DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

W. H. Fraser.

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1° POUR LA NOMENCLATURE :

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française
et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique;

2° POUR LA GRAMMAIRE :

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée;
l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle,
avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS :

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique,
avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres;
les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE :

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains
depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle,
et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent;

5° POUR L'ÉTYMOLOGIE :

La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes
dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc;

PAR É. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

D — H

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

1874

D (dé, et, dans l'épellation moderne, de), *s. m.* La quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes. Le *d* appartient aux consonnes nommées dentales. Dans la plupart des livres que l'on imprime aujourd'hui [XVII^e siècle], on ôte le *d* de tous les mots où il ne doit point se faire sentir; ainsi, comme on trouve écrit avenir, avis, ajourner, ajuger, ajuster, on ne saurait point se tromper à la prononciation de ces mots; plusieurs font encore sentir le *d* dans adversité, mais tout le monde prononce aversaire, VAUGEL. *Rem. notes Th. Corn.* t. II, p. 746, dans POUGENS. La prononciation a changé; voy. ces mots. || À la fin des mots et après une nasale, il est ordinairement muet : *grand*, *il rend;* et s'il sonne sur la voyelle suivante, il sonne comme un *t: grand homme*, prononcez *gran-t homme*. || Dans la musique, D ou D-la-ré (pour ré-fa-la-ré) indique le ton de ré. D écrit au-dessus de la portée signifie *doux* (*dolce*). Quelquefois, en tête d'une partie, il marque que c'est celle du dessus. || En chiffres romains, D signifie 500, et, quand il est surmonté d'un trait, 5000. || D, Sur les anciennes monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Lyon. || D M P après une signature signifie docteur en médecine de la faculté de Paris. || D est l'abréviation de don, titre donné aux seigneurs italiens et espagnols : D. Pedro. Il est aussi l'abréviation de dom, titre donné aux moines bénédictins : D. Rainard. || N. D. signifie Notre-Dame, la vierge Marie. || D. O. M. est dans les inscriptions, l'abréviation de *Deo optimo maximo* [à Dieu très-bon, très-grand]. || Dans l'ancien alphabet chimique, D indiquait le sulfate de fer.

— HIST. XIII^e s. D [D signifie ici Dieu] jeta ceux de l'aigre feu Qui touz tems fussent en enfer; D fu en fust, D fu en fer, D eut au C [croix] angoisse et soif, *Senefiance de l'A B C*, JUBIN. t. II, p. 276.

— ÉTYM. *D* de l'alphabet latin, qui est le *delta* de l'alphabet grec, lequel, à son tour, est le *daleth* de l'alphabet phénicien.

1. **DA** (da), particule qui se joint à l'adverbe *oui*, à l'adverbe *non*, et à l'expression négative *nenni*, et donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. Oui-da. Nenni-da. Crémante : Et l'on n'est pas si vieux encore à soixante ans. — Le marquis : Non-da, vous êtes sain, QUINAULT, *Mère coquette*, I, 4. || Isolément. En amour da, non en guerre, LA FONT. *Fér.* Et pourtant papa Dit que je suis bête; Est-ce ma faute, da! S'il m'a faite comme ça, SCRIBE et POIRSON, *le Nouveau Pourceaugnac*, sc. 4.

— HIST. XIII^e s. Diva! dont [donc] nel recognistront Cil qui la felonie font, *Psaumes en vers*, dans *Liber psa'm.* p. 269. Diva, Floires; après mangier Te doit tes ostes [ton hôte] consillier, *Fl. et Blanchefl.* v. 1706. Diva! fait il, lesse m'ester; Diex ne me lesse avant aler, *Ren.* 229. Aus Sarasins [il] parole, bien fu sa vois oïe : Diva! entendés çà, oiés ma comandie, *Ch. d'Ant.* V, 1038. || XV^e s. Vous faites là la tourne boule; À quel pié dea va cette danse? *Miracle de Ste Geneviève*. Dea, beaulx amis, ce dict Amours, Celui qui à servir se met.... CH. D'ORL. *Complainte. l'amant et l'amour*. || XVI^e s. Dea, mon frere, hé pourquoi ne me l'aviez-vous dit? GARNIER, *Bradamante*. Mort? ce dist-elle, enda, je n'en crois rien; Je l'ay veu vif depuis ne sçais combien, MAROT, III, p. 184. Pourquoi non dea? Socrates estoit homme et ne vouloit ny estre ny sembler aultre chose, MONT. III, 380. Oui dea, respondit l'aultre, pourveu que ce ne soit pas d'une beauté parée et sophistiquée comme la tienne, ID. III, 385.

— ÉTYM. La forme ancienne est *dea*, monosyllabe, une autre encore plus ancienne est *diva*. D'après Diez, *diva* est composé des deux impératifs, *di* (dis) et *va*. Il montre qu'on s'est servi du simple *va* de la même façon : Va, car me di, *Chev. au lion*, éd. Guest, p. 138; Lesse, va, tost les chiens aler, *Ren.* I, 47; Qui es-tu, va? RUTEB. II, 101; Or va, de par Dieu va, *Cheval. au cygne*, v. 6242; et qu'on renforça ce petit mot en y ajoutant l'impératif *di* (de *dire*) qui a également un sens d'excitation, et qui même se trouve répété : Et tu, diva di, faz noienz, RUTEB. I, 335. Cette explication est satisfaisante. *Diva* fut contracté en *dea*, puis en *da*.

† 2. **DA** (da), *s. m.* Dans la musique militaire, coup frappé faiblement sur la peau du tambour avec la baguette de gauche.

D'ABONDANT (da-bon-dan), *loc. adv.* Voy. ABONDANT.

D'ABORD (da-bor), *loc. adv.* Voy. ABORD.

† **DA-CAPO** (da-ka-po), *loc. adv.* Terme de musique, signifiant qu'il faut reprendre au commencement du morceau pour aller jusqu'au point final. || Da-capo al segno, signifie qu'il faut reprendre à un endroit marqué.

— ÉTYM. Ital. *da*, de, *capo*, commencement, chef (voy. CHEF), et *al segno*, au signe.

† **DACRYADÉNITE** (da-kri-a-dé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la glande lacrymale.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme, ἀδὴν, glande, et le suffixe médical *ite*, signifiant inflammation.

† **DACRYOCYSTE** (da-kri-o-si-st'), *s. m.* Terme d'anatomie. Sac lacrymal.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme, et κύστις, sac.

† **DACRYOCYSTITE** (da-kri-o-si-sti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du sac lacrymal.

— ÉTYM. *Dacryocyste*, et le suffixe médical *ite*.

† **DACRYOÏDE** (da-kri-o-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui est en forme de larme, de poire.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme, et εἶδος, forme.

† **DACRYOLINE** (da-kri-o-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique des larmes.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme.

† **DACRYOLITHE** (da-kri-o-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul lacrymal.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme, et λίθος, pierre.

† **DACRYOLITHIASE** (da-kri-o-li-ti-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Production de calculs dans les voies lacrymales.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme, et λιθίασις, production de pierres.

† **DACRYOPÉ, ÉE** (da-kri-o-pé, pée), *adj.* Terme de médecine. Qui détermine le larmoiement.

— ÉTYM. Δάκρυ, larme, et ποιεῖν, faire.

1. **DACTYLE** (da-kti-l'), *s. m.* Terme de poésie grecque et latine. Pied de vers formé d'une syllabe longue suivie de deux brèves. Il y a un dactylique trimètre composé de trois dactyles, QUICHERAT, *Versif. lat.* ch. 35. Il [le vers alcmanien] renferme les quatre premiers pieds de l'hexamètre; le dernier est toujours un dactyle, ID. *ib.* Loin de ces ignobles Zoïles, De ces enfileurs de dactyles, Coiffés de phrases imbéciles Et de classiques préjugés, GRESSET, *la Chartreuse*. || L'opinion est d'ordinaire que le dactyle marque la joie, la légèreté : Les dactyles sont propres à exprimer la légèreté, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, ch. 2; La joie étant la vie, la santé, le bonheur de l'âme, elle doit inspirer des sentiments vifs, précipités, rapides, qui exigent la rapidité des dactyles, ID. *ib.;* mais cette opinion est une idée préconçue et que ne justifie en rien ce que nous voyons dans Virgile et les autres poëtes.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, dactyle. Le doigt est composé de trois parties ou phalanges, dont les petites sont moitié de la grande; d'où le *dactyle*, pied de vers, où la longue est double de chacune des deux brèves.

† 2. **DACTYLE** (da-kti-l'), *s. m.* Terme d'antiquité. Prêtre de Cybèle.

† 3. **DACTYLE** (da-kti-l'), *s. m.* Terme de botanique. Dactyle pelotonné, graminée commune dans les prés et le long des chemins.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, à cause de la forme.

† **DACTYLÉ, ÉE** (da-kti-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un doigt. || Qui est muni de doigts.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt.

† **DACTYLIFÈRE** (da-kti-li-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte ou produit des dattes.

— ÉTYM. Lat. *dactylus*, de δάκτυλος, datte, doigt, et *fer*, qui porte.

† **DACTYLIN, INE** (da-kti-lin, li-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a un ou plusieurs doigts remarquables par quelque caractère. || Qui a la forme d'un doigt.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt.

† **DACTYLIOGLYPHE** (da-kti-li-o-gli-f'), *s. m.* Terme d'art ancien. Ouvrier qui grave sur pierres précieuses.

— ÉTYM. Δακτύλιος, anneau, de δάκτυλος, doigt, et γλύφειν, graver.

† **DACTYLIOGLYPHIE** (da-kti-li-o-gli-fie), *s. f.* Art de graver sur pierres précieuses.

† **DACTYLIOGRAPHIE** (da-kti-li-o-gra-fie), *s. f.* Terme d'antiquité. Description d'une collection de pierres précieuses gravées.

— ÉTYM. Δακτύλιος, anneau, et γράφειν, décrire.

† **DACTYLIOGRAPHIQUE** (da-kti-li-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la dactyliographie.

† **DACTYLIOLOGIE** (da-kti-li-o-lo-jie), *s. f.* Partie de l'archéologie qui traite des pierres gravées.

— ÉTYM. Δακτύλιος, anneau, et λόγος, traité.

† **DACTYLIOLOGIQUE** (da-kti-li-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la dactyliologie.

† **DACTYLIOMANCIE** (da-kti-li-o-man-sie), *s. f.* Prétendue divination au moyen d'anneaux constellés.

— ÉTYM. Δακτύλιος, anneau, et le suffixe *mancie*.

† **DACTYLIOMANCIEN, ENNE** (da-kti-li-o-man-siin, siè-n'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la dactyliomancie.

† **DACTYLION** (da-kti-li-on), *s. m.* Terme de musique. Petit instrument qui, adapté à un piano, sert à exercer et surtout à fortifier les doigts.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt.

† **DACTYLIOTHÈQUE** (da-kti-li-o-tè-k'), *s. m.* Terme d'antiquités. Armoire contenant une collection de bagues et de pierres travaillées.

— ÉTYM. Δακτύλιος, anneau, et θήκη, armoire.

† **DACTYLIQUE** (da-kti-li-k'), *adj.* Terme de poésie ancienne. Qui tient du dactyle ou en dépend. || Vers dactylique, ou, substantivement, le dactylique, vers hexamètre composé uniquement de dactyles, sauf le dernier pied qui est un spondée, ou vers hexamètre qui au contraire a pour dernier pied un dactyle au lieu d'un spondée. || Dans un sens plus général, vers dactylique, vers où le dactyle domine. Vers dactyliques ou dérivés de l'hexamètre, QUICHERAT, *Versif. latine*, ch. 35.

— ÉTYM. *Dactyle*.

† 1. **DACTYLITE** (da-kti-li-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Corps organisé fossile ayant la forme d'un doigt.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et le suffixe *ite*, qui, en minéralogie, se donne à diverses pierres fossiles.

† 2. **DACTYLITE** (da-kti-li-t'), *s. f.* Terme de chirurgie. Inflammation du doigt, panaris.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et le suffixe médical *ite*, signifiant inflammation.

† **DACTYLOGRAPHE** (da-kti-lo-gra-f'), *s. m.* Instrument à clavier, qu'on a destiné à établir des communications entre les aveugles et les sourds-muets.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et γράφειν, écrire.

† **DACTYLOGRAPHIE** (da-kti-lo-gra-fie), *s. f.* Art de converser au moyen de signes faits avec les doigts.

— ÉTYM. Voy. DACTYLOGRAPHE.

† **DACTYLOGRAPHIQUE** (da-kti-lo-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la dactylographie.

† **DACTYLOÏDE** (da-kti-lo-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence d'un doigt.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et εἶδος, forme.

† **DACTYLOLALIE** (da-kti-lo-la-lie), *s. f.* Art de parler avec les doigts, à l'aide de signes déterminés, comme font les sourds-muets.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et λαλεῖν, parler.

† **DACTYLONOMIE** (da-kti-lo-no-mie), *s. f.* Art de compter par les doigts, de figurer les nombres par les doigts.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et νόμος, règle.

† **DACTYLOPÈRE** (da-kti-lo-pè-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Sous-genre de reptiles.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et πηρός, mutilé.

† **DACTYLOPTÈRE** (da-kti-lo-ptè-r'). || 1° *Adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes ou les nageoires munies de rayons libres que l'on compare à des doigts. || 2° *S. m.* Nom de genre des poissons acanthoptérygiens, voisins des rougets, et appelés poissons volants.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et πτερὸν, aile.

† **DACTYLOTHÈQUE** (da-kti-lo-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Portion de peau enfermant chaque doigt chez les mammifères.

— ÉTYM. Δάκτυλος, doigt, et θήκη, loge.

DADA (da-da), *s. m.* || 1° Cheval, dans le langage

des enfants. Aller à dada. Le délivreur d'Andromeda Monté sur un ailé dada, VOITURE, dans RICHELET. Oh! si vous faites la rétive, Je vous mets à dada, vous, maman Valentin, DANCOURT, *le Curieux*, 22. || Son dada demeura court à Lérida, fragment d'une chanson satirique, faite contre le prince de Condé qui avait échoué au siége de Lerida; on l'employa au XVII° siècle pour signifier, d'une façon voilée mais libre, une déconvenue dans le combat amoureux, des aiguillettes nouées. J'admire dedans votre lettre Celui qui dit que son dada Demeura court à Lérida, VOIT. *Réponse pour Mme de Montausier*. Il avait trouvé une occasion favorable [auprès de la Champmeslé], et cependant oserais-je le dire? Son dada demeura court à Lérida, SÉV. *Lett.* 8 avril 1671, éd. 1861, t. II, p. 149. || 2° Bâton sur lequel un enfant se met à cheval. || 3° Fig. et familièrement. C'est son dada, c'est son idée favorite, le désir auquel il revient sans cesse. Le voilà qui enfourche son dada.

— ÉTYM. Mot enfantin.

DADAIS (da-dè; l's se lie : un da-dè-z ennuyeux), *s. m.* Jeune garçon, homme qui est à la fois niais d'esprit et gauche de maintien. Un grand dadais. Nous avons le fils du gentilhomme de notre village qui est le plus grand malitorne et le plus sot dadais que j'aie jamais vu, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Si Marcel rencontrait un homme placé comme l'Antinoüs, lui portant une main sous le menton et l'autre sur les épaules : Allons donc, grand dadais, lui dirait-il, est-ce qu'on se tient comme cela? DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 4.

— HIST. XVI° s. Dadais, OUDIN.

— ÉTYM. Génev. *dâdou*; Berry, *jageais*. Ce paraît être une expression suggérée par l'objet même et faite sur le modèle de *dada*.

† **DADYLE** (da-di-l'), *s. f.* Terme de chimie. L'une des deux huiles qui constituent l'huile de térébenthine.

— ÉTYM. Δᾷς, δᾳδὸς, branche de pin.

† **DAGARD** (da-gar), *s. m.* Terme de vénerie. Voy. DAGUET.

† **DAGON** (da-gon), *s. m.* Nom de l'idole des Philistins, qui avait en haut une forme humaine et en bas une forme de poisson.

† **DAGORNE** (da-gor-n'), *s. f.* Vache à qui il ne reste qu'une corne. || Fig. Une vieille femme laide et chagrine. || Mot vieilli.

— ÉTYM. *Dague* et *corne* : la corne unique étant comparée à une dague.

DAGUE (da-gh'), *s. f.* || 1° Espèce de poignard, qui se porte dans plusieurs pays, pendu à la ceinture du côté droit. Aod se fit faire une dague à deux tranchants, qui avait une garde de la longueur de la paume de la main, SACY, *Bible, Juges*, III, 16. Je la vis [Cléopatre] l'autre jour aiguiser une dague, LA FONT. *Ragotin*, IV, 9. Cambyse tire sa dague, dont lui voulant donner dans le ventre [au bœuf Apis], il l'atteint à la cuisse, P. L. COUR. II, 152. || Fig. Il est fin comme une dague de plomb, se dit d'un homme qui, ayant l'esprit grossier, veut faire le fin. || 2° Terme de vénerie. Les dagues du cerf sont la première tête qu'il porte à sa seconde année, où, étant encore sans andouillers et sans chevillures, il n'a que deux petites cornes pointues. || *S. f. pl.* Se dit quelquefois des défenses du sanglier. || 3° Lame de fer garnie d'un manche qui sert, dans la reliure, à ratisser les peaux de veau. || 4° Ancien terme de marine. Bout de cordage avec lequel on frappait les matelots condamnés au fouet.

— HIST. XIII° s. Un de nos gendarmes gecta sa dague à un de ces Turcs, JOINV. dans LACURNE. || XIV° s. Les cousteaulx que on porte maintenant, que on nomme dagues, *Modus*, f° LXIV, *verso*. Et pour ce qu'il sembla au dit Touse qu'il deist ce par maniere de raffarde ou moquerie, lui dist : Je te prie, ne me baille point de dague [raillerie], j'en ai assez d'une [poignard à mon côté], DU CANGE, *dagger*. Se icelle dague n'eust encontré une armiole pleine de vin, ID. *armillum*. || XV° s. En ce temps le roi fit casser et abatre tous les francs archiers du royaulme de France, et on leur place y voult estre et demourer, pour servir en ses guerres, les Souisses et picquiers, et fit faire par tous cousteliers grant quantité de picques, hallebardes et grans dagues à larges rouelles, *Chron. scandal. de Louis XI*, an 1480, p. 349, dans LACURNE. || XVI° s. Avec leurs belles halebardes à longues dagues et de nouvelle façon, CARL. VI, 2. A leur costé l'espée longue et large, La courte dague pour son homme aborder, OCTAVIEN DE ST-GELAIS, dans DU CANGE, *dagger*. Il s'est trouvé qu'à la descente du sel, qui se faisoit en nos greniers, les mesureurs ont fait.... les mesures plus grandes qu'à la vente..., tant au moyen de dagues et bastons qu'ils mestoient sur le minot à la descente, et rasoyent sur iceluy, en façon qu'il y avoit grande et excessive quantité de sel plus receu que vendu; car à la vente estoit delivré au peuple le grain sur le bord sans dague ne baston.... *Ordonn.* 11 nov. 1508. Panurge.... fin à dorer comme une dague de plomb, bien galant homme de sa personne, RAB. *Pant.* II, 16.

— ÉTYM. Espagn. *daga*; portug. *daga* et *adaga*; ital. *daga*; angl. *dagger*; bas-bret. *dag*, *dager*; bas-lat. *daca* dans la *Philippide* de Guillaume Breton (XIII° siècle). D'après Diez, l'allemand *Degen*, épée, est un mot introduit au XV° siècle et formé de *dague*, dont l'origine reste douteuse. Dans le celtique vient-il du français; ou le mot français vient-il du celtique? La forme portugaise *a-daga* pourrait indiquer une origine arabe.

DAGUÉ, ÉE (da-ghé, ghée), *part. passé.* Percé de coups de dague. || Terme de vénerie. Biche daguée, biche saillie par le cerf.

DAGUER (da-ghé), *v. a.* || 1° Frapper à coups de dague. Gobrias aussitôt repart : Dague, dusses-tu tuer les deux [moi et Smerdis], P. L. COUR. II, 191. || 2° Terme de vénerie. S'accoupler avec sa femelle, en parlant du cerf. || 3° Terme de fauconnerie. Voler à tire-d'ailes et de toute sa force, en parlant de l'oiseau de chasse. || 4° Se dit des coups de tête que donnent les chèvres. Prends garde, ce biquet te daguera.

— HIST. XVI° s. Un honneste homme de ma cognoissance, estant tumbé en combattant en estacade, et se sentant daguer à terre par son ennemy de neuf ou dix coups, MONT. III, 297.

— ÉTYM. *Dague*; génev. *daguer*, pester, enrager.

† **DAGUERRÉOTYPAGE** (da-ghé-ré-o-ti-pa-j'), *s. m.* Action de daguerréotyper.

† **DAGUERRÉOTYPE** (da-ghé-ré-o-ti-p'), *s. m.* Art de fixer les images de la chambre obscure sur une plaque de métal préparée. || L'instrument employé pour ces sortes de reproductions.

— ÉTYM. *Daguerre*, nom de celui qui, avec Nicéphore Niepce, fut l'inventeur de la daguerréotypie en 1839, et *type*.

† **DAGUERRÉOTYPÉ, ÉE** (da-ghé-ré-o-ti-pé, pée), *part. passé.* Reproduit par le daguerréotype.

† **DAGUERRÉOTYPER** (da-ghé-ré-o-ti-pé), *v. a.* Reproduire une image au moyen du daguerréotype. || On dit aujourd'hui plutôt photographier.

— ÉTYM. *Daguerréotype*.

† **DAGUERRÉOTYPIE** (da-ghé-ré-o-ti-pie), *s. f.* Art de daguerréotyper. || Atelier où l'on confectionne des daguerréotypes. || On dit aujourd'hui plutôt photographie.

† **DAGUERRIEN, IENNE** (da-ghé-riin, riè-n'), *adj.* Qui est obtenu par le daguerréotype.

— ÉTYM. *Daguerre* (voy. DAGUERRÉOTYPE).

DAGUES, *s. f. plur.* Voy. DAGUE.

DAGUET (da-ghè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : les da-ghè-z agiles; daguets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Terme de chasse. Nom du jeune cerf depuis un an jusqu'à dix-huit mois.

— ÉTYM. *Dague*, à cause de la ressemblance du premier bois avec une dague.

† **DAGUETTE** (da-ghè-t'), *s. f.* Dague de la plus petite dimension.

— ÉTYM. Diminutif de *dague*.

DAHLIA (da-li-a), *s. m.* Plante qui porte de très-belles fleurs, et qui est recherchée comme plante d'ornement (*dahlia variabilis*, *L.*). Les plantes à fleurs sont sans nombre [en Amérique]; l'achillée rose, le dahlia, l'hellénie d'automne, etc. CHATEAUB. *Amér.* 26.

— ÉTYM. *Dahl*, botaniste suédois, qui l'apporta du Mexique en Europe, en 1789.

† **DAHLINE** (da-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Inuline extraite des tubercules du dahlia.

† **DAI** (dè), *s. m.* Titre honorifique au Japon.

† **DAIGNÉE** (dè-gnée), *s. f.* Veine de charbon de terre de quatre pieds d'épaisseur.

DAIGNER (dè-gné), *v. n.* Condescendre à, en regardant la chose comme digne de soi ou comme n'étant pas indigne. Roi, je ne puis; prince, je ne daigne; Rohan suis, *Devise des Rohan*. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations et de sa taciturnité et que, même pour critiquer, il daigne une fois le jour avoir de l'esprit, LA BRUY. V. Calliope jamais ne daigna leur parler, BOIL. *Disc. au roi*. Daigne-t-elle sur nous au moins tourner les yeux? Quel orgueil! RAC. *Androm.* III, 6. Heureux que sa bonté daignât tout oublier, ID. *Brit.* IV, 4. Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur, De la chute des rois funeste avant-coureur, ID. *Athal.* I, 2. Hélène fut la seule de son sexe, parmi tant d'enfants de Jupiter, dont ce dieu daigna se déclarer le père, P. L. COUR. I, 24. || Ce verbe est d'un fréquent usage à la fin des lettres, quand on écrit à un supérieur, à une personne beaucoup plus élevée en dignité. Daignez agréer mes respectueux hommages. Daignez croire à ma sincère et cordiale affection.

— HIST. X° s. Tuit oram [prions] que por nos [elle] degnet preier, *Eulalie*. || XI° s. Vostre olifant soner vous ne deignastes, *Ch. de Rol.* LXXXV. || XII° s. Se [vous] ne la faites douloir, Tant que [elle] desgnast de moi avoir merci.... *Couci*, IV. Puisque merci ne m'i daigne valoir, [je] Ne sai où nul confort [je] pregne, *ib.* IX. Aumosne aurez, se'l [si vous le] [mon cœur] daigniez retenir, *ib.* Dame, comment qu'il m'en preingne, [je] Mercie amour de ce qu'ele me deingne Tenir à sien.... *ib.* Se vous daigniez ma priere escouter, *ib.* XIII. Je doi avoir grant joie en mon courage, S'ele me doigne à son oes [service] retenir, *ib.* XIX. Certes, nenil; ne me vint en penser Qu'onques nul jour je vous deignasse aimer, QUESNES, *Romancero*, p. 108. || XIII° s. Et li rois lui otrie, nel [ne le] daigna refuser, *Berte*, XCVII. || XIV° s. Et afin que il fasse les gens rire, il dist teles choses que un home gracieux et vertueux ne daigneroit dire, ORESME, *Eth.* 178. Quant le chevalier ot [ouït] Bertran qu'ainsi parla, Il ne dist o ne non, ne parler ne daigna, *Guescl.* 1782.

— ÉTYM. Bourguig. *doignai*; provenç. *denhar*, *deingnar*, *deinar*; espagn. *dignar*; ital. *degnare*; du latin *dignari*, de *dignus*, digne.

† **DAIL** (dall', *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Ancien nom de la faux, encore usité dans certaines provinces. Pierres à faucheur, pierres à affiler et pierres de faux ou dail, *Tarif*, 18 sept. 1664. || 2° Terme de zoologie. Nom de la pholade, sorte de coquillage.

— HIST. XV° s. Il venoit d'un sien pré avec un dail à son col, DU CANGE, *dalha*. Le suppliant d'une faux ou daille frappa icellui Pierre environ le genoil, ID. *ib.* || XVI° s. La mort avec son dail l'eust fauché et cerclé de ce monde, RABELAIS, IV, *Nouveau prol.* Les huitres, les moucles, les dailles [pholades], PALISSY, 116. Les dailles sont longs comme manche de couteaux, armez de deux coquilles, ID. 266.

— ÉTYM. Génev. *daille*, faux; provenç. *dalh*, *dayll*; catal. *dalla*; espagn. *dalle*; du germanique : island. *deila*; danois, *deele*; allem. *theilen*, partager, séparer.

D'AILLEURS (da-lleur, *ll* mouillées), *loc. adv.* Voy. AILLEURS.

† **DAILLOT** (da-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Anneau pour enverguer des voiles. On dit aussi andaillot.

DAIM (din), *s. m.* Bête fauve plus petite que le cerf. || La peau du daim. Des gants de daim.

— HIST. XV° s. Ecervelez comme beaulx dains, COQUILLART, dans LACURNE. || XVI° s. Par leur agilité sembloient un beau troupeau de dames, *Peregrination d'amour*, f° 35, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *dam*; espagn. *dama*; ital. *damma*; du latin *dama*.

DAINE (dè-n'), *s. f.* La femelle d'un daim. || Les chasseurs disent dine.

— ÉTYM. *Daim*.

† **DAINTIERS** (din-tié), *s. m. plur.* Terme de vénerie. Les testicules du cerf.

— HIST. XIII° s. Lors li a el giron boutée : Tenez, fet-il, et si mengiez; Char de vilain si est daintiez; Ele vaut plus que je n'apel, *Ren.* 4584. Il fait si bien que c'est daintiez; Mais Partenopez le fait miels, *Partonopex*, dans LACURNE. Il fut norriz en Lombardie, Où l'en en fait daintiez et seignorie, *Roman d'Audigier*, dans LACURNE. Poons pevrés et capons et daintiés, AUBRI, *dans le Gloss. français de* DU CANGE. A tant vindrent riche deintiez; Lardez de cerf et de sangler Ot li chevaliers au soper, *Renart*, t. III, p. 87, v. 22138. || XIV° s. La nuit [il] les aubergea, et leur donna pain d'orge; N'urent autres doincies [friandises], burent de l'aigue froide, *Girart de Ross.* v. 2283. C'estoient leur doincies, c'estoient leur espices, *ib.* v. 2328. Les deytiés ce sont les couillons, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Angl. *dainty*; du celtique : pays de Galles, *dantaeth*, morceau de choix : morceau de choix, chose délicate à manger, est en effet le principal sens de ce mot dans nos textes français.

† **DAÏRI** (da-i-ri) ou **DAÏRO** (da-i-ro), *s. m.* Titre du souverain spirituel au Japon. Les daïris étaient des personnes sacrées, les descendants, les représentants des dieux, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 22. Ces

souverains, nommés daïris, étaient à la fois les rois, les pontifes de la nation, ID. *ib.*

DAIS (dè; l'*s* se lie : un dè-z élégant), *s. m.* || 1° Ouvrage dans la forme des anciens ciels de lit et qui sert de couronnement à un autel, à un trône, etc. Près de lui [le légat], pour Mayenne un dais est préparé, VOLT. *Henr.* VIII. || Poétiquement, sous le dais, sur le trône, au sein des grandeurs. Elle seule [la satire], bravant l'orgueil et l'injustice, Va jusque sous le dais faire pâlir le vice, BOIL. *Sat.* IX. De l'homme inculte il adoucit la vie, Et sous le dais montre au doigt les tyrans, BÉRANG. *Ange exilé.* || Fig. Les flammes du bûcher se divisent et forment un dais sur sa tête sans le toucher, VOLT. *Mœurs*, 9. Le ciel était sur sa tête [de René] comme le dais de sa couche, CHATEAUB. *Natch.* II, 105. La fleur dort sur sa tige, et la nature même Sous le dais de la nuit se recueille et s'endort, LAMART. *Méd.* II, 2. || 2° Toute espèce de voûte de verdure. Un dais de feuillage. Amis reposons-nous sur ce siége sauvage, Sous ce dais qu'ont formé la mousse et le feuillage, VOLT. *Scythes*, I, 2. || 3° Poêle soutenu de deux ou quatre petites colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement, surtout dans les processions, et sous lequel on reçoit les rois, les princes, lorsqu'ils font une entrée solennelle. || 4° Estrade, lieu élevé. || Haut dais, estrade où le roi et la reine étaient assis dans les assemblées publiques, soit qu'il y eût un dais, soit qu'il n'y en eût pas. [Dans la description de la salle des machines du château des Tuileries, après le parterre] On monte ensuite sur un haut dais conservé pour les places des personnes royales et de ce qu'il y a de plus considérable à la cour, *Hist. du théâtre fr.* t. XI, p. 126. || 5° Arbrisseau du Cap. || Arbrisseau de l'Inde.

— HIST. XII° s. Dunc fu apresté lur mangiers, Si s'i asistrent volentiers; N'i orent tables n'autres eis Fors la vert herbe e le junc freis, BENOÎT, II, 3557. Quant fu la cort des chevaliers de pris, Li mangiers fu aprestez et garnis; L'eve demandent, au mangier sont assis; Au plus haut dois sist li rois Ansels, *Garin le Loherain*, dans DU CANGE, *dagus.* Et à curt esteras, et à mun deis tuz jurs mangeras, *Rois*, 150. Par l'uis qu'il ont trové overt, Entrent enz et voient covert Un dois [table] d'un tablier grant et lé, *la Charrette*, 983. || XIII° s. El plus haut liu del dois [il] s'asiet, *Partonop.* v. 987. De princes est nés et de rois, Bien doit aseïr à haut dois, *ib.* v. 991. Al maistre dois li escançon Ne misrent boivre s'en or non, *ib.* v. 1016. Puis est ens el palais entrés, U li disners est aprestés, Et beaus et rices et cortois, Et il se vait seïr al dois [table], *ib.* v. 1599. Li rois a son leu [son loup] regardé, Joste le dois l'a apelé, *Lai de Melion.* Artus s'en est del dois tornés, De ci al leu [loup] en est alés, *ib.* Si cum manger deveit li reis, Jà ert asis sur le haut deis, *Lai del desiré.* || XVI° s. Contre la cheminée de la dite chambre, y avoit un riche ders, tout couvert, pentes, fonds et dossier, de broderies à personnages, *l'Ordre du roi Henri II*, p. 321, dans DU CANGE, *dagus.*

— ÉTYM. Provenç. *deis.* Le sens primitif est table à manger, comme le prouvent les anciens exemples et cette phrase de Mathieu Paris : Priore prandente ad magnam mensam quam *dais* vocamus. Il vient donc de *discus* (voy. DISQUE), table à manger. Comme la place où l'on posait le *dais* était élevée quand il s'agissait de grands personnages, *dais* a pris le sens d'estrade; enfin, l'estrade étant garnie de tentures, on en est venu au sens d'aujourd'hui.

† **DALAI-LAMA** (da-lè-la-ma) ou **DALAÏ-LAMA** (da-la-i-la-ma), *s. m.* Un des deux chefs suprêmes de l'église bouddhiste du Tibet, lequel réside à Lhassa.

— ÉTYM. Terme composé d'un mot mongol, *dalaï* ou *talé*, mer, océan, et d'un mot tibétain, *lama*, prêtre, religieux : mot à mot, religieux grand comme la mer.

† **DALBERGIE** (dal-bèr-jie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des papilionacées, arbres ou arbrisseaux souvent grimpants, indigènes de l'Asie tropicale.

— ÉTYM. *Dalberg*, botaniste suédois.

† **DALEAU** (da-lô), *s. m.* Ouverture faite à une cuve d'indigo pour l'écoulement de l'eau.

— ÉTYM. Le même que *dalot.*

† **DALÈME** (da-lè-m'), *s. f.* Appareil destiné à empêcher la fumée de se répandre dans les appartements.

DALER (da-lèr), *s. m.* Voy. THALER.

† **DALLAGE** (da-la-j'), *s. m.* Pavé en dalles. Il faut qu'un vieux dallage ondule sous les portes, Que le lierre vivant grimpe aux acanthes mortes, V. HUGO, *Voix*, 4. || Action de paver avec des dalles.

— ÉTYM. *Daller.*

1. **DALLE** (da-l'), *s. f.* Tablette de pierre, de peu d'épaisseur, qui sert à paver les salles à manger, les églises, les vestibules, les paliers, et les voies réservées aux piétons. || Par extension. Chacun des plus grands monts à ses flancs de granit [de Babel] N'avait pu fournir qu'une dalle, V. HUGO, *Orient.* 1. Oh! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles Des ponts et de nos quais déserts, Que les cloches hurlaient, que la grêle des balles Sifflait et pleuvait par les airs, BARBIER, *Iambes*, *Curée.* || Dans les constructions, toute substance employée en grandes lames peu épaisses.

— ÉTYM. Bas-breton, *dar*, dalle et évier.

2. **DALLE** (da-l'), *s. f.* Tranche de gros poisson. || En ce sens, darne est plus usité.

— HIST. XIV° s. Despeciez saumon frais par dales cuites en eaue, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins qu'on n'y voie une altération de *darne.*

† 3. **DALLE** (da-l'), *s. f.* Pierre dure qui sert à aiguiser les faux. On dit aussi dail ou daille.

— ÉTYM. Peut-être *dail*, faux (voy. DAIL).

† 4. **DALLE** (da-l'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Pièce de bois creusée pour servir de conduite ou pour couvrir des tuyaux. || Petit auget qui porte la poudre, à bord d'un brûlot. || 2° Terme de métiers. Tuyau de cuivre conduisant le sucre de la chaudière à clarifier dans la chaudière à cuire. || Gouttière de fer où les barres se rendent, dans une tréfilerie, à mesure que l'ouvrier les a travaillées sous le martinet. || 3° Petite auge de métal qui, bordant la toiture des édifices et recevant les eaux pluviales, les conduit par des tuyaux jusqu'à terre. On dit aussi dallot.

— ÉTYM. Picard, *dale*, évier; espagn. *dala* et *adala*; portug. et ital. *dala*, gouttière. Origine incertaine. Frisch le tire de l'ancien haut-allemand *dola*, tuyau, gouttière; mais Diez objecte le changement d'*o* en *a*, qu'il faudrait admettre. Remarquant qu'une forme espagnole *a-dala* offre une trace de dérivation arabe, il signale, dans l'arabe, *dalla*, conduire, et *dalâlah*, conduite; mots qui ont pu prendre le sens de conduite d'eau.

DALLÉ, ÉE (da-lé, lée), *part. passé.* Corridor dallé.

DALLER (da-lé), *v. a.* Paver avec des dalles; couvrir de dalles.

— ÉTYM. *Dalle* 1.

DALMATIQUE (dal-ma-ti-k'), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité. Tunique blanche et bordée de pourpre que l'on fabriquait en Dalmatie. || 2° Vêtement que les diacres et les sous-diacres portent par-dessus l'aube, dans les fonctions de leur ministère.

— HIST. XIII° s. Et puis après la daumike, en quoi on list l'evangile, qui doit iestre blanche, et senefie droiture, *Chr. de Rains*, p. 104. || XV° s. En lieu de mitre, il portoit un bassinet en sa teste, pour dalmatique portoit un haubergeon, MONSTREL. I, ch. 85. || XVI° s. Ainsi ils [les diacres] n'avoient que faire de tuniques, ni dalmatiques, ni autres habits de fols pour se deguiser, CALV. *Instit.* 173.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *dalmatica*; du latin *dalmatica*, sorte de vêtement en usage chez les Romains du temps de l'empire, et qui a passé dans le costume ecclésiastique. Il leur venait de la Dalmatie.

† **DALOÏDE** (da-lo-i-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Houille daloïde, houille ressemblant à un tison éteint.

— ÉTYM. Δαλὸς, tison, et εἶδος, forme.

DALOT (da-lo), *s. m.* Terme de marine. Ouverture pratiquée dans la muraille d'un navire et servant à l'écoulement des eaux d'un navire. || Conduite à feu sur un brûlot.

— ÉTYM. *Dale* 4; picard, *dalot*, ruisseau, égout.

† **DALTONISME** (dal-to-ni-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Vice de la vue qui empêche de distinguer les couleurs.

— ÉTYM. *Dalton*, célèbre physicien anglais de la fin du XVIII° siècle et du commencement du XIX°, qui était affecté de ce vice de la vue.

DAM (dan), *s. m.* || 1° Dommage, préjudice. Il n'est guère usité que dans cette locution : à son dam, à votre dam, à mon dam. Serait-il bien possible ? — À mon dam tu le vois, RÉGNIER, *Dial.* Ha! pourquoi m'êtes-vous, à mon dam, si fidèles? ID. *Elég.* 2. Toujours à nouveaux maux naissent nouvelles peines, Et ne m'ont les destins, à mon dam trop constants, Jamais après la pluie envoyé le beau temps, ID. *Sat.* XI. Aimant mieux étouffer leurs mécontentements Que d'en faire à son dam des éclaircissements, TRISTAN, *Panthée*, III, 1. De l'argent dites-vous? ah! voilà l'enclouure! C'est là le nœud secret de toute l'aventure; À votre dam..., MOL. *l'Ét.* II, 5. Il y [au patibulaire] viendra le drôle! il y vint à son dam, LA FONT. *Fab.* XII, 23. C'est marché fait; il est fol à son dam, ID. *Magnif.* Tu as perdu Cyrus qui te crut alors, mais à ton dam, P. L. COUR. II, 158. || 2° Terme de théologie. Peine des damnés, privation de la vue de Dieu. La peine du dam. Ce délaissement et cet abandon de Dieu est en quelque sorte la peine du dam, qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, BOURD. *Myst. Pass. de J. C.* p. 166.

— HIST. IX° s. Nul plaid qui cist meon fradre Karle in damno sit, *Serment.* || XVI° s. Ne celui don n'est don d'aucune chose, Mais plustost dam [tourment], si ce mot dire j'ose, MAROT, III, 315. Ce sera l'homme bien tenant, Fust à son dam, la foy promise, ID. IV, 252. Le bien des bons, le dam des inhumains, FOURQUÉ, *Vie de J. C.* f° 117, dans RAYNOUARD. Qui vont au dam d'autrui conquerir des lauriers, DE LANDUN, *la Franciade*, p. 270, dans RAYNOUARD. Faisons nous sages à leur dam, mais regrettons leur naufrage, CAMUS DE BELLEY, *Diversités*, t. I, f° 430, dans RAYNOUARD. S'il [mon heritier] n'a assez de ce de quoy j'ay eu si plantureusement assez, à son dam, MONT. IV, 70.

— ÉTYM. Provenç. *dam*; espagn. *daño*; portug. *damno*, *dano*; ital. *danno*; du latin *damnum*, dommage.

† **DAMAGE** (da-ma-j'), *s. m.* Action de damer les terres avec le bloc de bois appelé dame.

— ÉTYM. *Damer.*

† **DAMAN** (da-man), *s. m.* Terme de zoologie. Nom de genre de pachydermes, dont une espèce (*hyrax capensis*) est appelée aussi blaireau des rochers et marmotte du Cap.

† **DAMARAS** (da-ma-râ), *s. m.* Sorte de taffetas des Indes.

DAMAS (da-mâ; l'*s* se lie : un da-mâ-z affilé), *s. m.* || 1° Étoffe de soie à fleurs ou à dessins en relief où le satin et le taffetas sont mêlés ensemble et qui se fabriquait originairement à Damas, en Syrie; les fleurs sont en satin à l'endroit et forment le taffetas et le fond de l'envers, et le taffetas qui fait le fond à l'endroit est le satin de l'envers. Des damas d'un blanc satiné, d'autres d'un vert de prairie, d'autres d'un rouge à éblouir, BERN. DE S.-P. *Paul et Virg.* p. 102, dans POUGENS. Souvent sur le velours et le damas soyeux On voit les plus hâtifs des convives joyeux S'asseoir au banquet avant l'heure, V. HUGO, *Odes*, V, 20. Qu'à son gré l'opulence, injuste et vile amante, Berce sur le damas ce parvenu grossier, Et laisse le poëte à l'ombre d'un laurier Charmer par ses concerts le sort qui le tourmente, GILBERT, *le Poëte malheureux.* || 2° Damas de table, linge ouvré pour service de table. || 3° Par extension, étoffe de laine, de coton ou de fil de lin damassée qui se fabrique surtout en Basse Normandie. Serviettes petit damas ou petit Caen, *Tableau annexé aux lett. pat.* 16 fév. 1781, *Caen.* || 4° Sabre fabriqué à Damas et qui est une lame de fer recouverte, sur tout le fil, d'un tranchant d'acier. Le vois-tu bien [le bonheur] là-bas, là-bas, Là-bas, là-bas, c'est en Asie? Roi, pour sceptre il porte un damas Dont il use à sa fantaisie, BÉRANG. *Bonh.* Le vieux Omer.... Pour elle [Lazzara] eût tout donné.... Et ses sonores espingoles, Et son courbe damas, V. HUGO, *Orient.* 21. || 5° Acier damassé. || 6° Nom d'une prune d'assez bonne espèce. Mangez ce damas. || Raisin de Damas, ou, simplement, damas, sorte de raisin. || Du temps de Ménage on prononçait souvent *damarre*, prononciation qu'il condamne.

— HIST. XIV° s. Couverture de drap de damas ynde à queue, *Inventaire des livres de Charles V*, dans LACURNE. || XV° s. Les chevaliers estoient vestus de drap de damas, les escuyers de satin, les varlets de drap de laine, MATH. DE COUCY, *Hist. de Ch. VII*, p. 667, dans LACURNE. || XVI° s. Ils auront la senteur de certains damas, violettes, marjolaines, basilics, et autres telles especes d'herbes, qui seront sur le dit accotouer, PALISSY, 75. Le rozier de damas blanc, O. DE SERRES, 552. Le roy lequel vous trouvastes reveillé se promenant dans un jardin, et venant de hocher un prunier de damas blanc qui portoit les plus belles et meilleures prunes, SULLY, *Mém.* t. II, p. 136, dans LACURNE, au mot *hocher.*

— ÉTYM. *Damas*, ville de Syrie.

† **DAMASQUETTE** (da-ma-skè-t'), *s. f.* Étoffe fabriquée à Venise, qui se débite dans l'Orient.

— ÉTYM. *Damas.*

† **DAMASQUINAGE** (da-ma-ski-na-j'), *s. m.* Action de damasquiner.

— ÉTYM. *Damasquiner.*

DAMASQUINÉ, ÉE (da-ma-ski-né, née), *part. passé.* Pistolets damasquinés. Amazan s'arme d'une

cuirasse d'acier damasquiné d'or, VOLT. *Babyl.* 11. Son coutelas damasquiné, D'une peau d'anguille engainé, Avait de jaspe la poignée, SCARRON, *Virg. trav.* IV.

DAMASQUINER (da-ma-ski-né), *v. a.* Incruster de l'or ou de l'argent dans de l'acier. Damasquiner une épée. On damasquinait [sous Charlemagne] le fer, on fabriquait le verre, VOLT. *Mœurs*, 19. [Le vieux Omer eût donné] Tout, jusqu'au cheval blanc qu'il élève au sérail, Jusqu'au frein que l'or damasquine, V. HUGO, *Orient.* 21.

— HIST. XVIe s. Une robbe à la mode de Perse, longue, damasquinée et parfumée, MONT. II, 346. Le bois d'erable est plus madré, figuré et damasquiné que nul autre bois, PALISSY, 28. Couvrez la tendre chair de vos greves divines Du cuir damasquiné de vos courtes bottines, RONS. 937. Les Turcs ayment à avoir leurs espées qu'ils nomment cimeterres, non pas aussi luisantes comme les notres, mais damasquinées, c'est à dire ternies de costé et d'autre : par quoy les armuriers sçavent detremper du sel armonniac et verd avec du vinaigre dedens quelque escuelle, où ils mettent la pointe du cimeterre : lequel estant tenu debout, laissent couler de ladicte mixture tout le long du jour par dessus; car cela mange un peu le fer ou acier, suivant la veine qu'il trouve en longueur,qui luy donne bonne grace, d'autant qu'on le brunist par après pour estre plus plaisant à la vue, DE LABORDE, *Émaux*, p. 244.

— ÉTYM. *Damasquin*, adjectif formé de *Damas*, et *damasquine*, *s. f.* formé de *damasquin* et usité dans le XVIe siècle : Incrustations industrieusement entaillées et enrichies d'une singuliere peinture et enluminure, dont le vernis à la damasquine faisoit sembler les parois estre de verre, YVER, p. 522. Ils chercheront le raccord de la damasquine [du moiré du placage] tellement qu'il semblera que toutes lesdites tables jointes ensemble, ne sont qu'une mesme piece, PALISSY, 28. L'eau teinte tombant sur la blanche, a fait plusieurs figures, idées, ou damasquinées en ladite pierre de jaspe, ID. 51.

DAMASQUINERIE (da-ma-ski-ne-rie), *s. f.* L'art de damasquiner.

— ÉTYM. *Damasquiner.*

DAMASQUINEUR (da-ma-ski-neur), *s. m.* Ouvrier qui damasquine.

— ÉTYM. *Damasquiner.*

DAMASQUINURE (da-ma-ski-nu-r'), *s. f.* Travail damasquiné. Une belle damasquinure.

— ÉTYM. *Damasquiner.*

† **DAMASSADE** (da-mâ-sa-d'), *s. f.* Étoffe damassée, soie et fil.

— ÉTYM. *Damasser.*

DAMASSÉ, ÉE (da-mâ-sé, sée), *part. passé.* || 1° Se dit d'une sorte de linge de table fabriqué en façon de damas. Un service damassé. Linge damassé. Nappe damassée. || *S. m.* Linge damassé. Un service de damassé. || Fig. et familièrement. C'est un limier boiteux de gales damassé, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Acier damassé, acier d'alliage employé en Orient et surtout à Damas, pour la fabrication des armes blanches; dit aussi acier wootz ou indien; il a pour caractère principal de présenter un beau moiré métallique, lorsqu'on en décape la surface avec de l'eau acidulée, les métaux alliés devenant visibles et formant, par la différence de leur éclat et de leur couleur, des dessins variés.

DAMASSER (da-mâ-sé), *v. a.* || 1° Fabriquer une étoffe de linge ouvré à la façon de Damas. || Terme de vannerie. Faire des ornements figurés semblables à ceux qu'on voit sur le linge damassé. || 2° Préparer de l'acier à la façon de Damas.

— ÉTYM. *Damas.*

† **DAMASSERIE** (da-mâ-se-rie), *s. f.* Fabrique de linge damassé.

— ÉTYM. *Damasser.*

† **DAMASSEUR** (da-mâ-seur), *s. m.* Ouvrier qui fabrique du linge damassé.

— ÉTYM. *Damasser.*

† **DAMASSIN** (da-mâ-sin), *s. m.* Étoffe moins forte que le damas ordinaire.

— ÉTYM. *Damas.*

DAMASSURE (da-mâ-su-r'), *s. f.* || 1° Travail qu'a subi la toile damassée dans le tissage. || 2° Dessin sur toile damassée.

— ÉTYM. *Damasser.*

1. **DAME** (da-m'), *s. f.* || 1° Titre qu'on donnait à la femme d'un seigneur, d'un châtelain, d'un chevalier, d'un gentilhomme, par opposition aux femmes mariées de la bourgeoisie qui ont porté pendant longtemps le nom de demoiselles. || Fig. Le hibou fut trop heureux de se cacher dans son trou et d'épouser la chouette qui fut une digne dame du lieu, FÉN. t. XIX, p. 45. || Titre qu'on donnait à la femme qui possédait une seigneurie. || Celle qui a la seigneurie, l'autorité. Surtout soyez de vous la maîtresse et la dame, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Brevet de dame, brevet par lequel le roi conférait à une fille de qualité, non mariée, le titre de dame. || Notre-Dame, nom donné par les chrétiens à la sainte Vierge. || 2° La femme noble à laquelle un chevalier consacrait ses soins. Combattre, mourir pour sa dame. La dame de ses pensées. Ces hommes qui prêtaient foi et hommage à leur Dieu, leur dame et leur roi, CHATEAUB. *Génie*, I, II, 2. Ah! si ma dame me voyait, disait Fleuranges en montant le premier à l'assaut, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 173, dans POUGENS. || La femme à qui l'on rend d'assidus hommages. Être dévoué, fidèle à sa dame. Quand on aime une dame sans égalité de condition.... PASC. *Amour.* || 3° Aujourd'hui, titre donné à toute femme mariée qui n'est pas de la dernière classe. C'est une dame fort estimable. || Devenir dame, se marier. || 4° Par civilité et politesse, dame se dit de toutes les femmes, qu'elles soient mariées ou non. Être poli avec les dames. Dans ce bal, les toilettes des dames étaient fort élégantes. Rien ne pèse tant qu'un secret; Le porter loin est difficile aux dames; Et je sais même sur ce fait Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. || Grande dame, dame appartenant à la haute société. C'est une grande dame. Faire la grande dame, affecter un luxe et des airs au-dessus de sa condition. || Dame galante, femme d'une conduite légère. || En courant la bague, en jouant à la paume, on disait que la première course, le premier coup étaient pour les dames, c'est-à-dire pour faire honneur aux dames, sans que le coup fût compté pour la course du prix ou pour le gain de la partie. Cela s'appelait à la paume Les dames, et à la dague La course pour les dames. || Ce mot s'est employé souvent quand on parle des femmes de l'antiquité. Les dames carthaginoises coupèrent leurs cheveux en une nécessité publique pour faire des cordages aux navires. Répondez-moi, seigneur, comme dame romaine, CORN. *Sertor.* II, 2. ....Qu'on l'honore ici, mais en dame romaine, C'est-à-dire un peu plus qu'on n'honore la reine, ID. *Pomp.* III, 4. Étant fille de Scipion l'Africain et veuve de Tibérius Gracchus, qui avait été deux fois consul et censeur, elle rejeta ses offres, et crut qu'il était plus honorable pour elle d'être une des premières dames de Rome, que d'être reine de Libye avec Phycon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 296, dans POUGENS. Son avidité, par des lois inhumaines, Impose des tributs jusqu'aux dames romaines, VOLT. *Triumv.* IV, 2. || 5° Titre d'honneur ou d'office donné à certaines femmes. Les dames de France, les filles du roi. || 6° Titre donné à certaines religieuses et aux chanoinesses. Les dames du Sacré-Cœur. Les dames de Longchamp. Les dames chanoinesses de Remiremont. Les dames du chœur, les mères qui siégent au chœur, par opposition aux sœurs converses et aux novices. || Dames de charité, dames qui, dans l'étendue d'une paroisse, d'un quartier, forment une association chargée de recueillir et de distribuer les aumônes. Nos compliments à vos dames de la charité; elles m'ont bien remercié de ce que vous avez fait pour elles, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 16 oct. 1682. || Dame du lit, dame du palais, dame d'honneur, dame d'atour, dame de compagnie, femmes de qualité qui remplissent diverses fonctions auprès des reines et des princesses. || Fig. Plus l'obstacle est puissant, plus on reçoit de gloire, Et les difficultés dont on est combattu, Sont les dames d'atour qui parent la vertu, MOL. *l'Étour.* V, 11. || Dame de compagnie, se dit aussi d'une dame qui demeure dans une maison pour y tenir compagnie à une autre dame ou pour faire les honneurs de la maison d'un homme âgé, et qui, bien que payée pour cela, est dans une sorte d'égalité avec les maîtres de la maison. || 7° On se servait, et on se sert encore, mais rarement, de ce mot par civilité en parlant aux femmes du petit peuple, et en y ajoutant leur nom propre : Dame Barbe, faites-moi ce plaisir, je vous prie; de là il est passé dans le langage familier et le style badin. Car la dame Indignation Est une forte passion, RÉGNIER, *Ép.* III. Du palais d'un jeune lapin Dame belette, un beau matin, S'empara : c'est une rusée, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. || Les dames de la halle, la corporation des marchandes de fruits, de légumes ou de poissons. || Terme de pratique. La dame une telle. La susdite dame. || 8° Dames blanches, êtres surnaturels dans les anciennes croyances des Écossais et des Allemands. || 9° Figure du jeu de cartes. La dame de cœur. La dame de pique. Un brelan de dames. || 10° Aux échecs, la pièce la plus considérable après le roi, et qui réunit les deux marches du fou et de la tour, c'est-à-dire qu'elle peut parcourir tout l'échiquier, soit carrément, soit en diagonale, à moins qu'une autre pièce ne l'arrête. On dit également la reine. Parbleu! Dorval a perdu sa dame; il joue son roi, je prends sa dame, GOLDONI, *Bourru bienfais.* I, 7. || Aller à dame, se dit, aux échecs, d'un pion qui, poussé jusqu'au dernier rang des cases de l'adversaire, devient dame et remplace la dame qui avait été perdue auparavant dans le cours de la partie. Chez les unes [nations], le roi [aux échecs] peut faire deux pas, chez d'autres il n'en fait qu'un; ici on va à dame, là on n'y va pas, VOLT. *Sing.* 31. || 11° Jeu de dames, jeu qui se joue sur l'échiquier avec 24 petites rondelles toutes semblables, les unes blanches, les autres noires. Chaque joueur en a douze. Le jeu de dames à la polonaise, beaucoup plus usité aujourd'hui, se joue sur un damier ou échiquier de 100 cases; il y a alors 40 rondelles, et chaque joueur en a 20. Ces rondelles s'appellent en général des dames, mais plus exactement des pions. La dame est le pion mené sur une des cases de la rangée qui est du côté de l'adversaire; on le couvre d'un autre pion d'entre ceux qui ont été déjà pris, et alors il peut parcourir tout le damier en diagonale comme la reine ou dame des échecs, au lieu de faire un pas seulement comme les pions ordinaires. Cette circonstance, empruntée au jeu des échecs, est probablement l'origine du nom de *jeu de dames*, jeu que l'on prétend avoir été inventé à Paris, vers l'époque de la régence, par un Polonais qui s'y trouvait alors. || Aller à dame, mener un pion à dame, conduire un de ses pions sur une des cases de la dernière rangée du côté de l'adversaire; on dit alors que le pion devient dame damée, ou, simplement, dame. Prendre une dame. Battre une dame, la mettre en prise. || Aux échecs et aux dames, dame touchée, dame jouée, c'est-à-dire que, dès qu'on a touché une pièce, on est obligé de la jouer. || 12° Au jeu de trictrac, nom des rondelles avec lesquelles on joue. Dame découverte, dame placée seule sur une flèche. Dame surnuméraire, la 3e dame placée sur une case déjà faite. Dame passée, celle qui ne peut plus servir à faire le plein. || Dames rabattues, sorte de jeu différent du trictrac, mais qui se joue avec les mêmes pièces. || 13° Nom vulgaire de différents oiseaux : le grèbe huppé, l'effraye, la hulotte, la mésange. || Belle-dame ou bonne-dame, nom d'un papillon. || 14° Terme de botanique. Dame d'onze heures, plante liliacée à fleurs blanches qui ont l'extérieur des pétales vert. || Belle-dame ou bonne-dame, l'arroche des jardins. || 15° Masse dont se servent les paveurs et autres ouvriers pour battre et enfoncer. On dit plutôt demoiselle; le nom propre est hie. || Pièce de fonte qui ferme la porte du creuset dans les grosses forges. || 16° Terme de marine. Nom de deux chevilles de fer plantées sur l'arrière d'une embarcation de chaque côté d'un grelin pour le fixer. || Doubles tolets plats servant à retenir les avirons qui n'ont pas d'estropes. || 17° Terme d'astrologie judiciaire. On dit d'une planète qui domine dans un thème céleste, qu'elle est dame de l'ascendant. || 18° En langage de matrones, chargées jadis de faire des rapports, dame signifiait la partie moyenne de la membrane hymen.

— HIST. XIe s. Pur sa bealté dames lui sont amies, *Ch. de Rol.* LXXV. || XIIe s. Et tantes dames veuves de lor maris, *Ronc.* p. 72. Mais à dame de valor Doit on penser nuit et jor, *Couci*, I. Et se je truis [trouve] ma dame o le douz nom Pleine d'orgueil et dame sans guerdon, *ib.* II. Bele dame me prie de chanter, *ib.* X. Aussi comme en la mer est puissanz la baleine, Sur tous autres poissons est dame et chastelaine, *Sax.* XXX. Les gentix dame, chascune ot son sautier, Et si faisoient le dame Dieu mestier [le service du Seigneur Dieu], *Raoul de Cambrai*, 52. || XIIIe s. Dame, ce dist Pepins, on ne doit pas douter, *Berte*, III. [La serve] En la chambre s'en va [à] Berte sa dame dire, *ib.* XIV. De tel geu, com l'on fait des mains, Estoit-ele dame et il mestre, *Lai de l'ombre.* Et n'est de nulle riens certaine, Ains met les amans en grant paine, Et se fait d'aus [d'eux] dame et mestresse, Mains en deçoit par sa promesse, *la Rose*, 4083. Se li empereres de Romme, Sous qui doivent estre tuit homme, Me daignoit voloir prendre à fame, Et faire moi du monde dame.... *ib.* 8860. Se elle est dame, qu'ele y envoit chevalier, et s'ele est demoiselle, que elle y envoit escuier, BEAUM. XXIX, 19. Et lor disoit que les autres bones viles s'estoient accordées privéement, qu'eles ne voloient plus estre en obeissance du seigneur, et seroit cascune vile dame de soi, ID. XXX, 63. A vous toz faiz-je ma clamor D'ypocrisie, Cousine germaine Heresie,

Qui bien à la terre saisie; Tant est grant dame, Qu'ele en enfer metra mainte ame, RUTEB. 203. Wide chambre fait fole dame, LEROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 213. On sert le chien por le seignor; Et por l'amor le chevalier Baise la dame l'escuier, HERBERS. *Dolopathos*, dans LEROUX DE LINCY, t. II, p. 489. || XVe s. Et [les Gantois à Dam] mirent femmes et enfants prisonniers dedans le moustier, et proprement ils firent entrer les dames chevaleresses, FROISS. II, II, 232. Sa dame de mere lui acordoit tout ce qu'il disoit.... ID. I, I, 100. ....Et obeïroient à li comme à leur dame, et à son fils comme à leur seigneur, ID. I, I, 9. A ce propos raconte Valere de Scipion que il fit Rome dame de Carthage et du pays d'Afrique, *Boucig.* III, ch. 13. || XVIe s. Dame qui moult se mire peu file, LER. DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 213.

— ÉTYM. Bourguig. *daime;* provenç. *dama*, et plus habituellement *dompna*, *domna*, *dona* et par abréviation *na*, et encore *dons;* espagn. *doña* et *dueña;* ital *donna;* du latin *domina*. Le changement de l'*o* en *a* n'est pas très-rare dans l'ancien français : *en* pour *on*, *dam* pour *dom*, etc. On trouve quelquefois *dome :* XIIIe s. L'aumone que ma dome Teeline aveit faît à De [Dieu] e aus hospitaulers, *Bibl. des Ch.* 3e série, t. V, p. 87.

2. **DAME** (da-m'), *interj. explétive* qui est une formule d'affirmation, comme *hercle* en latin. Mais, dame, oui. Oh! dame, non. Ah! dame, vous m'en direz tant! Oh! dame, interrompez-moi donc! MOL. *D. Juan*, III, 1. Dame! quand on est belle, on ne l'est pas pour rien, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, I, 4. Dame! je ne sais pas si bien mentir que vous, BOURSAULT, *Merc. gal.* I, 3. Si elle est devenue si glorieuse, dame, je ne saurais que faire, MARIVAUX, *Marianne*, 5e part. t. II, p. 234. Dame! oui, je lui dis tout.... hors ce qu'il faut lui taire, BEAUM. *Mar. de Fig.* III, 9. Oh! dame! c'est une Française, cela se vend bien, tout le monde m'en demande, CHAMPFORT, *Marchand de Smyrne*, sc. 8. Enfin te tairas-tu? — Dame! on défend ses droits, COL. D'HARLEV. *Malice pour malice*, I, 8.

— ÉTYM. *Dame* s'est dit au masculin (voy. l'historique de DOM) pour seigneur; *dame Dieu* est continuellement dans les anciens textes; et *dame Dieu* ou, simplement, *dame*, est devenu une interjection comme *seigneur Dieu* ou *seigneur;* c'est cet emploi fréquent de *dame Dieu* qui fait penser que *dame*, interjection, vient de *dame* masculin et non de *dame* féminin (*Notre-Dame*, la sainte vierge). *Dame*, s. m. vient de *dominus*, comme *dame*, s. f. vient de *domina*.

3. **DAME** (da-m'), *s. f.* Terme d'architecture hydraulique. Nom qu'on donne, en creusant les terres, particulièrement pour un canal, à de petites digues qu'on laisse d'espace en espace pour arrêter l'eau qui s'y trouve, ou à de petites langues de terre qu'on conserve dans d'autres vues. || Terme de ponts et chaussées. Petits cônes de terre laissés dans les fouilles pour servir de témoins lors du métré des déblais. || Terme d'art militaire. Dame de mine, masse de terre qui est restée debout après une explosion. Dame de fortification, petite tour à centre plein, en maçonnerie, qui surmonte le milieu d'un bâtardeau de fossé inondé.

— ÉTYM. Allem. *Damm*, digue.

DAMÉ, ÉE (da-mé, mée), *part. passé*. Terme du jeu de dames. Une dame damée peut aller en tous sens. || Fig. et familièrement, femme damée, femme qui est mariée.

† **DAME-AUBERT** (da-mô-bèr), *s. f.* Prune jaune d'un goût médiocre. || *Au plur.* Des dame-aubert.

DAME-JEANNE (da-me-jâ-n'), *s. f.* Sorte de très-grosse bouteille en terre ou en verre qui sert à garder et à transporter du vin ou des liqueurs et qui est ordinairement de la contenance de 50 à 60 litres. || Dans la marine, grosse bouteille de verre, de la contenance de 17 à 18 litres, garnie de natte et servant à la distribution de la boisson de l'équipage. || *Au plur.* Des dames-jeannes. Quelques grammairiens veulent qu'on écrive des dame-jeanne (le pluriel tombant sur *bouteille* sous-entendu), mais la première orthographe est plus naturelle.

— ÉTYM. *Dame*, et *Jeanne*.

† **DAMELOT** (da-me-lo), *s. m.* Variété de pomme.

1. **DAMER** (da-mé), *v. a.* || 1° Au jeu d'échecs, damer un pion, mener un pion dans une des cases de la dernière rangée de l'échiquier : il a alors la même valeur et les mêmes propriétés que la reine ou dame; et, pour marquer que c'est une nouvelle dame, on lui adjoint un autre pion qu'on met avec lui sur la même case, c'est là proprement damer un pion. || Au jeu de dames, damer un pion, et moins exactement damer une dame, c'est mener aussi un de ses pions sur la rangée qui est la plus près de l'adversaire; alors au lieu de faire un seul pas à chaque coup, il peut, comme la dame des échecs, parcourir la ligne entière et prendre à distance les pions qui sont en prise. Pour faire reconnaître le pion ainsi augmenté, on met une seconde dame sur la première, et l'on dit qu'on a damé cette dame. || Familièrement. Damer le pion à quelqu'un, le supplanter, avoir l'avantage sur lui; locution qui vient de ce que le pion damé montre ou détermine une grande supériorité chez le joueur qui va à dame. Il [Voltaire] a pris ce jésuite pour lui dire la messe et pour jouer avec lui aux échecs; je crains toujours que le prêtre ne joue quelque mauvais tour au philosophe et ne finisse par lui damer le pion et peut-être le faire échec et mat, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 20 juin 1768. || 2° Anciennement, accorder à une demoiselle le titre de dame, titre qui ne se donnait qu'aux femmes de nobles ou d'écuyers. || 3° Battre les terres et les pavés avec le bloc de bois appelé dame. || Terme d'artillerie. Fouler également la charge d'un mortier.

— HIST. XIIIe s. C'est une dame de haut prix, Qui est tant digne d'estre amée, Qu'ele doit, rose, estre damée [recevoir un titre], *la Rose*, dans RICHELET. || XVIe s. Je dameray ce conte [je dirai un conte pareil], dist Panurge, vous racontant ce que Breton Villandry respondist ung jour on seigneur duc de Guise, RAB. *Pant.* IV, 11.

— ÉTYM. *Dame* 1.

† 2. **DAMER** (da-mé), *v. a.* Terme d'architecture. Donner à quelque chose un demi-pied de pente.

DAMERET (da-me-rè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des da-merè-z effeminés; damerets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Homme dont la toilette et la galanterie ont de l'affectation. Que certain dameret qui veut me supplanter Se sentira du don que j'ai de bien frotter, SCARRON, *Jodelet duelliste*, dans LEROUX, *Dict. comique*. Ils font les damerets, sont de tous les plaisirs, HAUTER. *Appar. tromp.* I, 2. Un vieillard insensé Qui fait le dameret dans un corps tout cassé, MOL. *Éc. des mar.* I, 4. || Adjectivement. Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie, L'air ni l'esprit français à l'antique Italie, Et, sous des noms romains faisant notre portrait, Peindre Caton galant et Brutus dameret, BOIL. *Art p.* III. Que nos auteurs damerets, que nos tyrans philosophes connaissent enfin leur petitesse, GILB. *le Carnaval des auteurs*. || Chariot dameret, nom primitif des carrosses suspendus.

— HIST. XVIe s. Comme sont protonotaires dameraux, ou autres muguets et mignons de cour, CALV. 134. Il faisoit plus grande profession de courtisan et dameret à se curieusement vestir, que des armes et de guerrier, CARL. II, 12. Il estoit fort dameret, s'habillant toujours fort bien, BRANT. *Gouast.* Que ce ne soit pas un beau garson et dameret, mais un garson vert et vigoreux, MONT. I, 183. Ce sont deux occupations [la table et l'amour] qui s'entr'empeschent en leur vigueur: elle [la paillardise] a affoibli nostre estomach, d'une part; et, d'autre part, la sobrieté sert à nous rendre plus coints, plus damerets, pour l'exercice de l'amour, ID. II, 16.

— ÉTYM. Diminutif de *dame*, exprimant le goût de se parer comme une petite dame.

† **DAMERETTE** (da-me-rè-t'), *s. f.* Espèce de papillon de nuit.

† **DAMETTE** (da-mè-t'), *s. f.* Bergeronnette à collier.

† **DAMIANES** (da-mi-a-n'), *s. f. plur.* Religieuses de Ste-Claire.

— ÉTYM. Église de *St-Damian* d'Assises, où sainte Claire prit l'habit de religion.

† **DAMICORNE** (da-mi-kor-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une corne de daim.

— ÉTYM. Lat. *dama*, daim, et *corne*.

DAMIER (da-mié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les damié-z-et les dames), *s. m.* || 1° Tableau divisé en 100 cases sur lequel on joue aux dames, tandis que l'échiquier sur lequel on joue aux échecs n'en a que 64. L'ancien damier français n'avait que 64 cases comme l'échiquier. || Exploitation en damier, d'une mine, d'une houillère, exploitation par galeries et piliers. || 2° Nom vulgaire du pétrel tacheté. || Nom de quelques papillons diurnes. || Espèce de coquillage marqueté de différentes couleurs comme un damier. || 3° Terme d'architecture. Moulure romane composée de petits carrés alternativement saillants et creux.

— HIST. XVIe s. Un damier dont les carrez sont de cristal, soubz lesquels y a des petites fleurs esmaillées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 244.

— ÉTYM. *Dame* 1. D'après de Laborde, ce mot date du XVIe siècle.

† **DAMMAR** (da-mmar), *s. m.* Terme de chimie. Sorte de résine fournie par le *dammara orientalis*, arbre de la Malaisie.

DAMNABLE (dâ-na-bl'), *adj.* || 1° Qui mérite, qui attire la damnation, en parlant des choses. Une opinion, une doctrine damnable. Or elles [des opinions] ne sont pas damnables, si elles se sont trouvées dans les martyrs, si l'Église les y a vues et les y a tolérées, BOSS. *Var.* 1er *avert.* § 23. || Qui mérite d'être damné, en parlant des personnes. Les faire damnables de cette sorte, c'est sans doute les faire pécheurs, et Luther l'enseigne aussi en termes formels, BOSS. *Var.* 2e *avert.* § 11. || 2° Qui mérite la réprobation, abominable. Celse dit avec les Juifs que Jésus-Christ avait appris les secrets des Égyptiens, c'est-à-dire la magie, et qu'il voulut s'attribuer la divinité par les merveilles qu'il fit en vertu de cet art damnable, BOSS. *Hist.* II, 12. Ces damnables exemples, ID. *ib.* II, 1. La passion dominante fut une damnable ambition, BOURD. *Myst. Épiph.* t. I, p. 123. Porte, porte aux tyrans tes damnables maximes, CORN. *Perthar.* II, 3. Je ne recherche plus la damnable origine De cet aveugle amour où Placide s'obstine, ID. *ib.* II, 5. Va, dangereux ami, que l'enfer me suscite, Ton damnable artifice en vain me sollicite, ID. *Théodore*, V, 3. Ah! mon fils, étouffez ce damnable dessein, ROTR. *Antig.* I, 6. Ces damnables complots sont des gens de la cour, ID. *Bélis.* II, 9.

— HIST. XVe s. Disant que oncques n'avoit failly, mais soustendroit que le duc de Clocestre avoit malvaise querelle et dampnable, FENIN, 1425. || XVIe s. Ceste surprise n'estoit pas moins damnable ny moins meschante, que celle de la Cadmée à Thebes, AMYOT, *Agésil.* 41.

— ÉTYM. Provenç. *dampnable;* anc. espagn. *dañable*, *damnable;* ital. *dannabile;* du latin *damnabilis*, digne d'être condamné, de *damnare* (voy. DAMNER).

DAMNABLEMENT (dâ-na-ble-man), *adv.* D'une manière damnable. [Cromwel disait] Charles II est trop damnablement débauché pour me pardonner la mort de son père, CHATEAUB. *Stuarts*, 276.

— ÉTYM. *Damnable*, et le suffixe *ment*.

DAMNATION (dâ-na-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Condamnation. En matière de crime, il n'y a nulle justice, nulle damnation parfaite, sans défense contradictoire, PELLISSON, II, 187. Vieux en ce sens. || 2° Condamnation aux peines de l'enfer après la mort et dans une autre vie. Il serait en état de damnation, PASC. *Prov.* 6. Que, bien loin de former en secret des désirs de leur salut [des jansénistes], vous avez fait en public des vœux pour leur damnation, ID. *ib.* 11. Des gens qui sont en état de damnation, BOSS. *Var.* XV. La certitude de votre damnation a pour fondement la plus commune de toutes les règles, MASS. *Car. Fausse confiance*. Que tout homme soit obligé de la suivre sous peine de damnation, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Aucun n'a vu de si funestes suites de ses péchés que celles qu'ils [Adam et Ève] ont vues de leur désobéissance, puisque tous les maux qui sont arrivés à tous les hommes ensemble, tous les péchés qui se sont commis dans le monde, et la damnation de ce nombre innombrable de réprouvés sont des suites de leur crime, NICOLE, *Ess. de mor.* 2e traité, ch. 5. || Sorte d'imprécation arrachée par la colère ou le désespoir que l'on prononce contre soi ou les autres. Mort et damnation! Enfer et damnation! || Jurer sur sa damnation, jurer en disant qu'on veut être damné si.... Il promit plus que Léandre ne voulut, et jura sur sa damnation éternelle de tenir tout ce qu'il promettait, SCARRON, *Rom. com.* 2e part. ch. 9.

— HIST. XIIe s. Li multitudine de la mercit c'on lor a mostreit lor turne, à la parsomme, en accomblement de droituriere dampnasion, ST BERNARD, 559. Maintes fois est nostre œvre occaisons de dampnation, et si quidons [pensons] ke ele seit creissemens de vertu, *Job*, 469. || XIIIe s. Il [les Juifs] ne peurent droiture avoir, Ne droiture ne achoison, Par quoy [Jésus] fust en dampnation, *St-Graal*, v. 403. Tu tenis la moie main destre, ne me consentis mie du tout choir en dampnation, *Psautier*, f° 87. Diex i sofri pour nous mortel damnation, Quant Judas, ses disciples, i fist la traïson, *Ch. d'Ant.* I, 842. Et lor promet, en ses idées, Des euvres qu'il auront ovrées, Sauvement ou dampnacion, *la Rose*, 17685. || XVe s. Ne nulle part ne porcion N'y aura, et, pour mieulx valoir, Le jure en ma dampnacion, CH. D'ORL. *Ball.* 79. Ages de plour, d'envie et de tourment, Temps de langour et de dampnacion, E. DESCH. *Du temps present.*

— ÉTYM. Provenç. *dampnatio*; anc. espagn. *dañacion, damnacion*; portug. *damnação*; ital. *dannazione*; du latin *damnationem*, de *damnare* (voy. DAMNER). Dans l'ancien français on disait beaucoup plus souvent *dampnement* ou *damnement* que *damnation*. On remarquera le *p* parasite qui s'était introduit dans ce mot, comme dans *dompter*, du latin *domare*.

DAMNÉ, ÉE (dâ-né, née), *part. passé*. Qui est frappé des peines de l'enfer. Ces théologiens se voient contraints par leurs principes erronés à reconnaître d'un côté que les fidèles ainsi plongés dans le crime seraient damnés s'ils mouraient alors; et de l'autre, qu'ils ne déchéent pas de l'état de la justification, BOSS. *Var.* XIV, § 60. Il faut que je vous reprenne l'âme damnée de la Voisin [célèbre empoisonneuse]; on assure au contraire que son confesseur a dit qu'elle avait prononcé Jésus Maria au milieu du feu; c'est peut-être une sainte, SÉV. *Lett.* 6 mars 1680. || Familièrement. C'est son âme damnée, se dit d'une personne aveuglément dévouée aux sentiments, aux volontés d'une autre. Ils [les Chavigny] devinrent les instruments de l'abbé Dubois, puis ses confidents et ce que, en langage commun, on appellerait ses âmes damnées, ST-SIM. 260, 234. || Familièrement, et comme expression d'impatience, de mécontentement. Cette damnée affaire. Je me trouvai hier chez Mlle Stwart, après l'audience de ces damnés moscovites, HAMILT. *Gramm.* 8. Il faut que ce damné cerf nous ait fait faire un chemin.... COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 6. || Substantivement, les démons et ceux des hommes qui ont mérité les peines éternelles. C'est par ce sentiment [désir de fuir Dieu qu'on a offensé] que les damnés se précipiteront eux-mêmes dans l'enfer, comme au lieu le plus ténébreux, le plus éloigné de Dieu, et où ils seront moins percés des rayons pénétrants de sa justice, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, chap. 10. Byron, viens en tirer [de ta lyre] des torrents d'harmonie; C'est pour la vérité que Dieu fit le génie; Jette un cri vers le ciel, ô chantre des enfers; Le ciel même aux damnés enviera tes concerts, LAMART. *Méd.* I, 2. || Souffrir comme un damné, ou comme une âme damnée, souffrir d'une manière excessive, horrible.

† **DAMNEMENT** (dâ-ne-man), *s. m.* L'état de ceux qui sont damnés.

— HIST. XIIe s. Mais je n'es [ne les] eslis mie pour le lor dampnement, *Sax.* XXI. || XIIIe s. Car la letre neis [même] tesmoigne Ou sisiesme livre Virgile, Par l'auctorité de Sebile, Que nus qui vive chastement Ne puet venir à dampnement, *la Rose*, 9050. || XVe s. Et ont procuré son deshonneur et damnement de sa bonne memoire et renommée et de sa posterité et generation, MONSTREL. I, 181. || XVIe s. Je dy qu'il n'est desplaisir que plaisance, Veu que la fin n'en est que dampnement, MAROT, III, 286.

— ÉTYM. *Damner*; provenç. *dampnamen*; anc. espagn. *dañamiento*; ital. *dannamento*.

DAMNER (dâ-né), *v. a.* || 1° Condamner aux peines de l'enfer. Dieu damnera les méchants. C'est une assez plaisante chose d'être hérétique pour cela; je croyais bien qu'on fût damné pour n'avoir pas de bonnes pensées, mais qu'on le soit pour ne pas croire que tout le monde en a, vraiment je ne le pensais pas, PASC. *Prov.* 4. || Dieu me damne! *locut. interject.* Ahi, ahi, doucement; Dieu me damne, mesdames, c'est fort mal en user, MOL. *les Préc.* 10. || 2° Causer la damnation. Les plaisirs innocents le deviennent bien [péchés mortels] par l'excès de l'attachement, selon la doctrine des saints, et seuls ils ont pu damner le mauvais riche pour avoir été trop goûtés, BOSS. *Marie-Thér.* On peut dire que l'ignorance damne plus de princes et de grands que de personnes de la condition la plus vile, MASS. *Av. Épiph.* Au lieu de ces mœurs molles et mondaines qui aussi bien vous damneront, ne refusez rien à vos passions, ID. *Car. Salut.* Au lieu de ce confesseur indulgent qui vous damne, mettez-vous au large, n'en ayez point du tout, ID. *ib.* Ce n'est pas l'endurcissement qui vous damnera; c'est une sensibilité de conscience qui vous amuse et ne vous corrige point, ID. *Car. Sur la rechute.* || 3° Réputer digne de la damnation. Vous damnez les gens de bien, parce qu'ils ajoutent à leur piété quelques endroits qui vous ressemblent, MASS. *Car. Injust. du monde.* Vous damnez le juste sur les marques les plus légères et les plus excusables de l'humanité et de la faiblesse, ID. *ib.* On ne sait à qui en croire, nous dit-on tous les jours; les uns vous damnent, les autres vous sauvent, ID. *Carême, Samaritains.* Ce rêveur fanatique Damnant le genre humain qu'il prétend convertir, VOLT. *Disc.* 5. Ami; ne préviens point le jugement céleste; Respecte ces mortels, pardonne à leur vertu : Ils ne t'ont point damné; pourquoi les damnes-tu? VOLT. *Loi natur.* 3e part. || 4° Fig. Faire damner quelqu'un, le tourmenter ou l'impatienter à l'excès. Lauzun le fit damner [Tessé], et se fit prier longtemps, en lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait, ST-SIM. 60, 7. Vous me feriez damner, ma mère; je vous di Que j'ai vu, de mes yeux, un crime si hardi, MOL. *Tart.* V, 3. || 5° Se damner, *v. réfl.* Attirer sur soi les peines de l'enfer. Quoi! disent-ils, si ces choses-là n'étaient, des religieux les publieraient-ils, et voudraient-ils renoncer à leur conscience et se damner par ces calomnies? PASC. *Prov.* 15. Il y a des gens qui se damnent si sottement, ID. *Conv.* 3. L'un se damne comme un désespéré; l'autre comme un indolent qui se laisse tranquillement entraîner par les flots; MASS. *Car. Vérité de la religion.* On sait en général que le grand nombre se damne, ID. *ib. Petit nombre.* On l'autorise [le pénitent] dans son erreur, on l'entretient dans son libertinage, on le damne et on se damne avec lui, BOURDAL. *Carême, Sur les tentations.* || Fig. Se damner, s'impatienter, faire du mauvais sang, au point de jurer, de sacrer. Et j'entends dire chaque jour De la fenêtre où je me damne : La maison de Monsieur Vautour Est celle où vous voyez un âne, DÉSAUGIERS, *M. Vautour*, sc. 4.

— HIST. XIIe s. Li clerc deivent les lais [laïques] e lur anemes [âmes] guarder; Nuls ne deit sun prelat, ne clerc ne lai dampner, *Th. le mart.* 30. || XIIIe s. Miex [je] voudroie estre morte, se ne soie dampnée, *Berte*, CXV. Cil seus [seul] pechiés le dampne plus Que nus pechiez qu'il peüst faire, *Lai du conseil.* Mais aucuns qui ce m'orroit dire, Por mon dit dampner ou despire, Des rois me porroit oposer, Qui.... *la Rose*, 5284. Requirent moi que leur jujasse, Et je à la mort le dampnasse, SAINT-GRAAL, V. 1311. || XVe s. Il n'estoit pas à croire que tant de preud'hommes se voulsissent damner pour la faveur d'un tout seul homme, *Bouciq.* III, ch. 4. || XVIe s. Le pauvre Adam damné très justement Il a sauvé et sa posterité, MAROT, IV, 346. Soit qu'il eust en haine et abomination Fimbria comme personne damnée [scélérate], AMYOT, *Lucull.* 8.

— ÉTYM. Provenç. *dampnar*; anc. espagn. *dañar, damnar*; portug. *damnar*; ital. *damnare*; du latin *damnare*, condamner.

† **DAMOCLÈS** (da-mo-klès'), *s. m.* Nom propre, employé dans cette locution : l'épée de Damoclès, pour dire un danger présent, et qui nous menace toujours. Chercher un ami sûr à qui je pusse confier cette épée de Damoclès [des lettres de change non payées et pouvant faire mettre immédiatement en prison], n'était-ce pas penser à vous? CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 5. De Damoclès l'épée est bien connue; En songe, à table, il m'a semblé la voir; Sous cette épée et menaçante et nue Denys l'ancien me forçait à m'asseoir, BÉRANG. *l'Épée de Dam.*

— ÉTYM. *Damoclès*, courtisan qui, vantant le bonheur de Denys le tyran, à Syracuse, fut mis par ce prince en possession de toutes les délices, à la condition d'avoir sur la tête une épée suspendue par un crin de cheval, et qui renonça vite à un pareil bonheur.

DAMOISEAU (da-moi-zô), *s. m.* || 1° Titre donné autrefois à un jeune gentilhomme qui n'était pas encore reçu chevalier. On dit aussi damoisel. Ils [les Vaudemont] avaient donné cette seigneurie [Commercy] en fief à des seigneurs, sous le nom de damoiseaux, ST-SIM. 178, 122. Je vous ferai voir qu'Amadis de Gaule, sous le titre de damoisel de la mer, mit fin à ses plus belles aventures, et qu'Amadis de Grèce, lorsqu'il était appelé le damoisel de l'ardente épée, occit un grand lion et délivra le roi Magadan, VOIT. *Lett.* 46. Bientôt on passait à l'office de page ou de damoiseau dans le château de quelque baron, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || 2° Jeune homme empressé et galant auprès des femmes. Je prétends qu'on soit sourde à tous les damoiseaux, MOL. *le Dép.* V, 9. Et, voyant arriver chez lui le damoiseau, Prend fort honnêtement ses gants et son manteau, ID. *École des femmes*, I, 1. Nous savons toute l'intrigue du rendez-vous et du damoiseau, ID. *G. Dandin*, III, 8. ....Je ne suis pas homme à gober le morceau, Et laisser le champ libre aux yeux d'un damoiseau, ID. *Éc. des femmes*, II, 1. Voilà de mes damoiseaux fluets qui n'ont pas plus de vigueur que des poules, ID. *l'Avare*, I, 6. La fleurette et ce badinage Dont un damoiseau vous combat, Ne donnent pas un équipage Comme les pistoles d'un fat, SEGRAIS, *Stances à une fille qui faisait des avances à un sot pour l'épouser.* || 3° Espèce d'antilope.

— HIST. XIIe s. Lors dist au damisel : Venez avant, Tierri, *Ronc.* p. 192. Tierris li damoisals vers le ciel esgarda, *ib.* || XIIIe s. Deus damoisiaus [il] a mors [tués] estrais [nés] de Lombardie, *Berte*, II. Trois fil en sont remés moult bel, Qui sont moult cointe damoisel, *Ren.* 12694. Est-ce pour ce qu'il vous reçut, Et nous et li por vous deçut, Et vous offri li damoisiaus Tantost ses chiens et ses oisiaus? *la Rose*, 15121. Savez que fet li damoisiaus; En terre rouge se toueille, Le mort fet et la sorde oreille, RUTEB. 188. Et Raimons de saint Gille et Robers li Mansiaus, Godefrois de Buillon, Ustasses li dansiaus, Et Bauduins ses freres qui encor est tousiaus [jeune], *Ch. d'Ant.* I, 774. || XVe s. Le sire de Cliçon avoit un fils, jeune damoisel qui s'appeloit Olivier ainsi que son pere, FROISS. I, I, 212. || XVIe s. Avez-vous donc les cœurs moins damoyseaux Qu'aspics, ne loups, et tels gentils oyseaux? MAROT, II, 60. Il s'abilla des habits d'une femme, Et d'un heros devenu damoiseau, Guidoit l'esguille et tournoit le fuseau, RONS. 417. Là sont d'age pareils cent jeunes jouvenceaux, Beaux, vermeils, crespelus, aux mentons damoiseaux, ID. 896.

— ÉTYM. Anc. liégeois, *dameheal*; provenç. *donzel*; anc. catal. *donzell*; espagn. *doncel*; ital. *donzello*; du bas-latin *dominicellus*, diminutif de *dominus*, seigneur (voy. DOM). Dans l'ancien français *damoisels* ou *damoisaus* au nominatif singulier, *damoisel* au régime; *damoisel* au nominatif pluriel, *damoisels* ou *damoisiaus* au régime. Le mot s'était contracté en *donzel*, *doncel*, et aussi, par le changement assez fréquent de l'o en *a*, *dancel*.

DAMOISEL (da-moi-zèl), *s. m.* Voy. DAMOISEAU.

DAMOISELLE (da-moi-zè-l'), *s. f.* Titre qu'on donnait autrefois dans les actes aux filles nobles. En honneur les avance et les fait damoiselles, RÉGNIER, *Sat.* III. || Fig. et familièrement. Damoiselle belette au corps long et fluet.... LA FONT. *Fabl.* III, 17.

— HIST. XIIIe s. Une fois ierent en dosnoi [dosnoi ou mieux donoi, la cour faite aux dames] Entre dames et damoiselles, *Fabl. et contes anciens*, t. I, p. 101. En celle amour la damoisele ont prise Si parent, et donné seigneur Contre son gré un vavasseur, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 6. La damoiselle devant lui [elle] vient ester; La moie dame [ma dame], qu'avez ci à plorer? *ib.* 70. Atant prist deux damoiselles à tout deux coffres bien garnis d'or et d'argent, *Chron. de Rains*, p. 6. Moult fu bien vestue Franchise; Car nule robe n'est si bele Que sorquanie à damoisele, *la Rose*, 1224. || XIVe s. Ledit maistre Girart pour la façon de IIIJ damoiselles de fust, nettement ouvrées et paintes, à bon or bruni, à tenir les miroirs des dictes dames, à cause de leur dict atour, DE LABORDE, *Émaux*, p. 244. Une desvidouere, une damoiselle et unes tables et un estui, ID. *ib.* || XVe s. La propre nuit que la maladie le prit, il avoit soupé en grant revel avecques damoiselles de la ville, FROISS. II, II, 86. || XVIe s. O vous, dames et damoiselles, Que Dieu fist pour estre son temple, MAROT, II, 204.

— ÉTYM. Féminin de *damoisel* ou *damoiseau*; wallon, *damehèle*; liégeois, *damezèle*; namurois, *damejèle*; provenç. *damisela* et *donzella*; espagn. *damisela* et *doncella*; ital. *damigella* et *donzella*. Aux XIIIe et XIVe siècles, *damoiselle* s'est dit d'un ustensile qui portait les miroirs des dames.

† **DANAÏDE** (da-na-i-d'), *s. f.* Terme de mythologie. Nom des cinquante filles de Danaüs qui, sauf une nommée Hypermnestre, assassinèrent leurs maris la première nuit des noces par l'ordre de leur père, et qui étaient condamnées dans l'enfer à emplir un tonneau percé. || Fig. Le tonneau des Danaïdes, chose qu'on ne peut remplir, homme aux dépenses de qui on ne peut suffire. || Terme de mécanique. Sorte de roue hydraulique récemment inventée.

† **DANCHÉ, ÉE** (dan-ché, chée), *adj.* Terme de blason. Il se dit des pièces, telles que le pal, le chef, la fasce, lorsqu'elles sont terminées par des pointes en forme de dents.

— ÉTYM. Probablement une forme singulière et altérée de *denté*.

DANDIN (dan-din), *s. m.* Homme niais et sans contenance. || Perrin Dandin, personnification d'un juge ridicule et rapace. Perrin Dandin arrive, ils le prennent pour juge, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. || George Dandin, paysan enrichi qu'un sot orgueil a porté à s'allier à la noblesse et qui en est puni par l'infidélité de sa femme. Vous l'avez voulu; vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu; cela vous sied fort bien et vous voilà ajusté comme il faut, MOL. *G. Dand.* II, 9.

— HIST. XIVe s. Desquelles bestes à laine en avoit une qui avoit un dandin ou clochette pendue au cou, DU CANGE, *sonailla*.

— ÉTYM. Anglais, *to dandle*, bercer, auquel Diez rattache l'allemand *Tändeln*, balivernes. Le sens primitif de *dandin* est qui se balance, qui va et vient, sens conservé en *dandiner*.

† **DANDINANT, ANTE** (dan-di-nan, nan-t'), *adj.* Qui dandine. Un air excessif de naïveté, avec une démarche dandinante, lui avait fait grand tort [à Chamillart], et fait nier son esprit, ST-SIM. 237, 148. S'il me l'avait proposé [un carrosse], je ne me serais pas emboîté comme un sot dans cette caisse dandinante, MARMONT. *Mém.* t. I, liv. II, p. 177, dans POUGENS.

DANDINEMENT (dan-di-ne-man), *s. m.* Balancement gauche et nonchalant du corps.

— ÉTYM. *Dandiner*.

DANDINER (dan-di-né), *v. n.* || 1° Balancer son corps d'une manière nonchalante et gauche. C'était [Chamillart] un grand homme qui marchait en dandinant, ST-SIM. 70, 146. Les historiettes vont à merveille dans la bouche d'un homme qui semble marcher en dandinant et nigaudant, DIDER. *Réfl. s. l'esprit.* Les oiseaux s'avancent en dandinant vers le fûté quadrupède [renard], CHATEAUB. *Amér.* 18. || 2° Se dandiner, *v. réfl.* Se porter sur son corps de côté et d'autre. Se dandiner, friser un pied, faire un saut, PALAPRAT, *Ballet extravagant.* C'est pour parler tout à son aise, Se dandiner dans une chaise, Et se donner des rendez-vous, DESHOULIÈRES, dans RICHELET.

— HIST. XVIe s. Il alloit chancelant, dandinant, trebuchant, DESPER. *Contes*, LXXIX.

— ÉTYM. *Dandin*.

† **DANDY** (dan-di), *s. m.* Homme recherché dans sa toilette et exagérant les modes jusqu'au ridicule. A l'incroyable, au merveilleux, à l'élégant, ces trois héritiers des petits-maîtres, ont succédé le dandy, puis le lion, HONORÉ DE BALZAC, dans *le Dict. de* POITEVIN. Si l'un d'eux pouvait nourrir la prétention de mettre une femme au tombeau [par désespoir amoureux], c'était à coup sûr l'élégant parisien et non le gros dandy à graines d'épinard [un commandant], CH. DE BERNARD, *la Femme de quarante ans*, § 4. Ses habits usés et flétris étaient taillés selon la mode la plus élégante et annonçaient un de ces dandys furieux, tombés rapidement d'un luxe dissipateur dans une extrême misère, F. SOULIÉ, *les Forgerons*, § 8.

— REM. On écrit au pluriel *dandys* ou encore, comme en anglais, *dandies* (qu'on prononce dan-di).

— ÉTYM. Angl. *dandy*.

† **DANDYSME** (dan-di-sm'), *s. m.* Manières et habitudes du dandy.

— ÉTYM. *Dandy*.

DANGER (dan-jé; l'*r* ne se prononce et ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des dan-jé-z imminents), *s. m.* || 1° Terme de droit féodal, et d'eaux et forêts. Droit qu'avait le seigneur et plus tard le roi sur les forêts de Normandie, consistant en ce que les propriétaires ne pouvaient les vendre ni les exploiter sans sa permission et sans lui payer le dixième, sous peine de confiscation. || Bois sujet au tiers et au danger, c'est-à-dire qui paye un droit consistant dans le tiers de la vente, et dans le tiers prélevé au profit du roi. || Danger seigneurie, défenses, douanes, exactions, confiscations, etc. que les seigneurs des lieux exercent sur les marchands et sur les vaisseaux qui font naufrage sur leurs côtes. || Fief de danger, celui dont on ne peut prendre possession sans avoir fait hommage et payé les droits au seigneur, à peine de confiscation. || Ces termes du droit féodal s'expliquent par le sens primitif de danger, qui est domination, puissance. || 2° Par extension du sens de domination et de puissance, situation, conjoncture, circonstance qui compromettent la sûreté, l'existence d'une personne ou d'une chose. Il y a du danger à suivre cette entreprise. Je demeure en danger que l'âme, qui est née Pour ne mourir jamais, meure éternellement, MALH. I, 4. Plus j'y vois de hasard, plus j'y trouve d'amour; Où le danger est grand, c'est là que je m'efforce, ID. V, 4. Et tandis que moi seul j'en courrai le danger, CORN. *Pomp.* II, 2. ...Vos seuls intérêts me mettent en danger, ID. *Nicom.* V, 6. Blésus était en danger de sa vie, PERROT D'ABL. *Tac.* 21. Alexandre fut cent fois en danger manifeste de sa vie, ST-ÉVREM. II, 134. Hé! mon ami, tire-moi du danger, Tu feras après ta harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Un orateur voyant sa patrie en danger Courut à la tribune.... ID. *ib.* VIII, 4. La vraie épreuve du courage N'est que dans le danger que l'on touche du doigt, ID. *ib.* VI, 2. Le trop d'attention qu'on a pour le danger Fait le plus souvent qu'on y tombe, ID. *ib.* XII, 18. Si ces personnes étaient en danger d'être assassinées, PASC. *Prov.* 14. La goutte se rejeta sur les genoux et sur les pieds, et le voilà hors de danger, SÉV. *Lett. du 9 fév.* 1680. Monsieur, où courez-vous? c'est vous mettre en danger, RAC. *Plaid.* II, 13. La guerre met un État en danger de périr, FÉN. *Tél.* XIV. Il n'y avait point de Tyrien qui ne fût en danger d'être l'objet de ses défiances, ID. *ib.* VIII. Ta gloire est en danger, ta tombe est entr'ouverte, VOLT. *Fanat.* IV, 4. Il [Napoléon] donne ordre qu'on laisse toujours sur sa table le résumé qui l'éclaire sur les dangers de sa position, SÉGUR, *Hist. de Napol.* II, 4. || Terme de mer. Toute roche, tout écueil, tout bas-fond, tout haut-fond, à l'approche ou au contact duquel un navire peut courir un danger. || 3° Au sens actif, en parlant des choses, le péril qu'elles produisent. Le danger des mauvaises doctrines. || 4° Familièrement, inconvénient. Il n'y a pas de danger d'entrer, vous ne les dérangerez pas. || Populairement et ironiquement. Il n'y a pas de danger, c'est-à-dire soyez sûr que je n'en ferai rien. Certes je ne lui prêterai plus d'argent, il n'y a pas de danger.

— SYN. DANGER, PÉRIL, RISQUE. Risque se distingue nettement et facilement des deux premiers; il contient moins l'idée de péril que celle de chance aléatoire, mais considérée de son mauvais côté; quand un homme joue à la bourse, il fait courir des risques, un risque à sa fortune; mais si, ayant joué à la baisse, la hausse survient, sa fortune n'est plus seulement en risque, elle est en péril. Il est plus difficile d'établir la distinction entre danger et péril. Ceux qui ont dit que danger impliquait l'idée de dommage se sont fondés sur une fausse étymologie; le fait est que le sens primitif en est pouvoir, autorité. Aussi en a-t-il conservé quelque chose et c'est même par là surtout qu'il se distingue de péril; car, dans son acheminement vers le sens de péril, il s'en est tant approché qu'il s'y est presque confondu. Ce sens d'autorité, de pouvoir, qui lui est primitif, tandis qu'il ne l'est pas à péril, fait qu'il peut être employé au sens actif, tandis que péril ne le peut pas. Le danger de cet homme, le péril de cet homme, signifiant le danger, le péril que court cet homme, sont absolument synonymes; là, danger et péril ont un sens passif et expriment la situation où cet homme est mis. Mais, au sens actif, au sens de mettre en danger, c'est non pas péril, mais danger qui se dit : le danger des mauvaises doctrines signifie non pas que les mauvaises doctrines sont en péril, mais qu'elles causent du péril. Cela se prolonge dans les adjectifs dangereux et périlleux : une navigation dangereuse, une navigation périlleuse sont synonymes et expriment qu'il y a du danger, du péril dans une navigation; mais un homme périlleux ne se dit pas et ne peut se dire; au contraire un homme dangereux se dit et signifie un homme qui, d'une façon quelconque, fait courir du danger aux autres. On doit ajouter que, dans l'usage, péril emporte souvent l'idée d'un danger plus grand.

— HIST. XIIe s. Desor tous autres rois [vous] auriez le dangier [domination], *Sax.* VI. Nuls ne nous faisoit guerre ne ne menoit dongier, *ib.* XVI. || XIIIe s. Enciez [avant] qu'il [l'Amour] vint, si m'escria : Vassal, pris ies [tu es], noient n'i a Du contredire, ne du defendre; Ne fai pas dangier [résistance] de toi rendre, *la Rose*, 1896. Chascuns ot quatre tours desous lui à baillier, Li uns d'aus [eux] en ot sis, plus ot à justicier, Et desous Garsions et cil tout le dangier [pouvoir], *Ch. d'Ant.* VI, 270. Si li respondirent irieement come cil qui gaires ne prisoient son dongier, *Merlin*, f° 30. Les tables mises, grans et hautes; De mes [mets] n'i a dangier [défense] ne fautes, *Partonop.* V. 967. || XVe s. La riviere qui queurt parmi la ville de Caen, qui porte grosse navire, estoit si basse et si morte, qu'ils la passoient et repassoient à leur aise, sans danger du pont, FROISS. I, I, 272. Quant Hue le despensier vit qu'il ne pouvoit retraire la roine en Angleterre et [la] remettre en son danger [pouvoir de lui Hue] et du roi son mari, ID. I, I, 11. Les cardinaux, qui se veoient au danger [pouvoir] des Romains.... ID. II, II, 20. Luxurieux ort, sale et aveugle Ne voit pas le dangier où il plonge, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 341. En son dangier [pouvoir] bouter ne m'oseroye; Car ses tourmens endurer ne pourroye, CH. D'ORL. 1. Elle escouta voulentiers, mais pour la presence du Dangier [personnage du roman de la Rose qui tient la belle en captivité] qui trop près estoit, guere ne respondit, LOUIS XI, *Nouv.* XXXVII. || XVIe s. Combien que la peste y fust par la plus grande part des maisons, nul n'en print dangier [mal], RAB. *Gar.* I, 27. Sans plus penser au danger des calumniateurs, AMYOT, *Alc.* 36. Et en parlant, par gestes monstroit bien, Que ses advers il ne doubtoit de rien, Ne leur danger [puissance].... J. MAROT, V, 100. Bonne honte sort de danger, BAÏF, *Mimes*, f° 15, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 253. En trop fier gît le danger, *ib.* t. II, p. 295, GABR. MEURIER, *Trésor des sentences.* Sans danger on ne vient jamais au dessus du danger, ID. *ib.* t. II, p. 414.

— ÉTYM. Wallon, *dangi*, nécessité, danger; bourguig. *daingé;* normand, *dangier*, puissance; Bretagne, danger, répugnance; provenç. *danyier*, difficulté. Raynouard et Diez tirent ce mot de *damnum*, dommage; mais cela n'explique ni le sens ni la forme : le sens, car *dangier* signifie le plus souvent pouvoir, autorité; la forme, car *damnum* ne peut produire l'*o*, qui est dans *dongier*, aussi autorisé que *dangier*. Il faut donc trouver un mot qui puisse fournir également l'*a* et l'*o*; or c'est ce qu'on trouve dans *dominiarium* (on trouve *dominiaria*, au pluriel neutre dans Du Cange) dérivé de *dominium;* car *dominus* donne à la fois *dom* et *dam*, et *domina*, *dome* et *dame*. *Dominiarium* satisfait à l'autre condition, puisqu'il signifie possession et pouvoir. Maintenant comment, de ce sens, le mot a-t-il passé à celui de péril? On le comprendra en examinant, par exemple, ce texte de Froissart où il est dit que les cardinaux étaient au danger des Romains; s'ils étaient au danger c'est-à-dire au pouvoir des Romains, ils étaient aussi par là en péril; là est la transition. Le sens, aujourd'hui perdu, de résistance, de difficulté, s'explique de même. Pour que *damnum* fût intervenu dans la signification, il faudrait qu'à un point de l'historique le sens de dommage se montrât avant celui de péril : or il n'en est rien; la trame de l'historique est serrée : elle va du sens de domination, de résistance, de difficulté, à celui de péril. Palsgrave, p. 60, au XVIe siècle, dit expressément que l'*i* se prononçait dans *dangier*.

DANGEREUSEMENT (dan-je-reû-ze-man; quelques personnes disent dan-jé-reû-ze-man; c'est une faute), *adv.* D'une manière dangereuse. Il est dangereusement blessé. Il est malade dangereusement. Tous [les hérétiques] errent d'autant plus dangereusement qu'ils suivent chacun une vérité; leur faute n'est pas de suivre une fausseté, mais de ne pas suivre une autre vérité, PASC. *Pensées*, art. XXIV, 12. Mon Dieu, ma fille, que vous avez été vivement et dangereusement malade! SÉV. 16 sept. 1677. Le consul, blessé dangereusement, se retira en bon ordre, et fut conduit dans son camp par un gros de cavaliers qui le couvraient de leurs armes et de leurs corps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 406, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dangereuse*, et le suffixe *ment*.

DANGEREUX, EUSE (dan-je-reû, reû-z'; quelques-uns disent dan-jé-reux; c'est une faute), *adj.* || 1° Qui expose à un danger. De dangereuses liaisons. Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes sans lui montrer sa grandeur; il est encore dangereux de lui faire trop voir sa grandeur sans sa bassesse; il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre, PASC. *Pensées*, art. I, 7. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie, ID. *ib.* art. XXIV, 65. Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami; Mieux vaudrait un sage ennemi, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Ne valait-il pas mieux vous perdre dans les nues Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien, Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien, Et du bruit dangereux d'un livre téméraire A vos propres dépens enrichir le libraire? BOIL. *Sat.* IX. Il murmurait contre le temps présent, convenant en son cœur que le mérite est dangereux dans les cours à qui veut s'avancer, LA BRUY. VIII. Et ne prolongez point de dangereux adieux, RAC. *Baj.* II, 5. Et repoussant les traits d'un amour dangereux, ID. *Mithr.* IV, 5. Mon père paya cher ce dangereux honneur, ID. *ib.* I, 3. Le roi toujours fertile en dangereux détours, ID. *ib.* I, 6. Dangereux secrets, VOLT. *Catil.* II, 4. Rien n'est si dangereux dans un État naissant Que ces hommes de bien que le public admire, ID. *Triumv.* II, 1. Pendant que Davout jouissait peut-être du dangereux plaisir d'avoir humilié son ennemi [Berthier], l'empereur se rendait à Dantzick, et Berthier, plein de vengeance, l'y suivait, SÉGUR, *Hist. de Napol.* III, 2. || Il est dangereux que.... avec le subjonctif. Qu'il est dangereux qu'on ne mêle quelques grains de son propre encens à celui qu'on reçoit des autres! FLÉCH. *Panég.* II, 113. || 2° Qui met en danger la religion, les mœurs, l'organisation

sociale. Un livre dangereux. Cet ouvrage n'est ni mauvais ni dangereux à publier. || 3° Qui a pouvoir de nuire, en qui on ne peut se fier, en parlant des personnes. Il voit la servitude où le roi s'est soumis, Et connaît d'autant mieux les dangereux amis, CORN. *Nic.* III, 2. Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder et à chaque moment il faut rompre? BOSS. *Bourgoing.* Les gens sans bruit sont dangereux; Il n'en est pas ainsi des autres, LA FONT. *Fabl.* VIII, 23. Dangereuse marâtre, à peine elle vous vit Que votre exil d'abord signala son crédit, RAC. *Phèd.* I, 1. Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible, VOLT. *Henr.* ch. I. Ce sexe dangereux qui veut tout asservir, S'il règne dans l'Europe, ici doit obéir, ID. *Zaïre*, III, 6. || Homme dangereux, femme dangereuse, celui, celle que l'on croit propre à inspirer de l'amour, sans en ressentir, et à se jouer ainsi de la crédulité d'une affection sincère. || 4° Terme d'ancienne législation. Sergent dangereux, signifiait celui qui veillait à la conservation des terres en défens, et des bois sur lesquels le roi avait le droit de danger. || 5° Terme de fauconnerie. Oiseau dangereux à dérober les sonnettes, oiseau sujet à s'écarter.

— HIST. XIII° s. Et se tu l'autre refusoies, Qui n'est mie mains doucereus, Tu seroies moult dangereus [difficultueux], *la Rose*, 2682. Car li leus [lieu] d'oisiaus herbergier N'estoit ne dangereus ne chiches, Onc mès ne fu nus leus si riches D'arbres ne d'oisillons chantans, *ib.* 473. || XV° s. Mais lors sera ma grace de toy loing; Car à bon droit te fauldray au besoing, Et si feray vers toy le dangereux, Comme tu fais d'estre vray amoureux, CH. D'ORL. 1. || XVI° s. Il faict dangereux assaillir un homme à qui vous avez osté tout moyen d'eschapper par les armes, MONT. I, 352. C'est une dangereuse invention que celle des gehennes, ID. II, 47. Les sireines, pour attirer Ulysse dans leurs dangereux et ruyneux laqs.... ID. II, 208. A cela peult on voir combien il faict dangereux encourir la malveillance d'une ville qui sçait bien parler, AMYOT, *Thésée*, 18. Cognoissans de quelle consequence est en ce temps dangereux, qu'il n'y ait qu'un seul chef, ID. *Cam.* 31. Le chemin estoit bien dangereux à raison des voleurs, ID. *Thésée*, 6. Il tumba en une maladie, laquelle du commencement sembla bien dangereuse, ID. *P. Æm.* 62. Un si dangereux voisin et si malaisé à manier, ID. *Pyrrh.* 19. Et n'en demouroit sinon la reputation de malignité et de dangereuse et mauvaise langue à ceulx qui les disoient, ID. *Comm. disc. le flatt.* 47. Les poissons portans coquilles, sont dangereux d'engendrer la pierre, PALISSY, 50. Ces terres sont fort humides ou longues à seicher, dangereuses [sujettes] à brusler, ID. 50. Les femmes fort maigres et seiches sont dangereuses [exposées] à advorter, PARÉ, t. II, p. 626. Le col estans la partie de son corps la plus dangereuse, et en laquelle le loup s'attache premierement, O. DE SERRES, 340.

— ÉTYM. *Danger.*

DANOIS (da-noî; l's se lie: un da-noî-z agile), *s. m.* || 1° Chien de chasse à poil ras, ordinairement blanc, tacheté de noir, d'origine danoise, dit aussi arlequin. || Grand danois, chien élancé comme le lévrier, gros comme le mâtin et fort comme le dogue. Petit danois, plus effilé que le précédent et de la taille du doguin. Le grand danois, transporté en Irlande, est devenu chien d'Irlande, et c'est le plus grand de tous les chiens, BUFF. *Chien.* || 2° Cheval danois, cheval qui vient du Danemark et qui est produit surtout dans l'île de Seeland.

DANS (dan; l's se lie: dan-z un lieu), *prép.* || 1° A l'intérieur d'un lieu ou de ce qui peut être comparé à un lieu. Il vit dans Paris. L'ennemi est dans nos murs. J'ai trouvé dans ce livre un beau passage. La phrase dont vous parlez n'est pas dans Bossuet. Bientôt dans des vaisseaux sur l'Euxin préparés J'ai rejoint de mon camp les restes séparés, RAC. *Mithr.* II, 3. Peut-être en ce moment je serais dans Ostie, S'il ne m'eût de sa cour défendu la sortie, ID. *Bérén.* III, 3. L'autre, en vain se lassant à polir une rime, Et reprenant vingt fois le rabot et la lime, Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil, BOIL. *Disc. au roi.* Cambyse avait régné sept ans et cinq mois; il est appelé dans l'Écriture Assuérus, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 335, dans POUGENS. || Au sein de. Ou couché sans honneur dans une foule obscure, RAC. *Mithr.* I, 3. || Fig. Il y a de grands travers dans son esprit. Être habile dans un art. S'illustrer dans les combats. Et mal sûr dans un trône où tu crains l'avenir, CORN. *Héracl.* I, 2. Un prince est dans son trône à jamais affermi, ID. *Nicom.* III, 2. Aujourd'hui dans le trône et demain dans la boue, ID. *Poly.* IV, 3. Je serais dans le trône où le ciel m'a fait naître, ID. *Pomp.* IV, 1. On m'assassine dans le bien, on m'assassine dans l'honneur, MOL. *l'Av.* V, 5. Ne l'examinons point dans la grande rigueur, ID. *Mis.* I, 1. Dans vos brusques chagrins je ne puis rien comprendre, ID. *ib.* Pour moi je ne le cèle point, je souhaite que les choses aillent dans la douceur, ID. *Festin*, V, 3. Je m'approche toutefois, Et de l'enfant je prends les doigts, Les réchauffe, et dans moi-même Je dis: pourquoi craindre tant? Que peut-il? c'est un enfant, LA FONTAINE, *l'Amour mouillé.* Ces secrets étaient cachés dans le Seigneur notre Dieu, et maintenant il nous les a découverts, à nous et à nos enfants pour jamais, SACY. *Bible*, *Deutéron.* XXIX, 29. Ils seront tous dans les plaintes et les hurlements, ID. *Bible*, *Isaïe*, XVI, 7. Il l'affermit dans le trône, BOSS. *Hist.* I, 6. Nous vîmes alors, dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne, ID. *Marie-Thérèse.* C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs; et vos sens trop décisifs emportent votre raison incertaine et irrésolue, ID. *ib.* Ce que peut dans les maisons la prudence d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, ID. *ib.* Dans les maximes du salut, c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, BOURDAL. *Sermons*, *22° dim. après la Pent. Domin.* t. IV, p. 311. Il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché, ID. *9° dim. après la Pent. Dominic.* t. III, p. 166. Ils seraient baptisés dans le Saint-Esprit, ID. *Myst. Pentecôte*, t. I, p. 451. C'était pour eux un devoir de secourir les pauvres dans leurs maladies, de les retirer de la mendicité, ID. *Exhort. char. env. les nouv. cath.* t. I, p. 120. Il est né dans l'éclat et dans la pompe, dans la fortune, dans l'abondance, dans les aises et les plaisirs de la vie, ID. *Nativ. de J. C. 2° avent*, p. 525. Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur, RAC. *Bérén.* IV, 5. Sa reconnaissance Ne peut-elle éclater que dans sa dépendance? RAC. *Brit.* I, 2. Ils voient leurs fautes dans toute leur énormité, FÉN. *Tél.* XVIII. Madame de Montespan est bien aimable dans les larmes, M^me DE MAINTENON, *Lett. à Mme de Frontenac*, 1680. N'abandonnez pas, ô mon Dieu, ceux qui veulent vous servir et vous glorifier dans vos dons, MASS. *Car. Prière* 2. C'est qu'on ne s'examine que dans ses propres préjugés, ID. *Car. Confess.* L'instruction et le zèle des ministres de la pénitence qui lui parlent au tribunal dans toute la sincérité de Dieu, ID. *Car. Dang. des prosp. temp.* Mais vous tenez le jour d'un roi que je révère, Et dans le fils encor je respecte le père, *Athenaïs*, IV, 5. Dans un sang odieux elle a reçu la vie, VOLT. *Soph.* IV, 2. J'ai vieilli dans la misère et dans l'opprobre, ID. *Candide*, 12. Qui est-ce qui, dans l'état où l'on m'a mis, a le droit d'exiger davantage? J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Loin de s'ensevelir dans un mari, c'est celui de tous les hommes qu'elles voient le moins D'ALLAINVAL, *École des bourgeois*, I, 12. Te voilà nu dans ma présence, Siècle innocent ou criminel, V. HUGO, *Odes*, I, 10. || Il est dans, se dit parfois pour signifier: il appartient à, c'est le propre de. Il est dans son caractère de faire des imprudences. Il était dans sa destinée de finir misérablement. Il est dans la jalousie de l'ambition de détruire pour posséder, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 13. || Dans le besoin, c'est-à-dire si la chose est nécessaire. Tous les chiens de ses basses-cours composaient une meute dans le besoin, VOLT. *Candide*, 1. || 2° Dans sert encore à marquer l'état, la disposition physique ou morale. Être dans une posture contrainte. Être dans la joie, dans la douleur, dans la misère. Vivre dans l'attente, dans l'espérance, dans la crainte. Dans le doute abstiens-toi. J'envoyai querir les principaux du chapitre qui étaient tous dans ma disposition, RETZ, II, 80. Vous êtes aujourd'hui dans une humeur désobligeante, MOL. *Sicil.* 7. S'imagina qu'il ferait bien De se pendre.... Dans cette intention, une vieille masure Fut la scène où devait se passer l'aventure, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. Dans l'espérance que quelque charitable personne vous en empêcherait, SÉV. 27. Alger, tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres; dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante, BOSS. *Marie-Thér.* Dans le doute mortel dont je suis agité, RAC. *Phèd.* I, 1. Dans leur dépit, ils brûlent Gibraltar; Maracaïbo aurait subi le même sort, s'il n'eût été racheté, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 10. || 3° Dans, exprimant un rapport de lieu, avec l'idée qu'on va dans le lieu. Il allait dans la forêt chercher du bois. Il entra dans l'appartement. Entrez dans cette porte, MOL. *Éc. des maris*, III, 5. Nous allâmes, le lendemain qui était jeudi, dans un lieu qu'on appelle l'Orient, à une lieue dans la mer, SÉV. 13 août 1689. Oui je viens dans son temple adorer l'Éternel, RAC. *Athal.* I, 1. L'un d'eux, condamné à mort par le tyran, demanda par grâce qu'il lui fût permis de faire un voyage dans sa patrie pour y régler ses affaires, avec promesse de revenir dans un certain temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 235, dans POUGENS. || Par extension. Alors que dans son trône il rétablit mon père, CORN. *Tois.* I, 1. Voici de mes deux fils celui qu'un droit d'aînesse Élève dans le trône et donne à la princesse, ID. *Rodog.* V, 3. Il fut résolu d'un consentement unanime qu'on déclarerait la guerre à Nabis, tyran de Sparte, s'il refusait de rétablir Argos dans son ancienne liberté, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 307, dans POUGENS. || Fig. Il se précipita dans les désordres les plus criminels. Non, ne descendez point dans ces humilités, MOL. *Mélic.* I, 5. N'allez pas pousser les choses dans les dernières violences du pouvoir paternel, ID. *l'Av.* V, 4. Et pour nous élever, descendons dans nous-mêmes, VOLT. *Loi nat. Exorde.* || 4° Fig. Dans, indiquant une direction vers.... Faire une chose dans l'intention d'être utile, dans la pensée d'être agréable. Tout impôt levé dans une autre vue que celle du bien public est un violement des droits essentiels de l'humanité, FÉN. t. XXII, p. 389. Il est vrai que je n'entends point votre livre; il n'importe pas que j'aie démêlé bien ou mal l'objet dans lequel il a été écrit; mais je connais à fond toutes vos pensées, MONTESQ. *Esp. Défense*, 2° part. *Idée générale.* || 5° Dans, indiquant un rapport de temps. Dans le temps et dans l'éternité. Soyez prêt dans une heure. Il a subi bien des traverses dans le cours de sa vie. Nous sommes dans l'hiver. Je vous fais toutes ces questions agréablement dans mon loisir, et vous m'y répondrez dans le vôtre, SÉV. 25 sept. 1680. Il a voulu Qu'elle eût dans son absence un pouvoir absolu, RAC. *Baj.* I, 4. Après la mort de Ferdinand je fus régent dans l'absence du jeune prince Charles, FÉN. *Dial. des morts mod. dial.* 17. C'est dans ce saint loisir que, repassant dans la lumière de la foi, sur tout le cours de notre ministère.... MASS. *Confér. Retraite pour des curés.* Il [Stilpon] aima dans sa jeunesse les femmes et le vin, DIDER. *Opin. des anc. phil. Secte mégarique.* || Molière a dit: dans demain. Oui, je veux terminer la chose dans demain, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || 6° Selon. Cela est vrai dans les principes d'Aristote. Ce mot est employé dans telle acception. Dans le sens où vous prenez ce passage. Les évêques qui n'ont pas été ordonnés par et dans cette succession, BOSS. *Projet.*

— REM. 1. *En* et *dans* se distinguent parce qu'*en* ne prend que dans des cas exceptionnels l'article *le*, *la*, *les* après soi, et que *dans* le prend. || 2. En deux jours, dans deux jours: *en*.... exprime le temps qu'on mettra à faire une chose: j'ai fait cela, je ferai cela en deux jours; *dans*.... exprime l'intervalle de temps au bout duquel on se mettra à l'ouvrage: je ferai cela dans deux jours, c'est-à-dire je commencerai l'ouvrage au bout de deux jours, après deux jours. || 3. On ne dit pas: vous ferez cela dans deux fois; il gagna la partie dans trois coups; on dit: en deux fois; en trois coups. || 4. Dans le but, voy. BUT.

— HIST. XII° s. Li rois estoit dans une grant valée, *Ronc.* p. 70. || XIII° s. Denz ces chambres l'en mena, *Nouv. rec. de fables et contes anciens*, t. II, p. 193. || XV° s. Car dens la ville les mettroient, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 53, dans RAYNOUARD. Et la tierce est quant ceuls de dens et ceuls de hors, se combatent aux murs, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, chap. 34. || XVI° s. Dans un an sa traficque rapporta.... MONT. I, 142. Tant de vies avoient à desfaillir au plus loin dans un siecle, ID. I, 271. Il se laissoit choir dedans la chaire, et puis debout tiroit de dessous sa robbe une teste de mort emmanchée dans un baston, D'AUB. *Fœn.* IV, 10. L'estrier lui demeura dans le pied, ID. *ib.* III, 7. Deux goujats, qui en faisant rostir une oye dans une broche de bois chantoient des villenies contre la roine, ID. *Hist.* I, 142. Le prince, n'ayant point d'ordre à lui donner, luy mit dans le col à la teste de l'armée une chaisne de deux cens escus, ID. *ib.* III, 261-262.

— ÉTYM. Picard, *da*, *das*, *de*; provenç. *dintz*, *dins*; de *de-intus*, composé de la préposition latine *de*, et *intus* (voy. EN, préposition).

† **DANSABLE** (dan-sa-bl'), *adj.* Qu'on peut danser. Air dansable. Cette valse n'est pas dansable.

† **DANSANT, ANTE** (dan-san, san-t'), *adj.* Qui danse; qui aime à danser. Jamais je n'ai vu une

petite fille si dansante naturellement, SÉV. 247. || Propre à faire danser. Musique dansante. Airs dansants. Les chansons, les festins, les vendanges bruyantes, Et la flûte et la lyre et les notes dansantes, A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle*. || Consacré à la danse. Une soirée dansante.

DANSE (dan-s'), *s. f.* || 1° Suite de sauts et de pas réglés par une cadence et habituellement dirigés par la musique. D'un essaim de beautés la danse enchanteresse, DELAV. *Paria*, I, 1. La danse française, si remarquable par l'élégance et la difficulté des pas, STAEL, *Corinne*, VI, 1. || Danse basse, terme ancien, aujourd'hui remplacé par danse noble, celle où l'on ne quittait pas terre, comme la courante, et en dernier lieu le menuet, qui consistait en pas tranquilles et en belles attitudes. Elle était opposée à la danse par haut, nommée aussi baladinage, aujourd'hui danse légère, celle où l'on fait des sauts et des pirouettes, par exemple la gavotte. || Manière de danser. Il a une danse noble, libre, aisée. || 2° Action de plusieurs personnes qui dansent. Commencer la danse. Entrer en danse. Vraiment vous n'avez garde en l'état où vous êtes De songer de festins, de danses et de fêtes, MAIRET, *Sophon*. II, 3. Ces lâches Lydiens, nourris dans l'abondance, Parmi les jeux, l'amour, les festins et la danse, TRISTAN, *Panth*. IV, 2. Idoménée lui ordonna de mener les danses des jeunes Crétoises, FÉN. *Tél*. XXII. Tout était en joie et en danse chez cet abbé, SÉV. 364. || Entrer en danse, se mettre du nombre de ceux qui dansent. || Fig. et familièrement. Entrer en danse, se mettre d'une entreprise, d'une affaire, d'une guerre, etc. dont on était jusque-là simple spectateur. Pour prendre au bond l'occasion de se remettre en danse, SÉV. 511. Albéroni espérait d'obliger les plus indifférents à entrer en danse [guerre], et de faire venir à chacun l'envie de danser par les bons instruments qu'on accorderait à Madrid, ST-SIM. 478, 179. || En danse, à l'œuvre. Puis, bistouris en danse; enfin la fièvre prend; Tout le corps y succombe, et le voilà mourant, LA MOTTE, *Fabl*. III, 18. || Commencer la danse, mener la danse, être le premier à faire ou à souffrir quelque chose de fâcheux. C'est vous qui commencerez la danse. Un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré, SÉV. 229. || Familièrement. Avoir l'air à la danse, être en disposition de beaucoup danser; et fig. être tout disposé à la circonstance, ou avoir l'air vif, éveillé. Puissions-nous marier ainsi une fille de Sirven! mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 févr. 1767. || Avoir le cœur à la danse, être dispos, de bonne humeur. N'avoir pas le cœur à la danse, être triste. || Fig. et populairement. Donner une danse à quelqu'un, le bien battre. Ah! mon ami! — Oui, votre ami qui va recevoir une danse, BAYARD, *les Gants jaunes*, sc. 12. || 3° Air de danse. Jouer toutes sortes de danses. || Terme de musique. Danse d'ours, composition dans laquelle on cherche à imiter les airs de musette. || 4° Populairement, le lieu où l'on danse. Aller à la danse. || 5° Danse se prend encore en d'autres sens, et pour des arts tout autres que la danse proprement dite. Danse d'expression, c'est proprement une sorte de pantomime, comme la pyrrhique des Grecs. Leurs danses [des sauvages] sont presque toujours une image de la guerre et communément exécutées les armes à la main; elles sont si vraies, si rapides, si terribles, qu'un Européen qui les voit pour la première fois ne peut s'empêcher de frémir, RAYNAL, *Hist. phil*. XV, 4. N'est-il pas singulier que, dans les premiers âges du monde et chez les sauvages, la danse soit un art d'imitation, et qu'elle ait perdu ce caractère dans les pays policés? ID. *ib*. || Danse d'imitation en charge ou danse comique : c'est moins une danse qu'un jeu de physionomie ou de geste, par lequel on imite en ridicule des personnes connues ou celles qu'on vient de voir. || 6° Danse sur la corde : c'est une sorte de voltige ou de tours d'adresse et d'équilibre. Quelquefois aussi on y fait des jetés, des pliés, des assemblés, des entrechats et autres pas de danse. || Danse sur les chevaux : c'est encore une voltige plutôt qu'une danse. || 7° Danse macabre (voy. MACABRE). || 8° Terme de physique. Danse des pantins, expérience pour manifester les attractions et les répulsions électriques. || 9° Terme de médecine. Danse de St Guy, nom vulgaire de la chorée, dite aussi danse de St Witt, parce que, pour la guérir, on s'adressait à St Guy ou Witt. || Proverbe. Après la panse vient la danse, après avoir fait bonne chère on ne songe qu'à se divertir.

— HIST. XIII° s. Dances, baus et caroles [vous] veïssiez commencer, *Berte*, XI. Bel Acueil se taist et escoute Por la vielle que il redoute, Et n'est si hardis qu'il se moeve, Que la vielle en li n'aperçoeve Aucune fole contenance, Qu'el scet toute la vielle dance, *la Rose*, 3946. [Elle] ira à danses et à veilles, Au sermon, au pelerinage, *Contenances des femmes*. || XV° s. Et estoient ensemble à la fois en dances et en caroles et en esbatements, FROISS. II, II, 46. Mon amy, il n'y a que faire d'entrer en la dance; mais la façon est de s'en saillir à honneur, *Jeh. de Saintré*, ch. 12. Dieu pardoint aux trespassez, Par là fault que vous passez, C'est nostre commune dance, ALAIN CHART. *Le lai de paix*. Et de voler [chasser au vol], et de tournoiement, De dame avoir et de mener la dance, E. DESCH. *Plais. de l'étude*. Au fort, puisque suis en la danse, Bon gré maugré, m'y fault fournir, Et n'y sçay de quel pié saillir, CH. D'ORL. *Chans*. 43. Celuy.... qui maistre estoit de mener telles danses [guerre, bataille, danger] et qui peu les craignoit, *Bouciq*. III, ch. 2. L'autre se efferve et se trouble; Et de faict, quant la dance cesse, Il demeure sur un pas double, COQUILLART, *Droits nouveaux*. Au fort, quelqu'un s'en recompense, Qui est remply sur les chantiers; Car de la panse vient la danse, VILLON, *Gr. testam*. 25.

— ÉTYM. Voy. DANSER; provenç. et catal. *dansa*; espagn. *danza*; portug. *dança*; ital. *danza*.

DANSÉ, ÉE (dan-sé, sée), *part. passé*. Un ballet bien dansé.

DANSER (dan-sé). || 1° *V. n*. Mouvoir le corps suivant les règles de la danse. Vous chantiez; j'en suis fort aise; Eh bien! dansez maintenant, LA FONT. *Fabl*. I, 1. Nul héros n'a plus illustré la Grèce qu'Épaminondas; on comptait au nombre de ses belles qualités d'avoir su danser avec grâce et toucher les instruments avec habileté, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1re partie, p. 212, dans POUGENS. Quand Louis XIV et toute sa cour dansèrent sur le théâtre, quand Louis XV dansa avec tant de jeunes seigneurs dans la salle des Tuileries, VOLT. *Dial*. 21. Heureux villageois, dansons, BÉRANG. *Louis XI*. Tandis qu'à mes yeux la belle Chante et danse à ses chansons, ID. *Double ivr*. Chers enfants, chantez, dansez, Votre âge Échappe à l'orage, ID. *Orage*. || Impersonnellement, au passif. Il fut dansé, sauté, ballé, LA FONT. *Joc*. || Fig. et familièrement. Ne savoir sur quel pied danser, être incertain du parti à prendre, de la conduite à tenir. || Fig. Son cœur danse de joie, il est dans une joie extrême. || Fig. Faire danser quelqu'un, le faire danser sans violon, lui susciter des embarras, des désagréments; se venger de lui, et aussi s'amuser de lui. La première femme de chambre de madame la duchesse d'Orléans, transportée de joie de cette lecture [d'un livre de messe à l'église], lui en fit compliment; M. le duc d'Orléans se plut quelque temps à la faire danser, puis lui dit : c'était Rabelais que j'avais porté de peur de m'ennuyer, ST-SIM. 350, 26. || Fig. Du vin à faire danser les chèvres, du vin très-aigre. || Faire danser les écus, dépenser beaucoup. || Faire danser l'anse du panier, se dit d'une cuisinière, d'une domestique qui, allant au marché, compte les objets plus cher qu'elle ne les a payés et s'adjuge la différence entre le prix réel et le prix qu'elle dit. || Danser sur la corde, exécuter des pas cadencés, des sauts sur la corde tendue; et fig. être engagé dans une affaire très-scabreuse, et aussi agir en homme de peu de consistance et qui cherche à éblouir. || Terme de chasse. On dit qu'un chien danse sur la voie, ou dans la voie, quand, n'étant pas juste dans la voie, il chasse tantôt à droite, tantôt à gauche. || 2° *V. a*. Exécuter une danse. Danser une contredanse, une valse. Les amours....Semblent danser les matassins, RÉGNIER, *Mac*. Je n'ai point vu d'homme danser comme Locmaria cette sorte de danse, SÉV. 73. Ils dansèrent les danses de leur pays, FÉN. *Tél*. VIII. Pour danser d'autres bals elle [la jeune fille] était encor prête, V. HUGO, *Orient*. 33. || Fig. et populairement, la danser, recevoir une forte correction, être bien battu. Qui la dansa, mais tout du long, VADÉ, *Pipe cassée*, ch. 3. || 3° Terme de boulangerie. Travailler la pâte à biscuit jusqu'à ce qu'elle soit bien ferme. Danser la pâte. || 4° Se danser, *v. réfl*. Être dansé. La valse se danse à deux et à trois temps. Que si tu veux te prêter à moi pour quelques heures et relâcher un peu de ta gravité, je m'assure de te rendre ce plaisir [la danse] si familier qu'il ne se dansera point de ballets que tu n'ailles longtemps auparavant retenir place pour les voir plus à ton aise, D'ABLANCOURT, *Lucien, Danse*. || Proverbe. Toujours va qui danse, se dit de celui qui, sans faire très-bien ce qu'il fait, s'évertue pourtant de son mieux.

— HIST. XII° s. Les dames faites danser et caroler, *Ronc*. p. 166. || XIV° s. Ceulx qui carolent et dancent ou chantent ensemble ou qui jouent ensemble des instrumens, ORESME, *Eth*. 245. || XV° s. Fut le souper bel et gent, bien dansé et continué toute la nuict jusques auprès du jour, FROISS. liv. IV, p. 63, dans LACURNE. Tous s'en vindrent devers les dames qui les attendoient pour estre dansées et carollées; car feste de femmes sans hommes et d'hommes sans femmes est de nulle plaisance, *Perceforest*. t. IV, f° 158, dans LACURNE. || XVI° s. Au soir danse Qui matin hanse [vend], LEROUX DE LINCY, *Prov*. t. II, p. 76. Qui danse bien sans menestrier peut bien chevaucher sans estrier, ID. *ib*. p. 387. J'ay veu, dict Arrius, autres fois un elephant ayant à chascune cuisse un cymbale pendu et un aultre attaché à sa trompe, au son des quels touts les aultres dansoient en rond, s'eslevants et s'inclinants à certaines cadences, selon que l'instrument les guidoit, MONT. II, 174.

— ÉTYM. Provenç. *dansar*; espagn. *danzar*; portug. *dançar*; ital. *dansare*; non pas de l'allemand *tanzen*, danser, qui, d'après les germanistes, est venu des langues romanes dans la langue allemande, mais de l'ancien haut-allemand *dansôn*, tirer, étendre.

DANSEUR, EUSE (dan-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui danse. Quelle est votre danseuse? Il n'y avait pas à ce bal assez de danseuses. || Celui qui aime à danser. Un infatigable danseur. || 2° Celui, celle qui fait profession de danser. Danseur, danseuse de l'opéra. Danseur de corde. Timon le Phliasien fut danseur, avant que d'être sceptique, DIDER. *Opin. des anc. phil. Pyrrhonisme*. Dans le ballet du Triomphe de l'Amour, en 1681, on vit pour la première fois des danseuses sur le théâtre de l'opéra; auparavant c'étaient deux, quatre, six ou huit danseurs qu'on habillait en femmes, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 409, dans POUGENS. || 3° *Adj*. Terme de vénerie. Chien danseur, et, substantivement, un danseur, chien qui, courant de çà et de là, ne suit pas la voie de l'animal qu'il chasse. || Proverbe. Jamais danseur ne fut bon clerc, c'est-à-dire celui qui se livre aux amusements du monde n'avance pas dans son étude, dans son métier.

— HIST. XV° s. Les oyseaulx deviennent danseurs Dessus mainte branche fleurie, CH. D'ORL. *Rondeau*.

— ÉTYM. *Danser*.

† **DANSOTTER** (dan-so-té), *v. n*. Terme familier. Danser un peu. On a dansotté hier soir.

— ÉTYM. *Danser*.

† **DANTESQUE** (dan-tè-sk'), *adj*. Qui imite le caractère sombre et sublime que Dante a imprimé à ses poëmes.

— ÉTYM. *Dante*, poëte italien du XIII° et du XIV° siècle.

† **DANZÉ** (dan-zé), *s. m*. Masse de fer sur laquelle le glacier, puisant le verre mou sur l'âtre, fixe le manche de son outil.

DAPHNÉ (da-fné), *s. m*. Terme de botanique. Arbuste dont les tiges servent à faire les chapeaux dits de paille blanche; on le nomme aussi lauréole mâle (*daphne laureola*, L.). Il y a d'autres daphnés : le *daphne mezereum*, dit vulgairement lauréole femelle, bois gentil, garou des bois; le *daphne gnidium*, dit garou et sainbois; le *daphné odorant*, dit lauréole odorante, et le *daphné alpin*.

— ÉTYM. Δάφνη, laurier.

† **DAPHNÉINE** (da-fné-i-n') ou **DAPHNINE** (dafni-n'), *s. f*. Terme de chimie. Principe trouvé dans l'écorce du *daphne alpina*, L.

† **DAPHNITE** (da-fni-t'), *s. f*. Pierre figurée qui imite les feuilles de laurier.

— ÉTYM. Δάφνη, laurier.

† **DAPHNOÏDE** (da-fno-i-d'), *adj*. Terme de botanique. Qui ressemble à un daphné.

— ÉTYM. *Daphné*, et εἶδος, forme.

† **DAPHNOMANCIE** (da-fno-man-sie), *s. f*. Terme d'antiquité. Divination au moyen de feuilles de laurier brûlées ou avalées.

— ÉTYM. Δάφνη, laurier, et le suffixe *mancie*.

† **DAPIFER** (da-pi-fèr'), *s. m*. Terme d'histoire. Titre d'un des grands officiers de l'empire germanique, qui servait à table. On trouve la signature, c'est-à-dire le sceau et la présence [du grand bouteiller] cités dans les anciennes chartes de nos rois avec le dapifer, qui est le grand maître ou le souverain maître d'hôtel, ST-SIM. 249, 69.

— ÉTYM. Lat. *dapifer*, de *dapes*, mets, et *fer*, qui porte.

† **DAPIFÉRAT** (da-pi-fé-ra), *s. m*. Dignité de dapifer.

D'APRÈS (da-prê), *loc. adv*. Voy. APRÈS.

† **DARADE** (da-ra-d'), *s. f*. ou **DARADEL** (da-ra-dèl), *s. m*. Terme de botanique, un des noms de l'alaterne.

† **DARAISE** (da-rê-z'), *s. f*. Terme d'eaux et forêts. Déchargeoir d'un étang.

DARCE (dar-s'), *s. f.* Voy. DARSE.

DARD (dar; le *d* ne se prononce jamais et ne se lie pas : un dar aigu; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des dar aigus; cependant plusieurs font la liaison : des dar-z aigus), *s. m.* || 1° Sorte d'arme qui est un bâton garni d'une pointe de fer et se lance avec la main. Au pouvoir de tes dards je remets ma vengeance, CORN. *Médée*, IV, 6. Ils ont de toutes parts Fait briller à nos yeux la pointe de leurs dards, RAC. *Iphig.* V, 4. Ou présentent leurs dards aux yeux des matelots, ID. *Mithr.* IV, 6. Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble; Je vous expliquerai le nœud qui les rassemble, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. || Fig. Et toutes les raisons dont s'appuyait sa flamme, Étaient autant de dards qui me traversaient l'âme, CORN. *Pulchér.* II, 1. Vous avez ouï dire quelles flèches et quels dards le diable décocha contre Job, sans le pouvoir ébranler, MAUCROIX, *Homél.* VIII, dans RICHELET. || 2° Partie essentielle de l'aiguillon des insectes hyménoptères, composée de deux stylets cannelés, qui par leur adossement forment un canal servant d'issue au venin. Le dard d'une abeille. || Extrémité de la queue des scorpions. || Par abus et par la fausse croyance que le venin était dans la langue, le nom de dard a été donné à la langue des serpents. || Fig. Trait vif et mordant. Il décoche un dard qui porte coup. || 3° Terme de jardinier. Nom du pistil. || Petit rameau du poirier d'un centimètre à cinq ou huit de longueur, terminé par un œil conique qui finit par s'arrondir et devenir bouton à fruits. || 4° Nom d'une espèce de faux étroite employée dans les jardins. || 5° Terme d'arpentage. Petite pointe, à l'aide de laquelle l'arpenteur fixe le trou oculaire de la visière dans la direction de l'objet. || 6° Garniture de fer qui renforce le bout du fourreau de sabre, pour qu'il ne s'use pas en traînant à terre. || 7° Terme d'architecture. Ornement en forme de fer de dard qui sépare les oves. || 8° Terme d'artillerie. Machine de quatre à cinq pieds de long, sur laquelle on bâtit un feu d'artifice, et qu'on jette, après y avoir mis le feu, pour embraser les choses auxquelles elle s'attache, et pour éclairer les travaux de l'ennemi dans un siége. || Terme de marine. Sorte de baguette d'artifice, antérieure aux fusées à la congrève. || 9° Nom d'une espèce de carpe, ainsi nommée parce qu'elle s'élance avec beaucoup de vitesse, dite aussi vaudoise ou vandoise (*leuciscus vulgaris*). || Nom de quelques serpents. || 10° Terme d'astronomie. Petite constellation boréale, dite ordinairement Javelot.

— HIST. XIᵉ s. Wigres [traits] et darz, *Ch. de Rol.* CLII. || XIIᵉ s. Et tint un dart, *Ronc.* p. 23. [Ils] lancent lor dars pour lor cors dammaigier, *ib.* p. 94. Et il si font dars agus et pennés, *ib.* p. 96. Et nous lui mostrerons tant espié et tant dart, *Sax.* XXIX. Dun ne seustes que l'um lance legierement les darz del mur e des kernels? *Rois*, 156. || XIIIᵉ s. Amis, vo grant biautés, vos sens, vostre prouesse M'ont si feru d'un dart d'amour.... AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 13. Crestiens de Troies dit miex Du cuer navré du dart des iex [yeux], Que je ne vos porroie dire, HUON DE MERY, dans HOLLAND, p. 257. || XIVᵉ s. Ou se aucun vouloit monstrer à un autre que l'en doit traire, et jettast un dart sans qu'il cuidast aucun ferir.... ORESME, *Eth.* 62. Que nul ne prengne dars [sorte de poisson], durant le dit temps, *Ordonn. des rois de France*, t. VII, p. 779. Et en sa dextre main tenoit un dart qui bien estoit ferré de fer tranchant et aceré, MACHAULT, p. 15. || XVᵉ s. Une petite courte darde espaignole à un large fer, FROISS. II, II, 30. Vien çà, dit-il, mon fils, que pensestu? Fus-tu onques de ma darde feru, CH. D'ORL. I. Quant Beaulté vit que je la regardoye, Tost par mes yeulx ung dard au cueur m'envoye, ID. *ib.* || XVIᵉ s. Heureuse mort, ton dard n'est que la clef Pour aller veoir Jesus-Christ nostre chef, MAROT, I, 274. Et Cupido de sa darde, qui point, A tous humains fait la guerre mortelle, ID. I, 191. Gardons, perches, dars, loches... PARÉ, XXIV, 22. Les mamelus se vantent d'avoir les plus adroicts chevaulx de gendarmes du monde; et dict on que par nature et par coustume ils sont faicts à cognoistre et distinguer l'ennemi sur qui il faut qu'ils se ruent de dents et de pieds, selon la voix ou signe qu'on leur faict; et pareillement à relever, de la bouche, les lances et dards emmy la place et les offrir au maistre selon qu'il le commande, MONT. I, 359.

— ÉTYM. Provenç. *dart*; espagn. et ital. *dardo*; angl. *dart*; de l'angl.-saxon, *daradh*, *darodh*; anc. scandinave, *darradhr*; anc. haut allem. *tart*. Ce mot se trouve aussi dans le celtique : bas-breton, *dard*; gaël. *dart*, *dairt*.

† **DARDANIQUE** (dar-da-ni-k'), *adj.* Terme de géologie. Système dardanique terrain placé entre la période tertiaire moyenne et la période tertiaire supérieure.

DARDÉ, ÉE (dar-dé, dée), *part. passé.* Une javeline dardée avec beaucoup de force. L'eau dardée par le tuyau.

DARDER (dar-dé), *v. a.* || 1° Frapper avec un dard. Cambyse, ne pouvant darder Crésus, dit à ses serviteurs de le prendre et le tuer, P. L. COUR. II, 158. Élina, je darderai pour toi la baleine! CHATEAUBR. *Natch.* VIII, 330. || 2° Lancer comme un dard. Darder un javelot. Darder un poignard. Je lance une pique plus loin qu'un autre ne darde une flèche, FÉN. t. XXI, p. 378. || Poétiquement. Frappe ce lâche sein du trait de ton tonnerre Le plus fort que jamais tu dardes sur la terre, ROTROU, *Hercule mourant*, III, 5. || Par extension. L'abeille darde son aiguillon. Le serpent darde sa langue. Une guêpe partagée par le milieu du corps continue à marcher, et son ventre darde l'aiguillon comme le ferait la guêpe ellemême, BONNET, *Consid. Corps organ. Œuvres*, t. V, p. 363, dans POUGENS. || Il se dit aussi des rayons, des flammes lancées comme des dards. Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots : *Nec pluribus impar*, VOLT. *Louis XIV*, 25. Ces champs où le soleil darde ses premiers feux, ANCELOT, *Louis IX*, II, 1. C'était l'instant où ces flammes furieuses étaient dardées de toutes parts et avec le plus de violence sur le Kremlin; car le vent, sans doute attiré par cette grande combustion, augmentait d'impétuosité, SÉGUR. *Hist. de Napol.* VIII, 6. || Absolument. Le soleil dardait sur notre tête. || Fig. Darder un regard, lancer un coup d'œil vif d'amour, de colère, de ressentiment. Darder un sarcasme, lancer un mot piquant. Tu vas dardant Dessus moi ton courroux ardent, RÉGNIER. *Stances.* || 3° Terme d'horticulture. Un arbre darde ses branches quand il pousse des branches horizontales comme des dards.

— HIST. XVᵉ s. Le chevalier lui darda sa lance au corps, *Perceforest*, t. IV, f° 127, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Sa dextre main jecte et darde un brandon Qui brusle et ard, sans merci ne pardon, MAROT, II, 280. Aussi soudain que la premiere beauté a dardé dans leurs cœurs le moindre de ses rayons, LANOUE, 140. Les Carthaginois ne sçavoient point jetter ny darder les leurs [javelots], ains combattoient de javelots courts à coups de main seulement, AMYOT, *Marcell.* 17. Il eut les deux cuisses percées de part en part d'un coup de javelot qui se darde avec une courroye attachée au milieu, ID. *Philop.* 9. Les Espagnols content d'un soldat qui, aiant une lance à travers le corps, l'arracha et la darda à celui qui la lui avait mise, D'AUB. *Hist.* II, 68. M. de Vieilleville luy darda à cette parole sa dague, CARL. VI, 46. Ils dardoient leurs piles [javelots] de telle roideur, que souvent ils en enfiloient deux boucliers et deux hommes armés et les cousoient, MONT. I, 363.

— ÉTYM. *Dard*; wallon, *ddrer*; namurois, *daurer*.

† **DARDIÈRE** (dar-diè-r'), *s. f.* Sorte de piége.

— HIST. XVᵉ s. Illec doit tendre sa dardiere, selon que la beste sera; c'est une perche qui soit tendue bien tirant, et un fer d'espieu bien taillant et bien agu et bien lié, à l'un des bouts de la perche d'un coude de long, et demi pié de large, et une petite cordelette qui soit sus le pertuis où la beste viendra, et un cliquet tout ainsi que un ratier pour prendre raz, et quant la beste cuidera entrer, il y touchera et le destendra, et la perche viendra de si grant roideur qu'il li percera les costez, *Gaston Phébus*, *ms.* p. 313, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dard.*

† **DARDILLE** (dar-di-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Queue d'un œillet.

— ÉTYM. Diminutif de *dard*.

† **DARDILLER** (dar-di-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme d'horticulture. Pousser sa dardille, en parlant d'un œillet et de quelques autres fleurs.

— HIST. XVIᵉ s. .... Mille fleches, Mille amoureuses flameches, Au cœur du dieu dardillant.... BAÏF, *Œuvres*, f° 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dardille.*

† **DARDILLON** (dar-di-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Languette pointue d'un hameçon.

— ÉTYM. *Dardille.*

† **DARDILLONNER** (dar-di-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Lancer des paroles piquantes. Je ne pouvais m'empêcher de dardillonner tout ce beau monde, *Souvenirs de la marquise de Créqui*, dans le *Dict. de* POITEVIN...

— ÉTYM. *Dardillon.*

† **DARE** (da-r'), interjection populaire signifiant à la hâte. Dare, dare, dare, voilà un homme qui vient en cabriolet, comme si le diable l'emportait, DIDEROT, dans le *Dict. de* POITEVIN.

† **DARIN** (da-rin), *s. m.* Ancien nom d'une espèce de toile. Toiles de chanvre, blanches ou écrues, grosses, moyennes, compris celles de Champagne, dites darin, brins et mêlins, ouvrées et non ouvrées, *Tarif*, 18 sept. 1664.

DARIOLE (da-ri-o-l'), *s. f.* Petite pièce de pâtisserie, contenant de la crème.

— HIST. XIVᵉ s. Laquelle servante trouva qu'il lui defailloit une dariole, DU CANGE, *marritio.* || XVᵉ s. Darioles, tartes entieres, VILLON, *Repues franches.*

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **DARIOLET, ETTE** (da-ri-o-lè, lè-t'), *s. m.* et *f.* Domestique ou servante qui s'entremet des galanteries de son maître ou de sa maîtresse. De vertueux qu'il fut le rend dariolet, RÉGNIER, *Sat.* V. || Il n'est plus usité.

— HIST. XVIᵉ s. En ces difficultés ici, ces amoureux et amoureuses ne manquent point de subtiles dariolettes LANOUE, 140. Il delibera de s'aider de quelque dariolette d'amour qu'ils appellent, sauf la reverence de la compagnie, une maquerelle, YVER, p. 559.

— ÉTYM. *Dariolette*, nom, dans l'Amadis, d'une confidente qui avait favorisé les amours de Périon, roi des Gaules, et d'Élisène. *Dariolette* dérive de *dariole*.

DARIQUE (da-ri-k'), *s. f.* Monnaie d'or des anciens Perses, portant l'effigie d'un archer, et qui paraît avoir valu 28 fr. 50 c. Les Chinois ont eu des monnaies longtemps avant que les dariques fussent fabriquées en Perse, VOLT. *Mœurs*, 1.

— REM. Rollin donne à ce mot le genre masculin : Le darique est appelé quelquefois *stater aureus* dans les auteurs, parce que, comme le stater attique, il est du poids des deux dragmes d'or, qui valaient vingt dragmes d'argent, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 389, dans POUGENS. Ce fut peut-être aussi dans le même temps que furent frappées ces fameuses pièces d'or appelées dariques, du nom de Darius Medus, lesquelles pour leur beauté et leur finesse, furent préférées pendant plusieurs siècles à toutes les autres monnaies dans tout l'Orient, ID. *ib.* p. 278.

— ÉTYM. Δαρεικός, de Δάρειος, Darius, roi de Perse.

† **DARIVETTE** (da-ri-vè-t') ou **DARIVOTE** (da-ri-vo-t'), *s. f.* Perche qui sert à la construction d'un train de bois flotté.

† **DARNAGASSE** (dar-na-ga-s'), *s. f.* Un des noms de la pie-grièche grise.

DARNE (dar-n'), *s. f.* Tranche de saumon ou d'alose. || Par extension. Et peut-être que quelque darne De son corps il y laissera, SCARRON, *Virg. trav.* II.

— ÉTYM. Norm. *darne*, portion; du celtique : kymri et bas-bret. *darn*; sanscrit, *darana*, portion.

† **DARON** (da-ron), *s. m.* Le maître de la maison. Le daron à pas lents parcourt du même jour La ville, les faubourgs et jardins tour à tour, *Poëte anonyme*, dans RICHELET. || Mot vieilli qui est resté dans l'argot.

— HIST. XIIIᵉ s. Othe vint avant qui estoit fils de Pierre et requist la saisine du daron [manoir seigneurial] comme le plus droit heir apparant de Pierre qui fu signor dou daron, et derainement en fu saisi et tenant com de son fié, *Ass. de Jérus.* p. 53, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

DARSE (dar-s'), *s. f.* Terme de marine. Abri, bassin pratiqué dans un port; ce mot n'est pas usité sur l'Océan. On voit encore une darse à moitié comblée qui pourrait bien avoir été l'Aphrodise, CHATEAUBR. *Itin.* 219.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *darsena*; de l'arabe *dâr çanah*, maison de travail.

† **DART** (dar), *s. m.* Terme de commerce. Sorte de papier de pâte grise.

† **DARTOS** (dar-tos'), *s. m.* Terme d'anatomie. Enveloppe des testicules située au-dessous de la peau du scrotum, à laquelle elle adhère intimement.

— HIST. XVIᵉ s. La seconde tunique propre des testicules est l'epididymis ou dartos, prenant son origine de la membrane des vaisseaux spermatiques, PARÉ, I, 28.

— ÉTYM. Χιτὼν δαρτὸς, membrane qu'il faut dépouiller; δαρτὸς vient de δέρειν, écorcher.

DARTRE (dar-tr'), *s. f.* Maladie généralement chronique de la peau. Dartre vive. Dartre farineuse. || Le mot dartre est un mot vulgaire, qui n'a plus pour les médecins de sens précis et spécial.

— HIST. XIVᵉ s. Rossillons puet bien estre diz pour la grant rousée Dont la douce monteigne est sovent arousée; Quar la terre du val et du mont et du tertre

Est plus douce des autres; n'y ha roiche ne dertre, *Girart de Ross.* v. 537. || XVI° s. Autres ont des dartres squameuses aux pieds et aux mains, PARÉ, XVI, 4. A quelques uns surviennent des dertres et fentes aux mains et aux pieds, ID. XVI, 5.

— ÉTYM. Génev. *darde, dairde, darte;* Berry, *endarde, endarce.* Diez indique, tout en montrant les difficultés, l'anglo-saxon *teter,* dartre; anglais, *tetter;* mais il juge encore plus difficile la dérivation du celtique : kymri, *tarwden,* dartre; bas-breton, *darvoéden, darouéden;* cependant si on fait attention que ces mots paraissent avoir pour radical *tarz,* éruption, on trouvera la dérivation celtique moins improbable : le celtique paraît se rattacher au sanscrit *dardru,* dartre. Ménage remarque que de son temps la province prononçait *dertre.*

DARTREUX, EUSE (dar-treû, treû-z'), *adj.* || 1° Qui est de la nature des dartres, qui tient de la dartre. Affection dartreuse. || 2° Qui a des dartres. Un enfant dartreux; et, substantivement, un dartreux, une dartreuse.

— ÉTYM. *Dartre.*

† **DARTRIER** (dar-tri-é), *s. m.* Nom de quelques plantes qu'on emploie contre les dartres.

— ÉTYM. *Dartre.*

† **DASYANTHE** (da-zi-an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs garnies de poils.

— ÉTYM. Δασὺς, garni de poils, et ἄνθος, fleur.

† **DASYCARPE** (da-zi-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fruits garnis de poils.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et καρπὸς, fruit.

† **DASYCAULE** (da-zi-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la tige hérissée de poils.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et καυλὸς, tige.

† **DASYCÉPHALE** (da-zi-sé-fa-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la tête velue.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et κεφαλὴ, tête.

† **DASYGASTRE** (da-zi-ga-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le ventre velu.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et γαστὴρ, ventre.

† **DASYMALLE** (da-zi-ma-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est couvert d'une toison longue et laineuse.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et μαλλὸς, toison.

† **DASYPE** (da-zi-p'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les jambes hérissées de poils.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et ποῦς, pied.

† **DASYPHYLLE** (da-zi-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles velues.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et φύλλον, feuille.

† **DASYPLEURE** (da-zi-pleu-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les flancs ou les côtés velus (insectes).

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et πλευρὸν, côté.

† **DASYSTACHYÉ, ÉE** (da-zi-sta-ki-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fleurs disposées en épis velus.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et στάχυς, épi.

† **DASYSTÉMONE** (da-zi-sté-mo-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les étamines velues.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et στήμων, étamine.

† **DASYSTYLE** (da-zi-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le style velu.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et στύλος, style.

† **DASYURE** (da-zi-u-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la queue velue; qui a des épis velus imitant une queue. || *S. m.* Genre de mammifères à bourse, de l'ordre des marsupiaux.

— ÉTYM. Δασὺς, velu, et οὐρα, queue.

† **DATA** (da-ta), *s. m. plur.* Faits donnés, connus d'eux-mêmes ou par la science. || Peu usité, et seulement dans cette locution : les data et les desiderata. Ailleurs on dit donnée.

— ÉTYM. Lat. part. passif *datus,* au plur. neutre : les choses données.

DATAIRE (da-tê-r'), *s. m.* Titre d'office à la chancellerie de Rome et qui vient de ce qu'autrefois le dataire marquait la date de toutes les suppliques. J'ai lu une lettre de Jean-Mathieu Giberti, évêque de Vérone, et dataire du pape Clément VII, BALZ. *6° Disc. sur la cour.* Boniface [VIII] et son dataire ne songeaient pas que la puissance papale était fort inutile, VOLT. *Mœurs,* 65. || Adjectivement. Il me paraît meilleur d'écrire au cardinal dataire, BOSS. *Lett.* 186.

— HIST. XVI° s. Le pape despecha le seigneur Mathee son dattaire pour confirmer ladite alliance, M. DU BELL. 108.

— ÉTYM. Voy. DATERIE.

DATE (da-t'), *s. f.* || 1° Époque précise où une chose a été faite. Il met la date du concile par erreur en 1022, BOSS. *Var.* 11. Cette date [celle où la loi écrite fut donnée à Moïse] est remarquable, parce qu'on s'en sert pour désigner tout le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, ID. *Hist.* I, 4. N'y observer [dans l'histoire] que les faits et les dates, sans porter plus loin sa curiosité ni ses vues, ce serait imiter l'imprudence d'un voyageur qui, en parcourant beaucoup de pays, se contenterait d'en connaître exactement la distance, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres,* t. II, p. 4, dans POUGENS. Le commencement de la seconde guerre punique, à ne considérer que la date des temps, fut la prise de Sagonte par Annibal, ID. *Traité des Ét.* 3° part. ch. 1. Quelquefois seulement le passant arrêté, Lisant l'âge et la date en écartant les herbes, Et sentant dans ses yeux quelque larme courir, Dit : Elle avait seize ans, c'est bien tôt pour mourir, LAMART. *Harm.* IV, 10. || Art de vérifier les dates, titre d'un ouvrage chronologique très-renommé, qui est l'œuvre des Bénédictins. || Une lettre de change à vingt jours de date, à un mois de date, lettre de change dont le payement est exigible vingt jours, un mois après le jour de sa date. || Fig. Sans date, non daté, et, par une extension métaphorique, immémorial, qui remonte à une antiquité oubliée. [Esprit de l'homme] Quel charme ou quelle horreur à la fin t'arrêta? Ce furent ces forêts, ces ténèbres, cette onde, Et ces arbres sans date, et ces rocs immortels, LAMART. *Harm.* I, 11. || De nouvelle, de fraîche date, se dit de tout ce qui est récent. Une amitié, une noblesse de fraîche date. Il me dit que de fraîche date.... il avait été tout droit au bien de l'État, BALZ. 6° *Disc. sur la cour.* || Dans un sens opposé. Une amitié, une noblesse d'ancienne, de vieille date. || Faire date, commencer une ère, une période. La liste des autorités pour la langue poétique n'est pas moins surannée; hormis Malherbe et Régnier, il ne s'y rencontrait pas un nom qui pût faire date pour cette poésie sage, ornée, naturelle, où devait atteindre notre langue, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface,* p. XIII. || 2° En matières bénéficiales, date, jour de l'enregistrement d'une supplique pour obtenir un bénéfice en cour de Rome. Prendre date, prendre une date de tel jour. || Par extension, prendre date, retenir date, consigner, constater l'époque où une chose doit se faire. Il faut que je prenne date avec vous, DIDER. *Lett. à M. Le Breton.* || Prendre date, se dit aussi des choses qui fixent un point. M. de Longpérier en résolut quelques-unes [des difficultés d'écriture assyrienne] dans des études qui méritent de prendre date, VIVIEN DE ST-MARTIN, *Rev. germ.* t. XIX, p. 500. || Retenir une date chez un notaire, retenir un jour déterminé pour passer un contrat. || Fig. Être le premier en date, avoir, par une sorte d'ancienneté, droit sur quelqu'un ou sur quelque chose. Comment, pendard! tu as l'audace d'aller sur mes brisées? — C'est vous qui allez sur les miennes, et je suis le premier en date, MOL. *l'Avare,* III, 3. N'en déplaise à l'espoir dont votre esprit se flatte, Vous venez un peu tard, je suis première en date, BOISSY, *Dehors trompeurs,* III, 5.

— HIST. XIII° s. Il ne devoit pas estre oïs en alliguier paiement devant le [la] datte de lettres es queles il estoit obligiés, BEAUM. XXXV, 8. Et puis doit estre mise le [la] date pour savoir le tans que ce fu fet, ID. XXXV, 23. || XV° s. Faict au temps de la dicte date, Par le bon renommé Villon, Qui ne mange figue ne date, VILLON, *Petit testam.* || XVI° s. Ceux-là alleguoient qu'une requeste envoiée d'une si bonne ville, trouveroit que le date est efficacieux, D'AUB. *Hist.* III, 455.

— ÉTYM. Provenç. *data, dada;* espagn. portug. et ital. *data;* du latin *data,* choses données, pluriel neutre de *datus,* participe passé du verbe *dare;* on a dit aussi *le date,* au masculin, de *datum,* chose donnée.

DATÉ, ÉE (da-té, tée), *part. passé.* Qui a une date. Lettre datée du mois d'avril. Pièce non datée. Quoique ma lettre soit datée du dimanche, je l'écris aujourd'hui samedi soir, SÉV. 1er oct. 1684.

DATER (da-té), *v. a.* || 1° Mettre la date. Dater une lettre, un contrat. Diderot ne datait jamais ses lettres; Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot ne dataient guère les leurs que du jour de la semaine, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Absolument. C'est pour vous apprendre à dater; car la plupart des femmes datent fort mal, Mme DE MAINTENON, *Lett. à Mme de R....* 11 oct. 1693. || Par extension. C'est depuis ce dîner que je puis dater sa connaissance, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Nous datons, nous autres, notre philosophie de cent quinze mille six cent cinquante-deux ans, VOLT. *Amabed,* 7° *lettre.* || 2° *V. n.* Avoir eu son commencement à.... Notre amitié date de ce jour. Appréciant toute la force qu'il [l'empereur] tire du prestige de son infaillibilité, il frémit d'y porter une première atteinte; quelle effrayante suite de guerres périlleuses dateront de son premier pas rétrograde! SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. De ce départ fatal date tout mon malheur, LEMERCIER, *J. Shore,* I, 2. || Familièrement. Cet homme ne date pas d'hier, il date de loin, c'est-à-dire il y a très-longtemps qu'il est né, il est très-âgé; et aussi c'est une personne âgée qui parle d'une chose arrivée dans sa jeunesse, dans son enfance. || Commencer à compter d'une certaine époque. A dater de ce jour. Vos appointements dateront d'aujourd'hui. Il y a longtemps, à dater du ministère du cardinal de Fleury et même de plus loin, qu'elles [les lettres] sont en France sans encouragement et sans considération, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse,* 22 août 1772. || 3° Dater se dit, en parlant de la toilette des femmes, d'une robe, d'un châle, d'un vêtement quelconque dont les dispositions, les couleurs ou la forme attirent les yeux et l'attention, et font que l'ancienneté du vêtement se reconnaît facilement. Ne prenez pas cette étoffe; elle datera. || 4° Se dater, *v. réfl.* Être daté. De telles pièces se datent toujours.

— ÉTYM. *Date.*

DATERIE (da-te-rie), *s. f.* || 1° Chancellerie à Rome où l'on date les expéditions des bénéfices, les rescrits et autres choses qu'on expédie. || 2° Office de dataire.

— ÉTYM. *Dataire.*

1. **DATIF** (da-tif), *s. m.* Terme de grammaire. Un des cas des noms et des adjectifs grecs et latins, celui qui sert à marquer le rapport d'attribution.

— HIST. XV° s. Il avoit mis six ducats en datif, Pour mieux avoir s'amie vocative, CH. D'ORL. *Rondel,* 68.

— ÉTYM. Provenç. *datiu;* espagn. et ital. *dativo;* du latin *dativus,* de *dare,* donner, attribuer.

2. **DATIF, IVE** (da-tif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Donné, établi par le juge ou par testament, par opposition à légal, établi par la loi. Tuteur datif. Curatelle dative.

— HIST. XVI° s. Les tuteles sont datives, LOYSEL, 181.

— ÉTYM. Lat. *dativus,* de *dare,* donner.

DATION (da-sion), *s. f.* Terme de pratique. Action de donner. La dation du mandat au mandataire par le mandant. Dation de tuteur. || Dation en payement, action de donner en payement d'une dette une chose autre que la chose due.

— ÉTYM. Provenç. *dacio;* espagn. *dacion;* ital. *dazione;* du latin *dationem,* de *dare,* donner; grec, δοῦναι; sanscrit, *da,* donner.

† **DATISCA** (da-ti-ska), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes appartenant au centre de l'Asie et au Népaul.

† **DATISCACÉE** (da-ti-ska-sée) ou **DATISCINÉE** (da-ti-ssi-née), *s. f.* Terme de botanique. Nom d'une famille de plantes qui a pour type le genre datisca.

† **DATISCINE** (da-ti-ssi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe extrait de la datisca.

DATISME (da-ti-sm'), *s. m.* Manière de parler ennuyeuse, dans laquelle on entasse plusieurs synonymes pour exprimer la même chose, par exemple : je suis aise, content, satisfait, ravi de vous voir.

— ÉTYM. Δατισμὸς, de *Datis,* personnage perse qu'Aristophane introduit dans une de ses comédies et qu'il fait parler d'une manière tautologique.

DATTE (da-t'), *s. f.* || 1° Fruit du dattier. || 2° Sorte de coquillage dit plus souvent dactyle. Malheur aux dattes qui viennent à être rencontrées par d'autres dattes; car celles-ci ne manquent pas de les percer pour se nourrir de leur substance, BONNET, *Contempl. nat.* 12° part. ch. 27.

— HIST. XIII° s. Et toute autre maniere d'aigrun, dates, figues, et toute maniere de reisins, *Liv. des mét.* 32. Datle, *Ass. Jérus.* II, 176. || XVI° s. Les fruits soient raisins, pruneaux, amandes, dactes, PARÉ, XX, 25. Autre viande que prunes, ne sont les dattes et mirabolans, et toutesfois pour merveille l'on nous les apporte des païs orientaux et meridionaux, O. DE SERRES, 683. Le palmier produit l'exquise prune datte, qu'on nous envoie de la Barbarie, ID. 715. Figues, prunes, datils, pignolats, noisettes.... ID. 842.

— ÉTYM. Provenç. *datil, dactil;* portug. *datile;* ital. *dattero;* du latin *dactylus,* de δάκτυλος, doigt, et, à cause de la forme allongée du fruit, datte.

DATTIER (da-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les da-tié-z et les dattes), *s. m.* || 1° Palmier qui produit les dattes. || 2° Oiseau commun en Barbarie.

— ÉTYM. *Datte.*

DATURA (da-tu-ra), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes solanées, dont l'espèce *datura stramonium, L.* dite aussi pomme épineuse et stramone, est narcotique et vénéneuse.

— ÉTYM. Arabe, *datora;* du persan, *tatula,* du ra-

dical *tal*, piquer, par allusion à l'enveloppe épineuse du fruit. Dans le dict. d'hist. nat. de d'Orbigny, on dit avec raison que c'est une corruption d'un mot arabe.

† **DATURÉES** (da-tu-rée), *s. f. plur.* Terme de botanique. Tribu de plantes ayant pour type le genre datura.

† **DATURINE** (da-tu-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde découvert dans les semences du *datura stramonium*, *L*.

DAUBE (dô-b'), *s. f.* Terme de cuisine. Manière de cuire certaines viandes avec un assaisonnement particulier, à très-petit feu et à l'étouffée. Mettre un gigot en daube. .... Sans daube, entremets, bisque, À t'entendre parler, notre amour court grand risque, HAUTEROCHE, *le Souper mal apprêté*, sc. 5. Fremont fit apporter une trentaine de poulardes à la daube, VOLT. *Jenni*, 7. ‖ Le ragoût de ce nom. Une bonne daube. Une daube froide.

— ÉTYM. Voy. DAUBER; it. rm. *daube*, chute.

DAUBÉ, ÉE (dô-bé, bée), *part. passé.* Daubé à coups de poings. ‖ Fig. Daubé et moqué par ses camarades. ‖ Terme de cuisine. Mis en daube, à la daube. Gigot daubé. Volaille daubée.

† **DAUBENTONIE** (dô-ban-to-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des papilionacées, comprenant quelques plantes qui croissent dans l'Amérique tropicale.

— ÉTYM. *Daubenton*, célèbre naturaliste français de la fin du XVIII^e siècle.

DAUBER (dô-bé), *v. a.* ‖ 1° Frapper à coups de poing. Il a daubé vigoureusement celui qui l'avait insulté. ‖ 2° Fig. et familièrement, railler quelqu'un, mal parler de lui, l'injurier. Je les dauberai tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages, MOL. *Crit. de l'Éc. des f.* 6. On m'a dit qu'on va le dauber, lui et toutes ses comédies, de la plus belle manière, ID. *Impromptu*, 3. Dans les visites qui sont faites Le renard se dispense et se tient clos et coi; Le loup en fait sa cour, daube au coucher du roi Son camarade absent.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. À ce que je puis voir, vous daubez ma méthode, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, III, 2. Ridicule jamais ne fut si bien daubé, PIRON, *Métrom.* II, 1. ‖ Neutralement. Comme sur les maris accusés de souffrance Votre langue en tout temps a daubé d'importance, MOL. *Éc. des f.* I, 1. ‖ 3° Mettre en daube, faire une daube. ‖ 4° Se dauber, *v. réfl.* Se battre. Ces écoliers se sont bien daubés.

— HIST. XIII^e s. Papelart guilent moult de gent Por ce que daubé [garni] sont d'argent, *Hist. de S. Leocade*, ms. f° 31, dans LACURNE. ‖ XVI^e s. Frere Jan le daubba tant et trestant que je le cuydoys mort, RAB. *Gary.* IV, 16. L'un ne cherche que la paix; l'autre daube, espoussette et estrille en toutes façons, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matinée* 8. ‖ XVII^e s. Un cavalier suédois, après qu'il lui eut [à Tilly] deschargé un coup de pistolet, lui dobba la teste du canon et faillit de l'assommer, *le Soldat suédois*, p. 80 (1633).

— ÉTYM. Norm. *dauber*, prêter à usure; génev. *dauber*, duper, tromper; wallon, *daubiner*, *taupiner*, rosser; angl. *to daub*, enduire, barbouiller; de l'anc. allem. *dubban*, frapper, sens qui va avec toutes les significations, même celle de garnir, d'enduire; car *dubban* est dans *a-douber*, qui, exprimant le coup donné au chevalier en l'armant, avait aussi pris le sens de munir, pourvoir. Dans les environs de Paris, on dit *cela me daube*, en parlant d'une douleur en un point du corps.

DAUBEUR (dô-beur), *s. m.* Celui qui raille les gens, qui en parle mal. Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire; Faites, si vous pouvez, votre cour, sans vous nuire; Le mal se rend chez vous au quadruple du bien; Les daubeurs ont leur tour, d'une ou d'autre manière, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3.

— ÉTYM. *Dauber*.

† **DAUBIÈRE** (dô-biè-r'), *s. f.* Terme de cuisine. Vase dans lequel on cuit une daube.

— ÉTYM. *Daube*.

† **DAUCIFORME** (dô-si-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme de la racine de la carotte (*daucus carota*, *L.*).

— ÉTYM. Lat. *daucus*, carotte, et *forme*.

† **DAUCINÉES** (dô-si-née), *s. f. plur.* Terme de botanique. Famille de plantes dont le *daucus*, carotte, est le type.

† **DAUCOÏDE** (dô-ko-i-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à la carotte.

— ÉTYM. Δαῦκος, carotte, et εἶδος, forme.

† **DAUDENT** (dô-dan), *s. m.* Variété de pomme.

† **DAULIN** (dô-lin), *s. m.* Un des noms de la bécassine.

DAUPHIN (dô-fin), *s. m.* ‖ 1° Terme d'histoire naturelle. Gros poisson de mer de la famille des cétacés, carnivore, et dont la graisse fournit une huile (*delphinus delphis*). Les récits de l'antiquité faisaient de ce poisson un ami de l'homme, et l'on racontait qu'Arion, jeté à la mer, fut sauvé par un dauphin. Un navire en cet équipage Non loin d'Athènes fit naufrage; Sans les dauphins tout eût péri; Cet animal est fort ami De notre espèce; en son histoire Pline le dit; il le faut croire, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. Le dauphin appartient au genre des baleines; mais sa taille est bien inférieure à celle des grandes baleines; il n'a que six à sept pieds de long sur une grosseur proportionnée, BONNET, *Contempl. nat.* 10° part. ch. 26. Les dauphins émigrent par troupes d'une mer dans une autre, ID. *ib.* ‖ 2° Constellation de l'hémisphère septentrional. ‖ 3° Terme de blason. Dauphin vif, celui qui a la gueule close. Dauphin pâmé, celui qui a la gueule béante. Dauphins couchés, ceux qui ont la tête et la queue tournées vers la pointe de l'écu. ‖ 4° Terme de commerce. Espèce de papier. ‖ Sorte d'étoffe de laine. ‖ 5° Terme de construction. Pierre creusée d'un trou recourbé pour le passage de l'eau. Extrémité coudée et inférieure d'un tuyau de descente. ‖ Terme de marine. Pièces de bois courbes qui servent à lier l'éperon et la guibre d'un bâtiment, avec l'étrave, les aiguilles et le corps. ‖ 6° Machine qui sert à plonger. ‖ Sorte de pièce d'artifice qui entre dans l'eau et en sort. ‖ 7° Terme de guerre navale dans l'antiquité. Masse de plomb suspendue aux antennes des vaisseaux qu'on laissait tomber sur le vaisseau ennemi pour l'enfoncer. ‖ 8° Nom du cormoran. ‖ Nom d'une coquille univalve. ‖ 9° Titre attaché à certaines seigneuries. Dauphin d'Auvergne. Dauphin du Viennois. ‖ Titre qui fut donné, à partir de Philippe de Valois, au fils aîné des rois de France, après la réunion du Dauphiné à la couronne, le dernier seigneur du Dauphiné, Humbert III, en 1343, ayant mis pour condition de la cession de sa seigneurie que le fils aîné serait ainsi nommé. M. le dauphin [le fils de Louis XIV] entre dans tous les conseils; n'approuvez-vous pas encore cette conduite? c'est proprement l'associer à l'empire, SÉV. 14 avril 1691. ‖ Grand dauphin, titre donné quelquefois au dauphin fils de Louis XIV, et père du duc de Bourgogne. Le petit dauphin, le duc de Bourgogne. ‖ On nommait, dans les familles, dauphin le fils unique de la maison ou celui de qui on avait grand soin. Vous me parlez de votre dauphin, je vous plains de l'aimer si tendrement, SÉV. dans le *Dict. de* DOCHEZ. ‖ On appela dauphins tous les livres faits par l'ordre de Louis XIV pour l'éducation du dauphin, son fils et élève de Bossuet. Je ne dois pas oublier ici le service qu'il rendit aux lettres, en nous procurant cette suite de commentaires qui se nomment communément les dauphins, quoique la première idée en fût venue à M. de Montausier; on est redevable à M. Fenet d'en avoir tracé le plan et dirigé l'exécution, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 394, dans POUGENS. ‖ Adjectivement. Édition dauphine, édition de ces auteurs. Critique dauphine, les commentaires dont on a accompagné l'édition de ces auteurs.

— HIST. XV^e s. Quant le duc Jehan fut venu à Paris, le roy Charles et le doffin luy firent grant joie, FENIN, 1411.

— ÉTYM. Provenç. *dalfin*; catal. *delfí*; espagn. *delfin*; portug. *delfim*; ital. *delfino*; du latin *delphinus*, du grec δελφίς, dauphin, le même que βελφὶν et pouvant de la sorte être rapproché du latin *bellua*, grosse bête. Quant au *dauphin*, fils aîné du roi de France, ce nom, porté par les seigneurs du Viennois et transmis à la famille royale lors de la cession du Dauphiné à la couronne de France, était un nom propre, *Delphinus*, le même que le nom du poisson; *Dauphiné*, nom de province, dérive du nom de ces seigneurs, qui avaient pris pour leurs armes trois dauphins.

1. **DAUPHINE** (dô-fi-n'), *s. f.* Nom de la femme du dauphin de France. Mme la dauphine. Mme la dauphine est une merveille d'esprit, de raison et de bonne éducation, SÉV. 12 avril 1680.

† 2. **DAUPHINE** (dô-fi-n'), *s. f.* Nom d'un petit droguet de laine, jaspé de diverses couleurs.

† 3. **DAUPHINE** (dô-fi-n'), *s. f.* Variété de laitue.

† 1. **DAUPHINELLE** (dô-fi-ne-l'), *s. f.* Terme de botanique. Nom de quelques plantes d'ornement (renonculacées), notamment du pied d'alouette.

† 2. **DAUPHINELLE** (dô-fi-nè-l'), *s. m.* Terme de dentiste. Espèce de pinces très-fortes, à serres courtes et garnies de dentelures, et servant à extraire les dents qui n'ont qu'une racine.

† **DAUPHINERIE** (dô-fi-ne-rie), *s. f.* Mot forgé par Scarron pour exprimer les jeux des dauphins entre eux. [Les dauphins] font entre eux mille singeries, Ou plutôt des dauphineries, *Virg. trav.* V.

DAURADE (dô-ra-d'), *s. f.* Poisson de la famille des sparoïdes et qu'il ne faut pas confondre avec la dorade ou cyprin doré; on le trouve dans la Méditerranée, il passe dans les étangs, et, s'y engraissant, il devient excellent à manger.

— ÉTYM. Lat. *deaurata*, dorée, de la préposition *de*, et *aurum*, or.

† **DAURAT** (dô-ra), *s. m.* Carpe dorée de la Chine.

— ÉTYM. Voy. DAURADE.

D'AUTANT (dô-tan). Voy. AUTANT.

† **DAUW**, *s. m.* Voy. DAW.

DAVANTAGE (da-van-ta-j'), *adv.* ‖ 1° Plus. Vous avez de l'argent, mais il en a davantage. Vous promettez beaucoup et donnez davantage, CORN. *Poly.* IV, 2. Adieu, madame, adieu, je n'ai pu davantage, ID. *Héracl.* III, 2. On perd souvent l'acquis à vouloir davantage, ID. *Tois. d'or*, IV, 4. S'il eût voulu mourir plus tard, Il aurait vécu davantage, SCARRON, *Virg. trav.* III. Et si j'en savais plus, j'en dirais davantage, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* III, 7. Il m'en souvient bien davantage, LA FONT *Fabl.* III, 15. Celui qui s'était vu Coridon ou Tircis Fut Pierrot, et rien davantage, ID. *ib.* IV, 2. Ce petit animal T'en avait-il fait davantage [de mal]? ID *ib.* VI, 15. Tu n'as point l'air d'un donneur de breuvage; Je n'en dis point là-dessus davantage, ID. *ib* VIII, 18. Je rendrais mon ouvrage Capable de sentir, juger, rien davantage, Et juger imparfaitement, ID. *ib.* X, 1. Ce qui existe moins est moins bon et moins un; ce qui existe davantage est davantage bon et un, FÉN. *Exist.* 292. Si les fautes des Anglais furent énormes, celles des Espagnols le furent encore davantage, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16. ‖ Davantage avec *de* et un substantif. Ceux qui te veulent mal sont ceux que tu conserves; Tu vas à qui te fuit, et toujours les réserves À souffrir en vivant davantage d'ennuis, MALH. I, 4. S'il demande à ses jours davantage de terme, ID. *ib.* S'il veut davantage de palmes, Qu'il les acquière en votre sein, ID. III, 1. Sans m'obliger à déclarer davantage de mes principes, DESC. *Méth.* 6. ‖ Cette tournure vieillit; toutefois on ne voit aucune raison pour ne pas l'employer. ‖ N'en pouvoir davantage, n'en pouvoir mais, n'être pas la cause de ce qui arrive. On renversa la table, on coiffa d'un potage le pauvre Vineville, qui n'en pouvait pas davantage, RETZ, III, 6. ‖ 2° Plus longtemps. Ne me rompez pas davantage la tête, MOL. *Mis.* IV, 3. Or bien, sans crier davantage, Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Qu'il éloignât l'enfant jusques à certain âge, Jusqu'à vingt ans, point davantage, ID. *ib.* VIII, 16. Gardes, obéissez sans tarder davantage, RAC. *Brit.* III, 8. Les crimes de Jugurtha avaient fait trop d'éclat pour que le sénat pût les dissimuler davantage, VERTOT, *Révol. rom.* IX, p. 379. ‖ 3° Bien plus. En ce sens il tombe en désuétude. Davantage, je ne les vois pas dans les grandes places, BOSS. *Serm. quinq.* II. Davantage, peut-on nier que la messe ne fût le service public de l'Église? ID. *Réfut.* Les mages résolurent de se rendre ami Poréxarpe, parce qu'il avait tout sujet de haïr Cambyse, davantage était homme grandement estimé des Perses, P. L. COUR. II, 188.

— REM. 1. Les grammairiens modernes ont décidé que *davantage* ne pouvait être suivi de *que*. Toutefois cette décision est en contradiction avec l'usage des meilleurs écrivains: Ils peuvent avancer beaucoup davantage que ceux qui courent, DESC. *Méth.* Il ne peut davantage Que soupirer tout bas, MALH. I, 4. Oui, vous ne pourriez pas lui dire davantage Que ce que je lui dis pour le faire être sage, MOL. *l'Étour.* I, 9. Il n'y a rien assurément qui chatouille davantage que les approbations que vous dites; mais cet encens ne fait pas vivre, ID. *Bourg.* I, 1. Il est impossible que cette surprise ne fasse rire, parce que rien n'y porte davantage qu'une disproportion surprenante entre ce qu'on attend et ce qu'on voit, PASC. *Prov.* 11. Je puis dire devant Dieu qu'il n'y a rien que je déteste davantage que de blesser la vérité, ID. *ib.* L'une en prisant davantage le temporel que le spirituel, ID. *ib.* 12. Quel astre brille davantage dans le firmament que le prince de Condé n'a fait en Europe? BOSS. *Louis le Bourbon.* Voulez-vous être rare? Rendez service à ceux qui dépendent de vous; vous le serez davantage par cette conduite que par ne pas vous laisser voir, LA BRUY. VI. Dieu n'aime donc pas davantage la vertu, la pudeur.... que l'impudicité? MASS. *Car. Avenir.* Ces excès ne vous honoraient pas davantage que tous les rafinements de notre siècle, ID. *Car. Culte.*

Une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser davantage, mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée à dessein par une main malveillante, J. J. ROUSS. 8e *Promen.* || 2. En recherchant historiquement, on voit que *davantage* est venu en usage aux XIVe et XVe siècles et qu'alors il n'était pas suivi de *que*; il est vrai qu'il paraît signifier : sans ressource, inévitablement. C'est dans le XVIe siècle qu'on lui donne le sens de *plus*, qu'on en fait un véritable comparatif, ce qui entraîna l'emploi de *que;* usage qui fut suivi dans tout le cours du XVIIe siècle et que les grammairiens de la fin du XVIIIe siècle ont réussi à abolir, sous prétexte que ce n'était pas un véritable adverbe et qu'il ne devait pas être suivi de *que*.

— SYN. PLUS, DAVANTAGE. La différence entre ces deux mots, c'est que davantage, s'employant absolument, indique une comparaison avec un terme énoncé d'abord; tandis que plus, ne s'employant guère absolument, indique la comparaison avec un terme qui s'énonce ensuite. Cette femme est belle; son amie l'est davantage. Mais on dira cette femme est plus belle que son amie.

— HIST. XVe s. Seigneurs, le fuir ne nous vaut rien; et si nous fuyons, nous sommes perdus d'avantage, FROISS. I, I, 327. Et les Anglois ne pouvoient aller jusques à eux [les Escots], qu'ils ne fussent tous morts et tous perdus d'avantage, ou pris à grand meschef, ID. I, I, 42. Adonc descendirent les seigneurs et les gens d'armes de leurs navires, et vinrent devant la ville de Carenten, et l'assaillirent vitement et fortement; quand les bourgeois virent ce, ils eurent grand peur de perdre corps et avoir; si se rendirent saufs leurs corps, leurs femmes et leurs enfants, malgré les gens d'armes et les soudoyers qui avec eux estoient; et mirent leur avoir à volonté, car ils savoient bien qu'il estoit perdu d'avantage, ID. I, I, 267. [Un grand tourment les prit en mer qui les mit si hors de leur chemin, qu'ils ne surent dedans deux jours, là où ils estoient; de quoi Dieu leur fit grand grace et leur envoya belle aventure] s'ils se fussent combatus en icelui port qu'ils avoient choisi, ou aucques [un peu] près, ils estoient perdus davantage et chus ès mains de leurs ennemis, ID. I, I, 18. Le roi de France avoit fait est blir si bonnes gens d'armes et forteresses que les Anglois qui vouloient issir hors, à cheval ou à pied, pour aller fourrer ou aventurer, ne l'avoient mie d'avantage, mais trouvoient souvent des rencontres dures et fortes, ID. I, I, 309. Vous povez veoir en lisant ces choses (avec ce que vous en savez davantage) que, de ces mauvais princes, nuls ou peu en demeurent impunis, COMM. III, 4. Jusques environ en l'aage qu'ils sont de cinquante ans tous deux: combien que la roine avoit deux ans davantage, ID. VIII, 17. || XVIe s. Je foys, dist le moyne, bien d'advantaige, car.... RAB. *Gar.* I, 40. Puys advisa.... d'advantaige [en outre] sillogisoyt, disant.... ID. *ib.* I, 44. Il vault mieulx plourer moins et boyre d'advantaige, ID. *Pant.* II, 3. Il n'entreprend rien d'avantage sur les autres, qu'il leur permet sur soy, CALVIN, *Instit.* 966. [Après divers arguments] Davantage, pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie? MONT. I, 73. Tout ce que vous y recognoissez d'avantage [le plus] c'est.... ID. I, 145. Voylà cinq esclaves, mange les et nous t'en amerrons davantage, ID. I, 229. Pour en renger davantage, je n'en entasse que les testes, ID. I, 290. Il estoit impossible de leur en faire tirer un tour davantage, ID. II, 174. Un bien tout clair, je l'ayme davantage Que je ne fay un grand bien en partage, LA BOÉTIE, *Poés. div.* p. 474. En faisant deux lieues davantage que par le droit chemin, LANOUE, 664. Pherecides dit davantage [de plus], qu'il brisa et gasta les quilles et les carenes de tous les vaisseaux de Candie, AMYOT, *Thésée*, 22. Ceste response l'encouragea encore d'avantage, ID. *Lyc.* 8. De maniere que l'un n'eust en biens rien d'avantage que l'autre, ID. *ib.* 12. Ilz avoient retenu l'office d'avantage que le terme qui leur estoit prefix, quatre mois entiers, ID. *Pélop.* 43. De peur qu'il ne leur commandast d'apprester quelque chose d'avantage que pour lui seul, ID. *Lucull.* 82.

— ÉTYM. *D'* (voy. DE), et *avantage.*

† **DAVIDIQUE** (da-vi-di-k'), *adj.* Dont le style est inspiré, comme celui des psaumes de David.

ÉTYM. *David*, roi de Judée.

DAVIER (da-vié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les da-vié-z et autres instruments), *s. m.* Pince recourbée dont les dentistes se servent pour arracher les dents. || Instrument de menuiserie, composé d'une barre de fer qui se termine par un crochet, avec une main qui se meut d'un bout à l'autre pour assembler et serrer les pièces. || Petite patte insérée entre les deux couplets de la presse typographique pour maintenir le petit tympan dans l'enchâssure du grand. || Barre de fer qui, attachée par des crampons à la pièce qu'on veut forger, permet de la transporter sur l'enclume. || Outil servant à faire entrer les cerceaux d'un tonneau.

— HIST. XVIe s. Si on connoist que la dent ne puisse estre arrachée par le poussoir, on prent un daviet, lequel est propre à rompre la dent qu'on veut quasser, PARÉ. Un davied, un pelican, un crochet, et quelques autres ferrements, dont il n'y avoit porte ni coffre qu'il ne crochetast, RAB. *Pant.* II, 16.

— ÉTYM. Origine inconnue; à moins qu'on n'y voye un diminutif *daviet* de David, qui a été le nom d'un outil de menuisier; des noms propres et des noms d'animaux étant parfois donnés à des outils.

† **DAW** (dô), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom sous lequel on désigne au cap de Bonne-Espérance le cheval quaccha ou couagga (voy. COUAGGA).

† **DAVYNE** (da-vi-n', ou plutôt, à l'anglaise, dè-vi-n'), *s. f.* Lampe de sûreté pour les mineurs. On dit plutôt lampe de Davy.

— ÉTYM. *Davy*, célèbre chimiste anglais qui en est l'inventeur.

DE (de), *prépos.* Suivi de l'article *le*, *de* se contracte en *du* avant un nom qui commence par une consonne ou une *h* aspirée; suivi de l'article *les*, il se contracte en *des;* devant une voyelle ou une *h* muette, l'*e* de *de* s'élide. Les sens de la préposition *de*, comme ceux de la préposition *à*, sont très-nombreux et passent par des nuances que l'on saisit mieux en la considérant dans ses constructions avec les espèces de mots qu'en essayant de les rendre par des périphrases. En conséquence ces constructions seront rangées en dix classes, ainsi qu'il suit : A. *De* entre un substantif et un autre mot; B. *de* entre un adjectif et un autre mot; C. *de* construit avec un pronom personnel; D. *de* construit avec un pronom interrogatif; *de* construit avec le pronom démonstratif *celui;* E. *de* entre un nom de nombre et un autre mot: F. *de* entre un verbe et un verbe ou un autre mot; G. *de* avec un adverbe; H. *de* avec une préposition; I. *de* construit avec une conjonction; J. conjonction composée avec *de*. || A. *De* entre un substantif et un autre substantif. 1° Il marque un rapport d'appartenance. Le livre de Pierre. Les fables de la Fontaine. Les malheurs de la guerre. J'ai suivi en cela l'avis de tous les jurisconsultes et de la plupart des casuistes. Pour vous voir renoncer par l'hymen d'une reine À la part qu'ils avaient à la grandeur romaine, CORN. *Nicom.* I, 2. Luimême en diverses formes Range les troncs coupés des chênes et des ormes, ROTR. *Herc. mour* V, 1. Jusqu'ici de l'amour dédaignant la puissance, Je n'ai connu d'ardeur que celle des combats, ID. *Belis.* I, 6. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims.... grand génie, grand homme d'État, d'une vive et agréable éloquence, savant même pour un homme de sa qualité et de ses emplois, BOSS. *Var.* IX, § 91. Il paraît que Quintilien est né la seconde année de l'empereur Claude, qui est la quarante-deuxième de Jésus-Christ, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2e part. p. 706, dans POUGENS. Ô muses, accourez, solitaires divines, Amantes des ruisseaux, A. CHÉN. *Élég.* XIV. || Il exprime le sentiment qu'on a pour quelqu'un ou quelque chose. Antoine sur sa tête attira notre haine En se déshonorant par l'amour d'une reine, CORN. *Cinna*, III, 4. L'horreur que tu fais voir d'un mari vertueux.... ID. *Hor* V, 3. Quelle reconnaissance, ingrate, tu me rends Des bienfaits.... ID. *Héracl.* IV, 5. Grâce à ce conquérant, à ce preneur de ville! Grâce.... — De quoi, madame? est-ce d'avoir conquis Trois sceptres.... ID. *Nicom.* IV, 2. Le respect des autels, la présence des dieux, ID. *Théodore*, II, 4. C'est elle [la foi] qui a produit dans les patriarches l'amour de Dieu, la confiance en ses bontés, le zèle de sa religion, l'espérance de ses promesses, FLÉCH. *Panég.* II, 473. Sans respect des aïeux dont elle est descendue, BOIL. *Sat.* V. Du zèle de ma loi que sert de se parer? RAC. *Athal.* I, 1. Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? ID. *ib.* III, 3. À l'amour de Pharnace on impute mes pleurs, ID. *Mithr.* II, 6. || Il exprime un rapport d'origine, de dérivation. Le vent du nord. Les peuples du midi. Les productions des colonies. || Il marque l'objet, le but, la fin, la nature, la qualité; dans ce sens il forme avec le terme qui le suit une expression adjective. Acte de vente. Un homme de génie. Un homme de rien. Il est certain que les œuvres de miséricorde ne sont pas seulement de conseil, mais de précepte dans le christianisme, BOURD. *Exhort. char. env. les nouv. cath.* t. I, p. 134. Des conseillers d'iniquité, des ministres de la volupté, MASS. *Car. Dang. des prosp. temp.* Pour aller consulter l'homme de Dieu, ID. *ib. Inconstance.* Tout pécheur est donc un enfant de mort et de colère, ID. *ib. Empl. du temps.* Hélas! ils sont des enfants de lumière pour les affaires du siècle, ID. *ib. Pet. nombre des élus.* Dieu à qui il n'est pas plus difficile de faire naître l'enfant de la promesse d'une vieillesse stérile que d'un âge plus fécond, ID. *ib. Fausse confiance.* Le crime, cet enfant de ténèbres, ne craint pas la lumière, ID. *ib. Resp. hum.* Lorsque nous vous exhortons à fuir les spectacles lubriques, les assemblées de péché, ID. *ib. Fausse conf.* La malignité de l'ennemi, dit saint Augustin, dresse depuis longtemps deux piéges dangereux à la faiblesse des hommes : un piége de séduction et un piége de terreur, ID. *ib. Resp. hum.* Des entretiens dangereux et des commerces de passion remplissent le reste de ses journées, ID. *ib. Mauv. riche.* Ce n'est pas ici une chaire de contention, c'est le lieu de la vérité, ID. *ib. Par. de Dieu.* Plus Jésus-Christ diminue dans votre cœur, plus l'homme de péché augmente et se fortifie, ID. *ib Commun.* Cette eau de jalousie dont il est parlé dans le Lévitique, ID. *ib. Commun.* 2. Dans ces maisons de retraite, de prière, d'austérité, où il semble que le Seigneur devrait trouver cette foi qui n'est plus dans le reste de la terre, ID. *ib. Vocation.* Cet homme de péché que nous portons dans notre fonds, ID. *Panég. St Bernard.* Ne faisons pas de la profession sainte de la piété une vie d'humeur et de caprice, ID. *Car. Injust. du monde.* Cette voix de vertu qui se fait entendre dans l'abîme où l'âme est ensevelie, ID. *ib. Lazare.* Après bien des années de vertu, ID. *ib.* Qu'il est difficile de regarder comme un exil une terre de délices! ID. *ib. Dang. des prosp. temp.* Vous placez dans le sanctuaire des vases de rebut et d'ignominie, ID. *ib.* On ne passe pas en un instant d'un état de justice à un état de péché, ID. *ib. Inconst.* L'éducation chrétienne est une éducation de retraite, de pudeur, de modestie, de haine du monde, ID. *ib. Petit nombre des élus.* Une vie entière de prière et de vigilance, ID. *ib. Tiédeur.* || Il exprime l'instrument. Un coup de fusil. Un signe de tête. Un serrement de main || Il exprime la destination. Une salle de spectacle. Un habit de ville. Couverture de mulet. Couvertures de chevaux. Des souliers de chasse. || La profession. Un homme de guerre. Une femme de ménage. Un garçon de magasin. Un marchand de vin. Un marchand de vins fins. Un marchand de paille, de foin. Un marchand de plumes à écrire. Un marchand de plumes pour faire des lits || La matière. Une table de marbre. Une tabatière d'or. Pâte d'amandes. Du sucre de pomme. Une marmelade de pommes. Sirop de groseille. De la fécule de pomme de terre. Un ragoût de pommes de terre || Le contenu. Une pièce de vin. Une tasse de lait. Un baril d'olives. Une assiette de poires. Une pension de femmes. || La durée. Une guerre de vingt ans. Un travail de dix années. || Il exprime la date. Un lièvre de trois jours [un lièvre tué depuis trois jours]. Les démons chassés, les aveugles nés guéris, les morts de quatre jours ressuscités, BOURD. *Myst. Résurr. de J.-C.* t. I, p. 320. || La dimension. Un voile de deux aunes. Un homme de six pieds. || La valeur. Une pièce de cent sous. Une maison de cent mille francs. || La quantité. Une armée de cent mille hommes. Une population de quinze cents âmes. || 2° *De* sert à unir le nom commun d'une chose avec le mot particulier qui la distingue de toutes les autres choses semblables. La ville de Paris. Le mois de mai. Le mot de langue. Ils ont exclu l'unité de la signification du mot de nombre, PASC. *Pens.* I, 2. On entend ce que l'on conçoit par le terme de temps; c'est ce mouvement supposé, ID. *ib.* I, 2. Il ne s'ensuivra pas de là que la chose qu'on entend naturellement par le mot de temps soit en effet le mouvement d'une chose créée, ID. *ib.* Par suite de cette définition il y aura deux choses qu'on appellera du nom de temps, ID. *ib.* Cet usage du mot de sceptre se trouve à toutes les pages de l'Écriture, BOSS. *Hist.* II, 2. Tous les termes de la prophétie sont clairs: il n'y a que le mot de sceptre que l'usage de notre langue nous pourrait faire prendre pour la seule royauté, ID. *ib.* || On disait de même dans le XVIIe siècle : l'année de 1691, et ainsi de suite. Aujourd'hui on supprime de préférence le *de :* l'année 1862. || 3° Construction de *de* entre un substantif ou un adjectif pris substantivement et un autre substantif, laquelle est analogue à celle de : *la ville de Paris*, et dans laquelle le nom construit avec *de*

ne fait que déterminer le nom précédent comme *Paris* détermine *ville:* un fripon d'enfant, c'est un fripon qui est un enfant; mon bourreau de maître, c'est mon bourreau qui est mon maître, et ainsi de suite. Réglez-vous, regardez l'honnête homme de père Que vous avez du ciel! comme on le considère! MOL. *l'Étour.* I, 9. Ô traître! ô bourreau d'homme, ID. *ib.* II, 9. Eh bien, ne voilà pas mon enragé de maître, ID. *ib.* V, 7. Et ce jaloux maudit, ce traître de Sicilien, me fermera toujours tout accès auprès d'elle, ID. *Sicil.* 5. Vous devez rendre grâces au ciel de l'honnête homme de père qu'il vous a donné, ID. *Avare*, I, 10. Votre coquine de Toinette est devenue plus insolente que jamais, ID. *Mal. imag.* I, 6. Un saint homme de chat bien fourré, gros et gras, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié) Prit sa fronde, et du coup tua plus d'à moitié La volatile malheureuse, ID. *ib.* IX, 2. Il tardait à la dame D'y rencontrer son perfide d'époux, ID. *Richard.* Sa chienne de face, MOL. *École des F.* IV, 2. Si mon traître d'époux par bonheur était mort, REGNARD, *Démocr. amour.* II, 8. Quel chien de train! quelle chienne de vie! J. B. ROUSS. IV, *Épig.* 5. Un diable de neveu Me fait par ses écarts mourir à petit feu, PIRON, *Métromanie*, II, 1. J'ai une drôle d'idée dans la tête, VOLT. *Corresp. génér.* 26 janv. 1740. Mes bourreaux de symphonistes raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingts, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Tiens! va dire à ton sot de précepteur qu'il te donne d'autres thèmes, BRUEYS, *Grondeur*, I, 5. Depuis, dis-je, qu'il a perdu, par une querelle de jeu, son libertin de fils aîné, tu sais comment tout a changé pour nous, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 2. || 4° *De*, placé entre les titres et les noms propres de famille, s'emploie comme signe de noblesse. Madame de Sévigné. Le duc de la Rochefoucauld. || *De*, qualification nobiliaire pris substantivement. Il a ajouté un de à son nom. Il a pris le de. Le de s'usurpait aussi par qui voulait depuis longtemps, ST-SIM. 106, 127. Il n'est vilain qui faute de mieux ne mette au moins un de à son nom, P. L. COUR. I, 118. C'est sa nouvelle fantaisie de mettre un de avec son nom, depuis qu'il est éligible et maire de la commune, ID. 2° *lettre particulière.* Eh quoi! j'apprends que l'on critique Le de qui précède mon nom, BÉRANG. *Vilain.* || 5° *De* placé entre un mot et ce même mot répété exprime l'excellence; usage qui, provenant de la langue hébraïque, ne s'étend guère au delà des locutions bibliques ou de locutions formées sur ce modèle. Le saint des saints, le lieu le plus saint dans le temple de Jérusalem. Le cantique des cantiques, titre d'un cantique qui est dans la Bible. L'être des êtres, Dieu. Vanité des vanités, et tout est vanité; c'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Humble, et du saint des saints respectant les mystères, J'héritai l'innocence et le Dieu de mes pères, LAMART. *Médit.* I, 20. || 6° *De* entre un substantif et un verbe à l'infinitif, ce qui est une espèce de substantif. L'art de bien dire. La faculté de prévoir. Aura-t-il la force d'achever un tel travail? || Entre un substantif et quelques mots considérés habituellement comme des adverbes. La journée de demain. || Entre un substantif et une préposition. Le pays d'au delà la Loire. Notre esprit la reçoit [la foi] à son premier réveil, Comme les dons d'en haut, la vie et le soleil, LAMART. *Médit.* I, 18. || 7° *De* pris partitivement; ce qui d'ailleurs, au fond, n'est encore que le cas de *de* entre un substantif et un autre substantif, puisque, dans la construction partitive, un substantif est sous-entendu. Des hommes m'ont dit, c'est-à-dire un certain nombre d'hommes. De bons livres, c'est-à-dire un certain nombre de bons livres. Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages sans apercevoir des villes opulentes, des maisons de campagne agréablement situées, des terres qui se couvraient tous les ans d'une moisson dorée, des prairies pleines de troupeaux, FÉN. *Tél.* II. La corruption qui tous les jours peut produire de nouveaux fruits de mort, MASS. *Car. Fausse confiance.* Là, Vénus, me dictant de faciles chansons, M'a nommé son poëte entre ses nourrissons, A. CHÉN. *Élég.* VIII. || *De* pris partitivement devant un nom singulier: je n'ai point d'argent; il n'a pas eu de contentement; je n'ai jamais vu de ville plus jolie; en ce cas le substantif est un nom qui admet la division, ou qui, ne l'admettant pas de sa nature, est considéré comme une sorte de nom collectif divisible: je n'ai point portion d'argent: il n'a pas eu portion de contentement; je n'ai jamais vu (ville) plus jolie (dans le genre) de ville. Et quoi? dit le père, que pourrait-il y avoir de manque après que tant d'habiles gens y ont passé? PASC. *Prov.* 6. David ne donna jamais de plus beau combat, BOSS. *Marie-Thér.* Vous ne faites rien de cela dans la vie que vous menez, BOURD. *Instr. prudence du salut, exhort.* t. II, p. 405. || *De* se prend partitivement aussi devant un nom de nombre. Nous voyons que les premiers hommes, lorsque le monde plus innocent était encore dans son enfance, remplissaient des neuf cents ans par leur vie, BOSS. *Yol. de Monterby.* Voit-on fleurir chez eux des quatre facultés? BOIL. *Sat.* VIII. Je n'aime point ces rois qui ont des trois cents femmes, VOLT. *Dial.* XV, 5. Je suis un paresseux, mon cher philosophe; je crois que c'est une mauvaise qualité attachée au peu de santé que j'ai; je passe des six mois sans écrire à mes amis, ID. *Lett. Pitot*, 19 juin 1741. || *De* pris partitivement dans une phrase négative avec *que*, construction dont le sens est *pas autre.* Nous n'avons point de roi que César, BOSS. *Hist.* II, 10. || *De* pris partitivement devant *certain.* Nous bûmes de certain vin. De certains hommes vinrent à nous. Ceux [les principes] de la volonté sont de certains désirs naturels et communs à tous les hommes, comme le désir d'être heureux, PASC. *Pensées*, I, 3. Et cela pourrait expliquer de certaines bizarreries, VAUVEN. *Vivac.* || Aujourd'hui on supprime souvent le *de* devant *certain.* || *De* employé partitivement devant *aucuns, aucunes* dans le XVII° siècle et signifiant quelques-uns, de certaines personnes. Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents, MOL. *Mal. imag.* II, 7. Cette tournure n'est plus usitée. || *De*, dans une construction où au fond il est explétif, devant des adjectifs ou des participes pris partitivement d'après l'analyse grammaticale. Il y eut cent hommes de tués. Est-il quelqu'un d'assez osé? Je n'y vois rien d'étonnant. Sa conduite n'a rien de généreux. Payez; sinon, rien de fait [rien qui soit fait, arrêté, conclu]. Ces phrases se résolvent en: de tués, il y eut cent hommes; d'assez osé, d'homme assez osé, est-il quelqu'un? etc. toutes constructions qui grammaticalement sont partitives. Sans doute ils n'ont aucun dessein d'arrêté, PASC. *Prov.* 5. Est-il rien de plus noir que ta lâche action? MOL. *Sganar.* 16. Mais ce qui me paraît encore de plus honorable à la vertu, c'est que.... MASS. *Car. Resp. hum.* Il est vrai qu'il n'y en avait eu que trois mille cinq cents de vendus en quatre ou cinq jours, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 22 sept. 1767. || Des grammairiens modernes ont prétendu qu'il n'était pas correct de dire: il y a eu cent hommes de tués, et que le *de* devait être supprimé. La question avait été agitée déjà du temps de Vaugelas qui déclare que le *de* est appuyé par de bons auteurs. Aujourd'hui l'usage l'a consacré, usage qui d'ailleurs n'a rien d'inexplicable grammaticalement. || Il n'y a rien qui paraisse de plus insensé à ceux qui ne sont pas éclairés d'en haut, BOSS. *Hist.* II, 11. On remarquera cette tournure: Bossuet ayant à construire *rien de plus insensé* avec *paraître*, a mis le verbe au milieu; construction qui peut sembler insolite, mais qui est bonne et à imiter. || Il n'y a rien de tel que l'adversité pour mûrir un homme. On dit aussi sans le *de:* il n'y a rien tel que.... || *De* se construit de même partitivement et explétivement, avec les mots *mieux, pis, plus, moins.* Vous n'aurez rien de plus. Quoi de pis que de se déshonorer? Étranger que j'étais, je n'avais rien de mieux à faire que d'étudier cette foule de gens qui y abordaient sans cesse, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. || 8° *De* pris absolument devant un substantif, exprime la manière, la disposition, l'état, la situation. De gaieté de cœur. De colère il rompit l'entretien. De peur d'un plus grand mal il céda. De côté et d'autre. Du côté des ennemis. Je les suivis de rage et m'y rangeai comme eux, CORN. *Sertor.* I, 3. De bonheur pour ce loup qui ne pouvait crier, Près de là passe une cigogne, LA FONT. *Fabl.* III, 9. De bonheur pour elle ces gens partirent tout aussitôt, ID. *Psyché*, II, p. 118. Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée? De son tempérament il eût encor vécu, ID. *Fabl.* X, 2. Mille gens le sont bien, sans vous faire bravade, Qui de mine, de cœur, de biens et de maison Ne feraient avec vous nulle comparaison, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Elles étaient, de leur fond et par leurs penchants, douces, patientes, équitables, droites, régulières, BOURDAL. 2° *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 104. Soit d'imprudence, soit de générosité, la suivante crie du milieu des flots: Sauvez-moi, je suis la mère de l'empereur, DIDER. *Ess. s. Claude.* De lassitude, Messaline se jette dans un de ces tombereaux qui transportent les immondices des jardins, ID. *ib.* Lorsque Vénus, du haut des célestes lambris, Sans armes, sans carquois vint m'amener son fils, A. CHÉN. *Élég.* II. || En cet emploi, *de* signifie parfois: en fait de. N'avoir du pouvoir que l'apparence. Vivre avec des hommes qui n'ont presque de l'homme que la figure, BOURD. *Exhort. char. env. un sémin.* t. I, p. 457. || D'honneur, d'homme d'honneur, sorte d'affirmation interjective signifiant sur mon honneur, sur la parole d'un homme d'honneur. Bon! voilà l'autre encor, digne maître D'un semblable valet! Ô les menteurs hardis! —D'homme d'honneur, il est ainsi que je le dis, MOL. *Dép. am.* III, 8 || *De* exprimant qu'il est question, qu'il est traité d'une matière. De la chasse. De la tragédie grecque. Des peintres italiens du XVI° siècle. Il y a de sous-entendu: livre, chapitre qui traite de la chasse, etc. || Pendant. De nuit. De jour, la chouette se cache dans les trous, et de nuit elle va chercher sa pâture. Ils ne me mettront d'aujourd'hui en colère, SÉV. 420. Sans que de tout le jour je puisse voir Titus, RAC. *Bérén.* IV, 5. Ce chasseur perce donc un gros de courtisans, Plein de zèle, échauffé, s'il le fut de sa vie, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. Il [Josèphe] avoue qu'il ne put jamais la bien prononcer [la langue grecque], parce qu'il ne l'avait pas apprise de jeunesse, les Juifs estimant peu l'étude des langues, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 2, art. 1er, § 2. Et je suis plus heureux dans ma captivité Que je ne le fus de ma vie Dans le triste bonheur dont j'étais enchanté, J. B. ROUSS. *Cantate, Triomphe de l'amour.* Heureux si, de son temps, pour cent bonnes raisons, La Macédoine eût eu des Petites Maisons, BOIL. *Sat.* VIII. Ne t'ai-je pas trouvé de huit tuant un mouton? BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 8. || À partir de. Du moment qu'il l'a vue, Les troubles ont cessé, sa joie est revenue, CORN. *Soph.* II, 1. Je n'avais ni dormi, ni mangé de vingt-quatre heures, SÉV. 219. Je suis ici de jeudi, ID. 287. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils méditent ce dessein, PASC. *Prov.* 19. De ce jour tu verras Thyeste dans mes chaînes, CRÉB. *Atrée*, I, 3. || *De*, construit de cette façon, indique le changement d'état, de condition: de commis il devint directeur. Ordre lui vient d'aller au fond de la Norvége, Prendre le soin d'une maison En tout temps couverte de neige; Et d'Indou qu'il était on vous le fait Lapon, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Ils forgeront de leurs épées des socs de charrue et de leurs lances des faux, SACY, *Bible, Isaïe*, II, 4. Et que le sort burlesque, en ce siècle de fer, D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair, BOIL. *Sat.* I. || Cette construction s'emploie aussi avec les adjectifs. De pauvre il devint riche. De chrétien qu'on était, on devient peu à peu tout mondain et presque païen, BOURD. *Sur la fausse consc.* 1er *avent*, p. 160. || *De.... en....* exprime que l'on va d'un lieu, d'un objet en un autre. Errer, un livre en main, de bocage en bocage, A. CHÉN. *Élég.* XIV. || *De.... à....* exprime, au physique ou figurément, l'intervalle, le passage d'une chose à un autre. De l'Elbe à la mer Baltique ou jusqu'à la mer Baltique. De la créature nous devons nous élever au créateur, BOURD. *Respect hum.* 2° *avent*, p. 414. Du crime au repentir un long chemin nous mène, Du repentir au crime un moment nous entraîne, COLARD. *Ep. d'Héloïse à Ab.* || Ils étaient de trente à quarante, leur nombre était entre trente et quarante. Je serai chez moi de cinq heures à six, entre cinq heures et six heures. || *De.... à....* D'homme à homme, c'est-à-dire entre deux hommes, quand il s'agit de deux hommes. D'homme à homme, cela peut se dire et se faire. || De vous à moi, c'est-à-dire entre vous et moi, et de manière que ce qui se passe entre vous et moi ne soit pas répété. Ceci est de vous à moi; vous n'en parlerez pas. || *De.... en....* De point en point, c'est-à-dire d'un point jusqu'à l'autre, tout à fait, complétement. Il a exécuté ses ordres de point en point. De bout en bout, c'est-à-dire d'un bout jusqu'à l'autre. De jour en jour, c'est-à dire un jour après l'autre, chaque jour, incessamment. Le danger devient plus grand de jour en jour.

B. 9° *De* entre un adjectif et un substantif ou un pronom personnel. Digne d'estime. Avide de gloire. Altéré de sang. Je suis mécontent de moi. Faible d'esprit et de corps. Allons, unis d'esprit, sans commerce du corps, Achever notre hymen dans l'empire des morts, ROTR. *Antig.* V, 9. Elles sont vides de sentiments, qui n'ont régné que depuis leur temps, LA BRUY. I. Combien était ennemie la pieuse reine de ces regards dédaigneux! BOSS. *Marie-Thér.* Leur patience m'étonne, et d'autant plus qu'elle ne peut m'être suspecte ni de timidité ni d'impuissance, PASC. *Prov.* 18. Je laisse mon esprit, libre d'inquiétude, D'un facile bonheur faisant sa seule étude, LAMART. *Médit.* I, 20. || *De* se construit avec le superlatif.

Le meilleur des hommes. Un poëte à la cour fut jadis à la mode; Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode, BOIL. *Sat.* I. Elle tomba premièrement sur une pointe de rocher, et puis sur une autre, de roc en roc: chacun d'eux emporta sa pièce; de manière qu'elle arriva le plus joliment du monde au royaume de Proserpine, LA FONT. *Psyché*, II, p. 152. || *De* entre un adjectif et un verbe. Désireux de voir. Las de perdre en rimant et sa peine et son bien, BOIL. *Sat.* I. Il était aisé à la reine de faire sentir une grandeur qui lui était naturelle, BOSS. *Marie-Thér.* || *De* entre un adjectif et un infinitif, avec le sens de à cause que, vu que. Oh! trop heureux d'avoir une si belle femme! Malheureux bien plutôt de l'avoir, cette infâme! MOL. *Sganar.* 16. Mon révérend père, lui dis-je, que le monde est heureux de vous avoir pour maîtres! PASC. *Prov.* 6. Ils ne sont pas adroits d'avoir ainsi averti tout le monde de leur intention, ID. *ib.* 19. Ils sont admirables de vouloir prendre le parlement pour dupe, ID. *ib.* Mais ne suis-je pas bien fou de vouloir raisonner...? MOL. *Sgan.* 1. Sottes de ne pas voir que le plus grand des soins.... LA FONT. *Fabl.* III, 6. || *De* ou *que de* entre un adjectif construit avec *si* et un verbe, et signifiant assez.... pour.... Un agneau se désaltérait Dans le courant.... Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. *Fabl.* I, 10. Je n'aurais pas été si hardi que d'entreprendre.... VOIT. *Lett.* 69.

C. 10° *De* construit avec un pronom personnel. On n'agit pas toujours de soi-même. Il est venu de lui-même s'excuser. Choisissez de vous-même et je ferme les yeux, CORN. *Othon*, III, 3. Je ne fais rien de moi-même, SACY, *Bible*, *Évang. St. Jean*, VIII, 28. Il a fait de lui-même ce que vous auriez tôt ou tard exigé, DIDER. *Père de fam.* I, 5. || De soi, par sa propre vertu, naturellement. De soi, rien n'est permanent sur la terre. Cela va de soi. Cela s'entend de soi. Rien, suivant la raison, n'est juste de soi, PASC. *Pensées*, I, 6. Tout cela n'a rien, de soi-même, qui soit contraire à la véritable sagesse, BOURDAL. *Instr. Prudence du salut*, *Exhort.* t. II, p. 407. || De moi, c'est-à-dire quant à moi, pour ce qui me concerne; ancienne locution qui représente : quant à ce qui est de moi; elle est tombée en désuétude, et on dit : pour moi. De moi, toutes les fois que j'arrête les yeux À voir.... MALH. I, 1. De moi, plus je suis combattu, Plus ma résistance Montre sa vertu, ID. *Chanson*, V, 27. De moi, je fus touché de voir tant de valeur, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, I, 3. || *De* devant un pronom démonstratif. De celui-ci allons à celui-là. || De cela même, à cause de cela même. Ces tableaux admirables dont parle Pline et qui, selon ce savant connaisseur, n'en étaient que plus admirés, de cela même qu'ils étaient demeurés imparfaits, MAIRAN, *Éloges*, *le card. de Polignac.*

D. 11° *De* entre un pronom conjonctif et un autre mot. Qui des deux l'emportera? Lequel de vous ou de votre ami est venu jusqu'ici? Or il est temps, ma sœur, de montrer qui nous sommes, Et qui peut plus sur nous, ou des dieux ou des hommes, ROTR. *Antig.* III, 5. Qu'ils jugent en partant qui méritait le mieux, Des Français ou de moi, l'empire de ces lieux, VOLT. *Zaïre*, I, 4. || Des grammairiens ont blâmé cette tournure, assurant qu'il fallait dire non : lequel des deux était le plus éloquent, de César ou de Cicéron; mais lequel des deux, César ou Cicéron, était le plus éloquent, ou bien : lequel, de Cicéron et César, était le plus éloquent? De ces deux tournures la première est correcte et peut s'employer; la seconde est peu usitée. Dans tous les cas, l'ancienne tournure, qui est dans Rotrou, est justifiée par l'usage et implique seulement un pléonasme dans le *de* placé devant chaque nom. || *De* construit dans le même sens avec le pronom démonstratif celui, celle, ceux, celles. Quoi! de deux personnes qui font les mêmes choses, celui qui ne sait pas leur doctrine pèche; celui qui la sait ne pèche pas! PASC. *Prov.* 6.

E. 12° *De* entre un nom de nombre et un autre mot. L'un des deux. Deux des quatre. Daniel, un des enfants de la captivité, MASS. *Car. Resp. hum.* || *De* avec ellipse de *un*. Il vint des derniers, c'est-à-dire un des derniers. ....Et quoique des plus fins, Il n'avait pu donner d'atteinte à la volaille, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Ma femme m'a dit que vous étiez fort honnête homme et tout à fait de ses amis, et je l'ai chargée de vous parler pour un testament que je veux faire, MOL. *Mal. imag.* I, 9. Peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes et qui n'ont égard qu'à leur intérêt propre, BOURD. *Comménor. des morts*, *Myst.* t. II, p. 520. J'ai vu le fer en main Étéocle lui-même; Il marche des premiers, RAC. *Théb.* I, 1. || *Et de*, pris absolument devant un nom de nombre, exprime que, comptant quelque chose, on signale particulièrement le nombre indiqué. Et de trois [bourses]; celle-ci fut rude à arracher, BEAUM. *Mar. de Fig.* V, 19.

F. 13° *De* entre un verbe et un nom, construction où il exprime les compléments des différents verbes de la phrase. Que pensez-vous de cela? Traiter de la paix. Différer d'avis. Médire de quelqu'un. Il se mêle d'affaires qui ne le regardent pas. On l'accusa de ce malheur. Vous le taxiez de folie. Vivre de légumes. Son esprit manque de justesse. Tirer avantage de ses talents. Le vrai ne dépend point du temps ni de la mode. Issu d'une bonne famille. Et du sacré bandeau qu'il vous mit sur la tête [il] Acheta de vos vœux la superbe conquête, ROTR. *Bél.* IV, 2. Tu [amour] m'obligeras plus d'un trait de ta pitié Qu'elle [la fortune] de son crédit ou de son amitié, ID. *ib.* II, 7. Si nous sommes obligés à user de cette sage réserve.... BOSS. *Libre arb.* 4. C'est une dame Qui de quelque espérance avait flatté ma flamme, MOL. *Mis.* I, 2. [Agnès] N'a plus voulu songer à retourner chez soi, Et de tout son destin s'est commise à ma foi, ID *Éc. des f.* IV, 8. Elle [la perdrix] fait la blessée et va traînant de l'aile, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Contemplant d'un lieu tranquille leur embarras, leurs afflictions, leurs malheurs, ni plus ni moins que les dieux considèrent de l'Olympe les misérables mortels, ID. *Psyché*, I, p. 101. Je devais par la royauté Avoir commencé mon ouvrage : À la voir d'un certain côté, Messer Gaster [l'estomac] en est l'image, ID. *Fabl.* III, 2. Il me faudrait des journées entières pour me bien expliquer à vous de tout ce que je sens, MOL. *G. D.* III, 5. Choisissez de César, d'Achille ou d'Alexandre, BOIL. *Sat.* V. Prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosa de ses larmes, elle les essuya de ses cheveux, BOURDAL. *Respect hum.* 2° *avent.* p. 403. Il a fort vu M. d'Uzès, qui ne peut se taire de vos perfections, SÉV. 28 oct. 1671. Volage muse, aimable enchanteresse, Qui, m'égarant dans de douces erreurs, Viens tour à tour parsemer ma jeunesse De jeux, d'ennuis, d'épines et de fleurs, GRESSET, *Épître à ma Muse.* Il ne vous eût pas été permis de vivre d'humeur, de tempérament, et de ne prendre que ce qui vous plaît pour la règle de ce que vous devez faire, MASS. *Or. fun. Prof. rel.* 3. De cette autre entreprise honorez mon audace, RAC. *Mithr.* III, 1. Sans me faire payer son salut de mon cœur, ID. *Andr.* I, 4. Le seul Agamemnon, refusant tant de gloire, N'ose d'un peu de sang acheter la victoire, ID. *Iphig.* I, 3. Laissez à Ménélas racheter d'un tel prix Sa coupable moitié dont il est trop épris, ID. *ib.* IV, 4. Mais d'un soin si cruel la fortune me joue, ID. *Bérén.* V, 2. ....D'un regard a daigné m'avertir, ID. *ib.* I, 3. ....D'un ordre constant gouvernant ses provinces, ID. *Théb.* I, 5. Venez, de l'huile sainte il faut vous consacrer, ID. *Ath.* IV, 3. Tous les jours je l'invoque, et d'un soin paternel il me nourrit des dons offerts sur son autel, ID. *ib.* II, 7. De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux? ID. *Mithr.* III, 1. Les prudents du siècle eurent beau lui représenter.... qu'il fallait éblouir les âmes grossières de quelque apparence de gloire, FLÉCH. *Panég.* II, p. 357. Son fils Ferdinand III qui hérita de sa politique et fit comme lui la guerre de son cabinet, VOLT. *Louis XIV*, 2. Toi qui prétendais me défendre, tu ne m'as servi de rien, ID. *Le blanc et le noir.* Il [Héraclite] avait écrit de la matière, de l'univers, de la république et de la théologie, DIDER. *Opin. des anc. phil. Héraclitisme.* Les anachorètes écrivirent de la douceur du rocher et des délices de la contemplation, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 3. La muse t'enivra de précoces faveurs, LAMART. *Médit.* I, 14. Silencieux abîme où je vais redescendre, Pourquoi laissas-tu l'homme échapper de ta main! De quel sommeil profond je dormais dans ton sein? ID. *ib.* I, 18. || 14° *De* entre un verbe et un substantif et composant avec ce substantif une sorte de locution adverbiale qui modifie le sens du verbe à la façon des adverbes. Il me parla d'un ton menaçant. Il alla de son propre mouvement le trouver. Non, je n'en ferai rien, la chose est résolue, Ou l'on m'y contraindra de puissance absolue, MAIR. *Sophon.* IV, 6. Si vous ne consolez d'un traitement plus doux Celui qui désormais ne peut vivre sans vous, ID. *ib.* III, 4. Anéantissez-vous de honte et de respect, CORN. *Prol. de la Toison*, 4. Et même à ses Romains ne daigne repartir Que d'un regard farouche et d'un profond soupir, ID. *Pomp.* III, 1. S'il ne vous traite ici d'entière confidence, ID. *Poly.* I, 3. [Il] Les traitait malgré lui d'entière égalité, ID. *Attila*, II, 1. Et de quelque rigueur que le destin me traite, Je perds moins à mourir qu'à vivre leur sujette, ID. *Rodog.* V, 1. Et pour vous témoigner de quelle indifférence J'abandonne un plaisir que j'ai tant poursuivi, ROTROU, *Vencesl.* III, 4. Ô folle piété qui d'une même audace Fit la rébellion et reçoit la menace! ID. *Antig.* IV, 3. Nous volons sur ses pas d'une ardeur unanime, ID. *Bélis.* V, 7. Car Lucile soutient que c'est une chanson, Et m'a parlé d'un air à m'ôter tout soupçon, MOL. *Dépit am.* III, 8. Et traitant de mépris les sens et la matière, À l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière, ID. *Femmes sav.* I, 1. Où, de droit absolu, j'ai pouvoir d'ordonner, ID. *Sgan.* 1. Et tâchons d'ébranler, de force ou d'industrie, Ce malheureux dessein qui nous a tous troublés, ID. *Tart.* IV, 2. Vous les voulez traiter d'un semblable langage? ID. *ib.* I, 6. Et traitent de même air l'honnête homme et le fat, ID. *Mis.* I, 1. Nous faisons maintenant de la médecine d'une façon toute nouvelle, ID. *Méd. m. lui*, II, 6. Vous agiriez de mauvais sens, PASC. dans COUSIN. Ils l'aimaient seulement de bouche, et ils lui rendaient de la langue des soumissions trompeuses, SACY, *Bible*, *psaume* 77, v. 36. ....Ô jour heureux pour moi! De quelle ardeur j'irai reconnaître mon roi! RAC. *Athal.* I, 1. || 15° *De* entre un verbe passif ou un participe passif ou une construction à sens passif et un substantif ou un pronom personnel et faisant fonction de complément passif. Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages, MALH. II, 12. Tantôt je me la vois d'un pirate ravie, ID. V, 21. Le soldat qui ne s'était jamais vu tromper des [par les] promesses du roi, VAUGEL. *Q. C.* 499. L'agrément est institué de la nature pour représenter la jouissance, DESC. *Pass.* 90. Il a voulu dire seulement avec saint Paul que toute puissance est établie de Dieu, PELLISS. *Mém. pour les gens de lettres*, p. 75. J'ai connu un homme qui prouvait par bonnes raisons qu'il ne faut jamais dire, une telle personne est morte d'une fièvre et d'une fluxion de poitrine, mais elle est morte de quatre médecins et de deux apothicaires, MOL. *l'Amour méd.* II, 1. Jésus-Christ est-il mort pour des impies dans le temps destiné de Dieu? SACY, *Bible*, *St Paul*, *Ép. aux Rom.* V, 6. Animé d'un regard, je puis tout entreprendre, RAC. *Andr.* I, 4. Et de mille remords son esprit combattu, ID. *ib.* V, 2. Excité d'un désir curieux, ID. *Brit.* II, 2. Quoi! toujours enchaîné de ma gloire passée.... ID. *ib.* IV, 3. Vaincu du pouvoir de vos charmes, ID. *Alex.* II, 1. Ô ciel! si notre amour est condamné de toi, ID. *Baj.* I, 4. Jadis Priam vaincu fut respecté d'Achille, ID. *Andr.* III, 6. Aux larmes, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, ID. *Ath.* IV, 3. Ignace suscité de Dieu pour venir au secours de son Église affligée, FLÉCH. *Panég.* II, p. 209. Appelé de Dieu au ministère de sa parole, ID. *ib.* p. 198. Il se regarda donc comme un ouvrier envoyé du père de famille pour défricher cette terre inculte, ID. *ib.* p. 209. Une âme rachetée du sang de Jésus-Christ, ID. *ib.* p. 309. L'autorité des prophètes, des apôtres, des hommes inspirés de Dieu, MASS. *Car. Doutes s. la rel.* Moïse son cadet est établi du ciel chef des armées du Seigneur, ID. *ib. Vocation.* Un ver secret et dévorant placé de la main de Dieu au milieu de son cœur, ID. *ib. Mauv. riche.* Un impie peut être frappé de Dieu, et sentir le poids de la majesté qu'il avait blasphémée, ID. *ib. Inconstance.* Quoi! vous auriez honte d'être choisi de Dieu comme un vase de miséricorde! ID. *ib. Resp. hum.* Être né le premier dans une famille, c'est être choisi du ciel pour succéder aux titres et aux dignités de nos ancêtres, ID. *ib. Vocat.* Plus occupé des nouveaux titres dont il est revêtu qu'instruit des derniers avis d'un père mourant, ID. *ib. Mort.* Si vous croyez que l'Évangile est une loi donnée de Dieu, ID. *ib. Samaritaine.* En rendant l'honneur et le tribut aux puissances établies de Dieu, ID. *ib. Aumône.* L'esprit de curiosité donné de Dieu à l'homme, VOLT. *Louis XIV*, 37. Votre Majesté a fait, depuis quarante ans de règne, tout ce qu'il faut pour se faire respecter de ses amis et de ses ennemis, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 8 juin, 1780. Les Français sont ma proie : ils n'affranchiront pas Les humbles pavillons que mon mépris leur laisse, Déjà vaincus de leur mollesse Et du seul souvenir de nos derniers combats, GILB. *Ode sur la guerre.* N'attends pas que ton cœur, de mollesse abattu.... DUCIS, *Abuf.* II, 7. Ô jours de mon printemps, jours couronnés de rose, À votre fuite en vain un long regret s'oppose, A. CHÉN. *Élég.* XVI. || 16° *De* entre un verbe et un substantif, et signifiant : pour, à cause de, avec. Mais je hais vos

messieurs de leurs honteux délais, MOL. *Amph.* III, 8. J'adore le bon abbé de tout ce qu'il me mande là-dessus, et de l'envie qu'il a de me voir recevoir une si chère et si aimable compagnie, SÉV. 4 juin 1676. En vain suis-je séparé du monde d'habit, d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés, BOURD. *Serm.* 17ᵉ *dim. après la Pent. Domin.* t. IV, p. 70. Déjà Troie en alarmes Redoute mon bûcher et frémit de vos larmes, RAC. *Iphig.* V, 2. Au moins consolez-moi de quelque heure de paix, ID. *Théb.* I, 3. Je ne sais point.... De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers, Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers, BOIL. *Sat.* I. D'un soin officieux j'irritais sa blessure, DELAV. *Vêp. sicil.* I, 1. || 17° *De* entre un verbe et un adjectif. Il s'est laissé traiter de lâche, c'est-à-dire il s'est laissé appeler lâche. C'était s'exposer à être traité de séditieux par les Hérodiens, BOURD. *Serm.* 22ᵉ *dim. après la Pentec. Dom.* t. IV, p. 317. || Même emploi avec un substantif. On le traita publiquement d'homme sans foi. La voix publique le qualifiait de traître, c'est-à-dire elle le disait traître. Se qualifier de prince || 18° *De* entre un verbe et un autre verbe qui sert de complément au premier. On l'accusa d'avoir conspiré. Vous êtes chargé de lui écrire. Il désespérait de réussir. On lui conseille de partir. Choisis de leur donner ton sang ou de l'encens, CORN. *Poly.* V, 2. Il lui échappa d'écrire : Qu'a de commun la censure de Rome avec celle de France? PASC. *Prov.* 6. Il veut aller au delà et nous imposer de croire ce qu'il a décidé seul, ID. *ib.* 19. Les papes ont souvent entrepris de traiter comme hérétiques ceux qui appelleraient d'eux aux conciles, ID. *ib.* Ah! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, BOSS. *Marie-Thérèse.* Cessez de vous laisser conduire au premier vent, MOL. *l'Étour* I, 9. Rougis plutôt, rougis d'envier au vulgaire Le stérile repos dont son cœur est jaloux, LAMART. *Médit.* I, 14 || Dans le XVIIᵉ siècle *de* était employé dans des cas où présentement on met *à*. Il exhorta le poëte de ne plus faire de vers la nuit.... SCARR. *Rom. com.* I, ch. 12. Une galère turque où l'on nous avait invités d'entrer, MOL. *Scapin*, III, 3. La crainte fait en moi l'office du zèle.... et me réduit d'applaudir bien souvent à ce que mon âme déteste, ID. *D. Juan*, I, 1. Ah! je vous apprendrai de me traiter ainsi, ID. *Amph.* III, 4. || 19° *De* entre deux verbes, avec un sens équivalent à : de ce que, vu que, puisque, quand, comme si. Que veut-elle dire De ne venir pas? MALH. VI, 7. Je mérite la mort de mériter sa haine, CORN. *Cid*, III, 4. À toute autorité je fermerais les yeux, Et je ferais beaucoup de respecter les dieux, ROTR. *Antig* I, 4. Je croyais tout perdu de crier de la sorte, MOL. *Sgan.* 3. Ah! voilà qui me plaît de parler de la sorte! ID. *ib.* 18. Est-ce pour rire ou si tous deux vous extravaguez de vouloir que je sois médecin? ID. *Méd. m. lui*, I, 6. Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes, Et je le donnerais à bien d'autres qu'à moi, De se voir sans chagrin au point où je me voi, ID. *Sganar.* 16. Quel sort ont nos yeux en partage, Et qu'est-ce qu'ils ont fait aux dieux, De ne jouir d'aucun hommage? ID. *Psyché*, I, 1. [Il] s'imagina qu'il ferait bien De se pendre et finir lui-même sa misère, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. Puisque je vois que je vous ferai plaisir de vous parler.... PELLISS. *Convers. de L. XIV devant Lille*, p. 46. Un bon prince est toujours assez loué d'être aimé, MASS. *Or. fun. Dauph.* Vous vous trompez de regarder comme des inclinations inalliables avec la piété ces penchants.... ID. *Car. Pécheresse.* Je me croirais haï d'être aimé faiblement, VOLT. *Zaïre*, I, 2. || *De* entre un verbe pris impersonnellement, et un infinitif. Il est bon de s'amuser. Il convient de travailler. || 20° *De* devant un infinitif et pris absolument, c'est-à-dire sans nom ou verbe dont il soit le complément. On les appela; eux, de courir, c'est-à-dire, sous-entendu, ils commencèrent, ils se hâtèrent de courir. Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes, LA FONT. *Fabl.* II, 14. Les médiocres gens Vinrent se mettre sur les rangs; Elle, de se moquer, ID. *Fabl* VII, 5. L'épouse indiscrète et peu fine Sort du lit quand le jour fut à peine levé, Et de courir chez sa voisine, ID. *ib.* VIII, 6. Mais j'offre ce que j'ai; l'ours l'accepte; et d'aller; Les voilà bons amis avant que d'arriver, ID. *ib.* VIII, 10. Le monarque des dieux leur envoie une grue, Qui les croque, qui les tue, Qui les gobe à son plaisir; Et grenouilles de se plaindre, Et Jupin de leur dire.... ID. *ib.* III, 4. Ce portier du logis était un chien énorme, Expédiant les loups en forme; Celui-ci s'en douta : serviteur au portier, Dit-il, et de courir; il était fort agile.... ID. *ib.* IX, 10. Je visai si juste que je lui fis tomber un bouquet dans le sein; et de rire, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 21° *De* devant un infinitif et pris absolument comme le précédent, mais servant, dans cette construction, soit de sujet complexe au verbe de la phrase, soit d'annonce de ce qui va suivre. Mais de souffrir ma gloire en la bouche des miens, C'est en ôter le prix au ciel dont je la tiens, ROTR. *Bélis.* I, 1. Car, de m'imaginer que vous me méprisiez, j'avoue franchement que je n'ai pas si mauvaise opinion de moi, BALZ. *liv.* I, *lett.* 12. Car de m'imaginer que vous m'ayez gardé quelque place.... j'ai trop bonne opinion de votre esprit pour m'en persuader cette bassesse, VOIT. *Lett.* 1. Je sais quel est leur prix; mais de les accepter, Je ne puis, et voudrais vous pouvoir écouter, LA FONT. *Filles de Minée.* De dire si la compagnie Prit goût à la plaisanterie, J'en doute, ID. *ib.* VIII, 8. Or d'aller lui dire non, Sans quelque valable excuse, Ce n'est pas comme on en use, ID. *Fab.* VIII, 13. Comme si d'occuper ou plus ou moins de place Nous rendait, disait-il, plus ou moins importants, ID. *ib.* VIII, 15. De raconter quel sort les avait assemblés, Quoique sous divers points tous quatre ils fussent nés, C'est un récit de longue haleine, ID. *ib.* X, 26. Puisque d'observer sa loi, c'est la moindre de nos pensées, BOSS. *Bonté et rigueur de Dieu.* D'expliquer ce qui s'y passe, ce n'en est pas ici le lieu, ID. *Or.* 7. Car de croire que votre conduite leur soit inconnue, et qu'elle demeure secrète pour eux, abus, chrétiens, BOURD. *Sur le scandale*, 1ᵉʳ *avent*, p. 126. De les vouloir parcourir toutes, ce serait une matière infinie, ID. 6ᵉ *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 279. Car de mépriser la règle et d'en ressentir l'onction, c'est ce qui ne fut jamais et ce qui ne peut être, ID. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 218. De vous en faire aimer, n'est que le dernier de vos soins, HAMILT. *Gramm.* 6. Je l'ai vu quelque part : de savoir où, il est difficile, LA BRUY. VII. De savoir quelles sont leurs limites, ce n'est pas une chose facile, ID. *ib.* De servir un amant, je n'en ai pas l'adresse, BOIL. *Sat.* I. Car de penser alors qu'un Dieu tourne le monde Et règle les ressorts de la machine ronde, C'est là, tout haut du moins, ce qu'il n'avouera pas, ID. *ib.* Thalès répétait souvent que de parler beaucoup n'était pas une marque d'esprit, FÉN. *Thalès.* De la voir ne servirait qu'à augmenter l'aversion, MASS. *Car. Pardon.* Car de vous le dépeindre en général, vous ne vous reconnaîtriez pas, ID. *Car. Médis.* Vous n'en demeurerez pas à être simple spectateur, vous y applaudirez; car de s'aller mêler parmi les mondains pour être leur censeur éternel, les avis ne seraient pas là à leur place, ID. *Confér. Fuite du monde.* Comme si de coopérer à l'ouvrage de la rédemption des hommes était une œuvre mercenaire, ID. *ib. Zèle contre les scandales.* Mais, direz-vous, de vouloir toujours reprendre, corriger, exhorter, ce serait se rendre odieux et importun, ID. *ib. Cond. des clercs dans le monde.* De préférer la raison à la félicité, c'est être très-insensé, VOLT. *Bramin.* De savoir si Constantin fut cause de la ruine de l'Empire, c'est une recherche digne de votre esprit, VOLT. *Mœurs*, 10. De vous dire précisément s'il y a plus de gens à lier dans un pays que dans un autre, c'est ce que mes faibles lumières ne me permettent pas, ID. *Cand.* 23. Et que de supposer qu'un animal est composé de petits animaux est à peu près la même chose que de dire que.... BUFF. *Animaux*, ch. 8. De lui copier ce griffonnage, ce serait pour en mourir, P. L. COUR. *Lett.* II, 18. Les Calabrais en veulent surtout aux Français; de vous dire pourquoi, cela serait trop long, ID. *ib.* I, 211. || Cette tournure est perpétuelle dans le XVIIᵉ siècle, et on ne parle guère autrement; aujourd'hui on supprime souvent, surtout quand l'infinitif est sujet complexe, ce *de* qui n'est ni sans utilité ni sans grâce, et qui d'ailleurs peut être repris, quand on veut, d'après les meilleures et les plus sûres autorités || Cette tournure rend compte de phrases comme celle-ci : sa force était de céder à propos; il faut entendre que *de céder* est un sujet complexe, et construire : de céder à propos était sa force. Son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on peut les réunir, BOSS. *Anne de Gonz.* Ses principaux soins sont de travailler pour la grandeur de son maître, LA FONT. *Psyché*, I, p. 105. Richelieu, ce prélat de qui toute l'envie Est de voir ta grandeur aux Indes se borner, MALH. II, 12. || 22° C'est par une même analogie d'emploi et pour un certain besoin de l'oreille que l'on met *de* ou *que de* devant des verbes où ces mots sont explétifs. C'est faire injure au maître d'une maison, d'y entrer par la fenêtre, PASC. *Prov.* 6. Son père Antonin lui avait appris qu'il valait mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis, BOSS. *Hist.* I, 10. Que le ciel la préserve à jamais de danger! Voyez quelle bonté de vouloir me venger! MOL. *Sganar.* 17. Je m'en rapporte à vous-même et vous demande si c'est une chose louable que de rire; assurément ce n'en est pas une, non plus que de boire et de manger, LA FONT. *Psyché*, I, p. 101. C'est déshonorer la religion, de croire que.... MASS. *Petit car. Écueils.* Ce serait dégrader l'Évangile, de le regarder comme la religion du peuple, ID. *Petit car. Respect.* Est-ce aimer Dieu que de croire faiblement sa vérité? que d'entendre indifféremment sa parole? FLÉCH. *Panég.* I, p. 313. Il aima mieux abandonner le butin à son armée que de se l'approprier, VERTOT, *Révol. rom.* I, p. 113. || 23° *De* entre le verbe *être* ou tout autre verbe exprimant un état, et un substantif, construction où il indique que la chose dont il s'agit devient nôtre. La lecture est d'une grande fatigue pour mes yeux affaiblis. Nous sommes de la maison. Il est de votre âge. J'ai toujours marché depuis par le plus beau temps, le plus beau pays et le plus beau chemin du monde; vous me disiez qu'il était d'hiver quand vous y passâtes; il est devenu d'été, et d'un été le plus tempéré qu'on puisse imaginer, SÉV. 348. Jésus-Christ leur avait fait expressément entendre que son royaume ne serait pas de ce monde, BOURD. *Instr. pour la* 2ᵉ *fête de Pâques, Exhort.* t. II, p. 263. La prière est pour vous d'un dégoût et d'un ennui que vous ne pouvez supporter, MASS. *Car. Prière*, 1. Il se vit bientôt des plaisirs du roi, sans que l'envie des courtisans en parût révoltée, HAMILT. *Gramm.* 5. ....Mon voyage dépeint Vous sera d'un plaisir extrême, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Il n'a pas été de ce passage, SÉV. 148. D'Hacqueville est de ce voyage, ID. 286. Je ne pouvais me persuader que cette lettre fût de Philoclès [eût été écrite par lui], FÉN. *Tél.* XIII. Hélas! tout ce qu'elle aimait devait être de peu de durée, BOSS. *Anne de Gonz.* || Le verbe peut être sous-entendu. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez, BOSS. *Reine d'Anglet.* || *Il est de....* c'est le propre de, le caractère de. Il est de la foi, que ce que vous donnez aux pauvres, vous le donnez à Jésus-Christ, BOURDAL. *Nativ. de J. C.* 2ᵉ *avent*, p. 540. || *Il est de.... comme....* impersonnellement, avec un substantif ou un pronom, signifiant qu'une chose se comporte comme une autre. Il est de ceci comme d'une beauté excellente et d'une autre qui a des grâces : celle-ci plaît, mais l'autre ravit, LA FONT. *Psyché*, I, p. 102. || *Qu'est-ce....* avec *de* ou *que de*. Qu'est-ce de ce langage-là? c'est-à-dire que faut-il penser de ce langage-là? Ô Dieu! qu'est-ce que de nous? BOSS. *Mort.* 1. Hélas! si l'on n'aimait pas, que serait-ce de la vie? MOL. *Pourc.* III, 10. || Familièrement. Ce que c'est que de nous! c'est-à-dire, voyez la misérable condition humaine. || Dans une phrase affirmative. Nous ne savons ce que c'est que de tromperie, ou de tromper. Au temps de Papirius, on ne savait pour ainsi dire ce que c'était que de cavalerie, ST-ÉVREM. II, 1?. || Malherbe (IV, 10) a dit d'une façon analogue, mais qui a vieilli : Ce ne m'est plus de nouveauté [cela ne me surprend plus] Qu'elle soit parfaite en beauté. || Si j'étais de vous ou que de vous, si j'étais à votre place. Non, si j'étais de vous, je le planterais là, REGNIER, *Sat.* XIII. Dans le fond rien n'est plus misérable; et si j'étais de vous.... IMBERT, *Jaloux sans amour*, IV, 1.

G. 24° *De* placé entre un adverbe et un nom; il s'agit ici des adverbes *loin*, *près*, *tant*, *trop*, etc. qui apportent à l'esprit l'idée de choses et non, comme l'adverbe proprement dit, l'idée d'une qualité abstraite. Loin de la patrie. Près du tombeau. Moins d'argent. Tant de belles actions. Je suis confondu de tant de bonté. Trop ou trop peu d'exercice nuit à la santé. Et, bien loin des sergents, des clercs et du palais, Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais, BOIL. *Sat.* I. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces, qui l'accompagnaient, lui attiraient les regards de toute l'Europe, BOSS. *Anne de Gonz.* Combien de fois ainsi, trompé par l'existence, De mon sein pour jamais j'ai banni l'espérance! LAMART *Médit.* 18. || *Voici*, *voilà* avec *de*. Voilà de quel ton il a parlé. Qu'est ce donc [l'animal]? Une montre. Et nous? C'est autre chose. Voici de la façon que Descartes l'expose, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Ah! voilà justement de mes religieuses, Lorsqu'un père combat leurs flammes amoureuses, MOL. *Tart.* IV, 3. Voilà, ce me semble, de ces cas où il est doux d'avouer qu'on a tort, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 1ᵉʳ juillet

1741 || *Diantre de.... au diable soit....* Diantre soit de la folle avec ses visions! A-t-on rien vu d'égal à ses préventions? MOL. *F. sav.* I, 5. || *De* placé entre un adverbe et un verbe. Bien loin de céder. Près de partir. || *De* construit avec un adverbe, en tant que nom abstrait de lieu, de temps, de quantité, etc. De là, d'ici. De près, de loin. De trop. C'est de là que nous vient cet art ingénieux De peindre la parole et de parler aux yeux, BRÉB. *Phars.* ch. II. O mon père, d'où Molina a-t-il pu être éclairé pour déterminer une chose de cette importance sans aucun secours de l'Écriture? PASC. *Prov.* 7. D'où vous peuvent venir ces douleurs non communes? MOL. *Sganar.* 16. D'ici je vois la vie, à travers un nuage, S'évanouir pour moi dans l'ombre du passé, LAMART. *Médit.* VI. || *De* construit avec *plus* ou *moins*, au sens de *que.* Il ne s'y trouva pas moins de trente personnes, c'est-à-dire pas moins que trente personnes. Ce cep portait plus de vingt grappes, c'est-à-dire plus que vingt grappes. Cet emploi est un reste de la vieille langue qui exprimait le complément du comparatif non par *que*, mais par *de* (exemple : plus fort de moi), comme l'Italien l'exprime par *di*; *de* ou *di* rendant l'ablatif latin usité en ce cas.

H. 25° *De* construit avec une préposition. Distinguer l'ami d'avec le flatteur. La justice et la charité ont disparu d'au milieu d'eux. Je suis sorti d'avec lui très-satisfait. Vous m'avez chassé de chez moi. D'outre en outre. Vous, homme vain, qui à peine échappé de parmi le peuple.... MASS. *Villeroy.* Il [Mahomet enfant] ne sera point ôté d'entre les mains des mortels, parce qu'heureuses les mamelles qui l'allaiteront et les mains qui le toucheront, MONTESQ. *Lett. pers.* 39. Aussi a-t-il fallu les aller querir bien loin et les faire venir de delà la mer, VOIT. *Lett.* 70. || *De par le roi*, en vertu de l'autorité du roi. Et familièrement, cela s'est fait de par ma volonté (voy. PAR). En cette locution se sont confondues la construction des deux prépositions *de par*, et l'ancienne forme *de part le roi*, c'est-à-dire de la part du roi.

I. 26° *De* construit avec la conjonction *quand.* De quand est cette lettre? Effets qui diffèrent quand la lune est pleine de quand elle est nouvelle, DESC. *Monde*, 12.

J. 27° *De ce que*, conjonction composée qui signifie parce que, à cause que. De ce que je n'en parle pas, cela ne veut pas dire que je n'y songe plus. Voulez-vous d'autres nullités? Que direz-vous de ce que le pape ne se contente pas de défendre d'écrire, de prêcher et de rien dire de contraire à ses décisions? PASC. *Prov.* 19. Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait fuir que de ce qu'il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, MOL. *Pourc.* III, 2.

— REM. 1. La préposition *de* est prise tantôt dans le sens passif, tantôt dans le sens actif : quand vous dites l'*amour de Rome*, cela peut vouloir dire l'amour que Rome a pour vous ou l'amour que vous avez pour Rome; Rome peut être celle qui aime ou celle qui est aimée. Il faut donc que les mots qui entourent *de* en déterminent bien le sens. || 2. *De*, pris partitivement, veut l'article défini *le, la, les* quand le substantif n'est pas précédé d'un adjectif : des passants l'avertirent; de l'argent est nécessaire. Mais cet article se supprime quand un adjectif précède le substantif : d'honnêtes gens; de belles et bonnes terres; de bon vin. Ces deux constructions s'expliquent naturellement; la première s'explique par : un certain nombre des passants; l'autre par : un certain nombre d'honnêtes gens; suivant que l'on considère, dans le premier cas, *les passants* comme déterminés par l'article, et dans le second cas, *honnêtes gens* comme indéterminés par l'absence d'article. C'est ensuite l'oreille qui a fait le choix et qui a voulu, par exemple, que l'on dît *des hommes* et non pas *d'hommes*, qui n'a pas semblé assez plein; dès lors l'usage s'est fixé et les règles sont intervenues. Avec les adverbes de quantité, c'est *de* sans article qu'on emploie : beaucoup d'hommes; trop d'argent, etc.; *bien* fait exception (voy. BIEN adverbe) : bien des gens m'ont dit. || 3. Quand la phrase est affirmative, *de*, pris partitivement, veut toujours l'article après soi. Je verse de l'eau. Je demande du pain. Voulez-vous de l'eau? Si la phrase est négative, *de* prend l'article ou ne le prend pas; mais le sens est différent : je ne demande pas de pain; je ne demande pas du pain. Dans le premier cas, je ne demande rien, pas plus du pain qu'autre chose. Dans le second cas, ce n'est pas du pain que je demande; mais je désire autre chose. Je ne mange pas de moules, veut dire que je ne les aime pas ou n'en veux pas; je ne mange pas des moules, veut dire que ce ne sont pas des moules que je mange actuellement. || 4. En certaines locutions, où l'adjectif fait corps avec son substantif, on met *des* plutôt que *de* : des jeunes gens; des mauvais sujets; des bons mots; des premiers ministres. Il est très-rare que des premiers ministres s'abaissent à de si honteuses lâchetés, découvertes tôt ou tard par ceux qui ont donné l'argent ou par les registres qui ont fait foi, VOLT. *Russie*, II, 1. Pourtant il n'est pas interdit de suivre la règle ordinaire et de dire : de jeunes gens; de mauvais sujets; de bons mots. Malherbe a dit, II, 12 : Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines, En vain dans les combats ont des soins diligents; Mars est comme l'Amour; ses travaux et ses peines Veulent de jeunes gens. Et Molière : Et dans tous ses propos On voit qu'il se travaille à dire de bons mots, *Mis.* II, 5. || 5. Lorsqu'un nombre cardinal est précédé de *en*, l'adjectif qui suit ce nombre prend ordinairement la préposition *de* : sur cent habitants, il y en a deux de riches. Comme *en* devant un nom de nombre ne permet pas de mettre un substantif après, cette remarque ne concerne que les adjectifs, et avec les substantifs l'on prend un autre tour : sur mille habitants, il y en a trois qui sont cabaretiers. || 6. Voltaire, *Oreste*, II, 1, a dit : De deuil et de grandeur tout offre ici l'image. Il y a une faute de langage dans ce vers; en effet, *l'image* exprime une idée définie à cause de l'article; et la préposition *de*, placée comme elle est, exprime une idée indéfinie. Il aurait fallu dire : une image de deuil et de grandeur, ou bien l'image du deuil et de la grandeur. || 7. La remarque précédente touche à un précepte analogue qui est qu'un mot pris indéterminément, c'est-à-dire sans l'article défini *le, la, les*, ne peut plus être représenté par un pronom dans une phrase suivante. Ainsi il serait incorrect de dire : vous m'avez fait justice, et je l'aime; le pronom *la* ne peut représenter *justice* pris indéterminément. C'est une faute semblable qu'a commise la Bruyère, ch. XI, en disant : On l'a vu une fois heurter de front contre celui d'un aveugle. Cependant cette prescription n'est pas tellement rigoureuse qu'en certaines circonstances bien choisies, et quand le sens n'offre aucune ambiguïté, on ne puisse s'en dispenser. Ainsi il serait trop rigoureux de condamner cette phrase-ci : comme il est de bonne compagnie, il est juste qu'il l'aime. || 8. Faut-il dire : je me suis entretenu avec de bons et de sages personnages ou avec de bons et sages personnages. La première forme se trouve dans les passages suivants : Avoir ensemble d'oisifs et de longs entretiens, BOURD. *Pensées*, t. III, p. 100; D'impitoyables et de faux réformateurs, ID. *ib.* p. 157; Vous jugerez que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre histoire, VOLT. *Lett. Hénault*, 31 oct. 1768; Ces machines qui nous ont fourni de grands et d'éternels moyens de vaincre et de régner, BUFF. *Chien.* Lorsqu'on voulait se nourrir de sérieuses et d'utiles pensées, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 8. La seconde forme se trouve dans ces passages-ci : Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, BOSS. *Anne de Gonz.*; La louange de sage et vigilant père de famille, ID. *le Tellier.* Il est donc loisible en ceci de prendre l'une ou l'autre tournure. Cependant cela ne s'applique qu'au cas où les adjectifs n'expriment pas des qualités inconciliables; ainsi il ne faudrait pas dire : il cède à de bonnes et mauvaises pensées; mais à de bonnes et de mauvaises pensées; ou aussi : à de bonnes et à de mauvaises pensées. || 9. La règle est, quand *de* est suivi de deux ou plusieurs noms ou verbes, de le répéter à chaque nom et à chaque verbe : le temps de l'action et de la parole, et non le temps de l'action et la parole; le temps de parler et d'agir, et non le temps de parler et agir. Mais cette règle n'existait pas au XVI[e] siècle, et l'écrivain n'avait alors qu'à consulter là-dessus son goût et son oreille. Une portion de cette liberté durait encore dans le XVII[e] siècle : témoin ces exemples : La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, DESC. *Méth.*; Le remède plus prompt où j'ai su recourir, C'est de pousser ma pointe et dire en diligence À notre vieux patron toute la manigance, MOL. *Dép. am.* III, 1; Trouvestu beau, dis-moi, de diffamer ma fille Et faire un tel scandale à toute une famille? ID. *ib.* III, 8; Il me prend des tentations d'accommoder son visage à la compote et le mettre en état de ne plaire, de sa vie, aux diseurs de fleurettes, ID. *G. D.* II, 4; Ésope, pour toute punition, lui recommanda d'honorer les dieux et son prince; se rendre terrible à ses ennemis, facile et commode aux autres, bien traiter sa femme, sans pourtant lui confier son secret; parler peu et chasser de chez soi les babillards; ne se point laisser abatire au malheur; avoir soin du lendemain.... surtout n'être point envieux du bonheur ni de la vertu d'autrui, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Avec la règle actuelle et l'usage ancien, on peut dire que le *de* doit toujours se répéter, quand il s'agit de substantifs, et qu'aujourd'hui on rejettera une phrase comme celle-ci de Molière : La peste soit de l'homme et sa chienne de face! *Éc. des f.* IV, 2; mais qu'avec les verbes on distinguera : qu'en général il faut répéter le *de*; qu'on peut pourtant l'omettre quand les deux verbes expriment une action simultanée (par exemple : il importe de bien mâcher et broyer les aliments), et dans une longue énumération, en poésie surtout, si le sens n'en souffre pas. || 10. Aujourd'hui, dans les dates où figure le nom du mois, on dit, par abréviation, le 10 mars, le 12 juin, etc. Autrefois on mettait le *de* : le 10 de mars, le 12 de juin, etc. Voltaire n'y manque jamais dans sa longue correspondance. Mme de Sévigné datait autrement, sans *de* et avec le nombre ordinal : à Paris, ce dimanche 26[e] avril; aux Rochers, mercredi 19[e] avril. || 11. Dans le XVI[e] siècle et dans le XVII[e], on ne se faisait pas scrupule, dans les constructions avec *c'est.. que*, de répéter, par pléonasme, la préposition *de.* Ce n'est pas de ces sortes de respects dont je vous parle, MOL. *G. D.* II, 3. Ce n'est pas de vous, madame, dont il est amoureux, ID. *Amants magn.* II, 3. Ces pléonasmes sont condamnés aujourd'hui, et il faudrait dire : ce n'est pas de vous, madame, qu'il est amoureux; ou ce n'est pas vous, madame, dont il est amoureux. || 12. Le dictionnaire de l'Académie écrit : couverture de mulet et couverture de chevaux, gelée de pomme et gelée de coings. Des grammairiens se sont plaints de ces disparates, et que l'Académie n'eût donné aucune règle. Le fait est que la chose est indifférente et dépend du point de vue, suivant que l'on considère le mot comme singulier et collectif ou comme pluriel et individuel. Ainsi on dira de l'huile d'olive ou d'olives; mais on dira un baril d'olives, parce qu'ici on ne peut considérer l'olive comme collective; de la gelée de pomme ou de pommes, mais un panier de pommes; des caprices de femme ou de femmes, mais une pension de femmes. || 13. D'après Vaugelas, *de* veut toujours être joint immédiatement à son nom, sans qu'il y ait rien d'étranger entre deux, de sorte qu'il y aurait une faute dans cette phrase-ci : j'ai suivi l'avis de tous les jurisconsultes et de presque tous les casuistes; il faut dire : et presque de tous les casuistes. Ces scrupules n'ont pas été confirmés par l'usage; et la tournure blâmée se dit et s'écrit aujourd'hui sans conteste. || 14. L'usage s'est introduit de dire : il a extrêmement d'esprit, il a infiniment d'esprit; dans ce cas on traite *extrêmement, infiniment* comme *beaucoup.* On dit aussi, et beaucoup moins souvent, bien que plus exactement : il a de l'esprit extrêmement ou infiniment. || 15. Est-il correct de dire avec ellipse de la préposition *de* : on perdit quinze à vingt hommes; dix à quinze dames étaient présentes? Cette ellipse, très-employée dans le parler vulgaire, et indiquée dans le Dictionnaire de l'Académie au mot *à*, est maintenant entrée dans l'usage, bien que la grammaire ne puisse la justifier; que penserait-on en effet, en changeant les termes, de cette locution-ci : il y a, Paris à Lyon trente lieues? Il s'entend de soi qu'on pourra dire grammaticalement, en rétablissant la préposition *de* : on perdit de quinze à vingt hommes; de dix à quinze dames étaient présentes. || 16. *De* employé dans les noms propres a deux origines. Tantôt il sert à désigner un nom de lieu, avec qualification nobiliaire ou non : M. de la Rochefoucauld (La Rochefoucauld est un nom de lieu); Pierre du Frêne (du Frêne désignant un frêne remarquable dans la localité); tantôt *de* exprime un rapport de filiation : dans le moyen âge où les noms de famille n'étaient pas établis et où le nom de baptême était le vrai nom, on distinguait les individus par le nom de leur père : *Petrus Johannis*, Pierre fils de Jean; cela se disait, dans la langue vulgaire, Pierre de Jean : usage d'où sont venus une multitude de noms propres actuels.

— HIST. IX[e] s. D'ist di [de ce jour] in avant, *Serment.* De suo part [de sa part], *ib.*

— X[e] s. In figure de colomb [elle] volat à ciel, *Eulalie.* De cest peril, *Fragm. de Valenciennes*, p. 468. E si penteiet [*si pœniteret*] de cel mel [mal] que fait habebant, *ib.* p. 469. Preietz [priez] li que de cest periculo nos liberat, *ib.*

— XI[e] s. Environ lui plus de vint milie homes, *Ch. de Rol.* II. D'or et d'argent quatre cenz muls chargez, *ib.* III. Enveions i les filz de nos moillers, *ib.* Et dist au rei : Salvez seiez de Deu, *ib.* IX. [Il] Conquerrat [à] lui d'ici qu'en Orient, *ib.* XXIX. N'avez baron qui mieuz de lui la face [l'avant-garde].

Ch. de Rol. LVII. De quinze lieues en ot [ouit] hom la rumur, *ib.* LXIII. Il n'ont de blanc ne mais que sul les denz, *ib.* CXLII. Saint Gabriel de sa main l'en a pris, *ib.* CLXXIII. Qui de pitié mout durement ne plure, *ib.* CLXXIV. Veez avant de deus lieues de nous, *ib.* Conquis [il] l'aurat d'hoi cest jour en deus meis, *ib.* CXCIII. Franc et payen i ferent [frappent] des espées, *ib.* CCLX. Morz est de duel [deuil], *ib.* CCLXVI.

— XII° s. La disme eschelle [le 10° escadron] est des barons de France, *Ronc.* p. 134. Ja plus gentis de lui, *ib.* p. 8. Tant fu blasmé de ses meillors amis, *ib.* p. 24. Sire est en mer de quatre cent dromons, *ib.* 29. Puis fait mander de ses barons esliz, *ib.* p. 9. Après lui vont de ses amis prisés, *ib.* p. 17. Mieudres [meilleur] de [que] lui, *ib* p. 27. Dient Franzois, de cui il est amez, *ib.* p. 36. Bon [ils] sont à vaincre, de verté le sachez, *ib.* p. 70. Itex paroles ressemblent bien [paroles] d'enfans, *ib.* p. 84. En vieille geste est escriz de lons ans, *ib.* p. 86. De [pour] Durandart fu forment effrayé, Que Sarazin n'en aient poesté, *ib.* p. 104. [Il] Manda sa gent de par tout son reigné, *ib.* p. 117. Faisons des bierres de verges et de peaux, *ib.* p. 150. D'armes porter [en portant les armes] [il] ressembla bien baron, *ib.* p. 182. Mais de ce [je] sui en error, Qu'onques n'amai sans poor [peur], *Couci*, I. Nule chançon ne m'agrée, S'el ne vient de fine amor, *ib.* En lui [elle] [il y] a tant de vigor Qu'el hée [hait] sa deshonor, *ib.* I. J'alasse à Dieu graces et merciz rendre De ce que ainz [auparavant] soufrites à nul jour Que je fusse beanz à vostre amour, *ib.* XXIV. De ce [je] sui au cueur dolente Que cil n'est en cest païs, *Dame de faiele*, dans *Couci*. Et maugré tout mon lignage [je] Ne quier ochoison trouver; D'autre fasse mariage; Folz est qui j'en oi [ouis] parler, *ib.* De cest jour en un mois, sans plus de delaier, *Sax.* VI. Sire, fait-il, laenz sunt quatre bacheler, Des chevaliers le rei; mais nes volt pas numer; De par le rei Henri volent à vus parler, *Th. le mart.* 138. Et tut li poples oïd cume li reis fist sun cumandemement de Absalon, *Rois*, p. 186.

— XIII° s. Et por ce, envoia li quens et Henris ses freres de lor nés [navires] chargies de dras et de viandes et autres belles choses, VILLEH. XXX. Onques de si poi de gent tant de pueple ne fu assegié en une vile, ID. LXXIV. Qui l'ont de lieus en lieus ça et là conqueilli, *Berte*, I. L'un ot nom Carloman, qui fu de bonne vie, *ib.* II. .... et son maistre qui fu de Picardie, *ib.* Onc plus bele de [que] vous ne vit rois n'emperere, *ib.* IV. A une fenestrele qui ert [était] faite de pierre, *ib.* XII. Ainsi fu de [par] la serve liement respondus, *ib.* XXIV. De Dieu et de sa mere soiez vous maleoite! *ib.* XXIX. Et l'ermite lui a de son pain presenté, *ib.* XLV. Si lairons de Bertain, que Jhesus beneïe, *ib.* LX. De Pepin vous dirons à la chere hardie, *ib.* Fille, il le faisoit bien [il se portait bien] quant de lui [je] dui partir, *ib.* LXXXVII. Sachiez que moult [il] les hait de cuer entierement, *ib.* XCV. Sire, ce a dit Berte, de Dieu et de sa mere [je] Vous defens qu'envers moi n'aiez pensée amere, *ib.* CXIII. Li rois de [sur] son afaire lui a mout demandé, *ib.* CXIV. Se fié [fief] escheit à home ou à feme de par autre que son pere ou sa mere, et celui ou celle de par qui il li est escheu, en morut saisi, *Ass. de Jérus.* I, 232. Et il ala tout chancelant pour la flebesce de sa maladie, et prist les dez et les tables et les geta en la mer, JOINV. 253. Si leur aporterent lettres de leur grant roy au roy de France, qui disoient ainsi: bone chose est de pez [paix], ID. 266.

— XV° s. .... Par quoi les preux aient exemple d'eux encourager en bien faisant, FROISS. *Prol.* Quand il aperçut qu'il estoit mal de la roine et du comte de Kent, ID. I, I, 6. Fut conseillé au roi que il se feignît de cette emprise; car d'esmouvoir guerre au roi d'Angleterre, et de.... ce n'estoit pas chose qui fust appartenante, ID. I, I, 8. Si n'estoit pas de merveille si ceux du pays estoient effrayés et esbahis; car avant ce ils n'avoient oncques vu homme d'armes, et ne savoient que c'estoit de guerre ni de bataille, ID. I, I, 270. Mais tous les passoit, de bien combattre et vaillamment, messire Eustache de Ribeumont, ID. I, I, 328. Si estoit ce messire Robert d'Artois si bien du roi qu'il vouloit, ID. I, I, 12. Et ainsi le vint-il dire de nuit à la roine d'Angleterre, ID. I, I, 12. Et se voulut agenouiller de la grand joie qu'elle avoit, ID. I, I, 14. Je cuide et crois de verité que par peché, à tort ou par envie, on a cette roine dechassée, et son fils hors d'Angleterre, ID. I, I, 17. Par quoi ce n'est point de merveille s'ils font plus grans journées que autres gens, ID. I, I, 34 Or revinrent de l'empereur monseigneur Louis de Bavière.... ID. I, I, 76. Et le roi mesme ne se put tenir de la regarder; et bien lui estoit avis qu'onques n'avoit vu si noble, si frisque ni si belle de [que] li, ID. I, I, 166. [Les murs du châtel] estoient hauts malement et de pierre dure, et ouvrés jadis de mains de Sarrasins, qui faisoient les soudures si fortes et les ouvrages si estranges que ce n'est point de comparaison à ceux de maintenant, ID. I, I, 239. Ainsi que Jacques d'Artevelle chevauchoit par la rue, il s'aperçut tantost qu'il y avoit aucune chose de nouvel contre lui, ID. I, 248. Grand foison de seigneurs de France revenoient de jour en jour du roi d'Espaigne qui faisoit guerre adonc au roi de Grenade, ID. I, I, 186. Cil [Robert d'Artois] la conseilloit et confortoit de ce qu'il pouvoit, ID. I, I, 12. Et la festerent de ce qu'ils purent, car bien le savoient faire, ID. I, I, 15. Avec lui estoient de chevaliers messire Jacques.... et des escuyers, Gille et Thierri.... ID. I, I, 10. .... Et ne voulut oncques reculer, mais s'en vint de grand courage assembler aux Allemands, ID. I, I, 140. Lor fit le roi de rechef une semonce très especiale et envoya jusques à douze cents lances de bonnes gens d'armes en l'ost [de] son fils, ID. I, I, 117. Ceux de dedans se defendirent très durement de traire et jeter pierres, feu et pots pleins de chaux, jusques environ midi, ID. I, I, 149. De la mort Jean Lyon fut le comte grandement resjoui, ID. II, II, 57. Vous lui ressemblez de visaige, *Patelin.* Messire Olivier de la Marche estoit ney de la conté de Bourgongne, COMM. I, 1. Et fut cause ce bon logis et le sejour que l'on y fist, de saulver la vie à beaucoup de ses gens, ID. I, 5. Et fut mis en deliberation ce qui estoit de faire, ID. *ib.* La maison de Lanclastre dont il estoit yssu de par sa mere, ID. I, 5. Qu'ils apportoient aucunes choses bonnes par escript de par le seigneur de Hymbercourt, ID. II, 3. De ce que les Bourguignons s'estoient mis à pied et puis remontez à cheval, leur porta grand perte de temps, ID. I, 3. Se douloit de quoi il luy avoit ainsi couru sus à l'appetit d'autruy, ID. III, 3. Et que de ses intelligences qu'on luy disoit avoir au pays dudit duc n'estoit point vray, mais toute mensonge ou peu s'en falloit, ID. III, 2. En la ville y avoit bien quatorze cens hommes d'armes de par le roy et quatre mil francs archiers, ID. III, 3. Ce n'est pas chose trop seure de tant d'allées ne de venues d'ambassades; car bien souvent se traictent de mauvaises choses, ID. III, 8. Et est de croire que ung sage prince met toujours.... ID. III, 8. Et de ce faire [ce qu'il promettait] luy bailleroit son scellé, ID. IV, 4. Fut prins ung varlet des Angloys [par les Anglais], et fut incontinent amené devant le roy d'Angleterre, ID. IV, 7. Et ces raisons ont esté cause de faire paour à beaucoup de gens de bien, ID. IV, 11. Le roy nostre maistre, qui estoit bien sage, entendoit bien que c'estoit que de Flandres et que ung conte dudit pays de Flandres estoit peu de cas sans avoir ledit pays d'Artois (qui est assis entre le roy de France et eux, leur estant comme une bride), ID. VI, 9. Et s'adressoit de toutes choses à cet Estienne de Vers, ID. VII, 2. Je ne veux point dire que le roy ne fust sage de son aage, mais il n'avoit que ving et deux ans et ne faisoit que saillir du nid, ID. VII, 4. Et du matin, devant le jour, partismes, ID. VIII, 7. Et luy sembloit bien que ledit de Clirieux avoit creu trop de leger, ID. VIII, 16. Fit couper la teste au pere de sa femme et tua le frere d'elle, ID. VIII, 17. Disant les causes estre justes et raisonnables de sa prinse, ID. I, 1. Et que de demourer là sans vivres entre Paris et le roy n'estoit possible, ID. I, 4. Le conte de Richemont, de present roy, ID. I, 7. Ces trois avis ne sont pas d'oublier [à oublier], LOUIS XI, *Nouv.* LII.

— XVI° s. .... Qu'onc ne souffris homme de [que] moi plus grand, MAROT, IV, 124. .... A homme plein d'outrage N'est de besoing tenir aucun langage, ID. IV, 128. C'est de toy, Dieu très haut, De qui attendre faut Vray secours et defense, ID. IV, 230. .... Et qu'est-ce que de l'homme? D'avoir daigné de luy le souvenir, ID. IV, 240. Lors à Dieu chanteray louange; Car de chanter j'aurai de quoy [sujet], ID. IV, 250. .... Et vaincras ceux qui diront du contraire, ID. IV, 295. Vrai est qu'il leur est à pardonner, vu que ce n'est pas leur gibier que de la sainte Escriture, CALV. *Instit.* 126. Ils ne savent que c'est de Dieu, ni de religion, non plus que bestes, ID. *ib.* 127. C'est une eschappatoire frivole de ce qu'ils babillent, que Jesus Christ est nommé fils de l'homme, ID. *ib.* 363. Un serf delivré de [par] son maistre, ID. *ib.* 623. Et comme arbres, ils sont jugés de leurs fruits, ID. *ib.* 627. Ne savoit-il pas quel crime c'estoit d'adultere et d'homicide? ID. *ib.* 833. Des asnes de prestres, qui ne savent n'aller ne parler, ID. *ib.* 959. C'est bien autre chose d'abstinence de mariage que de virginité, ID. *ib.* 1040. Conseille moi ce qu'est de [à] faire, RAB. *Garg.* I, 28. Allons y de ce pas, de paour que mort ne le previegne, ID. *Pant.* III, 21. Lors sonna une cloche six coups seullement, et monagaux d'accourir et monagaux de chanter, ID. *ib.* V, 3. .... Que je croy qu'il est en nature Moins des bons hommes qu'en peincture, ST-GELAIS, 111. La philosophie est un fais d'autres espaules que de celles de nostre langue, DUBELL. I, 14, *recto.* Ilz trouveront mauvais de ce que j'ose si librement parler, ID. I, 22, *recto.* Si j'estoy enquis de ce qu'il me semble de noz meilleurs poëtes françoys, ID. *ib.* Pour monstrer ce qui est de semblable en ces deux Et ce qui est aussi de difference entre eux, ID. II, 78, *recto.* Mais si mes vers sont de quelque merite, C'est pour l'honneur qu'ils ont de vous chanter, ID. III, 45, *recto.* Il me semble de voir cette troppe legere En un rond assemblée autour de vostre pere, ID. III, 67, *verso.* Il fait du bon chrestien, et n'a ny foy, ny loy, ID. VI, 21, *verso.* Ce n'estoit qu'un cœur, une maison, un lit, une table et une bourse d'eux deux, MARG. *Nouv.* XLVI. Si Dieu ne donne mieulx au roy de Navarre, j'ay peur que de 15 jours il ne soit prest à partir d'icy, ID. *Lett.* 136. Les cris du peuple et des femmes et enfants abandonnez à la boucherie, MONT. I, 1. Il apperçut trois gentilshommes qui d'une hardiesse incroyable soutenoient seuls l'effort de son armée, ID. I, 2. Elles d'un cœur magnanime s'adviserent de.... ID. *ib.* J'ay veu un gentilhomme de bonne maison aveugle nay, au moins aveugle de tel age qu'il ne savoit que c'est de veue, ID. II, 12. D'un visage ferme, Phyton.... ID. I, 3. Perdre [tuer] d'un plomb malheureux, ID. I, 22. De dueil s'arracher les poils, ID. *ib.* De cholere, de desespoir, ID. I, 23. Un roy de nos voysins, ID. I, 22. Ordonnant que de dix ans on ne.... ID. I, 22. Ayant reçu de Dieu, ID. *ib.* La nation de quoy estoit le conte, ID. I, 22. De troupe à troupe, ID. I, 24. Il y a des petites bestes qui.... ID. I, 84. De dessus un bastion, ID. I, 28. Des principaux bienfaicts de la vertu est le mespris de la mort, ID. I, 70. La premiere nuict d'après ses oblations, ID. I, 96. Si ce sot de roy de France eust sceu.... ID. I, 170 Ce n'est rien que de nous, ID. II, 224. Escrire de [sur] la religion, ID. I, 401. En toutes autres choses, s'il y a de bel et bon en la maison, c'est l'œil du maistre qui le fait, LA BOËTIE, 214. De moi [quant à moi], si je pensois.... DESPER. *Contes*, XCII. Il y a de deux sortes de pieges, dont le diable se sert en ceci, LANOUE, 9. Dieu pour semblables iniquitez a anciennement exterminé des peuples entiers de devant sa face, ID. 15. La peste s'attachera en toy, jusques à ce qu'elle t'aura consumé de dessus la terre, ID. 19. Quand les estrangers ont plus de faveur et auctorité que les naturels, ID. 21. Celui qui persecute est du diable, et celui qui est persecuté est de Dieu, ID. 36. C'estoit bien peu de chose des villes des Acheïens, ID. 49. C'est toy-mesmes qui as abondance de maladies et très-dangereuses, ID. 70. Ce mot de prochain s'estend indifferemment à tous les hommes, ID. 72. Ce sera beaucoup si de six il s'en trouve deux, ID. 118. Un gentilhomme de trois ou quatre mille livres de rente, ID. 148. Il n'est richesse que de santé, ID. 154. Aussi eux ne les tiennent pas en autre estime que de bestes brutes, ID. 385. Minutius, ardent du desir de combattre sans propos, et faisant de l'audacieux, alloit gaignant la bonne grace des soudards, AMYOT, *Fab.* 13. Et y eut bien huit cents de tuez, ID. *ib.* 15. Quelqu'un pensant faire du plaisant, ID. *Timol.* 22. Ce n'estoit encore rien de ce que l'on ostoit, au prix de ce qui revenoit, ID. *Sylla*, 73. Elles [figues] estoient toutes vertes et cueillies de frais, ID. *Lucull.* 72. Le peuple se deffioit de leur suffisance, et s'en donnoit de garde, ID. *Nicias*, 10. Il vint au degré de commander, ayant appris à obeïr, ID. *Agés.* 1. Son vieillard de pere s'en alla en sa maison tout fasché, ID. *Pomp.* 54. Cestuy Onesicritus avoit esté des disciples de Diogenes le cynique, ID. *Alex.* 108. Le muscle tenar, plus gros et gras de tous les autres.... PARÉ, IV, 29. Tes pieds de trop courir sont ja foibles et las, RONS. 297. Ta couleur est d'un mort qu'on devalle en la fosse, ID. 561. Elle est pleurante au cabinet entrée, Ou tout le bien que plus cher elle avoit, D'un soin de femme en garde reservoit, ID. 632. Si j'avois de puissance autant que j'ay d'oser, ID. 866. Tout ce qui est de beau ne se garde longtemps, ID. 926. Environ le quatorzieme de decembre, *Alector, roman*, p. 75, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. espagn. et portug. *de;* ital. *di;* du latin *de.*

1. **DÉ** (dé), *s. m.* || 1° Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, marqué sur chaque face d'un différent nombre de points, et servant à jouer. Jeter les dés. Dés pipés, dés qu'on a préparés pour tricher au jeu. Dés chargés, dés qui, garnis d'un

petit poids dans leur intérieur, tombent de préférence sur un côté déterminé. Je dis que l'on doit faire ainsi qu'au jeu de dés. Où, s'il ne vous vient pas ce que vous demandez, Il faut jouer d'adresse et d'une âme réduite Corriger le hasard par la bonne conduite, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Un fatal jeu de dés dont la fureur les possédait, noircissait leur esprit et absorbait leur âme, MARMONT. *Mém.* liv. VII, t. II, p. 206, dans POUGENS. Chacun après le dé vous montre comment il fallait jouer, P. L. COUR. *Lett.* I, 129. Voyons si la vertu n'est qu'une sainte erreur, L'espérance un dé faux qui trompe la douleur, LAMART. *Harm.* IV, 11. || Coup de dé ou coup de dés, le nombre de points qu'on amène en jetant une fois les dés; et, figurément, coup de hasard. Ma fille, il ne s'en faut qu'une tête qu'elle [une terre] soit à vous; ce serait un beau coup de dé, SÉV. 349. Elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu; tout est coup de dé dans ce monde, VOLT. *Lett. Thiriot*, 4 mars, 1769. || Avoir le dé, être le premier à jouer. À vous le dé, c'est à vous de jouer; et, figurément, à vous le dé, c'est à vous de parler, d'agir. À vous le dé, monsieur [c'est de vous qu'il s'agit], MOL. *Mis.* V, 4. Fauteuil vacant à la deuxième classe, On meurt souvent parmi ces immortels, À vous le dé.... MILLEV. *Épigr. Fauteuil acad.* || Tenir le dé, avoir les dés en main pour jouer; et, figurément, tenir le dé dans la conversation, s'en rendre maître, la diriger. .... L'on est chez vous contrainte de se taire : Car madame, à jaser, tient le dé tout le jour, MOL. *Tart.* I, 4. Silly tenait le dé du raisonnement et de la politique, ST-SIM. 136, 262. || Quitter le dé, abandonner les dés qu'on tient à la main; et, figurément, ne vouloir pas tenir ce qu'un autre veut jouer. || Faire quitter le dé, faire abandonner les dés par le joueur qui les tient pour qu'ils passent à un autre, et, figurément, faire quitter le dé à quelqu'un, obliger quelqu'un à renoncer à une entreprise. || Rompre le dé, c'est brouiller le dé avant qu'on ait vu ce qu'il porte; et, figurément, rompre le dé à quelqu'un, faire avorter ses desseins, ses entreprises. || Flatter le dé, jeter doucement les dés dans l'espoir de n'amener qu'un petit nombre de points; et, figurément, ne pas parler franchement et librement de quelque chose, adoucir quelque chose de fâcheux. || Le dé en est jeté, la résolution en est prise. || Fig. et familièrement. Je jetterais cela à trois dés, je jouerais cela à trois dés, c'est-à-dire le choix entre ceci ou cela m'est tout à fait indifférent, et je m'en remettrais volontiers au hasard pour choisir. || *Au plur.* Dés, jeu de dé. Pierre le bon enfant aux dés a tout perdu, RÉGNIER, *Sat.* XII. || 2° Synonyme de domino, au jeu qui porte ce nom; synonymie qui vient de ce qu'il y a une grande analogie entre les dés et les dominos qui sont en quelque sorte des dés étendus. Je n'ai plus que deux dés. Couvrir, boucher, fermer un dé, mettre, par exemple, du six contre du six. Ouvrir un dé, le faire paraître pour la première fois. Jouer à dé forcé. Rendre le dé, remettre à son partner du six, par exemple, s'il a déjà ouvert le six. || 3° Terme d'architecture. La partie cubique d'un piédestal. || Petits cubes de pierre qu'on place sous des poteaux, des colonnes, des vases pour les isoler de terre. || 4° Dé de drapeau, garniture en métal à l'extrémité inférieure de la hampe d'une enseigne. || 5° Plaque de cuivre percée d'un trou circulaire, qu'on adapte aux rouets des bois des poulies pour recevoir l'axe. || Morceau de bois percé de trous dans lesquels l'orfévre enfonce au marteau les pièces d'argent qu'il veut rétreindre. || Terme de vitrier. Espèce de compartiment de panneau. || Terme de marine. Plaque percée pour exécuter les coutures des voiles. || Diverses chevilles ou tampons. || Terme de typographie. Morceau d'acier qui se place dans la grenouille d'une presse et reçoit le pivot de la vis.

— REM. Delille a écrit *dez*, comme on faisait dans le XVIIe siècle : Dans le cornet fatal le dez a retenti, DELILLE, *Imag.* II.

— HIST. XIIe s. Quant cil denier serunt despendu e alé, E en malvaises genz et en guerre guasté, Malvaisement conquis, malement alué, Li dé serunt mult tost sur ambes as turné, Qui unt esté sovent sur sines [le six] ruelé, *Th. le mart.* 157. || XIIIe s. Je cuit et croi vos dites voir; Jà por ce n'ert li dez changiez, *Ren.* 3229. Bien me seront li dé changié, Quant por ce que j'aurai mangié, M'aura Diex issi estrangié De sa meson, *Fab. mss.* n° 7218, f° 299, dans LACURNE. || XIVe s. Et dient les expositeurs que tetragone est un corps quarré comme un dey, ORESME, *Eth.* 24. Sire, ce dit Bertran, qu'avez-vous empensé? Visez-vous à l'avoir? je n'y acompte un dé, *Guescl.* 15930. J'ai dez du plus, j'ai dez du mains [moins], De Paris, de Chartres, de Rains; Si en ai deuz, ce n'est pas gas [plaisanterie], Qui au hocher chieent [tombent] sor as, *Dict. du mercier*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 247. || XVe s. [Le prudhomme] s'en vint à la porte de Gand, où les gardes veilloient, et là les trouva jouant aux dés, FROISS. II, II, 213. Fortune fait souvent tourner Les dez contre moi malement, CH. D'ORL. *Ball.* 45. || XVIe s. Que n'entreprendroit-il [l'homme], puis que la brefveté qui luy coupe le chemin et luy rompt le dé, comme l'on dict, et l'incertitude d'icelle [la vie] qui oste tout courage, ne le peust arrester, vivant comme s'il avoit tousjours à vivre? CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ÉTYM. Provenç. *dat*, *datz*; catal. *dau*; espagn. portug. et ital. *dado*; d'après Ménage, du latin *dare*, dans le sens de jeter : *datum*, ce qui est jeté sur la table; d'après Golius, de l'arabe *dadd*, jeu. De ces deux étymologies, la première est de beaucoup la plus vraisemblable.

2. **DÉ** (dé), *s. m.* || 1° Petit cylindre de métal ou d'ivoire, qu'on met au bout du troisième doigt pour pousser l'aiguille. Un dé d'argent. || 2° Terme de botanique. Dé à coudre, agaric campanulé.

— HIST. XIVe s. Dans un lexique : *theca*, *gallice* deis et deaul, *id quod mulier habet in digito*, DU CANGE, *digitarium*. Sa ceinture et sa tasse en la quelle avoit un del à cueuldre, ID. *ib.* Deel à mettre ou doi pour queudre, ID. *digitabulum*. || XVe s. Plus becquetéz d'oyseaulx que dez à couldre, VILLON, *Épitaphe en ball.*

— ÉTYM. Berry, *diau*; espagn. *dedal*; ital. *ditale*; romagnole, *didel*; du latin *digitale*, de *digitus* (voy. DOIGT). L'ancienne forme française est *deel*, contracté en *del*, et confondu par assimilation avec *dé* à jouer. Quand on rapproche les formes romanes de *dé à coudre* et *dé à jouer*, d'une part *dat*, *dado*, et d'autre part *dedal*, *ditale*, *deel*, on voit tout de suite combien elles divergent.

† 3. **DÉ....** préfixe qui signifie l'action d'ôter, de défaire, de sortir, de descendre, etc. comme : bander, dé-bander, faire, dé-faire, et qui est le représentant de la préposition *de*. Et l'on me désosie enfin Comme on vous désamphitryonne, MOL. *Amph.* III, 8. *Dé* préfixe a aussi un sens d'extension, d'augmentation, comme dans défaillir.

† **DÉALBATION** (dé-al-ba-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de blanchir, surtout en parlant des os préparés pour les besoins de l'anatomie.

— ÉTYM. Lat. *dealbatio*, de la préposition *de*, et *albus*, blanc (voy. AUBE).

† **DÉAMBULATION** (dé-an-bu-la-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de marcher, de prendre de l'exercice. Ce mot est quelquefois employé dans les livres médicaux.

— HIST. XVIe s. Après la sueur diligemment nettoyée, faut faire ou frictions legeres ou deambulations, PARÉ, XXV, 42.

— ÉTYM. Lat. *deambulatio*, de la préposition *de*, et *ambulare*, se promener (voy. AMBLE).

† **DÉAMBULATOIRE** (dé-an-bu-la-toi-r'), *adj.* Qui a rapport à la déambulation.

— HIST. XVIe s. Quand la colique ou iliaque passion est cause de ventosité, le mal est deambulatoire, ne s'arrestant en un seul endroit, ains vague par le ventre, O. DE SERRES, 924.

— ÉTYM. Voy. DÉAMBULATION.

† **DÉAURATION** (dé-ô-ra-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de dorer, de donner la couleur de l'or, surtout à des métaux que l'on associe à d'autres.

— ÉTYM. *Dé*, et le latin *aurum*, or.

† **DÉBÂCHER** (dé-bâ-ché), *v. a.* Ôter la bâche. Débâcher une voiture.

— ÉTYM. *Dé*, et *bâche*.

DÉBÂCLAGE (dé-bâ-kla-j'), *s. m.* Action de débâcler, de débarrasser un port, une rivière.

— ÉTYM. *Débâcler*.

DÉBÂCLE (dé-bâ-kl'), *s. f.* || 1° Débâclage. Peu usité en ce sens. Faire la débâcle, rendre un port ou une rivière libres. || 2° Rupture subite des glaces qui, couvrant une rivière, en interrompaient le cours. La débâcle de la Seine. Les premiers qui s'éloignent du bord avertissent que la glace plie sous eux, qu'elle s'enfonce, qu'ils marchent dans l'eau jusqu'aux genoux; et bientôt on entend ce frêle appui se fendre avec des craquements effroyables qui se prolongent au loin comme dans une débâcle, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 9. || Fig. et familièrement, changement fâcheux qui emporte la fortune d'un particulier, la prospérité d'un gouvernement, les opinions, les mœurs, comme la débâcle emporte les glaces de la rivière. Cet accident commença la débâcle de sa fortune. Quel que fût l'intérieur du roi, il est certain que sa décence contenait quelque peu la débâcle des mœurs, à la cour, dans l'église, MICHELET, *Louis XIV et le duc de Bourgogne*, p. 151.

— ÉTYM. Voy. DÉBÂCLER.

DÉBÂCLÉ, ÉE (dé-bâ-klé, klée), *part. passé.* Le port étant débâclé.

DÉBÂCLEMENT (dé-bâ-kle-man), *s. m.* || 1° L'action de débâcler un port, des navires, des bateaux. || 2° Le moment de la débâcle des glaces.

— ÉTYM. *Débâcler*.

DÉBÂCLER (dé-bâ-klé), *v. a.* || 1° Faire retirer d'un port les navires vides, pour que l'accès soit libre aux navires chargés qui arrivent. || 2° Ouvrir ce qui était bâclé. Débâcler une porte. || 3° *V. n.* Il se dit d'une rivière dont les glaces se rompent. La rivière a débâclé. || 4° Ôter et déménager les marchandises, en parlant des marchands qui sont venus à une foire. La foire est finie aujourd'hui, tous les marchands débâclent.

— REM. Débâcler, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il s'agit de l'action : la rivière a débâclé aujourd'hui; et avec l'auxiliaire *être* quand il s'agit de l'état : la rivière est débâclée depuis ce matin.

— ÉTYM. *Dé*, et *bâcler*.

DÉBÂCLEUR (dé-bâ-kleur), *s. m.* Officier préposé au débâclage d'un port. Ordonne que les dits mesureurs.... boueurs, debâcleurs, gardes de nuit.... seront tenus.... de représenter leurs lettres de provisions, *Arrêt du conseil*, 21 mars 1674.

— ÉTYM. *Débâcler*.

† **DÉBADINER** (dé-ba-di-né), *v. n.* Terme du jeu de l'impériale et de quelques autres jeux. Démarquer les points que l'on a déjà gagnés quand l'adversaire obtient certains avantages.

DÉBAGOULER (dé-ba-gou-lé). || 1° *V. n.* Terme bas. Vomir. À peine sorti de table, il a débagoulé. || 2° *V. a.* Fig. Débagouler un torrent d'injures. Ensuite de cela, il dit tant de tripes de latin, que je pense qu'il débagoula tout ce qui était dedans le pot pourri de ses lieux communs sous le titre de *de amore*, *Francion*, liv. IV, p. 148. N'ai-je pas ouï Homère là-bas débagouler ses rapsodies? D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Dial. Caron*, *Mercure*. Quand ils seront retournés chez eux, comme ils débagouleront tout ça dans leur voisinage, DANCOURT, *Cur. de Comp.* sc. 6.

— HIST. XVIe s. Elle vient à debagouler mille injures contre le roy, BRANTOME, *Dames galantes*. Nos modernes, qui, pour le moindre axiome qui se presente, debagoulent dix ou douze authoritez, DES ACCORDS, *Préface*.

— ÉTYM. Dans ce mot se trouve sans doute *goule* ou *gueule*; mais le préfixe *déba* n'est pas expliqué; à moins qu'on n'y voie *ba*, *ba-goule*, comme dans *ba-lèvre*, et la préposition *de* qui indique sortie, émission, c'est-à-dire émettre hors de la *ba-goule*.

DÉBAGOULEUR (dé-ba-gou-leur), *s. m.* Terme bas. Celui qui vomit tous les mauvais propos qui lui viennent à la bouche.

— ÉTYM. *Débagouler*.

† **DÉBAIGNÉE** (dé-bè-gnée), *s. f.* Nom, à Barèges, du deuxième degré des bains.

† **DÉBAIL** (dé-ball, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'anciennes coutumes. Cessation de bail.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bail*.

† **DÉBÂILLONNER** (dé-bâ-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Ôter un bâillon. || Fig. Débâillonner la presse.

— ÉTYM. *Dé*, et *bâillonner*.

DÉBALLAGE (dé-ba-la-j'), *s. m.* Action de déballer. || La marchandise déballée par des marchands de passage dans une ville.

— ÉTYM. *Déballer*.

DÉBALLÉ, ÉE (dé-ba-lé, lée), *part. passé.* Marchandises déballées.

DÉBALLER (dé-ba-lé), *v. a.* Défaire une balle, tirer des marchandises de l'emballage. Déballer des marchandises. Mon petit équipage dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, J. J. ROUSS. *Prom.* V. || Absolument. [Le lion redemandant son paquet dit :] Rendez-moi mon argent, j'en puis avoir affaire; On déballe.... LA FONT. *Fabl.* IV, 12. || Absolument. Étaler des marchandises.

— ÉTYM. *Dé*, et *balle*, paquet.

DÉBANDADE (dé-ban-da-d'), *s. f.* 1° Action de se débander, de rompre les rangs. Le huit, la débandade fut générale, quelque chose qu'on pût faire; tout courut fourrager cette plaine, ST-SIM. 47, 48. || À la débandade, *loc. adv.* Sans ordre, confusément. || Familièrement. Mettre tout à la débandade, mettre tout en désordre, en confusion. Laisser tout à la débandade, abandonner tout au hasard. Tout va à la débandade, tout va mal et en confusion. || À la débandade, sans réflexion, tête baissée. Et je vas

à la débandade, MOL. *Don Juan*, II, 1. || Vivre à la débandade, ne mettre aucune règle, aucune suite dans sa conduite.

— HIST. XVIe s. Sur toutes ces miseres, ce prince aima mieux voir une retraite qu'une desbandade, D'AUB. *Hist.* III, 241. Sertorius se retira à la desbandée, AMYOT, *Pomp* 27. Ils faisoient mine de vouloir jouer à la debandade, CHOLIERES, *Contes*, t. II, *après-dinée*, 4. Il y faut, tout aveuglé et sans aucune notable formalité ou consideration, conclure vistement et donner à la desbandade la teste baissée, comme en un bataillon de gens de pied, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 29.

— ÉTYM. *Débander* 2.

1. **DÉBANDÉ, ÉE** (dé-ban-dé, dée), *part. passé* de débander 1. || 1° À qui on a ôté un bandeau. Le parlementaire ayant été débandé. || 2° Qui n'est plus bandé ou tendu. L'arc étant débandé.

2. **DÉBANDÉ, ÉE** (dé-ban-dé, dée), *part. passé* de débander 2. Qui a quitté la bande, dispersé. Des troupes débandées. Un reste de barbares errants et débandés qui le pillaient [l'empire] impunément, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 25. Les mercenaires, qui s'étaient retirés sur une hauteur voisine couverte de bois, ayant appris ce qui se passait, survinrent tout d'un coup, trouvèrent les soldats débandés çà et là, prirent et pillèrent le camp, ROLLIN, *Hist. anc.* t. I, p. 353. Depuis la veille, quatre mille traîneurs et trois mille soldats étaient morts ou égarés, les canons et tous les bagages perdus; à peine restait-il à Ney trois mille combattants et autant d'hommes débandés, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 9.

DÉBANDEMENT (dé-ban-de-man), *s. m.* Action des troupes qui se débandent. Nous entendîmes un vacarme épouvantable; c'était un débandement de l'armée qui, cherchant de l'eau, avait trouvé ce village, ST-SIM. 29, 87. Ce fut le dernier moment du peu d'ordre qu'il y eut en cette bataille [de Turin]; tout ce qui suivit ne fut que trouble, confusion, débandement, fuite, ID. 163, 155.

— ÉTYM. *Débander* 2.

1. **DÉBANDER** (dé-ban-dé), *v. a.* || 1° Ôter une bande. Débander une plaie. || Ôter un bandeau. On débanda les yeux du parlementaire. || Ôter des bandeaux qui ornent ou couvrent la tête. Quand les filles se sont débandé la tête deux heures par jour, elles ne sont pas pressées de chercher d'autres délassements, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 23 février 1706. || 2° Détendre. Et prenant en main un arc qu'un Perse eût à peine soutenu, loin de le pouvoir tirer, il le banda en présence des ambassadeurs et dit.... cela dit, il débanda l'arc.... BOSS. *Hist.* III, 3. || Fig. Se débander l'esprit, donner à son esprit fatigué quelque relâche. || 3° *V. n.* S'emporter contre. Le maréchal de Joyeuse débanda sur Gobert, excellent brigadier de dragons, ST-SIM. 29, 86. Peu usité en ce sens. || 4° Se débander, *v. réfl.* Ôter le bandeau qu'on a sur les yeux. Le colin-maillard triche, il se débande. || Se détendre, en parlant des armes. Son arc se débanda. || Fig. Le temps se débande, la température qui était comme tendue par le froid se relâche, devient moins froide.

— HIST. XIIe s. Et ses deux mains derriers vet deliant, Et ses biax euz [yeux] li vet tot desbandant, *Bataille d'Aleschans*, v. 5660. || XIIIe s. Atant le firent desbender; Li rois le fist à lui aler; Et il i vient joianz et liez, Les menuz sauz, toz eslessiez, *Ren.* 11839. || XVe s. Icelui prit l'arbrier [le manche] de l'arbaleste et la fit desbender, DU CANGE, *arboreta*. || XVIe s. Or est ainsi qu'envie et ignorance Ensemble font volontiers demourance, Pour desbander [décocher] contre les vertueux, MAROT, I, 282. Et [l'Amour] si avoit, afin que l'entendez, Son arc alors et ses yeux desbandez, ID. I, 344. Desbander l'arc, ne guerit point la playe, ID. II, 298. Il ne s'aperçut de son bras, qui se desbanda; et la playe.... MARG. *Nouv.* L. Et celuy qu'on desbandoit pour luy lire sa grace, MONT. I, 91. Sa pensée desbrouillée et desbandée [détendue], ID. I, 94. S'approchant luy mesme tout pacifiquement, son arc desbandé, AMYOT, *Crass.* 57. Ils sortirent meche esteinte, la caisse desbandée, D'AUB. *Hist.* II, 370. Qui ne tient pour tout certain l'ire de Dieu se debander sur nous, pour punir les fautes.... PARÉ, IX, 2e *disc.* Ainsi l'esprit : si l'on ne l'occupe à certain subject, il se desbande et se jette dedans le vague des imaginations.... CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. *Dé*, et *bander*.

2. **DÉBANDER** (dé-ban-dé), *v. a.* || 1° Mettre en désordre, disperser, en parlant d'une troupe. Le 27 décembre, à la fin d'une marche de dix heures, ces Prussiens aperçurent la brigade russe : sans reprendre haleine, ils la chargent, la débandent et lui arrachent deux bataillons, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XII, 8. || 2° Se débander, *v. réfl.* Se disperser confusément, en parlant d'une troupe. Toute l'armée se débanda. Il apprit en même temps que leurs meilleurs soldats s'étaient débandés, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 80. Cette journée pouvait être fatale à l'empire, si les Goths eussent su profiter de leur victoire, mais ils se débandèrent incontinent, ID. *ib.* II, 15. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Le défaut d'argent en Italie décréditerait entièrement vos affaires et pourrait faire débander une armée éloignée, FÉN. t. XXII, p. 491. || 3° Se séparer d'un corps dont on fait partie, en parlant des individus. Quelques soldats se débandèrent pour courir à la maraude.

— HIST. XVIe s. Mes discours, pour s'estre desbandez en aulcunes choses de la route commune.... MONT. II, 124. Toute leur force venoit à se perdre, si une fois ilz se debandoient et se departoient d'avec eulx, AMYOT, *Rom.* 13. Si desbendez qu'ilz ne se pouvoient plus r'allier, ID. *Lyc.* 49. Mettans en pieces tous ceulx qui se desbandoient pour fouir, ID. *Fab.* 24. Les voilà bien empeschez; car de quitter le chemin, c'estoit desbander [faire courir] après eux, D'AUB. *Hist.* II, 192. Il partagea ses gens de pied à ses deux mains, et à chaque costé desbanda 200 harquebuziers et plus, ID. *ib.* II, 454.

— ÉTYM. *Dé*, et *bande* 2.

1 **DÉBANQUÉ, ÉE** (dé-ban-ké, kée), *part. passé.* L'homme qui tenait le jeu étant débanqué.

2. **DÉBANQUÉ** (dé-ban-ké), *s. m.* Terme de marine. Vaisseau qui revient du banc de Terre-Neuve.

— ÉTYM. *Dé*, et *banc* de Terre-Neuve.

1. **DÉBANQUER** (dé-ban-ké), *v. a.* Au pharaon et dans d'autres jeux, gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu et qui se nomme banquier.

— ÉTYM. *Dé*, et *banque*.

† 2. **DÉBANQUER** (dé-ban-ké). || 1° *V. n.* Terme de marine. Quitter un banc et en particulier le banc de Terre-Neuve lorsque la pêche est achevée. || 2° *V. a.* Démonter les bancs d'une embarcation à rames.

— ÉTYM. *Dé*, et *banc*.

DÉBAPTISÉ, ÉE (dé-ba-ti-zé, zée), *part. passé.* Ce jeune homme débaptisé par ses camarades, c'est-à-dire à qui ses camarades ont donné un autre nom que le sien.

DÉBAPTISER (dé-ba-ti-zé), *v. a.* || 1° Changer le nom de quelqu'un. || 2° *V. réfl.* Se débaptiser, se donner un nouveau nom. Qui diable vous a fait aussi vous aviser À quarante-deux ans de vous débaptiser? MOL. *Éc. de f.* I, 1. || Renoncer à son baptême. Si l'on me prive de la belle Saint-Yves, sous prétexte de mon baptême, je vous avertis que je l'enlève et que je me débaptise, VOLT. *Ingénu*, 5. || Fig. et familièrement. Se faire débaptiser, renoncer à son baptême, c'est-à-dire accepter toutes les extrémités. Je me ferais plutôt débaptiser que de consentir à cela.

— ÉTYM. *Dé*, et *baptiser*.

† **DÉBARBARISÉ, ÉE** (dé-bar-ba-ri-zé, zée), *part. passé.* Tiré de la barbarie. Il faut que nous lui ayons obligation d'être débarbarisés, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 18 août 1762.

† **DÉBARBARISER** (dé-bar-ba-ri-zé), *v. a.* Ôter la barbarie, polir. Nos Welches du parterre, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent très-rarement si une pièce est bien écrite, VOLT. *Lett. St-Lambert*, 7 mars 1769.

— ÉTYM. *Dé*, et *barbariser*.

† **DÉBARBER** (dé-bar-bé), *v. a.* Couper les petites racines de la vigne qui tracent à la superficie du terrain.

— HIST. XVIe s. .... On le desbarba de sa barbe barbue, MOLINET, p. 171, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *barbe*.

DÉBARBOUILLÉ, ÉE (dé-bar-bou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Un enfant débarbouillé.

DÉBARBOUILLER (dé-bar-bou-llé, *ll* mouillées, et non dé-bàr-bou-yé), *v. a.* || 1° Ôter ce qui barbouille, nettoyer, laver le visage. Débarbouiller un enfant. || 2° Fig. et familièrement. Tirer quelqu'un d'affaire, le dégager d'un mauvais pas. || 3° *V. réfl.* Se débarbouiller, se nettoyer le visage. Allez vous débarbouiller. Je suis las de porter un visage si laid, Et je m'en vais au ciel avec de l'ambroisie M'en débarbouiller tout à fait, MOL. *Amph.* III, 10. || Fig. De pygmées ils [les secrétaires d'État] étaient devenus géants, et s'étaient enfin débarbouillés de l'étude de notaire, ST-SIM. 342, 231. Elle [la nation] commence à se débarbouiller; presque tout le ministère est composé de philosophes, VOLT. *Lett. roi de Pr.* 277. || Populairement. Débarbouille-toi comme tu pourras, tire-toi seul de cette affaire. Laissez-le se débarbouiller.

— HIST. XVIe s. Tant y a, qu'estant debarbouillé il fut agreable à son maistre, avancé depuis, et nommé le cardinal della Simia, D'AUB. *Conf.* I, 8.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *barbouiller*.

† **DÉBARBOUILLOIR** (dé-bar-bou-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* ou **DÉBARBOUILLOIRE** (dé-bar-bou-lloi-r', *ll* mouillées), *s. f.* Serviette à débarbouiller.

— ÉTYM. *Débarbouiller*.

DÉBARCADÈRE (dé-bar-ka-dè-r'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Endroit d'une côte ou du quai d'un port qu'on peut accoster pour y débarquer hommes, animaux ou marchandises. || 2° Sur les chemins de fer, lieu de départ et d'arrivée. On dit aussi embarcadère.

— ÉTYM. Voy. DÉBARQUER.

DÉBARDAGE (dé-bar-da-j'), *s. m.* Action de débarder.

— ÉTYM. *Débarder*.

DÉBARDÉ, ÉE (dé-bar-dé, dée), *part. passé.* Du bois débardé.

DÉBARDER (dé-bar-dé), *v. a.* || 1° Tirer du bois hors des bateaux ou des trains de flottage, et le porter sur le bord. || 2° Par extension, débarquer toutes sortes de marchandises. || 3° Terme de forêts. Transporter des bois hors du taillis où ils ont été coupés, afin que les voitures n'y entrent pas. || 4° Déchirer des bateaux hors de service.

— HIST. XVIe s. Lors eussiez veu grans courciers desbarder, Haulx appareilz getter pour mieulx s'ayder, J. MAROT, V, 133.

— ÉTYM. Dans l'exemple de J. Marot, l'étymologie est évidemment *de*, et *barder;* il est probable que les autres sens en proviennent, le sens de *debarder* (ôter la barde) s'étant étendu à ôter toute autre chose; cependant, pour ces autres sens, on pourrait aussi conjecturer *de* et *bard*, sorte de civière.

DÉBARDEUR (dé-bar-deur), *s. m.* Ouvrier qui débarde. || Se dit, en carnaval, d'un costume semblable à celui des débardeurs de bois, et de celui qui porte ce costume.

— ÉTYM. *Débarder*.

DÉBARQUÉ, ÉE (dé-bar-ké, kée), *part. passé.* || 1° Mis hors d'un vaisseau et à terre. L'artillerie débarquée rapidement. || 2° Par extension, nouveau débarqué, se dit d'un homme qui arrive récemment d'un lieu. Je me suis avisé de me servir de toi, à cause que tu es nouveau débarqué de Sicile, BRUEYS, *Muet*, I, 2. || On dit dans le même sens, fraîchement débarqué. || Substantivement. Crécy était un homme sage et mesuré, sous des manières qui sentaient plus l'étranger et le nouveau débarqué que le Français, ST-SIM. 27, 60. On dit que les femmes coquettes, Pour faire réussir leurs pratiques secrètes, Des nouveaux débarqués s'informent avec soin Pour leur dresser exprès quelque piége au besoin, REGNARD, *Ménechmes*, II, 4.

DÉBARQUEMENT (dé-bar-ke-man), *s. m.* || 1° Action de débarquer, de mettre à terre des passagers, des marchandises. On jette l'ancre toutes les nuits, et le débarquement se fait où l'on est le moins attendu, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 22. || Troupes de débarquement, troupes mises à bord des vaisseaux pour être débarquées sur un point et y agir. Une flotte nombreuse, destinée contre Québec et qui portait cinq ou six mille hommes de débarquement, entre l'année suivante dans le fleuve St-Laurent, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 11. || 2° L'action d'une personne qui débarque. Il fut arrêté à son débarquement.

— ÉTYM. *Débarquer*.

DÉBARQUER (dé-bar-ké). || 1° *V. a.* Faire sortir d'un navire, d'un bateau, mettre à terre des passagers, des troupes, des marchandises. Les équipages débarquèrent rapidement sur la côte d'Afrique l'armée qui fit la conquête de l'Algérie. M. de Château-Renaud a débarqué heureusement en Irlande ses troupes, ses armes et son argent, SÉV. 25 mai 1689. || 2° *V. n.* Quitter un navire, descendre à terre. Les passagers débarquèrent heureusement, malgré une grosse mer. || Par extension, arriver. On ne pouvait comprendre qu'une jeune créature, débarquant de la campagne droit à la cour, en devînt sitôt l'ornement par ses attraits et l'exemple par sa conduite, HAMILT. *Gramm.* 9. À peine es-tu débarqué que tu tournes la tête à de jolies filles, MARIVAUX, *Pays. parv.* t. I, 1re part. p. 47, dans POUGENS. En Bourgogne je débarquai, Pour la chanson climat propice; Nous trouvons, buvant sur le quai, Le vieux mari de ma nourrice, BÉRANG. *Nourrice.* || Substantivement. Au débarquer, dans le temps même du débarquement, de l'arrivée. || 3° Se débarquer, *v. réfl.* On se débarqua, on nous couvrit le visage d'un voile, SCARRON, *Rom. com.* II, 14. Inusité aujourd'hui sous cette forme.

— HIST. XVIe s. Ils se firent passer le bras de mer pour venir joindre leurs compagnons qui se desembarquoient à St Michel, D'AUB. *Hist.* II, 274. Trois filles de la reine.... le regardant comme un nouveau debarqué, voulurent le turlupiner sur ses habillements, ID. *Hist. secrète de sa vie*, t. I, p. 30, Cologne, 1729.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *barque*. *Désembarquer* est tombé en désuétude: « *Débarquer* est plus doux et plus en usage que *désembarquer*,» dit VAUGELAS.

DÉBARRAS (dé-ba-râ; l'*s* se lie), *s. m.* Terme familier. Délivrance de ce qui embarrassait. Les voilà partis, c'est un grand débarras. Si je m'étais noyé, le bon débarras pour moi et pour les autres, CHATEAUB. *Voy. Amér.* 306.

— REM. *Débarras* est quelquefois employé pour lieu de décharge; c'est une mauvaise locution.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *barre*, par l'intermédiaire d'un augmentatif *barras*.

DÉBARRASSÉ, ÉE (dé-ba-ra-sé, sée), *part. passé.* Qui n'est plus embarrassé de. Débarrassé de ses liens. Il n'est rien de plus beau que ces tendres pensées, Du commerce des sens si bien débarrassées, MOL. *Femm. sav.* IV, 11. Un cœur débarrassé des soins de l'avenir, CRÉBILLON, *Xerxès*, I, 1. || Être débarrassé de quelqu'un, n'avoir plus autour de soi quelqu'un qui était à charge ou qui gênait. Mais il n'est rien d'égal au fâcheux d'aujourd'hui; J'ai cru n'être jamais débarrassé de lui, MOL. *Fâch.* I, 1. Si j'avais refusé le baron, ma mère, qui voudrait être débarrassée de moi, ne me l'aurait jamais pardonné, MARIVAUX, *Marianne*, 9e part. t. III, p. 366, dans POUGENS. Que tout l'or du monde périsse et que je sois débarrassé de lui, BEAUMARCH. *Mère coup.* V, 4.

† **DÉBARRASSEMENT** (dé-ba-ra-se-man), *s. m.* Action de débarrasser.

— ÉTYM. *Débarrasser.*

DÉBARRASSER (dé-ba-ra-sé), *v. a.* || 1° Ôter ce qui embarrasse, au propre et au figuré. Débarrasser la voie publique. Cette nouvelle l'a débarrassé d'une grande inquiétude. Mais je veux de mon doute être débarrassée, RAC. *Athal.* II, 6. Il ne fallait sans doute que l'embarras d'un défilé, quelques marches forcées ou une boutade de cosaques, pour nous débarrasser de tout cet attirail [les bagages de l'armée sortant de Moscou]; mais le sort ou l'ennemi avaient seuls le droit de nous alléger ainsi, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || Par plaisanterie. Des voleurs le débarrassèrent de son argent. Considérez que nos guerres civiles avaient fait verser en France les trésors du Mexique, lorsque Philippe II voulait acheter la France, et que depuis ce temps-là les guerres étrangères nous ont débarrassés de la moitié de notre argent, VOLT. *l'H. aux 40 écus, Préambule.* || Débarrasser de quelqu'un, délivrer de quelqu'un en l'écartant, l'éloignant ou même le faisant mourir. || 2° Se débarrasser, *v. réfl.* Se délivrer de ce qui embarrasse. Se débarrasser de ses créanciers. Et se débarrasser du fatal vêtement, LEMERC. *Électre*, II, 4. Heureuse donc et infiniment heureuse la puissance qui, la première, se débarrassera des entraves, des taxes, des prohibitions qui arrêtent et oppriment partout le commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 6. || Se débarrasser de quelqu'un, éloigner de soi quelqu'un qui gêne ou est à charge, et aussi le faire mourir.

— ÉTYM. *Débarras.*

DÉBARRÉ, ÉE (dé-ba-ré, rée), *part. passé.* Les portes ayant été débarrées.

DÉBARRER, (dé-ba-ré), *v. a.* || 1° Ôter la barre. Débarrer une porte. || 2° Terme de musique. Débarrer un violon, en ôter l'âme, qui est une petite pièce de bois dont la table est soutenue. || 3° Terme d'ancienne pratique. Lorsque les juges d'une chambre étaient barrés, c'est-à-dire lorsque les avis s'étaient également partagés, le procès était porté dans une autre chambre, qui sur l'exposé des raisons donnait l'arrêt; cela s'appelait débarrer.

— HIST. XIIe s. Les uis ad il meesmes overt e desbarez, Buta le pueple ariere, qui i ert asemblez Pur veer l'aventure.... *Th. le mart.* 147. || XVIe s. Incontinent que l'aube jour-apporte Du grand Olympe eut desbarré la porte, RONS. 617.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *barre*.

† **DÉBARRICADER** (dé-ba-ri-ca-dé), *v. a.* Ôter les barricades.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *barricader*.

† **DÉBASSAIRE** (dé-ba-sê-r'), *s. f.* Nom d'une sorte de mésange.

DÉBAT (dé-ba; le *t* se lie: un dé-ba-t éloquent; au pluriel, l'*s* se lie: des dé-ba-z éloquents; débats rime avec pas, appats, etc.), *s. m.* || 1° Différend dans lequel de part et d'autre on allègue des paroles ou des raisons. Le débat fut violent. Du crime glorieux qui cause nos débats, CORN. *Cid*, II, 9. Afin d'être témoin comme, après nos débats, Je chéris sa mémoire et venge son trépas, ID. *Pomp.* III, 4. Il veut sur nos débats conférer avec moi, ID. *Sertor.* I, 1. Mais il est temps qu'un mot termine ces débats, ID. *ib.* III, 4. Petits princes, videz vos débats entre vous; De recourir aux rois vous seriez de grands fous; Il ne les faut jamais engager dans vos guerres, Ni les faire entrer sur vos terres, LA FONT *Fabl.* IV, 4. Vous avez bien d'autres affaires À démêler, que les débats Du lapin et de la belette; Lisez-les, ne les lisez pas; Mais empêchez qu'on ne nous mette Toute l'Europe sur les bras, ID. *Fab.* VIII, 4. N'entends-tu point comme ils sont en débat? ID. *Berc.* Vainqueurs de nos débats, nous marchons réunis, VOLT. *Brutus*, II, 2. Et quand ces longs débats qui troublèrent nos jours.... ID. *Tancr.* I, 3. Je m'attendais à des débats, à des objections sans nombre; et je la trouve juste, bonne, généreuse, BEAUM. *Mère coup.* III, 9. || Fig. À eux, entre eux le débat, c'est-à-dire je ne me mêle pas de leur contestation, qu'ils s'arrangent entre eux. Je laisse entre vous ce débat, SÉV. 9 août 1671. || 2° Action de débattre, de discuter. Le peuple en corps avait le débat des affaires, MONTESQ. *Espr.* II, 6. || Débat de compte, discussion entre deux intéressés sur un article de compte. || 3° *Au plur.* Discussions des assemblées politiques: Les débats du parlement anglais. Cet orateur était l'aigle de nos débats. || Terme de palais. La partie de l'instruction judiciaire qui est publique, y compris les plaidoiries. Ouvrir, fermer les débats. Le président a résumé les débats avec beaucoup d'impartialité. || *Au sing.* Consultez-vous; demain, si le débat commence.... Moi-même du forfait j'établirai la preuve, M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 3. || Ce mot est employé comme titre de journaux. Le Journal des Débats politiques et littéraires, ou, simplement, les Débats.

— HIST. XIIIe s. Noz avons veu plusors debas de cix [ceux] qui estoient ajorné, par devant lor segneur, à requeste d'autrui, BEAUM. 54. Noz avons veu moult de debas, es bones viles, des uns contre les autres, si comme des povres contre les rices, ID. L, 15. Quant nous feumes là et les Turs s'en furent partis, les Sarrazins qui estoient en la cité, se desconfirent et lesserent la ville à nostre gent sans debat, JOINV. 276. || XIVe s. Le jour que li mesquiés [méchef] fu pour vous aparans, Ou palais à Nimaie, où li debas fu grans, Je me mis en la mer.... *Baud. de Seb.* IV, 615. || XVe s. Au commandement du comte [de Flandre] couvertement Jean Lyon prit paroles et debat à lui [un homme de Gand ennemi du comte] et l'occit, FROISS. II, II, 52. || XVIe s. .... Là où on oit, par maniere d'esbat, Sur les beautez chacun jour maint debat, MAROT, IV, 107. Qui cherche argent cherche debat, *La farce du poulier*, dans LE ROUX DE LINCY, t. II, p. 489. Il leur semble faire bien les moderez et les entendus, quand ils quittent aux adversaires aulcuns articles de ceulx qui sont en debat, MONT. I, 204.

— ÉTYM. Voy. DÉBATTRE; provenç. *debat*; espagn. et portug. *debate*; ital. *dibatto*.

DÉBÂTÉ, ÉE (dé-bâ-té, tée), *part. passé.* À qui on a ôté son bât. Un âne débâté. ||Fig. C'est un âne débâté, c'est un homme très-porté aux plaisirs de l'amour.

† **DÉBATELAGE** (dé-ba-te-la-j'), *s. m.* Décharge des bateaux, des navires.

— ÉTYM. *Débateler.*

† **DÉBATELER** (dé-ba-te-lé. La syllabe *tel* double l'*l*, quand la syllabe qui suit est muette: je débatelle), *v. a.* Faire le débatelage.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bateau*.

DÉBÂTER (dé-bâ-té), *v. a.* Ôter le bât.

— HIST. XVIe s. Ce bon frere estoit tousjours joyeux et brusque comme un petit asne debasté, LANOUE, 537. Comme un grand asne desbaté, MAROT, III, 229.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bâter*.

† 1. **DÉBÂTIR** (dé-bâ tir), *v. a.* Démolir ce qu'on a bâti. Quelle rage est la sienne de bâtir et de débâtir? SÉV. 518.

— HIST. XVIe s. Lors l'unique remede gist au refaire, à quoi l'adresse des serves [regards d'aqueduc] vous servira à ce que, ne desbastissant de l'aqueduct que ce qu'il sera force, la reparation necessaire en sera de moindre despense, O. DE SERRES, 769.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bâtir* 1.

† 2. **DÉBÂTIR** (dé-bâ-tir), *v. a.* Ôter les bâtis d'un corsage. Corsage débâti.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bâtir* 2.

† **DÉBATTABLE** (dé-ba-ta-bl'), *adj.* Qui peut être débattu.

— HIST. XVIe s. Des erreurs contestées et debattables, MONT. I, 122.

— ÉTYM. *Débattre.*

DÉBATTRE (dé-ba-tr'), je débats, tu débats, il débat, nous débattons, vous débattez, ils débattent; je débattais; je débattis; je débattrai; je débattrais; débats, qu'il débatte, débattons; que je débatte, que nous débattions; que je débattisse; débattant; débattu. || 1° Se débattre, *v. réfl.* S'agiter vivement, faire de grands efforts pour résister, pour se dégager. Quoique la victime se débatte devant les autels, BOSS. II, *Annonc.* 3. Je l'ai vu dans leurs mains quelque temps se débattre, RAC. *Androm.* V, 3. Le poisson commença à faire quelques mouvements et à se débattre à ses pieds, SACY, *Bible, Tobie*, VI, 4. || Fig. Les papes se sont débattus contre l'authenticité de ce canon, VOLT. *Phil.* III, 377 Les sauvages se débattent fort peu contre la mort, J. J. ROUSS. *Ém.* II. On ne lui répondit pas [à l'empereur]; il était évident qu'il ne cherchait pas de conseils; on voyait qu'il s'était tout dit à lui-même, qu'il se débattait contre ses propres réflexions, et que, par ce torrent de conjectures, il cherchait à s'en imposer et s'efforçait d'entraîner ainsi dans ses illusions les autres et lui-même, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 5. || 2° Se débattre, avoir un débat avec quelqu'un. Ils se sont longtemps débattus entre eux. || Fig. Se débattre de la chape à l'évêque, disputer à qui appartiendra une chose que n'a ou n'aura aucun de ceux qui se la disputent. || 3° *V. a.* Lutter pour, disputer, contester. Il faut débattre encore une palme gagnée, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, III, 2. Cet heur injustement lui serait débattu, Et le grade éminent est peu pour sa vertu, ROTROU, *Bélis.* II, 7. Le Thermodon a vu seoir autrefois Des reines au trône des rois; Mais que vit-il par qui soit débattu Le prix à ta vertu? MALH. III, 4. Ce titre [d'hommes pieux] par aucun ne leur est débattu, MOL. *Tart.* I, 6. || Se dit de deux ou plusieurs personnes qui soumettent une chose, un point à une contestation. Débattre le prix d'un objet. Débattons d'abord ce point. Il faut débattre les faits. Les autres peuples intéressés y envoyèrent aussi leurs députés, et l'affaire fut débattue devant le peuple, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 502, dans POUGENS. ....Avant que de nous battre, Messieurs, il est un point qu'il est bon de débattre, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 22. || Absolument. Avoir une contestation. Et bien qu'avec les dieux on ne doive débattre.... RÉGNIER, *Élég.* 1. Je l'empêche, on débat, et je fais tellement Qu'enfin il se réduit à son bannissement, CORN. *Médée*, I, 1. Amusez-le du moins à débattre avec vous, ID. *Nicom.* V, 5. || Se débattre, *v. réfl.* Être débattu. Cette question se débat en ce moment. || Proverbe. Il se débat comme un procureur qui se meurt [qui a peur d'être damné].

— REM. Le sens propre, ne s'étant conservé que dans la forme réfléchie, a obligé de mettre cette forme la première; puis de faire suivre la forme active qui est un sens dérivé et figuré.

— SYN. DÉBATTRE, DISCUTER. Comme débattre est composé de battre, il implique quelque chose de violent qui n'est pas dans discuter. Débattre suppose plus de chaleur et d'emportement; discuter plus de réflexion. Aussi débattre ne se dira guère des choses générales, des causes théoriques qui émeuvent peu; c'est discuter qui y convient. Mais il se dira des questions et des causes qui touchent et qui passionnent. Une discussion peut être froide ou languissante; des débats sont toujours animés.

— HIST. XIIIe s. Li faucon qui ont tout enduit Se debattent pour la riviere, *l'Escoufle.* Neis Tulles, qui mist si grant cure En cerchier secrés d'escripture, Ne pot tant son engin debatre Qu'onc plus de trois pere [paires] ou de quatre.... *la Rose*, 5423. Quant j'oi [j'eus] Raison bien entendue Qui pour noient s'est debatue: Dame, fis-ge.... *ib.* 4374. Et por ce ne doit nus estre oys en debatre testament, s'il ne sont damacié par le fet du testament, BEAUM. XII, 16. Debatre [ils] poent le [la] justice, et convient qu'autres juges lor soit bailliés, ID. XXXIV, 34. Et adont, se le [la] partie qui fist ajorner veut debatre tantost et dire... ID. 66. La sisime [sixième] maniere de proeve, si est quant aucunes raisons sont proposées en cort, et eles ne sunt niées ne debatues de parties, ID. XXXIV, 9. Devant qu'il fet cel serement, il n'est pas à rechevoir, se partie le debat, ID. V, 2. Li chevaliers debat que li escuiers n'eust pas tel capel, ne glaive, ne escu, ID. LXI, 63. Et tant que une chance fu un jour debatue, Le senateur lui dit que il l'avoit perdue, JUBINAL, *Jeu de dez*, t. II, 233. || XIVe s. Qui plus demandera, nous le debatterons; Et qui nous assaudra nous nous defenderons, *Guescl.* 21461. Vostre conseil pas [je] ne debat, Ains le vueil du tout acomplir, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 34. || XVe s. Quoi que je die ni monstre

en ce parlement, quand tous les navieurs seront venus et Jean Lyon fera sa demande, si la debatez, et je me feindrai, FROISS. II, II, 52. Et se debatoit à soy-mesmes s'il yroit ou non, COMM. I, 3. || XVIe s. [Jupiter] De son grand chef fit bransler et debatre L'horrible poil, duquel, par son pouvoir, Fait terre et mer et estoilles mouvoir, MAROT, IV, 21. Mon cueur, pourquoi t'esbahis ores? Pourquoi te desbats dedans moi? ID. IV, 286. .... qui me fit la supplier mettre la main sur mon cœur, pour voir comme il se desbattoit.... il se print à desbattre et tourmenter si fort, qu'elle sentoit que je disois verité, MARG. *Nouv.* LVII. Nous voyons les chevaux hennir et se desbattre en songe, MONT. I, 101. Il amusa ainsi tout un jour ce sot à desbattre, ID. I, 146. Sur la jalousie de leur apprentissage, ils [les rossignols] se desbattent à l'envy, d'une contention si courageuse que par fois le vaincu demeure mort, ID. II, 174. Un musicien contre lequel il desbattoit de son art, ID. I, 289. C'est religion de debattre des ordonnances d'Aristote, ID. II, 284. On veoid jusques aujourd'huy les dieux de la medecine se debattre de nostre anatomie, ID. II, 347. Il falloit que l'on recourust tousjours aux juges, et que presque toutes questions fussent debatues devant eulx, AMYOT, *Solon*, 31. Mais quand le sentiment du feu fut passé jusques à la chair vifve, adonc commencerent les bœufs à se debatre, et à secouer leurs testes, ID. *Fab.* 17. Ils apperceurent sur le rivage le roy Dejotarus, qui se debatoit à leur faire signe qu'ilz le receussent aussi, ID. *Pomp.* 104. Personne ne debat que le vice soit à eviter et à haïr sur toutes choses, CHARRON, *Sagesse*, II, 3. Puisque j'ay ce point, qui ne me peut estre debatu, CHOLIERES, *Contes*, t. I, *Matinée* 8. Tout bien debatu, se trouvera qu'il n'y a rien dissemblable pour ce regard, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 22.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *battre;* provenç. *desbatre*, *debatre;* espagn. *debatir;* portug. *debater;* ital. *dibattere*. Le sens propre est *battre de çà et de là*, sens conservé uniquement dans le verbe réfléchi.

DÉBATTU, UE (dé-ba-tu, tue), *part. passé* de débattre. Livré à contestation. Une question vivement débattue. Quels sont les points débattus entre les deux partis? PASC. *Prov.* I. L'abbé de Foucald, qui fut présent à la conférence, a rédigé par écrit avec beaucoup de netteté et de jugement les points débattus et les passages qu'on employa de part et d'autre, BOSS. *Var.* XI, § 78. || Fig. Tout débattu, après avoir examiné la chose de tous les côtés. Tout débattu, tout bien pesé, Les âmes des souris et les âmes des belles Sont très-différentes entre elles, LA FONT. *Fabl.* IX, 7.

DÉBAUCHE (dé-bô-ch'), *s. f.* || 1° Excès condamnable dans le boire et le manger. Verville fut un grand quart d'heure à réveiller son valet breton, qui avait fait la débauche, SCARRON, *Roman com.* 1re part. ch. 15. Et tu prétends, ivrogne, que les choses aillent toujours de même?... que j'endure éternellement tes insolences et tes débauches? MOL. *Médecin malgré lui*, I, 1. Il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau forte, LA BRUY. VIII. || 2° Excès inaccoutumé de table, partie de table. Ils aiment à faire de temps en temps une petite débauche. La Voisin [célèbre empoisonneuse] eut la question ordinaire et extraordinaire.... elle soupa le soir et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale.... Le mercredi se passa de même en confrontations et débauche et chansons, SÉV. 407. || Être en débauche, se livrer à quelques excès ou parties de table; et fig. Une raison malade et toujours en débauche [c'est-à-dire qui n'est jamais réglée], MOL. *l'Étour.* II, 14. || Fig. Excès. Vous n'y ferez pas débauche de sincérité, SÉV. 181. || 3° Déréglement de mœurs. Quand la débauche et le dévergondement sont poussés à un certain point de scandale, je suis persuadée que cet excès fait plus de tort aux hommes qu'aux femmes, SÉV. 15 octobre 1677. Alexis [fils du czar Pierre], âgé de vingt-deux ans, se livra à toutes les débauches de la jeunesse et à toute la grossièreté des anciennes mœurs qui lui étaient si chères, VOLT. *Russie*, II, 10. La débauche au teint pâle, aux regards effrontés, Enflamme tous les cœurs vers le crime emportés, GILBERT, *18e siècle*. Ces gens qui passent leur vie dans la mollesse et les débauches, VERTOT, *Révol. rom.* I, p. 100. || 4° Fig. Débauche d'esprit, d'imagination, usage déréglé, mauvais, de son esprit, de son imagination.

— HIST. XVIe s. Ils pouvoient bien vivre ailleurs en debauche, CALVIN, *Instit.* 263. Parquoy s'oppose à la sagesse, non seulement la folie, qui est un desreglement et desbauche.... CHARRON, *Sagesse*, *Préface de la seconde édition*.

— ÉTYM. Voy. DÉBAUCHER; Berry, *débau*, interruption de travail.

DÉBAUCHÉ, ÉE (dé-bô-ché, chée), *part. passé*. || 1° Attiré à la débauche. Débauché par des camarades dissolus. || 2° Qui vit dans la débauche. Ce jeune homme est dissipateur et débauché. Ils entrèrent dans la maison d'une femme débauchée, nommée Rahab, et se reposèrent chez elle, SACY, *Bible*, *Josué*, II, 1. || Substantivement. C'est un parfait débauché. Le débauché se rit des discours de son père, Et, dans vingt et cinq ans venant à se changer, Retenu, vigilant, soigneux et ménager, De ces mêmes discours ses fils il admonête, Qui ne font que s'en rire et que hocher la tête, RÉGNIER, *Sat.* V. .... Bientôt son hôtesse nouvelle, Le prêchant, lui fit voir qu'il était auprès d'elle Un vrai dissipateur, un parfait débauché, BOIL. *Sat.* X. || Un agréable débauché, homme agréable dans la débauche de table. Polémon fut un de ces agréables débauchés, dont la ville d'Athènes fourmillait, DIDER. *Opin. des anc. phil. Platonisme*. || 3° Détourné du travail, du drapeau. Des ouvriers débauchés de l'atelier par l'appât d'un salaire plus élevé. Les soldats étrangers, débauchés par des émissaires, quittaient en foule son service. || En bonne part, entraîné en quelque partie de plaisir, en quelque distraction. Mme de Coulanges me presse [d'y aller] d'un si bon ton, que me voilà débauchée, SÉV. 342.

† **DÉBAUCHÉE** (dé-bô-chée), *s. f.* Mot employé quelquefois pour désigner l'heure de la cessation journalière du travail des ouvriers des arsenaux.

— ÉTYM. *Débaucher*.

† **DÉBAUCHEMENT** (dé-bô-che-man), *s. m.* Action de débaucher.

— HIST. XVIe s. Pour remedier à toutes occasions de desbauchement, et avoir une conduite certaine, il regarde à ce que Dieu lui monstre, CALVIN, 265. Quelque part qu'on soit, on rencontrera des occasions de malfaire et de desbauchement tant et plus, ID. 271.

— ÉTYM. *Débaucher*.

DÉBAUCHER (dé-bô-ché), *v. a.* || 1° Jeter dans la débauche. Les mauvaises compagnies l'ont débauché. || 2° Détourner une femme, un mari de ses devoirs, une femme libre, fille ou veuve, de la bonne conduite. Photin dont il avait débauché la femme, BOSS. *Hist.* I, 11. Si un maître débauche la femme de son esclave, ceux-ci sont tous deux libres, MONTESQ. *Esp.* XV, 12. Je n'ai débauché le mari d'aucune femme, je n'ai jamais attiré dans mes filets aucun jeune homme, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 21. || Se dit aussi d'une personne qui, détachant d'un commerce de galanterie une autre personne, l'attire à soi. Il venait de lui débaucher la comédienne, HAMILT. *Gramm.* XI. Tu m'as débauché de Timante, BRUEYS, *Muet*, I, 7. || 3° Détourner d'un travail, d'une occupation. Débaucher un ouvrier, un domestique. Il y a quelque autre chose qui vous débauche tous de mon service, VAUGEL. *Q. C.* 556. Cela n'est ni beau ni honnête de nous débaucher nos laquais, MOL. *Préc.* 16. Faisons défense à tous fabricants, contre-maîtres de fabrique.... de débaucher directement ou indirectement aucun ouvrier forain ou domicilié, et même de lui donner de l'ouvrage, qu'il n'ait.... *Lett. patent.* du 12 sept. 1781, art. 6. || Fig. Son irrégularité me débauche; je la condamne et je l'imite, SÉV. 116. || 4° Provoquer à la défection. Il débauchait par promesses et par argent les troupes mêmes de l'empire, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 17. Ptolémée vint par mer sur les côtes de la Cilicie, et employa toutes sortes de moyens pour lui débaucher les Argyraspides [troupes d'élite dans l'armée macédonienne], ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 122, dans POUGENS. Chaque parti tâchait de débaucher les alliés de l'autre, VERTOT, *Révol. rom.* XI, p. 98. Des vaisseaux qu'il envoyait pour débaucher une partie de la flotte, SÉV. 470. || Par extension. Dépenses [de Fouquet] qui allaient à se fortifier contre lui [le roi] et à lui débaucher ses sujets et ses domestiques, CHAPELAIN, *Lett. à Mme de Sévigné*, dans l'édition de SÉVIGNÉ, donnée par Adolphe Régnier, t. I, p. 429. || 5° En bonne part, faire quitter un moment le travail pour le plaisir. Un de ces jours j'irai vous débaucher. M. de Termes nous mène dans son carrosse, et j'ai aussi débauché M. Hessein pour faire le quatrième, RAC. *Lett. à Boileau*, 25 juillet 1687. || 6° Se débaucher, *v. réfl.* Se jeter dans la débauche. On se débauche, et la jeunesse Ne songe plus à s'exercer, Et ne fait que son temps passer, SCARRON, *Virg. trav.* IV. || 7° Quitter ses occupations. Étant jeune, je me débauchai de mes études avec quelques-uns de mes camarades; nous fîmes dessein de nous en aller en pèlerinage à St-Jacques en Galice, SEGRAIS, *Île imaginaire*, t. II, p. 180. || En bonne part, se délasser par quelque plaisir, par quelque distraction.

— HIST. XIVe s. Grans gens aveuc lui se debauchent, Droit vers Lille en Flandres chevauchent, G. GUIART, *ms.* fo 273, dans LACURNE. || XVe s. Quant compaignons sont desbauchez, Ils ne cerchent que compaignie, VILLON, *la Repue de Montfaucon*. Comme par delà [à Gênes] ils soyent moult jalouse gent, ny n'ont desir que on leur aille desbaucher leurs femmes, de cestuy leur est bien advenu, *Bouciq.* IV, ch. 7. || XVIe s. Il y a partout des scandales et tentations à se desbaucher, CALVIN, 271. Il follastrera, il se desbauchera avec son prince, MONT. I, 186. Ils les ont prinses [les passions] comme tempestes qui desbauchent honteusement l'ame de sa tranquillité, ID. II, 326. .... Les organes et instrumens, lesquels estant detraqués et desbauchés, l'ame ne peut bien et reiglement agir.... CHARRON, *Sagesse*, I, 11.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et un ancien mot *bauche*, qui a le sens de lieu de travail, atelier: norm. *se débaucher*, se désoler; wallon, *disbâchi*. L'origine de *bauche* est inconnue; comparez *bauge*, *embaucher*, et aussi *ébaucher*.

DÉBAUCHEUR, EUSE (dé-bô-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui excite à la débauche.

— HIST. XVIe s. Louis, duc d'Orleans, grand debaucheur des dames de la cour, BRANT. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Débaucher*.

† **DÉBELLER** (dé-bèl-lé), *v. a.* Vaincre, réduire. Je vous assure qu'elle est débellée, comme dit M. de Coulanges, SÉV. 30. Tout le monde applaudit, et la maréchale encore débellée [c'est-à-dire nouvelle défaite de la maréchale], ID. 520. La nullité d'une cour entièrement débellée et asservie, ST-SIM. 263, 11. Avec tous ces vices sans mélange d'aucun vestige de vertu, il [le duc de Grammont] avait débellé la cour et la tenait en respect, ID. 168, 263. || Terme vieilli.

— HIST. XIVe s. Remembre toi que tu dois savoir ces peuples gouverner, espargner aux subjects et debeller les orgueilleux, ORESME, *Prol.* || XVe s. Pour debeller tous ceux qui voudroient le contraire, MONSTREL. I, 70.

— ÉTYM. Lat. *debellare*, de *de* marquant la fin, et *bellum*, guerre (voy. BELLIQUEUX).

† **DEBENTUR** (dé-bin-tur), *s. m.* Terme de l'ancienne administration financière. Quittance donnée par les officiers des cours souveraines quand ils recevaient leurs honoraires.

— ÉTYM. Cette quittance était ainsi nommée parce qu'elle commençait par ces mots latins : *debentur mihi*, me sont dus.... de *debere*, devoir.

DÉBET (dé-bè), *s. m.* Terme de finance. Ce qui reste dû après un arrêté de compte. Voici le débet de votre compte. Un arrêté de nos débets réciproques. Être en débet, n'avoir pas pu solder un compte complétement. Déclaration et commission sur les débets de quittances, débets de clairs et autres parties, *Commission du roi*, 3 avril 1659. || Payer une charge en débet, la payer en acquittant les dettes du vendeur. || Acte enregistré en débet, enregistré sans payement immédiat des droits.

— REM. Ce mot est tout à fait francisé même par la prononciation.

— ÉTYM. Mot latin, *debet*, il doit; de *debere* (voy. DEVOIR, *verbe*).

DÉBIFFÉ, ÉE (dé-bi-fé, fée), *part. passé*. Visage débiffé. Traits débiffés. Il est tout débiffé. Estomac débiffé.

DÉBIFFER (dé-bi-fé), *v. a.* Terme très-familier. Mettre en mauvais état.

— HIST. XVIe s. Au reste sont plus esgriffées, Plus usées et desbiffées, Que les vieilles chausses d'ung poste, J. MAR. V, 216. En laissant ces deux articles, tout ce qu'on pourra prescher ou disputer de la foy, sera bien maigre et desbifé, voire du tout inutile, CALV. *Instit.* 459. Laissant en aller cette armée debiffée à la Charité, où les trouppes se refaisoient, D'AUB. *Hist.* I, 325. L'armée, tormentée des eaux, des mauvais chemins et de la faim, commença à se debiffer, ID. *ib.* III, 69. Une armée ainsi desbiffée entreprend de courre après une autre fraische, gaillarde, reposée, ID. IV, 26. Les fermiers vous rendront vos maisons debiffées, O. DE SERRES, 53. Le charpentier ne joignit pas bien ces ais au commencement; regardez comment ilz se debiffent maintenant, PALSGRAVE, p. 552. Je vous trouve depuis peu de jours changé, have, deffait, debiffé, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matinée* 9.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *biffer*.

DÉBILE (dé-bi-l'), *adj.* Qui manque de force,

au physique et au moral. Ô débile raison, où est ores ta bride? Où ce flambeau qui sert aux personnes de guide? RÉGNIER, *Sat.* IX. Contre ce double effort débile est ma vertu, ID. *Dial.* Débile et mal remis encor de la faiblesse Où ma perte de sang et ma chute me laisse, ROTROU, *Vencesl.* IV, 2. Ses attraits, son esprit, sa politique habile, Du prince ont subjugué la volonté débile, ROTROU, *Bélis.* I, 1. Vil esclave de femme, esprit lâche et débile, ID. *Antig.* IV, 6. Débile secours, TRISTAN, *Panthée*, II, 3. Son coup [de la tentation] est pour les uns rude, ferme, pressant, Pour les autres débile et mol et languissant, CORN. *Imit.* I, 13. Son courage sans force est un débile appui, ID. *Hor.* IV, 2. Sire, ne donnez rien à mes débiles ans, ID. *ib.* V, 3. Débile vaillance, ID. *Médée*, V, 7. Je vous remets, mon fils, ces honneurs souverains Que la vieillesse arrache à mes débiles mains, VOLT. *Alz.* I, 1. Dans mon âge débile Les dieux ne m'ont donné qu'un courage inutile, ID. *Brutus*, IV, 6. Débile audace, ID. *Triumv.* IV, 1. Aucun ne se présente à ma débile vue, ID. *Mérope*, III, 1. C'est pour vous-même ici que ma débile voix Vous implore aujourd'hui pour la première fois, ID. *Fanat.* IV, 4. Il fait bâtir une maison de pierre de taille.... dont il assure en toussant et avec une voix faible et débile qu'on ne verra jamais la fin, LA BRUY. XI. Le débile et dernier effort qu'il [Voltaire] faisait pour lui plaire [au public], Irène, fut applaudie comme l'avait été Zaïre, MARMONT. *Mém.* liv. X, t. III, p. 208. Sois heureux, et surtout aime un ami qui t'aime; Ris de son cœur débile aux désirs condamné, De l'étude aux amours sans cesse promené, A. CHÉN. *Élég.* 21. Son bras maigre cherchait le mien, Et mon verre, en touchant le sien, Se brisa dans ma main débile, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de déc.* || Terme de botanique. Dont la tige est trop grêle, trop faible pour se soutenir seule et sans appui.

— HIST. XVe s. Nostre miserable chair est toute malade et toute paresseuse et somnolente et debile à te prier, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. D'autant que tu es plus debile en toy, Dieu te reçoit tant mieux, CALVIN, *Instit.* 190. Dieu aide et subvient à notre volonté debile, ID. *ib.* 213. Les flancs des bastions se peuvent emboucher ou briser, quand les espaules sont debiles, LANOUE, 337. Quoyqu'il fust de nature debile, et de petite et foible complexion, si ne laissa il pas pourtant d'estre vaillant homme, AMYOT, *Caton*, 42. Et si avoit d'avantage la voix foible et debile, ID. *Démosth.* 9. Il y en a qui prennent la difference des fievres, de l'intension de leur chaleur, appellant les unes bruslantes, et les autres tiedes et debiles, PARÉ, XX, 6. Leurs femelles [des alcyons] ne recognoissent autre masle que le leur propre.... s'il vient à estre debile et cassé, elles le chargent sur leurs espaules, le portent partout, et le servent jusques à la mort, MONT. II, 197.

— ÉTYM. Bourguig. *débille*, *ll* mouillées; du latin *debilis*, faible. *Débile* a été refait postérieurement sur le latin; *debilis* ayant l'accent sur *de*, la forme ancienne serait *dieble* ou *deble*, comme *fieble*, *feble* (faible), de *flebilis*; et en effet le mot se trouve, mais en composition avec la préposition *en* : [Ceux].... ki feble Sunt par lur veillesce e endeble, MARIE, *Purgatoire*, 391. Le latin *debilis* est dans le même rapport avec *debeo* (voy. DEVOIR), que *habilis* avec *habeo*, et signifie proprement : celui qui n'a pas, qui manque de....

DÉBILEMENT (dé-bi-le-man), *adv.* D'une manière débile.

— ÉTYM. *Débile*, et le suffixe *ment*.

† **DÉBILITANT, ANTE** (dé-bi-li-tan, tan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui est propre à débiliter, à diminuer l'énergie des organes et particulièrement celle des muscles. Remède débilitant. Diète débilitante. || *S. m.* Les antiphlogistiques sont des débilitants.

DÉBILITATION (dé-bi-li-ta-sion), *s. f.* Action d'ôter les forces; résultat de cette action.

— HIST. XVe s. La debilitation du corps et du cerveau, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Debilitations de membres, gouttes, veroles, LANOUE, 520. On cognoist une debilitation de forces, touchant le poulx, PARÉ, *Introd.* 23. Il y en a qui ont jugé la goutte estre une froideur et congelation de sang, qui cause et nourrist la debilitation et foiblesse des membres, NOËL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 5.

— ÉTYM. Provenç. *debilitatio*; espagn. *debilitacion*; ital. *debilitazione*; du latin *debilitationem*, de *debilitare*, débiliter.

1. **DÉBILITÉ** (dé-bi-li-té), *s. f.* État débile, manque de force. Une extrême débilité. La débilité du corps. La débilité de la vieillesse. || Fig. La débilité de l'esprit. La débilité du pouvoir.

— HIST. XIVe s. Semblablement est-il de toute feblesce, debilité ou laidure ou perdicion d'aucun sens ou d'aucun membre, ORESME, *Eth.* 74. Et des especes de incontinence une est appellée prevolacion et l'autre debilité ou feblesce, ID. *ib.* 210. La faulseté et la debilité des principes, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Ce nom luy fut donné par les autres enfans ses compagnons pour la debilité de sa personne, AMYOT, *Démosth.* 6. Quand je me treuve convaincu, par la raison d'aultruy, d'une opinion fausse, je n'apprends pas tant ce qu'il m'a dict de nouveau et cette ignorance particuliere (ce seroit peu d'acquest), comme en general j'apprends ma debilité et la trahison de mon entendement, MONT. IV, 246.

— ÉTYM. Provenç. *debilitat*; espagn. *debilidad*; ital. *debilità*; du latin *debilitatem*, de *debilis*, débile.

2. **DÉBILITÉ, ÉE** (dé-bi-li-té, tée), *part. passé.* Débilité par ses austérités. O cieux! déjà ma vue en est débilitée, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, V, 4.

DÉBILITER (dé-bi-li-té), *v. a.* Rendre débile. Débiliter l'estomac. || Se débiliter, *v. réfl.* Être, devenir débile. Son estomac s'est débilité.

— HIST. XIVe s. C'est affoiblir et debiliter la vertu de la loy, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. J'ai l'estomac debilité Si bien qu'à grant peine il digere, BASSELIN, XII. || XVIe s. Ils s'efforcent bien d'aller : mais la chair en partie debilite leur vertu, en partie l'applique à soy, CALV. *Instit.* 660. Parquoy plus grand capitaine, comme meilleur lucteur, doibt estre reputé celuy qui laisse son adversaire plus debilité, AMYOT, *Cimon et Lucull.* 6. Il print une grosse maladie à Demetrius, qui luy affoiblit et debilita grandement la force et vigueur de son corps, ID. *Démétr.* 69.

— ÉTYM. Lat. *debilitare*, de *debilis*, débile; provenç. *debilitar*, *debelitar*; espagn. *debilitar*; ital. *debilitare*.

† **DÉBILLARDEMENT** (dé-bi-llar-de-man, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de charpente. Action de débillarder.

† **DÉBILLARDER** (dé-bi-llar-dé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de charpente. Couper une pièce de bois diagonalement; en retrancher une partie qui a la forme courbe ou triangulaire.

— ÉTYM. *Dé*, et *billard*, dans le sens de pièce de bois, bille.

† **DÉBILLER** (dé-bi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Détacher les chevaux auxquels on fait tirer les bateaux sur les rivières.

— ÉTYM. *Dé*, et *bille*, pièce de bois.

† **DÉBINE** (dé-bi-n'), *s. f.* Terme populaire. État d'une personne qui fait mal ses affaires. Il est tombé dans la débine.

— ÉTYM. *Débiner*.

† **DÉBINER** (dé-bi-né), *v. a.* Terme populaire. Mettre en débine ou, en général, dans un désarroi quelconque. || Dire du mal de quelqu'un.

— ÉTYM. Wallon, *dibiner*, dépérir, *dibène*, dépérissement; rouchi, *débiner*, s'enfuir, qui vient du rouchi ou wallon *biner*, fuir.

DÉBIT (dé-bi; le *t* se lie : un dé-bi-t achalandé; au pluriel, l'*s* se lie : des dé-bi-z achalandés), *s. m.* || 1° Vente continue qui se fait dans une boutique, dans un magasin. Il y a du débit dans cette boutique. Le débit des marchandises. Ces étoffes sont hors de mode, elles n'ont plus de débit. Il fait difficulté de l'imprimer parce qu'elle n'aura nul débit ici, BOSS. *Lett. quiét.* 371. Nous voulons faire un livre qui aura pour titre les peines légères et salutaires de l'amitié; nous le ferions imprimer, sans que nous craignions de ruiner le libraire par le peu de débit; tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité, SÉV. *Lett.* 16 mars 1689. || Fig. L'homme est si proche de soi-même qu'il ne peut trouver d'entre deux ni d'espace libre pour le débit du conseil qu'il se veut donner, BALZ. *Premier disc. s. la cour.* || 2° Commerce en détail et en boutique des boissons, vin, bière, cidre, eau-de-vie, etc. Débit de vin. || Boutique d'un débitant, lieu où l'on débite. || 3° Droit de vendre certaines marchandises monopolisées par le gouvernement. Tenir un débit de tabac, un débit de poudre. || 4° Terme de commerce. Partie d'un compte où l'on porte ce qui a été fourni à quelqu'un ou payé à quelqu'un (voy. CRÉDIT). || 5° Coupe de bois selon ses diverses destinations, par exemple en poutres, planches, échalas, etc. || 6° Action de raconter, de réciter. Le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent, le débit des beaux sentiments, LA BRUY. V. || Manière de parler, de raconter, de réciter. Il a un débit pénible, froid. Cet orateur a une grande netteté de débit. Leurs discours ingénieux et fleuris, à l'aide d'un débit imposant, soutenaient l'attention d'une assemblée indulgente et disposée à l'approbation, ST-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. III, p. 445, dans POUGENS. || Terme de musique. Récitation qui se modifie suivant le sens des paroles. Un débit chaleureux. || 7° Terme d'hydraulique. Débit d'une fontaine, d'une conduite d'eau, de gaz, la quantité qu'elle fournit dans une certaine unité de temps. L'examen attentif des plis de la courbe fluviométrique fait découvrir de petits ressauts qui, correspondant à des augmentations du débit [du Rhône], indiquent sans doute l'apport des plaines durant les vicissitudes de cette phase, FOURNET, *Observ. sur le Rhône*, *Comptes rendus*, *Ac. des sc.* t. LI, p. 958. L'auteur s'est proposé de déterminer les hauteurs d'eau et les débits qui ont lieu successivement, par suite des oscillations de la marée dans une série de profils en travers de la Loire, ID. *ib.* t. LIV, p. 593.

— HIST. XVIe s. Cet article sera pour le debit de fruicts et denrées, dont le pere de famille desire tirer argent, O. DE SERRES, 138. La cognoissance du bestail, sa nourriture et sa debite [vente], seront toute son estude, ID. 15. Dont la debite est d'autant plus avilée, que moins l'on tire d'argent des choses legeres que des pesantes se vendans au poids, ID. 681.

— ÉTYM. Génev. *débite*, vente. On le tire de *debitum*, chose due; on trouve en effet *debite* au XIIIe s. avec ce sens, Voy. DU CANGE, *debitum*. Mais *chose due* et *débit* ne sont pas même chose; il faudrait un intermédiaire. On pense le trouver dans *débiter*, qui, du sens de créditer, aurait passé à celui de vendre en détail; mais à l'historique il n'a que ce dernier sens. Un doute reste donc; alors se présente le latin *deputare*, débiter : *vinum deputandum venale*, PROBUS, Scol. sur les *Géorg.* SERVIUS, Gött., t. II, p. 364; il mérite attention.

† **DÉBITABLE** (dé-bi-ta-bl'), *adj.* Qui peut être débité, coupé suivant certains procédés. Pour chacun de ces 102 bœufs j'ai constaté le poids vivant au moment de l'abattage, le rendement en parties débitables par le boucher.... BAUDEMENT, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LII, p. 236.

— ÉTYM. *Débiter*.

† **DÉBITAGE** (dé-bi-ta-j'), *s. m.* Action de débiter les bois suivant les formes exigées.

— ÉTYM. *Débiter*.

DÉBITANT, ANTE (dé-bi-tan, tan-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des marchandises en détail. || Particulièrement, celui, celle qui vend des boissons. Une débitante de vin, de cidre. Les débitants sont soumis à l'exercice. || Plus particulièrement, celui, celle qui vend une des marchandises monopolisées par l'État. Débitant de tabac, de poudre de chasse.

DÉBITÉ, ÉE (dé-bi-té, tée), *part. passé.* || 1° Vendu d'une façon continue. Marchandise débitée. || Fig. Car puisque la fortune aveuglément dispose De tout, peut-être aurons-nous quelque chose Qui pourra détourner l'ingrate adversité Par un bien incertain à tâtons débité, RÉGNIER, *Sat.* IV. || 2° Inscrit en qualité de débiteur. Vous êtes débité de mille francs sur mon grand livre. || 3° Coupé suivant les besoins. Bois, marbre débité. || 4° Récité. Un conte débité avec aplomb. || 5° Versé, en parlant de l'eau. L'eau débitée par ce tuyau en une demi-heure.

DÉBITER (dé-bi-té), *v. a.* || 1° Vendre en détail ou fréquemment. Débiter des denrées. La lettre que vous débitâtes par tout Paris pour faire croire que le livre de la fréquente communion.... PASC. *Prov.* 15. Ai-je un lit de plume après vingt ans qu'on me débite sur place? LA BRUY. XII. Les libraires ne m'ont ni envoyé le livre, ni averti qu'ils le débitaient, VOLT. *Lett. Prusse*, 52. || Fig. Débiter sa marchandise, avoir du succès, réussir. Pour débiter notre marchandise, il faudrait faire revenir les Augustes et les Antonins, BALZ. *liv.* VI, *lett.* 3. || Il débite bien sa marchandise, il sait faire valoir ce qu'il dit. || Absolument, détailler. On ne débite pas dans cette maison. || Fig. La louange est à prix, le hasard la débite, RÉGNIER, *Sat.* XV. || 2° Terme de commerce. Inscrire quelqu'un comme débiteur d'un article ou d'une somme. Je vous ai débité de mille francs. || 3° Terme de métier. Débiter le bois, le couper de longueur, après avoir refendu les pièces. || Mesurer les pièces avec la règle et le compas, marquer les grandeurs avec la craie et les approprier aux différentes destinations dont on a besoin. Débiter le bois en planches, en poutres, en cerceaux. || Débiter la pierre, la scier pour en faire du carreau. Débiter le marbre, le scier suivant les besoins. || Débiter un bœuf, le couper en pièces de boucherie. || 4° Populairement, débiter de l'ouvrage, en exécuter beaucoup. || 5° Réciter. Débiter des vers. Cet

enfant débita très-bien son compliment. Un comédien qui débite son rôle. Ces discours qu'il débite avec tant d'emphase, MASS. *Carême*, *J. de Pâq.* || Dire, exposer, mais avec un sens péjoratif d'ironie ou de blâme. Débiter une morale pernicieuse. Un homme de mon âge a cru légèrement Ce qu'un homme du tien débite impudemment, CORN. *Ment.* V, 3. C'est un secret d'amour et bien grand et bien rare; Mais il faut de l'adresse à le bien débiter, ID. *ib.* I, 4. Tous ces blondins sont agréables et débitent fort bien leur fait, MOL. *Avare*, III, 8. Débiter dans une chaire chrétienne de pareilles propositions et s'appuyer sur de semblables preuves pour conclure précisément de là que très-peu entreront dans l'héritage céleste.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 130. Chacun a débité ses maximes frivoles, BOIL. *Sat.* III. Ils ne disent point la vérité; car ils ont instruit leurs langues à débiter le mensonge, SACY, *Bible*, *Jérémie*, IX, 5. Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées, LA BRUY. V. Enfin nous qui débiterons peut-être encore des rêveries, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir*. Elle a été vous débiter mille impostures pour se venger, LESAGE, *Turcar.* II, 3. Ce que l'on a débité sur la longue vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement, BUFF. *Cerf*. Eustathe, disciple de Jamblique et d'Édedius, fut un homme éloquent et doux, sur le compte duquel on a débité beaucoup de sottises, DIDER. *Opin. des anc. phil. Éclectisme*. || Absolument. Vertu de ma vie! comme vous débitez! il semble que vous ayez appris cela par cœur, et vous parlez tout comme un livre, MOL. *D. Juan*, I, 2. Il [M. Lémery] avait une facilité merveilleuse à débiter et à mettre en œuvre son savoir, MAIRAN, *Éloges*, *Lémery*. || 6° Terme de musique. Exécuter un passage de chant, en le modifiant suivant le sens des paroles. || 7° Terme d'hydraulique. Fournir une certaine quantité d'eau en un temps donné, en parlant d'une fontaine ou d'un cours d'eau. Cette fontaine débite tant de litres par jour. || 8° Se débiter, *v. réfl.* Être vendu. Cette marchandise se débite très-bien. Quand ce recueil se débitera, SÉV. 74. Quand un livre au palais se vend et se débite, BOIL. *Sat.* IX. Des denrées qui sont à très-grand marché [à vil prix] sur le lieu et se débiteraient très-bien à dix, vingt et trente lieues de là, VAUBAN, *Dîme*, p. 32. || Être dit et répandu. Cette nouvelle se débite de tous côtés. Le blâme et la louange au hasard se débite, RÉGNIER, *Sat.* V. || Être coupé, taillé. Ce bois se débite facilement.

— HIST. XVIe s. Des gelées si aspres que le vin de la munition se coupoit à coups de hache, se debitoit aux soldats par poids, etc.... MONT. I, 261. Ils [les rois] leur permirent [aux nobles] de donner et debiter de leurs terres à des païsans à droits de rente et de censive, LANOUE, 226. Pourveu que ses reparations soient raisonnablement inventées, mieux ne pourroit-il debiter son revenu, O. DE SERRES, 35. Gardant le reste de ses bleds pour debiter petit à petit jusques à la cueillette, ID. 137.

— ÉTYM. *Débit*; wallon, *dibiter*.

1. **DÉBITEUR, EUSE** (dé-bi-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui débite, répand des nouvelles, des contes, etc. [Le duc de la Feuillade était] fort avantageux, fort hardi, grand débiteur de maximes et de morale, ST-SIM. 99, 55. || Il se prend en mauvaise part.

— ÉTYM. *Débiter*.

2. **DÉBITEUR, TRICE** (dé-bi-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui doit. Un débiteur insolvable. Il y a des âmes sales, uniquement occupées de leurs débiteurs, enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins, LA BRUY. VI. Pour me rendre maître de Rome, je [César] travaillai à être le débiteur universel de toute la ville, FÉN. *Dialogues des morts*, 42, *Pompée*, *César*. || Terme de droit. Celui qui est tenu d'une obligation. Débiteur hypothécaire. || 2° *Adj.* Compte débiteur, compte qui est mis à la page dite débit.

— HIST. XIIIe s. Li hoirs s'en pot deffendre envers les deteurs, qu'il n'est tenus envers eus que de sa partie, BEAUM. XIII, 9. || XIVe s. Donques il demeure tousjours debteur, ORESME, *Eth.* 258. Tu es mes debitors, *Girart de Ross.* V. 2985. || XVIe s. La vessie ne voudra estre debitrice aux roignons; l'urine sera supprimée, RAB. *Pant.* III, 3. Representez vous ung monde aultre, auquel ung chascun preste, ung chascun doibve; tous soyent debteurs, tous soyent presteurs, ID. *ib.* III, 4. Le facquin disoyt en rien ne luy estre debiteur, ID. *ib.* III, 37. Ilz ne rendoyent ny le serf fugitif à son maistre, ny le debteur à son creancier, ny l'homicide au justicier, AMYOT, *Rom.* 13.

— ÉTYM. Lat. *debitor*, de *debere*, devoir. *Débiteur* a été refait sur le latin; l'ancienne forme était *deteur*; au XVIIe siècle les deux formes étaient en présence; et les puristes recommandaient de ne dire que *débiteur*.

† **DÉBITIF, IVE** (dé-bi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de commerce. Compte débitif, compte qui est au débit.

— ÉTYM. *Débit*.

† **DÉBITTER** (dé-bi-té), *v. a.* Terme de marine. Détourner le câble de la bitte.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bitte*.

† **DÉBITUMINISER** (dé-bi-tu-mi-ni-zé), *v. a.* Terme de chimie. Ôter, enlever le bitume.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bitume*.

DÉBLAI (dé-blè), *s. m.* || 1° Les terres, les décombres qu'on retire d'un endroit quand on fait un déblayement. Le blaireau a plus de facilité qu'un autre pour jeter derrière lui les déblais de son excavation, BUFFON, *Blaireau*. || 2° Le résultat produit par l'enlèvement des déblais. Cet endroit de la route est en déblai, se dit de l'endroit d'une route où il a fallu faire un déblai. || 3° Action de déblayer. Le déblai du terrain. || Fig. Débarras. Voilà ces importuns partis; c'est un bon déblai. || Très-familier en ce dernier sens.

— ÉTYM. Voy. DÉBLAYER; picard, *déblave*, débarras.

† **DÉBLAIEMENT** (dé-blè-man), *s. m.* Voy. DÉBLAYEMENT.

† **DÉBLANCHI** (dé-blan-chi), *s. m.* Opération qui consiste à épuiser une cuve d'indigo de toute la couleur bleue qu'elle peut fournir.

† **DÉBLANCHIR** (dé-blan-chir), *v. a.* Enlever la croûte qui se forme à la surface des métaux en fusion. || Ôter la croûte d'étain des tables de plomb. || Détacher le flan de dedans une pièce de monnaie à l'aide du coupoir.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *blanchir*.

† **DÉBLATÉRATION** (dé-bla-té-ra-sion), *s. f.* Néologisme. Action de déblatérer.

— ÉTYM. *Déblatérer*.

DÉBLATÉRER (dé-bla-té-ré. La syllabe *té* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je déblatère, excepté au futur et au conditionnel), *v. n.* Parler longtemps et avec violence contre quelqu'un. Il déblatérera contre ses confrères.

— ÉTYM. Lat. *deblaterare*, de *de*, et *blaterare*, crier, débiter, de *blatire*, dire.

DÉBLAYÉ, ÉE (dé-blè-ié, iée), *part. passé*. La voie ayant été déblayée.

† **DÉBLAYEMENT** ou **DÉBLAIEMENT** (dé-blê-man), *s. m.* Action de déblayer, d'enlever des terres pour faire un nivellement, d'enlever des décombres pour dégager quelque chose. On opère un déblayement et on en transporte le déblai.

— HIST. XIVe s. Tout ce qui sera trouvé au desblavement des chemins, DU CANGE, *debladire*.

— ÉTYM. *Déblayer*.

DÉBLAYER (dé-blè-ié), je déblaye, tu déblayes, il déblaye ou déblaie, nous déblayons, vous déblayez, ils déblayent ou déblaient; je déblayais, nous déblayions, vous déblayiez; je déblayai; je déblayerai, ou déblaierai, ou déblaîrai; je déblayerais, ou déblaierais, ou déblaîrais; déblaye, déblayez; que je déblaye, que nous déblayions, que vous déblayiez, qu'ils déblayent; que je déblayasse; déblayant; déblayé, *v. a.* || 1° Ôter, enlever des terres, des décombres. C'est lord Elgin qui a fait ouvrir ce monument et déblayer les terres, CHATEAUB. *Itin.* 233. || 2° Débarrasser un lieu des objets qui l'encombrent. Déblayer une maison, une cour. || Fig. Déblayer le terrain, aplanir les difficultés. || 3° Se déblayer, *v. réfl.* Être déblayé. Ces décombres se déblayeront peu à peu.

— HIST. XIVe s. Le droit que nous avons, et poons avoir de desblaver et de oster tous les empeschemens qui se feroient tant es voieries comme es chemins.... DU CANGE, *debladire*. Ichils chevaliers a promis à icelle rente warandir, delivrer, defendre et desblaer envers tous, ID. *ib.* Le supliant, pour icelles terres desblaver et despoillier en la messon [moisson], ayant envoyé faussilleurs pour faussillier son blef, ID. *ib.*

— ÉTYM. Picard, *déb'aver*, ôter les blés coupés et débarrasser; du bas-latin *debladire* ou *debladare*, de *de*, et *bladum*, blé (voy. BLÉ): proprement ôter le blé coupé, puis débarrasser.

† **DÉBLÉÛRE** (dé-blé-u-r'), *s. f.* Blé coupé et encore sur le champ. Faire défenses très-expresses d'enlever les débléûres de dessus la terre, VAUB. *Dîme*, p. 138.

— HIST. XIVe s. Le suppliant gouverna et exploita les diz heritages, et la desbleure de ceste presente année leva et exploita à son profit, DU CANGE, *debladatio*.

— ÉTYM. *Déblayer*, proprement, enlever les blés.

DÉBLOCAGE (dé-blo-ka-j'), *s. m.* Terme d'imprimerie. Action de débloquer, de remplacer les lettres bloquées ou renversées.

— ÉTYM. *Débloquer*.

† **DÉBLOCUS** (dé-blo-kus'), *s. m.* Terme militaire. Action de lever ou de faire lever un blocus.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *blocus*.

DÉBLOQUÉ, ÉE (dé-blo-ké, kée), *part. passé*. || 1° La ville débloquée par l'armée de secours. || 2° Terme d'imprimerie. Des lettres débloquées.

† **DÉBLOQUEMENT** (dé-blo-ke-man), *s. m.* Action de débloquer une ville; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Débloquer*.

DÉBLOQUER (dé-blo-ké), *v. a.* || 1° Terme de guerre. Obliger l'ennemi à lever un blocus. Débloquer une place. || 2° Terme d'imprimerie. Remplacer des lettres bloquées par celles qui conviennent. || 3° Se débloquer, *v. réfl.* Faire lever soi-même le blocus. La garnison battit le corps assiégeant et se débloqua. || Terme de jeu de billard. Se débloquer, ressortir d'une blouse après y avoir été bloquée, en parlant d'une bille.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bloquer*.

DÉBOIRE (dé-boi-r'), *s. m.* || 1° Goût désagréable qu'une boisson laisse dans la bouche. [Un vin qui] N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux, BOIL. *Sat.* III. En couvrant d'un aromate le déboire d'une médecine, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Convaincu que ces drogues ne pouvaient me sauver, il m'en épargna le déboire, ID. *Conf.* VI. || 2° Fig. Regret, dégoût, mortification. Il lui laissa sentir toute l'amertume et tout le déboire de mille événements fâcheux, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 463.

— HIST. XVIe s. .... Ce prince eut un grand deboire quand il s'apperçut qu'on jetoit son enseigne par terre.... *Mém. s. Du G.* ch. 5.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *boire*: un *boire* qui ôte l'envie de *boire*.

† **DÉBOISÉ, ÉE** (dé-boi-zé, zée), *part. passé*. Dont on a détruit les bois. Montagnes déboisées.

† **DÉBOISEMENT** (dé-boi-ze-man), *s. m.* Action de déboiser; résultat de cette action. Le déboisement de la France, des montagnes.

— ÉTYM. *Déboiser*.

† **DÉBOISER** (dé-boi-zé), *v. a.* Détruire les bois ou les forêts qui couvrent le sol. || Se déboiser, *v. réfl.* Devenir déboisé. L'Amérique du Nord se déboise rapidement.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *bois*.

DÉBOÎTÉ, ÉE (dé-boi-té, tée), *part. passé*. Sorti de sa boîte, de son articulation, de l'endroit où quelque chose est ajusté. Os déboîté. Pièce de menuiserie déboîtée.

DÉBOÎTEMENT (dé-boi-te-man), *s. m.* Déplacement d'un os sorti de son articulation. Le déboîtement de l'os du bras.

— HIST. XVIe s. Luxations, c'est à dire deloueures et desboetures d'os, PARÉ, XIV, 1.

— ÉTYM. *Déboîter*.

DÉBOÎTER (dé-boi-té), *v. a.* || 1° Faire sortir un os de son articulation. Il tomba de cheval et se déboîta le bras. || 2° Démonter, déjoindre. Déboîter une porte, une cloison. || Terme d'hydraulique. Séparer des tuyaux entrés l'un dans l'autre. || 3° Se déboîter, *v. réfl.* Sortir de son articulation, de son agencement. Les os ne se déboîtent pas sans beaucoup de douleur. Cette table se déboîte. Il arriva quelque temps après que Darius, étant tombé de son cheval à la chasse, se donna une violente entorse au pied, et que son talon se déboîta, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 56, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Par le chemin on voyoit ordinairement valets portez par terre, chevaux esboitez et recreus, malles renversées, LANOUE, 555. Ceux qui sont bien charnus et gras, leurs os ne se deboëttent pas si aisement, PARÉ, XIV, 5. Remettre en leur naturel les joinctes des membres denouez et deboitez, AMYOT, *Cimon et Lucull.* 5.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *boîte* au sens d'articulation.

DÉBONDÉ, ÉE (dé-bon-dé, dée), *part. passé*. Dont on a ôté la bonde. Un étang débondé. Tonneau débondé.

DÉBONDER (dé-bon-dé), *v. a.* || 1° Ôter la bonde. Débonder un tonneau, une pièce d'eau. || Fig. Débonder son cœur, décharger son cœur, s'épancher sans réserve. Je voulus par dépit écouter à la porte; J'ai l'oreille un peu fine, elle avait le cœur gros, Elle le débonda d'abord par ses sanglots, QUINAULT, *Mère coquette*, I, 1. || 2° *V. n.* S'écouler abondamment et rapidement. L'eau a débondé cette nuit par une ouverture. || Fig. et familièrement, s'épancher tout à coup et sans réserve. Tout à coup il [le duc

l'Orléans] débonda et nous dit ce que nous eussions voulu ne point entendre, ST-SIM. 252, 133. || 3° Évacuer par bas. La médecine le fit débonder. || 4° Se débonder, *v. réfl.* Se vider par un écoulement rapide. L'étang s'est débondé.

— HIST. XVI° s. Le vin faict desbonder les plus intimes secrets à ceulx.... MONT. II, 12. .... Et plustost desbonder [faire sortir, mettre en campagne] toute la ville de Paris, que de faillir à l'execution de cette entreprise, CARL. IX, 41. Il [un fort] me serviroit de courtine pour la ville de Metz, si l'Empire se vouloit desbonder pour la recouvrer, ID. VI, 34. L'eau de ces rivieres ne s'engendre pas petit à petit, ains se desbonde tout à coup, AMYOT, *P. Æm.* 23. La deliberation feut courte : voicy desbonder un second orage autant animé que l'aultre, MONT. III, 293.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bonde.*

DÉBONDONNÉ, ÉE (dé-bon-do-né, née), *part. passé.* Futaille débondonnée.

† **DÉBONDONNEMENT** (dé-bon-do-ne-man), *s. m.* Action de débondonner.

— ÉTYM. *Débondonner.*

DÉBONDONNER (dé-bon-do-né), *v. a.* Ôter le bondon d'un tonneau.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bondon.*

DÉBONNAIRE (dé-bo-nê-r'), *adj.* || 1° Qui joint douceur et bonté. Une humeur débonnaire. ....Votre courtoisie, ô vainqueur débonnaire, MAIRET, *Sophon.* III, 4. L'autre, tout débonnaire, au milieu du sénat A vu trancher ses jours par un assassinat, CORN. *Cinna*, II, 1. Il devait vous suffire Que votre premier roi fût débonnaire et doux, LA FONT. *Fab.* III, 4. Jésus, le débonnaire Jésus, il plaint nos misères, mais.... BOSS. *Serm. Quinq.* 2. Autres sont mes plaisirs [que ceux de la satire]; soit, comme je le crois, Que d'une débonnaire et généreuse argile On ait pétri mon âme innocente et facile.... A. CHÉN. *Ép.* II. || Par ironie. On n'est pas plus débonnaire que cet homme. || Mari débonnaire, celui qui ferme les yeux sur l'inconduite de sa femme. || 2° *S. m.* Ils ont nommé le débonnaire celui qu'ils n'ont osé nommer le sot, BALZ. dans BOUHOURS, *Nouv. rem.*

— HIST. XI° s. Eh! gentilz hom, chevalier de bon aire, *Ch. de Rol.* CLXIV. || XII° s. [Amour] Me fait chanter de la plus debonaire Qu'on puist au mont [monde] ne vouer ne trouver, *Couci*, II. Debonere prison Avez doné [à] mon fin cuer qui vous prie, *ib.* J'aim [aime] mieus ainsi souffrir et endurer; Ce sachez bien, debonere au douz nom, *ib.* X. Gentis cuens debonaires, dist Lambert de Berif.... *Sax.* XXIV. || XIII° s. Berte la debonnaire, ainsi [je] l'ouï nommer, *Berte*, III. Gentis homs deboneres, pour Dieu car la m'aprent [apprends-la-moi], *ib.* XLVII. Si vous dirai par quel reson Le debonere [faucon] tienton cras Et le felon tient-on si bas, *Lai du conseil.* Le cuer ot [Franchise] dous et debonnaire, *la Rose*, 1205. Si te dirai que tu dois faire Por l'amour de la debonnaire De qui tu ne poes avoir aise, *ib.* 2548. || XIV° s. Soies courtois et debonnaire, Comme uns homs estrait de bonne aire, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 11. || XV° s. Jeune, gente, plaisant et debonnaire, Chargié m'avez d'une balade faire; Or la vueilliez recevoir doulcement, CH. D'ORL. *Bal.* 20. || XVI° s. Une contenance contente et debonnaire, MONT. I, 176. Si tu es un dieu debonnaire, voylà de l'encens, ID. I, 229. L'agriculture est un art si humain et si debonnaire, qu'en voyant et oyant seulement, il fait aussitost les gens sçavans, LA BOÉTIE, 247. D'un naturel humain et debonnaire, ID. 326. Et cependant ta plume de bonne aire Nous veuille escripre ung petit mot ou deux, CRETIN, p. 179, dans RAYNOUARD.

— ÉTYM. Provenç. *de bon aire;* ital. *dibonaire;* mot composé de *de*, *bon*, et *aire* (voy. AIRE), qui a signifié place, extraction, et qui était tantôt masculin et tantôt féminin. Quand J. Bruyant dit qu'un homme *debonnaire* est un homme issu *de bonne aire*, il donne l'étymologie et le sens du mot, qui, signifiant d'abord de bonne race, s'est particularisé dans celui de doux, bienveillant.

DÉBONNAIREMENT (dé-bo-nê-re-man), *adv.* D'une façon débonnaire.

— HIST. XII° s. Souffrir m'esteut si debonairement, *Couci*, V. || XIII° s. Ensi come il fu devisé, si fu fait, et l'otroierent ambedui li baron mout debonnairement, VILLEH. CIX. Mès ren-toi pris, car ge le vueil, En pez, et debonnerement, *la Rose*, 1903. Quant l'abbe s'en fu parti, je vinz au roi et li diz : je vous weil demander, se il vous plet, se vous avez oy plus debonnerement l'abbé de Clygny, pource que il vous donna hyer ces deux palefrois, JOINV. 288. En ce point que le roy sejournoit en Cypre, envoia le grant roy des Tartarins ses messages à li, et li manda moult debonnairement paroles, ID. 211. || XV° s. Pour rendre au grand prieur d'Aquitaine trente mille florins, lesquels il avoit prestés debonnairement en l'isle de Rhodes, FROISS. III, IV, 59. [Un écuyer du comte de Mont-Ventadour livrant le château pour 6000 fr. à Geffroy Tête-Noire] il mit en son marché que son maistre n'auroit jà mal, et le mettroit-on hors du chastel debonnairement, ID. II, II, 47.

— ÉTYM. *Débonnaire*, et le suffixe *ment;* ital. *dibonariamente.*

DÉBONNAIRETÉ (dé-bo-nê-re-té), *s. f.* Qualité du débonnaire. Sa débonnaireté va jusqu'à la faiblesse.

— REM. Bouhours dit qu'il y a des gens délicats qui ne peuvent souffrir ni débonnaire ni débonnaireté; pour lui, il ne les admet guère qu'en parlant de la douceur qui appartient au chrétien. Aujourd'hui ces mots, sans être fort employés, gardent pourtant leur place.

— HIST. XIII° s. Tant [elle] ot tousjours eü de debonaireté, *Berte*, CIII. Nous devons apeler le bienfet le roi, celui bienfet qui ist de sa deboneretié, *Liv. de just.* 10. Si que noz avons veu en aucuns liex, là ù il a esté soufert par debonereté, que ele [la femme] emportoit bien autant de muebles ou plus comme il demoroit as hoirs ou as executeurs, BEAUM. XIII, 21. Tout soit ce que le [la] deboneretés du segneur ait soufert qu'il ne soit pas justiciés du fet, ID. LXVII, 19. Le [la] deboneretés du bailli ne se doit pas estendre vers les malvès, ID. *ib.* Ne porquant en cas de crieme ne doit avoir point debonnereté, ID. *ib.* 63. En ce point me fist un mien chevalier une grande debonnaireté, qui fut tele.... JOINV. 283. || XIV° s. Et la vertu moienne, nous l'appellons mansuetude ou debonnaireté, ORESME, *Eth.* 49. || XV° s. Tout en la maniere qu'il est escript de la grande debonnaireté de l'empereur Octavian qui seigneuria tout le monde, *Bouciq.* IV, ch. 9. || XVI° s. C'est l'effect de la debonnaireté et mollesse, MONT. I, 3. La debonnaireté et facilité de complexion, ID. I, 197. Or conte doncques à ceste heure la debonnaireté de ceste science [l'agriculture], LA BOÉTIE, 223. Grand debonnaireté a maints hommes grevé, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 303.

— ÉTYM. *Débonnaire;* ital. *dibonarietà.*

† **DÉBONNETER** (dé-bo-ne-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : débonnette, débonnettera). || 1° *V. n.* Terme d'horticulture. Proprement quitter le bonnet, se dit en parlant des fruits qui ont grossi assez pour faire tomber l'espèce de bonnet que leur forme la corolle desséchée. Le raisin n'a pas encore débonneté, ou n'est pas encore débonneté, suivant qu'on veut marquer l'action ou l'état. || 2° *V. a.* Crever avec l'ongle le papier qui couvre l'amorce d'une fusée.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bonnet.*

† **DÉBOQUETER** (dé-bo-ke-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je déboquette, je déboquetterai), *v. a.* Terme de ponts et chaussées. Ôter les planches qui environnent les pilotis.

DÉBORD (dé-bor; le *d* ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Terme de monnaie. La partie d'une pièce qui passe les bords du flanc. || Partie d'une route qui borde le pavé. || La partie de la doublure qui excède l'étoffe, en forme de passe-poil. || 2° Se dit, dans quelques provinces, pour la crue des eaux au-dessus de leurs bords. Le débord du Beuvron. || 3° Par extension, éruption, en parlant des humeurs, de la bile. Un débord de bile.

— HIST. XVI° s. Ny le debord de ce dieu tortueux Qui tant de fois t'a couvert de son onde, DUBELL. VI, 55, *verso.* Les quels, après s'estre enivrez, se sont battus et tuez, et, par un desbord desesperé, ont entré aux eglises et ravagé.... CARL. VIII, 11.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bord.*

DÉBORDÉ, ÉE (dé-bor-dé, dée), *part. passé.* || 1° Qui est sorti hors de ses bords. Un fleuve débordé. Toutes les rivières sont débordées, SÉV. 13. || Fig. Ces Scythes vagabonds, débordés dans nos champs, VOLT. *Irène*, I, 1. || Fig. Sortir de ses limites. Il n'y a qu'une révolution soudaine et violente qui puisse ramener dans son cours naturel cette puissance débordée [le pouvoir absolu des rois], FÉN. *Tél.* XXII. || 2° Dissolu. Vie, conduite débordée. Il mène une vie débordée, VAUGEL. *Q. C.* I, 10. Cette lettre [de Gervaise] était un tissu d'ordures, avec de basses mignardises de moine raffolé et débordé, à faire trembler les plus abandonnés, ST-SIM. 61, 31. Jenni, dans sa vie débordée, avait un profond respect pour son père et même de la tendresse, VOLT. *Jenni*, 5. || Substantivement. Vous retenez dans l'Église les plus débordés, PASC. *P. Pape*, 19. Un neveu [le duc d'Orléans] qui tremblait devant lui [le roi], en qui son esprit, ses talents, ses velléités légères, et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassait, disparaissaient au moindre mot, souvent même au moindre regard, ST-SIM. 409, 115. || 3° Une robe débordée, une robe dont le lacet qui forme le bord de la robe est décousu. || Un lit débordé, un lit dont le bord de la couverture n'est plus replié sous le matelas. || Écus débordés [écus rognés], MALH. *Instr. à son fils.* || 4° Une ligne de troupes débordée, une ligne de troupes au delà du flanc de laquelle l'ennemi s'est avancé. || Fig. Dépassé dans les idées, devancé dans les opinions. Le ministère débordé par le parti qui l'avait porté au pouvoir

DÉBORDEMENT (dé-bor-de-man), *s. m.* || 1° État d'un fleuve, d'une rivière qui franchit les bords de son lit. Les ravages d'un fleuve en son débordement, ROTR. *Bélis.* I, 6. Strabon remarque que, sous Pétrone gouverneur d'Égypte, lorsque le débordement du Nil montait à douze coudées, la fertilité était fort grande, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 28, dans POUGENS. || Par extension, évacuation prompte et copieuse de quelque matière excrémentielle. M. Levasseur, qui mangeait beaucoup et avec une extrême voracité, était sujet à des débordements de bile et à de fortes diarrhées qui lui duraient quelques jours et lui servaient de remède, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || 2° Fig. Irruption de multitudes. Le débordement des barbares dans l'empire romain. L'Europe courait risque, si Charles Martel ne se fût opposé à ce débordement d'infidèles, MAUCROIX, *Schisme*, t. I, dans RICHELET. || 3° Excès des passions, des crimes. Les fleuves teints de sang.... Par le débordement de tant de parricides, CORN. *Pomp.* I, 1. En reprochant à ceux qui la composent [une cour] leurs mœurs corrompues et leurs débordements, BOURD. *Homél. sur l'aveugle-né, Dominic.* t. IV, p. 508. Elle a souillé toute la terre par le débordement de sa passion, SACY, *Bible, Jérémie*, III, 9. De ces écoles publiques de lubricité naissait, comme il arrive toujours, un débordement de vices, MASS. *Panég. St Louis.* || Dissolution de mœurs. Vivre dans le débordement. Pour ses débordements j'en ai chassé Julie, CORN. *Cinna*, V, 2. || 4° Effusion. Débordement de paroles. Vient-on de placer quelqu'un dans un nouveau poste, c'est un débordement de louanges en sa faveur, LA BRUY. VIII. Quand tu auras essuyé ce débordement de ma philosophie, MONTESQ. *Lett. pers.* 69. || Débordement d'écrits, de pamphlets, etc. se dit d'écrits, de pamphlets, etc. qui se multiplient et se répandent.

— HIST. XVI° s. La nature s'oublie tellement qu'au lieu d'une crise elle fait une hypercrisie, et, au lieu d'une evacuation juste et moderée, fait un desbordement desreglé et pernicieux, PARÉ, XX, 11.

— ÉTYM. *Déborder.*

† **DÉBORDÉMENT** (dé-bor-dé-man), *adv.* Néologisme. D'une façon débordée, immorale.

— ÉTYM. *Débordé*, et le suffixe *ment.*

DÉBORDER (dé-bor-dé), *v. n.* || 1° Dépasser les bords, sortir de son lit. La Seine avait débordé et inondait les prairies. ....Le Tibre en rougit [de sang romain] et déborda des pleurs Qu'ils nous faisaient verser au fort de nos malheurs, MAIR. *Mort d'Asdr.* I, 1. Pourquoi croyez-vous plutôt que je suis malade, que de comprendre que toutes les rivières sont débordées? SÉV. *Lett.* 12 février 1690. || Par extension, faire éruption hors du corps. Les humeurs débordent. La bile déborde. || Fig. La colère déborde de son cœur. Son cœur est plein, il faut qu'il déborde. Les mauvaises mœurs débordent et menacent de tout envahir. || 2° Accourir en foule, en multitude. De là vient que Paris voit chez lui [le libraire] de tous temps Les auteurs à grands flots déborder tous les ans, BOIL. *Sat.* IX. Pour l'étouffer [la liberté] en vain la tyrannie Fait signe au nord de déborder sur nous, BÉRANG. *Malade.* || 3° Dépasser le bord d'une autre chose. La plante du pied de l'éléphant est revêtue d'une semelle de cuir dur comme la corne et qui déborde tout autour, BUFF. *Éléphant.* || 4° Terme de marine. Quitter le bord d'un navire, en parlant des embarcations. Les chaloupes débordèrent, dès qu'elles virent le feu au brûlot. || Déborde, terme de commandement pour ordonner à la chaloupe de s'éloigner du vaisseau. || 5° *V. a.* Pousser hors du lit, en parlant des eaux. C'est la Seine en fureur qui déborde son onde Sur les quais de Paris, MALH. VI, 12. || Peu usité aujourd'hui en ce sens. || 6° Dépasser par le bord une chose. Cette pierre déborde l'autre de trois centimètres. Les eaux du Gange qui débordaient déjà leurs rivages, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || 7° Terme militaire. Dépasser le flanc d'un corps de troupes. L'avant-garde de notre flotte débordant celle de l'ennemi. Mais César, accouru des champs de la Mésie, De

votre propre armée a débordé le flanc, ROTROU, *Bélis.* III, 1. Déjà, à sa gauche et à sa droite, il [Napoléon] voyait le prince Eugène et Poniatowski déborder la ville ennemie [Moscou], SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 4. || 8° Fig. Dépasser, aller au delà. Si vous soulevez le flot populaire, il vous débordera. Les chefs de l'assemblée constituante furent débordés par les sociétés des Jacobins. || 9° Ôter la bordure. Déborder une robe, des souliers. || Déborder un lit, faire sortir le bord de la couverture repliée sous les matelas ou au dedans du bois du lit. || 10° Étendre ou étaler les bords d'une peau destinée à faire des gants. || 11° Les plombiers disent déborder une table de plomb, pour dire la dresser en la coupant des deux côtés. || 12° Terme de marine. Déborder les avirons, les ôter des tolets. || Déborder les voiles, en larguer les écoutes. || Déborder un vaisseau, en enlever le bordage. || Déborder une embarcation, la pousser au large. || 13° Se déborder, *v. réfl.* Monter au-dessus de ses bords. La mer a beau se remplir de fleuves, elle ne se déborde point, MAUCROIX, *Homélies*, dans RICHELET. Le Rhin s'était débordé tout à coup, RAC. *Lettre à Boileau*, 28 sept. 1694. Quand il [Sardanapale] vit que le Tigre, en se débordant avec violence, avait abattu vingt stades du mur et ouvert un passage aux ennemis, il comprit le sens de l'oracle et se crut perdu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 51, dans POUGENS. || Par extension, faire éruption hors du corps. La bile se déborde. || Fig. Cet amour-propre s'est étendu et débordé dans le vide que l'amour de Dieu a quitté, PASC. dans COUSIN. Le socinianisme s'y déborde comme un torrent sous le nom de tolérance, BOSS. *Avert.* 6. Pour arrêter la malice qui se déborde, FLÉCH. *Tur.* Voilà de quelle source ont dérivé tous nos malheurs; nous allons les voir se grossir et se déborder par torrents, jusqu'à nous entraîner dans la plus profonde ruine, MARMONT. *Mém.* liv. XII, t. III, p. 316, dans POUGENS. || 14° Faire irruption, en parlant des multitudes. Ils savent que, sur eux prêt à se déborder, Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder, RAC. *Mithr.* III, 1. Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie, VOLT. *Louis XIV*, 10. C'est de la Suède que se débordèrent ces multitudes de Goths qui inondèrent l'Europe, ID. *Charles XII*, 1. || 15° Se laisser aller à l'expansion, à des effusions. Je me déborde quand il est question de parler de vous, BALZ. liv. VII, lett. 32. || Se déborder en injures contre quelqu'un, l'en accabler. Se déborder en paroles impures et licencieuses, MAUCROIX, *Homélie* VIII, dans RICHELET. Leur éloquence s'est débordée en invectives, BOSS. *Bern.* 2. Tant qu'ils [les comédiens italiens] n'avaient fait que se déborder en ordures sur leur théâtre, on n'avait fait qu'en rire, ST-SIM. 46, 36. || 16° Faire sortir, en se remuant dans son lit, le bord de la couverture de dessous les matelas. Cet enfant se déborde toujours. || Terme de marine. Se détacher, en parlant d'un vaisseau, du bord d'un autre qui l'avait abordé ou du bord d'un brûlot. Voyant le danger où il était, il se déborda vigoureusement.

— REM. Déborder, *v. n.*, se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime l'action : la rivière a débordé aujourd'hui; avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime l'état: la riviere est débordée depuis hier.

— HIST. XV° S. Et les autres jamais ne furent si desbordez, car ceulx que je pensoye des meilleurs pour le roy estoient ceulx qui plus le menassoient, COMM. III, 6. || XVI° S. Nous les voyons quasi touts desbordez en licence d'opinions et de mœurs, MONT. II, 313. La riviere, estant fort enflée par ce grand ravage de pluyes, se desbordoit et regorgeoit en la plaine d'alentour, AMYOT, *Timol.* 38. Il se desborda de telle furie en ses massacres de Rome, que ses amis mesmes.... ID. *Marius et Pyrrh.* 13. Le Melas croist et desborde ès plus grands jours d'esté, ID. *Sylla*, 45. Il se desborda de rechef à vivre voluptueusement et desordonéement comme devant, ID. *Anton.* 24. Il se doubta bien que les Parthes leur avoient ainsi desbordé ceste riviere pour les arrester, ID. *ib.* 53. Quelque fois aussi l'instinct se laisse aller à la debordée, estant dissolu et desordonné, ID. *De la vertu morale*, 10. Comme un torrent debordé qui emmeine Tects et troupeaux, contreval par la plaine, DU BELLAY, III, 8, *verso.* Caligula estoit un homme desbordé à toute vilanie, H. EST. *Apol. pour Hérod. Préf.* p. XVII, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bord*; bourguig. *débodé.*

† **DÉBORDEUR** (dé-bor-deur), *s. m.* Terme de mégissier. Débordeuses de peaux d'agneaux, ouvrières qui, tenant la peau de la main droite, coupent avec des forces la laine sur la main droite.

† **DÉBORDOIR** (dé-bor-doir), *s. m.* Outil dont les plombiers se servent pour déborder. || Bassin dans lequel l'opticien travaille les verres de lunettes.

† **DÉBOSSELER** (dé-bo-se-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je débosselle, je débossellerai), *v. a.* Terme de métiers. Détruire ou effacer des bosses.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bosse* (bosselure).

† **DÉBOSSER** (dé-bo-sé), *v. a.* Terme de mer. Démarrer la bosse qui tient le câble.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bosse.*

DÉBOTTÉ, ÉE (dé-bo-té, tée), *part. passé.* À peine débotté. Ils ne sont pas encore débottés [ils arrivent], SÉV. 179. || Substantivement. Le moment où l'on quitte ses bottes, et, particulièrement, le moment où le prince quitte ses bottes. Au vrai, je vois que la grande affaire de ce siècle-ci, c'est le débotté et le petit coucher, P. L. COUR. *Lett.* II, 46. Comme il permettait qu'on l'entretînt librement au débotté, les harangues du matin y furent toutes ressassées l'une après l'autre, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 12, dans POUGENS. || Pris substantivement, on écrit débotter et débotté.

DÉBOTTER (dé-bo-té), *v. a.* || 1° Tirer les bottes à quelqu'un. Son valet l'a débotté. || Substantivement. Le moment de l'arrivée, l'instant où l'on ôte ses bottes. Le débotter du roi. La nature, pour les courtisans, se borne à l'œil-de-bœuf; la faveur, la disgrâce, le lever, le débotter, voilà les phénomènes, P. L. COUR. I, 200. || 2° Se débotter, *v. réfl.* Quitter ses bottes. Encore tout poudreux et sans me débotter, BOIL. *Épît.* VI. Il fallut se débotter [que Portland se débottât] et revenir tout de suite à Paris, ST-SIM. 54, 150. S'il se trouve chez le duc Eugène, lorsque celui-ci se débotte, Thersite fait un mouvement pour lui présenter ses souliers, VAUVEN. *Thersite.* Ce héros [Bonaparte] gouvernait à cheval, organisait en poste, et fonda en se débottant un empire qui dure encore, P. L. COUR. I, 173. Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron, et qu'il ne voulait pas s'y débotter seulement; il y fut six semaines, SÉV. 20 juillet 1679.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *botte.*

1. **DÉBOUCHÉ, ÉE** (dé-bou-ché, chée), *part. passé* de déboucher 1. Dont on a ôté le bouchon. Une bouteille débouchée. || Fig. Son esprit.... commençant à s'ouvrir, n'était point débouché, VOLT. *Éducation d'un prince.*

2. **DÉBOUCHÉ, ÉE** (dé-bou-ché, chée), *part. passé* de déboucher 2. Qui s'est avancé hors d'un débouché, en parlant de troupes. Deux régiments anglais ne purent faire perdre un pouce de terrain aux chevau-légers, peut-être plus heureusement débouchés dans la plaine et mieux placés, ST-SIM. 12, 138.

3. **DÉBOUCHÉ** (dé-bou-ché), *s. m.* || 1° Extrémité d'un défilé, d'une gorge, d'une vallée, etc. On tend les trappes pour les loups à l'entrée des passes, au débouché d'un fourré, CHATEAUB. *Amér.* 125. Des torrents d'eau s'écoulaient en tourbillonnant comme au débouché d'une écluse, ID. *Natch.* 7, 325. À vingt-quatre lieues de la mer, au débouché des montagnes, dans une plaine que rien ne domine, furent jetés en 1770 les fondements de la magnifique citadelle de Perote, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 25. Napoléon, avec environ six mille gardes et le corps de Ney réduit à six cents hommes, passait la Bérézina, vers deux heures de l'après-midi; il se plaçait en réserve d'Oudinot et assurait contre les efforts à venir de Tchitchakof le débouché des ponts, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XI, 7. || Fig. Expédient pour sortir de difficulté, d'embarras. Chercher un débouché pour se tirer d'affaire. || 2° Endroit, point d'exportation pour les marchandises. L'Amérique est un de nos meilleurs débouchés. Les Açores, Madère, les Canaries, l'Espagne, le Portugal offrent un débouché avantageux aux grains et aux bois de la Pensilvanie, qu'ils achètent avec des vins et des piastres, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 5. Si la compagnie n'avait trouvé un débouché d'environ trois millions en Asie par la route du cap de Bonne-Espérance ou par celle des Philippines, ID. *ib.* V, 33. Si des événements imprévus empêchaient la compagnie de faire les armements ordinaires, ces marchands n'auraient nuls débouchés pour leurs toiles, ID. *ib.* III, 24. || Fig. Moyen de placement, d'écoulement de marchandises. Les denrées y sont abondantes sans aucun débouché au dehors, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. Les vins avaient trouvé plus de débouchés que leur goût et leur qualité ne permettaient de l'espérer, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 28. Il faut qu'ils [les producteurs] trouvent ce qu'en termes de commerce on appelle des débouchés, des moyens d'effectuer l'échange des produits qu'ils ont créés contre ceux dont ils ont besoin, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. I, p. 340. L'ennui les tuait [des nègres] par vingtaine; Peste, dit-il [le négrier], quel débouché! BÉRANG. *Nègres.* || 3° Issue, perspective qu'ont les gens pour faire ou fournir leur carrière. Il s'informe de leurs débouchés, de leurs facultés, J. J. ROUSS. *Ém.* V. M. Pelletier devint conseiller d'État, qui est le débouché ordinaire des prévôts des marchands, ST-SIM. 50, 87.

— ÉTYM. *Deboucher* 2.

1. **DÉBOUCHEMENT** (dé-bou-che-man), *s. m.* Action d'ôter ce qui bouche. Le débouchement d'un conduit, d'une bouteille.

— ÉTYM. *Déboucher* 1.

2. **DÉBOUCHEMENT** (dé-bou-che-man), *s. m.* || 1° Point de communication d'un endroit resserré avec un lieu plus ouvert. L'armée fut attaquée au débouchement de la vallée. || 2° Moyen d'écoulement, de placement de marchandises. En ce sens il n'est guère usité; on dit débouché.

— ÉTYM. *Déboucher* 2.

1. **DÉBOUCHER** (dé-bou-ché), *v. a.* || 1° Ôter ce qui bouche. Déboucher une bouteille. || Enlever ce qui obstrue. Déboucher un passage. À déboucher la porte il irait trop du vôtre, Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer, Et qu'on soit obligé de vous laisser entrer, Pour faire entrer quelque autre, MOL. *Remerciment au roi*, 1663. || Fig. La comparaison de ces deux musiques, entendues le même jour sur le même théâtre, déboucha les oreilles françaises, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 2° Par extension. Les sanglots à la fin débouchent le passage, RÉGNIER, *Élég.* 5. || 3° Se déboucher, *v. réfl.* Cesser d'être bouché. Le conduit se déboucha.

— HIST. XVI° S. Le visage couvert et la teste affublée.... alors Martius se desboucha et luy dit, AMYOT, *Cor.* 35. Les endroits de terre, où l'on ne fouille point, à faulte d'estre desbouchez et remuez, demeurent inhabiles à engendrer eau, ID. *P. Æm.* 22. Je mettois le doigt en la playe pour desboucher la dite playe du sang coagulé, PARÉ, VIII, 32.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *boucher*, *v. a.*

2. **DÉBOUCHER** (dé-bou-ché), *v. n.* || 1° Sortir d'un endroit resserré. L'armée déboucha au point du jour. L'infanterie russienne débouchant de ses lignes venait attaquer celles de Charles [XII], VOLT. *Charles XII*, 4. || St-Simon s'en est servi activement en ce sens : Le premier des pairs débouche la lanterne [espèce de loge ou de cabinet, dans la grand'chambre du parlement], en même temps que le premier président débouche celle de la buvette, 374, 8. Cela ne se dit plus. || 2° Avoir son embouchure. Le Rhône débouche dans la Méditerranée. La Loire débouche dans l'Océan. || Par extension, on dit qu'une rue, un boulevard, débouche sur telle place.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bouche* dans le sens d'orifice; comparez *débouquer*, qui en est une autre forme, et l'italien *s-boccare.*

† **DÉBOUCHOIR** (dé-bou-choir), *s. m.* Outil de lapidaire, servant à repousser la queue de la coquille quand elle est cassée.

— ÉTYM. *Déboucher* 1.

DÉBOUCLÉ, ÉE (dé-bou-klé, klée), *part. passé.* Dont on a ôté la boucle. Des souliers débouclés.

DÉBOUCLER (dé-bou-klé), *v. a.* || 1° Dégager, détacher l'ardillon d'une boucle. Déboucler une ceinture. || Ôter une boucle, défaire des boucles. || Déboucler une jument, ôter les boucles qui empêchent qu'elle ne soit saillie. || Déboucler un prisonnier, lui ôter ses fers. || Terme de marine. Déboucler un port, en dégager l'entrée. || 2° Déranger les boucles d'une chevelure, défriser. Déboucler des cheveux. || 3° Se déboucler, *v. réfl.* Être débouclé. Vos souliers se débouclent. Certains cheveux se débouclent par l'humidité.

— HIST. XVI° S. Le peuple avoit esperé sur vostre parole que vous deboucleriez la riviere, et rendriez les chemins et le commerce libre, *Sat. Mén.* p. 91.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *boucle*; bourguig. *deblouké*; picard, *déblouker.*

1. **DÉBOUILLI, IE** (dé-bou-lli, llie, *ll* mouillées), *part. passé* de débouillir. Étoffe débouillie.

2. **DÉBOUILLI** (dé-bou-lli, *ll* mouillées, et non dé-bou-yi), *s. m.* Terme de teinturier. Action de débouillir une étoffe. Le débouilli fait reprendre aux étoffes de soie leur première blancheur. Ordonnons aux gardes-jurés de faire de fréquents débouillis pour reconnaître la qualité des teintures, *Lett. pat.* 22 juillet 1790, art. 14, *Champagne.* || Par extension. Les Chinois ont substitué aux laines teintes dont l'air, ce terrible débouilli, ne tarde pas à manger les couleurs, les plumes des oiseaux qui sont plus éclatantes, plus durables, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 387, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Débouilli* 1.

DÉBOUILLIR (dé-bou-llir, *ll* mouillées, et non dé-bou-yir), je débous, tu débous, il débout, nous débouillons, vous débouillez, ils débouillent; je débouillais; je débouillis; je débouillirai; je débouillirais; débous; que je débouille; que je débouillisse; débouillant, débouilli, *v. a.* || Terme de teinturier. Mettre à l'épreuve la bonté d'une teinture, en faisant bouillir quelque échantillon dans un mélange de plusieurs drogues. || On fait aussi débouillir les étoffes de soie pour les reteindre. Ils font, comme nous, débouillir la chaîne à fond, mais ils ne cuisent la trame qu'à demi, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 28.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bouillir.*

† **DÉBOUILLISSAGE** (dé-bou-lli-sa-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de teinturier. Action de débouillir.

DÉBOUQUÉ, ÉE (dé-bou-ké, kée), *part. passé.* L'escadre débouquée, c'est-à-dire sortie d'un débouquement, d'un détroit.

DÉBOUQUEMENT (dé-bou-ke-man), *s. m.* || 1° Action de débouquer. || 2° Canal, détroit, passage entre des îles.

— ÉTYM. *Débouquer.*

DÉBOUQUER (dé-bou-ké), *v. n.* Terme de marine. Sortir des bouches ou des canaux qui séparent les îles. La saison qui nous contraignait de regagner le Petit Goave pour débouquer avant le 10 septembre à cause du mauvais temps, LE COMTE D'ESTRÉES, dans JAL. Quatre vaisseaux marchands ont débouqué avec nous et me donnent moyen d'avoir l'honneur de vous écrire, ID. *ib.*

— REM. Débouquer se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime une action : l'escadre a débouqué aujourd'hui; et avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime un état : l'escadre est débouquée depuis hier.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bouque* pour *bouche;* c'est une autre forme de *déboucher* 2.

† **DÉBOURBAGE** (dé-bour-ba-j'), *s. m.* Terme de métallurgie. Action d'ôter la bourbe, la gangue. Un débourbage mécanique ou lavage des minerais dans des cylindres en forme de troncs de cônes horizontaux.

— ÉTYM. *Débourber.*

DÉBOURBÉ, ÉE (dé-bour-bé, bée), *part. passé.* Une voiture débourbée.

DÉBOURBER (dé-bour-bé), *v. a.* || 1° Ôter la bourbe. Débourber un étang. || Tirer de la bourbe. Débourber une charrette, une voiture. || Débourber et aussi faire dégorger le poisson, le mettre dans l'eau claire pour qu'il perde le goût de bourbe. || Soutirer le vin après que la fermentation a cessé. || 2° Fig. Tirer d'une position inférieure. Ce fut ainsi que l'ennemi de Pont-Chartrain [Colbert] débourba son fils par une sorte de nécessité, ST-SIM. 69, 139. || 3° Se débourber, *v. réfl.* Sortir de la bourbe. La voiture se débourba à grand'peine. || Fig. Sortir d'une position embarrassante. La grossièreté de la variation [des discours de Villars] sautait aux yeux, mais l'embarras de choisir un autre général sautait à la gorge, et l'heureux Villars se débourba, ID. 277, 235.

— HIST. XVI° s. Ils en ont dans les bottes bien avant, et sera prou difficile de les desbourber, *Sat. Mén.* p. 106.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bourbe.*

† **DÉBOURBONNER** (dé-bour-bo-né), *v. a.* Terme d'histoire de France. Chasser les Bourbons pour mettre à leur place les Guises.

— HIST. XVI° s. Il n'estoit jà besoin que nos curez nous preschassent qu'il falloit nous desbourber et desbourbonner, *Sat. Mén. Harangue d'Aubray.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *Bourbon.*

† **DÉBOURGEOISÉ, ÉE** (dé-bour-joi-zé, zée), *part. passé.* Qui a perdu les manières bourgeoises. Ce jeune homme est tout à fait débourgeoisé.

† **DÉBOURGEOISER** (dé-bour-joi-zé), *v. a.* Faire perdre à quelqu'un les manières bourgeoises. Il est vrai que je n'ai pas mon pareil pour débourgeoiser un enfant de famille, REGNARD, *Retour imprévu*, sc. 6. || Se débourgeoiser, *v. réfl.* Quitter les manières bourgeoises.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bourgeois.*

DÉBOURRÉ, ÉE (dé-bou-ré, rée), *part. passé.* Dont on a ôté la bourre. Un fusil débourré. Une pipe débourrée. || Fig. Qui a perdu son ignorance, sa rudesse première. Un paysan débourré.

DÉBOURRER (dé-bou-ré), *v. a.* || 1° Ôter la bourre. Novion fit débourrer le banc des pairs à huit pieds de long près le coin du roi, ST-SIM. 374, 30. || Débourrer une pipe, ôter le tabac qu'elle contient. || Débourrer un fusil, ôter la bourre qui retient la charge. || 2° Fig. Débourrer un jeune homme, lui donner les manières, les habitudes du monde. Aussi, pour débourrer mon esprit et mon cœur, DE BIÈVRE, *Séducteur*, III, 9. || Terme de manége. Débourrer un cheval, assouplir ses mouvements. || 3° Fig. Se débourrer, *v. réfl.* Perdre des manières incultes et se façonner à celles du monde. || Débourrer sa pipe. Attendez que je me débourre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bourre.*

DÉBOURS (dé-bour; l'*s* ne se prononce pas et ne se lie pas : des dé-bour excessifs), *s. m.* Argent avancé pour le compte d'un autre. Je ne suis pas rentré dans mes débours. || On dit plus souvent aujourd'hui déboursés.

— HIST. XVI° s. Les fruicts sont acquis au retrayant du jour de l'adjournement, desbours ou garnissement qu'il aura fait des deniers du prix principal du contract et loyaus couts, *Coutumier génér.* t. I, p. 1024.

— ÉTYM. Voy. DÉBOURSER.

DÉBOURSÉ, ÉE (dé-bour-sé, sée), *part. passé.* Argent déboursé. || *S. m. plur.* Argent dépensé pour frais, pour avances. Ses déboursés ont monté très-haut. || Dans les frais des officiers ministériels, on distingue les honoraires et les déboursés.

DÉBOURSEMENT (dé-bour-se-man), *s. m.* Action de débourser.

— HIST. XVI° s. Deboursement, MAROT, II, 98.

— ÉTYM. *Débourser.*

DÉBOURSER (dé-bour-sé), *v. a.* Tirer de l'argent de sa bourse, de sa caisse pour un payement. Les soixante pistoles qu'il a déboursées pour moi, BOSS. *Lett.* 96. || Absolument. Car aux faveurs d'une belle il eut part Sans débourser, LA FONT. *F. avare.*

— HIST. XVI° s. J'aurois honte de desbourser [dépenser] avec vous et ne rembourser pas ce que je dois à cestui-ci, AMYOT, *De la mauvaise honte*, 13.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bourse.*

DEBOUT (de-bou; le *t* se lie : de-bou-t ou couché), *adv.* || 1° Il se dit de ce qui est dressé et posé sur un de ses bouts. Mettre une colonne, un tonneau, une table debout. || Pièce de bois placée debout, pièce placée de manière à résister suivant le sens des fibres du bois. || Être debout, être encore debout, se dit des choses qui ont échappé à une destruction presque inévitable. Ils vivent cependant et leur temple est debout, RAC. *Athal.* II, 6. Nos cosaques n'auraient pas laissé une chaumière debout, BERN. DE ST-P. *Voy. en Silésie.* || Fig. Ce vieil empire était encore debout. Ce marchand, en dépit des pertes qu'il a faites, est encore debout. || 2° Être droit sur ses pieds, en parlant d'une personne. Se tenir debout. Debout ou assis, on peut donner un mauvais jugement, MOL. *Critique*, 6. Le roi et la reine mangent tristement; Mme de Richelieu est assise, et puis les dames, selon leurs dignités, les unes assises, les autres debout, SÉV. *Lett.* 22 janv. 1674. Debout à ses côtés le jeune Éliacin Comme moi le servait en long habit de lin, RAC. *Athal.* II, 2. Alors, la femme se tenant debout devant le seigneur, le prêtre lui découvrira la tête, SACY, *Bible, Nombr.* V, 18. Entrons; d'être debout à la fin on se lasse, BOURSAULT, *Merc. gal.* II, 5. Nous avons dîné debout, remettant de manger mieux et plus à notre aise au soupé dans notre nouveau gîte, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. I, 2° part. p. 66, dans POUGENS. Tout un peuple debout sur le seuil les attend, C. DELAV. *la Popularité*, IV, 6. || Debout, *loc. interj.* Lève-toi, levez-vous. Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher; Debout! dit l'Avarice, il est temps de marcher, BOIL. *Sat.* VIII. Debout [à une fille qui était à genoux]! Plus votre cœur répugne à l'accepter, Plus ce sera pour vous matière à mériter, MOL. *Tart.* IV, 3. Il était botté jusqu'à la ceinture, et, faisant claquer un maudit fouet qu'il tenait à la main : debout, monsieur le chevalier, s'écria-t-il en ouvrant mes rideaux, HAMILT. *Gramm.* 3. || Laisser quelqu'un debout, ne pas le faire asseoir. Il me laissa debout tout le temps que je restai avec lui. || Fig. et familièrement. Il ne peut que tomber debout, se dit d'un homme qui a des ressources pour se soutenir en dépit des disgrâces qui arrivent ou peuvent arriver. On dit dans le même sens tomber sur ses pieds. || 3° Être debout, se tenir sur les pieds de derrière, en parlant des animaux. La marmotte mange debout comme l'écureuil, BUFF. *Marmotte.* || Terme de blason. Debout, se dit des animaux qui sont représentés droits et posés sur les pieds de derrière. || 4° Être debout, être levé, hors de son lit. Tout le monde était debout dès le matin. Les soldats d'Alexandre couchent sur la terre, et jamais le jour ne les trouve que debout, VAUGEL. *Q. C.* III, 2. || Fig. Il crut qu'un évêque plus qu'un empereur devait mourir debout et dans l'exercice de sa charge, FLÉCH. *Panég.* I, p. 312. Nous sommes condamnés l'un et l'autre à mourir debout, MAINTENON, *Lett. Card. de Noailles*, 2 nov. 1703. L'ange exterminateur est debout avec nous, RAC. *Athal.* V, 4. || Terme de vénerie. Mettre un animal debout, le lancer. || 5° Dormir debout, éprouver un extrême besoin de sommeil. || Conte à dormir debout, récit ennuyeux; promesses en l'air. Je dis que ce sont des contes à dormir debout, MOL. *G. Dand.* I, 6. Les contes à dormir debout, dont vous me régalâtes l'année passée, VOLT. *Préf. de Cath. Vadé.* || 6° On dit que du bétail passe debout dans une ville, quand il n'y couche point, n'y est point vendu et n'y doit point les droits d'entrée; et, par extension, passer debout se dit des marchandises qui, traversant une ville ou un pays, y passent sans payer de droit ou sans être visitées. || 7° Terme de marine. Avoir vent debout, ou de bout, suivant l'orthographe de quelques-uns (ce qui n'est autre que résoudre le mot en ses éléments), avoir vent contraire, c'est-à-dire vent soufflant sur la proue du vaisseau. || Être debout au vent, à la lame, au courant, y présenter l'avant du vaisseau. || Aborder un bâtiment debout au corps, lui mettre l'éperon dans le flanc. || Debout les avirons! signal de lever en l'air les avirons, ce qui est un salut d'honneur. || 8° Terme de menuiserie. Bois debout, bois coupé, scié, travaillé perpendiculairement au fil. Le bois debout ne peut pas se bien raboter ni polir. || Proverbe. On est plus couché que debout, c'est-à-dire la vie est bien courte en regard de l'éternité.

— HIST. XII° s. Tut de but [à côté] se teneient cil trei [ces trois] partut al rei, Ne il ne voleient faire pur Deu ne ço ne quei, *Th. le mart.* 69. || XIII° s. Li pors [le porc] qui tant curu [couru] avoit, En l'espié se feri debot, *Ren.* 22514. Non pas pour ce, mon escient, A moi [le juge] se tiendra tout debout [pour cela le juge ne sera pas de mon côté], LE COMTE DE BRETAGNE, *Romancero*, p. 163. Aucunes fois avient que li barons [mari] est trouvés mors debout [à côté] se [sa] fame, et le [la] fame debout son baron; et quant il avient, l'en doit penre garde au mort, se il pert [apparaît] l'en li ait che fet; et se il li pert, che est grant presomption contre le vivant se il ne cria, BEAUMANOIR, dans LACURNE. Car Haibers vot [voulut] avoir debout [absolument] Partie del roiaume ou tout, PH. MOUSKES, *ms.* p. 38, dans LACURNE. La langue li prent à fremir De lecherie et de corroz; En la fosse sailli deboz, Por ce qu'il en voloit avoir, *Ren.* 24640. || XV° s. Dieu, prevoiant leurs faultes futures, leur a souffert de longue main preparer à deux debouts de leur clos deux verges, Bordeaux et Calais, CHASTEL. *Chron. du duc Philippe, Proesme.* || XVI° s. Puys furent introductz les empoisonnez; elle leur sonna une aultre chanson, et gens debout, RAB. *Pant.* V, 20. L'empereur Vespasien estant malade de la maladie dont il mourut.... et dans son lict mesme depeschoit plusieurs affaires de consequence; et son medecin l'en tansant comme de chose nuisible à sa santé : il faut, disoit-il, qu'un empereur meure debout, MONT. III, 89.

— ÉTYM. *De* et *bout*, comme le prouvent les anciens exemples : un soliveau est *de bout*, parce qu'il est *sur le bout*, et, par assimilation, un homme est *de bout.* Cependant des étymologistes ont voulu voir, dans *debout*, terme de marine (vent debout), un composé hybride avec la préposition *de* et l'anglo-saxon *bow*, danois *bug*, anglais *bow*, qui signifient l'avant d'un vaisseau; mais il n'y a aucune raison pour aller chercher si loin une étymologie, et *bout* suffit bien à ce sens particulier, car l'avant est le *bout* du vaisseau.

DÉBOUTÉ, ÉE (dé-bou-té, tée), *part. passé.* Débouté de sa demande par le tribunal. Débouté de cette défense par la raison de la justice de Dieu, à qui tout le mal déplaît.... BOSS. *Pensées chrét.* 7. Vous demandiez 20 000 livres, vous en êtes débouté par ma faute, c'est à moi à vous les payer, ST-SIM. 70, 153.

† **DÉBOUTEMENT** (dé-bou-te-man), *s. m.* Action de débouter.

— HIST. XV° s. Duquel deboutement et bannissement plusieurs Parisiens furent très joyeux, car moult le doutoient, MONSTREL. I, 248. Parmy tous les pesans coups qu'on luy donnoit et les durs deboutemens qu'on luy faisoit, il fendit la presse à force de bras par les grans coups qu'il donnoit autour de luy, *Perceforest*, t. I, f° 141, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Débouter;* provenç. *debotamen;* ital. *dibottamento.*

DÉBOUTER (dé-bou-té), *v. a.* Terme de procédure. Déclarer par arrêt une personne déchue d'une demande. Le tribunal l'a débouté de sa demande.

— HIST. XII° s. Mielz valt fiz à vilain qui est prouz e senez, Que ne fait gentilz huem failliz e debutez, *Th. le mart.* 63. || XIII° s. Et si porroit estre deboutés par l'autre partie de l'office du juge en cele querele, BEAUM. 35. Tout chil qui poent estre debouté por vilain cas de crieme de tesmongnage porter, poent et doivent estre debouté d'avocations, ID. V, 13. Se

li peres estoit chevaliers et il espousoit une serve, si seroient tuit li enfant serf qu'il aroit de li, et seroient li enfant debouté de gentillece, BEAUM. XLV, 15. Or veons comment cil contre qui on veut prover, se pot deffendre et debouter le [la] proeve par le [la] quele on veut prover contre li, ID. XXXIX, 22. Il disoient que, pas nul droit, il n'en devoient estre debouté qu'il ne qartissent [partageassent] comme cousin ID. XIV, 28. Cels qui ont les cuers purs et mont Doivent tuit deguerpir le mont [le monde] Et debouter; Car trop covient à redouter Les ordures à raconter Que chascuns conte, RUTEB. II, 4. || XIVe s. Qui monstre bonne chiere, à moitiet est sauvez; Et li chetis couars est adès deboutez, *Baud. de Seb.* VIII, 436. || XVe s. Celle noble dame [Isabelle d'Angleterre] qui dechassée et deboutée estoit hors de son pays, FROISS. I, I, 16. Donc quand iceluy seigneur se vit ainsi debouter de son heritaige par ses mauvais subjects, *Bouciq.* III, ch. 6. Laquelle fille la royne Ysabele, seur dudit roi Henry, deboutoit de la succession de Castille, disant que la mere l'avoit conceue en adultere, COMM. V, 7. || XVIe s. Craignant que sa fille n'eust des enfans qui le peussent un jour debouter du royaume, il la rendit religieuse à Vesta, AMYOT, *Rom.* 4. La nouvelle n'estoyt pas vraye, mais M. Valerius l'avoit controuvée pour le cuider debouttter de ceste dedication, ID. *Publ.* 27. Porsenna feit assaillir le mont de Janiculum si vivement que les gardes que l'on y avoit mis en furent deboutés, ID. *ib.* 32. Ilz avoient l'authorité de debouter et priver un senateur du senat, ID. *Caton*, 32.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bouter;* provenç. *debotar;* ital. *dibottare. Débouter*, c'est proprement *bouter de....* jeter hors.

DÉBOUTONNÉ, ÉE (dé-bou-to-né, née), *part. passé.* Qui a les boutons de son vêtement défaits. Le roi, tout déboutonné, se leva de son prie-Dieu et descendit chez Monseigneur, ST-SIM. 91, 195. || Familièrement. Rire, manger à ventre déboutonné, c'est-à-dire avec excès. || Fleuret déboutonné, fleuret dont on a ôté le bouton.

DÉBOUTONNER (dé-bou-to-né), *v. a.* || 1° Faire sortir les boutons hors de la boutonnière. Le petit suisse déboutonna son haut-de-chausses, HAMILT. *Gramm.* III. Elle s'approche, elle le déboutonne, LAFONT. *Court.* || 2° Déboutonner un fleuret, en ôter le bouton, de manière qu'il puisse servir d'épée. Se battre avec des fleurets qu'on a déboutonnés. || 3° Se déboutonner, *v. réfl.* Défaire ses boutons. Le cardinal de Bouillon, en se déboutonnant, en montra un [cordon bleu] qu'il portait par-dessous, ST-SIM. 200, 170. Ce beau seigneur, tantôt qu'on a dîné, A mangé comme un diable et s'est déboutonné, SCARRON, *Jodelet*, III, 2. || On le dit aussi en parlant des vêtements. Mon habit s'est déboutonné. || Fig. Dire sans réserve ou réticence ce qu'on pense. Suivit un autre tête-à-tête où le duc se déboutonna sur tous ceux qui avaient part aux affaires, ST-SIM. 305, 224.

— HIST. XVe s. Tout deboutonné en une simple cote et sa chemise, affublé d'un mantel, FROISS. II, II, 30. || XVIe s. Croyez qu'ils beurent à ventre deboutonné, car en ce temps-là on fermoit les ventres à boutons, RAB. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Et cela se destachera de suite comme les derniers boutons apres le premier desboutonné, D'AUB. *Hist.* III, 491. J'engagerai le duc à mettre toute confiance en la bonté du roy et à se deboutonner, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ. Comme je ne puis souffrir d'estre desboutonné et destaché, les laboureurs de mon voisinage se sentiroient entravez de l'estre, MONT. I, 260.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bouton.*

DÉBRAILLÉ, ÉE (dé-brâ-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-bra-yé), *part. passé.* || 1° Dont la mise présente du désordre, du moins dans les vêtements qui couvrent le corps. À son cri, Junon éveillée Vint à lui toute débraillée, SCARRON, *Gigantomachie*, ch. VIII. Leurs perruques d'étoupes, leurs hauts-de-chausses tombants, et leurs estomacs débraillés! MOL. *l'Av.* II, 6. Ne verrai-je jamais les femmes détrompées De ces colifichets, de ces fades poupées Qui n'ont pour imposer qu'un grand air débraillé? REGNARD, *le Joueur*, I, 2. Je vis Fagon tout débraillé, assis la bouche ouverte, dans l'état d'un homme qui se meurt, ST-SIM. 87, 135. Toujours débraillée et décoiffée, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || 2° Fig. Négligé et trop libre, en parlant des personnes et des manières. C'est un jeune homme débraillé. Des manières débraillées. || Substantivement. Il ne faut pas aller jusqu'au débraillé.

DÉBRAILLER (SE) (dé-brâ-llé, *ll* mouillées, et non dé-brâ-yé), *v. réfl.* || 1 Déranger d'une manière peu convenable les vêtements qui couvrent la poitrine et le ventre. Il se débraille à chaque instant. || 2° *V. a.* Rendre débraillé, déranger la mise. Pourquoi ne pas débrailler ce saint? Pourquoi n'en vois-je ni la poitrine ni le cou? DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 89, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Tout esbraillé et destaché comme s'il venoit de la garderobbe, MONT. I, 338.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *braies : débraillé* ou *esbraillé*, c'est proprement avoir ses *braies* mal attachées. Le changement de *ie* en *ll* mouillées peut faire naître quelque doute; mais il était facilité par l'ancien mot *braiel*, ceinture qu'on mettait au-dessus des braies.

† **DÉBRAISAGE** (dé-brê-za-j'), *s. m.* Voy. DÉBRAISEMENT.

† **DÉBRAISEMENT** (dé-brê-ze-man), *s. m.* Action de débraiser un four.

† **DÉBRAISER** (dé-brê-zé), *v. a.* Enlever la braise d'un four qu'on a chauffé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *braise.*

† **DEBRAYAGE** (dé-brè-ia-j'), *s. m.* Action d'enlever un enduit de brai.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *brai.*

DÉBREDOUILLÉ, ÉE (dé-bre-dou-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-bre-dou-yé), *part. passé.* Me voilà débredouillé.

DÉBREDOUILLER (dé-bre-dou-llé, *ll* mouillées, et non dé-bre-dou-yé), *v. a.* || 1° Terme de jeu de trictrac. Ôter la bredouille à son adversaire. || Fig. et familièrement, changer en bien une chance longtemps contraire. Ces trois jours ont débredouillé le chevalier; c'est le premier bien qu'il ait reçu, SÉV. 154. || 2° Se débredouiller, *v. réfl.* S'ôter la bredouille.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bredouille.*

DÉBRIDÉ, ÉE (dé-bri-dé, dée), *part. passé.* Les chevaux débridés et dessellés.

† **DÉBRIDÉE** (dé-bri-dée), *s. f.* Ce qu'on paye dans une auberge pour son cheval, quand on ne s'arrête que pour le faire manger.

— ÉTYM. *Débridé.*

† **DÉBRIDEMENT** (dé-bri-de-man), *s. m.* || 1° Action de débrider, d'ôter la bride à un cheval. || 2° Terme de chirurgie. Opération consistant à enlever les brides ou filaments dont la présence dans une plaie met obstacle à la libre sortie du pus. || Opération consistant à diviser un tissu membraneux ou aponévrotique qui comprime les plaies, ou à agrandir une solution de continuité pour donner issue à la suppuration.

— ÉTYM. *Débrider.*

DÉBRIDER (dé-bri-dé), *v. a.* || 1° Ôter la bride à un cheval, à une bête de somme. || Absolument. Ôter la bride avec l'idée de halte. Nous débriderons à deux lieues d'ici. || Fig. et familièrement. Sans débrider, sans interruption. Il a travaillé, il a dormi sept heures sans débrider. || Débrider, faire une chose avec précipitation. Il a bientôt débridé son bréviaire. Je ne joue plus, la bassette ne m'est plus de rien; je songe un peu à l'autre vie; je ne tuais personne; mais à grand' peine disais-je mon bréviaire, et plus d'une fois j'ai quitté le jeu pour aller débrider vêpres, et puis retourner quêter un sonica, *Journal ou Suite du voyage de Siam des pères jésuites*, 9 juillet 1685, t. III, p. 90. || Populairement, manger goulument. Il eut bientôt débridé ce qui était sur la table. || 3° Terme de carrier. Détacher le câble de la pierre, lorsqu'elle est arrivée au haut de la carrière. || 4° Terme de chirurgie. Pratiquer l'opération du débridement.

— HIST. XVIe s. Nous voyons les tyrans debridés: sur cela il nous semble que Dieu n'a plus moyen de nous sauver, CALVIN, 245. Nous reprouvons seulement les appetits desbridez et desordonnez, ID. *Instit.* 468. Licence desbridée, ID. *ib.* 927. Ne debridez pas si viste, seigneur Pastorelli, va dire le seigneur Alphonse, je vous vays renvoyer chez vos parents, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *après dinée* 8. Un cheval desbridé, AMYOT, *P. Æm.* 29. Leur langue estant orde ou aspre et desbridée à proferer paroles indignes, ID. *Comm. refréner la colère*, 13.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bride.*

† **DÉBRIDEUR** (dé-bri-deur), *s. m.* Terme de carrier. Ouvrier qui débride. || Fig. et familièrement, celui qui débride l'ouvrage, qui l'expédie rondement.

— ÉTYM. *Débrider.*

† **DÉBRILLANTER** (dé-bri-llan-té, *ll* mouillées), *v. a.* Ôter le brillant.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *brillant.*

DÉBRIS (dé bri; l'*s* se lie : un dé-bri-z affreux), *s. m.* || 1° Reste d'une chose brisée. Du débris d'un vieux vase, autre injure des ans, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage, des bancs de rameurs mis en pièces, des rames écartées çà et là sur le sable, FÉN. *Tél.* I. Aussitôt sous leurs pieds les tables renversées Font voir un long débris de bouteilles cassées, BOIL. *Sat.* III. Quel débris parle ici de votre résistance? RAC. *Iphig.* IV, 4. Les pilotes qui se formèrent sous ses yeux, découvrirent en 1419 Madère, que quelques savants ont voulu regarder comme un faible débris de l'Atlantide, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 1. Sur un débris épars d'armes étincelantes, LEBRUN, *Odes*, I, 5. Quoi! ces monuments chéris, Histoire De notre gloire, S'écrouleraient en débris? BÉRANG. *Gaul.* || 2° Fig. Ce qui reste de ce qui a été détruit. Et cet asile ouvert aux illustres proscrits Réunit du sénat le précieux débris, CORN. *Sertor.* I, 1. Il règne sur le débris et sur les ruines de sa fortune, FLÉCH. II, 48. Le triste débris d'une réputation que vous lui avez arrachée, ID. *Serm.* I, 338. Vous, réduit à vivre tristement du débris de l'héritage de vos pères, ID. *Serm.* II, 202. Il avait recueilli trois cents écus d'or du débris de son patrimoine, ID. *Vie de Commendon*, I, 5. Non, je ne prétends point, cher Arbate, à ce prix, D'un malheureux empire acheter le débris, RAC. *Mithr.* I, 1. [Il] Fondait sur trente États son trône florissant Dont le débris même est un empire puissant, ID. *ib.* III, 1. Une vieillesse endurcie qui, dans le débris d'un corps usé et à demi mort, nourrit des passions encore toutes vivantes, MASS. *Or. fun. M. de Villars.* L'insensibilité s'y élève sur les débris de votre culte, ID.. *Car. Mélanges.* Ce prince [Valérius], après avoir mis le feu à ses vaisseaux, retourna par terre en Macédoine, menant avec lui les tristes débris de ses troupes presque entièrement désarmées et dépouillées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 109, dans POUGENS. J'ai forcé le débris de leurs armées de s'enfermer dans leurs places, VERTOT, *Révol. rom.* liv. III, p. 251. J'ai resté plus d'un an en Italie, où je n'ai vu que les débris de cette ancienne Italie si fameuse autrefois, MONTESQ. *Lettr. pers.* 112. Misérables débris de la grandeur humaine, VOLT. *Triumv.* I, 1. Déiphobe soudain frappa ses yeux surpris, De la race des rois misérable débris, DELILLE, *Énéide*, VI. Les Vestales traînèrent encore quelque temps dans l'indigence et dans la douleur le débris de leur considération, *Hist. des Vest.* dans DESFONTAINES. À cela Davoust répliquait par son horreur naturelle pour toute espèce de désordre : elle l'avait d'abord porté à vouloir régulariser cette fuite; il s'était efforcé d'en couvrir les débris, craignant la honte et le danger de laisser à l'ennemi ces témoins de notre désastre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 9. || Absolument. S'il eût fallu périr sous un fameux débris, Je l'eusse appris de vous, ou je vous l'eusse appris, CORN. *Sophon.* III, 6. Et pour lui la grandeur n'est pas d'assez haut prix, S'il ne s'y voit monter par un fameux débris, BRÉBEUF, *Phars.* I. || 3° Les restes d'une chose consommée. Les débris d'un repas, d'un pâté. Au moment où sa bouche, Comme un gouffre profond, revomit sur sa couche Parmi des flots de sang la chair des malheureux, Effroyable débris de son festin affreux, DELILLE, *Énéide*, III. || 4° Action de briser, perte, destruction, ruine; en ce sens il ne s'emploie qu'au singulier. Si peu, que la moindre chose De son débris serait cause [serait cause que lui, pot de terre, serait brisé], LA FONT. *Fabl.* V, 2. Qui de la créature embrasse les appas Trébuchera comme elle et suivra pas à pas D'un si fragile appui le débris infaillible, CORN. *Imit.* II, 7. Et sauve ma maison du débris de Carthage, MAIRET, *M. d'Asdrub.* II, 1. Ni le commun débris de toute la nature Ne m'étonnerait pas comme cette aventure, ROTR. *Bélis.* IV, 8. Hélas! souhaitez-vous le débris de l'empire, Et, s'il se peut encor, quelque chose de pire? ID. *ib.* IV, 6. Qui pourrait sans frémir voir le débris du monde, Voir la confusion de la terre et de l'onde? BRÉBEUF, *Pharsale*, II. Bientôt de notre fourbe on verra le débris, Si vous continuez des sottises si grandes, MOL. *l'Étour.* IV, 5. Il donne comme dans un écueil dans les erreurs sociniennes, il s'en retire avec peine tout brisé pour ainsi dire, et ne se remet jamais de ce débris, BOSS. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Les royaumes sortis du débris de ce premier empire, BOSS. *Hist.* III, 4. C'est [l'état monastique] un moyen de faire fortune, de vivre dans une honorable oisiveté, de se sauver du débris de sa famille, FLÉCH. I, p. 119. On verra les abus par ta main réformés, La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés, Du débris des traitants ton épargne grossie, BOIL. *Ép.* I. Je fondais mon bonheur sur le débris des lois, RAC. *Bérén.* II, 2. Il n'a point détourné ses regards d'une fille, Seul reste du débris d'une illustre famille, ID. *Brit.* II, 3. Convenons qu'au milieu de la dépravation et de la décadence des mœurs publiques, le monde a encore sauvé du débris, des

restes d'honneur et de droiture, MASS. *Petit car. Gloire.* Il est resté à l'homme, du débris de son innocence, certains penchants de gloire, de plaisirs, de vérité, qui sont comme les espérances de son rétablissement, ID. *St Thomas d'Aquin.* Nous nous hâtons de profiter du débris les uns des autres, MASS. *Car. Mort.* Au milieu du débris de tout ce qui nous environne, nous nous sauvons encore dans l'avenir, ID. *Or. fun. Dauphin.* Sa gloire seule [de Dieu] s'élèvera sur le débris de toutes les grandeurs humaines, ID. *Prof. rel.* 3. Cet enfant sauvé du débris, qui lui rappelle [à Louis XIV] la perte encore récente de tant de princes, ID. *Or. fun. Louis le Grand.* Sur tout ce qui regarde cette passion chérie que nous avons comme sauvée du débris de toutes les autres, ID. *Avent, Épiph.* Établir sur le débris des idoles la connaissance du Dieu véritable, ID. *Avent, Le jour de Noël.* || 5° Poétiquement, les restes mortels de l'homme. Là reposent les débris de nos aïeux. Ce potentat jadis si grand, si vénérable, N'est plus qu'un tronc sanglant, qu'un débris déplorable, DELILLE, *Énéide*, II. || 6° Anciennement, dommage, ce qui se casse et se brise en une maison où beaucoup de monde aborde. Quand le roi logeait quelque part, il faisait payer tant pour le débris.

— REM. Lamartine a écrit *débri* pour la rime : Et les peuples, poussant un cri, Comme un avide essaim d'esclaves Dont on a brisé les entraves, Se sauvent avec un débri, *Harm.* IV, 11. C'est une faute; *débris* venant de *briser* ne peut perdre l'*s*.

— HIST. XVI° s. Le but de tant que nous sommes qui voulons avoir part au debris du roiaume, est.... D'AUB *Hist.* III, 44. Le butin fut grand, pource que, sur le debris de l'armée, plusieurs qui voioient plier leurs drapeaux.... ID. *ib.* 45.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bris*.

† **DÉBROCHAGE** (dé-bro-cha-j'), *s. m.* Action de débrocher.

† **DÉBROCHÉ, ÉE** (dé-bro-ché, chée), *part. passé.* Les volailles débrochées.

† **DÉBROCHER** (dé-bro-ché), *v. a.* Retirer de la broche. || Ôter les mèches ou les chandelles de dessus les broches. || Enlever la couverture d'un livre broché.

— HIST. XVI° s. [Ils ont] Embroché l'autre [partie] et cuite peu à peu De tous costés à la chaleur du feu, L'ont desbrochée, en des paniers l'ont mise.... RONS. 604.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *broche*.

† **DÉBROUILLABLE** (dé-brou-lla-bl', *ll* mouillées), *adj.* Qui peut être débrouillé, éclairci.

— ÉTYM. *Débrouiller*.

DÉBROUILLÉ, ÉE (dé-brou-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-brou-yé), *part. passé.* Qui n'est plus brouillé, emmêlé. Un écheveau débrouillé. || Qui n'est plus confondu, en désordre. Des papiers débrouillés. || Qui est éclairci. Une affaire débrouillée. || Qui a acquis des lumières, qui sait discerner. Son esprit est tellement débrouillé qu'elle n'est ignorante sur rien, SÉV. 428.

DÉBROUILLEMENT (dé-brou-lle-man, *ll* mouillées, et non dé-brou-ye-man), *s. m.* Action de démêler une chose embrouillée. J'attends de votre génie le débrouillement de tout ce chaos, VOLT. *Lett. à Cath.* 126. À ces causes particulières [de variations dans la langue française] se joindraient les causes générales, qui, chez toutes les nations, ont amené une sensible différence entre la changeante rapidité des époques de formation et de débrouillement, et la durée de l'époque dernière, où une langue qui semble fixée se développe encore sans s'altérer et acquiert sans rien perdre, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. VIII.

— ÉTYM. *Débrouiller*.

DÉBROUILLER (dé-brou-llé, *ll* mouillées, et non dé-brou-yé), *v. a.* || 1° Démêler ce qui est embrouillé. Débrouiller du fil, de la soie. || 2° Mettre en ordre ce qui était en confusion. Débrouiller des papiers, des pièces. || 3° Fig. Tirer hors de la confusion. Débrouillons ce mystère et sachons notre sort, MOL. *Amph.* III, 4. Rien ne lui put débrouiller le mystère, LA FONT. *Conf.* Pour moi, je suis persuadée que le roi, c'est-à-dire Dieu par lui surmontera tous ses ennemis, et débrouillera tous les nuages qui paraissaient si noirs et si prêts à fondre sur nous, SÉV. 30 mars 1689. Il débrouillera tout ce mélange de passion et de raison, il séparera l'une d'avec l'autre, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 80. Il n'y a donc qu'à débrouiller le revenu de chacun, afin de voir comment il doit être taxé, VAUB. *Dîme*, p. 67. Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers, Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers, BOIL. *Art p.* I. Il est instruit de la guerre des géants, il débrouille même l'horrible chaos des deux empires, le babylonien et l'assyrien; il connaît à fond les Égyptiens et leurs dynasties, LA BRUY. V. Tout s'arrange, et l'Être suprême D'un mot débrouille ce chaos, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 129, dans POUGENS. Les notions et les principes qu'un dictionnaire ne peut débrouiller à chaque mot, D'OLIV. *Préface.* S'il veut débrouiller l'antiquité de sa noblesse qui remonte aux temps les plus reculés, il enverra chercher un bénédictin, VOLT. *Jeannot et Colin.* || 4° Ôter ce qui brouille, ce qui rend terne ou trouble. Pour animer ses yeux et débrouiller ses traits, il fallait qu'il parlât, MARMONT. *Mém.* liv. VI, t. II, p. 118, dans POUGENS. || 5° Se débrouiller, *v. réfl.* Devenir moins confus, plus facile à comprendre. Le sens de cette phrase se débrouille. Les affaires se débrouilleront. Un embarras qui a continué et qui ne s'est pu débrouiller, PASC. dans COUSIN. || Terme de marine. Se débrouiller, se dit du temps qui s'embellit. Le ciel commença à se débrouiller et nous fit voir de plus belles apparences que jamais, VOIT. *Lett.* 61. || Familièrement. Laissons-le se débrouiller, laissons-le se tirer comme il pourra de l'embarras où il est. || Se débrouiller, se dit aussi de l'intelligence qui vient à mesure que l'on s'instruit ou que l'on gagne de l'expérience. Cet enfant se débrouille peu à peu. Les hommes regardent les lumières involontaires [de ceux qui leur rendent un service] comme une injure, et le tout de bonne foi, sans connaître leur injustice; car ils ne se débrouillent pas jusque-là, MARIVAUX, *Marianne*, 5e partie. || Avec suppression du pronom personnel. Je crois que vous vous divertissez à voir débrouiller leur petite raison, SÉV. 12 juin 1675.

— HIST. XVI° s. Sa pensée desbrouillée et desbandée [libre, à l'aise], MONT. I, 94. [Dieu] Debrouilla ce caos, où d'une horrible guerre Ensemble combattoient le feu, l'onde, la terre, DU BELLAY, III, 64, *verso*.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *brouiller*.

† **DÉBROUILLEUR** (dé-brou-lleur, *ll* mouillées, et non dé-brou-yeur), *s. m.* Celui qui débrouille. Grand débrouilleur d'un cas obscur, Et grand devineur du futur, SCARRON, *Virg. trav.* V. Le Rump [le croupion, le long parlement d'Angleterre] ne songeait qu'à se perpétuer en attendant les événements, grands débrouilleurs de la politique, CHATEAUB. *Stuarts*, 250.

— ÉTYM. *Débrouiller*.

† **DÉBRÛLÉ, ÉE** (dé-bru-lé, lée), *adj.* Ancien synonyme de désoxygéné.

† **DÉBRÛLER** (dé-bru-lé), *v. a.* Terme de chimie. Ancien synonyme de désoxygéner, quand brûler l'était d'oxygéner.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *brûler*.

† **DÉBRUTALISER** (dé-bru-ta-li-zé), *v. a.* Ôter la grossièreté, l'impolitesse. C'est Mme la marquise de Rambouillet qui a fait débrutaliser, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corneille*, t. II, p. 838, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *brutal*.

DÉBRUTI, IE (dé-bru-ti, tie), *part. passé* de débrutir. Un diamant débruti.

DÉBRUTIR (dé-bru-tir), *v. a.* Ôter la partie brute, commencer à la polir. Débrutir une glace.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *brut*.

DÉBRUTISSEMENT (dé-bru-ti-se-man), *s. m.* Action de débrutir; le résultat de cette action.

— ÉTYM. *Débrutir*.

DÉBUCHER (dé-bu-ché). || 1° *V. n.* Sortir du bois ou du buisson, en parlant du gros gibier. Le cerf a débuché. Voilà d'abord Le cerf donné aux chiens; j'appuie et sonne fort; Mon cerf débuche et passe une assez longue plaine, Et mes chiens après lui.... MOL. *Fâch.* II, 7. || Substantivement, sortie de la bête de son fort. Sonner le débucher. || Fig. D'Effiat ne voyait que des gens obscurs, fort particulier, obscur à Paris; avec des créatures de même espèce, débuchant parfois en bonne compagnie courtement, car il n'était bien qu'avec ses grisettes et ses complaisants, ST-SIM. 398, 86. || 2° *V. a.* Faire sortir une bête fauve de son fort.

—REM. 1. L'Académie écrit *embûcher* et *débucher*, mots qui, de même radical, devraient s'orthographier de même. || 2. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime l'action : le cerf a débuché; avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime l'état: le cerf est débuché depuis longtemps.

— HIST. XIII° s. Fors del bois estoit desbuchiez Et s'en fuit vers l'eve corant, *Ren.* 22410.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *bûche* (voy. ce mot), dit pour bois, ou plutôt *busche*, autre forme de bois (*bosc* dans *bosquet*); picard, *débuquer*, courir, s'enfuir.

† **DÉBUSCABLE** (dé-bu-ska-bl'), *adj.* Qui peut être débusqué.

— ÉTYM. *Débusquer*.

DÉBUSQUÉ, ÉE (dé-bu-ské, skée), *part. passé.* L'ennemi débusqué du poste qu'il occupait.

DÉBUSQUEMENT (dé-bu-ske-man), *s. m.* Action de débusquer. || Fig. Tout le monde paraît content du débusquement [renvoi d'une place] de M.... VOLT. *Lett. Tabareau*, octobre 1768.

— ÉTYM. *Débusquer* 1.

1. **DÉBUSQUER** (dé-bu-ské). || 1° *V. a.* Chasser d'un poste avantageux. || Fig. Déposséder quelqu'un d'un emploi, le chasser d'un poste. || 2° *V. n.* Terme de chasse. Sortir du bois, en parlant du loup.

— HIST. XIII° s. Maté fussent et recreant Cil delà, n'en eschapast pié, Quant d'un val se sont desbuchié Plus de dis mile escorpions, *Ren.* 21486 || XVI° s. Bruyans et bourdonnans comme trompes et tabours pour annoncer qu'il faut debusquer pour aller aux champs, PARÉ, *Animaux*, 6. Le comte Roquendolf, de ce irrité, debusqua avec toute sa trouppe, M. DU BELL. 539.

— ÉTYM. Autre prononciation de *débucher* (*debuscher*); picard, *déboker;* génev. *déboquer quelqu'un*, le déplacer.

† 2. **DÉBUSQUER** (dé-bu-ské), *v. a.* Diminuer ou supprimer le buscage d'une jupe.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *busc*.

DÉBUT (dé-bu; le *t* se lie : un dé-bu-t-heureux; au pluriel, l'*s* se lie : des dé-bu-z heureux), *s. m.* || 1° Premier coup à certains jeux, comme au mail, à la boule, au billard, pour savoir qui jouera le premier. Faire un beau début. || Fig. Les voilà seuls, et, pour le faire court, En beau début, LA FONT. *Orais.* || Au jeu de boule, être en beau début, se dit d'une boule qui, étant au but ou près du but, peut en être facilement écartée par un adroit coup de boule. Cette boule est en beau début. || 2° Fig. Commencement d'une affaire, d'un ouvrage, d'un discours. Le début fut heureux, mais l'affaire a mal tourné. Que le début [du poëme] soit simple et n'ait rien d'affecté, BOIL. *Art poét.* III. || Terme de diplomatique. Formule initiale d'une charte, d'un diplôme, d'une bulle, d'un acte ecclésiastique. || 3° Entrée dans une carrière. On réussit rarement dès le début. || 4° Premier ouvrage d'un auteur. Œdipe est le début tragique de Voltaire. || 5° Premiers essais d'un acteur sur le théâtre. Pour le théâtre ayant quitté l'aiguille, À mon début Craignant quelque rebut, BÉRANG. *B. fille.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *but*. Le *début*, c'est au jeu de boule l'action de tirer *de but*, du lieu où est le *but;* de là le sens de commencement, le *début* étant un commencement pour le joueur de boule.

DÉBUTANT, ANTE (dé-bu-tan, tan-t'), *s. m* et *f.* Celui, celle qui débute sur un théâtre. || Familièrement. C'est un débutant, un homme sans expérience. || Se dit aussi, en général, de tous ceux qui entrent dans une carrière, qui font pour la première fois un travail. Un débutant dans la carrière des lettres.

DÉBUTÉ, ÉE (dé-bu-té, tée), *part. passé.* Boule débutée, chassée du but, d'auprès du but.

DÉBUTER (dé-bu-té), *v. n.* || 1° Jouer le premier coup au mail, à la boule, au billard, etc. Mal débuter. Cette fois, c'est à moi à débuter. || 2° Fig. Commencer. Il débuta par des invectives. Ce poëme débute par une invocation. La belle galanterie que la leur! quoi! débuter par le mariage? MOL. *Préc.* 5. Par où lui débuter? MOL. *Dép. am.* III, 4. || 3° Faire ses premiers pas dans une carrière, dans une entreprise, etc. Débuter dans les sciences, dans les lettres. Dans le crime il suffit qu'une fois on débute; Une chute toujours entraîne une autre chute, BOIL. *Sat.* X. || Débuter dans le monde, y paraître pour la première fois. Il a été mal élevé, et il a le malheur de débuter seul et sans guide dans le monde, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 11. || 4° Au passif et impersonnellement. C'est bien, c'est mal débuté, le commencement, le début est heureux, malheureux, se dit au propre et au figuré. Achève, Petit-Jean, c'est fort bien débuté, RAC. *Plaid.* III, 3. || 5° Absolument. Jouer pour la première fois sur un théâtre. Elle aspire à débuter dans le tragique, et elle vaut la peine que vous lui donniez des leçons, MARMONT. *Mém.* IV. || Donner son premier ouvrage. || 6° *V. a.* Éloigner du but. Débuter une boule.

— ÉTYM. *Début*.

† **DÉCA** (dé-ka). Préfixe qui, joint au nom des mesures du système métrique, désigne une unité dix fois plus grande que l'unité génératrice : décalitre, decastère, décagramme, décamètre, dix litres, dix stères, dix grammes, dix mètres.

— ÉTYM. Δέκα, dix (voy. DIX).

DEÇÀ (de-sa), *loc. prép.* || 1° De ce côté-ci, par opposition à *delà*, qui signifie de ce côté-là. Deçà et delà la rivière, les habitudes et le langage diffèrent beaucoup. La Provence est deçà les Alpes. || *Loc. adverb* Être assis jambe deçà, jambe delà, une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon. || 2° Deçà et delà, *loc. adv.* De côté et d'autre. Peuples qui erraient deçà et delà sur des chariots, BOSS. *Hist.* II, 7. Des chiens courants l'aboyante famille Deçà delà parmi le chaume brille, PERRAULT, *Griselidis.* || 3° De deçà, par deçà, *loc. prép.* De ce côté-ci. De deçà, par deçà la montagne. || De deçà, par deçà, *loc. adv.* Rester de deçà. Venez par deçà. Il n'y a point de conquête delà le Rhin ni delà le Danube qui vous dût pleinement satisfaire, et toute l'Allemagne ne vaut pas un faubourg de deçà, VOIT. *Lett.* 67. Excellents ministres des hautes puissances étrangères, ne vous fiez point trop à vos amis de deçà, P. L. COUR. *Lett.* X. || 4° En deçà de, *loc. prép.* De ce côté-ci de. Il demeure en deçà du pont. || Fig. Accoutumez votre fille à se réjouir en deçà du péché, et à mettre son plaisir loin des divertissements contagieux, FÉN. t. XVII, p. 126. || En deçà, *loc. adv.* Être situé en deçà.

— REM. Au deçà dans le sens de : au delà : S'il ne la dépeint belle et sage Au deçà de la vérité, MALH. III, 3. ....Qu'on passe deux fois Au deçà du rivage blême, ID. VI, 17. Au deçà ne s'emploie plus en ce sens, et avec raison; car c'est pécher contre le sens propre de *çà.*

— HIST. XII° s. Quant il vous a deçà les pors [portes, passages] laissez, *Ronc.* p. 89. || XIII° s. Il n' [y] a si bele femme deçà ne delà mer, *Berte,* III. Car s'ele ne fust morte, deçà [elle] fust retournée, *ib.* CIV. || XIV° s. Et l'une partie de l'ame le trait de sà et l'autre de là, ORESME, *Eth.* 268. Des anemis avés par dechà par delà : Se en auerés plus, grant folie sera, *Baud. de Seb.* X, 1010. || XV° s. Lors cuiderent bien les cardinaux estre tous morts, et s'enfuirent pour sauver leurs vies l'un deçà, l'autre delà, FROISS. II, II, 20. Et qu'il y avoit plusieurs gens en Angleterre qui desiroient la guerre par deçà [contre la France], COMM. IV, 7. Si ceulx-ci qui vindrent faire l'allyance du roy de Portugal de par deçà, ID. V, 7. || XVI° s. Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, MONT. I, 162. St Hilaire, estant en Syrie, fut adverti que sa fille, qu'il avoit laissée par deçà avecques sa mere.... ID. I, 251. Ceulx ci sont, par maniere de dire, au deçà des accidents; les aultres au delà, ID. I, 388. Dedans toutes ces provinces, qui sont au deçà de Constantinople, qui toutes ensemble sont aujourd'hui appellées la Romanie, il y a beaucoup plus de chrestiens que de Turcs, LANOUE, 436. Nos petites armées de par deçà [de nos pays], ID. 442.

— ÉTYM. *De*, et *çà*; bourguig *deçai.*

† **DÉCABRACHIDE** (dé-ka-bra-chi-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte dix appendices en forme de petits bras (les céphalopodes).

— ÉTYM. Δέκα, dix, et βραχίων, bras.

† **DÉCACANTHE** (dé-ka-kan-t'), *adj.* Terme de botanique. Pourvu de dix épines.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et ἄκανθα, épine.

† **DÉCACÈRE** (dé-ka-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a dix cornes ou tentacules.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et κέρας, corne.

† **DÉCACHETABLE** (dé-ka-che-ta-bl'), *adj.* Qui peut être décacheté.

— ÉTYM. *Décacheter.*

† **DÉCACHETAGE** (dé-ka-che-ta-j'), *s. m.* Action de décacheter.

— ÉTYM. *Décacheter.*

DÉCACHETÉ, ÉE (dé-ka-che-té, tée), *part. passé.* Lettre décachetée.

† **DÉCACHÈTEMENT** (dé-ka-chè-te-man), *s. m.* Action de décacheter.

— ÉTYM. *Décacheter.*

DÉCACHETER (dé-ka-che-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je décachette; je décachetterai; il faut prendre garde à la prononciation du présent, je décach'te, il décach'te; prononciation très-vicieuse et très-commune), *v. a.* Rompre un cachet, ouvrir ce qui était cacheté. Décacheter une lettre. Jamais amant n'a fait tant de trouble éclater Au poulet renvoyé sans le décacheter, MOL. *Éc. des maris,* II, 11. Les prêtres [païens] n'étaient pas scrupuleux jusqu'au point de n'oser décacheter les billets qu'on leur apportait; il fallait qu'on les laissât sur l'autel, FONTEN. *Oracl.* I, 14. || Se décacheter, *v. réfl.* Perdre le cachet, s'ouvrir. Votre lettre s'est décachetée en route.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cacheter.*

† **DÉCACHORDE** (dé-ka-kor-d'), *s. m.* Terme d'antiquité. Instrument de musique à dix cordes, dit aussi harpe de David.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et χορδή, corde.

† **DÉCADACTYLE** (dé-ka-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a dix doigts

— ÉTYM. Δέκα, dix, et δάκτυλος, doigt.

† **DÉCADAIRE** (dé-ka-dè-r'), *adj.* Qui se rapporte aux décades du calendrier républicain.

— ÉTYM. *Décade.*

DÉCADE (dé-ka-d'), *s. f.* || 1° Dizaine. Les racines grecques ont été divisées par décades, c'est-à-dire par groupes de dix vers. || Les Décades de Tite-Live, titre de l'histoire de Rome composée par Tite-Live, et ainsi nommées, parce qu'elles contenaient chacune dix livres. Je travaillai sur la langue grecque et sur la neuvième décade de Tite-Live, RETZ, IV, 286. || 2° Espace de dix jours. Les mois grecs étaient divisés en décades. La décade républicaine, période qui dans l'ancienne république française avait remplacé la semaine. || 3° La Décade philosophique, journal politique et littéraire commencé le 10 floréal an II, et continué jusqu'en 1807, ainsi nommé parce qu'il paraissait chaque décade.

— HIST. XIV° s. Vous me commendastes que les trois decades de Titus Livius ge translatasse de latin en françois, BERCHEURE, f° 1.

— ÉTYM Δεκάς, dixaine.

† **DÉCADENASSER** (dé-ka-de-na-sé), *v. a.* Enlever un cadenas. Décadenasser une porte.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cadenas.*

DÉCADENCE (dé-ka-dan-s'), *s. f.* || 1° État de ce qui commence à choir, à tomber. Cette maison tombe en décadence. Que j'aime à voir la décadence De ces vieux palais ruinés, Contre qui les ans mutinés Ont déployé leur insolence, ST-AMAND, *Ode sur la solitude.* Les plus fermes bâtiments tombent enfin en décadence, DESC. *Monde,* 3. || Cet emploi, au propre, est maintenant peu usité. || 2° État de ce qui déchoit, au propre. Rimeurs en état si piteux Ne doivent rompre le silence; Car d'un corps faible et langoureux L'esprit ressent la décadence, CHAUL. *À Courtin et à Volt.* Le soleil, comme nous, marche à sa décadence, LAMART. *Méd.* I, 5 || 3° Fig. En parlant des choses abstraites. Toutes les institutions étaient allées en décadence, BOSS. *Réfut.* Depuis ce malheureux moment, tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour, ID. *Reine d'Anglet.* Les églises d'Orient sont dans une grande décadence, ID. *Avert.* 3. Les affaires vont en décadence, ID. *Hist.* II, 4. Après plusieurs raisons de la décadence des esprits qu'apportait ce philosophe introduit ici par Longin, BOIL. *Longin, Sublime, Rem. sur le chap.* 35. La santé ruinée, des affaires en décadence, MASS. *Car. Élus.* La décadence de nos forces entraîne celle de notre jugement, VOLT. *Dial.* VII, 2. César pour rétablir l'État en décadence, ID. *Triumv.* II, 1. Ce n'était pas un État qui fût dans la décadence, qu'il entreprit de renverser, mais un empire naissant, MONTESQ. *Esp.* X, 13. Et le destin jaloux des suprêmes puissances Dans leurs plus hauts progrès trouve leurs décadences, BRÉBEUF, *Pharsale,* I. || Décadence se dit quelquefois absolument de l'abaissement des choses littéraires, intellectuelles, scientifiques. La décadence fut produite par la facilité de faire et par la paresse de bien faire, par la satiété du beau et par le goût du bizarre. N'espérez pas rétablir le bon goût; nous sommes en tout sens dans le temps de la plus horrible décadence, VOLT. *Lett. la Harpe,* 23 avril 1770. || Absolument. La décadence, l'époque de la littérature latine qui comprend les derniers siècles de l'empire romain. Les poëtes de la décadence.

— SYN. 1° DÉCADENCE, DÉCLIN. La décadence est l'état de ce qui va tombant; le déclin, l'état de ce qui va baissant. La décadence amène la chute et la ruine; le déclin mène à l'expiration et à la fin : la décadence des empires, le déclin de la vie. Si on dit : l'empire romain était en décadence, cela exprime qu'il se ruinait et tombait peu à peu, on le compare à un bâtiment qui s'écroule; si l'on dit : l'empire romain était à son déclin, cela exprime qu'il approchait du terme de son existence; on le compare à un corps organisé qui finit de vivre. || 2° DÉCADENCE, RUINE. Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet. La décadence de l'empire depuis Théodose annonçait sa ruine totale.

— HIST. XVI° s. Ils ne sont pas tresbuchez du premier coup en extremité, mais sont allez en decadence par certains degrez, CALV. *Instit.* 841. Traitant de l'origine des royaumes, pour quelles causes ils diminuent, et qui leur apporte finale decadence et totale ruine, AMYOT, *Moral. Épît.* p. 10. Voylà un pas en arriere; je reculeray d'un aultre.... si coyement qu'il me fauldra estre aveugle, avant que je sente la decadence de ma veue, MONT. IV, 292. Je ne leur ai tesmoigné de mon affection [à des maitresses] que ce que j'en sentois, et leur en ay representé naïfvement la decadence, la vigueur et la naissance, les accez et les remises, ID. III, 376.

— ÉTYM. Bas-lat. *decadentia*, qui a donné dans les temps modernes *décadence*, et, à l'origine de la langue, *déchéance* (voy. ce mot).

DÉCADI (dé-ka-di), *s. m.* Le dixième et dernier jour de la décade dans le calendrier républicain, jour de repos qui répondait à notre dimanche.

— ÉTYM. *Déca* (δέκα), dix, et *di*, du latin *dies*, jour.

† **DÉCADISER** (dé-ka-di-zé), *v. a.* Fêter le décadi.

— ÉTYM. *Décadi.*

† **DÉCAÈDRE** (dé-ka-è-dr'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a dix faces. || Substantivement. Un décaèdre, un solide de dix faces.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et ἕδρα, face, siége (comp. *sedere*, seoir).

† **DÉCAFIDE** (dé-ka-fi-d'), *adj.* Mot hybride, formé du grec δέκα, dix, et du latin *findere*, fendre (voy. DÉCEMFIDE).

† **DÉCAGONAL, ALE** (dé-ka-go-nal, na-l'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a dix angles. Figure décagonale. || Dont la base est un décagone. Pyramide décagonale. Prismes décagonaux.

— ÉTYM. *Décagone.*

DÉCAGONE (dé-ka-go-n'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Figure qui a dix angles et dix côtés. || Adjectivement. Un bassin décagone. || 2° Terme de fortification. Place munie de dix bastions.

— ÉTYM. Δεκάγωνος, de δέκα, dix, et γῶνος, angle.

DÉCAGRAMME (dé-ka-gra-m'), *s. m.* Poids de dix grammes.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et *gramme.*

† **DÉCAGYNE** (dé-ka-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a dix pistils. Fleur décagyne.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et γυνή, femelle, pistil.

† **DÉCAGYNIE** (dé-ka-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Ordre de la première classe, dans le système de Linné, comprenant les plantes qui ont dix pistils.

— ÉTYM. *Décagyne.*

† **DÉCAILLER** (dé-ka-llé, *ll* mouillées, et non dé-ka-yé), *v. a.* Rendre fluide ce qui est caillé.

— HIST. XVI° s. Faudra en outre lui broier le ventre [à une bête tuée] avec un gros baston rond, que deux hommes tiendront, de chascun costé, pour lui faire amollir la peau, et que le sang se descaille pour sortir, O. DE SERRES, 979.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cailler.*

DÉCAISSÉ, ÉE (dé-kè-sé, sée), *part. passé.* Des orangers décaissés.

DÉCAISSER (dé-kè-sé), *v. a.* Tirer d'une caisse. || Enlever un arbuste de sa caisse pour le transplanter.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *caisse.*

† **DÉCALAGE** (dé-ka-la-j'), *s. m.* Action de décaler.

† **DÉCALER** (dé-ka-lé), *v. a.* Ôter les cales.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cale* 2.

DÉCALITRE (dé-ka-li-tr'), *s. m.* Mesure de dix litres.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et *litre.*

† **DÉCALOBÉ, ÉE** (dé-ka-lo-bé, bée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est partagé en dix lobes.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et λοβός, lobe.

DÉCALOGUE (dé-ka-lo-gh'), *s. m.* Les dix commandements que Moïse rapporta du mont Sinaï, gravés sur des tables. Les préceptes du Décalogue. Ce commandement [ne pas tuer] a été imposé aux hommes dans tous les temps; l'Évangile a confirmé celui de la loi; et le Décalogue n'a fait que renouveler celui que les hommes avaient reçu de Dieu, avant la loi, dans la personne de Noé, PASC. *Prov.* 14.

— ÉTYM. Δεκάλογος, de δέκα, dix, et λόγος, parole.

† **DÉCALOTTER** (dé-ka-lo-té), *v. a.* Terme de métier. Ôter le dessus d'une chose. || Se décalotter, *v. réfl.* Perdre le dessus, la calotte.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *calotte.*

† **DÉCALQUE** (dé-kal-k'), *s. m.* Action de décalquer.

DÉCALQUÉ, ÉE (dé-kal-ké, kée), *part. passé.* Un dessin calqué, puis décalqué.

DÉCALQUER (dé-kal-ké), *v. a.* Reporter les traits d'un dessin calqué sur un autre papier, sur une autre toile.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *calquer.*

† **DÉCAMÈRE** (dé-ka-mè-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères lamellicornes, ayant dix articles aux antennes.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et μέρος, partie.

† **DÉCAMÉRIDE** (dé-ka-mé-ri-d'), *s. f.* Terme d'acoustique. La 3010e partie de l'octave partagée d'abord en 43 parties, chacune de celles-ci en 7, et chacune de ces 7 en 10.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et μέρος, partie.

DÉCAMÉRON (dé-ka-mé-ron), *s. m.* Ouvrage contenant une suite de récits faits en dix jours. Le Décaméron de Boccace.

— ÉTYM. Ital. *decamerone*, de δέκα, dix, et ἡμέρα, jour.

DÉCAMÈTRE (dé-ka-mè-tr'), *s. m.* Mesure de dix mètres. || Terme d'arpentage. Mesure de 10 mètres de longueur. En arpentage, on nomme spécialement décamètre une chaîne de 10 mètres de longueur; cette chaîne est ordinairement formée de 50 chaînons de 20 centimètres de longueur chacun, y compris les deux poignées. Le double décamètre a 20 mètres de longueur; il est assez souvent formé de 40 chaînons de 0m,50 de longueur chacun.

— ÉTYM. *Déca*, et *mètre*.

† **DÉCAMÉTRIQUE** (dé-ka-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au décamètre.

— ÉTYM. *Décamètre*.

† **DÉCAMPÉ, ÉE** (dé-kan-pé, pée), *part. passé.* Qui a levé son camp. L'armée décampée pendant la nuit. || Qui est parti à la hâte. On alla avertir la garde; mais elle trouva en arrivant les tapageurs décampés.

— REM. Ce participe n'est pas donné par le Dictionnaire de l'Académie; mais il est dans l'usage, et conforme à plusieurs autres participes passés de verbes neutres.

DÉCAMPEMENT (dé-kan-pe-man), *s. m.* Action de décamper, de lever le camp.

— HIST. XVIe s. Ils tuerent sur le decampement plus de 400 hommes, D'AUB. *Hist.* I, 276.

— ÉTYM. *Décamper*.

DÉCAMPER (dé-kan-pé), *v. n.* || 1° Lever le camp. Le Parthe a décampé, pressé par d'autres guerres Contre l'Arménien qui ravage ses terres, CORN. *Rodog.* I, 6. Le soir on tint un conseil parmi les Grecs, où il fut résolu qu'on décamperait et qu'on irait chercher un lieu commode pour les eaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 262, dans POUGENS. Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough, c'était beaucoup alors; le duc de Marlborough lui écrivit en décampant, VOLT. *L. XIV*, 19. || 2° Par extension, se retirer précipitamment. Décampons; il est temps. Il voulait rester, mais on le fit décamper. Décampez au plus vite, il nous vient compagnie, LACHAUSSÉE, *Gouvern.* III, 3. Je n'y devais rien que le bonsoir à mon hôtesse, et puis je n'avais qu'à décamper avec mon paquet, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. I, part. 1re, p. 108, dans POUGENS. Cette maison des champs me paraît un bon gîte; Je voudrais bien ne pas en décamper si vite, PIRON, *Métrom.* I, 1. .... L'heure presse, et tous ont décampé, Comptant se retrouver ici pour le soupé, ID. *ib.* IV, 5.

— REM. Décamper se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime l'action : les troupes ont décampé à la hâte; avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime l'état : les troupes sont décampées.

— HIST. XVIe s. Remede n'y a que descamper d'icy, RAB. *Pant.* V, 7. Les conjurateurs scamperent jour et nuict, qui par la Seine, qui à cheval, qui à pied, pour se saulver, CARL. IX, 25.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *camp*.

† **DÉCAN** (dé-kan), *s. m.* Terme d'astronomie. Nom que l'on a donné à chaque dizaine de degrés ou au tiers de chaque signe du zodiaque.

— ÉTYM. Latin, *decanus*, génie qui préside à dix degrés du zodiaque, du radical *dec*, qui est dans *decem*, dix.

† **DÉCANAILLER** (dé-ca-nâ-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Tirer hors de la canaille. Ma tante et lui ont été troussés [sont morts] en moins de trois semaines, et j'hérite de tout cela; ne suis-je pas bien heureux? — Oh! pour cela oui, vous avez été décanaillé en bien peu de temps, DANCOURT, *le Moulin de Javelle*, sc. 22.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *canaille*.

† **DÉCANAL, ALE** (dé-ka-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient au doyen, au décanat. Juridiction décanale. Districts décanaux.

— ÉTYM. Voy. DÉCANAT.

DÉCANAT (dé-ka-na; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Dignité de doyen soit dans un corps ecclésiastique, soit dans une faculté de lettres, de droit, de médecine. Dans l'attente du décanat du sacré collége, BOSS. *Lett. quiét.* 89. Il fallait être à Rome à la mort du doyen pour recueillir le décanat du sacré collége, ST-SIM. 45, 16. || 2° Exercice des fonctions de doyen. Pendant son décanat.

— REM. Au XVIIe s. *doyenné* se disait plutôt que *décanat* pour les compagnies ecclésiastiques, à l'exception néanmoins du collége des cardinaux.

— ÉTYM. Voy. DOYEN.

† **DÉCANDRE** (dé-kan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a dix étamines.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et ἀνήρ, mâle, étamine.

DÉCANDRIE (dé-kan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Nom de plusieurs classes du système de Linné qui renferment les plantes dont la fleur a dix étamines.

— ÉTYM. *Décandre*.

† **DÉCANILLER** (dé-ka-ni-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme populaire. S'en aller malgré soi, avec quelque rebuffade. Il a eu beau dire, on l'a fait décaniller.

— ÉTYM. *Décaniller* paraît être le même que *déchéniller*, ôter les chenilles, d'où, figurément, s'en aller comme une chenille que l'on ôte. Le fait est qu'on trouve *chanilles* pour *chenilles* dans *Journal de Paris*, an 1445, p. 200, dans LACURNE, au mot *chanille*. Il y a aussi un verbe populaire *caner*, dans le sens de s'en aller (d'origine d'ailleurs inconnue), qui a pu, par dérivation, donner *décaniller*.

† **DÉCANISER** (dé-ka-ni-zé), *v. n.* Ancien terme. Remplir les fonctions de doyen.

— ÉTYM. Lat. *decanus*, doyen (voy. ce mot).

† **DÉCANONISER** (dé-ka-no-ni-zé), *v. a.* Rayer du canon des saints.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *canon*.

† **DÉCANTAGE** (dé-kan-ta-j'), *s. m.* Action de décanter.

DÉCANTATION (dé-kan-ta-sion), *s. f.* Opération par laquelle, après avoir laissé déposer une liqueur, on la verse doucement en penchant le vase et séparant ainsi la partie claire, qui est au-dessus, de celle qui s'est précipitée.

— ÉTYM. *Décanter*.

DÉCANTÉ, ÉE (dé-kan-té, tée), *part. passé.* Une liqueur décantée.

DÉCANTER (dé-kan-té), *v. a.* Opérer la décantation. On décantera la partie suspendue, et l'on étendra la partie déposée dans la nouvelle eau, DIDER. *Peinture en cire*, *Œuvres*, t. XV, p. 362, dans LACURNE. || Se décanter, *v. réfl.* Être décanté. Cette liqueur se décante ordinairement.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *canthus*, l'angle d'une cruche; espagn. *decantar*; ital. *decantare*.

† **DÉCANTHÈRE** (dé-kan-tè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a dix anthères.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et *anthère*.

† **DÉCAPAGE** (dé-ka-pa-j'), *s. m.* Opération consistant dans l'enlèvement, au moyen d'un dissolvant ordinairement de nature acide, des impuretés qui recouvrent une surface métallique, de manière à la rendre nette et brillante.

— ÉTYM. *Décaper*.

† **DÉCAPARTI, IE** (dé-ka-par-ti, tie) ou **DÉCAPARTITE** (dé-ka-par-ti-t'), *adj.* Mot hybride, composé, du grec δέκα, dix, et du latin *partitus*, partagé, divisé. Voy. DÉCEMPARTI.

DÉCAPÉ, ÉE (dé-ka-pé, pée), *part. passé* de décaper 1. Lame de fer décapée.

† **DÉCAPELAGE** (dé-ka-pe-la-j') ou **DÉCAPÈLEMENT** (dé-ka-pè-le-man), *s. m.* Terme de marine. Action de décapeler.

† **DÉCAPELER** (dé-ka-pe-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je décapelle; je décapellerai), *v. a.* Terme de marine. Ôter de la tête d'un mât ou du bout d'une vergue tous les cordages qu'on y avait capelés.

— ÉTYM. *Capel* dit pour *chapel* ou *chapeau*.

1. **DÉCAPER** (dé-ca-pé), *v. a.* || 1° Pratiquer l'opération du décapage. || 2° Ôter la superficie, la croûte de quelque chose. Le plus souvent, l'exploitation du guano a lieu à ciel ouvert, après avoir décapé le gîte en enlevant la croûte, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LI, p. 845. || Terme de ponts et chaussées. Décaper un accotement, mettre de niveau avec la chaussée d'une route les contre-allées qui se trouvent plus hautes.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cape* ou *chape* : ôter la rouille comparée à une chape qui recouvre.

2. **DÉCAPER** (dé-ka-pé), *v. n.* Terme de marine. Dépasser les caps qui s'avancent le plus au large; prendre la haute mer. Nous avons décapé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cap*.

† **DÉCAPÉTALE** (dé-ka-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a dix pétales. Corolle décapétale.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et *pétale*.

† **DÉCAPEUR** (dé-ka-peur), *s. m.* Ouvrier qui décape les métaux.

— ÉTYM. *Décaper* 1.

† **DÉCAPHYLLE** (dé-ka-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a dix feuilles ou dix folioles.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et φύλλον, feuille.

DÉCAPITATION (dé-ca-pi-ta-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* Action de décapiter.

— HIST. XVe s. ....Bartolomieu, helas, Fu escorchiez; de St Andrieu lisons Qu'en croix mouru; decapitations Fu à Jacques.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 124, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Décapiter*.

DÉCAPITÉ, ÉE (dé-ka-pi-té, tée), *part. passé.* || 1° À qui on a coupé la tête après condamnation. Le roi Charles Ier condamné et décapité. || 2° Par extension, dont on a coupé la tête. Tous les limaçons décapités ne produisent pas des opercules; mais le nombre de ceux dont la coquille reste ouverte est pour l'ordinaire fort petit, BONNET, 1er *mém. Reprod. limaçons*. || 3° Fig. et néologisme. Privé de ce qui forme la tête, le chef. La république décapitée de ses plus habiles et de ses plus vertueux citoyens.

DÉCAPITER (dé-ca-pi-té), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence criminelle. Trancher la tête à un condamné. Courage, ma fille [Clothon, la parque], pends les uns, décapite les autres, pour leur apprendre qu'ils sont hommes, et ne les élève que pour les précipiter de plus haut, D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Caron*. On bandait les yeux de ceux qu'on décapitait pour crimes de trahison envers le roi et l'État.... ceux qu'on ne décapitait point pour crimes de trahison, étaient les maîtres d'avoir ou de n'avoir pas les yeux bandés, SAINT-FOIX, *Ess. hist. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 217, dans POUGENS. Combien de gouverneurs son maître avait fait décapiter, depuis qu'il avait introduit sa domination dans les Indes, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 5. || Fig. Dans la guerre que le despotisme fait aux supériorités sociales, il ne recule pas plus que la démagogie devant les attentats qui décapitent la société même, V. HUGO, cité dans le *Dict. de* POITEVIN. || 2° Ôter la tête, le bout supérieur de quelque chose. Les rivets [dans les chemins de fer] sont soumis à des efforts de cisaillement qui en décapitent un grand nombre qu'il faut remplacer au fur et à mesure, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 232.

— HIST. XIVe s. Premierement batuz de verge et puis descapitez, BERCHEURE, f° 69, *recto*. || XVe s. Et tantost feurent interroguez, et confesserent le cas, et feurent decapitez, ainsi que raison vouloit, JUVÉNAL DES URSINS, *Charles VI*, 1404. Et fit decapiter un sien secretaire, COMM. VII, 2. || XVIe s. Nostre justice ne peult esperer que celuy que la crainte de mourir et d'estre decapité ou pendu ne gardera de faillir, en soit empesché par l'imagination d'un feu languissant ou des tenailles ou de la roue, MONT. III, 120. Pour toute aultre chose [dans une armée turque] tant legiere soit elle, non necessaire à la nourriture, on les empale ou decapite sans deport, ID. IV, 200.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *caput*, *capitis*, tête; provenç. *descapitar*, *decapitar*; ital. *decapitare*.

† **DÉCAPODE** (dé-ka-po-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Premier ordre des crustacés, caractérisé par cinq paires de pattes (écrevisses, homards, crabes).

— ÉTYM. Δέκα, dix, et πούς, ποδός, pied.

† **DÉCAPOLE** (dé-ka-po-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Contrée où il y a dix villes principales, nom d'une partie de la Judée.

— ÉTYM. Δεκάπολις, de δέκα, dix, et πόλις, ville.

† **DÉCAPTÉRYGIEN, IENNE** (dé-ka-pté-ri-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a dix nageoires.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et πτέρυξ, πτέρυγος, nageoire.

† **DÉCAPTIVER** (dé-ka-pti-vé), *v. a.* Mettre en liberté.

— HIST. XVIe s. Mais toy, seigneur, de qui le bras puissant Decaptiva ton peuple languissant, DUBELL. *Œuvres*, f° 214, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *captif*.

† **DÉCAPUCHONNER** (dé-ka-pu-cho-né), *v. a.* Enlever le capuchon.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *capuchon*.

† **DÉCARBONATÉ, ÉE** (dé-kar-bo-na-té, tée), *part. passé.* Qui a perdu l'acide carbonique de combinaison. Chaux décarbonatée.

† **DÉCARBONATER** (dé-kar-bo-na-té), *v. a.* Terme de chimie. Retirer l'acide carbonique de combinaison. || Se décarbonater, *v. réfl.* Devenir décarbonaté.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *carbonate*.

† **DÉCARBONISER** (dé-kar-bo-ni-zé), *v. a.* Terme de chimie. Ôter d'une substance le carbone qu'elle contient.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *carbone.*

† **DÉCARBURATION** (dé-kar-bu-ra-sion), *s. f.* Terme de chimie. Destruction de l'état de carburation d'une substance. La décarburation de la fonte de fer se fait par une opération appelée le mazéage.

— ÉTYM. *Décarburer.*

† **DÉCARBURER** (dé-kar-bu-ré), *v. a.* Terme de chimie. Enlever le carbone mêlé à d'autres substances. || Séparer le carbone de la fonte par l'affinage. || Ôter à l'acier une partie de son carbone sous une haute température. || Se décarburer, *v. réfl.* L'acier se décarbure, c'est-à-dire perd une partie de son carbone, quand on l'expose à une haute température.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *carbure.*

† **DÉCARDINALISER** (dé-kar-di-na-li-zé), *v. a.* Rayer de la liste des cardinaux.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cardinal.*

† **DÉCARÊMER (SE)** (dé-ka-rê-mé), *v. réfl.* Se dédommager par un bon repas de l'abstinence du carême, ou, en général, d'une abstinence quelconque.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *carême.*

† **DÉCARRELAGE** (dé-ka-re-la-j'), *s. m.* Action de décarreler.

DÉCARRELÉ, ÉE (dé-ka-re-lé, lée), *part. passé.* Un corridor décarrelé.

DÉCARRELER (dé-ka-re-lé. L'*l* se double, quand la syllabe qui suit est muette : je décarrelle : je décarrellerai), *v. a.* Ôter les carreaux qui recouvrent le sol d'une chambre, d'un corridor.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *carrel* ou *carreau.*

† **DÉCARVER** (dé-kar-vé), *v. a.* Terme de marine. Croiser les écarts, pour fortifier la jonction de deux pièces de bois.

† **DÉCASER** (dé-ka-zé), *v. a.* Déranger un papier, une pièce, de la case où ils étaient. Papiers décasés.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe. et *case.*

† **DÉCASPERME** (dé-ka-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme dix semences.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et σπέρμα, graine.

† **DÉCASTER** (dé-ka-sté), *v. a.* Néologisme. Faire sortir d'une caste, d'une classe sociale. || Se décaster, *v. réfl.* Sortir de la caste, de la classe où l'on était.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *caste.*

† **DÉCASTÈRE** (dé-ka-stè-r'), *s. m.* Mesure de la valeur de dix stères.

— ÉTYM. *Déca*, et *stère.*

DÉCASTYLE (dé-ka-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Édifice à dix colonnes de face.

— ÉTYM. Δεκάστυλος, de δέκα, dix, et στύλος, colonne.

DÉCASYLLABE (dé-ka-sil-la-b'). || 1° *Adj.* Qui a dix syllabes. Thesaurochrysonicocrisides de Plaute est un mot décasyllabe. || Vers décasyllabe, celui qui a dix syllabes. || 2° *S. m.* Vers de dix syllabes. Les anciennes gestes sont écrites en décasyllabes.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et *syllabe.*

† **DÉCASYLLABIQUE** (dé-ka-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui est de dix syllabes.

— ÉTYM. *Décasyllabe.*

DÉCATI, IE (dé-ka-ti, tie), *part. passé.* Du drap décati.

DÉCATIR (dé-ka-tir), *v. a.* Ôter le cati, l'apprêt que le fabricant a donné à une étoffe de laine. || Séparer les brins d'un écheveau collés ensemble. || Terme de chapellerie. Démêler le poil d'une peau.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *catir.*

DÉCATISSAGE (dé-ka-ti-sa-j'), *s. m.* Action de décatir : résultat de cette action.

— ÉTYM. *Décatir.*

DÉCATISSEUR (dé-ka-ti-seur), *s. m.* Celui qui fait le décatissage.

— ÉTYM. *Décatir.*

† **DÉCATOME** (dé-ka-to-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est partagé en dix parties.

— ÉTYM. Δέκα, dix, et τομή, section.

DÉCAVÉ, ÉE (dé-ka-vé, vée), *part. passé.* Un joueur décavé.

DÉCAVER (dé-ka-vé), *v. a.* Terme de jeu. Gagner toute la cave d'un joueur, tout l'argent qu'il a devant lui. Il m'a décavé en deux coups. || Se décaver, *v. réfl.* Perdre sa cave.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cave*, terme de jeu.

DÉCÉDÉ, ÉE (dé-cé-dé, dée), *part. passé.* Mort de mort naturelle. Un homme décédé. || Substantivement. Ces basiliques toutes moussues, remplies des générations des décédés, CHATEAUB. *Gén.* III, I, 8.

DÉCÉDER (dé-sé-dé. La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il décède, excepté au futur et au conditionnel, où sans raison suffisante on écrit : décédera, décéderait), *v. n.* Mourir de mort naturelle, en parlant des personnes. Cet homme est décédé. Honore la mémoire des gens de bien qui sont décédés, FLÉCH. *Lam.*

— REM. Il se conjugue avec l'auxiliaire *être.*

— HIST. XVI° s. Le seigneur reserve à salut d'aucuns lesquels decedent petis enfans de ce monde, CALVIN, *Instit.* 1079-1080. Il y en a de ceux qui decedent petits enfans, qui sont heritiers du royaume de Dieu, ID. *ib.* 1086. Il deceda si pauvre, que l'on ne trouva pas chez lui de quoy le faire inhumer, AMYOT, *Arist* 66.

— ÉTYM. Latin, *decedere*, mourir, proprement, s'en aller, de *de*, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† **DÉCEINDRE** (dé-sin-dr'), *v. a.* Défaire ce qui est ceint. Déceindre son épée.

— HIST. XII° s. Là le desarment li baron qui l'ont chier : Ils lui deslacent son vert elme à or mier [pur] ; Puis li desçaignent son bon branc qu'est d'acier, *R. de Cambrai*, 62. || XIII° s. S'en i ot de teles [dames] assez, Qui orent estrains les costés De çaintures ; s'en i ot maintes Qui por le chant erent [étaient] desçaintes, *Lai du trot.* || XV° s. Et avoit la cuyrasse soubz une robe desceinte, COMM. III, 11. || XVI° s. Adonc Brennus deceignit son espée, et la mit, ceinture et tout, dans la balance, AMYOT, *Cam.* 49.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ceindre.*

DÉCELÉ, ÉE (dé-se-lé, lée), *part. passé.* Cet homme décelé par son complice. Son dessein imprudemment décelé.

DÉCÈLEMENT (dé-sè-le-man), *s. m.* Action de déceler.

— HIST. XVI° s. La cause de ce decelement [de certains mystères aux païens], C. DU PERRON, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Déceler.*

DÉCELER (dé-se-lé. La syllabe *ce* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je décèle, je décèlerai), *v. a.* || 1° Découvrir la personne ou la chose qui était celée, cachée. Ils confessent leur crime et n'osent déceler le sien, VAUGEL. *Q. C.* liv. VI, ch. 9. Mes frères, leur dit-il [le cerf aux bœufs], ne me décelez pas ; Je vous enseignerai les pâtis les plus gras, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Ils promirent abolition de tout crime à celui qui aurait décelé un prêtre, MAUCROIX, *Schisme d'Angleterre*, liv. III, dans RICHELET. Heureux si je pouvais, avant que m'immoler, Percer le traître cœur qui m'a pu déceler, RAC. *Mithr.* IV, 2. .... Ciel! si quelque infidèle, Écoutant nos discours, nous allait déceler! ID. *Esth.* II, 9. Je me suis douté de quelque chose et je suis.... ne me décelez pas au moins, BRUEYS, *l'Impost.* II, 10. || 2° Faire connaître, être l'indice de. Sa colère me plaît et décèle une amante, A. CHÉN. 139. Oui, son œil le décèle ; C'est lui-même ; sans doute il médite un libelle, GILB. *Apolog.* Jusqu'ici la comète d'Encke était le seul astre dont les mouvements bien connus décelassent dans le ciel une influence autre que celle de l'attraction newtonienne, FAYE, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LII, p. 370. || 3° Se déceler, *v. réfl.* Se faire connaître, se trahir. Il se décela par une parole imprudente. Son éloquence était déjà formée et se décelait par mille traits, MAIRAN, *Éloges*, *Polignac.* Il est temps qu'à ses yeux ma flamme se décèle, DELAV. *Vêpres Sicil.* I, 2. || Se dénoncer l'un l'autre. Si l'on partage la vie des partisans en deux portions égales, la première, vive et agissante, est tout occupée à affliger le peuple ; et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres, LA BRUY. VI. || Terme de vénerie. Un cerf se décèle, quand il quitte le buisson où il s'était retiré pour refaire sa tête.

— REM. L'Académie, qui écrit *celer* et *déceler*, avec un *e* muet, écrit cependant *recéler* avec un *é* accentué.

— HIST. XVI° s. Le secret que j'ay juré ne deceler à nul autre, MONT. I, 217. Alcibiades, les cognoissant très bien par leur nom, les decela à ceulx qui tenoient le party des Syracusains, AMYOT, *Alc.* 40. Ils avoient grande peur que leurs armes reluisantes aux rayons de la lune, ne les decelassent, ID. *Aratus*, 24.

— ÉTYM. *De* ... préfixe, et *celer* ; provenç. *descelar* ; catal. *decelar.*

† **DÉCELEUR** (dé-se-leur), *s. m.* Celui qui décèle.

— HIST. Le prix d'argent promis au deceleur, AMYOT, *Alc.* 36.

— ÉTYM. *Déceler.*

DÉCEMBRE (dé-san-br'), *s. m.* Le douzième et dernier mois de notre année. Quand on est une fois rangé à la campagne, les mois de novembre et de décembre n'y sont point difficiles à passer, SÉV. 7 déc. 1689. ....Compare prix pour prix Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis ; Attends que nous soyons à la fin de décembre, RAC. *Plaid.* I, 4. || Poétiquement, les années. Le centième décembre a les plaines ternies, Et le centième avril les a peintes de fleurs, Depuis que parmi nous leurs brutales manies Ne causent que des pleurs, MALH. II, 12. || Poétiquement encore, la mauvaise saison. Mais qui fait enfler la Sambre, Sous les Gémeaux effrayés ? Des froids torrents de décembre Les champs partout sont noyés, BOIL. *Ode sur la prise de Namur* (Cette prise eut lieu en juin comme l'expriment *les Gémeaux. Décembre* indique ici les grandes pluies qui tombèrent alors).

— ÉTYM. Bourguig. *décambe* ; du latin *december*, ainsi dit de *decem*, dix, parce que, dans l'ancienne année latine, qui, commençant au mois de mars, n'avait que dix mois, décembre était le dixième et dernier.

† **DÉCEMDENTÉ, ÉE** (dé-sèm'-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est terminé par dix dents.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *dent.*

† **DÉCEMFIDE** (dé-sèm'-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui est découpé en dix parties.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *findere*, fendre.

† **DÉCEMLOCULAIRE** (dé-sèm-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en dix loges.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *loculus*, loge.

DÉCEMMENT (dé-sa-man), *adv.* || 1° D'une manière décente. Il est vêtu décemment. Il fut décemment enterré. || D'une manière morale. Elle [une actrice] est votre voisine, elle est sage, elle vit décemment avec sa mère et avec sa sœur, MARMONT. *Mém.* IV. || 2° Convenablement. Décemment, nous ne pouvons pas nous dispenser de lui faire visite.

— HIST. XVI° s. Combien leurs classes seroient plus decemment jonchées de fleurs que de tronçons d'osier sanglants, MONT. I, 183. Platon me semble avoir aimé cette forme de philosophie par dialogues, à escient, pour loger plus decemment en diverses bouches la diversité et variation de ses propres fantaisies, ID. II, 240. L'apostre enseigne que toutes choses se doivent faire decentement et par ordre entre nous [régulièrement], CALV. *Instit.* 297.

— ÉTYM. *Décente*, et le suffixe *ment. Décentement* est un effort de la langue du XVI° siècle pour conformer la nouvelle syntaxe des adjectifs en *ent* à l'ancienne syntaxe des adverbes.

† **DÉCEMNOVAL** (dé-sèm'-no-val), *adj. m.* Terme de chronologie. Cycle décemnoval, cycle lunaire de dix-neuf ans.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *novem*, neuf.

† **DÉCEMPARTI, IE** (dé-sèm'-par-ti, tie), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé, jusqu'à la base, en dix parties. Calice décemparti.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *partitus*, divisé (voy. PARTIR).

† **DÉCEMPÈDE** (dé-sèm'-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a dix pattes.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *pes*, *pedis*, pied.

† **DÉCEMPONCTUÉ, ÉE** (dé-sèm'-pon-ktu-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de dix points.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix, et *ponctué.*

DÉCEMVIR (dé-sèm'-vir), *s. m.* Terme d'histoire romaine. Nom de magistrats chargés, l'an 304 de Rome, de rédiger un code de lois, dit lois des douze tables. || Magistrat chargé d'administrer la justice en l'absence du préteur. || Membre de toute espèce de commission composée de dix personnes nommés légalement.

— ÉTYM. Lat. *decemvir*, de *decem*, dix, et *vir*, homme.

DÉCEMVIRAL, ALE (dé-sèm'-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux décemvirs. Les pouvoirs décemviraux. Lois décemvirales.

— ÉTYM. Lat. *decemviralis*, de *decemvir.*

DÉCEMVIRAT (dé-sèm'-vi-ra ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Office de décemvir. || Durée du décemvirat. On lui continua le décemvirat.

— HIST. XIV° s. Ceux qui avoient requis le decemvirat, BERCHEURE, f° 64, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *decemviratus*, de *decemvir.*

DÉCENCE (dé-san-s'), *s. f.* || 1° Honnêteté qu'on doit garder dans les actions, les discours, les habits, la contenance, etc. et dont la règle est prise non-seulement des préceptes de la morale, mais encore de l'âge, de la condition, du caractère dont on est, du temps et du lieu où l'on se trouve, des personnes avec lesquelles on vit. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus solides, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Décence oratoire, accord de la contenance, des gestes et de la voix de

l'orateur avec la nature de son discours, dans le genre tempéré. || 2° Honnêteté dans le langage, les manières, en ce qui concerne la pudeur. Il a une grande décence dans ses expressions et dans son extérieur. || 3° Façon convenable. Il voulait que tous les curés eussent un nombre de quarante écus suffisant pour les faire vivre avec décence, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Impôts payés à l'étranger.*

— SYN. DÉCENCE, BIENSÉANCE, CONVENANCE. La décence désigne ce qui est honorable; la bienséance, ce qui sied bien; la convenance, ce qui convient. Quand on pèche contre la décence, on commet une action qui mérite un blâme moral; quand on pèche contre la bienséance ou la convenance, on commet une action qui mérite un blâme moins grave et qui ne porte pas sur la moralité. La distinction entre la bienséance et la convenance est plus subtile; pourtant elle est indiquée par l'étymologie. Bienséance dit plus que convenance; s'il est bienséant de faire une chose, cela implique qu'il est convenable de la faire; mais s'il est convenable de faire une chose, cela n'implique pas qu'elle soit bienséante; il y a dans bienséant le mot *bien* qui n'est pas dans convenable. Les convenances n'exigent pas tout ce qu'exigent les bienséances. Une femme est habillée avec décence quand elle l'est sans immodestie; avec bienséance, lorsqu'elle l'est comme l'exige la circonstance où elle doit figurer; avec convenance, lorsqu'il n'y a rien qui choque dans son habillement.

— HIST. XVI° s. Je me contente de gemir sans brailler, non pourtant que je me mette en peine pour maintenir cette decence exterieure, MONT. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Utile decence, si elle pouvait interdire à Dieu la descouverte de nos vices, MONT. III, 374.

— ÉTYM. *Décent.*

† **DÉCENNAIRE** (dé-sè-nnê-r'), *adj.* Qui procède par dix. Arithmétique décennaire.

— ÉTYM. Dérivation irrégulière du latin *decem*, dix, et mauvais mot qu'on ne doit pas employer. C'est *décimal* qui est seul bon et usité.

DÉCENNAL, ALE (dé-sè-nnal, nna-l'), *adj.* || 1° Qui dure dix ans. || Terme de droit. Prescription décennale, prescription qui se fait par dix ans. || 2° Qui revient tous les dix ans. Jeu décennal. Prix décennaux. Les empereurs romains instituèrent des fêtes nommées décennales pour célébrer chaque dixième année de leur règne par des jeux, des sacrifices et des libéralités publiques.

— ÉTYM. Lat. *decennalis*, de *decem*, dix, et *annus*, année.

DÉCENT, ENTE (dé-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui est conforme à la décence. Costume décent. Mise décente. Ce n'est point assez que les mœurs du théâtre ne soient point mauvaises, il faut encore qu'elles soient décentes et instructives, LA BRUY. I. Soyez décents, parce que vous n'êtes point des animaux et que vous vivez dans les villes et non dans le fond des forêts, DIDER. *Opin. des anc. phil. Épicuréisme.* || 2° Qui est conforme à une réserve pudique. Propos décent. Conduite décente. Des manières décentes. Mais les douces vertus et les grâces décentes N'inspirent aux cœurs purs que des flammes constantes, A. CHÉN. *Élég.* 30. || *S. m.* Le décent, ce qui est décent. La différence du décent et de l'indécent, c'est la différence d'une femme qu'on voit et d'une femme qui se montre, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 194, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. La raison humaine plaideroit volontiers contre Dieu, comme si bastir le monde de jour à autre ne fust pas chose decente à sa puissance, CALV. *Instit.* 102. Si je me plains, ma raison est descente, Tant qu'il suffit, J. MAROT, p. 245, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *decens*, de *decere*, convenir.

† **DÉCENTOIR** (dé-san-toir), *s. m.* Outil de carreleur pour préparer l'aire destinée à recevoir les carreaux.

† **DÉCENTRALISABLE** (dé-san-tra-li-za-bl'), *adj.* Néologisme. Qui peut, qui doit être décentralisé.

† **DÉCENTRALISATION** (dé-san-tra-li-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action de détruire la centralisation. La décentralisation des pouvoirs, des affaires. || État de choses opposé à la centralisation.

— ÉTYM. *Décentraliser.*

† **DÉCENTRALISER** (dé-san-tra-li-zé), *v. a.* Néologisme. Opérer la décentralisation. Décentraliser l'administration. || Se décentraliser, *v. réfl.* Cesser d'être centralisé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *centraliser.*

† **DÉCENTRATION** (dé-san-tra-sion), *s. f.* Terme d'arts. Action de décentrer. || Terme d'optique. Action, état par lequel les centres de lentilles ne concourent pas. On produit aisément cet effet [de présenter aux deux yeux les rayons sous une convergence déterminée] par la décentration des oculaires, c'est-à-dire dans le cas d'oculaires concaves, en rapprochant l'un de l'autre les centres de ces oculaires sur la ligne qui les unit, GIRAUD-TEULON, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 23.

— ÉTYM. *Décentrer.*

† **DÉCENTRER** (dé-san-tré), *v. a.* || 1° Terme d'arts. Déplacer parallèlement les deux bouts d'un tube, après qu'il a été ramolli vers son milieu. || 2° Terme d'optique. Opérer, produire la décentration. || Se décentrer, *v. réfl.* Être décentré. Dès que l'objet est rapproché ou le sujet myope, il survient entre l'accommodation et la convergence dissociation d'harmonie.... il faut que les cristallins se décentrent par un effort spontané, GIRAUD-TEULON, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 23.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *centre.*

† **DÉCEPTEUR** (dé-sè-pteur), *s. m.* Celui qui déçoit.

— HIST. XIII° s. Si sachiés que cis [ceux-là] font bone uevre, Qui les deceveors deçoivent, *la Rose*, 7381.

— ÉTYM. Lat. *deceptum*, supin de *decipere*, tromper (voy. DÉCEVOIR).

† **DÉCEPTIF, IVE** (dé-sè-ptif, pti-v'), *adj.* Qui est propre à decevoir. Éloquence déceptive. Moyens déceptifs. Ce présent déceptif [d'une robe empoisonnée] a bu toute leur force [des poisons], Et, bien mieux que mon bras, vengera mon divorce, CORN. *Médée*, IV, 2.

— HIST. XV° s. Nostre dit cousin de Bourgogne a pris son chemin par voies deceptives et frauduleuses, MONSTREL. I, 122. || XVI° s. Avecques leurs paroles deceptives et pleines de vent, les flateurs enflent une ame ainsi qu'un ballon, LANOUE, 330. Mais pas ne suis assez vindicatif Pour un tel cueur si faux et deceptif, MAROT, I, 360.

— ÉTYM. Provenç. *deceptiu*, du latin *deceptivus*, de *decipere* (voy. DÉCEVOIR).

DÉCEPTION (dé-sè-psion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de décevoir, tromperie. Il s'indigna de tant de déceptions. || 2° Erreur, fausse attente. Il a éprouvé de grandes déceptions.

— HIST. XIII° s. Par foi ci ne sai-je respondre, Fors tant que tel deception Vient de la fole vision Des iex qui parées les voient, *la Rose*, 8960. || XIV° s. Telles gens sont larrons à Dieu, qui quierent leurs vies par telles malices et deceptions, *Modus*, f° LXVII. Et ainsi est deception, car ils deçoivent les gens, et font faulx seremens, *Ménagier*, I, 3. || XV° s. Force m'est que si je veux parvenir à mes fins, que par cautelle et deception je la gagne, LOUIS XI, *Nouv.* XCV. || XVI° s. Au lieu desquels entrerent flaterie, Deception, trahison, menterie, MAROT, IV, 18.

— ÉTYM. Provenç. *deceptio;* anc. espagn. *decepcion;* du latin *deceptionem*, de *decipere* (voy. DÉCEVOIR).

† **DÉCEPTIVEMENT** (dé-sè-pti-ve-man), *adv.* D'une manière déceptive, frauduleuse.

— ÉTYM. *Déceptive*, et le suffixe *ment.*

† **DÉCERCLER** (dé-sèr-klé), *v. a.* Ôter les cercles.

— HIST. XIII° s. Et le clavain del helme desrompre et decercler, *Ch. d'Antioche*, IV, 643. Maint hiaume i avoit dessercIé, Et maint chevalier abattu, *la Rose*, 1194. || XVI° s. J'approche et la decoupe [la bête], et comme je m'arreste A vouloir decercler les tripes de la beste, Je vi trembler un fan le quel me sembla beau, RONS. 746.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cercle.*

DÉCERNÉ, ÉE (dé-sèr-né, née), *part. passé.* || 1° Décrété par une autorité judiciaire. Un mandat d'amener est décerné contre vous. Il est rare que la pitié des juges ou la corruption des courtisans ne les garantissent des peines décernées par la loi contre eux, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 22. Les galères sont décernées contre l'artisan et le matelot fugitif, ID. *ib.* XVI, 9. || 2° Accordé comme récompense ou faveur par une autorité compétente. Prix décerné. Couronne décernée.

† **DÉCERNEMENT** (dé-sèr-ne-man), *s. m.* Néologisme. Action de décerner.

— ÉTYM. *Décerner.*

DÉCERNER (dé-sèr-né), *v. a.* || 1° Prononcer une peine, en parlant de la loi. Les lois ne décernent aucune peine contre ce méfait. Pourquoi leur [aux prêtres fainéants] décernerait-il [le concile de Trente] des censures et des privations et retranchements de leurs revenus? FLÉCH. *Serm.* II, 276. Le parlement décerna que, si quelqu'un entreprenait de le délivrer, Richard II serait digne de mort, VOLT. *Mœurs*, 78. || Enjoindre, par un acte juridique, certaines mesures. Décerner une contrainte. || 2° Accorder certaines récompenses, certaines distinctions honorifiques, en parlant de l'autorité publique. Et comme un défenseur de l'État et des siens, Il lui fait décerner les honneurs des anciens, ROTR. *Antig.* III, 5. Ce même peuple [les Athéniens], dans les siècles postérieurs, devenu plus puissant, et corrompu par les flatteries de ses orateurs, décerna trois cents statues à Démétrius de Phalère, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 154, dans POUGENS. Les organes des lois, les ministres des dieux Vont, libres dans leur choix, décerner la couronne, VOLT. *Mérope*, I, 1. || Par extension, accorder un prix, en parlant de certaines compagnies. Les prix que l'Académie décerne tous les ans à de belles actions. || Il se dit aussi des prix des collèges. On décerne les prix à la fin de l'année scolaire. || Fig. Décerner la palme à quelqu'un, déclarer sa supériorité sur ses rivaux. || 3° Se décerner, *v. réfl.* Être décerné. Les récompenses qui se décernent à ceux qui les méritent.

— REM. *Décerner*, qui fut d'abord, comme en latin, un terme juridique, passa, par extension, dans le courant du XVI° siècle, au sens de accorder; et dans le XVII° siècle on contestait encore quelquefois la légitimité de cet emploi : « Ce n'est guère qu'au palais que l'on dit *décerner une prise de corps contre quelqu'un;* cependant je crois qu'on peut employer *décerner les honneurs divins*, dans un style relevé et pompeux, VAUGEL. *Nouv. rem. observ. de M****, p. 133, dans POUGENS. » Aujourd'hui la seconde acception de *décerner* est admise sans conteste.

— HIST. XIV° s. Et par ce il decernera et jugera droiturierement la quelle chose est bien, ORESME, *Eth.* 76. Servius se est assis en la sée royal, et aucuns jugemens a decerné et determiné, BERCHEURE, f° 21, *recto.* De l'assentement de tous, le delet [en latin *delectus*, levée] a esté decerné, ID. f° 74. || XVI° s. Il y aura deux volontez contraires en lui, en tant qu'il decerneroit en son conseil estroit les choses qu'il a manifestement defendues par sa loy, CALV. *Instit.* 163. Il ne leur permet point seulement de dire leur opinion, mais d'ordonner et decerner ce qu'il leur semble; quand ils ont decreté quelque chose, il suit et obtempere, ID. *ib.* 887. Le conseil des Amphictions, emeu par ses remonstrances et raisons, decerna la guerre contre les Cyrrheiens, AMYOT, *Solon*, 17. Les consulz decernerent la cessation de la justice et surseance de tous affaires publiques, ID. *Sylla*, 18. ....quand ilz luy auroient procuré et fait decerner un tel gouvernement, ID. *Crassus*, 26. L'on luy decerna les plus grands honneurs qui jamais eussent auparavant esté decrettez et ottroyez à personne du monde, ID. *Cicéron*, 27.

— ÉTYM. Provenç. *decernir;* du latin *decernere*, de *de*, et *cernere*, résoudre, le même que κρίνειν (voy. CRISE).

DÉCÈS (dé-sê; l'*s* se lie : un dé-cê-z inattendu), *s. m.* Mort naturelle d'une personne, surtout en termes de jurisprudence. Les médecins chargés de constater les décès. Pour recoudre à fond mes goussets, J'aurais dû prendre à son décès Les aiguilles de mon grand-père [un tailleur], BÉRANG. *Refus.* || Acte de décès, acte qui constate la mort d'une personne.

— HIST. XI° s. O filz, cui erent [à qui seront] mes granz ereditez, Mes granz paleis de Rome la citet? Puis mun decès en fusses enoret [honoré], *St Alexis*, LXXX. || XII° s. Sire, sire, as tu comanded que Adonias regne e siesced [siége] en tun trone cume reis après tun decet? *Rois*, 223. || XIII° s. Si les consentiré à aler à nient, que jà, puis leur decès, ne seront ramembré en terre, *Psautier*, f° 188. Et Guillaumes qui fu de mon signeur Guillaume de Dampiere, averoit le [la] contet de Flandres après le deciès de sa mere, *Chr. de Rains*, 213. Et les biens de celui et de ses heirs en sont tenus après son decès, *Ass. de J.* I, 203. Après les decès des peres et des meres, BEAUM. XXX, 87. Or a la dame ainsinc vescu, Que de sa vie a fet escu Por s'ame desfendre et covrir Et por saint paradis ovrir Envers li après son decès, RUTEB. II, 183. || XV° s. Après le decès de si grans et puissans princes, COMM. *Prol.*

— ÉTYM. Latin *decessus*, de *decedere*, décéder.

† **DÉCESSER** (dé-sè-sé). Barbarisme populaire qui se dit au lieu de *cesser* et qui est une grosse faute.

DÉCEVABLE (dè-se-va-bl'), *adj.* Facile à décevoir, sujet à être déçu.

— HIST. XII° s. Decevables chavals à salut [un cheval qui déçoit pour le salut], *Liber psalm.* p. 40. || XIV° s. Par les fausses et decevables paroles du dit Pierre, *Bibl. des Chartes*, 2° série, t. III, p. 424. || XVI° s. Mais en voyant cet amour decevable, Le temps m'a fait voir l'amour veritable, MARG. *Nouv.* XXIX.

—ÉTYM. *Décevoir.*

† **DÉCEVANCE** (dè-se-van-s'), *s. f.* Action de décevoir.

— HIST. XIIe s. Se m'ociez ainsi par decevance, *Couci*, XVI. || XIIIe s. ....Affermerent et recognurent par devant nous que eus, pour le commun profit, et pour oster les fraudes, les decevences et les mesprensures de leur mestier.... *Liv. des mét.* 374. Il se traist ausi à noz, et noz monstra le [la] dechevance que ses compains li avoit fet, BEAUM. XXI, 29. Bien se gart cil qui a esté sous-aagiés et il s'aperchoit qu'on li ait fet tort ou decevance el tans qu'il fu sous aage.... ID. XVI, 4. Ce qu'ele estoit si belle fame Fesoit à Dieu perdre mainte ame, Qu'ele estoit laz de decevance, RUTEB. II, 111. || XVe s. Je pensoie bien que toutes ces douces paroles que Gisebrest Mahieu nous rapporta l'autre jour, ce n'estoit que decevance, FROISS. II, II, 54. || XVIe s. Ne faisons pas tant des plaisans; Partout il y a decevance, MAROT, I, 211.

— ÉTYM. *Décevant.*

DÉCEVANT, ANTE (dè-se-van, van-t'), *adj.* Qui déçoit, qui abuse. Des promesses décevantes. Qu'il ne se flatte point d'un espoir décevant, CORN. *Perthar.* I, 1. Seigneur, nos passions nous font prendre souvent Pour chose véritable un objet décevant, MOL. *D. Garc.* IV, 7. Toute femme qui veut à l'honneur se vouer Doit se défendre de jouer Comme d'une chose funeste : Car le jeu, fort décevant, Pousse une femme souvent A jouer de tout son reste, ID. *Éc. des f.* III, 2. [L'imagination] c'est cette partie décevante dans l'homme, PASC. *Imag.* 1. C'est le tableau le plus décevant qu'on puisse voir, SÉV. 161. Ai-je pu résister au charme décevant.... RAC. *Phèd.* II, 2.

— HIST. XIIe s. Laissez de cest siecle les vanitez, ki profiter ne vos purront; kar decevantes et vaines sunt, *Rois*, 41. || XIIIe s. Renart, fet-il, se Diex vos gart, Sages estes et decevant Et de toz max [maux] apercevant, *Ren.* 5781. || XVIe s. L'amour Qui fut pour moi trop doux et decevant, MARG. *Nouv.* XXIX.

DÉCEVOIR (dè-se-voir), je déçois, tu déçois, il déçoit, nous décevons, vous décevez, ils déçoivent; je décevais; je déçus; je décevrai; je décevrais; déçois, qu'il déçoive, décevons, décevez, qu'ils déçoivent; que je déçoive, que tu déçoives, qu'il déçoive, que nous décevions, que vous déceviez, qu'ils déçoivent; que je déçusse; décevant; déçu, *v. a.* || 1° Abuser par quelque chose d'apparent, de spécieux ou d'engageant. Sire, un peu trop d'ardeur malgré moi l'a déçue, CORN. *Cid*, V, 7. Il n'a point déçu Le généreux espoir que j'en avais conçu, ID. *Poly.* II, 2. .... Je ne puis concevoir Qu'un esprit jusque-là se laisse décevoir, ID. *Médée*, I, 1. Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences, PASC. dans COUSIN. .... Que vois-je, justes dieux! Cette bague en son doigt déçoit-elle mes yeux? ROTR. *Bélis.* III, 2. Madame, c'est Araspe, ou mon œil me déçoit, TRISTAN, *Panthée*, II, 2. Mais l'ouvrier vous a déçus; Il avait liberté de feindre; Avec plus de raison nous aurions le dessus, Si mes confrères [les lions] savaient peindre, LA FONT. *Fabl.* III, 10. Par quelle trahison le cruel m'a déçue! RAC. *Iphig.* V, 3. Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue? ID. *Phèd.* I, 3. || 2° Se décevoir, *v. réfl.* S'abuser soi-même. Si je ne me déçois, ce mal te vient d'aimer, RÉGNIER, *Dial.* Plusieurs de sorte se déçoivent En l'examen de ce qu'ils sont, Qu'ils se cherchent en ce qu'ils font, Sans même qu'ils s'en aperçoivent, CORN. *Imit.* I, 14. Oui, mon esprit s'était déçu, ID. *Cid*, I, 9.

— REM. Dans décevoir et les autres mots de cette famille, la prononciation met plutôt un accent grave qu'un aigu.

— HIST. XIIe s. N'est pas amours dont on se peut mouvoir, Ne cil amis qui en nule maniere La [l'amour] bée à decevoir, *Couci*, XVIII. Ou cil qui prie adès pour decevoir, *ib.* XX. Dedenz quart jur après vint à Senz saint Thomas; A l'ostel s'en ala : car de l'errer ert las; A ses clers prist conseil, qui nel deçurent pas, *Th. le mart.* 57. Willames de Pavie e Jocelins i fu De Naples, qui al rei se sunt del tut tenu, E l'arcevesque eüssent volentiers deçeü, *ib.* 104. Mais Deus ne li a pas duné si grant poveir, Que ses pechiez nel pusse cum humme deçeveir, *ib.* 30. Ire e malveis conseil unt le rei deceü, Qui l'unt vers le saint humme issi fort commeü, *ib.* 39. Guardez que Ezechias ne vus deceive, kar il ne vus purrad pas defendre vers mei, *Rois*, 409. Dun ne sez que pur ço i vint, qu'il te deceust et seust tes privetez e quanques tu fais, *ib.* 171. || XIIIe s. Comment Berte as grans piés a esté deceüe, *Berte*, CII. Ignaurès, nous as bien dechutes, Tant com en sommes aperchutes, *Lai d'Ignaur.* Par le trop aller [il] fut dechus, Et engigniés et percheüs [aperçu], *ib.* Tretout ausinc vous dis pour voir [vrai], Que li cristal, sans decevoir, Tout l'estre du vergier accusent A ceus qui dedens l'iaue musent, *la Rose*, 1568. Cis mireors m'a deceü; Se j'eüsse avant cogneü Quex sa force ert et sa vertu, Ne m'i fusse jà embatu [précipité], *ib.* 1617. Cist portier, c'est chose seüre, Sunt de si piteuse nature Que se vos dons daignent reçoivre, Il ne vous vodront pas deçoivre, *ib.* 7554. Li tiers est dolor du lessier, Si cum ge t'ai dit ci-devant, Malement se vont decevant, *ib.* 5220. Si sachiés que cis font bone uevre, Qui les deceveors deçoivent, *ib.* 7381. Et il me dit que il me decevoient, JOINV. 194. || XIVe s. En ces icy pourroient estre plusieurs deceus et es autres nul ou pou, ORESME, *Eth.* III. Les malvès, qui sont plusieurs, sont deceus en jugeant quelle chose est bien à faire ou malvaise et à lessier, ID. *ib.* 71. || XVe s. Adonc se tint pour deçu messire Hue de Cavrelée, FROISS. II, II, 212. Et quand on avoit ainsi couru demie lieue ou plus et on venoit au lieu dont ce hutin ou cri naissoit, on se trouvoit deçu; car ce avoient esté cerfs ou biches qui s'esmouvoient et fuyoient.... ID. I, I, 37. Et quand les Anglois entendirent ce, ils eurent conseil, et virent bien qu'ils estoient deçus en leurs cuiders, ID. I, I, 44. Plusieurs seigneurs.... sont enclins à leur profit et ne regardent mie loyaument.... fors à avoir la mise, et ce les deçoit, ID. II, II, 52. Je periray; c'est ce pour quoi je crie, Quant nulz ne veut fors l'autre decevoir, E. DESCH. *Complainte de la France.* Lors se tint à deçeu du mariage de sa fille, qu'il faisoit appeller madame la daulphine, COMM. V, 18. || XVIe s. Brief ce monde est une deception, Qui nous deçoit sous un très-plaisant masque, MAROT, I, 304. Il s'ensuit qu'ils ont esté deceus en erreur, CALV. *Instit.* 24. Celui qui considere tels faits legerement, et les applique sans jugement, se deçoit, LANOUE, 89. Mais ce n'est mie à l'homme grand trofée, De decevoir un cœur desjà deceu, RONS. 947. Ainsin, estant toutes choses subjectes à passer d'un changement en aultre, la raison, y cherchant une reelle subsistance, se trouve deceue, MONT. II, 376.

— ÉTYM. Provenç. *decebre;* anc. espagn. *decebir;* du latin *decipere*, de *de*, et *capere*, prendre (voy. CAPTIF). L'ancien français a deux formes pour ce verbe, *deçoivre* et *decevoir;* la première, ainsi que le provençal *decebre*, est régulièrement tirée du latin *decipere*, qui a l'accent sur *ci;* la seconde est irrégulière, supposant un verbe *decipēre*, ou, comme l'espagnol *decebir*, *decipīre*.

† **DÉCHAGRINER** (dé-cha-gri-né), *v. a.* Ôter le chagrin. Ce berger enjoué, ce doux magicien, Qui connaît tous les morts des vieux temps et du sien, S'en va jusqu'aux enfers déchagriner les ombres, *Églogue de* M. HENAULT, *au Furetierana, rapportée dans Trévoux.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chagrin.*

DÉCHAÎNÉ, ÉE (dé-chê-né, née), *part. passé.* || 1° Dont les chaînes sont ôtées. Un chien déchaîné. Le diable est déchaîné, mon cher ami; et, quand on n'est pas aussi fort que l'archange Michel, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite, VOLT. *Lett. Christine*, 14 mars 1767. || Fig. et familièrement. Le diable est déchaîné, se dit de quelque chose qui cause trouble, tumulte, confusion. Le diable est déchaîné en cette ville; de mémoire d'homme on n'a point vu de temps si affreux, SÉV. 157. Je crois que tous les diables sont déchaînés contre la dot, LESAGE, *Crisp. rival de son maître*, sc. 16. || C'est un diable déchaîné, se dit d'un méchant homme qui se permet tout, d'un enfant mutin qui est rebelle à toute remontrance. Les ennemis sont dans la ville, Qui font les diables déchaînés, SCARRON, *Virg. trav.* II. || 2° Par extension. Il semble, dit saint Chrysostome, que tout l'enfer en cette triste journée fût déchaîné, BOURD. *Exhort. sur le couronnement de J. C.* t. II, p. 104. Que les morts déchaînés du séjour ténébreux.... VOLT. *Sémiramis*, IV, 4. || 3° Fig. Le bruit des vents déchaînés. Un fleuve déchaîné. Des passions déchaînées. Il me paraît qu'on est plus déchaîné que jamais contre la chambre de justice, MAINTENON, *Lett. Mme de Caylus*, 21 juillet 1716. Contre son propre sang aujourd'hui déchaînée, [elle] Aspire à l'épuiser dans sa rage effrénée, LEMERC. *Bruneh.* III, 6.

DÉCHAÎNEMENT (dé-chê-ne-man), *s. m.* || 1° Action de déchaîner; l'état de ce qui est déchaîné. Le déchaînement des chiens de garde pendant la nuit. || Par extension. Le déchaînement des vents, des tempêtes. || 2° Fig. Emportement rompant les chaînes qui le retenaient et s'exhalant d'une façon générale ou individuelle contre quelqu'un ou quelque chose. Le déchaînement de l'envie contre le mérite. Et ce déchaînement aujourd'hui me convie A faire une action qui confonde l'envie, MOL. *F. sav.* IV, 4. Dans un déchaînement si général et si injuste contre le Sauveur, BOURD. *Myst. Pass. de J. C.* t. I, p. 283. Je n'ai point encore vu le déchaînement de l'envie contre vous; mais patience, cela viendra, MAINTENON, *Lettre au duc de Noailles*, 26 janv. 1711. Son déchaînement contre tous les plaisirs, BARON, *Coquette et fausse prude*, I, 4. Irez-vous vous opposer au déchaînement public? MASS. *Car. Médis.* Votre Majesté n'a point d'idée du déchaînement général des hypocrites et des fanatiques contre la malheureuse philosophie, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 14 mai 1773.

— ÉTYM. *Déchaîner.*

DÉCHAÎNER (dé-chê-né), *v. a.* || 1° Ôter la chaîne; détacher de la chaîne. Déchaîner des captifs. Déchaîner un chien. || 2° Fig. Exciter, irriter, soulever. Il déchaîne toute sa cabale contre vous. C'est un lion tout prêt à déchaîner sur moi, CORN. *Nicom.* V, 1. Tu peux faire trembler la terre sous tes pas, Des enfers allumés déchaîner la colère, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Les esprits de ténèbres déchaînent dans Rome même les passions des chefs et des ministres de l'empire, CHATEAUB. *Mart.* 392. || 3° Se déchaîner, *v. réfl.* Se dégager de sa chaîne. Les chiens se sont déchaînés. || Par extension. Les vents se déchaînèrent avec furie. La tempête qui s'était déchaînée s'apaisa à la fin. || 4° Fig. S'emporter avec violence, parler contre quelqu'un ou quelque chose d'une manière violente. On vous voit en tous lieux vous déchaîner sur moi, MOL. *Mis.* III, 6. Qu'ils feraient tout leur possible pour élever leur famille et pour la laisser puissante en biens et en charges; qu'ils mourraient en tel temps; qu'ensuite toutes les langues et tous les écrivains se déchaîneraient contre eux, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er *traité*, ch. 4. Elle prit la liberté de se déchaîner contre sa rivale, HAMILT. *Gramm.* 8. De quoi vous avisez-vous de vous déchaîner contre milord Rochester? ID. *ib.* 10. Toute son éloquence se déchaîna contre Mme de Shrewsbury, ID. *ib.* 11. Je n'ai jamais aimé à me déchaîner contre personne, et à présent moins que jamais, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 1er mars 1784. S'il attaque les spectacles, tous ceux qui les aiment se déchaîneront, ID. *Lett. au card. de Noailles*, 1715, t. IV, p. 365, dans POUGENS. Tu vas te déchaîner contre moi, Marine, LESAGE, *Turcaret*, I, 3. Quand il s'était bien déchaîné, bien récrié, je renvoyais par une petite citation toutes ses injures à Virgile, DIDER. *Lett. à Galiani.* Tantôt il se déchaîne contre sa femme, tantôt il s'attendrit sur ses enfants, ID. *Règne de Claude et Néron*, I, § 25. Zoïle contre Homère en vain se déchaîna, PIRON, *Métrom.* III, 9.

— HIST. XIIe s. Vers les prisons [prisonniers] commence à galoper, L'un après l'autre va toz deschaener, *Bat. d'Aleschans*, v. 1958. || XVe s. Faire oster et deschainer toutes les chaines des rues, MONSTREL. vol. I, fo 200, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chaîne;* picard, *décainé;* provenç. *descadenar;* ital. *scatenare.*

† **DÉCHALANDER** (dé-cha-lan-dé), *v. a.* Faire perdre les chalands.

— REM. Ce mot était dans le Dictionnaire de l'Académie de 1718.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chaland.*

† **DÉCHALASSER** (dé-cha-la-sé), *v. a.* Ôter les échalas.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *échalas.*

† **DÉCHALEMENT** (dé-cha-le-man), *s. m.* Terme de marine. Action, dite plus souvent jusant, de la mer, qui, en se retirant, laisse un espace à découvert.

† **DÉCHALER** (dé-cha-lé), *v. n.* Terme de marine. Être à découvert, en parlant de la carène d'un bâtiment échoué. || La mer déchale beaucoup, elle descend très-bas.

† **DÉCHANGER** (dé-chan-gé), *v. n.* Changer pour revenir à l'état qu'on avait changé. On rappelle la règle de ne changer point et de n'avoir jamais besoin de déchanger, BOSS. *Instr.* 2.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *changer.*

† **DÉCHANT** (dé-chan), *s. m.* Ancien terme de musique. Sorte de broderies très-longues et de mauvais goût, et presque toujours discordantes entre elles, que les chantres exécutaient sur les notes du plain-chant servant de pédale, lorsque les règles de l'harmonie n'étaient pas encore connues. Les intonations, les versets du graduel et les *Benedicamus* étaient le thème ordinaire de ces aberrations qui prirent le nom de *déchant*, parce qu'il s'agissait de mélodies nouvelles tirées du chant primitif (*de cantu sumptus*), LA FAGE, *Cours complet de plain-chant*, no 794. || On a dit aussi discant.

— HIST. XIIIe s. Atant a Renart enval Un benedicamus farsi A orgue, à table et à deschant, *Ren*

21375. Comme devotement il fit chanter la messe et solempnement glorieuses vespres et matines et tout le service à chant et à dechant, DU CANGE, *discantus.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chant;* provenç. *deschans*, critique, parodie.

DÉCHANTER (dé-chan-té), *v. n.* || 1° Terme d'ancienne musique. Chanter en partie; exécuter le déchant. || 2° Fig. Changer de ton, rabattre de ses prétentions, de ses espérances. Il trouvera bien à déchanter. Traversé, sans repos, par ce démon contraire, Tu vois qu'à chaque instant il te fait déchanter, MOL. *l'Étour.* III, 1. Marceline: Il n'arrive jamais que pour nuire. — Figaro: Je m'en vais le faire déchanter, BEAUM. *Mar. de Figaro*, IV, 9.

— HIST. XIII° s. Ki donc oïst canter archangles, Descanter puceles et angles [anges], DU CANGE, *discantus.* || XV° s. Deschanter par figures de notes, EUST. DESCH. dans RAYNOUARD. || XVI° s. L'artillerie adonc ne faillit point A deschanter un si hault contrepoint, J. MAROT, V, 35.

— ÉTYM. *Déchant;* provenç. *deschantar.* On voit ici un exemple qui montre que les mots perdent souvent leur signification primitive pour en prendre une d'accord avec leur composition apparente actuelle. *Déchanter* a été certainement d'abord *exécuter le déchant*, et en ce sens il vient de *déchant;* mais il est certain qu'aujourd'hui *déchanter* c'est faire le contraire de *chanter*, c'est-à-dire éprouver une mortification, un déplaisir, être dans le chagrin, et, en ce sens, il vient de *dé....* préfixe, et *chanter.*

† **DÉCHAPER** (dé-cha-pé), *v. a.* Terme de fondeur. Retirer le modèle de la chemise.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chape.*

DÉCHAPERONNÉ, ÉE (dé-cha-pe-ro-né, née), *part. passé.* Faucon déchaperonné. || Terme de maçonnerie. Mur déchaperonné, mur dont le chaperon est ruiné.

DÉCHAPERONNER (dé-cha-pe-ro-né), *v. a.* Terme de fauconnerie. Ôter à un oiseau dressé pour le vol le chaperon mis sur ses yeux. || Terme de maçonnerie. Déchaperonner un mur, en ôter le chaperon.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chaperon.*

DÉCHARGE (dé-char-j'), *s. f.* || 1° Action de décharger des marchandises, des ballots, etc. placés sur une voiture, un bateau, une bête de somme. Faire la décharge des marchandises, des balles, des colis. || 2° Action de diminuer la charge, le faix. La décharge d'un plancher. || Terme d'architecture. Pièce de bois posée obliquement dans une cloison ou dans un cintre pour diminuer la charge du point d'appui. || Terme de serrurerie. Barre de fer posée obliquement dans l'assemblage d'une grille, ou placée carrément dans son châssis. || 3° Action de tirer à la fois plusieurs armes à feu. Décharge de mousqueterie, d'artillerie. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque; leur effroyable décharge met les nôtres en furie, BOSS. *Louis de Bourbon.* L'infanterie espagnole qui s'ouvrait pour laisser partir la décharge de 18 canons, VOLT. *Louis XIV*, 3. [Les soldats] ébranlent la solitude par de pesantes décharges, CHATEAUB. *Natch.* I, 98. Cependant l'empereur écoute encore; le bruit augmente: Est-ce donc une bataille? s'écrie-t-il; chaque décharge le déchire, car il ne s'agissait plus pour lui de conquérir, mais de conserver, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Familièrement. Une décharge de coups de bâton, une bastonnade. || 4° Ouverture par laquelle on donne issue aux eaux d'un étang, d'un bassin. Pratiquer une décharge. || Tuyau de décharge, tuyau par lequel s'écoulent les eaux d'un bassin, d'un canal. || 5° Réservoir destiné à recevoir le trop-plein d'une rivière, d'une fontaine, d'une citerne. Les lacs avaient leurs décharges préparées, BOSS. *Hist.* III, 3. || Fig. Décharge d'humeurs, écoulement des humeurs du corps. || Terme de fauconnerie. Évacuation d'un héron qui, fuyant, vomit pour s'alléger. || 6° Lieu d'une maison où l'on serre ce qui n'est pas d'un usage ordinaire. Nous avons près du cellier une décharge très-spacieuse. Rien ne convenait mieux à M. le duc que d'avoir la maison de la Touanne pour en faire une décharge à son château de St-Maur, quand il y était avec Mme la duchesse et bien du monde, ST-SIM. 99, 54. || On dit dans le même sens: pièce de décharge. || 7° Déblais extraits d'un puits ou d'une tranchée. || Terme de construction. Lieu où l'on décharge les décombres. || Trou dans lequel on met les déblais provenus du ratissage d'un jardin. || Décharge publique, lieu où tout le monde peut porter des déblais. || 8° Terme de jurisprudence. Acte de quittance en libération d'une dette. Obtenir quittance et décharge. Je vous donne décharge de ce que vous me deviez. [Fouquet] a dit des merveilles, et comme le chancelier lui disait: « Avez-vous eu votre décharge de l'emploi de cette somme? » Il a dit: « Oui, monsieur, mais ç'a été conjointement avec d'autres affaires, » qu'il a marquées et qui viendront en leur temps. « Mais, a dit M. le chancelier, quand vous avez eu vos décharges, vous n'aviez pas encore fait la dépense? — Il est vrai, a-t-il dit, mais les sommes étaient destinées, » SÉV. *à Pompone*, 28 nov. 1664. || Terme de commerce. Porter une somme en décharge, l'inscrire comme reçue. || Payer tant à la décharge de quelqu'un, à la décharge d'un compte, payer sur ce qui est dû par quelqu'un, sur ce qui est porté en compte. On impute à un débiteur le payement que sa caution fait à sa décharge, BOSS. *Var.* 12. || Terme d'orfévre. Poinçon qui, appliqué sur une pièce d'argenterie, montre que les droits ont été acquittés. || 9° Soulagement, allégement. C'est une décharge considérable pour l'État. Le roi notre maître pourrait en partie payer secrètement la solde, à la décharge de S. M. Catholique, si l'Espagne n'en pouvait porter la dépense, FÉN. t. XXII, p. 480. Il ne faut pas pour cela demander votre décharge [demander d'être déchargé de vos fonctions], BOSS. *Lettr. abb.* 91. C'est autre chose de parler de ses peines par pure décharge, ID. *Lettr. Corn.* 106. Il faut craindre de faire de la confession une décharge de cœur sans se corriger, FÉN. t. XVII, p. 533. Ces maux présents sont à la décharge de l'avenir, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || La décharge de la conscience, l'acquit, le soulagement de la conscience. Je dois avouer pour la décharge de ma conscience que.... || 10° Terme de jurisprudence criminelle. Témoignages, preuves favorables à un accusé. Il n'a rien dit à la décharge de l'accusé. Témoins à décharge. Pour s'écrier d'un triste et pitoyable accent: Qu'on sauve Bélisaire et qu'il est innocent, Qu'elle doit sa décharge au remords qui la presse, ROTROU, *Bélis.* V, 7. || 11° Terme d'imprimerie. Feuille de papier qu'on presse sur une forme pour en sécher les caractères.

— HIST. XVI° s. De leur excrements mesmes et de leur descharge nous tirons nos plus riches ornements et parfums, MONT. II, 204. Je suis le but, la descharge commune De tous les coups de ton bras furieux, LA BOÉTIE, 517.... Aultres douze, qui dudit lieu, portoient leur descharge [la charge apportée par les douze premiers chevaux] à Bouloigne, CARL. III, 28. Solon appella l'abolition des debtes, seisachtheion, qui vault autant à dire comme descharge, AMYOT, *Solon*, 23. Sylla respondit pour sa descharge, que.... ID. *Sylla*, 51. Concluoit que cela se devroit faire pour la descharge de la conscience du magistrat et des gens d'eglise, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. IX.

— ÉTYM. Voy. DÉCHARGER.

DÉCHARGÉ, ÉE (dé-char-jé, jée), *part. passé.* || 1° Qu'on a ôté du chargement. À la fin, les trésors déchargés sur la plage Le tentèrent si bien qu'il vendit son troupeau, Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. || Dont on a ôté la charge. Cet homme déchargé de son fardeau. || Fig. La conscience déchargée par un plein aveu. || Terme de chasse. Déchargé d'épaule, dont les épaules ne sont pas lourdes. Chiens pour le loup doivent être déchargés d'épaules, SALNOVE, *Vénerie*, p. 251, dans LACURNE. || On dit dans le même sens: cheval déchargé d'encolure, et, simplement, déchargé. || Terme de blason. Armes déchargées, armes diffamées. || 2° En faveur de qui des témoignages ont été rendus. L'accusé déchargé par les témoins. || 3° Quitte. Déchargé de la dette qu'il avait contractée. || 4° Dont on a retiré la charge. Un fusil déchargé. || Qui a fait feu. Les canons déchargés à la hâte ne firent pas grand mal à l'ennemi.

DÉCHARGEMENT (dé-char-je-man), *s. m.* Action de décharger des bâtiments, des voitures de transport, etc. Le déchargement d'un navire. Ces contrariétés retardaient le déchargement du vaisseau et prolongeaient le temps de son chargement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 22. || Déchargement d'un canon, action d'en retirer la charge.

— ÉTYM. *Décharger.*

† **DÉCHARGEOIR** (dé-char-joir), *s. m.* || 1° Cylindre autour duquel le tisserand roule la toile à mesure qu'il la fait. || Terme de construction hydraulique. Ouverture de décharge. || Écluse composée d'une ou de plusieurs vannes qui tire de fond pour vider un bief.

— ÉTYM. *Décharger.*

DÉCHARGER (dé-char-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o:* déchargeant, déchargeons), *v. a.* || 1° Ôter la charge, enlever des marchandises, des denrées, etc. d'un navire ou d'une voiture. Décharger des marchandises, des ballots, des pierres, du blé. Son dessein était d'approcher d'Éryx avant que d'être aperçu des Romains, pour y décharger ses vivres, y prendre un renfort de troupes et faire monter Barca sur sa flotte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 338, dans POUGENS. || Par extension. Décharger un navire, une voiture. Décharger un portefaix. Décharger un cheval. Ésope prit le panier au pain. c'était le fardeau le plus pesant; chacun crut qu'il l'avait fait par bêtise; mais dès la dînée le panier fut entamé, et le Phrygien déchargé d'autant, LA FONT. *Vie d'Ésope.* On se préparait à décharger l'éléphant qui portait le dîner et le service, VOLT. *Le blanc et le noir.* || Absolument. Les voitures déchargent à la barrière. Un bateau qui arrivait à une ville devait payer un droit pour son entrée.... un droit d'ancrage, un droit pour la liberté de décharger, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 39. || 2° Ôter un poids, un fardeau qui surcharge. Décharger une poutre qui fléchit. Et déchargez vos mains de ce faix inutile, ROTR. *Antig.* II, 4. || Fig. Décharger le plancher, sortir de la chambre, de l'appartement. || Décharger un arbre, lui ôter des rameaux inutiles, des fruits en excès. || Décharger le cerveau, le débarrasser de ce qui l'incommode. || Décharger son estomac, son ventre, le soulager par quelque évacuation. || Terme de marine. Décharger la mâture, faire donner dans les voiles le vent qui était dessus. Décharger la poupe, vider l'eau qu'elle contient. Décharger une voile, la mettre de telle façon que le vent n'ait plus d'action sur l'une ou sur l'autre de ses surfaces. || 3° Fig. Soulager d'une charge, débarrasser, dispenser. Déchargez mon cœur de l'ennui que vous lui donnez, VOIT. *Lett.* 17. Paris.... Se déchargeait le col de son joug inhumain, RÉGNIER, *Épît.* I. De mes chaînes pour lui je serai déchargé, ROTR. *St Gen.* V, 4. Ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, BOSS. *Hist.* III, 6. Après avoir congédié les sénateurs, il [Théodose] fit son testament, dans lequel il ordonna qu'on déchargeât le peuple des augmentations de tributs que la nécessité des affaires passées avait fait imposer, FLÉCH *Théodose*, IV, 73. Les marchandises destinées pour les colonies furent déchargées de toute imposition, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 5. || Décharger sa conscience, mettre sa responsabilité morale à couvert. Enfin la peur sur lui remportant la victoire, Aux pieds d'un prêtre il court décharger sa mémoire, BOIL. *Épît.* XII. || Décharger son cœur, découvrir les sentiments qu'on retenait ou renfermait en soi-même. Et qu'au moins une fois je décharge mon cœur, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 9. Faites-moi tout ce qu'il vous plaira, battez-moi, assommez-moi de coups, tuez-moi, si vous voulez, il faut que je décharge mon cœur, MOL. *Don Juan*, V, 2. Je décharge mon cœur devant Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse, BOSS. II, *Démons*, 3. || Familièrement, dans le même sens. Il faut qu'enfin j'éclate, Que je lève le masque, et décharge ma rate, MOL. *F. sav.* II, 7. || Décharger sa bile, sa colère, donner issue à sa mauvaise humeur, faire sentir les effets de sa colère. Quel plaisir j'aurais à lui décharger ma bile! D'ALLAINVAL, *Éc. des bourg.* II, 12. || Par une autre extension. Dans cette pensée, il résolut de décharger son désespoir sur vous, et de vous ôter la vie pour venger son honneur, MOL. *Scapin*, III, 2. || 4° Décharger un accusé, porter un témoignage en sa faveur. Une attestation où je déchargeais Mme Guyon de toutes choses, BOSS. *Lett. quiét.* 41. J'ai relevé toutes vos bonnes qualités; je vous ai déchargé de toutes les choses odieuses; que pouvais-je faire de mieux? FÉNEL. *Dial. des morts mod. Louis XI, Commines.* || Décharger d'accusation, prononcer par un jugement qu'un accusé est innocent. Tels arrêts nous déchargent, et nous renvoient absous, qui sont infirmés par la voix du peuple, LA BRUY. XII. || 5° Décharger quelqu'un d'une dette, l'en déclarer quitte. Plusieurs casuistes ont trouvé moyen de décharger les personnes les plus riches de l'obligation de donner l'aumône, PASC. *Prov.* 6. Le magistrat décharge le prince du soin de juger les peuples, LA BRUY. IX. Toute dispense ne vous décharge pas devant Dieu, MASS. *Car. Jeûne.* || Absolument. Cette opinion qui décharge de l'obligation de restituer, PASC. *Prov.* 5. || 6° Décharger un compte, en rayer les sommes qui ont été payées. J'ai votre argent à madame rendu,....Déchargez-en votre livre, LA FONT. *F. avare.* || On dit de même décharger un registre, un contrat, une minute. || Décharger la feuille d'un messager, y mettre le récépissé des objets reçus. || 7° Faire partir le coup d'une arme à feu. Rambure a été tué par un de ses soldats qui déchargeait

très-innocemment son mousquet, SÉV. 299. || Retirer la charge avec un tire-bourre. Il est prudent de décharger les armes dont la charge est ancienne. || 8° Décharger un coup, l'asséner. Mercure, au lieu de donner celle-là [cognée], Leur en décharge un grand coup sur la tête, LA FONT. *Fab.* V, 1. Il nous fait entendre que ce sont les pécheurs qui ont déchargé sur lui leurs coups, BOURD. *Myst. Passion de J.-C.* t. I, p. 293. || 9° Terme de typographie. Décharger les balles, une forme, ôter l'encre qui se trouve dessus. || Absolument. Des balles déchargent, lorsque les cuirs lâchent sur la forme des masses d'encre ou des ordures. || 10° *V. n.* Maculer, faire des taches. Cette encre décharge. || Terme de teinturier. Une couleur décharge quand elle déteint. || 11° Se décharger, *v. réfl.* Se débarrasser. Se décharger d'un fardeau. Comment, dis-je, mon père, accablé de tant d'âge, Ne se décharge-t-il, avant qu'y succomber, D'un pénible fardeau qui le fera tomber? ROTR. *Vencesl.* I, 1. || Fig. Il brûle de parler bien plus que nous d'entendre; Sa nouvelle lui pèse, il veut s'en décharger, MOL. *Mélic.* I, 3. Il allait se décharger du poids de sa dignité, FLÉCH. *Lam.* Les Hollandais se sont déchargés de cette négociation, SÉV. 9 août 1678. Il est vrai qu'elles se déchargeront d'une partie de cette règle; mais, quoi qu'elles fassent, il y aura toujours mille exercices dont elles ne pourront se dispenser, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 224. || 12° Se décharger sur quelqu'un d'une affaire, lui en abandonner le soin, la direction. Tibère, déjà vieux, se déchargeait sur Séjan des soins de l'empire, D'ABLANC. *Tac. Ann.* l. IV, ch. 8. Vous vous déchargez sur nous de tout ce qui vous concerne, BOSS. *Visite*, 2. Sur qui ils puissent se décharger d'une partie de leur ministère, MASS. *Panég. St Étienne.* Il se décharge sur eux du soin des faibles et des petits, ID. *Pet. car. Human. des gr.* Ce besoin de fuir la solitude et de se décharger sur autrui du fardeau de sa vie, était inconnu à ce peuple content de la nature et de sa destinée, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. Déchargez-vous sur moi du fardeau de l'empire, CHATEAUB. *Mart.* II, 172. || Se décharger d'une faute sur un autre, la lui imputer. || 13° Se décharger, se dit de l'électricité qui s'échappe, d'un orage qui éclate, d'une nuée qui lance la foudre. Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? et le calme profond de nos jours devait-il être précédé de tels orages? BOSS. *le Tellier.* || 14° S'écouler, se jeter, en parlant des eaux. Les eaux de ce réservoir se déchargent par cette ouverture. Pour faciliter la communication des deux villes, on creusa un canal qui partait d'un des bras du Nil et qui allait se décharger dans le golfe arabique, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 11. || Par extension. L'un de ces abîmes [le passé et l'avenir] s'écoule continuellement dans l'autre, l'avenir se décharge dans le passé en coulant par le présent, NICOLE, *Ess. de mor.* 2e traité, ch. 3. || 15° Déteindre, en parlant des couleurs. Cette couleur se décharge.

— HIST. XIIe s. A mont [il] s'en vait dreit el palaiz; Iluec a deschargié son faiz, *Grégoire le Grand*, p. 64. || XIIIe s. Qant il fu emi la forest, Là a sa proie deschargie; Isnelement l'a despecie, Qu'il n'i laissa ne pel ne os, *Ren.* 19903. Je porroie descarquier les homes du jugement qui seroit ser aus [eux], BEAUM. VII, 6. Costume ert en la cité de Roan, que nus ne poet deschargier avoir en la vile, se par le grié as borjois ne le faisoit, *Liv. de just.* 8. Je demandai au mestre combien il y avoit trop de gens; et si li demandai se il menroit [mènerait] bien nostre gent à terre, se je le deschargoie de tant gent, JOINV. 214. || XIVe s. Mais François à tous lez si fort les apressoient, Et de haches puissans si grans cops deschargeoient, Qu'à terre ont trebuchié tout quanqu'il ateignoient, *Guescl.* 22412. A la porte s'en vint la busche deschargier, *ib.* 942. || XVe s. Après ce propos [le comte de Charolois] commença à descharger le duc de Bretagne, disant que.... COMM. I, 1. || XVIe s. Descharger ses passions sur.... MONT. I, 20. Descharger [quelqu'un] de sa foy donnée, ID. I, 30. Là où du Nil l'un des bras creux et large Près de Canobe en la mer se descharge, AMYOT, *Solon*, 54. Il pria les executeurs qu'on luy donnast un peu de temps et de lieu pour descharger son ventre qui le pressoit, ID. *Pomp.* 16. Pauvre homme que tu es, comment vas-tu ainsi deschargeant la fortune de ce dont tu la pouvois charger et accuser à ta descharge? ID. *P. Æm.* 44.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *charger;* picard, *dékerker;* wallon, *dihiergi;* provenç. et espagn. *descargar;* ital. *scaricare.*

DÉCHARGEUR (dé-char-jeur), *s. m.* || 1° Celui qui décharge une voiture ou toute autre chose. || Celui qui décharge les marchandises. La décharge du poisson de mer frais se fera en la place des halles par les compteurs-déchargeurs de la dite marchandise, *Règlem. de la cour de Parlement*, 20 fév. 1610. || 2° Se disait autrefois, dans l'artillerie, d'un officier préposé au soin de faire décharger les poudres et les autres munitions. || 3° Officier qui, sur les ports de Paris, veille à la décharge des marchandises. || 4° Déchargeur de vin, tonnelier qui marque avec de la craie le vin qu'on achète et qui en fait la décharge.

— HIST. XIIIe s. Des deskierkeurs des vins, TAILLIAR, *Recueil*, p. 218. || XVIe s. Onze conducteurs de charroy, deschargeurs, charpentiers, charrons et forgeurs, M. DU BELL. 250.

— ÉTYM. *Décharger.*

† **DÉCHARMER** (dé-char-mé), *v. a.* Ôter l'enchantement, le charme.

— HIST. XVe s. Quant la pucelle se sentist descharmée de ses amours, *Perceforest*, t. V, f° 33. || XVIe s. ....Et que je voy Henry l'Apollon qui m'inspire, Soudain je me descharme, et ma langue veut dire Les honneurs d'un tel prince.... RONS. 784. Moy je mets simplement le plaisir en avant, Et l'heureux paradis de ceste jouissance Qui vous dust decharmer de la feinte apparance De ces ombres d'honneur qui vous vont decevant, DESPORTES, *Œuvres*, p. 511, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *charme.*

DÉCHARNÉ, ÉE (dé-char-né, née), *part. passé.* || 1° Dépouillé de chair. Des os décharnés || 2° Amaigri. Visage décharné. Mains décharnées. L'État est florissant, mais les peuples gémissent, Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits, CORN. *Prol. de la Toison*, I. Il [Sénèque] était maigre et décharné, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, § 4. L'espagnol, décharné, demi-nu, nonchalamment assis à terre, regarde avec pitié ses voisins, qui, bien nourris, bien vêtus, travaillent et rient de sa folie, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34. Son coursier décharné De loin chez nous l'a ramené, BÉRANG. *Carabas.* || Terme de vétérinaire. La tête du cheval est dite décharnée, quand, péchant par excès de longueur, elle présente en outre peu de développement dans les parties molles qui entourent les os. || 3° Fig. Qui n'a ni l'ampleur ni les développements ni les ornements nécessaires, en parlant des choses littéraires. Un style décharné. Combien les faits y sont-ils décharnés [dans les histoires], c'est-à-dire séparés tant des mouvements secrets qui les ont produits que des circonstances qui ont contribué à les faire réussir! NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 6. Je ne prétends pas faire un récit sec et décharné des variations de nos Réformés, BOSS. *Var. préf.* Il y a des ouvrages que la nature doit produire toute seule : la contrainte des préceptes ne fait que les affaiblir et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés, BOIL. *Longin, sublime*, 2. C'est [M. Bouillon] un traducteur maigre et décharné; les plus belles fleurs que l'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains, ID. *Dissert. sur Joconde.* Peut-être s'est-on déjà aperçu que les faits rapportés jusqu'ici ont été assez dénués de circonstances, assez décharnés, FONTEN. *Mery.* Sans les circonstances, les faits demeurent comme décharnés: ce n'est que le squelette d'une histoire, FÉN. t. XXI, p. 229. Les étrangers se plaignent que le dictionnaire de notre Académie est sec et décharné, VOLT. *Lett. Damilaville*, 28 mai 1762. || 4° Sol décharné, sol stérile. || Arbre décharné, arbre auquel on a ôté trop de bois.

† **DÉCHARNEMENT** (dé-char-ne-man), *s. m.* État de ce qui est décharné.

DÉCHARNER (dé-char-né), *v. a.* || 1° Dépouiller les os de la chair. || 2° Amaigrir, ôter l'embonpoint. La maladie l'a tout décharné. Ce visage si grave N'a sauvé toutefois des ravages du temps Qu'un peu d'os et de nerfs qu'ont décharné cent ans, CORN. *Illusion comique*, I, 1. || 3° Fig. Décharner son style, le dépouiller d'agréments, d'ornements. Il savait que les préceptes, quand on les traite d'une manière si nue et si subtile, ne sont propres qu'à dessécher l'esprit et qu'à décharner, pour ainsi dire, le discours, en lui ôtant toute grâce et toute beauté, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2e part. p. 728, dans POUGENS. || 4° Ôter aux arbres trop de bois. || 5° Terme de fauconnerie. Décharner un leurre, ôter le morceau de chair dont il est garni. || 6° Se décharner, *v. réfl.* Devenir décharné. Ce cheval se décharne.

— HIST. XIIIe s. Che estoient Tapins qu'avions encontré, Trestout maigre et caitif et de fain descarné, *Ch. d'Ant.* V, 880. Et il qui me vit megre et descharné de la maladie, et en l'abit que je avoie esté en prison, dit que il ne m'en bailleroit nulles, JOINV. 250. || XIVe s. Tu l'abescheras [donneras au faucon la becquée] sur le loirre, puis le descharneras [tu ne le laisseras pas achever la chair], *Modus*, f° LXXXII, *verso.* || XVIe s. Et pour ce que la tuerie et la pillerie duroient sans fin, les plus advisez pour descharner [désacharner] leurs gens, trouverent invention de les faire passer à Limoux, D'AUB. *Hist.* I, 138. Les dents [des ladres] sont descharnées, PARÉ, XXII, 10. Amuser la curiosité de nostre esprit, luy donnant où se paistre, à ronger cet os creux et descharné, MONT. II, 238. Mendiants aux portes, descharnez de faim et de pauvreté, ID. I, 246.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chair*, anciennement *char* et *charn;* provenç. et espagn. *descarnar.*

† **DÉCHARPIR** (dé-char-pir), *v. a.* Séparer des gens qui se battent. Andrès et Trufaldin, à l'éclat du murmure, Ainsi que force monde accourus d'aventure, Ont à les décharpir eu de la peine assez, Tant leurs esprits étaient par la fureur poussés, MOL. *l'Étour.* V, 14.

— HIST. XIIIe s. Ire, qui est male et vilaine, Ne sait pas tant descharpir laine, Comme ele sait des cheveus rompre, RUTEB. II, 32. || XVe s. Si porte, en lieu de cueur tapie, Pensée qui m'est dure erpie [harpie], Et n'en puis estre descherpie, A. CHART. *le Livre des 4 dames.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *charpir*, d'où *charpie* (voy ce mot).

† **DÉCHASSÉ** (dé-cha-sé), *s. m.* Pas de danse que l'on fait vers la gauche, par opposition au *chassé* qui se fait vers la droite.

DÉCHASSER (dé-cha-sé). || 1° *V. n.* Terme de danse. Faire un chassé à gauche, après en avoir fait un à droite. A la monaco l'on chasse et l'on déchasse, *Chanson.* || Il se conjugue avec le verbe *avoir.* || 2° *V. a.* Terme d'arts. Les tourneurs disent déchasser une cheville de bois pour dire la faire sortir.

— HIST. XIIe s. Deus t'a eslit, ço dient e li haut e li bas; Pur les biens que t'a fait, pur tuz que li rendras? Destruiras ses iglises, ses clers deschaceras? *Th. le mart.* 74. Les nos [nôtres] [ils] vont dechaçant, n'es ont cure d'eslire; Mais ainsi come il sunt, les prenent tire et tire, *Sax.* X. || XVe s. Il avoit la roine et son ains-né fils dechassé hors d'Angleterre, FROISS. I, I, 9. Et [les Flamands] dechasserent [de Cambrai] et mirent dehors les gens de guerre qui estoient dedens le chasteau de la dite ville de par le roy, JEAN DE TROYES, *Chr.* 1479. || XVIe s. Ils vindrent se saisir de la Gaule et en deschasser les premiers habitants, MONT. III, 98. || XVIIe s. Mais si tost que le fils le pere dechassa.... RÉGNIER, *Sat.* VI.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chasser;* provenç. *decassar;* ital. *scacciare.* Dans *déchasser*, terme de danse, c'est faire le contraire de *chasser;* mais dans *déchasser*, faire sortir, ce n'est plus le même sens, c'est celui de l'historique, où *dé....* exprime augmentation, expulsion : chasser au loin, chasser hors.

† **DÉCHAUMAGE** (dé-chô-ma-j'), *s. m.* Action de déchaumer une terre. || Sorte de labour. Le déchaumage est une opération agricole dont la pratique suppose des connaissances agronomiques.

— ÉTYM. *Déchaumer.*

DÉCHAUMÉ, ÉE (dé-chô-mé, mée), *part. passé.* Un champ déchaumé.

DÉCHAUMER (dé-chô-mé), *v. a.* Enlever le chaume qu'on a laissé en moissonnant des céréales. || Donner un premier labour après la récolte des céréales; plus spécialement, labourer superficiellement la terre, après les récoltes du froment, de l'avoine, des graines oléagineuses, etc. à l'effet de provoquer la germination des mauvaises plantes, pour les détruire sûrement dans un labour subséquent.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chaume.*

† **DÉCHAUSSAGE** (dé-chô-sa-j'), *s. m.* Synonyme de déchaussement.

DÉCHAUSSÉ, ÉE (dé-chô-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qui a ôté ses souliers. Un pied déchaussé. || Moines déchaussés, moines qui portent des sandales sans bas. Dès qu'on m'eut appris que ce palais était le couvent des révérends pères Carmes déchaussés, je conçus de grandes espérances, VOLT. *l'H. aux 40 écus, Aventure avec un carme.* || 2° Terme de maçonnerie. Mur déchaussé, mur dont les fondations sont dégradées. Les murs de ce quai sont tout déchaussés. || 3° Terme de dentiste. On dit qu'une dent est déchaussée, lorsqu'une portion de sa racine n'est plus couverte par la gencive. || 4° Dont on a mis à découvert le collet et les racines, en parlant des végétaux. De gros caïeux de lis, déchaussés par les

pluies, paraissaient à la surface de la terre, CHATEAUB. *Itin.* 33.

DÉCHAUSSEMENT (dé-chô-se-man), *s. m.* || 1° Action d'ôter les souliers. || 2° État d'une construction qui est déchaussée, et action de la déchausser. || 3° Action de détacher du collet d'une dent qu'on veut arracher, la gencive qui y est adhérente. || État des dents dont les gencives n'enveloppent plus la base. || 4° Terme d'agriculture. Action de déchausser, c'est-à-dire d'enlever la terre qui protége le pied d'un arbre, d'une plante quelconque. La gelée en soulevant les terres légères, calcaires ou tourbeuses, et les laissant retomber ensuite, est souvent une cause du déchaussement des céréales. || Façon donnée aux arbres, aux vignes en les labourant au pied, et en recouvrant les racines avec du terreau ou du fumier.

— ÉTYM. *Déchausser.*

DÉCHAUSSER (dé-chô-sé), *v. a.* || 1° Tirer à quelqu'un sa chaussure. Il se soumit à tout ce qu'on voulut; les demoiselles firent la couverture et se retirèrent; le nain le déchaussa ou débotta, et puis le déshabilla, SCARRON, *Roman com.* 1re part. ch. 9. || Fig. N'être pas digne de déchausser quelqu'un, ne pouvoir se comparer à lui. Les Moustapha ne sont pas dignes de vous déchausser, VOLT. *Lett. à Cather.* 26. Cela n'est pas digne de déchausser votre histoire amoureuse, SÉV. 142. || 2° Déchausser un mur, enlever la terre qui est autour de ses fondations. À mesure que l'on déchausse quelque édifice à Pompéi, on enlève ce que donne la fouille, CHATEAUB. *Italie*, 68. || 3° Déchausser une dent, en détacher la gencive. || 4° Déchausser un arbre, en mettre à découvert le pied et les racines. || 5° Se déchausser, *v. réfl.* Ôter ses chaussures. Il ne peut se déchausser lui-même. La mère a obtenu une femme pour la servir, mais M. le duc se déchausse lui-même, SÉV. 14 oct. 1676. || Cette dent se déchausse, elle se décolle de la gencive.

— HIST. XIIe s. E saint Thomas le r'a de ço fort chalengié, Que il sun parenté aveit tut eissillié, Nis des petiz enfanz qui erent dechalcié, *Th. le mart.* 115. || XIIIe s. Il apela son escuier, Si se commande à deschaucier, *Lai de Melion.* Maintenant se fist deschaucier Li chevalier, et si se couche, *Ren.* 22174. Mès ele i aloit autrement; Quar ele i aloit povrement Vestue et toute deschaucie, RUTEB. II, 178. Et [ils] vindrent as deus pieres, si les deschaucierent, *Merlin*, f° 38, *recto.* || XVIe s. Il fault deschausser ses souliers quand on entre au logis du roy, MONT. I, 112. Or s'il s'en courrouce, qu'il s'en deschausse, DESPER. *Cymbal.* 123. Là tous les autres se seans en terre deschausserent leurs souliers, AMYOT, *Aratus*, 24. À la fin les Gaulois commençoient jà à deschausser [déterrer] les roues de ces chariots et à les tirer dans la riviere, ID. *Pyrrhus*, 63. Sans oublier de luy faire changer de cheval, et deschausser les esprons, CARL. VIII, 38. Il faudra deschausser la dent qui devoit tomber, puis l'arracher, PARÉ, XV, 27.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chausser;* picard, *decaucher;* provenç. *descaussar;* catal. *descalsar;* espagn. *descalzar;* ital. *discalzare.*

† **DÉCHAUSSIÈRE** (dé-chô-siè-r'), *s. f.* Terme de vénerie. Lieu où le loup a gratté et où il gîte. On dit aussi déchaussure.

— ÉTYM. *Déchausser.*

DÉCHAUSSOIR (dé-chô-soir), *s. m.* Terme de dentiste. Lame d'acier qui sert à déchausser les dents.

— HIST. XVIe s. Je faisois petites scarifications avec un dechaussoir de dents, PARÉ, XV, 28.

— ÉTYM. *Déchausser.*

† **DÉCHAUSSURE** (dé-chô-su-r'), *s. f.* Voy. DÉCHAUSSIÈRE.

DÉCHAUX (dé-chô), *adj. m.* Qui porte des sandales sans bas. Déchaux ne se dit que des carmes; on dit carmes déchaux et augustins déchaussés.

— HIST. XIIIe s. Cascune sans estrief [étrier] seoit, Et si n'orent solliers ne chauces, Ains estoient totes deschauces, *Lai du trot.* Il les fist prendre, et leur fist tolir leur avoirs, et les fist mener en Salenique, nus et deschaus à pié, VILLEH. CLIII. Le roi sailli de son lit tout deschaus, JOINV. 196. Et lors je me parti de Joinville sans rentrer au chastel jusques à ma revenue, à pié deschaus et en langes, ID. 209. || XVe s. Il lui vint soudainement un homme en pur le chef et tout deschaulx et vestu d'une povre cotte de burel blanc, FROISS. III, IV, 29. Six des plus notables bourgeois, tous deschaux, les hars au col, ID. I, I, 320. || XVIe s. On leur rasoit les cheveux, on les faisoit aller deschaux, AMYOT, *Lyc.* 34.

— ÉTYM. Picard, *décaus;* wallon, *dihâ;* namurois, *déchau;* rouchi, *decaux;* du bas-latin *discalcius*, qui est dans la loi salique; de *dis* (voy. DES.... préfixe), et *calceus*, soulier (voy. CHAUSSER).

DÉCHÉANCE (dé-ché-an-s'), *s. f.* || 1° Action de déchoir, dégénération. Aimer une chose, c'est se complaire dans sa possession, sa grâce, son accroissement, craindre sa privation, ses déchéances.... VAUVEN. *De l'espr. hum.* 24. || 2° Terme de jurisprudence. Perte d'un droit, pour défaut d'accomplissement d'une formalité dans un délai déterminé. || 3° Perte de la couronne, du trône. La déchéance de Louis XVI prononcée par l'assemblée.

— HIST. XIIe s. Mais jo quit [pense] dire veir de cele decaance; Petit à pétit est venuz à repentance, *Th. le mart.* 101.

— ÉTYM. *Déchoir;* provenç. *dechazensa, descazensa;* espagn. *decadencia;* ital. *scadenza.*

DÉCHET (déchè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des dé-chè-z inattendus; déchets rime avec traits, accès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Perte qu'une chose éprouve dans sa quantité, sa qualité, sa valeur. L'hôte parlait de leur faire payer le déchet de son avoine, SCARR. *Rom. com.* ch. 17. Ceux qui font les voitures, chemin faisant, font le faux saunage tout de leur mieux aux dépens de la voiture même, où le déchet est souvent remplacé par du sable et par d'autres ordures, VAUB. *Dîme*, p. 104. || Terme d'orfévre et de monnayeur. Perte qui se trouve sur l'or et sur l'argent qui ont été fondus. || Terme d'hydraulique. Ce qui manque à une source, à un jet, par rapport à ce qu'ils devraient fournir. || 2° Fig. Diminution, discrédit. Je viens faire cette visite pour réparer tout ce qu'il y aurait de déchet en la perfection religieuse, BOSS. *Visite*, 1. Heureux le fidèle qui met toute son étude et toute son application à se pourvoir pour le salut; qui ne peut souffrir sur cela le moindre déchet, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 125. On veut avoir un compte exact des moindres dépenses que font les domestiques, et on ne prend nullement garde au déchet de leur piété et à la ruine entière de leur religion, ID. *Serm. Dim.* t. II, p. 33. || Proverbe. Il y a bien du déchet sur la filasse, se dit pour exprimer qu'un profit, une succession ont beaucoup moins produit qu'on ne comptait, et aussi qu'une personne a fait de grosses pertes d'argent.

— HIST. XVe s. ....Fut la dicte vaisselle mise en feu et fondue, puis fut refaicte et rendue, et pour façon et dechiet en est Lacroisille la somme de ... *Comptes de l'hôtel de ville de Tours*, *Bibl. des Chart.* 4e série, t. I, p. 168. || XVIe s. [La divination] vient en mespris et deschet de reputation, AMYOT, *Sylla*, 16. Il est malaysé de ramener les choses divines à nostre balance, qu'elles n'y souffrent du deschet, MONT. I, 249. Cette infinie beauté, puissance et bonté [de Dieu], comment peut-elle souffrir quelque correspondance et similitude à chose si abjecte que nous sommes, sans un extreme interest et deschet de la divine grandeur? ID. II, 260.

— ÉTYM. *Dechoit* ou, suivant la prononciation normande, *dechet*, ancien participe du verbe *dechoir :* ce qui est tombé, perdu.

DÉCHEVELÉ, ÉE (dé-cheu-ve-lé, lée), *part. passé.* Dont les cheveux sont épars. Mainte veuve pourtant fait la déchevelée, Qui.... LA FONT. *Matr.* Vous faisiez [Henri III] mille grimaces : courir la bague en femme, faire des repas avec vos mignons, où vous étiez servi par des femmes nues et déchevelées; puis faire le dévot, FÉN. *Dial. des morts mod.* 13.

DÉCHEVELER (dé-cheu-ve-lé; la syllabe *che* prend le son *cheu*, c'est-à-dire se renforce, quand la syllabe qui suit reste muette. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je déchevelle, je déchevellerai), *v. a.* Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un. Les nymphes des lieux en hurlèrent, Et leurs têtes déchevelèrent, SCARRON, *Virg. trav.* IV. || Se décheveler, *v. réfl.* Mettre ses cheveux en désordre. Ces deux femmes, en se battant, se sont toutes deux déchevelées.

— HIST. XIIIe s. Le roy, qui estoit en croiz sur le pont de la nef, tout dechaus, en pure cote et tout deschevelé devant le cors Nostre seigneur qui estoit en la nef, JOINV. 283. || XVe s. Après veindrent les dames et damoiselles toutes deschevelées, lesquelles en plorant, pareille requeste feirent, JUVENAL, *Charles VI*, 1382. Et là supplia au peuple les larmes aux yeulx et toute deschevelée, qu'il leur pleust avoir pytié de.... COMM. V, 17.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cheveu;* provenç. *descabelhar;* espagn. *descabellar.*

† **DÉCHEVÊTRER** (dé-che-vê-tré), *v. a.* Ôter le chevêtre d'une bête de somme.

— HIST. XVIe s. Dès lors il est pris aux rets, sans qu'il s'en puisse dechevestrer, tout le demeurant de sa vie, PASQUIER, *Recherches*, p. 293, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chevêtre.*

† **DÉCHEVILLER** (dé-che-vi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Ôter les chevilles. || Se décheviller, *v. réfl.* Perdre ses chevilles.

— HIST. XVe s. Et Pietre du Bois s'en vint à Commines, et là entendit aux besognes, et fit tous les ais du pont descheviller, FROISS. II, II, 176.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cheville.*

DÉCHIFFRABLE (dé-chi-fra-bl'), *adj.* Qui peut être déchiffré. Cette écriture n'est pas déchiffrable. De sorte qu'une langue inconnue est déchiffrable, PASC. *Éloq.* 27. M. de Thibouville m'écrit une lettre peu déchiffrable, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 juin 1767.

— ÉTYM. *Déchiffrer.*

DÉCHIFFRÉ, ÉE (dé-chi-fré, frée), *part. passé.* Dont on lit le chiffre. Je vous envoie la lettre de mon neveu déchiffrée, BOSS. *Lett. quiét.* 303. || Musique déchiffrée à première vue.

DÉCHIFFREMENT (dé-chi-fre-man), *s. m.* Action de déchiffrer; résultat de cette action. Il y reçut les déchiffrements [des dépêches] le soir, SÉV. 392. M. de Pontchartrain crut qu'il fallait déposer le chiffre et le déchiffrement de la lettre [de Gervaise] à M. de Paris, ST-SIM. 61, 31. || Par extension, action de déchiffrer des écritures en caractères et en langues inconnues. Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. || Terme de musique. Le déchiffrement d'une sonate.

— HIST. XVIe s. La harangue du tiers estat commença par les louanges du roy et de son conseil; de là se mit sur le blasme des prestres et dechiffrement de leur vie, D'AUB. *Hist.* I, 108.

— ÉTYM. *Déchiffrer.*

DÉCHIFFRER (dé-chi-fré), *v. a.* || 1° Expliquer ce qui est écrit en chiffres. Un courrier était attendu; M. de Pomponne donne tout à déchiffrer, SÉV. 392. En moins de huit jours j'eus déchiffré le tout, qui assurément n'en valait pas la peine, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Par extension, déterminer la valeur des lettres et des mots dans des écritures inconnues. Déchiffrer les inscriptions cunéiformes. || 2° Par extension, lire une écriture mauvaise, un texte presque illisible. Une écriture difficile à déchiffrer, SÉV. 557 La force de l'amitié me déchiffrerait-elle votre écriture? ID. 65. Je n'ai pu déchiffrer le mot essentiel, et il n'en est aucun que je voulusse perdre, MAINTENON, *Lettre à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 116, dans POUGENS. Cela vaut-il le soin de vous tant préparer? Donnez-moi le billet, je vais le déchiffrer, REGNARD, *Légat.* II, 5. Quittez la lyre, ô ma muse! Et déchiffrez ce mandat, BÉRANG. *Muse en fuite.* Qu'importe à moi que mon nom sur la pierre Soit déchiffré par un futur savant? ID. *Mon tombeau.* || 3° Fig. Démêler, pénétrer ce qu'il y a de compliqué et d'obscur dans une chose. Amour.... Me déchiffre aussitôt son discours indiscret, RÉGNIER, *Élég.* II. Déchiffrez les secrets de la terre et des cieux, ID. *Sat.* IX. Il lui serait très-malaisé d'en déchiffrer la vérité, DESC. *Méth.* 6. Je ne sais si je pourrai déchiffrer cela, VOLT. *Lett.* 23. Comment pourra-t-il soutenir [un nouvel anobli] ces odieuses pancartes [billets d'enterrement] qui déchiffrent les conditions et qui souvent font rougir la veuve et les héritiers? LA BRUY. VI. L'avis à déchiffrer est si fort difficile, TRISTAN, *Mariane*, I, 3. Je me suis proposé de reconnaître à quels animaux appartiennent les débris osseux dont les couches superficielles sont remplies.... antiquaire d'une nouvelle espèce, il me fallut apprendre à la fois à restaurer ces monuments des révolutions passées et à en déchiffrer le sens, CUVIER, *Révol.* p. 8. || Familièrement. Déchiffrer quelqu'un, se rendre compte de son caractère. J'avais un voisin à déchiffrer à ma droite, DIDEROT, *Sur les caract.* Comme il déchiffre un cœur! comme il connaît les femmes! DORAT, *Feinte par amour*, II, 3. || 4° Terme de musique. Lire de la musique à première vue. Elle ne sait point déchiffrer un air sur la note, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Me voilà maître à chanter sans savoir déchiffrer un air, ID. *Conf.* IV. Il ne faut que savoir parler pour déchiffrer le chant, ID. *Hél.* I, 52. || Lire une musique assez compliquée. || Absolument. Ce musicien déchiffre bien. || 5° Se déchiffrer, *v. réfl.* Être déchiffré. Des écritures qui ne se déchiffrent pas.

— HIST. XVIe s. .... Fait dechiffrer tel noisif altercas Par ces crieurs, dont l'un soustient tout droict, Droict contre tort, l'autre tort contre droict, MAROT, I, 248. Il m'a dechifré une difference d'appetits; celuy qu'on a à jeun.... MONT. I, 381. Quand Platon nous deschiffre le vergier de Pluton, et les commoditez ou peines corporelles qui.... ID. II, 251. De m'estendre et deschiffrer par le menu l'excellence

de ce festin, seroit une superfluité subjecte à mocquerie, CARL. IV, 12. S'en ira à l'assemblée faire son raport deschiffrer la teste du cerf, FOUILLOUX, *Vénerie*, f° 36, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chiffrer*.

DÉCHIFFREUR (dé-chi-freur), *s. m.* || 1° Celui qui a la clef d'un chiffre. || Celui qui a le talent d'expliquer ce qui est écrit en chiffres. Son père [de Rossignol] avait été le plus habile déchiffreur de l'Europe, ST-SIM. 151, 266. || 2° Par extension et familièrement, celui qui sait lire les mauvaises écritures. Vous êtes, à dire le vrai, un admirable déchiffreur de lettres, BALZ. liv. V, lett. 22. || 3° Déchiffreur, déchiffreuse, celui, celle qui lit couramment la musique; ne se dit guère qu'avec une épithète. Un habile, un mauvais déchiffreur.

— HIST. XVI° s. Ce fut à chercher de toutes parts interpretes, dechiffreurs, desnoueurs d'esguillettes, et autres gens de l'autre monde, qui y eussent rien entendu, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. XV.

— ÉTYM. *Déchiffrer*.

DÉCHIQUETÉ, ÉE (dé-chi-ke-té, tée), *part. passé.* Un drapeau tout déchiqueté par les balles de l'ennemi. || Terme de botanique. Feuille déchiquetée, feuille découpée dont les découpures sont elles-mêmes partagées plus ou moins profondément en segments de forme irrégulière. || Fig. On aime un tissu de petites phrases isolées, décousues, hachées, déchiquetées, D'OLIVET, *Prosod. franç.* art. V, § 2.

DÉCHIQUETER (dé-chi-ke-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je déchiquette, tu déchiquetteras), *v. a.* || 1° Découper en chiquettes, en faisant diverses taillades. Déchiqueter une feuille de papier. Déchiqueter une volaille. || Faire des trous à une pièce de poterie, dans l'endroit où l'on veut appliquer un manche ou une oreille. || Fig. Les libraires, les censeurs et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres, achevaient de déchiqueter et sucer le peu de substance qui leur restait, BEAUM. *Barb. de Sév.* I, 2. || 2° Se déchiqueter, *v. réfl.* Se faire des entailles. Ce fou, dans un transport, se déchiqueta à coups de couteau. || Fig. Elles voudraient pour ainsi dire se déchiqueter par des austérités, BOSS. *Lett. Corn.* 7.

— HIST. XV° s. Dieu scet s'ilz auront froit aux bras Par leur manche dechiquetée, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI° s. Ornez, vestus en extreme richesse, Drap d'or, velours eschiqueté sans cesse, J. MAROT, V, 137. La bonne femme, toute maudolente, lui dit : Au diable soit le dechiqueté, DESPER. *Contes*, LXIX. Ce qui faict veoir tant de cruautez inouies aux guerres populaires, c'est que cette canaille de vulgaire s'aguerrit et se gendarme à s'ensanglanter jusques aux coudes et deschiquetter un corps à ses pieds, n'ayant ressentiment d'aultre vaillance, MONT. III, 109.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chiqueter*, composition où *dé* a le sens augmentatif; wallon, *diciketer;* namurois, *dichiketer;* génev. *déchicoter*.

† **DÉCHIQUETEUR** (dé-chi-ke-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui déchiquette.

DÉCHIQUETURE (dé-chi-ke-tu-r'), *s. f.* Taillade faite dans une étoffe.

— HIST. XVI° s. Pensez quel beau spectacle, et comme il fit bon voir Ce prince [Henri III] avec un busc, un corps de satin noir Coupé à l'espaignole, où des dechiquetures Sortoient des passemens.... D'AUB. *Tragiques*, II.

— ÉTYM. *Déchiqueter*.

DÉCHIRAGE (dé-chi-ra-j'), *s. m.* Action de défaire un train de bois flotté, ou de désassembler les planches des vieux bateaux. || Bois de déchirage ou, simplement, déchirage, le bois qui provient de la démolition d'un bateau.

— ÉTYM. *Déchirer*.

DÉCHIRANT, ANTE (dé-chi-ran, ran-t'), *adj.* Qui déchire l'âme, qui émeut fortement. Situation déchirante. J'entends encor sa voix pénible et déchirante, M. J. CHÉN. *Calas*, V, 6.

DÉCHIRÉ, ÉE (dé-chi-ré, rée), *part. passé.* || 1° Mis en lambeaux, en pièces. Un vêtement déchiré. Laissez-moi loin de vous et loin de ce rivage De mon fils déchiré fuir la sanglante image, RAC. *Phèd.* V, 7. Vous le verrez venir déchiré de coups, si néanmoins il en revient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 588, dans POUGENS. Et peut-être demain je meurs chargé de honte, Traîné sur l'échafaud, lentement déchiré, C. DELAV. *Vêpres sicil.* II, 6. || Bateau déchiré, bateau mis en pièces, ne pouvant plus servir. || Être déchiré, tout déchiré, avoir ses vêtements en lambeaux. || Fig. et familièrement. Cette femme, cette fille n'est pas tant, n'est pas si déchirée, elle n'est pas laide, elle est assez jolie. Vous y verrez ma femme Margot, qui n'est pas encore si déchirée, COLLÉ, *Partie de chasse de Henri IV*, II, 11. || Il se dit aussi de terrains qui présentent comme des déchirures. Des montagnes arides et déchirées. || 2° Fig. Un cœur déchiré par les remords. Toujours déchiré entre l'envie de vous voir et la crainte d'être ridicule, SÉV. 133. Entre Zamore et vous mon âme déchirée Succombe au repentir dont elle est dévorée, VOLT. *Alz.* V, 7. Ses remords, ma pitié, son aspect, son absence, A mes sens déchirés font trop de violence, ID. *Fanat.* III, 10. Ce n'est point là non plus l'écrit d'un méchant homme; un malheureux égarement.... je me sens déchiré, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 1. || 3° En proie aux déchirements, aux divisions. Ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Rome était déchirée par les guerres civiles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 132, dans POUGENS. Peut-être la plus noble, la plus grande des entreprises coûterait-elle moins de sang et de trésors à l'Europe, que la moindre des querelles dont elle est continuellement déchirée, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 9. || 4° En butte aux propos de la haine. Calomnié, déchiré par ses ennemis. || 5° Terme d'anatomie. Trou déchiré, nom donné à l'hiatus *occipito-sphéno-temporal*, à cause de l'irrégularité de son pourtour. || Terme de zoologie. Ailes déchirées, ailes des insectes, sur les bords desquelles se voient des déchiquetures irrégulières. || Terme de botanique qui se dit de toute partie dont les bords présentent des découpures inégales et comme difformes. || Proverbe. Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée, c'est-à-dire il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

DÉCHIREMENT (dé-chi-re-man), *s. m.* || 1° Action de déchirer, résultat de cette action. Le déchirement des habits était une marque de douleur et d'indignation parmi les Juifs. || 2° Fig. Déchirement de cœur, violente douleur. Ce qui s'est passé me cause un déchirement dont vous savez les raisons, SÉV. 160. On ne perd pas en un moment.... ce qui était le prix des larmes, des violences, des confusions, des déchirements de tout le cœur, MASS. *Car. Inconst.* Pour m'épargner de continuels déchirements, je m'enfermais avec mes livres, ou bien j'allais soupirer et pleurer à mon aise au milieu des bois, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. En passant devant Vincennes, je sentis à la vue du donjon un déchirement de cœur dont le baron remarqua l'effet sur mon visage, ID. *ib.* VIII. || 3° Déchirement d'entrailles, colique violente. Ma mère me mit au monde avec de grands déchirements d'entrailles, CHATEAUB. *Atala*, 278. || 4° *S. plur.* Troubles, discordes que causent les factions, les guerres. L'Europe est en proie à de grands déchirements.

— HIST. XII° s. Et cil depanent lor vestures, ki ne soi espargnent mie el deschirement de la deforienne [extérieure] bealteit, *Job*, 446.

— ÉTYM. *Déchirer*.

DÉCHIRER (dé-chi-ré), *v. a.* || 1° Mettre en pièces sans se servir d'un instrument tranchant. Déchirer ses vêtements en signe d'affliction. Ou si par mes taureaux il se fait déchirer, Voulez-vous que je l'aime afin de le pleurer? CORN. *Toison d'or*, IV, 1. Il [le peuple] vient de déchirer Métrobate et Zénon, ID. *Nicom.* V, 4. Arrachons, déchirons tous ces vains ornements, RAC. *Esth.* I, 5. Ayant déchiré ses vêtements, il [Jacob] se couvrit d'un cilice, SACY, *Bible, genèse*, 37, 34. L'esprit du Seigneur se saisit de Samson, qui déchira le lion comme il aurait fait un chevreau, ID. *Bible, juges*, XIV, 6. Solon, à ce mot, déchirant ses habits, frappant sa poitrine, et ne s'expliquant que par des larmes et des sanglots, s'abandonna à la plus vive douleur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 558, dans POUGENS. Il n'est plus? Quelles mains ont déchiré son flanc? VOLT. *Mérope*, II, 5. Mais tant que je verrai des tigres en furie Déchirer les enfants de ma triste patrie, ID. *Triumv.* IV, 4. Le tonnerre et les vents déchirent les nuages, ST-LAMBERT, *Saisons, été.* || Par extension. Cependant les trois cents Français que déchire la mitraille, persévèrent; déjà ils atteignaient la position ennemie.... SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 4. || Déchirer un acte, un contrat, le mettre en pièces; et fig. Déchirer un contrat, un acte, une constitution, les anéantir. || Poétiquement. Déchirer les entrailles de la terre, la fouiller soit pour y chercher les métaux, soit seulement pour la labourer. Plus on déchire les entrailles de la terre, plus elle est libérale. || Déchirer un bateau, en débiter les parties, les planches. || Déchirer de coups, donner tant de coups ou des coups si violents que la peau s'enlève. Ils sont armés de fouets et ils se disposent à le déchirer de coups, BOURD. *Exhort. sur la flagell. de J. C.* t. II, p. 71. || Déchirer une blessure, la rouvrir, la rendre plus grande; et fig. renouveler une douleur. Pourquoi, renouvelant ma honte et ton injure, De tes funestes mains déchirer ma blessure? VOLT. *Scythes*, III, 4. || Terme militaire. Déchirer la cartouche, déchirer avec les dents l'extrémité par laquelle on l'introduit dans le fusil. || Fig. Terme militaire. Déchirer la toile, exécuter sans ensemble des feux d'infanterie. || Déchirer se dit, en un sens plus restreint, pour faire une déchirure. Elle a déchiré sa robe. || On dit aussi déchirer pour séparer, diviser, sans qu'il y ait une idée d'irrégularité. Déchirer une feuille de papier en deux. || 2° Fig. Troubler par des déchirements, par des divisions. Déchirer la société en partis opposés. Pour ne pas partager vos biens, et pour soutenir le vain honneur de votre nom, vous déchirez et vous déshonorez l'héritage de Jésus-Christ, MASS. *Car. Dang. des prosp. temp.* Moi, j'irais de mon fils, le seul bien qui me reste, Déchirer avec vous l'héritage funeste! VOLT. *Mérope*, I, 3. Jérusalem était déchirée par trois factions, BOSS. *Hist.* II, 8. Ce prince du plus noble sang qu'il y ait dans le monde et qui travaille à déchirer de ses propres mains sa patrie et le royaume de ses ancêtres, FÉN. *Dial. des morts mod.* 9. La France allait encor se déchirer le sein, LEMERC. *Bruneh.* I, 1. || 3° Causer une vive douleur physique. Un mal cuisant déchire ma poitrine, BÉRANG. *Malade.* || Fig. Déchirer le cœur, l'âme, causer une vive, une profonde affliction. Qu'il déchire mon âme et ne l'ébranle pas, CORN. *Poly.* II, 2. Vous parlerai-je de ses pertes et de la mort de ses chers enfants? ils lui ont tous déchiré le cœur, BOSS. *Marie-Thér.* Portant partout le trait dont je suis déchiré, RAC. *Phèd.* II, 2. C'est de déchirer vos cœurs et non vos vêtements, MASS. *Car. Culte.* || Elliptiquement et en sous-entendant le cœur, l'âme. ....Hélas! que vous me déchirez, RAC. *Bérén.* IV, 5. Un trouble assez cruel m'agite et me dévore, Sans que des pleurs si chers me déchirent encore, ID. *ib.* IV, 5. Mille soupçons encor viennent me déchirer, ID. *Mithr.* IV, 1. Quoi! de quelque remords êtes-vous déchirée? ID. *Phèd.* I, 3. Tant de ménagement me déchire et m'irrite, VOLT. *Scythes*, V, 3. De quel ressouvenir mon âme est déchirée? ID. *Zaïre*, II, 3. Mon épouse, mon fils me déchirent le cœur, ID. *Orphel.* I, 7. De quelque grand remords tu sembles déchiré, ID. *Fanat.* III, 8. Les douleurs de cette pauvre femme me déchiraient, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'est trop gémir et soupirer. Ah! calmez ces regrets profanes; Vos maux viendraient me déchirer Jusqu'au fond du séjour des mânes, GILB. *Ode à la reine.* Les jalouses fureurs dont vous me déchirez, C. DELAV. *Vêpres sicil.* IV, 1. Pourquoi nous déchirer de regrets superflus? ID. *ib.* IV, 4. || 4° Déchirer quelqu'un à belles dents, en médire outrageusement. || Absolument. Diffamer. Sa mémoire fut déchirée, BOSS. *Hist.* I, 11. Vous devez cette grâce à votre propre gloire; En m'arrachant la mienne on la va déchirer, CORN. *Théod.* III, 3. Je vais composer contre eux une satire du style de Juvénal qui les déchirera de la belle façon, MOL. *Bourg. gent.* II, 6. Il déchire l'innocence de ces filles, PASC. *Prov.* 11. Par quelles injures on déchire l'Église romaine, BOSS. *Réfut.* Ils déchirent par leurs railleries et même par leurs médisances tout ce que les serviteurs de Dieu font de plus édifiant, BOURD. *Sainteté*, 2° *avent*, p. 289. Vous avez déchiré la réputation de votre frère, ID. *Pénitence*, 2° *avent.* p. 485. On me déchire de tous côtés, vous ne m'apprenez rien de nouveau, MAINTENON, *Lett. à Mme de St Géran*, 1er nov. 1682. De la même bouche dont on vient de bénir le Seigneur, on déchire ses frères, MASS. *Car. Culte.* Les sots, qui déchireraient Corneille s'il n'était pas mort, et qui seront bien aises de vous déchirer, parce que vous êtes vivant, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 27 janv. 1762. Que font ici, dis-moi, les vertus de nos pères? En déchirant ton siècle, où prétends-tu venir? MAR. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || Absolument. Une duplicité indigne qui loue en face et déchire en secret, MASS. *Car. Médis.* || 5° Déchirer la main qui nous protége, rendre le mal pour le bien. Un infidèle ami que j'avais mal jugé, Qui déchire la main dont il fut protégé, C. DELAV. *Vêpres sicil.* II, 4. || 6° Fig. et familièrement. Déchirer l'oreille, les oreilles, affecter le sens de l'ouïe d'une manière désagréable. || 7° *V. n.* Terme du commerce de la broderie. Déchirer, couper les pièces de mousseline, etc. sur lesquelles on doit broder (parce qu'en effet on déchire). Ainsi l'on dit : c'est aujourd'hui qu'on déchire dans telle maison. || 8° Se déchirer, *v. réfl.* Se mettre en pièces. Le malheureux lion se

déchire lui-même, LA FONT. *Fabl.* II, 9. || Être déchiré. En même temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas, SACY, *Bible, Évang. St Mathieu*, XXVII, 51. || Se diviser régulièrement. En ce sens on dit que le calicot se déchire, à la différence d'autres tissus qui, à défaut de ciseaux, *se déchirent*, c'est-à-dire se divisent irrégulièrement. || Terme d'hydraulique. Se séparer avant de tomber dans le bassin inférieur, en parlant d'une nappe d'eau. || 9° Médire les uns des autres. Les hommes de parti se calomnient et se déchirent. Eh! sans sortir de la cour, n'a-t-il pas encore vingt caractères de gens où il n'a point touché? n'a-t-il pas, par exemple, ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre? MOL. *Impromp.* 3. Est-il rien de plus commun dans le commerce des hommes que de se déchirer mutuellement par de cruelles et injurieuses médisances? BOURDAL. *Exhort. Faux tém. contre J. C.* t. II, p. 5. Vous avez des domestiques qui se déchirent les uns les autres, ID. 2e *dim. après Pâques, Dominic.* t. II, p. 57. Les chrétiens, partagés en Monophysites ou Jacobites et orthodoxes, se déchiraient, DIDER. *Opin. des anc. phil. Sarrasins.* || Proverbe. Il ne s'est pas fait déchirer le manteau, son manteau pour cela, c'est-à-dire il n'a pas fallu lui faire violence pour lui faire accepter.... pour le décider à.... Dicton tiré de l'histoire de Joseph qui laissa son manteau entre les mains de la femme de Putiphar.

— HIST. XIIe s. Qui si lui ot son grenon dessiré, *Ronc.* p. 104. Sa tendre face as ongles descirer, *ib.* p. 171. Guiteclins le fiert si que l'aubert lui descire, *Sax* X. Quant li reis l'out tut sul enmi le champ mené, Fait-il: Sire arcevesque, mult m'avez deciré; Car altre conseil m'unt à grant damage esté, *Th. le mart.* 114. Descired out ses drapels, puis puldre sur le chief, *Rois*, 16. Si que [il] ne deschiret par alcune malvaise desturbance la pense [la pensée] ki tote s'estent en l'amur de Deu, *Job*, 468. || XIIIe s. Par le mantel [il] l'enmene, si qu'il l'a deschiré, *Berte*, XV. Des ronces qui l'avoient [la robe] ens au bois descirée, *ib.* XLVI. Ysengrin remest en la briche [piége], Qui moult s'esforce et sache et tire, A poi la pel ne li descire, *Ren.* 1202. Encore ne vaut le [la] lettre riens, qu'on trueve deschirée toute ou en partie, BEAUM. XXXV, 10. Et de ce coup que nostre nef prist, furent li notonnier si desperez que il dessirolent leur robes et leur barbes, JOINV. 196. || XVe s. Quand les gens du comte virent la banniere du comte toute descirée, ils furent tous esbahis, FROISS. II, II, 54. || XVIe s. Monstrans leurs bonnetz foupyz, leurs robbes descirées, RAB. *Gar.* I, 26. Il n'est point biguot, il n'est point dessiré, ID. *ib.* I, 40. Mesmes de verge il le blesse et dessire, MAROT, II, 266. Sa force fond ainsi qu'au feu la cyre, Dont tout bon cueur barbe et cheveux descire, ID. II, 271. Quant au texte de Moïse, ils le dechirent en le voulant estendre jusqu'à leur folle fantaisie, CALVIN, 123. On n'en sauroit faire deux ni trois [églises] sans descirer Jesus Christ, ID. *Instit.* 812. Ces tresses blondes que tu deschires, MONT. I, 22. Ces divisions et subdivisions qui nous deschirent aujourd'huy, ID. III, 237. Injurieusement nous dessirons un homme tout vif, ID. III, 361. Il s'en fouit un jour à Athenes, là où comme il fust tous les jours harassé et desciré par les crieries ordinaires des calumniateurs, AMYOT, *Cimon*, 17. Mahomet fit dechirer l'aga des Janissaires, pour avoir souffert qu'on violast sa foi, D'AUB. *Hist.* III, 428. J'en vis plusieurs qui entrerent, beaucoup plus mal en point et plus deschirez que moy, dont je receus un peu de plaisir, *Sat. Mén.* 193.

— ÉTYM. Génev. *échirer*; picard, *dékirer*; wallon, *dichurer* et *hirer*; namurois, *churer*, *hirer* et *churer*, qui sont radicaux de *dé-chirer*; provenç. *esquirar*; mot hybride composé de *dé....* préfixe, et l'ancien haut-allemand *skerran*, déchirer.

† **DÉCHIREUR** (dé-chi-reur), *s. m.* Ouvrier qui dépèce les bateaux hors de service.

— ÉTYM. *Déchirer.*

DÉCHIRURE (dé-chi-ru-r'), *s. f.* Rupture faite en déchirant. Elle a fait une déchirure à sa robe. La déchirure d'une plaie.

— HIST. XIIIe s. Encore ne vaut le [la] letre riens, qu'on trueve deschirée toute ou en partie, puisque le [la] deschirure passe point de le [la] lettre, BEAUM. XXXV, 10.

— ÉTYM. *Déchirer*; génev. *échirure.*

DÉCHOIR (dé-choir), je déchois, tu déchois, il déchoit, et aussi, il déchet, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient; je déchus; je décherrai; je décherrais (on dit aussi, régulièrement : je déchoirai, je déchoirais); déchois, déchoyons; que je déchoie, que nous déchoyions, que je déchusse; point de participe présent; déchu, déchue, *v. n.* || 1° Tomber dans un état inférieur à celui où l'on était. L'âge la fit déchoir, adieu tous les amants, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Et comme celle-ci [aventure] déchet dans la peinture [perd à être peinte], La peinture déchet dans ma description, ID. *Tabl.* Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir, Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir, BOIL. *Épître* VI. Voilà ce qui fit déchoir un roi d'ailleurs si juste, FÉN. *Tél.* XIX. Ma foi, quand un ouvrage a passé l'ordinaire, Si l'on ne veut déchoir, il ne faut plus rien faire, MONTREUIL, *Lettre avec des vers parodiés d'Horace.* || Déchoir de, ne pas conserver. Je vous parlerai peut-être quelque jour, mes pères, de ce mélange confus d'opinions; et on sera surpris de voir combien vous êtes déchus du premier esprit de votre institut, PASC. *Prov.* 13. [Vertu] Sans laquelle ils sont en danger de déchoir de leur justice, ID. *Prière.* La perfidie du disciple qui déchoit de son apostolat, MASS. *Pass.* 2. On pouvait hardiment le contredire, on aurait pu le convaincre sans déchoir un moment de sa familiarité et de sa bienveillance, MAIRAN, *Éloges, Card. de Polignac.* Après ces arrêts, achetés à très-haut prix, il n'en sera que plus sûrement déchu de l'espoir de rien sauver de ce qui lui était dû, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 22. || Terme de théologie. Déchoir de l'état de grâce, perdre la grâce. Vous imposez à vos ennemis des crimes dont vous savez qu'ils sont innocents, parce que vous croyez le pouvoir faire sans déchoir de l'état de grâce, PASC. *Prov.* 15. La question est non pas de savoir si on aura un jour cette grâce, mais si on peut déchoir un seul moment après l'avoir eue, BOSS. *Variat.* XIV, § 46. Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir, BOURDAL. *Annonc. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 149. || 2° Diminuer, s'affaiblir. Son crédit commence à déchoir. Je crois que l'école a beaucoup déchu et qu'elle déchoira davantage, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 36, dans POUGENS. || Commencer à déchoir, avancer en âge. || 3° Déchoir s'est dit autrefois en termes de marine pour dériver, sortir de la route.

— REM. 1. Déchoir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il exprime une action : depuis ce moment il a déchu de jour en jour; et avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime un état : il y a longtemps qu'ils sont déchus de ces privilèges. || 2. A la 3e personne du pluriel du présent de l'indicatif, on dit aujourd'hui *déchoient* seulement, bien qu'au singulier on dise encore *déchet.* Bossuet a dit *déchéent* : Ils ne déchéent pas de l'état de justification, *Var.* XIV, § 60. || 3. Les formes en *e* sont une intrusion de la prononciation normande entre les formes en *oi.*

— HIST. XIe s. Dient Franceis : mout dechéent li nostre, *Ch. de Rol.* CXXI. Com decarrat ma force et ma baudur! *ib.* CCIV. || XIIIe s. ....Si ques il avient à le [la] fois que li heritage en empirent et dequieent, BEAUM. XXII, 1. Ces arcevesques et ces evesques qui ci sont, m'ont chargé que je vous die que la crestienté dechiet et font entre vos mains, JOINV. 290. Et pour ce je vous demant S'amie prent son amant, Et il li par mariage, S'amours en va decheant, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. V, p. 322. || XVe s. [Chacun était ému de pitié à la vue des six bourgeois de Calais agenouillés aux pieds d'Édouard] Et vraiement ce n'estoit pas merveille; car c'est grant pitié de voir hommes descheoir et estre en tel estat et danger, FROISS. I, I, 321. Nonobstant ce jeune age, ne descheut pas en luy l'homme de si noble estat, *Bouciq.* I, ch. 18. || XVIe s. L'homme dechet et perit, si le seigneur oste de lui sa misericorde, CALV. 93. Nul n'est admis à recevoir les benedictions de Dieu, sinon celui qui dechet et defaut par le sentiment de sa poureté, ID. *Instit.* 189. Ce desir tel quel, avant que se mettre en train, defaut, pour ce qu'il dechoit en vanité, ID. *ib.* 191. La nature de l'homme, combien qu'elle soit decheute de son integrité, et fort corrompue.... ID. *ib.* 194. Il la conferme et fortifie par la vertu de son esprit, à ce qu'elle ne vacille ou dechée, ID. *ib.* 244. Si plusieurs ne descheoyent de la foy commune, Jesus Christ n'eust point dit.... ID. *ib.* 429. Nous nions que jamais ils tombent ou dechoyent de la fiance qu'ils ont une fois conceue, ID. *ib.* 433. Elle a esté confermée par succession perpetuelle des evesques, à ce qu'elle ne descheust pas, ID. *ib.* 836. Selon que les choses deschoyent journellement de mal en pis, ID. *ib.* 909. Se voyant descheu de son esperance, MONT. I, 298. Il est descheu de la maistrise comme un enfant, ID. II, 80. Il remplist le senat, qui estoit fort descheut et diminué d'hommes, AMYOT, *Publ.* 20. Comme il se fust presenté à demander l'office de tribun du peuple, il en fut debouté et en descheut par les menées de Sylla, ID. *Sertor.* 5. Aux ulceres qui ont un an ou davantage, l'os necessairement se pourrit et dechet, PARÉ, t. III, p. 645. Que l'on face son compte, le bien se descheoir entre les mains des fermiers, O. DE SERRES, 53. Secourir les vignes langoureuses, descheantes et pleurantes, ID. 199. Le naturel des amandes est de se descheoir [diminuer] en confissant, ID. 868.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *choir*; provenç. *dechazer, descazer*; espagn. *decaer*; portug. *decahir*; ital. *decadere.* Le latin n'a pas *decadere.*

DÉCHOUÉ, ÉE (dé-chou-é, ée), *part. passé.* Bâtiment déchoué.

† **DÉCHOUEMENT** (dé-chou-man), *s. m.* Terme de marine. Action de déchouer.

DÉCHOUER (dé-chou-é), *v. a.* Terme de marine. Remettre à flot un bâtiment échoué.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *échouer.*

† **DÉCHRISTIANISER** (dé-kri-sti-a-ni-zé), *v. a.* Faire cesser d'être chrétien. || Se déchristianiser, *v. réfl.* Perdre le caractère de chrétien.

— HIST. XIIe s. Ce que Deus a sacré ne puet nuls dessacrer, Ne nul cristien humme nuls descristianer, *St Thom.* 31.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *chrétien.*

DÉCHU, UE (dé-chu, chue), *part. passé* de déchoir. || 1° Tombé bas, mis moins haut qu'on n'était. Cet homme est bien déchu. Bientôt cet État, que vous croyez déchu, sera la merveille de l'Hespérie, FÉN. *Tél.* XXII. Quoique, à dire vrai, je ne sois pas tombé de bien haut, je me sens déchu et tout prêt à déchoir encore, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 24 juillet 1780. || Qui a perdu la dignité qu'il possédait. Roi déchu. Les princes déchus. Héros déchu, DELAV. *Paria*, V, 7. || 2° Fig. Qui est tombé, comme d'une hauteur, de ce qui lui était précieux, pouvoir, espérance, etc. Se voyant si ridiculement déchu de ses espérances, HAMILT. *Gramm.* 10. Déchu du doux espoir d'être aimé de Sylvie, J'abandonne ma vie Aux plus vives douleurs qu'un cœur puisse souffrir, SEGRAIS, *Chansons*, 47. Vos ennemis déchus de leur vaine espérance, RAC. *Brit.* II, 2. Les Trente [tyrans à Athènes], déchus de leur pouvoir et de leurs espérances, députèrent à Lacédémone pour demander du secours, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p 122, dans POUGENS. Il a lui-même abdiqué son gouvernement dans les provinces américaines, en nous déclarant déchus de sa protection et en nous faisant la guerre, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 45. .... L'amour est déchu de son autorité Dès qu'il veut de l'honneur blesser la dignité, VOLT. *Catilina*, I, 3. || Terme de théologie. Déchu de la grâce, qui a perdu la grâce divine. Ceux qui sont déchus de la grâce de Dieu, BOSS. *Hist.* II, 7. || Absolument. L'homme déchu, l'homme qui est déchu de l'état d'innocence par le péché d'Adam. Qui de nous ignore que, du sein de son obscurité, les regards de l'homme déchu se tournent involontairement vers l'éclat de son existence passée? SÉGUR, *Hist. de Napol. Préface.* || Les anges déchus, les anges rebelles à Dieu, qui furent expulsés du paradis et relégués dans l'enfer.

† **DÉCI....** préfixe employé dans les noms des mesures du système métrique et qui exprime les subdivisions. Ce préfixe n'a pas été bien choisi ou bien formé; car, en latin, *deci* multiplie et ne divise pas.

† **DÉCIARE** dé-si-a-r'), *s. m.* La dixième partie d'un are.

— ÉTYM. *Déci....* préfixe, et *are.*

DÉCIDÉ, ÉE (dé-si-dé, dée), *part. passé.* || 1° Dont la solution est donnée. Cette question va être décidée. || 2° Qui n'a rien de vague, d'incertain. Le ministère louvoie, il n'a pas de marche décidée. Cette musique n'a point un caractère décidé. || Signalé. Il lui accorde une préférence décidée. || 3° Arrêté, résolu. C'est une chose décidée. || 4° Qui a pris sa résolution. Ce n'était pas qu'il fût décidé, mais il ne s'occupait pas de l'être, STAËL, *Corinne*, XI, 1. Il laissa Mortier et la jeune garde à une lieue derrière lui, tendant ainsi de trop loin une main trop faible à son armée, et décidé à l'attendre, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 3. || 5° Plein de résolution. Homme décidé. Il lui tint un langage décidé. Un air vif, étourdi, décidé, FAVART, *Soliman II*, II, 11.

DÉCIDÉMENT (dé-si-dé-man), *adv.* D'une manière décidée, ferme. Prendre décidément son parti. || En tête d'un membre de phrase, décidément exprime une ferme résolution. Décidément, je n'en ferai rien. Décidément, j'y renonce.

— ÉTYM. *Décidé*, et le suffixe *ment.*

DÉCIDER (dé-si-dé), *v. a.* || 1° Porter un jugement sur une chose douteuse ou contestée. L'Église

a décidé ce point. Il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte..., et qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres, pour avoir la gloire de tout décider, MOL. *Critique*, sc. 7. || 2° Mener à conclusion. Décider une affaire. Le courage joint à l'habileté décide tout dans les batailles. Les deux rivaux décidèrent leur querelle à Pharsale, BOSS. *Hist.* I, 9. Et par des droits secrets que le ciel avait décidés, la princesse du monde la plus parfaite appartenait déjà au plus grand des rois, FLÉCH. *Marie-Thér.* Enfin les deux rois, résolus de décider leur querelle, rangèrent leurs armées en bataille, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 30, dans POUGENS. Les Français furent éblouis de quelques succès qui ne décidaient rien, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 15. || 3° Déterminer à. Cette raison l'a décidé à ne rien entreprendre. Trois cents soldats, formés en trois troupes, furent les seuls qu'on put décider à monter à cet assaut; on vit ces hommes dévoués s'avancer résolûment contre des milliers d'ennemis, sur une position formidable, SÉGUR, *Hist de Napol.* X, 4. || Absolument. Kutusof le joue, il [Napoléon] le sent, mais il se trouve engagé si avant qu'il ne peut plus ni avancer, ni rester, ni reculer, ni combattre avec honneur et succès; ainsi, tour à tour poussé par tout ce qui décide ou détourne, il demeure sur ces cendres [de Moscou], espérant à peine, désirant toujours, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. || Décider se dit aussi, par extension, pour faire prendre à quelque chose une direction, une sorte de détermination. Là sont les sources des rivières qui versent leurs eaux dans les mers Noire et Baltique; mais le sol y est lent à décider leur pente et leur courant; de sorte que les eaux y séjournent et inondent au loin le pays, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 6. || 4° Décider une chose, en prendre la résolution. Ils avaient pour orateurs plutôt que pour chefs, des vieillards qui décidaient les hostilités, qui donnaient le signal du départ, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 5. || 5° *V. n.* Porter des jugements. Ne décidons jamais à la légère. Ces gens qui décident toujours, et parlent hardiment de toutes choses sans s'y connaître, MOL. *Critique*, sc. 6. On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer; et l'on aime mieux parler et décider au hasard que de reconnaître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement, ROLLIN, *Traité des Études*, V, art. 2. Dans ce siècle hardi.... Soit que l'on blâme ou qu'on approuve, On décide plus qu'on n'entend, LAMOTTE, *Fabl.* V, 5. || C'est un homme qui aime à décider, qui décide trop hardiment, c'est-à-dire qui aime à prononcer des jugements, qui prononce des jugements sans être suffisamment informé, instruit. || 6° Décider de, ordonner, disposer de. Je vous croirai Burrhus, lorsque dans les alarmes Il faudra soutenir la gloire de nos armes, Ou lorsque, plus tranquille, assis dans le sénat, Il faudra décider du destin de l'État, RAC. *Brit.* III, 1. Du Troyen et du Grec faites-le décider; Qu'il songe qui des deux il veut rendre ou garder, ID. *Andr.* II, 2. Il faut de nos destins que Bajazet décide, ID. *Baj.* I, 3. Les dieux décident de tout, FÉN. *Tél.* VI. || Décider de, donner une solution, une conclusion à un événement, à une intention, etc. Ces événements qui décident de la fortune des empires, BOSS. *Hist.* III, 2. Nos penchants décident toujours de nos lumières, MASS. *Av. Disp.* Le temps et les coutumes décident de nos mœurs, ID. *Car. Immut.* Ah! si mes penchants décidaient de ma destinée, ID. *ib. Respect hum.* Les exemples des grands décident presque toujours des mœurs publiques, ID. *Panég. St Louis.* Cette bataille [de Thymbrée] est un des plus considérables événements de l'antiquité, puisqu'elle décida de l'empire d'Asie entre les Assyriens de Babylone et les Perses, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 200, dans POUGENS. Eh bien, puisqu'on le veut, que la guerre en décide, CRÉB. *Rhadam.* II, 2. || Décider sur, décider de, porter un jugement sur. Décider sur tout, de tout. Il croit avoir droit de décider sur mes sentiments, BOSS. *Avert.* 2. Décider du mérite et du prix des auteurs, BOIL. *Sat.* IX. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal, LA BRUY. V. La règle de Descartes qui ne veut pas que l'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes, ID. XII. || 7° Décider de, avec un infinitif, prendre la résolution de. Il a décidé de renvoyer son domestique. || 8° Se décider, *v. réfl.* Recevoir une solution, une conclusion. La difficulté qui reste se décidera dans une discussion en règle. La bataille ne se décidait pas. Il touche au moment où son sort se décide. Il suffit d'établir la règle; les cas particuliers se décident ensuite d'eux-mêmes, MASS. *Confér. Us. des rev. ecclés.* Tout se décidait par l'intérêt et par la force, BOSS. *Hist.* III, 7. || Se décider, prendre une résolution. Je me décide à rester, à partir. Clotaire en mon palais se décide à paraître, LEMERC. *Bruneh.* III, 2. || Se décider pour quelqu'un, pour quelque chose, donner la préférence, se prononcer pour. Les électeurs se décidèrent pour son compétiteur. La victoire se décida pour César dans les plaines de Pharsale.

— HIST. XVI° s. A ceste fin, chascun membre, du plus precieux de son nourrissement, decide et rongne une portion, et la renvoye en bas, RAB. *Pant.* III, 4. Jamais on ne peult appeller des jugemens decidez par sort et fortune, ID. *ib.* III, 12. C'est un conflict qui se decide par les armes de la memoire, MONT. I, 249. Quand ils vinrent à decider [à qui revenait l'honneur de la journée], ID. I, 263. Ils eslisent quelqu'un d'entr'eulx qui sur le champ decide leurs procez, ID. IV, 233.

— ÉTYM. Latin, *decidere*, décider, proprement couper, de *de*, et *cædere*, couper. De l'idée de trancher on passe à celle de décider, une décision étant ce qui tranche une question.

† **DÉCIDEUR** (dé-si-deur), *s. m.* Celui qui décide. M. de Vendôme répondit à Roquelaure qu'il était un mauvais décideur [au jeu] et qu'il se mêlait toujours de ce qu'il n'avait que faire, ST-SIM. 27, 53.

— ÉTYM. *Décider.*

† **DÉCIDU, UE** (dé-si-du, due), *adj.* Terme de botanique. Qui se détache et tombe quelque temps après son développement.

— ÉTYM. Lat. *deciduus*, sujet à tomber, de *decidere*, tomber, déchoir.

† **DÉCIGRAMME** (dé-si-gra-m'), *s. m.* Mesure légale de poids qui vaut la dixième partie du gramme.

— ÉTYM. *Déci....* préfixe (voy. DÉCI), et *gramme.*

† **DÉCIL** (dé-sil), *s. m.* Terme d'astrologie. Position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la dixième partie du zodiaque, c'est-à-dire 36 degrés. On trouve aussi dextil.

— ÉTYM. Lat. *decem*, dix.

DÉCILITRE (dé-si-li-tr'), *s. m.* Mesure légale de capacité qui vaut la dixième partie du litre.

— ÉTYM. *Déci....* préfixe (voy. DÉCI), et *litre.*

DÉCILLER (dé-si-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Voy. DESSILLER.

DÉCIMABLE (dé-si-ma-bl'), *adj.* Sujet à la dîme.

— ÉTYM. *Décime*, forme latine pour *dîme* (voy. DÎME).

† **DÉCIMAIRE** (dé-si-mê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui procède par dix.

— ÉTYM. Lat. *decimus*, dixième.

DÉCIMAL, ALE (dé-si-mal, ma-l'), *adj.* || 1° Qui regarde les dîmes. Une matière décimale. || 2° Terme d'arithmétique. Qui procède par dix. Calcul décimal. Nombres décimaux. On peut croire qu'à la longue la division décimale du jour remplacera sa division actuelle qui contraste trop avec les divisions des autres mesures pour n'être pas abandonnée, LAPLACE, *Expos.* I, 14. || Arithmétique décimale ou dîme, nom donné par Stevin à la division de dix en dix : par exemple on divisait une perche, une toise, un pied en dix parties qu'on nommait primes, chaque prime en dix parties qu'on nommait secondes et ainsi de suite. || Système décimal, le nouveau système de poids et mesures établi par la Convention, dit aussi système métrique, et dans lequel toutes les divisions sont de dix en dix. || Fraction décimale, fraction qui est composée de dixièmes, centièmes, millièmes, etc. d'unités. || 3° *S. f.* Décimale, nom donné à chacun des chiffres qui, dans un nombre décimal, se place à la droite des entiers, ou, dans une fraction décimale, à la droite du zéro remplaçant les entiers. La première décimale est le premier chiffre à la droite de la virgule ou du point qui remplace quelquefois la virgule; la seconde décimale est le second chiffre après la virgule, et ainsi de suite. Pousser une division jusqu'à la 4°, jusqu'à la 6° décimale. Évaluer en décimales une quantité plus petite que l'unité, la mettre sous forme de fraction décimale.

— HIST. XVI° s. Les juges royaux seuls connoissent des matieres possessoires decimales [des procès sur la possession des dîmes], LOYSEL, 12. Terres et choses decimales [décimables] tenues en fief, ne sont pas plus affranchies de dismes spirituelles, que sont les autres domaines, ID. 268.

— ÉTYM. Lat. *decimus*, dixième, de *decem*, dix.

DÉCIMATEUR (dé-si-ma-teur), *s. m.* Celui qui avait le droit de lever la dîme. Un moine, gros décimateur, avait intenté un procès à des citoyens qu'il appelait ses paysans, VOLT. *L'h. aux 40 écus, audience.*

— ÉTYM. *Décime*, forme latine de *dîme* (voy. DÎME).

DÉCIMATION (dé-si-ma-sion), *s. f.* Châtiment militaire, en usage chez les Romains, qui consistait à punir de mort un soldat sur dix, lorsqu'il y en avait un grand nombre qui avaient commis quelque lâcheté ou manqué à l'obéissance; on les faisait tirer au sort. On voit dans Tite-Live un exemple de la décimation dès les commencements de la république, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2° part. p. 477, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Antonius fut si courroucé qu'il usa de celle ancienne punition militaire que l'on nomme decimation, car il les divisa par dizaines, et puis en feit mourir de dix l'un sur lequel tumba le sort, AMYOT, *Anton.* 49.

— ÉTYM. Lat. *decimatio*, de *decimare*, décimer.

1. **DÉCIME** (dé-si-m'), *s. f.* || 1° Taxe que le roi levait ordinairement ou extraordinairement sur le clergé du royaume. Clément IV accordait à saint Louis une décime sur le clergé, VOLT. *Mœurs*, 58. || 2° *S. f. plur.* Ce que les bénéficiers payaient annuellement au roi sur leur revenu. Il n'était point permis de manger ailleurs les décimes, PASC. *Fig.* 21. Un curé, en comptant son argent à M. de Riandé, receveur des décimes, pour ce qu'il devait de décimes, lui disait, en se plaignant, que les sergents qu'il lui avait envoyés, lui avaient fait beaucoup de maux, SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 108.

— SYN. DÉCIME, DÉCIMES, DÎME. Décime au singulier c'est une taxe qui était levée extraordinairement sur les revenus ecclésiastiques pour quelque affaire jugée importante. Décimes au pluriel est ce que les bénéfices payaient annuellement à l'État sur leurs revenus. Dîme est la portion des fruits des biens laïcs donnée annuellement à l'Église par les fidèles ou aux seigneurs par leurs vassaux. Ces trois mots avaient originairement signifié un dixième; mais depuis longtemps ils avaient perdu ce sens fixe, et ils désignaient différentes parties aliquotes du revenu.

— HIST. XVI° s. Il jeusne deux fois la sepmaine, et donne les decimes de tous ses biens, CALV. *Instit.* 597. Ils imposerent les decimes de tout le revenu de 10 ou 12 provinces, D'AUB. *Hist.* I, 34. Les daces, gabelles, traictes, dohannes, subsides, impositions, decimes, subventions, emprunts et tant d'autres termes exactaires, des quels pour le jour d'hui la France abonde, n'estoient encore en usage, CARL. I, 45.

— ÉTYM. Lat. *decima*, sous-entendu *pars*, la dixième partie (voy. DÎME).

2. **DÉCIME** (dé-si-m'), *s. m.* Valeur monétaire qui est la dixième partie du franc. || Décime pour franc, le dixième en sus du prix principal d'une chose. || Décime de guerre, subvention extraordinaire d'un décime pour franc en sus de certains droits. On a établi un second décime sur les impôts indirects.

— ÉTYM. Lat. *decimus*, dixième.

DÉCIMÉ, ÉE, (dé-si-mé, mée), *part. passé.* Une légion décimée par l'ordre du général. Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés, VOLT. *Lett. Florian*, 3 avril 1767. || Par extension. Un régiment décimé par le feu de l'artillerie.

DÉCIMER (dé-si-mé), *v. a.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Infliger la peine de la décimation. Décimer une armée, les habitants d'une ville. Comme il n'était pas possible de faire mourir tous les coupables, on les décimait par le sort, et celui dont le nom était tiré le dixième était mis à mort, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2° part. p. 477, dans POUGENS. || 2° Fig. Faire périr une partie, un certain nombre de personnes. Le feu de l'ennemi décimait ce régiment, qui restait inébranlable. L'infortune et l'exil, et la mort et le temps, Ont en vain décimé tes amis de vingt ans, LAMART. *Harm.* III, 4. Si du moins au hasard il [le sort] décimait les hommes, ID. *Méd.* I, 7.

— HIST. XVI° s. Les autres pour se purger s'offrirent vouluntairement à estre decimez, si bon luy sembloit, AMYOT, *Anton.* 56. Le peuple disoit qu'il avoit lors voué d'offrir aux dieux la dixme des biens des ennemis, et que maintenant il vouloit decimer [soumettre à la dîme] ses propres citoyens, ID. *Cam.* 15.

— ÉTYM. Lat. *decimare*, de *decimus*, dixième.

DÉCIMÈTRE (dé-si-mè-tr'), *s. m.* Mesure légale de longueur qui vaut la dixième partie du mètre.

— ÉTYM. *Déci....* préfixe (voy. DÉCI), et *mètre.*

† **DÉCIMÉTRIQUE** (dé-si-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au décimètre.

† **DÉCIMO** (dé-si-mo), *adv.* Dixièmement. || Il s'écrit ordinairement 10°, dans une série d'articles qu'on note par 1° ou primo, etc.

— ÉTYM. Lat. *decimo*, sous-entendu *loco*, au dixième lieu, ablatif de *decimus*.

† **DÉCINTRAGE** (dé-sin-tra-j'), *s. m.* Action de décintrer. Le décintrage d'une voûte.

DÉCINTRÉ, ÉE (dé-sin-tré, trée), *part. passé.* Une voûte décintrée.

DÉCINTREMENT (dé-sin-tre-man), *s. m.* Terme d'architecture. Action de décintrer. Le décintrement d'une voûte.

— ÉTYM. *Décintrer.*

DÉCINTRER (dé-sin-tré), *v. a.* Terme d'architecture. Ôter les cintres qu'on avait placés pour la construction d'une voûte, d'une arche.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cintre.*

† **DÉCINTROIR** (dé-sin-troir), *s. m.* Terme de maçon. Sorte de marteau à deux taillants, pour écarter les joints dans les démolitions et pour équarrir les trous ébauchés.

— ÉTYM. *Décintrer.*

† **DÉCIRCONCIRE** (dé-sir-kon-si-r'), *v. a.* Faire renoncer à une religion qui consacre la circoncision (judaïsme ou islamisme).

— REM. Comme la *circoncision* est quelque chose de physique qui ne peut être défait, *décirconcire* et *décirconcision* ne sont pas de bons mots, ne pouvant se prendre qu'en un sens figuré.

— HIST. XVIe s. Les turcs acceptoient plus tost la mort très aspre que de se descirconcire pour se baptiser, MONT. I, 298.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *circoncire.*

† **DÉCIRCONCISION** (dé-sir-kon-si-zion), *s. f.* Action de renoncer à la religion qui prescrit la circoncision.

— ÉTYM. *Décirconcire.*

† **DÉCIRER** (dé-si-ré), *v. a.* Enlever la cire qui couvre un objet.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cire.*

DÉCISIF, IVE (dé-si-zif, zi-v'), *adj.* || 1° Qui décide, qui fait cesser toute indécision. Il portait une lettre du roi que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible; nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, SÉV. *Lett.* 17 août 1689. Tout tombe en ruine dans vos mœurs; et vos sens trop décisifs emportent facilement votre raison incertaine et irrésolue, BOSS. *Marie-Thér.* Est-ce une raison décisive D'ôter un bon mets d'un repas, Parce qu'il s'y trouve un convive Qui par malheur ne l'aime pas? PERRAULT, dans RICHELET. Titre décisif, PATRU, *Plaidoyer.* 5, dans RICHELET. Et l'épreuve la plus décisive de notre sincérité, c'est l'éloignement des occasions, MASS. *Car. Lazare.* Saisissant dans les affaires le point décisif, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 246, dans POUGENS. || 2° Qui résoud, qui donne la solution. Cette expérience est décisive de la question, PASC. *Expér. du Puy-de-Dôme*, p. 172. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité, BOSS. *le Tellier.* Il coupait, par une équité décisive, sans préoccupation et sans intérêt, les racines des haines et des procès, et portait partout la modération et la paix qui est le fruit de la justice, FLÉCH. *Duc de Montausier.* || 3° Qui termine une querelle, un débat, une guerre. Un arrêt aussi favorable et aussi décisif que celui-ci, BOURD. *Myst. passion de J. C.* t. I, p. 247. Ce fut le 17 juillet 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultawa entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde, VOLT. *Charles XII*, IV. || Le moment décisif, le moment dans lequel les choses se décident, se terminent. Le comte : Gardez-vous bien de lui parler de la lettre. — Bartholo : Avant l'instant décisif? elle perdrait tout son effet, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 2. || 4° Qui annonce la décision, la résolution. Des manières décisives. ....Et vous me ravissez Par ce ton décisif dont vous me l'annoncez, LANOUE, *Coquette corr.* I, 1. || 5° En parlant des hommes, qui décide hardiment, avec autorité, avec un air d'importance. Rien n'est si décisif que l'ignorance. Muets et embarrassés avec les savants, vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien, LA BRUY. IX. Quand la jeunesse saurait autant qu'elle peut, elle ne serait pas plus décisive, ID. VIII. Vous le rendrez décisif et prompt à juger, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

— ÉTYM. *Décider*, par le supin *decisum* du verbe latin *decidere.*

DÉCISION (dé-si-zion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de décider; résultat de cette action; jugement prononcé; opinion exprimée. Une décision judiciaire. Une décision administrative, ministérielle. Le temps pourra donner quelque décision Si la pensée est belle ou si c'est vision, CORN. *Nicom.* II, 3. Je ne vois aucune chose qui puisse être à couvert de la souveraineté de tes décisions, MOL. *Critique*, sc. 7. Des chicanes sont alléguées comme faisant la décision de l'affaire, BOSS. *Hist.* II, 13. Laissez-en la décision aux Étruriens, FÉN. *Tél.* XXIII. Vous verrez, dans ce silence universel, dans cette attente terrible où chacun sera de la décision de sa destinée, le fils de l'homme s'avancer dans les airs, MASS. *Avent, Jug.* Ne voulant d'autre règle de la foi que les décisions du concile de Nicée, FLÉCH. *Théodose*, III, 50. N'est-ce pas le comble de l'orgueil et de la témérité à un particulier de craindre que l'Église ne se soit trompée dans sa décision, et de ne craindre pas de se tromper soi-même en décidant contre elle? FÉN. *Éduc. des filles*, ch. 7. Cette présomption Qui prétend tout ranger à sa décision, GRESSET, *Méchant*, IV, 4. Daru, comme ses autres officiers, s'étonne de ne point retrouver en lui [Napoléon] cette décision vive, mobile et rapide comme les circonstances, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. || Terme de droit romain. Décisions de Justinien, les cinquante constitutions rendues par cet empereur, après la publication du premier code. || 2° Parti que l'on prend, résolution. Prendre ou former une décision. Toutefois ce n'était qu'entre soi qu'on s'épanchait ainsi; car on sentait que, la décision prise, tous devaient concourir à son exécution, que plus la position devenait périlleuse, plus il y fallait de courage, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 2. || 3° Fermeté avec laquelle on prend un parti. Il y a de la décision dans son esprit, dans sa conduite, dans son langage. M. de la Rochefoucauld était doux, complaisant, agréable, insinuant; et il n'avait pas cet air de décision et d'autorité qu'avait M. de Montausier, SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 49.

—SYN. 1° DÉCISION, RÉSOLUTION. La décision est un acte de l'esprit et suppose l'examen. La résolution est un acte de la volonté et suppose la délibération. La première attaque le doute et fait qu'on se déclare. La seconde attaque l'incertitude et fait qu'on se détermine. Il semble que la résolution emporte la décision et que celle-ci puisse être abandonnée de l'autre, GIRARD. || 2° DÉCISIONS DES CONCILES, CANONS, DÉCRETS. Tous les articles déterminés par les conciles, dans les matières qui sont de leur juridiction, sont des décisions; et c'est un terme général qui renferme sous soi deux espèces, les canons et les décrets. Les canons sont les décisions qui concernent le dogme et la foi; les décrets sont les décisions qui règlent la discipline ecclésiastique, *Encycl.* IV, 706.

— HIST. XVIe s. La fortune voulut que Pompeius eust encore part à la decision [achèvement] de ceste guerre, AMYOT, *Pomp.* 30. L'incertitude de mon jugement est si egualement balancée en la pluspart des occurrences, que je compromettrois volontiers à la decision du sort et des dez, MONT. III, 62.

— ÉTYM. Provenç. *decisio;* espagn. *decision;* ital. *decisione;* du latin *decisionem*, de *decidere*, décider.

† **DÉCISIONNAIRE** (dé-si-zi-o-nê-r'), *s. m.* Celui qui décide rapidement et avec assurance. Je me trouvai l'autre jour dans une campagne où je vis un homme bien content de lui.... dans un quart d'heure il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques, et cinq points de physique; je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel, MONTESQ. *Lett. pers.* 72. Mot hasardé par Montesquieu.

— ÉTYM. *Décision.*

DÉCISIVEMENT (dé-si-zi-ve-man), *adv.* D'une manière décisive. Les Calixtins l'excusaient en répondant que ce qu'il avait dit contre ce dogme, il ne l'avait pas dit décisivement, BOSS. *Variat.* XI, § 171. L'Église a parlé décisivement sur les matières dont il s'agit, ID. *Exp. Avert.* Que l'auteur [Malebranche] s'explique décisivement sur la liberté de Dieu, FÉN. t. III, p. 262.

— ÉTYM. *Décisive*, et le suffixe *ment.*

DÉCISOIRE (dé-si-zoi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui a la vertu de décider; se dit d'un fait qui seul amène la décision d'un procès. Serment décisoire. On posa comme règle décisoire le témoignage sur lequel reposait l'autorité des textes sacrés, c'est-à-dire celui de la tradition de l'Église, NEFFTZER, *Travaux de Baur*, *Rev. germ.* t. XIII, p. 119.

— ÉTYM. Lat. *decisum*, supin de *decidere*, décider.

† **DÉCISTÈRE** (dé-si-stê-r'), *s. m.* La dixième partie du stère ou du mètre cube.

— ÉTYM. *Déci....* préfixe (voy. DÉCI), et *stère.*

† **DÉCIVILISER** (dé-si-vi-li-zé), *v. a.* Néologisme. Détruire la civilisation, y porter atteinte.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *civiliser.*

DÉCLAMATEUR (dé-kla-ma-teur), *s. m.* || 1° Celui qui déclame. C'est un bon, c'est un mauvais déclamateur. Il fallut bien enfin dire un mot des acteurs et des actrices, sujet éternel des entretiens de table de Versailles et de Paris; on convint qu'un bon déclamateur est aussi rare qu'un bon poëte, VOLT. *l'H. aux 40 écus, d'un bon souper.* || 2° Anciennement, rhéteur qui faisait des exercices d'éloquence dans une école. Quand on parcourt l'histoire de la poésie, on a quelquefois le regret de trouver les plus belles maximes en contradiction avec la vie de leur déclamateur, GRESSET, *Disc. de réception à l'Acad.* Les noms de déclamateurs et de sophistes n'avaient point alors l'acception défavorable qu'on y attacha depuis, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, § 1. || 3° Orateur, écrivain boursouflé, emphatique, faible de pensée et bruyant d'expression. Je ne pense pas que personne m'accuse de vouloir faire le déclamateur et de vouloir agrandir de petites choses, BALZ. *le Prince*, 5. Ainsi parla le bœuf; l'homme dit : faisons taire Cet ennuyeux déclamateur, LA FONT. *Fabl.* X, 2. St Paul n'outrait pas les choses et n'était pas un déclamateur, BOSS. *Avert.* 5. Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles Sont d'un déclamateur amoureux de paroles, BOIL. *Art p.* III. Un clerc mondain ou irréligieux, s'il monte en chaire, est déclamateur, LA BRUY. XV. Un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, ID. I. || Adjectivement. Un style déclamateur. Un ton déclamateur. Leurs sermons sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France, VOLT. *Louis XIV*, 34.

— REM. Excepté au sens de celui qui déclame, *déclamateur*, soit substantif, soit adjectif, a toujours une acception défavorable.

— ÉTYM. Lat. *declamator*, de *declamare*, déclamer.

DÉCLAMATION (dé-kla-ma-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° L'art de la prononciation dans les discours publics, avec les accompagnements de la contenance et des gestes. || La déclamation des acteurs sur le théâtre [chez les anciens] était composée et écrite en notes qui déterminaient le ton qu'il fallait prendre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1re part. p. 263, dans POUGENS (Cette assertion de Rollin repose sur une erreur; il ne paraît pas que les anciens aient pu jamais noter les paroles comme nous notons un récitatif). || L'art de la déclamation. Il a du talent pour la déclamation. || 2° Chez les Romains, exercice qu'on faisait faire aux jeunes gens, pour les disposer à l'éloquence du barreau. Déclamation est un mot connu dans Horace et encore plus dans Juvénal; il ne le fut point à Rome avant Cicéron et Calvus; on appelait ainsi des compositions par lesquelles on s'exerçait à l'éloquence, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2e part. p. 692, dans POUGENS. Le grand Pompée s'appliqua très-sérieusement à la déclamation peu avant les guerres civiles, pour se mettre en état de répondre à Curion, ID. *ib.* p. 694. || Dans l'ancienne université, composition dont le régent était auteur et qu'il faisait réciter, à un certain jour, à ses écoliers en présence des camarades et des parents. || 3° Emploi vicieux d'expressions et de phrases pompeuses. Tomber dans la déclamation. Vous trouverez, à la fin de l'article Goût, des réflexions sur l'application de l'esprit philosophique aux matières de goût, où j'ai tâché de mettre de la vérité sans déclamation; car je déteste la déclamation, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 28 janv. 1757. || Discours, écrit plein de recherche et d'affectation et vide de choses. Ce discours n'est qu'une ennuyeuse déclamation. Il faudrait remplir l'action [d'une tragédie] d'une infinité de déclamations où l'on ferait dire aux acteurs tout le contraire de ce qu'ils devraient dire, RAC. *Brit.* 1re *préface.* || Discours injurieux, violent. Son plaidoyer ne contient que des déclamations contre sa partie. Les déclamations de la place publique. || 4° Terme de musique. Art de rendre, par les inflexions de la voix et le nombre de la mélodie, l'accent grammatical et l'accent oratoire convenables aux paroles.

— SYN. DÉCLAMATION, DÉBIT, RÉCITATIF. Le mot déclamation pris dans un sens restreint, signifie le ton et les inflexions de voix de celui qui déclame. En ce sens il ne s'applique guère qu'aux passages élevés et passionnés en prose et en vers. On dit plutôt le débit quand il s'agit de morceaux d'un caractère

simple et aisé, et le récitatif si l'énonciation se fait suivant les degrés de l'échelle musicale. La déclamation diffère du simple débit en ce que l'on appuie davantage sur les syllabes sonores ou muettes, sur les liaisons, sur les accents toniques, et que par conséquent l'on fait mieux sentir le rhythme du discours.

— ÉTYM. Lat. *declamatio*, de *declamare*, déclamer.

DÉCLAMATOIRE (dé-kla-ma-toi-r'), *adj.* || 1° Qui appartient à la déclamation. Art déclamatoire. || 2° Rempli de déclamations. Style déclamatoire.

— ÉTYM. Lat. *declamatorius*, de *declamare*, déclamer.

DÉCLAMÉ, ÉE (dé-kla-mé, mée), *part. passé.* Discours déclamé. Vers déclamés.

DÉCLAMER (dé-kla-mé). || 1° *V. a.* Réciter à haute voix en donnant aux mots et aux phrases toutes les intonations exigées par l'accent grammatical et l'accent oratoire. Déclamer un discours. Il a déclamé son rôle avec âme. || Absolument. Qu'il déclame à son gré jusqu'à sa dernière heure, Qu'il triomphe en parlant, qu'on l'admire et qu'il meure, VOLT. *Catil.* II, 1. N'allez pas lui apprendre, comme on dit, à déclamer, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° *V. n.* Parler avec violence contre quelqu'un, contre quelque chose. Je ne prétends pas déclamer contre un ordre que je révère, PATRU, *Plaidoyer* 5, dans RICHELET. Après avoir cent fois déclamé contre le monde, ils en sont toujours épris, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 280. Pour déclamer en plein parlement contre les griefs de l'État, HAMILT. *Gramm.* 7. Les périls contre lesquels nous déclamons tant, MASS. *Carême, J. de Pâq.* Nous croyons être en droit de déclamer contre leurs mauvaises intentions, ID. *Myst. Purif. de la Ste Vierge*, 1. || 3° Se déclamer, *v. réfl.* Être déclamé. Morceau qui se déclame très-bien.

— HIST. XVI° s. Et ce qu'il declame contre le concile, n'est-ce pas pour faire perdre toute patience? C. DU PERRON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. Il voulut ouyr harenguer et declamer tous les maistres de rhetorique, AMYOT, *Pompée*, 60.

— ÉTYM. Lat. *declamare*, de *de*, et *clamare*, crier (voy. CLAMEUR).

† **DÉCLARABLE** (dé-kla-ra-bl'), *adj.* Qui peut ou doit être déclaré.

— ÉTYM. *Déclarer.*

† **DÉCLARATEUR** (dé-kla-ra-teur), *s. m.* Celui qui déclare. Les théologiens, déclarateurs des commandements célestes, VOLT. dans LAVEAUX. Il n'est que le déclarateur de l'opinion, J. J. ROUSS. *Contr.* IV, 7. Saint Paul fut choisi pour être le déclarateur des mystères d'en haut, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. Lat. *declarator*, de *declarare*, déclarer.

DÉCLARATIF, IVE (dé-kla-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui porte déclaration. Titre, acte déclaratif. On oppose déclaratif à attributif : le partage entre héritiers est déclaratif de propriété, c'est-à-dire que le droit de chaque copartageant ne dérive pas de l'acte de partage, mais lui est antérieur.

— HIST. XVI° s. Le roy fist publier un nouvel edict declaratif et limitatif de l'edict de janvier, CASTELNAU, 91. Après les propos.... aucunement declaratifs de sa precedente protestation, DUBELLAY, f° 158, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *declarativus*, de *declarare*, déclarer.

DÉCLARATION (dé-kla-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de déclarer; discours, acte écrit, par lequel on déclare. Déclaration publique, solennelle, authentique. Je lui ai fait ma déclaration que je ne pouvais être son ami, LAROCHEF. *Mémoires*, dans RICHELET. La déclaration que Dieu nous fait de sa volonté sur ce point est générale, quand il nous dit: la volonté de Dieu est que vous soyez saints et purs, NICOLE, *Ess. mor.* 3° traité, ch. 8. La célèbre déclaration de Constantin arriva l'an 312 de notre Seigneur, BOSS. *Hist.* I, 11. C'est une déclaration que je fais avec joie, PASC. *Prov.* 15. Seigneur, je vous demande la licence de prévenir, par deux paroles, la déclaration des pensées que vous pouvez avoir, MOL. *Princ. d'Él.* II, 4. || Déclaration des droits, manifeste où la Constituante exposa en 1789 les droits généraux de l'homme et du citoyen. || Déclaration de guerre, acte par lequel une puissance déclare la guerre à une autre. || Déclaration du roi, acte de la puissance royale qui expliquait, réformait, révoquait un édit ou une ordonnance. || Mesure de police sanitaire qui a pour but de porter à la connaissance des autorités l'existence d'une maladie contagieuse sur les bestiaux. || Déclaration de naissance, de décès, déclaration faite à la municipalité d'une naissance, d'un décès. || En matière fiscale, déclaration de la valeur sur laquelle se règle la perception des droits. || Terme de contributions indirectes. Énoncé que fait un débitant de l'état de sa vente. || Terme d'administration. Déclaration de cessation de fonctions, déclaration faite pour obtenir le remboursement d'un cautionnement. || 2° Terme de jurisprudence. Manifestation, faite par une personne, de la manière réglée par la loi, de sa volonté ou d'un fait qui est à sa connaissance, ou, en général, constatation d'un fait par le juge. || Ce qui est déclaré dans un acte soit judiciaire, soit extra-judiciaire. Déclaration de changement de domicile, de dettes dans un inventaire. Déclaration de faillite, de succession vacante, d'absence, d'hypothèque. || Terme de droit criminel. Témoignage porté devant l'officier de police ou le juge d'instruction. || Déclaration du jury, réponse aux questions qui lui sont posées. || 3° Énonciation, état exact, énumération. Donner une déclaration de son bien. Déclaration de frais et de dépens. || Terme de pratique. Mémoire. Produire une déclaration. || Déclaration affirmative, celle qui est faite, en cas de saisie-arrêt, par le tiers saisi des sommes qu'il doit au débiteur saisi. || Déclaration censuelle, acte par lequel le tenancier reconnaissait les droits qu'il tenait du seigneur. Déclaration seigneuriale, acte recognitif que le seigneur était en droit d'exiger en cette qualité. || 4° Aveu de l'amour qu'un homme éprouve. Le jour de la déclaration arrive qui se doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée, MOL. *Préc.* sc. 5. La déclaration est tout à fait galante, ID. *Tart.* III, 3. Il lui fit sa déclaration de cette manière, HAMILT. *Gramm.* 8. Le vieillard fit en bégayant une déclaration tendre, VOLT. *Zadig*, 17.

— HIST. XV° s. Pour revenir à la declaration de cest article, COMM. I, 3.

— ÉTYM. Provenç. *declaratio*; espagn. *declaracion*; ital. *dichiarazione*; du latin *declarationem*, de *declarare*, déclarer.

DÉCLARATOIRE (dé-kla-ra-toi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui porte déclaration juridique d'une chose. Acte, sentence déclaratoire.

— ÉTYM. *Déclarer.*

DÉCLARÉ, ÉE (dé-kla-ré, rée), *part. passé.* || 1° Dont la déclaration est faite. Les naissances déclarées à la municipalité. La guerre est déclarée. Après mille ans et plus de guerre déclarée, Les loups firent la paix avecque les brebis, LA FONT. *Fabl.* III, 13. Vous me dites : Et le moyen d'avoir un congé puisque la guerre est déclarée? Je vous répondrai aujourd'hui qu'elle est plus déclarée dans les gazettes qu'ici, SÉV. *Lett.* 10 nov. 1673. || Fig. Quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle [la religion] faire à nos passions, que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvements? BOURDAL. 3° *dim. après la Pentec Dominic.* t. I, p. 373. || 2° Avoué, connu. Ennemi, ami déclaré. Jalousies tantôt couvertes, tantôt déclarées, BOSS. *Hist.* III, 6. Combien d'âmes saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les plus déclarés impies! BOURDAL. 16° *dim. après la Pent. Dom.* t. III, p. 451. Leur haine dès longtemps contre moi déclarée, RAC. *Bér.* IV, 5. De ses amants le moins déclaré était le duc d'York, HAMILT. *Gramm.* 7. Un pécheur déclaré, sans ménagement, pour le vice, MASS. *Av. Conc.* Les coupables soutiens de ces complots atroces Sont tous vos partisans déclarés ou secrets, VOLT. *Catilina*, I, 5. || Dans l'ancienne cour, maîtresse déclarée, maîtresse en titre du roi. Lorsque Mme d'Étioles, depuis marquise de Pompadour, fut annoncée pour maîtresse du roi, et avant même qu'elle fût déclarée, il s'empressa de lui faire sa cour, MARMONT. *Mém.* liv. IV. || Qui s'est déclaré, qui s'est prononcé. Dès que nos aventuriers furent déclarés [eurent déclaré leur amour], HAMILT. *Gramm.* 4. La cause pour laquelle Votre Éminence est si déclarée, BOSS. *Lett.* 255. Et le ciel déclaré contre la tyrannie, BRÉBEUF, *Phars.* V. Il y a eu, dans le paganisme, comme parmi nous, des juges intègres, déclarés, sans acception de personne, en faveur du bon droit, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 213. En public, en secret, contre vous déclarée, J'ai voulu par des mers en être séparée, RAC. *Phèd.* II, 5.

DÉCLARER (dé-kla-ré), *v. a.* || 1° Faire connaître par des paroles expresses ou par quelque chose de significatif. Déclarer ses intentions. S'il était si hardi que de me déclarer son amour, il perdrait pour jamais ma présence et mon estime, MOL. *Am. magn.* II, 3. Moi, votre ami! ... Je vous déclare net que je ne le suis plus, ID. *Mis.* I, 1. C'est ce qui me fait croire qu'ils en ont bien trouvé quelque moyen que j'admire sans le connaître et que je vous prie de me déclarer, PASC. *Prov.* 7. Divers articles que je reprends et sur lesquels je vais vous déclarer quelques-unes de mes pensées, BOURDAL. *Dim. Oct. du St-Sacr. Dominic.* t. II, p. 301. Je leur déclarerai l'héritier de leurs maîtres, RAC. *Athal.* I, 2. Qu'est-ce donc qu'on prépare? — Il est juste, mon fils, que je vous le déclare, ID. *ib.* IV, 2. Il n'est plus temps; il sait mes ardeurs insensées; De l'austère pudeur les bornes sont passées; J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur, ID. *Phèd.* III, 1. Le mariage secret de Pierre et de Catherine fut déclaré le jour même que le czar partit avec elle pour aller éprouver sa fortune contre l'empire ottoman, VOLT. *Russie*, II, 1. Il le fit proclamer Auguste, sans l'avoir auparavant déclaré César, ce qui ne s'était pas encore pratiqué, FLÉCH. *Théodose*, I, 6..... Il a déclaré, se voyant sur sa fin, Quelque enfant provenu d'un hymen clandestin? REGNARD, *Distrait*, II, 1. || Déclarer des marchandises à l'octroi, à la douane, dire qu'on a avec soi des marchandises sujettes aux droits. Les employés de la douane, de l'octroi demandent aux voyageurs : n'avez-vous rien à déclarer? || Déclarer un décès, une naissance, faire à la municipalité l'annonce, exigée par la loi, d'un décès, d'une naissance. || 2° Prononcer par acte public ou autrement. Déclarer un acte, un mariage nul. Déclarer rebelle, VOLT. *Tancr.* I, 3. Jésus déclare heureux ceux qui participent à son ignominie; et le diable déclare malheureux ceux qui sont dans l'ignominie, PASC. *Prov.* 14. || Être cause qu'on déclare. Il faut qu'un fils naissant la déclare sultane, RAC. *Baj.* II, 3. || 3° Déclarer la guerre, annoncer par acte public que la guerre va commencer. Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre! C'est en ces mots que le lion Parlait un jour au moucheron; L'autre lui déclara la guerre, LA FONT. *Fabl.* II, 9. || Fig. Déclarer la guerre à quelqu'un ou à quelque chose, l'attaquer. Bossuet avait déclaré la guerre à Fénelon pour le quiétisme. Ce moraliste déclare la guerre aux vices de son temps. || 4° Dénoncer. Déclarer un complot. Déclarant les complices, VOLT. *Brutus*, III, 7. || 5° Se déclarer, *v. réfl.* Être manifesté. La colère de Dieu se déclare, BOSS. *Hist.* II, 4. Le jeune prince parut un autre homme; touché d'un si digne objet [le péril de l'État], sa grande âme se déclara tout entière; son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur, ID. *Louis de Bourbon.* Je le vois, je lui parle; et mon cœur.... je m'égare; Seigneur, ma folle ardeur malgré moi se déclare, RAC. *Phèd.* II, 5. || Apparaître, survenir. Le lendemain cela se déclara par un rhumatisme, SÉV. 249. L'orage se déclare, RAC. *Ath.* III, 6. À peine fus-je vendue que cette peste, qui a fait le tour de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, se déclara dans Alger avec fureur, VOLT. *Candide*, ch. 12. || 6° S'expliquer, énoncer son intention. Il [Oreste] a parlé, madame, et Pyrrhus se déclare, RAC. *Androm.* III, 3. Oui, vous serez content, je vais me déclarer, ID. *Baj.* IV, 6. Il n'y a qu'à l'entendre s'en déclarer [s'en expliquer] à son peuple par la bouche du roi prophète, dans les termes les plus énergiques et les plus formels, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 421. Voilà l'opinion où nous sommes; et si la pudeur nous empêche de nous en déclarer ouvertement.... ID. *ib.* p. 117. Napoléon satisfait se déclare : Soldats, dit-il, la seconde guerre de Pologne est commencée, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 1. || Fig. Se dit des choses dont la nature devient manifeste. L'hiver se déclare. Le 6 novembre, le ciel se déclare; son azur disparaît; l'armée marche enveloppée de vapeurs froides; ces vapeurs s'épaississent; bientôt c'est un nuage immense qui s'abaisse et fond sur elle en gros flocons de neige, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 11. || Se déclarer, avec un nom ou un adjectif, se donner la qualité de. Ils annoncent devant les prêtres et les docteurs ce Jésus dont ils n'osaient auparavant se déclarer les disciples, MASS. *Myst. Pentecôte.* || Déclarer son amour. J'allais me déclarer sans l'offre d'Aristie, CORN. *Sertor.* IV, 2. L'amour par un soupir quelquefois se déclare, ID. *ib.* IV, 1. || 7° Se prononcer, prendre parti pour ou contre quelqu'un. Que Rome se déclare ou pour ou contre nous, CORN. *Cinna*, I, 3. Il se serait déclaré ouvertement contre Genève, PASC. *Prov.* 16. Elle ne comprend pas que la belle-sœur se déclare pour vos ennemis, après toutes vos civilités pour elle, SÉV. *Lett.* 28 déc. 1673. Hippias pour qui Darius se déclara, BOSS. *Hist.* I, 8. Maxence se déclara contre Constantin, ID. *ib.* II, 10. Sainte Thérèse s'est déclarée contre la durée de ces suspensions, ID. *Or.* 8. Je sentis contre moi mon cœur se déclarer, RAC. *Iphig.* II, 1. L'armée à haute voix se déclare contre elle,

RAC. *Iphig.* V, 6. Le ciel s'est déclaré contre mon artifice, ID. *Baj.* I, 4. La mère de Néron se déclare pour nous, ID. *Brit.* II, 6. Vous vous êtes déclarés contre Idoménée, FÉN. *Tél.* XI. Il faut entre nous deux que vous vous déclariez, VOLT. *Olympe*, V, 6. || Se déclarer de, avec un infinitif. M. le duc d'Orléans se déclara ouvertement de vouloir la liberté des princes, LAROCHEF. *Mém.* p. 141 || Absolument. C'est à vous d'opter et de vous déclarer. Le destin se déclare, et nous venons d'entendre Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre, CORN. *Pompée*, I, 1. On attendait que les chefs de l'armée se déclarassent, FÉN. *Tél.* XX. On prit de si bonnes mesures qu'aucun de ses partisans n'osa se déclarer, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. V, p. 169.

— SYN. DÉCLARER, MANIFESTER, RÉVÉLER. Faire connaître ce qui était ignoré est la signification commune de ces mots. Étymologiquement, déclarer c'est rendre clair; manifester, c'est rendre manifeste; révéler, c'est tirer de dessous le voile. Quand on déclare ses intentions, on les fait connaître d'une manière expresse, de sorte que la personne à qui on les déclare soit bien avertie; quand on manifeste ses intentions, on les fait voir, on les montre, de manière qu'elles seront aperçues; quand on révèle ses intentions, on les fait connaître, en indiquant qu'elles étaient jusqu'alors un secret, ce qui n'est pas impliqué dans déclarer.

— HIST. XIII[e] s. Ci raconte l'amant et dit Des sept ymaiges que il vit Pourtraites el mur du vergier, Dont il li plest à desclairier Les semblances et les façons, *la Rose*, 132. Soutien la querelle du poure jeusques à tant que la verité soit desclairiée, JOINV. 301. Lesqueles choses offrent à montrer et à declaerer la dite abbaesse et le convent, *Bibl. des Chartes*, 4[e] série, t. IV, p. 79. || XIV[e] s. Or convient il tempter à declairer ceste chose plus plenement, ORESME, *Eth.* VIII [14]. Il s'en ala aus consuls, et leur a descleré toute la besogne, BERCHEURE, f° 28, *verso*. || XV[e] s. Les manieres des assauts, comment et de quoi, je le vous veux declarer et pleinement deviser, FROISS. I, I, 257. Et vous commande que les dix commandemens de la loy à vostre povoir, vous accomplissez et gardez; si vous le declareray, *Jeh. de Saintré*, ch. 8. Sagece, el quel terme ou seul mot peut estre compris sapience, science et prudence, si comme cy après j'espoir à desclairier, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, ch. 1. Et quant j'eus entendu nature, Qui de parler plus n'avoit cure Pour ses ouvrages declarer, Moult tendrement prins à pleurer, LA FONT. 861. Et mainte telle œuvre se fait en ce monde par imagination, comme celle que j'ay dessus declairée, COMM. I, 5. || XVI[e] s. Il fut declaré roturier, taillable et incapable de porter armes, MONT. I, 56. Le dernier pas ne faict pas la lassitude; il la declare, ID. I, 89. Depuis cela ilz feurent ennemis declarez, AMYOT, *Marius*, 11. Martius declara qu'il estoit très aise que son capitaine se contentast si amplement de luy, mais.... ID. *Cor.* 13. Si fut esleu sans contradiction quelconque, et, aussi tost qu'il eust esté declaré, commencea incontinent à lever gens de guerre, ID. *Marius*, 12. Les choses qui ensuivirent depuis, declarerent que ceste suspicion estoit entierement veritable, ID. *Agésil.* 39. Differer encores quelque temps jusques à ce que les effets contraires à ses propos le declarassent estre invaseur, M. DU BELLAY, 299.

— ÉTYM. Berry, *déclairer*, *cl* mouillés, sorte d'articulation propre au Berry; bourg. *declairai;* provenç. et espagn. *declarar;* ital. *dichiarare;* du latin *declarare*, de *de*, et *clarus*, clair (voy. CLAIR). L'ancienne forme était *declairer*, conformément à *clair*.

† **DÉCLASSÉ, ÉE** (dé-klâ-sé, sée), *part. passé.* Ôté hors de sa classe.

† **DÉCLASSEMENT** (dé-klâ-se-man), *s. m.* Action de déclasser, de défaire un classement. || Mutation dans les classes sociales. || État des choses ou des personnes déclassées. || Déclassement d'inscriptions de rente, d'actions, de valeurs industrielles, se dit quand, ces inscriptions de rente, ces actions, ces valeurs ayant été classées, c'est-à-dire ayant été payées intégralement et étant entrées comme placement sérieux dans le portefeuille des acquéreurs, il survient, par l'effet de quelque événement politique ou financier, des ventes nombreuses qui les font sortir des portefeuilles et venir sur le marché.

— ÉTYM. *Déclasser.*

† **DÉCLASSER** (dé-klâ-sé), *v. a.* || 1° Déranger ce qui est classé. || Faire sortir un individu ou un groupe d'individus de la classe sociale à laquelle ils appartiennent. || Terme de marine. Rayer un marin du registre des classes. || 2° Se déclasser, *v. réfl.* Sortir de sa classe. || Subir le déclassement. Les rentes se déclassent.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *classer*.

† **DÉCLENCHEMENT** (dé-klan-che-man), *s. m.* Départ automatique d'un mécanisme.

† **DÉCLENCHER**, (dé-klan-ché), *v. a.* Lever la clenche d'une porte pour l'ouvrir.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *clenche.*

† **DÉCLIC** (dé-klik), *s. m.* Terme de mécanique. Ressort ou crochet qui, étant retiré, fait qu'une machine entre en mouvement. || Pièce à ressort pour laisser tomber un mouton à battre les pieux.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cliquer* ou *claquer.*

† **DÉCLIMATER** (dé-kli-ma-té), *v. a.* Terme d'histoire naturelle. Ôter à un animal, à une plante, à un homme la manière d'être qui provient du pays natal.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *climat.*

DÉCLIN (dé-klin), *s. m.* || 1° État d'une chose qui penche vers sa fin, qui perd de sa force, de son éclat. Favorisez celui de tous vos courtisans Qui raillera le mieux le déclin de mes ans, CORN. *Médée*, II, 7. Je me vois, Ladislas, au déclin de ma vie, ROTROU, *Vencesl.* IV, 4. Sur le déclin de ces royaumes, PASC. *Proph.* 26. Tout à coup on se sent plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le moment d'un insensible déclin, BOSS. *le Tellier.* Cependant Claudius penchait vers son déclin [mort], RAC. *Brit.* IV, 2. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles, LA BRUY. VIII. Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls, ID. IV. Nestor dans le déclin de l'âge se plaisait trop à raconter, FÉN. *Tél.* XVI. Cet astre si brillant, si longtemps respecté, Penche vers son déclin, sans force et sans clarté, VOLT. *Sémiram.* II, 2. Par égard au déclin de mes ans, ID. *Tancr.* I, 1. Qu'il est doux d'employer le déclin de son âge Comme le grand Virgile occupa son printemps! ID. *Ép.* LXXXIII. L'un à la fleur des ans, l'autre vers son déclin, ID. *Mérope*, II, 2. Mais les dieux tout-puissants gardaient à mon déclin Les ténèbres, l'exil, l'indigence et la faim, A. CHÉN. 22. La mort ne semble alors qu'un événement peut-être glorieux, subit au moins et que le déclin n'a point précédé, STAËL, *Corinne*, I, 1. La princesse avait une dame, Dame d'honneur, fleur au déclin, BÉRANG. *Prov.* Soleil si doux au déclin de l'automne! ID. *Adieux à la camp.* Des déclins imperceptibles, mais qui allaient toujours en croissant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2[e] part. p. 658, dans POUGENS. Telle autrefois dans son brillant déclin J'ai vu la célèbre Geoffrin, DELILLE, *Convers.* III. L'altération du langage s'est rencontrée même sans les causes qui hâtent la barbarie et le déclin social, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XI. || 2° Terme d'astronomie. Déclin de la lune, décroissement de la lune, après qu'elle a pris son plein. || 3° Terme d'arquebusier. Le ressort par lequel le chien d'un pistolet, d'un fusil, s'abat sur le bassinet. Le déclin vient à se lâcher, à se débander. Avec mon pistolet, le cordon s'embarrasse, Fait marcher le déclin, le feu prend, le coup part, CORN. *Ment.* II, 5.

— HIST. XI[e] s. La meie honur est tournée en declin, *Ch. de Rol.* CCIII. || XII[e] s. Que cristien ne tournent à declin, *Ronc.* p. 155. Li jour vait à declin, et la nuit vint serie, *ib.* 198. || XIII[e] s. Hée chevalerie, come ore iras à declin! *Chr. de Rains*, 80. [La dame] Passe tant vespre et tant matin Que sa biauté va à declin, *Lai du conseil.* || XV[e] s. S'il vous estoit failli, je me doubte que vostre gloire iroit au declin, *Boucig.* IV, ch. 8. || XVI[e] s. Au declin de son accès [de fièvre], D'AUB. *Hist.* I, 168. Il fault.... Boire son saoul quand le tonneau est plein, Et tout autant quand il vient au declin, AMYOT, *Galba*, 21. Il estoit jà fort avant au declin de son aage, ID. *Caton*, 46. Le declin [pente] de la colline, SULLY, *Mém.* t. I, p. 396, dans LACURNE. La mort se mesle et confond partout à nostre vie : le declin preoccupe son heure et s'ingere au cours de notre advancement mesme, MONT. IV, 287.

— ÉTYM. Voy. DÉCLINER; provenç. *decli;* ital. *dichino.*

† **DÉCLINABILITÉ** (dé-kli-na-bi-li-té), *s. f.* Terme de grammaire. Qualité d'un mot déclinable.

— ÉTYM. *Déclinable.*

DÉCLINABLE (dé-kli-na-bl'), *adj.* Terme de grammaire. Qui peut être décliné. Nom, adjectif déclinable. Un mot est déclinable, lorsqu'il peut et doit varier sa terminaison ; c'est ce qui n'arrive en notre langue que lorsqu'un nom passe du singulier au pluriel ou du masculin au féminin, D'OLIVET, *Ess. gramm.* ch. I, § 2. || Déclinable se dit aussi des verbes passant par les formes de leur conjugaison.

— HIST. XV[e] s. Declinable sans declinacion, Approprié par appellacion, CH. D'ORL. *Bal.* 111. || XVI[e] s. Qui eust gardé nos ancestres de varier toutes les parties declinables.... DUBELL. I, 12, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *declinabilis*, de *declinare*, décliner; provenç. et espagn. *declinable;* ital. *declinabile.*

DÉCLINAISON (dé-kli-nè-zon), *s. f.* || 1° Terme de philosophie. Déclinaison des atomes, mouvement oblique qu'Épicure leur attribuait pour expliquer comment ils se rencontrent, et pour obvier à la difficulté qu'offre le mouvement rectiligne supposé par Démocrite. || 2° Terme d'astronomie. Arc d'un grand cercle de la sphère, compris entre l'astre qu'on observe et l'équateur. Ptolémée avait fixé la plus grande déclinaison du soleil trop au septentrion, VOLT. *Mœurs*, 1. || 3° Terme de physique. Déclinaison de l'aiguille aimantée, mesure de l'angle qui est formé entre la direction du méridien et celle d'une aiguille aimantée. || 4° Terme de gnomonique. La déclinaison d'un cadran vertical est ce qui lui manque de degrés pour regarder directement un des points cardinaux. || 5° Terme de grammaire. Dans les langues qui ont des cas, les désinences propres aux noms, aux pronoms et aux adjectifs dans leurs différents cas. La déclinaison de *rosa*, de *dominus.* || Classes ou divisions établies parmi les noms et adjectifs d'une langue, d'après les séries des terminaisons. Les cinq déclinaisons latines. On ne compte en grec aujourd'hui que trois déclinaisons. L'ancien français avait une déclinaison formée de deux cas, le nominatif et le régime. || Dans le français moderne, changements qu'éprouvent les noms en passant du singulier au pluriel, et du masculin au féminin. || Les Latins ont dit décliner un verbe, déclinaison d'un verbe, pour exprimer la suite des flexions, et conjugaison dans le sens de réunir en une même classe tous les verbes qui se déclinent de même. En français on ne fait pas cette distinction, et on ne dit jamais la déclinaison d'un verbe.

— HIST. XIII[e] s. Articles et declinoisons, *Bat. des sept arts.* || XV[e] s. Declinable sans declinacion, CH. D'ORL. *Ball.* 111. || XVI[e] s. Ces mutations et declinaisons que nous souffrons nous desrobent la veue de nostre perte, MONT. I, 82. Nous pelotions nos declinaisons [grecques], ID. I, 195. Ces termes là sont declinaisons, passages ou vicissitudes de ce qui ne peult durer, ID. II, 379. Nous aurons hasté sa declinaison et sa ruyne [du nouveau monde] par nostre contagion, ID. IV, 17. Et combien qu'il y ait eu d'autres causes qui l'ont amené à ceste declinaison, toutesfois plusieurs estiment que ceste-ci.... LANOUE, 375. Quand il vint à la declinaison [déclin] de sa vie, CARL. I, 25. La declinaison du jour les y appelloit, ID. VIII, 24. Nostre langue n'a ses declinations, ses pieds et ses nombres, comme ces deux autres, DUBELL. I, 11, *verso.* Declinaison est ung separement que le solleil faict par son propre mouvement hors de la ligne æquinoctiale; c'est assavoir six mois de l'an en la partie du nort, et six aultres mois en la partie du su, *Premières œuvres de J. Devaulx, pillote*, Havre 1583, dans JAL.

— ÉTYM. Provenç. *declinatio, declinazo;* espagn. *declinacion;* ital. *declinazione;* du latin *declinationem*, de *declinare*, décliner. Dans *déclinaison*, la finale *aison* est la transformation régulière de la finale latine *atio*, suivant l'ancienne euphonie de la langue.

DÉCLINANT, ANTE (dé-kli-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui décline vers. Un espalier de pêchers à l'exposition du couchant, un peu déclinante au nord, BUFFON, *Exp. sur les végét.* 4[e] *mém.* || Cadran déclinant, tout cadran qui ne regarde pas directement un des points cardinaux. || Plan déclinant, plan qui fait angle avec le méridien. || 2° Fig. Qui penche vers son déclin. Je pensais comme lui et comme beaucoup d'autres que la constitution déclinante menaçait la France d'un prompt délabrement, J. J. ROUSS. *Conf.* XI.

† **DÉCLINATEUR** (dé-kli-na-teur), *s. m.* Terme de physique. Sorte de boussole de forme de parallélogramme dont le côté le plus long sert soit pour mener des lignes parallèles à la direction nord et sud, soit pour faire connaître de combien un plan vertical sur lequel on l'applique horizontalement est incliné au plan du méridien.

— ÉTYM. *Décliner.*

† **DÉCLINATION** (dé-kli-na-sion), *s. f.* Action de décliner, d'aller vers son déclin.

— HIST. XVI[e] s. Sa maturité, et puis sa declination et sa vieillesse, et enfin sa decrepitude, MONT. II, 299. Maintenant nous sommes au temps de sa declination, auquel c'est beaucoup fait de la bien

conserver [la France], LANOUE, 355. Es maladies faut avoir esgard à la declination de leur accez, PARÉ, *Introd.* XIV, 22.

— ÉTYM. *Décliner.*

DÉCLINATOIRE (dé-kli-na-toi-r'), *adj.* || 1° Terme de procédure. Qui est allégué pour décliner une juridiction. Moyen déclinatoire. || *S. m.* Exception par laquelle le défendeur demande son renvoi devant une autre juridiction. Élever un déclinatoire. Le tribunal a accueilli le déclinatoire. Ces bons théologiens n'auraient rien eu à opposer au déclinatoire des arminiens, s'ils avaient rompu avec les églises de Hollande et qu'ils les eussent haïes et méprisées ouvertement, BOSS. *Var.* IV, § 73. || 2° Terme de physique. Synonyme de déclinateur.

— HIST. XVI° s. Qui de barres se veut aider, doit commencer aux declinatoires, pour venir aux dilatoires, et finalement aux peremptoires; et si la derniere met devant, ne s'aidera des premieres, LOYSEL, 702.

— ÉTYM. *Décliner;* provenç. *declinatori;* ital. *declinatorio.*

DÉCLINÉ, ÉE (dé-kli-né, née), *part. passé.* || 1° Fléchi suivant les règles de la déclinaison. Un mot décliné. || 2° Terme de procédure. Dont on n'accepte pas la compétence. Cette juridiction déclinée par les parties. || Par extension, refusé. Une offre déclinée. || 3° Terme de zoologie. Nageoire déclinée, nageoire dont les osselets vont en décroissant. || Terme de botanique qui se dit d'un organe qui retombe en se courbant en arc.

† **DÉCLINEMENT** (dé-kli-ne-man), *s. m.* Action de décliner.

— SYN. DÉCLIN et DÉCLINEMENT. Il y a entre eux cette différence que déclin exprime surtout l'état de décadence, et déclinement l'acheminement vers la décadence.

— HIST. XVI° s. Ce n'est point par un declinement de la vigueur corporelle qui se passe, que ta cholere se soit passée et finée, AMYOT, *Comm. refréner la col.* 2.

— ÉTYM. *Décliner;* provenç. *declinamen;* ital. *declinamento.*

DÉCLINER (dé-kli-né), *v. n.* || 1° S'écarter en un sens ou un autre d'un point fixe, d'une ligne fixe. Plusieurs causes peuvent faire décliner vers le sud ou vers l'est un courant d'air, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 10. || Terme d'astronomie. S'éloigner de l'équateur, en parlant d'un astre. || Terme de physique. S'écarter du nord vrai, en parlant de l'aiguille aimantée. || 2° Fig. Pencher vers son déclin, vers sa fin. Après avoir fait ce chemin, on décline misérablement, PASC. dans COUSIN. Mais enfin à son tour leur puissance décline, RAC. *Brit.* V, 3. Gênes déclina de jour en jour et Venise s'éleva, VOLT. *Mœurs*, 74. Depuis qu'ayant passé l'âge mûr, je décline vers la vieillesse, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Mon bonheur, grâce à vous, est à son comble; puisse-t-il ne jamais décliner ! ID. *ib.* VI. M. de Lagrange est jeune, et je suis presque vieux; son ardeur est naissante, et la mienne décline, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 11 juillet 1766. Tes jours, sombres et courts comme les jours d'automne, Déclinent.... LAMART. *Médit.* I, 6. || 3° *V. a.* Terme de procédure. Ne pas reconnaître. Décliner une juridiction. Charles I^er^ déclina la compétence de la cour, et, la tête couverte, parla en roi, CHATEAUB. *Stuarts*, 221. Les mœurs exercent une espèce de justice que personne ne peut décliner, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 57. || Fig. Écarter, éloigner, éviter. Il déclina l'honneur qu'on voulait lui faire. || 4° Terme de grammaire. Faire passer un nom, un pronom, un adjectif par tous ses cas et flexions. || Fig. Décliner son nom, dire qui l'on est. J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom, Et dît : je suis Oreste ou bien Agamemnon, BOIL. *Art p.* III. || Fig. Décliner son nom, s'est dit autrefois pour se faire respecter, en imposer. Elle [la Thrace] fut autrefois régie Par Lycurgue, homme de renom, Qui savait décliner son nom, SCARRON, *Virg. trav.* III. || Les anciens ont dit, et D. de Tracy a proposé de dire décliner un verbe pour le faire passer par toutes les formes rangées dans l'ordre des temps ou des modes. || 5° Se décliner, *v. réfl.* Être écarté, évité. De pareilles propositions se déclinent difficilement. || Subir les flexions de la déclinaison. En latin, les noms de la première déclinaison se déclinent sur *rosa.* Dans l'ancien français *roi*, *homme*, *empereur* se déclinaient ainsi : nominatif singulier, *li rois*, *li hom*, *li emperere;* régime singulier, *le roi*, *l'homme*, *l'empereor;* nominatif pluriel, *li roi*, *li homme*, *li empereor;* régime pluriel, *les rois*, *les hommes*, *les empereors.* || Dans le français actuel, se décliner s'est dit souvent, mais abusivement, puisque les cas n'y existent pas, des prépositions *à* et *de* placées devant les noms, soit seules, soit en combinaison avec l'article. Voilà qui se décline : ma rente, de ma rente, à ma rente, MOL. *F. sav.* III, 2.

— HIST. XI° s. Quand veit li reis le vespre decliner, *Ch. de Rol.* CLXXV. Ci faut la geste que Turoldus decline [récite], *ib.* CCXCIII. || XII° s. Li jors prist à decliner, *Ronc.* p. 8. Ne desturner tu ta face de mei, e ne decliner tu en ire de tun serf, *Liber psalm.* p. 32. Quant li dous estés decline, Que [je] voi faillir foille et flour, CRESTIEN DE TROIES, dans HOLLAND. || XIII° s. Lor mestier defaut et decline; Li plusor vivent de rapine, RUTEB. II, 244. Il ne surent dont il [ce mot] venoit, Ne comment il se declinoit, *Bat. des sept arts.* Maudit sunt cil qui declinent de tes comendemenz, *Psautier*, f° 146. || XIV° s. Et quant vient au fait, il n'ensuit pas ce bon jugement, mais decline et ensuit ses malvès desiries, ORESME, *Éth.* 32. Et pour ce s'ensuit que eulx declinent à vivre selon delettacions corporelles, ID. *ib.* 109. Et ceulz qui declinent plus à mal, il sont les pires, ID. *ib.* 208. Car un secours s'en va aux païens empietrer Tel que se Dieux n'en pense qui se laissa pener, Que la chrestienté en fera decliner, *Guescl.* 15209. Là veïst-on forment ceulx de çà decliner, La bataille eslongier et eulx desordener, *ib.* 6217. || XV° s. Car en pluisours lieux on decline [répète], Que toute joie et toute honnours Viennent et d'armes et d'amours, FROISS. *Espinette amour.* Ne declinez pas aux enchanteurs, et n'enquerez aucunes choses aux devins, MONSTREL. liv. I, ch. 47. Discretion tient le droict chemin royal, sans decliner à dextre de dissimulation ou à senestre de sedition, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 19. || XVI° s. Le coup declina à droict par la brusque hastiveté de Pantagruel, RAB. *Pant.* II, 29. Pantagruel, qui estoyt soubdain au remuement, declinoyt tous ses coups, ID. *ib.* II, 29. Declinez de leur voye, ne soyez à eulx semblables, ID. *ib.* III, 21. Quant en la France une dame decline, Elle resigne aux jeunes le deduyt: Se retirer est bon quand il est nuyct, J. MAROT, V, 216. Nostre langue se decline, si non par les noms, etc. pour le moins par les verbes, DUBELL. I, 11, *verso.* L'esprit humain est facile à decliner en toutes especes d'erreurs, CALVIN, *Instit.* 29. Tous ont decliné, et ont esté faits quasi comme pourris, ID. *ib.* 208. Un bon mari, d'autant qu'il est plus fidele et loyal, est d'autant plus courroucé s'il voit sa femme decliner à quelque paillard, ID. *ib.* 286. Decliner quelque nom vulgaire, ou conjuguer un verbe, ID. *ib.* 872. Les juges ne doivent decliner en une partie ni en l'autre, ID. *ib.* 1198. En la conduite de Dieu on ne decline jamais de la droite voye, ID. *ib.* 1199. Prevoyant que ce commencement de maladie declineroit ayséement en un exsecrable atheïsme, MONT. II, 137. Cette liberté decline vers l'indiscretion, ID. III, 54. Mais quelque jour viendra ce dernier jugement, Que roy, ny magistrat, ny juge aucunement Ne pourront decliner, DUBELL. VIII, 36, *recto.* Et alloit ainsi gaignant le temps pour attendre que le soleil declinast après midy, AMYOT, *P. Æm.* 29. La force des maladies decline à mesure que la vigueur naturelle des corps malades va decroissant, ID. *Philop.* 30. Philopœmen se feit renommer par ses faicts lors que la Grece commenceoit à decliner et dechoir, ID. *Flamin. et Philop.* 3. Sertorius, en declinant la bataille et fuyant devant luy, avoit sur luy tous les avantages qu'ont ceulx qui chassent leurs ennemis après les avoir rompus, ID. *Sertor.* 17. Dubourg, ayant decliné de ses commissaires par le privilege des conseillers de la Cour, et depuis par celuy de conseiller d'Eglise, fut debouté de l'un et de l'autre, D'AUB. *Hist.* I, 81.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *declinar;* ital. *declinare;* du latin *declinare*, de *de*, et *clinare*, faire pencher (voy. CLIN).

† **DÉCLINQUER** (dé-klin-ké), *v. a.* Terme de marine. Enlever le bordage d'un bateau à clin.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *clin.*

† **DÉCLIQUER** (dé-kli-ké), *v. a.* Terme de mécanique. Lâcher un déclic.

— HIST. XV° s. Il luy vint sur le costé et luy descliqua un coup entre le col et les espaules, si grant qu'il le renversa tout à dens sur le col de son cheval, FROISS. liv. I, p. 401, dans LACURNE. Tousjours est le martiaux tout prest Qui fiert sur la cloche et desclique, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* f° 425, dans LACURNE. On faisoit trompettes bondir, Canons, bombardes descliquoient, Et les gens d'armes y frappoient, *Bataille de Liége*, p. 376, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Déclic.*

† **DÉCLIQUETER** (dé-kli-ke-té), *v. a.* Terme d'horlogerie. Dégager le cliquet des dents de son rochet.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cliquet.*

DÉCLIVE (dé-kli-v'), *adj.* Qui est en pente. Un terrain déclive. || Terme de chirurgie. Partie déclive, la partie la plus basse d'une plaie ou d'un foyer de pus.

— HIST. XVI° s. Delaissant un petit orifice en la partie plus declive, pour donner issue à la sanie, PARÉ, VIII, 35.

— ÉTYM. Lat. *declivis*, de *de*, et *clivus*, pente.

DÉCLIVITÉ (dé-kli-vi-té), *s. f.* Situation d'une chose qui est en pente. Les déclivités des montagnes. La moindre déclivité du terrain fait couler les eaux. Les parties supérieures de l'eau d'une rivière, et éloignées des bords, peuvent couler par la seule cause de la déclivité, quelque petite qu'elle soit; car, n'étant arrêtées par aucun obstacle, elles peuvent sentir avec délicatesse pour ainsi dire la moindre différence de niveau, FONTEN. *Guglielmini.*

— ÉTYM. Lat. *declivitas*, de *declivis*, déclive.

† **DÉCLOÎTRER** (dé-kloi-tré), *v. a.* Tirer du cloître. Un moine décloîtré. || Se décloîtrer, *v. réfl.* Sortir du cloître. S'il est ainsi, je me décloître; ô ciel! Faut-il rentrer dans mon état cruel? VOLT. *Pauvre diable.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cloîtrer.*

DÉCLORE (dé-klo-r'. Verbe défectif n'ayant que les temps et les personnes qui suivent : je déclos, tu déclos, il déclôt, sans pluriel; je déclorai; je déclorais; que je déclose, que tu décloses, qu'il déclose, que nous déclosions, que vous déclosiez, qu'ils déclosent; déclore; déclos), *v. a.* Ôter la clôture. Déclore un jardin. || Droit de déclore, droit d'ôter la clôture, à l'effet de passer lorsque le chemin est impraticable. || Terme de pêche. Déclore une bourdigue, ôter, pour laisser un libre passage aux poissons, les roseaux mis à l'entrée des filets. || Fig. Peut-être n'avais-je plus cette innocence qui nous fait un charme de tout; le temps commençait à la déclore, CHATEAUB. *Mém.* t. I, p. 171.

— HIST. XI° s. L'escut [il] lui freint, et l'haubert lui desclot, *Ch. de Rol.* XCI. Après [il] lui a sa bronie desclose, *ib.* CXXI. E la veie desclose e l'ire Deu mustrée, *Th. le mart* 153. E tut destruierai jesque al chien, e l'enclos e le desclos e le très petit e le grant, *Rois*, 292. || XIII° s. Mais puis leur fait-il si desclore leur aumaire [armoire].... *Berte*, LXIX. Jà por nomer vilaine chose Ne doit ta bouche estre desclose, *la Rose*, 2222. Et s'il à autre chose tent, Ne m'en desclot il mie tant, Mes bien vous i poés fier, *ib.* 12840. Quant j'aurai les lices descloses, *ib.* 20946. A li m'en vins grant aleüre [train], Si li desclos l'encloeüre [embarras], Dont ge me sentoie encloé, *ib.* 3122. Et se il avient que la carelle [querelle] seit de heritage dedenz ville close ou desclose, *Ass. de J.* 63. Vos creez miex en juerie [juiverie], Qui la verité dire en ose, Qu'en celui qui par seignorie A la porte d'enfer desclose, RUTEB. 216. || XVI° s. Mignonne, allons voir si la rose Qui ce matin avoit desclose Sa robe de pourpre au soleil, A point perdu ceste vesprée Les plis de sa robe pourprée, RONS. 383.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *clore;* provenç. *desclaure;* ital. *dischiudere.*

DÉCLOS, OSE (dé-klô, klô-z'), *part. passé* de déclore. Qui n'a pas de clôture. Ce parc est déclos en plusieurs endroits. || Par extension. [Je] sentis à son nez, à ses lèvres décloses, Qu'il fleurait bien plus fort, mais non pas mieux que roses, RÉGNIER, *Sat.* X.

† **DÉCLÔTURE** (dé-klô-tu-r'), *s. f.* Action de déclore.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *clôture.*

DÉCLOUÉ, ÉE (dé-klou-é, ée), *part. passé.* La toile que je croyais déclouée, SÉV. 161.

DÉCLOUER (dé-klou-é), *v. a.* || 1° Défaire ce qui était cloué. Déclouer des planches, des tapis. || 2° Se déclouer, *v. réfl.* N'être plus cloué. Cette planche se décloue.

— HIST. XIII° s. Si amoureusement que mais [elle] ne l'en descloe [ne décloue mon âme de son amour], *Berte*, XXXIII. || XVI° s. Platon craint nostre engagement aspre à la douleur et à la volupté, d'autant qu'il oblige et attache trop l'ame au corps; moy plustost, au rebours, d'autant qu'il l'en desprend et descloue, MONT. I, 306.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *clouer;* Berry, *déclouter;* espagn. *desclavar;* portug. *descravar.*

† **DÉCOAGULER** (dé-ko-a-gu-lé), *v. a.* Faire cesser un état de coagulation.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coaguler.*

DÉCOCHÉ, ÉE (dé-ko-ché, chée), *part. passé.* Lancé par un arc. Et d'un trait décoché j'en ai vengé la perte, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, III, 4. Maître Æneas en choisit quatre Qui devaient essayer d'abattre Par un coup de trait décoché L'oiseau sur le

mât attaché, SCARRON, *Virg. trav.* V. || Fig. Des traits malicieux, décochés par une bouche adroite. De cent sots compliments, sans y compter les vôtres, Contre moi décochés.... SCARRON, *D. Japhet*, III, 4.

DÉCOCHEMENT (dé-ko-che-man), *s. m.* Action de décocher une flèche. || Fig. Le décochement d'une épigramme.

— ÉTYM. *Décocher.*

DÉCOCHER (dé-ko-ché), *v. a.* || 1° Tirer une flèche à l'aide d'un arc, d'une arbalète. On décocha contre lui une flèche de deux coudées, VAUGEL. *Q. C.* liv. IX, ch. 5. Et des traits infinis qu'ils ont pu décocher, Ce n'est que par hasard qu'ils ont blessé des nôtres, TRISTAN, *Panthée*, I, 1. Ils ont caché le ciel des traits qu'ils décochaient, ROTROU, *Bélis.* I, 6. Un cœur de roche Impénétrable aux traits que l'amour nous décoche, MAIR. *Sophon.* IV, 5. Que son œil fendu grand et bleu Décoche de matras [sorte de dard] de feu! SCARRON, *Virg. trav.* IV. || On dit aussi que l'arc décoche une flèche. Il en est de notre corps dans les passions, par exemple dans une faim ou dans une colère violente, comme d'un arc bandé dont toute la disposition tend à décocher le trait, BOSS. *Connaiss.* III, 11. || 2° Fig. Décocher un trait de satire, une épigramme, lancer un trait mordant, faire une épigramme. On a vu en son lieu ce qu'il [le maréchal de Duras] décocha au maréchal de Villeroy, lorsqu'il passa de Flandre en Italie, ST-SIM. 140, 49. Aux moindres traits que sur toi l'on décoche.... J. B. ROUSS. *Épîtr.* I, 4, *aux Muses*. Ils [les athées] décocheront contre nous tous les arguments des Stratons, VOLT. *Âme*, 5. || On dit aussi décocher un compliment, une œillade. || 3° *V. n.* Terme de chasse. L'oiseau de proie décoche, quand il fond comme un trait sur le gibier. || 4° Se décocher, *v. réfl.* Être décoché. Les traits malins qui se décochèrent dans ce salon sur les absents.

— HIST. XIII° s. Atant estes vos un archier Qui une flece a encochiée; Envers le cerf a descochiée; Que il l'avoit bien avisé, *Ren.* 12356. Avant en va desus le pont; Li sergent qui furent amont Descochent carriax enpenez, *ib.* 18969. || XIV° s. Caillous et viretons assez on descocha, *Guescl.* 20027. || XVI° s. Plustost que la fleche ailée Ne s'en vole au descocher, Nostre verdeur escoulée Voit son printemps desseicher, DUBELL. V, 54, *verso*. Laquelle [flèche] lors, pour me rendre confus, Il descocha sur mon cœur rudement, MAROT, I, 160. Il prend son arc et sa fleche, et vous decoche rasibus l'image du saint, DESPER. *Contes*, CXXIV. Lequel lui coupoit l'herbe sous le pied, et le decochoit des bonnes graces où il se croyoit si bien ancré, YVER, p. 588. Il commence à crier: charge! charge! et puis descoche à toutes brides, la lance en l'arrest, CARL. VI, 25. Cependant l'embuscade descoche, et prennent chacun un chemin, et luy coupent la gorge, et le mangent, PARÉ, *Animaux*, XVI. Voulant son arc contre moy descocher, Trouva l'escu aussi fort qu'un rocher, RONS. 758. Les barbares descocherent en si grande fureur, qu'ilz escarterent ceux qui besoignoient aux trenchées, AMYOT, *Sylla*, 46.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le verbe hypothétique *cocher*, mettre dans la coche, de *coche* 4.

† **DÉCOCONNER** (dé-ko-ko-né), *v. a.* Enlever les bruyères et en détacher le cocon du ver à soie.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cocon*.

† **DÉCOCTÉ** (dé-ko-kté), *s. m.* Terme de pharmacie. Produit d'une décoction.

— ÉTYM. Voy. DÉCOCTION.

DÉCOCTION (dé-ko-ksion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* Terme de pharmacie. Opération qui consiste à faire bouillir, dans un liquide, des substances médicamenteuses dont on veut extraire les principes solubles. || Le produit liquide de cette opération. Boire une décoction.

— HIST. XIII° s. Et quant li decoctions sera faite et coulée, ALEBRANT, f° 18. || XV° s. De decoction de vendange [vin] Recipé trois voltes [fois] et plus; Ne songe tant à tes escus, BASSELIN, XII. || XVI° s. Il y a deux causes qui donnent la dureté aux pierres, l'une est abondance d'eau, l'autre est la longue decoction, PALISSY, 293. Decoction, s'entend des metaux parvenus à leur perfection, ID. 378.

— ÉTYM. Provenç. *decoccio*; espagn. *decoccion*; ital. *decozione*; du latin *decoctionem*, de *decoquere*, cuire, de *de*, et *coquere* (voy. CUIRE).

† **DÉCOGNOIR** (dé-ko-gnoir), *s. m.* Coin de buis pour serrer ou desserrer les formes typographiques.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coin*.

DÉCOIFFÉ, ÉE (dé-koi-fé, fée), *part. passé.* Une femme toute décoiffée. Une bouteille décoiffée.

DÉCOIFFER (dé-koi-fé), *v. a.* || 1° Ôter ce qui coiffe. Il faut me décoiffer avec beaucoup de soin. || Déranger la coiffure, les cheveux, les mettre en désordre. Le vent l'a toute décoiffée. || Fig. Faire sortir de la tête ou du cœur. C'est une idée extravagante, une passion ridicule dont je voudrais bien le décoiffer. || 2° Décoiffer une bouteille, ôter l'enveloppe qui entoure le bouchon; la déboucher. De cette sorte, ayant dérobé sa bouteille sans qu'il l'eût vu, je l'allai décoiffer en mon étude, où j'avalai de bonnes gorgées, *Francion*, liv. IV, p. 150. || Décoiffer une fusée, déchirer la garniture qui la préserve contre les accidents du feu. || 3° Se décoiffer, *v. réfl.* Déranger sa coiffure. Cet enfant se décoiffe toujours. || Se décoiffer, déranger la coiffure l'un de l'autre. À force de s'irriter, de s'injurier, de se battre, de crier, de se décoiffer pour un liard, ils avaient contracté, pour toute leur vie, l'air de l'intérêt sordide, de l'impudence et de la colère, DIDEROT, *Essai sur la peint.* ch. 4.

— HIST. XIII° s. Ore se coife, ore se lie, Or se descoife, or se deslie, *Contenance des femmes.* || XVI° s. Mainte gentille nymphe et mainte belle fée, L'une aux cheveux pliés, et l'autre descoifée, RONS. 736. Elle, marchant à tresses descoiffées, Apparoissoit la princesse des fées, ID. 740. Mais je ne m'en puis descoiffer [de cet amour]; Je pense que c'est un enfer Dont jamais je ne sortiray, MAROT, I, 204.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coiffer*.

† **DÉCOINCER** (dé-koin-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : nous décoinçons, je décoinçai), *v. a.* Ôter un objet de dessus le coin qui le supporte. || Se décoincer, *v. réfl.* Être décoincé. Les rails tendent constamment à se décoincer; cela résulte de l'élasticité du bois, de la forme des coins et des trépidations de la voie, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 229.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coin*.

† **DÉCOLÉRER** (dé-ko-lé-ré. La syllabe *lé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je décolère; excepté, suivant la règle non justifiée que suit l'Académie, au futur et au conditionnel : je décolérerai, je décolérerais), *v. n.* Cesser d'être en colère. Il n'a pas décoléré de toute la journée. Il ne décolère pas depuis qu'il a appris cette nouvelle. || Terme vulgaire.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *colère*.

DÉCOLLATION (dé-ko-la-sion; l'Académie dit qu'on prononce les deux *ll*; mais cette prononciation, qui n'est pas en rapport avec celle de décoller, n'est pas non plus de l'usage le plus fréquent), *s. f.* Action de décoller, de couper le cou. Icare audacieux, téméraire Ixion, Je te juge et condamne à décollation, SCARRON, *D. Japhet*, III, 4. || Il sert à désigner le martyre de saint Jean-Baptiste. Une tapisserie de la décollation de saint Jean-Baptiste, SÉV. 587. || Terme de chirurgie. Séparation de la tête du fœtus d'avec le tronc qui reste engagé dans la matrice.

— HIST. XV° s. Il fut jugé à estre decolé; et cependant qu'on le menoit à sa decolation sur une charrette et seant sur une planche.... FROISS. liv. II, p. 233, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *decollatio*, de *decollare* (voy. DÉCOLLER 1).

1. **DÉCOLLÉ, ÉE** (dé-ko-lé, lée), *part. passé* de décoller 1. Qui a eu le cou coupé. Nicéphore pris par les Bulgares fut décollé, VOLT. *Mœurs*, 28.

2. **DÉCOLLÉ, ÉE** (dé-ko-lé, lée), *part. passé* de décoller 2. Qui n'est plus collé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coller*.

1. **DÉCOLLEMENT** (dé-ko-le-man), *s. m.* Terme d'arts. Action de couper une partie de quelque chose. Les charpentiers disent faire un décollement à un tenon.

— ÉTYM. *Décoller* 1.

2. **DÉCOLLEMENT** (dé-ko-le-man), *s. m.* Action de décoller, de défaire ce qui est collé; état de ce qui est décollé. Le décollement du papier dans cette pièce. || Terme de chirurgie. État d'un organe séparé, par la destruction du tissu lamineux, des parties auxquelles il adhérait naturellement. Décollement du placenta.

— ÉTYM. *Décoller* 2.

1. **DÉCOLLER** (dé-ko-lé), *v. a.* Couper le cou à quelqu'un. Lamberti rapporte que le czar Pierre avait décollé de sa propre main son fils aîné, VOLT. *Russie*, II, 10. || Terme de pêche. Couper la tête d'une morue.

— HIST. XII° s. Venu sunt al quint jur de la nativité En l'endemain que furent innocent decolé, Que Herodes ocist par sa grant cruelté, *Th. le mart.* 137. || XIII° s. Je voudroie, par m'ame, qu'ele fust decolée, *Berte*, XVI. Et fu sacrés à roi, et fu li pires rois qui onques feust, puis le roi Herodes qui fist les enfans decoller, *Chron. de Rains*, 120. La nuis est revenue et li jors trespassés, Desous le Civetot fut li vaus [le vallon] grans et lés : Là ot de nostre gent trente mil decolés, *Chans. d'Ant.* I 549. || XV° s. Le roi fit prendre tous ces seigneurs et en fit decoler sans delai et sans connoissance de cause jusques à vingt deux des plus grands barons, FROISS. I, I, 6. || XVI° s. Elle pour obeïr prend le pied de la beste; Lors en lieu de l'hostie il decolla la teste De la femme perfide, RONS. 672.

— ÉTYM. Lat. *decollare*, de *de*, et *collum*, cou (voy. COU).

2. **DÉCOLLER** (dé-ko-lé), *v. a.* || 1° Détacher une chose qui était collée. Décoller du papier. Le matin du mariage, chez les Juifs en Égypte, on colle les paupières de la mariée avec de la gomme, et, quand le moment de se coucher est venu, le mari les décolle, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 345. || 2° Terme du jeu de billard. Décoller une bille, la détacher de la bande. || 3° Se décoller, *v. réfl.* Cesser d'être collé. Ce papier se décolle. || Terme de jardinage. Se détacher du sujet en parlant des greffes et des jeunes bourgeons. La greffe s'est décollée. || Terme de jeu de billard. Écarter sa bille de la bande. Décollez-vous, si vous pouvez.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *colle*.

† **DÉCOLLETAGE** (dé-ko-le-ta-j'), *s. m.* Action de couper le collet des betteraves.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *collet*.

DÉCOLLETÉ, ÉE (dé-ko-le-té, tée), *part. passé.* Dont on a rabattu, diminué le collet. Habit décolleté. || Par extension, femme décolletée, femme habillée de manière à découvrir le cou, les épaules, le haut de la poitrine. Sa femme [de Shrewsbury] avait été belle et prétendait l'être encore, toute décolletée, coiffée derrière l'oreille, ST-SIM. 340, 206. || Fig. Propos décolletés, propos trop libres.

DÉCOLLETER (dé-ko-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je décollette, je décolletterai; il faut se garder d'une prononciation très-répandue parmi les femmes : je décolte, il décolte, et ainsi de suite partout où sont les deux *tt*), *v. a.* Couper un vêtement de manière qu'il dégage le cou. Décolleter une robe. || Rabattre le vêtement de manière à découvrir le cou. || Se décolleter, *v. réfl.* Se découvrir le cou, les épaules. Cette femme se décollette trop.

— HIST. XIII° s. S'ele a biau col et gorge blanche, Gart que cil qui sa robe tranche [taille], Si très bien la li escolete, Que sa char pere [paraisse] blanche et nete Demi pié dariers et devant, *la Rose*, 13519.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *collet*.

† **DÉCOLLEUR** (dé-ko-leur), *s. m.* Terme de pêche. Celui qui coupe la tête et arrache les entrailles de la morue. À mesure qu'ils prennent une morue, ils lui coupent la langue, ensuite ils la livrent à un mousse, pour la porter au décolleur, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 13.

— ÉTYM. *Décoller* 1.

DÉCOLORATION (dé-ko-lo-ra-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1° Opération qui a pour but d'enlever à un corps sa couleur. || Perte de la couleur naturelle. M. Génebrier, bibliothécaire de notre république, a poussé beaucoup plus loin que moi les recherches sur la décoloration des corps par la lumière, BONNET, *Décolor. corps lum.* || 2° Fig. Décoloration du style. La décoloration de la nature aux yeux de celui dont l'âme est flétrie par de cruels chagrins.

— HIST. XVI° s. Decoloration et amaigrissement, enfleures aux jambes, PARÉ, XVIII, 65.

— ÉTYM. Provenç. *descoloracio*; du latin *decolorationem*, de *decolorare*.

DÉCOLORÉ, ÉE (dé-ko-lo-ré, rée), *part. passé.* Qui a perdu sa couleur. Des roses décolorées. Un tableau décoloré. L'œil abattu, triste, désespérée, Languissante et décolorée, De quoi puis-je me prévaloir? MOL. *Psych.* V, 3. Le nouveau Cicéron tremblant, décoloré, BOIL. *Lutr.* VI. Ce front décoloré, ces adieux menaçants, LEMERC. *Agamemn.* I, 1. Ce fut le 14 novembre que la colonne impériale sortit enfin de Smolensk; sa marche était encore décidée, mais morne et taciturne comme la nuit, comme cette nature muette et décolorée au milieu de laquelle elle s'avançait, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 3. || Fig. Un style décoloré, un style qui est terne et sans éclat.

DÉCOLORER (dé-ko-lo-ré), *v. a.* || 1° Ôter, altérer la couleur. La mort décolorait son front sans diadème, VOLT. *Œdipe*, V, 1. || Fig. Il était souffrant, et la souffrance décolorait pour lui la nature. || 2° Se décolorer, *v. réfl.* Perdre sa couleur. Son teint se décolore. Un lis penche et se décolore, DELAV. *Paria*, II, 6. || Fig. Son style s'est décoloré. [Après le cri de Pluton] Les expressions d'Homère se décolorent,

elles deviennent froides, muettes et sourdes, et une multitude d'*s* sifflantes imite le murmure de la voix inarticulée des ombres, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 5. Les ans font-ils neiger sur nous, À nos yeux tout se décolore, BÉRANG. *Bonne maman.*

— HIST. XIe s. Teint [il] fut et pers, desculuret et pale, *Ch. de Rol.* CXLVI. En son visage [il] fut mont desculuret, *ib.* CLXII. || XIIe s. Et ses viaires [visage] teinz et descolorez, *Ronc.* p. 23. Li chevaliers sa [dame] regarda au vis [visage], Si la vit moult pale et descolorée, QUESNES, *Romancero*, p. 107. Il lur balla le brief: quant il i unt trové Qu'il esteient e nsi de lur mestier sevré, De duel [deuil] e de coruz furent descoluré, *Th. le mart.* 124. E quant li reis le vit, mult out le quer irié, Ses mains feri ensemble, e se plaint senz faintié, En sa chambre en entra d'ire desculurez, Dit qu'il ad malveis hommes nurris et alevez, *ib.* 133. || XIIIe s. Et Renart, qui l'avoit veü Pensis et si descoloré, *Ren.* 4569. Tant par estoit descolorée Qu'el sembloit estre enlangorée, *la Rose*, 201. Del sanc qu'il ot perdu fut tout descolorés, *Chans. d'Ant.* IV, 100. || XVIe s. Tous ayans les visages descoulourez et desfaits, AMYOT, *P. Æm.* 56. La volupté n'en est en soy ni pasle ni descoulourée, pour estre apperceue par des yeulx chassieux et troubles, MONT. III, 273.

— ÉTYM. Berry, *découleurer*, *découlourer*; provenç. et espagn. *descolorar*; portug. *descorar*; ital. *discolorare*; du latin *decolorare*, de *de*, et *color*, couleur

† **DÉCOLORIMÈTRE** (dé-ko-lo-ri-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer, soit la force décolorante de certaines substances, soit le degré de décoloration que les substances ont subi.

— ÉTYM. *Décolorer*, et *mètre*, mesure.

† **DÉCOLORIS** (dé-ko-lo-ri), *s. m.* Terme didactique. Perte du coloris.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coloris*.

† **DÉCOMBANT, ANTE** (dé-kon-ban, ban-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui, s'élevant d'abord, retombe ensuite vers la terre. Tige décombante.

— ÉTYM Lat. *decumbens*, de *de*, et *cumbere*, dérivé inusité de *cubare*, être couché (voy. COUVER). *Cumbere* est aussi dans *incumbere*, *recumbere*.

† **DÉCOMBLER** (dé-kon-blé), *v. a.* Ôter ce qui comble.

— HIST. XVe s. Espaignolet donna conseil de jeter bois au pertuis de la croute [grotte] pour ensonnier tellement l'entrée qu'on ne la pust descombler, FROISS. II, III, 23.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *combler*; namurois, *dichombrer*; wallon, *si dihombrer*, se dépêcher.

DÉCOMBRÉ, ÉE (dé-kon-bré, brée), *part. passé.* Dont on a ôté les décombres. Un égout décombré.

DÉCOMBRER (dé-kon-bré), *v. a.* Ôter les décombres, enlever les débris, les plâtras, les ordures. || Décombrer une carrière, ôter de dessus une carrière la terre et les gravois.

— HIST. XIIIe s. Croire lor fait qu'il ont d'amis Tant qu'il ne les sevent nombrer, N'il ne s'en puent [peuvent] descombrer Qu'il n'aillent entor eus et viengnent, *la Rose*, 4884. Et puisque vos l'avez encombré sanz esgart et sanz conoisance de cort, vos le devez descombrer por totes les raisons que je ai dites, *Ass. de J.* 1, 251. Et puis qu'un seul pechié mortel si nous encombre, Que feront cil et celles qui en ont fait sans nombre, Qui vivent en tenebres et en mort et en ombre? Certes trop ont à faire, se Diex ne les descombre, J. DE MEUNG, *Test.* 1400.

— ÉTYM. *Décombres*.

DÉCOMBRES (dé-kon-br'), *s. m. plur.* Matériaux brisés qui demeurent après qu'un bâtiment est démoli. Ils [les Russes] ne nous ont laissé que des décombres [à Moscou], mais nous y sommes tranquilles, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 11. Ce sont [les montagnes] les monuments qu'a laissés la nature, D'un monde qui n'est plus décombres orgueilleux, MASSON, *Helvét.* II. || Terres et graviers qu'on tire de dessus une carrière pour aller jusqu'à la bonne couche. || Fig. Les décombres qu'une révolution laisse après elle.

— SYN. DÉCOMBRES, RUINES. Les décombres sont l'amas des matériaux d'un édifice qu'on a démoli ou qui s'est écroulé; amas toujours destiné à être enlevé. Les ruines sont les restes d'un édifice que le temps a endommagé; restes abandonnés à eux-mêmes ou respectés comme un monument.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *combre*, qui vient de *cumulus*, tas; portug. *combro*; bas-lat. *combrus*.

† **DÉCOMBUSTION** (dé-kon-bu-stion), *s. f.* Terme de chimie. Mot employé pour signifier désoxygénation, qui est seul usité aujourd'hui.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *combustion*.

† **DÉCOMMANDER** (dé-ko-man-dé), *v. a.* Contremander une demande. || Annuler un ordre, une invitation, par un ordre, une invitation contraire. Le dîner, le bal fut décommandé.

— HIST. XIIIe s. Mais li rois en fu moult blasmés [de l'assassinat du duc de Normandie], Li quens Ernous [l'assassin] descommandés [désavoué], PH. MOUSKES, *Ms.* p. 370, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *commander*.

† **DÉCOMMETTRE** (dé-ko-mè-tr'), *v. a.* Terme de marine. Détordre un cordage.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *commettre*.

† **DE COMMODO ET INCOMMODO** (dé-ko-mmo-do-é-tin-ko-mmo-do). Terme d'administration. Enquête *de commodo et incommodo*, enquête qui recherche quels avantages ou quels inconvénients peut entraîner pour le public telle ou telle opération.

— ÉTYM. Lat. *de*, sur, *commodo*, ce qui est utile, *et incommodo*, et ce qui est nuisible; locution empruntée au droit romain.

† **DÉCOMPLÉTER** (dé-kon-plé-té). L'accent aigu de *plé* se change en grave quand la syllabe qui suit est muette : je décomplète, excepté au futur et au conditionnel : je décompléterai, je décompléterais), *v. a.* Rendre incomplet. Décompléter une collection.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *complet*.

† **DÉCOMPLIQUER** (dé-kon-pli-ké), *v. a.* Ôter les complications, les difficultés.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *compliquer*.

† **DÉCOMPOSABLE** (dé-kon-pô-za-bl'), *adj.* Terme didactique. Qui peut être décomposé.

— ÉTYM. *Décomposer*.

† **DÉCOMPOSANT, ANTE** (dé-kon-pô-zan, zan-t'), *adj.* Qui décompose, qui amène la décomposition. Les forces décomposantes.

DÉCOMPOSÉ, ÉE (dé-kon-pô-zé, zée), *part. passé.* || 1° Dont la composition est détruite. L'eau décomposée par les chimistes en oxygène et hydrogène. || 2° Terme de botanique. Feuilles décomposées, feuilles qui sont partagées en nombreuses divisions irrégulières. || Profondément altéré, en parlant des traits du visage. Son beau visage, décomposé par les approches de la mort. Face décomposée.

DÉCOMPOSER (dé-kon-pô-zé), *v. a.* || 1° Séparer un corps en ses parties simples. La chimie a décomposé la potasse en oxygène et potassium. C'est là [dans les mines], c'est encor là que, cachant sa puissance, L'éternel ouvrier, dans un profond silence, Compose lentement et décompose tout, DELILLE, *Trois règnes*, V. || Par extension. Décomposer la lumière, y faire apparaître, par le moyen du prisme, les sept couleurs fondamentales qui la composent. || Absolument. Nos sciences décomposent et recomposent, mais elles ne peuvent composer, CHATEAUB. *Génie*, III, II, 2. || 2° Terme de mathématique. Décomposer un polygone en triangles, le partager en triangles, pour en évaluer la surface. Décomposer une équation, en faire plusieurs équations partielles pour la résoudre. || Décomposer un produit en ses facteurs, en extraire tous les facteurs. || Décomposer une force, la partager en deux forces équivalentes à la force totale. Décomposer un mouvement, le ramener aux mouvements élémentaires qui le constituent. || 3° Réduire en parties simples. On décomposa le consulat et on en forma plusieurs magistratures, MONTESQ. *Espr.* XI, 14. Tout le monde sent bien qu'il a une intelligence, qu'il reçoit des idées, qu'il en assemble, qu'il en décompose, VOLT. *les Oreilles*, 4. Mon idée serait de décomposer un homme, pour ainsi dire, et de considérer ce qu'il tient de chacun des sens qu'il possède, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* Ils achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, décomposent les grandes propriétés, P. L. COUR. *Lettre* V. || Décomposer un discours, une phrase, une idée, les résoudre en leurs éléments. || 4° Altérer profondément une substance. La chaleur décompose les matières animales. Certaines maladies décomposent les humeurs, le sang. || Se dit aussi en parlant des traits du visage. Le choléra décompose la face. La douleur qu'il ressentait l'avait tout décomposé. || 5° Se décomposer, *v. réfl.* Se partager en ses parties simples. L'oxygène, l'hydrogène et les corps dits éléments ne se décomposent pas. Le plus fort de ces grands maîtres Se sert de tout son esprit À soutenir que des êtres La seule forme périt; Que le corps se décompose, Qu'il se fait de chaque chose Des arrangements divers, Mme DESHOULIÈRES, dans RICHELET. || Se corrompre. Cette liqueur se décompose. || S'altérer, en parlant de la face. Ses traits se décomposèrent rapidement.

— HIST. XVIe s. Nous en voyons aujourd'hui plusieurs qui se decomposent [perdent la tête], voyant l'Eglise ainsi desolée qu'elle est, comme si elle devoit du tout perir bientost, CALVIN, 213

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *composer*.

DÉCOMPOSITION (dé-kon-pô-zi-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Résolution d'un corps en ses principes ou parties simples. Décomposition chimique. || Double décomposition, décomposition de deux sels qui échangent mutuellement leurs bases. || Terme de mathématique. Décomposition des forces, substitution de forces partielles dont le total équivaut à une force donnée. Décomposition d'un polygone en triangles, d'un produit en facteurs. || 2° Fig. Réduction à des parties plus simples. Décomposition d'une idée, d'une phrase. La décomposition d'un mot en ses éléments. || 3° Corruption. La décomposition des substances animales, du sang, des humeurs. Mouvement de décomposition. || Fig. Ainsi, au milieu de ces alternatives, de ces flux et reflux de l'usage, le déclin, ou, si l'on veut, la décomposition des idiomes, de temps en temps suspendue, reprend son cours et s'achève, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XI. || 4° Altération profonde. La décomposition du visage, des traits.

— SYN. DÉCOMPOSITION, ANALYSE. Ces deux mots diffèrent comme presque tous les synonymes qui sont tirés du grec et du latin. Le mot d'origine latine a un sens général; le mot d'origine grecque a un sens restreint, et par conséquent plus technique. Toute analyse est une décomposition; mais une décomposition fortuite ou déréglée n'est pas une analyse. De là vient aussi qu'on distingue autant d'analyses diverses qu'il y a d'objets spéciaux à étudier : l'analyse mathématique, l'analyse chimique, l'analyse grammaticale, l'analyse logique, etc.; on ne dit pas la décomposition logique, la décomposition grammaticale, etc. La décomposition chimique se borne à détruire l'association qui forma le composé; l'analyse, séparant les principes d'un composé, détermine la nature de ces principes et leurs proportions.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *composition*.

DÉCOMPTE (dé-kon-t'), *s. m.* || Ce qu'il y a à rabattre, à réduire sur la somme qu'on paye. Faire le décompte. Le président lui a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste [de son argent] à son arrivée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 mars 1763. || Retenue qu'on fait à des gens, en leur payant le dû pour leur solde, travail ou journées, et qui est l'équivalent de certaines fournitures. || Décompte militaire, comparaisons trimestrielles des délivrances de solde et des perceptions de vivres. || Payer le décompte, payer ce qui reste dû, en retenant les avances qu'on a faites. || Fig. Déception. Trouver du décompte dans une affaire, n'y pas trouver l'avantage espéré.

— HIST. XIIIe s. Trestous sans nul decompte, JOINV. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *compte*.

DÉCOMPTÉ, ÉE (dé-kon-té, tée), *part. passé.* Retranché d'un compte. Cette somme étant décomptée, il vous revient tant.

DÉCOMPTER (dé-kon-té), *v. a.* || 1° Déduire, rabattre. Décompter une somme. || 2° Fig. et absolument, rabattre de l'opinion qu'on avait, ne pas trouver l'avantage qu'on espérait. Outre qu'on trouverait beaucoup à décompter des espérances qu'on aurait conçues.... BOURD. *Pensées*, t. II, p. 361. Si vous avez imaginé que.... je vous conseille de décompter, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 18 août 1764. || Terme de jeu. Perdre ses points, les démarquer. || Terme de musique. Faire passer la voix par tous les degrés d'un intervalle, pour mieux saisir cet intervalle.

— HIST. XIIIe s. Plus de sept mille morz en gisent, Sans les pietons que je desconte, G. GUIART, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVe s. Il chut à la renverse par telle maniere qu'il descompta ne sais quans degrés, si très-roidement, qu'à peu qu'il ne se rompist le col, LOUIS XI. *Nouv.* XLI.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *compter*.

† **DÉCONCERT** (dé-kon-sèr), *s. m.* Perte du concert, de l'entente qui existait avant.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *concert*.

DÉCONCERTÉ, ÉE (dé-kon-sèr-té, tée), *part. passé.* || 1° Dont le concert est troublé. Des voix déconcertées. Le concert étant ainsi déconcerté, l'hôte fit ouvrir la porte, SCARR. *Rom. com.* ch. 15. || 2° Dont le mécanisme est dérangé. Montrez-moi que ce qui pense en l'homme n'est point le corps, et subsiste toujours après que cette machine grossière est déconcertée, FÉN. t. XIX, p. 145. Ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, BOURD. 4e *dim. après l'Ép. Dominic.* t. II, p. 150. || 3° Troublé, empêché, en parlant des personnes ou

des choses. Des projets déconcertés par la fortune. Ceux-ci, déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, et ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étaient, évacuèrent l'île pour n'y plus revenir, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 34. Rome fut étonnée, mais non déconcertée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 451, dans POUGENS. || 4° Qui a perdu contenance. Tout déconcerté par le mauvais accueil de sa proposition. Il se lève déconcerté et chagrin, et va dire ailleurs qu'il veut se remarier, LA BRUY. V. Le possédé, fort déconcerté de voir cela [une montre au lieu d'un reliquaire], faisant mine de se jeter sur lui, M. le prince, qui avait une canne à la main, lui dit.... SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 113. L'air déconcerté qu'elle avait en l'écoutant, acheva sans doute de lui confirmer ce mariage, MARIVAUX, *Marianne*, 9e part.

† **DÉCONCERTEMENT** (dé-kon-sèr-te-man), *s. m.* Action de déconcerter. Le déconcertement des mesures qu'il avait prises. || Perte de contenance. Je remarquai une espèce de déconcertement, d'où je compris que c'était l'instant favorable de profiter de son trouble, ST-SIM. 263, 144. Sur le visage du duc de Noailles l'excès de l'embarras, du dépit, du déconcertement était peint, ID. 404, 6. Le cardinal, voyant qu'il avait à faire à un contradicteur peu complaisant, balbutia; car il passait quelquefois de l'audace du brigand au déconcertement du friponneau, DUCLOS, *Mém. rèq. Œuvres*, t. VI, p. 106, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Déconcerter.*

DÉCONCERTER (dé-kon-sèr-té), *v. a.* || 1° Troubler un concert de voix ou d'instruments. Il ne faut qu'une voix discordante pour déconcerter toutes les autres. || 2° Déranger, disjoindre, décomposer. Déconcertez tout cet appareil étudié qui trompe les hommes, MASS. *Car. Conf.* Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, et il montrait, par le succès des sueurs, combien la transpiration, diminuée ou facilitée, déconcerte ou rétablit toute la machine du corps, FÉN. *Tél.* XVII. || 3° Fig. Rompre les mesures, les projets de quelqu'un. Cette victoire déconcerta les alliés. Il déconcerte leurs desseins. Un moment de séjour peut tout déconcerter, CORN. *Othon*, IV, 2. La plus légère douleur déconcerte leur félicité [des grands] et leur est insupportable, MASS. *Petit car. serm. du 3e dim.* Une telle fermeté, ajoute Polybe, et une telle grandeur d'âme déconcertèrent Annibal, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. ch. 1. Sa perfidie imprévue ne déconcerta point Phocion, ID. *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 88, dans POUGENS ....Allez, son gros bon sens Saura déconcerter tous ces mauvais plaisants, COLLIN D'HARLEV. *Malice pour malice*, I, 13. || 4° Troubler, interdire quelqu'un, lui faire perdre contenance. Il faut peu de chose pour le déconcerter. Si ma présence dut déconcerter ces messieurs, je n'eus pas lieu de m'en apercevoir, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. III, 6e part. p. 116, dans POUGENS. || 5° Se déconcerter, *v. réfl.* Perdre le concert. Des voix qui se déconcertent. || Se déranger, en parlant d'un mécanisme. Tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps.... que verrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent? BOSS. *Duch. d'Orléans.* || Fig. Il [Santeuil] se déconcerte, il s'étourdit, c'est une courte aliénation, LA BRUY. VIII. || Perdre contenance. Feliciane rougit à ces dernières paroles et Dorothée se déconcerta extrêmement, SCARR. *Rom. com.* II, ch. 19. Elle a un maintien sérieux, mais naturel, qui ne se déconcerte point, ST-ÉVREM. dans RICHELET.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *concerter.*

† **DÉCONCLU, UE** (dé-kon-klu, klue), *adj.* Dont la conclusion, déjà faite, se rompt. Affaire déconclue. || Néologisme.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *conclu.*

† **DÉCONFÈS, ESSE** (dé-kon-fè, fè-s'), *adj.* Sans confession. Il mourut déconfès. || Dans un sens particulier. Tout homme qui mourait sans donner une partie de ses biens à l'église, ce qui s'appelait mourir déconfès, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 41.

— HIST. XIIe s. Outre, fet il, fels, traître, cuivers, Vostre lignage morra hui desconfès, DU CANGE, *intestatio.* || XIIIe s. Se aucuns hons ou aucune fame avoit geü malade huit jours, et il ne se volust confesser, et il morust desconfès, tuit li mueble seroient au baron, *Établ. de saint Louis*, ch. 89.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et l'ancien mot *confès*, qui s'est confessé, du latin *confessus* (voy. CONFESSER); provenç. *descofes.*

DÉCONFIRE (dé-kon-fi-r'), je déconfis, nous déconfisons; je déconfisais; je déconfis, nous déconfîmes; je déconfirai; je déconfirais; déconfis, déconfisons; que je déconfise; que nous déconfisions; que je déconfisse; déconfisant; déconfit, *v. a.* Défaire complétement l'ennemi. N'étant.... soldat.... Quelle n'ait déconfit, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Et combien les enfers qu'il avait déconfits, Ont respecté le père à cause de son fils, ROTROU, *Hercule mourant*, V, 2. La bête noire vêtue d'écarlate que le seigneur déconfira, BOSS. *Var.* 13. Un dieu du ciel vient de me dire Qu'on s'apprête à nous déconfire, SCARRON, *Virg. trav.* IV. Comme Hercule le brutal fit, Qui, ditesvous, vous déconfit, ID. *ib.* VI. On vous avait trompé sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse; c'est bien, par tous les diables, au milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits, VOLT. *Lett. Vernes*, 13 nov. 1768. || Familièrement. Déconfire quelqu'un, l'embarrasser, le réduire au silence.

— REM. Déconfire, qui appartenait autrefois aussi bien au style élevé qu'au style ordinaire, a perdu de sa dignité, et ne se dit plus guère qu'avec un sens de moquerie ou de plaisanterie.

— HIST. XIe s. L'escu [il] lui freint, l'aubert lui descumfist, *Ch. de Rol.* XCIII. || XIIe s. Il n'est pas droit que l'on me desconfise [perde de réputation], QUESNES, *Romancero*, p. 89. Loewis, reis de France, si cum j'ai oï dire, Ad somuns tute s'ost par trestut son empire, Volt aler en Auverne pur ma gent desconfire, *Th. le mart.* 121. Si famine vient en la terre, u corrompuz seit li airs, e pestilence descunfise e destruie les blez, *Rois*, 262. || XIIIe s. A l'aïe de Dieu fu desconfis li empereres Morchufles, et il meïsmes i dut estre pris, VILLEH. XCIX. Par eus puis fut maint Turc et mors et deconfis, *Berte*, V. Berte, ce dist Constance, ne soiez desconfite, *ib.* LIV. Et je ne sais que faire, près sui de desconfire [d'être déconfite], *ib.* LXXXVIII. Cele chose que vos veïstes El soumeillier que vos feïstes, Qui le rous peliçon portoit, Qui einsi vos desconfisoit, C'est li gorpiex [renard], jel sai de voir, *Ren.* 1474. Compains, au chastel desconfire, Puet l'en bien plus brief voie eslire, *la Rose*, 7925. Por jalousie desconfire, Qui nos amans met à martire, *ib.* 10525. Quant les Anglois virent le roy, ils se desconfirent et mistrent dedens la cité de Saintes, JOINV. 206. || XVe s. Après la desconfiture du champ Saint Gilles, les coureurs [anglais] trouverent de leurs gens qui fuyoient ainsi que gens desconfits, FROISS. II, II, 19. || XVIe s. Mon ennemi s'en fuit battu, Desconfit de corps et courage, MAROT, IV, 241. Notre armée a esté desconfitte et desfaitte tout à plat, AMYOT, *Fab.* 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *confire*, du latin *conficere*, qui, proprement, signifie achever, parfaire; provenç. *desconfir, descofir*; ital. *sconfiggere.*

DÉCONFIT, ITE (dé-kon-fi, fi-t'), *part. passé* de déconfire. || 1° Qui a été défait en bataille. Les ennemis déconfits. Par sa fatale main qui vengera nos pertes, L'Espagne pleurera ses campagnes désertes, Ses châteaux abattus et ses camps déconfits, MALH. II, 1. Et tant de rois païens sous la croix déconfits, RÉGNIER, *Ép.* I. Qu'une jeune effrontée, une insolente esclave Dont le père a suivi ses peuples déconfits, Vienne en ce lieu donner des frères à mes fils, ROTROU, *Hercule mourant*, II, 2. || Substantivement. Le matin nous autres déconfits [battus], nous sortîmes par cette porte [de Scigliane] à la pointe du jour, P. L. COUR. *Lett.* I, 137. || 2° Qui a éprouvé quelque grande déconvenue. Le pauvre homme est resté tout déconfit. Mon âme déconfite au pillage est donnée, RÉGN. *Elég.* I. Messieurs les Rouques sont déconfits pour le coup, HAMILT. *Gramm.* 11. || 3° En parlant des choses, détruit, mis hors d'usage. C'était à un voyage de la cour: la voiture de Rose avait été je ne sais comment déconfite; il avait pris un cheval, ST-SIM. 85, 111. || Rare en cet emploi.

— REM. La remarque faite à *déconfire* s'applique aussi au participe.

DÉCONFITURE (dé-kon-fi-tu-r'), *s. f.* || 1° Défaite entière, complète. Une grande, une sanglante déconfiture. A propos de guerre, que pense votre majesté de notre déconfiture aux Antilles [défaite de l'amiral de Grasse]? D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 21 juin 1782. || Faire déconfiture de, détruire, exterminer. Les chasseurs firent une grande déconfiture de gibier. Un chat.... Faisait de rats telle déconfiture Que l'on n'en voyait presque plus, LA FONT. *Fabl.* II, 2. || Fig. et familièrement, grande consommation. Il y avait à ce repas force pâtés excellents et force viande; on en fit une grande déconfiture. || 2° Ruine, insolvabilité d'un débiteur. Sa déconfiture est complète. || Terme de droit. État du débiteur non commerçant dans l'impossibilité de payer ses dettes. Tomber en déconfiture. || Par extension, ruine d'une affaire. Le libraire Panckoucke, qui voit toujours ses cent mille écus en l'air par la déconfiture de l'Encyclopédie, se propose d'aller incessamment vous rendre ses hommages, D'ALEMB. *Lett. Voltaire*, 12 avril 1770. || 3° Délabrement, mauvaise condition. Quand il aperçut Palinure En très-grande déconfiture, SCARR. *Virg. trav.* VI.

— HIST. XIIe s. De vostre gent est grans la desconfie, *Ronc.* p. 28. Toute la gens del païs s'aseüre Por la grant guere dont il sont en ardure; Et li rois tient à grant desconfiture Qu'en la cité li ont fait tel laidure, *Raoul de C.* 215. || XIIIe s. Ensi s'en alerent après la desconfiture, le jeudi de Pasques au soir, VILLEH. CXLV. Ne doit mourir qui de tout pris se rent [qui, pris, se rend sans réserve]; Non voir, par droit; mais tele est m'aventure, Pour loiauté [je] sui à desconfiture, EUST. LE PEINTRE, dans *Couci.* Pour conforter ma cruel aventure Qui m'est tournée à grant desconfiture, *ib.* p. 125. Ceste desconfiture fut faite en l'an de l'incarnation MCC et XIII, *Chr. de Rains*, 153. || XIVe s. Si encontrerent à cas d'aventure larrons qui les mistrent à desconfiture bien tost, ORESME, *Eth.* 89. Tant en mirent à mort, couvert en sont li champ; Ains tel desconfiture ne vit nuls apparant, *Guescl.* 16313. || XVe s. Il y avoit aucuns Anglois et Gascons qui là s'estoient retraits de la desconfiture de Ymet, qui tenoient la ville assez vaillamment, FROISS. II, II, 8. || XVIe s. Desconfiture est quand le detteur fait rupture et faillite, ou qu'il y a apparence notoire que ses biens, tant meubles qu'immeubles, ne suffiront au paiement de ses dettes, LOYSEL, 687. Philippus s'en alla sur la place où gisoit la desconfiture [les morts de la bataille de Chéronée], et là se prit à chanter, par mocquerie, AMYOT, *Démosth.* 28. Ny ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil aye oncques veu de ses yeulx, de Salamine, de Platée, de Mycale et de Sicile, n'oserent oncques opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la desconfiture du roy Leonidas et des siens au pays des Thermopyles, MONT. I, 243.

— ÉTYM. *Déconfire*; provenç. *descofitura*; anc. ital. *sconfittura.*

DÉCONFORT (dé-kon-for; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des dé-kon-for affligeants; quelques-uns la lient: des dé-kon-for-z affligeants), *s. m.* Perte de confort, de courage, de secours.

— HIST. XIIe s. Et mi desconfort greignor, *Couci*, I. || XIIIe s. Li desconfors m'a si desesperé, Que je ne sai que puisse devenir, LE COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 124. Moult fu grans desconfors aus pelerins qui devoient aler ou servise Nostre Seigneur, de la mort au conte Thiebaut de Champaigne, VILLEH. XXV. || XVe s. Quant je le sceu, je dis par desconfort, Je hé ma vie, et desire ma mort, CH. D'ORL. 1[illegible] Les princes se plaignent aucuneffois comme par desconfort, quant ilz ont fait bien ou plaisir à quelcun, disant que cela leur procede de malheur, et que, le temps advenu, [illegible] seroient si legiers à par donner ou faire quelque [illegible], COMM. II, 2. || XVIe s. Supplians à Dieu les vouloir reguarder de son œil de clemence en tel desconfort, RAB. *Pant.* II, 2.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *confort.*

DÉCONFORTÉ, ÉE (dé-kon-for-té, tée), *part. passé.* Qui est en déconfort. Elle n'est nullement déconfortée, SÉV. 315. La veuve dit, toute déconfortée.... LA FONT. *Herm.* Je viens à vous bien déconfortée, VISÉ, *Devineresse*, V, 2.

DÉCONFORTER (dé-kon-for-té), *v. a.* || 1° Ôter le confort, le courage, abattre, affliger. || 2° Se déconforter, *v. réfl.* Se désoler, perdre courage. Les autres [Égyptiens] assis autour de lui [Psamménite] pleuraient, se déconfortaient, P. L. COUR. II, 140.

— HIST. XIIe s. En long delai [ils] m'ont si desconforté, *Couci*, XIV. || XIIIe s. Trop est destrois qui est deconforté De celle en qui il a tout son cuer mis, LE COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 123. Et cil de la vile en furent moult durement desconforté, VILLEH. LXXII. Lors pristrent conseil entr'eus et distrent qu'il avoient moult grant peor de ceus de Constantinoble, qu'il ne se desconfortassent trop, ID. CXLVI. S'est moult fox qui s'en desconforte, *la Rose*, 5932. Il est mestiers que lor femes qui demeurent esbahies et desconfortées, soient gardées que force ne leur soit fete, BEAUM. XIII, 1. || XVe s. Si est aumone et gloire à Dieu et au monde de adresser et reconforter les deconfortés et deconseillés.... FROISS. I, I, 17. Bien dolente et desconfortée, COMM. V, 17. || XVIe s. Il ne faut plus que je me desconforte, Si j'ai du mal, MAROT, II, 389. Nous n'y voyons [au dedans de nous-

mêmes] que misere et vanité; pour ne nous desconforter, nature a rejecté bien à propos l'action de nostre veue au dehors, MONT. IV, 115.

— ÉTYM. *Déconfort*; provenç. *desconfortar, descofortar*; ital. *disconfortare.*

† **DÉCONNAISSANCE** (dé-ko-nè-san-s'), *s. f.* Action de déconnaître

— HIST. XIII^e s. Et la desconnoissance [le désaveu que Berte a fait de son nom] n'i a pas oblée, *Berte*, CXV. || XV^e s. En racomptant le fait qu'ils congnoissent, ilz demeurent en descongnoissance de la cause, A. CHARTIER, dans RAYNOUARD.

— ÉTYM. *Déconnaître;* provenç. *desconoissensa;* anc. catal. *desconexença;* ital. *disconoscenza.*

† **DÉCONNAITRE** (dé-co-nê-tr'), *v. a.* Ne pas connaître, ne pas reconnaître.

— HIST. Poise lui [elle est fâchée] que du nom ne s'est desconeüe, *Berte*, LII. || XVI^e s. Ressemblant plus à un mort qu'à un vif, en sorte qu'on le decognoist, PARÉ, *Introd.* 18.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *connaître;* provenç. *desconoscer, desconoisser;* catal. *desconexer;* espagn. *desconocer;* portug. *desconhecer;* ital. *disconoscere.*

† **DÉCONNU, UE** (dé-ko-nu, nue), *part. passé* de déconnaître. Qui n'est pas connu. Jamais votre Espagnol n'avait une personne de meilleure mine que cette Urgande la déconnue, SCARR. *Rom. com.* 9.

— HIST. XIII^e s. Si m'avésvous ramenteüe Une autre amor descongneüe, *la Rose*, 4680. || XV^e s. Si fut aucune renommée que le duc Louis d'Orleans avoit esté à ceste journée en habit desconnu, MONSTREL. I, 23. Et si serai en habit si desconnu que votre vieille ne ame du monde n'aura de moi connoissance, LOUIS XI, *Nouv.* 37. || XVI^e s. Quant à son Urgande la desconue, il dit qu'elle s'est instruite par les admirables preceptes du grand Apollidon qu'il feint avoir esté comme un autre Zoroastes, LANOUE, 137.

† **DÉCONSACRER** (dé-kon-sa-kré), *v. a.* Ôter l'état de consécration d'une chose, d'une personne.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *consacrer.*

DÉCONSEILLÉ, ÉE (dé-kon-sè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Qui a été dissuadé. Déconseillé d'agir ainsi. || Contre quoi on donne conseil. Une entreprise déconseillée par la prudence.

DÉCONSEILLER (dé-kon-sè-llé, *ll* mouillées, et non dé-kon-sè-yé), *v. a.* Détourner par conseil. Vous ferez ce que vous voudrez, je ne vous conseille ni ne vous déconseille. || Conseiller de DE pas faire quelque chose. Je ne lui conseille ni ne lui desconseille cette entreprise.

— HIST. XII^e s. Ne m'i laissez ainsi desconseillé, *Couci*, VII. De poi vus crut en halt [il vous éleva de bas très-haut] et mult vus honura, Tut encontre sa mere qui li desconseilla, *Th. le mart.* 83. Jo e Salomun tes fiz serums chaitifs e descunseillez, *Rois*, 223. || XIII^e s. Nostre sires [Dieu], qui les desconseillés conseille, ne le voult mie ensi souffrir, VILLEH. XXXVII. Por ce que desconseillie [illegible] Raison faire sa [illegible]iere, *la Rose*, [illegible] es rosier qui porte rose Pancha[illegible]neille; Tu as en ton saint chief l'o-Bl[illegible] Qui les desconseilliez conseille Et met à voie, re[illegible]B. II, 5. || XIV^e s. Mais li pluseur lui vont ce fait RU[illegible]onseillant, *Guescl.* 5804. || XV^e s. Si est aumone des[illegible]loire à Dieu et au monde de adresser et re-et [illegible]orter les desconfortés et desconseillés, FROISS. con[illegible]47. || XVI^e s. Mithridates luy desconseilloit fort I, I, [illegible]der la bataille, AMYOT, *Lucull.* 48. Qui des-de baz[illegible] aux dames la pudeur, il les trahit, MONT. conseille [illegible]pine de Leve, voyant l'empereur [Charles-III, 5. Ant[illegible]olu de ce voyage [l'expédition en Pro-Quint[illegible]; opinoit toutes fois le contraire et le desconseilloit, ID. I, 321.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *conseiller;* provenç. *descosselhar;* anc. espagn. *desconsejar;* ital. *sconsigliare.*

† **DÉCONSIDÉRATION** (dé-kon-si-dé-ra-sion), *s. f.* Néologisme. Perte de l'estime et de la considération publique. Déconsidération générale, publique.

— ÉTYM. *Déconsidérer.*

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE (dé-kon-si-dé-ré, rée), *adj.* Qui a perdu considération et estime. Un homme déconsidéré. Un corps déconsidéré.

† **DÉCONSIDÉRER** (dé-kon-si-dé-ré. La syllabe *dé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je déconsidère, excepté au futur et au conditionnel : je déconsidérerai), *v. a.* Ôter la considération, l'estime. Cette action l'a déconsidéré. || Absolument. Puis il s'écrie qu'en politique il ne faut jamais reculer, ne jamais revenir sur ses pas; se bien garder de convenir d'une erreur; que cela déconsidère; que, lorsqu'on s'est trompé, il faut persévérer; que cela donne raison, SÉGUR. *Hist. de Napol.* VIII, 10. || Se déconsidérer, perdre la considération.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *considérer.*

† **DÉCONSOLÉ, ÉE** (dé-kon-so-lé, lée), *adj.* Qui est sans consolation.

— HIST. XVI^e s. Las! la pauvrette Toute seulette, Sans parler longtemps sera Echevelée, déconsolée, L'etrange cas pensera, MARG. *Nouv.* XIX. Une consolation commune me desconsole et m'attendrit, MONT. III, 301.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *consoler.*

† **DÉCONSTRUCTION** (dé-kon-stru-ksion), *s. f.* Action de déconstruire. || Terme de grammaire. Dérangement de la construction des mots dans une phrase. De la déconstruction, vulgairement dite construction, LEMARE, *De la man. d'appr. les langues*, ch. 17, dans *Cours de langue lat.*

— ÉTYM. *Déconstruire.*

† **DÉCONSTRUIRE** (dé-kon-strui-r'), *v. a.* || 1° Désassembler les parties d'un tout. Déconstruire une machine pour la transporter ailleurs. || 2° Terme de grammaire. Faire la déconstruction. Déconstruire des vers, les rendre, par la suppression de la mesure, semblables à la prose. || Absolument. Dans la méthode des phrases prénotionnelles, on commence aussi par la traduction, et l'un de ses avantages, c'est de n'avoir jamais besoin de déconstruire, LEMARE, *De la man. d'appr. les langues*, ch. 17. || 3° Se déconstruire, *v. réfl.* Perdre sa construction. L'érudition moderne nous atteste que, dans une contrée de l'immobile Orient, une langue parvenue à sa perfection s'est déconstruite et altérée d'elle-même, par la seule loi de changement, naturelle à l'esprit humain, VILLEMAIN, *Préf. du Dict. de l'Acad.*

— REM. *Déconstruire*, qui n'est pas dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, était dans la 5^e; et, comme on voit, M. Villemain, dans la préface de la 6^e, s'est servi, avec toute raison, d'un mot qui n'est pas dans cette édition.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *construire.*

† **DÉCONSTRUIT, ITE** (dé-kon-strui, strui-t'), *part. passé* de déconstruire. Dont la forme, la construction est changée. Une machine déconstruite. || Terme de grammaire. Vers déconstruits.

† **DÉCONTENANCE** (dé-kon-te-nan-s'), *s. f.* Défaut ou perte de contenance.

— HIST. XIV^e s. Et que [je] vous ramenteüsse les descontenances ou simplesses de la journée passée et vous chastiasse [fisse la leçon], *Ménagier, Prologue.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *contenance.*

DÉCONTENANCÉ, ÉE (dé-kon-te-nan-sé, sée), *part. passé.* Qui a perdu contenance. Je suis toute décontenancée d'être à Paris dans cette saison, SÉV. 463. Comme je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire, je n'ai point laissé d'être toute triste et toute décontenancée; car le moyen de se passer de cette chère consolation? ID. *Lett.* 14 févr. 1685. Le roi Latin, pensif et morne, Comme à qui survient une corne, Demeura décontenancé, SCARRON, *Virg. trav.* VII. Si l'on me regarde, je suis décontenancé, J. J. ROUSS. *Conf.* I.

† **DÉCONTENANCEMENT** (dé-kon-te-nan-se-man), *s. m.* Action de décontenancer. || État d'une personne décontenancée. Son décontenancement me fait suer, et lui aussi, j'en suis assurée, SÉV. 55.

— ÉTYM. *Décontenancer.*

DÉCONTENANCER (dé-kon-te-nan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: je décontenançais, nous décontenançons), *v. a.* || 1° Faire perdre contenance à quelqu'un. S'il n'eût eu de l'esprit, il se fût mis en colère, et l'ignorance eût décontenancé la philosophie, BALZ. *Défense de la poésie.* Cette créature décontenance la D***, SÉV. 246. || Par extension. Il devait lui dire [à l'empereur] que, dès Malo-Iaroslavetz, le premier mouvement de retraite, pour des soldats qui n'avaient jamais reculé, avait décontenancé l'armée, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 12. || 2° Se décontenancer, *v. réfl.* Perdre contenance. Parmi ces valets il y en avait quelques-uns qui récitaient déjà sans se décontenancer, SCARRON, *Rom. com.* ch. 8. Elle se décontenança si fort qu'elle ne put soutenir cette attaque, SÉV. 44.

— HIST. XVI^e s. Ce qui les rend ainsi desbauchées et descontenancées, tant pour ce que leur sang est corrompu par suppression, que pour ce qu'elles se nourrissent mal, PARÉ, XVIII, 74.

— ÉTYM. *Décontenance.*

DÉCONVENUE (dé-kon-ve-nue), *s. f.* Mauvais succès qui fait que notre attente ne s'accomplit pas. .... Sans me plaindre en ma déconvenue, RÉGNIER, *Sat.* II. Il mourait d'envie de me conter sa déconvenue, SÉV. 37. Voyez, s'il vous plaît, quelle est ma déconvenue (car ce terme est très-bon), VOLT. *Préf. de Cath. Vadé.* Oubliez-vous votre déconvenue? Dans notre lutte au pied du mont Ida Je vous vainquis, et pourtant j'étais nue, MILLEV. *la Défaite.*

— HIST. XII^e s. Kar grevus lui semblad à mustrer à la pulcele nule descuvenue, *Rois*, 162. || XIII^e s. Diex! font-il, come a [il y] ci laide disconvenue, *Berte*, CII. Sa garison [provisions] a despendue, Ce fu mortel desconvenue, *Ren.* 752. Puis dist en bas tot coiement: À droit ai-je desconvenue; Trop vos ai loiauté tenue, *Ren.* 3823. Sire, or poez vos savoir que madame est sage et leiaus, quant de si grant desconvenue ne vous osa mentir, *Merlin.* f° 67, *recto.* || XVI^e s. Quand Son Altesse en sceut la desconvenue, elle en cuyda mourir de raige et de despit, CARL. V, 16. Sans attendre qu'il le priast ne qu'il luy parlast de sa desconvenue, il le recueillit en sa navire, AMYOT, *Pomp.* 104.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *convenir :* ce qui ne convient pas, mauvaise aventure.

DÉCOR (dé-kor), *s. m.* || 1° Ce qui décore, en parlant du papier, de la peinture, des glaces des appartements. Un joli décor. Peintre en décor. || 2° Décoration d'une pièce de théâtre. Le décor n'est pas encore prêt. || *Au plur.* L'ensemble des décorations d'un théâtre. Les décors de cet opéra sont splendides.

— HIST. XVI^e s. Francs et loyaux autour d'elle vacquons, C'est son decore [il s'agit de Renée de France].... MAROT, II, 318.

— ÉTYM. Voy. DÉCORER.

† **DÉCORABLE** (dé-ko-ra-bl'), *adj.* Qui peut être décoré.

— ÉTYM. *Décorer.*

DÉCORATEUR (dé-ko-ra-teur), *s. m.* Celui dont la profession est d'orner l'intérieur des appartements, ou celui qui fait des décorations pour les théâtres, pour les fêtes. Un habile décorateur. Grand machiniste, grand architecte, bon peintre, sublime décorateur, il n'y a aucun de ces talents qui ne lui ait valu [à Servandoni] des sommes immenses, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 128, dans POUGENS. || *Adj.* Peintre décorateur. || *S. f.* Décoratrice, celle qui décore. La folie est la décoratrice, l'enchanteresse et la reine du monde, DE SÉGUR, dans LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *decorator*, de *decorare*, décorer.

† **DÉCORATIF, IVE** (dé-ko-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à décorer; qui décore bien. Les fontaines décoratives d'une place publique. La frise de Phigalie me paraît avoir, à un haut degré, le caractère décoratif, RONCHAUD, *Phidias*, p. 304. || Les arts décoratifs; sous ce nom on comprend la sculpture d'ornementation, les tapisseries, l'ébénisterie de luxe, etc.

— ÉTYM. *Décorer;* provenç. *decoratiu.*

DÉCORATION (dé-ko-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de décorer; résultat de cette action. Les rois doivent, pour le repos, autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu, BOSS. *Marie-Thérèse.* Et maintenant, devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France, ID. *ib.* L'ordre, la décoration, les effets de la nature sont populaires; les causes, les principes ne le sont point, LA BRUY. XVI. La philosophie n'était point en lui une teinture légère ni une décoration superficielle; c'était un sentiment profond et une seconde nature difficile à distinguer d'avec la première, FONTEN. *Carré.* || Fig. L'affreuse décoration d'incrédulité dont ils se parent, MASS. *Carême, Doutes.* || 2° Ornements d'architecture, de peinture, de sculpture, ou autres ornements qu'on emploie dans les appartements et les jardins. Décoration extérieure, intérieure. La décoration d'un salon, d'un édifice. La tragédie qu'Aristote estime plus que le poëme épique, en ce qu'elle a de plus la décoration extérieure et la musique qui délectent puissamment, CORN. 1^{er} *disc. du poëme dramat.* p. 4. Je fus hier à un service de M. le chancelier [Séguier] à l'Oratoire; ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en ont fait la dépense, en un mot les quatre arts libéraux; c'était la plus belle décoration qu'on puisse imaginer.... Madame de Verneuil voulait acheter toute cette décoration un prix excessif, SÉV. 137. On changeait [chez le roi Crésus] la décoration des jardins comme on change une décoration de scène, FÉN. t. XIX, p. 32. || Fig. Les ténèbres et la lumière, les saisons, la marche des astres.... varient les décorations du monde, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 2. || 3° Terme de

théâtre. La représentation des lieux où l'action est supposée se passer. Il y a un changement de décoration à chaque acte de cette pièce. || *Au plur.* Les toiles peintes qui forment l'ensemble d'une décoration. Le feu prit aux décorations. || **4°** Marque d'honneur, insigne de dignité. Les décorations n'ajoutent pas au mérite des hommes. La décoration de la Légion d'honneur. Il fut magnifique dans ses récompenses; les 12°, 21°, 27° de ligne, et le 7° léger reçurent quatre-vingt-sept décorations et des grades, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 8. || Absolument. La croix d'honneur. Il obtint la décoration.

— HIST. XVI° s. Le roy aymant la decoration De son Paris, entr'autres biens ordonne Qu'on y bastisse avec proportion, MAROT, III, 62.

— ÉTYM. *Décorer.*

DÉCORDÉ, ÉE (dé-kor-dé, dée), *part. passé.* Un câble décordé.

DÉCORDER (dé-kor-dé), *v. a.* Séparer les petites cordes dont une corde est composée.

— HIST. XVI° s. Mais si l'un des cordons de ta corde decorde, Le cordon decordant fait decorder la corde, *anciens vers cités* dans HURTAUT, *Manuale rhetorices*, comme exemple de notation du nom.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *corde.*

† **DÉCORDONNAGE** (dé-kor-do-na-j'), *s. m.* Terme d'artillerie. Opération qui consiste à enlever la matière attachée aux pilons d'un moulin à poudre.

— ÉTYM. *Décordonner.*

† **DÉCORDONNER** (dé-kor-do-né), *v. a.* Terme d'artillerie. Exécuter le décordonnage.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cordon.*

DÉCORÉ, ÉE (dé-ko-ré, rée), *part. passé.* || **1°** Orné, paré. Cet appartement est richement décoré. C'est dans ces lieux sacrés, Décorés avec faste, au fond peu révérés, VOLT. *Catil.* III, 1. Décorés de la pourpre et du sceptre du maître, ID. *Irène*, II, 1. || **2°** Dissimulé par. La timidité décorée du nom de prudence. || **3°** Qui a reçu la décoration d'un ordre de chevalerie. Cet homme décoré de plusieurs ordres. || Absolument. Un homme décoré est celui qui a la Légion d'honneur. || *S. m.* Un décoré, les décorés, celui, ceux qui portent une décoration.

† **DÉCOREMENT** (dé-ko-re-man), *s. m.* Action de décorer; état de ce qui est décoré.

— HIST. XVI° s. Que pour le decorement de son lieu il dresse les avenues de la maison de tant loin qu'il pourra, par longues et larges allées, O. DE SERRES, 16.

— ÉTYM. *Décorer.*

DECORER (dé-ko-ré), *v. a.* || **1°** Orner, parer. Décorer un édifice, un théâtre. || Fig. Cette multitude d'étoiles qui décorent le firmament. Les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV. Le cygne décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente, BUFF. *Cygne.* Les dons les plus heureux décorent ce guerrier, LEMERC. *Bruneh.* II, 2. La grâce décorait son front et ses discours, A. CHÉNIER, *la Jeune captive.* Si je ne voyais pas ton céleste regard, je perdrais ici jusqu'au souvenir des œuvres de la divinité qui décorent le monde, STAËL, *Corinne*, XIII, 1. De tant de monuments des arts et de l'industrie qui décoraient ces cités et qui passaient pour les merveilles du monde, il ne reste plus qu'une tradition confuse et quelques débris épars dont l'origine est le plus souvent incertaine, mais dont la grandeur atteste la puissance des peuples qui ont élevé ces monuments, LAPLACE, *Expos.* V, 1. || **2°** Cacher sous des dehors trompeurs. Ils ont décoré du nom de sagesse leur insensibilité. Et les flatteurs tremblants, sur un tas de victimes, Déjà du nom d'Auguste ont décoré tes crimes, VOLT. *Triumv.* III, 1. || **3°** Donner l'honneur de. Il ne se trouva que le Languedoc à lui donner [à Villars], pour le décorer au moins de finir cette petite guerre [des Cévennes], ST-SIM. 130, 190. || **4°** Donner une décoration, l'insigne d'un ordre de chevalerie. Décorer quelqu'un de l'ordre du St-Esprit. || Absolument. Donner la Légion d'honneur. Il fut décoré sur le champ de bataille. || **5°** Se décorer, *v. réfl.* Devenir orné. Quelle est cette vierge sacrée Qui sort sur un char lumineux? Des éclairs de son front l'univers se décore, Et la nuit se revêt des couleurs de l'aurore, GILB. *Ode à la reine.* Nommé membre de ce comité [pour le perfectionnement de la mouture] qui voulait se décorer d'un nom si célèbre, CONDORCET, *Duhamel.* De nouveaux noms la France se décore; À l'aigle éteint nous redevons des pleurs, BÉRANG. *Malade.* || Prendre pour soi un honneur. Il se décora d'un titre qu'il n'avait pas mérité.

— HIST. XIV° s. Parce que sa felicité est de tielx biens de fortune decorée, parée et aornée, ORESME, *Eth.* 24. Je regarde, o dame honorée, Que Dieu vous a tant decorée Qu'il a mis pour tous les humains Ce qu'il leur fault entre les mains, *l'Alchim. à nat.* 58. || XVI° s. Encores moins veux je que l'on me donne Le mol rameau en Cypre decoré [honoré], DUBELL. II, 8, *recto.* Le ciel en rid, et le soleil encore De nouveaux rays ses blons cheveux decore, ID. III, 3, *verso.* Villon, Cretin ont Paris decoré [illustré], MAROT, III, 160. Fais donc, seigneur, que son nom decoré [illustré] En soit chanté par tous les coings du monde, AMYOT, *Flamin.* 25. Antonius Musa fut decoré et honoré d'une statue d'or par Auguste, PARÉ, *Préf.* Et quant aux jeunes hommes qui y estoient entrez pour leur plaisir, et honneur acquerir, les decora selon leur qualité, M. DU BELL. 552. Cestuy-là [le soleil] de ses yeux Enlustre, enflamme, enlumine les cieux, Et cestuy-ci nostre France decore, RONS. 3.

— ÉTYM. Lat. *decorare*, de *decus*, ornement, même radical que *decere* (voy. DÉCENT); provenç. et espagn. *decorar;* ital. *decorare.*

† **DÉCORNER** (dé-kor-né), *v. a.* || **1°** Faire tomber les cornes. Une vache décornée. À ces mots, Choudieu posa négligemment sur ses genoux deux larges mains hâlées par le travail champêtre, dont les doigts noueux semblaient de force à décorner un bœuf, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § VIII. || Il vente à décorner les bœufs, locution des marins pour dire que le vent est très-violent. || **2°** Défaire les cornes faites aux pages d'un livre. || Abattre la marque ou la corne faite à une carte à jouer. Chaque joueur cornait ses cartes et les faisait décorner avec une attention sévère, VOLT. *Cand.* 22.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *corne.*

† **DÉCORPORATION** (dé-kor-po-ra-sion), *s. f.* Terme militaire. Action de dissoudre un corps militaire.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le verbe hypothétique *corporer*, formé du latin *corpus*, *corporis*, corps.

† **DÉCORTICANT, ANTE** (dé-kor-ti-kan, kan-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui détache l'écorce des arbres.

— ÉTYM. *Décortiquer.*

DÉCORTICATION (dé-kor-ti-ka-sion), *s. f.* || **1°** Séparation naturelle ou artificielle de l'écorce de la tige ou des racines des arbres. || **2°** Terme de pharmacie et d'industrie. Opération qui consiste à enlever l'écorce, première enveloppe d'une branche, d'une racine, d'un fruit, d'une semence ou de toute autre substance végétale. La décortication des légumes.

— ÉTYM. *Décortiquer.*

† **DÉCORTIQUÉ, ÉE** (dé-kor-ti-ké, kée), *part. passé.* Dont on a ôté l'écorce. Légumes décortiqués.

† **DÉCORTIQUER** (dé-kor-ti-ké), *v. a.* Ôter l'écorce des végétaux, des graines, etc. || Se décortiquer, *v. réfl.* Perdre son écorce.

— ÉTYM. Lat. *decorticare*, de *de*, et *cortex*, *corticis*, écorce (voy. CORTICAL).

DÉCORUM (dé-ko-rom'), *s. m.* Ce qui convient et décore. Observer le décorum. Il faut garder le décorum pour la province, SÉV. 184. Non, mais il faut sans cesse Garder le décorum de la divinité, MOL. *Amph. Prol.* Vous éprouvez l'attendrissement comme nous; mais vous gardez votre décorum, VOLT. *Roi de Pr.* 216. Exhortez-le à garder le décorum philosophique, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 46. J'ai, sans m'intimider, en traitant cette affaire, Gardé le décorum et parlé hautement, DUFRÉNY, *Mariage fait et rompu*, II, 9. || Il n'a pas de pluriel.

— HIST. XVI° s. Pour contenter ceste docte assemblée et garder le decorum et la dignité du rang que je tiens en l'eglise, *Sat. Mén. Harangue de Pelvé.*

— ÉTYM. Lat. *decorum*, neutre de *decorus*, ce qui orne, ce qui sied (voy. DÉCORER).

† **DÉCOTTAGE** (dé-ko-ta-j'), *s. m.* Terme de métallurgie. Mouvement de va-et-vient donné au moule pour détacher le modèle.

† **DÉCOUCHÉ, ÉE** (dé-kou-ché, chée), *part. passé.* Obligé de céder son lit. Le jeune homme découché à cause des personnes qui survinrent.

DÉCOUCHER (dé-kou-ché), *v. n.* || **1°** Coucher hors de son lit. Il ne découche pas d'avec Rhéa, D'ABLANC. *Lucien*, t. I, dans RICHELET. || Coucher hors de chez soi. Découcher de la maison. Lui-même se marie le matin, l'oublie le soir, et découche la nuit de ses noces, LA BRUY. XI. Il va, il vient, il sort, il rentre, il découche sans qu'on lui demande ce qu'il a fait, ce qu'il est devenu, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 23. || **2°** *V. a.* Obliger quelqu'un à céder le lit où il couche. Dans un hôtel on ne découche personne. || **3°** Se découcher, *v. réfl.* Se lever. Car en chasseur fameux j'étais enharnaché, Et, dès le point du jour, je m'étais découché, MOL. *la Princ.* I, 2. N'est plus usité en ce sens. || Se dit encore dans les provinces, comme découcher, verbe neutre, pour coucher hors de son lit, hors de chez soi, mais il n'est plus du bon usage.

— HIST. XII° s. Les tenebres de ceste nuit ki, par vraie repentance, descolchent et despitent la lumiere de la prosperiteit del siecle, *Job*, 462. || XV° s. À cette heure, que l'estourmi monta et le haro, il estoit en son hostel et se commençoit à decoucher [lever], FROISS. II, III, 98. Il est toujours des premiers descouchés [levés] et premier prest et devant au chemin, LOUIS XI, *Nouv.* XVI. || XVI° s Puis quand l'aube se descouche De sa jaunissante couche Pour nous esclerer le jour.... DUBELL. III, 79, *verso.* Les medecins lui conseillerent de descoucher d'avec sa femme [de faire lit à part], MARG. *Nouv.* LIV. Sa majesté s'estoit descouchée de sa chambre [avait couché ailleurs] pour parler à luy à part, CARL. IV, 4.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coucher.*

DÉCOUDRE (dé-kou-dr'), je décous, tu découds, il découd, nous décousons, vous décousez, ils décousent; je décousais; je décousis; je découdrai; je découdrais; découds, qu'il découse, décousons, décousez, qu'ils décousent; que je découse, que nous décousions; que je décousisse; décousant; décousu, *v. a.* || **1°** Défaire une couture, ce qui est cousu. Découdre une doublure, un habit. || Absolument. Ayant passé la plus grande partie de la nuit à coudre et à découdre, il se coucha dans le lit où dormaient Ragotin et la Rancune, SCARR. *Rom. com.* 2° part. ch. 9. || Terme de marine. Déclouer quelque partie du bordage qu'on lève pour en visiter les défauts. Découdre un bordage. || **2°** Terme de chasse. Déchirer, lorsqu'il est question des plaies qu'un sanglier fait au ventre d'un chien ou d'un homme avec ses défenses. Le sanglier, rappelant les restes de sa vie, Vient à lui [archer], le découd, meurt vengé sur son corps, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. || **3°** *V. n.* Familièrement, en découdre, se battre, lutter, contester, disputer. Voyez, l'ennemi s'avance, nous aurons à en découdre. Il veut plaider, il faut en découdre. Encore qu'il eût fait mine d'en vouloir découdre, SÉV. 277. Il lui a fallu [à M. de Vendôme] se rendre au sentiment de ceux qui opinaient à passer l'Escaut pour éviter de combattre; et c'est alors qu'ils y ont été obligés, comme Son Altesse le leur avait prédit, leur disant que, toutes les fois qu'ils marqueront à M. le prince Eugène d'éviter d'en découdre, il les y obligera malgré eux, ST-SIM. 204, 224. || **4°** Se découdre, *v. réfl.* Se détacher par les coutures. Cette doublure se découd. || Fig. Leur amitié se découdra bientôt, ils se brouilleront. Les affaires se décousent, commencent à se découdre, elles vont mal.

— HIST. XI° s. Le blanc haubert [il] lui ad descust au corps, *Ch. de Rol.* CXLIII. Ne valt la coiffe un viez gant descosu, Que la cervele n'en ait jus espandu, *Bat. d'Aleschans*, v. 1271. || XIV° s. Les aguilles [ayant été avalées par les loups] descouderont et percheront [perceront] les boyaulx, et seront treuvez les leus [loups] tous mors, tout parmy le bois, *Modus*, f° LXX. || XV° s. Si ne dois, tant pour ton bien propre que pour aultrui paix, tant te descoudre, quand indignacion des princes fait moult à craindre, G. CHASTEL, *Expos. sur verité mal prise.* || XVI° s. Cestuy Gylippus descousut, par dessoubz, les coustures des sacs où l'argent estoit, et en tira une bonne somme, AMYOT, *Lysand.* 31. Un parler desreglé, descousu et hardy, MONT. I, 191. L'unique et principale amitié descout toutes aultres obligations, ID. I, 217. Platon n'est qu'un poëte descousu, ID. II, 280. Le peuple estoit descousu [divisé, désuni], ID. III, 84. Le premier serment de son sacre fut de n'espouser aucun estranger, bien que, à cause des debtes et divisions du roiaume, elle entreteint quelque traitté avec le roi d'Espagne, pour descoudre sans deschirer, D'AUB. *Hist.* I, 182. Ceux qui venoient à piecés descousues, nouveaux soldats, furent aisement enfoncez par les gardes de Martigues, ID. *ib.* I, 266. Quand ils sceurent que cet accord descoudroit la ligue des chrestiens, ID. *ib.* II, 201. Le sentiment de cette trame descousit (sans dechirer) l'amitié de ce prince vers lui, ID. *ib.* II, 233. S'aller frotter avec des trouppes descousues à une armée fraiche et gaillarde, ID. *ib.* II, 292. Le fort, se voiant decousu [isolé] de son secours, après quelque batrie se rendit, ID. *ib.* III, 321. J'espere que vous estes restabli de la blessure que vous receutes à Coutras, combattant si vaillamment à mon costé; et si ce est, comme je l'espere, ne faites faulte (car, Dieu aydant, dans peu nous aurons à decoudre, et ainsy grand besoin de vos services) de partir aussi tost, *Lett. de* HENRY IV, *Bulletin du Comité de la langue*, t. III, n° 8, p. 420. Le comte le plaignit, voyant que

toutes ses affaires se descousoient ainsi, *Mém. sur du Guesclin*, ch. 18.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *coudre;* picard, *dékeudre*; provenç. et espagn. *descoser;* portug. *descozer;* ital. *scucire.*

† **DÉCOUENNAGE** (dé-koua-na-j'), *s. m.* Action de découenner.

— ÉTYM. *Decouenner.*

† **DÉCOUENNER** (dé-koua-né), *v. a.* Ôter la couenne d'un porc.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *couenne.*

† **DÉCOULANT, ANTE** (dé-kou-lan, lan-t'), *adj.* Qui n'est en usage qu'au féminin, et dans cette phrase de l'Écriture sainte : La terre de promission était une terre découlante de lait et de miel.

† **DÉCOULÉ, ÉE** (dé-kou-lé, lée), *part. passé.* Qui a coulé de. ....Les gouttes des fleurs, sur leurs seins [des jeunes filles] découlées, Y roulaient comme autant de perles défilées, LAMART. *Joc.* I, 34. || Qui a découlé, qui provient de. Cela serait véritable, si la liberté de l'homme était une liberté première et indépendante, et non une liberté découlée d'ailleurs, BOSS. *Libre arb.* 8. On ne les aurait pas aisément réduits [des textes] à des ombres et à des figures ni à une simple vertu découlée de ce corps et de ce sang [de Jésus-Christ], ID. *Var.* XII, § 12.

DÉCOULEMENT (dé-kou-le-man), *s. m.* Action de découler; mouvement de ce qui découle lentement. Le découlement de certains sucs végétaux par des incisions faites à l'écorce.

— HIST. XVI° s. Strangurie, qui est un decoulement d'urine, PARÉ, XI, 24. Il y aura douleur, chaleur et decoulement de larmes, ID. XV, 13.

— ÉTYM. *Découler.*

DÉCOULER (dé-kou-lé), *v. n.* || 1° Couler peu à peu, goutte à goutte. Le sang découle de sa blessure. La sueur découle de son front. Le peuple y étant entré vit paraître ce miel qui découlait, et personne n'osa en prendre ni le porter à sa bouche, parce qu'ils craignaient tous le serment du roi, SACY, *Bible*, *Rois*, I, 14, 27. || Fig. Les premiers bienfaits qui nous sont découlés de la croix, MASS. *Car. Temps.* La raillerie, l'injure, l'insulte leur découlent des lèvres, LA BRUY. V. || Découler se dit aussi des choses qui laissent découler. ....Mon front à large goutte Découlait de sueur.... LAMART. *Joc.* IX, 338. Cette locution peut se justifier par l'expression biblique : terre découlante de miel. || 2° Dériver, procéder. Une conséquence découle des principes. Par la connaissance du bien ou du mal moral qui découle naturellement du bon ou du mauvais usage que l'homme fait de ses facultés, l'âme parviendra à la notion de la règle des actions humaines, BONNET, *Ess. psychol.* ch. 13.

— REM. Découler se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, pour marquer l'acte; avec l'auxiliaire *être*, pour marquer l'état : l'eau a découlé peu à peu hors du bassin; l'eau est découlée, il n'y en a plus dans le bassin.

— HIST. XVI° s. La folie de nostre entendement ne se peut tenir qu'elle ne decline et descoule comme eau à sottes devotions et superstitieuses, CALVIN, *Instit.* 63.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *couler.*

† **DÉCOUPAGE** (dé-kou-pa-j'), *s. m.* Action de découper. || Terme de coutellerie. Découpage à l'emporte-pièce, opération par laquelle on débite mécaniquement en lames de couteaux, de rasoirs, de canifs, de ciseaux, etc. des tôles d'acier fondu d'épaisseur convenable. || Terme de verrier. Opération qui consiste à découper, d'après un patron, les globes soufflés provenant de la cristallerie.

— ÉTYM. *Découper.*

DÉCOUPÉ, ÉE (dé-kou-pé, pée), *part. passé.* || 1° Coupé par morceaux. Volaille découpée. || 2° Coupé avec art, à petites taillades. Un fichu découpé. || 3° Coupé de manière à avoir une figure déterminée. Du carton découpé. Un oiseau découpé dans du papier. || 4° Enlevé d'un fond par des coupures. Une estampe découpée avec un canif. || 5° Terme de peinture. Qui tranche trop sur le fond; dont les contours sont trop arrêtés. Les figures de ce tableau semblent découpées. || 6° Terme de blason. Se dit des pièces qui sont découpées en feuilles d'acanthe. || 7° Terme de botanique. Feuilles découpées, feuilles dont le bord semble avoir été rogné en divers sens. || 8° Terme d'horticulture. Parterre bien découpé, parterre bien dessiné. || Substantivement. Un beau découpé.

DÉCOUPER (dé-kou-pé), *v. a.* || 1° Couper par morceaux, diviser par membres. Découper un morceau de bœuf, une perdrix. || Faire des entailles. Les deux parties contractantes, après s'être découpé les bras avec un couteau, y faisaient couler leur sang [dans une liqueur], y teignaient leurs armes, et buvaient de cette liqueur, eux et tous les assistants, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 76. || 2° Couper avec art, à petites taillades, des étoffes, enlevant ou n'enlevant pas la pièce coupée. Découper du taffetas. Découper une jupe, un fichu. || Découper une broderie, couper, une fois la broderie faite, le jaconas, le tulle ou la mousseline qui est de trop. || 3° Couper du carton, du papier de manière que ce qui reste ait une forme déterminée. || On dit dans le même sens découper une figure, c'est-à-dire faire dans le carton ou le papier des coupures telles que la figure dont il s'agit soit représentée. Les mains derrière le dos il découpait en profil un portrait aussi ressemblant et plus ressemblant qu'il ne l'aurait fait au crayon, MARMONT. *Mém.* liv. VII, t. II, p. 241, dans POUGENS. Chez le petit marquis découper des oiseaux, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 10. Tandis que d'une main savante Vaucanson construit son canard artificiel, et que, saisis de surprise et d'étonnement, nous admirons cette imitation hardie des ouvrages du Créateur, les esprits célestes sourient et ne voient qu'un enfant qui découpe un oiseau, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. V, p. 155, dans POUGENS. Les ciseaux d'une jeune fille qui découpe d'ingénieux ouvrages, CHATEAUB. *Natch.* I, 97. || Absolument. Découper à l'emporte-pièce. Il découpe avec beaucoup de goût. || 4° Enlever, en coupant tout autour, les figures qui sont représentées sur une toile, sur du papier. Découper des fleurs pour les appliquer sur un autre fond. Des images que le comte me faisait découper, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Fig. La lune.... Des édifices dentelés Découpait en noir les aiguilles, V. HUGO, *Orient.* 31. || 5° Terme de typographie. Découper la frisquette, mettre à jour chacune des parties de la forme où la lettre doit marquer sur la feuille. || 6° Se découper, *v. réfl.* Être découpé. Cette volaille est tendre; elle se découpe facilement. || Présenter des apparences semblables à des dessins découpés. Les galeries suspendues en l'air se découpaient sur les fonds du ciel, CHATEAUB. *Génie*, III, V, 4.

— HIST. XII° s. Car en cel jur meesmes qu'il fu si decolpez, Out esté saint Thomas treis feiz disciplinez, *Th. le mart.* 156. Dunc comencent as uis durement à buter : Car il quidouent [pensaient] prendre le saint u decolper, *ib.* 144. || XIII° s. Tost orent un grant cerf trové, Tost l'orent pris et descopé, *Lai de Mélion.* Maint haume decoupé, mainte targe percie, *Berte*, CXLIV. Et i ot moult de Sarrasins tués et decopés, *Chron. de Rains*, 39. Taneur qui decoupent doivent chascuns, chascun an, neuf sols de hauban à paiier au Roy, *Liv. des mét.* 298. Et ot un Sarrasin, quant il furent arrivez, qui se vint ferir entre eulz; mais il fu tout decopé, JOINV. 215. Encore firent passer un chien entre nos gens et la leur, et descoperent le chien de leur espées, et nostre gent aussi; et distrent que ainsi feussent il decopé se il failloient l'un à l'autre, ID. 266. Moult iert sa robe desguisiée [ornée], Et fu moult riche et encisée, Et decopée par cointise, *la Rose*, 828. || XV° s. Et puis fut decoupé en quatre quartiers [Hue le Dépensier], FROISS. I, I, 24. Leur est permis de faire l'amour, d'estre brave, emplumés, desguysés, descouppés, masqués, musqués, parfumés et en bon ordre, *Arrest. amor.* p. 410, dans LACURNE. || XVI° s. Se descouper le front pour tesmoignage de dueil, MONT. I, 14. Ils avoient raison de rejecter ce general mestier de medecin, et descouper [diviser] cette profession, ID. III, 219. En icelle oraison il le descouppa de toutes les sortes d'opprobres et convices qu'il est possible, le blasonnant et appellant violateur de foy, M. DUBELL. 317.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, avec le sens distributif, et *couper;* picard, *décoper.*

DÉCOUPEUR, EUSE (dé-kou-peur, peû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui découpe. Découpeur de bois de placage.

— REM. Découpeur a eu un sens particulier ainsi expliqué par Segrais, *Mémoires*, t. II, p. 128 : On se sert dans le Dauphiné du mot découper pour signifier médire, et c'était un défaut que l'on reprochait à Mme de Lesdiguières. M. de Boissac lui ayant un jour fait présent d'une paire de ciseaux, en lui disant qu'elle lui convenait parce qu'elle était une grande découpeuse, elle fut si outrée qu'elle s'en plaignit hautement à M. de Lesdiguières, qui la vengea en faisant donner des coups de bâton à M. de Boissac.

DÉCOUPLE (dé-kou-pl') ou **DÉCOUPLER** (dé-kou-plé), *s. m.* Terme de vénerie. Action de détacher les chiens pour qu'ils courent après la bête.

— ÉTYM. Voy. DÉCOUPLER.

DÉCOUPLÉ, ÉE (dé-kou-plé plée), *part. passé* || 1° Qu'on a débarrassé de la couple. Des chiens découplés par le veneur. || Fig. Lâché après. Les limiers de police découplés après lui l'eurent bientôt déterré. || 2° Fig. Être bien découplé, avoir un corps libre et agile en ses mouvements et de belle taille. Toinon, a-t-il bien des laquais? — Il en a, je crois, douze, enfin un si grand nombre, Bien faits, bien découplés, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, II, 3. C'était [d'Aubigné] un beau et grand drôle, très-bien fait et très-découplé de corps et d'esprit, ST-SIM. 123, 103. Rien n'est plus commun que de voir des enfants adroits et découplés, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— REM. Celui qui est débarrassé de son lien est à l'aise, libre dans ses mouvements; de là le sens figuré, donné à découplé, d'un corps taillé de manière à avoir aisance et agilité.

1. **DÉCOUPLER** (dé-kou-plé), *v. a.* || 1° Détacher des chiens couplés, attachés deux à deux. Quand le cerf est lancé, le veneur doit découpler les chiens. || Absolument. Dès qu'on fut arrivé, on découpla. || 2° Fig. et familièrement, découpler des gens après quelqu'un, les mettre, les lancer à la poursuite de quelqu'un, pour le maltraiter, pour le solliciter, etc.

— HIST. XII° s. Une grant pierre fud en la place, e vindrent cil, et decolperent le char, et des vaches firent sacrefice à Deu, *Rois*, 22. || XIII° s. Li braconier les chiens descoplent, Et li brachet au loup s'acoplent, Et Ysengrin moult se herice, *Ren.* 1221. Ainz que se fussent regardé, Sept gaignon [chiens] vienent descoplé; En après vienent veneor, Arbalestier et chaceor, *ib.* 8084. Trop par sera hardie beste, S'il contre si fais chiens s'areste, Com j'ai descouplés ci aval, *Guill. de Palerme.* || XVI° s. Pialei leur descoupla quelques galleres qui en combattirent deux des Venitiennes et en prirent une, D'AUB. *Hist.* I, 345. Qu'on descouple mesme de nos mouches après [un général d'armée], elles auront la force et le courage de le dissiper, MONT. II, 190.

— ÉTYM *Dé....* préfixe, et *couple;* provenç. *descoblar.*

2. **DÉCOUPLER** (dé-kou-plé), *s. m.* Voy. DÉCOUPLÉ.

† **DÉCOUPOIR** (dé-kou-poir), *s. m.* Instrument qui sert à faire des découpures. || Terme de métallurgie. Disques de fer qui, formant les taillants d'un appareil de fenderie, divisent le fer.

DÉCOUPURE (dé-kou-pu-r'), *s. f.* || 1° Action de découper une étoffe, de la toile, du papier. Il y a loin de cette sage économie d'ornements à notre profusion de découpures en carré, en long, en rond, CHATEAUB. *Itin.* 195. || 2° Petit amusement qui a été jadis fort à la mode et qui consistait à découper, avec des ciseaux, des figures en papier, ou en vélin, en suivant tous les traits de la peinture ou de la gravure. Dans le XVIII° siècle les femmes s'amusaient beaucoup à la découpure. J'ai vu de lui des paysages en découpure sur des feuilles de papier blanc où la perspective était observée avec un art prodigieux, MARM. *Mém.* liv. VII, t. II, p. 342, dans POUGENS. L'art des colifichets et de la découpure Est l'âme du vrai goût et fait mon premier soin, LE P. BRUMOY, *la Boîte de Pandore*, II, 13. || Estampe enluminée faite exprès pour être découpée. || La chose découpée. Cette découpure représente des enfants qui jouent. || 3° Terme de botanique. Division des bords d'une feuille ou foliole. La grandeur, les découpures, les nervures des feuilles, BERN. DE S.-P. *Étude première.* || 4° Petites fentes transversales qui sont un défaut dans les barres de fer.

— HIST. XVI° s. Antoine, prenant la robbe de Cæsar toute ensanglantée, la desploya devant toute l'assistence, monstrant les découpeures d'icelle et le grand nombre de coups qu'il avoit receus, AMYOT, *Brutus*, 24.

— ÉTYM. *Découper.*

DÉCOURAGÉ, ÉE (dé-kou-ra-jé, jée), *part. passé.* Une armée découragée. Je suis découragé. [Il] Rassura son parti déjà découragé, CORN. *Poly.* I, 4. N'est-il pas vrai que vous en reportez toujours un esprit découragé et qui ne regarde plus le travail qu'avec horreur? MASS. *Confér. Cond. des clercs dans le monde.*

† **DÉCOURAGEABLE** (dé-kou-ra-ja-bl'), *adj.* Qui se laisse décourager.

DÉCOURAGEANT, ANTE (dé-kou-ra-jan, jan-t'), *adj.* Qui est de nature à décourager. Une nouvelle décourageante.

DÉCOURAGEMENT (dé-kou-ra-je-man), *s. m.* Perte de courage. Être, tomber, rester dans le découragement. Se laisser aller au découragement. Une sorte de découragement qui doit nuire à l'énergie des résolutions, STAËL, *Corinne*, IV, 4. Ce n'est pas le bonheur qui m'a détaché de ces vains plaisirs, c'est un profond découragement, ID. *ib.* XV, 2.

— HIST. XIVe s. Le lart jaune est trop reprouchié, et donne descouragement [ôte l'appétit] quant l'en le voit, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Timoleon voulant leur oster ce descouragement, AMYOT, *Timol.* 35. Ils ne pensoient qu'à fleschir sous l'esclavage, duquel decouragement ils commencerent à se relever sur une telle occasion, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Décourager.*

DÉCOURAGER (dé-kou-ra-jé. Le *g* devant *a* ou *o* prend un *e*: nous décourageons, je décourageais), *v. a.* || 1° Ôter le courage, l'énergie morale. Décourager quelqu'un. || 2° Ôter l'envie, le désir de faire quelque chose. Ils découragent par mille contradictions les poëtes et les musiciens, LA BRUY. I. || En ce sens il prend la préposition *de*. On l'a découragé de solliciter les suffrages des électeurs. Ses amis le décourageront d'une entreprise si hasardeuse. || 3° Se décourager, *v. réfl.* Perdre courage. Il se décourage au premier obstacle qu'il rencontre. Il s'est découragé de cette entreprise.

— HIST. XIIIe s. Mais ne me chaut de cele plaie; Je croi qu'autre maladie aie; Car trestous descoragiés sui, *Blonde et Jeh.* 591. Onques pour çou n'en fui descoragiés De li amer [de l'aimer], ne n'ere [ni ne serai], ce saciés, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. V, p. 360. || XIVe s. L'esprevier qui vole après, se lasse et descourage, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. Un mauvais cœur en descourage deux douzaines de bons, FROISS. II, III, 19. || XVIe s. Les voyant tous descouragez, il differa de donner la bataille, AMYOT, *Flamin.* 11.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *courage.*

† **DÉCOURANT, ANTE** (dé-kou-ran, ran-t'), *adj.* Terme de botanique. Se dit quelquefois pour décurrent, beaucoup plus usité, et qui est le même. Voy. DÉCURRENT.

† **DÉCOURBER** (dé-kour-bé), *v. a.* Redresser une chose courbe.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *courber.*

† **DÉCOURONNÉ, ÉE** (dé-kou-ro-né, née), *part. passé.* Qui a perdu sa couronne. Lorsque les commissaires du parlement furent introduits au château de Carisbrook, ils demeurèrent frappés de respect à la vue de cette tête blanchie et découronnée [de Charles Ier], CHATEAUB. *Stuarts*, 246. Je crois voir, à l'autel, mon front découronné Sous un voile honteux à jamais profané, LEMERC. *Fréd. et Bruneh.* I, 1.

† **DÉCOURONNEMENT** (dé-kou-ro-ne-man), *s. m.* L'action de découronner, d'enlever la couronne.

— HIST. XVIe s. Decouronnement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Découronner.*

† **DÉCOURONNER** (dé-kou-ro-né), *v. a.* || 1° Ôter la couronne. || Fig. De quel droit viennent-ils découronner ma gloire? V. HUGO, *Odes*, III, 7. || 2° Terme militaire. Chasser les troupes, prendre les fortifications qui couronnent une hauteur.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *couronne.*

DÉCOURS (dé-kour; l's ne se lie pas), *s. m.* || 1° Décroissement de la lune; le temps qui s'écoule de la pleine lune à la nouvelle. C'est un préjugé dans les campagnes qu'il y a des plantes qu'il faut semer ou cueillir, les unes pendant le croissant, les autres pendant le décours de la lune. Alors aussi les parties de la lune qui ont la nuit, commencent à ne plus voir la moitié de la terre qui a le jour, et nous sommes en décours pour elles, FONT. *les Mondes*, 2e *soir.* Il y a de petits dieux qui font descendre la lune dans le décours, VOLT. *Dial.* XV, 4. || 2° Se dit aussi quelquefois du déclin des maladies. Sa pneumonie est dans le décours.

— HIST. XIIe s. La processiun vait, li munz [le monde] est en decurs [cours]; Li plus i vunt à pié : car poi bèent aillurs; Saint Thomas li martyrs nus face veir [vrai] sucurs, *Th. le mart.* 165. Certes ensi cesset li decors de la grace, lai [là] où li recors n'en est, ST-BERN. 563. || XIIIe s. Bien fustes fondei en decours, Quant teil seigneur aveiz perdu, Bien en deveiz estre esperdu, RUTEB. 42. Ce est la nuit et c'est li jors, Qui nos vies met en decours, *Unicorne et serpent.* Il fit la lune en ses tens, en croissant et en decors, *Psautier*, f° 124. || XIVe s. L'en doit planter avant l'ardeur du soleil et en decours, *Ménagier*, II, 2. || XVIe s Puys briefvement recapituloyt tout ce qu'il avoyt leu, veu, faict et entendu on decours de toute la journée, RAB. *Garg.* I, 23. Cette prerogatifve par laquelle peut l'humaine nature, en decours de vie transitoyre, perpetuer son nom et sa semence, ID. *Pant.* II, 8. Et feut cette salutation de tous, des marchans observée en tout le decours du bal, ID. *ib.* V, 25. Et nous sembloyent les arbres se mouvoir; toutesfoys ils ne se mouvent, mais nous, par le decours du basteau, ID. *ib.* V, 26. Le commencement de corruption a tellement esté en Adam, qu'elle est espandue comme par un perpetuel decours des peres aux enfans, CALV. *Instit.* 175. Jusques au decours de sa vieillesse, AMYOT, *Arist. et Cat. comp.* 4. Il faut choisir le temps propre, sçavoir le decours de la lune, PARÉ, XVIII, 63. Je la [la vie] treuve et prisable et commode, voire en son dernier decours, où je la tiens, MONT. IV, 301.

— ÉTYM. Provenç. *decors*; catal. *decurs*; espagn. *decurso*; ital. *discorso*; du latin *decursus*, de *de*, et *currere*, courir.

DÉCOUSU, UE (dé-kou-zu, zue), *part. passé* de découdre. || 1° Dont la couture a été défaite. Habit décousu. || 2° Fig. Qui est sans suite, sans liaison. Style décousu. Paroles décousues. Propos décousus. On me reprochera d'être décousu, DIDER. *Ess. sur Claude*, liv. II. Il ne nous reste [de la philosophie éléatique] que des lambeaux si décousus qu'on n'en peut former aucun ensemble systématique, ID. *Opin. des anc. phil. Secte éléatique.* Certains rêves où tout est si décousu, si peu suivi, si peu ordonné, BUFFON, *Morceaux choisis*, p. 74. On voyait l'empreinte de l'esprit un peu décousu et de l'imagination souvent gigantesque de Dupleix, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 23. En vain l'écho léger.... A porté jusqu'à moi quelques lambeaux de vers, Quelques sons décousus de tes brillants concerts, LAMART. *Ép. à C. Delav.* || Substantivement. Rien n'égale le décousu de son style. || 3° Terme de chasse. Chien décousu, chien blessé d'un coup d'andouiller de cerf ou de défense de sanglier. || 4° Terme de haras. Animaux décousus, animaux dont les différentes parties ne sont pas régulièrement proportionnées entre elles. || La tête du cheval est dite décousue lorsqu'un sillon trop profond, marquant l'attache à l'encolure, semble la détacher du reste du corps.

DÉCOUSURE (dé-kou-su-r'), *s. f.* || 1° Partie décousue. || 2° Terme de chasse. Plaie faite au chien par les défenses du sanglier.

— HIST. XVIe s. Les chiens qui chassent le sanglier sont très subjects à estre blessez; il est donc très necessaire de les sçavoir panser promptement; ils sont ordinairement blessez au ventre; mais pourveu que ce ne soient que decousures, encore que les boyaux leur sortent n'estant offensés, ils se guarissent facilement, SALNOVE, *Vén.* p. 333, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Décousu.*

DÉCOUVERT, ERTE (dé-kou-vêr, vèr-t'), *part. passé* de découvrir. || 1° Qui n'est pas couvert. Ils ont toujours la tête découverte. Une maison encore découverte. La cuisinière trouva le pot-au-feu découvert. Ils ne savent pas que c'est une femme découverte et non une femme nue qui est indécente, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 18, dans POUGENS. || Qui a la tête découverte. Vous ne vous contentiez pas que je me tinsse découvert devant vous, PASC. *Conv.* 2. En même temps Foucault s'est couvert et a lu l'arrêt; M. Fouquet l'a entendu découvert, SÉV. *Lett.* 22 déc. 1664. || Allée découverte, allée dont les arbres ne se joignent pas par en haut. || À visage découvert, sans masque, sans voile. Dans ce pays les femmes vont toutes à visage découvert. Il ose se montrer presque à visage découvert, MASS. *Carême, Doutes.* || Fig. Sans détour. Agir, se montrer à visage découvert. Une prudence qui marche à visage découvert, CORN. *Ex. de Nicom.* Elles [les obscénités] y sont à visage découvert [évidentes], MOL. *Critique*, 3. || Deniers découverts, argent comptant. || Terme de marine. Bateau découvert, bateau non ponté. Batterie découverte, batterie à feu placée sur le pont supérieur. || Laissé à sec. Des rochers découverts par la mer à marée basse. || Terme de zoologie. Ailes découvertes, ailes des insectes qui dépassent les élytres. || Terme de botanique. Fruits découverts, fruits entièrement nus. || 2° Peu boisé, en parlant des lieux. La marte fuit les pays habités et les lieux découverts, BUFFON, *Marte.* || 3° Exposé. Nous sommes trop découverts aux attaques de la fortune, BOSS. *Am. des plais.* 2. || Terme de guerre. Exposé aux attaques, non défendu. Cette ville est découverte du côté du levant. Le flanc de ce régiment, découvert par la fuite de la cavalerie. || 4° Dont la connaissance est trouvée pour la première fois. L'Amérique découverte par Christophe Colomb. La géométrie générale découverte par Descartes. || 5° Aperçu. Trois voiles découvertes à l'horizon. L'ennemi découvert de loin. Ce billet découvert suffit pour vous confondre, MOL. *Mis.* IV, 3. La vérité y est découverte, PASC. dans COUSIN. De peur d'être découvert, il évitait les grandes routes et marchait dans les chemins détournés, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 22. || 6° *S. m.* Découvert, absence de tout souci de se cacher. Sa table [de Pierre le Grand] était souvent peu décente, souvent aussi avec un découvert d'audace et d'un roi partout chez soi, ST-SIM. 467, 138. || Terme de finances. Ce que l'on a à payer, sans avoir en caisse les fonds nécessaires. Les découverts du trésor, les dépenses décrétées par le gouvernement et qui ne sont couvertes par aucun crédit. || 7° À découvert, *loc. adv.* Sans être couvert. Il n'y avait ni portes ni fenêtres, nous étions à découvert. || Sans être garanti. Ils allèrent à découvert attaquer la demi-lune. || Sans rien qui cache. Ordonnez que d'un fer le sein me soit ouvert, Exposez à vos yeux mon cœur à découvert, ROTR. *Bélis.* IV, 6. || Fig. Clairement, sans ambiguïté. Seigneur, à découvert toute âme généreuse D'avoir votre amitié doit se trouver heureuse, CORN. *Nicom.* V, 10. Puisqu'il marque votre sentiment si à découvert.... PASC. *Prov.* 13. Ils y verront Dieu à découvert, ID. dans COUSIN. J'ai vu son cœur à découvert dans cette aventure, SÉV. 148. Cette grande lumière devait paraître à découvert, BOSS. *Hist.* II, 6. Un homme tel que lui doit-il à découvert Se montrer sans prudence au grand jour qui le perd? VOLT. *Catil.* II, 1. || Terme de commerce. Être à découvert, être en avance, n'avoir aucune garantie des avances faites. || Terme de bourse. Opérer, vendre à découvert, opérer, vendre, sans posséder les valeurs.

DÉCOUVERTE (dé-kou-vèr-t'), *s. f.* || 1° Action de découvrir, de trouver, de faire connaître ce qui n'était pas connu. La découverte d'un trésor, d'un pays. Faire une découverte. La découverte de la vaccine par l'anglais Jenner. La découverte de l'Amérique, des satellites de Jupiter. La feinte est un pays plein de terres désertes; Tous les jours nos auteurs y font des découvertes, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science, BOSS. *Mort*, 2. Ceux qui ont le mauvais goût de n'estimer d'une découverte que la peine et le temps qu'elle a coûté, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2e *mém.* Les découvertes des savants sont les conquêtes du genre humain, MAIRAN, *Éloges, Lémery.* Deux découvertes qui se touchent dans l'esprit humain sont quelquefois séparées par des siècles, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 364, dans POUGENS. Les découvertes ne me paraissent en valeur et en sûreté que quand elles sont rentrées dans la masse commune, ID. *Peinture en cire*, *Œuvres*, t. XV, p. 372. Il n'y a point eu d'événement aussi intéressant pour l'espèce humaine en général et pour les peuples de l'Europe en particulier, que la découverte du nouveau monde et le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, RAYNAL, *Hist. phil.* I, *Introd.* La découverte de Terre-Neuve fut faite en 1497 par le Vénitien Jean Cabot, ID. *ib.* XVII, 12. On ne fait pas une découverte parce qu'on en a besoin, mais parce qu'elle est liée avec des vérités déjà connues, et que nos forces peuvent enfin franchir l'espace qui nous en sépare, CONDORCET, *Duhamel.* || Fig. Chose nouvelle qu'on aperçoit dans un sujet quelconque. On fait en tout genre des découvertes subites dans le caractère des Italiens, STAËL, *Corinne*, IX, 1. || Voyage de découvertes, navigation dont le but est de trouver des terres, des îles, des baies, des roches, ou, en général, des objets qui étaient ignorés des navigateurs, des géographes, des naturalistes. || 2° Terme de guerre et de mer. Aller à la découverte, aller en avant d'une armée navale ou de terre pour trouver l'ennemi, reconnaître ses forces et savoir la route qu'il tient. || Par extension, aller observer ce qui se passe. Il leur fallait tous les jours des voitures pour aller à la découverte, et ils ne découvraient rien, VOLT. *l'Ingénu*, 13. || Être à la découverte, être à la recherche. || Terme de marine. Bâtiment léger envoyé en avant ou sur les ailes d'une escadre, pour observer les mouvements de l'ennemi. || Matelot en vigie au haut d'un mât. || 3° Terme d'escrime. Action de se découvrir, de donner du jour à l'arme de son adversaire.

— REM. J. J. Rousseau a dit *découverte* pour l'ouverture des portes d'une ville : À l'heure de la découverte ils rentrèrent en ville, *Conf.* I. Cet emploi n'est pas admis et avec raison.

— SYN. DÉCOUVERTE, INVENTION. La découverte montre ce qui n'était pas connu; l'invention combine des conditions connues, d'une façon nouvelle. On dit la découverte de l'Amérique et non l'invention; et au contraire l'invention de la poudre à canon beaucoup mieux que la découverte. Toutefois, dans un sens général, ces deux mots se prennent très-bien l'un pour l'autre.

— HIST. XVIe s. Le voylà à faire l'amour à la descouverte [ouvertement], MONT. III, 350. Utile

decence, si elle pouvoit interdire à Dieu la descouverte de nos vices, MONT. III, 374. Encore l'injuria il bien plus oultrageusement, et plus à la descouverte; et ce en une chanson, qui se commence .... AMYOT, *Thém.* 41. C'est le plus court, et c'est hors de la descouverte [vue] de deux petits chasteaux qui.... CARL. VI, 44. Il y avoit cinquante arquebuziers à cheval qui servoient à faire les descouvertes, et escarmoucher çà et là, ID. VII, 17.

— ÉTYM. *Découvert*; espagn. *discobierta.*

† **DÉCOUVERTURE** (dé-kou-vèr-tu-r'), *s. f.* Action de découvrir une toiture.

— HIST. XVe s. Elle fut avertie et informée du long et du large de la descouverture des amours de Girard et d'elle, LOUIS XI, *Nouv.* XXVI.

— ÉTYM. *Découvrir.*

† **DÉCOUVRANT, ANTE** (dé-kou-vran, vran-t'), *adj.* Qui découvre. Vous savez que je suis découvrante quand je suis en quelque soupçon, LA COMTESSE DE MAURE, *Lettre à Mme de Sablé*, *Bibl. de l'école des Chartes*, 3e série, t. V, p. 493.

† **DÉCOUVREMENT** (dé-kou-vre-man), *s. m.* Action de découvrir. J'ai fait prier quelques personnes intelligentes de vouloir bien changer mon mot de découverte.... on s'excusa sur la disette de notre langue qui ne s'accommode ni de découvrement comme au siècle passé, ni de révélation, ni d'apocalypse, termes qu'elle a empruntés des latins pour d'autres usages, *Auteurs déguisés*, *Préface.*

— ÉTYM. *Découvrir.*

† **DÉCOUVREUR** (dé-kou-vreur), *s. m.* Celui qui fait des découvertes. Quel fut le prix des services inouïs de Cortez? Celui qu'eut Colomb : il fut persécuté; et le même évêque Fonseca, qui avait contribué à faire renvoyer le découvreur de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même celui qui en était le vainqueur, VOLT. *Mœurs*, 147.

— REM. Découvreur, qui ne se trouve plus dans le Dictionnaire de l'Académie, était dans la 5e édition.

— HIST. XVe s. Et avoient les François leurs descouvreurs [espions], et les Hongres les leurs, FROISS. III, IV, 52. || XVIe s. Les capitaines, qui avoient mis des descouvreurs sur les champs, eurent tantost advis que.... M. DU BELL. 385.

—ÉTYM. *Découvrir.*

DÉCOUVRIR (dé-kou-vrir), je découvre, tu découvres, il découvre, nous découvrons, vous découvrez, ils découvrent; je découvrais; je découvris; je découvrirai; je découvrirais; découvre, découvrons; que je découvre, que nous découvrions; que je découvrisse; découvrant; découvert, *v. a.* || 1° Ôter ce qui couvrait une chose ou une personne. Découvrir un plat, un vase, un panier. Découvrir une maison. Découvrir un malade. Vos femmes dont le soin à l'envi la soulage, Ont découvert son sein pour leur donner passage [aux soupirs], RAC. *Baj.* IV, 5. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite et découvrir son front par fierté ou par audace, LA BRUY. VI. || Fig. Découvrir le pot aux roses, découvrir ce qu'il y a de secret dans quelque intrigue. || Nettoyer un outil trempé en le fichant à plusieurs reprises dans un morceau de pierre ponce. || Terme de gravure. Dépouiller la planche de son vernis lorsque l'eau-forte a suffisamment mordu. || Terme de jeu de cartes. Découvrir son jeu, le montrer; et au fig. laisser pénétrer ses desseins. || Découvrir, se dit de la mer qui laisse à sec. Sera réputé bord et rivage de la mer, tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelle et pleine lune, *Ordonn.* août 1681. || 2° Dégarnir de ce qui protégeait. Découvrir la frontière. || Fig. Cette vanité vous découvre à l'ennemi, BOSS. *Honn.* 1. Les larmes découvrent les malheureux à tous les traits de leurs ennemis, *Exil de Cicér.* dans DESFONTAINES. || Terme de jeu d'échecs. Découvrir une pièce, ôter de devant elle une autre moins importante qui la défendait. Je ne puis pas jouer ce pion, je découvrirais mon roi. || Terme de trictrac. Découvrir une dame, la laisser seule dans une case exposée à être battue. || 3° Trouver ce qui n'était pas connu, ce qui était resté ignoré. Découvrir un trésor, une source. Doctrine suspecte de simonie et punie en justice quand la pratique en est découverte, PASC. *Prov.* 12. || Parvenir à connaître ce qui était caché. On a découvert le mystère. Jacques Ier découvrit la conspiration des poudres. Oui sans peine au travers des sophismes de Claude, Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude, BOIL. *Épît.* III. D'autres ne disent pas précisément une chose qui leur a été confiée; mais ils parlent et agissent de manière qu'on la découvre de soi-même, LA BRUY. V. || 4° Faire une découverte dans les sciences, les arts. On ignore qui a découvert la boussole. Newton découvrit la loi de la gravitation. || Absolument. L'art de découvrir en mathématique est plus précieux que la plupart des choses qu'on découvre, FONTEN. *Leibnitz.* Uniquement occupé à découvrir, et avare du temps qu'il y employait, il [Newton] ne se hâtait nullement de rédiger ses découvertes, encore moins de les publier, MAIRAN, *Éloges*, *Halley.* || 5° Reconnaître un pays nouveau. Colomb a découvert l'Amérique. La planète Uranus fut découverte par Herschel. Il découvre en entrant à la cour comme un nouveau monde qui lui était inconnu, LA BRUY. VIII. Toi qui nous découvris ces immenses contrées, VOLT. *Alz.* I, 1. || 6° Manifester, montrer, en parlant des personnes qui font connaître. En vain de mon regard l'ingénieux langage Pour découvrir mon cœur a tout mis en usage, CORN. *Sertor.* II, 2. Ce sont des bergers amoureux qui se découvrent l'un à l'autre la cruauté de leurs maîtresses, MOL. *Sicil.* 4. C'est sur cela qu'il me découvrit l'esprit de la Société [des jésuites], qui n'est pas connu de tout le monde, PASC. *Prov.* 5. Il nous découvre sa volonté, ID. dans COUSIN. Mes premières prédictions ont été accomplies, j'en fais encore de nouvelles, et je vous découvre l'avenir avant qu'il arrive, SACY, *Bible*, *Isaïe*, XLII, 9. Ne dites vos pensées ni à votre ami ni à votre ennemi, et, si vous avez commis un péché, ne le leur découvrez point, ID. *Bible*, *Ecclésiastique*, XIX, 8. Enfin, Burrhus, Néron découvre son génie, RAC. *Brit.* III, 2. Mais puisqu'à votre reine il faut le découvrir [un trésor], ID. *Athal.* V, 2. Le roi. feignait! et moi, découvrant ma pensée.... ID. *Mithr.* IV, 1. || Manifester, montrer, en parlant des choses qui font connaître. Ces indignes frayeurs vous ont trop découvert, CORN. *Héracl.* V, 2. Tous les hommes sont semblables pour les paroles; ce n'est que les actions qui les découvrent différents, MOL. *l'Av.* I, 1. Enfin avec des yeux qui découvraient mon âme, RAC. *Baj.* III, 2. Il n'y a rien qui nous découvre plus d'actions de vertu à exercer, que cette attention continuelle à la loi de Dieu, parce qu'il n'y a rien qui nous les cache davantage que de s'abandonner à ses inclinations, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, ch. 8. La nature, féconde en bizarres portraits, Dans chaque âme est marquée à de différents traits; Un geste la découvre, un rien la fait paraître, BOIL. *Art p.* III. || 7° Révéler, dénoncer. Il découvrit au gouvernement la conspiration. Qui vous a contre moi sa fourbe découverte? CORN. *Nicom.* IV, 2. Pour perdre mon rival j'ai découvert sa trame, ID. *Cinna*, V, 3. .... À Calchas je vais tout découvrir, RAC. *Iphig.* IV, 11. || 8° Voir, apercevoir; signification qui dérive de ce que apercevoir, c'est comme ôter ce qui couvre quelque chose. On découvrait les vaisseaux de la flotte ennemie. Découvrir d'une seule vue la moitié de la terre, VOIT. *Lett.* 10. Nous découvrîmes dans une niche une Diane, ID. *ib.* Déjà je découvrais cette fameuse ville.... CORN. *Sertor.* II, 5. Cependant de nos murs on découvre Pompée, ID. *ibid.* De ses retranchements il découvre les vôtres, RAC. *Alex.* II, 1. Je prétends que l'aurore Découvre mes vaisseaux déjà loin du Bosphore, ID. *Mithr.* III, 1. Nous découvrîmes l'île de Chypre, que nous laissâmes à gauche, SACY, *Bible*, *Actes des Ap.* XXI, 3. Ce que l'on peut faire de mieux, d'aussi loin qu'on les découvre, est de les fuir de toute sa force et sans regarder derrière soi, LA BRUY. V. Le lendemain ils arrivèrent à Notre-Dame de Lorette, qui est placée sur le haut de la montagne, et d'où l'on découvre la mer Adriatique, STAËL, *Corinne*, XV, 5. || Absolument. Nous serions au logis beaucoup moins sûrement; Ici de tous côtés on découvre aisément, Et nous pouvons parler avec toute assurance, MOL. *Dépit am.* II, 1. || Fig. Apercevoir des yeux de l'esprit. D'où vient qu'on pousse tant d'imprécations qui se trouvent dans cette censure, pour combattre une hérésie imperceptible, et encore sans la découvrir? PASC. *Prov.* 3. Parmi les erreurs et les faux jugements du monde, elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité qui fait regarder la vanité des choses humaines, FLÉCH. *Mme de Montausier.* C'est alors que chacun rappelant le passé Découvrit mon dessein déjà trop avancé, RAC. *Brit.* IV, 2. Ce n'est pas là le moyen de terminer ma dispute et de découvrir qui a tort ou qui a raison, LA FONT. *Psyché*, I, p. 91. Il croyait qu'il pouvait découvrir sur son visage [du médecin] quelque marque de ce qu'il avait dans l'âme, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Les yeux d'une mère sage, tendre et chrétienne découvrent sans doute ce que d'autres ne peuvent découvrir, FÉN. *Éduc. filles*, ch. 11. Dangeau est ravi de tout ce caquet; il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit à qui il a affaire; enfin j'étais fort aise de voir cet excès d'habileté, SÉV. *Lett.* 29 juillet 1676. Oui, je découvre en vous, et je m'en sens frappé, Mille dons enchanteurs qui m'avaient échappé, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 4. || 9° Trouver quelqu'un qui se cache ou dont on a perdu la trace. Vous avez beau chercher, vous ne le découvrirez pas.... Héraclius vient d'être découvert, CORN. *Héracl.* II, 5. Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur.... comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison! n'importe qu'elle soit indigne de lui pourvu qu'elle nous effraye.... tremblons donc, chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment; car qui pourrait ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache? BOSS. *Marie-Thér.* Eh! comment avez-vous fait pour me découvrir? lui dis-je, en ne cessant de l'embrasser, MARIVAUX, *Paysan parv.* 6e part. t. III, p. 100, dans POUGENS. || 10° Découvrir quelqu'un, le faire connaître. Il ne m'a jamais vu, ne me découvrez pas, CORN. *Nicom.* I, 1. Retire-toi.... surtout ne me découvre pas, VOLT. *Tancr.* III, 3. || 11° *V. n.* Terme de marine. Être laissé à découvert par la mer en se retirant. Ce rocher découvre beaucoup. || 12° Se découvrir, *v. réfl.* Ôter ce qui nous couvre. Ce malade s'est découvert en s'agitant dans son lit. || Ôter son chapeau, son bonnet en signe de respect. Ils se découvrent dès son antichambre [du prince d'Orange], LA BRUY. XII. Le grand écuyer ne répondit rien; il ne se retira pas; seulement il se découvrit à demi pour remercier et refuser, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 11. || Cette femme se découvre trop, elle est trop décolletée, elle montre trop ses épaules et sa gorge. || Se découvrir se dit aussi pour indiquer que l'on montre d'une manière indécente les parties qui ne doivent pas être vues. || 13° Terme d'escrime. Ne pas se mettre bien en garde. Il se découvrit et il reçut un coup d'épée dans la poitrine. || Terme de guerre. S'exposer. Ce soldat se découvre trop. || 14° Se manifester. L'inégalité que l'on remarque dans le courage d'un nombre infini de vaillants hommes, vient de ce que la mort se découvre différemment à leur imagination, et y paraît plus présente en un temps qu'en un autre, LA ROCHEF. *Réfl. mor.* n° 504. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil, LA BRUY. IX. Et les siècles obscurs devant moi se découvrent, RAC. *Athal.* III, 7. J'aime un esprit aisé qui se montre et qui s'ouvre, Et qui plaît d'autant plus que plus il se découvre, BOIL. *Épît.* IX. || 15° Fig. Être vu, être aperçu. Les Pyramides d'Égypte se découvrent de très-loin. Leur aspect souhaité se découvre à mes yeux, RAC. *Iph.* II, 3. Deux [assassins] s'y sont découverts, que j'amène avec moi, CORN. *Nicom.* I, 1. || 16° Être trouvé comme découverte. Si une fatale invention [pour la destruction des hommes dans la guerre] venait à se découvrir, elle serait bientôt prohibée par le droit des gens, et le consentement unanime des nations ensevelirait cette découverte, MONTESQ. *Lett. pers.* 106. || 17° Se faire connaître, s'expliquer. Si Dieu se découvrait continuellement aux hommes.... il se découvre rarement à eux, PASC. dans COUSIN. Le Seigneur continue à paraître dans Silo; car ce fut à Silo qu'il se découvrit à Samuel, et qu'il lui fit connaître sa parole, SACY, *Bible*, *Rois*, I, III, 21. Retirons-nous, sortons, et, sans nous découvrir, Allons loin de ses yeux l'oublier et mourir, RAC. *Bérén.* I, 2. Souffrez pour vous parler, madame, qu'un amant Prenne l'occasion de cet heureux moment, Et se découvre à vous de la sincère flamme.... MOL. *Femmes sav.* I, 4. Laissez-moi faire, vous dis-je, peut-être qu'elle se découvrira plus librement à moi qu'à vous, ID. *l'Am. méd.* I, 3. Je n'accepte la main qu'elle m'a présentée Que pour m'armer contre elle et, sans me découvrir, Traverser son bonheur que je ne puis souffrir, RAC. *Iphig.* II, 1. Hélas! s'il est ainsi, pourquoi me découvrir? VOLT. *Mérope*, III, 2.

— SYN. DÉCOUVRIR, TROUVER. On dira également : Newton découvrit ou trouva la loi de la gravitation universelle. Mais il y a cette différence indiquée par l'étymologie, que découvrir signifie ôter ce qui couvrait; par conséquent il implique toujours qu'il a fallu faire un effort. Trouver n'implique rien de pareil; il n'indique aucun effort, aucune recherche; car on trouve souvent sans chercher. Dire de Newton qu'il trouva cette loi, c'est énoncer seulement le fait que la première connaissance lui en est due; dire qu'il la découvrit, c'est faire allusion aux efforts intellectuels qu'elle lui a coûté. Ce fut, dit-on, en faisant des expériences d'alchimie qu'on trouva la poudre à canon; ce fut en poursuivant ses recherches que Lavoisier découvrit la composition de l'eau.

— HIST. XIIe s. Lors fut m'amours descouverte et monstrée, *Couci*, VI. Je ne lui os [ose] mon penser descouvrir, *ib.* XIX. La mere [de] la pucele [il] treuve À cui son courage [il] descuevre, *Romancero*, p. 60. Pur ço que non dignement veüd ourent l'arche en descuvert, *Rois*, 23. Hai! come as ested hui glorius, qui tei descuveris e esnuas des vestemens reals devant les anceles de tes serfs, si come ço fust uns sailleur [danseur], *ib.* 142. Descuevre al seignur la tue veie, et espeire en lui, *Liber psalm.* p. 46. Il un petit baissa sa main, À descovert desoz l'escu L'a de la destre part feru, *Grégoire le Grand*, p. 62. || XIIIe s. Si la sacha [elle tira la couverture] que toute la serve [elle] descouvri, *Berte*, LXXXIX. Et que leur fausseté [trahison] est toute descouverte, *ib.* XCIV. Diex m'en doint tel vengeance, qu'encor [cela] soit descouvert, *ib.* XXXIV. Si mist un quariel en coche et traïst au roi, et le feri à descouviert au tournant de la drete espaule, et le navra durement, *Chron. de Rains*, 79. Kiconques le [sa maison] feroit autrement covrir, il seroit à dix livres [d'amende], et si li couvenroit descovrir, TAILLIAR, *Recueil*, p. 225. À covert ne à descovert, *Ass. de Jér.* I, 192. Sens est perdus ki est couvers; Cis k'est moustrés et descovers Puet en aucun liu semenchier, *Lai d'Ignaurès*. Puis li porrés tot descovrir Le mal qui si vous fait languir, *Fl. et Bl.* 2185. Lors s'acropi devant la porte, Et vit le guichet aovert Et le pertuis à descovert, *Ren.* 652. Or te lo [je conseille], et veil que tu quieres Ung compaignon sage et celant, À qui tu dies ton talent, Et desqueuvres tout ton courage, *la Rose*, 2701. Je voi que qui cheval achete, N'iert jà si fox que riens i mete, Comment que l'en l'ait bien couvert, Se tout nel voit à descouvert, *ib.* 8710. Et s'il avient que le [la] meson voille soudainement cheoir, ou ele se desquevre si que il pluet dedens.... BEAUM. XXXVIII, 20. || XIVe s. Et m'esperance est morte sans retour, Quant souvenirs me monstre à descouvert Qu'en lieu de bleu, dame, vous vestez vert, MACHAULT, p. 56. || XVe s. Le dit messire Geffroy de Chargny s'en descouvrit bien secretement à aucuns chevaliers de Picardie qui tous furent de son accord, FROISS. I, I, 326. Sa maison descouvroit sur plusieurs rues, LOUIS XI, *Nouv.* I. || XVIe s. Et cestui-là, qui sa teste descœuvre, En plaiderie a fait un grand chef-d'œuvre, MAROT, I, 249. Descouvrir [montrer] l'injustice d'une condemnation, MONT. I, 19. Descouvrir un secret [qui a été confié], ID. I, 30. Et l'a [ma pensée] l'estrangier descouverte parfois avant moy, ID. I, 42. L'effect en descouvrit la fourbe, ID. I, 100. En ces nouvelles terres descouvertes en notre aage, ID. I, 229. La plus delicate partie de nous [le visage] est celle qui se tient tousjours descouverte, ID. I, 259. Nous nous tenons descouverts [nu-tête] bien loing autour d'eux, ID. I, 338. Ayant descouvert qu'il avoit esventé son secret, ID. II, 36. Les uns descouvrent le pays, les autres chevalent les voyageurs, LA BOÉTIE, 64. Qu'on descouvre toutes les anciennes histoires, qu'on regarde toutes celles de nostre souvenance, ID. 68. Elle monta mille fois les degrés D'une grand tour qui descouvroit la plaine, ID. 486. Que trente chevaux legers, de part et d'autre, six heures devant que s'aboucher, descouvriroyent la campagne laquelle est en cest endroit raze comme la mer, LANOUE, 557. Sa Majesté le tenoit en reputation d'yvroignerie, comme, à la verité, il en est fort descouvert [convaincu], CARL. VIII, 23. Il commencea à s'en descouvrir [de son dessein] à quelques-uns des principaux de la ville, AMYOT, *Lyc.* 8. Valerius habitoit en une maison bastie au pendant du mont Velia, et descouvroit, pour estre en assiette haulte, toute la place, ID. *Publ.* 18. Et que cela fust son desseing, il fut descouvert et averé bien tost après, ID. *Timol.* 2. Cela fut une descouverture de malignité cachée, qui vint à se descouvrir quand elle eut moyen et licence de le faire, ID. *Sylla*, 64.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *couvrir;* bourguig. *decouvar*, découvert; wallon, *dihovri*, découvrir; provenç. *descobrir, descubrir;* espagn. *descubrir;* ital. *scoprire*.

† **DÉCRAMPILLER** (dé-kran-pi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Démêler la soie après qu'elle a été teinte.

† **DÉCRAMPONNER** (de-kran-po-né), *v. a.* || 1° Faire que deux objets ne soient plus cramponnés. Ses pirouettements [d'un insecte] n'ont pas proprement un but; ils ne tendent pas à décramponner la dépouille; mais ils décramponnent la dépouille, parce que la chrysalide se heurte en pirouettant; et elle pirouette, parce que la pyramide la blesse ou l'irrite, BONNET, *Insectes*, *Observ.* 13e. || Fig. Faire lâcher prise à quelqu'un qui s'est cramponné. || 2° Se décramponner, *v. réfl.* Cesser de se cramponner. Destin était au milieu de sept personnes en chemise, qui se décramponnèrent d'elles-mêmes aussitôt que la lumière parut, SCARRON, *Rom. com.* I, 12.

— HIST. XVIe s. Les deux navires apporterent en mesme temps leur vollée, les crampons et telle escoupeterie qu'il leur fallut quitter le tillac.... Chacun fut bien aise de se descramponner et de prendre sa route, D'AUB. *Hist.* II, 179.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *crampon*.

DÉCRASSÉ, ÉE (dé-kra-sé, sée), *part. passé.* Dont on a ôté la crasse. Une tête décrassée. Une arme à feu décrassée. Et quoiqu'il [un homme dans les champs Élysées] ait son corps laissé, Il n'est pourtant pas décrassé De cette crasse.... SCARRON, *Virg. trav.* VI. || Fig. Qui est tiré de la roture ou de l'ignorance du monde. Un vilain décrassé.

† **DÉCRASSEMENT** (dé-kra-se-man), *s. m.* || 1° Action de décrasser. Le décrassement d'un fusil. || 2° Fig. Ce qui relève, et particulièrement ce qui fait passer de la roture à la noblesse. Dreux n'avait garde de n'être pas pour le parlement, où la charge de son père était, avant la sienne, le premier décrassement de sa bassesse, ST-SIM. 427, 172.

— ÉTYM. *Décrasser*.

DÉCRASSER (dé-kra-sé), *v. a.* || 1° Ôter la crasse. Décrasser la tête, les mains d'un enfant. Ce monde, fort mauvaise machine qui a besoin d'être décrassée, VOLT. *Newton*, I, 6. || Décrasser du linge, en ôter la partie la plus sale avec une première eau. || Restaurer un tableau. || 2° Fig. Donner à quelqu'un une certaine instruction dont il ne peut manquer sans honte. On le mit quelque temps au collége pour le décrasser. || Former aux habitudes du monde. Il faut bien un peu décrasser un pédant. || Revêtir d'une charge, d'un titre une personne de basse condition. César Alexandre Patin est un financier fort bon à décrasser, madame, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 3. Saint-Laurent fit prendre le petit collet à Dubois pour le décrasser, ST-SIM. 2, 42. Il est généalogiste : ces nouveaux riches auront besoin de lui pour décrasser leurs ancêtres, MONTESQUIEU, *Lett. persanes*, 132. « M. Marmontel, me dit-il, le roi me décrasse; » je répondis, comme je le pensais, que sa noblesse à lui était dans l'âme, et valait bien celle du sang, MARMONT. *Mém.* liv. V. J'avais cru qu'en épousant une fille de condition comme il l'a fait, cela le décrasserait; mais point du tout, D'ALLAINVAL, *Éc. des bourg.* I, 2. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser, n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, P. L. COUR. I, 118. || 3° Se décrasser, *v. réfl.* Ôter la crasse dont on est couvert. Il passa le reste de la journée à se décrasser, HAMILT. *Gramm.* 9. || Fig. Se former, se faire aux manières du monde. Il commence à se décrasser un peu. N'allez-vous pas dans le temple du goût vous décrasser? VOLT. *Goût.* Nous étions de grands ignorants et de misérables barbares quand les Arabes se décrassaient, ID. *Lett. Paulet*, 21 avril 1768. Bientôt, changeant de mœurs et de langage, Je me décrasse; et m'étant dérobé À cette fange où j'étais embourbé, Je prends mon vol.... ID. *Pauvre diable.* || Sortir de la roture.

— HIST. XIVe s. Mais d'entreprendre à refondre une si grande masse [la France] et à changer les fondements d'un si grand bastiment, c'est à faire à ceulx qui pour decrasser effacent, qui veulent amender les defaults particuliers par une confusion universelle et guarir les maladies par la mort, MONT. IV, 82.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *crasse*.

† **DÉCRAVATER** (dé-kra-va-té), *v. a.* Ôter la cravate. || Se décravater, *v. réfl.* Ôter sa cravate. Décravatez-vous, vous étouffez.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cravate*.

DÉCRÉDITÉ, ÉE (dé-kré-di-té, tée), *part. passé.* Qui a perdu le crédit. Un homme décrédité. Une opinion décréditée. Et que par tes présents mon vers décrédité N'ait moins de poids pour toi dans la postérité, BOIL. *Épît.* VIII.

DÉCRÉDITEMENT (dé-kré-di-te-man), *s. m.* Action de décréditer; état de ce qui est décrédité. La manière dont on se récrie sur quelques-uns qui se distinguent par la bonne foi, le désintéressement et la probité, n'est pas tant leur éloge que le décréditement du genre humain, LA BRUY. XII.

— SYN. DÉCRÉDITEMENT, DISCRÉDIT. Le décréditement exprime l'action de décréditer; le discrédit exprime l'état d'une personne, d'une chose discréditée. Mais, quand décréditement signifie le résultat de l'action, il se confond avec discrédit.

— ÉTYM. *Décréditer*.

DÉCRÉDITER (dé-kré-di-té), *v. a.* || 1° Faire perdre le crédit. La mauvaise foi décrédite un négociant. Il y a des personnes fort habiles qui craignent que, si on imposait la dîme sur les rentes de l'hôtel de ville, cela pourrait les décréditer et leur faire du tort, VAUBAN, *Dîme*, p. 79. || 2° Fig. Faire perdre l'autorité, la considération. Il vaut mieux décréditer le vice par le mépris, BALZ. liv. VI, lett. 5. On prétend décréditer la réflexion en l'exprimant par ces odieuses paroles ... BOSS. *Or.* 5. Ni que Fra-Paolo qu'il [M. Burnet] a imité acquière le droit de faire croire tout ce qu'il voudra de notre religion, à cause que, sous un froc, il cachait un cœur calviniste, et qu'il travaillait sourdement à décréditer la messe qu'il disait tous les jours, ID. *Var.* VII, § 110. Mille fautes qui la décréditent dans une maison dont elle croyait devoir être l'oracle et la directrice, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 463. Non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise; mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, ID. 5e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. II, p. 462. Je soupçonne que des gens qui avaient un autre système à débiter ont voulu décréditer les œufs [le système de la génération par des œufs], VOLT. *l'H. aux* 40 *écus*, *Mariage.* En me protestant que, si je faisais le moindre bruit, il me décréditerait à jamais, MARIVAUX, *Paysan parv.* 6e part. t. III, p. 123, dans POUGENS. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été longtemps persuadés [que La Feuillade, assiégeant Turin, avait promis à la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale du duc de Savoie, son père]; mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes et qui déshonorent les histoires, VOLT. *Louis XIV*, 20. || Absolument. L'inconsistance décrédite. || 3° Se décréditer, *v. réfl.* Perdre le crédit, la considération. Il s'est décrédité par sa mauvaise conduite. Cette maison de commerce se décrédite de jour en jour.

— HIST. XVIe s. Les quelles [propositions] le decrediterent terriblement auprès de ceux de la religion, D'AUB. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *crédit*.

DÉCRÉPIT, ITE (dé-kré-pi, pi-t'), *adj.* Qui est dans la décrépitude. Vieillard décrépit. Vieillesse décrépite. Un lion décrépit, goutteux, n'en pouvant plus, Voulait que l'on trouvât remède à la vieillesse, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Les enfants [peu après le déluge], indociles ou mal appris, n'en voulaient plus croire leurs grands-pères décrépits, qu'ils ne connaissaient qu'à peine après tant de générations, BOSS. *Hist.* II, 2. Voyez-vous pas de tous côtés De très-décrépites beautés? VOLT. *Ép.* XXXI. || Âge décrépit, âge de la décrépitude. Il faut convenir que la plupart de ceux mêmes [des vers] qu'il fit dans un âge décrépit, devaient le faire trouver jeune dans sa façon de penser, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 142, dans POUGENS. || Substantivement. Un décrépit. Une décrépite. L'objet de la terre le plus hideux est une décrépite, VOLT. *Dict. phil. Homme.*

— HIST. XVe s. Les gens d'armes mouroient de fain, Et estoit chascun descrepy, Car ilz ne mengoient que le grain De blé qui croissoit én l'espy, MARTIAL DE PARIS, *Vig. de Ch. VII*, t. I, p. 104, dans LACURNE. || XVIe s. Joinct qu'il n'est homme si decrepite, qui ne pense.... MONT. I, 73. Cesar, regardant son maintien decrepite, respondit.... I, 82. Des vieillards decrepitez qui de longtemps ne quittoient plus le lict, D'AUB. *Hist.* I, 146. Quant à l'aage caduque et decrepitée, qui dure jusques à 80 ans.... PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. Provenç. *decrepit;* espagn. et ital. *decrepito;* du latin *decrepitus*, sur l'origine duquel les étymologistes latins n'ont que des conjectures sans fondement.

DÉCRÉPITATION (dé-kré-pi-ta-sion), *s. f.* Terme de chimie. Pétillement que font entendre quelques sels quand on les jette dans le feu.

— ÉTYM. *Décrépiter*.

DÉCRÉPITÉ, ÉE (dé-kré-pi-té, tée), *part. passé.* Qui a petillé au feu. Du sel décrépité.

DÉCRÉPITER (dé-kré-pi-té), *v. n.* Pétiller par suite de l'action du feu.

— ÉTYM. Mot formé par les modernes de *de*, et *crepitare*, faire du bruit (voy. CREPITATION).

DÉCRÉPITUDE (dé-kré-pi-tu-d'), *s. f.* Dernier terme de la vieillesse, période de la vie humaine qui, dans la classification physiologique des âges, commence vers quatre-vingts ans et qui, commençant un peu plus tôt ou un peu plus tard, se caractérise par une altération profonde de la forme humaine. Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude, VOLT. *Lett. Chabanon*, 8 janv. 1776. La caducité commence à l'âge de soixante et dix ans; elle va toujours en augmentant, la décrépitude suit, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.* Parmi ces êtres éphémères se doivent voir des

jeunesses d'un matin et des décrépitudes d'un jour, BERN. DE ST-P. 1re *Étude*.

— HIST. XVe s. De ma joesnece jusques à la vieillesse et à la decrepitude ne me vueilles mie faillir, *Chasse de Gaston Phebus*, *ms*. p. 404, dans LACURNE. || XVIe s. En decrepitude le corps est fort appesanti, PARÉ, *Introd.* 6. La philosophie a des discours pour la naissance des hommes comme pour la decrepitude, MONT. I, 180.

— SYN. DÉCRÉPITUDE, CADUCITÉ, VIEILLESSE. La vieillesse n'indique que l'âge. De là vient qu'on dit un beau vieillard. Maynard a fait une très-belle élégie, intitulée *la Belle Vieille*, et Scribe a fait une comédie intitulée *la Grand'mère*, qui roulent sur l'amour des jeunes gens pour des vieilles. Caducité est un terme général qui n'indique que la décadence, l'abaissement des facultés ou de la beauté au moment où ils deviennent sensibles. La décrépitude en est le terme; c'est ce qui justifie le mot de Voltaire ci-dessus à la fin de l'article DÉCRÉPIT.

— ÉTYM. *Décrépit*; provenç. *decrepitut*; espagn. *decrepitud*.

† **DECRESCENDO** (dé-kre-chin-do, ce qui est la prononciation italienne; mais les musiciens disent communément dé-krè-ssin-do), *adv.* Terme de musique. En diminuant l'intensité des sons. || Substantivement. Un decrescendo. || Dans le langage familier, en décroissant. Sa réputation va decrescendo.

— ÉTYM. Ital. *decrescendo*, de *decrescere*, décroître (voy. DÉCROÎTRE).

DÉCRET (dé-krè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des dé-krè-z insensés; décrets rime avec procès, traits, jamais, paix, etc. Palsgrave, p. 24, remarque que le *t* se prononce devant une voyelle), *s. m.* || 1° Décision, par laquelle on ordonne ou règle quelque chose.... Loin de murmurer d'un injuste décret, Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret, CORN. *Cid*, II, 9. Il est par un décret chassé de nos remparts, VOLT. *Tancr.* I, 4. || 2° Décision du chef de l'État, plus spécialement comme chef du pouvoir exécutif, surtout lorsqu'il porte le titre d'empereur. On dit aussi en certains pays, l'Espagne par exemple, un décret royal. Des assemblées rendent également des décrets, ainsi la Convention, la Constituante de 1848. || 3° Acte de l'autorité ecclésiastique. Les décrets des conciles. Ce pape fit un décret qui semblait favoriser les hérétiques, PASC. *Prov.* 17. || Recueil d'anciens canons, de constitutions des papes et de sentences des Pères de l'Église. Les commentateurs du Décret. En ce sens il prend un grand *D*. || Anciennement, décision rendue par les théologiens de la Sorbonne. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre ni en Prusse; aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus, VOLT. *Lett. Marmontel*, 1er janv. 1768. || 4° Fig. Les décrets du destin, du sort. Il s'était soumis aux décrets de la Providence, HAMILT. *Gramm.* 6. Lorsque vous dites: j'ai du bien, donc je ne dois point travailler, vous raisonnez aussi mal que si vous disiez: donc je ne dois point mourir; car l'obligation du travail et la nécessité de la mort tiennent le même rang dans les divins décrets, BOURDAL. *Dim. de la septuagés. Dominic.* t. I, p. 352. Aussitôt qu'une âme est séparée de son corps, elle va droit au lieu qui lui est propre; et si, étant morte, elle ne trouvait ce lieu que le décret de la justice de Dieu a préparé pour elle, elle serait dans un enfer mille fois plus grand, parce qu'elle se verrait hors de l'ordre et de la disposition de Dieu, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, ch. 10. || 5° Anciennement, ordonnance portant saisie ou prise de corps. Ces jours, le bien de Jean par décret fut vendu, RÉGNIER, *Sat.* XII. Il y avait contre lui un décret de prise de corps, SÉV. 401. Son mari dont les terres sont en décret, ID. 435. Une triste famille.... Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits, BOIL. *Sat.* X. Louis XIII avait voulu que mon père achetât cette terre [la Ferté-vidame] depuis longtemps en décret [saisie], ST-SIM. 15, 177. Je le déterminerai à venir purger son décret [de prise de corps au parlement de Toulouse], et à voir, sans mourir de peur, la place où Calas est mort, VOLT. *Lett. Audra*, 3 janvier 1769. || Terme d'ancienne jurisprudence. Décret d'immeubles, décret volontaire par lequel l'acquéreur faisait vendre un immeuble, à l'effet de payer les hypothèques. Décret forcé, décret par lequel les créanciers faisaient vendre aux enchères.

— SYN. DÉCRET, LOI. Ces deux mots expriment une décision rendue par une autorité souveraine, mais le décret qui, suivant son étymologie, est une chose décrétée, a conservé un sens de particularité qui n'est pas dans loi; la loi statue sur une matière générale; le décret, sur des choses particulières. Dans la pratique, on a plutôt égard à l'autorité dont l'acte émane; mais la qualification dérive originairement des considérations précédentes. Dans le langage général, le décret suppose une autorité personnelle qui exprime précisément sa pensée. On dit les lois de la nature, de la morale; on ne dirait pas les décrets; tandis qu'on dit les décrets de Dieu, parce que Dieu est un être qui veut et qui ordonne.

— HIST. XIIe s. L'arcevesque respunt: ja ensi ne sera; Mais sulunc Deu partut à dreit les maintendra, E sulunc les decrez bien les justisera, *Th. le mart.* 27. E quant à saint iglise e à Deu s'umilie, N'i ad lei ne decré ne rien qui l'entredie [l'interdise], *ib.* 84. En nul liu ne deit estre evesques ordenez, Tant n'i aura evesques venuz ne asemblez, Senz conseil del primat; ço rove [exige] li decrez, *ib.* 127. || XIIIe s. Et ce est maniere de lei, et est tenu ou reiaume de Jerusalem et en celui de Chipre miaux [mieux] que leis ne decrés ne decretalles, *Ass. de J.* I, 183. || XIVe s. Si comme l'en pourroit monstrer par plusieurs auttorités qui sont es decrés et ailleurs, ORESME, *Eth.* 163. || XVe s. Sire chevalier, dit la royne, je vous reçois à mercy parmy l'amende. Dame, dit Norgal, la vostre bonne merci, et je feray l'amende à vostre decret, *Perceforest*, t. V, f° 73, dans LACURNE. || XVIe s. Un decret [vente judiciaire] nettoie toutes les hypotheques et droits, fors les censuels et feudaux, LOYSEL, 904. L'auctorisation et decret d'icelles [coustumes] avons reservé au roy nostre sire, *Coustumier génér.* t. II, p. 426.

— ÉTYM. Provenç. *decret*; espagn. et ital. *decreto*; du latin *decretum*, du participe passé *decretus*, résolu, de *decernere* (voy. DÉCERNER).

DÉCRÉTALE (dé-kré-ta-l'), *s. f.* Lettre et constitution des anciens papes en réponse à des consultations qui leur étaient adressées. Il [Luther] fit brûler à Wittemberg les décrétales, BOSS. *Var.* 1. Il est fait mention de la publication des bans dans une décrétale du pape Innocent III, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 10. || *Au plur.* Recueil de ces lettres et constitutions. || Fausses décrétales, recueil de décrétales forgées au VIIIe siècle pour favoriser les prétentions de la papauté au pouvoir temporel.

— HIST. XIIIe s. L'en dit en ceste decretalle que se leau [loyal] consentement de mariage vient entre home et femme.... *Liv. de just.* 185. || XIVe s. Quartement il est dit en une decretale qui se commence: Si sacerdos.... ORESME, *Eth.* 162.

— ÉTYM. Lat. *decretalis*, de *decretum*, décret; provenç. et espagn. *decretal*; ital. *decretale*.

† **DÉCRÉTALISTE** (dé-kré-ta-li-st'), *s. m.* Jurisconsulte expert dans la connaissance des décrétales; docteur en droit canon.

— HIST. XVe s. Car li maistre en theologie, Li juriste, li clerc lettré, Logicien, decretalistre, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 526, dans LACURNE. || XVIe s. Decretiste, non, non, je dis ung decretaliste, RAB. t. IV, p. 229, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Décrétale*; provenç. espagn. et ital. *decretalista*.

DÉCRÉTÉ, ÉE (dé-kré-té, tée), *part. passé*. Les mesures décrétées par le gouvernement. || Accusé et décrété de prise de corps.

DÉCRÉTER (dé-kré-té. La syllabe *cré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; l'Académie ne conjugue pas ce verbe, mais, suivant son habitude qui n'est pas analogique, on garde l'accent aigu au futur et au conditionnel: je décréterai, je décréterais), *v. a.* || 1° Ordonner par un décret. Décréter une levée en masse. || 2° Lancer un décret contre quelqu'un. Ils ont décrété d'ajournement personnel M. Roblin, BOSS. *Lettr. quiét.* 68. Ainsi en décrétant le cardinal de Bouillon et en donnant ordre qu'on le mît dans les prisons de la conciergerie.... VOLT. *Louis XIV*, 33. La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, ID. *ib.* 26. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets ou d'en faire l'inventaire, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Ces cours décrétèrent le nonce lui-même d'ajournement personnel et ensuite de prise de corps, ANQUET. *Ligue*, III, p. 176. Si vous songez, messieurs, quel rang occupait la littérature au XVIIIe siècle, combien on ménageait Voltaire, même en décrétant ses livres.... VILLEMAIN, *Litt. fr. XVIIIe siècle*, 2e part. 2e leçon. || Absolument. Décréter contre quelqu'un. On pourrait bien punir ces paroles infâmes, Ma mie; et l'on décrète aussi contre les femmes, MOL. *Tart.* V, 4. L'affaire des deux mille écus va mal, monsieur, on décrète, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 2. || Rendre des décrets. Lui seul des tribunaux fait pencher la balance, Le sénat le contemple et décrète en silence, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 1. || 4° Anciennement, faire vendre par arrêt de justice. Décréter une propriété, une maison.

— HIST. XVIe s. Ils se feirent decreter par les voix du peuple les provinces de la Syrie et des Hespagnes, AMYOT, *Crass.* 29.

— ÉTYM. *Décret*.

† **DÉCRÉTISTE** (dé-kré-ti-st'), *s. m.* Synonyme de décrétaliste. || Terme d'ancienne pratique. Celui qui poursuit la vente par décret d'un bien réellement saisi.

— HIST. XIIIe s. Tout plaideeur, tout discretistre, Tout avocat et tout legistre, DU CANGE, *decreta*. Hé! arcien [gens qui étudiez les quatre arts], Decretiste, fisicien, Et vous la gent Justinien, RUTEB. 75. || XVIe s. Maistres es arts decretistes, RAB. *Pronostication*, ch. 5.

— ÉTYM. *Décret* (au sens ancien de droit canon); provenç. et espagn. *decretista*.

† **DÉCRÉTOIRE** (dé-kré-toi-r'), *adj.* Année décrétoire, nom qu'on donna à l'année 1624, dans laquelle, d'après le traité de Westphalie, l'établissement religieux, en Allemagne, fut remis sur le pied où il était au 1er janvier de cette année. || Terme de médecine, employé anciennement au lieu de critique.

— ÉTYM. *Décret*.

† **DÉCREUSAGE** (dé-kreu-za-j'), *s. m.* Voy. DÉCRUSAGE.

† **DÉCREUSEMENT** (dé-kreu-ze-man), *s. m.* Voy. DÉCRUSEMENT.

† **DÉCREUSER** (dé-kreu-zé), *v. a.* Voy. DÉCRUSER.

DÉCRI (dé-kri), *s. m.* || 1° Action de crier en rabaissant, perte de réputation, d'estime. Dans ce grand décri de l'idolâtrie, que commençaient à causer dans toute l'Asie les prédications de saint Paul, BOSS. *Hist. univ.* II, 12. Le décri où tombe un homme dont j'avais cru faire le meilleur de mes amis, ID. *Lett. quiét.* 101. Être de leurs adhérents, c'est le souverain mérite; n'en être pas, c'est le souverain décri, BOURD. *Homél. sur l'aveugle-né, Domin.* t. IV, p. 483. Ceux-là qui brillent dans une haute réputation et ceux-ci qui tombent dans le décri et la confusion, ID. *Pensées*, t. II, p. 493. Ils semblent leur vouloir imputer le décri universel où tombe nécessairement tout ce qu'ils exposent au grand jour de l'impression, LA BRUY. *Préface de son disc. à l'Acad.* Quel décri et quel avilissement pour le prince dans l'opinion des cours étrangères! MASS. *Petit car. Exemples des Grands.* Savez-vous où le Seigneur trouve sa gloire? Vous croyez que c'est.... dans la confusion et dans le décri d'un ennemi de la vertu, ID. *Myst. Purific.* 2. Les soupçons d'infidélité dans le lien sacré du mariage, ne sont plus un décri formel et une flétrissure essentielle, ID. *Car. Médis.* À présent que ces sortes d'accusations sont tombées dans le décri, on a pris un autre tour, MONTESQ. *Lett. pers.* 145. C'est moins à leurs vexations qu'à l'insolence de quelques-uns d'entre eux que les financiers doivent rapporter le décri où ils sont encore, DUCLOS, *Considérations sur les mœurs*, ch. IX. || 2° Proclamation concernant la suppression ou la réduction d'une monnaie. Il y a des âmes.... uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies, LA BRUY. VI. On croit tous les jours ici être à la veille d'un décri [de monnaie], et cela cause le plus grand désordre du monde, les marchands ne voulant presque rien vendre ou vendant extrêmement cher, RAC. *Lett. à son fils*, 25. || 3° Autrefois ordonnance faite pour défendre de fabriquer, vendre ou porter certaines étoffes. Ah! que je sais au roi bon gré de ces décris! MOL. *Éc. des mar.* II, 9.

— HIST. XVe s. Le sire de Clisson, qui estoit alors le plus especial de son conseil et le mieux cru de tous, y mettoit grand descry [opposition], FROISS. liv. I, p. 400, dans LACURNE. Ce fut honte et descry au roy de Castille, COMM. VIII, 16. || XVIe s. Que cette desloyauté, quoyqu'elle eust quelque apparence d'utilité presente, luy apporteroit pour l'advenir un descri et une desfiance d'infini prejudice, MONT. III, 53. Ce qui n'est pas au deshonneur ny descry de la science, comme l'on pourroit penser, mais plustot à son honneur, CHARRON, *Sagesse*, *Préf. de la 2e édit.*

— ÉTYM. Voy. DÉCRIER. On a dit aussi *descriement* au XVIe siècle: Parce que c'est un descriement et rabaissement de mon honneur, je mis en pieces entierement le total de ladite fournée, PALISSY, 318.

DÉCRIÉ, ÉE (dé-kri-é, ée), *part. passé*. || 1° Conduite décriée. Notre marchandise est décriée il y a longtemps, BALZ. liv. VI, lett. 3. À la ville M. de

Cambrai est souverainement décrié, BOSS. *Lett. quiét.* 283. Des auteurs décriés il prend en main la cause, BOIL. *Ép.* IX. Tu as été beau, mais décrié pour avoir fait de honteux usages de ta beauté, FÉN. *Dial. des morts anc. Socrate, Alcibiade.* Un orateur décrié dans l'esprit des juges ou même suspect est un fâcheux préjugé pour la cause, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 1. Des hommes décriés, sans talent, sans honneur, GRESSET, *Méchant*, V, 4. Ce nouveau rédacteur fit si mal sa besogne, que le *Mercure*, décrié, tombait et n'allait plus être en état de payer les pensions dont il était chargé, MARMONT. *Mémoires*, VI. || 2° Monnaie décriée.

DÉCRIER (dé-kri-é), je décriais, nous décriions, vous décriiez; que je décrie, que nous décriions, que vous décriiez, *v. a.* || 1° Rabaisser en criant, ôter par des paroles l'estime, la considération des personnes, le crédit des choses. Décriez devant moi le joug de notre empire, J'y consens, et dirai qu'il est encore pire, MAIR. *Sophon.* V, 2. Exposer l'erreur à la vue de tous les peuples, dans l'esprit desquels on veut décrier M. Arnauld, PASC. *Prov.* III. J'avais songé en moi-même que ç'aurait été une bonne affaire de pouvoir introduire ici un médecin à notre poste, pour le dégoûter de son monsieur Purgon et lui décrier sa conduite, MOL. *Mal. imag.* III, 1. Balzac et messieurs de Port-Royal ont fait ce qu'ils ont pu pour décrier Montaigne, à quoi ils n'ont pas réussi; Montaigne sera toujours agréable et toujours lu, SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 106. Nous sommes ravis de son absence, afin qu'il ne gâte point ses affaires en décriant lui-même sa marchandise, SÉV. 405. Mais, je lui demande, pourquoi décrier sa pauvre tête, qui avait si bien fait dans les commencements? ID. 384. Toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, BOURD. *Myst. Épiph.* t. I, p. 133. Quelque soin que j'aie pris pour travailler cette tragédie, il semble qu'autant que je me suis efforcé de la rendre bonne, autant de certaines gens se sont efforcés de la décrier, RAC. *Brit. 1re préface.* On dit que voilà comme il faudrait vivre dans le monde, et non pas comme tels et telles à qui la dévotion a gâté l'esprit et qui décrient la véritable piété par des façons sauvages et des singularités indiscrètes, MASS. *Car. Mauv. riche.* Votre ennemi vous a décrié en secret, ID. *ib. Pardon.* Pensez-vous affaiblir ma gloire et ma puissance En décriant mes soins, mon état, ma naissance? VOLT. *Catil.* I, 5. Un pauvre particulier doit se défendre, il doit décrier au moins le témoignage de son ennemi, ID. *Lett. Damilaville*, 12 août 1767. Il m'ôtait même, autant qu'il était en lui, la ressource du métier que je m'étais choisi, en me décriant comme un mauvais copiste, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Causer le décri, en parlant des choses. Il faut confesser que toutes ces contestations [entre médecins] nous ont décriés depuis peu d'étrange manière, MOL. *l'Am. méd.* III, 1. Ne m'avouerez-vous pas que ce serait assez d'un de ces noms pour décrier le plus beau roman du monde? ID. *les Préc.* 5. Une conduite opposée décria entièrement Tissapherne dans leur esprit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 245. || 2° Supprimer ou réduire une monnaie. On a décrié les pièces de trois et de six livres. Il [Lycurgue] décria toutes les monnaies d'or et d'argent, et ordonna qu'on ne se servirait que de monnaies de fer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 518, dans POUGENS. || Être décrié comme de la vieille monnaie, n'avoir ni crédit ni estime dans le monde. Surtout changeons de nom et de quartier; nous sommes décriés dans celui-ci comme la fausse monnaie, BARON, *Homme à bonnes fort.* V, 9. || 3° Anciennement, défendre la vente, le cours, l'usage de quelque chose. || 4° Se décrier, *v. réfl.* S'attirer le décri. Il s'est décrié lui-même. Il s'était décrié partout où il avait voulu s'établir, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 11. || Se décrier, attirer l'un sur l'autre le décri. Ils se sont longtemps décriés.

— SYN. DÉCRIER, DÉCRÉDITER. Décrier, c'est donner un mauvais cri, une mauvaise réputation; décréditer, c'est ôter le crédit. On décrie une femme en disant d'elle des choses qui font penser que sa conduite n'est pas régulière; on décrédite un marchand en disant que ses affaires sont embarrassées. On décrie les gens pour les décréditer; le discrédit est le résultat du décri.

— HIST. XVe s. A ceste heure d'alors estoit le nom de Bourgogne tellement descrié.... G. CHASTELLAIN, dans LACURNE. || XVIe s. Se descrier envers les gents d'entendement [par ses sottises], MONT. I, 157. Ces introductions nouvelles et vicieuses se verront incontinent esvanouies et descriées, ID. I 338. Il descria toute sorte de monnoie d'or et d'argent, et ordonna que l'on useroit de monnoye de fer seulement, AMYOT, *Lyc.* 13.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *crier*, c'est-à-dire rabaisser en criant.

DÉCRIRE (dé-kri-r'), je décris, nous décrivons, vous décrivez, ils décrivent; je décrivais; je décrivis; je décrirai; je décrirais; décris, décrivons; que je décrive, que nous décrivions; que je décrivisse; décrivant; décrit, *v. a.* || 1° Représenter, dépeindre par le discours. Décrire une plante, une tempête. Il y a certaines choses qu'on ne définit pas aisément, on se contente de les décrire. Je crois que je ne serai pas si malheureux que je ne voie quelque tempête que j'aie quelque jour à vous décrire, VOIT. *Lett.* 53. Que ne puis-je vous décrire cet air de grandeur et cette majesté accompagnée de tant de grâces? FLÉCH. *Madame de Montausier.* Je me renferme seulement dans cette science qui décrit les mœurs, qui examine les hommes, LA BRUY. *Disc. sur Théophraste.* Il décrit les fruits d'or, dont l'éclat enchanteur Sut soumettre Atalante à ce jeune vainqueur, GRESSET, *Églogue* VI. Un tableau que je décris n'est pas toujours un bon tableau; celui que je ne décris pas en est, à coup sûr, un mauvais, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 286, dans POUGENS. || 2° Terme de géométrie. Tracer. Décrire une courbe, une ellipse. Il fait le plan des bâtiments, en décrit la situation, LA BRUY. V. || Par extension. L'orbite qu'une planète décrit autour du soleil. || 3° Se décrire, *v. réfl.* Être décrit. Ce spectacle ne peut se décrire. Le vrai bonheur ne se décrit pas; il se sent et se sent d'autant mieux qu'il peut le moins se décrire, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Faire la description, la peinture de soi-même. Ces éloquents et graves discours dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivait lui-même sans y penser, FLÉCH. *Lamoignon.*

— HIST. XIIe s. Coustume suelt estre des reconteors, ke, kant il descrient la batailhe de la palestre, premiers descrient les membres des luiteors, *Job*, 442. || XIIIe s. Qui bien velt amors descrivre, Amors est et male et boine, *Poés. mss.* t. I, p. 1165, dans LACURNE. Tant avons fait pour vous [que] nuls nel pourroit descrire, *Berte*, XIV. Mès jamès n'orrez miex descrivre La verité de la matere, Cum je la vous vodré retrere, *la Rose*, 1608. Mais or ne me loit [je n'ai loisir] à entendre A descrivre sa face tendre, *le Roman de la Poire.* || XIVe s. Et tant de nobles faiz descripz et recitez, BERCHEURE, f° 1. || XVe s. Plusieurs subtiles voies qui ci ne peuvent mie estre toutes descrites, FROISS. I, I, 11. En descrisant, selon les auteurs et mon petit engin, ses mouvements, passions et operacions diverses, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, ch. 9. Les poetes descripvent la maniere comment fut trouvé la couleur de pourpre, SICILLE, *le Blason des couleurs*, p. 50. || XVIe s. A l'entour de ceste fosse ilz tracerent le pourpris de la ville, ny plus ne moins que qui descriroit un cercle à l'entour d'un centre, AMYOT, *Rom.* 16. Thucydides descrit le gouvernement de la chose publique soubs Pericles, comme un gouvernement de la noblesse, ID. *Péric.* 15. Quand ilz gaignerent à Mantinée celle grande bataille, que Thucidides a descripte, ID. *Agés.* 56.

— ÉTYM. Provenç. *descriure;* catal. *descriuer;* espagn. *describir;* portug. *descrever;* ital. *descrivere;* du latin *describere*, de *de*, et *scribere*, écrire.

DÉCRIT, ITE (dé-kri, kri-t'), *part. passé* de décrire. La bataille d'Arbèles décrite par Quinte Curce. Le fond des caractères qui y sont décrits est pris de la même source, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || Le cercle décrit par la pointe d'un compas.

† **DÉCRIVANT, ANTE** (dé-kri-van, van-t'), *adj.* Terme de géométrie. Qui, par son mouvement, décrit une ligne courbe. Point décrivant.

DÉCROCHÉ, ÉE (dé-kro-ché, chée), *part. passé.* Une tapisserie décrochée.

† **DÉCROCHEMENT** (dé-kro-che-man), *s. m.* Action de décrocher. Un pied accroché par son éperon à la selle, et l'autre pied et le reste du corps attendant le décrochement de ce pied accroché, SCARR. *Rom. com.* I, 20.

— ÉTYM. *Décrocher.*

DÉCROCHER (dé-kro-ché), *v. a.* Détacher une chose qui était accrochée. Décrocher un tableau. || Se décrocher, *v. réfl.* Se détacher. Le rideau s'est décroché.

— HIST. XIVe s. Li uns traioit de l'arc, li autres i lança; Caillous et viretons assez on descocha; Tonnaux pleins de caillous assez on descrocha, *Guescl.* 20026. || XVIe s. Mont-gommery rompit en la visiere si rudement que la morne descrocha de la hautepiece, D'AUB. *Hist.* I, 85.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *croc.*

† **DÉCROCHOIR** (dé-kro-choir), *s. m.* Instrument pour détacher une chose accrochée.

— ÉTYM. *Décrocher.*

1. **DÉCROIRE** (dé-kroi-r'), *v. n.* Ne pas croire. Il n'est guère usité qu'absolument et dans cette phrase familière : Je ne crois ni ne décrois.

— HIST. XIVe s. Chose tyrannique ou de tyrant est discroire ou non croire ses amis, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Si me semble il qu'ilz [ces recits] ne sont pas à rejetter, ny à descroire du tout, AMYOT, *Rom.* 12. Quant à ces lettres là, il est mal aisé de resoudre, si l'on doibt croire ou decroire qu'elles soient de luy, ID. *Lyc.* 41. Je ne decrois point le fait qu'il recite, CHOLIÈRES, *Contes, Après-dinée*, 6. Cette plaisante foy qui ne croit ce qu'elle croit que pour n'avoir pas le courage de le decroire, MONT. II, 12. Si l'on entendoit bien la difference qu'il y a entre l'impossible et l'inusité, et entre ce qui est contre l'ordre du cours de nature et contre la commune opinion des hommes, en ne croyant pas temerairement ny aussi ne descroyant pas facilement, on observeroit la regle de rien trop, commandée par Chilon, ID. I, 202.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *croire.*

† 2. **DÉCROIRE** (dé-kroi-r'), *s. m.* Terme de commerce. Synonyme de ducroire, qui est aujourd'hui seul usité.

† **DÉCROISEMENT** (dé-kroi-ze-man), *s. m.* Action de décroiser.

— ÉTYM. *Décroiser.*

† **DÉCROISER** (dé-kroi-zé), *v. a.* || 1° Faire cesser le croisement. || Terme militaire. Décroiser les échelons, redresser les échelons obliques de l'infanterie et les remettre en bataille perpendiculairement. || Terme de chapelier. Changer le pli des capades. || 2° Se décroiser, *v. réfl.* Cesser d'être croisé. Que ceux [les rayons] qui viendront ne se décroisent point à la sortie, DESC. *Dioptr.* 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *croiser.*

† **DÉCROISSANCE** (dé-kroi-san-s'), *s. f.* État de ce qui est décroissant. Ils répètent entre eux, en voyant ce génie opiniâtre et inflexible lutter contre l'impossibilité, que, parvenu au faîte de sa gloire sans doute, il pressent que de son premier mouvement rétrograde datera sa décroissance, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 11.

— ÉTYM. *Décroissant.*

† **DÉCROISSANT, ANTE** (dé-kroi-san, san-t'), *adj.* Qui décroît. Le bruit décroissant des vagues. Toutes les générations renfermées dans le premier germe sont autant de parties décroissantes de ce germe, et celui-ci est une partie constituante de l'ancien membre, BONNET, 2e *mém. Reprod. salamandres.*

DÉCROISSEMENT (dé-kroi-se-man), *s. m.* Action de décroître. Le décroissement des jours, de la rivière. Le décroissement de la température. Près du déluge se range le décroissement de la vie humaine, le changement dans le vivre et une nouvelle nourriture substituée aux fruits de la terre, BOSS. *Hist.* I, 2.

— SYN. DÉCROISSEMENT, DÉCROISSANCE. La décroissance, étant précisément le contraire de la croissance, s'applique particulièrement aux êtres vivants ou à ce qui leur est comparé : la décroissance d'un empire. Décroissement, n'impliquant pas en soi cette particularité, se dit de tout ce qui diminue : le décroissement de la rivière, des jours, de la vie humaine.

— HIST. XIIIe s. Moult fu grant descroissement à l'ost de ceus qui en Venise aloient, VILLEH. XXXIII.

— ÉTYM. *Décroître ;* provenç. *decreysshement.*

† **DÉCROÎT** (dé-kroî), *s. m.* Terme d'agriculture. || 1° Diminution du capital en bestiaux, dans les baux à cheptel. || 2° Terme d'astronomie. Décroissement de la lune, lorsqu'elle entre dans son dernier quartier. La lune est dans son décroît ou sur son décroît.

— HIST. XIIe s. Del tut esteit turnée sainte iglise en decreis, *Th. le mart.* 157. || XVIe s. Jà la campagne par le descroist des eaux.... DU BARTAS, p. 97, dans RAYNOUARD. L'homme marche entier vers son croist et vers son decroist, MONT. III, 274.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *croît.*

DÉCROÎTRE (dé-kroî-tr'), je décroîs, tu décroîs, il décroît, nous décroissons, vous décroissez, ils décroissent; je décroissais; je décrus; je décroîtrai; je décroîtrais; décroîs, qu'il décroisse, décroissons; que je décroisse, que nous décroissions; que je décrusse; décroissant; décru, *v. n.* Devenir moindre. Les jours décroissent. Et que c'est lui dont l'épée, Au sang barbare trempée, Quelque jour apparaissant A la Grèce qui soupire, Fera décroître l'empire

De l'infidèle croissant, MALH. II, 2. Le pain bis, renfermé, d'une moitié décrut, BOIL. *Sat.* X. La servitude, qui est, pour me servir des termes de Longin, une espèce de prison où l'âme décroît et se rapetisse en quelque sorte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 468, dans POUGENS. Ils pensent que la beauté de ces corps va toujours en décroissant jusqu'à la pyramide régulière, DIDER. *Recherches philos. sur le beau*, t. II, p. 424, dans POUGENS.

— REM. Décroître se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime l'action : la rivière a décru rapidement; avec l'auxiliaire *être*, quand il marque l'état: la rivière est beaucoup décrue.

— HIST. XII^e s. Lai [laisse] saint iglise aveir ses decrez e ses leis; Ele est espuse Deu, qui est sire des reis; Il s'en corecera, se de rien la descreis, *Th. le mart.* 29. || XIII^e s. Quant li diluves fu passés Et descreütes les grans ondes, ERNOUL LE VIEL, dans l'*Hist. littér. de la Fr.* t. XXIII, p. 569. Et la verité de la gent Amenuise et decroist forment, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 268. || XV^e s. Un bien gracieux cas, dont je fournirai une petite nouvelle, sans y descroistre ni ajouter autre chose que ce qui sert au propos, LOUIS XI, *Nouv.* LXXVI. || XVI^e s. Les vieilles [femmes plus âgées] ont leurs mois en pleine lune au decroissant, PARÉ, XVIII, 58. La force des maladies decline à mesure que la vigueur naturelle des corps malades va descroissant, AMYOT, *Philop.* 31.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *croître*; provenç. *descreisser*; catal. *descrexer*; espagn. *descrecer*; ital. *discrescere*.

† **DÉCROTTAGE** (dé-kro-ta-j'), *s. m.* Action de décrotter.

— ÉTYM. *Décrotter.*

DÉCROTTÉ, ÉE (dé-kro-té, tée), *part. passé.* Des chaussures bien décrottées.

DÉCROTTER (dé-kro-té), *v. a.* || 1° Ôter la crotte. Décrotter des souliers, un manteau. || Populairement. Décrotter un dindon, une volaille, un gigot, les manger d'un bon appétit; locution qui vient de ce que la viande est considérée comme une espèce de *crotte* qu'on enlève de dessus les os ou la carcasse. || On dit, dans le parler libre, d'une femme assez jolie, mais mal mise ou malpropre, qu'elle mériterait bien d'être décrottée. || Fig. et très-familièrement, décrasser, ôter ce qui est le résultat du défaut de manières ou d'instruction. || 2° Ôter, avec la truelle, le plâtre ou le mortier des vieux carreaux. || 3° Se décrotter, *v. réfl.* Ôter la crotte dont on est couvert. Il s'est décrotté dans l'antichambre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *crotte*.

DÉCROTTEUR (dé-kro-teur), *s. m.* Celui qui fait métier de décrotter, de cirer les souliers et les bottes. Ce tribunal respectable qui ne s'embarrasse guère que le peuple ait du pain, pourvu qu'il ait les sacrements, est un décrotteur d'Orléans, appelé Chaumeix, qui est venu à Paris il y a six mois avec des sabots, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 24 février 1759. || Fig. et par plaisanterie, celui qui corrige et arrange les écrits d'un autre. Ce petit maraud, en arrivant à Paris, est entré en qualité de décrotteur bel esprit chez un comte de Lautrec, qui avait des procès, ID. *ib.* 26 déc. 1772.

— HIST. XVI^e s. Descroteur de vigiles [moine qui expédie les vigiles], RABEL. t. I, p. 190, dans LACURNE.

DÉCROTTOIR (dé-kro-toir), *s. m.* Lame de fer ou botte garnie de brosses, sur laquelle les personnes qui entrent dans une maison, peuvent décrotter leur chaussure.

DÉCROTTOIRE (dé-kro-toi-r'), *s. f.* Brosse pour décrotter les souliers. Dez, décrottoires, demiceints de plomb ou estain.... comme mercerie, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XV^e s. Non contentes de la beauté que leur a donnée nature, si elles n'y adjoustent aucunes paintures, pour ce leur faut miroirs, peignes, descrotouers [sorte d'objet de toilette], bouquetz de fleurs.... *la Nef des fols*, f° 72, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Décrotter.*

† **DÉCROÛTER** (dé-kroû-té), *v. a.* Terme de vénerie. Les cerfs décroûtent leur tête, quand ils vont au frayoir la nettoyer après la chute de leur bois.

— HIST. XVI^e s. À bras de puissans hommes [vous] ferés decruster le dessus de vostre pré, du quel ils enleveront des gazons autant grands et larges qu'il sera possible, O. DE SERRES, 75.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *croûte*.

DÉCRU, UE (dé-kru, krue), *part. passé* de décroître. Qui a éprouvé un décroissement. La rivière, décrue, laissait à découvert les prairies qu'elle avait inondées.

† **DÉCRUAGE** (dé-kru-a-j'), *s. m.* Action de décruer.

DÉCRUE (dé-krue), *s. f.* Quantité dont une chose a décru. La décrue des eaux est considérable.

— ÉTYM. *Décru.*

DÉCRUÉ, ÉE (dé-kru-é, ée), *part. passé.* Fil décrué.

DÉCRUER (dé-kru-é), *v. a.* Lessiver le fil cru avec de bonnes cendres et le laver en eau claire avant que de le teindre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cru*, adj.

DÉCRÛMENT (dé-kru-man), *s. m.* Action de décruer le fil, c'est-à-dire de lui ôter par la lessive, avant que de le teindre, une certaine odeur de chanvre, qui se nomme cru.

— ÉTYM. *Décruer.*

† **DÉCRUSAGE** (dé-kru-za-j'), *s. m.* Voy. DÉCRUSEMENT.

— ÉTYM. *Décruser*; génev. *discreusage*.

DÉCRUSÉ, ÉE (dé-kru-zé, zée), *part. passé.* Soie décrusée.

DÉCRUSEMENT (dé-kru-ze-man), *s. m.* Action de décruser.

— ÉTYM. *Décruser.*

DÉCRUSER (dé-kru-zé), *v. a.* Lessiver la soie écrue pour lui enlever la gomme qu'elle contient, lui donner de la flexibilité et de l'éclat, et la disposer à recevoir plus facilement la matière colorante; ou lessiver les cocons de soie pour dissoudre la gomme qui s'oppose à un dévidage facile.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cru*, adj.; génev. *discreuser*. Évidemment, *décruer* et *décruser* ou *décreuser* sont le même mot dans lequel la bouche des ouvriers a altéré le passage de *décru* au verbe.

DÉÇU, UE (dé-su, sue), *part. passé* de décevoir. || 1° Qui a éprouvé une déception. Que feront nos amis, si vous êtes déçue? CORN. *Cinna*, I, 4. Quelque chose le trouble, ou je suis fort déçu, MOL. *le Dép.* II, 7. Ceux que les armes n'avaient pu vaincre ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes; déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, et leurs propres succès leur faisant horreur, BOSS. *Reine d'Anglet.* Malgré mes vœux, seigneur, honteusement déçus, RAC. *Andr.* IV, 3. Âme lâche et trop digne enfin d'être déçue, ID. *Baj.* IV, 3. Madame, je vois bien que vous êtes déçue, ID. *Bérén.* III, 3. Mais sans chercher au fond si notre esprit déçu Sait rien de ce qu'il sait, s'il a jamais rien su, BOIL. *Sat.* VIII. Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçus, Sont de ce fol espoir honteusement déçus! ID. *Sat.* IX. || 2° Au déçu, *loc. adv.* En décevant. Proche de la tour on me vint avertir Que pour voir les Romains vous en alliez sortir, Et qu'à notre déçu, de puissance absolue, Vous aviez avec eux une trêve conclue, MAIR. *M. d'Asdrub.* IV, 3. Ma mère, à mon déçu, par Éphite avertie, Avec tous ses efforts empêchait ma sortie, ROTROU, *Antig.* III, 2. Apprends.... qu'au sort de Babet les nœuds de l'hyménée, Au déçu de mon père, ont joint ma destinée, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 4. || Cette locution vieillit; cependant elle est bonne.

† **DÉCUBITUS** (dé-ku-bi-tus'), *s. m.* Terme de physiologie. L'attitude dans laquelle le corps repose, lorsqu'on est couché sur un plan plus ou moins horizontal.

— ÉTYM. Lat. *decubitus*, de *de*, et *cubare*, être couché (voy. COUVER).

† **DÉCUIRASSER** (dé-kui-ra-sé), *v. a.* Ôter la cuirasse. Son cœur décuirassé Ouvre aux poignards vengeurs un chemin plus aisé, V. HUGO, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cuirasse*.

DÉCUIRE (dé-kui-r'), je décuis, nous décuisons; je décuisais; je décuisis; je décuirai; je décuirais; que je décuise; que je décuisisse; décuisant, *v. a.* || 1° Corriger l'excès de cuisson des sirops et des confitures en y mettant de l'eau pour les rendre plus liquides. || 2° Se décuire, *v. réfl.* Se liquéfier, en parlant des confitures, faute d'avoir été assez cuites.

— HIST. XIII^e s. S'en va tant que fu près de nuit; Un chapon manga tout descuit.... *Ren.* 23108. || XVI^e s. Lors remettrez vostre saumeure sur le feu; car, par l'humidité de la chair, la saumure se descuit, O. DE SERRES, 837. Faut noter que le syrop se descuit, à toutes les fois qu'il est jetté sur le fruit, ID. 853.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cuire*. Dans l'exemple du *Renart*, *des....* a le sens augmentatif, et *descuit* y signifie *très-cuit*.

DÉCUIT, UITE (dé-kui, kui-t'), *part. passé* de décuire. Sirop décuit, sirop qui a perdu son degré de cuisson, qui a subi une altération telle, qu'il semble n'être pas assez cuit. || *S. m.* Le décuit d'un sirop, l'état d'un sirop décuit.

† **DÉCULASSEMENT** (dé-ku-la-se-man), *s. m.* Action de dévisser la culasse d'une arme à feu.

— ÉTYM. *Déculasser.*

† **DÉCULASSER** (dé-ku-la-sé), *v. a.* Ôter la culasse d'une arme à feu.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *culasse*.

† **DÉCULOTTER** (dé-ku-lo-té), *v. a.* Ôter la culotte. On l'avait déculotté. || Se déculotter, *v. réfl.* Ôter sa culotte. On le força de se déculotter.

DÉCUPLE (dé-ku-pl'), *adj.* || 1° Qui vaut dix fois autant. Nombre décuple. La distance de la terre à Saturne est au moins décuple de celle de la terre au soleil, LA BRUY. XVI. || Terme d'arithmétique. Raison décuple indique que le rapport de deux quantités est celui de 10 à 1. || 2° *S. m.* Il a gagné le décuple de ses avances.

— HIST. XVI^e s. S'ils sont vertueux, sçauroyent-ils mieux semer si bonnes semences qu'es terres voisines? et telle se pourra rencontrer qui rendra fruit au decuple, LANOUE, 124.

— ÉTYM. Lat. *decuplus*, de *decem*, dix (voy. DIX).

DÉCUPLÉ, ÉE (dé-ku-plé, plée), *part. passé.* Une somme d'argent décuplée.

DÉCUPLER (dé-ku-plé), *v. a.* Rendre dix fois aussi grand. Il a décuplé son bien. || Se décupler, *v. réfl.* Devenir décuple. En tant de temps la somme se décuplerait.

— ÉTYM. Lat. *decuplare*, de *decuplus*, décuple.

DÉCURIE (dé-ku-rie), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Troupe composée de dix soldats. || Division de certaines classes, contenant d'abord dix personnes, puis un nombre indéterminé. Antoine fit des décuries de sénateurs, de chevaliers, MONTESQ. *Espr.* VIII, 12.

— ÉTYM. Lat. *decuria*, de *decem*, dix, et *uria*, de *vir*, homme (voy. CENTURIE et VIRIL).

DÉCURION (dé-ku-ri-on), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Le chef d'une décurie civile ou militaire. || Nom des magistrats des cités de l'empire, tirés de la classe des curiales. || Dans des inscriptions latines, nom de médecins placés hiérarchiquement au-dessus d'autres médecins dans le service des grandes maisons à Rome.

— ÉTYM. Lat. *decurio*, de *decuria*, décurie.

† **DÉCURIONAT** (dé-ku-ri-o-na), *s. m.* Charge, dignité de décurion.

† **DÉCURRENCE** (dé-ku-rran-s'), *s. f.* Terme de botanique. État de ce qui est décurrent.

— ÉTYM. *Décurrent.*

† **DÉCURRENT, ENTE** (dé-ku-rran, ran-t'), *adj.* Terme de botanique. Feuilles décurrentes, feuilles dont le limbe, se prolongeant le long de la tige, y adhère.

— ÉTYM. Lat. *decurrere*, courir le long, de *de*, et *currere*, courir.

† **DÉCURSIF, IVE** (dé-kur-sif, si-v'), *adj.* Terme de botanique. Feuille décursive, feuille dont le pétiole est collé à la tige, sur laquelle il produit une ligne saillante. || Style décursif, style dont la base descend en rampant sur un des côtés de l'ovaire.

— ÉTYM. Lat. *decursum*, supin de *decurrere* (voy. DÉCURRENT).

† **DÉCURTATION** (dé-kur-ta-sion), *s. f.* Maladie des arbres, qui en fait périr la tête. Sa couleur était un vert jaunâtre; sa sommité était noire, et elle avait souffert une décurtation d'un pouce et demi, BONNET, *Us. feuill. plantes*, *Supplém.* 2°.

— ÉTYM. Lat. *decurtare*, écourter, de *de*, et *curtus*, court.

† **DÉCUSSATIF, IVE** (dé-ku-ssa-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en décussation; opposé par paire et à angle droit.

— ÉTYM. Voy. DÉCUSSATION.

† **DÉCUSSATION** (dé-ku-ssa-sion), *s. f.* Terme didactique. Croisement en manière d'X. La décussation des nerfs optiques. || Point de décussation, s'est dit, dans l'optique, pour foyer.

— ÉTYM. Lat. *decussatio*.

† **DÉCUSSOIRE** (dé-ku-ssoi-r'), *s. m.* Instrument de chirurgie dont les anciens se servaient après l'opération du trépan, pour déprimer la dure-mère et faciliter la sortie du pus épanché entre cette membrane et le crâne.

— ÉTYM. Lat. *decussum*, supin de *decutere*, enfoncer.

† **DÉCUVAISON** (dé-ku-vê-zon), *s. f.* Action de transvaser le vin d'une cuve dans des tonneaux. On dit aussi décuvage.

— ÉTYM. *Décuver.*

† **DÉCUVER** (dé-ku-vé), *v. a.* Mettre la vendange, le vin hors de la cuve.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *cuve*.

† **DÉDAIGNABLE** (dé-dè-gna-bl'), *adj.* Qui mérite d'être dédaigné.

— HIST. XIIIe s., Et se avient aucune fois que li soit honorable et proufitable, et ne soit mie cruel ne desdaignable [dédaigneux], *Ass. de Jérusalem*, 103. || XVIe s. Ils estoient, à l'attouchement, petits et desdaignables, MONT. II, 373.

— ÉTYM. *Dédaigner.*

DÉDAIGNÉ, ÉE (dé-dè-gné, gnée), *part. passé.* Le prince Eugène dédaigné par Louis XIV, lorsqu'il vint lui offrir ses services. Un amour dédaigné cesse d'être invincible, DELAV. *Vêpres sicil.* II, 4. Charles, abandonné par le grand vizir, vaincu par l'argent du czar en Turquie après l'avoir été par ses armes dans l'Ukraine, se voyait trompé, dédaigné par la Porte, presque prisonnier parmi des Tartares, VOLT. *Charles XII*, 5.

DÉDAIGNER (dé-dè-gné), *v. a.* Marquer du dédain pour quelqu'un ou quelque chose. Cette fierté d'âme qui dédaigne les serviles bienséances. Vous n'êtes point pour elle un homme à dédaigner, CORN. *Cinna*, II, 1. Gardez-vous de rien dédaigner, Surtout quand vous avez à peu près votre compte; Bien des gens y sont pris.... LA FONT. *Fabl.* VII, 4. La maison d'Israël n'a eu que du mépris pour moi, dit le Seigneur, comme une femme qui dédaigne un homme qui l'aime, SACY, *Bible, Jérémie*, III, 20. Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit, LA BRUY. IX. J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous nos princes, RAC. *Andr.* IV, 5. Elle me dédaignait, un autre l'abandonne, ID. *Androm.* II, 1. On dédaignait un Scythe; et la honte et l'outrage De mes vœux mal conçus devinrent le partage, VOLT. *Orphel.* II, 6. || Avec *de* et un infinitif. D'un des pans de sa robe il couvre son visage, A son mauvais destin en aveugle obéit, Et dédaigne de voir le ciel qui le trahit, De peur que d'un coup d'œil, contre une telle offense Il ne semble implorer son aide ou sa vengeance, CORN. *Pomp.* II, 2. Il ne dédaignait pas d'en être l'arbitre, MASS. *Pet. car. Écueils.* Et pour tout autre objet ton âme indifférente Dédaignait de brûler d'une flamme innocente, RAC. *Phèd.* IV, 2. Le pavillon d'Antoine est auprès du rivage: Passez et dédaignez de venger mon outrage, VOLT. *Triumv.* IV, 3. Napoléon dédaigna d'attribuer ce mécompte à l'habileté du général ennemi; il s'en prit aux siens; déjà il sentait que sa présence était partout nécessaire, ce qui la rendait partout impossible, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 6.

— REM. 1. Malherbe a dit *se dédaigner:* Il ne s'est lassé ni dédaigné d'aucun service, *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 16. C'est un archaïsme. || 2. Le même Malherbe a dit *je dédagne*, qui était une ancienne forme, aujourd'hui tombée en désuétude: Puisque tu m'as esté si mauvaise compagne, Ton infidèle foi maintenant je dédagne, *Poés.* I, 4.

— HIST. XIIe s. Si tu veis qu'il se desdeigne e enquierge pur quei nus si apruchames al mur, *Rois*, 156. E nostre sire s'en desdeignad forment, si ocist plusors del pople, *ib.* 304. || XIIIe s. En doivent bien avoir bon guerredon Cil qui lui ont enseigné et apris A eslogner ceus de ci environ; Et ele [la reine Blanche] a bien fermée [retenu] sa leçon; Car tous [elle] les hait et desdaigne, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 184. Cil n'ont le conmant desdaingné, Ainz s'entornent sanz plus atendre, *Ren.* 30222. Car s'il desdaingnoit l'assolution, et desobeissoit au commandement de sainte Eglise, adont seroit il escommeniés à Dieu et au siecle, BEAUM. XLVI, 11. || XVIe s. O viateur, ne te desdaigne mye Veoir cest escript et piteuse omelie, MAROT, V, 354. Le pere de misericorde ne desdaignant point condescendre en cet endroit à notre infirmité, CALVIN, 183. Ainsi les desdaignoit le vulgaire comme ignorant les premieres choses et communes, et comme presumptueux et insolents, MONT. I, 140. Cette genereuse jeunesse desdaignant tout aultre joug que de la vertu, ID. I, 151. Ilz en devindrent si glorieux qu'ilz ne vouloient point et desdaignoient qu'on les meslast avec les autres soudards qui s'estoient laissé battre par plusieurs fois, AMYOT, *Alc.* 59. Celuy qui desdaigne de caresser le peuple pour en avoir faveur, doibt aussi moins que tout autre chercher à s'en venger s'il en est rebuté, ID. *Alc. et Cor. comp.* 7. Des Teilles choisi pour les vivres, Baronniere ne se desdaigna pas de l'artillerie et des munitions de guerre, D'AUB. *Hist.* II, 148. Je me desdaignai [je pris en mépris] bien fort de son ingratitude, CARL. VI, 34. Sa majesté establit M. le mareschal de Vieilleville son lieutenant general au dict siege d'Angely, se desdaignant d'y estre en personne, ID. IX, 44. Qu'on se donne bien garde de les desdaigner [dégoûter] de manger par trop de viandes [aliments], comme cela avient quand desordonnément on les affourrage, O. DE SERRES, 282.

— ÉTYM. Lat. *dedignari*, de *de*, et *dignari*, daigner (voy. DAIGNER); provenç. *desdegnar;* catal. *desdenyar;* espagn. *desdeñar;* portug. *desdenhar;* ital. *disdegnare.*

† **DÉDAIGNEUR** (dé-dè-gneur), *s. m.* Celui qui dédaigne.

— HIST. XVIe s. L'on n'eust sceu dire s'il estoit de sa nature plus arrogant desdaigneur ou plus vil flatteur, AMYOT, *Sylla*, 13.

— ÉTYM. *Dédaigner.*

DÉDAIGNEUSEMENT (dé-dè-gneû-ze-man), *adv.* D'une manière dédaigneuse. Il m'a répondu dédaigneusement.

— ÉTYM. *Dédaigneuse*, et le suffixe *ment.*

DÉDAIGNEUX, EUSE (dé-dè-gneû, gneû-z'), *adj.* || 1° Qui a du dédain. Dédaigneuse princesse, RAC. *Phèd.* I, 1. Cet homme est abstrait, dédaigneux, et semble toujours rire en lui-même de ceux qu'il croit ne le valoir pas, LA BRUY. I. D'un peuple industrieux les talents mercenaires De mon goût dédaigneux ne sont plus tributaires, VOLT. *Scythes*, II, 1. Et notre langue même, à tout esprit vulgaire De nos vers dédaigneux fermant le sanctuaire, L'avertit tout d'abord que, s'il y veut monter, Il doit savoir tout craindre et savoir tout tenter, A. CHÉN. *l'Invention.* || Substantivement. C'était par faiblesse qu'il faisait le dédaigneux, BOSS. *Avert.* 6. || 2° Se dit, en parlant des femmes, de celles qui n'ont aucun regard pour les hommages des adorateurs. Il se trompait pourtant sur le caractère de Formosante, elle n'était pas si dédaigneuse qu'elle le paraissait, VOLT. *Princ. de Babyl.* 3. || Substantivement. Elles aiment ailleurs, ces belles dédaigneuses, CORN. *Agésil.* I, 4. C'était ceci, c'était cela; C'était tout; car les précieuses Font dessus tout les dédaigneuses, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. || 3° Qui exprime le dédain. Une réponse dédaigneuse. Mais tu sais bien aussi de quel œil dédaigneux Je regardais ce soin d'un vainqueur soupçonneux, RAC. *Phèd.* II, 1. Cela lui sied fort bien, et cet air dédaigneux Qu'elle a pris à la cour, lui sied encore mieux, REGNARD, *Démocr.* IV, 2. Silence dédaigneux, VOLT. *Triumv.* II, 4. Courroux dédaigneux, ID. *Tanc.* IV, 5. Le portier, qu'on aurait pris pour un grand seigneur, les introduisit avec une espèce de bonté dédaigneuse, ID. *Zadig*, 20. Il se retira en me jetant un coup d'œil dédaigneux accompagné d'un souris moqueur, MARIVAUX, *Pays. parv.* 6e part. t. III, p. 90, dans [illegible]. Acquérez le droit d'être dédaigneux, et ne le soyez pas, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 313. J'y insérai une petite note assez dédaigneuse qui mit Vernes en fureur, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. C'est la sévérité despotique, c'est la dédaigneuse médiocrité de ma belle-mère, STAËL, *Corinne*, XVI, 3. || 4° Dédaigneux de, qui dédaigne, qui néglige. Tout monarque indolent, dédaigneux de s'instruire, Est le jouet honteux de qui veut le séduire, VOLT. *Ép.* XLVI, 45. Je me flattai longtemps que, fidèle à sa gloire, Dédaigneux de sa vie et regardant l'histoire, Fiesque.... Vengerait Gêne esclave et nos droits envahis, ANCELOT, *Fiesque*, I, 4. De ces riches atours une autre [plante] dédaigneuse Laisse à ses sœurs l'azur, la pourpre, le saphir, Et se livre sans voile aux baisers du zéphyr, DELILLE, *Trois règnes*, VI. On était si préoccupé des affaires politiques, si dédaigneux de la poésie, que les vers admirables de Thompson restèrent d'abord ignorés du public et du protecteur que le poëte avait invoqué, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leçon. || 5° Terme d'anatomie. Le muscle dédaigneux, et, substantivement, le dédaigneux, le muscle droit externe de l'œil; ancien nom de ce muscle qui tire l'œil en dehors et de côté.

— HIST. XIIIe s. [Dame] Et si fiere et si orgilleuse Vers tous hommes si desdaigneuse, *Amad. et Ydoine*, *mss.* 6987, *Bibl. imp.* El ne fu pas envers moi fiere, Ne de respondre desdaigneuse, *la Rose*, 581. Iriez [tu] avoies esté et desdeignos vers eus por leur pechiez, *Psautier*, f° 103. || XVIe s. Une fierté desdaigneuse de ces parements estrangiers, MONT. I, 192. Ils [les écrivains français de ce temps] sont assez hardis et desdaigneux pour ne suyvre la route commune; mais faulte d'invention et de discretion les perd; il ne s'y veoid qu'une miserable affectation d'estrangeté, ID. III, 354.

— ÉTYM. *Dédaigner;* provenç. *desdenhos;* espagn. *desdeñoso;* portug. *desdenhoso;* ital. *disdegnoso.*

DÉDAIN (dé-din), *s. m.* Sorte de mépris qu'on exprime par l'air, le ton et les manières.... Et par moi Don Rodrigue a vaincu son dédain, CORN. *Cid.* I, 3. Ah! seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants et qui fait dire à l'âme arrogante: il n'y a que moi sur la terre, BOSS. *Marie-Thér.* Ils regardèrent les gentils avec un insupportable dédain, ID. *Hist.* II, 5. L'orgueil et le dédain sont peints sur son visage, RAC. *Esth.* III, 3. Je vois que mon silence irrite vos dédains, ID. *Brit.* III, 3. Le dédain et le rengorgement dans la société attirent précisément le contraire de ce qu'on cherche, si c'est à se faire estimer, LA BRUY. V. Ils avaient ce dédain fastueux qui, chez un peuple comme dans un particulier, marque ordinairement peu de lumière, RAYNAL, *Hist. phil.* I, *Introd.* || Prendre en dédain, concevoir du dédain pour quelqu'un ou pour quelque chose.

— HIST. XIIIe s. Mès cis [Narcisse] fu por sa grant biauté Pleins de desdaing et de fierté, *la Rose*, 1458. Vous ne devez mie avoir en desdaing ce que Dieu fist pour nostre enseignement, JOINV. 194. || XVe s. Si ne fut mie courroucé quand il ouit dire et recorder le grand deplaisir que on avoit fait à son neveu, et aussi en quel desdaing [déplaisir] il l'avoit pris, FROISS. I, I, 100. Il ne sçavoit si le seigneur de Lescandelour rassembloit sa gent pour lui revenir courir sus par grand ire et desdaing, *Boucig.* II, ch. 17. || XVIe s. Dequoy les gentilshommes françois qui vous accompagnoient, avoient depit et desdain, *Sat. Mén.* p. 163. Toutesfois ma curiosité me fit passer mon desdain [honte], *ib.* p. 193. A fin que plus longuement et sans dedain [dégoût] ils puissent estre tenus en la bouche, PARÉ, XXV, 36.

— ÉTYM. *Dédaigner;* provenç. *desdaing, desdenh;* catal. *desdeny;* espagn. *desdeño;* portug. *desdem;* ital. *disdegno.*

DÉDALE (dé-da-l'), *s. m.* || 1° Lieu où l'on s'égare, à cause de la complication des voies et des détours. Dans les dédales verts que formaient les halliers, LA FONT. *Captivité de St Malc.* Là, dans leur course fugitive, Des ruisseaux semblent plus beaux Que des ondes que l'art captive Dans un dédale de canaux, GRESSET, *Ode* XI. || 2° Fig. Embarras, complication, confusion. Bref, perdez tout à fait mon âme épouvantée, Ou l'ôtez du dédale où vous l'avez jetée, MAIR. *Soliman*, IV, 4. Le malheur de ta fille au tombeau descendue Par un commun trépas, Est-ce quelque dédale où ta raison perdue Ne se retrouve pas? MALH. VI, 18. Et sur moins que cela le poids d'une cabale Embarrasse les gens dans un fâcheux dédale, MOL. *Tart.* V, 4. Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre; Le dédale des cœurs en ses détours n'enserre Rien qui ne soit d'abord éclairé par les dieux, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. On y voit tous les jours l'innocence aux abois Errer dans les détours d'un dédale de lois, BOIL. *Sat.* I. Du digeste et du code ouvre-nous le dédale, ID. *Lut.* V. Au lieu d'entrer dans ce dédale de difficultés..., MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 333. J'ai trop bravé nos tribunaux; Dans leurs dédales infernaux, J'entends Cerbère et ne vois point Minos, BÉRANG. *Adieu à la gloire.* [Nos songes] Égaraient nos molles pensées Dans les dédales de l'amour, LAMART. *Méd.* II, 1.

— HIST. XIIIe s. C'est la maison Dedalu, A sa devise Set cascun entrer, Et tout i sont detenu, *Anc. poésies fr. ms. du Vatic.* dans LACURNE.

— ÉTYM. Δαίδαλος, Dédale, nom d'un artiste mythologique, constructeur du labyrinthe de Crète, et dont le nom a passé à toute espèce de labyrinthe.

† **DÉDALÉEN, ENNE** (dé-da-lé-in, è-n'), *adj.* Néologisme. Qui tient du dédale. Le réseau dédaléen des rues de Paris.

— ÉTYM. *Dédale.*

† **DÉDALLER** (dé-da-lé), *v. a.* Enlever les dalles d'une salle, d'un trottoir.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *dalle.*

DÉDAMER (dé-da-mé). || 1° *V. n.* Terme de jeu de dame. Déplacer une des dames qui occupent le dernier rang, c'est-à-dire le rang le plus proche de celui qui joue actuellement. || 2° *V. a.* Ôter une des deux dames qui font la dame damée, si elle a été damée à tort.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *dame* 1.

DEDANS (de-dan; l'*s* se lie: de-dan-z et dehors), *adv. de lieu.* || 1° Dans l'intérieur. Êtes-vous hors du cabinet? — Je suis dedans. Quand vous serez dedans, vous ferez à partie.... RÉGNIER, *Sat.* VIII. Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage Que nous ont laissé nos parents, Un trésor est caché dedans, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Et nouvel Empédocle, aux flammes condamné Par sa propre et pure folie, Il [le cierge] se lança dedans, ID. *ib.* IX, 12. Un coffre et rien dedans, Eh gai c'est la richesse Du gros Roger Bontemps, BÉRANG. *Rog. B.* || Donner dedans, aller se jeter dans, se heurter contre. Voulant fuir

les rochers, ils vont donner dedans, LAMOTTE, *Fabl.* II, 6. || Fig. et familièrement. Donner dedans, se laisser sottement tromper. || Familièrement. Mettre quelqu'un dedans, l'emprisonner; et fig. le tromper. || Être dedans, être en prison. || Mettre dedans, enivrer. Une bouteille de champagne l'a mis dedans. Être dedans, être ivre. || Terme de trictrac. Mettre dedans, mettre une dame sur une flèche qui reste à remplir. || Terme de manége. Mettre la tête, l'épaule ou la hanche dedans, obliger l'animal à pousser ces parties du côté où il doit tourner. Mettre dedans, bien mettre l'animal dans la main et dans les talons. || Terme de vénerie. On dit que les chiens sont bien dedans, quand ils sont bien dans la voie de leur animal. || Terme de fauconnerie. Mettre un oiseau dedans, commencer à l'appliquer à la chasse. || Terme de marine. Un navire est vent dessus, vent dedans, lorsque, quelques-unes des voiles étant masquées, d'autres sont gonflées par le vent. || Fig. il faut être dedans ou dehors, il faut avoir une situation nette, savoir positivement ce qu'on veut. Il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net; je lui dis que je ne voulais point d'un état intermédiaire; que je voulais être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup, J. J. ROUSS. *Lett. Meuron*, 9 mars 1765. || Dans le même sens, ne pas savoir si l'on est dedans ou dehors, être incertain de l'état de ses affaires, de sa situation à l'égard de certaines personnes. || Ne pas savoir si une personne est dedans ou dehors, ne pas connaître ses opinions, ses intentions. || Par extension, dedans, dans l'âme. Tant que l'âme soutient le corps, Nous avons à combattre et dedans et dehors Les tentations et les peines, CORN. *Imit.* I, 13. || 2° Là dedans, *loc. adv.* Dans ce lieu. Entrez là dedans. Il est là dedans. || Fig. Je veux lui faire voir là dedans un abîme nouveau, PASC. dans COUSIN. || 3° En dedans, *loc. adv.* Dans l'intérieur, par opposition aux limites mêmes. On fait sentinelle en dedans. || Fig. Que je souffre en dedans et qu'il me mortifie! REGNARD, *Démocr.* I, 4. || En dedans, vers le côté intérieur. Porter la pointe du pied en dedans. Avoir les pieds en dedans. || Terme de danse. Un danseur est en dedans, quand ses hanches et ses genoux restent mal posés, quoique les pieds se tournent. || En dedans, enfoncé. C'était [la maréchale d'Estrées] une grande femme, assez grosse et de bonne mine, quoique avec des yeux un peu en dedans, ST-SIM. 357, 206. || Fig. Avoir l'esprit en dedans, être timide à montrer ce qu'on vaut. || Être tout en dedans, avoir peu d'expansion, être peu communicatif. || En dedans de, *loc. prép.* En dedans et en dehors de la ville. La garnison se tenait en dedans des murailles. || 4° Au dedans, *loc. adv.* À l'intérieur, par opposition au dehors. Le pays est en paix au dedans et au dehors. || Fig. Au dedans, au fond de l'âme. Il y a au dedans quelque chose qui nous avertit. C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans, BOIL. *Disc. au roi.* Trop sincère avec moi, trop fier en dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Un instinct muet au dehors, mais qui lui parle au dedans, préside à ses travaux, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 9. || Au dedans de, *loc. prép.* Sa gloire était affermie au dedans et au dehors du royaume. Le témoignage invisible dont nous ressentons au dedans de nous l'impression, BOURD. *Dim. oct. de l'Ascens. Dominic.* t. II, p. 232. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, SACY, *Bible*, *Ps.* XXXVIII, 4. || 5° Par dedans, *loc. adv.* Salomon le fit tout dorer par dedans d'un or très-fin et très-pur, SACY, *Bible*, *Paral.* II, 3. || Par dedans, *loc. prép.* Par l'intérieur de. Il passa par dedans la ville. || 6° De dedans, de l'intérieur. Il vient de dedans. De dedans en dehors. || 7° Dedans, *s. m.* L'intérieur d'une chose. Le dedans d'une maison. Les dedans d'un royaume. Socrate un jour faisant bâtir, Chacun censurait son ouvrage; L'un trouvait les dedans, pour ne lui point mentir, Indignes d'un tel personnage, LA FONT. *Fabl.* IV, 16. Les dedans de la main sont fort enflés, SÉV. 280. Ouvrez, ouvrez [un écrin], je réserve mon admiration pour le dedans; le cœur me dit que nous en serons plus charmées que du dehors, LE SAGE, *Turc.* I, 4. || Par extension, l'intérieur en parlant du pays auquel on appartient, par opposition aux pays étrangers. Je crains le dedans et non pas le dehors, disait M. Guizot peu de temps avant la révolution de Février. Le dedans n'est que trouble et que sédition, CORN. *Poly.* II, 2. || L'intérieur, en parlant d'une maison, du ménage. La femme, au contraire, inhabile à tous ces ministères, est réservée pour les affaires du dedans, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 465, dans POUGENS. || Fig. Et laissons le dedans [le cœur] à pénétrer aux dieux, CORN. *Sertor.* III, 2. Une conduite si trompeuse attaque par le dedans votre ligue, FÉN. *Tél.* XX. C'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, SACY, *Bible*, *Évang. St Marc*, VII, 21. Par l'agitation du dedans, la disposition du dehors est toute changée : selon que le sang accourt au visage ou s'en retire, il y paraît rougeur ou pâleur, BOSS. *Conn.* II, 12. C'est à vous à changer le dedans, à ramener les cœurs, MASS. *Car. Culte.* || 8° Galerie d'un jeu de paume. || Terme de manége. Côté sur lequel le cheval tourne. La jambe du dedans, la rêne du dedans, la jambe, la rêne qui sont du côté de l'intérieur du manége, par opposition à la jambe, à la rêne qui sont du côté du mur. || Terme de jeu de bague. Avoir deux, trois dedans, avoir remporté deux, trois fois la bague. || Terme de vénerie. Faire le dedans d'une quête, en battre les routes et les taillis par l'intérieur.

— REM. Dans le XVII° siècle, *dedans* était employé comme préposition ainsi que le montrent les exemples suivants; et il est fâcheux qu'on ait établi la règle contraire; car cela frappe, pour le lecteur actuel, d'incorrection des passages corrects et élégants dans nos classiques. Voulez-vous demeurer dedans la rêverie? CORN. *Cid*, I, 5. Dedans mon ennemi je trouve mon amant, ID. *ib.* III, 3. Va dedans les enfers plaindre ton Curiace, ID. *Hor.* IV, 5. Il faut le recevoir ou hâter son supplice, Le suivre ou le pousser dedans le précipice, ID. *Pomp.* I, 1. [Qu'ils] puissent ne laisser dedans votre pensée Que l'image des traits dont mon âme est blessée, ID. *ib.* V, 5. Je ne veux plus que moi dedans ma confidence, ID. *Rodog.* IV, 5. Et je crois que le ciel dedans un rang si bas Cache son origine et ne l'en tire pas, MOL. *l'Étour.* I, 2. Il est vrai, c'est tomber d'un mal dedans un pire, ID. *ib.* Et ses vœux, rejetés de l'objet qui l'enflamme, Étaient comme vainqueurs reçus dedans mon âme, ID. *Dép. am.* II, 1. Je lis dedans son âme et vois ce qui le presse, ID. *ib.* III, 5. Et je tremble à présent dedans la canicule, ID. *Sgan.* 2. Le sultan dormait lors, et dedans son domaine Chacun dormait aussi, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Tant il [chat] en avait mis dedans la sépulture, ID. *ib.* II, 2. Pour secourir les siens dedans l'occasion, ID. *ib.* III, 6. L'oracle était logé dedans un galetas, ID. *ib.* VII, 15. De tous les animaux, l'homme a le plus de pente À se porter dedans l'excès, ID. *ib.* IX, 11. On l' [le trésor] avait enterré dedans telle bourgade, ID. *ib.* IX, 13. On nous veut attraper dedans cette écriture; Ce sera quelque énigme à tromper un enfant, ID. *ib.* X, 14. Ceux qui ont la foi vive dedans le cœur voient.... PASC. *Pensées.* J'en voyais et dehors et dedans nos murailles, RAC. *Théb.* II, 1. À parler dignement de Dieu, il n'est ni dedans ni dehors le monde, FÉN. *Exist.* 347.

— HIST. XII° S. Dedens le cors son espié [il] a baigné, *Ronc.* p. 89. [La grant amour] Dont je l'ai tant dedens mon cuer amée [aimée], *Couci*, XVII. Cil dedans se defendent com nobile baron, *Sax.* VIII. Dedens une chapelle [ils] trouverent Helissant, *ib.* XII. Dedans quatorze jourz viendront li plus tardif, *ib.* XXIV. || XIII° S. Là fu li estours dedens la porte moult grans et moult merveilleus, VILLEH. LXXII. Dedens ces huit jors furent venu tuit li vaissiel et li baron, ID. LXI. Et puis [il] se rendit moine dedens une abeïe, *Berte*, II. Par dedens le manoir [ils] sont tout ensemble entré, *ib.* CXXV. Et li fist li rois lire, et avoit devens que li porteres estoit cousins le soudanc, *Chr. de Rains*, 96. Nuz ne puet estre talemeliers [boulanger] de dans la banliue de Paris, se il n'achate le mestier du roi, *Liv. des mét.* 4. Quant commandemens est fes à aucun, qu'il face gré à son creancier de ce qu'il li doit, dedens les nuis, c'est à savoir sept jors et sept nuis à l'omme de poesté, BEAUM. LIV, 1. Il doit aller à l'ommage dedens les quarente jors qu'il est entrés en le [la] saizine, ID. VI, 4. Quant semonse est fete à jor, sans nommer hore, li semons doit entendre que c'est au matin, dedens hore de miedi, ID. 61. Le chevalier s'en vint au roy et dit que il avoit esté dedans les mesons au soudanc et que c'estoit voir [vrai], JOINV. 215. Or sus, que vez ci [voici] les Sarrazins qui sont venus à pié et à cheval, et ont desconfit les serjans le roy qui gardoient les engins, et les ont mis dedans les cordes de nos paveillons [les ont poussés jusque dans notre camp], ID. 230. Ce fu celi qui plus noblement arriva, car sa galie arriva toute peinte dedens mer et dehors, à escussiaus de ses armes, ID. 215. || XIV° S. Telz monstroit bonne chiere d'attendre un horion, Qu'enfremez vausist estre par dedens sa maison, *Baud. de Seb.* VII, 176. || XV° S. Lancastre et le comte de Cantebruge desiroient trop grandement à aller dedans l'an en Portingal, FROISS. II, II, 219. Et devoit estre à cette feste une joute de quarante chevaliers de par dedans, attendans tous autres, et de quarante escuyers aussi, ID. I, I, 213. Un grand tourment les prit en mer qui les mit si hors de leur chemin, qu'ils ne surent, dedans deux jours, là où ils estoient, ID. I, I, 18. Dedans celle treve advint que.... ID. I, I, 47. Aller, dedans l'an, en Portingal, ID. II, II, 219. Et entra dedans la ville, tout premierement, messire Jean de Hainaut, ID. I, I, 103. Nous vous voudrions prier que nous puissions demeurer en composition, que vous ne nous fissiez point de guerre, ni nous à vous, le terme d'un mois; et si, là en dedans, le roi de France ou le duc de Normandie son fils venoient en ce pays si forts que pour vous combattre, nous serions quittes et absous de nos convenances, ID. I, I, 234. Incontinent la pucelle dist : dedens, enfans, en nom Dé ils sont nostres [les remparts], *Chr. du siége d'Orléans*, 1429, *Bibl. des Chartes*, 2° série, t. III, p. 506. Ils sont dedans [Paris assiégé] [ils y sont entrés], COMM. I, 2. Et misrent les Bourguignons dedans Moulins, ID. I, 2. Venez anuit heurter à ma chambre, je vous ferai mettre dedans [entrer], LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI° S. Il feit pendre tout ce qui estoit dedans, MONT. I, 53. Pensant tirer vers le dedans de la ville, ID. I, 61. Conceptions qu'ils ne peuvent esclaircir au dedans, ni par consequent produire au dehors, ID. I, 188. Bouillir dedans une marmite, ID. II, 48. Il se tenoit tousjours enfermé par le dedans de sa chambre, ID. II, 78. Les stoïciens mettent l'ame autour et dedans le cœur, ID. II, 290. Encroustez de marbres au dehors, le dedans reluisant de rares enrichissements, ID. IV, 12. Il estoit romain, et nay dedans Rome, mais dans la vraye Rome, ID. IV, 363. Il les meit dedans une auge, et s'en alla vers la riviere en intention de les jetter dedans, AMYOT, *Rom.* IV. Il beut d'une sorte de poison qui tue l'homme dedans vingt quatre heures, ID. *Thém.* 26. Finablement il luy monstra premier le dedans, et puis après le dehors de la main, et le menaça que sa ville seroit ainsi reversée sans dessus dessoubs, ID. *Timol.* 15. Les meurtriers arriverent, et, estant les portes du logis fermées, les meirent à force dedans, ID. *Cicéron*, 60. Ils demandoient bien souvent les biens de ceulx qui vivoient, comme s'ilz eussent esté morts, et se mettoient dedans par force, ID. *Anton.* 27. Il esperoit, dedans Pasques [avant Pasques], en rendre bon compte à Sa Majesté, CARL. I, 40. Il luy met un assez riche rubys dedans le doigt, qu'il tira du sien, ID. VI, 43. Page, verse à longs traits du vin dedans mon verre, RONS. 273. C'est toi belle fontelette, Où ma douce mignonnette A miré ses yeux dedans, ID. 554. Je vis en elle, elle vit dedans moy; Ce n'est qu'un cœur, qu'une ame et qu'une foy, ID. 755. Maint huis y fut rompu et maint coffre effondré, Et le dedens exposé à pillaige, PALSGRAVE, p. 847.

— ÉTYM. *De*, et *dans*; picard, *dedins*; wallon, *divint*; rouchi, *deden*; provenç. *dedintz*, *dedins*, *dedis*. La forme *devent*, analogue à *divint* du wallon, se trouve dans un texte ancien, écrit il est vrai au nord de la France.

DÉDICACE (dé-di-ka-s'), *s. f.* || 1° Consécration du temple de Jérusalem chez les Juifs. Il célébra la dédicace du temple avec piété, BOSS. *Hist.* I, 6. Voici donc tout ce qui fut offert par les princes d'Israël à la dédicace de l'autel, au jour qu'il fut consacré : douze plats d'argent; douze vases d'argent et douze petits vases d'or, SACY, *Bible*, *Nombres*, VII, 84. || Fête des dédicaces, fête des Juifs célébrée en mémoire de la restauration et de la nouvelle dédicace du temple par les soins de Judas Machabée. || 2° Consécration d'une église ou d'une chapelle, qu'on dédie à quelque saint, c'est-à-dire qu'on met particulièrement sous sa protection. Faire la dédicace d'une église. || Dédicace de l'église, fête qui se célèbre tous les ans le même jour en mémoire de sa consécration et qui est marquée par des cierges mis sur tous les piliers. || 3° Fig. Hommage qu'on fait d'un livre à quelqu'un, par une épître imprimée en tête de l'ouvrage. Votre Majesté n'a que faire de toutes nos dédicaces, MOL. *Ép. dédicatoire de la Critique de l'École des femmes.* Aussitôt tu verras poëtes, orateurs.... Dégrader les héros pour te mettre en leur place, De tes titres pompeux enfler leur dédicace, BOIL. *Sat.* VIII. Je dédiai une pièce à M. Duclos, et je déclarai que ce serait ma seule dédicace; j'en ai pourtant fait une seconde, avec son consentement, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Que vraisembla-

blement mon livre serait censuré, et que, pour cela seul, il n'osait proposer au roi d'en accepter la dédicace, MARMONT. *Mém.* liv. VIII. On lit dans une dédicace Qu'en latin il citait Horace, BÉRANG. *Nabuchodonosor.*

— HIST. XIV[e] s. Comme, le jour de la feste Nostre Dame my aoust, l'exposant feust asez esbatu en la ville d'Enquery à une feste que l'en appelle au pays [Boulogne] ququermesse ou dedicasse, DU CANGE, *dedicatio.* L'exposant, qui demouroit lors en la ville de Valenciennes, s'aloit esbatre ou moustier où estoit la ducasse ou feste appellée saint Vast, ID. *ib.* || XV[e] s. Ils vinrent arriver au village, où se faisait la dedicace et la generale feste du lieu [fête patronale], LOUIS XI, *Nouv.* XCVIII. || XVI[e] s. La dedicasse d'un temple, AMYOT, *Thém.* 42.

—ÉTYM. Lat. fictif *dedicacia*, de *dedicare*, dédier (voy. DÉDIER); wallon, *dicâce;* namurois, *dicauce;* rouchi, *ducasse*, trois mots qui signifient fête patronale.

DÉDICATOIRE (dé-di-ka-toi-r'), *adj.* Qui contient la dédicace d'un livre, d'une statue, d'un monument. Il faut que celui à qui s'adresse l'épître dédicatoire paye ou protége, FONTEN. *Jugement de Pluton.* Les gens de lettres ont renoncé à ces épîtres dédicatoires qui avilissaient l'auteur, même lorsque l'ouvrage pouvait inspirer l'estime ou le respect, CONDORCET, *d'Alembert.*

— ÉTYM. Lat. *dedicatorius*, de *dedicare*, dédier.

DÉDIÉ, ÉE (dé-di-é, ée), *part. passé.* Église dédiée à la Ste Vierge. || Une pièce de vers dédiée à un prince.

DÉDIER (dé-di-é), je dédiais, nous dédiions, vous dédiiez; que je dédie, que nous dédiions, que vous dédiiez, *v. a.* || **1°** Consacrer au culte divin, mettre sous la protection de Dieu, sous l'invocation d'un saint. Dédier une église, une chapelle, un autel. || **2°** Faire à quelqu'un hommage d'un ouvrage ou par une épître ou par une simple suscription. Ce n'est que maroquin perdu Que les livres que l'on dédie, SCARRON, dans RICHELET.

— HIST. XII[e] s. Quant la chapele fu beneoite à Es [Aix-la-Chapelle], Et li mostiers fu dediez et fez, *Li coronemens Looys*, v. 28. E en cel setme [septième] meis fud dediez li temples e tute la vaissele, *Rois*, 257. E puis dedierent le temple, e firent vesseaus sainz toz noveaux, *Machabées*, I, 4. || XIII[e] s. Hors de sains liex qui sont dedié, BEAUM. XXV, 21. Lequel moustier estoit fait en la mahommerie des Sarrazins, et l'avoit le legat dedié en l'onneur de la mere Dieu, JOINV. 208. || XIV[e] s. En temps duquel consul fu dediee la maison de Saturne, BERCHEURE, f° 35. || XV[e] s. Hé Dieu! se j'eusse estudié Au temps de ma jeunesse folle, Et à bonnes meurs dedié, J'eusse maison et couche molle, VILLON, *Grand testam.* || XVI[e] s. Qui est-ce qui inferera de là qu'il faille refuser le baptesme aux petis enfans, lesquels Dieu se dedie par son adoption gratuite? CALVIN, *Instit.* 1090. Tarquinius edifia ce temple; mais il ne le dedia pas, AMYOT, *Publ.* 27. L'arbre proprement dedié et consacré à Jupiter, ID. *Cor.* 4. Il choisit entre tous les anciens senateurs romains Q. Fabius Maximus, auquel il se voua et dedia du tout, ID. *Cat.* 7. Ceste charge luy sembloit trop vile et mal seante à luy qui estoit jeune et dedié à l'estude, ID. *Brutus*, 3. Lequel [cheval] ne peut estre monté ny dressé que par Cesar, qui dedia son image aprez sa mort à la deesse Venus, MONT. I, 360.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dedicar;* ital. *dedicare;* du latin *dedicare*, de *de*, et *dicare*, consacrer.

† **DÉDIEUR** (dé-di-eur), *s. m.* Terme de plaisanterie. Celui qui dédie un livre. Ils ont grand tort, ces méchants dédieurs de livres, d'aller faire peur jusque dans leurs chambres à ces nobles seigneurs, SCARRON, *Épît. dédic. Œuvres*, t. I, p. 159, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dédier.*

DÉDIRE (dé-di-r'), *v. a.* se conjugue comme dire, excepté à la 2[e] personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif: vous dédisez, dédisez, et non: vous dédites, dédites. || **1°** Désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait. Croyez qu'il me déplaît, et très-sensiblement, De vous devoir dédire une fois seulement, ROTROU, *Antig.* II, 2. Mon cœur vous en dédit, un secret mouvement Qui le penche vers vous malgré moi vous dément, CORN. *D. San.* IV, 3. Les rois impunément dédisent leurs sujets, ID. *Perthar.* II, 3. Que sert la volonté d'un chef qu'on peut dédire? ID. *Sophon.* I, 3. Il m'a donnée à vous, et nul autre que moi N'a droit de l'en dédire, et me choisir un roi, ID. *Nicom.* I, 1. M. le chevalier ne m'en dédira pas, SÉV. 536. Il ne m'a jamais dédite de rien, ID. 369. Et moi je n'ai pas osé l'en dédire, m'a dit Dorante, parce que j'aurais indisposé contre moi cette fille, qui a du crédit auprès de sa maîtresse, MARIVAUX, *Fauss. confid.* II, 12. || Par extension, dédire quelque chose, ne pas se conformer à ce que cette chose exige. Oui, le religieux qui hait la discipline, Qu'importune la règle, à qui pèse l'habit, Qui par ses actions chaque jour les dédit.... CORN. *Imit.* I, 25. || **2°** Se dédire, *v. réfl.* Désavouer ce qu'on a dit. ....Tu n'es donc point mon fils, Puisque si lâchement toujours tu t'en dédis, CORN. *Héracl.* II, 3. Je m'en dédis, seigneur, il n'est point criminel, ID. *Nicom.* IV, 2. Mais s'il se dédisait d'un outrage forcé, ID. *Sertor.* I, 3. Mon amour a paru; je ne m'en puis dédire, ID. *Cid*, V, 8. Je vous en ai trop dit pour m'en pouvoir dédire, ID. *ib.* V, 7. De tout ce que j'ai dit, je me dédis ici, MOL. *Mis.* II, 1. C'est l'opinion [ne pas croire en Dieu] d'un favori qui se dédira à l'agonie, LA BRUY. X. Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire, BOIL. *Sat.* IX. Également impartial, quand je loue et que je me dédis d'un éloge, quand je blâme et que je me départs de ma critique, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 510, dans POUGENS. || Ne pas tenir sa parole, revenir sur un engagement pris. Il n'y a point moyen de vous en dédire, BALZ. liv. VII, lett. 5. Mais quand ce choix est fait, on ne s'en dédit plus, CORN. *Sertor.* III, 2. Souvent on se dédit de tant de complaisance, ID. *Tite et B.* V, 5. Ainsi des bons propos la céleste vigueur Aisément dégénère en honteuse langueur; Tu sembles n'en former qu'afin de t'en dédire, ID. *Imit.* III, 6. Il est tard après tout de vouloir m'en dédire, ID. *Cinna*, I, 2. Vous ne sauriez ce coup vous en dédire, LA FONT. *Mandr.* Comment, vous avez cru que j'irais me dédire à cause du revers qui vous est survenu, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, IV, 8. || Familièrement. Il n'y a pas à s'en dédire, c'est-à-dire la chose est trop avancée pour reculer. Il n'y avait pas moyen de s'en dédire, HAMILT. *Gramm.* 5. Hélas! madame, repris-je, je n'ai suivi que vos conseils, il n'est plus temps de se dédire, MARIVAUX, *Marianne*, 9[e] partie, t. III, p. 372, dans POUGENS. || Se dédire, protester qu'on n'a pas fait une chose qui est imputée. Ce sens vieillit. L'on n'a nul droit de se plaindre de tout homme qui se dédit, MOL. *George Dand.* I, 8. Si bien donc que, si je le trouvais couché avec ma femme, il en serait quitte pour se dédire, ID. *ib.* || Avec ellipse du pronom *se.* Pensez-vous qu'il se laisse aisément détromper, Et qu'au premier moment qu'il vous verra dédire, Aux mains de son vrai maître il remettra l'empire? CORN. *Héracl.* II, 8. Je fais ce que je puis à le faire dédire, ID. *Perthar.* V, 2.

— REM. Dans le XVII[e] siècle on hésitait entre *dédisez* et *dédites.* Puisque je l'ai promis, ne m'en dédisez pas, MOL. *Mis.* III, 4. Mais dans l'édition originale de 1669 il y a: ne m'en desdites pas.

— SYN. SE DÉDIRE, SE RÉTRACTER. Ces deux verbes signifient désavouer ce qu'on avait dit, avancé. Dédire est plus général; c'est désavouer une chose dite, quelle qu'elle soit; on se dédit aussi bien des paroles bonnes que de paroles indifférentes ou agressives. Mais rétracter implique qu'il y avait, dans ce que nous avions avancé, quelque chose qui blesse, offense ou mérite du blâme. Je lui avais attribué cet acte de générosité; la chose est fausse; je m'en dédis. Je lui avais imputé cette mauvaise action; j'étais mal informé, je me rétracte.

— HIST. XII[e] s. Quanque tu as et dit et devisé, Desdi je tot en l'enor dam le Dé [en l'honneur du seigneur Dieu], *Bat. d'Aleschans*, v. 1398. N'[y] a baron en la court qui de rien l'en desdie, *Sax.* XXXII. Johans de Salesbire li aveit dunches dit: Sire, tuz jurs avez nostre conseil desdit, *Th. le mart.* 143. Pur ço qu'or desdiseit ço qu'ainz ot graanté, *ib.* 43. Desdire les voleit li bers del jugement: Mais mult li unt prié trestuit communement Qu'il laist cele ire ester, nel [ni le] desdie neent; Face la volenté le rei e sun talent, *ib.* 32. || XIII[e] s. De riens que commandez, ne serez jà desdite, *Berte*, LIV. De lui auron ore tel pès, Que jamès mal ne nos fera, Ne chose ne nos desdira Que nis un de nos fere voille, *Ren.* 6020. Si vos pri, seignor amoreus, Que se vous i trovés paroles Semblans trop baudes ou trop foles, Por quoi saillent li medisant Qui de nous aille mesdisant Des choses à dire ou des dites, Que cortoisement les desdites, *la Rose*, 15368. Adonques, se nus ne le desdit [contredit], cil qui sont nommé devant demorent procureur, BEAUM. 51. Et qui dit parole por sei en court, ou que il otreie ce que son conseil a dit, il ne le peut puis desdire ne neer [nier], *Ass. de J.* 52. || XIV[e] s. Si fist Karenlouet, qui dit: alons avant! Et Guillaume Boitel ne les va desdisant, *Guescl.* 16326. Mais quant vos cuers m'escondit, Vos dous regars s'i mesle et l'en desdit Si doucement que plus en gré reçoy Vostre refus que d'une autre l'ottroy, MACHAULT, p. 62. || XV[e] s. Ce sont trois personnes ensamble Et un seul Dieu: dy, qu'il t'en sanble? Oserois-tu ceci desdire? *la Pass. de N. S. J. C.* Et n'est nul en Angleterre, tant soit noble ni de grand affaire, qui l'ose courroucer ni desdire de tout ce qu'il veut faire, FROISS. I, I, 7. Le traité plut assez bien au roi de France, pour mieux complaire au roi d'Escosse, et ne desdit de rien le traité, ID. I, I, 109. Pour ceste cause fut desdicte la trefve, COMM. III, 9. || XVI[e] s. Se desdire de sa parole, MONT. III, 78. Ne voulant desdire [contredire] Platon, qui estime.... ID. IV, 78. Cette missive m'est un petit suspecte, car elle parle comme si le livre estoit dedié à Trajan, ce qui est manifestement dedict par le commencement du livre, AMYOT, *Préf.* XXI, 49. Aristænetus, qui s'estoit tousjours monstré fort affectionné aux Romains, dit qu'il ne les falloit desdire en chose quelconque, ny se monstrer ingrats envers eulx, ID. *Philop.* 30. Ilz desdirent [refusèrent] fort et ferme Alexandre, quand il les cuida à toute force faire encore passer la riviero de Ganges, ID. *Alex.* 104. Ils avoient appelé impudence la hardiesse d'un jeune homme, qui avoit osé, premier que d'estre au lieu, desdire les asseurances d'un tel homme que Segur Pardaillan, D'AUB. *Hist.* II, 270.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *dire;* provenç. *desdire;* catal. *desdir;* espagn. *disdecir;* portug. *desdizer;* ital. *disdire.*

1. **DÉDIT, ITE** (dé-di, di-t'), *part. passé* de dédire. Qui a été désavoué. Dédit par ceux qui l'avaient chargé de parler. De peur d'en être dédit, il n'osa nommer son successeur, BOSS. *Hist.* III, 5.

2. **DÉDIT** (dé-di; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des dé-di-z obligatoires), *s. m.* || **1°** Révocation d'une parole donnée. || Fig. Cet homme a son dit et son dédit, c'est-à-dire il est inconstant, on ne peut se fier à sa parole. Allez, mademoiselle, en fait de mariage, une fille a son dit et son dédit, BRUEYS, *Grondeur*, II, 3. || **2°** Somme stipulée et due par celui qui ne remplit pas les termes d'une convention. Mais songez au dédit, il faut surtout le mettre, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* IV, 5. || Acte qui garantit cette stipulation. Le dédit fut déposé chez un notaire. Qu'avec un grand plaisir, dédit, je te déchire, DUFRÉNY, *Dédit*, I, 11.

— HIST. XIV[e] s. Mais les deux spermes dessus dicts Sont composez; c'est sans desdicts, Des quatre elements seulement, *Traité d'alch.* 30. || XV[e] s. Fut conclue une trefve à deux mois de desdit, COMM. VIII, 16. || XVI[e] s. Le repentir n'est qu'une desdicte de nostre volonté, MONT. III, 261.

— ÉTYM. *Dédit* 1; génev. *dédite*, s. f.

† **DÉDOLATION** (dé-do-la-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Action d'un instrument tranchant qui, portant obliquement, enlève une portion superficielle de la peau et des tissus sous-jacents.

— ÉTYM. *Dédoler.*

† **DÉDOLER** (dé-do-lé), *v. n.* Terme de chirurgie. Opérer une dédolation. Couper en dédolant.

— ÉTYM. Lat. *dedolare*, de *de*, et *dolare*, travailler à la doloire.

DÉDOMMAGÉ, ÉE (dé-do-ma-jé, jée), *part. passé* Qui a reçu réparation d'un dommage. Dédommagé de la perte qu'il avait faite. On est bien dédommagé de cette dépense par les avantages qu'elle assure, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 19.

DÉDOMMAGEMENT (dé-do-ma-je-man), *s. m.* || **1°** Réparation d'un dommage. Il a obtenu mille francs de dédommagement. Le moindre dédommagement ne lui a pas été accordé, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 48. || **2°** Fig. Compensation. Nous trouvons mille dédommagements humains à nos malheurs, MASS. *Avent, Afflict.* Cette ville où ses soldats devaient enfin trouver un abri, des vivres, une riche proie, dédommagements promis à tant de maux, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 5.

— ÉTYM. *Dédommager.*

DÉDOMMAGER (dé-do-ma-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o:* nous dédommageons; je dédommageais), *v. a.* || **1°** Indemniser d'un dommage souffert. On l'a dédommagé de toutes ses pertes. Mélanchthon ne sait comment excuser les exactions énormes que fit le landgrave, toujours peu scrupuleux pour se faire dédommager d'un armement constamment et de son aveu fait mal à propos et sur de faux rapports, BOSS. *Var. déf.* 1[er] *disc.* § 44. Indépendamment de l'importance de cette conquête en

elle-même, le vainqueur trouva dans la Havane pour environ 15 millions d'argent ou d'autres effets précieux qui le dédommagèrent amplement des frais de son expédition, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16. || Fig. Les bontés dont Votre Majesté me comble me dédommagent de cette injustice, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 7 déc. 1779. Vous, demeurez, et que votre présence Me dédommage un peu d'une aussi longue absence, M. J. CHÉN. *Fénelon*, III, 2. || 2° Se dédommager, *v. réfl.* Être dédommagé. Il se dédommagea, par un bon repas, de l'abstinence qu'il avait supportée. L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien, lors même qu'il renonce à la vanité, LA ROCHEFOUCAULD, dans RICHELET. Il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendait de leur part et qu'ils lui auront refusée, BOURD. *Serm. 24° dim. après Pentec. Dominic.* Si tous mes soupirants pouvaient me négliger, Je ne vous prendrais pas pour m'en dédommager, REGNARD, *le Joueur*, IV, 7.

— HIST. XIII° s. Et si requeroit qu'il fust desdamaciés des journées des ouvriers qu'il avoit loués pour le blé soier [scier], BEAUM. XLIV, 42. Nus pleges ne doit enriquir de ce dont il est pleges, el damace de celi qui en pleges le mist, mes tant solement estre desdamaciés et estre mis el point là ù il estoit quant il devint pleges, ID. XXXIII, 2. Et se vous prenés du nostre, nous avons bien tant du vostre en Acre, que vous nous desdomagerés bien, JOINV. 250. || XV° s. Le dommaige sera visité par les maistres; et se ils rapportent par serment que lesdits habiz soient empirez par le default du tailleur, il desdommagera cellui à qui ledit habit sera, *Ordonn.* févr. 1485.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *dommage.*

DÉDORÉ, ÉE (dé-do-ré, rée), *part. passé.* Un carrosse dédoré.

DÉDORER (dé-do-ré), *v. a.* Enlever la dorure. || Se dédorer, *v. refl.* Perdre sa dorure.

— HIST. XVI° s. Si l'or eust esté aussi nutritif que vous le publiez, Mydas se fust bien engardé de requerir d'estre dedoré, CHOLIÈRES, dans le *Dict. de* DOCHEZ. Tout le malheur qui nostre age dedore, DU BELLAY, VI, 57, *recto.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *dorer.*

† **DÉDORMIR** (dé-dor-mir), *v. n.* Cesser de dormir.

— HIST. XIII° s. L'encantement [il] a fait fenir Et les chevaliers desdormir, *Fl. et Blanchefl.* v. 965.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *dormir.*

† **DÉDORURE** (dé-do-ru-r'), *s. f.* Action de dédorer ou de se dédorer.

— ÉTYM. *Dédorer.*

† **DÉDOSSEMENT** (dé-dô-se-man), *s. m.* Action de dédosser une pièce de bois; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Dédosser.*

† **DÉDOSSER** (dé-dô-sé), *v. a.* Dresser à la scie une pièce de bois pour la mettre à vive arête. || Terme de jardinage. Diviser une grosse touffe de racines vivaces en plusieurs petites touffes.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *dos*, dans le premier sens, parce que la pièce à dresser forme une espèce de *dos*; dans le second, parce qu'on fait que les touffes ne soient plus *adossées.*

† **DÉDOUBLAGE** (dé-dou-bla-j'), *s. m.* Dédoublage de l'alcool, action de le couper, de l'atténuer par un mélange d'eau. || Terme de marine. Action de dédoubler.

— ÉTYM. *Dédoubler.*

† **DÉDOUBLANT, ANTE** (dé-dou-blan, blan-t'), *adj.* Terme de chimie. Qui dédouble. Catalyse dédoublante, celle qui, dans les fermentations, sépare une substance composée en deux substances plus simples.

1. **DÉDOUBLÉ, ÉE** (dé-dou-blé, blée), *part. passé.* || Dont on a ôté la doublure. Un habit dédoublé. || Qui n'est plus double. Les rangs étant dédoublés, la troupe occupa toute la place. || Partagé en deux. Une substance dédoublée par la catalyse.

† 2. **DÉDOUBLÉ** (dé-dou-blé), *s. m.* Nom qu'on donne aux eaux-de-vie préparées par mixtion d'alcool à un degré élevé avec de l'eau simple. On dit aussi recoupe.

— ÉTYM. *Dédoublé* 1.

† **DÉDOUBLEMENT** (dé-dou-ble-man), *s. m.* Action de dédoubler. On avait opéré pour la guerre le doublement de l'impôt, et l'on va s'occuper de son dédoublement. Le dédoublement des rangs, en parlant de soldats qui, rangés sur deux rangs, se mettent sur un seul. Peu content d'un si monstrueux orgueil, le cardinal de Bouillon revient au dédoublement de son cardinalat pour en multiplier la grandeur, ST-SIM. 279, 32. || Terme de chimie. Réduction d'une substance composée en deux autres substances moins composées. || Terme de botanique. Nom donné à la production d'appendices que présentent des feuilles, des pétales et des étamines, d'après l'hypothèse, reconnue fausse aujourd'hui, que l'organe, naissant simple, se partageait.

— ÉTYM. *Dédoubler.*

DÉDOUBLER (dé-dou-blé), *v. a.* || 1° Défaire le double. Cette serviette est pliée en double; dédoublez-la. || 2° Terme de marine. Enlever le doublage d'un bâtiment. || Défaire plusieurs tours des rabans qui tiennent les voiles fermées. || 3° Terme de guerre. Dédoubler les rangs, faire mettre sur un seul rang des soldats placés sur deux rangs. Cyrus dédoubla les files de son infanterie, et la mit sur douze de hauteur seulement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 206, dans POUGENS. || 4° Partager en deux. Dédoubler un bataillon, une classe de collége. || Terme de chimie. Dédoubler une substance, la résoudre en deux autres par la catalyse. || Terme de maçon. Dédoubler une pierre, la partager en deux dans toute sa longueur. || 5° Ôter la doublure. Dédoubler un habit. || 6° Se dédoubler, *v. réfl.* Perdre sa doublure. Cette garniture s'est dédoublée. || Devenir moindre de moitié. Tous les régiments s'étaient dédoublés. || Se partager en deux substances par la catalyse. || Se dédoubler, en parlant d'une pierre, être partagée en deux.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *doubler.*

† **DÉDUCTIF, IVE** (dé-du-ktif, kti-v'), *adj.* Terme de philosophie. Qui tient à la déduction. Méthode déductive, voy. DÉDUCTION.

— ÉTYM. Voy. DÉDUCTION.

DÉDUCTION (dé-du-ksion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Soustraction, retranchement. Faire, demander une déduction. Il redoit tant, déduction faite des à-compte qu'il a payés. || 2° Récit détaillé, exposition minutieuse. Faire une longue déduction de ses plaintes. || 3° Terme didactique. Conséquence tirée d'un raisonnement. Une déduction claire. Une déduction fausse. || Sorte de synthèse où l'on va de la cause aux effets, du principe aux conséquences, du général au particulier (voy. SYNTHÈSE), par une suite de propositions dépendant les unes des autres, qui s'enchaînent et se soutiennent mutuellement. La déduction est opposée à l'induction. || 4° Terme de musique. Suite, dans le plain-chant, de notes montant diatoniquement ou par degrés conjoints.

— HIST. XIV° s. Si comme il est dit devant en la deduction de la quarte raison, ORESME, *Eth.* 163. || XV° s. Sur et en deducion et rabat de la somme de six mille nobles d'or, cent marcs d'argent, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. IV, p. 86. || XVI° s. Les deductions [récits] des exploits où ils se sont trouvez en personne, MONT. I, 58. C'est [le livre de Tacite] plustost un jugement que deduction d'histoire; il y a plus de preceptes que de contes; ce n'est pas un livre à lire, c'est un livre à estudier et apprendre, ID. IV, 61.

— ÉTYM. Provenç. *deductio;* espagn. *deduccion;* ital. *deduzione;* du latin *deductionem*, de *deducere* (voy. DÉDUIRE).

DÉDUIRE (dé-dui-r'), je déduis, nous déduisons; je déduisais; je déduisis; je déduirai; je déduirais; que je déduisisse; déduisant; déduit, *v. a.* || 1° Soustraire, retrancher une somme d'une autre. Il y a plus de moitié à déduire sur ce compte. || 2° Énumérer, exposer en détail. On tira Lyncestès de prison, et on lui ordonna de déduire ses défenses, VAUGEL. *Q. C.* liv. VII, ch. 1. Si je voulais entreprendre de déduire ce qui s'est passé en Grèce, il faudrait interrompre le fil des affaires de l'Asie, ID. *ib.* liv. V, dans RICHELET. Les puissantes raisons qu'on vient de me déduire Vont ranger mes soupçons au point de se détruire, MAIRET, *Soliman*. II, 7. Dom Bertrand [le singe] gagnerait près de certains esprits; Les raisons en seraient trop longues à déduire, LA FONT. *Fabl.* XII, 3. Chacun se mit à déduire par le menu ce qu'il savait, HAMILT. *Gramm.* 8. Ce dernier écrit peut répondre de la beauté de ceux que l'on vient de déduire, LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* Ayant été introduits dans le sénat, ils déduisirent leurs plaintes et firent leurs demandes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 603, dans POUGENS. Il déduisait ses preuves, il exposait ses objections avec ses preuves, MAIRAN, *Éloges, Card. de Polignac.* || 3° Inférer, tirer comme conséquence. Vérités fort différentes des principes dont elles sont déduites, ROHAULT, *Physique*, dans RICHELET. J'en déduirai plus au long les conséquences, BOSS. *Somm. de la doctr.* On doit à Huyghens, sinon la première invention des horloges à pendule, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime, VOLT. *Louis XIV*, 31. || 4° Se déduire, *v. réfl.* Être déduit, être tiré comme conséquence. Cela se déduit clairement des prémisses.

— HIST. XI° s. A tel dolur et à si grant poverte [pauvreté], Filz, t'ies deduit par alienes terres, *St Alexis*, LXXXIV. || XIII° s. Dedens ceste forest [je] sui povrement deduite [amusée], *Berte*, XXXVII. Et si lonc sont [ses cheveux], qu'en deduisant Li vont deux tours entor la teste, *Bl. et Jeh.* 254. Mès au plus bel te dois deduire [amuser], Que tu porras, sans toi detruire, *la Rose*, 2169. || XV° s. Quand j'eus sejourné en la cité de Pammiers, laquelle cité est moult deduisant, car elle sied en beaux vignobles, FROISS. II, III, 6. Si veulx que vous saichez que Salphar ayme ma dame par amour, de quoy je suis en une très grande jalousie, si ne m'en sçay comment deduire [tirer], *Perceforest*, t. VI, f° 43. || XVI° s. Freres, oyez, je vous pry, ma semonce, Et retenez ce que j'ay cy deduit, MAROT, I, 304. Tant plus avant ceste lettre lisoye, En aise grand tant plus me deduisoye, ID. I, 372. Quand ils vinrent à luy deduire comme Bacchus et Hercules estoyent aussi en ce registre, MONT. IV, 149. Platon ayant voulu deduire au long, et enrichir ce subject de la fable Atlantique, AMYOT, *Solon*, 66. Après que les uns et les autres eurent deduit leurs raisons, ID. *Marcell.* 38. Ilz les revendoient au bout de l'an, et Caton en retenoit plusieurs pour soy mesme, leur en donnant et deduisant [de l'argent qu'il leur avait prêté] autant comme on leur en avoit le plus presenté, ID. *Caton*, 45. J'ai plusieurs points que je pourrois induire A ce propos, si je voulois deduire Ce fait au long.... DU BELL. VII, 31, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *desduire*, *desdure;* du latin *deducere*, tirer, faire sortir (de *de*, et *ducere*, conduire, voy. DUC), qui avait pris le sens de *divertir*, détourner, amuser, exactement comme *divertir* lui-même.

1. **DÉDUIT, ITE** (dé-dui, dui-t'), *part. passé* de déduire. Retranché. Somme déduite. Ce gouvernement, les petits profits déduits, coûte par an à la Compagnie 154000 livres, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 8. || Exposé. Faits déduits. Un long récit déduit à loisir. || Inféré. Conséquences déduites.

2. **DÉDUIT** (dé-dui; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: les dé-dui-z amoureux), *s. m.* || 1° Terme du style badin. Divertissement, occupation agréable. Il avait dans la terre une somme enfouie, Son cœur avec, n'ayant autre déduit Que d'y ruminer jour et nuit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. || Déduit de vénerie, de fauconnerie, tout le train et équipage qui sert à prendre le déduit de la chasse, les veneurs, les chiens, les oiseaux, les valets. || 2° Dans le langage des poëtes érotiques, plaisir de l'amour.

— HIST. XII° s. [Il] Donna deduiz, donna balez, Donna levriers, donna brachez [des chiens braques], *Brut*, dans LACURNE. Mais si je chant, li desduis en est mien, QUESNES, *Romancero*, p. 85. || XIII° s. Jamais [je] ne cuit [pense] vivre fors en tourment; Joie et deduit tout outréement [je] lais, ANONYME, dans *Couci*. Sachiez que [elle] n'i ot guere ne joie ne deduit, *Berte*, XXXVI. Li singes au marchant doit quatre deniers, se il pour vendre le porte; et se li singes est à home qui l'ait acheté por son deduit, si est quites, *Liv. des mét.* 287. Et il demenerent toute la nuit dedans le castiel grant joie et grant deduit, H. DE VALENC. XV. Pomes i ot et autre fruit; Renart i va por son deduit, *Ren.* 1288. Or oez, si ne vos anuit, Je vos conteré par deduit Comment il vindrent en avant, *ib.* 26. Querre doit d'amors le deduit, Tant cum jonesce la deduit, *la Rose*, 13683. Car tel joie ne tel deduit Ne vit nus hons, si cum ge cuit [je pense], Cum il avoit en ce vergier, *ib.* 474. || XV° s. S'ils furent celle nuit ensemble [Charles VI et Isabelle] en grant deduit, ce pouvez-vous bien croire, FROISS. II, II, 231. Le roi de France, quoique il se tint à Paris ou en ses deduits, ID. II, II, 13. Avez donné à nostre très redoubtée dame maints diners et soupers et aultres deduits, *J. de Saintré*, p. 638, dans LACURNE. || XVI° s. Si te promets que bien m'estoit advis, Que tout le bien du monde et le deduit N'estoit que dueil, MAROT, II, 2. C'estoient aultrefois mysteres [les Saintes Écritures], ce sont à present desduits et esbats, MONT. I, 398. Paysage, embelli de mille fontaines, bocages, prairies et autres deduits champestres, YVER, p. 523. Et ne vecurent guere en ce deduit amoureux, tant y a d'inconstance aux choses de ce monde, ID. p. 544. Dame Venus est ores mon deduit, AMYOT, *Solon*, 66.

— ÉTYM. *Déduit* 1; provenç. *desdug*, *desduch*, *desdui* (voy. DÉDUIRE à l'étymologie, pour l'explication de ce sens détourné).

† **DÉDUPLICATION** (dé-du-pli-ka-sion), *s. f.* Terme de botanique. Dédoublement.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *duplication*.

† **DÉDURCIR** (dé-dur-sir), *v. a.* Terme didactique. Faire cesser la dureté.

— ÉTYM *Dé*.... préfixe, et *durcir*.

DÉESSE (dé-è-s'), *s. f.* || 1° Divinité mythologique représentée sous les traits d'une femme. Junon, Minerve, Latone étaient des déesses. Pour une jeune déesse, Vous êtes bien du bon temps, MOL. *Amph. Prologue.* Voudrais-je, de la terre inutile fardeau, Trop avare du sang reçu d'une déesse, Attendre chez mon père une obscure vieillesse? RAC. *Iph.* I, 2. Oubliait-on qu'ici les déesses des morts Sont du dieu des banquets les compagnes cruelles? LEMERC. *Agamemnon*, IV, 5. Est-il vrai qu'on a vu des déesses livides Dans nos sombres forêts cacher leurs pas perfides? DUCIS, *Macbeth*, II, 3. || Bonne Déesse, nom d'une divinité ancienne, fort honorée par les dames romaines. || La déesse aux cent voix, la renommée personnifiée. La déesse à cent voix qui du sein d'Atropos Sauve les noms fameux et les faits des héros, La renommée.... BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, I, 6. || La déesse du matin, l'aurore. Déjà l'amante du Zéphire Et la déesse du matin, LA FONT. *Œuvres posth.* || Déesse se dit des êtres féminins abstraits que l'on personnifie. La déesse de la raison ou la déesse Raison. || Déesse de la liberté, femme qui, choisie pour sa belle apparence, figurait, dans certaines fêtes de la première révolution, comme la représentation de la liberté. Est-ce bien vous, vous que je vis si belle Quand tout un peuple, entourant votre char.... De nos respects, de nos cris d'allégresse, De votre gloire et de votre beauté, Vous marchiez fière; oui, vous étiez déesse, Déesse de la liberté, BÉRANG. *Déesse.* || 2° Elle a l'air et le port d'une déesse, se dit d'une femme qui dans sa taille et sa démarche a de la majesté et de la noblesse. || Fig. et absolument. C'est une déesse, c'est une femme d'une grande beauté. || 3° Familièrement et avec les adjectifs possessifs, déesse signifie une amante. Il suivit l'espace de quatre lieues le char de sa déesse, VOLT. *Crocheteur.*

— HIST. XIII° s. Car en tex leus tient ses escoles Et chante à ses disciples messes Li diex d'amors et la deesse, *la Rose*, 13731. Venus dieuesse d'amur, MARIE, *Gugemer.* || XIV° s. Ivorine est clamée la dieuesse gentis, *Baud. de Seb.* XI, 522. || XV° s. Elle semble mieulx que femme Deesse.... Elle n'a per [égale], CH. D'ORL. *Bal.* 9. Quant madame et ma deesse.... E. DESCH. *Poésies ms.* f° 100, dans LACURNE. Ma deesse estes que j'aour Et veil amer, *ib.* f° 198.

— ÉTYM. Provenç. *deuessa*, *diuessa*; espagn. *diosa*; portug. *deosa*; de *Dieu* ou *Dios* (voy. DIEU).

DÉFÂCHÉ, ÉE (dé-fâ-ché, chée), *part passé.* Fâché, puis défâché.

DÉFÂCHER (SE) (dé-fâ-ché), *v. réfl.* S'apaiser après s'être mis en colère. S'il est fâché, il se défâchera. Benjamine : Je suis au désespoir de me voir brouillée avec lui. — Mme Abraham : Bon! bon! oh! qu'il se défâchera bientôt! il t'aime, D'ALLAINVAL, *Éc. des Bourg.* I, 4. || *V. a.* Ôter la fâcherie. Il le défâcha par une réponse pleine d'à-propos..

— HIST. XVI° s. Et si je suis fasché d'un fascheur serviteur, Dessus les vers [en faisant des vers], Boucher, soudain je me desfasche, DU BELL. VI, 7, *verso.* Quelquefois il te plaist pour l'esprit desfacher, Du luth au ventre creux les languettes toucher, RONS. 866.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *fâcher*.

† **DÉFAÇONNER (SE)** (dé-fa-so-né), *v. réfl.* Perdre la façon, les bonnes façons.

— HIST. XVI° s. Les mauvais exemples avec le temps les entraînent à dissolution, et, au lieu de se façonner, ils se desfaçonnent du tout, LANOUE, 119.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *façon*.

DÉFAILLANCE (dé-fa-llan-s', *ll* mouillées, et non dé-fa-yan-s'), *s. f.* || 1° État de ce qui fait défaut. Si la défaillance de la race masculine d'Aaron eût dû arriver, Dieu l'aurait prévue, FÉN. t. II, p. 124. || Terme de jurisprudence. Défaut d'accomplissement d'une clause au temps fixé. || Ancien terme d'astronomie. Défaillance d'un astre, éclipse. Agathocle rassura ses soldats, en leur faisant entendre que ces sortes de défaillances des astres marquaient toujours un changement dans l'état présent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 285, dans POUGENS. || 2° Défaillance de nature, état d'une personne en qui l'âge, les fatigues, les maladies ont usé les forces vitales. Cette suite de changements, en nos corps par la défaillance de la nature, en nos âmes par l'instabilité de nos désirs, FLÉCHIER, *Dauphine.* Son zèle la soutint dans les défaillances de la nature, ID. *Mme de Mont.* Seigneur, soutenez mon cœur, malgré les défaillances de la nature, FÉN. t. XVIII, p. 160. La nécessité où les hommes sont de soutenir tous les jours la défaillance de leur corps par le boire et par le manger, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 5. || 3° Évanouissement, ou, plus précisément, diminution soudaine et plus ou moins marquée de l'action du cœur, qui constitue le premier degré de la syncope. Il lui prit une défaillance, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, ch. 6. Le sang qu'on perd en abondance Fait ordinairement tomber en défaillance, TRISTAN, *Panthée*, V, 1. Astarté but sans crainte, se fiant au contre-poison; Pygmalion but aussi et peu de temps après il tomba dans une défaillance, FÉN. *Tél.* VIII. Le chancelier Bacon tombait en défaillance toutes les fois qu'il y avait une éclipse de lune, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 400, dans POUGENS. Son trépas ne fut qu'une dernière défaillance, MARMONTEL, *Mém.* liv. VIII. || 4° Fig. Mon cœur tombait en défaillance; je ne pouvais plus rappeler ma raison, FÉN. *Tél.* IV. Avoir, dans les défaillances de l'âge, le même goût pour le monde, MASS. *Car. Prosp.* Comme ses disciples étaient encore faibles, il veut leur épargner le spectacle de ses défaillances et de son agonie, ID. *Car. Passion.* Il souffrira, par les raisons que je viens de dire, une défaillance de cœur très-grande, MONTESQ. *Esp.* XIV, 2. Jamais je n'y suis entré, sans sentir une certaine défaillance de cœur qui venait d'un excès d'attendrissement, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 5° Terme de chimie ancienne. Déliquescence. Huile de tartre par défaillance, mélange de potasse et de carbonate de potasse devenu liquide par l'effet de son exposition à l'air.

— HIST. XII° s. Et s'en tel point leur faisiez defaillance, Saint et martir, apostre et inocent Se plainderoient de vous au jugement, QUESNES, *Romancero*, p. 102. || XIII° s. Mès si cum li ombre ne pose, En l'air oscurci, nule chose Fors defaillance de lumiere, *la Rose*, 6339. || XIV° s. Les vertuz sont superhabundances ou regart des vices qui sont defaillances, et ces vertus meismes ce sont defaillances ou deffautes ou regart des vices qui sunt en superhabundance, ORESME, *Éth.* 52. || XVI° s. Memoire monstrueuse en defaillance, MONT. I, 33. [Teigneux ou bossu, un père avoue son fils] non qu'il ne s'aperçoive de sa defaillance, ID. I, 154. Qu'il feust huict jours sans prendre aulcun aliment, quelque defaillance qu'il sentist en soy, ID. II, 32. Les assiegez ne perdoient plus de coups au loin, sentans la deffaillance de leurs poudres, D'AUB. *Hist.* II, 50. Elles ont un battement et defaillance de cœur, PARÉ, XVIII, 64.

— ÉTYM. *Défaillant*; provenç. *defaillensa*, *defalensa*.

DÉFAILLANT, ANTE (dé-fa-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non dé-fa-yan), *adj.* || 1° Qui fait défaut, qui manque. Ligne défaillante, ligne qui n'a plus d'héritiers. || Qui fait défaut en justice. Le défendeur défaillant. Un témoin défaillant. || *S. m.* et *f.* Terme de pratique. Celui, celle qui n'a pas comparu en justice. || 2° Qui s'affaiblit. Le secret sans doute en est beau Pour la nature défaillante, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres le bienheureux signe de notre rédemption, BOSS. *Duchesse d'Orl.* C'est ainsi que parlait autrefois un roi selon le cœur de Dieu, quand ses jours défaillants et ses infirmités mortelles l'approchaient du tombeau, FLÉCHIER, *Dauphine.* Toi-même rappelant ma force défaillante, RAC. *Phèd.* III, 1. Je souhaite qu'un souvenir riant de vos traits puisse encore se retracer dans mon âme défaillante, STAËL, *Corinne*, XX, 3. Par l'ordre d'Omasis, une escorte brillante Guide vers ce palais sa marche défaillante, BAOUR LORMIAN, *Omasis*, III, 7.

— HIST. XII° s. Li chaitif fil d'Adam nen ont cure de veriteit ne de celes choses k'à lor salveteit apartiennent, anz quierent icil les choses defaillans et trespassavles, *Job*, 521. || XIII° s. Il fu jugié que li defalans ne perdroit pas saizine, BEAUM. XXXIX, 76. Et se c'est li sires qui ait porsivi por soi, il doit monstrer les deffautes à ses homes, qui sont envers le defalant, ID. 49.

— ÉTYM. *Défaillir.*

† **DÉFAILLEMENT** (dé-fa-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de défaillir.

— HIST. XVI° s. Il lui prenoit quelquefois defaillement de cœur, avec tels autres accidents qui prennent aux femmes enceintes, DESPER. *Contes*, XI.

— ÉTYM. *Défaillir.*

† **DÉFAILLI, IE** (dé-fa-lli, llie, *ll* mouillées, et non pas dé-fa-yi), *part. passé* de défaillir. Qui a fait défaut, qui a manqué. On leur vit envahir le royaume de Babylone, où la famille royale était défaillie, BOSS. *Hist.* III, 4. || Qui est tombé en défaillance, qui s'est affaibli. Un prêtre vient rendre à un cœur intrépide la force défaillie, CHATEAUB. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **DÉFAILLIBLE** (dé-fa-lli-bl', *ll* mouillées), *adj.* Qui peut défaillir.

— HIST. XV° s. Laissons ces choses et disons que la premiere vie est defaillable, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 8.

— ÉTYM. *Défaillir.*

DÉFAILLIR (dé-fa-llir, *ll* mouillées, et non pas dé-fa-yir), *v. n.* L'Académie dit qu'il n'est guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif : nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent; à l'imparfait, je défaillais; au prétérit, je défaillis, j'ai défailli, et à l'infinitif défaillir. Il faut y ajouter le présent singulier de l'indicatif : je défaus, tu défaus, il défaut, donné par de bons auteurs; le futur : je défaudrai, et le conditionnel : je défaudrais (et quand M. Cousin, *Fragments philos.* 2° éd. 1833, p. 206, a dit : où manquerait l'action intérieure, défaillerait la perception; il s'est mépris sur la conjugaison, et l'on dira : défaudrait la perception); il faut y ajouter encore le subjonctif: que je défaille, que nous défaillions, que je défaillisse; le participe présent: défaillant, et le participe passé: défailli, donné par Bossuet. || 1° Être en moins, faire défaut, manquer. Toutes choses commençaient à leur défaillir. Cours la Flandre où jamais la guerre ne défaut, RÉGNIER, *Épît.* I. Leur âge défaudra plutôt que la matière, ID. *Sat.* IX. À qui le désir manque aucun bien ne défaut, ROTROU, *St Gen.* V, 2. La force lui défaut et le teint lui pâlit, TRISTAN, *Marianne*, V, 3. || Se défaillir à soi-même, se manquer à soi-même. Je ne veux pas me défaillir tant à moi-même que de donner sujet à ceux qui me survivront de me reprocher.... DESC. *Méth.* 6. || 2° S'affaiblir. Il voit défaillir son corps avant son esprit. Que si la frayeur nous saisit de sorte que le sang se glace si fort que tout le corps tombe en défaillance, l'âme défaut en même temps, BOSS. *Conn. de Dieu.* III, 11 (l'édition de Lebel porte: le courage tombe avec les forces). J'ai senti défaillir ma force et mes esprits, RAC. *Baj.* V, 1. Le courage de Corinne défaillit, STAËL, *Corinne*, XVII, 9. Il n'y a vol si haut et si fort qui ne défaille dans l'immensité des cieux, CHATEAUB. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Et la moitié du ciel pâlissait, et la brise Défaillait dans la voile, immobile et sans voix, LAMART. *Harm.* II, 2. || 3° Tomber en faiblesse, s'évanouir. Elle se sent défaillir. Je l'ai vue défaillir dans les bras de sa mère.

— HIST. XI° s. Hoi nous defalt la leials compaignie, *Ch. de Rol.* CXXIX. Rolans mis niez [mon neveu] hoi cest jour nous defalt, *ib.* CLIV. || XII° s. Pur ço ne defaldrad jà ocisiun de ta maisun, ço que tu as mei en despit, e pris as la femme Urie à ton oes [à ta volonté] à tort, *Rois*, 159. Et [je] lor prie pour Dieu qu'il delivrent les dons et aumosnes que j'ai aumosnées, se de mi defaut [si je viens à mourir], TAILLIAR, *Recueil*, p. 9. || XIII° s. Il voloient miels [mieux] ilec metre tout leur avoir, et aler povre en l'ost nostre Seigneur, que li ost se departist et defallist, VILLEH. XXXVI. Lombart defaillirent du parlement, que il n'i vinrent point, H. DE VALENC. XXXIII. Et quant vint au jour, si contremanda encore jusques à quarante jours, et à celui jour defali dou tout, *Chr. de Rains*, p. 133. Et se il estoit ainsint que li mestre à l'aprentis deffausist ainz son terme acompli, *Liv. des mét.* 93. Il [les payens] lor vont seure, ses [si les] assalent, Et li pelerin se defalent De combatre tot li pluisor, *Fl. et Bl.* 89. Il en porra aveir tel dreit de lui come de defailli de servise, *Ass. de J.* 73. Autrement iroit, se je n'avoie ne pere ne mere ne hoir qui fust issus de mon cors, et je avoie aiol ou aiole, et après defaloit de moi, BEAUM. XIV, 23. Et tout ainsi s'il defalent de venir as jours as quix [auxquels] il sont ajornés de lor segneurs, ID. XXX, 31. Et s'il le porsuit et li ajornés le defaut, il doit estre justiciés por les defautes, ID. 55. || XIV° s. Et chascun qui scet aucun art et s'i exercite, il y doit adjouster se aucune chose y deffault, ORESME, *Eth.* X, 16. Defaillir de aide à son frere est plus dure chose que faillir à un estrange, ID. *ib.* 245 || XV° s. Toutes choses necessaires à une si grande entreprise leur defailloient, COMM. *Prol.* || XVI° s. Et plustoust defauldroyent de vie corporelle que de ceste subjection naturellement deue à leur prince, RAB. *Pant.* III, 1. Suppleant à ce que defailloyt, ce que abundoyt ravallant, et pardonnant tout le passé, ID.

ib. Si l'esprit humain s'efforce de monter si haut, il defaudra cent fois au chemin, CALV. *Instit.* 101. Combien que plusieurs aides de ceste vie nous defaillent, Dieu ne nous defaudra jamais, ID. *ib.* 444. Bref en ce que nous avons, ils defaillent, et, en ce que nous n'avons, ils abondent, MARG. *Nouv.* XXIX. C'est de mettre la main à l'espée et à la bourse, quy n'a encores esté offert de nul serviteur, combien qu'il y en ait à qui ne deffault que le bon vouloir, ID. *Lett.* 121. Se sentant defaillir, MONT. I, 16. L'ame descharge ses passions sur des objects fauls, quand les vrays luy defaillent, ID. I, 20. Au cas que l'un d'eulx vienne à defaillir [mourir], je substitue en sa part celuy qui survivra, ID. I, 216. Tes bourreaux, les voylà defaillis de cœur, ils n'en peuvent plus, ID. II, 22. Je ne sais comme nature default aux hommes pour desirer la liberté, ID. IV, 354. Les uns disent qu'estant maladif de sa complexion, il defaillit et mourut soudainement, AMYOT, *Rom.* 43. Il mourut en defaillant petit à petit, ID. *Numa*, 34. Toute matiere, quand la chaleur luy default, demeure oisive et immobile, ID. *Cam.* 36. Faites vous un thresor es cieux qui ne defaillé jamais, BÈZE, *St Luc*, XII, 33.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *faillir;* wallon, *defali;* provenç. *defalhir*, *defaylhir;* anc. catal. *defallir;* espagn. *desfallecer;* ital. *sfallire.*

DÉFAIRE (dé-fê-r'), je défais, tu défais, il défait, nous défaisons, vous défaites, ils défont; je défaisais; je défis; je déferai; je déferais; défais, qu'il défasse, défaisons, défaites, qu'ils défassent; que je défasse, que nous défassions; que je défisse; défaisant, défait, *v. a.* || 1° Changer l'état d'une chose, de manière qu'elle ne soit plus ce qu'elle était. Défaire un portemanteau. Cette couture est mal faite, il faut la défaire. Défaire un lit, en déranger les couvertures, les draps. Ayant fait plusieurs efforts pour défaire les nœuds, il les coupa, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, ch. 1. Il a droit de régner sur les âmes communes, Non sur celles qui font et défont les fortunes, CORN. *Attila*, III, 1. Lubin : Mais, monsieur, j'ai fait mon paquet. — Le chevalier : Eh bien! tu n'as qu'à le défaire, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, I, 9. Moi, te voyant en peine, je défais ton lacet, FAVART, *Annette et Lubin*, sc. VII. || Par extension. Défaire un mariage, un marché, le rompre. Un prêtre audacieux fait et défait les rois, M. J. CHÉN. *Charles IX*, III, 2. || Absolument. Ils ne songent pas, les bonnes gens qui veulent maintenir toutes choses intactes, qu'à Dieu seul appartient de créer; qu'on ne fait point sans défaire; que ne jamais détruire, c'est ne jamais renouveler, P. L. COUR. *Lettre* V. || 2° Abattre, affaiblir, amaigrir. La maladie a bien défait cet homme. || 3° Mettre en déroute, tailler en pièces, vaincre. César défit Pompée à Pharsale. Il défit trois préteurs, il gagna dix batailles, CORN. *Sertor.* II, 1. Il n'a défait Tryphon que pour prendre sa place, ID. *Rodog.* II, 3. || 4° Effacer par plus d'éclat : en ce sens il vieillit. Quand elle arrive au bal, elle défait toutes les autres femmes. Une fille à seize ans défait bien une mère, J'ai beau par mille soins tâcher de rétablir Ce que de mes appas l'âge peut affaiblir, QUINAULT, *Mère coquette*, II, 1. Le rebut de la cour est reçu à la ville, où il défait le magistrat, LA BRUY. III. || 5° Faire mourir. Cette malheureuse a défait son fruit, son enfant. || 6° Débarrasser de personnes qui gênent. Défaites-moi de cet importun. On le défit de son adversaire qui fut mis à la Bastille. Ne voulez-vous pas me défaire de votre marquis extravagant? MOL. *Critique*, 1. J'attends M. Remy, que j'ai envoyé chercher, et, s'il ne nous défait pas de cet homme-là, ma fille saura qu'il ose l'aimer, MARIVAUX, *Fausses confid.* III, 4. || Plus particulièrement, débarrasser par la mort ou le meurtre. Je t'ai défait d'un père, et d'un frère et de moi, CORN. *Rodog.* V, 4. Et le premier arrêt qu'ils lui feront donner Les défera d'Othon qui les peut détrôner, ID. *Othon*, III, 1. Le lendemain Constantin gagna cette célèbre bataille qui défit Rome d'un tyran, et l'Église d'un persécuteur, BOSS. *Hist.* I, 11. Il ne faut pas s'étonner que, parmi tant de gens d'exécution dont le parti était plein, il se soit trouvé des hommes qui crussent rendre service à Dieu, en défaisant la Réforme d'un tel ennemi, ID. *Var.* X, § 54. La guerre m'a défait d'un frère heureusement, REGNARD, *Ménechm.* II, 2. Ce jeune inconnu.... Me répondez-vous bien qu'il m'ait défait d'Égisthe? VOLT. *Mér.* IV, 1. || Débarrasser de choses qui gênent. Si vous en consultiez des personnes sensées, Elles vous déferaient de ces belles pensées, CORN. *Nicom.* II, 3. Elle est ravie que je la défasse d'un tel embarras, SÉV. 445. Le dévot politique P.... a condamné au carcan et aux galères un pauvre diable, qui est mort de désespoir le lendemain de l'exécution, pour avoir prié un libraire de le défaire de quelques volumes qu'il ne connaissait pas et qu'on lui avait donnés en payement, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 22 oct. 1678. || 7° Se défaire, *v. réfl.* Être défait, en parlant de ce qui était fait, arrangé. Ma coiffure s'est défaite. Ce nœud s'est défait. Sa cravate s'est défaite. Le mariage s'est défait. || 8° Se décomposer, s'affaiblir. Ce vin se défait aisément. || 9° Se déconcerter, perdre contenance. Courage, seigneur.... ne vous défaites pas, MOL. *Princ. d'Él.* IV, 1. || 10° Se défaire de, se tirer de ce qui serre, enlace. Il s'est défait de ses liens. Ragotin se défit de ceux qui le tenaient, et s'alla jeter, regardant derrière lui d'un œil égaré, dans une grosse touffe de rosiers, SCARR. *Rom. com.* II, 7. || 11° Se désaccoutumer, se corriger d'une chose. De ces chimères-là vous devez vous défaire, MOL. *Fem. sav.* II, 3 Ceux-là se défont des fausses religions et même de la vraie s'ils ne trouvent pas de discours solides, PASC. dans COUSIN. Qu'ils se défassent de cette pitoyable maxime, BOSS. *Or.* 8. Il n'est pas possible que j'entre jamais dans la voie de Dieu ou que je m'y établisse, si je ne me défais de cette honte mondaine, BOURD. *Exhort. sur la flagel. de J. C.* Voilà de tous les vices le dernier dont nous travaillons à nous défaire et dont nous croyons devoir nous défaire, ID. *Exhort. sur le soufflet donné à J. C.* J'ai été théologien, et on ne se défait pas tout d'un coup de ses habitudes, VOLT. *Oreilles de Chest.* 2. || Se défaire de, avec un infinitif. Défaisons-nous de croire que.... SÉV. 150. || 12° Se défaire d'une chose, s'en débarrasser. Ne demandez point à vous défaire des charges que vous avez, BOSS. *Lett. Corn.* 6. Ceux qui n'avaient pas voulu se défaire de leur argent comptant en faveur des frères Hiéronymites, VOLT. *Voy. de Scarmentado.* J'ai brûlé depuis quelques jours la lettre des Carmélites de Rome; je ne prévoyais pas qu'elle pût me servir; et j'aime à me défaire des papiers, MAINTENON, *Lett. card. de Noailles*, 1701, t. IV, p. 232, dans POUGENS. On se défait des idées tristes le plus tôt qu'on peut, ID. *ib.* 22 août 1699. Le germe de l'insecte qui se métamorphose contient actuellement toutes les enveloppes dont cet insecte doit se défaire et tous les organes qui l'accompagnent, BONNET, *Consid. corps org. Œuvres*, t. V, p. 140, dans POUGENS. || Se défaire d'une personne, faire qu'elle nous quitte, et aussi rompre les rapports habituels qu'on avait avec elle. Je me défais de toi, j'y cours, je le rejoins, CORN. *le Ment.* IV, 1. Il y a deux manières de congédier son monde et de se défaire des gens : se fâcher contre eux ou faire si bien qu'ils se fâchent contre vous, LA BRUY. VIII. Aussitôt qu'on est parvenu à rendre les favoris suspects, les princes ne cherchent plus qu'à s'en défaire, FÉN. *Tél.* XIV. Le divan résolut de le renvoyer, non plus comme un roi qu'on voulait secourir, mais comme un hôte dont on voulait se défaire, VOLT. *Charles XII*, 6. || Se défaire d'un domestique, le mettre dehors, le congédier. Un seul valet restait.... il fallut s'en défaire, BOIL. *Sat.* X. Je n'avais que trop d'envie de m'en défaire [d'une femme de chambre], mais je suis femme d'habitude et je n'aime point les nouveaux visages, LESAGE, *Turc.* I, 10. || 13° Renoncer à la possession d'une chose par vente, échange ou autrement. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise, MOL. *Am. méd.* I, 1. Le berger s'en défait [du bon chien], il prend trois chiens de taille A lui dépenser moins, mais à fuir la bataille, LA FONT. *Fabl.* VIII, 18. L'envie qu'il avait de se défaire de sa charge, SÉV. 445. Ma fille, je vais bien vous surprendre et vous fâcher : M. de Pompone est disgracié; il eut ordre samedi au soir, comme il revenait de Pompone, de se défaire de sa charge, SÉV. 386. Mon père eut les capitaineries de St-Germain et de Versailles, dont il se défit au président de Maisons, ST-SIM. 6, 48. Il eut peine à se défaire de son tableau à un prix modique, DIDEROT, *Peinture en cire*, *Œuvres*, t. XV, p. 332, dans POUGENS. || 14° Abandonner, renoncer à. Croyez-vous que ces hommes ambitieux, qui ont usurpé un pouvoir tyrannique, et qui, au préjudice de nos lois, refusent si opiniâtrément de se défaire des faisceaux, mettent facilement les armes bas? VERTOT, *Révol. rom.* liv. V, p. 39. Il le [l'empire] peut à son choix garder ou s'en défaire, CORN. *Cinna*, II, 1. Vous vous défaites bien de quelques droits d'aînesse; Mais vous défaites-vous du cœur de la princesse? ID. *Nicom.* III, 6. || 15° Écarter, faire disparaître. Il l'a marié à une riche veuve et s'est ainsi défait de son rival. On se défit de lui en le mettant à la Bastille. || Plus particulièrement, faire mourir. Depuis on fit courir le bruit qu'il avait fait mourir les deux consuls, afin qu'ayant défait Antoine et s'étant défait d'eux, il eût seul les armes victorieuses en sa puissance, COEFFETEAU, dans VAUGELAS, *Allusion de mots.* Si tu prétends régner, défais-toi de nous deux, CORN. *Héracl.* III, 3. Ceux-ci voulurent se défaire de moi, FÉN. *Tél.* IV. Vous vous étiez défait des deux Guises à Blois, mais vous ne pouviez jamais vous défaire de tous ceux qui avaient horreur de vos fourberies, ID. *Dial. des morts mod. Henri III, Henri IV.* On l'accusait [Persée, roi de Macédoine] d'avoir tué sa femme de sa propre main depuis la mort de son père, de s'être défait secrètement d'Apelle, du ministère duquel il s'était servi pour faire périr son frère, ROLLIN, *Hist. anc.* t. IX, p. 10, dans POUGENS. || 16° Se donner la mort. Mon père dans l'excès de sa douleur me dit : ne va pas répandre le bruit que ton frère s'est défait lui-même; sauve au moins l'honneur de ta misérable famille, VOLT. *Lett. Damilaville*, oct. 1762. Dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même, ID. *Lett. Audra*, 4 sept. 1769. Pourquoi le désespoir les porte-t-il [les nègres esclaves] à se défaire ou à vous empoisonner? RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. Tandis qu'il fait courir le bruit que sa mère, convaincue d'un attentat sur sa personne sacrée, s'est défaite elle-même, il voit son image, il en est poursuivi, DIDER. *Claude et Néron*, I, § 98. Plusieurs de ses disciples se défirent au sortir de son école, ID. *Opin. des anc. phil. Secte cyrén.* Jean Choinart trouve sa récolte trop belle [il avait spéculé sur la hausse des grains], rentre chez lui et se défait, P. L. COUR. II, 286. On sait de son esprit se servir à propos, Revenir, s'apaiser, se remettre en colère, Faire bien le jaloux et vouloir se défaire, REGNARD, *Démocr.* II, 7. || Il est fâcheux que ce sens du verbe *défaire* vieillisse, et qu'on y ait substitué ou bien *se tuer* qui est plus vague, puisqu'on peut se tuer par accident, ou bien *se suicider* qui est un mot suspect et d'un alloi douteux.

— REM. J. J. Rousseau a dit : Épée que j'ai portée jusqu'à Turin, où le besoin m'en fit défaire, *Conf.* I. Il serait plus correct de dire : me fit m'en défaire. Cependant on peut considérer que défaire est pris, par ellipse, pour me défaire, comme cela arrive bien souvent avec les verbes réfléchis.

— HIST. XI° s. L'ost des Franceis verrez sempres deffere, *Ch. de Rol.* IV, Dient paien : desfaimes [nous défaisons, empêchons] la meslée, *ib.* XXXIII. En Roncevaus irai l'orguel desfaire, *ib.* LXXIII.

— XII° s. Ainz me convient otroier et greer Les volentés de mon cuer sans desfaire, *Couci*, II. Car [elle] ce me fait que nuls ne peut deffaire, Fors ses fins cuers dont vers moi [elle] est trop dure, *ib.* p. 126. E saillanz sur l'autier [l'autel], si defist l'autier, *Machabées*, I, 2. Pur ço s'est mult li reis de s'ire refrenez, E desfaiz li malices qui dunc ert aprestez, *Th. le mart.* 43. Al tens à son aioel esteient il desfait, Li clerc qui erent pris à si vilain mesfait, *ib.* 27. Si tu l'fais, dunc desfras bien le cunseil Architopel, *Rois*, 177.

— XIII° s. Que, s'on l'avoit juré, nel [ne le] [l'impôt] desferoit-on mie, *Berte*, LX. Li rois a sa fille amenée, Al roi Artus l'a presentée, A tote sa volenté faire, Voille l'ardoir, voille desfaire [tuer], *Lai de Melion.* Et en plorant merci li crient, Que par li descouvert ne soient; Car mort ou deffait en seroient, *Fl. et Bl.* 2442. Dieux est poestels de fere et desfere, *Psautier*, f° 35. Lors ot Ysengrin moult grant honte, Qant Tybert ot deffet son conte, *Ren.* 18086. Et die [qu'il dise] totes les raisons à une vois qu'il cuidera qui bones li semblent à desfaire le dit de son aversaire, *Ass. de Jérus.* 78. Ceste honeur et ceste offre que vous me faites ne preuré je pas, se Dieu plet; car je desferoie les bones coustumes de la sainte terre, JOINV. 216. Tandis que je parloie à eulz, je vi que nos serjans à pié defesoient les murs, ID. 276. Les bons executeurs desfont [réparent] premierement les torz faiz au mort [faits par le défunt], ID. 195. Or venez avant; se je vous ai de riens mesfait, je le vous desferai l'un par l'autre, ID. 208. Je leur ei dist que morz estoit, Que vous de feire le feistes, *Saint-Graal*, V. 1426.

— XIV° s. L'aprentis demande comme on deffaict [taille par quartiers] le cerf, *Modus*, f° XXII.

— XV° s. Eve m'amie, ce m'as-tu fait; Or ne puis aler au deffait; Ainssy peine nous fault avoir, *Resurrect. de N. S.* Si se defit cette chevauchée, FROISS. II, II, 1. Et faisoit les femmes, dames, damoiselles et autres, defaire les chaussées et porter les pierres aux crenaux pour jeter aux ennemis, ID. I, I, 173. Puisqu'il est fait, il ne se peut defaire, ID. II, II, 30.

Tous les quelz seigneurs le roy avoit desappoinctez et deffaitz de leurs estatz, COMM. I, 5. Et vouloit laisser reposer son armée qui estoit fort deffaicte, ID. V, 1. Se aucun apprentif du dit mestier se deffait de son maistre sans cause durant le temps de son apprentissaige.... *Ordonn.* sept. 1484.

— XVIe s. Lors le moyne se deffeit de tout son harnoys, RAB. *Garg.* I, 42. Ils conclurent que sa puissance estoyt telle que il pourroyt deffaire tous les dyables d'enfer, s'ilz y venoyent, ID. *ib.* I, 43. On mettoyt en religion les femmes borgnes, bossues, deffaictes, folles, tarées, ID. *ib.* I, 52. Il se defeit, des liens qui le tenoyent on berceau, ung des bras, ID. *Pant.* II, 4. La neige au soir voyant apertement Vostre beau teint sa grand blancheur deffaire, Se fist glissante, et vous sceut tant meffaire Qu'onques depuis ne peustes apparoistre, ST GEL. 180. Parquoy voyant l'estat de ton affaire, Que veux-tu plus? te pendre ou te deffaire? ID. 211. Beauté aussi qui si tost se deffait, ID. 102. Comment est-il possible qu'on se puisse desfaire du pensement de la mort? MONT. I, 74. Il y feut veu des peres et meres se desfaisants eulx mesmes, ID. I, 299. Que lui [Socrate], par le tiltre de sage homme que les dieux luy ont deferé, s'est desfaict, en son amour virile et mentale, de la faculté d'enfanter et se contente d'ayder et favoriser de son secours les engendrants, ID. II, 240. Quand il voulut desfaire l'emplastre, ID. III, 105. Quant à Pirithous, il le feit incontinent desfaire [tuer] par son chien, et feit serrer Theseus en estroite prison, AMYOT, *Thés.* 39. La nuict, d'autres defaisoient tout ce qu'elles avoient faict et tissu le jour, ID. *Rom.* 3. Romulus leur alla incontinent au devant avec son armée, et les desfeit en bataille, ID. *ib.* 38. Il luy manda, que lors il trouveroit assez moyen de se desfaire de l'enfant qui seroit né, ID. *Lyc.* 3. Encore que par edict il n'eust point chassé les mestiers superflus, si s'en fussent-ilz tous allez d'eulx mesmes, quand ilz n'eussent plus trouvé à qui se desfaire de leurs ouvrages, pource que leur monnoye de fer n'avoit point de cours aux autres villes de la Grece, ID. *ib.* 14. Tous ayans les visages descoulourez et desfaits, ID. *P. Æm.* 56. Combien qu'il eust aussi bonne grace et rencontrast aussi dextrement à se deffaire de tels importuns que feit oncques roy ny prince, ID. *Mauvaise honte*, 9.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *faire*; ital. *disfare*.

† **DÉFAISEUR, EUSE** (dé-fè-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui défait. Le faiseur et le défaiseur de rois Ricimer remit le diadème à Libius Sévère, CHATEAUB. *Études historiques*.

— ÉTYM. *Défaire*.

DÉFAIT, AITE (dé-fè, fè-t'), *part. passé* de défaire. || 1° Qui n'est plus fait, qui a été fait et qui ne l'est plus. Un lit tout défait. Un nœud défait. Une coiffure toute défaite. J'ai vu sa parure enfantine Plaire par ce qui lui manquait, Ruban perdu, boucle défaite; Elle était bien, la voilà mieux, BÉRANG. *Sylphide*. || Manqué. Un marché défait. || 2° Abattu, amaigri. Défait par les maladies et les fatigues. Son visage était un peu défait par le commencement d'une grossesse, HAMILT. *Gramm.* 11. Mais le jour qu'il partit, plus défait et plus blême, Que n'est un pénitent sur la fin du carême, BOIL. *Sat.* I. || 3° Qui a perdu sa contenance et sa bonne façon. Les gens fiers et superbes sont les plus défaits [en la présence du prince], car ils perdent plus du leur, LA BRUY. VIII. Vous rougissiez, vous pleuriez, votre visage était défait.... d'honneur, il l'est encore, BEAUM. *Mariage de Fig.* II, 19. || Terme de manége. Cheval défait, cheval qui a perdu son embonpoint. || 4° Vaincu, mis en déroute. Il va recueillir au delà du Rhin les débris d'une armée défaite, BOSS. *Louis de Bourbon*. Merci voit sa perte assurée; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve le reste de son armée, ID. *Louis de Bourbon*. Nos ennemis vaincus attendent avec joie Qu'un des partis défaits leur donne l'autre en proie, CORN. *Hor.* I, 4. Rome est sujette d'Albe et vos fils sont défaits, ID. *ib.* III, 6. Ce grand roi fut défait, il en perdit la vie, ID. *Sert.* II, 1. Le seul Flaminius, trop piqué de l'affront Que son père défait lui laisse sur le front, ID. *Nicom.* I, 5. Carthage étant détruite, Antiochus défait.... ID. *ib.* III, 2. L'adversaire en désordre est à moitié défait, ROTROU, *Bélis.* IV, 2. || 5° Débarrassé. Puisque vous n'aspirez qu'à vous en voir défaite, CORN. *D. Sanch.* III, 6. [Un serpent] Restauré du soleil nouveau, Et défait de sa vieille peau, SCARRON, *Virg. trav.* II. Théodose, averti le matin qu'un bataillon de barbares avait déserté, fut bien aise d'être défait de ces soldats infidèles, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 92. On n'a pas plus tôt fait emplette de cette marchandise qu'on voudrait en être défait, REGNARD, *Sérénade*, 1. Ceux qui sont destinés aux grandes places sont défaits des préjugés qui avilissent une nation, VOLT. *Lett. Helvétius*, 15 sept. 1763. || Plus particulièrement, débarrassé par la mort et le meurtre. Guillaume fut bientôt défait du duc d'Anjou comme de l'archiduc Mathias, ID. *Mœurs*, 164.

DÉFAITE (dé-fè-t'), *s. f.* || 1° Perte d'une bataille. Pour moi, bien que vaincu, je me répute heureux; Et malgré l'intérêt de mon cœur amoureux, Perdant infiniment, j'aime encor ma défaite Qui fait le beau succès d'une amour si parfaite, CORN. *Cid*, V, 7. Combien en a versé [de sang] la défaite d'Antoine, ID. *Cinna*, IV, 3. N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite, ID. *Hor.* III, 6. Encore une défaite, et dans Alexandrie Je veux que cette ingrate en ma faveur vous prie, ID. *Pomp.* IV, 3. Naupacte, maintenant Lépante, connu par la défaite des Turcs en 1571, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 482. Quand les Scythes vaincus, réparant leurs défaites, S'élancèrent sur nous de leurs vastes retraites, VOLT. *Sémiram.* II, 1. Non, ma défaite, ami, ne fait point mon malheur, ID. *Adélaïde*, III, 1. || 2° En termes de galanterie, sujétion d'un cœur. Et qui sait si l'ingrate, en sa longue retraite, N'a point de l'empereur médité la défaite? RAC. *Brit.* III, 6. || 3° Débit d'une marchandise, facilité de placement. Des marchandises de prompte, de difficile défaite. La bonne marchandise est de défaite en ce pays-ci, DANCOURT, *Foire de Besons*, sc. 6. || Familièrement. Cette fille est de défaite, elle est belle, ou riche, ou instruite, et on peut aisément la marier. || 4° Excuse, échappatoire, prétexte. Mais enfin si c'était quelque sotte défaite.... HAUTEROCHE, *le Souper mal apprêté*, sc. 3. Or çà, voyons si ce que je projette Peut être apparemment une honnête défaite, ID. *ib.* sc. 4. C'est un vieux importun qui n'a pas l'esprit sain, Et pour qui j'ai toujours quelque défaite en main, MOL. *Fâch.* III, 3. Vous n'osiez résister en face; c'est ce qui vous faisait promettre trop facilement, et éluder ensuite toutes vos paroles par cent défaites captieuses, FÉN. *Dial. des morts mod. Richel. Mazarin.* Ne doutant pas que ce ne fût une défaite, HAMILT. *Gramm.* 9. Il ne reste qu'une défaite aux nouveaux mystiques, BOSS. *Or.* 3. .... Fort bien! la réponse est honnête, Et vous avez toujours quelque défaite prête, REGNARD, *Distr.* I, 1. Que l'amour-propre abonde en mauvaises défaites! LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, V, 2. Il crut que je cherchais une défaite, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Va, mon pauvre Figaro, n'use pas ton éloquence en défaites; nous avons tout dit, BEAUM. *Mar. de Figaro*, II, 20.

— SYN. DÉFAITE, DÉROUTE. Ces mots désignent la perte d'une bataille, faite par une armée, avec cette différence que déroute ajoute à défaite et désigne une armée qui fuit en désordre, *Encycl.* IV, 734.

— HIST. XVIe s. Ceux qui accompaignerent Cn. Fulvius en sa desfaicte, MONT. I, 56. Donner une desfaicte en payement, ID. I, 123. La philosophie a armé l'homme de patience, ou, si elle couste trop à trouver, d'une desfaicte infaillible [le suicide], ID. II, 301. Il se fait amener cette mule, et baille la sienne vieille à Didier pour en trouver la desfaite, DESPER. *Contes*, XXVIII. Tatius le remettoit de jour à autre et lui usoit tousjours de quelque desfaicte, AMYOT, *Rom.* 36. En memoire de ceste desfaitte ilz sollennisent encore ceste feste que l'on appelle les Nones Capratines, ID. *ib.* 49. Ilz n'userent plus de desguisement ny ne controuverent plus de desfaittes pour la reverence de Caton, ID. *C. d'Utiq.* 80.

— ÉTYM. *Défaire*.

DÉFALCATION (dé-fal-ka-sion), *s. f.* Action de défalquer.

— ÉTYM. *Défalquer*.

DÉFALQUÉ, ÉE (dé-fal-ké, kée), *part. passé*. Les à-compte défalqués, reste tant à payer.

DÉFALQUER (dé-fal-ké), *v. a.* || 1° Retrancher d'une somme, d'une quantité. On réduisit Madame à toucher de l'électeur palatin 300000 écus romains, en défalquant même ce qu'elle pouvait avoir déjà reçu de ce prince, ST-SIM. 105, 122. L'impôt qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente, J. J. ROUSS. *Écon.* 3. À mesure que l'on prend des points [au jeu d'osselets], on en défalque autant sur la partie de l'adversaire, CHATEAUB. *Amér.* 85. || 2° Terme de fonderie. Rabattre l'humidité. || 3° Se défalquer, *v. réfl.* Être défalqué. Cela se défalquera quand nous réglerons le compte.

— REM. Au XVIIe siècle, défalquer était un mot mal reçu: « Défalquer, pour dire rabattre ou déduire en matière de compte, est un mot italien qui est barbare parmi nous, » VAUGEL. *Nouv. rem.* p. 82, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Avoir vendu à leur profit le dit sel ainsi defalqué [privé de son humidité?] sans gabeler, DU CANGE, *gablum*. || XVIe s. Le temps de l'enfance, vieillesse, dormir, maladies d'esprit ou de corps, et tant d'autre inutile et impuissant à faire chose qui vaille, estant defalqué [de la vie humaine] et rabattu, le reste est peu, CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et un verbe latin hypothétique *falcare*, tiré de *falx*, faux (voy. FAUX, s. f.), mot à mot : retrancher avec la faux; provenç. *defalquar*; espagn. *desfalcar*; portug. *desfalcar*; ital. *diffalcare*.

† **DÉFARDELER** (dé-far-de-lé), *v. a.* Ancien terme de commerce. Défaire un ballot.

— HIST. XIVe s. Et en seront creuz les marchands ou les conduiseurs, de dire par leur serment ce qui sera ez balles sans defardeler, *Lettres* du 13 déc. 1324, *Avis de la Chambre des comptes*.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fardeau*.

† **DÉFARDER** (dé-far-dé), *v. a.* Ôter le fard. || Se défarder, *v. réfl.* S'ôter le fard.

— HIST. XVIe s. Le prince, défardé du lustre de son vent, Trouvera tant de honte et d'ire, en se trouvant Tyran, lasche, ignorant, indigne de louange.... D'AUB. *Tragiques*, II.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *farder*.

† **DÉFATIGUER** (dé-fa-ti-ghé), *v. a.* Ôter la fatigue. Les bains de pieds défatiguent. || Se défatiguer, *v. réfl.* Cesser d'être fatigué. On se défatigue parfois en changeant d'occupation.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fatigue*.

† **DÉFAUFILER** (dé-fô-fi-lé), *v. a.* Défaire une faufilure.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *faufiler*.

† **DÉFAUSSER** (dé-fô-sé), *v. a.* || 1° Redresser ce qui a été faussé. || 2° Se défausser, *v. réfl.* Terme de jeu. Se débarrasser de ses fausses cartes, c'est-à-dire, quand on n'a pas des cartes de la couleur qui se joue, jeter les cartes qu'on croit être les moins utiles. Il faut savoir se défausser à propos.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *faux*, adj.

DÉFAUT (dé-fô; le *t* se lie: un dé-fau-t incorrigible; au pluriel, l'*s* se lie: des dé-fô-z incorrigibles), *s. m.* || 1° Action de défaillir, privation de quelque chose. Le défaut de subsistances a forcé la garnison à se rendre. Défaut d'esprit, d'expérience, de courage. Rome vous permet cette haute alliance Dont vous aurait exclu le défaut de naissance, CORN. *Nicom.* I, 2. Ils n'ont commis aucun péché par le défaut de charité et de pénitence, PASC. *Prov.* 5. Ô ciel! il paraît bien que la prudence humaine, Qui fait gloire ici-bas des efforts les plus hauts, Tombe, quand il te plaît, en d'insignes défauts, ROTROU, *Bélis.* V, 8. La véritable cause de la chute des affaires d'Annibal, c'est le défaut de recrues et de secours de la part de sa patrie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 447, dans POUGENS. || Terme d'anatomie. Monstruosité par défaut, monstruosité causée par l'absence de quelque partie. || À défaut de, au défaut de, *loc. prép.* Faute de, dans le cas où la chose en question manquerait. À défaut de vin, nous boirons de l'eau. Et mérite mes pleurs au défaut de mon cœur, CORN. *Cinna*, IV, 6. À ce défaut vous aurez mon estime, ID. *Nicom.* V, 10. Moi-même, à leur défaut je serai la conquête De quiconque à mes pieds apportera ta tête, ID. *Héracl.* III, 3. Sévère, à mon défaut, fera ta récompense, ID. *Poly.* IV, 1. Mon guide, qu'à ce soin à mon défaut j'emploie, S'écrie épouvanté qu'il n'y voit point de foie [en une victime immolée, ce qui était un signe funeste], ROTROU, *Antig.* V, 5. Peut-être au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes, BOSS. *Duchesse d'Orl.* Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée, RAC. *Phèd.* II, 5. Cet humble adorateur Captive ma personne au défaut de mon cœur, ID. *Alex.* III, 1. Les Portugais, au défaut de vertus plus éclatantes, forment son éloge [de Philippe IV] de sa piété et de sa modération, VERTOT, *Révol. de Portug.* p. 149. Faut-il qu'au défaut des tyrans et des supplices, l'Évangile trouve encore en vous seuls son écueil et son scandale? MASS. *Av. Épiph.* Le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, VOLT. *Louis XIV*, 17. || 2° Le défaut des côtes, l'endroit où elles se terminent, ou l'espace entre deux côtes. || Le défaut de la cuirasse, l'intervalle entre les deux pièces d'une cuirasse. Il rappela ses esprits, et, tâtant son ennemi au défaut des armes, il lui plongea le poignard dans le flanc, VAUGEL. *Q. C.* liv. IX, ch. 5. Mais il tombe et l'on trouve au défaut de l'armure Tout le fer d'une lance

encor dans la blessure, DE BELLOI, *Gaston et B.* IV, 2. Il n'y a point de guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 28. || Fig. Le côté faible, sensible d'une personne. Blesser quelqu'un au défaut de la cuirasse. || Dans le même sens. Fuyez un ennemi qui sait votre défaut, CORN. *Poly.* I, 4. || 3° Terme de procédure. Manquement à une assignation donnée, refus de comparaître. Il a fait défaut. Jugement par défaut, décision rendue contre une partie non comparante ou n'ayant personne qui comparaisse pour elle. || Donner défaut, donner acte de la non-comparution. || Défaut contre partie ou faute de comparaître, jugement rendu contre une partie, faute par elle d'avoir constitué avoué dans les délais de l'ajournement. || Défaut contre avoué ou faute de conclure, jugement rendu contre une partie dont l'avoué n'a pas déposé de conclusions. || Défaut-congé, lorsque le demandeur ne se présente pas. || Profit du défaut, avantage résultant, pour celui qui se présente, de l'absence de son adversaire. Adjuger le profit du défaut, statuer par suite du défaut d'une partie en faveur de l'autre qui a comparu. || Défaut profit-joint, c'est lorsque de deux défendeurs l'un comparaît, l'autre fait défaut; on joint le profit du défaut, c'est-à-dire qu'au lieu de l'adjuger, on surseoit à statuer jusqu'à ce que le non-comparant ait été jugé ou tenu pour jugé contradictoirement. || 4° Terme de chasse. Le moment même où les chiens, perdant la voie, cessent de chasser. Les chiens sont en défaut. L'autre [le renard] fit cent tours inutiles, Entra dans cent terriers, mit cent fois en défaut Tous les confrères de Brifaut, LA FONT. *Fabl.* IX, 15. L'animal rusé, qui les voit passer et s'éloigner, sort de sa retraite, rentre dans le sentier, confond ses traces et met la meute en défaut, BONNET, *Contempl. nat.* 12e part. ch. 44. || Relever le défaut, se dit des chiens qui se remettent sur la voie. || Fig. Être en défaut, faillir. Voilà mes guichetiers en défaut, dieu merci, RAC. *Plaid.* I, 3. || Mettre, prendre, trouver quelqu'un en défaut, le mettre, le trouver, le prendre en un manquement quelconque. Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir qu'elles mettent les sages en défaut et ne sont utiles qu'à ceux qui les font, LA BRUY. XI. || Mettre en défaut, rendre inutile, déjouer. Lindor par son audace Met la ruse en défaut, BÉRANG. *Inf. de Lisette.* || 5° Imperfection physique. Les défauts du corps. Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants, LA BRUY. XI. || En parlant des animaux domestiques, défaut exprime les imperfections du corps et les irrégularités de proportion. || 6° Imperfection morale. Prenez ainsi que moi des sentiments plus hauts, Et suivez mes vertus ainsi que mes défauts, CORN. *Attila*, III, 4. L'agréable défaut, seigneur, que la jeunesse! ID. *Pulch.* III, 4. De ce triste séjour, où tout n'est que défaut, Jusqu'aux pieds du Très-Haut Sache relever ta pensée, ID. *Imit.* II, 1. Nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons point de grands, LAROCHEF. *Réfl. mor.* n° 327. Ceux-là sur une erreur, ceux-là sur un défaut, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Le fabricateur souverain Nous créa besaciers tous de même manière, Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui; Il fit pour nos défauts la poche de derrière, Et celle de devant pour les défauts d'autrui, ID. *ib.* I, 7. Chacun a son défaut où toujours il revient; Honte ni peur n'y remédie, ID. *ib.* III, 7. Elle étudiait ses défauts; elle aimait qu'on lui en fît des leçons sincères; marque assurée d'une âme forte que ses fautes ne dominent point, BOSS. *Duchesse d'Orl.* Il faut aimer ses amis avec leurs défauts; c'en est un grand que d'être malade, SÉV. *Lett.* 15 oct. 1696. Oh! que de mon esprit triste et mal ordonné, Ainsi que de ce champ par toi si bien orné, Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines, Et des défauts sans nombre arracher les racines? BOIL. *Épître* XI. Il y a de petits défauts qu'on abandonne volontiers à la censure; ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres, LA BRUY. V. L'on ne voit, en amour, de défauts dans ceux qu'on aime que ceux dont on souffre soi-même, ID. IV. Où trouverez-vous un homme sans défaut? FÉN. *Tél.* XI. Un défaut avoué et déjà reconnu est à demi corrigé, ROLLIN, *Traité des Ét.* VI, 2e part. ch. 1, art. 4. Celui qui t'entretient des défauts d'autrui entretient les autres des tiens, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Sarrasins*). Ses défauts semblaient n'être que ses vertus mêmes portées jusqu'à l'excès; on ne pouvait s'empêcher de les lui pardonner, et on eût à peine osé désirer qu'il ne les eût pas, CONDORCET, *Duhamel.* Eh! mon Dieu, monseigneur, c'est qu'on veut que le pauvre soit sans défaut, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Je ne savais pas qu'il existe des défauts qui peuvent accroître l'amour même par l'inquiétude qu'ils lui causent, STAËL, *Corinne*, XIV, 4. Cette imagination était son charme, et quelquefois son défaut, ID. *ib.* XV, 5. || En parlant des animaux domestiques et particulièrement du cheval, vice de leur caractère, comme la rétivité, la méchanceté. || 7° Ce qui est contraire aux règles de l'art, au goût, aux saines doctrines. Vous dirai-je qu'elle pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit et qu'elle en discernait les traits les plus délicats? FLÉCH. *Mme de Montausier.* Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme, BOIL. *Art p.* II. Il ne faut pas regarder ces éloges de Clément XI [au sujet du livre du P. Quesnel] et les censures qui suivirent comme une contradiction; on peut être très-touché, dans une lecture, des beautés frappantes d'un ouvrage, et en condamner ensuite les défauts cachés, VOLT. *Louis XIV*, 37. || Terme de rhétorique. Les défauts du style, vices opposés aux qualités qu'on désire y trouver. Le défaut de clarté fait que le style est obscur, etc. || 8° Dans les arts et métiers, parties faibles en une matière, et, par extension, en un ouvrage quelconque. || 9° Terme de grammaire ancienne, par lequel on désignait le retranchement de quelque chose, par exemple la syncope, c'est-à-dire le retranchement de lettres dans un mot, et l'ellipse, c'est-à-dire le retranchement d'un ou plusieurs mots dans une phrase.

— REM. Des grammairiens ont voulu distinguer *au défaut de* et *à défaut de*, disant que le premier signifie à la place de, et le second faute de, mais cette distinction n'est pas justifiée par l'usage; et en soi elle n'est pas fondée.

— SYN. DÉFAUT, DÉFECTUOSITÉ. Ces deux mots ne sont synonymes que quand il s'agit des imperfections qui déparent un produit de la nature ou de l'art. Défaut, venant de *faillir*, exprime ce qui *faut*, manque, est en *faute*. Défectuosité, venant du latin *defectus*, renferme l'idée de ce qui est défait, mal fait. Ainsi défaut se dira plutôt quand on voudra simplement exprimer l'état d'imperfection, et défectuosité quand on portera son esprit sur le mode de production : les défauts d'un diamant, les défectuosités d'une pièce de drap. Mais il faut dire que très-souvent les nuances se confondent.

— HIST. XIIIe s. Nous serions trop blasmé, se vous chaiens [céans] moriés par defaute, *Chron. de Rains*, 108. Dont dist l'apostoles as messages que, par la defaute de ceus qui alerent as autres pors, savoit-il bien qu'il lor convenoit grant meschief faire, VILLEH. LV. Ne porquant li segneur les voloient metre en defaute par le [la] reson de l'ajornement, BEAUM. 54. Et s'il ne le veut jurer, il sera tornés en defaute, ID. 46. Et s'il en ont trop poi, il doivent retrere le defaute [répartir le deficit entre] à chascun, selon ce qu'il doit penre en l'execussion, ID. XII, 31. || XIVe s. Se dix estoit le plus grant excès en aucune matiere et deux estoit la plus grant deffaute, le moien selon nature de la chose ce seroit six, ORESME, *Eth.* 44. || XVe s. Si le pria en amitié et requit par lignage qu'il se voulust sur ce aviser, par quoi aucune deffaute ne fust trouvée en lui, FROISS. I, I, 72. La comtesse pria à ces seigneurs de Bretagne, pour l'amour de Dieu, qu'ils ne fissent nule defaute, et que elle auroit grand secours dedans trois jours, ID. I, I, 176. Mais quant ce vint au fait de la despense, Il restreignit eufs, chandelle et moustarde, Et oublia pain, vin, char et finance; Tout se destruit, et par default de garde, EUST. DESCHAMPS, *Administr. de l'hostel du prince.* En fut mal recompensé plus par la poursuyte de ses ennemys que par le deffault du roy, COMM. I, 2. Il avoit honte de retourner en Castille ne en Portugal avecques ceste deffaulte, et de n'avoir rien faict deça, ID. V, 7. || XVIe s. Il renvoya les plus jeunes, et avecques ceulx desquels le default estoit moindre [qui feraient moins faute], MONT. I, 243. Il pensa que le plus sur estoit de fuir, et qu'un bon defaut valoit mieux qu'une mauvaise comparution, YVER, p. 647. Defaut ne se donne contre le procureur de roi, LOYSEL, 863. On appeloit [faisait appel] de defaute de droit, quand on refusoit de rendre la justice aux parties, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 28.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *faillir;* provenç. *defaut*, et, beaucoup plus souvent, *defauta, deffaulta;* anc. catal. *defalt.* Le féminin *defaute* est, dans les premiers temps, le seul que les textes offrent couramment.

DÉFAVEUR (dé-fa-veur), *s. f.* || 1° Perte de la faveur. Courtisan morfondu, frénétique et rêveur, Portrait de la disgrâce et de la défaveur, REGNIER, *Sat.* III. La défaveur et la pauvreté ne lui sont point fâcheuses, quand il les souffre, BALZ. 1e *Disc. sur la cour.* .... Dans la défaveur et l'abandonnement, TRISTAN, *Mariane*, IV, 5. Une société qui n'était pas de celles que la faveur attire et que la défaveur éloigne, MARMONTEL, *Mém.* liv. X. || 2° Discrédit. La défaveur des effets publics.

— SYN. DÉFAVEUR, DISGRÂCE. Disgrâce dit plus que défaveur. La défaveur c'est simplement la perte de la faveur; mais la disgrâce est quelque chose de plus; elle implique non-seulement la perte de la faveur, mais aussi la perte des grâces, des choses gracieuses qui étaient possédées, telles que fortune, emplois, position sociale. La défaveur où était Fénelon ne l'empêchait pas d'être archevêque de Cambrai; la disgrâce où tomba Fouquet amena sa ruine et son emprisonnement.

— HIST. XVIe s. Et comme M. de la Fleur, avec une mine fort dedaigneuse, en tournant l'eschine, montroit au frater toutes sortes de deffaveurs, D'AUB. *Fœn.* III, 12. Desertion qui fut telle defaveur [dommage] pour le roy que vous pouvez estimer, veu mesmement que le camp de l'ennemy n'estoit logé qu'à demy mille de nous, M. DU BELL. 116. Il me suffit, soubz la faveur de la fortune, me preparer à sa desfaveur, MONT. I, 281. Les Atheniens, pour apparier la desfaveur de ces deux actions [enfanter et mettre à mort], ayants à mundifier l'isle de Delos et se justifier envers Apollo, deffendirent aux pourpris d'icelle tout enterrement et tout enfantement ensemble, ID. III, 361.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *faveur.*

DÉFAVORABLE (dé-fa-vo-ra-bl'), *adj.* Qui n'est pas favorable. Opinion défavorable. Événement défavorable aux espérances conçues.

— HIST. XVIe s. Eslevé aux pieds des Valois, qui tenoient sur sa teste un sceptre defavorable, D'AUB. *Hist. préf.* 6.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *favorable.*

DÉFAVORABLEMENT (dé-fa-vo-ra-ble-man), *adv.* D'une manière défavorable, fâcheuse. Il l'a jugé défavorablement. On l'a défavorablement traité.

— ÉTYM. *Défavorable.*

† **DÉFAVORISER** (dé-fa-vo-ri-zé), *v. a.* Mettre en défaveur. Jacques [Sobieski] l'aîné était fort mal avec elle [la reine], mais il était né avant l'élection de son père, ce qui le défavorisait fort, ST-SIM. 42, 244. Les idées si fausses, mais si fort reçues, qui défavorisaient celui à qui, de droit et de nécessité inévitable, les rênes de l'État se trouveraient dévolues...., ID. 364, 57.

— HIST. XVIe s. Ceux desquels la cause n'est guere bonne, plus de besoin ont-ils d'artificieux langage pour pallier ce qui, estant descouvert, la rendroit desfavorisée, LANOUE, 556. Que ce seroit un acte qui porteroit quelque tesmoignage de lascheté, et qui deffavoriseroit grandement les affaires de ceux de la religion, ID. 559. Villegagnon, defavorisé en France par la querelle qu'il eut avec le capitaine de Breu, D'AUB. *Hist.* I, 41. Tout cela defavorisant cette beauté par laquelle elle plaidoit mieux sa cause aux yeux qu'aux aureilles, ID. *ib.* I, 259. Les harquebusiers de la courtine defavorisoient les liguez en quelque façon, ID. *ib.* III, 269. A ces pensées j'adjouste la fascheuse mort de Sponde, desfavorisé du roy aussitost qu'il fut converty, ID. *Sancy*, IX. Par terre, il n'y avoit ordre de le retirer, pour estre nos affaires en Italie trop desfavorisées, M. DU BELLAY, 121. La fortune joue son jeu, comme il lui plaist favoriser et defavoriser les gens, BRANT. *Mandruzzo.* Nos courtisans, deux jours après qu'ils sont defavorisés, DES ACCORDS, *Bigarr. Contrepeteries.* Que messieurs de Guise n'ayent pas cest honneur d'estre auprès du roi et de vous, pour desfavoriser ma cause, CONDÉ, *Mémoires*, p. 594.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *favoriser.*

DÉFÉCATION (dé-fé-ka-sion), *s. f.* || 1° Terme de chimie et de pharmacie. Dépuration d'une liqueur qui, soumise à l'évaporation, laisse se précipiter les parties qui la rendent trouble. || 2° Terme de physiologie. Expulsion des matières fécales hors du corps par la voie naturelle.

— ÉTYM. Lat. *defecatio*, de *de*, hors, et un verbe hypothétique *fæcare*, tiré de *fæx*, lie (voy. FÉCAL).

† **DÉFECTIBILITÉ** (dé-fè-kti-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est défectible.

— ÉTYM. *Defectible.*

† **DÉFECTIBLE** (dé-fè-kti-bl'), *adj.* Terme didactique. Imparfait, incomplet.

— ÉTYM. Lat. *deficere*, manquer (voy. DÉFECTIF).

† **DÉFECTIBLEMENT** (dé-fè-kti-ble-man), *adv.* D'une manière défectible.

— HIST. XVIe s. Nous ne pouvons trouver perfection

ne es hommes ne es choses creées, si non en tant qu'elles participent plus ou moins de la divine perfection et bonté, et pourtant que desfectiblement la participent, *Hist. de la toison d'or*, t. II, f° 66, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Défectible*, et le suffixe *ment*.

DÉFECTIF, IVE (dé-fè-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes ou toutes ses personnes, en parlant d'un verbe. *Choir* est un verbe défectif. La conjugaison de *défaillir* est défective. || On dit aussi, mais moins bien, défectueux || Se dit aussi des noms et adjectifs qui n'ont pas tous les cas, tous les nombres ou tous les genres. *Ténèbres* est défectif du singulier; *fat* est un adjectif défectif, parce qu'il n'a pas de féminin. || 2° Terme de géométrie. Hyperbole défective, courbe du 3° degré qui n'a qu'une asymptote.

— HIST. XIV° s. Et aussi ait icellui Raoulin navré et decoppé Jaquemart d'Amerval escuier telement et si inhumainement qu'il en est defectif d'oÿe, DU CANGE, *defectivus*.

— ÉTYM. Provenç. *defectiu;* espagn. *defectivo;* ital. *difettivo;* du latin *defectivus*, de *deficere*, manquer, de *de*, et *ficere* pour *facere*, faire : proprement, défaire.

DÉFECTION (dé-fè-ksion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'abandonner un parti auquel on appartient. La défection est générale. La défection des alliés était à craindre. La défection des Caraïbes rouges qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avaient promis à des alliés trop dangereux.... RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 37. Quand Napoléon apprit cette nouvelle [la capitulation du général Partouneaux], saisi de douleur, il s'écria : Faut-il donc, lorsque tout semblait sauvé comme par miracle, que cette défection vienne tout gâter? L'expression était impropre, mais la douleur la lui arracha, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XI, 7. || Par extension. Hélas! que l'âme s'est trompée et que sa chute a été funeste! elle est tombée de Dieu sur soi-même; que fera Dieu pour la punir de sa défection? BOSS. *la Vallière*. || 2° Terme d'astrologie. Éclipse.

— HIST. XII° s. Pur ço voleit li reis, e il e si barun, Que, se nuls ordenez [prêtre] fust pris à mesprisun, Cumme de larrecin u murdre u traïsun, Dunc fust desordenez par itele raisun, E puis livré à mort e à desfactiun, *Th. le mart.* 26. || XV° s. Ilz estoient en dangier d'estre prins par force, veu la deffection de leur seigneur [la défaite et la mort de Charles de Bourgogne], COMM. V, 11.

— ÉTYM. Lat. *defectionem*, de *deficere* (voy. DÉFECTIF).

† **DÉFECTIONNAIRE** (dé-fè-ksio-nê-r'), *s. m.* Celui qui abandonne un parti, une opinion. Il y a eu de nombreux défectionnaires.

— ÉTYM. *Défection*.

† **DÉFECTIONNER** (dé-fè-ksio-né), *v. n.* Néologisme. Faire défection.

— ÉTYM. *Défection*.

† **DÉFECTIVITÉ** (dé-fè-kti-vi-té), *s. f.* Terme de grammaire. Qualité des noms ou des verbes défectifs.

— ÉTYM. *Défectif*.

DÉFECTUEUSEMENT (dé-fè-ktu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière défectueuse.

— ÉTYM. *Défectueuse*, et le suffixe *ment*.

DÉFECTUEUX, EUSE (dé-fè-ktu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui est entaché de quelque imperfection. Phrase défectueuse, phrase où il y a des fautes. Vers défectueux, vers mal fait. Il sera temps de vous fâcher, si ma preuve vous paraît défectueuse, BOSS. *Var.* 5° avert. § 2. Le grand artifice de l'esprit de ténèbres est de nous inspirer cette pénitence défectueuse, BOURD. *Exhort. sur la trahison de Judas*. La vérité qui nous reprend et qui nous fait voir en nous-mêmes ce qu'il y a de défectueux et de vicieux, ID. 4° *Dim. après l'Ép. Dominic.* t. II, p. 126. Ce livre très-défectueux [*l'Esprit des lois*] est plein de choses admirables dont on a fait de détestables copies, VOLT. *Dial.* XXIV, 1. Le corps d'Anacréon est bien modelé; le bras qui tient la coupe, fin de touche, quoique défectueux de dessin, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 25, dans POUGENS. || 2° Qui manque des formalités requises. Acte défectueux. || 3° Terme de grammaire. Se dit, en parlant d'un verbe qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes ou toutes ses personnes. Les grammairiens s'accordent aujourd'hui pour ôter ce sens à *défectueux* et pour l'attribuer exclusivement à *défectif*.

HIST. XIII° s. Quand vous aimez aucune chose Vile en soi et defectueuse, Vous voulez son defaut couvrir, R. DE LOUENS, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XV° s. Tu vois les royaumes et diverses regions souffrir sous princes defectueux, G. CHASTELLAIN, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. Son devin avoit trouvé, en sacrifiant, le foye defectueux de l'hostie immolée, AMYOT, *Pyrrh.* 70. Qu'il puisse rendre son œuvre de tout poinct accomplie, et non defectueuse de plusieurs choses y necessaires, ID. *Démosth.* II. La doctrine sans nature est defectueuse, ID. *Comm. nourrir les enfants*, 4. Les fantaisies que vous avez que vostre condition est defectueuse et imparfaite, LANOUE, 152. Voiant donc en mesme temps les Suisses deffectueux [faisant défection], le reste divisé, D'AUB. *Hist.* III, 65. Ces millors mauldissoient l'intemperature de leur climat d'estre si deffectueuse en telles raretez, CARLOIX, III, 28. Tout estant exactement fourny ailleurs de filet et d'aiguille pour maintenir son estre, il est mescreable que nous soyons seuls producits en estat defectueux et indigent, et en estat qui ne se puisse maintenir sans secours estrangier, MONT. I, 258.

— ÉTYM. Wallon, *difautieûs;* provenç. *defectuos;* espagn. *defectuoso;* ital. *difettuoso;* du latin *defectus*, manque, de *deficere* (voy. DÉFECTIF).

DÉFECTUOSITÉ (dé-fè-ktu-ô-zi-té), *s. f.* Condition défectueuse. Voilà l'origine de l'horreur de la mort et la cause de sa défectuosité; éclairons donc l'erreur de la nature par la lumière de la foi, PASC. *Lett.* 17 oct. 1651. On ne recevra aucune fille qui ait de notables défectuosités de corps, BOSS. *Règl.* On alléguait la défectuosité de sa naissance, FLÉCH. *Vie de Commendon, Préface*. Buys reprit que ce manque de pouvoir était une défectuosité; qu'en vain nous traiterions ici sur les autres conditions si nous n'étions pas autorisés sur la principale, TORCY, *Mémoires*, t. II, p. 53. || Chez les animaux domestiques, défaut de formes, de conformation, diminuant la valeur de la bête.

— HIST. XVI° s. S'il y a defectuosité en aucune de ces trois parties, il est force que la vertu soit en cela defectueuse et diminuée, LANOUE, 111. De ne penser aussi en tout et par tout qu'à soy, c'est une defectuosité qui n'est pas petite, ID. 174. Quant à l'imperfection de sa jambe.... cela couvroit grandement ceste defectuosité, AMYOT, *Agésil.* 2. La defectuosité, corruption et depravation miserable du texte original grec, ID. *Moral. Épît.* p. 15. Coulpable des defectuositez plus basses et populaires, mais non desadvouées, non excusées, je ne me prise seulement que de ce que je sçais mon prix, MONT. III, 33.

— ÉTYM. *Défectueux;* provenç. *defectuositat;* ital. *difettuosità*.

† **DÉFÉMINISER (SE)** (dé-fé-mi-ni-zé), *v. réfl.* Prendre les allures d'un homme, en parlant des femmes. Une femme qui veut se déféminiser.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et un verbe hypothétique *féminiser*, tiré de *féminin*.

DÉFENDABLE (dé-fan-da-bl'), *adj.* Qui peut être défendu. Ce poste n'était pas défendable.

— HIST. XIII° s. Quant li rois ot regardé le castiel et le siege qui tant estoit fors et deffendables, *Chr. de Rains*, 138. Tous ceux que il trouverent en armes deffendables, occistrent tous, JOINV. 263. || XV° s. Il [ceux de Gand] se trouvoient quatre vingt mille hommes tous defendables [capables de se défendre] et aidables, FROISS. II, II, 91.

— ÉTYM. *Défendre*.

DÉFENDEUR, ERESSE (dé-fan-deur, de-rè-s'), *s. m.* et *f.* Terme de procédure. Celui, celle qui se défend contre une demande judiciaire. Défendeur est opposé à demandeur. Vous, maître Petit-Jean, serez le demandeur; Vous, maître l'Intimé, serez le défendeur, RAC. *Plaid.* II, 14.

— HIST. XII° s. [Un roi] juz [juste], avocaz de sainte eglise, Defendere, garde e justise, BENOIT, II, 1659. || XIII° s. Puis vint en Acre et ne trouva qui li deffendist; car tout li deffendeour estoient pris et mort, *Chr. de Rains*, 28. Se li demanderes est empeeschiez par la tricherie au deffendeeur, et li deffenderes par cele au demandeeur, que il ne vienent en jugement, li prevolz ne doit secorre à nul d'els, *Digest.* f° 22. Et por ce doit il avoir deffendeur, car on ne set le certain jor de sa garison, BEAUM. 69. Et par cet establissement doit estre enseigné li demanderres et li deffendieres à soy deffendre, *Ord. des rois de Fr.* t. I, p. 107. || XVI° s. C'est une très meschante place et digne d'honorer un defendeur, LANOUE, 681. Suivant le titre qu'elle disoit porter de defenderesse de la foy, CASTELNAU, 155. À toi mon defendeur, Sauveur et amandeur De ma vie mauvaise, MAROT, IV, 259. Mon frere sieur de Matecoulom feut convié à Rome à seconder [dans un duel] un gentilhomme qu'il ne cognoissoit guere, lequel estoit deffendeur et appellé par un aultre, MONT. III, 113.

— ÉTYM. *Défendre;* provenç. *defendaire*, *defendedor;* anc. espagn. et portug. *defendedor;* ital. *difenditore*. Dans le vieux français et le provençal, au singulier, nominatif *defendere*, *defendaire*, régime *defendeor*, *defendedor;* au pluriel, nominatif *defendeor*, *defendedor*, régime *defendeors*, *defendedors*. *Défendeur* n'était pas alors borné au seul emploi comme terme de procédure, et il avait le sens de défenseur.

DÉFENDRE (dé-fan-dr'), je défends, tu défends, il défend, nous défendons, vous défendez, ils défendent; je défendais; je défendis; défends, qu'il défende; que je défende; que je défendisse; défendant; défendu, *v. a.* || 1° Venir au secours, en aide de ce qui est attaqué, personnes ou choses. Je défendrai ta mémoire Du trépas injurieux, MALH. II, 2. Enfin, chevalier, tu crois défendre ta comédie, en faisant la satire de ceux qui la condamnent, MOL. *Critique*, 7. Il n'y a qu'à détourner son intention du désir de vengeance qui est criminel, pour la porter au désir de défendre son honneur qui est permis selon nos pères, PASC. *Prov.* 7. Je vous défendrais de l'orage, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Défendez-moi des fureurs de Pharnace, RAC. *Mithr.* I, 2. Et songeons bien plutôt, quelque amour qui nous flatte, À défendre du joug et nous et nos États, ID. *ib.* I, 3. Et subisse des lois Dont il a quarante ans défendu tous les rois, ID. *ib.* III, 1. Prince aimable, dis-nous si quelque ange au berceau, Contre tes assassins prit soin de te défendre, ID. *Ath.* IV, 6. Pour défendre vos jours de leurs mains meurtrières, ID. *Iphig.* IV, 4. Je défendrai mes droits fondés sur vos serments, ID. *ib.* IV, 6. Ciel! qui nous défendra si tu ne nous défends? ID. *Esth.* I, 3. La gloire les défend [les grands du monde] de quelques faiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? BOSS. *Duchesse d'Orl.* À quoi la force doit-elle servir qu'à défendre la raison? ID. *Reine d'Anglet.* Aussi nul chevalier ne cherche à la défendre, VOLT. *Tancr.* III, 1. Le fameux Arnauld défendait le jansénisme avec l'impétuosité de son éloquence, ID. *Louis XIV*, 37. || Il se dit aussi des animaux. La poule défend ses poussins. || Absolument. Et qu'au lieu d'attaquer il a peine à défendre, CORN. *Sertor.* I, 1. La peur régnait partout : plus de cœurs, plus d'ami; Le Français du Français paraissait l'ennemi, Chacun savait mourir, nul ne savait défendre, LEGOUVÉ, *Mérite des f.* Peu usité de cette façon. || À son corps défendant, *loc. adv.* En se défendant contre une attaque. Il a tué l'agresseur à son corps défendant. || Fig. et familièrement, à contre-cœur, avec répugnance. J'ai fait cela à mon corps défendant. Je vous jure, encor est-ce à mon corps défendant. RÉGNIER, *Sat.* XV. Et l'on sait qu'elle est prude à son corps défendant, MOL. *Tart.* I, 1. || 2° En parlant d'un accusé, exposer ses moyens de défense. Qui défend le prévenu? Cet avocat nous a très-bien défendus. || Défendre son pain, soutenir un procès dans lequel tous les moyens d'existence sont engagés. || Dans un sens assez analogue, intercéder pour quelqu'un. || 3° Empêcher que l'ennemi ne puisse entrer dans un lieu ou en approcher. Horatius Coclès défendit un pont contre les Étrusques, pendant qu'on le coupait derrière lui. L'officier qui défendit cette place à toute extrémité. L'ennemi retranché dans son camp comme dans un fort, mille foudres, qui portent la mort partout, en défendent l'approche, MASS. *Or. funèbre du prince de Conty*. Que si Barclay l'a prévenu dans cette capitale [Vitepsk], sans doute il voudra la défendre; là peut-être l'attendait cette victoire tant désirée, qui vient de lui échapper sur la Vilia, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 7. || 4° Protéger, garantir. La montagne défend cette maison des vents du nord. || Terme de marine. Défendre un canot, éviter de le faire choquer contre un bâtiment ou un quai. || 5° Interdire, prohiber. Défendre le vin à un malade. Ah! monsieur, qu'est ceci? je défends la surprise! MOL. *Dép. am.* III, 7. Vos règles vous défendent de rien imprimer sans l'aveu de vos supérieurs qui sont rendus responsables des erreurs de tous les particuliers, PASC. *Prov.* 17. C'est des ministres saints la demeure sacrée; Les lois à tout profane en défendent l'entrée, RAC. *Ath.* III, 2. .... Puisqu'un sort jaloux Lui défend de jouir d'un spectacle si doux, ID. *Alex.* IV, 3. Le ciel protége Troie; et par trop de présages Son courroux nous défend d'en chercher les passages, ID. *Iphig.* I, 2. || Défendre avec un régime direct, puis avec *de* et un verbe à l'infinitif. Je vous défends tout retour et toute inquiétude sur cela, et de vous en confesser de nouveau ni à

moi ni à d'autres, BOSS. *Lett. abb.* 50. || Défendre sa porte à quelqu'un, faire défendre sa porte à quelqu'un, dire au portier, aux domestiques de ne pas le laisser entrer s'il se présente. J'étais si affligée de cette perte, de la mort de mon mari, du départ précipité de mon fils, que j'avais fait défendre ma porte, VOLT. *Princesse de Babyl.* 1. || Se défendre, défendre à soi-même, s'interdire, s'empêcher de. Ils se sont défendu les excès, MASS. *P. carême. Malh. des grands.* || Enjoindre de ne pas faire. Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne, Que j'avais défendu que vous vissiez personne, MOL. *Éc. des f.* II, 6. Le désolé vieillard, qui hait la raillerie, Lui défend de parler, sort du lit en furie, BOIL. *Lutr.* IV. Mais mon père défend que le roi se hasarde, RAC. *Ath.* V, 1. Pour plus de sûreté, il fit mettre des gardes aux portes de tous les prélats, et défendit qu'aucun étranger entrât dans la ville, VOLT. *Charles XII*, liv. III. || 6° *V. n.* Terme de procédure. Fournir des défenses aux demandes de la partie adverse. Condamné faute de défendre. || Avoir le rôle de défendeur dans un procès. Défendre à une action en payement. || 7° Se défendre, *v. réfl.* Repousser la force par la force. J'eus beau crier et me défendre : la couverture fut apportée [où l'on me berna], VOIT. *Lett.* 9. .... Gardez-vous de prétendre Que de tant d'ennemis vous puissiez vous défendre, RAC. *Mithr.* V, 5. Les nations s'appellent les unes les autres, se liguent ensemble pour se défendre et pour l'arrêter, LA BRUY. X. .... Avec ce fer tu m'as fait chevalier, Tiens, prends, prends, défends-toi ; meurs du moins en guerrier, C. DELAV. *Vêp. Sicil.* IV, 6. On s'y défendit comme des vainqueurs se défendent, en attaquant, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 7. || Terme de manége. Un cheval se défend quand il refuse d'obéir, soit en sautant, soit en reculant ; il se défend des lèvres, quand il résiste au mors. On dit encore qu'il se défend, quand il se sert de ses pieds et de ses dents contre les personnes qui l'entourent et veulent le contenir. || Cette place se défend d'elle-même, elle est facile à défendre ; elle n'est pas en état de se défendre, elle ne peut résister à une attaque sérieuse. || Terme de marine. Se défendre bien à la mer, recevoir peu d'eau à bord par un gros temps. || 8° Se justifier, repousser les accusations, les reproches, les critiques. J'ai voulu me défendre avec civilité, CORN. *Héracl.* I, 2. Qu'on rappelle mon fils, qu'il vienne se défendre, RAC. *Phèd.* V, 5. Défendez-vous, madame, et ne l'accusez pas, ID. *Brit.* IV, 1. Ils ne se défendent pas contre cette accusation, MASS. *Av. Circ.* Si mes livres ne savent pas se défendre, je ne les défendrais pas mieux, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 128. || 9° Se garantir, se préserver. Leur nombre était assez grand pour se défendre d'une surprise, PATRU, *Plaidoy.* 1, dans RICHELET. Je cherche à te rejoindre et non à m'en défendre [de la mort], CORN. *Rodog.* V, 4. De cette opinion j'aime mieux me défendre, Pour mettre en votre choix celle que je dois prendre, La régler par votre ordre, et croire avec respect Tout ce qu'il vous plaira d'un entretien suspect, ID. *Perthar.* I, 2. Défendez-vous [de la mort] par la grandeur, Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Vous n'aurez plus qu'à vous défendre de la vanité, SÉV. *Lettres*, 6 janv. 1672. Contre tant de soupirs peut-on bien se défendre ? RAC. *Alex.* II, 5. Contre tous les poisons soigneux de me défendre, ID. *Mithr.* V, 4. Quel philosophe pourrait se défendre de la flatterie ? FÉN. *Tél.* XII. On a besoin de force pour se défendre des exemples qu'on a devant les yeux, MASS. *Car. Mélange.* Vous dites que, rompre tout d'un coup, ce serait un éclat.... qui donnerait lieu à des soupçons dont jusqu'ici vous avez su vous défendre, ID. *ib. Pâques.* La vertu même des saints ne suffit pas pour se défendre des occasions qui nous cherchent, ID. *ib. Dang. des prospér.* Les Scythes ne connaissent point l'usage de la laine et des étoffes, et, pour se défendre des froids violents et continuels de leur climat, ils n'emploient que des peaux de bêtes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 79, dans POUGENS. D'un noir pressentiment je ne puis me défendre, VOLT. *Fanat.* III, 2. On meurt ainsi par degrés, jusqu'à ce que, n'aimant enfin que soi-même, on ait cessé de sentir et de vivre avant de cesser d'exister ; mais un cœur sensible se défend de toute sa force contre cette mort anticipée, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. || Cette étoffe est bonne, il n'y a qu'à se défendre du prix, c'est-à-dire on peut l'acheter, il ne s'agit plus que de ne pas la payer trop cher. || 10° Repousser, refuser, se dispenser de. S'il n'en eût aimé l'offre, il eût su s'en défendre, CORN. *Pomp.* III, 2. Il s'est de mes bontés jusqu'au bout défendu, ID. *ib.* V, 5. Elle se défend du nom, mais non pas de la chose, MOL. *Critique*, 2. Jusques ici je me suis défendu de m'expliquer, ID. *Am. magn.* II, 1. Il se défend fort de se mêler de l'affaire, BOSS. *Lett. quiét.* 171. Il s'en défendit comme d'un crime, ID. *Hist.* II, 5. Prince, de ce devoir je ne puis me défendre, RAC. *Bérén.* IV, 8. Il s'en défendit [d'être élu roi] sans s'émouvoir, FÉN. *Tél.* VI. Et nous, mes frères, nous nous défendons de la réputation d'homme juste et craignant Dieu, comme d'un titre de honte et d'infamie, MASS. *Car. Injust. du monde.* Les deux consuls.... se défendirent d'abord de prendre connaissance d'une affaire qui s'était passée longtemps avant leur consulat, VERTOT, *Révol. rom.* liv. III, p. 253. Elle est femme samaritaine, et par là elle se défend d'accorder au Sauveur ce que sa bonté demande d'elle, MASS. *Car. Samaritaine.* || 11° Se cacher d'une chose, la nier. Vous ne vous rendez pas encore, et vous vous défendez d'être médecin, MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. Elle se défend fort d'apprendre la philosophie, SÉV. 438. Quelques-uns se défendent de faire des vers, LA BRUY. IV. Je ne m'en défends point : mes pleurs, belle Ériphile, Ne tiendraient pas longtemps contre les soins d'Achille, RAC. *Iphig.* II, 3. Un homme, se trouvant là sans fonctions apparentes, m'aborda familièrement, me demanda confidemment si je n'étais point auteur de certaines brochures, je m'en défendis fort, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || 12° S'excuser. Je m'en suis défendu le moins brutalement qu'il m'a été possible, HAMILT. *Gramm.* 7. || 13° S'empêcher de. J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable ; J'ai voulu m'en défendre, à voir mes cheveux gris, CORN. *Sertor.* IV, 2. Il ne peut se défendre d'aimer cette vertu douce, FÉN. *Tél.* XV.

— REM. 1. Défendre, au sens de prohiber, veut *de* devant un infinitif ou *que* et le subjonctif : Il défend d'aller, il défend qu'on aille. || 2. Défendre, dans le sens de prohiber, suivi d'un verbe, ne veut pas que ce verbe prenne la particule *ne :* Je défends que vous fassiez cela, et non je défends que vous ne fassiez cela ; cette dernière tournure, c'est-à-dire l'emploi de *ne* explétif avec *défendre*, était très-usuelle au XVIᵉ siècle et auparavant. || 3. Si le verbe est à l'infinitif, la particule *ne* ne se met jamais : Je vous défends d'y aller (au contraire, le XVIᵉ siècle mettait volontiers la négation : Je vous défends de n'y pas aller). Pourtant, si le verbe est à l'infinitif et construit avec *plus*, *jamais*, quelques écrivains ont employé le *ne :* Il leur déclara qu'il leur défendait de ne plus songer à ce mariage, SÉV. *Lett.* 19 déc. 1670 (l'édition de M. Régnier, qui doit faire autorité, n'a pas ce *ne*). Il lui défendit avec dureté de ne jamais se présenter devant lui, VERTOT. On sait combien, avec les verbes exprimant doute, crainte, empêchement, etc. le *ne* explétif est fréquent. On ne peut donc dire que ici ce soit une vraie faute ; seulement on doit savoir que l'usage s'est prononcé contre cet emploi, et l'on dira : Il leur défendait de songer davantage à ce mariage ; il lui défendit de se présenter jamais devant lui.

— SYN. DÉFENDRE, SOUTENIR, PROTÉGER. Mettre quelqu'un ou quelque chose à couvert du mal qui lui arrive ou qui peut lui arriver. On défend ce qui est attaqué ; on soutient ce qui ne se tient pas debout par soi-même ; on protége ce qui a besoin d'être couvert et garanti. On défend une cause ; on soutient une entreprise ; on protége les sciences. Défendre les sciences, ce serait prendre en main leur cause, si on leur attribuait, comme Rousseau par exemple, des influences funestes ; protéger les sciences, c'est en favoriser la culture et le progrès. On défend un homme contre ses ennemis, on le soutient dans les démarches qu'il fait, et, si on occupe une position supérieure à la sienne, on le protége, c'est-à-dire on le sert auprès des personnes de qui son succès dépend : la principale différence entre protéger et les deux autres verbes étant que protéger entraîne en général l'idée de la supériorité de celui qui protége, ce que ne font pas défendre et soutenir.

— HIST. XIᵉ s. Et si aveir nés pot [s'il ne peut les avoir], si se defende par juise [jugement], *L. de Guillaume*, 16. Et nous defendun que l'om christien fors de la terre ne vende, *ib.* 41. Fierent li un, li autre se defendent, *Ch. de Rol.* CVII. Je vous defend que n'i adeist [approche] nus hom, *ib.* CLXXIV. Puis [qu'il] la defende [l'Espagne] encontre li Franceis, *ib.* CXCIII. || XIIᵉ s. Deffendez moi de honte, *Ronc.* p. 3. Se li ert [était] defendus, *ib.* p. 22. Bien se defendent à cest estroit passage, *ib.* p. 65. Par tantes fois [j'] ai esté assailliz Que je n'ai mais pooir de moi deffendre, *Couci*, V. Douce dame, d'orgueil vous deffendez, *ib.* XIV. Mais je ne puis moi ne mon cuer deffendre De plus aimer.... *ib.* XXI. Fins cuers qui bée à haute honor Ne se porroit de tel chose desfendre, *ib.* XXIV. François se deffandirent com nobile guerrier, *Sax.* IV. Fous, fait-il, tuz dis fustes, e estes e serez : Quant vus l'espée traite de sur le rei venez ; S'il trait sur vus la sue, coment vus defendrez ? *Th. le mart.* 39. || XIIIᵉ s. Tel chose [le comte Thibaut] a faite en sa vie Dont [il] deüst estre apelés [en champ clos] ; Il ne se deffendist mie ; Car il se sent encoupés [inculpé, criminel], HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 187. Quel cose que le hom fache sur sen corps deffendant, nul fourfait il ne fait, TAILLIAR, *Recueil*, p. 39. [Je] vous defens qu'envers moi n'aiez pensée amere, *Berte*, CXIII. Vez cum fortune le servi, Qu'il ne se pot onques deffendre Qu'el nel feïst au gibet pendre, *la Rose*, 6645. Por ce se ge deffens ivrece, Ne voil ge pas deffendre à boivre, *ib.* 1789. Sire, tel née [nie] et desfent le murtre que tel li met sus, *Ass. de J.* 140. Comment il se deffendront de cix [ceux], qui, à tort et par malvese cause, les assaudront de plet, BEAUM. XI. Ou se je me deffent par longue tenure et paisible, ID. VII, 4. Or disons donc que grant grace nous fist Dieu le tout puissant, quant il nous deffendi de mort et de peril, JOINV. 216. Et toute la puissance du soudan se logerent sur le fleuve de Rexi d'autre part devant nostre ost, pour nous deffendre [interdire] le passage, ID. 220. Et un vieus baûs Ocist quatre dus [ducs], Son cors defendant, JUBINAL, *Fatrasies*, t. II, p. 216. || XIVᵉ s. Sur ton corps defendant, met lui jour de bataille Par droite defiance, *Girart de Ross.* v. 3425. || XVᵉ s. Par lequel trait il y en eut moult de blessés des assaillans et des defendans, FROISS. I, I, 102. ....Devoient demeurer au pont et garder le passage, pour le defendre aux aventures des survenans, ID. I, I, 139. Comment se peut ung povre cueur deffendre Quand deux beaulx yeux le viennent assaillir ? CH. D'ORL. *Ball.* IV. Et à luy fut deffendu ne partir de son hostellerie, COMM. IV, 12. || XVIᵉ s. Dieu a defendu en la Loy qu'on n'adorast point autre que lui, CALV. *Instit.* 94. Jesus Christ se defend de ne vouloir point destruire ne dissiper la Loy, ID. *ib.* 267. Je vous defen de ne jurer du tout, ID. *ib.* 291. Les canons defendent estroitement aux chanoines de n'abuser point de leur puissance au detriment de l'Eglise, ID. *ib.* 870. Jesus Christ en defendant de jurer du tout, ID. *ib.* 292. Il ne defend point qu'il [le péché] n'y soit, mais qu'il n'y regne point, ID. *ib.* 469. Pour autant il [le vin] m'est defendu, Dont tous les jours m'en croist envie, MAROT, VI, 261. Et pour cette raison, defendoient les Hebreux, que, l'année que l'homme seroit marié, n'allast point à la guerre, MARG. *Nouv.* LXX. Elle lui defendit de ne s'y trouver plus, ID. *ib.* XXI. Lepidus deffendit à ses heritiers de.... MONT. I, 17. Deffendre une place contre l'ennemi, ID. I, 25. La prouesse des habitans à se bien deffendre, ID. I, 27. Je me suis deffendu d'oser alterer jusques aux plus legieres et inutiles circonstances, ID. I, 103. Ils deffendoient, sur peine de la hart, que nul eust à dire que.... ID. II, 251. Ces dernieres villes se sont mieux defendues, encores qu'elles ayent esté assaillies avecques plus d'art, LANOUE, 336. Deffendus de leur simplicité et à l'ombre de leur pauvreté, ils vesquirent sans persecution, D'AUB. *Hist.* I, 68. Le comte Ludovic avoit deffendu à Janlis qu'il ne vint point droit à Monts, et qu'il allast cercher les troupes du prince d'Oranges, ID. *ib.* II, 68. Numa leur defendit entierement le vin, AMYOT, *Lyc. et Num.* 7. Les devins leur promettoient la victoire, pourveu qu'ilz ne feissent que se defendre seulement, ID. *Arist.* 35. Il alloit souvent plaider des causes, et defendre en jugement ceulx qui l'en requeroient, ID. *Caton*, 2. Il defendit que l'on n'allast plus devers Lucullus, et que l'on n'obeïst point à chose qu'il manderoit, ID. *Lucull.* 71. Nicias alloit blasmant la temerité de Demosthenes ; et luy s'en defendant comme il pouvoit.... ID. *Nicias*, 40.

— ÉTYM. Provenç. *defendre ;* espagn. *defender ;* ital. *difendere ;* du latin *defendere*, de *de*, et *fendere*, exciter, pousser.

DÉFENDS ou **DÉFENS** (dé-fan), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Bois en défens, se dit d'un bois dont, à cause de sa jeunesse, l'entrée est défendue aux bestiaux.

— HIST. XIIᵉ s. Mais n'amors li est aux deffans, Que por rien amer nel porroie, *la Charrette*, 1523. || XIIIᵉ s. Defès, DU CANGE, *defesium*. || XVIᵉ s. Bois de deffens, DU CANGE, *defensa*.

— ÉTYM. Lat. *defensus*, part. passif de *defendere* (voy. DÉFENDRE).

DÉFENDU, UE, (dé-fan-du, due), *part. passé* de défendre. || 1° Mis à couvert contre ce qui attaque.

La tortue défendue par sa carapace. La forteresse vaillamment défendue. Certes une ennemie à qui je dois l'honneur.... Devrait trouver une âme un peu moins défendue, CORN. *Théod.* IV, 3. Et d'un si fol espoir mon cœur mal défendu Vole après un amant que Chimène a perdu, ID. *Cid*, II, 5. Ces couleurs étant défendues de toute impression étrangère et nuisible, DIDER. *Peinture en cire*, *Œuvres*, t. XV, p. 385. Davoust choisit un terrain haut, défendu par un ravin et resserré entre deux bois, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 6. || Terme de blason. On dit qu'un sanglier est défendu d'une telle couleur ou d'un tel métal, quand ses défenses sont d'un autre émail que son corps. || Proverbe. Bien attaqué, bien défendu, c'est-à-dire, dans une lutte, dans une discussion, la défense et l'attaque ont été aussi bien conduites l'une que l'autre. || 2° Qui n'est pas permis. Un livre défendu. Il est défendu de bâtir en cet endroit. Et le moindre entretien de la beauté qu'on aime, Quand il est défendu, devient grâce suprême, MOL. *Fâcheux*, III, 1. Il est défendu de scandaliser son prochain, ID. *Pourc.* II, 4. On voudrait que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu, BOURDAL. *Pénitence*, 2° *avent*. || Fruit défendu, le fruit de l'arbre dans le paradis terrestre, auquel Adam et Ève, par le commandement de Dieu, ne devaient pas toucher; et fig. tout ce qui excite vivement le désir sans qu'il soit permis ou convenable de s'y laisser aller.

— SYN. DÉFENDU, PROHIBÉ. Ces deux mots désignent quelque chose qu'il n'est pas permis de faire. Mais défendu est un terme général qui s'applique à tout, tandis que prohibé est un terme du langage spécial qui ne s'applique qu'aux défenses faites par une loi ou un règlement. La calomnie est défendue par la morale; la contrebande est prohibée.

† **DÉFENDURES** (dé-fan-du-r'), *s. f. plur.* Bâtons garnis de paille, dressés en un champ et indiquant que les bestiaux n'y peuvent aller paître.

— ÉTYM. *Défendu.*

† **DÉFENESTRATION** (dé-fe-nè-stra-sion), *s. f.* Action de jeter par la fenêtre. Mot employé uniquement dans cette locution : la défenestration de Prague, l'action par laquelle les protestants de Bohême, s'insurgeant, précipitèrent par les fenêtres de la salle du conseil deux des quatre gouverneurs; ce qui fut le prélude de la guerre de Trente ans.

— ÉTYM. *Dé....* hors, et *fenêtre.*

† **DÉFENÊTRER** (dé-fe-nê-tré), *v. a.* Ôter les fenêtres.

— HIST. XVI° s. Une tempeste qui tomba par terre toutes les maisons prochaines, qui descouvrit et defenestra celles qui estoient plus à l'escart de sa furie, PARÉ, IX, 2° *discours.*

— ÉTYM. *Dé...* préfixe, et *fenêtre.*

† **DÉFENSABILITÉ** (dé-fan-sa-bi-li-té), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. État d'un bois pouvant se défendre de la dent ou du pied des bestiaux, ou dont les taillis sont assez âgés pour que les droits usagers puissent y être exercés sans dommage.

— ÉTYM. *Défensable.*

† **DÉFENSABLE** (dé-fan-sa-bl'), *adj.* Terme d'eaux et forêts. Qui est en état de défensabilité.

— HIST. XIII° s. Des engins des poissons deffensables [qu'il est défendu de pêcher] en a cil Guerins les amendes, *Liv. des mét.* p. 14. Ja nel garra [protégera] ne clef ne serre, Ne mur ne fossé deffensable [qui est de défense], *Ren.* 9943. || XV° s. Armés, et portant espée ou bastons defensables, FROISS. II, III, 36. Le lieu n'est pas defensable, car la motte est de main d'homme faite et petite, COMM. 12. || XVI° s. L'homme s'oublie ès choses qu'il doit tenir pour les plus defensables [prohibées], DESPER. *Contes*, XCII. Des manieres de fortifier les places, très utiles pour leur petit coust, et non moins defensables que celles tant superbes que les ingenieurs avoyent auparavant inventées, LANOUE, 336. Terres qui sont aux issues des villes, bourgs et villages, ne sont defensables [interdites au libre parcours et vaine pâture], si elles ne sont bouchées, LOYSEL, 241. Bois defensables, DU CANGE, *defensa.*

— ÉTYM. *Défense.*

DÉFENSE (dé-fan-s'), *s. f.* || 1° Action de défendre quelqu'un ou quelque chose ou de se défendre. Sa défense contre ceux qui l'assaillaient donna le temps de venir à son secours. Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puisqu'en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis, BOSS. *Marie-Thér.* J'aime un amour facile et de peu de défense, RÉGNIER, *Ép.* II. Elle n'avait rien fait qu'en sa juste défense, CORN. *Rodog.* III, 1. Il n'a pour sa défense Que les pleurs de sa mère et que son innocence, RAC. *Andr.* I, 4. Il prend l'humble sous sa défense, ID. *Esth.* I, 5. La veuve en sa défense [la protection de Dieu] espère, ID. *ib.* III, 3. Elle a senti d'abord un peu de répugnance; Mais, vous voyant, son cœur n'a plus fait de défense, REGNARD, *Ménechmes*, III, 8. L'Égypte aimait la paix parce qu'elle aimait la justice, et n'avait de soldats que pour sa défense, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 91. Aussi le reçoit-il [le coup mortel] peu s'en faut sans défense, DE BELLOY, *Gaston et B.* I, 1. La cavalerie française eut l'honneur de cette journée; l'attaque y fut aussi acharnée que la défense opiniâtre; elle eut plus de mérite, n'ayant à employer que le fer contre le fer et le feu, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 2. || Se mettre en défense, se mettre en état de se défendre. Être en défense, être en état de se défendre. Menacé, il se mit en défense. C'est en vain qu'on se met en défense, CORN. *Poly.* IV, 3. Ceux qui se mirent en défense, et il y en eut peu, furent taillés en pièces, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 378, dans POUGENS. Eh bien! ferme Caton, Rome est-elle en défense? VOLT. *Catil.* I, 6. || Être hors de défense, n'être plus en état de se défendre. || Embrasser la défense de, se déclarer le défenseur de. Lisez. Jugez après cette insolence Si nous devons d'un traître embrasser la défense, RAC. *Baj.* IV, 6. || Terme de manége. Action d'un cheval qui se défend. || Terme de blason. Un hérisson roulé est un hérisson en défense. || Terme d'eaux et forêts. Ce bois est en défense, il est assez crû pour qu'on puisse sans dommage y laisser aller les bestiaux. || 2° Ce qui sert à la défense. Rome sans défense du côté de ses empereurs, BOSS. *Hist.* III, 7. Sans gardes, sans défense, il marche à cette fête, RAC. *Andr.* IV, 3. Sa beauté pouvait tout; mon âme sans défense N'a point contre ses yeux cherché de résistance, A. CHÉN. *Élég.* 35. || Longue dent qui sort de la bouche de quelques animaux, et qui leur sert de moyen de défense ou d'attaque. Les défenses d'un sanglier, d'un éléphant. Ce vieux sanglier n'a plus qu'une défense. On connaît les défenses de l'éléphant; elles grossissent quelquefois au point d'acquérir chacune un poids d'environ cent vingt livres, BONNET, *Contempl. nat.* 12° part. ch. 46. || Corde à laquelle le couvreur s'attache pour travailler sur un toit dangereux. || *S. f. plur.* Terme d'histoire naturelle. Ensemble des moyens de se protéger dont sont pourvus les végétaux ou les animaux. || Moyens employés pour protéger les jeunes plants contre tout ce qui pourrait les blesser, ou leur nuire de quelque façon. || Terme de marine. Bouts de mâts et câbles qu'on laisse pendre au côté des vaisseaux, pour empêcher qu'ils ne se touchent lorsqu'ils sont trop près l'un de l'autre; et longues perches qui servent à repousser les brûlots dans un combat. || 3° Action de défendre une place. Ce général a fait une belle défense. Il brûle ses faubourgs pour faire une belle défense, HAMILT. *Gramm.* 8. Les impériaux ne pourront jamais oublier cette vigoureuse défense de Mézières contre eux, FÉN. *Dial. des morts mod. Bourbon, Bayard.* || Fig. et familièrement. Faire une belle défense, résister longtemps à des propositions tentantes, à des sollicitations pressantes. Il fit la plus belle défense; mais, de mon côté, je m'obstinai si fort qu'il fallut me céder et recevoir mes cent écus, MARMONT. *Mém.* liv. I. || Place en état de défense, place bien fortifiée. || Cette place est de défense, elle peut soutenir un siége. || *S. f. pl.* Nom donné à tous les ouvrages d'une place de guerre, qui servent à couvrir ou à défendre les postes. Ruiner les défenses d'une place. On avait abattu avec les béliers les principales défenses, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, ch. 4. || 4° Ensemble des moyens par lesquels on repousse une accusation ou une demande en justice. || *Au plur.* Terme de procédure. Ce qu'on répond, par écrit et par ministère d'avoué, à la demande de sa partie. Faire signifier ses défenses. Donner ses défenses, PATRU, *Plaidoy.* 6, dans RICHELET. || Défenses est quelquefois synonyme de conclusion. || *Au sing.* Exposition et développement des moyens qu'une partie emploie pour appuyer sa cause. La défense est présentée par un avocat. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || La situation de celui qui se défend ou qui défend un autre. On oppose la défense à l'accusation. || 5° Par extension, justification, excuse. Et l'État défendu me parle en ta défense, CORN. *Cid*, IV, 3. Contre ces charges, prince, avez-vous des défenses? ROTR. *Vencesl.* IV, 6. || 6° Injonction de ne pas faire une chose. Avec défense de plus enseigner une telle doctrine, PASC. *Prov.* 6. Les défenses que Dieu a faites de l'homicide, ID. *ib.* 13. La défense, j'ai peur, sera trop tard venue, MOL. *Mélic.* I, 5. Il y eut défense de sacrifier ailleurs, BOSS. *Hist.* II, 4. Et malgré vos défenses Je n'ai pu résister à ses justes instances, BRIFAUT, *Ninus II*, I, 3. || Jugement, arrêt de défense, de défenses, ou, simplement, défenses, jugement qui défend de passer outre à l'exécution de quelque chose. Faire signifier des défenses. || 7° Latte croisée que l'on suspend avec une corde à une maison, pour avertir les passants qu'il ne faut pas passer auprès, de peur de recevoir quelque débris qui tombe. || 8° Terme de vénerie. Rangée d'hommes pour empêcher les loups de passer, et les forcer de se précipiter dans les filets.

— HIST. XI° s. Defense de plaid, *Lois de Guill.* 45. || XIII° s. Se vus plest, à vus parlerai, Jà defense ne garderai, *Lai del desiré.* Se nous lessons nos deffenses que l'en nous a baillées à garder, nous sommes honnis, JOINV. 222. Les Sarrazins se ferirent en la ville, là où il ne trouverent nulle deffense; car elle n'estoit pas toute close, ID. 277. Et quant sa gent virent que le roy metoit deffense en li, il pristrent cuer, ID. 227. || XV° s. Ces chevaliers et leurs gens estoient tous rangés devant la porte et montroient bonne defense, FROISS. II, II, 57. Il fit assaillir ceux qui defendoient, et traire si ouniement [sans interruption] que à peine n'osoit nul apparoir aux defenses pour la defendre, ID. I, I, 207. || XVI° s. C'est de toy, Dieu très haut, De qui attendre faut Vray secours et defense, MAROT, IV, 231. Ouyr des accusés en leurs deffenses, MONT. I, 19. Ils feirent deffense expresse, sur peine de mort, que.... ID. I, 233. Tuer une beste innocente et sans deffense, ID. II, 131. On ne peut tenir riviere en garenne ou defense, s'il n'y a titre ou prescription, LOYSEL, 237. La garenne est de defense, tant pour la chasse que pour la pesche et le pascage, ID. 238. Il feit planter au dessus de son pont des defenses de grosses pieces de bois que l'on ficha à force au fond de la riviere, AMYOT, *César*, 30. Mourir pour la defense de son païs, ID. *Solon*, 56. Se mettre en defense, ID. *Publ.* 35. Ils en faisoient assés pour offense, non pour defense, D'AUB. *Conf.* II, 5. Les sangliers aiguisent pareillement leurs defenses, PARÉ, *Animaux*, 16.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *defensa*; ital. *difensa*; du latin *defensa*, du supin *defensum*, de *defendere*, défendre. On trouve, en outre, dans les anciens textes, *defension* et *defendement.*

DÉFENSEUR (dé-fan-seur), *s. m.* || 1° Celui qui défend, qui protége. Il est le défenseur de l'orphelin timide, RAC. *Ath.* II, 7. De puissants défenseurs prendront notre querelle, ID. *Phèd.* V, 1. Rhodes, des Ottomans ce redoutable écueil, De tous ses défenseurs devenu le cercueil.... ID. *Baj.* II, 1. Venez, cher rejeton d'une vaillante race, Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace; Venez du diadème à leurs yeux vous couvrir, ID. *Athal.* IV, 5. || Défenseur de la foi, titre d'honneur porté par les rois d'Angleterre, depuis Henri VIII à qui il fut accordé par le pape Léon X, pour avoir écrit contre Luther, en faveur de l'Église romaine. || Défenseur de la patrie, nom donné pendant la Révolution au citoyen appelé sous les drapeaux. || 2° Par extension, celui qui soutient la cause de quelqu'un ou d'une doctrine. Le philosophe Thémistius et Symmaque même, ce grand défenseur du paganisme, avouent que les vertus de ce prince [Théodose] sont au-dessus de toutes les louanges qu'on lui a données, FLÉCH. *Hist. de Théod.* IV, 80. Les Indiens trouvèrent en 1561 dans Las Casas un défenseur plus vif, plus intrépide et plus actif que ceux qui l'avaient précédé, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 23. || 3° Avocat. Il a choisi un bon défenseur. || Défenseur officieux, nom substitué à celui d'avocat pendant la Révolution. || Défenseur officieux, celui qui défend un accusé devant les conseils de guerre. || Défenseur d'office, celui que le président désigne pour défendre un accusé qui n'a pas fait choix d'un défenseur.

— HIST. XVI° s. Car tu es mon tres seur Bouclier et defenseur, MAROT, IV, 230. Les reitres devroyent plus que nuls autres estre defenseurs de ceci, pource que leur reputation y consiste, LANOUE, 308. La cause des loix et deffense de l'ancien estat a tousjours cela que ceulx mesme qui pour leur desseing particulier le troublent, en excusent les deffenseurs, s'ils ne les honorent, MONT. III, 240.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *defensor*; ital. *difensore*; du latin *defensorem*, du supin *defensum*, de *defendere*, défendre.

DÉFENSIF, IVE (dé-fan-sif, si-v'), *adj.* || 1° Fait pour la défense. Ligue défensive. Armes défensives. Quelques-uns virent dans ces proclamations [de l'empereur Alexandre et de l'empereur Napoléon] la différence des deux peuples, des deux souverains et de leur position mutuelle; en effet, l'une, défensive, fut simple et modérée; l'autre, offensive, pleine d'audace et respirant la victoire, SÉGUR, *Hist.*

de Napol. XV, 1. || Position défensive, position dans laquelle on ne fait que se défendre. A Vitepsk, c'est l'ennui, c'est toute la dépense, ce sont tous les inconvénients, toutes les inquiétudes d'une position défensive qu'il considère; à Moscou, c'est la paix, l'abondance, les frais de la guerre et une gloire immortelle, SÉGUR, *Hist. de Napol.* V, 1. || Terme de chirurgie. Se dit de certain, bandages, de certains emplâtres, destinés à protéger, à garantir les parties qu'on en couvre. || **2°** *S. f.* Ensemble de la défense. On a proportionné les moyens de défensive aux armes de ceux qui attaquent, FÉN. t. XIX, p. 154. || Attitude de défense; disposition à ne faire que se défendre. Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui disputerait pas, voulait en recueillir les productions, il lui faudrait des armées pour soutenir la défensive, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 49. || Être, se tenir sur la défensive, être prêt, sans attaquer, à se défendre. Il [M. le prince] est un peu étonné d'être sur la défensive et de se retrancher vers Selestad [Schelestadt], SÉV. 213. Nous n'assiégerons point de places, nous le voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive et d'une manière si puissante qu'elle fait trembler, ID. 520. On demeurera sur la défensive sans livrer le combat, LA BRUY. X. || Par extension. Être sur la défensive, se défendre contre quelqu'un qui attaque, empiète. La Grande Mademoiselle était toujours sur la défensive pour le reste de ses biens que le roi lui voulait arracher, ST-SIM. V, 72. S'il faut que l'amour soit une espèce de combat, j'aimerais mieux qu'on eût obligé les hommes à se tenir sur la défensive, FONTEN. *Sapho, Laure.*

— HIST. XVI° s. La pistole pouvant donc fausser les armes defensives et la lance non, il faut conclure que le reitre a l'avantage aux offensives, et esgalité aux defensives, LANOUE, 309. Ce dernier remede leur ayant esté très-dommageable, ils n'auroyent plus autre recours qu'à la simple defensive, ID. 452. Se mettre sur la defensive, ID. 610. Ligue offensive et defensive, AMYOT, *Alc.* 22. On appliquera autour de la partie des defensifs et lenitifs, lesquels auront vertu de repercuter les humeurs, PARÉ, VII, 8.

— ÉTYM. Provenç. *defensiu*; espagn. *defensivo;* ital. *difensivo;* du supin *defensum*, de *defendere*, défendre.

† **DÉFENSIVEMENT** (dé-fan-si-ve-man), *adv.* En se défendant.

— ÉTYM. *Défensive*, et le suffixe *ment*.

DÉFÉQUÉ, ÉE (dé-fé-ké, kée), *part. passé.* Liqueur déféquée.

DÉFÉQUER (dé-fé-ké. La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je défèque; excepté, ce qui est l'usage de l'Académie, bien que contre l'analogie, au futur et au conditionnel; je déféquerai, je déféquerais), *v. a.* Terme de chimie. Clarifier, séparer les parties subtiles d'avec les grossières, par les distillations ou autres opérations. Déféquer des sucs.

— HIST. XVI° s. Ce jus est mis reposer, afin de lui donner loisir de se purger et defequer en bouillant, O. DE SERRES, 240.

— ÉTYM. Lat. *defæcare*, de *de*, et *fæx*, *fæcis*, lie (voy. FÉCAL).

DÉFÉRANT, ANTE (dé-fé-ran, ran-t'), *adj.* Qui défère, cède, condescend. Esprit déférant. Humeur douce et déférante.

DÉFÉRÉ, ÉE (dé-fé-ré, rée), *part. passé.* || **1°** Accordé. Des honneurs déférés. || **2°** Traduit comme accusé. Un accusé déféré devant un tribunal.

DÉFÉRENCE (dé-fé-ran-s'), *s. f.* Condescendance mêlée d'égards et dictée par un motif de respect. Il sort par déférence ou par un prompt scrupule, CORN. *Hor.* III, 2. Mais ce qui me surprend, C'est de voir que Pompée ait pris le nom de grand, Pour être encore au vôtre entière déférence, ID. *Sertor.* I, 2. .... Je me dirai votre cousin, Et vous ne me rendrez aucune déférence, LA FONT. *Joc.* Le marquis: Sans votre respect, je lui aurais appris [au laquais] à connaître les gens de qualité. — Élise : Ma cousine vous est fort obligée de cette déférence, MOL. *Critique*, 4. Tant d'honneurs, disaient-ils, et tant de déférences Sont-ce de ses bienfaits de faibles récompenses? RAC. *Brit.* IV, 2. J'ai recouru dans ces premiers moments A l'art de plaire, aux égards séduisants, Aux doux propos, à cette déférence Qui fait [illegible] pardonner la licence, VOLT. *Droit du Seigneur*, III, 11. L'esprit d'union, de déférence et de société, caractère si essentiel à la république littéraire et dont vous donnerez toujours le modèle, GRESSET, *Disc. de réception à l'Acad.* Accoutumé à une déférence obséquieuse pour ses idées systématiques, il était quelquefois désagréablement surpris de trouver parmi nous moins de révérence et de docilité, MARMONTEL, *Mém.* liv. VII. || Acte de déférence. Le parti le plus sûr pour Talbot était la soumission et les déférences, HAMILT. *Gramm.* IX.

— HIST. XVI° s. La courtoise deference qu'il luy vouloit faire de sa charge, CARL. X, 17.

— ÉTYM. *Déférer.*

DÉFÉRENT (dé-fé-ran), *adj. m.* || **1°** Terme d'astronomie. Cercle déférent, ou, substantivement, le déférent, cercle imaginé par les anciens astronomes pour expliquer certaines inégalités des planètes, vues de la terre supposée immobile au centre du monde. || **2°** Terme d'anatomie. Canal déférent, le conduit excréteur du testicule. || **3°** *S. m.* Terme de monnayeur. Le déférent, la marque qui indique le lieu de la fabrication d'une monnaie, le nom du directeur et du graveur.

— HIST. XVI° s. Quatre preparans et deux ejaculatoires ou deferens, c'est à dire jetans, PARÉ, I, 27.

— ÉTYM. Lat. *deferens*, de *deferre*, porter de haut en bas (voy. DÉFÉRER).

† **DÉFÉRENTIEL, IELLE** (dé-fé-ran-sièl, siè-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Artère déférentielle, artère qui accompagne le canal déférent.

— ÉTYM. *Déférent.*

DÉFÉRER (dé-fé-ré. La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je défère, excepté, suivant la règle anomale de l'Académie, au futur et au conditionnel : je déférerai, je déférerais), *v. a.* || **1°** Accorder, en parlant d'honneurs, de dignités. .... Pour le peu de temps qu'il [ce grade] pourra vous durer, Il me coûtera peu de vous le déférer, CORN. *Sertor.* V, 4. Et l'honneur souverain qu'ici je vous défère, ID. *Nicom.* II, 3. Quelques titres nouveaux que Rome lui défère, Néron n'en reçoit point qu'il ne donne à sa mère, RAC. *Brit.* I, 1. Il défère le commandement de l'armée à Polymène, FÉN. *Tél.* XIII. Viens, tu vois des ingrats, mais Rome te défère Les noms, les sacrés noms de père et de vengeur, VOLT. *Catil.* V, 2. || **2°** Porter devant une juridiction. Les rois déféraient au peuple le jugement souverain, BOSS. *Hist.* III, 6. || **3°** Traduire devant un tribunal, devant un juge. Il était arrêté prisonnier, parce que deux témoins l'avaient déféré, VAUGEL. *Q. C.* liv. I, ch. 1. Il défère son ennemi en évitant le nom odieux d'accusateur, BALZ. 5° *Disc. sur la cour.* Vous êtes obligés de déférer cet impie au parlement, PASC. *Prov.* 16. L'Église procédant au jugement de ceux qui lui étaient déférés, BOSS. *Lett.* 53. Pourquoi donc au sénat ne pas me déférer? VOLT. *Catil.* II, 3. Allons, dites-moi sans façon tout ce que vous pensez; je vous promets de ne vous point battre et de ne vous point déférer au sacrificateur de Cérès, ID. *Dial.* 29. Autant il faut de soins, d'égards et de prudence Pour ne point accuser l'honneur et l'innocence, Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité Pour déférer un traître à la société, GRESSET, *Méchant*, V, 4. || On dit dans le même sens déférer un acte, un livre, etc. Ce décret [du pape Honorius] y fut déféré [au 6° concile général], et, après avoir été lu et examiné, il fut condamné comme contenant l'hérésie des Monothélites, PASC. *Prov.* 17. J'ai été un peu émerveillé que M. Séguier, ci-devant avocat général, fût venu me voir à Ferney pour me dire qu'il serait obligé de déférer l'*Histoire du parlement* et que Messieurs le pressaient fort, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 mai 1772. || Déférer le serment à quelqu'un, s'en rapporter à ce qu'il témoigne sous serment. Le serment lui fut déféré, PATRU, *Plaidoyer* 13, dans RICHELET. Platon dit que Rhadamante expédiait les procès, déférant seulement le serment sur chaque chef, MONTESQ. *Espr.* XIX, 22. || **4°** Déférer quelque chose à quelqu'un, le lui céder par condescendance. Sire, voyez César, forcez-vous à lui plaire, Et, lui déférant tout, veuillez vous souvenir Que les événements régleront l'avenir, CORN. *Pomp.* II, 4. || Vieilli en cet emploi. || **5°** *V. n.* Condescendre, céder par respect. Déférez à l'ardeur de mon mal furieux, RÉGNIER, *Élég.* 2. Je défère tant à votre jugement que je ne veux plus avoir mauvaise opinion de moi, BALZ. liv. I, lett. 4. Ces personnes à qui je défère, DESC. *Méth.* 6. Que d'un si grand coup mon esprit abattu Défère à ses malheurs plus qu'à votre vertu, CORN. *Théod.* III, 3. A vous moins déférer je croirais faire un crime, ID. *Agésil.* V, 3. Je vous défère assez pour n'en vouloir rien lire, ID. *ib.* V, 7. Encore à la nature Étéocle défère, Il se laisse gagner aux plaintes de ma mere, ROTR. *Antig.* II, 2. ....mes desseins pour elle, aux vôtres préférés, Sont ces puissants respects à qui vous déférez, ID. *Vencesl.* III, 2. Ce ne sont point ici des choses où les enfants soient obligés de déférer aux pères, MOL. *Avare*, IV, 3. Ce n'est pas à mon cœur qu'il faut que je défère Pour entrer sous de tels liens, ID. *Psyché*, I, 3. Ne devrait-il pas déférer aux anciennes lois de l'Église? PASC. *Prov.* 6. Quelqu'un se distingue ou par une plus grande vivacité, ou par une meilleure disposition du corps.... les autres lui défèrent, LA BRUY. XI. C'est enfin de la même manière que je juge des facultés et des actions de mes semblables et que je défère au témoignage qu'ils me rendent en tel ou tel cas particulier, BONNET, *Œuvres*, *Mél.* t. XVIII, p. 351, dans POUGENS. || **6°** Se déférer, être déféré, accordé. Les récompenses qui se déférent à ceux qui les méritent.

— HIST. XVI° s. La loy defere aux prestres levitiques le jugement de lepre, CALV. *Instit.* 1088. Ils lui deferoyent volontiers autant d'honneur qu'ils pouvoyent, ID. *ib.* 899. L'on jetta en prison tous ceulx qui furent en sorte quelconque deferez ou souspeçonnez, AMYOT, *Alc.* 3. Thessalus a deferé et defere Alcibiades, d'avoir forfaict contre Cerès, ID. *ib.* 41. Platon luy defere tant, que, de tous ceulx qui ont esté beaucoup estimez et renommez à Athenes, il ne fait compte que de luy seul, ID. *Arist.* 63. Et comme Lucius le niast, Caton luy defera le serment qu'il jurast publiquement, ce dont il le chargeoit n'estre pas veritable, ID. *Caton*, 34. Mithridates marchoit après luy et se demettoit voluntairement au second lieu, en luy deferant, comme à son superieur, ID. *Sertor.* 36. Les Lacedemoniens croyent et deferent beaucoup à leurs femmes, ID. *Agis et Cléom.* 9. Je luy eusse deferé et remis ma charge entre les mains, CARL. X, 16.

— ÉTYM. Lat. *deferre*, transporter, décerner, accorder, et, de là, dans le français, le verbe étant pris absolument, le sens d'avoir de la déférence.

† **DÉFERLAGE** (dé-fèr-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de déferler; résultat de cette action. Le déferlage des voiles.

— ÉTYM. *Déferler.*

DÉFERLÉ, ÉE (dé-fèr-lé, lée), *part. passé.* Terme de marine. Déployé. Quand il fut à une portée de canon de moi et qu'il vit tous mes canons débouchés et que j'étais à pic avec toutes mes voiles déferlées prêt à appareiller, *Mémoires de* VILLETTE, an 1686, p. 83, dans JAL. Son pavillon [de la frégate] flottait au grand mât; ses voiles étaient à demi déferlées, CHATEAUB. *Natch.* II, 241.

DÉFERLER (dé-fèr-lé). || **1°** *V. a.* Terme de marine. Déployer, en parlant des voiles. Déferler les voiles. || **2°** *V. n.* La mer déferle, quand elle déplie ses lames sur les rivages et s'y brise avec force en jetant son écume. La vague déferlait au bas de la falaise. || **3°** Se déferler, *v. réfl.* Même sens que déferler, *v. n.* Les vagues se déferlaient en énormes voûtes qui se roulaient sur elles-mêmes en mugissant et en écumant, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.*

— HIST. XVI° s. Le capitaine Arnaud avec sept hommes, en un vaisseau de 35 tonneaux, contrefit le pescheur, n'aiant que son haut bourcet, et la misene defrelée, D'AUB. *Hist.* II, 50.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *ferler*.

† **DÉFERMER** (dé-fèr-mé), *v. a.* Mettre hors ou en liberté ce qui était fermé. Défermer un chien, RICHELET. || Se défermer, *v. réfl.* Cesser d'être fermé. Je crois par les efforts que vos bontés feront, Si mes yeux sont fermés, qu'ils se défermeront, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, III, 3.

— HIST. XII° s. Et del mostier tous les huis [il] desferma, *Ronc.* p. 174. La porte [il] desferma, n'i apela portier, *Th. le mart.* 47. || XIII° s. En sa chambre [il] les mene, qui estoit desfermée, *Berte*, CXXVI. Et Tybert defferma sa male, *Ren.* 18004. Quant ainsinc m'ot l'uis deffremé La pucele au cors acesmé, *la Rose*, 575. || XV° s. Il avoit couvertement demandé au portier laquelle clef defermoit la grand porte, FROISS. I, I, 131. || XVI° s. De cele [verge, caducée] il est defermant L'œil de l'homme qui sommeille, RONS. 553.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *fermer;* provenç. *desfermar;* ital. *differmare.*

† **DÉFERRE** (dé-fê-r'), *s. f.* Vieux fers de cheval.

— HIST. XIII° s. Mareschaus qui auront en toute chose autant comme les escuiers.... et la defferre sera le roy, DU CANGE, *defferratus.* || XV° s. L'exposant trouva en son chemin un sac où il avoit environ neuf francs.... et quant Pierre Benon, qui estoit avec lui, lui demanda que c'estoit, le dit exposant respondi que c'estoit une defferre, ID. *ib.* Des vieilles defferres d'amours Je suis à present Dieu mercy Vieillesse me gouverne aussi, CH. D'ORL. *Rondeau* || XVI° s. Mais quant voulut marcher et prendre terre Tous ses souldars estoient à la defferre [pillage] Du

dict Trevy.... J. MAROT, V, 101. L'ung y est prins, l'autre est froissé des os, Et l'autre y perd vie, corps et defferre, ID. V, 108.

— ÉTYM. Voy. DÉFERRER.

DÉFERRÉ, ÉE (dé-fê-ré, rée), *part. passé.* Un cheval déferré des deux pieds de devant. || Fig. et familièrement, décontenancé. Le candidat déferré par cette question. || Fig. et populairement. Être déferré d'un œil, avoir un œil de moins. Par trop bien boire un curé de Bourgogne De son pauvre œil se trouvait déferré, J. B. ROUSS. liv. II, ép. 7.

† **DÉFERREMENT** (dé-fê-re-man), *s. m.* Action de déferrer; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Déferrer.*

DÉFERRER (dé-fê-ré), *v. a.* || **1°** Ôter une ferrure, le fer appliqué sur un objet. Déferrer une caisse, un lacet. || Ôter le fer du pied d'un cheval, d'un mulet. Il donna ordre de déferrer quelques-uns des chevaux, HAMILT. *Gramm.* 11. || Fig. et familièrement, déconcerter, interdire. C'est un homme qu'on déferre aisément. Il se fit une huée qui déferra le témoin, D'ABLANC. *Apophth.* dans RICHELET. || **2°** Terme de marine. Laisser le fer ou les fers du navire [l'ancre ou les ancres], les abandonner ou en coupant les câbles ou en les filant par le bout, JAL. || **3°** *V. n.* Dégainer, tirer l'épée. Quand il faut déferrer, vous avez belle peur, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 9. || Il n'est plus usité en ce sens. On dit dégaîner. || **4°** Se déferrer, *v. réfl.* Perdre son fer. Ce cheval s'est déferré. Ce lacet se déferre. || Fig. Se déconcerter. Quoi que l'on fasse enfin pour l'empêcher d'entrer, Il monte effrontément et, sans se déferrer, Entre en marquis, MONTFL. *Fem. juge et part.* I, 2.

— HIST. XII° s. Sun mautalent e s'ire li reis mustre [montre] e desferre, *Th. le mart.* 63. || XIII° s. Il deit faire dire par son conseil ou seignor, se il est en fers ou en liens, que il le face desferer ou deslier, *Ass. de J.* 151. || XIV° s. Mais s'il advient qu'il [mon cheval] se defferre, Dix hommes faut quant on le ferre, MACHAULT, p. 81. || XV° s. Le sire de Hangest se deferra du glaive [qui l'avait blessé], et entra dedans les fossés, FROISS. II, II, 66. Le roy le fist defferrer [sortir de prison], COMM. IV, 7. || XVI° s. Ils se deferreront aussi peu aux regles de leur langage, que le meilleur maistre ez arts de France, MONT. I, 188. Un cheval encloué ou deferré par les chemins, ou qui se fait piquer à tous les pas, et cent mille autres malheurs qui arrivent, DESPER. *Contes*, LXXI.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fer;* provenç. *desferrar;* espagn. *desherrar;* ital. *disferrare.*

† **DÉFERRURE** (dé-fê-ru-r'), *s. f.* Action de déferrer ou de se déferrer.

— HIST. XVI° s. Le laboureur previendra les blessures et deferreures de ses bestes, O. DE SERRES, 84.

— ÉTYM. *Déferrer.*

DÉFET (dé-fè), *s. m.* Terme de librairie. Feuilles d'un livre qui ne se suivent pas et qui servent à compléter des exemplaires défectueux. Il faut voir dans les défets si on ne trouvera pas la feuille qui vous manque. On conserve les défets pour remplacer les feuilles qui viennent à se gâter dans les volumes.

— ÉTYM. Latin *defectus*, de *deficere*, manquer, de la préposition *de*, et *facere*, faire (voy. ce mot).

† **DÉFEUILLAISON** (dé-feu-llè-zon, *ll* mouillées), *s. f.* Chute des feuilles d'un arbre, époque à laquelle elle arrive

— ÉTYM. *Défeuiller.*

† **DÉFEUILLÉ, ÉE** (dé-feu-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Qui a perdu ses feuilles. La campagne, encore verte et riante, mais défeuillée en partie et déjà presque déserte, offrait partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver, J. J. ROUSS. *Promen.* 2.

† **DÉFEUILLER** (dé-feu-llé, *ll* mouillées, et non dé-feu-yé), *v. a.* Enlever les feuilles d'un arbre. || Se défeuiller, *v. réfl.* Perdre ses feuilles.

— HIST. XIII° s. Contre le tens qu'arbre deffueille, Qu'il ne remaint en branche fueille Qui n'aut [n'aille] à terre.... RUTEB. 24. || XVI° s. Ce treillage servira en esté par son ombrage, et ne nuira en hiver, par lors n'y en avoir aucun ou bien petit, pour le naturel de telles matieres se defueillant en automne, O. DE SERRES, 413.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *feuille.*

DÉFI (dé-fi), *s. m.* || **1°** Provocation à un combat singulier. Porter un défi. Et depuis le défi que mes traits t'ont porté, Chaque instant qui se perd marque ta lâcheté, ROTROU, *Antig.* II, 1. Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi; Je m'écarte, je vais détrôner le Sophi, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Mars enfin comble nos misères; Des rois nous payons les défis, BÉRANG *Nature.* || Toute provocation. Accepter, relever un défi. ....Vous en avez menti, Répond le campagnard, et, sans plus de langage, Lui jette pour défi son assiette au visage, BOIL. *Sat.* III. || **2°** Déclaration provocatrice, par laquelle on exprime à quelqu'un qu'on le juge hors d'état de faire quelque chose. On le mit au défi de passer la rivière à la nage. Il a fallu que les moindres apparences de crime vous aient manqué contre lui, puisque vous n'avez point répondu à un tel défi, PASC. *Prov.* 15. || Se porter défi, en parlant des choses, se valoir, être de même grosseur, grandeur, etc. || Béranger a dit dans le même sens se porter un défi : Et je m'assieds entre Des grands dont le ventre Se porte un défi, BÉRANG. *Cocagne.* Dans cette phrase il faudrait *les ventres*, puisque se porter défi ou un défi est ici réciproque. Cependant la pluralité étant déjà marquée par *des grands*, on ne doit voir là qu'une licence poétique.

— HIST. XV° s. ....Alors je vous affy Que j'heu bien peur et ung° très grant deffy De perdre honneur par ma grant nonchallance, FAIFEU, p. 15, dans LACURNE. || XVI° s. Se battre en deffy, BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 84, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. DÉFIER. *Défi* est un mot récent; on ne trouve dans les anciens textes que *defiement* ou *defiance.*

DÉFIANCE (dé-fi-an-s'), *s. f.* Crainte, doute qui fait qu'on ne se confie qu'après examen et réflexion. Je l'avoue, il est vrai, j'étais sans défiance, RÉGNIER, *Élég.* 3. [Il] ....donne lieu d'entrer en quelque défiance Des secrètes raisons de tant d'impatience, CORN. *Nicom.* II, 1. Dieux! que vous me gênez par cette défiance! — Pour subsister en cour c'est la haute science, ID. *Poly.* V, 1. L'excès de ce bonheur me met en défiance, ID. *Cid*, I, 2. Ceux dont on craint les justes défiances, ID. *Rodog.* IV, 6. Elle a lieu de douter et d'être en défiance, ID. *le Ment.* IV, 7. Sans montrer aucune défiance d'une personne qu'il aimait, il prit le breuvage, D'ABLANC. *Arrien*, liv. II, ch. 3, dans RICHELET. Se tenir sur la défiance, MAUCROIX, *Homélie* 15, dans RICHELET. Il se faut garantir de tous les hommes par une défiance générale, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Ces personnes n'entrent pas en défiance de votre bonne foi, PASC. *Prov.* 13. .... Cette défiance Est toujours d'un grand cœur la dernière science, RAC. *Brit.* I, 4. Dans un temps plus heureux ma juste impatience Vous ferait repentir de votre défiance, ID. *ib.* III, 7. N'était-il pas plus noble.... de me rassurer, en flattant ma douleur, Contre la défiance attachée au malheur? ID. *Mithr.* II, 4. L'esprit de défiance nous fait croire que tout le monde est capable de nous tromper, LA BRUY. *Théophr.* 18. Il n'oublia rien pour jeter quelque défiance dans mon esprit, FÉNEL. *Tél.* XIII. Tout ce qu'il y a de plus à craindre dans nos maux, c'est la défiance du remède, MASS. *Car. Enf. prod.* Les sujets de défiance augmentaient tous les jours entre les Grecs et les Barbares, ROLLIN, *Hist. anc Œuvres*, t. IV, p. 180, dans POUGENS. Tout m'importe et de tout je suis en défiance, VOLT. *Mérope*, IV, 1. Venise ne fonda sa fière autorité Que sur la défiance et la sévérité, ID. *Tancr.* I, 1. Conçois-tu quel état c'est pour une femme de porter la défiance, le mensonge et la crainte jusque dans les bras d'un époux, de n'oser ouvrir son cœur à celui qui le possède...? J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. Si vous portez les défiances du moment dans l'avenir, prenez garde qu'à force d'exagérer les craintes, nous ne rendions les préservatifs pires que les maux, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 334. || Défiance de soi-même, manque de confiance en soi. Il fit paraître une juste défiance de ses propres forces. Au jugement que je fais de moi-même, je tâche de toujours pencher vers le côté de la défiance plutôt que vers celui de la présomption, DESC. *Méth.* I, 3. Ce qu'il commençait à sentir le mit dans une juste défiance de lui-même, FÉN. *Tél.* XXIII. Louis XVI, élevé au trône à l'âge de vingt ans, y apportait un sentiment bien précieux lorsqu'il est modéré, bien dangereux quand il est excessif, la défiance de soi-même, MARMONTEL, *Mém.* liv. XII. || Proverbe. La défiance est mère de sûreté.

— SYN. DÉFIANCE, MÉFIANCE. La méfiance fait qu'on ne se fie pas du tout; la défiance fait qu'on ne se fie qu'avec précaution. Le défiant craint d'être trompé; le méfiant croit qu'il sera trompé. La méfiance ne permettrait pas à un homme de confier ses affaires à qui que ce soit; la défiance peut lui faire faire un bon choix.

— HIST. XII° s. De ses beaux ieuz [elle] me vint sans desfiance [défi] Ferir au cuer, que n'i ot autre effort, *Couci*, XVI. || XIII° s. Et bien vous mandent que, sans defiance [sans dégager leur foi], il ne feroient mal ne à vous ne à altrui, VILLEH. XCIV. Mout tindrent li Grieu à grant merveille et à grant outrage ceste deffiance [défi], ID. *ib.* Sire, li rois Richars d'Engleterre vous mande deffianche [défi], et dist qu'il vous venra veoir prochainement emmi liu de vostre tere, *Chron. de Rains*, p. 59. Et encore se deffiances [défis] sunt mandées à aucun, on les doit mander par tex gens qui les puissent tesmongnier, BEAUM. LIX, 9. || XV° s. A Paris où le roi Philippe se tenoit pour le temps, attendant tous les jours que defiances [défis] lui vinssent du roi anglois, FROISS. I, I, 75. Vous avez bien ci-dessus oui recorder comment le duc de Guerles avoit defié le roi de France par defiances impetueuses, ID. II, III, 103. Il [un envoyé d'Édouard] apporta au roy [Louis XI] une lettre de deffiance de par le roy d'Angleterre .... Il requeroit au roy qu'il luy rendist le royaulme de France.... COMM. IV, 5. || XVI° s. De luy [je] n'ay en response que de voluntaire deffiance [défi], RAB. *Gar.* I, 29. Ce que je ne dy par deffiance que j'aye de ta vertu, mais pour.... ID. *Pant.* II, 8. Pour souspeçon que la deffiance luy avoit engendré, M. DU BELLAY, 146. Si lancea son cheval droit à luy, en lui criant un cry de desfiance [défi], AMYOT, *Marcell.* 8. Marius les reconfortoit, en leur remonstrant qu'il n'avoit aucune deffiance de leur vertu, ID. *Mar.* 29.

— ÉTYM. *Défiant;* provenç. *desfiansa;* anc. espagn. *desfianza;* ital. *disfidanza, diffidenza.* Dans l'ancien français, *defiance* veut dire défi, sens qui est resté dans l'anglais.

† **DÉFIANCER** (dé-fi-an-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o:* je défiançais, nous défiançons), *v. a.* Rompre des fiançailles. || Se défiancer, *v. réfl.* Rompre ses fiançailles. Elle se défiancera si vous voulez, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 4.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fiancer.*

DÉFIANT, ANTE (dé-fi-an, an-t'), *adj.* Qui a de la défiance. Un homme défiant. Insensé [Pygmalion] qui ne voit pas que sa cruauté le fera périr; quelqu'un de ses domestiques, aussi défiant que lui, se hâtera de délivrer le monde de ce monstre, FÉN. *Tél.* III. Parmi des ennemis défiants, furieux, CRÉBILLON, *Électre*, II, 1. Tout défiant qu'il est, Caton ne l'ose croire, VOLT. *Catil.* II, 3. || En parlant des choses. Un caractère défiant. Des dispositions défiantes. Chassez de votre esprit ce défiant souci, ROTR. *Antig.* II, 4.

— HIST. XVI° s. Homme de sa nature craintif et deffiant, AMYOT, *Nicias*, 3.

† **DÉFIBRINÉ, ÉE** (dé-fi-bri-né, née), *adj.* Terme d'anatomie. Qui n'a plus de fibrine. Sang défibriné.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fibrine.*

† **DÉFICELER** (dé-fi-se-lé. La syllabe *cel* double l'*l*, quand la syllabe qui suit est muette : je déficelle, je déficellerai), *v. a.* Ôter la ficelle. Déficeler un paquet.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ficelle.*

† **DÉFICIENT, ENTE** (dé-fi-si-an, an-t'), *adj.* Terme d'arithmétique. Nombre déficient, ou, substantivement, un déficient, nombre dont les parties aliquotes ou facteurs font une somme moindre que le nombre lui-même. 10 est un nombre déficient, la somme de ses parties aliquotes, 1, 2, 5, ne faisant que 8.

— ÉTYM. Latin *deficiens*, de *deficere*, manquer.

DÉFICIT (dé-fi-sit'), *s. m.* || **1°** Autrefois mot qui, signifiant *il manque*, se mettait dans un inventaire à côté des articles, pour noter qu'une pièce dont on faisait mention ne s'y trouvait pas. || **2°** Ce qui est en moins dans un compte, dans une recette, etc. Il y a un déficit dans les finances. Être en déficit. Combler un déficit. Je vis cependant au premier coup d'œil qu'il ne serait pas difficile de balancer ce déficit entre la recette et la dépense ordinaire.... le dernier état.... annonçait un déficit de 24 millions de la recette à la dépense ordinaire, NECKER, *Compte rendu au Roi*, janvier, 1781, p. 6. || Situation financière dans laquelle les dépenses excèdent les recettes. || Par extension. Les averses compensent largement le déficit occasionné par les gelées [dans ralimentation du Rhône], FOURNET, *Comptes rendus, Acad. des sc.* p. 51, p. 959. || *Au plur.* Des déficit. Telle est l'orthographe de l'Académie; mais au mot accessit, elle dit : « Quelques-uns écrivent au pluriel des accessits. » Il n'y a aucune raison pour ne pas étendre cette remarque à déficit et pour ne pas écrire des déficits.

— ÉTYM. Lat. *deficit*, il manque, de *deficere*, manquer (voy. DÉFECTIF).

DÉFIÉ, ÉE (dé-fi-é, ée), *part. passé.* Défié au combat. Défié de sauter un aussi large fossé.

DÉFIER (dé-fi-é), je défiais, nous défiions, vous

défiiez; que je défie, que nous défiions, que vous défiiez, *v. a.* || 1° Provoquer à un combat, à une lutte. Défiant leurs nombreuses cohortes, RAC. *Mithr.* V, 4. Toi, superbe Orbassan, c'est toi que je défie, VOLT. *Tancr.* III, 6. || Par extension. Défier quelqu'un à la course, à la paume, aux échecs. Défier quelqu'un à boire. Défier aux chansons les oiseaux dans les bois, BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Son teint peut défier la rose. || 2° Déclarer à quelqu'un qu'on ne le croit pas en état de faire une chose. Vous me menacez de me battre, je vous en défie. Je vous défie de deviner cette énigme. J'ose le défier de me pouvoir surprendre, MOL. *Éc. des maris*, II, 2. Je défie la calomnie, et je la mets à pis faire, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 26 oct. 1762. || Familièrement. Je le défie d'être plus votre serviteur que moi. Je n'aime point, ma fille, que vous disiez que vos lettres sont insipides et sottes; voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous; vous n'avez qu'à penser et à dire; je vous défie de ne pas bien faire, SÉV. 442. || Poétiquement. Je défiais ses yeux de me troubler jamais, RAC. *Androm.* I, 1. || Proverbe. Il ne faut jamais défier un fou, se dit quand un homme se propose de faire quelque folie ou quelque extravagance, et qu'il demande si on l'en défie. || 3° Affronter, braver. Je m'en vais défier les vents au milieu de l'Océan, VOIT. *Lett.* 42. Sa bonne conduite défie la fortune, SÉV. 299. Ce qui devait tenir contre les vents et défier la durée même des siècles, MASS. *Car. Inconst.* Instruite à défier le péril et la mort, VOLT. *Scythes*, I, 1. Le brave la défie [la mort] et marche au-devant d'elle, ID. *Orphel.* I, 5. Vous croyez à l'abri de votre caractère Pouvoir impunément défier ma colère, ID. *Catil.* II, 1. || 4° Terme de marine. On défie une embarcation d'un choc, en en modérant la vitesse, ou en l'éloignant au moyen d'une gaffe; on défie le navire de la lame, en manœuvrant de façon à empêcher le choc violent que la lame peut lui donner; on le défie du vent en gouvernant de manière à empêcher qu'il ne vienne trop au vent, JAL. || Défie de l'arrière! commandement adressé au timonier, lorsqu'un bâtiment navigue au plus près. || Défie du vent! commandement de mettre la barre au vent. || Défie tout! ordre de faire agir vivement le gouvernail sous le plus grand angle possible, pour éviter que le vent ne masque les voiles. || Dans ces termes de marine, *défier* a le sens de se défier (ne pas se fier), en changeant le pronom réfléchi en un nom ou pronom direct. Défier un navire de la lame, c'est se défier de la lame (le navire au lieu de *se*), ne pas le fier à la lame. || 5° Se défier, *v. réfl.* Se provoquer. Ces deux ennemis se défiaient l'un l'autre. || 6° Avoir de la défiance, être en garde contre. Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. Si c'est te faire tort que de m'en défier.... CORN. *Cinna*, IV, 6. De tous ses mouvements mon esprit se défie, ID. *Héracl.* V, 2. Et je me défierais d'un trop prompt changement, ID. *Théod.* III, 5. Quand on tue celui qui ne s'en défie en aucune manière, PASC. *Prov.* 7. Je me défie des allures des gens, SÉV. 302. Roxane, qui depuis, loin de s'en défier, À ses desseins secrets voulut m'associer, RAC. *Baj.* I, 4. Et quand de toi peut-être un père se défie.... ID. *Mithr.* IV, 1. Ils commençaient à se défier de tous les Grecs, FÉN. *Tél.* XI. Tous les animaux se défient de l'homme et n'ont pas tort; mais sont-ils sûrs une fois qu'il ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faudrait être plus que barbare pour en abuser, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Absolument. Non, mais il fut surpris et Créon se défie, CORN. *Médée*, I, 5. || Défiez-vous, soyez sur vos gardes, se dit souvent entre ouvriers qui soulèvent un lourd fardeau ou font toute autre manœuvre qui peut avoir du danger si on se néglige. || 7° Avoir peu de confiance dans. De mes faibles efforts ma vertu se défie, RAC. *Mithr.* II, 6. Vous, favori! vous, grand! défiez-vous des rois; Leur faveur est glissante, on s'y trompe, et le pire C'est qu'il en coûte cher.... LA FONT. *Fabl.* X, 10. Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur; car il se défie de ses lumières et même de sa probité, LA BRUY. XIV. || Se défier de soi-même, de ses forces, etc. avoir peu de confiance en soi, en ses forces. Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même. Si, avant que d'agir et de décider sur des choses essentielles, vous vous étiez défié de vous-mêmes, BOURDAL. *Sur la fausse consc.* 1er *Avent.* || En ce sens il se construit aussi avec *que*. Quelque ardeur qu'un chrétien fasse paraître pour la cause de son Dieu, je me défierai toujours, ou plutôt je désespérerai toujours, que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage et du train, il accepte de passer à la rigueur des prisons, des roues et des chevalets, BOURD. *Car.* t. I, p. 232. || Se douter, soupçonner, prévoir. Une chose vous manque, à vous et à vos semblables, vous ne vous en défiez pas : et je vais vous jeter dans l'étonnement; une chose vous manque, c'est l'esprit, LA BRUY. V. Ils commencent à se défier du contraire, PASC. *Prov.* 1. || En ce sens il se construit aussi avec *que*. Et, ma foi, je m'étais toujours bien défié Que ce jeune galant cajolait Isabelle, SCARRON, *Jod. ou le Maître valet*, IV, 7. Qu'il est difficile, quand on peut tout, de se défier qu'on peut aussi trop entreprendre! MASS. *Louis le Grand.* Il ne s'était même jamais avisé de se défier que la voie où il marchait.... pût le conduire à la perdition, ID. *Car. Mauv. riche.* Qui se serait jamais défié que Manassès, qui avait introduit l'abomination dans le lieu saint.... dût devenir un jour le restaurateur du temple et des sacrifices? ID. *Carême, Mélange.* Il [l'impie] se défie seulement qu'il n'y a rien après cette vie, et là-dessus il le croit, ID. *Carême, Vér. d'un avenir.* Vous n'en avez pas usé de même, et c'est sur quoi je commençai à me défier que vous agissiez avec passion, PASC. *Prov.* 17.

— REM. Défier, dans le sens de provoquer, faire un un défi, veut *à*: défier quelqu'un à boire. Dans le sens de mettre à pis faire, de déclarer impossible, il veut *de* : je le défie d'y aller.

— HIST. XIe s. [Je] Desfi les en, sire, vostre veiant, *Ch. de Rol.* XXIV. Par nule guise ne m'aviez desfiet, *ib.* CXLVII. Je desfiai Rolant le poigneor, *ib.* CCLXXIV. || XIIe s. Et dist à Pinabel : Je vous desfi, vassal, *Ronc.* p. 193. Et Gilemers l'Escot dit outrage et folie, Quant de ceste besogne devant tous vous desfie, *Sax.* XX. Ils vous ont desfié de [à] guerre moult prochaine, *ib.* XXX. Richarz li respundi par ire e par buffei : « Quant ne volez venir ensemble od mei al rei, Or vus desfi-ge dunc e des miens et de mei », *Th. le mart.* 51. Coment, fait saint Thomas, avez me desfié? Nenal, fait Jocelins, mais ço vus ad mandé Li reis .... *ib.* 130. || XIIIe s. Et distrent que bon seroit que il envoiassent à lui bons messages pour demander leur covenances, et si il le vouloit faire, il le preissent, et se ce non, si le defiassent de par els, VILLEH. XCIII. Et manda li quens Ferrans au roi Phelippe qu'il li rendist les chastiaus et les cités que vous avez oï, ou se çou non, il le deffioit et bien seüst qu'il enterroit en sa terre en brief tans, *Chron. de Rains*, 144. L'en demain par matin quant l'aube fu crevée, Bauduin de Rohais [les Turcs] ont parole mandée, Par un lor latinier qui lui a bien contée, Que il deviegne turc, s'ait sa loi defiée, Trois cos [queues] se face faire à l'us de lor contrée, *Ch. d'Ant.* VI, 9. Se l'amiral eust esté refusé, il eust presenté au roy ces trois coutiaus pour le deffier, JOINV. 259. || XVIe s. Tu me sembles aulcunement doubter, voyre deffier de ma paternité, RAB. *Pant.* III, 27. Cesar se print à desfier le Dieu Neptunus, MONT. I, 22. Il desfia le roy de le combattre en chemise avec l'espée, ID. I, 59. Il estoit garni des biens et des thresors qui desfient la fortune, ID. IV, 316. Il cassa la compagnie de trois cents satellites de Romulus, disant qu'il ne se vouloit point desfier de ceulx qui se fioient en luy, AMYOT, *Numa*, 12. Il deffia au combat d'homme à homme le plus vaillant des Gaulois, ID. *ib.* 22. Il se partit pour aller au devant de luy, ne se deffiant pas que Cæsar ne fust pour luy pardonner, ains.... ID. *Cicéron*, 49.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fier*, *v. a.*; provenç. *desfiar*, *desfizar*; ital. *disfidare*, *diffidare*. La série des sens est : démentir la foi de quelqu'un (*dé-fier*, *dé-fiance*), puis, de là, provoquer, et, avec le pronom réfléchi, n'avoir pas foi, confiance.

† **DÉFIGER** (dé-fi-jé. Le *g* prend un *e* devant un *a* ou un *o*: je défigeais, nous défigeons, défigeant), *v. a.* Rendre liquide ce qui était figé. || Se défiger, *v. réfl.* Cesser d'être figé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *figer*.

DÉFIGURÉ, ÉE (dé-fi-gu-ré, rée), *part. passé.* Dont la forme est altérée. Visage défiguré. Alors qu'une autre vieille assez défigurée, L'ayant de près au nez longtemps considérée, MOL. *l'Étour.* V, 14. Ce héros expiré N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré, RAC. *Phèd.* V, 6. La mort dans les regards, pâle, défigurée, VOLT. *Tancr.* V, 1. Eh bien, mon frère; eh bien! m'en a-t-on fait le guide? Et frappé de terreur, confus, défiguré.... GILB. *Mort d'Abel*, ch. VIII. Il avait un très-beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur, un nez bien formé, mais le bas du visage désagréable, trop souvent défiguré par un rire fréquent qui ne partait que des lèvres, VOLT. *Charles XII*, VIII. || Fig. La vérité est souvent défigurée.

† **DÉFIGUREMENT** (dé-fi-gu-re-man), *s. m.* Action de défigurer; état de ce qui est défiguré. Je voudrais bien ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont près de m'outrager, SÉV. 602.

— HIST. XVe s. Fust homme bossu ou vieux, contrefait, ou autre quelque deffigurance, LOUIS XI, *Nouv.* XCI.

— ÉTYM. *Défigurer*.

DÉFIGURER (dé-fi-gu-ré), *v. a.* || 1° Gâter la figure. L'amour que la seule beauté d'une femme aura excité sera éteint par une maladie qui la défigure tout à coup, BOSS. *Libre arb.* 7. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse, LA BRUY. III. Ils défiguraient leur visage pour faire connaître qu'ils jeûnaient, MASS. *Carême, Jeûne.* || Fig. [Il voulut] faire voyager dans quelques villes principales d'Allemagne les jeunes demoiselles moscovites, afin qu'elles prissent une politesse et des manières dont la privation les défigurait entièrement, FONTEN. *Czar Pierre.* || Défigurer quelqu'un, lui attribuer en mal un caractère qu'il n'a pas. Si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie, n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Je leur demande si Despréaux et Lamotte n'ont pas défiguré l'Ajax d'Homère, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets.* || 2° Gâter la forme d'une chose. Défigurer un tableau en le retouchant. On n'a rien défiguré dans le parc, il est le plus beau du monde; une rivière qui passe au milieu fait des étangs et des beautés admirables, SÉV. 410. || Altérer, dénaturer. On tient qu'il va, ce scrupule, jusques à défigurer notre langue, et qu'il n'y a point presque de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher la tête ou la queue pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve, MOL. *Critique*, sc. 6. Ils ont défiguré l'histoire du monde par un chaos de siècles innombrables et imaginaires, dont il n'est resté aucun événement à la postérité et que l'histoire du monde n'a jamais connus, MASS. *Car. Vérité de la relig.* Les vices qui défigurent en elles son image, ID. *Carême, Avenir.* De nos propres couleurs nous chargeons leurs portraits Et les défigurons en leur prêtant nos traits, SAURIN, *Spartacus*, II, 1. Après cinq jours de marche, il se trouve sur le rivage du fleuve Hypanis, aujourd'hui nommé le Bogh par les barbares, qui ont défiguré jusqu'au nom de ces pays que des colonies grecques firent fleurir autrefois, VOLT. *Charles XII*, 4. || 3° Se défigurer, *v. réfl.* Se gâter la figure. Cette femme s'est défigurée. || Perdre sa première forme. Ce visage si tendre se défigura, FÉN. *Tél.* XX.

— HIST. XIIe s. Il defigurent, dist-il, lor fazons [faces], ST BERN. 564. || XIIIe s. Mais or voil [je veux] que tu le congnoisses, Qui tant en as eü d'angoisses, Que tout en es desfigurés, *la Rose*, 4279. La beste desfigurée [le démon] Par cui li monde deschaÿ, RUTEB. II, 10. ....Miex ameroit Estre enmurez, Ou desfez ou desfigurez, ID. 84. Porroit ce donc estre voirs que nus hom mortex se poïst si deffigurer [changer de figure]? *Merlin*, f° 61, *verso*. Cis maus [ce mal] qui si me deffigure, Qui si me vait anientant, *Guillaume de Palerme.* || XVIe s. Elle se alla getter toute nue en chemise à ses pieds, estant merveilleusement desfigurée, tant pour ses cheveux qu'elle avoit arrachez.... AMYOT, *Anton.* 106. Celle maladie est la plus mauvaise et la plus dangereuse qui defigure le visage de l'homme et le rend dissemblable à soy mesme, ID. *Comment refréner la colère*, 10. Elle desfiguroit sa face [Marthe la démoniaque], Faisoit grimace sur grimace, D'AUB. *Fœn.* II, 6. Il en deterra quinze ou seize, si deffigurez de fange et de sang, qu'il ne put connoistre son maistre, ID *Hist.* I, 159. Son païs estant desfiguré de troubles, ID. *ib.* II, 132.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *figure*; provenç. et espagn. *desfigurar*; ital. *disfigurare*.

† **DÉFILADE** (dé-fi-la-d'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Action de défiler. Feu de défilade, feu de vaisseaux qui tirent à mesure qu'ils défilent. || 2° Fig. et familièrement, il se dit de morts arrivant coup sur coup dans une compagnie. La défilade commence.

— ÉTYM. *Défiler*.

† **DÉFILAGE** (dé-fi-la-j'), *s. m.* Action d'ôter le fil, les fils. || Terme de papeterie. Défilage des chiffons, trituration par laquelle les chiffons sont réduits en une sorte de pâte. || Masse de chiffons défilés.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fil*.

† 1. **DÉFILÉ** (dé-fi-lé), *s. m.* Masse de chiffons qui ont subi l'opération du défilage

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fil*.

2. **DÉFILÉ** (dé-fi-lé), *s. m.* Terme militaire. Marche en colonne d'une troupe qui défile devant un chef. Mouvement qui consiste en ce que, à la fin d'une revue, toutes les troupes s'en allant défilent devant le chef qui passe la revue. Il y eut un beau défilé.

3. **DÉFILÉ** (dé-fi-lé), *s. m.* || 1° Passage étroit par où il faut aller à la file. Et lorsque l'ennemi, s'avançant au trépas, Dans ses longs défilés aura porté ses pas...., ROTROU, *Bélis.* III, 1. Albert ne peut percer jusque dans nos montagnes Que par les défilés qui serrent nos vallons, LEMIERRE, *G. Tell*, V, 5. Qu'ils missent des corps de garde dans les défilés par où on pourrait passer entre les montagnes, SACY, *Bible, Judith*, IV, 6. Les Thermopyles sont un défilé ou passage du mont Œta entre la Thessalie et la Phocide, qui n'avait que vingt-cinq pieds de largeur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 212, dans POUGENS. La position qu'il occupe en avant d'un défilé est dangereuse et nécessite un mouvement rétrograde, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 11. Sur cette chaussée, tantôt étroite, tantôt montueuse, on s'écrasait à tous les défilés pour se disperser ensuite partout où l'on espérait trouver un asile ou quelques aliments, ID. *ib.* XI, 11. || 2° Fig. Situation embarrassante. On les fait passer par un défilé bien étroit, je veux dire entre la vie et leur argent, MONTESQ. *Lett. pers.* 98.

— ÉTYM. *Défiler* 3.

4. **DÉFILÉ, ÉE** (dé-fi-lé, lée), *part. passé* de défiler 1. Qui n'est plus enfilé. Les gouttes des fleurs, sur leurs seins [des jeunes filles] découlées, Y roulaient comme autant de perles défilées, LAMART. *Joc.* I, 34.

5. **DÉFILÉ, ÉE** (dé-fi-lé, lée), *part. passé* de défiler 2. Terme de fortification. Un ouvrage bien défilé.

1. **DÉFILEMENT** (dé-fi-le-man), *s. m.* Terme de fortification. Opération, tracé ou construction pour parvenir à ce que dans tous les points essentiels de l'intérieur d'un ouvrage de fortification le défenseur se trouve à l'abri des projectiles de l'assaillant; résultat de cette opération. Avec de grandes demi-lunes, des fronts en ligne droite et un bon défilement, on doit tenir un certain temps, P. L. COUR. I, 278.

— ÉTYM. *Défiler* 2.

† 2. **DÉFILEMENT** (dé-fi-le-man), *s. m.* Terme militaire. Voy. DÉFILÉ 2, qui est plus usité.

— ÉTYM. *Défiler* 3.

1. **DÉFILER** (dé-fi-lé), *v. a.* || 1° Ôter le fil passé dans quelque chose. Défiler des perles. || Lever les chandelles de dessus les broches quand elles sont finies. || Défiler son chapelet, dire ses prières sur les grains du chapelet. || Fig. Défiler son chapelet, dire tout ce qu'on sait d'injures en se fâchant contre quelqu'un, et aussi dire tout ce qu'on a appris. || 2° Se défiler, *v. réfl.* Les perles de son collier se sont défilées. || Fig. Le chapelet se défile, commence à se défiler, c'est-à-dire les personnes de cette famille, les membres de cette corporation commencent à mourir les uns après les autres.

— REM. Défiler, effiler ne sont pas synonymes : on défile ce qui est enfilé; on effile ce qui est tissu avec du fil : défiler des perles; effiler du linge.

— HIST. XIII° s. Nulles mestresses ne ouvrieres ne pueent [peuvent] ne ne doivent faire euvre de soye deffilée, dites ausmonieres sarrazinoises, pour ce que la soye n'est pas filée ne retorse, *Liv. des mét.* 385. || XVI° s. Pour bien faire l'oiseau au leurre, il ne le faut point deffiler, jusqu'à ce qu'il reviendra bien sur le poing.... lors deslie le sur le soir, afin qu'il ne s'enfuye, FOUILLOUX, *Fauconner.* f° 70, dans LACURNE. Comme l'oiseau enretté, plus il tasche en fretillant se defiler, et plus il s'empietre, YVER, p. 581.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fil;* provenç. et anc. espagn. *desfilar;* espagn. mod. *deshilar;* portug. *desfiar.*

2. **DÉFILER** (dé-fi-lé), *v. a.* Terme de fortification. Défiler un ouvrage, le garantir d'enfilade, empêcher que les feux de l'ennemi ne l'enfilent.

— ÉTYM. *Défiler*, ôter du fil, de la direction du feu de l'ennemi.

3. **DÉFILER** (dé-fi-lé), *v. n.* || 1° Aller l'un après l'autre à la file. Défiler un à un, deux à deux. [À la fête-Dieu] Le signal est donné, tout s'ébranle, et la pompe commence à défiler, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 7. || Terme de marine. Des vaisseaux défilent, quand, se suivant à la file, ils laissent porter sur une ligne de vaisseaux ennemis dont ils doublent une partie en les canonnant. || 2° Marcher par pelotons dans une revue. Les troupes ont défilé devant le général. Après que les troupes eurent défilé, on vit sur un char fait exprès paraître le brancard de Charles XII, trouvé sur le champ de bataille de Pultava tout brisé de deux coups de canon, VOLT. *Charles XII*, 5. || Défiler la parade, défiler après la parade. || Fig. Dans le langage tout à fait vulgaire, défiler la parade, mourir. || Substantivement. L'action des troupes qui défilent. Un beau défiler. Le défiler a duré deux heures. On écrit aussi défilé. || 3° Familièrement. Mourir à peu d'intervalle les uns des autres. Notre académie défile, VOLT. dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *file.*

† **DÉFILEUSE** (dé-fi-leû-z'), *s. f.* La première pile de moulins dans laquelle on jette les chiffons destinés à faire du papier.

DÉFINI, IE (dé-fi-ni, nie), *part. passé* de définir. || 1° Déterminé par une définition. Ce qu'a dit saint Augustin est défini dans le second concile, BOSS. *Or.* 6. || *S. m.* La chose définie. Vous voulez que je substitue la définition à la place du défini ; cela ne change jamais le sens du discours, PASC. *Prov.* 4. || 2° Terme de grammaire. Déterminé. Sens défini. || Article défini, celui qui donne aux noms un sens précis; le, la, les est un article défini, par opposition à un, une, qu'on nomme article indéfini. || Modes définis, les modes personnels, c'est-à-dire où il y a des personnes, l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le conditionnel, par opposition à l'infinitif et au participe, qu'on nomme modes impersonnels ou indéfinis. || Passé ou prétérit défini, temps qui exprime un passé déterminé : j'allai hier à Paris. || 3° Terme de chimie. Composés définis, ceux qui sont formés d'éléments unis en proportions fixes et invariables. || Proportions définies, celles qui offrent des rapports simples d'un atome à un, deux, trois, quatre, etc. || 4° Terme de botanique. Déterminé, en parlant du nombre de certains organes. Le nombre des étamines n'est rigoureusement défini que jusqu'à dix; au delà il est indéterminé. Lorsque, dans un verticille floral, le nombre des folioles dépasse dix, il n'est plus défini. || Inflorescence définie, celle où l'axe floral terminé par une fleur ne peut prendre aucun allongement.

DÉFINIR (dé-fi-nir), *v. a.* || 1° Déterminer, fixer. On ne peut définir le temps et le lieu auquel cela arriva. || 2° Expliquer une chose par des attributs qui la distinguent. Ils définissaient la vertu par le plaisir, BOSS. *Hist.* I, 8. Il [Sénèque] commence par définir la chose, peine que les anciens se donnent rarement, DIDER. *Claude et Néron*, II, 10. || Absolument. Pour raisonner juste, il faut bien définir. || 3° Définir un mot, une expression, en expliquer le véritable sens. || Définir une personne, la faire connaître par les qualités qui la distinguent. On ne sait comment définir le comte; il est jaloux et libertin, BEAUM. *Mar. de Fig.* I, 4. || 4° En style dogmatique, décider. Les conciles ont défini que.... Il est vrai qu'on ne définit expressément à Nicée que ce qui était expressément révoqué en doute, qui était la divinité de Fils de Dieu, BOSS. *Var.* 1er *avert.* § 30. || 5° Se définir, *v. réfl.* Être défini. Cela se définit de soi-même. || Se rendre compte de soi-même. Tel homme au fond et en lui-même ne se peut définir; trop de choses qui sont hors de lui l'altèrent, le changent, LA BRUY. XI. Laissez-les un peu se définir eux-mêmes, ID. XII.

— REM. Au XVII° siècle, dire *difinir* et *difinition* était encore assez accrédité pour que Marguer. Buffet prémunisse là-contre (*Observ.* p. 141, 1668).

— HIST. XI° s. Pour grant bataille juster et definir, *Ch. de Rol.* CCIII. || XII° s. Ceste bataille fust pieça definie, *Ronc.* p. 82. || XIII° s. Quant li chapelains ot la parole definée, chascun endroit soi, lance baissie, hurte cheval, H. DE VALENC. IX. Mès puisqu'Amors m'avés descrite, Et tant blasmée et tant despite, Prier vous voil dou defenir, Si qu'il m'en puist miex sovenir; Car ne l'oï defenir onques, *la Rose*, 4387. Et dist li livres anciens, Que en Neron fu definie Des Cesariens la lignie, *ib.* 6487. Penseil, espoir, et s'i solace, Que, quant plus tost definera [mourra], Plus tost en paradis ira, *ib.* 5037. Ici define Philippe de Biaumanoir son livre, lequel il fist des costumes de Biauvaisins en l'an de l'Incarnation mil deus cens quatre vins et trois, BEAUM. *Concl.* || XV° s. De le gloser et commenter, De le diffinir ou prescripre, Diminuer ou augmenter, VILLON, *Test.* || XVI° s. Il faut donc qu'ils diffinissent autrement la forme de l'Eglise; ou, tant qu'ils sont, selon leur doctrine mesme, seront reputez de nous schismatiques, CALV. *Instit. Dédic.* D'où viendra donc ceste authorité aux hommes mortels, de definir selon leur advis d'une chose qui surmonte tout le monde? ID. *ib.* 25. Il y en a qui definissent en un mot, que manger la chair du Christ et boire son sang n'est autre chose que croire en lui, ID. *ib.* 1097.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *finir;* provenç. *definir, defenir, diffinir, definar;* espagn. *definir;* ital. *definire.* Dans l'ancien français *definir* signifiait finir, terminer, et il se conjuguait d'ordinaire sur la 1re conjugaison : *definer.*

† **DÉFINISSABLE** (dé-fi-ni-sa-bl'), *adj.* Que l'on peut définir.

— ÉTYM. *Définir.*

† **DÉFINISSEUR** (dé-fi-ni-seur), *s. m.* Celui qui définit. Locke le définisseur, VOLT. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Définir.*

DÉFINITEUR (dé-fi-ni-teur), *s. m.* Titre d'officier dans les couvents. Le définiteur est un conseiller du général ou d'un provincial.

— ÉTYM. *Définir.*

DÉFINITIF, IVE (dé-fi-ni-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui termine une chose, une affaire. Règlement, résultat définitif. || 2° Terme de palais. Jugement définitif, jugement qui statue sur le fond, soit par défaut soit contradictoirement, par opposition à la qualification de jugement préparatoire ou interlocutoire. || En définitive, *loc. adv.* Terme de palais Par jugement définitif. Il a gagné son procès en définitive (sous-entendu sentence). || Par extension, finalement, décidément. En définitive, que ferez-vous?

— REM. Girault-Duvivier, qui demande si l'on peut dire *en définitif* et qui note que plusieurs grammairiens le préfèrent à *en définitive*, cite ces phrases-ci où *en définitif* est employé : En définitif, après des années entières d'amertume, de douleurs, de tourments de toute espèce, vous vous trouvez avec votre innocence qui ne sert à rien, et la réputation d'un tracassier, qui éloigne de tout, LINGUET; Souvent on se donne bien de la peine pour n'être, en définitif, que ridicule, MALHESHERBES. Mais le fait est que *en définitive*, qui est ancien et s'explique sans peine (en sentence définitive), doit être employé de préférence : *en définitif*, bien que correct grammaticalement (témoin les adjectifs construits avec *en :* en beau, en laid, etc.), n'ayant pas pour soi l'usage.

— HIST. XIII° s. Il estoit condempnés de tiere par sentence definitive, *Chron. de Rains*, p. 127. Et par tex paroles commence La deffinitive sentence, *la Rose*, 19705. Et santance donnée de barre mise avant, et passée par l'espace de huit jorz en autorité de chose jugée, ert [sera] ausint comme sentance difinitive, *Liv. de just.* 41. Et le jugement qui est du principal, il l'apelent sentence diffinitive, BEAUM. LXVII, 26. || XV° s. Et y sejournerent tout l'yver, et ne povoient avoir nulle response diffinitive, FROISS. I, I, 53. || XVI° s. Si y eut en ce procès plusieurs plaidoyers avant la sentence diffinitive, AMYOT, *Pomp.* 7. Par sentence diffinitive du concile de Basle, Eugenius Pape de Rome fut deposé, CALV. *Instit. Dédic.*

— ÉTYM. Provenç. *diffinitiu;* catal. *definitiu;* ital. *definitivo;* du latin *definitivus*, de *definire*, définir.

DÉFINITION (dé-fi-ni-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Énonciation des attributs qui distinguent une chose, qui lui appartiennent à l'exclusion de toute autre. On ne reconnaît en géométrie que les seules définitions que les logiciens appellent définitions de nom, c'est-à-dire que les seules impositions de nom aux choses qu'on a clairement désignées en termes parfaitement connus, PASC. *Esprit géométrique*, sect. 1. Il pose des définitions exactes qui le privent de l'agréable liberté d'abuser des termes dans les occasions, FONTEN. *Leibnitz.* Une définition sèche est souvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées qui tiennent immédiatement au goût et au sentiment, D'OLIVET, *Prosod. franç.* art. V, § 2. Il y a deux sortes de définitions, les unes des choses qui sont, les autres des choses que nous concevons; il y a des définitions partielles, il y en a de totales, DIDEROT, *Opin. des anc. phil. Stoïcisme.* || Définition d'un mot, explication de son véritable sens. || Définition, figure de rhétorique, sorte d'exposition des divers aspects par lesquels on peut considérer une chose et qui la fait connaître au moins en partie. || 2° Terme dogmatique. Décision. Les définitions des conciles font autorité dans l'Église. || 3° Chez les capucins, synonyme de définitoire (voy. ce mot).

— HIST. XVI° s. Ou bien si quelcun aime mieux, nous mettrons ceste diffinition, que le vieux Testament a esté.... CALV. *Instit.* 344. Ne l'un ne l'autre ne fait expressement et à certes mention, que ce procès soit venu jusques à diffinition de jugement, AMYOT, *Démosth.* 22. Le propre de diffinition est

de declarer son subject avec sa matiere et forme, et le but de description est seulement de declarer les qualitez du subjet et souvent par enigme, *Poétique de Boissière*, p. 255, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *diffinitio*, *deffinicio*; espagn. *definizion*; ital. *definizione*; du latin *definitionem*, de *definire*, définir. On a dit dans le XIIIe siècle *definissement* : De l'amor dont je tiens ci conte, Se tu veux que je te raconte Quex est li definissemens, C'est naturel enclinemens De voloir garder son semblable, *la Rose*, 5793.

DÉFINITIVEMENT (dé-fi-ni-ti-ve-man), *adv.* || 1° D'une maniere définitive. || 2° Par jugement définitif. L'affaire a été jugée définitivement.

— HIST. XVIe s. Il y envoya trois deputez, pour en decider et juger definitivement, AMYOT, *Pomp.* 56. .... Que Perez estant prisonnier dans Sarragoce, il faut qu'il y soit diffinitivement absous ou condamné, D'AUB. *Hist.* III, 311.

— ÉTYM. *Définitive*, et le suffixe *ment;* Berry, *diffinitivement*.

† **DÉFINITOIRE** (dé-fi-ni-toi-r'), *s. m.* Dans quelques ordres religieux, lieu où s'assemblent les principaux officiers d'un chapitre.

— ÉTYM. *Définir.*

† **DÉFLAGRATEUR** (dé-fla-gra-teur), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui, excitant énergiquement la puissance électro-magnétique, produit des effets surprenants de combustion et de déflagration. || Appareil propre à mettre le feu à des matières explosives, à l'aide de l'électricité.

— ÉTYM. Voy. DÉFLAGRATION.

DÉFLAGRATION (dé-fla-gra-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Explosion de flammes qui consument tout. Que l'univers finirait par une déflagration générale, DIDEROT, *Opin. des anc. phil. Pythagorisme.* Après la déflagration générale et le renouvellement des choses, les âmes retourneront dans les corps qu'elles ont animés, ID. *ib. Stoïcisme.* || Terme de chimie. Combustion très-active avec projection en tous sens de vives étincelles, qui se produit quand des corps réagissent fortement l'un sur l'autre.

— ÉTYM. Lat. *deflagratio*, de *deflagrare*, brûler (voy. FLAGRANT).

† **DÉFLÉCHI, IE** (dé-flé-chi, chie), *part. passé* de défléchir. Qui a changé de direction, qui a été détourné de sa direction. || Terme de botanique. Tige défléchie, tige qui, après s'être élevée à une certaine hauteur, retombe vers la terre en décrivant un arc.

† **DÉFLÉCHIR** (dé-flé-chir), *v. a.* || 1° Détourner de la direction. Tous les premiers mouvements de la nature sont bons et droits; mais bientôt, manquant de force pour suivre à travers tant de résistance leur première direction, ils se laissent défléchir par mille obstacles qui les détournent de leur vrai but, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX. || 2° *V. n.* Changer de direction, se détourner de sa direction naturelle. Souvent on défléchit du but. || Terme de physique. Changer de direction, en parlant des rayons lumineux. || Terme de botanique. Retomber en décrivant un arc après s'être élevé un peu.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fléchir*.

DÉFLEGMATION (dé-flè-gma-sion), *s. f.* Terme de chimie. Nouvelle distillation à laquelle on soumet une liqueur obtenue à l'aide du feu, dans la vue d'en séparer les parties les plus aqueuses qui distillent les premières.

— ÉTYM. *Deflegmer.*

DÉFLEGMÉ, ÉE (dé-flè-gmé, mée), *part. passé.* Liqueur déflegmée.

DÉFLEGMER (dé-flè-gmé), *v. a.* Terme de chimie. Enlever la partie aqueuse d'une substance.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *flegme*, parce que les anciens chimistes croyaient trouver dans tous les corps quatre ou cinq éléments toujours les mêmes, entre lesquels était l'eau dite par eux phlegme ou flegme.

† **DÉFLEURAISON** (dé-fleu-rè-zon), *s. f.* Chute des fleurs d'une plante.

— ÉTYM. Voy. DÉFLEURIR.

DÉFLEURI, IE (dé-fleu-ri, rie), *part. passé* de défleurir. Qui a perdu ses fleurs. Des arbres ou des arbrisseaux défleuris. Des tiges défleuries. Des prés défleuris.

DÉFLEURIR (dé-fleu-rir). || 1° *V. n.* Perdre ses fleurs. Les lilas fleurissent et défleurissent promptement. || 2° *V. a.* Abattre les fleurs. La grêle a défleuri tous les arbres fruitiers. Défleurir les champs. || Oter le velouté de certains fruits en les touchant. En cueillant ces pêches prenez garde de les défleurir. || Fig. Détruire la fleur, la fraîcheur d'une chose. || 3° Se défleurir, *v. réfl.* Perdre ses fleurs ou sa fleur.

— HIST. XVIe s. Tout ainsi qu'elle [la rose] defleurit Fanie en une matinée, Ainsi nostre age se flestrit, RONS. 511. Où tu es, la maladie Ne defleure la santé, ID. 536.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fleurir*.

† **DÉFLEXION** (dé-flè-ksion), *s. f.* Terme de physique. Mouvement progressif par lequel un corps abandonne la ligne qu'il décrivait pour en suivre une autre. La déflexion des rayons de la lumière.

— ÉTYM. Voy. DÉFLÉCHIR.

† **DÉFLORAISON** (dé-flo-rê-zon), *s. f.* Le même que défleuraison.

† **DÉFLORATEUR** (dé-flo-ra-teur), *s. m.* Celui qui déflore. Un grand déflorateur de filles, Un grand ruineur de familles, SCARRON, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. *Déflorer.*

DÉFLORATION (dé-flo-ra-sion), *s. f.* Action d'enlever la virginité.

— HIST. XVIe s. Par la violente defloration de la fille pucelle trop jeune, PARÉ, XI, 20.

— ÉTYM. *Déflorer.*

DÉFLORÉ, ÉE (dé-flo-ré, rée), *part. passé.* Une fille déflorée. || Se dit d'une plante dont les fleurs sont tombées, d'une anthère vide de pollen après la fécondation. || Fig. Sujet défloré, sujet qui a perdu la fraîcheur de la nouveauté.

† **DÉFLOREMENT** (dé-flo-re-man), *s. m.* Synonyme de défloration. || Terme d'anciennes coutumes féodales. Droit de déflorement, synonyme de droit de cuissage.

— ÉTYM. *Déflorer.*

DÉFLORER (dé-flo-ré), *v. a.* || 1° Ôter la virginité. En attendant que le conquérant barbare déflore la fille du bon homme dont il dévore la subsistance, VOLT. *Dial.* XXIX, 12. || 2° Terme de littérature. Ôter à un sujet sa fraîcheur, sa nouveauté.

— HIST. XVe s. Tout defflora Bacchus Erigone, CH. D'ORL. *Bal.* 146. || XVIe s. Là où elle est, n'y a rien defloré [flétri, fané], MAROT, III, 301.

— ÉTYM. Provenç. *deflorar;* espagn. *desflorar;* ital. *deflorare;* du latin *deflorare*, de *de*, et *flos*, fleur.

† **DÉFLUXION** (dé-flu-ksion), *s. f.* Fluxion sur, écoulement d'un liquide, ou, fig. d'une force, d'une vertu, de haut en bas. || Particulièrement, catarrhe. Il ne craint ni les dents ni les défluxions, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Puisque de l'écoulement des eaux dépend celui de votre défluxion, je consens de bon cœur qu'elles se retirent, BALZ. liv. VII, lett. 39. || Vieilli.

— HIST. XVIe s. Puisque l'essence de Dieu est simple et ne reçoit aucun partage, celui qui l'a en soy et non point par defluxion ou portion, mais d'une perfection entiere, seroit dit improprement charactere et image de ce qu'il est, CALV. *Instit.* 70. Adam en son origine a esté conforme à Dieu, non point par defluxion de substance, mais par la grace et vertu du St Esprit, ID. *ib.* 127. ....Dont peut s'en suivre perpetuelle defluxion de nouvelle matiere en ceste partie, PARÉ, *Intend.* 17.

— ÉTYM. Lat. *defluxio*, de *defluere*, de *de*, et *fluere*, couler.

† **DÉFOLIATION** (dé-fo-li-a-sion), *s. f.* Chute des feuilles d'un arbre, avant la saison.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *folium*, feuille.

† **DÉFONÇAGE** (dé-fon-sa-j'), *s. m.* Action de défoncer un terrain.

— ÉTYM. *Défoncer.*

† **DÉFONCE** (dé-fon-s'), *s. f.* Terme d'agriculture. Action de défoncer le terrain.

— ÉTYM. Voy. DÉFONCER.

DÉFONCÉ, ÉE (dé-fon-sé, sée), *part. passé.* || 1° Dont le fond est enlevé. Une barrique défoncée. Un baril défoncé, deux bouteilles sur cul, RÉGNIER, *Sat.* XI. Pouffant de rire à voir couler sa vie Comme le vin d'un tonneau défoncé, BÉRANG. *Ém. de Braux.* || 2° Chemin défoncé, chemin rendu presque impraticable par de profondes ornières et par des creux. || Terrain défoncé, terrain fouillé profondément en vue de la culture.

DÉFONCEMENT (dé-fon-se-man), *s. m.* Action de défoncer. Le défoncement d'un tonneau. || Action de creuser méthodiquement un terrain plus profondément que ne le font les labours ordinaires pour ramener vers la surface les parties profondes, les diviser ou les mêler.

— ÉTYM. *Défoncer.*

DÉFONCER (dé-fon-sé. Le *c* prend une cédille devant un *a* ou un *o:* je défonçai, nous défonçons), *v. a.* || 1° Enlever le fond d'une futaille, d'un tonneau, etc. Elle fit défoncer trois muids de vin, SÉV. 291. [Il] Défonça trois tonnes de bierre, Et, pour leur faire chère entière, Fit égorger trois jeunes bœufs, SCARRON, *Virg. trav.* V. || Terme de marine. Crever le fond d'une voile, en parlant du vent. || 2° Défoncer une route, y faire des trous qui la rendent impraticable. Les voitures trop chargées défoncent les routes les plus solides. || 3° Terme d'agriculture. Défoncer un terrain, en opérer le défoncement. || 4° Terme de tanneur. Défoncer un cuir de vache, le fouler avec les pieds après l'avoir mouillé. || 5° Terme militaire. Rompre et mettre en désordre. Ney accourut; il lança tout sur le flanc de cette colonne russe; Doumerc et sa cavalerie, qui la défoncèrent, lui prirent deux mille hommes, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XI, 8. || 6° *V. n.* De peur.... Que son lit ne défonce il dort dessus la dure, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || 7° Se défoncer, *v. réfl.* Être défoncé. Le tonneau se défonça tout à coup.

— HIST. XIVe s. [Il] Fist dresser les vaisseaux de vin en lor estant, Et le fust defonsser; et vous [voilà] le vin puisant Les fames, les varlès, qui no gent vont servant, *Guescl.* 20136. || XVIe s. Ce concile et synode de nostre noblesse, après avoir defoncé toute la plus fine theologie, viderent enfin ce procès, YVER, p. 576. L'empereur se vid assisté de toutes les parts de la chrestienté; le duc de Savoye y envoya quatre cent harquebusiers.... la Pologne defonça [fournit de l'argent], D'AUB. *Hist.* I, 237. L'Angleterre vouloit defoncer pour lui; la roine Elizabeth se condamnoit à faire de grandes avances de deniers, ID. *ib.* II, 439. Bois-verd lui defonca la teste d'un coup de pistolet, ID. *ib.* I, 267. Toute la cour deffonça [alla] au devant d'eux, menée par les princes du sang et de la maison de Guise, ID. *ib.* 104. Ils tuent le feu avec une pipe de vin-aigre defoncée, ID. *ib.* III, 14. Brusler les bleds et fourrages, et defonsser les vins, M. DU BELL. 350.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fond*.

† **DÉFONCEUSE** (dé-fon-seû-z'), *s. f.* Sorte de charrue sans versoir.

— ÉTYM. *Défoncer.*

† **DÉFORMATEUR, TRICE** (dé-for-ma-teur, tri-s'), *adj.* Néologisme. Qui déforme ou corrompt.

— ÉTYM. *Déformer.*

DÉFORMATION (dé-for-ma-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Altération de la forme. || En anatomie, altération de la forme des organes. || En botanique, monstruosité végétale, caractérisée par un changement de forme d'un organe ou d'un ensemble d'organes.

— ÉTYM. Provenç. *deformacio;* espagn. *deformacion;* ital. *deformazione;* du latin *deformationem*, de *deformare*, déformer.

DÉFORMÉ, ÉE (dé-for-mé, mée), *part. passé.* Qui a perdu sa forme. Des pieds déformés par des chaussures trop étroites. Je suis un peu déformé depuis ce temps-là [depuis ma première jeunesse], BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5.

DÉFORMER (dé-for-mé), *v. a.* || 1° Altérer la forme. Un corset déforme la taille. Mais eux [les morts], si tu savais de quel sommeil ils dorment; Leurs lits sont froids et lourds à leurs os qu'ils déforment, V. HUGO, *F. d'aut.* 37. || Déformer un chapeau, des souliers. || 2° Se déformer, *v. réfl.* Perdre sa forme. Les dents tombent, le visage se déforme, le corps se courbe, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 57. De peur que les corps ne se déforment par des mouvements libres, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

— HIST. XIVe s. La paix estoit si defformée qu'il ne la peut [put] reformer, *Chr. de St Denis*, t. II, f° 26, dans LACURNE

— ÉTYM. Provenc. *deformar;* espagn. *desformar;* ital. *deformare;* du latin *deformare*, de *de*, et *forma*, forme.

† **DÉFORTIFIER** (dé-for-ti-fi-é), *v. a.* Démolir des fortifications.

— HIST. XVIe s. La mienne [maison] estoit forte selon le temps qu'elle fut faite; je n'y ai rien ajouté de ce costé-là, et craindrois que sa force se tournast contre moy mesme, joint qu'un temps paisible requerra qu'on les defortifie, MONT. t. II, p. 525, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fortifier*.

† **DÉFORTUNE** (dé-for-tu-n'), *s. f.* Mauvaise fortune. || Terme vieilli, mais qui serait bon à reprendre.

— HIST. XVIe s. Quand ils viennent après à excuser leurs desfortunes de Montcontour et de Jarnac sur ce que.... MONT. I, 249 L'honneur de tant de victoires, lequel une seule desfortune luy pourroit faire perdre, ID. III, 174.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fortune*.

† **DÉFORTUNÉ** (dé-for-tu-né), *adj.* Qui est dans la défortune.

— HIST. XVe s. Ils signoyent les jours tristes et desfortunez de pierres noires, RAB. *Garg* I, 10. Lasse et desfortunée, pourquoi mon cruel malheur me conserve si longtemps la vie? YVER, p. 593. Ils [les dogmatiques qui ne peuvent rien prouver] sont si desfortunez (puis-je autrement nommer cela que desfortune?), si miserables que.... MONT, II, 344.

— ÉTYM. *Défortune*.

† **DÉFOUETTER** (dé-foi-té), *v. a.* En termes de relieur, ôter la ficelle dont on s'est servi pour serrer un livre et pour en marquer les nerfs.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fouet*.

† **DÉFOUIR** (dé-fou-ir), *v. a.* Tirer, en fouissant, hors de terre.

— HIST. XIIIe s. Seigneur, dist Garsions, mauvais conseil avés, Qui nos gens escorchiés et les mors deffoés, *Ch. d'Ant.* V, 73. Car li rois des Tafurs nostre mort deforra, *ib.* V, 149. || XVe s. Et estoit l'intention de la duchesse qu'elle feroit juste enqueste là où le corps son pere fut enseveli, et feroit les os defouir, FROISS. II, III, 136.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fouir*.

DÉFOURNÉ, ÉE (dé-four-né, née), *part. passé.* Pains défournés trop tôt.

† **DÉFOURNEMENT** (dé-four-ne-man), *s. m.* Action de défourner, de tirer du four.

— ÉTYM. *Défourner*.

DÉFOURNER (dé-four-né), *v. a.* Tirer d'un four. Défourner du pain. || Absolument. Des gens enfournent; D'autres défournent; Aux broches tournent Veau, bœuf et mouton, BÉRANG. *Cocagne*.

— HIST. XIIIe s. Finant s'en vont an desfourner [ils finissent par se retirer], G. GUIART, t. II, p. 182, v. 4692 (13679). Mès à la parfin se desfournent [ils se retirent], ID. p. 278, v. 7211 (16201).

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *four*.

† **DÉFOURNIR** (dé-four-nir), *v. a.* Ôter ce qui fournissait, ce qui garnissait.

— HIST. XVe s. Et lui remonstroit on que, s'il se defournissoit de ses Picards, et ses ennemis le savoient, ils lui pourroient porter un très grand prejudice, MONSTREL. I, 107. Et ne suis si ancien ne tant defourni de puissance naturelle, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVIe s. Ce qui feroit proposer aux Turcs de jetter vingt mille hommes sur les bras des nostres pour les tailler en pieces, ou donner avec cent cinquante galeres dedans nostre armée, pour faire le mesme, veu qu'elle seroit desfournie, LANOUE, 446.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fournir*.

† **DÉFOURNIS** (dé-four-ni), *s. m. plur.* Terme de marine. Vides, défauts qui altèrent les dimensions d'une pièce de bois.

— ÉTYM. *Défournir*.

† **DÉFOURRER** (dé-fou-ré), *v. a.* Ôter la fourrure. || Terme de marine. Ôter la fourrure d'une manœuvre dormante. || Chez les batteurs d'or, retirer les feuillets de vélin de leur enveloppe.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fourrer*.

† **DÉFRAI** (dé-frè), *s. m.* Action de défrayer. Le défrai de ce prince [Pierre le Grand] coûtait 600 écus par jour, ST-SIM. 467, 145.

— HIST. XVe s. Trouver argent pour son deffroi, COMM. V, 6. || XVIe s. Il lui donna au deloger, outre tout cela et son deffray.... CARL. III, 12.

— ÉTYM. Voy. DÉFRAYER.

† **DÉFRAÎCHIR** (dé-frê-chir), *v. a.* Ôter la fraîcheur, le brillant de quelque chose qui n'a encore été ni manié ni porté. Défraîchir une étoffe. Une robe défraîchie. || Se défraîchir, *v. réfl.* Être défraîchi. Ce chapeau se défraîchira vite.

—ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *frais*.

† **DÉFRANCISER** (dé-fran-si-zé), *v. a.* Faire perdre les mœurs, le caractère français.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *français*.

† **DÉFRAUDATION** (dé-frô-da-sion), *s. f.* Action de dépouiller par fraude. || Vieilli.

— ÉTYM. *Défrauder. Défraudation* a été employé par Frédéric II, roi de Prusse.

† **DÉFRAUDER** (dé-frô-dé), *v. a.* Priver par fraude. || Vieilli.

— HIST. XIVe s. Ne le defraude pas de liberté, et ne le laisse pas en povreté, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Pour defrauder le dit seigneur de sa depte, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. II, p. 61.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *frauder*; provenç. et espagn. *defraudar*; ital. *defraudare*.

DÉFRAYÉ, ÉE (dé-frè-ié, iée), *part. passé.* Dont on a payé la dépense. Défrayé de tout durant son voyage. || Amusé. La société défrayée par ce plaisant personnage.

† **DÉFRAYEMENT** (dé-frê-man), *s. m.* L'action de défrayer.

— HIST. XVe s. Et si laissent, en plusieurs lieux, Des larmes par engagement, Pour paier leur deffrayement En jectant soupirs, Dieu scet quieulx [quels], CH. D'ORL. *Rondeau*.

— ÉTYM. *Défrayer*.

DÉFRAYER (dé-frè-ié. Au temps de Chifflet on prononçait dé-fra-ié), je défraye, tu défrayes, il défraye ou il défraie, nous défrayons, vous défrayez, ils défrayent ou ils défraient; je défrayais, nous défrayions, vous défrayiez, ils défrayaient; je défrayai; je défrayerai ou défraierai ou défrairai; je défrayerais ou défraierais ou défrairais; défraye, défrayez; que je défraye, que nous défrayions, que vous défrayiez, qu'ils défrayent; que je défrayasse; défrayant, *v. a.* || 1° Payer la dépense de quelqu'un. Ils voulurent défrayer tout le train, SÉV. 211. Le roi et la reine de Danemark vont voir ce comte d'Oldenbourg dans sa comté; il défraye toute cette cour, et sa magnificence surpasse toute principauté, ID. 442. Monsieur, mettez-vous à table, nous vous défrayerons, VOLT. *Cand.* II. Mme André, prenant la parole, dit au savant que, s'il voulait défrayer sa table pour dix fois autant, il lui ferait grand plaisir, ID. *l'H. aux 40 écus, Un bon souper.* || Fournir ce qu'il faut pour repas ou entretien. Je veux qu'à mon souper celle-ci [la tortue] me défraie, LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Ils étaient obligés de défrayer leur tyran, lorsqu'il arrivait; leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux, tout était alors au pillage, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. || 2° Fig. Défrayer de bons mots, de plaisanteries, amuser, faire rire par de bons mots, des plaisanteries. Ils pensaient tous qu'il était là pour défrayer la compagnie de bons mots, MOL. *Critique*, 2. || Absolument, défrayer la compagnie, amuser, faire rire, pourvu toutefois que quelque chose détermine le sens; autrement défrayer la compagnie signifierait payer la dépense faite par une compagnie. || Défrayer la compagnie, se dit aussi pour faire rire à ses dépens. || Défrayer la conversation, parler le plus dans une conversation, y tenir le dé. Par son esprit il défrayait les conversations. Défrayer la conversation signifie aussi être l'objet d'une conversation. Ce fut lui et sa mésaventure qui défrayèrent la conversation. || 3° Se défrayer, *v. réfl.* Payer les frais que l'on fait. Je serais bien allé à l'hôtel, mais je n'avais pas de quoi me défrayer.

— REM. *Défrairai, défrairais*, ne s'orthographient ainsi qu'en poésie, et encore y renonce-t-on.

— HIST. XVe s. Il donna plusieurs robbes, et deffroya tout jusques en la Haye en Hollande, COMM. III, 5. || XVIe s. D'un client vous avez les sacs, Qui vous defraye Et le vin paye Qu'il ne boit pas, J. LE HOUX, VII. Ilz accepterent la charge de faire les frais de jeux qui n'estoient pas de petite despense, ayant l'un desfrayé à Thebes les joueurs de fluste, et l'autre à Athenes la danse des enfans qui balloient en rond, AMYOT, *Arist.* 2. Il emporta par plusieurs fois le prix ès jeux qu'il desfrayoit, ID. *Nicias*, 4. Il n'est jà besoing de faire tant affaire, on vous deffroyera cela, PALSGR. p. 450.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et l'ancien verbe *frayer*, dépenser (voy. FRAIS, *s. m. plur.*).

† **DÉFRAYEUR** (dé-frè-ieur), *s. m.* Celui qui défraye.

— HIST. XVIe s. L'avocat lui respondit, que à desjeuner il trouveroit assez, mais qu'il eust un desfrayeur, MARG. *Nouv* LII. La lignée Antiochide emporta le pain, Aristide fut le desfrayeur des jeux, et Archestratus le poete qui fit jouer ses comedies, AMYOT, *Arist.* 1.

— ÉTYM. *Défrayer*.

† **DÉFRICHAGE** (dé-fri-cha-j'), *s. m.* Action de défricher un terrain.

— ÉTYM. *Défricher*.

DÉFRICHÉ, ÉE (dé-fri-ché, chée), *part. passé.* Un champ bien défriché. || Substantivement. Je le tenais sans cesse en action, marchant avec lui au soleil et à la pluie, de jour et de nuit, l'égarant exprès dans les bois, les défrichés, les champs, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.*

DÉFRICHEMENT (dé-fri-che-man), *s. m.* Opération qui a pour but de mettre en culture réglée les landes, bruyères, bois, terres incultes, etc. Ces barbares eux-mêmes, nés dans un climat tempéré, ne pouvaient soutenir les travaux pénibles d'un défrichement sous un ciel brûlant et malsain, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 1. || Le terrain même qui a été défriché.

— ÉTYM. *Défricher*.

DÉFRICHER (dé-fri-ché), *v. a.* || 1° Mettre en culture ce qui était en friche. À condition qu'ils y prendraient des terres à défricher, FÉN. *Tél.* XII. Défrichez cette terre sauvage, ID. *ib.* I. Malheureusement on ignorait encore que défricher des terres en Amérique était l'unique moyen de les rendre utiles, et que ce succès ne pouvait être que l'ouvrage du commerce ouvert à tous les citoyens sous la protection du gouvernement, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 10. Leur main défrichera, laborieuse et pure, Ces landes, ces déserts qui dorment sans culture, LEMERC. *Bruneh.* I, 2. || Fig. Le royaume de Dieu est un champ qu'il faut défricher, MASS. *Avent. Affl.* Et ceux qui, de nos arts utiles inventeurs, Ont défriché la vie et cultivé les mœurs, DELILLE, *Énéide*, VI. || 2° Fig. Éclaircir une chose embrouillée, difficile; commencer à cultiver, expliquer, rendre plus facile. Les premiers qui défrichèrent la littérature sanscrite. Ils [ceux qui sont chargés des recherches de noblesse] dépêchent besogne, leurs secrétaires la défrichent, ST-SIM. 143, 82. Revenez-donc nous défricher le poëte le plus intéressant de l'antiquité, DIDER. *Lett. à Galiani*.

— HIST. XVe s. Aussi venoient courir à Mante chascun jour, et eulx embuscher sur les chemins bien vingt ou trente, pour les Francoys là desfricher [dévaliser], MARTIAL DE PARIS, *Vig. de Charles VII*, t. I, p. 13, dans LACURNE. Sont tenus les dits preneurs de deffricher et labourer toutes les dites terres, et, icelles deffrichées, les tenir de là en avant en bon et suffisant labour, DU CANGE, *derodere*. || XVIe s. Je pense avoir esté le premier des nostres qui ait defriché plusieurs anciennetés obscures de cette France, PASQUIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *friche;* Berry, *défreûcher*.

DÉFRICHEUR (dé-fri-cheur), *s. m.* Celui qui défriche une terre.

— ÉTYM. *Défricher*.

DÉFRISÉ, ÉE (dé-fri-zé, zée), *part. passé.* Qui n'est plus frisé. Cheveux défrisés. || Populairement, désappointé. Tout défrisé par un tel contre-temps.

† **DÉFRISEMENT** (dé-fri-ze-man), *s. m.* Action de défriser. || Populairement, désappointement.

DÉFRISER (dé-fri-zé), *v. a.* || 1° Défaire la frisure. Défriser une perruque. Il y a [dans une certaine coiffure alors à la mode] une certaine médiocrité qui m'a charmée et qu'il faut vous apprendre, afin que vous ne vous amusiez plus à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui vont mal et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine Catherine de Médicis, SÉV. 36. || 2° Fig. et populairement, désappointer, déconcerter. Voilà qui vous défrise. || 3° Terme de relieur. Défriser les feuilles, n'y pas laisser de corne. || 4° Se défriser, *v. réfl.* Perdre la frisure. Les cheveux se défrisent par un temps humide. || Fig. Être désappointé. Il ne faut pas vous défriser pour si peu.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *friser*.

DÉFRONCÉ, ÉE (dé-fron-sé, sée), *part. passé.* Une robe défroncée.

† **DÉFRONCEMENT** (dé-fron-se-man), *s. m.* Action de défroncer; état de ce qui est défroncé.

— ÉTYM. *Défroncer*.

DÉFRONCER (dé-fron-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o:* je défronçai, nous défronçons), *v. a.* || 1° Défaire les plis d'une étoffe froncée. || Défroncer le sourcil, effacer les plis du sourcil; et fig. se dérider, prendre un air serein. || 2° Se défroncer, *v. réfl.* Être défroncé.

— HIST. XVIe s. Tant soit son gros sourcil gravement renfrongné, Que d'un riche present bien tost ne soit gaigné, Et qu'il ne parle bas et defronce sa ride, BONS. 904.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *froncer*.

DÉFROQUE (dé-fro-k'), *s. f.* || 1° Le peu de meubles et d'argent qu'un religieux laisse en mourant. La défroque d'un moine appartenait à l'abbé. || 2° Par extension, meubles, effets, que quelqu'un abandonne, surtout avec le sens de très-peu de valeur. Il nous a laissé sa défroque. || 3° Vêtement hors d'usage. Fripier, vite que l'on me donne La défroque d'un chambellan, BÉRANG. *Habit de cour.*

— HIST. XVIe s. .... Qu'il l'abattit [le serpent], et lui cassa le suc; Garde n'avoit de dire en ce defroc [désastre, désordre] : Chantons Noel tant au soir qu'on desjuc [le moment où les poules descendent du juchoir, le matin], MAROT, II, 256.

— ÉTYM. *Défroquer*.

DÉFROQUÉ, ÉE (dé-fro-ké, kée), *part. passé.* Qui n'a plus son froc. Moine défroqué. || Fig. et en mauvaise part, prêtre défroqué, prêtre qui a renoncé à l'état ecclésiastique, qui ne l'exerce plus. C'est un prêtre défroqué. || Substantivement. Bon, répond mon défroqué, mettez-les [un gigot et un chapon] à la broche, ST-SIM. 100, 63.

DÉFROQUER (dé-fro-ké), *v. a.* || 1° Ôter le froc à quelqu'un, faire sortir de l'état monastique. Il

semble que la réforme aboutisse à défroquer quelques moines, BOSS. *Var.* 2. Moyennant une dispense du pape dont il se chargea pour la défroquer [la religieuse], elle consentit à tout, ST-SIM. 16, 189. || 2° Se défroquer, *v. réfl.* Quitter l'habit de moine, l'état monastique. C'est un ancien moine qui s'est défroqué. || Plus généralement et en mauvaise part, quitter l'état ecclésiastique.

— HIST. XVe s. A tant furent assaillys les vingt chevaliers de tous costez; mais tant bien se garderent qu'on ne les povoit deffroquer, *Perceforest*, t. IV, f° 83. || XVIe s. Il y eut des huguenots qui se deffroquerent [changèrent de religion], LANOUE, p. 654, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *froc.*

† **DÉFRUITER** (dé-frui-té), *v. a.* Cueillir les fruits d'un arbre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *fruit.*

† **DÉFUBLER** (dé-fu-blé), *v. a.* Ôter un affublement. || Se défubler, *v. réfl.* Quitter son affublement.

— HIST. XIIIe s. Puis se defuble par grant ire, *Ren.* 7455. || XVe s. Adont le baisa, et l'empereur du tout se deffula, et le mercia, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, III, 38. Adonc leurs maris les firent defubler [décoiffer], LOUIS XI, *Nouv.* LX. || XVIe s. Quant aux maintiens et façons exterieures qu'on a coustume d'observer, comme de s'agenouiller et de se deffuler [découvrir la tête], ce sont exercices par lesquels nous nous efforçons de nous appareiller à plus grande reverence de Dieu, CALV. *Instit.* 712.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et un radical *fubler*, pour lequel voy. AFFUBLER.

† **DÉFUNER** (dé-fu-né), *v. a.* Terme de marine. Dégarnir un mât de ses cordages.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *funis*, corde.

DÉFUNT, UNTE (dé-fun, fun-t'), *adj.* Mort. Je vous le garantis défunt avant qu'il soit peu, MOL. *Mar. forcé*, sc. 12. .... Quand je songe à la femme Dont j'étais le mari, Dieu veuille avoir son âme, Je la crois bien défunte.... REGNARD, *Démocrite*, I, 1. Vierge défunte, une sœur grise Aux portes des cieux rencontra Une beauté leste et bien mise, BÉRANG. *Deux sœurs de char.* || Fig. Qui a perdu une qualité, un titre qu'il possédait. Donc à l'entour de cette métairie Défunt marquis [l'ex-marquis] s'en allait sans valets, LA FONT. *Faucon.* || Substantivement. De vous, qui renversez les lois de la nature, Qui, barbare, aux défunts niez la sépulture, ROTROU, *Antig.* V, 5. Il [un prédicateur] a si bien établi son discours, il a donné au défunt des louanges si mesurées.... SÉV. 137. Depuis la mort de la défunte, DANCOURT, *les Vacances*, sc. 5.

— REM. Mon père serait défunt si nous avions cru le médecin; le pauvre défunt; façons de parler bourgeoises, DE CAILLIÈRES, 1690. Ces locutions et autres où défunt est employé, sans mériter d'être qualifiées de bourgeoises, ont quelque chose du langage de la pratique, ou quelque chose du style familier.

— HIST. XVe s. Defunt, *Perceforest*, t. IV, f° 26.

— ÉTYM. Berry, *defeu*, au féminin, *defeue*; provenç. *defunct*, *deffunt*; espagn. *difunto*; ital. *defunto*; du latin *defunctus*, mort, proprement qui s'est acquitté, de *defungi*, de *de*, et *fungi* (voy. FONCTION).

DÉGAGÉ, ÉE (dé-ga-jé, jée), *part. passé.* || 1° Qui n'est plus en gage. Montre dégagée et retirée du mont-de-piété. Soyez persuadée que vous lui reverrez bientôt toutes ses belles terres dégagées, toutes ses dettes payées, et que le voilà hors de l'hôpital, où il était assurément, SÉV. *Lett.* 21 juin 1680. || 2° Débarrassé, délivré. Plus l'esprit se fait simple et plus il se ramène Dans un intérieur dégagé des objets, CORN. *Imitation*, I, 3. Qui n'est point tout à fait dégagé de soi-même, Qui se regarde encore et s'aime Voit peu d'occasions sans en être tenté, ID. *ib.* I, 6. .... Et vous porter après Un cœur tout dégagé de ses trompeurs attraits, MOL. *Mis.* IV, 3. Des esprits dégagés de toute matière, BOSS. *Démons*, 1. On met en question s'il peut y avoir en cette vie un pur acte d'intelligence dégagé de toute image sensible, ID. *Connaiss.* III, 11. Un esprit dégagé de ses préjugés et par là prêt à recevoir toutes les impressions de la divine lumière, ID. *Var.* XIII, § 14. Quand vous seriez libre d'embarras et dégagé de ces soins extérieurs qui vous détournent aujourd'hui de votre salut, votre cœur sera-t-il libre des passions? MASS. *Car. Salut.* Libre de passions, dégagé de faiblesse, Votre cœur, je le sais, se ferme à la tendresse, REGNARD, *Démocr.* III, 4. Do vos indignes fers à jamais dégagée..., VOLT. *Fanat.* V, 2. De ces chagrins mortels son esprit dégagé, ID. *Sémiram.* I, 1. Mais enfin dégage d'une épouse perfide, LEMERC. *Agamem.* III, 7. || Absolument. Que notre cœur se trouve tout à coup dégagé, libre, tranquille! BOURDAL. *Fête des saints*, *Myst.* || 3° Tiré d'une position difficile. C'est-à-dire que cette armée s'est trouvée incommodée et que voilà celle de Luxembourg dégagée, SÉV. 182. || 4° Dont l'accès est débarrassé de tout obstacle. La voie publique dégagée et rendue libre. L'infirmerie sera disposée au lieu le plus tranquille et le plus dégagé de la maison, BOSS. *Règl.* Que les logements fussent dégagés les uns des autres, FÉN. *Tél.* XII. || Chambre dégagée, chambre qui a un dégagement. Degré dégagé, petit degré qui sert d'issue secrète à un appartement. || 5° Qui a de l'aisance. Une taille svelte et dégagée. Voilà un corps taillé, libre et dégagé comme il faut, MOL. *Avare*, II, 6. || Qui n'éprouve pas d'embarras. Adieu, monsieur, vous parlez d'un air bien dégagé et presque offensant, MARIV. *Surpr. de l'amour*, II, 7. Je tenais mon chapeau à la main de l'air le plus dégagé qu'il m'était possible, ID. *Paysan parv.* t. 1, 2e part. p. 118, dans POUGENS. || Qui se donne trop d'aisance. Des propos libres, des airs dégagés, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Avoir des airs dégagés, avoir des manières un peu trop libres, sans gêne. || Terme de peinture. Attitudes dégagées, attitudes naturelles et aisées. || Terme de gravure. Burin dégagé, burin dont les tailles sont nettes et point boueuses. || 6° *S. m.* Terme d'escrime. Synonyme de dégagement.

DÉGAGEMENT (dé-ga-je-man), *s. m.* || 1° Action de dégager, de tirer de gage; résultat de cette action. Au mont-de-piété, la somme des engagements est double de celle des dégagements. || Le dégagement d'une parole, d'une promesse, l'action de tenir une parole, d'accomplir une promesse ou d'obtenir que la parole, la promesse soient rendues. || 2° Fig. Pour former de grands desseins, il faut avoir l'esprit libre et reposé; il faut penser à son aise, dans un entier dégagement de toutes les expéditions d'affaires épineuses, FÉN. *Tél.* XXII. || 3° Ton dégagé, air dégagé. Je l'exhortai [Chamillart] à n'en pas dire davantage [au roi pour s'excuser] et sur ce ton et avec cette force et ce dégagement, ST-SIM. 199, 150. || 4° Terme d'escrime. Action de dégager le fer. Faire un dégagement. || Terme de danse. Action de tirer un pied engagé derrière l'autre, pour le faire passer devant ou à côté. || 5° Terme d'architecture. Sorte de moulure qui forme des grains d'orge détachés. || Terme de menuiserie. Élégissement [action de dégrossir] qui détache une moulure de son champ. || 6° Partie d'un appartement qui sert de passage, de communication d'une pièce à une autre. Pratiquer un dégagement. Escalier de dégagement. Galerie qui conduisait, par un dégagement, du cabinet du roi à ceux de ses maîtresses, HAMILT. *Gramm.* 11. Le comte de Fiesque régla les dégagements, les commodités et jusqu'aux ornements de sa maison, ST-SIM. 75, 229. || Pièce de dégagement, pièce qui sert à dégager les appartements, en sorte qu'on peut y entrer et en sortir, sans passer par la porte ordinaire. || 7° Terme de chimie. Sortie des gaz et des vapeurs hors des corps qui les contiennent. Le dégagement de gaz fut abondant. || 8° Terme de gravure. Action de repasser la pointe autour des traits gravés déjà, pour ôter plus facilement l'acier ou le bois des vides.

— ÉTYM. *Dégager.*

DÉGAGER (dé-ga-jé. Le *g* prend un *e* quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o* : nous dégageons, dégageant), *v. a.* || 1° Retirer ce qui avait été engagé, donné en hypothèque, en nantissement. Dégager sa vaisselle, ses pierreries. .... Nous devions tantôt le dégager [un bijou], Et contre mon avis vous avez fait la chose, REGNARD, *Joueur*, V, 7. || 2° Par extension, dégager sa parole, la retirer quand elle a été donnée sous des conditions non remplies, ou bien la tenir. Anne.... dégage envers nous la promesse des cieux, MALH. II, 8. Demandons-lui [à Dieu] qu'il nous console, Qu'il nous secoure en cet ennui, Saint Paul nous l'a promis pour lui; Il dégagera sa parole, CORN. *Imit.* I, 13. .... Qu'il achève et dégage sa foi, Et qu'il choisisse après de la mort ou de moi, ID. *Cinna*, III, 5. Dégage ton serment, je tiendrai ma parole, ID. *Perthar.* III, 3. Mon devoir m'intéresse, Mon père, à dégager vers lui votre promesse, MOL. *Sgan.* 23. Je ne prétends pas qu'un impuissant courroux Dégage ma parole et m'acquitte envers vous, RAC. *Brit.* I, 3. .... J'ai couru partout où ma perte certaine Dégageait mes serments et finissait ma peine, ID. *Androm.* II, 2. Vous-même dégagez la foi de vos oracles, ID. *Iphig.* V, 2. Je reviens dégager mes serments et les tiens, VOLT. *Zaïre*, I, 4. || Dégager quelqu'un de sa parole, la lui rendre, l'en affranchir. D'un serment solennel qui peut nous dégager? CORN. *Hor.* I, 3. || 3° Débarrasser, délivrer. Je ne suis point d'avis De dégager mes jours pour les rendre asservis, RÉGNIER, *Sat.* III. Jusqu'à ce que ma main de ses fers le dégage, CORN. *Nicom.* V, 7. C'est assez dignement répondre à tes bienfaits Que d'avoir dégagé ton fils de tes forfaits, ID. *Héracl.* IV, 5. D'un choix abject son bras l'a dégagée, ID. *Sertor.* V, 4. .... Vos intérêts seuls me mettent en danger, Je vais périr, madame, ou vous en dégager, ID. *Nicom.* V, 6. Othon près d'un tel maître a su se ménager, Jusqu'à ce que le temps ait pu l'en dégager, ID. *Othon*, III, 3. Tous s'accordèrent à le plaindre, les uns d'une faute qu'il a faite par une véritable nécessité, les autres de ce qu'il a dégagé ses devoirs par une faute, LA ROCHEF. *Mém.* 207. De son trop de vertu sachons le dégager, CORN. *Perthar.* III, 6. Qui l'a mieux dégagé de ses destins contraires? ID. *Nicom.* IV, 2. De ce petit chagrin le ciel m'a dégagée, ID. *Agésil.* II, 7. Elle les dégage des intérêts du monde, PASC. *Prov.* 2. Pour dégager l'âme de l'amour du monde, pour la retirer de ce qu'elle a de plus cher, ID. *Prov.* 5. Trop de reconnaissance est un fardeau peut-être; Mon cœur vous en dégage.... VOLT. *Tancr.* IV, 4. Va, de ce vain respect ma fureur te dégage, DUCIS, *Abufar*, III, 4. || Fig. Dégager son cœur, rompre un engagement d'honneur ou de galanterie. || 4° Dégager un soldat, lui faire obtenir, lui donner son congé. Je vendrai tout le peu que j'ai pour dégager mon fils, MARMONTEL, *Mém.* II. || 5° Débarrasser un lieu qui était obstrué. Dégager la voie publique, un passage. || Terme militaire. Dégager une province, en chasser les ennemis, les bandes qui l'occupaient. Après avoir dégagé les côtes par deux victoires, Lucullе tourne ses armes vers le continent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 190, dans POUGENS. || Dégager les appartements, disposer les chambres de telle sorte qu'elles ne soient pas sujettes les unes des autres. || 6° Terme de médecine. Dégager les organes, les débarrasser de ce qui les gêne. Un bain de pied lui a dégagé la tête. || 7° Tirer d'entre des gens qui pressent ou qui attaquent. La cavalerie ennemie l'avait entouré; un retour de ses gens le dégagea. Il remonta bien vite, tout mouillé [au passage du Rhin], sur un autre cheval, et s'en alla assez joliment charger les ennemis et dégager M. le Prince, qui venait d'être blessé, SÉV. 593. On dégagea Philoclès des mains de ces trois hommes, FÉN. *Tél.* XIII. || Terme militaire. Tirer un corps de troupe d'une position difficile, dangereuse. Ce grand voyage de M. le Prince et de M. de Turenne pour aller dégager M. de Luxembourg est devenu à rien, SÉV. 282. || Terme de marine. Dégager un vaisseau, le délivrer de la poursuite des vaisseaux ennemis. || 8° Terme d'escrime. Dégager le fer, ou, absolument, dégager, détacher son arme de celle de son adversaire et la passer à droite ou à gauche de celle-ci. || 9° Donner de l'aisance. Cet habit dégage bien la taille. L'habit de cour, si favorable aux jeunes personnes, marquait sa jolie taille, dégageait sa poitrine et ses épaules, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || 10° Terme de gravure. Repasser la pointe autour des traits déjà gravés, pour enlever plus facilement le bois des vides. || Terme de maçon. Dégager une pierre, lui ôter ce qui est superflu. || 11° Terme de chimie. Séparer une substance d'une autre. Davy est le premier qui parvint à dégager le potassium et le sodium de leurs oxydes, qu'on regardait comme des corps simples. La chaleur dégage certains gaz de leurs combinaisons. || Produire une émanation. Cette substance dégage une odeur sulfureuse. || 12° Terme de mathématiques. Dégager une inconnue, faire les opérations nécessaires pour que cette inconnue se trouve seule dans un membre de l'équation, tandis que l'autre membre en contient la valeur en quantités, soit connues, soit inconnues ou composées des unes et des autres. || 13° Terme de danse. Dégager le pied, le détacher de l'autre. || Absolument. Dégager, faire un pas en détachant vivement un pied ou une jambe de l'autre. || 14° Se dégager, *v. réfl.* Rompre un engagement, se débarrasser. Mon père m'a dit, monsieur, que vous étiez venu vous dégager de la parole que vous aviez donnée, MOL. *Mar. forcé*, sc. 16. Dans une peine si cruelle Le plus sûr serait de changer; Mais tant qu'on vous verra si belle, Le moyen de se dégager? LASABLIÈRE, dans RICHELET. La foi ne fut jamais dans Rome un esclavage, Chacun comme il lui plaît s'engage et se dégage, PÉCHANTRE, *M. de Néron*, II, 5. Dégagez-vous des soins dont vous êtes chargé, RAC. *Androm*, II, 2. Heureux si je pouvais en ce désordre extrême Du parti que je hais me dégager moi-même, VOLT.

Catil. III, 1. Je veux me dégager du poids de mes soupçons, DELAV. *Vêpres sicil.* III, 5. || 15° Se tirer de gens qui pressent ou qui assaillent. Il se dégagea à coups d'épée des ennemis qui déjà le saisissaient. Il ne s'échappa de la flotte romaine que trente vaisseaux, qui, étant auprès du consul, prirent la fuite avec lui en se dégageant le mieux qu'ils purent le long du rivage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 335. Napoléon se dégagea en silence de l'immense attirail qu'il entraînait après lui, et s'avança sur la vieille route de Kalougha, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 4. || Se dégager de quelqu'un, se tirer de son étreinte. Corinne comprit sa pensée, et, l'interrompant aussitôt en se dégageant doucement de ses bras.... STAËL, *Corinne*, VIII, 1. || Se dégager de quelqu'un, le quitter. Ils ne songent qu'à se dégager de vous, LA BRUY. V. || Se dégager de quelqu'un, retirer la promesse qu'on lui avait faite de répondre à son invitation, pour un dîner, une soirée, un bal, etc. On m'attendait ailleurs, je me suis dégagé pour avoir le plaisir de souper avec vous, HAUTEROCHE, *Soup. mal appr.* sc. 12. C'est justement notre amphitryon, je vais me dégager, BOISSY, *Franc. à Londres*, sc. 13. || 16° Être dégagé. Plus elle avance, plus les voies se dégagent, MASS. *Car. Prod.* || Terme de médecine. Être débarrassé de ce qui engorgeait. La tête se dégage. || Sortir, en parlant de gaz, d'exhalaisons. Le gaz, la mauvaise odeur qui s'en dégage.

— HIST. XII° s. Pur co s'ala à Turs [Tours] cele nuit herbergier, E saveir se li reis le voldreit là baisier; Mais il ne porta là ne maille ne denier; Ses guages li covint rachater u laissier; Ne li reis nel baisa, n'il nes fist desguagier, *Th. le mart.* 117. || XIII° s. Ce sont li franc jour que on ne respont mie à clains, ne qu'on ne va mie deswagier [faire une saisie], TAILLIAR, *Recueil*, p. 453. || XVI° s. Voiant son infanterie qui ne se pouvoit plus desgager sans combat, il s'y resout, D'AUB. II, 181. Ce m'est plaisir d'estre desinteressé des affaires d'aultruy et desgagé de leur gariement, MONT. III, 271.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gage*.

DÉGAINE (dé-ghè-n'), *s. f.* Terme familier. Tournure ridicule, façon maladroite. Quelle dégaine! Mais le voilà; voyez la belle dégaine, VADÉ, *Nicaise*, sc. 4. || Fig. Oui, tu m'aimes d'une belle dégaine, MOL. *Don Juan*, II, 4.

— REM. Voy. DÉGAINER.

— ÉTYM. Voy. DÉGAINER. Un homme empêché dans ses habits et ne se remuant pas est comparé à un objet dans sa gaîne, et, quand il se meut, il a l'air *de se dégainer*; d'où l'emploi figuré de *dégaine*.

DÉGAINÉ, ÉE (dé-ghè-né, née), *part. passé.* Une épée dégainée.

DÉGAINER (dé-ghè-né), *v. a.* || 1° Tirer une arme tranchante de sa gaîne. Il ne fallait les premiers dégainer l'épée, BOSS. *Var.* 10. || Fig. Je n'ai rien. — Et Morgué, dégainez vos écus, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 14. || 2° Absolument. Il fallut dégainer, on l'a forcé à dégainer, c'est-à-dire il fallut mettre l'épée à la main, on l'a forcé de mettre l'épée à la main. ....Mais si, par aventure, Comme les hommes sont souvent impatients, Il voulait dégainer avant qu'être céans, SCARRON, *Jodelet*, IV, 7. Vous êtes de l'humeur de ces hommes d'épée Que l'on trouve toujours plus prompts à dégainer Qu'à tirer un teston s'il le fallait donner, MOL. *l'Étour.* III, 5. Mais lui, sourd aux raisons qu'il a pu lui donner, A voulu sur le champ le faire dégainer, REGNARD, *Ménechm.* IV, 8. || Familièrement. Brave jusqu'au dégainer, se dit d'un fanfaron, et aussi de quiconque promet beaucoup et ne tient rien. C'est ce qui s'appelle brave jusqu'au dégainer, SÉV. 231. || Proverbe. Il ne frappe pas comme il dégaine, il est plus terrible en menaces qu'en effets.

— REM. L'Académie, qui met un accent circonflexe à *gaîne*, n'en met pas au composé *dégainer*. C'est une anomalie inutile.

— HIST. XV° s. Tellement leva à chacun la colere, qu'ils se leverent en piez, et mirent chacun la main à la dague, et vouloient deguainer l'un sus l'autre furieusement, *Mém.* d'OL. DE LA MARCHE, p. 33, dans LACURNE. Les paroles qu'elle decocha ne furent pas moins tranchantes que rasoirs degainant bien affilés, LOUIS XI, *Nouv.* I. || XVI° s. Leur vraye justice est de persecuter les meschans à glaive desgainé, CALV. *Instit.* 1200. Si aucun desguainnoit l'espée ou baissoit la pique, il ne pouvoit plus renguainner ni relever la pique, AMYOT, *Pyrrhus*, 76.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gaîne*.

† **DÉGAINEUR** (dé-ghè-neur), *s. m.* Bretteur, ferrailleur. Tous ces grands dégaineurs sont gens que l'on évite; Et le solide honneur dont on doit faire cas Ne consiste jamais à faire du fracas, HAUTEROCHE, *Nobles de prov.* I, 1.

— ÉTYM. *Dégainer.*

† **DÉGALAGE** (dé-ga-la-j'), *s. m.* Action de dégaler.

— ÉTYM. *Dégaler.*

† **DÉGALER** (dé-ga-lé), *v. a.* Terme de chapelier. Débarrasser les peaux de ce qu'elles ont d'inutile ou de nuisible. Peaux dégalées.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gale* dans le sens d'ordure.

† **DÉGALONNER** (dé-ga-lo-né), *v. a.* Ôter les galons. Tous, dégalonnant leurs costumes, Vont au nouveau chef de l'État De l'aigle mort vendre les plumes, BÉRANG. *Deux grenadiers.*

— HIST. XIV° s. De sa couronne Son chef [tête] blond doré [elle] desgalonne; Tout le brueil et le gaut [bois] resonne De son clair ton, *Lande dorée*, dans JUBINAL.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *galon.*

DÉGANTÉ, ÉE (dé-gan-té, tée), *part. passé.* Une main dégantée.

DÉGANTER (dé-gan-té), *v. a.* Ôter les gants. Mme de Gêvres dégante sa main gauche, SÉV. 27. || Se déganter, *v. réfl.* Ôter ses gants. Quand tu te dégantais pour la collation, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 34.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gant.*

DÉGARNI, IE (dé-gar-ni, nie), *part. passé* de dégarnir. Une table dégarnie. Un pays dégarni de troupes. Une tête dégarnie de cheveux. Il me reçut les larmes aux yeux, que sa joie de me revoir ou le chagrin de me recevoir dans une salle dégarnie pouvait également faire couler, MARIVAUX, *Pays. parv.* t. IV, 7° part. p. 41, dans POUGENS.

DÉGARNIR (dé-gar-nir), *v. a.* || 1° Ôter ce qui garnit. Dégarnir un appartement, une cheminée, une robe. || Dégarnir une place, lui retirer une partie de sa garnison, de ses armes. S'ils s'engagent à défendre le défilé, ils seront obligés à dégarnir leurs quartiers, *Relation de la campagne de Rocroi*, dans RICHELET. || Dégarnir un arbre, en couper les branches inutiles. || Terme de marine. Dégarnir un vaisseau, en ôter les agrès. || 2° Se dégarnir, *v. réfl.* Cesser d'être garni, fourni, pourvu. La salle se dégarnit de spectateurs. Les banquettes se dégarnissent, ceux qui les occupaient s'en vont. Cet arbre se dégarnit, il perd ses feuilles. Sa tête s'est promptement dégarnie, ses cheveux sont tombés de bonne heure. Chaque matin il fallait que nos soldats allassent au loin chercher la nourriture du soir et du lendemain; et, comme les environs de Moscou se dégarnissaient de plus en plus, on s'écartait tous les jours davantage, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. || Diminuer les vêtements dont on est couvert. Il s'est enrhumé pour s'être dégarni trop tôt. Le temps est encore froid, il serait dangereux de se trop dégarnir. || Se dessaisir de son argent comptant. En ce temps il est bon de ne pas trop se dégarnir.

— HIST. XI° s. Eh! Saragoce, come es hui desguarnie, *Ch. de Rol.* CLXXXIV. || XIII° s. Vo cor [votre personne] [vous] me presentastes, où onc n'ot vilenie; Mais jà ere [j'étais] pour vous de mon cuer desgarnie, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 12. Il ne le trouva pas esbahi ne desgarni, ains se deffendirent les gens le roi bien et vigheureusement, *Chron. de Rains*, p. 42. Prenons denier et autre avoir, Si que nous vivons à honor Là où nous serons à sejor; Quar la gent qui va desgarnie En estrange leu est honie, RUTEB. 313. Renart fait commun ban crier, Tout soient d'armes desgarni, *Ren.* t. IV, p. 219. || XIV° s. De tiex harnois là prendre seulent [ont coutume] Li desgarni, qui prendre veulent, G. GUIART, dans DU CANGE, *artilleria.* Lieux desgarniz de deffenses, BERCHEURE, f° 52, *verso.* Il ont dit un parler en commune raison, Que chastel desgarni ne vaut pas un bouton, *Guescl.* 16462. || XV° s. Le royaume de France est si grand, et tant y a de bonne et noble chevalerie et escuyerie, qu'il n'en peut estre desgarni, FROISS. I, I, 315. Exceptez des desgarnis de foi et vuidez d'esperance, A. CHARTIER, *Œuvres*, p. 219, dans RAYNOUARD. || XVI° s. La republique insidiée d'ennemis, desgarnie d'amis, M. DU BELLAY, 502. Il escrivit au senat en leur faveur, priant qu'on lui permist de remplir les bandes de son armée, à mesure qu'elles viendroient à se desgarnir, de ces pauvres hommes-là, AMYOT, *Marcellus*, 18. Que je suis desgarni de force et de vertu! BERTAUT, p. 8, dans RAYNOUARD.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *garnir;* provenç. *desgarnir*, *desguarnir;* espagn. *desguarnecer;* ital. *sguernire.*

† **DÉGARNISSEMENT** (dé-gar-ni-se-man), *s. m.* Action de dégarnir; état de ce qui est dégarni. Il s'agissait du dégarnissement des places et du mauvais état des troupes, ST-SIM. 232 99.

— ÉTYM. *Dégarnir.*

† **DÉGASCONNER** (dé-ga-sko-né), *v. a.* Faire perdre l'accent gascon, les manières gasconnes. Ce docteur en langue vulgaire avait accoutumé de dire que depuis tant d'années il travaillait à dégasconner la cour et qu'il n'en pouvait venir à bout, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. || Se dégasconner, *v. réfl.* Perdre l'air, l'accent gascon.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gascon.*

DÉGÂT (dé-gâ; le *t* se lie: un dé-gâ-t affreux; au pluriel, l'*s* se lie: des dé-gâ-z affreux), *s. m.* || 1° Dommage causé par une cause violente. La grêle, l'orage a fait de grands dégâts. Le passage d'une armée cause toujours des dégâts considérables. La guerre en quatre jours, au pied de vos murailles, Ferait plus de dégât que cinquante ans de tailles, BOURSAUT, *Fables d'Ésope*, II, 5. [Les paysans] Forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs sans oser se défendre, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Terme de guerre. Faire le dégât, ravager. Faire le dégât d'une province, VAUGEL. *Q. C.* 168. Il [Corbulon] y marcha avec son armée sans faire le dégât aux lieux par où il passait, D'ABLANC. *Tac.* 450. M. d'Humières a fait un très-grand dégât partout, SÉV. 267. Deux cents barques normandes s'approchèrent de la Rochelle et tâchèrent de surprendre cette ville, pendant que les armateurs de Bayonne faisaient le dégât aux environs, ST-FOIX, *Ess. Paris*, t. V, p. 62, dans POUGENS. || Dommage causé par les personnes aux propriétés d'autrui, par les bestiaux dans les terres d'autrui. || 2° Consommation excessive et prodigue de denrées. On fait un grand dégât de bois, de vin dans cette maison.

— HIST. XV° s. Cils de Toulouse s'en plaignoient trop grandement pour les degats et le grand dommage qu'ils [ceux de Lourdes] leur faisoient, FROISS. II, III, 8. || XVI° s. Vous semez ces fruicts, afin qu'il en face le degast, MONT. IV, 353. N'ayant receu autre profit de ces grandes guerres, sinon degast d'argent et consommation d'hommes, LANOUE, 353. Les estrangers fesoient en France des degats incroyables, *Mém. s. du G.* ch. 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, avec le sens augmentatif, et l'ancien français *gast*, qui avait le même sens qu'aujourd'hui *dégât* (voy. GÂTER); provenç. *deguais.*

DÉGAUCHI, IE (dé-gô-chi, chie), *part. passé* de dégauchir. Une planche dégauchie.

DÉGAUCHIR (dé-gô-chir), *v. a.* || 1° Terme de métier. Dresser un ouvrage, soit en bois, soit en pierre, le rendre uni, droit, en retranchant ce qu'il a de trop ou d'irrégulier. || Terme de charpentier de marine. Commencer à donner à une pièce de bois la courbure qu'elle devra avoir quand elle sera tout à fait travaillée. || 2° Fig. et familièrement, corriger la gaucherie. Dégauchir un jeune homme. || 3° Fig. Se dégauchir, *v. réfl.* Devenir moins gauche. Ce jeune homme commence à se dégauchir.

— HIST. XVI° s. Et sera bon sur l'aage de dix huit ans, quand ils auront le jugement ferme, leur faire desgauchir la pluspart de ce qu'ils liront, pour servir à la science de laquelle ils voudront faire principalement profession, DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 10, *verso*, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé ...* préfixe, et *gauche.*

† **DÉGAUCHISSAGE** (dé-gô-chi-sa-j'), *s. m.* Voy DÉGAUCHISSEMENT.

— ÉTYM. *Dégauchir.*

DÉGAUCHISSEMENT (dé-gô-chi-se-man), *s. m.* Action de dégauchir, de dresser une surface.

— ÉTYM. *Dégauchir.*

† **DÉGAZER** (dé-ga-zé), *v. a.* Terme de chimie. Expulser les gaz d'un corps qui en contient.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gaz.*

† **DÉGAZONNEMENT** (dé-ga-zo-ne-man), *s. m.* Destruction ou enlèvement des gazons d'un terrain.

— ÉTYM. *Dégazonner.*

† **DÉGAZONNER** (dé-ga-zo-né), *v. a.* Détruire ou enlever le gazon d'une lande, d'un pâturage, d'une prairie.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gazon.*

DÉGEL (dé-jèl), *s. m.* Fonte naturelle de la glace et de la neige par l'adoucissement de la température, qui remonte au-dessus du zéro de l'échelle du thermomètre. Nous avons eu de cruels temps, de cruels froids, et je n'en ai pas été seulement enrhumée; voilà le dégel, je me porte si bien.... SÉV. 510. || Par extension, adoucissement de l'air.

— HIST. XV° s. Et au degel des dites rivieres en advint plusieurs grands maulx et dommaiges, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1480. Et au desgiel furent par force de glaces les ponts de Paris rompus, *Geste des*

nobles, dans VIRIVILLE, p. 117. || XVIe s. Ha, dit Catin, le grand desgel s'approche, MAROT, III, 148.

— ÉTYM. Voy. DÉGELER.

DÉGELÉ, ÉE (dé-je-lé, lée), *part. passé*. Qui a éprouvé le dégel. La rivière dégelée tout à coup. || Fig. et familièrement, qui n'est plus froid, indifférent. Il me parut bien dégelé sur l'estime qu'il a de lui, SÉV. 592.

† **DÉGELÉE** (dé je-lée), *s. f.* Populairement, volée de coups. Il a reçu une bonne dégelée.

— ÉTYM. *Dégeler*.

† **DÉGÈLEMENT** (dé-gè-le-man), *s. m.* Action de dégeler, de se dégeler.

— HIST. XVIe s. Degelement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Dégeler*.

DÉGELER (dé-je-lé. La syllabe *ge* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je dégèle; je dégèlerai), *v. a.* || 1° Faire fondre ce qui était gelé. Le vent du sud a dégelé la rivière. Si l'on fait dégeler trop précipitamment des fruits, ils se pourrissent à l'instant, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4e *mém.* || 2° Familièrement, réchauffer. Il fallut tous les fagots de la petite maison pour le dégeler, HAMILT. *Gramm.* 9. || Fig. D'Antin obtint le gouvernement d'Orléanais; il en fut si transporté qu'il s'écria qu'il était dégelé, que le sort était levé, ST-SIM. 187, 243. || 3° *V. n.* La rivière dégèle. || Impersonnellement. Il dégèle, le temps s'est mis au dégel. Il a dégelé cette nuit. || Fig. et populairement, mourir. Le pauvre diable a dégelé cette nuit, est dégelé depuis hier; par comparaison à un fruit gelé qui, se dégelant, se pourrit. || 4° Se dégeler, *v. réfl.* Cesser d'être gelé. Les fontaines commencent à se dégeler.

— REM. Dégeler, pris neutralement et impersonnellement, ne se construit qu'avec l'auxiliaire *avoir*: il a dégelé cette nuit. Autrement il se construit avec l'auxiliaire *avoir*, quand on exprime l'action : ces pommes gelées ont dégelé sans se gâter ; avec l'auxiliaire *être*, quand on exprime l'état : ces pommes sont dégelées.

— HIST. XIIIe s. Quant il [les clercs] ont bien le pueple à leur pooir pelé, Et il ont de l'avoir assez amoncelé, Adonc sunt des prelas bel et gent apelé; Lors reprennent estat quant il sunt desgelé, J. DE MEUNG, *Test.* 636. || XVe s. Mais tost mon esprit se desgelle Lorsque je mouille le gosier, Et je me remets en cervelle Pots et verres à manier, BASSELIN, LVIII.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *geler;* bourguig. *dé-jailai*.

† **DÉGÊNER** (dé-jê-né), *v. a.* Tirer de la gêne.

— HIST. XVIe s. ....Amour ma journaliere peine Mon triste cœur obstinement demaine.... Si degenner ne le veut ta pitié, *Poésies de* LOYS LE CARON, f° 21, *verso*, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gêner;* Berry, *dégêner*, mettre à l'aise.

† **DÉGÉNÉRANT, ANTE** (dé-jé-né-ran, ran-t'), *adj.* Qui dégénère. Les races dégénérantes.

DÉGÉNÉRATION (dé-jé-né-ra-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de dégénérer, état de ce qui est dégénéré. La dégénération des espèces. C'est pour avoir méconnu cette dégénération [de l'homme] que les philosophes de l'antiquité tombèrent en d'étranges erreurs, CHATEAUB. *Génie*, I, 4. || 2° Terme de médecine. Altération morbide d'un solide ou d'un liquide.

— ÉTYM. Lat. *degeneratio*, de *degenerare*, dégénérer.

DÉGÉNÉRÉ, ÉE (dé-jé-né-ré, rée), *part. passé*. Un cheval dégénéré. Romains dégénérés, sans vigueur, sans constance, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, I, 4. Combien de génies qu'une méthode contraire a fait avorter! combien de talents étouffés ou dégénérés dès leur naissance par une culture mal entendue! BONNET, *Ess. psychol.* ch. 79.

DÉGÉNÉRER (dé-jé-né-ré. La syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je dégénère, excepté, exception qui ne se justifie pas, au futur et au conditionnel : je dégénérerai, je dégénérerais), *v. n.* || 1° Se détériorer avec le temps, en parlant de ce qui a vie ou de ce qui est assimilé aux êtres vivants. Le blé dégénère dans un mauvais terrain. Dans certaines circonstances, les races périssent ou dégénèrent. La chèvre y a beaucoup reussi, mais la brebis a dégénéré, et sa toison est extrêmement grossière, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 28. Les grains les plus heureux.... Dégénèrent enfin, si l'homme avec prudence Tous les ans ne choisit la plus belle semence, DELILLE, *Georg.* I. || 2° S'écarter en mal, de l'origine dont on sort, du point où l'on est, en parlant des personnes. Dégénérer de ses ancêtres Dégénérer de la piété de ses ancêtres, PATRU, *Plaidoyer* 15, dans RICHELET. .... Le fils dégénère Qui survit un moment à l'honneur de son père, CORN. *Cid*, II, 2. Dégénérons, mon cœur, d'un si vertueux père, ID. *Hor.* IV, 4. Ces neveux qui peut-être auront peine à les suivre.... Et n'en auront le sang que pour dégénérer, ID. *Suréna*, I, 3. On eut soin d'empêcher qu'une indigne maîtresse Ne fît en ses enfants dégénérer son sang, LA FONT. *Fab.* VIII, 23. Il est impossible de dégénérer de la vraie religion sans dégénérer de la vraie probité, BOURDAL. *Carême*, II, *Relig. et prob.* p. 213. Les Grecs dégénèrent de cette merveilleuse simplicité, FÉN. *Tél.* XVII. Ces hommes qui paraissent avoir dégénéré de l'espèce humaine, BUFFON, *De l'homme*, *Variétés*. || Dégénérer dans l'esprit de quelqu'un, perdre de l'estime qu'il avait pour nous. Timante, toujours le même et sans rien perdre de ce mérite qui lui a attiré la première fois de la réputation et des récompenses, ne laissait pas de dégénérer dans l'esprit des courtisans.... il lui fallait cette pension ou ce nouveau poste.... LA BRUY. VIII. || Se dit aussi des choses qui se détériorent. Avant que les mœurs des chrétiens eussent dégénéré, MASS. *Car. Pet. nombre des élus.* C'est le sort ordinaire des choses humaines, quand elles sont parvenues à leur plus grande perfection, d'en déchoir bientôt et d'aller toujours après en dégénérant, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, III, art. 2. Ses mœurs avaient surtout dégénéré dans le climat voluptueux des Indes, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 24. || 3° Dégénérer en, changer de bien en mal, de mal en pis, ou, quelquefois seulement, passer d'une manière d'être à une autre. Ces gens avant l'hymen si fâcheux et critiques Dégénèrent souvent en maris pacifiques, MOL. *Dépit. am.* V, 9. Sa piété dégénère en idolâtrie, BOSS. *Hist.* I, 6. Ils empêchèrent que la liberté ne dégénérât en licence, ID. *Hist.* III, 5. La crainte de fâcher dégénère en faiblesse, ID. *Polit.* Plusieurs disaient, pour sonder les esprits, que l'État monarchique était préférable à une république qui était dégénérée en pure anarchie, VERTOT, *Révol. rom.* liv. XIII, p. 251. La beauté de votre argent s'est changée en boue, et la force de votre vin a dégénéré en la faiblesse de l'eau, MASS. *Car. Enf. prod.* La fête de St Léonce, évêque d'Hippone, étant proche, le peuple murmurait de ce qu'on voulait l'empêcher de la célébrer avec les réjouissances ordinaires, c'est-à-dire de faire dans l'église des festins qui dégénéraient en ivrogneries et en débauches, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, ch. 2. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'État était occupé de grandes choses, et que le gouvernement était tout-puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence, VOLT. *Louis XIV*, 36. || On dit quelquefois, bien que moins souvent, dégénérer dans, au lieu de dégénérer en. La charité ne doit point dégénérer dans une tolérance aveugle et pusillanime, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 473. || 4° Terme de médecine. Se changer en une maladie plus ou moins violente. Son rhume a dégénéré en catarrhe. || Terme d'anatomie pathologique. Dans certaines paralysies, les muscles dégénèrent en une substance graisseuse.

— REM. 1. Dégénérer se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime l'action : ces grains ont dégénéré rapidement; avec l'auxiliaire *être* quand il marque l'état : ces graines sont dégénérées depuis longtemps. || 2. Dégénérer prend la préposition *de* quand nous voulons marquer l'origine dont on s'est écarté; et la préposition *en*, quand nous voulons marquer l'imperfection dans laquelle une chose est tombée.

— HIST. XVIe s. Ceste glande s'aposteme et ulcere, et quelquefois se degenere en fistule, PARÉ, XV, 46.

— ÉTYM. Lat. *degenerare*, de *de*, et *genus*, genre : sortir de son genre, de son espèce.

DÉGÉNÉRESCENCE (dé-jé-né-rè-ssan-s'), *s. f.* || 1° Disposition à dégénérer. || 2° Terme d'histoire naturelle et de médecine. Changement qu'éprouve un corps organisé lorsque, passant sous l'empire d'autres circonstances, il perd son caractère générique et se détériore. La dégénérescence des espèces. En ce sens il est synonyme de dégénération. || Terme d'anatomie pathologique. Altération de tissus ou d'humeurs, production accidentelle.

— ÉTYM. *Dégénérescent*.

† **DÉGÉNÉRESCENT, ENTE** (dé-jé-né-rè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui subit une dégénération.

— ÉTYM. Mot formé de *degenerare*, dégénérer, sur le modèle des verbes en *escere*, finale qui est inchoative et qui indique tendance.

DÉGINGANDÉ, ÉE (dé-jin-gan-dé, dée), *part. passé*. || 1° Qui a quelque chose comme disloqué dans sa démarche, dans son attitude, dans sa contenance. Cette femme est toute dégingandée. Jamais personne si peu soigneuse d'elle-même [que la duchesse de Lorge], si dégingandée, coiffure de travers, habits qui traînaient d'un côté, ST-SIM. 357, 210. || Par extension. L'habit dégingandé de galérien, SÉV. 427. || 2° Fig. Esprit dégingandé. Style dégingandé. Pièce dégingandée. Avec la tristesse de voir notre commerce [correspondance] dégingandé, SÉV. 213. Je vous prie de ne pas croire que j'aie fait Tancrède comme on le joue à Paris; les comédiens m'ont cassé bras et jambes; vous verrez que la pièce n'est pas si dégingandée, VOLT. dans LAVEAUX. || C'est un terme familier.

† **DÉGINGANDEMENT** (dé-jin-gan-de-man), *s. m.* État, aspect d'une personne dégingandée. || Fig. Défaut d'union. Vu l'humeur de Monsieur incorrigible de tout point, la division du parti irremédiable par une infinité de circonstances, et le dégingandement, si l'on peut se servir de ce mot, passé, présent et à venir de tous ces partis, RETZ, *Mém.* p. 257, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dégingandé*.

† **DÉGINGANDER** (dé-jin-gan-dé), *v. a.* Terme familier. Donner un air comme disloqué à sa taille, à son attitude, à sa marche. Sa taille promettait d'abord quelque beauté; Mais voyez, elle l'a toute dégingandée, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, II, 3. || Se dégingander, *v. réfl.* Se rendre dégingandé.

— HIST. XVIe s. Crucifiez, bouillez, escarbouillez, escartelez, dehingandez ces mechants, RABEL. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Desgingander, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Génev. *degigandé;* Berry, *degiguenandé;* ce paraît être un mot burlesque formé du préfixe *dé....* et de *gigue*, dans le sens de jambe : qui n'est pas bien sur ses jambes.

† **DÉGÎTER** (dé-ji-té), *v. a.* Terme de chasse. Faire sortir du gîte. || Se dégîter, *v. réfl.* Quitter son gîte.

— HIST. XVIe s. Degister un lievre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gîte*.

† **DÉGLACER** (dé-gla-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o:* déglaçant, déglaçons), *v. a.* Ôter la glace, fondre la glace. || Se déglacer, *v. réfl.* N'être plus glacé. C'est ma reine elle-même avec mon secrétaire; Tout mon corps se déglace..., CORN. *Illusion*, III, 8.

— HIST. XVIe s. Une grande multitude de soldats que vous voyez en une montagne des Alpes bien empeschez au soleil à desglacer leurs doubles moustaches, D'AUB. *Fœn.* IV, 20. D'amour tout le premier flambeau, Qui desglaça sa froideur endormie, RONS. 686.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *glace*.

† **DÉGLANDER** (dé-glan-dé), *v. a.* Terme de vétérinaire. Extirper, chez le cheval, dans la cavité glossienne les ganglions lymphatiques dont l'induration constitue les glandes de la morve. || On dit aussi églander.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *glande*.

† **DÉGLOUTERONNER** (dé-glou-te-ro-né), *v. a.* Terme de foulon. Débarrasser la laine des glouterons.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *glouteron*.

DÉGLUÉ, ÉE (dé-glu-é, ée), *part. passé*. Un oiseau déglué.

† **DÉGLUEMENT** (dé-glu-man), *s. m.* Action de dégluer.

— HIST. XVIe s. Degluement, MONET, *dict.*

— ÉTYM. *Dégluer*.

DÉGLUER (dé-glu-é), *v. a.* || 1° Ôter la glu. Dégluer un bâton. || 2° Par extension, dégluer les yeux, ôter la chassie attachée aux paupières. || 3° Se dégluer, *v. réfl.* Se débarrasser de la glu. Les oisillons se dégluèrent.

— HIST. XVIe s. Pour ce qu'on prend souvent l'oyseau au glu, où on le prent, on luy presse ou rompt les pennes; s'ensuyt la maniere de le desgluer et de ses pennes rabiller, FOUILLOUX, *Fauc.* f° 63, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *glu;* génev. *déglétir*.

† **DÉGLUTINER** (dé-glu-ti-né), *v. a.* Terme de chasse. Enlever la glu qui s'est attachée au plumage d'un oiseau.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *glu*.

DÉGLUTITION (dé-glu-ti-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Action d'avaler, action par laquelle les substances alimentaires sont portées de la bouche dans l'estomac par le pharynx.

— HIST. XVIe s. La trachée artere est sujette au mouvement qui se fait en la deglutition, PARÉ, VIII, 31.

— ÉTYM. Lat. *deglutitio*, de *deglutire*, avaler, de *de*, et *glutire*, avaler (voy. GLOUTON).

† **DÉGOBILLAGE** (dé-go-bi-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme bas. Matières vomies. || Fig. En le montrant au doigt, vous lui ferez trop d'honneur: et puis la belle matière à remuer pour vous que son dégobillage! Fi! laissez-le là; *jam fœtet* [il pue déjà], P. L. COUR. *Lett.* II, 28.

— ÉTYM. *Dégobiller.*

DÉGOBILLÉ, ÉE (dé-go-bi-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-go-bi-yé), *part. passé.* Un dîner dégobillé.

DÉGOBILLER (dé-go-bi-llé, *ll* mouillées, et non dé-go-bi-yé), *v. a.* Terme bas. Vomir ce qu'on a mangé avec excès.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gober.*

DÉGOBILLIS (dé-go-bi-lli, *ll* mouillées, et non dé-go-bi-yi), *s. m.* Terme bas. Matières vomies.

— ÉTYM. *Dégobiller.*

† **DÉGOGNADE** (dé-go-gna-d'), *s. f.* Action de se dégogner. C'est ici où les Bohémiennes poussent leurs agréments; elles font des dégognades où les curés trouvent un peu à redire, SÉV. 277. || Fléchier, dans ses *Grands Jours*, dit goignade.

— ÉTYM. *Dégogner.*

† **DÉGOGNER (SE)** (dé-go-gné), *v. réfl.* Se livrer à des mouvements dégingandés, désordonnés. Il y a beaucoup de mouvement, et l'on se dégogne extrêmement [dans la bourrée à Vichy], SÉV. 279.

— ÉTYM. Origine inconnue.

DÉGOISÉ, ÉE (dé-goi-zé, zée), *part. passé.* Un petit babil joliment dégoisé.

† **DÉGOISEMENT** (dé-goi-ze-man), *s. m.* Action de dégoiser.

— HIST. XVe s. Nous connoissons ces passions, mouvements ou affections ès petits enfants par voix ou sons qu'ils jettent par dehors, lesquelles voix nous disons en grammaire interjections, et en commun langage on les appelle aucunes fois degoisement, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Le degoisement des oisillons qui, avisant l'aube du jour, se prindrent hautement à chanter, *D. Florès de Grèce*, fo CXV, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dégoiser.*

DÉGOISER (dé-goi-zé), *v. a.* || 1° Chanter, gazouiller, en parlant des oiseaux. || Par extension, dire avec volubilité, dire ce qu'on devrait taire. Ce n'est pas tout, je dis sornettes, Je dégoise des chansonnettes, RÉGNIER, *Ép.* III. Comment diable m'y prendrai-je pour lui dégoiser tout ça? PONT DE VESLE, *Somnamb.* sc. 13. || Absolument. Peste, madame la nourrice, comme vous dégoisez! MOL. *Méd. m. lui*, II, 2. Elle est fille et jaseuse, par conséquent elle dégoisera, DANCOURT, *Gal. jardinier*, sc. 8. Mme d'Armagnac dégoisa sur sa propre naissance d'une manière très-fâcheuse, ST-SIM. 74, 220. || 2° Se dégoiser, *v. réfl.* Babiller beaucoup. Vieux en ce sens. || Se dégorger. Vieux en ce sens. Que la rivière d'Oise Sur des arènes d'or en ses bords se dégoise, RÉGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. XIIIe s. Lors s'esvertue et se desgoise Le papegau et la calandre, J. DE MEUNG, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVe s. On rit, on raille, on sorne, on dit, On escoute, on preste l'oreille, On se desgoyse, on s'esgaudit, On se resjouit, on se resveille, COQUILLART, *le Blason des armes et des dames.* || XVIe s. Quand tout boys reverdist, et parmy les boccages Les oyseaux bien chantans degoysent leurs ramages, DUBELL. IV, 77, *verso.* On dit par excellence: il chante, il se degoise, il gringotte comme un rossignol, PARÉ, *Animaux*, 19. ....Ny la noise Du rossignol qui se degoise, Ne luy rameine le sommeil, RONS. 383. Escoutez comment ce petit garçon se sçayt desgoyser, PALSGR. p. 482. Les oiseaux degoisent leurs chansonnettes et ramages, NICOT, *Dict.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gosier*; Berry, *dégoisiller.*

† **DÉGOMMAGE** (dé-go-ma-j'), *s. m.* L'action de dégommer ou décreuser la soie.

— ÉTYM. *Dégommer.*

† **DÉGOMMER** (dé-go-mé), *v. a.* || 1° Ôter la gomme. || Décreuser la soie. || 2° Fig. et populairement, destituer d'un emploi, d'un poste quelconque. On l'a dégommé. || Faire mourir, tuer. Le choléra en a joliment dégommé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gomme.*

† **DÉGONDER** (dé-gon-dé), *v. a.* Ôter une porte de ses gonds.

— HIST. XVIe s. Au lieu d'un panier il porte son escarcelle où estoient ses tenailles et crochets, avec lesquels il ouvroit les serrures et degondoit les huis, MERLIN COCAYE, t. I, p. 263, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gond.*

DÉGONFLÉ, ÉE (dé-gon-flé, flée), *part. passé.* Un ballon dégonflé. || Fig. J'attends que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable...., VOLT. *Lett. Damilaville*, 23 mars 1765.

DÉGONFLEMENT (dé-gon-fle-man), *s. m.* Action de dégonfler, de se dégonfler; résultat de cette action. Le dégonflement du ballon empêcha l'aéronaute de partir.

— ÉTYM. *Dégonfler.*

DÉGONFLER (dé-gon-flé), *v. a.* || 1° Faire cesser le gonflement. Dégonfler une vessie. Une application de sangsues dégonfla le doigt enflammé. || 2° Se dégonfler, *v. réfl.* Cesser d'être gonflé. Ce ballon se dégonfle. Cette tumeur commence à se dégonfler. || Fig. Le père alors posait ses coudes sur sa chaise; Son cœur plein de sanglots se dégonflait à l'aise, V. HUGO, *Crép.* V.

† **DÉGOR** (dé-gor), *s. m.* Tuyau de décharge par lequel on fait passer la liqueur distillée.

— ÉTYM. Voy. DÉGORGER.

† **DÉGORGEAGE** (dé-gor-ja-j'), *s. m.* Action de débarrasser un tissu de toute matière étrangère, avant de le teindre.

— ÉTYM. *Dégorger.*

DÉGORGÉ, ÉE (dé-gor-jé, jée), *part. passé.* || 1° Rendu par la gorge. Des viandes dégorgées. || 2° Débouché. Un conduit dégorgé. Indépendamment de sa destination principale, qui est de défendre l'entrée du port, il [un fort] a plusieurs batteries dégorgées sur la campagne et qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 12. || 3° Vidé de ce qui avait rempli. Des sangsues dégorgées du sang qu'elles avaient sucé.

DÉGORGEMENT (dé-gor-je-man), *s. m.* || 1° Action de rendre gorge. Le dégorgement après des excès de table. || Par extension, action de faire rendre les liquides qui ont été absorbés. Le dégorgement des sangsues. || 2° Action de faire écouler des eaux et des immondices. Dégorgement d'un canal, d'une gouttière. || Écoulement des cours d'eau les uns dans les autres, ou dans la mer. En cinglant toujours à l'ouest, nous parvînmes à l'extrémité du dégorgement de cette immense écluse [barre du Nil], CHATEAUB. *Itinér.* III, 61. || Par extension, écoulement d'une foule. Le dégorgement de cette foule par un étroit passage devint presque impossible, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XII, 3. || 3° Terme de médecine. Écoulement au dehors. Dégorgement de la bile, des humeurs. || Dégorgement des jambes, d'un organe, écoulement des humeurs qui engorgeaient ces parties. || 4° Terme d'arts. Action de dépouiller certaines matières des corps étrangers. Dégorgement des laines, des cuirs.

— ÉTYM. *Dégorger.*

† **DÉGORGEOIR** (dé-gor-joir), *s. m.* || 1° Issue par où quelque chose dégorge. Vous a-t-on ouvert ces portes de la mort, et en avez-vous vu les dégorgeoirs ténébreux? BERN. DE ST-P. *Études*, IV, *Livre de Job.* || 2° Instrument dont le serrurier se sert pour vider les mortaises. || Instrument pour tordre la laine. || Fil de fer qui sert à nettoyer la lumière des canons. || 3° Magasin fermé où l'on dépose les cabosses ou graines du cacaoyer pour les débarrasser de la substance visqueuse qui les entoure.

— ÉTYM. *Dégorger.*

DÉGORGER (dé-gor-jé. Le *g* prend un *e* quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o*: nous dégorgeons; je dégorgeais), *v. a.* || 1° Dégorger, rendre gorge, revomir. Polyphème dégorgeait en dormant les débris des malheureux qu'il avait dévorés. Il ne lui fut plus possible [à une femelle d'oiseau] d'aller prendre sa nourriture comme auparavant; mais le mâle, toujours officieux et toujours empressé, allait la prendre pour elle et la lui dégorger dans le bec, BONNET, *Contempl. nat.* XIe part. ch. 3, note 2. || 2° Terme de couture. Dégorger une chemise de femme, couper l'étoffe d'une chemise pour laisser passer la tête et dégager le cou. || 3° Déboucher un canal, débarrasser un passage obstrué. Dégorger un tuyau, une gouttière, un égout. || 4° Terme d'arts. Dépouiller, nettoyer une chose des substances étrangères qu'elle contient. Dégorger du cuir. Dégorger de la laine ou de la soie, les laver dans l'eau de rivière, après les avoir fait cuire dans divers ingrédients. || Dégorger du poisson, le mettre dans de l'eau pure pour lui faire perdre le mauvais goût qu'il a contracté dans de l'eau fangeuse. || Fig. et familièrement, se débarrasser comme par dégorgement. Il faut laisser les Velches dégorger leur Roméo et leur Juliette, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 sept. 1772. J'élève un acteur de province qui a de la figure, de la noblesse et de l'âme; quand je lui aurai fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai, ID. *Lett. d'Argental*, 20 juin 1767. || 5° Terme de vétérinaire. Dégorger un cheval, le promener pour lui faire dissiper quelque engorgement. || 6° *V. n.* Se répandre, déborder. Si l'égout vient à dégorger, il infectera le voisinage. || 7° Se dégorger, *v. réfl.* Se désobstruer, se déboucher. || 8° Épancher ses eaux. Des rivières qui, cherchant à se dégorger dans l'Océan, trouvent leur embouchure fermée par des sables que le mouvement de la mer y a poussés durant la saison sèche, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 4. Des torrents larges et profonds comme des mers se dégorgent des détroits de Baffin, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. I, *Tabl. général.* || Avec ellipse du pronom *se.* Les ravines d'eau ont fait dégorger cet étang. Quand le Tigre, effrayé, de ses grottes profondes Jusqu'aux monts d'alentour fit dégorger ses ondes, ROTROU, *Bélis.* V, 5. || Épancher ce qui est comparé à de l'eau, à un liquide. J'évite d'être repoussé à une porte par la foule innombrable de clients et de courtisans dont la maison d'un ministre se dégorge, LA BRUY. IX. Ne troublez pas le Dieu qui me met en fureur; Je sens qu'en tons heureux ma verve se dégorge, REGNARD, *Folies amour.* II, 7. || 9° Se débarrasser de substances étrangères, de la bourbe. La laine se dégorge dans l'eau de rivière. Donnez à ces poissons le temps de se dégorger. || Avec ellipse du pronom *se.* Faire dégorger des sangsues, leur faire rendre le sang qu'elles ont pris. Faire dégorger du poisson, le mettre dans l'eau claire pour qu'il perde le goût de marée ou de bourbe. || 10° Cesser d'être engorgé, enflé. Les jambes de ce malade commencent à se dégorger.

— HIST. XVe s. Le duc avoit aucun murmurement en cueur qui point ne degorgeoit, G. CHASTELLAIN, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Elle se fasche et se desgorge contre Dieu et son mari, à cause qu'elle est contrainte d'espandre le sang de son fils, CALV. *Instit.* 1064. Ceux qui desgorgent des resveries si monstrueuses, ID. *ib.* 1108. Nos pedantes vont pillotant la science dans les livres et ne la logent qu'au bout de leurs levres pour la degorger seulement et mettre au vent, MONT. I, 143. Ayant desgorgé une bottelée de paragraphes, ID. IV, 174. Il faut garder les sangsues environ un mois et plus, à fin qu'elles se desgorgent de leur boue et ordure.... et qui les appliqueroit sans estre desgorgées, elles, etc.... il les convient faire desgorger et vomir leur ordure auparavant que les appliquer, PARÉ, XV, 69. Les rossignols gringottent et desgorgent ainsi que peut faire le plus parfait chantre du monde, ID. *Animaux*, 19. Que dirai plus? grandes tours submergées, Cachées sont sous les eaux desgorgées, MAROT, IV, 27. Et [Io] s'efforçant lamenter, de sa gorge Un cri de vache et mugissant desgorge, ID. IV, 47. Mais cependant Venus, de deuil attainte, Desgorge ainsi à Neptune sa plainte, DU BELLAY, IV, 37, *verso.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gorge.*

DÉGOTÉ, ÉE (dé-go-té, tée), *part. passé.* Dégoté par son adversaire.

DÉGOTER (dé-go-té), *v. a.* Terme très-familier. || 1° Faire tomber avec une pierre, une balle, une bille, etc. un objet placé comme but. Voyez cette bouteille placée sur un piquet, je vais la dégoter. || 2° Fig. Déposséder quelqu'un de son poste, de son rang. J'ai peur que M. le duc de Praslin n'aime pas mon impératrice de Russie; j'ai peur qu'on ne la dégote, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 août 1763.

— REM. Dégoter, qui n'est ni dans Furetière ni dans Richelet, n'est pas non plus dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie antérieures à 1835.

— ÉTYM. Origine inconnue. On peut songer à *dégoutter*, pris transitivement: faire tomber comme une goutte. On lit dans les *Excentricités du langage*, 4e édit. 1862: « Dégotter, surpasser. On disait en 1808 dégoutter, qui veut dire être placé au-dessus de quelqu'un, sans quoi on ne pourrait *dégoutter* sur lui. » C'est une autre manière d'expliquer la transformation du sens de *dégoutter* en *dégoter.* Mais puisqu'on a dit effectivement *dégoutter* en ce sens, il y a lieu de croire que *dégoter* en est une corruption quelconque.

† **DÉGOUPILLER** (dé-gou-pi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Enlever des goupilles.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *goupille.*

1. **DÉGOURDI, IE** (dé-gour-di, die), *part. passé* de dégourdir. || 1° Qui n'est plus engourdi. Membres dégourdis. L'animal dégourdi piqua son homme au bras, LA FONT. *Fabl.* X, 10. || 2° Fig. Adroit, avisé. Voilà un garçon bien dégourdi. Cette femme a l'air bien dégourdie. || Substantivement. C'est un dégourdi. Quelle dégourdie! || 3° Qui a perdu l'âpreté du froid, en parlant d'un liquide. De l'eau dégourdie.

† 2. **DÉGOURDI** (dé-gour-di), *s. m.* Première cuisson de la porcelaine, qui se fait dans l'étage supérieur du four.

— ÉTYM. *Dégourdi* 1.

DÉGOURDIR (dé-gour-dir), *v. a.* || 1° Redonner

du mouvement à ce qui était engourdi. Dégourdir ses jambes. Quand nos doigts engourdis de froid ne pouvaient plus tenir la plume, la flamme de la lampe était le seul foyer où nous pouvions les dégourdir, MARMONTEL, *Mém.* liv. I. || 2° Fig. et familièrement, faire perdre à quelqu'un sa gaucherie, sa timidité. Mon frère m'ayant tenu quelque temps auprès de lui pour me dégourdir, HAMILT. *Gramm.* 3. C'est un nigaud qui est frais émoulu de la province, vous me le dégourdirez, cousin, DANCOURT, *Vend. de Surène*, sc. 12. Alain, le sot Alain a dégourdi Nicette, FAVART, *Cherch. d'esprit*, sc. 21. Eh bien! monsieur, avez-vous dégourdi notre homme? BOISSY, *Français à Londres*, sc. 12. || 3° Ôter à un liquide l'âpreté du froid qui l'engourdit pour ainsi dire et qui fait une impression douloureuse sur les dents, sur les mains, etc. Je dégourdis mon eau, afin de pouvoir la boire. L'eau que j'ai dégourdie. || 4° Se dégourdir, *v. réfl.* Cesser d'être engourdi. Je me suis un peu dégourdi en marchant. Mes jambes commencent à se dégourdir. || Fig. Agir avec plus de promptitude. Allons, courage! dégourdissez-vous. Te voilà sur tes pieds droit comme une statue; Dégourdis-toi, courage! allons, qu'on s'évertue, RAC. *Plaid.* III, 3. Je suis tout engourdi de tristesse. — Allons, allons, dégourdis-toi, puisque tu m'aimes, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* III, 2. || Avec ellipse du pronom *se.* Il sent dégourdir sa gravité en faveur de vos attraits, HAMILT. *Gramm.* 9. || 5° Perdre l'âpreté du froid. Pendant que vous parliez, votre eau se dégourdissait. || Avec ellipse du pronom *se.* Faire dégourdir de l'eau, la faire tiédir légèrement. De l'eau pure sans la faire dégourdir, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XIIIe s. Soions à li servir preuz et desgordeli, Et usons bien des graces que nous tenons de li, J. DE MEUNG, *Test.* 267. || XVIe s. S'oindre pour rendre les nerfs plus souples et desgourdis, MONT. II, 261. Occupation propre à desgourdir un esprit et un corps poisant, ID. III, 379.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gourd.*

DÉGOURDISSEMENT (dé-gour-di-se-man), *s. m.* || 1° Action par laquelle les membres reprennent de la chaleur et du mouvement; résultat de cette action. || 2° L'action d'ôter à un liquide l'âpreté du froid. Le dégourdissement de l'eau.

— ÉTYM. *Dégourdir.*

† **DÉGOUT** (dé-gou, *ou* bref), *s. m.* Action de dégoutter. Il pleuvait.... Et du haut des maisons tombait un tel dégout, RÉGNIER, *Sat.* X. || Jus qui dégoutte des viandes en rôtissant. || Au jeu de l'hombre, payement.

— HIST. XIIe s. Là fors, là ù chet [tombe] li degoz, Girrai [je serai gisant], là ert mis [mon] monumens, BENOÎT, *Chron.* dans RAYNOUARD. || XIIIe s. Es degouz des fluns de paradis s'esleecera la terre germanz, *Psautier*, f° 75. Es viles campestres nul ne pot mesonner si près de moi, que li degous de me [ma] meson ne me demeurt toz franz, BEAUMAN. XXIV, 22. || XVIe s. Chappons roustiz avecques leur degoust, RAB. *Pant.* IV, 59. Par le degout des larmes que je pleure, DUBELL. II, 17, *verso.* Quand le degout d'une pluie dorée, ID. VI, 63, *recto.* L'esprit humain, un degoust de l'immortelle substance, CHARRON, *Sagesse*, p. 101, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. DÉGOUTTER; norm. *dégout*, eau qui tombe de la gouttière; provenç. *degot.*

DÉGOÛT (dé-goû, *ou* long, ce qui le distingue de dégout; le *t* se lie : un dé-goû-t affreux; au pluriel, l'*s* se lie : des dé-goû-z affreux), *s. m.* || 1° Manque de goût, d'appétit. Le soir elle eut un grand dégoût, MOL. *Tart.* I, 5. À quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile? Est-il donc, pour jeûner, quatre-temps ou vigile? BOIL. *Lutrin*, I. || 2° Répugnance qu'on a pour certains aliments. Il avait un dégoût pour les choux. Mon parrain, dès qu'il l'eut apprise [cette histoire], Me prédit le dégoût du vin, BÉRANG. *Nourrice.* || 3° Aversion, répugnance pour une personne ou pour une chose. C'est donc là le dégoût qu'apporte l'hyménée, CORN. *Poly.* IV, 3. Il ne faut qu'un soupçon, un dégoût, un caprice, Pour en faire à sa haine un soudain sacrifice, ID. *Attila*, IV, 1. Et guérir aisément d'un dégoût qu'elle a pris, ROTR. *Vencesl.* III, 5. Il conçoit du dégoût pour les délices du péché, PASC. *Prov.* 8. Qu'attendez-vous, chrétiens, à vous convertir?... ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles, BOSS. *Anne de Gonz.* Si vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu, FLÉCHIER, *Serm.* II, 152. M. de Louvois paraît désolé de ce que son crédit commence à tomber; il m'envie ma faveur et m'attribue les dégoûts du roi. MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Geran*, 13 mars 1688. Ce dégoût naturel que nous avons de la prière, MASSILL. *Car. Prière*, 1. .... L'outrage qu'elle [une religieuse infidèle] ajoute à ses infidélités, et au dégoût où elle est tombée de son état, ID. *Profess. relig.* 2. Cette raison [le peu d'usage de la prière] n'est pas si générale, qu'on ne voie souvent les âmes les plus fidèles à la prière éprouver constamment ces dégoûts, ID. *Car. Prière*, 1. Je n'ai lu qu'avec un extrême dégoût ses vers grossiers [d'Horace] contre des vieilles et contre des sorcières, VOLT. *Cand.* 25. C'est là le point de l'ennui le plus profond, de cet horrible dégoût de soi-même, qui ne nous laisse d'autre désir que celui de cesser d'être, BUFF. *Nature des animaux.* Mais comment expliquer ces lugubres accès, Ce dégoût des humains, cette pâleur mortelle? DUCIS, *Hamlet*, II, 5. || 4° Déplaisir, mortification. M. de Coulanges a essuyé un violent dégoût, SÉV. 235. On ne voudra pas donner un tel dégoût à notre gouverneur, ID. 514. Mille dégoûts viendront, dit le prophète ermite; Il en vint en effet, l'ermite n'eut pas tort; Mainte peste de cour fit tant par maint ressort Que la candeur du juge, ainsi que son mérite, Furent suspects au prince.... LA FONT. *Fabl.* X, 10. N'admirez-vous point que nous nous trouvons heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui serait un dégoût s'il [Turenne] était au monde, nous paraît une prospérité, parce que nous ne l'avons plus? SÉV. 203. Combien d'âmes ont été comme arrachées à Jésus-Christ par ces dégoûts qu'on leur a donnés? FLÉCHIER, *Serm.* I, 81. Notre premier duc de Piney est fort connu par ses deux ambassades à Rome où il reçut tant de dégoûts, ST-SIM. 16, 182. Le monde a ses dégoûts comme la vertu, MASS. *Car. Dégoûts.* Les confrères [les conseillers] les accablaient de dégoûts, VOLT. *Louis XIV*, 4. Afin que la cour de Turin, qui n'a pas voulu le retenir, et qui est pourtant fâchée de l'avoir perdu, ne s'imagine pas que M. de la Grange, en arrivant à Berlin, ait commencé par essuyer un dégoût apparent, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 12 sept. 1766.

— HIST. XVIe s. Tous ces degouts engagerent d'Aubigné à s'en venir à Lyon au desceu de ses parens, D'AUB. *Vie*, XII. Bouffement à l'estomach avec degoust, PARÉ, XX, 22. Le vin nuit aux malades; c'est la premiere chose de quoy ma bouche se degouste, et d'un desgoust invincible, MONT. IV, 263.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *goût.*

† **DÉGOÛTAMMENT** (dé-goû-ta-man), *adv.* D'une façon dégoûtante.

— ÉTYM. *Dégoûtant*, et le suffixe *ment.*

DÉGOÛTANT, ANTE (dé-goû-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui inspire du dégoût. Malpropreté dégoûtante. Des injures dégoûtantes. Voilà une malade qui n'est pas tant dégoûtante, et je tiens qu'un homme sain s'en accommoderait assez, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 6. Le blanc et le rouge les rend affreuses et dégoûtantes, LA BRUY. III. Sa femme était jeune et belle, lui vieux et dégoûtant, HAMILT. *Gramm.* 9. Il faut disputer sans interruption à des reptiles dégoûtants des récoltes achetées par les travaux les plus assidus, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 27. || 2° Fig. Qui inspire de la répugnance, de l'aversion. Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend, Un tel mot [mariage] à l'esprit offre de dégoûtant? MOL. *F. sav.* I, 1. L'agitation des parties et des plaisirs rend la retraite plus dégoûtante, MASS. *Car. Dégoûts.* Il [le monde] met tout en œuvre afin que le saint ministère leur devienne [aux ministres de la religion] aussi dégoûtant qu'il est odieux à lui-même, ID. *Confér. Zèle contre les vices.* Tout le détail de la vie religieuse n'est qu'une suite d'occupations dégoûtantes qui ne font que diversifier son ennui [de la religieuse infidèle], ID. *Profess. relig.* 2. Notre cœur, pas encore corrompu par un long usage des plaisirs, ne trouvait pas la piété si dégoûtante, ID. *Panégyr. Ste Agnès.* Le monde tout seul est trop triste et trop dégoûtant pour nous plaire, ID. *ib. St Benoît.* || 3° Familièrement, décourageant, rebutant. Cela est dégoûtant.

DÉGOÛTÉ, ÉE (dé-goû-té, tée), *part. passé.* || 1° Qui n'a plus de goût pour certaines choses. Dégoûté de pâté à l'anguille. || Absolument. Qui n'a aucun goût pour les aliments. Enfin vous dormez, vous mangez un peu, vous avez du repos; vous n'êtes point accablée, épuisée, dégoûtée comme ces derniers jours, SÉV. 333. || 2° Fig. Qui n'a plus de goût pour; qui a de l'aversion, de la répugnance. Vous êtes, à vrai dire, un peu bien dégoûté, CORN. *Ment.* III, 5. Son cœur était dégoûté de toute amitié, FÉN. *Tél.* XXI. Cette âme dégoûtée du monde, BOSS. *la Vallière.* On est dégoûté du monde et des plaisirs, MASS. *Car. Respect hum.* Je suis vieux, malade et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 30 sept. 1768. Le luxe leur vend cher ses voluptés perfides, Et toujours dégoûtés ils sont toujours avides, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2. || Familièrement, par litote ironique. N'être pas dégoûté, prétendre à une chose qu'il est fort difficile d'avoir. || Aimer ce qui est très-bon, excellent. Je mange avec plaisir une perdrix aux choux. — Vous n'êtes pas dégoûté. On lui offre une préfecture, il aimerait mieux une recette générale. — Il n'est pas dégoûté. || Substantivement. Faire le dégoûté, faire le difficile. Le monarque irrité L'envoya chez Pluton faire le dégoûté, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. D'autres fois je fais l'indifférent et le dégoûté dans la bonne fortune, PASC. *Pens.* part. I, art. 9. Chacun en veut tâter [de la noblesse]; et ceux qui autrefois firent les dégoûtés, ont bien changé d'avis, P. L. COUR. I, 118. || C'est un bon dégoûté, il aime la bonne chère, il mange de bon appétit.

† **DÉGOÛTEMENT** (dé-goû-te-man), *s. m.* Effet de ce qui dégoûte; état de celui qui est dégoûté.

— HIST. XVIe s. Malade d'une sorte de maladie dont les medecins n'ont faict aucune mention, d'un desgoustement de ses actions accoustumées qui l'a contrainct de chercher appetit en des nouvelles, H. EST. *Conformité, préface.* Après, hantans avec les hommes moins connus, nous rencontrions de la douceur et un desgoustement des fureurs passées, LANOUE, 59. Rots aigres et puants, desgoustement, nausée, PARÉ, *Introd.* 14. Mes desgoustements et les jeusnes estranges que je passe digerent mes humeurs peccantes, MONT. IV, 275.

— ÉTYM. *Dégoûter.*

DÉGOÛTER (dé-goû-té, *ou* long), *v. a.* || 1° Ôter l'appétit. La vue de ce mets m'a dégoûté. || Inspirer de la répugnance pour un aliment. Ils m'ont dégoûté du poisson à force de m'en faire manger. || 2° Fig. Inspirer de l'éloignement, donner de l'aversion. Ce pompeux appareil où sans cesse il ajoute Recule chaque jour un nœud qui le dégoûte, CORN. *Tite et B.* I, 1. Savez-vous ce qu'a fait votre frère? il ne quitte pas la demoiselle.... il lui fait tourner la tête, il la dégoûte d'un parti proportionné, SÉV. 384. Il y a assez d'injustice et de perfidie dans le procédé des hommes, assez d'inégalité et de bizarrerie dans leurs humeurs incommodes et contrariantes; c'en est assez sans doute pour vous dégoûter; hé! dites-vous, je n'en suis que trop dégoûté [du monde]; tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela, BOSS. *la Vallière.* Les artifices de Protésilas me dégoûtèrent de Philoclès, FÉN. *Tél.* XIII. Votre fierté est si ridicule qu'elle me dégoûte de la mienne, MARIVAUX, *Préj. vaincu*, sc. 9. || 3° Ôter l'envie de.... On avait de la peine à dégoûter les gentilshommes de voler sur les grands chemins, RAYNAL, *Hist. phil.* I, *Introduction.* || 4° Fatiguer, ennuyer. La prolixité dégoûte le lecteur. L'on voit des gens qui dans les conversations.... vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, LA BRUY. V. || 5° Se dégoûter, *v. réfl.* Prendre du dégoût. D'une vertu sauvage on craint un dur empire; Souvent on s'en dégoûte au moment qu'on l'admire, CORN. *Othon*, III, 3. Ne te dégoûte point surtout des paraboles, Quel qu'en soit le projet, Et ne les prends jamais pour des contes frivoles Qu'on forme sans sujet, ID. *Imitation*, I, 5. J'ai quelques infirmités sur mon corps qui pourraient la dégoûter. — Cela n'est rien, une honnête femme ne se dégoûte jamais de son mari, MOL. *Mar. forcé*, sc. 14. Comme les hommes ne se dégoûtent pas du vice, il ne faut pas aussi se lasser de le leur reprocher, LA BRUY. *Caract. préface.* Si les hommes se délassent quelquefois d'une vertu par une autre vertu, ils se dégoûtent plus facilement du vice par un autre vice, ID. XI. Tandis que tant d'autres [prêtres].... se dégoûtent de leurs fonctions, MASS. *Disc. syn. Observ. des stat. et des ordonn. du dioc.* || Absolument. On se dégoûte, on s'ennuie. || 6° Renoncer à ce qu'on avait pris, commencé avec goût, perdre l'envie de.... Le choc fut terrible; tout fut reconquis une quatrième fois, et tout fut perdu de même; plus ardents que leurs anciens pour commencer, ils [de jeunes soldats] se dégoûtèrent plus tôt et revinrent en fuyant sur les vieux bataillons qui les soutinrent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2.

— HIST. XVe s. Je ne me puis degouster De hanter Ces bons cerveaux de taverne, BASSELIN, XXIX. || XVIe s. Je suis desgousté de la nouvelleté, MONT. I, 121. Le degousté charge la fadeur au vin; l'alteré, la friandise, ID. II, 373.

— ÉTYM. *Dégoût;* bourguig. *dégôtai.*

DÉGOUTTANT, ANTE (dé-gou-tan, tan-t'), *adj.*

Qui dégoutte. Du linge dégouttant. Un habit tout dégouttant de pluie. Être tout dégouttant de sueur. Un arbuste dégouttant de rosée. Le fils tout dégouttant du meurtre de son père, CORN. *Cinna*, I, 3. Les ronces dégouttantes Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes, RAC. *Phèd.* V, 6. Les vengeances toutes dégouttantes de sang, FÉN. *Tél.* XVIII.

† **DÉGOUTTEMENT** (dé-gou-te-man), *s. m.* Action de dégoutter, de tomber goutte à goutte. || Ce qui dégoutte d'un objet. Ce petit nombre de plantes est bientôt étouffé par l'ombre continuelle, ou supprimé par le dégouttement de l'arbre, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2e *mém.*

— ÉTYM. *Dégoutter.*

DÉGOUTTER (dé-gou-té, *ou* bref), *v. n.* || 1° Couler goutte à goutte. La sueur lui dégoutte du front. Il ne se sert à table que de ses mains; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire.... le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe, LA BRUY. XI. L'eau dégouttait de tous les endroits de son manteau, FÉN. *Diog.* || 2° Il se dit aussi des choses d'où dégoutte quelque liquide. ....le chêne de manne et de miel dégouttait, RÉGNIER, *Sat.* VI. Voyez, voyez le sang dont ce poignard dégoutte, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. || 3° *V. a.* Fig. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil, l'arrogance, la présomption, LA BRUY. VIII. || Proverbes. À la cour, auprès des grands, s'il n'y pleut, il y dégoutte: c'est-à-dire on y a toujours quelque profit. || Quand il pleut sur le curé, il dégoutte sur le vicaire; ou, dans le même sens, s'il pleut sur moi, il dégouttera sur vous, vous aurez part au bien ou au mal qui m'arrivera. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIe s. Les enseignes à or batues S'en issent des cors degutantes, Descolorées e sanglantes, BENOÎT, *Chron.* II, 9517. Devant le halt altel fu li cors sainz portez, E de moines e d'altres fu tute nuit gardez; Receüs fu li sancs qui en ert degutez, *Th. le mart.* 153. [Il] Lui ront auprès l'espaule tote, Si que li sans [sang] jus en degote, *la Charrette*, 1147. || XIIIe s. Et certes li ciel degouterent d'esperital rosée, *Psautier*, f° 77. En la trace du sang [elle] s'est mise, Qui du chevalier degutot, MARIE, *Yvenec.* Et se doit on faire laver le [la] tieste en ewe degoutant qui vient par tuiaus, ALEBRANT, f° 33. De pité et de dol [deuil] est aval aclinés, Les larmes li degotent fil à fil sor le nés, *Ch. d'Ant.* V, 479. Doulz Diex qui de doulceur serondes [abondes] et desgoutes, Sur mon dur cuer desgoutes de ta doulceur deux goutes, J. DE MEUNG, *Testam.* 2092. Car il si durement suoit, Que touz ses cors en degoutoit, *Saint-Graal*, v. 1605. || XIVe s. Sans leur vie espargnier ne doubter char navrée, Ne saignie de sanc, ne sueur degoutée, *Guescl.* 8394. À tel meschef chiet, ce nous dit li rommans, Que par bouche et par nés li degoutoit li sans, *Baud. de Seb.* III, 871. || XVe s. Hé dea! s'il ne pleut, il degoute, *Patelin*, v. 1211. || XVIe s. Au vase estroit, qui degoute Son eau, qui veult sortir toute, DU BELL. III, 75, *verso.* Le nez lui degouttoit, principalement en hiver, comme la poche d'un pescheur, DESPER. *Contes*, LXXXV. .... Tout moyte et degoutant s'est sauvé du naufrage, DUBELL. VI, 10, *verso.* Souffrir des contractions et convulsions estranges, desgoutter par fois de grosses larmes des yeulx, MONT. III, 271.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *goutte;* provenç. *degotar.*

† **DÉGOUTTURE** (dé-gou-tu-r'), *s. f.* Ce qui dégoutte. Il était placé sous une lampe qui laissait échapper l'huile; il a reçu toute la dégoutture.

— ÉTYM. *Dégoutter.*

† **DÉGRADANT, ANTE** (dé-gra-dan, dan-t'), *adj.* Qui dégrade, qui déshonore. Une conduite dégradante. Des habitudes dégradantes. Un vice dégradant.

† **DÉGRADATIF, IVE** (dé-gra-da-tif, ti-v'), *adj.* Qui indique une dégradation de nuance. La finale *âtre* est dégradative dans *bleuâtre.*

— ÉTYM. Voy. DÉGRADATION. Ce terme a été proposé par Butet (de la Sarthe), *Cours complet de lexicologie*, n° 395.

1. **DÉGRADATION** (dé-gra-da-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Destitution infamante d'un grade, d'une dignité, d'une qualité. Dégradation militaire. Aucune peine infamante ne peut être exécutée contre un membre de la Légion d'honneur, sans que d'abord il n'ait subi la dégradation. || Dégradation civique, peine infamante qui consiste dans la privation de certains droits civils et politiques. || Terme d'église. Censure par laquelle un ecclésiastique, à cause de quelque faute considérable, est privé pour toujours de l'exercice de son ordre et du bénéfice ecclésiastique. || 2° Fig. Avilissement. La dégradation des âmes est une suite de la servitude. Tel est le sort de ces malheureux connus à la côte de Coromandel sous le nom de parias; leur dégradation est bien plus entière au Malabar, qui n'a pas été asservi par le Mogol et où on les appelle poulials, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || Se dit aussi des choses. La dégradation du goût, de la couleur, de la composition, des caractères, de l'expression, du dessin, a suivi pas à pas la dégradation des mœurs, DIDER. *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 43, dans POUGENS. || 3° Acte duquel résulte la détérioration d'une chose. La dégradation des monuments publics est prévue par la loi. || Terme de palais. Dégradation de biens, dommages et altération qui se font dans les terres, les bois ou les bâtiments. || Terme de géologie. Action destructive très-lente, mais continuelle, à laquelle sont soumises les roches, les montagnes, les terres des continents. || État de délabrement d'une chose par une cause quelconque. La dégradation de ce mur est telle qu'il menace ruine. || 4° Terme de pathologie. Arrêt de développement, aberration d'évolution du corps vivant, soit partielle, soit générale, soit acquise, soit héréditaire.

— HIST. XVIe s. Par degradation d'honneur, confiscation d'estat, de biens, et confinement, CARL. II, 6. Qu'ils meriteroient tous deux une honteuse degradation d'armes et de tout honneur, ID. VI, 13.

— ÉTYM. *Dégrader* 1; provenç. *desgradatio;* espagn. *degradacion;* ital. *degradazione.*

2. **DÉGRADATION** (dé-gra-da-sion), *s. f.* Le fait de présenter des degrés successifs. || Terme de physique. Diminution progressive de la lumière, des ombres, des couleurs. Il semble que, m'imaginant comme des bandes colorées qui traversent en tout sens toutes les nations d'un continent, je vois les langues, les mœurs, les figures mêmes former une suite de dégradations sensibles; chaque nation est la nuance entre les nations ses voisines, TURGOT, *Plan du 1er disc. sur l'hist. universelle.* La loi de la dégradation de la lumière dans le passage de la partie obscure [de la lune] à sa partie éclairée, LA PLACE, *Expos.* I, 5. || Terme de peinture. Nom donné à de certains ménagements des jours, des ombres et des teintes, suivant les degrés d'éloignement. Ce peintre entend bien la dégradation des ombres. Pour former ce vif coloris, ces distributions de lumières, ces dégradations de couleurs, FÉN. *Exist.* 8. La perspective approche les parties des corps ou les fait fuir, par la seule dégradation de leurs grandeurs, DIDEROT, *Ess. sur la peinture*, ch. 3. Point de plans, point de dégradation, point d'air entre les figures, ID. *Salon de 1767, Œuvres*, t. XV, p. 70, dans POUGENS. Dans la succession de nos penchants, comme dans une bonne dégradation de couleurs, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— ÉTYM. *Dégrader* 2.

1. **DÉGRADÉ, ÉE** (dé-gra-dé, dée), *part. passé* de dégrader 1. || 1° Qui a perdu d'une manière infamante son grade, son rang. Un officier dégradé. || 2° Qui a perdu son rang, sa dignité. Trois princes dégradés en un même mois en marquent le commencement, BOSS. *Hist.* II, 4. Le sanhédrin étant dégradé, les membres de ce grand corps n'étaient plus considérés comme juges, ID. *ib.* II, 10. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir sans cour et sans suite le jugement de tous les peuples et de tous les siècles, ID. *Duch. d'Orl.* || 3° Fig. Avili. Un homme dégradé. Nous avons vu l'âme raisonnable dégradée par le péché, BOSS. *Conn. de Dieu*, V, 1. L'élévation des préceptes dégradée par la bassesse des exemples [que l'on donne], GRESSET, *Disc. de réception à l'Acad.* || 4° Qui a éprouvé une détérioration matérielle. Mur dégradé et couvert de plantes parasites, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 410, dans POUGENS.

2. **DÉGRADÉ, ÉE** (dé-gra-dé, dée), *part. passé* de dégrader 2. || Terme de physique et de peinture. Diminué progressivement, en parlant de la lumière. On aurait pu chercher de combien l'intensité de la lumière d'un objet que le mouvement rend continuellement visible, se trouve dégradée, CONDORCET, *d'Arci.* La Magdeleine, belle perspective, lumière bien dégradée, grande précision, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 281, dans POUGENS.

† **DÉGRADEMENT** (dé-gra-de-man), *s. m.* Action de dégrader. || Perte d'un grade militaire, en vertu d'un jugement.

— HIST. XVIe s. Le degradement de Louis le Debonnaire, FAUCHET, *Orig. des dignités de France*, liv. II, p. 43, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dégrader* 1.

1. **DÉGRADER** (dé-gra-dé), *v. a.* || 1° Dépouiller quelqu'un de son grade, de sa dignité, de son emploi, etc. Dégrader un militaire, un magistrat. La cour l'a dépouillé et dégradé, PATRU, *Plaidoyer* 7, dans RICHELET. Et [elle] vous dégraderait peut-être dès demain Du titre glorieux de citoyen romain, CORN. *Nicom.* I, 2. Le lieutenant du roi et le major de la place de Brisach furent dégradés des armes, ST-SIM. 130, 182. Quelle hauteur dans ces fiers républicains, qui dégradent ainsi sur-le-champ un roi malheureux! ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 137, dans POUGENS. || Par extension. Dégrader les héros pour te mettre en leurs places, BOIL. *Sat.* VIII. Il n'est plus saint, M. Jurieu l'a dégradé, BOSS. *Var.* 3e *avert.* § 6. C'est Dieu seul qui fait régner les rois, qui les place sur le trône ou qui les en dégrade, MASS. *Myst. Soum.* En dégradant [faisant descendre] ceux qui étaient au haut de la roue [de la fortune], ID. *Av. Bonh.* || 2° Fig. Rendre vil, méprisable. La flatterie dégrade le prince et les flatteurs. Ils nous obligent à dégrader votre parole à des détails rampants, MASS. *Car. Jeûne.* Ce n'est pas un éloge de bienséance; à Dieu ne plaise que je dégrade ainsi mon ministère! ID. *Panég. Villeroy.* Le joug s'est appesanti depuis, et l'espèce humaine a été de plus en plus dégradée, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 20. || Absolument. La passion de conserver une première place fait prendre des précautions qui dégradent, FONTEN. *Varignon.* || 3° Détériorer, endommager. Les longues pluies ont dégradé les chemins. Des palais superbes que le temps va dégrader et détruire, MASS. *Paraphr. ps.* XVIII. || 4° Terme de maçon. Abattre par le pied. Dégrader une muraille. || 5° Terme de marine. Ôter les agrès d'un vaisseau devenu inutile. || 6° *V. n.* Terme de marine. Un navire est dégradé quand le vent, les courants ou une mauvaise manœuvre l'ont entraîné sous le vent de sa route et éloigné du but où il tendait. || 7° Se dégrader, *v. réfl.* s'avilir. Il croirait se dégrader en fréquentant une telle société. Nos titres sont trop beaux, ne nous dégradons point, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 1. Un gentilhomme sans cœur se dégrade lui-même, BOSS. *Hist.* III, 6. Je me dégradais jusques à me rendre semblable aux bêtes, BOURD. *Purific. de la Vierge, myst.* Tremblons quand ils [les grands] nous comblent de leurs bienfaits; plus ils nous élèvent, plus nous devons craindre que nous ne nous soyons dégradés nous-mêmes, MASS. *Confér. Zèle contre les scand.* || Se détériorer. Les peintures se dégradent promptement à l'air.

— HIST. XIIe s. S'evesques u prestre est esliz e alevez U diachnes par prince, que il seit degradez, *Th. le mart.* 127. || XIVe s. Dou memoire des hommes degradez Et des livres où il ha esté mis, Maudis de Dieu, de tous sains et dampnez.... puist estre li mois de mars, MACHAULT, p. 130. || XVe s. Vous avez droit.... car si je n'allois ou fusse allé devant la volonté du peuple, vous eussiez esté ou seriez près du peuple et degradé à grand confusion et derision, FROISS. III, IV, 77. Or regardez des œuvres de fortune, comme elles vont.... quand ce vaillant homme et bon chevalier fut ainsi demeuré et vitupereusement degradé d'honneur et de chevance, ID. III, IV, 30. En plain parlement d'Angleterre furent degradées deux filles du roy Edouard et declairées bastardes, COMM. VI, 9. || XVIe s. Julien condemna dix de ses soldats à estre desgradez, MONT. I, 55. Il fu condemné à estre degradé de noblesse, ID. I, 56. Il estoit loisible aux censeurs de degrader et oster du senat un senateur qui se gouvernoit indignement, AMYOT, *P. Æm.* 61. Nycolas fust condampné à estre desgradé des armes et de tout l'honneur, CARL. VI, 21.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *grade;* provenç. *degradar, desgradar;* espagn. *degradar;* ital. *degradare;* du latin *degradare*, de *de*, et *gradus*, degré.

2. **DÉGRADER** (dé-gra-dé), *v. a.* || 1° Terme de peinture. Diminuer graduellement. Dégrader la lumière, les ombres. Ils emploient, avec un art qu'on ne se lasse point d'admirer, les teintes, les demi-teintes et toutes les diminutions de couleurs nécessaires pour dégrader la couleur des objets, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1re part. p. 130, dans POUGENS. || 2° *V. n.* Aller par dégradation. Je dirais au graveur: que les formes soient bien rendues par vos tailles, que celles-ci dégradent donc scrupuleusement selon les plans des objets, DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 360, dans POUGENS. Il est bien posé; la lumière dégrade à merveille sur lui, ID. *Salon de 1767*, p. 67. || 3° Se dégrader, *v. réfl.* Diminuer par degrés. Comme cette terrasse est éclairée, comme la lumière s'y dégrade, DIDEROT, *Regrets sur ma robe de chambre.* Les campagnes non bornées doivent, en se dégradant, s'étendre jusqu'où l'horizon confine avec le ciel, ID. *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 284, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *gradus*, degré.

DÉGRAFÉ, ÉE (dé-gra-fé, fée), *part. passé.* Une camisole dégrafée.

DÉGRAFER (dé-gra-fé). *v. a.* || 1° Détacher une chose qui était agrafée. Elle en cornette, et dégrafant sa robe, LA FONT. *Gageure.* Dégrafez-moi cet atour des dimanches, ID. *Jum.* || 2° Se dégrafer, *v. réfl.* Défaire ses agrafes. Je me suis dégrafé. || Être dégrafé. Sa camisole s'est dégrafée.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le radical *graf* qui est dans *a-graf-er.*

DÉGRAISSAGE (dé-grè-sa-j'), *s. m.* Action de dégraisser les étoffes. Faire le dégraissage. Envoyer un habit au dégraissage. Burats étaminés : 5/8 d'aune moins 1/2 pouce, après le dégraissage, *Tabl. annexé aux lettres patentes* du 18 sept. 1780, Auch.

— ÉTYM. *Dégraisser.*

† **DÉGRAISSE** (dé-grè-s'), *s. f.* Terme de marine. État d'une pièce de bois dégraissée.

— ÉTYM. Voy. DÉGRAISSER.

DÉGRAISSÉ, ÉE (dé-grè-sé, sée), *part. passé.* Dont on a ôté la graisse. Du bouillon dégraissé. || Dont on a ôté, par le nettoyage, la crasse graisseuse. Un habit dégraissé.

DÉGRAISSEMENT (dé-grè-se-man), *s. m.* Résultat du dégraissage.

— ÉTYM. *Dégraisser.*

DÉGRAISSER (dé-grè-sé), *v. a.* || 1° Ôter la graisse de quelque chose. Dégraisser une sauce. || Par extension. Dégraisser le pot. || Familièrement. Diminuer l'embonpoint. Faites de l'exercice, cela vous dégraissera. || Fig. et populairement, rançonner, imposer une amende, une restitution. Ce financier avait fait des gains énormes, mais on l'a bien dégraissé. Toute cette province a été dégraissée, SÉV. 261. Vous savez que le parlement aime un peu à dégraisser tout fermier du roi, VOLT. *Lett. Tabareau*, juillet 1770. || 2° Dépouiller la terre labourable de ses parties fertiles. Les torrents, les ravines d'eau ont dégraissé ce champ. || 3° Dépouiller une chose de la matière grasse qui la couvre. La poudre dégraisse les cheveux. || Ôter les taches de graisse d'une étoffe. Dégraisser un habit, un collet. || Dégraisser le drap, le fouler, après l'avoir arrosé de savon noir, ce qui emporte les taches. || Fig. Nous dégraissâmes notre proposition, nous la revêtîmes de ce qui pouvait lui donner et de la couleur et de la force, RETZ, II, 351. || 4° Dégraisser le vin, lui ôter, par quelque ingrédient, la mauvaise qualité qu'il contracte en tournant à la graisse. || 5° Terme de gravure. Frotter le cuivre avec du blanc d'espagne. || Terme de plombier. Séparer la soudure des parties de plomb où elle est adhérente. || Terme de dorure. Nettoyer les parties sales des blancs qui doivent être dorés. || Terme de peintre en bâtiment. Laver des fonds qu'on veut repeindre. Frotter les teintes dures avec de l'esprit-de-vin. || Terme de miroiterie. Donner du brillant à la feuille d'étain avant de la couvrir entièrement de vif-argent. || Terme de charpentier de marine. Abattre plus ou moins les angles d'une pièce de bois, dont la première forme a été celle d'un parallélipipède rectangle. || 6° Se dégraisser, *v. réfl.* Être dégraissé. || Par plaisanterie. Il se dégraisse, se dit d'une personne qui, malade et alitée, maigrit.

— HIST. XVI° s. Bois-le-Comte, neveu de Villegagnon, qui, passant au cap de St-Vincent, degraissa [rançonna] plusieurs navires espagnols et portugais, D'AUB. *Hist.* I, 41.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *graisse.*

DÉGRAISSEUR, EUSE (dé-grè-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui dégraisse les étoffes. Porter un habit au dégraisseur. || 2° Dégraisseur, voy. DÉGRAISSOIR, 1°.

— ÉTYM. *Dégraisser.*

† **DÉGRAISSIS** (dé-grè-si), *s. m.* Ce que l'on enlève par l'opération du dégraissage.

— ÉTYM. *Dégraisser.*

† **DÉGRAISSOIR** (dé-grè-soir), *s. m.* || 1° Instrument qui, muni d'un moulinet, sert pour tordre la laine trempée dans de l'eau de savon, avant de la mettre sur le peigne. || On dit aussi dégraisseur. || 2° Instrument pour enlever la graisse des boyaux. || 3° Morceau de serge pour dégraisser l'étain d'une glace.

— ÉTYM. *Dégraisser.*

† **DÉGRAPPER** (dé-gra-pé), *v. a.* Séparer les grains de certains fruits de leurs grappes. Dégrapper les raisins, les groseilles. || On dit aussi égrapper.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *grappe.*

† **DÉGRAPPINER** (dé-gra-pi-né), *v. a.* Terme de marine. Tirer un vaisseau hors des glaces, par le moyen des grappins.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *grappin.*

† **DÉGRAPPOIR** (dé-gra-poir), *s. m.* Instrument servant à dégrapper.

† **DÉGRAS** (dé-grâ), *s. m.* Terme de chamoiserie. Graisse exprimée des peaux. || Mélange d'huile de poisson et d'acide nitrique pour passer les peaux en chamois et les cuirs en blanc.

— HIST. XIII° s. Avoi, sire Tybert li chaz, Por ce s'ore avez vos degraz [satisfaites votre gourmandise], Et se vostre pance est or plaine, Ne durra mie la semaine Cist orgoulz que vos ore avez, *Ren.* 20568.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gras.*

† **DÉGRAT** (dé-gra), *s. m.* En dégrat se dit du bateau quittant le havre où le navire est ancré et allant chercher ailleurs meilleure pêche.

— ÉTYM. Provenç. *degrat*, degré, c'est-à-dire le degré, le point d'où l'on part. Il y a dans l'ancien français *se degrater :* Ribauz nus, qui là se degratent, De toutes parz les feus embattent, G. GUIART, t. II, p. 159, v. 4107 (13093).

† **DÉGRAVELER** (dé-gra-ve-lé), je dégravelle, je dégravellerai, je dégravellerais, *v. a.* Débarrasser un tuyau de conduite du sédiment qui s'y est accumulé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gravelle.*

† **DÉGRAVER** (dé-gra-vé), *v. a.* Synonyme de dégraveler.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le radical *grav* qui est dans *grav-ois.*

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÎMENT** (dé-gra-voî-man), *s. m.* Effet d'une eau courante qui dégravoie, déchausse un mur, un pilotis.

— ÉTYM. *Dégravoyer.*

DÉGRAVOYÉ, ÉE (dé-gra-vo-ié, iée, ou dé-gra-voi-ié, iée), *part. passé.* Une muraille dégravoyée.

DÉGRAVOYER (dé-gra-vo-ié; plusieurs disent dé-gra-voi-ié), je dégravoie, tu dégravoies, il dégravoie, nous dégravoyons, vous dégravoyez, ils dégravoient; je dégravoyais, nous dégravoyions, vous dégravoyiez; je dégravoierai; je dégravoierais; que je dégravoie, que nous dégravoyions, que vous dégravoyiez; que je dégravoyasse; dégravoyant, *v. a.* Déchausser, en parlant d'une eau courante, des murs ou des pilotis. || Enlever le gravier au moyen de quelque courant d'eau.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gravois.*

DEGRÉ (de-gré; dans le dictionnaire de Richelet il est écrit dégré, et cette prononciation s'entend souvent; mais l'Académie l'a condamnée), *s. m.* || 1° Chacune des parties qui dans un escalier servent à monter ou à descendre. Le premier degré, le deuxième degré. Mais à peine tous deux dans sa chambre étions-nous Qu'elle a sur les degrés entendu son jaloux, MOL. *Éc. des f.* IV, 6. Il a presque vu la tour de Babel; il en compte les degrés, LA BRUY. V. || Marches qui servent d'entrée à un édifice. Sur les sanglants degrés ses serviteurs périssent, M. J. CHÉN. *Charles IX*, V, 2. Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés Qu'un doyen au palais ne monte les degrés, BOIL. *Sat.* VIII. Du lieu saint à pas lents je montais les degrés, DELAV. *Vêpres sicil.* V, 2. Vois : l'infortune assise à la porte du temple [de la gloire] En garde les degrés, LAMART. *Méd.* I, 14. || L'escalier même. Miron trouva, en descendant mon degré, un frère de son cuisinier, RETZ, II, 136. Comprenez-vous ce que je sentis en montant ce degré? SÉV. 14. Se mettre en embuscade sur un degré, HAMILT. *Gramm.* 6. Trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien.... LA BRUY. XI. Comme ils [Vardes et mon père] descendaient ensemble le degré, mon père feignit d'avoir oublié quelque chose en haut, ST-SIM. 10, 119. || 2° Fig. Rangs, emplois considérés comme les échelons d'une échelle d'honneurs. Vous voyez donc, mon père, que le degré éminent où sont les papes, ne les exempte pas de la surprise, PASC. *Prov.* 18. C'était le plus proche degré pour parvenir à l'empire, BOSS. *Hist.* I, 10. Plus on a de degrés d'élévation, plus on a de degrés à descendre à l'abaissement, FLÉCH. *Serm.* t. I, p. 184. Vous êtes monté d'un degré dans le service, MASS. *Petit carême, Drap.* Maupertuis était arrivé par les degrés, de maréchal des logis des mousquetaires jusqu'à les commander en chef, ST-SIM. I, 23. Entre ton trône et moi je ne vois qu'un degré, VOLT. *Sémir.* II, 2. || 3° Moyens mis en œuvre pour parvenir à quelque chose. Et quels affreux périls pourrons-nous redouter, Si c'est par ces degrés qu'on peut vous mériter? CORN. *Rodog.* III, 4. Et la mort que mes vœux s'efforcent de hâter Est l'unique degré par où j'y veux monter, ID. *Héracl.* I, 2. Par sa propre main mon père massacré Du trône où je le vois fait le premier degré, ID. *Cinna*, I, 1. Toutes ces cruautés.... Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix Pour monter sur le trône et nous donner des lois, ID. *ib.* I, 3. Et pour h... qu'on ait mis des titres si sacrés, On y monte souvent par de moindres degrés, ID. *Théod.* I, 1. Et ne voulut, pour monter à ses emplois, d'autres degrés que ses vertus, FLÉCH. *Panég.* t. I, p. 335. Ils voulaient que l'innocence fût le degré pour monter à l'épiscopat, ID. *ib.* II, p. 282. Souvent avec prudence un outrage enduré Aux honneurs les plus hauts a servi de degré, RAC. *Esth.* III, 1. Les droits de mes aïeux.... Étaient même, sans moi, d'inutiles degrés, ID. *Brit.* IV, 2. Mon culte épuré De ma grandeur naissante est le premier degré, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 4° Transition, acheminement. Les premières connaissances ont servi de degrés aux autres, PASC. *Préf. Vide.* Vous qui devez savoir les choses de la vie, Qui par tous ses degrés avez déjà passé, Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé, LA FONT. *Fabl.* III, 1. On répond que la perfection a plusieurs degrés, BOSS. *Or.* 6. Monter de degré en degré jusqu'à cet état sublime, MASS. *Prof.* 2. Vous n'êtes jamais séparé que d'un petit degré de la mort, ID. *Carême, Tiéd.* 1. Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés, RAC. *Phèd.* IV, 2. Il n'est point de degré du médiocre au pire, BOIL. *Art p.* IV. Il avait passé par tous les degrés de la débauche et de la misère, VOLT. *l'Ingénu*, 19. || Par degrés, *loc. adv.* Graduellement. Il faut aller par degrés et commencer par la procédure, BOSS. *Bibliot.* J'approchai par degrés de l'oreille des rois, RAC. *Athal.* III, 3. || On trouve aussi, au singulier, par degré, dans le même sens. J'ai tenté par degré d'effacer cette horreur, VOLT. *Brutus*, III, 2. || 5° Grade conféré dans une université. Dans les facultés, il y a trois degrés, celui de bachelier, celui de licencié et celui de docteur. Degrés académiques. Prendre ses degrés. Et si l'on n'est docteur sans prendre ses degrés, RÉGNIER, *Sat.* III. Mais quoi! j'entends déjà plus d'un fier scolastique, Qui.... Curieux, me demande où j'ai pris mes degrés, BOIL. *Épît.* XII. À Bourge, un écolier peut percer ce mystère; Je n'ai point mes degrés.... VOLT. *Disc.* 6. || 6° Terme de grammaire. Degrés de signification, le positif, le comparatif, le superlatif. || Degrés de comparaison, le comparatif et le superlatif. || 7° Terme de jurisprudence. Degrés de juridiction, ordre hiérarchique des tribunaux devant lesquels on peut successivement porter la même affaire. Il n'y a plus en France que deux degrés de juridiction pour les affaires civiles. Cette affaire a parcouru tous les degrés de juridiction. || 8° Terme de jurisprudence ecclésiastique et civile, se dit des générations suivant lesquelles on compte la proximité ou l'éloignement des parentés ou alliances. Grégoire le Grand fut le premier qui défendit les mariages jusqu'au septième degré; le 2° concile de Latran restreignit la prohibition au quatrième degré. En ligne directe les degrés ascendants sont : le premier, père et mère; le second, aïeul et aïeule; le troisième, bisaïeul et bisaïeule; le quatrième, trisaïeul et trisaïeule. Les degrés descendants sont : le premier, fils et fille; le second, petit-fils et petite-fille; le troisième, arrière-petit-fils et arrière-petite-fille; le quatrième, fils et fille de l'arrière-petit-fils. En ligne collatérale les degrés ascendants sont : 1° Oncle paternel, tante paternelle, et oncle maternel et tante maternelle; 2° Grand-oncle paternel, grand'tante paternelle, grand-oncle maternel et grand'tante maternelle; 3° Père ou mère du grand-oncle ou de la grand'tante paternels, et père ou mère du grand-oncle et de la grand'tante maternels, et ainsi de suite. Dans la même ligne les degrés descendants sont : 1° Le frère ou la sœur; 2° Les fils ou les filles du frère et de la sœur, qui s'appellent cousins germains et cousines germaines; 3° Les cousins et cousines issus des germains, c'est-à-dire les petits-fils ou petites-filles du frère ou de la sœur, et ainsi de suite. S'il était parent au delà du cinquième degré, il ne succédait pas, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. || Degré de noblesse, le nombre de générations que l'on compte entre la personne dont on parle et le premier individu anobli dans la famille. L'anobli fait le premier degré, ses enfants le second, etc. || 9° Différence successive que présentent les qualités sensibles des choses. L'atmosphère est arrivée à un très-grand degré de sécheresse. Le fer exige un haut degré de chaleur pour se fondre. Il y a un fort degré de froid quand la Seine gèle. || Dans différents arts, degré de feu, le point où il faut que le feu soit porté pour que le résultat soit obtenu. || En médecine, degré indique le plus ou moins d'intensité d'une maladie. Phthisie au troisième degré. Brûlure au premier degré. || Terme de la scolastique. Degrés métaphysiques, se disait de la série des propriétés d'un objet, en commençant par la plus générale. || Dans l'ancienne médecine, certaine extension des qualités élémentaires qu'on divisait en quatre.

Le poivre était chaud à tel degré. || Dans l'ancienne physique, ces mêmes qualités élémentaires étaient partagées en huit. Le feu était chaud au huitième degré et sec au quatrième. || Fig. et par analogie, le plus ou le moins que présentent les choses intellectuelles ou morales. Sa grandeur doit atteindre aux degrés les plus hauts, CORN. *Attila*, I, 2. Vous ne me donnez rien par cette haute estime Que vous n'ayez déjà dans le degré sublime, ID. *Sertor.* III, 2. Oui, du degré de l'âge il faut porter la peine, ROTROU, *Vencesl.* I, 2. Le degré où les hommes n'avaient pu atteindre est rempli par une jeune reine, PASC. dans COUSIN. Mon envie de partir est au dernier degré, SÉV. 129. Dieu distribue ses dons dans le degré qu'il veut, BOSS. *Lett. Corn.* 116. Les plaisirs innocents le deviennent [péchés mortels, par l'excès de l'attachement], selon la doctrine des saints.... mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel? ID. *Marie-Thér.* Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu, ID. *ib.* Alors au suprême degré de son éclat, HAMILT. *Gramm.* 11. Haut degré de gloire et de puissance, RAC. *Bérén.* I, 4. Quand la religion des chrétiens n'aurait point d'autre preuve contre l'incrédulité que l'élévation de cette maxime [la charité envers tous], elle aurait toujours ce degré de sainteté et, par conséquent, de vraisemblance sur toutes les sectes qui ont jamais paru sur la terre, MASS. *Carême, Pard.* Un homme médiocre peut avoir de la justesse à son degré, un petit ouvrage de même, VAUVEN. *Justesse.* Chaque fonction est pour lui [le prêtre indigne] un nouveau crime et ajoute un nouveau degré à sa réprobation, MASS. *Confér. Disc. sur la voc.* Il fallait non-seulement un grand usage de la cour, mais une liberté bien circonspecte, une hardiesse bien mesurée, de peur qu'un degré de moins ne gâtât l'ouvrage, et qu'un degré de plus ne perdît l'auteur, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 265, dans POUGENS. || Points successifs que l'on parcourt. Premier degré d'instruction. || 10° Terme de physique. Chacune des divisions principales qui sont marquées sur des instruments destinés à apprécier la chaleur, l'humidité, la pesanteur. Les degrés d'un baromètre, d'un hygromètre, d'un aréomètre. L'eau bout quand le thermomètre est à cent degrés; la glace fond quand il est à zéro. || 11° Terme de géométrie et d'astronomie. Chacune des 360 parties dans lesquelles on divise la circonférence. Si je veux mesurer un angle de 60 degrés, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Terme de géographie. Degré de longitude, l'espace compris entre deux méridiens; degré de latitude, l'espace compris entre deux parallèles. Des lieues de vingt-cinq au degré. Le degré se divise en 60 minutes et la minute en 60 secondes. L'on comptera toujours au nombre des œuvres qui ont illustré notre siècle l'entreprise de mesurer en même temps deux degrés du méridien, l'un sous l'équateur, l'autre près du pôle boréal de notre continent, CONDORCET, *Maurepas.* Ces marchands faisaient leur route, tenant à peu près le 40e degré de latitude nord, par des pays qui sont au couchant de la Chine, MONTESQ. *Esp.* XXI, 16. || Degré décimal, chacune des 400 parties dans lesquelles, suivant la division décimale, on divise le cercle. Cette division est moins usitée que la division sexagésimale ou en 360 parties. || Dans le langage de la physique, de la géométrie et de l'astronomie, degré se représente souvent par ce signe °. Le thermomètre est à 2° au-dessous de glace. Latitude 10° 30′ 3″ (10 degrés, 30 minutes, 3 secondes). || 12° Terme d'algèbre. Équation du premier, du second degré, etc. équation dont l'inconnue est à la première, à la deuxième puissance. || 13° Terme de musique. Différence de position ou d'élévation entre deux notes placées dans une même portée. Degrés conjoints. Degrés disjoints. || 14° Terme de fauconnerie. L'endroit où l'oiseau, durant sa montée, tourne la tête et prend une nouvelle carrière, qu'on appelle second ou troisième degré, jusqu'à ce qu'on le perde de vue au quatrième.

— SYN. DEGRÉ, MARCHE. « Degré, dit l'Encyclopédie, v, 929, s'employait dans le dernier siècle pour désigner chaque marche d'un escalier, et le mot de marche était uniquement consacré pour les autels; nous aurions peut-être bien fait de conserver ces termes distinctifs. » La distinction indiquée par l'Encyclopédie n'existe plus; reste à voir en quoi ces deux termes diffèrent. Le degré est, étymologiquement, ce qui sert à changer de place (*degredi*), à monter ou à descendre; la marche est sur quoi l'on marche. On monte ou l'on descend les degrés; on se tient sur une marche. Au pluriel, il montait ou descendait les degrés, ou les marches, sauf que degré est réservé, de préférence, au style élevé et aux grands escaliers: les degrés du grand escalier du Louvre. Au singulier, marche s'emploie mieux que degré : il se tenait sur la première marche mieux que sur le premier degré. En un mot, toutes les fois que l'on considère les différents échelons d'un escalier comme servant à monter ou à descendre, on se sert plutôt de degré; comme servant à poser le pied et à se tenir, de marche.

— HIST. XIe s. Eufemien, bel sire, riches hom, Quar me hesberges pur Deu en ta maison; Suz tun degret me fais un grabatum, *St Alexis*, XLIV. Par les degrez au palais [il] monte sus, *Ch. de Rol.* CXCVII. || XIIe s. Les degrez [ils] montent tost et isnellement, *Ronc.* p. 121. Tost les degrez de marbre [il] est montez au donjon, *Sax.* XIV. Or est-il moult en bas degré; Mais Dieus le metra au plus haut; Car c'est li sires qui ne faut, GAUTIER D'ARRAS, *Eracles*, v. 1504. || XIIIe s. Celui cui il l'ot commandé A tost le cheval enselé, Et puis au degré li amene, *Ren.* 22207. Amours respont : Or ne t'esmaie [chagrine]; Puisque mis t'ies en ma menaie [direction], Ton servise prendré en gré, Et te metrai en haut degré, *la Rose*, 2036. Puisque li quars degrés est passés, mariages se pot fere, BEAUM. XVIII, 7. Avant qu'on en viengne dusqu'à li, on doit porsivir les segneurs sougés de degré en degré, ID. XI, 12. Aus piez des degrez s'agenoilla un poure [pauvre] chevalier et li dit ainsi.... JOINV. 205. || XVe s. Je montay sans compter Les degrez.... COQUILL. *Monol. de la botte de foin.* Apportant ung plat de viande sur le degré, COMM. I, 9. || XVIe s. La premiere grace, qui est comme un degré à la seconde, est nommée cause d'icelle, CALV. *Instit.* 620. Ce moyen, par lequel Dieu esleve les siens en haut comme de degré en degré, ID. *ib.* 816. Ils devoyent estre recognus pour ministres legitimes, ayans le degré de prestrise, ID. *ib.* 842. Il ne montoit gueres sans s'eslancer trois ou quatre degrez à la fois, MONT. II, 17. C'est un degré de fermeté auquel je ne pourrois arriver, ID. II, 385. Il se laissoit maintes fois tomber du haut d'un degré, ou en la trappe d'une cave, DESPER. *Contes*, LXXIX.

— ÉTYM. Wallon, *egré*; provenç. *degra*, *degrat*; portug. *degrão*; du bas-latin *degradus*, formé de *de*, et *gradus* (voy. GRADE).

† **DÉGRÉAGE** (dé-gré-a-j'), *s. m.* Voy. DÉGRÉEMENT.

DÉGRÉÉ, ÉE (dé-gré-é, ée), *part. passé.* Un vaisseau dégréé.

† **DÉGRÉEMENT** (dé-gré-man), *s. m.* Terme de marine. Action d'ôter les agrès d'un vaisseau. || Perte accidentelle des agrès.

— ÉTYM. *Dégréer.*

DÉGRÉER (dé-gré-é), je dégrée, nous dégréons; je dégréais, nous dégréions; je dégréerai; je dégréerais; que je dégrée, que nous dégréions; que je dégréasse, dégréant, *v. a.* Terme de marine. Ôter ou détruire les agrès, les cordages, etc. d'un vaisseau. Notre frégate, qui n'avait été qu'à demi dégréée par le combat, le fut entièrement par des coups de vent.

— REM. On a écrit, par une mauvaise orthographe, *degrayer* : Je suis tout dégrayé, mes mâts ne tiennent à rien, *Rapport de la Clocheterie sur le combat de la Belle-Poule*, 18 juin 1778, dans JAL.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gréer.*

† **DÉGRÉNAGE** (dé-gré-na-j'), *s. m.* Action de retirer du moulin les matières dont on fait les pâtes céramiques.

— ÉTYM. *Dégréner.*

† **DÉGRÉNER** (dé-gré-né. La syllabe *gré* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je dégrène; mais l'accent reste aigu au futur et au conditionnel : je dégrénerai, je dégrénerais), *v. a.* Exécuter le dégrénage.

DÉGRÉVÉ, ÉE (dé-gré-vé, vée), *part. passé.* Le budget est dégrévé.

DÉGRÈVEMENT (dé-grè-ve-man), *s. m.* Action de dégréver; état de la chose dégrévée. || Réduction ou remise de la cote imposée à un contribuable.

— ÉTYM. *Dégréver.*

DÉGRÉVER (dé-gré-vé. Legoarant remarque que l'Académie écrivant grever sans accent, c'est peut-être par une faute d'impression qu'elle écrit dégréver avec un accent. L'Académie ne conjuguant pas ce verbe, on le conjuguera comme elle fait pour les verbes de cette sorte, c'est-à-dire en mettant un accent grave quand la syllabe qui suit est muette, je dégrève, excepté au futur et au conditionnel où l'accent aigu est conservé : je dégréverai, je dégréverais), *v. a.* Supprimer, réduire les charges. Dégréver un immeuble, éteindre les hypothèques qui le grèvent. || Diminuer, remettre une imposition, une taxe. Dégréver les objets de consommation.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *grever.*

† **DÉGRILLER** (dé-gri-llé, *ll* mouillées, et non dé-gri-yé), *v. a.* Ôter les grilles, et, par extension, faire sortir du couvent. La mort du comte de Verne dégrilla sa femme, qu'il tenait dans un couvent, ST-SIM. 137 4.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *grille.*

DÉGRINGOLADE (dé-grin-go-la-d'), *s. f.* Action de dégringoler. || Fig. Chute, décadence, ruine. Gare la dégringolade.

— ÉTYM. *Dégringoler.*

DÉGRINGOLER (dé-grin-go-lé), *v. n.* || 1° Descendre précipitamment avec la rapidité d'une chute, et surtout avec un sens de moquerie; on n'emploierait pas ce mot en parlant par exemple d'un homme qui se tuerait dans la chute. Dégringoler d'une échelle. La voiture a dégringolé dans un trou. || 2° Fig. et familièrement. Si deux ou trois personnes ne soutenaient le bon goût dans Paris, nous dégringolerions dans la barbarie, VOLT. *Cité dans* CORBLET, *Glossaire picard.* Nos ministres dégringolent l'un après l'autre comme les personnages de la lanterne magique, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 3 déc. 1759. Mlle Clairon et Mme du Chappe soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement, ID. *Lett. Duc de Richelieu*, 25 oct. 1761. || 3° *V. a.* Dégringoler un escalier, *Dict. de l'Académie.*

— REM. L'Académie fait, de ce verbe, un verbe actif, parce qu'on dit : dégringoler un escalier; mais il y a une ellipse, dégringoler un escalier est pour dégringoler le long d'un escalier; et dégringoler n'est pas plus un verbe actif que ne le sont marcher, courir dans ces phrases: marcher deux heures, courir deux lieues. L'Académie écrirait : les marches que j'ai dégringolées; la grammaire veut qu'on écrive : les marches que nous avons dégringolé. On ne peut pas dire dégringoler quelque chose : dégringoler une carafe, etc. Cependant, à l'appui de l'Académie, voy. DESCENDRE (descendre un escalier, une pente).

— ÉTYM. Picard, *déringoler*, *dégribouler.* Origine inconnue. D'après Richelet, il vient de *gringole*, corruption de *gargouille*, gouttière; cela n'est pas impossible.

DÉGRISÉ, ÉE (dé-gri-zé, zée), *part. passé.* Dégrisé le lendemain et revenu à lui.

† **DÉGRISEMENT** (dé-gri-ze-man), *s. m.* Action de dégriser; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Dégriser.*

DÉGRISER (dé-gri-zé), *v. a.* || 1° Faire passer l'ivresse. Le sommeil l'a dégrisé. || 2° Fig. et familièrement, détruire des illusions, des espérances conçues trop vite. Cet échec l'a un peu dégrisé. Les bravos retentissaient; Lambel était enthousiasmé de ces acclamations; Cromwell, pour dégriser son ami, lui dit : On nous applaudirait bien davantage, si nous allions à l'échafaud, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 465. Eh! eh! notre ami, cela vous contrarie et vous dégrise un peu, BEAUM. *Barb. de Sév.* II, 14. || 3° Se dégriser, *v. réfl.* Cesser d'être gris, un peu ivre. Laissez-lui le temps de se dégriser. || Fig. Perdre des espérances trop vite conçues.

— HIST. XVIe s. Les hommes qui s'estimoient le plus de loin se degrisent souvent les uns des autres en s'approchant, MONT. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *griser.*

† **DÉGROSSAGE** (dé-grô-sa-j'), *s. m.* Action de dégrosser.

— ÉTYM. *Dégrosser.*

† **DÉGROSSER** (dé-grô-sé), *v. a.* Faire passer l'or ou l'argent par la filière, pour le rendre plus menu.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gros.*

1\. **DÉGROSSI, IE** (dé-grô-si, sie), *part. passé* de dégrossir. || 1° Dont on a ôté le plus gros. Des pièces de bois dégrossies. || 2° Fig. Nous ne considérons le monde que comme informe et à peine dégrossi, VOLT. *Mœurs, Conn. de l'âme.* Ma petite drôlerie [traduction] dont vous me demandez des nouvelles, est assez dégrossie, P. L. COUR. *Lett.* I, 219.

† 2. **DÉGROSSI** (dé-grô-si), *s. m.* Laminoir des plombiers. || Presse pour unir les monnaies. || Action de dégrossir une glace.

— ÉTYM. *Dégrossi* 1.

DÉGROSSIR (dé-grô-sir), *v. a.* || 1° Ôter le plus gros d'une matière pour qu'elle reçoive la forme qu'on veut lui donner. Dégrossir un bloc de marbre. || Les sculpteurs dégrossissent leurs ouvrages avec une masse qui est une espèce de gros marteau. Le peintre a couvert sa toile de figures, avant que le statuaire ait dégrossi son bloc de marbre, DIDEROT, *Observ. sur la sculpt.* || 2° Fig. Ébaucher, dégrossir un ouvrage. Tout le faix des marches et des ordres de subsistances portait sur Puységur, qui même dégrossissait les projets, ST-SIM. 26, 42. || Débrouil-

ler. Dégrossir une affaire. || 3° Terme d'imprimerie. Dégrossir une épreuve (locution peu usitée présentement), en ôter les plus grosses fautes avant de l'envoyer à l'auteur. || 4° Se dégrossir, *v. réfl.* Devenir moins grossier. Quand une nation se dégrossit, elle est d'abord émerveillée de voir l'aurore ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'orient, et semer de topazes et de rubis le chemin de la lumière, Zéphyre caresser Flore.... VOLT. *Dict. phil. Lieux communs.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gros.*

† **DÉGROSSISSAGE** (dé-grô-si-sa-j'), *s. m.* Terme de métallurgie. Commencement d'étirage qui, succédant au cinglage, donne une forme plus régulière à la loupe. || Se dit en particulier de la première opération faite pour réduire en plaques d'une épaisseur de 6 à 7 millimètres les barres de fer primitivement de 30 à 32 millimètres, destinées à la fabrication de la tôle mince, LEGOARANT. || Terme de coutellerie. Action de dégrossir, à la lime, la pièce qui doit fournir un couteau et qui a été préalablement forgée.

— ÉTYM. *Dégrossir.*

† **DÉGROSSISSEMENT** (dé-grô-si-se-man), *s. m.* Action de dégrossir; état de ce qui est dégrossi.

— ÉTYM. *Dégrossir.*

† **DÉGROSSISSEUR** (dé-grô-si-seur), *s. m.* Cylindre qui, dans les laminoirs, réduit la loupe en grosses barres.

— ÉTYM. *Dégrossir.*

† **DÉGU** (dé-gu), *s. m.* Nom d'un petit mammifère du Chili.

DÉGUENILLÉ, ÉE (dé-ghe-ni-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-ghe-ni-yé), *part. passé.* Qui a des vêtements en guenilles. Les rois d'Espagne n'avaient jamais eu de gardes que quelques méchants lanciers déguenillés qui ne les suivaient pas, ST-SIM. 126, 140. Quelle comparaison de ta vie molle, rampante, efféminée, et de la vie libre et ferme du cynique déguenillé! DIDEROT, *Regrets sur ma robe de chambre.* || Substantivement. Une troupe de déguenillés.

† **DÉGUENILLER** (dé-ghe-ni-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Déchirer les habits, mettre en guenilles. || Par extension. Dégueniller quelqu'un, le ruiner, lui faire perdre sa fortune. || Fig. et populairement. Dégueniller quelqu'un, le maltraiter de paroles.

— HIST. XVI° s. Se desgueniller [sortir de la gueuserie], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *guenille.*

DÉGUERPI, IE (dé-ghèr-pi, pie), *part. passé* de déguerpir. Abandonné. Cet immeuble déguerpi par celui qui en avait la possession. || Qui a déguerpi, qui s'en est allé. Bon ! les voilà déguerpis.

DÉGUERPIR (dé-ghèr-pir), *v. a.* || 1° Terme de pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. Déguerpir un héritage. || 2° Faire sortir. Avec un instrument croche Le déguerpirent de la roche, SCARR. *Virg. trav.* VI. || Il n'est plus usité en cet emploi. || 3° *V. n.* Sortir, se retirer d'un lieu malgré soi. Il fut forcé de déguerpir. Nous fatiguerons tant notre provincial, qu'il faudra qu'il déguerpisse, MOL. *Pourc.* II, 11. Qu'on se garde surtout de me mettre trop près De quelque procureur chicaneur et mauvais; Il ne manquerait pas de me faire querelle; Ce serait tous les jours procédure nouvelle, Et je serais encor contraint de déguerpir, REGNARD, *Légat.* IV, 6. Ah ! nous verrons un peu S'ils feront déguerpir la nièce et le neveu, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 10.

— HIST. XII° s. Et quant m'aurez mortelment deguerpi [abandonné], Jà n'i croistra vos los ne vos honors, *Couci*, VII. E David, li psalmistes, qui nus dit ensement : Ne vit ainc deguerpi nul qui vit lealment, Ne nului pain querant de son engendrement, *Th. le mart.* 77. Quant le rei d'Engleterre en virent si partir, Clerc e lai comencierent l'arcevesque à laidir, E dient qu'il out tort qu'il ne se volt tenir En ço qu'ot graanté, e k'um nel puet gernir [défendre]; Ne virent unches pais pur si poi deguerpir, *ib.* 109. Si com nos avons dist, la contreie des deserz ce est la degerpie assembleie des malignes espirs, *Job*, p. 502. Il par nule raison ne welent dewerpir ceu [ce] où li primier puyent mettre lor mains, ST BERN. p. 521. || XIII° s. Ne nous puet delessier ce qui nous fait pesance, Ne nous quiert deguerpir cil qui nous fait grevance; Tost oblie pechié qui en fait la penance. Car riens ne grieve tant com male acoustumance, J. DE MEUNG, *Test.* 2046. || XV° s. Il defendit, sur peine de perdre la vie, que nul ne feust tant hardy de retourner en galée, ne de deguerpir la place, *Boucicq.* II, ch. 20. || XVI° s. Le preneur ou son heritier qui deguerpit [pour se décharger d'une rente foncière], doit payer les arrerages passés, l'année courante et un terme de plus, LOYSEL, 522.

— ÉTYM. *Dé...*: préfixe, et l'anc. franç. *guerpir*, abandonner, de l'allemand *werfen*, jeter; suéd. *verpa*; goth. *vairpan*; wallon, *diwerpi*; provenç. *degurpir.*

DÉGUERPISSEMENT (dé-ghèr-pi-se-man), *s. m.* || 1° Abandonnement de la possession d'un immeuble. || Acte par lequel l'acquéreur à rente foncière renonçait à la propriété pour se décharger du payement de la rente. || 2° Familièrement, action de déguerpir, de se retirer, contraint et forcé.

— HIST. XVI° s. Tout deguerpissement se doit faire en justice, LOYSEL, 521.

— ÉTYM. *Déguerpir.*

† **DÉGUERPISSEUR** (dé-ghèr-pi-seur), *s. m.* Terme de pratique. Celui qui fait abandon d'une possession immobilière.

— ÉTYM. *Déguerpir.*

† **DÉGUEULEMENT** (dé-gheu-le-man), *s. m.* || 1° Terme très-bas. Action de vomir. || 2° Terme de charpente. Pour que les arêtiers et leurs contre-fiches viennent dans l'arête du poinçon, il faut une barbe de chaque côté et autant d'une part que de l'autre, ce qu'on appelle dégueulement, PERNOT, *Dict. du constructeur.*

— ÉTYM. *Dégueuler.*

DÉGUEULER (dé-gheu-lé). || 1° *V. a.* Rejeter par la gueule. Le chien a dégueulé sa soupe. || 2° *V. n.* Terme très-bas. Vomir, rendre gorge. || Fig. Proférer des paroles violentes ou grossières.

— HIST. XV° s. Nous avons ouy tous vos plaits; Maistre Simon, sus, desgueullez, COQUILLART, *Plaid. de la Simple et de la Rusée.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *gueule.*

† **DÉGUEULIS** (dé-gheu-li), *s. m.* Terme très-bas. Ce qui a été dégueulé.

— ÉTYM. *Dégueuler.*

DÉGUIGNONNÉ, ÉE (dé-ghi-gno-né, née), *part. passé.* Me voilà enfin déguignonné.

DÉGUIGNONNER (dé-ghi-gno-né), *v. a.* Délivrer d'un guignon qui fait que rien ne réussit, que toutes les chances tournent mal. || Se déguignonner, *v. réfl.* Cesser d'avoir du guignon. Je change de partner pour me déguignonner.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *guignon.*

† **DÉGUISABLE** (dé-ghi-za-bl'), *adj.* Qui peut être déguisé.

— ÉTYM. *Déguiser*; provenç. *deguisable.*

DÉGUISÉ, ÉE (dé-ghi-zé, zée), *part. passé.* || 1° Qui a pris un déguisement. Qui t'aurait reconnu déguisé de la sorte? RAC. *Plaid.* II, 2. Ne m'aurait-il pas mieux valu passer une longue et délicieuse vie chez le roi Lycomède, déguisé en fille, avec les princesses filles de ce roi? FÉN. *Dial. des morts, Achille, Chiron.* || 2° Fig. Des sentiments déguisés. La vérité déguisée par les flatteurs. Et je prends tous ces biens pour des maux déguisés, CORN. *Rodog.* I, 7. Un abrégé historique de la vie de plusieurs princes, où leurs vices ne sont pas déguisés, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Chinois*).

DÉGUISEMENT (dé-ghi-ze-man), *s. m.* || 1° Ce qui sert à déguiser une personne. Ce noir déguisement cache au moins quelque chose, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 1. Et la fière Fulvie Se couvre, sans rougir, d'un vil déguisement, VOLT. *Catil.* II, 1. || État d'une personne déguisée. Il passa à la faveur de son déguisement. Sous ces déguisements j'ai déjà rétabli Presque en toute sa force un amour affaibli, CORN. *Toison*, II, 1. || 2° Fig. Travestissement accidentel de la vérité, de la réalité. La renommée N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements Que sous l'obscurité de cent déguisements.... CORN. *Rodog.* I, 1. || 3° Artifice pour cacher la vérité. Dis, mais en peu de mots, et sûr que les tourments M'auront bientôt vengé de tes déguisements, CORN. *Théod.* IV, 6. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis, BOSS. *Duchesse d'Orl.* C'est ambition, c'est avarice, c'est envie, c'est animosité, c'est déguisement et supercherie, BOURDAL. *Instruct. Prudence du salut, Exhortation.* Je dis ce que je pense, et sans déguisement; Je suis, sans réfléchir, mon premier mouvement, REGNARD, *Distr.* IV, 7. Cent vertus que l'erreur couronne Sont de vains noms que l'orgueil donne À ses adroits déguisements, LAMOTTE, *Odes*, t. 1, p. 363, dans POUGENS. Les hommes qui agissent sans déguisement, FÉN. *Tél.* III Que fais-tu, lui dit-il, faible et timide amant? Pourquoi troubler les airs de plaintes éternelles? Est-ce d'aujourd'hui que les belles Ont recours au déguisement? J. B. ROUSS. *Cantate* 6. Par là, malgré la fraude et les déguisements, Vos yeux démêleront ses secrets sentiments, VOLT. *Zaïre*, IV, 6. || 4° Action de déguiser, par l'art de la cuisine, une viande ou autre aliment. Jamais rien ne fut mieux servi, et, entre autres choses, il y eut douze sortes de viandes et de déguisements dont personne n'a jamais ouï parler, et dont on ne sait pas encore le nom, VOIT. *Lett.* 10.

— HIST. XIII° s. Si pren.... Autre desguiseüre.... *la Rose*, 11244. || XVI° s. Ilz n'userent plus de desguisement ny ne controuverent plus de desfaittes, pour la reverence de Caton, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 80.

— ÉTYM. *Déguiser*; provenç. *desguisamen.*

DÉGUISER (dé-ghi-zé), *v. a.* || 1° Changer la guise, habiller de manière qu'il soit difficile de reconnaître. Déguiser des enfants. || Changer les traits. Le rouge les vieillit et les déguise, LA BRUY. III. || 2° Par extension. Déguiser sa voix, la changer pour qu'on ne la reconnaisse pas. || Déguiser son écriture, ne pas user des mêmes caractères que ceux dont on a coutume d'user. Il en aurait fait, en déguisant son écriture, une douzaine de copies, qu'il aurait adressées aux comédiens, aux mousquetaires, aux auteurs mécontents, MARMONTEL, *Mém.* liv. VI. || Déguiser son nom, se cacher sous un pseudonyme. || Déguiser une viande, déguiser des œufs, les accommoder de manière qu'on ne reconnaisse pas ce que c'est. || 3° Fig. Cacher une chose sous des apparences trompeuses. Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent, LA ROCHEF. *Réflex. mor.* 202. Il paraissait avec une gravité stoïque et avec l'air d'un homme de bien, pour mieux déguiser sa perfidie, D'ABLANC. *Tac. Annal.* liv. I, dans RICHELET. Il fallait, pour y réussir, savoir déguiser ses passions, FLÉCH. *M. de Mont.* Il déguise ou il exagère les faits, LA BRUY. XIV. Et, sous un front serein déguisant mes alarmes, Il fallait bien souvent me priver de mes larmes, RAC. *Phèd.* IV, 6. Ne prétendais-tu point par tes fausses couleurs Déguiser un amour qui te retient ailleurs? ID. *Baj.* V, 4. Quiconque ne sait pas dévorer un affront Ni de fausses couleurs se déguiser le front... ID. *Esth.* IV, 4. Seigneur, je ne vous puis déguiser ma surprise, ID. *Mithr.* III, 1. Seigneur, je ne vous puis déguiser mon erreur, ID. *Brit.* II, 3. Ils ne se servent de la pensée que pour autoriser leurs injustices, et n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées, VOLT. *Dial.* XIV. || Absolument. Dissimuler. Ce n'est plus avec vous qu'il faut que je déguise, CORN. *Héracl.* II, 3. Que sens-tu? dis-le-moi; parle sans déguiser, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. || 4° Présenter une chose autrement qu'elle n'est. Je ne puis déguiser que j'ai peine à vous suivre, CORN. *Polyeucte*, II, 6. À ne rien déguiser, Seigneur, ceux de sa suite en ont su mal user, ID. *Sertor.* IV, 3. Vous déguisez en vain une chose trop claire, ID. *Hor.* I, 3. Les ministres qui leur déguisaient la vérité, BOSS. *Hist.* III, 3. Ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire ou pour détourner les applications, LA BRUY. V. J'irai, bien plus content et de vous et de moi, Détromper son amour d'une feinte forcée, Que je n'allais tantôt déguiser ma pensée, RAC. *Baj.* III, 4. S'il faut ne te rien déguiser, Mon innocence enfin commence à me peser, ID. *Androm.* III, 1. Je déguisai partout ma naissance et mon nom, VOLT. *Œdipe*, IV, 1. || Se déguiser, déguiser à soi-même, cacher à soi-même quelque chose. Il s'est déguisé ses torts en cette affaire. Je fais cette remarque en réponse à ce qu'a dit Moreau de Mautour, qui, pour soutenir son opinion, se déguise à lui-même les faits, ST-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. V, p. 239, dans POUGENS. || 5° Se déguiser, *v. réfl.* S'habiller de manière à n'être pas reconnu. Se déguiser en marquis, en nécromancien. Le roi d'Israël se déguisa, avant que de donner la bataille, SACY, *Bible, Rois*, III, 22, 30. || Prendre un faux nom. Le cardinal Bellarmin n'a point fait paraître plus de soumission ou de déférence que les autres pour le décret du concile [de Trente, qui interdisait les pseudonymes], lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de Matheus Tortus contre le roi de la Grande-Bretagne, *Auteurs déguisés*, p. 74. || 6° Fig. Cacher ce qu'on pense, ce qu'on sent. Ce n'est point avec toi que mon cœur se déguise, RAC. *Andr.* IV, 1. Il se déguise en vain, je lis sur son visage Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage, ID. *Brit.* I, 1. Qui peut se déguiser pourrait trahir sa foi, VOLT. *Alz.* I, 5. C'est trop me déguiser sous l'éclat qui t'abuse, DELAV. *Paria*, I, 2. || Se déguiser à soi-même, se faire illusion sur ses torts, ses faiblesses. Nous sommes si accoutumés à nous déguiser aux autres qu'à la fin nous nous déguisons à nous-mêmes, LAROCHEF. *Réfl.* 119. On ne peut plus se déguiser à soi-même, MASS. *Carême, J. de Pâq.* || 7° Être déguisé. La vérité ne peut se déguiser aisément. Mais un feu mal éteint ne peut se déguiser, CORN. *Perthar.* II, 3.

— SYN. DÉGUISER, TRAVESTIR, MASQUER. Déguiser, c'est changer la guise, la façon, la manière d'être. Travestir, c'est vêtir de travers. Masquer, c'est couvrir le visage d'un masque. De cette façon la nuance de ces trois mots est marquée: se déguiser, c'est plus que se masquer, puisque le masque ne couvre que le visage, tandis que le déguisement couvre le corps entier. Se travestir, c'est prendre un vêtement qui ne vous convient pas, et dans ce mot il n'entre aucune idée de cacher le corps sous un déguisement ou le visage sous un masque.

— HIST. XII^e s. Pur ço cumandad Jeroboam à la reïne, que ele de sa vesture se deguisast, *Rois*, 291. E li reis se desguisad, e od dous cumpaignuns i alad, *ib.* 109. Lors liad li prophetes son chief et desguisad sei de puldre, *ib.* 328. || XIII^e s. Ainsinc Fortune se desguise, *la Rose*, 6157. N'onc si deguisée maison Ne vit, ce croi, onques mès hon, *ib.* 6121. Il s'en feroit boen desguisier, Et vestir robe senz coleur, RUTEB. II, 76. Li jugement se desguisent en moult de manieres de le [la] cort laie à cix de la crestienté, BEAUM. LXVII, 27. || XIV^e s. N'est-ce pas chose plus honourable Que tu voies devant ta table Tes chevaliers, tes escuiers Vestis ensamble en ordenance À la bonne guise de France, Que ce qu'il soient en tel guise Que chascun ainsi se desguise? MACHAULT, p. 120. || XV^e s. Grand plenté de mets et d'entremets si estranges et si desguisés qu'on ne les pourroit deviser, FROISS. I, I, 31. Prince qui veult que le bon temps reviengne, Les trois estas en honnes meurs repringne, Et que nul seul des trois ne se desguise, E. DESCH. *Souffrance du peuple.* || XVI^e s. Il n'y a aulcune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ayt desguisé les choses, MONT. II, 112. Il se desguisa en habit de femme, et dansa en tel habit, AMYOT, *Flamin.* 33. Ils desguisent la cessation ou surseance de l'execution de leur mauvaise voulunté par le sainct nom de justice ou d'amitié, ID. *Pyrrhus*, 23.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *guise;* provenç. *desguisar.*

† **DÉGUISEUR** (dé-ghi-zeur), *s. m.* Celui qui déguise.

— HIST. XVI^e s. Comme à l'encontre non d'ennemis, mais d'infracteurs, abuseurs, et deguiseurs de foy, M. DU BELLAY, 301.

— ÉTYM. *Déguiser.*

DÉGUSTATEUR (dé-gu-sta-teur), *s. m.* Celui qui déguste les boissons pour en vérifier la qualité. || Adjectivement. Commissaire dégustateur.

— ÉTYM. *Déguster.*

DÉGUSTATION (dé-gu-sta-sion), *s. f.* Action d'apprécier par le sens du goût les qualités sapides d'une substance quelconque. La simple dégustation prouve que les filets d'eau de cette fontaine sont presque tous d'une nature différente, LE PÈRE FERY, *Mémoires sur la fontaine d'Amiens*, dans RICHELET.

— ÉTYM. Lat. *degustatio*, de *degustare*, déguster.

DÉGUSTÉ, ÉE (dé-gu-sté, stée), *part. passé.* Ces vins dégustés par un gourmet.

DÉGUSTER (dé-gu-sté), *v. a.* Goûter une liqueur pour en apprécier la qualité. || Se déguster, *v. réfl.* Être dégusté. Le vin se déguste mal avec les fruits.

— ÉTYM. Lat. *degustare*, de *de*, et *gustare*, goûter.

† **DEHAIT** (de-è), *s. m.* Terme de fauconnerie. Maladie des oiseaux de proie.

— HIST. XI^e s. Dient Franceis: dehet ait qui s'enfuit, *Ch. de Rol.* LXXX. || XIII^e s. Laidor ait ores mal dehé, Quant si guerroie chasteé [chasteté], Que deffendre et tenser [protéger] deüst, *la Rose*, 9031.

— ÉTYM. *Dehait* ou *dehé* signifie malheur, et est formé de la préposition *de* et de l'ancien substantif *hait*, plaisir; de l'ancien scandinave *heit*, promesse, vœu.

† **DEHAITÉ, ÉE** (de-è-té, tée), *adj.* Terme de fauconnerie. Oiseau dehaité, oiseau qui ne vole pas de bon degré.

— HIST. XIII^e s. De noient [pour rien] mès [il] ne se dehete, Ainz est moult liez et moult joiant, *Ren.* 16062. || XV^e s. Il fut ainçois en Bretagne revenu que le roi ni autres sçussent rien de son departement; mais pensoit chascun qu'il fust dehaité [malade] en son hostel, FROISS. I, I, 153. Il lui va conter comment sa femme estoit dehaitée et merveilleusement malade, LOUIS XI, *Nouv.* XC.

— ÉTYM. *Dehait.*

† **DEHALÉ, ÉE** (dé-ha-lé, lée), *part. passé.* Barque déhalée.

DÉHÂLÉ, ÉE (dé-hâ-lé, lée), *part. passé.* Visage déhâlé.

† **DÉHALER** (dé-ha-lé), *v. a.* Terme de marine. Haler en dehors, relever, retirer. || Se déhaler, *v. réfl.* Reculer par une manœuvre contraire au halage. || Fig. et populairement, sortir d'une mauvaise position.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *haler.*

DÉHÂLER (dé-hâ-lé, *v. a.* || 1° Ôter l'impression produite par le hâle sur le teint. || Absolument. Cela déhâle. || 2° Se déhâler, *v. réfl.* Se débarrasser du hâle. Elle garde la chambre pour se déhâler.

— HIST. XVI^e s. Esperant que les ennemys estant travaillez du long chemin qu'ils avoyent faict, et leur chevaux dehallez, les trouvans en cest estat, leur pourroit faire recevoir une honte, M. DUBELL. 541. Estans desjà ses soldats dehallez pour le travail et faute de vivres qu'ils avoyent souffert, ID. 587. Il demeure immobile aussi froid qu'un rocher, Descharné, deshallé, sans puissance ni force, RONS. 891 (dans le français du XVI^e siècle, déhâler signifie non ôter le hâle, mais accabler, fatiguer par le hâle).

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *hâle.* Dans la signification du XVI^e siècle, *dé....* est non pas privatif, mais augmentatif.

DÉHANCHÉ, ÉE (dé-han-ché, chée), *part. passé.* || 1° Qui a les hanches rompues ou disloquées. Où diantre as-tu pêché Les figures d'un corps à demi déhanché? HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, IV, 6. || Par extension, très-fatigué. .... Il a toujours marché; Il m'a fallu le suivre, et j'en suis déhanché, HAUTEROCHE, *Esprit follet*, III, 4. || Terme de vétérinaire. Cheval déhanché, cheval chez lequel la fracture de l'angle externe de l'ilium a produit l'abaissement ou l'effacement de la saillie d'un des angles des hanches ou des deux à la fois. || 2° Familièrement, peu ferme sur ses hanches.

† **DÉHANCHEMENT** (dé-han-che-man), *s. m.* Action de se déhancher. Certains déhanchements qui sont plus d'une courtisane que d'une femme du monde.

— ÉTYM. *Déhancher.*

† **DÉHANCHER (SE)** (dé-han-ché), *v. réfl.* Fig. Affecter une démarche molle et abandonnée. Se déhancher, secouer la tête, baiser le bout de son gant bien tendrement: cela s'appelle faire des mines, BARON, *Homme à bonnes fortunes*, IV, 7.

— HIST. XVI^e s. La raison va toujours et torte et boiteuse et deshanchée, MONT. II, 322.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *hanche.*

† **DÉHARDER** (dé-har-dé), *v. a.* Terme de chasse. Lâcher des chiens qui sont liés quatre à quatre, ou six à six. || Débarrasser les chiens qui se prennent dans leurs couples ou dans la harde. || Se déharder, *v. réfl.* Des chiens qui se déhardent.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *harde.*

DÉHARNACHÉ, ÉE (dé-har-na-ché, chée), *part passé.* Cheval déharnaché.

DÉHARNACHEMENT (dé-har-na-che-man), *s. m.* Action de déharnacher.

— ÉTYM. *Déharnacher.*

DÉHARNACHER (dé-har-na-ché), *v. a.* || 1° Ôter le harnais à un cheval. Au milieu des mots composés comme déharnacher, l'*h* s'y conserve aspirée, D'OLIV. *Pros. franç.* || 2° Fig. et familièrement. Se déharnacher, *v. réfl.* Se débarrasser d'un accoutrement qui gêne.

— HIST. XIII^e s. Toutes les nes [nefs, navires] issent du port; Le tref [mât] ont tost desharneskié Et sus dusc' à tores sacié, *Fl. et Bl.* v. 1382.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *harnacher.*

DÉHISCENCE (dé-i-ssan-s'), *s. f.* Terme de botanique. Action par laquelle les parties distinctes d'un organe clos s'ouvrent sans déchirure, le long de la suture d'union. || Rupture déterminée et régulière qui, à une certaine époque, s'opère dans des organes clos pour laisser sortir ce qu'ils contiennent.

— ÉTYM. *Déhiscent.*

DÉHISCENT, ENTE (dé-i-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des organes clos qui s'ouvrent d'eux-mêmes. || Terme d'entomologie. Élytres déhiscents, élytres qui s'écartent un peu l'un de l'autre à l'extrémité.

— ÉTYM. Lat. *dehiscere*, s'entrouvrir, de *de*, et *hiscere*, fréquentatif de *hiare* (voy. HIATUS).

DÉHONTÉ, ÉE (dé-hon-té, tée), *adj.* Qui est sans honte, sans pudeur. Une femme déhontée. Voyez cet homme déhonté Qui va portant dans tout son voisinage Et son impudent verbiage Et son caractère effronté, DELILLE, *Convers.* II. || Substantivement. Quelle déhontée! Ces déhontés.

— HIST. XIII^e s. Mahomès les maudie et lor crestienté; Car, s'il le pueent faire, tout somes deshonté, *Ch. d'Ant.* V, 27. || XVI^e s. Aussi, depuis qu'un homme est deshonté, à grande peine se peut-il amender, parce que la honte retire autant de gens du peché que la conscience, MARG. *Nouv.* XLI. Ces encheriments deshontez, que la chaleur premiere nous suggere en ce jeu, MONT. I, 225. Il estoit si deshonté qu'il ne luy chaloit d'estre vitupéré, AMYOT. *Alc.* 20.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *honte.* Th. Corneille a dit *déhonter* pour déshonorer: Comment! dans un château dont l'antiquité brille, Venir de guet-apens déhonter une fille! Palsgrave, p. 19, remarque que l'*h* est aspirée.

DEHORS (de-hor, et non pas dé-hors comme on dit souvent à Paris; l'*s* ne se lie pas: de-hor et dedans: cependant quelques-uns la lient: de hor-z et dedans) *adv. de lieu.* || 1° Hors d'un lieu. Je serai dehors toute la journée. Mettre un domestique dehors. Mes gens vous aideront, et je les ai pris forts, Pour vous faire servir à tout mettre dehors, MOL. *Tart.* V, 5. L'honneur est comme une île escarpée et sans bords: On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors, BOIL. *Sat.* X. || Mettre une personne dehors, la renvoyer d'un emploi, d'un service. Et n'as-tu pas le plaisir de te venger d'un homme qui t'a mis dehors, sans sujet? BRUEYS, *Grondeur*, III, 1. || Terme de commerce. Mettre un billet dehors, le mettre en circulation, en le passant à l'ordre de quelqu'un. || Fig. et familièrement. Ne pas savoir si l'on est dehors ou dedans, ne pas savoir où l'on en est. || Il n'est ni dehors ni dedans, se dit d'un homme qui a une affaire dont l'issue est encore incertaine, et aussi d'un homme dont on ne sait quelle est l'opinion. || Cet homme est de dehors, il est étranger, il n'est pas natif du lieu. || Terme de marine. Ce bâtiment va mettre dehors, il va gagner le large. Toutes voiles dehors, toutes voiles déployées. Jeter un objet dehors, le jeter par-dessus le bord. De dehors en dehors, se dit des dimensions d'un bâtiment quand elles sont prises de l'extérieur de la muraille, par opposition à de dedans en dedans qui se dit des dimensions prises à l'intérieur de la muraille. || 2° Dehors, *s. m.* La partie extérieure d'une chose. Je vais disposer ma cohorte À garder cependant le dehors de la porte, CORN. *Théod.* V, 2. || Absolument. Le dehors, l'extérieur. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est, par son fond, incapable d'élévation, BOSS. *Duch. d'Orl.* || L'extérieur, en parlant d'une famille. Il ne s'agit point, dans ma tragédie, des affaires du dehors; Néron est dans son particulier et dans sa famille, RAC. *Brit.* 1^re *préface.* || Les pays étrangers. Ce qui était à craindre alors, c'était non le dedans, mais le dehors. || 3° Terme de manége. La jambe du dehors, la rêne du dehors, la jambe, la rêne qui sont du côté du mur, par opposition à la jambe, à la rêne qui sont du côté de l'intérieur du manége. || 4° Les dehors d'une maison, ce qui est en dehors, les communs, les jardins, etc. C'est une fort belle maison, un peu trop grande pour le train que j'y destine; elle a de fort beaux dehors, MAINTENON, *Lett. à Mme de Coulanges*, 5 fév. 1675. || Terme militaire. Les dehors d'une place ou, simplement, les dehors, les fortifications extérieures et avancées. Il faut d'abord s'emparer des dehors. Tous ces dehors, ajoutés au fort, mettront un commandant actif et expérimenté en état de soutenir, avec deux mille hommes, un siége de deux mois, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, p. 32. || 5° Le dehors, l'apparence extérieure de la personne, opposé au dedans ou intérieur de l'âme. Et quoique le dehors soit sans émotion, Le dedans n'est que trouble et que sédition, CORN. *Poly.* II, 2. La tonsure et l'habit sont bien quelque dehors, Mais ne présume pas que les gênes du corps Fassent l'âme religieuse, ID. *Imit.* I, 17. C'était moins en lui une parure acquise et étrangère, que les dehors naturels d'une âme tendre, généreuse et compatissante, MAIRAN, *Éloges*, *Card. de Fleury.* Souvent ces dehors froids cachent des cœurs sensibles, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, II, 10. || Fig. Apparence. Ces austères dehors qui parent une vie, Ces supplices du corps où l'âme est endurcie, CORN. *Imit.* I, 11. Les juges, dit le père, qui ne pénètrent pas dans les consciences, ne jugent que par le dehors de l'action, PASC. *Prov.* 7. À quoi bon, disent-ils, cette mine modeste Et ce sage dehors que dément tout le reste? MOL. *Mis.* III, 5. C'est une vengeance que vous déguisez sous un faux dehors de justice, BOURD. *Jugem. dernier*, 1^er *Avent.* Je soupçonne qu'avec tous ces beaux dehors la pauvre femme n'est pas heureuse, SÉV. 470. Et sous l'humble dehors d'un respect affecté Il cache le venin de sa malignité, BOIL. *Sat.* VII. Soit qu'un dehors heureux Me cachât de son cœur les replis dangereux, VOLT. *Fanat.* III, 1. || Dans ce sens il s'emploie fréquemment au pluriel. Il veut que ses dehors [de la vertu] gardent un même cours, CORN. *Hor.* V, 2. De cet aveuglement les soins mystérieux Empruntaient les dehors d'un tyran furieux, ID. *Perthar.* V, 5. La politesse assortit et conforme les dehors aux condi-

tions, LA BRUY. XII. Des dehors contents, paisibles et enjoués, tous trompent et nous y [dans l'intérieur des familles] font supposer une paix qui n'y est point, ID. V. Qui allume des lettres pères et déligentes, MASS. Car. Jeûne. Par des dehors plus doux vous devez l'attendrir, VOLT. Alz. IV, 1. De Boissy est auteur d'une comédie intitulée l'Homme du jour ou les dehors trompeurs. || Garder les dehors, sauver les apparences extérieures, présenter une apparence convenable. La fidélité de votre état consiste à garder les dehors, BOSS. Lett. Corn. 140. On gardera un certain dehors, ID. Char. frat. Ils n'y vont que par coutume, que par respect humain, que pour garder quelques dehors, BOURD. Dim. oct. du St-Sacrement, Dominic. || N'avoir pas de dehors, avoir un extérieur qui promet peu. Celui-ci a un bon fonds et n'a point de dehors, LA BRUY. IX. || 6° Au dehors, loc. adv. À l'extérieur; il s'oppose à au dedans. Il donna au pays de la gloire au dehors. Si bien que l'âme étant séparée de Dieu, que son fond réclame sans cesse, tourmentée par son indigence, le chagrin la dévore, l'ennui la tue; il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, BOSS. la Vallière. La maison du seigneur, seule un peu plus ornée, Se présente au dehors de murs environnée, BOIL. Épît. VI. Mes fureurs au dehors ont osé se répandre, RAC. Phèd. III, 1. Tout le monde savait que la colonie, sans défense au dedans et au dehors, était hors d'état de faire la moindre résistance, RAYNAL, Hist. phil. X, 16. || Fig. Au dehors, dans l'apparence extérieure. Nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées, BOURD. Sermon, 24e dim. après la Pentec. Domin. Au dehors cependant ils vivaient en amis, et se donnaient des repas l'un à l'autre, ROLLIN, Hist. anc. Œuvres, t. VII, p. 279, dans POUGENS. || Au dehors de, loc. prép. Les avantages qui sont au dehors de nous. || 7° De dehors, loc. adv. De l'extérieur. Il vient de dehors. || 8° En dehors, loc. adv. La porte s'ouvre en dehors. Marcher les pieds en dehors, marcher les talons rapprochés et les pointes éloignées l'une de l'autre. || Fig. Être en dehors, tout en dehors, être très-franc, très ouvert. Le comte Raimond mettait en dehors toute son âme, STAËL, Corinne, XII, 4. || Terme de danse. On dit qu'un danseur est en dehors, quand ses hanches sont ouvertes et ses pieds tournés en dehors. || Terme de marine. On dit qu'un navire est en dehors, quand il est plus en pleine mer qu'un cap avoisinant. || En dehors de, locut. prép. Il s'oppose à en dedans. Il demeure en dehors de la ville. Il a des intelligences en dedans et en dehors de la ville. || Fig. Ceci est en dehors des conventions. || 9° Par dehors, loc. adv. Par l'extérieur. Faire le tour par dehors. || Par dehors, loc. prép. Il passa par dehors la ville.

— HIST. XIe s. Defors son cors [il] veit [voit] gesir la bruele, Ch. de Rol. CLXIV. || XIIe s. Defors la cité, Ronc. p. 201. || XIIIe s. Einsi fu li assaus devisés que les trois batailles des sept devoient l'ost garder par defors, et les autres quatre devoient aler à l'assaut, VILLEH. LXXVI. [Les miroirs] font les riens [même dehors posées] tout vis, soit par aigue [eau], ou par air, la Rose, 18583. Quant j'oi ung poi avant alé, Si vi ung vergier grant et lé, Tot clos d'ung haut mur bataillé, Portrait defors et entaillé À maintes riches escritures, ib. 139. Et le plus lait dehors [ils] demonstrent À trestous ceus qui les entendent, ib. 8444. Il nous donnerent ces durs cuis de quatre jours ou de cinq: et pour honneur de nous en les avoit fait peindre par dehors de diverses couleurs, JOINV. 249. Et se li bourgois de Paris amene le vin de dehors, et le vent à Paris, il ne doit point de chantelage, Liv. des mét. 306. || XIVe s. Au dehors de Nimaye, sus une verte plaingne, Baud. de Seb. VII, 180. || XVe s. Et toutes ses gens passerent en dehors, FROISS. I, I, 84. Et ne laissa rien à la femme du dict Craon qui estoit dedans, sinon de très pauvres habillemens, et la meit dehors pour s'en aller où bon luy sembleroit, JUVEN. DES URS. Charles VI, 1392. || XVIe s. La lumiere sembloyt dedans naistre, non dehors venir, RAB. Pant. V, 43. Commande doncq aux gentilles Naiades Sortir dehors leurs beaux palais humides, DESPERR. II, 8, verso. Il n'y avoit ny enflure ny alteration par le dehors, MONT. I, 100. Conceptions informes qu'ils ne peuvent produire au dehors, ID. I, 188. La raison contreroolle tout ce qui est au dehors et au dedans de la voulte celeste, ID. II, 287. Il luy monstra premier le dedans, et puis après le dehors de la main, et le menaça que la ville seroit ainsi renversée sens dessus dessous, AMYOT, Timol. 15. Sans des senateurs de premiere heure se ignorant et grossier à ceulx qui n'en cognoissoient que le dehors, ID. Caton, 14. Là les assiegeans se retranchèrent, les autres s'en retournans firent deux dehors: le capitaine Jauri basque se retrancha à un moulin à vent, à quelque 140 pas de la contr'escarpe; quelques autres firent une ridotte au devant de la porte pour aider à ceux du moulin, D'AUB. Hist. II, 296. Encores qu'ils eussent à faire à 250 gentils-hommes, qui travailloient par barricades à mettre la citadelle dehors.... ID. ib. III, 32. Bouvilars aiant deffendu ses faux-bourgs et ses dehors quelque temps, la ville fut forcée d'un coup de petard, ID. ib. III, 303. Ce prince inhumain garda tous les beaux dehors dont il put s'aviser, Mém. sur du Guescl. ch. 15.

— ÉTYM. De, et hors ou fors; Berry, diors; bourguig. defeu, defeur; provenç. defors; catal. defora; espagn. defuera. Palsgrave, p. 19, observe que l'h y est aspirée.

† **DÉHORTATOIRE** (dé-or-ta-toi-r'), *adj.* Terme de diplomatique. Lettre déhortatoire, lettre qui exhorte à ne pas faire une chose.

— ÉTYM. Lat. *dehortatorius*, de *dehortari*, détourner par exhortation.

† **DÉHOUILLEMENT** (dé-hou-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Enlèvement de la houille dans les travaux souterrains.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *houille*.

1. **DÉICIDE** (dé-i-si-d'), *s. m.* || 1° Meurtrier de Dieu; il se dit des Juifs par rapport à Jésus-Christ. Nous consentons à être traités, nous et toute notre postérité, comme des déicides, BOURD. *Exhort. sur le jug. du peuple contre J.-C.* || Par extension. Profanateur de l'Eucharistie. || 2° *Adj.* La loi du Tout-Puissant fleurit dans nos cités.... Elle vit même dans nos âmes, Dont l'orgueil déicide étouffait ses clartés, GILBERT, *le Jubilé.* Serions-nous donc pareils au peuple déicide, Qui, dans l'aveuglement de son orgueil stupide, Du sang de son Sauveur teignit Jérusalem? LAMART. *Harm.* I, 6.

— ÉTYM. Lat. *deicida*, formé lui-même de *Deus*, Dieu, et *cædere*, tuer.

2. **DÉICIDE** (dé-i-si-d'), *s. m.* Meurtre de Dieu; se dit de la condamnation de Jésus-Christ par les Juifs. Sans craindre qu'ils s'en prévalussent ni qu'ils en tirassent avantage pour étouffer les remords du déicide qu'ils avaient commis. || Par extension. C'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes, PASC. dans COUSIN. || Profanation de l'Eucharistie.

— ÉTYM. Latin hypothétique *deicidium*, répondant à *deicida*, comme *homicidium* à *homicida* (voy. DÉICIDE 1).

† **DÉICOLE** (dé-i-ko-l'), *s. m.* Celui qui rend un culte à Dieu. Les théistes ou déicoles.

— HIST. XVe s. Pour ce, entre nous deicoles, Aourons [adorons] celui qui tout fist, C'est nostre Sauveur Jhesu-crist, *Myst. Martyre St Denis.*

— ÉTYM. Lat *deicola*, de *Deus*, Dieu (voy. DIEU), et *colere*, honorer (voy. CULTE).

DÉIFICATION (dé-i-fi-ka-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* Action par laquelle on déifie quelqu'un, on attribue la divinité à quelque chose. || Fig. Le roi était idolâtre de son autorité, à la déification de laquelle il avait employé tout son règne, ST-SIM. 331, 121.

— HIST. XVIe s. Voyez un peu ce batelage des deifications anciennes, MONT. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Deifier.*

DÉIFIÉ, ÉE (dé-i-fi-é, ée), *part. passé.* César déifié après sa mort. || Fig. Glorifié, mis en honneur. On voit partout la richesse déifiée. Les dieux de métal ou de plâtre Font moins de honte à l'idolâtre Que les crimes déifiés, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 111, dans POUGENS.

DÉIFIER (dé-i-fi-é), je déifiais, nous déifiions, vous déifiiez; que je déifie, que nous déifiions, que vous déifiiez. *v. a.* || 1° Placer au nombre des dieux. Qui l'a mis dans le ciel, qui l'a déifié? ROTR. *St Gen.* V, 2. Les sectateurs enfin de ce crucifié Vous diront si sans cause ils l'ont déifié, ID. *ib.* Les peuples de l'antiquité déifiaient leurs défenseurs, VOLT. *Mœurs*, 46. || Donner un caractère sacré. Il voulut que tout ce qui servait à la guerre, les épées, les haches, les piques, fût déifié, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 1. || Fig. Vous rampiez tous, ô rois qu'on déifie! BÉRANG. *Dieu des b. gens.* .... aux bords de ton lac enchanté, Loin des sots préjugés que l'erreur déifie, LAMART. *Méd.* I, 12. || 2° Rendre aussi heureux qu'un dieu. Jamais œillade de la dame, Propos flatteur et gracieux, Mot d'amitié, ni doux sourire, Déifiant le pauvre sire, N'avaient fait soupçonner qu'il fût vraiment chéri, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || 3° Se déifier, *v. réfl.* Se faire dieu. À force de forfaits tu t'es déifié, VOLT. *Fanat.* V, 4.

— HIST. XIIIe s. O saincte ame deifiée, Qui, hors ta char crucefiée, Tantost en enfer descendis, J. DE MEUNG, *Tr.* 745. || XVIe s. Platon adjouste que ce sont [les œuvres de l'esprit] des enfants immortels qui immortalisent leurs peres, voire et les deifient, MONT. II, 89.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *deificar;* ital. *deificare;* du latin *deificare*, de *Deus*, Dieu, et le suffixe *ficare* (voy. FIER, suffixe).

† **DÉIFIQUE** (dé-i-fi-k'), *adj.* Terme de théologie. Qui procure l'intervention divine. C'est là que se fait cette union déifique entre l'époux et l'épouse, BOSS. *Union.*

— ÉTYM. Lat. *Deus*, Dieu, et le suffixe *ficus*, qui fait, dérivé de *facere*, faire.

DÉISME (dé-i-sm'), *s. m.* Système religieux de ceux qui, croyant en Dieu, rejettent toute révélation. Le culte des théophilanthropes était un déisme. L'Écriture directement combattue, la voie ouverte au déisme, c'est-à-dire à un athéisme déguisé, BOSS. *Var.* V, § 31.

— ÉTYM. Lat. *Deus*, Dieu, et le suffixe *isme.*

DÉISTE (dé-i-st'), *s.* Celui, celle qui, reconnaissant un Dieu, rejette toute religion révélée. Ce ne fut plus partout que fous anabaptistes, Qu'orgueilleux puritains, exécrables déistes, BOIL. *Sat.* XII. [Middleton] C'était un athée de profession et d'effet, s'il peut y en avoir, au moins un franc déiste, ST-SIM. 193, 74. Le déiste seul peut faire tête à l'athée, le superstitieux n'est pas de sa force, DIDEROT, *Pensées phil.* n° 13.

— ÉTYM. Lat. *Deus*, Dieu, et le suffixe *iste.*

DÉITÉ (dé-i-té), *s. f.* || 1° L'essence divine. Peu usité en ce sens. || 2° Dieu ou déesse. Les Grecs et les Romains ont fait régner de fausses déités, PASC. *Juifs*, 20. .... Déités immortelles! Mon fils serait vengé! n'est-ce point une erreur? VOLT. *Scythes*, IV, 8. || 3° Dieu ou déesse de la fable. Vous avez fait la femme en voulant vous venger; Faites la déité [montrez-vous déesse], le sauvant du danger, TRISTAN, *Panthée*, III, 1. Elle jura par Pluton Que toute l'engeance humaine Serait bientôt du domaine Des déités de là-bas, LA FONT. *Fabl.* VIII, 20. Pour voir ces déités nouvelles, Le soleil tient encor ses coursiers arrêtés, J. B. ROUSS. *les Bains de Tomeri.* || Fig. Faut-il ainsi poursuivre.... Et l'argent et l'amour, aveugles déités? A. CHÉNIER, 171.

— HIST. XIIe s. En l'endemain que furent innocent decolé, Que Herodes ocist par sa grant cruelté, Quant es enfanz quida murdrir la deité...., *Th. le mart.* 137. .... Erode, qui dunc fist decoler Les enfanz de dous anz; car Deu quida tuer; Mais es enfanz ne sout la deité trover, *ib.* 66. || XIIIe s. N'en sot pas Platon jusques là, Ne vit pas la trine unité En ceste simple trinité, Ne la deité soveraine Afublée de pel humaine, *la Rose*, 19343. Roi des rois, Diex des diex, qui de ta deité Descendis en la Vierge pour prendre humanité, Si vrai com tu es Diex et rois de verité, Daigne oïr ma priere plaine d'umilité, J. DE MEUNG, *Test.* 2077. En croiz mourut l'umanitez; Mais au tiers jour la deitez L'umanité ressuscita, *Théophile.* || XVe s. Si sont moult belles paroles venues d'un payen, qui ne savoit rien de la loy de Dieu, et toutefois par raison naturelle il confessoit une deité, *Bouciq.* IV, ch. 3. || XVIe s. Qu'est-ce qu'amour? est-ce une deité Regnante en nous? ST-GEL. *Descript. d'amour*, p. 2.

— ÉTYM. Provenç. *deitat;* espagn. *deidad;* ital. *deità;* du latin *deitatem*, de *Deus*, Dieu.

DÉJÀ (dé-ja), *adv. de temps.* || 1° Dès l'heure présente, dès ce moment. Il est déjà arrivé. Je vois déjà tes maux, j'entends déjà tes plaintes, CORN. *Rodog.* III, 3. Semblable dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche à ces animaux bondissants, il [Alexandre] ne s'avance que par vives et impétueuses saillies et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices; déjà le roi de Perse est entre ses mains.... BOSS. *Louis de Bourb.* Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte, RAC. *Athal.* I, 1. Déjà de leur abord la nouvelle est semée; Et déjà de soldats une foule charmée.... ID. *Iphig.* I, 4. Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie, Déjà sur sa parole ils se tournent vers Troie, ID. *ib.* III, 3. || 2° Dès lors, dès ce temps, par rapport soit au passé, soit à l'avenir. La place était déjà prise quand il arriva. Cet homme se fatigue, à quarante ans il sera déjà vieux. .... Déjà la renommée Par d'étonnants récits m'en avait informée, RAC. *Iph.* II, 2. || En ce sens il peut se construire avec le futur. Enfin l'ennemi décampe; c'est là ce que le prince attendait; il part à ce premier mouvement; déjà l'armée hollandaise avec ses superbes étendards ne lui échappera pas; tout nage dans le sang, tout est en proie, BOSS.

Louis de Bourb. || 3° Auparavant. Il est déjà venu. Je vous ai déjà dit que je la répudie, RAC. *Britann.* II, 3

— REM. Déjà, dans les temps simples, se place après le verbe: il revient déjà, dans les temps composés, il se met entre l'auxiliaire et le participe: il est déjà revenu; quelquefois on le place à la tête de la phrase, surtout dans le style historique: déjà l'ennemi avait pris la fuite. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté; déjà prenait l'essor, pour se sauver dans ses montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces, FLÉCH. *Turenne.*

— HIST. XIII° s. Fame sui, si ne me tairé, Ains voil dès jà tout reveler; Car fame ne puet riens celer, *la Rose*, 19419. || XV° s. Et y arriva environ sept heures du matin, et des jà y avoit cinq ou six enseignes du roi qui estoient arrivées, COMM. I, 3. || XVI° s. Compaing, si je montasse aussy bien comme j'avalle, je feusse desjà on dessus la sphere de la lune, RAB. *Pant.* II, 14 Son peché palle il voit courir devant Les pieds ailez de la peine suyvant Qui jadé-jà les deux talons luy presse, DUBELL. III, 22, *recto.* Ma vie desesperée, A la mort deliberée Ja-desjà se sent courir, ID. *ib.* III, 83, *recto.* Mais si vous n'estes à la court, et que le dict prothonotaire ait desjà tenu les dicts propos, il ne sera jà besoing que vous luy en parliez, MARG. *Lett.* 151.

— ÉTYM. *Dès* et *jà*; bourguig. *degy.*

† **DÉJAUGEMENT** (dé-jô-je-man), *s. m.* Terme de marine. Diminution dans le tirant d'eau.

— ÉTYM. *Déjauger.*

† **DÉJAUGER** (dé-jô-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: déjaugeant, déjaugeons), *v. n.* Terme de marine. S'élever au-dessus de la ligne de flottaison, après avoir touché sur un fond.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *jauger.*

DÉJECTION (dé-jè-ksion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Évacuation des matières stercorales. || *Au plur.* Matières évacuées. Des déjections bilieuses. || 2° *Au plur.* Terme de géologie. Matières qui sont lancées par les volcans. Les déjections de l'Etna, du Vésuve. || 3° Terme d'astrologie. Déjection des planètes, situation où elles ont le moins de force et d'influence. || 4° Abattement moral. Ce sens est aujourd'hui tout à fait inusité.

— HIST. XVI° s. L'une et l'autre affection engendre dejection [abbattement] et humilité, CALV. *Instit.* 272. La vraye humilité est une dejection de nostre cœur sans feintise, procedante d'un droit sentiment de nostre misere et oureté, dont nostre cœur soit ainsi abbattu, ID. *ib.* 597. Si es dejections il y a indice de colliquation, PARÉ, XX, 23.

— ÉTYM. Lat. *dejectionem*, de *de*, et *jacere*, jeter (voy JETER).

DÉJETÉ, ÉE (dé-je-té, tée), *part. passé.* Du bois déjeté. Sur la côte orientale [du lac Supérieur] on ne voit que des forêts d'érables rachitiques et déjetés, CHATEAUB. *Voy. Am.* 366.

DÉJETER (SE) (dé-je-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette: se déjette; se déjettera), *v. réfl.* Se courber, se gauchir, en parlant du bois. || S'écarter de sa direction naturelle, en parlant d'une partie du corps. La taille de cet enfant se déjette. || Se déjeter, en parlant des arbres qui viennent mal.

— HIST. XI° s. Qui ce vous loe [conseille] que cest plait [proposition] degetuns [repoussions], *Ch. de Rol.* XV. || XII° s. Li fiz Israel à itant degeterent leur fals deus, e de quer [cœur] servirent lur creatur, *Rois*, 24. Mahons chaï de passion [épilepsie] Devant la congregation; Moult oriblement se dejete; Li oel li torblent en la teste; De sa bouche ist escume fors, *Roman de Mahomet*, v. 790. || XV° s. Qui plus se fiche au vent de fortune, plus est dejetté, *Bouciq.* IV, ch. 3. Tout bon conseil ilz ont dejecté, COMM. V, 3 (ou 9). || XVI° s. L'histoire nous represente leurs deportemens, quand ils sont parvenus aux plus hauts, ou bien qu'ils ont esté dejettés aux plus bas degrez de la fortune, AMYOT, *Préf.* IV, 39. Il servit Dionysius après qu'il eut esté chassé et dejetté de Syracuse, ID. *Timol. et P. Æm. comp.* 2. Il substitua à son fils pour heritiers du royaume, premierement Marie qu'il avoit dejettée comme fille de Catherine repudiée, et après Elizabeth fille d'Anne de Boulen, D'AUB. *Hist.* I, 17. Christierne honteusement dejetté, son oncle Frideric fut estabIi roy de Dannemarc, ID. *ib.* I, 44. Partant les dits vesicatoires ne doivent estre dejettés, PARÉ, XXI, 20.

— ÉTYM. Provenç. *desgitar*, *desgietar*, *degitar*, *dejetar*; du latin *dejectare*, de *de*, et *jactare* (voy. JETER).

† **DÉJETTEMENT** (dé-jè-te-man), *s. m.* Action de ce qui se déjette; état de ce qui est déjeté. Le déjettement des portes.

— ÉTYM. *Déjeter.*

† **DÉJEUNÉ** (dé-jeu-né), *s. m.* Voy. DÉJEUNER 2.

1. **DÉJEUNER** (dé-jeu-né; l'Académie écrit jeûner avec un circonflexe, et déjeuner sans accent), *v. n.* Faire le repas du matin. Nous causerons de cela en déjeunant. Déjeuner de café, de chocolat, d'un morceau de pâté. Déjeuner avec des amis. Çà, déjeunons, dit-il: vos poulets sont-ils tendres? LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Du reste, déjeunons, messieurs, et buvons frais, BOIL. *Lutr.* IV. Lorsque je lis que Périclès sacrifiait tous les matins aux Grâces, ce que j'entends par là, c'est que tous les jours Périclès déjeunait avec Aspasie, MARMONTEL, *Mém.* liv. VII. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. Déjeuner de, souper de, dîner de, se disent du mets qu'on a mangé: j'ai déjeuné d'une côtelette. Déjeuner avec, souper avec, dîner avec, se disent des personnes avec qui l'on a mangé: j'ai déjeuné avec quelques amis. Cela est fondé en raison, mais souvent négligé dans la pratique, et on dit couramment: déjeuner avec une tasse de café au lait. Nous avions comme il faut séparé nos relais Et déjeunions en hâte avec quelques œufs frais, MOL. *Fâch.* II, 7.

— HIST. XIII° s. Et quant li très [pavillon] l'empereour fu tendus, si se fist maintenant desarmer, et puis s'est un petit desjeûné de pain biscuit et de vin, H. DE VALENC. IV. Li vallet foulon se doivent desjeûner en charnage ciez [chez] leur mestre à l'eure de prime, *Liv. des mét.* 131.... Se vos m'en volez doner, Sire, à cel vilain en donez, Tant qu'il en soit desjeûnez; Qar il est si mal atornez Que à paine se puet ester, *Ren.* 6194. De fain estoie sormenez, Et bien me suis desjeûnez De vos harenz à bone estraine, *ib.* 4006. Bateiz ces chozes en un mortier de cuyvre, à un peteil [pilon] de fer, desgeuneiz-vos dou jus par trois matins: gariz sereiz de la maladie des vers, RUTEB. 257. || XIV° s. Quant les autres compagnons sont venus de leurs questes, ils se doivent desjeuner et donner un peu à menger à leurs chiens, *Modus*, f° XLII, *verso.* Jà vivres ont no gent à plenté et assez: En haste ont repeû; là se sont desjunez, *Guescl.* 20720. || XV° s. Et encore en y avoient en la ville beaucoup qui se dejeunoient par les tavernes et buvoient la garnache et la malvoisie chez Lombards, et rien n'en payoient, FROISS. II, II, 116. ....Et illec assez près Nous menerent en lieu bel, cler et frès Pour desjuner, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy.* || XVI° s. Ilz se desjeunoyent de baisler [bâiller], RAB. *Pant.* V, 27. La plus querelleuse reformation theologienne de quoy le monde se soit desjeuné il y a long temps, MONT. IV, 128. A Nimes le roi fut desjeuné de plaintes contre le mareschal d'Anville, D'AUB. *Hist.* I, 204. ....Où il se pensoit reposer, quand on le desjeuna de la prise de Marans, ID. *ib.* III, 109. Ils se desjeunerent [firent leur profit] de ce butin, en se retirant à Thoul, CARL. VII, 3.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *jeûner*, proprement cesser de jeûner, se mettre à manger; génev. *déjuner.* En provençal *dejunar*, en italien *digiunare* signifient jeûner. La forme ancienne est *se desjeuner*, s'ôter du jeûne.

2. **DÉJEUNER** ou **DÉJEUNÉ** (dé-jeu-né), *s. m.* || 1° Le repas du matin. ....Qu'un ample déjeuné Longtemps nous tienne à table et s'unisse au dîné, BOIL. *Lutr.* IV. || Déjeuner à la fourchette, déjeuner où l'on mange de la viande et où l'on boit du vin. || Société du déjeuner, société de gens de lettres qui s'était formée sous le premier empire. || Fig. Il n'y en a pas pour un déjeuner, se dit de toute chose qui ne durera pas, ne résistera pas, ne tiendra pas. || Il n'en a pas pour un déjeuner, se dit d'un prodigue disposé à manger rapidement son avoir. || C'est un déjeuner de soleil, se dit d'une étoffe dont la couleur, peu solide, ne tiendra pas contre l'action décolorante du soleil. || 2° Les mets qui composent ce repas. Déjeuner froid, chaud, léger, solide. || 3° Déjeuner-dîner, grand déjeuner qui se fait plus tard que le déjeuner ordinaire. Le lendemain elle me donna un grand déjeuner-dîner, SÉV. 430. || 4° Petit plateau garni d'un sucrier, d'une tasse, etc. Un déjeuner de porcelaine. || Proverbe. Déjeuné de clercs, dîné de procureurs, collation de commères et soupé de marchands.

— HIST. XIV° s. [Ils] Avoient pain et vin aporté en present, Dont conroié se sont à ce desjunement, *Guescl.* 18395. Tantost après le desjeun qui fut moult bref, FROISS. II, II, 41. || XVI° s. Dedens trois jours, je feray deffermer un coffre, où vous pourrez trouver vingt mille frans.... Hé Dieu, ce dist Bertrand, ce n'est que un desjuner, *Mém. s. du Guescl.* ch. 33. De tout ce grand appareil danois, il n'y en eut que pour un dejeuner, YVER, p. 619. Les Espagnols, qui s'estimoient plus braves guerriers, pensoient que ce ne seroit que pour un desjuné, CHOLIÈRES, *Contes, Matin.* 1.

— ÉTYM. *Déjeuner* 1.

DÉJOINDRE (dé-join-dr'), *v. a.* Séparer ce qui était joint. || Se déjoindre, *v. réfl.* Cesser d'être joint. Les ais se déjoignent.

— HIST. XII° s. Et cil de la hache l'encontre Là où l'espaule au col se joint, Si que l'un de l'autre desjoint, *la Charrette*, 1164. || XIII° s. Il fu jugié que, puisque Pierres avoit joint avecques son fief ce qui estoit tenus de li en vilenage, il nel pooit desjoindre ne eslongier sans l'otroi de son seigneur, BEAUM. XLVII, 9. || XV° s. Ceux qui dedans [la tour] estoient et qui ouvrir et desjoindre la veoient, se traîrent tous à un faix sur la plus saine partie, FROISS. II, III, 33. Par quoi requeroit qu'il fut desjoint de sa fille, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXVI. || XVI° s. St Augustin ne souffre pas d'estre dejoint d'avec les autres docteurs anciens, CALV. *Instit.* 752. La vie contemplative ne doit point estre desjointe, ni pour tousjours, ni pour longtemps, de l'active, LANOUE, 533. Et pour ces logis il en pouvoit user comme desjoints de l'armée, D'AUB. *Hist.* III, 237. Les epiphyses des os souvent se desjoignent et separent, PARÉ, XIII, 21.

— ÉTYM. Provenç. *desjonher*, *dejonher*; anc. catal. *disjunyr*; ital. *disgiugnere*; du latin *disjungere*, de *dis*, marquant séparation, et *jungere*, joindre.

DÉJOINT, OINTE (dé-join, join-t'), *part. passé* de déjoindre. Le violier jaune croissait entre les pierres déjointes [des marches], CHATEAUB. *René*, 202. || Terme de marine. M. de Vivonne, dans un conseil de généraux, conclut que je devais désarmer le Henri et le laisser dans le port de Messine, parce que ce vaisseau était faible d'échantillon et déjoint, et qu'il avait trop de membres pourris pour tenir la mer, *Mém. de Villette*, p. 49, dans JAL.

DÉJOUÉ, ÉE (dé-jou-é, ée), *part. passé.* Rendu vain, illusoire. Projet déjoué. Une méchanceté déjouée adroitement.

DÉJOUER (dé-jou-é). || 1° *V. n.* Familièrement, n'être pas à son jeu, jouer très-mal. || 2° Terme de marine. Se dit d'une girouette ou d'un pavillon qui voltige au vent. || 3° *V. a.* Faire échouer un projet, une intrigue. ....Pour déjouer leurs horribles projets, Il faut de votre main m'immoler.... ANCELOT, *Louis IX*, V, 2. || Déjouer quelqu'un, détruire l'effet de ses actions ou de ses paroles.

— REM. Déjouer, qui n'est ni dans Furetière ni dans Richelet, ne se trouve dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762, et encore là c'est seulement un terme de marine qui signifie, en parlant d'un pavillon, flotter au vent.

— HIST. XIV° s. Le roy fist grands dons et promesses.... Les biens du duc aloit donnant; Chaicun d'eulx s'aloit dejouant [se réjouissant], *Liv. du bon Jeh.* 2435.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *jouer.*

† **DÉJOUR** (dé-jour), *s. m.* Terme de carrossier. Vide qui existe entre les jantes d'une roue.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *jour.*

† **DÉJUC** (dé-juk), *s. m.* L'heure où les poules déjuchent.

— HIST. XVI° s. Chantons Noel tant au soir qu'au desjuc, MAROT, II, 256.

— ÉTYM. Voy. DÉJUCHER.

DÉJUCHÉ, ÉE (dé-ju-ché, chée), *part. passé.* Les poules déjuchées.

DÉJUCHER (dé-ju-ché). || 1° *V. n.* Sortir du juchoir, en parlant des poules. Les poules ont déjuché. || Fig. et familièrement. Déjuchez de là, quittez ce lieu, cette retraite, ce poste. || 2° *V. a.* Faire quitter le juchoir. Déjucher des poules. || Fig. Faire abandonner une retraite, un poste. Je vous déjucherai bien de votre place. On a bien eu de la peine à déjucher les ennemis du poste qu'ils occupaient.

— REM. Déjucher se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il exprime l'action: les poules ont déjuché tout à l'heure; avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime l'état: les poules sont déjuchées depuis une heure.

— HIST. XIII° s. Vient as chapons, si les desjoche, L'un en menjue, au cuer li toche, *Ren.* 15229.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *jucher*; picard, *déjouker.*

† **DÉJUGER (SE)** (dé-ju-jé. Le *g* prend une devant *a* et *o*: déjugeant, déjugeons), *v. réfl.* Rapporter le jugement qu'on avait porté; se dit d'une personne ou d'une compagnie qui, après avoir soutenu une opinion ou pris une résolution, en soutient ou

en prend une toute contraire. La compagnie avait décidé hier en ce sens, aujourd'hui elle s'est déjugée.

— HIST. XIIe s. Et ore [ils] dejugent [jugent] les œvres orribles et mortels, ST BERN. 569. || XIIIe s. Mais la autre jugement n'aront garres meilor Ke cil qui desjugerent [condamnerent] à tort nostre segnor, *Vie des Saints*, dans LACURNE. Avez veu d'un lecheor cui vostre cort a desjugée [rejetée] Et honie vostre maisniée, *Fl. et Blanchefl. ms.* dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *juger*. Au XIIe siècle *dejuger* (*dé....* préfixe, est augmentatif) signifie juger, au XIIIe, on le trouve avec le sens de condamner et de refuser de reconnaître pour juge, où *dé....* a le sens de révoquer, priver.

DELÀ (de la) || 1° *Prép.* Plus loin, de l'autre côté, en considérant *là* comme le point d'où l'on part. Delà la rivière. Ces deux rois étaient Abisares et Porus, mais Porus était le plus puissant, et tous deux régnaient delà l'Hydaspe, VAUGEL. *Q. C.* 485. Ce qui s'appelle delà les monts la furie française, a plus d'une fois réussi, BALZ. 5e *Disc. s. la cour.* Porter delà les mers ses hautes destinées, CORN. *Cid*, II, 6. Les troupes du roi donnèrent à M. le Prince le temps de se retirer delà l'eau sans être poussé, LAROCHEF. *Mém.* 202. Un rimeur sans péril, delà les Pyrénées, BOIL. *Art p.* III. Les gens de delà l'eau, LA BRUY. XII. À Fondettes, delà les deux rivières de la Loire et du Cher, toute danse est pareillement défendue, P. L. COUR. II, 101. [Ils] n'ont pas, comme nous, si loin de leur berceau, Risqué delà les mers de s'ouvrir un tombeau, LEMERCIER, *Louis IX*, IV, 5. || 2° Delà, construit avec les prépositions *de*, *en*, *par*. || De delà, *loc. adv.* Dans un lieu éloigné du lieu qui sera désigné par *là*. Toutes les longueurs de delà [Rome] sont faites pour éprouver, BOSS. *Lett.* 26. || *Loc. prépos.* Les peuples de delà les monts. Aussi a-t-il fallu les querir bien loin et les faire venir de delà la mer, VOIT. *Lett.* 70. || En delà, *loc. adv.* Plus loin. Ayez soin de vous tenir en delà. || Par delà, *loc. adv.* De l'autre côté. Le pré est là, et la maison est par delà. Certains hommes passent leur vie au hasard à se réjouir ou à s'affliger, comme s'ils ne croyaient rien par delà, FLÉCH. *Serm.* I, 193. || En plus. Je l'ai satisfait et par delà. || Par delà, *loc. prépos.* Beaucoup plus loin que. Par delà le cap de Bonne-Espérance. Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside, VOLT. *Henr.* VII. || Fig. Par delà son désir, LA FONT. *Eunuque*, III, 4. Ses égards sont pour lui par delà le respect, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 2. À ma confusion, Néron veut faire voir Qu'Agrippine promet par delà son pouvoir, RAC. *Brit.* I, 2. || 3° Delà, construit avec la préposition *à* et l'article. || Au delà, *loc. adv.* Plus loin, par rapport à un point déterminé par *là*. La rivière est là; et sa maison est au delà. J'ai regagné mon argent et au delà. || Au delà de, *loc. prépos.* Au delà des mers. Il va recueillir au delà du Rhin les débris d'une armée défaite. Au delà des bords de la Meuse L'Allemagne a vu nos guerriers.... MALH. III, 2. || Fig. Tout prospère au delà de leur attente. Au delà de l'imagination, plus qu'on ne saurait croire. Qu'appelle-t-on franchir les bornes de toute pudeur et passer au delà de toute impudence...? PASC. *Prov.* 15. L'hyperbole exprime au delà de la vérité, comme pour ramener l'esprit à la mieux connaître, LA BRUY. I. Le sage vieillard donne aux pauvres malades de son voisinage tout ce qui lui reste au delà de ses besoins, FÉN. *Tél.* VI. Presque toutes ses actions [de Charles XII], jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII*, 8. || 4° Deçà et delà, *loc. adv.* De côté et d'autre. Aller deçà, delà. Jambe deçà, jambe delà. .... Les fils vous retournent le champ Deçà, delà, partout.... LA FONT. *Fabl.* V, 9. || Deçà et delà, *loc. prépos.* Les villages deçà et delà la rivière de Somme.

— HIST. XIIIe s. Dont delà en avant m'en laissez convenir, *Berte*, XIII. Il n' [y] a si bele fame deçà ne delà mer, *ib.* III. Quant li papes sot qu'ensi estoit, si en fu moult iriés, et bien apierchut que sa cours en estoit pierdue, et que nus n'iroit de delà les mons, *Chron. de Rains*, 127. || XVe s. .... Par quoi les sages du pays pussent sur ce prendre bon avis et accord comment et par qui le pays seroit gouverné de là en avant, FROISS. I, I, 26. À l'aide de vos amis qui delà la mer sont, ID. I, I, 14. [Les Anglois] avoient envoyé leurs coureurs courir de là l'eau à savoir si nulles nouvelles y trouveroient, ID. II, II, 19. Jusques à ce que le roy d'Angleterre eust esté trois moys de là la mer, ID. IV, 8. || XVIe s. Au delà cette vie, MONT. I, 16. Au delà de nos forces, ID. I, 30. Lieutenant du roy en son armée de là les monts, ID. I, 44. Ignorant, au delà d'un enfant, ces phrases.... ID. I, 103. Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, ID. I, 162. Les nations qui sont au delà de leurs montaignes, ID. I, 239. Eshontée au delà de toute souffrance, ID. III, 331. Tigranes avoit desjà vaincu les autres nations qui sont au delà, AMYOT, *Lucull.* 72. .... Et quant à leurs personnes, qu'on les gardast en prison l'un deçà l'autre delà, par les villes d'Italie, ID. *Cicéron*, 24. Si estoit leur intention de s'aller joindre aux nations qui estoient de là les monts soubs la charge de Lepidus, ID. *Anton.* 22.

— ÉTYM. *De* et *là*; bourguig. *delai.*

DÉLABRÉ, ÉE (dé-la-bré, brée), *part. passé.* Mis en mauvais état. Une maison délabrée. Des vêtements délabrés. Où était un joli potager avec une petite loge fort délabrée qu'on appelait l'ermitage, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Six brins de paille délabrée Tressés sur de vieux échalas, GRESSET, *la Chartreuse.* Au reste de mes vêtements délabrés et peut-être changés, il était difficile de me reconnaître, MARIVAUX, *Marianne*, 9e part. t. III, p. 284, dans POUGENS. De leur toit délabré j'écartai la misère, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver.* Si vous les tourmentez, ou les vexez, ou les gênez, ils s'enfuiront, et vous laisseront leurs terres en friche, leurs manufactures délabrées, leurs magasins déserts, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 6. Des deux côtés du canal on voit les palais des Vénitiens, grands et un peu délabrés comme la magnificence italienne, STAËL, *Corinne*, XV, 7. Quand la goutte l'accable Sur un lit délabré, BÉRANG. *Pet. h. gris.* || Familièrement. Être délabré, avoir des vêtements en lambeaux. Délabrés, s'il en est au monde, Transis de froid, mourants de faim, SCARRON, *Virg. trav.* IV. De s'en retourner à Mycènes Tout délabrés et tous pieds nus, ID. *ib.* II. Comme le pauvre Poussatin était fort délabré, je n'eus pas le temps de le mettre en équipage à Perpignan, HAMILT. *Gramm.* 8. || Un estomac délabré, un estomac qui opère péniblement et mal la digestion. || Des affaires délabrées, un état de fortune où la ruine s'introduit. Vos affaires, avec votre permission, étaient fort délabrées, MOL. *G. Dandin*, I, 4. Quelque délabrées que soient les affaires, nous espérons tout de votre capacité, MAINTENON, *Lett. au Mar. de Tessé*, 1er févr. 1706. || Par extension. Mon héros est doyen de notre délabrée Académie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 mai 1772.

DÉLABREMENT (dé-la-bre-man), *s. m.* || 1° État de ruine, d'usure. Délabrement d'un édifice, d'un vêtement. Les précautions avec lesquelles il avait coutume de déguiser le délabrement de son équipage, MONTESQ. *Lett. pers.* 45. || 2° Affaiblissement, dépérissement. Le délabrement de la santé. || Mauvais état. Le délabrement de ses affaires. Ces papiers me seront très-utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de Virtemberg, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 nov. 1767. Malgré le délabrement du crédit attaqué et presque détruit par tous les retranchements de capitaux et d'intérêts, NECKER, *Compte rendu au Roi*, janv. 1781, p. 7.

— ÉTYM. *Délabrer.*

DÉLABRER (dé-la-bré), *v. a.* || 1° Mettre en mauvais état. Délabrer une tapisserie. Délabrer une machine. Délabrer sa fortune. Les veilles auront bientôt délabré sa santé. Il faut entendre là-dessus ses héritiers, ils ne délabrent pas mal sa réputation, DANCOURT, *Femme d'intrigue.* || 2° Se délabrer, *v. réfl.* Devenir en mauvais état. Tous ces meubles se délabrent. || Perdre sa fortune. Envahir les biens d'une maison qui se délabre, BEAUM. *Mère coup.* I, 2.

— HIST. XVIe s. Un jour il en trouva dix sur son chemin, qui lui parurent fort delabrez, *Mém. sur du G.* ch. 26.

— ÉTYM. Wallon, *dilaburner*, déchirer les vêtements. *Délabrer* est un mot d'origine incertaine. Ménage le tire de *lambeau*, *lambel*, pour lequel on trouve aussi *label*, d'où *labrer* au lieu de *labler*, ce qui ne ferait pas difficulté. Le latin *lamberare*, qui veut dire déchirer, n'est pas sûr, attendu que l'*m* qui s'ajoute souvent se supprime rarement. Frisch a proposé *labrum*, lèvre, bord, d'où *lambeau*; *label* proviendrait, dans cette hypothèse, de *labellum*. Diez rappelle l'allemand *Lappen*, lambeau, et le celtique : gaélique *léab*, kymri *llabed*, qui ont le même sens. Tout cela reste hypothétique, à cause que *délabrer* n'a pour ainsi dire pas d'historique qui note les phases du mot. Le latin *dilabor*, qui se présente à l'esprit, n'est pas admissible, n'ayant point d'*r*.

DÉLACÉ, ÉE (dé-la-sé, sée), *part. passé.* Un corset délacé.

DÉLACER (dé-la-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : délaçant, délaçons), *v. a.* || 1° Relâcher ou retirer un lacet. Délacer un brodequin. || Défaire le lacet du corset d'une femme. Voulez-vous que l'on vous délace? MOL. *Crit.* 3. On avait mis la demoiselle sur le lit de la tourière, et nous la délacions, cette tourière et moi, pour lui faciliter la respiration, MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. || Terme de marine. Délacer une bonnette, la détacher du bord inférieur d'une autre voile. || 2° Se délacer, *v. réfl.* N'être plus lacé. Mon brodequin se délace. || Se débarrasser d'un corset lacé. Cette dame eut besoin de se délacer.

— HIST. XIe s. Son haume ad or [il] lui deslaçat du chef [de la tête], *Ch. de Rol* CLIX. || XIIe s. Là le desarment li baron qui l'ont chier; Il li deslacent son vert elme à or mier [pur], *Raoul de C.* 62. || XIIIe s. Or dont, dist Renart, vien avant, Si me deslace tout avant De ton reseus [réseau] qui trop me grieve, *Ren.* 5294. || XVIe s. Onde pour ma flamme esteindre, Mains pour mes nœuds delacer, DU BELLAY, VII, 21, *verso.* Il entra en une chambre et deslaça le corps de sa cuirasse, AMYOT, *Ant.* 99.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lacer*; provenç. *deslassar*, *deslasar*; ital. *dilacciare.*

DÉLAI (dé-lè), *s. m.* || 1° Temps accordé pour faire une chose. Demander un délai. || Terme de procédure. Temps fixé par la loi, par le juge ou la convention, pour accomplir un acte ou s'en abstenir. Délai d'ajournement, d'appel. Bref délai ou délai d'abréviation, délai qui, moindre que le délai ordinaire, est fixé par le juge. Citer à bref délai. Délai d'augmentation, délai supplémentaire accordé à raison des distances. Délai de grâce, délai accordé par le juge au débiteur. || Terme de législation militaire. Délai de repentir, délai accordé au militaire qui a quitté son corps, et avant lequel il n'est pas déclaré déserteur; il varie en durée suivant le temps de paix ou le temps de guerre. || 2° Retard, remise. J'irai sans délai. Ce délai de nos maux rendra leurs coups plus rudes, CORN. *Hor.* III, 3. J'ai permis vos délais, mais non pas vos refus, VOLT. *Tancr.* I, 4. Le sang d'un époux crie et ton délai l'offense, ID. *Scythes*, V, 1.

— HIST. XIIe s. En long delai [ils] m'ont si desconforté, *Couci*, XIV. || XIIIe s. Il a dit au valet : revat-en en arriés [arrière], Et me dis à ta dame [que] j'i vois [vais] sans delaiés, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 34. Courant [elle] vint à sa mere, n'i fit pas long delai, *Berte*, LVII. Et il y vint sans delai, *Chr. de Rains*, 192. Renart regarde arere soi, Et voit qu'il viegnent sans deloi, *Ren.* 11317. Li delais n'a pas esté par me [ma] defaute de paiement fere, BEAUM. IX, 7. Et si alonge et met en delay moult de cozes par se [sa] parece, lesqueles il deust haster, ID. 20. Et s'il contremandent ne quierent delai, il ne gardent pas bien lor foi vers lor segneurs, ID. 49. Li besoinz que ge ai n'a mestier de delai, *Psautier*, f° 120. || XVe s. Sans nul delay le portier nous ouvry, Dedens nous mist, et puis nous respondy, CH. D'ORL. 1. Et alors, sans faire delay, Droict encontre elle m'en allay Pour la saluer humblement, *la Font.* 261. || XVIe s. Le roi apprit de lui puis après que les delez du duc de Savoie estoient favorisez par la pluspart des deputez, D'AUB. *Hist.* III, 469.

— ÉTYM. Ital. *dilata*, s. f.; du latin *dilatum*, supin de *differre*, différer, retarder. On disait aussi *delaiement* : Li message s'en tornerent sans autre delaiement, et vindrent à la porte, VILLEH. XCV.

† **DÉLAINER** (dé-lè-né), *v. a.* Terme de jardinage. Défaire le lien de laine avec lequel on a fixé une greffe en écusson.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *laine.*

† **DÉLAIS** (dé-lè), *s. m.* Terme d'ancienne pratique. Cession, abandon d'un bien pour lequel on est inquiété.

— ÉTYM. Voy. *délaisser.*

DÉLAISSÉ, ÉE (dé-lè-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qu'on a laissé, dont on s'est éloigné. Ces terres délaissées par leurs possesseurs. Encor même aujourd'hui ces traces délaissées Font voir combien étaient parfaits Ceux qui par de si grands effets Domptaient le monde et ses pensées, CORN. *Imit.* I, 18. || 2° Dont on a fait abandon. Enfant délaissé. Biens délaissés. || 3° Demeuré seul et sans appui. Délaissée de toute la terre dès ma naissance, BOSS. *Duch. d'Orl.* Notre princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde, ID. *ib.* Ô Éternel, veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée, ID. *Reine d'Anglet.* Jésus était délaissé seul à la colère, PASC. *Myst.* 1. Trahi d'une

partie de mes amis et délaissé des autres, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Absolument. Qui reste isolé, qui n'a plus d'alentours ni d'amis. Aglatide d'ailleurs n'est pas si délaissée Que votre exemple n'aide à lui trouver un roi, CORN. *Agésil.* II, 5. Ce serait une connaissance bien avantageuse pour cette pauvre femme, qui me paraît présentement bien délaissée, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 92, dans POUGENS. C'était la prendre par son endroit sensible, que dites-vous? s'écria-t-elle, Crébillon est pauvre et délaissé; aussitôt elle obtint pour lui du roi une pension de cent louis sur sa cassette, MARMONTEL, *Mém.* liv. IV. || 4° Se dit de l'éloignement qui survient entre mari et femme, entre amant et amante, dont l'un abandonne l'autre resté fidèle. Les amants délaissés n'ont qu'à chercher qui les plaigne, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* I, 4. Je suis la pauvre comtesse Almaviva, la triste femme délaissée que vous n'aimez plus, BEAUM. *Mar. de Fig.* II, 19. || *S. f.* Une délaissée, une femme abandonnée par son mari ou par son amant. M. le chevalier de Lorraine alla voir la F.... l'autre jour; elle voulut jouer la délaissée, elle parut embarrassée, SÉV. 129. Il n'était pas permis d'épouser la délaissée d'un prêtre ou d'un diacre, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 31, dans POUGENS.

DÉLAISSEMENT (dé-lè-se-man), *s. m.* || 1° Action de mettre en abandon; résultat de cette action. Lui dont la main invisible prépare la nourriture aux petits corbeaux mêmes qui l'invoquent dans leur délaissement, MASS. *Car. Aumône.* Voilà les délaissements que Marie avait éprouvés sur la terre, ID. *Myst. Assompt.* Dans un délaissement total et de la part du ciel et de la part des hommes, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* Le délaissement [de la part du maréchal de Saxe] où tombait ma Zaïre [une actrice qui jouait le rôle de Zaïre] nous accabla tous les deux de douleur, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Il se dit aussi des choses qu'on délaisse. On regarde ordinairement cette sorte de délaissement des sciences comme une conséquence des invasions des barbares; mais il est évidemment très-antérieur; il se manifesta, dès les premiers siècles du christianisme, par l'état de langueur où tomba le musée d'Alexandrie, A. COMTE, *Consid. phil. sur les sciences et les savants*, dans *Politique posit.* t. IV, append. p. 179. || 2° Terme de jurisprudence. Abandonnement d'une chose. || Délaissement par hypothèque, abandon, par le tiers détenteur, d'un immeuble hypothéqué pour éviter des poursuites. || Terme de droit maritime. Acte par lequel l'assuré dénonce la perte à l'assureur et lui abandonne la chose assurée avec sommation de payer la somme due à raison de l'assurance.

— HIST. XVI° s. En transaction portant delaissement d'heritages, moyennant deniers baillés, sont dues ventes, LOYSEL, 540.

— ÉTYM. *Délaisser.*

DÉLAISSER (dé-lè-sé), *v. a.* || 1° Mettre en abandon, laisser sans secours. Ô Dieux! dans ce péril m'auriez-vous délaissée? RAC. *Mithr.* IV, 1. Vous me délaissez, mon Dieu, mais je ne vous délaisserai point, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* || 2° Terme de jurisprudence. Renoncer à la possession d'une chose. || Ne pas continuer une procédure. Délaisser des poursuites. || 3° Se délaisser, *v. réfl.* S'abandonner l'un l'autre. Dans la retraite de Moscou, les hommes se délaissaient l'un l'autre. || Être délaissé. De tels devoirs ne se délaissent pas.

— HIST. XII° s. Tant que constreinz par maintes feiz De ses contes, de ses feeilz, Qu'en lui ne fust si delaisée Ne si perie sa lignée, Preïst femme, dunt eüst eir.... BENOÎT, II, 8858. || XIII° s. ....Et prenoient aprentiz, et puis au chief de trois semaines ou d'un mois revendoient et delessoient leur forges et revenoient en l'estat de devant, *Liv. des mét.* 360. Puisque ajournemens est fes sor aucune de ces cozes, les parties ne les poent pas delaissier sans le [la] volenté du segneur, BEAUM. 55. Et la chose otreiée et faite en court ne peut estre deslaissiée ne desfaite par raison, se ce n'est par la volenté de toutes les parties, *Ass. de Jérus.* I, 157. || XIV° s. Et delesseron à parler à present de justice legal qui est selon toute vertu, ORESME, *Eth.* 144. Et est verité que un homme bon geometrien auroit plus tost oublié sa geometrie qu'il n'auroit oublié le bien ou delessié à bien fere, ID. *ib.* 24. Et pour ce il aiment tantost et tantost delessent à amer, ID. *ib.* 234. Les religions des diex avoient esté delessées ou mal à point coustivées [cultivées], BERCHEURE, f° 17, *verso.* || XV° s. Nonobstant ce, le sire de Beaumont ne s'en voulut oncques deporter ni delaisser, si eut faite son entreprise, FROISS. I, I, 88. Et le desbat qu'ay et querelle Vers elle, je veuil delaisser, Et tout courroux lui pardonner, CH. D'ORL. 41. Foulz la poursuit [la cour] et saiges la delesse, E. DESCH. *De l'intér. des cours.* Car en servant y sont maint envieilli Sanz bien avoir; leur chevance ont perie, Dieu delaissié; l'espoir leur est failli.... ID. *ib.* Qu'il ne falloit plus attendre et qu'il ne delaisseroit point l'assault du matin, comme il avoit esté conclud, COMM. II, 13. || XVI° s. Les herbes estoyent sans verdure, les rivieres taryes, les paoures poissons delaissez de leurs propres elemens, vaguans et crians par la terre horriblement, RAB. *Pant.* II, 2. Encore que tout nous defaille, toutesfois le seigneur Dieu jamais ne nous delairra, CALV. *Instit.* 733. Vostre Dieu ne vous delaissera pas, ID. *ib.* 740. J'ay delaissé par les herbeux pastis Bœufs et brebis et leurs aigneaux petits, MAROT, I, 313. Toutefois le mari ne delaissa à jouer de sa flute, comme il souloit, DESPER. *Contes*, CXV. Il se trouva delaissé de tout le monde en sa vieillesse, AMYOT, *Péric.* 36. On fut tout esbahy qu'il delaissa et quitta soudainement toute entremise du gouvernement des affaires de la chose publique, ID. *Lucull.* 77. La plus part des honneurs qui luy furent alors ordonnez, par traict de temps et changement des choses qui sont depuis survenues, ont esté delaissez, ID. *Aratus*, 63.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *laisser;* provenç. *delaissar*; anc. espagn. *delessar.*

† **DÉLAITAGE** (dé-lè-ta-j'), *s. m.* Action de débarrasser le beurre, en le pressant entre les mains et le lavant, du petit-lait qui y est demeuré.

— ÉTYM. *Délaiter.*

DÉLAITEMENT (dé-lè-te-man), *s. m.* Synonyme de délaitage.

† **DÉLAITER** (dé-lè-té), *v. a.* Faire l'opération du délaitage.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lait.*

DÉLARDÉ, ÉE (dé-lar-dé, dée), *part. passé.* Une volaille délardée. || Une pierre délardée, une pierre amincie obliquement par-dessous.

DÉLARDEMENT (dé-lar-de-man), *s. m.* Terme d'architecture. Action de délarder.

— ÉTYM. *Délarder.*

DÉLARDER (dé-lar-dé), *v. a.* || 1° Ôter les lardons d'une pièce lardée ou piquée. || Dépouiller le cochon de son lard, de sa graisse. || 2° Terme d'architecture. Enlever une partie du lit d'une pierre; piquer une pierre avec le marteau pour l'amincir; couper obliquement le dessous d'une marche de pierre. || Terme de charpentier. Abattre les arêtes d'une pièce de bois; couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lard.*

† **DÉLASSANT, ANTE** (dé-lâ-san, san-t'), *adj.* Qui délasse. C'est un exercice délassant.

DÉLASSÉ, ÉE (dé-lâ-sé, sée), *part. passé.* Qui n'a plus de lassitude. Délassé par un bon lit. Hé bien! mon cher monsieur, êtes-vous délassé? COLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 4.

DÉLASSEMENT (dé-lâ-se-man), *s. m.* || 1° Cessation de la lassitude. Vous avez besoin d'un peu de délassement. || 2° Fig. Exercice agréable. Le délassement de la pêche, de la chasse. Par ces délassements, sa noble inquiétude De ses justes desseins faisait l'heureux prélude, CORN. *Attila*, II, 5. La comédie fut toujours le délassement des grands hommes, le divertissement des gens polis et l'amusement du peuple, ST-ÉVREMOND, *Coméd. ital.* dans RICHELET. Ceux à qui il n'est permis de prendre les sciences que pour le délassement ou pour l'ornement ne peuvent choisir ni des délassements plus nobles ni des ornements qui siéent mieux, FONTEN. *Maisons.* Un tel délassement nuit-il à leur courage? C. DELAV. *Vêpres sicil.* II, 2.

— ÉTYM. *Délasser.*

DÉLASSER (dé-lâ-sé), *v. a.* || 1° Ôter la lassitude. Le sommeil l'a délassé. J'ai cru qu'en un lieu où vous ne songez qu'à vous délasser l'esprit, vous pourriez accorder à l'entretien d'Amadis quelques-unes de ces heures que vous donnez aux gentilshommes de votre province, VOIT. *Lettre* 3. Il faut délasser l'esprit qui est trop tendu, D'ABLANC. *Apophth.* dans RICHELET. Alexandre, étant à Éphèse, pour se délasser l'esprit, allait souvent à la boutique d'Apelle, qui était un fameux peintre de son temps, DU RYER, *Supplém. de Q. Curce*, liv. II, ch. 6, dans RICHELET. Une princesse qui délassait Louis des soins de la royauté, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* || Absolument. Car qui délasse hors de propos, il lasse, PASC. *P. Éloq.* 8. || 2° Se délasser, *v. réfl.* Se reposer de ses fatigues, prendre du relâche. Si je suis las, je me délasse; J'écris, je lis, je mange et boi, Plus heureux cent fois que le roi, RÉGNIER, *Ép.* III. Du moins une heure ou deux je veux qu'il se délasse, CORN. *Cid*, IV, 5. Je me délasserais parmi les précipices Et dans le seul repos trouverais des supplices, ROTROU, *Antig.* V, 8. ....Des gens se délassent À venir débiter les choses qui se passent, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Allons nous délasser à voir d'autres procès, RAC. *Plaid.* III, 4. Après quelque séjour que cet empereur fit dans Aquilée, afin de se délasser des travaux de la guerre, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 100. Il est temps de vous délasser de tous vos travaux, FÉN. *Tél.* I. Il se délassait à écouter des hommes savants, ID. *ib.* II. Il est à propos de vous délasser de vos peines, ID. *ib.* VIII. C'est là qu'ils vont se délasser de l'ennui des plaisirs, MASS. *Car. Resp. hum.* Autour de moi, sous l'ombrage, Accourez vous délasser, BÉRANG. *Ménétr.* || Se délasser de, se dit aussi avec un verbe à l'infinitif. Je m'y promenai même quelques instants pour me délasser d'avoir été assise toute la matinée, MARIVAUX, *Marianne*, 11° part. || Fig. Sa cruauté se délasse dans la débauche, DIDER. *Claude et Néron*, I, § 85.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *las.* Ce verbe paraît avoir été introduit vers le commencement du XVII° siècle; du moins, nous n'en avons pas d'exemple antérieur.

DÉLATEUR (dé-la-teur), *s. m.* || 1° Terme d'histoire romaine. Celui qui, sous les empereurs, faisait métier de dénoncer auprès du prince les actes ou les paroles des personnages considérables: métier qui, ne servant que les passions du prince, était flétri par l'opinion publique. Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs, Ne sont plus habités que par leurs délateurs, RAC. *Brit.* I, 2. Vous faites grâce à un délateur de la mère de Pison! DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, § 6. Un Suilius, un délateur par état, un Furius, souillé, accusé, puni de mille crimes, ID. *ib.* I, § 60. || 2° Délateur, délatrice, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui accuse et fait métier de dénoncer; ce qui implique aussi une idée défavorable. Mais pourquoi être encore le délateur universel à quatre-vingt-dix ans? c'est un beau métier à cet âge-là, FÉN. *Dial. des morts*, *Rhadamante*, *Caton l'ancien*, *Scipion.* Tel est le caractère du délateur : il craint la lumière et les preuves, il désire fermer à l'innocence tout accès auprès du prince, et lui ôter tout moyen de se justifier, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuvres*, t. II, p. 362, dans POUGENS. Pour une plaisanterie, en vérité, ce n'est pas la peine de me charger du rôle infâme de délateur, MARMONT. *Mém.* VI. Faisons-nous délateur pour nous rendre innocent, IMBERT, *Jaloux sans amour*, IV, 11. En vain sur son crédit un délateur s'appuie; Sous son bonnet carré, que ma main jette à bas, Je découvre en riant la tête de Midas, VOLT. *Épît.* 83. || 3° Terme de législation pénale. Celui qui porte à la connaissance de la justice un crime ou un délit; ce qui, dans ce sens, est exempt de toute idée déshonorante. || On dit plutôt aujourd'hui dénonciateur. || 4° Adjectivement. Témoin muet, mais sûr, d'un forfait exécrable, Le glaive délateur reste aux mains du coupable, DELRIEU, *Artaxerce*, IV, 8. Toutes les passions devinrent également délatrices, également écoutées, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 31.

— HIST. XVI° s. Thucidides n'a point nommé, qui furent les delateurs, AMYOT, *Alc.* 36.

— ÉTYM. Lat. *delator*, de *de*, et *latum*, supin de *ferre*, porter.

DÉLATION (dé-la-sion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Dénonciation, mais toujours en mauvaise part. Un esclave t'accuse, et je ne croirai pas À des délations qui partent de si bas, ANCELOT, *Fiesque*, IV, 8. Deux courtisanes séduites par de l'argent et des promesses se chargent de la délation, DIDER. *Règne de Claude et Nér.* I, § 25. || 2° Action de déférer. La délation du serment.

— HIST. XVI° s. Pour cela la commune ne laissa point à estre aussi aspre et aussi aigre à recevoir toutes sortes de calumnies et de delations, comme auparavant, AMYOT, *Alc.* 36. Je [Socrate] m'enferre en la delation de mes accusateurs, qui est que je fois [fais] plus l'entendu que les aultres, comme ayant quelque cognoissance plus cachée des choses qui sont au dessus et au dessoubs de nous, MONT. IV, 215.

— ÉTYM. Lat. *delatio* (voy. DÉLATEUR).

DÉLATTÉ, ÉE (dé-la-té, tée), *part. passé.* Un toit délatté.

DÉLATTER (dé-la-té), *v. a.* Ôter les lattes d'un toit, d'un plafond. || Se délatter, *v. réfl.* Perdre ses lattes. Ce toit se délatte.

— HIST. XV° s. Ce petit grenier estoit d'ancien edifice, tout deplanché, tout delatté, tout pertuisé et rompu en plusieurs lieux, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIV.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *latte.*

† **DÉLAVAGE** (dé-la-va-j'), *s. m.* Terme de dessin. Action de délaver.

— ÉTYM. *Délaver.*

DÉLAVÉ, ÉE (dé-la-vé, vée), *part. passé.* Terme de peinture. Où l'on a mis trop d'eau, en parlant de couleurs. || Terme de lapidaire. Pierre délavée, pierre à couleur faible. || Terme d'agriculture. Foin délavé, foin qui a été exposé à la pluie ou à des rosées abondantes pendant la fenaison.

† **DÉLAVER** (dé-la-vé), *v. a.* || 1° Terme de dessin. Délaver ou affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier. || 2° Pénétrer d'eau. Dans ces contrées les neiges séjournent longtemps sur les terres; elles filtrent au travers de leurs parties les moins solides, qu'elles pénètrent profondément, qu'elles délavent et effondrent, SÉGUR, *Hist. de Napol.* v, 4. || 3° Se délaver, *v. réfl.* Perdre sa couleur par le lavage. || Être pénétré d'eau. Ces terres se délavent par l'effet des pluies.

— HIST. XIII° s. Aingnelin lavé sunt de la coustume de la laine lavée, et li aignel n deslavé sunt de la coustume de laine deslavée, *Liv. des mét.* 277. || XV° s. Elle fut gatie et lavée, Et l'orde boe deslavée Dont elle avoit esté pourprise Du pechié de char et reprise, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 506, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *laver.* Dans le sens d'affaiblir par lavage ou de pénétrer d'eau, *dé....* a le sens augmentatif; il signifie au contraire enlèvement dans l'exemple de l'historique du XV° siècle.

† **DÉLAYABLE** (dé-lè-ia-bl'), *adj.* Qui peut être délayé. La plupart des argiles sont délayables dans l'eau.

† **DÉLAYAGE** (dé-lè-ia-j'), *s. m.* Action de délayer. État de ce qui est délayé.

— ÉTYM. *Délayer.*

DÉLAYANT, ANTE (dé-lè-ian, ian-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété d'augmenter la liquidité du sang et des humeurs, par l'introduction d'une plus grande quantité d'eau ou de particules aqueuses. Médicaments délayants. || Substantivement. Un délayant. Les délayants.

DÉLAYÉ, ÉE (dé-lè-ié, iée), *part. passé.* Du plâtre délayé dans de l'eau. || Fig. Une proposition délayée en beaucoup de paroles.

DÉLAYEMENT (dé-lè-ye-man), *s. m.* Action de délayer.

— ÉTYM. *Délayer.*

DÉLAYER (dé-lè-ié), je délaye, tu délayes, il délaye ou délaie, nous délayons, vous délayez, ils délayent ou délaient; je délayais, nous délayions, vous délayiez; je délayai, je délayerai ou délaierai ou délairai; je délayerais ou délaierais ou délairais, délaye, délayez; que je délaye, que nous délayions, que vous délayiez; que je délayasse; délayant, *v. a.* || 1° Détremper dans un liquide. Délayer de la farine. Les unes passent plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 252. || 2° Fig. La solitude délaye un peu les idées, SÉV. 199. || Exprimer d'une manière diffuse. Il délayera une ligne vraie dans des volumes de mensonges séduisants. Descartes a délayé cette pensée [le doute est la source de la sagesse], VOLT. *Phil. ignor.*

— HIST. XIV° s. Alaier d'eaue chaude, *Ménagier*, II, 5. Et se le potage est espois, allayez le de l'eaue de la char, *ib.*

— ÉTYM. Lat. *dilatare* (voy. DÉLAI), étendre, allonger; en effet, pour *délayer*, il faut étendre, allonger par un liquide. *Delaier*, verbe très-employé dans l'ancien français, y signifiait faire délai, et vient, par conséquent, comme *délai*, de *dilatare* (il est conservé dans le Berry : *dilayer*, retarder). Enfin le mot usité pour *délayer* était *alaier*, qui est composé de même avec la préposition *à*.

† **DÉLAYURE** (dé-lè-iu-r'), *s. f.* Opération de boulangerie par laquelle on mêle la farine et le levain avec l'eau.

— ÉTYM. *Délayer.*

DELEATUR (dé-lé-a-tur), *s. m.* Signe indiquant, dans la correction des épreuves, le retranchement des lettres, des mots ou des lignes. || *Au plur.* Des deleatur.

— ÉTYM. 3° personne, présent passif du subjonctif du verbe latin *delere :* mot à mot, qu'il soit effacé; de *de*, et *leo*, d'où *lino*, j'oins (voy. LINIMENT). Cependant quelques étymologistes rattachent ce mot au grec δηλεῖν, détruire (voy. DELÉTÈRE); ce qui n'est pas soutenable.

† **DÉLÉBILE** (dé-lé-bi-l'), *adj.* Terme didactique. Qui peut être effacé, qui s'efface facilement. Encre, caractère délébile.

— ÉTYM. Lat. *delebilis*, de *delere* (voy. DELEATUR).

DÉLECTABLE (dé-lè-kta-bl'), *adj.* Qui delecte, qui est très agréable. Mon printemps était délectable, Les plaisirs logeaient en mon sein, RÉGNIER, *Stancesrel.* Il y boit à longs traits d'un nectar délectable, TRISTAN, *Panthée*, v, 3. En voyant avec agrément le fruit défendu, en le dévorant d'abord des yeux et prévenant par son appétit son goût délectable, l'amour du plaisir est entré, et nos premiers parents nous l'ont inspiré jusque dans la moelle des os, BOSS. *Concupisc.* 25. Fruit d'un aspect délectable, VOLT. *Phil.* IV, 17. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve la délectable mélancolie des souvenirs de ma première enfance, CHATEAUB. *René*, 171. On parle de banquet? il vous cite sa table; De vin? le sien est délectable, DELILLE, *Conversation*, II. || Substantivement. Ils auront joint l'utile avec le délectable, RÉGNIER, *Sat.* IX.

— HIST. XII° s. Deleitaules sont les oyvres [œuvres] nostre Signor, ST BERN. dans RAYNOUARD. E encens offrid as munz e par tut là ù arbre bien fuillié truvad, e ki umbre delitable getad, *Rois*, 396. || XIII° s. Cis palais fu uns des plus biaus et des plus delitables de tous les delis [délices] qu'il conviengne à cors d'ome, VILLEH. LXII. Naples fu donée à Virgile, Qui plus est delitable ville Que n'est Paris ne Lavardins, *la Rose*, 18928. || XIV° s. La vie de ceulx qui œuvrent selon vertu est selon soi delectable, ORESME, *Eth.* 19. || XV° s. Estant parmi les pots pleins de vin delectable, BASSELIN, II. Le vice de luxure abonde en jolivetés, en regards et contenances, et s'adjoint à convoitise de choses delectables, *Bouciq.* IV, ch. 7. || XVI° s. Il y a de trois sortes de biens, les delectables, les utiles et les honnestes, LANOUE, 506. Boscages et prairies salubres et delectables, AMYOT, *Alc.* 47. Aime la loy d'amour tant delectable, MAROT, IV, 111.

— ÉTYM. Provenç. *delectable, deleitable, delechable;* espagn. *deleytable;* portug. *deleitavel;* ital. *dilettabile;* du latin *delectabilis*, de *delectare*, délecter.

† **DÉLECTABLEMENT** (dé-lè-kta-ble-man), *adv.* D'une façon délectable.

— HIST. XIV° s. Ils font les œuvres vertueuses delettablement, et ne leur resiste pas l'apetit sensitif, ORESME, *Eth.* 32.

— ÉTYM. *Délectable*, et le suffixe *ment.*

DÉLECTATION (dé-lè-kta-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Plaisir qu'on savoure avec plénitude. Il éprouvait une vraie délectation à se promener sous ces belles allées. || 2° Terme de théologie. Plaisir, goût qu'on prend à faire quelque chose. Dans le système des deux délectations, celles de la grâce sont opposées à celles de la nature, et les plus puissantes l'emportent. La coutume, sans cela, passerait pour tyrannie; au lieu que l'empire de la raison et de la justice n'est non plus tyrannie que celui de la délectation, PASC. *Vrai bien*, 9. Dieu change le cœur de l'homme par une douceur céleste qu'il y répand, qui, surmontant la délectation de la chair, fait que l'homme conçoit du dégoût pour les délices du péché qui le séparent du bien incorruptible, ID. *Prov.* 18. Vous pouvez désirer ces saintes délectations, BOSS. *Lettr. abb.* 179. La grâce médicinale de J. C. consiste dans une délectation intérieure, FÉN. t. III, p. 244. Il faut soigneusement distinguer la délectation que Dieu a mise en nous à la vue de lui-même, d'avec la pente que la révolte du premier homme a mise dans nos cœurs pour nous faire centre de nous-mêmes, ID. t. XVIII, p. 309. || Délectation morose, complaisance avec laquelle on pense à une mauvaise chose, sans intention de la commettre.

— HIST. XIII° s. Car, si cum tesmoigne la letre, Profit et delectation C'est toute leur entencion, *la Rose*, 15443. || XIV° s. Il semble à aucuns que felicité est toute vertu ensemble, ou aucunes d'icelles [vertus] avecques delectation ou au mains non pas sans delectation, ORESME, *Eth.* 18. Plusieurs de grant auttorité dient que felicité est delectation corporel, ID. *ib.* V, 9. || XV° s. Tu ne mets mie ton cœur en la vie amoureuse, pour cause de mieulx en valoir, ne pour vertu, mais seulement pour la delectation que ton corps en a, *Bouciq.* I, ch. 7. || XVI° s. En Dieu sera ta delectation, MAROT, IV, 277. Il abandonna le labourage, disant que l'agriculture estoit de plus grande delectation que de grand profit, AMYOT, *Caton*, 45.

— ÉTYM. Provenç. *delectatio;* espagn. *delectacion;* ital. *dilettazione;* du latin *delectationem*, de *delectare*, délecter.

DÉLECTÉ, ÉE (dé-lè-kté, ktée), *part. passé.* Le cœur ému, [il] prêtait ses deux oreilles Tout délecté quand sa femme parlait, VOLT. *Ce qui pl. aux dames.*

DÉLECTER (dé-lè-kté), *v. a.* || 1° Faire pleinement savourer un plaisir. Ils cherchent ce qui les flatte et ce qui les délecte, BOSS. *Par. de Dieu*, 1. || 2° Se délecter, *v. réfl.* Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose. De peur qu'ils ne se délectent dans le péché, ID. *Pensées*, 9. Heureux ceux qui, retirés humblement dans la maison du Seigneur, se délectent dans la nudité de leurs petites cellules! ID. *Concupisc.* 9. L'éléphant se délecte au son des instruments, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 171. Je restai le lendemain toute la matinée chez moi; je ne m'y ennuyai pas; je m'y délectai dans le plaisir de me trouver tout à coup un maître de maison, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. III, 5° part. p. 71, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Il r'avoit aillors papegaus, Et mains oisiaus qui par ces gaus Et par ces bois où ils habitent En lor biau chanter se delitent, *la Rose*, 664. Por ce i mist nature delit, Por ce vuet que l'en s'i delit, *ib.* 4432. Là verras une grant partie Des secrés de philosophie, Où moult te voldras deliter, Et si porras moult profiter, *ib.* 7209. || XIV° s. Soy deletter est propre as choses qui ont ame, ORESME, *Eth.* 19. || XV° s. La flour en may et son odeur delecte Aux odorans, non pas jour et demi; En un moment vient li vens qui la guette, Cheoir la fait ou la couppe par mi, E. DESCH. *Profiter de la jeunesse.* || XVI° s. Et voulontiers me delecte à lire les beaux dialogues de Platon, RAB. *Pant.* II, 8. De bled en herbe vous faictes belle saulse verte, laquelle vous delecte le goust, ID. *ib.* III, 2. Un theologien ne doit pas appliquer son estude à delecter les oreilles en jasant, CALV. *Instit.* 105. Il ne faut douter que les bien-instruits ne s'y delectent beaucoup plus, LANOUE, 518. Je me delecte de le faire, ID. 554. Il ne s'ensuit pas necessairement, si l'ouvrage delecte, que tousjours l'ouvrier en soit à louer, AMYOT, *Péricl.* 1. Et de croire qu'il y ait des dieux ou demi-dieux qui se delectent de meurtre et d'effusion de sang humain, à l'adventure est-ce une folie, ID. *Pélop.* 38. C'est le plaisir où il se delectoit, MAROT, III, 307. Je ne m'enquiers point Qui vous delecte, ou qui vous point, Mais de ce qui doit delecter, ID. IV, 158.

— ÉTYM. Provenç. *delectar, delieitar, delechar;* espagn. *delectar, deleitar;* ital. *dilettare;* du latin *delectare*, fréquentatif de *delicere* (voy. DÉLICES).

† **DÉLÉGANT** (dé-lé-gan), *s. m.* Terme de pratique. Celui qui délègue, qui donne une délégation.

† **DÉLÉGATAIRE** (dé-lé-ga-tê-r'), *s. m.* et *f.* Terme de pratique. Celui, celle qui reçoit la délégation.

— ÉTYM. *Déléguer.*

† **DÉLÉGATEUR, TRICE** (dé-lé-ga-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne la délégation.

— ÉTYM. *Déléguer.*

DÉLÉGATION (dé-lé-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Commission qui donne à quelqu'un le droit d'agir au nom d'un autre. || Délégation de pouvoir, acte par lequel on délègue son pouvoir. || 2° Acte par lequel un débiteur indique son propre débiteur pour effectuer le paiement. Quatre cents millions d'assignats que nous regardons comme acquittés par la délégation déjà faite des domaines qui leur servent de gage, MONTESQUIOU, *Rapport*, 27 août 1790, p. 8. Une délégation sur le prix d'un immeuble prêt à être aliéné n'est pas une valeur idéale, ID. *ib.* p. 17. || Terme de marine. Somme assignée par un marin sur sa solde, avant le départ du navire, pour subvenir aux besoins de sa famille. Se dit aussi dans l'armée de terre.

— HIST. XVI° s. Le pape peut bailler rescrit ou delegation à sujets de ce royaume, à fin de cognoistre de l'utilité [de la vente des biens de l'Église], P. PITHOU, 28.

— ÉTYM. Lat. *delegatio*, de *delegare*, déléguer.

† **DÉLÉGATOIRE** (dé-lé-ga-toi-r'), *adj.* Qui contient une délégation. Rescrit délégatoire. Commission délégatoire.

— ÉTYM. Lat. *delegare*, déléguer.

DÉLÉGUÉ, ÉE (dé-lé-ghé, ghée), *part. passé.* || 1° Transmis par délégation. Pouvoir délégué. || 2° Qui a reçu pouvoir d'agir pour un autre. Juge délégué. || Substantivement. Les monarques espagnols concentrèrent dans leurs mains tous les droits, tous les pouvoirs, et en confièrent l'exercice à deux délégués, qui, sous le nom de vice-rois, devaient jouir, tout le temps de leur commission, des prérogatives de la souveraineté, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 23. || Délégués des colonies, représentants des intérêts des colonies près le gouvernement. || 3° Qui a été l'objet d'une délégation. Somme déléguée sur le fermier. || Débiteur délégué, et, substantivement, le délégué.

DÉLÉGUER (dé-lé-ghé. La syllabe *lé* prend un

accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je délègue, excepté, ce qui est contre l'analogie, au futur et au conditionnel : je déléguerai ; je déléguerais), *v. a.* || 1° Transmettre par délégation. Déléguer son autorité. || 2° Commettre, envoyer quelqu'un avec pouvoir de juger, de résoudre, d'agir. || 3° Faire une délégation, assigner des fonds pour le payement d'une dette. Déléguer une dette, charger quelqu'un de la payer. || Déléguer un débiteur, un fermier, donner une délégation sur un débiteur, un fermier. || 4° Se déléguer, *v. réfl.* Être délégué. Un pareil pouvoir ne se délègue pas.

— HIST. XVIe s. La cour du Parlement delegue deux conseilleurs d'icelle, lesquels avoient charge de faire telles remontrances que de raison.... Les delegués lui firent entendre leur charge, DESPER. *Contes*, CXXVI. En tous les repeuplemens de villes, dont il fut autheur, il y envoya tousjours d'autres commissaires ausquelz il en feit deleguer la charge, AMYOT, *les Gracques*, 43.

— ÉTYM. Provenç. *delegar*, *deleguar* ; espagn. *delegar* ; ital. *delegare* ; du latin *delegare*, de *de*, et *legare*, envoyer (voy. LÉGAT).

DÉLESTAGE (dé-lè-sta-j'), *s. m.* Terme de mer. Action de décharger le lest d'un vaisseau. L'usage est de faire le délestage tous les deux ans. Enjoignons au maître de quai de tenir la main à ce que le lestage ou délestage des vaisseaux soit fait conformément à la présente ordonnance, *Ord. d'août* 1681, liv. IV, t. IV, art. 8.

— ÉTYM. *Délester.*

DÉLESTÉ, ÉE (dé-lè-sté, stée), *part. passé.* Bâtiment délesté.

DÉLESTER (dé-lè-sté), *v. a.* Terme de marine. Ôter le lest d'un bâtiment. Défenses aux capitaines et maîtres de navires de délester leurs bâtiments, et aux maîtres et patrons de gabarres ou bateaux lesteurs de travailler au lestage ou délestage d'aucun vaisseau pendant la nuit, *Ordonn. d'août* 1681, liv. IV, t. IV, art. 8.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lest.*

DÉLESTEUR (dé-lè-steur), *s. m.* Terme de marine. Celui, qui, dans un port, est employé à délester les bâtiments. || Bateau employé à transporter le lest d'un vaisseau.

— ÉTYM. *Délester.*

DÉLÉTÈRE (dé-lé-tè-r'), *adj.* Qui attaque la santé, les sources de la vie. Un gaz délétère. Principes délétères, corps quelconques susceptibles de nuire à la santé ou de déterminer la mort. || Fig. Qui cause corruption et mal moral. Des maximes délétères.

— ÉTYM. Δηλητήριος, de δηλεῖν, détruire.

† **DÉLIAISON** (dé li-è-zon), *s. f.* || 1° Terme de marine. La déliaison des bordages, l'action par laquelle les bordages se disjoignent. || 2° Terme de construction. Arrangement des pierres d'un mur, auxquelles on donne moins de six pouces de recouvrement, tant au dedans du mur qu'au parement.

— HIST. XVIe s. Tu trouveras, au desmembrement et deliaison de ces deux carmes [vers], toutes belles et magnifiques paroles, RONS. 588.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lier.*

† **DÉLIAQUE** (dé-li-a-k'), *adj.* || Terme d'antiquité. Qui appartient à l'île de Délos, une des Cyclades. L'airain déliaque était très-recherché. || Terme de géométrie. Problème déliaque, problème de la duplication du cube, proposé par un oracle aux habitants de Délos.

† **DÉLIBATION** (dé-li-ba-sion), *s. f.* Ancien terme de jurisprudence. Action de prélever, de soustraire d'une masse quelconque. Le préciput se prend par délibation sur la totalité des biens.

— ÉTYM. Lat. *delibationem*, de la préposition *de*, et *libatio*, libation.

DÉLIBÉRANT, ANTE (dé-li-bé-ran, ran-t'), *adj.* Qui délibère. Corps délibérant. Assemblée délibérante. || Substantivement. Les délibérants, ceux qui ont voix délibérative dans une assemblée.

DÉLIBÉRATIF, IVE (dé-li-bé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui touche ou se rapporte à la délibération. Ce mot n'est usité que dans quelques locutions. || 1° Voix délibérative, droit de suffrage dans une assemblée ; il se dit par opposition à voix consultative. Dans les académies, les correspondants n'ont pas ordinairement voix délibérative. Les connaisseurs ou ceux qui se croient tels se donnent voix délibérative et décisive sur le spectacle, LA BRUY. I. || 2° Genre délibératif, terme de rhétorique. On rapporte à ce genre tous les discours dans lesquels on délibère sur ce que l'on fera ou ne fera pas. Les discours politiques, ceux qui sont faits dans les conseils généraux ou municipaux, dans les assemblées d'actionnaires, sont en général des discours délibératifs, ou du genre délibératif, tandis que les plaidoyers des avocats sont du genre judiciaire.

DÉLIBÉRATION (dé-li-bé-ra-sion ; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1° Examen entre plusieurs et par la parole touchant une résolution à prendre, une question à résoudre. Mettre une chose en délibération, D'ABLANC. *Arrien*, liv. I, ch. 4, dans RICHELET. Pour accorder tous les points qui seront mis en délibération, BOSS. *Var.* 12. || 2° Examen intérieur, réflexion. Agir sans délibération. Décision prise après mûre délibération. || Appréciation des motifs contraires qui précède la volition. || 3° Décision, résolution. Cette délibération a été unanime. Prendre une délibération. || Terme de jurisprudence. Nom des décisions de certains corps administratifs ou judiciaires. Délibération du conseil municipal.

— HIST. XVe s. Et eurent avis et conseil, par grand deliberation, que.... FROISS. I, I, 292. || XVIe s. Appelant la consultation et deliberation prudente tergiversation palliée, LANOUE, 55. Ils envoyerent devers leurs amis, leur faire entendre leur deliberation, laquelle ilz trouverent bonne, AMYOT, *Pélop.* 12. Ma deliberation [résolution] n'est de provocquer, ains d'apaiser ; d'assaillir, mais de deffendre, RAB. *Garg.* I, 29.

— ÉTYM. Provenç. *deliberacio* ; espagn. *deliberacion* ; ital. *deliberazione* ; du latin *deliberationem*, de *deliberare*, délibérer.

† **DÉLIBÉRATIVEMENT** (dé-li-bé-ra-ti-ve-man), *adv.* D'une façon délibérative. L'idée d'un pouvoir suprême exercé délibérativement, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 80.

— ÉTYM. *Délibérative*, et le suffixe *ment.*

† **DÉLIBÉRATOIRE** (dé-li-bé-ra-toi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui contient une délibération. Acte, formule délibératoire.

— ÉTYM *Délibérer.*

1. **DÉLIBÉRÉ, ÉE** (dé-li-bé-ré, rée), *part. passé* de délibérer 1. Qui a été mis en délibération. Les rois de Rome ne portaient point d'affaires au peuple, qu'elles n'eussent été délibérées dans le sénat, MONTESQ. *Esp.* XI, 12. || De propos délibéré, *loc. adv.* À dessein, exprès ; proprement, avec un propos, un dessein qui a été délibéré et qui, par conséquent, est bien arrêté. N'exposons point, de propos délibéré, nos amis à perdre quelque chose de l'estime que nous leur avons accordée, DIDER. *Ess. s. Claude.* || C'est une chose délibérée, elle est arrêtée, conclue.

2. **DÉLIBÉRÉ** (dé-li-bé-ré), *s. m.* Terme de procédure. Toute délibération à huis clos entre les juges d'un tribunal. Vider un délibéré. Le délibéré ne fut pas long ; mais notre impatience nous fit entrer dans le parquet des huissiers, ST-SIM. 36, 162. || Sorte de jugement, par lequel la cour ordonne qu'il sera statué sur les pièces d'un procès. Rapport sur délibéré. Mettre l'affaire en délibéré.

— ÉTYM. *Délibéré* 1.

3. **DÉLIBÉRÉ, ÉE** (dé-li-bé-ré, rée), *adj.* || 1° Qui a quelque chose de libre, de résolu, en ce sens qu'on semble n'admettre point d'obstacle. Elle avait de la taille, quelque chose de fort délibéré dans l'air, HAMILT. *Gramm.* 9. La démarche ferme et délibérée, LA BRUY. VI. Un fonds de mépris délibéré de tout ce qu'on ne croit pas essentiel dans les devoirs, MASS. *Car. Tiéd.* 1. || Il se dit des personnes. Cette femme paraît assez délibérée. Certains esprits vains, légers, familiers, délibérés.... LA BRUY. V. || Substantivement. Je sais des officiers de justice altérés Qui sont pour de tels coups de vrais délibérés, MOL. *l'Étour.* IV, 9. || 2° Terme de manége. Cheval bien délibéré, cheval qui est tout à fait formé au pas ou aux allures qu'on a voulu lui faire prendre. || 3° Résolu à. Cambyse délibéré d'envoyer des espions [en Éthiopie] manda d'Éléphantis des hommes ichthyophages, P. L. COUR. II, 144. En ce sens, c'est un archaïsme.

— HIST. XVIe s. Hardy, adventureux, deliberé, RAB. *Garg.* I, 27. Estes vous deliberez de vivre avecques moy ? ID. *Pant.* II, 24. Deliberé autant que je pourroy, ne me mesler d'aultre chose, MONT. I, 32. Je ne suis pas deliberé de vous forger aultres nouveaux passetemps, ID. I, 86. Les voyant tous deliberez au passage, ID. I, 299. Il estoit deliberé de suyvre leur conseil, LANOUE, 565. M. le duc d'Anjou se trouva là, qui amena encores d'autres forces bien deliberées, ID. 647. Quant à moy, je ne suis pas deliberé d'attendre que la fortune, moy vivante, decide l'issue de ceste guerre, AMYOT, *Cor.* 55.

— ÉTYM. *Délibérer* 2.

DÉLIBÉRÉMENT (dé-li-bé-ré-man), *adv.* D'une manière délibérée, hardiment, avec résolution. Le joug que vous portiez si délibérément et avec tant de courage, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 442. On se permet délibérément toutes les infidélités qu'on ne croit pas dignes d'une peine éternelle, MASS. *Car. Tiéd.* 1.

— HIST. XVIe s. Il se leva et se presenta fort deliberéement, AMYOT, *P. Æm.* 24.

— ÉTYM. *Délibéré* 3, et le suffixe *ment* ; provenç. *deliberadamen* ; catal. *deliberadament* ; espagn. *deliberatamente* ; ital. *deliberatamente.*

1. **DÉLIBÉRER** (dé-li-bé-ré. L'Académie ne conjugue pas ce verbe ; mais, selon l'orthographe qu'elle suit dans les cas analogues, on changera, devant une syllabe muette, l'accent aigu de la syllabe *bé* en accent grave : je délibère, excepté, ce qui est contre l'analogie, au futur et au conditionnel : je délibérerai, je délibérerais), *v. n.* || 1° Mettre en délibération. On délibéra si on assiégerait Mons ou Valenciennes, SARAZIN, *Œuvres*, 1re partie, dans RICHELET. Après, on délibéra des remèdes, D'ABLANC. *Tac.* 25. Ils délibéraient de rendre la liberté au peuple romain, ID. *ib.* 125. Et je puis dire enfin que jamais potentat N'eut à délibérer d'un si grand coup d'État, CORN. *Pomp.* I, 1. N'en délibérons plus, cette pitié l'emporte, ID. *Cinna*, II, 1. Je vous laisse avec lui pour en délibérer, ID. *Rodog.* III, 1. Après ce grand exemple en vain on délibère, ID. *Nicom.* V, 2. C'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne délibérer que des moyens et point de la fin, PASC. dans COUSIN. C'est l'Occident qui délibère sur la ruine de l'Orient et sur les moyens d'exécuter une vengeance suspendue depuis plus d'un siècle, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 184, dans POUGENS. || Absolument. C'est de quoi le sénat pourra délibérer, CORN. *Nicom.* V, 10. L'amour n'est plus le maître alors qu'on délibère, ID. *Pulch.* II, 4. Ne faut-il que délibérer, La cour en conseillers foisonne ; Est-il besoin d'exécuter, L'on ne rencontre plus personne, LA FONT. *Fabl.* II, 2. .... Pourquoi délibérer ? De tous les deux, madame, il se faut assurer, RAC. *Athal.* II, 5. Tandis que les méchants délibèrent entre eux, ID. *ib.* III, 6. Uniquement occupés de leurs projets (et ils n'en forment que de grands et de hardis), ils délibèrent promptement et exécutent de même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 428, dans POUGENS. L'ambassadeur m'attend ; consulte, délibère ; Dans une heure avec moi tu reverras mon père, VOLT. *Brutus*, IV, 3. .... Un homme téméraire Confond en agissant celui qui délibère, ID. *Triumv.* II, 2. Le temps de délibérer était passé, et celui d'agir enfin venu ; le 9 mai 1812, Napoléon, jusque-là toujours triomphant, sort d'un palais où il ne devait plus rentrer que vaincu, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 1. || Terme de jurisprudence. L'héritier a un délai pour faire inventaire et délibérer, c'est-à-dire pour accepter ou répudier la succession. || Hésiter à se résoudre. Pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée, LA BRUY. II. Ne délibérons plus, RAC. *Iph.* IV, 7. Contre un tel ennemi [l'amour] le vrai courage consiste à fuir sans délibérer, FÉN. *Tél.* VII. || 2° Prendre une délibération, se déterminer. La force publique ne délibère pas. J'ai délibéré de faire cela. Cujas avait délibéré, au cas qu'il mourût sans enfants, de donner son bien à Scaliger, COLOMIÈS, dans RICHELET. Quand saint Pierre et les apôtres délibérèrent d'abolir la circoncision.... PASC. *Rel.* 32. || 3° *V. a.* Délibérer une affaire, la mettre en délibération. Voilà ce qui a été délibéré. L'affaire est d'importance, et, bien considérée, Mérite en plein conseil d'être délibérée, CORN. *Cid*, II, 9. Le hasard a fait ce que la prudence des pères avait délibéré, MOL. *Fourb.* III, 9. || Terme de palais. Délibérer une consultation.

— REM. On dit délibérer d'une chose et délibérer sur une chose. Dans le XVIIe siècle délibérer de était presque exclusivement employé.

— HIST. XVe s. Parquoy [oreille coupée] lui qui estoit deliberé estre homme d'eglise, est inhabile à jamais l'estre, DU CANGE, *auris.* Et se delibera de leur courre sus, COMM. I, 2. Se delibera [le roy] de se venir mettre dedans Paris, ID. *ib.* .... Que ung chascun se deliberast de bien faire, car il delibéroit de tempter la fortune, ID. I, 3. Toutteffois delibera le duc l'assault, mais nul ne se trouva de ceste oppinion que luy, ID. III, 10. Et se delibera n'en bouger, ID. I, 9. || XVIe s. Lors Pantagruel delibera visiter la grande université de Paris, RAB. *Pant.* II, 7. D'avant que marcher oultre il seroyt bon deliberer de ce que est à faire, ID. *ib.* II, 24. Il delibera de soustenir ce pas, et faire acheter aux ennemis.... MONT. I, 243. Le roy les ayant leues, et dict qu'il en delibereroit, ID. III, 103. La pluspart de la noblesse, ayant entendu l'execution de Vassy, se delibera de

venir près Paris, LANOUE, 647. Encores que l'homme pense et delibere, c'est à lieu de donner accomplissement à l'œuvre qu'il entreprend, ID. 648. Il leur donna terme pour en deliberer, et s'en resouldre, l'espace de trente jours, AMYOT, *Cor.* 47.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *deliberar;* ital. *deliberare;* du latin *deliberare*, que les étymologistes latins tirent de *de*, et *librare*, peser.

† 2. **DÉLIBÉRER** (dé-li-bé-ré), *v. a.* Terme de manége. Délibérer un cheval, le déterminer aux allures qu'il a de la peine à prendre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *libérer*, mettre en liberté, dégager.

DÉLICAT, ATE (dé-li-ka, ka-t'), *adj.* || 1° Qui a une mollesse comparée à quelque chose de liquéfié, fondu, et, de là, facile à endommager, à altérer, tendre, frêle, faible, en parlant des choses. Peau, couleur délicate. Teint délicat. Mains délicates. Tempérament délicat. Ces plantes sont très-délicates. Ce furent de beaux lis qui.... Devant que d'un hiver la tempête et l'orage A leur teint délicat pussent faire dommage, S'en allèrent fleurir au printemps éternel, MALH. I, 4. Cette santé est toujours bien délicate, SÉV. 440. Le roi, me trouvant petit et l'air délicat, dit à mon père que j'étais encore bien jeune [pour servir], ST-SIM. I, 22. On ne peut retenir ses larmes quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait; des yeux si délicats tirent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans, BOSS. *Anne de Gonz.* La foi est une vertu presque aussi délicate que la pudeur; un souffle, pour ainsi dire, la ternit, MASS. *Car. Vérité de la rel.* Avoir le sommeil délicat, s'éveiller au moindre bruit. || En parlant des personnes, qui n'est pas robuste. Cet enfant est délicat; il a besoin de soins. || 2° Par une autre extension du sens de liquéfié (la liquéfaction diminuant, atténuant), ténu, difficile à apercevoir. Qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour [décrit par le soleil] n'est lui-même qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent, PASC. *Pensées*, I, 4. || Fig. Subtil, difficile à apprécier. La différence est tellement délicate, qu'elle peut échapper à bien des esprits. || 3° Fin, travaillé avec un soin minutieux. Trait délicat. Dentelle délicate. Ouvrage délicat. || Fig. La pièce est délicate et ceux qui l'ont tissue A de si longs détours font une digne issue, CORN. *Nic.* II, 3. || 4° Léger, élégant. Art, pinceau délicat. Œuvre délicate. Travail délicat. Ce sculpteur a le ciseau délicat. D'un pinceau délicat l'artifice agréable Du plus affreux objet fait un objet aimable, BOIL. *Art p.* III. || 5° Difficile, embarrassant. Cette explication est assez délicate, MAIR. *Soliman*, III, 5. Mais, seigneur, la matière est un peu délicate, CORN. *Œdipe*, II, 4. Ce sera un pas assez délicat, BOSS. *Lett. quiét.* 421. Je crois pouvoir dire d'un poste éminent et délicat, qu'on y monte plus aisément qu'on ne s'y conserve, LA BRUY. VIII. Les affaires politiques sont souvent si obscures, si délicates que les personnes les plus éclairées d'ailleurs ne sont pas toujours capables d'examiner si les mesures qu'on prend sont justes, nécessaires ou non, FÉN. t. XXII, p. 372. Que cette situation est délicate! MASS. *Panég. St Thom.* Le discernement en devient si délicat qu'il est presque impossible de ne pas s'y méprendre, ID. *Car. Resp. hum.* Dans cette conjoncture délicate, Timoléon demande une conférence avec les ambassadeurs et les principaux officiers de l'escadre carthaginoise, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 318, dans POUGENS. C'est une chose très-délicate de bien poser le point auquel les lois de la nature s'arrêtent, MONTESQ. *Espr.* XXVI, 14. La chose est possible, mais délicate, VOLT. *Voyage de la raison.* || 6° Finement senti, exprimé d'une manière ingénieuse et élégante. Expression délicate. Tour délicat. Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate ou d'une douce conversation n'était capable de lui faire découvrir son secret, BOSS. *Duchesse d'Orl.* Tu souffres la louange adroite, délicate, BOIL. *Ép.* IX. Il n'appartient qu'aux personnes intelligentes et éclairées de pénétrer tout le sens d'une pensée délicate, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3. || Qui sent et apprécie finement. Goût, esprit délicat. Un connaisseur délicat. Le roi est très-content de votre belle lettre; il est délicat en fait de style, et le vôtre l'a satisfait, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 1er mars 1711. || 7° Ombrageux, susceptible. Il est délicat et facile à piquer. C'est une volonté hautaine et impérieuse, jalouse de ses prétendus droits, et délicate sur tout ce qui les blesse, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 453. M. de Turenne délicat sur ces matières, HAMILT. *Gramm.* 5. Elle était fine et délicate sur le mépris, ID. *ib.* 8. Hélas! nous sommes si délicats sur la fidélité de nos amis! Le moindre refroidissement nous blesse; le plus léger défaut d'attention nous aigrit, MASS. *Car. Passion.* Vous nous direz qu'on en voit [des gens de bien] tous les jours qui sont plus délicats sur les injures, plus fiers dans l'élévation.... ID. *ib. Injust. du monde.* Le monde qui condamne si fort l'ambition dans les gens de bien, qui les accuse si facilement d'être plus vifs sur leurs intérêts, plus délicats, plus pointilleux, ID. *Panég. St Jean Baptiste.* || En parlant des choses, qui excite la susceptibilité. C'est sur ce point qu'il est chatouilleux, voilà l'endroit délicat, BOSS. I, *Annonc.* 1. De semblables erreurs, quelque jour qu'on leur donne, Touchent les endroits délicats; Et la raison bien souvent les pardonne, Que l'honneur et l'amour ne les pardonnent pas, MOL. *Amphitr.* III, 8. || 8° Scrupuleux en fait de probité, de bienséance. Il a une conscience très-délicate. Un amant délicat. Agésilas était peu délicat sur les devoirs de la justice, quand il s'agissait de servir ses amis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 373, dans POUGENS. Preuve que les dames de Sparte n'étaient pas fort délicates sur le point de la chasteté conjugale, ID. *ib.* t. VII, p. 416, dans POUGENS. || En parlant des choses, conforme à la probité, aux bienséances. Avoir des sentiments délicats. Ce procédé me semble peu délicat. || 9° Difficile à contenter. Vous êtes bien délicat. Il ne faut pas être si délicat. || Fig. Délicat et blond, se dit d'un homme qui fait le difficile plus que de raison, et qui affecte une mollesse de tempérament que l'on attribue souvent aux blonds. || Qui a le goût, le palais sensible aux plus légères différences. Un homme peut être délicat, sans être difficile. Il est délicat dans son boire et dans son manger, D'ABLANC. *Arrien*, dans RICHELET. Son hôte était assez délicat sur la bonne chère, HAMILT. *Gramm.* 4. || Il se dit aussi du sens de l'ouïe. Avoir l'oreille délicate. || En parlant des choses, qui flatte un goût délicat. Mets délicats. Vin délicat. Un souper délicat. Une crème d'ananas est un manger délicat, bien que telle ou telle personne puisse ne pas aimer le goût de l'ananas. || 10° Moralement, qui a le goût sensible aux choses élevées, fines, touchantes. Je suis fort délicate en amitié, SÉV. 3. Des hommes ont été assez peu délicats pour mettre en commun leurs voluptés, CHATEAUB. *Génie*, IV, 3, 3. || En parlant des choses, qui est apprécié par les personnes délicates. N'aimer que les plaisirs délicats. Ne rechercher que les jouissances délicates. On attend quelquefois un livre plusieurs jours avant l'impression pour le décrier; et le plaisir le plus délicat que l'on en tire vient de la critique qu'on en fait, LA BRUY. XV. Peu jaloux [St Thomas d'Aquin] de la gloire de l'invention, gloire si délicate pour ceux qui se piquent de science, MASS. *Panég. St Thom.* Introduits [les savants] depuis longtemps par un privilége délicat dans le sanctuaire de la vérité, ID. *ib.* || 11° Substantivement, celui, celle qui a de la délicatesse, qui est difficile. Faire le délicat, la délicate. Va chez ces délicats qui n'ont soin que d'unir Le choix des voluptés aux moyens d'y fournir; Si tu crois y trouver des roses sans épines, Tu n'y trouveras point ce que tu t'imagines, CORN. *Imit.* III, 12. Les délicats sont malheureux; Rien ne saurait les satisfaire, LA FONT. *Fabl.* II, 1. || Celui qui sent, juge finement. Maint défaut échappe au vulgaire, Qu'apercevront les délicats, LAMOTTE, *Fab.* IV, 6.

— SYN. DÉLICAT, DÉLIÉ. Ces deux mots, comme on peut voir à l'étymologie, sont identiques; mais quand l'usage refit *délicat* sur *delicatus*, il n'en reconnut pas l'identité avec *délié*, et il établit des nuances. Au propre, délicat et délié indiquent ce qui est ténu, mais avec cette distinction que délicat implique une qualité, un art, un charme; on dira que les fils de la toile d'araignée sont déliés si on a égard seulement à leur ténuité, et délicats, si on prend en considération l'art avec lequel ils sont formés. La nuance est la même au figuré : un esprit délié est un esprit propre aux affaires épineuses; un esprit délicat est un esprit propre aux affaires de goût, d'art, de conscience.

— HIST. XVIe s. Israel lors estoit nommé le fils delicat [chéri] de Dieu : tous les autres estoyent tenus pour estrangiers, CALV. *Instit.* 349. Qu'on le rende delicat au choix et triage de ses raisons, MONT. I, 167. Comme un traict d'une poincte très delicate [déliée], ID. I, 171. Une beauté affettée, delicate, artificielle, ID. I, 177. Les riches descriptions de l'un, les delicates inventions de l'autre, ID. I, 190. On peult veoir par là si cette recherche de la verité est delicate [difficile], ID. II, 112. Il estoit fort delicat et de petite complexion, au moyen de quoy sa mere ne vouloit pas qu'il travaillast beaucoup à l'estude, AMYOT, *Démosth.* 7. Superflu en festoyemens, delicat en son vivre, et dissolu en toutes manieres de voluptez et de delices, ID. *Démétr.* 3. Il avoit les oreilles si delicates qu'elles ne pouvoient patiemment ouïr rien que flatteries, ID. *Dion*, 11. Le prince de Genevois, qui, ne trouvant pas l'air de la Rochelle assez delicat, se mignardoit aux champs, D'AUBIG. *Hist.* II, 294. Il fut si patetic, qu'il rendit comme en extase les plus delicats de ses auditeurs, ID. *ib.* II, 337. Ces delicats ne sont capables de l'un ny de l'autre, foibles en tous les deux, CHARRON, *Sagesse, Préf. de la 2e édit.* La compagnie d'un homme delicat amollit peu à peu ceux qui vivent avec luy, ID. *ib.* II, 1.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *delicat;* espagn. *delicado;* ital. *delicato;* du latin *delicatus*, ancienne orthographe pour *deliquatus*, de *deliquare*, proprement rendre liquide, fondre, figurément expliquer (de *de*, et *liquare*, rendre liquide, voy. LIQUEUR); d'où il suit que le sens propre de *delicatus* est proprement fondu, mou; par conséquent le premier sens de *délicat* est celui de tendre, faible. On trouve dans le XIVe et le XVe siècle *delicatif :* Il est mol et delicatif, ORESME, *Eth.* 209 ; Vins et viandes plus sains que delicatifs, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 30. Au reste *delicat* a été refait, au XVIe siècle, sur le latin; la forme d'origine était *delié*, et, plus souvent, *delgié*, *dougié*, etc. (voy. DÉLIÉ 1).

DÉLICATÉ, ÉE (dé-li-ka-té, tée), *part. passé.* Un enfant trop délicaté.

DÉLICATEMENT (dé-li-ka-te-man), *adv.* || 1° Mollement. N'élevez pas les enfants trop délicatement. || 2° D'une manière douce, légère. Touchez la plaie délicatement. || Par extension. Apprécier, agir délicatement. En fait d'amour, on fait très-délicatement des choses fort grossières, MARIVAUX, *Marianne*, 1re part. || 3° Avec délicatesse, d'une façon élégante et fine. Cela est délicatement travaillé. Exprimer une pensée délicatement. Il y a deux choses qui font la bonté de son roman [d'Honoré d'Urfé], la disposition qui est régulière, et les passions tendres et amoureuses qu'il avait ressenties lui-même, qui sont touchées très-délicatement, SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 22. Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement, LA BRUY. I. Je touche délicatement à des matières délicates, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 3 mars 1766. || 4° D'une façon délicate, agréable au goût. On y mangeait délicatement, HAMILT. *Gramm.* 6.

— HIST. XVIe s. Un jeune homme trop delicatement vestu, CALV. *Instit.* 305. Il fait gloire que sa maison soit richement meublée et delicatement servie, AMYOT, *Dion*, 13. Ces pieces, delicatement et doctement traitées, ont dessillé les yeux à plusieurs François, D'AUB. *Hist.* III, 287.

— ÉTYM. *Délicate*, et le suffixe *ment;* provenç. *delicadamens;* catal. *delicadament;* espagn. *delicadamente;* ital. *delicatamente.*

DÉLICATER (dé-li-ka-té), *v. a.* || 1° Traiter avec délicatesse, accoutumer à la mollesse. Il ne faut pas délicater les enfants. || 2° *V. réfl.* Se délicater, se laisser aller à la mollesse.

— HIST. XVIe s. Elles sont si molles et tant soucieuses de se délicater et se plaire seules en elles mesmes, BRANT. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Délicat.*

DÉLICATESSE (dé-li-ka-tè-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est délicat, faiblesse, débilité. La délicatesse de cet enfant. La délicatesse des plantes qui viennent d'un climat plus chaud que le nôtre. Sa santé est d'une délicatesse étrange, SÉV. 367. Vous avez enfin porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu, ID. 414. La délicatesse de son corps [de Ste Agnès], à peine propre à recevoir des plaies, est déjà capable de les mépriser, MASS. *Panég. Ste Agnès.* || 2° Qualité de ce qui est délicat, fin, ténu. La délicatesse de la peau. La délicatesse des fils que l'araignée produit. || 3° Légèreté, élégance. Travail remarquable par la délicatesse de l'exécution. Son nez n'était pas de la dernière délicatesse, HAMILT. *Gramm.* 9. Elle croit voir dans la douceur de ces regards et de ce visage la douceur d'une humeur paisible; dans la délicatesse de ces traits la délicatesse de l'esprit, BOSS. *la Vallière.* On comptait cent quarante mille boucliers, autant de casques et d'épées, plus de quatorze mille cuirasses travaillées avec tout l'art et toute la délicatesse possible, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 187, dans POUGENS. || Terme de peinture et de sculpture. Exécution légère et soignée. || 4° La qualité de ce qui plaît au goût. La délicatesse du vin,

des mets. La délicatesse de la table. || 5° Recherche, dans la vie et le régime, de ce qui est agréable au corps et n'est pas, non plus, absolument commun. Élever un enfant avec trop de délicatesse. La délicatesse des Orientaux. C'est la vraie grâce de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins, c'est-à-dire ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'était pas assez accablée de nécessités, BOSS. *Anne de Gonz.* Chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse, BOURDAL. *Purific. de la Vierge, Myst.* Un Dieu dans cet état est un reproche sensible de ses délicatesses [de l'âme], de son amour-propre, du soin qu'elle prend de son corps, ID. *Dim. de la Quinquagés. Dominic.* La délicatesse est tout à fait digne des hommes; elle n'est produite que par les bonnes qualités de l'esprit et du cœur; on se sait bon gré d'en avoir; on tâche à en acquérir quand on n'en a pas, FONTEN. *Dial. des morts, Milon et Smyndiride.* || 6° *Au plur.* Choses délicates. Il ne lui faudra ni table bien servie, ni consommés exquis, ni orges mondés perpétuels, ni les autres délicatesses qu'il faudrait pour une autre femme, MOL. *l'Av.* II, 6. Philippe, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse; il passe aux petites délicatesses, LA BRUY. XI. Ils [les jésuites missionnaires] ont ajouté des délicatesses à nos tables et des ombrages à nos bois, CHATEAUB. *Génie*, IV, IV, 1. || 7° Finesse et élégance dans le sentiment littéraire et l'expression. La délicatesse d'une pensée, du langage. La délicatesse et la pureté du goût attique. Ce long raisonnement, dans sa délicatesse, A vos tendres respects mêle beaucoup d'adresse, CORN. *Othon*, III, 3. Est-ce une marque de supposition ou de nouveauté que la langue de l'Écriture soit si ancienne qu'on en ait perdu les délicatesses? BOSS. *Hist.* II, 13. M. le maréchal de Tessé m'écrit une lettre de trois pages, pleine d'esprit, de sentiment, de délicatesse, MAINTENON, *Lettre à Mme de Caylus*, 21 juillet 1716. Jamais l'extérieur n'annonça moins de délicatesse; il en avait pourtant dans la pensée et dans l'expression, MARMONTEL, *Mém.* VI. A l'égard de l'esprit, ce sera toute la force de celui des hommes mêlée avec toute la délicatesse de celui des femmes, MARIVAUX, *Marianne*, 4° part. Ce texte a des délicatesses bien difficiles à rendre, et notre maudit patois me fait donner au diable, P. L. COUR. *Lett.* I, 219. || Délicatesse de style, variété de l'élégance, qui consiste à saisir et à exprimer par des termes bien choisis les nuances qui distinguent les idées. || 8° Finesse et pureté dans la manière de sentir. C'est un paradoxe qu'un violent amour sans délicatesse, LA BRUY. IV. Mais que dis-je? où m'emporte une aveugle tendresse? Lâche amant, est-ce là cette délicatesse Dont s'enorgueillit ton amour? J. J. ROUSS. *Cantate de Céphale.* Dites-moi d'où cela venait; où est-ce que j'avais pris mes délicatesses? MARIVAUX, *Marianne*, 1re part. Ce n'est pas de l'amour que je veux; vous le savez bien; mais l'amitié n'a-t-elle pas ses sentiments, ses délicatesses? ID. *Surprises de l'amour*, II, 9. || 9° Sensibilité, aptitude à juger finement. Délicatesse de goût, de tact. L'un n'avait en l'esprit nulle délicatesse, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. || 10° Qualité de celui que la finesse de son goût, au propre et au figuré, rend difficile. J'ai une furieuse délicatesse pour tout ce que je porte, MOL. *Précieuses*, 10. La délicatesse est trop grande de ne pouvoir souffrir que des gens triés, ID. *Critique*, 1. La bonne façon d'en juger [des pièces de théâtre], qui est de se laisser prendre aux choses et de n'avoir ni prévention aveugle ni complaisance affectée ni délicatesse ridicule, ID. *ib.* 6. Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places et de quelques endroits publics qu'elles ne croient pas assez nobles pour être connus, LA BRUY. V. La fausse délicatesse dans les actions libres, dans les mœurs ou dans la conduite, n'est pas ainsi nommée parce qu'elle est feinte, mais parce qu'en effet elle s'exerce sur des choses et en des occasions qui n'en méritent point; la fausse délicatesse de goût et de complexion n'est telle au contraire que parce qu'elle est feinte et affectée; c'est Émilie qui crie de toute sa force sur un petit péril qui ne lui fait pas de peur, ID. XI. || 11° Ménagement, circonspection. Cette affaire veut être traitée avec beaucoup de délicatesse. Il [Pyrrhus] avait joint la délicatesse des négociations à la science de la guerre, ST-ÉVREMOND, II, 34. || 12° Susceptibilité, facilité à regarder comme blessantes les choses qui ne le sont pas ou ne le sont guère. Je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part, MOL. *Critique*, 3. Il faut respecter les rois et ménager leur délicatesse, FÉN. *Tél.* XII. Idoménée, revenu de sa première promptitude, parut honteux de sa délicatesse, ID. *ib.* Il aurait pu ménager davantage la délicatesse des docteurs, MASS. *Panég. St Étienne.* Je sais quelle est la délicatesse des grands, et les foudres qui partent de ces montagnes d'orgueil du moment qu'on les touche, ID. *ib. St Franç. de Paule.* Elle [une femme du monde] a sur sa beauté des délicatesses ridicules, ID. *Myst. Visitation.* Toute la délicatesse sur le rang et sur la gloire qui peut compatir avec une modération que le monde lui-même demande, on s'en fait un mérite, ID. *Car. Tiéd.* 2. Cette délicatesse qui vous rend si facile à être blessé est une véritable imperfection, FÉN. *Dial. des morts anc.* 17. Cette délicatesse importune, étrangère, Dément votre fortune et votre caractère, VOLT. *Orph.* III, 4. || Être en délicatesse avec quelqu'un, avoir avec lui quelque sujet de susceptibilité. Cette expression ne s'emploie que dans le style léger et familier : Nous ne sommes pas brouillés, nous sommes en délicatesse, c'est-à-dire chacun de nous craint de manquer à sa propre dignité en faisant des avances à l'autre. || 13° Scrupules sur ce qui touche à la morale, à la conscience, aux bienséances, à la pureté des sentiments. Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi, Vos scrupules font voir trop de délicatesse, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Toujours alarmée par ces délicatesses de la grâce, qui la font trembler sur chaque action, MASS. *Car. Tiéd.* 1. Vous aviez reçu en naissant une délicatesse si noble sur la gloire, ID. *ib. Enf. prod.* || Délicatesse de conscience, état d'une conscience qui répugne aux moindres transgressions. Il mène une vie scandaleuse et publique; le roi en souffre, par amitié pour lui, par aversion pour le désordre et par délicatesse de conscience, MAINTENON, *Lettre au duc de Noailles*, 27 sept. 1709. Ce qui paraît de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour [pour Dieu] qui craint de déplaire, BOSS. *Anne de Gonz.* || Délicatesse d'honneur, soin avec lequel un homme, une femme veille sur son honneur. L'inquiétude que vous donne cette maudite affaire du surintendant [lettres de femmes trouvées dans la cassette de Fouquet] est la marque de la délicatesse de votre honneur, CHAPELAIN, *Lettre à Mme de Sévigné*, dans FEUILLET DE CONCHES, *Variétés d'histoire et d'art.* || Se dit dans le même sens en parlant des choses, des procédés, des sentiments, etc. Le cœur ainsi blessé [par l'ange des saintes amours] connaît toutes les délicatesses des sentiments, CHATEAUB. *Mart.* 401.

— HIST. XVI° s. Ostez luy toute mollesse et delicatesse au vestir et au coucher, MONT. I, 183. La saveur et delicatesse de ces fruicts, ID. I, 234. Pibrac, merveilleux en delicatesse de langage, D'AUB. *Hist.* II, 337. D'ailleurs je me plains d'eux et leur reproche cette foiblesse populaire et delicatesse feminine, comme indigne et trop tendre pour entendre chose qui vaille, et du tout incapable de sagesse, CHARRON, *Sagesse*, *Préf. de la 2° édit.*

— ÉTYM. *Délicat.* Oresme a dit, *Eth.* 209 : Delice ou delicativeté est une mollesse.

DÉLICE (dé-li-s'). Au singulier ce mot est masculin, au pluriel il est féminin, étant de ces noms qu'on nomme hétéroclites et qui changent de genre en changeant de nombre. || 1° *S. m. sing.* C'est un grand délice que de boire frais, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 272, dans POUGENS. Quel délice d'être avec des gens d'une société agréable! *ib.* Je vous retrouve enfin, ô bonheur! ô délice! ROTR. *Bélis.* II, 5. Il disait que chaque nouvel objet était un délice nouveau, BUFFON, *De la vue.* || 2° *S. f. plur.* Plaisir qui ravit, transporte. Si quelqu'un, d'aventure, en délices abonde, MALH. I, 4. Il était sous Néron de toutes ses délices [parties de plaisir], CORN. *Othon*, II, 4. Affranchis-le [mon cœur] de tous ses vices, Déracine ses passions, Efface les impressions Qu'y forment les molles délices, ID. *Imit.* III, 5. Les délices du soir font un triste matin, ID. *ib.* I, 20. Qu'ils aient moins d'aversion pour l'austérité de la mortification des sens qu'ils ne trouvent de charmes dans l'usage des délices vicieuses du péché, PASC. *Comp. des chrét.* Il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme ni de plus dangereux pour le salut de son âme, que ce qui sert aux délices du corps, BOURD. 6° *Dim. après la Pentec. Domin.* Vous qui goûtez ici des délices si pures, RAC. *Esth. Prol.* Ensuite, entrant dans la ville, il remarqua qu'il y avait beaucoup moins d'artisans pour les délices de la vie et beaucoup moins de magnificence, FÉN. *Tél.* XXII. Vous qui vivez dans les délices, MASS. *Car. Riche.* Il [Milton] transporte le lecteur dans le jardin des délices, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 3. || Les délices d'un lieu, d'un pays, ce qui le rend plein de douceur et de plaisir. Je connais aussi bien que personne les délices d'Espagne, VOIT. *Lett.* 35. || Les délices de Capoue, quartiers d'hiver délicieux qu'Annibal prit à Capoue après la victoire de Cannes, et qui passent pour avoir amolli son armée. Tout cela porte assez à croire que Tite Live exagère les pernicieux effets des délices de Capoue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 447, dans POUGENS. || Par extension. C'est le duc de Villeroi qui est le général de cette petite armée; ils sont dans le repos et les délices de Capoue, c'est le plus beau pays du monde, SÉV. 293. || Fig. Les délices de Capoue, délices où l'on s'oublie, où l'on s'amollit. || Les délices de Baies, lieu renommé de la Campanie où les riches Romains allaient chercher le repos. Voilà devant vous le temple de la Sibylle de Cumes; nous traversons les lieux célébrés sous le nom des délices de Baies, STAËL, *Corinne*, III, 3. || 3° Charmes. Craignez que de sa voix les trompeuses délices.... J. B. ROUSS. *Ode s. la flatt.* || 4° Par extension, vif sentiment de l'âme comparé aux délices du corps. Et s'il faut affronter les plus affreux supplices, Y trouver des appas, en faire mes délices, CORN. *Poly.* I, 1. J'en fais toute ma gloire et toutes mes délices, ID. *Sertor.* III, 4. La reine, à la gêner prenant mille délices.... ID. *Rodog.* I, 6. En nous formant, nature a ses caprices; Divers penchants en nous elle fait observer; Les uns à s'exposer trouvent mille délices; Moi j'en trouve à me conserver, MOL. *Amph.* II, 1. Seigneur, que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Écriture? BOSS. *le Tell.* Ceux dont la chasteté faisait les délices, ID. *Hist.* II, 12. Souffrir et mourir pour Jésus-Christ, ce sont leurs plus chères délices, BOURD. *Myst. Pentecôte.* Votre parole est devenue la joie et les délices de mon cœur, SACY, *Bible, Jérémie*, XV, 16. Cette liberté qui fait les délices de la cour, MASS. *Or. fun. Conty.* La différence qu'il y a des troupes françaises aux vôtres [en Perse], c'est que les unes, composées d'esclaves naturellement lâches, ne surmontent la crainte de la mort que par celle du châtiment; au lieu que les autres se présentent aux coups avec délices et bannissent la crainte par une satisfaction qui lui est supérieure, MONTESQ. *Lett. pers.* 89. Conservons avec soin, augmentons le dépôt de ces nobles connaissances, les délices des êtres pensants, LA PLACE, *Expos.* V, 6. || Lieu de délices, lieu où l'on se plaît infiniment. Tout cela ne me console pas d'être loin de Noisy; c'est le lieu de délices pour moi, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 3 oct. 1684. || Faire les délices, être les délices de quelqu'un, en être singulièrement chéri. Moi que du genre humain on nomme les délices, CORN. *Tite et Bérén.* II, 1. Vous êtes les délices de mon cœur et de ma vie, SÉV. 59. Ce nom devient les délices des Romains, BOSS. *Hist.* I, 10. De Rome pour un temps Caïus fut les délices, RAC. *Brit.* I, 1. Pour entreprendre d'être les délices du peuple, FÉN. *Tél.* XII. Il est les délices de ceux qui vivent avec lui, ID. *ib.* XXI. Il fit les plus chères délices du roi, HAMILT. *Gramm.* 11. Télémaque dont Minerve fait ses délices, FÉN. *Tél.* XVII. Tout ce qui peut faire d'un homme les délices des autres hommes, MASS. *Or. fun. Conty.* Il a gouverné Rome au milieu des supplices; Il en était l'effroi, j'en serai les délices, VOLT. *Mort de César*, I, 4. || Faire, être les délices d'un lieu, en faire le charme, y jouir de la plus grande faveur. Mon fils est toujours les délices de Quimper, SÉV. 399. Il a fait les délices de tous les pays, HAMILT. *Gramm.* 1. Vous faites les délices d'une cour toute jeune, ID. *ib.* 6.

— REM. Vaugelas et Marguerite Buffet condamnent délice au singulier masculin. Balzac l'a fait masculin au pluriel : Pour aller jouir avec vous de nos délices communs, *liv.* IV, *lett.* 9. Le genre de ce mot a varié, si bien que, l'anomalie s'étendant, il est devenu masculin au singulier, et féminin au pluriel.

— HIST. XIII° s. Por ces delices oblient li pecheor nostre Seigneur, *Psautier*, f° 10. || XV° s. Tous les plaisirs.... et plusieurs pompes et delices, COMM. V, 18. || XVI° s. Et nous sembloyt que nous fussions transportez es souveraines delices du ciel, RAB. *Pant.* V, 25. Les superfluitez et delices ioniques, AMYOT, *Lyc.* 5. Les delices, estans destituées des choses qui les nourrissent, venoient à se faner petit à petit, et finablement à tomber d'elles mesmes, ID. *ib.* 14. Il lui recite les grandes delices dont il jouissoit aux champs, O. DE SERRES, 1001. Par la mort, Adonis, toutes delices meurent, RONS. 795. Plongé en l'oysiveté et aux delices, MONT. I, 278.

— ÉTYM. Berry, *dellice*, *ll* mouillées; du latin

deliciæ, au singulier *delicium*, de *delicere*, de *de*, et *lacere*, faire tomber dans un lacs (voy. LACS). *Delicium*, *deliciæ*, en latin, expliquent sans doute le double genre en français.

DÉLICIEUSEMENT (dé-li-si-eû-ze-man), *adv.* Avec délices, d'une manière délicieuse. Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche, MONTESQ. *Lett. pers.* 106. Je ne crois pas avoir été, de mes jours, plus vivement, plus délicieusement ému, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || D'une manière charmante. Cette dame est délicieusement habillée. Fiez-vous à nous : il est impossible d'écrire plus délicieusement, SÉV. *Lett.* 22 janv. 1674.

— HIST. XVe s. Et dit que les moines estoient trop delicieusement nourris de bons vins et de delicieuses viandes, par lesquels delices et superflutés ils ne se pouvoient relever à minuit ni faire leur office.... et les remit aux œufs et au petit vin pour avoir claire voix et chanter plus haut, FROISS. III, IV, 50. || XVIe s. Le vivre voluptueusement et delicieusement, AMYOT, *Lucull.* 78.

— ÉTYM. *Délicieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *deliciosament*; espagn. *deliciosamente*; ital. *deliziosamente*.

DÉLICIEUX, EUSE (dé-li-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Plein de délices. Un lieu délicieux. Un séjour délicieux. Source délicieuse en misères féconde, Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés? CORN. *Poly.* IV, 2. Il y a de bons mariages; mais il n'y en a point de délicieux, LA ROCHEF. *Réfl.* 113. Ému de sentiments purs et délicieux, LEMERC. *Fréd. et Brunch.* I, 4. Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée; Le bal éblouissant, le bal délicieux! Sa cendre encor frémit doucement remuée, Quand, dans la nuit sereine, une blanche nuée Danse autour du croissant des cieux, V. HUGO, *Orient.* 33. || 2° Livré aux délices. Notre siècle délicieux ne peut souffrir votre dureté, BOSS. *Paul*, 2. || 3° Qui flatte singulièrement le goût. Des fruits délicieux. D'un joug cruel il sauva nos aïeux; Les nourrit au désert d'un pain délicieux, RAC. *Athal.* I, 4. || Familièrement, qui flatte beaucoup les yeux, l'esprit. Une toilette délicieuse. Nous avons lu et relu plusieurs fois votre lettre; elle est délicieuse, et vous n'avez peut-être pas senti ce qu'elle vaut, SÉV. *Lett.* 29 juin 1695. || En ce sens, on le dit quelquefois aussi des personnes. Une délicieuse femme. || Se dit ironiquement en parlant d'une chose invraisemblable ou insoutenable. Voilà une prétention délicieuse! C'est délicieux!

— SYN. DÉLICIEUX, DÉLECTABLE. Ces deux mots, ayant étymologiquement un même radical, sont très-voisins l'un de l'autre; ils ne diffèrent que par la finale, l'une exprimant ce qui abonde, l'autre ce qui effectue. Délicieux est ce qui abonde en délices; délectable est ce qui produit une sensation délicieuse.

— HIST. XIIIe s. Li siecles ert [était] moult precieus, N'estoit pas si delicieus Ne de robes, ne de viandes, *la Rose*, 8402. || XVIe s. La semence est delicieuse à tous oyseaulx canores, linotes, chardriers, tarins, et aultres, RAB. *Pant.* III, 49. Quant à la vaisselle d'or ou d'argent, draps de pourpre, et aultres telz meubles delicieux, AMYOT, *Alex.* 28. À celle fin qu'ils se chastiassent eulx mesmes, en se deportant d'estre superflus, somptueux et delicieux, ID. *Caton*, 36. Jardins somptueux et delicieux, ID. *Lucull.* 78. Puis tressans dans quelque prée Vos cheveux delicieux, Chantez d'une voix sacrée.... RONS. 448. Les Tusques mains ingenieuses Jà de trop velouter s'usoient Pour nos femmes delicieuses, Qui en robes trop precieuses Du rang des nobles abusoient, ID. 515. .... D'un animal marche tard ocieux [la tortue], Fit une lyre au son delicieux, Au ventre creux, Aux accords delectables, ID. 943. Les plus delicieux plaisirs fuyent à [craignent de] laisser trace de soy, et fuyent la veue non seulement du peuple mais d'un aultre, MONT. III, 76.

— ÉTYM. Provenç. *delicios*; espagn. *delicioso*; ital. *delizioso*; du latin *deliciosus*, de *deliciæ*, délices.

DÉLICOTER (dé-li-ko-té), *v. a.* Défaire le licou. || Se délicoter, *v. refl.* Se dit d'un cheval qui se défait de son licou.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *licou*, avec un *t* qui est de liaison, comme dans *tabac*, *tabatière*, *café*, *cafetier*, etc. et non d'étymologie.

† **DÉLICTUEUX, EUSE** (dé-li-ktu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de droit. Qui caractérise le délit. Fait délictueux. Intention délictueuse.

— ÉTYM. *Délit.*

1. **DÉLIÉ, ÉE** (dé-li-é, ée), *adj.* || 1° Menu, grêle, mince, fin. Trait de plume fort délié. Taille déliée. Les petits animaux sont doués d'organes très-fins et de membres très-déliés. Cette coiffe est un peu trop déliée, j'en vais querir une plus épaisse, MOL. *Pourc.* III, 2. Il porte des chemises très-déliées, LA BRUY. XIII. || Un fil délié, un fil très-menu; et fig. une liaison difficile à comprendre. Je vais vous développer, par un ou deux exemples, le fil secret et délié qui les a conduits dans le choix délicat de leurs accessoires, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 3. || Fig. La gloire est une passion qu'il ne connaît point, qui est trop déliée et trop spirituelle pour lui, BALZ. *Disc. à la régente.* Cette erreur est si déliée, que, pour peu qu'on s'en éloigne, on se trouve dans la vérité, PASC. *Prov.* 3. Au milieu des flatteries, le consul désigné, Cérialis Anicius, dit un mot délié que Néron entendit sans doute et dont il ne s'offensa point, DIDER. *Ess. s. Claude et Néron.* || 2° Délié se dit aussi, dans un langage technique, des humeurs des corps vivants. Le canal destiné à conduire dans l'estomac du fourmi-lion les sucs plus ou moins déliés dont il se nourrit, BONNET, *Observ.* 39e, *Insectes.* || 3° Habile par l'adresse et la finesse. Fagon, délié courtisan, et connaissant parfaitement le roi, Mme de Maintenon, la cour et le monde, ST-SIM. 14, 158. Les Suisses n'étaient pas réputés les hommes les plus déliés, VOLT. *Mœurs*, 128. Métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique, ID. *Louis XIV*, 34. Le médecin Fonseca, Portugais, Juif établi à Constantinople, homme savant et délié, capable d'affaires et le seul philosophe peut-être de sa nation, ID. *Charles XII*, 5. || Discours, style délié, discours, style dont on ne démêle pas du premier coup l'artifice. Ce terme, donné par quelques littérateurs, n'est pas fort usité. || 4° *S. m.* Terme de calligraphie. La partie fine et déliée d'une lettre, par opposition aux pleins. Il ne fait pas un seul délié.

— HIST. XIe s. L'herbe du champ qui est verte et delgie, *Ch. de Rol.* CCXLVI. || XIIe s. Parmi le piz [il] fu larges, et delgiés par le bu, *Sax.* 28. Et desus un surpliz blanc et delié [sans doute deljé; en tout cas, de deux syllabes] e bel, *Th. le mart.* 155. Sanglant [il] en ot son ermine delgié, *Raoul de Cambrai*, 68. || XIIIe s. Il ot chemise de cainsil Vestue, delie et sobtil, *Lai du trot.* Plus beaus chevoils ne plus dulgez, Plus ascemez ne mieuz treciez, *Lai du désiré.* || XVe s. La poudriere du delié sablon qui là estoit, commença à lever à l'empainte des chevaux, FROISS. III, IV, 83. Cil Janekin Clinton estoit delié et menu de membres, ID. II, II, 81. || XVIe s. Les ames basses et vulgaires sont souvent aussi reglées que les plus desliées, MONT. III, 277. À mesure que ces espines domestiques sont plus dures et desliées, elles nous mordent plus aigu, ID. IV, 71. Se lever si soudain engendre le haut mal et nuit à ceux qui veulent avoir le teint delié, YVER, p. 573. Peau deliée, cheveux unis, PARÉ, *Introd.* 7.

— ÉTYM. Lat. *delicatus* (voy. DÉLICAT), qui a donné dans l'ancien français *deljé* et *délié*; dans le provençal *delguat*, *dalgat*; dans l'ancien catalan *delgat*; dans l'espagnol et le portugais *delgado*. *Delicatus* a donné *deljé* ou *délié*, suivant qu'on y supprimait l'*i* bref (*delcatus*, *deljé*), ou qu'on y supprimait le *c* (*deliatus*, delié, comme *vocalis*, voyelle). Les deux formations sont dans l'analogie de la langue.

2. **DÉLIÉ, ÉE** (dé-li-é, ée), *part. passé.* Qui n'est plus lié. Un fagot délié. Socrate délié sentit du plaisir à étendre ses membres. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée, SACY, *Bible, Isaïe*, XXXV, 6. || Dégagé, délivré. Du monde délié, je vivrai de lumière, D'extase, et de prière, Oubliant, oublié, V. HUGO, *Odes*, IV, 25. || Dans la poésie italienne, vers déliés, vers où la rime n'est point employée, et dans lesquels le poëte n'observe que la cadence et la mesure (*versi sciolti*). || Terme de marine. Navire délié, navire dont le gros temps ou un échouement a fatigué la coque.

† **DÉLIÉES** (dé-li-ée), *s. f. plur.* Terme de vénerie. Les fumées du cerf lorsqu'elles sont bien moulées.

† **DÉLIEMENT** (dé-li-man), *s. m.* Action de délier; état de ce qui est délié.

— ÉTYM. *Délier.*

DÉLIER (dé-li-é), je déliais, nous déliions, vous déliiez; que je délie, que nous déliions, que vous déliiez, *v. a.* || 1° Détacher ce qui lie, défaire ce qui est lié. Délier un paquet. La bourse déliant, je mis pièce sur table, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Sans bourse délier, sans rien payer. Les ayant condamnées [ces familles] à l'amende du triple, les ayant ruinées en frais, et fait mettre en prison les pères de famille, il [le contrôleur] avait acheté leurs possessions sans bourse délier, VOLT. *l'H. aux 40 écus, Audience du contrôleur général.* || Fig. Un désir qui ne délie jamais nos chaînes, MASS. *Panég. St J. Bapt.* || Délier la langue, rendre la parole, permettre de parler. Voici le jour qui rompt mon silence et qui délie ma langue, D'ABLANC. *Disc. de Cicéron pour Marcellus*, dans RICHELET. || Délier sa langue, prendre la parole. Les flatteurs, les fourbes, les calomniateurs ceux qui ne délient leur langue que pour le mensonge et l'intérêt, LA BRUY. XII. || 2° Dénouer. Délier des cordons, des rubans, une corde. Pendant mon sommeil, si ta main De mes jours déliait la trame, Céleste moitié de mon âme, J'irais m'éveiller dans ton sein, LAMART. *Méd.* I, 9. || Fig. N'être pas digne de délier le cordon des souliers de quelqu'un, lui être infiniment inférieur. Cette locution provient de l'Écriture : Je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers, en me prosternant devant lui, SACY, *Bible, Év. St Marc*, I, 7. || 3° Rendre libre d'un engagement. On l'a délié de toute obligation. Ce prince, en abdiquant, délia ses sujets de leur serment de fidélité. || Terme de théologie. Absoudre. Tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans les cieux, SACY, *Bible, Év. St Matth.* XVI, 19. Les ministres n'osent plus vous délier qu'après de longues épreuves, MASS. *Car. Rech.* || Dans cette acception, délier s'emploie presque toujours absolument. L'Église a le pouvoir de lier et de délier. || 4° Se délier, *v. réfl.* Défaire ses liens. Qu'on me l'attache bien, de peur qu'il se délie, TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 10. || Fig. Se dégager. Ils semblent même appréhender de pouvoir se délier un jour et de devenir libres, LA BRUY. XII. Êtes-vous lié avec une femme? ne cherchez point à vous délier; n'êtes-vous point lié avec une femme? ne cherchez point de femme, SACY, *Bible, St Paul*, 1re *Ép. aux Cor.* VII, 27. || Terme de marine. Se délier, éprouver, en parlant d'un navire, en ses pièces principales, quelque dérangement.

— HIST. XIIe s. Ours et liparz [il] voioit touz desliez, *Ronc.* p. 112. À prince terrien ne volt ainc Deus baillier Les clefs del ciel, qu'il poent lier et deslier, Mais as ordenez fait sa poesté traitier, *Th. le mart.* 91. Mult fuissent à pecher li pluisur deslié, Quant autrement ne fussent destraint par le clergié, *ib.* 59. || XIIIe s. La desliée Morans, qui en ot grant pitié, *Berte*, XXI. Mes cist mauvesement deslient Le neu de ceste question, *la Rose*, 17484. Quant deslié fu, sans plus dire, Son col [il] met enz et sache et tire Le chien par la cuisse.... *Ren.* 17548. Et Renart, qui, en mainte guise, Engingne la gent et deçoit, Deslié l'a, si le conjoit, *ib.* 5300. Nostre sires deslie les enliez, *Psautier*, f° 176. || XVIe s. Nature nous a mis au monde libres et desliez, MONT. IV, 103.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *lier*; picard, *déloyer*; provenç. *desliar*; anc. catal. *desliguar*; espagn. *desliar*, *desligar*; ital. *slegare*.

† **DÉLIGATION** (dé-li-ga-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Application méthodique des bandages.

— ÉTYM. Lat. *deligare*, bander, de la préposition *de*, et *ligare*, lier.

† **DÉLIGATOIRE** (dé-li-ga-toi-r'), *adj.* Qui appartient à la déligation. Appareil déligatoire.

† **DÉLIMITATEUR** (dé-li-mi-ta-teur), *s. m.* Celui qui limite.

— ÉTYM. *Délimiter.*

DÉLIMITATION (dé-li-mi-ta-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de délimiter. Demander la délimitation de ses propriétés. || Résultat de cette action. Changer les délimitations.

— ÉTYM. *Délimiter.*

DÉLIMITÉ, ÉE (dé-li-mi-té, tée), *part. passé.* Un compartiment bien délimité.

DÉLIMITER (dé-li-mi-té), *v. a.* Marquer, fixer, tracer des limites. Délimiter le sujet de ses études.

— ÉTYM. Lat. *delimitare*, de *de*, et *limes*, *limitis*, limite.

† **DÉLIMONER** (dé-li-mo-né), *v. a.* Terme de cuisine. Ôter la mucosité, le limon qui est sur les écailles des poissons.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *limon.*

† **DÉLINÉATEUR** (dé-li-né-a-teur), *s. m.* Celui qui dessine le trait.

— ÉTYM. Voy. DÉLINÉATION.

DÉLINÉATION (dé-li-né-a-sion), *s. f.* Action de tracer un objet au simple trait. || Figure dessinée au trait. || Terme de géométrie. Tracé des lignes droites ou courbes, nécessaires pour la levée des plans et la projection d'un corps solide.

— HIST. XVIe s. La faculté auctrice ou augmentatrice, qui commence depuis la delineation et conformation, et dure jusques à.... PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Lat. *delineationem*, de *delineare*, tracer une ligne, de *de*, et *linea*, ligne (voy. LIGNE).

† **DÉLINÉER** (dé-li-né-é), *v. a.* Tracer le contour d'un objet au trait.

— ÉTYM. Voy. DÉLINÉATION.

DÉLINQUANT, ANTE (dé-lin-kan, kan-t'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle qui a commis un délit.

— HIST. XVI^e s. Il faisoit punir les delinquans avec telle moderation, qu'il donnoit assez à cognoistre que ce n'estoit point par appetit de vengeance, AMYOT, *Artax.* 4.

— ÉTYM. *Délinquer.*

DÉLINQUER (dé-lin-ké), *v. n.* Terme de jurisprudence. Commettre un délit. On punira ceux qui ont délinqué.

— HIST. XV^e s. Les dits capitaines casseront des gages d'un quartier ceux qu'ilz trouveront avoir excedé et delinqué, *Ordonn.* 6 oct. 1486. || XVI^e s. Si quelque clerc n'eust rien commis contre les lois, mais seulement eust delinqué en son office, il n'estoit point adjourné au tribunal commun, mais avoit son evesque pour juge, CALV. *Instit.* 984.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *delinquir;* ital. *delinquere;* du latin *delinquere*, qui veut dire abandonner, manquer, commettre un délit, de *de*, et *linquere*, laisser.

† **DÉLIOT** (dé-li-o), *s. m.* Synonyme de délot.

DÉLIQUESCENCE (dé-li-kuè-ssan-s'), *s. f.* Terme de chimie. Phénomène offert par certains corps solides qui attirent l'humidité de l'air et se dissolvent.

— ÉTYM. *Déliquescent.*

DÉLIQUESCENT, ENTE (dé-li-kuè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de chimie. Qui attire l'humidité de l'air et s'y résout en liqueur.

— ÉTYM. Lat. *deliquescens*, de *deliquescere*, de *de*, et *liquescere*, se fondre (voy. LIQUEUR).

DELIQUIUM (dé-li-kui-om'), *s. m.* Terme de chimie. État d'un corps qui de solide est devenu liquide, en absorbant l'humidité de l'air.

— ÉTYM. Lat. *deliquium*, de *deliquescere* (voy DÉLIQUESCENT).

DÉLIRANT, ANTE (dé-li-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Atteint de délire. Je demeurai longtemps muette, délirante, Mes regards sans rien voir devant moi se fixaient, MILLEV. *Trad. de Théocr.* || Une joie délirante, une joie qui délire, excessive. || Terme de médecine. Conceptions délirantes, celles qu'ont les fous ou les malades en délire. || 2° Fig. Fou, extravagant, en parlant de l'esprit. Imagination délirante. || 3° Par une autre extension, avec le sens actif, et seulement dans le style familier et moqueur, qui met en délire, qui fait perdre la raison. Une robe délirante. Que disiez-vous donc? Mais il est délirant [en parlant d'un vieillard que l'on disait tout cassé, et qui entre au contraire fier et pimpant, comme un beau à la vieille mode], BAYARD et JAIME, *le Réveil du Lion*, I, 12. || 4° *S. m.* Terme de médecine. Personne en délire. Il est dangereux de laisser libres les délirants.

— HIST. XIII^e s. La terre en remaint esbahie; Ci a mort delireuse et fiere, Que nuns hom n'en fait bele chiere Fors cele pute gent haïe, RUTEB. 57.

DÉLIRE (dé-li-r'), *s. m.* || 1° Égarement d'esprit causé par maladie. Un délire aigu, chronique. Comme si vous eussiez été en délire, SÉV. 528. || Dans le langage médical, perversion de l'entendement, causée soit par la fièvre, soit par les boissons alcooliques, soit par une lésion idiopathique des fonctions cérébrales, et qui fait que le malade associe des idées incompatibles, et prend ces idées ainsi alliées pour des choses réelles; désordre des facultés intellectuelles avec ou sans altération des facultés morales. || 2° Fig. Égarement. Le délire de l'esprit, de l'imagination, des passions. Porter la passion jusqu'au délire. Je vois l'emportement de cet affreux délire, VOLT. *Irène*, V, 3. N'auriez-vous pas voulu pour gouverner l'empire, Que j'eusse de Caton consulté le délire? ID. *Catil.* V, 6. Et que t'aura produit ton vertueux délire? M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 4. || 3° Enthousiasme, fureur poétique. Un sublime délire. De tes esprits émus le délire s'empare, LEMERC. *Agamemn.* IV, 5. Cassandre dans l'excès d'un délire sacré.... LUCE DE LANCIVAL, *Hector*, II, 3.

— HIST. XVI^e s. Les signes qui demonstrent le diaphragme estre blessé, sont pesanteur au lieu blessé, delire, c'est à dire perturbation de raison, PARÉ, VIII, 32.

— ÉTYM. Lat. *delirium*, de *delirare*, délirer.

DÉLIRER (dé-li-ré), *v. n.* Avoir le délire, être en délire. || Fig. Être en proie à une émotion qui trouble l'esprit. Les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendais, je me troublais entièrement, je délirais, J. J. ROUSS. *Conf.* XI.

— ÉTYM. Lat. *delirare*, proprement s'écarter du sillon; de *de*, de, et *lira*, sillon; métaphore de laboureurs.

† **DELIRIUM TREMENS** (dé-li-ri-om' tré-mins'), *s. m.* Terme de médecine. Délire accompagné de tremblement qui affecte ceux qui font abus des liqueurs alcooliques.

— ÉTYM. Lat. *delirium*, délire, et *tremens*, tremblant.

† **DÉLISSAGE** (dé-li-sa-j'), *s. m.* Action d'enlever, par le moyen d'un instrument, aux chiffons destinés à faire du papier, les coutures et autres accessoires.

— ÉTYM. *Délisser.*

† **DÉLISSER** (dé-li-sé), *v. a.* Défaire ce qui était lisse. Délisser les cheveux. || Trier les feuilles de papier, les chiffons.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lisse.*

† **DÉLISSEUR, EUSE** (dé-li-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait le triage des feuilles de papier.

— ÉTYM. *Délisser.*

1. **DÉLIT** (dé-li; le *t* se lie : un dé-li-t-ignoble; au pluriel, l'*s* se lie : des dé-li-z ignobles), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence. Infraction quelconque de la loi. Commettre un délit. Les plus graves délits. Ma propre femme enfin trempant dans ce délit Perdrait sa part au jour et sa place en mon lit, ROTR. *Bélis.* II, 13. || Le corps du délit, l'action même du crime qui a été commis: se dit par opposition aux circonstances. || Flagrant délit, le délit aperçu au moment où il se commet. Prendre en flagrant délit. || 2° Infraction que la loi punit d'une peine correctionnelle. Un délit de presse. || Délit forestier, rural, infraction aux lois sur les forêts, sur la police rurale. || Terme d'eaux et forêts. Arbres de délit, ceux qui ont été coupés contre les ordonnances. || 3° Terme de droit civil. Fait illicite qui cause du dommage à autrui avec intention de nuire. Les obligations qui naissent d'un délit. Ce fait constitue un simple délit civil.

— HIST. XVI^e s. Tous delits sont personnels [le répondant n'est tenu que civilement, non corporellement]; et en crime n'y a point de garant [l'auteur et l'instrument sont également puuis], LOYSEL, 797.

— ÉTYM. Lat. *delictum*, du supin de *delinquere*, délinquer (voy. ce mot).

2. **DÉLIT** (dé-li), *s. m.* || 1° Terme de maçon. Côté d'une pierre opposé à celui qu'elle avait naturellement dans la carrière. Mettre une pierre en délit. || Position d'une pierre, placée de telle sorte, que son lit de carrière est vertical ou incliné sur l'horizon. || 2° Terme de géologie. Joint ou veine que présentent un bloc d'ardoise, des roches, des terrains. Les émanations salines qui, à chaque époque de dislocation de l'écorce terrestre, se sont manifestées pendant un temps plus ou moins long et qui se sont épanchées sur plusieurs points, où elles ont constitué, par leur refroidissement, des roches enclavées et sans délit, L. CORDIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 297.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lit:* ce qui est hors de son lit, de sa position régulière.

† **DÉLITAGE** (dé-li-ta-j'), *s. m.* Action de déliter les vers à soie. On dit aussi délitement.

— ÉTYM. *Déliter.*

† **DÉLITATION** (dé-li-ta-sion), *s. f.* Action de déliter, de se déliter. La délitation des pierres, d'un minéral.

— ÉTYM. *Déliter.*

DÉLITÉ, ÉE (dé-li-té, tée), *part. passé.* || 1° Pierre délitée, pierre placée autrement qu'elle n'était dans son lit de carrière. || 2° Chaux délitée, chaux qui s'est levée par feuilles en attirant l'humidité de l'air.

† **DÉLITEMENT** (dé-li-te-man), *s. m.* Voy. DÉLITAGE.

DÉLITER (dé-li-té), *v. a.* || 1° Terme de maçon. Poser une pierre sur le côté opposé à celui qu'elle avait dans la carrière. Il ne faut pas déliter les pierres. || Détacher l'ardoise ou la pierre par dalles ou blocs de la masse de la carrière. || Couper une pierre dans le sens de son lit de carrière. || 2° Terme de magnanerie. Ôter les vers à soie de dessus la litière, qui est leur lit. || 3° Déliter la chaux vive, l'hydrater, l'arroser avec de l'eau. || 4° Se déliter, *v. réfl.* Se fendre naturellement dans le sens de son lit de carrière, en parlant d'une pierre. || 5° Se déliter, se dit de certaines pierres qui, par l'effet de la gelée, se lèvent par écailles, par couches, par lits. La chaux se délite spontanément à l'air, en attirant l'humidité.

— ÉTYM. *Délit* 2. Le préfixe *dé....* signifie *hors de*, dans les deux premiers sens, et *par lits*, *par couches*, *par feuilles*, dans les autres.

1. **DÉLITESCENCE** (dé-li-tè-ssan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Disparition rapide d'une affection locale, d'une tumeur, sans qu'elle se reproduise sur un autre point, ce qui distingue la délitescence de la métastase.

— HIST. XVI^e s. La termination des apostemes se fait par quatre manieres, à moins que d'elles mesmes, sans aucune occasion manifeste, elles ne s'en retournent par delitescence, ou.... PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. Lat. *delitescere*, se cacher, de la préposition *de*, et *latere*, être caché (voy. LATENT).

† 2. **DÉLITESCENCE** (dé-li-tè-ssan-s'), *s. f.* Terme de chimie. Phénomène qui a lieu quand, un cristal perdant son eau de cristallisation, les lames s'en détachent et s'en brisent en parcelles, ou quand un corps, absorbant de l'eau, se désagrége.

— ÉTYM. *Déliter;* mot formé par confusion de désinence avec la *délitescence* du langage médical. C'est *délitance* qu'il aurait fallu dire, du participe *délitant*, ou *délitation*, qui en effet existe.

DÉLIVRANCE (dé-li-vran-s'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on délivre; résultat de cette action. La délivrance d'un prisonnier. Et n'épargne contre eux pour notre délivrance, Ni le feu ni le fer.... MALH. II, 12. Et si cette aventure doit être achevée par un des plus honnêtes hommes du monde, j'espère que je vous devrai ma délivrance, VOIT. *Lett.* 34. Ici la délivrance en paraît trop facile, CORN. *Nicom.* V, 5. Grand roi, l'heureux succès de cette délivrance Vous est beaucoup mieux dû qu'à mon peu de vaillance, ID. *Médée*, IV, 3. Et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse, BOSS. *Reine d'Anglet.* Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance, RAC. *Esth.* I, 1. Le gouverneur [de la Bastille] aimait son prisonnier; il fut très-aise de sa délivrance, VOLT. *l'Ingénu*, 18. || 2° L'action de débarrasser de ce qui nuit; résultat de cette action. La délivrance des peines qui nous affligent. J'ai su faire la délivrance Du malheur de toute la France, MALH. V, 20. Demander la délivrance des maux, MAUCROIX, *Homél.* 14, dans RICHELET. || 3° Remise d'une chose entre les mains de quelqu'un; action de mettre en possession. La délivrance de la chose vendue. L'exécuteur testamentaire doit faire la délivrance des legs. || 4° Accouchement. Cette femme a eu une heureuse délivrance. J'étais encore dans le salon voisin à attendre sa délivrance, lorsque ma belle-mère vint me dire: venez embrasser votre femme et la sauver du désespoir; votre enfant est mort en naissant, MARMONTEL, *Mém.* X. || Terme d'obstétrique. Expulsion des annexes du fœtus ou arrière-faix. La délivrance suivit de près la mise au monde de l'enfant. || 5° Terme d'eaux et forêts. Action de marquer, de délivrer du bois à des usagers. || Action de désigner des cantons de bois pour le pâturage et la glandée. || 6° Terme de monnaie. Permission en forme de donner le cours aux monnaies, lorsqu'elles ont reçu leur perfection.

— HIST. XII^e s. Jà par autrui [je] n'i aurai delivrance, *Couci*, XI. Vous deüssiez querre leur delivrance [des captifs], QUESNES, *Romancero*, p. 101. || XIII^e s. C'est grans pès [paix] et grant delivrance as executeurs et à cex meïsmes qui sont dit el testament, BEAUM. XII, 58. Et que vous donrriés au soudanc pour vostre delivrance.... JOINV. 242. Nostre sauvement et nostre delivrance de noz anemis, *Psautier*, f° 193. Au soir, après la mie nuit, [vous] auroiz enfant et vos deliverroiz. — De ce ai grant mervoille que vos savez si bien ma delivrance, *Merlin*, f° 68, *recto.* || XV^e s. Je leur ferai faire delivrance d'or et d'argent, tant que ils vous serviront volontiers, FROISS. I, I, 9. Fit appareiller hostels pour recevoir le roi de Behaigne [Bohême] et le roi de Navarre, qui estoient de la delivrance [auxquels il faisait délivrer à ses dépens ce qui était nécessaire], ID. I, I, 54. Le roy envoya vers ledit duc pour en avoir la delivrance [du connétable] [c'est-à-dire pour qu'il lui fût livré, selon les termes du traité], COMM. IV, 12. || XVI^e s. Delivrance de meuble vendu presuppose paiement, LOYSEL, 409. L'une appellée chorion, autrement dite secondine, arriere faix ou delivrance (combien que les vulgaires appellent ainsi toutes les tuniques ensemble), PARÉ, I, 35. Il escrivoit à Idrien prince de la Carie, pour la delivrance d'un sien ami : si Nicias n'a point failly, delivre le; s'il a failly, delivre le pour l'amour de moy; mais, comment que ce soit, delivre le, AMYOT, *Agésil.* 21. Voylà pourquoy il [Épaminondas] feut si froid à l'entreprinse de Pelopidas, son compaignon, pour la delivrance de Thebes, MONT. III, 195.

— ÉTYM. *Délivrer;* provenç. *deslivransa*, *desliuransa*, *deliuransa*. On trouve aussi, dans les anciens textes, *delivrement.*

1. **DÉLIVRE** (dé-li-vr'), *s. m.* Nom vulgaire des enveloppes du fœtus, lesquelles, sortant, délivrent la femme et terminent l'accouchement.

— ÉTYM. Voy. DÉLIVRER.

† 2. **DÉLIVRE** (dé-li-vr'), *s. m.* Terme de faucon-

nerie. Un oiseau fort à délivre est celui qui n'a point de corsage et qui est presque sans chair comme le héron.

— ÉTYM. L'ancien adjectif *délivre*, qui signifiait dégagé, svelte, et qui tient à *délivrer*.

DÉLIVRÉ, ÉE (dé-li-vré, vrée), *part. passé*. || 1° Mis en liberté. Des esclaves délivrés. || 2° Fig. Sauvé de. Le voilà délivré des maux de la vie et, comme disait Fontenelle, de la difficulté d'être.... D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 24 avril 1771. || 3° Remis. Une somme de mille francs délivrée au créancier. || Femme délivrée, femme dont l'accouchement est terminé. || 4° Terme de fauconnerie. Oiseau délivré, oiseau qui n'a point de corsage et qui est presque sans chair. Héron délivré, héron maigre et dont le vol n'est point retardé par le poids que lui donnerait sa chair.

DÉLIVRER (dé-li-vré), *v. a.* || 1° Mettre en liberté, tirer de la captivité. Délivrer un prisonnier. Il avait accoutumé de délivrer, à la fête de Pâques, celui des prisonniers que le peuple demandait, SACY, *Bible, Év. St Marc*, XV, 6. Le soudan, comme lui, gouverné par l'honneur, Croit en vous délivrant égaler son grand cœur, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 2° Sauver de, arracher à. Délivrer sa patrie des guerres civiles. Annibal se fit apporter le poison qu'il gardait depuis longtemps pour s'en servir dans l'occasion, et, le tenant entre ses mains : délivrons, dit-il, le peuple romain d'une inquiétude qui le tourmente depuis longtemps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 502, dans POUGENS. || Par extension. Délivrer quelqu'un des importuns. Délivrez-moi, monsieur, de la criaillerie, MOL. *Tart.* V, 7. || 3° Livrer, remettre. Délivrer de la marchandise. Délivrer l'expédition d'un acte. Délivrer cinq cents talents pour les nécessités de la guerre, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Un franciscain reçut secrètement les brefs pour les délivrer en mains propres aux prélats, VOLT. *Charles XII*, 3. Monsieur Loyal, délivrez-moi quittance; Vive le roi, voilà dix mille francs, BÉRANG. *Dix m. fr.* || Délivrer des ouvrages à un entrepreneur, lui donner des travaux à exécuter. || Délivrer des ouvrages, les rendre terminés. On dit plutôt livrer. || Familièrement. Délivrer des coups de bâton, des coups de poing, battre à coups de bâton, à coups de poing. || 4° Accoucher une femme. La sage-femme l'a délivrée heureusement. || Plus particulièrement, retirer le délivre. || 5° Terme de marine. Enlever d'un bâtiment tout ou partie d'un bordage pour en visiter la membrure. || Enlever la mauvaise toile d'une voile. || 6° Se délivrer, *v. réfl.* S'affranchir, se débarrasser. Se délivrer d'un joug insupportable. Se délivrer d'un ennemi. Se délivrer d'un ennuyeux. Celui qui un beau jour sait renoncer fermement à une grande autorité.... à une grande fortune, se délivre en un moment de bien des peines, de bien des veilles, et quelquefois de bien des crimes, LA BRUY. VIII. || Se délivrer de quelqu'un, satisfaire à ses réclamations. Eh! monsieur, délivrez-vous d'elle, et donnez-lui les deux cent mille francs, MARIVAUX, *le Legs*, sc. 19. || Accoucher. Cette femme s'est délivrée heureusement.

— HIST. XI° s. Si fame est jugée à mort qui seit enceinte, ne face l'um justice, desqu'ele seit delivrée, *L. de Guill.* 35. || XII° s. En serons delivré, *Ronc.* p. 20. Par amistié vous soit-il [cet anneau] delivrés [remis], *ib.* p. 31. Bataille auront, Dex les puist delivrer, *ib.* p. 37. Saint Daniel [tu] delivras du lion, *ib.* p. 48. Que me facez [fassiez] ce mostier delivrer [remettre], *ib.* p. 172. Au tierz jour si leur [aux lions] soit delivrez li gloutons, *ib.* p. 200. Tuz fui quite clamez Par sun comandement, si que bien le savez, E d'acuntes e d'el [du reste] fui iloec delivrez : Pur ço ne voil rentrer en plait, qui est finez, *Th. le mart.* 44. Se vus nel delivrez, nus sumes mal bailli : Li reis e saint iglise e nus iermes [serons] huni, *ib.* 42. Mors est Herbers, si com j'oï conter, Qui Vermandois sieut tenir et garder; Faites m'en tost les honors delivrer, *Raoul de C.* 34. || XIII° s. Ensi fu Andrenoble delivrée del siege, et s'en retorna li marchis arrieres à toute sa gent, VILLEH. CXXI. Si leur soit tost la garce et errant delivrée [livrée], *Berte*, XVI. Qui de ce grant peril la veuille delivrer, *ib.* XVII. Et ce avint qu'il li prist talent d'aler outre mer et volentiers mesist consels de delivrer la sainte terre des mains as Sarasins, *Chron. de Rains*, p. 4. Si vous requier, sire Apius, Que vous me delivrés [remettiez] ma serve; Car il est drois qu'ele me serve, *la Rose*, 5633. Li baillix doit metre grant paine de delivrer ce qui est pledié devant li, BEAUM. 33. Quant li bois fu vendu et delivrés, li uns des compaignons se trest à cix qui devoient les detes.... ID. XXI, 29. En ce cas riens ne le pot delivrer de la bastardie que une sole chose, c'est quant il est conceus de celi meisme qui espousa puis sa mere, ID. XVIII, 2. Et ces choses vous monstré-je, pource que il se delivra tout seul par son senz de ce que il avoit à fere, JOINV. 291. Je le vi aucune foiz en esté, que, pour delivrer [expédier] sa gent, il venoit ou jardin de Paris, ID. 199. || XV° s. Furent payés et delivrés à Londres pour trois mois [les gens d'armes envoyés en France par Richard], FROISS. II, II, 65. Seigneurs cardinaux, delivrez-vous [dépêchez-vous] de faire pape, ID. II, II, 20. Et se vint rendre à eux, qui le prirent et l'amenerent en l'ost, et le delivrerent à leur maistre, qui.... ID. I, I, 134. [Isabelle] Fit appareiller toutes ses besognes, et payer et delivrer aux hostes, le plus coyement et bellement qu'elle pust, et partit de Paris, ID. I, I, 12. Et dit le roi d'Angleterre à son cousin Derby qu'il prist assez or et argent et le donnast et departist largement aux chevaliers et escuyers; car on lui en delivreroit assez, ID. I, I, 215. Si fut cette chose si approchée que, droitement la nuit de l'an, la chose fut arrestée d'estre faite, et devoit le dit Aimery delivrer [livrer] le chateau de Calais en celle nuit [aux ennemis], ID. I, I, 326. Il se vint loger en une hostellerie, qui par le fourrier de monseigneur avoit esté delivrée [assignée], LOUIS XI, *Nouv.* LXXI. || XVI° s. Esquelz l'on delivreroyt [remettrait] les cloches, RAB. *Garg.* I, 18. Pourquoy delivrez-vous vostre argent, et n'en achetez point de pain? CALV. *Instit.* 615. Si un serf delivré de [par] son maistre ne veut point cognoistre sa condition, mais s'attribue ingenuité : ne merite-il pas d'estre redigé en servitude? ID. *ib.* 623. Ainsin il se veid delivré de cet accident sans aulcun inconvenient, MONT. II, 31. Se sauvant ainsi du servage aprèz en avoir delivré les siens, ID. II, 32. Du temps que les arrests se delivroient en latin, DESPER. *Contes*, XLIX. Œthra, quelques mois après, se delivra d'un beau fils, lequel fut dès lors appellé Theseus, AMYOT, *Thés.* 4. Ainsi Theseus, estant delivré de cette captivité, s'en retourna à Athenes, ID. *ib.* 43. Il delivra sa mere de mort evidente, et remeit son ayeul sur le throsne, ID. *Thés. et Rom. comp.* 4. Les Veiens resolurent de ne le delivrer [livrer] point aux Romains qui le demandoient, ID. *Publ.* 25.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *libre*, quand il s'agit de mettre en liberté, et *livrer*, quand il s'agit de remettre; picard, *délibérer*; provenç. *deslivrar*, *desliuar*, *deslieurar*, *delivrar*; catal. *desllivrar*; anc. espagn. *delibrar*; ital. *delivrare*. On verra, à l'étymologie de *livrer*, que *livrer* vient du latin *liber*, libre; de sorte que *délivrer* au sens de mettre en liberté, et *délivrer* au sens de remettre, coïncident par le radical.

† **DÉLIVREUR** (dé-li-vreur), *s. m.* || 1° Celui qui met en liberté. Le délivreur d'Andromède Vit moins de monts et moins de vaux, VOIT. dans RICHELET. || 2° Chez le roi, ceux qui, dans les offices, distribuaient le pain, le vin et les autres provisions nécessaires pour l'usage de la maison et des tables. || 3° Terme de manége. Domestique qui distribue l'avoine aux chevaux. || 4° L'un des deux tambours qui font partie des cardes à carder le coton en gros ou à nappe.

— HIST. XIV° s. Que ceste besongne se fesoit par les delivreux du plebe romain, BERCHEURE, f° 71, *recto*.

— ÉTYM. *Délivrer*.

DÉLOGÉ, ÉE (dé-lo-jé, jée), *part. passé*. Chassé d'un logement, d'un poste. || Qui a changé de logement. Aussitôt que je serai délogée à Pâques, je ne penserai plus qu'à vous aller voir, SÉV. 88.

DÉLOGEMENT (dé-lo-je-man), *s. m.* || 1° Action de déloger, de changer de demeure. Ces jours de loisir nous ôtent l'embarras du délogement, SÉVIG. 369. J'avance ce délogement pour ne pas séparer le raccommodement de l'archevêque de Reims de trop loin de sa disgrâce, ST-SIM. 119, 45. Nous y avons demeuré paisiblement et agréablement pendant sept ans jusqu'à mon délogement pour l'ermitage, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 2° Départ des gens de guerre logés par étape. Vieux en ce sens. || Décampement. Vieux en ce sens. Le délogement de cette division s'est fait à la hâte.

— HIST. XV° s. Quand ceux de Calais virent le delogement de leurs gens [l'armée qui devait les délivrer], si furent tous desconfits et desbaretés, FROISS. I, I, 319. || XVI° s. Avant le deslogement se commit un acte très vilain d'un forcement de fille par un gentilhomme, LANOUE, 567. Sur le deslogement qu'il devoit faire de Libourne à Coutras.... D'AUBIG. *Hist.* II, 413. Sur le delogement fuyard du prince d'Oranges, CARL. I, 7. Or avoient bien les Parthes apperceu le deslogement des Romains, et neantmoins ne les avoient pas voulu poursuivre la nuict, AMYOT, *Crassus*, 54. Je pensois, lui respondit-il, à me tenir prest et bandé de toute ma force pour veoir si, en cest instant de la mort, si court et si brief, je pourrai appercevoir quelque deslogement de l'ame et si elle aura quelque ressentiment de son yssue, MONT. II, 50. C'est assez vescu pour aultruy; vivons pour nous, au moins ce bout de vie.... puisque Dieu nous donne loisir de disposer de notre deslogement, preparons-nous y, ID. I, 279.

— ÉTYM. *Déloger*. On a dit aussi *deslogis* pour décampement.

1. **DÉLOGER** (dé-lo-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : je délogeais, délogeons), *v. n.* || 1° Sortir d'un logement pour aller s'établir ailleurs. Ils délogent à chaque terme. || 2° Familièrement, sortir d'un lieu. La déesse Discorde ayant brouillé les dieux.... On la fit déloger des cieux, LA FONT. *Fabl.* VI, 20. Ainsi donc au plus tôt délogeant de ces lieux, BOIL. *Sat.* X. Mon père, si matin qui vous fait déloger [sortir de chez vous]? RAC. *Plaideurs*, I, 4. Non, dit la voix, plus de fêtes; Esprits, vite délogeons, BÉRANG. *Lutins.* || Fig. Il se perd aussitôt et déloge du monde [il meurt], MALH. I, 4. .... Elle sent chaque jour Déloger quelques ris, quelques jeux, puis l'amour, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Il y a des païens qui croient qu'après la mort d'un homme son âme ne fait que déloger d'un corps à un autre, *Hist. des Bramines*, dans RICHELET. Il faut que tout déloge, pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 30 oct. 1777. Il se renferma seul dans une petite maison, où il attendit en philosophe que son âme délogeât de son corps pour passer dans un autre, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Sarrasins*). Délogez à l'instant! — Déloger! ah fi! que c'est mal parler! BEAUM. *Barb. de Sév.* II, 12. || 3° Partir, en parlant de troupes logées par étapes. Vieux en ce sens. Les troupes qui y étaient sont délogées, SÉV. 194. || Décamper. Ils délogèrent sans trompette. || Fig. Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette, se retirer secrètement, sans faire de bruit. Et les petits en même temps, Voletants, se culebutants, Délogèrent tous sans trompette, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Holà! madame la belette, Que l'on déloge sans trompette; Ou je vais avertir tous les rats du pays, ID. *Fabl.* VII, 16. Veux-tu parler? — Monsieur, il faut faire retraite. — Comment? — Il faut d'ici déloger sans trompette, MOL. *Mis.* IV, 4. || Faire Jacques déloge, s'en aller au plus vite et sans bruit. L'explication est : Jacques, déloge, ordre qui est donné à Jacques, nom propre pris d'une manière générale, et devant lequel on met le verbe *faire*. || 4° *V. a.* Ôter un logement à quelqu'un, lui faire quitter son appartement. Je n'ai pas dessein de vous déloger. On a bien délogé des gens de Sorbonne, mais cela ne me déloge pas de chez moi, PASC. *Prov.* 17. || 5° Terme de guerre. Faire quitter un poste. On a délogé l'ennemi de cette place. || 6° Fig. et familièrement, faire sortir quelqu'un d'une position commode où il s'était mis. Aurait aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendu qu'il n'avait là aucun domicile, nonobstant les certificats du dit philosophe [Aristote] et les visites et descentes faites par lui sur les lieux, BOILEAU, *Arrêt burlesque*. La veille de son arrivée, on me délogea de la chambre de faveur que j'occupais, contiguë à celle de Mme d'Épinay; on la prépara pour M. Grimm, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Pourquoi entre-t-il [le serpent, le démon] tous les jours dans le corps des gens par sa seule vertu, et tant de gens sages prétendent-ils l'en déloger par des paroles? VOLT. *Taureau blanc*, 5.

— REM. Déloger, *v. n.* se construit avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action, et avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état : il a délogé aujourd'hui; il est délogé depuis huit jours.

— HIST. XII° s. Quant li baron prisent [prirent] à deslogier, Vers Origni prisent adès loigier, *Raoul de C.* 82. || XIII° s. Si se delogea maintenant li os [l'armée], et vint herbregier en la ville dedens, VILLEH. XLIX. Ains ardi ses engins et se deslogea, et ensi se parti del Dimot, ID. CLXI. || XIV° s. Au chastel de Moncel fu Pietre le tirant, Qui par moult grant malice s'ala laiens celant; Quant il vit que Henri n'ala point deslogeant.... *Guescl.* 16535. || XV° s. Ces barons de Northombrelande passerent la nuit au mieux qu'ils purent, et à lendemain se deslogerent, FROISS. II, II, 19. Voyant qu'il n'estoit pas assez fort, il deslogeoit tousjours devant eulx, COMM. I, 3. || XVI° s. Elle envoya querir son frere pour l'emmener en son

pays, et se delogea incontinent d'avecques sa sœur, MARG. *Nouv.* XLII. Ceux qui en furent deslogez à force par nostre armée, MONT. I, 26. Rien ne me peut desloger de la certitude que j'ay de.... ID. I, 214. Il luy feit present, au desloger, d'un livre qui.... ID. II, 136. Cela estant ainsi advenu, Perseus se deslogea à grand haste du lieu où il estoit, et se retira arriere tout effrayé, AMYOT, *P. Æm.* 27. Avant qu'il fust notoirement descouvert pour traistre, il deslogea de bonne heure, ID. *Crassus*, 43. M. le Prince deslogea le lendemain, LANOUE, 591. M. le Prince, estant deslogé, dressa sa teste vers ... ID. 591. Il faisoit aussi estat de les desloger d'où ils estoyent, ID. 618. De là est venu le proverbe, desloger sans trompette, qui s'approprie communement à ceux qui, tremblants de peur, se derobent de quelque lieu sans faire bruit, CARL. I, 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *loger*.

† 2. **DÉLOGER** (dé-lo-jé), *s. m.* L'action de déloger, de s'en aller, de décamper.

— HIST. XVI^e s. À son desloger se fit rencontre, auprès de la Flume, de la troupe du comte de la Roche, D'AUB. *Hist.* II, 364.

— ÉTYM. *Déloger*, à l'infinitif, pris substantivement.

† **DÉLONGER** (dé-lon-jé), *v. a.* Terme de fauconnerie. Ôter la longe à un oiseau. On trouve aussi délongir.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *longe*.

† **DÉLOT** (dé-lo), *s. m.* Terme de marine. Garniture de cuir pour le petit doigt, à l'usage des calfats. || Synonyme inusité de ce qui est nommé aujourd'hui cosse, et sert à revêtir une boucle de corde pour l'empêcher de se couper.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *deel*, dé à coudre (voy. DÉ 2).

† **DÉLOVER** (dé-lo-vé), *v. a.* Terme de marine. Dérouler un câble qui était lové ou plié en cercle.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lover*.

DÉLOYAL, ALE (dé-lo-ial, ia-l'; plusieurs disent dé-loi-ial), *adj.* || 1° Qui n'a pas de loyauté. Un ami déloyal peut trahir ton dessein, CORN. *Cinna*, I, 1. Aussi cruelle sœur que déloyale fille, ID. *Médée*, III, 3. Ô le plus déloyal que la terre ait produit, ID. *Cinna*, IV, 1. Déloyal auprès d'eux, crains-tu si peu Médée? ID. *Médée*, III, 3. Esprit déloyal, ID. *Nicom.* IV, 2. || Substantivement. Arrête, déloyal, et laisse-moi parler, CORN. *Toison d'or*, V, 4. || 2° Il se dit des choses. Un procédé déloyal. Ah! je me vengerai de ce trait déloyal, MOL. *l'Étour.* IV, 2. Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal, ID. *Tart.* V, 4.

— HIST. XIII^e s. Li Grieu n'orent mie encore la felonie fors du cuer, car mout estoient desloial à celi tans, VILLEH. CXXXV. Ahi! vieille, fait-ele, cuer avez desloyal, *Berte*, XXVI. Car plus desloials femme ne but ne ne menja, *ib.* LXXVIII. C'est [l'amour] loiautés la desloiaus, C'est la desloiauté loiaus, *la Rose*, 4309. Il a perdu à toz jors vois et respons en court, et sera tenu à faus et à desleau tote sa vie, *Ass. de Jér.* 120. J'ai veu en cest pais, puis que je revins d'outremer, aucuns desloiaus crestiens qui tenoient la loi des Beduyns, et disoient que nulz ne povoit morir qu'à son jour, JOINV. 230.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *loyal*; provenç. *desleial*, *deslial*; catal. *deslleal*; espagn. *desleal*; ital. *disleale*. Le féminin des adjectifs en *al* dans l'ancien français était, comme celui des adjectifs en *alis* dans le latin, semblable au masculin : *une femme desloials* ou *desloiaus*.

DÉLOYALEMENT (dé-lo-ia-le-man; plusieurs disent dé-loi-ia-le-man), *adv.* Sans loyauté, avec perfidie. Il en a usé déloyalement envers moi. Il a déloyalement nié le dépôt.

— HIST. XII^e s. Si pluiseur ont d'amour chanté Par effort et desloiaument, *Couci*, p. 120. || XIII^e s. Et bien savés comment il a desloiaument ovré vers son seigneur et vers son frere, VILLEH. LXVIII. Les garenz s'esparjurerent desleiaument et porterent fauce garentie, *Ass. de J.* I, 242. Et si doit perdre son servise, car il serjanta desloialment, BEAUM. LII, 12.

— ÉTYM. *Déloyale*, et le suffixe *ment*; provenç. *delialment*; catal. *deslleal ment*; espagn. *deslealmente*; ital. *dislealmente*. *Desloiaument* est pour *desloyalment*, ce qui est correct, *desloyal* étant au féminin suivant l'ancienne règle des adjectifs.

DÉLOYAUTÉ (dé-lo-iô-té; plusieurs disent dé-loi-iô-té), *s. f.* Manque de loyauté; acte déloyal. Faire acte de déloyauté. Quoi! ta rage, dit-il, n'est donc pas assouvie, Et tes déloyautés ont survécu ta vie! ROTR. *Antig.* III, 2. Et sa mort va laisser à la postérité L'infâme souvenir de ta déloyauté, CORN. *Cinna*, IV, 7. Et sa déloyauté va paraître trop noire Pour souffrir qu'il en ait le succès qu'on veut croire, MOL. *Tart.* V, 5.

—HIST. XI^e s. E cil qui est reté [accusé] de deleauté, *Lois de Guill.* 45. || XII^e s. [De] Ce que je l'ai [l'amour] à mon pooir Servie sans desloiauté, *Couci*, III. Car ço que nus eümes ainceis al rei granté E par obedience l'eüstes comandé, Or l'avez defendu; par tel deslealté, U [où] vuz nus volez metre, nus avuns apelé, *Th. le mart.* 42. || XIII^e s. Les mains [ils] lui ont lié par lor desloyauté, *Berte*, XV. Ne ja por chou [ce] ne feriemes deloiauté de requerre après nostre raison, H. DE VALENC. XIX. Et por noient doit estre prisiés li sens de celi en qui desloiatés est herbergiée, BEAUM. 27. || XV^e s. Et en ses subjectz ne trouva nulle desloyaulté, COMM. V, 7. || XVI^e s. Il retarda l'execution de sa desloyauté, MONT. I, 30.

— ÉTYM. *Déloyal*; provenç. *desleialtat*, *deslialtat*; catal. *deslleal tat*; espagn. *deslealtad*; ital. *dislealtà*. *Desloiauté* est pour *desloialté*, *au*, comme on sait, remplaçant *al*.

† **DELPHINAL, ALE** (dèl-fi-nal, na-l'), *adj.* Terme d'histoire. Qui appartient au dauphin de Dauphiné, et, par suite, au dauphin fils aîné du roi de France. || Statut delphinal, charte donnée au Dauphiné par le comte en 1338.

— HIST. XV^e s. Loys.... dauphin de Viennois.... de nostre certaine science.... et authorité royale et delphinale.... octroyons.... *Ordonn.* 9 mai 1499.

— ÉTYM. Bas-latin, *delphinalis*, de *delphinus* (voy. DAUPHIN).

† **DELPHINAPTÈRE** (dèl-fi-na-ptè-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de dauphins sans nageoire dorsale.

— ÉTYM. *Dauphin*, et *ἀ* privatif, et *πτερὸν*, aile, nageoire.

† **DELPHINE** (dèl-fi-n'), voy. DELPHININE.

† **DELPHINÉ, ÉE** (dèl-fi-né, née), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un dauphin. || *S. m. plur.* Les delphinés ou les delphiniens, famille de mammifères cétacés, ayant pour type le genre dauphin.

† **DELPHINETTE** (dèl-fi-nè-t'), *s. f.* Nom de différentes plantes. La delphinette des blés (*consolida regalis*, *L.*). Delphinette staphisaigre (*delphinium staphis agria*, *L.*).

† **DELPHINIEN, IENNE** (dèl-fi-niin, niè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un dauphin (voy. DELPHINÉ).

— ÉTYM. Lat. *delphinus*, dauphin.

† **DELPHININE** (dèl-fi-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde découvert dans la staphisaigre, dont il est le principe actif.

— ÉTYM. *Delphinium*.

† **DELPHINIUM** (dèl-fi-ni-om'), *s. m.* Terme de botanique. Nom scientifique du pied d'alouette.

— ÉTYM. Δελφίνιον, nom de cette plante en grec.

† **DELPHINOÏDE** (dèl-fi-no-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence du dauphin.

— ÉTYM. Δελφὶν, dauphin, et εἶδος, forme.

† **DELPHINORRHINQUE** (dèl-fi-no-rin-k'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de cétacés de grande taille, ayant le museau étroit et très-allongé. Le type est le delphinorrhinque couronné, commun dans la mer glaciale.

— ÉTYM. Δελφὶν, dauphin, et ῥύγχος, museau.

† **DELPHIQUE** (dèl-fi-k'), *adj.* Qui est de Delphes. La sibylle delphique, la sibylle qui rendait ses oracles à Delphes.

— ÉTYM. *Delphes*, ville de la Phocide, en Grèce, où il y avait un oracle d'Apollon.

† **DELTA** (dèl-ta), *s. m.* || 1° Quatrième lettre et troisième consonne de l'alphabet grec, ainsi figurée : Δ. || 2° Triangle entouré de rayons, dans lequel on dessine un œil ou les lettres hébraïques qui composent le nom de Jéhova et qui, dans nos églises, est le symbole de la sainte Trinité. || 3° Terme de géologie. Nom que l'on donne aux terres de configuration ordinairement triangulaire, qui se forment à l'embouchure des fleuves. || Particulièrement l'espace formé par les alluvions du Nil à son embouchure. Ce n'est pour ainsi dire que depuis peu de temps que le delta a paru, CUV. *Révol.* p. 148. || Au plur. Les delta, lettre; dans les autres sens, les deltas.

— ÉTYM. Le δ grec, le même que le *d* latin, provient du *daleth*, phénicien ou hébreu.

† **DELTOCARPE** (dèl-to-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits triangulaires.

— ÉTYM. Δέλτα, et καρπὸς, fruit.

† **DELTOÏDE** (dèl-to-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un delta. || Terme d'anatomie. Le muscle deltoïde, ou, substantivement, le deltoïde, muscle puissant qui s'insère à l'épaule et au bras, et ainsi nommé à cause de sa forme.

— HIST. XVI^e s. Aucuns muscles sont triangulaires, comme celuy qui leve le bras, dit deltoïde, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Δέλτα, et εἶδος, forme.

† **DELTOÏDIEN, IENNE** (dèl-to-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au muscle deltoïde.

— ÉTYM. *Deltoïde*.

† **DELTURE** (dèl-tu-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue triangulaire.

— ÉTYM. Δέλτα, et οὐρὰ, queue.

DÉLUGE (dé-lu-j'), *s. m.* || 1° Très-grande inondation. Ce fut de son temps qu'arriva le déluge de Deucalion; celui d'Ogygès en Attique est beaucoup plus ancien, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 496, dans POUGENS. Des êtres vivants sans nombre ont été victimes de ces catastrophes; les uns, habitants de la terre sèche, se sont vus engloutis par des déluges; les autres, qui peuplaient le sein des eaux, ont été mis à sec avec le fond des mers subitement relevé, CUV. *Révol.* p. 23. || 2° Le déluge universel, ou, simplement, le déluge, celui qui est raconté par la Bible. Je m'en vais répandre les eaux du déluge sur la terre pour faire mourir toute chair qui respire, SACY, *Bible*, *Genèse*, VI, 17. L'explication physique du déluge universel par la rencontre d'une comète dont la queue ou l'atmosphère aqueuse inonda notre globe et qui a été si bien mise en œuvre par M. Wiston dans sa nouvelle théorie de la terre, appartient primitivement à M. Halley, MAIRAN, *Éloges*, *Halley*. On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau, Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau, BOIL. *Sat.* VI. || Familièrement. Remonter au déluge, remonter fort loin dans le passé. Sa maison [famille] qu'elle prend depuis le déluge, SÉV. 585. || Fig. Passons au déluge, abrégeons, arrivons au fait; locution proverbiale prise des *Plaideurs* de Racine, où l'avocat disant : Avant la naissance du monde.... le juge dit : Avocat, ah! passons au déluge! III, 3. || Fig. Être du temps du déluge, se dit de choses qui sont vieillies, hors d'usage, grossières comme dans les temps primitifs. .... Vous-même à qui surtout Un appétit bourgeois tient toujours lieu de goût, Oui, monsieur, la cuisine est du temps du déluge, LACHAUSSÉE, *Retour imprévu*, I, 3. || Proverbe. Après moi le déluge! Quoi qu'il arrive après ma mort, je m'en inquiète peu. || 3° Par exagération, déluge se dit d'une très-grande quantité de choses liquides dont on compare l'irruption à un déluge. Un déluge de pluie. D'un et d'autre côté ses chevaux bondissants D'un déluge de boue inondent les passants, RÉGNARD, *Sat. contre les maris*. || Un déluge de sang, une très-grande quantité de personnes tuées. Il se plonge dans ce déluge de sang, BOSS. *Hist.* II, 16. Un déluge de sang français qu'elle avait fait verser, MASS. *Louis XIV*. || 4° Fig. Affluence innombrable d'hommes qui se précipitent comme un déluge. C'était de là qu'étaient venus tous ces déluges d'armées qui avaient inondé la Grèce, VAUGEL. *Q. C.* liv. V, dans RICHELET. Il veut que de ces gens le déluge effroyable Atterre impunément les peuples qu'il accable, CORN. *Attila*, IV, 1. Il se peut que longtemps avant les empires de la Chine et des Indes il y ait eu des nations instruites, polies, puissantes, que des déluges de barbares auront ensuite replongées dans le premier état d'ignorance et de grossièreté qu'on appelle l'état de pure nature, VOLT. *Mœurs*, *Avant-propos*. || Par analogie et dans le même sens, en parlant des choses qui affluent. Un déluge d'explications, d'injures. Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux, Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux! CORN. *Hor.* IV, 5. Ce déluge de crimes dont le monde semble être inondé, MASS. *Mélange*. Où il pût les sauver de ce déluge d'iniquités, ID. *Benoît*. Le livre qui fait la question sera noyé dans ce déluge, BOSS. 1^er *écrit*. Les imans emploient un déluge de paroles pour pallier ces fautes, VOLT. *Mœurs*, 7. Il y a depuis longtemps un déluge de pareils livres, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 26 déc. 1768. Je m'attends à un grand déluge d'esprit, D'ALEMBERT, *Lett. à Volt.* 9 avril 1761.

— HIST. XII^e s. Par le delouve toz li mondes noia [fut noyé], *Bat. d'Aleschans*, v. 8034. Noé conduist l'arche par mei lo peril del duluve, en cui je reconois la forme de ceos [ceux] qui sainte eglise ont à governeir, ST BERN. 566. || XIII^e s. Ains sera venu li deluge Qu'il isse mès de notre tour, *la Rose*, 15230. Comment dame Dex nostre sire Tout le mont par aighe noia, Quant le grant deluve envoia, *Mahomet*, 650. Tant pecha Li mondes et folia, Que Diex el siecle envoia Le diluve, qui noia Fors Noé qui eschapa, ERNOUL LE VIEL, dans *Hist. littér. de la France*,

t. XXIII, p. 569. || XIVe s. Aussi est-ce divers deluge Que pledoyer devant un juge Qui est suspect et hayneux, Plain de vengence et convoiteux, *Liv. du b. Jehan*, 2670. || XVe s. Se je ne te sçay embouclcr Tout maintenant devant le juge, Je prie à Dieu que le deluge Coure sur moi, et la tempeste, *Patelin*.

— ÉTYM. Provenç. *diluvi, dulivi;* espagn. et ital. *diluvio;* du latin *diluvium*, de *diluere*, détremper, mouiller, de *di*, et *luere*, laver (voy. LOTION).

† **DÉLURÉ, ÉE** (dé-lu-ré, rée), *adj.* Dégourdi, déniaisé. Gens plus actifs, plus gais, plus délurés, suivant l'expression locale dans les pays de vignobles et de navigation, RAYNAL, p. 15, dans JAUBERT, *Gloss.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *leurre:* qui ne se laisse plus piper par le leurre. D'anciens dictionnaires ont *déleurrer* avec le sens de détromper; ce qui est décisif. Le changement de *eu* en *u* ne fait pas difficulté, ces deux sons permutant facilement.

† **DÉLUSOIRE** (dé-lu-zoi-r'), *adj.* Propre à induire en erreur, à tromper, à faire illusion. Argument délusoire.

— HIST. XVe s. Et toutes fois il veut maintenir que, sans confesser son meffaict, vous le luy avez pardonné, qui est, selon tous droicts et raison escripte, une chose delusoire et illusoire, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1411.

— ÉTYM. Lat. *delusum*, supin de *deludere*, se moquer.

DÉLUSTRÉ, ÉE (dé-lu-stré, strée), *part. passé.* Une étoffe délustrée.

DÉLUSTRER (dé-lu-stré), *v. a.* Ôter le lustre. Délustrer un drap. || Se délustrer, *v. réfl.* Perdre son lustre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lustre.*

† **DÉLUTAGE** (dé-lu-ta-j'), *s. m.* Terme de chimie. Action d'ôter le lut.

— ÉTYM. *Déluter.*

DÉLUTÉ, ÉE (dé-lu-té, tée), *part. passé.* Vase déluté.

DÉLUTER (dé-lu-té), *v. a.* Terme de chimie. Ôter le lut d'un vase luté.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *lut.*

† **DÉMACLAGE** (dé-ma-kla-j'), *s. m.* Action de démacler; effet de cette action.

† **DÉMACLER** (dé-ma-klé), *v. a.* Remuer le verre fondu avec une barre de fer.

† **DÉMAÇONNER** (dé-ma-so-né), *v. a.* Défaire ce qui a été maçonné.

— HIST. XVIe s. Comme ils demaçonnoient la porte.... D'AUB. *Hist.* III, 22. En desmaçonnant j'eus les doigts coupés, PALISSY, 316.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *maçonner.*

DÉMAGOGIE (dé-ma-go-jie), *s. f.* Domination des factions populaires. || Excitation des factions populaires. Puis j'irais pour démagogie En prison terminer l'orgie, BÉRANG. *les Car.* || Excès de la démocratie; opinion ou conduite qui s'appuie sur les passions populaires. Repousser la démocratie par crainte de la démagogie.

— ÉTYM. Δημαγωγία, de δημαγωγὸς, démagogue.

DÉMAGOGIQUE (dé-ma-go-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la démagogie.

— ÉTYM. Δημαγωγικὸς, de δημαγωγὸς, démagogue.

† **DÉMAGOGISER** (dé-ma-go-ji-zé), *v. n.* Faire le démagogue.

— HIST. XIVe s. Demagogiser est faire office ou œuvre de demagogue, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Démagogue.*

† **DÉMAGOGISME** (dé-ma-go-ji-sm'), *s. m.* Opinion, conduite de ceux qui poussent à la démagogie.

— ÉTYM. *Démagogiser.*

DÉMAGOGUE (dé-ma-go-gh'), *s. m.* || 1° Dans l'histoire des républiques grecques, chef, meneur d'une faction populaire. Le malheureux Mélanchthon se regarde, au milieu des luthériens, ses collègues, comme au milieu de ses ennemis, ou, pour me servir de ses mots, comme au milieu de guêpes furieuses; je voudrais qu'il me fût permis d'employer le terme de démagogue; c'était dans Athènes et dans les états populaires de la Grèce certains orateurs qui se rendaient tout-puissants sur la populace en la flattant, BOSS. *Var.* V, § 18. || 2° Dans les sociétés modernes, celui qui est du parti populaire contre l'aristocratie, et agit dans les luttes politiques par la presse ou par la parole. Un jeune démagogue. || 3° Par extension, celui qui soulève les passions populaires, anarchiste. Ton pouvoir [ô Christ] n'est plus le caprice Des démagogues et des rois, LAMART. *Harm.* III, 5. || Adjectivement. Un orateur démagogue.

— REM. On voit, par l'exemple cité de Bossuet, qu'il n'osait pas se servir du mot de démagogue, formé cependant dès le XIVe siècle par Oresme d'après le grec.

— HIST. XIVe s. Demagogues, gens qui par adulacion et flaterie meinent les populaires à leur volenté, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Δημαγωγὸς, de δῆμος, peuple, et ἄγειν, conduire, pousser (voy. AGIR).

1\. **DÉMAIGRI, IE** (dé-mè-gri, grie), *part. passé* de démaigrir 1. Devenu moins maigre.

2\. **DÉMAIGRI, IE** (dé-mè-gri, grie), *part. passé* de démaigrir 2. Rendu plus maigre. || Terme de construction. Rendu plus mince. Une pierre démaigrie.

1\. **DÉMAIGRIR** (dé-mè-grir), *v. n.* Devenir moins maigre. Sans être engraissé, il a pourtant démaigri, il est démaigri. || Verbe très-familier.

— REM. Démaigrir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il marque l'action: il a démaigri un peu; avec l'auxiliaire *être*, quand il marque l'état: il est démaigri depuis quelque temps.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, au sens d'ôter, et *maigre.*

2\. **DÉMAIGRIR** (dé-mè-grir), *v. a.* || 1° Rendre plus maigre. || 2° Terme d'arts. Démaigrir une pièce de bois, ou une pierre, en diminuer la grosseur, en ôter quelque chose.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, dans le sens augmentatif, et *maigrir.*

† **DÉMAIGRISSEMENT** (dé-mè-gri-se-man), *s. m.* Terme de construction. Action de démaigrir une pierre, une pièce de bois, un tenon. || L'endroit où la pierre et le bois ont été démaigris.

— ÉTYM. *Démaigrir* 2.

† **DÉMAILLER** (dé-ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Défaire les mailles. || Terme de marine. Détacher. Démailler la bonnette.

— HIST. XIe s. L'escu [il] li freint, et l'haubert li demaile, *Ch. de Rol.* XCV. || XIIe s. L'auberc du dos desmaillié et rompu, *Ronc.* p. 61. Et les haubers desmailliés et faussés, *Raoul de C.* 26.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *maille;* provenç. *desmalhar, desmaillar.*

DÉMAILLOTÉ, ÉE (dé-ma-llo-té, tée, *ll* mouillées), *part. passé.* Un enfant démailloté.

DÉMAILLOTER (dé-ma-llo-té, *ll* mouillées, et non dé-ma-yo-té), *v. a.* Ôter du maillot. Démailloter un enfant. || Se démailloter, *v. réfl.* Défaire son maillot. Cet enfant se démaillote à chaque instant.

— REM. L'Académie écrit *démailloter* avec un seul *t*, et *emmaillotter* avec deux *t;* c'est une anomalie à faire disparaître, les anciennes éditions plus conséquentes avaient *démaillotter* par deux *t;* ou bien il faut écrire *emmaillotter* avec un seul *t*.

— HIST. XVIe s. Vous apprestez les robes des petits enfants, quand les voulez demailloter, RABEL. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *maillot.*

DEMAIN (de-min), *adv. de temps.* || 1° Au jour qui suit immédiatement celui où l'on est. Je vous attends demain. Venez demain. Demain nous nous verrons. Qui sait si nous serons demain? RAC. *Athal.* II, 9. || Il est demain fête, le jour de demain est un jour de fête. Quelle fête est-il demain? || Demain se dit quelquefois pour sans tarder, incontinent. S'il était possible qu'elle [l'Encyclopédie] s'imprimât dans le pays étranger en continuant, comme de raison, à se faire à Paris, je reprendrais demain mon travail; mais le gouvernement n'y consentira jamais, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 janv. 1757. || 2° *S. m.* Demain qu'aura-t-il de moins rude? As-tu ce terme dans ta main? Et vois-tu quelque certitude D'arriver jusqu'à ce demain? CORN. *Imit.* I, 23. Qui a vécu un seul jour a vécu un siècle; rien ne ressemble plus à aujourd'hui que demain, LA BRUY. XVI. Ce n'est plus ce demain d'une âme lâche qui fuit toujours sa conversion; aujourd'hui, aujourd'hui, FÉN. t. XVIII, p. 122. || 3° Demain devenu substantif se construit avec diverses prépositions. || Avec la préposition *à*. À demain, nous causerons plus longuement. || Remettre à demain, renvoyer au jour suivant, et, par extension, à un temps indéterminé. Ne remettons pas à demain à savoir ce que c'est que le bonheur, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*épicuréisme*). || À demain les affaires, aujourd'hui ne songeons qu'au plaisir, et renvoyons à demain les affaires, les occupations, les soucis. || Jusqu'à demain, jusqu'au jour suivant. Vous resterez ici jusqu'à demain. || Fig. et familièrement, jusqu'à demain, tant de temps qu'on voudra, quand il s'agit d'une chose qui doit se terminer très-promptement. Cherchassiez-vous jusqu'à demain.... SCARRON, *Virg. trav.* VI. || 4° Avec la préposition *de*. À compter de demain. || De demain en huit, de demain en quinze, de demain en trois semaines, en comptant, à partir du jour de demain, huit jours, quinze jours, trois semaines. Je compte que ce ne sera que de demain en huit que je vous verrai, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 5 janv. 1706. || D'ici à demain, de l'heure présente jusqu'au jour suivant. D'ici à demain nous finirons nos comptes. || Fig. et familièrement, d'ici à demain, depuis l'heure présente jusqu'à un temps illimité, sans discontinuer. Il soutiendra l'intérêt de son frère; il est hardi, il est heureux; vous vous donnez de la considération les uns aux autres; je parlerais d'ici à demain là-dessus, SÉV. 183. || 5° Avec la préposition *pour*. Assez de choses se font pour demain, assez de soins se prennent pour l'économie des affaires humaines, STAËL, *Corinne*, X, 5. || Aujourd'hui pour demain, d'un moment à l'autre, à l'improviste. || 6° Il se dit avec indétermination d'une époque qui en suit une autre de fort près; dans ce cas on l'oppose souvent à aujourd'hui. Aujourd'hui dans le trône et demain dans la boue, CORN. *Polyeucte*, IV, 3. Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc, BOIL. *Sat.* VIII. S'il ne meurt aujourd'hui, je puis l'aimer demain, RAC. *Androm.* IV, 3. Aujourd'hui votre époux, il faut partir demain, ID. *Mithr.* II, 4. Aujourd'hui nous lui jurons [à Dieu] un attachement inviolable, et demain nous secouons le joug et nous révoltons, BOURDAL. *Exhort. sur le couronnement de J. C.*

— REM. 1. On dit également demain matin et demain au matin. || 2. Molière a dit demain jour: Et tu m'avais prié même que mon retour T'y souffrît en repos jusques à demain jour, *Éc. des maris*, III, 2. || 3. Demain, représentant le latin *de mane*, de matin, est, d'origine, un adverbe, qui est devenu facilement un substantif, à cause de sa signification.

— HIST. XIe s. Ainz demain nuit, bele en iert l'amendise, *Ch. de Rol.* XXXVIII. || XIIe s. Trouver [il] le puet demein ainz la vesprée, *Ronc.* p. 122. De rechief al demain truverent Dagon à terre, gisant devant l'arche, *Rois*, 17. Là se logerent li chevalier vaillant Desqu'al demain, à l'aube aparissant, *Raoul de C.* 50. || XIIIe s. Or [elle] le m'a fait tolir, Diex lui doint mal demain! *Berte*, LXXIII. Et quant che vint au demain que li solaus fu levés H. DE VALENC. 11. Trahie ont cele [cette dame] li demain, Et li respit et li atente, *Lai du conseil*. Atant ont lessié le pledier Jusqu'au demain à l'esclairier, *Ren.* 17584. Ne puis vivre dusqu'à demain, Se n'est pas vostre volenté, *la Rose*, 1915. Et nous n'avons point de demain; Quar li termes vient et aprouche, Que la mort nous clorra la bouche, RUTEB. 97. || XVe s. Car leurs regnes perdent par cas soudain Roy terrien; l'un fait à l'autre effroy, Et par pechié n'ont rien d'ui à demain, E. DESCH. *De l'amour de Dieu.* || XVIe s. Que il se delibere de me festoyer demain sus le midy, RAB. *Pant.* II, 28. Et un autre demain, il lui apprint le nom des drogues les plus vulgaires, DESPER. *Contes*, LXI.

— ÉTYM. Provenç. *deman, dema;* catal. *demà;* ital. *dimane, domane;* du latin *de*, et *mane*, matin.

1\. **DÉMANCHÉ, ÉE** (dé-man-ché, chée), *part. passé.* Qui n'est plus dans son manche. Un outil démanché. || Fig. Je vous remercie de m'avoir rouvert la porte de notre commerce, qui était tout démanché, SÉV. *Lett.* 20 avril 1670. || Homme démanché, homme qui se tient mal. Et substantivement, c'est un démanché, un grand démanché.

2\. **DÉMANCHÉ** (dé-man-ché), *s. m.* Terme de musique instrumentale. Action de démancher. Ce violoncelliste abuse du démanché.

DÉMANCHEMENT (dé-man-che-man), *s. m.* || 1° Action de démancher. || 2° Fig. Désunion, dislocation. Le gros du peuple qui est ferme, fait que l'on ne s'aperçoit pas encore de ce démanchement des parties, RETZ, II, 259. || 3° Terme de musique. Action de démancher.

— ÉTYM. *Démancher.*

1\. **DÉMANCHER** (dé-man-ché), *v. a.* || 1° Ôter le manche d'un instrument. || 2° Fig. Disloquer, désunir. || 3° *V. n.* Terme de musique. C'est dans les instruments à manche, comme le violon, le violoncelle, la guitare, quitter le manche, sortir du manche, qui est la position naturelle de la main gauche, pour la porter sur la table de l'instrument et obtenir des sons plus aigus. || 4° Se démancher, *v. réfl.* Se séparer de son manche. Ce maillet s'est démanché. || Fig. Se disloquer, se désunir. Elle [l'affaire du bonnet] avait donné lieu à plusieurs ducs de se soutenir ensemble, et de veiller à ce qu'aucun ne vît le premier président. M. d'Aumont, et fort peu d'autres se démanchèrent, ST-SIM. 404, 2. || Avec ellipse du pronom *se*. Il importait aux

confidents de l'intrigue [des nobles inférieurs aux ducs] de ne pas laisser démancher le parti, ST-SIM. 463, 20. || Populairement. Se démancher, se démener, s'intriguer beaucoup. Qu'avez-vous besoin de tant vous démancher?

— HIST. XIVe s. Li bouclíers sont desmanchiés; Les targes fraintes et fendues, G. GUIART, *ms.* f° 319, dans LACURNE. || XVe s. Lors trait l'espée et fiert l'autre sur le dextre bras et luy fait voller emmy la place; quant celluy se sentit desmanché du bras.... *Perceforest*, t. I, f° 67. Si l'instrument ne se desmanche, COQUILLART, *le Monologue des Perruques.* || XVIe s. Demanchez la croix, et du manche chassez-les au loin, MARG. *Nouv.* XLVI. Ces impressions, nées de la desbauche d'un esprit desmanché, vont nageant incertainement en la fantasie, MONT. II, 147. Si leurs actions se desmancheront [ne répondirent pas à leur amitié], ils n'estoyent ny amis, selon ma mesure, l'un de l'aultre, ny amis à eulx mesmes, ID. I, 214. Quand quelque piece [d'un état] se desmanche, on peult l'estayer, ID. IV, 82. Desmanchez vos chalumeaux, DU BELLAY, III, 36, *recto.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *manche*, s. m.

† 2. **DÉMANCHER** (dé-man-ché), *v. n.* Terme de marine. Sortir de la Manche ou d'un bras de mer quelconque.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et la *Manche.*

† **DEMANDANT, ANTE** (de-man-dan, dan-t'), *adj.* Qui demande.

— HIST. XVe s. [Les femmes] À tous propos, Sans nul repos, Sont demandantes, GUILLAUME ALEXIS, *Blason de faulses amours*, dans PALSGR. p. 788.

DEMANDE (de-man-d'), *s. f.* || **1°** Action de demander. Une demande fondée. Appuyer une demande. Faire une demande d'argent. C'est votre intérêt seul que sa demande touche, CORN. *Nicom.* II, 3. || À la demande générale, tout le monde demandant une certaine chose. || Terme de philosophie, dit plus souvent de son nom latin *postulatum*, point que l'on prie l'adversaire de reconnaître préalablement à une discussion. || Terme de musique. Se dit, dans une fugue ou une symphonie, du sujet ou motif que l'on propose à imiter; la phrase qui y correspond se nomme la réponse. || Terme de marine. Filer un câble à la demande du vent, le filer à mesure qu'il se tend, pour éviter de faire chasser l'ancre. || Une pièce de bois est à la demande quand elle a été travaillée selon la forme de la place qu'elle doit occuper. || **2°** La chose demandée. On vous accorde votre demande. || **3°** Écrit qui contient une demande. Adresser une demande au ministre. || **4°** Démarche auprès des parents d'une fille pour la demander en mariage. La demande a été agréée de toute la famille. Pour Rodericon en fit la demande, LA FONT. *Belph.* Vous raillez; ce n'est pas Henriette qu'il aime. —....Vous me voyez, ma sœur, chargé par lui D'en faire la demande à son père aujourd'hui, MOL. *F. sav.* II, 3. || **5°** Action judiciaire pour obtenir une chose à laquelle on a ou l'on croit avoir droit. Il fut débouté de sa demande. Demande en garantie, en nullité. || Prétention ou conclusion d'une partie. Demande principale, incidente. || **6°** Terme de commerce. Commande. La demande sera considérable cette année. La demande sollicite la production. || Terme d'économie politique. La quantité de produits ou de services demandée par les acheteurs. La demande du travail, des capitaux. Il est à désirer que la demande excède l'offre. Un lustre ne peut trouver sa place que dans de grandes maisons, tandis qu'il n'est si chétif ménage où l'on ne trouve des chandeliers; aussi la demande des chandeliers est-elle toujours ouverte, toujours plus active que celle des lustres, SAY, *Traité*, 1841, p. 360. || **7°** Question. Un livre par demandes et par réponses. Un esprit abstrait nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de folles réponses, LA BRUY. V. Elles vont m'entourer; que je crains leurs demandes! DELAV. *Paria*, II, 5. || Voilà une belle demande, ou, simplement, belle demande, cela va sans dire; en pouvez-vous douter? Est-ce que M. Purgon le connaît? — La belle demande! Il faut bien qu'il le connaisse, puisque c'est son neveu, MOL. *Mal. imag.* I, 5. || Proverbe. À sotte, à folle demande point de réponse.

— SYN. DEMANDE, QUESTION. Ces deux mots signifient en général une proposition par laquelle on interroge. Mais il y a cette distinction que question est plus général que demande, n'impliquant pas que celui qui interroge ait quelque droit à interroger; tandis que demande implique que celui qui demande interroge non pas seulement pour s'informer, mais aussi pour s'assurer si celui qui est interrogé a rempli certaines conditions. Un maître fait à son élève une question ou une demande; mais celui qui prend des informations fait des questions et non pas des demandes. En effet, étymologiquement, question, du latin *quæstio*, de *quærere*, est l'action de chercher; et demande, du latin *demandare*, contient quelque chose du sens de *mander*. Il y a encore cette différence : 1° qu'une demande n'est pas toujours interrogative : une demande de secours, d'appui, de protection; 2° que, dans le sens interrogatif, la demande suppose toujours l'action d'un demandeur, tandis que la question peut aussi être conçue d'une manière abstraite. Exemple : La matière éthérée est-elle résistante, ou ne l'est-elle pas? C'est une question, ce n'est pas une demande. Pour que ce soit une demande, il faut qu'il y ait quelqu'un qui fasse ou soit supposé adresser cette question à un autre.

— HIST. XIIe s. .... Car tel sont li usaige; Qu'on ne peut mais, sans demant, rien trouver, QUESNES, *Romancero*, p. 84. || XIIIe s. Tout le droit dont nous usons apartient à persones ou à choses ou à demandes, *Liv. de just.* 54. Si compaignon ne poent fere demande contre li, puisque il meisme a damace en la coze [chose], BEAUM. XXI, 32. || XIVe s. Li capitains li dist comment la chose ala, La demande Bertran et tout quanque dit a, *Guescl.* 20826.

— ÉTYM. Voy. DEMANDER; provenç. et espagn. *demanda;* ital. *dimanda.* On a dit aussi *demant*, au masculin.

DEMANDÉ, ÉE (de-man-dé, dée), *part. passé.* || **1°** Dont on a fait la demande. Une place longtemps demandée. Une fille demandée en mariage. || **2°** Appelé. Le médecin demandé en toute hâte. || **3°** Exigé. La capacité demandée par la gravité des circonstances. || **4°** En économie politique, demandé par les acheteurs. En même temps que la quantité demandée de chaque produit est modifiée par ses frais de production, elle l'est par le nombre des personnes qui éprouvent le besoin de la consommer et qui ont les moyens de se satisfaire, SAY, *Traité*, 1841, p. 217.

DEMANDER (de-man-dé), *v. a.* || **1°** Exprimer à quelqu'un qu'on souhaite obtenir quelque chose de lui. Je vous demande votre appui. Toutes les dignités que tu m'as demandées, Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées, CORN. *Cinna*, V, 1. Que vous me fatiguez avec un tel caprice! Ce que vous demandez a-t-il de la justice? MOL. *Mis.* V, 2. On demande à Dieu les choses; on demande aux saints des prières; qui s'avisa jamais de demander ou des prières à Dieu, ou les choses mêmes aux saints comme à ceux qui les donnassent? BOSS. *Var.* XIII, 28. Mais sans cesse ignorants de nos propres besoins, Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins, BOIL. *Épît.* V. Faut-il que mes soupirs vous demandent sa vie? RAC. *Androm.* III, 7. .... C'est un exil que mes pleurs vous demandent, ID. *ib.* I, 4. Je vous ai demandé des oreilles, des yeux, ID. *Bérén.* II, 2. Mes soldats, dont je veux tenter la complaisance, Dans ce même moment demandent ma présence, ID. *Mithr.* II, 5. Puisqu'enfin ma prière a si peu de pouvoir, Vous avez entendu ce que je vous demande, Madame; je le veux et je vous le commande, Obéissez.... ID. *Iphig.* III, 1. Je dois quatre cents francs! c'est une fourberie. .... Je ne sais pas, au vrai, si vous les lui devez, Mais il me les a, lui, mille fois demandés, REGNARD, *Légat.* V, 7. Je demande en tremblant une grâce de vous, VOLT. *Zaïre*, IV, 2. Je n'aurais point aux cieux demandé d'autre père, ID. *Mérope*, V, 4. || Absolument. Il est toujours à demander. Il demandait pour les pauvres en un lieu [la cour] où l'on se fait un point d'habileté de ne demander que pour soi, FLÉCH. *Lamoignon.* || Demander la bourse ou la vie, se dit d'un voleur qui, vous présentant une arme, exige que vous lui remettiez l'argent que vous avez. || Fig. Ne demander que plaie et bosse, se plaire dans le trouble et dans le désordre. || Familièrement. Ne demander pas mieux, acquiescer à une résolution, ne pas s'y opposer. || **2°** Demander son pain, demander l'aumône. || Absolument. Mendier. On rit du fou qui sur sa lyre Chante à la porte en demandant, BÉRANG. *Indépend.* || **3°** Terme de palais. Former une demande en justice. Demander des aliments. || Conclure à. Demander une remise, une enquête, solliciter des délais, une information, un examen. || Avoir le rôle de demandeur. Tant en demandant qu'en défendant. || **4°** Demander à, suivi d'un infinitif, exprimer le désir de. Il demande à parler, à venir vous voir. Philoclès demanda au roi à se retirer auprès de Salente dans une solitude, FÉN. *Tél.* XIV. Ses yeux baignés de pleurs demandent à vous voir, RAC. *Bérén.* V, 7. Cette femme éperdue À vos sacrés genoux demande à se jeter, VOLT. *Orphel.* III, 1. || Ne demander qu'à, suivi d'un infinitif, désirer uniquement. Il ne demande qu'à s'amuser. || Fig. La terre ne demande ici qu'à enrichir les habitants, FÉN. *Tél.* XII. || Demander de, avec l'infinitif, ou que, avec le subjonctif, même sens que demander à. Il demande d'être reçu dans cette compagnie. Il demande de ne pas vous suivre. Ils demandèrent au roi qu'il leur fût permis de retourner dans leur patrie. On ne leur demande pas qu'ils soient plus fidèles à leurs devoirs, LA BRUY. XI. On ne vous demande pas de vous récrier : C'est un chef-d'œuvre, ID. I. || Les deux compléments *à* et *de* sont réunis dans la phrase suivante : Je demande par grâce à sortir de Byzance Et d'aller exercer mon courage et mon bras, CAMPISTRON, *Andronic*, III, 2. || **5°** Enjoindre, prescrire, en parlant de celui qui exige. Dieu demande que nous secourions nos semblables. || Exiger, en parlant des choses qui exigent. Faites ce que la vertu demande. Cela demande de grandes dépenses. Cela demande explication. Ne pensez qu'aux devoirs que vos pays demandent, CORN. *Hor.* II, 8. .... L'État demande aux princes légitimes Des prix pour les vertus, des peines pour les crimes, ID. *ib.* V, 2. Va marcher à leur tête où l'honneur te demande [t'appelle], ID. *Cid*, III, 6. J'ai quelques intérêts Qui demandent ici des entretiens secrets, ID. *Sertor.* V, 6. Toutes les affaires qui demandent de la probité, FÉN. *Tél.* XX. Il n'avait ni l'équité ni la modération ni le désintéressement que demandait un tel projet, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 68, dans POUGENS. || Absolument. Si c'est le devoir qui demande, tout doit céder. || **6°** Dire, prier de donner, d'apporter, d'expédier une chose, de venir. Demander le journal. Demander son déjeuner, sa canne, ses gants. On demanda le médecin. || Il se dit aussi pour exprimer qu'on a besoin de. La terre est sèche, on demande de la pluie. || **7°** Chercher quelqu'un pour le voir, lui parler. Ils demandent le chef, je me nomme, ils se rendent, CORN. *Cid*, IV, 3. Qu'est-ce que vous me voulez, mon papa? ma belle maman m'a dit que vous me demandez, MOL. *Mal. imag.* II, 11. || **8°** Demander une jeune fille, la demander en mariage. Sans doute, et je l'ai demandée à son père, MOL. *Mar. forcé*, 2. || **9°** Interroger sur ce que l'on veut savoir, s'enquérir. Demander des nouvelles. Demander le nom, la demeure de quelqu'un. On m'a demandé qui j'étais. On lui a demandé pourquoi il parlait ainsi. Pourquoi donc me donner un semblable conseil? — Pourquoi m'en demander sur un sujet pareil? MOL. *Tart.* II, 4. La chose quelquefois est fâcheuse à connaître; Et je tremble à la demander, ID. *Amph.* II, 3. Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mère il a perdue, il vous répondrait par ses sanglots, BOSS. *Marie-Thér.* Pourquoi le demander, puisque vous le savez? RAC. *Iphig.* IV, 6. || Demandez-moi pourquoi, se dit pour exprimer qu'on ne sait pas plus que celui à qui on parle, la raison de ce dont il s'agit. J'ai vu dans le palais une robe mal mise Gagner gros; les gens l'avaient prise Pour maître tel qui traînait après soi Force écoutants; demandez-moi pourquoi, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. || Se demander, demander à soi-même, chercher à se rendre compte, raison d'une chose. Je me demande d'où cela peut venir. || Se demander, se faire réciproquement une question. Ils se demandèrent leur adresse. || Terme de manége. Demander à un cheval, s'adresser à son intelligence au moyen des aides. || **10°** Avoir besoin. Les terres demandent de l'eau. || Familièrement. Cet habit en demande un autre, il ne peut plus servir longtemps. || Terme de marine. Un navire qui mouille demande du câble, lorsque, culant, il a besoin d'en filer. || **11°** Terme d'économie politique. Être au nombre des acheteurs d'un produit et d'un service, au regard des vendeurs. Demander des blés. Demander des employés pour un chemin de fer. || Absolument. Les classes qui demandent sont d'autant moins nombreuses que la valeur du produit va en s'élevant, SAY, *Traité*, 1841, p. 318. || **12°** Se dit à certains jeux de cartes pour annoncer qu'on est disposé à faire un certain nombre de levées sous la condition d'écarter les cartes qu'on jugera à propos. || Se dit à d'autres jeux quand on se propose de jouer dans une couleur. || Se dit à l'écarté, quand on demande à l'adversaire s'il veut qu'on jette ses cartes ou quelques-unes pour en prendre d'autres dans le talon. Demander des cartes, ou, absolument, demander. || **13°** Se demander, *v. réfl.* Être sollicité. Une telle faveur ne se demande pas. || Être

l'objet d'une question. Cela ne se demande pas. Est-ce que cela se demande? || Proverbes. Qui nous doit nous demande, c'est-à-dire nous sommes souvent attaqués par ceux que nous devrions attaquer. || Faut-il demander à un malade s'il veut la santé? || Ne demander qu'amour et simplesse, vouloir vivre en repos et y laisser vivre les autres.

— REM. 1. Des grammairiens ont voulu distinguer *demander à* et *demander de* suivis d'un infinitif, disant que le premier s'emploie lorsque l'objet de la demande est une action : il demande à venir; et le second, lorsque l'objet de la demande n'est pas de faire une action : il demande d'être reçu dans votre compagnie. L'usage ne ratifie pas cette distinction ; et l'on met *à* ou *de* suivant les exigences de l'oreille. || 2. On dit je vous demande pardon; et on ne dit pas : je vous demande excuse ou des excuses, mais je vous fais excuse ou des excuses. La raison en est que le pardon est relatif à la personne à qui on le demande; tandis que l'excuse est relative à celui qui la fait. Votre pardon m'est nécessaire; mon excuse est dans ma jeunesse.

— HIST. XIᵉ s. S'est quil demandet [s'il y en a qui le demandent], ne l'esteut enseigner [il n'est besoin de le montrer, il se reconnaît de lui-même], *Ch. de Rol.* VIII. [Is] Demanderont où est li quens cataines [capitaine], *ib.* CCV. Suer [sœur], chere amie, d'home mort [tu] me demandes, *ib.* CCLXX. || XIIᵉ s. Consel vel demander [je veux demander conseil], *Ronc.* p. 2. Armes [il] demande por son cors conraer, *ib.* p. 51. [Il] Va demandant pris de chevalerie, *ib.* p. 68. [L'épée] Que vous m'avez en mi mains demandée [confiée], *ib.* p. 66. Du premier cop je vous demant le don [je vous demande l'octroi de frapper le premier coup], *ib.* p. 126. Congié demandent, et il leur a doné, *ib.* p. 203. Que d'obtenir d'une autre quanqu'on peut demander, *Couci*, X. Et s'il ne fust de remanoir viltance Et reproche, j'alasse demander A ma dame congé de demeurer, *ib.* XXIV. Son pere et sa mere [il] salue, Puis leur demande de sa drue [nouvelles de son amie], *Romancero*, p. 60. De tout vostre gaain ne vous demant-je mie, *Sax.* VII. Se l'offrande fu riche, ne fait à demander, *ib.* XIII. Il leur a demandé : Quels nouveles, baron? *ib.* XXII. Et chose [il] nous demande que nous ne povons faire, *ib.* XXXI. || XIIIᵉ s. Pour aler en Hongrie la dame demander, *Berte*, III. Il lui a demandé s'ele estoit de part Dieu, *ib.* XLV. [Il] A souvent du roi Flore nouvele demandée, *ib.* LXXXII. Or ne demandez mie s'il furent esbaubi, *ib.* LXXXIX. De la chose qu'il quierent [ils] vont partout demandant, *ib.* CVII. Mandé l'avez, bien un mois a, Mes onques tant ne vos prisa Qu'il vos daignast contremander, Ne jor ne respit demander, *Ren.* 17966. Ung baisier dous et savoré Ai pris de la rose erraument : Se j'oi joie, nus nel dement [que nul ne le demande], *la Rose*, 3490. Qui ne le set, si le demant A ceus qui sunt loial amant, *ib.* 2343. Les demandes qui sont personix tant solement doivent estre demandées par devant le segneur desoz lesquix li deffendeur sont couquant [couchant] et levant, BEAUM. VI, 33. Aussi comme nous mangions ou pavillon, une grande tourbe de poures gens nous demandoient pour Dieu et fesoient grant noise, JOINV. 259. || XVᵉ s. De ces nouvelles furent-ils tous resjouis [les barons de Gascogne] et dirent c'estoit tout ce qu'ils demandoient, FROISS. II, II, 5. Quant le roi fu là arresté, les barons et les seigneurs de France et de son conseil qui demandoient pour lui [de ses nouvelles] y arresterent aussi, ainsi qu'ils venoient, ID. I, I, 296. Et adonc le dit duc s'escria assez haut en disant : Je suis le duc d'Orleans; et aucuns d'iceux en frappant sur lui respondirent : c'est ce que nous demandons, MONSTR. I, ch. 36. Le roy demanda à monseigneur de Charolois ces motz : Mon frere, m'asseurez-vous.... ledit conte luy respondit : Ouy comme frere, COMM. I, 12. Manda aucuns des prochains serviteurs dudit duc et qui s'estoient jà trouvez au conseil et leur demanda de la conclusion, ID. II, 13. Le duc de Bourgongne, contre l'oppinion de ceulx à qui il en demandoit, delibera d'aller au-devant d'eulx, ID. V, 4. Si je le susse, je ne le demandisse pas, LOUIS XI, *Nouv.* XLI || XVIᵉ s. Ce que je demande de vous, MONT. I, 89. Quand Diogene avoit faute d'argent, il disoit qu'il le retemandoit à ses amis, non qu'il le demandoit, ID. I, 216. Si deux en mesme temps demandoient à estre secourus, auquel courriez-vous? ID. I, 217. Le pape ayant demandé à boire, ID. I, 262. En une paroisse du diocese du Mans, laquelle se demande St-Georges, il y avoit.... DESPER. *Contes*, XXIV. Il ne fault pas demander si les ambassadeurs se trouverent bien estonnez, AMYOT, *Nicias*, 18. Plus demande qui dit : ce que tu voudras, que qui demande : ce que tu doibs, GENIN, *Récréations*, t. II, p. 247.

— ÉTYM. Provenç. *demandar*; catal. *demanar*; espagn. et portug. *demandar*; ital. *dimandare*; du latin *demandare*, confier, de *de*, et *mandare*, mander. Le sens propre du latin est confier, qui se trouve en effet dans quelques-uns des vieux exemples. De confier, remettre, les langues romanes ont tiré un sens détourné qui est remettre à l'oreille, à l'esprit de quelqu'un, et, par suite, faire une demande.

DEMANDERESSE (de-man-de-rè-s'), *s. f.* Voy. DEMANDEUR.

DEMANDEUR, EUSE (de-man-deur, deu-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui demande souvent, qui fait le métier de demander. Il aime l'argent plus que réputation, qu'honneur et que vertu; et la vue d'un demandeur lui donne des convulsions, MOL. *l'Av.* II, 5. || Qui fait une question. Il demandait à son tour à ces superbes demandeurs à quoi servait que le Verbe se fût fait chair, BOSS. *Var.* II, § 30. || 2° Terme de procédure. Celui qui intente une action, qui forme une demande en justice. Le défendeur devient demandeur dans les exceptions qu'il propose. Les lois ordonnaient qu'avant le jugement définitif le demandeur ne pût troubler le défendeur dans sa possession, VERTOT, *Rév. rom.* V, p. 64. || Dans ce sens il fait au féminin demanderesse. Que peut requérir la demanderesse? mariage, à défaut de payement, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 15.

— HIST. XIIIᵉ s. Li sires doit metre le demandeur en le [la] saizine de le [la] chose, en tel maniere que li demanderes baille seurté des levées, BEAUM. 48. || XIVᵉ s. Li liberal n'est pas demandeur ne requereur, ORESME, *Eth.* 105. || XVIᵉ s. Il avoit tousjours force demandeurs après luy, AMYOT, *Nicias*, 7.

— ÉTYM. *Demander*; provenç. *demandaire*, *demandador*; au fém. *demandairitz*; catal. *demanador*; espagn. *demandador*; ital. *dimandatore*. Le provençal et le vieux français font au nominatif *demandaire*, *demandere*, et au régime *demandador*, *demandeor* ou *demandeur*, suivant l'accent qu'aurait eu ce mot, s'il était latin, au nominatif et au régime.

DÉMANGEAISON (dé-man-jè-zon), *s. f.* || 1° Picotement à la peau qui excite à se gratter. Il éprouve de vives démangeaisons. Il frappera aussi d'une gale et d'une démangeaison incurable la partie du corps par laquelle la nature rejette ce qui lui est resté de sa nourriture, SACY, *Bible, Deutéron.* XXVIII, 27. || 2° Fig. Envie immodérée de faire une chose. Jamais autour du riche à flatter ne t'exerce, Vis sans démangeaison de te montrer aux grands, CORN. *Imit.* I, 8. J'ai des démangeaisons de mariage aussi, MOL. *l'Étour.* V, 16. Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères! De la plupart des gens c'est la démangeaison, ID. *Éc. des f.* I, 1. Il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire, ID. *Mis.* I, 2. J'ai une démangeaison naturelle de faire part des contes que je sais, ID. *Scapin*, III, 3. C'était une démangeaison d'innover sans fin, BOSS. *Reine d'Anglet.* Par je ne sais quelle démangeaison de se mêler de tout, on s'ingère en mille intérêts et en mille intrigues, BOURDAL. *Exhort. char. envers les pauvres.* Demande aux hôtes de ces bois Si quelquefois dans leurs tanières Ils eurent la démangeaison De venir chercher tes lumières, CHAULIEU, *Contre l'esprit.* Une vaine démangeaison de tout savoir, MASS. *Car. F. légères.*

— HIST. XVIᵉ s. Icelle humeur a une petite acrimonie piquante et aiguillonnante, avec un petit prurit et demangeaison, qui irrite les parties à faire leur action, PARÉ, XVIII, 1. Et m'escoula dans le cœur une demangeaison [amoureuse] continuelle, MONT. III, 380.

— ÉTYM. *Démanger*; Berry, *demingure*.

DÉMANGER (dé-man-jé). Le *g* prend un *e* devant un *a* ou un *o* : démangeait, démangeons), *v. n.* Éprouver une démangeaison. La tête, tout le corps lui démange. Quand sous le corselet la crasse lui démange, RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. Gratter quelqu'un où il lui démange, le prendre par son faible, entrer dans ses sentiments, dans ses vues. || Fig. et familièrement. La langue lui démange, il a une excessive envie de parler. La main lui démange, il a un vif désir de battre. ....A cette audace étrange J'ai peine à me tenir et la main me démange, MOL. *Tart.* V, 4. || Par extension. Les mains lui démangent, il a envie de livrer bataille. M. de Luxembourg à qui les mains démangent furieusement, SÉV. 215. || La main lui démange, les doigts lui démangent, il a envie d'écrire. Muse, c'est donc en vain que la main vous démange, BOIL. *Sat.* VII. || Les pieds lui démangent, il a envie de s'en aller. || Le dos lui démange, se dit d'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour être battue. Ma petite femme, ma mie, votre peau vous démange, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || La gorge lui démange, se disait d'un homme en passe d'être pendu.

— REM. On a dit autrefois se démanger, verbe réfléchi, pour avoir des démangeaisons : Vous avez tout à fait bon air avec cet habit, et nous n'avons point de jeunes gens à la cour qui soient mieux faits que vous. — Il le gratte par où il se démange, MOL. *Bourg. gent.* III, 4.

— HIST. XVIᵉ s. Comme les mains lui demangeoient, il sortit de Paris, *Mém. s. du G.* ch. 8. Envenimer la playe, à fin que pour un peu de douleur qu'il a, qui le poingt et luy demange, l'ulcere esgratigné s'empire tousjours, LA BOÉTIE, 287. Quand viendra ce jour là, que ton nom au vray passe Par France, dans mes vers? combien et quantes fois S'en empressé mon cœur, s'en demangent mes doits? ID. 338. Les mains courent d'elles mesmes où il nous demange, MONT. II, 57. Quelques humeurs aigres ou acres, accumulées sous le cuir, qui chatouillent et demangent, invitent à se gratter.... PARÉ, XVIII, 1.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *manger*, c'est-à-dire manger continuellement, faire éprouver la sensation comme si quelque chose vous mangeait, rongeait. En provençal, *desmanjar* signifie perdre l'appétit.

† **DÉMANILLAGE** (dé-ma-ni-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Séparation d'objets réunis par des manilles.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *manille*.

DÉMANTELÉ, ÉE (dé-man-te-lé, lée), *part. passé.* Le lion consent à cela, Tant son âme était aveuglée; Sans dents ni griffes, le voilà Comme place démantelée, LA FONT. *Fabl.* IV, 1.

DÉMANTÈLEMENT (dé-man-tè-le-man), *s. m.* Action de démanteler. || État d'une place démantelée. || Par extension. Entre les excessives érosions des schistes et les grands démantèlements des granits, l'œil saisit vite la différence qui résulte de la structure compacte des uns et de l'état fossile des autres, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LII, p. 1119.

— HIST. XVIᵉ s. [Les causes de défiance] Consistoyent es desmantellemens d'aucunes villes et constructions de citadelles où ils avoyent l'exercice public, LANOUE, 605. Le siege de la Rochelle, son demantelement, D'AUB. *Vie*, CXXXII.

— ÉTYM. *Démanteler.*

DÉMANTELER (dé-man-te-lé. L'Académie ne conjugue pas ce verbe; mais, comme elle écrit démantèlement et non démantellement, il est à croire qu'il faut conjuguer non en doublant les *ll* comme dans *appeler*, mais en mettant, comme dans *geler*, l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je démantèle; je démantèlerai : je démantèlerais; que je démantèle, etc. Il est fâcheux que tous ces verbes ne se conjuguent pas d'une façon uniforme), *v. a.* || 1° Ôter le manteau, ancien sens qui est le sens propre, qu'on peut voir à l'historique et qui n'est plus du tout usité. || 2° Fig. Démolir les murailles, les fortifications d'une ville. Démanteler une place forte. Il permit aux habitants, qui s'étaient sauvés par la fuite, de demeurer dans la ville après l'avoir démantelée, et de cultiver les terres, à condition de payer un tribut aux Carthaginois, ROLLIN, *Hist. anc.* I. 1, p. 256, dans POUGENS. || Par extension du sens figuré. Il voulait rétablir et réorganiser les grandes monarchies qu'avaient démantelées les guerres de Napoléon, VILLEMAIN, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Se démanteler, *v. réfl.* Détruire ses propres fortifications. Cette ville fut obligée de se démanteler.

— HIST. XVIᵉ s. De l'effroi de ce siege les chrestiens quitterent Amazon, Arzil et Alcazer, en les demantelant, D'AUB. *Hist.* I, 35. Encores ne nous apperceusmes nous d'estre demantelez [volés de nos manteaux] qu'à la seconde poste, ID. *Fœn.* I, 3. Le bruict fut que l'on demanteloit la ville d'Orleans par le commandement du roy, CONDÉ, *Mémoires*, p. 705.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mantel*, manteau, proprement ôter le manteau, d'où ôter la muraille qui est comme le manteau d'une place de guerre; ital. *smantellare.*

DÉMANTIBULÉ, ÉE (dé-man-ti-bu-lé, lée), *part. passé.* Ayant la face démantibulée. Une armoire démantibulée.

DÉMANTIBULER (dé-man-ti-bu-lé), *v. a.* || 1° Rompre la mâchoire. Il criait à se démantibuler la mâchoire. || 2° Par extension, mettre en pièces, briser

Démantibuler une machine. || 3° Se démantibuler, *v. réfl.* Être mis en pièces. Ce coffre, pendant qu'on le transportait, s'est démantibulé.

— HIST. XVI° s. Demandibuler, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mandibule*, proprement se démancher la mandibule, la mâchoire.

† **DÉMARAUDER** (dé ma-rô-dé), *v. a.* Faire perdre la qualité de maraud. Ce n'était qu'un maraud, mais il a fait fortune; Puisqu'il a du douzain, il est démaraudé, TH. CORN. *la Comtesse d'orgueil*, I, 3.

— REM. Ce mot ne peut guère être employé qu'à la condition que *maraud* sera placé avant lui.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *maraud*.

† **DÉMARCATIF, IVE** (dé-mar-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert de démarcation. Ligne, borne démarcative d'une propriété.

— ÉTYM. *Démarquer*.

DÉMARCATION (dé-mar-ka-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de marquer, de limiter. Le prétexte politique de cette espèce d'insurrection sacerdotale, c'est, messieurs, que la même puissance qui a changé l'ancienne distribution du royaume, ne pouvait rien changer à l'ancienne démarcation des diocèses sans le concert de la puissance spirituelle, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 340. || Ligne de démarcation, ligne fictive que le pape Alexandre VI fit tracer d'un pôle à l'autre pour donner en partage les Indes orientales aux Portugais et les occidentales aux Espagnols. || Par extension. Ligne de démarcation, toute ligne tracée sur un terrain pour y fixer des limites. || 2° Fig. Séparation, distinction. La démarcation entre la noblesse et la bourgeoisie. La démarcation des classes en Allemagne devait anéantir l'esprit militaire parmi les bourgeois, STAEL, *Allem.* I, ch. 2.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, dans le sens affirmatif, et *marquer*.

DÉMARCHE (dé-mar-ch'), *s. f.* || 1° Le pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu ou en sortir. Il a fait une chute dès sa première démarche. || L'espace de terrain contenu dans le premier pas. Mais comment l'eût-on vue? à peine la lumière Osait franchir du seuil la démarche première, LA FONT. *Captivité de St Malc*, v. 445. || Vieilli en ces deux sens qui sont les sens propres. || 2° Marche (du style poétique en ce sens). Allez, et laissez-moi quelque fidèle guide Qui conduise vers vous ma démarche timide, RAC. *Phèd.* V, 1. Ce vieillard le suivait d'une démarche lente, VOLT. *Scythes*, III, 1. || Fig. Qui suivra ces étonnantes démarches? PASC. dans COUSIN. Quelles grandes démarches ne fait-on pas au despotique par cette indulgence? LA BRUY. X. Les hommes frivoles, qui ont besoin de temps pour suivre ces grandes démarches de la réflexion, sont dans une espèce d'impuissance de les admirer, VAUVEN. *Des saillies.* || 3° Allure, façon de marcher. En achevant ces mots, d'une démarche fière Il s'approche du roi couché dans la poussière, RAC. *Théb.* V, 3. Sa démarche, ses yeux et tous ses traits enfin, ID. *Athal.* II, 5. Le vêtement du corps, le ris des dents et la démarche de l'homme font connaître quel il est, SACY, *Bible, Ecclésiastique*, XIX, 27. || 4° Fig. Manière d'agir. La première démarche qu'on exige d'un disciple de Jésus-Christ, est de captiver son esprit et de croire ce qu'il ne peut comprendre, MASS. *Car. Vérité de la rel.* Ce n'est point là, pour me le faire croire, La démarche d'un roi qui court à la victoire, RAC. *Alex.* II, 5. || 5° Ce qu'on fait pour la réussite de quelque chose. Bien aise de n'avoir pas fait de certaines démarches inutilement, HAMILT. *Gramm.* 4. Le prince de Condé fit quelques démarches qui n'eurent aucun effet, BOSS. *Déf.* La démarche que l'Angleterre avait faite du côté de Rome, ID. *Var.* 10. On nous a fait faire une fausse démarche, MASS. *Pet carême, Écueils.* Vous qui faites tant de démarches de conversion, ID. *Car. Rechute*, 1. Avancé dans la vertu ou encore dans les premières démarches de la pénitence, ID. *Car. Prière*, 1. J'ose me flatter Qu'après cette démarche, après cette entreprise, Un cœur qui m'était dû saura me mériter, VOLT. *Tancr.* II, 6. || 6° Défaut dans la tonte des draps, quand il s'y trouve des endroits qui ne sont pas tondus d'assez près.

— HIST. XVI° s. Les nymphes [pions] marchent d'ung carreau en aultre; exceptée la premiere demarche, en laquelle 'eur est libre passer deux carreaulx, RAB. *Pant.* V, 24. Si une nymphe passe jusques à la filiere de son roy ennemy, elle est couronnée royne de son roy, et prend sa desmarche doresnavant en mesme privilege que la royne, ID. *ib.* V, 24. Et les enseignes desployées, à desmarche grave et lente se presenterent en veue des tenans, ID. *Sciomach.* Adonc l'assault redoubla si très-fort Que pour fuyr ennemys font desmarche, J. MAROT, V, 90. Adoncques fist simple double et demarche Pour à Trevy venir faire reprinse, ID. V, 95. Obstiné de mourir en ceste desmarche [train de vie], MONT. II, 78. Et conjecturoit on à leur grave desmarche, et à leur bonne ordonnance que c'estoient naturelz Carthaginois, AMYOT, *Timol.* 36. Après l'armée du duc de Guise renforcée et r'accommodée de ce qui lui manquoit, ses premieres desmarches furent à Estampes et Pluviers, D'AUB. *Hist.* I, 172. Voiant que sur le branle la trouppe du roi qu'il voioit ne pardonneroit pas la desmarche [retraite], ID. *ib.* II, 454. Par ainsi n'estant ni en guerre, ni en paix, ni en treve, ils s'imaginoyent au quatrieme estat, qui ne fut jamais, et bransloyent un pied en l'air, qui n'est pas pour faire une bonne demarche, ID. *Conf.* II, 5. En moins de quatre desmarches, il luy fist perdre toutes ses escrimes, CARL. VI, 5.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *marche*.

† **DÉMARCHIE** (dé-mar-chie), *s. f.* Charge et juridiction d'un démarque.

— ÉTYM. *Démarque* 2.

† **DÉMARGER** (dé-mar-jé), *v. a.* Ôter ce qui est en marge; ôter la marge. || Déboucher les orifices d'un four de verrerie.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *marge*.

† **DÉMARGUER** (dé-mar-ghé), *v. a.* Terme de métallurgie. Enlever et démancher le marteau.

† **DÉMARIAGE** (dé-ma-ri-a-j'), *s. m.* Action de démarier. Dès qu'elle [la reine de Portugal] fut la maîtresse, dès avant son démariage elle rappela le duc de Cadaval, ST-SIM. 88, 146.

— ÉTYM. *Démarier*.

DÉMARIÉ, ÉE (dé-ma-ri-é, ée), *part. passé.* Ces époux démariés par un jugement.

DÉMARIER (dé-ma-ri-é), *v. a.* || 1° Séparer juridiquement deux époux. || 2° Se démarier, *v. réfl.* Divorcer. [Henri VIII] Je voulais me démarier; cette Aragonaise me déplaisait; je voulais épouser Anne de Boulen, FÉN. t. XIX, p. 379. Ils [le duc et la duchesse d'Épernon] se brouillèrent, se démarièrent et n'eurent point d'enfants, ST-SIM. 57, 210. En vous disant d'abord que je suis mariée, Vous devinez assez que je viens vous prier De vouloir me démarier, REGNARD, *Souhaits*, 1.

— HIST. XIV° s. Les curez seront desmariez [séparés de leurs concubines], *Hist. littér. de la France, Disc. de M.* LECLERC, t. XXIV, p. 375. || XV° s. Or çà, ma fille, dit-elle, il vous convient desmarier, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXVI. || XVI° s. Je me demarie, PALSGR. p. 350.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *marier*.

† 1. **DÉMARQUE** (dé-mar-k'), *s. f.* Terme de jeu. Se dit de la partie à démarquer. Jouer à la démarque.

— ÉTYM. Voy. DÉMARQUER.

† 2. **DÉMARQUE** (dé-mar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Magistrat supérieur d'un dème.

— ÉTYM. *Dème* 2, et ἄρχειν, commander.

DÉMARQUÉ, ÉE (dé-mar-ké, kée), *part. passé.* Dont on a défait la marque. Du linge démarqué.

† **DÉMARQUEMENT** (dé-mar-ke-man), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Enlèvement de la marque d'un arbre, dans des intentions frauduleuses.

— ÉTYM. *Démarquer*.

DÉMARQUER (dé-mar-ké), *v. a.* || 1° Ôter une marque. Démarquer du linge, un livre. Ci-gît monseigneur de Marca [nommé archevêque de Paris en 1662 et mort le jour même que ses bulles arrivèrent] Que le plus grand des rois marqua Pour le prélat de son église; Mais la mort, qui le remarqua Et qui se plaît à la surprise, Tout aussitôt le démarqua, COLLETET, dans RICHELET. || 2° *V. n.* Terme de maquignon. N'avoir plus de marque indiquant l'âge, en parlant des chevaux. Ce cheval est jeune, il ne démarque pas encore. || Ce verbe n'est plus guère usité en ce sens; on dit : ce cheval est hors d'âge, il ne marque plus. || 3° Jouer à démarquer, se dit, au billard principalement, d'une partie où l'un des deux joueurs consent à démarquer, à perdre tous ses points, quand l'autre en prend un ou plusieurs. || 4° Se démarquer, *v. réfl.* Être démarqué. Ce linge est si vieux qu'il se démarque.

— HIST. XVI° s. .... Comme il a démarqué les bornes de la France Pour les planter plus loin par le fer de sa lance, RONS. 934.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *marque*.

† **DÉMARQUISER** (dé-mar-ki-zé), *v. a.* Ôter le titre de marquis. Je l'ai démarquisé bien loin de son attente [au moment où il s'y attendait le moins]; J'en voudrais faire autant à tous les faux marquis, REGNARD, *le Joueur*, V, 5.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *marquis*.

DÉMARRAGE (dé-ma-ra-j'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Déplacement d'un navire amarré. || 2° Terme de pêche. Nom de chaque petite campagne que font les pêcheurs, les pêcheurs comptant leurs petites campagnes par le nombre de démarrages qu'ils font. || 3° Action de défaire les nœuds ou amarrages.

— ÉTYM. *Démarrer*.

DÉMARRÉ, ÉE (dé-ma-ré, rée), *part. passé.* Dont les amarres sont défaites.

DÉMARRER (dé-ma-ré). || 1° *V. a.* Terme de marine. Détacher ce qui est amarré, défaire un amarrage. || Démarrer une bouche à feu, en larguer les amarrages. || 2° *V. n.* Quitter l'amarrage, le port. Le navire démarra par un beau temps. Les vaisseaux du port démarrèrent; Les vents dans les voiles soufflèrent, SCARRON, *Virg. trav.* VII. On nous fait coucher ce soir à bord, pour démarrer demain au lever du soleil, VOLT. *Amabed*, 1re *lettre.* || 3° Familièrement, quitter une place, un lieu. Ne démarrez pas de là jusqu'à mon retour. Je ne démarrai pas du fruitier que toutes les poires ne fussent mangées. Le bon Jupin, sans dire gare, Très-vergogneusement démarre, SCARRON, *Gigantomachie*, ch. III. Puisque vous me tenez pour chef, Démarrons d'ici derechef, ID. *Virg. trav.* IV. Il n'y eut pas un ouvrier de la ville que je pusse faire démarrer de l'antichambre ou de l'escalier, P. L. COUR. *Lett.* I, 108. || 4° Se démarrer, *v. réfl.* Rompre ses amarres, quitter l'ancrage.

— HIST. XIV° s. La dite nef fut desamarrée, *Coutume locale d'Oleron*, ch. 8. || XVI° s. Si tost que Lysander de sa galere capitainesse eut fait sonner la trompette pour le signe de desmarer, incontinent les galeres commencerent à voguer à l'envy les unes des autres, AMYOT, *Lysand.* 20. Les trois canonnades tirées, on desmare, flottants les 16 galeres ensemble, CARL. I, 37. [Les matelots] D'un cry naval, hors du rivage proche, Demarent l'anchre à la machoire croche, RONS. 605.

—ÉTYM. *Dé....* préfixe, et un radical qui est dans *a-marrer* (voy. AMARRER).

† **DÉMASCLAGE** (dé-ma-skla-j'), *s. m.* Action d'ôter l'écorce. Le démasclage des chênes-liéges.

DÉMASQUÉ, ÉE (dé-ma-ské, skée), *part. passé.* Qui n'a plus son masque. Il entra démasqué au bal. || Fig. Vous êtes démasqué, vous n'êtes plus à craindre, GRESSET, *Méchant*, V, 7.

DÉMASQUER (dé-ma-ské), *v. a.* || 1° Ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. || 2° Fig. Faire connaître quelqu'un pour ce qu'il est, mettre en évidence des secrets de conduite et d'intentions. Quel plaisir pour moi, quelle joie De démasquer des scélérats, À qui le vrai mérite est tous les jours en proie! DESHOULIÈRES, dans RICHELET. Ils tremblent qu'un censeur, que sa verve encourage, Ne vienne en ses écrits démasquer leur visage, BOIL. *Disc. au roi.* Si l'on ne démasque l'imposteur, la crédulité sera séduite, MASS. *Av. Disp.* Pour moi qui, démasquant nos sages dangereux, Peignis de leurs erreurs les effets désastreux, GILB. *Le 18e siècle.* Comme elle a démasqué, vilipendé le traître! VOLT. *le Dépos.* V, 6. || Il se dit aussi des choses dont on dévoile le vrai caractère. Pour combattre l'erreur, pour démasquer le mensonge, BOURD. *Exhort. sur le soufflet donné à J. C.* Nous pouvons aisément, malgré tant d'artifice, Dans ses fausses vertus démasquer tous ses vices, M. J. CHÉN. *Tibère*, IV, 3. Dans un siècle où tant d'erreurs sont courageusement démasquées, il serait honteux de taire des vérités importantes à l'humanité, RAYNAL, *Hist. philos.* XI, 23. || 3° Terme de guerre. Démasquer une batterie, découvrir une batterie auparavant cachée. || 4° Se démasquer, *v. réfl.* Ôter son masque. L'inconnu se démasqua. Sans aucun préambule ni se démasquer, SÉV. 153. || Fig. Se faire connaître pour ce qu'on est, découvrir ses desseins. L'orgueil ne se démasque jamais tout à fait, MASS. *Car. Aum.* || En termes de guerre. La batterie se démasqua.

— HIST. XVI° s. Le roy lui commanda de donner la main à sa maistresse, et la fit mesme demasquer pour le saluer, D'AUB. *Vie*, XCIX. Le plus apparent [d'une bande qui avait arrêté Montaigne], qui la demasqua et me fit cognoistre son nom, MONT. IV, 229.

— ÉTYM. *De....* préfixe, et *masque*.

† **DÉMASTIQUAGE** (dé-ma-sti-ka-j'), *s. m* Action de démastiquer.

— ÉTYM. *Démastiquer*.

† **DÉMASTIQUER** (dé-ma-sti-ké), *v. a.* Enlever le mastic qui tenait une chose attachée; détacher une chose retenue par du mastic.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mastic*.

DÉMÂTAGE (dé-mâ-ta-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de démâter.

— ÉTYM. *Démâter*.

DÉMÂTÉ, ÉE (dé-mâ-té, tée), *part. passé.* Un navire démâté par un coup de vent.

† **DÉMÂTEMENT** (dé-mâ-te-man), *s. m.* Terme de marine. État d'un navire qui est démâté.

— ÉTYM. *Démâter.*

DÉMÂTER (dé-mâ-té), *v. a.* || 1° Terme de marine. Ôter les bas-mâts d'un bâtiment. || 2° Abattre, rompre les mâts d'un navire. || Tirer à démâter, diriger le pointage à l'effet de frapper un des points de la mâture. || 3° *V. n.* Perdre ses mâts par un accident. Ce vaisseau a démâté de tous ses mâts. || 4° Se démâter, *v. réfl.* Ôter ses bas-mâts.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mât.*

† **DÉMATÉRIALISER** (dé-ma-té-ri-a-li-zé), *v. a.* Séparer de la matière. || Détourner des doctrines dites matérialistes. || Terme d'ancienne chimie. Séparer une essence des matières grossières; réduire en esprit.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *matériel.*

D'EMBLÉE, voy. EMBLÉE.

† 1. **DÈME** (dê-m'), *s. f.* Terme de métallurgie. Loupe aplatie dans laquelle est placée l'enclume.

† 2. **DÈME** (dê-m'), *s. m.* Terme d'histoire grecque. Nom des bourgs ou cantons de l'Attique.

— ÉTYM. Δῆμος, peuple.

† **DÉMÊLAGE** (dé-mê-la-j'), *s. m.* Action de démêler la laine pour la filer. || Opération du brassage de la bière.

— ÉTYM. *Démêler.*

1. **DÉMÊLÉ, ÉE** (dé-mê-lé, lée), *part. passé.* Qui n'est plus mêlé. Écheveau démêlé. || Fig. Débrouillé, éclairci. On parle de grandes nouvelles; mais cela n'est pas encore démêlé, SÉV. 49. On trouve quelques traces de cette vérité [partage de l'Espagne entre Léopold et Louis XIV] dans les mémoires de Torcy, mais elles sont peu démêlées, VOLT. *L. XIV*, 8. Quand ces semences secrètes sont cultivées avec soin, elles peuvent être conduites à une perfection plus distincte et plus démêlée, ROLLIN, *Traité des Ét. Disc. prélim.* p. LXXXV, dans POUGENS. || St-Simon l'a employé d'une façon qui lui est particulière. [M. d'Orléans, l'évêque] C'était un homme de moyenne taille, gros, court, entassé, le visage rouge et démêlé, ST-SIM. 32, 115. C'est-à-dire une physionomie où tout est démêlé, clair, décidé.

2. **DÉMÊLÉ** (dé-mê-lé), *s. m.* Action de se démêler d'avec quelqu'un; querelle, contestation, débat. Comme avec lui mon père a quelque démêlé, CORN. *Agésil.* I, 1. Il en a bien usé, et j'ai regret d'avoir démêlé avec lui, MOL. *D. Juan*, III, 6. Nous n'aurons jamais aucun démêlé ensemble, ID. *le Mar. f.* 4. À tous nos démêlés coupons chemin, de grâce, ID. *Mis.* II, 1. Après le démêlé d'un amoureux caprice, Ils goûtent le plaisir de s'être rajustés, ID. *Amph.* III, 2. Vous me contez fort plaisamment le démêlé que vous avez eu avec mon ami Vivonne, SÉV. 55. Il y avait de grands démêlés entre lui et Luther, BOSS. *Var.* 1. Ont fait un grand combat d'un simple démêlé, RAC. *Théb.* III, 4. Il avait eu plusieurs démêlés avec la belle sur ce sujet, HAMILT. *Gramm.* 10. C'est un démêlé de valets, et je crois que tout cela n'aboutira pas à grand'chose, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, t. II, p. 229, dans POUGENS. Souvent nos démêlés étant près de finir, L'empereur a pris soin de les entretenir, CAMPISTRON, *Andronic*, I, 3. L'Angleterre était trop occupée de ses démêlés avec l'Écosse, pour penser sérieusement à des intérêts si éloignés, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 12. Personne n'ignore les démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII, SAINT-FOIX, *Ess. s. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 404, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Démêlé* 1.

† **DÉMÊLÉE** (dé-mê-lée), *s. f.* Espèce d'ardoise.

† **DÉMÊLEMENT** (dé-mê-le-man), *s. m.* Action de démêler. Je suis dans le chaos [d'un emménagement]; vous trouverez le démêlement du monde et des éléments, SÉV. 369. || Dénoûment d'une pièce de théâtre, d'une affaire. Tant y a qu'il se fait avec surprise et qu'ainsi l'intrigue ni le démêlement ne manquent point à cette pièce, *l'Académie, Sentiments sur le Cid*, p. 20. Ni la bienséance.... ni la fortune.... n'en fait point le démêlement, *ib.* p. 37. Nous verrons le beau démêlement de cette intrigue, SÉV. 531. Voilà l'homme à qui nous avons affaire; voilà ce duc dans le démêlement des plus grandes affaires; le voilà qui vous ôte votre cher Avignon, ID. 591.

— HIST. XVI° s. Ils sentirent ce que leur valoit ce vieillard, par l'apprehension de sa perte, aux premiers desmeslements d'affaires, où il fallut paier de leur suffisance, D'AUB. *Hist.* I, 322. Après l'embuscade de Marmande, sur le desmeslement de laquelle ce prince.... ID. *ib.* II, 417. Partant le priez-vous de remettre le demeslement de l'affaire à un autre ou une autre fois, SULLY, *Mém.* t. II, p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Démêler.*

DÉMÊLER (dé-mê-lé), *v. a.* || 1° Faire cesser l'état d'embrouillement. Démêler un écheveau de fil. || Démêler les cheveux, y passer le peigne pour les remettre en ordre. Et absolument, peigne à démêler. || Démêler les pieds d'un cheval, les dégager quand ils sont pris dans les traits. || Fig. Démêler une fusée, débrouiller une affaire, une intrigue, se tirer d'une difficulté. Il faut vivre pour voir démêler toute cette fusée, SÉV. 125. Va, va, c'est une affaire que je saurai bien démêler, sans que tu t'en mettes en peine, MOL. *D. Juan*, I, 2. || Terme de foulon. Tirer l'étoffe de la pile et la remettre à l'eau chaude, pour la fouler, après qu'elle est dégraissée. || 2° Faire cesser l'état de mélange. Le pain de vie qu'il reçoit est un poison, une sentence de mort qu'il s'incorpore avec lui-même, qui devient sa propre substance, de sorte qu'on ne peut plus l'en démêler pour ainsi dire, MASS. *Car. Communion.* Je ne sais quels caractères divins qui démêlent la religion de Jésus-Christ des opinions et des sectes, ID. *Panég. St Franç. de P.* || Par extension. Ceux au contraire que la naissance démêle d'avec le peuple, LA BRUY. IX. || 3° Éclaircir. Dans cet embarras où se trouve mon esprit, je ne vous puis pas bien démêler ses sentiments, VOIT. *Lett.* 152. J'espère démêler cette confusion, CORN. *Héracl.* IV, 5. Vous avez bien d'autres affaires à démêler que les débats Du lapin et de la belette, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Qui pourra démêler tout cet embarras? BOSS. *Jug.* 1. Les trois suivantes [propositions] vont démêler cette difficulté, ID. *Or.* 7. Elle ne pouvait démêler ses pensées confuses, FÉN. *Tél.* I. C'était un souvenir confus qu'il ne pouvait démêler, ID. *ib.* VIII. ...Je démêle mal ce que je puis penser, VOLT. *Scythes*, III, 1. || 4° Mettre en ordre. Elle démêle ses affaires pour aller s'établir à Paris, SÉV. 232. || 5° Apercevoir, reconnaître une personne, une chose, au milieu de beaucoup d'autres. Vous ne les pouvez démêler des autres demoiselles, SARRAZIN, dans RICHELET. Je démêlai mon fils dans le tourbillon, SÉV. 550. Vous voulez qu'on sache qu'un homme en place a de l'attention pour vous et qu'il vous démêle dans l'antichambre entre mille honnêtes gens de qui il détourne les yeux, LA BRUY. IX. || 6° Distinguer, discerner. Et c'est mal démêler le cœur d'avec le front Que prendre pour sincère un changement si prompt, CORN. *Rodog.* IV, 5. Démêlez la vertu d'avec ses apparences, MOL. *Tart.* V, 1. Il sait démêler les volontés de Dieu d'avec les malices des hommes, FLÉCH. I, 47. Nos passions forment des erreurs qu'il n'est pas toujours si facile de démêler de la vérité, MASS. *Car. Resp. hum.* Oui, j'ai cru démêler quelques traits de Cresphonte, VOLT. *Mér.* II, 2. Entre des voix confuses et contradictoires qui s'élèvent en même temps, qui démêlera le cri de la vérité du murmure sourd et secret de la calomnie, ou le murmure sourd et secret de la calomnie du cri de la vérité? RAYNAL, *Hist. phil.* V, 9. || Deviner, pénétrer. Cependant mon orgueil vous laisse à démêler Quel était l'intérêt qui me faisait parler, CORN. *Pomp.* I, 3. Je démêle bien ce qu'on aurait envie de dire, SÉV. 306. On sent quelque chose sans démêler ce que c'est, BOSS. *Or.* 5. Comment démêlera-t-il les pensées des autres? ID. *Polit.* Il perçait dans tous les secrets, démêlait toutes les intrigues, découvrait les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations, ID. *le Tellier.* Tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démêler par l'intelligence le secret principe de toutes nos actions qui.... ID. *Duch. d'Orl.* Vos yeux démêleront ses secrets sentiments, VOLT. *Zaïre*, IV, 5. J'ai démêlé son âme et j'en vois la noirceur, ID. *Sémiram.* II, 1. .... Dans ses entretiens j'ai souvent démêlé Que d'une cour ingrate il était exilé, ID. *Scythes*, I, 1. Je saurai démêler un pareil artifice, ID. *Orphel.* II, 7. Ces lettres étaient conçues en termes si ambigus et si généraux, qu'il était difficile de démêler si le but du roi Auguste était seulement de.... ID. *Charles XII*, 6. On doit avoir assez bonne opinion du plénipotentiaire français qui conduisait la négociation, et du ministre qui la dirigeait, pour penser qu'ils auraient démêlé le piége, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 13. Sénèque n'avait pas encore démêlé le caractère de son élève, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, II, § 1. || Il se dit aussi des personnes dont on pénètre les sentiments. Marlborough, qui ne se hâtait jamais de faire ses propositions et qui avait, par une longue habitude, acquis l'art de démêler les hommes, VOLT. *Charles XII*, 3. Je m'ennuie de n'être au fait de rien et de vivre avec des gens que je ne saurais démêler, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. || Il n'est pas aisé à démêler, se dit de quelqu'un dont il n'est pas aisé de connaître le caractère, les projets. || 7° Terme de chasse. Démêler la voie, trouver la voie du cerf couru, au milieu d'autres cerfs. || 8° Avoir à démêler, être en contestation, en querelle, en débat. Je ne veux rien avoir à démêler avec ceux qui vous appartiennent, VOIT. *Lett.* 48. Si vous teniez toujours votre bréviaire, Vous n'auriez rien à démêler ici, LA FONT. *Psaut.* Nous et nos adversaires n'avons rien à démêler sur cette matière, BOSS. *Réfut.* Les hommes avoient souvent à démêler avec les sangliers et les lions, FÉN. *Épicure.* || 9° Se démêler, *v. réfl.* Être démêlé. Cet écheveau se démêle facilement. Quand toutes choses sont à ce point désordonnées, confondues, il faut beaucoup de temps pour qu'elles se démêlent, se redressent, pour que chacun des éléments de la société revienne à sa place, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8° leçon. || N'être plus emmêlé, confondu avec. L'âme, s'étant engagée toute entière dans le corps et dans toutes choses sensibles, ne s'en peut plus démêler; elle ne sait plus ce qu'elle est, BOSS. *la Vallière.* || Par extension, échapper à une étreinte. Se démêlant avec indignation d'entre ses bras, elle se mit à faire des cris effroyables, appelant le ciel et la terre à son secours, HAMILT. *Gramm.* 10. || Être éclairci. Tout cela se démêlera avant la fin de l'année, SÉV. 392. Je crois maintenant concevoir les maximes de gouvernement que vous m'avez expliquées; d'abord elles me paraissaient comme un songe, mais peu à peu elles se démêlent dans mon esprit, FÉN. *Tél.* XXIV. || Se séparer. On verra cet homme si obscur, si méprisé, se démêler de la foule, MASS. *Car. Resp. hum.* Restes d'Israël, passez à la droite; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu, ID. *ib. Pet. nomb. des élus.* Un prince pieux se démêle toujours de la foule, ID. *Pet. car. Triomph.* || Se tirer d'une difficulté, s'acquitter d'une charge, d'une commission. Il s'était démêlé si adroitement des embûches de ce traître.... VAUGEL. *Q. C.* 320. Je meurs d'envie que vous y soyez, pour voir comment vous vous en pourrez démêler, VOIT. *Lett.* 68. Et qui fait les rois parmi vous? Voilà un acteur qui s'en démêle parfois, MOL. *Impr.* 1. Parmi mes confrères que je vois se mêler de beaucoup de petits commerces, je sais tirer adroitement mon épingle du jeu et me démêler prudemment de toutes les galanteries qui sentent tant soit peu l'échelle, ID. *l'Av.* II, 1. Nous verrons comme il se démêlera des Allemands, SÉV. 342. Pour se démêler de cet embarras, BOSS. *Euch.* 2. Les chevaux anglais, qui vont vite comme le vent en terrain uni, se démêlent assez mal des mauvais chemins, HAMILT. *Gramm.* 5. Ces difficultés qui ne viennent que de notre part sont celles dont nous avons nous-mêmes le plus de peine à nous démêler, FONTEN. *Oracles*, I, 14. Mais à vous parler net, sans que l'esprit fatigue, Près du sexe je sais me démêler d'intrigue, REGNARD, *le Joueur*, II, 3. Il fallait la maturité de César pour se démêler de tant d'intrigues, VOLT. *Réfl. sur les pensées de Pascal*, 49.

— HIST. XIII° s. Sovent en iert [était] mes huis cassés, Et faites maintes tex meslées, Qu'ainçois qu'els fussent desmelées, Membres i perdoient et vies Par haïnes et par envies, *la Rose*, 12990. || XIV° s. Se tu veulx faire boulie, si desmele ta fleur [de farine] et ton lait et du sel, et puis met boulir, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Il s'estoit desmeslé de la guerre qu'il avoit eue contre les seigneurs de son royaulme par largement donner, et encores plus promettoit, COMM. III, 12. || XVI° s. L'ame semble se despendre [par les larmes], se desmesler.... MONT. I, 8. Ny les jeusnes, ny la haire ne nous en desmeslent [des passions], ID. I, 275. Le temps desmesle et corrompt cette premiere apprehension [regrets douloureux], pour forte qu'elle soit, ID. III, 299. Jeune, je couvrois mes passions enjouées, de prudence; vieil, je desmesle les tristes, de desbauche [action de s'égayer], ID. IV, 109. Il ne le feit point par courroux, ne pour aucune querelle qu'il eust à desmesler avec luy, AMYOT, *Alc.* 12. Ayans commencé à combattre environ les neuf heures du matin, à peine se desmeslerent ilz qu'il estoit jà nuit toute noire, ID. *Marcell.* 40. Comme ceux de Fontenille se relaissoient à la cornette noire, Giscart ne les desmesle point [continue la charge], D'AUB. *Hist.* II, 38. Cela chargea Lanoue si vertement, qu'il trouva bien à propos le capitaine Normand, pource qu'avec peu de perte il desmesla cette retraitte, ID. *ib.* I, 45. Il y eut de la peine à demesler les forests en une nuict très-obscure et fort

glaceuse, D'AUB. *Hist.* I, 188. Il fut meslé à sa retraitte par Clermont, et demeslé par le baron de Vaillac, ID. *ib.* I, 266. Il fallut penser à desmesler la fusée par capitulation, ID. *ib.* 307.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mêler.*

† **DÉMÊLEUR, EUSE** (dé-mê-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait le démêlage. || Ouvrier briquetier qui corroie la terre.

— ÉTYM. *Démêler.*

DÉMÊLOIR (dé-mê-loir), *s. m.* Instrument qui sert à démêler. || Peigne à grosses dents pour démêler les cheveux.

— ÉTYM. *Démêler.*

DÉMEMBRÉ, ÉE (dé-man-bré, brée), *part. passé.* Coupé par membres. Une bête démembrée. || Terme de blason. Oiseaux démembrés, oiseaux représentés sans pieds et sans cuisses. Animaux démembrés, animaux dont les membres sont séparés. || Fig. Partagé, séparé. L'empire d'Alexandre démembré, aussitôt après sa mort. Une commune démembrée d'un département.

DÉMEMBREMENT (dé-man-bre-man), *s. m.* || 1° Action de démembrer. Le démembrement d'un sanglier tué à la chasse. || 2° Fig. Partage, séparation. Démembrement d'une province, d'une commune. Plusieurs monarchies se formèrent du démembrement de l'empire romain. Tous les grands d'Espagne désiraient un prince de France pour succéder au roi leur maître, espérant qu'il maintiendrait la monarchie en son entier, sans souffrir le moindre démembrement des États dont elle était composée, TORCY, *Mém.* t. I, p. 32. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie, VOLT. *Louis XIV*, 17. Et nos États alors, loin d'être partagés, Contre un démembrement fleuriront protégés, LEMERC. *Charles VI*, V, 4. || Terme féodal. Démembrement de fief, action de faire plusieurs fiefs d'un seul, d'en séparer les parties qui ne forment plus un même corps de fief. || 3° Portion démembrée. C'est [la Flandre hollandaise] un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défense, VOLT. *Louis XV*, 23. || Terme de droit. Démembrements de la propriété, les droits compris dans le droit de propriété, attribués à un autre que le titulaire de la propriété. L'usufruit, l'usage, les servitudes sont des démembrements de la propriété.

— HIST. XIIIᵉ s. Baronie et contez est despartie à filles, et si sanz desmembrement de la baronie, *Liv. de just.* 256. || XVIᵉ s. Si l'armée des ennemis void peur, desmembrement, ou autre alteration entre nous, LANOUE, 563.

— ÉTYM. *Démembrer*; provenç. *dismenbramen*; catal. *desmembrament*; espagn. *desmembramiento*; ital. *smembramento.*

DÉMEMBRER (dé-man-bré), *v. a.* || 1° Découper un corps par membres. On écorche, on taille, on démembre Messire loup; le monarque en soupa, Et de sa peau s'enveloppa, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Écorcher, démembrer un pauvre animal sans défense, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Par exagération et familièrement, tirer quelqu'un avec violence. L'une le tire d'un côté, l'autre de l'autre; on le démembre peut-être à l'heure que je vous parle: est-ce que vous souffrirez cela? DANCOURT, *Foire de Besons*, sc. 6. Ah! monsieur, touchez là.... — Cet homme assurément prétend me démembrer, REGNARD, *Légat.* III, 2. || Fig. Condillac ne fait que démembrer Locke, et il s'égare toutes les fois qu'il marche sans lui, CHATEAUB. *Génie*, III, II, 3. || 2° Diviser les parties d'un tout; détacher quelque partie de ce qui formait un corps. Démembrer un État. Démembrer un ministère. Rome voit par leurs mains [de César et de Pompée] démembrer sa puissance, BRÉBEUF, *Pharsale*, I. [Il François Iᵉʳ] chargea l'agent de l'empereur de mander à son maître la résolution où il était de passer plutôt toute sa vie en prison que de rien démembrer de ses États, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 1ʳᵉ part. § 7. Je parlerai pour démembrer les évêchés trop étendus, parce qu'on m'a dit que ce serait un grand bien, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 27 janv. 1699. Il sentait ses forces s'affaiblir, et craignait qu'après lui cet empire français, ce grand trophée de tant de travaux et de victoires, ne fût démembré, SÉGUR, *Hist. de Napol.* II, 3. || Terme féodal. Démembrer un fief, en faire le démembrement. || 3° Se démembrer, *v. réfl.* Être démembré, être divisé. L'empire de Charlemagne se démembra sous ses faibles successeurs. Le sort des petits États est de s'étendre; celui des grands, de se démembrer, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 1.

— HIST. XIᵉ s. Qui lui veïst Sarazins desmembrer, *Ch. de Rol.* CXLV. || XIIᵉ s. Par jugement sera tout desmenbrez, *Ronc.* p. 16. A la justice puis les cumande à livrer, A pendre u à ardeir u vifs à desmembrer, *Th. le mart.* 27. Por le mostier ardoir et demembrer, *Garin le Loherain*, t. I, p. 12. || XIIIᵉ s. Cis [Néron] ot le cuer plus dur que pierre, Quant il fist occire son frere, Et si fist demembrer sa mere, *la Rose*, 6218. Les homes qui tienent fié dou chief seignor, pevent toz leur fiés vendre par l'assise, et partie de leur fiés doner et desmembrer por partie dou service, *Ass. de J.* I, 216. || XVᵉ s. Et si je le fesoie, vous m'en devriez blasmer, non pas blasmer seulement, mais mon corps justicier et desmembrer, FROISS. I, I, 166. || XVIᵉ s. Il ne faut point se desmembrer de la societé civile, et faire un estable et vie à part pour mieux vaquer [à la contemplation], LANOUE, 542. Ces pierres, venans à donner dedans celle machine, en froisserent toute la base, et desmembrerent et despecerent la liaison des galeres qui la soustenoient, AMYOT, *Marcell.* 24. Le senat ne tint compte de faire informer à l'encontre de ceulx qui avoient desmembré le pauvre Cinna, ID. *Brutus*, 26. Il le feit desmembrer avec deux arbres haults et droits qu'il feit courber l'un devers l'autre, ID. *Alex.* 76. A quoi faire desmembrons-nous en divorce un bastiment tissu d'une si joincte et fraternelle correspondance? au rebours, renouons-le par mutuels offices: que l'esprit esveille et vivifie la pesanteur du corps, le corps arreste la legereté de l'esprit et la fixe, MONT. III, 13. Nul ne prend son esbat à veoir des bestes s'entrejouer et caresser, et nul ne fault de le prendre à les veoir s'entredeschirer et desmembrer, ID. II, 132. Fabius qui aima mieulx laisser desmembrer son auctorité que.... ID. III, 20. Les filles riches et heritieres sont mariées avec les riches, d'où sont desmembrées et aneanties aucunes maisons, et les autres relevées et enrichies, CHARRON, *Sagesse*, I, 64.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *desmembrar*; ital. *dismembrare;* du latin *demembrare*, formé de *de*, et *membrum*, membre.

DÉMÉNAGÉ, ÉE (dé-mé-na-jé, jée), *part. passé.* Des meubles déménagés à la hâte.

DÉMÉNAGEMENT (dé-mé-na-je-man), *s. m.* Action de déménager. || Transport de meubles d'un logis à un autre. Mon déménagement m'a beaucoup fatigué.

— ÉTYM. *Déménager.*

DÉMÉNAGER (dé-mé-na-jé. Le *g* prend un *e*, quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o*: déménageons, je déménageais), *v. a.* || 1° Retirer des meubles d'une maison pour les transporter dans une autre ou même pour les mettre sur le pavé de la rue. Il a déménagé ses meubles pendant la nuit. Des huissiers déménagent la maison de M. Jeannot, VOLT. *Jeannot et Colin.* || 2° *V. n.* Nous avons déménagé hier. Je vous écrirai soigneusement; je déménage présentement; ma petite maison est bien jolie, SÉV. 135. || 3° Familièrement, sortir du lieu où l'on est. Or sus qu'on se retire et qu'on déménage au plus vite. Quoi! tu continueras à me faire enrager? Aujourd'hui d'avec moi songe à déménager, HAUTEROCHE, *Crisp. mus.* I, 11. || Fig. Sa raison, sa tête déménage, sa raison s'affaiblit, ses idées se troublent. || Populairement, mourir.

— REM. Déménager, verbe neutre, se conjugue avec *avoir* quand on veut exprimer l'action: j'ai déménagé hier; avec *être* quand on veut exprimer l'état: je suis déménagé depuis hier.

— HIST. XIIIᵉ s. Mi gage sont tuit engagié, Et de chiez moi desmanagié, RUTEB. 17.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ménage.*

† **DÉMÉNAGEUR** (dé-mé-na-jeur), *s. m.* Ouvrier qui aide aux déménagements ou qui les fait. || Il se dit aussi au féminin, au moins familièrement. Ainsi l'on dirait à de petites filles: laissez cela; voilà de jolies déménageuses!

— ÉTYM. *Déménager.*

DÉMENCE (dé-man-s'), *s. f.* || 1° Folie. On dit que ce Mahmoud [prince persan] tomba ensuite en démence, VOLT. *Russie*, II, 16. [s'ils] N'avaient eu pour monarque un mortel en démence, LEMERC. *Charles VI*, I, 4. Une passion sans intervalles est démence; et l'état de démence est pour l'âme un état de mort, BUFF. *Nature des anim.* || Terme de médecine. Perte de l'intelligence, avec perversion plus ou moins complète, qui, succédant quelquefois à la manie ou à la monomanie, est presque toujours incurable, ou qui, débutant d'emblée, est susceptible de guérison. || 2° Conduite, action dépourvue de raison. Êtes-vous en démence? Ce monarque en démence insultait aux Danois, DUCIS, *Hamlet*, IV, 6.

— SYN. DÉMENCE, IDIOTIE. Dans le langage médical, la démence diffère de l'idiotie en ce qu'elle est toujours accidentelle au lieu que l'idiotie est congénitale. L'individu en démence a perdu ses facultés intellectuelles; l'idiot n'en a jamais joui.

— ÉTYM. Lat. *dementia*, de *demens*, fou (voy. DÉMENT).

DÉMENER (SE) (dé-me-né. La syllabe *me* prend l'accent grave, quand elle est suivie d'une syllabe muette: je me démène, je me démènerai), *v. réfl.* || 1° S'agiter violemment. Un lutteur.... Qui, se tordant les bras, tout en soi se démène, RÉGNIER, *Sat.* I. Toute la nuit tu cours, tu te démènes, LA FONT. *Berc.* En se démenant d'une manière si peu discrète, HAMILT. *Gramm.* 10. S'agite, se démène et s'use le cerveau, BOIL. *Épît.* XI. Rustan suait, se démenait, se désespérait, VOLT. *Blanc et noir.* Tandis que le moine se démène pour se débarrasser du chien, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuvres*, t. XIII, p. 181, dans POUGENS. || 2° Fig. S'émouvoir, s'irriter. Se démener contre les vices du siècle. Elle a raison: démenez-vous donc un peu, parlez-lui, DANCOURT, *Vend. Surênes*, sc. 10.

— HIST. XIᵉ s. Par toutes terres [il] a son cors demenet, *Ch. de Rol.* XXXIX. Plurent et crient, demeinent grant dolur, *ib.* CXC. || XIIᵉ s. Grant bruit demenent li baron chevalier, *Ronc.* p. 62. Li emperere va tel duel [deuil] demenant, *ib.* p. 151. N'aiez pas freor [frayeur]; Que tresqu'à jor [car jusqu'au jour] [vous] Poez demener joie, *Romancero*, p. 68. Quant les voit l'empereres, moult grant joie [il] en demaine, *Sax.* XXX. Cel qui mesfait, deit l'um à sun prelat livrer; Par tel lei cum il vit, le deit l'um demener, *Th. le mart.* 30. || XIIIᵉ s. Ha! comme il s'estoient loiaument demené [comportés] jusque à celui jour! VILLEH. CVIII. Il avoit tous jors en porpens De demener [faire] les grans despens, Et el [richesse] les pooit bien soffrir, Et tous ses despens maintenir, *la Rose*, 1128. Et aussi, en le [la] cort laie, sont li apel de degré en degré, du souget as seigneurs et des segneurs en segneurs dusques au roy en cas qui ne sont pas demené par gage de bataille, BEAUM. 60. Et celi qui ainsi se demeinne [se conduit], doit l'en appeler preudomme, pource que ceste proesse lui vient du don Dieu, JOINV. 275. || XVᵉ s. Il [le cheval] s'escueillit et se demena tant qu'il fut maistre du seigneur qui le chevauchoit, et l'emporta.... FROISS. I, I, 91. Je n'ai que faire de demener cette matiere trop longuement, ID. I, I, 101. [Le roi Anglois regarda que] tant qu'il avoit guerroyé par les Allemands et les Flamands, il n'avoit rien fait fors que frayé et dependu grandement et grossement; et l'avoient mené et demené les seigneurs de l'Empire, qui avoient pris son or et son argent, ainsi qu'ils avoient voulu, ID. I, I, 152. Si fut toutefois tant demenée ceste matiere que après plusieurs années elle fut conclue, COMM. I, 5. Doubtant [craignant] qu'il ne dist de luy ce qu'il sçavoit touchant le demené dudit conte [ses offres de trahison], ID. V, 6. Il lui en conta largement et bien au long tout le demené, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. || XVIᵉ s. Que ce fol monde hault et bas se demaine, Et qu'à son vueil il se tourne et tempeste, MAROT, I, 305. ....Ains tellement ennuy le pourmenoit, Que sans repos piteux cris demenoit, ID. I, 309. Au bon vieux temps un train d'amour regnoit, Qui sans grand art et dons se demenoit; ID. II, 421. Il appelle le roy d'Assyrie verge de sa fureur, et la hache qu'il demeine en sa main, CALV. *Instit.* 161. Voyez demener et agiter Platon: chascun le couche du costé qu'il le veult, MONT. II, 354. Venant mesler son advis à certain legier propos qui se demenoit tout laschement en sa table, ID. IV, 54. Adonc luy, et ceulx qui estoient en sa compaignie, demenans grand bruit, tirerent en diligence vers la ville, AMYOT, *Thés.* 26. Ilz le retrouverent à la fin, à grand peine, soubz des monceaux d'autres armes et de corps morts, dont ilz demenerent grande joie, ID. *P. Æm.* 35. Après avoir fait semblant de combattre, en demenant leurs espées parmy l'air vague, ID. *Lucull.* 70. Ne renforcer pas sa passion, comme une maladie, à force de crier hault, et de se demener, et tourmenter, ID. *Comm. refréner la colère*, 8.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mener*; provenç. *demenar*; ital. *dimenare.* Démener était, dans l'ancien français, un verbe complet qui se conjuguait à l'actif et au passif; aujourd'hui il est réduit à la forme réfléchie.

† **DÉMENT, ENTE** (dé-man, man-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui est atteint de démence; qui concerne cette affection. || Substantivement. Un dément.

— ÉTYM. Lat. *demens*, de la préposition *de*, hors, et *mens*, esprit: hors de son esprit, qui a perdu l'esprit. L'ancien français avait le verbe *dementer*, du latin *dementare*, ôter l'esprit; *se dementer*, perdre l'esprit; très-bons mots qu'il est dommage qu'on ait perdus.

1. **DÉMENTI, IE** (dé-man-ti, tie), *part. passé* de démentir. Qui reçoit un démenti, en parlant des

personnes. Démenti en face sur ce qu'il venait de dire. || En parlant des choses, dont on conteste la vérité. Un acte démenti. Ce billet démenti pour n'avoir point de seing — Pourquoi le démentir, puisqu'il est de ma main? MOL. *D. Garc.* II, 5. || Fig. Qui ne s'accomplit pas, qui ne reçoit pas d'effet, en parlant des choses. J'ai vu tous mes projets tant de fois démentis, RAC. *Bérén.* V, 2. Trop parfaite union par le sort démentie, ID. *Mithr.* II, 6. Et voit on ses discours démentis par la suite? ID. *ib.* IV, 1. Et ma bouche, abjurant les dieux de ma patrie, Par mon âme en secret ne fut pas démentie, VOLT. *Alz.* V, 5. Ordonne à mon courroux, à mes sens interdits Ces dédains affectés tant de fois démentis, ID. *Zaïre*, IV, 2. Une chimère démentie par la raison et l'expérience, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 35.

2. **DÉMENTI** (dé-man-ti), *s. m.* || 1° Paroles par lesquelles on dément ce qu'un autre a avancé. Donner, recevoir un démenti. J'en recevrai peut-être un honteux démenti, CORN. *Agésil.* III, 4. Il y eut dans ce repas une jolie querelle sur un rien; un démenti se fit entendre, SÉV. *Lett.* 16 juin 1671. Il donne le démenti à son maître, BOSS. *Pierre*, 1. L'accusateur [devant la justice féodale] commençait par déclarer devant le juge qu'un tel avait commis une telle action; et celui-ci répondait qu'il en avait menti; sur cela, le juge ordonnait le duel; la maxime s'établit que, lorsqu'on avait reçu un démenti, il fallait se battre, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 20. || Par extension. Donner le démenti, contredire des assertions. Donner le démenti aux impostures du poëte, HAMILT. *Gramm.* 9. Il se propose des observations d'histoire naturelle qui pourraient bien donner le démenti à Moïse, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 30 juin 1764. || 2° Il se dit aussi des choses. Ces faits donnent un démenti à votre assertion. || 3° Familièrement. En avoir le démenti, éprouver le désagrément de ne pas réussir en une chose. Nous en pourrons tous deux avoir le démenti, CORN. *Pulch.* II, 2. J'y suis trop engagé pour en avoir le démenti, MOL. *Sicil.* 5. Se mettre en état de n'en avoir point le démenti, HAMILT. *Gramm.* 3. Le marquis vient, il faut m'assurer un parti Et, je n'en prétends pas avoir le démenti, REGNARD, *le Joueur*, IV, 5. Les choses étaient trop avancées pour qu'on voulût en avoir le démenti, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Proverbe. Un démenti vaut un soufflet, c'est-à-dire un démenti est un outrage assez grave pour que celui qui le donne s'expose à recevoir un soufflet. Un démenti mérite un soufflet; nous savons tes ruses, HAUTEROCHE, *Cocher*, sc. 19.

— HIST. XVIe s. Un homme qui se venge de son ennemi et le tue pour un dementir en est estimé plus gentil compagnon, MARG. *Nouv.* XLIII. Celles là condamnent un dementi souffert, celles icy un dementi revenché, MONT. I, 119. Quant aux divers usages de nos desmentirs, et les loix de nostre honneur en cela, ID. III, 79. Les injures legeres ne se repousseront avecques la dementie, d'autant que ceste parole est maintenant trop odieuse, ains avecques une negation plus douce, à laquelle on ne pourra respondre avecques la dementie, LANOUE, 258. A ceste heure une parole de neant, ou dite en jeu, attirera un dementir, ID. 247. Le pauvre diable s'en alla sans un liard et avec le desmenti, D'AUB. *Fœn.* III, 6. Luy disant, qu'il allast vomir ses desmenteries ailleurs, CARL. IX, 12.

— ÉTYM. *Démenti* 1.

DÉMENTIR (dé-man-tir), je démens, tu démens, il dément, nous démentons, vous démentez, ils démentent; je démentais; je démentis; je démentirai; je démentirais; démens, qu'il démente, démentons, démentez, qu'ils démentent; que je démente, que nous démentions; que je démentisse; démentant; démenti, *v. a.* || 1° Dire à quelqu'un ou de quelqu'un, qu'il n'a pas dit vrai. A quoi bon se montrer et, comme un étourdi, Me venir démentir de tout ce que je di? MOL. *l'Étour.* I, 5. Mon cœur ne prétend pas, seigneur, vous démentir; Et je vous en croirai sur un simple soupir, RAC. *Bérén.* II, 4. Vous le craignez; osez l'accuser la première Du crime dont il peut vous charger aujourd'hui; Qui vous démentira? tout parle contre lui, ID. *Phèd.* III, 3. Josèphe voulut joindre à ses *Antiquités* l'histoire de sa vie, durant qu'il y avait encore plusieurs personnes qui pouvaient le démentir, s'il s'éloignait de la vérité, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, liv. XXV, ch. 2, art. 1, § 2. Sans cesse à l'excuser mon cœur ingénieux Trouvait quelque plaisir à démentir les dieux, DUCIS, *Hamlet*, II, 5. || Ne pas croire, ne pas ajouter foi. Lequel croire, Exupère, et lequel démentir? CORN. *Héracl.* IV, 4. || Protester contre la conduite de quelqu'un. Il courut démentir une mère infidèle, RAC. *Mithr.* II, 3. || Par extension, être la preuve que la vérité n'a pas été dite. Son livre en paraissant dément tous les flatteurs, BOIL. *Sat.* IX. || 2° Nier la vérité, l'exactitude de quelque chose. Démentir un acte, PATRU, *Plaidoyer* 4, dans RICHELET. Eût-elle démenti ce billet de Maurice? CORN. *Héracl.* IV, 1. Vous ne pouvez démentir l'Écriture sainte ni les conciles, PASC. *Prov.* 5. Démentez donc, seigneur, ce bruit injurieux, RAC. *Alex.* II, 4. Tiens, perfide, regarde, et démens cet écrit, ID. *Baj.* V, 4. Et bientôt, démentant le faux bruit de sa mort, Mithridate lui-même arrive dans le port, ID. *Mithr.* I, 4. || Démentir sa promesse, ne pas la tenir. || Fig. Si tu démens tes yeux, croiras-tu mon suffrage? CORN. *Perthar.* III, 4. || 3° N'être pas conforme à, ne pas confirmer. C'est une chose que l'expérience dément tous les jours. Ta mine ne dément point le lieu [la race] d'où j'apprends que tu es sorti, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. Beaucoup d'événements ont démenti leurs causes, ROTR. *Antig.* I, 2. Et ne voyais-tu pas dans mes emportements Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments? RAC. *Androm.* V, 3. Votre intention dément vos paroles, BOSS. *Char. frat.* 3. L'événement n'a point démenti mon attente, RAC. *Mithr.* V, 4. Ses sentiments ne démentaient pas ses œuvres publiques, MASS. *Or. fun. Madame.* Son caractère ne démentait point sa physionomie, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Ce qui se passait au Louvre ne démentait pas les fureurs de la ville, ANQUET. *Ligue*, II, p. 43. || 4° Faire des choses indignes de. Tu m'as fait démentir l'honneur de ma naissance, CORN. *Cinna*, IV, 6. Et je démens pour vous la voix de la nature, ID. *D. San.* V, 5. Je ne puis démentir cette horreur magnanime Qu'en recevant le jour je conçus pour le crime, ID. *Tite et Bérén.* II, 1. Incapable de démentir les maximes de ses premiers rois, BOSS. *Hist.* III, 3. Au lieu de dire comme on dit communément: cet homme dément sa foi, je dirais presque: cet homme n'a plus absolument de foi, BOURD. 3e *dim. après l'Épiph. Dominic.* Il dément ses exploits et les rend superflus, RAC. *Androm.* III, 8. Vous voulez que le roi s'abaisse et s'humilie? Qu'il démente en un jour tout le cours de sa vie? ID. *Mithr.* III, 1. || Par antiphrase, en parlant des choses mauvaises, odieuses. Oui vous êtes du sang d'Atrée et de Thyeste; Vous ne démentez pas une race funeste, RAC. *Iphig.* IV, 4. Je n'ai point de son sang démenti l'origine, ID. *Phèd.* IV, 2. || 5° Être rebelle à. Soit que je n'ose encor démentir le pouvoir De ces yeux où j'ai lu si longtemps mon devoir, RAC. *Brit.* II, 3. || 6° Se démentir, *v. réfl.* Se donner un démenti, en parlant de deux personnes. Ils se sont démentis l'un l'autre. || 7° Se démentir, se contredire. Il se dément lui-même à tout propos. || Manquer à sa promesse. Vous nous avez promis votre appui; n'allez pas vous démentir. || Être démenti. Ce qu'il dit se dément soi-même, BOSS. *Préf.* || 8° N'être pas conséquent avec soi-même, s'écarter de son caractère; être en contradiction avec ses principes. [Il] Fit ferme longtemps et puis se démentit, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Tu te démens bientôt de tes bons sentiments, MOL. *Sgan.* 23. Notre personnage ne se dément point, SÉV. 328. Non, tu ne te démens point, dit monsieur le prince, en l'ayant encore embrassé, HAMILT. *Gramm.* 5. Titus n'a point pour moi paru se démentir, RAC. *Bérén.* I, 3. Et je sens qu'à l'instant, prompte à me démentir, Je fais des vœux secrets pour n'en jamais sortir, VOLT *Zaïre*, V, 3. || Il se dit des choses qui cessent d'être ce qu'elles étaient. Ses bontés pour moi ne se sont jamais démenties. Les caractères des personnages d'Homère ne se démentent jamais. A considérer cette courtoisie si exacte et qui ne s'est jamais démentie, VOIT. *Lett.* 3. Que jusque-là ma gloire ose se démentir! CORN. *Poly.* III, 5. Sa vertu jusqu'au bout ne s'est point démentie, ID. *Héracl.* III, 3. L'innocence qui ne s'est jamais démentie, BOSS. 1, *Nativ.* 1. Tout se soutient dans cet homme, rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée, LA BRUY. VI. Une foi qui se dément dans les œuvres, MASS. *Av. Disp.* Cette fierté qu'en nous soutient la modestie, Dans mon cœur à ce point ne s'est point démentie, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Mais je connais le sort, il peut se démentir, ID. *Mérope*, I, 4. || 9° Terme de manége. Se démentir, se relâcher, changer, en parlant du cheval. || 10° Terme de construction. Ne pas garder sa solidité, son arrangement. Ce bâtiment commence à se démentir. Cette cloison se dément. || Fig. par extension. Je me les représente tous ces globes qui sont en marche; ils ne s'embarrassent point l'un l'autre, ils ne se choquent point, ils ne se dérangent point: si le plus petit d'eux venait à se démentir et à rencontrer la terre, que deviendrait la terre? LA BRUY. XVI.

— HIST. XIe s. Deus me confonde, se la geste [récit] [j'] en dement, *Ch. de Rol.* LXI. [Rien n'empêchera] Au brant d'acier que je ne l'en desmente, *ib.* CCLXXVI. S'or a [s'il a maintenant] parent [qui] m'en veuille desmentir, *ib.* CCLXXIX. || XIIe s. E serement en fist, ne s'en puet dementir, *Th. le mart.* 40. || XIIIe s. Mais la tour estoit si bonne qu'onques ne se dementi, *Chron. de Rains*, 184. Rogel, trop estes alentiz; Par vos ai sovent desmentiz Toz les vilains qui me disoient.... *Ren.* 15360. Et se celui que l'on appelle ensi s'en viaut [veut] aerdre à celui qui l'a apelé de son cors contre le sien, il le deit maintenant desmentir, et offrir sei à defendre de son cors contre le sien, *Ass. de Jér.* I, 156 Il me dit que je me gardasse que je me desmentisse, ne ne desdeisse nullui de ce que il diroit devant moi, JOINV. 194. || XVe s. Et se monteplierent les paroles entre eux deux, tant que ils se desmentirent, FROISS. II, II, 221. || XVIe s. Celuy est fol qui d'aymer se demente, Et n'ay peur qu'un saige m'en desmente, J. MAROT, V, 268. Le roy en fut fort courroucé, comme se sentant desmenty, AMYOT, *Artax.* 19. Nature ne se desment pas en cela de sa generale police, MONT. I, 105. Qu'on face, dict Horace, perdre à son ouvrage toutes ses coustures et mesures, il ne se desmentira point pour cela, ID. I, 90. Nous sommes advertis que le massif se desment quand nous voyons fendiller l'enduict et la crouste de nos parois, ID. I, 338. Amyot ne luy a rien presté qui le desmente ou qui le desdie, ID. II, 41. Il n'est piece du monde qui desmente son facteur, ID. II, 148. De la teste nous advouons, desadvouons, desmentons, bienveignons.... ID. II, 159. Pour peu que nostre raison se desmente du sentier ordinaire, ID. II, 256. On les veoit le desmentir et l'injurier, ID. III, 79. Il fut ouy un horrible tonnerre avec un esclat bruyant, tout ainsi que les grosses artilleries, dont plusieurs maisons se desmentirent, PARÉ, *Monstres*, app. 5.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mentir*; provenç. et espagn. *desmentir*; ital. *smentire*. Du sens propre, *démentir*, dans la langue ancienne et dans des significations techniques, a passé à l'acception de choses qui, ne gardant pas leur solidité, *se démentent* pour ainsi dire.

† **DÉMERGEMENT** (dé-mèr-je-man), *s. m.* Terme de marine. Diminution dans le tirant d'eau.

— ÉTYM. *Démerger*.

† **DÉMERGER** (dé-mèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. n.* Terme de marine. Éprouver un démergement.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le verbe latin *mergere*, plonger.

DÉMÉRITE (dé-mé-ri-t'), *s. m.* Ce qui fait qu'on perd de son mérite; ce qui attire l'improbation. Ne l'avoir pas [l'ordre du St-Esprit], c'est un démérite à un duc et pair, SÉV. 591. Enfin M. Guy Patin ne se donne pas pour dévot, et un air de dévotion, qui n'était pas un démérite à ses yeux, devait être bien sincère et même bien aimable, FONTEN. *Dodart.* Les Perses croyaient qu'il était raisonnable de mettre dans la balance de la justice le bien comme le mal, les mérites du coupable aussi bien que ses démérites, et qu'il n'était pas juste qu'un seul crime effaçât le souvenir de toutes les bonnes actions qu'un homme aurait faites pendant sa vie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 261, dans POUGENS. Je sais discerner l'innocent du criminel, et égaler la peine au démérite, LE P. CATROU, *Hist. rom.* dans DESFONTAINES. || Terme de dogmatique et de philosophie. Le mérite et le démérite, au point de vue des récompenses et des peines d'une autre vie.

— HIST. XIVe s. Le pape deposa le roi de France, non pas seulement pour ses demerites ou iniquités, mais aussi pour ce qu'il n'estoit pas digne de gouverner royaume, et institua en son lieu Pepin, *Songe du Vergier*, dans le *Dict.* de DOCHEZ. || XVe s. Au dessus y a deux testes, des deux meurtriers qui furent illec mis à mort pour leurs demerites, *Perceforest*, t. VI, f° 8, dans LACURNE. || XVIe s. Ren leur le chastiment selon les demerites, RONS. 871. Les meschans qui avoient esté de ce coup, en furent punis selon leur demerite, AMYOT, *Brutus*, 41. Ils en conceurent un juste courroux de le punir selon ses demerites, ID. *Camil.* 62

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mérite*; provenç. *demerit*, *demerite*; espagn. et ital. *demerito*.

DÉMÉRITER (dé-mé-ri-té), *v. n.* || 1° Agir de manière à perdre l'estime, la bienveillance. Démériter de quelqu'un. Démériter auprès de quelqu'un. || 2° En

style dogmatique, faire quelque chose qui prive de la grâce de Dieu. Dieu a donné aux hommes le libre arbitre, pour pouvoir démériter s'ils le veulent, FÉN. t. III, p. 333. L'atome à qui Dieu aura donné la pensée peut mériter ou démériter, VOLT. *Ph. ignor.* 29.

— SYN. DÉMÉRITER AUPRÈS, DÉMÉRITER DE. Démériter auprès de quelqu'un, c'est faire quelque chose qui, sans le toucher directement, prive cependant de sa bienveillance. Démériter de quelqu'un, c'est abuser de la confiance qu'il nous avait accordée et dont nous jouissions.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mériter*. L'ancien français disait *demerir*.

† **DÉMÉRITOIRE** (dé-mé-ri-toi-r'), *adj.* Qui entraîne le démérite. Ces erreurs [des songes] ne me font rien faire de méritoire ni de déméritoire, FÉN. *Exist.* 287.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *méritoire*.

† **DÉMESURE** (dé-me-zu-r'), *s. f.* Manque de mesure, violence, orgueil. || Mot tombé en désuétude, mais qui est excellent, et qu'on pourrait rétablir à l'aide de *démesuré*.

— HIST. XIIe s. Une rampoigne [reproche] [il] lui dit par desmesure, *Ronc.* p. 64. Diex! por quoi l'aim [l'aimé-je], quant je ne lui puis plaire? Ore ai-je dit folie et desmesure; Qu'en bien aimer ne doit avoir mesure, *Couci*, p. 126. Biax fu Raoul et de gente faiture; S'en lui n'eüst un poi de desmesure [violence, orgueil], Mieudres [meilleur] vasals [guerrier] ne tinst onques droiture, *Raoul de C.* 19. || XIIIe s. Li moine retendront son gage Ou li meismes en ostage; Que felon sont à desmesure, *Ren.* 6559. Mes tant est fors à desmesure. Qu'il ne cremoit [craignait] nule armeüre, *la Rose*, 15551.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mesure*; provenç. et espagn. *desmesura*; ital. *dismisura*.

DÉMESURÉ, ÉE (dé-me-zu-ré, rée), *adj.* || 1° Qui excède la mesure ordinaire. Grosseur démesurée, VOLT. *Lett.* 86. Ce qui effrayait davantage les barbares, c'était ces tours d'une hauteur démesurée qu'ils voyaient se mouvoir, ce leur semblait, d'elles-mêmes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 492. C'est moi, qu'en voulez-vous dire? — Que vous êtes un sot, repartit l'autre en lui déchargeant un démesuré coup de sa raquette sur les oreilles, SCARRON, *Rom. com.* I, 3. || 2° Fig. Extrême, excessif. Présomption démesurée. Soif démesurée d'or, de gloire. Brûlent-ils comme toi d'amour démesurée? RÉGNIER, *Dial.* J'avais une envie démesurée de faire parler de moi, FONTEN. *Érostrate, Démétrius.* Ses ennemis lui reprochèrent une passion démesurée pour les richesses, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 20. Nous ne sommes que des hommes; la défiance de nous-mêmes, la crainte de paraître faibles peuvent entraîner au delà du but; nous serons obsédés de conseils violents, démesurés, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 314.

— HIST. XIIe s. Ton fier courage qui est desmesurez, *Ronc.* p. 14. Dist au paien : trop es desmesurés, *ib.* p. 164. || XIIIe s. Sans faille tu es maus traistre Et lerres trop desmesurés; Cent mile fois t'ies parjurés, *la Rose*, 10977. Ensorque tout il a plus poine Que n'ont hermite ne blanc moine; La poine en est demesurée, Et la joie a corte durée, *ib.* 3063. Et quant cil contre qui il fu rendus, oy ce, il dist qu'il ne tenroit jà tel dit ne tel ordenance, porce que estoit demesurée por si petit meffet, BEAUM. XLI, 35. || XVe s. Filles y avoit à foyson, Faisant chere desmesurée, VILLON, *Repue de Montfaucon.* || XVIe s. Craintes demesurées, AMYOT, *Solon*, 10.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mesuré*.

DÉMESURÉMENT (dé-me-zu-ré-man), *adv.* D'une manière excessive. Il est démesurément grand.

— HIST. XIe s. Pluie et gresilz [tombent] desmesuréement, *Ch. de Rol.* CIX.

— ÉTYM. *Démesuré*, et le suffixe *ment*.

† **DÉMÉTAPHORISER** (dé-mé-ta-fo-ri-zé), *v. n.* Parler sans figure. Mot burlesque forgé par Scarron : ....pour vous aujourd'hui je démétaphorise; Démétaphoriser, c'est parler bassement, *cité dans le Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *métaphore*.

† **DÉMÉTRIUM** (dé-mé-tri-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal, plus ordinairement nommé cérium.

— ÉTYM. Δημήτηρ, la Cérès des Grecs.

DÉMETTRE (dé-mè-tr'), je démets, tu démets, il démet, nous démettons, vous démettez, ils démettent; je démettais; je démettrai; je démettrais; je démis; démets, démettons; que je démette, que nous démettions; que je démisse; démettant; démis, *v. a.* || 1° Ôter un os de sa place. Il lui a démis le poignet, SÉV. 77. || Se démettre un membre, éprouver une luxation de ce membre. Dom Fernand se démit une cuisse et se trouva si mal de sa chute qu'il ne put passer outre, SCARRON, *Rom. com.* I, 28. L'amante sauta par la fenêtre et se démit le pied, VOLT. *Les deux consolés.* || 2° Ôter d'un emploi, d'une fonction, d'une dignité. On l'a démis de son emploi. Il fut démis [de la royauté], et l'on tomba d'accord Qu'à peu de gens convient le diadème, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. || 3° Terme de procédure. Débouter. || 4° Se démettre, *v. réfl.* Être démis, déboîté. Son poignet s'est démis. || 5° Quitter une charge, un emploi, une dignité. L'un [Sylla] s'en est démis [du pouvoir], et l'autre [César] l'a gardé, CORN. *Cinna*, II, 1. Rome, avec une joie et sensible et profonde, Se démet en vos mains de l'empire du monde, ID. *ib.* V, 3. Je leur rends ce pouvoir dont je me suis démise, ID. *Rodog.* V, 3. Il s'est en plein sénat démis de sa puissance, ID. *Sertor.* V, 2. Vous savez que le cardinal de Retz a voulu se démettre de son chapeau de cardinal; le pape ne l'a pas voulu, SÉV. *Lett.* 27 juin 1678. Prétendre qu'ils [les autres] nous passent tout, qu'il nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout, BOURDAL. *Serm.* 21e *dim. après la Pentec. Dominic.* On le força à se démettre de son évêché, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET.

— SYN. SE DÉMETTRE, ABDIQUER. Ces deux mots signifient quitter de gré ou de force un emploi, une dignité. Se démettre est plus général; on se démet aussi bien du moindre emploi que de la plus haute dignité. Au contraire, abdiquer implique une idée de solennité, qui fait qu'on ne s'en sert que quand il s'agit de la royauté ou des plus hautes fonctions.

— HIST. XIe s. Ainsi [il] est neirs com peiz qui est demise [fondue], *Ch. de Rol.* CXII. || XIIIe s. Aucun si quident, quant il ont pris arbitrage sor eus, qu'il s'en puissent demettre de lor volenté, mais non font, se ce n'est de l'acort des parties, BEAUM. XLI, 7. Car circoncis fus à la lectre, Et baptizié pour nous demectre Du pechié que tu nous maudeis, J. DE MEUNG, *Tr.* 18. || XIVe s. Se li dix hommes [décemvirs] ne se demettoient de leur magistrat, BERCHEURE, f° 67, *verso*. Et se demist de son estat et benefice, ID. f° 29, *recto*. || XVe s. Ordonné estoit du conseil du roi, que le connestable messire Olivier de Cliçon se desmettroit pour le jeudi l'endemain, de l'office de la connestablie, FROISS. II, II, 194. || XVIe s. Ainsi il ne restera rien en nous qui nous puisse enfler; mais plustost y aura grande matiere de nous demettre et abbatre, CALV. *Instit.* 542. Pensons que nous n'avons nul accez à salut, sinon en nous demettant de tout orgueil, ID. *ib.* 597. Et quant à l'advenir, De moy, dit-il, toute crainte demects, MAROT, IV, 62. ...Trois muis d'anneaux à Carthage transmis De très-fin or, lesquels furent desmis Des doigts des morts, ID. IV, 125. Ce grand bastiment ayant esté desmis et dissoult, MONT. I, 121. Prendre devant le peuple agité une contenance desmise et flatteuse, ID. I, 136. Il usoit d'ustensiles d'or; et l'estime mieulx, que s'il s'en feust desmis, de ce qu'il en usoit moderéement, ID. I, 281. Ce prelat s'est si purement desmis de sa bourse, de sa recepte et de sa mise.... ID. I, 318. Il avoit le cœur trop gros pour se desmettre à la bassesse de se deffendre, ID. II, 47. À quel soulcy ne nous desmettons nous pour leur commodité? ID. II, 169. Je veois bien, dict Pacuvius, il faut desmettre [destituer] cettuy-ci, ID. IV, 83. Les jours ensuivans, feignant estre malade, il se desmeit à la fin de sa charge, AMYOT, *Cam.* 66. Mithridates marchoit après luy, et se demettoit voulontairement au second lieu, en luy deferant, comme à son superieur, ID. *Sertor.* 36. Il faut que le chirurgien prenne souvent garde que l'os ne se demette comme on l'aura reduit, PARÉ, XIII, 21.

— ÉTYM. Provenç. *demetre*; espagn. *dimitir*; ital. *dimettere*; du latin *dimittere*, du préfixe *di*, et *mittere* (voy. METTRE).

DÉMEUBLÉ, ÉE (dé-meu-blé, blée), *part. passé.* Une maison démeublée. || Fig. Une mâchoire démeublée, une mâchoire qui a perdu ses dents ou une grande partie de ses dents.

DÉMEUBLEMENT (dé-meu-ble-man), *s. m.* Action de démeubler; état de ce qui est démeublé.

— ÉTYM. *Démeubler*.

DÉMEUBLER (dé-meu-blé), *v. a.* || 1° Dégarnir de meubles. Démeubler ses appartements. Il veut rentrer chez lui; il y trouve des huissiers qui démeublaient sa maison de la part de ses créanciers, VOLT. *Memnon.* || Absolument. Mme de Vauvineux faisait démeubler [déménager], SÉV. 30. || 2° Fig. Se démeubler, *v. réfl.* Perdre ses dents, en parlant de la mâchoire. Sa mâchoire s'est démeublée.

— HIST. XVe s. Le suppliant, qui estoit fort desmeublé à l'edifice de sa maison et n'avoit de long-temps gueres peu prouffiter en son fait de marchandise, DU CANGE, *mobile*.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *meuble*, s. m.

DEMEURANT, ANTE (de-meu-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui est logé en quelque endroit. L'adresse porte à M. un tel demeurant à Paris. || Il n'est d'usage au féminin qu'en style de pratique. || Dans le XVIIe siècle, on était disposé à traiter, comme jadis, les participes présents en adjectifs. Nous n'avons pas sa parole demeurante en nous, BOSS. 2 *Purif.* 2. Mme de Maintenon ne pouvait goûter de repos, tant qu'elle y [auprès du roi] voyait son ancienne maîtresse demeurante, ST-SIM. 413, 187. Aujourd'hui on dirait demeurant dans ces deux phrases. || 2° Substantivement. Le demeurant, ce qui demeure, ce qui n'est pas ôté, parti, enlevé. Une fleur de tant de mérite Aurait terni le demeurant [les autres fleurs], MALH. IV, 11. Puis, sans qu'on les convie, ainsi que vénérables, S'asseyent en prélats les premiers à vos tables, Où le caquet leur manque, et, des dents discourant, Semblent avoir, des yeux, regret au demeurant, RÉGNIER, *Sat.* II. Le demeurant des rats tint chapitre en un coin, LA FONT. *Fabl.* II, 2. La vieille a soin du demeurant, ID. *Faucon.* || 3° Au demeurant, *loc. adv.* Quant à ce qui demeure. Onc il ne fut plus forte dupe Que ce vieillard, bon homme au demeurant, LA FONT. *Coc.* Au demeurant il était fort sensible à l'intérêt, aimait fort les présents, ID. *Magn.* Mme Clot, bonne femme au demeurant, était bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Au demeurant c'est un oiseau assez familier qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations et vient se percher jusque sur les cheminées, BUFFON, *le Moqueur*.

— REM. D'après les puristes du XVIIe siècle, Vaugelas, Marguerite Buffet, au demeurant était un terme vieilli; cette condamnation n'a pas prévalu; il a survécu, mais avec une certaine nuance de familiarité.

— SYN. AU DEMEURANT, AU RESTE. Le demeurant, c'est ce qui demeure, subsiste; le reste, c'est ce qui est de reste; de là la nuance : il est emporté et violent, honnête homme au demeurant; c'est-à-dire, en ce qui demeure, subsiste, il est honnête homme : il est emporté, violent, au reste honnête homme; c'est-à-dire, tels sont ses défauts, mais, quant au reste, il est honnête homme.

— HIST. XIVe s. Et devez savoir que le demourant de cest chapistre est mal à entendre, ORESME, *Eth.* VI, 10. || XVe s. Le demourant se sauverent ou furent morts, FROISS. II, II, 66. Quand les gens d'armes qui dedans Duras estoient virent que leur ville se commençoit à perdre, si se retrairent au chasteau et laisserent convenir [capituler] le demeurant, ID. II, II, 11. Luy print plusieurs places et eust achevé le demeurant, n'eust esté.... COMM. I, 3. Et du faict du roy d'Angleterre ne leur challoit, au demourant, comme il en allast, ID. IV, 7. Quand je reviens de la taverne elle me souhaite toujours le demourant du tonneau dans le ventre, et le tonneau avec, LOUIS XI, *Nouv.* XCVII. || XVIe s. Sentant la hart de cent pas à la ronde; Au demeurant, le meilleur fils du monde, MAROT, II, 93. Il mettoit en peu de compte le demourant [le reste], MONT. I, 90. Le roytelet vit des demeurants de ce monstre, ID. II, 196. C'est là tout le corps de la chrestienté; le demourant sont isles, comme Angleterre, Escosse, Dannemarc et Suede, qui sont comme peninsules, LANOUE, 389. Jusques icy tous les historiens sont bien d'accord : mais au demeurant, non, AMYOT, *Thés.* 17. Les gens de guerre y sont en tout et par tout separez d'avec le demourant du peuple, ID. *Lyc.* 6.

— ÉTYM. *Demeurer*; bourguig. *demourant*.

DEMEURE (de-meu-r'), *s. f.* || 1° Retard, délai. Oui, sans plus de demeure, Pour l'intérêt des dieux je consens qu'elle meure, CORN. *Théod.* III, 6. Le ciel ne veut point de demeure, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Son temps venu, [il] ne fait longue demeure, LA FONT. *Berc.* Sans plus longue demeure, Il lui dit en deux mots. .. ID. *Fianç.* Vous êtes cause qu'en demeure je me trouve présentement, ID. *Cord.* || Être en demeure envers quelqu'un, être en retard de bons offices. Je n'étais pas en demeure de ce côté-là, BOSS. *Lett. quiét.* 455. Je me trompe en doutant de tout, et je suis en demeure à l'égard de la vérité qui se présente à moi, FÉN. *Exist.* 240. || Il y a péril en la demeure, le moindre retardement peut causer du préjudice. || 2° Terme de procédure. Retardement, le temps qui court au delà du terme où l'on est tenu de faire quelque chose. || Mettre quelqu'un en demeure de, le sommer de remplir une obligation, un engagement. Mise en demeure,

sommation de faire telle ou telle chose. || 3° Durée de la résidence. Je ne ferai pas longue demeure en cette maison. || 4° Par extension, habitation, domicile. Mais qu'eussent-ils gagné par un siècle d'années, Ou que leur avint-il en ce vite départ, Que laisser promptement une basse demeure Qui n'a rien que du mal, pour avoir de bonne heure Aux plaisirs éternels une éternelle part? MALH. I, 4. Ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé, durant sa vie, d'une assez simple demeure, en veuille avoir une si magnifique pour quand il n'en a plus que faire, MOL. *D. Juan*, III, 7. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous demeurons assujettis au changement, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, ID. *ib.* Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, SACY, *Bible*, *Év. St Jean*, XIV, 2. Il y a dans les sciences plusieurs places honorables, comme il y a, si l'on en croit l'Évangile, plusieurs demeures dans la maison du Père céleste, D'ALEMBERT, *Lettre au roi de Prusse*, 1er mars 1765. Ils pénètrent en foule à la demeure auguste.... VOLT. *Orphel.* I, 2. || 5° Lieu de résidence. Samos est leur patrie et Rhodes leur demeure. Loin du monde elle fait sa demeure et son gîte, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Où la cour faisait sa demeure ordinaire, BOSS. *Hist.* III, 5. Au delà de ces lieux gardez-vous d'avancer; C'est des ministres saints la demeure sacrée, RAC. *Athal.* III, 2. Tivoli, qui fut la demeure de tant d'hommes célèbres, de Brutus, d'Auguste, de Mécène, de Catulle, mais surtout la demeure d'Horace, STAËL, *Corinne*, VIII, 4. || Fig. Dieu y avait établi sa demeure, BOSS. *Hist.* II, 8. En ce temple où tu fais ta demeure sacrée, RAC. *Athal.* III, 7. Cœur où Dieu seul avait fait sa demeure, MASS. *Av. Jug.* || Terme de chasse. Endroit fourré de bois où se retirent les cerfs. Bonne demeure, demeure bien fourrée. Demeure douce, taillis de 5 ou 6 ans. || 6° Terme de rhétorique. Sorte de figure appelée plus souvent commoration, épimone, insistance, qui consiste, comme l'indique ce dernier mot, à insister sur quelque raison. || 7° À demeure, *loc. adv.* De manière à ne pas changer de résidence. Que j'étais déjà assez dupe d'avoir si mal employé mes quarante écus, et que je ne le serais pas au point de lui céder à demeure la bonne place, MARMONTEL, *Mém.* XI. || Par extension. Quand je retrouvais dans la poussière des bibliothèques d'Italie les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque, je n'étais pas à demeure [domicilié] dans ces bibliothèques, P. L. COUR. I, 250. || En parlant des choses, de manière à n'être pas déplacé, ôté. Établir un châssis à demeure. Objets attachés à un fonds à perpétuelle demeure. || Labourer à demeure, donner le dernier labour avant de semer. Semer à demeure, répandre la semence dans un lieu d'où la plante ne doit pas être transplantée.

— HIST. XIIe s. [Il] saisi l'espié, puis monte-sanz demor, *Ronc.* p. 64. Comment que longue demeure [interruption] [j'] Aie faite de chanter, Ore est bien raison et heure Que [je] m'i doie retourner, *Couci*, IV. || XIIIe s. Il avoient mandé [le marchis] par tant de messages que à paine que il ne diervoient [désespéraient] por sa demeure [retard], H. DE VALENC. XX. La longueur de la demorre du terme ne tolt au seignor son poeir, *Ass. de Jér.* 221. [Dieu] Qui Jonas garda en la mer Par grant amor, Les trois jors qu'il i fist demor, RUTEB. 203. Grans biens ne vient pas en poi d'hore; Ains convient metre demore, *la Rose*, 4196. Et un pou après mons. Jehan de Waleri revint, qui blasma le roy et son conseil de ce que il estoient en demeure, JOINV. 227. || XVe s. De Messine se partit le mareschal sans y faire longue demeure, *Bouciq.* I, ch. 30. || XVIe s. En ses sommations, delay aulcun et demoure aulcune il n'admet, RABEL. *Pant.* IV, 67. Elle nous commenda de ce lierre chascun de nous se faire ung chappeau albanoys; ce que fut faict sans demoure, ID. *ib.* V, 34. Ne pense pas, que l'amour et vrai zelle, Que te portons, jamais finisse et meure Pour ta trop longue et fascheuse demeure, MAROT, II, 28. Il est certain qu'au milieu d'elle Dieu fait sa demeure eternelle, ID. IV, 91. Icy je fais pour tousjours ma demeure, AMYOT, *Ant.* 91. Pompeius luy respondit avec quelque demeure [délai], et d'une parole mal asseurée, que.... ID. *Pomp.* 86. Ils [les indigènes d'Amérique] ont je ne sçay quels prebstres et prophetes, qui se presentent bien rarement au peuple, ayants leur demeure aux montaignes, MONT. I, 238.

— ÉTYM. Voy. DEMEURER; provenç. *demora*, *s. f.* et *demor*, *s. m.*; espagn. *demora*; ital. *dimora*. L'ancien français, outre *demore* et *demor*, avait *demorance*; Berry, *demeurance*, *demourance*.

DEMEURÉ, ÉE (de-meu-ré, rée), *part. passé*. Resté, laissé. Demeuré en arrière, il hâta le pas. C'est peut-être affliger le public que de lui annoncer ces différents projets, demeurés sans exécution entre des mains si savantes.... FONTEN. *Dodart.* En faisant revenir pour sa propre défense quelques troupes demeurées en Espagne, VOLT. *S. de Louis XIV*, 22. || Terme d'ancienne pratique. Cause demeurée sur l'heure, cause dont la plaidoirie est demeurée interrompue par la levée de l'audience. || Qui dure, qui survit. Une maison auguste.... qui, seule demeurée depuis le commencement, au milieu des débris de tant de maisons souveraines qui ont péri, semble être, comme celle de Noé, la seule dépositaire de toute la gloire des siècles passés, MASS. *Or. fun. Dauphin.*

DEMEURER (de-meu-ré), *v. n.* || 1° S'arrêter, se tenir, rester en quelque endroit. Mon cheval est demeuré en chemin. Nous demeurâmes en arrière. Mais plutôt demeurez pour me servir d'otage, CORN. *Nicom.* V, 7. .... Le vieillard était Fou de sa femme, et fort peu la quittait, Sinon les jours qu'il allait à la chasse; Son fauconnier, qui pour lors le suivait, Eût demeuré volontiers en sa place, LA FONT. *Coc.* Il est renvoyé à Lyon, le roi n'a pas voulu qu'il soit demeuré, SÉV. 149. Demeurons toutefois pour troubler leur fortune, RAC. *Andr.* II, 1. Pour cacher mon départ je demeure un moment, ID. *Phèd.* V, 1. Auprès du fils des rois si j'étais demeurée.... VOLT. *Orphel.* II, 3. || Absolument. Vous, Cinna, demeurez, et vous, Maxime, aussi, CORN. *Cinna*, II, 1. || Demeurer chez soi, ne pas sortir de sa maison, et, par extension, ne pas quitter son pays, son genre de vie. Un homme qui a assez de bien pour vivre, s'il savait demeurer chez soi, n'en sortirait pas pour aller sur la mer ou au siége d'une place, PASC. *Pensées*, XXVI, 1. Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi et à ne rien faire, LA BRUY. II. || Demeurez chez vous, qu'il demeure chez lui, se dit à quelqu'un, de quelqu'un qu'on veut ne pas voir chez soi. Servez-vous du mot de madame, je vous prie, ou demeurez chez M. votre père, DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 4. || Demeurer ferme, ne pas être ébranlé, ne pas reculer; et, figurément, persister avec fermeté. L'opiniâtreté de son caractère se joignant à toutes ces vraisemblances, il demeura ferme dans l'opinion qu'on voulait le trahir et le livrer à ses ennemis, VOLT. *Charles XII*, 6. || Demeurer en repos, se tenir tranquille; et, figurément, ne rien faire, ne pas se donner du travail. Que faire donc quand on est malade? — Rien, mon frère; il ne faut que demeurer en repos; la nature d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée, MOL. *Mal. imag.* III, 3. || Ne pas demeurer en place, être continuellement en mouvement. J'ai peine, je l'avoue, à demeurer en place, MOL. *Éc. des f.* IV, 1. Nous reverrons Ménechme aujourd'hui, quelle joie! Je ne puis demeurer en place ni chez moi, REGNARD, *Ménechmes*, I, 3. || Fig. Demeurer en arrière, demeurer en reste, rester débiteur. Ne pas demeurer en reste, rendre la pareille. || Demeurer pour gage, pour les gages, en parlant de personnes, être tué ou pris; en parlant des choses, être perdu. Dans cette bataille la moitié des siens demeura pour gage. Dans la foule mon manteau est demeuré pour gage. || Demeurer sur la place, être tué sur la place où l'on combattait. Sans la valeur de ce jeune guerrier Martian demeurait ou mort ou prisonnier, CORN. *Héracl.* I, 1. || Demeurer sur la bonne bouche, ne plus rien prendre après une chose qui laisse un goût agréable; et, figurément, s'en tenir à une chose qui plaît. || Demeurer sur son appétit, ne pas se rassasier de quelque chose; et, figurément, imposer un frein à ses désirs. || Demeurer d'accord, convenir, avouer. Il faut demeurer d'accord, mon frère, qu'on peut aider la nature par de certaines choses, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Nous vous ferons demeurer d'accord que, si quelquefois un peu d'absence fait grand bien, une trop longue fait grand mal, SÉV. *Lett.* 17 juin 1687. || Se dit aussi des choses qui restent. Une pluie acheva l'affaire : Il fallut se mettre à l'abri; Je laisse à penser où; le reste du mystère Au fond de l'antre est demeuré, LA FONT. *Fianc.* || 2° S'arrêter par fatigue, blessure, embarras. En 1809, dans la marche rapide de Napoléon sur Vienne, un grand nombre de soldats demeurèrent. Un de mes beaux chevaux demeura dès Palaiseau, SÉV. 56. || Fig. Il est demeuré au-dessous de son sujet, il n'a pas fait ce que le sujet exigeait. Il est demeuré au-dessous de lui-même, il n'a pas fait ce qu'il était capable de faire, ce qu'il faisait autrefois. || Demeurer en chemin, ne pas achever le trajet qu'on avait commencé; et, figurément, ne pas venir à bout de. Si je demeure en chemin, ce ne sera pas manque d'argent, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 10 févr. 1681. || Fig. Demeurer en beau chemin, abandonner un dessein qu'on avait entrepris, sans qu'il y ait de notable difficulté qui nous arrête. || En demeurer là, ne pas continuer. Je serai bien aise que vous me donniez ces vers par écrit. — C'est assez de vous les avoir dits, et je dois en demeurer là, MOL. *Escarb.* 1. Faut-il en demeurer là? SÉV. 457. Je vis bien que le roi n'était pas persuadé, mais je crus qu'il n'y avait qu'à en demeurer là, MAINTENON, *Lettr. au card. de Noailles*, 25 mai 1695. Après avoir supputé longtemps sa dépense et ses forces, selon le mot de l'Évangile, elle en demeure là et ne jette pas même les premiers fondements de l'édifice, MASS. *Car. Enf. prod.* Et ne présume pas que Vénus ou Satan Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman, BOIL. *Sat.* X. || L'affaire n'en demeurera pas là, elle aura des suites, des conséquences. Ils se sont insultés; l'affaire n'en demeurera pas là, c'est-à-dire ils auront un duel. || Demeurons-en là, n'en parlons pas davantage, cessons, et aussi, tenons-nous-en à ce parti, à ce choix. En ce dernier sens on dit aussi demeurons-en à cela. || On l'emploie dans la même acception sans la particule *en*. Il écrivit sa surprise, son désespoir d'avoir pu déplaire, représenta huit enfants sans nul bien; voilà où tout est demeuré, SÉV. 392. || Demeurer court ou tout court, manquer de mémoire. Il est demeuré court au milieu de sa période. Elle est demeurée court et n'a plus su que dire. C'est le plus petit inconvénient du monde que de demeurer court dans un sermon ou dans une harangue, LA BRUY. XII. Le féliciter [un prédicateur] sur l'agrément et la politesse de son langage, lui remettre l'esprit sur un endroit où il a couru risque de demeurer court, ID. XV. || Terme de jeu de boule. Demeurer, ne pas pousser la boule jusqu'au but. Je suis demeuré. Ma boule est demeurée. || 3° Suivi d'un qualificatif, il exprime un état prolongé. Je chauvis de l'oreille, et demeurant pensif.... RÉGNIER, *Sat.* VIII. Et, par une constance admirable, demeurer ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux, VOIT. *Lett.* 13. Abondante en richesse, ou puissante en crédit, Je demeure toujours la fille d'un proscrit, CORN. *Cinna*, I, 2. Autrement si le sort demeure encor douteux.... ID. *Héracl.* V, 5. Je souhaite que vous ne demeuriez pas mal édifié de nous, PASC. *Prov.* 5. De même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Seigneur, avec raison je demeure étonnée, RAC. *Brit.* II, 3. Après avoir quitté la suprême puissance, vous êtes demeuré avili, obscur, inutile, abattu, FÉN. *Dial. des morts anc.* 38. || Ce qualificatif peut être un nom précédé d'une préposition. Je demeurai dans une sorte de stupeur. Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence, J'ai demeuré pour toi dans un humble silence, BOIL. *Disc. au roi.* || 4° Employer un certain temps à faire quelque chose. Il a demeuré longtemps en chemin. Il demeure longtemps à venir. Vous avez trop demeuré à faire ce qu'on vous avait ordonné. ....Au reste vous saurez Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire [un sonnet], MOL. *Mis.* I, 2. || 5° Habiter, faire sa demeure. Le ciel nous fit ce bien qu'encor d'assez bonne heure Nous vînmes au logis où ce monsieur demeure, RÉGNIER, *Sat.* X. Quel temps avez-vous demeuré en Angleterre? — Sept ans, MOL. *Mar. forc.* 2. Démophile demeurait aux environs de Constantinople, et ceux de sa secte le reconnaissaient toujours pour évêque de cette ville impériale, FLÉCH. *Hist. de Théod.* II, 30. || 6° Ne pas se faire, ne pas être employé. Et faute de servir ce plat [des chardons] Rarement un festin demeure, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. Les soins publics seraient abandonnés; les affaires demeureraient, MASS. *Pet. car. Écueils.* || 7° Subsister, rester. Tout le soin qui me demeure N'est que d'obtenir du sort.... MALH. V, 3. Je vois bien.... Du naufrage d'amour ce qui m'est demeuré, RÉGNIER, *Plainte.* Qu'il vive et s'il se peut que l'ingrat me demeure, CORN. *Médée*, II, 2. La gloire m'en demeure, ID. *ib.* II, 5. Quoi! madame, en vos mains elle [une croix] était demeurée? VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 8° Fig. Persister, se borner, en parlant des personnes. Eh bien! puisque vous ne voulez pas m'écouter, demeurez dans votre pensée, et faites ce

qu'il vous plaira, MOL. *Bourg. gent.* III, 10. S'ils [les anciens] fussent demeurés dans cette retenue de n'oser rien ajouter aux connaissances qu'ils avaient reçues.... PASC. *Pens.* I, art. 1. On ne doit pas refuser l'absolution à ceux qui demeurent dans les occasions prochaines de péché, s'ils.... ID. *Prov.* 5. C'est qu'aujourd'hui l'on pèche beaucoup plus hardiment, que l'on demeure dans son péché beaucoup plus tranquillement, BOURDAL. *Pénitence*, 2ᵉ *avent*, p. 503. Jusqu'à quand demeurerez-vous dans votre impureté? SACY, *Bible, Jérémie*, XIII, 27. || 9° Demeurer à, rester la propriété, l'acquisition, le propre. Dans la vente à l'encan, ce livre, très-poursuivi, m'est demeuré. Vous demeurez à vous, madame, en les perdant, CORN. *Suréna*, I, 2. Afin que la force demeure toujours au souverain, BOSS. *Polit.* S'ils choisissent un poste incommode, il leur demeure, LA BRUY. IX. À qui doit demeurer cette noble conquête? RAC. *Alex.* IV, 5. Ecbatane est du moins sous mon obéissance; C'est tout ce qui demeure aux enfants de Cyrus, VOLT. *Scythes*, II, 4. || 10° Être à demeure, tenir, persister, durer, en parlant des choses. Et trois ou quatre seulement, Au nombre desquels on me range, Peuvent donner une louange Qui demeure éternellement, MALH. III, 2. Et si la moindre tache en demeure à mon nom, CORN. *Nicom.* IV, 1. Paix dont le déshonneur vous demeure éternel, ID. *Médée*, II, 2. C'est une vérité qui demeure éternellement, MASS. *Car. Élus.* Elle [la foi] s'en remet pour les faveurs temporelles et les autres dons qui ne doivent pas demeurer, aux desseins éternels que le Seigneur a formés sur nos destinées, ID. *ib. Prière* 2. On feuillette son livre, on le discute, on le confronte; ce ne sont pas des sons qui se perdent en l'air et qui s'oublient; ce qui est imprimé demeure imprimé, LA BRUY. XV. Tout s'imprime, tout s'écrit, rien ne demeure, VOLT. *l'Écossaise*, III, 3. || Terme de jardinage. À demeurer, se dit de plantes qu'on sème en pleine terre pour y rester jusqu'à ce qu'on les consomme. On sème d'ordinaire à demeurer le cerfeuil, les carottes, les panais. || Demeurer sur le cœur, sur l'estomac, se dit d'un aliment qui ne passe pas, qui cause des soulèvements. || Fig. Cela lui est demeuré sur le cœur, c'est-à-dire il en conserve du ressentiment. || 11° Demeurer au théâtre, ou, absolument, demeurer, en parlant d'une pièce, continuer à être jouée. Il est arrivé de cette pièce ce qui arrivera toujours des ouvrages qui ont quelque bonté : les critiques se sont évanouies, la pièce est demeurée, RAC. *Brit.* 2ᵉ *préface.* || 12° *V. imperson.* Rester. Il lui est demeuré une cicatrice. S'il vous demeure encor quelque espoir pour Flavie, CORN. *Théod.* III, 5. Il ne demeura rien de ce grand repas, tout fut bu et mangé, VAUGEL. *Nouvelles rem.* Il y demeura quelque cinq cents hommes sur la place, D'ABLANC. *Arrien*, liv. I, ch. 10. Il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer, LA BRUY. VI.

— REM. Demeurer se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il marque une action : j'ai demeuré en Angleterre un mois; avec l'auxiliaire *être*, quand il marque un état: dans mon saisissement, je suis demeuré incapable de répondre. L'action est marquée dans ces exemples-ci : J'ai demeuré captif en Égypte, FÉN. *Tél.* III. Après que l'enfant aura demeuré là plusieurs heures, J. J. ROUSS. *Ém.* II. J'avais demeuré plus d'un an chez mon maître, ID. *Conf.* I. L'action est beaucoup moins marquée dans ceux-ci ; mais il doit être permis aux poëtes de l'introduire là où l'idée d'état est la première qui se présente à l'esprit: À cet objet d'horreur, l'œil troublé, le teint blême, J'ai demeuré longtemps plus morte que lui-même, ROTROU, *Antig.* I, 2. Et dès le premier mot ma langue embarrassée Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée, RAC. *Bérén.* II, 2.

— SYN. 1° DEMEURER, LOGER. Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient la résidence; mais demeurer se dit par rapport au lieu topographique où l'on habite, et loger par rapport à l'édifice où l'on se retire. On demeure à Paris, on loge au Louvre, à l'hôtel, etc. GUIZOT. || 2° DEMEURER, RESTER. L'idée commune à ces deux mots est de ne pas s'en aller; et la différence consiste en ce que demeurer ne présente que cette idée simple et générale de ne pas quitter le lieu où l'on est; et que rester a de plus l'idée accessoire de laisser aller les autres.

— HIST. XIᵉ S. La nuit [ils] demurent tresque vint al jur clair, *Ch. de Rol.* XI. De ce cui chaut? demuret i ont trop [ils ont trop tardé], *ib.* CXXXIV. Li Arabiz de venir ne demurent, *ib.* CCXXII. Ce qu'estre en doit, ne l'alez demurant [ne retardez pas ce qui en doit advenir], *ib.* CCLVI.

— XIIᵉ s. [Il] Ne va plus demorant, *Ronc.* p. 17. Ses [si les] vont ferir sans trestout demorer, *ib.* p. 58. Mort [il] le tresbuche sans plus de demorer, *ib.* p. 75. Un petitet estes trop demorez, *ib.* p. 101. Li rois Marsile n'a pas mout demoré, *ib.* p. 117. Venez o moi, gardez ne demorez, *ib.* p. 143. Eh! respont Charles, jà plus ne demorra [tardera], *ib.* p. 175. Por Dieu [je] vous prie.... Que nos convens [conventions] teniez, vienne ou demor [soit que je vienne ou que je demeure], *Couci*, XXII. Partir m'esteut [il me faut] de vous sans demorer [sans retard], *ib.* XXIV. Sachez, cil sont trop honni qui n'iront [à la croisade], S'il n'ont poverte ou vieillesse ou malage; Et cil qui sain et jeune et riche sont, Ne peuvent pas demourer sans hontage, QUESNES, *Romancero*, p. 94. Mais demorés pour garder cest païs [terre sainte], *ib.* p. 101. Quant nous lui volons nuire, je ne voi nule part Que il demort en France ne la corone gart, *Sax.* XXIX. Si metomes un terme prochain, ne demort gaire; Puis seromes ensemble pour faire au roi contraire [pour nous opposer au roi], *ib.* XXXI.

— XIIIᵉ s. Ileuques [je] demorai de lors jusque mardi, *Berte*, I. Quant Pepins tint l'espié, ne vot [voulut] plus demourer, *ib.* III. En iceste matiere [je] ne veuil plus demourer, *ib.* III. S'en va Berte as grans piés, n'i a plus demouré, *ib.* XLV. Que il n'est au roi Flore nul enfant demouré, *ib.* LXVII. Ne doit pas demorer [vous ne devez pas vous disperser] Que ses enfans et lui [elle] ne doiez gouverner, *ib.* XCVII. Trop [vous] me faites ici longuement demorer, *ib.* CXII. Mès ce me torne à grant contraire, Que sa merci trop me demore, *la Rose*, 3245. Si que par defaute de justice le [la] volentés du mort ne demeure pas à estre fete, BEAUM. XI, 10. S'il demeure [s'il ne se fait pas] par l'un des deus, li autres le pot fere contraindre à ce que mariage se face, ID. XI, 3. Il ne demora pas en eus que lor sires ne fu hormis par lor porcas, ID. XXX, 63. L'empereis [impératrice] vint querre secours au roy pour son seigneur qui estoit en Constantinoble demourez, JOINV. 212. Moult de gens li loerent [conseillèrent] que il attendit tant que ses gens feussent revenus, pource que il ne li estoit pas demouré la tierce partie de ses gens, ID. 214. Le roy reçut moult debonnairement ses messages, et li renvoia les siens, qui demourerent deux ans avant que il revenissent à li, ID. 211. Il demanda, se il demouroit, se je demourroie [en Palestine], et je li respondi : oïl, moult volentiers, ID. 228. Et sachiez que il [ce dessein] ne demoura [resta sans effet] que pource que il disoient que le roy estoit le plus ferme crestien que en [on] peust trouver, ID. 247. Grant honneur leur est faite, se en eulz ne demeure [s'ils n'y mettent obstacle], ainsi comme je vous ai dit devant, ID. 304.

— XVᵉ s. Ceux de Mont-Segur y descendirent volontiers [aux conditions de la trêve], et se mirent tantost douze bourgeois des plus suffisans en ostages, pour accomplir les convenances et demeurer la ville en paix, FROISS. I, I, 234. Ne demoura gueres après, que grand infamie issit sur la mere du jeune roy Edouard, ID. I, I, 50. Et que nullement ils ne laissassent le roi d'Angleterre repasser, ni prendre port en Flandre; et si par leur coulpe en demeuroit, il les feroit tous mourir de male mort, ID. I, I, 106. Si dit: monseigneur, si nous estions droites gens d'armes et bien apperts, nous burions à ce souper des vins de ces seigneurs de France qui se tiennent en garnison en Bergerac. Si respondit le comte Derby tant seulement : jà pour moi ne demeurera, ID. I, I, 217. Nulle cruaulté ne demoura à estre faicte, COMM. VI, 13. Je demeuray à partir aucuns jours, parce que le roy fut malade de la petite verole et en peril de mort, ID. VII, 6. Cestuy là vouloit que ces entreprises demeurassent de tous points [fussent continuées], ID. VIII, 16.

— XVIᵉ s. Que nous en chaut? en douleur ils mourront, Et nos plaisirs tousjours nous demourront, MAROT, I, 338. Sur le beau temps ainsi tu partiras, Et en ton lieu regrets demoureront, ID. II, 294. Demeurer court [à faire quelque chose], MONT. I, 190. Il n'est demeuré de luy que ce discours, ID. I, 206. Il fault qu'il y en ait un à qui le champ demeure, ID. I, 269. Le surnom de divin luy en est demeuré, ID. II, 252. Tant qu'elle vesquit, le sobriquet pau d'asne lui demeura, DESPER. *Contes*, CXXIX. Theseus, qui ne vouloit pas demeurer sans rien faire, se partit pour aller combattre le taureau de Marathon, AMYOT, *Thés.* 16. Pource que les bœufs demouroient trop à venir, ilz se soubmeirent tous deux voluntairement au joug, ID. *Solon*, 57. Ilz se hasarderent à tous dangers de la guerre, qu'ilz y demeurerent presque tous, ID. *Cimon*, 1.

— ÉTYM. Berry, *demourer;* provenç. et espagn. *demorar;* ital. *dimorare;* du latin *demorari*, de la préposition *de*, et *morari*, demeurer, tarder.

DEMI, IE (de-mi, mie), *adj. sing.* || 1° Qui est ou qui fait la moitié d'une chose. Un mètre et demi. Un demi-mètre. Une heure et demie. Une demi-heure. || Midi et demi, minuit et demi, une demi-heure après midi, après minuit. Il est une heure et demie, deux heures et demie, etc. il est une demi-heure après une heure, après deux heures, etc. || Fig. En diable et demi, excessivement. Battre quelqu'un en diable et demi. La locution s'explique, parce qu'un diable et demi est encore pire qu'un diable. || Ni demi, avec un substantif qui précède, sans rien absolument de la chose dont il s'agit. Je ne suis point de moi si mortel ennemi Que je m'aille affliger sans sujet ni demi, MOL. *Dép. am.* I, 1. Cette infâme, Dont le coupable feu, trop bien vérifié, Sans respect ni demi.... ID. *Sgan.* 16. Bref, sans considérer censure ni demie, Je me plais aux livres d'amour, LA FONT. *Ballade sur les romans.* || Sans moitié ni demi, absolument, sans restriction. || Et demi se met après un substantif pour dire qu'il faut plus que la chose. Songez qu'un vivant qui critique un mort en possession de l'estime publique, doit avoir raison et demie pour parler, et se taire quand il n'a que raison, D'ALEMB. *Lettre à Volt.* 10 oct. 1761. || 2° Joint à un nom il marque l'infériorité de rang ou de valeur. Un demi-dieu, être mythologique qui tenait le milieu entre les dieux et les hommes (voy. DIEU). Je n'aime ni les demi-vengeances, ni les demi-fripons, VOLT. *l'Écoss.* II, 3, variante. || Souvent il exprime une idée de dénigrement. Un demi-savant. Les demi-habiles les méprisent, PASC. *P. div.* 139. Notre siècle surtout est plein de ces demi-fidèles, MASS. *Car. Vérité de la relig.* || Demi-frère, demi-sœur, celui, celle qui n'est frère ou sœur que du côté paternel ou maternel. || 3° *S. m.* Terme d'arithmétique. Une moitié d'unité. Deux tiers et un demi. Quatre demis valent deux unités. || 4° Dans le langage général. Demie, *s. f.* Une moitié d'unité. Un quart, un tiers, une demie. || Une demie, une demi-heure. La demie vient de sonner. || 5° Demi, *adv.* modifiant un adjectif ou un participe, à moitié. Quand déjà demi-clos [englouti] sous la vague profonde, MALH. I, 4. Le péché que l'on cache est demi-pardonné, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Lassé, demi-rompu, vainqueur, mais pour tout fruit, Dénué d'un secours par lui-même détruit, CORN. *Hor.* I, 4. [Il] Se retourne, et déjà les croit demi-domptés, ID. *ib.* IV, 2. Elle, à cette prière, encor demi-tremblante, ID. *Théodore*, IV, 6. Fussiez-vous demi-pourri dans le tombeau, il vous ressuscitera, BOSS. II, *Pénit.* 2. Près du temple sacré les Grâces demi-nues, VOLT. *Henr.* IX. L'armée était demi-ruinée avant que d'arriver en Médie, MONTESQ. *Rom.* 15. Des traits demi-méchants, quelques noirceurs obscures, LANOUE, *Coquette*, III, 5. || 6° À demi, *loc. adv.* À moitié. Et jamais insolent ni cruel à demi, CORN. *Cinna*, I, 3. L'épouvante les prend à demi descendus, ID. *Cid*, IV, 3. Quant à moi, je ne suis malheureux qu'à demi; Car, si je perds un gendre, il me reste un ami, COLLIN D'HARLEV. *Optim.* IV, 8. || À demi, modifiant un verbe, en partie, imparfaitement. Quand la faveur du ciel ouvre à demi ses bras, CORN. *Hor.* III, 3. Le roi ne sait que c'est d'honorer à demi, ID. *ib.* IV, 2. La mort de Séleucus m'a vengée à demi, ID. *Rodog.* V, 1. Qui se venge à demi court lui-même à sa perte, ID. *ib.* V, 1. Mais il n'en sait encor la grandeur qu'à demi, ID. *Sertor.* V, 4. Croquons-les; le galant n'en fit pas à demi, LA FONT. *Fabl.* V, 18. La peine ne se peut remettre à demi, BOSS. *Satisf.* Oui, oui, Porus, mon cœur n'aime point à demi, RAC. *Alex.* V, 3. [Il] N'a rien dit ou du moins n'a parlé qu'à demi, ID. *Mithr.* II, 1. Tant qu'il respirera, je ne vis qu'à demi, ID. *Brit.* IV, 3. Ma colère à ses yeux n'a paru qu'à demi, ID. *Andr.* II, 5. Idoménée que le malheur n'a pu instruire qu'à demi, FÉN. *Tél.* X. Je m'imaginais n'être trompé qu'à demi, ID. *ib.* XIII. Un prêtre corrompu ne l'est jamais à demi, MASS. *Car. Commun.* Vos forces n'étant encore qu'à demi revenues, ID. *ib. Pâques.* Comme un homme sort du milieu des flots à demi essuyé, ID. *Panég. St Benoît.* C'est ne vivre qu'à demi que de n'oser penser qu'à demi, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 13 oct. 1759. Nous levons à demi ce voile ténébreux, C. DELAV. *Vêp. sicil* I, 1. || Il n'y en a pas à demi, il y en a beaucoup. || Faire les choses à demi, ne pas faire tout ce qu'il conviendrait de faire. Le roi, qui ne sait pas faire les choses à demi, donne à M. d'Agen la survivance du gouvernement de son père, MAINTENON, *Lettre à Mme de St-Géran*, 4 mars 1698.

— REM. 1. Demi, placé devant le substantif, est

invariable : une demi-douzaine; mais, placé après, il s'accorde : une douzaine et demie. L'invariabilité est la même au pluriel : des demi-aunes; ce ne sont que des demi-hommes. Cette règle, qui est une exception consacrée par l'usage, n'existait pas dans l'ancienne langue. || 2. Demi, placé après un substantif, ne prend jamais la marque du pluriel, l'accord ayant lieu non avec le substantif qui précède, mais avec un substantif suivant, qui est sous-entendu, et qui est toujours au singulier : il a étudié deux ans et demi, c'est-à-dire il a étudié deux ans et un demi-an. || 3. On ne fait point usage du trait d'union dans à demi mort, à demi fait, parce que *à demi* est un adverbe placé devant un adjectif auquel il n'est pas étroitement uni. Mais on met le trait d'union quand *demi* est joint à un substantif, à un adjectif ou à un adverbe : demi-vengeance, demi-savant, demi-mort.

— HIST. XIe s. Li burgeis qi ad en soun propre chatel [bien] demi marc vailant, *Lois de Guill.* 18. Demie Espagne [il] vous velt [veut] enfin doner, *Ch. de Rol.* XXXIV || XIIe s. Arrier [il] se trait demie arbarestrée, *Ronc.* p. 66. Grant demi pié [il] les a fait alonger, *ib.* p. 189. De demie lieue [il] ne dist ne o ne non, *Sax.* XIV. De tut n'en pout aveir li sainz une demie, *Th. le mart.* 61. || XIIIe s. Cinq piés [il] ot et demi de long, plus n'en ot mie, *Berte*, II. Ains qu'ele i eüst mes [demeuré] anée ne demie, *ib.* LX. Se fust [fût-elle] demie morte, *ib.* LXXXIX. Ge n'ai, ce croi, de sens demie; Ains fis grant folie et grant rage, Quant au Dieu d'Amours fis hommage, *la Rose*, 4140. || XIVe s. Et quant je sui tout vostre sans demi, MACHAULT, p. 64. || XVe s. Et là se tint [la roine] tout le jour et toute la nuit, ainsi que une femme demi-morte, FROISS. II, II, 112. Tant plain fu de merencolie Que je ne peuz à lui parler Une parolle ne demie, Et ne cessoye de plourer, CH. D'ORL. *Départie d'am. en ball.* Car heure ne suis ne demie, Qu'en diverse merencolie, ID. *Rondeau.* Et tant estoit en la grace de la reine du pays, qu'elle estoit son demi-lit, les nuits que ladite reine point ne couchoit avec le roi, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. Jà Dieu ne me laisse tant vivre qu'autrui [autre] que vous ait part ne demie en ce qui est entierement à vous, ID. *ib.* XXXIII. || XVIe s. Avecques ung tiercelet d'autour, demye douzeine d'hespaignolz [épagneuls] et deux levriers, RAB. *Garg.* I, 2. Une messe bien sonnée est à demy dicte, ID. *ib.* I, 40. Deux escutz et demy d'or, ID. *ib.* I, 46. Revenge n'en veux, ne demie, MAROT, II, 243. Et comme on voit souvent l'obscure nue, Clere à moytié par celestes rayons, Ainsi nous est demy joie advenue, ID. III, 77. Ceste cogitation, d'autant qu'elle demeure au milieu du chemin, n'est que demie, CALV. *Instit.* 432. Ils en ont, à la verité, à demy oublié leur office naturel, MONT. I, 109. Il me semble n'estre plus qu'à demy, ID. I, 220. Marcher d'une demie lieue devant quelqu'un, ID. I. 282. Si nostre entendement estoit capable de la verité, il la verroit entiere aussi bien que demie et imparfecte, ID. II, 318. S'il n'y est soudainement remedié, la France s'en ira demi deserte, LANOUE, 12. Et j'estime qu'en six années le royaume se peut demi restablir, et en dix du tout, ID. 38. Une demi douzaine, ID. 75. Dieu ne se contente pas de demi-obeissance, ains la veut toute entiere, ID. *ib.* Le mal de quoy on a bonne connoissance, est comme demi gueri, ID. 158. Faire un demi tour, ID. 321. On n'y trouvera aucune ville qui soit à demi parfaite selon les regles des ingenieurs, ID. 336. Ils iroyent reconoistre le logis à demi-lieue près, ID. 447. Ceulx qui estoient en sa compagnie retournerent avec leurs galeres demy chemin, AMYOT, *Timol.* 44. Un caveau lequel n'a air ny lumiere de dehors aucunement, ny n'a porte ny demie, sinon une grosse pierre dont on bousche l'entrée, ID. *Philop.* 33. La breche n'estant que demie, ceux de dedans s'espouventerent, D'AUB. *Hist.* III, 439.

— ÉTYM. Berry, *dimi*; provenç. *demi, demicy*; du latin *dimidius*, du préfixe *di*, et *medius*, moyen (voy. MI 1).

DEMI- avec un trait d'union et composé soit avec un substantif, soit avec un adjectif, (demi-dieu, demi-frère, etc.) se trouve, quand il y a lieu, aux substantifs et adjectifs avec lesquels il est en composition, sauf un très-petit nombre qui sont donnés ci-dessous.

† **DEMI-AIGRETTE** (de-mi-è-grè-t'), *s. f.* Espèce de héron qui vit à Cayenne. || *Au plur.* Des demi-aigrettes.

† **DEMI-AIR** (de-mi-èr), *s. m.* Terme de manége. Un des sept mouvements du cheval. || *Au plur.* Des demi-airs.

† **DEMI-AMAZONE** (de-mi-a-ma-zo-n'), *s. f.* Espèce de perroquet de la Guiane. || *Au plur.* Des demi-amazones.

† **DEMI-ANGLAISE** (de-mi-an-glè-z'), *s. f.* Garde-robe à l'anglaise sans robinet. || *Au plur.* Des demi-anglaises.

† **DEMI-ARPENTEUSE** (de-mi-ar-pan-teû-z'), *adj. f.* Chenilles demi-arpenteuses, chenilles qui n'ont que quatorze pattes ou qui, en ayant seize, ont la première paire tellement courte qu'elles ne peuvent marcher que comme les véritables arpenteuses. || *Au plur.* des demi-arpenteuses.

DEMI-AUNE (de-mi-ô-n'), *s. f.* La moitié d'une aune. || *Au plur.* Des demi-aunes.

† **DEMI-AUTOUR** (de-mi-ô-tour), *s. m.* Terme de zoologie. Autour de taille moyenne. || *Au plur.* Des demi-autours.

DEMI-BAIN (de-mi-bin), *s. m.* Bain dans lequel le corps ne plonge que jusqu'à l'ombilic. Lorsque le bassin seulement est dans le bain, et les extrémités inférieures hors du liquide, le demi-bain est appelé bain de siége ou de fauteuil. || *Au plur.* Des demi-bains.

† **DEMI-BANDE** (de-mi-ban-d'), *s. f.* Terme de marine. Donner une demi-bande, incliner un bâtiment sur chacun de ses côtés pour réparer sa carène. || *Au plur.* Des demi-bandes.

† **DEMI-BASTION** (de-mi-ba-sti-on), *s. m.* Terme de fortification. Ouvrage qui ne se compose que d'un flanc et d'une face. || *Au plur.* Des demi-bastions.

† **DEMI-BATTOIR** (de-mi-ba-toir), *s. m.* Sorte de petit battoir pour jouer à la paume. || *Au plur.* Des demi-battoirs.

† **DEMI-BAU** (de-mi-bô), *s. m.* Terme de marine. Chacune des pièces qui composent un bau. || *Au plur.* Des demi-baux.

† **DEMI-BOSSE** (de-mi-bo-s'), *s. f.* Genre de sculpture tenant le milieu entre le bas-relief et la ronde bosse. || *Au plur.* Des demi-bosses.

† **DEMI-BOTTE** (de-mi-bo-t'), *s. f.* Terme d'escrime. Action d'un effet plus avancé que l'appel ou la feinte, et moins avancé que la botte. || *Au plur.* Des demi-bottes.

† **DEMI-BRIGADE** (de-mi-bri-ga-d'), *s. f.* Nom donné, pendant la première république française, à ce qui était auparavant et à ce qui fut depuis dit régiment d'infanterie et d'artillerie. || *Au plur.* Des demi-brigades.

† **DEMI-CASE** (de-mi-ka-z'), *s. f.* Terme du jeu de trictrac. Flèche sur laquelle il n'y a qu'une dame. || *Au plur.* Des demi-cases.

† **DEMI-CEINT** (de-mi-sin), *s. m.* || 1° Ceinture d'argent que les femmes de condition inférieure avaient accoutumé de porter. .... Non ma foi! j'ai encore un demi-ceint, deux cottes.... RÉGNIER, *Sat.* XI. La belle mit son corset des bons jours, Son demi-ceint, ses pendants de velours, LA FONT. *Herm.* || 2° Terme d'architecture. Nom donné quelquefois à une colonne qui ne paraît qu'à demi hors du mur. || *Au plur.* Des demi-ceints.

— HIST. XIIIe s. Richece ot ung moult riche ceint, *la Rose*, 1073. || XVIe s. Les femmes avoient encore leur demi-ceint; les reliques estoient entieres; on n'avoit point touché aux joyaux de la couronne, *Sat. Mén. Harangue d'Aubray.*

— ÉTYM. *Demi*, et *ceint*. *Chiot* et *chiute*, sorte d'ancien vêtement, est-ce la même chose? Car cil demi chiot ou demi peliçon, Dont elles [les femmes] sont hordées ainsinc com heriçon.... J. DE MEUNG, *Test.* 1226.

† **DEMI-CEINTIER** (de-mi-sin-tié), *s. m.* Celui qui fabriquait les demi-ceints.

— HIST. XVIe s. Les petits mestiers : chainelier demy ceintier.... *Édit*, avril 1597.

DEMI-CERCLE (de-mi-sèr-kl'), *s. m.* Terme d'escrime. Sorte de parade. || On dit aussi cercle. || Fig. Rattraper quelqu'un au demi-cercle, reprendre sur lui l'avantage quand il croit l'avoir. || *Au plur.* Des demi-cercles.

† **DEMI-CLEF** (de-mi-klé), *s. f.* Terme de marine. Sorte de nœud fait avec le bout d'un cordage qu'on a replié sur lui-même. || *Au plur.* des demi-clefs.

† **DEMI-CHAÎNE** (de-mi-chê-n'), *s. f.* Terme de danse. Sorte de pas figuré qui n'est que la moitié de la chaîne entière (voy. CHAÎNE). Demi-chaîne anglaise, pas figuré où les deux couples opposés exécutent un traversé, les dames passant au milieu, et s'arrêtant chacune à la place de son vis-à-vis, au lieu de revenir à leur place par un nouveau traversé, comme dans la chaîne anglaise entière. || Demi-chaîne des dames, pas figuré où les deux dames opposées traversent et vont faire un demi-tour de main avec le cavalier en face, et ne reviennent pas à leur place comme dans la chaîne des dames entière. || *Au plur.* Des demi-chaînes.

† **DEMI-COUPÉ** (de-mi-kou-pé), *s. m.* Pas de danse qui consiste à rapporter en avant le pied qui est derrière, ou réciproquement, en pliant les genoux et se relevant aussitôt. Le demi-coupé, fort usité autrefois, particulièrement dans le menuet, exige deux temps : il se fait en avant, en arrière et de côté. || *Au plur.* Des demi-coupés.

† **DEMI-COURSE** (de-mi-kour-s'), *s. f.* Terme de danse. Sorte de course par laquelle le cavalier et la dame décrivent un demi-cercle seulement, au lieu du cercle que décrit la course entière (voy. COURSE). || *Au plur.* Des demi-courses.

† **DÉMIELLER** (dé-miè-lé), *v. a.* Enlever de la cire tout le miel qu'elle peut contenir.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *miel*.

† **DEMI-DOUBLE** (de-mi-dou-bl'), *s. m.* Sorte de dégagement dans un appartement. Mon logement [à Versailles] tenoit la moitié du large corridor qui est vis-à-vis du grand escalier qui communique la galerie basse avec la haute; un demi-double sur ce corridor, qui en tirait le jour, pour des commodités et des sorties, ST-SIM. 350, 140.

— ÉTYM. *Demi*, et *double*.

DEMI-FORTUNE (de-mi-for-tu-n'), *s. f.* Voiture bourgeoise à quatre roues, tirée par un seul cheval. || *Au plur.* Des demi-fortunes.

— ÉTYM. Voiture ainsi dite, parce qu'elle suppose que le possesseur n'est qu'à demi riche.

DEMI-LUNE (de-mi-lu-n'), *s. f.* || 1° Ouvrage presque triangulaire, que l'on construit vis-à-vis les courtines, se composant de deux faces formant un angle saillant vers la campagne et de deux demi-gorges prises sur la contrescarpe de la place. Il fallait d'abord attaquer [à Valenciennes] deux demi-lunes, VOLT. *Louis XIV*, 13. Te souvient-il, vicomte, de cette demi-lune que nous emportâmes sur les ennemis au siége d'Arras? MOL. *Préc.* 12. || Fig. Marin : vous voyez clairement qu'elle seule est le maître et la maîtresse — Mirobolan : vous ne savez ce que vous dites. — Marin : non, mais je sais que vous venez d'être furieusement repoussé à la demi-lune, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 4. || 2° Terme d'architecture civile. Partie circulaire à l'entrée d'un palais, à l'extrémité d'un jardin, à la rencontre de plusieurs allées. || 3° Terme de marine. Sorte de brise-lames. || 4° Terme de zoologie. Espèce de mouette. || Poisson du genre des spares.

— HIST. XVIe s. On adjousta la nuit une petite demie-lune, D'AUB. *Hist.* III, 349.

— ÉTYM. *Demi*, et *lune*; ainsi dite à cause de la forme.

† **DEMI-MOULINET** (de-mi-mou-li-né), *s. m.* Terme de danse. Voy. MOULINET.

† **DEMI-QUEUE DU CHAT** (de-mi-keû-du-cha), *s. f.* Terme de danse. Voy. QUEUE.

DÉMIS, ISE (dé-mî, mi-z'), *part. passé* de démettre. || 1° Luxé. Bras démis. || 2° Qui a été destitué ou qui a donné sa démission d'un emploi, d'une fonction. Démis de sa place. || 3° Terme de pratique. Débouté. Être démis de son opposition.

† **DEMISELLAGE** (de-mi-zè-la-j'), *s. m.* Nom qu'on donnait, dans l'ancienne coutume, au célibat. || Biens en demisellage, biens qu'un homme avait acquis avant de se marier.

— ÉTYM. *Demisel*, le même que *damoisel*.

DÉMISSION (dé-mi-sion ; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Acte par lequel on renonce à une dignité, à un emploi. La démission des ministres a été acceptée. Ils n'ont point donné leur démission, SÉV. 394. Après sa démission du protectorat, Richard Cromwell voyagea en France, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Il se dit aussi quelquefois de l'acte par lequel on ôte à quelqu'un un emploi. Les intérêts de M de Pomponne ne sont pas encore réglés; il a sa démission et n'a point encore d'argent, SÉV. 396. || 2° Ancien terme de jurisprudence. Démission de biens, abandon général qu'une personne faisait de ses biens à ses héritiers présomptifs, moyennant certaines charges et conditions. || Terme féodal. Démission de foi, aliénation que faisait un vassal d'une partie de fief sans rétention de foi, en sorte que cette partie était, par le nouveau possesseur, tenue en plein fief.

— HIST. XVIe s. Autant de discorde à l'eslection, que de convenance à la desmission, MONT. IV, 83. Se jouer de son fief [le démembrer] sans demission de foi [sans perdre son droit de seigneur], LOYSEL, 641. Declarant par mots exprès qu'il y a entreregne, afin que nul d'entre vous ne puisse pretendre cause d'ignorance de cette desmission [déchéance], D'AUB. *Hist.* II, 195. Depuis qu'il est parvenu au supresme grade d'honneur de la chrestienté, par la demission que luy a faicte de la couronne imperiale l'empereur Charles V son frere, CARL. VIII, 26.

— ÉTYM. Lat. *dimissio*, renvoi; de *dimissum*, supin de *dimittere* (voy. DÉMETTRE).

DÉMISSIONNAIRE (dé-mi-sio-nê-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Anciennement, celui, celle en faveur duquel se fait la démission. || 2° Aujourd'hui celui ou celle qui a renoncé à une dignité, à un emploi. || *Adj.* Un employé démissionnaire.

— REM Les substantifs de ce genre en *aire* ont ordinairement le sens passif : donataire, celui à qui l'on donne ; légataire, celui à qui on lègue : cela est surtout vrai quand ils viennent de verbes où l'on peut distinguer le sens actif et le sens passif. Dans d'autres cas ils ont le double sens passif et actif, comme démissionnaire, comme pensionnaire, celui à qui on paye pension, et celui qui la paye. Dans d'autres cas enfin ils n'ont que le sens actif : commissionnaire, celui qui fait des commissions.

— ÉTYM. *Démission.*

† **DÉMISSOIRE** (dé-mi-ssoi-r'), *s. m.* Voy. DIMISSOIRE.

† **DÉMITRER** (dé-mi-tré), *v. a.* Ôter la mitre, faire perdre le rang d'évêque. Nous ne voulons pas vous démitrer, VOLT. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mitre.*

† **DÉMIURGE** (dé-mi-ur-j'), *s. m.* Terme de philosophie ancienne. Nom donné par les Platoniciens à l'intelligence créatrice.

— ÉTYM. Lat. *demiurgus*, du grec δημιουργὸς, de δήμιος, commun, général, public, et ἔργον, œuvre (voy. ORGANE).

DÉMOCRATE (dé-mo-kra-t'), *s. m.* Celui qui est attaché aux principes, aux institutions de la démocratie. || *Adj.* Je n'étais pas M. de Luxembourg ou le prince de Conti ; je n'ai pas, malgré les préjugés du rang et les scrupules de la croyance, accueilli dans mon château J. J. Rousseau, philosophe démocrate et libre penseur, VILLEMAIN, *Littér. fr. du* XVIII[e] *siècle*, II[e] part. 2[e] leçon.

— ÉTYM. Voy. DÉMOCRATIE.

DÉMOCRATIE (dé-mo-kra-sie), *s. f.* Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté. Ce fut un assez beau spectacle dans le siècle passé de voir les efforts impuissants des Anglais pour établir parmi eux la démocratie, MONTESQ. *Esp.* III, 3. || Société libre et surtout égalitaire où l'élément populaire a l'influence prépondérante. || État de société qui exclut toute aristocratie constituée, mais non la monarchie. On dit en ce sens : la France est une démocratie. || Régime politique dans lequel on favorise ou prétend favoriser les intérêts des masses. La démocratie impériale à Rome. || Le parti démocratique, la partie démocratique de la nation. La démocratie anglaise fait des progrès.

— HIST. XIV[e] s. Democratie, espece de policie en laquele la multitude des populaires a domination, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Δημοκρατία, de δῆμος, peuple (voy. DÈME 2), et κράτος, autorité.

DÉMOCRATIQUE (dé-mo-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la démocratie. Gouvernement démocratique. Esprit démocratique. Les grenouilles, se lassant De l'état démocratique, Par leurs clameurs firent tant Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique, LA FONT. *Fabl.* III, 4.

— HIST. XIV[e] s. Les policies democratiques sont plus seures et plus durables que ne sont les olygarchiques, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Ceulx qui se gouvernent selon policie democratique reputent que liberté est la dignité selon laquele l'en doit faire distribucion, ID. *Eth.* 146.

— ÉTYM. Δημοκρατικὸς, de δημοκρατία, démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT (dé-mo-kra-ti-ke-man), *adv.* D'une manière démocratique. Un pays régi démocratiquement.

— ÉTYM. *Démocratique*, et le suffixe *ment.*

† **DÉMOCRATISER** (dé-mo-kra-ti-zé). || 1° *V. a.* Conduire à la démocratie. || 2° *V. n.* Afficher des principes démocratiques.

— HIST. XIV[e] s. Democratiser, estre en democratie, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Démocrate*, et la finale *iser* qui signifie effectuer.

† **DÉMODÉ, ÉE** (dé-mo-dé, dée), *part. passé.* Qui n'est plus à la mode.

† **DÉMODER** (dé-mo-dé), *v. a.* Mettre hors de la mode. || Se démoder, *v. réfl.* N'être plus à la mode. Cette étoffe s'est très-vite démodée.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mode.*

† **DÉMOGRAPHE** (dé-mo-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe de démographie. Les démographes ont, pour mesurer la vie moyenne, deux méthodes qui conduisent au même but en se contrôlant l'une par l'autre, *Presse scientifique*, 1861, t. I, p. 234.

— ÉTYM. Δῆμος, peuple, et γράφειν, décrire.

† **DÉMOGRAPHIE** (dé-mo-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Description des peuples quant à la population considérée suivant les âges, les professions, les demeures, etc. La démographie qui est l'histoire naturelle de la société, *Presse scientifique*, 1861, t. I, p. 232.

† **DÉMOGRAPHIER** (dé-mo-gra-fi-é), *v. a.* Faire la démographie. La concordance des deux expressions de la vie moyenne ne pourra se vérifier complétement pour les villes que lorsqu'on se sera décidé à les démographier plus exactement qu'on ne le fait, *Presse scientifique*, 1861, t. I, p. 236.

— ÉTYM. *Démographe.*

† **DÉMOGRAPHIQUE** (dé-mo-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la démographie. La division démographique de l'annuaire, *Presse scientifique*, 1861, t. I, p. 232.

DEMOISELLE (de-moi-zè-l'), *s. f.* || 1° Autrefois, fille et même femme née de parents nobles. Ah ! qu'une femme demoiselle est une étrange affaire ! et que mon mariage est une leçon bien parlante à tous les paysans qui voudraient s'élever au dessus de leur condition ! MOL. *G. Dand.* I, 1. Dire de celle-là qu'elle n'est pas demoiselle, LA BRUY. VIII. Mettre des bourgeoises là où le roi ne veut que des demoiselles, c'est tromper les intentions du roi, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 5 oct. 1684. Toi qui as tant gémi d'être née demoiselle, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. Je puis vous assurer que, par son bon esprit, par les qualités de l'âme et par la noblesse des procédés, elle est demoiselle autant qu'aucune fille, de quelque rang qu'elle soit, puisse être, MARIVAUX, *Marianne*, 7[e] part. || Les demoiselles de St-Cyr, les jeunes filles nobles qui étaient élevées à St-Cyr. Renvoyez les demoiselles de St-Cyr, quand vous ne croirez pas qu'elles sont de bonnes bernardines, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 24 oct. 1705. || 2° Demoiselle a été aussi le nom des femmes mariées non nobles, mais bourgeoises. || 3° Aujourd'hui, dénomination de toutes les filles de famille qui ne sont pas mariées. Deux d'entre elles étaient des demoiselles de cinquante ans, timides comme à quinze, mais beaucoup moins gaies qu'à cet âge, STAËL, *Corinne*, XIV, 1. || Rester demoiselle, ne pas se marier. || Être encore demoiselle, n'être pas encore mariée. || Demoiselle d'honneur, titre de jeunes filles nobles qui avaient un service auprès des reines et des princesses. || Demoiselle d'honneur se dit aujourd'hui quelquefois pour fille d'honneur, jeune fille qui accompagne la mariée et quête à l'église. || 4° *S. f. plur.* Nom donné, à cause de leur déguisement, à des bandes factieuses de paysans de l'Ariége et de la Haute-Garonne, qui commettaient des délits dans les forêts. || 5° Terme d'histoire naturelle. Libellule, insecte à quatre ailes membraneuses. La demoiselle, avec son corsage bleu et ses ailes transparentes, se repose sur la fleur du nénufar blanc, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 10. J'attendais, d'un fourmilion si bien nourri, une demoiselle proportionnée à son énorme corpulence ; et je ne fus pas médiocrement surpris quand je vis paraître une demoiselle dont la taille n'avait rien du tout de remarquable, BONNET, *Observ.* 40[e], *Insectes.* Ce n'est pas l'humble ver, les abeilles dorées, La verte demoiselle, aux ailes bigarrées, Qu'attendent ses petits [de l'aigle], béants, de faim pressés, V. HUGO, *Odes*, IV, 17. || 6° Nom de divers oiseaux, entre autres de la mésange à longue queue. || Demoiselle de Numidie, espèce du genre grue, bel oiseau d'Afrique qui imite, comme le singe, tout ce qu'il voit faire aux hommes ; il a sur la tête une fort belle touffe de plumes, et d'autres plumes à l'entour qui lui forment comme des oreilles. [La duchesse de Gesvres] C'était une espèce de fée, grande et maigre, qui marchait comme ces grands oiseaux qu'on appelle demoiselles de Numidie, ST-SIM. 113, 226. || 7° Terme de pêche. Le squale-marteau. || 8° Pièce de bois, dite aussi hie, de trois ou quatre pieds de haut, ronde et ferrée par les deux bouts, et munie de deux anses au milieu qu'on empoigne quand on veut se servir de cet outil. La demoiselle sert aux paveurs à enfoncer les pavés. || 9° Terme de marine. Listeau de porte-hauban. || Cheville en fer qu'on nomme aussi dame. || 10° Outil de bois tourné pour ouvrir les doigts d'un gant. || Terme de monnayeur. Verge de fer empêchant les charbons de couler, avec la matière fondue, de la cuiller dans le moule. || Espèce de jambier qui soutient le cheval des scieurs de long. || 11° Bouteille de grès, remplie d'eau chaude, servant à échauffer les lits. On dit aussi moine. || 12° Variété de poire. || Proverbe. C'est un temps de demoiselle, ni pluie ni vent ni soleil.

— REM. Dans le langage commun, on dit *votre demoiselle* pour votre fille : Comment va votre demoiselle ? mais cela n'est pas du bon usage ; avec le mot *demoiselle*, comme avec les mots *dame* et *sieur*, il n'est pas de bon ton d'employer les adjectifs possessifs de la 2[e] et de la 3[e] personne. On demande : Comment se porte mademoiselle, et non pas votre demoiselle, ou sa demoiselle. De même on dit comment se porte madame, et non votre dame.

— HIST. X[e] s. La domnizelle celle kose non contredist, *Eulalie.* || XI[e] s. A lui vient Aude, la bele damisele, *Ch. de Rol.* CCLXX. || XII[e] s. Damisele Aude, mais celer nel poons [pouvons], *Ronc.* p. 170. Pur ço cil de sa maisun pristrent en cunseil, que il querreient une dameisele ki fust devant le rei, sil [si le] servist.... *Rois*, 220. || XIII[e] s. Dames et damoiseles prennent à festoyer, *Berte*, XI. Se fié escheit à damoiselle qui ait douze ans ou plus, *Ass. de J.* I, 268. Se ele est dame, qu'ele y envoit chevalier ; et s'ele est demoiselle, que elle y envoit escuier, BEAUM. XXIX, 19. Puisque le [la] demiselle estoit mariée, combien que ele eust d'aage, ele estoit venue en aage de terre tenir, ID. XV, 29. || XV[e] s. Pietre du Bois s'en vint un soir chieux ce Philippe qui demeuroit avec sa demoiselle de mere, FROISS. II, II, 101.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *damisela* ; ital. *damigella* ; du bas-latin *dominicella*, dérivé de *domina* (voy. DAME).

† **DEMOISILLON** (de-moi-zi-llon, *ll* mouillées), *s. f.* Terme méprisant. Petite demoiselle.

— ÉTYM. Diminutif de *demoiselle.*

† **DÉMOISIR** (dé-moi-zir), *v. a.* Ôter les moisissures attachées à un objet.

— HIST. XVI[e] s. Connaissant l'iniquité du pere, qui laissoit moisir sa fille, de peur de demoisir ses escus, MARGUER. *Nouv.* 44.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *moisir.*

DÉMOLI, IE (dé-mo-li, lie), *part. passé* de démolir. Dont les pierres, dont les pièces ont été séparées, en parlant de murs et de charpentes. Un mur démoli. Une cloison démolie. Le sang coule partout ; nos palais démolis Dessous ces rouges flots sont tous ensevelis, MAIR. *M. d'Asdrub.* I, 3. Et l'univers n'est point encore démoli, TRISTAN, *Mariane*, V, 3.

DÉMOLIR (dé-mo-lir), *v. a.* || 1° Rompre la liaison d'un édifice, d'une masse construite. On démolit ce temple et ces autels chéris, VOLT. *Alz.* II, 4. La paix fut faite à ces conditions : qu'on démolirait les fortifications du Pirée, avec la longue muraille qui joignait le port à la ville, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 91, dans POUGENS. Pour punir un si grand outrage, il [Théodose] résolut d'abord de confisquer tous les biens des citoyens d'Antioche, d'en brûler toutes les maisons avec tous ceux qui les habitaient, de la démolir jusque dans ses fondements, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 79. || Terme de marine. Mettre en pièces un navire hors de service. || Par extension, démolir un corps de troupe, lui faire subir dans un combat de très-grandes pertes. L'aide de camp répondit qu'il y faudrait la garde pour achever : Non, reprit Napoléon, je m'en garderai bien, je ne veux pas la faire démolir, je gagnerai la bataille sans elle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 9. || 2° Populairement, terrasser. Démolir son adversaire. || Ruiner le crédit, l'influence, la réputation, surtout quand elle est usurpée. Il faut démolir cet homme. Il sera bien facile de le démolir. || On le dit aussi en parlant de la santé. C'est un homme démoli.

— HIST. XV[e] s. Lesquelz avoient jà tous les champs couvers De gens de guerre et gros canons divers Pour desmollir rampars et boulevers Par durs assaulz, COQUILLART, p. 80, dans LACURNE. || XVI[e] s. Il advient aucune fois que les sangliers foulent les chiens du bout de la hure sans les blesser, comme aux endroits des costes, aux hanches et lieux nerveux ; si de fortune ils avoient quelque chose demoli ou rompu, on les doit faire habiller, FOUILLOUX, *Venerie*, f° 84, dans LACURNE. Es ungs rumpoyt braz et jambes, es aultres desmolloyt les reins, RAB. *Gar.* I, 27. Comment Gargantua demolit le chasteau du gué de Vede, ID. *ib.* I, 34. Je ay deliberé dedans huyctaine demolir ycelluy figuier, ID. *Pant.* IV, *prol.* Rien ne prouffictoyent ses engins et molitions ; tout estoyt soubdain demoly et remparé par les Tyriens, ID. *ib.* IV, 37. La ville estoit entierement demolie et destruite, AMYOT, *Cam.* 52. Ils demolirent la mine et tuerent tous les mineurs, D'AUB. *Hist.* III, 296.

— ÉTYM. Wallon, *dimoûre* ; provenç. *demolhir* ; espagn. *demolir* ; ital. *demolire* ; du latin *demoliri*, de la préposition *de*, et *moliri*, entasser, de *moles*, masse (voy. MÔLE).

† **DÉMOLISSEUR** (dé-mo-li-seur), *s. m.* || 1° Celui qui démolit, qui aime à démolir. || Celui qui achète

les vieux édifices pour les démolir. || 2° Fig. Celui qui attaque les opinions reçues, les institutions. Je suis grand démolisseur, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 1er juin 1770. Je n'ai jamais vu en lui [Mallebranche] qu'un assez bon démolisseur, mais un mauvais architecte, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 3 nov. 1764.

— ÉTYM. *Démolir.*

DÉMOLITION (dé-mo-li-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de démolir. La démolition est commencée. Théodose reçut en même temps la nouvelle de la démolition du temple fameux de Sérapis dans Alexandrie, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 112. || 2° *S. f. pl.* Matériaux qui restent de ce qu'on a démoli. Comme, en abattant un vieux logis, on en réserve ordinairement les démolitions pour servir à en bâtir un nouveau, DESC. *Méth.* III, 6.

— HIST. XIVe s. Ceste instance de demolition et male aventure aux François fu pronostiquée, *Chroniques franç.* dans LACURNE. || XVIe s. Il adjousta à cela la desmolition des temples et des tombeaux, D'AUB. *Hist.* II, 31.

— ÉTYM. Provenç. *demolition*; espagn. *demolicion*; ital. *demolizione*; du latin *demolitionem*, de *demoliri*, démolir.

DÉMON (dé-mon), *s. m.* || 1° Dans le polythéisme ancien, génie, esprit bon ou mauvais. Que l'honneur de mon prince est cher aux destinées! Que le démon est grand qui lui sert de support! MALH. II, 7. Que sa main enseigner aux princes Le grand démon qui les instruit, ID. III, 2. Or qu'en un saint ouvrage un saint démon m'appelle, RÉGNIER, *Poem. s.* Un plus puissant démon veille sur vos années, CORN. *Cinna*, II, 1. Leur chef nous a paru le démon des combats, ID. *Tois.* I, 2. [Il] Respecterait en lui le démon de l'empire, ID. *Pulch.* III, 3. Ô ciel! quel bon démon devers moi vous envoie, Madame? ID. *Héracl.* V, 2. Que les hommes, les dieux, les démons et le sort Préparent contre nous un général effort, ID. *Hor.* II, 3. Quel démon envieux M'a refusé l'honneur de mourir à vos yeux? RAC. *Brit.* II, 6. Fatale furie Que le démon de Rome a formée et nourrie, ID. *Mithr.* V, 1. Les trois Furies, les trois Parques, les mauvais démons, la roue d'Ixion sont des chimères absurdes, VOLT. *Dial.* 23. Platon avait imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, DIDEROT, *Opin. des anc. phil. (philosophie antédiluvienne).* || Le démon de Socrate, voix mystérieuse que Socrate disait lui parler et lui donner des conseils. On ne convient pas de ce qu'était ce génie, appelé ordinairement le démon de Socrate, d'un mot grec qui signifie quelque chose qui tient du divin, conçu comme une voix secrète, ROLLIN, *Hist. anc.* t. IV, p. 359. Le *Démon de Socrate*, titre d'un livre où M. Lélut cherche à prouver que le démon de Socrate était, chez ce philosophe, une hallucination de l'ouie. || Fig. La peine et la récompense sont les deux démons qui gouvernent les choses humaines, BALZ. *Socr. chrét. disc.* 10. Deux démons à leur gré partagent notre vie, Et de son patrimoine ont chassé la raison.... J'appelle l'un amour et l'autre ambition, LA FONT. *Fabl.* X, 10. || 2° Dans la religion chrétienne, les diables, les esprits malins, par opposition aux anges. Que les démons et ceux qui les adorent Soient à jamais détruits et confondus! RAC. *Esth.* II, 9. C'est une étrange vision, Et cependant, ange ou démon, J'ai vu partout cette ombre amie, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de décembre.* || Le diable, Satan, prince des démons, et principe du mal. Les ruses du démon. Et bravant du démon l'impuissant artifice, De la religion soutient tout l'édifice, RAC. *Esth. prol.* Vous irez crier partout qu'il faut être organe du démon pour vous imputer des choses dont il n'y a ni marque ni vestige dans vos livres, PASC. *Prov.* 15. || Démon du midi, sorte de démon, signalé dans la Bible, et, par extension, nom donné à Philippe II, roi d'Espagne, à cause du mal qu'il faisait et de sa résidence dans un pays du midi. || Fig. et familièrement, avoir de l'esprit comme un démon, avoir beaucoup d'esprit. || 3° Personne méchante qui se plait à tourmenter les autres. Cet homme est un vrai démon, un démon incarné. || Faire le démon, faire du bruit, s'emporter. || Faire le petit démon, même sens, avec cette nuance qu'il s'agit alors de quelque résistance de la part d'une jeune femme, d'un jeune homme, résistance qu'on veut caractériser d'une façon aimable. Votre esprit contre moi fait le petit démon, MOL. *l'Étour.* I, 10. Il a fait le petit démon quand je lui ai dit que vous m'aviez envoyé de l'argent pour lui, il n'en a que faire, SÉV. 137. || Faire le démon, se dit aussi en bonne part, en parlant d'une résistance ou d'une attaque honorable. Le maréchal de Créqui fait toujours le démon dans Trèves [assiégée], SÉV. 214. || Il se dit d'un enfant vif et malin. C'est un petit démon. || Comme un démon, se dit sans y attacher nécessairement de mauvaise idée, pour signifier impétuosité, ardeur, violence, etc. Le petit-fils de St-Hérem, qui courait comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba et fut trois heures sans connaissance, SÉV. 471. || 4° La cause de l'inspiration, des impulsions bonnes ou mauvaises. Le démon de la guerre, des combats. Que faisons-nous, Romains? Dit-il, et quel démon nous fait venir aux mains? CORN. *Hor.* I, 3. Quel démon vous irrite et vous porte à médire? BOIL. *Sat.* IX. Dès lors que son démon commence à l'agiter, Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à déserter, ID. *Sat.* VIII. Eh! que serait-ce donc si le démon du jeu Versait dans son esprit sa ruineuse rage? ID. *Sat.* X. Térence n'est pas possédé de ce démon-là, DIDER. *Sur Térence.* Celui qu'un vrai démon [l'inspiration] presse, enflamme, domine, Ignore un tel supplice, il pense, il imagine, A. CHÉN. 12.

— HIST. XIVe s. Et semblablement à toutes choses appartenantes au cultivement des demones, ORESME, *Eth.* 114. || XVIe s. Comme si le daimon qui garde nostre France Eust fait avec le tien eternelle alliance, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 289, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *demoni*; catal. *dimoni*; espagn. et ital. *demonio*; du latin *dæmonium*, de *dæmon*, de δαίμων, génie bon ou mauvais.

† **DÉMONARCHISER** (dé-mo-nar-chi-zé), *v. a.* Ruiner dans un pays le système monarchique.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, *monarchie*, et la finale *iser*.

DÉMONÉTISATION (dé-mo-né-ti-za-sion), *s. f.* Action de démonétiser. Démonétisation de l'or, des assignats. || État de ce qui est démonétisé.

— ÉTYM. *Démonétiser.*

DÉMONÉTISÉ, ÉE (dé-mo-né-ti-zé, zée), *part. passé.* Les louis démonétisés. || Fig. Qui a perdu son crédit. Un homme démonétisé. Une opinion démonétisée.

DÉMONÉTISER (dé-mo-né-ti-zé), *v. a.* Ôter à une monnaie, à un papier-monnaie, la valeur que la loi lui avait attribuée. || Fig. Déprécier, rabaisser. || Se démonétiser, *v. réfl.* Être démonétisé.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *moneta*, monnaie (voy. ce mot).

DÉMONIAQUE (dé-mo-ni-a-k'), *adj.* || 1° Qui est possédé du malin esprit. Une femme démoniaque. || 2° Substantivement. Homme, femme en proie au malin esprit. Mais, aurait répondu le comédien, un roi qui s'entretient tout seul avec son capitaine des gardes parle un peu plus humainement et ne prend guère ce ton de démoniaque, MOL. *Impr.* 1. || Dans le langage de la médecine actuelle, aliéné, aliénée qui, attaquée de mélancolie, croit que le démon est logé dans son corps. || 3° Personne colère, passionnée. Après cette comédie, jouée à ses propres dépens, vous croyez bien qu'au moins il [le fantasque] ne fera plus le démoniaque; hélas! vous vous trompez, FÉN. t. XIX, p. 452. || 4° Membre d'une secte d'anabaptistes qui croyaient au salut final des démons.

— HIST. XIVe s. Pierre Nagot a esté le plus du temps, et par especial en temps d'esté, fol et demoniacle, et s'est plusieurs fois voulu noyer, DU CANGE, *dæmoniacus.* || XVe s. Tu ensuis les Pharisiens, appelant Jesus-Christ deceveur et demoniacle, MONSTREL. liv. I, ch. 47. || XVIe s. .... Une garce que le prestre Belovet instruisoit à faire la demoniaque, D'AUB. *Conf.* I, 6. Selon la coustume des demoniacles, PARÉ, XIX, 32. J'aime l'allure poetique, à saults et à gambades: c'est un' art, comme dict Platon, legiere, volage, demoniacle, MONT. IV, 136.

— ÉTYM. Provenç. *demoniayx*, *demoniat*; anc. catal. *dimoniat*; espagn. et ital. *demoniaco*; de *dæmoniacus*, de δαιμονιακὸς, de δαίμων, démon.

† **DÉMONICOLE** (dé-mo-ni-ko-l'), *s. m.* Adorateur des démons; nom donné aux païens par les chrétiens.

— ÉTYM. *Démon*, et le latin *colere*, adorer.

† **DÉMONISME** (dé-mo-ni-sm'), *s. m.* Croyance aux démons.

— ÉTYM. *Démon.*

† **DÉMONISTE** (dé-mo-ni-st'), *s. m.* Celui qui croit à l'existence des démons bons ou mauvais.

— ÉTYM. *Démon.*

† **DÉMONOCRATIE** (dé-mo-no-kra-sie), *s. f.* Influence des démons.

— ÉTYM. *Démon*, et κράτος, autorité.

DÉMONOGRAPHE (dé-mo-no-gra-f'), *s. m.* Auteur qui a écrit sur les démons. Opinions maintenues obstinément par la plupart de nos démonographes, G. NAUDÉ, *Apologie, préface.* On distinguait parmi les auteurs une classe de démonographes, VOLT. *Louis XIV*, 31.

— ÉTYM. Δαίμων (voy. DÉMON), et γράφειν, écrire (voy. GRAPHIQUE).

† **DÉMONOGRAPHIE** (dé-mo-no-gra-fie), *s. f.* Traité de la nature et de l'influence des démons.

— ÉTYM. *Démonographe.*

† **DÉMONOLÂTRE** (dé-mo-no-lâ-tr'), *s. m.* Adorateur des démons.

— ÉTYM. *Démon*, et λατρεύειν, adorer.

† **DÉMONOLÂTRIE** (dé-mo-no-lâ-trie), *s. f.* Adoration des démons.

† **DÉMONOLOGIE** (dé-mo-no-lo-jie), *s. f.* Théorie des démons.

— HIST. XVIe s. Une jeune dame instruite de demonologie, qui jouoit aussi bien que feu monsieur François Villon en la diablerie St Maixant, D'AUB. *Conf.* I, 6.

— ÉTYM. Δαίμων, démon, et λόγος, traité.

† **DÉMONOMANCIE** (dé-mo-no-man-sie), *s. f.* Divination par l'inspiration des démons.

— ÉTYM. *Démon*, et le suffixe *mancie*.

† **DÉMONOMANE** (dé-mo-no-ma-n'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est affectée de démonomanie.

DÉMONOMANIE (dé-mo-no-ma-nie), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Variété de l'aliénation mentale, dans laquelle le malade est tourmenté de l'idée d'être possédé du démon. S'il n'eût laissé des marques et vestiges de son humanité dans cette démonomanie, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 127. || 2° Titre de livres traitant des démons et de la possession. Je lui apprendrai l'astrologie, la démonomanie, VOLT. *Zadig*, 6.

— HIST. XVIe s. La demonomanie, titre d'un ouvrage de Bodin.

— ÉTYM. Δαίμων (voy. DÉMON), et μανία, manie.

DÉMONSTRATEUR (dé-mon-stra-teur), *s. m.* Celui qui démontre, enseigne une science. || Plus particulièrement, celui qui donne des leçons pratiques de botanique ou d'anatomie. Un jardin royal des plantes avec un démonstrateur appointé, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Il avait été démonstrateur en chimie au jardin royal, MAIRAN, *Éloges, Boulduc.* Le jardin d'Upsal, remis dans un meilleur ordre, devint digne du démonstrateur qui, de toutes les parties de l'Europe, y attirait des disciples, CONDORCET, *Linné.*

— ÉTYM. Lat. *demonstrator*, de *demonstrare*, démontrer.

DÉMONSTRATIF, IVE (dé-mon-stra-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui démontre, qui sert à démontrer. Et je prouverai en toute rencontre, par des raisons démonstratives et convainquantes.... MOL. *Mar. forcé*, 6. Et, comme je vous fis voir l'autre jour par raison démonstrative, il est impossible que vous receviez, si vous savez détourner l'épée de votre ennemi de la ligne de votre corps, ID. *Bourg. gent.* II, 3. Cela est démonstratif, PASCAL, dans COUSIN. Cette raison, qui pouvait n'être pas démonstrative, le devient, en quelque sorte, pour M. Guglielmini, parce qu'elle venait d'un maître qu'il chérissait, FONTEN. *Guglielmini.* || 2° Terme de rhétorique. Genre démonstratif, celui des trois genres d'éloquence qui a pour objet la louange ou le blâme. || Substantivement. Le démonstratif, le genre démonstratif. || 3° Terme de grammaire qui exprime une idée d'indication. Ce, cet, cette, ces, sont des adjectifs démonstratifs; celui, celle, sont des pronoms. || 4° Qui démontre vivement tout ce qu'il a dans l'âme. Il a beaucoup menacé, beaucoup crié: mais ne vous en effrayez pas, il est très-démonstratif, et les effets suivent rarement. || Plus particulièrement, et en bonne part, qui témoigne des intentions bienveillantes. Cette personne est très-démonstrative.

— HIST. XIVe s. Sillogisme demonstratif et evident, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Raisons evidentes, demonstratives, ID. *ib.* Ja soit ce que l'esprevier et l'ostour soit peüs entre le pouce et le doit demonstratif, toutes voies les autres oiseaulx sont peüs à plain poing, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. Les advocats de la transsubstantiation pensent que ce mot demonstratif, ceci, se rapporte à l'espece du pain, CALV. *Instit.* 1110. Laquelle proposition ne se peut prouver par raison demonstrative, AMYOT, *Marcell.* 21.

— ÉTYM. Provenç. *demostratiu*; espagn. *demostrativo*; portug. *demonstrativo*; ital. *dimostrativo*; du latin *demonstrativus*, de *demonstrare*, démontrer.

DÉMONSTRATION (dé-mon-stra-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Raisonnement qui prouve avec évidence. Le fruit de la démonstration est la science, BOSS. *Connaiss.* I, 13. Voilà contre vous la

plus complète démonstration que l'on pût faire, BOSS. *Théol.* Je tourne ma réponse en démonstration contre l'auteur, ID. *Satisf.* || 2° Tout ce qui sert à démontrer. Les faits sont la meilleure démonstration de cette proposition. || 3° Leçon dans laquelle on met sous les yeux des élèves les objets mêmes dont on leur parle. || 4° Manifestation des dispositions, des intentions. Des démonstrations hostiles. Des démonstrations d'amitié. Ce serait une chose insupportable que Chimène en convînt [de son mariage] avec Rodrigue dès le lendemain qu'il a tué son père, et Rodrigue serait ridicule s'il faisait la moindre démonstration de le désirer, CORN. 1er *disc. du poëme dramatique*, p. 12. Recevoir quelqu'un avec de grandes démonstrations de joie, PATRU, *Plaidoyer* 7, dans RICHELET. Les démonstrations que vous recevez dans votre gouvernement, SÉV. 523. Toutes les démonstrations qu'il nous fait, et dont il serait honnête d'être la dupe, plutôt que d'être capable de le soupçonner injustement, ID. *Lett.* 28 nov. 1670. Quelque démonstration que fît Henri de vouloir, dans cette occasion, des conseils sincères, il ne pouvait rendre aux évêques la liberté que ses cruautés leur avaient ôtée, BOSS. *Var.* VII, § 74. Je m'attends à des démonstrations d'une joie bien sincère, MAINTENON, *Lettre au duc de Noailles*, 5 août 1710. Habitué aux démonstrations orageuses de la passion des Italiens, STAËL, *Corinne*, IV, 1. || Terme militaire. Manœuvre qu'on fait pour donner le change sur les desseins véritables. Il fit une démonstration sur l'aile droite de l'ennemi. Le vice-roi s'apercevait que la plupart de ces Moscovites, attirés par ses démonstrations, s'étaient portés à la gauche de la route, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 4.

— SYN. DÉMONSTRATIONS D'AMITIÉ, TÉMOIGNAGES D'AMITIÉ. Démonstration va tout à l'extérieur, aux airs du visage, aux manières agréables, à un accueil obligeant. Témoignage est plus intérieur, et va au solide, à de bons offices, à des services essentiels. Un faux ami peut donner des démonstrations d'amitié. il n'y a qu'un véritable ami qui puisse donner des témoignages d'amitié. C'est une démonstration d'amitié que d'embrasser une personne; c'est un témoignage d'amitié que de prendre ses intérêts, BOUHOURS, *Rem. nouv.*

— HIST. XIIIe s. Mais raison ainsinc le li prueve, Qui les demonstroisons i trueve, *la Rose*, 17034. || XIVe s. Il appartient à celui qui a sapience avoir demonstration d'aucunes choses, ORESME, *Eth.* 176. Science est par demonstration, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Nous avons une certaine demonstration par laquelle toute ceste question se peut vuider, CALV. *Instit.* 468. Je n'eusse pas pensé d'avoir veu en tel temps tant de demonstracion d'amour et d'obeissance, MARG. *Lett.* XXXIII. Craignant que la demonstration qu'il avoit faite de son desir lui fist perdre la privauté qu'il avoit avec elle, ID. *Nouv.* XXII. Faire demonstration [sembler] de craindre, MONT. I, 15. Propositions dont on ne peut trouver les demonstrations intellectives par raisons indubitables, AMYOT, *Marcell.* 21, 27. Et comme il passast à travers le païs de la Bœoce sans aucune demonstration de guerre, ID. *Flamin.* 10.

— ÉTYM. Provenç. *demostratio*; espagn. *demostracion*; ital. *dimostrazione*; du latin *demonstrationem*, de *demonstrare*, démontrer. L'ancienne forme *desmonstroison* est la plus régulière comme *oroison* ou *oraison* d'*orationem*. L'ancien français avait aussi *demonstrance*, formé comme *remontrance* et usité jusque dans le XVIe siècle, et *demonstrement*.

DÉMONSTRATIVEMENT (dé-mon-stra-ti-ve-man), *adv.* D'une manière démonstrative, convaincante. Bien que l'utilité de ce système se puisse prouver aussi démonstrativement qu'une proposition de géométrie.... VAUB. *Dîme*, p. 132. C'est un fait qui ne se peut contester ni pallier [l'abandon de ses troupes par Vendôme], et qui prouve démonstrativement tout ce que je viens de dire, ST-SIM. 204, 240. Les lunettes font voir démonstrativement que celui qui les porte est consommé dans les sciences, MONTESQ. *Lett. pers.* 78.

— ÉTYM. *Démonstrative*, et le suffixe *ment*.

† **DÉMONTAGE** (dé-mon-ta-j'), *s. m.* Action de démonter. || Démontage d'un fusil, action d'en désunir les pièces pour les nettoyer ou les réparer.

— ÉTYM. *Démonter.*

DÉMONTÉ, ÉE (dé-mon-té, tée), *part. passé.* || 1° Qui est en bas de sa monture. Les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre risque que d'être démontés, VOLT. *Mœurs*, 51. || Qui a perdu le cheval qu'il montait. La cavalerie du czar, presque toute démontée, ne pouvait plus être d'aucun secours, à moins qu'elle ne combattît à pied, ID. *Russie*, II, 1. Napoléon rallie ses corps d'armée: les revues qu'il passe dans le Kremlin sont plus fréquentes: il réunit en bataillons tous les cavaliers démontés, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 11. || Terme de chasse. Perdrix démontée, perdrix qui a une aile cassée. || 2° Dont les pièces sont défaites, en parlant d'une machine, d'un outil. Un fusil démonté. || Par extension. Il semble que tout son corps soit démonté, et que les mouvements de ses hanches, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts, MOL. *Critique*, sc. 2. || Fig. Marque d'un cerveau démonté et d'une raison dépravée, ID. *Pourc.* II, 1. Avec beaucoup de finesse et de vivacité, vous aviez beaucoup de choses d'une tête un peu démontée, FÉN. *Dial. des morts mod.* 4. || Terme de marine. Mer démontée, mer dont les lames ont acquis une violence extraordinaire. || 3° Qui est hors d'état d'agir ou de répondre, déconcerté. Tantôt j'étais sur un pied, tantôt j'inclinais la tête et ne savais plus ce que je faisais: j'étais démonté, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. III, 5e part. p. 17, dans POUGENS.

DÉMONTER (dé-mon-té), *v. a.* || 1° Renverser quelqu'un de sa monture. Ce cheval a démonté son cavalier, l'a jeté par terre. Dans la joute, son adversaire le démonta. || Démonter quelqu'un, lui ôter sa monture. On démonta la cavalerie pour atteler les chevaux aux canons. Il a rencontré des voleurs qui l'ont démonté. || Démonter un capitaine de vaisseau, lui ôter le commandement du vaisseau qu'il montait. || 2° Désassembler les différentes pièces dont une chose est composée. Démonter des ressorts, une machine, une armoire. Il fit construire les vaisseaux en sorte qu'on les pouvait démonter et charger les pièces sur des chariots, VAUGEL. *Q. C.* dans RICHELET. Le moindre atome qui viendrait à se déranger démonterait toute la nature, FÉN. *Exist.* 18. Démétrius fit inhumer ses morts, panser ses blessés, et réparer avec toute la diligence possible les machines qui avaient été démontées et mises hors de service, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 235, dans POUGENS. || Démonter des pierreries, des diamants, les séparer de leur chaton, de la garniture qui les sertit. Je cherche mon portrait; j'ai besoin de quelques petits diamants qui en ornent la boîte; je l'ai prise pour les envoyer démonter à Paris, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, II, 7. || Démonter un canon, l'ôter de dessus son affût. || Terme de typographie. Démonter un composteur, en dévisser le talon mobile, pour en modifier la justification. || Familièrement et par exagération. Bâiller à se démonter la mâchoire, faire de grands bâillements. || 3° Démonter une horloge, un tournebroche, faire qu'ils ne soient plus montés et qu'il faille ou en tendre les ressorts, ou en hausser les poids pour qu'ils aillent de nouveau. || 4° Terme de guerre. Démonter une batterie, la mettre, à coups de canon, hors d'état de servir. || Fig. Démonter la batterie de quelqu'un, faire avorter ses projets. On annonce, au moment qu'il parle, un cavalier qui, de sa seule présence, démonte la batterie de l'homme de ville, LA BRUY. V. || 5° Terme de chasse. Démonter une perdrix, lui casser une aile d'un coup de fusil. || 6° Se démonter le corps, donner à son corps des attitudes forcées. || Se démonter le visage, donner à son visage l'expression que l'on veut. Le grand jongleur se frappe les cuisses, se démonte le visage, hurle.... CHATEAUB. *Amér.* 160. || Fig. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire, SÉV. *Lett.* 6 juillet 1670. || 7° Fig. Déranger. Ces paroles démontent toutes vos espérances, D'ABLANC. *Lucien*, t. I, dans RICHELET. Tant il est difficile de ne point démonter un jugement de son assiette, PASC. *Imag.* 7. || Déconcerter, mettre hors d'état d'agir, de répondre. Cette objection le démonta tout à fait. || Absolument. Voilà une nouvelle qui démonte. || Mettre hors de soi. Votre impudence enfin m'étonne et me démonte, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* III, sc. dern. Rougissez d'être esclave de la coutume, au point d'être démontée de ce que votre fils ne suit pas le train ordinaire, qui l'aurait sûrement dérangé, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 90, dans POUGENS. || Révolter. Ne vous voilà-t-il pas? j'aime tous vos arais.... Et moi je n'en ai qu'un que j'aime pour mon compte; Et vous le détestez: oh! cela me démonte, GRESSET, *le Méchant*, I, 4. || 8° Se démonter, *v. réfl.* Être fait de manière à être démonté. Cela se démonte. || Se disjoindre. Sous l'effort du vent, les ailes du moulin se démontaient. || Fig. et familièrement. La machine commence à se démonter, se dit de tout ce qui commence à se détraquer, et particulièrement d'une personne qui, de bien portante qu'elle était, devient valétudinaire. || Son visage se démonte, il donne à son visage l'expression qu'il veut. || Fig. Se déranger. Les vieilles cervelles se démontent comme les jeunes, MOL. *Mal. imag.* 1er *intermède*, sc. 1. Toujours de plus en plus son cerveau se démonte, REGNARD, *Ménechm.* III, 7. Mais ma tante.... à propos, je ris de son effroi; Qu'une tête de femme aisément se démonte! LANOUE, *Coquette*, IV, 1. || Être déconcerté, être hors de soi. Ma femme, sans se démonter et sans se déranger, me dit de prendre une chaise, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. III, 6e part. p. 116, dans POUGENS. Quoi! ce n'est que cela? vous vous démontez pour bien peu de chose, D'ALLAINVAL, *Éc. des bourg.* III, 1.

— HIST. XIIIe s. Mais de tant lor vait malement. Que karesme i est desmontez, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 94. || XIVe s. Quant vint à l'aprochier, ez les vous desmontez; À pié sont descendus les escus acolez, *Guescl.* 11285. || XVe s. Il est en bref en la basse cour de son hostel descendu, où il trouva un valet qui le demonta de son cheval [l'aida à descendre et prit sa monture], LOUIS XI, *Nouv.* XVI. || XVIe s. Je ne desmonte pas volontiers quand je suis à cheval, MONT. I, 360. J'ay veu un homme donner carriere à deux pieds sur sa selle, demonter sa selle, et au retour la relever, ID. I, 368. Ils ont loy de desmonter le premier passant, en luy donnant leur cheval recreu, ID. III, 96. Je louerois une ame à divers estages, qui sçache se tendre et se desmonter, ID. III, 278. Je me tiens à cheval sans desmonter, huict et dix heures, ID. IV, 104. Ces 36 canons du dehors desmonterent 60 pieces du dedans, D'AUB. *Hist.* I, 28. Figure de la trepane desmontée, PARÉ, VIII, 20.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *monter*; provenç. et espagn. *desmontar*; catal. *desmuntar*; ital. *dismontare*.

† **DÉMONTOIR** (dé-mon-toir), *s. m.* Planche sur laquelle l'imprimeur pose les balles pour les monter et les démonter.

— ÉTYM. *Démonter.*

† **DÉMONTRABILITÉ** (dé-mon-tra-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut être démontré.

— ÉTYM. *Démontrable.*

DÉMONTRABLE (dé-mon-tra-bl'), *adj.* Qui peut être démontré. Des vérités claires et démontrables. Une forme plus concise et moins dogmatique, qu'il convient d'affecter toutes les fois que l'objet n'est pas démontrable, DIDER. *sur Boulanger.*

— HIST. XIIIe s. Or te demonsterrai sans fable Chose qui n'est point demonstrable, *la Rose*, 4294. || XIVe s. Ce de quoy est science, il est demonstrable et sceu par autre chose, ORESME, *Eth.* 176.

— ÉTYM. *Démontrer.*

DÉMONTRÉ, ÉE (dé-mon-tré, trée), *part. passé.* Une proposition démontrée par un syllogisme. Cela est démontré.

DÉMONTRER (dé-mon-tré), *v. a.* || 1° Établir par un raisonnement évident et convaincant. Démontrer une proposition. La succession du jour et de la nuit démontre la rondeur de la terre. Tout vous doit démontrer qu'il a voulu paraître, Par ce récit menteur, le sauveur de son maître, LEGOUV. *Épichar. et Néron*, III, 6. || 2° Témoigner par des signes extérieurs. Ses cris démontrent qu'il souffre. || 3° Faire voir la chose dont on parle, dont on fait leçon. Il démontrait l'anatomie. || Absolument. Il démontre bien. || 4° Se démontrer, *v. réfl.* Être démontré. Tout ce qui se démontre en mathématique.

— SYN. DÉMONTRER, PROUVER. On prouve par des témoignages, par des actes, par des preuves, en un mot; on démontre par des arguments. Un fait se prouve, mais il ne se démontre pas. Une proposition se démontre; mais elle se prouve aussi, quand les arguments sont considérés comme des preuves.

— HIST. XIe s. Quant pour ferir vous demustrai grant ire, *Ch. de Rol.* XXXVIII. || XIIIe s. Et dame Diex leur avoit bien demonstré s'amor, VILLEH. CVIII. Et pour le bel miracle que Dieu y demonstroit [montrait], *Berte*, CXXXV. || XVe s. Il assembleroit tous les bourgeois de la ville, et leur demonstreroit la besogne, et les feroit armer, FROISS. I, I, 184. Messire Gautier de Mauny respondit et dit [aux propositions des assiégés]: j'en irai volontiers parler à monseigneur le comte Derby; lors vint devers ledit comte, qui n'estoit pas loin; si lui demonstra toutes les paroles que vous avez ouïes, ID. I, I, 234. || XVIe s. Ils demonstroyent leur infidelité en mesprisant tout ce qui est propre aux fideles, CALV. *Instit.* 642. Celui qui, en persecutant furieusement l'Evangile, se demonstre apertement estre antechrist, ID. *ib.* 915. Plus sa vitre [de la lanterne] est claire, plus sa lumiere interieure s'apperçoit; et si elle est sombre, peu de clarté se demonstre, LANOUE, 531. Veu que

son visage demonstroit quelque fascherie, CARL. I, 35. Tant il conduit aiséement, et par une voye plaine et unie, ce qu'il prend à demonstrer, AMYOT, *Marcell.* 27.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *demostrar*; portug. *demonstrar*; ital. *dimostrare*; du latin *demonstrare*, de la préposition *de*, et *monstrare*, montrer.

† **DÉMORALISANT**, **ANTE** (dé-mo-ra-li-zan, zan-t'), *adj.* Qui démoralise. Des influences démoralisantes.

† **DÉMORALISATEUR**, **TRICE** (dé-mo-ra-li-za-teur, tri-s'), *adj.* Néologisme. Qui démoralise. Opinions démoralisatrices. || Substantivement. Celui qui démoralise.

— ÉTYM. *Démoraliser.*

† **DÉMORALISATION** (dé-mo-ra-li-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action de démoraliser; état de ce qui est démoralisé.

— ÉTYM. *Démoraliser.*

† **DÉMORALISÉ**, **ÉE** (dé-mo-ra-li-zé, zée), *part. passé.* Qui a perdu l'honnêteté. Un homme démoralisé. || Qui a perdu le moral, le courage. Une troupe démoralisée.

† **DÉMORALISER** (dé-mo-ra-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre immoral. Les mauvaises sociétés l'ont démoralisé. || 2° Ôter le moral, le courage, la confiance. Des revers avaient démoralisé l'armée. || 3° Se démoraliser, *v. réfl.* Perdre sa moralité ou son courage moral.

— REM. Ce mot n'était pas connu avant la Révolution.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *moraliser.*

DÉMORDRE (dé-mor-dr'), *v. n.* || 1° Lâcher prise après avoir mordu. Certains animaux ne démordent pas qu'ils n'emportent la pièce. L'on est obligé de se servir d'un ferrement pour le faire démordre, BUFF. *Renard.* || 2° Fig. Se départir, renoncer. On l'en fera bien démordre. Il ne démord pas de ses prétentions. C'est un homme qui ne démordrait pas d'un iota des règles des anciens, MOL. *Pourc.* I, 7. À ne démordre point de mon habillement, ID. *Éc. des mar.* I, 1. Je m'en trouve fort bien, et n'en veux pas démordre, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* II, 4. Je ne suis pas de ces messieurs qui ne chérissent que leurs opinions et qui, plutôt que d'en démordre, aiment mieux laisser crever un malade, ID. *Crispin méd.* II, 9. J'aurai peine à fléchir son esprit absolu, Qui ne démord jamais de ce qu'il a voulu, SCARRON, *D. Japhet*, V, 4. On dit que le prince Eugène ne démordra pas de son entreprise, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 31 juillet 1712. Il ne démordait guère ni de ses entreprises, ni de ses opinions; ce qui assurait davantage le succès de ses entreprises et donnait moins de crédit à ses opinions, FONTEN. *Renau.* Louville était plein d'esprit et de sens, ardent, mais droit; et, persuadé une fois, rien ne le faisait démordre, ST-SIM. 101, 60.

— REM. Démordre, au sens figuré, est un de ces verbes qui sont surtout usités avec une négation. Cependant rien n'empêcherait de dire : il démordra de ses prétentions.

— HIST. XIVe s. A bon escient n'en demords: Qu'acertes sont deux moult beaux corps Que ce soleil et ceste lune, *Traité d'alch.* 229. || XVIe s. Ils y sont asservis comme à une prinse qu'ils ne peuvent demordre, MONT. II, 232. Il leur semble que leurs enfans n'y seront jamais assez tost [à la cour], lesquels aussi, de leur costé, ne se font gueres presser pour desmordre le college, LANOUE, 122. Quand il y a en une armée nombre de telles gens, qui sçavent montrer le chemin aux autres, et mordre sans desmordre, cela fait combattre tout le reste, ID. 420. Ne plus ne moins que les chiens de gentil cueur, qui jamais ne laissent leur prise ny jamais ne desmordent, que leur adversaire ne soit abbatu, AMYOT, *Sylla et Lysand.* 9. Le duc de Guise, qui avoit preveu cet avantage, y avoit sur le ventre 300 harquebuziers choisis qui firent demordre les entrepreneurs, D'AUB. *Hist.* I, 21. Les attaquans aiant demordu furent poussez en desroute jusques dans leur camp, ID. *ib.* I, 364. La guerre de Flandres n'est plus à deliberer, elle est entamée, ne la demordez point, ID. *ib.* II, 14. Il ne laissa nul de ses morts ni blessez, et ne demordit point ses prisonniers, ID. *ib.* 299.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mordre.*

DÉMOTIQUE (dé-mo-ti-k'), *adj.* Terme d'antiquité. Populaire. Écriture démotique. || Chez les anciens Égyptiens, écriture démotique ou enchoriale, écriture qui, abrégée de l'écriture hiératique ou cursive, fut appropriée à la langue vulgaire des derniers temps. Caractères démotiques. On trouve l'écriture démotique depuis l'époque de Psammétik I jusque sous les empereurs romains; elle se compose comme l'écriture hiéroglyphique ou l'écriture hiératique de lettres simples, de signes valant une syllabe et de signes idéographiques, DE ROUGÉ. || *S. m.* Le démotique, l'écriture démotique.

— ÉTYM. Δημοτικός, populaire, de δῆμος, peuple; parce que cette écriture était une écriture courante et vulgaire.

† **DÉMOUCHETER** (dé-mou-che-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je démouchette, je démouchetterai), *v. a.* Dégarnir un fleuret de son bouton, l'aiguiser pour en faire une arme offensive.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le mot fictif *mouchette*, petite mouche, dit par assimilation pour bouton.

† **DÉMOULAGE** (dé-mou-la-j'), *s. m.* Action de retirer du moule une pièce.

— ÉTYM. *Démouler.*

† **DÉMOULER** (dé-mou-lé), *v. a.* Opérer le démoulage.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *moule*, *s. m.*

DÉMOUVOIR (dé-mou-voir), *v. a.* Faire renoncer à quelque prétention. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif. Rien ne l'a pu démouvoir de cette prétention.

— HIST. XVe s. De ce propos ne peust estre desmu, nonobstant que plusieurs lui conseillassent que plus n'en fist, *Bouciq.* II, ch. 20. Et qu'il luy avoit fait plusieurs remonstrances pour le desmouvoir de l'amytié des Anglois, COMM. IV, 8. Doutant qu'il ne la tuast, comme encore elle en doutoit, et ne se voulait demouvoir de cette doute, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXVI. || XVIe s. Il n'y a rien qui nous doive demouvoir ne distraire de sa volonté [de Dieu], n'aucune authorité humaine, ne longueur de temps, ne toutes autres apparences, CALV. *Instit.* 1157. Elle le fortifie aux endroits où sa structure se desmeut et se lasche pour les coups de la mer, MONT. II, 198. Qui desmeut nostre ame, qui la jecte plus coustumierement à la manie que sa force propre [le génie du Tasse qui le rendit fou]? ID. II, 213. L'ame desmeut de son assiette par les vapeurs d'une fiebvre chaulde, ID. II, 300. Je les regarde d'une affection ny esmeue ny desmeue par interest privé, ID. III, 238. Ceste crainte commenceoit mesme à retirer et demouvoir un petit Cassius des opinions d'Epicurus, et avoit totalement espouvanté ses soudards, AMYOT, *Brutus*, 47.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *mouvoir.*

DÉMUNI, **IE** (dé-mu-ni, nie), *part. passé.* Dépourvu de munitions. Une place démunie. || Il se dit aussi, en parlant d'argent. J'étais complétement démuni.

DÉMUNIR (dé-mu-nir), *v. a.* || 1° Dégarnir de munitions. || 2° Fig. Se démunir, *v. réfl.* Se dessaisir de ce qui peut être considéré comme munition, réserve, ressource. Se démunir de son argent.

— HIST. XVIe s. De vuider et desmunir la memoire, est ce pas le vray et propre chemin à l'ignorance? MONT. II, 218.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *munir.*

DÉMURÉ, **ÉE** (dé-mu-ré, rée), *part. passé.* Une porte murée, puis démurée.

DÉMURER (dé-mu-ré), *v. a.* Ouvrir une porte, une fenêtre murée.

— HIST. XVe s. Jehanne, femme de Philipot, pour son petit gouvernement et impudicité, fut emmurée, jusques à ce que, du consentement d'icelui Philipot, elle fut demurée [tirée de prison] et baillée à ses amis, DU CANGE, *immurare.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *murer.*

† **DÉMUSELER** (dé-mu-ze-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je démuselle, je démusellerai), *v. a.* Enlever la muselière d'un animal. Un chien démuselé. || Fig. Démuseler les passions anarchiques. || Se démuseler, *v. réfl.* Défaire sa muselière. Si vous ne serrez pas davantage, votre chien se démusellera.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *museau.*

DÉNAIRE (dé-nê-r'), *adj.* Qui a dix chiffres ou caractères. Arithmétique dénaire, notre arithmétique qui se sert de dix chiffres, y compris le zéro, par opposition à celles où le nombre des caractères est différent, et qui reçoivent les épithètes de binaire, ternaire, etc. suivant qu'elles emploient deux, trois ou plus de chiffres. En prenant notre échelle dénaire dans la perfection que l'invention des caractères lui a procurée, BUFF. *Homme, arithm. morale.*

— ÉTYM. Lat. *denarius*, de *deni*, dix, de même radical que *decem* (voy. DIX).

DÉNANTI, **IE** (dé-nan-ti, tie), *part. passé* de dénantir. Un prêteur dénanti de son gage.

DÉNANTIR (dé-nan-tir), *v. a.* || 1° Enlever à une personne ce dont elle était nantie. || 2° Se dénantir, *v. réfl.* Abandonner des nantissements. || Par extension, se dépouiller de ce qu'on a. Ils se sont complétement dénantis.

— HIST. XVe s. Quant de si hault honneur je me trouve desnanti, *Perceforest*, t. III, f° 37.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *nantir.*

† **DÉNASALÉ**, **ÉE** (dé-na-za-lé, lée), *part. passé.* Syllabe dénasalée, celle qui est rendue orale de nasale qu'elle était. L'*o* de *bon* est dénasalé au féminin *bonne* et devant un substantif commençant par une voyelle ou une *h* muette : bon ami, bon homme.

† **DÉNASALEMENT** (dé-na-za-le-man), *s. m.* Acte par lequel une syllabe est dénasalée.

— ÉTYM. *Dénasaler.*

† **DÉNASALER** (dé-na-za-lé) ou **DÉNASALISER** (dé-na-za-li-zé), *v. a.* Terme de grammaire. Ôter le son nasal. || Se dénasaler, *v. réfl.* Être dénasalé. L'*a* de *plan* se dénasale dans *aplanir.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *nasal.*

† **DÉNATIONALISATION** (dé-na-si-o-na-li-za-sion), *s. f.* Action de dénationaliser. || Action de changer de nation.

† **DÉNATIONALISER** (dé-na-si-o-na-li-zé), *v. a.* Faire perdre le caractère national. || Dénationaliser une marchandise, lui attribuer une provenance qui en dissimule la nationalité. || Se dénationaliser, *v. réfl.* Se dit d'un individu qui adopte une autre nation.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *national.*

DÉNATTÉ, **ÉE** (dé-na-té, tée), *part. passé.* Des cheveux dénattés.

DÉNATTER (dé-na-té), *v. a.* Défaire ce qui est arrangé en nattes. || Se dénatter, *v. réfl.* Être dénatté. Ses cheveux se sont dénattés. || Défaire soi-même ses nattes. Dénattez-vous.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *natte.*

† **DÉNATURALISATION** (dé-na-tu-ra-li-za-sion), *s. f.* Perte de l'état de naturalisation.

† **DÉNATURALISER** (dé-na-tu-ra-li-zé), *v. a.* Faire cesser l'état de naturalisation.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *naturaliser.*

† **DÉNATURATION** (dé-na-tu-ra-sion), *s. f.* Action de dénaturer. La dénaturation d'une substance. La dénaturation des alcools, opération qui se pratique pour les importer en exemption des droits, quand ils doivent servir à l'éclairage.

— ÉTYM. *Dénaturer.*

DÉNATURÉ, **ÉE** (dé-na-tu-ré, rée), *part. passé.* || 1° Dont on a changé la nature. De l'alcool dénaturé. Des biens dénaturés. || 2° Dépravé. Enfant dénaturé. Âme dénaturée. Et je pourrais aimer des fils dénaturés! CORN. *Rodog.* IV, 3. Serai-je sacrilége ou bien dénaturé? RAC. *Théb.* III, 4. N'êtes-vous pas le plus dénaturé et le plus ingrat des pécheurs? MASS. *Car. comm. ind.* Elle vous avait appris à être dénaturé, vous le fûtes contre elle, FÉN. *Dial. des morts mod.* 14. Ah! cœur dénaturé qu'endurcit ma tendresse! VOLT. *M. de Cés.* II, 5. || Se dit aussi en parlant des choses. Une action dénaturée. Immoler, égorger soi-même ses propres enfants et les jeter de sang-froid dans un brasier ardent! des sentiments si dénaturés, si barbares, adoptés cependant par des nations entières et des nations très-policées.... ROLLIN, *Hist. anc.* Œuvres, t. I, p. 195, dans POUGENS. || 3° Substantivement, et par plaisanterie, celui qui a changé de nature. Je blâme Adhémar d'avoir changé de nom, c'est le petit dénaturé, SÉV. *Lett.* 13 avril 1672. || Celui qui est devenu dépravé et sans entrailles. Il fait bien pis, le dénaturé qu'il est, LESAGE, *Turc.* IV, 12.

DÉNATURER (dé-na-tu-ré), *v. a.* || 1° Changer la nature d'une chose. Dénaturer des objets volés. || On dénature un bien en le vendant pour en acquérir d'autres, dont on puisse disposer librement. Comme il fait surtout des efforts pour dénaturer sa fortune, BEAUM. *Mère coup.* I, 2. || Terme de jurisprudence. Dénaturer une créance, changer une créance en une créance d'une autre nature. || Dénaturer un fait, lui donner une autre nature, un autre caractère, en ajoutant, retranchant, changeant les circonstances. || Dénaturer une pensée, une phrase, un langage, y faire des changements tels que le caractère en soit tout à fait altéré. || 2° Rendre dur, dépravé. Ce peuple, qui depuis s'est peut-être laissé dénaturer, était alors la bonté même, MARMONTEL, *Mém.* t. I, liv. II, p. 165, dans POUGENS. Son âme a dû s'aigrir au sein de la misère: J'aurai dénaturé cet heureux caractère, DUCIS, *Lear*, II, 4. || 3° Se dénaturer, *v. réfl.* Perdre sa nature. Des biens qui se dénaturent aisément. Des faits qui se dénaturent en passant de bouche en bouche. || Devenir dénaturé, méchant. Parmi ceux-là [les soldats qui s'endurcirent aux excès], quelques vagabonds se vengèrent de leurs maux jusque sur les personnes; au milieu de cette nature ingrate ils se dénaturèrent, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 4.

— HIST. XIIIe s. Vos me dites que je soivre [sevre] mon enfant et desnature et face norrir del lait d'autre

fame, *Merlin*, f° 67, *verso*. De la joie qu'ele ot [elle] fu si desnaturée [mise hors de soi], *Berte*, LXXXII. Lors dist Gavains : Segnor, veéz, Cis leus [loup] est tous desnaturés [changé de nature]. Entr'aus [eux] dient tot li baron, Qu'ainc si cortois leu ne vit-on, *Lai de Melion*. Toute riens veult et aime son pareil par nature; Pour ce di-ge que fame et homs se desnature Qui n'aime à ceste fin humaine creature, J. DE MEUNG, *Test*. 62. || XIVe s. Tel homme se desnature et degenere ou forligne, ORESME, *Thèse de* MEUNIER || XVe s. Moult sont belles les euvres de nature, Laides aussi quant au desnaturer; Une jument n'aroit d'un toreau cure, Ne la chievre n'a cure d'un sangler, EUST. DESCH. *Fou et vieux homme*. L'eclipse fut toute pleniere; Environ trois heures dura; Nature se desnatura, *Conv. de St Denis*. || XVIe s. Des amours desnaturées [contre nature], MONT. I, 117.

— ÉTYM. *Dé*... préfixe, et *nature* avec la terminaison verbale *er*; provenç. et portug. *desnaturar*; ital. *disnaturare*.

† **DENCHÉ, ÉE** (dan-ché, chée), *adj.* Terme de blason. Bordé de petites dents.

— ÉTYM. *Dent*.

† **DENCHURE** (dan-chu-r'), *s. f.* Terme de blason. Filet denché au bord supérieur de l'écu.

— ÉTYM. *Denché*.

† **DENDRACHATE** (din-dra-ka-t') ou **DENDRAGATE** (din-dra-ga-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Agate arborisée.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et *agate*.

DENDRITE (din-dri-t'), *s. f.* || 1° Terme de minéralogie. Pierre arborisée. On appelle ces pierres figurées dendrites, quand elles représentent des arbres, VOLT. *Singul.* 1. || Nom des dessins qui sont sur ces pierres. || 2° Arbre fossile.

— ÉTYM. Δενδρίτης, de δένδρον, arbre.

† **DENDRITIQUE** (din-dri-ti-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui offre des arborisations.

— ÉTYM. *Dendrite*.

† **DENDROBATE** (din-dro-ba-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se tient habituellement sur les arbres.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et βάτης, qui va (voy. JE VAIS).

† **DENDROGRAPHIE** (din-dro-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Traité sur les arbres.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et γράφειν, décrire.

† **DENDROÏDE** (din-dro-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un arbre. Cryptogames dendroïdes.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et εἶδος, forme.

† **DENDROLITHE** (din-dro-li-t'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Arbre, arbrisseau pétrifié.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et λίθος, pierre.

† **DENDROLOGIE** (din-dro-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Traité sur les arbres. Partie de la botanique qui s'occupe des arbres.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et λόγος, traité.

† **DENDROMÈTRE** (din-dro-mè-tr'), *s. m.* Instrument propre à mesurer la grosseur et la hauteur des arbres.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et *mètre*.

† **DENDROMÉTRIQUE** (din-dro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au dendromètre.

† **DENDROPHAGE** (din-dro-fa-j'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui mange, ronge le bois, en parlant des insectes.

— ÉTYM. Δένδρον, arbre, et φαγεῖν, manger.

† **DÉNÉGATEUR** (dé-né-ga-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui nie.

— ÉTYM. Lat. *denegator*, de *denegare*, dénier (voy. DÉNIER).

DÉNÉGATION (dé-né-ga-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de dénier, de contester. Dénégation d'un droit. || Déclaration par laquelle on soutient qu'un fait est faux. || Dénégation d'écriture, action de dénier l'écrit qu'on nous oppose. || Dans le langage général, action de nier. Ses dénégations ne furent pas crues.

— HIST. XVe s. Si leur fist l'en [l'on] sommacion De vouloir la ville au roy rendre, Dont firent denegacion, Disans qu'ilz se vouloient deffendre, MARTIAL DE PARIS, *Vigil. de Ch. VII*, t. 1, p. 199, dans LACURNE. || XVIe s. Dont s'en estoit ensuyvie la perte de la duché de Milan, et la denegation des droits de souveraineté de Flandres et d'Arthois, LANOUE, 392. Trouble [de possession] s'entend, non seulement par voie de fait, mais par denegation judiciaire, LOYSEL, 751.

— ÉTYM. Lat. *denegatio*, de *denegare*, dénier.

† **DÉNÉGATOIRE** (dé-né-ga-toi-r'), *adj.* Terme de pratique. Exception dénégatoire, synonyme de dénégation.

— ÉTYM. Lat. *denegare* (voy. DÉNIER).

† **DÉNÉRAL** (dé-né-ral), *s. m.* Plaque ronde servant de modèle au monnayeur, pour faire une espèce de la grandeur et du poids voulu. Le dénéral servant de type pour le diamètre et le poids, il y a pour chaque pièce un dénéral du poids précis, un second du poids toléré au maximum, et un troisième du poids toléré au minimum, LEGOARANT. || *Au plur* Des dénéraux.

— HIST. XIVe s. Jehan du Solier, lieutenant du maistre particulier de la monnoye de Rouen, trabuchoit des deniers blancs à un denarial, DU CANGE, *denariale*.

— ÉTYM. Bas-lat. *denarialis*, de *denarius*, denier.

DÉNI (dé-ni), *s. m.* || 1° Action de nier. Le déni que fait le ministre d'avoir consenti au port des armes, BOSS. *Var.* 5e *disc.* § 29. || 2° Terme de jurisprudence. Refus d'une chose due. Déni d'aliments. Déni de justice, manquement d'un juge à rendre la justice qu'on lui demande, soit par refus, soit par négligence. || Dans le langage général, déni de justice, se dit de tout refus d'accorder à quelqu'un ce qui lui est dû.

— HIST. XVIe s. Deny d'obeissance, D'AUB. *Vie*, LXXXIV. Deni ou denie de justice ou de droit, c'est quand le seigneur justicier ou ses officiers refusent à faire justice aux parties litigantes, LAURIÈRE, *Gloss. du droit français*.

— ÉTYM Voy. DENIER.

DÉNIAISÉ, ÉE (dé-ni-è-zé, zée), *part. passé*. Un garçon déniaisé par le séjour de Paris. Il y a pourtant longtemps qu'il est laquais; il devrait être déniaisé, LESAGE, *Turc*. V, 4. La Merceret, plus jeune et moins déniaisée que la Giraud, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Dans le langage libre, une fille déniaisée, une fille qui a perdu son innocence. Dont Alibech non encor déniaisée.... LA FONT. *Diable en enfer*. | Substantivement. C'est un déniaisé, c'est un homme adroit et rusé.

† **DÉNIAISEMENT** (dé-ni-è-ze-man), *s. m.* Action de déniaiser, de détromper les niais.

— ÉTYM. *Déniaiser*.

DÉNIAISER (dé-ni-è-zé), *v. a.* || 1° Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, moins gauche. || Ironiquement, tromper quelqu'un, abuser de sa simplicité. On l'a déniaisé dès son arrivée à Paris. Quelques cuisiniers brûlent leurs viandes et gâtent leurs sauces, et les chiens et les chats les déniaisent, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || 2° Se déniaiser, *v. réfl.* Cesser d'être niais. Afin de me déniaiser, je suis résolu de voir un peu le monde, VOIT. *Lett.* 30. Il me doit de l'argent, mais il se déniaise; la peste! il soupe quelquefois chez la veuve d'un partisan, DANCOURT, *Vend. Surênes*, sc. 7. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1766.

— REM. La Fontaine a fait *déniaiser* de trois syllabes, voy. l'exemple au participe; ce qui n'est pas à imiter, *niais* étant toujours de deux syllabes.

— HIST. XVIe s. Quelle obligation n'avons nous à la benignité de nostre souverain Createur, pour avoir desniaisé nostre creance de ces vagabondes et arbitraires devotions, et l'avoir logée sur l'eternelle base de sa saincte parole! MONT. II, 343. Ma fille ne commence encore qu'à se deniaiser de la naïveté de l'enfance, MONT. *dans le Dict. de* DOCHEZ. Je vous demande si l'astrologie ne nous est pas fort necessaire, quand ce ne seroit que pour empescher qu'on nous deniaisast, CHOLIÈRES, *Contes, après-dînée* 8. Enfin le Fils de Dieu, docteur de verité, estant venu pour sevrer et desniaiser le monde, les a du tout abolis, CHARRON, *Sagesse*, I, 39.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *niais*.

† **DÉNIAISEUR** (dé-ni-è-zeur), *s. m.* Celui qui déniaise. || Celui qui trompe.

— HIST. XVIe s. Les deniaiseurs qui se trouvent en Levant, vendent les rouelles des dents de rohart pour cornes de licorne, PARÉ, *Licorne*, 6.

— ÉTYM. *Déniaiser*.

1. **DÉNICHÉ, ÉE** (dé-ni-ché, chée), *part. passé* de dénicher 1. || 1° Tiré du nid. Des oiseaux dénichés par de petits paysans. || 2° Découvert. Les voleurs dénichés dans leur repaire. || 3° Chassé d'un poste, d'une retraite. Les maraudeurs dénichés du village où ils s'étaient postés.

2. **DÉNICHÉ, ÉE** (dé-ni-ché, chée), *part. passé* de dénicher 2. Une statue dénichée.

1. **DÉNICHER** (dé-ni-ché), *v. a.* || 1° Enlever du nid. Dénicher des oiseaux. || Fig. En parlant de tout objet vivement désiré et sévèrement gardé que l'on assimile à un oiseau, et, en particulier, d'une jeune fille. Joli oiseau, ma foi! difficile à dénicher, BEAUM *Barb. de Sév.* I, 4. || 2° Découvrir la retraite de quelqu'un à force de recherches. Si je l'ai déniché, ce n'est pas sans peine. || Découvrir un objet rare, curieux. Je ne sais où il est allé dénicher cela. Ils [Mme de Châtillon et son frère] cherchèrent une fortune à Boutteville, et ils dénichèrent ce mariage du second lit de l'héritière de Piney avec M de Clermont, ST-SIM. 16, 189. Dans nos bois souvent dès l'aurore, J'ai déniché de frais appas, BÉRANG. *Vieux caporal*. Un page Dénichant enfin à son tour Fille de vingt ans neuve et sage, ID. *M. de Charlem.* || 3° Fig. et familièrement, débusquer d'un poste, d'une retraite. Dénicher les ennemis d'un fort. Dénicher les voleurs de leur retraite. || 4° *V. n.* Abandonner le nid. Tous les oiseaux ont déniché ce matin. || Fig. Sortir, s'évader avec précipitation. Dénichons de céans et sans cérémonie, MOL. *Tart.* IV, 7. || Fig. Les oiseaux ont deniché ou sont dénichés, se dit en parlant de gens partis, de prisonniers évadés, etc.

— REM. Dénicher, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on exprime l'action : les prisonniers ont déniché ce matin; avec l'auxiliaire *être*, quand on exprime l'état : ils sont dénichés depuis ce matin.

— HIST. XIIe s. Je m'en irai el regne de Poitiers; Des traïtors i a moult herbergiez; Mès, se Deu plest, ges [je les] ferai desnichier, *Li coronemens Looys*, v. 1975. || XIVe s. Aussi fist Talerent, qui crioit à haut cri : Pierregort! Sire Dieux, aidez nous au jour d'ui, Afin que desnicher puissons ce mal voisin, *Guescl.* 17477. Au matin [il] se vanta devant tout le princier [les princes], Qu'ainçois il soit trois jours, vous serez desnichiez [il s'agit d'une forteresse], *ib.* 19811, 19835. || XVIe s. Les geants entreprindrent le haut mont Pelion imposer sur Osse, et l'ombrageux Olympe avec Osse envelopper, pour combattre les dieux et du ciel les deniger, RABELAIS, dans LACURNE. On est surprins entre la haye et le fossé.... il fault denicher quatre chestifs arquebusiers d'une grange, MONT. III, 16.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *nicher*; Berry, *déniger*. Au premier abord, il y a dans *dénicher* 1, tant selon l'usage actuel qu'à l'historique, des acceptions qui peuvent convenir à *dénicher* 2, ôter de la niche. Mais, si l'on prend l'historique, on voit, dans le plus ancien exemple, *faire desnichier*, qui est faire sortir du nid. De là *desnicher* a pris facilement le sens de débusquer, sans qu'il soit nécessaire de recourir à *niche*, malgré le voisinage des significations, de plus la forme *deniger*, qui se prête à *nid*, paraît étrangère à *niche*.

2. **DÉNICHER** (dé-ni-ché), *v. a.* Ôter, enlever d'une niche. Dénicher une statue.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *niche*.

DÉNICHEUR (dé-ni-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui déniche les petits oiseaux. || Familièrement. Un dénicheur de merles, un homme adroit et qui est à l'affût des bonnes occasions. Ce grand dénicheur de merles est à terre, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 50, dans POUGENS. || Dénicheur de fauvettes, chevalier d'industrie qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui lui fasse sa fortune. || 2° Fig. Un dénicheur d'antiquités, de curiosités, celui qui sait trouver, découvrir les antiquités, les curiosités. En ce sens il vient de *dénicher*, découvrir. || Dénicheur de saints, celui qui, examinant, à l'aide de la critique, la vie des saints, démontre que plusieurs sont de faux saints. M. de Launoy était un grand dénicheur de saints. En ce sens il vient de *dénicher*, débusquer.

— ÉTYM. *Dénicher* 1.

DÉNIÉ, ÉE (dé-ni-é, ée), *part. passé*. Nié. Le fait dénié énergiquement. || Refusé. Possédant une amour qui me fut déniée, RAC. *Mithr.* III, 5.

DENIER (de-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des de-nié-z argentés), *s. m.* || 1° Monnaie romaine d'argent, qui d'abord valut dix as et plus tard seize. Jusqu'à la fin de la République, le denier fut fixé au poids de 84 à la livre; ce qui représente, en poids, 3 gr. 85, et en valeur, 0 fr. 82 c. Il vend pour trente deniers celui qui devait être la rédemption du monde, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 262. || 2° Ancienne monnaie française d'argent. Le denier était la deux-cent-quarantième partie d'une livre d'argent, VOLT. *Mœurs*, 19. || Il y avait aussi des deniers d'or. Ne pas donner une chose pour denier d'or, l'estimer très-haut. || Sorte de monnaie de cuivre, ayant cours pour la douzième partie d'un sou, et dite aussi denier tournois, denier de prix ou de cours. Vingt pistoles rapportent par année dix-huit livres six sous huit deniers, à ne les placer qu'au denier douze, MOL. *l'Av.* I, 5. || Le denier, depuis longtemps démonétisé, est devenu une simple monnaie de compte. || Rendre compte

à livres, sous et deniers, rendre un compte avec la dernière exactitude. || Net comme un denier, très-propre, sans doute à cause d'un denier récemment frappé, qui est net et brillant; car, autrement, la circulation ternit bien vite les monnaies de cuivre. Claire comme un bassin, nette comme un denier, RÉGNIER, *Sat.* XI. C'est la parfaite Deiopée, Un vrai visage de poupée: Au reste, on ne peut le nier, Elle est nette comme un denier, SCARRON, *Virg. trav.* I. || Fig. Un débiteur dont il faut exiger jusqu'au dernier denier, MASS. *Carême, Élus....* chacun repousse Jeanne qui n'a pas un denier, BÉRANG. *Jeanne la Rousse.* Plus d'un pauvre vient implorer Le denier que je puis répandre, ID. *Juif errant.* || Poétiquement, le funèbre denier, la petite pièce de monnaie que, suivant la mythologie, il fallait donner à Caron pour passer le fleuve des enfers. Une larme.... c'est là ce funèbre denier, Ce tribut qu'à la mort tout mortel doit payer, LAMART. *Harold*, 49. || Le denier de la veuve, l'aumône faite par le pauvre. Voilà d'étranges présents; c'est le denier de la veuve, SÉV. 541. Cette locution est fondée sur *l'Évang. de saint Luc*, XXI, 1 et 2 : Et comme Jésus regardait, il vit des riches qui mettaient leurs dons au tronc; il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux petites pièces de monnaie. || Denier de la veuve, se dit aussi d'une chétive somme qui fait toute la ressource d'une personne. À l'égard du contrôleur général, que Dieu absolve, il me fait aussi perdre à moi environ cinq à six cents livres, et c'est le denier de la veuve, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 26 oct. 1770. || 3° Denier fort, ou fort denier, ce qu'il faut ajouter à la fraction qui excède une somme pour avoir la valeur de la plus petite monnaie au-dessus de la fraction. Le fort denier de trois francs quatre centimes est un centime [ce qui fait un sou]. Le fort denier est pour le marchand. || 4° Denier de St Pierre, tribut qui se payait à Rome le jour de la fête de St Pierre aux Liens, et, aujourd'hui, argent recueilli parmi les catholiques pour subvenir aux besoins du pape. Nom d'un ancien droit que l'Angleterre payait au pape et qui fut établi en 740 par le roi Ina. || 5° Denier à Dieu, contribution qui, dans l'origine, se payant sur tous les marchés et engagements, devait être employée à quelque acte de piété. || Aujourd'hui, arrhes pour une location, pour un marché. Deux cents francs un garçon, sans le denier à Dieu, sabots, blouse et chapeau pour la première année, P. L. COUR. II, 278. Le propriétaire du lieu, Ayant eu le denier à Dieu, Crut la [Didon] tromper et ne lui vendre Qu'autant de lieu que peut comprendre La peau d'un bœuf, tant grand fût-il, SCARRON, *Virg. trav.* I. || Deniers d'entrée, argent donné en sus d'un marché, et qui, à la différence des arrhes et du denier à Dieu, est remis après la convention. || 6° Une somme d'argent indéterminée. Il fit une grande levée de deniers sur les peuples, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. Il n'est que d'être libre et en deniers comptants, RÉGNIER, *Épît.* II. Quatre ou cinq mille écus est un denier considérable et qui vaut bien la peine qu'un homme manque à sa parole, MOL. *Pourc.* III, 9. Le pouvoir de faire justice acheté à deniers comptants, LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* || En termes de jurisprudence. Deniers dotaux, pupillaires. Deniers clairs et liquides, deniers qui se trouvent en nature dans une succession. Deniers à découvert, deniers qu'on exhibe en offrant le payement. || Les deniers publics, les fonds appartenant à l'État, à une ville. Un comptable de deniers publics. Je crois voir en ceci l'image d'une ville Où l'on met les deniers à la merci des gens; Échevins, prévôts des marchands, Tout fait sa main.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. À peine étiez-vous hors de l'enfance que vous conseillâtes à votre oncle Périclès d'engager la guerre pour éviter de rendre compte des deniers publics, FÉN. *Dial. des morts anc.* 16. || Tirer un grand denier, un bon denier de quelque chose, en tirer une grande somme d'argent. Phrase peu usitée présentement. || J'y mettrais bien mon denier, se dit d'une chose dont on ferait volontiers l'acquisition si elle était à vendre. || Fig. Vendre quelqu'un à beaux deniers comptants, le trahir pour de l'argent, par intérêt. Votre procureur s'entendra avec votre partie et vous vendra à beaux deniers comptants, MOL. *Scapin*, II, 8. || Cette locution signifie aussi être plus fin, plus habile qu'un autre. Il le vendrait à beaux deniers comptants, il est plus adroit que lui, il obtiendrait sur lui tous les avantages qu'il voudrait. || Terme d'ancienne pratique. Faire bons les deniers, garantir la somme. || 7° La partie d'un capital ou revenu qui est prélevée au profit de quelqu'un. Le dixième denier de toute prise était dû à l'amiral, c'est-à-dire un denier sur dix, autrement dit le dixième; le quinzième denier est un quinzième, et ainsi de suite. Cette locution n'est plus usitée. || Centième denier, nom du droit de la paulette quand il fut réduit au centième du prix des offices. || 8° Intérêt d'une somme, d'un capital. Le denier cinq, dix, vingt, l'intérêt valant le cinquième, le dixième, le vingtième du capital, c'est-à-dire 20, 10, 5 pour cent. L'argent à tout denier se prêta sans usure, BOIL. *Sat.* XII. Je commence par m'écrier sur le denier six; je n'en avais point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'avare dans la comédie de Molière; je crois que vous avez voulu dire six et quart, qui est un denier dont j'ai entendu parler en Provence, qui va, ce me semble, au denier seize; mais le denier six est si usuraire que je ne crois pas qu'un notaire en voulût faire un contrat; c'est pour 10000 francs, 1666 livres 13 sous, SÉV. 605. L'avis de M. le contrôleur général serait de placer votre argent sur la ville au denier dix-huit, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 1er mars 1684. Cent francs au denier cinq, combien font-ils? — Vingt livres, BOIL. 8. Les rentes qui étaient au denier dix tombèrent au denier vingt, MONTESQ. *Esp.* XXII, 6. Voulez-vous prendre, au denier quatorze, cinq mille francs qu'un honnête serrurier de ma connaissance a amassés par son travail et par ses épargnes? LESAGE, *Turcaret*, III, 9. || Le denier de l'ordonnance, le denier du roi, synonyme de ce qu'on nomme aujourd'hui taux légal, c'est-à-dire le taux légal auquel s'estiment les intérêts adjugés, le placement à rente d'une somme, etc. || Denier fort, intérêt excédant le taux ordinaire. || Vendre une chose au denier vingt, au denier trente, au denier quarante, etc. la vendre pour un prix établi sur la supputation que cette chose rapportera le 20e, le 30e, le 40e de la valeur. Il a acheté Barbesieux au denier seize, SÉV. || On dit dans un sens analogue estimer au denier trente, au denier quarante. || Toutes ces locutions tombent en désuétude; elles sont remplacées par celles-ci : 5 pour 100, 3 et demi pour 100, 2 et demi pour 100, etc. || 9° Désignation d'une certaine part qu'on avait dans une affaire (perte ou gain), c'est-à-dire la 240e part (le denier étant la 240e partie de la livre). Deux deniers équivalent à un 120e, trois deniers à un 80e, et ainsi de suite. Il avait deux deniers dans la ferme. || Sens vieilli. || 10° Terme de monnayage. Denier de poids ou, absolument, denier, le tiers du gros ou la 24e partie de l'once et la 192e du marc, ce qui revient à la 785e partie du kilogramme. Le marc contient 8 onces; l'once, 8 gros; le gros, 3 deniers; le denier, 24 grains; ainsi il y a au marc 8 onces, 64 gros, 192 deniers et 4608 grains, *Édit sur les monnaies*, t. VI, f° 164, aux archives des finances. || Denier de fin, ou, simplement, denier, chacune des parties de fin contenues dans une quantité quelconque d'argent que l'on suppose partagée en douze parties égales. L'argent pur est dit de l'argent à douze deniers. On évalue la bonté de l'argent par deniers, et celle de l'or par carats. Les bossettes de son mors sont d'or à vingt-trois carats; ses fers sont d'argent à onze deniers, VOLT. *Zadig*, 3. || Denier de fin ou de loi, le degré de pureté de l'argent. || Denier de boîte, pièce d'or et d'argent que les gardes doivent prendre quand ils font la délivrance, et qui se conservent dans une boîte pour servir de règle dans la suite à la cour des monnaies. || Deniers de monnayage, toutes sortes d'espèces d'or, d'argent ou de cuivre qui ont reçu la dernière façon. || Proverbes. Il n'y a point d'huis qui ne lui doive denier, se dit d'un valet musard qui s'arrête souvent en chemin. || Cette chose vaut mieux denier qu'elle ne valait maille, se dit d'une chose qui, payée plus cher, vaut mieux qu'elle ne valait payée moins cher, c'est-à-dire d'une chose qui a été améliorée.

— HIST. XIe s. E quatre deners al geper [geôlier], *Lois de Guill.* 4. Pris l'en ad or et aveir et deners, *Ch. de Rol.* LXXXVIII. Sis bons escus un dener ne lui vaut, *ib.* XIV.

— XIIe s. N'i perdra Charles [ce] qui vaille un seul diner, *Ronc.* p. 34. Et si ont en nos terres pris les quatre deniers, *Sax.* XVI. Or volt que il li rende ses acuntes pleniers De quanqu'ot en baillie, quant fu ses chanceliers, De trente mile livres de sterlins en deniers, *Th. le mart.* 43. Tut saisi, en sa main, e terres e mustiers, E vif aveir e mort, blé, rentes e deniers, *ib.* 64. E li deniers Saint Piere fu dunkes retenuz : Si fu al eschekier e portez e renduz, *ib.* 66. Là fors le prinrent li felon losengier, Et nos avec, par Dieu le droiturier, Si somes povre que n'avommes denier, *Raoul de C.* 276.

— XIIIe s. S'il i a nulle beste qui comence à feblir, metez les costages [dépenses] pur lui sauver; car om dit: Beneit soit li dener qui sauve la libre [la livre], *Économie rurale, Bibl. des Chartes*, 4e série, t. II, p. 368. Si ne se purent à celle fois acorder, por ce qu'il lor sembla qu'il n'avoient mie encore deniers assez, VILLEH. VIII. Et que de mes deniers chascun d'eus [je] rachetai, *Berte*, VII. Il est acordé et ordené que nul mestres foulons ne preigne denrées d'ores avant, queles que eles soient, bones ou mauveses, pour leur salaires des dras parer, fors deniers ses [secs, argent comptant], sanz nule fraude, *Liv. des mét.* 400. Et vont disant que povres sont, Et les grasses pitances ont, Et les grans deniers en tresor, *la Rose*, 8147. Se vous l'avez felon trouvé; Il iert [sera] autres au derrenier; Ge le congnois cum ung denier, *ib.* 3146. Et li denier qui en vienent sont au segneur, BEAUM. 43. Donques, pot on veir que, se denier de rente sont deu à certain jour, ou blés ou aveines, ou ce qui est deu de terme passé.... ID. XXIII, 9. Noz entendons que marciés est fes si tost comme il est creantés à tenir par l'acort des parties, entre gens qui poent fere marciés, ou si tost que denier Dieu en est donés, ID. XXXIV, 60. Ertaut de Nogent fu li bourgeois du monde que le conte creoit le plus, et fu si riche que il fist le chastel de Nogent l'Ertaut de ses deniers, JOINV. 205. Ne faire marchié ne bailler denier à Dé, DU CANGE, *junctura*.

— XIVe s. Nulz ne faisoit les chans arer, Les blez soier, les vignes faire, Qui en donnast [quand on en donnerait] triple salaire, Non certes pour un denier vint; Tant estoient mort [dans la peste noire].... MACHAULT, p. 75.

— XVe s. J'ai loué à mes deniers celle nef pour faire sur ce voyage ma volonté, FROISS. II, II, 210. Parmi ses deniers payans [par le moyen de], ID. I, I, 264. Je ne donrai de vos franchises trois deniers, ID. II, II, 53. Un gros bourgeois qui compte ses deniers par default d'autre besongne, AL. CHARTIER, *Quadriloge invectif.* Ne blasmez, pour ce, mon mestier; Je gagne denier à denier; C'est loings du tresor de Venise, CH. D'ORL. *Rondeau.* Qui du marchié le denier à Dieu prent, Il n'y peut plus mectre rabat ne creue, ID. *ib.* Tout marché d'amour, quoy qu'il monte, Se parfait sans deniers à Dieu, COQUILLART, p. 37. Ce fut pour le denier à Dieu : Et encore si j'eusse dit, La main sur le pot, par ce dit, Mon denier me fust demouré, *Patelin*, v. 392. Et ne perdirent pas ung denier vaillant, mais payoit chascun son escot comme s'il eust esté en Flandres, COMM. I, 5. Receu et nourry six ans, ayant deniers de luy pour son vivre, ID. I, 12. Elle est [la duché de Normandie] de grant estime, et se y leve de grans deniers, ID. I, 13. Le denier oublié ou mesconté, grace ne gré, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 126.

— XVIe s. Deniers refusez ne se passent pas, GABRIEL MEURIER, dans LEROUX DE LINCY, t. II, p. 125. Denier sur denier bastit la maison, ID. *ib.* Il employe bien ses quatre deniers [il mange bien à proportion de ce qu'il paye], ID. *ib.* p. 126.

— ÉTYM. Bourguig. *denei*; wallon, *denidié*, *denigé*, denier à Dieu; provenç. *dener*, *denier*, *dinier*; catal. *diner*; espagn. *dinero*; portug. *dinheiro*; ital. *denaro*; du latin *denarius*, de *deni*, dix (voy. DÉNAIRE), parce que le denier valait à l'origine dix as.

DÉNIER (dé-ni-é), je dénie, nous dénions, vous déniez; que je dénie, que nous déniions, que vous déniiez, *v. a.* || 1° Nier. Philotas dénia le crime, VAUGEL. *Q. C.* liv. VI, dans RICHELET. Les templiers dénièrent, à la mort, les crimes qu'ils avaient confessés dans les tourments, MÉZERAI, dans RICHELET. Qu'il approuve sa mort, c'est ce que je dénie, CORN. *Cinna*, II, 1. Son plus grand regret, C'est de voir que César sait tout votre secret : En vain il le dénie et le veut méconnaître, ID. *ib.* IV, 6. Je ne dénierai point, puisque vous les savez, De justes sentiments dans mon âme élevés, ID. *Rodog.* V, 4. Les Grecs, les Jacobites et les Nestoriens, à qui il [un ministre protestant] ne dénie pas qu'il n'ait accordé le salut, BOSS. *Var.* 3e *avertiss.* § 15. Comment! chétif mortel, vous déniez vos dettes, REGNARD, *le Bal*, sc. 13. Jugeant l'un très-capable de dénier ce qu'il devait, et l'autre incapable de demander ce qu'on ne lui devait pas, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2e partie, p. 641, dans POUGENS. || 2° Refuser. Dénier des aliments. On lui a dénié toute justice. Je n'ai pu dénier cet office à leurs larmes, ROTR. *St Gen.* V, 6. Je me dénie L'honneur qui ne m'est dû que dans mon Arménie, CORN. *Nic.* III, 1. Le ciel m'a dénié cette philosophie, MOL. *Femmes sav.* IV, 2. On ne me peut dénier un rang parmi les auteurs de notre langue, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET. Pour obtenir les vents que le ciel vous dénie, Sacrifiez Iphigénie, RAC. *Iphig.* I, 1

Le ciel vous ravira ce sang qu'on lui dénie, ID. *ib.* La Basse-Bretagne, à laquelle Dieu a dénié la vigne, VOLT. *l'Ingénu*, 4. Les soldats d'un régiment, appelés sous serment secret à cette œuvre [décapitation de Charles Ier], dénièrent leurs bras, CHATEAUB. *Stuarts*, 234. || 3° Se dénier, *v. réfl.* Être dénié. Ce que veut tout l'État se peut-il dénier? ROTR. *Vencesl.* III, 6.

— HIST. XIIIe s. U il volsist, u il dengnast, Au leu [loup] covint qu'il l'emportast, MARIE, *Fable* 62. Dahez [mal à] qui char me denea, Quant ore mangier n'en oson, *Ren.* 23191. S'aucuns heritages est vendus à commune, li sires pot denier le [la] sesine à fere, BEAUM. L, 16. || XIVe s. Il denoient ou refusent l'un à l'autre aide et subside, ORESME, *Eth.* 258. || XVe s. Il cuidoit que ceux de Valenciennes dussent vuider et là venir combattre; aussi l'eussent-ils très-volontiers fait; mais messire Henry d'Antoiny, qui la ville avoit à garder, leur deneoit et defendoit, FROISS. I, I, 111. Le jeune duc n'osa denyer de le lui bailler, COMM. IV, 1. || XVIe s. Qui fief denie, ou qui à escient fait faux aveu, ou commet felonie, fief perd, LOYSEL, 648. L'aide de ma bourse ne vous sera desniée, pour.... LANOUE, 181. Il n'y eut pas un de tous ceulx que Ciceron feit executer par justice, à qui on deniast sepulture, AMYOT, *Ant.* 1. Aprez avoir attendu quelque temps qu'il [La Boëtie mourant] ne parloit plus et qu'il tiroit des soupirs trenchants pour s'en efforcer, car des lors la langue commenceoit fort à luy denier son office.... MONT. *Lett.* V.

— ÉTYM. Provenç. *denegar*, *deneyar*, *desnegar*, *desnedar*; espagn. *denegar*; ital. *dinegare*; du latin *denegare*, de la préposition *de*, et *negare* (voy. NIER). La forme *dengner*, par suppression de l'*i* bref, est correcte et fort ancienne. *Denoier* était une forme usitée dans certains dialectes, comme *loier* et *lier*, *proier* et *prier*, et, dans la langue actuelle, *ployer* et *plier*.

† **DÉNIGRANT, ANTE** (dé-ni-gran, gran-t'), *adj.* Qui dénigre, qui exprime le dénigrement. Un langage dénigrant. Çà, mesdames les dénigrantes, Si cet honneur vient la trouver.... BÉRANG. *Vertu de Lisette*. M. le R.... était autrefois moins dur et moins dénigrant qu'aujourd'hui; il a usé toute son indulgence, et le peu qui lui en reste, il le garde pour lui, CHAMPFORT, *Caract. et portraits*, p. 110, édit. d'Arsène Houssaye, 1857.

DÉNIGRÉ, ÉE (dé-ni-gré, grée), *part. passé.* Dont on dit du mal. Si les gens de latin des sots sont dénigrés, RÉGNIER, *Sat.* III.

DÉNIGREMENT (dé-ni-gre-man), *s. m.* || 1° Action de dénigrer. Ce jargon éternel de la froide ironie, L'air de dénigrement, l'aigreur, la jalousie, Ce ton mystérieux, ces petits mots sans fin, GRESSET, *Méchant*, IV, 7. L'impératrice d'Autriche, traitée par Napoléon avec des égards délicats, flattée de son accueil.... s'adoucit beaucoup, sauf à revenir à son dénigrement habituel, lorsqu'elle serait de retour à Vienne, THIERS, *Hist. du Cons. et de l'Emp.* XLIII. || 2° État de mépris. Tomber dans le dénigrement.

— HIST. Tu y comprends blaspheme et denigration non demeries [méritées], G. CHASTEL. *Expos. s. vérité mal prise.*

— ÉTYM. *Dénigrer.*

DÉNIGRER (dé-ni-gré), *v. a.* || 1° S'efforcer par ses discours de rendre noir, c'est-à-dire d'effacer la bonne opinion que les autres ont de quelqu'un, ou de déprécier la qualité d'une chose. On a tantôt dénigré les dames du palais d'une manière qui m'a fait rire, SÉV. 181. Tout cela vient de ce que chacun, épris de soi-même, veut tout mettre à ses pieds et s'établir une damnable supériorité, en dénigrant tout le genre humain, BOSS. *Concupisc.* 16. J'ai loué les sots, j'ai dénigré les talents, VOLT. *l'Écossaise*, I, 1. Il satisfit son mécontentement secret, en dénigrant la nation pour laquelle il voyait avec tant de peine la prédilection de Corinne, STAEL, *Corinne*, VI, 2. || 2° Se dénigrer, *v. réfl.* Dire du mal de soi-même. Ne cessant de se dénigrer par ironie, HAMILT. *Gramm.* 10. || Dire du mal les uns des autres. Ces gens-là ne cessent de se dénigrer les uns les autres.

— HIST. XVIe s. Ne frequente point avec hommes diffamez et denigrez pour leur meschante vie, AMYOT, *Comm. il faut nourrir les enfants*, 38.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *niger*, noir : rendre noir, noircir. Le provençal a *denigratiu*, noircissant.

† **DÉNIGREUR** (dé-ni-greur), *s. m.* Celui qui dénigre. On n'entend partout tant de dénigreurs que parce que les hommes sont en général médiocres, sots et jaloux de toute espèce de succès, MERCIER, dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Dénigrer.*

† **DÉNIVELER** (dé-ni-ve-lé. L'*l* se double quand elle est suivie d'une syllabe muette : je dénivelle, je dénivellerai), *v. a.* Ôter le niveau. Cela dénivellera le terrain.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *niveler*.

† **DÉNIVELLATION** (dé-ni-vè-la-sion), *s. f.* Action de déniveler; résultat de cette action. Un accident avait causé la dénivellation des rails. Les facules du soleil sont attribuées à la hauteur de certaines dénivellations de la photosphère, FAYE, *Comptes rendus de l'Acad. des sc.* t. XLIX, p. 704.

† **DÉNIVELLEMENT** (dé-ni-vè-le-man), *s. m.* Le résultat de la dénivellation; variation de niveau. Ce coup de vent a produit des dénivellements de plusieurs mètres, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Déniveler.*

† **DÉNIZATION** (dé-ni-za-sion), *s. f.* Sorte de naturalisation accordée en Angleterre. Lettre de dénization.

— ÉTYM. Anglais, *denization*, de *denizen*, étranger admis à la jouissance des droits civils, sauf celui de succession.

† **DÉNOIRCIR** (dé-noir-sir), *v. a.* || 1° Ôter la couleur noire. || 2° Fig. Se dénoircir, *v. réfl.* Dissiper les calomnies dont on a été l'objet. Que faire d'ailleurs pour se dénoircir auprès du roi paqueté de la sorte? ST-SIM. 363, 28.

— HIST. XVIe s. C'est peindre en l'eau, et c'est vouloir encore Prendre le vent et desnoircir un more, RONS. 185.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *noircir*.

DÉNOMBRÉ, ÉE (dé-non-bré, brée), *part. passé.* Le peuple romain dénombré à chaque lustre par les censeurs.

DÉNOMBREMENT (dé-non-bre-man), *s. m.* || 1° Compte de personnes. Il ne se dit guère qu'en parlant d'un très-grand nombre. Tout ce dénombrement, madame, est inutile; Cent Hectors pourraient-ils me payer un Achille? P. *Troade*, IV, 4. Voici le dénombrement des fils de Sem, Cham et Japhet, enfants de Noé; et ces fils naquirent d'eux après le déluge, SACY, *Bible*, *Genèse*, X, 1. || Terme d'administration. Compte des personnes qui habitent un pays. Ce que je dois dire à cet égard suppose un dénombrement exact de toutes les personnes qui habitent ce royaume, VAUBAN, *Dîme*, p. 67. Voyons combien vous avez d'hommes; passons-en le dénombrement, FÉN. *Tél.* XII. C'est là le dénombrement des enfants d'Israël, qui fut fait par Moïse, par Aaron et par les douze princes d'Israël, chacun étant marqué par sa maison et par sa famille, SACY, *Bible*, *Nombres*, I, 44. Il est prouvé que la France ne contient qu'environ vingt millions d'âmes tout au plus, par le dénombrement des feux exactement donné en 1751, VOLT. *Dial.* 24, 1er *entretien*. || 2° Énumération, en parlant des choses. Il a pris le soin de faire le dénombrement de tous les cas qui.... PASC. *Prov.* 8. Tous les péchés dont Ézéchiel fait le dénombrement, BOSS. *Conc.* Il serait mal aisé de faire le dénombrement de tous les effets de la grâce, ID. III, *Pent.* 1. Le Saint-Esprit a voulu entrer dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, ID. *la Vallière*. Quand, sur une si belle montre, l'on a seulement essayé du personnage et qu'on l'a un peu écouté, l'on reconnaît qu'il manque au dénombrement de ses qualités celle de mauvais prédicateur, LA BRUY. XV. Les obstacles dont elle faisoit le dénombrement, HAMILT. *Gramm.* 8. Il harangua le peuple, et se crut en droit de lui reprocher avec force son injustice, son ingratitude et sa perfidie, en faisant le dénombrement de beaucoup d'illustres généraux dont il avait payé les services par une mort infâme, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. 1, p. 296, dans POUGENS. Le dernier précepte était de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre, DESC. *Méth.* II, 10. || 3° Terme de fief. Déclaration par écrit, donnée par le vassal, des héritages, cens et autres droits qu'il tient de son seigneur. || 4° Terme de logique. Dénombrement imparfait, faute de raisonnement par laquelle on tire une conclusion générale de plusieurs cas examinés, lorsqu'on a oublié précisément ceux qui rendent la conclusion fausse. Par exemple si de ce que les quadrilatères, les pentagones, les hexagones, etc. peuvent avoir des angles rentrants, on concluait que tous les polygones peuvent avoir des angles rentrants, la conclusion serait fausse, puisque dans le dénombrement des polygones on aurait justement oublié les triangles, qui ne peuvent pas avoir de tels angles.

— HIST. XVIe s. Denombrement [état détaillé de ce que le vassal avoue tenir de son seigneur] baillé sert de confession contre celui qui le baille, mais ne prejudicie à autrui, ni au seigneur qui le reçoit, LOYSEL, 598. Après tous ces esbatemens fut faitte la reveue et le denombrement accoustumé du peuple, AMYOT, *César*, 71. Et aprez tout ce denombrement d'opinions, MONT. II, 289.

— ÉTYM. *Dénombrer.*

DÉNOMBRER (dé-non-bré), *v. a.* Faire un dénombrement. Joseph et Marie vinrent se faire dénombrer à Bethléem, VOLT. *Phil.* II, 177. Démétrius les dénombra, comme dans un marché l'on compte les esclaves, MONTESQ. *Esp.* III, 5. [Peuples] ! Dieu vous dénombrera d'une voix solennelle, V. HUGO, *Odes*, III, 1. || Se dénombrer, *v. réfl.* Être denombré. Le peuple romain se dénombrait à chaque lustre.

— HIST. XVIe s. Faussement il denombre tels inconvenients, CONDÉ, *Mémoires*, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *denumerare*, de la préposition *de*, et *numerare*, nombrer.

DÉNOMINATEUR (dé-no-mi-na-teur), *s. m.* Terme d'arithmétique. Celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties l'unité est divisée.

— HIST. XVIe s. Lesquelz numerateur et denominateur se peuvent composer en tant de differences de nombre que l'on voudra, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 45.

— ÉTYM. Lat. *denominator*, de *denominare* (voy. DÉNOMBRER); ainsi dit parce que ce terme dénomme l'espèce des unités que l'on considère, l'autre ne faisant que les compter.

DÉNOMINATIF, IVE (dé-no-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à nommer. Terme dénominatif.

— ÉTYM. Provenç. *denominatiu*; ital. *denominativo*; du latin *denominativus* (voy. DÉNOMMER).

DÉNOMINATION (dé-no-mi-na-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom. Les dénominations ne sont pas des choses indifférentes, et il serait à souhaiter que celles par lesquelles on désigne les êtres de la nature réveillassent toujours dans l'esprit l'idée de quelqu'un des caractères principaux par lesquels ces êtres s'offrent d'abord à nous, BONNET, *Contempl. natur.* 12e part. ch. 21. || En arithmétique, réduire des fractions à même dénomination, leur donner le même dénominateur. Cette expression ne s'emploie plus guère; on dit réduire au même dénominateur.

— HIST. XVIe s. Et reste zero pour denominacion du nombre à partir, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 44, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *denominatio*; espagn. *denominacion*; ital. *denominazione*; du latin *denominationem*, de *denominare* (voy. DÉNOMMER).

DÉNOMMÉ, ÉE (dé-no-mé, mée), *part. passé.* Un tel dénommé dans l'acte.

DÉNOMMER (dé-no-mé), *v. a.* || 1° Terme de pratique. Nommer une personne dans un acte. || 2° Dans le langage général, assigner un nom. Les plantes ont été dénommées par les botanistes d'après des considérations très-diverses. || 3° Se dénommer, *v. réfl.* Être dénommé. Ces parties se dénomment d'après leur usage.

— HIST. XIIe s. [Il] Li denome del lonc, del lé [en long et en large], Tute la moitié del regné [royaume], Si cum les citez sunt asises, BENOÎT, II, 4710. || XIVe s. Et dient une chose estre indeterminée et non bonne, pour ce que, selon elle, l'en [l'on] est denommé et dit tel plus ou moins, ORESME, *Eth.* 298. Elle precede telles operacions aussi comme les ars precedent les operacions qui de eulx sont denommées, ID. *ib.* 40. || XVe s. Et pour ce que excuser ne se deust de non cognoistre les dits participans, il les denomma en ses lettres, VIRIVILLE, *Geste des nobles*, p. 133. || XVIe s. Le nom du quel nous l'avons denommée, MONT. I, 69. De toute ancienneté on denommoit et specifioit les années par le nom de celui qui estoit prevost, AMYOT, *Démétr.* 13.

— ÉTYM. Provenç. *denommar*; espagn. *denominar*; ital. *denominare*; du latin *denominare*, de la préposition *de*, et *nominare*, nommer.

DÉNONCÉ, ÉE (dé-non-sé, sée), *part. passé.* || 1° Déclaré. La guerre dénoncée par les Romains aux Carthaginois. || 2° Annoncé. Les châtiments dénoncés par les prophètes au peuple juif. || 3° Indiqué soit à la justice soit à une autorité supérieure. Le fait dénoncé au commissaire de police. Dénoncé à la convention nationale comme coupable de menées royalistes.

DÉNONCER (dé-non-sé. Le *ç* prend une cédille

devant *a* ou *o* : nous dénonçons, je dénonçai), *v. a.* || 1° Déclarer, publier. On vient de dénoncer la guerre. Il envoya un des principaux de sa cour vers les Scythes leur dénoncer qu'ils ne passassent point le Tanaïs, VAUGEL. *Q. C.* liv. VII, ch. 6. Il lui envoya dénoncer qu'il eût à lui payer le tribut, ID. *ib.* liv. VIII, ch. 13. || Dénoncer la fin de l'armistice, ou, simplement, dénoncer l'armistice, annoncer la reprise des hostilités. || Dénoncer un traité, faire connaître aux puissances contractantes l'expiration de ce traité, ordinairement sous des conditions stipulées. || Dénoncer un excommunié, ou dénoncer quelqu'un pour excommunié, déclarer publiquement, selon les formes ecclésiastiques, que quelqu'un est excommunié. || 2° Faire connaître. Le maître des jeux veut qu'on ne l'envoie [une tragédie] qu'à lui seul, il me dénonce expressément cette volonté despotique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 juillet 1773. Le roi, le roi lui-même à son heure dernière, Dénonca devant moi leur rage meurtrière, BRIFFAUT, *Ninus II*, I, 1. || Annoncer avec menace. Il leur dénonce de rigoureux châtiments, BOSS. *Hist.* II, 4. Les sages lui dénoncèrent qu'il mettait tout l'État en péril, ID. *Reine d'Anglet.* || 3° Déférer à l'autorité, signaler à la justice. Il dénonça deux chevaliers romains, D'ABLANC. *Tacite*, *Annales*, liv. XI, dans RICHELET. À qui dois-je le bien de m'avoir dénoncé? ROTR. *St Gen.* II, 8. D'où vient que, pour paraître, il [votre zèle] s'avise d'attendre Qu'à poursuivre sa femme il ait su vous surprendre, Et que vous ne songez à l'aller dénoncer Que lorsque son honneur l'oblige à vous chasser? MOL. *Tart.* V, 7. Connais-tu le complot que ce billet dénonce? C. DELAV. *Vêpr. sicil.* III, 5. || 4° Terme de jurisprudence. Faire connaître extrajudiciairement quelque chose à quelqu'un. Dénoncer une opposition. || 5° Se dénoncer, *v. réfl.* Être déclaré. La guerre se dénonce d'une manière extraordinaire et terrible, CHATEAUB. *Amér.* 145. || Se révéler à la justice. Le malheureux se dénonça lui-même. || Faire des dénonciations les uns contre les autres. Ceux qui avaient pris part au complot se sont tous dénoncés.

— HIST. XII° s. Pur treis choses pur vus, que vus voil denuncier, Que od vus parler en ai mult grant desirier, *Th. le mart.* 78. Sa cause et sun eissil lur aveit denuncié; Li buens reis Loewis en ad eü pitié, E sil volt retenir par mult grant amistié, *ib.* 52. || XIII° s. Frere, fait-il, ge te denonce Que très beneüré morusse, S'onc fame espousée n'eüsse, *la Rose*, 8790. Note que l'en ne doit pas solement denoncier le pechié de mariage, mes l'empeechement; et chascun est tenuz au dire, *Liv. de just.* 200. S'il est denoncié au bailli qu'aucuns face anui à sainte Eglise, il les doit penre et emprisonner, BEAUM. 11. Il se doivent tantost trere à le [la] justice et denoncier le fet, ID. LIX, 5. Sire, je vous denonce que Jehans a fet tel fet qui apartient à voz à vengier, ID. VI, 12. || XIV° s. Il est voir que l'euvre denonce et declare de fait la puissance de celuy qui l'a faite, ORESME, *Eth.* 275. Les rois jadis denonçoient au peuple ce que il avoient conseillié, et ceux du peuple eslisoient, ID. *ib.* 69. Et de chose qu'on die homme n'irez creant, Jusqu'à tant que celui qui ira murmurant En aura raconté par devers moi autant Comme dit en aura derriere en denonçant, *Guescl.* 17905. || XV° s. Le jour qui estoit denoncé, approcha, FROISS. I, I, 57. Et afin que la dite fete fut sçue et connue en toutes marches, le roi d'Angleterre l'envoya publier et denoncer par ses herauts en France, en Escosse.... ID. I, I, 213. || XVI° s. Par laquelle [menace] une vengeance particuliere est denoncée sur tous ceux qui auront prins le nom de Dieu en vain, CALV. *Instit.* 291. N'entreprenant guerre, qu'aprez l'avoir denoncée, MONT. I, 24.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *denunciar*; ital. *dinunziare*; du latin *denuntiare*, de la préposition *de*, et *nuntiare*, annoncer (voy. NONCE).

DÉNONCIATEUR, TRICE (dé-non-si-a-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui dénonce, qui accuse. Voici un grand crime dont Tubéron s'est rendu dénonciateur, D'ABLANC. *Trad. de Cicéron*, dans RICHELET. Les deux dénonciateurs des templiers périrent misérablement : l'un fut pendu pour ses crimes, et l'autre fut assassiné par ses ennemis, MÉZERAI, dans RICHELET. D'Alembert vous croit l'ennemi des gens de lettres et l'ami de Séguier, leur dénonciateur; voilà pourquoi il ne vous aime pas, MARMONT. *Mém.* IX. || Ce terme est d'ordinaire pris en mauvaise part. || 2° Terme de droit criminel. Celui qui fait connaître un crime à la justice. Il demanda à un des procureurs de son siége, comment il se fallait prendre pour faire un procès à un sorcier; on lui dit qu'il fallait avoir premièrement quelque dénonciateur, FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 253. Il y a plus d'un an que nous nous sommes rendus dénonciateurs contre le livre de l'Apologie; nous l'avons combattu par divers écrits, comme un livre détestable et qui renversait toute la doctrine de l'Évangile, PASC. 8° *factum des curés de Paris.* || 3° *Adj.* Tel est le morceau qui a allumé la bile dénonciatrice de M. de.... LINGUET, *Journ. pol. et litt.* t. IX, p. 227.

— HIST. XIII° s. À tot ce li rois respont, que cil baillis ne fut pas esliseor ne queneseor; mès il fu denunceor, *Liv. de just.* 42. Et se le cors [la cour] n'en pot savoir la verité par eus, si le [la] doit ele savoir par les tesmoins que li denonceres atrait, BEAUM. LXVII, 20.

— ÉTYM. Provenç. *denunciador*; espagn. *denunciador*; ital. *denunziatore*; du latin *denuntiatorem*, de *denuntiare*, dénoncer. L'ancien français *denonceres* est au nominatif de *denuntiátor*, l'accent sur *tiá*; le provençal *denunciador* est au régime, de *denuntiatórem*; le français *denunceor* est aussi la forme du régime, employée fautivement au sujet.

† **DÉNONCIATIF, IVE** (dé-non-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Qui dénonce. Mémoires dénonciatifs.

— HIST. XVI° s. Une lettre denonciative du fait advenu à la personne de son sieur et mary, M. DU BELLAY, 484.

— ÉTYM. Lat. *denuntiativus*, de *denuntiare*, dénoncer.

DÉNONCIATION (dé-non-si-a-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1° Déclaration, publication. La dénonciation de la guerre. || 2° Terme de droit. Acte qui fait connaître au débiteur l'opposition formée sur lui entre les mains d'un tiers. || Acte par lequel le porteur avertit le tireur et les endosseurs qu'il a fait dresser un protêt. || Dénonciation de nouvel œuvre, action qui a pour objet de faire suspendre les travaux commencés par un propriétaire sur son propre fonds et pouvant nuire aux voisins. || 3° Accusation, délation. Une dénonciation calomnieuse. Philippe le Bel, roi de France, sur la dénonciation de deux templiers scélérats, fit arrêter en 1307 tous les autres templiers de son royaume, MÉZERAI, dans RICHELET. || Terme de droit criminel, déclaration, faite à la justice, d'un crime ou délit par celui qui en a connaissance.

— HIST. XIII° s. Contenz [procès] que le convent de Font Evraut entendoit à esmover par requeste ou par complainte ou par denunciation, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. IV, p. 79. L'autre voie qui est fete de denonciation, si est d'une autre maniere, BEAUM. VI, 12. Si tost comme la denonciation du damace vient à eus, ID. XVI, 17. Pierres propose contre Jehan, par voie de denonciation fete au juge, ID. XXXIX, 12. || XVI° s. Ceste denonciation [déclaration, menace] n'est pas vaine ne frivole, combien qu'elle n'ait pas tousjours lieu, CALV. *Instit.* 288.

— ÉTYM. Provenç. *denunciatio*; espagn. *denunciacion*; ital. *denunziazione*; du latin *denuntiationem*, de *denuntiare*, dénoncer.

DÉNOTATION (dé-no-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Désignation d'une chose par certains signes.

— HIST. XVI° s. Aux autres chars eut denotance mainte [il s'agit des attributs d'un triomphe dont étaient ornés différents chars], J. MAROT, V, 171.

— ÉTYM. Lat. *denotatio*, de *denotare*, dénoter.

DÉNOTÉ, ÉE (dé-no-té, tée), *part. passé.* Les dispositions de l'âme dénotées par signes extérieurs.

DÉNOTER (dé-no-té), *v. a.* || 1° Désigner par certaines marques ou notes. Toutes les choses qui dénotent quelque imperfection, DESC. *Médit.* 3. || 2° Se dénoter, *v. réfl.* Être dénoté. Les actes par lesquels son caractère s'est dénoté.

— HIST. XIV° s. Elle passe liberalité en magnitude ou grandeur, et ainsi le denote le nom de magnificence qui signifie grandeur de despense, ORESME, *Eth.* 112. Mais pour mieulx denoter la note, Voyons ce que dict Aristote, *l'Alchim. à nat.* 670. || XVI° s. Il ha ausé prescripre, de son authorité privée, quelles choses seroyent denotées par les couleurs, RAB. *Garg.* I, 9. St Augustin en quelque lieu voulant denoter cela, CALV. *Instit.* 1031. Porte l'habit qui denote simplesse, Honnestement.... J. MAROT, V, 207.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *denotar*; ital. *denotare*, *dinotare*; du latin *denotare*, de la préposition *de*, et *notare*, noter.

† **DÉNOUABLE** (dé-nou-a-bl'), *adj.* Qui peut se dénouer.

— HIST. XV° s. Par le lien de mariaige, Non desnouable et plus estraint Qui toute franchise restraint, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 495, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dénouer.*

DÉNOUÉ, ÉE (dé-nou-é, ée), *part. passé.* || 1° Dont le nœud est défait. Une ceinture dénouée. || 2° Fig. Qui s'est débarrassé de quelque obstacle. Le corps de cet enfant dénoué par l'exercice et par le séjour à la campagne. La langue dénouée par l'intérêt. Quand sa langue sera dénouée, sa poitrine plus forte et l'habitude de lire plus grande, FÉN. *Éduc. des filles*, ch. V. || 3° Qui a un débrouillement, un dénoûment. Une intrigue heureusement dénouée. Pièce mal dénouée.

DÉNOUEMENT (dé-nou-man), *s. m.* Voy. DÉNOÛMENT.

DÉNOUER (dé-nou-é), *v. a.* || 1° Défaire un nœud; détacher ce qui est retenu par un nœud. Ce que les Lapons font le plus facilement, c'est de vendre le vent à ceux qui en ont besoin; ils ont pour cela un mouchoir qu'ils nouent en trois endroits différents qu'ils donnent à celui qui en a besoin; s'il dénoue le premier, il excite un vent doux et supportable; s'il a besoin d'un plus fort, il dénoue le second, REGNARD, *Voy. de Laponie*, t. IV, p. 278. L'éléphant dénoue les cordes avec sa trompe, BUFF. *Éléphant.* || Par extension. [Et vous étoiles] Qui, cadençant vos pas à la lyre des cieux, Nouez et dénouez vos chœurs harmonieux, LAMART. *Méd.* II, 8. || Fig. Relier tant de fois ce qu'un brouillon dénoue, C'est trop de patience, MOL. *l'Étour.* III, 4. [Rome] Répudie Octavie et me fait dénouer Un hymen que le ciel ne veut point avouer, RAC. *Brit.* II, 3. St Louis regardait ce vœu comme un lien qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer, VOLT. *Mœurs*, 58. || 2° Dénouer la langue, faire parler. La douleur malgré toi la langue te dénoue, RÉGNIER, *Dial.* Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue; BOIL. *Sat.* IX. || Dénouer sa langue, parler. Enfin il dénoua sa langue, Et fit cette belle harangue, SCARRON, *Virg. trav.* VI. Comme autrefois le fils de Crésus, qui avait été jusque-là muet, se dénoua la langue par un grand effort qu'il fit pour avertir son père qu'on voulait tuer, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, liv. II, *Hist. de Charrosselles*, p. 221. || 3° Dégager par l'exercice, par un bon régime, par des moyens orthopédiques les parties du corps qui étaient nouées. Dénouer un enfant. || Dénouer le corps, le rendre plus souple, plus dégagé. Il me restait un juste intervalle pour faire de l'exercice qui dénouât le corps sans le travailler, BALZ. *le Prince*, *avant-propos.* M. de St Geran lui a appris l'exercice du mousquet et de la pique; c'est la plus jolie chose du monde; vous aimeriez ce petit enfant, cela lui dénoue le corps, SÉV. 355. || Fig. Ronsard n'avait pas tort de tenter quelque nouvelle route pour dénouer notre versification naissante, FÉN. t. XXI, p. 191. || 4° Terminer une intrigue, la mener à sa fin, en parlant d'une pièce de théâtre. On dénoue une pièce avec un oncle à succession. Molière a dénoué le Tartufe par un ordre du roi. || 5° Se dénouer, *v. réfl.* Être dénoué. Ce cordon se dénouera. || 6° Se débarrasser d'un obstacle. Sitôt que la langue enfantine se sera un peu dénouée, BOSS. III, *Nativité*, 1. || Fig. Avec un tel secret leur langue se dénoue, CORN. *le Ment.* IV, 1. || 7° Se développer. Que leur corps se dénoue et se désengourdisse, Pour être plus adroit à te faire service, RÉGNIER, *Sat.* I.

— HIST. XII° s. Kar entre nos e Franceis toz [elle] Nos ert [sera] liem d'amor e noz [nœud], Sens rompre mais, senz desnoer, BENOÎT, II, 6391. || XIII° s. Car des mains au deable maint pecheor [la vierge] desnoe, *Berte*, XXXIII. || XIV° s. Un cop sur l'espaule dont il lui desnoua [luxa] le bras, DU CANGE, *denodare.* || XV° s. L'enfant s'avança de la table; le comte ouvrit lors son sein et desnoulla lors son gipon et prit un coutel et coupa les pendans de la boursette, FROISS. II, III, 13. || XVI° s. Malgré leurs dens le neu est desnoué, MAROT, II, 425. J'estime que nos ames sont desnouées, à vingt ans, ce qu'elles doibvent estre, MONT. I, 407. Et aucuns qui vouloient aller aux escarmouches, se rompoyent ou desnouoyent les bras ou les jambes, LANOUE, 659. Remettre en leur naturel les joinctes des membres desnouez et deboitez, AMYOT, *Cimon et Lucull.* 5. Finablement la fortune luy denoua la difficulté de ce nœud, ID. *Pomp.* 58. En fuyant par la plaine Thriasie, il se denoua la jambe, et luy fallut faire plusieurs incisions pour le guarir, ID. *Aratus*, 61. Le roi de Navarre, de qui la vertu et l'honneur guerriere commença à se desnouer en ce temps-là, s'oppiniastra à son dessein, D'AUB. *Hist.* II, 350. La colere desnoua ce nœud, ID. *ib.* 425.

— ÉTYM. Picard, *déneuer*; provenç. *denozar*; catal. *desnuar*; ital. *disnodare*; du latin *denodare*, de la préposition *de*, et *nodus*, nœud (voy. ce mot).

DÉNOÛMENT (dé-nou-man), *s. m.* || 1° Action de dénouer. Le dénoûment d'une corde. || Par extension, le dénoûment de la langue. || 2° Le point où aboutit et se résoud l'intrigue d'une épopée, d'un

drame, d'un roman, ainsi dit, parce qu'Aristote avait nommé *nœud* l'ensemble des incidents d'une pièce, et *solution* ou *dénoûment* l'incident final. Un dénoûment bien amené. Voilà justement ce qu'il faut pour le dénoûment que nous cherchions, MOL. *Critique*, sc. dern. || Par extension. Puis s'appesantissant, ils le voyaient passer ses longues heures à demi couché, comme engourdi, et attendant, un roman à la main, le dénoûment de sa terrible histoire, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 11. || 3° Solution d'une chose difficile, embrouillée, par assimilation à la solution finale d'une pièce de théâtre. On nous donne un dénoûment à la principale difficulté, BOSS. *Avert.* 3. On y trouve un parfait dénoûment de la difficulté, ID. *Déf. comm.* Ces solutions servent de dénoûment à tous les passages de St Clément, ID. *Or.* 6. Les dénoûments qui découvrent les crimes les plus cachés paraissent si simples et si faciles qu'il semble qu'il n'y ait que Dieu seul qui puisse en être l'auteur, LA BRUY. XVI. Lui seul connaît le dénoûment de toutes ces malheureuses affaires, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 18 juillet 1706. Voilà, pour abréger, le dénoûment de cette première intrigue, HAMILT. *Gramm.* 3. Tel sera le dénoûment redoutable qui nous développera les mystères de la Providence, MASS. *Car. Avenir.*

— REM. Il y a lieu à demander pourquoi l'Académie écrit dénoûment avec un accent circonflexe et dévouement avec un *e*, mots qui sont faits de même, l'un de dénouer, l'autre de dévouer.

— SYN. DÉNOÛMENT, CATASTROPHE, par rapport au théâtre. Le dénoûment défait le nœud, comme le mot le porte; la catastrophe fait la révolution. Le dénoûment est la dernière partie de la pièce; la catastrophe est le dernier événement de la fable. Le dénoûment démêle l'intrigue; la catastrophe termine l'action, ROUBAUD. Il faut ajouter que le dénoûment est heureux ou malheureux, tandis que la catastrophe ne se dit que d'un dénoûment malheureux.

— HIST. XVI° s. En nourrice, et avant le premier desnouement de ma langue, MONT. I, 193.

— ÉTYM. *Dénouer.*

DENRÉE (dan-rée), *s. f.* || 1° Toute espèce de marchandise. Denrées alimentaires. Les denrées qui sont dans les magasins. Si l'on emploie des soins dispendieux ou pénibles pour conserver une denrée plus longtemps, c'est seulement parce que l'augmentation du prix de la denrée doit récompenser de ces soins, CONDORCET, *Duhamel.* Les essences et autres menues denrées d'amour, HAMILT. *Gramm.* 6. || Denrées coloniales, productions des colonies. Elles seraient mieux nommées marchandises ou denrées équinoxiales, parce qu'elles croissent dans la zone torride et dans le voisinage des tropiques, J. B. SAY, *Traité*, 1841, p. 231. || C'est une chère denrée, c'est-à-dire cela est mis à très-haut prix ou à trop haut prix. || Il vend bien sa denrée, c'est-à-dire il sait se faire valoir. || 2° Mauvaise marchandise. Il n'y a que de la denrée dans cette boutique. || Fig. et en parlant d'un vaurien : Voilà une belle denrée! || 3° En un sens plus restreint, toute production de la terre destinée à la vente et employée pour la nourriture. Grosses, menues denrées. Tu ne vends pas Comme tu veux tes herbes, ta denrée, Tes choux, tes aulx, enfin tout ton tracas, LA FONT. *Jum.* Je ne croyais pas que les denrées fussent si chères, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 23 fév. 1709. Du gland, un navet, ou quelque autre pareille denrée, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 4° Marchandise mise en vente, non pour être revendue, mais pour être consommée, soit qu'elle soit destinée à la subsistance, soit qu'il s'agisse de tout autre genre de consommation; tant qu'elle est achetée pour être revendue, elle conserve le nom de marchandise, J. B. SAY, *Épitome, au mot Denrée.* || 5° Nom, dans quelques provinces, d'un petit pain blanc.

— HIST. XIII° s. Et s'est trop viez li marchiés [c'est se prendre trop tard pour faire un marché], Quant on acate denrée K'uns autres a adesée, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. V, p. 337. Onques de lui [sur elle] [ils] n'aprirent maillie ne denrée [la valeur d'une maille ou d'un denier], *Berte*, CIV. Onques mais en ma vie n'oi [je n'eus] de joie denrée, Qui ore ne me soit à cent doubles doublée, *ib.* CXXVI. Et li quens lor jura que jà, ne à mort ne à vie, n'averoit denrée de sa terre; et d'iluec en avant ot il à non Jehan-sans-terre, *Chron. de Rains*, 84. Et s'ai bien mengié deus denrées De novel miel en fresches rées, *Ren.* 10235. Se li serjans a l'administration de vendre blés, aveines, ou autres denrées, il convient qu'il conte du pris, BEAUM. XXIX, 14. Cil qui sunt tenu por vilain cas en prison, lor vie est establie à avoir cascun jor denrée de pain et de l'yaue, ID. LI, 7. Je vous di bien veraiement, Il font maint mauvès serement, Et si jurent que lor denrées Sont et bones et esmerées Tels foiz que c'est mençonge pure, RUTEB. 223. Les gens le roy leur loerent les estaus pour vendre leur danrées chier, si comme l'en disoit, comme il porent, JOINV. 217. || XIV° s. Et telle chose avient aucune foiz en tempestes à ceux qui pour lour neif alegier jettent lour denrées en la mer, ORESME, *Eth.* 48. || XV° s. Ne rencheriront les vivres qu'on n'eust la denrée pour un denier, aussi bien qu'on avoit par avant qu'ils vinssent, FROISS. I, I, 32. Jusques au marché des denrées, ID. II, II, 54. || XVI° s. S'il sanglouttoyt, c'estoyent denrées [botte valant un denier] de cresson, RAB. *Pant.* IV, 32.

— ÉTYM. Berry, *darrée*; provenç. *denairada*; espagn. *dinerada*; ital. *derrata*; du bas-latin *denariata*, la valeur d'un denier; du latin *denarius*, denier (voy. DENIER). *Denrée* a signifié primitivement ce qui vaut un *denier*, ce qui s'acquiert par *denier*, par argent.

DENSE (dan-s'), *adj.* || 1° Dans son sens primitif, épais, compacte, dont les parties nous paraissent plus épaisses ou plus serrées. Un air dense. Une vapeur dense. || 2° Par extension, et c'est le sens le plus habituel, il se dit d'un corps dont le poids fait supposer que les molécules sont très-serrées les unes contre les autres; l'or, le plomb, le mercure, sont très-denses; le platine est le plus dense des métaux. || 3° Par comparaison, on nomme dense tout corps qui, sous un même volume, pèse plus qu'un autre. L'eau est plus dense que l'air; l'hydrogène est moins dense que l'azote.

— SYN. DENSE, COMPACTE. Compacte est un terme général qui indique que les parties sont serrées les unes contre les autres. Dense, en tant que terme de physique, indique que les molécules sont serrées les unes contre les autres. La foule était compacte; le platine est le plus dense des métaux.

— HIST. XVI° s. Les bestes hardies et courageuses ont le cœur petit et dense, PARÉ, *Introd.* 18.

— ÉTYM. Lat. *densus*, épais, dense.

† **DENSIFLORE** (dan-si-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs serrées les unes contre les autres.

— ÉTYM. Lat. *densus*, dense, et *fleur*.

† **DENSIFOLIÉ, ÉE** (dan-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des feuilles nombreuses et serrées.

— ÉTYM. *Dense*, et le latin *folium*, feuille.

DENSITÉ (dan-si-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est dense. La densité du brouillard. || 2° Le poids des corps qui nous paraissent lourds. La densité du mercure, de l'acide sulfurique. || 3° Supériorité de poids sous un même volume. La densité de l'eau est plus grande que celle de l'alcool. || 4° Terme de physique. Rapport de la masse d'un corps à son volume, ou, autrement, le quotient de la masse divisée par le volume. La pesanteur spécifique étant le rapport du poids au volume, on voit que l'expression numérique en est la même que celle de la densité. La densité du globe terrestre est de 5,24, celle de l'eau distillée étant 1. La densité de la lune est les trois quarts de celle de la terre, et cette dernière quatre fois la densité du soleil. La densité d'un corps dépend du nombre de ses points matériels renfermés sous un volume donné; elle est donc proportionnelle au rapport de la masse au volume, LAPLACE, *Exp.* III, 3.

— HIST. XVI° s. Ainsi voyons-nous la gresse estre plus ferme et presque charneuse en densité et dureté.... PARÉ, I, 6. Les baings excitent [alors] horreurs, frissons et douleurs, densité de la peau, ID. XXV, 42.

— ÉTYM. Lat. *densitas*, de *densus* (voy. DENSE).

DENT (dan; le *t* se lie : une dan-t aiguë; au pluriel, l'*s* se lie : des dan-z aiguës), *s. f.* || 1° Chacun des petits os recouverts d'émail, qui, enclavés dans la mâchoire, servent à mâcher. Une dent gâtée. Le mal de dent. Avoir mal aux dents. Des dents blanches et bien rangées. Je l'ai trouvée fort belle à une dent près, qui lui fait un étrange effet au devant de la bouche, SÉV. 324. La reine disait de lui [le cardinal de Retz] qu'on n'était jamais laid quand on avait les dents belles, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, § 47. || Une rage de dents, une violente douleur de dents. || On dit qu'on a les dents molles, lorsqu'elles n'ont pas leur fermeté ordinaire et qu'elles sont agacées par quelque substance. || Dents de lait, les premières dents, qui sont au nombre de vingt, et qui, ordinairement complètes à deux ans ou deux ans et demi, sont destinées à tomber pour être remplacées; elles portent aussi le nom de dents primitives, de dents temporaires. Dents de la seconde dentition, celles qui remplacent les dents de lait et qui sont destinées à rester. Dents de sagesse, dents de la seconde dentition qui poussent les dernières. || Avoir la mort entre les dents, être très-vieux, voisin de la tombe, ou bien être très-malade. || Tenir la mort entre les dents, même sens. Il bave comme un pulmonique Qui tient la mort entre les dents, RÉGNIER, *Stances.* || Arracher une dent à quelqu'un, la lui ôter de la mâchoire; et fig. tirer de lui quelque argent ou autre chose qu'il est contraint de donner malgré lui. Quand on lui demande quelque chose, il semble qu'on lui arrache une dent, se dit d'une personne qui ne donne qu'avec peine. || Mentir comme un arracheur de dents, être fort accoutumé à mentir. || C'est vouloir prendre la lune avec les dents, se dit d'une chose impossible. || Il lui vient du bien, lorsqu'il n'a plus de dents, se dit de quelqu'un à qui il vient du bien sur la fin de ses jours. || Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents, donner à quelqu'un des choses dont il n'est plus en état de se servir. || Il y a longtemps qu'il n'a plus mal aux dents, il y a longtemps qu'il est guéri du mal de dents, il est mort depuis longtemps. || Substantivement et au féminin, une sans dent, une femme qui n'a plus de dents. Qu'entend ce rustre, et que nous veut-il dire? S'écria lors une de nos sans dents, LA FONT. *Lunettes.* || Être armé jusqu'aux dents, être garni d'armes défensives, qui couvrent le corps entier jusqu'aux dents, et, par extension, être pourvu de toutes les armes nécessaires à l'attaque et à la défense. Dans ce penser il s'arme jusqu'aux dents, LA FONT. *Gag.* Habillés à la légère parmi des gens cuirassés jusqu'aux dents, MONTESQ. *Lettr. pers.* 67. || Fig. et par plaisanterie. Être savant jusqu'aux dents, être très-savant; locution prise, a-t-on dit, de ce qu'autrefois on ne tenait personne pour savant, s'il n'était docteur, et que le doctorat amenait à sa suite de fort grands repas où l'on exerçait bien ses dents, mais qu'il semble bien plus naturel de rattacher, par extension, à la locution : armé jusqu'aux dents, la science étant comparée à une armure. N'étant point de ces rats qui, les livres rongeants, Se font savants jusques aux dents, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Vous en qui la sagesse abonde, Vous enfin savant jusqu'aux dents, SCARRON, *Virg. trav.* III. || Il ment par ses dents, sorte de formule de démenti. Quelle incongruité! vous mentez par les dents, RÉGNIER, *Sat.* X. || Dents artificielles, fausses dents, dents d'imitation, ou, simplement, dents, nom donné aux dents que l'on substitue à celles qui ont été arrachées ou qui sont tombées. Se faire mettre une dent. || 2° Locutions figurées ou autres dans lesquelles dent figure pour l'action de manger. Prendre l'écuelle aux dents, se mettre à manger. Au fond d'un antre sauvage Un satyre et ses enfants Allaient manger leur potage Et prendre l'écuelle aux dents, LA FONT. *Fabl.* V, 7. || N'avoir pas de quoi mettre sous la dent, n'avoir pas de quoi manger, de quoi vivre. || Manger de toutes ses dents, manger vite et beaucoup. || Manger du bout des dents, manger à contre-cœur. || Il n'y en a pas pour sa dent creuse, se dit quand on sert peu de chose à un homme de grand appétit. Ici *creux* a un sens figuré et signifie avide par vacuité. || Familièrement. Il n'en tâtera, n'en croquera, n'en cassera que d'une dent, il n'en aura point. Faites moins la sucrée et changez de langage, Ou vous n'en casserez, ma foi, que d'une dent, CORN. *le Ment.* IV, 9. Ah! ah! vous n'en tâterez, ma foi, que d'une dent, FAGAN, *Pupille*, sc. 21. || Mordre à belles dents, mordre vigoureusement. Il mordit dans la pomme à belles dents. Et fig. Que l'usure ait trouvé.... Tant elle a bonnes dents, que mordre dessus moi, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Fig. Avoir les dents longues, bien longues, avoir grand'faim, après être resté longtemps sans manger. On a le temps d'avoir les dents longues, lorsqu'on attend, pour vivre, le trépas de quelqu'un, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 2. || Ne pas perdre un coup de dent, manger sans que rien puisse interrompre. Un domestique accourt, l'avertit qu'à la porte Deux hommes demandaient à le voir promptement; Il sort de table, et la cohorte N'en perd pas un seul coup de dent, LA FONT. *Fabl.* I, 14. Je n'ai pas perdu un coup de dent ni une partie de volant, quand j'ai trouvé des joueuses comme Mlles vos filles, P. L. COUR. *Lett.* II, 50. || Fig. N'en pas perdre un coup de dent, ne pas se soucier de choses représentées comme fâcheuses, de menaces faites. Il a beau agir et parler contre moi, je n'en perdrai pas un coup de dent. || 3° Claquer des dents, choquer incessamment les dents l'une contre l'autre, ce qui est un effet ou de froid ou de frisson ou de peur. [Il] Claque des dents, tremble et frissonne, LA FONT. *Orais.* || Grincer des dents, ser-

rer les dents fortement, de manière qu'elles font entendre un bruit. Il grinçait des dents. Les dents lui grinçaient. Malgré son aigre voix qui fait grincer les dents, Il apprend de Lambert les airs les plus touchants, REGNARD, *Épît.* I. || Parler entre les dents, parler peu distinctement. Je m'arrête contraint; d'une façon confuse, Grondant entre mes dents, je marmotte une excuse, RÉGNIER, *Sat.* I. ....Entre tes dents, je pense, Tu murmures je ne sais quoi, MOL. *Amph.* I, 2. Elle n'eût dit ces mots entre ses dents, LA FONT. *Berc.* Tant que le jour est long, il gronde entre ses dents: Fais ceci, fais cela; va, viens, monte, descends, REGNARD, *Fol. amour.* I, 4. Le cardinal Albéroni parut choqué du discours que le colonel [Stanhope] lui tenait entre ses dents, ST-SIM. 490, 138. M. de Richelieu laissa dire M. de Luxembourg et lui répondit après quelques honnêtetés entre ses dents, ID. 19, 225. De le frapper je suis las, Mais dans ses dents monsieur gronde, BÉRANG. *M. d'école.* || Familièrement. Rire du bout des dents, s'efforcer de rire sans en avoir envie. Et le ciel qui des dents me rit à la pareille, RÉGNIER, *Sat.* X. Ce sera donc du bout des dents qu'il y rira, MOL. *Impr.* 3. || Desserrer les dents, se mettre à parler, rompre le silence. Si quelqu'un desserre les dents, C'est un sot; j'en conviens; mais que faut-il donc faire? Parler de loin ou bien se taire, LA FONT. *Fabl.* X, 2. || 4° Nom des petits os qui garnissent la bouche des animaux et qui leur servent à manger, à attaquer, à se défendre. Il fallait labourer les tristes champs de Mars Et des dents d'un serpent ensemencer la terre, CORN. *Médée*, II, 1. Il [le rat] fit tant de pieds et de dents Qu'en peu de jours il eut au fond de l'hermitage Le vivre et le couvert, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Il tira un fer de son petit sac, arracha les quarante dents du lion et mit à leur place quarante diamants d'une égale grosseur, VOLT. *Princ. de Babyl.* 1. || Fig. La dent, ce qui sert à mordre et à déchirer. Le moins qu'on peut laisser de prise aux dents d'autrui, C'est le mieux.... LA FONT. *Fabl.* X, 9. || Avoir une dent contre quelqu'un, lui en vouloir. Vous avez deviné qu'on n'aura point de dent contre elle, SÉV. 324. Je vois que Votre Majesté a toujours une dent secrète contre la géométrie, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 6 mars 1771. || Avoir une dent de lait, garder une dent de lait contre quelqu'un, avoir une vieille inimitié, une inimitié pour ainsi dire sucée avec le lait. C'est que vous avez une dent de lait contre lui, MOL. *Mal. imag.* III, 3. || Déchirer à belles dents, dévorer. Sinon à belles dents Je te déchire, LA FONT. *Rich.* Je le déchirerais, le traître, à belles dents, SCARRON, *Jodelet*, II, 7. Et, figurément, médire sans aucune retenue. Palissot avait fait une comédie intitulée le Satirique, dans laquelle il se déchirait lui-même à belles dents, pour pouvoir déchirer à son aise les philosophes, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 juill. 1770. || Coup de dent, morsure; et, figurément, mot piquant, médisant. || Tomber sous la dent, être mordu; et, figurément, essuyer de quelqu'un soit des propos fâcheux, soit un mauvais traitement. || Montrer les dents, se dit d'un animal qui menace et montre les dents. Le chien montrait les dents. Et, figurément, montrer les dents à quelqu'un, lui parler sévèrement, durement. Tellement qu'il faisait le maître Parmi les autres prétendants, Qui n'osaient lui montrer les dents, SCARR. *Virg. trav.* liv. VII. || Quand la gueule de l'animal menaçant va jusqu'à montrer ses grosses dents, sa colère est encore plus grande et plus dangereuse: de là, figurément, parler à quelqu'un des grosses dents, le réprimander fortement, le menacer. || Malgré les dents, sans craindre les dents menaçantes d'un animal; et de là, figurément, malgré ses dents, malgré lui. Et là malgré mes dents rongeant et rêvassant, RÉGNIER, *Sat.* XV. Ils m'ont fait médecin malgré mes dents, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 1. Je veux, je veux apprendre à vivre à votre mère; Et, pour la mieux braver, voilà, malgré ses dents, Martine que j'amène et rétablis céans, ID. *F. sav.* V, 2. Mais eût-il l'humeur sombre et noire, Avec l'époux, malgré ses dents, Mettez-vous bien, HAMILTON, *Gramm.* 4. || En dépit des dents, même sens. .... les autres accidents Qui nous viennent happer en dépit de nos dents, MOL. *Sgan.* 17. Nous l'aurons, dis-je, en dépit de vos dents, ID. *Sicil.* 9. || 5° Les dents du cheval. || Prendre le mors aux dents se dit d'un cheval qui s'emporte sans que le cocher ou le cavalier puissent le retenir, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres que si le cheval le tenait serré entre les dents. || Fig. Prendre le mors aux dents, se livrer à ses passions, à son emportement, à sa fougue. || En un autre sens, prendre le mors aux dents, se mettre en colère, s'emporter subitement. On lui a fait un léger reproche, il a pris le mors aux dents. || En un autre sens encore, prendre le mors aux dents, se livrer au travail, aux affaires avec ardeur, après être resté dans l'inaction, dans l'indolence. À présent il étudie beaucoup, il a pris le mors aux dents. || Le cheval est sur les dents, quand, fatigué, il appuie ses dents sur le mors; et, figurément, être sur les dents, être accablé de fatigue. Mettre sur les dents, exténuer de fatigue. Qu'elle m'ait déconfit et mis dessus les dents, RÉGNIER, *Sat.* XIII. La pauvre Françoise est presque sur les dents, à frotter les planches que.... MOL. *B. gent.* III, 2. Le voilà sur les dents, LA FONT. *Fabl.* II, 9. L'incommoder, la mettre sur les dents, ID. *Mandr.* Tout cet embarras met mon esprit sur les dents, MOL. *Amph.* I, 2. || 6° Les dents, la dentition. Beaucoup d'enfants meurent aux dents. Cet enfant a beaucoup de peine à faire ses dents. || 7° En termes de zoologie, nom donné à tous les organes calcaires ou cornés qui servent à diviser les substances alimentaires, quelle que soit la situation de ces organes. || 8° Dent d'éléphant, une défense de l'éléphant. || Dent de narval, longues défenses qui arment la mâchoire supérieure des narvals. || 9° Nom des pointes qui garnissent certains instruments. Les dents d'une scie. Les dents d'un peigne. Souffrez qu'on peigne un peu.... — Sottise sans pareille! Tu m'as d'un coup de dent presque emporté l'oreille, MOL. *Fâch.* I, 1. D'obstacles infinis mille ont su triompher, Cécile des tranchants, Prisque des dents de fer [instrument de torture], ROTR. *St Gen.* III, 8. Il y aurait plus de crimes dans un monde où il n'y aurait ni peines ni récompenses, comme il y aurait plus de dérangements dans une montre dont les roues n'auraient point toutes leurs dents, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 nov. 1770. || Terme de botanique. Saillie plus ou moins aiguë, mais toujours de petite dimension, du bord des organes membraneux. || Dent de broderie, broderie en forme de dent ronde ou pointue qui termine ordinairement la broderie tout en l'ornant; elle se fait presque toujours au feston. Dent simple. Dent pleine. Dent en crête de coq. Dent de feston de rose, espèce de dent pleine formée de petites dents. Broderie, découpure à dents de loup, broderie, découpure formant une suite d'angles aigus. || Dents de passement, appelées aussi engrelures, et qui sont des pointes aux bords du passement. || Sommet prismatique et anguleux d'une montagne. || Terme de serrurerie. Refentes sur le museau du panneton d'une clef. || 10° Brèche qui est au tranchant d'une lame. Ce couteau a des dents. || 11° Dent de chien, ciseau de sculpteur, formé d'un fer fendu en deux pointes. || 12° Dent-de-loup, cheville pour arrêter la soupente d'une voiture. || Terme d'architecture. Espèce de gros clou de 12 à 15 centimètres de longueur, servant à attacher les grosses pièces de bois. || Terme de charpentier. Grosse broche de fer servant dans les pans de bois à arrêter les tournisses. || Terme de serrurier. Tringle recourbée pour supporter des ustensiles de cuisine. || Instrument de doreur qui sert à brunir l'or. || Terme de marine. Sorte de levier employé dans les ports pour soulever de lourds morceaux de bois. || 13° Dent de chien, nom vulgaire de l'*érythrone dent de chien* (liliacées), dite aussi vioulte, *s. f.* || Dent de lion, nom vulgaire du pissenlit commun, ou du *taraxacum dent de lion* (synanthérées) appelé aussi couronne de moine. || Double dent, espèce de mousse. || 14° Terme de minéralogie. Dent de cochon, variété de carbonate de chaux en cristaux hexaèdres. || Dent de cheval, variété de topaze bleu-verdâtre. || Proverbes. C'est Geoffroi à la grand' dent, se dit de celui qui a quelque dent qui avance plus que les autres. || Œil pour œil, dent pour dent, se dit en parlant d'une vengeance égale à l'offense. || Telle dent, telle morsure, c'est-à-dire l'effet répond à la cause. || Le vin trouble ne casse point les dents.

— HIST. XIe s. [Il] Tranche le nes et la bouche et les dens, *Ch. de Rol.* CXXXIII. [Il] Tranche la teste d'ici qu'as denz menus, *ib.* CXLIV.

— XIIe s. Et par la grant angoisse touz les dens rechigner, *Ronc.* p. 200. Le nez moult très bien fait, les danz menus et blanz, *Sax.* V. Es danz del peigne ot des chevos [cheveux] Celi [de celle] qui s'en estoit peigniée, *la Charrette*, 1354.

— XIIIe s. De paour [elle] va à dens sur la terre coucher, *Berte*, XIX. Et Berte gist à dens par dessus la bruiere, *ib.* XX. Puis [elle] dist entre ses dens, que nuls ne l'a oït.... *ib.* LIII. Par les denz bieu, ce dist li uns, C'est Bruns li ors [l'ours], li chaz Tybert, Ne li aura mestier haubert Qu'autre foiz m'ont il fet damage, *Ren.* 9226. Tu commenceras à fremir, À tressaillir, à demener, Sor costé t'estovra torner Une heure envers, une eure adens, Cum fait hons qui a mal as dens, *la Rose*, 2444. Mecine [médecine] encontre dens dolur; De petis maus est le peür [pire], *Ms. St Jean.*

— XIVe s. Il ne scet homme ou monde en tout le firmament À qui on doie faire de l'espée present, Se ce n'est à vous, sire; chascun y a la dent, *Guescl.* 17242. Il sont touz affamez, je le sai vraiement; Ne pueent plus durer, car chascun a long dent, *ib.* 11384. C'est Bertran du Guesclin qui vient si faitement; Il nous tient à brebis, il nous monstre la dent, *ib.* 1163. Le Besque de Vilaines, qui m'a grevé forment, Olivier de Mauny, que je hé durement, Et ses freres aussi qui me monstrent la dent, *ib.* 11004.

— XVe s. Là les povres gens leur chantoient une note entre leurs dents tout bas, FROISS. II, III, 44. Je meurs de soif auprès de la fontaine; Chault comme feu, et tremble dent à dent, CH. D'ORL. *Ball.* 106. Et icelui respondit fellement qu'il mentoit par ses dents, MONSTREL. liv. I, ch. 107. Du jour n'avoie mengé des dents; S'avoye grand soif et grand faim, LA FONT. 28. Parquoi, comme le roy lui monstroit la dent, avoit bien loy aussi de monstrer son orgueil envers le roy, G. CHASTEL. *Chron. des d. de Bourg.* III. ch. 200. Malgré leurs dents, s'en vindrent toujours combattant, *Bouciq.* 1, ch. 30. Le mareschal, qui toujours y avoit la dent, encore se voult mettre en son devoir de s'essayer, avant que aux Florentins aulcune vendition en fust faite, *ib.* III, ch. 8. Car, dit le proverbe, où la dent deult, la langue va, et, dit l'Escriture, qui de terre est de terre parle, *Hist. de J. Boucicaut*, in-4°, Paris, 1620, p. 378, dans LACURNE. C'est à meshuy, j'ay beau corner, Or ça il s'en fault retourner Maulgré sez dentz en sa maison, VILLON, *Arch. de Bagn.*

— XVIe s. Maugré ses dens, CALV. *Instit.* 7. Cecy est pour blanchir vos dents, Si par temps ils deviennent ords, ST GEL. 121. Je vy naguere un cheval qui prenoit Son mors aux dents.... ID. 200. Comme ne peut s'appaiser Ta dent par ire accrochée, ID. 246. Ses dentelettes d'ivoyre, DUBELL. VII, 37, *recto.* Le prince se retira en son camp, riant (mais entre les dents), LANOUE, 562. Les magistrats catholiques, remis en leurs estats, avoient bien souvent quelque dent de prendre la revanche des huguenots, CASTELNAU, 177. Ayant la mort entre les dents, il songe encore à la guerre contre Mithridate, AMYOT, *Marius et Pyrr.* 14. Il ne faisoit mourir seulement ceulx contre qui il avoit particulierement quelque vieille dent, ID. *Lysand.* 35. Le beguoyement de leur parler entre leurs dents, ID. *Sertor.* 40. Celle herbe que l'on appelle dent de chien, ID. *César*, 68. Si on luy commande de parler des grosses dents à un fascheux beau pere, il est sans honte et sans mercy, ID. *Comm. disc. le flatt.* 41. Les advocats n'en meurent guere, Qui boivent avec leurs clients: Ayant une bonne matiere, Ils s'en lavent fort bien les dents, JEAN LE HOUX, *Vau de Vire*, 1. Là l'infanterie demeura sur les dents, comme aians foit trois lieues plus que leurs ennemis, D'AUB. *Hist.* III, 9. L'apophyse dressée au corps superieur du second spondyle, que Hippocrates appelle dent, PARÉ, IV, 16. Si les dents sont corrodées, creuses et pertuisées jusques à la racine, ID. XV, 26. Les orfevres garnissent ces dents [de lamie ou requin] d'argent, les appelans dents de serpent, ID. *Monstr. app.* 1. À douleur de dent n'ayde viole n'instrument, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 214. Battre le tambour avec les dents [trembler], ID. *ib.* Bonnes sont les dents qui retiennent la langue, ID. *ib.* Les gourmands font leurs fosses avec leurs dents, ID. *ib.* Dent contre dent se consume, GÉNIN, *Récréations*, t. II, p. 237. On met mieulx entre ses dens qu'on ne le rejette quand est dedans, ID. *ib.* p. 246. Il portoit une dent à Guesclin depuis qu'il avoit enlevé le chasteau de Fougeray sur Robert de Bambroc, *Mém. s. du Guescl.* ch. V.

— ÉTYM. Picard, *deint*, *s. m.*; wallon, *den*; génev. *cet enfant met ses dents*, pour il fait ses dents; provenç. *dent*; espagn. *diente*; ital. *dente*; du latin *dens*; grec, ὀδοὺς; angl. *tooth*; allem. *Zahn*; island. *tan*; bas-breton, *dant*; sanscrit, *danta*, qui paraît être originairement le participe présent *adanta*, mangeant, du verbe sanscrit *ad*, manger (latin *edere*), dont la voyelle initiale serait conservée dans le grec ὀδούς. Dans l'ancien français, *dent* était masculin comme en latin; il est resté tel dans quelques patois: *rire des gros dents*, se dit en Lorraine; il commence à devenir féminin au XIVe siècle.

1. **DENTAIRE** (dan-tê-r'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux dents. || Terme d'anatomie. Canaux ou conduits dentaires, canaux osseux qui livrent passage aux vaisseaux et nerfs dentaires. || Noyau

dentaire, nom donné à la papille ou pulpe dentaire, qui est centrale et sur laquelle la dent se moule. || Arcade dentaire, réunion de la série des dents, décrivant toujours une ligne plus ou moins courbe. || Cavité dentaire, cavité existant dans toutes les dents peu éloignées de l'époque de leur éruption et contenant la pulpe dentaire. || Terme de vétérinaire. Cul-de-sac ou cornet dentaire, cavité existant à la surface de frottement des incisives, des solipèdes, qui disparaît par suite de l'usure de la dent, et dont la disparition est un des signes utilisés pour la connaissance de l'âge. || Terme de zoologie. Formule dentaire, disposition de chiffres adoptée pour indiquer d'une manière abrégée le nombre des dents de chaque espèce, chez les mammifères; exemple: formule dentaire du cheval: inc. $\frac{6}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{6-6}{6-6}=40$; c'est-à-dire 12 incisives, 6 en haut, 6 en bas; 4 canines, en haut 1 à droite et 1 à gauche, en bas 1 à droite et 1 à gauche; 24 molaires, en haut 6 à droite et 6 à gauche, en bas 6 à droite et 6 à gauche.

— ÉTYM. Lat. *dentarius*, de *dens*, dent.

2 **DENTAIRE** (dan-tê-r'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes crucifères, ainsi nommées parce que les racines en sont dentées, dont trois espèces *dentaria pinnata*, Lamarck, *dentaria pentaphyllos*, *L.*, et *dentaria bulbifera*, *L.*, ont été regardées comme carminatives et vulnéraires.

— ÉTYM. *Dentaire* 1.

DENTAL, ALE (dan-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient aux dents. Nerfs dentaux. || 2° Terme de grammaire. Lettres dentales, lettres qui ne peuvent être prononcées sans que la langue touche aux dents, telles que *d*, *t*, *n*, *s*. Les *t* et les *d* dentaux du sanscrit, sorte de *t* et de *d*, propres à cette langue. Une consonne dentale. || *S. f.* Une dentale, c'est-à-dire une consonne dentale. Les dentales sont *d*, *t*, *s*, *z*, *n*; en anglais il faut y ajouter le *th* dans ses deux prononciations.

— ÉTYM. Lat. *dentalis*, de *dens*, dent; provenç. et espagn. *dental*; ital. *dentale*.

† **DENTALE** (dan-ta-l'), *s. m.* Genre de mollusques marins (voisins des gastéropodes), à coquille calcaire, univalve, dont l'espèce la plus commune sur les côtes d'Asie et d'Europe est le *dentalium elephantinum*, Martini. || Espèce de poisson du genre des spares.

† **DENTALITHE** (dan-ta-li-t'), *s. f.* Nom donné aux dentales fossiles.

— ÉTYM. *Dentale*, et λίθος, pierre.

DENTÉ, ÉE (dan-té, tée), *part. passé.* || 1° Garni de pointes uniformes et placées à égale distance les unes des autres. Roue dentée. Il fit réflexion que dans les machines où il y a des roues dentées, c'est aux dents que se fait tout l'effort, et que, par conséquent, le frottement, qui détruit toujours une grande partie de l'effet des machines, est à ces endroits plus grand et plus nuisible que partout ailleurs, FONTEN. *Lahire.* || Terme de botanique. Feuille dentée. Le bord est doublement denté, lorsque chaque dent porte elle-même une dent plus petite. Bord denté en scie, bord où chaque dent est dirigée vers le sommet de l'organe denté. || 2° Terme de blason. Ne se dit que des animaux dont on voit les dents. || 3° Terme de diplomatique. Charte dentée, papier poli avec une dent d'animal. || 4° *S. m.* Poisson de la Méditerranée (*dentatus vulgaris*).

— HIST. XVe s. Chascuns promet, mais que vaut telz convenz, Quant sur mentir le principe est entez? Telz prometteurs sont de ceus decepvenz, Qui de voir dire n'ont plus les dens dentez, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 222, dans LACURNE. || XVIe s. Perdre une saillie gaillarde et piquante d'esprit, ou un mot denté et plein d'aiguillon, PASQUIER, *Lett.* t. III, p 93, dans LACURNE. Ses habits estoient tous deschirez, et luy denté [mordu] en plusieurs parts, CHOLIÈRES, *Contes*, f° 208, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *dentat;* espagn. *dentado;* ital. *dentato;* du latin *dentatus*, de *dens*, dent.

DENTÉE (dan-tée), *s. f.* || 1° Coup de dents qu'un chien donne au gibier. || 2° Coup que le sanglier donne avec ses défenses.

— HIST. XVIe s. Et la beauté tant vantée Qui du foudroyant sangler Sentit la fiere dentée, DUBELL. V, 53, *verso.*

— ÉTYM. *Denté*, comme *rossée*, de *rossé*.

DENTELAIRE (dan-te-lê-r'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes ainsi nommées, parce qu'une des espèces était jadis employée contre le mal de dents, et dont une espèce (*plumbago europæa*, *L.*) a une racine irritante et employée pour produire la rubéfaction. || Plante nommée aussi herbe au cancer et malherbe.

— ÉTYM. Voy. DENTELER.

DENTELÉ, ÉE (dan-te-lé, lée), *adj.* || 1° Taillé en forme de dentelle. Un roc dentelé. Arête visible de loin, âprement dentelée, et qui sépare le torrent affluent du Gardon d'avec le Mimente, affluent du Tarn, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LII, p. 1117. || Terme de botanique. Se dit des parties d'une plante qui sont inégalement découpées, par opposition à denté, où les découpures sont égales. || Terme d'anatomie. Ligament dentelé, bandelette blanchâtre, très-résistante, située dans le canal vertébral. || Le grand dentelé, muscle qui s'attache aux huit ou neuf premières côtes. Les petits dentelés postérieurs, muscles qui s'attachent à la dernière vertèbre cervicale et aux deux premières dorsales. Le petit dentelé antérieur, le petit pectoral. || Terme de diplomatique. Charte dentelée, charte dont la marge détachée de la souche est dentelée. || 2° Terme de blason. Qui est à petites dents, en parlant de la croix, de la bande, etc. || 3° Terme de numismatique. Médailles dentelées, médailles dont la tranche est garnie de dents.

— REM. En parlant des roues, on se sert exclusivement de l'adjectif denté, et non de dentelé.

— HIST. XVIe s. Un' espine qu'ils [certains poissons] ont dentelée comme une scie, MONT. II, 195. La suture des os est dentelée ou crenelée à la façon des dents de scie.... ou escaillée, PARÉ, IV, 43. Il est fort dentelé et furieux, tuant et devorant les autres poissons, ID. *Monstr. app.* 4. Certains muscles servant à la respiration que nous appellons dentelés posterieurs, ID. I, 8. Le grand dentelé, sortant de la base du paleron, ID. *ib.* Le rhomboïde (nommé aussi petit dentelé), ID. IV, 7.

— ÉTYM. Voy. DENTELER.

† **DENTELER** (dan-te-lé. L'*l* se double, quand la syllabe qui suit est muette: je dentelle; je dentellerai), *v. a.* Faire des entailles en forme de dentelle.

— ÉTYM. Voy. DENTELLE.

† **DENTELET** (dan-te-lè), *s. m.* Terme de construction. Carré sur lequel on taille les ornements appelés denticules.

— ÉTYM. Diminutif de *dent*.

DENTELLE (dan-tè-l'), *s. f.* || 1° Sorte de passement à jour, à mailles très-fines. Dentelle de fil, de soie, d'argent. || Dentelle réseau, sorte de dentelle en point d'Alençon. || Dentelle bride, dentelle dont le tissu est plus fort que le réseau. || 2° Absolument. La dentelle de fil. Elle travaillait devant la Fanchon qui faisait de la dentelle, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. || *S. f. plur.* Objets de parure faits de dentelles. Parée de diamants et de dentelles. || 3° Terme d'architecture. Dentelle de pierres, pierres taillées en dentelle. || 4° Ornement d'imprimerie, servant d'entourage aux pages, ou de vignette aux titres des chapitres. || Dessin poussé sur le bord des livres ou sur le plat de leur couverture. || 5° Dentelle de mer, nom de plusieurs polypiers. || Dentelle de Vénus, nom vulgaire d'un très-joli polypier réticulé.

— HIST. XVIe s. Dentille, ornement des frises, OUDIN.

— ÉTYM. Provenç. *dentelh*, *dentilh*, créneau: ital. *dentello*, même sens; du latin *denticulus*, diminutif de *dens*, dent. *Dentelle* est la forme féminine de ce mot.

† **DENTELLIÈRE** (dan-tè-liè-r'), *s. f.* Ouvrière qui fait de la dentelle.

— ÉTYM. *Dentelle.*

DENTELURE (dan-te-lu-r'), *s. f.* || 1° Ouvrage de sculpture fait en forme de dents. || 2° Découpure en forme de dents. Au bord de la partie éclairée du disque lunaire, les montagnes se présentent sous la forme d'une dentelure qui s'étend au delà de la ligne de lumière, LAPLACE, *Exp.* I, 4. Leurs dentelures [des monts] se traçaient avec une pureté extraordinaire sur le ciel, CHATEAUB. *Italie*, 11. Les limites des rivages de la Provence sont circonscrites dans un cercle de même rayon que celui qui enferme les dentelures des rives occidentales de la Corse, VILLENEUVE-FLAYOSC, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 200. || Terme de botanique. Dentelures, dents en scie, c'est-à-dire aiguës et dirigées vers le sommet de l'organe denté.

— HIST. XVIe s. Les dentelures des rochers, D'AUB. *Hist.* III, 406. Des parapets de quatre pieds de gasons et de motines qui se flanquoient par leurs dantelures, ID. *ib.* I, 20.

— ÉTYM. *Denteler.*

† **DENTER** (dan-té), *v. a.* Munir de dents un ustensile. On a commencé à denter cette roue.

— ÉTYM. *Dent.*

† **DENTICIDE** (dan-ti-si-d'), *adj.* Terme de botanique. Déhiscence denticide, déhiscence se faisant par l'écartement des dents qui sont au sommet des carpelles.

— ÉTYM. *Dent*, et le latin *cædere*, fendre.

† **DENTICORNE** (dan-ti-kor-n'), *adj.* Terme d'entomologie. Qui a les antennes ou cornes dentées.

— ÉTYM. *Dent*, et *corne*.

DENTICULE (dan-ti-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Dent très-petite. || 2° Par extension, légère dentelure. || Terme de menuiserie. Petites parties saillantes carrées par leur plan, et dont la largeur est à la hauteur comme 2 est à 3. || 3° *S. f. plur.* Terme d'architecture. Les denticules, membre des corniches ioniques et corinthiennes, qui a plusieurs entaillures semblables à des dents. Les denticules se placent ordinairement dans la corniche ionique et dans la corniche corinthienne, *Dict. de l'Académie.*

— ÉTYM. Lat. *denticulus*, diminutif de *dens*, dent.

† **DENTICULÉ, ÉE** (dan-ti-ku-lé, lée), *adj.* Terme didactique. Qui est garni de très-petites dents, de denticules. || Terme d'architecture. Se dit des ornements en forme de moulures carrées qui font partie de la corniche. || Terme de blason. Écu denticulé, écu dont la bordure est formée de denticules.

— ÉTYM. *Denticule.*

DENTIER (dan-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des dan-tié-z-habilement faits), *s. m* || 1° Rang de dents. Un beau dentier. Terme familier et peu usité. || 2° Terme de dentiste. Série de dents artificielles montées sur une même pièce, et disposées de manière à représenter une des arcades dentaires. || 3° Outil qui sert à diviser chaque pain de savon en loves.

— ÉTYM. *Dent.*

† **DENTIFICATION** (dan-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Génération de la dentine ou substance propre des dents.

— ÉTYM. *Dent*, et le suffixe latin *ficare*, faire.

† **DENTIFORME** (dan-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une dent.

— ÉTYM. *Dent*, et *forme*.

DENTIFRICE (dan-ti-fri-s'), *s. m.* || 1° Médicament, ou poudre qui sert à nettoyer les dents, en les frottant. || *Adj.* Poudre dentifrice. || 2° Nom donné, par extension, à certaines préparations alcooliques, l'eau de Botot par exemple, destinées à la conservation des dents.

— HIST. XVIe s. Qu'on les frotte avec dentifrices faits de.... PARÉ, XV, 29.

— ÉTYM. Latin *dentifricium*, de *dens*, dent, et *fricare*, frotter (voy. FRICTION).

† **DENTIGÈRE** (dan-ti-jè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de dents.

— ÉTYM. *Dent*, et le latin *gerere*, porter.

† **DENTINE** (dan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné à la substance propre des dents.

— ÉTYM. *Dent.*

† **DENTIROSTRE** (dan-ti-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Dont le bec offre une ou plusieurs dents. || *S. m.* Nom d'une famille de passereaux caractérisée par une échancrure à l'extrémité du bec, par exemple le merle.

— ÉTYM. *Dent*, et le latin *rostrum*, bec.

DENTISTE (dan-ti-st'), *s. m.* Chirurgien ou artiste ne s'occupant que de ce qui concerne les dents. || *Adj.* Un chirurgien dentiste.

— ÉTYM. *Dent.* Paré a dit dentateur: Ne faut que les barbiers et dentateurs se hastent trop subit les arracher, XV, 26.

DENTITION (dan-ti-sion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* Éruption naturelle des dents aux diverses époques de la vie.

— REM. C'est une faute de dire une belle dentition pour une belle denture.

— ÉTYM. Latin, *dentitio*, de *dens*, dent.

† **DENTO-LABIAL, ALE** (dan-to-la-bi-al, a-l'), *adj.* Terme de grammaire. Lettre dento-labiale, ou, substantivement, une dento-labiale, consonne qui, comme le *v* et l'*f*, se forme par l'imposition des dents sur la lèvre inférieure.

— ÉTYM. *Dent*, et *labial*.

DENTURE (dan-tu-r'), *s. f.* || 1° Assemblage de dents, naturel ou artificiel. || Ordre dans lequel les dents sont rangées. Une belle denture. || 2° Terme de mécanique et d'horlogerie. Le nombre des dents d'une roue.

— HIST. XIIIe s. Qu'aprent poulain en denteüre, Tenir le veut tant come il dure, GAUTIER DE COINSI, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XIVe s. Dit on que ce que on aprent en denteure, on veult tenir en vieillesse, GASTON PHÉBUS, *Chasse*, ms. p. 134, dans LACURNE. || XVe s. J'aim par amour la plus belle figure Que nulz homs puist de ses yeux regarder; Courte et grosse est, et s'a la denteüre, Groin et cheveux com hure de sanglier, Barbe au menton; elle me fait trembler, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 220, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dent.*

DÉNUDATION (dé-nu-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. État d'une partie dépouillée de ses enveloppes naturelles. || 2° Par extension. Dénudation d'un arbre, état d'un arbre dépouillé de son écorce ou de ses feuilles. || Terme de géologie. Dénudation d'un terrain, enlèvement des couches qui le recouvrent habituellement.

— HIST. XVIe s. De peur de douleur et denudation, tant du nerf que de l'os, PARÉ, XIII, 17.

— ÉTYM. Lat. *denudationem*, de *denudare* (voy. DÉNUER).

† **DÉNUDÉ, ÉE** (dé-nu-dé, dée), *part. passé.* Un os dénudé.

† **DÉNUDER** (dé-nu-dé), *v. a.* || 1° Terme de chirurgie. Mettre un os, une partie à découvert. || 2° Par extension, dépouiller un arbre de son écorce. || 3° Se dénuder, *v. réfl.* Se dépouiller de son enveloppe. Cet os commence à se dénuder.

— ÉTYM. Lat. *denudare* (voy. DÉNUER).

DÉNUÉ, ÉE (dé-nu-é, ée), *part. passé.* Privé. Pluton est seul, entre les dieux, Dénué d'oreilles et d'yeux À quiconque le sollicite, MALH. VI, 16. Pauvres et dénués des secours de la terre, Mais riches en grâce et vertu, CORN. *Imit.* I, 18. Être dénué de toutes choses, PATRU, *Plaidoyer* 4, dans RICHELET. Dénué d'un secours par lui-même détruit, CORN. *Hor.* I, 3. Alexandre, dénué de ces avantages, n'eût pas marchandé pour passer le Rubicon, et c'est en partie cette hardiesse qui lui a fait attribuer le surnaturel et le merveilleux, LA FONT. *Lettres*, XII. Il faut être bien dénué d'esprit, si l'amour, la malignité, la nécessité n'en font pas trouver, LA BRUY. IV. La valeur, dénuée de toutes les autres vertus, ne peut rendre un homme digne d'une véritable estime, SEGRAIS, dans RICHELET. L'Espagne était alors incapable de se défendre elle-même, épuisée d'argent, dénuée de troupes et de vaisseaux, TORCY, *Mém.* t. I, p. 33. Dénuée de support et chargée d'un enfant, BERN. DE S.-P. *Paul et Virg.* || Absolument. Les plus dénués furent secourus.

— SYN. DÉNUÉ, DÉPOURVU. Dépourvu est celui qui est sans provision: dénué est celui qui est mis à nu. Dénué exprime donc une nuance plus forte que dépourvu.

DÉNUEMENT (dé-nu-man), *s. m.* Voy. DÉNÛMENT. Dénuement est une orthographe qu'on trouve couramment dans le XVIIe siècle et qui n'est plus usitée.

DÉNUER (dé-nu-é), *v. a.* || 1° Dépouiller de choses nécessaires. || 2° Se dénuer, *v. réfl.* Se dénuer du nécessaire pour ses enfants.

— HIST. XIIe s. Cil ki est denueiz az espées de ses anemis, *Job*, 444. Non ferai, dame, par les iex de mon chief; Quar tos jors mais me seroit reprochiés, Hons desnués [désarmé] n'iert jà par moi touchiés, *Raoul de C.* 293. || XIIIe s. Et les autres metaus desnuent De lor formes, si qu'il les muent En fin argent par medecines, *la Rose*, 16343. Et quant illec se voit cheüe, Sa chiere et son habit remue, Et si se desnue [se met nue] et desrobe, Qu'ele est orfenine de robe, *ib.* 6175. Et Jupiter li fist [à Argus] trenchier Le chief, por lo revenchier, Qu'il avoit en vache muée, De forme humaine desnuée, *ib.* 14592. || XIVe s. Aucunes choses sont desquelles se un homme est desnué et que il ne les a pas, sa felicité en est aussi comme honie ou anullée, ORESME, *Eth.* 20. Les mors ont denué et les armeures pris, *Guescl.* 780. Chil qui furent en l'ost ont les mors desnuez, Et puis, en une fosse, si les a-on getés, *Baud. de Seb.* IX, 189. || XVe s. Et disoient que on feroit un grand outrage, si on denuoit le royaume d'Angleterre de deux mille hommes d'armes, FROISS. II, III, 18. || XVIe s. M'advertissans de la froide venue Du triste hyver, qui la terre desnue, MAROT, I, 223. Desnué d'esperance, ID. II, 12. Job recognoist que c'est Dieu qui l'a desnué de tout son bien, CALV. *Instit.* 160. Il feit marcher les siens contre les Lacedæmoniens, qui avoient les flancz desnuez de gens de cheval, AMYOT, *Philop.* 16. Et ne demouroit au roy que le nom de royaulté seulement denué de toute puissance, ID. *Lys.* 43. L'histoire est denuée de foi par ceux qui la r'emplissent de miracles, D'AUB. *Hist.* I, 189. La difficulté des approches estoit principalement en faute de terre, de laquelle toute l'isle est desnuée, ID. *ib.* 210. Si l'os, estant desnué, on frappe dessus... PARÉ, VIII, 2.

— ÉTYM. Provenç. *denudar*, *desnudar*; ital. *disnudare*; du latin *denudare*, de la préposition *de*, et *nudus*, nu (voy. NU). *Dénuer* et *dénuder*, tirés tous deux de *denudare*, témoignent de leur date par leur formation: le second est un calque, le premier est une modification du mot latin commandée par l'oreille de nos aïeux.

DÉNÛMENT (dé-nu-man), *s. m.* Dépouillement, des choses nécessaires. Cette famille est dans le dénûment le plus complet. La route avait détruit leur chaussure.... ils cachaient avec soin leur dénûment devant leur empereur et se paraient de leurs armes éclatantes et bien réparées, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 11. D'abord le vin manqua, puis la bière, même l'eau-de-vie, enfin l'on fut réduit à l'eau, qui souvent manqua à son tour; il en fut de même pour les aliments, de même pour les autres nécessités de la vie; et dans ce dénûment graduel le découragement de l'âme suivait l'affaiblissement successif du corps, ID. *ib.* VI, 6. || Terme de la vie spirituelle. Le dénûment des biens sensibles, disposition contraire au goût et à l'attachement naturel qu'on a pour les objets des sens.

— REM. Au XVIIe siècle, dénûment était rejeté par les puristes; Bouhours, *Nouv. rem.* dit: « *Dénuement* ne vaut rien, ni dans le propre ni dans le figuré; il n'est pas même français. Il faut avouer néanmoins que les dévots s'en servent; mais il faut vivre comme eux, et ne pas toujours parler comme eux. » L'historique montre qu'il était bien français.

— HIST. XVe s. Elles avoient donnez leurs joyaux et leurs habits de si grant cueur aux chevaliers, qu'elles ne se appercevoient de leurs desnuement et desvestement, *Perceforest*, t. I, f° 155. || XVIe s. Carie de l'os, desnuement avecques perdition de la couverture, PARÉ, XIII, 4.

— ÉTYM. *Dénuer.*

† **DÉONTOLOGIE** (dé-on-to-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Science des devoirs.

— ÉTYM. Τὸ δέον, le devoir, et λόγος, doctrine.

† **DÉONTOLOGIQUE** (dé-on-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui est relatif à la déontologie.

† **DÉOPERCULÉ, ÉE** (dé-o-pèr-ku-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est privé d'opercule.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *opercule.*

† **DÉPAILLAGE** (dé-pâ-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de dépailler une chaise, un tabouret, etc.; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Dépailler.*

† **DÉPAILLÉ, ÉE** (dé-pâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Dont la paille a été enlevée. Chaise dépaillée.

† **DÉPAILLER** (dé-pâ-llé, *ll* mouillées, et non dé-pâ-yé), *v. a.* Dégarnir de paille. Les chats, avec leurs ongles, dépaillent les chaises. || Se dépailler, *v. réfl.* Perdre sa paille. Cette chaise se dépaille.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *paille.*

† **DÉPAISSANCE** (dé-pê-san-s'), *s. f.* Action de paître, de faire paître; lieu où les bestiaux vont paître; droit de faire paître les bestiaux.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *paître.*

† **DÉPALER** (dé-pa-lé), *v. n.* Terme de marine. Un navire dépale, quand le vent ou le courant l'entraînent hors de sa position.

† **DÉPALISSAGE** (dé-pa-li-sa-j'), *s. m.* Action de dépalisser.

† **DÉPALISSER** (dé-pa-li-sé), *v. a.* Terme d'horticulture. Détacher les rameaux et les branches d'un arbre qui étaient palissés.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *palisser.*

† **DÉPÂMER (SE)** (dé-pâ-mé), *v. réfl.* Revenir de pâmoison.

— HIST. XVIe s. À peine avois-je dit, quand Thoinet se depame, Et à soy revenu alloit après sa dame, RONS. 164.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pâmer.*

† **DÉPANNEAUTER** (dé-pa-nô-té), *v. a.* Terme de jardinage. Ôter les panneaux de dessus les couches, melons, etc.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *panneau.*

DÉPAQUETÉ, ÉE (dé-pa-ke-té, tée), *part. passé.* Des livres dépaquetés.

DÉPAQUETER (dé-pa-ke-té. Le *t* se double, quand la syllabe qui suit est muette: je dépaquette; je dépaquetterai; l'Académie ne conjugue pas ce verbe; on pourrait aussi mettre un seul *t* et l'accent grave: je dépaquète), *v. a.* Défaire un paquet, tirer ce qui est empaqueté. || Terme de marine. Dépaqueter une voile.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *paquet.*

† **DÉPARAGEMENT** (dé-pa-ra-je-man), *s. m.* Terme d'ancienne jurisprudence. Mariage inégal.

— ÉTYM. *Déparager.*

† **DÉPARAGER** (dé-pa-ra-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: déparageant), *v. a.* Ancien terme de coutume. Marier une fille à une personne de condition inégale.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *parage.*

DÉPARÉ, ÉE (dé-pa-ré, rée), *part. passé.* Dont on a ôté les ornements. Un autel déparé. || Qui offre moins d'agrément. Un visage déparé par un nez trop long.

† **DÉPAREIL, EILLE** (dé-pa-rèll, rè-ll'), *adj.* Qui n'est pas pareil. || Vieux mot bon à reprendre.

— HIST. XIIIe s. Et cil qui font les mariages, Si ont trop merveilleus usages Et coustume si despareille, Qu'il me vient à trop grant merveille, *la Rose*, 8703. || XIVe s. Le suppliant rompy le petit coffre, où il trouva un esperon à despareil, DU CANGE, *disparilitas.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pareil.*

DÉPAREILLÉ, ÉE (dé-pa-rè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Des gants dépareillés, un manchon tout pelé, RÉGNIER, *Sat.* XI. Deux pantoufles dépareillées, Dont l'une fut au grand Hector, SCARRON, *Virg. trav.* V. Que d'ouvrages restèrent dépareillés chez la Tribu! J. J. ROUSS. *Conf.* I.

DÉPAREILLER (dé-pa-rè-llé, *ll* mouillées, et non dé-pa-rè-yé), *v. a.* Séparer une chose d'une autre avec laquelle elle était appareillée, et par suite ne point la remplacer ou la remplacer par une autre qui n'y est pas pareille. On dépareille un ouvrage quand on en perd un tome, ou quand on remplace le tome perdu par un qui n'est pas de la même édition, de la même reliure, etc. J'ai perdu ou dépareillé des multitudes de livres, par l'habitude que j'avais d'en porter partout avec moi, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Se dépareiller, *v. réfl.* Être dépareillé. Je ne sais comment cet ouvrage s'est dépareillé.

— HIST. XVe s. Combien que les deux parties fussent despareillées [inégales], ce bon chevalier vainquit et rebouta ces quatre ribauds, LOUIS XI, *Nouv.* XCVIII.

— ÉTYM. *Dépareil*; provenç. *desparelhar*; espagn. *desparejar.*

DÉPARER (dé-pa-ré), *v. a.* || 1° Ôter ce qui pare. || Déparer une église, en ôter ce qui la pare. Il faut déparer l'église pour la tendre en deuil. || 2° Déparer la marchandise, choisir le dessus d'un panier de fruits, prendre ce qu'il y a de plus beau. || 3° Rendre moins agréable, changer en mal l'aspect, la physionomie, etc. Plus de place; on se fourrait où on pouvait: cela dépara toute la fête, ST-SIM. 51, 109. Déparer par le laticlave la robe modeste du philosophe, DIDER. *Ess. s. Claude.* || Fig. Ôter la beauté intellectuelle, morale, etc. Ce trait ne déparerait pas la vie d'un grand homme. Hé bien! ce neveu-là est bon à montrer, il ne dépare pas la famille, MARIVAUX, *Fausses conf.* I, 4. || 4° Se déparer, *v. réfl.* Être déparé.

— HIST. XIIe s. Metez jus vostre cruiz, faites vus desparer, Et faites vostre cruiz devant vus là porter, *Th. le mart.* 36.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *parer*; provenç. *desparar*, démanteler, dépouiller; ital. *disparare*, même sens.

† **DÉPARESSER** (dé-pa-rè-sé), *v. a.* Chasser la paresse.

— HIST. XVIe s. ....Nature ingenieuse, Voyant les cœurs humains d'une paresse oiseuse S'engourdir lentement, pour les deparesser S'en vint au mont Pholois à Chiron s'adresser, RONS. 938.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *paresse.*

DÉPARIÉ, ÉE (dé-pa-ri-é, ée), *part. passé.* Des pigeons dépariés.

DÉPARIER (dé-pa-ri-é), je dépariais, nous déparions, vous dépariiez; que je déparie, que nous dépariions, que vous dépariiez, *v. a.* || 1° Ôter l'une des deux choses qui forment une paire. Déparier des gants, des souliers. || 2° Séparer un couple d'animaux. || 3° Se déparier, *v. réfl.* Cesser d'être par couple. Ces pigeons se sont dépariés.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *paire*; provenç. *despariar*; ital. *dispaiare.*

DÉPARLER (dé-par-lé), *v. n.* Discontinuer de parler. Il ne s'emploie qu'avec la négation. Ah! que je hais les gens qui sur les moindres cas Commencent de parler pour ne déparler pas! HAUTEROCHE, *Crispin music.* I, 7. Ils ne déparlent pas, si j'ose ainsi parler, jusqu'à ce qu'ils aient épuisé la matière, SCARRON, *Rom. com.* II, ch. 17. Il aurait bien été sans déparler un mois que j'aurais peu parlé, ID. *Épître chagrine à M. Delbene.* .... Ma je.e est extrême D'y voir certaines gens, tout fiers de leur maintien, Qui ne déparlent pas et qui ne disent rien, REGNARD, *Démocr.* II, 6. Il ne déparle point, quand il devrait cent fois lui répéter les mêmes choses, BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, III, 1. Jusqu'au soir nous ne déparlâmes pas un moment, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Point ne manquait du don de la parole L'oiseau disert; hormis dans les repas, Tel qu'une nonne, il ne déparlait pas, GRESSET, *Ver-vert*, ch. II. || On pourrait dire aussi avec l'interrogation: Quand déparlerez-vous?

— HIST. XIIe s. Et dist li rois : tot ce laissiés ester; Li dons est faiz; ne m'en puis desparler [dédire], *Raoul de C.* 12. || XVe s. Iceluy seigneur de l'Isle Adam fut moult deparlé et blasmé, pour ce qu'ainsi negligemment par faute de guet, il avoit laissé perdre la dicte ville de Ponthoise, MONSTRELET, t. I, f° 279, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *parler; desparler* ou *déparoler* signifiait dans l'ancien français médire, blâmer, se dédire.

† **DÉPARQUEMENT** (dé-par-ke-man), *s. m.* Action de déparquer.

— HIST. XVe s. Lesquels Flamens, quant ils ouyrent nouvelles de la venue du Roy, s'enfuyrent et desparquerent; et, au dit desparquement [décampement] faire, frapperent nos gens sur les dessusdits Flamens, JEAN DE TROYES, *Chronique*, 1477.

— ÉTYM. *Déparquer.*

† **DÉPARQUER** (dé-par-ké), *v. a.* Terme rural. Faire sortir les moutons d'un parc. || Terme de vénerie. Pousser la bête hors d'un parc. || Terme de pêche. Déparquer des huîtres, les tirer du parc où on les engraisse, pour les vendre.

— HIST. XVIe s. Il le mena chasser en un bois prochain de son chasteau, où tous deux ils coururent un cerf desparqué, YVER, p. 585. Voyant le desarroy, je deparquay [je m'en allai] du lieu, RABEL. dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *parc.*

DÉPART (dé-par; le *t* ne se lie pas : un dé-par inattendu ; au pluriel, des dé-par inattendus ; quelques-uns lient l'*s* : des dé-par-z inattendus), *s. m.* || 1° Action de partager, séparer, trier. Il y a dans les contes de fée une princesse malheureuse à qui on commande dans un grand tas de blé et d'avoine de faire le départ de ces grains. || Terme de chimie. Opération par laquelle on sépare certains métaux et, en particulier, l'or et l'argent, d'autres substances métalliques, par l'emploi de certains acides. || Eau de départ, ancien nom de l'eau régale. || 2° Fig. Action de séparer, de distinguer. Faire le départ entre les diverses attributions. || 3° Action de partir. Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ, CORN. *Cid*, III, 4. Demain elle entendra ce peuple furieux Me venir demander son départ à ses yeux, RAC. *Bérén.* III, 1. Quoi! ce départ n'est donc qu'un cruel stratagème? ID. *ib.* V, 5. Gardez que ce départ ne leur soit révélé, ID. *Iphig.* IV, 10. || Être sur son départ, être sur le point de partir. Quoiqu'il fût sur son départ, HAMILT. *Gramm.* 9.

— HIST. XVIe s. Quelques pantagruelistes modernes, evitans le labeur des mains que seroyt à faire tel depart [triage], usent de certains instrumens, RAB. *Pant.* III, 49. Quant je pense es prodiges lesquels veismes apertement cinq ou six jours avant son depart, ID. *ib.* IV, 27. Mort pourra bien du corps faire depart; Mais nul malheur n'aura jamais puissance De mettre un cœur des deux autres à part, *Les Marguerites de la Marguerite*, f° 368, dans LACURNE. Chascun eut son depart et quartier, *Mém. de Ch. IX*, t. 1, f° 333, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. DÉPARTIR. *Départ* signifie proprement partage; et de là vient sans peine le sens de s'éloigner d'un lieu. Pour *départ* dans le sens d'action de partir, l'ancien français disait *departie.*

DÉPARTAGÉ, ÉE (dé-par-ta-jé, jée), *part. passé.* Des experts départagés par un tiers.

DÉPARTAGER (dé-par-ta-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: nous départageons, je départageais), *v. a.* Terme de jurisprudence. Faire cesser le partage ou l'égalité des voix, des suffrages, par un suffrage nouveau qui établit une majorité. Le duc de Coislin me dit qu'il sera plaisant de voir la grand' chambre s'aller faire départager à une chambre des enquêtes, ST-SIM. 264, 31. || Se départager, *v. réfl.* Être départagé. Une assemblée se départage quand la voix du président compte double.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *partager.*

DÉPARTEMENT (dé-par-te-man), *s. m.* || 1° Action de départir, de partager : ce sens a vieilli. Aussitôt que les nouveaux consuls furent en exercice, la première affaire qu'ils mirent sur le tapis fut le département des provinces, MALH. *Le XXXIIIe livre de Tite Live*, ch. 25. Cela fait, les préteurs firent leurs départements au sort, ID. *ib.* ch. 26. || Anciennement, terme de finances. Distribution, assignation qu'on faisait des tailles et autres impositions sur les élections et les paroisses. || Étendue de pays sur laquelle on avait quelque pouvoir, conformément à la charge ou à la commission qu'on exerçait. Parmi les génies qui président aux empires du monde, Ituriel tient un des premiers rangs, et il a le département de la haute Asie, VOLT. *Babouc.* || Terme en usage parmi les prêtres de l'Oratoire pour désigner la province dont un visiteur devait faire la visite. Le père N. fera cette année le premier département. || Assignation de logement qu'on faisait à des troupes. Ce régiment a obtenu cette année un bon département pour passer son quartier d'hiver. || 2° Aujourd'hui, partie de l'administration des affaires d'État dont la connaissance est attribuée à un ministre. Le département de la justice, des cultes. M. le duc abandonna tout le département de l'Église à l'évêque de Fréjus, VOLT. *Louis XV*, 3. || Fig. Je ne prends point, madame, tant de liberté avec M. le duc qu'avec vous; mais c'est que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup, VOLT. *Lett. Mme de Choiseul*, 2 sept. 1770. || Familièrement. Cela est ou n'est pas de son département, dans son département, cela ne le regarde pas, n'est pas de sa compétence. || 3° Chacune des quatre-vingt-six, et, actuellement, depuis la réunion de la Savoie et du comté de Nice, des quatre-vingt-neuf grandes divisions administratives du territoire français. Les départements furent substitués aux provinces en 1790. Chaque département est administré par un préfet. || La province, par opposition à Paris. Le bruit en a couru dans Paris et dans les départements. Il faut être un peu de son département pour croire qu'il s'agit du roi, lorsqu'on crie : Vengez le roi, P. L. COUR. I, 24. || 4° Terme d'architecture. La première partie du devis, qui consiste dans l'ordonnance des parties dont un édifice doit être composé. || 5° Département s'est dit autrefois pour appartement, logis. Le plus haut étage est le département ordinaire des domestiques. Ils demeuraient autour du temple du Seigneur chacun dans leur département, afin que, quand l'heure était venue, ils en ouvrissent eux-mêmes les portes dès le matin, SACY, *Bible, Paralip.* I, IX, 27.

— HIST. XIIIe s. Departemenz est diz de la diversité à ceus qui sont assemblez par mariage, ou por ce que cil qui despiecent leur mariage s'en vont en diverses parties, *Digeste*, f° 272. Car les bons sans departement Aront joieuse vision, Et les maulvais confusion Qui durra pardurablement, J. DE MEUNG, *Tr.* 69. || XIVe s. Departement [limite] de deux terres ou de deux païs, DU CANGE, *bifinium.* || XVe s. Et après le departement du roi de France et de son ost du Mont de Sangaltes, FROISS. I, I, 320. Et girent à l'ancre cette premiere marée devant les digues de Hollande sur le departement de la terre, ID. I, 1, 18. Par vous soit doncques honnourée, Et servie soingneusement; Tant comme vous aurez durée Sans point faire departement, CH. D'OR. *Bal.* 84. || XVIe s. J'ay esté conseillé de donner à chacun des quatre mareschaux de France ung departement de toutes les provinces.... leur departant la France en quatre.... CARL. X, 1. De maniere qu'ilz l'eussent à dextre vers le levant, qui on departement leur estoyt à senestre, RAB. *Pant.* IV, 1. Quand Florinde se trouva seule après le departement de son serviteur, MARG. *Nouv.* 10. A peine est il nulle communauté si chestive, qui n'aye en soy des hommes assez pour fournir commodement à chascun de ses offices, pourveu que le despartement et le triage s'en peust justement faire, MONT. *Lettres*, 4.

— ÉTYM. Voy. DÉPARTIR; Berry, *département*, action de départir; provenç. *departiment, departement;* anc. espagn. *despartimiento;* ital. *dipartimento.* Outre le sens de partage, circonscription, *departement*, dans l'ancien français, a aussi le sens de action de partir.

DÉPARTEMENTAL, ALE (dé-par-te-man-tal, ta-l'), *adj.* Qui a rapport au département, division administrative du territoire. Dépenses départementales. Les budgets départementaux. La presse départementale, les journaux qui sont rédigés dans les départements.

— ÉTYM. *Département.*

† **DÉPARTEMENTALEMENT** (dé-par-te-man-ta-le-man), *adv.* Par rapport au département.

† **DÉPARTEUR** (dé-par-teur), *s. m.* Ouvrier qui fait le départ de l'or et de l'argent.

— HIST. XIIIe s. Dame, c'est uns tains [teint, teinture] de folie Qui par le païs est espars; Li departerre en fist granz pars, *Lai du conseil.* || XVIe s. Les affineurs et departeurs d'or et d'argent ne fondront et n'affineront aucune matiere d'argent audessous de 10 deniers de loy, *Édit*, 14 juin 1549.

— ÉTYM. Voy. DÉPARTIR. *Departerre* dans l'ancien français est le nominatif dont *departeor* serait le régime, tirés l'un et l'autre, suivant l'accent, d'un bas-latin *departitor, departitórem.*

DÉPARTI, IE (dé-par-ti, tie), *part. passé* de départir. Distribué, partagé. Ses biens aux pauvres départis, LA FONT. *Oies.* Ce second empire [des esprits sur les esprits] me paraît d'autant plus équitable qu'il ne peut être départi et conservé que par le mérite, PASC. dans COUSIN. || Autrefois, les commissaires départis, les intendants des provinces. Il m'appelle commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 nov. 1775.

DÉPARTIE (dé-par-tie), *s. f.* Départ, action de partir. Que l'extrême regret ne m'ait point empêché De me laisser résoudre à cette départie.... MALH. V, 16. Cruelle départie, Malheureux jour! Que ne suis-je sans vie Ou sans amour, *dans la chanson Charmante Gabrielle*, attribuée à Henri IV. || Terme vieilli.

— HIST. XIe s. Mout ainz le vespre gref [grief] ert [sera] la departie, *Ch. de Rol.* CXXIX. S'onques nuls homs por dure departie Ot cuer dolent, je l'aurai par raison, *Couci*, XXIV. Ahi! amours, com dure departie Me conviendra faire de la meillour Qui onques fust aimée ne servie, QUESNES, *Romancero*, p. 93. || XIIIe s. Biaus très dous fius, coment pora li miens cuers endurer la departie de moi et de vous? *Chron. de Rains*, 198. Li evesques del Pui de bien faire lor prie, La porte lor ouvri el non sainte Marie, De l'aive beneoite lor fait grant departie [distribution], *Ch. d'Ant.* VIII, 193. Ceste departie [partage] ne se pot fere sans l'acort des deus parties, BEAUM. XVIII, 21. || XVe s. Assez tost après sa revenue en France, et la departie des osts dessus dits, FROISS. I, I, 212.

— ÉTYM. *Départi;* provenç. *departida, departia.*

DÉPARTIR (dé-par-tir), je dépars, tu dépars, il départ, nous départons, vous départez, ils départent; je départais; je départis; je départirai; je départirais; dépars, qu'il départe, départons, départez, qu'ils départent; que je départe, que nous départions; que je départisse; départant, départi, *v. a.* || 1° Distribuer, partager. Entre autres denrées, ce marchand trafiquait d'esclaves; si bien qu'allant à Éphèse pour se défaire de ceux qu'il avait, ce que chacun d'eux devait porter pour la commodité du voyage fut départi selon leur emploi et selon leurs forces, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || Terme de pratique. Partager des procès entre les juges et leur distribuer les pièces qui en dépendent. || Terme de chasse. Départir la quête, assigner à chaque veneur le canton de sa quête. || 2° Accorder. ....Bien qu'elle ne m'ait sa faveur départie, RÉGNIER, *Sat.* II Tout ce que la faveur départ aux favoris, ID. *ib.* XIV. C'est toi qui règles les états, C'est toi qui dépars les couronnes, CORN. *Tois.* V, 7. Sa main seule départ ses libéralités, ID. *Othon*, II, 4. Auteur de la victoire, Ainsi qu'il vous plaira départez-en la gloire, ID. *Médée*, IV, 3. Il est vrai que du ciel la prudence infinie Départ à chaque peuple un différent génie, ID. *Cinna*, II, 1. Auteur de ma naissance aussi bien que du jour, Qu'à regret tu dépars à ce fatal séjour, ID. *Médée*, I, 4. Du Dieu qui t'a commis dépars-moi les bontés, ROTROU, *St Gen.* IV, 5. La prudence est un don de Dieu qui départ ses grâces à qui il lui plaît, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 477 Il [St Paul] ne visite les frères répandus dans la Macédoine et dans l'Illyrie que pour leur départir les richesses d'une grâce spirituelle, MASS. *Confér. Cond. des clers d. le monde.* Le ciel nous a-t-il départi quelques-uns de ces talents rares parmi le commun des hommes.... ID. *Panég. St Thomas.* || 3° Se départir, *v. réfl.* Se désister. Tu ne t'es pas départi d'y prétendre? MOL. *l'Av.* IV, 5. Il ne s'est point départi des droits qu'il avait sur son ouvrage, MASS. *Car. Voc.* Il est à croire qu'il ne s'est pas départi de ses sûretés sans raison, PATRU, *Plaidoyer* 10, dans RICHELET. || S'écarter. Ce n'est pas une règle dont on ne puisse se départir, ID. *ib.* 8, *ib.* Ne vous départez point d'une si noble audace, CORN. *Nicom.* I, 3. Un reste de scrupule Dont mon cœur soupçonneux ne peut se départir, ID. *Théodore*, II, 4. Prenez, Dieux, contre Christ, prenez votre parti Dont ce rebelle cœur s'est presque départi, ROTROU, *St Gen.* II, 4. Ils déclarèrent en 1548 que c'était sans se départir de leur première confession, qui, encore qu'elle leur eût fait rejeter celle d'Augsbourg, à ce coup s'y trouva conforme, BOSS. *Var.* XV, § 125. Loi dont il n'y a pas un seul exemple que les Romains se soient départis, ID. *Hist.* III, 6. Les États où la multitude gouverne.... se départent aussi facilement des lois que du culte de leurs pères, MASS. *Pet. car. Écueils.* || Être réparti, accordé, octroyé. Les biens et les honneurs qui se départent souvent au hasard.

— HIST. XI° s. E le surplus les orphenins e les parens departent entre els, *Lois de Guill.* 9. Cop en auras, ainz que nous departons, *Ch. de Rol.* CXL. L'ame du cors me soit hui departie [partie], *ib.* CCVII. Duel [deuil] i aura ainçois qu'ele [la bataille] departe [se sépare], *ib.* CCLIV.

— XII° s. Alixandres apela ses nobles barons, qui estoient od lui norri dès enfance, e si lor departi son reaume, *Machabées*, I, 1. Las! quel amors à duel [deuil] est departie [séparée], *Roncisv.* p. 163. Si ceste amors se departist ainsi, *ib.* p. 170. Car de ma joie [j'] estoie departis, *Couci*, V. Ne regarder [je] n'os [ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieuz à departir, *ib.* XIX. Quant il m'esteut departir de m'amie, *ib.* XXII. Il departi ses oz [son armée] et renvoia sa gent, *Sax.* XII. A itant des messages [messagers], [il] se desevre et depart, *ib.* XXIX. Au departir de li [elle] [il] l'a doucement baisie, *ib.* VII. Se tut le mund aveies as povres departi, La cruiz eüsses prise e Jesu-Crist sewi [suivi], *Th. le mart.* 74. Mult m'esmerveil pur quei li reis si le haï, Se pur ço nun qu'il ot sun servise guerpi, E sun conseil del tout out de lui departi, *ib.* 37. Ses darz ad trait, e departid ad les bons des mals, *Rois*, 207. Puis, vesqui tant qu'il ot le poil flori; Et quant Dieu plot, del siecle departi, *Raoul de C.* 1.

— XIII° s. Mais ele [la reine Blanche] en done [de son bien] et depart à foison, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 183. La maladie li enforsa si durement qu'il feist sa devise [son testament] et departi ce qu'il devoit porter outre mer à ses homes, VILLEH. XXII. Tous li gaains seroit aportés ensemble, et departis communement si comme il devroit, ID. CI. Li preudome de l'ost, qui ne voloient mie le mal, vindrent à la meslée tout armé, et les commencierent à departir [séparer], ID. XLIX. Lors furent li ostel departi à chascun endroit soi, tel come il aferoit, ID. XLIX. Et sachiés que mainte larme i ot plourée au departir de lor pays, et de lor gent et de lor amis, ID. XXX. Mainte ame en fut de cors sevrée et departie, *Berte*, II. Au departir chascune à pleurer se rassaie, *ib.* VIII. Cest grant signour que je vous ai nommé departoient France entre aus [eux], *Chron. de Rains*, 146. Qui en mains leus son cuer depart, Par tout en a petite part, *la Rose*, 2255. A li se tint de l'autre part Li diex d'amors, cil qui depart Amorettes à sa devise, *ib.* 870. Fai departir la nuit obscure, Et son anui qui trop me dure, *ib.* 2515. C'est le gieu de boute-en-corroie Que Fortune set si partir Que nus, devant au departir, Ne puet avoir science aperte S'il i prendra gaaing ou perte, *ib.* 6884. Il avient aucune fois qu'on fet son testament, selonc son estat, au departir de son païs, BEAUM. XII, 41. Quant il ont esté ensanble tant qu'il ont eu enfans, et sainte Eglise le set, ele depart [rompt] le mariage, ID. XVIII, 7. Sire de Waleri, dist le roy, nous avons acordé que le legat vous baillera les six mille livres, à departir là où vous cuiderés que il soit miex, JOINV. 216.

— XIV° s. Or disons de ce dont nous estions departiz, ORESME, *Eth.* V, 9. Adonques le cuer ou le pouvoir leur fault, et se departent ou delaissent à ouvrer, ID. *ib.* 82. Et pour ce ceux qui par contrainte ne par paour ne se departent de lour bon jugement et ne laissent lour bon propos, il sont à loer et les autres à vituperer, ID. *ib.* 49.

— XV° s. Par ainsi se defit cette grosse chevauchée, et departit le roi anglois ses gens, et leur donna congé de raller en leurs hostels, FROISS. I, I, 194. Si ordonna à departir et deloger, ID. I, I, 319. Ces deux icy n'avoient jamais eu differant ne riens à departir, COMM. II, 8. Si departis [dispersés] qu'à grand peine sçait on qu'ils soient devenus, ID. VII, 11. Et se veirent une fois ou deux seulement sur le bort de la riviere qui depart les deux royaulmes, ID. II, 8. Les biens et les honneurs ne se departent point à l'appetit de ceulx qui les demandent, ID. *Prol.* Que toutes ses graces leur procedoient de Dieu qui les depart là où il lui plaist, ID. I, 2. Son intention [à Louis XI] estoit de traicter de paix et de departir la compaignie [l'armée de la guerre du bien public], ID. I, 9. Ilz commencerent à avoir division ensemble quant ce fut à departir le butin, ID. I, 15.

— XVI° s. Là estoyent les belles grandes librairyes en grec, hebrieu, etc. departyes par les divers estaiges selon yceulx languaiges, RAB. I, 53. Departz d'icy presentement, et demain soye retiré en tes terres, ID. I, 31. Par Dieu ilz se feront mal, qui ne les departira [séparera], ID. *Pant.* II, 29. La lune restera sanglante et tenebreuse: à quel propous luy departiroyt le soleil sa lumiere? il n'y estoyt en rien tenu, ID. *ib.* III, 3. Il nous faut ensuivre l'exemple de ceux qui se departent d'un lieu à l'autre, pour y habiter à perpetuité, CALV. *Instit.* 652. Si le seigneur doit departir à ses esleus de sa gloire, vertu et justice, ID. *ib.* 806. Je ne me departirai pas de la forte opinion que j'ai, que.... MARG. *Nouv.* X. L'armée, je doubte, ne se departira sans guerre, ID. *Lett.* 8. Vous me ferez plaisir de me faire souvent savoir de vos nouvelles; je feray revanche de vous despartir de celles d'icy, ID. *ib.* 9. Il me semble que vous avez tant participé en mon ennuy que je vous ferois tort sy je ne vous departois de ma consolation, ID. *ib.* 146. Il ne se debvoit despartir de l'asseurance qu'il avoit de la volonté de Gracchus, MONT. I, 213. Chascun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs, ID. I, 216. Les amitiez communes, on les peult despartir [partager entre plusieurs], ID. I, 216. Toute la philosophie est despartie en ces trois genres, ID. II, 229. Je suis d'advis qu'elles devoient toutes trois departir [partager] les deux cents escus, DESPER. *Contes*, V. La dame, leur departissant egalement la faute, dit en riant, YVER, p. 598. Quant à toy, tu feras bien toutes choses, pourveu que tu ne te departes point d'avec toy mesme, AMYOT, *Préf.* XXII, 50. Ilz abandonnerent leurs villes en proye à Romulus, et leurs terres à departir à qui il voudroit, ID. *Rom.* 26. Lycurgus feit de nouveau departir les terres, ID. *Lyc* 12.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *partir*, dans le sens de partager (voy. PARTIR); provenç. *departir;* espagn. *despartir;* ital. *spartire.*

DÉPASSÉ, ÉE (dé-pâ-sé, sée), *part. passé.* Au delà duquel on est allé. But dépassé || Devancé. Le premier coureur finalement dépassé par celui qui venait après || Retiré d'une coulisse. Un cordon dépassé.

DÉPASSEMENT (dé-pâ-se-man), *s. m.* Action d'excéder. Des dépassements de crédit.

DÉPASSER (dé-pâ-sé), *v. a.* || 1° Aller plus loin, aller au delà. Nos pilotes ont été bien étonnés de voir terre, ils croyaient avoir dépassé l'île de Cocos, CHOISI, dans RICHELET. L'empereur s'était arrêté à Lyadi, à quatre lieues du champ de bataille; la nuit venue, il apprend que Mortier, qu'il croit derrière lui, l'a dépassé, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 6. || Fig. Ô mon Dieu! les désirs de l'homme dépassent toujours les dons que vous lui faites, STAEL, *Delph.* part. V, fragment 3. || 2° Laisser en arrière, en allant plus vite. Il nous a dépassés à moitié route. || Fig. En politique, pousser plus loin une opinion déjà relativement extrême. On est bien vite dépassé en révolution. || 3° Être plus grand, plus haut, plus long. Il le dépasse de toute la tête. || Être plus saillant. Cette maison dépasse les autres. Ce soldat dépasse la ligne. || 4° Dans un sens tout différent, retirer un ruban, un cordon passé dans une boutonnière, dans une coulisse. || Terme de marine. Dépasser un câble, en faire sortir le bout par son écubier. Dépasser un mât de hune, de perroquet, le faire descendre assez pour que la tête en sorte du chouquet et des barres. || 5° Se dépasser, *v. réfl.* Aller plus loin l'un que l'autre. Ils s'efforçaient de se dépasser.

— HIST. XV° s. Bel oncle, vous avez failli à votre entente; un autre vous despasse de la femme que vous vouliez avoir, FROISS. II, III, 130. Exille getta un coup merveilleux après ung depasser qu'il fist pour en rompre ung autre, *Perceforest*, t. V, f° 8, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *passer;* provenç. *despassar.* Dans *dé-passer*, aller au delà, le préfixe *dé....* est augmentatif; dans *dé-passer un ruban*, il exprime l'action inverse à celle de *passer.*

† **DÉPASSIONNER** (dé-pa-sio-né), *v. a.* Effacer les traces d'une passion. Dépassionner une discussion. || Se dépassionner, *v. réfl.* Se délivrer de sa passion.

— HIST. XVI° s. [Cela] le fait, de chaude fureur, courir de çà, de là, d'un costé et d'autre, despitant, menaçant, provoquant, battant les hayes et buissons à grandz coups d'espée ruez en vain par ire depassionnée [poussée par la passion], *Alector, roman*, f° 94, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *passion.*

† **DÉPÂTISSER** (dé-pâ-ti-sé), *v. a.* Terme d'imprimerie. Distribuer les caractères d'imprimerie mêlés, mis en pâte.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pâte.*

† **DÉPAVAGE** (dé-pa-va-j'), *s. m.* Action de dépaver.

— ÉTYM. *Dépaver.*

DÉPAVÉ, ÉE (dé-pa-vé, vée), *part. passé.* Les rues dépavées.

DÉPAVER (dé-pa-vé), *v. a.* Ôter le pavé. On dépave les boulevards. || Se dépaver, *v. réfl.* Être dépavé. Bientôt les rues se dépavent, des barricades s'élèvent.

— HIST. XVI° s. On eust donné commission aux femmes de depaver les rues. PARÉ, t. III, p. 706.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *paver.*

DÉPAYSÉ, ÉE (dé-pè-i-zé, zée), *part. passé.* || 1° Mis hors de son pays. Le Français une fois dépaysé. || Substantivement. Elle faisait donc son possible, Que ces pauvres dépaysés, Pour la plupart dévalisés.... SCARRON, *Virg. trav.* I. || 2° Fig. J'étais tellement dépaysée par Marseille, SÉV. 528. || Se trouver dépaysé dans une société, y rencontrer un grand nombre de visages inconnus, nouveaux. || 3° Traduit. Hippocrate dépaysé, Paris 1654.

† **DÉPAYSEMENT** (dé-pè-i-ze-man), *s. m.* Action de dépayser. || Changement d'habitudes, d'occupations, d'idées.

— ÉTYM. *Dépayser.*

DÉPAYSER (dé-pè-i-zé), *v. a.* || 1° Faire changer de pays, de lieu. || Par extension, c'est dépayser un homme mal à propos, que de vouloir, après sa mort et sans sa participation, tourner un nom qui doit lui être propre en un nom tout différent et qui lui sera toujours étranger, *Auteurs déguisés*, p. 338. || Fig. Ils essayent de civiliser la doctrine en la dépaysant du collége, BALZ. liv. VII, lett. 49. || 2° Faire qu'une personne ne puisse retrouver son chemin. Les sinuosités de la route le dépaysèrent tellement qu'il ne savait plus où il était. || Fig. Faire prendre le change, détourner de la voie. Il ne manqua pas de se munir de circonspection et d'égards pour dépayser le public, mais le public n'est pas si sot qu'on pense, HAMILT. *Gramm.* 10. || Il se dit aussi de choses auxquelles on donne une apparence qui les masque. Voilà donc ce cher paquet, le voilà; vous avez très-bien fait de le déguiser et de le dépayser un peu, SÉV. 391. Nous étions convenus d'un secret entier qui nous faisait cacher nos conversations et les dépayser, ST-SIM. 15, 172. Il n'y aurait qu'à faire mettre dans les gazettes que V. M. va à Spa pour dépayser les nouvellistes, VOLT. *Roi de Prusse*, 14. || 3° Mettre une personne sur un sujet nouveau pour elle, sur des matières auxquelles elle n'est point préparée. || 4° Se dépayser, *v. réfl.* Quitter son pays. Que mon cœur fut navré! je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se dépayser, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII.

— HIST. XIII° s. Chi [ici] parolle de chiaus [ceux] ki sunt despaïsié, PIERRE DE FONTAINE, ch. 17, dans DU CANGE, *dispatriare.* Or sachiés ke cil ki sunt despaïsié [bannis], ki sunt restabli, il sunt restabli en quatre coses: la premiere.... ID. *ib.* || XVI° s. On connoist toujours de quelle nation est un homme, ou par le langage, ou par sa façon de vivre ordinaire, ou par l'habillement, ou bien par quelque trait naturel de son ramaige qui lui eschappe quand il s'oublie, pour quelque depaysé qu'il soit, CARLOIX, II, 1.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pays;* picard, *dépoysé.*

† **DÉPEÇAGE** (dé-pe-sa-j'), *s. m.* Action de dépecer. Le dépeçage des vieux bateaux.

— ÉTYM. *Dépecer.*

DÉPECÉ, ÉE (dé-pe-sé, sée), *part. passé.* Mis en morceaux. Une volaille dépecée. || Tuile dépecée, tuile échancrée.

DÉPÈCEMENT (dé-pè-se-man), *s. m.* Action par laquelle on dépèce, on met en pièces. || Fig. Déjà même, avant l'entrevue d'Erfurt, quand Sébastiani était revenu de Constantinople, quoique Napoléon parût tenir encore à ce dépècement de la Turquie d'Europe.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 3.

— ÉTYM. *Dépecer.*

DÉPECER (dé-pe-sé. La syllabe *pe* se change en *pè*, quand la syllabe qui suit est muette: je dépèce, je dépècerai; le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: nous dépeçons, je dépeçai), *v. a.* || 1° Mettre en pièces, couper en morceaux. Dépecer un vieux bateau. Eux venus, le lion par ses ongles compta, Et dit: nous sommes quatre à partager la proie; Puis en autant de parts le cerf il dépeça, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Ces vils magistrats, dont Juvénal, non moins satirique mais plus plaisant et plus gai qu'à son ordinaire, rassemble les successeurs autour d'un énorme turbot, délibérant gravement sur les moyens de l'apprêter sans le dépecer, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, 28. Ses figures sont placées sur trois lignes parallèles, en sorte qu'on pourrait dépecer son tableau en trois mauvais tableaux, ID. *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XIV, p. 309, dans POUGENS. || Par extension. Des peuples barbares ravagèrent ce pays, le dépecèrent, MONTESQ. *Lett. pers.* 136. || Fig. Les Grecs et les Chinois ont été des fripons et des ignorants qui ont dépecé chacun ce grand système, DIDEROT, *Musique des anc.* || 2° Terme de métier. Ouvrir les peaux à faire des gants en les étirant dans tous les sens. || 3° Se dépecer, *v. réfl.* Être dépecé.

Ce poulet se dépèce facilement. || Fig. M. du Maine se dépeça en excuses de la peine que l'on prenait de le visiter], ST-SIM. 296, 54.

— HIST. XIe s. Entre mes poings [il] me depeçout ma hanste, *Ch. de Rol.* LXV. || XIIe s. Les murs abattre et depetier, *Ronc.* p. 60. Et son bliaut [il] lui prist à despecer, *ib.* p. 97. Sore [il] lui court pour son corps depecer, *ib.* p. 189. Tu ies pieres, et sur ceste piere ferai M'iglise, e ma meisun i edifierai, E les portes d'enfer pur li depecerai, *Th. le mart.* 79. || XIIIe s. La partie de ceus dont vous avés oï, qui voloient l'ost depecier, parlerent as messages et leur distrent.... VILLEH. XLVII. Sa cage [un lion] a desrompue et toute depecie, *Berte*, II. S'il le puent [peuvent] tenir de près, Il li depeceront la pel, Si li feront rouge chapel, *Ren.* 16511. Miex vodroie à [avec] cotiaus d'acier Piece à piece estre despeciés, Que vous en fussiés correuciés [courroucé], *la Rose*, 2907. Un batel que il urent, tout i fud depeciez; As roches se ferit, qui fut antis et viez, *Rom. de Horn*, p. 10. Pour toutes tex [telles] causes poent estre compaignies [sociétés] depecies, BEAUM. XXI, 4. Des plès qui naissent de mariage depecier, ID. XVIII, 17. || XIVe s. Et qui lui depecheroit sa robe tant que l'en veist son braz ou sa poitrine nuement, sa biauté naturel s'en monstreroit mieulx, ORESME, *Eth.* 25. Esmerez tient la mache [masse, massue] dont moult granz copz frapa; Le bord de la navie tellement despecha, Que petit s'en failli que l'iauwe n'i entra, *Baud. de Seb.* IV, 567. || XVe s. Et la banniere du comte fut ruée par terre et toute despecée, FROISS. II, II, 54. Mais ne tint pas le dict voyage : car avant qu'il peust estre mis sus du tout, l'hyver vint si fort que despecer le convint, *Boucig.* I, ch. 13. || XVIe s. Seul, ses armés despecées, MONT. I, 4. Quand on despeceoit ces faisands, ID. I, 393.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pièce;* picard, *dépiécher;* provenç. *despessar, despezar, despechar.*

† **DÉPECEUR** (dé-pe-seur), *s. m.* Dépeceur de bateaux, celui qui met en pièces les vieux bateaux.

— ÉTYM. *Dépecer.*

DÉPÊCHE (dé-pê-ch'), *s. f.* || 1° Lettre concernant les affaires publiques. Une dépêche du gouvernement. Il a bien des affaires, à cause des dépêches qu'il faut écrire partout, et à cause de la guerre, SÉV. 123. Le comte de Creutz, qui dans un coin lisait une dépêche, MARMONTEL, *Mém.* IX. J'avais quelque envie de t'emmener à Londres, courrier de dépêches, BEAUM. *Mar. de Fig.* III, 5. || *Au plur.* Lettres d'un commerçant, d'un banquier à ses correspondants. || 2° Dépêche télégraphique, ou, simplement, dépêche, toute communication publique ou privée envoyée par le télégraphe. Recevoir une dépêche. Mander par une dépêche.

— HIST. XVIe s. S'elle estoit plus vieille d'un tiers, Je la prendrois plus volontiers, Car la depesche en seroit prompte, MAROT, III, 178. Les dicts ambassadeurs faisants une depesche au roy de ces choses, MONT. I, 59. Quelques censeurs de ce temps ont descouvert que nous n'en feuilletasmes pas un, mais que l'après disnée fut passée à jouer au cent et à la depesche, D'AUB. *Conf.* II, 6. Le peu de respect que portent à la royne ceux qui font tous les jours des conseils à part, puis lui font passer ce qu'ils ont arresté, font des depesches, puis les lui communiquent, CONDÉ, *Mémoires*, p. 659.

— ÉTYM. Voy. DÉPÊCHER. *Dépêche* a signifié dans Marot l'action de dépêcher, d'en finir avec, et dans d'Aubigné une sorte de jeu.

DÉPÊCHÉ, ÉE (dé-pê-ché, chée), *part. passé.* || 1° Fait hâtivement. Ses affaires dépêchées, il sortit. || Un dîner dépêché, mangé vite. || 2° Expédié, envoyé. Une nouvelle dépêchée par le télégraphe. Un courrier dépêché porte cette nouvelle, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 2.

DÉPÊCHE COMPAGNON (À) (dé-pê-che-kon-pagnon), *loc. adv.* Travailler à dépêche compagnon, travailler vite et négligemment, ne chercher qu'à finir. || Se battre à dépêche compagnon, se battre sans quartier.

— ÉTYM. Dans le premier sens c'est : hâte-toi, compagnon; dans le second c'est : à dépêcher, à tuer le compagnon.

DÉPÊCHER (dé-pê-ché), *v. a.* || 1° Faire promptement, hâter l'exécution d'une chose. Dépêchez ce que vous avez à faire. Il dépêcha ses petites affaires. || Absolument. Se hâter. C'est trop perdre de temps à souffrir ces discours; Dépêche, Octavian, CORN. *Héracl.* V, 3. Dépêche seulement et cours vers ma rivale Lui porter de ma part cette robe fatale, ID. *Médée*, IV, 2. Dépêchez.... faites tôt, et hâtez nos plaisirs, MOL. *F. sav.* III, 1. || 2° Familièrement, faire vite quelque chose. Ayant dépêché toutes ces bonnes actions avec ce sang-froid actif qui m'étonnait toujours, VOLT. *Jenni*, 5. || Manger vite. Il dépêcha le sien [son gâteau] pour me demander le troisième, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Dépêcher quelqu'un, expédier vite son affaire. Il n'est pas de ces médecins qui marchandent les maladies; c'est un homme expéditif qui aime à dépêcher ses malades, MOL. *Pourc.* I, 7. || Familièrement, se défaire de quelqu'un en le tuant. Pendant qu'il criait au secours, les brigands qui l'avaient arrêté le dépêchèrent. Ils se mirent à assassiner les soldats romains; s'ils en avaient de logés chez eux, ils trouvaient moyen de les dépêcher, MALH. *Le* XXXIIIe *livre de T. Live*, ch. 29. C'est que cet enragé sait déjà la façon Dont il faut dépêcher ceux de notre lignage, SCARRON, *Jodelet*, IV, 5. Oui, j'ai juré sa mort; rien ne peut m'empêcher : Où je le trouverai, je le veux dépêcher, MOL. *Sgan.* 21. Un vieille tante qu'un grand médecin dépêcha dans l'autre monde, VOLT. *l'H. aux* 40 *écus*, *Lettre à l'homme....* De jeunes médecins de Venise viennent dépêcher les cadis et les agas, CHATEAUB. *Itin.* 96. || 3° Envoyer, expédier en toute diligence. Dépêcher une nouvelle. On vient de lui dépêcher un courrier, SÉV. 300. Comme Portland ignorait les intentions du roi son maître sur une proposition toute nouvelle et d'une telle importance, il demanda le temps de lui dépêcher un courrier et de recevoir ses ordres, TORCY, *Mém.* t. I, p. 43. Cet accord étant fait, les deux rois dépêchèrent chacun dans leur pays un ordre exprès d'assembler une armée de trois cent mille hommes pour enlever Formosante, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Ajoutez à cela les courses de ce même laquais dont je vous ai parlé, que mon fils dépêche quatre fois par jour et avec qui, quand il revient, il a toujours de fort longs entretiens, MARIVAUX, *Vie de Marianne*, 4e partie, p. 225. || Absolument. Envoyer des dépêches, faire ses dépêches. Il les fit avertir qu'il dépêchait en Macédoine, VAUGEL. *Q. C.* 395. Ce fut avec Grimaldo que je traitai en Espagne, et que j'y trouvai le seul ministre avec qui le roi dépêchait, ST-SIM. 456, 180. Si mon frère était mort, doutez-vous que son roi, Pour m'apprendre sa mort, eût dépêché vers moi? VOLT. *Adélaïde*, I, 3. || 4° Se dépêcher, *v. réfl.* Se hâter. Dépêchez-vous, Cléone, aidez mon faible bras, CORN. *Médée*, V, 4. || 5° À dépêche compagnon, voy. DÉPÊCHE COMPAGNON.

— HIST. XIIIe s. Car maintes fois cis qui preesche, Quant briefment ne se despeesche, En fait les auditeurs aler, Par trop prolixement parler, *la Rose*, 17674. || XVe s. Il despescha deux de ses bourgeois, et leur bailla certains articles, COMM. II, 3. Et tindrent conseil comment ils pourroient chasser ces Bourguignons et eulx en despescher, ID. I, 5. Il avoit maintes espies et messagiers par pays la pluspart despeschez par ma main, ID. V, 1. || XVIe s. Par ma figue, vous seriez bien empeschez, je vous en depesche, et vous dy que.... RAB. *Pant.* III, 52. Pourtant quiconque de vous aultres aura à se pendre, s'en depesche promptement, ID. *ib.* 4. *Prol.* J'ay expressement depesché Malicorne, à ce que je soys acertainé de ton pourtement, ID. *ib.* IV, 3. Bref un seul passage nous despeschera de leurs deux objections, CALV. *Inst.* 65. Les subterfuges que cerchent ici les Sorbonistes pour evader, ne les despeschent point, ID. *ib.* 912. Despescher un deputé vers.... MONT. II, 257. Il les feit despescher [tuer] touts trois, ID. III, 144. Ainsi qu'ils se despeschassent promptement de vuider leur terre, ID. IV, 21. J'entre souvent dans la chambre de Sylla : j'ay le bras assez fort pour en despescher la ville, ID. IV, 363. S'il estoit question de quelque affaire de peu de consequence, ilz le jugeoient et despeschoient eulx mesmes tous seuls, AMYOT, *Timoléon*, 51. Pelopidas fut despesché pour y aller comme ambassadeur, ID. *Pélopidas*, 49. Il le tua, estant bien adverty de la bonne voulunté que luy portoient les premiers et principaux personnages du royaume, qui l'exhortoient à se despescher de Neoptolemus, ID. *Pyrrh.* 10. Si soubstindrent toutefois les Romains, et endurerent tant qu'ilz eurent esperance que les Parthes, après avoir depesché toutes leurs flesches, cesseroient de combattre, ID. *Crassus*, 47. Ilz adviserent que chascun d'eulx, à son tour, despecheroit les affaires six heures du jour et six heures de la nuict, ID. *Numa*, 4. À fin que, après les avoir mis en seureté de leurs vies, il se depeschast luy mesme de la sienne, ID. *Cat. d'Utiq.* 81. Non suivant les memoires que la haine espagnole peut avoir produits; mais ce qu'un secretaire de l'ambassadeur en a depesché à un des principaux conseillers de ce roiaume D'AUB. *Hist.* III, 516.

— ÉTYM. Wallon, *dispêchi*, débarrasser; bourg. *dépoché;* espagn. et portug. *despachar;* ital. *dispacciare, spacciare*, substantif, *dispaccio, spaccio.* Il est bien naturel de considérer comme identiques d'une part le français, de l'autre l'espagnol et l'italien : aussi, admettant cette identité, Diez rejette l'étymologie de *dis-pedicare*, débarrasser, *empedicare*, embarrasser, empêcher, et se demande si *impingere*, frapper sûr, arrêter, ne serait pas le radical d'*empêcher*, par l'intermédiaire d'une forme *impactare* (la discussion pour *em-pêcher* est la même que pour *dé-pêcher*). Quoi qu'on pense de l'étymologie des mots espagnols et italiens, il ne faut pas les faire intervenir; car l'identité n'en est qu'apparente avec le français; en recourant à la plus ancienne forme, on reconnaît que le mot n'est pas, comme l'espagnol ou l'italien, de trois syllabes, *despachar*, *dispacciar*, mais de quatre, *depeecher;* il est donc composé comme *preecher* (prêcher) de *prædicare*, et conduit nécessairement au bas-latin *dis-pedicare*, de *pedica*, piége (voy. PIÉGE). *Pieg-e* est monosyllabe (en ne comptant pas la finale) parce que *pédica* a l'accent sur *pe*, et *peech-er* est dissyllabe parce qu'il vient de *pedicare*, où, comme cela arrive dans le passage des mots latins en français, la consonne intermédiaire est tombée, *pe-i-care*. Il aurait été possible que la formation du français fût autre, et qu'au lieu de perdre la consonne intermédiaire, le mot latin eût perdu l'*i* bref, ce qui arrive souvent aussi : *pedcare* ou *pedciare*, ce qui eût donné en français *pieger*. En tout cas, la forme *despeecher* ne peut être rapportée à l'origine indiquée par Diez, et il faut la réserver pour l'espagnol et l'italien; tout en admettant qu'il y a eu peut-être, dans la langue d'oïl, confusion et assimilation entre *depeecher*, venant de *pedica*, et *depecher*, venant de *dis-pactare* (voy. EMPÊCHER).

† **DÉPEÇOIR** (dé-pe-soir), *s. m.* Outil ou couteau propre à dépecer.

— ÉTYM. *Dépecer.*

DÉPEINDRE (dé-pin-dr'), je dépeins, tu dépeins, il dépeint, nous dépeignons, vous dépeignez, ils dépeignent; je dépeignais; je dépeignis; je dépeindrai; je dépeindrais; dépeins, qu'il dépeigne, dépeignons; que je dépeigne, que nous dépeignions, que vous dépeigniez, qu'ils dépeignent; que je dépeignisse; dépeignant; dépeint, *v. a.* || 1° Peindre d'une manière distincte. Dépeindre des devises sur un pavois. || Sens propre à peine usité aujourd'hui. || 2° Représenter par le discours d'une manière assez vive pour qu'on puisse le comparer à une peinture. Les poëtes tragiques anciens ont beaucoup mieux réussi à exprimer les qualités des héros qu'à dépeindre la magnificence des grands rois, ST-ÉVREMOND, *Traité des tragédies*, dans RICHELET. Comme les femmes ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont ou celles qu'elles estiment, PASC. *Amour.* Les poëtes n'ont pas raison de nous dépeindre l'amour comme un aveugle, ID. dans COUSIN. On nous dépeint ici M. de Marseille, l'épée à la main, aux côtés du roi de Pologne, ayant eu deux chevaux tués sous lui, et donnant la chasse aux Tartares comme l'archevêque Turpin la donnait aux Sarrasins, SÉV. 229. Si je veux d'un galant dépeindre la figure, BOIL. *Sat.* II. S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face, ID. *Art p.* I. Et ces mêmes fureurs que vous me dépeignez, RAC. *Iphig.* III, 5. Quand tu me dépeignais ce héros intrépide ID. *Phèd.* I, 1. || 3° Se dépeindre, *v. réfl.* Faire par le discours son propre portrait. Byron s'est dépeint en ses poëmes. || Être dépeint. Cela ne saurait se dépeindre.

— HIST. XVIe s. Là où il [Xénophon] a avec un gentil pinceau depeint de naïfves couleurs, soubs le nom de Cyrus, quel seroit un roy s'il s'en trouvoit au monde de parfait, AMYOT, *Épît. dédic. Moral.* p. 10. De grands pavois, où estoient depeintes les devises de chaque combatant, CASTELNAU, 169.

— ÉTYM. Bourguig. *dépoindre;* provenç. *depenher, despenher;* ital. *dipingere;* du latin *depingere*, de la préposition *de*, et *pingere*, peindre (voy. PEINDRE).

DÉPEINT, EINTE (dé-pin, pin-t'), *part. passé* de dépeindre. Narbas leur est dépeint comme un traître, un transfuge, VOLT. *Mérope*, I, 4.

† **DÉPELOTONNER** (dé-pe-lo-to-né), *v. a.* Défaire un peloton. || Se dépelotonner, *v. réfl.* Être dépelotonné. Ce fil s'est dépelotonné.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *peloton.*

DÉPENAILLÉ, ÉE (dé-pe-nâ-llé, llée, *ll* mouillés, et non dé-pe-nâ-yé), *adj.* Qui est en haillons. || Dont la mise est tout à fait négligée, dans un

désordre extrême. Il est sale et tout dépenaillé. || Fig. Visage dépenaillé, visage flétri. Fortune dépenaillée, fortune en désarroi. || Ce mot est du langage familier.

— HIST. XVIe s. Leurs grands panaches blancs et noirs, tout brisés et depenaillés de coups, SULLY, dans le *Dict.* de POCHEZ.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et un dérivé (*penaille*) de l'ancien français *pene* ou *pane*, drap, étoffe. L'ancien français disait *despené*, *despané*, mis en lambeaux. La finale *aille*, *ailler*, est presque toujours péjorative. Voy. PENAILLON.

DÉPENAILLEMENT (dé-pe-nâ-lle-man, *ll* mouillées, et non dé-pe-nâ-ye-man), *s. m.* Accoutrement sale et misérable.

— ÉTYM. *Dépenaillé.*

DÉPENDAMMENT (dé-pan-da-man), *adv.* Avec dépendance, d'une façon dépendante. L'âme agit dépendamment des organes. Les histoires ne nous présentent proprement que des squelettes, c'est-à-dire des actions toutes nues ou qui paraissent dépendre de peu de ressorts, quoiqu'elles n'aient été faites que dépendamment d'une infinité de causes, auxquelles elles étaient attachées et qui leur servaient de soutien et de corps, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 6. St Paul ne laissait pas de souhaiter d'aller prêcher l'Évangile à Rome, quoiqu'il ne le souhaitât que dépendamment de la volonté de Dieu, ID. *ib.* 2e traité, ch. 3. Si le monde a l'être dépendamment, il ne le peut avoir nécessairement, BOSS. *Libre arb.* 4. Dieu, l'auteur de l'être, ayant voulu le donner aux enfants dépendamment de leurs parents, ID. *Connaiss.* IV, 11. En cela consiste le bienheureux engagement qu'a la créature raisonnable et intelligente à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu son seigneur et son souverain, BOURD. *Carême*, I, p. 509.

— ÉTYM. *Dépendant*, et le suffixe *ment*.

DÉPENDANCE (dé-pan-dan-s'), *s. f.* || 1° Sorte de rapport qui fait qu'une chose dépend d'une autre. Les événements y ont une dépendance l'un de l'autre, CORN. *Ex. de Pomp.* L'ordre général des causes et la dépendance des effets, BUFF. *Théor. de la terre*, 1er *disc.* || 2° Il s'est dit d'une contrée, d'une terre qui relève d'une autre. La Bresse est des premières dépendances de la couronne, PATRU, *Plaidoyer* 4, dans RICHELET. Platon fait le royaume de Troie une dépendance de l'empire des Assyriens, BOSS. *Hist.* III, 4. Il lui demanda de lui rendre Tyr et Sidon, qui étaient des dépendances de la Syrie, dont il était roi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 270, dans POUGENS. Carthage avait sept cent mille habitants, et trois cents villes de sa dépendance dans le seul continent d'Afrique, ID. *ib. Œuvres*, t. X, p. 490, dans POUGENS || 3° *Au plur.* Tout ce qui tient, comme accessoire, à une chose principale. Vendre une terre avec toutes ses appartenances et dépendances. On lui a adjugé la terre avec toutes ses circonstances et dépendances. Votre château avec toutes ses dépendances, SÉV. 275. S'il arrive qu'on fasse la même réflexion, on se persuade aisément qu'elle est nouvelle, tant elle offre de circonstances et de dépendances qu'on avait laissées échapper, VAUVEN. *Max.* X. || 4° Subordination, sujétion. Les enfants sont dans la dépendance de leurs parents. Ils voudront par ce choix se mettre en assurance, Et n'en présenteront que de leur dépendance, CORN. *Othon*, I, 1. Quelque éclairé que soit un sujet, sa condition est toujours rabaissée par la dépendance, PASC. dans COUSIN. Votre sexe n'est là que pour la dépendance, MOL. *Éc. des femm.* III, 2. Cette régularité vous tient dans la dépendance, BOSS. III, *Vét.* 1. Il avait mis les plébéiens dans la dépendance des patriciens, ID. *Hist.* III, 6. C'est ce qui doit tenir les princes dans une entière dépendance, ID. *ib.* III, 1. Vivez dans la dépendance intime de la grâce, ID. *Lett. abb.* 116. Ce qui dépend de moi est dans la dépendance de la reine, ID. *Lett.* 263. Et c'est pour m'affranchir de cette dépendance.... RAC. *Brit.* II, 2. Trop instruit de ses droits, trop plein de sa naissance, Il ne saurait souffrir la moindre dépendance, ID. *Androm.* I, 3. Le dernier devoir de ce dépouillement religieux est la soumission et la dépendance des supérieurs, MASS. *Prof. rel.* 3. ....La dépendance irrite, Quand on n'estime pas ceux qui donnent la loi, LA MOTTE, *Fables*, I, 10. Tout ton être en un mot est dans ma dépendance, VOLT. *Mérope*, V, 2. L'homme était-il donc né pour tant de dépendance? ID. *Orphel.* V, 5. Le système adopté par tous les gouvernements de l'Europe, de tenir les colonies dans la dépendance la plus absolue de la métropole, a toujours rendu suspectes à beaucoup de politiques espagnols les liaisons du Mexique avec l'Asie, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 23. Ils sont toujours comme à la dépendance d'autrui, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES. Soumis à mes travaux, aimant ma dépendance, J'ai senti les bienfaits de mon adversité, DUCIS, *Abufar*, I, 5. || 5° Terme de grammaire. Syntaxe de dépendance, la partie de la syntaxe relative aux régimes ou compléments des différentes espèces de mots.

— HIST. XIVe s. Ces biens devant diz, qui sont de diverses especes, sont appellez biens pour ce que il ont aucune despendence d'une chose ou attribucion à aucune chose, ORESME, *Eth.* VII, 12. || XVe s. Et que ainsi ces trois principales raisons, avec leurs dependances, lui font sembler la chose trop perilleuse et doubteuse pour luy, *Bouciq.* III, ch. 18.

— ÉTYM. *Dépendant.*

DÉPENDANT, ANTE (dé-pan-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui dépend de, qui tient à. Ces deux choses sont dépendantes l'une de l'autre. Les effets dépendants des causes. Nos cœurs n'étaient point faits dépendants l'un de l'autre, RAC. *Andr.* IV, 5. || Terme de jurisprudence féodale. Qui relève d'un autre. Fief dépendant. || 2° Qui dépend d'un autre pour des autorisations nécessaires et aussi pour sa fortune. Je le sais comme vous, Sainville est dépendant, Jamais il n'obtiendra l'aveu du président, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* XI, 10. || 3° Soumis. Un moment a vaincu mon audace imprudente; Cette âme si superbe est enfin dépendante, RAC. *Phèd.* II, 2. || Substantivement. Notre prince a des dépendants Qui, de leur chef, sont si puissants Que chacun d'eux pourrait soudoyer une armée, LA FONT. *Fabl.* I, 12. On veut voir des dépendants [des gens au-dessous de soi] et qu'il n'en coûte rien, LA BRUY. IV. || 4° Terme de marine. Tomber en dépendant, approcher d'un lieu à petites voiles, en faisant vent en arrière. Un vaisseau vient du dépendant, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau et qu'il s'en approche peu à peu pour le reconnaître. On dit dans le même sens porter en dépendant, gouverner en dépendant.

— HIST. XIVe s. Le peuple cuidoit sa liberté estre dependant de la dampnacion [condamnation] du dit Ceson, BERCHEURE, f° 54, *verso*. || XVIe s. Martius, prenant avec lui ses dependans et ceulx qu'il peut induire par bonnes paroles à le suivre, alla courir tout le territoire des Antiates, AMYOT, *Cor.* 16.

— ÉTYM. *Dépendre* 2.

† **DÉPENDEUR** (dé-pan-deur), *s. m.* Terme de pêche. Ouvrier qui dépend les harengs, lorsqu'ils sont fumés. || Très-populairement, dépendeur d'andouilles, homme grand, maigre, qui a les bras longs; mauvais sujet, chenapan, à qui sa haute taille permet de dépendre, c'est-à-dire d'enlever les saucissons ou andouilles que les charcutiers suspendent devant leurs boutiques pour servir d'enseignes.

— ÉTYM. *Dépendre* 1.

1. **DÉPENDRE** (dé-pan-dr'), *v. a.* || 1° Détacher une chose qui était pendue. Il est même assez ordinaire de pousser les exécutions jusqu'à dépendre les portes des maisons après avoir vendu ce qui était dedans, VAUB. *Dîme*, p. 29. [Il] Dérange les fauteuils, dépend lustre et tableaux, COLLIN D'HARLEV. *Malice pour mal.* I, 6. || Détacher une personne qui était pendue. La foule accourut et dépendit l'homme qui pendait au gibet. || 2° Fig. Se dépendre, *v. réfl.* Se détacher, renoncer. L'âme ne se peut dépendre elle-même de ces pensées, BOSS. *Ben.* 1.

— REM. On dit : je suis à vous à pendre et à dépendre, ami à pendre et à dépendre, pour dire tout dévoué. C'est une locution altérée pour à vendre et à dépendre (voy. DÉPENDRE 3), qui, n'étant plus usité dans ce sens, et restant usité avec le sens de détacher, a fait changer vendre en pendre.

— HIST. XIIIe s. Li chevaliers li a cunté Que mult li ert mesavenu Dou lairon qu'il ot despendu, MARIE, *Fable* 33. Avant que l'empereur de Perse alast devant la chamelle, il amena le conte Gautier devant Jaffe, et le pendirent par les bras à unes fourches, et li dirent que il ne le despendroient point, jusques à tant qu'il auroient le chastel de Jaffe, JOINV. 271. || XVe s. Velà le mort, je vous le monstre, Joseph; or le povez despandre, *la Passion de N. S. J. C.* || XVIe s. Encores les despend on, à force, du col de leurs meres pour les rendre à leurs espoux, MONT. I, 270. Le prevost le fit dependre, DESPER. *Contes*, LXIII. Et elle voyant le corps de son filz mort estendu, et sa mere encore pendue au gibet, aida elle mesme aux bourreaux à la despendre, AMYOT, *Agis et Cléomène*, 22.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *pendre*, *v. a.*

2. **DÉPENDRE** (dé-pan-dr'), *v. n.* || 1° Être dans certain rapport qui enchaîne une chose à une autre. L'effet dépend de la cause. La conclusion dépend des prémisses. De là ne dépendent pas les destinées de la France, BALZ. *liv.* VI, *lett.* 7. Souviens-toi.... Que tes jours me sont chers; que les miens en dépendent, CORN. *Cinna*, I, 3. Comme si le salut de la religion en dépendait, PASC. *Prov.* 18. C'est faire dépendre le christianisme de la politique, BOSS. *Var.* XV, § 133. Tout dépend du secret et de la diligence, RAC. *Iphig.* IV, 10. Leur sûreté [des rois] souvent dépend d'un prompt supplice, ID. *Athal.* II, 5. Il vit que son salut Dépendait de lui plaire, et bientôt il lui plut, ID. *Baj.* I, 1. Mon bonheur dépendait de l'avoir pour époux, ID. *Mithr.* III, 5. Nécessités dont ils font dépendre tout leur bonheur, FÉN. *Tél.* VIII. On vit manifestement, pendant le peu de temps que dura la tyrannie des décemvirs, à quel point l'agrandissement de Rome dépendait de sa liberté, MONTESQ. *Rom.* 1. || Impersonnellement. Il ne dépendra pas de vous de me laisser ici; plutôt mourir que de vous voir partir sans moi, FÉN. *Tél.* IV. || 2° Se rattacher à. Dans les choses qui dépendront de notre métier, MOL. *Mal. imag.* II, 6. || 3° Faire partie de quelque chose. Ce territoire ne dépend pas de la France. Ce parc dépend de votre propriété. || Appartenir à. Cette cure dépend de tel diocèse. Ces juges dépendent de tel tribunal. || En matières bénéficiales. Ce prieuré dépend de telle abbaye, la nomination en appartient au titulaire de telle abbaye. || Terme de jurisprudence féodale. Relever de. Ce fief dépend de telle baronie. || 4° Être sous la domination, l'autorité de. Mais peut-être qu'un jour je dépendrai de moi, CORN. *Nic.* II, 3. Dépendre, c'est selon la plus claire notion et la plus évidente être tenu d'obéir, BOURD. *Exhortation sur l'obéissance relig.* t. I, p. 262. Il est triste de dépendre de gens qu'on n'aime point, MAINTENON, *Lettre à Mme de Caylus*, 27 fév. 1716. Vous dépendez ici d'une main violente, RAC. *Mithr.* IV, 2. Ces gardes, cette cour, l'air qui nous environne, Tout dépend de Pyrrhus et surtout d'Hermione, ID. *Andr.* III, 1. Quand de mes seules mains ce cœur voulait dépendre.... ID. *Bér.* IV, 5. Les rois ne pouvant jamais s'accoutumer à dépendre des autres et à leur être soumis, ROLLIN, *Hist anc. Œuvres*, t. VIII, p. 389, dans POUGENS. Ma mère qui était la seule dont je dépendais alors, car mon père était mort.... MARIVAUX, *Paysan parv.* t. II, 4e part. p. 106, dans POUGENS. || Absolument. Les faibles veulent dépendre afin d'être protégés. Il faut suer, veiller, fléchir, dépendre, pour avoir un peu de fortune, LA BRUY. VI. || Par extension, être à la merci de. On dépend servilement d'un serrurier et d'un menuisier, selon ses besoins, LA BRUY. XIV. || 5° Terme de mer. On dit du vent qu'il dépend de l'un des quatre vents cardinaux ou de l'un des huit vents principaux, quand sa direction le rapproche de l'un de ces vents. Le vent dépend du tribord, il vient de tribord.

— HIST. XIIIe s. Et de toutes ces choses traiterons nous en cest chapitre, parce que l'un depend de l'autre, BEAUM. XV, 1. || XIVe s. Accident est derivé et depend de substance, ORESME, *Eth.* V, 10. Aucunes operacions faites selon vertus morales dependent et viennent pour cause du corps, ID. *ib.* 318. Et toutes teles amistés dependent et viennent de amisté paternel, ID. *ib.* 250. || XVe s. Le duc de Berry remontra au destroit conseil des nobles de France, auxquels principalement pour le temps de adonc les choses du royaume toutes se dependoient, et dit ainsi.... FROISS. II, III, 47. Et les autres maux qui dependent de la guerre, COMM. II, 6. || XVIe s. Le bonheur qui depend de la tranquillité de l'esprit, MONT. I, 67. Quand il visitoit les villages qui despendoient de luy, ID. I, 247. L'honneur d'un homme tiendroit à bien peu de chose, s'il dependoit du fait d'une femme, DESPER. *Contes*, VI.

— ÉTYM. Lat. *dependēre*, de la préposition *de*, et *pendēre*, être suspendu (voy. PENDRE, *v. n.*).

3. **DÉPENDRE** (dé-pan-dr'), *v. a.* Dépenser. Je vais vous montrer qu'il n'est rien de si peu de frais, si vous craignez de dépendre, MALH. *Le traité des bienf. de Sénèque*, II, 30. L'épargne est une science de ne rien dépendre mal à propos, ID. *ib.* II, 31. Et n'avoir de crédit qu'au prix qu'on peut dépendre, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Aujourd'hui mot inusité excepté dans ces deux phrases proverbiales : 1° Qui bien gagne et bien dépend n'a que faire de bourse pour serrer son argent; 2° Ami à vendre et à dépendre, ami tout dévoué. Je suis à vous à vendre et à dépendre, c'est-à-dire vous pouvez disposer de moi; locution qui signifie que vous pouvez me vendre et faire, de l'argent, l'emploi qu'il vous plaira, et qu'on peut voir à l'historique, au propre; comme terme du langage juridique. Bien qu'il m'eût à l'abord doucement fait entendre Qu'il était mon valet, à vendre et à dépendre [despendre],

RÉGNIER, *Sat.* VIII. Bissy était à vendre et à dépendre corps et âme, pour sa fortune, aux jésuites, ST-SIM. 289, 201.

— REM. 1° On dit souvent à pendre et à dépendre; c'est une méprise (voy. DÉPENDRE 1). || 2° Au XVIIe siècle, dépendre, qui a vieilli depuis, était aussi bon que dépenser; c'est du moins ce que dit Marg. Buffet, *Observ.* p. 31.

— HIST. XIIe s. Vous qui robez les croisés, Ne despendez mie l'avoir ainsi, QUESNES, *Romancero*, p. 96. || XIIIe s. Après refu Largece assise, Qui fu bien duite [habile] et bien aprise De faire honor et de despendre, *la Rose*, 1135. Vaillans hons suel [j'ai coutume] estre clamés, Et de tous compaignons amés, Et despendoie liement En tous leus plus que largement, Tant cum fui riches hons tenus, *ib.* 8045. Quant la ville de Bapaumes fu sans meor [maire], li borgois despendirent moult en eslection, *Liv. de just.* 46. Que elle peuist [pût] le [la] maison qui devant est dite, vendre et despendre, et boire et mangier, et faire toute se [sa] volenté, TAILLIAR, *Recueil*, p. 178. || XIVe s. Et c'est legiere chose à fere que despendre, ORESME, *Eth.* 109. Robert a obligié sey et ses hers [hoirs], tous ses biens moebles et immoebles presenz et avenir, à vendre et à despendre par la main de la justice, *Livre vert de la bibliothèque d'Avranches*. || XVe s. Et disoient Anglois : Messire Jean de Montfort nous a joué de ce tour que travailler nos corps et lever nos gens et faire despendre l'argent du roi, FROISS. II, III, 63. Se mocquoient du duc de Bourgogne qui despendoit argent à vouloir deffendre la mer, COMM. III, 5. Estoit de très petit cueur et enduroit toutes choses pour ne despendre riens, ID. IV, 1. Ma beauté et mes tendres ans ne peuvent endurer que temps depende et consume ainsi mes jours en vain, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVIe s. Et prendrai autant à gloyre qu'on die de moi que plus en vin aye despendu que en huyle, que feit Demosthenes quand de luy on disoyt que plus en huyle que en vin despendoyt, RAB. *Gar.* 1, *prol.* A amasser, je n'y entends rien; à despendre, je m'y entends un peu, MONT. IV, 78. Souffrir les cruautez, non pas d'un camp barbare contre lequel il faudroit despendre son sang et sa vie devant; mais d'un seul! ID. IV, 388. Tarquinius à faire les fondemens de ce temple, despendit la somme de quarante mille marcs d'argent, AMYOT, *Publ.* 29. Luther osa respondre à une lettre du roi Henri d'Angleterre, qui le menassoit de dependre sa couronne pour faire perir luy et sa doctrine, D'AUB. *Hist.* 1, 68. Qui promet et point ne tient, ses paroles en vain despend, GÉNIN, *Récréations*, t. II, p. 248. Qui despend plus qu'il ne gagne, il meurt pauvre et rien ne gagne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 165. Qui plus despend qu'il n'a vaillant, il fait la corde où il se pend, ID. *ib.* Trop tard se repent qui tout despent, ID. *ib.*

— ÉTYM. Lat. *dependere*, dépenser; de la préposition *de*, et *pendere*, payer (voy. PENSION); wallon, *dispante*, dépenser; provenç. *despendre*; catal. *despendrer*; espagn. *despender*; ital. *dispendere*. L'historique prouve évidemment que dans la locution à vendre et à dépendre, *dependre* veut dire non pas détacher ce qui est pendu, mais dépenser.

1. **DÉPENDU, UE** (dé-pan-du, due), *part. passé* de dépendre 1. Détaché. Un larron dépendu.

2. **DÉPENDU, UE** (dé-pan-du, due), *part. passé* de dépendre 3. Dépensé. || Inusité.

DÉPENS (dé-pan; l's se lie: les dé-pan-z exigés), *s. m. plur.* || 1° Déboursés. Il n'est guère usité (hors de la locution : aux dépens) que dans cette phrase : Gagner ses dépens, qui se dit d'une personne dont les services compensent les dépenses qu'elle occasionne. || 2° Aux dépens, aux frais de. Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Il y fut nourri aux dépens de sa patrie, FÉN. *Tél.* XXIV. Mummius, en recommandant le soin de cet amas précieux à ceux à qui il le confiait, les menaça très-sérieusement, si les statues et les tableaux venaient à se perdre, de les obliger à en fournir d'autres à leurs dépens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 246, dans POUGENS. || Fig. Je fis ma cour à vos dépens, SÉV. 110. Martine: Il me plaît d'être battue. — Robert: D'accord. — Martine: Ce n'est pas à vos dépens, MOL. *Méd. m. lui*, I, 2. Quand j'ai vu qu'à toute force ils voulaient que je fusse médecin, je me suis résolu de l'être aux dépens de qui il appartiendra, ID. *ib.* III, 1. Au lieu qu'ordinairement ils [les princes] n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent, BOSS. *Hist. Dessein général.* Ils se sont raccommodés à vos dépens, FÉN. *Tél.* XIII. || Rire aux dépens de quelqu'un, s'amuser à son sujet, en faire le but de ses plaisanteries. Vous apprendrez, maroufle, à rire à nos dépens, MOL. *Sgan.* 17. Aux dépens de Japhet je veux me divertir, SCARRON, *D. Japhet*, III, 4. J'ai bien à vos dépens jusqu'ici plaisanté, PIRON, *Métrom.* V, 9. Rire aux dépens d'autrui, quel talent, quel plaisir! COLLIN D'HARLEV. *Malice pour mal.* I, 1. || Faire la guerre à ses dépens, avancer son argent sans profit, sans qu'il en soit tenu compte. Qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses dépens? qui est-ce qui plante une vigne et n'en mange point du fruit? SACY, *Bible, St Paul, 1re Ép. aux Cor.* IX, 7. || Faire la guerre à ses dépens signifie encore, faire, dans un emploi, dans une fonction, plus de dépenses qu'on ne reçoit d'argent en traitement. || Devenir sage à ses dépens, le devenir à la suite de quelque fâcheuse expérience. Ayant à mes dépens appris cette sentence : Qui gai fait une erreur, la boit à repentance, RÉGNIER, *Sat.* XI. [Rome] Savante à ses dépens de ce qu'il [Annibal] savait faire, CORN. *Nic.* I, 5. Aux dépens de Néarque il doit se rendre sage, ID. *Poly.* III, 3. || On dit dans le même sens : je l'ai appris à mes dépens. || Par le sacrifice, la perte de. La basse-cour a été agrandie aux dépens des remises. La paix allait se faire aux dépens de ma tête, CORN. *Médée*, I, 1. Il va vous obéir aux dépens de sa vie, ID. *Cinna*, III, 5. Et n'accepte aucun bien aux dépens de l'honneur, ID. *ib.* III, 4. Aux dépens de sa propre vie, BOSS. *Hist.* III, 6. Je défendrai sa vie aux dépens de mes jours, RAC. *Andr.* I, 4. A vos plus chers amis j'ai disputé ce rang; Je l'ai disputé même aux dépens de mon sang, ID. *Bérén.* V, 7. Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter, BOIL. *Art p.* III. || 3° Terme de procédure. Frais que la partie qui perd doit payer à la partie qui gagne, par opposition aux frais proprement dits, lesquels sont dus par la partie à son avoué. Il a été condamné aux dépens. Il a payé les dépens. Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause, BOIL. *Épît.* II. Arrêt enfin; je perds ma cause avec dépens, RAC. *Plaid.* I, 7. || Dépens compensés, dépens mis à la charge de chacune des parties litigantes. || Distraction des dépens, droit qu'a l'avoué de se payer sur les dépens adjugés à la partie. || Fig. Ce ne fut pas la première fois que je m'aperçus que l'on paye souvent les dépens de sa bonté, RETZ, III, 115.

— HIST. XIIIe s. Si manda au pape qu'il ne s'en mouveroit de çà, adont qu'il raveroit au moins ses despens, *Chr. de Rains*, 124. Et qui par malice travaille son aversaire est condempné en pene et en despans, *Liv. de just.* 14. Quant li aucun sont semons por aidier lor segneur ou leur mesons à garder, li sires lor doit livrer lor despens resnablement [raisonnablement], BEAUM. 40. Et elle leur dit que jà par famine ne s'en iroient; car je ferai acheter toutes les viandes en ceste ville, et vous retieing touz desorendroit aus despens [à la solde] du roy, JOINV. 252. || XIVe s. Il n'avient pas souvent que il superhabundent en dons ou en despens ou regart de la multitude de leurs possessions, ORESME, *Eth.* 106. || XVe s. Ne fay passer despens ta revenue, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 12, dans LACURNE. || XVIe s. Aux despens d'aultruy, MONT. I, 105. Je trouverois raisonnable que le prince, à ses despens, en gratifiast la commune, ID. I, 199. Il ne se montroit au partir de là que trop sage et trop advisé aux despens de nos affaires, ID. II, 16. Estre nourry aux despens de la chose publique, AMYOT, *Sol.* 65. Il renvoya les Grecs en leurs pais, leur donnant argent pour faire leurs despens par les chemins, ID. *Lucull.* 57. L'advocat voulut faire sa paix aux despens d'une perfidie, D'AUB. *Hist.* I, 100. Deux mille hommes pouvoient empoigner toute l'isle aux despens d'une petite tranchée [en la faisant], ID. *ib.* I, 326. Et moururent en tout de 6 à 7000 hommes [ennemis], aux despens de 2000 qu'y perdirent les estats, ID. *ib.* III, 531. L'honneur s'achepte aux despens de la peine, RONS. 598. Ne combas point; à fin que, n'estant le plus fort, T'achetes une honte aux despens de la mort, ID. 757.

— ÉTYM. Picard, *dépins*; provenç. *despes*, *despens*; du supin *depensum*; de *dependere*, dépenser (voy. DÉPENDRE 3). Palsgrave, p. 23, observe que *despens* se prononce *dépens*.

DÉPENSE (dé-pan-s'), *s. f.* || 1° Argent employé à toutes choses, privées ou publiques, qu'on se procure, qu'on fait ou fait faire. Il ne faut pas que tu penses Trouver de l'éternité En ces pompeuses dépenses Qu'invente la vanité, MALH. II, 2. L'aumône ne se fait pas sans dépense; mais le profit surpasse la perte, MAUCROIX, *Hom.* 16, dans RICHELET. Gens de grosse dépense, LA FONT. *Berr.* Cela empêche que l'on ne fasse la dépense d'une corde pour se pendre, SÉV. 221. La grande dépense que vous faites à AIX, ID. 404. || Dépense sourde, dépense secrète et qui ne paraît pas. Cet homme se ruine en dépenses sourdes. || Dépenses secrètes, d'un gouvernement, s'est dit quelquefois comme fonds secrets. || Faire de la dépense, dépenser de l'argent. Je n'entends pas que vous fassiez de dépense, MOL. *Pourc.* I, 10. Ils avaient de l'esprit et faisaient de la dépense, HAMILT. *Gramm.* 4. Il ne trouve plus à propos d'y faire de la dépense, SÉV. 507. Faisant de la dépense dans Jérusalem, MASS. *Car. Riche.* || Se mettre en dépense, faire une dépense qui n'est pas ordinaire. || Fig. Vous eûtes de la complaisance, Mais vous en deviez moins avoir, Et ne vous pas mettre en dépense, Pour ne me donner que l'espoir, MOL. *Mis.* I, 2. || Mettre quelqu'un en dépense, être pour lui cause de dépenses. || Faire la dépense, être chargé du détail des frais. || Forcer la dépense, les dépenses, augmenter la dépense, ou l'évaluer, la compter plus grande qu'elle n'est. || En termes de jurisprudence, dépenses nécessaires, celles qui sont faites par celui qui n'est pas propriétaire d'une chose, pour la conserver; utiles, pour l'améliorer; voluptuaires, de pur agrément. || 2° Compte où se trouve relatée chaque somme déboursée. Porter en dépense. Chapitre de dépense. La dépense se monte chaque mois à tant. Nos pères comptaient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense était proportionnée à leur recette, LA BRUY. VII. || Terme de ménage. Écrire la dépense, écrire chaque jour ce qui a été dépensé dans la journée. Qu'une autre écrive la dépense.... Je veux que mon maître de danse... BÉRANG. *Éduc.* || 3° Fig. Emploi d'une chose quelconque. Il avait coutume de dire.... que la plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || En cet emploi, dépense se dit quelquefois avec une nuance d'ironie et comme pour signifier que la dépense ne servira à rien. Il a fait une grande dépense d'érudition, d'esprit. || 4° Dans un château, dans une maison royale, dans une communauté, lieu où l'on reçoit et où l'on distribue les objets en nature. || Dans les maisons particulières, lieu où l'on serre les provisions et différents objets destinés à la table. Ces pommes étaient au fond d'une dépense, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Dans les vaisseaux, lieu où l'on distribue les vivres, aujourd'hui cambuse. || 5° Terme d'hydraulique. Quantité de liquide fournie, dans un temps donné, par un orifice d'écoulement. || Proverbe. Le gain n'en vaut pas la dépense, c'est-à-dire la chose coûte plus qu'elle ne rapporte.

— HIST. XIIIe s. Li philosophe apeloient l'estomac despense du cors; car ausi com vous veés que de le [la] despense de l'ostel sont aministré li norrissement à ciaus [ceux] de l'ostel.... ALEBRANT, f° 38. Ses cors meïsmes ira avec vous en la terre d'outre mer, ou envoiera, se vos cuidiés que ce soit miels [mieux], à tous dis mil homes de sa despense [à ses frais], VILLEH. LI. Renart l'a moult bien esgardée; Com il la vit et si s'apense Que il en fera sa despense, *Ren.* 22844. Foulz est qui contre mort cuide trover deffense; Des biaux, des fors, des sages fait la mort sa despanse; La mors mort Absalon et Salomon et Sance [Samson], RUTEB. 141. Au chief du cloistre d'autre part estoient les cuisines, les panneteries, les bouteilleries et les despenses, JOINV. 206. || XIVe s. Nous posons et mettons que despense soit donacion, ORESME, *Eth.* 108. || XVe s. Mais quant ce vint au fait de la despence, il restraingnit eufs, chandelle et moustarde, Et oublia pain, vin, char et finance: Tout se detruit, et par default de garde, E. DESCH. *Admin. de l'hôtel du prince.* Ils trouvent les façons de dissimuler à ouyr les parties et les tesmoings, pour tenir la personne et destruire en despense, et attendent tousjours si nul ne se veult plaindre de celluy qui est detenu, COMM. V, 18. || XVIe s. Allez-vous-en à la despense [office] demander à desjeuner; DESPER. *Contes*, LXXV. Les oreilles [oreillettes] du cœur ont esté faites de telle capacité, à fin qu'elles peussent (comme une despense) recevoir le sang ou air qui durant le temps du diastole pourroit estre introduit au cœur..., PARÉ, II, 11. Outre lequel rapport, la vigne donne du vin de despence pour le mesnage, qu'on fait avec de l'eau sur le marc des raisins, O. DE SERRES, 135. Dans deux ou trois jours le premier trempé ou despence sera tiré de la cuve et entonné comme le vin, ID. 220. Selon l'entrée la despense; sage n'est qui bien n'y pense, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 414.

— ÉTYM. Provenç. *despensa*, *despessa*; portug. *despesa*, *despeza*; ital. *dispensa*; du supin *dispensum*, de *dependere*, dépenser (voy. DÉPENDRE 3).

DÉPENSÉ, ÉE (dé-pan-sé, sée), *part. passé*. De l'argent follement dépensé. || Fig. Jeunesse dépensée

dans les plaisirs. || Proverbe. Journée gagnée, journée dépensée, se dit de ceux qui n'épargnent rien, qui dépensent l'argent à mesure qu'ils le gagnent.

DÉPENSER (dé-pan-ser), *v. a.* || 1° Employer de l'argent à quelque chose. Il ne dépense pas un sou mal à propos. || Absolument. Je n'aime pas à dépenser. Il n'y a qu'à dépenser; les richesses nous viennent comme un torrent, FÉN. *Dial. des morts anc.* 42, *Pompée, César.* Il ne faut point de bourse à qui veut dépenser, REGNARD, *Vendanges*, 4. || Il ne dépense guère en espions, se dit d'un homme qui n'est pas informé des choses qu'il lui serait important de découvrir. || Fig. La mémoire du temps passé Que j'ai follement dépensé, RÉGNIER, *Stances relig.* Pour dépenser sa vie en peu d'instants.... Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans! BÉRANG. *Gren.* Jeunesse aux jours dorés, je t'ai donc dépensée, V. HUGO, *F. d'aut.* 36. || 2° Se dépenser, *v. réfl.* Être dépensé. L'argent se dépense vite en voyage. || Proverbe. Autant dépense chiche que large; quand on se met en frais, il n'en coûte pas plus de bien faire les choses que de les faire mal.

— REM. Vaugelas dit que de son temps dépendre (voy. DÉPENDRE 3) et dépenser sont usités, mais que dépendre se dit plus à la cour, et dépenser à la ville. Ménage et Th. Corneille constatent que dépendre est tombé en désuétude. Quant à Malherbe, voici ce que Racan rapporte dans sa *Vie de Malherbe:* « Un jour M. de Bellegarde, qui était, comme l'on sait, Gascon, lui [à Malherbe] envoya demander lequel était le mieux dit de *dépensé* ou *dépendu;* il répondit sur-le-champ que *dépensé* était plus français, mais que *pendu, dépendu, rependu*, et tous les composés de ce vilain mot qui lui vinrent en la bouche, étaient plus propres pour les Gascons. »

— HIST. XV° S. Et tous despensant si largement qu'il sembloit que argent leur plust des nues, FROISS. I, 1, 66. || XVI° S. Ils m'empeschoient de dormir, me despensoient en fauconniers et en hongres.... D'AUB. *Fœn.* 1, 5.

— ÉTYM. *Dépense;* provenç. *despensar;* anc. espagn. *despesar.*

DÉPENSIER, IÈRE (dé-pan-sié, siè-r'), *adj.* || 1° Qui aime la dépense, qui dépense excessivement. Vous êtes dépensière, MOL. *Tart.* I, 1. Il y a une autre sorte de curiosité qui est une curiosité dépensière : on ne saurait avoir trop de raretés, trop de bijoux, trop de pierreries.... BOSS. *Concupisc.* 8. Il était extrêmement dépensier, surtout quand il s'agissait de ses plaisirs, MARIVAUX, *Paysan parv.* 1re part. p. 30, dans POUGENS. || Substantivement. C'est un grand dépensier. C'est une dépensière. || 2° *S. f.* Dépensière, la religieuse qui, dans un couvent de femmes, a soin de la cave et de toute la dépense. || 3° *S. m.* Celui qui, dans une communauté, dans un établissement public, est chargé de la dépense. || Le dépensier d'un vaisseau, celui qui distribue les vivres, aujourd'hui cambusier. || Dans les lycées, homme chargé de faire les achats pour la cuisine sous la surveillance de l'économe.

— HIST. XII° S. Les napes metent sergant et despencier; Au dois [dais, table] s'asient li vaillant chevalier, *Raoul de C.* 76. Ceste meslée fust jà vendue chier, Quant là acorent sergant et despencier, *ib.* 190. || XVI° S. Ayant espousé une femme jeune et despensiere, AMYOT, *Péric.* 68. Les despensiers emboufis de bonbance, RONS. 941. Les bourdons ou frelons sont au reste grands despensiers, devorans le miel, O. DE SERRES, 445. Plusieurs mesprisent ce mesnage, comme fantasque, penible, despensier [coûteux], ID. 460. Une humeur vaine et despensiere, MONT. III, 290. Despensiers et fille de chambre ont bien volontiers grand langue, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 165. Despensiers et marmitons sont souvent grands compaignons, ID. *ib.*

— ÉTYM. Lat. *dispensare*, qui signifie administrer et partager de l'argent, et qui est du même radical que *dependere*, d'où *dépense;* provenç. *despecier, despessier, despenser;* anc. catal. *despensier, despenser, dispenser;* espagn. *despensero;* ital. *dispensiere.* Dans l'ancien français, *despensier* signifiait celui qui administre la dépense d'une maison; avec le sens de celui qui dépense, on disait *despendere, despendeor.*

† **DÉPENSIF, IVE** (dé-pan-sif, si-v'), *adj.* Qui cause de la dépense, coûteux.

— HIST. XVI° S. Ceux-ci [sont en servage] de l'yvrongnerie, ceux-là d'une ambition et magnificence sotte et depensive, LA BOETIE, 116.

— ÉTYM. *Dépenser.*

DÉPERDITION (dé-pèr-di-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Perte qui se fait graduellement. La déperdition de la chaleur. || Terme de chimie. On dit qu'il y a déperdition, lorsque, dans une opération, on ne retire pas toute la substance qu'on avait mise. || Terme de botanique. Déperdition insensible, nom donné à une partie de la transpiration des plantes, laquelle, beaucoup plus lente que l'exhalation aqueuse, se fait au travers de leurs tissus sans pores apparents. || 2° Perte, diminution. C'est un fait bien constaté que les étoiles de dixième, de onzième grandeur, et même au-dessous, ont été vues au travers de la partie centrale des comètes, sans déperdition sensible de leur éclat, BABINET, dans *Presse scientifique*, t. I, p. 134. || Terme de chirurgie. Déperdition de substance, plaie avec destruction des tissus lésés.

— HIST. XVI° S. Fracture du crane avec deperdition ou enleveure, en laquelle la piece est emportée, dont il y a perdition de substance, PARÉ, VIII, 1.

— ÉTYM. Anc. français, *deperdre*, du latin *deperdere*, de la préposition *de*, et *perdere*, perdre; provenç. *deperdicio;* espagn. *desperdicion.*

DÉPÉRI, IE (dé-pé-ri, rie), *part. passé* de dépérir. Qui a perdu la plus grande partie de ses forces. Ses brebis, de langueur sèches et dépéries, À la merci des loups erraient par les prairies, SEGRAIS, *Athys*, I. Croissy prit congé du roi de Suède qu'il laissa au milieu des ruines de Stralsund avec une garnison dépérie des deux tiers, VOLT. *Ch. XII*, 8.

DÉPÉRIR (dé-pé-rir), *v. n.* || 1° Périr peu à peu, s'affaiblir graduellement. Sa santé dépérit tous les jours. La nôtre [armée] était fort dépérie depuis la dernière victoire, VOIT. *Lett.* 74. Elle va toujours en dépérissant, BOSS. III, *Paq.* 3. Je sens de jour en jour dépérir mon génie, BOIL. *Épîtr.* VIII. On en voit quelquefois [des enfants] qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus aimés et plus caressés qu'eux, FÉN. *Éduc. des filles*, ch. 5. Il sèche et dépérit au milieu de son abondance, MASS. *Pet. car. Tent.* Pendant que la métropole dépérissait, il n'était pas possible que les colonies prospérassent, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 31. Ses jours [de Démodocus] dépérissaient, il marchait à grands pas vers le tombeau, CHATEAUB. *Mart.* II, 216. L'État n'a point dépéri, Je reviens gras et fleuri, BÉRANG. *Ventru.* || 2° Terme de jurisprudence. Les preuves dépérissent par la longueur du temps, c'est-à-dire se perdent à mesure que les témoins disparaissent. || Ces créances dépérissent, elles deviennent difficiles à recouvrer. || 3° Se détériorer, se délabrer, tomber en ruine. Ces meubles, ces monuments dépérissent.

— REM. Dépérir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer mieux la manière en tant qu'elle a été continue ou successive : il a dépéri rapidement; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état ou résultat final, complet : l'agriculture est dépérie.

— HIST. XVI° S. Les choses mal acquises deperissent, RAB. *Pant.* III, 1. Pour chasser les connins [lapins] desperissans la vigne, brouttans les premiers de ses rameaux, O. DE SERRES, 198.

— ÉTYM. Provenç. *deperir;* du latin *deperire*, de la préposition *de*, et *perire*, périr.

DÉPÉRISSEMENT (dé-pé-ri-se-man), *s. m.* || 1° État de ce qui dépérit ou de ce qui est dépéri. De peur qu'il ne tombe dans le dépérissement, PASC. *Préf. Vide.* Il apprendrait par ce moyen les accroissements et les dépérissements de ses peuples et ce qui les cause, VAUB. *Dîme*, p. 182. Comme ce dépérissement [du corps] est une suite de mon âge de soixante-quatre ans, de longs travaux dont ma pauvre tête est fatiguée.... D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 29 juin 1781. Le dépérissement d'esprit et de corps qu'entraîne le chagrin joint à la vieillesse, CONDORCET, *Bourdelin.* Ceux qui sont préposés à la conservation des bois se plaignent eux-mêmes de leur dépérissement, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2° *Mém.* Hiéroclès, aux yeux de la foule, paraissait encore tout-puissant; mais un œil exercé voyait en lui des signes de dépérissement et de décadence, CHATEAUB. *Mart.* II, 255. || 2° Terme de jurisprudence. Le dépérissement des preuves, l'affaiblissement qu'elles reçoivent par la perte de ce qui peut les constater. || 3° Délabrement, détérioration. Il ordonne, pour éviter ce désordre ou dépérissement, que l'aîné aura seul la maison, PATRU, *Plaidoyer* 12, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Dépérir.* On a dit, au XVI° siècle, *deperition:* Que durant le siege des autres [places] l'admiral s'advanceroit vers les estrangers, et les recevroit sans peine quand les forces seroient en deperition, D'AUB. *Hist.* I, 157.

† **DÉPERSÉCUTER** (dé-pér-sé-ku-té), *v. a.* Cesser de persécuter. Peut-être y aura-t-il enfin des âmes raisonnables qui rougiront de cet exemple de barbarie au XVIII° siècle, et qui tâcheront d'effacer cette flétrissure en faisant dépersécuter le compagnon de cet infortuné, VOLT. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *persécuter.*

† **DÉPERSUADER** (dé-pér-su-a-dé), *v. a.* Ôter une persuasion. Depuis cette rare crédulité de Monseigneur dont Mme la duchesse de Bourgogne l'avait dépersuadé, je n'avais osé me commettre à Meudon, ST-SIM. 294, 217. Avant de le déclarer innocent, il faut que je le croie; et je crois si décidément le contraire que vous aurez peine à me dépersuader, J. J. ROUSS. *l. à d'Ivernois*, 20 juill. 1765.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *persuader.*

DÉPÊTRÉ, ÉE (dé-pê-tré, trée), *part. passé.* Débarrassé d'entraves. Un cheval dépêtré. || Fig. Rustic voudrait être dépêtré d'elle, LA FONT. *Diable.*

DÉPÊTRER (dé-pê-tré), *v. a.* || 1° Débarrasser les pieds d'une entrave. Dépêtrer un bœuf. || 2° Fig. Délivrer. Nous faisons nos efforts pour le dépêtrer d'un engagement si dangereux, SÉV. 36. || 3° Se dépêtrer, *v. réfl.* Se tirer hors. Se dépêtrer d'un bourbier. || Fig. Se débarrasser. Moi pour m'en dépêtrer, je lui dis tout exprès : Je vous baise les mains.... RÉGNIER, *Sat.* VIII. La pauvreté est si gluante qu'on ne s'en saurait dépêtrer, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans RICHELET. Je ne me puis dépêtrer de cet homme, LA FONT. *Coc.* Plus vous raisonnerez, plus vous pesterez contre cette jeune veuve, plus je croirai que vous aurez de peine à vous dépêtrer d'elle, BRUEYS, *Muet*, I, 4.

— HIST. XVI° S. Ainsi Hannibal s'estant à la fin despestré de Marcellus, et ayant son armée delivre.... AMYOT, *Marcell.* 44. Estans bien aises quand ilz se pouvoient despestrer de leurs autres affaires pour s'y en aller, ID. *Lucull.* 83. Prenons de bonne heure congé de la compaignie; despestrons-nous de ces violentes prinses qui nous engagent ailleurs et esloingnent de nous, MONT. I, 279. Il sent avoir du mal, et vouldroit en estre depestré; mais de ce mal pourtant, son cœur n'en est pas abbattu et affoibli, ID. II, 241.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pestrer*, qui tient au bas-latin *pastorium*, entrave qu'on met au cheval (comparez EMPÊTRER); ital. *spastojare.* L'étymologie de *de*, et *petra*, hors de la pierre, ne peut se soutenir, soit à cause de l'*s* (de *pestrer*), soit à cause du sens. L'italien *spastojare*, formé régulièrement de *pastorium*, indique, comme le sens, que *depestrer* est du même radical; mais il faut supposer une forme anomale *pastrium* au lieu de *pastorium. Pastorium* vient de *pastor*, pasteur, et signifie l'ustensile qui fait paître le cheval en un lieu déterminé.

† **DÉPÉTRIFIER** (dé-pé-tri-fi-é), *v. a.* Faire sortir de la stupéfaction. || Se dépétrifier, *v. réfl.* Sortir de la stupéfaction. Dépétrifiez-vous, jeune amant, touchez là, DUFRESNY, *Mar. fait et rompu*, II, 3.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pétrifier.*

DÉPEUPLÉ, ÉE (dé-peu-plé, plée), *part. passé.* Qui a perdu ses habitants. Cette Syrie, me disais-je, aujourd'hui presque dépeuplée, comptait cent villes puissantes, VOLNEY, *Ruines*, II. || Fig. Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières, Vains objets dont pour moi le charme est envolé? Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères, Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé! LAMART. *Méd.* I, 1.

DÉPEUPLEMENT (dé-peu-ple-man), *s. m.* Action de dépeupler un pays; état d'un lieu dépeuplé. Les guerres continuelles causent le dépeuplement des États. Le pape choisit St Bernard pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement [une croisade, que Voltaire nomme ainsi par dénigrement], VOLT. *Mœurs*, 54. || Dépeuplement d'une forêt, coupe ou destruction des arbres. || Dépeuplement d'un étang, pêche qui en enlève la plus grande partie des poissons. || Dépeuplement d'un canton de chasse, destruction du gibier dans ce canton.

— ÉTYM. *Dépeupler.*

DÉPEUPLER (dé-peu-plé), *v. a.* || 1° Dégarnir d'habitants une ville, un pays. Quoi! ces tyrans cruels.... Qui dépeuplent la terre.... VOLT. *Alz.* II, 3. On avait banni, dans tous ces États, un usage insensé qui énervait et dépeuplait plusieurs pays méridionaux, ID. *Princ. de Babyl.* 6. || Par extension. Quoi! Roxane, seigneur, qu'Amurat a choisie Entre tant de beautés dont l'Europe et l'Asie Dépeuplent leurs états et remplissent sa cour, RAC. *Bajaz.* I, 1. || 2° Dégarnir un lieu de la plus grande partie des animaux qui s'y trouvaient. Dépeupler une forêt, un étang. || Dépeupler une pépinière, en tirer trop de plants ou beaucoup de plants. || 3° Se dépeupler, *v. réfl.* Perdre ses habitants, hommes ou animaux. Le pays s'est dépeuplé. Cette garenne commence à se dépeupler. On voyait, chez les Carthaginois

les villes se dépeupler tous les ans de leur plus florissante jeunesse pour obéir à l'ordre barbare de leurs oracles et de leurs dieux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. v, p. 46, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Le grand maistre de Prusse, accompagné de plusieurs de ses chevaliers, entrerent au royaume de Lictuaire [Lithuanie] pour le destruire et depopuler, MONSTREL. I, 69. Le roy vouloit que, pour bien repeupler sa ville de Paris, qu'il disoit avoir esté fort depopulée, que quelques gens, de quelque nation qu'ils fussent, peussent de là en avant venir demourer en la dicte ville, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1465. || XVIe s. Les seigneurs de Carthage voyants que leur pays se depeuploit peu à peu, MONT. I, 233. Et s'ils en eussent voulu depeupler leur terre, il y a longtemps qu'elle fust toute deserte, LANOUE, 385. Comme.... noz villes, arsenacz, magasins.... ayent esté desgarnis et depopulés d'artillerie, pouldres et autres munitions, *Ordonn.* févr. 1582.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *peupler*; provenç. *depopular*; espagn. *despoblar*; portug. *despovoar*; ital. *dipopolare*.

† **DÉPHLEGMATION** (dé-flè-gma-sion), *s. f.* Voy. DÉFLEGMATION.

† **DÉPHLOGISTIQUÉ, ÉE** (dé-flo-ji-sti-ké, kée), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui a perdu son phlogistique. Air déphlogistiqué, nom de l'oxygène dans l'école de Stahl avant l'établissement de la nomenclature chimique par Guiton Morveau, Lavoisier, Berthollet et Fourcroy.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *phlogistique*.

† **DÉPICAGE** (dé-pi-ka-j'), *s. m.* Voy. DÉPIQUAGE.

† **DÉPICATOIRE** (dé-pi-ka-toi-r'), *adj.* Terme d'agriculture. Qui concerne le dépiquage.

DÉPIÉCÉ, ÉE (dé-pié-sé, sée), *part passé.* Dont on peut ôter ou dont on a ôté une ou plusieurs pièces. Vêtement dépiécé.

† **DÉPIÈCEMENT** (dé-piè-se-man), *s. m.* Action de dépiécer; état d'une chose dépiécée.

— ÉTYM. *Dépiécer.*

DÉPIÉCER (dé-pié-sé. L'accent aigu de *pié* se change en accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je dépièce; excepté au futur et au conditionnel où l'accent aigu est conservé : je dépiécerai; je dépiécerais; le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : dépiéçant; dépiéçons), *v. a.* Enlever les pièces; démembrer. Il y avait une douve gâtée à ce tonneau; il a fallu le dépiécer.

— HIST. XIIIe s. Quant j'oi illec esté grant piece, Li diex d'Amors, qui tout despiece Mon cuer, dont il a fait bersaut [but], Me redonne ung novel assaut, *la Rose*, 1828. Là où sa manche li despiece, D'autre drap i met une piece, RUTEB. II, 210. Parquoy nous doutons que quant vostre nef venra en la haute mer, que elle ne puisse soufrir les cops des ondes, qu'elle ne se despiesce, JOINV. 283. || XVe s. Les Gantois allerent prendre Jean Boulle et querre en son hostel et l'emmenerent en-my la rue; et là fut despiecé piece à piece; chacun en emportoit une piece, FROISS. II, II, 88. Et plusieurs autres le suivirent, pour gravir et monter sur un pont qui là estoit, dont les ennemis avoient despiecé plusieurs aïs, *Bouciq.* I, ch. 14.

— ÉTYM. Le même que *dépecer*.

† **DÉPIÉTER** (dé-pié-té), *v. a.* Terme de fabricant de drap. Cotonner le drap, le rendre partout égal, uni.

† 1. **DÉPILAGE** (dé-pi-la-j'), *s. m.* Action d'ôter des peaux le poil et l'épiderme.

— ÉTYM. *Dépiler.*

† 2. **DÉPILAGE** (dé-pi-la-j'), *s. m.* Voy. DÉPILEMENT.

† **DÉPILANT, ANTE** (dé-pi-lan, lan-t'), *adj.* Qui fait tomber les poils. Poudre dépilante.

DÉPILATIF, IVE (dé-pi-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui fait tomber le poil, les cheveux.

— ÉTYM. *Dépiler*; provenç. *depilatiu*.

DÉPILATION (dé-pi-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de dépiler; résultat de cette action. La dépilation est le résultat, soit de certaines maladies de la peau, soit de l'application des médicaments vésicants.

— HIST. XVIe s. La teigne delaisse souvent, après estre curée, une depilation, et reproche au chirurgien, PARÉ, XV, 2.

— ÉTYM. *Dépiler*; provenç. *depilacio*.

DÉPILATOIRE (dé-pi-la-toi-r'), *s. m.* Drogue, préparation qui fait tomber le poil. Les dépilatoires sont en général des préparations caustiques, faites soit de chaux vive, soit de quelque autre substance alcaline ou de sulfure d'arsenic. || *Adj.* Pommade dépilatoire. Onguent dépilatoire.

— HIST. XVIe s. Par l'indeue application des depilatoires, PARÉ, XV, 1.

— ÉTYM. *Dépiler.*

DÉPILÉ, ÉE (dé-pi-lé, lée), *part. passé.* Peaux dépilées.

† **DÉPILEMENT** (dé-pi-le-man), *s. m.* Enlèvement des piliers réservés dans une couche.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pile* ou *pilier*.

DÉPILER (dé-pi-lé), *v. a.* || 1° Faire tomber les cheveux, les poils. On dépile les peaux avant de les tanner. || 2° Se dépiler, *v. réfl.* Perdre son poil, en parlant d'un animal.

— HIST. XVIe s. Les parties hautes de la teste depilées [sans cheveux], PARÉ, IV, 3. La partie que voudrez depiler, ID. XXV, 47.

— ÉTYM. Provenç. *depilar*; du latin *depilare*, de la préposition *de*, et *pilus*, poil.

† **DÉPINGLAGE** (dé-pin-gla-j'), *s. m.* Action de dépingler.

† **DÉPINGLER** (dé-pin-glé), *v. a.* Enlever les épingles d'une toile tendue par les bords.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *épingle*. La forme régulière serait désépingler.

† **DÉPIQUAGE** (dé-pi-ka-j'), *s. m.* Action de faire sortir le grain de son épi, mode de battage, principalement en usage dans le Midi, qui s'opère à l'aide du piétinement de mulets ou de chevaux, quelquefois même de bœufs.

— ÉTYM. *Dépiquer* 2.

1. **DÉPIQUÉ, ÉE** (dé-pi-ké, kée), *part. passé* de dépiquer 1. Qui n'a plus de piqûres. Étoffe dépiquée. || Fig. Qui n'est plus piqué, fâché.

† 2. **DÉPIQUÉ, ÉE** (dé-pi-ké, kée), *part. passé* de dépiquer 2. Grain dépiqué.

1. **DÉPIQUER** (dé-pi-ké), *v. a.* || 1° Défaire les piqûres faites à une étoffe. || 2° Terme de jardinage. Enlever un jeune plant qu'on a fait venir de graine et qu'on va planter, repiquer ailleurs. || 3° Fig. et familièrement, dissiper la pique, l'humeur, le mécontentement qu'une chose donne à quelqu'un. Ce gain-là me dépique de toutes mes pertes, VOLT. *Lett.* 99. || 4° Se dépiquer, *v. réfl.* Cesser d'être fâché. Je me suis dépiqué avec le roi de Prusse, qui est beaucoup plus régulier [à écrire] que lui [le maréchal de Richelieu], VOLT. *Lett. Mme de Graffigny*, 22 mars 1758. || Se dédommager, se venger. Rebuté de ne pouvoir prendre avec les jésuites, Fénelon se tourna aux jansénistes pour se dépiquer, par l'esprit et par la réputation qu'il se flattait de tirer d'eux, de la fortune qui l'avait méprisé, ST-SIM. 34, 105. Philippe le Bel, pour se dépiquer, chassa tous les Juifs du royaume et s'empara de leur argent, VOLT. *Mœurs*, 65. C'est à quoi [jouer la comédie] nous avons passé notre hiver, pour nous dépiquer du malheur de nos armées, ID. *Lett. Voisenon*, mars 1758. Et en vérité, un homme qui a le malheur d'avoir lu la cosmologie de Christian Wolf, a besoin de la vôtre pour se dépiquer, ID. *Lett. Maupertuis*, 10 août 1741.

— REM. Se dépiquer, cesser d'être fâché; mot fort à la mode présentement à la cour, DE CAILLIÈRES, 1690.

— HIST. XIIIe s. Il m'ont atorné malement, Il m'ont tot depiqué le dos, *Ren.* 4261. Tu qui si m'en mors et depiques.... *la Rose*, 7145.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *piquer*. *Dépiquer*, dans l'ancien français, signifiait piquer fortement.

2. **DÉPIQUER** (dé-pi-ké), *v. a.* Opérer le dépiquage.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *épi*, anciennement *espic* (voy. ÉPI).

† **DÉPIQUEUR** (dé-pi-keur), *s. m.* Ouvrier qui conduit le dépiquage.

— ÉTYM. *Dépiquer* 2.

DÉPISTÉ, ÉE (dé-pi-sté, stée), *part. passé.* Dont on a trouvé la piste. Un sanglier dépisté. || Fig. Chanter sans guitare à Séville! vous seriez bientôt reconnu ma foi, bientôt dépisté, BEAUM. *Barb. de Sév.* I, 6.

DÉPISTER (dé-pi-sté), *v. a.* || 1° Terme de chasse. Découvrir la trace, les pistes du gibier, et le poursuivre en conséquence. Dépister un lièvre. || 2° Fig. et familièrement, chasser, poursuivre comme un gibier dont on a trouvé la trace. Il a dépisté l'auteur de cette fausse nouvelle. || Il se dit des choses, dans le même sens. Dépister une intrigue.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, indiquant ici non l'action de quitter, mais l'action de suivre, et *piste*.

1. **DÉPIT** (dé-pi; le *t* se lie d'ordinaire : le dépi-t amoureux; au pluriel, l'*s* se lie : des dé-piz amoureux), *s. m.* || 1° Chagrin mêlé d'un peu de colère. M'ayant fait oublier tous les dépits qu'elle m'a faits, je ne me souviens plus que des excellentes qualités qui la rendent aimable et admirable, VOIT. *Lett.* 23. Je crève de dépit, MOL. *Préc.* 17. J'en ai dans le cœur davantage; Et, pour exprimer tout, ce cœur a du dépit De ne point trouver de langage, ID. *Amph.* II, 6. De grand dépit Richard elle interrompt, LA FONT. *Rich.* Les victoires de Maurice firent mourir de dépit Chosroès, BOSS. *Hist.* I, 11. Tous ces présents, Albine, irritent mon dépit, RAC. *Brit.* I, 1. Quoi qu'il en soit, Néron, d'aussi loin qu'il me vit, Laissa sur son visage éclater son dépit, ID. *ib.* Crois que dans son dépit mon cœur est endurci, ID. *Androm.* II, 1. Que vous importe, ô dieux, sa joie ou son dépit? ID. *ib.* II, 5. Entre amants tel dépit n'est qu'une bagatelle; Je veux dès aujourd'hui vous remettre avec elle, REGNARD, *Ménechmes*, IV, 4. Ces paroles le remplissaient de dépit contre Mentor, FÉN. *Tél.* VII. Il laissa tomber sa lyre de dépit, ID. *ib.* VIII. Les divisions, les dégoûts, les dépits ne peuvent y avoir aucune entrée, ID. *ib.* XIV. Pour faire dépit au maître des choses, VOLT. *Taur.* 3. Croyez-moi, ces dépits que l'orgueil vous déguise, Sont partout dangereux et surtout à Venise, DUCIS, *Othello*, I, 6. || Se couper le nez pour faire dépit à son voisin, se nuire pour une vengeance qu'on n'obtient même pas. || On dit qu'une chose croît par dépit, quand elle croît sans qu'on en prenne aucun soin. || 2° En dépit de, *loc prép.* Malgré. Adieu; fais lire au prince, en dépit de l'envie, Pour son instruction, l'histoire de ta vie, CORN. *Cid*, I, 3. Mais lorsqu'en dépit d'eux on en a voulu d'autres.... ID. *Hor.* III, 5. Des cheveux assez, pour ne point porter perruque; j'en ai beaucoup de blancs, en dépit du proverbe, SCARRON, *Portrait de Scarron fait par lui-même.* Je vous l'avais prédit qu'en dépit de la Grèce De votre sort encor vous seriez la maîtresse, RAC. *Androm.* III, 8. || Fig. et familièrement. Faire une chose en dépit du sens commun, du bon sens, etc. la faire très-mal. Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants Semblent être formés en dépit du bon sens, BOIL. *Sat.* II. Ils ont l'air d'être faits en dépit de l'art, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 5, dans POUGENS. || En dépit qu'on en ait, c'est-à-dire quoi qu'on fasse. Quelquefois en dépit que j'en aie, DESC. *Médit.* 2. J'ai caché si longtemps l'ennui qui me dévore Qu'en dépit que j'en aie enfin il s'évapore, CORN. *Pulch.* II, 1. J'ai beau voir ses défauts et j'ai beau l'en blâmer, En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer, MOL. *Mis.* I, 1. Il faut que je lui sois fidèle en dépit que j'en aie, MOL. *D. Juan*, I, 1. Je me sens pour vous de la tendresse en dépit que j'en aie, ID. *l'Av.* III, 5. Ah! vous y resterez, en dépit qu'on en ait, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* IV, 10.

— REM. 1. Voltaire remarque au sujet de ces vers de Corneille : Et je m'ose assurer qu'en dépit de mon crime, Mon sang leur servira d'assez pure victime, *Cinna*, IV, 7 : « On ne peut pas dire *en dépit de mon crime*, comme on dit *malgré mon crime*, parce qu'un crime n'a point de dépit. On dit bien *en dépit de ma haine, de mon amour*, parce que les passions se personnifient. » Cette remarque n'est pas fondée; car elle atteindrait aussi *malgré*, attendu qu'un crime n'a ni gré ni mauvais gré. || 2. Il faut appeler l'attention sur la locution : en dépit qu'il en ait. La construction ne peut s'en faire; seulement on comprend comment elle est née ; la locution correcte serait : dépit qu'il en ait, comme malgré qu'il en ait; c'est-à-dire : quelque mal gré qu'il en ait; tandis qu'il est impossible de dire : quelque en dépit qu'il en ait. Mais là il y a eu confusion et fusion avec la locution en dépit; d'où est résultée la locution en dépit qu'il en ait. Toutefois, venant du XVIe siècle, comme on peut voir par l'historique, elle a été consacrée par les meilleurs écrivains du XVIIe siècle.

— HIST. XIIe s. Et si unt Adonie sun fil à rei eslit; Abiathar le volt [voulut] sacrer al Deu despit, *Th. le mart.* 27. || XIIIe s. Or ne pui je pas dire que m'eüst en despit Li bons preudoms hermites... *Berte*, LIII. Si ne tenez pas en despit Les genz por lor petit d'avoir, *Lai du conseil.* Li fes [le fait] touquoit [touchait] à despit au segneur, BEAUM. XXX, 20. Il me demanda se je lavoie les piés aus poures le jeudy absolu; et je li respondi que nanin, que il ne me sembloit pas bien; et il me dit que je ne le devoie avoir en despit; car Dieu l'avoit fait, JOINV. 293. || XVe s. Et tantost messire Robert Canolle fit ouvrir une poterne hors du chastel, et sur les fossés il fit descoler, au despit des François, tous les prisonniers qu'il tenoit, FROISS. II, III, 8. Et trouverent cinq povres prisonniers anglois que les Escots avoient liés tous nuds aux arbres, par despit, et deux qui avoient les jambes brisées, ID. I, I, 44. Messire Jean de

Hainaut, qui lui avoit fait, si comme il estoit informé, plusieurs despits, FROISS. I, I, 98. || XVIe s. Je la congnois, c'est une noire, Noire faite en despit des cieux, MAROT, III, 94. En despit qu'ils en ayent, il faudra qu'ils confessent.... CALV. Instit. 1134. Ils se tuerent, en despit de son humanité, MONT. II, 37. Dedans peu de jours il eust contrainct les Lacedæmoniens de venir à la bataille contre eulx, en despit qu'ils en eussent, AMYOT, Alc. 76. Et sembloit qu'ils le feist par despit d'eulx tant seulement, et pour leur desplaire expressement, ID. Alcib. et Cor. comp. 5. Son cheval se tourna et l'emporta en arriere en despit qu'il en eust, ID. Marcell. 8. Ter. Culeo, pour leur faire despit, persuada au peuple de le commander ainsi, ID. Flamin. 35.

— ÉTYM. Bourguig. dépey ; norm. dépit, mépris; provenç. despieg, despieyt; anc. catal. despeit; espagn. despecho; ital. dispetto; du latin despectus, de despicere, regarder de haut en bas, mépriser, de la préposition de, et spicere, regarder (voy. SPECTRE).

† 2. **DÉPIT, ITE** (dé-pi, pi-t'), *adj.* Qui a du dépit, de la mauvaise humeur. Nérie honteuse et dépite, LA FONT. Coupe. || Inusité présentement.

— HIST. XIIIe s. Sachez qu'ele en a fait que mauvaise et despite, Berte, 54. Car poure chose, où qu'ele soit, Est adès boutée et despite, la Rose, 459. || XVIe s. S'il advenoit qu'il feust despit, courroussé, fasché ou marry.... RAB. Garg. I, 7. On la peut nommer despite, vindicative, opiniatre et muable, MARG. Nouv. 15. Ils sont allez feindre cette sotte image [de la philosophie] triste, querelleuse, despite, mineuse.... MONT. I, 176. Je suis despit de quoy nostre vie s'embesogne toute à cela, ID. I, 193. Les Corinthiens furent bien despits de se voir en ceste sorte abusez et mocquez par Icetes, AMYOT, Timol. 13.

— ÉTYM. Dépit 1.

DÉPITÉ, ÉE (dé-pi-té, tée), *part. passé.* Qui éprouve du dépit. Tant je suis dépité contre ma destinée, MALH. V, 15. Mais à l'offre des vœux d'un amant dépité, Trouvez-vous, je vous prie, entière sûreté? MOL. Femm. sav. I, 1.

DÉPITER (dé-pi-té), *v. a.* || 1° Causer du dépit à quelqu'un. Rien ne nous dépite davantage que de voir.... PASC. Imag. 1. || 2° Se dépiter, *v. réfl.* Concevoir du dépit. Contre sa fureur ma raison se dépite, RÉGNIER, Sat. XV. Un croquis informe sort de dessous sa main [de l'élève]; il se dépite, CHATEAUB. Dessin, 273. || Familièrement. Se dépiter contre son ventre, se priver de manger par dépit ou humeur; et fig. refuser par dépit ce qu'on désire au fond.

— REM. Dans le commencement du XVIIe siècle on donnait à dépiter le sens de braver, outrager, accuser. Où la troupe maudite Son seigneur attaché par outrage dépite, MALH. I, 4. Ah! j'en rougis de honte et dépite mon âge.... RÉGNIER, Élég. 4. Je semble dépiter.... l'infortune, ID. Sat. VII.

— HIST. XIIIe s. Et quant Mahommet se fu mis en la seigneurie du peuple, si despita son oncle et l'esloigna de li, JOINV. 260. || XVIe s. O que vous jourez bien! je despite la dyablerie de Saulmur, de Doué, voyre, par Dieu, de Poictiers, en cas que ils puissent estre à vous parragonnez, RAB. Pant. IV, 13. Oudart renioyt et despitoyt les nopces, ID. ib. IV, 15. J'ai un mari qui me fuit, qui me hait et me despite plus qu'une chambriere, MARG. Nouv. XV. Quand il s'en va, son aller nous despite [chagrine], MAROT, III, 20. Cette poictrine que, despitée, tu bats si cruellement, MONT. I, 22. Je me suis souvent despité de veoir ez comedies italiennes tousjours un pedante pour badin, ID. I, 138. Despité contre sa besogne, ID. I, 254. Si je traduis, ma plume s'en despite D'estre asservie à tourner un ouvrage, Qui n'est pas mien, en un autre langage, LA BOÉTIE, 481. Son ambition faisoit qu'il se despitoit, courrouçoit et douloit quand il se sentoit mespriser, AMYOT, Alc. et Cor. comp. 8. Vitri en sortant du mesme conseil, en jurant et despitant la causerie: il vaut bien mieux, dit-il, servir le brave Huguenot, D'AUB. Hist. III, 293.

ÉTYM. Norm. et Berry, dépiter, défier, braver; provenç. despechar, despeytar; catal. despitar; espagn. despechar; ital. dispettare; du latin despectare, de la préposition de, et spectare, regarder (voy. SPECTACLE).

† **DÉPITEUX, EUSE** (dé-pi-teû, teû-z'), *adj.* Qui est plein de dépit. On a vu les élans de sa résistance [du roi] et de ses dépiteux regrets; il ne put résister à ce qu'ils [le duc du Maine et Mme de Maintenon] en extorquèrent, ST-SIM. 416, 237. || Mot tombé en désuétude. || Terme de fauconnerie. Oiseau dépiteux, oiseau dressé à la chasse qui ne revient pas, quand il a perdu sa proie.

— HIST. XIIIe s. Larmes ne sont pas despiteuses, Meïsmement as gens piteuses, la Rose, 7501. Bien sembloit male creature Et despiteuse et orgueilleuse, Et mesdisant et ramponeuse, ib. 161. || XIVe s. Et pour ce semble il à aucuns que les magnanimes soient despiseeurs ou despiteux, ORESME, Eth. 121. || XVe s. Portingalois sont chauds, bouillans, et mal souffrans; et aussi sont les Anglois fols, despiteux et orgueilleux, FROISS. II, III, 82. || XVIe s. Mais ceste gent fut aspre et despiteuse, Blasmant les dieux, de meurdres convoiteuse, MAROT, IV, 20.

— ÉTYM. Dépit.

DÉPLACÉ, ÉE (dé-pla-sé, sée), *part. passé.* || 1° Ôté de sa place. Ce livre, déplacé, ne put être retrouvé. || 2° Révoqué d'une fonction, d'un emploi. Aucun des ministres déplacés ne fut exilé, CONDORCET, Maurepas. || Changé de résidence, ordinairement par punition. Un professeur déplacé, un professeur changé de lycée, d'une ville à une autre. || 3° Fig. Qui n'est pas dans un lieu, dans une situation, dans un emploi convenable. Cette personne est déplacée dans cette société. Il faut encore louer les enfants de tout ce que l'amitié leur fait faire, pourvu qu'elle ne soit point déplacée ou trop ardente, FÉN. Éduc. filles, ch. 5. Si, par une affection déplacée, il eût porté des secours à quelque autre.... il eût été coupable d'injustice, DIDER. Ess. s. la vertu. Dans ce monde, toutes les vertus sont déplacées, aussi bien que les vices; les bons et les mauvais cœurs ne se trouvent point à leur place, MARIVAUX, Paysan parv. t. I, 1re partie, p. 78, dans POUGENS. || Qui manque de mesure, inconvenant. Propos déplacés.

DÉPLACEMENT (dé-pla-se-man), *s. m.* || 1° Action de déplacer ou de se déplacer. On ne saurait dire où gît le principe de son déplacement [du reptile], car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes, CHATEAUB. Génie, I, III, 2. || Déplacement d'un vaisseau, le volume d'eau que déplace un vaisseau, la place qu'occupe dans l'eau toute la carène. || Terme de pharmacie. Procédé de lixiviation, dans lequel les couches de liquide se déplacent mutuellement. || Terme de pathologie. Le déplacement d'un organe, le changement de situation que quelques organes peuvent éprouver. Le déplacement de l'utérus. || 2° Action d'ôter un emploi, une fonction. Ces cabales que l'on voit dans toutes les cours et qui se terminent d'ordinaire dans les nôtres par quelque déplacement de ministre ou tout au plus par quelque exil, VOLT. Charles XII, 6. || Action de faire changer un fonctionnaire de résidence, ordinairement par punition. On se plaint de ce préfet; son déplacement devient très-probable.

DÉPLACER (dé-pla-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: nous déplaçons; je déplaçais), *v. a.* || 1° Changer une chose de place. Il déplace tout dans sa chambre. Et toi de qui la voix inspire l'âme aux arbres, Enchaîne les lions et déplace les marbres, CORN. Tois. d'or, V, 6. || Terme de procédure. Enlever quelque chose d'un lieu, d'une maison, et le transporter ailleurs. || 2° Déplacer quelqu'un, prendre sa place. Vous étiez là, je n'ai garde de vous déplacer. || Sans déplacer, *loc. adv.* Sans changer de lieu, sans rien changer. Nous terminâmes l'affaire sans déplacer. || 3° Déplacer quelqu'un, lui ôter son emploi. Le ministre a déplacé les créatures de son prédécesseur. || Faire changer un fonctionnaire de résidence. || 4° Fig. Déplacer le point de la question, changer le point sur lequel porte la difficulté. Comme ils connaissent toute son anxiété, ils admirent la force de son génie et la facilité avec laquelle il déplace et fixe où il lui plaît toute la puissance de son attention, SÉGUR, Hist. de Napol. VIII, 11. || 5° Se déplacer, *v. réfl.* Changer de place, de lieu. L'homme a un penchant naturel à se déplacer, DIDER. Ess. s. Claude, liv. II.

— HIST. XVIe s. Si vous supply que de benigne grace Vous me donniez congié que je desplace [que je marche] Avec mes gens voz bons pensionnaires, Pour aller veoir un peu noz adversaires, J. MAROT, V, 131. Mais puis que luy, et le temps et l'affaire Veulent tous trois que ta bonté desplace [que tu partes], Monts et torrents te puissent faire place, ID. II, 182. Favas remonta le peril de desplacer à la veue de l'ennemi et en lui parant le costé, D'AUB. Hist. III, 50. Fol se doit nommer en face, Qui bien assis se desplace, COTGRAVE. Les ennemis commencerent à desplacer et à prendre le chemin droit à moi, MONTLUC, Mém. t. II, p. 791, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dé.... préfixe, et place; picard, déplacher.

DÉPLAIRE (dé-plê-r'), je déplais, tu déplais, il déplaît, nous déplaisons, vous déplaisez, ils déplaisent; je déplaisais; je déplus; je déplairai; je déplairais; déplais, déplaisons; que je déplaise, que nous déplaisions; que je déplusse; déplu; déplaisant, *v. n.* || 1° Ne pas plaire, être désagréable. Et je crois que ce nom ne vous déplaira pas, CORN. Rodog. V, 3. De nos désirs errants rien n'arrête le cours; Ce qui plaît aujourd'hui déplaît en peu de jours, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Cette action que David avait faite déplut au Seigneur, SACY, Bible, Rois, II, II, 27. Il vous aurait déplu s'il pouvait vous déplaire, RAC. Androm. II, 1. Je sais que tout déplaît aux yeux d'une captive, ID. Iphig. II, 1. Je ne me suis jamais donné le soin d'examiner en moi en quoi j'avais pu lui déplaire; mais je savais bien, moi, ce qui me déplaisait en lui, MARMONTEL, Mém. VI. || 2° Donner du chagrin, irriter. La délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire, BOSS. Anne de Gonz. S'ils sont d'un ennemi qui cherche à vous déplaire, RAC. Androm. III, 7. Si quelqu'un me déplaît en ce moment, c'est vous, REGNARD, Distrait, II, 6. Qu'ai-je donc fait, Tancrède? ai-je pu vous déplaire? VOLT. Tancr. IV, 5. || 3° Impersonnellement. Croyez qu'il me déplaît et très-sensiblement, De vous devoir dédire une fois seulement, ROTROU, Antig. II, 2. Ma mère.... empêchait ma sortie.... Dont il m'a bien déplu.... ID. ib. II, 3. || Familièrement. Qu'il ne vous en déplaise, ou, elliptiquement, ne vous déplaise, formule qui se dit comme une sorte d'excuse: que cela ne vous déplaise pas, ne vous fâche pas. .... Ma bru, qu'il ne vous en déplaise, Votre conduite en tout est tout à fait mauvaise, MOL. Tart. I, 1. Nuit et jour à tout venant, Je chantais, ne vous déplaise, LA FONT. Fabl. I, 1. Ce fut alors, dame, ne vous déplaise, Que le courroux lui montant au cerveau.... ID. Rémois. Mais que fais-je donc tant, monsieur, ne vous déplaise, Pour trouver ma conduite à tel excès mauvaise? REGNARD, le Distrait, I, 6. || N'en déplaise à, malgré, en dépit de. N'en déplaise aux arrêts de notre parlement, RÉGNIER, Sat. XIV. Je dirai, n'en déplaise à monsieur votre amour, MOL. Dép. am. I, 1. Et parfois, n'en déplaise à votre austère humeur, Il est bon de cacher ce qu'on a dans le cœur, ID. Mis. I, 1. || 4° Se déplaire, déplaire à soi-même, être mécontent de soi-même. Elle s'est déplu, aussitôt qu'elle connut ses défauts. Pour plaire à Dieu, il faut nous déplaire à nous-mêmes; et, pour nous déplaire à nous-mêmes, il faut nous voir, BOURDAL. Jugement dern. 1er avent, p. 86. Ce n'est pas parce qu'on est ennemi de Dieu qu'on se déplaît, c'est parce qu'on est à charge à soi-même, MASS. Car. Passion. || Se déplaire, déplaire l'un à l'autre. Ils se sont déplu mutuellement. || 5° S'ennuyer, se trouver mal à son aise. Se déplaire avec quelqu'un. Je me déplais en cette ville. Mme Levasseur parut s'y déplaire et trouver l'habitation trop seule, J. J. ROUSS. Confess. IX. || Il se dit des animaux. Les bœufs se déplaisent en cette localité. || Il se dit, par extension, des plantes qui ne viennent pas bien en certains endroits. La vigne se déplaît en une telle exposition. || Fig. Mon sang se déplaît dans mes veines, ROTROU, St Gen. II, 7.

— REM. L'Académie ne dit pas comment elle accorde, dans les temps composés de se déplaire, le participe avec le sujet; mais au mot plaire, qui est équivalent, elle fait le participe passé toujours invariable; on dira donc: elle s'est déplu; ils se sont déplu; elles se sont déplu. Cependant des grammairiens ont dit que, quand se déplaire signifie s'ennuyer de, se trouver mal à l'aise, il devient un verbe réfléchi, comparable à se taire, à s'enfuir, à s'écrier, et que dès lors le participe passé devait s'accorder avec le sujet: elles se sont déplues à la campagne; il paraît que ces arbres se sont déplus dans ce terrain. L'assimilation de se déplaire, en ce sens, avec d'autres verbes neutres réfléchis, est plausible; la remarque, qui doit s'étendre à se plaire et à se complaire, mérite d'être prise en considération.

— HIST. XIIe s. Mais [ils] n'i voient riens qui fasse à desplaire, Couci, II. Amours, amours, je meur, et sans droiture [justice]; Certes ma mort vous devroit bien desplaire, ib. p. 126. S'on prent, par droit, d'un larron la justice, Doit-on desplaire as loiaus, de neant? QUESNES, Romancero, p. 89. Seigneur baron, fait-il, forment vous doit desplaire De ce roi orgueilleux qui manda tel contraire [telle chose contrariante], Sax. XXXI. Contredire la [une loi] deit chascuns hum qui ad fei: Car par tut desplaiseit al celestien rei, Th. le mart. 83. || XIIIe s. Durement [cela] lui desplait et mout lui destalente,

Berte, CXXXIV. Examples fu de penitance E drois mireors d'ingnorance, Si com briefment m'orrez retrere, Mès qu'il ne vous doie deplere, RUTEB. II, 157. Que nuls en tot le jor vos face Chose qui granment vos desplace, *Ren.* 7656. || XIVe s. Qui tout desprise, à tout desplait, *Ménagier*, I, 9. || XVe s. Toutesvoies ne te desplaise, je te dis que tu en fais sur tous le plus à blasmer, AL. CHARTIER, *Quadrilogue invectif.* Certez, à qui qu'il en despleust, Autre que moy pas ne l'eûst, N'est pucelle qui la resemble, *Nativ. de N. S. J. C.* De tout cecy despleut bien au duc Phelippe, COMM. I, 2. Il me desplait à dire ceste cruauté, ID. III, 9. || XVIe s. L'un va rithmant la Fere contre affaire, Et l'autre aussi frere contre desplaire, MAROT, II, 208. La sagesse ne se desplaist jamais de soy, MONT. I, 12. Il me desplaist que Platon n'aye eu la cognoissance de ces nations, ID. I, 235. Ceste ordonnance despleut encore plus aux pauvres, AMYOT, *Solon*, 26. Et luy mesme se puisse à luy mesme desplaire, RONS. 191. Je me desplais des lieux où la jeunesse A escrimer et à luicter s'adresse; Les arcs aysez de cormier me desplaisent, LA BOÉTIE, 327.

— ÉTYM. Provenç. *desplazer*; catal. *desplaurer*; espagn. *desplacer*; portug. *desprazer*; ital. *dispiacere*; du latin *displicere*, de *dis*, préfixe, et *plicere* ou *placere* (voy. PLAIRE). Le français *déplaire* suppose un verbe latin *displicĕre*, où, l'*e* étant devenu bref, l'accent s'est reporté sur l'antépénultième, *displicere*. Mais, à côté de cette irrégularité, la vraie accentuation s'est conservée dans *déplaisir*, qui est un infinitif pris substantivement. *Desplace* ou *desplaze* est l'ancien subjonctif de *desplaire*.

† **DÉPLAISAMMENT** (dé-plè-za-man), *adv.* D'une manière déplaisante.

— HIST. XVe s. Et disoit qu'il vivoit desplaisamment, quand il falloit qu'il se donnast de garde de ceux en qui il se devoit fier, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 702, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Déplaisant*, et le suffixe *ment*.

DÉPLAISANCE (dé-plè-zan-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est déplaisant. La déplaisance de cette habitation. Prendre quelqu'un en déplaisance. || 2° Action de se déplaire à. [La contrition] Ce n'est pas même une simple déplaisance de la raison, qui, naturellement droite, ne peut s'empêcher d'apercevoir le désordre du péché et de le condamner, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 289.

— HIST. XIIIe s. De peresce renessent negligence et oiseuse [oisiveté], Desplaisance de Dieu qui trop est perilleuse, Mauvese acoustumance, faintise l'oublieuse, J. DE MEUNG, *Test.* 1738. || XIVe s. Celui qui, en telles choses soutenir, a tristece et desplaisance, il est couart, ORESME, *Eth.* 38. La chose faite pour ignorance, de laquelle l'en a tristesce, desplaisance et pesance ou repentance, elle est involuntaire, ID. *ib.* 60. || XVe s. [Le pape Grégoire] Quand il vit qu'il ne pouvoit trouver nulle paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre, dont trop lui venoit à desplaisance.... s'avisa que il iroit revisiter Rome, FROISS. II, II, 20. Je prends à grand desplaisance à estre avecques mon mari, ID. II, III, 12. Et trouveray, ce m'a dit esperance, Par le pourchas du regard de mes yeux, Autant de bien que j'ay de desplaisance, CH. D'ORL. *Bal.* 11. Il print desplaisance de demourer à l'hostel en oisance, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVIe s. Hors de sa trousse une sagette [il] tire De bois mortel, empenné de vengeance, Portant un fer forgé par desplaisance Au feu ardent de rigoureux refus, MAROT, I, 160. Je suis tant loing d'en estre en desplaisance, ID. I, 303. Ils nous font accroire qu'ils en ont grande desplaisance et remors au dedans, MONT. III, 268. La pauvre dame avoit vescu en grande desplaisance, AMYOT, *Lucull.* 32.

— ÉTYM. *Déplaisant*; provenç. *desplazensa*; ital. *dispiacenza*.

DÉPLAISANT, ANTE (dé-plè-zan, zan-t'), *adj.* || 1° Qui déplaît, qui fâche, qui chagrine. Un homme déplaisant. Des manières déplaisantes. Un séjour déplaisant. L'âme végétale développe dans les espèces innombrables des animaux toutes les formes imaginables depuis les plus gracieuses jusqu'aux plus déplaisantes, BERN. DE S.-P. *Harm.* liv. V, *Harm. animales.* || 2° Mécontent, qui se déplaît. Nous allâmes à l'Étang où nous trouvâmes Chamillart fort déplaisant d'une si désagréable nouvelle, mais peu alarmé, ST-SIM. 199, 164.

— HIST. XVe s. Les bourgeois et les notables hommes sont tres bonnes gens et très desplaisans de la folye du peuple, COMM. II, 4. || XVIe s. Je suis bien desplaisant [fâché] qu'ils en vaillent moins, MONT. IV, 96. Des offices de l'amitié, celuy là est le seul desplaisant, ID. IV, 110. Theseus un peu après y retourna, qui fut fort desplaisant de ceste mort, AMYOT, *Thésée*, 24. Quand on veit que le nom de monarchie estoit desplaisant au peuple, ID. *Publ.* 11. Si sa mort fut desplaisante aux alliez de Thebes, elle leur fut encore plus profitable, ID. *Pélop.* 64. La royne, très-desplaisante de ceste nouvelle, luy dist.... CARL. VIII, 42.

DÉPLAISIR (dé-plè-zir), *s. m.* || 1° Sentiment que cause ce qui déplaît. .... Je veux seulement malgré mon déplaisir Remettre mon visage un peu plus à loisir, CORN. *Cid*, I, 5. Combien nos déplaisirs parurent lors extrêmes! ID. *Hor.* I, 3. J'épargne à sa vertu d'éternels déplaisirs, ID. *Nicom.* III, 2. J'en ai le déplaisir, vous en aurez la honte, ID. *ib.* III, 7. Une nouvelle qui lui donne beaucoup de déplaisir, SÉV. 6. Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre? BOSS. *Marie-Thér.* Il se forme dans les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude qu'on est moins préparé à le soutenir, ID. *ib.* || Contrariété, mécontentement. Il a été accablé de déplaisirs dans ce poste. Si je me trompe, on me ferait déplaisir de me déloger de mon erreur, DIDER. *sur Térence.* || 2° Par extension, douleur, amertume de cœur. Et je doute comment vous portez cette mort. — Sire, avec déplaisir mais avec patience, CORN. *Hor.* V, 2. Les faibles déplaisirs s'amusent à parler, ID. *Pomp.* V, 1. Parmi les déplaisirs que vous en recevrez, ID. *D. Sanch.* V, 5. Les plus grands déplaisirs sont les moins éclatants, ID. *Perthar.* IV, 3. Le grand déplaisir que sent monsieur mon maître [à l'occasion de la mort de son père], MOL. *l'Étour.* II, 4. Parmi les déplaisirs où mon âme se noie, RAC. *Andr.* I, 1. Un cœur accablé de tant de déplaisirs, ID. *ib.* II, 1. Mais toujours quelque espoir flattait mes déplaisirs, ID. *Béren.* I, 4. Ô filles de Lévi, troupe jeune et fidèle, Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs, ID. *Athal.* I, 3. Le Cyclope chante ainsi ses déplaisirs, en promenant ses yeux sur les flots, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 6. Sa prétendue trépassa bientôt par grand déplaisir, ID. *ib.* IV, III, 3.

— SYN. DÉPLAISIR, DÉPLAISANCE. Ces deux mots ne diffèrent que par la finale. Déplaisir est l'ancien infinitif du verbe *déplaire* (voy. DÉPLAIRE à L'ÉTYM. et PLAISIR, ancien infinitif du verbe plaire), et signifie proprement *le déplaire*; déplaisance est le substantif de l'adjectif *déplaisant*. Déplaisir signifie donc le déplaire; et déplaisance, la qualité de ce qui est déplaisant.

— HIST. XIVe s. Et celui qui, en delessier telx desiers [désirs], a tristece et desplaisir, il est desatrempé, ORESME, *Eth.* 38. Mentir li faisoit tristece et desplaisir, ID. *ib.* 194. || XVIe s. Marcellus, l'ayant emportée d'assault [une ville], ne feit aucun desplaisir aux naturelz habitants, AMYOT, *Marcell.* 40. Ainsi estans ces douleurs et desplaisirs domestiques conjoincts avec les publiques, ID. *Pyrrhus*, 60.

— ÉTYM. Voy. DÉPLAIRE; picard, *déplaisi*; provenç. *desplazer*; anc. catal. *desplaer*, *despler*; espagn. *desplacer*; portug. *desprazer*; ital. *dispiacere*.

† **DÉPLANCHER** (dé-plan-ché), *v. a.* Ôter les planches, le plancher.

— HIST. XVe s. Ce petit grenier estoit d'ancien edifice, tout desplanché, tout deslatté, et pertuisé, et rompu en plusieurs lieux, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIV.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *planche*.

† **DÉPLANTAGE** (dé-plan-ta-j'), *s. m.* Voy. DÉPLANTATION.

† **DÉPLANTATION** (dé-plan-ta-sion), *s. f.* Action de déplanter un arbre.

— ÉTYM. *Déplanter*.

DÉPLANTÉ, ÉE (dé-plan-té, tée), *part. passé.* Un arbre déplanté.

DÉPLANTER (dé-plan-té), *v. a.* || 1° Ôter une plante, un arbre de terre pour le replanter. || 2° Retirer de terre ce qui y est enfoncé. Déplanter un piquet. || Terme de marine. Déplanter une ancre, l'arracher du fond de la mer. || Ce navire déplante, son ancre quitte le fond. || 3° Dépouiller de ce qui est planté. Déplanter un parterre, un bosquet.

— HIST. XVIe s. Il conseilloit de mettre son argent en une terre qui fust oisive et desplantée, LA BOÉTIE, 256.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *planter*.

† **DÉPLANTEUR** (dé-plan-teur), *s. m.* Celui qui arrache des plantes. .... Ah! malheureux, ah! traître, Qu'as-tu fait là? dit-il au déplanteur; Ces arbres auraient fait le plaisir de ton maître, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 11.

— ÉTYM. *Déplanter*.

DÉPLANTOIR (dé-plan-toir), *s. m.* Instrument de jardinage qui sert à déplanter et replanter les fleurs.

— ÉTYM. *Déplanter*.

† **DÉPLÂTRAGE** (dé-plâ-tra-j'), *s. m.* Action de déplâtrer.

† **DÉPLÂTRER** (dé-plâ-tré), *v. a.* Ôter le plâtre.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *plâtrer*.

† **DÉPLÉTIF, IVE** (dé-plé-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui peut diminuer la masse des liquides animaux. Une saignée déplétive.

— ÉTYM. Voy. DÉPLÉTION.

† **DÉPLÉTION** (dé-plé-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de la saignée ou de tout autre évacuant qui diminue la masse des humeurs.

— ÉTYM. Lat. *depletio*, action de désemplir.

† **DÉPLI** (dé-pli), *s. m.* État de ce qui est déplié. Aux déplis de son écharpe blanche. MUSTON, *Valdésie.*

DÉPLIÉ, ÉE (dé-pli-é, ée), *part. passé.* Une serviette dépliée. Une lettre dépliée.

DÉPLIER (dé-pli-é), je dépliais, nous dépliions, vous dépliiez; que je déplie, que nous dépliions, que vous dépliiez, *v. a.* || 1° Défaire une chose qui était pliée. Déplier un drap, une serviette. || Absolument. Étaler. La pluie qui survint empêcha les marchands de la foire de déplier. || Fig. et familièrement. Déplier toute sa marchandise, montrer tout ce qu'on a de mieux. || Terme de chasse. Déplier le trait, allonger la corde de crin qui tient à la botte du limier. || 2° Fig. Je vous porterai en revanche des nouvelles du désert, et nous les déplierons chez M. de Chaudebonne, BALZ. liv. VIII, lett. 29. C'est ainsi que Dieu.... dépliera les cieux devant ces millions de réprouvés, MASS. *Car. Mauv. riche.* || 3° Se déplier, *v. réfl.* Être déplié. Ce linge s'est déplié. || Fig. L'histoire de notre cœur se dépliera.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *plier*. *Déplier*, *déployer*, *dépleyer* sont des prononciations provinciales dont deux se sont fixées dans le français moderne (voy DÉPLOYER).

† **DÉPLISSAGE** (dé-pli-sa-j'), *s. m.* Action de déplisser.

DÉPLISSÉ, ÉE (dé-pli-sé, sée), *part. passé.* Une collerette déplissée.

DÉPLISSER (dé-pli-sé), *v. a.* || 1° Défaire les plis d'une étoffe, d'une toile. || 2° Se déplisser, *v. réfl.* Cesser d'être plissé. Cette chemise s'est déplissée.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *plisser*.

DÉPLOIEMENT (dé-ploi-man), *s. m.* || 1° Action de déployer; état de ce qui est déployé. Le déploiement d'un drapeau. || Terme militaire. Manœuvre par laquelle on développe en ordre de bataille une troupe qui était en colonne. || 2° Fig. La France fait un déploiement de forces considérables. Quand la nation s'élance du néant de la servitude vers la création de la liberté, quand la politique va concourir avec la nature au déploiement immense de ses hautes idées, MIRAB. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Déployer*. On trouve *desploi* dans le XVIe siècle : De là on marche à l'entreprise de Chaumont; elle ne fut pas trouvée raisonnable au desploi des eschelles, D'AUB. *Hist.* III, 62.

† **DÉPLOMBAGE** (dé-plon-ba-j'), *s. m.* Action de déplomber.

† **DÉPLOMBER** (dé-plon-bé), *v. a.* Enlever les plombs mis par la douane sur un ballot.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *plomb*.

DÉPLORABLE (dé-plo-ra-bl'), *adj.* || 1° Qui mérite d'être déploré. La déplorable situation de cette multitude d'hommes, de femmes, de filles que la faim dévore et dont la vie est moins une vie qu'une mort lente, BOURDAL. *Exhort. Charité envers les pauvres*, t. I, p. 19. Le monde est ridicule, et j'en ris; il est déplorable, et vous en pleurez, FÉN. *Dial. des morts anc. Démocr. Héraclite.* De ce sang déplorable Je péris la dernière et la plus misérable, RAC. *Phèd.* I, 3. Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire? ID. *Esth.* I, 2. Longtemps j'ai parcouru nos déplorables villes, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* I, 1. || 2° Malheureux, dont le sort mérite des pleurs, en parlant des personnes et dans le style soutenu ou poétique. Ce déplorable chef du parti le meilleur, CORN. *Pomp.* I, 1. Vous voyez devant vous un prince déplorable...., RAC. *Phèd.* II, 2. Phèdre épargnait plutôt un père déplorable, ID. *ib.* IV, 1. Prêt à suivre partout le déplorable Oreste, ID. *Andr.* Vous n'irez point, ô mère déplorable, VOLT. *Mérope*, III, 5. Achille revenait de traîner avec joie Le vainqueur de Patrocle autour des murs de Troie, Et, dans sa tente assis, il vendait à prix d'or Le corps défiguré du déplorable Hector, MALFIL. *Génie de Virgile.* Si tes pressentiments étaient fondés et que ton déplorable ami ne fût plus, le meilleur parti qui resterait à prendre serait de laisser son histoire et tes malheurs ensevelis avec

lui, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 2. || 3° Fâcheux, funeste. Un choix déplorable. Une déplorable polémique. Le roi vit, et ce misérable [Chatel, assassin de Henri IV], Ce monstre vraiment déplorable Qui n'avait jamais éprouvé Que peut un visage d'Alcide, A commencé le parricide, Mais il ne l'a pas achevé, MALH. II, 4. || Familièrement. Très-mauvais. Un style déplorable.

— ÉTYM. *Déplorer*.

DÉPLORABLEMENT (dé-plo-ra-ble-man), *adv.* D'une manière déplorable; très-mal.

— ÉTYM. *Déplorable*, et le suffixe *ment*.

† **DÉPLORATION** (dé-plo-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Action de déplorer. Usité seulement comme nom de certaines poésies qui contiennent des lamentations.

— ÉTYM. Lat. *deplorationem*, de *deplorare*, déplorer.

DÉPLORÉ, ÉE (dé-plo-ré, rée), *part. passé.* || 1° Sur quoi on a pleuré. Des malheurs longtemps déplorés. || 2° Désespéré, dont on désespère. Tu remettras en assurance Leur salut qui fut déploré, MALH. III, 2. Nous nous assurons en quelque chose de divin qui accompagne votre personne, et qui porterait bonheur à des affaires encore plus déplorées que les nôtres, BALZ. *Disc. à la rég.* Plus que ne m'a permis un sort si déploré, CORN. *D. Sanch.* III, 1. Ce qu'il [Lauzun] a perdu est sans prix; mais les bonnes grâces du roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paraît pas déplorée, SÉV. 11. Il a rétabli sa poitrine entièrement déplorée, ID. 404. Sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, ID. 562. L'embarras devint grand : notre affaire se regardait comme déplorée, ST-SIM. 18, 215. Votre sort est comme déploré aux yeux de Dieu, MASS. *Car. Parole.* Il n'est presque point de pécheur, quelque déplorée que soit sa vie, qui.... ID. *ib. Samar.* Les pécheurs les plus déplorés trouvent encore en eux des sentiments de justice, ID. *ib. Resp. hum.* Ses miséricordes pour les âmes les plus déplorées, ID. *ib. Conf.*

— REM. Déploré, dans le sens de désespéré, est un latinisme, et présentement peu usité; mais il l'a été beaucoup au XVIIe siècle; et, en l'employant bien, on pourrait encore s'en servir; il faudrait surtout se régler sur les exemples de Massillon.

DÉPLORER (dé-plo-ré), *v. a.* Plaindre avec un profond sentiment de pitié, de regret. Fuyez et laissez-les déplorer leurs malheurs, CORN. *Hor.* II, 7. Nous voyons que Dieu seul est sage; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation qu'on les répare quand on les pleure, BOSS. *Reine d'Anglet.* Tous ces désordres que nous déplorons assez, mais que nous ne corrigeons pas, BOURD. *1er Dim. après l'Épiph. Dominic.* t. 1, p. 47. Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent, Pour la voir aussitôt, de douleur oppressée, Déplorer la vertu si mal récompensée, BOIL. *Sat.* X. || En parlant des personnes, dans le style soutenu ou poétique. Ils s'estiment heureux alors qu'on les déplore, CORN. *Hor.* III, 2. Infortunés tous deux depuis qu'on vous déplore, RAC. *Théb.* V, 2.

— HIST. XVIe s. Le grand seigneur, la voyant deplorée [éplorée] outre mesure, l'envoya en grande pompe à Constantinople, YVER, p. 541. Ilz se meirent à regretter et deplorer ensemble leurs miseres et leurs malheurs; encore avoient ils quelque debile esperance que leurs affaires n'estoient pas de tout point deplorez, tant comme Alcibiades seroit vivant, AMYOT, *Alc.* 78. Souventes fois l'on voit plusieurs playes et autres maladies, après avoir esté delaissées et deplorées, guerir, PARÉ, X, 28. Si le cœur en est saisi, la vie est deplorée et briefve, et les malades meurent souvent en mangeant, beuvant, et en cheminant, ID. XXIV, 37. Il leur demanda de rechef si pour certain ils le tenoient tous pour déploré [perdu, mort], ID. III, 714.

—ÉTYM. Lat. *deplorare*, de la préposition *de*, et *plorare*, pleurer.

DÉPLOYÉ, ÉE (dé-plo-ié, iée), *part. passé.* Qui n'est plus ployé. Les drapeaux déployés. Une serviette déployée et jetée négligemment, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 125, dans POUGENS. || Familièrement. Rire à gorge déployée, rire de toute sa force. Ils riaient à gorge déployée de la visite, HAMILT. *Gramm.* 7. || Manifesté. Le courage déployé en cette circonstance.

DÉPLOYER (dé-plo-ié; plusieurs disent dé-ploi-ié), je déploie, tu déploies, il déploie, nous déployons, vous déployez, ils déploient; je déployais, nous déployions, vous déployiez; je déployai; je déploierai; je déploierais; déploie, déployons; que je déploie, que nous déployions, que vous déployiez, qu'ils déploient; que je déployasse; déployant, déployé, *v. a.* || 1° Étendre ce qui était ployé. Déployez en son nom cet étendard fatal, RAC. *Baj.* I, 1. Il nous a déployé l'ordre dont Amurat Autorise ce monstre à ce double attentat, ID. *ib.* V, 11. Lorsqu'on vit déployer ces drapeaux suspendus, VOLT. *Sémiram.* I, 1. Comme un cygne argenté qui s'élève et déploie Ses blanches ailes sur les eaux, LAMART. *Harm.* I, 10. || Poétiquement. On déploie aujourd'hui l'étendard de la guerre [on déclare la guerre], VOLT. *Alz.* III, 2. || Familièrement. Déployer ses jambes, s'en aller, s'enfuir précipitamment. || 2° Terme de chasse. Déployer ou déplier le trait, allonger la corde de crin qui tient à la botte du limier; ce qui se fait pour entrer en quête. || Terme de la théorie militaire. Déployer la colonne, passer de l'ordre en colonne à l'ordre de bataille. Déployer une armée, lui faire occuper un plus grand espace de terrain. Il envisage aussitôt et le mal et le remède : il s'arrête, fait volte-face, déploie ses divisions à droite du grand chemin, et contient dans la plaine les colonnes russes qui cherchaient à lui faire perdre cette route, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 10. || 3° Fig. Faire paraître, manifester. Quelque sévérité que sur eux on déploie, CORN. *Poly.* I, 3. J'ai son pouvoir en main; mais, s'il me l'a commis, C'est pour le déployer contre ses ennemis, ID. *ib.* III, 3. Pour les mettre en déroute eux et tous leurs complices, Je n'ai qu'à déployer l'appareil des supplices, ID. *Pomp.* IV, 5. Quelques efforts qu'on fasse et quelque art qu'on déploie.... ID. *Tite et Bérén.* IV, 2. Allons à ses pieds avec joie Nous louer des bontés que son cœur nous déploie, MOL. *Tart.* V, 8. Vous pouviez déployer, sincère impunément, La fierté d'un héros et le cœur d'un amant, VOLT. *Sémiram.* II, 1. Non, je n'ai point assez déployé ma colère, ID. *Orphel.* V, 4. || 4° Se déployer, *v. réfl.* N'être plus ployé. Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie, RAC. *Iphig.* III, 3. || Par extension. Le feu, dont la flamme en ondes se déploie, BOIL. *Sat.* VI. || Fig. Vos caresses bientôt pourront se déployer, CORN. *Hor.* IV, 2. Que la rage du peuple à présent se déploie, ID. *Poly.* V, 4. Souffrez donc qu'avec vous tout mon cœur se déploie, ID. *Agésil.* I, 4. Vous verrez tout ce cœur soudain se déployer, Suivre ce qui lui plaît, braver ce qui l'irrite, ID. *Attila*, II, 3. La liberté française en ces vers se déploie, BOIL. *Art p.* II. Et tandis qu'à l'envi leur amour se déploie, RAC. *Iphig.* II, 1. Les chiens à qui son bras a livré Jézabel, Attendent que sur toi sa fureur se déploie, ID. *Athal.* III, 5. L'histoire secrète de notre cœur se déploiera alors tout entière devant nos yeux, MASS. *Av. Jug. dern.* Madame, il faut enfin que mon cœur se déploie, VOLT. *Mérope*, I, 3. Cet esprit d'orgueil était si fort enraciné dans eux [les jésuites], qu'il se déployait avec la fureur la plus indécente, dans le temps même qu'ils étaient tenus à terre sous la main de la justice, ID. *Dict. phil. jésuites.* Quel nuage soudain sur vos traits se déploie? C. DELAV. *Vêp. sicil.* I, 4. || Se déployer, se dit aussi d'une troupe qui passe de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille. || 5° *V. n.* Terme de marine. Synonyme de déferler.

— HIST. XIIe s. Le brief [il] desploie, *Ronc.* p. 25. Es roides lances les gonfanons desplois [déployés], *ib.* p. 130. Chascuns d'eus offre son gage à desplier, *ib.* p. 187. Bele Iolans en chambre coie Sur ses genouz pailes desploie, Coust un fil d'or, l'autre de soie, *Romancero*, p. 53. Jusqu'à Paris irons baniere desploïe, *Sax.* XXXII. || XIIIe s. Lors baissent les lances et poignent les chevaus, en escriant : Lombars, banieres desploïes, H. DE VALENC. XXV. Prise sera [la seigneurie], sans cop sentir De mangonel ne de perriere, Sans desploier au vent baniere, *la Rose*, 11184. Quand ele ot [ouït] le comandement, Le pan de la chemise prent, Legierement le despleiat, MARIE, *Gugemer.* Li reis comanda à despleier son oriflambe, *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 182. || XIVe s. Moult est la science mauvaise, Qui n'est moustrée [montrée] ne desploiie, J. DE CONDET, p. 101. À bannieres desploiées, BERCHEURE, f° 36, *verso.* || XVIe s. On veit soudainement les soixante naves de Cleopatra dresser les matz, et desployer voiles pour prendre la fuitte, AMYOT, *Anton.* 85. Quand il vouloit desployer sa faconde, ID. *Péricl.* 5. Il alla charger Cleombrotus, avant qu'il peust desployer et eslargir la poincte droitte de sa bataille, ID. *Pélop.* 40. Il se mocque et gaudist d'eulx à gorge desployée, ID. *Comment discerner le flatteur*, 25. Amour a fait ma langue desployer, Et ma main dextre à t'escrire employer, MAROT, I, 325. Ils la pourront [leur haine] en premier lieu desployer contre les diables, LANOUE, 75. Quand vous vous promenez au palais de Paris, et passez devant les boutiques des peintres, vous vous arrestez bien deux heures à contempler quelque belle peinture, qui y sera desployée, ID. 152. Toy qui desployes sur ton semblable des condamnations eternelles, ID. 74.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ployer;* Berry, *dépléger*, *dépleyer;* provenç. *desplegar*, *despleiar;* espagn. *desplegar;* portug. *despregar;* ital. *dispiegare.*

DÉPLUMÉ, ÉE (dé-plu-mé, mée), *part. passé.* Le geai déplumé et chassé par les autres geais. || Avoir l'air déplumé, se dit de quelqu'un qui, ayant eu l'extérieur de l'opulence, a aujourd'hui celui de la misère.

DÉPLUMER (dé-plu-mé), *v. a.* || 1° Ôter les plumes. Quand les petits garçons déplument leurs moineaux.... VOLT. *Dial.* XXIV, 4. || Fig. Si quelque autre personne veut déplumer le hibou [tracasser, persécuter le hibou, Voltaire], il ira tout doucement mourir ailleurs, ID. *Lett. Mme de St Julien*, 3 mars 1769. || 2° Se déplumer, *v. réfl.* S'arracher les plumes l'un à l'autre. || Perdre ses plumes. Les oiseaux se déplument pendant la mue. || Familièrement. Perdre ses cheveux. Vous commencez à vous déplumer.

— HIST. XVe s. Y est Colart de Tangues desplumez [sans cheveux], E. DESCH. *Poésis mss.* f° 224, dans LACURNE. Notre curé, se voyant ainsi deplumé d'amendes et de condamnations, LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. || XVIe s. Le signe de parfaite cuisson est, que l'on mette une plume d'oye, et elle sera subit desplumée, PARÉ, XXV, 47. Prenés deux pigeons blancs, desplumés-les, O. DE SERRES, 974. Il tente la voye des cieux, Croyant en des ailes de cire, Dont Phœbus le peult deplumer, DU BELLAY, III, 14, *recto.* J'aimeray quelqu'un qui me sache deplumer [ôter les plumes du geai, reconnaître ce que j'emprunte aux anciens], MONT. II, 89.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *plumer.*

† **DÉPOCHER** (dé-po-ché), *v. a.* Tirer de la poche. || Absolument. Débourser.

— HIST. XVIe s. Lors Forgier en toute simplesse approcha, tirant ung unzein [sorte de petite monnaie] de son baudrier, pensant que Marquet luy deust despocher de ses fouaces, RAB. *Garg.* I, 25.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *poche.*

† **DÉPOINTAGE** (dé-poin-ta-j'), *s. m.* Action de dépointer.

† **DÉPOINTER** (dé-poin-té), *v. a.* Couper les points qui tiennent les plis d'une pièce d'étoffe.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *point.*

† **DÉPOLARISATION** (dé-po-la-ri-za-sion), *s. f.* Terme de physique. Action de dépolariser.

† **DÉPOLARISER** (dé-po-la-ri-zé), *v. a.* Terme de physique. Faire perdre l'état de polarité. Dépolariser un barreau aimanté, lui faire perdre ses propriétés magnétiques, et, par conséquent ses pôles. || Faire cesser l'état de polarisation de la lumière.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *polariser.*

1. **DÉPOLI, IE** (dé-po-li, lie), *part. passé* de dépolir. Qui n'est pas ou n'est plus poli. Du verre dépoli, verre qui a subi le dépolissage.

2. **DÉPOLI** (dé-po-li), *s. m.* État de ce qui est dépoli. Le dépoli d'une surface.

DÉPOLIR (dé-po-lir), *v. a.* || 1° Ôter le poli de quelque chose. || 2° Se dépolir, *v. réfl.* Perdre le poli. Le fer se dépolit promptement.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *polir.*

† **DÉPOLISSAGE** (dé-po-li-sa-j'), *s. m.* Action de dépolir un verre, une glace, un cristal, ce qui fait que la lumière passe il est vrai à travers, mais non l'image des objets.

— ÉTYM. *Dépolir.*

† **DÉPOLISSEMENT** (dé-po-li-se-man), *s. m.* Synonyme de dépolissage.

DÉPONENT (dé-po-nan), *adj. m.* Terme de grammaire latine. Un verbe déponent et, substantivement, un déponent, verbe qui a le sens actif et la forme passive. || On dit aussi au féminin : une forme déponente; la conjugaison déponente. || Semi-déponent ou demi-déponent, nom proposé par Burnouf pour les verbes latins qui comme *gaudeo* ont la forme active au présent et aux temps qui s'en dérivent, et la forme passive *gavisus sum* au parfait et aux temps qui s'en tirent. Les verbes français qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* sont des semi-déponents dans ce sens.

— ÉTYM. Lat. *deponens*, de *deponere*, déposer, quitter, parce que le verbe dépose le sens passif; de la préposition *de*, et *ponere*, poser (VOY. PONDRE).

† **DÉPOPULARISATION** (dé-po-pu-la-ri-za-sion) *s. f.* Perte de la popularité.

DÉPOPULARISÉ, ÉE (dé-po-pu-la-ri-zé, zée), *part. passé*. Le ministre dépopularisé par les mesures fiscales qu'il prit.

DÉPOPULARISER (dé-po-pu-la-ri-zé), *v. a.* || 1° Faire perdre l'affection, la faveur du peuple. || 2° Se dépopulariser, *v. réfl.* Perdre sa popularité. L'homme-peuple est le plus sot et le plus méchant des hommes; se dépopulariser ou se rendre meilleur, c'est la même chose, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, II, 36. Un ministère qui ne veut pas couvrir l'insuffisance des revenus par des impôts pour ne pas se dépopulariser, PENCHAUD banquier (en 1780), dans MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor*, t. I, p. 74.

— REM. Dépopulariser ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *populariser*.

† **DÉPOPULATEUR** (dé-po-pu-la-teur), *s. m.* Celui qui dépeuple. Ses sectateurs croyaient l'honorer en l'appelant le dieu des armées, le père du carnage, le depopulateur, l'incendiaire, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 1. || Adjectivement. La petite vérole, fléau dépopulateur. Hordes dépopulatrices.

— ÉTYM. Voy. DÉPOPULATION; provenç. *depopulaire*; espagn. *depopulador*; ital. *dispopolatore*. Le provençal *depopulaire* est le nominatif, du latin *depopulátor*; le régime serait *depopulador*, de *depopulatórem*.

DÉPOPULATION (dé-po-pu-la-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* L'état d'un pays dépeuplé, ou dont la population diminue.

— HIST. XIVe s. Pour chascune de ces quatre causes peut venir deluge particulier ou depopulation, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. La depopulation des ouvriers du dict mestier qui estoit provenue en la dicte ville à l'occasion des guerres, *Statuts des tanneurs de Coulommiers*, dans *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 563. Quans chasteaulx et faulx bourgs brulez, Quans edifices mis par terre, Quans pays robés et pillez Par ceste malheureuse guerre! Quel mal en est-il advenu! Quelle depopulacion! MARTIAL DE PARIS, *Vigiles de Charles VII*, t. I, p. 10, dans LACURNE. Si devons de ce avertir le roy en luy requerant et conseillant qu'il y mette remede et fasse faire justice et raison de ceux qui sont cause de la depopulation du peuple, DUCLOS, *Preuves de Louis XI*, p. 289, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *depopulationem*, ravage, de la préposition *de*, et *populari*, ravager.

DÉPORT (dé-por; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme de procédure. Action de se récuser soi-même. Le déport d'un juge, d'un expert. || 2° Terme féodal. Droit qu'avait un seigneur de jouir du revenu d'un fief, la première année après la mort du possesseur. || Terme d'église. Droit que certains évêques avaient de prendre le revenu des églises paroissiales qui vaquaient par mort, à cause qu'ils avaient soin d'y faire célébrer l'office divin. Imposer des taxes sur les bénéfices sous le nom de successions, déports, incompatibilités, VOLT. *Louis XIV*, 35. || 3° Terme de procédure. Délai, retardement; il ne s'emploie que dans la locution adverbiale: sans déport, c'est-à-dire incontinent, sur-le-champ. || 4° Terme de bourse. Différence du loyer des titres sur l'intérêt de l'argent quand elle est à l'avantage des titres, l'acheteur à découvert voulant continuer son opération et se trouvant dans la nécessité d'emprunter des titres. La quantité de titres de chaque nature est limitée; ainsi il y a un nombre limité de rentes, un nombre limité d'actions ou d'obligations de chaque chemin de fer, etc.: supposons que l'on ait vendu à terme et à une même époque une certaine somme de rentes sans avoir les titres en main, ce qui s'appelle, en termes de bourse, vendre à découvert; comme on ne doit livrer ces titres qu'à l'expiration du marché à terme, on conçoit parfaitement qu'une personne, dans l'espérance de voir les cours baisser avant l'expiration du marché, ait vendu à découvert, c'est-à-dire sans posséder de titres, se promettant de racheter avant l'arrivée de la liquidation; mais si, loin de baisser, les cours se soutiennent, ou montent même, il est certain qu'à l'expiration du marché il faudra, ou que le vendeur perde une différence en rachetant ce qu'il a vendu à découvert, ou bien qu'il continue son opération, comptant réussir à ne pas perdre ou même à gagner s'il a du temps devant lui. Dans ce dernier cas il devra chercher des prêteurs de titres, leur offrant un avantage qui sera d'autant plus fort que le nombre des personnes dans le même cas sera plus grand, que le nombre des prêteurs sera restreint, et surtout que ces prêteurs auront intérêt à faire monter les cours, et pour cela à contraindre les vendeurs à découvert à s'exécuter, c'est-à-dire à racheter. C'est le prix du service rendu, en ce cas, par le prêteur de titres que l'on appelle déport, COURTOIS, *Des opérations de bourse*. || 5° Nom donné, dans certains départements, à une portion de terrain imposable, enclose ou non, attenant soit à une maison d'exploitation rurale, soit à une simple maison rurale, et servant de lieu de décharge ou de lieu de dépôt. Cette maison de ferme contient un are soixante centiares, sous-sol et déport, LEGOARANT.

— HIST. XIIIe s. Je desparti de lui [d'elle] outre mon gré; C'estoit la riens dont je plus me douloie; Or a la mort le deport confermé, ANONYME, dans *Couci*. Et quant vint au jour, si contremanda un jour de deport [délai], *Chron. de Rains*, 240. Et s'ele a trop grosses espaules, Por plaire as dances et as baules, De delié drap robe port, Si perra de mains lait deport, *la Rose*, 13546. Ge ne di pas que bien n'en port, Et par solas et par deport, Ung joelet, se ses amis Le li a donné ou tramis, *ib.* 4596. Et il avenoit que, quant li segneur commandoient au sergant qu'il meïst sor aucun quatre gardes, il n'i en metoit que deus, par deport ou por bonté qu'il en avoit, BEAUM. LIV, 11. Deux jovenciaux mena au port, Où mener soloit son deport [amusement], RUTEB. II, 110. || XVe s. Sitost que j'encontrerai un homme, et je vous fais un tel signe, si le tuez sans deport [délai], comme grand ni comme haut qu'il soit, sans attendre autre parole, FROISS. I, I, 65. Car, par son bon commandement, Lieutenant vous veult ordonner De son cueur, en joyeulx deport, CH. D'ORL. *Bal.* 68. || XVIe s. Pour toute aultre chose, on les empale, ou descapite sans deport, MONT. IV, 200. Le pape ne peut lever aucune chose sur le revenu du temporel des benefices, sous pretexte d'emprunt, impost, vacant, despouille, succession, deport, incompatibilité, P. PITHOU, 14.

— ÉTYM. Voy. DÉPORTER; Berry, *déport*, retard; provenç. *deport*, amusement; espagn. *deporte*; ital. *diporto*. Outre le sens de délai, *déport*, dans l'ancienne langue, a le sens de manière d'être du corps et celui d'amusement.

DÉPORTATION (dé-por-ta-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Action de déporter hors du pays. || Dans l'ancienne Rome, espèce de bannissement, qui différait de l'exil et qui commençait par l'interdiction de l'eau et du feu, ce qui obligeait le condamné de s'éloigner du lieu dans les limites duquel cette sentence avait toute sa force; elle était pour toute la vie; autre différence d'avec l'exil et la rélégation qui pouvaient ne durer qu'un temps. || Aujourd'hui, peine qui consiste à exiler quelqu'un dans un lieu déterminé, et, plus spécialement, à lui faire subir sa détention hors du territoire français. Ils sont condamnés à la déportation.

— ÉTYM. Lat. *deportatio*, de *deportare*, déporter.

DÉPORTÉ, ÉE (dé-por-té, tée), *part. passé*. Condamné à la déportation. Déporté à Cayenne. || Substantivement. Un déporté. Les déportés.

DÉPORTEMENT (dé-por-te-man), *s. m.* || 1° Conduite bonne ou mauvaise. Les mauvais déportements des jeunes gens viennent le plus souvent de leur mauvaise éducation, MOL. *Scapin*, II, 1. Je crois qu'on ne voit rien dans mes déportements Qui puisse mériter ces mauvais traitements, TRISTAN, *Marianne*, II, 2. || Ce sens a vieilli. || 2° *Au plur.* Mauvaise conduite, mœurs dissolues. Sur leurs déportements il faut fermer les yeux, ROTROU, *Vencesl.* IV, 1. Ses déportements donnent prise à tout le monde, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET. Qu'il peste contre vous d'une belle manière, Quand vos déportements lui blessent la visière, MOL. *l'Étour.* I, 2. Si vous êtes las de me voir, je suis bien las aussi de vos déportements, ID. *Festin*, IV, 6. || 3° Terme de modeleur. Dimension superflue, destinée à compenser le retrait qu'un modèle en terre doit éprouver.

— HIST. XVIe s. Ayant tant faict d'insignes et valeureux gestes, braves et admirables deportements, CARL. VI, 29. Ce doibt estre un grand contentement à un pere vieil de mettre luy mesme ses enfants en train du gouvernement de ses affaires, et de pouvoir pendant sa vie contrerooller leurs deportements, MONT. II, 77.

— ÉTYM. *Déporter*.

DÉPORTER (dé-por-té), *v. a.* || 1° Transporter quelqu'un dans un lieu d'où il ne doit point sortir. On a déporté les coupables. || 2° Se déporter, *v. réfl.* Se désister, s'abstenir. Ce magistrat s'est déporté par délicatesse. Quant au cardinalat, le prince de Conti s'en déporterait, ou la cour demanderait deux chapeaux, LA ROCHEF. *Mém.* 47. Ils se garderaient bien de leur témoigner le moindre mépris ni de s'arroger une supériorité dont ils se déporteraient volontiers en leur faveur, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 202. Il faut que cette fille se déporte de sa poursuite, à condition que M. Guillaume consentira à ce mariage, BRUEYS, *Avocat pat.* III, 9.

— HIST. XIIe s. Soz une olive se sist por deporter [avoir du plaisir], *Ronc.* p. 1. Bele pour qui [je] chant et deport [joue], merci! *Couci*, IV. Car Charles les deporte [favorise] et nous tient si destrois, *Sax.* XVIII. || XIIIe s. Et por ce qu'ils sevent que je sui à si grant meschief, voelent que je me deporte [renonce à] de toute cette tierre, H. DE VALENC. XIX. Et lors faire jurer à ces quatre preudomes noveaus esleus les sermenz devant diz, et lors doit il les quatre premiers esleus deporter de leur services, *Liv. des mét.* 134. Et ki onques trespasseroit cest ban, il seroit à dix livres [d'amende], et si perderoit l'oevre ki ne seroit ouvrée au fuer [titre] ki est dis, et se li convenroit deporter de l'ouvrage un an, TAILLIAR, *Recueil*, p. 240. La roche porte un bois doutable, Dont li arbre sont merveillable: L'un est brehaigne et riens ne porte; L'autre en fruit porter se deporte [se complaît], *la Rose*, 5974. Amors l'avoit [la flèche] faite à ses mains, Por les fins amans conforter, Et por lor maus miex deporter [adoucir], *ib.* 1866. Se il connoist les loiax des triceurs, il porra et devra les loiax traire près de li et conforter et deporter, s'il ont mestier de confort et de deport, BEAUM. 24. Il avient souvent que li rice, qui sunt gouverneur des besongnes de le [la] vile, metent mains [moins] qu'il ne doivent, eus et lor parens, et deportent [déchargent] les autres rices homes, por ce qu'il soient deporté, et ensi cort tous li frès sor le commun des povres, ID. L, 10. Puisqu'eles sunt prodes femes de lor cors, elles doivent estre deportées moult d'autres vices, ID. LVII, 6. Et aussi, se li accusés se veut desporter d'estre tesmoins, il ne convient pas qu'il en face plus se il ne veut, ID. VI, 16. || XVe s. Li maire et les pers jureront que nulz de la commune par amitié ilz ne deporteront [exempteront], ou nulz par inimitié ne blecheront [surchargeront], *Ordonn.* sept. 1485. Et lui fit prier que pour Dieu il se voulust deporter et retraire, FROISS. I, I, 88. Or nous deporterons-nous de parler de la matiere des deux rois.... ID. I, I, 146. Et se tailloient les riches [de Gand], et deportoient [exemptaient] les pauvres, ID. II, II, 121. Et escripvit au roy, lui suppliant qu'il se voulsist deporter de ceste entreprinse, COMM. II, 5. || XVIe s. Aulcuns lui tindrent compaignye, les aultres s'en depourtarent, RAB. *Gar.* I, 41. De tout ce negoce je me depourtoys [remettais] sus vostre bonne voulenté et paternel commendement, ID. *Pant.* III, 48. Comme de fait je me suis toujours deporté de paroles outrageuses et piquantes, et ai presque partout tellement attrempé mon style, qu'il a esté plus propre à enseigner qu'à tirer par force, CALVIN, 29. Deporte-toi de m'affliger, et je serai remis en vigueur, ID. 101. J'ai si grand honte de raconter telles vilenies, que je me deporte de passer outre, ID. *Instit.* 64. Si cuida Theseus au commencement user de force, mais il fut contraint par les brigues et menées de ses adversaires de s'en deporter, AMYOT, *Thés.* 43. Les ambassadeurs dirent que Tarquinius se deportoit de plus vouloir rentrer en son royaume et de faire la guerre, ID. *Publ.* 4. Cest Antiphates avoit autrefois esté beau jeune garson, et lors s'estoit deporté [conduit] fierement envers luy sans en faire compte, ID. *Thém.* 35.

— ÉTYM. Berry, *se déporter*, s'exempter; provenç. et espagn. *deportar*; ital. *diportare*; du latin *deportare*, de la préposition *de*, et *portare*, porter.

† **DÉPORTUAIRE** (dé-por-tu-è-r'), *s. m.* Terme de droit canon. Celui qui était chargé du déport d'un bénéfice pendant l'année où il était vacant.

— ÉTYM. *Déport*.

† **DÉPOSABLE** (dé-pô-za-bl'), *adj.* Qui peut être mis en dépôt. Cette somme est déposable à la caisse d'épargne.

— ÉTYM. *Déposer*.

DÉPOSANT, ANTE (dé-pô-zan, zan-t'), *adj.* || 1° Terme de procédure. Qui fait sa déposition devant le juge. Tels et tels témoins déposants. || Substantivement. Tous les déposants disent la même chose. La déposante a ajouté. || Plus n'en sait le déposant, formule de pratique, dont on se sert aussi familièrement pour indiquer qu'on a dit tout ce qu'on savait. || 2° Celui qui fait un dépôt. || Celui, celle qui fait un dépôt à la caisse d'épargne, ou dans tout autre établissement. Il y a eu cette semaine à la caisse d'épargne presque autant de déposantes que de déposants.

† **DÉPOSE** (dé-pô-z'), *s. f.* Terme de construction

Enlèvement d'un objet scellé, d'une pièce de charpente, etc. || On dit dans le même sens dépose de rideaux de lit ou de fenêtre.

— ETYM. Voy. DÉPOSER.

DÉPOSÉ, ÉE (dé-pô-zé, zée), *part. passé.* || 1° Mis bas. Un fardeau déposé. || 2° Mis en dépôt. De l'argent déposé chez un banquier. || 3° Abdiqué. La dignité impériale déposée par Charles-Quint. || 4° À qui on a ôté une dignité. L'empereur Louis le Débonnaire déposé par ses sujets. Mustapha fut pris, déposé en cérémonie, et son frère tiré du sérail pour devenir sultan, VOLT. *Charles XII*, 5.

DÉPOSER (dé-pô-zé), *v. a.* || 1° Poser une chose que l'on portait. Il déposa son fardeau. Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser, Et, tranquille, à ses pieds revient le déposer, RAC. *Esth. prol.* || Déposer son fardeau, se dit quelquefois d'une femme qui accouche. || Déposer le masque, ôter le masque qui couvre le visage; et fig. se montrer tel qu'on est, ne plus rien dissimuler. || Fig. Déposer sa fierté, quitter la fierté qu'on avait. Je dépose à vos pieds l'éclat de leur faux lustre, CORN. *Poly.* V, 6. Celui qui se propose de trouver la vérité déposera ses préjugés, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Thomasius*). Comme un poids importun, déposez votre haine, DELAV. *Paria*, V, 2. Déposer le fardeau des misères humaines, Est-ce donc là mourir? LAMART. *Médit.* I, 27. || 2° Mettre (sans idée accessoire). Il est défendu de déposer des ordures le long de ce mur. || Déposer son fardeau, se dit trivialement de quelqu'un qui va à la selle. || 3° Laisser aller au fond les parties épaisses, en parlant d'un liquide. Le Nil dépose chaque année un limon fécond. || Absolument. Cette liqueur dépose. Ce vin a beaucoup déposé. || 4° Mettre pour quelque temps une chose dans un lieu. Déposer sa canne à la porte d'un spectacle. Déposer des marchandises en lieu sûr. || 5° Mettre en dépôt. Déposer un testament chez le notaire. Déposer de l'argent à la caisse d'épargne. Le cultivateur s'est vu forcé de déposer ses récoltes dans les magasins du gouvernement, RAYNAL, *Hist. philos.* V, 14. || Déposer une plainte, remettre une plainte à l'autorité judiciaire. || Par extension, remettre. Le cœur me battait de joie durant la route, et le moment où je déposai cet argent dans ses mains, me fut mille fois plus doux que celui où il entra dans les miennes, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Fig. Il dépose ses secrets dans le sein de son ami. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable? donnez à Dieu vos affections; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ses mains divines, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 6° Donner en garantie. Déposer un cautionnement. || 7° Se démettre, abdiquer. Sylla déposa la dictature. Il me semble surtout incessamment le voir Déposer en nos mains son absolu pouvoir, CORN. *Cinna*, III, 2. || 8° Dépouiller une personne d'une magistrature, d'une dignité élevée. Patrobe, Polyclète, et Narcisse et Pallas Ont déposé des rois, ont donné des États, CORN. *Othon*, II, 2. Les évêques que l'Église veut déposer, PASC. *Prov.* 16. On ordonna que tous ceux qui refuseraient de souscrire à ces deux nouveaux articles de foi, seraient exclus et déposés du ministère et de toute fonction ecclésiastique, BOSS. *Var.* XIV, § 121. Je puis faire les rois, je puis les déposer, RAC. *Bérén.* III, 1. || 9° Terme de construction. Démonter un objet posé à demeure, faire la dépose. || On dit dans le même sens, déposer des rideaux de lit ou autres. || 10° *V. n.* Faire sa déposition comme témoin, rendre témoignage. Déposer en faveur de quelqu'un. Il déposa qu'il avait vu l'accusé. Il déposa avoir entendu dire que. Des témoins qui déposent de la même vérité, BOSS. *Hist.* II, 13. Il déposa d'un fait qu'il ne pouvait ignorer, ID. *Messe.* Pourquoi contre vous-même allez-vous déposer? RAC. *Phèd.* III, 3. C'est l'ennemi de Jésus-Christ qui dépose en faveur de son innocence, MASS. *Car. Pass.* Les mondains déposent tous contre le monde, ID. *Car. Mélange.* || Fig. Ce monument [un Mémoire écrit par Louis XIV à propos de la guerre de la succession] dépose à la postérité en faveur de la droiture de son âme [de Louis XIV], VOLT. *Louis XIV*, 28. .... Sont autant de témoins dont le cri glorieux A déposé pour vous au tribunal des dieux, ID. *Sémiram.* I, 5. Ton génie dépose contre tes principes, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 11° Se déposer, *v. réfl.* Être mis en dépôt. Les sommes qui se déposent à la caisse d'épargne. || Abdiquer, quitter le pouvoir, une dignité. Les empereurs qui se déposaient, BOSS. *Hist.* I, 10. || Aller au fond, en parlant des impuretés d'un liquide. Le limon se dépose quand l'eau est tranquille.

— REM. L'Académie, en parlant de *déposer*, faire une déposition, dit qu'il est ordinairement neutre; et elle ne donne aucun exemple de l'emploi à l'actif. Mais au mot *déposition* elle dit que ce mot signifie ce qu'un témoin dépose et affirme par devant le juge qui l'entend; dans *ce qu'un témoin dépose* elle le fait actif. *Déposer* est naturellement actif; et l'on peut dire déposer un témoignage et puis, elliptiquement ou intransitivement, déposer en justice, déposer contre quelqu'un. Cela remarqué, il semble que déposer ne peut être actif en ce sens qu'avec *témoignage* ou un mot analogue; et que, partout ailleurs, le plus sûr et le plus clair paraît être d'en faire un verbe neutre, et de dire non déposer *un* fait, mais déposer *d'un* fait.

— HIST. XIIe s. Il deposat les puissanz del siege, eshalçat les humles, *Liber psalm.* p. 253. Le roi de France cui je [pensé-je] tost desposer, Et de son chief fors la corone oster, *Bat. d'Aleschans*, v. 2808. Que s'il le vunt devant l'apostolie apeler, K'ensi le purrunt bien de sun sié deposer, *Th. le mart.* 42. Et se nul ad tenu seculiers poestez, E par celes purchast [acquière] divines dignitez, Ostez seit de comune e del tut deposez, *ib.* 127. Kar li reis nel fait pas pur nului deposer, Mais pur ço qu'il voldreit l'arcevesque mater, Se à sa volenté ne le peust aturner, *ib.* 25. || XIIIe s. Roi, je t'ai servi dès t'enfance; Mais cil qui tiennent ta balance M'ont deposé, *Un dit de verité.* Des murs de Douai l'ost [ils] esgardent, Qui les biens d'environ despose [garde], G. GUIART, *Ms.* f° 294, dans LACURNE. || XVe s. Quand il sut comment le roi [Édouard II] avoit esté pris et deposé de sa couronne, FROISS. I, I, 28. Pour un il en trouvera dix, Qui contre moi deposeront [témoigneront], *Patelin.* || XVIe s. Il feut deposé de l'estat de capitaine general, MONT. III, 196. Un gendre entre les mains de qui je deposasse en toute souveraineté la conduite de mes biens, ID. IV, 75. Cela mesme qu'un tesmoing deposoit pour l'avoir veu de ses yeulx, ID. IV, 183. Collatinus se deposa luy mesme voluntairement du consulat, AMYOT, *Publ.* 12. Il voulut que le temple de Saturne fust le tresor publique, auquel on deposeroit tout l'argent qui se leveroit sur le peuple, ID. *Publ.* 22. Il produisit au conseil quelques esclaves, lesquelz deposerent qu'Alcibiades et autres siens familiers avoient ainsi mutilé quelques autres images, ID. *Alc.* 33. Qu'il falloit que la promesse de la vie ou autre chose lui eussent faict deposer contre la verité, D'AUB. *Hist.* I, 180.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *poser*; provenç. *depausar*; espagn. *deposar*. Voy. POSER pour la confusion des radicaux entre *poser* (pauser), et le latin *positum*.

† **DÉPOSEUR** (dé-po-zeur), *s. m.* Celui qui dépose, qui ôte une dignité. Or est-il que Ravaillac, Grégoire VII et consorts, assassins et déposeurs de rois, n'étaient brin philosophes, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 18 juin 1773.

— ÉTYM. *Déposer.*

DÉPOSITAIRE (dé-pô-zi-tè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Personne à qui l'on confie un dépôt. Dépositaire d'un trésor, d'une lettre. Un dépositaire infidèle. C'est mon dépositaire, c'est celui chez qui je fais mes dépôts. Et de dépositaire et de libérateur Il s'érige en tyran et lâche usurpateur, CORN. *Rodog.* II, 3. || 2° Par extension, il se dit de celui ou de celle à qui l'on remet quelque chose de comparé à un dépôt. Il a voulu demeurer le dépositaire de ses propres charités, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. Lorsque les pères cessent de vivre, ils rendent les mères dépositaires de leur pouvoir, ID. *ib.* 27. Si de mes jeunes ans il est dépositaire, CORN. *Nicom.* I, 1. Ces dieux vos souverains et le roi votre père De leur pouvoir sur vous m'ont fait dépositaire, ID. *ib.* III, 1. Et qui la sacrifie [la justice] aux tendresses de père, Est d'un pouvoir si saint mauvais dépositaire, ID. *Tois. d'or.* II, 5. Dépositaire du vrai, PASC. dans COUSIN. Les Juifs, qui étaient les dépositaires de la religion, BOSS. *Hist.* II, 5. De la religion les saints dépositaires, RAC. *Baj.* II, 3. Roxane vit le prince; elle ne put lui taire L'ordre dont elle seule était dépositaire, ID. *ib.* I, 1. Elle est de mes serments seule dépositaire, ID. *Iphig.* IV, 6. Vous devenez le dépositaire des secrets, FÉN. *Tél.* XIV. Recommandant votre enfance à la tendre et respectable dépositaire de votre première éducation, MASS. *Pet. car. Exempl. des gr.* L'Académie, dépositaire des bienséances et de la pureté du goût, ID. *Remerc. à l'Acad. franç.* Dépositaire des plus secrets sentiments de ceux mêmes qui passent pour les heureux du siècle, ID. *Profess. relig.* 4. Les grands sont les auteurs du bonheur du vulgaire; Le vulgaire, à son tour, est le dépositaire De la célébrité des grands, GILB. *le Prince de Salm.* Je plains ton abandon, ta douleur solitaire; Pas un cœur qui, du tien zélé dépositaire, Vienne adoucir ta plaie, apaiser ton effroi, Et consoler tes pleurs et pleurer avec toi! A. CHÉN. *Ép.* I. Ô Lycus! l'homme heureux, tel qu'un dieu sur la terre, Des biens de l'indigence est le dépositaire, MILLEV. *Élég.* liv. II, *Homère.* || 3° Fig. Il se dit des choses. Souvent ce cabinet superbe et solitaire Des secrets de Titus est le dépositaire, RAC. *Bérén.* I, 1. On dirait que les temps écoulés sont tous dépositaires à leur tour d'un bonheur qui n'est plus, Mme DE STAEL, *Corinne.* || 4° Dans les communautés religieuses, celui, celle qui a la garde de l'argent, des archives. La dépositaire fait toute seule et la recette et la dépense, PATRU, *Plaidoyer* 16, dans RICHELET. Tandis qu'elles cherchaient là-dessous du mystère, Passe un Mazet portant à la dépositaire Certain fardeau peu nécessaire, LA FONT. *Tableau.*

— HIST. XVIe s. Cest accord faict entre eulx, ilz eleurent pour depositaire, tesmoing et arbitre Caton, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 59. De longue main chez moy, nous avons part à la louange de Lycurgus Athenien, qui estoit general depositaire et gardien des bourses de ses concitoyens, MONT. IV, 93.

— ÉTYM. Lat. *depositarius*, de *depositum*, supin de *deponere*, de la préposition *de*, et *ponere*, poser (voy. PONDRE); provenç. *depositari*; espagn. et ital. *depositario.*

† **DÉPOSITEUR, TRICE** (dé-pô-zi-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a fait un dépôt de marchandises.

— ÉTYM. Lat. *depositor*, de *depositum*, supin de *deponere*, déposer (voy. DÉPOSITAIRE).

DÉPOSITION (dé-pô-zi-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de déposer, de poser hors, de remettre. La déposition d'inscriptions de rente. Peu usité en ce sens qui est le sens propre. || 2° Action de déposer, de destituer une personne élevée en dignité. La déposition d'un empereur, d'un évêque. Il lui enjoint de comparaître sous peine de la perte de son royaume et de sa déposition, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET. Pour une déposition dans les formes, il fallait une assemblée générale de tous les évêques de la province, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 68. || 3° Terme de procédure. Action de déposer, de remettre un témoignage; ce qu'un témoin affirme en justice. Oui, voilà M. le commissaire qui a reçu sa déposition, MOL. *l'Av.* V, 5. Les juges n'ont la liberté de juger que selon les dépositions des témoins et selon toutes les autres formes qui leur sont prescrites, PASC. *Prov.* 14. Tous disent qu'ils ont vu, et leur déposition a toute l'authenticité possible, DIDER. *Pens. phil.* 54.

— HIST. XVe s. Nous sommes acertés de la trahison que ces ribauds moines nous ont fait, par la deposition de l'un d'eux et par nos femmes, LOUIS XI, *Nouv.* XXXI. || XVIe s. l'ar où l'on cognut evidemment, que toute sa deposition estoit fausse, AMYOT, *Alc.* 36. Montluc parloit de devenir collonel par la deposition de Dandelot, D'AUB. *Hist.* I, 104.

— ÉTYM. Voy. DÉPOSITAIRE; provenç. *depositio*; espagn. *deposicion*; ital. *deposizione*; du latin *depositionem.*

† **DÉPOSITOIRE** (dé-pô-zi-toi-r'), *s. m.* Nom donné, dans quelques localités, au lieu où l'on dépose les corps des morts, avant de les enterrer, et jusqu'à ce que la décomposition putride commence à se manifester.

— ÉTYM. *Déposer.*

DÉPOSSÉDÉ, ÉE (dé-po-sé-dé, dée), *part. passé.* Qui a été privé d'une possession. Dépossédé du bien de ses aïeux. Qui se trouve malheureux de n'être pas roi, sinon un roi dépossédé? PASC. *Grand.* 8. Toi qui devais toujours craindre d'être trahi, dépossédé et puni de ton usurpation, FÉN. *Dial. des morts anc. Solon, Pisistrate.*

DÉPOSSÉDER (dé-po-sé-dé. La syllabe *sé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je dépossède; excepté, suivant l'exception anomale de l'Académie, au futur et au conditionnel : je déposséderai, je déposséderais), *v. a.* Enlever à quelqu'un la possession de quelque chose. Déposséder quelqu'un de ses biens. Romulus et Rémus rétablirent dans le royaume d'Albe leur grand-père Numitor que son frère Amulius en avait dépossédé, BOSS. *Hist.* I, 7. Le roi de son pouvoir se voit dépossédé, RAC. *Iphig.* V, 3. Un étranger venu de Phénicie, ayant dépossédé le roi légitime, avait pris sa place, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 308, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. O dieux, d'entre les tiens feels les oste vertueusement, et si les desposse de terriènne seignourie, *Psautier*, f° 70. || XVIe s. Le roy de Perse faisoit preparer une grosse armée de mer, **pour**

debouter et deposseder les Lacedemoniens de la seigneurie de la marine, AMYOT, *Agésil.* 7. Ninachetuen, seigneur indois, ayant senti le premier vent de la deliberation du vice roy portugais de le desposseder de la charge qu'il avoit en Malaca, MONT. II, 35.

—ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *posséder;* provenç. *despossezir;* catal. *desposseir;* espagn. *desposeer.*

DÉPOSSESSION (dé-po-sè-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de déposséder quelqu'un; état d'une personne dépossédée.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *possession.*

DÉPOSTÉ, ÉE (dé-po-sté, stée), *part. passé.* L'ennemi déposté des hauteurs qu'il occupait.

DÉPOSTER (dé-po-sté), *v. a.* Terme de guerre. Chasser l'ennemi d'un poste, d'une position. Le prince d'Orange avait mis toute sa science pour déposter M. de Luxembourg, ST-SIM. 1, 30. Il y avait deux partis à choisir, l'un de déposter les ennemis de vive force, l'autre de jeter des secours dans Lille, ID. 208, 53. || Se déposter, *v. réfl.* Quitter un poste. Les ennemis ont été forcés de se déposter, *Lettre du roi sur la prise de Namur*, du 4 oct. 1746, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *poste, s. m.*

DÉPÔT (dé-pô; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des dé-pô-z en argent), *s. m.* || 1° Ce qu'on a déposé, donné en garde, pour être rendu ou employé à la volonté du déposant. Retirer un dépôt. Le dépôt fut rendu fidèlement. Le dépôt est une chose sacrée. Nier, violer un dépôt. || Caisse des dépôts et consignations, caisse créée le 28 avril 1816, spécialement destinée à recevoir et à administrer les fonds provenant de consignations judiciaires, de cautionnements, de dépôts volontaires, etc. et à faire le service des fonds de retraite. || Être en dépôt, être confié. Mettre en dépôt, confier. Avoir en dépôt, garder à titre de dépôt. .... Sais-tu par quel mystère Je les laissais tous deux [les deux princes] en dépôt chez mon frère? CORN. *Rodog.* II, 2. Jusqu'à ce que les passages [les défilés] soient mis en dépôt dans vos mains, FÉN. *Tél.* XI. Adraste avait mis cette ville en dépôt entre les mains des Lucaniens, ID. *Tél.* XX. Du droit de commander je ne suis point jaloux, Je ne l'ai qu'en dépôt et je vous l'abandonne, CORN. *Sertor.* III, 2. Ce peuple auquel il a mis en dépôt les prophéties, PASC. *Fig.* 1. J'aime à mettre mes sentiments en dépôt entre les mains d'un homme comme lui, SÉV. 51. || Laisser en dépôt, négliger. Locution peu usitée. Au compas du devoir il règle son courage, Et ne laisse en dépôt pourtant son avantage, RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. [Les vestales] Gardant fidèlement le dépôt précieux D'un feu toujours ardent qui brûle pour nos dieux.... RAC. *Brit.* V, 8. Cette grâce efficace, qui avait été mise comme un dépôt entre vos mains, pour avoir, dans un saint ordre [les dominicains] à jamais durable, des prédicateurs qui la publiassent au monde jusqu'à la fin des temps, se trouve comme délaissée pour des intérêts si indignes, PASC. *Prov.* 2. Ceux à qui le Seigneur a confié le dépôt de la foi, MASS. *Car. Pass.* C'est un dépôt sacré que l'Église nous met entre les mains, ID. *Pan. S. Ét.* Il ne suffit pas qu'il y ait, dans une monarchie, des rangs intermédiaires; il faut encore un dépôt de lois; ce dépôt ne peut être que dans les corps politiques, qui annoncent les lois lorsqu'elles sont faites et les rappellent lorsqu'on les oublie, MONTESQ. *Esp.* II, 4. Ils [les Arabes] nous ont transmis avec gloire le dépôt des connaissances qu'ils avaient reçues des Grecs, disciples eux-mêmes des Égyptiens, LAPLACE, *Exp.* V, 4. || Un dépôt précieux, une personne à qui l'on tient beaucoup. J'attends Antiochus pour lui recommander Ce dépôt précieux que je ne puis garder, RAC. *Bérén.* III, 2. On voit paraître aussi sa fidèle nourrice Qui, cachée en un coin de ce vaste édifice, Gardait ce cher dépôt.. ID. *Athal.* V, 1. || 2° Action de déposer, de mettre une chose en un lieu. Le dépôt d'un corps dans un caveau provisoire. || 3° Action de confier quelque chose en garde à quelqu'un; la convention faite en déposant quelque chose entre les mains de quelqu'un. Le dépôt est un contrat de bonne foi. La loi du dépôt. Dépôt volontaire, contrat de dépôt qui se fait par le consentement réciproque du déposant et du dépositaire. Dépôt nécessaire, contrat de dépôt qui est la suite d'une circonstance impérieuse, telle qu'un incendie, etc. || Dépôt des signatures et paraphes des notaires, dépôt que les notaires, avant d'entrer en charge, doivent faire de leur signature et de leur paraphe, tant au greffe du tribunal de première instance de leur département, qu'au secrétariat de la mairie de leur résidence. || 4° Nom donné aux matières solides et molles qui se déposent au fond d'un vase contenant un liquide impur ou hétérogène. || Terme de géologie. Couches de roches aqueuses formées lors du séjour des eaux. Le dépôt des eaux tranquilles. || 5° Terme de pathologie. Abcès. Il se forma un dépôt à la tête, par suite du coup qu'il y avait reçu. || Collection formée par des matières sorties de leurs voies naturelles et épanchées dans le tissu cellulaire. Dépôt urineux. || 6° Lieu où l'on dépose certains objets. Dépôt de cannes, de parapluies. || Le dépôt des archives, lieu où l'on conserve les archives. || Dépôt de la guerre, lieu où l'on conserve les documents du ministère de la guerre et qui renferme un grand nombre de cartes, plans, topographies, mémoires d'expéditions, etc. Le dépôt de la guerre a été établi en 1688. || Dépôt de la marine, département où les cartes, plans, etc. de la marine sont construits, et qui est sous la direction d'un vice-amiral. || 7° Terme de commerce. Magasin où un homme, qui vend loin de sa résidence propre, met tout ou partie de ses marchandises à la disposition des acheteurs. Ce propriétaire a établi un dépôt de ses vins à Paris. || Autrefois le lieu où l'on déposait du sel, du tabac, en attendant de les voiturer au lieu de leur distribution. || 8° Terme de guerre. Lieu de résidence des soldats qui ne peuvent suivre le régiment. || Lieu où l'on organise les cadres et où l'on exerce les recrues. || Les soldats, les recrues qui sont au dépôt. Le dépôt reçut l'ordre de se mettre en marche. || 9° Terme de procédure criminelle. Mandat de dépôt, ordre d'appréhender et d'incarcérer celui contre lequel il a été lancé. || Dépôt de la préfecture de police, salles où l'on dépose provisoirement des prisonniers. Courier satisfit à tout et fut mis en dépôt, c'est le mot, à la salle St-Martin, P. L. COUR. II, 327. || Dépôt de mendicité, établissement où l'on recueille les pauvres. || 10° Coffre à argent et coffre aux archives dans une communauté.

— HIST. XIV° S. Se un rent à l'autre son gage ou son depost, ORESME, *Eth.* 158. || XVI° S. Il le meit en depost en l'isle de Lemnos, AMYOT, *Péricl.* 48.

— ÉTYM. Provenç. *deposit, deposite;* espagn. et ital. *deposito;* du latin *depositum*, supin de *deponere*, de la préposition *de*, signifiant en bas, à terre, et *ponere*, poser (voy. PONDRE).

† **DÉPOTAGE** (dé-po-ta-j'), *s. m.* Voy. DÉPOTEMENT.

DÉPOTÉ, ÉE (dé-po-té, tée), *part. passé.* Changé de pot ou de bouteille. Des plantes dépotées. Du vin dépoté.

† **DÉPOTEMENT** (dé-po-te-man), *s. m.* Action de changer de vase des liqueurs. || Action de dépoter une plante.

— ÉTYM. *Dépoter.*

DÉPOTER (dé-po-té), *v. a.* || 1° Dépoter du vin, des liqueurs, les changer de vase. Il les dépotait [des barriques] pinte par pinte pour les vendre à ses buveurs.... on aurait pu alors les dépoter et s'assurer de leur contenance, *Arrêt du conseil d'État*, 17 sept. 1765. || 2° Terme de jardinage. Ôter une plante d'un pot avec sa terre afin de la transplanter. || Par plaisanterie, tirer d'un pot. Si Ragotin n'eût pu.... se dépoter le pied.... sa colère eût pour le moins duré le reste du jour, SCARR. *Rom. com.* II, 8.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pot.*

† **DÉPOTOIR** (dé-po-toir), *s. m.* Lieu où l'on verse et réunit les matières encore fraîches provenant des vidanges.

—ÉTYM. *Dépoter.*

DÉPOUDRÉ, ÉE (dé-pou-dré, drée), *part. passé.* Une tête dépoudrée.

DÉPOUDRER (dé-pou-dré), *v. a.* Ôter la poudre des cheveux, d'une perruque. || Enlever la poussière dont un corps est couvert. || Se dépoudrer, *v. réfl.* Faire tomber la poudre de ses cheveux, de sa perruque.

—ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *poudre;* wallon, *dipoutriner.*

DÉPOUILLE (dé-pou-ll', *ll* mouillées, et non dé-pou-ye), *s. f.* || 1° En général, la peau enlevée à un animal. La dépouille d'un lion. Trouvant dans les dépouilles des bêtes de quoi se défendre des injures du temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 85. || Fig. Dépouille mortelle, le corps d'un homme après la mort. Que mon fils ait perdu sa dépouille mortelle, Ce fils qui fut si brave et que j'aimai si fort, MALH. VI, 37. Ah! s'il l'était assez [magnanime] pour nous laisser du moins Au tombeau qu'à ta cendre [ô Hector] ont élevé mes soins, Et que, finissant là sa haine et nos misères, Il ne séparât point des dépouilles si chères! RAC. *Andr.* III, 6. J'ai dénoué ses bras [de Laurence] du corps froid de son père, Et j'ai rendu ce soir la dépouille à la terre, LAMART. *Joc.* III, 99. Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre, ID. *Méd.* I, 1. || 2° La peau rejetée par les serpents et les insectes lors de leur mue. La plus diligente de mes chenilles s'étant dépouillée, je trouvai sa dépouille arrêtée contre les parois de la boîte par des fils de soie, BONNET, *Observ.* 17°, *Insectes.* || 3° Par extension. Les ronces dégouttantes Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes, RAC. *Phèd.* V, 6. De la dépouille de nos bois L'automne avait jonché la terre, Et sur la branche solitaire Le rossignol était sans voix, MILLEV. *Chute des feuilles.* || 4° Vêtements et tout ce que laisse un mourant. Il eut la dépouille du défunt. La dépouille d'un moine appartenait à l'abbé. || La succession d'une personne, c'est-à-dire tout ce qu'elle laisse vacant et disponible par son abandon, par sa retraite, par sa chute. Il est assez de geais à deux pieds comme lui Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui Et que l'on nomme plagiaires, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. Mais lui qui fait ici le régent du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL. *Sat.* IX. Un vizir aux sultans fait toujours quelque ombrage.... Sa dépouille est un bien qu'ils veulent recueillir, Et jamais leurs chagrins ne nous laissent vieillir, RAC. *Baj.* I, 1. Va, perds ces malheureux, leur dépouille est à toi, ID. *Esth.* II, 1. Dans les changements qui surviennent Les dépouilles nous appartiennent, BÉRANG. *Vieux habits.* || 5° Toute chose dont on s'empare au détriment d'autrui. Tout l'empire n'est pas la dépouille d'un maître, RAC. *Brit.* I, 2. .... On le verra bientôt pompeux, en cette ville, Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui, BOIL. *Sat.* I. || Terme de guerre. Tout ce que l'on prend à l'ennemi. Il a remporté de riches dépouilles. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger riche des dépouilles de la chrétienté, BOSS. *Marie-Thér.* Après la prise de Troie, tu enverras de riches dépouilles à Péan, ton père, sur le mont Œta; ces dépouilles seront mises sur mon tombeau, comme un monument de la victoire due à mes flèches, FÉN. *Tél.* XV. Ils [les anciens Romains] se contentaient pour eux-mêmes de maisons fort modestes, qu'ils ornaient des dépouilles des ennemis, et non de celles des citoyens, ROLLIN, *Traité des Études*, *Discours prélim.* Ensuite venaient les étendards, les timbales, les drapeaux gagnés à ces deux batailles, portés par les officiers et les soldats qui les avaient pris : toutes ces dépouilles étaient suivies des plus belles troupes du czar, VOLT. *Charles XII*, 5. De Gjatz à Mikalewska, village entre Dorogobouje et Smolensk, il n'arriva rien de remarquable dans la colonne impériale, si ce n'est qu'il fallut jeter dans le lac de Semlewo les dépouilles de Moscou : des canons, des armures gothiques, ornements du Kremlin, et la croix du grand Yvan y furent noyés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Terme d'histoire romaine. Dépouilles opimes, dépouilles remportées par le chef de l'armée romaine, après avoir tué de sa propre main le chef de l'armée ennemie. || Fig. Dépouilles opimes, se dit pour désigner un succès, un résultat important. || 6° La récolte des fruits de l'année. Vendre la dépouille de son jardin, de ses vignes. || Dans un sens analogue, bien qu'inusité présentement. Quoique j'aie rencontré à Séville toute la dépouille de la flotte des Indes [tout ce que cette flotte portait], et que l'on m'y ait fait voir six millions d'or en une seule chambre, VOIT. *Lett.* 42. || 7° Terme de modeleur. Synonyme de dépotement. || Terme de graveur. Tailler en dépouille, creuser moins profondément en bas, diminuer les traits par en bas.

— HIST. XIII° S. N'est nus [nul] qui despoillier nes [ne les] vueille; Tuit s'afublent de lor despueille, *la Rose*, 11740. Car jà fame n'iert si ardans, Ne ses mors [mœurs] si bien gardans, Que de son chier ami ne vuelle Et les deniers et la despuelle, *ib.* 8336. La tierce cause si est quant ples est de rescousse d'eritage, et il tient les despuelles [récoltes] en se [sa] main à la requeste du rescoueur, BEAUM. 53. Je demant.... les despuelles de tel heritage qui furent à tel, ID. VI, 3. || XVI° S. Voicy celuy qui des cruels desroys Guidons rapporte, enseignes, palefroys, Captifz liez, despoilles et charroys, J. MAROT, p. 155, dans LACURNE. L'un court après tout ireux; L'autre defend sa despouille.... RONS. 467.

— ÉTYM. Wallon, *dispoie;* provenç. *despuelha;* ital. *spoglia;* du préfixe *de* ou *des*, et du latin *spolium*, dépouille.

DÉPOUILLÉ, ÉE (dé-pou-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-pou-yé), *part. passé.* || 1° À qui la peau a été enlevée. Le bœuf tué et dépouillé. || 2° Par extension. Les arbres dépouillés de leur feuillage. || 3° Fig. Privé de. La voilà telle que la mort nous l'a faite : encore ce reste tel quel va-t-il disparaître;

nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration, BOSS. *Duch. d'Orl.* Pensez-vous qu'il y ait quelqu'un au monde qui puisse, à mon goût, surpasser Mme de Grignan, en me supposant même dépouillée de tout l'intérêt que j'y prends? SÉV. 44. || Absolument. Qui a perdu ses biens, ses possessions. Les Portugais, dépouillés partout, se maintenaient encore avec quelque éclat dans cette partie de l'Inde, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 17. || Substantivement. Le dépouillé du jour devenait le spoliateur du lendemain, AM. THIERRY, cité dans le *Dict. de* POITEVIN. || Le roi dépouillé, sorte de jeu des enfants. Jouer au roi dépouillé, ôter pièce à pièce les habits de celui qu'on a fait roi dans ce jeu; et, figurément, enlever à quelqu'un ce qu'il possède, le ruiner. Comme si notre jeu fût au roi dépouillé, RÉGNIER, *Sat.* XI.

DÉPOUILLEMENT (dé-pou-lle-man, *ll* mouillées, et non dé-pou-ye-man), *s. m.* || 1° Action de dépouiller; état de celui qui est dépouillé de ses biens. Le comte de Toulouse signa son dépouillement, moyennant quoi il fut reconnu pour bon catholique, VOLT. *Mœurs*, 62. || 2° Fig. Une profonde connaissance de la nature et un dépouillement entier de tous préjugés, BUFF. *Anim.* ch. 9. || 3° Terme de dévotion. Renoncement au monde et à ses biens. Elle [la loi de Dieu] condamnerait aux larmes, aux jeûnes, à la pénitence, au dépouillement, ces infortunés.... MASS. *Car. Immutab. de la loi.* Elles doivent vivre dans le dépouillement, ID. *Prof. rel.* 3. Je sais qu'il [Jésus-Christ] est venu dans le dépouillement et dans la bassesse, ID. *Av. Circonc.* Elle porte ce dépouillement avec joie, ID. *Myst. Ass.* Ces saintes veuves qui consacraient si généreusement à Jésus-Christ la succession de leurs ancêtres.... les monuments éternels de leur modestie et de leur dépouillement pourraient-ils devenir entre nos mains des prétextes d'ostentation et de luxe? ID. *Confér. Revenus ecclés.* || 4° Relevé, examen d'un compte, d'un inventaire. || Dépouillement d'un scrutin, action de compter les suffrages. || Dépouillement d'un livre, relevé de tout ce qu'il contient.

— HIST. XVI° s. C'est aussi du naturel de toutes autres peches, que d'estre pellées et sechées pour le facile despouillement de leurs noiaux, O. DE SERRES, 678.

— ÉTYM. *Dépouiller;* provenç. *despoillament, despulhament.*

DÉPOUILLER (dé-pou-llé, *ll* mouillées, et non dé-pou-yé), *v. a.* || 1° Ôter la peau d'un animal. Dépouiller un lièvre, une anguille. || 2° Ôter à quelqu'un ses vêtements. On l'a dépouillé de tous ses habits. .... leurs habits charmés, malgré nos vains efforts, Sont des brasiers secrets attachés à leurs corps; Qui veut les dépouiller, lui-même les déchire, CORN. *Médée*, V, 1. || 3° Enlever aux arbres leurs fruits, leurs feuilles, à la terre ses moissons. L'hiver dépouille les arbres de leurs feuilles. Si des gens fussent venus pour dépouiller vos vignes, ne vous auraient-ils pas laissé quelques raisins? SACI, *Bible, Jérémie*, XLIX, 9. Tantôt, comme une abeille ardente en son ouvrage, Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage, BOIL. *Art p.* II. || Absolument. Récolter. Le fermier a dépouillé cette année pour mille écus de grains. C'est au fermier à dépouiller cette année. || 4° Quitter en parlant d'un vêtement, et, en général, de ce qui nous enveloppait; en ce sens, il ne s'emploie que dans le style soutenu. Dépouiller ses vêtements. Le ver à soie dépouille alors sa première forme, et devient papillon. || Fig. Si votre ambition ne va qu'à la couronne, Je dépouille pour vous l'éclat qui m'environne, ROTR. *Antig.* I, 6. [Elle] Semble avoir dépouillé cet orgueil indomptable.... CORN. *Perthar.* II, 5. Ah! c'en est trop enfin, et mon âme blessée Dépouille un vieux respect où je l'avais forcée, ID. *Héracl.* V, 3. Prenez mes sentiments et dépouillez les vôtres, ROTR. *Vencesl.* I, 3. Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur, BOIL. *Art p.* I. Non, il faut à tes yeux dépouiller l'artifice, RAC. *Esth.* II, 1. Je tremble qu'Athalie.... Et d'un respect forcé ne dépouille les restes, ID. *Athal.* I, 1. Avez-vous dépouillé cette haine si vive? ID. *ib.* II, 5. On est bien aise de voir que Mithridate n'avait pas dépouillé toute humanité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 224, dans POUGENS. Zamore au même instant dépouillant sa colère, VOLT. *Alz.* V, 2. Celui-ci [le czar] n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, ID. *Charles XII*, 4. || Dépouiller l'homme, perdre les sentiments humains, ou les faiblesses humaines. Qu'on a de peine à dépouiller entièrement l'homme, dit Pyrrhon, FÉN. *Pyr.* || En termes de l'Écriture, dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme, quitter ses anciennes et mauvaises habitudes. Ma raison s'est troublée et mon faible a paru; Mais j'ai dépouillé l'homme et Dieu m'a secouru, CORN. *Théod.* V, 3. || 5° Enlever à quelqu'un ce qu'il a. Les voleurs l'ont entièrement dépouillé. Tâche à t'en revêtir [de ma gloire], non à m'en dépouiller, ID. *Hor.* IV, 7. Plus il me ferait honte et mettrait en lumière Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière, RAC. *Brit.* II, 3. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisque, au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre, à nous revêtir et nous assure éternellement la possession des biens véritables, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restait de superflu.... et l'aumône lui apprenait à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau, ID. *Anne de Gonz.* Chaque femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'or et d'argent, et des vêtements précieux; vous en habillerez vos fils et vos filles, et vous dépouillerez l'Égypte, SACI, *Bible, Exode*, III, 22. Je n'aurais point pour eux dépouillé l'orphelin, VOLT. *Tancr.* I, 1. Quand il sut.... que les paysans russes.... qu'il faisait payer généreusement afin d'en attirer d'autres, étaient dépouillés de ces vivres qu'ils nous apportaient, par nos soldats affamés.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8. || Dans le même sens, avec un nom de chose. Les vainqueurs dépouillèrent les musées. L'inquiétude dont il était ressaisi se décelait par des ordres de colère, ce fut alors qu'il fit dépouiller les églises du Kremlin de tout ce qui pouvait servir de trophée à la grande armée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Fig. Faut-il qu'un seul sentiment dépouille ainsi toute la vie? STAËL, *Corinne*, XVII, 8. || 6° Peler, dénuder. L'eau bouillante lui a dépouillé toute la jambe. La gangrène a dépouillé l'os. || 7° Terme de mouleur. Dépouiller une figure moulée, ôter toutes les pièces du moule et tout ce qui a servi au travail. || 8° Terme de marine. Dépouiller une côte, tomber sous le vent de cette côte. Peu usité. || 9° Faire le relevé, l'examen sommaire; établir le compte de. Dépouiller un inventaire. Dépouiller le scrutin. || Dépouiller un livre, un registre, en faire des extraits, en tirer tout ce qui s'y trouve d'utile, ou de remarquable. || 10° Se dépouiller, *v. réfl.* S'ôter ce qui enveloppe. Il s'est dépouillé de ses habits pour se jeter à la nage. Les serpents se dépouillent tous les ans. Quoi! Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire cette parure? Pour prévenir votre colère, je commencerai moi-même à m'en dépouiller, BOSS. *la Vallière.* L'homme ne périt pas tout entier: il ne fait que se dépouiller de son enveloppe terrestre, et n'est que transformé, BONNET, *Œuvres mél.* t. XVIII, p. 205. || Par extension. La terre se dépouille de sa verdure. Liban, dépouille-toi de tes cèdres antiques, RAC. *Esth.* III, 9. Les arbres toujours verts transpirent moins en temps égal que ceux qui se dépouillent, BONNET, *Contempl. nat.* 6° part. ch. 3. || Se dénuder. La gangrène s'étant étendue, l'os se dépouilla. || Se dépouiller en faveur de quelqu'un, se dessaisir de ce qu'on possède. Amasser du bien avec de grands travaux, élever une fille avec beaucoup de soin et de tendresse, pour se dépouiller de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne nous touche de rien, MOL. *Am. méd.* I, 5. Ne pouvant encore se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, il se dépouille au moins par avance de ses droits, BOURD. 3° *dim. après Pâques, Domin.* t. II, p. 103. Les femmes se dépouillèrent avec joie de tous leurs ornements pour fournir aux frais de la guerre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 351, dans POUGENS. || Fig. Renoncer. César, se dépouillant du pouvoir souverain, Nous ôtait tout prétexte à lui percer le sein, CORN. *Cinna*, III, 4. Je me dépouillerai de toute passion, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté, BOIL. *Sat.* X. De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé, RAC. *Athal.* III, 7. || Se dépouiller se dit aussi d'un liquide qui, par le repos ou en vieillissant, se débarrasse des particules qui en troublaient la transparence. Mettez ce vin en bouteille; il s'y dépouillera. L'air se dépouille ainsi des vapeurs nuisibles, BONNET, *Contempl. nat.* 5° part. ch. 14. || Proverbe. Il ne faut pas se dépouiller avant que de se coucher, c'est-à-dire il ne faut pas se dessaisir de son bien, le partager à ses enfans ou héritiers, de son vivant.

— SYN. DÉPOUILLER un vêtement, se DÉPOUILLER d'un vêtement; DÉPOUILLER l'orgueil, l'amour, se DÉPOUILLER de l'orgueil, de l'amour. Des auteurs ont cherché à établir une différence entre ces locutions, mais, quelque attention qu'on y porte, on ne peut distinguer entre elles aucune nuance réelle.

— HIST. XII° s. Touz nuz soit despoillez ses cors et ses façons, *Ronc.* p. 200. Mais quant il ot chanté, n'esteit pas despuilliez [de ses ornements pontificaux]; Mais iloec s'est asis einsi apareilliez, *Th. le mart.* 35. Il vos convint primerains despoillier: En la fontaine entrerez tos premiers, *Raoul de C.* 293 || XIII° s. Tantost il fait la pucelle despoiller [deshabiller] et desceindre; Et la batit d'un frein là où [il] la put ateindre, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 14. Et Aliste ma fille je ferai despoillier [déshabiller], *Berte*, XI. Le drap dessus sa robe [ils] lui font tost despoillier, *ib.* XIX. Sachiez, ne m'est mie legier De ma pelice despoillier, *Ren.* 19584. L'en ne doit rien priser moillier [femme] Qui homme bée à despoillier, *la Rose*, 4594. Se aucuns est depollez et requiert estre resaisiz, il ne souffist pas tant solemant de dire que il ait esté despolliez, *Liv. de just.* 21. Et si ne li deut on pas despouillier sa robe qu'il a acoustumé à vestir à cascun jor, BEAUM. LIV, 7. || XV° s. Ceste nuyt, qui fut la tierce, le dit duc ne se despouilla oncques, seullement se coucha par deux ou trois fois sur son lict, COMM. II, 9. || XVI° s. C'est le prix de l'espée que vous cherchez, non de la gaine: vous n'en donnerez à l'adventure pas un quatrain, si vous l'avez despouillée, MONT. I, 325. Il deffendoit aux siens de despouiller leurs ennemis vaincus, ID. I, 353. Les peres disent: je ne me veulx pas despouiller devant que m'aller coucher, ID. II, 75. Nostre ame leur faict desvestir et despouiller leurs conditions corruptibles, ID. II, 198. Hercules et Bacchus, qui par l'excellence de leur vertu despouillerent ce qu'il y avait de mortel et de passible en eulx, AMYOT, *Pélop.* 30. Parquoy, après avoir dressé un trophée, et despouillé les morts, s'en retournerent en leurs maisons bien joyeux, ID. *ib.* 32. Ilz ne despouillerent leurs armes, ne desbriderent leurs chevaulx, ny ne feirent penser leurs playes, que.... ID. *ib.* 61. Alors il quittoit et despouilloit le manteau de capitaine, ID. *Crassus et Nicias*, 5. Omphale oste secrettement le masque à Hercules, et luy despouille sa peau de lion, ID. *Anton. et Démét.* 4. La demoiselle de la Mothe qui ne despouilloit point [ne se déshabillait], et avoit du feu en sa chambre, r'allie quelques soldats.... D'AUB. *Hist.* II, 60. Tout abricot despouille nettement son noiau, au contraire l'auberge [l'alberge] le tient fermement, O. DE SERRES, 678. Quand tes sages propos depouillerent l'escorce De tant d'opinions que frivoles j'avois, RONS. 252.

— ÉTYM. Voy. DÉPOUILLE; wallon, *dispouii;* provenç. *despuelhar, despolhar;* catal. *despullar;* espagn. *despojar;* ital. *spogliare;* du latin *despoliare*, de *de*, et *spoliare*.

† **DÉPOUILLEUR** (dé-pou-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui dépouille.

— HIST. XIV° s. Et celui qui est despoilleur de mors, ORESME, *Eth.* III.

— ÉTYM. *Dépouiller;* provenç. *despolhador;* espagn. *despojador;* ital. *spogliatore*.

† **DÉPOURPRER** (dé-pour-pré), *v. a.* Ôter la pourpre, rendre pâle.

— HIST. XVI° s. Quelle palleur depourpre le sein beau, Qui pair à pair combat avec l'aurore? RONS. 99.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pourpre*.

† **DÉPOURRISSAGE** (dé-pou-ri-sa-j'), *s. m.* Action d'enlever la partie pourrie d'un fruit, d'une grappe de raisin, etc. Le dépourrissage des poires en emportera près d'un quart. Plusieurs grappes de raisin sont devenues de simples grappillons par les dépourrissages successifs, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pourrir*.

† **DÉPOURRISSEMENT** (dé-pou-ri-se-man), *s. m.* Synonyme de dépourrissage.

DÉPOURVOIR (dé-pour-voir. Bien que l'Académie dise qu'il n'est guère usité qu'au prétérit et à l'infinitif, il n'y a aucune raison pour ne pas le conjuguer à tous ses temps comme pourvoir: je dépourvois; je dépourvoyais; je dépourvus; je dépourvoirai; je dépourvoirais; dépourvois, dépourvoyons; que je dépourvoie, que nous dépourvoyions, que vous dépourvoyiez; que je dépourvusse; dépourvoyant, dépourvu), *v. a.* || 1° Dégarnir de ce qui est nécessaire. Il le dépourvut de tout. Il ne faut pas dépourvoir de munitions une place de guerre. || 2° Se dépourvoir, *v. réfl.* Se dégarnir, se dessaisir. Il s'est dépourvu de tout pour ses enfants.

— HIST. XIII° s. Tost porrions avoir contrere, Se nos, issi desporveü, Estions sor eus embatu, *Ren.* 5771. Moult refu certes deceüs Bel acueil li desporveüs, *la Rose*, 15096. || XV° s. Lesdits Bourguignons cuidans prendre à despourveu les habitans vindrent à grand fureur, J. DE TROYES, *Chron.* 1465. || XVI° s.

Le Seigneur n'apparoist point aux preceptes de la loy remunerateur sinon de parfaite justice, de laquelle nous sommes tous desprouveus, CALV. *Instit.* 262. .... Et ne pouvant la [Vénus] frauder de sa pomme, [Pallas] La veut par vous despourvoir de tout homme, S. GEL. 52. Ils prindrent port en Angleterre au depourvu d'un chacun, YVER, p. 618. Encores qu'il les ait surpris à la despourveue, M. DU BELL. 348. Ilz allerent surprendre leurs ennemis au despourveu, de maniere qu'ilz les desfeirent, AMYOT, *Rom.* 49. Il se tourna tout court vers la poincte droitte des ennemis, esperant la surprendre despourvue de chef qui commandast, ID. *Sylla*, 52. L'homme, sans secours estrangier, armé seulement de ses armes, et despourveu de la grace et congnoissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son estre, MONT. II, 152.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pourvoir;* provenç. *desprovezir.*

DÉPOURVU, UE (dé-pour-vu, vue), *part. passé* de dépourvoir. || 1° Qui n'est pas pourvu, qui manque de. De toute élection mon âme est dépourvue, Et nul objet certain ne limite ma vue, RÉGNIER, *Sat.* VII. Des gens qui, dépourvus des biens de la fortune, Sous le nom de chrétiens font gloire du trépas, ROTR. *S. Gen.* V, 2. De mémoire, en ce lieu, vous semblez dépourvue, TRISTAN, *Panthée*, IV, 1. En ce discours dépourvu de science, ID. *M. de Chrispe*, IV, 1. La personne qu'il aime et qu'il doit épouser Est brillante d'attraits, mais d'esprit dépourvue, BOISSY, *Dehors tromp.* II, 1. || Absolument. La cigale.... Se trouva fort dépourvue Quand la bise fut venue, LA FONT. *Fabl.* I, 1. || 2° Au dépourvu, *loc. adv.* Sans qu'on soit pourvu, préparé. Comme il faut peu de chose à le mécontenter, Le prendre au dépourvu ce serait tout gâter, HAUTER. *Crisp. mus.* IV, 4. Tu peux sans trahison le prendre au dépourvu, ROTR. *Bélis.* II, 16. Je n'étais point en garde contre ce récit tout naïf, et j'ai été prise au dépourvu, SÉV. *Lett.* 16 nov. 1684.

† **DÉPRAVANT, ANTE** (dé-pra-van, van-t'), *adj.* Qui cause la dépravation. La réponse trouvée à cette redoutable question par St-Just et Robespierre fut, sincèrement nous le croyons, que la civilisation des siècles précédents était fausse et dépravante, CARREL, t. V, p. 415.

† **DÉPRAVATEUR, TRICE** (dé-pra-va-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui déprave.

— HIST. XVI° s. Depravateur, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Dépraver.*

DÉPRAVATION (dé-pra-va-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Changement moral en mal. La dépravation du siècle, des mœurs. Encore que son fond [de l'idolâtrie] fût une ignorance brutale et une entière dépravation du sens humain, elle voulait se parer de quelque raison, BOSS. *Hist.* II, 12. La tyrannie des passions et la prodigieuse malignité du cœur humain toujours porté à faire le mal; la postérité de Seth, fidèle à Dieu malgré cette dépravation, ID. *ib.* I, 1. Si donc il est né des sectes dans l'ancienne Église, ç'a été par la commune et invétérée dépravation du genre humain, ID. *Var.* XV, § 125. Un premier âge passé loin des périls vous a caché jusqu'ici toute la dépravation d'un monde corrompu, MASS. *Profession relig. serm.* 1. Il régnait partout une extrême dépravation de mœurs et de sentiments, FONTEN. *Czar Pierre.* Une dépravation de jugement qui doit blesser tout esprit raisonnable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 628, dans POUGENS. On dit que c'est là [la sauvagerie] la véritable vie de l'homme, et que la société n'est qu'une dépravation artificielle, VOLT. *Dial.* 8. || 2° Terme de médecine. Altération. La dépravation du sang, des humeurs. || Dépravation du goût, de l'appétit, de l'odorat, état dans lequel ces sensations, produites par les organes de nos sens, se montrent avec un caractère insolite et bizarre. || Fig. En parlant du goût dans les lettres et les beaux-arts. La dépravation du goût dans les arts a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature, ROLLIN, *Traité des Ét. Disc. prélim.* p. LXXXIX, dans POUGENS. || 3° Il se dit quelquefois d'un texte ancien altéré par les copistes. La dépravation du texte de Plutarque donna beaucoup de peine à Amyot.

— SYN. DÉPRAVATION, CORRUPTION. Une âme dépravée est, étymologiquement, une âme qui a cessé d'être bonne, qui est devenue mauvaise; une âme corrompue est une âme qui s'est gâtée. Ces deux mots expriment donc un changement en mal, avec cette nuance que dépravation n'indique rien sur le procédé qui a produit l'altération; tandis que corruption montre qu'il y a eu concours, mélange, fermentation d'éléments impurs.

— HIST. XVI° s. A fin qu'ils n'acquierent ignorance au lieu de sçavoir, et depravation, au lieu de temperance, LANOUE, 123. Tout cela perdra son lustre, et ne sera mis en conte, si leurs depravations continuent, ID. 189. La defectuosité, corruption et depravation miserable du texte original grec, AMYOT, *Moral. Épit.* p. 15. Nos jugements sont malades et suyvent la depravation de nos mœurs, MONT. I, 264.

— ÉTYM. Lat. *depravatio*, de *depravare*, dépraver.

DÉPRAVÉ, ÉE (dé-pra-vé, vée), *part. passé.* || 1° Qui a éprouvé moralement un changement en mal. Un homme dépravé. L'homme est tombé en ruine par sa volonté dépravée, BOSS. *la Vallière.* Mœurs dépravées, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET. Les goûts dépravés de mes passions qui me font aimer ce que je devrais souverainement haïr, BOURD. *Instruct. sur la communion*, *Exhort.* t. II, p. 465. || 2° Terme de pathologie. Goût dépravé, goût qui a subi la dépravation. || Fig. Elle a l'esprit léger et le goût dépravé, TRISTAN, *Panthée*, I, 1. Comme il est des goûts physiques dépravés, il est aussi des goûts moraux dépravés, BONNET, *Ess. analyt. Âme*, ch. 19.

DÉPRAVER (dé-pra-vé), *v. a.* || 1° Faire éprouver un changement moral en mal. Les mauvais exemples l'ont dépravé. Son cœur a été dépravé par le besoin de jouissances. || 2° Terme de médecine. Altérer, changer en mal. Ces aliments dépravent les humeurs. || 3° Se dépraver, *v. réfl.* Se changer en mal. Son appétit se déprave. Les mœurs et le goût se dépravèrent en même temps.

— HIST. XVI° s. C'est donc depraver ce lieu, que de le tirer à ceste sentence, CALV. *Instit.* 237. Quand la justice est si lasche et si depravée, que l'impunité des vices regne, LANOUE, 20. Une democratie, du tout depravée, comme estoit l'athenienne, ID. 65. Si Cleombrotus n'eust eu le jugement depravé par ambition et vaine gloire, AMYOT, *Agis. et Cléom.* 19. Toutes les copies transcrittes d'un original defectueux ou depravé retiennent les faultes du premier exemplaire, ID. *Moral. Épit.* p. 8. Le bras demeura impotent et paralytique; d'avantage la parole grandement depravée, PARÉ, VIII, 30. A quelque chose sert le malheur: il faict bon naistre en un siecle fort depravé; car, par comparaison d'aultrui, vous estes estimé vertueux à bon marché, MONT. III, 50.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *depravar;* ital. *depravare;* du latin *depravare*, de la préposition *de*, et *pravus*, qui n'est pas droit, perverti, méchant.

† **DÉPRÉCATIF, IVE** (dé-pré-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui a rapport à la déprécation. || 2° Terme d'église. Forme déprécative, manière d'administrer quelques-uns des sacrements en forme de prière. Chez les Grecs, la forme de l'absolution est déprécative, étant conçue en ces termes: Que Dieu vous absolve, au lieu que dans l'Église latine on dit en forme déclarative: Je vous absous.

— HIST. XIV° s. Et n'est pas deprecatif ou depriant autres, pour teles choses, ORESME, *Eth.* 124.

— ÉTYM. Lat. *deprecativus* (voy. DÉPRÉCATION).

DÉPRÉCATION (dé-pré-ka-sion), *s. f.* || 1° Prière faite avec soumission pour obtenir le pardon d'une faute. || 2° Terme de rhétorique. Figure par laquelle on s'interrompt au milieu d'un discours pour demander aux dieux d'écarter un malheur ou un danger. Par exemple dans *Phèdre* de Racine, IV, 4, Thésée dit: Qu'on appelle mon fils, qu'il vienne se défendre: Qu'il vienne me parler, je suis près de l'entendre. Ne précipite pas tes funestes bienfaits, Neptune.... Ce dernier vers forme une déprécation.

— HIST. XIV° s. Teles plaintes et teles deprecations font ceulx qui mettent leur estude et leur cure vers teles choses, ORESME, *Eth.* 124. || XVI° s. Après les deprecations, oraisons et ceremonies faites par mon dit sieur cardinal, DU BELLAY, *Mém.* t. VI, p. 164, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *deprecatio*, de *deprecari*, signifiant demander avec prières, détourner par des prières; de la préposition *de*, et *precari* (voy. PRIER).

† **DÉPRÉCATOIRE** (dé-pré-ka-toi-r'), *adj.* Qui écarte par la prière. Formules déprécatoires.

— ÉTYM. Lat. *deprecatorius*, de *deprecari* (voy. DÉPRÉCATION).

† **DÉPRÉCIATEUR, TRICE** (dé-pré-si-a-teur, tri-s'), *adj.* Qui déprécie. Un langage dépréciateur. || *S. m.* Les dépréciateurs de l'alliance anglaise.

— ÉTYM. *Déprécier.*

DÉPRÉCIATION (dé-pré-si-a-sion), *s. f.* Action de déprécier; état de ce qui a perdu de son prix. La dépréciation d'une marchandise, du papier-monnaie. La dépréciation de l'or est manifeste depuis quelques années.

— ÉTYM. *Déprécier.*

DÉPRÉCIÉ, ÉE (dé-pré-si-é, ée), *part. passé.* Qui a perdu de son prix. Les assignats dépréciés, parce que l'émission en fut excessive. || Par extension. Un livre beaucoup trop déprécié.

DÉPRÉCIER (dé-pré-si-é), je dépréciais, nous dépréciions, vous dépréciiez; que je déprécie, que nous dépréciions, que vous dépréciiez, *v. a.* || 1° Rabaisser la valeur d'une chose. Déprécier une marchandise. || 2° Par extension. Déprécier une action. Vous dépréciez trop cet homme. || 3° Se déprécier, *v. réfl.* Ils se déprécient mutuellement, ils disent du mal l'un de l'autre. || Être déprécié. Ces valeurs se déprécieront rapidement. L'or se déprécie depuis qu'on en a trouvé tant de gisements.

— ÉTYM. Provenç. *despreciar*, *desprezar;* espagn. *despreciar;* ital. *disprezzare*, *dispregiare;* du latin *depretiare*, de la préposition *de*, qui exprime négation ou cessation, et *pretium*, prix (voy. PRIX). L'ancien français disait *depriser*, tiré directement de *prix.*

DÉPRÉDATEUR, TRICE (dé-pré-da-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des déprédations. Déprédateurs du peuple et fiers tyrans des rois, VOLT. *Sophon.* IV, 3. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, ID. *Lett. Vaines*, 11 janv. 1776. Il sera encore plus difficile de crier efficacement économie à nos déprédateurs que de crier modération à Voltaire et de le persuader, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 8 nov. 1771. On le retrouve aussi [Philippe le Bel, au Purgatoire de Dante] dans ce déprédateur effronté qui, non content d'avoir, nouveau Pilate, fait prisonnier le Christ dans son vicaire, entre à pleines voiles dans le temple, *Hist. litt. de la France*, dans LECLERC, *Disc.* t. XXIV, p. 555. || *Adj.* Ministre déprédateur. Elle [la Grande-Bretagne] avait été longtemps esclave des héros déprédateurs des sept montagnes [les Romains], VOLT. *Princ. de Babyl.* 10. L'histoire, ainsi que les nations déprédatrices et conquérantes, semble avoir pris pour règle d'équité le mot de Brennus: *Væ victis* (malheur aux vaincus), MARMONTEL, *Élém. de littérat.* t. IV, liv. II, dans GIRAULT-DUVIVIER. Les peuples ne voulaient plus travailler pour des étrangers déprédateurs ou pour des oppresseurs domestiques, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 21.

— ÉTYM. Lat. *deprædator*, de *deprædari* (voy. DÉPRÉDER).

† **DÉPRÉDATIF, IVE** (dé-pré-da-tif, ti-v'), *adj.* Qui porte le caractère de la déprédation.

— ÉTYM. *Dépreder.*

DÉPRÉDATION (dé-pré-da-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Pillage avec dégât. Les déprédations des corsaires. Faire des déprédations. Voilà dans un Anglais le premier modèle de la réformation anglicane et de la déprédation des églises, BOSS. *Var.* XI, § 154. Après la déprédation de tant de maisons régulières [couvents], les peuples se trouvèrent chargés d'impôts, MAUCROIX, *Schisme d'Anglet.* liv. I, p. 166, dans RICHELET. Louis XIV s'attendait encore moins que son arrière-petit-fils [sur le trône d'Espagne] abandonnerait les Français pendant quatre ans aux déprédations de l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, VOLT. *Lett. Choiseul*, 13 juillet 1761. Nous épuiserions la nature, si elle n'était inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savait se réparer elle-même et se renouveler, BUFF. *Anim. carnassiers.* Dans la mer, toutes les espèces sont presque également voraces, mais la fécondité y est aussi grande que la déprédation, ID. *Bœuf.* || 2° Malversation. Les déprédations qui se commettent dans un État. Il est vrai que faire le procès du surintendant [Fouquet], c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin; les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage, VOLT. *Louis XIV*, 25. Comme les chefs de la colonie avaient partagé avec les officiers subalternes le prix de cette déprédation, il ne se trouva personne qui pût rétablir l'ordre, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 21. Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 183. || On dit aussi, en affaires privées, la déprédation des biens d'un pupille.

— ÉTYM. Lat *deprædatio*, de *deprædari*, dépréder.

DÉPRÉDÉ, ÉE (dé-pré-dé, dée), *part. passé.* Seront aussi les sentences concernant la restitution des choses déprédées ou pillées dans les naufrages, exécutées nonobstant et sans préjudice de l'appel, *Ordonn. de* 1681, titre XIII, art. 1.

DÉPRÉDER (dé-pré-dé. La syllabe *pré* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: je déprède, excepté au futur et au conditionnel: je

déprédeRai, je déprédeRais), *v. a.* Piller avec dégât. || Très peu usité.

— ÉTYM. Lat. *deprædari*, de la préposition *de*, et *præda*, proie (voy. ce mot).

DÉPRENDRE (dé-pran-dr'), je déprends, tu déprends, il déprend, nous déprenons, vous déprenez, ils déprennent; je déprenais; je dépris; je déprendrai; je déprendrais; déprends, qu'il déprenne; déprenons, qu'ils déprennent; que je déprenne, que nous déprenions; que je déprisse; déprenant; dépris, *v. a.* || 1° Séparer deux choses prises ensemble. On déprit de part et d'autre les crampons de fer, SCARR. *Rom. com.* II, 19. || 2° Fig. Détacher, faire qu'on ne soit pas attaché. Ils y tiennent et s'y attachent si fort qu'il n'y a point de moyen de les en déprendre, BALZ. 4° *disc. sur la cour.* Jésus-Christ nous a dépris du commerce des choses de la terre, *Traduction des lettres de St Augustin*, dans RICHELET. Les années, bien loin de déprendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu, ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage, BOURDAL. *Purific. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 283. || 3° Se déprendre, *v. réfl.* Se débarrasser, rompre ses liens. Cet oiseau s'était pris à la glu et ne pouvait s'en déprendre. La double serre [l'ancre] ne s'est pas plutôt déprise de la chevelure de l'abîme, qu'un mouvement se fait sentir dans le corps entier du vaisseau, CHATEAUB. *Natch.* VII, 318. || Fig. Les mélancoliques ne se déprennent pas aisément de leurs passions, BALZ. liv. VII, lett. 6. Des biens dont nos cœurs ne se peuvent déprendre, BOSS. *Fr. d'Ass.* 2. Elle ne se peut déprendre de ces pensées sensuelles, ID. *Purif.* 1. Fortifiez-moi par la douleur pour achever de me déprendre de tout, FÉN. t. XVIII, p. 165. Plus vous paraissez né d'un caractère facile, léger, inconstant, plus il vous sera aisé de vous déprendre de vos attachements criminels et de revenir à votre Dieu, MASS. *Car. Pécher.* Si vous ne pouvez vous déprendre de rien, vous retrancher sur rien.... ID. *ib.* Des liens indissolubles dont on ne peut plus se déprendre, ID. *Prof. rel. Serm.* 2. Un secours qui lui aidât [à l'âme] à se déprendre des filets où le monde et le démon l'avaient enlacée, ID. *Confér. Excell. du sacerd.* Nous ne pouvons nous déprendre de nous-mêmes; nous n'osons rompre des liens qui nous accablent, ID. *Panég. St Benoît.* Ma mère dont, malgré la mort, son cœur n'avait pu se déprendre, J. J. ROUSS. *Conf.* V.

— HIST. XIII° s. Povres et esgarés, essiliés et despris, *Berte*, XXX. Quand ma fille en est si de cuer triste et desprise.... *ib.* LXXVI. || XVI° s. L'ame semble se desprendre [par les larmes], se desmesler.... MONT. I, 8. Faire bouillir un corps pour desprendre la chair d'avecques les os, ID. I, 5. Se desprendre [détacher] de la vie, ID. I, 79. Se desprendre des opinions et mœurs receues, ID. I, 115. Vous ne les desprenez pas à votre poste [les chevaux fougueux], quand ils se sont une fois harpez, ID. I, 359. Pythagoras faict Dieu un esprit universel, d'où nos ames sont desprinses, ID. II, 248. A quoi ils s'opiniastrerent tellement, que la dame eut toutes les peines du monde à les deprendre [séparer], YVER, p. 598. Ars et Rion se mettent à les desprendre, ce qu'ils ne pouvoient faire sans le secours d'un seau d'eau; ce duel estant separé.... D'AUB. *Fœn.* III, 23. Il est necessaire que peu à peu les tendons et les membranes soient desjointes, ou deprises contre la cicatrice, PARÉ, XIII, 29.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prendre;* bourguig. *déprarre*, *déparre*.

† **DÉPRÉPUCÉ** (dé-pré-pu-cé), *adj. m.* A qui le prépuce a été coupé, circoncis. || Substantivement. Superstitieux que tu es, tu trembles au sabbat des déprépucés, VOLT. *Phil.* V, 322. Ces déprépucés d'Israël, ID. *Lett. de Lisle*, 15 déc. 1773.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prépuce*.

† **DÉPRESSER** (dé-prè-sé), *v. a.* Ôter de la presse un livre fraîchement relié. || Enlever aux draps le lustre qu'ils avaient acquis à la presse.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *presse*. *Despresser* signifiait anciennement tirer de la foule, écarter la foule: Il rompit la presse, et, quant les archers se virent despressés, ils chargerent hardiment, *Mém. d'Ol. de la Marche*, liv. I, p. 383, dans LACURNE.

† **DÉPRESSICAUDE** (dé-prè-ssi-kô-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue aplatie.

— ÉTYM. Lat. *depressus*, comprimé, et *cauda*, queue.

† **DÉPRESSICOLLE** (dé-prè-ssi-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le cou ou le corselet aplati.

— ÉTYM. Lat. *depressus*, comprimé, et *collum*, cou.

† **DÉPRESSICORNE** (dé-prè-ssi-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des cornes ou des antennes aplaties.

— ÉTYM. Lat. *depressus*, aplati, et *corne*.

† **DÉPRESSIF, IVE** (dé-prè-ssif, ssi-v'), *adj.* Terme didactique. Qui déprime, qui cause un enfoncement. Les actions dépressives qui ont formé les bassins des fleuves. || Fig. Qui abat. Passions dépressives.

— ÉTYM. Lat. *depressum*, supin de *deprimere*, déprimer.

† **DÉPRESSIOMÈTRE** (dé-prè-ssio-mè-tr'), *s. m.* Terme de marine. Petit appareil pour apprécier la dépression de l'horizon.

— REM. Ce mot est aussi mal fait que possible; on ne peut abréger *dépression* en *dépressio*. Le mot formé avec ces éléments devrait être *dépressimètre*, mot hybride sans doute, mais du moins qui ne serait point barbare et contraire à tous les usages étymologiques.

— ÉTYM. *Dépression*, et *mètre*, mesure.

DÉPRESSION (dé-prè-sion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Abaissement, mise en bas, enfoncement. On sait depuis longtemps que certaines cultures n'ont pas lieu dans des dépressions de terrain et réussissent sur des collines; des végétaux sont atteints par la gelée dans des fonds et ne le sont pas sur des hauteurs peu élevées, BECQUEREL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 312. || Terme d'astronomie. Dépression de l'horizon, abaissement de l'horizon visuel au-dessous de l'horizon vrai. || Terme de physique. Abaissement qu'éprouvent certains liquides dans des tubes capillaires. Considérons le principal de ces phénomènes, celui de l'ascension et de la dépression des liquides dans des tubes étroits, LAPLACE, *Exp.* IV, 17. || Terme d'anatomie. Aplatissement naturel. On remarque une légère dépression dans cette partie. || Terme de chirurgie. Abaissement accidentel dans certaines parties du corps. Dépression des os du crâne. || 2° Fig. Action de rabaisser. Des hommes qui n'ont pas bonne grâce à chercher, dans la ruine et la dépression les uns des autres, de coupables succès, des trophées d'un jour, nuisibles à tout, même à la gloire, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 379. || 3° Diminution, en parlant des cours des marchés. La dépression d'une valeur, du cours d'une marchandise.

— HIST. XVI° s. Il restera toujours quelque depression en la partie, avec depravation de la jambe, PARÉ, VIII, 37. Quelquesfois il n'y a qu'une depression et enfonceure [du sternum] au dedans sans fracture, ID. XIII, 10.

— ÉTYM. Provenç. *depressio;* espagn. *depresion;* ital. *depressione;* du latin *depressionem*, de *depressum*, supin de *deprimere*, déprimer.

† **DÉPRESSOIR** (dé-prè-soir), *s. m.* Instrument dont on se sert, après l'opération du trépan, pour abaisser la dure-mère et placer le sindon.

— ÉTYM. Un verbe inusité *dépresser* (voy. DÉPRESSION), et la finale *oir*, qui indique en général l'instrument.

† **DÉPRÊTRER** (dé-prê-tré) ou **DÉPRÊTRISER** (dé-prê-tri-zé), *v. a.* Dépouiller de la qualité de prêtre. || Se déprêtriser, *v. réfl.* Rejeter la qualité de prêtre. || Mot qui ne se dit que dans le langage familier et par une sorte de dénigrement.

— HIST. XVI° s. Il s'estoit desprestré et fait imprimeur, PALISSY, 104.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prêtre*. *Déprêtriser*, qui est moins bien fait que *déprêtrer*, vient de *prêtrise*.

† **DÉPRÉVENIR** (dé-pré-ve-nir), *v. a.* Ôter les préventions. Deprévenu enfin sur le compte de cette personne. || Se déprévenir, *v. réfl.* Perdre ses préventions.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prévenir*.

† **DÉPRI** (dé-pri), *s. m.* Terme dont on se servait, en parlant de la remise demandée au seigneur de fief, pour les lods et ventes d'une terre qu'on voulait acquérir. || Déclaration que l'on faisait au bureau des aides de l'intention où l'on était de transporter des marchandises pour les vendre.

— ÉTYM. Voy. DÉPRIER.

DÉPRIÉ, ÉE (dé-pri-é, ée), *part. passé.* Prié à dîner, puis déprié.

DÉPRIER (dé-pri-é), je dépriais, nous dépriions, vous dépriiez; que je déprie, que nous dépriions, que vous dépriiez, *v. a.* || 1° Retirer une invitation qu'on avait faite. La partie étant rompue, il a fallu déprier tous les invités. Je vais contremander le souper et déprier nos gens, BOISSY, *Français à Londres*, sc. 6. || 2° Terme de droit féodal. Demander une remise au seigneur. || Faire le dépri au bureau des aides.

— HIST. XVI° s. [La prière de Midas fut exaucée] mais il lui fallut desprier ses prieres, MONT. II, 340.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prier*. Dans le français le plus ancien, *deprier* répond au latin *deprecari*, prier pour détourner un mal : XII° s. Puis joint ses mains, si va Deu depriant, *Ronc.* p. 92. Sire, li reis Henris, fait li li messagier, Vus requier e deprie, cum sun pere très chier, Que dous [deux] tels chardenals li faciez enveier, *Th. le mart.* 56; XIII° s. Moult [il] deproia l'empereor Que Renart [il] li doinst par amor, *Ren.* 15145. C'est à ce sens que se rapportent les termes de droit féodal *dépri* et *déprier*.

† **DÉPRIMAGE** (dé-pri-ma-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de déprimer les prairies.

— ÉTYM. *Déprimer*.

DÉPRIMÉ, ÉE (dé-pri-mé, mée), *part. passé.* || 1° Mis plus bas. Le sol déprimé en cet endroit. || Terme didactique. Il se dit des parties du corps dont la forme est aplatie. Une tumeur déprimée a le centre peu saillant. Cet oiseau a le bec déprimé. Un front déprimé. || 2° Terme de botanique. Tige déprimée, tige qui est couchée. Rameaux déprimés, rameaux abaissés vers la terre. || Déprimé indique aussi un corps globuleux qui semble avoir été aplati par pression de haut en bas. Graine déprimée. || 3° Terme de médecine. Pouls déprimé, pouls faible qui disparaît sous la moindre pression du doigt. || 4° Fig. Mis au-dessous du mérite réel, de la valeur réelle. Cet auteur déprimé par les critiques. || Dans un sens analogue, en parlant des choses. Les vertus déprimées et les vices honorés. || 5° *S. m. plur.* Terme de zoologie. Les déprimés, tribu de la famille des coléoptères, à courts élytres, comprenant ceux qui ont le corps aplati de haut en bas.

DÉPRIMER (dé-pri-mé), *v. a.* || 1° Produire un enfoncement, une dépression dans une surface. Le coup a déprimé les os du crâne. || 2° Fig. En parlant des personnes, mettre au-dessous de la valeur réelle. On aimait à le louer pour déprimer son frère, MAINTENON, *Lettre à Mme de Caylus*, 16 avril 1718. On m'accusera peut-être de vouloir déprimer Racine; ma réponse sera courte, D'ALEMB. VI, 46. Moi-même ami des grands, parfois je les déprime, GILB. *Mon apol.* || Dans un sens analogue, en parlant des choses. Si vous ne sentiez pas en lui [le prochain] quelque excellence, par laquelle vous voulez croire que vous êtes déprimé, vous auriez pour lui des dispositions plus équitables, BOSS. *Pensées chrét.* XII. [Les panégyristes] Dans une autre occasion ils déprimeront les vertus qu'ils ont élevées, en faveur de quelque autre sujet qu'ils voudront flatter, FÉN. t. XXI, p. 25. Et souvent des étrangers, qui n'avaient pas le même intérêt de déprimer sa réputation, ont été frappés de la contradiction qu'ils observaient entre l'opinion des sociétés de Paris et le jugement de l'Europe, CONDORCET, *d'Alembert*. Les uns faisaient valoir le pouvoir des États, d'autres le déprimaient, ANQUET. *Ligue*, III, p. 254. || Humilier. Si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil, BOSS. *Mort*, 1. Le gouvernement turc a déprimé les Grecs et abruti les Égyptiens, VOLT. *Mœurs*, 3. || 3° Terme d'agriculture. Faire paître, au printemps, les premières pousses des prairies ou des champs de céréales. || 4° Se déprimer, *v. réfl.* Se rabaisser. Les envieux se dépriment les uns les autres. || Être déprimé, enfoncé. Il arrive, dans un coup violent sur la tête, que les os se dépriment.

— HIST. XII° s. Li sires fait povre e fait riche, orgueil depriemt, li humble eslieve, *Rois*, 7. || XIV° s. La cité estoit grevée et deprimée par guerres et par chierté de vivres, BERCHEURE, f° 46, *recto*. || XVI° s. Mais par defaut d'esprit celestiel, En t'aymant trop, tu me hays et deprimes, MAROT, III, 284. Il ne faut pas entendre qu'il ait tellement receu nostre malediction, qu'il en ait esté couvert et accablé; mais au contraire, en la recevant, il l'a deprimée, rompue et dissipée, CALV. *Instit.* 392. Et pourtant ne fault-il pas du tout ravaller ny deprimer si fort la nature humaine, AMYOT, *de la tranq. d'âme*, 36. Et où il adviendroit que l'os seroit rompu et deprimé d'un costé seulement, sans que toute la piece fust enfoncée.... PARÉ, VIII, 5. Il n'y a aulcun de nous qui s'offense tant de se veoir apparier à Dieu, comme il faict de se veoir deprimer au reng des aultres animaux : tant nous sommes plus jaloux de nostre interest que de celuy de nostre Createur, MONT. II, 211. Je sçais bien, quand j'ois quelqu'un qui s'arreste au langage des Essais, que j'aimerois mieulx qu'il s'en teust; ce n'est pas tant eslever les mots, comme desprimer le sens, d'autant plus picquamment que plus obliquement, ID. I, 290.

— ÉTYM. Provenç. *depremer ;* espagn. *deprimir;* ital. *deprimere;* du latin *deprimere*, de la

préposition *de*, et *premere*, presser (voy. PRESSION). L'ancienne conjugaison était *depreinre*, formé régulièrement sur *deprimere* où l'accent est sur *pri.*

1. **DÉPRIS, ISE** (dé-pris, pri-z'), *part. passé* de déprendre. Séparé de ce qui avait pris. Deux crampons dépris l'un d'avec l'autre. Ces deux lutteurs dépris l'un de l'autre. || Fig. Comme on est [par la simplicité] intérieurement dépris de soi-même par le retranchement de tous les retours volontaires, on agit plus naturellement, FÉN. t. XVIII, p. 457.

2. **DÉPRIS** (dé-pri), *s. m.* Sentiment par lequel on déprise, et qui est moins fort que le mépris. || Vieilli.

— HIST. XVIe s. Bacchus tant feut des Indiens desprisé qu'ilz ne daignarent luy aller encontre.... en cestuy despriz, Bacchus tousjours guaignoyt pays, RAB. *Pant.* V, 39. Peut-estre que le despris que dorenavant j'en ferai vous chastiera, MARGUER. *Nouvell.* VI.

— ÉTYM. Voy. DÉPRISER.

† **DÉPRISABLE** (dé-pri-za-bl'), *adj.* Qui mérite d'être déprisé.

— HIST. XVIe s. Tu te rends desprisable à un chacun, *le Prince de Machiavel*, p. 97, dans LACURNE.

† **DÉPRISANT, ANTE** (dé-pri-zan, zan-t'), *adj.* Qui déprise. Employer une expression déprisante.

DÉPRISÉ, ÉE (dé-pri-zé, zée), *part. passé.* Des marchandises déprisées. Les forces de l'ennemi trop déprisées. De là sur l'Hélicon deux partis opposés Règnent, et l'un par l'autre à l'envi déprisés, GILBERT, *XVIIIe siecle.*

† **DÉPRISEMENT** (dé-pri-ze-man), *s. m.* Action de dépriser.

— HIST. XVIe s. Courage invincible, asseurance parfaicte, deprisement de tout ce pour quoy les humains tant veillent, courent, travaillent, naviguent et bataillent, RAB. *Garg.* I, *Prologue.*

— ÉTYM. *Dépriser;* provenç. *despreziament;* anc. espagn. *despreciamiento;* ital. *disprezziamento, dispregiamento.*

DÉPRISER (dé-pri-zé), *v. a.* || 1° Diminuer le prix, le mérite d'une chose, d'une personne. Ne déprisez pas cette propriété. Plus il [l'écrivain sacré] entasse de choses ensemble, plus il déprise ce qu'il entasse avec soin, BOSS. *Concupisc.* 12. N'est-ce pas s'avilir soi-même que de dépriser à ce point toute l'humanité? MASS. *Pet. car. Humanité des gr.* Je ne prétends pas dépriser Corneille; mon commentaire n'est ni un panégyrique ni une censure, VOLT. *Sur Poly.* Apprenez à aimer tous les hommes et même ceux qui les déprisent, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Absolument. On ne déprise avec affectation que par le chagrin de ne pouvoir mépriser, DUCLOS, dans le *Dict. de* POITEVIN. || 2° Se dépriser, *v. réfl.* Rabaisser ce qu'on est, ce qu'on vaut. Attentif à guetter l'opinion qu'on avait de lui, il lui arrivait souvent de parler de lui-même avec une humilité feinte, pour éprouver si l'on se plairait à l'entendre se dépriser, MARMONTEL, *Mém.* V. || Se rabaisser réciproquement. Ces deux hommes se déprisent sans cesse.

— SYN. DÉPRISER, MÉPRISER. Dépriser, c'est diminuer le prix; mépriser, c'est ôter le prix. L'envie s'efforce de dépriser les belles actions. La grandeur d'âme méprise la vengeance.

— HIST. XIIIe s. ....tant [il] se hait et desprise Qu'il pert sa force et sa vigueur, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 9. Plus les servent, plus les desprisent, *la Rose*, 7582.... Por ce que il me semble que il a desprisié et despité le seignor, *Ass. de J.* 105. || XIVe s. Et par ces deux manieres il desprisent ou font petis les profis par eulz receus, ORESME, *Eth.* 255. || XVe s. Je ne dis pas pour despriser les autres nations, mais ceulx-là ont eu de grandes victoires, COMM. II, 2. || XVIe s. Nous les obscurcissons [les grâces des autres], ou desprisons le plus qu'il nous est possible, CALV. *Instit.* 541. Afin qu'il connoisse de combien vous desprisez [méprisez] sa folie, MARG. *Nouv.* IV. Se louer soy mesme est aussi importun, comme se despriser et blasmer, AMYOT, *Arist. et Caton comp.* 11. A fin que quelque jour ils acquissent ceste louange, d'avoir remis en prix ce qui estoit desprisé, LANOUE, 280. ....Comme les fins marchands qui desprisent ce qu'ils ont plus grande envie d'acheter, YVER, p. 532. Bacchus tant feut des Indians desprisé que ilz ne daignarent luy aller encontre, RAB. *Pant.* V, 39. Il me semble qu'aussi souvent on me loue qu'on me desprise, oultre la raison, MONT. IV, 114.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prix;* provenç. *desprezar, despreciar;* espagn. *despreciar;* portug. *desprezar;* ital. *disprezzare, dispregiare.*

† **DÉPRISONNEMENT** (dé-pri-zo-ne-man), *s. m.* Action de déprisonner; état de celui qui est déprisonné.

— HIST. XVIe s. Deprisonnement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Déprisonner.*

† **DÉPRISONNER** (dé-pri-zo-né), *v. a.* Tirer de prison.

— HIST. XIIIe s. Par foi, font il, cis fox [ce fou] nous trufe [trompe], Quant si le vuet desprisonner Et nous traïr par sermonner, *la Rose*, 15263. || XVe s. Oultre fut dit et ordonné Que Ferrieres leur cappitaine Rendroit Gaucourt desprisonné Avec ung autre chevetaine, MARTIAL DE PARIS, *Vig. de Charles VII*, t. I, p. 177, dans LACURNE. Je vous deprisonnerai de votre veu, *J. de Saintré*, p. 319, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prison.*

DE PROFUNDIS (dé-pro-fon-dis'), *s. m.* Le sixième des psaumes de la pénitence qu'on chante aux services funèbres. Dire un De profundis. Se mettre dans un cercueil et chanter son De profundis, VOLT. *Mœurs*, 126. || Familièrement et par ironie. Gai comme un De profundis, fort triste.

— ÉTYM. *De profundis*, premiers mots du psaume CXXIX, qui est le sixième des sept psaumes de la pénitence; de la préposition *de*, et *profundis*, profond : Des lieux profonds j'ai crié vers toi, ô Seigneur.

† **DÉPROHIBER** (dé-pro-i-bé), *v. a.* Cesser de prohiber, annuler une prohibition.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prohiber.*

† **DÉPROHIBITION** (dé-pro-i-bi-sion), *s. f.* Levée d'une prohibition.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prohibition.*

† **DÉPROMETTRE** (dé-pro-mè-tr'), je dépromets, nous dépromettons; je dépromettais; je dépromis; je dépromettrai; dépromets; que je dépromette; que je dépromisse; dépromettant; dépromis, *v. a.* Retirer une promesse. Si je te l'ai promis, je te le dépromets, MOL. *Pourc.* II, 6. Je crois, encore un coup, qu'il vous l'a promise [ma fille, en mariage]; mais il peut vous la dépromettre; car, apparemment, il n'en sera rien, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 3. Je me suis bien promis qu'en faveur de l'affaire Vous feriez de vos biens donation entière.... — Vous vous êtes promis?... il faut vous dépromettre, REGNARD, *Ménechm.* I, 5.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *promettre.*

† **DÉPROPRIEMENT** (dé-pro-pri-man), *s. m.* Nom qu'on donnait au testament du grand maître ou des chevaliers de Malte.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *propre*, ce qui appartient.

† **DÉPROUVER** (dé-prou-vé), *v. a.* Détruire une preuve.

— HIST. XIIIe s. Et por ce que aucun porroient dire que ce ne pot estre que je puisse desprover ce qui est prové contre mi.... BEAUM. XXXIX, 22.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *prouver.*

† **DÉPROVINCIALISER** (dé-pro-vin-si-a-li-zé), *v. a.* Faire perdre les manières provinciales. || Se déprovincialiser, *v. réfl.* Perdre les manières provinciales.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *provincial.*

† **DÉPUCELAGE** (dé-pu-se-la-j'), *s. f.* Terme très-libre. Action de dépuceler.

— HIST. XVIe s. Zenon, parmi ses loix, regloit aussi les escarquillements du despucelage, MONT. III, 330.

— ÉTYM. *Dépuceler.*

DÉPUCELÉ, ÉE (dé-pu-se-lé, lée), *part. passé.*

DÉPUCELER (dé-pu-se-lé. L'*l* se double, quand la syllabe qui suit est muette), *v. a.* Terme très-libre. Ôter le pucelage. Hercule .... écrasant les monstres, dépucelant les filles, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres* t. XV, p. 103, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Por de besanz plaine mine comblée, Ne vos voudroie avoir despucelée, *Guill. d'Orange, Variantes*, t. II, p. 294. || XIIIe s. A force la vousistes avoir despucelée, *Berte*, CXVI. || XVe s. Ils cuidoient, à la verité, qu'elle jetast ce cri à la despucelée, comme c'est la coustume en ce royaume, LOUIS XI, *Nouv.* XXIX. || XVIe s. Vous vous trouveriez mal appointé, et peut estre vous feroit on accroire que vous avez depucelé une nourrice, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, matinée 3, f° 74, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pucelle;* provenç. *despiucelar;* ital. *spulcellare.*

† **DÉPUCELEUR** (dé-pu-se-leur), *s. m.* Un dépuceleur de nourrices, se dit par moquerie, dans un langage très-libre, d'un fanfaron en amour, et fig. de celui qui se vante, comme de choses extraordinaires, de ce que tout le monde a fait avant lui.

— ÉTYM. *Dépuceler.*

† **DÉPUCELLEMENT** (dé-pu-sè-le-man), *s. m.* Terme de droit coutumier. Action de dépuceler, nom du droit du seigneur dans certains pays. || Il s'emploie aussi dans le langage libre comme dépucelage.

— ÉTYM. *Dépuceler.*

DEPUIS (de-pui; l'*s* se lie: de-pui-z un an). || 1° *Prép.* marquant un rapport de lieu, l'intervalle d'un point à un autre. La France s'étend depuis les Alpes jusqu'à l'Océan. || Fig. Quelle distance depuis l'instinct d'un Lapon ou d'un nègre jusqu'à l'intelligence d'un Archimède ou d'un Newton! MARMONTEL, dans GIRAULT-DUVIVIER. || Depuis marquant un rapport d'ordre, de succession. Je les ai tous vus depuis le premier jusqu'au dernier. Depuis le prophète jusqu'au prêtre, toutes les actions ne sont que mensonge, SACI, *Bible, Jérémie*, VIII, 10. || Depuis marquant un rapport de temps. Je vous attendrai depuis cinq heures jusqu'à six. Depuis le lever du soleil jusques à la nuit, les troupes de Darius ne cessèrent de défiler, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, ch. 2, dans RICHELET. L'un à l'autre attachés depuis notre naissance, VOLT. *Zaïre*, II, 2. || Depuis, avec un nom de personne ou un pronom personnel, signifie postérieurement à. Il est venu depuis moi. || Depuis quand? depuis combien de temps? Et depuis quand, seigneur, tenez-vous ce langage? RAC. *Iphig.* I, 1. Quel ornement, madame, étranger en ces lieux! Depuis quand l'avez-vous? ID. *ib.* II, 3. || Depuis peu, depuis peu de temps. Il est arrivé depuis peu. || Depuis lors, depuis ce temps-là. Il se comporta d'une manière inconvenante; depuis lors on ne l'a pas revu. Humbert dit, dans le Glossaire génevois, que cette locution ne se trouve que dans J. J. Rousseau, de Saussure et les écrivains suisses. En tout cas, c'est une locution commune, rationnelle, et formée comme *dès lors.* || 2° *Adv.* Il est parti il y a un an, je ne l'ai pas revu depuis. Et tu sais que depuis, à chaque occasion, Je suis tombé pour toi dans la profusion, CORN. *Cinna*, V, 1. Et depuis, jusqu'ici, chaque jour, ses courriers M'apportent en tribut ses vœux et ses lauriers, ID. *Pomp.* II, 1. Depuis, comme à votre heur toute chose conspire, Votre oncle encor vivant vous résigna l'empire, ROTROU, *Bélis.* V, 5. Mais qui sait si depuis Je n'ai point en secret partagé vos ennuis? RAC. *Andr.* II, 2. Il me fallut depuis gémir de votre absence, VOLT. *Zaïre*, II, 2. || 3° Depuis que, *loc. conj.* suivie de l'indicatif, depuis le temps où.... Depuis qu'elle [Rome] se voit la maîtresse du monde, Depuis que la richesse entre ses murs abonde, CORN. *Cinna*, II, 1. Depuis que le Seigneur m'a reçu dans son temple, RAC. *Athal.* IV, 1. Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie.... VOLT. *Tancr.* II, 3. Non, depuis qu'en ces lieux mon âme fut vaincue, Depuis que ma fierté fut ainsi confondue.... ID. *Orphel.* II, 6. || 4° Depuis, dans le même sens, avec l'infinitif. Depuis avoir connu feu M. votre père, j'ai voyagé par tout le monde, MOL. *Bourg. gentilh.* IV, 5. Villacerf ne remit pas le pied à la cour depuis s'être démis des bâtiments, ST-SIM. 70, 158. || Cette tournure, quoique peu usitée présentement, mérite d'être employée. || 5° Depuis que, dans le sens de dès là que, dès lors que, lorsque. Il n'est rien qui ne cède à l'ardeur de régner; Et, depuis qu'une fois elle nous inquiète, La nature est aveugle et la vertu muette, CORN. *Nicom.* II, 1. Les rois ne sont plus rois depuis que leur puissance Laisse à la calomnie opprimer l'innocence, ROTROU, *Bélis.* V, 5. Mais depuis qu'une vie est tombée en tes mains, Ô mort, pour la ravir tous nos efforts sont vains, ID. *Antig.* V, 8. Voltaire, dans ses notes sur le Menteur de Corneille, a condamné cette tournure. De fait elle a cessé d'être en usage.

— REM. 1. *Du depuis* est une locution qui est tout à fait tombée en désuétude, et hors du bon usage. On la trouve dans des auteurs de la première moitié du XVIIe siècle: Je craignais tous ces traits que j'ai sus du depuis, RÉGNIER, *Élég.* 3. Le cardinal avait témoigné une douleur sensible de l'injustice qu'il m'avait faite et qu'il avait clairement reconnue du depuis, RETZ, II, 166. || 2. Dans *depuis que*, la locution complète est *depuis ce que*, comme on peut le voir à l'historique.

— HIST. XIIIe s. [La ville] Fut Namur apelée depuis communaument, *Berte*, IX. Despuis en fut la vile assez plus asservie, *ib.* LX. Despuis qu'ele ot de vous la nouvele escoutée, *ib.* LXXXII. Signor, moult se demontoit Floire, Despuis qu'il revint de Montoire, *Fl. et Bl.* 793. || XIVe s. Depuis ce qu'ils estoient couchiés, *Ménagier*, I, 6. || XVe s. La roine d'Angleterre et son fils en aima depuis le chevalier et la dame à toujours, FROISS. I, I, 12. || XVIe s. Depuis qu'Adam fust tempté de vipere, Conceu ne

fut sans peché creature, J. MAROT, V, 334. Ceux qui nient que Jesus-Christ ait esté fils de Dieu que depuis avoir vestu nostre chair, ne font que caviller malicieusement, CALV. *Instit.* 374. Depuis au disner jusques au souper, une larme n'attendant l'aultre, elle ne cessa de me prescher, MARG. *Lettre* 20. Depuis mercredy Madame s'est trouvée beaulcoup plus mal qu'elle n'avoit esté despuis qu'elle a commencé à se lever, ID. *ib.* 40. Ces parolles achevées, s'escarta de la compaignie; depuys, ne feut possible tyrer de luy mot quelconque, RAB. *Pant.* III, 45. Pasquil ha faict depuys nagueres ung chansonnet auquel il dict.... ID. *Ép.* 13. Depuis qu'on est planté en butte aux canonades.... MONT. I, 49. Il ne veit oncques ce discours, depuis qu'il luy eschappa, ID. I, 206. Depuis le jour que je le perdis, ID. I, 219. Il souffroit la mesme passion en son cueur, que Themistocles longtemps depuis [après] souffrit, AMYOT, *Thésée*, 8. Au reste depuis [après] la mort de son pere Ægeus, il entreprit une chose grande à merveille, ID. *ib.* 28. À Sparte, depuis que l'enfant estoit né, le pere n'en estoit plus le maistre, ID. *Lyc.* 32. Et se feit porter depuis la cour du roy jusques à la coste de la mer Mediterrane, ID. *Pélop.* 56. Aussi n'estoit-il point cholere, ny prompt à se courroucer: mais depuis qu'une fois il l'estoit, on avoit beaucoup affaire à le rappaiser, ID. *Cat. d'Utiq.* 1.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *puis ;* Berry, *dépeus, dépuye, dépuire;* bourguig. *depeu, depô;* wallon, *dipeû, dispeû, dispôie ;* provenç. *despueis, depueis, depos;* anc. catal. *depus, depuys;* espagn. *despues;* portug. *depois;* ital. *dopo.*

DÉPURATIF, IVE (dé-pu-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui passe pour avoir la propriété de dépurer le sang, les humeurs. Remède dépuratif. || *S. m.* Un dépuratif. Les dépuratifs sont ou des diurétiques ou des diaphorétiques.

— ÉTYM. *Dépurer ;* provenç. *depuratiu.*

DÉPURATION (dé-pu-ra-sion), *s. f.* || 1° Action par laquelle on dégage un corps quelconque des matières qui en altèrent la pureté. La dépuration d'un métal. || 2° Terme de pharmacie. Séparation spontanée qui se fait dans un liquide trouble lorsqu'on le laisse en repos dans un vase cylindrique. La dépuration n'est le plus souvent qu'un préliminaire de la clarification. || 3° Terme de pathologie. Travail par lequel l'économie animale se purifie ou plutôt se débarrasse de ce qui la trouble. La petite vérole n'était qu'une simple dépuration du sang, VOLT. *Jenni*, 9.

— HIST. XIII° s. Ne voit l'en comment de fogiere Font cil et cendre et voirre nestre Qui de voirrerie sunt mestre Par depuracion legiere? *la Rose*, 16302. || XIV° s. Les ungs [métaux] par depuration Reçoivent grant perfection, *Nat. à l'alch. err.* 123.

— ÉTYM. *Dépurer;* provenç. *depuracio;* espagn. *depuracion;* ital. *depurazione.*

DÉPURATOIRE (dépu-ra-toi-r'), *adj.* Qui sert à dépurer. Machine, fontaine dépuratoire. || Terme de médecine. Maladies dépuratoires, maladies qu'on croyait servir à dépurer la masse des humeurs : la variole, la rougeole, etc.

— ÉTYM. *Dépurer.*

DÉPURÉ, ÉE (dé-pu-ré, rée), *part. passé.* Un liquide dépuré.

DÉPURER (dé-pu-ré), *v. a.* Terme de chimie et de médecine. Purifier. Dépurer un métal. Dépurer le sang. || Se dépurer, *v. réfl.* Devenir pur. Le sang continue à se dépurer, par le mouvement de la circulation, de tout ce qui lui restait de molécules non organiques, BUFF. *Animaux, Reproduction.*

— SYN. DÉPURER, ÉPURER. Ces deux mots ne diffèrent que par la préposition : *de*, signifiant ôter de; *e*, signifiant faire aller hors. Dépurer un liquide, épurer un liquide sont vraiment synonymes. Mais, au delà, il n'y a plus de synonymie : dépurer ne se dit qu'au propre, tandis que épurer s'emploie très-bien au figuré.

— HIST. XIV° s. Mais luy, estant dans son mercure, C'est à dire nonc separé De la mine, ains fort despure, *Traité d'alch.* 376. || XVI° s. On pourra mesler ces huiles avec les sucs depurés de pourpié, de laictue, PARÉ, XX *bis*, 10.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *pur;* provenç. et espagn. *depurar;* ital. *depurare.*

DÉPUTATION (dé-pu-ta-sion ; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Envoi solennel de personnes chargées d'un message pour quelqu'un. Essayons de ramener les esprits par une seconde députation, VAUGEL. *Q. C.* dans RICHELET. Il proposa de faire une députation au roi, SÉV. 233. Ils ne vont pas en députation au-devant de M. de Grignan, ID. 569. || 2° Fonction de député à une assemblée délibérante. Aspirer à la députation. C'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année, SÉV. 568. || La députation d'un département, tous ses députés. || Députation des États, nom, dans plusieurs gouvernements constitutionnels, d'un comité revêtu de certaines attributions en l'absence des États. || Assemblée des États de l'empire germanique, dans laquelle se réglaient certaines affaires renvoyées par la diète.

— HIST. XVI° s. Sire, j'ai esté deputé des eglises malgré moi, et pendant que bien d'autres briguoient cette deputation, D'AUB. *Vie*, CIX.

— ÉTYM. Lat. *deputationem,* répartition, de *deputare* (voy. DÉPUTER).

1. **DÉPUTÉ, ÉE** (dé-pu-té, tée), *part. passé.* Les membres du conseil députés pour aller faire des représentations au ministre.

2. **DÉPUTÉ** (dé-pu-té), *s. m.* || 1° Celui qui est chargé de certain message solennel auprès d'un prince ou d'une puissance. Le député vint donc, et fit cette harangue : Romains, et vous, sénat assis pour m'écouter.... LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Les députés du peuple et les chefs des soldats, VOLT. *Irène*, IV, 2. Puisque les actionnaires se sont réservé en commun le capital hypothéqué de leurs actions et qu'ils ont une caisse particulière et des députés pour veiller à leurs intérêts, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 27. || 2° Celui qui devient, par élection, membre d'une assemblée délibérante. Les députés aux états généraux. || Particulièrement, celui qui fait partie de ce qu'on appelle ordinairement seconde chambre, par opposition à chambre des pairs, à sénat. La chambre des députés. Les députés au corps législatif. || Proverbe. Les députés de Vaugirard qui viennent en corps, et ne sont qu'un, se dit par raillerie des solennités qui se font pour peu de chose.

— HIST. XIV° s. Le visiteur ordenera un depputé à chascun passaige, qui les dites laines pesera, *Ordonn.* dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. Deputés [hommes choisis, désignés pour faire une chose], AMYOT, *Lyc.* 35. Ce deputé est choisi au sort, MONT. II, 257.

— ÉTYM. *Député* 1.

DÉPUTER (dé-pu-té), *v. a.* || 1° Envoyer comme député. Madame, le sénat nous députe tous deux Pour vous jurer encor qu'il suivra tous vos vœux, CORN. *Pulch.* V, 2. L'ambassadeur est l'homme du prince qui le députe, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 491. Cet homme ainsi bâti fut député des villes Que lave le Danube; il n'était point d'asiles Où l'avarice des Romains Ne pénétrât alors et ne portât les mains, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. || 2° Absolument. Envoyer une députation. L'erreur alla si loin qu'Abdère députa Vers Hippocrate, et l'invita À venir rétablir la raison du malade, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. On court, on s'assemble, on députe À l'oiseau : seigneur Cormoran, D'où vous vient cet avis? Quel est votre garant? ID. *Fabl.* X, 4. Il déclara ouvertement qu'il ne se séparerait point d'eux, et leur conseilla de députer vers le prince, pour savoir de lui-même contre qui il prétendait les mener, ROLLIN, *Hist. anc.* t. IV, p. 145, dans POUGENS.

— HIST. XV° s. Lieu que nous avons deputé et ordonné, *Ordonn.* dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. Sans en faire plus longue inquisition, ils ont deputé un anneau à cet usage, beau et riche, ne considerant point la pauvreté en laquelle a vecu la sainte Vierge, CALVIN, 161. La derniere portion [des biens] estoit deputée pour la reparation des temples et autres despenses extraordinaires, ID. *Instit.* 880. Depuis que l'enfant estoit né, le pere n'en estoit plus le maistre, ains le portoit en un certain lieu à ce deputé, là où les plus anciens de la lignée visitoient l'enfant, AMYOT, *Lyc.* 55. On deputa les premiers et principaux personnages de l'une et de l'autre partie pour envoyer devers luy, ID. *Numa*, 5. Le cynosarges estoit un parc deputé aux exercices des jeunes gens, ID. *Thém.* 1. Si ne feust pas plus tost deputé à celle charge, qu'il.... ID. *Caton*, 21.

— ÉTYM. Provenç. *deputar ;* espagn. *deputar, diputar ;* ital. *deputare;* du latin *deputare*, tailler, assigner, de la préposition *de*, et *putare*, tailler, penser (voy. PUTATIF). *Deputer*, c'est proprement assigner, puis, de là, confier une mission.

† **DÉQUALIFICATION** (dé-ka-li-fi-ka-sion), *s. f.* Perte d'une qualification.

— ÉTYM. *Déqualifier.*

† **DÉQUALIFIER** (dé-ka-li-fi-é), *v. a.* Enlever une qualification, une qualité.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *qualifier.*

† **DÉQUILLER** (dé-ki-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme du jeu de quilles. Frapper une quille avec la boule, de manière à lui faire quitter sa place, à la jeter hors du carré du jeu. || Fig. et familièrement, déposter, chasser d'un poste, d'une fonction. On l'a déquillé à son grand regret. Vous voilà déquillé.

— HIST. XVI° s. Duras, voulant prendre sa place, l'accusa en mesme temps aux deux cours d'estre double, et, pour peu d'indice qu'il en pust apporter, le desquilla facilement de l'une et de l'autre, D'AUB. *Hist.* II, 222.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *quille.*

† **DÉRACINABLE** (dé-ra-si-na-bl'), *adj.* Qui peut être déraciné, au propre et au figuré.

— ÉTYM. *Déraciner.*

DÉRACINÉ, ÉE (dé-ra-si-né, née), *part. passé.* Dont les racines ont été arrachées de terre. Des arbres aussi anciens que le monde sont déracinés, ou leurs débris dispersés, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 5. || Fig. Une opinion déracinée par la parole et par les livres. Le plus noble orgueil y germa sur les débris de la vanité déracinée, J. J. ROUSS. *Conf.* IX.

DÉRACINEMENT (dé-ra-si-ne-man), *s. m.* Action de déraciner un arbre. Le déracinement d'un chêne. || État de ce qui est déraciné.

— ÉTYM. *Déraciner.*

DÉRACINER (dé-ra-si-né), *v. a.* || 1° Renverser ce qui tient au sol par racines. Le vent redouble ses efforts Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Ce grand Dieu qui se vante de déraciner par son souffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres, BOSS. *la Vallière.* Je le voyais déraciner sans peine d'une main les hauts sapins, FÉN. *Tél.* XV. || Fig. Vous avez été choisi pour déraciner ma vie de la terre; j'y tenais par un lien trop fort, STAEL, *Corinne*, XX, 3. || 2° Par extension. Déraciner un cor, l'extirper. || Faire sortir de sa place. Et d'un grand maître tireur d'armes, qui vient avec ses battements de pied, ébranler toute la maison et nous déraciner tous les carreaux de notre salle, MOL. *B. gent.* III, 3. || 3° Fig. Ôter, enlever, faire disparaître. Chacun se doit connaître et, par un exercice, Cultivant sa vertu, déraciner son vice, RÉGNIER, *Sat.* XV. Par là de nos trois cœurs l'amitié ressaisie En déracinerait et haine et jalousie, CORN. *Othon*, II, 4. Qui pourrait l'affermir dans un saint exercice Qui du cœur tous les ans déracinât un vice, ID. *Imit.* I, 11. ....Regarde en autrui Tout ce qui t'y déplaît, tout ce qu'on y censure, Et déracine en toi ce qui te choque en lui, ID. *ib.* I, 25. St Bernard fit un voyage dans ces pays-là pour y déraciner ce mauvais germe, et les miracles qu'il y fit en confirmation de la vérité catholique sont plus éclatants que le soleil, BOSS. *Var.* XI, § 35. Commencez à déraciner vos vicieuses inclinations, MASS. *Car. Jeûne.* || Déraciner les abus, les faire disparaître. || 4° Se déraciner, *v. réfl.* Perdre son enracinement. Cet arbre se déracine. || Fig. Les opinions anciennes ne se déracinent pas facilement. Souvent le vain orgueil par là se déracine, L'amour-propre se mine, Et fait place aux vertus avec facilité, CORN. *Imit.* II, 2.

— HIST. XIV° s. ....Et si t'enfourme [conduis-toi de telle manière], K'orguel de ton cuer desrachinnes, J. DE CONDET, p. 158. || XVI° s. Timoleon pensa d'affranchir aussi les autres villes, et de tout poinct exterminer et deraciner les tyrannies de Sicile, AMYOT, *Timol.* 34.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *racine ;* picard, *déracheiner, déracher ;* provenç. *desraygar, desrazigar ;* anc. catal. *desreygar ;* espagn. *desraigar ;* ital. *disradicare.* Le provençal, l'espagnol et l'italien sont formés de *raiz, radice*, racine.

† **DÉRACINEUR** (dé-ra-si-neur), *s. m.* Celui qui déracine. Les niveleurs étaient de plusieurs espèces : les uns, les fouilleurs et les déracineurs, s'emparaient des bruyères, CHATEAUB. *Stuarts*, 248.

— ÉTYM. *Déraciner.*

† **DÉRADELPHE** (dé-ra-dèl-f'), *adj.* Terme de tératologie. Monstre déradelphe, et, substantivement, un déradelphe, monstre composé de deux individus réunis par le cou.

— ÉTYM. Δέρη, cou, et ἀδελφός, frère.

† **DÉRADELPHIE** (dé-ra-dèl-fie), *s. f.* État du monstre déradelphe.

DÉRADER (dé-ra-dé), *v. a.* Terme de marine. Emporter, en parlant d'un gros temps, d'un vent violent, un vaisseau hors de la rade, avec ses ancres. || Terme de pêche. Désagréer un bateau quand la saison de la pêche est finie.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rade.*

† **DÉRAIDIR**, voy. DÉROIDIR.

† **DÉRAILLÉ, ÉE** (dé-rè-lé, lée), *part. passé.* Sorti hors des rails. Un convoi déraillé.

† **DÉRAILLEMENT** (dé-rè-le-man), *s. m.* Action de dérailler; résultat de cette action.

— REM. Ce mot se trouve écrit d'ordinaire *déraillement*, et est prononcé dé-ra-lle-man, avec *ll* mouillées; mais c'est une erreur de la prononciation et de l'orthographe. Voy. DÉRAILER.

† **DÉRAILER** (dé-rè-lé), *v. n.* Sortir des rails, en parlant d'un convoi sur un chemin de fer.

— REM. Ce mot est écrit d'ordinaire *dérailler*, et prononcé dé-ra-llé, *ll* mouillées; mais c'est une erreur, puisqu'il vient de l'anglais *rail*, prononcé en anglais *rèl*. Il vaut mieux suivre la prononciation anglaise, que cette mauvaise prononciation qui rapproche *dérailer* de *railler*, et ne pas tenir compte de l'orthographe, pas plus qu'on ne fait pour *keepsake* qu'on prononce non comme il est écrit, mais à l'anglaise, *ki-psè-k'*.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et angl. *rail*, rail de chemin de fer (voy. RAIL).

DÉRAISON (dé-rè-zon), *s. f.* Manque, absence de raison dans les paroles ou les actions. Qu'est-ce que le péché, sinon une erreur et une déraison? FÉN. t. III, p. 317. La raison parfaite va plus loin: elle supporte en paix la déraison d'autrui, ID. *Dial. des morts anc. Socr. Alcib. et Timon.* Cela nous paraîtra d'une grande déraison, MONTCRIF, dans DESFONTAINES. Qui t'anime aujourd'hui? par quelle déraison Rappeler les malheurs de toute ma maison? LEMERC. *Agamemnon*, IV, 5.

— HIST. XIIe s. Tel poesté ne puet nul chardenaus aveir; Par mei n'aura nul d'els de desraisun poeir, E poesté de pape n'aura par mun voleir, *Th. le mart.* 56. || XIIIe s. Certes, moult est laide chose et vilaine, que il est de çaiens forclos, et moult i est grans la mesproison por vous, et la desraisons de che que il oncques le fust, H. DE VALENC. XVIII. Et cil monstrerent la besoigne et la desraison que lor dame lor faisoit, *Chron. de Rains*, 228. Seigneur, vous iestes tout mi home, et je suis vostre sires.... et vous ai moult amés.... et donné du mien largement, et ne vous fis onkes tort ne desraison, ains vous ai toujours menés par droit, *ib.* 147. [On blâme une dame] De la desraison qu'ele fait, Qui loial amant morir lait [laisse], *Bl. et Jeh.* 1007. En tex [tels] dons n'a pas desreson, *la Rose*, 8266. Oiez, prelat et prince et roi, La desreson et le desroi Qu'on a fet à mestre Guillaume, RUTEB. 71. || XIVe s. N'oncques puis je ne m'assenti De faire à nulluy desraison, N'autre chose contre raison, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 33.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *raison*; provenç. *desrazo*; ital. *disragione*.

DÉRAISONNABLE (dé-rè-zo-na-bl'), *adj.* || 1° Qui n'est pas raisonnable. C'est un homme tout à fait déraisonnable. || 2° En parlant des choses. Conduite déraisonnable. Ce qu'a fait Massinisse est si déraisonnable Qu'à peine mon esprit le trouve imaginable, MAIR. *Sophon.* IV, 4. Votre dernière plainte n'est pas moins déraisonnable, PASC. *Réfut. de la rép. à la 12e prov.*

— HIST. XIVe s. Dire que un homme qui fait adultere ne veuille pas estre incontinent, c'est un dit desraisonnable, ORESME, *Eth.* 73. || XVIe s. Il n'exaulce point leurs prieres, attendu qu'elles sont desraisonnables, AMYOT, *P. Æm.* 32. A une femme desraisonnable il ne couste non plus de passer par dessus une raison que par dessus une aultre, MONT. II, 84. Et des humeurs desraisonnables des hommes, il semble quo les philosophes mesmes se desfacent plus tard et plus envy de cette-cy [l'amour de la gloire] que de nulle aultre, ID. I, 320.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *raisonnable*.

DÉRAISONNABLEMENT (dé-rè-zo-na-ble-man), *adv.* D'une manière déraisonnable. Il a parlé déraisonnablement. Il a déraisonnablement agi. Ils furent assez inconsidérés pour prêcher la raison déraisonnablement, VOLT. *Voy. de la raison.*

— ÉTYM. *Déraisonnable*, et le suffixe *ment*.

† **DÉRAISONNEMENT** (dé-rè-zo-ne-man), *s. m.* Action de déraisonner. La fureur et le déraisonnement le plus inepte était leur réplique, ST-SIM. 427, 177.

— ÉTYM. *Déraisonner.*

DÉRAISONNER (dé-rè-zo-né), *v. n.* Tenir des discours dépourvus de raison, de sens. Le malade commençait à déraisonner. Il ne fait que déraisonner. Ils déraisonnaient à qui mieux mieux.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *raisonner*. L'ancienne forme était *desranier*, et signifiait exposer, contester.

† **DÉRALINGUER** (dé-ra-lin-ghé), *v. a.* Terme de marine. Ôter les ralingues d'une voile. || Déchirer, en parlant du vent, une voile le long des ralingues.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ralingue*.

† **DÉRAMAGE** (dé-ra-ma-j'), *s. m.* Action de déramer.

† **DÉRAMER** (dé-ra-mé), *v. a.* Ôter de dessus les branchages, en parlant des cocons des vers à soie.

— HIST. XVIe s. Tarder plus de sept à huit jours à desramer les cocons, seroit se constituer au hazard de convertir la soie en filozelle, O. DE SERRES, 489.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rame*, au sens de branche.

DÉRANGÉ, ÉE (dé-ran-jé, jée), *part. passé.* || 1° Mis hors de son rang, de sa place. Des meubles dérangés. Cette chambre où j'entrais toujours, hélas! j'en trouvai les portes ouvertes, mais je vis tout démeublé, tout dérangé, SÉV. 14. || Un cabinet dérangé, un cabinet où l'on a mis le désordre. || 2° Mis hors de ses heures. Je suis tout dérangé quand je suis absent de la cour trois jours, locution de la cour, suivant DE CAILLIÈRES, 1690. || 3° Fig. Une fortune dérangée, une fortune grevée de beaucoup de dettes. Jacquinet: Ce retour imprévu ne dérangerait-il point un peu vos petites affaires? — Merlin: oh! non, elles sont toutes dérangées, de par tous les diables, REGNARD, *Retour imprévu*, sc. 9. || Il se dit des personnes dans le même sens. Le mari de ta mère était fort dérangé; en mourant, il ne laissa rien, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 3. || 4° Il a le cerveau dérangé, il n'est pas dans son bon sens. Les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, VOLT. *Louis XIV*, 18. || 5° Jeté dans le désordre moral. Un homme dérangé par les mauvaises compagnies. || 6° Avoir le corps dérangé, être affecté de diarrhée. || Absolument, dans le même sens. Être dérangé.

DÉRANGEMENT (dé-ran-je-man), *s. m.* || 1° Action de déranger; état de ce qui est dérangé. Le dérangement des meubles dans une chambre. Causer du dérangement dans une assemblée. || 2° Fig. Changement qui incommode. Je crains de vous causer du dérangement. Le dérangement que cela fera à notre commerce [correspondance], SÉV. 191. || 3° Désordre d'affaires qui compromet la fortune. J'ai déjà ouï dire dans une maison qu'il y avait du dérangement dans ses affaires, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || Gêne d'argent. C'est moi que cette charge accable, et je voudrais au moins que pour prix de tout le dérangement qu'il me fait.... SÉV. 438. || 4° Désordre moral. Son dérangement lui attire tôt ou tard des remontrances de la part de celles qui sont établies pour veiller sur sa conduite, MASS. *Profess. relig. Serm.* 4. Cette ressource était encore plus nécessaire à de jeunes gens que la première effervescence de l'âge des plaisirs avait entraînés dans les excès de la débauche et du dérangement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 3. || 5° Dérangement de corps, ou, simplement, dérangement, diarrhée.

— ÉTYM. *Déranger.*

DÉRANGER (dé-ran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : nous dérangeons, je dérangeais), *v. a.* || 1° Ôter une chose de son rang, de sa place. Déranger des papiers, un meuble. A l'empressement qu'on eut de déranger les branches d'arbres qui masquaient des forces qu'on avait tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril où ils allaient se jeter, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 20. || Déranger une chambre, en déplacer les objets. || Déranger une machine, une montre, y apporter quelque trouble qui l'empêche de bien aller. || Fig. Vous n'entrez plus dans les desseins de la miséricorde de Dieu sur votre salut: vous dérangez l'ouvrage de votre justification, MASS. *Car. Pâques.* On croit qu'en dérangeant les desseins qu'on avait pour l'automne, on dérangera aussi la fièvre de M. le Dauphin, qui la prend dans cette saison à Saint-Germain; pour cette année elle y sera attrapée, elle ne l'y trouvera pas, SÉV. 69. Ce coup dérangea les mesures de Charles, du cardinal et de l'assemblée de Varsovie, VOLT. *Charles XII*, 2. || Terme d'ancienne marine. Déranger la bonnette, la déboutonner du corps de la voile. || 2° Déranger quelqu'un, lui faire quitter sa place. Je ne veux pas déranger ces dames. || 3° Déranger quelqu'un, l'interrompre dans ses occupations. Dubriage: Mais cela te dérange. — George: Un peu; mais le plaisir.... Il faut bien se donner un moment de loisir, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 2. || 4° Déranger le temps, le faire passer du beau au mauvais. Cet orage va déranger le temps. || 5° Altérer un peu la santé. J'ai mangé un peu plus qu'à l'ordinaire, et cela m'a dérangé. || Occasionner la diarrhée. Cet enfant a mangé des fruits verts; cela l'a dérangé. || 6° Fig. Déranger le cerveau, troubler la raison. Que c'est un dangereux poison, Qu'une délicate louange! Hélas! qu'aisément il dérange Le peu que l'on a de raison! CHAUL. *Au marquis de Dangeau.* C'est bien dommage que son chagrin lui dérange quelquefois l'esprit, VOLT. *Princ. de Babyl.* 5. Le trouble et la frayeur ont dérangé sa tête, IMBERT, *Jaloux sans amour*, V, 15. || 7° Jeter dans le désordre moral. Les mauvaises compagnies l'ont dérangé. Et cette jeune fille qui vous dérange, qui fait que vous manquez à votre parole, il se trouve que c'est moi, MARIVAUX, *Marianne*, 4e partie. || 8° Se déranger, *v. réfl.* En parlant d'une machine, ne pas aller régulièrement. Cette montre se dérange facilement. || Se déranger, en parlant de la fortune, être grevé de dettes, d'hypothèques. Ses affaires se dérangent beaucoup. || 9° Quitter son rang, sa place. Je me suis dérangé pour le faire mieux placer. Ne vous dérangez pas, je reviendrai plus tard. || Quitter ses occupations, ses affaires. Mme de Coulanges m'a menée ces derniers jours; elle s'est toute dérangée pour moi, elle n'a songé qu'à moi, SÉV. 347. || 10° Avoir la raison troublée. On prétend que son esprit [de Charles-Quint] se dérangea dans la solitude de St-Just, VOLT. *Mœurs*, 126. || Tomber dans le désordre moral. Ces cœurs convertis qui se dérangent et qui retomberont bientôt dans leurs affections terrestres, FLÉCH. *Sermons*, II, 44. Une fille qui se dérange et qui ne vit pas selon la règle, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 231. L'abbé de Caudelet a passé le reste de sa vie sans s'être dérangé un moment, ST-SIM. 54, 154. S'étant tout à fait dérangé, il s'est enfui du pays laissant sa femme.... J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 10.

— HIST. XIe s. Od mil Franceis de France la lur terre, Gautier desrenget [se range le long] les destreiz et les tertres, *Ch. de Rol.* LXIII. || XIIe s. Quant un vaslez les fit tous desrengier.... *Ronc.* p. 187. || XIVe s. Après muet [s'avance] li dux de Bourgogne Contre qui Brebançons desrengent [se détachent], G. GUIART, *Ms.* fo 125, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ranger*; provenç. *desrengar*, *desrencar*, *desrancar*.

† **DÉRAPÉ, ÉE** (dé-ra-pé, pée), *part. passé.* Une ancre dérapée, une ancre qui a lâché le fond.

† **DÉRAPER** (dé-ra-pé), *v. n.* Terme de marine. Une ancre dérape quand, bien que mouillée, elle n'est plus fixée au fond et laisse dériver le vaisseau. || Se dit aussi d'une ancre au moment où elle est arrachée volontairement du fond de la mer.

— ÉTYM. Formé, avec le préfixe *dé....*, sur le modèle de l'italien *ar-rappare*, *ar-raffare*, *rappare*; espagn. *rapas*; venant du germanique: holl. *rapen*; suéd. *rappa*; allem. *raffen*, saisir.

† **DÉRÂPER** (dé-râ-pé), *v. a.* Terme de vigneron. Ôter la grappe du raisin, avant de presser le grain pour faire le vin.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *râpe* (grappe).

DÉRATÉ, ÉE (dé-ra-té, tée), *part. passé.* || 1° A qui on a ôté la rate. || Courir comme un chien dératé, et, substantivement, comme un dératé, courir avec une grande vitesse et longtemps. || Fig. et substantivement, personne vive, alerte, sans retenue. C'est un dératé, une dératée. || Une petite dératée, celle qui en sait plus qu'on n'en sait d'ordinaire à son âge.

DÉRATER (dé-ra-té), *v. a.* Extirper la rate; opération qu'on prétendait propre à rendre les chiens meilleurs coureurs (ce qui n'est pas), et qui était suggérée par la douleur ressentie au côté gauche dans une course longue et rapide, douleur attribuée à la rate.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rate*.

† **DÉRAYER** (dé-rê-ié), *v. n.* Terme d'agriculture. Tracer le dernier sillon d'un champ, pour le séparer du champ voisin. || Terme de relieur. Rendre, pour la reliure, les peaux minces et d'égale épaisseur.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *raie*.

† **DÉRAYURE** (dé-rè-iu-r'), *s. f.* Sillon distinguant deux champs l'un de l'autre.

— ÉTYM. *Dérayer.*

DERECHEF (de-re-chef), *adv.* De nouveau, une seconde fois. Irai-je derechef les dieux sollicitant? RÉGNIER, *Élég.* IV. Leurs six petites poches [des cavités du cœur] se referment, et les cinq de la veine cave et de l'artère veineuse se rouvrent et donnent passage à deux autres gouttes qui font derechef enfler le cœur, DESC. *Méth.* V, 6. Mais derechef je veux ne rien approfondir, CORN. *Attila*, I, 2. Derechef jugez mieux de la même vertu, ID. *Théodore*, IV, 6. Ou derechef j'atteste Le souverain pouvoir de la troupe céleste, ID. *Hor.* IV, 1. Les voilà donc derechef en chemin, LA FONT. *Herm.* Me voilà saisi derechef D'étonnement et d'épouvante, ID. *Fabl.* I, 12. La victime innocente que mes crimes ont derechef immolée, CHATEAUB. *Mart.* 135. || Encore une fois. Derechef, veuillez être discret, MOL. *Ec. des f.* I, 6.

— HIST. XIIIe s. Cest regne [pays] [les Normands] aveient eisillié [ruiné]; Or de rechef sunt repairié A destruire le remanant, BENOIT, I, v. 1935. Lores m'estut de rechief comencer, Ronc. p. 164. Derechief Achimas parlad à Joab, si li dist : quels mals est, si jo en vois [vais] après ensi? Rois, 188. || XIIIe s. Derechief, les autres prevoz, les baillifs et les serjans jureront que il garderont loialment nos rentes et nos droiz, JOINV. 294. Le roy et nous qui estions avec li demourez, si comme Dieu voult, feismes voille derechief, ID. 213. Adont [il] li dist tot de rekief, *Fl. et Blanchef.* 1939. || XIVe s. Or retournons de rechef au bien de quoy nous queirons et disons.... ORESME, *Eth.* VII, 13. || XVe s. De rechief commanda ledit duc que.... COMM. V, 6.

— ÉTYM. *De*, *re* indiquant retour, et *chef*, dans le sens de tête, bout, extrémité.

DÉRÉGLÉ, ÉE (dé-rè-glé, glée), *part. passé.* || 1° Qui n'est plus réglé. Avoir le pouls déréglé. Une machine déréglée. Je ne comprends rien aux postes, elles sont déréglées, SÉV. 28. Afin qu'il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce, ID. 429. || 2° Qui n'est pas soumis à la règle. Vie déréglée. Homme déréglé. Ambition déréglée, MAIR. *Sophon.* V, 2. Esprit déréglé, D'ABLANCOURT, *Tac. ann.* liv. IV, dans RICHELET. Seigneur, est-il donc vrai qu'une reine aveuglée Vous préfère d'un roi la valeur déréglée? RAC. *Alex.* III, 5. Des chefs sans art conduisaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées, VOLT. *Mœurs*, 54. || 3° Qui est dans le désordre moral. Que devrait-on faire si, en considérant son état présent, on le trouvait déréglé et contraire à Dieu? NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, ch. 9. La jeunesse romaine déjà presque généralement déréglée et corrompue par le luxe et la licence que les richesses et les nouvelles conquêtes avaient introduites à Rome, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 568, dans POUGENS.

DÉRÈGLEMENT (dé-rè-gle-man), *s. m.* || 1° État de ce qui est déréglé. Le dérèglement du pouls, d'une horloge. Les maladies ne se forment que du dérèglement des humeurs, MAUCROIX, *Homélie* 10, dans RICHELET. Le dérèglement des saisons leur avait donné l'épouvante, D'ABLANC. *Tac.* liv. I, ch. 4, dans RICHELET. Ces personnes qui, nées dans une condition obscure, se sentent du dérèglement des saisons, du malheur des temps.... MASS. *Car. Jeûne.* Jupiter et Saturne s'attirent plus fortement l'un l'autre quand ils sont plus proches, et par là la régularité du reste de leur cours est sensiblement troublée; on peut aller jusqu'à déterminer la quantité et les bornes de ce dérèglement, FONTEN. *Newton.* || 2° Cours de ventre, dérangement. Je suis chez votre abbé, qui a depuis deux jours un petit dérèglement qui lui donne de l'émotion; je n'en suis pas encore en peine, mais j'aimerais mieux qu'il se portât tout à fait bien, SÉV. 123. || 3° Conduite déréglée. Il faut bien des années de dérèglement et de libertinage pour arriver à ce comble d'infamie, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Et si le peuple y voit quelques dérèglements [chez les princes], C'est quand l'avis d'autrui corrompt leurs sentiments, CORN. *Pomp.* II, 1. Ceux qui sont dans le dérèglement disent à ceux qui sont dans l'ordre.... PASC. *P. div.* 44. Quand son exercice [de la raison] commence à devenir plus parfait, les grands dérèglements de la sensualité commencent en même temps à se déclarer, BOSS. *Concupisc.* 7. N'entend-on pas dire sans cesse que tout est renversé dans le monde, que le dérèglement y est général, qu'il n'y a ni âge, ni sexe, ni état qui en soit exempt? BOURD. *Pensées*, t. I, p. 136. Le dérèglement des ecclésiastiques et des prêtres est préjudiciable à tout le monde chrétien, dont ils doivent être les guides et les conducteurs, ID. *Exhort. Char. env. un sém.* t. I, p. 153. Il répand des larmes sur les dérèglements d'une ville infidèle, MASS. *Av. Circ.* Vos infirmités ne sont pas un dérèglement de votre cœur, ID. *Car. Tiéd.* 1. Scipion n'avait pris aucune part aux dérèglements et aux débauches qui régnaient alors presque généralement parmi la jeunesse romaine, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 573, dans POUGENS. C'est le dérèglement de vos actions qui me fait parler, REGNARD, *Retour impr.* sc. 1.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie met un accent aigu à *déréglement*, tandis qu'elle met un accent grave à *règlement*; l'accent grave est d'ailleurs l'orthographe conforme à la prononciation.

— SYN. DÉRÈGLEMENT, DÉRANGEMENT. Ces mots expriment deux nuances de désordre moral. Ce qui est dérangé est hors de son rang, hors de sa place; ce qui est déréglé est hors de la règle. Le dérèglement exprime donc un état plus grave que le dérangement.

— HIST. XVIe s. J'ay aultrefois apprins que le vice n'est que desreglement et faulte de mesure, MONT. II, 3.

— ÉTYM. *Dérégler.*

DÉRÉGLÉMENT (dé-rè-glé-man), *adv.* D'une manière déréglée. Il a vécu déréglément.

— HIST. XVIe s. ....Ou que ses mois fluent dereglément et immoderément, PARÉ, XVIII, 44.

— ÉTYM. *Déréglé*, et le suffixe *ment.*

DÉRÉGLER (dé-rè-glé. La syllabe *ré* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: je dérègle, excepté, suivant l'usage de l'Académie en cas semblables, au futur et au conditionnel : je déréglerai, je déréglerais; dans dérégler et ses composés, la syllabe *ré*, malgré l'accent aigu, se prononce comme dans règle), *v. a.* || 1° Faire qu'une chose ne soit plus réglée. Le froid, le chaud dérèglent les pendules. Cette machine [le corps], quoiqu'unie si étroitement à un esprit, n'est ni immortelle ni incapable d'être troublée et déréglée, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 3. Le mouvement le plus violent que pût avoir un vaisseau ne la déréglait point [une certaine clepsydre], au lieu qu'il dérègle infailliblement les autres horloges, FONTEN. *Amontons.* || 2° Par extension, troubler la discipline. Dérégler un collége. || 3° Fig. Jeter dans le désordre moral. Dont les métiers ne serviraient qu'à dérégler les mœurs, FÉN. *Tél.* XII. Vous avez déréglé votre imagination, MASS. *Car. Prière*, 1. || 4° Se dérégler, *v. réfl.* N'être plus réglé. Ma pendule s'est déréglée. La saison se dérègle; on voit une espèce de déluge au milieu de l'été, FÉN. t. XXI, p. 132. Voilà un plaisant respect qu'on a pour elle [la terre]; je ne me fierais guère plus à la terre qu'à une pendule : les mêmes choses à peu près qui dérégleront l'une dérégleront l'autre; je crois seulement qu'il faut plus de temps à la terre qu'à une pendule pour se dérégler sensiblement; c'est tout l'avantage qu'on lui peut accorder, FONTEN. *Mondes*, 6e soir. || Fig. Tomber dans l'indiscipline, dans le désordre moral. Les victorieux se dérèglent pendant ce temps de confusion, FÉN. *Tél.* V. || Proverbe. Il ne faut qu'un mauvais moine pour dérégler tout le couvent.

— HIST. XIVe s. Il est jeunes assez, par la Vierge honnerée, Pour avoir assez sens et honnour à durée; Il ne fait nes [même] un mal, ne chose desrieulée, *Guescl.* 276. Helas que je suis malheureuse, Et sur toutes plus doloreuse, Quant je pense à toy, genre humain, Qui sur toute autre creature Te desreigles tant de nature! *Nature à l'alchim. err.* 8. || XVe s. Encores poet moult bien selonc m'entente Li orlogiers, quant il en a loisir, Faire sonner les clochetes petites, Sans derieuler les heures dessus dites, FROISS. *Poésies mss.* p. 67, dans LACURNE. Si commencerent archers et compaignons à piller et fourrer les maisons pour butiner et pour gaigner, et se dereiglerent tellement que les enseignes demourerent toutes seules, *Mém. d'Ol. de la Marche*, liv. I, p. 362, dans LACURNE. || XVIe s. Licence desreglée, AMYOT, *Solon*, 41.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *règle. Desrieuler* est régulier; *regula* ayant donné *rieule* et *règle.*

† **DÉRENCÉPHALE** (dé-ran-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres dérencéphales, et, substantivement, les dérencéphales, monstres qui ont un cerveau imparfait implanté sur le cou.

— ÉTYM. Δέρη, cou, et *encéphale.*

† **DÉRETOURNER** (dé-re-tour-né), *v. a.* Remettre à l'endroit ce qui avait été retourné, mis à l'envers. Déretourner un bas. Les bouches qui se forment sur le milieu du corps d'un polype déretourné en partie.... BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 241, dans POUGENS. || Se déretourner, *v. réfl.* Cesser d'être retourné. Le polype n'aime pas à demeurer retourné; il tâche à se remettre dans son premier état, il se déretourne en tout ou en partie, ID. *Consid. corps org. Œuvres*, t. V, p. 355.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *retourner.*

DÉRIDÉ, ÉE (dé-ri-dé, dée), *part. passé.* Qui n'a plus de rides. La peau déridée par quelques cosmétiques. || Fig. Un front déridé, un front où un air sérieux, soucieux ne paraît plus.

DÉRIDER (dé-ri-dé), *v. a.* || 1° Effacer les rides. Pommade pour dérider la peau. || 2° Fig. Dérider le front, ôter au front toute apparence sérieuse ou soucieuse. J'aime mieux Arioste et ses fables comiques Que les auteurs toujours froids et mélancoliques Qui, dans leur sombre humeur, se croiraient faire affront, Si les Grâces jamais leur déridaient le front, BOIL. *Art* v. III. Le géomètre dérida un peu son front et se mit à rire, MONTESQ. *Lett. pers* 128. La gaîté qu'il savait répandre Eût déridé le front d'un roi, BÉRANG. *Violon brisé.* || Se dérider le front, quitter l'air sérieux, devenir gai. Le P. Pétau, bien moins âgé, mais naturellement plus rigide que son confrère, se dérida le front en faveur d'un jeune provincial qui.... D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 393, dans POUGENS. || Rendre gai. Rien ne saurait le dérider. Le riant Épicurien Y déridait l'âpre Stoïcien, DELILLE, *Convers. Prologue.* || 3° Se dérider, *v. réfl.* Perdre ses rides. Ce visage, ridé par la maladie, s'est déridé par la convalescence et l'embonpoint. || Fig. Devenir gai. Il ne se déride jamais. Alors il n'était point de lecteur si sauvage Qui ne se déridât en lisant mon ouvrage, BOIL. *Épît.* X. Rouillé, procureur général de la chambre des comptes, ne se déridait qu'avec des filles et entre les pots, ST-SIM. 95, 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ride.*

† **DÉRIMER** (dé-ri-mé), *v. a.* Terme d'histoire littéraire. Mettre en prose un ouvrage en vers. Nos anciens poëmes ont été dérimés au XVe siècle.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rime.*

† **DÉRISEUR** (dé-ri-zeur), *s. m.* Celui qui tourne en dérision des choses respectables.

— HIST. XIVe s. Il est mendre [moindre] en malvestey que n'est le deriseur, ORESME, *Eth.* 137.

— ÉTYM. Lat. *derisor*, de *derisum*, supin de *deridere*, de la préposition *de*, et *ridere*, rire (voy. RIRE).

DÉRISION (dé-ri-zion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* Moquerie méprisante. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision [de la religion], qui est le dernier excès et comme le triomphe de l'orgueil, BOSS. *Anne de Gonz.* Tourner le nom de Dieu en dérision, ID. *Vict.* 1. Ils les portèrent en dérision par toute la ville, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET. Et tout le peuple même avec dérision Observant la rougeur qui couvrait mon visage.... RAC. *Esth.* III, 1. Faire des dérisions injustes de la piété même, MASS. *Car. Inconst.* Ils ont regardé la pénitence comme des dérisions publiques des sacrements, ID. *ib.* Notre zèle, loin de ramener les pécheurs, leur fournit contre nous des dérisions et des censures, ID. *Confér. Cond. des cl. d. le mond.* Et qu'est-ce que la gloire? un vain son répété, Une dérision de notre vanité! LAMART. *Harm.* III, 9. || Familièrement. C'est une dérision, c'est-à-dire c'est se moquer. C'est une dérision que d'offrir cent francs pour un pareil travail.

— HIST. XIVe s. Il semble que l'en face de eulx une derision, quant l'en les loe, ORESME, *Eth.* 28. Mes seroit par aventure une derision de vouloir bien au vin que l'en aime, ID. *ib.* 232. Et il deffendent aucunes contumelies et derisions estre dites, ID. *ib.* 137. Estre à moquerie et à derision de ses anemis, BERCHEURE, fo 20, *verso.* Il cuida que la dame lui dist derision, *Guescl.* 102. || XVe s. Et pourtant iceux, voyant qu'ils ne pouvoient rien besogner, se departirent de là en faisant plusieurs derisions [pilleries] sur le pays, MONSTREL. II, ch. 169. Aucuns de ce conseil le prindrent à desrision tant à cause de son petit estat que des termes qu'il tenoit, COMM. V, 14. || XVIe s. Panurge luy fist la babou on signe de derision, RAB. *Pant.* IV, 57.

— ÉTYM. Provenç. *derrizio*; ital. *derisione*, *dirisione*; du latin *derisionem* (voy. DÉRISEUR).

DÉRISOIRE (dé-ri-zoi-r'), *adj.* Qui est dit ou fait par dérision. Propos dérisoires. Offres dérisoires.

— HIST. XVe s. Luy escrivoit lettres derisoires, et en se moquant de luy mandoit.... JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *derisori*; ital. *derisorio*; du latin *derisorius* (voy. DÉRISEUR).

† **DÉRISOIREMENT** (dé-ri-zoi-re-man), *adv.* D'une façon dérisoire.

— HIST. XVe s. C'est ung homme de basse condicion que fortune desrisoirement avoit monté, G. CHASTEL. *Chr. des ducs de Bourg.* 2e part. 1.

— ÉTYM. *Dérisoire*, et le suffixe *ment.*

† **DÉRITOIR** (dé-ri-toir) ou **DÉRITOIRE** (dé-ri-toi-r'), *s. m.* Madrier qui fait partie d'un moulin à olives.

— ÉTYM. Ce paraît être une corruption de *détritoir.*

† **DÉRIVABLE** (dé-ri-va-bl'), *adj.* Qu'on peut dériver. Ce principe est dérivable de tel autre.

— ÉTYM. *Dériver* 2.

DÉRIVATIF, IVE (dé-ri-va-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui sert à opérer une dérivation. Employer des moyens dérivatifs. || *S. m.* Les dérivatifs. || 2° Terme de grammaire. Qui dérive. Verbes dérivatifs. || 3° Terme de philosophie. Ils entendent par les forces dérivatives celles qui résultent de l'action

combinée de différentes monades ou de différents agrégats, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 80, dans POUGENS.

— ÉTYM. Provenç. *derivatiu;* espagn. *derivativo;* du latin *derivativus*, de *derivare*, dériver (voy. DÉRIVER 2).

1. **DÉRIVATION** (dé-ri-va-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de dériver des eaux courantes. La dérivation d'un fleuve. La dérivation de la Durance. || Canal de dérivation, canal par lequel on fait venir les eaux pour les porter dans un réservoir. || 2° Terme de médecine. Action par laquelle le sang ou les humeurs sont attirés vers une partie, à l'effet de les détourner d'une autre où ils pourraient causer des accidents. Dans plusieurs affections du cerveau, on agit par dérivation sur le canal intestinal à l'aide de purgatifs. || 3° Terme de grammaire. Manière dont les mots d'une même racine se forment les uns des autres par le changement de désinences. Les règles de la dérivation. || 4° Fig. Le titre de chevalerie que les rois d'Angleterre donnent aux citoyens est une dérivation de l'ancienne chevalerie, VOLT. *Mœurs*, 97.

— HIST. XVIe s. Chercher la derivation des comparatifs, MONT. I, 175. Elle [l'éducation] ne nous a pas apprins de suyvre et embrasser la vertu et la prudence, mais elle nous en a imprimé la derivation et l'etymologie, ID. III, 69. Ventouses avec scarifications pour faire vacuation, derivation, et revulsion des humeurs superflus coulans sur quelque partie, PARÉ, *Introd.* 2. Jupiter surnommé ferestrien, suivant la derivation de ceste parole grecque [φέρειν], qui signifie porter, AMYOT, *Marcel.* 11.

— ÉTYM. Provenç. *derivatio;* espagn. *derivacion;* ital. *derivazione;* du latin *derivationem*, de *derivare*, dériver 2.

2. **DÉRIVATION** (dé-ri-va-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de marine. L'action de sortir de sa route. La dérivation d'un vaisseau. || 2° Terme de balistique. Écart que fait hors de sa direction un projectile en vertu de sa forme et de la résistance de l'air.

— ÉTYM. *Dériver* 3.

DÉRIVE (dé-ri-v'), *s. f.* Terme de mer. La quantité dont un navire, poussé par le courant ou l'effort du vent, s'éloigne de la route qu'il s'était proposé de suivre; cette quantité est mesurée par l'angle que fait la quille avec la direction donnée du bâtiment, JAL. Lettre portant qu'il a été fait [à Toulon] une troisième épreuve, sur un moyen-vaisseau, de la nouvelle invention du sieur Caze, pour empêcher la dérive et le roulis des vaisseaux, et que tous les officiers qui y ont assisté en sont très-édifiés, *Le roi à Colbert de Terron*, dans JAL. Les navigateurs sont souvent obligés d'attribuer à l'action des courants la dérive de leur vaisseau, BUFF. *Théorie de la terre, article* XIII. || Il se dit aussi du nombre de brasses qui se trouvent entre le lieu où l'on a jeté la sonde et le lieu du vaisseau. || L'angle de la dérive ou, simplement, la dérive, l'angle que la quille du bâtiment fait avec la direction réelle de sa route. || La dérive vaut la route, c'est-à-dire le bâtiment qui est en panne ou à la cape est poussé par la dérive du côté où il doit aller. || Il y a de la dérive, avoir belle dérive, se dit quand on est assez loin d'un endroit dangereux pour ne pas craindre d'y être entraîné par la dérive. || Ce bâtiment va en dérive, il est détourné de sa route par les vents, par les courants. || Aller, être en dérive, se dit aussi d'un bâtiment qui, ne gouvernant plus ou n'étant plus amarré, est entraîné par le courant. || Être en dérive, flotter au gré du vent, des flots. Un radeau en dérive. || Dérive ou drive, se dit, dans un bâtiment à plates varangues, de chacune des deux ailes dont on se sert pour empêcher le navire de dériver.

— ÉTYM. La première idée qui se présente est de rattacher *dérive* à *dériver* 2, qui signifie proprement sortir du ruisseau (lat. *de rivo*, hors du ruisseau). Mais cela ne peut se concilier avec la forme très-réelle quoique plus rare qu'on trouve: *drive* et *driver*. Il faut donc en venir, comme a fait de Chevallet, à l'anglais *to drive*, qui a ce sens et qui sera entré très-facilement parmi les populations maritimes. Néanmoins il faut admettre qu'il y a eu confusion entre l'anglais *to drive* et le français *dériver*. L'anglais *to drive* est l'anglo-saxon *drifan*, holland. *dryven*, danois *driver*, allem. *treiben*, pousser.

DÉRIVÉ, ÉE (dé-ri-vé, vée), *part. passé* de dériver 2. || 1° Détourné de son courant, de son lit. Une rivière dérivée dans des prés qu'elle fertilise. || 2° Qui prend son origine. C'est de cette source que la beauté et la grâce sont dérivées, BOSS. *Démons*, 1. Notre âme est dérivée de celle de Dieu, BERN. DE ST-P. *Mort de Socrate.* || 3° Terme de grammaire. Qui se forme d'après un autre mot, par le changement de la désinence. Batteur, battage, battoir, sont des mots dérivés de battre. || *S. m.* Mot formé d'un autre mot. Le verbe courir et ses dérivés. || 4° Terme de mathématique. Fonction dérivée ou, substantivement, une dérivée, nom donné par Lagrange aux divers coefficients différentiels, parce qu'en effet ces fonctions se déduisent de la fonction primitive au moyen de procédés analytiques invariables. La méthode des dérivées, le calcul différentiel.

— SYN. DÉRIVÉS, CONJUGUÉS (en grammaire). 1° Le terme de *conjugué* est plus général, il peut comprendre même les composés; 2° Il comprend les mots qui se rattachent à la même origine, sans venir directement l'un de l'autre : *aimer, amour* sont des conjugués, et ne sont pas des dérivés l'un de l'autre. 3° Le mot *dérivé* ne s'applique pas aux formes diverses d'un même mot. On ne dira pas que *savants, savante* sont des dérivés de *savant*, ni que *j'aimais* est un dérivé d'*aimer;* mais ce sont des conjugués.

1. **DÉRIVER** (dé-ri-vé), *v. n.* Quitter le rivage. Il est temps de partir, dérive! || Terme de flottage. Écarter des bords d'un ruisseau les bûches qui s'y sont jetées et leur faire enfiler le canal ou la goulette.

— HIST. XIIIe s. El [elles] font les flueves deriver [déborder], *la Rose*, 18134. La Seine si se deriva [déborda], *Chr. fr. mss. de Nangis, sous l'an* 1280, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rive;* Berry, *dériper, dériber*, déborder. Ce *dériver*-ci est composé comme *arriver;* le sens et la forme du Berry témoignent qu'il ne faut pas le confondre avec *dériver* 2, qui vient de *rivus*.

2. **DÉRIVER** (dé-ri-vé), *v. a.* || 1° Faire sortir les eaux du fil de leur courant, les détourner de leur cours au moyen d'un canal de dérivation. || Par extension, en termes de médecine, dériver les humeurs, les faire couler d'un côté différent de celui où elles se portaient. || 2° Fig. Terme de grammaire. Faire provenir. D'où dérivez-vous ce mot-là, c'est-à-dire quelle racine lui donnez-vous? || 3° *V. n.* Être détourné de son lit, en parlant des cours d'eaux. On a pratiqué des rigoles par lesquelles les eaux du fleuve dérivent dans ce canal. || 4° Fig. Avoir sa cause, prendre son origine. C'est de là que dérivent tous nos malheurs. Et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même désir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées, BOSS. *le Tellier*. Les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, MONTESQ. *Espr.* I, 1. || Terme de grammaire. Tirer sa formation d'après certaines règles. Le plus grand nombre des mots français dérivent du latin. || 5° Se dériver, *v. réfl.* Être dérivé. Ces eaux se dérivent d'une rivière. Ces mots se dérivent aisément les uns des autres.

— HIST. XIIe s. Cant il font paroles d'exhortation, soi ellievent par dedens, de ce ke la grasce de predication est parmi eaz [eux] derivée, *Job*, 492. || XIIIe s. Car Diex li biaus outre mesure, Quant il biauté mist en nature, Il en i fist une fontaine Tousjors corant et tousjors plaine, De qui toute biauté desrive, *la Rose*, 16439. || XIVe s. Se le non de desattrempance est dit et derive de l'autre ou au contraire, ORESME, *Eth.* 99. Et pour ce son nom est derivé de meur et en differe peu, ID. *ib.* 33. Accident est derivé et despent de substance, ID. *ib.* VI (10). || XVIe s. Ils avoient bien accoustumé de tout temps de prendre soigneusement la protection des villes extraittes et derivées de la leur, AMYOT, *Timol.* 3. Pour deriver toute la suspicion du faict sur Agesilaus, ID. *Agésil.* 38. Sur luy se deriva partie de la haine que l'on portoit à ce Fulvius, ID. *Gracques*, 44. Tout ainsi comme du chef sourdent et se derivent les nerfs, instruments du sentiment et du mouvement, ID. *Moral. Epit.* p. 7. La matiere sera derivée en ouvrant les veines proches de la playe, PARÉ, VIII, 14. Souhaitant que cette esmotion chaleureuse [des guerres civiles] qui est parmy nous se peust deriver à quelque guerre voisine, MONT. III, 99.

— ÉTYM. Provenç. *deribar, derivar, derrivar;* espagn. *derivar;* ital. *derivare;* du latin *derivare*, de *de*, et *rivus*, ruisseau.

3. **DÉRIVER** (dé-ri-vé), *v. n.* || 1° Terme de navigation. Suivre le courant, aller à la dérive, en parlant d'un bateau. || 2° Terme de marine. S'écarter plus ou moins de sa route par l'effet des vents ou des courants. Un vaisseau se laisse dériver, lorsqu'il s'abandonne aux vents et aux flots. J'avais un vaisseau dont je me défiais, parce qu'il dérivait beaucoup; cela m'obligeait à ne rien négliger pour me tenir au vent des autres vaisseaux de la division dont j'avais la tête, *Mémoires de Villette*, 1678, dans JAL. Prends garde, jeune pilote, que le vaisseau ne dérive, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Je ne tardai pas à juger que nous dérivions à l'ouest, ID. *ib.* V. Sur les mers irritées, Dérivent, démâtées, Nefs par les nefs heurtées, V. HUGO, *Orient.* 5.

— HIST. XVIe s. Est deffendu à tous batteliers de laisser driver leurs bateaux, *Nouv. coutum. génér.* t. I, p. 313. Nous le voyons n'avoir eu affaire qu'à se laisser deriver au courant et à la favorable marée de sa prosperité, D'AUB. *Hist. Préf.* 6. Enfin, les Turcs estans sortis du destroit, Hali qui engageoit tousjours Pertan, derive l'armée ennemie un peu au large, ID, *ib.* II, 80. Il y vouloit faire driver par la riviere quelques bateaux, ID. *ib.* III, 30.

— ÉTYM. *Dérive.*

† 4. **DÉRIVER** (dé-ri-vé), *v. a.* Limer la rivure d'un clou pour le faire sortir de son trou. || Se dériver, perdre sa rivure. || Terme d'horlogerie. Dériver une roue, la chasser de son pivot.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *river.*

† **DÉRIVETTE** (dé-ri-vè-t'), *s. f.* Sorte de pêche, qui se fait avec des manets qu'on laisse dériver au gré du courant.

— ÉTYM. *Dériver* 3.

† **DÉRIVEUR** (dé-ri-veur), *s. m.* Terme de marine. Voile pour le mauvais temps.

— ÉTYM. *Dériver* 3.

† **DÉRIVOIR** (dé-ri-voir), *s. m.* Terme d'horlogerie. Instrument pour dériver les pignons et les séparer des roues, sans les gâter.

— ÉTYM. *Dériver* 4.

† **DÉRIVOMÈTRE** (dé-ri-vo-mè-tr'), *s. m.* Terme de marine. Instrument pour mesurer la dérive.

— ÉTYM. *Dérive*, et *mètre*, mesure.

† **DÉRIVOTE** (dé-ri-vo-t'), *s. f.* Grande perche pour éloigner un train de bois de la rive.

— ÉTYM. *Dériver* 1.

† **DERLE** (dèr-l'), *s. f.* Terre à porcelaine; argile propre à faire de la belle faïence, de la porcelaine. Il sera levé et perçu sur la derle ou terre propre à faire porcelaine, qui sortira des villes et lieux conquis par Sa Majesté.... la somme de 40 livres pour last de 12 tonnes ordinaires, *Arrêt du conseil d'État*, 6 juillet 1688.

† **DERMAPTÈRE** (dèr-ma-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des ailes coriacées. || *S. m.* Famille de mammifères comprenant ceux qui voltigent au moyen d'une membrane. || Nom du deuxième ordre des insectes, caractérisé en ce que les ailes inférieures, après s'être repliées en travers, se plient ensuite en long comme un éventail ou manquent. || Famille de l'ordre des poissons holobranches. || On dit aussi dermoptère.

— ÉTYM. Δέρμα, cuir, et πτερὸν, aile ou nageoire.

† **DERMATALGIE** (dèr-ma-tal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de dermatodynie.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et ἄλγος, douleur.

† **DERMATITE** (dèr-ma-ti-t') ou **DERMITE** (dèr-mi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la peau.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et le suffixe médical *....ite.*

† **DERMATOBRANCHE** (dèr-ma-to-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont la peau fait office de branchies. || *S. m. plur.* Les dermatobranches, section de l'ordre des mollusques gastéropodes, comprenant ceux qui respirent par des branchies extérieures. On dit aussi dermobranches.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et *branchies.*

† **DERMATODE** (dèr-ma-to-d'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre de coléoptères, famille des curculionides, ayant pour espèce principale le dermatode austral de la Nouvelle-Hollande.

— ÉTYM. Δερματώδης, coriacé.

† **DERMATODONTE** (dèr-ma-to-don-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est garni de denticules membraneuses.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et ὀδοὺς, ὀδόντος, dent.

† **DERMATODYNIE** (dèr-ma-to-di-nie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur à la peau.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et ὀδύνη, douleur.

† **DERMATOGASTRE** (dèr-ma-to-ga-str'), *s. m.* Terme de botanique. Nom d'une tribu de champignons.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et γαστήρ, ventre.

† **DERMATOGRAPHE** (dèr-ma-to-gra-f'), *s. m.* Auteur d'une dermatographie.

† **DERMATOGRAPHIE** (dèr-ma-to-gra-fie), *s. f.* Terme d'anatomie. Description de la peau.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et γράφειν, décrire.

† **DERMATOÏDE** (dèr-ma-to-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence du cuir.

— ÉTYM. Δέρμα, cuir, et εἶδος, forme.

† **DERMATOLOGIE** (dèr-ma-to-lo-jie), *s. f.* Terme de physiologie. Traité de la peau. || On dit aussi dermologie.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et λόγος, traité.

† **DERMATOLYSIE** (dèr-ma-to-li-zie), *s. f.* Terme de médecine. Affection caractérisée par un relâchement de la peau, qui s'étend, se plie en double et retombe.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et λύειν, relâcher.

† **DERMATOPATHIE** (dèr-ma-to-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie de la peau en général.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et πάθος, maladie.

† **DERMATOPATHOLOGIE** (dèr-ma-to-pa-to-lo-jie), *s. f.* Traité des maladies de la peau.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et *pathologie.*

† **DERMATOPHIDE** (dèr-ma-to-fi-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la peau nue, en parlant des reptiles. || *S. m. plur.* Les dermatophides, section des reptiles ophidiens, comprenant ceux qui ont la peau nue.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et ὄφις, serpent.

† **DERMATOPHILE** (dèr-ma-to-fi-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre d'insectes, ayant une seule espèce, le dermatophile pénétrant, qui est la puce pénétrante de certains auteurs.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et le suffixe *phile.*

† **DERMATOPNONTE** (dèr-ma-to-pnon-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui respire par la peau. || *S. m. plur.* Les dermatopnontes, animaux invertébrés qui, comme les polypes, respirent par la surface du corps.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et πνεῖν, respirer.

† **DERMATOPODE** (dèr-ma-to-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pieds couverts d'une peau. || *S. m. plur.* Les dermatopodes, classe d'oiseaux comprenant ceux qui ont les pieds recouverts d'une peau épaisse et rugueuse.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et πούς, ποδὸς, pied.

† **DERMATOSE** (dèr-ma-tô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique des maladies de la peau. Le lichen, l'eczéma est une dermatose.

— ÉTYM. Δέρμα, peau.

† **DERMATOSQUELETTE** (dèr-ma-to-ske-lè-t'), *s. m.* Terme d'anatomie. Squelette cutané, squelette extérieur.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et *squelette.*

† **DERMATOTOMIE** (dèr-ma-to-to-mie), *s. f.* Terme d'anatomie. Dissection de la peau.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et τομή, dissection.

DERME (dèr-m'), *s. m.* Terme d'anatomie. Tissu qui fait le corps de la peau et qui en forme presque toute l'épaisseur.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, de δέρειν, écorcher.

† **DERMÉE** (dèr-mée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de petits champignons épiphytes, croissant sur les parties mortes des végétaux.

— ÉTYM. Δέρμα, peau.

† **DERMESTE** (dèr-mè-st'), *s. m.* Terme de zoologie. Insecte nuisible au lard et aux fourrures.

— ÉTYM. Δερμηστής, de δέρμα, peau, et ἔσθειν, manger.

† **DERMIQUE** (dèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport au derme. Portion dermique de la peau.

— ÉTYM. *Derme.*

† **DERMOBRANCHE** (dèr-mo-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont situées sur la peau.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et *branchies.*

† **DERMOCHÉLYDE** (dèr-mo-ké-li-d'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de tortue dont la carapace ressemble à du cuir. || On dit aussi dermatochélyde.

— ÉTYM. Δέρμα, cuir, et χελὺς, tortue.

† **DERMODONTE** (dèr-mo-don-t'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les dents sont implantées dans la peau seulement.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et ὀδοὺς, dent.

† **DERMOÏDE** (dèr-mo-i-d'), *adj.* Synonyme de dermatoïde. Le système dermoïde, le derme.

— ÉTYM. Δέρμα, derme, et εἶδος, forme.

† **DERMOPHAGE** (dèr-mo-fa-j'), *s. m.* Genre de coléoptères pentamères; espèce unique : le dermophage pectiné de l'Amérique septentrionale.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et φαγεῖν, manger.

† **DERMOPTÈRE** (dèr-mo-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des ailes ou des nageoires membraneuses (voy. DERMAPTÈRE).

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et πτερὸν, aile.

† **DERMORRHINQUE** (dèr-mo-rin-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec couvert de peau ou coriace. || *S. m.* Les dermorrhinques, famille de la tribu des oiseaux nageurs, comprenant ceux qui ont le bec recouvert d'un épiderme, comme les canards.

— ÉTYM. Δέρμα, peau, et ῥύγχος, bec.

DERNIER, IÈRE (dèr-nié, niè-r'), *adj.* || 1° Qui vient après tous les autres. Le dernier soldat de la file. La dernière année de son règne. Les derniers rangs d'une troupe. Le sort m'y réservait le dernier de ses coups, RAC. *Bérén.* I, 4. La guerre est le dernier des remèdes : avant que de l'employer, il faut avoir essayé de tous les autres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1re part. p. 296, dans POUGENS. Les dernières levées étaient trop jeunes et trop faibles, il est vrai; mais l'armée avait encore beaucoup de ces hommes forts et tout d'exécution, accoutumés aux situations critiques et que rien n'étonnait, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Dernier à, avec un infinitif, en parlant des personnes. Dernier à faire une chose, celui qui la fait après tous les autres. Nous serons les derniers à faire ce que nous avons écrit et ce que les autres nations exécutent, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 11 oct. 1781. || Dans les phrases qui suivent, dernier n'est qu'en apparence construit avec *à* : exemple à.... qui est le dernier, chose à.... qui est la dernière. Le dernier exemple à imiter, l'exemple qu'on ne doit imiter qu'après tous les autres Dans un ouvrage de philosophie ou de littérature, les beaux vers, les sentences sont les dernières choses à louer, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, II, § 7. || C'est le dernier homme à qui je me confierais, c'est-à-dire il n'y a point d'homme à qui je ne me confiasse plutôt qu'à lui. || Manger des cerises à la dernière; trois ou quatre personnes se réunissent autour d'un panier de cerises et les mangent une à une et tour à tour jusqu'à la dernière; celui à qui elle échoit paye les cerises, ou, si elles ont été payées, en paye de nouvelles. || Terme de jeux. Qui ne doit jouer qu'après tous les autres. Le dernier en cartes. Au piquet, où on n'est que deux, le dernier est le second, et on dit substantivement : c'est moi qui suis en dernier. || Dernier venu, dernière venue, qui vient le dernier, la dernière; et, substantivement, le dernier venu, la dernière venue. Mais ce champ ne se peut tellement moissonner Que les derniers venus n'y trouvent à glaner, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || 2° Précédent. L'année, la semaine dernière. Étiez-vous à la dernière séance? Dimanche dernier, nous sommes allés nous promener. || Il s'emploie, en ce sens, substantivement, pour désigner, entre plusieurs objets, celui qui a été nommé après les autres. Votre ami et son frère sont venus; ce dernier a dit.... Il y a plus d'outils que d'ouvriers, et, de ces derniers, plus de mauvais que d'excellents, LA BRUY. II. || 3° Le plus éloigné dans l'avenir. Les derniers temps. La dernière postérité. || 4° Le seul qui reste, la seule chose qui reste. Il a employé jusqu'à son dernier sou. Je n'ai point maintenant de tes lettres sur moi; Mais j'en ferai du feu jusques à la dernière, MOL. *Dépit am.* IV, 4. Mon dernier fils, ma fille, aux chaînes réservés, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Conserve au moins le jour au dernier de mes fils, ID. *Orphel.* I, 2. Il est temps que mon cœur De ses derniers replis t'ouvre la profondeur, ID. *Fanat.* II, 4. || Terme du jeu de whist. Dernier en atout, celui qui en possède encore quand les autres ont épuisé les leurs. || Au domino, avoir le dernier dé, le dernier deux, le dernier trois, c'est-à-dire avoir encore un deux, etc. quand les autres n'en ont plus. || 5° Final, définitif. C'est la dernière ici des importunités Que vous aurez jamais de mes vœux rebutés, MOL. *Dépit am.* IV, 3. Tout ce que j'aimerai jusqu'au dernier soupir, RAC. *Bérén.* III, 1. J'ai fait de mon courage une épreuve dernière, ID. *ib.* V, 7. Elle m'a déclaré sa volonté dernière, ID. *Baj.* III, 2. Hélas! si vous m'aimez, si, pour grâce dernière, Vous daignez d'une amante écouter la prière.... ID. *Iphig.* III, 6. Peut-être nous touchons à notre heure dernière, ID. *Athal.* V, 1. Cet effort généreux que je n'attendais pas Porte le dernier coup à mon âme éperdue, VOLT. *Tancr.* II, 6. || Rendre le dernier devoir, les derniers devoirs, prendre part aux cérémonies religieuses après la mort de quelqu'un. || Au dernier mot, c'est-à-dire sans rien rabattre. || En dernier lieu, à la fin, après tout le reste. Ce fut en dernier lieu qu'il parla de ce qui l'intéressait le plus. || Mettre, donner la dernière main à un travail, l'achever, lui donner toute la perfection possible. || 6° Qui occupe la moindre place dans une hiérarchie, qui est infime. Si vos Romains ainsi choisissent des maîtresses, A vos derniers tribuns il faudra des princesses, CORN. *Sert.* II, 2. Quand nous aurions été les dernières personnes du monde, MOL. *Préc.* 1. Il aurait eu honte, disait-il, de dépenser plus pour sa table et pour ses habits que le dernier des Thébains, ROLLIN, *Traité de Ét.* liv. V, 3e part. ch. 2. Ramper au dernier rang des derniers citoyens, VOLT. *Fanat.* I, 4. || 7° Extrême, le plus considérable, le meilleur. Montre d'un vrai Romain la dernière vigueur, CORN. *Cinna*, IV, 6. Tu promis au sénat, par les derniers serments, Que tu suivrais la loi de ses commandements, MAIR. *Mort d'Asdr.* 1, 4. Des affaires de la dernière conséquence, MOL. *Festin*, I, 3. Je vous vois accabler un homme de caresses, Et témoigner pour lui les dernières tendresses, ID. *Mis.* I, 1. Nous vous serons obligés de la dernière obligation si vous nous faites cette amitié, ID. *Préc. rid.* sc. 10. C'est là où vous verrez la dernière bénignité de la conduite de nos pères, PASC. *Prov.* 9. Vous employez les derniers efforts pour faire croire.... ID. *Prov.* 18. Le cardinal pour lequel j'ai le dernier respect, BOSS. *Lett.* 95. || Extrême, le plus bas, le pire. Tous les dieux irrités Dans les derniers malheurs nous ont précipités, CORN. *Nicom.* V, 8. Vos serments m'ont réduit au dernier désespoir, ID. *Pulch.* V, 6. Éternise ton nom par le dernier des crimes; Que tes enfants et moi te servent de victimes, MAIR. *Mort d'Asdr.* II, 3. C'en est trop; ma douleur, à cette triste vue, A son dernier excès est enfin parvenue, RAC. *Bérén.* V, 6. Ce n'est pas à un père de les y engager [au couvent], et ce serait le dernier abus, de leur faire pour cela violence et de les forcer, BOURD. *Dominic.* I, *Devoir des pères*, 16. Toute prudence incompatible avec le salut, lui paraît la dernière des folies, MASS. *Myst. Soum.* Ils regardent la mort comme le dernier des malheurs, ID. *Avent*, *Mort du pécheur.* || Au dernier point, autant qu'il est possible. Le peuple aime Maurice; en perdre ce qui reste Nous rendrait ce tumulte au dernier point funeste, CORN. *Héracl.* I, 3. || Le dernier supplice, la peine capitale. L'espoir de deux maisons, le destin le plus beau, Par le dernier supplice enfermés au tombeau, VOLT. *Tancr.* IV, 2. || Le dernier avec un adjectif pris substantivement, ce qu'il y a de plus.... Ah! certes, cela sera du dernier beau, MOL. *Préc.* sc. 10. Ah! mon père, ce que vous dites là est du dernier bourgeois, ID. *ib.* 5. Ne me regardez pas, je suis du dernier laid aujourd'hui, ID. *l'Impromptu*, sc. 3. Savez-vous qu'ils [des vers] sont du dernier galant? Jamais les Voiture ni les Pavillon n'en ont fait de pareils, LESAGE, *Turc.* I, 7. || Être du dernier bien avec quelqu'un, être très-lié avec lui; avec une femme, avoir ses bonnes grâces. On dit qu'avec Bélise il est du dernier bien, MOL. *Mis.* II, 5. || 8° Substantivement. Le dernier, la dernière, celui, celle qui vient, qui est après tous les autres. Il est le dernier de sa classe. On s'étonna qu'il arrivât des derniers dans cette occasion, HAMILT. *Gramm.* 7. || Brutus et Cassius furent les derniers des Romains, c'est-à-dire ils furent, parmi les Romains, les derniers qui combattirent pour la liberté. Philopémen a été appelé le dernier des Grecs, comme Brutus le dernier des Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 513, dans POUGENS. || 9° Celui qui occupe le rang le plus humble dans le monde. On doit tout quelquefois au dernier des humains, VOLT. *Tancr.* II, 1. || 10° Le dernier, la dernière, la personne, la chose qui est la pire de toutes. Je le tiens pour le dernier des hommes. Ma fille, c'est à vous de montrer qui nous sommes, Et de ne voir en lui que le dernier des hommes, RAC. *Iph.* II, 4. || 11° Terme de certains jeux de course. Ne pas avoir le dernier, n'être pas le dernier touché. Le duc de Coislin avait la fantaisie de ne pouvoir souffrir qu'on lui donnât le dernier, plaisanterie qui fait courre après celui qui l'a donné, et qui ne passe pas la première jeunesse, ST-SIM. 110, 185. || Fig. N'ayez pas le dernier, MOL. *Dépit*, IV, 3. || Fig. Il veut toujours avoir le dernier, se dit d'un opiniâtre qui veut toujours répliquer le dernier, porter un coup le dernier. Cinq heures sonnèrent; personne n'avait dîné, et MM. les présidents eurent le dernier, RETZ, II, 253. || 12° Terme de jeu de paume. Chacune des deux ouvertures de la galerie qui sont les plus éloignées de la corde. || Proverbes. Aux derniers les bons, c'est-à-dire ce qui reste après le choix des autres est souvent le meilleur. || Le premier au bois et le dernier à l'eau, se dit de celui qui, toujours prêt au plaisir, ne l'est jamais au travail, à la peine.

— REM. 1. Cet adjectif se met ordinairement avant son substantif; cependant, au féminin, on le met quelquefois après, surtout dans le style élevé : une grâce dernière. || 2. Dernier a évidemment le sens d'un superlatif et ne reçoit aucune graduation; il a une sorte de comparatif dans ultérieur, JULLIEN.

— HIST. XIIe S. En aventure [peut-être] [je] comens [commence] Ma daerraine chançon, *Couci*, XV. || XIIIe S. Au darrain jor, envoia li empereres, por garder ses coureurs, Ansiel de chaien [céans], VILLEH. CLXXVII. Où la derraine fois fu Berte d'eus sevrée [séparée], *Berte*, CIV. Et li prisons estoit jà

si eslongiés qu'il estoit as derraines tentes, *Chron. de Rains.* Portraite fu au darrenier Povreté qui ung seul denier N'eüst pas, s'el se deüst pendre, Tant seüst bien sa robe vendre, *la Rose*, 443. En ung trop biau leu arrivé Au darrenier [à la fin] où je trouvé Une fontaine sous un pin, *ib.* 1434. Noz disons que, se li deerains ensoines est de son cors, sans fraude et sans barat, li sires de son office, por cause de pitié, le doit garder de damache, BEAUM. 70. En ses darrenieres paroles reclamoit il Dieu et ses sains, JOINV. 201. || XV° s. Si m'a donné tant à faire en mon temps (Nostre Seigneur, Dieu) et au dernier entreprins de tant dure et grieve maladie [c'est Robert Bruce qui parle], FROISS. I, I, 47. Avint que le derrain jour que il vint [Yvain de Galles], ce fut assez matin et faisoit bel et clair ID. II, II, 30. Les blancs chaperons furent ceux qui premiers vinrent au marché et qui darreniers s'en partirent, ID. II, II, 60. Lui mettoient sus [les Anglais au ministre d'Édouard II] que les Escots avaient reconquis Bervick et au dernier eux tous destruits et desconfits, ID. I, I, 5. Si ne sera mie d'oresnavant des derniers en toutes besongnes belles et honnorables où employer se pourra, *Bouciq.* I, 8. Je vous dy pour aussi vray que evangile, que jones filles ne doivent jamais manger cerises à la derraine avec leurs amoureux; car souvent avient que cellui à qui vient la derreniere demeure le derrenier à tous à marier, *Évangiles des quenouilles*, 1re *journée*, ch. 16. La mort lui sera le derrain remede, LOUIS XI, *Nouv.* XXI. || XVI° s. Si te supply qu'en ton divin pretoire Nous vueille mettre à l'heur et jour derrains, J. MAROT, V, 33. D'où le roi encourut sa derniere ruine, MONT. I, 23. Ces derniers venus apporterent aux premiers an.... ID. II, 179. L'honneur n'a point de si derniere place, Que des plus grands desirer ne se face, LA BOÉTIE, 479. Silanus interpreta son opinion, disant qu'il n'avoit point entendu qu'on les deust faire mourir, pource qu'il estimoit le dernier supplice à un senateur romain estre la prison, AMYOT, *Cicéron*, 24. Le duc de Mercœur, ne voulant pas avoir le dernier, fit ralier ses forces avec Dom Jouan, D'AUB. *Hist.* III, 407 On se deffait des aigneaux les plus mal qualifiés primerains ou dernierains, O. DE SERRES, 320. Qui vient le dernier pleure le premier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 410.

— ÉTYM. Picard, *dérain*, *darain*, *derne*, *dergner*; Berry, *dargne*, *dergne*, *darrier*, *derrier*; wallon, *diérain*; namurois, *dérain*; rouchi, *darrain*; bourguig. *darei*; génev. *en dernier*, en dernier lieu; provenç. *derrier*, *derrer*, *derier*, *derer*, *darrier*; catal. *derrer*, *darrer*; d'un mot fictif *deretranus*, de *de-retro* (voy. DERRIÈRE). *Deretranus* a donné *derain*, d'où *derainier*, *derenier*, *dernier*.

DERNIÈREMENT (dèr-niè-re-man), *adv.* Depuis peu de temps, récemment. Il a dit dernièrement que....

— REM. La comète de dernièrement ne me fut guère moins funeste qu'à l'empereur Rodolphe, BALZ. liv. II, lett. 1. Cet emploi de la préposition *de* avec un adverbe de ce genre est tout à fait fautif; ces adverbes-là ne se prennent jamais substantivement.

— HIST. XIII° s. Et avint après ce que le [la] feme, derrainement espousée du chevalier, morut, BEAUM. XVIII, 18. || XV° s. Et dit comment il s'estoit mis en saisine et possession de la duché de Bretagne qui eschue lui estoit par la possession du duc son frere, dernierement trespassé, FROISS. I, I, 152. || XVI° s. Je veis dernierement [il y a peu de temps] que.... MONT. I, 26. Il debvroit commencer par soy.... secondement pour son fils, et dernierement pour l'estrangier, ID. IV, 46. Ne sçais tu pas bien, Munatius, que tu ne fus pas dernierement absoulz en jugement pour ton innocence, mais.... AMYOT, *Cicéron*, 30.

— ÉTYM. *Dernière*, et le suffixe *ment*; picard, *darainement*; bourguig. *darèrement*.

DÉROBÉ, ÉE (dé-ro-bé, bée), *part. passé.* || 1° Enlevé, soustrait. Une liasse de papiers importants dérobée sur le bureau même. Mais quand tu récitais des faits moins glorieux, Sa foi partout offerte et reçue en tous lieux, Hélène à ses parents dans Sparte dérobée, RAC. *Phèdre*, I, 1. || Fig. Qui se cache, qui se dérobe. J'examinais les contenances: toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée, ST-SIM. 60, 11. || Heures dérobées, heures qu'on soustrait au courant des occupations et que l'on consacre à quelque autre chose. Faire un travail à ses heures dérobées. || 2° À qui on a fait un vol. Cet homme dérobé par son domestique. || 3° Terme d'agriculture. Culture dérobée, culture des racines semées après une récolte principale faite dans l'année. || 4° Terme de vétérinaire. Pied dérobé, pied du cheval duquel des portions de corne ont été enlevées, soit par éclat, soit par usure. || 5° Escalier dérobé, corridor dérobé, porte dérobée, escalier, corridor, porte qui sert de dégagement secret à un appartement. Elle mène Candide, par un escalier dérobé, dans un cabinet doré, VOLT. *Candide*, 7. || 6° Fèves dérobées, fèves dont on a enlevé l'enveloppe. || 7° À la dérobée, *loc. adv.* En cachette, avec mystère. Lycurgue voulait que les nouveaux mariés ne se vissent qu'à la dérobée, D'ABLANC. *Apophth.* dans RICHELET. Il ne prenait le sommeil qu'à la dérobée, changeant même souvent de lit sans garder les bienséances de son rang, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 592, dans POUGENS. Ils ont toujours quelques caresses à se faire à la dérobée, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XIV, p. 195, dans POUGENS.

† **DÉROBEMENT** (dé-ro-be-man), *s. m.* Terme de maçonnerie. Voûte, arc par dérobement, voûte, arc pour lequel les pierres ont été taillées non par panneaux, mais seulement sur l'épure rapportée directement à la pierre équarrie.

— ÉTYM. *Dérober.*

DÉROBER (dé-ro-bé), *v. a.* || 1° Enlever par larcin, prendre furtivement ce qui appartient à autrui. On m'a dérobé mon argent, MOL. *l'Av.* IV, 7. L'impossibilité de subsister jusqu'au temps de leurs récoltes les força de descendre dans la plaine pour y dérober des vivres, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 26. || Familièrement. S'il a du bien, il ne l'a pas dérobé, il l'a bien gagné. || Absolument. Vous ne déroberez point, et nul ne trompera son prochain, SACI, *Bible*, *Lévit.* XIX, 11. || Terme de fauconnerie. Un faucon dérobe les sonnettes, quand il s'en va sans être congédié. || Fig. Dérober à quelqu'un la gloire qui lui est due. Et je n'ai jamais su dérober mes succès, CORN. *Sertor.* V, 7. Jamais on ne m'a vu dérober la victoire, RAC. *Alex.* IV, 2. || Dérober se dit d'un auteur qui s'approprie des pensées, des expressions, des passages d'un autre auteur. C'est un plagiaire; ce que vous louez, il l'a dérobé. || 2° Prendre par surprise ou par adresse. Dérober un baiser. Faut-il que je dérobe avec mille détours Un bonheur [de voir Junie] que vos yeux m'accordaient tous les jours? RAC. *Brit.* II, 6. Chaque fois que je suis tenté de vous dérober la moindre caresse, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 10. || Poétiquement. Vous avez donc perdu ces puissantes merveilles Qui dérobaient les cœurs et charmaient les oreilles, MAIR. *Sophon.* V, 9. || 3° Avec un complément direct de personne. Dépouiller quelqu'un par larcin. Ce domestique dérobe ses maîtres. Pour aller ainsi vêtu il faut que vous me dérobiez, MOL. *l'Av.* I, 5. || Fig. Nos aïeux ont pensé presque tout ce qu'on pense; Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance; Mais le remède est simple, il faut faire comme eux: Ils nous ont dérobés, dérobons nos neveux, PIRON, *Métrom.* III, 7. || 4° Faire perdre. Chaque instant nous dérobe une partie de nous-mêmes. Il ne cessait de se plaindre de sa destinée qui lui dérobait la victoire, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. || 5° Dérober quelques moments à ses affaires, prendre sur ses occupations des moments que l'on consacre à autre chose. Quoi! pour vous confier la douleur qui m'accable, À peine je dérobe un moment favorable, RAC. *Brit.* II, 6. || 6° Soustraire à, enlever à, préserver de. À ses premiers transports dérobe ta présence, CORN. *Cid*, III, 1. Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime, ID. *ib.* III, 4. Son trépas dérobait sa tête à ma poursuite, ID. *ib.* IV, 5. Dérobe au moins ta tête à ce pressant danger, ID. *Cinna*, I, 4. Et sa tête qu'à peine il a pu dérober, ID. *Pomp.* I, 1. Cet homme périt sur mer avec ses enfants et sa femme en voulant dérober leur vie aux persécutions, MOL. *l'Av.* V, 5. Il fut dérobé à la fureur de son aïeule, BOSS. *Hist.* I, 6. Josabeth, fille du roi, prit Joas, fils d'Ochozias, et le déroba du milieu des autres enfants du roi, lorsqu'on les massacrait, SACI, *Bible*, *Paralip.* II, 22, 11. Ma funeste amitié pèse à tous mes amis; Chacun à ce fardeau veut dérober sa tête, RAC. *Mithr.* III, 1. Quels empressements Vous dérobent sitôt à nos embrassements? ID. *Iphig.* II, 2. Les petites affaires vous déroberaient aux grandes, FÉN. *Tél.* XXIII. Bientôt la mort va me dérober au présent qui m'attriste et à l'avenir qui m'effraye, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 31 déc. 1711. Et je reprends ma gloire et ma félicité En dérobant mon sang à l'infidélité, VOLT. *Zaïre*, II, 3. À dérober vos jours au fer des assassins, ID. *Triumv.* III, 2. Je dérobai une victime à mes ennemis, MONTESQ. *Lett. pers.* 8. Je prie le ciel qu'il te dérobe à tous les dangers, ID. *ib.* || 7° Cacher à la vue, aux regards, à la connaissance. Un mur lui dérobait la vue de la campagne. Faut-il qu'à vos yeux seuls un nuage odieux Dérobe sa vertu qui brille à tous les yeux? RAC. *Phèd.* V, 3. Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire? ID. *Athal.* II, 7. Une noire tempête déroba le ciel à nos yeux, FÉN. *Tél.* I. Pour dérober aux amants de Pénélope le retour de Télémaque, ID. *ib.* IX. Un tourbillon de flamme le déroba presque à ma vue, ID. *ib.* XV. Mes larmes malgré moi me dérobent sa vue, VOLT. *Zaïre*, II, 2. Mars entra dans la mêlée, une poussière épaisse commença à le dérober, MONTESQ. *Gnide*, 1. Ô crime! ô honte! ô cruel souvenir! Fatal voyage! aux yeux de l'avenir Que ne peut-on en dérober l'histoire! GRESS. *Vert-Vert*, ch. II. || Terme d'art militaire. Dérober une marche, une étape, la faire à l'insu de l'ennemi. Il est piqué au vif de l'habileté du maréchal de Villars, qui lui a dérobé une marche, MAINTENON, *Lettre à Mme de Glapion*, 31 juillet 1712. || Terme de chasse. Un chien dérobe la voie, quand il chasse sans crier, étant à la tête de la meute. || Terme de marine. Cette voile, cette côte dérobe le vent, l'intercepte. Un vaisseau dérobe le vent à un autre, quand il passe trop près de lui du côté du vent. || 8° Ôter l'enveloppe de certaines graines. Dérober des fèves. || 9° Se dérober, *v. réfl.* Disparaître, se soustraire. Se dérober à tous les yeux, aux recherches. Non pour me dérober aux rigueurs du supplice, CORN. *Poly.* IV, 1. Dérobons-nous, mon frère, à ces âmes cruelles, Et laissons-les sans nous achever leurs querelles, ID. *Rodogune*, III, 5. Quiconque se dérobe à l'humble obéissance Bannit ma grâce en même temps, ID. *Imit.* III, 13. Je me suis dérobée au bal pour l'amour d'eux, MOL. *Éc. des maris*, III, 9. Le docteur.... Se dérobe à sa furie, LA FONT. *Contr.* Je me dérobe à cet embarras, SÉV. 367. On la vit souvent se dérober à sa dignité, FLÉCH. *Mar. Thér.* Je l'ai vu dans leurs bras quelque temps se débattre, Tout sanglant à leurs coups vouloir se dérober, RAC. *Andr.* V, 3. Fidèle à sa douleur et dans l'ombre enfermée, Elle se dérobait même à sa renommée, ID. *Brit.* II, 2. Souffrez que, de vos cœurs rapprochant les liens, Je me cache à vos yeux et me dérobe aux siens, ID. *ib.* III, 8. Elle se donne au public avec autant d'empressement qu'elle s'y dérobait, MAINTENON, *Lettre à d'Aubigné*, 25 juin 1684. Pour se dérober à la fureur des persécutions, MASS. *Car. Temples.* À la proscription peu se sont dérobés, VOLT. *Triumv.* I, 4. Quoi! vous voulez vous dérober à moi? ID. *Nan.* II, 3. || 10° Se dérober de, quitter. Je me dérobai de mes camarades qui ne s'y attendaient pas, SCARR. *Rom. com.* II, ch. 14. Il vous dira.... que, durant qu'il dormait, je me suis dérobée d'auprès de lui, MOL. *G. Dand.* III, 12 ....cet homme se dérobe D'avec sa femme, LA FONT. *Serv.* Télémaque se dérobe du camp pendant la nuit, FÉN. *Tél.* XVIII. || Absolument. M. de Charost se déroba et vint avertir mon grand-père, ST-SIM. 10, 118. Me puis-je avec honneur dérober [enfuir] avec vous, RAC. *Phèd.* V, 1. || Fig. Ma plainte se dérobe et m'échappe du cœur, RÉGNIER, *Élég.* V. || 11° Se cacher. Le chevreuil est plus adroit à se dérober, plus difficile à suivre que le cerf, BUFF. *Chevreuil.* || Être caché. Quels rapports moraux, politiques ou religieux se sont dérobés à Pascal? CHATEAUB. *Génie*, III, II, 6. || 12° Manquer, faire défaut. La mer agitée semblait se dérober sous le navire, FÉN. *Tél.* IV. || Fléchir, manquer, en parlant des genoux. Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi, RAC. *Phèdre*, I, 3. Mes genoux se dérobaient sous moi, FÉN. *Tél.* IV. Ses genoux commençaient à se dérober sous lui, ID. *ib.* XX. || 13° Terme de manége. Ce cheval se dérobe de dessous l'homme, se dit d'un cheval qui, tout à coup et par un mouvement irrégulier, s'échappe de dessous l'homme qui le monte. || Proverbe. Est bien larron qui larron dérobe.

— SYN. DÉROBER, VOLER. Dérober, c'est priver de ce qui s'appelait autrefois *robes*, désignant tout ce qui composait l'équipement et l'approvisionnement d'un homme. Voler, c'est prendre par fraude ou par violence un bien quelconque appartenant à autrui. Voler est donc plus général. Un marchand qui trompe sur le poids, vole sa pratique, mais ne la dérobe pas. De plus, dérober, c'est prendre en cachette et sans violence quelque chose de matériel ou que l'on considère comme tel; c'est pour cela que *à la dérobée* veut toujours dire en cachette, sans être aperçu. Qui dérobe vole; mais celui qui vole à force ouverte ne dérobe pas.

— HIST. XIII° s. Que de son pucelage l'eüssiez desrobée, *Berte*, CXV. Et quant illec se voit cheüe, Sa chiere et son habit remue, Et si se desnue et desrobe, Qu'ele est orfenine de robe, *la Rose*, 6175. Le sire du Chastel estoit criez [accusé par le cri public] de desrober les pelerins et les marchans, JOINV. 244.

|| xiv° s. Et trestoute la ville au baron s'acorda; Et il lor rendi ce que on leur desroba, *Baud. de Seb.* ix, 876. || xv° s. Un de ses gens avoit desrobé en une eglise le tabernacle. — Comment avez vous osé rober cette eglise? LOUIS XI, *Nouv.* v. || xvi° s. Frere Jean de la main se pend aux branches, cependant que le cheval se desrobe dessoubz luy, RAB. *Garg.* I, 42. Sa femme, le voyant pensif, cuydoyt qu'on l'eust au marché desrobbé, ID. *Pant.* IV, 47. Les pillars desrobboyent grain et pain par les champz, ID. *ib.* IV, 61. La crainte, le desir, l'esperance nous desrobent le sentiment de ce qui est, MONT. I, 12. De nuict et comme à la desrobée, ID. I, 39. Victoire desrobée [obtenue par surprise], ID. I, 29. Tout ce que vous vivez, vous le desrobez à la vie, c'est à ses despens, ID. I, 85. Desrobbons icy la place d'un conte, ID. I, 110. Je me desrobois de tout aultre plaisir pour les lire, ID. I, 196. Un simple garsonnet de Lacedemone ayant desrobé un regnart, ID. I, 306. Je feus contrainct, par sa cruauté, de me desrobber de luy et de m'en fuyr, ID. II, 193. En se desrobbant tout à faict du sentiment [par la mort], ID. II, 301. Une jouissance desrobbée [secrète], ID. III, 351. Les vices, quand ils se desrobberont à la vue de l'humaine justice, ID. II, 304. Si j'ay volé ou desrobbé quelqu'un, ID. III, 245. Desrobber ung larron [voler un voleur], DESPÉR. *Cymbal.* 78. Nous avons desrobé le prince et patron des robeurs, ID. *ib.* 89. Nature reluit aux bastards et enfants desrobés [faits à la dérobée], YVER, p. 602. Les Toscans s'effroyerent tellement, que la plus part se desroba du camp et s'escarta çà et là, AMYOT, *Publ.* 16. Le chargeant d'avoir soubstraict et desrobbé partie du butin de la Thoscane, ID. *Cam.* 20. Tous ceulx qui avoient manié les finances de la chose publique avoient grandement pillé et desrobbé le public, ID. *Arist.* 10. Il les envoya par petites trouppes et à la desrobbée, ID. *Timol.* 18.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le vieux français *rober*, enlever par vol (voy. ROBE); wallon, *derôber*; picard, *rauber*, prendre, ravir. *Robe* a signifié ce qui équipe et approvisionne, et aussi la robe, le vêtement que l'on porte; de là le sens de *dérober* des fèves, leur enlever leur robe, leur enveloppe.

† **DÉROBEUR, EUSE** (dé-ro-beur, beû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dérobe.

— ÉTYM. *Dérober*.

† **DÉROCHAGE** (dé-ro-cha-j'), *s. m.* Action de nettoyer et d'affiner la surface de l'or, de l'argent et du cuivre.

— ÉTYM. *Dérocher*.

† **DÉROCHER** (dé-ro-ché), *v. a.* || 1° Terme de fauconnerie. L'oiseau déroche les bêtes à quatre pieds, lorsque, les attaquant, il les force de se précipiter de quelque rocher pour éviter les serres. || 2° Exécuter le dérochage, c'est-à-dire ôter de la surface du métal ce qui reste de la roche.

— HIST. XII° s. Et li mur se desrochent [s'écroulent], ainz n'i ot mangonel, *Sax.* 9. Li malvais qui cuidierent le rei servir à gré, E garçuns et putains unt saint Thomas hué Et derochié de torches.... *Th. le mart.* 46. Et Semei alad al pendant del munt en costé; sil mal diseit, sil derochout, et puldre jetout sur els, *Rois*, 179. Et cil qui lor mains eschapoient, Là où il miex guerir cuidoient, Aux grans faloises desrocoient, *Brut*, Ms. f° 4, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *roche*; provenç. *derocar*, *desrocar*; espagn. *derrocar*; ital. *dirocciare*.

† **DÉRODYME** (dé-ro-di-m'), *adj.* Monstres dérodymes, et, substantivement, les dérodymes, monstres qui ont deux têtes et deux cous.

— ÉTYM. Δέρη, cou, et δίδυμος, jumeau.

DÉROGATION (dé-ro-ga-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Action de déroger aux dispositions d'une loi, d'un acte. Dérogation expresse. Dérogation à nos droits, à l'usage.

— SYN. DÉROGATION, ABROGATION. Ce sont des actions législatives opposées à l'autorité d'une loi, mais chacune à sa manière. La dérogation laisse subsister la loi antérieure. L'abrogation l'annule absolument. La loi dérogeante ne donne atteinte à l'ancienne que d'une manière indirecte et imparfaite; la loi qui abroge est directement et pleinement opposée à l'ancienne, BEAUZÉE.

— ÉTYM. Lat. *derogationem*, de *derogare*, déroger.

DÉROGATOIRE (dé-ro-ga-toi-r'), *adj.* Qui contient, qui emporte une dérogation. Acte, clause dérogatoire.

— HIST. XVI° s. Si ont dix sols pour un preposé, cinq sols pour un derogatoire, cinq sols pour un retraict.... *Nouveau coustum. génér.* t. I, p. 109.

— ÉTYM. Lat. *derogatorius*, de *derogare*, déroger.

DÉROGEANCE (dé-ro-jan-s'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on perdait les droits et priviléges attachés à la noblesse. ....Et par la recherche des pièces justificatives de la dérogeance de plusieurs particuliers, *Arrêts du conseil contre les usurpations de noblesse*, 14 oct. 1666. || 2° Par extension, diminution de droits, de priviléges. Un maître des requêtes répondit qu'il n'y avait ni dérogeance dans sa qualité ni amoindrissement dans son crédit, pour la ferme générale, qui allait se trouver aussi rapprochée par son nouveau titre, qu'elle l'était par ses fonctions, de deux honorables régies.... MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor*, t. I, p. 90. À cette époque, sa puissance et sa grandeur [de Napoléon] étaient parvenues à un tel degré que personne ne pouvait être tenté d'accuser de dérogeance tous ces princes qui venaient prendre le second rang à sa cour, ID. *ib.* t. III, p. 77. || Fig. La fidélité n'est qu'un respect pour nos engagements; l'infidélité une dérogeance, VAUVEN. *Espr. hum.* 45.

— ÉTYM. *Dérogeant*.

DÉROGEANT, ANTE (dé-ro-jan, jan-t'), *adj.* Qui déroge. Un acte postérieur dérogeant au premier. Des actions dérogeantes à la noblesse.

— HIST. XVI° s. Il estoit contraint de conseiller beaucoup de choses desrogeantes à la dignité de sa ville, AMYOT, *Phocion*, 1. Toutefois il ne fut point contrainct de faire ne de dire chose aucune derogante à sa dignité, ID. *Cicéron*, 49. On lui apprit que, ne prestant point de serment, il pouvoit, sans reproche, estre dedans leur armée comme ennemi, mesmement s'il se pouvoit garder de prononcer parolles desrogeantes à ce qu'il estoit, D'AUB. *Hist.* II, 175. Le roi de Navarre estoit bien aise d'avoir à se plaindre de quelques points desrogeans à l'edít, ID. *ib.* II, 336.

DÉROGER (dé-ro-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: nous dérogeons, je dérogeais), *v. n.* || 1° Terme de jurisprudence. Prendre des dispositions qui sont différentes de dispositions antérieures ou qui y sont contraires. Déroger à une transaction par une autre. Les deux parties ont dérogé à leur contrat. || Il se dit aussi de lois ou de dispositions qui en modifient ou révoquent une autre. Les priviléges dérogent au droit commun. À la place de l'héritier que la nature appelait, ils mirent celui que demandait la conjoncture, se persuadant que la nécessité a ses lois qui dérogent à toutes les autres, ROLLIN, *Hist. anc.* t. VI, p. 15, dans POUGENS. Leurs lois ont dérogé aux lois de la nature pour assurer la tranquillité, pour encourager l'industrie, pour affermir la liberté, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 13. || 2° Ne pas se conformer à, porter atteinte à. Déroger aux droits de quelqu'un. Je sais bien que toute la gloire de la sainte Vierge vient de ce qu'elle est mère du Sauveur; et je dis de plus qu'il y a beaucoup de gloire au Sauveur d'être le fils de la Vierge; n'appréhendez pas, chrétiens, que je veuille déroger à la grandeur de mon maître par cette proposition, BOSS. 2° *serm. Comp. de la sainte Vierge*, 1. Vous diriez qu'on déroge à l'amour de Dieu en se plaisant à le voir, ID. *Or.* 5. Maxime qui, bien loin de déroger à la grandeur des souverains de la terre, ne sert au contraire qu'à la relever et à lui donner plus d'éclat, BOURDAL. 2° *disc. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 10. Dieu, en vous donnant ces biens, n'a jamais eu intention de déroger à ses droits, ID. *Dim. de la septuagés. Dominic.* t. I, p. 351. || 3° Déroger à noblesse, ou, absolument, déroger, faire une chose qui entraînait la perte des droits et des priviléges de la noblesse. Déroger en se mettant dans le commerce. || Par extension. Le commerce dérogeait, il faisait que le noble qui commerçait n'était plus noble. Il faut avouer que la nation française, aussi polie qu'aucune nation, est encore dans cette barbarie, qu'elle doute si les sciences poussées à une certaine perfection ne dérogent point, et s'il n'est point plus noble de ne rien savoir, FONTEN. *l'Hospital.* || Fig. Quant aux romans tout à fait inventés, ils étaient continuellement, quelle que fût l'époque et le nom des personnages, la reproduction de l'élégante politesse du XVII° siècle; ils ne dérogeaient pas jusqu'à la vérité, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIII° *siècle*, 2° part. 1re leçon. || 4° Faire une chose indigne de. Ne dérogez pas à votre caractère par une si lâche complaisance, *Dict. de l'Acad.* À Dieu ne plaise que je prétende en aucune sorte déroger à la vérité et à la sainteté de cette morale, BOURD. *Pensées*, liv. I, p. 26. || 5° Déroger se dit, surtout avec ironie, pour condescendre, s'abaisser à. Il voulut bien déroger jusques-là. Que des traces du monstre [la chicane] on purge la tribune; J'y monte; et mes talents, voués à la fortune, Jusqu'à la prose encor voudront bien déroger, PIRON, *Métrom.* III, 7. || Déroger se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV° s. Nul droit positif ne peut desroguer à droit naturel, ne obligier à faire contre droit naturel, ORESME, *Eth.* 182. || XVI° s. Car cueur, parlant soubz bouche desloyalle, N'est qu'arcenic dedans le miel logé; Car trop desrogue à dignité royalle, J. MAROT, V, 194. Ainsi nous avons deux choses à considerer, quand nous parlons de cette humanité; c'est que nous ne lui ostions pas la verité de sa nature, et que nous ne desrogions rien à sa condition glorieuse, CALV. 201. L'homme mortel usurpe l'office de Dieu, et derogue à sa majesté, quand il se fait juge de ses prochains, ID. 309. Il n'est point à nous de rien deroguer à Dieu, quoy que nous en parlions impertinemment, ID. *Instit.* 23. On ne peut pas d'iceux [passages] inferer que Dieu ait rien derogué à son premier conseil, ID. *ib.* 159. Je ne veux point, dit-il, par ambition deroguer à personne, ID. *ib.* 905. Les Atheniens, derogans à la loi de leur ostracisme, rappelerent tous ceulx qu'ilz avoient releguez, AMYOT, *Arist.* 21. Derogant en cela la dignité du souverain magistrat, et rendant, par maniere de dire, le consulat un tribunat du peuple, ID. *Pomp.* 66. Cela ne desroge à la gloire de ces anciens aucteurs qui.... MONT. III, 354. Mon histoire ne desrogera pas à la bien-seance, de vous conter ce qui.... D'AUB. *Hist.* I, 70. Or, tout cecy ne deroge aucunement à la doctrine commune, que le monde est faict pour l'homme, et l'homme pour Dieu, CHARRON, *Sagesse*, I, 42.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *derogar*; ital. *derogare*, *dirogare*; du latin *derogare*, déroger à une loi, en retrancher une disposition; de la préposition *de*, et *rogare*, porter une loi, demander (voy. ROGATOIRE).

† **DÉROI** (dé-roi), *s. m.* Nom de la somme qu'on payait chaque jour à la maison où étaient logés les officiers de la bouche du roi, lorsque la cour était en marche.

— ÉTYM. *Déroi* est l'ancien français *desroi*, ayant le même sens que *desarroi* (voy. ce mot); le *déroi* était le dérangement et, par suite, l'indemnité pour le dérangement.

DÉROIDI, IE (dé-roi-di, die, ou dé-rè-di, die), *part. passé.* Les bras déroidis par des frictions.

DÉROIDIR (dé-roi-dir; la prononciation dé-rèdir est aujourd'hui beaucoup plus usitée), *v. a.* || 1° Faire perdre à quelque chose sa roideur, faire cesser l'état de roideur. || 2° Se déroidir, *v. réfl.* Les membres engourdis par le froid se déroidissent auprès du feu. || Fig. Son caractère commence à se déroidir.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *roide*; Berry, *deredzir*.

† **DÉROMPAGE** (dé-ron-pa-j'), *s. m.* Terme de papeterie. Action de dérompre.

† **DÉROMPOIR** (dé-ron-poir), *s. m.* Terme de papeterie. Table garnie d'un instrument tranchant, où se coupent les chiffons au sortir du pourrissoir.

— ÉTYM. *Dérompre*.

† **DÉROMPRE** (dé-ron-pr'), *v. a.* || 1° Ancien terme de guerre. Dérompre harnois, rompre l'armure d'un chevalier. Ils [Grammont et son ami Matta] valaient bien ces deux frères [Amadis et Galaor]; car, s'ils ne savaient pas autrement pourfendre géants, dérompre harnois et porter en croupe belles demoiselles, sans leur parler de rien, ils savaient jouer, et les autres n'y connaissaient rien, HAMILT. *Gramm.* 4. || 2° Terme de fauconnerie. L'oiseau de proie dérompt un oiseau, lorsqu'il le heurte si rudement qu'il rompt son vol, l'étourdit et le fait tomber. || 3° Terme de papeterie. Couper les chiffons pourris avant de les porter dans les piles à effilocher. || 4° Terme d'agriculture. Dérompre un pré, le transformer en une autre culture.

— HIST. XI° s. Nen ai tel gent qui la sue derumpe, *Ch. de Rol.* II. || XII° s. La soe broigne [cuirasse] desrote et dessartie, *Roncisv.* I, 58. || XIII° s. Sa cage [il] a derompue et toute depecie, *Berte*, II. Maint haubert derompu, mainte teste tranchie, *ib.* CXLIV. Quant il orent por lor pechié Li bois deront et despecié.... *Ren.* 19806. Et quant elle [la nef] vint en la haute mer, elle ne pot soufrir les cops des ondes, ainçois se desrompi, JOINV. 284. || XV° s. Une bande de quelques hommes d'armes desrompus, COMM. VIII, 6. || XVI° s. Pour desrompre la violence des eaux, on a mis grande quantité de bois debout, au devant des dits pilliers, PALISSY, 173.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rompre*; provenç. *desrompre*, *dirompre*; ital. *dirompere*.

† **DÉROMPU, UE** (dé-ron-pu, pue), *part. passé* de dérompre. Un héron dérompu par le faucon.

† **DÉROSTOME** (dé-ro-sto-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de planaires (helminthes), dont la bouche s'ouvre sous la partie inférieure du corps, à une petite distance de son extrémité antérieure.

— ÉTYM. Δέρη, cou, et στόμα, bouche.

DÉROUGI, IE (dé-rou-ji, jie), *part. passé.* Un drap rouge, dérougi par l'action de l'air et de la pluie.

DÉROUGIR (dé-rou-jir). || 1° *V. a.* Ôter le rouge, ce qui rend rouge. || 2° *V. n.* Perdre de sa rougeur. Cela dérougira à l'air. || 3° Se dérougir, *v. réfl.* Cesser d'être rouge. Cette étoffe, qui était d'un beau rouge, s'est dérougie.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rouge.*

DÉROUILLÉ, ÉE (dé-rou-llé, llée, *ll* mouillées, et non dé-rou-yé), *part. passé.* Une clef dérouillée. Et vois comme le fer, par le feu dérouillé, Prend une couleur vive au milieu de la flamme, CORN. *Imit.* II, 4.

† **DÉROUILLEMENT** (dé-rou-lle-man, *ll* mouillées, et non dé-rou-ye-man), *s. m.* Action de dérouiller; état de ce qui est dérouillé.

— ÉTYM. *Dérouiller.*

DÉROUILLER (dé-rou-llé; *ll* mouillées, et non dé-rou-yé), *v. a.* || 1° Enlever la rouille. Dérouiller des armes. || 2° Fig. et familièrement, faire montre de quelque connaissance mise depuis longtemps en oubli. Qu'il y aurait un beau gémissement à faire là-dessus, qui me ferait encore dérouiller du latin et des passages! ST-SIM. 299, 113. || 3° Instruire, façonner, polir quelqu'un. L'air du monde dérouille l'esprit. || 4° Se dérouiller, *v. réfl.* Perdre la rouille. Le fer se dérouille par le frottement. || Fig. Se remettre au fait d'une chose qu'on a jadis apprise, pratiquée, etc. Il y a longtemps qu'il n'a vu de latin; il aurait besoin de se dérouiller. || Se façonner, se polir. Ce jeune homme commence à se dérouiller.

— HIST. XIV° s. Le baignier [l'épervier], qui le fait avancier, desrouillier et mettre à point ses plumes, *Ménagier*, III, 2. || XVI° s. L'aise y sema les vices, comme la chaleur les serpents; la roine de Navarre eut bien tost desrouillé les esprits, et fait rouiller les armes, D'AUB. *Hist.* II, 344.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rouille.*

DÉROULÉ, ÉE (dé-rou-lé, lée), *part. passé.* Les livres anciens étaient des rouleaux de papyrus déroulés au fur et à mesure qu'on lisait.

DÉROULEMENT (dé-rou-le-man), *s. m.* Action de dérouler. || Terme de géométrie. Production d'une courbe par l'arrangement des rayons d'une autre courbe.

— ÉTYM. *Dérouler.*

DÉROULER (dé-rou-lé), *v. a.* || 1° Développer ce qui était roulé. Dérouler une pièce d'étoffe, un tableau. Quelques feuilles brûlées des manuscrits qui ont été trouvés à Herculanum et à Pompéi, et que l'on essaye de dérouler à Portici, STAËL, *Corinne*, XI, 4. || Terme de géométrie. Dérouler une courbe, la former par la disposition des rayons d'une autre courbe. || Terme de typographie. Dérouler une presse, faire retourner en arrière le train d'une presse, à l'aide de la manivelle et du rouleau. || 2° Étendre peu à peu. Un fleuve déroule ses eaux dans les campagnes. Dans un riant vallon, la jeune et vive Alan [nom d'une rivière], Déroulant sur les fleurs une onde plus paisible, S'égaye, en s'échappant des rocs du Mont-Terrible, MASSON, *Helvétiens*, VIII. || 3° Fig. Faire connaître par une sorte de développement. Il déroula devant nous le tableau de ses chagrins. Qu'ordonnes-tu de nous? qu'est-ce que tu décides? Déroule en un seul jour tes tables homicides, ARNAUD, *Sylla*, II, 6. || Dérouler les annales des temps passés, en retracer l'histoire. || 4° Se dérouler, *v. réfl.* Être déroulé. Le rouleau de papier qui contenait le testament, se déroulait peu à peu. || Par extension. Pendant que cette catastrophe s'accomplissait [à la Bérézina], les restes de la grande armée ne formaient plus sur l'autre rive qu'une masse informe qui se déroulait confusément en s'écoulant vers Zembin, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 10. || Fig. Un tableau magnifique se déroula à nos yeux au sommet de la colline. Je promène au hasard mes regards sur la plaine, Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds, LAMART. *Médit.* I, 1.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *rouler.*

† **DÉROUTANT, ANTE** (dé-rou-tan, tan-t'), *adj.* Qui peut déconcerter, rompre les mesures.

DÉROUTE (dé-rou-t'), *s. f.* || 1° Fuite de troupes rompues et en désordre. Et contre son beau-père ayant besoin d'asiles, Sa déroute orgueilleuse en cherche aux mêmes lieux Où contre les titans en trouvèrent les dieux, CORN. *Pomp.* I, 1. Je me vis en déroute avec toutes mes forces, ID. *Attila*, I, 1. A Paris on dit et on croit savoir que c'est une vraie déroute; toute l'infanterie a été défaite, et la cavalerie en fuite et en désordre, SÉV. 205. Les Assyriens furent mis en déroute, BOSS. *Hist.* III, 4. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute et lançaient des feux de toute part, ID. *Louis de Bourbon.* Mais sans doute l'empereur croit, en datant cinq jours de cette ville, donner à une déroute l'apparence d'une lente et glorieuse retraite, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 2. || 2° Déroute se dit aussi de la déconfiture ou déconvenue qu'éprouve une personne ou un parti. Pour les mettre en déroute eux et tous leurs complices, Je n'ai qu'à déployer l'appareil des supplices, CORN. *Pomp.* IV, 5. Le cavalier en désordre sortit en déroute, croyant être ensorcelé [il s'agit d'aiguillettes nouées], SÉV. 37. || Mettre quelqu'un en déroute, le battre dans une discussion, le mettre hors d'état de répondre. || Familièrement. Être, se mettre en déroute, se déranger. Il ne travaille plus depuis huit jours, il s'est mis en déroute, en pleine déroute; le voilà encore en déroute. || 3° Fig. Renversement total des affaires de quelqu'un. Elle en use comme on en use dans la déroute des familles, MASS. *Car. Jeûne.* C'est ainsi que souvent par une forcenée Une triste famille à l'hôpital traînée Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits De sa déroute illustre effrayer tout Paris, BOIL. *Sat.* X. J'ai parlé de la déroute de la Touanne et de Sauvion, ST-SIM. 99, 53.

— ÉTYM. Ancien participe *derout* ou *deront*, qui signifie rompu, dispersé, du latin *diruptus*, de *de* ou *di*, et *ruptus*, rompu (voy. ROUTE et ROMPRE).

DÉROUTÉ, ÉE (dé-rou-té, tée), *part. passé.* Qui a perdu la bonne voie. Les chiens déroutés par le lièvre. || Fig. Les jansénistes sont un peu déroutés de leur voir tant de conscience, dont ils ne les soupçonnaient pas, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 mars 1764.

DÉROUTER (dé-rou-té), *v. a.* || 1° Faire perdre le bon chemin. Le lièvre a dérouté les chasseurs et les chiens. Nous étions dans le bon chemin, vous nous avez déroutés. || Par extension. Je lui proposai de nous établir dans une solitude agréable, dans quelque petite maison assez éloignée pour dérouter les importuns, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 2° Fig. Faire perdre le fil qu'on tenait, la trace d'une affaire qu'on suivait. Cette réponse le dérouta. On m'assure que les comédiens ne laisseront pas de donner la pièce au 1er de mars; il n'y a autre chose à faire qu'à y travailler encore pour dérouter les polissons, VOLT. *Lettr. Richelieu*, 1er févr. 1773. || Rompre les mesures prises par quelqu'un, déconcerter. Cet événement l'a totalement dérouté. Un conquérant, dis-je, peut dérouter tout, MONTESQ. *Espr.* X, 4. || 3° Se dérouter, *v. réfl.* Perdre la bonne voie. Le chien se dérouta. || Fig. Ils se sont souvent déroutés dans ces vastes pays de l'antiquité, BOSS. *Avert.* 6. On s'y perd [dans cette vie], on s'y déroute comme dans une plaine vaste et inhabitée, où il n'y a ni vallon ni coteau, et où les pas des hommes n'ont point marqué de sentier, BOSS. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Au milieu de sa course il s'est arrêté, il s'est dérouté, il a quitté son chemin; et qui sait quand il le reprendra? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 388.

— HIST. XIII° s. Mult durement se desrouta Li lievres, qui les chiens douta, Asseiz foï et longuement, Et cil le chassa durement, RUTEB. 290. || XIV° s. Adonc dirent Anglois: nous sommes desconfis; Cilz sera bien mechant [malheureux] qui plus demourra ci; Lors se sont desrouté, plusieurs s'en sont fuï, *Guescl.* 22581-22583. || XV° s. Si chevaucherent les batailles ainsi rangées tout le jour, sans desrouter, par montagnes et par vallées, FROISS. I, I, 35. [Les chevaliers Escots] se desroutoient l'un de l'autre et perdoient leur chemin, ID. II, II, 17.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *route.*

† **DERRI** (dè-ri), *s. m.* Couche de tourbe qui se trouve à quelques centimètres au-dessous de la surface du sol.

DERRIÈRE (dè-riè-r'), *prép.* || 1° En arrière de, au dos de, au revers de. Avoir les mains liées derrière le dos. Il s'est retiré derrière un retranchement, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET. Il se lève, et soudain pour signal, Achillas Derrière ce héros tirant son coutelas.... CORN. *Pomp.* II, 2. Il se met derrière celui qui parle, LA BRUY. VI. Venez, derrière un voile écoutant leurs discours.... RAC. *Esth.* II, 8. Il laissait tous les autres derrière lui, FÉN. *Tél.* V. Son grand-père défendit que je montasse derrière aucun carrosse, et que je suivisse personne hors de la maison, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Chevaliers, criait-il d'une voix plus terrible, Devant nous l'ennemi, derrière nous les eaux; Sachons vaincre ou mourir.... MASSON, *Helvétiens*, VII. C'est à cent lieues plus loin que Smolensk, dans une position plus resserrée, derrière les marais de la Bérézina, c'est à Minsk qu'il lui faut aller chercher des quartiers d'hiver dont quarante marches le séparent, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 5. || Regarder derrière soi, tourner la tête pour regarder en arrière. || Fuir sans regarder derrière soi, fuir à la hâte et précipitamment. Allons, mon maître, suivons le conseil de la vieille; partons et courons sans regarder derrière nous, VOLT. *Candide*, 14. || 2° A la suite. Ses gens venaient derrière lui. || Fig. Le désappointement marche derrière l'enthousiasme. || Laisser quelqu'un bien loin derrière soi, ou, adverbialement, bien loin derrière, le surpasser. Au XV° siècle, l'Italie laissait bien loin derrière elle tout le reste de l'Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* I, *Introd.* || 3° *Adv.* En arrière. Nous demeurâmes un peu derrière, FÉN. *Tél.* I. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeurait derrière, toute interdite, sans oser se montrer, ID. *ib.* VII. Hâtons-nous de courir, de peur d'être laissés derrière, ID. t. XVIII, p. 83. || Sens devant derrière, *loc. adv.* En mettant le devant à la place du derrière. Elle a mis son bonnet sens devant derrière (voy. SENS). || Terme de chasse. Derrière! commandement pour arrêter un chien et le faire demeurer derrière. || 4° *S. m.* La partie postérieure d'un objet. Le derrière de la maison. Le derrière de la tête. Un lapin des plus agiles sort par les derrières du terrier et va avertir un berger voisin, FÉN. t. XIX, p. 52. M. du Maine monta dans le carrosse de M. le duc avec M. le prince de Conti, tous deux au derrière et lui au devant avec M. le comte de Toulouse, ST-SIM. 20, 237. || Terme de marine. Synonyme d'arrière et de poupe. || Terme de peinture. Synonyme de champ ou de fond. || 5° Le derrière, l'arrière-corps d'un logis. Il est logé sur le derrière. ....ce logis avait sur le derrière De quoi pouvoir introduire l'ami, LA FONT. *Gag.* On ne veut point de bruit, on est sur le derrière, SÉV. 389. || Porte de derrière, porte pratiquée dans le derrière d'un bâtiment. Je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, ST-SIM. 2, 42. Pour la fuite du roi, il paraît que le prince d'Orange l'a bien voulu; le roi [Jacques II] était fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étaient libres et ouvertes, SÉV. 505. || Fig. Porte de derrière, un faux-fuyant, une échappatoire. Nous nous réservons une porte de derrière pour sortir d'affaire avec le parlement, RETZ, II, 312. Il faut avoir une pensée de derrière et juger de tout par là, PASC. *Pens. div.* 183. Quand on a compté sur un mariage de cette autorité, il ne se trouve plus de porte de derrière, et il leur [aux Mailly] fallut sauter le bâton d'assez mauvaise grâce, ST-SIM. 3, 55. Chacun parlant tout haut devant tant de témoins, il n'y avait plus de porte de derrière, ID. 49, 72. || Il a toujours quelque porte de derrière, se dit d'un homme peu sincère qui trouve toujours quelque subterfuge. || 6° La partie inférieure et postérieure du corps. Après ce joli compliment, Qu'elle fit un peu brusquement, Elle lui tourna le derrière D'une dédaigneuse manière, SCARRON, *Virgile trav.* IV. Mme de Castries aurait passé dans un médiocre anneau; ni derrière, ni gorge, ni menton, ST-SIM. 42, 252. Le baron chassa Candide à grands coups de pied dans le derrière, VOLT. *Cand.* 1. Et quand ç'eût été George, s'écrie Turenne en se frottant le derrière.... J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Le canard s'assied sur son derrière et remue doucement la queue, CHATEAUB. *Amér.* XVIII. || Populairement. Montrer le derrière, avoir des vêtements en si mauvais état que l'on peut apercevoir le linge ou le corps lui-même par des trous. Il signifie de plus fuir dans un combat, et aussi manquer aux promesses que l'on avait faites. || Grossièrement. S'en torcher le derrière, faire peu de cas de quelque chose. Des lois du sort la dame fière Se torche souvent le derrière, SCARRON, *Virg. trav.* liv. VI. || Fig. et familièrement. Faire rage des pieds de derrière, faire tous ses efforts pour réussir. || 7° Les derrières d'une armée, les corps qui viennent les derniers. Fondre sur les derrières de l'ennemi. || Le côté auquel l'armée tourne le dos; le pays qu'elle laisse derrière elle. Assurer ses derrières, les mettre en défense contre les attaques de l'ennemi. || 8° Terme de marine. Derrière carré, nom donné à une sorte de navire de charge dont l'arrière avait, dans ses œuvres mortes, la forme d'un carré. Un derrière carré de 150 tonneaux, chargé de sucre et de coton, *État des prises faites par*

l'escadre du sieur Renau, dans JAL. || 9° Par derrière, *loc. adv.* Par le côté du dos. On peut donc tuer par derrière.... PASC. *Prov.* 7. J'ôterai ensuite ma main, et vous me verrez par derrière, mais vous ne pourrez voir mon visage, SACI, *Bible, Exode*, XXXIII, 23. || Aller au-devant par derrière, prévenir adroitement quelque disgrâce, se préparer un avantage par quelque précaution. || Par derrière, *loc. prépositive.* À la vue de Krasnoé, les troupes de ce maréchal se débandèrent et coururent à travers champs, pour dépasser la droite de la ligne ennemie, par derrière laquelle elles arrivaient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 5. || Proverbe. À passage et à rivière, Laquais devant, maître derrière. || Il ne faut pas regarder derrière soi, en certaines entreprises, c'est-à-dire il faut aller hardiment en avant.

— HIST. XIe s. S'arere-garde [il] lairrat derere sei, *Ch. de Rol.* XLII. Sonent cil graile et derere et devant, *ib.* CXXXVI. Il est darere od celle gent barbée, *ib.* CCXL. || XIIe s. [Il] Fiert Olivier enmi les dos deriez, *Ronc.* p. 89. Souvent [il] regarde et derrier et devant, *ib.* p. 152. Sun lit unt [ils ont], veant tuz, enz el mustier porté, Detries le grant autel e fait et aturné, *Th. le mart.* 48. Ferid les e turmentad en la plus privée partie de lur cors, à lur detries, *Rois*, 18. || XIIIe s. La vieille et sa fille orent pourparlé en derriere, *Berte*, XII. Derrier le haterel [ils] lui ont si fort noué [la corde], *ib.* XV. À destre et à senestre, et devant et derriere, *ib.* XXVIII. Par derriere l'autel s'ert [s'était] la bele mucie [cachée], *ib.* CIX. Jà hom qui est bien droituriers Ne jugera autre en derriers, *Ren.* 18018. Par devant dient qu'il vous aiment, Et par derriers putain vous claiment, *la Rose*, 9280. Là ne sunt pas li tesmong oy en derriere des parties, BEAUM. XXXIX, 78. Derriere ces trois barons avoit bien trente de leurs chevaliers en cottes de drap de soie pour eulz garder, JOINV. 205. À tant es vous [voici que] un Turc qui vint devers la bataille le roy qui dariere nous estoit, et feri par darieres Monseigneur Pierre de Nouille d'une mace, ID. 228. Il tournerent ce devant darieres, et s'enfouirent, ID. 215. || XIVe s. La nuit qu'il s'i logerent, le gait en ordenoit Pour les bestes sauvages que chacun y veoit: Il estoit devourez qui tout devant aloit; Aussi estoit perdus qui derrier se tenoit, *Guescl.* 9209. || XVe s. Les enfans sire Jean Mahieu se despartirent au plutost qu'il porent, les uns par devant, les autres par derriere, FROISS. II, II, 54. De quoy aucunes gens furent encoulpez en derriere couvertement, ID. I, I, 49. [Le roi Charles, les doutes de la mort lui commençant à approcher] manda ses trois freres ès quels il avoit greigneur fiance, et laissa derriere son second frere, le duc d'Anjou, pour tant qu'il le sentoit trop convoiteux, ID. II, II, 70. Et vous dis que à aucuns qui demeurerent derriere, on faisoit des torts assez, ID. II, II, 215. Tantost celle femme là venue, elle se tourna, et leva ses draps, c'est à savoir sa robe et sa chemise, et montra son derriere aux Hainuyers, Hollandois et Gelandois et à toute la compagnie qui voir le voult, ID. III, IV, 50. Et si le roy avoit loué ses œuvres en derriere, encores le loua il mieulx en sa personne, COMM. II, 13. || XVIe s. Voyez le derriere du rideau, MONT. I, 327. Quelqu'un des siens, par le derriere prenant sa teste, luy tord le col, ID. III, 130. Nos yeulx ne veoient rien en derriere: nous nous mocquons de nous sur le subject de nostre voisin, ID. IV, 45. Ce singe commença à aller du derriere [foirer] tout le long de la chambre et sus les tapisseries, DESPER. *Contes*, XCI. N'aiant point soif de louanges, cachez derriere eux mesmes, et condamnez du ciel à pourrir moisis sur le puant fumier d'une salle oisiveté, D'AUB. *Hist.* II, 489. S'il y en avoit quelqu'un [des chiens] qui emportast la voye du lievre cent pas ou plus devant les autres, il le faudroit arrester en lui disant derriere, et non haye; ce mot de haye ne se doit dire qu'aux chiens qui sont en faute, comme quand ils chassent le change, SALNOVE, *Véner.* p. 209, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *darière*; bourguig. *darrei*; génev. *les derrières*, le derrière de la maison; *vivre sur les derrières*, ne pas se tenir au courant de ce qui se passe; provenç. *dereire, dareyre*; catal. *darrera*; ital. *dietro, drieto*; du latin *de* et *retro*, qui a subsisté dans l'ancien français *riere*. L'ancienne forme *detries*, qui, comme le vers le montre, doit se lire *detriés*, est correspondante à l'italien *dietro*; par une grande singularité l'*r* est tombée: *detries* pour *de-retries*, *dietro* pour *di-retro*; quant à la finale *ies*, elle indique un ablatif pluriel d'une forme barbare *retratus*, mis en arrière, et avec la préposition: *de retratis, deriés*; comparez *certes* et *volontiers*.

DERVICHE (dèr-vi-ch') ou **DERVIS** (dèr-vi), *s. m.* Espèce de moine musulman. Les derviches se livrent particulièrement à la prière et au soin des malades; ils portent constamment sur eux un chapelet. Qui désigné-je, à votre avis, Par ce rat, si peu secourable? Un moine? non, mais un dervis; Je suppose qu'un moine est toujours charitable, LA FONT. *Fabl.* VII, 3.

— ÉTYM. Persan, *derouisch*, pauvre.

DES (dê; l'*s* se lie: dê-z hommes), *art. plur.* contracté pour *de les*, et qui se dit pour le masculin et le féminin. N'es-tu pas dans ces lieux Où la haine des rois, avec le lait sucée.... RAC. *Bérén.* IV, 4. S'il n'est pas des plus beaux, il est des agréables, MOL. *l'Étour.* I, 6. Je lui ai bien fait entendre que vous n'étiez point une dupe, pour vous demander des cinq ou six cents pistoles, ID. *Scapin*, II, 8. || Pris partitivement, quelques. Des hommes recommandables pensent que....

— REM. Pris partitivement, il faut, quand un adjectif précède, dire en général *de* et non *des*: de bons vins, de bonnes gens. Mais on pourra se servir de *des*, quand le mot, en raison de l'usage, peut être considéré comme ne formant qu'un seul mot avec son adjectif: des jeunes gens, des jeunes hommes. On reviendra à *de*, si on met devant l'adjectif un mot qui le modifie: de tout jeunes gens.

— HIST. XIe s. Blancandrins fut des plus saives paiens, *Ch. de Rol.* III. Là où cist furent, des autres i ot bien, *ib.* VIII. || XIIe s. La disme eschelle est des barons de France, *Ronc.* p. 134. Faisons des bierres de verges et de peaus, *ib.* p. 150.

— ÉTYM. *De* (voy DE), et *les* (voy. LE, LA).

† **DES** ou **DÉS**, préfixe qui signifie l'action d'ôter, de retirer, de défaire, par exemple *dés-osser*, et qui vient des prépositions latines *de-ex* (voy DÈS); à moins que l'on ne veuille y voir simplement une autre forme de *dé*.... préfixe : *dé* devant une consonne ; *dés* devant une voyelle. Et l'on me désosie enfin Comme on vous désamphitryonne, MOL. *Amph.* III, 8.

DÈS (dê; l'*s* se lie: dê-z aujourd'hui; dans *dès que*, l'*s* ne se prononce pas et c'est à tort que plusieurs disent dès' que; dans *dès hier*, la prononciation varie, les uns disant dè-zièr, et les autres dè-ièr), *prép.* || 1° À partir de, à dater de, à compter de. L'homme dès sa naissance.... Nous nous aimions tous deux dès la plus tendre enfance, RAC. *Théb.* II, 1. Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures, ID. *Athal.* V, 2. || 2° Dès, placé devant un adverbe ou nom de temps. Peut-être dès demain, dès la nuit, dès ce soir, J'en verrais des effets que je ne veux pas voir, CORN. *Poly.* V, 1. C'est donc dès maintenant et sans différer que nous devons donner nos soins à.... BOURD. *Pensées*, liv. I, p. 103. Cependant le sénat.... Dès hier vous nomma gouverneur de l'Asie, VOLT. *Catil.* II, 3. || Dès longtemps, depuis longtemps. Et vos soins trop prudents Les ont [mes amis] tous écartés ou séduits dès longtemps, RAC. *Brit.* III, 5. Vous m'aimez dès longtemps; une égale tendresse Pour vous depuis longtemps m'afflige et m'intéresse, ID. *Mithr.* II, 6. || Dès avant, même avant. Moi je vins hier? — Sans doute; et dès avant l'aurore Vous vous en êtes retourné, MOL. *Amphit.* II, 2. || 3° Dès, placé devant un nom de ville ou un adverbe de lieu et signifiant à partir de là. Vous savez qu'il tomba malade dès Amboise, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 27 oct. 1675. Mme de Chaulnes prend ses mesures dès ici pour s'en aller à Chaulnes trois jours après son arrivée, SÉV. *Lett.* 16 oct. 1687. Ce grand sacrifice était déjà commencé dès Smolensk; Rostopchine l'acheva, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 2. || 4° Dès lors, *loc. adv.* Dès ce moment, dès ce temps, aussitôt. Il avait dès lors imaginé ce moyen. Dès lors il commença ses poursuites. Il me souvient pourtant que, s'il fut notre appui, Nous vous dûmes dès lors autant et plus qu'à lui, CORN. *Pomp.* III, 2. Ah! si d'un autre amour le penchant invincible Dès lors à mes bontés vous rendait insensible, RAC. *Mithr.* IV, 4. Mais, seigneur, c'est un roi malheureux et soumis, Et dès lors je le compte au rang de mes amis, ID. *Alex.* V, 1. || Dès lors que, du moment que, par cela que. Les grands se font honneur dès lors qu'ils nous font grâce, LA FONT. *Fabl.* I, 14. || 5° Dès là, *loc. adv.* À partir de là, en conséquence. Les mêmes raisons mettent Jésus-Christ au-dessus d'une si vaine accusation, qui dès là, comme nous l'avons remarqué, ne sert plus qu'à justifier que ses miracles sont incontestables, BOSS. *Hist.* II, 12. Cette vie n'est pas une vie chrétienne, et dès là c'est une vie de réprobation et d'infidélité, MASS. *Car. Salut.* J'insistai sur l'inutilité et dès là sur l'indécence d'un article qui ne réglait rien, ST-SIM. 299, 87. Il [Descartes] commence par supposer que l'âme ne peut avoir aucune influence sur le corps, et dès là il s'avance trop, VOLT. *Newton*, 1. || Dès là que, *loc. conjonctive.* Puisque, attendu que. Quand le cerveau et le cœur demeureraient en leur entier, dès là que les esprits manquent, les ressorts cessent faute de moteur, BOSS. *Connaiss.* II, 12. Dès là que Jésus-Christ nous donne son corps, dès à.... ID. *Euch.* 2. Dès là que vous vous prêtez à tous vos penchants, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'à l'infraction visible et grossière du précepte.... dès là vous renoncez au désir de votre perfection, MASS. *Car. Tiéd.* 1. Vous appartenez à Jésus-Christ, dès là que le monde vous réprouve, ID. *ib. Resp. hum.* Dès là qu'elle dépend de sa conscience, il faut.... J. J. ROUSS. *Ém.* V. Dès là qu'il [Dieu] existe, il est nécessaire que son existence remplisse tout l'espace et tous ses ouvrages, VOLT. *Dial.* XV, 1. || 6° Dès que, *loc. conj.* Aussitôt que, quand. Dès qu'on se sent en colère, il ne faut ni parler, ni agir. Seigneur, vous serez roi dès que vous voudrez l'être, ID. *Brutus*, III, 7. || Dès aussitôt que, tout aussitôt que. Dès aussitôt que je comprends quelque chose.... DESC. *Médit.* 5. || Cette locution a vieilli. || 7° Dès que, signifiant puisque. Dès que vous en êtes tombé d'accord, je n'ai plus rien à dire. Dès que l'homme est l'ouvrage de Dieu, l'homme ne peut plus vivre que conformément à la volonté de son auteur; et dès que Dieu a fait de l'homme son ouvrage et son ouvrage le plus parfait, il n'a pu le laisser vivre au hasard sur la terre, MASS. *Car. Évid. de la loi.*

— HIST. XIe s. Dès or [il] comence li conseils que mal prist, *Ch. de Rol.* XII. Dès les apostres ne fut hom tel prophete, *ib.* CLXIV. [Des pechés] Que je ai fait dès l'hore que nés [je] fu, *ib.* CLXXII. || XIIe s. Dès les porz d'Aspre de ci qu'en Durestant, *Ronc.* p. 39. Dès le matin jusqu'à soleil couchant, *ib.* p. 68. Li clers fut sages dès qu'il issi d'enfance, *ib.* p. 166. Bien [je] cuidai vivre sans amour Dès ore en pais tout mon aé [âge], *Couci*, III. Qu'il s'en prennent à mon maistre d'Oisi Qui m'a apris à chanter dès enfance, QUESNES, *Romancero*, p. 98. Dès le mont St Michiel jusqu'à Chastel-Landon, *Sax.* XXV. || XIIIe s. Toute ceste navie vous tenrons nous pour un an, dès le jor que nous du port de Venise departirons, VILLEH. XIV. Uns miens amis me vint dès ersoir acointer, *Berte*, XI. Par la forest du Mans, dès qu'il fu ajourné [jour], *ib.* XLV. Dès lors, se je le fusse [si j'étais Berte], l'eüssé-je gehi [avoué], *ib.* CXVIII. Dame, par Diex, se ge peüsse, Volentiers vostre grace eüsse, Dès lors que au sentier entrasse, Bel acueil de prison getasse, Qui leens est emprisonnés, *la Rose*, 10275. Et aussi dès avant qu'il soient semé, li gaaignage de teres est contés pour muebles, BEAUM. XXIII, 4. Dès là nous alames en Ausonne [Auxonne], JOINV. 210. Et en alames à tout nostre hernoiz que nous avions fait mettre dès Ausone jusques à Lyon, ID. *ib.* Dès illec en avant [dorénavant] fu mon prestre bien cogneu en l'ost, et le monstroient l'un à l'autre, ID. *ib.* 231. Il vouloit que dès lors en avant feussent tout un, ID. *ib.* 260. || XIVe s. Dès ce que l'enfant est né, il se delette à gouter le laict de sa nourrice, ORESME, *Eth.* 39. Et dès maintenant peut asses aparoir quele chose est science, ID. *ib.* 173. || XVe s. Et aussi messire Charles de Behaigne son fils, qui dès lors s'appeloit roi d'Allemaigne, et en estoit roi notoirement.... FROISS. I, I, 269. Le lendemain dès ce qu'il fut arrivé, COMM. I, 2. Dès ce qu'ils vindrent à la riviere, ID. I, 6. Le desir que le roy avoit dès longtemps, ID. IV, 7. || XVIe s. Dès lors retint et donna le droict nom De la pucelle à ses flustes rurales, MAROT, IV, 54. Pantagruel, lequel j'ay servy à gaiges dès ce que je feus hors de paige jusques à present, RAB. *Pant.* II, *Prol.* Je me suis dez tousjours entretenu des imaginations de.... MONT. I, 77. Dez la premiere nuict d'aprèz ses oblations, ID. I, 96. Dez sa tendre enfance, ID. I, 164. Elle eut tel remords, que, dès lors en là, elle ferma la porte à tous ses amoureux. — Et dès l'heure [le roi] lui donna l'estat de procureur general, DESPER. *Contes*, VI. Les variables accidens que la vieillesse du temps a produits dès et depuis l'origine du monde, AMYOT, *Préf.* XIV, 42. Ces cimens resistent à l'eau dès incontinent estre posés, O. DE SERRES, 768.

— ÉTYM. Berry, *drès* (je vois beaucoup de personnes qui sont en cette prononciation: drès que je serai en état, remarque Marg. Buffet, *Observ.* p. 133, 1668); bourguig. *dos ici*, dès ici; provenç. *des*, dès, *des que, deis que*, dès que; anc. espagn. *des que*, dès que; du latin *de-ex*, double préposition, comme *dans*, qui représente *de-intus*. La conjonction composée *dès que* est une ellipse pour *dès ce que*, comme on le voit par l'historique

† **DÉSABONNEMENT** (dé-za-bo-ne-man), *s. m.* Action de se désabonner. Ce genre de nouvelles à la main [des nouvelles déjà connues et sans intérêt] ne tarda pas à attirer aux propriétaires du Corsaire [nom d'un journal] quelques lettres dans lesquelles on leur demandait un désabonnement de faveur, H. MURGER, *Propos de ville et propos de théâtre*, p. 70.

† **DÉSABONNER** (dé-za-bo-né), *v. a.* Faire cesser l'abonnement. Vous me désabonnerez dès le mois prochain. || Se désabonner, *v. réfl.* Cesser de s'abonner.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *abonner.*

† **DÉSABORDER** (dé-za-bor-dé), *v. a.* Faire cesser l'abordage.

— HIST. XVI^e s. A l'abordage, le feu s'estant mis dans une caque de poudre, lui et tout l'équipage faillirent à perir; cela pourtant servit à faire que l'amiralle le desabordast, D'AUB. *Hist.* II, 209.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aborder.*

† **DÉSABRITER** (dé-za-bri-té), *v. a.* Enlever un abri.

— HIST. XIII^e s. Nud ne desabrié, Mort de faim ou de soif, *Fabl. mss. du roi*, n° 7615, t. II, f° 143, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *abri.*

† **DÉSABUSABLE** (dé-za-bu-za-bl'), *adj.* Qui peut être désabusé.

— ÉTYM. *Désabuser.*

DÉSABUSÉ, ÉE (dé-za-bu-zé, zée), *part. passé.* Qui n'est plus abusé. Désabusé par une rude expérience. Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée, CORN. *Poly.* V, 5. Je suis désabusée des projets des hommes, SÉV. 574. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révérée; il se met au rang des gens désabusés, BOSS. *Anne de Gonz.* Et de son vain courroux trop tard désabusé, RAC. *Alex.* III, 2. Cher ami, si mon père, un jour désabusé, Plaint le malheur d'un fils faussement accusé, ID. *Phèd.* V, 6. De ton espoir frivole es-tu désabusé? ID. *Athal.* V, 5. De mon aimable erreur je fus désabusée, ID. *Bérén.* II, 2. Roxane méprisée Bientôt de son erreur sera désabusée, ID. *Baj.* I, 4. Voir Télémaque si désabusé des victoires et des conquêtes, FÉN. *Tél.* XXII. Mais de ce style enfin la cour désabusée Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée, Distingua le naïf du plat et du bouffon.... BOIL. *Art p.* I. La vérité est que ce secret-là n'est qu'une chimère.... je n'en ai été désabusé qu'ici-bas, FONTEN. *Artémise, Raimond Lulle.* Si vous êtes désabusé du monde, MASS. *Car. Resp. hum.*

† **DÉSABUSEMENT** (dé-za-bu-ze-man), *s. m.* Action de désabuser; résultat de cette action. Il y a des erreurs agréables qui valent mieux que ce qu'on appellerait le désabusement, BUSSY RABUTIN, dans RICHELET. Ce désabusement, si l'on peut parler ainsi, est un des principaux avantages que nous devions essayer de tirer de l'oraison, L'ABBÉ REIGNIER, dans BOUHOURS, *Nouv. rem.*

— ÉTYM. *Désabuser.*

DÉSABUSER (dé-za-bu-zé), *v. a.* || 1° Faire qu'on ne soit plus abusé, trompé. Je t'aime encore assez pour te désabuser, CORN. *Héracl.* I, 2. Quoi! pour désabuser une aveugle furie.... ID. *ib.* IV, 4. Il faut que le monde nous désabuse du monde; ses appas ont assez d'illusion, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume, BOSS. *la Vallière.* A l'erreur de Roxane ai-je dû m'opposer, Et perdre mon amant pour la désabuser? RAC. *Baj.* I, 4. Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes Vont prendre la parole, et, prêts à m'accuser, Attendent mon époux pour le désabuser, ID. *Phèd.* III, 3. || Absolument. La mort donne les plus grandes leçons pour désabuser de tout ce que le monde croit merveilleux, FÉN. *Dial. des morts anc. Scipion, Annibal.* Du héros l'homme désabuse, Et l'admiration confuse S'enfuit et fait place au mépris, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 289, dans POUGENS. || 2° Se désabuser, *v. réfl.* Cesser d'être abusé. Il s'est désabusé des vanités du monde. Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile, BOSS. *le Tellier.* Plus je vis, et plus je me désabuse des soins et des projets à venir, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 7 sept. 1783. Désabusez-vous de cela, s'il vous plaît, HAMILT. *Gramm.* 4.

— SYN. DÉTROMPER, DÉSABUSER. On est détrompé quand on n'est plus trompé; on est désabusé quand on n'est plus abusé. Or abuser, c'est, étymologiquement, user mal de quelqu'un, faire un mauvais usage de ses défauts pour l'induire en erreur. Là est l'indication de la nuance entre détromper et désabuser. Les charlatans, dit Laveaux, abusent la populace par de faux raisonnements, par des faits controuvés et absurdes, et, quand ils l'ont abusée, ils la trompent en lui vendant de mauvaises drogues pour des remèdes efficaces; on est détrompé quand on voit que les drogues n'opèrent point; mais on n'est pas désabusé, si l'on n'a pas perdu toute confiance dans les discours du trompeur.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *abus. Désabus* se trouve dans le *Dict.* d'OUDIN.

† **DÉSACCEPTER** (dé-za-ksè-pté), *v. a.* Refuser ce qu'on avait accepté.

— HIST. XV^e s. Pour nul tresor je ne vouldroye desaccepter ne refuser l'honneur de ceste feste, *Perceforest*, t. III, f° 51.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accepter.*

† **DÉSACCOINTANCE** (dé-za-koin-tan-s'), *s. f.* Cessation d'accointance, de fréquentation, d'amitié avec quelqu'un.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accointance.*

† **DÉSACCOINTER** (dé-za-koin-té), *v. a.* Rompre l'accointance, la société. || Se désaccointer, *v. réfl.* Cesser de fréquenter.

— HIST. XIII^e s. Ensi furent desacointié li Franc et li Grieu [Grecs], VILLEH. XCI. Nostre ostel verrez bel et cointe; Mès mainte gent s'en desacointe, Qu'au soir i vient, s'en va au main, RUTEB. II, 49.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accointer.*

† **DÉSACCOMMODER** (dé-za-ko-mo-dé), *v. a.* Cesser d'accommoder.

— HIST. XVI^e s. La premiere particularité gist en la situation, où l'on void une chose qui desaccommode merveilleusement la ville, et l'autre qui l'accommode, LANOUE, 680.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accommoder.*

† **DÉSACCOMPAGNER** (dé-za-kon-pa-gné), *v. n.* Cesser d'accompagner. Il s'en alla désaccompagné.

— HIST. XVI^e s. Quoy voyant, un magicien qui ne l'avoit jamais voulu desaccompagner pour le profit qu'il tiroit, du vivant d'elle, de son art, PARÉ, XIX, 31.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accompagner.*

DÉSACCORD (dé-za-kor; le *d* ne se lie pas: un dé-za-kor accidentel; au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des dé-za-kor accidentels; mais quelques-uns lient: des dé-za-kor-z accidentels), *s. m.* || 1° Dissentiment, désunion. Le désaccord est dans ce ménage. || 2° Par extension, état de ce qui n'a plus l'accord. Le désaccord de deux instruments.

— HIST. XVI^e s. Cet ancien joueur de lyre, que Pausanias recite avoir accoustumé à contraindre ses disciples d'aller ouir un mauvais sonneur, qui logeoit vis-à-vis de luy, où ils apprinssent à haïr ses desaccords et faulses mesures, MONT. IV, 34. Le ciel n'a point veu un si poisant desaccord [entre la justice de la cause et le succès] que celuy de Cesar et de Pompeius, ny ne verra pour l'advenir, ID. IV, 161.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accord.*

DÉSACCORDÉ, ÉE (dé-za-kor-dé, dée), *part. passé.* || 1° Désuni. Des cœurs désaccordés. Tout est désaccordé, plus d'ensemble, plus d'unité, plus de beauté, DIDER. *Regr. s. sa robe de chambre.* || 2° Par extension, qui a perdu l'accord. Un piano désaccordé. || Terme de peinture. Couleurs désaccordées, couleurs qui ne sont pas convenablement nuancées.

DÉSACCORDER (dé-za-kor-dé), *v. a.* || 1° Produire le désaccord, la désunion. Des calomnies ont désaccordé ces familles. || 2° Terme de musique. Faire que les cordes d'un instrument ne soient plus d'accord. La chaleur a désaccordé ce piano. Son oreille [au musicien] est un instrument qu'un son discordant démonte et désaccorde, BUFF. *Nature des animaux.* || Par extension, mettre le désaccord dans des couleurs, dans un tableau. Cette draperie rouge, dont vous l'avez chamarré, blessait l'art et désaccordait le tableau, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 14, dans POUGENS. || 3° Se désaccorder, *v. réfl.* Cesser d'être d'accord. Cette harpe s'est désaccordée.

— HIST. XVI^e s. Il faut tellement prendre sa sentence qu'elle ne desaccorde point d'avec Christ.... CALVIN, *Instit.* 641. Lors la cité, ne plus ne moins que si son harmonie eust esté desaccordée et confuse, tomba en dissensions civiles, AMYOT, *Arat.* 2 Après, si nous voulons considerer comme les sujets entr'eux estoyent bien accordans, que ferons-nous sinon nous esmerveiller de quoy ils se sont depuis tant desaccordez? LANOUE, 52.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accorder.*

DÉSACCOUPLÉ, ÉE (dé-za-kou-plé, plée), *part. passé.* Des draps désaccouplés.

† **DÉSACCOUPLEMENT** (dé-za-kou-ple-man), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Cessation de l'accouplement des animaux.

— ÉTYM. *Désaccoupler.*

DÉSACCOUPLER (dé-za-kou-plé), *v. a.* || 1° Séparer des choses qui étaient par couple, par paire. Désaccoupler des draps. || Désaccoupler des chiens, leur ôter la couple. || 2° Se désaccoupler, *v. réfl.* Cesser l'accouplement. Ces chiens se sont désaccouplés.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accoupler.*

† **DÉSACCOUTRER** (dé-za-kou-tré), *v. a.* Ôter l'accoutrement. || Se désaccoutrer, *v. réfl.* Se débarrasser d'un accoutrement.

— HIST. XV^e s. Il se desacoustra et se coucha, *Perceforest*, t. V, f° 28.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accoutrer.*

DÉSACCOUTUMANCE (dé-za-kou-tu-man-s'), *s. f.* Perte d'une coutume, d'une habitude. Lorsque les nerfs optiques, par une longue désaccoutumance de souffrir la lumière même réfléchie, sont exposés tout à coup à une grande lumière, BOSS. *Conn.* III, 3.

— HIST. XIII^e s. Que les lois soient abatues par desacostumance, *Liv. de just.* 6. Se fames nes [ne les] noment en France, Ce n'est fors desacoustumance, *la Rose*, 7172. || XVI^e s. Mon latin [ma connaissance du latin] s'abastardit incontinent, du quel depuis par desaccoustumance j'ay perdu tout usage, MONT. I, 196. Ç'a esté plus par desaccoustumance que par loy expresse, CHARRON, *Sagesse*, I, 48.

— ÉTYM. *Désaccoutumer.*

DÉSACCOUTUMÉ, ÉE (dé-za-kou-tu-mé, mée), *part. passé.* Qui n'a plus la coutume, l'habitude. Les savants doivent d'autant plus s'intéresser à ces sortes d'honneurs rendus à leurs pareils qu'ils en sont aujourd'hui plus désaccoutumés, FONTEN. *Sébastien.* Venir nous alléguer des inclinations désaccoutumées de tout joug, MASS. *Car. Samar.*

DÉSACCOUTUMER (dé-za-kou-tu-mé), *v. a.* || 1° Faire perdre une coutume, une habitude. L'oisiveté l'avait désaccoutumé de faire aucun effort. En vain de son train ordinaire On le [naturel] veut désaccoutumer: Quelque chose qu'on puisse faire, On ne saurait le réformer, LA FONT. *Fabl.* II, 18. La mortification lui rend la mort familière, le détachement des plaisirs le désaccoutume du corps; il n'a point de peine à s'en séparer, BOSS. *Or. fun. Bourgoing.* || 2° Se désaccoutumer, *v. réfl.* Perdre l'habitude. Il faut se désaccoutumer de souhaiter quelque chose, SÉV. 144. Je souhaite de tout mon cœur que vous ne vous désaccoutumiez ni de m'écrire ni de me parler, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 9 janv. 1704. L'incrédule, qui a secoué le joug de la foi, se désaccoutume bientôt du joug de l'obéissance, MASS. *Or. fun. Dauphin.* Comme la raison s'accoutume à examiner, elle se désaccoutume de croire, ID. *Panég. St Thomas.* || Absolument. Le commandeur: on s'est accoutumé. — D. Japhet: qu'on se désaccoutume, SCARRON, *D. Japhet*, III, 4.

— HIST. XIV^e s. Jà ne me puist aidier li Peres qui ne ment, Se je ne descoutume, ains mon departement, Ce servaige villain, qu'ensi honnist la gent, *Baud. de Seb.* VIII, 888. || XVI^e s. Celui qui par delicate paresse desdaigne ou desaccoustume d'employer ses mains à frotter son propre corps, AMYOT, *Alex.* 72.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accoutumer.*

† **DÉSACCUMULER** (dé-za-ku-mu-lé), *v. a.* Détruire un amas, une accumulation.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *accumuler.*

† **DÉSACHALANDAGE** (dé-za-cha-lan-da-j'), *s. m.* Perte de chalands; état d'une boutique désachalandée.

DÉSACHALANDÉ, ÉE (dé-za-cha-lan-dé, dée), *part. passé.* Boutique désachalandée.

DÉSACHALANDER (dé-za-cha-lan-dé), *v. a.* Éloigner les chalands d'un marchand, d'une boutique; lui faire perdre ses pratiques. || Se désachalander, *v. réfl.* Perdre ses chalands. Ce magasin s'est désachalandé.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *achalander.*

† **DÉSACIDIFICATION** (dé-za-si-di-fi-ka-sion), *s. f.* Action de désacidifier.

† **DÉSACIDIFIER** (dé-za-si-di-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Détruire l'état d'acidité d'une substance.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *acidifier.*

† **DÉSACIÉRER** (dé-za-sié-ré. La syllabe *cié* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je désacière, excepté au futur et au conditionnel: je désaciérerai), *v. a.* Faire perdre les propriétés de l'acier. La partie de la lame, qui a subi l'influence de l'hydrogène et qui a perdu son azote, est entièrement désaciérée, FREMY, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 626.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *acier.*

† **DÉSAFFAIRÉ, ÉE** (dé-za-fè-ré, rée), *adj.* Qui n'est point affairé, qui est sans affaires.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affaire.*

† **DÉSAFFAMER** (dé-za-fa-mé), *v. a.* Ôter la faim.

— HIST. XVIe s. ....Que je ne puis ma faim desaffamer Qu'en l'admirant ou voyant sa peinture, RONS. 81. Plus tost donc dessous la mer Le feu s'abaisse Qu'on nous voie desaffamer De nous aimer, YVER, p. 651.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affamer.*

† **DÉSAFFECTION** (dé-za-fè-ksion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Néologisme. Perte de l'affection. La désaffection des citoyens.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affection.*

† **DÉSAFFECTIONNÉ, ÉE** (dé-za-fè-ksio-né, née), *part. passé.* Qui n'a plus d'affection. Des peuples désaffectionnés.

† **DÉSAFFECTIONNEMENT** (dé-za-fè-ksio-ne-man), *s. m.* Néologisme. Enlèvement de l'affection; renoncement à l'affection, en parlant du refroidissement de l'amour du peuple pour le souverain.

— ÉTYM. *Désaffectionner.*

† **DÉSAFFECTIONNER** (dé-za-fè-ksio-né), *v. a.* Néologisme. Ôter, faire perdre l'affection. || Se désaffectionner, *v. réfl.* Perdre l'affection qu'on avait. Le peuple se désaffectionne.

— ÉTYM. *Désaffection.*

† **DÉSAFFLEUREMENT** (dé-za-fleu-re-man), *s. m.* État de ce qui est désaffleuré.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affleurement.*

† **DÉSAFFLEURER** (dé-za-fleu-ré), *v. a.* Faire ressortir certaines parties d'une surface sur les autres.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affleurer.*

DÉSAFFOURCHÉ, ÉE (dé-za-four-ché, chée), *part. passé.* Ancre désaffourchée.

† **DÉSAFFOURCHEMENT** (dé-za-four-che-man), *s. m.* Action de désaffourcher. Le désaffourchement de l'ancre.

DÉSAFFOURCHER (dé-za-four-ché). || 1° *V. n.* Terme de marine. Lever l'ancre d'affourche, la remettre à bord. On commanda de désaffourcher. || 2° *V. a.* Désaffourcher l'ancre.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affourche.*

† **DÉSAFFRANCHIR** (dé-za-fran-chir), *v. a.* Révoquer un affranchissement.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affranchir.*

† 1. **DÉSAFFRONTER** (dé-za-fron-té), *v. a.* Faire réparation d'un affront. Vous n'avez rien senti des coups que j'ai reçus, Et c'est moi seulement qu'il faut qu'on désaffronte, TH. CORN. *les Engagements du hasard*, II, 5.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affront.*

† 2. **DÉSAFFRONTER** (dé-za-fron-té), *v. a.* Terme de construction. Faire cesser un affrontement.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affronter.*

† **DÉSAFFUBLER** (dé-za-fu-blé), *v. a.* Ôter l'affublement. Puis sa tête il désaffubla, SCARRON, *Virg. trav.* I. || Se désaffubler, *v. réfl.* Se débarrasser de ce qui affuble.

— HIST. XIIIe s. Mès que desafublés me soie De ceste chasuble de soie, *la Rose*, 19631. || XVIe s. Demosthenes, sentant que le poison avoit desjà pris et gaigné sur luy, se desaffubla, et, regardant Archias fermement au visage, lui dit.... AMYOT, *Démosth.* 43.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *affubler.*

† **DÉSAGENCEMENT** (dé-za-jan-se-man), *s. m.* Action de désagencer; état de ce qui est désagencé.

— HIST. XVIe s. Desagencement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Désagencer.*

† **DÉSAGENCER** (dé-za-jan-sé. Le *c* prend une cédille avant *a* et *o* : nous désagençons), *v. a.* Détruire l'agencement. Désagencer une machine. || Se désagencer, *v. réfl.* Perdre son agencement. Cette machine se désagence.

— HIST. XIIIe s. Lors esperonne, et li renc meuvent, Uns et autres se desajancent, GUILL. GUIART, t. II, p. 201, v. 5204 [14193].

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agencer.*

† **DÉSAGRAFER** (dé-za-gra-fé), *v. a.* Mauvais mot pour dégrafer.

DÉSAGRÉABLE (dé-za-gré-a-bl'), *adj.* Qui déplaît. Figure, aspect désagréable. Personne, humeur désagréable. Il m'est désagréable de le voir. [Je demande votre fille] à des conditions qui peut-être ne vous seront pas désagréables, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 3. Vous vous moquez; la tranquillité en amour est un calme désagréable, MOL. *Scapin*, III, 1. Cette passion vous remplira l'esprit de mille idées, de mille vues, de mille réflexions désagréables, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 381. Dieu a ses raisons pour laisser ici-bas les âmes les plus justes dans un état en quelque sorte violent et désagréable à la nature, MASS. *Carême*, *Dégoûts.* Il est injuste de chercher une félicité et des consolations humaines dans un séjour si triste et si désagréable aux enfants de Dieu, ID. *ib.* [St Bernard] Cherchant dans ses discours, non pas à se rendre agréable au pécheur, mais à rendre le pécheur désagréable à soi-même, ID. *Panég. St Bern.* Quintius, qui n'était pas désagréable à la multitude, aborde les tribuns, VERTOT, *Révol. rom.* III, 271. Les uns [de nos soldats] crevaient d'indigestion, les autres coulaient des jours fort désagréables (expression que me fournit bien à propos le style moderne), P. L. COUR. *Lett.* I, 28.

— HIST. XIVe s. Si grief et si tristre jugement et si desagreable au pueple, BERCHEURE, f° 15, *verso.* Celle dedicion a esté nient mains [nullement moins] desagreable que si la ville eust esté prinse par force, ID. f° 33, *verso.* || XVIe s. C'est, de tous les actes de Timoleon, celuy qui me semble le plus desaggreable [blâmable], AMYOT, *Timol.* 44.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agréable;* provenç. *desagradable.*

DÉSAGRÉABLEMENT (dé-za-gré-a-ble-man), *adv.* D'une manière désagréable. Passer désagréablement sa vie. Mettre quelqu'un désagréablement en jeu, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Désagréable*, et le suffixe *ment.*

DÉSAGRÉÉ, ÉE (dé-za-gré-é, ée), *part. passé* de désagréer 2.

1. **DÉSAGRÉER** (dé-za-gré-é), je désagréais, nous désagréions; je désagréerai; je désagréerais; que je désagrée, que nous désagréions, *v. n.* Ne pas agréer. Si cela ne vous désagrée pas. Retenez la plus petite parole qui puisse désagréer à Jésus-Christ, BOSS. *Visite*, 2. Il a le malheur de désagréer à tout le monde, RICHELET.

— HIST. XIIIe s. Car me monstrez la voie, s'il ne vous desagree, *Berte*, XLVI. Et no baron s'entornent, n'i font plus demorée, Tot ont perdu l'engien, n'i a mais recovrée, Et del pont n'ont il mie, qui moult lor desagree, *Ch. d'Ant.* IV, 408. Sire vesque, fait il, ice me desagree: Ançois istrai là fors sostenir la meslée, *ib.* VIII, 159. || XIVe s. Moult fu dolant Henry et moult li desagree Que Brenesque li fu tellement deveée, *Guescl.* 8192. || XVIe s. Le corps ainsi enchassé apparoissoit au travers le verre, sans rendre mauvaise odeur, et sans desagreer aucunement, PARÉ, *Mumie*, II. Si le trop de profit que cestui là fait sur vostre bien vous est odieux, la perte de cestui-ci vous desagrée, O. DE SERRES, 53. Si que, possible, aucunes [dames] qui en liront des contes d'elles mesmes, ne s'en desagreeront, BRANT. *Dames illustr.* p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agréer.*

2. **DÉSAGRÉER** (dé-za-gré-é), je désagréais, nous désagréions; je désagréerai; je désagréerais; que je désagrée, que nous désagréions, *v. a.* Terme de marine. Ancien synonyme de dégréer.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agrès.*

† **DÉSAGRÉGATION** (dé-za-gré-ga-sion), *s. f.* Terme didactique. Séparation de parties agrégées, qui se réduisent en grains ou en poussière.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agrégation.*

† **DÉSAGRÉGÉ, ÉE** (dé-za-gré-jé, jée), *part. passé.* Des parties désagrégées.

† **DÉSAGRÉGEANT, ANTE** (dé-za-gré-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui désagrège. || 2° Terme de médecine. Qui disjoint des choses agrégées. || *S. m.* Employer les désagrégeants pour résoudre les fausses membranes de la diphthérite.

† **DÉSAGRÉGER** (dé-za-gré-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: désagrégeant, désagrégeons; la syllabe *gré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je désagrège, excepté au futur et au conditionnel : je désagrégerai), *v. a.* Terme didactique. Disjoindre ce qui était agrégé. || Se désagréger, *v. réfl.* Être désagrégé. Ces cavités [dans des dépôts de silice] s'opposent à ce que la substance ait de la cohésion dans toutes ses parties, aussi, en se desséchant, se désagrège-t-elle en fragments plus ou moins petits, BECQUEREL, *Acad. des sc. Comptes-rendus*, t. LIII, p. 1198.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agréger.*

DÉSAGRÉMENT (dé-za-gré-man), *s. m.* || 1° Chose qui désagrée, sujet de contrariété. Il s'est attiré des désagréments. Je crains qu'il n'essuye bien des désagréments, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 7 août 1706. Des plaisirs qu'il a fallu acheter bien cher et dont il n'a presque jamais que le désagrément et l'amertume, MASS. *Avent*, *Mort du Péch.* Au lit de la mort, oserez-vous présenter à Jésus-Christ vos fatigues et les désagréments journaliers de votre emploi? ID. dans le *Dict. de* DOCHEZ. || 2° Défaut qui nuit aux agréments extérieurs. Cette tache au visage est un grand désagrément. M. de Saint-Ruth, quel homme, bon Dieu! et que le désagrément de sa physionomie donne de grandes idées des qualités qu'on ne connaît pas! SÉV. 49.

— REM. Bouhours, dans ses *Remarques*, dit que le mot est nouveau et commence à s'établir; et il signale comme une locution précieuse: ce fut un grand désagrément pour moi. Aujourd'hui le mot est établi et n'a plus rien de précieux.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *agrément.*

† **DÉSAGUERRIR** (dé-za-ghè-rir), *v. a.* Désaccoutumer des dangers de la guerre. Une population désaguerrie.

— HIST. XVIe s. Entre les autres maux et inconveniens qui t'adviennent pour estre desaguerri, il faut compter que tu te rends desprisable à un chacun, *le Prince de Machiavel*, p. 97, dans LACURNE. Il y a des princes qui, pour tenir leur estat en main asseurée, desagguerissent, tant qu'ils peuvent, leurs sujets, *ib.* p. 135.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aguerrir.*

† **DÉSAIGRIR** (dé-zè-grir). || 1° *V. a.* Ôter l'aigreur, les qualités aigres. On désaigrit un liquide avec un alcali. || 2° *V. n.* Cesser d'être aigre. Ces cerises sont encore aigres; elles désaigriront en mûrissant.

— HIST. XVIe s. Me plaist lascher, pour desaigrir ma peine, Aux pleurs, aux criz et aux souspirs la bride, DU BELLAY, II, 21, *recto.* Lequel, ains que son espée Au sang haineux fust trempée, Du miel de sa langue molle Se desaigrit le souci, RONS. 347.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aigre.*

† **DÉSAIGUILLETER** (dé-zè-gui-lle-té, *ll* mouillées; *ui* comme dans huile. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je désaiguillette), *v. a.* Défaire les aiguillettes.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aiguillette.*

† **DÉSAIMANTER** (dé-zè-man-té), *v. a.* Terme de physique. Détruire l'aimantation. || Se désaimanter, *v. réfl.* Perdre son aimantation.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aimanter.*

† **DÉSAIMER** (dé-zè-mé), *v. a.* Cesser d'aimer. Pourquoi les Français ne diraient-ils pas désaimer, quand ils aiment si vite et désaiment si vite encore d'après le caprice du moment? MERCIER, *Néologie*, *mot désaimer.* En vivant avec lui [St-Simon, l'auteur des mémoires], j'ai passé par plus d'une phase; je l'ai adopté, critiqué; je l'ai aimé et désaimé, MICHELET, *Louis XIV et le duc de Bourgogne*, p. 451.

— REM. Le mot est ancien, et non, comme le croyait Mercier, un néologisme.

— HIST. XIIIe s. Cils me veut bien desnuer De joieuse vie, Qui m'exhorte à desamer Dame si jolie Et qui tant fet à loer, *Poésies mss.* avant 1300, t. IV, p. 1396, dans LACURNE. || XVIe s. L'ardent ennui de ma froide poison Un autre aimant, je me suis désaimé; Ainsi je meur, vivant sans estre aimé, *Poésies de Loys le Caron*, f° 12, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aimer;* provenç. *dezamar.*

† **DÉSAIRER** (dé-zè-ré), *v. a.* Terme de fauconnerie. Tirer les oiseaux de l'aire ou de l'endroit où on les nourrit.

— HIST. XVIe s. Prendre et desairer oyseaux de proye, *Coustumier génér.* t. II, p. 759.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aire.*

† **DÉSAISE** (dé-zè-z'), *s. m.* Incommodité, malaise. Peu usité.

— HIST. XVe s. Car mieux me vault tout à un cop morir, Que longuement en desaise languir, CH. D'ORL. 10.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aise.*

DÉSAJUSTÉ, ÉE (dé-za-ju-sté, stée), *part. passé.* Pièces désajustées dans une machine. || Terme de manége. Cheval désajusté, cheval dont les bonnes allures sont dérangées.

† **DÉSAJUSTEMENT** (dé-za-ju-ste-man), *s. m.* Action de désajuster une machine.

— ÉTYM. *Désajuster.*

DÉSAJUSTER (dé-za-ju-sté), *v. a.* Déranger ce qui était ajusté. Désajuster un canon. Désajuster la parure de quelqu'un. Si le soin que l'on aura de l'éviter [un mauvais son] d'un côté, fait que de l'autre on désajuste sa période, il vaut mieux tomber dans l'inconvénient du mauvais son, pourvu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juste cadence d'une période, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 33, dans POUGENS. || Se désajuster, *v. réfl.* Être désajusté. La machine s'est désajustée.

— HIST. XVIe s. Desadjuster, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ajuster.*

† **DÉSALIGNEMENT** (dé-za-li-gne-man), *s. m.*

Terme d'art militaire. Désordre dans l'alignement d'une troupe.

— ÉTYM. *Désaligner.*

† **DÉSALIGNER** (dé-za-li-gné), *v. a.* Détruire un alignement. || Terme d'art militaire. Causer un désalignement.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aligner.*

† **DÉSALITER (SE)** (dé-za-li-té), *v. réfl.* Cesser d'être alité.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aliter.*

† **DÉSALLAITEMENT** (dé-za-lè-te-man), *s. m.* Cessation de l'allaitement.

† **DÉSALLAITER** (dé-za-lè-té), *v. a.* Ne plus allaiter.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *allaiter.*

† **DÉSALLIER** (dé-za-li-é), *v. a.* Faire cesser l'alliance, l'union. || Se désallier, *v. réfl.* Rompre une alliance.

— HIST. XVIe s. Ces deux amants estant, par la faveur celeste, miraculeusement ralliés.... ils furent desalliés par la faute de la trop belle espousée, YVER, p. 549. Ainsi de son rosier la fleur on desallie Pour en faire un bouquet.... ID. p. 613.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *allier.*

† **DÉSALTÉRANT, ANTE** (dé-zal-té-ran, ran-t'), *adj.* Qui désaltère. Son vin noir et grossier, mais désaltérant et sain, J. J. ROUSS. *Ém.* III.

DÉSALTÉRÉ, ÉE (dé-zal-té-ré, rée), *part. passé.* Dont la soif est apaisée. Dans son sang inhumain les chiens désaltérés, RAC. *Athal.* I, 1. Monstres désaltérés dans le sang des mortels, VOLT. *Alz.* II, 2.

DÉSALTÉRER (dé-zal-té-ré. La syllabe *té* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je désaltère; excepté (exception inconséquente) au futur et au conditionnel : je désaltérerai; je désaltérerais), *v. a.* || 1° Apaiser, en parlant de la soif. Ce verre d'eau m'a désaltéré. || Absolument. L'eau rougie désaltère mieux que l'eau pure. || Fig. La rosée désaltère les plantes. Constance dans son sang pourra désaltérer Cette brûlante soif qui nous fait soupirer, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 7. || Par extension, fournir à quelqu'un sa boisson. Pour l'avoir sans relâche un an, sur sa parole, Habillé, voituré, coiffé, chaussé, ganté, Alimenté, rasé, désaltéré, porté, REGNARD, *le Joueur*, III, 4. || 2° Se désaltérer, *v. réfl.* Satisfaire sa soif, boire. Un agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure, LA FONT. *Fabl.* I, 10.

— HIST. XVIe s. Que fera il si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme? Le jambon faict boire, le boire desaltere; par quoi le jambon desaltere, MONT. I, 190. Je ne sceus avaller une seule goutte, et feus privé de boire pour le besoing mesme de mon repas; je me trouvai saoul et desalteré par tant de bruvage que mon imagination avoit preoccupé, ID. III, 55.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *altérer.*

† **DÉSAMARRER** (dé-za-ma-ré), *v. a.* Terme de marine. Détacher un bâtiment, un objet qui est amarré.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *amarre.*

† **DÉSAMASSER** (dé-za-mâ-sé), *v. a.* Cesser d'amasser; dissiper ce qu'on a su amasser.

— HIST. XVIe s. Desamasser, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *amasser.*

† **DÉSAMONCELER** (dé-za-mon-se-lé), je désamoncelle, je désamoncelais, je désamoncellerai, *v. a.* Défaire un monceau.

— HIST. XIIIe s. Se desamonceler, GUILL. GUIART, *ms.* f° 285, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *amonceler.*

DÉSAMORÇAGE (dé-za-mor-sa-j'), *s. m.* Action de désamorcer.

† **DÉSAMORCER** (dé-za-mor-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : désamorçant, désamorçons), *v. a.* Ôter l'amorce d'une arme à feu. || Désamorcer une pompe, ôter l'eau qui est dans le tuyau et qui permet au vide de se faire et au piston de fonctionner.

— ÉTYM. *Dés...* préfixe, et *amorcer.*

† **DÉSAMOUR** (dé-za-mour), *s. m.* Cessation de l'amour, refroidissement.

— HIST. XVIe s. Vostre desamour et nonchalence d'aimer, *Nature d'amour*, f° 305, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *amour*; provenç. *desamor*; espagn. *disamor*; ital. *disamore.*

† **DÉSAMOURACHER** (dé-za-mou-ra-ché), *v. a.* Faire cesser une amourette. || Se désamouracher, *v. réfl.* Renoncer à une amourette.

— HIST. XVIe s. Se desamouracher, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *amouracher.*

† **DÉSANCHER** (dé-zan-ché), *v. a.* Terme de musique. Ôter l'anche d'un instrument à vent.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *anche.*

DÉSANCRER (dé-zan-kré), *v. n.* || 1° Terme de marine. Lever l'ancre. || 2° Fig. et actif. Arracher quelqu'un d'un lieu où il se plaît, où il est depuis longtemps retenu par quelque attrait. Est-ce qu'on ne pourra pas le désancrer de cette maison? Désancrer quelque chose, l'ôter de l'esprit. On eut beaucoup de peine à désancrer une opinion si fortement ancrée.

— HIST. XIIIe s. Et puis si se fist desancrer; Dressent les voiles, si s'en vont, *Fl. et Blanchefl. Ms. de St G.* f° 193, dans LACURNE. Et maintenant il nous desancrerent et nous remenerent bien une grant lieue ariere vers Babiloine [le Caire], JOINV. 248. || XVe s. Lendemain, ils se desancrerent et se mirent à chemin, FROISS. I, I, 18. Si entrerent en leurs vaisseaux qui chargés estoient, et desancrerent du havre de Pleumonde, ID. II, II, 33. || XVIe s. Le marinier qui prend terre et s'arreste, Pour la fureur de l'orage et tempeste, Desancre alors que les flots sont amis, MAROT, II, 185. Sans doubte l'amiralle de Bryon l'avoit desancré du cœur et de l'amitié du feu Roy, CARL. II, 9.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ancre.*

† **DÉSANIMÉ, ÉE** (dé-za-ni-mé, mée), *part. passé.* Qui a cessé de vivre. De sorte qu'à présent deux corps désanimés Termineront l'exploit de tant de gens armés, CORN. *Clit.* II, 3.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *animé.*

† **DÉSANIMER** (dé-za-ni-mé), *v. a.* Ôter l'âme, la vie. || Se désanimer, *v. réfl.* Perdre l'âme, la vie, l'animation.

† **DÉSANOBLIR** (dé-za-no-blir), *v. a.* Faire perdre la noblesse.

— REM. Désanoblir n'est pas un mot bien fait; il faudrait *dénoblir*. Désanoblir signifie cesser d'anoblir; et, comme l'anoblissement n'est pas une chose qui se continue, désanoblir pèche contre l'exactitude.

— HIST. XVIe s. Pauvreté n'est point vice et ne desanoblit point, LOYSEL, 34.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *anoblir.*

DÉSAPPAREILLÉ, ÉE (dé-za-pa-rè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.*

DÉSAPPAREILLER (dé-za-pa-rè-llé, *ll* mouillées, et non dé-za-pa-rè-yé). || 1° *V. a.* Ôter une ou plusieurs choses d'un certain nombre de choses pareilles, dont la réunion forme une sorte d'assortiment. On dit plus ordinairement et beaucoup mieux dépareiller. || 2° *V. n.* Terme de marine. Faire le contraire d'appareiller. Mot donné par quelques lexicographes, mais qui ne se trouve pas dans les dictionnaires de marine. || 3° Se désappareiller, *v. réfl.* Cesser d'être appareillé.

— HIST. XIe s. Et s'il fust desapereilé que il ne out ne chival ne les armes, *Lois de Guill.* 24. || XVe s. Icelluy Huguet par son yvresse se desappareilla et osta ce qu'on avoit mis sur icelle playe, DU CANGE, *apparamenta.* A tant se partit la demoyselle, qui plus ne dit mot, et le preux Gallafar demoura, qui commença à soy desappareiller pour soy coucher au lict, *Perceforest*, t. V, f° 51.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *appareiller.*

DÉSAPPARIÉ, ÉE (dé-za-pa-ri-é, ée), *part. passé.* Des pigeons désappariés.

DÉSAPPARIER (dé-za-pa-ri-é), je désappariais, nous désappariions, vous désappariiez; que je désapparie, que nous désappariions, que vous désappariiez, *v. a.* Séparer un couple d'oiseaux. Désappariez ces perdrix.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *apparier.*

† **DÉSAPPÉTISSER** (dé-za-pé-ti-sé), *v. a.* Faire perdre l'appétit. Cette odeur est si fade qu'elle me désappétisse. || Se désappétisser, *v. réfl.* Perdre l'appétit.

— HIST. XVIe s. Desappetisser, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *appétissant.*

† **DÉSAPPLICATION** (dé-za-pli-ka-sion), *s. f.* Terme de métier. Action de désappliquer. || Fig. Cessation de l'application.

— ÉTYM. *Désappliquer.*

† **DÉSAPPLIQUER** (dé-za-pli-ké), *v. a.* || 1° Terme de métier. Enlever un objet qui est appliqué sur un autre. || 2° Fig. Détacher du travail. Le temps me désappliquera des objets qui m'occupent, *Port-royal, Éducation d'un prince*, p. 113, dans RICHELET. || 3° Se désappliquer, *v. réfl.* Cesser d'être appliqué au travail.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *appliquer.*

DÉSAPPOINTÉ, ÉE (dé-za-poin-té, tée), *part. passé.* Trompé dans son attente. Il s'en retourna désappointé.

DÉSAPPOINTEMENT (dé-za-poin-te-man), *s. m.* || 1° Anciennement, action de désappointer dans le sens de ôter, rayer quelqu'un de l'état des soldats ou officiers de guerre entretenus. || 2° Attente déçue. Mon désappointement politique me donna sans doute l'humeur qui me fit écrire la note satirique contre les quakers, CHATEAUB. *Amér.* 344.

— HIST. XVe s. Il vint à sa cognoissance que le duc de Berry très impatiemment portoit son desappointement du dit gouvernement, JUV. DES URSINS, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. L'on y mesloit de la vengeance contre uns et autres grands seigneurs, dont on requeroit le desapointement, PASQ. *Recherches*, p. 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Désappointer.*

DÉSAPPOINTER (dé-za-poin-té), *v. a.* || 1° Autrefois, rayer un militaire des contrôles de l'armée. Désappointer un capitaine. || 2° Fig. Décevoir quelqu'un dans son attente. Cela dut bien le désappointer. || 3° Terme de commerce. Désappointer une pièce d'étoffe; couper les points de fil ou de ficelle qui tiennent en état les plis de cette pièce.

— HIST. XVe s. Messire Arnauld de Corbie, chancellier de France, feut desappoincté [destitué], et en son lieu mis un nommé maistre Eustache de Laitre, JUVÉN. *Charles VI*, 1413. Sages et notables chevaliers que le roy Loys avoit tous desappoinctez à l'heure qu'il vint à la couronne, COMM. I, 3. || XVIe s. Il voulut user du conseil des princes de son sang, et autres serviteurs du feu roy, et n'en desapointa un seul, mais les maintint en leurs estats, M. DU BELL. 13.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *appointer* dans le sens de nommer à un emploi.

DÉSAPPRENDRE (dé-za-pren-dr'), je désapprends, tu désapprends, il désapprend, nous désapprenons, vous désapprenez, ils désapprennent; je désapprenais; je désappris; je désapprendrai; je désapprendrais; désapprends, désapprenons; que je désapprenne, que nous désapprenions; que je désapprisse; désapprenant; désappris, *v. a.* || 1° Oublier ce qu'on avait appris. Antisthène disait que la science la plus difficile était de désapprendre le mal, FÉN. *Antisth.* || Absolument. Quand l'écolier se néglige, il désapprend. || 2° Se désapprendre, *v. réfl.* Être désappris. Une langue étrangère se désapprend vite, si on ne continue à lire ou à parler.

— HIST. XIVe s. Je puis faire d'un fol un sage, Se je le met en mon servage; Car nulz n'iert jà si desapris, Se je le preing, ne soit apris De sens, d'onneur, de courtoisie, MACHAULT, p. 18. || XVIe s. La responce d'Antisthenes à celuy qui luy demandoit le meilleur apprentissage : desapprendre le mal, MONT. II, 123.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *apprendre*; provenç. *desaprendre, desaprenre, desaprener*; espagn. *desaprender*; ital. *disapprendere.*

DÉSAPPRIS, ISE (dé-za-pri, pri-z'), *part. passé* de désapprendre. Des leçons bientôt désapprises.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE (dé-za-pro-ba-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui désapprouve. Langage désapprobateur. || 2° Substantivement. C'est un désapprobateur des banalités.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *approbateur.*

DÉSAPPROBATION (dé-za-pro-ba-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* Action de désapprouver.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *approbation.*

DÉSAPPROPRIATION (dé-za-pro-pri-a-sion), *s. f.* || 1° Abandon d'une propriété. || 2° Renoncement à toute sorte de biens. Dieu ne demande pas de nous un renoncement qui soit égal; il y en a qu'il élève à une condition plus parfaite et qu'il engage par une désappropriation extérieure des biens, des honneurs, des plaisirs.... *Éclaircissements sur la vie monastique*, dans RICHELET. La doctrine des philosophes cyniques qui était l'esprit de désappropriation, VOLT. *Phil.* III, 360.

— ÉTYM. *Désapproprier.*

DÉSAPPROPRIÉ, ÉE (dé-za-pro-pri-é, ée), *part. passé.* Désapproprié de ce qu'il avait possédé.

† **DÉSAPPROPRIEMENT** (dé-za-pro-pri-man), *s. m.* Synonyme de désappropriation.

— ÉTYM. *Désapproprier.*

DÉSAPPROPRIER (dé-sa-pro-pri-é), je désappropriais, nous désappropriions, vous désappropriiez; que je désapproprie, que nous désappropriions, que vous désappropriiez, *v. a.* || 1° Ôter, faire perdre à quelqu'un la propriété d'une chose. || Terme de dévotion. Produire la renonciation à tous biens. Il n'y a que la perte, et la perte que Dieu opère lui-même, qui nous désapproprie véritablement, FÉN. t. XVIII, p. 418. || 2° Se désapproprier, *v. réfl.* Faire abandon de sa propriété. Il ne dit pas que le livre soit de lui, il s'en est désapproprié, BOSS. *Lett. quiét.* 464. || Terme de dévotion. Renoncer à toute sorte de biens.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *approprier.*

DÉSAPPROUVÉ, ÉE (dé-za-prou-vé, vée), *part. passé.* Désapprouvé de ses confrères. Sa conduite désapprouvée par son père.

DÉSAPPROUVER (dé-za-prou-vé), *v. a.* Ne pas approuver. Tout le monde le désapprouve. Son livre a été désapprouvé. Vous en pouvez jouir et le désapprouver, CORN. *Pomp.* III, 2. J'entends ce qu'on estime et ce qu'on désapprouve, ROTROU, *Antig.* IV, 6. Secourons sa valeur qui devient imprudente Et cet emportement que nous désapprouvons, VOLT. *Tancr.* V, 2. || Désapprouver que, avec le verbe au subjonctif. Ne désapprouvez pas, ô généreux monarques, Que notre affection vous prodigue ses marques, ROTROU, *St Gen.* I, 7. || Absolument. Depuis, sa conduite désavoua sans désapprouver, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 2. || Se désapprouver, *v. réfl.* Se refuser à soi-même l'approbation. Je l'ai fait, mais je me désapprouve moi-même.

— SYN. DÉSAPPROUVER, IMPROUVER, RÉPROUVER. Désapprouver, c'est ne pas approuver. Improuver, c'est être contre l'approbation; il exprime donc quelque chose de plus que la désapprobation. Réprouver enchérit sur improuver, et exprime une condamnation profonde, absolue. On désapprouve ce qui ne paraît pas bien; on improuve ce qui paraît mauvais; on réprouve ce qui paraît odieux, criminel, détestable.

— HIST. XVIe s. Le cardinal a toujours desapprouvé telles procedures violentes, principalement pour ce qui touche ma vie, HENRI IV, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *approuver*.

† **DÉSAPPUYÉ, ÉE** (dé-za-pui-ié, iée), *adj.* Privé de l'appui.

— HIST. XVIe s. Ce seroit les induire à l'attaquer, s'ils le voyoient desappuyé de ceux dont la puissance leur est espouvantable, LANOUE, 379.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *appuyé*.

† **DÉSARBORER** (dé-zar-bo-ré), *v. a.* Abattre ce qui est arboré. || Terme de marine. Abattre des mâts.

— HIST. XVIe s. Ses bandes arrivées au camp, furent publicquement et en signe d'ignominie leurs enseignes ostées et desarborées, M. DU BELLAY, 400.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *arborer*.

DÉSARÇONNÉ, ÉE (dé-zar-so-né, née), *part. passé.* || 1° Jeté hors des arçons. Désarçonné dans la joute. || 2° Fig. et par plaisanterie, qui a le dessous dans une discussion, dans une affaire. || Déconcerté. Il fut désarçonné par cette brusque apostrophe. || Destitué de la place qu'on occupait. Vous voilà désarçonné.

DÉSARÇONNER (dé-zar-so-né), *v. a.* || 1° Jeter hors des arçons, renverser de cheval. Le premier chevalier qui courut contre lui le désarçonna, VOLT. *Zadig*, 19. || 2° Fig. Désarçonner quelqu'un, lui faire perdre sa position, son emploi. Keppel désarçonna Portland pendant sa courte ambassade de France, ST-SIM. 486, 19. || 3° Confondre, déconcerter. Voilà, dit Xantus, la pâtisserie la plus méchante que j'aie jamais mangée; il faut brûler l'ouvrière [la femme de Xantus].... Attendez, dit le paysan, je m'en vais querir ma femme, on ne fera qu'un bûcher pour toutes les deux; ce dernier trait désarçonna le philosophe, LA FONT. *Vie d'Ésope.* La Briffe tombait dans mille panneaux que Harlay lui tendait tous les jours, et dont il le relevait avec un air de supériorité qui désarçonna l'autre, ST-SIM. 17, 202. || 4° Se désarçonner, *v. réfl.* Se faire perdre les arçons l'un à l'autre. Ils se sont désarçonnés. || Fig. Être déconcerté. Ainsi pressé de questions, il se désarçonna.

— HIST. XVIe s. Et s'il y pouvoit parvenir [au consulat], il avoit bien deliberé de desarçonner Caius, de tant plus mesmement que son credit commenceoit à se finir, AMYOT, *Gracques*, 45.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *arçon*.

DÉSARGENTÉ, ÉE (dé-zar-jan-té, tée), *part. passé.* Des couverts désargentés. || Dans le langage familier, qui a dépensé tout son argent.

DÉSARGENTER (dé-zar-jan-té), *v. a.* || 1° Enlever la légère couche d'argent sur un objet argenté. || 2° Épuiser tout l'argent comptant. Les frais de noce l'ont entièrement désargenté. || 3° Se désargenter, *v. réfl.* Perdre la couche d'argent. Ces chandeliers se désargentent. || Dépenser son argent. A Paris on se désargente promptement.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *argent*.

DÉSARMÉ, ÉE (dé-zar-mé, mée), *part. passé.* || 1° Qui n'a plus ses armes. Mars désarmé par Vénus. Tu me vois désarmé; comment puis-je répondre? VOLT. *Mér.* V, 2. Mais seuls et désarmés, esclaves et victimes.... ID. *Orph.* V, 5. || 2° Par extension. Venir en visite amoureuse avec.... un chapeau désarmé de plumes, MOL. *Préc. rid.* 5. Et le front désarmé de ce regard terrible, CORN. *Sert.* III, 2. Ne pourrai-je surprendre un regard favorable, Un regard désarmé de toutes ces rigueurs? ID. *Nicom.* I, 2. || 3° Qui n'a plus des sentiments de haine, de colère, de ressentiment, etc. Mais, malgré ses soupçons, le cruel Amurat N'osait sacrifier ce frère à sa vengeance Ni du sang ottoman proscrire l'espérance; Ainsi donc pour un temps Amurat désarmé Laissa dans le sérail Bajazet enfermé, RAC. *Baj.* I, 1. Un roi qui.... Laisse aux pleurs d'une épouse attendrir sa victoire, Et, par les malheureux quelquefois désarmé, Sait imiter en tout les dieux qui l'ont formé, ID. *Iphig.* III, 4. [Je pensais] Que son fils me la dût renvoyer désarmée, ID. *Androm.* II, 5. Croirai-je que vos yeux à la fin désarmés.... ID. *ib.* IV, 3. .... J'ai ri, me voilà désarmé, PIRON, *Métrom.* III, 9. || 4° Terme d'histoire naturelle. Qui est dépourvu de piquants, d'aiguillons, de cornes. || 5° En parlant des petites armes à feu, dont la batterie est au repos. Fusil, pistolet désarmé. || Terme d'artillerie. Canon désarmé, canon dont on a ôté le boulet. || 6° Terme de blason, qui se dit de l'aigle sans ongles.

DÉSARMEMENT (dé-zar-me-man), *s. m.* || 1° Action de faire rendre les armes à une troupe ou de les lui enlever. Le désarmement de la garnison, d'un régiment. || 2° Action d'une puissance qui passe du pied de guerre à l'état de paix. Pendant longtemps en Europe, les circonstances n'ont pas permis le désarmement. || État d'une puissance qui a réduit ses forces permanentes. || 3° Terme d'escrime. Action de faire sauter l'arme des mains de l'adversaire. Un coup de désarmement. || 4° Action de désarmer un navire. Le désarmement de l'escadre.

— HIST. XVIe s. Il fut ordonné aux cours de parlements de tenir la main aux publications, et puis aux desarmemens, D'AUB. *Hist.* I, 260.

— ÉTYM. *Désarmer.*

DÉSARMER (dé-zar-mé), *v. a.* || 1° Débarrasser quelqu'un de son armure. || 2° Enlever à quelqu'un ses armes ou le contraindre à les rendre. On désarma la garde nationale. Désarmez les vaincus sans les désespérer, RAC. *Alex.* III, 7. Et pour le désarmer il avance le bras, ID. *Théb.* V, 3. || Fig. Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte, Et, vaincu plus souvent et plus tôt surmonté, Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté, ID. *Phèdre*, II, 1. || 3° Terme d'escrime. Désarmer son adversaire, lui faire sauter l'épée hors de la main. || 4° Terme de manége. Désarmer les lèvres d'un cheval, désarmer un cheval, tenir ses lèvres hors de dessus les barres. || 5° Fig. Apaiser. .... Vous pouvez d'un mot désarmer sa colère, CORN. *Pomp.* IV, 2. Plût aux dieux.... Que sa bonté [de César] touchât la beauté qui me charme, Et la pût adoucir comme elle me désarme! ID. *Cinna*, III, 2. Mais je vous ai laissé désarmer mon courroux, ID. *Rodog.* V, 4. Il ne faut qu'un peu de patience pour désarmer la colère des belles, HAMILT. *Gramm.* 9. Cette action acheva de le désarmer, ID. *ib.* 8. [Rome] Ne désarma point sa fureur vengeresse Qu'elle n'eût accablé l'amant et la maîtresse, RAC. *Bérén.* II, 2. Vos pleurs, votre présence N'ont point de ces cruels désarmé l'insolence, ID. *Brit.* II, 6. Rarement l'amitié désarme sa colère [de Mithridate], ID. *Mithr.* I, 5. Sans doute, ce chagrin qui vient de m'alarmer N'est qu'un léger soupçon facile à désarmer, ID. *Bérén.* II, 5. Il ne propose son système qu'avec une modestie qui en répare la faiblesse et désarme les critiques, FONTEN. *Guglielmini.* Vous n'êtes point ici sous vos antiques rois Qui laissent désarmer la rigueur de leurs lois, VOLT. *Orphel.* V, 2. Le vieux divan [les vieilles nonnes], désarmant sa vengeance, De l'exilé borna la pénitence, GRESSET, *Vert-Vert*, IV. Il sut triompher des difficultés par les deux moyens les plus sûrs peut-être pour désarmer l'amour-propre, la modestie et la pureté d'intentions et de conduite, CONDORCET, *Duhamel.* || 6° Dépouiller, priver. Ces princes que la mort a désarmés de leur puissance. Mais [ô Dieu] désarme d'éclairs ta divine éloquence; Fais-la couler sans bruit au milieu de mon cœur, CORN. *Imit.* III, 2. || 7° Terme de marine. Désarmer un vaisseau, lui ôter son artillerie, ses agrès, etc. le rendre inutile pour la guerre. Nous gagnâmes enfin Toulon; on avait commencé à y désarmer les vaisseaux arrivés avant nous, *Mém. de Villette* en 1674, dans JAL. || Absolument. La flotte doit désarmer. Ce vaisseau alla désarmer à Brest. || Désarmer les avirons, les rentrer après qu'ils ont nagé. || 8° Terme de guerre. Désarmer un canon, en ôter le boulet. || Désarmer un fusil, mettre sa batterie à l'état de repos. || 9° *V. n.* Cesser de se tenir sur le pied de guerre, congédier des troupes. Les puissances, la paix conclue, désarmèrent. .... Qu'ils ne désarmeraient point qu'on ne leur eût mis entre les mains les auteurs de la division, VAUGEL. *Q. C.* 579. Il [Clément XI] arma, et s'en repentit bientôt; il vit que les Romains, sous un gouvernement tout sacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée; il désarma, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Terme de marine. Être congédié et quitter un bâtiment. Ces matelots désarment. L'équipage désarme. || 10° Se désarmer, *v. réfl.* Ôter son armure, quitter ses armes. || Fig. Se laisser fléchir. Heureux, sage Nestor, si le fils de Thétis, Touché de nos malheurs, se désarme à ce prix, DESFONTAINES.

— HIST. XIe s. Icele nuit [il] ne se velt desarmer, *Ch. de Rol.* CLXXIX. || XIIe s. De moi desarmer fu adroite, Qu'ele le fist et bien et bel, Et m'afubla d'un cort mantel, CRESTIEN DE TROIES, *Cheval. au lyon*, v. 228. Dist lur que il alassent à lui tut desarmé; Il mirent jus lur armes, quant ço lur out mustré; Vindrent à l'arcevesque.... *Th. le mart.* 125. Pur co qu'iert dezarmés, tut premiers le siwi, E bien fu coneüz e al vis e al cri; Une cote vert out e mantel mi-parti, *ib.* 150. Grant honte en ot por les apertenans; Bien sot qu'estoit Bernier ses max vuellans; Desarmeis ert, s'en fu mu et taisans, *Raoul de C.* 92. Desarmés [ils] ont les Grix [Grecs] soupris; Assez en ont et mors et pris, GAUT. D'ARRAS, p. 300, *verso*, *col.* 4. || XIIIe s. Dont se desarmerent come cil qui mout estoient lassé et travaillié, VILLEH. LXXXIII. Chil chevauchierent tout desarmé comme chil qui ne doutoient que nus encombriers leur deust avenir, H. DE VALENC. XIV. Li cors le comte de saint Pol fu desarmés et fu vuidiés et embaussemé et fu mis en un lonc coffre, *Chron. de Rains*, 176. Puis qu'il pert les armes esqueles il se presente, il demore, quant il est desarmés, en pure se [sa] quemise, BEAUM. LXIV, 2. Si l'ot tost mort, car il estoit armez, et Hanguis desarmez, *Merlin*, f° 43, *verso.* || XIVe s. Se vient à l'assaillir, par la vierge sauvée! Point n'y faudra aler à teste desarmée, *Guescl.* 19814-19835. || XVe s. Et s'en alla chascun desarmer et coucher, COMM. I, 5. Il s'en va au petit lit, et tout coiement de sa robe se desarme [dévêt], LOUIS XI, *Nouv.* IX. Lors sur la meschine se desarma de [lui remit] l'estamine et du bluteau, ID. *ib.* XVII. Elle lui manda que, du plutost qu'elle sauroit se desarmer de son mari, qu'elle viendroit vers lui, ID. *ib.* XXXIX. || XVIe s. Si nous nous desarmons, le roi nous mesprisera, D'AUB. *Hist.* II, 429. Il la desarme [depouille] maintenant de ses pierreries et riches joyaulx, CARL. II, 11. Ces instantes prieres luy desarmerent ce martel de la fantaisie, et le firent plier à misericorde, ID. VII, 4. La confession genereuse et libre enerve le reproche et desarme l'injure, MONT. IV, 114.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *arme;* provenç. et espagn. *desarmar;* ital. *disarmare.*

† **DÉSARRANGER** (dé-za-ran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : nous désarrangeons, je désarrangeais), *v. a.* Ôter des choses de leur arrangement. Il ne les désarrange pas pour cela, DESC. *Météor.* 6. Les meubles furent aussi remis en place, non pas du tout si entiers que lorsqu'on les désarrangea, SCARR. *Rom. com.* I, 3.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *arranger;* provenç. *desarengar;* portug. *desarranjar.*

† **DÉSARRIMAGE** (dé-za-ri-ma-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de désarrimer.

† **DÉSARRIMER** (dé-za-ri-mé), *v. a.* Terme de marine. Déranger les objets arrimés dans la cale d'un navire.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *arrimer.*

DÉSARROI (dé-za-roi), *s. m.* || 1° Trouble qui survient dans les choses, confusion. Je trouvai les chemins et les postes en grand désarroi, ST-SIM. 14, 153. L'abbé de la Proustière, leur parent [de Chamillart], mit leurs affaires en désarroi, ID. 235, 138. || 2° Fig. Le désarroi des opinions, des doctrines.

— HIST. XIIe s. Grant desroi menent cil destrier sojornez [tenus longtemps au repos], *Ronc.* p. 45. Lors dist à ses barons : sa parole a desroi [est désordonnée], *ib.* p. 199. Dunc dist li reis Henris : einsi le vus otrei. Or nus leissiez, funt-il : nus en prendrum conrei : Car tut li abatrun, voil u nun, le desrei, *Th. le mart.* 43. || XIIIe s. Et li cris lieve en l'ost et s'en issirent à desroi, et chascierent les Commains, VILLEH. CXLII. Ert [elle était] sage, sans mal et sans desroy, *Berte*, CXVI. Moult est Renart de grant desroi, Qui si contre le roi s'afete, *Ren.* 18488. S'il estoit aperte coze que mes cevaus m'emportast par dure gole, ou par desroi, je me porroie escuser du meffet, BEAUM. LXIX, 6. || XIVe s. Dans cest estrange desarroy Nature, n'y pouvant que faire, Leur laisse demesler l'affaire, *Trait. d'alch.* 138. || XVe s. Ils ne pouvoient plus supporter les desrois et les faits que le roi faisoit au pays par le conseil dudit messire Hue, FROISS. I, I, 9. || XVIe s. Il les pria de tirer oultre à la plus grande diligence qu'ilz pourroient, afin qu'ilz peussent surprendre leurs ennemis

en desarroy, AMYOT, *Timol.* 16. Après lesquelz suyvoient les autres nations pesle mesle, et passoient en foule avec grand desarroy, ID. *ib.* 36. Qu'il venoit d'estre rencontré à une demie lieue de là par un sien ennemy.... qu'ayant esté surprins en desarroy et plus foible en nombre, il s'estoit jecté à ma porte à sauveté, MONT. IV, 226.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *arroi* (voy. ce mot). Dans l'ancien français, la forme ordinaire était *desroi*.

† **DÉSARRONDIR** (dé-za-ron-dir), *v. a.* Détruire la rondeur d'un corps. || Se désarrondir, *v. réfl.* Perdre sa forme arrondie.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *arrondir*.

† **DÉSARTICULATION** (dé-zar-ti-ku-la-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Désunion des surfaces articulaires des os. || Amputation dans l'articulation.

— ÉTYM. *Désarticuler*.

† **DÉSARTICULER** (dé-zar-ti-ku-lé), *v. a.* Désunir une articulation. || Terme de chirurgie. Séparer des surfaces articulaires; faire une amputation dans l'articulation. M. Spallanzani m'ayant invité à désarticuler les membres des salamandres, je n'ai pas manqué de faire cette expérience, BONNET, 3e *mém. Reprod. salamandres*. || Se désarticuler, *v. réfl.* Sortir de l'articulation. L'os de l'épaule s'est désarticulé.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *article*.

† **DÉSASSAISONNEMENT** (dé-za-sè-zo-ne-man), *s. m.* Action de désassaisonner; état de ce qui est désassaisonné.

† **DÉSASSAISONNER** (dé-za-sè-zo-né), *v. a.* Ôter l'assaisonnement.

— HIST. XVIe s. Il [un fruit] a esté desassaisonné et cueilly avant le temps, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 221, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assaisonner*.

† **DÉSASSEMBLAGE** (dé-za-san-bla-j'), *s. m.* Action de désassembler ou de se désassembler.

DÉSASSEMBLÉ, ÉE (dé-za-san-blé, blée), *part. passé*. Des pièces de menuiserie désassemblées.

† **DÉSASSEMBLEMENT** (dé-za-san-ble-man), *s. m.* L'action de désassembler.

— HIST. XIVe s. Ne demoura pas longuement Après le desassemblement Des dessus dites ataïnes [querelles], DU CANGE, *assembleia*. || XVIe s. Il faut que tu demembres et desassembles ces vers de leur nombre, mesure et pieds.... si tu trouves, après tel desassemblement de la ruine du bastiment, de belles et excellentes paroles.... RONS. 588.

— ÉTYM. *Désassembler*.

DÉSASSEMBLER (dé-za-san-blé), *v. a.* || 1° Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie. || Par extension. Et désassembler Du firmament le riche ouvrage, RÉGNIER, *Stances rel.* || 2° Fig. Mais l'invincible amour qui joint leurs cœurs ensemble Ne permettra jamais que rien les désassemble, TRISTAN, *Panthée*, II, 1. || 3° Se désassembler, *v. réfl.* Être désassemblé.

— HIST. XIIe s. Entre merci et biauté Sont pour moi desassemblé [il y a séparation entre merci et beauté], Quant en vous, dame, n'ai trouvé Merci.... *Couci*, IV. || XIIIe s. Car ambedui [tous deux], ce sai, morron [nous mourrons] Plus tost, espoir, que ne vorron; Mais ce n'iert pas, espoir, ensemble, Car mort tous compaignons dessemble, *la Rose*, 8178. || XVIe s. .... Il me semble Que quant faux rapport desassemble Les amants qui sont assemblez, MAROT, p. 318, dans LACURNE. Grandes cuves et autres gros ustensiles, qui ne se peuvent des-assembler ni transporter sans incommodité, sont tenus pour immeubles, LOYSEL, 218. Il prand le courrier et le meine au lieu de la conference, qui ne s'estoient point desassemblez, CARL. IX, 51. Les pierres de platre, de talque et d'ardoise s'eslevent et se desassemblent par feuillets, PALISSY, 360.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assembler*.

† **DÉSASSIÉGEMENT** (dé-za-siè-je-man), *s. m.* Levée d'un siége; état d'une place que l'on cesse d'assiéger. Peu usité.

† **DÉSASSIÉGER** (dé-za-sié-jé. La syllabe *sié* garde l'accent aigu dans toute la conjugaison; ce qui n'est pas conforme à la prononciation, l'*e* se prononçant o uvert dans je désassiége. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : nous désassiégeons, je désassiégeais), *v. a.* Cesser d'assiéger. || Absolument. Lever un siége.

— HIST. XVe s. Et les feroit armer, s'il pouvoit, pour aller desassieger le chastel de Faouet [faire lever le siége], FROISS. I, I, 184. || XVIe s. Se resjouir d'estre desassiegé de la pauvreté, LANOUE, 517. Crevan sur Yonne fut de ce nombre; desassiegée pourtant pour aller.... D'AUB. *Hist.* I, 229. Que les plus grandes louanges de Cesar avoient esté meritées, par ce que, sans desassieger, il donnoit des batailles, ID. *ib.* II, 443.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assiéger*.

† **DÉSASSIMILATEUR, TRICE** (dé-za-ssi-mi-la-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui produit un effet contraire à l'assimilation. Faculté désassimilatrice.

— ÉTYM. *Désassimiler*.

† **DÉSASSIMILATION** (dé-za-ssi-mi-la-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Travail par lequel une espèce de composé, faisant partie de la substance de l'organisme, s'en sépare et cesse de participer aux actes qu'elle accomplit.

— ÉTYM. *Désassimiler*.

† **DÉSASSIMILER** (dé-za-ssi-mi-lé), *v. a.* Terme de physiologie. Séparer par désassimilation.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assimiler*.

† **DÉSASSOCIATION** (dé-za-sso-si-a-sion), *s. f.* Action de désassocier.

— SYN. DÉSASSOCIATION, DISSOCIATION. Ces deux mots donnent un exemple assez rare de ceux où tous les éléments des composés ont gardé leur signification exacte. La dissociation est le contraire de l'union : la dissociation des éléments d'un composé; la désassociation est la fin, la cessation de l'association, c'est-à-dire d'une union formellement voulue et consentie. L'Académie n'admet ni l'un ni l'autre de ces deux mots; et c'est bien étonnant pour le second qui est tout latin et que personne n'hésiterait à employer.

† **DÉSASSOCIER** (dé-za-sso-si-é), *v. a.* Détruire une association. || Se désassocier, *v. réfl.* Cesser d'être associé.

— HIST. XVIe s. Menageons le temps; encore nous en reste il beaucoup d'oisif et mal employé; nostre esprit n'a volontiers pas assez d'autres heures à faire ses besongnes, sans se desassocier du corps en ce peu d'espace qu'il luy faut pour sa necessité, MONT. t. III, p. 608, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *associer*.

DÉSASSORTI, IE (dé-za-sor-ti, tie), *part. passé* de désassortir. Qui n'est pas assorti. Des étoffes désassorties. || Fig. C'est une chose toute désassortie que de porter dans cette diligence une langueur amoureuse, SÉV. 371.

† **DÉSASSORTIMENT** (dé-za-sor-ti-man), *s. m.* Action de désassortir; état des choses mal assorties. || État de marchands qui sont désassortis de ce qu'ils devraient avoir. Le désassortiment d'un marchand, d'une boutique.

DÉSASSORTIR (dé-za-sor-tir), *v. a.* Séparer des choses qui étaient assorties. On a désassorti ces porcelaines. Sans altérer la bonté de leurs couleurs et sans les désassortir de leurs nuances, *Inst. génér. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 217. || Faire qu'un marchand n'ait plus un assortiment. Désassortir un marchand, une boutique. || Se désassortir, *v. réfl.* Être désassorti.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assortir*.

† **DÉSASSOTER** (dé-za-so-té), *v. a.* Empêcher d'être assoté, de perdre le bon sens.

— HIST. XIIIe s. Bien le vous sot [sut] raison noter, Mès ne vous pot desasoter, *la Rose*, 10290.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assoté*.

† **DÉSASSURER** (dé-za-su-ré), *v. a.* || 1° Dépersuader. S'il le croit fermement, il faut l'en désassurer, RICHELET. || 2° Ne pas laisser sous la garantie d'une compagnie d'assurances. Il a désassuré sa maison. || 3° Se désassurer, *v. réfl.* Il s'est désassuré, c'est-à-dire il a fait cesser l'assurance sur sa vie, sur son navire, etc.

— HIST. XVIe s. Desasseurer, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *assurer*; provenç. *desassegurar*; espagn. *desasegurar*.

DÉSASTRE (dé-za-str'), *s. m.* Infortune très-grave. Mais de qui savez-vous ce désastre si grand? CORN. *Nicom.* V, 8. Les siens en ce désastre, à force de ramer, L'éloignent de la rive et regagnent la mer, ID. *Pomp.* II, 2. Les désastres d'Othon ainsi que moi vous frappent, ID. *Othon*, V, 5. D'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres, s'échappent et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients? LA BRUY. XI. L'escadre sur laquelle il est a souffert mille désastres, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. Je ne sais s'il en avait véritablement le projet; mais, quand il l'aurait eu, mes désastres m'auraient empêché d'en profiter, ID. *Confess.* XII. Le maréchal de Contades montrait de sa main le plan de campagne et le désastre de Minden, MARMONTEL, *Mém.* IX. La vieillesse, les maladies, les blessures, tous les désastres de l'humanité étaient rassemblés sous mes yeux, STAEL, *Delph.* part. V, lett. 2. Une vaste flamme s'élevait en tourbillonnant, couvrait Smolensk et la dévorait tout entière avec un sinistre bruissement; un si grand désastre, qu'il crut son ouvrage, effraya le comte de Lobau, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || Déconfiture d'un commerçant.

— SYN. DÉSASTRE, CALAMITÉ, CATASTROPHE. L'étymologie indique ici, comme cela arrive souvent, la nuance fondamentale : la calamité est, d'origine, un fléau qui ravage les moissons, de là un fléau naturel Le désastre est l'influence d'un astre qui cesse d'être favorable, c'est un revers, un malheur infligé par la fortune. La catastrophe est un renversement sens dessus dessous. Une peste, une inondation est une calamité. L'incendie d'une ville, considéré en soi, est un désastre, non une calamité; mais il devient une calamité pour tous ceux qui y ont perdu toutes leurs ressources. La catastrophe est un désastre qui produit dans un ordre de choses, dans l'existence d'un individu, etc. un bouleversement complet ou une fin violente: la catastrophe de Fouquet sous Louis XIV. Il est encore une différence que l'on peut indiquer, c'est que la catastrophe ne se prend pas en général comme les deux autres mots, mais demande à s'appliquer à un objet : l'invasion des barbares fut une catastrophe pour l'empire romain; on ne peut pas dire qu'elle fut une catastrophe en général. On dirait plutôt dans ce sens qu'elle fut une calamité ou un désastre. Il faut ajouter que la catastrophe est toujours instantanée ou à peu près, et qu'enfin elle peut être heureuse ou malheureuse, quoiqu'elle s'entende presque toujours dans ce dernier sens.

— HIST. XVIe s. Les desastres militaires.... LANOUE, 328. Il lui survint un desastre inopiné, qui renversa son dessein, ID. 665.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *astre* dans le sens de bonne fortune; provenç. *desastre*; espagn. *desastro*; ital. *disastro*.

DÉSASTREUSEMENT (dé-za-streû-ze-man), *adv.* D'une manière désastreuse. La fête a fini désastreusement.

— ÉTYM. *Désastreuse*, et le suffixe *ment*.

DÉSASTREUX, EUSE (dé-za-streû, streû-z'), *adj.* || 1° Qui est de la nature du désastre. Ô nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! BOSS. *Duch. d'Orl.* La mort désastreuse du roi Sébastien fit bientôt oublier une sorte de richesses dont l'État ni les citoyens n'avaient jusqu'alors tiré aucun avantage, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 23. Les désastreux orages Et des minorités et des sanglants partages, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* I, 5. || 2° À qui il arrive un désastre, en parlant des personnes. Tout le monde fut satisfait, à la réserve du désastreux Ragotin, SCARR. *Rom. com.* II, 17.

— REM. Ce mot a été employé, en parlant des personnes, pour signifier : qui cause un désastre. Redemandant ses fils, un père malheureux Errait et gémissait près de ce champ funeste [un champ de bataille]; Il aperçoit de Flue : ô vieillard désastreux, Ô liberté fatale! ô jour que je déteste! Hélas! j'avais cinq fils, je n'en ai plus que deux, MASSON, *Helvét.* VII. Cet emploi n'est pas à recommander.

— HIST. XVIe s. Il print si à cœur ceste desastreuse nouvelle, qu'il en fust fort malade, CARL. IX, 31.

— ÉTYM. *Désastre*.

† **DÉSATTELER** (dé-za-te-lé. La syllabe *tel* prend deux *ll*, quand la syllabe qui suit est muette : je désattelle, je désattellerai), *v. a.* Ôter d'attelage. On dit plus souvent dételer.

— HIST. XVe s. Le suppliant prit à desateler les bœufs de la dite charrette, DU CANGE, *attelatus* || XVIe s. Il arriva que les chevaux, qu'ils n'avoient pas desatelez, au premier bruit emporterent et briserent tout, D'AUB. *Hist.* III, 92.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *atteler*.

† **DESATTESTER** (dé-za-tè-sté), *v. a.* Cesser d'attester; détruire son attestation.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *attester*.

† **DÉSATTISER** (dé-za-ti-zé), *v. a.* Cesser d'attiser.

— HIST. XVIe s. Alors, belle, tu me baisas, Et doucement desattisas Mon feu d'un gracieux visage, RONS. 178.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *attiser*.

† **DÉSATTRISTER** (dé-za-tri-sté), *v. a.* Faire cesser la tristesse. || Se désattrister, *v. réfl.* Cesser d'être triste. Donnez-lui le loisir de se désattrister, MOL. *l'Étour.* II, 4.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *attrister*.

† **DÉSAUBAGE** (dé-zô-ba-j'), *s. m.* Action de désauber.

— ÉTYM. *Désauber* 2.

† 1. DÉSAUBER (dé-zô-bé), *v. a.* Ôter la robe blanche que l'on mettait aux catéchumènes le jour de leur baptême.

— ÉTYM. XIIIe s. [Rou après avoir reçu le baptême] A Ruem s'en vint, n'i targa plus; A grant onour fu receüs; Al quint jour fu Rou desaubés, PH. MOUSKES, *Ms.* p. 350, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aube*, vêtement.

† 2. DÉSAUBER (dé-zô-bé), *v. a.* Ôter les aubes d'un bateau à vapeur qui peut aller à la voile et dont les roues à aubes gênent la marche.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aube* de moulin.

† DÉSAUGMENTER (dé-zô-gman-té), *v. a.* Cesser d'augmenter.

— HIST. XVIe s. Voy, s'il te plaist, que le temps qui s'absente, Depuis sept ans en rien ne desaugmente Le plaisant mal que j'endure pour toy, RONSARD, 54.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *augmenter*.

† DÉSAUTORISER (dé-zô-to-ri-zé), *v. a.* Cesser d'autoriser, détruire une autorisation.

— HIST. XVIe s. Les ministres du roy commençoient à s'adresser à ces gens-là pour desautoriser le dit duc, et faire leurs besognes sans luy, *Mém. de Villeroy*, t. I, p. 183, dans LACURNE. La reine mere d'autre costé, qui haïssoit et se voyoit haïe du duc d'Alençon, et avoit par ses espions et mouchards decouvert ce qui se projettoit pour la desauthoriser et empescher le retour du roy de Pologne, SULLY, *Mém.* t. I, p. 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *autoriser;* provenç. *desautorgar*.

† DÉSAVANCEMENT (dé-za-van-se-man), *s. m.* Action de désavancer.

— HIST. XVe s. Le mareschal, tousjours tendant au bien de la chrestienté, comme celui qui desiroit la confusion et le desavancement des Sarrasins, *Bouciq.* II, 13.

— ÉTYM. *Désavancer*.

† DÉSAVANCER (dé-za-van-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : nous désavançons, je désavançais), *v. a.* Ôter l'avancement, faire reculer.

— HIST. XIIIe s. Il apert plus que la chose soit desavancée par l'otrage que non, *Liv. de just.* 167. Li tens qui enviellist nos peres, Et vieillist rois et emperes, Et qui tous nous enviellira, Où mort nous desavancera.... *la Rose*, 386. S'il ne chiet [tombe] en desesperance Qui les pecheors desavance, *ib.* 6870. || XVe s. .... Cuer de noblesse Doit accomplir sa convenance [promesse]; Qui ne le fait, il desavance Son honneur.... E. DESCHAMPS, *Qu'il faut tenir sa parole.* Volontiers se fussent peinés de desadvancer la grande prosperité où ils virent les Genevois entrés, *Boucíq.* II, 12. || XVIe s. Je ne veux pour vous que maison soit deshonorée et les filles que j'ai eues de vous, desavancées, MARG. *Nouv.* XXXVI. Dessous Bourbon fut son heur couronné; Dessous Bourbon s'en va desavancé, MAROT, I, 238.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *avancer*.

DÉSAVANTAGE (dé-za-van-ta-j'), *s. m.* || 1° Perte d'avantage, préjudice. L'affaire a tourné à son désavantage. Ils en eussent reçu moins de désavantage, TRISTAN, *Panthée*, I, 1. Si je l'entretins hier et lui fis bon visage, N'en imaginez rien qu'à son désavantage, CORN. *Hor.* I, 2. || Se présenter avec désavantage, se présenter d'une manière peu favorable. || Voir quelqu'un à son désavantage, le voir sous un jour défavorable. || 2° Infériorité dans quelque genre que ce soit, combat, lutte, jeu, dispute. Avoir du désavantage au jeu. J'apprends plus contre vous par mes désavantages [à la guerre].... CORN. *Sert.* III, 2. || 3° Infériorité qui résulte de quelque circonstance. Le désavantage des armes, du poste, etc. Ils furent vaincus par le désavantage du lieu, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET.

— HIST. XVIe s. A fin que tant de princes et excellens chefs ne reçussent ce desavantage, que de se voir assiegez dans des villes, LANOUE, 645. Un seigneur italien tenoit une fois ce propos en ma presence, au desavantage de sa nation.... MONT. II, 121.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *avantage*.

† DÉSAVANTAGER (dé-za-van-ta-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : nous désavantageons, je désavantageais), *v. a.* || 1° Faire subir un désavantage, ôter un avantage. || Désavantager des marchandises, leur ôter la bonne apparence qui en facilite la vente. || 2° Diminuer, en faveur d'un héritier, la part des autres. Il a désavantagé un de ses neveux. Un héritier désavantagé.

— HIST. XVIe s. Ville fortifiée à la moderne, sur le bord du Gave, et dans des sables qui la desavantagent, D'AUB. *Hist.* I, 295. Car, comme a esté dict, les plus avantagés aux sens sont souvent les plus desavantagés en science, CHARRON, *Sagesse*, I, 14.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *avantager*.

DÉSAVANTAGEUSEMENT (dé-za-van-ta-jeû-ze-man), *adv.* D'une manière désavantageuse. Et comme je ferme la bouche à ceux qui veulent parler désavantageusement de nos affaires, BALZ. *A Richelieu.* Qui l'ouït jamais parler désavantageusement de personne? FLÉCH. *Dauph.*

— ÉTYM. *Désavantageuse*, et le suffixe *ment*.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE (dé-za-van-ta-jeû, jeû-z'), *adj.* || 1° Qui a le caractère du désavantage. On pense de vous cent choses désavantageuses, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 99, dans POUGENS. || 2° Qui cause du désavantage. Une clause désavantageuse. || 3° Qui fait paraître quelqu'un à son désavantage. Assurément [Grillus] vous n'avez point la taille belle : un gros corps courbé vers la terre, de petits yeux, un groin horrible, une physionomie très-désavantageuse, FÉN. t. XIX, p. 140. || 4° Qui offre du désavantage. Ce poste est désavantageux.

— HIST. XVIe s. .... Contraindre les Turs, ou à un combat desavantageux, ou au levement du siege, D'AUB. *Hist.* I, 244.

— ÉTYM. *Désavantage*.

† DÉSAVENANT, ANTE (dé-za-ve-nan, nan-t'), *adj.* Qui n'est pas avenant.

— HIST. XIIIe s. Mariage desavenant, BEAUM. XII, 17.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *avenant;* provenç. *desavinent;* espagn. *desaveniente;* ital. *disavvenente*.

DÉSAVEU (dé-za-veu), *s. m.* || 1° Terme de droit féodal. Refus de prêter foi et hommage, le contraire de l'aveu. || 2° Terme de droit. Acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé quelqu'un à faire ce qu'il a fait ou dit. Désaveu d'un mandataire, d'un avoué. || Désaveu d'un enfant, désaveu de paternité, l'acte par lequel un mari refuse de reconnaître un enfant dont sa femme est accouchée. Former une action en désaveu. || Par extension, déclaration par laquelle on atteste qu'on n'est pas l'auteur d'un livre, ou de toute autre chose qui nous est attribuée. Je vous exhorte là-dessus au désaveu le plus authentique, D'ALEMB. *Lettre à Volt.* 13 déc. 1756. || 3° Rétractation de ce qu'on avait avancé. Il fit un désaveu public de sa doctrine. || 4° Refus de reconnaître qu'une chose soit. Une sincère humilité, Une parfaite charité, Un ferme désaveu de toute propre estime, CORN. *Imit.* III, 7. Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu, Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu, ID. *Cid*, V, 7. L'éclatant désaveu d'une telle action, ID. *Hor.* III, 6. Et par le désaveu de cette obéissance Ce tigre assouvirait sa rage et leur vengeance, ID. *Attila*, V, 2. Quoi que vous soupçonniez, il m'importe si peu, Que j'aurais du regret d'en faire un désaveu, MOL. *Don Garc.* III, 3. Des sentiments d'un cœur si fier, si dédaigneux, Peux-tu me demander le désaveu honteux? RAC. *Phèd.* I, 1. || Par extension, ce qui contredit. Sa vie entière est un désaveu des principes qu'on lui suppose, *Dict. de l'Académie*.

— HIST. XIIIe s. En tex [tels] desaveus qui sunt fet à tort contre les segneurs, a moult de perix [périls] de perdre vilainement, BEAUM. XLV, 1. || XVIe s. Qui outre passe sa charge [mandat, procuration] chet en desaveu, LOYSEL, 372.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aveu*.

DÉSAVEUGLÉ, ÉE (dé-za-veu-glé, glée), *part. passé*. Désaveuglé par de sages conseils.

† DÉSAVEUGLEMENT (dé-za-veu-gle-man), *s. m.* État d'une personne désaveuglée, désabusée.

— ÉTYM. *Désaveugler*.

DÉSAVEUGLER (dé-za-veu-glé), *v. a.* Tirer quelqu'un de son aveuglement, de son erreur. || Se désaveugler, *v. réfl.* Cesser d'être aveuglé.

— REM. Ce mot est, dit-on, dû à Port-Royal. Bouhours (*Nouv. remarques*), qui le signale comme nouveau, dit qu'il est assez mal reçu et qu'on lui préfère désentêter. Au contraire Vaugelas dit que c'est un fort bon mot.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *aveugler*.

† DÉSAVOUABLE (dé-za-vou-a-bl'), *adj.* Que l'on peut, que l'on doit désavouer.

— ÉTYM. *Désavouer*.

DÉSAVOUÉ, ÉE (dé-za-vou-é, ée), *part. passé.* || 1° Qui n'est pas avoué, approuvé, en parlant des personnes. Vous n'en serez pas désavoué par Aristote, CORN. *Ex. de Sertor.* Ordonnez de moi, vous ne serez désavoué sur rien, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 24. || 2° Qui n'est pas ratifié, en parlant des choses. Ce langage fut désavoué. || Par extension, qui est en contradiction avec. Un zèle désavoué par une conduite reprochable est un jeu de théâtre qui n'a de sérieux que l'abus du ministère, MASS. *Confér. Zèle c. l. scand.*

DÉSAVOUER (dé-za-vou-é), *v. a.* || 1° Refuser d'avouer une personne en ce qu'elle a dit ou fait. Le désavouerez-vous? et du don qu'il me fait Voudrez-vous retarder le bienheureux effet? CORN. *Cinna*, III, 4. La reine qui m'entend peut me désavouer, RAC. *Bérén.* V, 7. J'attaquai les Romains; et ma mère éperdue [qui avait trahi son mari Mithridate] Me vit, en reprenant cette place rendue, A mille coups mortels contre eux me dévouer, Et chercher en mourant à la désavouer, ID. *Mithr.* I, 1. || Dans le même sens, désavouer quelqu'un de quelque chose. Rends-moi mon fils, ingrat. — Il m'en désavouerait, CORN. *Hér.* IV, 5. Et vous avez eu peur de le désavouer Du trait qu'à ce pauvre homme il a voulu jouer, MOL. *Tart.* IV, 3. C'est un homme né pour les allées et venues, pour aller plus loin que sa commission, et en être désavoué, LA BRUY. II. || Absolument. Quelques-uns pensent qu'aucun homme dans tout l'empire, hors l'empereur, n'aurait osé se charger d'une si terrible responsabilité [l'incendie de Moscou]; depuis, sa conduite désavoua sans désapprouver, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 2. || Terme de jurisprudence Déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait. Désavouer un mandataire, un agent, un ambassadeur. || 2° Ne pas avouer, ne pas ratifier, en parlant des choses. On doit désavouer de pareils moyens. Nous désavouons tous le meurtre de Zopire, VOLT. *Fanat.* V, 1. Le roi va désavouer la lettre de son confesseur, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 16 mars 1697. || Désavouer un dépôt, nier qu'on l'ait reçu. Je la [une chose baillée en garde] pourrais rendre quelquefois de telle façon, et devant tant de personnes, que je ferais mieux de la désavouer tout à fait, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 9. || 3° Être en contradiction avec. De la religion c'est ainsi qu'ils se jouent; Ils ont un air pieux répandu sur le front Que leurs actions désavouent, DESHOULIÈRES, *Ép. chagrine.* || 4° Prétendre qu'on n'a pas dit ou fait quelque chose. Vous l'avez dit, vous ne sauriez le désavouer. Désavouer hardiment les choses les plus évidentes. Ces femmes ne songèrent qu'à désavouer leur faute, FÉN. *Tél.* X. Pourquoi [ô Homère] viens-tu me désavouer [à moi Achille] que tu me dois la gloire de ton plus beau poëme? ID. t. XIX, p. 133. || Ne pas désavouer, ne pas nier, convenir. Je ne désavoue pas que j'en aie été fâché. || 5° Ne pas reconnaître comme sien. Désavouer quelqu'un pour son parent. Il désavoua effrontément son seing. Ma valeur n'a point lieu de te désavouer, CORN. *Cid*, III, 6. Je le désavouerais pour frère ou pour époux, ID. *Hor.* II, 6. Cette noble fierté désavoue un tel père, ID. *D. Sanch.* V, 5. Ainsi donc vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né, ils vous désavouent pour leur sang, MOL. *Festin*, IV, 6. Le désavouerez-vous pour n'avoir pas de seing? — Pourquoi désavouer un billet de ma main? ID. *Mis.* IV, 3. Ou révoquez ou désavouez une lettre qui déshonore.... BOSS. *Lett.* 184. Qui moi? moi de Phébus te dicter les leçons? Moi dans l'ombre ignoré, moi que ses nourrissons Pour émule aujourd'hui désavoueraient peut-être, A. CHÉNIER, *Élég.* 18. || Plus particulièrement. Désavouer quelqu'un, dire qu'on ne l'a pas pour ami, ou, si c'est une femme qui parle, pour amant. .... Xipharès n'a point trahi son père; Vous vous pressez en vain de le désavouer, RAC. *Mithr.* II, 4. || 6° Renier, condamner. Lui-même désavoua les doctrines qu'il avait soutenues. Des principes que la morale désavoue, *Dict. de l'Académie.* Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus désavoue, BOIL. *Sat.* IX. Va faire chez tes Grecs admirer ta fureur; Va, je la désavoue, et tu me fais horreur, RAC. *Andr.* V, 3. Son cœur désavoue ces expressions divines, MASS. *Car. Mort.* || 7° Se désavouer, *v. réfl.* Être désavoué. De pareilles paroles ne se désavouent pas aisément.

— HIST. XIIIe s. Et Artus li dist : ge vos pri que vos ne me desavoez pas de fil [pour fils]; car ge ne sauroie où aler, *Merlin*, f° 74, *recto.* Cil ne garde pas bien se [sa] foi vers son segneur, qui desavoue ce qu'il doit tenir de li, BEAUM. XLV, 1. Li sires ne pot pas desavouer le fet de son serjant, ID. XXIX, 3 De tix [tels] cas pot li sires desavouer le fet de son sergant, s'il n'est atains de ce qu'il li feist fere, ID. LI, 21. || XVe s. Et que eulx se trouveroient desadvouez, COMM. V, 16. || XVIe s. Desadvouant [niant] mesme avoir sceu que.... MONT. I, 39. C'est aux despens de nostre honneur que nous desadvouons nostre pensée, ID. IV, 169. La peincture mesme qu'en faict l'academie ne me desadvouera pas, comme je pense, de dire ainsi de sa part.... ID. I, 210. Le vassal est tenu avouer ou desavouer son seigneur,

sinon qu'il y eust contention de tenure entre deux seigneurs, LOYSEL, 646. Le vassal mal desavouant [qui refuse à tort de reconnaître son seigneur], perd son fief, ID. 647.

† **DÉSAZOTATION** (dé-za-zo-ta-sion), *s. f.* Action de désazoter. Il est probable que la résistance à la désazotation varie avec les différentes qualités d'acier, FREMY, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 627.

† **DÉSAZOTER** (dé-za-zo-té), *v. a.* Terme de chimie. Faire perdre l'azote. La partie de la lame qui n'a pas été désazotée a conservé tous les caractères de l'acier, FREMY, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 626.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *azoter.*

DESCELLÉ, ÉE (dè-sè-lé, lée), *part. passé.* Dont on a ôté le sceau. Lettres descellées. || Qui a été ôté de sa place ou scellement. Une pierre descellée. La poutre du toit descellée Ploie.... V. HUGO, *Orient.* 28.

† **DESCELLEMENT** (dè-sè-le-man), *s. m.* Action de desceller.

DESCELLER (dè-sè-lé), *v. a.* || **1°** Ôter le sceau d'un acte, d'un titre. || **2°** Arracher ce qui était scellé. Il faut desceller ces gonds. || **3°** Dégrossir une glace jusqu'à ce que la règle porte exactement sur toute la surface. || Se desceller, *v. réfl.* Être descellé. Une pierre qui se descelle.

— HIST. XIIIe s. Et s'il est fet autrement, que partie voie venir en cort les escris desseelés, il pot debatre que li jugemens ne soit pas fes sus, BEAUM. XL, 31.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *sceller.*

DESCENDANCE (dè-san-dan-s'), *s. f.* Filiation. Eh! qu'a de commun la vocation toute gratuite du ciel avec le cours inévitable d'une descendance charnelle? MASS. *Car. Vocat.* Qui a conservé à la postérité la descendance de tant de noms illustres que nous respectons aujourd'hui? ID. *ib. Aumône.* Les Césars ont pris leur descendance d'Iule, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Les descendants d'un individu. La descendance de Hugues Capet.

— HIST. XIIIe s. Se mes peres et me [ma] mere me marient de lor muebles communs, et, après, mes peres muert, je voil partir à la descendance de li, je ne suis tenus à raporter que la moitié.... BEAUM. VII, 19.

— ÉTYM. *Descendant.*

1. **DESCENDANT, ANTE** (dè-san-dan, dan-t'), *adj.* || **1°** Qui descend, qui va en bas. Serait-ce abuser de la permission de conjecturer que de supposer qu'il y a aussi un suc descendant ou dont la direction est en sens opposé? BONNET, *Consid. corps org. Œuvres*, t. VI, p. 51, dans POUGENS. || **2°** La marée descendante et, absolument, le descendant, se dit, par opposition à marée montante, de la mer qui baisse et s'éloigne de son rivage. || **3°** Il se dit en parlant des bateaux qui descendent habituellement une rivière. Il profita d'un bateau descendant. Les bateaux descendants et les bateaux montants. || Terme de chemins de fer. Trains descendants, trains qui gagnent le bas, les côtes de la mer, par opposition à trains montants, ceux qui gagnent le haut, l'intérieur des terres. || **4°** Terme de guerre. La garde descendante, celle qui cède le service d'un poste à la garde qui le reprend, et que, par opposition, on désigne sous le nom de garde montante. || **5°** Terme de généalogie. Ligne descendante, ceux qui sont issus d'une même personne, par opposition à ligne ascendante. || **6°** Terme de musique. Gamme descendante, la suite des tons de la gamme du haut en bas. || **7°** Terme d'arithmétique. Progression descendante, progression dont les termes vont en décroissant. || **8°** Terme d'astronomie. Signes descendants, ceux par lesquels passe le soleil du solstice d'été au solstice d'hiver. || Nœud descendant, point où une planète traverse l'écliptique en allant du nord au midi. || **9°** Se dit, en botanique, des parties des végétaux qui se dirigent vers le sol, et, en anatomie, des parties qui se dirigent vers la partie inférieure du corps. Aorte descendante.

2. **DESCENDANT, ANTE** (dè-san-dan, dan-t'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui tire son origine d'une personne, qui descend d'une race. Une descendante de ces Grecs.... Il apparaît de temps en temps sur la terre des hommes rares; ils n'ont ni aïeuls ni descendants; ils composent seuls toute leur race, LA BRUY. II. La dispersion des descendants de Noé dans les différentes contrées de la terre où ils s'établirent, ROLLIN, *Hist. anc. Préface.* Et quel autre jamais qu'un descendant d'Alcide.... VOLT. *Mérope*, V, 7. Vous serez bien étonné en voyant les descendants de nos vainqueurs, ID. *Princ. de Babyl.* 8. Un prêtre de ce pays déclara de la part de Dieu le descendant de tant de rois incapable d'hériter, ID. *Louis XV*, 39. || **2°** *S. m. pl.* Les descendants, la postérité, sans idée de descendance de famille. Nos descendants jouiront des travaux de leurs ancêtres.

— HIST. XIIIe s. Tuit li enfant giuqu'au tiers nevoz sont apelez fiz, et li autre sont apelé deçadant. *Liv. de just.* 225. || XVIe s. Quand vous seriez le cinquantiesme descendant de Hercules, MONT. I, 140.

— ÉTYM. *Descendant* 1.

† **DESCENDERIE** (dè-san-de-rie), *s. f.* Galerie pratiquée, dans les mines, suivant la pente de la couche à exploiter.

— ÉTYM. *Descendre.*

DESCENDRE (dè-san-dr'), je descends, tu descends, il descend, nous descendons, vous descendez, ils descendent; je descendais; je descendis; je descendrai; je descendrais; descends, descendons; que je descende, que nous descendions; que je descendisse; descendant; descendu, *v. n.* || **1°** Aller du haut en bas. Descendre de sa chambre, d'un arbre. Descendre de cheval, de voiture. Descends tel qu'autrefois la mer te vit descendre.... RAC. *Esther*, I, 5. Tu n'aurais pas à la légère Descendu dans ce puits, LA FONT. *Fab.* III, 5. || Venir d'un lieu élevé. Il descendait du palais. Et quelle ardeur soudaine Vous a fait tout à coup descendre dans la plaine? RAC. *Théb.* I, 3. || Suivre le courant d'une rivière. Enfin Alexandre, après avoir employé neuf mois entiers à descendre par les rivières, arriva à l'Océan, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 543, dans POUGENS. || Fig. La corruption ne tarda pas à descendre des hautes classes parmi le peuple. Et des dieux quelquefois la longue patience Fait sur nous à pas lents descendre la vengeance, VOLT. *Mérope*, I, 4. Dieu tout-puissant, éclate en ta bonté, Fais descendre ta grâce en ce séjour profane, ID. *Zaïre*, V, 2. Cette activité descend de l'atome à l'élément, de l'élément au composé, et varie selon toutes les compositions possibles, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. Épicuréisme.* En descendant de perceptions claires en perceptions claires, car c'est la manière de philosopher de l'auteur et la bonne, ID. *Lettre sur les aveugles.* Non non, dans son cœur seul mon secret doit descendre, DELAV. *Paria*, III, 2. || Descendre du trône, se démettre de l'autorité royale; être détrôné. Tyran, descends du trône et fais place à ton maître, CORN. *Héracl.* I, 2. Je ne suis plus surprise que la reine Christine soit descendue du trône pour vivre avec plus de liberté, MAINTENON, *Lettre à Mme de St-Géran*, 24 août 1696. || Il se dit, dans le même sens, de tout haut emploi. Il aima mieux descendre du ministère que de s'y dégrader, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Absolument, dans le même sens. Et monté sur le faîte, il aspire à descendre, CORN. *Cinna*, II, 1. || Descendre au tombeau, dans la tombe, au cercueil, mourir. Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois.... Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie, CORN. *Cid*, II, 9. Mais quand tu le verrais descendre chez Pluton, ID. *Pomp.* II, 2. Mourez donc, et gardez un silence inhumain; Mais, pour fermer vos yeux, cherchez une autre main; Quoiqu'il vous reste à peine une faible lumière, Mon âme chez les morts descendra la première, RAC. *Phèdre*, I, 3. Triste destin; il descend au tombeau, Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau, L. RAC. *Relig.* ch. II. Un plus noble chemin pour descendre au tombeau, VOLT. *Orphel.* IV, 6. Là le Tasse, brûlé d'une flamme fatale, Expiant dans les fers sa gloire et son amour, Quand il va recueillir la palme triomphale Descend au noir séjour, LAMART. *Méd.* I, 14. || Descendre en soi-même, dans sa conscience, s'interroger, s'examiner. Apprends à te connaître et descends en toi-même, CORN. *Cinna*, V, 1. || **2°** Terme de marine. Descendre à terre, débarquer pour un moment. || **3°** Faire irruption, en parlant d'une invasion qui se fait par mer ou par des ennemis venant d'un pays plus élevé. Les Goths, les Lombards descendirent en Italie. Ce grand homme [Colomb] avait découvert la terre ferme de l'Amérique, mais sans y descendre, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 2. Peut-être dans nos ports le verrons-nous descendre, RAC. *Androm.* I, 2. || **4°** Mettre pied à terre, soit de cheval, soit de voiture, soit même hors d'un bateau. La reine alla hier faire collation à Trianon, elle descendit à l'église, puis à Clagny, où elle prit Mme de Montespan dans son carrosse et la mena à Trianon avec elle.... SÉV. *Lett.* 12 juin 1675. Je vous conjure, ma chère enfant, si vous vous embarquez [sur le Rhône], de descendre au pont du Saint-Esprit, ID. 18. || Loger en voyage. Il descend toujours au même endroit. Descendre chez un ami. Venez donc descendre chez nous, SCARRON, *Virg. trav.* VIII. || **5°** Terme de procédure. La justice a descendu chez lui, les officiers de la justice se sont transportés chez lui et ont fait visite dans sa maison, l'ont interrogé, etc. || **6°** S'abaisser, aller plus bas, en parlant des choses. La marée descend. Le ballon descendit rapidement. Le thermomètre a descendu de quatre degrés depuis hier. Dans nos ports la marée emploie un peu plus de temps à descendre qu'à monter; et, à Brest, la différence de ces deux temps est d'environ dix minutes et demie, LAPLACE, *Exposit.* IV, 11. || **7°** Pendre. Les cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture. Sur son dos descendait la peau d'un léopard, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || **8°** Aller en pente. Ce sentier descend vers le village. La route descend beaucoup en cet endroit. || **9°** Condescendre, se baisser jusqu'à. De ses importantes occupations elle descend humainement dans le plaisir de nos spectacles, MOL. *Critique, Dédicace.* Comment elle et son mari pouvaient descendre à leurs domestiques sans que ceux-ci fussent tentés de s'égaler à eux à leur tour, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. || Descendre dans le détail d'une affaire, s'y appliquer avec une minutieuse attention. Sa facile bonté sur son front répandue Jusqu'aux moindres détails est d'abord descendue, RAC. *Brit.* V, 3. Il descendait dans le détail des différends de ses sujets, MASS. *Pet. car. Écueils.* || Descendre dans le détail, signifie aussi rapporter les détails, les circonstances particulières. || **10°** S'abaisser, se ravaler. Quoi! je pourrais descendre à ce lâche artifice, CORN. *Rodog.* III, 3. A-t-elle pu descendre à la moindre prière? ID. *Médée*, II, 3. C'est à toi d'élever tes sentiments aux miens, Non à moi de descendre à la honte des tiens, ID. *Hor.* IV, 7. C'est avoir fait beaucoup que d'avoir jusque-là Fait descendre l'orgueil des héros de Sylla, ID. *Sertor.* I, 2. Un grand roi descend-il jusqu'à cet artifice? RAC. *Mithr.* IV, 1. Je veux bien avec toi descendre à me commettre, VOLT. *Tancr.* III, 6. La honte où je descends de me justifier, ID. *Zaïre*, IV, 6. Jamais les grands rois n'ont descendu à ces bassesses [les confiscations], ID. *Mœurs*, 117. Dans la suite il ne dépendit pas de cette fière Agrippine, mieux conseillée, de descendre à des complaisances, DIDER. *Essai s. Claude.* || **11°** Déchoir. L'horreur de voir une autre au rang qui vous est dû Et le juste chagrin d'avoir trop descendu, CORN. *Othon*, III, 5. || **12°** Terme de musique. Passer de l'aigu au grave. Descendre d'un ton, d'une quinte. La voix ne peut descendre plus bas. || **13°** Terme de marine. Le vent descend, lorsqu'il change dans la direction du nord vers le sud. || **14°** Être issu. En ce sens il se construit toujours avec l'auxiliaire *être*. Ils croient être descendus d'Hercule, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. Je ne vois pas comment on pourrait douter du manichéisme des Albigeois, ni qu'ils ne soient descendus des manichéens de la Bulgarie, BOSS. *Var.* X, § 56. Le sang de ces héros dont tu me fais descendre, RAC. *Iphig.* V, 6. Il descend comme moi Du sang infortuné de notre premier roi, ID. *Esth.* III, 4. Fussiez-vous descendu du lugubre Héraclite De père en fils, parbleu, vous rirez de ce trait, REGNARD, *Distrait*, I, 6. Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu; L'esprit retourne au ciel dont il est descendu, LOUIS RAC. *la Relig.* ch. II. Il [Maimonides] se vantait d'être descendu de la maison de David, comme font la plupart des Juifs d'Espagne, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Juifs*). || **15°** *V. a.* Mettre plus bas. Il faut descendre un peu ce tableau. || Descendre un bateau, un navire, le faire aller en aval. || Populairement, faire tomber, abattre, tuer. Tu vois là haut cet écureuil, tâche de le descendre. Il le descendit d'un coup de fusil. || **16°** Descendre un escalier, une montagne, aller du haut de cet escalier, de cette montagne vers le bas. Les degrés que nous avons descendus si vite. Ménalque descend l'escalier du Louvre, LA BRUY. XI. Les ministres sacrés Du temple en un moment descendent les degrés, C. DELAV. *Paria*, IV, 2. Repose-toi, mon âme.... L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne, Et, seule, tu descends le sentier des tombeaux, LAMART. *Médit.* I, 6. || **17°** Descendre un fleuve, une rivière se rapprocher de l'embouchure, du confluent. Les bateaux qui descendent la rivière. Rosette reçoit, à une lieue de l'embouchure occidentale du Nil, les denrées qui descendent le fleuve sur les bateaux, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. || **18°** Terme de guerre. Descendre la tranchée, descendre la garde, se retirer après l'avoir montée pour faire place à ceux qui doivent succéder. Voilà des lettres de votre enfant; il vient de descendre la tranchée; Monseigneur y est tous les jours, SÉV. *Lett. Jour de la Toussaint* 1688. || Fig. et populairement. Descendre la garde.

tomber, faire une chute, et aussi mourir. || 19° Mettre, déposer à terre. On a descendu plusieurs passagers dans cette île. Mon fiacre fut obligé de me descendre à quelques pas de chez elle, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. III, 5° part. p. 77, dans POUGENS. || 20° Terme de musique. Descendre un instrument de quelques tons, en relâcher les cordes. || Descendre la gamme, la parcourir en allant de l'aigu au grave.

— REM. 1. Descendre, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il marque une action : il a descendu à terre, aussitôt que le vaisseau fut abordé; avec l'auxiliaire *être*, quand il marque un état : les passagers sont descendus à terre depuis longtemps. C'est pour cela que descendre, au sens d'être issu, se conjugue toujours avec l'auxiliaire *être*. || 2. St-Simon a dit descendre un cheval, pour descendre d'un cheval; cela n'est pas à imiter : Je fis trois charges sur un excellent courtaud bai brun que je n'avais pas descendu depuis quatre heures du matin, 12, 129. || 3. Descendre un escalier, c'est, logiquement, descendre le long d'un escalier; descendre la garde, la tranchée, c'est descendre de la garde, de la tranchée. Mais l'usage a prévalu de traiter en ceci descendre comme un verbe véritablement actif.

— HIST. XI° s. Et li message [les messagers] descendirent à pied, *Ch. de Rol.* VIII. Devers la teste sur le cuer [la mort] lui descent, *ib.* CLXXI. Li gentilz reis descendut est à pied, *ib.* CLXXVII. || XII° s. Li cons [le comte] Rolant descent du pui aval, *Ronc.* p. 49. Li arcivesque descent enmi le pré, *ib.* p. 66. Sains Gabriel est à lui descendu, *ib.* p. 146. Que ma dame fasse pitié descendre, *Couci*, V. Li messages iriés descendi au perron, *Sax.* XIV. Li cuens Guillaumes au corage aduré Descent sa niece del palefroi loé, *Bat. d'Aleschans*, v. 7937. Lors descendirent maint querant jugement e droiture el desert, *Machabées*, I, 2. || XIII° s. Et menerent avec eus le fil l'empereour de Constantinoble et tous les vesques et les abbés de l'ost, et descendirent de lor chevaus, VILLEH. LIX. Au perron de la salle la royne descent, *Berte*, IX. Il sont tout descendu à terre sur l'erbier, *ib.* XIX. Si que l'eve du cuer sur la face en descent, *ib.* XLVII. Li rois vint et si conpaingnon, Devant la sole descendié, Et cil li est cheü au pied, *Ren.* 18773. Savoir convient, d'où descent le non de droit, *Liv. de just.* I. Se j'ai pere et se j'ai enfans et je muir, mes heritages descent à mes enfans et non à mon pere, BEAUM. XIV, 22. Tex [telles] demandes sont mellées; car eles sont personix [personnelles], porce que eles touquent le fet de le [la] persone, et si sont reeles, porce que le [la] fins de le [la] demande deschent sor l'eritage, ID. VI, 32. Le roy descendi à terre le jour de la Pentecouste, JOINV. 213. Un cordelier vint à li au chastel de Yeres [Hières], là où nous descendimes de mer, ID. 199. Il se descendist de la nef, ID. 283. Il estoit descendu d'une des seurs le roi Phelippe, que l'empereur meismes ot à femme, ID. 265. De toi descendent toutes bontez, *Psautier*, f° 149. Jou Jehans.... fas savoir que par loial discretion je sui descendus et consentis à la proiere de religieus houmes l'abbé et le convent.... *Charte d'octobre* 1299, *Liasse de l'abbaye de Foigny.* || XV° s. Si se descendirent et se firent leurs logis sur ces beaux prés sur la riviere de Dordogne, FROISS. II, II, 3. Ils [les cardinaux qui voulaient amener la paix entre les deux partis] les trouverent si durs et si mal descendans à accord, qu'ils ne les pouvoient approcher de nulle paix, ID. I, I, 211. Et si tost que aux hostels, sur le chemin que nous fesismes ensemble, descendu estois.... ID. II, III, 12. La guerre entre deux grands princes est bien aisée à commencer, mais très mauvaise à appaiser pour les choses qui y adviennent et qui en descendent, COMM. II, 5. Au descendre de la montagne on veit le plein pays de la Lombardie, ID. VIII, 5. Il se leva toutefois, et l'autre se descendit, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIV. || XVI° s. Que les plus parfaits descendent en leur conscience, et amenent leurs œuvres à conte, CALV. *Instit.* 600. Toute la nuict je passay sans dormir Sur ce grand arbre.... et au matin.... Me descendy, triste, morne et pallie, MAROT, II, 7. Lors montent [les marins] au ciel haut; Puis aux gouffres descendent, ID. IV, 318. Il descendoit originellement des dieux, MONT. II, 273. Cela fut cause de faire descendre les autres Grecs à son opinion, et se preparer à combatre par mer, AMYOT, *Thémist.* 21. Si descendit habilement ses gens en terre de nuict, et alla mettre le feu dedans leur camp, ID. *Philop.* 24. Il traversa la mer sans fortune, et alla descendre en Epire, ID. *Flamin.* 4. Et ne fault pas oublier de descendre toujours en soy mesme, et dire à part soy : ne suis-je point tel? ID. *Comment il faut ouir*, 8.

— ÉTYM. Provenç. *deissendre*, *dissendre*; catal. *descendir*; espagn. *descender*; ital. *descendere*; du latin *descendere*, du préfixe *des*, et *scendere*, pour *scandere*, marcher (voy. SCANDER).

DESCENDU, UE (dè-san-du, due), *part. passé* de descendre. || 1° Qui est allé d'un lieu plus élevé à un lieu plus bas. Descendu dans la mine. Descendu à terre. || Fig. Le malheur de ta fille au tombeau descendue Par un commun trépas, MALH. VI, 18. Ô toi qui vois la honte où je suis descendue, RAC. *Phèdre*, III, 9. Dans un gouffre profond Sion est descendue, ID. *Athal.* III, 8. Je vois la vérité dans ton cœur descendue, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Dans l'abîme effroyable où je suis descendue, ID. *Tancr.* II, 6. Ne crois pas qu'à ce point de mon rang descendue, ID. *Sémiram.* III, 4. Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit T'ont dit comme tout change.... ID. *Ép.* CII. Sommes-nous descendus à ce point de détresse.... C. DELAV. *Vêp. sicil.* III, 2. || 2° Issu. J'aime en elle le sang dont elle est descendue, RAC. *Baj.* I, 1. Et le jeune Agrippa, de son sang descendu, Se vit exclu d'un rang vainement prétendu, ID. *Brit.* III, 3. Misérable! et je vis, et je soutiens la vue De ce sacré soleil dont je suis descendue, ID. *Phèd.* IV, 6. Toi qui, de Benjamin comme moi descendue, Fus de mes premiers ans la compagne assidue, ID. *Esth.* I, 1. Sans respect des aïeux dont elle est descendue, BOIL. *Sat.* V. Tibérius et Caïus Gracchus, descendus par leur mère du fameux Scipion, soutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naissance, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3° part. ch. 2. Ce héros malheureux de Bouillon descendu.... VOLT. *Zaïre*, II, 1. || 3° Qu'on a mis plus bas. Ce tableau descendu afin qu'il fût mieux en vue. Un canapé descendu par la fenêtre. || Jeté à terre, blessé ou tué. L'écureuil descendu d'un coup de fusil. À chaque coup il y en avait un de descendu. || En ce sens il est familier. || 4° Parcouru d'amont en aval. Le fleuve descendu par la flottille. Un escalier descendu lentement. La côte descendue au grand galop.

† **DESCENSION** (dè-san-sion), *s. f.* || 1° Terme d'artillerie. Courbe de la bombe descendant, à partir du plus haut point de son ascension. || 2° Terme d'astronomie. Distance entre le point équinoxial et le point de l'équateur qui descend sous l'horizon en même temps qu'un astre. La descension est dite droite ou oblique suivant qu'on la rapporte à la sphère droite ou à la sphère oblique.

— ÉTYM. Lat. *descensio*, de *descendere*, descendre.

† **DESCENSIONNEL, ELLE** (dè-san-sio-nèl', nèl'), *adj.* Terme didactique. Qui a une tendance, une marche de haut en bas. Mouvement descensionnel. || Terme d'astronomie. Différence descensionnelle, celle qui existe entre la descension droite et la descension oblique d'un astre.

— ÉTYM. *Descension.*

DESCENTE (dè-san-t'), *s. f.* || 1° Action de descendre, d'aller d'un lieu élevé en un autre lieu plus bas. La descente de Jésus-Christ aux enfers. La descente d'un ouvrier dans une carrière. Le sénat n'épargnait promesse ni menace, Et rappelait par là son escadron mutin [le peuple soulevé] Et du mont Quirinal et du mont Aventin, Dont il l'aurait vu faire une horrible descente, CORN. *Nicom.* V, 2. Esprit saint, esprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole; ma voix a été semblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévenu votre descente, BOSS. *la Vallière.* La solennité que nous célébrons n'est point, comme les autres fêtes de l'année, une simple commémoration, mais le mystère même de la descente du Saint-Esprit, BOURD. *Myst. Pentecôte*, t. I, p. 429. Saint Pierre, dès sa première Épître, ne nous parle de cette descente aux enfers que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde, ID. *Commémor. des morts*, *Myst.* t. II, p. 512. On ne peut pas même vous ôter la louange d'avoir fait la descente d'Énée aux enfers plus belle que n'est l'évocation des âmes qui est dans l'Odyssée, FÉN. *Dial. des morts anc. Horace, Virgile.* || Descente de lit, petit tapis de chambre à coucher, placé de manière qu'on y pose les pieds quand on descend du lit. || À la descente, pendant le moment où la personne dont il s'agit descend de quelque part. Il alla le recevoir à la descente de la voiture, de l'escalier. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendaient à la descente du bateau, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 2° Il se dit aussi des choses qui vont de haut en bas. La descente des eaux. La descente d'un aérostat. || Terme de géométrie. Ligne de la plus courte descente (autrement appelée brachistochrone), cycloïde, courbe suivie par un corps qui, obéissant à l'action seule de la pesanteur, passe, dans le moindre temps possible, d'un point donné à un autre. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-singulières : et celle d'être la courbe de la plus vite descente n'est pas une des moins remarquables, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.* || 3° Action de porter en bas une chose. La descente de cette cloche ne sera pas facile. || Terme de peinture. Une descente de croix, tableau représentant le corps de Jésus-Christ qu'on détache et descend de la croix. || Terme de manége. Descente de main, mouvement par lequel, quittant les rênes de la main gauche, on fait aller la droite jusqu'au bouton pour s'assurer de leur égalité. || 4° Pente. La descente est rude. Nous allons trouver une descente à quelque distance. Judas le poursuivit à la descente de Betharan jusqu'à la plaine, SACI, *Bible*, *Machab.* I, III, 24. || Terme d'exploitation. Galerie dirigée sur la pente de la couche ou du filon. || 5° Terme de guerre. Débarquement de troupes pour attaquer quelque ville ou quelque pays. Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes, SÉV. *Lett.* 2 mars 1689. Je désirais qu'il fît une descente dans l'île de Carpathie, FÉN. *Tél.* XIII. M. le comte d'Hérouville, à qui l'on avait confié les préparatifs d'une descente projetée sur les côtes de la Grande-Bretagne, CONDORCET, *d'Arci.* || Invasion, en parlant d'une troupe qui arrive d'un lieu supposé plus élevé. La descente des Lombards en Italie. || 6° Terme de fauconnerie. Action de l'oiseau de proie qui fond sur le gibier pour l'assommer. Un faucon qui fait une belle descente sur la perdrix, LA BRUY. XII. || 7° Terme de palais. Descente de justice, recherche, perquisition faite en un lieu par les agents de justice. || Descente de lieux, transport d'un juge sur les lieux contentieux pour procéder à leur examen. || 8° En termes de siége, les descentes sont des taillades qu'on pratique par les sapes dans les terres de la contrescarpe, au-dessous du chemin couvert, et qui se font jusqu'à fleur d'eau, aux fossés pleins pour les combler ensuite de fascines; elles se poussent jusqu'au fond pour les fossés secs. || 9° Terme d'architecture. Voûte rampante qui couvre une rampe d'escalier; et aussi la rampe elle-même. La descente biaise est celle qui est de côté dans un mur. || Tuyau de descente, ou, simplement, descente, tuyau d'écoulement pour les eaux de pluie ou de ménage. Une descente de plomb. || Terme de construction. Poterie ou chausse d'aisance. || 10° Nom vulgaire de la hernie. Mme de la Vallière mourut d'une descente dans de grandes douleurs, ST-SIM. 278, 4. En laissant pleurer les enfants, on leur fait gagner des descentes, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Dans le langage vulgaire, on dit aussi descente de matrice, pour abaissement de matrice.

— HIST. XIII° s. Un pui [montagne] descendent en un val; En la descensse d'un costal Un pelerin ont encontré, *Fl. et Blanchefl. Ms. de St-G.* f° 19, dans LACURNE. Vraie foy de necessité, Non tant seulement d'equité, Nous fait de Dieu sept choses croire.... Son descens en la chartre noire, Et sa resurreccion voire, S'ascension d'auctorité.... J. DE MEUNG, *Tr.* 55. || XVI° s. Celluy est fol qui d'aymer se demente; C'est un chemin obscur et lourde sente, Dont riens ne vault la montée et descente, J. MAROT, p. 245, dans LACURNE. Soudain il luy prit au milieu de son parler un esvanouissement, et une descente de reume, AMYOT, *Flam.* 40. Jugurtha ne fut pas plus tost pris, que les nouvelles vindrent à Rome de la descente des Teutons et des Cimbres, ID. *Marius*, 17. Quant ce vint à la descente de quelques coteaux assez roides, ID. *Anton.* 57. Cette race bourbonnoise, qui fait meilleure preuve que moi de sa descente de S. Louis, *Sat. Mén.* p. 48. Descente de matrice, PARÉ, I, 34. Aucuns l'appellent descente, rhume ou catarrhe, parce que le nom de goute est odieux, principalement aux jeunes gens, ID. XXI, 1.

— ÉTYM. Berry, *descende.* L'ancien français disait aussi *descendement*, et, au masculin, *descens*, provenç. *deisses*, *disses.* Le supin *descensum* a donné régulièrement *descensse*, qui se trouve; *descensus* a donné *descens*, et le provençal *deisses*; mais *descente* a été formé de *descendre*, à l'imitation de *rente*, qui vient de *redditus*, de *vente*, qui vient de *venditus*, etc.

† **DÉSCEPTRER** (dé-sè-ptré), *v. a.* Ôter le sceptre; détrôner.

— HIST. XVI° s. Desceptrer, OUDIN.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *sceptre.*

† **DESCRIPTEUR** (dè-skri-pteur), *s. m.* Celui qui décrit. Linné le descripteur et le classificateur des plantes et des animaux.

— ÉTYM. Lat. *descriptor*, de *describere*, décrire (voy. ce mot).

DESCRIPTIF, IVE (dè-skri-ptif, ti-v'), *adj.* Qui a pour objet de décrire. La poésie descriptive. Coras réussit quelquefois dans le vers descriptif, CHATEAUB. *Génie*, II, I, 4. || Style descriptif, style rempli de descriptions, propre aux descriptions. || Poëme descriptif, sorte de poëme où l'on ne fait que des descriptions plus ou moins brillantes. || Genre descriptif, genre auquel on rattache les poëmes descriptifs de tous ordres. Les *Saisons* de St-Lambert sont du genre descriptif. Ce mot se prend le plus souvent en mauvaise part, parce que la description est un ornement du discours et ne doit pas être le fond d'un ouvrage. || Géométrie descriptive, ensemble de méthodes générales pour résoudre graphiquement les problèmes à trois dimensions. || Anatomie descriptive, cours d'anatomie, livre d'anatomie où l'on décrit les diverses parties du corps.

— ÉTYM. Voy. DESCRIPTION.

DESCRIPTION (dè-skri-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Discours par lequel on décrit, on dépeint. Comme c'est une personne extraordinaire, il est à propos d'en faire la description, BUSSY-RAB. dans RICHELET. Il les en faut croire [les papes] ; et il est bien aisé de s'imaginer par quelle voie on arrive à les surprendre; saint Bernard en fait la description dans la lettre qu'il écrivit, PASC. *Prov.* 18. Il se promet de faire une description exacte de votre personne, SÉV. 439. Dans la description d'un tableau, j'indique d'abord le sujet, je passe au principal personnage.... DIDEROT, *Pensées sur la peinture*, *Œuvres*, t. XV, p. 202, dans POUGENS. Depuis son institution, l'Académie [des sciences] s'est occupée de la description des arts, objet immense qui embrasse les principes de toutes les sciences, CONDORCET, *Duhamel*. || 2° Terme de rhétorique et de littérature. Ornement du discours qui consiste à peindre sous les couleurs les plus vives ce que l'on croit être agréable au lecteur. Soyez riche et pompeux dans vos descriptions, BOIL. *Art poét.* III. L'autre [Théophile], sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails.... tantôt il feint, il exagère.... LA BRUY. I. || 3° Terme de logique. Définition imparfaite. || 4° État, tableau détaillé, inventaire. La description d'une province, d'un mobilier. || Terme de pratique. État sommaire de titres, papiers et meubles, opposé à inventaire. Procès-verbal de description. || 5° Terme de géométrie. Action de décrire, de tracer une ligne, une surface. La description d'une ellipse.

— HIST. XIII° s. Armes plus noires qu'atrement [encre] [il] Ot sans autre discreption, *Fabliaux mss.* t. II, f° 190, dans LACURNE. Or me plut la description Ici dire de sa façon, *Roman de la Poire*. Si la description semble trop obscure, J. DE MEUNG, *Végèce*, II, 4. || XVI° s. Si furent nombrez par la description et l'enrollement qu'Æmulius lors en feit, 337452 hommes, AMYOT, *P. Æm.* 61. La description de l'armée, que ceste ligue devoit soudoyer en commun, estoit de quinze mille hommes de pied.... ID. *Démosth.* 24. Ils [les poëtes d'à présent] demeurent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un [Ronsard] et les delicates inventions de l'autre [du Bellay], MONT. I, 190.

— ÉTYM. Provenç. *descriptio;* espagn. *descripcion;* ital. *descrizione;* du latin *descriptionem*, de *descriptum*, supin de *describere* (voy. DÉCRIRE).

† **DÉSÉBORGNER** (dé-zé-bor-gné), *v. a.* Ôter ce qui éborgne. Ô vous qui êtes l'apôtre de la vérité, recevez les hommages du petit coin de mon esprit purifié de la rouille de la superstition, et déséborgnez mes compagnons, VOLT. *Lettre au roi de Prusse*, dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *éborgner*.

DÉSÉCHOUÉ, ÉE (dé-zé-chou-é, ée), *part. passé.* La frégate déséchouée.

DÉSÉCHOUER (dé-zé-chou-é), *v. a.* Remettre à flot un navire échoué. || Se déséchouer, *v. réfl.* Se remettre à flot, cesser d'être échoué.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *échouer*.

DÉSEMBALLAGE (dé-zan-ba-la-j'), *s. m.* Action de désemballer.

— ÉTYM. *Désemballer*.

DÉSEMBALLÉ, ÉE (dé-zan-ba-lé, lée), *part. passé.* Des marchandises désemballées.

DÉSEMBALLER (dé-zan-ba-lé), *v. a.* Retirer des marchandises du ballot d'envoi.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emballer*.

† **DÉSEMBARGO** (dé-zan-bar-go), *s. m.* Cessation de l'embargo.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embargo*.

DÉSEMBARQUÉ, ÉE (dé-zan-bar-ké, kée), *part. passé.* Les marchandises désembarquées.

DÉSEMBARQUEMENT (dé-zan-bar-ke-man), *s. m.* Action de désembarquer.

— ÉTYM. *Désembarquer*.

DÉSEMBARQUER (dé-zan-bar-ké), *v. a.* Tirer, faire sortir d'un navire. Désembarquer des troupes, des marchandises. || Se désembarquer, *v. réfl.* Sortir d'un navire pour venir à terre. M. de Vivonne s'embarqua pour le suivre [Ruyter] ; mais les sénateurs de Messine étant venus, peut-être par son ordre, lui représenter combien sa présence était nécessaire pour contenir les Messinois, il se désembarqua et laissa à M. du Quesne l'honneur entier du second combat, *Mémoires de Villette*, en 1675, p. 33, dans JAL. || Être désembarqué. Les marchandises se désembarquèrent à la hâte.

— HIST. XVI° s. Il feit desembarquer sa dite artillerie, et la remener en son camp, M. DU BELL. 412.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embarquer*.

† **DÉSEMBARRASSER** (dé-zan-ba-ra-sé), *v. a.* Délivrer de ce qui embarrasse. Attendez tant soit peu, vous le [le soleil] verrez désembarrassé de ce nuage, et luire aussi clair et net qu'il était auparavant, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, V, 6. Un esprit sans corps et désembarrassé de la matière n'agirait pas d'une autre façon, BALZ. *les Romains*. Sitôt que je serai désembarrassé de visites importunes, je ne perdrai pas un moment, ID. liv. VII, lett. 14. || On dit mieux et plus souvent débarrasser.

— ÉTYM. *Dés...* préfixe, et *embarras*.

† **DÉSEMBÂTONNÉ, ÉE** (dé-zan-bâ-to-né, née), *adj.* Qui a perdu son bâton et aussi sa lance (bâton dans le XV° et le XVI° siècle signifiant lance). Qui s'enfuyait bien étonné De se voir desembâtonné Devant le fier fils de Pélée, SCARRON, *Virg. trav.* I.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, *en*, préposition, et *bâton*.

† **DÉSEMBELLIR** (dé-zan-bè-lir). || 1° *V. a.* Détruire des embellissements. || 2° *V. n.* Devenir moins beau. || Se désembellir, *v. réfl.* Perdre son embellissement.

— HIST. XVI° s. Desembellir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embellir*.

† **DÉSEMBELLISSEMENT** (dé-zan-bè-li-se-man), *s. m.* Action de désembellir; état de ce qui est désembelli.

† **DÉSEMBOÎTER** (dé-zan-boi-té), *v. a.* Terme de menuiserie. Disjoindre les planches d'une cloison. || Se désemboîter, *v. réfl.* Être désemboîté.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emboîter*.

† **DÉSEMBOUGER** (dé-zan-bou-jé), *v. a.* Terme de métallurgie. Ôter la hurasse d'un marteau.

DÉSEMBOURBÉ, ÉE (dé-zan-bour-bé, bée), *part. passé.* Un chariot désembourbé et remis en marche.

DÉSEMBOURBER (dé-zan-bour-bé), *v. a.* Retirer de la bourbe. || Se désembourber, *v. réfl.* Se retirer de la bourbe. La troupe se désembourba à grand' peine. || Être désembourbé. Les chevaux donnèrent un coup de collier, et la charrette se désembourba.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embourber*.

† **DÉSEMBRASER** (dé-zan-brâ-zé), *v. a.* Faire cesser l'embrasement.

— HIST. XVI° s. Un demy-dieu me feroit son baiser, Sein contre sein, mon feu desembraiser, Un de ces dieux qui mangent l'ambrosie, RONS. 25.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embraser*.

† **DÉSEMBRASSER** (dé-zan-bra-sé), *v. a.* Faire cesser l'embrassement.

— HIST. XIII° s. Toute nuit [je] songe que l'acol, Et qu'ele m'estraint et embrace; Li esveilliers me desembrace, *Lai de l'ombre*.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embrasser*.

† **DÉSEMBRAYAGE** (dé-zan-brè-ia-j'), *s. m.* Action de désembrayer.

† **DÉSEMBRAYER** (dé-zan-brè-ié), je désembraye, tu désembrayes, il désembraye ou désembraie, nous désembrayons, vous désembrayez, ils désembrayent ou désembraient; je désembrayais; je désembrayai; je désembrayerai ou désembraierai ou désembraîrai; je désembrayerais ou désembraierais ou désembraîtrais; désembraye, désembrayez, *v. a.* Désunir, désagréger les parties d'une machine compliquée, afin que l'une ou chacune d'elles fonctionne séparément; intercepter la communication entre deux pièces de machine qui se commandent.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *embrayer*.

† **DÉSEMMANCHER** (dé-zan-man-ché), *v. a.* Ôter le manche d'un outil, d'un instrument. || Se désemmancher, *v. réfl.* Quitter, perdre son manche. La pioche s'est désemmanchée.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emmancher*.

† **DÉSEMMUSELER** (dé-zan-mu-ze-lé. La syllabe *sel* double l'*l* quand la syllabe qui suit est muette : je désemmuselle, je désemmusellerai), *v. a.* Terme de manége. Ôter la muselière d'un cheval.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emmuseler*.

DÉSEMPARÉ, ÉE (dé-zan-pa-ré, rée), *part. passé.* Une frégate désemparée par un coup de vent. || Fig. Un cœur désemparé de ses illusions, V. HUGO, *Voix intér.* 28.

† **DÉSEMPAREMENT** (dé-zan-pa-re-man), *s. m.* Action de désemparer un navire; état de ce qui est désemparé.

— HIST. XV° s. Et après le dit desemparement [action de quitter], tous les gens de guerre estans au dit siege s'en vindrent retraire et loger aux Chartreux, JEAN DE TROYES, *Chroniques*, 1465. || XVI° s. Euclidas voyant ce desemparement et ceste separation des gens de pied des ennemis d'avec leurs gens de cheval, AMYOT, *Philop.* 8.

— ÉTYM. *Désemparer;* provenç. *desamparament;* anc. espagn. *desamparamiento*.

DÉSEMPARER (dé-zan-pa-ré). || 1° *V. n.* Quitter le lieu où l'on est, abandonner la place. Je n'ai point désemparé de la ville. Les ennemis qui étaient devant la place ont désemparé. || Sans désemparer, sans quitter la place. L'assemblée voulut statuer sans désemparer. Et, figurément, faire, achever, régler une affaire sans désemparer, s'en occuper d'une manière suivie, sans interruption. || Activement. Et depuis les charmantes conversations de Poitiers, vous n'avez point désemparé mon cœur, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 11. L'Anglais [Douglas] recommanda bien à son valet de ne pas désemparer le pas de la porte, ST-SIM. 431, 237. Leur opiniâtreté [des moineaux] à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 275. || 2° *V. a.* Terme de marine. Désemparer un vaisseau, le mettre hors d'état de servir en lui ôtant ses mâts et tous ses agrès. Il eut bientôt désemparé le vaisseau ennemi. Comme mon vaisseau en était entièrement désemparé et hors d'état de faire de la toile, *Rapport de Jean Bart*, 1694, dans JAL. || On l'a dit aussi autrefois pour démanteler, en parlant d'une ville. .... Mais franchement et sans rien déguiser on leur [aux députés d'Antiochus] déclara qu'il fallait que leur maître désemparât les villes qu'il tenait en Asie, MALH. *Le XXXIII° livre de Tite Live*, ch. 34.

— HIST. XIV° s. Comme le bailli de Meleun eust mandé à tous nos sergens que les dits moustier et maison feissent desemparer, abastre et arraser, DU CANGE, *desemparare*. || XV° s. Toute la nuict entendirent à reparer leurs paliz qui estoient desemparés et à remettre à point tout ce qui faisoit besoin, FROISS. liv. II, p. 257, dans LACURNE. Le vent poussoit le feu contre ceulx du roi, lesquels commencerent à desemparer, COMM. I, 3. Ils desemparerent la place et s'enfuyrent, ID. III, 3. Le duc voulut faire desemparer Mondidier, mais pour l'affection qu'il veit que ce peuple de ces chastellenies luy portoit, il la fist reparer et y laissa gens, ID. III, 10. || XVI° s. Les nations barbares ont estimé aussy facile de molir le firmament, que desemparer vostre alliance, RAB. *Gar.* I, 31. Car [Dieu] terre adonc du ciel desempara, De terre aussi les eaux il separa, MAROT, IV, 12. Ma memoire desempare ce que j'escris, comme ce que je lis, MONT. III, 57. Je ne desempare jamais les loix, ID. IV, 203. Ils n'eurent pas grandement canonné, qu'ils n'eussent tout desemparé un parapect, M. DU BELL. 327. Il eust esté plus expedient de laisser la ville ouverte et desemparée à l'ennemy, que de la fortifier insuffisamment, ID. 400. Ceux qui desemparoient et abbatoient les maisons pour remparer et deffendre la breche, ID. 449. [Le duc de Guise] Devoit penser que le roy se ressouviendroit à jamais de la honte qu'il avoit receue, d'avoir desemparé sa ville capitale, *Considerations sur le meurdre du duc de Guyse*, p. 26.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emparer;* provenç. et espagn. *desemparar :* proprement, cesser d'*emparer*, de tenir.

† **DÉSEMPÊCHER** (dé-zan-pê-ché), *v. a.* Ôter ce qui empêche.

— HIST. XIV° s. Loppier, lieutenant general.... tout empeschement mis en ses biens.... desempesche et met à delivrance, DU CANGE, *desembargatus*. || XV° s. Prist la visiere de sa salade de sa main destre, et l'arracha, et demoura le visage moult fort decouvert, et ce fit il pour ce qu'il estoit homme de courte veue, et la vouloit desempescher, *Mém. d'OL. DE LA MARCHE*, liv. I, p. 318, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *empêcher;* provenç. et espagn. *desempachar;* catal. *desempatxar*.

DÉSEMPENNÉ, ÉE (dé-zan-pè-nné, nnée), *adj.*

Qui n'est plus empenné. || Fig. Il va comme un trait désempenné, il va tout de travers.

— REM. Désempenné ne se dit que des plumes dont on garnit une flèche pour en assurer le vol. On ne dirait pas un oiseau désempenné, mais un oiseau déplumé. On ne dirait pas non plus un volant désempenné, mais un volant qui a perdu ses plumes.

— HIST. XVI° s. J'ay dict cecy, à fin que ceux qui vont, comme matras desempennez, où il y a rumeur, se souviennent qu'avec facilité on part, et avec beaucoup de difficulté on retourne, LANOUE, 190.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *empenné.*

DÉSEMPESÉ, ÉE (dé-zan-pe-zé, zée), *part. passé.* Un bonnet désempesé.

DÉSEMPESER (dé-zan-pe-zé. La syllabe *pe* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je désempèse, je désempèserai), *v. a.* Ôter l'empois d'une étoffe, la ramollir. L'humidité a désempesé sa collerette. || Se désempeser, *v. réfl.* Perdre son empois. Mon jabot s'est tout à fait désempesé.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *empeser.*

† **DÉSEMPÊTRER** (dé-zan-pê-tré), *v. a.* Tirer de ce qui empêtre. || Se désempêtrer, *v. réfl.* Se tirer de ce qui empêtre.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *empêtrer.*

DÉSEMPLI, IE (dé-zan-pli, plie), *part. passé* de désemplir. Un ballon désempli.

DÉSEMPLIR (dé-zan-plir). || 1° *V. a.* Ôter ce qui remplissait une chose. || Par extension. ....Les paysans qui, les jours de dimanches et fêtes, ne désemplissent point les cabarets, VAUBAN, *Dîme*, p. 116. || Fig. Pour désemplir un peu ma tête des maux passés, SÉV. 260. || 2° *V. n.* Cesser d'être empli. Sa maison ne désemplit pas de Normands, BUSSY, dans RICHELET. Toujours grand'chère et bon feu; la maison ne désemplit point, DANCOURT, *Maison de campagne*, sc. 2. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désemplit pas d'étrangers, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 nov. 1766. La maison ne désemplissait pas de charlatans, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Ma chambre ne désemplissait pas de gens qui, sous divers prétextes, venaient s'emparer de mon temps, ID. *ib.* VIII. || 3° Se désemplir, *v. réfl.* Devenir désempli. Ce canal se désemplit.

— HIST. XIV° s. Car par eux les fossez furent bien tost emplis De fagots, de tonneaux qui furent desemplis, *Guescl.* 21215. Celiers desemplis, *Baud. de Seb.* XII, 70.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emplir.*

† **DÉSEMPLOTOIR** (dé-zan-plo-toir), *s. m.* Terme de fauconnerie. Fer avec lequel on tire de la mulette des oiseaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digérer.

† **DÉSEMPLUMER** (dé-zan-plu-mé), *v. a.* || 1° Ôter les plumes. || 2° Fig. Faire éprouver des pertes à quelqu'un. || 3° Se désemplumer, *v. réfl.* Perdre ses plumes; et fig. faire des pertes de fortune.

— HIST. XVI° s. Bien est vray, que quelques particuliers trop volontaires se sont aucunement desemplumez, et la noblesse des frontieres a aussi souffert quelques pertes, LANOUE, 160.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emplumer.*

† **DÉSEMPOINTER** (dé-zan-poin-té), *v. a.* Couper les points d'une étoffe pour la déplier et l'étendre.

† **DÉSEMPOISONNEMENT** (dé-zan-poi-zo-ne-man), *s. m.* Action de désempoisonner.

† **DÉSEMPOISONNER** (dé-zan-poi-zo-né), *v. a.* Cesser d'empoisonner quelqu'un; lui administrer du contre-poison. Sainte-Croix, qui ne voulait point d'une femme aussi méchante que lui, donnait du contre-poison à ce pauvre mari; de sorte qu'ayant été ballotté cinq ou six fois de cette sorte, et tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il [Brinvilliers] est demeuré en vie, SÉV. 270.

— HIST. XVI° s. Et tout ainsi qu'il print opinion avoir esté empoisonné, aussi fit-il d'estre desempoisonné par le dit syrop, PARÉ, *Introd.* 26.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *empoisonner.*

† **DÉSEMPOISSONNER** (dé-zan-poi-so-né), *v. a.* Ôter, détruire le poisson d'une rivière, d'un étang. || Se désempoissonner, *v. réfl.* Ne pas conserver le poisson. Cet étang se désempoissonne.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, *en*, préposition, et *poisson.*

† **DÉSEMPRISONNER** (dé-zan-pri-zo-né), *v. a.* Mettre hors de prison, cesser de tenir en prison. || Par extension, faire sortir quelqu'un d'un lieu où il était retenu malgré lui. Maintenant nous vous désemprisonnons. || Se désemprisonner, *v. réfl.* Se tirer de prison.

— HIST. XV° s. Si fut desemprisonné parmi ce convent [à cette condition], FROISS. I, I, 234. Se vous le voulez deprisonner, je m'en rapporte à vous, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI° s. La volaille descharge sa colere sur le plus precieux des jardinages, quand elle y peut atteindre et a moien de se desemprisonner du poulailler, O. DE SERRES, 351. Nos esprits, las! en cent mille façons, Deprisonnez de l'humaine closture, Dessus les flots errent à l'aventure, RONSARD, 613.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *emprisonner.*

† **DÉSENAMOURÉ, ÉE** (dé-zan-na-mou-ré, rée), *part. passé.* Qui n'a plus d'amour, qui n'est plus amoureux. Mais est-ce un coup bien sûr que votre seigneurie Soit désenamourée, ou si c'est raillerie? MOL. *Dépit am.* I, 4.

† **DÉSENAMOURER** (dé-zan-na-mou-ré, *an* prononcé comme dans *antique*), *v. a.* Faire perdre l'amour. Les mauvais procédés de cette femme le désenamourèrent. || Se désenamourer, *v. réfl.* Cesser d'être amoureux.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, *en*, et *amour.*

† **DÉSENCAPUCHONNER** (dé-zan-ka-pu-cho-né), *v. a.* Ôter un capuchon; faire quitter un habit de moine.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, *en*, et *capuchon.*

† **DÉSENCARTER** (dé-zan-kar-té), *v. a.* Terme d'imprimerie et de brochage. Ôter, retirer ce qui est encarté.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *encarter.*

† **DÉSENCASTAGE** (dé-zan-ka-sta-j'), *s. m.* Action de désencaster.

† **DÉSENCASTER** (dé-zan-ka-sté), *v. a.* Dégarnir les pièces de poterie des supports qui les entourent.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *encaster.*

† **DÉSENCHAÎNER** (dé-zan-chê-né), *v. a.* Ôter ce qui enchaîne. || Se désenchaîner, *v. réfl.* Briser ses chaînes.

— HIST. XVI° s. Desenchainer, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enchaîner.*

DÉSENCHANTÉ, ÉE (dé-zan-chan-té, tée), *part. passé.* Tiré d'un enchantement. On vit, dans les romans, des palais enchantés et désenchantés, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 22. || Qui n'est plus dans l'illusion. Mon âme révoltée Crut pour jamais être désenchantée, VOIT. dans RICHELET. Vous m'avez délaissé, doux rêves de la vie, Plaisirs, gloire, bonheur, patrie et liberté, Vous fuyez loin d'un cœur vide et désenchanté, M. J. CHÉN. *la Promenade.*

DÉSENCHANTEMENT (dé-zan-chan-te-man), *s. m.* || 1° Action de désenchanter. Le désenchantement des palais d'Armide par l'effet d'un charme plus fort. || 2° Fig. Sentiment que fait éprouver la désillusion. Byron est mort en 1824, à l'heure où les désenchantements et les dégoûts allaient commencer, CHATEAUB. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Désenchanter.*

DÉSENCHANTER (dé-zan-chan-té), *v. a.* || 1° Rompre un charme, un enchantement. L'anneau de Brunel qui, dans l'Arioste, désenchantait tout ce qui était enchanté. || 2° Fig. Faire revenir quelqu'un de ses illusions. Qu'ai-je donc appris qui pût me désenchanter de toi? STAEL, *Corinne*, XV, 1. || Par extension. Ne croyons pas qu'en nous découvrant les bases sur lesquelles reposent les passions, le christianisme ait désenchanté la vie, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 1. || 3° Se désenchanter, *v. réfl.* Perdre son enchantement, ses illusions. Il se désenchanta peu à peu en présence de la réalité.

— HIST. XVI° s. Estans desenchantez, chacun s'en alla où il voulut, sans se ressouvenir de ce qui estoit passé, LANOUE, 52.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enchanter.*

† **DÉSENCHANTEUR, ERESSE** (dé-zan-chan-teur, te-rè-s'), *adj.* Qui désenchante. Un langage désenchanteur. Sans prévenir son ami, dont il redoutait la raison désenchanteresse, CH. DE BERNARD, *l'Anneau d'argent*, § 6. || *S. m.* Celui qui désenchante. N'écoutez pas ce sceptique; c'est un désenchanteur.

— ÉTYM. *Désenchanter.*

† **DÉSENCHÂSSER** (dé-zan-châ-sé), *v. a.* Tirer une pierre précieuse de son chaton, une relique de sa châsse.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enchâsser.*

† **DÉSENCLOUAGE** (dé-zan-klou-a-j'), *s. m.* Terme d'art militaire. Action de désenclouer une pièce de canon. || Terme de vétérinaire. Action de tirer un clou du sabot d'un cheval.

DÉSENCLOUÉ, ÉE (dé-zan-klou-é, ée), *part. passé.* Les canons désencloués par les vainqueurs et tournés aussitôt contre la ville.

DÉSENCLOUER (dé-zan-klou-é), je désenclouais, nous désenclouions; que je désencloue, que nous désenclouions), *v. a.* Défaire ce qui était encloué. || Désenclouer un cheval, tirer un clou qui le fait boiter. || Désenclouer un canon, ôter le clou enfoncé dans la lumière pour mettre la pièce hors de service. De 23 pièces de canon qu'ils [les ennemis] avaient enclouées, ils virent et entendirent qu'on avait trouvé le moyen d'en désenclouer vingt et une, ST-SIM. 444, 91.

— HIST. XVI° s. Ils enclouerent les pieces; mais le courage du peuple en desencloua, rompit les huis des magasins, et les porta à repousser à coups de canon les vaisseaux espagnols, D'AUB. *Hist.* II, 67.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enclouer.*

† **DÉSENCOMBREMENT** (dé-zan-kon-bre-man), *s. m.* Action de désencombrer; état de ce qui est encombré.

† **DÉSENCOMBRER** (dé-zan-kon-bré), *v. a.* || 1° Débarrasser de décombres. Lord Elgin a fait désencombrer cette colline, CHATEAUB. *Itin.* 183. || 2° Par extension, ôter les empêchements; faire cesser l'encombrement. On vit de toutes parts arriver à l'entrée du pont, auquel l'armée russe était adossée, la cavalerie, les canons, les voitures et les bataillons.... on fut plusieurs heures à pouvoir désencombrer et faire dégorger ce passage, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 5. || 3° Se désencombrer, *v. réfl.* Être désencombré. Le passage se désencombra peu à peu.

— HIST. XIII° s. Il ne deit demorer que il ne responde du dit fié au requerant, et que il ne le desencombre puisqu'il l'a encombré, *Ass. de J.* I, 251. || XV° s. Deux ou trois couples d'ennuis J'ai tousjours en ma maison, Desencombrer ne m'en puis, Quoi qu'à mon povoir les fuis, CH. D'ORL. *Chans.* 104. Faire netoyer, curer et descombrer les rivieres de Sarte et Yaigne, *Ordonn.* sept. 1488.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *encombrer;* provenç. *desencombrar.*

† **DÉSENCROÛTEMENT** (dé-zan-krou-te-man), *s. m.* Action de dégager ce qui est encroûté. Les Cartésiens parlaient de l'encroûtement et du désencroûtement des tourbillons que Descartes avait imaginés.

— ÉTYM. *Désencroûter.*

† **DÉSENCROÛTER** (dé-zan-krou-té), *v. a.* Opérer le désencroûtement. || Fig. et familièrement, ôter l'ignorance, les préjugés qui encroûtent. || Se désencroûter, *v. réfl.* Cesser d'être encroûté d'ignorance, de préjugés.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *encroûter.*

† **DÉSENDETTER (SE)** (dé-zan-dè-té), *v. réfl.* Payer ses dettes.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *endetter.* L'ancien français disait *desdeter:* Qui trop velt bareter [tromper], Ne se peut desdeter, *Prov. du vilain*, *Ms. de St-G.* f° 175, dans LACURNE.

† **DÉSENDORMIR** (dé-zan-dor-mir), *v. a.* Réveiller. || Fig. Ôter à quelqu'un l'air endormi, apathique.

— HIST. XVI° s. Apollon brusle et s'avance; La chienne oit [entend] comme il s'eslance, Froissant des coudres le fort; Elle aboye à sa presence, Et la nymphe desendort, BAÏF, *Œuvres*, f° 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *endormir.*

† **DÉSENDUIRE** (dé-zan-dui-r'), *v. a.* Ôter l'enduit.

— HIST. XVI° s. Desenduire, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enduire.*

DÉSENFILÉ, ÉE (dé-zan-fi-lé, lée), *part. passé.* Une aiguille désenfilée.

DÉSENFILER (dé-zan-fi-lé), *v. a.* Défaire ce qui était enfilé. Désenfiler des perles. || Se désenfiler, *v. réfl.* Mon aiguille s'est désenfilée, le fil qui était dans le chas en est sorti.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enfiler.*

† **DÉSENFLAMMER** (dé-zan-fla-mé), *v. a.* Éteindre la flamme. On s'efforçait de désenflammer les draperies qui avaient pris feu. || Se désenflammer, *v. réfl.* Cesser d'être enflammé. Ce bois brûle mal; dès qu'on cesse de le souffler, il se désenflamme. || Fig. Cesser d'être épris.

— HIST. XVI° s. Bien que le ciel, l'envie et la fortune pleuve Sur nous tout ce qu'ils ont d'angoisseux et d'amer, Jamais ils ne pourront nos cœurs desenflamer, DESPORTES, *Œuvres*, p. 102, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enflammer.*

DÉSENFLÉ, ÉE (dé-zan-flé, flée), *part. passé.* Qui n'est plus enflé. La main est toute désenflée, SÉV. 247.

† **DÉSENFLEMENT** (dé-zan-fle-man), *s. m.* Cessation de l'enflement.

— ÉTYM. *Désenfler.*

DÉSENFLER (dé-zan-flé), *v. a.* || 1° Ôter ce qui enfle. Désenfler un ballon. || Fig. Ôter l'enflure

morale. Désenfle-la si bien [la superbe et l'ambition], qu'elle soit toujours prête À voir que chacun sur ta tête Par un dernier mépris ose imprimer ses pas, CORN. *Imit.* III, 13. || Ôter l'enflure du langage. Les dieux, quand leur esprit est sage, Désenflent pour nous leur langage, Et veulent bien être entendus, PARNY, *Mélanges, À quelques poëtes.* || 2° *V. n.* Devenir moins enflé. Son bras commence à désenfler. || 3° Se désenfler, *v. réfl.* Cesser d'être enflé. Le ballon se désenfla. || Fig. Insensiblement je croyais voir sa tête se désenfler du vent dont elle était remplie, MARMONTEL, *Mém.* II.

— HIST. XIII° s. Emplaistre caut sur les mameles qui sont enflées par l'abundance de lait; si les desenfle, ALEBRANT, f° 42. || XVI° s. Il se resjouissoit de veoir les eaux couler, et son ventre desenfler, PARÉ, VI, 12. Faut differer la reduction jusques à ce que la partie soit desenflée, ID. XIII, 3. Et delà son ventre se desenfloit, ID. XVIII, 89. Voyant les difficultés de parler à sa sainteté, et que sa bourse desenfloit, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 17.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enfler;* provenç. *desenflar, deseflar;* catal. *desinflar.*

DÉSENFLURE (dé-zan-flu-r'), *s. f.* Diminution d'enflure.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enflure.*

† **DÉSENFOURNER** (dé-zan-four-né), *v. a.* Tirer du four. || Absolument. Vider le four. Il fallut désenfourner à la hâte.

— HIST. XVI° s. Plusieurs de mes crediteurs accoururent dès le matin, quand je commençois à desenfourner, PALISSY, 318.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enfourner.*

† **DÉSENFUMER** (dé-zan-fu-mé), *v. a.* Chasser la fumée d'un lieu. Désenfumer une chambre. || Fig. Raviver les couleurs ternies par la fumée. Désenfumer un tableau.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enfumer.*

† **DÉSENGAGEMENT** (dé-zan-ga-je-man), *s. m.* Action de désengager ou de se désengager.

— HIST. XV° s. Le rachat et desengagement que nous en avons fait [d'un bien], COMM. *Mém.* t. III, *Preuves*, p. 36, dans LACURNE. || XVI° s. Les sauts, les entrelasseures, les desengagemens, le port de la jarretiere et la grace des filles portoient je ne sçay quelle petite lascivité mignarde, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 366, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Désengager.*

† **DÉSENGAGER** (dé-zan-ga-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: nous désengageons; je désengageais), *v. a.* Retirer d'un engagement || Retirer une invitation. || Terme militaire. Annuler l'enrôlement. || Se désengager, *v. réfl.* Retirer un engagement qu'on a pris, l'acceptation qu'on avait faite d'une invitation.

— HIST. XVI° s. Se trouver desengagé de la necessité qui bride les aultres, MONT. II, 232. Desengager celui qui me doibt en usant de luy, ou m'engager envers celui qui ne me doibt rien, ce m'est un, ID. IV, 98. Socrates plaingnoit l'argent de ses amis à desengager sa vie, ID. IV, 103. Si le maistre de ceux qui estoient là eust esté desengagé [délivré], la besogne estoit faiste, D'AUB. *Hist.* II, 119. Le cheval ayant esté tué sous luy, après qu'il s'en fust desengagé, vint le capitaine de Castaldo à cheval, qui le prit prisonnier, BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 81, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *engager.* On dit plus souvent et mieux dégager.

† **DÉSENGEANCER** (dé-zan-jan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: nous désengeançons, je désengeançais), *v. a.* Débarrasser d'une engeance.

— HIST. XVI° s. Ceste plante se plaist contre les murailles es vieilles mazures, où s'estant une fois attachée, difficilement l'en peut-on desengeancer, O. DE SERRES, 572.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *engeance.*

† **DÉSENGOURDIR** (dé-zan-gour-dir), *v. a.* Retirer de l'engourdissement. || Se désengourdir, *v. réfl.* Sortir de l'engourdissement. Que leur corps se dénoue et se désengourdisse.... RÉGNIER, *Sat.* I.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *engourdir.*

† **DÉSENGRENER** (dé-zan-gre-né. La syllabe *gre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je désengrène, je désengrènerai), *v. a.* Détacher un engrenage. || Se désengrener, *v. réfl.* Sortir de son engrenage.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *engrener.*

† **DÉSENGRENEUR** (dé-zan-gre-neur), *s. m.* Terme de marine. Pièce de fer qui aide à désengrener les maillons des câbles-chaînes.

— ÉTYM. *Désengrener.*

DÉSENIVRÉ, ÉE (dé-zan-ni-vré, vrée), *part. passé.* Il but avec excès, puis, désenivré, il s'effraya des discours qu'il avait tenus.

† **DÉSENIVREMENT** (dé-zan-ni-vre-man), *s. m.* Action de désenivrer ou de se désenivrer.

— ÉTYM. *Désenivrer.*

DÉSENIVRER (dé-zan-ni-vré, *an* prononcé comme dans *antique*), *v. a.* || 1° Faire passer l'ivresse. L'effet du vin, par haut et par bas, fut tel qu'on en fut en peine, et ne la désenivra pas [la duchesse de Berry], ST-SIM. 281, 74. || Absolument. Cet homme ne désenivre point. Cette marche si désordonnée et si dissolue [d'Alexandre] dura sept jours, pendant lesquels l'armée ne désenivra point, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 647, dans POUGENS. || 2° Fig. Tout roi que la peur désenivre Nous prodigue aussi les joujoux, BÉRANG. *Nègres.* || 3° Se désenivrer, *v. réfl.* Sortir de son ivresse. || Fig. Sortir d'un transport, d'un ravissement, d'une illusion. Je suis en danger de ne me désenivrer que l'année prochaine, BALZ. liv. IV, lett. 14. Pour me désenivrer, je viens vite à la prose, VOLT. *Lett. Pruss.* 39.

— HIST. XII° s. Va, bonne femme, à tun ostel dormir; si te desenivreras par le dormir, *Rois*, p. 4. || XIV° s. Quant il est desenyvré ou bien esveillé, et les fumées sont passées et disgerées, adoncques il a ses sens desliés et desempeschiés, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Les uns disent, quand il eut prins son pli, que depuis il ne desenivra, DESPER. *Contes*, LXXIX. Estant desenivré, et se voyant ainsi logé, YVER, p. 565. Ils ne purent qu'ils ne fissent savoir leur soubçon à l'amiral, le priant de se desenyvrer des fumées de la cour et de penser à sa seureté et à la leur ensemble, D'AUB. *Hist.* II, 8.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enivrer.*

† **DÉSENLACEMENT** (dé-zan-la-se-man), *s. m.* Action de désenlacer.

— ÉTYM. *Désenlacer.*

† **DÉSENLACER** (dé-zan-la-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: nous désenlaçons, je désenlaçais), *v. a.* Tirer hors des lacets. || Fig. Délivrer d'un piége. || Se désenlacer, *v. réfl.* Se délivrer des lacets, des piéges.

— HIST. XVI° s. Desenlacer, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enlacer.*

† **DÉSENLAIDIR** (dé-zan-lè-dir), *v. a.* Atténuer la laideur. || *V. n.* Cesser d'enlaidir.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enlaidir.*

† **DÉSENNUI** (dé-zan-nui), *s. m.* Cessation de l'ennui.

— HIST. XVI° s. [Il chassait] pour son passetemps, et pour donner desennui à son neveu, qui tant y prenoit plaisir, J. DE ST-GELAIS, *Hist. de Louis XII*, p. 179, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ennui.*

DÉSENNUYÉ, ÉE (dé-zan-nui-ié, iée), *part. passé.* Désennuyé par un spectacle si nouveau pour lui.

DÉSENNUYER (dé-zan-nui-ié, *an* prononcé comme dans *antique*), je désennuie, tu désennuies, il désennuie, nous désennuyons, vous désennuyez, ils désennuient; je désennuyais, nous désennuyions; je désennuyai; je désennuierai; je désennuierais; désennuie, désennuyons; que je désennuie, que nous désennuyions; que je désennuyasse; désennuyant; désennuyé, *v. a.* || 1° Délivrer de l'ennui. Mon fils vous embrasse mille fois, il me désennuie extrêmement et songe fort à me plaire, SÉV. 56. || Absolument. La lecture désennuie. || 2° Se désennuyer, *v. réfl.* Chasser l'ennui qu'on a. Jouons pour nous désennuyer. Le comte Ory disait pour s'égayer Qu'il voulait prendre le couvent Farmoutier, Pour plaire aux nonnes et se désennuyer, *Chanson du comte Ory.*

— HIST. XVI° s. Ils ne chantoient autre chanson, et mesmes en cheminant pour se desennuyer, BRANT. *Bourbon.*

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ennuyer;* Berry, *dennuyer.*

† **DÉSENORGUEILLIR** (dé-zan-nor-gheu-llir, *ll* mouillées, *an* prononcé comme dans *antique*), *v. a.* Rabattre l'orgueil de quelqu'un.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enorgueillir.*

DÉSENRAYÉ, ÉE (dé-zan-rè-ié, iée), *part. passé.* La roue désenrayée.

† **DÉSENRAYEMENT** (dé-zan-rê-man), *s. m.* Action de désenrayer.

— ÉTYM. *Désenrayer.*

DÉSENRAYER (dé-zan-rè-ié), je désenraye, tu désenrayes, il désenraye ou désenraie, nous désenrayons, vous désenrayez, ils désenrayent ou désenraient; je désenrayais, nous désenrayions; je désenrayai; je désrenrayerai, ou désenraierai, ou désenraîrai; je désenrayerais, ou désenraierais, ou désenraîrais; désenraye, désenrayez; que je désenraye, que nous désenrayions, que vous désenrayiez, qu'ils désenrayent; que je désenrayasse; désenrayant; désenrayé, *v. a.* Débarrasser une roue de ce qui la tenait enrayée. || Absolument. Il faut désenrayer. || Se désenrayer, *v. réfl.* Être désenrayé. La roue se désenraye.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enrayer.*

DÉSENRHUMÉ, ÉE (dé-zan-ru-mé, mée), *part. passé.* Cet acteur désenrhumé et pouvant dire son rôle.

DÉSENRHUMER (dé-zan-ru-mé), *v. a.* Faire cesser le rhume. Le beau temps m'a désenrhumé. || Se désenrhumer, *v. réfl.* Cesser d'être enrhumé.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enrhumer.*

† **DÉSENRÔLEMENT** (dé-zan-rô-le-man), *s. m.* Action de désenrôler.

† **DÉSENRÔLER** (dé-zan-rô-lé), *v. a.* Casser un enrôlement.

— HIST. XVI° s. Desenroullé, ROB. EST. *Dict.*

— ÉTYM. *Dés....*préfixe, et *enrôler.*

DÉSENROUÉ, ÉE (dé-zan-rou-é, ée), *part. passé.* Désenroué par le repos de la voix et par la chaleur.

† **DÉSENROUEMENT** (dé-zan-rou-man), *s. m.* Cessation de l'enrouement.

— ÉTYM. *Désenrouer.*

DÉSENROUER (dé-zan-rou-é), *v. a.* Faire cesser l'enrouement. || Se désenrouer, *v. réfl.* Cesser d'être enroué. Il se désenroua en buvant quelque chose de chaud.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enrouer.*

† **DÉSENSABLER** (dé-zan-sa-blé), *v. a.* Dégager un bateau ensablé. On eut bien de la peine à désensabler le bateau.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ensabler.*

† **DÉSENSEIGNER** (dé-zan-sè-gné), *v. a.* Faire oublier ce qui avait été enseigné.

— HIST. XII° s. Amors le me desenseigne, *Couci*, IX. || XIII° s. Maistre qui desensaigne, Son aprenant mehagne [estropie], *Prov. mss. de St-G.* f° 114, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *enseigner;* provenç. *desensenhar;* catal. *desensenyar;* espagn. *desenseñar.*

† **DÉSENSELLER** (dé-zan-sè-lé), *v. a.* Faire perdre la selle, jeter à bas de cheval.

— HIST. XIII° s. Si rudement le desenselle, Le cuer lui part dessoubs l'esselle, *Roman d'Athis*, dans DU CANGE, *sella* 2.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, *en*, et *selle.*

DÉSENSEVELI, IE (dé-zan-seu-ve-li, lie), *part. passé* de désensevelir. Tiré de la sépulture. Un corps désenseveli. || Fig. Ce sont deux hommes que l'Église regarde comme deux saints désensevelis de la mémoire de ses annales, BALZ. liv. IV, lett. 30.

DÉSENSEVELIR (dé-zan-seu-ve-lir; comme il y a deux *e* muets de suite, le premier se renforce et prend le son de *eu*), *v. a.* Tirer de la sépulture.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ensevelir.*

† **DÉSENSEVELISSEMENT** (dé-zan-seu-ve-li-se-man), *s. m.* Action de désensevelir.

— ÉTYM. *Désensevelir.*

DÉSENSORCELÉ, ÉE (dé-zan-sor-se-lé, lée), *part. passé.* Désensorcelé à la fin, il s'aperçut que cette femme le jouait.

DÉSENSORCELER (dé-zan-sor-se-lé. La syllabe *cel* prend deux *ll*, quand la syllabe qui suit est muette: je désensorcelle; je désensorcellerai), *v. a.* || 1° Délivrer de l'ensorcellement. || 2° Fig. On ne peut le désensorceler de cette fatale passion. || 3° Se désensorceler, *v. réfl.* Cesser d'être ensorcelé. || Fig. N'avoir plus l'esprit captivé.

— HIST. XVI° s. ....Que d'Aubigné appelloit ouvertement la comtesse de Guiche sorciere, l'accusant de l'avoir ensorcelé, qu'il avoit mesme consulté là-dessus le medecin Hotteman sur des philtres qui pouvoient le desorceler, D'AUB. *Vie*, LXXIV. Que quelque bon predicateur non pedant soit sorty des villes rebelles pour aider à desensorceler le simple peuple, *Sat. Mén. Catholicon*, 19.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ensorceler.*

DÉSENSORCELLEMENT (dé-zan-sor-sè-le-man), *s. m.* Action de désensorceler; état de celui qui est désensorcelé.

— ÉTYM. *Désensorceler.*

† **DÉSENTASSEMENT** (dé-zan-tâ-se-man), *s. m.* Action de désentasser.

† **DÉSENTASSER** (dé-zan-tâ-sé), *v. a.* Défaire le tas. Désentasser des matelas, des plumes.

— HIST. XVI° s. Lors l'on desentasse les pommes, les portans sous la meule tournante pour y estre escachées à la mode de l'huile, O. DE SERRES, 248.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *entasser.*

† **DÉSENTERRER** (dé-zan-tê-ré), *v. a.* Retirer de la terre, et, dans un sens restreint, de la sépulture. Désenterrer un trésor. On lui a désenterré son argent. Désenterrer un corps.

— HIST. XV° s. Un homme en peut estre accusé

[d'heresie] après sa mort.... et s'il advient qu'il soit convaincu et atteint d'heresie, il doit estre desenterré, et ses os mis dans un sac, MONSTRELET, I, 39.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *enterrer*. On dit plus souvent et mieux déterrer.

DÉSENTÊTÉ, ÉE (dé-zan-tê-té, tée), *part. passé.* Désentêté des préjugés qui longtemps s'étaient emparés de son esprit.

† **DÉSENTÊTEMENT** (dé-zan-tê-te-man), *s. m.* Action de désentêter ou de se désentêter.

DÉSENTÊTER (dé-zan-tê-té), *v. a.* || 1° Faire cesser l'entêtement, la prévention. On ne peut le désentêter de cette opinion. Il sera difficile De le désentêter du traître Procinville, DUFRÉNY, *Réconcil. normand.* IV, 3. || Dans un autre sens, faire cesser le mal de tête. La promenade m'a désentêté. On dit que le café désentête. || 2° *V. réfl.* Se désentêter, perdre les préjugés, les opinions qui nous entêtaient.

— REM. Ce mot est assez nouveau; mais il plaît à beaucoup de gens, et je ne doute pas qu'il ne s'établisse un jour : se désentêter de quelqu'un, BOUHOURS, *Nouv. rem.*

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *entêter*.

† **DÉSENTOILER** (dé-zan-toi-lé), *v. a.* Ôter les toiles des ailes d'un moulin. Le vent ayant cessé, le meunier désentoila.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, *en*, et *toile*.

† **DÉSENTORTILLER** (dé-zan-tor-ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Démêler ce qui était entortillé. Quelquefois on parvient à désentortiller le fil et à faire descendre le nid qu'il tient suspendu, BONNET, *Observ.* 7°, *Insectes*. || Se désentortiller, *v. réfl.* Cesser d'être entortillé, et fig. sortir d'un embarras.

— SYN. DÉSENTORTILLER, DÉTORTILLER. La différence entre ces mots est la même qu'entre entortiller et tortiller. Tortiller est le fréquentatif de tordre; il se dit très-bien d'une seule chose : un fil, une ficelle se détortille. Entortiller se dit plutôt de plusieurs choses qui se mêlent et se tordent les unes sur les autres : ces cordons sont mêlés, je ne pourrai les désentortiller.

— HIST. XVI° s. Desentortiller, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *entortiller*.

† **DÉSENTRAVER** (dé-zan-tra-vé), *v. a.* Ôter les entraves, les liens employés pour assujettir les animaux dans le travail d'un maréchal.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *entrave*.

† **DÉSENTRELACER** (dé-zan-tre-la-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: nous désentrelaçons; je désentrelaçais), *v. a.* Ôter d'un entrelacement. || Se désentrelacer, *v. réfl.* Cesser d'être entrelacé.

— HIST. XVI° s. Les autres quatre ou cinq nerfs, après s'estre entremeslés et entrelacés, non seulement dès leur origine et source, ains s'estant desentrelacés sous l'esselle, PARÉ, IV, 24.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *entrelacer*.

† **DÉSENVELOPPER** (dé-zan-ve-lo-pé), *v. a.* Retirer ce qui enveloppe. On désenveloppa la pendule.

— SYN. DÉSENVELOPPER, DÉVELOPPER. Il y a ici une analogie et des différences analogues à celles qui existent entre désentortiller et détortiller. Désenvelopper suppose une enveloppe réelle, et que l'on peut ôter. Développer est plus général; il s'applique aussi à ce qui n'enveloppe que moralement ou intellectuellement : développer ses idées; développer la surface d'un cylindre.

— HIST. XIII° s. Tout ce est otroié à celi à qui l'en done juridiction desenvoloper, *Liv. de just.* 75.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *envelopper*.

† **DÉSENVENIMER** (dé-zan-ve-ni-mé), *v. a.* Ôter le venin. || Fig. Ôter ce qui envenime. Il s'efforça de désenvenimer le langage qui avait été tenu.

— HIST. XVI° s. Qu'ils ne pourront estre qu'à peine Desenvenimez de leur haine, ET. JODELLE, *Eugène com.* III, 2.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *envenimer*.

† **DÉSENVERGUER** (dé-zan-vèr-ghé), *v. a.* Terme de marine. Détacher une voile de la vergue à laquelle on l'avait liée par des rabans ou par une aiguillette.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, *en*, et *vergue*.

† **DÉSÉPERONNER** (dé-zé-pe-ro-né), *v. a.* Ôter les éperons.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *éperon*.

† **DÉSÉQUIPER** (dé-zé-ki-pé), *v. a.* Terme de marine. Désarmer, retirer l'équipage.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *équiper*.

† **DÉSERGOTER** (dé-zèr-go-té), *v. a.* || 1° Couper les ergots d'un coq. || 2° Terme de vétérinaire. Couper les portions de corne nommées ergots au pied du cheval.

— ÉTYM. *Dés*.... préfixe, et *ergot*.

1. **DÉSERT, ERTE** (dé-zêr, dé-zèr-t'), *adj.* || 1° Qui est sauvage et sans habitants. Une campagne déserte. Île déserte. C'est un instinct commun à tous les êtres sensibles et souffrants de se réfugier dans les lieux les plus sauvages et les plus déserts, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* L'île était déserte, lorsque les Français y abordèrent en 1720 et changèrent son nom de Maurice en celui d'Île de France qu'elle porte encore, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 20. Une contrée déserte et inhabitée est la seule qu'on puisse s'approprier, ID. *ib.* VIII, 1. Tantôt sur les sommets de ces roches antiques, Tantôt aux bords déserts des lacs mélancoliques, LAMART. *Méd.* I, 5. Dans des sables brûlants, sur des rochers déserts, VOLT. *Fanat.* II, 4. || Vide, dépeuplé. Chiens, chasseurs, villageois s'assemblent pour sa perte.... C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte, LA FONT. *Fabl.* X, 6. || 2° Par exagération, très-peu fréquenté. Rue déserte. Quartier désert. Ces portiques, ces lieux que vous voyez déserts, De nombreux citoyens seront bientôt couverts, VOLT. *Tancr.* III, 3. Enfants infortunés d'une ville déserte.... ID. *Triumv.* III, 1. || Fig. Où n'est plus la personne, la chose qui faisait le charme du lieu. Dans l'Orient désert quel devint mon ennui! RAC. *Bérén.* I, 4. || 3° Terme d'ancienne pratique. Un appel était désert, quand celui qui l'avait interjeté ne l'avait pas relevé par lettres dans les trois mois.

— SYN. DÉSERT, INHABITÉ. Le lieu inhabité est celui qui est sans habitants, sans habitations. Un lieu désert non-seulement est inhabité, mais encore offre à l'esprit quelque chose de sauvage, de reculé loin de toute culture et même de toute civilisation.

— HIST. XI° s. Puis [depuis] icel jour en fut cent ans deserte, *Ch. de Rol.* LII. De tels barons come ore [la France] maint [demeure] deserte! *ib.* CXXVI. || XII° s. François mourront, desert iert [sera] li païs, *Ronc.* p. 42. || XIII° s. Ele ert [était] en la forest toute la plus deserte, *Berte*, XXXV. || XIV° s. ....La vertu moienne.... est innomée aussi comme se elle fust deserte, ORESME, *Eth.* 127. || XV° s. Il n'y auroit jamais nul recouvrer que nous et nos hoirs ne feussions destruits, et toute l'Angleterre deserte et en ruine, FROISS. II, II, 111. || XVI° s. Craignant de voir habiter en sa cité un desert [homme sans ressources] necessiteux et indigent, sans heritage ne maison, AMYOT, *Arist. et Caton comp.* 5. Lors il se trouvoit [Aratus] pauvre, desert et affligé, et en grand danger de sa propre personne, ID. *Arat.* 51.

— ÉTYM. Bourguig. *dézar;* provenç. et catal. *desert;* espagn. *desierto;* ital. *deserto;* du latin *desertus*, de *deserere*, abandonner. Dans l'ancienne langue, *désert* avait sa signification complète et s'appliquait aux personnes dans le sens d'abandonné, de privé de.

2. **DÉSERT** (dé-zêr; le *t* ne se lie pas : un dé-zêr affreux; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des dé-zèr affreux; cependant quelques-uns lient : des dé-zèr-z affreux), *s. m.* || 1° Lieu, pays sauvage et désert. L'esprit de Dieu conduit Benoît au désert, MASS. *Panég. St Benoît.* Quel climat, quel désert a donc pu te cacher? RAC. *Esth.* I, 1. Les déserts autrefois peuplés de sénateurs Ne sont plus habités que par leurs délateurs, ID. *Brit.* I, 2. Étant partis d'Horeb, nous passâmes par ce grand et effroyable désert que vous avez vu, SACI, *Bible*, *Deutéron.* I, 19. Voici le plus beau désert qu'on puisse voir; n'admirez-vous pas ces ruisseaux qui tombent des montagnes, ces rochers escarpés, et en partie couverts de mousse? FÉN. *Dial. des morts mod. Léger*, *Ébroïn.* De déserts en déserts errant, persécuté, VOLT. *Mérope*, V, 1. Ses sorties journalières [de Napoléon], qu'éclairait toujours un soleil brillant, dans lequel il s'efforçait de voir et de montrer son étoile, ne le distrayaient point; au triste silence de Moscou morte se joignait celui des déserts qui l'environnent, et le silence encore plus menaçant d'Alexandre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Fig. Je ne me plais qu'avec le monde, et tout sans lui m'est un désert et m'ennuie, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 393. Ils voudraient être au fond des déserts, mais ils n'ont pas la force de se faire un désert du monde lui-même, MASS. *Profess. relig. Sermon* 1. Le seul qui m'entendît encore dans ce désert peuplé, STAEL, *Corinne*, XIV, 3. Ô toi qui m'apparus dans ce désert du monde, Habitante du ciel, passagère en ces lieux, Ô toi qui fis briller dans cette nuit profonde Un rayon d'amour à mes yeux, LAMART. *Médit.* I, 17. J'ai vécu; j'ai passé ce désert de la vie, Où toujours sous mes pas chaque fleur s'est flétrie, ID. *ib.* I, 18. || 2° Par extension, lieu, pays peu habité, retiré. Il n'y a rien ici, c'est un désert, SÉV. 161. Et parfois il me prend des mouvements soudains De fuir dans un désert l'approche des humains, MOL. *Mis.* I, 1. Le seul bruit de leur approche fait un désert des contrées les plus habitées, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 34. || Par exagération. Faire un désert de sa maison, ne recevoir personne. Je ne ferai point un désert de ma maison, parce qu'il s'y passe des choses qui me déplaisent comme à vous, DIDEROT, *Père de famille*, III, 7. || Familièrement. Parler, prêcher dans le désert, n'être pas écouté. || Se retirer au désert, dans le langage de Port-Royal, s'enfermer dans une étroite retraite. || Aller entendre la parole de Dieu au désert, locution des protestants qui, après la révocation de l'édit de Nantes, se réunissaient dans des lieux écartés et déserts pour entendre le prêche, qui était interdit sous des peines très-sévères. || 3° Fig. Absence complète, manque absolu. Quel plan de philosophie plus simple [que celle de Platon]! quelles vues plus nobles! mais quel vide! quel désert de spéculation! BUFFON, *Animaux. Système de génération.*

—HIST. XII° s. Auquant home s'en estoient alé el desert, *Machab.* I, 2. E li reis Sedechias s'enfuid par la champaine del desert, *Rois*, p. 434. Et cest vin, que ces [ceux-là] en beivent qui se alasseront [lasseront] par aventure al desert, *ib.* 178. Deus enseverad [mit à part] le lignage Levi, et eslit et retint especialment à son servise del tabernacle, qui primes fud levez al desert de Sinaï, *ib.* 2. [Le mal] Que nous soufrons en cest desert sauvage, *Ronc.* p. 81. || XIII° s. Or vois comme Fortune sert Çà jus en ce mondain desert, *la Rose*, 6366. || XIV° s. Ne tint voie ne sente li drommons soufisans, Vers Inde le [la] majour, es desers d'Abrahans, *Baud. de Seb.* X, 1065. || XVI° s. Ceulx de qui la mer, les montagnes et les deserts inhabitables ne peuvent arrester l'avarice, AMYOT, *Pyrrh.* 23.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *desert;* espagn. *desierto;* ital. *deserto;* du latin *desertum* (voy. DÉSERT 1).

† **DÉSERTABLE** (dé-zèr-ta-bl'), *adj.* Que l'on doit fuir.

—HIST. XV° s. Quant il vit la seignourie Et le jugement de sa vie Desertable [odieuse] par le cours.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 471, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Déserter.*

DÉSERTÉ, ÉE (dé-zèr-té, tée), *part. passé.* Abandonné, laissé, dont on s'en est allé. La ville désertée pour la campagne. Je vis en moins de rien Tout mon camp déserté pour repeupler le sien, CORN. *Sertor.* I, 1. Ses honneurs abolis, son palais déserté, RAC. *Brit.* II, 3.

DÉSERTER (dé-zèr-té), *v. a.* || 1° Quitter un lieu, le fuir. Déserter le royaume, la province. Déserter leur pays pour inonder le nôtre, RAC. *Mithr.* III, 1. || Abandonner. Déserter son poste, la maison paternelle. Et l'ennemi vaincu, désertant ses remparts, Au-devant de ton joug courait de toutes parts, BOIL. *Épît. au roi.* Nous pouvons dire que c'était le reflux de son esprit qui, comme un grand océan, se retire et déserte ses rivages, ID. *Longin*, 7. Il vient injustement de chasser Bourguignon; Si cela dure, il faut déserter la maison, BOISSY, *Dehors trompeurs*, I, 1. || 2° Terme militaire. Abandonner son drapeau. Déserter le service, l'armée. || Par extension. Déserter la bonne cause. Déserter son parti, en changer. Déjà de votre camp un grand nombre transfuge Déserte votre cause et prend le roi pour juge, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* I, 1. || 3° Terme de mer. Déserter quelqu'un, l'empêcher de retourner au vaisseau, et le laisser dans quelque lieu malgré lui. || 4° Rendre désert. Ce sens a vieilli. Mars qui met sa louange à déserter la terre Par des meurtres.... MALH. VI, 5. C'est en quelque sorte vouloir déserter la cour que de combattre l'ambition qui est l'âme de ceux qui la suivent, BOSS. *Sermon du 4° dim. de carême.* Voici le temps que le Seigneur désertera toute la terre, il la dépouillera et lui fera changer de face, *Isaïe*, ch. XXIV, dans RICHELET. || 5° *V. n.* S'en aller d'un lieu, avec l'idée que ce lieu n'est pas tenable. Le bruit des voisins m'a fait déserter de ma chambre. Et lorsque son démon commence à l'agiter, Tout jusqu'à la servante est prêt à déserter, BOIL. *Sat.* VIII. || 6° Terme de guerre. Abandonner son drapeau. Déserter devant l'ennemi. Déserter à l'intérieur, quitter le drapeau, mais ne pas quitter le pays. Déserter à l'ennemi, quitter le drapeau et passer dans l'armée ennemie. J'ai même déserté deux fois dans la milice, REGNARD, *Folies amour.* I, 7. || Fig. Il leur est dur de voir déserter les galants, MOL. *Tart.* I, 1. J'étais effrayé du dépit qu'elle [Mme de Maintenon] concevrait de voir Chamillart lui déserter et passer du côté de ses ennemis, ST-SIM. 190, 44. La liberté déserte avec ses armes, BÉRANG. *V. sergent.* || 7° Se déserter *v. réfl.*

Être déserté, abandonné. Les campagnes et les villes se désertaient pendant les ravages des Normands.

— HIST. XIIe s. Hé! France belle! come es hui desertée De bons vassaus.... *Ronc.* p. 91. Sire, faitele, Espagne est desertée, *ib.* p. 146. Mais l'abes de Cisteaus à saint Thomas manda Par dan Guarin l'abé tut ço qu'el brief trova, Que li reis les manace qu'il les desertera, *Th. le mart.* 97. || XIIIe s. Maufé [les diables] vos ont si deserté Qu'en ne vos puet prendre en verté, *Ren.* 1739. Lessiés le [bouton] croistre et amander; Nel voudroie avoir deserté [éloigné] Du rosier qui l'a aporté, Por nule riens vivant, tant l'ains [tant je l'aime], *la Rose*, 2929. Li bon baron de France ne vourent arester, En estranges païs s'alerent deserter, Là devinrent sauvage por lor ames sauver, *Ch. d'Ant.* I, 110. Quel gent a Diex laissie por garder sa maison? Sa vigne est desiertée, n'i labore mais hom, RUTEB. 237. || XVe s. Et plusieurs chevaliers et escuyers se plaignoient des bois que on leur avoit coupés et desertés [ravagés], FROISS. II, II, 238. Deux mille frans et plus lui a cousté Ceste guerre, dont il [Deschamps] est deserté [ruiné], EUST. DESCH. *Suppl. au roi.* || XVIe s. Il fut d'opinion que l'on rasast entierement la ville, et que l'on desertast [rendît désert] le pays, AMYOT, *Lysand.* 29. Ainsi advint il que de la desolation et destruction d'une ville desertée, plusieurs furent rebastjes et repeuplées, ID. *Lucull.* 57. Voir devant ses yeux son domaine se deserter et en ses bois et en toutes ses autres parties, O. DE SERRES, 55. Lors le brochet, encore qu'il devore quelques petits poissons, ne desertera pourtant l'estang, ID. 426. Les poissons se mangeans les uns les autres, finalement l'estang de lui-mesme se desertera, si.... ID. 427. Par la revolution du temps les forests se sont desertées [ruinées], ID. 749.

— ÉTYM. *Désert* 1; provenç. et espagn. *desertar;* ital. *desertare.*

† **DÉSERTES** (dé-zèr-te), *s. f. plur.* Forces (sorte de ciseaux) peu tranchantes dont se servent les tondeurs de drap.

DÉSERTEUR (dé-zèr-teur), *s. m.* || 1° Celui qui délaisse, abandonne, avec une idée de réprobation. Il donne de la terreur aux déserteurs d'une si sainte société, PATRU, *Plaidoyer* 15e, dans RICHELET. Un homme.... qui, sans se déclarer ouvertement, mais par la malheureuse possession où il s'est établi d'agir selon son gré et en libertin [esprit fort], est devenu, si j'ose m'exprimer ainsi, un déserteur, ou, si vous voulez, un apostat de la Providence de Dieu, BOURD. *Car. Sur la Providence.* Je ne puis admirer ces dangereux auteurs Qui, de l'honneur en vers infâmes déserteurs, Trahissent la vertu sur un papier coupable, BOIL. *Art p.* IV. Mathan de nos autels infâme déserteur, RAC. *Athal.* I, 1. Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux, Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise, ID. *ib.* III, 3. Ces murs sont encor pleins de tes premiers exploits, Déserteur de nos Dieux, déserteur de nos lois, VOLT. *Mahom.* I, 4. [Un sénat] Qui, lâche déserteur de son autorité, N'en a plus que l'orgueil pour toute dignité, VOLT. *Catil.* IV, 2. || 2° Particulièrement, militaire qui déserte. Poursuivre, arrêter un déserteur. || Fig. et familièrement. Je vous ramène notre déserteur, l'ami qui nous avait quittés. Je veux le faire saisir où je le trouverai comme déserteur de la médecine, MOL. *Pourc.* II, 1. || Il se dit souvent des écoliers qui se sauvent du collége, des enfants qui se sauvent de la maison paternelle. || Par abus, celui qui ne se rend pas à un appel, qui ne se fait pas inscrire sur un rôle. Exempt d'impôt, déserteur de phalange [non inscrit dans la garde nationale], Je suis pourtant assez bon citoyen, BÉRANG. *Nouv. Diog.*

— SYN. DÉSERTEUR, TRANSFUGE. Celui qui déserte, abandonne son drapeau; mais le mot ne dit pas par soi-même où le déserteur va; au lieu que transfuge signifie que le déserteur va de l'autre côté et passe à l'ennemi.

— HIST. XIVe s. Deserteurs de leurs banieres, BERCHEURE, f° 49, *recto.* || XVIe Ils ne purent trouver en ce courage nerf qui tendit à estre deserteur de ses amis, D'AUB. *Hist.* II, 233. Deserteurs de l'honneur de Dieu et du bien de son eglise, CONDÉ, *Mémoires*, p. 668. Aultrement [si nous nous donnons la mort], comme deserteurs de nostre charge, nous sommes punis et en celuy-cy et en l'aultre monde, MONT. II, 26.

— ÉTYM. Lat. *desertor*, de *deserere* (voy. DÉSERT 1).

† **DÉSERTICOLE** (dé-zèr-ti-ko-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui affectionne les lieux déserts.

— ÉTYM. *Désert*, et le latin *colere*, habiter.

DÉSERTION (dé-zèr-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de délaisser, d'abandonner. Vous m'aviez promis de me soutenir, et vous m'avez abandonné; quelle désertion! Je vais tourner mes recherches vers un pays étranger, vers une autre littérature; cependant ce n'est pas une désertion timide de mon sujet qui me conduit en Angleterre, VILLEMAIN, *Littér. franç. Tabl. du* XVIIIe *siècle*, 2e partie, 2e leçon. || 2° Particulièrement, en termes de droit militaire, action de déserter, de quitter son corps sans permission. Désertion à l'intérieur. Désertion à l'ennemi. || 3° Changement de parti. Après les révolutions, les désertions sont fréquentes. || 4° Ancien terme de palais. L'inconstance ou la négligence, qui empêche de relever un appel, au terme prescrit. || Désertion d'un héritage, conduite d'un propriétaire négligent qui laisse un héritage en friche. || 5° Dépopulation. Vieilli en ce sens. Nous supposons que la lieue carrée contient plus de 550 personnes, mais nous ne croyons pas qu'il faille étendre le nombre au delà quant à présent, à cause des mortalités et des grandes désertions arrivées dans le royaume, VAUBAN, *Dîme*, p. 90.

— HIST. XVIe s. Il vit son ost ainsi renversé, abatu, et mené à telle desercion, il fut si desesperé que luy mesmes se voulut occire de sa propre main, *Triomphe des neuf preux*, p. 381, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *desertionem*, de *deserere* (voy. DÉSERT 1).

DÉSESPÉRADE (dé-zè-spé-ra-d'), *s. f.* Air de désespoir, acte de désespoir. Ceux qui surent cette désespérade de la Feuillade ne doutèrent pas qu'elle ne fût un jeu pour faire pitié à son beau-père et au roi même, ST-SIM. 164, 165. || À la désespérade, *loc. adv.* À la manière d'un désespéré. Cette locution vieillit.

— HIST. XVIe s. Et n'y pouvant parvenir, il ne faut pourtant pas qu'il aille à la desesperade se precipiter en des entreprises inconsiderées, LANOUE, 182.

— ÉTYM. *Désespérer. Désespérade* est une forme espagnole, *a la desesperada*, qui s'est introduite durant le XVIe siècle. La forme française est *à la désespérée*, qu'on trouvera à l'historique de DÉSESPÉRER.

† **DÉSESPÉRAMMENT** (dé-zè-spé-ra-man), *adv.* D'une façon désespérante. On ne pouvait être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespéramment méchante que Mme d'Heudicourt, ST-SIM. 218, 182.

— ÉTYM. *Désespérant*, et le suffixe *ment.*

† **DÉSESPÉRANCE** (dé-zè-spé-ran-s'), *s. f.* État d'une âme qui perd l'espérance. Il ne vous a pas dit que, poëte et prophète, il a traîné dans les forêts de la Floride et sur les montagnes de la Judée autant de désespérances, de tristesses et de passions que vous avez d'espoir, de joie et d'innocence, CHATEAUB. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Sa désespérance de l'humanité, ID. *ib.*

— HIST. XIIIe s. On le poroit si espoenter de ses peciés [péchés] qu'il en kieroit [choirait, tomberait] en desesperanche, *Chron. de Rains*, p. 105. Toute nostre gent s'enfuirent si laidement, que il en y ot pluseurs qui de desesperance se noierent en la mer, JOINV. 271. || XIVe s. Il met difference entre ceulx qui meurent pour fortitude et ceulx qui meurent par desesperance, ORESME, *Eth.* 82. || XVe s. Et crie par desperance, Ferant [frappant] ma poictrine du poing, CH. D'ORL. *Rondel.* 59. || XVIe s. Adonc Cleopatre, craignant sa fureur et sa desesperance, s'enfouit dedans la sepulture qu'elle avoit fait bastir, AMYOT, *Anton.* 99.

— ÉTYM. *Désespérant;* provenç. *desperansa;* catal. *desesperança;* anc. espagn. *desesperanza;* ital. *disperanza.*

DÉSESPÉRANT, ANTE (dé-zè-spé-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui fait désespérer, qui cause un grand chagrin. Une nouvelle désespérante. || Familièrement. C'est désespérant, cela est triste, fâcheux. || 2° Qui nous ôte l'espoir, en parlant des personnes. Vous êtes désespérant. Lisette m'apprit hier une nouvelle qui me mit au désespoir. — Eh! que vous a-t-elle dit, cette désespérante Lisette? LESAGE, *Crispin riv. de son maître*, sc. 1.

† **DÉSESPÉRATION** (dé-zè-spé-ra-sion), *s. f.* Action de mettre au désespoir, de se jeter dans le désespoir.

— HIST. XVIe s. La mort est une desesperation extreme à ceux qui ne pensent que de la vie presente, CALV. *Instit.* 337. Il apporteroit un grand prejudice et desperation à l'attente et issue de son entreprise, M. DU BELLAY, 365

— ÉTYM. *Désespérer.*

DÉSESPÉRÉ, ÉE (dé-zè-spé-ré, rée), *part. passé.* || 1° Qui est livré au desespoir. Désespérée de la mort de son fils. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré, BOSS. *Duch. d'Orl.* Non, je l'avoue encor, ce cœur désespéré Contre ce seul malheur n'était point préparé, RAC. *Brit.* III, 7. Combien ai-je passé dans les pleurs, les sanglots, Des jours désespérés et des nuits sans repos! LAGRANGE-CHANCEL, *Athénaïs*, IV, 7. || Il se dit aussi des douleurs physiques. Souffrirai-je mille et mille douleurs qui me feront mourir désespérée? SÉV. 126. || 2° Familièrement. Très-fâché, très-contrarié. Je suis désespéré de vous avoir fait attendre. J'étais aigri, fâché, désespéré contre elle, MOL. *Éc. des f.* IV, 1. || 3° Qui ne laisse plus d'espoir d'un bon succès. Mais quoi, messieurs, tout est-il donc désespéré en nous? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? BOSS. *Duch. d'Orl.* La paix dès ce moment n'est plus désespérée, RAC. *Théb.* III, 4. J'ai ouï dire que c'était un homme admirable pour les procès désespérés, BARON, *Coquette et fausse prude*, I, 4. C'est alors que le retour [à la piété] est comme désespéré, MASS. *Car. Inconst.* De me mêler des affaires d'autrui pour de l'argent, de faire souvent réussir les plus désespérées, CHAMFORT, *March. de Smyrne*, sc. 10. || Qui ne donne plus d'espoir, en fait de maladie. Une guérison désespérée. Ce malade est désespéré. Un malade désespéré de guérison, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 11. On me mandait de Paris qu'elle était désespérée, SÉV. 433. N'est-il pas quelquefois des maladies désespérées à un point que les remèdes ne peuvent qu'avancer la mort? ROLLIN, *Hist. anc.* t. VIII, p. 55, dans POUGENS. || Être désespéré des médecins, être dans un état désespéré. || Dont on ne peut attendre la réformation, l'amendement. C'est un jeune homme tout à fait désespéré. Si, n'ayant pas la foi, nous vivions selon la chair et selon les sens, quelque désespérés que nous fussions, il n'y aurait rien dans nos désordres que de très-naturel, BOURD. *Car.* I, *Relig. chrét.* 30. || 4° Extrême, en tant que résultant de toute perte d'espoir. Un parti désespéré. Ô de ma passion fureur désespérée! VOLT. *Brutus*, III, 6. Ce coup désespéré peut vous être funeste, ID. *Triumv.* IV, 3. || Par analogie. .... Mon bras désespéré N'a porté dans son sein qu'un coup mal assuré, VOLT. *Alz.* V, 4. || 5° Substantivement. Un désespéré. Une désespérée. L'un voit aux mains d'autrui ce qu'il croit mériter, L'autre, un désespéré qui peut trop attenter, CORN. *Poly.* III, 1. Faire la furieuse et la désespérée, ID. *Perthar.* III, 3. Et ce désespéré s'en veut venger sur soi, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* V, 2. Tu veux, désespérée, ôter par ta furie, Un ministre à l'État, un père à la patrie, ROTR. *Bélis.* III, 5. Je n'eus toute la nuit chez moi que des pleureurs et des désespérés, RETZ, III, 162. Ces irrésolutions et ces retours vers la vie qui font la peine de ceux qui meurent, et dont les plus désespérés ne sont pas exempts, LA FONT. *Psyché*, I, p. 109. Notre désespéré le [trésor] ramasse et l'emporte, Laisse là le licou, s'en retourne avec l'or, ID. *Fabl.* IX, 16. || Familièrement. Crier, courir, etc. comme un désespéré, crier, courir de toutes ses forces. Le maréchal combattit comme un désespéré, SÉV. 214.

DÉSESPÉRÉMENT (dé-zè-spé-ré-man), *adv.* || 1° D'une façon désespérée. Les autres apprennent à guérir les âmes par des austérités pénibles; mais vous montrez que celles qu'on aurait crues le plus désespérément malades se portent bien, PASCAL, *Prov.* 4. || 2° Avec excès, éperdument, surtout avec l'idée de manquer d'espoir dans le succès. Désespérément amoureux.

— HIST. XVIe s. Il l'aimoit si desesperément, qu'un jour il ne se put tenir de lui en parler, MARGUER. *Nouv.* 11. Il donne si desesperément sur ces gens de guerre, que.... D'AUB. *Hist.* I, 349. Si s'apperceut qu'il estoit desespereément amoureux de l'une de ses propres filles, AMYOT, *Artax.* 33. Infinis lieux [du texte] y sont desespereément estropiez et mutilez, ID. *Moral. Épit.* p. 15.

— ÉTYM. *Désespéré*, ou, archaïquement, *désespérée*, et le suffixe *ment;* espagn. *desesperadamente.*

DÉSESPÉRER (dé-zè-pé-ré. La syllabe *pé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je désespère, excepté (exception inconséquente) au futur et au conditionnel : je désespérerai, je désespérerais), *v. n.* || 1° Perdre l'espoir. Désespérer du succès de ses efforts. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, Que pressent de mes lois les ordres légitimes, Et qui, désespérant de les plus éviter, Si tout n'est renversé ne sauraient subsister, CORN. *Cinna*, V, 1.

Ils ont désespéré de pouvoir vaincre l'erreur publique, BOSS. *Hist.* II, 6. Les Romains n'ont jamais désespéré de leurs affaires, ID. *ib.* III, 6. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole ni désespéré de sa clémence, ID. *Reine d'Anglet.* Vous n'avez rien à craindre que de désespérer de ses bontés [de Dieu], ID. *Anne de Gonz.* Ainsi de le fléchir Messala désespère, VOLT. *Brutus*, III, 2. Par quel asservissement désespérerions-nous de voir éclore de nouveaux prodiges de l'esprit humain, de nouveaux genres de beautés et de plaisirs, de nouvelles créations? GRESSET, *Disc. de réception à l'Acad.* On verra que l'ardeur du Français est peut-être également prompte à s'allumer et à s'éteindre; qu'il espère tout lorsqu'il commence, qu'il désespère de tout lorsqu'il est arrêté par un obstacle, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 50. || Désespérer, suivi de *que* et du subjonctif. Quelque ardeur qu'un chrétien fasse paraître pour la cause de son Dieu, je me défierai toujours, ou plutôt je désespérerai toujours que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage et du train, il accepte de passer à la rigueur des prisons, des roues et des chevalets, BOURD. *Carême*, t. I, p. 232. || Absolument. Que de sujets de craindre et de désespérer! CORN. *Cinna*, IV, 6. Ne désespère point du vivant de Caton, ID. *Pomp.* II, 2. Le véritable zèle de la charité ne désespère jamais, MASS. *Confér. Zèle c. l. vices.* || 2° Désespérer de quelqu'un, ne pas espérer qu'il tourne à bien, qu'il revienne à bien. Corrigez votre enfant et n'en désespérez pas, et ne prenez pas une résolution qui aille à sa mort, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XIX, 18. || Désespérer de quelqu'un, ne plus espérer qu'il réussisse. || Désespérer d'un malade, regarder sa mort comme inévitable. || 3° *V. a.* Réduire au désespoir, causer une vive douleur. Hélas! ton intérêt ici me désespère, CORN. *Cid*, III, 4. Ô devoir qui me perd et qui me désespère! ID. *Poly.* II, 2. Désarmez les vaincus sans les désespérer, RAC. *Alex.* III, 7. Il met tout son plaisir à vous désespérer, ID. *ib.* IV, 1. Elle aime mon rival, je ne puis l'ignorer; Mais je mettrai ma joie à le désespérer, ID. *Brit.* II, 8. Ne désespérez point une amante en furie, ID. *Baj.* II, 1. J'ai pu désespérer le cœur de son amant, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. || 4° Se désespérer, *v. réfl.* S'abandonner au désespoir, à la plus vive douleur. Quand il sut ce qui était arrivé, il se désespéra. Son maître était jusqu'au cou dans les boues.... Il acheva de se désespérer, Lorsque la neige, en lui donnant aux joues, Vint à flocons, et le vent qui fouettait, LA FONT. *Orais.* Vous saurez que ma maîtresse a perdu un petit chien qu'elle aime éperdument, qu'elle s'en désespère et qu'elle en met la faute sur moi, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, II, 7.

— REM. Après désespérer, *v. n.* précédé de *ne* et suivi de la conjonction *que*, la phrase complémentaire qui suit demande qu'on mette *ne* et le subjonctif: On ne désespérait pas que vous ne devinssiez riche. Cependant on peut aussi supprimer le *ne*.

— HIST. XIIe s. Comment que je me desespoir, Bien m'a amours guerredonné, *Couci*, III. Dun ne sez que quant l'um de vie se despeired, que l'um se met en grant peril, *Rois*, 127. E nostre sires ferid le enfançunet que David out engendred de la feme Urie, e enmaladid e fud desesperez, *ib.* 160. || XIIIe s. Li desconfort m'a si desesperé Que je ne sai que puisse devenir, LE COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 124. Or se despoire, or se deshaite Cil qui cuidoit avoir tout pris, *Lai de l'ombre.* Et se vous en pechié manez [demeurez], Onques ne vous desesperez, *Lai du conseil.* || XVe s. Fais ce que je dis, dit le chevalier, nous serons bien d'accord, et si laisse ce mechant desesperé clerc, FROISS. II, III, 22. Et quand il vit son malefice descouvert, il s'enfuit isnellement de la cité de Paris, comme desesperé, MONSTREL. I, 47. || XVIe s. Je suis quelquefois huit jours sans le sentir [l'enfant] et à l'heure [alors] desesperée [n'espérant plus] de l'estre [enceinte], MARG. *Lettre* 119. Tout le monde, fors moy seulement, estoit desesperé de sa vie, ID. *ib.* 47. Où desperé d'avoir mieux, Je m'en iray rendre hermite, DUBELL. VII, 10, *verso.* Si est-il à craindre que la honte les desespere, MONT. I, 56. Pour s'estre estonné et desesperé du premier refus, ID. I, 97. Virius, desesperé du salut de la ville assiegée par les Romains, et de leur misericorde, ID. II, 36. Les academiciens ont desesperé de leur queste, et jugé que la verité ne se pouvoit concevoir par nos moyens, ID. II, 230. C'est un coup desesperé, auquel il fault abandonner vos armes pour faire perdre à vostre adversaire les siennes, ID. III, 212. Lors M. de Bourbon se desespera de trouver grace envers le roy, M. DU BELL. 85. Desesperant de pouvoir jouir de ses amours, il se noya; de quoy Thesæus estant adverty, et aussi de la cause pour laquelle il s'estoit ainsi desesperé, en fut fort dolent et marry, AMYOT, *Thésée*, 32. Une audace desesperée, ID. *Numa*, 13. Une mauvaistié effrontée, et desesperée mechanceté, ID. *Alc.* 20. Si le pria de ne vouloir rien faire temerairement, ny à la desesperée, ID. *Nicias*, 38. C'est une impudence trop desesperée à lui, de tirer ainsi par les cheveux le passage du pseaume, CALVIN, *Inst.* 1091. C'estoit un crime abominable, voire aux plus desesperez brigands du monde, ID. *ib.* 831. Un mal desesperé, ID. *ib.* 870. Le corps du desesperé [suicide] est traîné à la justice comme convaincu et condamné, LOYSEL, 838. Avec ung bruict desesperé d'harquebuzades, trompettes..., CARL. IX, 6. Ils font des cures desesperées, PARÉ, *Introd.* 1. Je suis desesperé [sans espoir] De parvenir au bien tant desiré, RONS. 819.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *espérer;* provenç. et espagn. *desesperar;* ital. *disperare.*

DÉSESPOIR (dé-zè-spoir), *s. m.* || 1° Perte de l'espérance. La reine au désespoir de n'en rien obtenir, CORN. *Rodog.* I, 4. Il ne faut pas s'imaginer que cette doctrine mette les hommes au désespoir, BOSS. *Or.* 10. Ce qui a damné Judas, ce n'est point proprement la trahison qu'il avait commise, mais le désespoir où il s'abandonna après sa trahison, BOURD. *Exhort. s. la trah. de Judas*, t. I, p. 450. Pour ne pas vous jeter dans le désespoir, MASS. *Car. Impén.* La pénitence n'est plus qu'un désespoir sans confiance, ID. *ib. Inconst.* Ces détails transportèrent de joie Napoléon: crédule par espoir, par désespoir peut-être, il s'enivre quelques instants de cette apparence, et, pressé d'échapper au sentiment intérieur qui l'oppresse, il semble vouloir s'étourdir en s'abandonnant à une joie expansive, SÉGUR, *Hist de Nap.* VIII, 10. || En désespoir de cause, façon de parler adverbiale, tirée des habitudes du barreau, et qui signifie qu'on est à bout de raisons, qu'on a épuisé tous les moyens, qu'on ne peut plus résister à ce qui est demandé. J'ai cédé en désespoir de cause. Nous avons longtemps débattu l'affaire; j'ai, en désespoir de cause, accepté ses conditions. || Faire une chose en désespoir de cause, essayer d'un dernier moyen, d'une ressource extrême, sans espérance de succès. || 2° Par extension, ce qui désespère comme inimitable, impossible à surpasser. Ce tableau est le désespoir des peintres. Si l'on avait exhumé ce morceau, on en ferait le désespoir des modernes, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuvres*, t. XIII, p. 340, dans POUGENS. || 3° Résolution extrême inspirée par un grand péril.....Qu'il mourût, Ou qu'un beau désespoir alors le secourût, CORN. *Hor.* III, 6. Seigneur, vous emporter à cette extrémité Est plutôt désespoir que générosité, ID. *Cinna*, IV, 3. Souvent les désespoirs [des vaincus] aux vainqueurs sont funestes, MAIR. *Mort d'Asdrub.* II, 3. Et Rome unique objet d'un désespoir si beau, RAC. *Mithr.* III, 1. Ce peuple poussé au désespoir recommencera la guerre, FÉN. *Tél.* XXI. Le désespoir tient lieu de force et de courage, VOLT. *Orphel.* III, 4. Par les choses que fit le désespoir dans Carthage désarmée, on peut juger de ce qu'elle aurait pu faire avec sa vertu, lorsqu'elle avait ses forces, MONTESQ. *Espr.* III, 3. || 4° Affliction extrême. Cette nouvelle l'a plongé dans le désespoir. Tomber dans le désespoir. Vous avez mis son âme au désespoir, ID. *Cinna*, III, 5. Et l'accord que son père a conclu pour ce soir La fait à tous moments entrer en désespoir, MOL. *Tart.* IV, 2. De quelque désespoir qu'une âme soit atteinte, La douleur est toujours moins forte que la plainte, LA FONT. *Matrone.* Partout du désespoir je rencontre l'image, RAC. *Bérén.* V, 7. Du moins ce désespoir convient à mon malheur, ID. *Mithr.* III, 1. Un mortel désespoir sur son visage est peint, ID. *Phèdre*, V, 5. Elles [des raisons] doivent être bien faibles, mon père, contre le désespoir où vous me voyez, BOINDIN, *les Trois Gascons*, sc. 3. || Prendre conseil de son désespoir, ne prendre conseil que de son désespoir, se résoudre à toutes les extrémités que le désespoir suggère. || Faire le désespoir de, désoler, attrister. Ce mauvais sujet fait le désespoir de ses parents. || 5° Par exagération, contrariété, déplaisir. Je suis au désespoir de ne pouvoir faire ce que vous désirez de moi. Je suis au désespoir de ne pouvoir me promener avec vous, VOIT. *Lett.* 79. Ces copies dont je suis au vrai désespoir, SÉV. 343. Je vois que toutes ces femmes de bien sont au désespoir de ce qu'on m'a honorée de cette qualité, FONTEN. *Jug. de Pluton.* Si j'avais des coups de bâton à lui donner, ce serait comme Alcidas à Sganarelle, dans le Mariage forcé, avec de grandes protestations de respect et de désespoir d'y être obligé, D'ALEMB. *Lett. à Volt* 31 juillet 1762. || Être au désespoir que.... avec le subjonctif. Elle a été au désespoir que vous m'ayez écrit, SÉV. 4. Il est au désespoir que mon fils ne soit pas député, ID. 592. || Mettre au désespoir, causer une vive affliction, une grande contrariété. || 6° *Au plur.* Et par les désespoirs d'une chaste amitié Nous aurions des deux camps tiré quelque pitié, CORN. *Hor.* III, 2. De mille désespoirs mon cœur est assailli, ID. *la Place royale*, II, 3. La maladie de Flavie, sa mort, et les violences des désespoirs de sa mère, qui se venge, ont assez de justice, ID. *Examen de Théod.* Ses remords en auraient été plus animés et ses désespoirs plus violents, ID. 2e *discours.* La Vallière eut des jalousies et des désespoirs inconcevables, Mme DE LA FAYETTE, *Hist. d'Henr. d'Angleterre*, 3e partie. Des avarices insatiables, des désespoirs au milieu du bonheur, MAINTENON, *Lettre à Mme de Glapion*, 26 sept. t. III, p. 192, dans POUGENS. Indigné d'y trouver, dans son sommeil paisible, À mes longs désespoirs la nature insensible, DUCIS, *Roméo*, IV, 5. Et, dans ses désespoirs dont Dieu seul est témoin, S'appuyer sur l'obstacle et s'élancer plus loin, LAMART. *Harm.* II, 7. Les séparations et les longs désespoirs N'ont-ils pas éclairci, dis-moi, ses cheveux noirs? ID. *Jocel.* 6e *époque.* Ces lieux de nos bonheurs et de nos désespoirs, Où le drame divin de tout notre jeune âge Avait à chaque site attaché son image, ID. *ib.* 9e *époque.*

— REM. Désespoir a été employé au pluriel par Corneille, par Mairet, par Mme de Maintenon, par Mme de La Fayette, par Ducis, par Lamartine. Rien n'empêche de les imiter.

— HIST. XIIe s. Ainsi me tient amors en desespoir, *Couci*, IX. || XVIe s. Les saincts n'ont jamais plus grande matiere de desespoir, que quand ils sentent la main de Dieu dressée pour les confondre, CALV. *Instit.* 437. L'homme qui se met à mort par desespoir, confisque envers son seigneur, LOYSEL, 837. Les princes aussi leur doyvent porter telle bienvueillance, qu'un pere à ses enfans, et ne les jetter jamais en telle necessité, qu'ils leur facent embrasser le desespoir, LANOUE, 396. Reduits au dernier desespoir, ID. 451. Ses amis ne l'abandonnerent point en ce desespoir, AMYOT, *Timol.* 7. Quand la fortune en se jouant nous pert, Le desespoir en lieu de raison sert, RONS. 634. Le desespoir qui tourne encontre soy les armes, ID. 976. Au desespoir s'oublie l'honneur, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 232. En desespoir vertu croist, ID. *ib.* p. 293.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *espoir;* provenç. et anc. catal. *desesper.*

† **DÉSESTIMER** (dé-zè-sti-mé), *v. a.* Cesser d'estimer, retirer l'estime.

— SYN. DÉSESTIMER, MÉSESTIMER. Désestimer, c'est cesser d'estimer, retirer son estime; mésestimer est plus fort et signifie avoir une mauvaise opinion de quelqu'un.

— HIST. XVIe s. Cicero mesme, sur sa vieillesse, commença à desestimer les lettres, MONT. II, 228. Un galant homme en est plainct, non pas desestimé, ID. III, 347. Si par fortune cet anneau se perd, la femme est desestimée comme ayant donné sa foi à un autre qu'à son mari, MARG. *Nouv.* VIII. Entre les Espagnols, on n'y verra pas en six mois une querelle, pour ce qu'ils desestiment les querelleux, et se plaisent d'estre modestes, LANOUE, 269. Tous les plaisirs que j'estimois, Alors que libre je n'aimois, Maintenant je les desestime, RONS. 118.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *estimer.*

† **DÉSEXCOMMUNIER** (dé-zèks-ko-mu-ni-é), *v. a.* Relever d'une excommunication.

— HIST. XVIe s. Desexcomunier, H. EST. *Apolog. d'Hérod.* p. 361, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *excommunier.*

† **DÉSHABILITATION** (dé-za-bi-li-ta-sion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de déshabiliter, de rendre inhabile à....

† **DÉSHABILITER** (dé-za-bi-li-té), *v. a.* Terme de droit. Rendre inhabile.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *habile.*

1. **DÉSHABILLÉ, ÉE** (dé-za-bi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Qui a quitté ses vêtements. Déshabillé et prêt à se baigner.

2. **DÉSHABILLÉ** (dé-za-bi-llé, *ll* mouillées, et non dé-za-bi-yé), *s. m.* Habillement négligé que les femmes portent dans leur intérieur. Déshabillé du matin. Elle était avec un déshabillé couleur de rose, BUSSI, dans RICHELET. Le déshabillé du bain est d'une grande commodité, HAMILT. *Gramm.* 11. Dans un galant déshabillé, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 11. J'y allais le matin, et elle était en déshabillé, J. J.

ROUSS. *Conf.* v. Elle parut d'abord à cette cour idolâtre dans les charmes d'un déshabillé simple, MONTESQ. *Lett. pers.* 141. || Fig. Se montrer, paraître en déshabillé, dans son déshabillé, se montrer tel que l'on est.

— ÉTYM. *Déshabillé* 1.

DÉSHABILLER (dé-za-bi-llé, *ll* mouillées, et non dé-za-bi-yé), *v. a.* || 1° Ôter à quelqu'un ses habits. Déshabiller un enfant pour le mettre au lit. || Fig. Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul, remédier à un inconvénient par un inconvénient pareil. || Par extension, dépouiller, mettre à la misère. Seigneurs, banquiers et notaires La feront encor briller: Puis encor des mousquetaires Viendront la déshabiller, BÉRANG. *Frétillon.* || 2° Fig. Déshabiller quelqu'un, mettre ses intentions, ses projets à nu. || 3° *V. n.* Quitter ses habits. Il a veillé sa femme malade, et n'a pas déshabillé de toute la semaine. || 4° Se déshabiller, *v. réfl.* Ôter ses habits. Il a été quinze jours sans se déshabiller, sans se mettre au lit. || Par extension, changer de vêtements, se dit d'un prêtre qui quitte ses habits sacerdotaux, d'un magistrat, d'un acteur, qui quittent leur costume, et aussi de celui qui quitte son habit de ville pour se mettre plus à son aise. Je vais me déshabiller et je reviens à l'instant. || Proverbe. Il ne faut pas se déshabiller avant de se coucher, il ne faut pas se dépouiller de ses biens avant sa mort.

— HIST. XVI° s. Ce gentilhomme n'estoit refusé d'estre à son habiller et deshabiller, où toujours il voyoit occasion d'augmenter son affection, MARGUER. *Nouv.* IV. En se deshabillant, il trouva à dire sa chaine, YVER, p. 536.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *habiller;* namurois, *disbii.*

DÉSHABITÉ, ÉE (dé-za-bi-té, tée), *adj.* Qui n'est plus habité. Ayez dessein aux dieux; pour de moindres beautés Ils ont laissé jadis les cieux déshabités, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Ce sera peut-être un palais déshabité, BALZ. liv. III, lett. 23. Dans le secret de ces galeries déshabitées, CHATEAUB. *Mém.* t. VI, p. 158.

— SYN. DÉSHABITÉ, INHABITÉ. Déshabité se dira d'une ville, d'un pays qui a perdu ses habitants; inhabité, d'un endroit qui n'a pas d'habitants, sans qu'on sache s'il y en a eu ou non.

† **DÉSHABITER** (dé-za-bi-té), *v. a.* Cesser d'habiter. || Se déshabiter, *v. réfl.* Devenir déshabité. Ce pays se déshabite.

— HIST. XII° La terre [de France] est mais desabitée, E la genz morte e afamée, BENOIT, II, 6109. || XV° s. Par defaut de justice, le royaume a esté presque tout ruiné et destruit et en plusieurs contrées depeuplé et deshabité, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 109, dans LACURNE. || XVI° s. Ce bourg fut tellement foui et cavé par les connins [lapins], que finalement il fut ruiné et deshabité, PARÉ, *Animaux*, 16. Le monde fust un desert solitaire : Villes et bourgs, bourgades et citez, Maisons, chasteaux seroient deshabitez, RONS. 821. Quand par longues guerres, pestes, famines, et autres changemens, esquels les hommes sont sujets, les pais se des-habitent, O. DE SERRES, 784.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *habiter.*

† **DÉSHABITUDE** (dé-za-bi-tu-d'), *s. f.* Perte d'une habitude.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *habitude.*

DÉSHABITUÉ, ÉE (dé-za-bi-tu-é, ée), *part. passé.* Qui n'a plus l'habitude. Déshabitué de boire du vin.

DÉSHABITUER (dé-za-bi-tu-é), *v. a.* Faire perdre l'habitude de quelque chose. || Se déshabituer, *v. réfl.* Perdre l'habitude. Je me suis déshabitué du tabac.

— HIST. XVI° s. Deshabituer, PALSGRAVE, p. 30, qui recommande de prononcer l'*s*, l'*h* étant non aspirée.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *habituer.*

† **DÉSHARMONIE** (dé-zar-mo-nie), *s. f.* Néologisme. Discordance. || Perte de l'harmonie.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *harmonie.*

† **DÉSHARMONIQUE** (dé-zar-mo-ni-k'), *adj.* Néologisme. Qui cesse d'être harmonieux, en harmonie. Des mouvements irréguliers et désharmoniques.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *harmonique.*

† **DÉSHARMONISATION** (dé-zar-mo-ni-za-sion), *s. f.* Action de désharmoniser.

† **DÉSHARMONISER** (dé-zar-mo-ni-zé), *v. a.* Néologisme. Troubler l'harmonie des choses, des opinions. || Se désharmoniser, *v. réfl.* Se mettre en désaccord. || On dit aussi désharmonier.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *harmoniser.*

DÉSHÉRENCE (dé-zé-ran-s'), *s. f.* Terme de jurisprudence. Défaut d'héritiers ordinaires, par suite duquel la succession revient à l'État. Succession en déshérence. Tomber en déshérence. || Autrefois le droit de déshérence était celui qui autorisait un seigneur de fief à se mettre en possession des biens vacants d'un mort, à qui le même fief avait appartenu, lorsqu'il ne se présentait point d'héritiers.

— HIST. XVI° s. Cas de desherence, LA THAUMASSIÈRE, *Cout. de Berri*, p. 165, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *hoir* ou *heir*, héritier (voy. HOIR).

DÉSHÉRITÉ, ÉE (dé-zé-ri-té, tée), *part. passé.* Privé d'un héritage. Déshérité par son oncle. || Fig. Déshérité du ciel. Un homme déshérité de la nature. || Substantivement. Un déshérité. Je venais en aide à ce déshérité.

† **DÉSHÉRITEMENT** (dé-zé-ri-te-man), *s. m.* Action de déshériter; état de celui qui est déshérité.

— HIST. XIII° s. Et puis que je sai le malisse tant apiert en eus, et que il ainsi chacent mon deseritement.... H. DE. VALENC. XXI. Et por garder le dreit heir de travaill et de perill et de deseritement, *Ass. de Jér.* I, 228. Se c'est chose dont on deit soufrir mort ou honte ou deseritement, *ib.* 65. Et il me respondi que à nul feur il ne feroit le mariage, jusques à tant que la pez fust faite, pour ce que l'en ne deist que il mariast ses enfans ou [au] desheritement de ses barons, JOINV. 289.

— ÉTYM. *Déshériter;* provenç. *dezeretamen;* catal. *desheretament;* anc. espagn. *desheredamiento.*

DÉSHÉRITER (dé-zé-ri-té), *v. a.* Priver quelqu'un d'une succession. Fauste est un dissolu, un prodigue, un libertin, un ingrat, un emporté qu'Aurèle n'a pu haïr ni déshériter, LA BRUY. XI. || Faire perdre l'héritage. Il vient déshériter ses fils par son retour, CORN. *Rodog.* I, 6. Votre abord en ces lieux les eût déshérités, ID. *Rodog.* V, 4. Je ne puis voir d'un cœur lâche et soumis La sœur de mon époux déshériter mon fils, ID. *Perthar.* I, 2. Vous qui, déshéritant le fils de Claudius, Avez nommé César l'heureux Domitius, RAC. *Brit.* I, 1. || Fig. Priver de ce qui est assimilé à un héritage. La nature a déshérité ce pays. Puis ma chanson favorite Aux guerriers qu'on déshérite Ferait chérir le hameau, BÉRANG. *Pet. oiseau.*

— HIST. XII° s. Et tout vo roi seront desherité [dépossédés], *Ronc.* p. 19. Car qui [celui que] amors destruit et deshirete, Ne l'en doit-on blasmer, *Couci*, VI. || XIII° s. Tu leur cries merci que il aient de toi pitié, et de ton pere, qui, à si grand tort, a esté desherité, VILLEH. XLII. En nom Dieu, dist li quens de Blois, jou m'en irai en Franche et crierai le roi merchi, car je me doute moult que je ne soie desyreté [dépossédé], *Chron. de Rains*, p. 42. Et celle guerre mut entr'iaus [eux] por ce que le dit Girart deserita un sien home, sans esgart et sans conoissance de cort, dou fié que il tenoit de lui, *Ass. de J.* I, 214. Li testamens, là ù il est veu qu'aucuns est deshireté en lais [legs] fais.... ce n'est pas max [mal] d'aler contre tel testament, BEAUM. XII, 20. Li dons qui li fu fez parfust trop oultrageus et trop desheritans les autres hoirs, ID. VII, 20. Et le soudanc a paour qu'il ne le tuent ou que il ne le desheritent [dépossèdent], si les fait prendre et mourir en sa prison, JOINV. 235. || XIV° s. Et quant Pietre le voit, li sans lui est muez; A soi meïsme dit : je sui desheritez, *Guescl.* 14784. Signeur, dist Bauduins, vous parlés folement; D'autrui desheriter chertes [certes] je n'ai talent, Ne tolir à autrui terre ne chasement, *Beaud. de Seb.* VIII, 1153. || XVI° s. Du tout me veux desheriter De ton amour, car proufiter N'y pourrois pas par longue espace, MAROT, II, 400.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *hériter;* provenç. *desheretar, deseretar;* espagn. *desheredar;* portug. *desherdar;* ital. *diseredare.*

DÉSHEURÉ, ÉE (dé-zeu-ré, rée), *part. passé.* N'ayant pas trouvé la personne que je cherchais, et dès lors désheuré.

DÉSHEURER (dé-zeu-ré). || 1° *V. a.* Déranger l'heure, les heures de certaines occupations habituelles, particulièrement celles des repas. Cette visite me désheure. || 2° *V. n.* On dit qu'une horloge, une pendule désheure, quand elle sonne une heure autre que celle qui est marquée par les aiguilles. || 3° Se désheurer, *v. réfl.* Être hors de ses heures habituelles. J'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer, RETZ, II, 131.

—REM. Ce mot, comme beaucoup d'autres, s'emploie de préférence dans les locutions négatives : il n'aime pas à se désheurer.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *heure.*

DÉSHONNÊTE (dé-zo-nê-t'), *adj.* Qui est contre l'honnêteté ou la pudeur. Pensées, paroles, actions, manières deshonnêtes. Elle peut, tombant sur la tête, Montrer quelqu'endroit déshonnête, SCARRON, *Virg. trav.* IV.

— SYN. DÉSHONNÊTE, MALHONNÊTE. Déshonnête est contre la pureté, la pudeur; malhonnête est contre la civilité, et, quelquefois, contre la bonne foi. Une parole déshonnête est une parole sale; un procédé malhonnête est un procédé incivil, ou, en un autre sens, déloyal.

— HIST. XIII° s. Et s'aucun baille aucun service deshoneste à feme et damaces l'en vient, BEAUM. XXIX, 19. Se je voi mon fil, me [ma] fille ou me [ma] mere, ou cele qui doit estre mes hoirs, mener si deshoneste vie, que ce soit escanlles à li et à son lignage, ID. XII, 17. || XIV° s. Bonbanz et vaine gloire, vesture deshoneste, Les ceintures dorées, la plume sur la teste, *Complainte sur la bataille de Poitiers*, *Bibl. des Chartes*, 3° série, t. II, p. 261. Et qui ne creint tel chose, il est sans verecunde et deshoneste, ORESME, *Eth.* 78. Bien est verité que raison dit que toute chose delettable deshoneste est à fuir, ID. *ib.* 109. || XV° s. [La galerie où mourut Charles VIII] Et estoit le plus deshonneste lieu de leans : car tout le monde y pissoit.... COMM. VIII, 18. || XVI° s. Deshoneste, PALSGRAVE, p. 19, qui dit que l'*h* est muette. Que c'est une farouche alliance de marier le divin avecques le terrestre, le raisonnable avecques le desraisonnable, le severe à l'indulgent, l'honneste au deshonneste, MONT. IV, 304. Je suys le langage commun, qui faict difference entre les choses utiles et les honnestes; si que, d'aulcunes actions naturelles, non seulement utiles mais necessaires, il les nomme deshonnestes et sales, ID. III, 244.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *honnête;* provenç. *deshonest;* espagn. *deshonesto;* ital. *disonesto.*

DÉSHONNÊTEMENT (dé-zo-nê-te-man), *adv.* D'une manière déshonnête. Parler déshonnêtement.

— HIST. XVI° s. Mais les dames, devant lesquelles elle parloit si deshonnestement, la condamnerent qu'elle y retourneroit, MARG. *Nouv.* LX.

— ÉTYM. *Déshonnête*, et le suffixe *ment.*

DÉSHONNÊTETÉ (dé-zo-nê-te-té), *s. f.* Vice de ce qui est déshonnête.

— HIST. XIII° s. Deshonnesté Ne peut dedans mon cuer remaindre, JUBINAL, *Lay d'amours*, t. II, p. 193. || XIV° s. Incontinence et lubricité ou deshonnesteté. — En aucunes deshonestetez, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Qu'ils remettent au dessus la discipline ancienne pour reprimer la deshonnesteté qui se commet entre eux, CALVIN, *Instit.* 1006.

— ÉTYM. *Déshonnête;* provenç. *dezonestat, deshonestetat;* catal. *deshonestedat;* espagn. *deshonestidad;* ital. *disonestà.*

DÉSHONNEUR (dé-zo-neur), *s. m.* Perte de l'honneur, de la considération. Couvrir le déshonneur de sa famille, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret, CORN. *Cid*, II, 9. .... Qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre, Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd, ID. *Pomp.* I, 1. En mon seul déshonneur bornait tous ses désirs, ROTR. *Vencesl.* II, 1. Le déshonneur d'un nom à qui le mien s'allie, RAC. *Iphig.* III, 3. Je trouve qu'on pourrait rechercher leur tendresse Sans se faire déshonneur, MOL. *Psyché*, I, 1. Bien loin de tenir à déshonneur de réformer un jugement, PASCAL, *Prov.* 18. [Les femmes de l'Occident] Libres sans déshonneur et sages sans contrainte, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Le déshonneur est dans l'opinion des hommes, l'innocence est en nous, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, § 75. C'est ainsi que, suivant le conseil d'un des plus grands hommes de l'antiquité, il ne considéra ni la fausse gloire ni le faux déshonneur, et que ni les louanges ni les murmures ne purent jamais le détourner de son devoir, FLÉCH. *Lamoignon.* || Prier quelqu'un de son déhonneur, solliciter de lui ce qui pourrait le déshonorer; et, figurément, lui demander ce qui lui déplaît. Demander de l'argent à un avare, c'est le prier de son déshonneur. || Ne pas faire déshonneur, se dit, dans un sens adouci, pour exprimer quelque honneur qui reviendra. Cet élève ne fera pas déshonneur à son maître. Ce jardin ne fait pas déshonneur au jardinier.

— HIST. XI° s. Sur un somier [bête de somme] [ils] l'ont mis à deshonor, *Ch. de Rol.* CXXXV. || XII° s. Mon parastre [il] est, [je] ne voil qu'ait desenor, *Ronc.* p. 44. En lui [elle] [il y] a tant de vigor Qu'el hee sa deshenor, *Couci*, I. Ne jo ne quier al rei ne mal ne deshonur; N'a homme en tut le siecle qui plus desirt s'onur, *Th. le mart.* 37. || XIII° s. Lors [ils] regretent lur bon segnur Cui il firent la desho-

nur, MARIE, t. II, p. 149. Il n'i porent trover pais en nule maniere que ce ne fust à lor destruction et à lor deshouneur, *Chron. de Rains*, 121. À desenor muert à bon droit Qui n'aime livre ne ne croit, *Ren.* 30. || XIVᵉ s. Se l'en fait à un homme honneur ou deshonneur, ORESME, *Eth.* 22. || XVᵉ s. En nul vilain cas qui puist tourner à la deshonneur de li et de son mari, FROISS. I, I, 192. || XVIᵉ s. Avecques l'exercice continuel on le peut reduire en disposition d'aprendre assez de civilité, pour ne faire deshonneur à ses parens, LANOUE, 112. À la fin on reputoit à deshonneur d'avoir peu contribué, ID. 826. Là il se fait un blaspheme et deshonneur intolerable à Jesus-Christ, CALVIN, *Instit.* 1149.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *honneur*; provenç. *deshonor*, *desonor*; espagn. *deshonor*; ital. *disonore*. Dans l'ancienne langue *deshoneur* est, comme *honneur*, du féminin.

DÉSHONORABLE (dé-zo-no-ra-bl'), *adj.* Qui n'est pas honorable.

— REM. L'Académie dit que déshonorable est peu usité; cela est vrai; déshonorant lui a fait tort. Comme les adjectifs en *able*, il peut avoir deux sens: l'un passif, *qui peut être déshonoré*, ce sens n'a pas d'emploi; l'autre actif, *qui déshonore*, comme secourable, favorable; celui-ci se confond avec déshonorant, qui, plus clair, l'éclipse.

— HIST. XVᵉ s. Prenez autre imagination, car celle est deshonorable, FROISS. II, III, 64. Cher sire, le pere glorieux vous veuille conduire et oster de mauvaise et vilaine pensée et deshonorable, ID. I, I, 168. || XVIᵉ s. Ce me seroit chose importable, et non moins deshonorable pour vous, MARG. *Nouv.* LIII. Voyant qu'elle estoit en danger d'un refus deshonorable, ID. *ib.* LXX.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *honorable*.

† **DÉSHONORABLEMENT** (dé-zo-no-ra-ble-man), *adv.* D'une manière déshonorable.

— ÉTYM. *Déshonorable*, et le suffixe *ment*.

DÉSHONORANT, ANTE (dé-zo-no-ran, ran-t'), *adj.* Qui déshonore. Outrage déshonorant. Action, conduite déshonorante. Il confie à mes soins l'emploi déshonorant De conserver ses jours, de garder un tyran, LEGOUVÉ, *Épichar. et Néron*, II, 7.

DÉSHONORÉ, ÉE (dé-zo-no-ré, rée), *part. passé.* À qui on a ôté l'honneur. Puis-je vivre et vous voir morte ou déshonorée? CORN. *Théod.* III, 3. Constantin, déshonoré par la malice de sa femme, reçut en même temps beaucoup d'honneur par la piété de sa mère, BOSS. *Hist.* I, 11. J'ai suivi tes conseils, je meurs déshonorée, RAC. *Phèdre*, III, 3. || Je veux être déshonoré si.... sorte de formule d'affirmation, de serment, dans le style familier. C'est un joli garçon; mais je veux être déshonoré si jamais on vient à bout d'en faire un bon sujet, Mᵐᵉ SIMONS-CANDEILLE, *la Belle Fermière*, III, 4.

DÉSHONORER (dé-zo-no-ré), *v. a.* || 1° Ôter à quelqu'un l'honneur, le priver de la considération, de l'estime. Cette action vous déshonore. Être déshonoré par celle que j'adore, CORN. *Cinna*, V, 2. Et me déshonorant par d'injustes alarmes, Pour attendrir mon cœur on a recours aux larmes, RAC. *Iphig.* III, 6. || 2° Déshonorer une femme, la séduire, et aussi lui faire violence. Cela vaut mieux que de cuire des hommes et de déshonorer des filles, comme a fait mon cousin don Carocucarador, inquisiteur pour la foi, VOLT. *Jenni*, 3. || 3° Flétrir, dégrader. Déshonorer sa famille.... Par un autre hymen vous me déshonorez, CORN. *Sertor.* III, 4. Vous l'a-t-elle donné [ce titre] pour mériter sa haine En le déshonorant par l'amour d'une reine? ID. *Nicom.* I, 2. De la main de ton père un coup irréparable Déshonorait du mien la vieillesse honorable, ID. *Cid*, III, 4. Je n'ose m'éblouir d'un peu de nom fameux Jusqu'à déshonorer le trône par mes vœux, ID. *Sertor.* II, 2. Toi d'avoir par sa mort déshonoré ta main, ID. *Hor.* V, 1. L'éclat du diadème et cent rois pour aïeux Déshonorent ma flamme et blessent tous les yeux, RAC. *Bérén.* III, 1. Il va du Dieu des morts déshonorer la couche, ID. *Phèdre*, II, 5. Et ma gloire, plutôt digne d'être admirée, Ne doit point par des pleurs être déshonorée, ID. *Mithr.* V, 5. Il est certain que ce péché, déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jésus-Christ, BOURD. *Annonciat. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 96. Il déshonora le nom français chez les sauvages par une infâme perfidie, RAYNAL, *Hist. philos.* XV, 7. || 4° Faire tort à. Les vices déshonorent les talents. Ces récits déshonorent la pudeur de vos oreilles, MASS. *Or. fun. Prof.* 3. N'avoir jamais déshonoré l'usage de son esprit par aucun abus de la poésie, GRESSET, *Disc. de réception à l'Acad.* On ne me verra point déshonorer sa cendre Par d'inutiles cris.... VOLT. *Triumv.* IV, 5. Ces imaginations déshonorent la physique, ID. *Mœurs*, *Chang.* || 5° Ôter la beauté, l'éclat. Quelle affreuse pâleur déshonore sa face! ROUCHER, *Mois*, 10. Les vertus les plus légères, s'il en est de telles, sont attachées comme la feuille au rameau qu'on déshonore en l'en dépouillant, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, II, 6. || Déshonorer des arbres, en couper la cime et les branches. Déshonorer une statue, la mutiler. Déshonorer un bâtiment, en altérer la forme. || 6° Se déshonorer, *v. réfl.* Perdre l'honneur. Vous vous déshonorerez par une telle conduite. Je ne veux plus me déshonorer pour l'amour de vous; et, si vous ne me faites des satisfactions de ce reproche, je suis résolu de vous écrire des lettres toutes pures d'amour, pleines de feux, VOIT. *Lett.* 28. Ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même, BOSS. *Duch. d'Orl.*

— HIST. XIIᵉ s. Quant il vus volt tolir vostre curt e fauser, E apele autre curt, si le poez grever; Car iluec vus volt il granment desonurer, *Th. le mart.* 44. Cum li reis fud venuz à sun palais, ses dix suignantes [concubines] que Absalon ses fiz out deshunurées, fist enclore, *Rois*, 197. || XIIIᵉ s. Ciertes, dist li rois, c'est bien drois, et bien l'ai desservi, car par moi est la tiere de cha mer pierdue, et crestientés deshonnerée, *Chron. de Rains*, 38. || XVIᵉ s. Dieu est grievement deshonnoré, si on se perjure en son nom, CALVIN, *Instit.* 290. Le zele est une ardante affection de l'ame qui tend à l'honneur de Dieu et au salut du prochain, dont s'ensuit aussi qu'elle s'irrite quand on le deshonnore, LANOUE, 68. Par icelles [doctrines] Dieu est mesconnu et deshonnoré, ID. 76. Ceux qui, portans ce magnifique titre de chrestien, le vont neantmoins deshonnorant par leurs iniquitez, ID. 379. Dieu seroit (ainsi qu'on doit esperer) favorable à ceux qui l'adorent, contre ceux qui le deshonorent, ID. 442. Cela n'estoit pas tant honorer sa mere que deshonorer son païs, AMYOT, *Alc. et Cor.* 6. Lucius s'ala seoir es plus reculez sieges du theatre; ce que voyant, le peuple en eut pitié et ne peut supporter de le voir ainsi deshonoré, ID. *Flam.* 38. Elle tourmenta et deshonora grandement son mari qui en estoit passionné de jalousie et d'amour, ID. *Pyrrh.* 60.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *honorer*; provenç. *desonorar*, *deshonrar*, *deshondrar*; esp. et port. *deshonrar*; ital. *disonorare*.

† **DÉSHUILER** (dé-zui-lé), *v. a.* Enlever l'huile d'un corps, d'une étoffe.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *huile*.

† **DÉSHUMANISER** (dé-zu-ma-ni-zé), *v. a.* Dépouiller des sentiments humains. Il ne faut pas déshumaniser l'homme en faveur du héros, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Un cœur déshumanisé. || Se déshumaniser, *v. réfl.* Perdre les sentiments humains.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *humaniser*.

† **DÉSHYDRATATION** (dé-zi-dra-ta-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de faire cesser l'état d'hydrate.

† **DÉSHYDRATER** (dé-zi-dra-té), *v. a.* Terme de chimie. Enlever l'eau qui est en combinaison avec un autre corps et qui le rend hydraté. || Se déshydrater, *v. réfl.* Devenir déshydraté.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *hydrate*.

† **DÉSHYDROGÉNATION** (dé-zi-dro-gé-na-sion), *s. f.* Terme de chimie. Soustraction de l'hydrogène qui entre dans la composition d'une substance.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *hydrogène*.

† **DÉSHYDROGÉNÉ, ÉE** (dé-zi-dro-jé-né, née), *part. passé.* Terme de chimie. Qui a perdu tout ou partie de son hydrogène.

† **DÉSHYDROGÉNER** (dé-zi-dro-jé-né. La syllabe *gé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je déshydrogène, excepté au futur et au conditionnel : je déshydrogénerai), *v. a.* Terme de chimie. Enlever l'hydrogène d'une substance.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *hydrogène*.

† **DÉSHYPOTHÉQUER** (dé-zi-po-té-ké), *v. a.* Terme d'administration. Lever une ou plusieurs hypothèques.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *hypothèque*.

† **DESIDERATA** (dé-zi-dé-ra-ta), *s. m. pl.* Choses qui manquent et qu'on désire dans une science, dans une doctrine, etc. Les desiderata de la physiologie du cerveau sont très-nombreux. || On le dit aussi au singulier : un desideratum. Le desideratum d'Euclide.

— ÉTYM. Lat. *desiderata*, choses désirées (voy. DÉSIRER).

† **DÉSIDÉRATIF, IVE** (dé-zi-dé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui exprime le désir. Forme désidérative. Verbes désidératifs.

— ÉTYM. Lat. *desiderativus*, de *desiderare* (voy. DÉSIRER).

† **DESIDERATUM** (dé-zi-dé-ra-tom'), *s. m.* Voy. DESIDERATA.

DÉSIGNATIF, IVE (dé-zigh-na-tif, ti-v', d'après l'Académie; mais il n'y a aucune raison pour ne pas prononcer ce mot comme désigner : dé-zi-gna-tif, ti-v'), *adj.* Qui désigne et distingue. La cotte d'armes de nos rois était bleue, semée de fleurs de lis d'or; ils portaient une écharpe blanche de temps immémorial; le blanc a été la couleur désignative de notre nation, comme le rouge paraît l'avoir toujours été de la nation anglaise, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuvres, t. IV, p. 108, dans POUGENS.

— ÉTYM. Supin latin *designatum*, de *designare*, désigner; provenç. *designatiu*.

DÉSIGNATION (dé-zi-gna-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Indication par des expressions ou par des marques distinctives. Désignation d'un lieu, d'un individu. Désignation précise. || 2° Choix, nomination. Il a fait la désignation de son successeur.

— ÉTYM. Provenç. *dezignacio*; espagn. *designacion*; ital. *designazione*; du latin *designationem*, de *designare*, désigner.

DÉSIGNÉ, ÉE (dé-zi-gné, gnée), *part. passé.* La personne désignée dans le passe-port. Quand le roi des forêts [un chêne], victime désignée, Doit fatiguer enfin le fer de la cognée, MASS. *Helvét.* III. || À Rome, consuls désignés, nom qu'on donnait aux consuls depuis leur élection jusqu'à ce qu'ils entrassent en fonction.

DÉSIGNER (dé-zi-gné; en 1703 on n'adoucissait pas l'*s* et on prononçait dé-si-gné), *v. a.* || 1° Indiquer de manière à faire reconnaître. Désigner les lieux. Qui pourra le définir [le temps]? et pourquoi l'entreprendre, puisque tous les hommes conçoivent ce qu'on veut dire en parlant du temps sans qu'on le désigne davantage? PASC. *Pens.* part. I, art. 2. Qui désigné-je à votre avis Par ce rat si peu secourable? LA FONT. *Fabl.* III, 7. Les traits découvrent la complexion et les mœurs, la mine désigne les biens de la fortune, LA BRUY. VI. || 2° Être le signe. Cet hiéroglyphe désigne une telle chose. || 3° Fixer. Désignez-moi le temps et le lieu. Il sacrifia aux Dieux que l'oracle lui désignait, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. III, ch. 1, dans RICHELET. || 4° Signaler. Désigner quelqu'un à la haine publique. On cherche en vain à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux autres et où il ne se reconnaît pas lui-même, LA BRUY. XI. || 5° Choisir, nommer d'avance. Auguste désigna Tibère pour son successeur. On le désigna pour cet emploi. Mon père veut un gendre, Il désigne Indatire, et je sais trop entendre, VOLT. *Scythes*, II, 1. Il lui faut un guerrier qui la serve après moi, Je peux le désigner, et ce guerrier c'est toi, DUCIS, *Othello*, IV, 5. || 6° Se désigner, *v. réfl.* Se signaler soi-même, appeler sur soi la vue, l'attention. Il se désignait lui-même, par un uniforme éclatant, aux coups de l'ennemi. Se désigner au choix de ses concitoyens. || Être désigné. À Rome les consuls se désignaient dans les comices.

— HIST. XVIᵉ s. Je diray quelles et quantes couleurs sont en nature, et quoy par une chascune peut estre designé, RAB. *Gar.* I, 9. Qu'il y eust ez villes certain lieu designé auquel ceulx qui auroient besoing de quelque chose se peussent rendre, MONT. I, 256. Cette marque [un nom] peult elle designer et favorir l'inanité [moi mort]? ID. III, 23. Il commanda que promptement on luy trassast et designast [dessinât] la forme de la ville selon l'assiette du lieu, AMYOT, *Alex.* 50. Toutes telles villes sont mal designées [dessinées], PALISSY, 114. Il se mit à justifier son desespoir par les maux qu'elle lui faisoit prevoir, le duc de Guize desja tenu pour connestable, le duc d'Alençon et les Bourbons desinez à la mort, D'AUB. *Hist.* II, 124. Le lendemain sous couleur de parlementer les Refformez dessignerent une sortie vers le parc, ID. *ib.* II, 150. La ruine du peuple françois estant conjurée, monopolée et designée par les rebelles, ID. *ib.* II, 225. Tout cela fait un coude dedans lequel Favas desseigna une escallade en plain jour, ID. *ib.* II, 263. Sa premiere besongne fut de raser les faux-bourgs, après il desseigna plusieurs fortifications et augmenta la garnison, ID. *ib.* III, 350. Les sages voisins jugerent où alloit le dessein par le merite du desseignant, mesuroient ses pensées à sa puissance.... ID. *ib.* III, 543. Il lui falloit encore quelques jours pour preparer le magnifique equipage avec lequel il designoit de se presenter devant le roy, SULLY, *Mém.* t. II, p. 177, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *designar*, *dezignar*, *desegnar*; espagn. *designar*; ital. *designare*; du latin *designare*, de la préposition *de*, et *signum*, signe, marque.

† **DÉSILLUSION** (dé-zil-lu-zion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* État d'un esprit, d'une âme qui a perdu ses illusions.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *illusion.*

† **DÉSILLUSIONNEMENT** (dé-zil-lu-zio-ne-man), *s. m.* Perte des illusions.

— ÉTYM. *Désillusionner.*

† **DÉSILLUSIONNER** (dé-zil-lu-zio-né), *v. a.* Faire cesser les illusions. Désillusionné du monde. || Se désillusionner, *v. réfl.* Perdre ses illusions.

— ÉTYM. *Désillusion.*

† **DÉSINCAMÉRATION** (dé-zin-ka-mé-ra-sion), *s. f.* Révocation d'une incamération. L'intention de S. M. Très-Chrétienne a toujours été que la désincamération de Castro avec la concession du nouveau délai servît de préliminaire à tout accommodement, *Traité de Pise*, 12 fév. 1664.

— ÉTYM. *Désincamérer.*

† **DÉSINCAMÉRER** (dé-zin-ka-mé-ré. La syllabe *mé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je désincamère, excepté au futur et au conditionnel : je désincamérerai), *v. a.* Révoquer une incamération. Sa sainteté.... désincamérera, c'est-à-dire révoquera et annullera l'incamération des états de Castro et de Ronciglione, *Traité de Pise*, 12 fév. 1664.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *incamérer.*

† **DÉSINCORPORATION** (dé-zin-kor-po-ra-sion), *s. f.* Terme militaire. Renvoi d'hommes qui avaient été incorporés dans une compagnie militaire.

— ÉTYM. *Désincorporer.*

DÉSINCORPORÉ, ÉE (dé-zin-kor-po-ré, rée), *part. passé.* Ces hommes placés dans le régiment, puis désincorporés.

DÉSINCORPORER (dé-zin-kor-po-ré), *v. a.* Séparer une chose de celle avec laquelle elle était incorporée. || Terme militaire. Ôter d'un corps. Ces compagnies furent désincorporées du régiment.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *incorporer.*

† **DÉSINCULPATION** (dé-zin-kul-pa-sion), *s. f.* Action de désinculper.

† **DÉSINCULPER** (dé-zin-kul-pé), *v. a.* Ôter une inculpation.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *inculper.*

DÉSINENCE (dé-zi-nan-s'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Terminaison des mots. Ce sont les désinences qui marquent les cas des noms, les modes, les temps et les personnes des verbes. || Désinences semblables, nom d'une figure de mots appelée aussi homéotéleutes, où toutes les sections des phrases se terminent par des consonnances. || 2° Terme de botanique. Manière dont un organe se termine. Désinence acuminée, aiguë.

— ÉTYM. Lat. *desinere*, finir, se terminer.

† **DÉSINENTIEL, ELLE** (dé-zi-nan-sièl, siè-l'), *adj.* Qui a rapport aux désinences. Langues désinentielles, langues qui ont des cas. Le latin est une langue désinentielle.

— ÉTYM. *Désinence.*

† **DÉSINFATUATION** (dé-zin-fa-tu-a-sion), *s. f.* Action de désinfatuer, de se désinfatuer.

DÉSINFATUÉ, ÉE (dé-zin-fa-tu-é, ée), *part. passé.* Désinfatuée de la coquetterie.

DÉSINFATUER (dé-zin-fa-tu-é), *v. a.* Faire revenir quelqu'un de son infatuation, de préventions aveugles. Dans nos derniers temps, les hommes ont été désinfatués des sortiléges, VOLT. *Mœurs*, 104. || Se désinfatuer, *v. réfl.* Perdre son infatuation.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *infatuer.*

† **DÉSINFECTANT, ANTE** (dé-zin-fè-ktant, ktan-t'), *adj.* Qui détruit ou fait disparaître l'infection, les miasmes, les virus. || *S. m.* Les désinfectants, substances qui détruisent chimiquement les mauvaises odeurs. || Par abus, on nomme aussi désinfectants les substances qui ne font que masquer les mauvaises odeurs, comme le vinaigre en vapeur, le sucre brûlé, etc.

DÉSINFECTÉ, ÉE (dé-zin-fè-kté, ktée), *part. passé.* Un lieu désinfecté par des aspersions avec la liqueur de Labarraque.

DÉSINFECTER (dé-zin-fè-kté), *v. a.* Procurer la désinfection. On ne remit des malades dans cet hôpital qu'après l'avoir désinfecté. || Absolument. C'est surtout avec les préparations de chlore que l'on désinfecte. || Se désinfecter, *v. réfl.* Devenir désinfecté. La prison se désinfecta peu à peu.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *infecter.*

† **DÉSINFECTEUR** (dé-zin-fè-kteur), *adj. m.* Qui est propre à désinfecter. Appareil désinfecteur.

— ÉTYM. *Désinfecter.*

DÉSINFECTION (dé-zin-fè-ksion), *s. f.* Action d'enlever à l'air, à un appartement, aux vêtements, aux divers tissus organiques, ou à un corps quelconque, les miasmes dangereux ou les odeurs désagréables qui les infectent.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *infection.*

† **DÉSINSUFFLATION** (dé-zin-su-fla-sion), *s. f.* Terme de métier. Action de percer les boyaux secs avec une pointe de ciseaux pour en chasser l'air.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *insufflation.*

DÉSINTÉRESSÉ, ÉE (dé-zin-té-rè-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qui n'est engagé dans une affaire par aucun intérêt. Êtes-vous désintéressé dans l'entreprise? En cette Apologie, de laquelle si tu veux juger étant désintéressé.... G. NAUDÉ, *Apologie*, *Préface.* || 2° Qui n'agit pas par intérêt. Un homme désintéressé. Un juge désintéressé. Ce jeune prince éleva et abaissa trop Arbogaste, un capitaine des Francs, vaillant, désintéressé, mais capable de maintenir par toute sorte de crimes le pouvoir qu'il s'était acquis sur les troupes, BOSS. *Hist.* I, 11. Il faut rendre justice à cette fille [la Choin] et convenir qu'il est difficile d'être plus désintéressée qu'elle l'était, ST-SIM. 294, 4. Marton : C'est le garçon de France le plus désintéressé. — Le comte : Tant pis, ces gens-là ne sont bons à rien, MARIVAUX, *Fausses confid.* II, 4. || Substantivement. Ces payements déguisés sous la forme de présents et qui font souvent une agréable violence aux plus désintéressés, FONTEN. *Fagon.* || Dans le même sens, en parlant des choses. Conseils, sentiments désintéressés. Action, conduite désintéressée. Ce zèle n'était pas tout à fait désintéressé, HAMILT. *Gramm.* 9. La gloire désintéressée est le vrai salaire de la vertu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 38, dans POUGENS. Tout ce qui était désintéressé lui plaisait beaucoup, STAËL, *Corinne*, XII, 1. || Terme de théologie. Amour désintéressé, amour qui porte l'homme à aimer Dieu pour lui-même, et sans la vue de la récompense.

DÉSINTÉRESSEMENT (dé-zin-té-rè-se-man), *s. m.* Détachement de tout intérêt propre. Faire preuve de désintéressement. Qui rendront témoignage à tout Paris de son parfait désintéressement dans cette affaire, PASC. *Prov.* 16. L'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères.... LA BRUY. I. Son désintéressement ne venait pas de fortune, il venait de son caractère; car il n'est pas rare qu'un homme riche veuille s'enrichir, FONTEN. *Bourdelin.* L'esprit républicain qui est un esprit de désintéressement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 45.

— ÉTYM. *Désintéresser.*

DÉSINTÉRESSÉMENT (dé-zin-té-rè-sé-man), *adv.* D'une façon désintéressée. || Très-peu usité.

— ÉTYM. *Désintéressé*, et le suffixe *ment.*

DÉSINTÉRESSER (dé-zin-té-rè-sé), *v. a.* || 1° Mettre quelqu'un hors d'une affaire en donnant satisfaction à ses intérêts. Vous n'y perdrez rien, on vous désintéressera. || Fig. Il ne songeait guère à la désintéresser à la manière de nos mystiques, BOSS. *Or.* 8. || 2° Se désintéresser, *v. réfl.* Sortir d'une affaire, avec ses intérêts saufs. Il se désintéressa de cette affaire par une autre qu'il trouva à sa convenance. || Fig. Il n'est pas possible à la charité de se désintéresser à l'égard de la béatitude, BOSS. *Or.* 10. Un honnête homme se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir, par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnaissance qui lui manquent quelquefois, LA BRUY. II.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *intéresser.*

† **DÉSINVERTIR** (dé-zin-vèr-tir), *v. a.* Terme d'art militaire. Remettre une troupe dans son ordre naturel, dans un ordre qui n'est plus inverti.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *invertir.*

† **DÉSINVESTIR** (dé-zin-vè-stir), *v. a.* || 1° Cesser d'investir, d'entourer, de bloquer. Désinvestir une place de guerre. || 2° Fig. Retirer un droit, une fonction dont on était investi. Désinvestir la chambre de l'examen des lois. || 3° Se désinvestir, *v. réfl.* Renoncer à. Les attributions dont le ministre de l'intérieur s'est désinvesti en faveur des préfets.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *investir.*

† **DÉSINVESTISSEMENT** (dé-zin-vè-sti-se-man), *s. m.* || 1° Action de désinvestir, de lever le blocus. || 2° Fig. Privation d'un droit, d'une fonction.

— ÉTYM. *Désinvestir.*

† **DÉSINVITER** (dé-zin-vi-té), *v. a.* Rétracter une invitation.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *inviter.*

† **DÉSINVOLTE** (dé-zin-vol-t'), *adj.* || 1° Qui est à l'aise, sans embarras ni gêne, dégagé, alerte. En sa place [de Rosen], le roi mit Artagnan, homme désinvolte, et qui n'entendait pas moins bien les souterrains de la cour, ST-SIM. 108, 146. Après toutes les scènes de carnage dont il venait d'être témoin, Birton était aussi gai et aussi désinvolte que s'il était revenu de la comédie, VOLT. *Jenni*, 7. Ne suis-je pas un grand politique? et cette politique n'est-elle pas très-désinvolte ? ID. *Lett. d'Argental*, 17 sept. 1760. || 2° *S. m.* Le cardinal de Rohan avait une facilité de parler admirable et un désinvolte merveilleux pour conserver tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa princerie et de sa pourpre, ST-SIM. 245, 32.

— ÉTYM. Ital. *disinvolto*, du préfixe négatif *dis*, et *involto*, enveloppé, embarrassé, de *in*, en, et *volto*, participe du verbe *volgere*, formé irrégulièrement du latin *volvere* (voy. VOLUME) : qui n'est pas enveloppé, qui est dégagé.

† **DÉSINVOLTURE** (dé-zin-vol-tu-r'), *s. f.* Tournure désinvolte, pleine de laisser-aller. La désinvolture de ce cavalier. || Il se dit aussi des choses. Selon le privilége des hommes maigres, il avait conservé toute la désinvolture de sa taille, CH. DE BERN. *la Chasse aux amants*, § 1. || Fig. Ce style a de la désinvolture.

— ÉTYM. Ital. *disinvoltura*, de *disinvolto*, désinvolte.

DÉSIR (dé-zir; plusieurs, dit l'Académie, écrivent desir et prononcent de-zir), *s. m.* || 1° Envie d'obtenir, d'avoir quelque chose. Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à changer mes désirs que l'ordre du monde, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées, DESC. *Méth.* III, 4. C'est en la paix que toutes choses Succèdent selon nos désirs; Comme au printemps naissent les roses, En la paix naissent les plaisirs, MALH. III, 2. Le désir de l'immortalité est le plus violent aussi bien que le plus fort de tous nos désirs, PATRU, *Plaidoyer* 12, dans RICHELET. Comme notre esprit.... Toujours vers quelque objet pousse quelque désir, CORN. *Cinna*, II, 1. J'ai perdu le désir avecque l'espérance, ROTR. *Vencesl.* III, 4. Former des désirs pour leur damnation, PASC. *Prov.* 11. Je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parce que vous êtes un homme rempli de désirs, SACI, *Bible*, *Daniel*, IX, 23. Maintenant, que le temps a mûri mes désirs.... j'aime mieux mon repos.... BOIL. *Ép.* V. Pour contenter ses frivoles désirs, L'homme insensé vainement se consume, RAC. *Esth.* II, 9. Rions, chantons, dit cette troupe impie; De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs Promenons nos désirs, ID. *Athal.* II, 9. Une esclave empressée Qui courait de Roxane accomplir le désir, ID. *Baj.* III, 1. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, et tout le désir de plaire, LA BRUY. XI. Un vain désir de gloire a séduit mes esprits, VOLT. *Mérope*, II, 2. Le désir est une volonté exaltée, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 233, dans POUGENS. || 2° Bon désir, désir conforme à la volonté de Dieu, bonne intention. Daignez écouter là-dessus mon désir, si c'est un bon désir, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 42. Ils forment mille bons désirs, MASS. *Or. fun. Prof.* 1. || Dans un sens général. Compte mes bons désirs comme autant de services, CORN. *Au roi, sur Cinna, Pompée, etc.* || 3° Désir a quelquefois le sens de désir ardent. || Il signifie aussi le sentiment qui pousse un sexe vers l'autre. Chemin faisant, Hispal expliquait ses désirs Moitié par ses discours, moitié par ses soupirs, LA FONT. *Fianc.* Son miroir lui disait : prenez vite un mari; Je ne sais quel désir le lui disait aussi, ID. *Fabl.* VII, 5. Et, sans parler du reste, on sait bien que Célie A causé des désirs à Léandre et Lélie, MOL. *l'Étour.* V, 13. || 4° L'objet même du désir. Léon seul est ma joie, il est mon seul désir, CORN. *Pulch.* III, 2. Tout ce qui de mon cœur fut l'unique désir, RAC. *Bérén.* III, 1. Tous vos désirs, Esther, vous seront accordés, ID. *Esth.* III, 4. || 5° Terme d'ancienne pratique. Au désir de l'ordonnance, au désir de la coutume, suivant l'ordonnance, suivant la coutume.

— HIST. XII° s. Assez aim [j'aime] mieus mourir en bon desir Que vivre iréz et m'amie haïr, *Couci*, IX. Mais fol desir fait souvent cuer penser En si haut lieu qu'il n'i peut avenir, *ib.* X. Et si [je] me suis mis à sa volenté Que nuls travaus mon desir ne refreigne, *ib.* XIV. [Cela] Me fait resouvenir De là où tuit mi bon desir Sont et seront jusqu'au mourir, *ib.* XVIII. Au mont [monde] [je] ne truis [trouve] tant bele ne si sage, Ne nule riens n'est tant à mon desir, *ib.* XIX. Mais bien me pourra grever Lons desirs sans conforter, *ib.* p. 119. || XIII° s. Pour Dieu [je] la pri, qui tant l'a honorée Que chascuns qui la voit en a desir, Qu'ele ait merci de moi sans demeurée, VIDAME DE CH. *Romancero*, p. 114. Mout [il]

fu en grant desir que il puïst venir, *Berte*, XIII. En la serve [il] avoit mis cuer [cœur] et cor et desir, *ib.* LXIII. Tant ele ot grant desir de venir à sa fille, *ib.* LXXXVII. D'amour et de desir tout li cuers lui espent, *ib.* CX. Et vont trançant parmi ces rues, Pour veoir, por estre veües; Por faire as compaignons desir De voloir avec eus gesir, *la Rose*, 9070. || XVᵉ s. Je n'en savoye nul avoir Qui peust contenter mon desir, Se non quant vous povoye voir, Ma joye, mon seul souvenir, CH. D'ORL. *Bal.* 17. Mon cher dezir, o bouteille m'amie, Secourez-moi, BASSELIN, XLI. || XVIᵉ s. Et s'il luy estoit possible luy mesme y estre en personne, c'est le plus grand desir que pour ceste heure il faict, MARG. *Lett.* 11. J'ay congneu de long temps à vous ung desir au soulagement des subjects du roy si grant, que.... ID. *ib.* 159. Mais de quoy sert le desirer, Sinon pour l'homme martirer? Le desir n'est rien que martire, RONS. 471. Desir ne peut mourir, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 288.

— ÉTYM. Voy. DÉSIRER; provenç. *dezir, desire;* ital. *desire.* *Désir* n'est pas formé du latin *desiderium*, qui avait donné dans l'ancienne langue, à côté de *désir*, *desirier;* c'est un substantif créé par les langues romanes sur le verbe *désirer;* former un substantif sur le verbe est un procédé très-commun dans les langues vulgaires. L'ancien français disait aussi *desirance.*

DÉSIRABLE (dé-zi-ra-bl'; plusieurs, dit l'Académie, écrivent desirable et prononcent de-zi-ra-bl'), *adj.* Qui mérite d'être désiré. Ô désirable fin de leurs peines passées, MALH. I, 4. Elle ne peut laisser ce lieu tant désirable, VOIT. dans RICHELET. Je te vois attendue à ce port désirable, ROTR. *St Gen.* III, 7. État oublié parmi nous où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, BOSS. *Anne de Gonz.* Il serait désirable pour le plaisir des honnêtes gens et pour la vengeance publique qu'un coquin ne le fût pas au point d'être privé de tout sentiment, LA BRUY. XI. .... Un bien si désirable Est trop prompt et trop grand pour être vraisemblable, VOLT. *Triumv.* II, 2.

— HIST. XIVᵉ s. Delettacion est desirable et plaist, ORESME, *Eth.* 98. Desirable chose, c'est estre sain, ID. *ib.* 20. || XVIᵉ s. Je ne vous souhaiteray rien Des dons que les cieux favorables Font aux dames plus desirables, ST-GEL. 224.

— ÉTYM. *Désirer.*

† **DÉSIRANT, ANTE** (dé-zi-ran, ran-t'), *adj.* Qui désire. Les saintes âmes que Dieu purifie sont désirantes, BOSS. *Lett. Corn.* 162.

DÉSIRÉ, ÉE (dé-zi-ré, rée; plusieurs, dit l'Académie, prononcent de-zi-ré, rée), *part. passé.* Peut-être nous touchons au moment désiré, CORN. *Sert.* III, 4. Commander est bon; être riche est bon; et ces bonnes choses, mal prises et mal désirées, font néanmoins tout le mal du monde, BOSS. *Libre arb.* 11. || Louis le Désiré, surnom donné à Louis XVIII, à cause du désir de le revoir qu'avaient eu si longtemps et en vain ses partisans, et du désir de paix que la France éprouvait après les longues guerres de l'Empire. || Substantivement. Le désiré des nations [le Messie] était venu, BOSS. *Hist.* II, 7.

DÉSIRER (dé-zi-ré; plusieurs, dit l'Académie, écrivent desirer et prononcent de-zi-ré), *v. a.* || 1° Avoir désir de quelque chose. Il désirait de combattre avec sa cavalerie, VAUGEL. *Q. C.* III, 21. Pour ce qui est de moi, je désire seulement d'avoir bientôt l'honneur de vous voir, VOIT. *Lett.* 35. Quatre Mathusalem bout à bout ne pourraient Mettre à fin ce qu'un seul désire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Ô femme, votre foi est grande; qu'il vous soit fait comme vous le désirez, SACI, *Bible, Év. St Math.* XV, 28. Et les choses que nous désirons, désirons-les peu, non-seulement parce qu'elles ne méritent pas d'être autrement désirées, mais parce que, les désirant beaucoup, elles deviennent le sujet de mille peines, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 379. Nous ne demandons que faiblement le royaume de Dieu que nous ne désirons pas avec affection, FLÉCH. *Serm.* II, 147. Phédime, au nom des dieux, fais ce que je désire, RAC. *Mithr.* IV, 1. Voilà ce que vous désirez de savoir, FÉN. *Tél.* X. Il y a de certains biens que l'on désire avec emportement et dont l'idée seule nous enlève et nous transporte, LA BRUY. XI. On ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || Familièrement. Se faire désirer, ne pas se rendre à l'empressement que les autres ont de nous voir. || Ne laisser rien à désirer, être achevé, parfait en son genre. Voyant ma Caliste si belle Que l'on n'y peut rien désirer, MALH. IV, 10. La débauche la plus immodérée laisse quelque chose à désirer au dérèglement des sens, MASS. *Carême*, *Prod.* || Dans le sens contraire. Il y a quelque chose, beaucoup de choses à désirer; c'est-à-dire il y a quelque défaut, beaucoup de défauts. || 2° Absolument. L'homme désire sans cesse. Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui on espère, LA BRUY. XI. La vie est courte et ennuyeuse, elle se passe toute à désirer, ID. *ib.* L'âme se lassera enfin de désirer, et elle tombera dans une sorte d'inaction, BONNET, *Ess. analyt. âme*, ch. 17. || 3° Souhaiter. Je vous désire toutes sortes de prospérités. Il est à désirer qu'il réussisse. Je vous désire tout ce que je vois de beau, VOIT. *Lett.* 128. C'est le bien qu'à tous deux Polyeucte désire, CORN. *Polyeucte*, IV, 4. || 4° Convoiter. Vous ne désirerez point la femme de votre prochain, ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui lui appartienne, SACI, *Bible, Deutéron.* V, 21. C'est un vilain amant qu'un homme qui vous désire plus qu'il ne vous aime, MARIVAUX, *Marianne*, 1ʳᵉ part. || 5° Se désirer, *v. réfl.* Avoir du désir l'un pour l'autre. Ces deux personnes se désirent sans cesse. || Être désiré. De tels biens se désirent justement.

— REM. 1. Désirer avec *que* gouverne le subjonctif: je désire que vous partiez. || 2. L'Académie essaye d'établir une distinction entre désirer suivi d'un infinitif avec ou sans *de*, disant qu'avec *de* cela exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, éloigné, difficile: il désire de réussir; et sans *de* un désir dont l'accomplissement est prochain, facile, dépendant de la volonté: il désire vous parler. Mais l'usage réel ne fait aucune différence. Autrefois on disait aussi *désirer à;* voy. l'historique.

— HIST. XIᵉ s. Sire Alexis, tans jurs t'ai desirret, *St Alexis*, XCV. Ententivement se purpensent cil qui les jugemens ont à faire, que si jugent com si desirent quant il dient: *dimitte nobis debita nostra*, *Lois de Guill.* 41. Comme il le vit, à ferir le [il] desire, *Ch. de Rol.* CXII. || XIIᵉ s. D'aler en l'aive [eau] estoit mout desirant, *Ronc.* p. 100. La mort me vient, que tant ai desirée, *ib.* p. 175. J'aim et desir ce qui de moi n'a cure; Las! que en puis-je? Amor le me fait faire, *Couci*, p. 125. Et la chair vaincre et plagier Qui tousjours est de peché desirans, QUESNES, *Romancero*, p. 96. Deus ne li volt [voulut] encore duner le fruit desired de sun ventre, *Rois*, 2. Kar les tuens comandemenz je desirowe [désirais], *Liber psalm.* p. 194. || XIIIᵉ s. Et arbrissel desirent qu'il fussent parfleuri, *Berte*, I. Pour sa fille Bertain qu'el [elle] desire veoir, *ib.* LXV. Pour ce que longuement [elle] vous avoit desirée, *ib.* LXXXII. Requis avons ma dame de cuer très desirant, *ib.* CVII. [Qui les vit] Bien deïst que ce fust joie de desirer, *ib.* CXXIX. Ce n'estoit pas merveille se on la [Berte] desiroit, *ib.* CXXXV. Et li rois Ferrans li remanda qu'il l'auroit volentiers, et moult en estoit desirans, *Chron. de Rains*, p. 76. Et s'il vient que li cas desire qu'elles soient mises en prison, BEAUM. 41. En tele maniere qu'il soit seürs de le [la] partie d'avoir son salaire, selonc ce que le [la] jornée desire, ID. V, 19. || XVᵉ s. Si venoient souvent les compagnons qui desiroient les armes et leurs corps à avancer, escarmoucher aux barrieres, FROISS. II, II, 3. Pour combattre aux Escots qu'ils desiroient moult à trouver, ID. I, I, 38. La connoissance en vint au gentil comte Guy de Blois, comment Bretons, Bourguignons et autres gens qui ne desiroient que pillage, menaçoient le bon pays de Hainaut, ID. II, II, 104. [Le roi d'Angleterre en débarquant en Normandie tombe; ses chevaliers l'engagent à différer son débarquement] Pourquoi [répond le roi]? mais est un très bon signe pour moi, car la terre me desire, ID. I, I, 266. Nul ne desiroit plus de combattre, COMM. I, 4. Il desiroit à la prendre d'assault, ID. III, 10. || XVIᵉ s. Sans point de faute un bien fort retiré Est d'un chascun beaucoup plus desiré, ST-GEL. 201. Je ne vous en diray plus pour ceste heure, sinon que je prie nostre seigneur vous donner l'aise que vous desire vostre etc. MARG. *Lett.* 2. Madame m'a dict qu'elle desire merveilleusement à vous voir en ce lieu, ID. *ib.* 11. C'est une vertu et suffisance qui ne laisse rien à desirer de soy, ID. III, 194. Secourans l'un l'autre au besoin, de nos vies et moiens, comme l'occasion le desirera, en toutte diligence et promptitude, D'AUB. *Hist.* II, 226. Ilz crioient qu'ilz ne vouloient la guerre qu'aux Romains, et au demourant desiroient d'estre amis de tout le monde, AMYOT, *Cam.* 30. Nous ne sommes pas tousjours incitez à desirer faire ce que nous trouvons bien fait, ID. *Péric.* 1. Ayant nouvelles que Antigonus estoit mort, de maniere que les affaires le desiroient et l'appelloient, ID. *Agis. et Cléom.* 57. Et l'homme mort est bienheureux: Heureux qui plus rien ne desire, RONS. 471. Mais de quoy sert le desirer, Sinon pour l'homme martirer? Le desir n'est rien que martire, ID. *ib.* Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il desire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 175. Ne prends pas tout ce que tu desires, ID. *ib.* p. 264.

— ÉTYM. Provenç. *desirar;* catal. *desitjar;* espagn. *desear;* portug. *desejar;* ital. *desiare;* du latin *desiderare.*

† **DÉSIREUR** (dé-zi-reur), *s. m.* Néologisme. Celui qui désire. Caligula et Néron, ces grands chercheurs de trésors, ces désireurs de l'impossible, ALEX. DUMAS.

DÉSIREUX, EUSE (dé-zi-reû, reû-z'; plusieurs, dit l'Académie, écrivent desireux et prononcent de-zi-reû, reû-z'), *adj.* Qui désire avec ardeur. Ce prince désireux d'en apprendre davantage, VAUGEL. *Q. C.* dans BOUHOURS, *Nouv. rem.* Les soldats désireux de savoir, ID. *ib.* Il était désireux d'étendre davantage ses conquêtes, ID. *ib.* liv. X, dans RICHELET. Il est désireux de son salut, *Lettres de St Augustin*, dans RICHELET. Je suis si peu désireuse de briller dans votre cour de Provence.... SÉV. *Lett.* 16 mars 1672.

— REM. Bouhours, *Nouv. rem.* dit que désireux a fort vieilli et que ceux qui écrivent poliment ne s'en servent point. Depuis Bouhours, désireux s'est rajeuni et il est en plein usage.

— HIST. XIᵉ s. Ainz que t'vedisse, si'n fui mult desirruse, *St Alexis*, XCII. || XIIIᵉ s. Qui aime sans tricherie Ne pense n'à trois n'à dous [deux]; D'une seule est desierrous, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Desireux d'ouïr et d'apprendre, AMYOT, *Solon*, 62. Renommée dont ils doivent estre plus desireux que de la conservation de leur propre vie, ID. *Moral. Épît.* p. 11. Content ne vit le desireux, RONS. 471. O heureuse nouvelle, o desireux [desiré] rapport De la santé de qui la maladie Estoit fin de plus d'une vie, ST-GEL. 177. Ils estoient plus desireux de grande que de bonne reputation, MONT. III, 22.

— ÉTYM. *Désir;* provenç. *deziros;* catal. *desitjos;* espagn. *deseoso;* portug. *desejoso;* ital. *desideroso.*

DÉSISTEMENT (dé-zi-ste-man), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence. Action de se désister. Désistement verbal, écrit. || 2° Acte par lequel on se désiste. Faire son désistement. Donner un désistement Il faudra saisir aux fermes générales sans difficulté et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit, VOLT. *Lett. Dutertre*, 18 janv. 1777.

— HIST. XVIᵉ s. Vous redoutiez dans la conduite de cette affaire les desistemens du roi, SULLY, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Désister.*

DÉSISTER (SE) (dé-zi-sté), *v. réfl.* || 1° Terme de jurisprudence. Renoncer à une poursuite. Se désister d'une plainte, d'une demande, d'un appel. || Dans le langage général, renoncer, se départir. Se désister de ses prétentions. || 2° Désister, *v. n.* Renoncer à, cesser de. ....Va-t'en donc et désiste De plus m'offrir une aide à mériter Caliste, CORN. *Clit.* I, 2. || Vieilli en cet emploi, qui était celui du XVIᵉ siècle.

— HIST. XIVᵉ s. Je vous conseille que vous vous desistez de boire ou mangier à nuit ou vespre, *Ménagier*, I, 3. Et pour ce qu'ils ne voudrent desister des choses qu'ils faisoient, ne encliner à nostre requeste, nos gens se departirent d'euls, *Lettre de Marcel, prévôt de Paris*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 428. || XVᵉ s. Quand le mareschal vit que les Pisans ne se vouloient desister de la mauvaise volonté que ils avoient vers leur seigneur, *Bouciq.* part. III, ch. 6. D'en plus parler je me desiste; Ce monde n'est qu'abusion; Il n'est qui contre mort resiste Ne qui trouve provision, VILLON, *Ballade de seigneurs du temps jadis.* || XVIᵉ s. Le nom et tiltre de vostre alliance entendu, ont soudain desisté de leurs entreprises, RAB. *Gar.* I, 31. Lors Panurge desista pourter le hault de ses chausses, ID. *Pant.* III, 7. Desistez doncques vous esbahyr de ce nouveau mien accoustrement, ID. *ib.* C'est une faculté de raison et volonté, par laquelle on elit le bien, quand la grace de Dieu assiste, et le mal, quand icelle desiste, CALV. *Instit.* 184. Quand l'homme voyant qu'il fait mal, ne desiste pas pourtant, mais poursuit, ID. *ib.* 201. Qui empeschera que celui qui aura fait un vœu par ignorance, ayant cognu son erreur, desiste de le garder? ID. *ib.* 1025. Socrates ne desista cette hardie entreprinse, qu'à la remonstrance de Theramene mesme, MONT. IV, 298. Il desista d'aller aux banquets où l'on le convioit, AMYOT, *Péric.* 13. Elle usoit d'une instance vehemente et pressante, qui ne desistoit jamais qu'elle ne fust venue à chef de son entreprise, ID. *Brutus*, 6.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *desistir;* ital. *desis*

tere; du latin *desistere*, de la préposition *de*, et *sistere*, arrêter, forme dérivée de *stare* (voy. STABLE).

DÈS LORS (dê-lor), *loc. adv.* Voy. DÈS.

† **DESMAN** (dè-sman), *s. m.* Mammifère insectivore, à museau ou trompe mobile, à queue longue, écailleuse, aplatie; il vit le long des rivières.

† **DESMANTHE** (dè-sman-t'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des mimosacées.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et ἄνθος, fleur.

† **DESMIDIE** (dè-smi-die), *s. f.* Terme de botanique. Genre de phycées, comprenant des algues microscopiques.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et εἶδος, forme.

† **DESMITE** (dè-smi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des ligaments.

— ÉTYM. Δεσμὸς, ligament, et le suffixe médical *ite*.

† **DESMOCÈRE** (dè-smo-sè-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères, famille des longicornes. Espèce : le desmocère bleu, des États-Unis.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et κέρας, corne.

† **DESMODE** (dè-smo-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de mammifères chiroptères, qui a pour type le desmode roux ou cendré du Brésil, qui suce habituellement le sang des animaux.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et ὀδοὺς, dent.

† **DESMODÈRE** (dè-smo-dè-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères, famille des longicornes. Espèce : le desmodère variable, du Brésil.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et δέρη, cou.

† **DESMOGOMPHES** (dè-smo-gon-f'), *s. m. plur.* Famille d'animalcules infusoires dont chacune des mâchoires a la forme d'un étrier sur lequel sont étendues les dents, qui y tiennent à la fois par la base et le sommet.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et γόμφος, moyen de réunion, clou.

† **DESMOGRAPHIE** (dè-smo-gra-fie), *s. f.* Terme d'anatomie. Description des ligaments.

— ÉTYM. Δεσμὸς, ligament, et γράφειν, décrire.

† **DESMOLOGIE** (dè-smo-lo-jie), *s. f.* Terme d'anatomie. Traité sur les ligaments.

— ÉTYM. Δεσμὸς, ligament, et λόγος, traité.

† **DESMOPATHIE** (dè-smo-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie des ligaments.

— ÉTYM. Δεσμὸς, ligament, et πάθος, maladie.

† **DESMOPHYLLE** (dè-smo-fi-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de polypiers pierreux.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et φύλλον, feuille.

† **DESMOSOME** (dè-smo-so-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères tétramères. Espèce unique : le desmosome longipède, du Brésil.

— ÉTYM. Δεσμὸς, lien, et σῶμα, corps.

† **DESMOTOMIE** (dè-smo-to-mie), *s. f.* Terme d'anatomie. Préparation anatomique des ligaments.

— ÉTYM. Δεσμὸς, ligament, et τομὴ, dissection.

DÉSOBÉI, IE (dé-zo-bé-i, ie), *part. passé* de désobéir. Désobéi par ceux qui auraient dû respecter ses ordres. Ce père désobéi de ses enfants. Eh bien ! est-il puni? — Il ne l'est pas encor. — Je suis désobéi, VOLT. *Oreste*, V, 4. || Bien que neutre, désobéir a un participe passif.

DÉSOBÉIR (dé-zo-bé-ir), *v. n.* || 1° Ne pas obéir à quelqu'un. Cet enfant désobéit sans cesse à sa mère. Qui m'a désobéi mérite le trépas, ROTR. *Antig.* IV, 6. Quoi ! vous craignez si peu de me désobéir ! RAC. *Bérén.* III, 3. [Je] Fis vœu sur leurs autels de leur désobéir, ID. *Iphig.* I, 1. || Absolument. Le roi vous aime encor; apaisez son courroux; Il a dit: je le veux; désobéirez-vous? — Monsieur, pour conserver tout ce que j'ai d'estime, Désobéir un peu n'est pas un si grand crime, CORN. *Cid*, II, 1. Égisthe va se perdre à force de courage : Il désobéira : la mort est son partage, VOLT. *Mérope*, V, 5. || 2° Ne pas se soumettre, enfreindre. Désobéir à la loi. Il fut contraint malgré lui de désobéir à l'oracle, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. VII, dans RICHELET.

— HIST. XIII° s. Orguel desobeist, orguel fiert [frappe] et desroie; Orguel vuelt achever quan qu'il pense et enroie, J. DE MEUNG, *Test.* 1705. || XIV° s. A tous ceus qui estoient desobeis, le cuer leur douloit, *Ménagier*, I, 6. || XV° s. Si ne l'ose desobeir Pour dobte de le courroucier; Aussi je laisse le dormir, CH. D'ORL. *Bal.* 8. || XVI° s. Car j'ayme mieux dueil en obeissant, Que tout plaisir en desobeissant, MAROT, I, 373.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *obéir*; provenç. *desobedir*; cat. *desobeir;* espagn. et portug. *desobedecer;* ital. *disubbidire*.

DÉSOBÉISSANCE (dé-zo-bé-i-san-s'), *s. f.* || 1° Action de désobéir. Ma désobéissance est ce que vous vouliez, CORN. *Théod.* II, 4. Vous connaissez la malédiction Qui punit à jamais la désobéissance, VOLT. *Fanat.* IV, 3. || 2° Habitude de désobéir. La désobéissance est le défaut principal de cet enfant. || 3° Un acte de désobéissance. Une seule désobéissance l'a fait punir. Ses désobéissances sont continuelles. Nos révoltes contre Dieu, nos désobéissances à la loi de Dieu, BOURDAL. *Myst. Nativ. de J. C.* t. I, p. 10.

— HIST. XIII° s. Donques pourroient il fere fere par lor serjans les desobeissances à lor segneurs, BEAUM. XXIX, 3. || XV° s. Arrestz les quelx n'ont peu estre mis à execucion pour les grans rebellions et deshobeissance que le dit seigneur de Pons a fait à l'encontre, *Lettre du temps de Louis XI*, *Bibl. des Chartes*, 4° série, p. 19.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *obéissance*.

DÉSOBÉISSANT, ANTE (dé-zo-bé-i-san, san-t'), *adj.* Qui désobéit. Enfant désobéissant. Fille désobéissante. Le corps cessa d'être soumis, dès que l'esprit fut désobéissant; la révolte des sens fit connaître à l'homme sa nudité, BOSS. *Concupisc.* 7.

— HIST. XIII° s. S'il sont desobeissant à son commandement, es cozes esqueles il doivent obeir à li, BEAUM. V, 19. || XIV° s. A ceulz qui sont inobediens et desobeissans à raison, l'en leur doit mettre peines et punicions, ORESME, *Éth.* 326.

DÉSOBLIGÉ, ÉE (dé-zo-bli-jé, jée), *part. passé.* A qui on a rendu un mauvais service. Désobligé en secret par un rival. || Qui éprouve le déplaisir causé par la désobligeance. Désobligé d'un refus si peu attendu.

DÉSOBLIGEAMMENT (dé-zo-bli-ja-man), *adv.* D'une manière désobligeante. Il m'a répondu désobligeamment.

— ÉTYM. *Désobligeant*, et le suffixe *ment*.

DÉSOBLIGEANCE (dé-zo-bli-jan-s'), *s. f.* Disposition à désobliger. Il est d'une désobligeance extrême.

— ÉTYM. *Désobligeant*.

DÉSOBLIGEANT, ANTE (dé-zo-bli-jan, jan-t'), *adj.* Qui désoblige. Un homme désobligeant. Procédé désobligeant. Action, parole désobligeante. Vous ne me persuaderez pas de souffrir les immodesties de cette pièce, non plus que les satires désobligeantes qu'on y voit contre les femmes, MOL. *Critique*, 7. La vie est bien exposée, si, pour de simples médisances ou des gestes désobligeants, on peut tuer le monde en conscience, PASC. *Prov.* 7. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant, LA BRUY. V. Enfin, ma bonne, vous dites vrai, il y a des choses bien désobligeantes dans la vie, SÉV. *Lett.* 6 mai 1672. Pour moi, je suis toujours traversée dans ce que je souhaite le plus; la vie assurément est fort désobligeante, ID. 4 mai 1772.

DÉSOBLIGEANTE (dé-zo-bli-jan-t'), *s. f.* Sorte de voiture étroite qui ne peut contenir que deux personnes.

— ÉTYM. *Désobligeant*.

DÉSOBLIGER (dé-zo-bli-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : nous désobligeons, je désobligeais), *v. a.* || 1° Rendre un mauvais office. Et ne pensez pas leur faire plaisir [aux prophètes] de leur prêter si libéralement et sans qu'ils en aient besoin, vos épithètes et vos métaphores.... ces ornements les déshonorent, ces faveurs les désobligent, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 7. Hélas ! de tous côtés le sort me désoblige, DESMARETS, *Mirame*, III, 3. Érophile, à qui le manque de parole, les mauvais offices, les fourberies, bien loin de nuire, ont mérité des grâces et des bienfaits de ceux mêmes qu'il a ou manqué de servir ou désobligés, LA BRUY. XI. || Absolument. Mais je sais que l'amour ne peut désobliger, CORN. *Tite et Bérén.* III, 2. || 2° Causer le genre de déplaisir qui résulte d'actions ou de paroles qui ne sont pas obligeantes. Vous me désobligerez beaucoup en n'acceptant pas. Tout à l'heure en deux mots elle m'a fait juger Qu'elle va voir le roi pour le désobliger, TRISTAN, *Mariane*, II, 4. Il a si peu d'égards au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu intention de le lui donner; il n'est pas encore assis qu'il a déjà, à son insu, désobligé toute l'assemblée, LA BRUY. V. Ma foi, je ne sais plus ce que j'y pourrais faire; Où trouver un moyen qui peut m'en dégager? Quand tout ce qu'elle fait vient me désobliger, L'air dont elle le fait ne saurait me déplaire, MONTREUIL, *Épître envoyée à un rival*. || 3° Se désobliger, *v. réfl.* Se rendre l'un à l'autre de mauvais services. Ils se sont désobligés tant qu'ils ont pu.

— HIST. XV° s. Or sommes nous desobligées; car nous vous eussions tenues pour luy que, à ceste fois, il auroit dame choisie, et vous veez que ce n'est de celles aucunes, *Petit J. de Saintré*, p. 99, dans LACURNE. Elle se tient pour acquittée et desobligée de la promesse qu'elle jadis lui fit, LOUIS XI, *Nouv.* XXVI. || XVI° s. J'aime tant à me descharger et desobliger, que j'ay parfois compté à proufit les ingratitudes, MONT. IV, 95. Il estoit monté à cheval avec ses voisins, leur disant qu'il falloit aller à la chasse, ou à la foire des amis, et prendre le temps de l'affliction pour s'obliger autrui et se desobliger envers le devoir d'un gentil-homme, D'AUB. *Hist.* II, 461.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *obliger*.

DÉSOBSTRUANT, ANTE (dé-zob-stru-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui est propre à dissiper les obstructions. Nom donné, d'après des théories vieillies, à des médicaments que l'on croyait capables de désobstruer les canaux du corps, et notamment les vaisseaux capillaires. || *S. m.* Ce remède passe pour un désobstruant.

DÉSOBSTRUCTIF, IVE (dé-zob-stru-ktif, kti-v'), *adj.* Même sens que désobstruant.

— ÉTYM. *Désobstruer*.

† **DÉSOBSTRUCTION** (dé-zob-stru-ksion), *s. f.* Action de désobstruer.

— ÉTYM. *Désobstruer*.

DÉSOBSTRUÉ, ÉE (dé-zob-stru-é, ée), *part. passé.* La voie étant désobstruée.

DÉSOBSTRUER (dé-zob-stru-é), *v. a.* || 1° Débarrasser de ce qui obstrue, bouche, encombre. Désobstruer une rue, un passage, un canal. || 2° Terme de médecine. Faire cesser une obstruction || 3° Se désobstruer, *v. réfl.* Être désobstrué. Des vaisseaux qui se désobstruent.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *obstruer*.

DÉSOCCUPATION (dé-zo-ku-pa-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* État de celui qui n'a point d'occupation. || État de celui dont l'âme n'est pas prise (par une passion quelconque). Je me hâtai de me servir de sa désoccupation [du duc d'Orléans après le renvoi de Mme d'Argenton], ennuyeuse et pénible dans ce subit changement de vie, pour l'attacher à Mme la duchesse d'Orléans, ST-SIM. 256, 191.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *occupation*.

DÉSOCCUPÉ, ÉE (dé-zo-ku-pé, pée), *adj.* Qui n'a rien à faire, qui ne s'occupe à rien. Ce premier jour nous toucha; il [M. de Pomponne, après sa disgrâce] était désoccupé, et commençait à sentir la vie et la véritable longueur des jours, SÉV. 388. Le prêtre mondain, seul au milieu du monde, est l'homme le plus inutile et le plus désoccupé qui soit sur la terre, MASS. *Confér. Fuite du monde*. Votre cœur désoccupé de ses passions, ID. *Car. Inconst.* Que n'employez-vous aux édifices publics, pendant cent jours, les artistes désoccupés? VOLT. *Dial.* 1. L'artisan est plus heureux que le riche désoccupé, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 4. || Par extension. On croit qu'une vie désoccupée ne peut presque être innocente, MASS. *Av. Concept.* || Substantivement. Ils [les Romains] comptent leur argent, courent au spectacle ou chez leurs maîtresses; c'est la vie des désoccupés, VOLT. *Memmius*, XIII.

— SYN. 1. DÉSOCCUPÉ, INOCCUPÉ. Dans la rigueur étymologique, inoccupé veut dire qui n'est pas occupé, et désoccupé veut dire qui a cessé de l'être. Mais, dans l'usage, cette petite différence disparaît, et ces deux mots sont le plus souvent identiques. || 2. DÉSOCCUPÉ, DÉSŒUVRÉ. L'homme désoccupé n'a point d'occupations; l'homme désœuvré n'a point d'œuvre qu'il fasse. Un homme désœuvré est donc un paresseux aimant à ne rien faire. Un homme désoccupé est simplement celui qui n'a pas d'occupation actuelle, et qui, quand il en aura, pourra montrer activité et zèle.

† **DÉSOCCUPER** (dé-zo-ku-pé), *v. a.* || 1° Débarrasser, défaire de ce qui occupait. Dieu entraîne l'âme et la désoccupe d'elle-même en l'occupant de lui, FÉN. t. XVIII, p. 447. || 2° Se désoccuper, *v. réfl.* Il faut se désoccuper de tout autre soin que de.... Son principal soin était de se désoccuper, *Vie de dom Barthélemy des Martyrs*, liv. III, ch. 20, dans RICHELET. Ils s'appliquaient avec toute leur attention à ce qu'ils devaient à Dieu, et se désoccupaient de tout autre soin, *Port-Royal*, *Catéchisme de jubilé*, p. 203, dans RICHELET. || Cesser de s'occuper.

DÉSOEUVRÉ, ÉE (dé-zeu-vré, vrée), *adj.* Qui ne fait œuvre quelconque. || Substantivement. C'est un désœuvré. Il y a tant de désœuvrés, tant de gens actifs sans occupation, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, t. IV, p. 115, dans POUGENS.

— REM. Mot qui commence à s'introduire, DE CAILLIÈRES, 1690.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *œuvre*.

DÉSOEUVREMENT (dé-zeu-vre-man), *s. m.* État d'une personne désœuvrée. Il passe sa vie dans le désœuvrement. Alors il eut un ennemi terrible à combattre : le désœuvrement avec l'ennui qu'il traîne à sa suite et qui en est pour ainsi dire la punition, CONDORCET, *Courtanvaux*. || Terme de papeterie. Séparation des feuilles de papier.

— ÉTYM. Voy. DÉSŒUVRÉ.

† **DÉSOEUVRER** (dé-zeu-vré), *v. a.* Terme de papeterie. Séparer les feuilles de papier les unes des autres. || Se désœuvrer, *v. réfl.* Se séparer, se détacher.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *œuvre* (de papeterie).

† **DÉSOLABLE** (dé-zo-la-bl'), *adj.* Qui peut être désolé.

— ÉTYM. *Désoler.* Au XVIe siècle, *désolable* avait le sens actif : qui désole, qui excite la désolation. Plusieurs autres lamentations desolables feit le pauvre chevalier, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, de 1506 et 1507, p. 33, dans LACURNE.

DÉSOLANT, ANTE (dé-zo-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui désole, qui cause une grande affliction. Une nouvelle désolante. Si de tous les hommes les uns mouraient, les autres non, ce serait une désolante affliction que de mourir, LA BRUY. XI. Perdu dans cet abîme de pensées désolantes, il [l'Empereur] tombe dans une si grande contention d'esprit qu'aucun de ceux qui l'approchent n'en peut tirer une parole, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 3. || 2° Se dit, par exagération, d'une simple contrariété. Il se fait bien attendre; cela est désolant. Elle ne me quitta pourtant qu'un quart d'heure pour une visite qui lui attira des importunités désolantes et des invitations qu'elle eut garde d'accepter, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || En parlant des personnes, insupportable, ennuyeux, fatigant. Cet homme est désolant avec ses vers. Son maudit commis fut plus désolant que jamais, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

DÉSOLATEUR (dé-zo-la-teur), *s. m.* || 1° Celui qui désole, ravage. Les désolateurs de provinces, SCARRON, *Virg. trav.* VI. De ce monde usurpé désolateurs perfides, VOLTAIRE, *Alz.* II, 1. || Familièrement, celui qui tourmente, désole, contrarie extrêmement. Aux amants heureux ou tranquilles Redoutable par ses complots, Désolateur de ses rivaux, Fléau des discours inutiles, CHAULIEU, *Épître de M. d'Hamilton.* || 2° *Adj.* Désolateur, désolatrice, qui désole, qui ravage. Un conquérant désolateur. Des hordes désolatrices.

— REM. Ce mot ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— HIST. XVIe s. Et de ce peuple estre seur tesmoing Titus Cesar, desolateur d'icelle nostre triste cité, JOSEPHE, *Prol. Trad. de Desessarts.*

— ÉTYM. *Désoler.*

DÉSOLATION (dé-zo-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de désoler; résultat de cette action. Il mit en désolation le sanctuaire, PASCAL, *Proph.* 24. Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche, SACI, *Bible, Év. S. Luc,* XXI, 20. En regardant de loin fumer leurs villes et leurs maisons réduites en cendre, ils pleuraient la mort de leurs proches et la désolation de leur pays, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* I, 32. Se peut-il qu'en ce temps de désolation.... VOLT. *Orphel.* I, 1. || En style de l'Écriture, l'abomination de la désolation. || 2° Par extension, extrême affliction. La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs, est morte toute vive, parce que, oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde, BOSS. *Ann. de Gonz.* De là naissent les mélancolies et les tristesses, de là les désolations et les désespoirs, BOURD. *Nativ. de J. C. 1er Avent,* p. 255. Toute la désolation qu'inspire un amour violent, MASS. *Myst. Assompt.* Il lui restait bien des griefs; et surtout les galanteries des dames, et les désolations qui en devaient être la suite le remplissaient d'inquiétude et d'effroi, VOLT. *Babouc.* || 3° Vive contrariété. Vous me voyez dans la désolation, je n'ai pu obtenir ce que vous désiriez.

— HIST. XIVe s. Cilz qui devant estoient en desolacion Furent tuit repleni de consolacion, *Girart de Ross.* v. 2653. || XVe s. Si fut le roi anglois moult courroucé de la desolation de ses gens [à cause du ravage de Southampton par les Normands], FROISS. I, 1, 97. Pour faire ceste desolation [brûler la ville à trois fois], COMM. II, 14. Leurs desolations estoient si grandes et leur paour, qu'ilz ne sçavoient ne que dire ne que faire, ID. V, 16. Tendre à la totale destruction de nostre royaume et à la très grand foulle et desolacion de nostre peuple, *Lettre de Charles VIII, Bulletin du comité de la langue,* t. III, p. 587. || XVIe s. La desolation et destruction d'une ville, AMYOT, *Lucull.* 57.

— ÉTYM. Lat. *desolationem,* de *desolare,* désoler.

DÉSOLÉ, ÉE (dé-zo-lé, lée), *part. passé.* || 1° Où se fait la solitude, ravagé. Une ville désolée par la peste. Préparez-vous à voir vos pays désolés, CORN. *Nicom.* III, 1. Du Danube asservi les rives désolées, RAC. *Baj.* II, 1. Éphraïm sera désolé au jour que j'ai marqué pour son châtiment, SACI, *Bible, Osée,* V, 9. Vois du nord au midi l'univers désolé, VOLT. *Fanat.* II, 5. || Un lieu désolé, un lieu qui présente l'image d'une solitude, effet d'un ravage. Neptune, qui secoue l'Etna et dont le trident entr'ouvre la terre jusqu'au centre et montre la rive désolée du Styx, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres,* t. XV, p. 77, dans POUGENS. || 2° Laissé seul, laissé dans la solitude. On s'empresse à vous voir, on s'efforce à vous plaire; Mon palais près du vôtre est un lieu désolé, CORN. *Agésil.* III, 1. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, qui, vraiment veuves et désolées, s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux! BOSS. *Ann. de Gonz.* Car il n'est point d'auteur si désolé Qui dans Paris n'ait un parti zélé; Rien n'est moins rare: un sot, dit la satire, Trouve toujours un plus sot qui l'admire, J. B. ROUSS. *Épître,* liv. I, 4, *Aux muses.* || 3° Plongé dans l'affliction. De grâce montrez moins à mes sens désolés.... CORN. *Poly.* II, 2. .... Et de tous les mortels ce secret révélé Me rend le plus content ou le plus désolé, ID. *Rodog.* I, 2. Le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ainsi Dieu conforta cette âme désolée, CORN. *Imit.* I, 25. Une femme désolée s'arrache les cheveux, MAUCROIX, *Homélie* 5, dans RICHELET. Et redonnant le calme à vos sens désolés, RAC. *Alex.* IV, 2. Sa présence a surpris mon âme désolée, ID. *Baj.* V, 1. De quoi viens-tu flatter mon esprit désolé? ID. *Phèd.* III, 1. À mes sens désolés, ombre à jamais présente, VOLT. *Alz.* III, 1. Des vieillards massacrés, des mères désolées, LEMERC. *Agam.* III, 2. || 4° Par exagération, contrarié, fâché. Je suis désolé de vous avoir fait attendre.

DÉSOLER (dé-zo-lé), *v. a.* || 1° Faire la solitude, ravager. Désoler la campagne, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. La mort a désolé sa pauvre famille, PATRU, *Plaidoyer* 8, dans RICHELET. Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond, Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages, RAC. *Athal.* II, 5. Nous nous sommes mis en état de désoler ces barbares, FÉN. *Tél.* X. Dans les champs que l'hiver désole, Flore vient rétablir sa cour, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || 2° Causer peine et tourment par ce qui ravage, appauvrit, etc. Cette taille [taxe] désole cette élection et réduit les trois quarts de ses habitants au pain d'orge et d'avoine et à n'avoir pas un écu d'habits sur le corps, VAUBAN, *Dîme,* p. 162. On verra, sous le nom du plus juste des princes, Un perfide étranger désoler vos provinces, RAC. *Esth.* III, 4. || 3° Causer une grande affliction. La mort de son ami le désole. Rien ne peut égaler l'ennui qui la désole, TRISTAN, *M. de Chrispe,* I, 3. Et c'est, grands du monde qui m'écoutez, ce qui devrait aujourd'hui vous affliger ou même vous désoler, BOURD. *Nativ. de J. C. 2e Avent,* p. 529. Ces neveux affamés, dont l'importun visage De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.... Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer, De pouvoir, moi vivant, dans peu les désoler, BOIL. *Sat.* X. Quoi toujours de ce juif l'image vous désole! RAC. *Esth.* III, 2. || 4° Par exagération, contrarier. Ce contre-temps me désole. Le froid nous désole. Il prit les mœurs des Perses pour ne pas les désoler, MONTESQ. *Espr.* X, 14. || Importuner, incommoder. Les solliciteurs le désolent. Les guêpes désolent ce cheval. || 5° Se désoler, *v. réfl.* S'abandonner à une grande affliction. Il se désole nuit et jour. Car tu ne seras point de ces jaloux affreux, Habiles à se rendre inquiets, malheureux, Qui, tandis qu'une épouse à leurs yeux se désole, Pensent toujours qu'un autre en secret la console, BOIL. *Sat.* X. || Être contrarié. Je me désole de ce qui vous arrive. || Se causer réciproquement de grandes afflictions. Cet homme et cette femme, mal mariés, se désolent l'un l'autre.

— HIST. XIVe s. Toutes choses à Rome estoient troublées et desolées, BERCHEURE, fo 67, *recto.* Il gisoit en son lit tristes et desolez, ID. fo 40, *verso.* Les tyrans qui par violence desolent et gastent les cités, ORESME, *Eth.* 111. Li uns occist un prestre à son col une estole; Li autres un moustier par sa foleur desole, *Guescl.* 17547. Ahi! sire, font-il, pour Dieu de trinité, Faites laissier l'assaut: tout sommes desolé Par Gaufrois le traïstre qu'est plains de cruauté, *Baud. de Seb.* IV, 306. || XVe s. Mais estoient de la mort de lui [Jacques d'Artevelle] courroucés et desolés, FROISS. I, I, 249. Sera l'isle de tous poins desolée, Qui depuis fut Albions appellée, E. DESCH. *Proph. de Merlin.* Et puis quant Mont-Aiguillon fut rendu, le conte de Salsebri le fist abatre et du tout desoler, FENIN, 1423. Car souvent [ils] ont fait decoler Plusieurs nobles, et desoller Leurs lieux et habitations, *La bataille du Liege.* || XVIe s. Et par autant qu'ung royaulme ainsy desolé seroyt facillement ruyné, RAB. *Garg.* I, 50. Par luy la foy se fausse, et mille maux divers Par luy se sont campez en ce grand univers, Qui de toute bonté les terres desolerent, RONS. 800.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *desolar;* ital. *desolare;* du latin *desolare,* de la préposition *de,* et *solus,* seul : rendre seul, désert. La série des sens est: rendre seul, ravager; rendre seul, délaisser, affliger. Le sens d'affliction ne peut venir du latin *solari,* consoler, avec le préfixe *de;* il n'y a rien dans l'historique qui autorise une telle admission. La série des sens suffit sans qu'on introduise une double racine. Tout au plus peut-on penser que *consoler* et *désoler,* qui d'ailleurs sont du même radical, ont réagi l'un sur l'autre, et que *désoler* en a pris plus facilement le sens d'affliger.

† **DÉSOLLICITER** (dé-sol-li-si-té), *v. a.* Cesser de solliciter. M. de Montausier a sollicité et puis il a désollicité, *Lettre de Mme* DE LONGUEVILLE.

— REM. Ce verbe est un de ceux qui n'ont guère d'existence que par opposition avec leur simple.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *solliciter.*

† **DÉSOPILANT, ANTE** (dé-zo-pi-lan, lan-t'), *adj.* Qui fait rire, qui réjouit beaucoup.

DÉSOPILATIF, IVE (dé-zo-pi-la-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Propre à désopiler. Remède désopilatif.

— ÉTYM. *Désopiler.*

DÉSOPILATION (dé-zo-pi-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Guérison d'une obstruction.

— ÉTYM. *Désopiler.*

DÉSOPILÉ, ÉE (dé-zo-pi-lé, lée), *part. passé.* Les vaisseaux désopilés.

DÉSOPILER (dé-zo-pi-lé), *v. a.* Terme de médecine. Déboucher, détruire les obstructions. Désopiler la rate. || Ce mot a vieilli au propre. || Fig. Désopiler la rate, faire beaucoup rire; locution qui vient de ce que l'on croyait que la rate, obstruée, causait des vapeurs, la mélancolie, et que, dans l'ancienne médecine, on regardait la rate comme le siége de l'atrabile, de l'humeur noire et, par suite, de la mélancolie. || Se désopiler la rate, rire beaucoup. || Se désopiler, *v. réfl.* Se mettre en gaieté.

— REM. Mme de Sévigné a employé se désopiler pour signifier sortir de sa position, se dégager : M. de Monterey [un général ennemi] est un habile homme; il fatigue notre armée, et la met hors d'état de sortir.... il n'aura qu'un pas à faire pour se retirer; en attendant, M. de Luxembourg ne saurait se désopiler, SÉV. 180. Ce sens est complétement inusité.

— HIST. XVIe s. Laquelle vous espanouit le cerveau, ouvre l'appetit, delecte le goust, tempere le sang, desopile la ratelle, RABEL. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et le latin *oppilare,* boucher, de *ob,* et *pilare,* presser (voy. PILE).

DÉSORDONNÉ, ÉE (dé-zor-do-né, née), *adj.* || 1° Livré au désordre, mal réglé. Une maison désordonnée. La justice de Dieu ne laisse rien de désordonné, FLÉCH. *Serm.* II, 246. Je ne finirais pas si je vous disais les projets désordonnés dans lesquels elle veut me faire entrer, MAINTENON, *Lettre à Mme de Caylus,* 26 déc. 1717. Restes des passions par le temps effacées, Combat désordonné de vieux et de pensées, LAMART. *Méd.* I, 18. || 2° Excessif. Des dépenses désordonnées. Un appétit désordonné. || Déréglé, dissolu. Mener une vie désordonnée. .... Femme désordonnée, Sans mesure et sans règle au vin abandonnée, BOIL. *Sat.* X. Ces âmes désordonnées que le monde et les passions entraînent, MASS. *Car. Lazare.*

DÉSORDONNÉMENT (dé-zor-do-né-man), *adv.* D'une manière désordonnée, avec licence et désordre. Vivre désordonnément. || Excessivement, sans mesure. Ce qu'ils aiment désordonnément, BOSS. *Imp.* 2. Ils recherchent la science désordonnément, ID. *Cath.* 1.

— HIST. XIVe s. Mollece refuit desordeneement toute tristece, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Ils reculerent si desordonnément que.... FROISS. I, I, 286. || XVIe s. Notre devoir est d'admonester ceux que nous voyons vivre desordonnement, CALVIN, 196. Il se desborda de rechef à vivre voluptueusement et désordonéement comme devant, AMYOT, *Anton.* 24. Nations si diverses, si esloingnées, si mal affectionnées, si desordonnéement commandées et injustement conquises [par Rome], MONT. IV, 85.

— ÉTYM. *Désordonnée,* et le suffixe *ment.*

† **DÉSORDONNER** (dé-zor-do-né), *v. a.* Troubler l'ordre. Atinas même fuit, et de ses vétérans Un

tumulte confus désordonne les rangs, DELILLE, *Énéide*, XI, 1161. || Se désordonner, *v. réfl.* Se déranger, se confondre, sortir de l'ordre. Mais à son Dieu déjà tous ses sens s'abandonnent; Ses cheveux, son regard, ses traits se désordonnent, ID. *ib.* VI.

— HIST. XIe s. [Vous avez] regnes conquis et desordenét [défait] reis, *Ch. de Rol.* CCXLVIII. || XIIe s. Pur ço voleit li reis, e il e si barun, Que se nuls ordenez [prêtre] fust pris à mesprisun, Cumme de larrecin u murdre u traïsun, Dunc fust desordenez [ôté de la prêtrise] par itele raisun, E puis livré à mort e à desfactiun, *Th. le mart.* 26. || XIIIe s. Mès tu l'as [ta cure, ton soin] autre part tornée, Par ceste amor desordenée, *la Rose*, 6834. O très glorieuse naissance; Qui humilias la puissance À qui nulle ne se compere, Qui feïz du sens Dieu enfance, Qui desordonnas ordennance Quand tu feïz de fille mere, J. DE MEUNG, *Tr.* 186. || XIVe s. Or es-tu bien desordonné, Se tu ne congnois et entends Que ce hault bien où tu pretends, En tant qui touche à creature, Est le grant secret de nature, *Nat. à l'alch. err.* 666. || XVe s. Ne soyez pas plus desordonnez que les maindres bestelettes, ne plus negligens ou moins enclinez à vostre commune salvation, AL. CHART. *Quadrilogue invectif.* Par volenté desordonnée, COMM. V, 18. || XVIe s. Comme ils commenceoient à se desordonner [à aller en désordre], il en vint aysement à bout, MONT. I, 343. Toutes grandes mutations esbranlent l'estat et le desordonnent, ID. IV, 83. La nature de la guerre est de desordonner toutes choses, LANOUE, 511. Il estoit dissolu en amours de folles femmes, et desordonné en banquets, AMYOT, *Alc.* 27. Il disoit qu'il ne l'avoit pas fait par mal ny par desordonné appetit de prendre son plaisir, ID. *ib.* 44. Homme temeraire, dissolu et desordonné en sa vie, ID. *Marcel.* 2. À la veue et approche des asnesses, ils [les baudets] font mille algarades, desordonnans tout un marché, O. DE SERRES, 311.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ordonner.*

DÉSORDRE (dé-zor-dr'), *s. m.* || 1° Manque d'ordre, dérangement, confusion. Ses vêtements étaient en désordre. Les désordres réels ou apparents qui règnent dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, DIDER. *Opin. des anc. philos. Belbuch.* On se fait une idée précise de l'ordre, mais non pas du désordre, BERN. DE ST-P., *Paul et Virg.* Qu'il est doux.... De la voir devant vous accourir au passage, Ses cheveux en désordre épars sur son visage! A. CHÉN. *Élég.* XVIII. || Il se dit aussi des affaires, de l'administration. Le désordre de ses affaires. Il règne un grand désordre dans l'administration. Colbert trouva l'administration des finances dans tout le désordre où les guerres civiles et trente ans de rapine l'avaient plongée, VOLT. *Dial.* 4. || Il se dit encore des corps, des bandes, des troupes où la confusion se met. La cour est en désordre et le peuple en alarmes, CORN. *Cid*, III, 6. Le désordre se met parmi eux, BOSS. *Hist.* II, 7. Et le camp de Taxile Garde dans ce désordre une assiette tranquille, RAC. *Alex.* III, 1. Et si, dans les horreurs de ce désordre extrême, Votre père frappé tombe et périt lui-même, ID. *Iph.* V, 2. Mentor ayant achevé de mettre les ennemis en désordre, FÉN. *Tél.* I. || 2° Avec une épithète, désordre peut se prendre en un sens favorable. Un aimable désordre embellira la fête, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* IV, 3. || Dans la poésie lyrique, désordre signifie les écarts et les digressions que la passion du poëte rend excusables et même louables, à la condition qu'il n'en résultera aucune obscurité. Son style impétueux [de l'ode] souvent marche au hasard; Chez elle un beau désordre est un effet de l'art, BOIL. *Art p.* II. || 3° Pillage, dégât. Les troupes ont passé sans faire aucun désordre. || 4° Trouble de l'âme. L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages; Et l'esprit le plus mâle et le moins abattu Ne saurait sans désordre exercer la vertu, CORN. *Hor.* I, 1. Il me fit ensuite cent mauvaises railleries, et me mit dans un tel désordre que Verville en eut pitié, SCARRON, *Roman com.* I, 13. Elle s'efforça de parler pour cacher son désordre, LE COMTE DE BUSSY, dans RICHELET. Combien de fois, hélas! puisqu'il faut vous le dire, Mon cœur de son désordre allait-il vous instruire! RAC. *Brit.* III, 7. Il peut dans ce désordre extrême Épouser ce qu'il hait et perdre ce qu'il aime, ID. *Andr.* I, 1. Et ma bouche et mes yeux du mensonge ennemis, Peut-être dans le temps que je voudrais lui plaire, Feraient par leur désordre un effet tout contraire, ID. *Baj.* II, 5. J'ai cru dans son désordre entrevoir sa tendresse, ID. *ib.* III, 5. ....Quand je m'examine, Je crois de ce désordre entrevoir l'origine; Phénice, il aura su tout ce qui s'est passé; L'amour d'Antiochus l'a peut-être offensé, ID. *Berén.* II, 5. Je veux voir son désordre et jouir de sa honte, ID. *ib.* IV, 6. J'ai couru; le désordre était dans ses discours, ID. *Esth.* II, 1. De vos sens étonnés quel désordre s'empare! ID. *Athal.* III, 5. || 5° Désordre d'esprit, désordre d'imagination, état d'un esprit, d'une imagination mal réglée. C'est le désordre de l'imagination qui invente ces systèmes, c'est la nouveauté qui les accrédite, c'est l'intérêt qui les perpétue, DIDER. *Opin. des anc. phil. Pythagorisme.* || 6° Dissensions intestines, tumulte séditieux. De graves désordres éclatèrent dans cette province. Suis-je venu porter le désordre dans l'armée des alliés? FÉN. *Tél.* XVI. Une époque où l'on est réduit même, dans les occasions difficiles, à céder par sagesse, à conduire le désordre pour le retenir, MIRABEAU, *Collection*, liv. II, p. 289. || Fig. La raison outragée enfin ouvrit les yeux, La chassa [la pointe] pour jamais des discours sérieux.... Ainsi de toutes parts les désordres cessèrent, BOIL. *Art p.* II. || 7° Dérèglement de mœurs. Vivre dans le désordre. Plus cet effort nous trompe et force à remarquer Les désordres secrets qui souillent notre vie, CORN. *Imit.* I, 8. Un prêtre qui serait tombé dans un tel désordre, PASC. *Prov.* 6. Combien de fois as-tu protesté aux complices de tes désordres, que tu ne leur serais jamais infidèle? BOSS. *Pensées chrét.* IX. Pour corriger les abus, pour arracher les désordres, FLÉCH. *Serm.* II, 340. Il était bon dans le fond; mais il avait vécu dans de si grands désordres que je puis dire qu'il ne m'a donné, en toute sa vie, d'autre joie que celle d'être mort saintement, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 9 juin 1703. Il faut fermer les yeux à des désordres que vous autorisez par vos mœurs, MASS. *Pet. car. Vices et vertus.* || 8° Perturbation dans les fonctions du corps. L'intempérance produit des désordres dans l'économie. La raison, alors dans sa force, devrait produire, mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie, par la douleur, déconcertée ensuite par le désordre de la machine qui est vers son déclin, LA BRUY. XI. || Altération des tissus. Le poumon avait subi de trop graves désordres pour que la vie pût se prolonger.

— REM. Corneille dans le Cid a dit: rétablir le désordre, pour apaiser le désordre. L'Académie a condamné, à juste titre, cette locution.

— HIST. XVIe s. La souvenance de toutes ces turpitudes et desordres nous doit donner une grande compunction en nos cœurs, LANOUE, 58.

— ÉTYM. *Dés...* préfixe, et *ordre;* provenç. *desorde;* espagn. *desorden;* portug. *desordem;* ital. *disordine.* Le vieux français avait *desordonement* et *desordonance.*

† **DÉSORGANISATEUR, TRICE** (dé-zor-ga-ni-za-teur, tri-s'), *adj.* Terme de médecine. Qui désorganise. Un travail d'inflammation désorganisateur des tissus. || Fig. Qui attaque la morale, la société. Principes désorganisateurs. Passions désorganisatrices.

— ÉTYM. *Désorganiser.*

DÉSORGANISATION (dé-zor-ga-ni-za-sion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Altération profonde dans la texture d'un organe ou d'une portion d'organe, qui, lui faisant perdre ses caractères, l'empêche de remplir son office. La désorganisation du foie. || 2° Fig. La désorganisation d'une administration. Quant à la faiblesse et à la désorganisation de l'armée ennemie, personne n'y croyait, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 5.

— ÉTYM. *Désorganiser.*

DÉSORGANISÉ, ÉE (dé-zor-ga-ni-zé, zée), *part. passé.* Un poumon désorganisé. || Fig. Un service désorganisé.

DÉSORGANISER (dé-zor-ga-ni-zé), *v. a.* || 1° Terme de médecine. Détruire l'organisation d'une partie, d'un tissu. Le cancer désorganise les tissus qu'il envahit. || 2° Fig. Désorganiser un service public, un corps. || 3° Se désorganiser, *v. réfl.* Perdre son organisation. Le foie se désorganise rapidement sous l'influence des pays chauds. || Fig. À l'approche des barbares l'empire romain se désorganisait.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *organiser.*

DÉSORIENTÉ, ÉE (dé-zo-ri-an-té, tée), *part. passé.* Placé hors de l'orientation. Un cadran désorienté. || Fig. Voyant une personne qui n'a pas sa gaieté ordinaire, on dira qu'elle est toute désorientée, le terme est fort bon, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 40, 1668.

DÉSORIENTER (dé-zo-ri-an-té), *v. a.* || 1° Faire perdre sa situation à quelque chose qui devait regarder l'orient. Ce cadran ne marque pas juste, parce que la pierre sur laquelle il est tracé a été désorientée. || 2° Faire perdre la connaissance du côté où le soleil se lève. || Par extension, faire perdre la direction à suivre. La brume acheva de nous désorienter. || 3° Fig. Déconcerter, embarrasser. Je vois qu'il a été un peu désorienté par deux causes malheureuses qui m'ont à la fois perdu coup sur coup, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 oct. 1766. Une certaine coquetterie désoriente les soupirants, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. || 4° Se désorienter, *v. réfl.* Perdre la direction. En revenant plusieurs fois sur ses pas dans la forêt, il se désorienta.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *orienter.*

DÉSORMAIS (dé-zor-mê), *adv. de temps.* || 1° À partir de ce moment-ci. Que reste-t-il désormais à faire? On portera le joug désormais sans se plaindre, CORN. *Cinna*, V, 3. Je ne vais désormais penser qu'à vous venger, RAC. *Mithr.* III, 3. Et désormais certain du malheur de ses armes, Il n'a plus aspiré qu'à s'ouvrir des chemins Pour éviter l'affront de tomber en leurs mains, ID. *ib.* V, 1. De ses jeunes erreurs désormais revenu, Par un indigne obstacle il n'est point retenu, ID. *Phèd.* I, 1. || 2° Désormais que, *loc. conj.* Désormais que ma muse, aussi bien que mes jours, Touche de son déclin l'inévitable cours, Et que de ma raison le flambeau va s'éteindre, Irai-je en consumer les restes à me plaindre? LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX.

— REM. On a dit que *désormais* ne s'employait qu'avec un verbe au futur; mais les exemples ci-dessus montrent qu'il n'en est pas ainsi.

— HIST. XIIe s. Pour ce, dame, vous loue [je vous conseille] à escuser; Que cil ne soit ateins de l'heresie [suspects d'être hérétique en amour], Qui desormais ne vous vorront [voudront] aimer, QUESNES, *Romancero*, p. 109. || XIIIe s. Des ore mais revenrons au roi Phelippe qui estoit entrés en mer, *Chron. de Rains*, p. 48. Soffrés que Bel-Acueil li face Dès ores mès aucune grace, *la Rose*, 3722. Si commencerons des ore mais nostre livre en la maniere que ensuit, BEAUM. 15. Veschi [voici] le [la] rente de ceste anée.... et desoremais je ne le [la] voil plus tenir, ains voz laisse des ores mes en avant, ID. XXIV, 10. || XVe s. User ma vie me fauldra En languissant desoresmais, CH. D'ORL. *Lett. en complainte à Fredet.* || XVIe s. C'est desormais assez discouru sur ce point, AMYOT, *Arist. et Caton*, 9. .... Qu'ilz les affranchissoient de toutes tailles, pour desormais vivre à leurs loix anciennes en pleine liberté, ID. *Flamin.* 19.

— ÉTYM. *Dès, or* ou *ore*, heure (voy. OR), et *mais*, davantage : mot à mot, dès l'heure en avant.

† **DÉSORNAGE** (dé-sor-na-j'), *s. m.* Terme de métallurgie. Triage des scories.

— ÉTYM. *Désorner* 2.

† 1. **DÉSORNER** (dé-zor-né), *v. a.* Enlever les ornements.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *orner.*

† 2. **DÉSORNER** (dé-sor-né), *v. a.* Séparer des sornes. || Désorner la fonte, la séparer des scories qui sont adhérentes aux parois de la forge.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *sorne.*

DÉSOSSÉ, ÉE (dé-zô-sé, sée), *part. passé.* Dinde désossée. || Il se dit aussi de certains poissons dont on a ôté les arêtes. || Substantivement. Il se plie et se tord comme un désossé.

DÉSOSSEMENT (dé-zô-se-man), *s. m.* Action de désosser. Désossement d'un lièvre.

— ÉTYM. *Désosser.*

DÉSOSSER (dé-zô-sé), *v. a.* || 1° Terme de cuisine. Ôter les os d'un poulet, d'un lièvre, etc. soit pour en mettre la chair en pâté, soit pour remplacer les os et emplir la bête d'un hachis, etc. comme dans une galantine. || Terme de pêche. Désosser une morue, lui ôter la grosse arête. || Il se dit aussi d'autres poissons dont on ôte les arêtes. || 2° Fig. Décomposer, disséquer, examiner. Il n'y a qu'à désosser cette composition [représentation des états généraux par le parlement], et l'on trouvera qu'elle ne sera pas plus heureuse à imposer que l'équivoque du nom de parlement, ST-SIM. 375, 65. || Pénétrer dans l'intérieur d'une personne. Il faudra les déchirer, les désosser, fouiller dans leurs entrailles palpitantes, J. J. ROUSS. *Prom.* 7. || 3° Se désosser, *v. réfl.* Être désossé. Cette volaille se désosse facilement. || Fig. Prendre en des tours de force toute sorte d'attitudes. Ce clown se désosse.

— REM. St-Simon l'a employé dans le sens de démembrer, disjoindre, d'une façon qui ne paraît pas correcte. Ce groupe de tant de choses [petits emplois] accumulées et qui éblouissaient les sots lui parut [à Vaudemont] trop aisé à désosser pour se pouvoir flatter d'en faire réussir quelque chose de solide, ST-SIM. 178, 123. Désosser un groupe n'est pas une métaphore où les idées se suivent.

— HIST. XVIe s. Desossez ceste venayson, PALSGR. p. 747.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *os.*

† **DÉSOUCI** (dé-sou-si), *s. m.* Cessation du souci. Sénèque traitant du courage que donne la vertu, et du désouci de l'avenir, DIDEROT, dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *souci*.

DÉSOURDI, IE (dé-zour-di, die), *part. passé.* Une toile désourdie.

DÉSOURDIR (dé-zour-dir), *v. a.* Défaire ce qui était ourdi. Pénélope désourdissait la nuit la toile qu'elle avait faite le jour.

— HIST. XVIe s. Desordir, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *ourdir*.

† **DÉSOXYDANT, ANTE** (dé-zo-ksi-dan, dan-t'), *adj.* Qui désoxyde. Une action désoxydante.

DÉSOXYDATION (dé-zo-ksi-da-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action d'enlever l'oxygène d'un métal oxydé.

— ÉTYM. *Désoxyder.*

DÉSOXYDÉ, ÉE (dé-zo-ksi-dé, dée), *part. passé.*

DÉSOXYDER (dé-zo-ksi-dé), *v. a.* Terme de chimie. Réduire un oxyde, lui enlever tout ou partie de son oxygène. La chaleur désoxyde un très-grand nombre d'oxydes. || Se désoxyder, *v. réfl.* Perdre son oxygène, en parlant d'un oxyde.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *oxyde*.

DÉSOXYGÉNATION (dé-zo-ksi-jé-na-sion), *s. f.* Action de désoxygéner. État de ce qui est désoxygéné.

— ÉTYM. *Désoxygéner.*

DÉSOXYGÉNER (dé-zo-ksi-jé-né. La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je désoxygène, excepté (exception inconséquente) au futur et au conditionnel : je désoxygénerai, je désoxygénerais), *v. a.* Soustraire, en totalité ou en partie, l'oxygène qui entre dans la composition d'une substance. || Se désoxygéner, *v. réfl.* Perdre son oxygène.

— REM. Ce terme n'est pas synonyme de désoxyder : on désoxyde les oxydes et les sels formés d'oxydes : on désoxyde l'hyperchlorate de potasse pour avoir l'oxygène qui y est contenu, au moyen d'une cornue de verre sur un feu assez doux ; mais on désoxygène les corps qui ne sont pas des oxydes, des sels, ou dans lesquels l'oxygène est en simple mélange et non en combinaison chimique. Ainsi le sang arrive désoxygéné, et non désoxydé, au poumon. L'eau, qui n'est bonne à boire qu'autant qu'elle a absorbé une certaine quantité de l'oxygène de l'air, se désoxygène par la distillation.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *oxygène*.

† **DESPECTUEUX, EUSE** (dè-spè-ktu-eû, eû-z'), *adj.* Qui a peu de respect. Il est contraire à toute espèce de convenance de laisser prononcer des paroles aussi despectueuses et violatrices de la décision de l'assemblée, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 416. || Peu usité.

— ÉTYM. Lat. *despectus*, manque de respect, qui a donné *dépit* (voy. ce mot).

† **DESPONSATION** (dè-spon-sa-sion), *s. f.* Mot anciennement employé pour exprimer les fiançailles de la sainte Vierge.

— ÉTYM. Lat. *desponsatio*, de *despondere*, promettre, fiancer, de *de*, et *spondere*, *sponsus* (voy. ÉPOUX).

† **DESPOTAT** (dè-spo-ta), *s. m.* Dignité de despote, sorte de prince ; territoire soumis à l'autorité d'un despote.

— ÉTYM. *Despote* 2.

1. **DESPOTE** (dè-spo-t'), *s. m.* || 1° Prince qui gouverne avec une autorité arbitraire et absolue. Les despotes de l'Asie. Comment l'honneur serait-il souffert chez le despote ? il fait gloire de mépriser la vie, et le despote n'a de force que parce qu'il peut l'ôter, MONTESQ. *Espr.* III, 8. Ces despotes altiers partagent l'univers, VOLT. *Tancr.* I, 1. Le hardi Japonais n'attend pas qu'au cercueil Un despote insolent le plonge d'un coup d'œil, ID. *Orphel.* V, 5. Trop souvent le danger rallie à la domination absolue, et dans le sein de l'anarchie un despote même paraît un sauveur, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 350. Et nous n'aurons rien fait en entrant au tombeau Qu'avancer le pouvoir d'un despote nouveau, LEGOUVÉ, *Épichar. et Néron*, I, 3. || Par extension, prince qui abuse ou que l'on suppose abuser d'une autorité qui en soi n'est pas absolue. Quelques-uns traitent Louis XIV de despote. || 2° Fig. Personne qui s'arroge une autorité tyrannique. Cet homme, cette femme est un despote dans sa famille. || Par extension, celui, celle qui abuse de son autorité en un moment donné pour faire faire à un autre ce qui ne lui convient pas. Quel diable de petit despote mon oncle s'est donné là [sa femme] ! BAYARD et POTRON, *Laure et Delphine*, II, 14.

— HIST. XIVe s. En grec despotes, c'est seigneur de la chose de laquelle il puet dire : ce est mien, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Δεσπότης, maître, qu'on rattache à une origine sanscrite : *dasa*, contrée, et *patis*, maître.

2. **DESPOTE** (dè-spo-t'), *s. m.* Ancien titre de plusieurs princes grecs, tels que ceux de Servie, de Valachie. On entendait autrefois par un despote un petit prince d'Europe vassal du Turc et vassal amovible, une espèce d'esclave couronné gouverneur d'autres esclaves, VOLT. *Dial.* XXIV, 1. || Titre honorifique que les empereurs grecs se réservèrent dans l'origine et qu'ils accordèrent ensuite à leur famille.

— HIST. XVIe s. Une ville qui est au dispos de Romanie clamée Tarrassine, *Hist. de Loys III duc de Bourbon*, p. 321, dans LACURNE. La renommée qui s'estendoit parvint aux oreilles du Grand Seigneur, nommé Soliman, auquel il fut presenté par le despote de Servie, YVER, p. 540.

— ÉTYM. Bas-lat. *despotes*, *despotus*, de δεσπότης, maître (voy. DESPOTE 1).

DESPOTIQUE (dè-spo-ti-k'), *adj.* Qui est d'un despote. Gouvernement despotique. Dans les États despotiques où il n'y a point de lois fondamentales, il n'y a pas non plus de dépôt de lois, MONTESQ. *Espr.* II, 4. Il résulte de la nature du pouvoir despotique, que l'homme seul qui l'exerce, le fasse de même exercer par un seul, ID. *ib.* II, 4. Ce n'est point l'honneur qui est le principe des États despotiques : les hommes y étant tous égaux, on n'y peut se préférer aux autres ; les hommes y étant esclaves, on n'y peut se préférer à rien, ID. *ib.* III, 8. Tu vois de ces tyrans la fureur despotique, VOLT. *Alz.* IV, 3. Il y a longtemps que dans les pays despotiques sauve qui peut est la devise des sujets, ID. *Lett. Pomaret*, 14 oct. 1771. || Fig. Vous n'avez pas sur moi un pouvoir despotique, SÉV. 353. Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique, BOIL. *Art p.* I. Un bourgeois, un paysan sont tout aussi despotiques dans leurs opinions que des sultans, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. VII, *Harm. frat.* || Substantivement, le despotique, l'état despotique. Il n'y a point de patrie dans le despotique ; d'autres choses y suppléent, l'intérêt, la gloire, le service du prince, LA BRUY. X.

— HIST. XIVe s. Un fait despotique, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Despote.*

DESPOTIQUEMENT (dè-spo-ti-ke-man), *adv.* D'une manière despotique. Gouverner despotiquement. Toutes ces passions qui gouvernent si despotiquement les autres hommes étaient de trop faibles mobiles pour un génie aussi ferme et aussi vaste, SÉGUR, *Hist. de Napol.* I, 1.

— HIST. XIVe s. Estre subject despotiquement, c'est à dire servilement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Despotique*, et le suffixe *ment*.

† **DESPOTISER** (dè-spo-ti-zé), *v. a.* Soumettre à un régime despotique. Tout ceci finira par un arrêt du conseil ; nous serons chambrés et despotisés par le fait, d'autant plus infailliblement que tous les aristocrates tendent à l'opinion par ordre, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 205. || Absolument. Il faut quelquefois despotiser, c'est-à-dire passer sur les lois ou les règlements

— ÉTYM. *Despote.*

DESPOTISME (dè-spo-ti-sm'), *s. m.* || 1° Pouvoir d'un despote, pouvoir absolu et arbitraire. La Mésopotamie et la Perse où l'influence d'un éternel despotisme et des révolutions toujours sanglantes n'ont pu anéantir encore ni la fertilité naturelle du sol ni même l'industrie, CONDORCET, *Maurepas*. Que la dette contractée par le despotisme ne puisse plus être distinguée de celle qui a été contractée depuis la révolution, et je défie monseigneur le despotisme, s'il ressuscite, de reconnaître son ancienne dette, lorsqu'elle sera confondue avec la nouvelle, CAMBON, *Rapport*, 14 août 1793, p. 73. || Pouvoir exercé à la manière d'un despote, pouvoir oppressif. Le despotisme d'une assemblée. Le despotisme tyrannique des souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine, FÉN. *Direction pour la conscience d'un roi*, p. 88, dans RICHELET. || 2° Par extension, toute autorité tyrannique. Cet homme a établi le plus grand despotisme dans sa maison. Il savait obliger sans faste et sans jamais faire éprouver, soit avant, soit après ses services, ce despotisme des bienfaiteurs qui fait plus d'ingrats encore que la perversité ou l'orgueil de ceux qu'on oblige, CONDORCET, *Maurepas*. Tout citoyen qui, même en ne voulant que le bien, craint d'exercer quelque genre de despotisme que ce soit, fût-ce celui de la bienfaisance.... MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 16. || Par une autre extension, mais toujours avec le même sens, tout acte qui contrarie vivement un esprit passionné. Ici j'ose en parlant crier que c'est infâme ; Que c'est une injustice, un despotisme affreux ; Chut ! on vient, taisons-nous, C. DELAVIGNE, *Princesse Aurélie*, V, 7. || Fig. Quand son système [de Ptolémée] eut fait place à celui de la nature, on se vengea sur son auteur du despotisme avec lequel il avait régné trop longtemps ; on accusa Ptolémée de s'être approprié les découvertes de ses prédécesseurs, LAPLACE, *Expos.* V, 2.

— ÉTYM. *Despote.*

† **DESPUMATION** (dè-spu-ma-sion), *s. f.* Opération par laquelle on enlève l'écume et les impuretés rassemblées par l'action du feu à la surface d'un liquide en ébullition.

— ÉTYM. Lat. *despumatio*, de la préposition *de*, et *spuma*, écume (voy. ÉCUME).

† **DESPUMER** (dè-spu-mé), *v. a.* Terme de pharmacie. Clarifier une liqueur, en la faisant chauffer et bouillir pour en ôter l'écume ou toute autre impureté.

— HIST. XVIe s. Meslés y autant de bon miel despumé qu'il sera requis pour en faire syrop, O. DE SERRES, 936.

— ÉTYM. Voy. DESPUMATION.

DESQUAMATION (dè-skoua-ma-sion), *s. f.* || 1° Terme de pharmacie. Opération par laquelle on enlève les squames ou tuniques qui recouvrent certaines racines bulbeuses. || 2° Terme de médecine. Exfoliation ou séparation de l'épiderme sous forme d'écailles. La desquamation qui survient après la rougeole.

— ÉTYM. *De*, et *squama*, écaille (voy. SQUAMEUX).

† **DESQUAMER** (dè-skoua-mé), *v. a.* Terme didactique. Détacher des parties qui s'enlèvent par plaques ou écailles. || Se desquamer, *v. réfl.* Éprouver la desquamation.

— ÉTYM. Voy. DESQUAMATION.

DESQUELS, DESQUELLES, voy. QUEL.

† **DESSABLER** (dè-sa-blé), *v. a.* Enlever le sable.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sable*.

† **DESSABOTTÉ, ÉE** (dè-sa-bo-té, tée), *adj.* Cheval dessabotté, cheval dont le sabot est détaché, soit par une cause violente, soit par une maladie.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sabot*.

† **DESSACRER** (dè-sa-kré), *v. a.* Ôter le sacre, le sacrement.

— HIST. XIIe s. Coment serunt li mot del sacrement osté ? E qui puet dessacrer ce que Deus ad sacré ? *Th. le mart.* 30.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sacrer*.

† **DESSAIGNER** (dè-sè-gné), *v. a.* Enlever le sang et les ordures des peaux fraîches venant de la boucherie.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sang*.

DESSAISI, IE (dè-sè-zi, zie), *part. passé* de dessaisir. Dessaisi des pièces qui attestaient ses dires.

† **DESSAISIE** (dè-sè-zie) ou **DESSAISINE** (dè-sè-zi-n'), *s. f.* Ancien terme de droit. Formalité à l'aide de laquelle on opérait l'aliénation d'un héritage.

DESSAISIR (SE) (dè-sè-zir), *v. réfl.* Terme de jurisprudence. Céder à un autre ce qu'on avait en sa possession. Elle a de la peine à se dessaisir de l'original, BOSS. *Lettr. abb.* 85. La dureté de ces pères et de ces mères qui, tout occupés d'eux-mêmes et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, BOURD. 1er *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 35. || Transporter un droit ou y renoncer. || Dans le langage général, remettre à des tiers ce qu'on tient. Oh bien, quoi que vous en disiez, je m'en croirai plutôt qu'un autre, et je ne me dessaisirai point du diamant, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, V, 12.

— HIST. XIIe s. Car dessaisiz ne volt pur nule rien plaidier ; Ço ne voleit li reis en nul sens otrier, *Th. le mart.* 106. || XIIIe s. Et dist que il le conte des Blans dras delivrast, et le mesist en possession de la baillie de Salenyque dont il l'avoit dessaisi, H. DE VALENC. XXVIII. Li cuers est vostres, non pas miens, Car il convient, soit maus [mal], soit biens, Que il face vostre plaisir : Nus [nul] ne vous en puet dessaisir, *la Rose*, 1998. Quant aucun dessaisist autre d'aucune chose, et celui qui a esté dessaisi viaut [veut] recouvrer sa saisine, *Ass. de J.* 103. || XVe s. Il les avoit dessaisis de toute leur force et puissance, COMM. VII, 8. || XVIe s. Le seigneur de fief ne plaide jamais dessaisi [en cas de saisie féodale il reste la main garnie, nonobstant opposition ou appellation], LOYSEL, 577. [Le vassal peut demembrer son fief] sans s'en dessaisir, ou la main mettre au baston, qui est ce que l'on dit : se jouer de son fief sans demission de foi, ID. 641. Sequestre garde, et la main de justice ne dessaisist et ne prejudicie à personne,

ID. 769. Après avoir perdu un si grand empire de citez et de villes et avoir esté dessaisy de la principaulté de toute la Grece, AMYOT, *Agésil.* 61.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *saisir.*

DESSAISISSEMENT (dè-sè-zi-se-man), *s. m.* Action de se dessaisir. Dessaisissement d'une créance.

— ÉTYM. *Dessaisir.*

DESSAISONNÉ, ÉE (dè-sè-zo-né, née), *part. passé.* Des terres dessaisonnées.

† **DESSAISONNEMENT** (dè-sè-zo-ne-man), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de dessaisonner.

DESSAISONNER (dè-sè-zo-né), *v. a.* Terme d'agriculture. Déranger l'ordre de la culture et des semailles. Il y a de l'inconvénient à dessaisonner les terres. || Changer l'époque de la floraison d'une plante; faire croître et fructifier une plante hors de l'époque naturelle.

— HIST. XVI^e s. Dessaisonner les bois ou les estangs, DU CANGE, *satio.*

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *saison.*

† **DESSALAISON** (dè-sa-lè-zon), *s. f.* Voy. DESSALEMENT.

DESSALÉ, ÉE (dè-sa-lé, lée), *part. passé.* || 1° Dont on a ôté le sel. Morue dessalée. || 2° Fig. et familièrement. Un homme dessalé, un homme fin, rusé. J'aurais bon le demander à Perrette, elle ne l'avouerait jamais, elle est trop dessalée, LA FONT. *la Coupe enchantée*, sc. 6. Ce monsignor me paraît bien dessalé; je me forme beaucoup avec lui, VOLT. *Amabed*, 14° *lettre.* || Substantivement. Vous faites la sournoise, mais je vous connais il y a longtemps, et vous êtes une dessalée, MOL. *G. Dandin*, I, 6.

— REM. Dessalé, au sens de rusé, est assez difficile à expliquer. On peut conjecturer que, la morue ayant besoin d'être dessalée pour être mangée, l'esprit a saisi cette circonstance pour donner à dessalé le sens de bon à la chose, fin, rusé.

† **DESSALEMENT** (dè-sa-le-man), *s. m.* Action de dessaler. Le dessalement de l'eau de la mer.

— ÉTYM. *Dessaler.*

DESSALER (dè-sa-lé), *v. a.* Enlever le sel dont une chose est imprégnée. Dessaler des harengs. C'est lui [Fr. de Bremond] qui a veillé à l'édition des Expériences physiques de M. Hales sur les diverses manières de dessaler l'eau de la mer et de la rendre potable, MAIRAN, *Éloges, Bremond.* || Se dessaler, *v. réfl.* Être dessalé. L'eau de mer se dessale par la distillation.

— HIST. XIII^e s. À lor cotiaus qu'il ont trenchans et afilés [ils] Escorchoient les Turs, aval parmi les prés; Voiant Paiens, les ont par pieces decoupés; En l'iave et el carbon les ont bien cuisinés; Volentiers les menjuent sans pain et dessalés, *Ch. d'Ant.* V, 34. || XIV^e s. Pour dessaller beurre, mettez le en une escuelle sur le feu pour fondre.... *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *saler.*

DESSANGLÉ, ÉE (dè-san-glé, glée), *part. passé.* L'âne étant dessanglé, le bât tourna.

DESSANGLER (dè-san-glé), *v. a.* Lâcher ou défaire la sangle d'un cheval, d'un mulet, etc. || Se dessangler, *v. réfl.* Être dessanglé. Ce cheval s'est dessanglé.

— HIST. XIII^e s. Mès ses chevaux forsva [marche mal] tremblant; Il le descengle, si le let, En mi le pré vautrer le fet, MARIE, *Lanval.* || XVI^e s. Descenglez mon cheval et ostez luy sa selle, PALSGR. p. 768.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sangle.*

† **DESSAQUER** (dè-sa-ké), *v. a.* Vider un sac; tirer d'un sac.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sac.*

DESSÉCHANT, ANTE (dè-sé-chan, chan-t'), *adj.* Qui dessèche. Un vent desséchant. || Fig. Qui dessèche l'âme, rend les sentiments arides. L'égoïsme est desséchant.

DESSÉCHÉ, ÉE (dè-sé-ché, chée), *part. passé.* || 1° Mis à sec. Un étang desséché. || 2° Dont l'humidité est partie. Un tronc desséché. Quand un lis virginal penche et se décolore, Par un ciel brûlant desséché.... DELAV. *Paria*, II, 6. || Fig. Qui est privé de douceur, de sympathie, d'onction. Cherchez hors de cette sainte unité, vous n'y trouverez guère que des cœurs hautains et desséchés, FÉN. t. II, p. 207.

DESSÈCHEMENT (dè-sè-che-man), *s. m.* || 1° Action de dessécher, de faire écouler ou évaporer les eaux. Le dessèchement d'un marais. || Action de retirer l'humidité. Le dessèchement d'une plante. || Fig. Le dessèchement des cœurs, la perte de la sympathie, de la douceur, de l'onction. || 2° Grand amaigrissement d'une partie du corps. Vous devez toujours craindre le dessèchement, SÉV. 343. Le pauvre Saint-Aubin est dans un dessèchement qui le menace d'une fin prochaine, ID. 479.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie met un accent aigu, et non un accent grave, à ce mot. La prononciation y met un accent grave.

— ÉTYM. *Dessécher.*

DESSÉCHER (dè-sé-ché. La syllabe *sé* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: je dessèche; excepté (exception anomale) au futur et au conditionnel: je dessécherai; je dessécherais), *v. a.* || 1° Mettre à sec. Dessécher un étang. Il est sûr que ce pauvre prêtre qui dessèche les marais Pontins.... D'ALEMBERT, *Lettre au roi de Prusse*, 1^er mars 1782. || 2° Rendre sec ce qui était humide. Dessécher une préparation anatomique. C'est ainsi qu'il assembla dès lors et qu'il dessécha un grand nombre de plantes, MAIRAN, *Éloges, Petit.* || 3° Par extension, amaigrir, réduire à un état de consomption. Un moine que le repentir dessèche dans son cloître, VOLT. *Mœurs*, 139. Cent beautés que vos appas font dessécher de jalousie, ID. *Goût.* Le chagrin desséchait la fleur de son printemps, ID. *Guèbr.* IV, 6. || 4° Fig. Dessécher le cœur, le rendre froid, insensible. Dessécher l'esprit, l'imagination, en tarir les sources. || 5° Se dessécher, *v. réfl.* Devenir sec. Des troncs d'arbres qui se dessèchent. || Devenir maigre. Dans la vieillesse toutes les parties du corps se dessèchent. Ses vives couleurs s'effacent, elle languit, elle se dessèche, FÉN. *Tél.* VII. Ma peau est devenue toute noire sur ma chair, et mes os se sont desséchés par l'ardeur qui me consume, SACI, *Bible, Job*, XXX, 30. || Fig. Devenir froid et dur. Son âme s'est desséchée.

— HIST. XII^e s. À ces paroles descendid li fus [feu], e la busche alumad, et tut le sacrefise esbrasad; e neis les pierres esmiad, e l'ewe ki dessus fud, tute desechad, *Rois*, 318. || XIII^e s. Li baigniers d'ewe caude, pour longement demorer, escaufe le cors et deseke, ALEBRANT, f° 9. || XIV^e s. Se vostre faulcon deseche ou amaigrie, *Modus*, f° XCIII. || XVI^e s. Un arbre qui n'est pas planté assez profond pour jetter racines vives, deseiche et meurt, CALVIN, *Instit.* 428. Duquel le germe ne desseche et ne perit jamais, ID. *ib.* 437. La terre ne se resserra pas au feu, en estant toute l'humidité dessechée, AMYOT, *Publ.* 25. Ses serviteurs avoient oublié d'en faire escouler ou dessecher la cervelle, ID. *Pomp.* 59.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sec.*

DESSEIN (dè-sin; l'*n* se lie dans le parler soutenu: un dè-sin-n habile; au pluriel, l'*s* se lie: des dè-sin-z habiles), *s. m.* || 1° Mode déterminé d'après lequel on conçoit quelque chose, plan. Le dessein de ce poëme est très-heureux. Quiconque connaîtra l'homme verra que c'est un ouvrage de grand dessein qui ne pouvait être ni conçu ni exécuté que par une sagesse profonde, BOSS. *Connaiss.* IV, 1. Après avoir expliqué le dessein de cet ouvrage, ID. *Hist. Préf.* Pour recueillir tout mon dessein et tout le caractère de saint Charles en peu de mots, FLÉCH. *Panég.* II, p. 282. || 2° Ensemble de combinaisons pour obtenir un résultat. Si le roi de Suède s'est jeté dans le péril plus avant que ne devait un homme de ses desseins et de sa condition, VOIT. *Lettre* 74. Vous savez les desseins de tout ce que j'ai fait, CORN. *Héracl.* II, 3. Elle [Sémiramis] soutint les vastes desseins de son mari, BOSS. *Hist.* III, 4. Peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes, ID. *Duch. d'Orl.* Qui peut de vos desseins révéler le mystère, Sinon quelques amis engagés à se taire? RAC. *Baj.* IV, 7. || Dessein sur, vue sur l'avenir de quelque personne ou de quelque chose. Les desseins qu'il a sur son peuple, BOSS. *Hist.* II, 1. Il ne leur prédit que les desseins de Dieu sur eux, MASS. *Car. Voc.* Ainsi le Seigneur dans ses desseins de miséricorde sur vous.... ID. *ib.* Accomplir les desseins éternels de la Providence sur les justes, ID. *Car. Mélange.* Et comment connaîtrez-vous les desseins de Dieu sur votre destinée? ID. *Car. Voc.* Il faut que vous soyez instruit, même avant tous, Des grands desseins de Dieu sur son peuple et sur vous? RAC. *Athal.* IV, 2. || Avoir des desseins sur, former des entreprises pour gagner, pour attaquer, etc. Ils ne cesseront de faire de nouveaux desseins sur.... BOSS. *Hist.* I, 8. Ces Grecs ont craint que nous n'eussions des desseins sur leur liberté, FÉN. *Tél.* X. || Avoir dessein pour ou sur une femme, songer à gagner son cœur, à en faire sa maîtresse. Villarceau, en parlant au roi d'une charge pour son fils, prit habilement l'occasion de lui dire qu'il y avait des gens qui se mêlaient de dire à sa nièce que Sa Majesté avait quelque dessein pour elle, SÉV. 106. Pour cacher les desseins qu'il avait sur Mme de Senantes, HAMILT. *Gramm.* 4. || Il se dit aussi des projets d'une femme pour gagner le cœur d'un homme. Avant que la Vallière eût aucun dessein sur le cœur du roi, VOLT. *Louis XIV*, 25. || Dans le même sens, mais archaïquement. Toutes basses amours sont pour vous trop petites; Ayez dessein aux dieux, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Tous deux ont eu dessein dessus ma liberté, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. || Dessein contre, plan formé contre. Peut-elle contre vous former quelque dessein? RAC. *Phèd.* I, 1. || 3° Détermination à quelque chose. Il est parti dans le dessein de faire telle chose. Lors était tout mon dessein Du jeu d'amour et de la table, RÉGNIER, *Stances rel.* Je pense qu'en me dissuadant de ce dessein et en ayant peur pour moi, on a eu peur de moi aussi, VOIT. *Lett.* 28. Je suis venu à bout, Dieu merci, de mon dessein, ID. *Lett.* 42. Dans un si grand dessein rien n'est à négliger, CORN. *Sertor.* II, 2. Je forme un beau dessein que son amour m'inspire, ID. *Rodog.* II, 4. Arrache-lui du cœur ce dessein de mourir, ID. *Cinna*, III, 5. Que direz-vous, madame, Du dessein téméraire où s'échappe mon âme? ID. *Sertor.* II, 2. Si vous aviez dessein d'attaquer cette place, ID. *Nicom.* I, 3. Vous avez bien vu que j'ai fait mes efforts Pour rompre son dessein et calmer ses transports, MOL. *Tart.* IV, 5. Le ciel parfois seconde un dessein téméraire, ID. *Dép. amour.* III, 1. Il forma le dessein de le perdre, PASC. *Prov.* 2. En suite de tant d'occasions si surprenantes on a pris le dessein d'examiner leurs livres pour en faire le jugement, ID. *Prov.* 3. Il [Pépin] sut la soutenir [la puissance] par un grand mérite et prit le dessein de s'élever à la royauté, BOSS. *Hist.* I, 11. Antiochus conçut le dessein de perdre ce peuple, ID. *ib.* II, 5. Voulez-vous qu'un dessein si beau, si généreux.... RAC. *Androm.* I, 4. Dans ce dessein vous-même il faut me soutenir, ID. *Mithr.* II, 6. Le dessein en est pris, je pars, cher Théramène, ID. *Phèd.* I, 1. Rien ne me retient plus, et je puis dès ce jour Accomplir un dessein qu'a formé mon amour, ID. *Baj.* II, 1. Ma mère a ses desseins, madame, et j'ai les miens, ID. *Brit.* II, 3. On ne sait point d'où part ce dessein furieux, ID. *Phèd.* V, 5. Je médite un dessein digne de mon courage, ID. *Mithr.* II, 2. Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate, ID. *Androm.* III, 1. Protésilas est entré dans le dessein de Philoclès, FÉN. *Tél.* XIII. Qui change ses desseins découvre sa faiblesse, VOLT. *M. de César*, III, 5. Lanterne en main, dans l'Athènes moderne Chercher un homme est un dessein fort beau, BÉRANG. *Nouv. Diog.* || Bon dessein, c'est-à-dire bonnes intentions. Non que je désapprouvasse les lois, qui, pour remédier à l'inconstance des esprits faibles, permettent, lorsqu'on a quelque bon dessein, qu'on fasse des vœux ou des contrats qui obligent à y persévérer, DESC. *Méth.* III, 2. Ils ont regret du passé et bon dessein pour l'avenir, PASCAL, *Prov.* 10. || Faire dessein, avoir l'intention de.... Ayant fait dessein de ruiner ma foi.... MALH. V, 6. Il n'y a point d'apparence qu'un particulier fît dessein de réformer un État, en y changeant tout dès le fondement et en le renversant pour le redresser, DESC. *Méth.* II, 2. Depuis que j'ai fait dessein de douter de toutes choses.... ID. *Médit.* 4. Si tu faisais dessein de m'éblouir les yeux.... CORN. *Héracl.* I, 2. Je te promets, marquis, qu'il fait dessein d'aller sur le théâtre rire avec tous les autres, MOL. *Impromptu*, 3. || 4° Absolument. Intention arrêtée, vues arrêtées. Il y a là du dessein. Vous avez du dessein, de la prudence, SÉV. 432. Plus ces historiens font voir de dessein dans les conquêtes de Rome, plus ils y montrent d'injustice, BOSS. *Hist.* III, 6. Le peuple agit par sa fougue et non par ses desseins, MONTESQ. *Espr.* II, 3. || 5° Sans dessein, sans intention. Ce qu'elle en a fait a été sans dessein, MOL. *Sicil.* 16. Il marche sans dessein, ses yeux mal assurés N'osent lever au ciel leurs regards égarés, RAC. *Brit.* V, 8. || À bon dessein, à bonne intention. Toutefois cela peut avoir été fait à bon dessein, VOIT. *Lett.* 42. Pour lui avoir coupé le bord de sa robe, quoique ce fût à bon dessein, BOSS. *Polit.* || De dessein formé, de propos délibéré. Être mauvais plaisant de dessein formé, MOL. *Critique*, sc. 1. Qui, bien loin d'être touchés de la perte d'une âme, affectent d'y contribuer positivement, y travaillant de dessein formé.... BOURD. *Sur le scandale*, 1^er *Avent*, p. 101. || 6° À ce dessein, dans cette intention, à cet effet. Attale à ce dessein entreprend sa maîtresse, CORN. *Nicom.* I, 5. Mais elle-même

vient; hélas! à quel dessein? CORN. *Théod.* V, 3. || La locution *à ce dessein* peut très-bien et très-correctement remplacer la mauvaise locution *dans ce but*, qui s'écrit et se dit si souvent. || 7° À dessein, *loc. adverb.* Avec une intention toute particulière. Il a été incivil à dessein. À dessein d'éblouir le roi, Rome et la cour, CORN. *Nicom.* I, 5. C'était donc à dessein qu'elle cachait ses yeux Comme rouges de honte en sortant de ces lieux, ID. *Théodore*, IV, 6. C'est peut-être à dessein de vous entretenir, RAC. *Brit.* IV, 1. Orcan, qui me dictait ce cruel stratagème, La servait à dessein de la perdre elle-même, ID. *Bajaz.* V, 11. || À dessein que, avec le subjonctif. Cela a été dit à dessein que vous en fissiez votre profit. Mais il n'est arrivé ce dessein qui me tue, Qu'à dessein que ta gloire en prenne plus d'éclat, CORN. *Imitation*, III, 29.

— REM. 1. Voltaire, sur ce vers d'Héraclius, II, 7 : Quel dessein faisiez-vous sur cet aveugle inceste? remarque qu'on ne dit pas faire des desseins, mais faire des projets. Toutefois Corneille a encore ailleurs cette locution : J'avais fait ce dessein avant que de l'aimer, *Cinna*, V, 2. Bossuet aussi a dit faire des desseins, dans le sens d'entreprendre contre. Ces raisons font croire que le scrupule de Voltaire n'est pas fondé. || 2. On a reproché à Racine d'avoir dit achever un dessein : Et ne le forçons pas par ce cruel mépris D'achever un dessein qu'il peut n'avoir pas pris, *Alex.* I, 3; attendu, dit d'Olivet, qu'un dessein, un projet n'est pas une chose commencée.

— SYN. DESSEIN, PROJET. Ces deux mots expriment une détermination de faire quelque chose. Le dessein est ce qu'on dessine ou désigne d'avance (car dessiner et désigner sont deux mots identiques); le projet est ce qu'on jette en avant. Dessein exprime donc quelque chose de plus arrêté que projet.

— HIST. XVI° s. Et si n'estoit point l'apprest qu'il faisoit, moindre ne moins suffisant que requeroit le desseing de son entreprise, AMYOT, *Démétr.* 60. Son desseing [le but de la philosophie] est de chercher la verité, MONT. II, 230. Projecter le desseing [plan] d'un livre, ID. IV, 220. Un tas de gens, interpretes et contreroolleurs ordinaires des desseings de Dieu, faisants estat de trouver les causes de chaque accident, ID. I, 248.

— ÉTYM. Voy. DESSIN, qui n'est qu'une autre orthographe de *dessein;* ital. *disegno.*

DESSELLÉ, ÉE (dè-sè-lé, lée), *part. passé.* Un cheval débridé et dessellé.

DESSELLER (dè-sè-lé), *v. a.* Ôter la selle à un cheval, à un mulet, etc. || Se conjugue comme seller.

— HIST. XV° s. Je voy vertuz aux piez fouler, Je voy amictié desseler [renverser de cheval], Raison voy musser à la porte, CH. D'ORL. *Rondeau.*

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *selle.*

† **DESSEMELER** (dè-seu-me-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je dessemelle, je dessemellerai. L'Académie, qui n'a pas dessemeler, a ressemeler qu'elle écrit sans accent; mais la prononciation, qui n'aime pas deux syllabes muettes de suite, renforce en *eu* le son de *se* dans tous les temps où l'*l* n'est pas doublée), *v. a.* Ôter la semelle d'une botte, d'un soulier.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé...* avec une *s* de prononciation, et *semelle.*

DESSERRE (dè-sè-r'), *s. f.* Usité seulement dans cette phrase familière : être dur à la desserre, se dessaisir avec peine de son argent pour donner ou payer. Je sais qu'à la desserre Vous êtes dur; j'en suis fâché pour vous, LA FONT. *Pays.* Si je le [un obligé à qui on redemande un bienfait] connais de si fâcheuse desserre qu'il faille plus d'un simple avertissement pour en tirer quelque chose, j'aimerai mieux ne lui dire mot, et ne penserai pas qu'il soit digne que je le presse de faire son devoir, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, V, 21. || Terme de pêche. Relâchement d'une rivière glacée quand le dégel arrive

— HIST. XVI° s. C'estoit plaisir, car touchant la desserre Ne doubtez pas qu'ilz semblent l'arbaleste Vieille et caducque, à desbender mal preste, J. MAROT, V, 33. Il ressemble les arbalestes de Cognac; il est de dure desserre, se dit d'un avare, *Proverbe du XVI° siècle.*

— ÉTYM. Voy. DESSERRER.

DESSERRÉ, ÉE (dè-sè-ré, rée), *part. passé.* Les cordes qui le liaient étant desserrées. || Par extension. Rangs desserrés, rangs entre lesquels il y a plus d'intervalle qu'il ne faut. Chaque matin les régiments partaient en ordre de leurs bivouacs; mais dès les premiers pas leurs rangs desserrés s'allongeaient en files lâches et interrompues, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 6.

DESSERRER (dè-sè-ré), *v. a.* || 1° Relâcher ce qui était serré. Desserrer sa ceinture. Desserrer un lien. || Desserrer un nœud, le rendre moins serré; et, figurément, desserrer les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié moins étroite. Apprends de cet exemple à desserrer les nœuds Par qui l'affection, par qui le sang te lie, CORN. *Imit.* II, 9. || Terme de typographie. Desserrer une forme, chasser les coins dans le sens rétrograde au moyen d'un décognoir et d'un marteau. Desserrer la lettre. Desserrer une forme de distribution. || Desserrer les dents, ouvrir la bouche. La convulsion des mâchoires était si forte qu'on ne put lui desserrer les dents. Car, lâchant le bâton en desserrant les dents, Elle tombe.... LA FONT. *Fabl.* X, 3. || Fig. et familièrement. Desserrer les dents de quelqu'un, le faire parler. Quel intérêt assez pressant lui fait faire une telle école, desserre les dents d'un tel homme? BEAUM. *Mère coupable*, II, 7. || Desserrer les dents, parler. .... À peine ai-je eu le temps De dire quatre mots, de desserrer les dents, BOISSY, *Babillard*, sc. 15. || Ne pas desserrer les dents, ne pas dire un mot dans une société, se taire obstinément. Je ne desserre pas la bouche seulement, MOL. *le Dép.* II, 7. Si quelqu'un desserre les dents, C'est un sot, j'en conviens : mais que faut-il donc faire? Parler de loin ou bien se taire, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Si je puis desserrer mon gosier qui n'est pas en état de chanter, SÉV. 423. Vous nous dites les plus belles choses du monde; quand vous serez devant elle, vous ne pourrez desserrer les dents, BARON, *Homme à bonnes fortunes*, III, 1. || 2° Desserrer un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet, l'appliquer soudainement et avec violence. Maître Æneas un coup desserre D'épée ou bien de cimeterre, SCARRON, *Virg. trav.* VI. .... Le cheval lui desserre [au loup] Un coup et haut le pied, LA FONT. *Fabl.* XII, 17. || 3° Se desserrer, *v. réfl.* Devenir moins serré. Le nœud se desserre. Cette tresse s'est desserrée. || Fig. Avoir moins d'angoisse. À cette bonne parole, mon cœur s'est desserré.

— HIST. XII° Li venz vanta devers la terre, Qui les nefs tost del port deserre, BENOIT, II, 1067. || XIII° s. Veez com Hersent est ci prise; Se je l'aïde à desserrer Et dou pertuis à destouper, Por ce si estes esfraez, *Ren.* 629. À grant joie chevauchent la gent qui Dieu vont querre, Et costoient un val dusqu'à la plaine terre, À un pont à arvolt [à arche voûtée] où une aigue desserre, *Ch. d'Ant.* III, 38. || XV° s. Quand vint le soir, la poterne fut desserrée [ouverte], LOUIS XI, *Nouv.* I. || XVI° s. Et permettez que ce bras angevin Par l'air françois desserre un traict qui vole Mieux que jamais de l'un à l'autre pole, DUBELL. III, 3, *recto.* .... France durant la guerre Nouveaux enfans de son ventre desserre, ID. III, 7, *recto.* Quand l'obscurité desserre Ses ailes dessus la terre, ID. III, 79, *recto.* Le tout inventé pour la commodité des gens de pied, et pour desserrer [tirer, lancer] balles et dragées, PARÉ, IX, *Préf.* Le feu de la poudre enflammée lorsqu'on desserre la harquebuse, ID. IX, 16. Puis un grand coup de maillet luy desserre Entre les yeux : le taureau tombe à terre, RONS. 603.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *serrer;* bourg. *dessarai;* provenç. *dessarrar*, *deyssarrar*, *desserrar;* ital. *disserrare.*

† **DESSERROIR** (dè-sè-roir), *s. m.* Outil servant à desserrer.

— ÉTYM. *Desserrer.*

DESSERT (dè-sèr; le *t* ne se lie pas : un dè-sèr abondant; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des dè-sèr abondants; cependant plusieurs lient : des dè-sèr-z abondants), *s. m.* || 1° Le dernier service d'un repas, composé de fromage, de confitures, de fruits et de pâtisserie. || 2° Le moment du dessert. Il arriva au dessert. || 3° Fig. et familièrement. On lui annonça pour son dessert la bonne nouvelle de son avancement. || Ironiquement. Il a eu pour son dessert une verte réprimande.

— REM. On en est au dessert, façon de parler bourgeoise, il faut dire au fruit, DE CAILLIÈRES, 1690. Aujourd'hui on ne dit plus qu'en être au dessert.

— HIST. XVI° s. Tout le sert et dessert feut pourté par les filles pucelles mariables du lieu, belles je vous affye, RAB. *Pant.* IV, 51. On dessert du premier metz, feut par elles melodieusement chanté ung epode à la louange des sacrosainctes decretales, ID. *ib.* Et au dessert chastaignes et nefles, PARÉ, XIII, 29. Le semblable fit-il quelque temps après, de sept pains et quelques petits poissons, à une autre grande troupe de gens, et lors aussi les apostres recueillirent sept corbeilles pleines du dessert, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 620, dans LACURNE. Il advertit Marcellinus qu'il ne seroit pas messeant, comme le dessert [la desserte] des tables se donne aux assistants, nos repas faicts, aussi la vie finie, de distribuer quelque chose à ceulx qui en ont esté les ministres, MONT. II, 388.

— ÉTYM. Substantif formé irrégulièrement de *desservir* (voy. ce mot), comme le *sert* (voy. à l'historique l'exemple de Rabelais) est formé de *servir.*

DESSERTE (dè-sèr-t'), *s. f.* || 1° Mets qu'on a desservis. Donner la desserte aux domestiques, aux pauvres. || 2° Fonction du desservant attaché au service d'une cure, d'une chapelle. Il est chargé de la desserte de cette succursale. || 3° Terme des ponts et chaussées. Chemin de desserte, celui qui dessert une propriété, une forêt, c'est-à-dire qui la met en communication avec le grand chemin. || 4° Il s'est dit aussi pour l'action de faire un service de bureau ou autre. Il sera tenu par les gardes-jurés ou par nos préposés, pour la desserte desdits bureaux de visite et de marque, des registres paraphés par les juges des manufactures, *Lett. patent.* 1er juin 1780, art. 10.

— HIST. XIV° s. Il apporteront la desserte des mets aux escuiers de cuisine, *Ménagier*, II, 4.

— ÉTYM. Voy. DESSERT. Dans l'ancien français *deserte* signifiait ce qu'on mérite, venant de *deservir* qui signifiait mériter : XIII° s. Mal m'avez rendu les desertes De ce que je servi vos é [ai], *Ren.* 25262. Bien voient qu'il auront de leur fait la deserte, *Berte*, XCIV.

DESSERTI, IE (dè-sèr-ti, tie), *part. passé.*

DESSERTIR (dè-sèr-tir), *v. a.* Terme de joaillier. Dégager un brillant de son chaton, un médaillon de sa monture. || Couper la sertissure d'un diamant un peu au-dessous du feuilletis.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sertir.*

DESSERVANT (dè-sèr-van), *s. m.* Prêtre qui dessert une cure, une chapelle. || Dans un sens plus général. On appelait ministres les desservants des églises protestantes, VOLT. *Mœurs*, 138.

— SYN. DESSERVANT, CURÉ. À présent on donne le nom de curé au chef ecclésiastique d'un chef-lieu de canton, tandis que, dans toute commune autre que les chefs-lieux de canton, le chef du service ecclésiastique est appelé desservant. Le territoire d'un desservant est également nommé paroisse; il est aussi dit spécialement succursale.

— ÉTYM. *Desservir.*

DESSERVI, IE (dè-sèr-vi, vie), *part. passé* de desservir. || 1° Enlevé de dessus une table. Les mets desservis. || Débarrassé des mets. La table étant desservie. || 2° À qui on a rendu un mauvais office. Desservi auprès du ministre par des ennemis secrets. Elle craignait d'être oubliée ou desservie, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 3° Dont on fait le service. Une cure desservie par un tel prêtre.

† **DESSERVICE** (dè-sèr-vi-s'), *s. m.* Mauvais office, action de desservir. M. du Maine, avec de l'esprit je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur, en desservices à tous, en services à personne, ST-SIM. 177, 111. On ne cessait de me faire auprès de lui [le roi] les desservices les plus noirs, ID. 128, 161.

— HIST. XVI° s. Ces rapines excessives qui tournent au très grand desservice du roy ne se peuvent corriger que par chastimens exemplaires, LANOUE, 106.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *service.*

DESSERVIR (dè-sèr-vir), je dessers, tu dessers, il dessert, nous desservons, vous desservez, ils desservent; je desservais; je desservis; je desservirai; je desservirais; dessers, qu'il desserve; que je desserve, que nous desservions; que je desservisse; desservant; desservi, *v. a.* || 1° Avec le sens négatif du préfixe *des.* Enlever les plats de dessus la table. Desservez la table. || Absolument. Lui hors de table, on dessert au plus vite, LA FONT. *Orais.* Si tôt que du nectar la troupe est abreuvée, On dessert.... BOIL. *Lutrin*, I. || 2° Avec le même sens du préfixe *des.* Rendre un mauvais office à quelqu'un. Il vous a desservi auprès d'un tel. Un homme tel que moi, Quand il est mécontent, peut desservir le roi, CORN. *Agésil.* III, 1. [Il] Met à me desservir ses plaisirs les plus doux, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. Le fourbe trop longtemps a gouverné mon père Et desservi mes feux avec ceux de Valère, MOL. *Tart.* III, 4. C'est ainsi que le zèle indiscret du peuple a, dans tous les temps, desservi le mérite et perdu l'innocence, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I,

§ 85. Lépine a cru que je le desservais auprès de vous, MARIVAUX, *le Legs*, sc. 23. || Absolument. Ils ne desservent point, mais ils veulent servir à leur mode, BALZ. 6ᵉ *disc. s. la cour.* || 3° Avec le sens de continuité du préfixe *des*. Faire le service d'une cure, d'une chapelle. Si j'avais quelque pauvre cure de bonnes gens à desservir, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Par extension. Ô île de Sayne, je suis demeurée seule des neuf vierges qui desservaient votre sanctuaire, CHATEAUB. *Mart.* 306. || Dans un sens tout à fait général, faire un service. Cette diligence dessert tous les lieux situés dans les environs. || 4° Se desservir, *v. réfl.* Se rendre de mauvais offices l'un à l'autre. Ces deux hommes qui se font des semblants d'amitié se desservent sous main.

— HIST. XIᵉ s. [Il] N'a deservit [mérité] que altre bien il ait, *Ch. de Rol.* CCLXXII. || XIIᵉ s. Dist Olivers: Bien l'avez deservie [ma colère], *Ronc.* p. 82. S'onques grans biens dut estre desservis Pour mal avoir, bien doi [je] merci atendre, *Couci*, V. Sire, fait-il, la pape qui m'a enveié ça, Cum avez deservi, par mei vus salua; Tenez, lisiez les letres k'enveiées vus a, *Th. le mart.* 124. || XIIIᵉ s. Et nonporquant, vos avés servi tant moi et lui que, se l'en vos donoit tout l'empire, si l'avés vos plus que deservi, VILLEH. LXXXVII. Ce que n'ai deservi convient que je compere [paye], *Berte*, XVIII. Bien avez deservi que vous soiez mes drus [mon ami], *ib.* XXIV. Car qui ainsi le fait, paradis en desert [mérite], *ib.* XXXIV. Car bien [il] a deservi que pas [nous] ne lui faillons, *ib.* Ele eüst deservi destruire et lapider [mérité d'être lapidée], *ib.* XCVII. Or n'i a fors de bien servir, Se ge voil son gré deservir, *la Rose*, 4200. Et quant il faillent lor segneur en tel besoin, il deservent à perdre lor fief, BEAUM. 49. Comment que uns autres enport les fruis d'un fief duquel je suis hoirs, je suis tenus à obeir et à deservir [faire le service] le fief pour reson de l'hommage que j'ai fet, ID. XII, 12. Une capelerie [chapelle] à deservir perpetuelment, TAILLIAR, *Recueil*, p. 177. || XIVᵉ s. Et c'est la derniere et souveraine fin, excepté paradis et la grace, par quoy l'en le desert [mérite], ORESME, *Eth.* 11. Deux serviteurs pour chascune table, qui serviront et desserviront, *Ménagier*, II, 4. || XVᵉ s. Sire de Herbannes, retournez à l'Escluse et ne les gardez point longuement; faites les tous mourir, ils ont bien desservi mort, FROISS. II, II, 231. Il ne les peut avoir de droit, mais il les a bien desservies [gagnées] en autre maniere, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. Et le fait de sa coustrerie [custode, office de sacristain] recommanda à un jeune et gentil clerc, pour la desservir jusqu'à son retour, ID. *ib.* XLII. || XVIᵉ s. Grand mercy, dis je, monsieur, vous me faictes du bien plus que n'ay deservy envers vous, RAB. *Pant.* II, 32. Nostre repas deffaict, En desservant les metz à nous submiz, MAROT, V, 353. Le serviteur reçoit ce qu'il a desservi [mérité], pource que le maistre est indigné contre lui, CALV. *Instit.* 514. Les martyrs par leur mort ont plus deservi de Dieu qu'il ne leur estoit besoin, ID. *ib.* 524. Il lui faschoit fort, qu'après avoir travaillé toute la matinée, il fust desservi, avant se mettre à table, DESPER. *Contes*, XX. Que ce n'estoit pas mal employé, que ce meschant Cherronesien fust puni selon qu'il l'avoit deservy [mérité], AMYOT, *Eum.* 37.

— ÉTYM. *Dès....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *servir;* provenç. *desservir*, *deservir*, *dessirvir*, *desirvir*. Suivant que le préfixe implique destruction, renversement de l'action, ou renforcement de l'action, *desservir* signifie ôter ce qui est servi, rendre un mauvais service, ou, comme dans l'ancien français, mériter. Le latin *deservire* veut dire servir avec zèle et a donné, par extension, l'ancien français *deservir* au sens de mériter, et le français moderne au sens de faire un service. Quant aux autres sens où le préfixe a une signification négative, ils sont, comme *déchanter*, un exemple curieux du changement de sens des mots par la force de l'analogie des éléments.

† **DESSERVITORERIE** (dè-sèr-vi-to-re-rie), *s. f.* Office ou bénéfice qui oblige à desservir une église, un chœur.

— ÉTYM. *Desservir.*

† **DESSICCANT, ANTE** (dè-si-kan, kan-t'), *adj.* Qui dessèche. Soumettre les soies à l'action dessiccante.

— ÉTYM. Lat. *desiccare*, de la préposition *de*, et *siccare* (voy. SÉCHER).

† **DESSICCATEUR** (dè-si-ka-teur), *s. m.* Bâtiment dans lequel on fait sécher les draps. On dit plutôt séchoir.

— ÉTYM. Voy. DESSICCANT.

DESSICCATIF, IVE (dè-si-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a la propriété de dessécher. || Substantivement. En méditant de nouveau sur ces faits, j'avais été conduit à envisager l'étiolement comme une enfance prolongée et la lumière comme une sorte de dessiccatif, BONNET, *Us. des feuilles plant. Suppl.* 2ᵉ. || 2° Terme de médecine. Qui dessèche les plaies ou quelque partie trop humide. Onguent dessiccatif. || Substantivement. Un dessiccatif, un topique propre à dessécher. || 3° Terme de peinture. Huile dessiccative, huile qui rend les couleurs auxquelles on la mêle, propres à sécher promptement. || Substantivement. Cette huile est un excellent dessiccatif.

— HIST. XVIᵉ s. Le medicament sera resolutif et dessicatif, car toute ulcere requiert estre desseichée, PARÉ, V, 13. Le secher des fruits tarde quelque peu plus, parce que le miel n'est tant dessicatif que le sucre, O. DE SERRES, 873.

— ÉTYM. Provenç. *dessicatiu*, *dezicatiu;* espagn. *desecativo;* ital. *disseccativo;* du latin *desiccativus*, de *desiccare* (voy. DESSÉCHER).

DESSICCATION (dè-si-ka-sion), *s. f.* Action de dessécher, de faire évaporer l'humidité qui se trouve dans un corps. La dessiccation d'une plante.

— HIST. XVIᵉ s. Le sang par ceste dessication et elaboration degenere en substance charneuse, PARÉ, II, 11. Et faudra augmenter ou diminuer la desiccation de l'ulcere qu'on verra estre besoin, ID. X, 9.

— ÉTYM. Provenç. *dezicatio;* espagn. *desecacion;* du latin *desiccatio*, de *desiccare* (voy. DESSÉCHER).

DESSILLÉ, ÉE (dè-si-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Fig. Qui n'est plus fermé à la lumière. Mes yeux sont dessillés; le crime est confondu, RAC. *Esth.* III, 7. À mes yeux dessillés la vérité va luire, LAMART. *Médit.* IV, 18.

DESSILLER (dè-si-llé, *ll* mouillées, et non dè-si-yé), *v. a.* || 1° Séparer les paupières qui étaient jointes. || 2° Fig. Dessiller les yeux de quelqu'un ou à quelqu'un, le désaveugler, lui faire voir la vérité. Le temps dessillera les yeux, PATRU, *Plaidoyer* 16, dans RICHELET. ....Purgeant notre âme et dessillant nos yeux, CORN. *Polyeucte*, I, 1. [Son sang] M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir, ID. *ib.* V, 5. Il me semble que tu m'as dessillé les yeux, et je vois clairement la vanité des choses, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. I, dans RICHELET. Sitôt que le respect m'a dessillé la vue.... ROTROU, *Vencesl.* II, 2. Il [le ciel] a touché mon âme et dessillé mes yeux, MOL. *Fest. de P.* V, 1. Hélas! que ferait-il si quelque audacieux Allait pour son malheur lui dessiller les yeux? BOIL. *Sat.* IV. La banqueroute, causée et fondée en principes et en droit par l'exposé de l'édit, dessille tous les yeux, ST-SIM. 395, 123. L'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions, VOLT. *Louis XIV*, 25. || 3° Se dessiller, *v. réfl.* S'ouvrir à la lumière. Mes yeux se dessillèrent, et je reconnus mon erreur. À ce signe d'abord leurs yeux se dessillèrent, LA FONT. *Phil. et Bauc.*

— REM. *Dessiller* est une mauvaise orthographe, puisque le mot vient de *cil*. L'Académie l'a préférée à la bonne (*déciller*), qu'elle consigne pourtant à son rang alphabétique et qu'elle abandonne pour suivre une vicieuse tradition.

— HIST. XIVᵉ s. Et luy soit coupé [au faucon de chasse] le fil de quoy il est chillé, et soit deschillé de tous poins, *Modus*, fᵒ LXXIX, *verso*. Dès la deuxieme fois que l'esprevier sera peü, le convient dessillier [découdre les paupières], *Ménagier*, III, 2. || XVIᵉ s. Alors, Forget, alors ceste erreur ancienne, Qui n'avoit bien cogneu ta princesse et la mienne, La venant à revoir, se desslla les yeux, DUBELL. VI, 48, *recto*. Dessillez-moy l'ame assopie Et ce gros fardeau vicieux, RONS. 365. Se reveillant, tu t'esveilles joyeux, Et pour le voir tu dessilles tes yeux, ID. 958.

— ÉTYM. *Dès....* préfixe, et *cil* (du moins la plus ancienne orthographe dans l'historique est *des-chiller;* mais on pourrait aussi avoir *dé-ciller*); mot tiré de l'usage où l'on était, dans la fauconnerie, de *ciller* ou coudre les paupières de l'oiseau de proie, pour le dompter et dresser.

DESSIN (dè-sin; l'*n* ne se lie pas: un dè-sin élégant; au pluriel, l'*s* se lie: des dè-sin-z élégants), *s. m.* || 1° Représentation à l'aide du crayon, de la plume, du pinceau. Dessin lithographié. Dessin au trait, celui qui n'a aucune ombre. Dessin haché, celui où les ombres sont exprimées par des lignes sensibles et le plus souvent croisées. Dessin lavé, celui où les ombres sont faites au pinceau, avec l'encre de la Chine. Dessin colorié, celui dont les lignes sont relevées de quelques couleurs de peinture. Dessin arrêté, celui dont les contours des figures sont achevés. Dessin linéaire par opposition au dessin de la figure, celui des meubles, ornements, vases, que l'industrie a l'occasion de produire, et qu'on enseigne dans les écoles primaires comme préparatoire aux états de tourneur, menuisier, ébéniste, etc.; on l'appelle linéaire, parce qu'il ne consiste que dans le trait ou les lignes. La nature féconde Varie à l'infini les traits de ses dessins, VOLT. *Scythes*, IV, 1 || 2° L'art qui enseigne les procédés du dessin. Apprendre le dessin. Les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture. Le dessin est la base d'un grand nombre d'arts. Le dessin est de rigueur en sculpture, DIDEROT, *Pensées sur la peinture*, *Œuvres*, t. XV, p. 213, dans POUGENS. || 3° Délinéation des figures, des contours. Dessin correct, pur. On oppose le dessin à la couleur. || Ordonnance générale d'un tableau. || 4° Figures d'ornement dans certains tissus. Cette étoffe est d'un joli dessin. Le dessin d'un papier de tenture. Faire des dessins de broderie, FÉN. *Tél.* III. L'esprit se relâchait, pendant que des mains industrieusement occupées s'exerçaient dans des ouvrages dont la piété avait donné le dessin, BOSS. *Anne de Gonz.* || 5° Terme d'architecture. Plan d'un bâtiment, d'un jardin, etc. Ce parterre est fait sur le dessin de M. le Nôtre, SÉV. 588. Il en fit tous les dessins [du temple], BOSS. *Hist.* II, 4. Ce monument éternisera la honte de l'architecte; car il fait voir que l'ouvrier n'a pas su penser avec assez d'étendue pour concevoir le dessin général de tout son ouvrage, FÉN. *Tél.* XXII. || 6° Dans un ouvrage littéraire, le plan et les principaux incidents, à l'exclusion du style. Corneille admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessin entre un si grand nombre de poëmes qu'il a composés, LA BRUY. I. || 7° Terme de musique. La disposition de diverses parties d'un morceau.

— ÉTYM. Voy. DESSINER. *Dessein* et *dessin* sont le même mot; il n'y a pas longtemps que l'orthographe les a distingués pour l'œil; et dans le XVIIᵉ siècle *dessin* s'écrivait souvent *dessein*. *Dessein* n'est que *dessin* pris figurément, c'est-à-dire ce que l'on *dessine* ou *désigne*, car ces deux mots sont identiques.

DESSINATEUR, TRICE (dè-si-na-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui exerce l'art du dessin. Un bon dessinateur. || 2° En parlant des peintres, celui qui est habile à dessiner. Raphaël est un grand dessinateur. || Il se dit spécialement par opposition à coloriste. Ce mot dans ce sens est surtout pris par relation. Il y a dans la peinture le dessin et la couleur; de sorte qu'on distingue parmi les peintres les dessinateurs et les coloristes; c'est la division que P. Delaroche a suivie dans l'hémicycle de l'École des beaux-arts; il a mis les uns à droite, les autres à gauche. Rubens est bien plus coloriste que dessinateur; David et Girodet sont bien plus dessinateurs que coloristes. || 3° Celui qui trace le dessin, le plan d'un bâtiment, d'un jardin, etc. Dieu ne fut pas un si méchant dessinateur des bocages de l'Éden que les incrédules le prétendent, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. || 4° Nom des artistes qui font des modèles pour les ouvriers, pour les manufactures d'étoffes et de tapisseries, pour les broderies. Un dessinateur de fabrique. Dessinateur en broderie.

— ÉTYM. *Dessiner.*

DESSINÉ, ÉE (dè-si-né, née), *part. passé.* Tracé suivant l'art du dessin. Une figure bien dessinée. || Fig. Énée et Turnus ne sont beaux que dans deux ou trois moments; Mézence seul est fièrement dessiné, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 10. Le chapitre 27 du livre XIX [de *l'Esprit des lois*] est un portrait de votre Angleterre, dessiné dans le goût de Paul Véronèse, des couleurs brillantes, de la facilité de pinceau et quelques défauts de costume, VOLT. *Dial.* XXIV, 1ᵉʳ *entretien*.

DESSINER (dè-si-né), *v. a.* || 1° Faire le dessin de quelque objet. Dessiner une figure d'après nature. Dessiner un paysage, des arabesques, un plan. || 2° Terme de musique. Faire le dessin, concevoir l'ordonnance d'un morceau. Dessiner un point d'orgue. || 3° Figurer. Ces galeries écroulées dessinaient les places publiques, VOLNEY, *Ruines*, 2. Ses cheveux [de Phédon], effleurés du souffle de l'automne, Dessinaient sur sa tête une pâle couronne, LAMART. *Socr.* 345. || Un vêtement qui dessine bien les formes, c'est-à-dire qui fait bien ressortir les formes du corps. || 4° *V. n.* Dessiner au crayon, à la plume. Dessiner est un très-joli plaisir, mais écrire est un plaisir utile, MAINTENON, *Lettre au duc de Noailles*, 11 déc. 1700. || Terme de peinture. Tracer les contours des figures d'un tableau. Ce peintre colorie mieux qu'il ne dessine. || 5° Se dessiner, *v. réfl.* Se montrer avec des contours bien arrêtés. Les Alpes se dessinent à l'horizon. Quelques têtes de chameau

se dessinaient dans l'ombre, CHATEAUB. *Mart.* II, 226. || Fig. Être marqué, être apparent. Deux grandes opinions, deux grands partis se dessinaient.

— REM. On a écrit autrefois *dessigner* : Comme un homme Qui dessigne de l'œil mille châteaux en l'air, RÉGNIER, *Élég.* II.

— ÉTYM. Autre forme et ancienne prononciation de *désigner* (voy. ce mot).

1. **DESSOLÉ, ÉE** (dè-so-lé, lée), *part. passé* de dessoler 1. Un bœuf dessolé. || Terme de chasse. Chien dessolé, chien qui, lorsque la terre est dure, a la peau du dessous des pieds enlevée par la marche et le frottement.

2. **DESSOLÉ, ÉE** (dè-so-lé, lée), *part. passé* de dessoler 2. Une pièce de terre dessolée.

† **DESSOLEMENT** (dè-so-le-man), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de dessoler; état de ce qui est dessolé.

— ÉTYM. *Dessoler* 2.

1. **DESSOLER** (dè-so-lé), *v. a.* Ôter la sole d'un cheval, d'un mulet.

— HIST. XIVe s. Tant orent de meschief lor chevaux, ce sait on, Que dessolé en sont deux cent ou environ, *Guescl.* 18329.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *sole* de cheval.

2. **DESSOLER** (dè-so-lé), *v. a.* Terme d'agriculture. Changer l'ordre des soles d'une terre labourable.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *sole* de la terre.

† 1. **DESSOLURE** (dè-so-lu-r'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Enlèvement de la sole d'un cheval, d'un bœuf.

— ÉTYM. *Dessoler* 1.

† 2. **DESSOLURE** (dè-so-lu-r'), *s. f.* Terme d'agriculture. Changement du mode d'assolement d'une terre.

— ÉTYM. *Dessoler* 2.

† **DESSOUCHER** (dè-sou-ché), *v. a.* Terme d'agriculture. Arracher les souches.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *souche*.

DESSOUDÉ, ÉE (dè-sou-dé, dée), *part. passé*. Une cafetière en fer-blanc dessoudée.

DESSOUDER (dè-sou-dé), *v. a.* Ôter la soudure, disjoindre des parties soudées. || Se dessouder, *v. réfl.* Cesser d'être soudé.

— HIST. XVIe s. Ores leurs fors bras dessoudent Leurs ponts, ecluses et ports, DUBELL. II, 51, *verso*.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *souder*.

† **DESSOUDURE** (dè-sou-du-r'), *s. f.* Action de dessouder; état de ce qui est dessoudé.

— ÉTYM. *Dessouder*.

† **DESSOUFFLER** (dè-sou-flé), *v. a.* Terme de boyaudiers. Pratiquer la désinsufflation.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *souffler*.

† **DESSOUFRAGE** (dè-sou-fra-j'), *s. m.* Action de dessoufrer.

† **DESSOUFRER** (dè-sou-fré), *v. a.* Enlever le soufre qui se trouve dans une substance.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *soufre*.

† **DESSOUILLER** (dè-sou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Ôter la souillure. || Se dessouiller, *v. réfl.* Se laver d'un opprobre.

— HIST. XVIe s. Desouiller, *Poésies de Loys le Caron*, f° 41, *verso*, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *souiller*.

DESSOULÉ, ÉE (dè-sou-lé, lée), *part. passé*. Dont l'ivresse est passée.

DESSOULER (dè-sou-lé), *v. a.* Dissiper l'ivresse. La peur l'a dessoulé. || Absolument. Il ne dessoule pas, il est toujours ivre. || Se dessouler, *v. réfl.* Sortir de l'ivresse. Il s'est dessoulé en prenant un peu d'ammoniaque.

— REM. Pourquoi l'Académie, qui écrit soûl, soûler avec l'accent circonflexe, écrit-elle dessouler sans accent circonflexe? c'est une inconséquence qui complique l'orthographe.

— ÉTYM. *Des*.... préfixe, pour *dé*.... avec une *s* de prononciation, et *soûler*.

DESSOUS (de-sou; l'*s* se lie : de-sou-z et dessus; au contraire, Chifflet, *Gramm.* p. 216, XVIIe siècle, remarque que l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle), *adv.* || 1° Il marque qu'une chose est sous une autre. J'ai cherché sur la table et il était dessous. J'ai crainte ici dessous de quelque manigance, MOL. *l'Étour.* I, 4. Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille, S'écria-t-il de loin au général des chats; Je soupçonne dessous encor quelque machine, LA FONT. *Fabl.* III, 18. || Mettre dessous, renverser dans une lutte. Il tâcha de me mettre dessous, FÉN. *Tél.* V. || Terme de jeu de paume. Mettre dessous, lancer une balle assez bas pour qu'elle ne soit arrêtée ni par la corde, ni par le filet. || Terme de marine. La barre dessous! dessous toute! ordre au timonier de placer la barre du gouvernail tout à fait sous le vent. || Sens dessus dessous, voy. cette locution à SENS. || 2° Là-dessous, *adv.* Sous cela. Mettez ce paquet là-dessous. || Fig. Il y a quelque piége là-dessous. Bon! bon! quelque chose là-dessous; que pourrait-ce être? DANCOURT, *Gal. jardin.* sc. 1. || 3° Ci-dessous, *adv.* Sous le lieu où l'on est. Ci-dessous gît un tel. || Ci-après. La note ci-dessous explique la chose. Vous trouverez ci-dessous les propres termes de l'auteur. || 4° *S. m.* La partie, le côté, l'endroit qui est sous le dessus. Le dessous d'une table, d'une étoffe. Il t'importera peu que le monde s'en joue, Et t'offre de la roue Ou le dessus ou le dessous, CORN. *Imit.* II, 1. || Les dessous d'un théâtre, les étages à planches mobiles qui sont au-dessous de la scène. Il y a jusqu'à trois de ces étages qu'on nomme le premier, le second et le troisième dessous. || Fig. Être enfoncé dans le troisième dessous, être très-mal dans ses affaires, être le plus bas possible. || Terme d'eaux et forêts. Les dessous, nom donné aux branchages inférieurs et buissons qui se trouvent dans les bois. || 5° Le dessous des cartes, la partie des cartes que l'on tient en dessous, c'est-à-dire qu'on ne laisse pas voir à l'adversaire. || Fig. Le dessous des cartes, les ressorts secrets d'une intrigue, d'une affaire. N'y a-t-il point moyen de voir le dessous du jeu? PASC. *Pensées*, X, 1, éd. Lahure, 1860. L'on voit clair quand on voit le dessous des cartes, SÉV. 202. Je crois que vous m'aimez; c'est assurément le dessous de vos cartes, comme la véritable tendresse que j'ai pour vous est le dessous des miennes, SÉV. *Lett.* 5 août 1675. Les gazettes dirent que leur vaisseau [des philosophes qui étaient allés faire des observations sous le cercle polaire] échoua aux côtes de Bosnie, et qu'ils eurent bien de la peine à se sauver; mais on ne sait jamais dans ce monde le dessous des cartes, VOLT. *Micromégas*, 4. || On dit aussi le dessous de cartes. Une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous de cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons point.... SÉV. 197. || Absolument. Un dessous, quelque chose de caché dont il faut se défier. || 6° Avoir le dessous, avoir le désavantage dans un combat, dans une discussion. Soit que Rome y succombe ou qu'Albe ait le dessous, CORN. *Hor.* I, 3. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle? MOL. *G. Dandin*, II, 13. Nous avons toujours du dessus et du dessous, de plus habiles et de moins habiles, de plus élevés et de plus misérables, pour abaisser notre orgueil et relever notre abjection, PASC. *Pensées*. Monval m'a conté une affaire vive à la Caldiera; les nôtres auraient eu du dessous, P. L. COUR. *Lett.* II, 87. || 7° En dessous, *loc. adv.* Dans le dessous, dans la partie qui est dessous. Un pain brûlé en dessous. || Fig. Regarder en dessous, regarder sans lever les yeux. D'abord ils [les noirs] ne savent qu'en dire [des marionnettes]; Ils se regardent en dessous, BÉRANG. *Nègres*. Son regard en dessous observait tout avec une ombrageuse attention, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Être en dessous, être morne et dissimulé. Il a l'air en dessous, il a l'air dissimulé. || 8° Par-dessous, *loc. adv.* Par le côté qui est dessous. Il le prit par-dessous. || Par-dessous, *prép.* Par-dessous ses vêtements. Passer par-dessous la barrière. || Fig. et familièrement. Par-dessous la jambe, avec promptitude et facilité. Il fait cela par-dessous la jambe. || 9° Au-dessous, *loc. adv.* Plus bas. Notre village est situé près du pont; le vôtre est bien au-dessous. La citadelle est sur la colline; la ville s'étend au-dessous. || Fig. Être au-dessous, être inférieur. Jamais il [Racine] n'ira plus loin qu'Andromaque; Bajazet est au-dessous, au sentiment de bien des gens et au mien, si j'ose me citer, SÉV. 126. || Au-dessous de, *loc. prép.* L'eau ne nous venait qu'au-dessous du genou. Être logé au-dessous de quelqu'un. Le thermomètre est au-dessous de zéro. || Terme de marine. Être au-dessous du vent d'un vaisseau, être placé de manière que ce vaisseau reçoit le vent le premier. || Par extension. Il marque l'infériorité par rapport à un terme. On enrôla tous les hommes au-dessous de cinquante ans. Une somme au-dessous de mille francs. Vendre au-dessous du cours. Les enfants de l'âge de deux ans et au-dessous. || Fig. Être au-dessous de sa place, n'être pas en état de la remplir. Cet emploi est au-dessous de lui, cet homme est capable et digne d'occuper un poste plus élevé. Je n'ignore pas qu'à cause de votre noblesse vous me tenez fort au-dessous de vous, MOL. *Georges Dandin*, II, 3. Le Mercure Galant est immédiatement au-dessous du rien; il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent, LA BRUY. I. La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux, et sa chute au-dessous, ID. VIII. || 10° De dessous, *loc. adv.* Vêtement de dessous, vêtement qui se porte ordinairement sous d'autres. || De dessous, *loc. prép.* exprimant que l'on tire de quelque chose qui est dessus. Vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre, MONTESQ. *Lett. pers.* 137. Hommes noirs, d'où sortez-vous? Nous sortons de dessous terre, BÉRANG. *Jés.* || Voy. aussi AU-DESSOUS, à son rang alphabétique.

— REM. Dans la première partie du XVIIe siècle, *dessous* a été employé couramment comme préposition : Ce sera dessous cette égide Qu'invincible de de tous côtés.... MALH. III, 2. Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat, CORN. *Cid*, II, 5. Et que dessous les cieux Auprès de mon honneur rien ne m'est précieux, ID. *ib.* V, 1. Je le tiendrai longtemps dessous votre fenêtre, ID. *Ment.* II, 1. Rome est dessous vos lois par le droit de la guerre. ID. *Cinna*, II, 1. Ou qu'enfin s'il tombait dessous votre puissance, ID. *Pomp.* III, 2. Malheureux que je suis d'avoir dessous ce masque Été, sans y penser, te faire cette frasque! MOL. *l'Étour.* III, 12. Je sais qu'il est rangé dessous les lois d'un autre, ID. *Dép. amour.* II, 3. Le lièvre était gîté dessous un maître chou, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Ses sacriléges mains Dessous un même joug rangent tous les humains, RAC. *Alex.* II, 11. Il est fâcheux que les puristes du XVIIe siècle aient voulu, sans aucune raison grammaticale ni étymologique, ôter à *dessous* le rôle de préposition; il en résulte que de beaux passages de nos classiques nous paraissent ou archaïques ou fautifs. Aujourd'hui la règle s'est établie, et ce serait une faute d'employer *dessous* comme préposition. Cependant V. Hugo a essayé de faire revivre l'ancien usage : [Ils] Poursuivent un œil noir dessous la jalousie À travers l'éventail, *F. d'aut.* 28.

— HIST. XIe s. Desuz un pin, delez un eglantier, *Ch. de Rol.* VIII. Lur [leurs] chevalz [ils] laissent de desuz un olive, *ib.* CXCI. || XIIe s. Dessus mes piez charront [ils tomberont sous mes pieds], *Rois*, p. 209. Desoz un pin, *Ronc.* p. 6. Au pié d'un mont par desoz un lorier, *ib.* p. 49. [Je] N'en donroie le desir Pour tout l'avoir desouz ciel, *Couci*, XII. Adonc m'est vis que jel sente [le vent] Par desoux mon manteau gris, *Dame de Faiel*, dans *Couci*. As prez desoz Golane se viennent hebergier, *Sax.* VI. || XIIIe s. Il se sont arestés desouz un olivier, *Berte*, XIX. La dame fut au bois desous un arbre assise, *ib.* XXX. Quant la seconde esciele [bataillon] des Espaignois vit au dessous sa partie, si se ferirent entre aus [eux] isnelement, *Chron. de Rains*, p. 76. Si en fu moult dolans et envoya maintenant un legat en France et un en Engleterre et un en Alemaigne et par toutes les terres de sous la loi de Rome, *ib.* 33. On doit miex croire le tesmoignage de l'apostoles que le par desous [le témoignage de l'inférieur], BEAUM. XVIII, 13. || XIVe s. Et de telles ars et doctrines aucunes sont dessoubz une autre; si comme art de faire frains est dessoubz art de chevaucher, ORESME, *Eth.* 11. || XVe s. Et d'autre part il voyoit bien que il ne pourroit mauvaisement mettre au dessous le grand royaume de France, FROISS. I, I, 62. La comté d'Evreux estoit revenue aux enfans du roi de Navarre qui estoient dessous age et au gouvernement du roi Charles de France, leur oncle, ID. II, II, 19. Et aussi quant Picars les trouvoient à leur dessoubz, ils leur faisoient assez de peines, FENIN, 1411. Messire Enguerrant, très bien accompaigné, le tenant par dessoubz le bras, tout à genouillons le presenta au roy, *Jeh. de Saintré*, ch. 32. Toutesfois estans Venitiens presque au dessous, au moins ayant le pire et fort ruinez d'argent.... COMM. VII, 2. || XVIe s. J'entreprends de marcher sus l'herbe des prez, sans que elle flechisse dessoubs moy, RAB. *Pant.* II, 24. Osté qu'il sera [ce masque], nous ne trouverons au dessous que.... MONT. I, 90. Il se coucha dessoubs un arbre, ID. I, 341. Il luy mettoit sa trompe dans le sein, par dessoubs son collet, ID. II, 185. Ægeus luy laissa une espée et des souliers, lesquelz il cacha dessoubs une grosse pierre, AMYOT, *Thésée*, 4. Theseus soubleva facilement la pierre, et print ce qui estoit dessoubs, ID. *ib.* 6. Elle trahit dessoubs ceste esperance Le roi son pere avec sa demourance, ID. *Rom.* 26. Le dessus du bourbier estoit crousté; mais le dessoubs enfondroit, ID. *ib.* 27. .... Ou sous le frais d'un antre, ou dessous la froideur D'un chesne dont les bras s'opposent à l'ardeur, RONS. 814. L'air retentit dessous le cri des meres, ID. 968.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sous;* bourguig. *deso;* Berry, *dessour;* picard, *dezous, edzous;* provenç. *desotz, desostz;* ital. *disotto.*

† **DESSOUVENIR (SE)** (dè-sou-ve-nir), *v. réfl.* Ne pas se souvenir.

— HIST. XIIIᵉ s. Pour eslongier ne departir, Ne pour longuement demourer, Ne doit dame dessouvenir Son loial ami, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *souvenir.*

† **DESSUINTAGE** (dè-suin-ta-j'), *s. m.* Opération qui a pour but de débarrasser la laine de son suint.

† **DESSUINTER** (dè-suin-té), *v. a.* Terme de teinturier. Enlever le suint de la laine.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *suint.*

DESSUS (de-su; l'*s* se lie : de-su-z et dessous; au contraire, Chifflet, *Gramm.* p. 216, au XVIIᵉ siècle, remarque que l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle), *adv.* || 1° Exprime la situation supérieure, et est opposé à *dessous.* Ce qui est sous la table mettez-le dessus. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être? BOSS. *Duch. d'Orl.* || Mettre dessus, se couvrir, mettre son chapeau. Cette locution est populaire. Mettez donc dessus, s'il vous plaît, MOL. *Mar. forcé*, 2. || Terme de jeu de paume. Mettre dessus, pousser ou relever une balle avec la raquette, assez haut pour qu'elle passe au-dessus de la corde. || Terme de marine. Avoir le vent dessus, être masqué ou avoir ses voiles coiffées. || Sens dessus dessous, voy. cette locution au mot SENS. || 2° Là-dessus, *adv.* Sur cela. Mettez ce livre là-dessus. || Sur ce sujet, sur ce point. Pourquoi revenir toujours là-dessus? Passons là-dessus. Vous pouvez compter là-dessus, sur cet engagement, cette promesse. || Après cela, aussitôt après. On lui déclara qu'il n'obtiendrait rien, là-dessus il se retira. Ses troupes là-dessus ont été dispersées Pour rompre dès l'abord ces pointes avancées, TRISTAN, *Panthée*, V, 1. Là-dessus un grand cri tout autour s'entendit, ID. *Mariane*, V, 2. || 3° Ci-dessus, *adv.* Plus haut, en parlant de quelque chose qui est consigné par écrit. Voyez ce qui a été exposé ci-dessus. Comme ci-dessus. || Elliptiquement. De tout ce que dessus j'argumente très-bien Qu'ici-bas maint talent n'est que pure grimace, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. || 4° *S. m.* Le côté d'une chose qui forme la partie supérieure. Le dessus d'une table, d'une étoffe. Le dessus est plus beau que le dessous. || Ce qui est en dessus. Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire, et puis le reste va comme il peut, SÉV. 234. || L'étage supérieur d'une maison. || Le haut d'un omnibus. || 5° Il se dit de diverses choses qui se mettent sur d'autres. Un dessus de table. || Terme d'architecture. Dessus de porte, ornement de boiserie, de peinture ou de sculpture, placé dans un encadrement au-dessus du chambranle d'une porte. Mais, me répond l'artiste, vous ne savez donc pas que ces vertus sont des dessus de porte pour un receveur général des finances? DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 87, dans POUGENS. Il ne peindra jamais que des dessus de portes, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || 6° Les dessus d'un théâtre, les étages qui sont au-dessus de la scène et dans lesquels peuvent remonter certaines machines, certaines décorations. || 7° Petite glace qui sert comme de molette pour dégrossir ou adoucir une autre glace. || 8° Adresse, suscription d'une lettre, d'un paquet. En fermant le paquet, j'écrirai le dessus, CORN. *Ment.* IV, 4. Le cabasset cacheta sa lettre, mit le dessus [l'adresse] à M. de Chaulnes au lieu de M. de Pontchartrain, ST-SIM. 42, 239. .... J'ai fini, je n'ai plus qu'à cacheter ma lettre et mettre le dessus, RÉGNARD, *Distrait*, IV, 9. Est-ce à moi qu'on écrit? regardons le dessus, LACHAUSSÉE, *Gouvern.* II, 6. || 9° Terme de marine. Le dessus du vent, l'avantage du vent. Avoir, gagner le dessus du vent. .... Presque en arrivant Un pirate survient, prend le dessus du vent, Les attaque, les bat, LA FONT. *Filles de Minée.* .... Un vaisseau de corsaires, Ayant pris le dessus du vent, Les attaqua; le combat fut sanglant, ID. *Fiancée.* || Fig. Avoir le dessus du vent, avoir l'avantage sur quelqu'un. || Le dessus d'une voile, la face tournée vers l'avant quand la vergue de la voile est brassée carré. || 10° Avantage, supériorité. Avoir le dessus, avoir l'avantage dans un combat, dans une lutte quelconque. La fortune n'avait pas encore le dessus dans son esprit, VAUGEL. *Q. C.* III, 12. Ils estiment que c'est bien davantage d'emporter le dessus au conseil sur leurs compagnons, que de battre à la campagne leurs ennemis, BALZ. 3ᵉ *disc. sur la cour.* Ils savent oublier quand ils ont le dessus, CORN. *Nicom.* V, 7. Et sur notre Arménie Orode eut le dessus, ID. *Suréna*, I, 1. Avec plus de raison nous aurions le dessus, Si mes confrères [les lions] savaient peindre, LA FONT. *Fabl.* III, 10. Le plaisir d'avoir le dessus sur la reine, SÉV. 298. Votre frère l'emporte et Phèdre a le dessus, RAC. *Phèdre*, II, 6. Que la passion n'ait pas le dessus sur la raison, BOSS. *Sil.* 3. || Avoir le dessus de quelqu'un, l'emporter sur lui. Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus.... CORN. *Cid*, IV, 5. Comme le vrai mérite a ses prérogatives Qui prennent le dessus des haines les plus vives, ID. *Sertor.* III, 2. || Cette tournure est moins usitée que avoir le dessus sur. || Prendre le dessus, devenir prépondérant par les armes, par la force, par l'influence, etc. Tenir le dessus, avoir la supériorité. Lucullus prenait le dessus en Orient, BOSS. *Hist.* I, 9. La Macédoine y tenait le dessus, ID. *ib.* III, 6. César prit le dessus, ID. *ib.* III, 7. Tu disputes contre Dieu à qui emportera le dessus, ID. *Pén.* 3. || 11° Terme de musique. La partie la plus haute par opposition à la basse. Premier, second dessus. Les pinsons chantaient le dessus avec les bergères, VOLT. *Babyl.* 4. || Haut dessus, s'est dit de la partie supérieure parmi les dessus chantants. On dit aujourd'hui premier dessus. || Personne qui chante le dessus. Un beau dessus. Il vous faudra trois voix, un dessus, une haute-contre et une basse, MOL. *Bourg. gent.* II, 1. || 12° En dessus, dans la partie supérieure. Cela est noir en dessus. || 13° Par-dessus, *loc. adv.* Par la partie supérieure; en outre. Il avait un habit et une redingote par-dessus. Il eut ce qui lui avait été promis et quelque chose par-dessus. || Par-dessus, *loc. prép.* Il porte un gros manteau par-dessus son habit. Il sauta par-dessus la barrière. Ne souffrez pas qu'une réputation si juste que la vôtre soit si limitée, ni qu'elle demeure aux pieds des Pyrénées, par-dessus lesquelles tant d'autres ont passé, VOIT. *Lett.* 46. || Fig. Dont il avint qu'il sauta par-dessus Ces longs soupirs et tout ce vain martyre, LA FONT. *Berc.* || Terme de marine. Passer par-dessus le bord, se dit d'une personne qui s'est cachée à bord et qui ne se montre que quand le navire est en mer. || Fig. En avoir par-dessus les yeux, par-dessus la tête, être excédé d'une chose. || Être dans quelque chose par-dessus les yeux, en être complétement absorbé. Mme de Coulanges s'en va; Mme de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux, SÉV. 432. || Par-dessus les maisons, se dit en parlant de choses exorbitantes. Il fait des demandes par-dessus les maisons. Et qu'a-t-il demandé? — Oh! d'abord des choses par-dessus les maisons, MOL. *Scapin*, II, 8. || Faire quelque chose par-dessus l'épaule, ne point le faire. Il l'a payé par-dessus l'épaule. || Outre, en plus que. Il lui a donné dix francs par-dessus ce qu'on lui devait. || Par-dessus tout, *loc. adv.* Principalement, avant tout, surtout. Ce qu'il veut par-dessus tout, c'est recouvrer son argent. || *S. m.* Par-dessus de viole (voy. PAR-DESSUS). || Pardessus, sorte de vêtement (voy. PAR-DESSUS). || 14° Au-dessus, *loc. adv.* Dans la situation supérieure, plus haut. Au-dessus étaient écrits ces mots. Le confluent des deux rivières est ici; le village est au-dessus. || Au-dessus de, *loc. prép.* Plus haut que. Au-dessus du genou. Le soleil est au-dessus de l'horizon. Quinze degrés au-dessus de zéro. La Marne se jette dans la Seine au-dessus de Paris, en amont. Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, Penses-tu lire au-dessus de ta tête? LA FONT. *Fabl.* II, 13. C'est ainsi que dix-huit mille Italiens et Français, ramassés au fond d'un ravin, ont vaincu cinquante mille Russes placés au-dessus de leurs têtes et secondés par tous les obstacles que peut offrir une ville bâtie sur une pente rapide, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Au-dessus de, sur la partie supérieure. Nitocris est cette reine qui fit de si grands ouvrages à Babylone; elle avait placé son tombeau au-dessus d'une des portes les plus remarquables de la ville, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 82, dans POUGENS. || Par extension, il marque la supériorité par rapport à un terme indiqué. Tous les hommes au-dessus de cinquante-cinq ans. Les enfants de cinq ans et au-dessus. || Fig. Au-dessus de, exprime une supériorité due au rang, au mérite, au crédit, etc. L'archevêque est au-dessus de l'évêque. Bossuet est au-dessus de tous les orateurs chrétiens de son temps. J'ai cherché longtemps dans mon esprit qui pouvait être ce petit homme de qui on dit de si grandes choses et que l'on met si fort au-dessus et au-dessous de moi, VOIT. *Lett.* 28. L'émulation.... qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire, LA BRUY. XI. Tous mes amis en usent ainsi, et vous êtes au-dessus de tous mes amis, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 7 oct. 1697. Un homme aussi au-dessus de ses contemporains ne pouvait manquer d'exciter leur jalousie, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*scolastiques*). Quel déréglement de jugement, par lequel il n'y a personne qui ne se mette au-dessus de tout le reste du monde et qui n'aime mieux son propre bien et la durée de son bonheur et de sa vie, que celle de tout le reste du monde, PASC. *Pensées*, XXV, 2, éd. Lahure, 1860. || Être au-dessus de soi-même, se surpasser soi-même. Ne sentez-vous pas que Minerve vous a transformé en un autre homme au-dessus de vous-même, pour faire par vous ce que vous avez fait? FÉN. *Tél.* XXII. || Être au-dessus de sa place, mériter mieux. || Être au-dessus des faiblesses humaines, être incapable d'y succomber. Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, LA BRUY. XI. || On dit dans un sens analogue qu'une chose est au-dessus d'une autre pour exprimer qu'elle est plus forte, plus grande, plus puissante. Cela est au-dessus de ses forces, cela surpasse ses forces. Courage au-dessus des périls, très-grand courage. Ma douleur est au-dessus de toute douleur, mon cœur est tout languissant au dedans de moi, SACI, *Bible*, *Jérémie*, VIII, 18. || Être au-dessus de certaines choses, n'y être pas astreint. En disant ceci, ne croyez pas, s'il vous plaît, que je me plaigne de cette rare personne que son mérite et son peu de santé mettent au-dessus de toutes sortes de devoirs, VOIT. *Lett.* 10. || Être au-dessus de l'opinion, ne pas s'en inquiéter. || Être au-dessus de ses affaires, avoir une fortune établie, avoir plus de revenu que de dépense à faire, ou, en parlant d'un commerçant, avoir un établissement qui prospère. || Fig. Être au-dessus du vent, n'avoir rien à craindre, être sorti d'embarras, de gêne, de péril. (Cette locution n'est pas usitée au propre dans la marine, où l'on dit avoir le dessus du vent). Les voilà donc tous transportés de joie, au-dessus du vent et de tous les procès, SÉV. *Lett.* 13 juin 1683. || 15° De dessus, *prép.* qui exprime qu'une chose n'est plus placée sur une autre chose. Ôtez cela de dessus le buffet. Il ne leva jamais les yeux de dessus lui, VAUGEL. *Q. C.* III, 6. Détournant leurs yeux de dessus la mort, BOSS. *Or. fun. Gornay.* Aussitôt il essuya la poussière de dessus son visage; et le roi d'Israël reconnut qu'il était du nombre des prophètes, SACI, *Bible*, *Rois*, III, XX, 41. Ses yeux ne se détournent pas de dessus elle, MASS. *Prof. rel.* 2. || Voy. AU-DESSUS, à son rang alphabétique.

— REM. 1. Dans la première partie du XVIIᵉ siècle, *dessus* a été couramment employé comme préposition : Depuis où le soleil vient dessus l'hémisphère, MALH. I, 1. Venez en robes où l'on voie Dessus les ouvrages de soie Les rayons d'or étinceler, ID. III, 3. Qu'elle ait un sentiment qui la fasse pleurer Dessus ma sépulture, ID. V, 1. En vain dessus Parnasse Apollon on appelle, RÉGNIER, *Sat.* IV. Le ciel agit sans nous en ces événements, Et ne les règle point dessus nos sentiments, CORN. *Hor.* III, 3. Le bonhomme tout vieux chérit fort la lumière, Et ne veut point de jeu dessus cette matière, MOL. *l'Étour.* III, 5. Faites parler les droits qu'on a dessus mon cœur, ID. *Dép. am.* I, 2. Dessus quel fondement venez-vous donc, mon frère...? ID. *Éc. des maris*, III, 9. Si j'avais dessus moi ces paroles nouvelles, ID. *Fâcheux*, I, 5. Plus brusquement qu'un chat dessus une souris, ID. *l'Ét.* IV, 5. Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui, LA FONT. *Fabl.* II, 10. C'était tout, car les précieuses Font dessus tout les dédaigneuses, ID. *ib.* VII, 5. Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre, Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ? DESBARREAUX, ou l'abbé DE LAVAU, *Sonnet du pécheur repentant.* La nouvelle comtesse de Mailly entra dessus [portée par] toute la gloire de la toute-puissante faveur de Mme de Maintenon, ST-SIM. III, 55. Mettez le pied dessus le cou des rois, VOLT. *Phil.* IV, 224. Voyez sur cet emploi la remarque au mot *dessous.* Aujourd'hui *dessus* est exclusivement un adverbe. || 2. Pourquoi *par derrière* sans trait d'union et *par-dessus*, *par-dessous*, avec un trait d'union? Le tiret ne peut se justifier, excepté dans les cas où *par-dessus* forme le nom d'un objet unique : un par-dessus de viole.

— HIST. XIᵉ s. Les ches [têtes] [il] en prist ès puis [monts] desuz Haltile, *Ch. de Rol.* XIV. Allez sedeir desur cel paile [manteau] blanc, *ib.* XIX. Assez orrez [ouirez] la quele [épée] ira desure, *ib.* LXXII. || XIIᵉ s. La reregarde desor lui si jugier [lui imposer ainsi de faire l'arrière garde], *Ronc.* p. 34. Oli-

vers est desor un pui [tertre] montez, *Ronc.* p. 45. Au front dessus [l'escu] ot trois bandes d'or mer [pur], *ib.* p. 50. Mais ains alons desor paiens ferir, *ib.* p. 87. Repairez est li cons [le comte] de là dessus, *ib.* p. 93. Et par dessus [il] le prist fort à lier, *ib.* p. 97. [Elle] Prent le suaire de desus l'estaver, *ib.* p. 171. Desor tous autres rois [vous] auriez le dangier [domination], *Sax.* VI. Demain [je] les ferai pendre [les messagers] par desor cest rivage, *ib.* XXVI. C'est le plus jouenes des quatre Herbert filz, Mais desor toz estoit il de grant pris, *Raoul de C.* 99. || XIII^e s. Li empereres qui mout avoit bien fais ses afaires, et cuidast bien del tout estre au desus, s'enorgueilli mout envers les barons, VILLEH. XCII. Berte remest pasmée desur le pavement, *Berte,* IX. Et Berte gist à dens par desus la bruiere, *ib.* XX. Dessur les marcheans [elle] fist coustume [impôt] asseïr, *ib.* LXIII. Et se li mestre et li juré truevent pain trop petit, il le pueent prendre et doner le por Dieu, si come il est dit par desus, *Liv. des mét.* 17. Mès li rain [rameaux] furent lonc et haut, Et por le leu [lieu] garder de chaut, Furent si espès par deseure, Que li solaus en nesune [aucune] eure Ne pooit à terre descendre, Ne faire mal à l'erbe tendre, *la Rose,* 1379. Por ce porrez estre au desseure [avoir le dessus, l'emporter], *ib.* 7436. Cortoisie est que l'en sequeurre Celi dont l'en est au desseure, *ib.* 3294. A la quinzeinne après, les Turs, pour nous affamer, dont moult gens se merveillerent, prirent pluseurs de leurs galies desus [qui se trouvaient au-dessus de] nostre ost, et les firent treinner par terre, JOINV. 236. Ou flum devant le roy avoit une galie de Genevois, là où il ne paroit que un seul homme desur, ID. 249. Ce Henri desus dit fust conte de Champaingne et de Brie, ID. 204. || XIV^e s. Et nul n'esluit [élit] felicité pour les choses dessus dittes ne pour autres quelconques, ORESME, *Eth.* VIII [14 . || XV^e s. Ces trois, dessus tous les autres, en avoient la charge, FROISS. I, I, 115. Dessus l'age de quinze ans et par dessous l'age de soixante ans, ID. I, I, 161. Que les Anglois sont communement envieux sur toutes estranges gens, quand ils sont à leur dessus, ID. I, I, 16. Et si Dieu m'aïst [m'aide], le courage m'en sied trop bien que nous en viendrons à notre dessus, ID. I, I, 17. A leur departement ils trouverent quatre nefs anglesches chargées de pourveances et de chevaux, qui s'estoient tenues au dessus de la bataille, ID. I, I, 196. Les raisons dessus dictes, COMM. *Prol.* La joie fut tres grande au roi de se veoir au-dessus de tous ceux qu'il hayoit, ID. V, 12. Incontinent que ung discord se mouvoit en Angleterre, en dix jours au moins l'ung ou l'autre estoit au dessus, ID. VI, 2. Estre au dessus de ses affaires, ID. VI, 13. || XVI^e s. Les traictz passoyent oultre par dessus sans nul ferir, RAB. *Gar.* I, 47. Le dessus couvert d'ardoyse fine, ID. *ib.* I, 53. Homme sçavant dessus la capacité du temps de maintenant, ID. *Pant.* II, 10. Il chantoit bien la basse contre : Et les maris la malencontre, Quand les femmes font le dessus, MAROT, II, 134. Dessus le soir, ID. II, 131. Luy donnera, pour plus son cueur aiser, Quelque autre don par dessus le baiser, ID. II, 279. Pour obeïr à un clin de tes yeux, Je tournerois dessus dessous les cieux, LA BOÉTIE, 482. De dessus un bastion, MONT. I, 28. Le coup ne luy rasa que le dessus de la teste, ID. I, 50. Disons que.... et là dessus roidissons nous, ID. I, 76. J'avois des opinions au dessus de mon aage, ID. I, 195. Les pires escripts ont gaigné le dessus du vent populaire, ID. IV, 91. Donnez la capacité d'un excellent dessus à un chantre qui a les poulmons pourris, ID. IV, 156. Theseus se faisant fort, et promettant hardiment qu'il viendroit au dessus du Minotaure, AMYOT, *Thés.* 20. Mettant un chapeau de laurier par dessus sa longue perruque, ID. *Rom.* 25. Un bourbier plus profond qu'il ne sembloit à le veoir par dessus.... pource que le dessus estoit crousté, ID. *ib.* 27. Il avoit une autre maison dessus le mont Quirinal, ID. *Numa,* 24. Il vouloit chastier Minutius, lequel par dessus son expresse defense avoit combattu contre l'ennemy, ID. *Fab.* 21. Ceulx qui avoient de revenu la valeur de cinq cents minots de bled et au dessus, ID. *Arist.* 1. Si qu'en marchant il me sembloit marcher Sur un espieu ou dessur un rocher, RONS. 816. Et me plantant dessus le haut du mont, Droit vers Paris me fit tourner le front, ID. *ib.* Quand ces cartilages sont comprimés, ils feront la voix gresle, comme un dessus, PARÉ, IV, 15.

— ÉTYM. *Des....* préfixe, pour *dé....* avec une *s* de prononciation, et *sus* ou *sur;* picard, *desseure;* Berry, génev. norm. *dessur;* provenç. *desobre;* ital. *disopra.*

DESTIN (dè-stin), *s. m.* || 1° L'enchaînement des choses considéré comme nécessaire. La mythologie faisait du destin une divinité supérieure à Jupiter même. Des arrêts du destin l'ordre est invariable, CORN. *Tois. d'or,* V, 7. Le destin, aux grands cœurs si souvent mal propice, Se résout quelquefois à leur faire justice, ID. *Poly.* I, 4. Le plus heureux destin surprend par les divorces, Du trop de confiance il aime à se venger, ID. *Sertor.* II, 2. Qu'au livre du destin les mortels peuvent lire, LA FONT. *Fabl.* II, 13. Le bien nous le faisons, le mal c'est la fortune, On a toujours raison, le destin toujours tort, ID. *ib.* VII, 14. ....Quand le mal est certain, La plainte ni la peur ne changent le destin, ID. *ib.* VIII, 12. Mais un heureux destin le conduit en ces lieux, RAC. *Andr.* II, 3. Souffrez que je suive ce que les destins ont marqué, FÉN. *Tél.* VI. Il est des êtres malheureux qui se promettent de tromper le destin en fuyant devant lui, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 19. || 2° Sort, issue. Solamir veut tenter le destin des batailles, VOLT. *Tancr.* III, 5. J'ignore du combat quel sera le destin, ID. *Scythes,* IV, 7. || 3° Condition que le destin assigne. On ne peut fuir son destin. Mais elle était du monde où les plus belles choses Ont le pire destin; Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses, L'espace d'un matin, MALH. VI, 18. Laissez à son destin cette ingrate famille, CORN. *Poly.* IV, 6. Là, je menai l'objet qui fait seul mon destin, ID. *Ment.* I, 5. Jusqu'ici don Louis.... A caché ses destins aux yeux de tout l'état, MOL. *D. Garc.* I, 2. Et soudain il [le sénat] commet aux soins de ce grand homme La fortune du monde et le destin de Rome, BRÉBEUF, *Phars.* V. Pour savoir nos destins j'irai vous retrouver, RAC. *Andr.* I, 4. Vous l'accusez, seigneur, de ce destin bizarre, ID. *ib.* III, 1. ....Elle amène aussi cette jeune Ériphile, Que Lesbos a livrée entre les mains d'Achille Et qui de son destin qu'elle ne connaît pas Vient, dit-elle, en Aulide interroger Calchas, ID. *Iphig.* I, 4. Qui seul fait à son gré le destin de la terre, BOIL. *Poés. div.* 18. Connais-tu ton destin? sais-tu quelle est ta mère? VOLT. *Zaïre,* II, 3. Malheureux.... ce mot seul déjà vous importune! On craint d'être forcé d'adoucir mes destins! Rassurez-vous, cruels.... GILB. *le Poëte malh.* || 4° Vie, existence. Lélie : Le trépas me doit seul prêter son assistance. — Mascarille : Voilà le vrai moyen d'achever son destin, MOL. *l'Étour.* V, 10. C'est dans votre festin Que ce soir, par votre ordre, on tranche son destin, CORN. *Sertor.* I, 1. Si dans mes alarmes Le ciel me permettait d'abréger un destin.... VOLT. *Orphel.* I, 6.

— SYN. DESTIN, DESTINÉE, SORT. Le destin est ce qui destine, c'est-à-dire l'enchaînement nécessaire des choses. La destinée est ce qui est destiné, c'est-à-dire ce qui résulte de cet enchaînement nécessaire. Le destin conduisit Alexandre à Babylone où une fièvre devait finir sa destinée de victorieux et de conquérant. Mais ces deux mots sont si voisins, que, pour peu qu'on en abuse conformément à cet abus qui est permis en toutes les langues, ils retombent l'un dans l'autre. Sort répond soit à destin, soit à destinée, avec cette nuance qu'au lieu de considérer la nécessité qui enchaîne les choses, on considère ce qu'elles ont de fortuit.

— HIST. XII^e s. Et tel destin m'ont doné li felon.... *Couci,* VI. || XIII^e s. Et ses filles andeux [toutes deux], Dieu leur doint bon destin, *Berte,* LV. Si est le moustiers de latin Fais en l'onnour et el destin [à la destination] De la douce mere saintisme, PH. MOUSKES, *ms.* p. 280, dans LACURNE. || XVI^e s. Cela est escrit es destins, RAB. *Pant.* IV, *Prologue de l'auteur.*

— ÉTYM. Voy. DESTINER; provenç. *desti;* espagn. et ital. *destino.*

DESTINATAIRE (dè-sti-na-tê-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui une chose est destinée. || Celui ou celle qui doit recevoir par la poste, par le roulage, etc. une lettre, un ballot expédiés par une autre personne. Le destinataire de ce ballot a changé de domicile. Je cherche la destinataire de cette lettre.

— ÉTYM. *Destiner.*

† **DESTINATEUR, TRICE** (dè-sti-na-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui destine une chose à telle personne, à tel but, par opposition à destinataire.

— ÉTYM. *Destiner.*

DESTINATION (dè-sti-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de celui qui destine. [Le dauphin] réglant toujours ses volontés sur celles du roi [Louis XIV], les prévenant dès qu'il avait pu les connaître, formant ses goûts et ses désirs sur les siens, respectant ses vues et ses destinations, MASS. *Or. fun. Dauphin.* || 2° Ce à quoi une personne est destinée, réservée. Une doctrine qui ne lui donne ni fin ni destination, ID. *Car. Avenir.* L'homme seul, de toutes les créatures, capable d'une destination sérieuse, ID. *ib.* || Ce à quoi une chose est destinée. La destination de cet édifice. La destination des ports [d'une contrée] est d'empêcher toute liaison d'affaires avec les peuples du continent voisin, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 2. || 3° Terme de jurisprudence. Disposition déterminée. On ne doit pas changer la destination des fondateurs. || Immeubles par destination, choses mobilières de nature, qu'on rend immobilières en les affectant au service ou à l'exploitation d'un immeuble, ou en les y attachant à perpétuelle demeure. || Destination du père de famille, état où un héritage est mis ou laissé par les précédents propriétaires. Servitude établie par destination du père de famille. || 4° Le lieu où l'on doit se rendre, où une chose est adressée. Partir pour sa destination. Ces marchandises sont arrivées à leur destination. Paquet rendu à destination. Ce général arrive à sa destination dans les premiers jours de 1637, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 9. Le plus grand désordre y régnait; de nombreuses colonnes de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie, s'y présentaient de tous côtés; elles se disputaient le passage; chacun, irrité par la fatigue et la faim, était impatient d'arriver à sa destination, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 7.

— HIST. XVI^e s. Ne sçay si c'est par destination, Mais tant y a, que je croy, que fortune Desiroit fort de nous estre importune, MAROT, I, 326. Destination de pere de famille vaut titre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 126.

— ÉTYM. Provenç. *destinacio;* espagn. *destinacion;* ital. *destinazione;* du latin *destinationem,* de *destinare,* destiner.

† **DESTINATOIRE** (dè-sti-na-toi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui assigne l'emploi, l'usage d'une chose. Clause destinatoire.

— ÉTYM. *Destiner.*

DESTINÉ, ÉE (dè-sti-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a été ordonné par le destin, en parlant des choses. Écoutez, mes enfants; vos noces ordonnées De tout temps ont été dans le ciel destinées, GARNIER, *Bradamante,* V, 6. Ce jour fatal destiné pour le jugement du monde, BOURD. *Avent, Jugement dernier,* 319. Ces grâces n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier, ID. *Carême, Tentations,* 191. Sous l'ombre du plus saint mariage qui ait été destiné dans le ciel et qui ait été contracté sur la terre, FLÉCH. I, p. 217. || Qui a reçu l'ordre du destin, en parlant des personnes. Ce Jésus était destiné pour une plus haute mission, BOURD. *Avent, Nativité de J. C.* 413. Qu'y a-t-il de plus grand et de plus approchant de Dieu que d'être destiné pour la félicité publique et pour le bonheur de tout un empire? ID. 2° *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 10. || 2° Par extension, qui est déterminé par une sorte de destinée, en parlant des personnes et des choses. Un homme destiné à de grandes choses. Captive des ennemis de l'Église; par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Qui a reçu emploi ou objet, en parlant des personnes. Jeune homme destiné au commerce. || Qui a reçu emploi ou objet, en parlant des choses. Bâtiment destiné à recevoir des malades. Il ne fallait pas remettre des supplices à une saison qui devait être toute destinée à la joie, VOIT. *Lett.* 9. Tout vice aura sa peine à lui seul destinée, CORN. *Imit.* I, 24. || Absolument. Ils souffraient que toutes leurs heures fussent destinées [eussent une destination, un emploi marqué], BOSS. *Hist* III, 3.

DESTINÉE (dè-sti-née), *s. f.* || 1° L'effet du destin. Le cours des destinées. C'est sa destinée d'être parfaitement aimé, SÉV. 496. On rencontre sa destinée Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Les Juifs attachaient au temple leur destinée, BOSS. *Hist.* II, 8. Sous un nom emprunté sa noire destinée Et ses propres fureurs ici l'ont amenée, RAC. *Iphig.* V, 6. Celui par qui le ciel règle ma destinée Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée, ID. *Esth.* I, 1. Chacun doit suivre courageusement sa destinée, FÉN. *Tél.* XIII. Et puis qu'on dise qu'il n'y a pas de destinée; c'est vous, madame, qui m'avez valu cette destinée-là; c'est à vous que je dois votre grand-maman [la duchesse de Choiseul qui rendit des services à Voltaire], VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 1^{er} juin 1770. L'essentiel, pour être le moins mal possible, est de se soumettre à sa destinée, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse,* 15 déc. 1780. || *Au plur.* Remplir, accomplir ses destinées. N'en craignez point, seigneur, les tristes destinées, CORN. *Cinna,* II, 1. || Par extension. La destinée des passions, ce que les passions

font de nous. Cette tendresse née avec nous, cette destinée des penchants, MASS. *Car. Enf. prof* || Le destin. Mais enfin le succès dépend des destinées, RAC. *Baj.* I, 1. Votre plus jeune fils, à qui les destinées Avaient à peine encore accordé quatre années, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Mon cœur est à vous, mais la destinée n'est à personne; elle se moque de nous tous, ID. *Lett. Richelieu*, 8 nov. 1769. La mort de cet homme, tué précisément au lieu de lui et parce qu'il l'avait voulu sauver.... lui fit croire que sa destinée, qui le conservait si singulièrement, le réservait à l'exécution des plus grandes choses, ID. *Charles XII*, 2. Ne touchons pas à la destinée : elle fait tant de peur, quand on veut s'en mêler, quand on tâche d'obtenir plus qu'elle ne donne! STAEL, *Corinne*, VIII, 4. Que peut-elle cette destinée sur les êtres vulgaires et paisibles? ils suivent les saisons, ils parcourent docilement le cours habituel de la vie, ID. *ib.* XIII, 4. || 2° Condition, sort. Jamais tu n'as vu journée De si douce destinée, MALH. II, 5. Il devait subir la destinée de tous les autres, BOSS. *Hist.* III, 1. La destinée ordinaire de ceux qui refusent de prêter l'oreille à la vérité est d'être entraînés à leur perte par des prophètes menteurs, ID. *ib.* II, 8. Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays.... ne doit attendre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, juge incorruptible qui fait justice à tous, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 357. || 3° Vie, existence. Vous pouvez d'un seul mot trancher ma destinée, CORN. *Hor.* V, 1. Sache donc que je touche à l'heureuse journée Qui doit avec Clarice unir ma destinée, ID. *Ment.* IV, 2. Et mes sanglantes mains sur moi-même tournées Aussitôt malgré lui joindront nos destinées, RAC. *Andr.* IV, 3. On dit qu'Iphigénie, en ces lieux amenée, Doit bientôt à son sort unir ma destinée, ID. *Iphig.* I, 2. Cette charmante mère, avant sa destinée [mort], MOL. *Mélic.* II, 2. Chercher une nouvelle destinée dans l'île de Chypre, FÉN. *Tél.* IV. || Proverbe. On ne peut fuir sa destinée.

— HIST. XII° s. Ah! Dex de gloire, com male destinée! *Ronc.* p. 33. Frere Olivier, com dure destinée! *ib.* p. 175. Oïl, par Dieu, tels est ma destinée, *Couci*, VI. Entre lui e le rei resurst mult grant meslée Des fous clers ki esteient par male destinée Larrun e murdrisur e felun à celée, *Th. le mart.* 26. A icest mot l'a Bernier acolée, Et ele lui, grant joie ont demenée, L'un baise l'autre par bone destinée, *Raoul de C.* 225. || XIII° s. Bien diriez que [je] n'ai coulpe en ceste destinée, *Berte*, XVI. Saluez moi roi Flore par bonne destinée, *ib.* LXVIII. Ah! Dieu, loés soiez de ceste destinée, *ib.* CXXVI. Ce fut par pute destinée Que Renart s'est dedenz couchiez; Ysengrin est par tens iriez, *Ren.* 6866. || XIV° s. Quant le dieu de fortune ou destinée donne du bien assez, quel mestier est il de amis? nul, ORESME, *Eth.* 282. Livres sibilins en quelx estoient contenues les destinées futures de l'empire de Rome, BERCHEURE, f° 2, *verso*. || XVI° s. Ce sont, pour vrai, choses determinées Par l'immuable arrest des destinées, MAROT, I, 229. Incessamment ma destinée tourne Comme une roue, et jamais ne sejourne.... AMYOT, *Démétr.* 64.

— ÉTYM. *Destiné;* provenç. *destinada;* ital. *destinata.*

DESTINER (dè-sti-né; au XVI° siècle, selon Palsgrave, p. 62, on prononçait detiner), *v. a.* || 1° Fixer par l'enchaînement des choses. Dieu ne destine jamais la fin sans préparer les moyens, MASS. *Car. Voc.* Les récompenses que Dieu a destinées à ceux qu'il aime, BOSS. *Hist.* II, 6. || Par extension. J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse, ID. *Duch. d'Orl.* C'eût été un trop grand soulagement pour un homme qui était destiné à être malheureux, VOLT. *Lett.* 65. || 2° Fixer, déterminer l'emploi, l'objet d'une personne. Destiner son fils au barreau. La jurisprudence à laquelle on le destinait (car quel est le père qui aimât assez peu ses enfants pour les destiner aux mathématiques?).... FONTEN. *Lagny.* ....Bien que leur naissance au trône les destine, CORN. *Nicom.* II, 1. || Fixer, déterminer l'emploi, l'objet d'une chose. Je destine cette somme à l'achat d'une terre. Il se vit forcé de destiner sa place à un autre, BOSS. *Polit.* Hé bien! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes?.... A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit? RAC. *Andr.* V, 5. Quoi! ce prince aimable.... qui vous aime, Verra finir ses jours qu'il vous a destinés? ID. *Baj.* IV, 3. || Préparer, réserver. On lui destinait de grandes récompenses. Je sais à son retour l'accueil qu'il me destine, RAC. *Baj.* I, 1. Votre père à l'autel vous destine un époux, ID. *Iphig.* III, 4. || Destiner avec *de* et un infinitif, avoir la résolution de. J'ai destiné de faire cela. || 3° Se destiner, *v. réfl.* Avoir pour vue, pour carrière. Il se destine à l'Église. || Se destiner à quelqu'un, avoir le dessein de s'unir à lui par mariage. Ce prince.... A qui même en secret je m'étais destinée, RAC. *Andr.* V, 1.

— HIST. XIII° s. Je prenroie maintenant la crois, et iroie avec vos vivre ou mourir, lequel que Diex m'aura destiné, VILLEH. XXXIX. || XV° s. Prince, chascun doit en son josne aé [âge] Prandre le temps qui lui est destiné, E. DESCH. *Profiter de la jeun.* || XVI° s. Pour une plus grande commodité de l'execution qu'il avoit destinée, MONT. I, 299. Ce doibt estre une action destinée et rassise [l'étude des saintes Écritures], ID. I, 398. Nul vent faict pour celuy qui n'a point de port destiné, ID. II, 9. Les dieux ont fatalement destiné l'estat de Rome pour exemplaire de.... ID. IV, 85. Dez l'heure que je vous eus veue, je vous destinai un de mes livres, ID. IV, 336. Quand je les destine [certains de mes membres] à certain poinct et heure de service, cette preordonnance les rebute, ID. III, 55. Numa dit qu'il falloit destiner la fonteine qui sourdoit au lieu mesme, aux religieuses vestales, AMYOT, *Numa*, 23. Theatre ou auditoire de musique destiné à ouir les jeux des musiciens, ID. *Péric.* 29.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *destinar;* ital. *destinare;* du latin *destinare*, de la préposition *de*, et *stinare*, pour *stanare*, fixer, qui paraît une forme allongée de *stare*, être debout, ferme.

DESTITUABLE (dè-sti-tu-a-bl'), *adj.* Qu'on peut destituer. Fonctionnaire destituable.

— HIST. XVI° s. Un officier royal n'est destituable que en certains cas, CONDÉ, *Mémoires*, p. 598.

DESTITUÉ, ÉE (dè-sti-tu-é, ée), *part. passé.* || 1° A qui on a ôté une place, un emploi. Un employé destitué pour malversation. Je n'ai point d'emploi; je ne cours aucun risque en ne souscrivant pas [à l'achat de Chambord] d'être destitué, P. L. COUR. II, 20. || 2° Dépourvu, dénué de. Destitué de bon sens, de raison. Être destitué de tout secours, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Les barbares, destitués de chefs, se dispersèrent çà et là, selon que la peur ou l'espérance les guidait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 391, dans POUGENS. Son collègue qui savait que la témérité, outre qu'elle est destituée de raison, avait toujours été jusque là très-malheureuse.... ID. *Traité des Ét.* 3° part. ch. 1.

DESTITUER (dè-sti-tu-é), *v. a.* || 1° Renvoyer un fonctionnaire public de son emploi. Destituer un préfet, un maire. C'était à l'Académie à s'en faire justice elle-même, puisque ses statuts l'autorisent et même l'obligent à destituer un académicien qui aura fait quelque action indigne d'un homme d'honneur, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 47, dans POUGENS. || 2° Dépourvoir, priver. Le naufrage qui jeta Robinson dans son île l'avait destitué de toute sorte de ressources. Après avoir clairement désigné une chose, on lui donne un nom que l'on destitue de tout autre sens, PASC. *Géom.* sect. 1. Nous avons accusé Dieu d'avoir, contre sa promesse, destitué son Église des moyens ordinaires qu'il a établis pour la conduire, FÉN. t. II, p. 20.

— HIST. XIV° s. Pour oster le cours des mauveses monoyes qui corrent en nostre royaume, en grand deception de nous et de nostre peuple, lesquelles y ont esté aportées et mises pour greignour pris qu'elles ne valoient, pour coy les nostres ont esté destituées et gastées et portées hors de nostre royaume, *Ordonn. des rois de France*, t. I, p. 770. || XV° s. Sans ce que aucuns des supports d'iceluy college en soit ou puisse estre desapointé, demis ou destitué sa vie durant, *Lett. patent.* nov. 1482. || XVI° s. Le as-tu esprouvé tant destitué de gens, d'argent, ...que il ne peust resister à tes inicques assaults? RAB. *Gar.* I, 31. Et comme Minutius dictateur eust nommé pour maistre de la chevalerie C. Flaminius, il en fut destitué, et mis un autre en sa place, pour.... AMYOT, *Marcel.* 5.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *destituir;* du latin *destituere*, de la préposition *de*, et *stituere*, pour *statuere*, poser, fixer (voy. STATUER).

DESTITUTION (dè-sti-tu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'ôter à un fonctionnaire sa place. Il a reçu sa destitution. La destitution qui l'a frappé.

— ÉTYM. Lat. *destitutio*, de *destituere* (voy. DESTITUER).

† **DESTOUR** (dè-stour), *s. m.* Nom des prêtres de la religion de Zoroastre qui sont versés dans l'intelligence des livres de la loi.

— ÉTYM. Persan, *destûr*, prêtre, anciennement ministre.

DESTRIER (dè-stri-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des dè-stri-é-z agiles), *s. m.* Dans le langage de la chevalerie et des guerres du moyen âge, cheval de bataille. J'errais de plaine en plaine Au gré du destrier, BEAUM. *Mar. de Fig.* II, 4.

— HIST. XI° s. En Tachebrun son destrer [il] est montez, *Ch. de Rol.* LXXXVIII. Puis sont montez sur leur couranz destrers, *ib.* || XII° s. Il lui donna un merveillos destrier, *Ronc.* p. 30. On lui amene un destrier de Ongrie, *ib.* p. 55. En dementres s'armerent là fors li chevalier, E osterent les cotes, ceinstrent les branz d'acier; Car tuit vindrent armé, chascun sor son destrier, *Th. le mart.* 144. Ne unkes ne volt un sul de ses chevals mener, Mais quatre fors destriers fist là fors amener, Cum s'il fussent as ostes qui deüssent errer, *ib.* 48. Il les alla veoir sur un destrier gascon, *Sax.* XXII. Messires Gauvains fu armez, Et si fist à deus escuiers Mener en destre deus destriers, *la Charrette*, 254. Vostre sera cis [ce] destriers sejornez [cheval frais], Et cis haubers et cis elmes jemez, La bonne espée, li bons escus listés, *Raoul de C.* 169. || XIII° s. Lors veissiés maint chevalier avoec maint bel serjant issir des nés [navires], et maint biau destrier traire des huissiers [sorte de vaisseaux], VILLEH. XLV. Sachiez, ce jour [il] i ot maint grant destrier couru, *Berte*, CXXXVII. Atant guerpissent les palefrois, si sont es destriers monté, H. DE VALENC. VII. Qui achapte un destrier cent livres, Paie les, si en iert delivres, *la Rose*, 10811. Et de vous promener ne fine, Si cum l'en fait destrier à vendre, Et prent et vous enseigne à prendre, *ib.* 9395. Et encoste [à côté de] les nés menoit on les grans destriers, JOINV. 210.

— ÉTYM. Provenç. *destrier*, *destre;* ital. *destriere*, *destriero;* du bas-latin *dextrarius*, de *dextra*, dextre, main droite, à cause que l'on conduisait ces chevaux avec la main droite avant de les monter pour la bataille. *Destrier* était, dans l'ancienne versification, de deux syllabes; on peut conjecturer que, dans les mots de ce genre, une des consonnes qui précèdent l'*r* ne se prononçait pas : *detrier*, ou que l'*i* ne se prononçait pas : *des-trer;* du moins certains dialectes n'écrivaient pas cet *i*. Dans tous les cas, ce n'est que vers le milieu du XVII° siècle, comme on le voit dans le *Traité de poésie française* du père Mourgues (2° part. ch. 1) qu'il fut décidé que les deux liquides *l* et *r* désuniraient l'*i* d'avec l'*e* qui le suit, lorsqu'elles seraient précédées d'une consonne dans la même syllabe. Le fait est que, pour nous, elles sont si bien désunies, qu'il nous est impossible de prononcer *destrier*, *ouvrier* en deux syllabes.

DESTRUCTEUR, TRICE (dè-stru-kteur, ktri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui détruit. Ce destructeur fatal des tristes Lesbiens, RAC. *Iphig.* II, 1. Le fameux Scipion, destructeur de Carthage, qui eut toujours auprès de lui le philosophe Panétius, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 376, dans POUGENS. Ce destructeur des rois, de leur sang abreuvé, VOLT. *Orphel.* I, 1. Et tout nous abandonne aux mains des destructeurs, ID. *ib.* I, 1. Ils avaient fait en chaire le panégyrique des destructeurs nommés conquérants, ID. *Dial.* XXVIII, 1. Le Hollandais est, par état, un citoyen du monde; le Suisse [qui se louait comme soldat] est, par état, un destructeur de l'Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. En somme, ces gens-ci [les gens de la bande noire], ces destructeurs de terres font grand bien à la terre, divisent le travail, aident à la production.... P. L. COUR. *Lett.* V. || Fig. Destructeur des abus || 2° *Adj.* Les enfants sont naturellement destructeurs. .... Ce chef arrogant d'un peuple destructeur, VOLT. *Tancr.* I, 1. Éteins entre leurs mains leurs foudres destructeurs, ID. *Alz.* I, 4. Si la conquête n'était pas destructrice, MONTESQ. *Espr.* X, 4.

— SYN. DESTRUCTEUR *adj.*, DESTRUCTIF. Destructeur se dit de ce qui détruit; destructif, de ce qui a la puissance de détruire. Dans la rigueur des termes, destructeur indique l'acte; et destructif, la disposition. L'acide fluorique est un des corps les plus destructifs; et il l'est toujours, même quand il n'est pas destructeur, comme dans un vase de plomb. Destructeur se dit également des personnes et des choses; destructif ne se dit que des choses.

— HIST. XIII° s. Voirs est [il est vrai] que li lecheres [le gourmand] Est mainte fois pecheres; De ce n'a Diex mestier; Mais li pechiez trichieres De l'ame est destruieres, N'est preus [n'est bon] à hebergier, *Prov. du comte de Bret. ms.* dans LACURNE. Boins aumosniers et sans feintise Langue ki ne savoit mentir, Drois jugieres de cuer entier, Destruisiere de Sarrasins, PH. MOUSKES, *ms.* p. 219, dans LACURNE. || XVI° s. Ceux que l'on avoit estimés perdus et entierement destruits reduisirent en plusieurs

lieux leurs destructeurs sur la defensive, SULLY, dans le *Dict. de* BOCHEZ.

— ÉTYM. Provenç. *destruydor;* catal. *destructor;* espagn. *destruidor;* ital. *distruttore;* du latin *destructorem*, de *destruere* (voy. DÉTRUIRE). Le vieux français *destruiere* est le nominatif, du latin *destrúctor;* le régime sera *destruior* (*destruidor*, qui se trouve dans le provençal, est un régime), du latin *destructórem.*

DESTRUCTIBILITÉ (dè-stru-kti-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut être détruit.

— ÉTYM. *Destructible.*

† **DESTRUCTIBLE** (dè-stru-kti-bl'), *adj.* Qui peut être détruit. Le fer, le plus destructible des métaux, possède une ténacité qui se rapproche beaucoup de celle de l'or, BONNET, *Contempl. nat.* 3ᵉ part. ch. 4.

— ÉTYM. Latin, *destructibilis*, de *destruere* (voy. DÉTRUIRE).

DESTRUCTIF, IVE (dè-stru-ktif, kti-v'), *adj.* Qui a la vertu de détruire. Malgré de tels vices, et dont la plupart étaient si destructifs de la société, c'était [Mme de Nangis] la fleur des pois à la cour et à la ville, ST-SIM. 39, 193. Cette idée seule est destructive de toute administration, VOLT. *Phil.* II, 303. De là les scènes les plus honteuses et les plus destructives de la subordination et de la discipline, ID. *Louis XV*, 34. Philosophie destructive de toutes les croyances, STAEL, *Allemagne*, III, 6. Mettre les fondations à l'abri d'une humidité constante et insensiblement destructive, GRIMAUD, *Comptes rendus Acad. des sc.* t. LII, p. 99.

— ÉTYM. Provenç. *destructiu;* espagn. *destructivo;* ital. *distruttivo;* du latin *destructivus*, de *destruere* (voy. DÉTRUIRE).

DESTRUCTION (dè-stru-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de detruire; résultat de cette action. Souvenez-vous de ce que Platon nous apprend de la destruction de l'île Atlantique, abîmée il n'y a pas plus de dix mille ans, VOLT. *Dial.* 29. Se peut-il qu'en ce temps de désolation, En ce jour de carnage et de destruction.... ID. *Orphel.* I, 1. Je serais fort porté à penser que la destruction de notre globe n'arrivera que lorsque les hommes auront épuisé la connaissance des objets qu'il renferme, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. V, p. 93, dans POUGENS. Il est entre les animaux des guerres éternelles; mais les choses ont été combinées si sagement que la destruction des uns fait la conservation des autres, ID. *Contempl. nat.* 5ᵉ part. ch. 16. La vue du désordre ne déplaît pas toujours; elle étonne quelquefois; celle de la destruction afflige, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 28. Enfin [sous le feu de l'artillerie française] les Russes s'arrêtèrent, n'osant avancer davantage et ne voulant pas reculer, soit qu'ils fussent saisis et comme pétrifiés d'horreur au milieu de cette grande destruction, ou que dans cet instant Bagration ait été blessé, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 10.

— HIST. XIIᵉ s. La reregarde de la grant ost Charlon Sera par nous mise à destrucion, *Ronc.* p. 40. Or vont li nostre à grant destrucion, *ib.* p. 76. Il ot de soif si grant destrucion [souffrance], *ib.* p. 100. Lors est fait de son cors si grant destrucions, *ib.* p. 200. Kar li serjant le rei erent en la maisun, Qui al partir la mistrent en tel destructiun, N'i trovissiez d'estor nis [même] le menur chapun, *Th. le mart.* 61. ‖ XIIIᵉ s. Et Johannis prist homes et femes et enfans et proies, et en fist grant destruction, VILLEH. CLXIV. Il n'i porent trover pais en nule maniere que ce ne fust à lor destruction et à lor deshonneur, *Chron. de Rains*, 121. Cil qui queroient ma destrucion disoient : quant morra il? *Psautier*, fᵒ 51. Pieres [l'hermite] s'en va fuiant tous seus, sans compaignons; Desci que dedens Rome n'oublia esperons, Et conta l'apostoile de lor destructions, *Ch. d'Ant.* I, 665. ‖ XIVᵉ s. La mort est destruttion de vie, ORESME, *Eth.* 22. ‖ XVᵉ s. Encore ressoignoit-il [craignait-il] la guerre pour un autre cas, c'est à savoir grands destructions de corps et de chevance, FROISS. II, II, 52.

— ÉTYM. Provenç. *destruccio;* espagn. *destruccion;* ital. *distruzione;* du latin *destructionem*, de *destruere* (voy. DÉTRUIRE).

† **DESTRUCTIVITÉ** (dè-stru-kti-vi-té), *s. f.* Terme de phrénologie. Penchant à détruire.

— ÉTYM. *Destructif.*

† **DÉSUDATION** (dé-su-da-sion), *s. f.* Terme de médecine. Éruption de petits boutons semblables à des grains de millet, que l'on observe particulièrement chez les enfants et qui est spécialement occasionnée par le défaut de propreté.

— ÉTYM. Lat. *desudatio*, sueur, de *de*, et *sudare*, suer.

DÉSUÉTUDE (dé-su-é-tu-d'), *s. f.* Cessation, par laps de temps, d'une coutume, d'une pratique, d'une loi, d'un usage. Cette loi est tombée en désuétude. La désuétude d'une locution. L'ignorance qui laisse tomber en désuétude des mots utiles, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, II, § 20.

— ÉTYM. Lat. *desuetudo*, de la préposition *de*, et *suetudo*, habitude.

† **DÉSUINTAGE** (dé-suin-ta-j'), voy. DESSUINTAGE.

† **DÉSUINTER** (dé-suin-té), voy. DESSUINTER.

† **DÉSUISSER (SE)** (dé-sui-sé), *v. réfl.* Quitter le rôle de Suisse. Si vous êtes d'accord par un bonheur extrême, Je me désuisse donc et redeviens moi-même, MOL. *l'Etour.* V, 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *suisse.*

† **DÉSULFURATION** (dé-sul-fu-ra-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de désulfurer; résultat de cette action. ‖ Perte du soufre contenu dans les eaux sulfureuses.

† **DÉSULFURER** (dé-sul-fu-ré), *v. a.* Terme de chimie. Enlever à un corps le soufre avec lequel il est combiné. ‖ Ôter le soufre d'une eau minérale. Le contact de l'air désulfure les eaux sulfureuses. ‖ Se désulfurer, *v. réfl.* Perdre son soufre. Ces eaux se sont désulfurées.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *soufre.*

† **DÉSULTEUR** (dé-sul-teur), *s. m.* Terme d'antiquité. Cavalier qui sautait d'un cheval sur un autre. Les Romains avaient des désulteurs très-habiles.

— ÉTYM. Lat. *desultor*, de *desultare*, fréquentatif de *desilire*, de *de*, et *salire*, sauter (voy. SAILLIR).

DÉSUNI, IE (dé-zu-ni, nie), *part. passé* de désunir. ‖ 1° Qui n'est plus uni, joint. Des planches désunies. Le corps de l'empire est désuni, BOSS. *Hist.* III, 7. ‖ 2° Fig. Qui est en mésintelligence. Des cœurs désunis. Un ménage désuni. À deux consuls jaloux et désunis sans cesse, VOLT. *Catil.* III, 1. ‖ 3° Terme de manége. Galop désuni, galop dans lequel, la piste d'un pied antérieur étant la plus avancée, celle du pied postérieur du même côté reste en arrière de la piste du pied postérieur opposé. Le galop désuni ôte au cheval toute solidité. C'est un beau cheval dont le pas est presque toujours désuni, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 63. ‖ Cheval désuni, cheval dont le galop est désuni. Cheval désuni du devant, cheval qui, en galopant à main droite, part de la jambe gauche antérieure. Cheval désuni du derrière, cheval qui, en galopant à main droite, tient la jambe postérieure droite plus en arrière que la gauche. ‖ 4° Terme de minéralogie. Cristal désuni, cristal dans lequel des facettes produites par une loi compliquée s'interposent entre d'autres facettes produites par des lois très-simples.

DÉSUNION (dé-zu-ni-on), *s. f.* ‖ 1° Cessation de l'union des parties d'un tout; état de ce qui est désuni. La désunion des ais d'une cloison. ‖ 2° Par extension, séparation. La désunion de deux cures. Personne ne sent mieux que moi les désunions de l'absence, SÉV. 451. Cette union [de l'âme et du corps] se fait sans que nous nous en apercevions; la désunion doit s'en faire de même sans exciter aucun sentiment, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.* ‖ 3° Fig. Cessation de l'union morale, mésintelligence. De ceux qu'unit le sang plus douces sont les chaînes, Plus leur désunion met d'aigreur dans leurs haines, CORN. *Tite et Bér.* IV, 4. Par leur désunion Rome sera sauvée, VOLT. *Catil.* I, 6. On a fait sur notre désunion beaucoup d'histoires qui ne sont pas vraies, D'ALEMBERT, *Lettre à Voltaire*, 25 févr. 1758.

— HIST. XVIᵉ s. Estat que vous perdez par vostre desunion, D'AUB. *Hist.* II, 270. Considerant le mal et le deshonneur qui luy escheroient de la desunion de son bon frere, BRANT. *Ferdinand I.*

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *union.*

DÉSUNIR (dé-zu-nir), *v. a.* ‖ 1° Séparer ce qui est uni, joint. Désunir les pièces d'un ouvrage de menuiserie. Les forces qu'on emploie pour désunir deux corps contigus, PASC. *Pesant. de l'air*, II. ‖ 2° Par extension. .... Rendre à une si éminente vertu les honneurs qu'elle mérite, et à une si violente affliction le soulagement qu'elle désire; mais j'ai tort de désunir ces deux choses, puisque votre charité les a si parfaitement unies, VOIT. *Lett.* 13. S'il vous a désunis, sa mort va vous rejoindre, CORN. *Poly.* IV, 4. Le devoir désunit l'amitié la plus forte, ID. *Othon*, V, 1. Tant d'États, tant de mers qui vont nous désunir, RAC. *Alex.* III, 6. ‖ 3° Fig. Rompre l'union, l'accord entre les personnes. Des querelles d'intérêt ont désuni ces deux familles qui étaient étroitement liées. Unissant nos maisons, il désunit nos rois, CORN. *Hor.* I, 2. Ne désunissez point deux cœurs faits l'un pour l'autre, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 3. Ce piége n'est tendu que pour nous désunir, RAC. *Bérén.* III, 3. Mon cœur se gardait bien d'aller dans l'avenir Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir, ID. *ib.* IV, 5. Il faut espérer que les démêlés des dames désuniront l'hôtel des C. et les Noailles, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 10 janv 1718. À subir cet arrêt je dois me préparer; Mais, sans nous désunir, on peut nous séparer, LACHAUSSÉE, *Gouvernante*, III, 2. Ardents à désunir le peuple et le sénat, VOLT. *Brutus*, IV, 7. ‖ 4° Se désunir, *v. réfl.* Cesser d'être joint. Quoi qu'un amant volage excite de colère, Son change est odieux, mais sa personne est chère, Et ce qu'a joint l'amour a beau se désunir, Pour le rejoindre mieux il ne faut qu'un soupir, CORN. *Perthar.* II, 1. ‖ Tomber dans la mésintelligence. Après une longue liaison, ces deux hommes se sont désunis. ‖ Terme de manége. Changer de jambe en galopant. Ce cheval se désunit.

— HIST. XVIᵉ s. Ils s'entrecraignent, et ne veulent pas en se desunissant rendre la force moindre, LA BOÉTIE, 73. Ce sont celles là qui gastent le plus et deunissent la compagnie du mariage, ID. 290. De là sur cette union il montre l'impossibilité de desunir cette province, de lui faire (estant unie) accepter par force la division qu'ils ont à contre-cœur, D'AUB. *Hist.* II, 261. Le pape ne se desunit pas, ID. *ib.* I, 384. Monopolez, trahissez.... desunissez les princes, *Sat. Mén.* p. 6. L'union s'en va desunie, Tesmoin Vitry et Villeroy, *ib.* p. 212. Et estoit force, pour l'inegalité et malaisance des lieux, que la bataille fust entreouverte et desunie en plusieurs endroits, AMYOT, *Flam.* 13.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *unir.*

† **DÉSUNISSANT, ANTE** (dé-zu-ni-san, san-t'), *adj.* Qui désunit. Le péché qu'on veut confesser n'a plus cette force désunissante, BOSS. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **DÉSUSITÉ, ÉE** (dé-zu-zi-té, tée), *adj.* Qui a cessé d'être usité. Son confesseur l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables et aujourd'hui désusitées, VOLT. *Louis XIV*, 28.

— SYN. DÉSUSITÉ, INUSITÉ. Inusité signifie qui n'est pas en usage; un mot est inusité, quand personne ne s'en sert. Désusité signifie qui n'est plus en usage; un mot désusité est un mot qui, étant jadis employé, ne l'est plus actuellement.

— HIST. XVIᵉ s. Desusité, OUDIN.

— ÉTYM. *Dés....* préfixe, et *usité.*

1. **DÉTACHÉ, ÉE** (dé-ta-ché, chée), *part. passé* de détacher 1. Dont on a ôté les taches. Une robe détachée.

2. **DÉTACHÉ, ÉE** (dé-ta-ché, chée), *part. passé* de détacher 2. ‖ 1° Qui n'est plus attaché. Un chien détaché. Laissez-moi relever ces voiles détachés, RAC. *Bérén.* IV, 2. Comme un fruit par son poids détaché du rameau, LAMART. *Médit.* II, 22. ‖ Terme de botanique. Stipule détachée, stipule qui ne tient au pétiole que par la base. ‖ Par extension. Tes mânes par ta mort de ton corps détachés, ROTR. *Antig.* I, 4. ‖ 2° Pièces, pensées détachées, fragments de prose ou de vers, pensées sans liaison. Ce genre d'écrire est plutôt une poésie détachée qu'une prose régulière, BALZ. liv. VII, lett. 7. Ce sont des paroles détachées, BOSS. *Euch.* 3. Il ne fit plus que jeter sur le papier des pensées détachées, travail proportionné à son état, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 400. ‖ 3° Terme de musique. Note détachée, se dit, par opposition à coulé et à martelé, de celle qui est précédée, dans le chant et sur les instruments à vent, d'un coup de langue, et sur les instruments à cordes d'un coup d'archet en sens contraire du mouvement précédent. La harpe, le piano et la guitare n'ont guère que des sons détachés, parce qu'il faut un coup nouveau pour chacun. ‖ Substantivement, au masculin, un détaché. Il faut faire un détaché. Les détachés sont difficiles sur la clarinette. ‖ En peinture, on dit d'un tableau que les figures sont bien détachées, lorsqu'étant bien dégagées l'une de l'autre, elles sont tout à fait séparées. ‖ 4° Terme de fortification. Pièces détachées, celles qui sont séparées du corps de la place. Forts détachés. ‖ Il se dit, en un sens analogue, de bâtiments qui ne tiennent pas à un corps de logis. Il y avait dans notre jardin une salle basse, peinte et fort enjolivée, où l'on mangeait en été et qui était détachée du reste de la maison, SCARRON, *Rom. com.* I, 15. ‖ 5° Fig. Sans liaison d'amitié ou d'affaires. Quand je les croyais détachés l'un de l'autre, ils s'étaient rapprochés, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. ‖ 6° Qui n'a plus d'attachement. Peux-tu voir tant de pleurs d'un œil si détaché? Peux-tu voir tant d'amour sans en être touché? CORN. *Poly.* V, 3. Votre âme n'en est pas encor si détachée Qu'il puisse aimer ailleurs sans en

être touchée, CORN. *Othon*, II, 1. Le favori n'a point de suite : il est sans engagement et sans liaison; il peut être entouré de parents et de créatures, mais il n'y tient pas : il est détaché de tout et comme isolé, LA BRUY. X. Vous êtes trop détaché des richesses pour.... FÉN. *Tél.* VI. Je ne suis pas si détachée du bien public que du bien particulier, MAINTENON, *Lettre à Mme de Dangeau*, 10 nov. 1715. La disgrâce confirmée trouva le philosophe détaché de toutes ces importantes frivolités, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, § 90. || Terme mystique. Qui est dans le détachement. Il est toujours en soi détaché de soi-même, CORN. *Imit.* I, 3. Ce ministre si fortuné et si détaché tout ensemble, BOSS. *le Tellier.* Vivez détachée de tout jusqu'aux moindres choses, ID. *Lett. Corn.* 26. Conserver le cœur détaché de ce qui nous environne, MASS. *Profess.* 3. || 7° Terme militaire. Envoyé en détachement. Il est détaché avec plusieurs troupes pour aller en Allemagne, SÉV. 291.

DÉTACHEMENT (dé-ta-che-man), *s. m.* || 1° État de celui qui est détaché, délivré d'un sentiment, d'une opinion, d'une passion. Il est dans un grand détachement de ses intérêts personnels. || 2° Terme mystique. État de l'âme qui, séparée de tout attachement au siècle, n'a plus d'autre aspiration que vers le ciel. Dans la retraite la plus sainte Il n'est si haut détachement Qui, des tentations affranchi pleinement, N'en sente quelquefois l'atteinte, CORN. *Imit.* I, 13. Romps jusqu'aux moindres nœuds qui puissent t'engager; Dans le détachement tu trouveras des ailes Qui porteront ton cœur jusqu'aux pieds de ton Dieu, ID. *ib.* II, 8. La haine du monde et de vous-même, le détachement du monde et de ses biens, BOURD. *Nativité de J. C. 2e avent*, p. 523. Quand vous aurez bien considéré ce que c'est qu'un détachement parfait et solide, peut-être aussi avouerez-vous que vous en êtes encore bien éloigné, ID. *Instruct. sur la mort*, *Exhort.* t. II, p. 325. À l'égard du détachement de cœur de toutes les choses de la terre, MASS. *Or. fun. profess. rel.* 3. Le détachement de toutes les créatures qu'il vous impose, ID. *Car. Élus.* || 3° Terme de guerre. Partie de troupe que l'on sépare du gros de l'armée et que l'on charge d'une mission spéciale. Former, envoyer un détachement. Il commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez, BOSS. *Louis de Bourbon.* Si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcé de le donner au balourd qui est à marcher, ST-SIM. 409, 126. Il fondit sur la cavalerie du roi, qui, n'étant point soutenue par le détachement de Creuts, fut rompue à son tour, VOLT. *Charles XII*, 4. || Par extension. Louise Hollandine, sœur d'Édouard, se fit catholique à Port-Royal; elle suivit un détachement qui se fit de ce célèbre monastère, ST-SIM. 219, 198. || Terme de marine. Partie de l'équipage ou partie des bâtiments d'une armée. Réunion d'embarcations qu'on envoie pour quelque service particulier.

— ÉTYM. *Détacher.*

1. **DÉTACHER** (dé-ta-ché), *v. a.* Enlever les taches. Détacher un habit. || Absolument. Savon à détacher.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tache.*

2. **DÉTACHER** (dé-ta-ché), *v. a.* || 1° Dégager quelqu'un d'une attache. Détacher un forçat, un chien. || 2° Faire qu'une chose ne soit plus attachée. Détacher une tapisserie. On détacha le bateau et on le mit au fil de l'eau. Si tous mes amis ne me le défendaient, je prendrais, au sortir d'ici, le plus court chemin pour vous aller trouver, et j'eusse moi-même détaché, en passant, les tableaux [effigies] que vous dites que l'on a mis de vous sur la frontière, VOIT. *Lett.* 35. || Par extension. Détacher les yeux d'un objet, cesser de le regarder. || Fig. De son front grave, elle y vient détacher Tous ses ennuis avec son diadème, MILLEV. *Narcisse*, ch. III. || 3° Ôter, défaire ce qui sert à attacher. Détacher un ruban, une épingle. || 4° Séparer ce qui était joint, adhérent. Détacher une pêche du rameau qui la porte. Les doux fruits que leur main de l'arbre a détachés, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || 5° Écarter, séparer. Détachez vos bras du corps. || Isoler. Détacher les notes du texte par un filet. || Disjoindre. Il a détaché ce traité de son grand ouvrage. Détacher un pré d'une ferme. || 6° Terme de musique. Détacher des notes, les articuler dans le chant et sur les instruments à vent par des coups de langue; dans les instruments à cordes, par des mouvements d'archet en sens contraire, c'est-à-dire successivement de gauche à droite et de droite à gauche. || Terme de peinture. Faire ressortir le relief des objets. Ce peintre ne sait pas détacher ses figures. || 7° Fig. Inspirer le détachement, rompre des attaches morales. De tout autre intérêt vos pleurs m'ont détaché, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, IV, 1. Sans que mille accidents ni votre indifférence Aient pu me détacher de ma persévérance, MOL. *l'Étour.* V, 8. Lorsque par les rebuts une âme est détachée, Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée, ID. *le Dép.* I, 1. Ni crainte, ni respect ne m'en peut détacher, RAC. *Iphig.* IV, 4. Il fallut donc chercher Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher, ID. *Esth.* I, 1. L'hymen qui nous attache en une autre famille Nous détache de celle où l'on a vécu fille, CORN. *Hor.* III, 4. Il crut qu'on le voulait détacher de l'amour de sa maîtresse, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET. Des principes de la secte il n'embrassa que ceux qui détachent de la vie, de la fortune, de la gloire, de tous ces biens au milieu desquels on peut être malheureux, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, § 13. Longtemps même avant la mort, quelque chose de doux et de rêveur nous détache par degrés de l'existence, STAËL, *Corinne*, XVII, 7. || Détacher quelqu'un d'un parti, d'une alliance. Il fait ce qu'il peut pour nous détacher M. de Paris et moi, BOSS. *Lett. quiét.* 107. Ils craignaient que ses discours ne détachassent leurs alliés, FÉN. *Tél.* XI. || Terme mystique. Produire le détachement. Cet acte nous détache à fond de nous-mêmes, BOSS. *Or.* 10. Purifier l'âme, la détacher du monde, MASS. *Car. Jeûne.* || 8° Terme de guerre et de marine. Envoyer partie d'une troupe, d'une escadre, en détachement. On détacha mille hommes pour investir la place. On détacha de la flotte deux frégates. Quand il fut arrivé à Thèbes dans la haute Égypte, il détacha cinquante mille hommes contre les Ammoniens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 321. || 9° Envoyer à, contre, par comparaison avec un chien qu'on détache et qui s'élance. Détacher des gendarmes contre quelqu'un. Après avoir détaché un cavalier de sa garde vers eux, HAMILT. *Gramm.* 5. Je détachai l'abbé de Chaulieu expert en pareilles matières, CHAUL. *à la duch. du Maine.* Ce Dieu a détaché [à ces peuples] des lions, et voilà que ces lions les tuent, VOLT. *Phil.* IV, 416. || 10° Familièrement. Détacher un soufflet, une ruade, l'appliquer soudain avec force. Et bravement vous lui détache Un coup de poing sur la moustache, VADÉ, *Pipe cassée*, ch. I. || 11° Se détacher, *v. réfl.* Cesser d'être tenu par quelque chose qui attache. Votre manteau se détache. Et ma peau qu'avec eux votre secours m'arrache, Pour suivre votre main de mes os se détache, CORN. *Médée*, V, 3. Il paraîtra toujours aux yeux de l'univers, qu'eux et la secte qu'ils ont établie se seront détachés de ce grand corps et de cette Église ancienne que Jésus-Christ a fondée, BOSS. *Hist.* II, 13. Deux gros rochers, s'étant détachés de la montagne, écrasèrent la plupart de ces troupes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 232. || Par extension. Ses yeux ne pouvaient se détacher de ce spectacle, il ne pouvait cesser de le considérer. || 12° Être isolé. Ces notes ne se détachent pas assez du texte. || Être apparent, être en saillie. Ces fleurs rouges se détachent bien sur ce fond noir. || 13° S'écarter de personnes avec qui l'on est. Mlle Vurthon, qui s'était détachée de nos deux dames, approchait pendant qu'elles se promenaient, MARIVAUX, *Marianne*, 8e partie. || 14° Fig. Rompre ce qui liait, attachait. Sous ce prétexte heureux vous verriez les Romains Se détacher de Rome et vous tendre les mains, CORN. *Attila*, I, 2. [Ils] N'ont jamais conçu ce que c'est que la cour; Un homme comme moi jamais ne s'en détache, ID. *Othon*, I, 1. Crois-moi, détache-toi de cette erreur extrême, Tu te flattes, mon cher, et t'aveugles toi-même, MOL. *Mis.* III, 1. Je me détache un peu de ce qui s'appelle le monde, SÉV. 283. Il leur apprend à se détacher de toutes les choses sensibles, BOSS. *Hist.* II, 6. Portez ailleurs les dons que vous me proposez, Détachez-vous d'un cœur qui les a méprisés, VOLT. *Orphel.* IV, 4. Prêt à me détacher de tout ce que j'aimais, DELAV. *Paria*, V, 2. Dans sa mort il s'est totalement détaché des péchés, et c'est en ce moment qu'il a été reçu de Dieu, PASC. *Lettre sur la mort de son père*, 17 octobre 1651. || Absolument. Il y a plus d'un jour que je me défie de Moncade, mais se détache-t-on si aisément? BARON, *Homme à bonnes fortunes*, IV, 3. || 15° Être asséné comme un coup qu'on détache. Et son jaloux dépit qu'avec peine elle cache, En tous endroits sous main contre moi se détache, MOL. *Mis.* III, 3. || Terme de musique. Être articulé. Les notes se détachent difficilement sur la clarinette.

— HIST. XIIe s. Li mondes est roons et detachiés de cascune partie, *Comput*, f° 13. Et li soudans prist le coulon [pigeon], et li destaka la lettre de desous l'eile, et la fist lire, *Chron. de Rains*, 95. || XVIe s. Destache plustost que de rompre ce que tu as mal noué, MONT. I, 251. Je ne puis souffrir d'aller desboutonné et destaché, ID. I, 260. Les forts destachés estoient tous aigus, petits et de peu de valeur, D'AUB. *Hist.* II, 37. Le mareschal destacha de ses bataillons de droitte et de gauche, de l'un huit files, et de l'autre dix, ID. *ib.* 454.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tache* (voy. TACHE, dont le sens primitif est quelque chose qui s'attache, qui adhère) ; provenç. et espagn. *destacar*; ital. *distaccare.*

† **DÉTACHES** (dé-ta-ch'), *s. f. pl.* Filets de substance minérale grasse qui se confondent avec les salbandes d'une couche ou d'un filon.

— ÉTYM. *Détacher* 2.

† **DÉTACHEUR** (dé-ta-cheur), *s. m.* Celui qui ôte les taches des habits; dégraisseur.

— ÉTYM. *Détacher* 1.

† **DÉTACHOIR** (dé-ta-choir), *s. m.* Pièce de la machine qui sert à couper les flans des médailles et des monnaies.

— ÉTYM. *Détacher* 2.

DÉTAIL (dé-tall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Partage d'une chose en plusieurs parties, en morceaux. Le détail d'un quartier de viande. || 2° Terme de commerce. Vente de marchandises par petites quantités, en petits nombres. Ce marchand en gros fait aussi le détail. Magasin de détail. On appelle marchand en détail celui qui vend la marchandise dont il fait négoce, à plus petites mesures et à plus petits poids qu'il ne l'a achetée, qui la coupe et qui la divise pour en faire le débit, SAVARY, *Dict. du Com.* 1759. Le marchand en détail est un entremetteur non-seulement utile, mais indispensable, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. II, p. 312. || Terme d'économie politique. Commerce de détail, celui qui consiste à revendre aux consommateurs et par petites portions, dans des boutiques ou sur des étalages, ce que l'on achète par portions plus fortes chez les marchands en gros ou chez les fabricants. || Droit de détail, droit perçu sur la vente des boissons en détail. || 3° Par extension, énumération des parties. Les détails d'un compte. || Terme de marine. Service concernant les approvisionnements, les consommations, la police, etc. Rapport que chaque capitaine fait au retour d'une campagne sur les bonnes ou mauvaises qualités de son bâtiment. || 4° Exposé circonstancié d'une affaire, d'un événement. Descendre dans le détail. J'entre plus encore dans le détail de la pratique, PASC. *Prov.* 8. Je lui contai tout le détail de nos misères, SÉV. 464. Ne vous chargez jamais d'un détail inutile; Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Il lui fait un long détail d'un repas où il s'est trouvé, LA BRUY. *Théophraste*, 3. Le chevalier apprit le détail de cette conversation, HAMILT. *Gramm.* 8. Et pour approfondir encore cette vérité et entrer dans un détail qui vous la rende plus sensible, MASS. *Car. Prière*, 1. Tout cela est d'un détail immense et capable de lasser la patience la plus opiniâtre, FONTEN. *de Lisle.* Cette proposition [d'aller délivrer Charles XII à Bender], qui marquait plus de courage et d'affection qu'elle n'était utile, fut écoutée avec plaisir quoique rejetée, et on ne manqua pas d'en instruire le roi en lui envoyant le détail de la bataille d'Helsinbourg, VOLT. *Charles XII*, 5. || 5° *Au plur.* Les détails, les circonstances particulières. Les détails de ce procès excitent la curiosité. Je n'ai pu m'empêcher de me jeter dans les détails, SÉV. 406. Vous savez que nous avons réglé que l'on hait autant les détails des gens que l'on n'aime guère, qu'on les aime de ceux que l'on aime beaucoup, ID. 23. Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse, c'est se livrer à une jalousie pour les détails qui consume le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses, FÉN. *Tél.* XXII. Vous savez les projets que votre amant médite; En pénétrez-vous bien les détails et la suite? VOLT. *Catil.* II, 1. Les détails de Richardson déplaisent et doivent déplaire à un homme frivole et dissipé; mais ce n'est pas pour cet homme-là qu'il écrivait, DIDEROT, *Éloge de Richardson.* Je voyais assez que ses récits étaient très-imparfaits et beaucoup trop dépourvus de ces détails de pratique que présentent les écrits des grands maîtres dans l'art d'observer, BONNET, *4e mém. Abeilles.* Ces détails se gravaient dans mon cœur agité, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 4. || Absolument, le détail, l'habileté à s'occuper du détail des choses. Qu'il [le duc de Noailles] avait la prévoyance de Turenne, la valeur de Créqui, je ne sais quoi de la Frézelière, et le détail de Jacquier, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 5 févr. 1711. || 6° Minutie, la petite besogne. Il a l'esprit de détail. C'est un homme de détail. Un esprit épuisé par le détail est comme la lie du vin qui n'a plus ni force ni délicatesse, FÉN. *Tél.*

XXII. Idoménée s'applique trop au détail, FÉN. *Tél.* XXII. Il ne faut pas qu'un roi fasse le détail, ID. *ib.* || C'est un détail, se dit en parlant de quelque mésaventure que l'on traite légèrement. Je suis tombé, et je me suis cassé une dent, c'est un détail. || 7° Ce qui se fait peu à peu. Contentez-vous, dans le détail de vos occupations, d'une vue confuse de Dieu, FÉN. t. XVIII, p. 262. || 8° Terme de littérature et de beaux-arts. Petite partie d'un ensemble. Exceller dans les détails. Des beautés de détail. D'assez grands génies ne paraissent avoir eu que l'invention de détail, VAUVEN. *du Génie.* Il ne faut jamais interrompre de grandes masses par de petits détails; ces détails les rapetissent en m'en donnant la mesure, DIDEROT, *Pensées sur la peint. Œuvres*, t. XV, p. 206, dans POUGENS. || Il se dit, en peinture, des poils, des petits accidents de la peau, des draperies, des broderies, des feuilles des arbres, et, en architecture, des rosaces, des modillons, des feuilles d'acanthe, etc. || 9° Guerre de détail, guerre de partisans et qui use l'ennemi en détail. || 10° En détail, *loc. adv.* Par parties. Vendre en détail. || Fig. Dans toutes les parties, dans toutes les particularités. Voici l'affaire en détail, SÉV. 47. Il m'a conté en détail l'histoire de cette province, ID. 219. Les hommes fripons en détail sont en gros de très-honnêtes gens, MONTESQ. *Espr.* XXV, 2. || Peu à peu, par parties. L'homme meurt en détail.

— REM. Bouhours ne voulait pas qu'on dît *détail* au pluriel, sinon quand il s'agissait du détail de plusieurs affaires. Mais l'usage, de son temps même, prévalait de l'employer au pluriel, au sens de petite portion, qui d'ailleurs est le sens étymologique de ce mot.

— HIST. XIII° s. Quiconque acatera piscon en gros ne fruit ne autre viande puis k'ele ert mute [sera mise en mouvement, sera expédiée] à venir en ceste vile au markiet, pour revendre à detal.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 404. Nus chanevassiers de Paris ne doit point de coustume de toiles, qui vend à detail à son estal ou [au] marchié le Roy de Paris.... *Liv. des mét.* 150. Moult me sanle que ce soit gas [moquerie], Que vos dras vendés à detail, *Fl. et Bl.* 1722. Un buef ou une truie que l'on vent à detail, *Chastie-Musart.* Lors dit qu'il n'a cure de vivre, Point le cheval, es Turs se livre, De son bras et de durendal Fait de paiens moult grant destal [carnage], PH. MOUSKES, *ms.* p. 206, dans LACURNE. || XVI° s. Qui en jugeroit [des hommes] en detail et distinctement, piece à piece, rencontreroit plus souvent à dire vray, MONT. II, 2. Tout cecy me faict souvenir de ces anciennes opinions : qu'il est force [on est forcé] de faire tort en detail, qui veult faire droict en gros, ID. IV, 241.

— ÉTYM. Voy. DÉTAILLER; provenç. *detal.* Le sens propre, qui est action de couper en morceaux, se trouve à l'historique.

DÉTAILLANT, ANTE (dé-ta-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non dé-ta-yan, yan-t'), *adj.* Qui vend en détail. Sans les autres avanies faites par la police au marchand détaillant, P. L. COUR. II, 283. || *S. m.* et *f.* C'est un détaillant, une détaillante. || Un détaillant, un marchand de vin au détail.

DÉTAILLÉ, ÉE (dé-ta-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* || 1° Coupé par morceaux. De la viande détaillée. || 2° Vendu en détail. Le vin détaillé est plus cher que le vin vendu en gros. || 3° Circonstancié. Récit détaillé. Critique détaillée. Il aurait fait à l'instant même un portrait d'elle plus juste, plus vrai, plus détaillé, STAEL, *Corinne*, II, 1.

DÉTAILLER (dé-ta-llé, *ll* mouillées, et non dé-ta-yé), *v. a.* || 1° Couper par morceaux, distribuer par parties. Détailler un bœuf à la boucherie. || 2° Vendre en détail. Les épiciers détaillent les denrées qu'ils ont achetées en gros. || 3° Raconter avec détail. Il nous a détaillé toute l'histoire. || Absolument, en termes de littérature et de beaux-arts, entrer dans les détails. Plus on détaille, plus l'image qu'on présente à l'esprit des autres diffère de celle qui est sur la toile, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 411, dans POUGENS. || 4° Se détailler, *v. réfl.* Être débité par morceaux. Ce bœuf s'est détaillé entre les différents bouchers. || Se vendre au détail. Il y a des marchandises qui ne se détaillent pas.

— HIST. XIII° s. [Ils] N'epargnent vergiers ne vignobles, Que partout à bandon ne saillent, Et tot en trepent et detaillent [coupent], *Fabliaux mss.* t. II, f° 188, dans LACURNE. Qu'il sache aventure novele, Et face tant que la novele De l'aventure partout aille, Et que son vrai françois detaille Pour faire œuvre plus deliée, *ib.* f° 186. Par quoi li rois seroit deceu de sa coustume, se li home forain detailloient, *Liv. des mét.* 150. || XIV° s. Un bouchier i avoit.... Une beste faisoit aporter un colier [par un charrtier], Et geter sus l'estal, tamps fu du despeschier; Perdut avoit dix sols à l'autre detaillier, *Baud. de Seb.* VII, 404. || XV° s. Et abattirent ce grand engin, et le detaillerent tout par pieces, FROISS. I, I, 177. || XVI° s. Se veoir destailler en pieces et arracher une balle d'entre les os, MONT. I, 303. Plusieurs se detaillant les morceaux de leur propre chair vifve.... ID. II, 39. Il fut à la fin luy mesme abbatu par terre, et trouvé entre les morts tout detaillé de coups, AMYOT, *Marcel.* 44. La grole, pensant que ledit renard fust mort, se va poser sur son ventre, pensant de son membre que ce fust quelque chair desjà commencée à detailler, PALISSY, 88. Son domaine, par telle juste proportion ainsi detaillé et bien mesnagé, se rendra capable d'entretenir une grande et honorable famille, O. DE SERRES, 46. Les chaircutiers de Paris ont une particuliere maniere à detailler les lards, ID. 838.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tailler*, couper en morceaux (voy. DÉTAIL).

DÉTAILLEUR (dé-ta-lleur, *ll* mouillées, et non dé-ta-yeur), *s. m.* Celui qui vend en détail; aujourd'hui on dit plutôt détaillant. Entre les détailleurs de poisson de mer, frais et salé, de Paris.... et les marchands en gros de saline de Paris, *Arrêts du conseil privé*, 17 mars 1618. Le détailleur fait souvent venir des ports de mer ou des fabriques les marchandises qu'il vend en détail, J. B. SAY, *Cours*, 1840, p. 312. || On a dit au féminin, détailleresse. Défense aux dits détailleurs et détailleresses de se fournir et prendre marchandise de poisson de mer, autrement que sous la vente des vendeurs, *Règlement du parlement*, 20 févr. 1640. || Nom qu'on a donné autrefois dans l'armée à des fourriers, à des sous-officiers qui remplissaient l'office d'écrivains.

— ÉTYM. *Détailler.*

† **DÉTAILLISTE** (dé-ta-lli-st', *ll* mouillées), *s. m.* Néologisme. Écrivain qui se complaît ou qui excelle dans les détails.

— ÉTYM. *Détailler.*

DÉTALAGE (dé-ta-la-j'), *s. m.* Action de détaler des marchandises.

— ÉTYM. *Détaler.*

DÉTALÉ, ÉE (dé-ta-lé, lée), *part. passé.* Qui n'est plus étalé. Des marchandises détalées.

DÉTALER (dé-ta-lé), *v. a.* || 1° Resserrer, remballer la marchandise qui était étalée. || Absolument. Les marchands ont détalé. || 2° *V. n.* Dans le langage familier, décamper, s'en aller au plus vite. Il n'est plus temps de rimailler; On m'a dit qu'il faut détaler, SCARRON, *Testament*, p. 133, dans POUGENS. Allons, que l'on détale de chez moi, MOL. *Avare*, I, 3. À la porte de la salle Ils entendirent du bruit; Le rat de ville détale; Son camarade le suit, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Il met sur pieds sa bête et la fait détaler, ID. *ib.* III, 1. .... Ami, je te conseille De fuir en attendant que ton maître s'éveille; Il ne saurait tarder : détale vite, et cours, ID. *ib.* VIII, 17. Ils ont enfin détalé d'ici, après avoir fait l'un et l'autre le diable à quatre, BRUEYS, *Grondeur*, II, 2. || Terme de manége. Un cheval détale bien quand il court avec légèreté et grâce. || Terme de marine. On dit qu'un navire détale bien, quand il est fin voilier.

— REM. Détaler, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on exprime l'action : ils ont détalé ce matin; avec l'auxiliaire *être*, quand on exprime l'état : ils sont détalés depuis ce matin.

— HIST. XV° s. Puissent aller et venir aux dites foires et y amener, vendre et destaler [étaler] toutes denrées et marchandises quelsconques, franchement et quittement, GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 529, dans LACURNE.

— ÉTYM. *D* pour *dé....* préfixe, et *étaler;* bourguig. *detalai*, s'en aller.

DÉTALINGUER (dé-ta-lin-ghé), *v. n.* Terme de marine. Ôter le câble d'une ancre.

— ÉTYM. *D* pour *dé....* préfixe, et *étalinguer.*

† **DÉTAPER** (dé-ta-pé), *v. a.* Terme de marine. Ôter les tapes de liége qui ferment la bouche des canons. Nous nous trouvions si près de l'ennemi qu'on ne prit pas le temps de détaper, et on lui envoya la volée avec les tapes, LEGOARANT. || Terme de métier. Ôter les tapes des formes, chez les raffineurs de sucre.

— HIST. XVI° s. Detapper, déboucher, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tape.*

† **DÉTAPISSER** (dé-ta-pi-sé), *v. a.* Ôter les tapis, les tapisseries. Détapisser une chambre. L'un détapisse, l'autre emballe, SCARRON, *Baron, Œuvres*, t. I, p. 310, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tapis.*

† **DÉTASSER** (dé-tâ-sé), *v. a.* Défaire un tas.

— HIST. XVI° s. Quant Engloiz virent lever le feu contremont, si furent moult dolens, et commencerent à destasser le foing pour destaindre le dit feu, MENARD, *Hist. de du Guesclin*, p. 503, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tas.*

† **DÉTAXE** (dé-ta-ks'), *s. f.* Terme d'administration. Remise de tout ou partie d'une taxe.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *taxe.*

† **DÉTAXER** (dé-ta-ksé), *v. a.* Faire une réduction sur une taxe. L'administration du chemin de fer a détaxé de trois francs par mille kilogrammes cette marchandise. || Réduire la taxe mise sur une lettre, sur un paquet. Cette lettre était surtaxée, je l'ai fait détaxer. || Détaxer le pain, la viande, etc. en supprimer la taxe.

— ÉTYM. Voy. DÉTAXE.

DÉTEINDRE (dè-tin-dr'), je déteins, tu déteins, il déteint, nous déteignons, vous déteignez, ils déteignent; je déteignais; je déteignis; je déteindrai; je déteindrais; déteins, déteignons; que je déteigne, que nous déteignions, que vous déteigniez; que je déteignisse; déteignant; déteint, *v. a.* || 1° Faire perdre la couleur, la teinture. Le vinaigre déteint les étoffes. || 2° *V. n.* Cette étoffe déteint beaucoup. || Fig. Son caractère avait déteint sur ceux qui vivaient avec lui, c'est-à-dire ils avaient pris quelque chose de son caractère. || 3° Se déteindre, *v. réfl.* Perdre sa couleur. Ces draps-là ne se déteignent point.

— HIST. XIII° s. Amour d'homme envers fame n'est mie tainte en graine; Por trop pou se destaint, por trop pou se desgraine, J. DE MEUNG, 437. || XV° s. Non-pour-quant pas n'en fu estainte La maladie, qui destainte M'avoit la couleur et la face, FROISS. *Espin. amour.* Bien savez de plaisance paindre Et d'espoir, quand prenez depport, Après effacer et destaindre Toute joye, sans nul support, CH. D'ORL. *Bal.* 91. || XVI° s. De fermeté le grand guidon suivrons, Le quel, pour vrai, fermeté a fait paindre De noir obscur, qui ne se peut destaindre, MAROT, I, 338.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *teindre;* provenç. *destengner;* catal. *destenyir;* espagn. *desteñir;* portug. *destingir.*

DÉTEINT, EINTE (dè-tin, tin-t'), *part. passé* de déteindre. Qui a perdu sa couleur. Un châle déteint. Une robe déteinte.

† **DÉTELAGE** (dé-te-la-j'), *s. m.* Action de dételer les chevaux d'une voiture.

— ÉTYM. *Dételer.*

DÉTELÉ, ÉE (dé-te-lé, lée), *part. passé.* Les chevaux dételés et menés à l'écurie.

DÉTELER (dé-te-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je dételle, je détellerai), *v. a.* Détacher l'attelage de la charrue, de la voiture. Dételer des bœufs. Dételer un équipage. || Absolument. Dételez. C'est ici l'hôtellerie où pour toujours le charretier a dételé, et où le paria repose, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.*

— HIST. XV° s. Ils firent desteler les chevaux et les chasserent dedans la porte, FROISS. I, I, 156.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et un radical pour lequel il faut voir ATTELER; Berry, *desâteler.* L'ancien français avait un verbe *desteler*, qui paraît plutôt une forme de *détaler* que de *dételer* : XIV° s. Le renc des Champenois destele [s'avance] Contre Flamens, lances baissiées, G. GUIART, *Ms.* f° 124, dans LACURNE. Une grant route [troupe] de deables Qui par devant lui destela [détala], *ib.* f° 145. Puisqu'ils auront amené et deschargé ou destelé les bleds, farines ou autres grains, *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 354.

† **DÉTENDAGE** (dé-tan-da-j'), *s. m.* Action de détendre la chaîne d'une étoffe. || Terme de typographie. Action de détendre le papier qu'on a fait sécher.

— ÉTYM. *Détendre.*

† **DÉTENDOIR** (dé-tan-doir), *s. m.* Instrument pour tendre et détendre la chaîne d'une étoffe.

— ÉTYM. *Détendre.*

DÉTENDRE (dé-tan-dr'), je détends, tu détends, il détend, nous détendons, vous détendez, ils détendent; je détendais; je détendis; je détendrai; je détendrais; détends, détendons; que je détende, que nous détendions; que je détendisse; détendant; détendu, *v. a.* || 1° Relâcher ce qui était tendu. Détendre une corde, un arc, un ressort. On détendit le piége. || Fig. Détendre l'arc, se donner quelque relâche d'esprit. || Poétiquement. Le temps, la triste adversité Détend les cordes de ma lyre, VOLT. *Épît.* 38. || Fig. Faire cesser un état de tension morale ou

intellectuelle. Ces discussions détendirent quelque peu les âmes irritées. Un prince qui a de pareils ministres.... peut détendre la contention de son esprit, sans que ses affaires en pâtissent, BALZ. *Avis écrit.* || 2° Détacher ce qui était tendu, déployé, dressé. Détendre une tapisserie, un lit. On le détendra [le tabernacle du témoignage], et on le dressera de nouveau dans le même ordre, SACI, *Bible, Nombres*, II, 17. || On dit dans le même sens, détendre un salon, une chambre à coucher. Va demain, le plus matin que tu pourras, me chercher un tapissier pour détendre mon cabinet et ma chambre, MARIVAUX, *Pays. parv.* t. I, 2e part. p. 63, dans POUGENS. || Absolument. Défaire les tentures. On détendit après que le saint sacrement eut passé. || Défaire les tentes d'un camp. On avait déjà détendu dans tout le camp. L'armée eut ordre de charger les gros bagages avec défense de détendre et de rien remuer, ST-SIM. 47, 49. || 3° Se détendre, *v. réfl.* Cesser d'être tendu, se relâcher. Un ressort qui se détend. || Fig. Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre, Mon esprit aussitôt commence à se détendre, BOIL. *Art p.* I. || Se détendre se dit aussi du temps qui devient moins froid, de la température qui commence à s'adoucir. Le vent du nord a cessé, le temps s'est détendu. || Dans le style du journalisme. Les rapports entre les cabinets de Vienne et de Paris se sont détendus, c'est-à-dire il n'y a plus entre eux l'hostilité, suite de différends.

— HIST. XIIe s. Plustost [le cheval] lui court que carraus destendus [lancés par l'arc], *Ronc.* p. 54. || XIIIe s. Et il s'en fu destornés vers Constantinoble, et avoit fait destendre très [tentes] et paveillons, VILLEH. LXXI. Tangrés li fis Marquis n'i va plus demorant, Ains fait soner ses grailes, ses trés va destendant, Tout droit au castelet en sont venu errant, *Ch. d'Ant.* IV, 503. S'il veut porter arc et sajetes, port [qu'il porte] l'arc destendu et les sajetes en la main ou en forrel, BEAUM. LVIII, 13. Et se tans [mauvais temps] monte dont on destenge muelins, et il [le meunier] ne le destent, s'il en mesvient, damages en est sien, TAILLIAR, *Recueil*, p. 452. Li arz est tendus et tout prest de destendre, *Fabliaux mss.* t. II, f° 144, dans LACURNE. || XIVe s. Tant com chevaus peuent destendre [s'élancer], G. GUIART, *Ms.* f° 228, dans LACURNE. Au lundi matin se destendent, Touz ordenez comme à bataille, *ib.* f° 337. .... Tu tenderas ton trebuchet, lequel se destendera tout par luy quand le chevreuil tirera à la viande [pâture] que tu luy auras donnée, *Modus*, f° LXXI. || XVe s. Reboutez vos espées, et dites à vos archers qu'ils destendent les arcs; car la ville est vostre sans coup ferir, FROISS. II, III, 43. Ainsy se detendit [sépara] cette armée, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 481, dans LACURNE. || XVIe s. Commençans jà à destendre leurs tentes, à serrer bagage, AMYOT, *Pomp.* 6.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tendre*, *v. a.*; provenç. *destendre*; ital. *distendere.*

DÉTENDU, UE (dé-tan-du, due), *part. passé* de détendre. Qui n'est plus tendu. Un ressort détendu.

DÉTENIR (dé-te-nir), je détiens, tu détiens, il détient, nous détenons, vous détenez, ils détiennent; je détenais; je détins; je détiendrai; je détiendrais; détiens, qu'il détienne; détenons, détenez, qu'ils détiennent; que je détienne, que nous détenions, que vous déteniez; que je détinsse; détenant; détenu, *v. a.* || 1° Tenir entre ses mains. L'on veut absolument que, contre mon intérêt visible, j'aie mutilé ce morceau, que je venais de détenir et dont j'étais maître, P. L. COUR. I, 96. || 2° Terme de jurisprudence. Garder en sa possession ce qui appartient à d'autres. Détenir le bien d'autrui. || 3° Retenir quelqu'un contre sa volonté. L'Angleterre, avant de déclarer la guerre en 1755, attaqua les navires français et détint les matelots. || Par extension. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis au changement, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Terme de législation. Détenir quelqu'un en prison, ou, simplement, détenir, le retenir en prison. Ses créanciers le détiennent à Clichy depuis quelque temps. || 4° Se détenir, *v. réfl.* Être détenu. Des biens qui se détiennent illégalement.

— HIST. XIIe s. Ensi qu'il la veriteit de Deu detienent en menzonge, si cum pluisor gent suelent faire à la fieye [parfois], S. BERN. p. 573. || XIIIe s. Ne pourquant n'oserent-il mie detenir la cité de Cardiople, et l'endemain la guerpirent et revindrent à la cité du Curlot, VILLEH. CXXXVII. Et je m'en irai devant, pour detenir nostre gent qui grant mestier en ont. ID. CXLVI. Se sovrains sires le detient, por ce qu'il a à fere de li, se pot li pleges escuser, BEAUM. XLIII, 36. Le conseil le roy leur offri que il detenissent un des freres le roy tant que il reussent Damiete, JOINV. 237. || XVe s. Ils prierent à monseigneur de Hainaut qu'il voulust encore demeurer jusques après Noël, et qu'il detinst les compagnons avec lui le plus qu'il en pourroit detenir, FROISS. I, I, 25. Il ne cessa mie de faire grands promesses [Édouard aux Flamands] pour detenir leur amitié, ID. I, I, 310. Et encore detint le dit brigand le dit chastel et le garnit bien, et en guerroya le pays, ID. I, I, 324. La dignité que vous detenez, MONSTREL. I. I, ch. 9. || XVIe s. Je ne detiendrai point mon lecteur de tous les disners, visites et circonstances du grand festin fait à la table de marbre, D'AUB. *Hist.* II, 104. Or estoit, entre les prisonniers que l'on detenoit pour leur faire leur procès, l'orateur Andocides, AMYOT, *Alc.* 37. Elle sera mariée et dottée honnestement selon la faculté des biens, au detenu [à proportion] de la maison dont elle procede, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 908. Detenuz prisonniers aprez avoir rendu la place, contre ce qui avoit esté capitulé, MONT. III, 53.

— ÉTYM. Provenç. *detener, destener;* catal. *detenir;* espagn. *detener;* portug. *deter;* ital. *ditenere;* du latin *detinere*, du préfixe *de*, et *tenere*, tenir, qui devient *tinere* en composition.

DÉTENTE (dé-tan-t'), *s. f.* || 1° Pièce de la batterie d'une arme à feu, qui sert à détendre le ressort. Presser la détente. Tirer la détente. || Les armuriers donnent le nom de pièce d'écusson ou de pièce de détente à une pièce qui, placée sous le pontet, est fendue pour laisser passer la détente. La pièce de détente et le pontet forment la sous-garde, LEGOARANT. || Terme d'horlogerie. Levier qui fait partie de la sonnerie d'une pendule. || Fig. C'est [les larmes] chez elle un ressort, un jeu dont la détente s'échappe à volonté, LANOUE, *Coquette corrigée*, III, 4. || 2° Action de lâcher la détente. Fusil dur, aisé à la détente. || Fig. Être dur à la détente, être avare, ne se résoudre que difficilement à payer, à donner de l'argent. Cette expression a le même sens que être dur à la desserte (voy. DESSERRE); mais elle est moins exacte. || 3° Relâchement de quelque tension morale ou intellectuelle. Il y avait sur son visage une détente visible d'esprit et d'inquiétude.

— REM. Lâcher la détente est une expression impropre, en ce que cette pièce ne fonctionne nullement comme un ressort. C'est un simple levier qui sert à faire partir la gâchette contre la grande branche de laquelle il agit à l'intérieur de la platine, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Détendre.*

DÉTENTEUR, TRICE (dé-tan-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle qui retient une chose, qui en est en possession. Légitime, injuste détenteur. || Celui qui possède une chose à un titre légal. Guillaume le Conquérant chargea les terres envers lui de redevances annuelles et d'un droit payable à la mort de chaque détenteur, FÉN. t. XXII, p. 405. || *Adj.* Tiers détenteur, l'acquéreur d'un objet sur lequel on prétend un droit de propriété ou de créance, contre le vendeur.

— HIST. XVe s. En la fin de la dite reponse fut conclu par le roi d'Angleterre qu'il ne se desisteroit pas de son voyage, entreprise et armée, mais destruiroit de tout en tout à son pouvoir le royaume et le roi de France son adversaire et detenteur d'iceux pays injustement, MONSTREL. liv. I, ch. 146. || XVIe s. Son detenteur [celui dont il était prisonnier] le mena chasser, YVER, p. 585. Le tiers-detenteur, deguerpissant après contestation, est quitte en rendant tous les fruits qu'il a perçus, LOYSEL, 523.

— ÉTYM. Lat. *detentorem*, de *detinere* (voy. DÉTENIR); provenç. et espagn. *detenedor;* catal. *detenidor;* ital. *ditenitore.*

† **DÉTENTILLON** (dé-tan-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'horlogerie. Détente levée par la roue des minutes.

— ÉTYM *Détente.*

DÉTENTION (dé-tan-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Action de détenir, de garder en sa possession. La détention des effets d'une succession. Souvent on oppose la simple détention à la possession légale. || 2° État de celui qui est détenu en prison. Détention préventive, arbitraire. || Terme de droit criminel. Peine qui consiste à être enfermé dans une forteresse pendant 5 ans au moins et 20 ans au plus. La détention occupe le cinquième rang parmi les peines afflictives et infamantes. Être condamné à cinq ans de détention.

— HIST. XVIe s. La roine [Catherine de Médicis] avoit aussi ceux qui commandoient en la chambre et en la garderobe [de Henri de Navarre, prisonnier], tous affidez à la detention de ce prince, D'AUB. *Hist.* II, 184. On deviendra proprietaire de semblables fonds et rentes, par l'une de cinq manieres, sçavoir par succession, par transport, par prescription de temps que l'on nomme teneure ou detention, par purge et eviction en justice, et par donation, *Nouveau coust. génér.* t. I, p. 713.

— ÉTYM. Provenç. *detention;* espagn. *detencion;* ital. *detenzione;* du latin *detentionem* (voy. DÉTENIR).

DÉTENU, UE (dé-te-nu, nue), *part. passé* de détenir. || 1° Dont la possession reste entre les mains. Un bien détenu injustement. || 2° Qui est retenu contre sa volonté. La fille de Stenon Promise à Frédéric, détenue en esclave, PIRON, *Gust. Wasa*, I, 1. || 3° Retenu dans un lieu de détention. Détenu pour dettes. || Substantivement. Un détenu. Les détenus. Les jeunes détenus, les enfants repris de justice avant l'âge où la loi leur donne la responsabilité de leurs actions, et privés de leur liberté par mesure de précaution.

† **DÉTENUE** (dé-te-nue), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de détenir. La détenue d'un bien, d'un gage.

— HIST. XIVe s. Vous entendez à perseverer à vostre injurieuse detenue [du royaume de France], *Chron. de St Denis*, t. II, f° 199, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Détenu.*

DÉTERGÉ, ÉE (dé-tèr-jé, jée), *part. passé.* Une plaie détergée avec soin à chaque pansement.

DÉTERGENT, ENTE (dé-tèr-jan, jan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui déterge. || Substantivement. Un détergent. Les détergents.

DÉTERGER (dé-tèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: nous détergeons, je détergeai), *v. a.* Terme de médecine. Nettoyer, purifier. Déterger les intestins, les nettoyer à l'aide d'un purgatif ou d'un lavement. || Absolument. Prenez, prenez, monsieur; c'est pour déterger, déterger, déterger, MOL. *Pourc.* I, 15. || Déterger une plaie, la débarrasser du pus et du sang épanchés à sa surface. || Se déterger, *v. réfl.* Devenir détergé. La plaie s'est détergée depuis hier.

— HIST. XVIe s. Ces pouldres seichent et detergent sans acrimonie ny picqueure, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. Lat. *detergere*, de la préposition *de*, et *tergere*, nettoyer; Berry, *déterger*, désaltérer.

† **DÉTÉRIORANT, ANTE** (dé-té-ri-o-ran, ran-t'), *adj.* Qui détériore. Des causes, des actions détériorantes.

DÉTÉRIORATION (dé-té-ri-o-ra-sion), *s. f.* Action de détériorer; résultat de cette action. Responsable des détériorations faites au logis occupé. || Fig. La détérioration de l'art, CHATEAUBR. cité dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. *Détériorer.* On trouve, dans Oudin, *deteriorement* et *deteriorité.*

DÉTÉRIORÉ, ÉE (dé-té-ri-o-ré, rée), *part. passé.* Une arme détériorée.

DÉTÉRIORER (dé-té-ri-o-ré), *v. a.* || 1° Rendre pire, gâter. Détériorer une habitation, un héritage. Faire une imposition sur les marchands et négociants, ou plutôt sur les marchandises, telle que le commerce la pourrait supporter sans être altéré ou détérioré, VAUB. *Dîme*, p. 87. || 2° Se détériorer, *v. réfl.* Éprouver des dégradations, se gâter. Cette maison se détériore. || Avec ellipse du pronom *se*. On a laissé détériorer ces marchandises.

— HIST. XVIe s. S'ils [les médecins] servent à la santé des malades, ils deteriorent la leur par la contagion, la veue continuelle et praticque des maladies, MONT. I, 274.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *deteriorar;* ital *deteriorare;* du latin *deterior*, comparatif de *deter*, mauvais.

† **DÉTERMINABLE** (dé-tèr-mi-na-bl'), *adj.* Qui peut être déterminé. Une quantité déterminable.

— ÉTYM. Lat. *determinabilis*, de *determinare*, déterminer.

† **DÉTERMINANCE** (dé-tèr-mi-nan-s'), *s. f.* Dans l'ancienne université, acte qui se composait de thèses soutenues sur plusieurs des ouvrages qui servaient de base à l'enseignement public.

— ÉTYM. *Déterminant.*

DÉTERMINANT, ANTE (dé-tèr-mi-nan, nan-t'), *adj.* Qui détermine. Ce motif est déterminant. J'expose celles de mes raisons que je pouvais dire sans compromettre Mme Levasseur et sa famille; car les plus déterminantes venaient de là, et je les tus, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || En grammaire, proposition déterminante, plus souvent nommée proposition secondaire, celle qui en détermine une autre.

DÉTERMINATIF, IVE (dé-tèr-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de logique et de grammaire. Qui a la

propriété de déterminer. Adjectif déterminatif, celui qui détermine seulement les rapports des objets, comme *ce*, *mon*, *quelque*, *aucun*, *chaque*, par opposition aux adjectifs qualificatifs, qui expriment des qualités, comme *rond*, *carré*, *utile*, etc. || Proposition déterminative, toute proposition qui en détermine une autre. Dans un sens spécial, on l'entend aussi d'une proposition restrictive : L'homme qui est venu, par opposition à une proposition explicative : L'homme, qui est un animal raisonnable. || *S. m.* Terme de grammaire. Un déterminatif, un mot ou un affixe qui détermine la signification. L'article est un déterminatif. M. Rawlinson distinguait, dans l'écriture assyrienne, des déterminatifs comme en ont les hiéroglyphes, VIVIEN DE ST-MARTIN, *Rev. germ.* t. XIX, p. 501.

— ÉTYM. *Déterminer.*

DÉTERMINATION (dé-tèr-mi-na-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de déterminer, de définir, de caractériser. La détermination d'une espèce, en botanique, en zoologie. || État de ce qui est déterminé. Notre monde est un système dont toutes les pièces sont dépendantes les unes des autres, et c'est dans cette dépendance que se trouve la raison secrète des déterminations de chaque pièce, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 405, dans POUGENS, au mot *dépendance.* || Terme de grammaire. Effet de limitation que le mot qui en suit un autre auquel il se rapporte, produit sur ce mot-là. Dans l'*amour d'un père pour ses enfants*, *un père* a un rapport de détermination avec *amour*, c'est-à-dire qu'il détermine l'amour à être précisément l'amour qu'a un père, et non l'*amour* qu'a un autre. || Terme de mathématique. Action de déterminer les inconnues d'un problème. || 2° Résolution prise après avoir balancé entre plusieurs partis. Je n'attends que sa détermination. Jusques ici la volonté humaine est comme environnée de tous côtés par l'opération divine; mais cette opération n'a rien encore qui aille immédiatement à notre dernière détermination : et c'est à l'âme seule à donner ce coup, BOSS. *Libre arb.* VIII. Liberté c'est choix, autrement une détermination volontaire au bien ou au mal. LA BRUY. XVI. Quel est le principe général de mes déterminations? pourquoi me déterminé-je par tel ou tel motif, dans tel ou tel cas particulier? BONNET, *Œuvres mél.* t. XVIII, p. 261, dans POUGENS. || Terme de métaphysique. Une des phases de la volonté, celle qui se manifeste entre la délibération et la volition. || 3° Caractère de l'homme déterminé. La détermination qu'il montra en ce danger. Il marcha avec détermination à l'assaut. || 4° La détermination du mouvement, ce qui détermine la direction d'un corps en mouvement. || Terme de médecine. Détermination morbide, tendance qu'a une affection à se manifester plus particulièrement en un organe. Dans l'intoxication par le virus variolique, il y a une détermination essentielle vers la peau.

— HIST. XIVe s. Ce que aucuns dient que toute ville où il a un evesque est cité et non autre, c'est une determination ou description vulgaire et qui n'est pas à propos, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Il eut en dormant une vision, qui declaroit quelle devoit estre la determination et issue de cette entreprise, AMYOT, *Démétr.* 23. Elle ne croit rien avec determination, mais sous cette condition adjointe si la foy de l'Eglise est telle, CALV. *Instit.* 418. La determination [décision] de l'Eglise est sans appel, ID. *ib.* 943. En ces retraites ici aparoit beaucoup de determination, mais peu d'art, LANOUE, 817. Jusques à la convocation et determination [action d'en fixer l'ouverture] du concile, M. DU BELLAY, 184.

— ÉTYM. Provenç. *determinacio*, *determenacio*; espagn. *determinacion*; ital. *determinazione*; du latin *determinationem* (voy. DÉTERMINER).

DÉTERMINÉ, ÉE (dé-tèr-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a reçu un caractère précis. Un genre de plantes déterminé par les botanistes. Quantité déterminée. Des idées déterminées. Les densités des mélanges alcooliques qui servent de base au tarif des droits établis sur les liqueurs spiritueuses, sont déterminées avec assez de précision pour qu'il n'y ait aucun motif de procéder à de nouvelles recherches sur ce sujet, POUILLET, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LI, p. 1006. || En grammaire, proposition déterminée, plus souvent nommée principale, celle dont un des termes est déterminé par une autre proposition, qui est alors secondaire ou déterminante. || Terme de mathématique. Problème déterminé, celui qui a un nombre limité de solutions, par opposition à problème indéterminé, celui dont le nombre de solutions est indéfini. || 2° Fixé, arrêté. Cette valeur est déterminée à six ducats, PASC. *Prov.* 14. Notre sort sans retour est-il déterminé? VOLT. *Orphel.* I, 1. || 3° Poussé vers. Voici quels sont leurs principes [de certains théologiens] : Nulle créature libre n'est déterminée par elle-même au bien ou au mal; car une telle détermination détruirait la notion de la liberté, BOSS. *Libre arb.* VI. L'usage n'est autre chose que le consentement tacite des hommes qui se trouvent déterminés à une chose plutôt qu'à une autre par des causes souvent inconnues, mais qui n'en sont pas moins réelles, *Préface du Dict. de l'Académie, édit. de* 1718. Les liqueurs sont mieux en équilibre, le sang est plus déterminé vers le cœur, MONTESQ. *Esp.* XIV, 2. || 4° Qui a pris une résolution. Bien déterminé à ne pas céder. À suivre mon devoir je suis déterminée, MOL. *Sgan.* 16. Que je sache jusqu'à quel point un de mes amis est déterminé à me plaire, je saurai certainement jusqu'à quel point je pourrai disposer de lui, BOSS. *Libre arb.* VII. Un homme déterminé à mourir est bien fort et bien redoutable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 183, dans POUGENS. À ce héros armé contre la tyrannie Dont le cœur inflexible au bien déterminé.... VOLT. *M. de Cés.* III, 2. À soutenir mes droits je suis déterminé, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 3. || 5° Adonné sans réserve. Chasseur, joueur, buveur déterminé. || 6° Que rien ne détourne ou ne fait reculer. Soldat déterminé. Une poignée d'hommes déterminés. Avoir un air déterminé. Ces gens si déterminés qui devaient percer la France jusqu'aux Pyrénées, qui menaçaient de piller Paris et d'y venir reprendre jusque dans Notre-Dame les drapeaux de la bataille d'Avein, VOIT. *Lett.* 74. [Turenne] résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il fit combattre ses compagnons avec un courage si déterminé que les soldats romains se débandèrent et prirent la fuite, VERTOT, *Révol. rom.* XI, p. 141. || Substantivement. Un vrai déterminé, un homme audacieux, capable de violences et d'excès. Cet enfant est un petit déterminé. Il faut dire, en déterminé, mort, tête, sang, GOMBAUD, dans RICHELET. Jurer en déterminé, ID. *ib.* Patience, je suis un déterminé; j'ai peu de temps à vivre; je dirai la vérité, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 nov. 1761.

DÉTERMINÉMENT (dé-tèr-mi-né-man), *adv.* || 1° D'une façon qui caractérise, qui détermine, expressément. Parler d'une chose déterminément, PATRU, *Plaidoyer* 14, dans RICHELET. Si vous me promettez, mais déterminément, BOIS-ROBERT, *Cassandre*, IV, 9. || 2° Avec résolution, détermination. Il y a des gens qui veulent déterminément une chose, LA BRUY. IV. Le sujet choisi pour le cardinalat par le roi de Pologne refusa la nomination si déterminément qu'il fallut songer à un autre, ST-SIM. 182, 194. || 3° Avec intrépidité. Les troupes allèrent déterminément à l'assaut.

— HIST. XIVe s. Chascun des citoyens ara mil filz, et ne seront pas siens determineement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Nous eslisons meismement les choses que nous savons determineement ou cuidons fermement estre bonnes, ID. *Eth.* 65. || XVe s. Si fut conseillé determineement pour le meilleur, que le duc de Lancastre iroit sur les frontieres d'Escosse, FROISS. II, II, 104. Et respondirent adonc [les villes de Flandre à Charles VI sur la question des papes Urbain et Clément], que ils en auroient avis et en respondroient determineement dedans Pasques, ID. II, II, 204. || XVIe s. Et enfin venir determinement à coups d'espée, LANOUE, 677. Et quant à ceulx qui estiment qu'il y ait determineement quelque speciale sorte de vie qui soit sans aucune fascherie, comme.... AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 4.

— ÉTYM. *Déterminée*, et le suffixe *ment;* provenç. *determenadament*, *determinadamen*; espagn. *determinadamente;* ital. *determinatamente.*

DÉTERMINER (dé-tèr-mi-né), *v. a.* || 1° Préciser les termes, les limites, les caractères. Déterminer une espèce de plante, d'animal. Jussieu a le premier déterminé les familles des plantes. || Reconnaître, indiquer avec précision la solution d'un problème. Déterminer la distance qu'il y a du soleil à la terre. La raison n'y peut rien déterminer, PASC. dans COUSIN. || Terme de grammaire. Préciser, fixer l'étendue, le sens d'un mot. Dans cette phrase : *le livre de Pierre*, les mots *de Pierre* déterminent le sens de *livre*. || 2° Terme de philosophie. Donner une certaine manière d'être. Qu'est-ce qui détermine ce corps à se mouvoir en ligne courbe plutôt qu'en ligne droite? Les motifs qui déterminent la volonté. || 3° Décider, arrêter, régler. C'est un point que l'Église a déterminé. Les femmes déterminent souvent cet original [de beauté], PASCAL, *Disc. sur l'amour.* Il y a de la témérité d'entreprendre de déterminer jusques où s'étend la puissance de Dieu, ROHAUT, *Physique*, dans RICHELET. L'Église a déterminé le commandement général de se mortifier à un commandement particulier qui est le jeûne du carême, BOURDAL. *Car.* t. I, p. 235. Je tiens en l'écrivant ma plume d'une main, Et de l'autre un poignard prêt à percer mon sein; Détermine mon sort; parle, qu'on me l'annonce; Didon, pour se frapper, n'attend que ta réponse, GILB. *Didon à Énée.* [Lui] Qui, ramenant ici les temps du premier âge, Déterminait des biens un plus égal partage, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2. || 4° Faire prendre à quelqu'un une résolution, un parti. C'est moi qui l'ai déterminé à cela. Ce qui le détermine, c'est le moment, la circonstance. Messieurs, je vous conjure de déterminer mon esprit, et de me dire, sans passion, ce que vous croyez le plus propre à soulager ma fille, MOL. *l'Amour méd.* II, 5. Enfin rencontrer où arrêter tes yeux et déterminer tes pensées, ID. *la Princ. d'Él.* II, 1. Et cet homme est monsieur, que je vous détermine [ordonne] À voir comme l'époux que mon choix vous destine, ID. *F. sav.* III, 6. Nous sentons que nous sommes nécessairement déterminés par notre nature même à désirer d'être heureux, BOSS. *Libre arb.* II. Encore que notre âme soit libre, elle n'agit jamais sans raison dans les choses un peu importantes : elle en a toujours une qui la détermine, ID. *ib.* VII. L'amitié ni la haine ne le conduisaient pas [Albani]; l'intérêt présent le déterminait, ST-SIM. 501, 66. Parlez, déterminez ma fureur égarée, VOLT. *Fanat.* IV, 3. L'éloquence se joue des passions humaines, les émeut, les calme, les pousse, les détermine à son gré, VAUVEN. *De l'éloquence.* || Absolument. Le plus ou moins de pièces de monnaie détermine à l'épée, à la robe ou à l'Église, LA BRUY. VI. || Avec la préposition *de* et un verbe à l'infinitif, prendre une résolution. Il a déterminé de rebâtir sa maison. || Terme de manége. Déterminer un cheval, le porter en avant, quand il résiste ou se soutient. || 5° Occasionner, causer, produire. Les écarts de régime déterminent des maladies. L'âge ne détermine point ni le commencement ni la fin de ces deux passions, PASCAL, *Disc. sur l'amour.* Si Minerve n'eût déterminé la victoire en sa faveur, FÉNEL. *Tél.* XVI. C'est la religion qui détermine la catastrophe [dans Paul et Virginie], CHATEAUB. *Génie*, II, III, 7. || 6° Se déterminer, *v. réfl.* Être déterminé, recevoir une détermination, une limitation, un caractère. Cette pensée ne se détermine pas facilement. L'amour se déterminant autre part que dans la pensée, PASC. *Disc. sur l'amour.* || 7° Se résoudre à, prendre un parti. Déterminez-vous à quelque chose. Je ne vous dis pas de vous déterminer sur mes raisons, mais de les peser. Son âme à l'imiter s'était déterminée, CORN. *Rodog.* I, 6. Ils ont peine à se déterminer sur ce sujet, PASC. *Prov.* 15. Ne parlons plus ici de Claude et d'Agrippine; Ce n'est point par leur choix que je me détermine, RAC. *Brit.* II, 3. Il se détermina à ne plus attaquer que la nuit, BOUHOURS, *Aubusson*, l. IV, dans RICHELET. Dans le doute ils tiennent pour règle de se déterminer du côté de la rigueur, MONTESQ. *Lett. pers.* 29. || Absolument. Sachez enfin vous déterminer. Il ne faut pas se déterminer légèrement. Pensez-y bien ; j'attends pour me déterminer, RAC. *Mithr.* IV, 4.

— HIST. XIIe s. Pris [ils] unt jor e determine, Que lor home seient josté, Et lor osz [armée] et lor genz garnie, BENOÎT, II, 14492. || XIIIe s. Vuil [je veux] e otroi que ceste chose soit determinée dedenz le prochain parlement à venir, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. IV, p. 79. Et autres auteurs que cascuns detierminera en sen capitle li uns par l'autorité de l'autre, ALEBRANT, 1. || XIIIe s. Car c'est de tous maus la racine, Si cum Tulles le determine Ou livre qu'il fist de viellesce, Qu'il loe et vant plus que jonesce, *la Rose*, 4446. Car porquoi s'en conseilleroient, Ne besoignes por quoi feroient, Se tout iert [était] avant destiné Et par force determiné? *ib.* 17448. Li ples qui est commenciés par assise doit estre demenés et determinés par assise, BEAUM. LXV, 9. Li tans est determinés, par lequel on pot perdre sa demande, ID. VIII, 1. || XIVe s. Et par ce qu'il en determinera, apparoitra que fortune n'est pas cause de felicité, ORESME, *Eth.* 21. Mes cecy est à delessier à present, car determiner la certaineté de telles choses appartient et est plus propre à autre philosophie, ID. *ib.* VII, 12. || XVe s. Si me tairai un petit d'eux et parlerai de messire Charles, qui devoit avoir la duché de Bretagne de par sa femme, ainsi que vous avez ouï determiner ci-devant, FROISS. I, I, 152. Peuples s'esmuet, l'Eglise est subournée; Noblesce fault, tant est mal ordonnée; Dont il s'ensuit chose determinée, De pis avoir pour le pueple et l'Eglise, E. DESCHAMPS. *Souffr d'i*

peuple. Un poure acès de fievre l'omme efface, Ou aage viel qui est determiné, E. DESCHAMPS, *Profiter de la jeun.* Ils s'assembloient autour de lui, et il oyoit leurs causes et en determinoit, et leur faisoit droit, *Boucicq.* part. I, ch. 2. Quant à moi Je me determine D'entrer chez voisin et voisine Et d'aller voir si le pot bout, VILLON, *Baillev. et Malep.* || XVIe s. Ceux qui trouvent les images bonnes, s'arment qu'il en a ainsi esté determiné en un concile, CALV. *Instit.* 64. Il a determiné par sa loy ce qui est bon et droit, et par ce moyen a voulu astreindre à certaine norme, ID. *ib.* 69. Quand Dieu a determiné de foudroyer sur les pechez des hommes, LANOUE, 24. C'estoit le plus long terme de porter dueil que le roy Numa Pompilius eust determiné, ainsi comme nous avons escrit en sa vie, AMYOT, *Cor.* 63. En nombre determiné, ID. *Sertor.* 1. A l'espreuve on connoit qu'une petite troupe d'ennemiz determinez met tout cela à vau de route, LANOUE, 262. Voilà en peu de paroles pourquoy j'appelle un esprit romain celui que le courtizan du jour d'huy appelle determiné, mot au quel je ne trouve pas grand fondement pour luy donner vogue, encores que je le voye authorizé par les bouches de plusieurs gens de cour que je n'establiray jamais pour juges du bien parler, combien que le commun peuple se persuade le contraire, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 554, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. *determignai*, un déterminé; provenç. et espagn. *determinar*; anc. catal. *determenar*; ital. *determinar*; du latin *determinare*, de la préposition *de*, et *terminus* (voy. TERME).

† **DÉTERMINISME** (dé-tèr-mi-ni-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Un des systèmes de la scolastique qui subordonnait nos déterminations à l'action providentielle. || Système qui admet l'influence irrésistible des motifs.

— ÉTYM. *Déterminer.*

† **DÉTERMINISTE** (dé-tèr-mi-ni-st'), *s. m.* Terme de philosophie. Partisan du déterminisme.

DÉTERRÉ, ÉE (dé-tê-ré, rée), *part. passé.* || 1° Tiré hors de terre. Des carottes déterrées. || 2° Tiré hors de la sépulture. Un corps déterré. || Substantivement. Avoir l'air d'un déterré, avoir le visage pâle et défait. En sortant de ma chambre j'avais l'air d'un déterré, J. J. ROUSS. *Conf.* V.

† **DÉTERREMENT** (dé-tê-re-man), *s. m.* Action de déterrer.

— HIST. XVIe s. Desterrement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Déterrer.*

DÉTERRER (dé-tê-ré), *v. a.* || 1° Retirer de terre ce qui avait été enfoui. Déterrer un trésor. || Retirer de terre ce qui avait été ou s'y était caché. Le renard déterre les lapereaux dans les garennes, BUFFON, dans le *Dict. de* POITEVIN. || 2° Tirer un corps de la sépulture. La justice a fait déterrer le corps. || Fig. Contraire à ces rêveurs dont la muse insolente, Censurant les plus vieux, arrogamment se vante De réformer les vers, non les tiens seulement, Mais veulent déterrer les Grecs du monument [rejeter les modèles grecs], RÉGNIER, *Sat.* IX. || 3° Découvrir ce qu'on cherche, ce qui était caché, ignoré. Il est vrai que te voilà bien, et je ne sais où tu as été déterrer cet attirail ridicule, MOL. *Fest. de P.* III, 1. Clément déterra les antiquités du paganisme, BOSS. *Hist.* I, 10. Il ne lui fallut pas déterrer de loin les traditions de ses ancêtres, ID. *Hist.* II, 3. Le savant qui m'a déterré cette édition prodigieusement rare, VOLT. *Lett. Duclos*, 23 avril 1762. Colbert déterrait le mérite dans l'obscurité, ID. *Louis XIV*, 14. Essayons de déterrer quelques monuments précieux sous les ruines des siècles, ID. *Mœurs*, *Introd. Changements dans le globe.* Les tourments qu'il se donne pour déterrer une coutume opposée, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ce M. Mussard déterra ma demeure chez le comte de Gouvon, ID. *Conf.* III. || Déterrer quelqu'un, parvenir à savoir où il est. Il déterrait les malheureux pour les secourir, les officiers qui perdaient leur équipage à la guerre ou leur argent au jeu, HAMILT. *Gramm.* 3. Quelques beautés qu'il n'avait pas laissé de déterrer, ID. *ib.* 6. Colbert, qui avait des espions pour découvrir le mérite caché ou naissant, déterra M. Rolle dans l'extrême obscurité où il vivait, et lui donna une gratification qui devint ensuite une pension fixe, FONTEN. *Rolle.* Mme de Nemours déterra un vieux bâtard obscur du dernier comte de Soissons, ST-SIM. 25, 40. Ah! grâce au ciel, enfin je vous déterre, PIRON, *Métrom.* I, 8. || Déterrer que. Il eut le bonheur de déterrer que lui [le roi de Prusse] se joindrait à la France, VOLT. *Lett. d'Argental*, nov. 1759.

— HIST. XIIIe s. Puis desterrent les mors de la gent de Persie; Chascun trenchent la teste par dessous lor oïe, Quinze cent en i ot, nel mescreez vous mie, *Ch. d'Ant.* IV, 460. Or oiez des barons que Diex a tant amés, Qui en la cité furent dont li murs est pavés; Les portes desterrerent à grans pels acerés, ID. VI, 843. || XIVe s. Li rois Phelipes prent Vendosme, Pour ce que li quens c'on desterre [le comte qu'on dépouille de sa terre], Se tient devers ceux d'Angleterre, Et s'aliance leur oblige, G. GUIART, *ms.* f° 26, dans LACURNE. || XVIe s. Bertrand, ravy de les avoir deterrez, fit aussitôt tout preparer pour le combat, *Mém. s. du G.* ch. 9. Et comme Le pere a deterré [fait perdre la terre] le simple gentil-homme Par procez embrouillé, les fils en sont vangeurs, Et des biens paternels gouspilleurs et mangeurs, RONS. 918.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *terre.*

† **DÉTERREUR** (dé-tê-reur), *s. m.* || 1° Homme qui fait métier de déterrer furtivement les cadavres pour les vendre aux chirurgiens, en Angleterre. || 2° Celui qui est habile à découvrir les raretés, les curiosités.

— ÉTYM. *Déterrer.*

DÉTERSIF, IVE (dé-tèr-sif, si-v'), *adj.* Terme de médecine. Propre à nettoyer les plaies et les ulcères. Topique détersif. || *S. m.* Un bon détersif.

— HIST. XVIe s. Le medecin qui en l'ulcere de la cornée de l'œil appliqueroit medicamens aussi acres et detersifs, comme à l'ulcere de la jambe, PARÉ, *Introd.* 22. Injections detersives, ID. VI, 9.

— ÉTYM. Latin, *detersum*, supin de *detergere*, déterger.

† **DÉTERSION** (dé-tèr-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Terme de médecine. Action de déterger; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Devant l'union faut mener la playe contuse à suppuration et detersion, PARÉ, VII, 4.

— ÉTYM. Latin, *detersionem*, de *detergere*, déterger.

DÉTESTABLE (dé-tè-sta-bl'), *adj.* || 1° Qu'on doit détester. Les détestables feux de son ambition, CORN. *Cinna*, III, 1. Lâche, tu viens ici braver encor des femmes, Vanter insolemment tes détestables flammes, ID. *Sertor.* V, 4. Venez et terminez mes détestables jours, RAC. *Théb.* V, 6. Voilà de ton amour le détestable fruit, ID. *Androm.* V, 3. Moi seule, j'ai tissu le lien malheureux Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds, ID. *Baj.* V, 12. Et le roi, qui ne sait où trouver le coupable, N'impute qu'aux seuls Juifs ce projet détestable, ID. *Esth.* III, 2. || Il se dit aussi des personnes. La détestable Œnone a conduit tout le reste, ID. *Phèdre*, V, 7. On verra de David l'héritier détestable Abolir tes honneurs, profaner ton autel, Et venger Athalie, Achab et Jézabel, ID. *Ath.* V, 6. Oubliez-vous que notre détestable Marie, fille de Henri VIII, fut heureuse jusqu'à sa mort? VOLT. *Jenni*, 7. || 2° Par exagération, très-mauvais en son genre. Le temps est détestable. Je la trouve [l'École des femmes] détestable, morbleu! détestable, du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable, MOL. *Critique*, 6. Qui dit froid écrivain dit détestable auteur, BOIL. *Art p.* IV. Béni sois-tu, vin détestable! Pour moi tu n'es point redoutable, BÉRANG. *les Car.*

— HIST. XIVe s. Lequel Besançon estoit de très detestable vie, et qui ne vivoit que de ce que jeunes femmes folieuses gaignoient à un chascun aux champs ou ailleurs, DU CANGE, *follis.* || XVIe s. Les calomnies de nos adversaires pueront et seront detestables à toutes gens de sens rassis et d'integrité, CALV. *Instit.* 1114.

— ÉTYM. Lat. *detestabilis*, de *detestari*, détester.

DÉTESTABLEMENT (dé-tè-sta-ble-man), *adv.* D'une manière détestable, très-mal. Chanter, écrire détestablement. On m'a mandé que Nanine avait été jouée détestablement et reçue de même, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 févr. 1765.

— ÉTYM. *Détestable*, et le suffixe *ment.*

DÉTESTATION (dé-tè-sta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de détester. Le plaisir de rire se change en détestation et en horreur, BALZ. I, 186. Il s'est attiré la détestation de tout le monde, COSTAR, *Lettres*, dans RICHELET. La même détestation de la viande et du mariage, le même mépris du baptême, la même horreur pour la communion, la même répugnance à croire la vérité de l'incarnation et de la passion du Fils de Dieu, BOSS. *Variat.* XI, § 27. || 2° Terme de dévotion. Horreur qu'on a du péché. Quand nous en reconnaîtrons le mal [d'une proposition], nous l'aurons en détestation, PASC. *Prov.* 3. Ce que j'appelle ici détestation sincère du péché, BOURD. *Avent*, *Pénit.* 488. Une détestation sincère de vos crimes, MASS. *Myst. Résurr.*

— HIST. XVe s. La voix de tristesse s'appelle autrement douleur.... detestation, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Ils se frappoient et battoient en detestation [regret] du defunct, PARÉ, *Mumie*, 1. Comme on a accoustumé de leur taire tout ce qui les divertit de leur route, ils [les rois] se treuvent, sans le sentir, engagez en la haine et detestation de leurs peuples, MONT. IV, 252.

— ÉTYM. Provenç. *detestatio*; espagn. *detestacion*; ital. *detestazione*; du latin *detestationem*, de *detestari*, détester.

DÉTESTÉ, ÉE (dé-tè-sté, stée), *part. passé.* || 1° Condamné par paroles de réprobation. Il me semble que c'est condamner bien faiblement une fourberie et une perfidie aussi noires que celle-ci, dont le succès le plus heureux ne peut couvrir l'horreur et qui ne peuvent être assez détestées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 189, dans POUGENS. || 2° En butte à une haine violente, à une violente répugnance. Un homme partout détesté. Un séjour détesté. A la vérité cette opinion, loin de prévaloir parmi les Juifs, y a été détestée, BOSS. *Hist.* II, 10. Et détestés partout, détestent tous les hommes, RAC. *Esth.* II, 1. Quel événement et quels dieux irrités Ont amené Julie en ces lieux détestés? VOLT. *Triumv.* II, 4.

DÉTESTER (dé-tè-sté). || 1° *V. n.* Jurer, pester. Pour venir au chartier embourbé dans ces lieux, Le voilà qui déteste et jure de son mieux, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. || 2° *V. a.* Condamner par paroles de réprobation. Tous accusent leurs chefs, tous détestent leur choix, CORN. *Hor.* III, 2. Il déteste sa vie et ce complot maudit, ID. *Cinna*, IV, 1. Quand, dis-je, par un sort à mes désirs propice, Il reviendrait m'offrir sa vie en sacrifice, Détester à mes pieds l'action d'aujourd'hui, MOL. *Dépit am.* II, 4. Maudissez Jacob, hâtez-vous de détester Israël, SACI, *Bible*, *Nombres*, XXIII, 7. Quelquefois elle déplore son aveuglement, d'autres fois elle le déteste, BOURD. *Carême*, II, *Aveuglement spirit.* 346. Il pleura son crime, il le détesta, ID. *ib.* I, *Cendres*, 69. Vous vous laissez aller à ces impiétés, êtes-vous les premières à les détester? ID. *Avent*, *Resp. hum.* 372. J'ai conçu la grièveté de mon péché et je l'ai détesté, ID. *ib. Pénit.* 199. S'ils persistent dans leur infamie, détestez-la hautement, MASS. *Disc. synodaux*, *Observ. des stat. et ord. du dioc.* Santeuil reçut les sacrements, et édifia autant qu'il fut regretté d'une compagnie peu portée à l'édification, mais qui détesta une si cruelle expérience [le tabac dans le verre], ST-SIM. 50, 85. || 3° Avoir en horreur. Je respecte autant l'un que je déteste l'autre, CORN. *Rodog.* III, 4. Détestant ses rigueurs, rabaissant ses attraits, Je défiais ses yeux de me troubler jamais, RAC. *Andr.* I, 1. Objet infortuné des vengeances célestes, Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes, ID. *Phèd.* II, 5. Rappelons-nous ce moment de la découverte, cette première entrevue des deux mondes, pour détester le nôtre, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 5. || 4° Ne pouvoir endurer, supporter. Je déteste l'hiver. Je déteste les faiseurs de compliments. || 5° Se détester, *v. réfl.* Avoir horreur de ses fautes. Se condamnant et se détestant pour avoir prêté les mains à une si coupable action. || Avoir une haine violente l'un pour l'autre. Ces deux hommes se détestent.

— HIST. XVe s. Somme, plus ne diray qu'ung mot; Car commencer vueil à tester; Devant mon cler Fremin qui m'ot [m'entend], S'il ne dort, je vueil protester, Que n'entends homme detester En ceste presente ordonnance, VILLON, *Grand testam.* || XVIe s. Detester toute voye de tromperie, MONT. I, 24. A quoy Theano s'opposa, disant qu'elle estoit religieuse pour prier et benir, non pas pour detester et mauldire, AMYOT, *Alc.* 41. Fabricius, detestant la meschanceté de ce medecin, escrivit une lettre à Pyrrhus, ID. *Pyrrh.* 44. Celui-ci, detestant contre ses compagnons, s'offrit à remonter le bastion, D'AUB. *Hist.* II, 363.

— ÉTYM. Lat. *detestari*, de la préposition *de*, et *testari*, attester (voy. TESTER). Le premier sens de *detestari* est repousser avec serment une assertion ou une accusation; et de là vient l'idée d'horreur pour les personnes ou pour les choses.

† **DÉTIARER** (dé-ti-a-ré), *v. a.* Ôter la tiare. Nous ne voulons pas vous démitrer, vous détiarer, VOLT. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tiare.*

DÉTIRÉ, ÉE (dé-ti-ré, rée), *part. passé.* Du linge détiré, au moment où l'on se prépare à le repasser.

DÉTIRER (dé-ti-ré), *v. a.* Tirer en tout sens. Détirer des dentelles. || Très-familièrement. Se détirer, *v. réfl.* Allonger ses membres, comme quelqu'un qui bâille en étendant les bras.

— HIST. XIIIe s. Moult fort commence à sopirer Et ses cevols [cheveux] à detirer, *Ren.* 12466. Si n'orent lance ne espée Qui ne fust froissée u copée, Fors que Durandal et Cortain, Dont Ogiers se combat à plain, Lor batailles brise et destire, PH. MOUSKES,

ms. p. 193, dans LACURNE. || XIVe s. J'otroie qu'on me voist [m'aille] à chevaux detirant, Se le chastel n'avons ains [avant] le soleil couchant, *Guescl.* 896. || XVIe s. Ilz leur donnoient la gehenne, ilz les detiroient sur le chevalet, AMYOT, *Lucull.* 35. Mais je laisse aux pervers tyrans, Qui, par mauvaise intention, Sont les laboureurs detirans, Et leur font tribulation, MOLINET, p. 189, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tirer.*

DÉTISÉ, ÉE (dé-ti-zé, zée), *part. passé.* Le feu étant détisé.

DÉTISER (dé-ti-zé), *v. a.* Séparer les tisons qui brûlent. On détise le feu le soir quand on va se coucher.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tison.*

DÉTISSÉ, ÉE (dé-ti-sé, sée), *part. passé.* Dont on a défait le tissu. Une étoffe détissée.

DÉTISSER (dé-ti-sé), *v. a.* Défaire un tissu. Parfiler c'est effiler une étoffe, la détisser fil à fil et en séparer l'or, VOLT. *Dial.* 13. || Se détisser, *v. réfl.* Être détissé. Cette étoffe se détisse.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tisser.*

† **DÉTITRER** (dé-ti-tré), *v. a.* Enlever un titre, une qualité.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *titre.*

DÉTONANT, ANTE (dé-to-nan, nan-t'), *adj.* Qui est susceptible de détoner. Poudre détonante. Mélange détonant, par exemple le mélange d'un volume d'oxygène et de deux d'hydrogène.

DÉTONATION (dé-to-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Bruit plus ou moins violent qui se fait entendre, soit dans de rapides combinaisons ou décompositions chimiques, soit quand un corps change brusquement d'état ou de volume. La détonation de la poudre à canon. Ce fut lui encore qui fournit ou qui exécuta les détonations chimiques et quelques-unes des autres expériences de cette espèce, qui furent faites devant le roi dans l'assemblée du 22 juillet 1716, MAIRAN, *Éloges, Lemery.*

— REM. Legoarant voudrait que *détonation* (explosion) s'écrivît *détonnation*, par analogie au radical *tonnerre;* et que *détonner* (sortir du ton) s'écrivît *détoner*, par analogie à *intonation*, qu'en effet l'Académie écrit avec une seule *n.* Mais à cela on objectera que le latin *detonare* n'a qu'une *n*, de sorte que l'étymologie demande qu'on n'en mette qu'une; et que, pour *détonner*, il est ordinaire que, dans ces cas, une consonne finale se double. Mais il n'en reste pas moins entre *détonner* et *intonation* une anomalie que l'Académie devrait faire disparaître, en suivant la règle donnée par Dumarsais et Duclos, qu'il est mauvais de doubler les lettres qui ne se prononcent pas, quand l'étymologie ne les exige pas. Elle n'aurait d'ailleurs en bien des cas qu'à suivre l'orthographe du moyen âge, qui ne doublait pas les lettres.

— ÉTYM. *Détoner.*

DÉTONER (dé-to-né), *v. n.* Faire un bruit explosif. Faire détoner de la poudre. Le mélange détona, et il y eut des personnes de blessées.

— ÉTYM. Lat. *detonare*, de la préposition *de*, et *tonare*, tonner.

† **DÉTONNATION** (dé-to-na-sion), *s. f.* Action de sortir du ton.

— ÉTYM. *Détonner.*

DÉTONNÉ, ÉE (dé-to-né, née), *part. passé.* Chanté hors du ton. Une chanson bachique détonnée.

† **DÉTONNELER** (dé-to-ne-lé. *L'l* se double, quand la syllabe qui suit est muette: je détonnelle), *v. a.* Tirer du vin ou une autre liqueur d'un tonneau.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tonneau.*

DÉTONNER (dé-to-né), *v. n.* || 1° Terme de musique. Sortir du ton, chanter faux. Ce chanteur détonne souvent. Tous mes sots à la fois, ravis de l'écouter, Détonnant de concert se mettent à chanter, BOIL. *Sat.* III. C'est comme une musique qui détonne, LA BRUY. VI. || Fig. Pour Batyle aux fraîches couleurs Quand Anacréon détonne [il s'agit des amours grecs], BÉRANG. *Filles.* || 2° Fig. Être ou faire disparate, en parlant des choses. Il y a dans ce livre des pages qui détonnent. || 3° *V. a.* Chanter à voix bruyante et peu musicale. Ils passent la nuit à table à détonner quelques chansons obscènes, VAUVEN. *les Jeunes gens.*

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *ton.*

DÉTORDRE (dé-tor-dr'), je détords, tu détords, il détord, nous détordons, vous détordez, ils détordent; je détordais; je détordis; je détordrai; je détordrais; détords; que je détorde; que je détordisse; détordant; détordu, *v. a.* || 1° Défaire ce qui était tordu. Détordez ce linge pour l'étendre. || 2° Se détordre le pied, le poignet, s'y donner une foulure. Cet emploi dans lequel détordre a un sens ancien, qu'on trouvera à l'historique, celui de tordre, a vieilli. || 3° Se détordre, *v. réfl.* Cesser d'être tordu. Ce fil se détord. || Fig. Combien j'avais été insensé de me détordre moi-même pour redresser les autres! BERN. DE ST-P. *Pr. à l'Arcadie.*

— HIST. XIe s. Il duist sa barbe et detuerst [tord] son grenon, *Ch. de Rol.* LX. || XIIe s. Andeux ses poins [ses deux poings] va li rois detordant, *Ronc.* p. 151. || XIIIe s. Ses très beles mains blanches mout souvent [elle] detordoit, *Berte*, XXVIII. Quant li paysan l'oï, si detorst ses puis [poings], et deschira ses cheviaus, et demena le plus grant duel du monde, *Chron. de Rains*, 237. Molt [elles] aloient afoibloiant; Adiès [sans cesse] detorgoient lor mains, *Lai d'Ignaurès.* Avarice qui tant est orde, Volenté ai que m'en destorde, *Fabliaux mss.* f° 203, dans LACURNE. Brandist la hanste, detort le confenon, *Gerard de Vienne*, dans RAYNOUARD. Ne vous i puis adroit tenir, Tant me faites et tors et ganches De bras, de trumiaus et de hanches, Et tant vous alés detortant, *la Rose*, 8899. Cil prendrent les flors; ses emportent; Si sont cargié, que tot detordent, *Fl. et Bl.* 2314. || XVe s. Son très-ennuyé pere detord ses mains et dessire ses cheveux, LOUIS XI, *Nouv.* II. || XVIe s. A fin de reduire les muscles qui peuvent avoir esté destors de leur deue situation naturelle, PARÉ, XIII, 20. Il me fauldra estre aveugle formé, avant que je sente la decadence et vieillesse de ma veue; tant les parques destordent artificiellement nostre vie! MONT. IV, 292.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tordre;* Berry, *detorser;* provenç. *destorser;* espagn. *destorcer;* ital. *distorcere.* *Destordre*, dans l'ancien français, a très-souvent le sens de *tordre*, et alors *dé....* a le sens augmentatif.

DÉTORDU, UE (dé-tor-du, due), *part. passé* de détordre. Qui n'est plus tordu. Du fil détordu.

DÉTORQUÉ, ÉE (dé-tor-ké, kée), *part. passé.* Une proposition détorquée.

DÉTORQUER (dé-tor-ké), *v. a.* Donner un sens forcé, une interprétation fausse pour en tirer avantage. Détorquer un texte, un passage.

— HIST. XVIe s. Ce que les politiques detorquoient en mauvais sens, et disoient que les trois calotiers estoient tigneux, *Sat. Mén.* p. 2.

— ÉTYM. Lat. *detorquere*, détourner, de la préposition *de*, et *torquere*, tordre (voy. TORDRE).

DÉTORS, ORSE (dé-tor, tor-s'), *adj.* Qui n'est plus tors. Du fil détors. De la soie détorse.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tors.*

DÉTORSE (dé-tor-s'), *s. f.* Terme de chirurgie. Foulure. Ce mot n'est plus usité, on dit entorse.

— HIST. XVIe s. Estimant principalement ceux qui plus me sembloyent donner des detorses et interpellations au chemin de la vertu, *l'Amant ressuscité*, p. 281, dans LACURNE. Il fut conclud que pour le meilleur il menast avecques soy quelqu'ung qui congneust les voyes et destorses, RAB. *Garg.* I, 33.

— ÉTYM. *Détors. Détorse* a signifié aussi chemin détourné.

DÉTORTILLÉ, ÉE (dé-tor-ti-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Une tresse détortillée.

DÉTORTILLER (dé-tor-ti-llé, *ll* mouillées, et non dé-tor-ti-yé), *v. a.* Défaire ce qui était tortillé. Détortiller ce cordon. Quand vous ferez les mords, avant que d'endosser, Détortillez les nerfs jusque dans leur racine, LESNÉ, *la Reliure*, p. 53. || Se détortiller, *v. réfl.* Être détortillé. Cet écheveau ne se détortillera pas facilement.

— HIST. XIIe s. Dame Guiborc nel volt pas anoier; Un escrin vet moult tost destorteillier, *Bat. d'Aleschans*, v. 4753. || XIIIe s. Moult m'engigna à icele ore; Li seel [seau] entrai sans demore, Et la corde se destorteille, Tu ieres jà en l'autre seille, *Ren.* 14341. || XIVe s. Se le heriçon ne se veult destortillier, l'en le doit mettre en l'eaue chaude, et lors il s'estendra, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tortiller.*

† **DÉTORTOIR** (dé-tor-toir), *s. m.* Terme de vénerie. Bâton pour parer les branches en traversant un taillis. || Mot vieilli.

— ÉTYM. *Détordre.*

† **DÉTOUCHER** (dé-tou-ché), *v. n.* Terme de marine. Se remettre à flot après avoir touché.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *toucher.*

† **DÉTOUPER** (dé-tou-pé), *v. a.* || 1° Ôter l'étoupe qui bouchait un trou. || Fig. Détouper ses oreilles, écouter avec attention. || 2° Terme d'agriculture. Détouper des terres, ôter les épines qui les couvrent.

— HIST. XVIe s. Veux-tu l'ouïr, detoupe tes oreilles, Dit la chanson, et tu orras merveilles, *Sat. Mén.* p. 200. Cette eau est excellente pour provoquer l'urine et destouper les voyes d'icelle, PARÉ, XV, 59.

— ÉTYM. *D* pour *dé....* préfixe, et *étouper.*

† **DÉTOUPILLONNER** (dé-tou-pi-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Ôter les toupillons, les rameaux inutiles d'un oranger.

DÉTOUR (dé-tour), *s. m.* || 1° Changement de direction. La rivière fait là un détour. Le détour d'une rue, d'un promontoire. Un de mes gens la garde au coin de ce détour, MOL. *Éc. des f.* V, 2. Allez m'attendre au prochain détour; je vous dirai dans un moment ce qu'il faudra faire, REGNARD, *Sérén.* sc. 20. || 2° Voie sinueuse et difficile à reconnaître et à suivre. Il le fit avancer, afin de reconnaître les détours des montagnes, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Pour esquiver sa flamme et ses discours, Elle cherchait les plus secrets détours, BENSERADE, *Rondeaux*, dans RICHELET. Nourri dans le sérail, j'en connais les détours, RAC. *Baj.* IV, 7. C'est moi, prince, c'est moi dont l'utile secours Vous eût du labyrinthe enseigné les détours, ID. *Phèd.* II, 5. J'errais dans les détours de ce grand monument, VOLT. *Sémiram.* V, 6. || 3° Par extension, voie détournée, allongée. C'est un détour de plus d'une lieue. Je veux vous remercier d'avoir pris un détour pour éviter ces petits ruisseaux, SÉV. 481. Les ennemis ont fait un grand détour pour éviter les passages gardés, FÉN. *Tél.* X. Ajoutez à cela les différents détours que fit Alexandre, premièrement pour aller à l'extrémité de la Cilicie, où se donna la bataille d'Issus, jusqu'au temple d'Ammon dans la Libye, et pour revenir de là à Tyr, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 189, dans POUGENS. À la nuit, au hasard, que je dois rendre grâce! De détours en détours m'amener jusqu'ici! C'est conduire fort bien que s'égarer ainsi! COLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 3. || Fig. Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois Errer dans ces détours d'un dédale de lois, BOIL. *Sat.* I. Et sans qu'un long détour t'arrête et t'embarrasse, À peine as-tu parlé qu'elle-même [la rime] s'y place, ID. *Sat.* II. Revenu des erreurs après de longs détours, Comme moi vous aurez recours, Quelque jour, aux leçons de la philosophie, CHAULIEU, *À l'abbé Courtin.* Les Perses, dit-il, au lieu de tant de détours et de circuits pour apaiser la faim, prennent un chemin bien plus court pour arriver au même but: un peu de pain et de cresson les y conduisent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 140, dans POUGENS. || Les détours du cœur, ses replis secrets. || 4° Moyen subtil, ruse, biais. Les détours de la chicane. Mais certes le détour est un peu surprenant, CORN. *Sertor.* II, 2. C'est ce qu'il y a de bon en vous, que vous n'allez point chercher de détours, MOL. *Fest. de P.* IV, 1. Ah! le détour est bon et l'excuse admirable! ID. *Mis.* IV, 3. Ce détour ridicule est en vain pris par vous, ID. *Amph.* II, 6. Je ne veux point chercher de détours et vous nier la chose, ID. *l'Avare*, V, 3. Ce n'est point à des avocats qu'il faut aller; car ils sont d'ordinaire sévères et s'imaginent que c'est un grand crime que de disposer en fraude de la loi; ce sont gens de difficultés et qui sont ignorants des détours de la conscience, ID. *Mal. imag.* I, 9. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétrait les détours, et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, BOSS. *le Tellier.* Je serais très-blessée que vous eussiez ces détours, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Vieuville*, 5 févr. 1706. Et pourquoi te cachais-je avec tant de détours Un secret si fatal au repos de tes jours? RAC. *Alex.* IV, 1. Faut-il que je dérobe, avec mille détours, Un bonheur que vos yeux m'accordaient tous les jours? ID. *Brit.* II, 6. Vous ne me trompez point, je vois tous vos détours, ID. *ib.* IV, 2. Ah! loin de m'ordonner cet horrible détour, Si votre cœur était moins plein de son amour, Je vous verrais sans doute en rougir la première, ID. *Baj.* II, 5. À prendre ce détour qui l'aurait pu forcer? ID. *Mithr.* IV, 1. Ciel! comme il m'écoutait! par combien de détours L'insensible a longtemps éludé mes discours! ID. *Phèdr.* III, 1. Une autre chose contribue beaucoup aux longs discours des femmes, c'est qu'elles sont nées artificieuses et qu'elles usent de longs détours pour venir à leur but, FÉN. *Éduc. filles*, 9. Je sais que ce détour blesse la vérité, DUCIS, *Othello*, III, 7. || Sans détour, sans rien cacher, sans subterfuge. Vos ordres sans détour pouvaient se faire entendre, RAC. *Iphig.* IV, 4. || Être sans détour, être franc, ouvert, loyal.

— HIST. XIIe s. Cil sait mout bien les destors du païs, *Ronc.* p. 162. || XIIIe s. Grains [chagrin] et marriz, fist tant par sa maistrise [habileté], Que à la dame en un destour A fait sa plainte et sa clamour, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 6. En ung destor fu li cuvers [perfide] D'erbes et de fuelles couvers,

Por ceus espier et sorprendre Qu'il voit as roses la main tendre, *la Rose*, 2841. Où sera leur destors, où sera leur refuges, *Fabliaux mss.* t. II, f° 143, dans LACURNE. Se li puis est en destor, et non pas hantés de gent, on doit moult penre garde s'il [l'homme assassiné] estoit hays ou maneciés de nului, BEAUM. LXIX, 10. || XVI° s. Et l'eust voulentiers veu en personne, ne feust que Xenomanes l'en descouraigea, tant pour le grand destour du chemin, que.... ID. *Pant.* IV, 29. Le plaisir estoyt grand veoir les ruses et destours desquelz ilz usoyent pour surprendre l'ung l'autre, ID. *ib.* V, 25. Depuys descendismes ung degré, là estoyt ung repous; puys troys à destours, et repous pareil, ID. *ib.* V, 36. Les Romains, n'ayans pas les destours et retraittes qu'ilz avoient eues le jour precedent, furent contraints de venir au combat tout de front par païs ung et plain, AMYOT, *Pyrrh.* 46. Laissant leur fallacieux destour du droit chemin, ID. *Lucull.* 37. Comment la philosophie.... qui me doibt roidir le courage pour fouler aux pieds toutes les adversitez humaines, vient-elle à cette mollesse de me faire conniller par ces destours couards et ridicules? MONT. II, 218.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tour;* bourguig. *détor.*

† **DÉTOURNE** (dé-tour-n'), *s. f.* Action de diriger toutes les têtes et les pointes des aiguilles chacune de son côté.

— ÉTYM. *Détourner.*

DÉTOURNÉ, ÉE (dé-tour-né, née), *part. passé.* || 1° Qui ne suit plus son chemin direct. Une fois détourné de sa route, il n'hésita pas à aller plus loin. || Fig. À qui on a fait perdre la droite conduite. Détourné de son devoir par de mauvais conseils. || Absolument. Une mineure détournée, une jeune fille soustraite par fraude à ses parents. || 2° Qui fait une sinuosité. Un fleuve détourné de son cours. || Chemin, sentier détourné, chemin écarté et peu fréquenté. Il vous mènera de là dans une rue détournée, BERN. DE ST-P. *Mort de Socrate.* Je reçois votre paquet par une voie détournée, SÉV. 391. On imagina, dans des temps de guerre, cette route détournée pour éviter les croisières ennemies, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 25. || Fig. Voie détournée, moyen indirect, biais pour arriver à un but. Ce n'est que par faiblesse et faute de connaître le droit chemin qu'on prend des chemins détournés et qu'on a recours à la ruse, FÉNEL. *Dial. des morts mod. Richel. Mazar.* Il y a, pour arriver aux dignités, ce qu'on appelle la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse qui est le plus court, LA BRUY. VIII. || Terme de grammaire. Sens détourné, toute signification qui n'est pas la signification propre du mot, et spécialement celles qui semblent le plus s'en éloigner. *Demeure* signifiant d'abord retard, délai, le sens d'habitation, de domicile est un sens détourné. || Louange détournée, louange délicate, qui ne s'adresse pas directement à la personne qu'on veut louer. || On dit de la même façon, reproche détourné, pour reproche indirect. || 3° Tourné d'un autre côté. Il avait la tête détournée. J'étais détourné, je ne le voyais pas venir. || 4° Qui est à l'écart. Qu'il [l'homme] se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même à son juste prix. PASC. *Pensées*, I, 1, édit. Lahure, 1860. || 5° Dont on est préservé. L'orage détourné, on n'y pensa plus. Des malheurs détournés à grand'peine. || 6° Dont l'emploi est changé, en parlant d'argent et choses semblables. Un fond détourné de sa destination. || 7° Soustrait frauduleusement. De l'argent détourné par cet employé. || 8° À qui l'on cause un dérangement. Ma mère en ce devoir craint d'être détournée, RAC. *Athal.* III, 2. || 9° Détorqué. Un texte détourné de son vrai sens. || 10° Dissuadé. Détourné de la dangereuse entreprise qu'il avait eu le dessein de tenter.

† **DÉTOURNEMENT** (dé-tour-ne-man), *s. m.* || 1° Action de détourner. Des femmes qui par leurs détournements de tête et leurs cachements de visage firent dire cent sottises de leur conduite, MOL. *Crit. de l'Éc. des f.* III. || 2° Soustraction frauduleuse. Détournement de fonds, de deniers, de papiers, de titres. Il s'est rendu coupable de détournement. Il masquait ses détournements, en falsifiant les livres. || Détournement de mineur, de mineure, action de soustraire illicitement un jeune garçon, une jeune fille au domicile.

— HIST. XVI° s. Ceste torse du regard qui tord l'ame quant et quant, et ce destournement en est laid, AMYOT, *De la curios.* 20.

— ÉTYM. *Détourner.*

DÉTOURNER (dé-tour-né), *v. a.* || 1° Faire prendre une autre direction. Détourner quelqu'un de son chemin. Détourner un coup. || Fig. Détourner les soupçons. Détourner sa pensée d'un objet désagréable. Ce zèle sur mon sang détourna votre perte, CORN. *Héracl.* II, 6. Mais toi, par quelle erreur veux-tu toujours sur toi Détourner un courroux qui ne cherche que moi? RAC. *Androm.* III, 1. C'était une cérémonie commune et généralement observée dans tous les sacrifices d'imposer les mains sur la tête de la victime, de la charger d'imprécations et de prier les dieux de détourner sur elle tous les malheurs dont les Égyptiens pouvaient être menacés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 69, dans POUGENS. Quelle perte, sire, comme l'observe très-bien votre majesté, quand nous aurons le malheur de la faire! j'en détourne ma pensée, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 23 févr. 1776. || Absolument. Détourner, faire tourner les soupçons d'un autre côté, faire perdre la piste. Détournez, détournez; ses questions nous embarrassent. Antonio: Il n'y a que moi qui prends soin de votre jardin; il y tombe un homme, et vous sentez que ma réputation en est effleurée. — Suzanne à Figaro: Détourne, détourne. — Figaro: Tu boiras donc toujours, BEAUMARCHAIS, *Mar. de Fig.* II, 21. || 2° Changer le cours. Tel qu'un ruisseau docile Obéit à la main qui détourne son cours, RAC. *Esth.* II, 9. Platon est celui de tous qui a le plus imité Homère; car il a puisé dans ce poëte comme dans une vive source dont il a détourné un nombre infini de ruisseaux, BOIL. *Longin*, 11. Pour faciliter la construction de la plupart des ouvrages, il avait fallu détourner le cours de la rivière, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 29, dans POUGENS. Les divers gisements des îles, leur forme sphérique ou angulaire présentent à ces effroyables torrents d'air [les ouragans] des surfaces plus ou moins obliques qui détournent le courant, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 5. || 3° Terme de chasse. Détourner un cerf, un sanglier, c'est tourner autour de l'endroit où la bête est entrée et s'assurer qu'elle n'en est pas sortie, pour la courre ensuite. Comme on envoie un piqueur détourner un cerf avant qu'on aille au rendez-vous de chasse, VOLT. *Lett. d'Argental*, nov. 1759. || Découvrir, par le moyen du limier, le lieu où le cerf a sa reposée et en marquer l'enceinte pour se reconnaître. || 4° Tourner d'un autre côté. Détourner son visage. Il détourna la tête pour ne pas me voir. N'a-t-il point détourné ses yeux vers le palais? RAC. *Andr.* V, 3. Mais quoi, sans me répondre, Vous détournez les yeux et semblez vous confondre, ID. *Bérén.* II, 4. Et toujours détournant ma vue avec horreur, ID. *Iphig.* II, 1. Un bruit confus s'élève et du peuple surpris Détourne tout à coup les yeux et les esprits, ID. *Athal.* II, 2. Jusqu'à quand, seigneur, m'oublierez-vous? sera-ce pour toujours? jusqu'à quand détournerez-vous de moi votre face? SACI, *Bible*, *Psaume* XII, 1. Levez le bras, frappez; je détourne les yeux, VOLT. *M. de Cés.* III, 2. || Fig. Détourner les oreilles, ne pas écouter. Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles De tout conseil barbare et mensonger, RAC. *Esth.* III, 3. || Fig. Détourner les yeux, ne pas donner attention. J'ai vaincu ses mépris; j'ai détourné ma vue Des malheurs qui dès lors me furent annoncés, RAC. *Brit.* IV, 2. Il faut détourner les yeux de ces temps sauvages qui sont la honte de la nature, VOLT. *Mœurs, Avant-propos.* Ne détournez point vos yeux de dessus eux, après que vous les aurez renvoyés libres, puisqu'ils vous ont servi pendant six ans, SACI, *Bible*, *Deutéron.* XV, 18. || 5° Tourner en sens contraire. Détourner une corde, une manivelle. || 6° Écarter de manière à préserver. Détourner un fléau. Il est en ma puissance De détourner le coup qui si fort vous offense, MOL. *l'Étourdi*, I, 10. J'ai détourné le coup et tant fait que par crainte Le pauvre Trufaldin.... ID. *ib.* I, 11. Hé bien, aimez Porus, sans détourner sa perte, RAC. *Alex.* V, 2. Je reconnus Vénus et ses feux redoutables; Par des vœux assidus je crus les détourner, ID. *Phèd.* I, 3. De tant de maux, Abner, détournons la menace, ID. *Athal.* V, 2. Dieu, détourne de moi ces noirs pressentiments, VOLT. *Zaïre*, V, 3. Ciel, détourne les coups que ce moment prépare, ID. *Alz.* III, 5. || 7° Donner une autre destination. Détourner des fonds de leur emploi. Tout ce que je faisais pour Thérèse était détourné par sa mère en faveur des affamés, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || 8° Soustraire frauduleusement. Détourner des fonds, des papiers. Comme on eut à dessein détourné une coupe d'or en ce festin, VAUGEL. *Q. C.* 529. Ces personnes avaient détourné cet argent pour l'employer contre l'État, PASC. *Prov.* 15. Les principaux citoyens détournaient à leur profit les revenus publics, MONTESQ. *Espr.* VIII, 14. || Par extension. Au bout de quelques jours il détourne l'enfant Du perfide voisin, puis à souper convie Le père qui s'excuse et lui dit en pleurant: ....J'aimais un fils plus que ma vie.... On me l'a dérobé.... LA FONT. *Fabl.* IX, 1. || Détourner un mineur, une mineure, en faire le détournement. || 9° Écarter quelqu'un de sa voie, de ses intentions, de ses projets, par des discours, par des conseils, par des influences morales. Détourner quelqu'un de son devoir. Détourner du mal. Il s'imaginait qu'il serait aisé de le détourner d'un si terrible dessein, VAUGEL. *Q. C.* liv. X, dans RICHELET. Que la considération des misères présentes et celle des misères futures vous détournent de l'impureté, MAUCROIX, *Homél.* 14, dans RICHELET. L'un [des reproches] que l'amiral [de Coligny] a su le crime [l'assassinat du duc de Guise], l'autre qu'il n'a voulu ni détourner ni découvrir le criminel, BOSS. *Var. Déf.* 1er *disc.* § 35. Ses femmes à toute heure autour d'elle empressées Sauront la détourner de ces tristes pensées, RAC. *Bérén.* IV, 6. Mais quoi! cet intérêt et si juste et si tendre De tout autre intérêt peut-il vous détourner? VOLT. *Mérope*, I, 1. || Détourner le dessein de quelqu'un, en détourner quelqu'un. Non, ma mère.... ni mes sœurs.... Ne détourneraient pas le dessein que j'ai pris, ROTROU, *Antig.* I, 6. Croyez-vous pouvoir venir à bout de détourner ce fâcheux mariage que mon père s'est mis en tête? MOL. *Pourc.* I, 3. Pourquoi détournais-tu mon funeste dessein? RAC. *Phèd.* III, 1. || 10° Déranger. Vous êtes occupé, je crains de vous détourner de votre travail. Le roi était mécontent des fréquents voyages de Barbezieux à Paris, où les plaisirs le détournaient, ST-SIM. 5, 68. || 11° Détorquer. Détourner le sens d'un passage, d'une loi. Embarras que vous essayez d'éluder en détournant la question, PASC. *Prov.* 12. C'est ainsi qu'il [Josèphe] détournait l'Écriture sainte pour autoriser sa flatterie, BOSS. *Hist.* II, 10. Nous contredirions même les intentions du Sauveur, en détournant le sens et l'esprit de cette histoire et détruisant tout le fruit qu'il se propose d'en tirer, MASS. *Car. Mauv. riche.* || 12° *V. n.* Tourner. Vous n'avez qu'à suivre cette route, messieurs, et détourner à main droite, vous serez au bout de la forêt, MOL. *Fest.* III, 2. || 13° Se détourner, *v. réfl.* Sortir de son chemin. Au lieu de se détourner de son chemin pour l'éviter, PASC. *Prov.* 11. Israël s'est détourné du seigneur comme une génisse qui ne peut souffrir le joug, SACI, *Bible, Osée*, IV, 16. C'est le chemin, je crois, pour aller en Provence. — Eh mais, quand il faudrait se détourner un peu, Cent milles de chemin ne sont pour moi qu'un jeu, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 4. || Se tourner d'un autre côté. Le cardinal de Bouillon n'est pas connaissable [pour le chagrin de la mort de Turenne], il jeta les yeux sur moi, et, craignant de pleurer, il se détourna, SÉV. 202. Ses yeux comme effrayés n'osaient se détourner, RAC. *Athal.* II, 2. ....Non, demeurez, ne vous détournez pas, De vos regards du moins honorez mon trépas, VOLT. *Scythes*, III, 2. || Être écarté, en parlant d'un coup, d'un mal, etc. Que votre colère et votre fureur se détournent de votre cité de Jérusalem et de votre montagne sainte, SACI, *Bible Daniel*, IX, 16. || Fig. Perdre les attaches, les sentiments qu'on avait. Un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs, FLÉCH. *M. de Mont.* Si ton cœur encore D'un père infortuné ne s'est pas détourné, VOLT. *Tancr.* IV, 6.

— HIST. XI° s. Ferir l'en volt, se [il] n'en fust desturnet, *Ch. de Rol.* XXXII. Ceste bataille nen ert [sera] mais destornée, *ib.* CCLX. || XII° s. La meie generaciuns toleite est [est enlevée], e desturnede est de mei, *Liber psalm.* p. 233. Bele dame me prie de chanter.... Je ne m'en sai ne m'en puis destorner, *Couci*, X. Coment, fait dunc li quens, puet estre deturné, Quant vus li devez fei, humage et ligeé? De lui tenez grans fius e honurs en barné, *Th. le mart.* 45. Pur poi Randulf de Broc n'out le vaslet tué; Mais il nel pout trover; car Deux l'a desturné, *ib.* 124. De part li rei li unt icel respit duné; Dient: li reis voldra l'endemain par verté Ses acuntes oïr, n'iert pur rien desturné; Il i ira, ço dit, e il s'en sunt turné, *ib.* 35. Li rois en volt aveir la lei de la cuntrée, Mais l'arcevesques ad cele lei desturnée, *ib.* 26. Mais se il volsist traire la gent chaperunée, Mult peüst aveir bien sa mort dunc eschivée : Car en icele iglise ad mainte desturnée [détour]; De sun gré suffri mort en la maisun sacrée, *ib.* 153. || XIII° s. Vo fille sera arse [brûlée], jà n'en ert [sera] destornée, *Berte*, XVI. [Que Dieu] Destourt mon corps de honte, que [je] ne soie mal mise, *ib.* XXXI. Mes l'autrier oi [j'eus] la jambe

quasse; En un broion [piége] par mescheance, Là m'avient ceste mesestance: Onques ne me poi destorner, *Ren.* 7323. Et s'il se destornent qu'il ne puissent estre pris, li destorné doivent estre contraint par gardes et par apiax, et mener dusques au banissement, BEAUM. LX, 12. Et se li deteres [débiteur] se destorne, si que li creanciers ne pot demander se [sa] dete.... ID. LV, 35. || XIV^e s. Cy devise la maniere comme on doit destourner le cerf, *Modus*, f° XI. || XV^e s. Et monta à cheval et s'en vint sur les rues; et destourna ce jour à faire cruauté et plusieurs horribles faits qui eussent esté faits, si il ne fust allé au devant, FROISS. I, I, 272. Ceux qui l'aimoient le prierent pour Dieu que il ne le fist, car trop y sont les lieux divers et destournés, *Bouciq.* II, ch. 20. || XVI^e s. Ces considerations ne destournent pas un homme d'entendement de suyvre.... MONT. I, 120. Cela les destourne de meilleures occupations, ID. I, 181. Ils se destournent de leur voye un quart de lieue pour courir après un beau mot, ID. I, 91. Destourner la face pour ne veoir le coup, ID. II, 364. Une interpretation destournée, contraincte et biaise, ID. IV, 239. Femme qui recele ou detourne n'est plus recevable à renoncer, ains est reputée commune, LOYSEL, 397. Le peuple alloit souvent forceant ou destournant les propositions du senat, en y ostant ou adjouxtant quelque chose, AMYOT, *Lyc.* 10. Numa distribua des terres aux pauvres, pour destourner le peuple au labourage, ID. *Numa*, 28. Quant à ses biens, ses amis en detournerent et sauverent une bonne partie, qu'ils luy envoyerent en Asie, ID. *Thém.* 48. Le peuple se meit après l'eau du lac pour la destourner, ID. *Cam.* 9. On le chargea d'avoir destourné des toiles et des pents de retz à chasser, ID. *Pomp.* 7. Quand Antigonus fut à l'endroit d'une ruelle par où il fault destourner pour monter contremont au chasteau, ID. *Aratus*, 20. L'argent vif par sa ponderosité destourne [détord] l'intestin qui estoit entors et replié, PARÉ, XV, 66 *bis*.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tourner;* bourguig. *detonai.*

† **DÉTOURNEUR, EUSE** (dé-tour-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Terme d'argot. Celui, celle qui vole des marchandises dans l'intérieur des boutiques.

— ÉTYM. *Détourner.*

† **DÉTRACTATION** (dé-tra-kta-sion), *s. f.* Synonyme peu usité de détraction.

— ÉTYM. *Détracter.*

DÉTRACTÉ, ÉE (dé-tra-kté, ktée), *part. passé.* Dont on dit du mal, dont on rabaisse le mérite. Détracté par ses ennemis politiques.

DÉTRACTER (dé-tra-kté), *v. a.* || 1° Rabaisser le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. Détracter quelqu'un. Détracter la vertu. || Absolument. C'est un homme enclin à détracter. Moi qui n'ai point de part dans tout ce beau commerce, Je crois qu'à détracter votre langue s'exerce, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* II, 5. || 2° Se détracter, *v. réfl.* Dire du mal de soi-même. Ne vous détractez pas vous-même. || Dire du mal l'un de l'autre. Ces deux rivaux se détractent en toute occasion.

— HIST. XVI^e s. ....que nous ne mesdisions ne detractions de ses œuvres, CALVIN, *Instit.* 288. Dites bien de ceux qui vous detractent, ID. *ib.* 815. Ce n'est pas son intention de detracter en rien qui soit de la vraye foy, ID. *ib.* 642. Les Peres n'ont point detracté si fort de l'honnesteté du mariage, ID. *ib.* 1006. En blasmant, detractant, mocquant, et injuriant les choses contraires, tacitement ils louent et approuvent les vices et imperfections qui sont en ceulx qu'ils flattent, AMYOT, *Comment discerner le flatt.* 26. Sa mort rendit sa renommée veritable, quand ceux qui en detractoient le trouverent absent, D'AUB. *Hist.* II, 88. La mesme peine qu'on prend à detracter de ces grands noms et la mesme licence, je la prendrois volontiers à leur prester quelque tour d'espaule à les haulser, MONT. I, 265.

— ÉTYM. Lat. *detractor*, détracteur, de *detractum*, supin de *detrahere*, médire, proprement retrancher, composé de la préposition *de*, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE), et qui est dans les langues congénères : provenç. *detraire;* espagn. *detraer;* portug. *detrahir;* ital. *detrarre. Detraire*, qui était aussi dans l'ancien français, signifiait tirer.

DÉTRACTEUR (dé-tra-kteur), *s. m.* Celui qui rabaisse le mérite, la valeur de quelqu'un ou de quelque chose. C'est un contre-poison contre les séducteurs, Qui dissipe toutes leurs pestes, Et confond tout l'effort des plus noirs détracteurs, CORN. *Imit.* III, 4. Le détracteur secret ne trouvait en lui qu'un silence d'indignation et de sévérité, MASS. *Or. fun. Dauphin.* Ne pourrait-on pas dire avec justice à ces détracteurs d'un homme supérieur, si avides de chercher ses défauts: Quel droit avez-vous de lui reprocher des fautes qui ne l'ont pas empêché de valoir encore mieux que vous? CONDORCET, *Margraaf.* Il demanda pour toute peine que son détracteur fût chassé de la maison du comte d'Artois, MARMONTEL, *Mém.* XII. || *Adj. m.* Un esprit détracteur. Un langage détracteur. Les lâches clameurs de l'envie Te suivent jusque dans les cieux; Crois-moi, dédaigne d'en descendre, Ne t'abaisse pas pour entendre Ces bourdonnements détracteurs, LAMART. *Méd.* I, 19.

— HIST. XVI^e s. Nous n'avons point si mal profité en l'Evangile, que nostre vie ne puisse estre à ces detracteurs exemple de chasteté, CALV. *Instit. dédic.* Le detracteur vit de fien humain, Qui dict mal et cele le bien, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 329.

— ÉTYM. Provenç. *detractor, detraidor;* espagn. *detractor;* ital. *detrattore;* du latin *detractorem* (voy. DÉTRACTER).

DÉTRACTION (dé-tra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de détracter. La détraction contre le prochain. Penses-tu, m'amusant avecque des sottises, Par tes détractions rompre mes entreprises? CORN. *Mélite*, III, 4. Voilà toute la matière de la détraction, c'est à quoi se réduisent tous les entretiens d'aujourd'hui, FLÉCH. *Serm.* I, 336. Un demi-silence qui n'a fait qu'animer le feu de la détraction, MASS. *Car. Pard. des offenses.* Le crime de la détraction, quel remède, quelle vertu peut le réparer? ID. *ib. Médisance.* || 2° Terme de jurisprudence. Droit de détraction, droit par lequel le souverain distrait une partie des successions qu'il permet aux étrangers de recueillir.

— HIST. XIII^e s. Mes tous vis [vifs] menguent les homes O [avec] les dens de detraccion Par venimeuse entencion, *la Rose*, 15473. Nulz ne soit si hardi devant toy, que il die parole qui atraie et esmeuve peché, ne qui mesdie d'autrui par derieres en detractions, JOINV. 301. || XIV^e s. La quarte branche de envie si est detraction, c'est à dire quant une personne dit mal et parle en derriere, *Ménagier*, I, 3. || XV^e s. Là est orgueil, luxure et glotonnie, Convoitise, mentir, detraction, E. DESCH. *De l'intérieur des cours.* La faulse convoitise attisée et enflambée par l'ennemy d'enfer à cœurs d'aucuns prelats de l'Eglise, aveuglés par detestable et mauvaise detraction, *Bouciq.* III, ch. 19. || XVI^e s. Le temps a monstré sa detraction et mesdisance vaine et faulse, AMYOT, *Caton*, 48. La loy de medecine gist en addition et en detraction [retranchement], PARÉ, XXI, 19.

— ÉTYM. Provenç. *detraccio, detractio;* espagn. *detraccion;* ital. *detrazione;* du latin *detractionem* (voy. DÉTRACTER).

† **DÉTRANCHÉ, ÉE** (dé-tran-ché, chée), *adj.* Terme de blason. Coupé par une bande qui part de dextre, mais non pas de l'angle.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *trancher. Destrancher* était, dans la vieille langue, un mot usuel et signifiait couper par morceaux : Il troveront nos [ils nous trouveront] et morz et detrenchez, *Ch. de Rol.* CXXX.

DÉTRANGER (dé-tran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o :* nous détrangeons), *v. a.* Terme de jardinier. Faire la guerre aux taupes, aux mulots, et autres animaux nuisibles.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *étranger :* proprement mettre dehors, chasser.

† **DÉTRANSPOSER** (dé-tran-spô-zé), *v. a.* Terme de typographie. Remettre des pages à leur vraie place.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *transposer.*

† **DÉTRANSPOSITION** (dé-tran-spo-zi-sion), *s. f.* Terme de typographie. Action de détransposer.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *transposition.*

† **DÉTRAPER** (dé-tra-pé), *v. a.* Tirer du piége, de la trappe. La fortune me détrapera (les anciennes éditions portent détromper) de bien des gens que je n'aime point, BUSSY, dans SÉV. *Lett.* 278, de la nouvelle édition de 1862, par Ad. Régnier. || Inusité aujourd'hui.

— REM. Voy. l'observation à ATTRAPER; il faudrait écrire détrapper ou trape.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *trappe.*

DÉTRAQUÉ, ÉE (dé-tra-ké, kée), *part. passé.* || 1° Qui a perdu ses bonnes allures. Cheval détraqué. || 2° Mis, par un dérangement, hors d'état de fonctionner régulièrement ou de fonctionner du tout. La sonnerie de cette pendule est détraquée. || Fig. Le temps est entièrement détraqué depuis six jours, SÉV. 377. Maint rimailleur indigent Dont la cervelle est détraquée, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 98.

† **DÉTRAQUEMENT** (dé-tra-ke-man), *s. m.* Action de détraquer; état de ce qui est détraqué. J'ai des étourdissements et un affaiblissement de tête qui m'annoncent le détraquement de la machine, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 25 janv. 1770.

— HIST. XVI^e s. Saint Paul, reprochant le detraquement des gentils, les accuse d'avoir esté gens sans affection, ST FR. DE SALES, p. 515.

— ÉTYM. *Détraquer.*

DÉTRAQUER (dé-tra-ké), *v. a.* || 1° Faire perdre à un cheval ses bonnes allures. Celui qui a monté ce cheval l'a détraqué. || 2° Par extension, déranger un mécanisme. Détraquer un tournebroche. Je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de Bourgogne qu'il eût écrit à Mme de Maintenon contre le duc de Vendôme, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde, VOLT. *Lett. à Villevieille*, 30 avril 1777. || Terme de chasse. Détraquer un piége, le faire partir, en en décochant la gâchette ou le triquet. || 3° Fig. et familièrement, troubler. Cela lui a détraqué le cerveau, l'esprit. Deux yeux, deux yeux charmants avaient, pour ma ruine, Détraqué les ressorts de toute la machine, REGNARD, *Démocr.* V, 5. || 4° Se détraquer, *v. réfl.* Perdre ses bonnes allures. Ce cheval s'est détraqué. || 5° Perdre la faculté de fonctionner, en parlant d'un mécanisme. Cette machine s'est détraquée. || Avec ellipse du pronom *se.* Je m'étais mis à étudier l'anatomie, et passant en revue la multitude et le jeu des pièces qui composent ma machine, je m'attendais à sentir détraquer tout cela vingt fois le jour, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Fig. Sa tête se détraque. Me faire enfermer! voilà la machine qui se détraque, çà, çà, changeons de propos, REGNARD, *le Retour imprévu*, sc. 16.

— HIST. XV^e s. Et conclurent ensemble d'eux detracquer et departir par divers chemins, pour eulx rendre tous auprès de Nemours, et illec attendre l'un l'autre, *Ms. relatif à Louis XI*, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. I, p. 273. || XVI^e s. ....d'avoir si bien et si tost remis et restabli les choses tant desesperément destraquées, O. DE SERRES, *Dédic.* Presentez-vous toujours en l'imagination Caton, Phocion et Aristides, en la presence desquels les fols mesmes cacheroient leurs faultes, et establissez-les controrolleurs de toutes vos intentions; si elles se detraquent, leur reverence vous remettra en train, MONT. I, 287. Je veux qu'on veoye mon pas naturel et ordinaire, ainsi destracqué qu'il est; je me laisse aller comme je me treuve, ID. II, 90.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *traquer :* proprement détourner de la trace; Berry, *detraquer*, détourner de la voie.

DÉTREMPE (dé-tran-p'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Couleurs détrempées avec de l'eau et de la colle, à la gomme, au blanc d'œuf, sans graisse, ni résine, ni chaux. Peindre en détrempe. Peinture en détrempe. || Fig. et familièrement. Mariage en détrempe, commerce illicite sous quelque apparence de mariage. ....C'est quand en même temps On fait sympathiser, pourvu qu'un tiers y trempe, Un mariage en huile avec un en détrempe, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, V, 4. || 2° Se dit aussi de la peinture faite en détrempe. Acheter une détrempe. || 3° Fig. Ouvrage en détrempe, se dit d'une œuvre littéraire qui est une faible imitation d'un autre. || Une ressemblance en détrempe, se dit de deux personnes qui ont quelque ressemblance entre elles. Je lui trouvais une ressemblance en détrempe qui ne le brouillait pas avec moi, SÉV. *Lett.* 6 sept. 1671.

— HIST. XVI^e s. Il falloit que je maçonnasse tout seul, que je destrempasse mon mortier, que je tirasse l'eau pour la destrempe d'iceluy, PALISSY, 214.

— ÉTYM. Voy. DÉTREMPER.

1. **DÉTREMPÉ, ÉE** (dé-tran-pé, pée), *part. passé* de détremper 1. Amolli ou délayé avec un liquide. Ces chemins détrempés par la pluie. Son âme dans le crime est toujours occupée, Ce n'est que de la boue en du sang détrempée, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. Les mers immenses ne paraissent aux immortels que comme des gouttes d'eau dont ce morceau de boue est un peu détrempé, FÉN. *Tél.* IX.

2. **DÉTREMPÉ, ÉE** (dé-tran-pé, pée), *part. passé* de détremper 2. Qui a perdu sa trempe. Un couteau détrempé.

1. **DÉTREMPER** (dé-tran-pé), *v. a.* || 1° Amollir ou délayer avec un liquide. Détremper de la farine avec du lait, de la chaux avec de l'eau. On détrempait l'Eucharistie en quelque liqueur, BOSS. *Comm.* Et trop souvent pour détremper leur miel, Pleurs douloureux leur servent de rosée, MILLEV. *Abeilles d'amour.* || Fig. L'on m'envoya chercher, un de ces jours passés, Pour détremper un peu l'humeur mélancolique D'un homme dès longtemps au lit paralytique, REGNARD, *Fol. amour.* II, 7. || 2° Se détremper, *v. réfl.* Être délayé, amolli. Les couleurs se détrempent. || Fig. Cette armée victorieuse de l'Asie.

après s'être détrempée dans les délices l'espace de trente-quatre jours, VAUGEL. *Q. C.* 285.

— HIST. XIII° s. Que de la santé [elle] fu à tel point destrempée, *Berte*, LXXXII. Sa tainture avoit destrempée, Et au miex qu'il pot atrempée, *Ren.* 11993. Li murs ne doit pas faire faute Por engin qu'on saiche getier; Car l'en destrempa le mortier De fort vin-aigre et de chaus vive, *la Rose*, 3860. Et leur assiet [la fortune] comme marastre Au cuer un dolereux emplastre Destrempé, non pas de vin aigre, Mais de povreté lasse et maigre, *ib.* 4915. || XIV° s. Dont a mainte couleur de fin or destrempée, D'argent et de vernis en i ot mainte ouvrée Et d'asur et de geules; n'i espargna riens née, *Baud. de Seb.* XI, 326. || XV° s. Ils detrempent un peu de leur farine et d'eau.... FROISS. I, I, 34. Festin qu'on destrempe d'eau N'est point beau; Faut de vin que tu le mouilles, BASSELIN, XXIX. || XVI° s. Comme si quelqu'un destrempoit du bon vin d'eau boueuse et amere, CALV. *Instit.* 245. Tout cela destrempe et relasche cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils sacrifioient aux muses pour destremper par leur doulceur cette furie martiale, ID. III, 253. Et menez m'amie ici Pour detremper [tempérer] mon souci, YVER, p. 552. Puis deliant doucement sa langue detrempée au miel le plus savoureux, *ib.* p. 643. Il avoit du poison qu'il gardoit pour une telle occasion, et l'ayant destrempé dedans une coupe.... AMYOT, *Flamin.* 41. Les Scythes, en beuvant et yvrongnant ensemble, font parfois sonner les chordes de leurs arcs, comme si cela servoit à rappeler et retenir la vigueur de leur courage, laquelle s'escouleroit et se destremperoit autrement par la volupté qu'ilz prenent, ID. *Démétr.* 24. Le païs estoit si detrempé que l'on ne pouvoit quasi marcher, CARL. IV, 32. Cest humeur sereux est gardé pour delayer et destremper le sang trop gros, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tremper;* provenç. *destemprar, destrempar;* espagn. *destemplar;* ital. *distemperare.* Dans l'ancien français, *destremper* a aussi le sens de déranger ce qui est bien tempéré; d'où l'anglais *distemper*, maladie.

2. **DÉTREMPER** (dé-tran-pé), *v. a.* Faire perdre à l'acier sa trempe, en le faisant rougir au feu. || Se détremper, *v. réfl.* Perdre sa trempe. L'acier se détrempe quand on le passe au feu.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *trempe.* On a aussi des exemples où *destremper* n'a que le sens du simple *tremper;* alors *dé....* est augmentatif: Atteint au vif d'un trait de ses yeux dont elle avoit destrempé la pointe langoureuse en ses plus delicates mignardises, YVER, p. 554.

† **DÉTREMPEUR** (dé-tran-peur), *s. m.* Ouvrier qui détrempe l'acier.

— ÉTYM. *Détremper* 2.

DÉTRESSE (dé-trè-s'), *s. f.* || 1° Serrement de cœur, angoisse causée par un besoin, par un danger, par une souffrance. Quand il se vit abandonné par ses compagnons dans ce lieu solitaire, sa détresse fut grande. Cris de détresse. Et confite en détresse, Imite avec ses pleurs la sainte pécheresse, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Me voici donc en ce lieu de détresse Embastillé, logé fort à l'étroit, VOLT. *la Bastille.* Sa détresse [de Napoléon à Moscou] augmente: il sait qu'il ne doit pas compter sur l'armée prussienne; un avis d'une main trop sûre, adressé à Berthier, lui fait perdre sa confiance dans l'appui de l'armée autrichienne, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. || 2° Dénûment extrême, danger pressant. Son fils à vos secours, dans sa détresse extrême, N'a-t-il pas tous les droits qu'il aurait eus lui-même? DUCIS, *Oscar*, III, 4. Sommes-nous descendus à ce point de détresse.... DELAV. *Vêpres sicil.* II, 2. Vous qu'afflige la détresse, Croyez que plus d'un héros Dans le soulier qui le blesse Peut regretter ses sabots, BÉRANG. *les Gueux.* || 3° Terme de marine. Signal de détresse, signal par lequel un bâtiment annonce qu'il est en danger et qu'il a besoin de secours. Canon de détresse, coup de canon tiré en signal de détresse. || Fig. Signal de détresse, tout ce qui fait présumer qu'une personne est dans un embarras pressant.

— HIST. XIII° s. De large cuer adès [toujours] largesse, Et de cuer dur tous jours detresce [resserrement, refus], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 283. Hé lasse! que ferai? tant sui en grant destrece, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 13. Li quens Looys ala fourrer [fourrager] le jor de Pasques flories pour la destresce de viande, VILLEH. CXLI. De duel [deuil] et de destresse [elle] est ilueque pasmée, *Berte*, XVI. Ensi furent de la Toussaint jusques au quaresme prendant [prenant] en tel detresse, et lor fali del tout viande, *Chr. de Rains*, 207. Atten et sueffre la destrece Qui orendroit te cuit et blece, *la Rose*, 2041. Par grant travail quierent richeces; Paor les tient en grant destreces, Tandis cum du garder ne cessent, *ib.* 5146. || XV° s. La pauvrette estoit en grand destresse de cœur, LOUIS XI, *Nouv.* XXVI. || XVI° s. [Chagrin] Si fut incontinent tout le camp adverty du deuil qu'en menoit Æmulius, et de la destresse en laquelle il en estoit, AMYOT, *P. Æm.* 36. Ainsi qu'il advint ordinairement en telles extremitez de destresse, il leur sembloit toujours le plus seur de fouir du lieu où ilz se trouvoient, ID. *Marius*, 65. Ilz crioyent d'angoisse pour la destresse de douleur qu'ils sentoient, ID. *Crassus*, 47. Il [l'archevêque de Mayence] entend, non sans grande detresse de cœur, que quelques grans personnages disputent aujourd'hui de la primauté du pape, SLEIDAN, f° 25. De l'angustie ou petitesse de la matrice: Il se fait aussi des monstres pour la detresse du corps de la matrice, PARÉ, XIX, 10. ....De luy donner mille ennuis et destresses, ST GELAIS (6).

— ÉTYM. Provenç. *destressa, detreissa;* mot tiré d'une forme latine irrégulière *districtia* (pour rendre raison de la finale *esse*, comme dans *paresse*, de *pigritia*), de *districtum*, supin de *destringere*, étreindre, de la préposition *de*, et *stringere* (voy. ÉTREINDRE).

† **DÉTRESSER** (dé-trè-sé), *v. a.* Défaire des tresses. || Se détresser, *v. réfl.* Défaire ses tresses.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tresse.*

† **DÉTRET** (dé-trè), *s. m.* Terme de serrurerie. Étau à main.

— ÉTYM. Ce n'est que la prononciation normande de *détroit*, qui, proprement, signifie ce qui est serré.

† **DÉTRICHAGE** (dé-tri-cha-j'), *s. m.* Première façon qu'on donne aux laines avant de les peigner.

† **DÉTRICHER** (dé-tri-ché), *v. a.* Exécuter l'opération du détrichage.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et le latin *tricæ*, entortillement, qui a donné aussi *tresse* (voy. ce mot).

† **DÉTRICHEUR, EUSE** (dé-tri-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui détriche les laines, qui les sépare les unes des autres en plusieurs qualités différentes.

DÉTRIMENT (dé-tri-man), *s. m.* || 1° Dommage, préjudice. Causer, recevoir un notable détriment. Cet arrangement s'est fait à mon détriment. Et fût-ce au détriment de mon propre intérêt, Moi-même je m'en fais un immuable arrêt, ROTROU, *Bélis.* III, 7. || Terme d'astrologie. On disait qu'une planète était en son détriment quand elle se trouvait dans un signe opposé à sa maison. || 2° Terme d'histoire naturelle. Débris de corps. Des détriments de coquilles ont formé nos montagnes calcaires. Au lieu de détriment, on dit aujourd'hui détritus.

— HIST. XV° s. Au detriment de la chose publicque, *Statuts des tanneurs de Coulommiers*, *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 563.

— ÉTYM. Lat. *detrimentum*, de *deterere*, user, de la préposition *de*, et *terere*, frotter, par l'intermédiaire du supin *detritum.*

† **DÉTRIPLER** (dé-tri-plé), *v. a.* Réduire ce qui était triple. || Détripler les files d'un bataillon, les composer de deux hommes au lieu de trois.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *triple.*

† **DÉTRITAGE** (dé-tri-ta-j'), *s. m.* Action de passer les olives sous la meule.

— ÉTYM. *Détriter.*

† **DÉTRITER** (dé-tri-té), *v. a.* Terme rural. Broyer, écraser des graines, des olives.

— ÉTYM. Lat. *detritum*, supin de *deterere*, broyer.

† **DÉTRITION** (dé-tri-sion), *s. f.* Usure par frottement. Leur conservation [des coquilles fossiles] n'est pas moins parfaite; l'on n'y observe le plus souvent ni détrition ni ruptures, rien qui annonce un transport violent, CUVIER, *Révol.* p. 14.

— ÉTYM. Lat. *detritio* (voy. DÉTRITER).

† **DÉTRITIQUE** (dé-tri-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui se compose de détritus. Terrain détritique.

— ÉTYM. Voy. DÉTRITUS.

† **DÉTRITOIR** (dé-tri-toir), *s. m.* Moulin où l'on écrase les olives avant d'en exprimer l'huile.

— ÉTYM. *Détriter.*

DÉTRITUS (dé-tri-tus'), *s. m.* Résidu, amas des débris d'une substance ou d'un corps quelconque défait, désorganisé. Le détritus des roches calcaires. Des détritus végétaux ont formé les houillères. On lui broya la pierre dans la vessie, le détritus fut expulsé avec l'urine.

— ÉTYM. Lat. *detritus*, usé, part. passé de *deterere* (voy. DÉTRIMENT).

DÉTROIT (dé-troi; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: les dé-troi-z et les îles), *s. m.* || 1° Proprement espace resserré; il ne se dit en ce sens qu'en termes de géographie. || Bras de mer resserré entre deux continents, entre une île et le continent, entre deux îles peu éloignées l'une de l'autre. Je suis venu jusqu'à la pointe de Gibraltar, d'où, aussitôt que l'on aura équipé une frégate, j'espère passer le détroit, VOIT. *Lett.* 39. Il [Alexandre] ne se proposait pas moins que d'aller, en partant du golfe de Perse, faire le tour de l'Arabie et de l'Afrique, et de rentrer dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, appelé alors les Colonnes d'Hercule, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 550, dans POUGENS. || Passer le détroit, se dit quelquefois, quand la phrase ne laisse aucun doute, pour passer la Manche. || Fig. Quelquefois les savants ne sont pas fâchés de se trouver dans ces sortes de détroits, d'où ils ne peuvent sortir qu'à force de savoir, FONTEN. *Delisle.* J'agissais pour tâcher d'annuler l'arrêt qu'il [Luxembourg] avait obtenu et le réduire à l'ancien détroit d'option entre son érection nouvelle ou n'être point pair, ST-SIM. 297, 62. Craindre les écueils de la bonne fortune, et passer avec courage les détroits de l'adversité, MARMONTEL, *Mém.* I. Pour mieux goûter le calme, il faut avoir passé Des pénibles détroits d'une vie orageuse Dans une vie enfin plus douce et plus heureuse, A. CHÉN. *Élég.* 27. || Défilé. Le détroit des Thermopyles. L'armée de Darius fut défaite dans les détroits de la Cilicie, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Il envoya le comte Andragatius, avec ordre de fortifier les Alpes Juliennes et d'en garder tous les détroits, FLÉCH. *Théodose*, III, 91. || En ce sens il n'est plus guère usité; on dit de préférence défilé. || 2° Terme d'anatomie. Nom de deux rétrécissements que présente la cavité pelvienne et que l'on distingue en supérieur ou abdominal et inférieur ou périnéal. || 3° Terme de marine. Ancre de détroit, celle qui est tenue sous le beaupré par son orin. || 4° Ancien terme de palais et d'administration. Étendue d'une juridiction. Il n'avait pu être déposé par un seul évêque que hors de son détroit et sans avoir été ouï, FLÉCH. *Théodose*, II, 51. || District; sens auquel il n'est plus usité. Quand des chiens étrangers passent en quelque endroit Qui n'est pas de leur détroit, LA FONT. *Fabl.* X, 15. || District est la forme latine du mot dont détroit est la forme française, comme strict et étroit.

— SYN. DÉTROIT, DÉFILÉ, GORGE, COL, PAS. Ces mots désignent des passages étroits. Le détroit est composé du mot étroit et signifie passage resserré. Le défilé est le passage où l'on ne peut aller qu'à la file. Quand détroit s'applique aux passages resserrés sur terre, il n'y a entre lui et défilé que la nuance qui résulte de l'étymologie: le détroit ou le défilé des Thermopyles, suivant que l'on considère seulement le resserrement de ce passage ou la nécessité d'y aller à la file. Mais aujourd'hui détroit ne se dit plus guère que des passages resserrés dans la mer; dès lors le sens en est tout à fait distinct de défilé qui ne s'applique jamais à la mer. La gorge, dite métaphoriquement de la gorge des animaux, est une entrée qui conduit dans les montagnes, un passage entre des collines escarpées et de hauts rochers, ce qui la distingue du défilé, qui peut aussi être en terrain plat, par exemple quand il est formé par une langue de terre entre un marais et une rivière. Le col appartient aussi aux montagnes et indique le passage élevé qui conduit d'un versant à un autre. Enfin le pas, limité à quelques localités, le pas de Calais, le pas de Suze, le pas des Thermopyles, indique seulement qu'il y a là, sur terre ou sur mer, en plaine ou en montagne, un passage resserré.

— HIST. XI° s. Les roches bises, les destreiz merveilleus, *Ch. de Rol.* LXIII. Pour son seigneur doit hom souffrir destreiz [peine], *ib.* LXXVII. Ne lui faudront pour mort ne pour destreit, *ib.* CCXLVIII. La bataille ert de merveilleus destreit, *ib.* CCXLVIII. Veez les porz et les destreiz passages, *ib.* LVII. || XII° s. Vez [voyez] les destroiz merveilloz et pesanz, *Ronc.* p. 34. Et gesir mainte nuit au vent et à l'orage, Maint destroit encontrer ou maint autre passage, *Sax.* XXVI. || XIII° s. Cil jurerent sur sains au conte Baudoin de Flandres qu'il iroient par les destrois de Maroc, VILLEH. XXX. Et la terre estoit plaine de montaignes et de destrois, ID. CLXXVI. || XV° s. Espargnez vos gens.... car vous trouverés encore des destroits, des passages, des assauts et des rencontres plusieurs, FROISS. I, I, 272. Et se tenoient tous bien rangés sur le destroit du passage de la riviere, dont les Anglois estoient durement rencontrés, quand ils venoient à l'issue de l'eau pour prendre terre, ID. I, I, 279. Gens d'armes ne vivent point de pardons, ni s'il n'en font point trop grand compte, fors au destroit de la mort, ID. II, II, 207. Quand ceux de la

ville de Bristo virent qu'autrement ils ne pouvoient venir à paix ni sauver leurs biens ni leurs vies, au destroit ils s'y accorderent et ouvrirent les portes, FROISS. I, I, 20. Elle [une ville] estoit très-mal pour veue de vivres, et y avoit assez et trop de gens pour la tenir à destroit, COMM. V, 6. Ils estoient en embusche en un lieu destroit par où notre bon curé devoit passer.... et s'adviserent de faire en ce destroit un très beau piege, LOUIS XI, *Nouv.* LVI. || XVI^e s. Et sera nommé cestuy destroict la mer picrocholine, RAB. *Gar.* I, 33. Herodote recite, de certain destroict [district] de la Libye, qu'on s'y mesle aux femmes indifferemment, MONT. II, 88. Ayant rengé par un siege les habitans si à destroict que.... ID. III, 169. Il passa avecques un seul vaisseau le destroict de l'Hellespont, ID. III, 172. On n'avoit jamais veu aulcun de ce destroict [localité] à l'aumosne, ID. III, 224. Estant un jour assiegé fort à destroit par les Clitoriens, AMYOT, *Lyc.* 2. S'estans retirez tous les capitaines au destroit de l'entrée du Peloponnese, ID. *ib.* 33. Ils n'ozerent plus s'arrester aux passages, où ilz avoient esté ordonnez, ains, abandonnant les destroits, se meirent à fouir vers leur grand camp, ID. *Fab.* 17. Combien qu'il feussent assez à destroit de vivres, jamais toutefois ilz ne prirent rien sur le païs, ID. *Flamin.* 8. Il feit aussi venir tous les princes et roys compris dans le destroit de sa charge [ressort, rayon], ID. *Pomp.* 47. Ceulx qui tumbent en telz destroits de necessité, ID. *Anton.* 21.

— ÉTYM. Provenç. *destreyt, destret, destreg;* espagn. *distrito;* ital. *distretto;* du participe passé *districtus*, resserré, de la préposition *de*, et *stringere*, serrer (voy. ÉTREINDRE). *Destroit*, dans l'ancienne langue, avait souvent le sens de détresse.

DÉTROMPÉ, ÉE (dé-tron-pé, pée), *part. passé.* Qui n'est plus trompé, qui est revenu d'une erreur. Détrompé par les avis d'un sage ami sur le compte d'un fripon. Détrompé de la vanité des idoles, MASS. *Car. Resp. hum.* Mais que, de ces grandeurs comme un autre occupée, Vous m'en ayez paru si longtemps détrompée, RAC. *Brit.* III, 7. Qui lui-même craignait de se voir détrompé, ID. *Baj.* IV, 5. Ne donnons point le temps aux mortels détrompés De rassurer leurs yeux de tant d'éclat frappés, VOLT. *Fanat.* II, 4. Des jeunes gens ambitieux de paraître détrompés de tout cet enthousiasme, STAEL, *Allem.* III.

† **DÉTROMPEMENT** (dé-tron-pe-man), *s. m.* Action de détromper; état de celui qui est détrompé.

— ÉTYM. *Détromper.*

DÉTROMPER (dé-tron-pé), *v. a.* || 1° Tirer d'erreur. Il croit qu'on le dessert secrètement; il faut le détromper. Il veut par cet affront qu'elle soit détrompée, RAC. *Brit.* I, 2. La diète fut bientôt détrompée de la fausse nouvelle de la mort du roi de Suède, VOLT. *Charles XII*, 2. Le bonheur m'aveugla; la mort m'a détrompé, ID. *Alz.* V, 7. || Absolument. Avant d'instruire, il faut détromper, MONTESQ. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || Détromper de quelqu'un, ôter à quelqu'un l'opinion qu'il avait d'une autre personne. On est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime que d'en être détrompé, LA ROCHEFOUCAULT, dans RICHELET. Le dessein d'épouser Lucinde devient un dessein très-inutile, si l'on ne la détrompe de Moncade, BARON, *Homme à bonnes fort.* I, 1. || Détromper se dit des choses dans le même sens. J'irai, bien plus content et de vous et de moi, Détromper son amour d'une feinte forcée Que je n'allais tantôt déguiser ma pensée, RAC. *Baj.* III, 4. Détrompez son erreur, fléchissez son courage, ID. *Phèd.* I, 5. || 2° Se détromper, *v. réfl.* Sortir d'une erreur. C'en serait assez pour se détromper de tels docteurs, BOSS. dans LAVEAUX. Rien n'aide tant à se détromper du monde que le monde même, MASS. *Car. Resp. hum.* Les meilleurs princes sont souvent trop crédules; et, quand ils ont donné leur confiance à quelqu'un de leurs sujets, ils ont peine à la retirer et ne se détrompent pas aisément, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 120, dans POUGENS.

— REM. Vaugelas dit qu'il a vu venir *détromper* à la cour, qu'on le trouvait étrange au commencement, mais qu'aujourd'hui il est entièrement en usage.

— HIST. XVI^e s. Pour donner quelque sorte de cognoissance des choses tant importantes et detromper le monde des impertinences qu'en veulent faire croire des escrivains de ce temps, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *tromper.*

† **DÉTRONCATION** (dé-tron-ka-sion), *s. f.* Terme d'obstétrique. Séparation de la tête d'avec le tronc du fœtus, qui s'opère soit par des tractions trop violentes, soit par une opération chirurgicale sur un enfant mort dont la sortie ne peut être effectuée autrement.

— ÉTYM. Lat. *detruncatio*, de la préposition *de*, et *truncus*, tronc.

DÉTRÔNÉ, ÉE (dé-trô-né, née), *part. passé.* À qui on a ôté le trône. Louis XVI détrôné par la révolution. Sur cent rois détrônés, accablés de ma gloire, VOLT. *Orph.* III, 4. Le roi Auguste détrôné ne craignait plus d'irriter les Polonais en abandonnant leur pays aux troupes moscovites, ID. *Charles XII*, 3. Elle seule [la maison des Stuarts], parmi tant de familles détrônées, a vu, dans l'espace de soixante ans, deux têtes couronnées tomber sous la hache des bourreaux, CONDORCET, *d'Arci.* || Fig. Un roi détrôné, un homme déchu du haut rang, de la gloire qui devaient lui appartenir. Impose donc silence aux plaintes de ta lyre; Des cœurs nés sans vertu l'infortune est l'écueil; Mais, toi, roi détrôné, que ton malheur t'inspire Un généreux orgueil! LAMART. *Médit.* I, 14. || Jouer au roi détrôné, sorte de jeu d'enfants, dans lequel il s'agit d'enlever par une sorte de lutte une position élevée qu'un des enfants occupe sur un banc, sur un tas de sable, etc. || Fig. Jouer au roi détrôné, se dit de personnes qui s'enlèvent successivement des places qu'elles ne peuvent conserver.

† **DÉTRÔNEMENT** (dé-trô-ne-man), *s. m.* Action de détrôner; état d'un souverain détrôné. Tous ces succès étaient les avant-coureurs du détrônement du roi Auguste, VOLT. *Charles XII*, 2. La Turquie accoutumée à voir la mort de ses princes suivre toujours leur détrônement, ID. *ib.* 5.

— ÉTYM. *Détrôner.*

DÉTRÔNER (dé-trô-né), *v. a.* || 1° Déposséder du trône. Détrôner un roi, un empereur. Pépin, maire du palais des rois de France, gouverna sous plusieurs rois et détrôna Childéric III, MÉZERAI, *Childéric III.* Et lorsqu'Antiochus fut par eux détrôné.... CORN. *Nicom.* II, 3. Quand je devrais rester ici cinquante ans, je n'en sortirai point que je n'aie détrôné le roi de Pologne [paroles de Charles XII], VOLT. *Charles XII*, 2. || 2° Fig. Faire perdre la prééminence. Cette dame, qui régnait dans les salons, a été détrônée par une beauté qui l'a éclipsée. || Il se dit aussi des choses auxquelles on ôte la prééminence. Ne prétends plus, Fréron, par tes savants efforts Détrôner le faux goût qui règne sur nos bords, GILBERT, *XVIII^e siècle.*

— HIST. XVI^e s. Il avoit detroné les marechaux de camp, BASSOMPIERRE, *Mém.* t. II, p. 228, dans LACURNE. Il ne pensoit pas que sa personne deust estre detronée [qu'il dût perdre un emploi qu'on lui ôtait], *ib.* t. IV, p. 113.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *trône.*

DÉTROUSSÉ, ÉE (dé-trou-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qui n'est plus troussé. || Fig. et par plaisanterie. Rendre visite en robe détroussée, rendre visite en grande cérémonie. || 2° À qui on a enlevé ce qu'il avait sur soi et avec soi. Détroussé par des voleurs de grand chemin.

† **DÉTROUSSEMENT** (dé-trou-se-man), *s. m.* Action de détrousser; état de celui qui est détroussé.

— HIST. XVI^e s. Je me retirai secretement en ma maison, pour ne voir les meurtres, reniemens et destroussements qui se faisoient ès lieux champestres, PALISSY, 111.

— ÉTYM. *Détrousser.*

DÉTROUSSER (dé-trou-sé), *v. a.* || 1° Laisser retomber ce qui était troussé. Détrousser sa robe. || 2° Dépouiller sur la voie publique. Voit-on les loups brigands.... Pour détrousser les loups courir les grands chemins? BOIL. *Sat.* VIII. ....Voilà peut-être de ces gens Qui vont par les forêts détrousser les passants, REGNARD, *Démocr.* I, 6. On détrousse les passants, on fait le contraire aux filles; on vole, on viole, on massacre, P. L. COUR. *Lett.* I, 185. || Absolument. On détrousse, on pille. || Terme de fauconnerie. L'oiseau détrousse, quand il ôte la proie à un autre; le chien, quand il l'ôte à l'oiseau. || 3° Se détrousser, *v. réfl.* Détrousser son vêtement.

— HIST. XII^e s. Uns escuiers as degrés de la sale, Est descendu, si destrosse sa male, *Romancero*, p. 46. De detrusser ses hummes, de ses coffres cergier, De prendre tuz les briefs qu'il poût purchacier À Rome.... *Th. le mart.* 122. || XIII^e s. ....Dist Renart: or i gardons; Descendez et si destrossons [défaisons nos paquets], *Ren.* 21142. Et i puet l'en sa nef ariver, et ses cordes lier as arbres qui sont nés, et sechier sa raiz, et destroser sa nef et metre à terre seche, *Liv. de just.* 64. Il font destorser les torsiaus [trousseaux, paquets], Puis establerent lor cevaus, *Fl. et Bl.* 1429. || XV^e s. Les compaignons se assemblerent et tuerent grand planté et les destrusserent, FENIN, 1417. Qu'il ayderoit à destrousser le roy d'Angleterre et toute sa bande [armée], COMM. IV, 11. Lesquelz Anglois ont prins et destroussé aucuns navires, DU CANGE, *abotinare.* || XVI^e s. Lysimachus, rencontrant en son chemin des vivres qu'on luy portoit [à Pyrrhus], chargea ceulx qui les conduisoient, et les destroussa, AMYOT, *Pyrrh.* 25. Et que puis après ilz iroient incontinent destrousser ce bagage de leurs ennemis, ID. *Eum.* 18. En passant, je feus destroussé des briguans, RAB. *Pant.* II, 32.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *trousse;* provenç. *destrossar*, décharger. D'abord, dans l'historique, *détrousser* n'a le sens que de défaire ses paquets; puis il prend celui d'enlever le bagage.

DÉTROUSSEUR (dé-trou-seur), *s. m.* Brigand qui détrousse les passants. Détrousseur de grand chemin.

— ÉTYM. *Détrousser.*

DÉTRUIRE (dé-trui-r'), je détruis, tu détruis, il détruit, nous détruisons, vous détruisez, ils détruisent; je détruisais; je détruisis; je détruirai; je détruirais; détruis, détruisons; que je détruise, que nous détruisions, que je détruisisse; détruisant; détruit, *v. a.* || 1° Renverser une construction de manière qu'il n'en reste plus d'apparence. Détruire un palais. Troie fut détruite de fond en comble par les Grecs. Vous ferez passer aussitôt au fil de l'épée les habitants de cette ville, et vous la détruirez avec tout ce qui s'y rencontrera jusqu'aux bêtes, SACI, *Bible, Deutéron.* XIII, 15. Le seigneur a détruit la reine des cités, RAC. *Athal.* III, 7. Le czar aspirait à plus qu'à détruire des villes; il en fondait une alors peu loin de Nerva même, au milieu de ses nouvelles conquêtes, c'était la ville de Pétersbourg.... VOLT. *Charles XII*, 3. Une nuit détruisit Pergame, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 347, dans POUGENS. || 2° Par extension, ruiner, anéantir. Les barbares ont détruit l'empire romain. Le temps détruit tout. Le débordement détruisit la récolte. Détruire les animaux nuisibles. Les Russes ne l'attendirent pas, ils décampèrent et se retirèrent vers le Borysthène, gâtant tous les chemins, et détruisant tout sur leur route pour retarder au moins les Suédois, VOLT. *Charles XII*, 4. Dans cette extrémité, le mémorable hiver de 1709, plus terrible encore sur ces frontières de l'Europe que nous ne l'avons senti en France, détruisit une partie de son armée, ID. *ib.* || Absolument. Gengis-khan, que le ciel envoya pour détruire, Vient toujours implacable, ID. *Orphel.* I, 3. Il conclut qu'il est plus aisé de détruire que de bâtir, ID. *l'Ingénu*, 10. Pour vivre il faut détruire, BUFF. *Bœuf.* || 3° Fig. N'eût-ce pas été, à force de vouloir établir la religion, la détruire par les fondements? BOSS. *Hist.* II, 13. Cette fausse imagination [que Dieu ne gouverne pas le monde] est détruite par la claire notion qu'on a de Dieu, ID. *Lib. arb.* 3. Il [Néron] commence, il est vrai, par où finit Auguste; Mais crains que, l'avenir détruisant le passé, Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé, RAC. *Brit.* I, 1. Il faut d'autres efforts pour rompre tant de nœuds; Ce n'est qu'en expirant que je puis les détruire, ID. *Bérén.* V, 7. Vous seul pouvez, seigneur, détruire votre ouvrage, ID. *Iphig.* III, 4. J'ai détruit l'instrument qu'employa ta vengeance, VOLT. *Fanat.* V, 1. Des périls à prévoir, des complots à détruire, ID. *Orphel.* IV, 1. || 4° Perdre, en parlant des personnes auxquelles on enlève la vie, la fortune, le pouvoir, l'amour, l'amitié, etc. Le pauvre tu détruis, la veuve et l'orphelin, RÉGNIER, *Sat.* XV. J'attendrai du hasard qu'il ose le détruire [Auguste], CORN. *Cinna*, I, 2. Pour vous je l'ai dompté, pour vous je l'ai détruit, ID. *Sertor.* V, 4. Jason m'a trop coûté pour le vouloir détruire, ID. *Médée*, II, 1. Quel mal vous ai-je fait, madame, et quelle offense, Pour armer contre moi toute votre éloquence, Pour me vouloir détruire, et prendre tant de soin De me rendre odieux aux gens dont j'ai besoin? MOL. *Femmes sav.* IV, 2. Il faut de celui-ci conserver l'amitié, Ou s'efforcer de le détruire, Avant que la griffe et la dent Lui soit crue et qu'il soit en état de nous nuire, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Saül cherchait à détruire un innocent à qui Dieu avait donné la royauté, FÉN. t. XXII, p. 458. Un poëte avide de nuire, De ceux qu'il s'obstine à détruire, Trace d'infidèles tableaux, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 340, dans POUGENS. Héritier de l'ingrat qui détruisit mon père, VOLT. *Triumv.* III, 4. || Détruire quelqu'un dans l'esprit d'un autre, l'y décréditer entièrement. Je vous fais un présent capable de me nuire; Chez vous Quintilien s'en va

tous nous détruire, Car enfin qui le suit? qui de nous aujourd'hui S'égale aux anciens tant estimés chez lui? LA FONT. *Poésies mêlées*, LXX (à Huet, en lui envoyant un Quintilien). Il est vrai qu'en son cœur j'ai voulu le détruire, VOLT. *Catil.* II, 2. || 5° Se détruire, *v. réfl.* Tomber en ruine. Ces bâtiments se détruisent tous les jours. || Être en opposition les unes avec les autres, en parlant des choses qui se combattent. Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire! RAC. *Phèd.* I, 3. Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, ID. *Athal.* III, 3. Eusèbe soutient qu'il serait facile de montrer qu'une grande partie de ses narrations se détruisent d'elles-mêmes, et qu'elles ne sentent que la fable et le roman, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2° part. p. 644, dans POUGENS. || 6° Se donner la mort l'un à l'autre. Ils [les hommes] ont depuis enchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement, LA BRUY. X. || Se donner la mort à soi-même. Ce malheureux s'est détruit. || 7° Se nuire l'un à l'autre, en se discréditant réciproquement, en se rendant de mauvais offices. Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire; Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. || Se nuire à soi-même. Soyez persuadée, ma très-chère, que M. de Grignan se soutiendra toujours très-bien, pourvu qu'il ne se détruise pas lui-même, SÉV. *Lett.* 13 nov. 1673.

— SYN. DÉTRUIRE, DÉMOLIR, ABATTRE, RUINER, RENVERSER. On abat un mur, cela signifie simplement qu'on le met à terre; ruiner un château, ce n'est pas l'abattre, il reste un château en ruine; renverser joint à l'idée d'abattre celle de violence; la démolition est une œuvre de maçon et non une œuvre de destruction. Détruire, c'est défaire la structure : un château abattu est détruit dès que la forme générale n'existe plus. On le dira d'une tour renversée, si les pierres se disjoignent de manière à ne plus laisser subsister l'apparence d'une tour; les matériaux ne sont pas détruits, la tour l'est certainement. Il en est de même de tous les ouvrages d'art : un tableau sera détruit si le feu par exemple ou un caustique en a gâté les couleurs au point qu'on ne puisse plus reconnaître les personnages.

— HIST. XI° s. Par Guenelun sera destruite France, *Ch. de Rol.* LXV. || XII° s. Si i mist fuc [feu], e destruit [détruisit] les maisons, *Machabées*, I, 1. Par son orguel assez destruis en a [de Français], *Ronc.* p. 138. Le regne d'Alemagne [ils] vous ont mis à charbon, Et Cologne destruite, et mort le duc Milon, *Sax.* XIV. [Ils] ne sufferunt [souffriront].... K'um destruie les lius qu'il unt à Deu conquis, *Th. le mart.* 96. Et les leis [lois] que vus dites, à quei li reis s'alie, Ne sunt de leauté, anz [mais] sunt de felunie Contre Deu et raisun, pur destruire clergie, *ib.* 40. || XIII° s. Il avoit peor que descorde ne venist entr'aus [eux] et les Grieus; et, se ce li venoit, la cité en porroit bien estre destruite, VILLEH. LXXXVII. Faites la [cette femme] tost destruire, jà n'en aiez pitié, *Berte*, XV. Par cui maint Sarrazin furent mort et destruit, *ib.* XXXVI. Sire, nous sommes destruict et hounit, car li rois s'en va en France, et bien set par le conte Phelippe çou que nous avons traitié, *Chr. de Rains*, p. 45. Si prit une partie de sa gent, et les envoia es marches pour destruire le pays, *ib.* p. 72. Irément à soi parole : Renart, fet-il, Diex te destruie, *Ren.* 18615. Diex, destrue langue genglouse [menteuse], Et leivre qui est envïouse, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 268. Et par cel jugement pot on veoir que toutes fraudes, là où eles sunt connues ou provées, doivent estre destruites, BEAUM. XXXIV, 49. Les barons vindrent ardant et destruiant d'une part, le duc de Bourgoigne d'autre, JOINV. 203. || XV° s. Il entre en plus grande jalousie que devant, il se destruit, et entre en grand pensée, il espie, il enquiert; dont il fait que fol; car noble cœur d'homme ne doit point enquerir du fait des femmes, *Les quinze joyes du mariage*, p. 101, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *destruir;* ital. *distruggere;* du latin *destruere*, de la préposition *de*, et *struere*, bâtir (voy. STRUCTURE). *Destruit* [détruisit] est régulièrement formé du prétérit latin *destruxit*, avec l'accent sur *tru*.

† **DÉTRUISANT, ANTE** (dé-trui-zan, zan-t'), *adj.* Qui détruit. Cet amour détruisant est difficile à porter, BOSS. *Lett. Corn.* 14.

DÉTRUIT, ITE (dé-trui, trui-t'), *part. passé* de détruire. || 1° Défait de manière qu'il ne reste plus apparence de la structure. Une ville détruite par un tremblement de terre. Et de vos murs détruits rétablissant la gloire, VOLT. *Alz.* V, 7. || Par extension. Une terre non plus n'est pas détruite, c'est pure façon de parler; bien le peut être un marquisat, un titre noble, quand la terre passe à des vilains, P. L. COUR. *Lett.* V. || Fig. Mes ans se sont accrus, mes honneurs sont détruits, RAC. *Mithr.* III, 5. || 2° Perdu dans son crédit, dans sa puissance, dans sa grandeur. Vous-même n'allez point, de contrée en contrée, Montrer aux nations Mithridate détruit, Et de votre grand nom diminuer le bruit, RAC. *Mithr.* III, 1. David, David triomphe, Achab seul est détruit, ID. *Athal.* V, 6. || 3° Mis à mort. L'impie Achab détruit, et de son sang trempé Le champ que par le meurtre il avait usurpé, RAC. *Athal.* I, 1.

DETTE (dè-t'), *s. f.* || 1° Ce qu'on doit à quelqu'un. Être criblé de dettes. Être noyé de dettes, avoir des dettes par-dessus la tête, devoir beaucoup plus qu'on n'a vaillant. Eh bien! je prends sur moi la dette tout entière, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, I, 3. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, CORN. *Cinna*, V, 1. Je dis une vérité sur le malheur d'avoir des dettes : ceux qui nous pressent sont pressants; ceux qui ne nous pressent pas le sont encore davantage, SÉV. 591. Je veux premièrement qu'on acquitte mes dettes, REGNARD, *Légat.* IV, 6. Affranchissez-les tous de la dette usuraire Dont vos cruels secours accablent leur misère, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || Dettes criardes, sommes dues à des ouvriers, à de petits marchands, à des fournisseurs de tous les jours, et qui sont réclamées avec insistance. || Dettes d'honneur, dettes contractées sur l'honneur, et, particulièrement, dettes de jeu (les dettes de jeu étant ainsi nommées parce qu'on ne peut les faire valoir en justice). Mes dettes de Venise, dettes d'honneur, si jamais il en fut, me pesaient sur le cœur, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Dette véreuse, celle dont le remboursement n'est pas sûr. || 2° Terme de jurisprudence. Dette privilégiée, celle pour laquelle on a un privilége, de sorte qu'elle est payée avant toutes les autres. || Dette réelle, dette à laquelle on n'est tenu qu'à raison d'un immeuble que l'on détient. Dette propre, celle à laquelle l'un des conjoints est tenu sur ses biens personnels. || Avouer une dette, avouer la dette, nier, désavouer la dette, convenir, nier qu'on doit la somme dont il est question. || Fig. Avouer la dette, nier la dette, avouer une chose qu'on voudrait cacher, la nier. La princesse : Non je ne puis souffrir qu'il soit heureux avec une autre, et, si la chose était, je crois que j'en mourrois de déplaisir. — Moron : Ma foi, madame, avouons la dette, vous voudriez qu'il fût à vous, MOL. *la Princ. d'Élide*, IV, 5. Parlons à cœur ouvert, et confessons la dette : Je suis un peu coquet, tu n'es pas mal coquette, REGNARD, *le Distr.* IV, 3. || J'en fais ma dette, je m'en rends caution. || Dette hypothécaire, dette garantie par hypothèque. || Dettes actives, celles dont on a le droit d'exiger le payement; dettes passives, celles qu'on est obligé de payer. || 3° Terme de finances. Dettes publiques, les sommes que l'État a empruntées et pour lesquelles il paye un intérêt annuel nommé rente. Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette [2 600 000 000, à la fin de Louis XIV] n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir, s'il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi, et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier comme en Suède, en Angleterre, à Venise et en Hollande, VOLT. *Louis XIV*, 30. Les dettes publiques ont, de l'aveu de tous les hommes éclairés, sensiblement affaibli les Provinces-Unies et altéré la félicité générale par l'augmentation progressive des impôts dont elles ont été la source, RAYNAL, *Hist. philos.* II, 26. Le poids de la dette publique pesait sur les contribuables de manière à attaquer tous les moyens de reproduction, MONTESQUIOU, *Rapport*, 27 août 1790, p. 1. La dette arriérée dont vous avez ordonné la liquidation, ID. *ib.* p. 5. La dette constituée, tant perpétuelle que viagère, dont 3 522 694 livres seraient éteints par le remboursement de la dette exigible, *ib.* p. 7. || Dette flottante, la partie de la dette publique qui se compose d'emprunts momentanés remboursables dans des termes assez rapprochés. Les bons du trésor font partie de la dette flottante. || Dette consolidée, l'ensemble de la dette qui se trouve inscrite au grand-livre. M. de la Place a demandé une explication sur le sens de l'expression dette consolidée, employée pour la première fois depuis 1814, *Disc. de la loi du 10 juin 1833*, DUVERGIER, *Collect. des lois*, t. XXXIII, p. 196, note 1. || 3° Prison où les créanciers font détenir leurs débiteurs. Il est à la dette. || 4° Fig. Tout devoir dont l'accomplissement est indispensable. Acquitter la dette de la reconnaissance. La dette que nous contractons envers nos parents. || Payer sa dette à la patrie, se dit du jeune homme qui entre au service militaire, ou bien de l'homme qui, se mariant, donne des enfants au pays. [Il] ....cesse de devoir quand la dette est d'un rang À ne point l'acquitter qu'aux dépens de son sang, CORN. *Pomp.* I, 1. Si vous lui devez tant, ne me devez-vous rien? Et lui faut-il payer vos dettes de mon bien? ID. *Sertor.* II, 2. À présent que la gratitude Ne peut passer pour dette en qui s'est acquitté, ID. *Agésil.* V, 7. Elle rend cette dette volontiers, BOSS. *Char. frat.* 2. Les Juifs oublièrent que sa bonté seule [de Dieu] les avait séparés des autres peuples, et regardèrent sa grâce comme une dette, ID. *Hist.* II, 5. Si la modération est une vertu, l'exécution des lois est une dette et une justice, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 15. || Payer sa dette à la nature, payer la dette de la nature, mourir. || Proverbes. Cent ans de chagrin ne payent pas un sou de dettes, ou le chagrin ne paye point les dettes, c'est-à-dire se chagriner d'une dette ne sert à rien, il faut s'évertuer pour la payer. || Qui paye ses dettes s'enrichit. || Qui épouse la veuve épouse les dettes.

— HIST. XII° s. E tote la dette real e ço que est à venir au rey de dete des ore en avant, je te pardoing, *Machab.* I, 15. Cil sevent la deite e l'onor Qu'il [Dieu] quiert, qu'il volt que l'om li face, BENOÎT, I, V. 204. De mil soupirs que je lui doi par dete, *Couci*, VI. || XIII° s. Tere [il] avoit bien cinq cens livrées, Se toutes fuissent delivrées De detes et d'assenemens, *Bl. et Jeh.* 59. Si avint que li rois lor peres moru, et li convint paier le debte que nous paierons tous, *Chron. de Rains*, p. 2. Chevalier ne puet ne ne doit, par l'assise dou reaume de Jerusalem, estre aresté por dette que il deit, *Ass. de Jér.* I, 188. Cil à qui les dettes sont deues, ne poent pas toutes lor detes demander à l'un des oirs, BEAUM. VI, 27. || XIV° s. Il avoit emprunté autrui argent, et soy obligié à grosse debte, BERCHEURE, f° 35, *verso*. || XV° s. Et quand on nous aura rendu et restitué ce en quoi le roi d'Angleterre et le royaume est par dette endetté et obligé envers nous, le roi d'Angleterre et ses gens auront belle entrée de venir en Flandre [Philippe d'Artevelle aux Gantois], FROISS. II, II, 166. || XVI° s. Lesquels sans gehenne et contrainte confesserent librement la dette, et fut leur procès fait et rapporté au roi, MARG. *Nouv.* I. Il s'en retourna à sa femme, à laquelle il confessa sa dette [sa faute, et combien il lui étoit obligé]; et que, sans le moyen de cette grande douceur et bonté, il estoit impossible qu'il eust jamais laissé la vie qu'il menoit, ID. *ib.* XXXVIII. Dettes privilegiées sont celles qui sont adjugées par sentences, salaires des mercenaires, louages de maisons, LOYSEL, 684. Une dette n'empesche point l'autre, ID. 704. Compensation n'a lieu, si la dette qu'on veut compenser n'est liquide et par escrit, ID. 705. Toutes dettes du roi sont payables par corps, ID. 908. Il y avoit dangier qu'un marchand luy feist mettre la main sur le collet à cause d'un vieux debte, MONT. I, 296. Un si gros debte comme celuy de ma totale conservation, ID. IV, 99. C'est autant d'acquit et descharge de ma debte, ID. IV, 95.

— ÉTYM. Latin, *debitum*, chose due, de *debere* (voy. DEVOIR, *v. a.*). Le genre de *dette* a varié; tantôt on l'a fait masculin à cause de l'étymologie; tantôt on l'a fait féminin à cause de la finale féminine; c'est ce genre qui a prévalu.

† **DETTEUR** (dè-teur), *s. m.* Débiteur, celui qui doit. Ainsi bien souvent vous qui êtes créancier serez condamné envers votre detteur, pource qu'il se trouvera qu'il n'a pas tant du vôtre comme vous avez du sien, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 4. Je connais maint detteur, qui n'est ni souris-chauve, Ni buisson, ni canard, ni dans tel cas tombé.... LA FONT. *Fabl.* XII, 7. || Inusité présentement.

— HIST. XIII° s. Por ce que fins et agreable Fusse vers tous mes bienfaitors, Si cum doit faire bons detors, Rendi graces dix fois ou vint, *la Rose*, 22014. Les dettes son pere [il] paia; Ses detteurs trestous apaia, *Bl. et Jehan*, 2141. || XVI° s. Il n'est point de presteur, S'il veut prester, qui ne fasse un debteur, MAROT, *Ép. au roi pour avoir été dérobé.*

— ÉTYM. Lat. *debitor*, de *debere*, devoir (voy. DEVOIR, verbe).

† **DÉTUMESCENCE** (dé-tu-mè-ssan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Résolution d'une tumeur, d'un gonflement qui se désenfle.

— ÉTYM. Lat. *detumescere*, se désenfler, de la préposition *de*, et *tumescere*, s'enfler (voy. TUMEUR).

† **DÉTURBATRICE** (dé-tur-ba-tri-s'), *adj. f.* Terme d'astronomie. Force déturbatrice, force perpendiculaire au plan de l'orbite de la planète troublée.

— ÉTYM. Lat. *deturbare*, déranger, de la préposition *de*, et *turbare*, troubler.

DEUIL (deuil, *ll* mouillées, *s. m.* || 1° Profonde tristesse causée par une grande calamité, par la perte de quelqu'un. La perte de plusieurs navires, corps et biens, jeta ce port de mer dans le deuil. Le jour de sa naissance fut un jour de deuil pour sa mère. .... L'extrême deuil dont mon âme est atteinte, MAIR. *Sophon.* I, 3. Il est très-assuré que je mourrais de deuil, Si le glaive des miens l'avait mis au cercueil, ID. *ib.* II, 2. Et la peur d'être ingrat étouffe votre deuil, CORN. *Tois.* I, 1. Où prends-tu cette audace et ce nouvel orgueil De paraître en des lieux que tu remplis de deuil? ID. *Cid*, III, 1. Et vous, allez au temple Y changer l'allégresse en un deuil sans pareil, ID. *Rodog.* V, 4. Une consolation si peu attendue redouble son deuil, ST-ÉVREMOND, *Matrone d'Éphèse*, dans RICHELET. Sa mort mit en deuil une armée de trois cent mille hommes, et fit pleurer tous les princes chrétiens, SÉV. 230. Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil, BOIL. *Ép.* I. Ils pleurèrent beaucoup Jonathas et ceux qui étaient avec lui, et tout Israël en fit un grand deuil, SACI, *Bible*, *Machab.* I, XII, 52. Votre fin soudaine et surprenante répandra le deuil parmi nous, MASS. *Car. Impénit.* Les marques de deuil, chez les Israélites, étaient de déchirer ses habits, sitôt que l'on apprenait une mauvaise nouvelle, FLEURY, *Mœurs des Israélites*, titre XVIII, 2e part. p. 222, dans POUGENS. On venait d'apprendre la mort d'Alfieri; c'était un deuil général pour tous les Italiens qui voulaient s'enorgueillir de leur patrie, STAËL, *Corinne*, XIX, 5. Toutes [les nymphes] frappant leur sein, et traînant un long deuil, Répétèrent hélas! autour de son cercueil, A. CHÉN. *Élég.* 20. Les cieux nous enviaient Sombreuil; Ils ont repris leur exilée: Nous tous, bannis, traînons le deuil! V. HUGO, *Odes*, II, 9. || Familièrement. Faire son deuil d'une chose, n'y plus compter, et se résigner à sa perte. || 2° Fig. et poétiquement. Le deuil de la nature, l'aspect triste de la nature par l'effet de l'hiver ou de toute autre cause. La terre qui s'ébranle et se couvre de deuil, MASS. *Car. Passion.* De la croix où ton œil sonda ce grand mystère, Tu vis ta mère en pleurs et la nature en deuil, LAMART. *Médit.* II, 22. Salut! derniers beaux jours; le deuil de la nature Convient à la douleur, et plaît à mes regards, ID. *ib.* I, 29. || 3° Il se dit des signes extérieurs du deuil. On prend ici le deuil de M. le duc d'Anjou, SÉV. 69. Mlle Duplessis en grand deuil, ID. 431. Elle est en deuil de son beau frère, ID. 459. On prend aujourd'hui le deuil de la reine d'Espagne, ID. 523. Il faut porter un deuil éternel au dehors, BOSS. *Lett. Corn.* 83. Ce long deuil que Titus imposait à sa cour, RAC. *Bérén.* I, 4. Ses nymphes de regret prirent toutes le deuil, ID. *Poésies*, 1. Un amant en grand deuil a toujours son mérite, REGNARD, *Distrait*, II, 7. C'est à Misène, dans le lieu même où nous sommes, que la veuve de Pompée, Cornélie, conserva jusqu'à la mort son noble deuil, STAEL, *Corinne*, XIII, 4. || Grand deuil, le costume de deuil dans toute sa rigueur pendant les premiers temps qui suivent la mort de la personne perdue. Petit deuil, costume de deuil devenu moins sévère à mesure qu'on s'éloigne davantage de l'époque de la mort. Une dame là-bas, monsieur, avec sa suite, Qui porte le grand deuil, vient vous rendre visite, REGNARD, *Légat.* III, 5. || Deuil de cour, costume de deuil que prend la cour quand meurt quelqu'un de la famille régnante ou quelqu'un des princes des maisons souveraines de l'Europe. Ne vois-tu pas, Hector, que c'est un deuil de cour? REGNARD, *le Joueur*, II, 14. || 4° Couleur de deuil. Le deuil est noir pour les particuliers. Le violet est le deuil des rois. || Très-familièrement. Avoir les ongles en deuil, les avoir noirs, malpropres. || 5° Dépenses faites pour prendre le deuil. Donner tant à une veuve pour son deuil. || 6° Le temps du deuil. Elle attend la fin de son deuil. || 7° Cortége de parents et d'amis dans les funérailles. || Conduire le deuil, être en tête du cortége funéraire. Le chevalier n'aura point un enterrement magnifique, comme on prétendait: ils voulaient un prince du sang pour conduire le deuil; M. le prince a dit qu'il était incommodé; M. le duc, que cela était bon du temps passé, et que les princes du sang de ce siècle-ci sont plus grands seigneurs qu'ils n'étaient, SÉV. 127. || 8° Les étoffes, ordinairement noires, dont on tend une chambre, une église, etc. Tendre une chambre, une église de deuil. || 9° Demi-deuil, moitié du temps du deuil. || Costume que les parents d'un défunt portent après que la moitié du temps de leur deuil est expirée. Le demi-deuil n'est pas aussi sévère que le grand deuil. || Fig. À l'heure où de la nuit le lugubre flambeau D'un pâle demi-deuil revêt tes sept collines, LAMART. *Médit.* II, 20. || 10° Dans la botanique et l'entomologie, deuil se dit d'êtres qui, dans leur coloration, offrent un mélange de noir et de blanc. || Grand deuil, petit deuil, espèces de papillons. || Demi-deuil, nom vulgaire de l'*argé galatée* (lépidoptères diurnes), appelée aussi galatée, et par certains auteurs, satyre galatée; tandis que d'autres la nomment satyre demi-deuil, LEGOARANT. || Proverbe. Faire le deuil sur la fosse, acquitter sur-le-champ une dette peu honnête du défunt.

— HIST. XIe s. Donc [il] ad tel doel, pour poi d'ire ne fent, *Ch. de Rol.* XXII. Dient Franceis: Deus! quel doel de [de la mort du] prodhome, *ib.* CXV. Charles se gist, mais doel a de Rolant, *ib.* CLXXX. Ce dist li reis: Seigneur, vengez vos doels, *ib.* CCLXV. || XIIe s. Les dox [régime pluriel], *Ronc.* p. 4. Voir, dit Rolant, ce est diaus et pitiés, *ib.* p. 66. Comenciez est li dex et li estriz, *ib.* p. 72. Charles fait duel, onques hon ne fit tel, *ib.* p. 149. Car cil qui voit tel amor desevrer [séparer], A assez plus de duel et de pesance Que n'auroit jà li rois s'il perdoit France, *Couci*, XXIV. De duel pleure li dux, et de pitié souspire, *Sax.* X. Deus! quel duel des prelaz que lur mestier ne funt! Mucie est la lumiere qui esclaire le munt [le monde], *Th. le mart.* 69. || XIIIe s. Blanchefleurs fait tel duel, que près li cuers lui fent, *Berte*, IX. Qant li dels fu un poi lessiez Et il fu del tot abessiez, Emperere, font li baron.... *Ren.* 10131. Du duel lessier moult la requistrent, Moult de beles raisons li distrent, *la Rose*, 8659. Mais ele qui son duel menoit, Ung coutel en son sein tenoit Repost [caché].... *ib.* 8671. Por que cis duel plus ne te tiengne, De Mainfroi voil qu'il te soviengne, De Henri et de Corradin, *ib.* 6777. El [tristesse] ne se vosist [voulût] pas retraire Ne reconforter à nul fuer Du duel qu'ele avoit à son cuer, *ib.* 310. Maint grant deul en furent en cest monde, et maintes grans joies en sont en paradis, JOINV. 201. || XIVe s. Si comme Dido la royne, qui mourut de deul que elle perdit son amant, ORESME, *Eth.* 83. Il n'est doelz c'on n'oublie à terme bien prochain, *Baud. de Seb.* I, 865. || XVIe s. Pense il que la pelade soulage le dueil [affliction]? MONT. I, 22. Les chiens se laissent mourir de dueil de la perte de leurs maistres, ID. I, 101.

— ÉTYM. Voy. DOULOIR. Picard (Boulonnais), *dol;* Mayenne, *duel;* wallon, *doû;* rouchi, *doel;* provenç. *dol;* espagn. *duelo;* ital. *duolo.* Il est très-probable que l'auteur du *jeu des trois rois* (mystère du XVe s.) prononçait *duel* comme on prononce dans la Mayenne; car il fait rimer avec *hardel* ce mot, qui pour lui est de deux syllabes, tandis que dans les textes plus anciens *duel*, prononcé *deul*, est constamment monosyllabe: Tuer nous fault, par grand desroy, Tous les enfans que trouverons.... Tant qu'arons tué le hardel, Qui tant de peine et de duel Nous fait; avant, ne lessons rien. Dans l'ancienne langue, au nominatif, *li dels*, *li dex*, *li diaux*, au régime, *le duel*.

† **DEUTERGIE** (deu-tèr-jie), *s. f.* Terme de médecine. Ensemble des effets secondaires, consécutifs des médicaments.

— ÉTYM. Δευτὸς, secondaire, et ἔργον, œuvre, office.

† **DEUTÉRIE** (deu-té-rie), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné par quelques-uns aux accidents que produit la rétention de l'arrière-faix.

— ÉTYM. Δευτέριον, arrière-faix, de δεύτερος, second.

DEUTÉROCANONIQUE (deu-té-ro-ka-no-ni-k'), *adj.* Terme de théologie. Livres deutérocanoniques, livres saints qui n'ont pas été mis d'abord dans les canons de l'Écriture.

— ÉTYM. Δεύτερος, second, de δύω, deux (voy. DEUX), et *canonique:* canonique en second lieu.

† **DEUTÉROGAME** (deu-té-ro-ga-m'), *s. m.* et *f.* Terme didactique. Celui, celle qui se marie en secondes noces.

— ÉTYM. Δεύτερος, second, et γάμος, mariage.

† **DEUTÉROGAMIE** (deu-té-ro-ga-mie), *s. f.* État du deutérogame.

† 1. **DEUTÉROLOGIE** (deu-té-ro-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Traité sur la nature, les usages et les connexions de l'arrière-faix.

— ÉTYM. Τὰ δεύτερα, l'arrière-faix, les secondines, et λόγος, traité.

† 2. **DEUTÉROLOGIE** (deu-té-ro-lo-jie), *s. f.* Terme d'antiquité. Réplique que devant les tribunaux athéniens faisait un défenseur officieux en place de la partie toujours obligée de faire le premier discours.

— ÉTYM. Δεύτερος, second, et λόγος, discours.

DEUTÉRONOME (deu-té-ro-no-m'), *s. m.* Nom du cinquième livre du Pentateuque.

— ÉTYM. Δευτερονόμιον, de δεύτερος, second, et νόμος, loi (voy. NOME); ainsi nommé parce que Moïse a ajouté, dans ce livre, d'autres lois, de secondes lois.

† **DEUTÉROPATHIE** (deu-té-ro-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Affection secondaire; état morbide qui se développe sous l'influence d'une autre maladie.

— ÉTYM. Δεύτερος, second, et πάθος, maladie.

† **DEUTÉROPATHIQUE** (deu-té-ro-pa-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère de la deutéropathie.

† **DEUTÉROSCOPIE** (deu-té-ro-sko-pie), *s. f.* Terme de médecine. Hallucination de l'esprit, qui porte dans le monde le nom de seconde vue; c'est un état nerveux dans lequel les patients croient voir des choses qui sont éloignées ou futures.

— ÉTYM. Δεύτερος, second, et σκοπεῖν, voir: avoir la seconde vue.

† **DEUTIODURE** (deu-ti-o-du-r'), *s. m.* Terme de chimie. Composé qui contient deux proportions d'iode. Plus souvent biiodure.

— ÉTYM. *Deut*, abréviation de *deuto....* préfixe, et *iodure*.

† **DEUTO....** préfixe dont se servent les chimistes pour indiquer le rang d'un composé ou la proportion relative de son élément électro-négatif; ainsi deutoxyde d'étain indique le 2e oxyde de ce métal ou celui qui renferme deux fois autant d'oxygène que le premier; il s'emploie avec la même signification pour les sulfures, les chlorures, les iodures, les bromures, les cyanures, etc. C'est le grec δευτὸς, second, secondaire.

— SYN. DEUTO, BI. Deuto indique l'ordre des composés des mêmes éléments, et bi la quantité absolue de l'élément négatif. Ainsi, le protoxyde de manganèse contenant une partie de manganèse et une partie d'oxygène, l'oxyde rouge, qui contient 4 d'oxygène sur 3 de manganèse, serait un deutoxyde par rapport au premier. Mais il est loin d'être le bioxyde qui contient 2 d'oxygène contre 1 de manganèse. Les préfixes sesqui, bi, tri, etc. représentent donc des quantités relatives beaucoup mieux connues que proto, deuto, trito, etc. et se rapportent à une connaissance plus avancée. Aussi sont-ils préférés aujourd'hui.

† **DEUTOCARBONÉ, ÉE** (deu-to-kar-bo-né, née), *adj.* Terme de chimie. Qui est carboné au second degré.

— ÉTYM. *Deuto*, et *carboné*.

† **DEUTOCHLORURE** (deu-to-klo-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. La seconde des combinaisons que le chlore forme avec un corps simple, quand il peut en produire plusieurs.

— ÉTYM. *Deuto*, et *chlorure*.

† **DEUTOSÉLÉNIURE** (deu-to-sé-lé-ni-u-r'), *s. m.* Terme de chimie. La seconde des combinaisons que le sélénium forme avec un corps simple, quand il peut en produire plusieurs.

— ÉTYM. *Deuto*, et *séléniure*.

† **DEUTOSULFURE** (deu-to-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. La seconde des combinaisons que le soufre forme avec un corps simple, quand il peut en produire plusieurs.

— ÉTYM. *Deuto*, et *sulfure*.

† **DEUTOXYDE** (deu-to-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Second degré d'oxydation d'un corps qui peut se combiner en plusieurs proportions avec l'oxygène.

— ÉTYM. *Deuto*, et *oxyde*.

DEUX (deû; l'*x* se lie: deû-z hommes). || 1° *Adj. numér.* des deux genres signifiant un nombre double de l'unité. Deux hommes. Deux francs. Deux et deux font quatre. Ils sont deux. Jusques à quand aurons-nous deux consciences, deux mesures, deux balances, l'une en notre faveur, l'autre à la ruine du prochain? RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 32. || Tous deux, tous les deux, locution qui signifie soit l'un et l'autre, soit ensemble. Allons-y tous deux. Ils sont partis tous les deux. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || Familièrement. N'en faire ni un ni deux, n'en pas faire à deux fois, se décider sur-le-champ. Il ne fit ni un ni deux et croqua la poire. || On dit aussi, au féminin, n'en faire ni une ni deux, en sous-entendant le mot fois. || Cela est clair comme deux et deux font quatre, cela est évident. || Il n'y a pas deux voix là-dessus, tout le monde est d'accord là-dessus. Il n'y a pas deux voix sur ce personnage, LA BRUY. VIII. || Deux à deux, par couples. Considérez toutes les œuvres du Très-Haut, vous les trouverez ainsi deux à deux et opposées l'une à l'autre, SACI, *Bible*, *Ecclésiastique*, XXXIII, 15. Oh! que ne viennent-ils, comme nous, deux à deux Habiter ici des cabanes! FAVART, *Annette et Lubin*, sc. 3. || Marcher

deux à deux comme frères mineurs, marcher en rang, en bon ordre. || En deux, en deux parties. C'est un magicien maladroit qui casse en deux sa baguette, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 211, dans POUGENS. Il [Burgoyne] avait conçu le dessein de réunir les troupes du Canada à celles de New-York par les rives de l'Hudson; ce projet était grand et hardi; s'il eût réussi, il coupait en deux l'Amérique septentrionale, et peut-être il terminait la guerre, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 45. || De deux en deux, se dit pour exprimer un retour périodique après deux (actes ou choses). De deux en deux ans il va visiter sa terre, c'est-à-dire que, chaque fois que deux ans sont écoulés, il s'y rend. || Donner, piquer des deux, appuyer des deux éperons à la fois, c'est-à-dire exciter le plus possible le cheval, aller le plus vite possible. Le drôle, ayant vu de loin tout le cas.... Donne des deux, gagne devant la nuit Château-Guillaume.... LA FONT. *Orais.* Il donna des deux vers Bapaume, HAMILT. *Gramm.* 5. Dès la première poste, le courrier donne des deux, s'échappe et arrive le premier, ST-SIM. 2, 37. || Fig. Faire grande diligence. Piquer des deux pour réussir dans une affaire. || Ce sont deux, ou, plus familièrement, ça fait deux, se dit dans la conversation pour exprimer que deux choses ne peuvent se comparer. Pour une armée, la Seine à passer ou un ruisseau ce sont deux. || On dit dans le même sens : c'est deux. Promettre et tenir, c'est deux. || 2° Petit nombre indéterminé. J'ai deux mots à vous dire. Il n'est qu'à deux pas d'ici. À moi, comte, deux mots, CORN. *Cid*, II, 2. || 3° Deuxième. Article deux. Page deux. Tome deux. Henri deux, roi de France. Catherine deux, impératrice de Russie. Puis [il] souffre un coup avec grande constance; Au deux il dit.... LA FONT. *Pays.* || Dans les noms propres, où le cardinal est pris pour l'ordinal, on écrit plus ordinairement deux en chiffres : Henri II, Catherine II. || 4° Substantivement. Le produit de deux multiplié par deux. || Le deux du mois, ou, simplement, le deux, le deuxième jour. Le deux de mars, de mai, ou, par abréviation, le deux mars, le deux mai. Voltaire mettait toujours la préposition *de ;* Racine l'omettait. || Chiffre qui marque le nombre deux. Effacer, ajouter un deux. Ce deux est mal fait. || Terme du jeu de cartes. Le deux de cœur, de pique, etc. la carte qui porte deux cœurs, deux piques, etc. || Terme du jeu de dés. Le deux, la face du dé qui a deux points. Rafle de deux, coup de dés qui amène sur la face du deux tous les dés, quand on joue avec plusieurs dés. || Terme du jeu de dominos. Le double deux, le domino sur lequel le point de deux est répété. || Terme du jeu de trictrac. Amener le double deux, amener le deux sur chacun des deux dés. || Terme de chasse. Le deux, sorte de plomb à tirer, moins gros que celui qui s'appelle l'un, et plus gros que celui qu'on nomme le trois. On emploie ordinairement le deux pour la chasse du lièvre. || 5° Terme de blason. Deux un, se dit de la disposition ordinaire de trois pièces en armoiries, dont deux sont vers le chef et une vers la pointe, comme les trois fleurs de lis de France.

— REM. 1. Il est difficile de se rendre un compte exact de la locution *tous deux, tous les deux.* Elle répond, pour le sens, à l'ancien français *ambedui*, nominatif, *ambedeux*, régime, et, par contraction, *andui, andeux.* Il semble que le pluriel *tous* joint à *deux* fait une sorte de contradiction; car peut-on dire *tous* en parlant de *deux*? Si on disait : *allons-y deux*, cela signifierait que nous sommes plusieurs et que deux d'entre nous vont y aller; au lieu que *allons-y tous les deux* signifie que nous ne sommes que deux qui y allons l'un et l'autre. C'est pour exprimer cette nuance que, ayant perdu *ambedui*, on l'a remplacé en joignant *tous* avec *deux;* adjonction qui a été facilitée par l'ancienne préposition *à tout* ou *atout* et qui signifiait ensemble. Cette locution, n'étant pas dans l'historique, paraît née dans le XVII[e] siècle. Outre *ambedui*, qui est tout à fait ancien, on exprimait la même idée en joignant à *deux* le pronom personnel : allons-y nous deux; ils y allaient eux deux; et dans les vers de la Fontaine, cités ci-dessus, on aurait dit : Vous me semblez vous deux fatigués du voyage. || 2. Faut-il distinguer, avec certains grammairiens, *tous deux* et *tous les deux;* allons-y tous deux, signifiant allons-y ensemble; allons-y tous les deux, signifiant allons-y l'un et l'autre? Il y a là, comme dans plusieurs synonymes, une différence grammaticale qui disparaît dans l'usage. *Tous les deux* a, grammaticalement, un sens emphatique que n'a pas *tous deux.* Mais ce sens emphatique dû à l'article a si peu d'importance dans le langage que personne n'y fait attention et qu'ainsi les deux locutions deviennent synonymes.

— HIST. XI[e] s. Dous de vos contes al paien tramesistes, *Ch. de Rol.* XIV. Li dui message [messagers] descendent au peron, *ib.* CXC. Deus fasse hui entre nous dous le dreit! *ib.* CCLXXXV. || XII[e] s. En ces deus orent [eurent] paien mauvais voisin, *Ronc.* p. 51. Si que la teste [il] lui fist en deus partir, *ib.* p. 74. || XIII[e] s. Avec ces contes se croisierent dui moult haut baron de France, VILLEH. III. Or [il] n'ot que deus enfans, n'est drois qu'on m'en desdie, *Berte*, II. En tant que les deux tiennent Tybert le renié, *ib.* XXI. Car deux larron venoient de marcheans guetier, *ib.* XXXVIII. Bien surent les deux fille d'or et soie ouvrer, *ib.* LVII. Vous deux dedens ma chambre ensemble [je] coucherai, *ib.* LVII. Car puis fu par eus deus mainte gent essilie, *ib.* LX. Cil dui sont mi enfant de vo fille ma drue [femme], *ib.* LXXX. Or s'en vont li doi roi, n'i firent longue atente, *ib.* CXXXIV. Par là, soit esté, soit ivers, S'encorent dui flueves divers, *la Rose*, 6004. Puis furent doi et doi ensamble enchaîné; Les puins detriers les dos lor ont estroit noé, *Ch. d'Ant.* I, 615. || XIV[e] s. Entre deux [pendant ce temps], les diz legaz commencierent à traitier diverses choses, BERCHEURE, f° 28, *verso.* || XV[e] s. Se temps avoie dou parler, Et que ci fuissiemes nous doi, Je le vous diroie par foi, FROISS. *Espinette amour.* Là furent du comte de Bouquenghen appelés Chandos et Aquitaine, doy rois d'armes, ID. II, II, 67. Vostre conseil avoir m'en fault : L'advis de deux mieulx que d'un vault, CH. D'ORL. *Réponse de Frédet.* Entre deux [entre nous], je ne vouldroye Estre en lieu où eûst joye, Com souloye, Car ma douleur doubleroit, ID. *Rondeau.* Si ne lui cela guere ce qu'il avoit sur le cœur, et, sans aller de deux en trois, il demanda l'aumone amoureuse, LOUIS XI, *Nouv.* XVIII. Une femme de Paris a bien trouvé moyen de tyrer hors du Louvre Monseigneur de Ponts. Alors le bastard respondit : Le Louvre et la Bastide [Bastille], ce sont deux, *Ms. relatif à Louis XI, Bibl. des Chartes*, 4° série, t. I, p. 267. || XVI[e] s. Le secretaire fut si joyeux qu'encore qu'il eust la bouche parfaitement laide et grande en faisant de deux, la rendit si petite que l'on n'eust pas cuidé qu'il eust su mordre dedans le jambon, MARG. *Nouv.* XXVIII. Ce n'est pas une ame, ce n'est pas un corps, qu'on dresse ; c'est un homme : il n'en fault pas faire à deux, MONT. I, 183. Ils alloient deux à deux armez à cheval à la guerre [deux sur un cheval], ID. I, 368. Lors eulx deux ensemble mangent la proye, ID. II, 196. Et se sauvoient aucuns d'entre eulx nageans entre deux eaux, et s'en fuyoient, AMYOT, *Brutus*, 39. Le cavalier donnant des deux à son cheval, le rejetta une seconde fois par terre tout couvert de sang, D'AUB. *Vie*, XXVI. Il demeura sur l'heure en suspens et, comme l'on dict, entre deux et as, s'il en devoit parler à son bon compere, CARL. II, 8.

— ÉTYM. Picard, *deusse;* provenç. *dui* au nominatif, *dos* au régime; espagn. *dos;* portug. *dous, doas;* ital. *duo, due;* du latin *duo;* grec, δύω; bas-breton, *daou;* angl. *two;* allem. *zwei;* sanscrit, *dva.* Dans l'ancien français *doi* ou *dui* est le nominatif, et *deus, dous* le régime, du moins dans les textes corrects.

† **DEUX-CENT-VINGT-ET-UN** (deû-san-vin-té-un), *s. m. pl.* Chiffre de la majorité parlementaire qui, votant une adresse hostile au ministère Polignac, amena les ordonnances, l'insurrection de juillet 1830 et la chute de Charles X.

† **DEUX-DENTS** (deû-dan), *s. m.* Nom vulgaire du dauphin bidenté, dit aussi dauphin diodon.

DEUXIÈME (deu-ziè-m'), *adj. ord.* Second, qui vient après le premier. Je suis le deuxième sur la liste. Article deuxième. Loger au deuxième étage, et, simplement, au deuxième. || Terme d'hippiatrique. Deuxième sang, ou demi-sang, race de chevaux anglais employés à la chasse (voy. SANG).

— ÉTYM. *Deux;* bourguig. *deuzeime.*

DEUXIÈMEMENT (deû-ziè-me-man), *adv* En second lieu.

— ÉTYM. *Deuxième*, et le suffixe *ment.*

† **DEUX-MÂTS** (deû-mâ), *s. m.* Terme de marine. Bâtiment à deux mâts. Un deux-mâts.

† **DEUX-POINTS** (deû-poin), *s. m. plur.* Terme de grammaire. Signe de ponctuation indiquant une suspension plus forte que la virgule, et même que le point et virgule. Le même que comma.

† **DEUX-PONTS** (deû-pon), *s. m.* Terme de marine. Vaisseau à deux ponts ou à deux batteries couvertes. Un deux-ponts.

† **DEUX-QUATRE** (deû-ka-tr'), *s. m.* Terme de musique. Mesure qui contient deux noires. C'est un deux-quatre, c'est-à-dire un morceau où la mesure est en deux-quatre. Une mesure en deux-quatre.

— ÉTYM. Ce mot vient de ce que cette mesure se marque par un 2 sur un 4, comme une fraction dont on aurait retranché la barre. Elle vaut en effet deux quarts, c'est-à-dire la moitié de la mesure complète marquée par la ronde : et au lieu de dire *deux quarts*, ce qui serait le vrai sens, on a nommé les deux chiffres par leurs noms spéciaux.

† **DÉVA** (dé-va), *s. m.* Nom des dieux ou bons génies dans la religion indienne. || Nom des mauvais génies dans la religion parse.

— ÉTYM. Sanscrit, *deva*, divin; grec, δῖος; latin, *divus* (voy. DIVIN).

DÉVALÉ, ÉE (dé-va-lé, lée), *part. passé.* Du vin dévalé à la cave.

† **DÉVALEMENT** (dé-va-le-man), *s. m.* Action de dévaler; état de ce qui est dévalé. || Mot vieilli et populaire.

— ÉTYM. *Dévaler;* provenç. *devalament;* ital. *divallamento.*

DÉVALER (dé-va-lé), *v. a.* || 1° Faire descendre quelque chose. Dévaler du charbon à la cave. Un sac que je dévalais à terre avec une corde, J. J. ROUSS. *Prom.* 5. || Dévaler les degrés, les descendre. || 2° *V. n.* Descendre, aller en bas. Ouvrez de par le roi; au diable! un qui dévale! RÉGNIER, *Sat.* XI. Payen [nom propre], sauvons-nous de ta salle; Voilà le nuage crevé; Oh! comme à grands flots il dévale; Déjà tout en est abreuvé, ST-AMANT, *Œuvres*, 79. Pauvres enfants [Auvergnats] qui dévalent bien tristes de leurs montagnes, CHATEAUB. *Clermont*, 122. || Fig. On ne montera point au rang dont je dévale, CORN. *Rodog.* II, 2. || 3° Se dévaler, *v. réfl.* Être dévalé, descendu. La chenille qui s'est dévalée à l'aide d'un fil de soie extrait de sa filière, remonte assez vite et avec une adresse admirable en saisissant avec ses premières jambes une portion plus élevée du fil qui la tient suspendue, BONNET, *Observ.* 6°, *Insectes.*

— REM. Ce mot, dans le sens propre, est vieilli et populaire; cependant on peut le rajeunir par un emploi heureux, comme a fait Chateaubriand, ou par un emploi technique comme Bonnet; mais, dans un sens figuré, comme chez Corneille, il est tout à fait hors d'usage.

— HIST. XII[e] s. Li cops [le coup] devale par delez le blason [bouclier], *Ronc.* p. 88. || XIII[e] s. Peor ot Renart de morir, Si a esté moult effreez, Mes li cox [coq] est jus desvalez, *Ren.* 2076. Et viellesce, scez où demore? Dire le te vueil sans demore : Car là te convient-il aler, Se mort ne te fait desvaler Ou tens de jonesce en sa cave, *la Rose*, 4536. As ciex firent lor habitacles, N'onc puis, se ne fu par miracles, N'oserent çà jus devaler, *ib.* 5417. Comment Raison, de Dieu aimée, Est jus de sa tour devalée, Qui l'amant chastie et reprent De ce que fol Amour emprent [entreprend], *ib.* 2978. || XIV[e] s. Ay sire! font ilz, par Dieu le roi amant, Nous avons oy gent qui vont en devalant La voie du chastel.... *Guescl.* 16557. || XV[e] s. Et ordonnerent trois batailles sur le devaler de la montagne où ils estoient logés, FROISS. I, I, 41. Il se hasta tant de devaler la montée, qu'il estoit près hors d'haleine comme il vit son pere, LOUIS XI, *Nouv.* LI. À l'aide d'une corde qu'elle lui devala, il fit tant, qu'il fut en la chambre, ID. *ib.* LVII. || XVI[e] s. Par ycelluy avecques deux mains montoyt, puys devalloyt si roiddement que.... RAB. *Gar.* I, 23. Je me vois semblable À ceux qu'on devale au tombeau, MAROT, *Ps.* 143. Les yeux me troublent à monter devant une grande lumiere comme à devaler à l'ombre, MONT. I, 224. Il se devalla la nuict avec des cordes par une petite fenestre estroite le long de la muraille, AMYOT, *P. Æm.* 42. Couvert de sa petite housse, Qui jusqu'au bas luy devalloit, *Sat. Mén.* p. 216.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *val :* aller le long d'un val. Bourguig. *devaulai;* provenç. *davalar, devalar;* ital. *divallare.*

DÉVALISÉ, ÉE (dé-va-li-zé, zée), *part. passé.* Dépouillé par des voleurs d'un bagage de voyageur. Jupin et son fils déguisés En deux marchands dévalisés, SCARRON, *Gigantom.* V.

† **DÉVALISEMENT** (dé-va-li-ze-man), *s. m.* Action de dévaliser; état de celui qui est dévalisé.

— HIST. XVI[e] s. Desvalisement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Dévaliser.*

DÉVALISER (dé-va-li-zé), *v. a.* || 1° Voler à quelqu'un sa valise, ses hardes, son argent. Une escorte de 50 hommes armés qui souvent dévalisent ceux qu'ils accompagnent, P. L. COUR. *Lett.* I, 66. || 2° Par extension. Et le gros marchand, vous l'avez dévalisé [gagné au jeu]? HAMILT. *Gramm.* 3.

— HIST. XVI[e] s. Ils furent en divers lieux et diverses occasions chassez, devarisez, D'AUB. *Hist.* I 222. Devaliser, ID. *Hist.* II, 282. Il se jectoient sur

les marchands et les desvalisoient de l'argent de leurs marchandises, CARL. VI, 3. Le soldat de Lucullus ayant esté desvalisé par les ennemis, MONT. II, 5. Il fut poursuivy, tué et desvalisé de toutes ses despesches, BRANT. *Pescayre*.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *valise*.

† **DÉVALISEUR, EUSE** (dé-va-li-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévalise. Il a crié le premier au voleur, comme Arlequin dévaliseur de maisons, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 nov. 1764.

— ÉTYM. *Dévaliser*.

† **DÉVANÂGARI** (dé-va-na-ga-ri), *s. m.* Sorte d'écriture ou de caractère pour écrire le sanscrit. Le dévanâgari a été remplacé postérieurement par le bengali, qui en est une forme plus cursive. || *Adj.* Le caractère dévanâgari.

— ÉTYM. Sanscrit, *deva*, divin, et *nâgari*, sorte d'écriture.

DEVANCÉ, ÉE (de-van-sé, sée), *part. passé*. || 1° Avant qui on arrive. L'armée devancée par sa cavalerie. || Fig. La raison devancée par l'instinct. || 2° Surpassé. Le maître devancé par son disciple.

DEVANCER (de-van-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : je devançais; nous devançons), *v. a.* || 1° Dépasser en gagnant les devants. Devancer quelqu'un à la course. La reine dont ma course a devancé les pas, RAC. *Iphig.* I, 4. Sans murmure à l'autel vous l'alliez devancer, ID. *Mithr.* IV, 4. Il craignait que je ne passasse entre la borne et lui; car mes chevaux, mieux ménagés que les siens, étaient en état de le devancer, FÉN. *Tél.* V. || Il se dit aussi des choses avant lesquelles on arrive. Quel important besoin Vous a fait devancer l'aurore de si loin? RAC. *Iphig.* I, 1. Ce matin j'ai voulu devancer la lumière, ID. *Esth.* II, 1. Abner chez le grand prêtre a devancé le jour, ID. *Ath.* II, 6. Devançant la raison, croissant avec notre âge, VOLT *Fanat.* III, 3. || Par extension, faire quelque chose avant quelqu'un. Il croyait être le premier à demander cette place, mais d'autres l'avaient devancé. Le peuple, tout ravi, par ses vœux le devance, CORN. *Rodog.* V, 2. || 2° Aller en avant. Les éclaireurs devancent l'armée. | 3° Avoir le pas sur quelqu'un dans les cérémonies. || 4° Précéder dans l'ordre des temps. Ceux qui nous ont devancés dans la carrière. Votre père et les rois qui vous ont devancés, RAC. *Théb.* IV, 3. || 5° Surpasser, dépasser. Il devança tous ses rivaux. || Devancer le temps, l'âge, être plus avancé que ne comporte l'âge qu'on a. Il rompt l'ordre commun et devance le temps, MOL. *Mélic.* I, 4. Et déjà son esprit a devancé son âge, RAC. *Ath.* I, 2. || Devancer son siècle, lui être supérieur par quelques connaissances que l'on a acquises et qui ne sont pas encore devenues la propriété de tous. Celui qui devance son siècle, celui qui s'élève au-dessus du plan général des mœurs communes, doit s'attendre à peu de suffrages, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XV, p. 13, dans POUGENS. Combien peu d'hommes savent devancer leur siècle, et combien il doit être rare que le hasard les conduise aux grandes places! CONDORCET, *Maurepas*. || 6° Se devancer, aller plus loin l'un que l'autre. Ils s'efforçaient de se devancer dans la carrière.

— SYN. DEVANCER, PRÉCÉDER. Devancer vient de *devant*, et précéder a en composition la préposition latine *præ* qui veut dire en avant. De là vient que celui qui devance arrive le premier, et que celui qui précède marche en avant, en tête, le premier. Cette différence est purement étymologique et grammaticale, et, dans l'usage, les deux mots se prennent fréquemment l'un pour l'autre.

— HIST. XII° S. Assez [je] vel mieux devancer mon aage [mourir avant le temps], *Ronc.* p. 47. || XIII° S. Mes [mon] morirs devancira l'atendre, *Anciennes poésies mss.* t. 1, p. 316, dans LACURNE. || XVI° S. Souvent la renommée a devancé l'accident, MONT. I, 203. Pour faire le hardy et devancer ses compaignons, ID. II, 52. J'ay des affaires et du mesnage en main, depuis que ceulx qui me devanceoient en la possession des biens que je jouys m'ont quitté leur place, ID. III, 59. Le premier qui s'advisera de se pousser en faveur et en credit par cette voye là [la bonté et la justice], je suis bien deceu si, à bon compte, il ne devance ses compaignons, ID. III, 80.

— ÉTYM. *Dé*.... préfixe, et *avant*; picard, *devancher*; provenç. *devancir*. La conjugaison en *ir* se trouve aussi dans l'ancien français.

DEVANCIER, IÈRE (de-van-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a précédé un autre dans une carrière, un emploi. Ce peintre n'imite point ses devanciers. Je tiens cela de mon devancier. Les armes de ses devancières [celles qui étaient en charge avant elle] se voient en beaucoup de lieux, PATRU, *Plaidoyer* 16. || *Au plur.* Aïeux. Imitez l'exemple de vos illustres devanciers.

— HIST. XIII° S. As us et as coustumes que si devancier l'ont gardé par devant lui, *Liv. des mét.* 45. Toutes ces choses a usé cil Guerins et si devancier très le tens au bon roi Phelippe, *ib.* 263. On pot sivir [suivre] les oirs du plet qui fu commenciés contre lor devanciers, BEAUM. VI, 29. Sire, nous nous merveillons moult que vostre volenté est tele, que vous voulez donner au roy d'Angleterre si grant partie de vostre terre que vous et vostre devancier avez conquise sus li et par leur meffait, JOINV. 292. || XV° S. Or m'est avis que c'est grand ennui de piteusement penser et aussi considerer que ces grands bourgeois et ces nobles bourgeoises et leurs beaux enfants, qui d'estoch et d'extraction avoient demeuré, et leurs devanciers, en la ville de Calais, devinrent, FROISS. I, I, 323. Il n'a riens de bon en la ville Dont je ne soye devanciere [que je n'aie le premier], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 378, dans LACURNE. || XVI° S. Ils [les principes d'Aristote] ne sont non plus exempts du boute-hors qu'estoient leurs devanciers, MONT. II, 330.

— ÉTYM. *Devancer*. Dans E. Deschamps, *devanciere* est le nominatif dont le régime serait *devanceor* (devanceur); débris de cas qui au XV° siècle disparaissaient très-rapidement.

DEVANT (de-van; le *t* se lie : de-van-t un arbre), *prép.* || 1° En avant, dans la direction de l'avant, en face. Il se promenait devant la maison. Assis devant le feu. Passer devant quelqu'un. Mettre le siége devant une ville. Il était d'avis que ce trop fidèle disciple fût fouetté devant la porte du collége par la main du bourreau, PASC. *Prov.* 6. || Fig. Les services d'Hipal en ce même moment Lui reviennent devant la vue, LA FONT. *Fiancée*. Un roi sage.... Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui Ses préceptes.... RAC. *Ath.* IV, 2. || Aller devant soi, cheminer sans s'écarter de son chemin; et fig. Être simple d'esprit. Alix était fort neuve sur ce point; Le trop d'esprit ne l'incommodait point.... La pauvre dame allait tout devant elle, LA FONT. *Faiseur*. || 2° En présence de, avec cette nuance que les personnes sont supposées nous regarder. Je vous jure devant Dieu. Cela fut dit devant plus de vingt personnes. La parfaite valeur est de faire, sans témoins, ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde, LA ROCHEFOUCAULD, dans RICHELET. Un plus noble dessein m'amène devant vous, RAC. *Phèd.* V, 1. Je nomme à M. Basnage, M. Basnage luimême, et je lui demande devant Dieu quel intérêt il peut prendre à excuser, comme il fait, une si noire entreprise, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* § 18. Vous êtes souples devant les hommes et orgueilleux devant Dieu, BOURDAL. *Purific. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 163. Tous les cœurs des Romains.... Dans ces solemnités volent devant Titus, VOLT. *Brutus*, III, 2. Tâchons de mourir aussi saintement qu'elle; nous nous reverrons devant Dieu, MARMONTEL, *Mém.* XI. || Être devant Dieu, être mort. || Par extension. Devant quelqu'un, à ses yeux, à son esprit. Un tel abrégé, monseigneur, vous propose un grand spectacle; vous voyez tous les siècles précédents se développer, pour ainsi dire, en peu d'heures devant vous, BOSS. *Hist. Dessein général*. Que peuvent devant vous tous les faibles humains? RAC. *Iphig.* IV, 9. Quant à Daniel, depuis ce jour-là et dans la suite du temps, il devint grand devant le peuple, SACI, *Bible*, *Daniel*, XIII, 64. Nous sommes tous égaux devant Dieu, mais devant les hommes ce n'est pas de même, MARIVAUX, *Pays. parv.* t. II, 3° part. p. 37, dans POUGENS. Ces prêtres ombrageux M'ont dépeint devant vous comme un monstre, un impie, DELAV. *Vêpres sicil.* III, 2. || Fig. Les gouvernements devant l'opinion publique. Devant la honte qu'il allait encourir, il s'arrêta. Devant de tels objets l'amour a peu de charmes, VOLT. *Tancr.* I, 2. Ces Castillans, autrefois si redoutés, sont aussi petits devant la superstition que des esclaves asiatiques en présence de leur despote, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. Non, je ne le puis croire, et ma raison tremblante Devant le châtiment recule d'épouvante, DELAV. *Vêpr. sicil.* III, 1. || Terme de pratique. Cette affaire a été portée devant tel tribunal, elle est soumise à son jugement. || 3° En avant de. Porter quelque chose devant soi. Je me figure encor sa nourrice éperdue Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain, RAC. *Ath.* I, 2. || Avoir du temps devant soi, avoir du temps de reste pour faire quelque chose. || Avoir de l'argent devant soi, avoir une réserve d'argent disponible. || 4° Préposition d'ordre par rapport au lieu, à la place et par opposition à *après*. C'est mon ancien, il passe devant moi. || Fig. L'intérêt de l'honneur va devant l'amitié, ROTROU, *Bélis.* IV, 9. La vie va devant toutes choses, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 10. À vous parler franchement, l'intérêt du directeur va presque toujours devant le salut de celui qui est sous sa direction, ST-ÉVREM. *Conv. du P. Canaye*. Je mettrai désormais ma santé devant toutes choses, SÉV. 261. Tant que vous mettrez toutes sortes de choses devant votre santé.... ID. 395. En France j'ai des parents, à Rome j'ai des amis, et je mets l'amitié bien loin devant la parenté, P. L. COUR. *Lett.* I, 259. || 5° Préposition d'ordre par rapport au temps et marquant l'antériorité. Devant cet ouvrage Vous n'en vîtes jamais qui fût digne de vous, MALH. IV, 8. Le ciel devant les temps avait marqué pour lui Ce trésor amoureux qu'il possède aujourd'hui, ROTROU, *Bélis.* IV, 2. Devant ce temps [vingt ans] l'on est enfant, PASC. *Sur l'amour*. Devant toutes choses je lus quatre de vos lettres, SÉV. 166. Je ne vous dis ici que ce qu'a dit Voiture : L'ami de Mécénas, Horace, dans ses sons, L'avait dit devant lui; devant eux la nature L'avait fait dire en cent façons, LA FONT. *Poésies mêlées*, LVIII. De ce qu'on le faisait lever devant l'aurore, ID. *Fabl.* VI, 11. Si les Égyptiens n'ont pas inventé l'agriculture, ni les autres arts que nous voyons devant le déluge, BOSS. *Hist.* III, 3. Un peu devant sa mort, ID. *ib.* I, 3. Ils ajoutaient deux points dignes d'une particulière considération : l'un, que tous les enfants des fidèles étaient sanctifiés, et qu'aucun de ces enfants, qui mouraient devant l'usage de la raison, n'était damné; l'autre.... ID. *Variat.* 14. || 6° *Adv.* Exprimant un rapport de situation en avant. Courez devant. Mettez cela devant; moi, je mettrai ceci derrière. Vous alliez devant; lui allait après. Nos amis sont devant; allongez le pas, vous les rattraperez. || Terme de marine. Être vent devant, se dit d'un navire qui est debout au vent, qui reçoit le vent sur ses voiles en le prenant de devant. Donner vent devant, présenter sa proue au vent par suite d'une manœuvre. Prendre vent devant, présenter sa proue au vent par suite d'un accident. || Fig. Cet homme est vent devant, il ne sait quel parti prendre. || Terme de vénerie. Un valet de limier met devant, quand il déploie le trait et commence sa quête. || 7° Il exprime un rapport d'antériorité dans le temps, auparavant. Ses flots.... Sont trouvés par ceux qui les boivent Aussi peu salés que devant, MALH. IV, 5. Avecques un bon jour amis comme devant, RÉGNIER, *Sat.* III. Que si, comme devant, il vous faut encor suivre, J'y consens.... MOL. *l'Étour.* V, 3. Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même, Je suis gros Jean comme devant, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Le père avait longtemps devant Cette fille légitimée.... ID. *Coupe*. ....La joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous; vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de cet état; mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant [meurent d'abord], et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère fille, SÉV. 613. On s'arrête là [à une époque] pour considérer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou après, et éviter par ce moyen les anachronismes, BOSS. *Hist. Dessein général*. Une constance qu'il n'avait jamais connue devant, HAMILT. *Gramm.* 11. L'aumônier [de l'Évêque] mangeait devant, à la table du maître d'hôtel, ST-SIM. 32, 120. || 8° Ci-devant, *loc. adv.* Précédemment. Comme nous avons dit ci-devant. || Autrefois. Il demeurait ci-devant en tel endroit. Ci-devant employé. || *Adj. invar.* Les ci-devant récollets, les récollets qui ne le sont plus. Un ci-devant noble, un noble qui ne l'est plus. || Pendant la Révolution on a dit populairement, par abréviation, un ci-devant pour un noble, les lois révolutionnaires ayant aboli la noblesse. Les ci-devant. || Il s'emploie encore dans le style familier et par moquerie devant un qualificatif. Un ci-devant jeune homme. Un ci-devant beau. || 9° Sens devant derrière, *loc. adv.* Voy. SENS. || 10° Devant derrière, en mettant le devant à la place du derrière. Trébuchant par le cul s'en va devant derrière, RÉGNIER, *Sat.* X. || 11° Devant que, *loc. conj.* gouvernant le subjonctif, avant que. Ils pourraient facilement détruire le cardinal Mazarin, devant qu'il eût le temps de s'établir, LA ROCHEF. *Mém.* 16. Je crie toujours : voilà qui est beau, devant que les chandelles soient allumées, MOL. *Préc.* 10. Et devant qu'il vous pût ôter à mon ardeur, Mon bras de mille coups lui percerait le cœur, ID. *Éc. des maris*, III, 2. Devant que l'Amour fût le mari de Psyché, c'était son amant, LA FONT *Psyché*, II, p. 136. Cependant devant qu'il fût nuit

Il arriva nouvel encombre, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Celle-ci prévoyait jusqu'aux moindres orages, Et devant qu'ils fussent éclos, Les annonçait aux matelots, ID. *ib.* I, 8. Vous l'apprendrez devant qu'il soit demain, ID. *Psaut.* Deux ans devant qu'il [Galérius] eût obligé Dioclétien à quitter l'empire, BOSS. *Hist.* I, 10. Il était devant qu'Abraham fût fait, ID. *ib.* II, 6. Couronnons-nous de roses, devant qu'elles soient flétries, ID. II, *Pénit.* 3. Ces vérités subsistent devant tous les siècles et devant qu'il y ait eu un entendement humain, ID. *Connaiss.* IV, 5. .... Et devant que votre âme, Prévenant mon espoir, m'eût déclaré sa flamme, RAC. *Baj.* V, 4. Ah! devant qu'il expire.... ID. *Andr.* V, 1. .... Devant qu'il soit deux ans Je veux que l'on me voie avec des airs fendants, Dans un char magnifique.... REGNARD, *Ménechmes*, IV, 2. Et devant que je meure, Consolez mes vieux ans dont vous faites l'espoir, VOLT. *Tancr.* I, 4. || Devant que de, avec l'infinitif, même sens. Le sang.... est plus subtil et plus vif, et plus chaud après en être sorti [du cœur], c'est-à-dire étant dans les artères, qu'il n'est un peu devant que d'y entrer, c'est-à-dire étant dans les veines, DESC. *Méth.* 5, 8. Depuis que je suis parti de Madrid, j'ai fait, devant que de venir ici, deux cent cinquante lieues d'Espagne, qui n'en valent guère moins que cinq cents de France, VOIT. *Lett.* 42. Devant que de prendre connaissance de ces distinctions, HAMILT. *Gramm.* 4. Il lui demanda, devant que de l'acheter, à quoi il lui serait propre, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Devant que de procéder à l'ordination, BOSS. *Var.* 7. || Devant que, avec l'infinitif, même sens. Et devant que mourir ou d'une ou d'autre sorte, RÉGNIER, *Élég.* I. Si devant que sortir des confins d'Italie, LA FONT. *Joc.* Autrement il mourrait devant qu'être à la ville, ID. *Fabl.* VI, 16. Si, devant que mourir, la triste Bérénice Vous veut de son trépas laisser quelque vengeur, ID. *Bérén.* IV, 5. || **12°** *S. m.* La partie antérieure. Le devant de la tête. Les pieds de devant. Le devant d'un édifice. Loger sur le devant. Rangez cela [une déchirure à un vêtement] du côté de la muraille, et présentez toujours le devant au monde, MOL. *Avare*, III, 2. Paul Scarron et sa femme [depuis Mme de Maintenon] n'avaient pour tout logement que deux chambres sur le devant, séparées par l'escalier, une cuisine sur la cour, et un cabinet où couchait un petit laquais, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, t. III, p. 303, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Il bâtit sur le devant, se dit d'un homme qui engraisse et prend du ventre. Elle bâtit sur le devant, se dit d'une femme enceinte. || Terme de vétérinaire. Cheval serré du devant, cheval dont les membres antérieurs sont trop rapprochés. Large du devant, ou trop ouvert, disposition inverse. || Devant de perruque, les cheveux bouclés qui couvrent le front. || Terme de marine. Synonyme d'avant ou même de proue. || **13°** Ce qui se met devant quelque chose. Un devant d'autel. || **14°** Le devant, ce qui précède dans un écrit. Les décisions d'Escobar sont commodes, en ce qu'étant indépendantes du devant et de la suite, et toutes enfermées en de petits articles, elles ne sont pas sujettes à vos distinctions, PASC. *Prov.* 12. || **15°** Les devants d'un tableau, les premiers plans. || On le dit aussi au singulier. On voit sur le devant un soldat mort ou blessé, DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 169, dans POUGENS. || L'avance qu'on a. Prendre, gagner le devant, les devants, partir avant quelqu'un ou le devancer en route. Alors que le roi passe, il gagne le devant, RÉGNIER, *Sat.* X. Il leur ordonna de prendre les devants, HAMILT. *Gramm.* 5. Le duc de Mayenne prit toujours le devant avec un corps d'environ dix mille hommes, ANQUET. *Ligue*, III, p. 150. || Fig. Prendre les devants, prévenir quelqu'un, le gagner de diligence en quelque affaire. Ainsi je me comptais de ses premiers suivants, Mais déjà Vinius avait pris les devants, CORN. *Othon*, I, 1. Ils vous écriront; pour moi je prends les devants, SÉV. 57. || Prendre les devants, prendre d'avance toutes les mesures nécessaires. M. l'abbé de Choisy fut reçu sans opposition [à l'Académie]; il avait pris tous les devants qu'il fallait auprès des gens qui auraient pu lui faire de la peine, RAC. *Lettre à Boileau*, 5. || Terme de vénerie. Prendre les devants, se dit quand on a perdu la voie d'une bête et que l'on fait un grand tour pour en rencontrer d'autres. Prendre les devants d'une enceinte, c'est en faire le tour avec un limier, afin qu'il se rabatte des voies qu'il rencontrera. Prendre les grands devants, rechercher, dans un défaut, la voie d'une bête de meute, en avant de l'endroit où le défaut a lieu. || **16°** Au-devant de, *loc. prép.* À la rencontre de. La foule se portait au-devant du prince. Il va au-devant des ennemis, FÉN. *Tél.* X. || Fig. Aller au-devant de, prévenir. Aller au-devant d'une objection. La loi vient au-devant de tout de l'Évangile, BOSS. *Hist.* II, 13. Il va au-devant de tout ce que je puis souhaiter, FÉN. *Tél.* XIII. || Au-devant, *loc. adv.* À la rencontre. Aller au-devant. Il se porte au-devant, lui parle, le cajole, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Fig. Aller au-devant, faire les premiers pas, être le premier à entamer une affaire, à se réconcilier, etc. Quand nous avons quelque différend ma sœur et moi, si je fais la froide et l'indifférente, elle me recherche; si elle se tient sur son quant-à-moi, je vais au-devant, LA FONT. *Psyché*, II, p. 140. || Courir au-devant, s'exposer à. Tel qui les craint [les tentations] court au-devant; Tel qui les fuit s'y précipite, CORN. *Imit.* I, 13. || **17°** Par-devant, *loc. adv.* Par la partie antérieure. Il le saisit par-devant. C'est toujours par-devant qu'ils se trouvent blessés, TRISTAN, *Panthée*, IV, 2. Ils avaient reçu leurs blessures par-devant, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, ch. 11, dans RICHELET. || Terme de palais. Par-devant, *loc. prépos.* En présence de. L'arrangement se fit par-devant notaire. Je ne donne mon cœur que par-devant notaire, REGNARD, *Joueur*, IV, 9. || **18°** Dès devant, dès avant. Et les sergents et les procès Et les créanciers à la porte Dès devant la pointe du jour, LA FONT. *Fabl.* XII, 7. || Proverbe. Les premiers vont devant, c'est-à-dire les plus diligents ont l'avantage. || Voy. AU-DEVANT, à son rang alphabétique.

— REM. **1.** *Devant que* ou *devant de*, avec un verbe, a été condamné comme une expression vieillie; mais, cette locution étant autorisée comme elle est, on pourrait très-bien s'en servir, surtout en poésie. || **2.** Il lui est allé au-devant est une locution incorrecte; il faut dire : Il est allé au-devant de lui. Cependant on la trouve quelquefois : Vous semble-t-il point que vostre cœur se tourne de son costé et en certaine façon luy va au-devant? ST FR. DE SALES, p. 558. Voy. aussi l'hist. au XV^e s. || **3.** Pourquoi *au-devant* avec un trait d'union, et *au delà* sans trait d'union? Le mieux, c'est-à-dire le plus simple, serait de supprimer le trait d'union.

— HIST. XI^e s. N'i a castel qui devant lui remaigne, *Ch. de Rol.* I. Blancandrins vint devant l'empereor, *ib.* XXXI. Terre major mout est loin ça devant, *ib.* CXXXII. Si com li cers s'en va devant les chiens, *ib.* CXXXIX. De devant sei [il] fait porter son dragon, *ib.* CCXXXVII. Seigneur baron, devant chevaucherez, *ib.* CCXXXVIII.

— XII^e s. Devant le roi vint dus Naymes errant, *Ronc.* p. 35. Tout primerains devant [en avant de] sa compegnie Va demandant pris de chevalerie, *ib.* p. 58. L'eve de Sebre lor estoit de devant, *ib.* p. 109. Li amiraus a parlé tout devant [le premier], *ib.* p. 119. Tout droit à Blaive [ils] en sont devant alé, *ib.* p. 166. Et [il] s'est assis sur moi en mon devant, *ib.* p. 163. Une beauté m'est venue devant, Qui me semont et prie que je chant [chante], *Couci*, V. Car sa beautez me fait tant esbahir Que je ne sai devant li [elle] nul langage, *ib.* XIX. Et que pourront dire si ennemi [de Dieu], Là où li saint trembleront de doutance Davant celi qui onques ne menti? QUESNES, *Romancero*, p. 96. Et Gilemers l'Escot dit outrage et folie, Quant de ceste besogne devant tous vous desfie, *Sax.* XX. Salomons les apele devant le duc Richart, *ib.* XXIX. E pis que nuls qui devant lui out ested, envers nostre Seignor uverad [il agit], *Rois*, p. 309.

— XIII^e s. Et passerent par-devant Constantinoble, si près des murs qu'on peust traire desus et seur les tours, VILLEH. LXII. Halas! quels damages leur avint el quaresmes, devant ce qu'il [avant que] deussent movoir, ID. XXIX. Devant en la poitrine bien il [le] sut assener [le coup], *Berte*, III. [Elle] Fut devant le roi Flore son pere à genous mise, *ib.* VI. À destre et à senestre, et devant et derriere, *ib.* XXVIII. [Que] Leur male traïson devant tous en appert, *ib.* XXXIV. Devant la mienuit li tems un peu s'escure, *ib.* XLII. J'ai dit à la royne que [vous] ne venrez noient, Devant que il sera près de l'avesprement, *ib.* LXXXIII. Il a tantost Morant par devant lui mandé, *ib.* CIII. Mais or en savons mains [moins] que ne savions devant, *ib.* CVII. Ci devant [en face] maint [habite] Symons, preudoms est durement, *ib.* CX. Vers la terre viennent siglant : Li vens lor est venus devant; Ne porent prendre cil le port; Adont i ot grant desconfort, *Lai de Melion.* Et ainsi comme les anciens dient, les roys de Jerusalem qui furent devant le roy Jehan, tindrent bien ceste coustume, JOINV. 217.

— XIV^e s. Et au devant il sont paisibles sans estre esmeus, ORESME, *Eth.* 82. Quant deux personnes sont amis, c'est sainte chose que devant [de préférence] honnorer et preferer verité, ID. *ib.* VI, 10. Là furent li Juif ainsi comme devant, Et sauvé de la mort, ainsi con je vous chant, *Guescl.* 9723. Les sajettes de coi li fer furent trenchant, Retournerent sour iaus [eux], che que derier devant, *Baud. de Seb.* V, 250.

— XV^e s. Là [à Bristol] furent pris ledit messire Hue le pere et le comte d'Arondel, et amenés par devant la roine, FROISS. I, I, 20. En devant ce temps, en l'an de grace mil trois cent soixante-quinze, estoit advenu une cruelle justice en la cité de Bordeaux, ID. II, II, 2. Là furent toutes les paroles au devant dites relatées et proposées, entendues, accordées, ID. I, I, 96. Ainsi chevauchoit le comte Derby le pays d'un lez et d'autre; ni nul ne lui alloit au devant, et conqueroit villes, cités et chasteaux, ID. I, I, 243. Plusieurs horribles faits qui eussent esté faits, se il ne fust allé au devant, dont il fist aumosne et gentillesse, ID. I, I, 272. Quand la roine ouït ces nouvelles, si fut plus desconfortée et esbahie que devant.... ID. I, I, 12. Et avoient une grande haye et ung fossé au devant d'eulx, COMM. I, 3. Leur remonstroit et leur mettoit au-devant les dommages qui estoient pretz de leur venir, ID. III, 3. Le dit prince print congié du dit duc le soir devant la bataille, ID. V, 3. Ilz en tuerent une partie devant que ilz sceussent gaigner la ville, ID. III, 3. Jamais robe ne vestira Que de blanc, ne ne partira Dont il est, que les pieds devant, *Patelin.* À tromper devant et derriere, Estoit un homme diligent, VILLON, 1^{re} *Repue franche.* Et entreprint le chirurgien à guarir cet œil, Dieu devant [après Dieu], LOUIS XI, *Nouv.* LXXXVII.

— XVI^e s. Je me suis veautré six ou sept tours parmy le lict, devant que me lever, RAB. *Gar.* I, 21. En plaine nuict, davant que soy retirer, alloyent veoir la face du ciel, ID. *ib.* I, 23. Soubdain, davant boyre ny manger, se transpourtarent on capitoly, et là, devant leur roy.... ID. *ib.* I, 26. Laquelle nouvelle entendue, sortirent on devant de luy tous les habitans de la ville, ID. *Pant.* II, 31. Voyez moy devant et derriere : c'est la forme d'une toge anticque, ID. *ib.* III, 7. Si toust que nous saurons vostre partement, nous gaignerons les devans, MARG. *Lett.* 113. Il estoit hier tout davant moy quant je vous dis adieu, ID. *ib.* 122. Je vous ay cy devant faict bien ample responce à toutes vos lettres, ID. *ib.* 151. Ils ont contraint les pouvres gens en porter plaincte à la justice par devant le seneschal de Beaucaire, ID. *ib.* 159. Il veit devant ses yeulx.... MONT. I, 27. Courir au devant des conjurations par supplices, ID. I, 133. L'armée que les Romains luy envoyoient au devant, ID. I, 230. Il envoya devant quelque bouteille de vin empoisonné, ID. I, 252. Cesar marchoit tousjours devant sa troupe, la teste descouverte, ID. I, 260. Il n'auroit ny devant ny derriere luy rien qui ne.... ID. I, 356. J'en ay allegué par cy devant des exemples, ID. II, 29. Je ne me veulx pas despouiller devant que de m'aller coucher, ID. II, 75. Devant qu'ils se laissent assubjectir, il fault, ou qu'ils soient contraincts, ou deceus, ID. IV, 358. Les Atheniens sacrifient un mouton le jour de devant la grande feste de Theseus, AMYOT, *Thés.* 4. Theseus ne feit raire que le devant de sa teste seulement, ID. *ib.* 5. La cause pour laquelle ilz se faisoient ainsi tondre par devant, estoit.... ID. *ib.* Il se jetta la teste devant en une riviere, où il se noya, ID. *ib.* 32. Les deux armées furent longuement l'une devant l'autre sans combattre, ID. *ib.* 33. À la fin elle se delivra de deux enfans jumeaux; ce qui feit encore plus grande peur que devant à Amulius, ID. *Rom.* 4. Ayant pris ceste resolution, il s'en alla devant toute œuvre en la ville de Delphes, ID. *Lyc.* 8. Ne te souvient-il pas que devant hyer, ainsi que nous dinions chez toy.... ID. *Comm. refrén. la colère*, 33. Ce grand prince, quelques heures devant mourir, CARL. I, 47.

— ÉTYM. Berry, *davant*; provenç. *davan*, *devant*; catal. *devant*, *davant*; anc. espagn. *delant*, *devant*; espagn. mod. *delante*; portug. *diante*; ital. *dinanzi*. Le français *devant* est *de*.... préfixe, et *avant*; l'espagnol *delante* est *del*, de le, et le latin *ante*, avant; l'italien est le préfixe *di*, de, *in*, en, et *anzi*, du latin *ante*, avant.

DEVANTIER (de-van-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des de-van-tié-z en toile), *s. m.* Tablier que portent les femmes du peuple. Vieux et familier.

— HIST. XVI^e s. Pour le buffet estoit un jeune pasteur qui tiroit une bergere par son devantier, YVER, p. 552. Et y avoit de jeunes hommes ceints à travers le fond du corps de beaux devantez ouvrez à l'aiguille, AMYOT, *P. Æm.* 56.

— ÉTYM. *Devant.*

DEVANTIÈRE (de-van-tiê-r'), *s. f.* Sorte de jupe fendue que portent les femmes quand elles montent à cheval à la manière des hommes.

— HIST. XVIe s. Ceulx qui, parmi les jeux, refusent les opinions serieuses, font, dict quelqu'un, comme celui qui craint d'adorer la statue d'un saint, si elle est sans davantiere, MONT. III, 359.

— ÉTYM. *Devant.*

† **DEVANTOT** (de-van-to), *s. m.* Terme de marine. Tablier d'une voile. Peu usité.

— ÉTYM. *Devant.*

DEVANTURE (de-van-tu-r'), *s. f.* || 1° La face antérieure d'une maison. || 2° Devanture de boutique, revêtement en boiserie du devant d'une boutique. || 3° Boiserie qui forme l'encadrement d'une alcôve. || 4° Plâtres de couverture par lesquels les couvreurs raccordent les tuiles au bas des souches de cheminée ou de tout autre plan vertical auquel se rattache un toit.

— HIST. XIIIe s. Par devant li vilain s'est trez, Autressi con s'il fust contrez [contrefait], Par devant li, grant aleüre, Tant qu'il vint à la devanture, Son chief covert d'un mantelet, *Ren.* 7864.

— ÉTYM. *Devant.*

DÉVASTATEUR, TRICE (dé-va-sta-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui dévaste. Un torrent dévastateur. || 2° *S. m.* Celui qui dévaste. Et, courbant ses drapeaux devant l'arche de Dieu, Dévastateur du monde, [Cyrus] enrichit le saint lieu, GUIRAUD, *Machab.* II, 6.

— ÉTYM. Lat. *devastator*, de *devastare*, dévaster.

DÉVASTATION (dé-va-sta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de dévaster. Les dévastations des torrents.

— ÉTYM. Lat. *devastatio*, de *devastare*, dévaster.

DÉVASTÉ, ÉE (dé-va-sté, stée), *part. passé.* Les campagnes dévastées par l'ennemi, par un ouragan. || Par extension. Alors son langage si abondant et si riche, sa diction si virile et si noblement accentuée, sa pantomime si spontanée, si heureuse, tout, jusqu'à sa physionomie dévastée [défigurée par les ravages d'une maladie], était expression, mouvement, peinture, entraînement, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 218. || Dans un sens moqueur. Moi aussi, j'ai eu la physionomie dévastée et une chevelure renouvelée des rois mérovingiens, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 1. || Un crâne dévasté, un crâne devenu chauve.

DÉVASTER (dé-va-sté), *v. a.* || 1° Rendre désert d'une façon quelconque. Cet excès de démence, accrédité pendant des siècles, avait dévasté la terre autant que les guerres les plus cruelles, VOLT. *Princ. de Babyl.* 6. || Rendre désert par le ravage. Les ennemis ont dévasté cette province. || 2° Fig. L'amour dévaste les âmes où il règne, CHATEAUB. *Génie*, II, 32. Une grande pensée s'élève, par intervalles, dans une âme que le temps et le malheur ont dévastée, ID. *René*, 176.

— ÉTYM. Lat. *devastare*, de la préposition *de*, et *vastus*, vaste (voy. VASTE) : rendre vaste, désert. *Devastare* donna, dans l'ancien français, *degaster*, remplacé chez les modernes par *dévaster*, calqué sur le latin.

† **DÉVEINE** (dé-vè-n'), *s. f.* Terme de jeu. Suite de chances défavorables : c'est le contraire de la veine. Il ne sait à quoi attribuer sa déveine.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *veine.*

† **DÉVELOPPABLE** (dé-ve-lo-pa-bl'), *adj.* Qui peut être développé. || Terme de géométrie. Surface développable, surface courbe que l'on conçoit comme se développant et s'appliquant en totalité sur un plan. Ainsi la surface du cylindre et celle du cône sont développables, parce que ces deux corps, en se déroulant sur un plan, le touchent successivement par tous leurs points, et peuvent être conçus comme y laissant complétement leur empreinte. Au contraire, la surface de la sphère n'est point développable, parce que, ne touchant jamais le plan qu'en un point à la fois, elle n'y aura, après un tour entier, appliqué qu'un seul de ses cercles.

— ÉTYM. *Développer.*

† **DÉVELOPPANTE** (dé-ve-lo-pan-t'), *adj.* Terme de géométrie. Courbe développante, ou, substantivement, une développante, courbe produite par le déroulement d'un fil enroulé sur sa développée.

DÉVELOPPÉ, ÉE (dé-ve-lo-pé, pée), *part. passé.* || 1° Qui n'est plus enveloppé. Un paquet développé. || Fig. Touche, Verbe éternel, ces âmes curieuses; Celui que ta parole une fois a frappé, De tant d'opinions vaines, ambitieuses Et souvent dangereuses, Est bien développé, CORN. *Imitation*, I, 3. || 2° Qui n'est plus plié, enroulé. Une pièce d'étoffe développée. Un rouleau développé. || Fig. Un cœur comme le mien, qui ne vous a jamais été assez développé [connu], VOLT. *Roi de Pr.* 111. || 3° Qui a pris son développement, sa croissance. Un corps développé. Un germe lentement développé. || Fig. Zoon n'aimant donc rien, ne s'aimant pas lui-même, Vit Iole endormie, et le voilà frappé; Voilà son cœur développé.... LA FONT. *Filles de Minée.* || 4° Qui a une étendue considérable, en parlant de ce qui est dit ou écrit. Un récit très-développé. Une histoire développée. || 5° Exposé, expliqué. L'affaire développée avec beaucoup de soin par l'avocat. || 6° Mis au jour, débrouillé. Ce mystère développé à grand'peine.

DÉVELOPPÉE (dé-ve-lo-pée), *s. f.* Terme de géométrie. Courbe par le développement de laquelle on peut supposer qu'une autre courbe est formée; courbe qui est le lieu de tous les points de rencontre des normales infiniment voisines menées à une courbe donnée.

— ÉTYM. *Développé.*

DÉVELOPPEMENT (dé-ve-lo-pe-man), *s. m.* || 1° Action de développer, de déployer, de dérouler. Le développement d'une pièce d'étoffe. || 2° Terme d'architecture. Extension, sur une surface plane, des surfaces qui enveloppent un voussoir ou toute autre pièce de trait. || Dessin des plans des coupes, et des élévations sur toutes les faces d'un édifice. Faire le développement d'une pièce de trait, se servir des lignes de l'épure pour en lever les différents panneaux. || 3° Terme de géométrie. Action par laquelle on développe une courbe pour lui faire décrire une développante. || Terme d'algèbre. Formation d'une série qui représente une fonction analytique. || 4° Terme d'escrime. Aisance que l'on montre en tirant, et par laquelle le corps se déploie. || 5° Terme de médecine. Développement du pouls, se dit du pouls qui devient plus ample et plus fort. || 6° Terme de peinture et de sculpture. Ampleur dans la pose d'une figure et dans la ligne qui forme la suite des parties. || 7° Croissance des corps organiques. Le développement d'un bourgeon, d'un germe. L'instant où ce développement [du germe] commence est ce que nous nommons improprement génération, BONNET, *Ess. psychol.* ch. 85. Tout n'est que changement et que développement, ID. *ib.* || Il se dit, en histoire philosophique, du mode suivant lequel croît la civilisation. Le développement de l'humanité. || Par analogie. Le développement d'une maladie, d'une tumeur. || Par une autre analogie. Le développement des passions, des sentiments, leur naissance et progrès dans l'âme humaine. C'est la force de la nature et non la frivolité du cœur, qui, sous un climat énergique, hâte le développement des passions, STAEL, *Corinne*, VII, 3. || 8° Exposition détaillée. Cela exigerait d'assez grands développements. || 9° Fig. Le développement d'un caractère, d'une situation, la série par laquelle passent un caractère, une situation pour se dessiner. || On dit dans le même sens, au théâtre, le développement d'une intrigue. || 10° Étendue. Ce général avait donné trop de développement à son aile droite.

— ÉTYM. *Développer.*

DÉVELOPPER (dé-ve-lo-pé), *v. a.* || 1° Ôter l'enveloppe qui contient quelque chose. Développer un paquet. || Fig. Mon âme en toute occasion Développe le vrai caché sous l'apparence, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. || Il se dit, ou plutôt il s'est dit des personnes, et signifie alors tirer d'un embarras. ..... Ne lui serions-nous pas injurieux si nous pensions qu'il y eût monstre qui pût échapper à son épée, ni labyrinthe d'où sa prudence ne fût capable de nous développer? MALH. *à M. de Luynes*, *Trad. du* XXXIIIe *liv. de T. Live.* || 2° Déployer, dérouler. Développer du drap, une tapisserie. Le rouleau fut développé. Il voit deux légions nouvelles Qui pour l'environner développent leurs ailes, SAURIN, *Spartac.* V, 9. || Par extension. Les paquebots des messageries impériales parcourent tous les ans 917580 milles marins, c'est-à-dire 42 fois et demie le tour de la terre; autrement dit, chaque navire développe, dans son année, presque le tour du monde, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LI, p. 1074. || Fig. ....pour en développer l'embarras incertain [du labyrinthe], Ma sœur du fil fatal eût armé votre main, RAC. *Phèdre*, II, 5. [Il] Sut de leur noir complot développer le fil, ID. *Esth.* II, 3. || 3° Terme d'algèbre. Développer une fonction, une série, trouver les différents termes qui y sont implicitement renfermés. || 4° Terme d'architecture. Rapporter, sur un plan, toutes les différentes faces d'une pierre, et même les parties d'une voûte. || 5° Terme de médecine. Développer le pouls, lui donner plus d'ampleur et de force. || 6° Terme de peinture et sculpture. Donner à une figure une pose ample et d'un aspect agréable. || 7° Donner croissance, en parlant des êtres organisés. La chaleur développe les germes des plantes. Des exercices propres à développer le corps. || Dans un même sens, en parlant des facultés intellectuelles ou morales. Développer l'intelligence d'un enfant. Son cœur fut développé par les affections de famille. Qui veut être heureux et développer son génie, doit, avant tout, bien choisir l'atmosphère dont il s'entoure immédiatement, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || 8° Exposer, présenter en détail. Développer le sujet d'un ouvrage. L'avocat développa l'affaire avec éloquence. Et afin que tout convienne, les promesses spirituelles sont développées par la prédication de l'Évangile, dans le temps que le peuple juif, qui n'en avait reçu que de temporelles, n'a plus de grandeur à espérer, BOSS. *Hist.* II, 13. || 9° Faire connaître. Pour développer tout ce mystère, il faut dire.... PATRU, *Plaidoyer* 5, dans RICHELET. Je crois que quelque aventure un jour me viendra développer une naissance plus illustre, MOL. *Préc. rid.* 6. Il faut développer ce mystère à vos yeux, RAC. *Brit.* III, 6. Il [l'esprit de Dieu] nous développe toute la corruption de nos penchants, toute l'enflure de notre cœur, MASS. *Myst. Pentec.* Voltuméius, qui sous la promesse de sa grâce développa tout le secret des conjurés, VERTOT, *Révol. rom.* XII, p. 209. || 10° Mettre en usage. Ile éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente, où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration, BOSS. *Marie-Thér.* || 11° Se développer, *v. réfl.* N'être plus ployé, enroulé. Les rouleaux ou volumes trouvés à Herculanum ne se développent qu'à grand'peine et très-imparfaitement. || S'étendre. L'armée se développa dans la plaine. || Fig. Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut! BOSS. *Reine d'Anglet.* Un tel abrégé, monseigneur, vous propose un grand spectacle; vous voyez tous les siècles précédents se développer, pour ainsi dire, en peu d'heures devant vous, ID. *Hist.* I, *Dessein général.* || 12° Se développer, se dit du pouls devenant plus ample et plus fort. || 13° Se débarrasser. .... Que les Grecs devaient prendre garde que, se voulant garantir des incommodités qu'ils avaient à leur porte, ils ne fissent ouverture à d'autres qui les fâcheraient bien davantage et dont il ne leur serait pas si aisé de se développer, MALH. *Le* XXXIIIe *livre de T. Live*, ch. 12. || 14° Prendre croissance. Les organes se développent lentement. Cet arbre se développe rapidement. Madame de la Tour, voyant sa fille se développer avec tant de charmes, sentait augmenter son inquiétude avec sa tendresse, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Même sens en parlant des facultés intellectuelles ou morales. Son génie ne se développa que lentement. Cet enfant fait de grands progrès, il s'est beaucoup développé depuis quelque temps. || Il se dit aussi des maladies qui naissent. Il était malade, on ne savait ce qu'il avait : une variole se développa. Une tumeur s'est développée sur le tibia. Une maladie contagieuse, comme on n'en avait pas vu depuis longtemps, se développa tout à coup dans Rome, STAEL, *Corinne*, XV, 3. || 15° Passer par une série de phases. L'action de cette pièce ne se développe que lentement.

— HIST. XIIIe s. Tant gonfanon de soie au vent devolepé, *Ch. d'Ant.* VIII, 320. || XIVe s. Chascun la lance au poin et l'espée au costé, Banieres et penons au vent desvolospé, *Guescl.* 22187. Or il a commandé les trompettes sonner, Les bannieres dresser, au vent desvoloper, *ib.* 20092. Se le sanglier n'avoit bien clos le laz, il se porroit desvoloper, *Modus*, f° XLVII, *verso.* La glu n'y puet tenir, et s'en est ung oisel tantost desveloppé, *ib.* f° CXXXIII. || XVe s. Et fit on apporter sa banniere devant son hostel et la developper, FROISS. I, I, 110. Dame, dist il, desveloppez vous; si verrons si vous estes la royne. Elle se desveloppa, et il voit que c'est elle, *Lancelot du Lac*, t. II, f° 2, dans LACURNE. || XVIe s. Il s'empestre comme en des pieges, dont il ne se pourra jamais desvelopper, CALVIN, *Instit.* 774. Se desvelopper d'un argument, MONT. I, 11. Amyot a developpé si heureusement Plutarque, ID. II, 41. Desvelopper des enigmes, ID. III, 58. Ayant faict grands faicts d'armes de sa personne pour se desvelopper [il était investi], ID. III, 93. Pourvoyant tout en un coup à infinies difficultez, pour s'en sçavoir dextrement desvelopper, AMYOT, *Marius et Pyrrhus*, 2. Quand ilz ont achevé d'escrire, ilz desveloppent le parchemin et l'envoyent à leur capitaine, ID. *Lysand.* 36. Quand il fut sur le pont, il desveloppa son manteau, et jetta leur requestes toutes

ensemble dans la riviere, ID. *Démétr.* 68. Le matin les cheveux seront desveloppés de ladite paste, PARÉ, XXV, 46.

— ÉTYM. Berry. *déloper;* provenç. *desrolopar, devolupar;* ital. *sviluppare;* du préfixe *dé.... des.... s...,* et *viluppo,* enveloppe. Origine ultérieure incertaine. Du latin *volup?* demande Diez; de sorte que *viluppar si,* serait proprement se tenir à l'aise. Mais il remarque que l'italien a aussi *luffo,* embarras, d'où, par changement de consonne, *vi-luppo;* mais cela est encore plus douteux que *volup.*

DEVENIR (deu-ve-nir; deux *e* muets se suivant, le premier prend un son plus fort, celui de l'*eu*), je deviens, tu deviens, il devient, nous devenons, vous devenez, ils deviennent; je devenais; je devins; je deviendrai; je deviendrais; deviens, devenons; que je devienne, que nous devenions; que je devinsse; devenant; devenu, *v. n.* || 1° Prendre une certaine manière, une certaine qualité. Devenir grand, riche, sage. Cela commence à devenir fatigant. Il devint général. Qu'ils deviennent sujets sans devenir esclaves! CORN. *Hor.* I, 4. Aussitôt qu'un État devient un peu trop grand.... ID. *Nicom.* V, 1. Il [un capucin] a commencé par me parler de la Provence, de vous.... je voudrais que vous eussiez vu ce que m'est devenu ce bon père dès le moment qu'il m'a paru si bien instruit, SÉV. 284. Le roi, devenu amoureux d'Anne de Boulen, fit venir sa conscience au secours de sa passion, et son mariage, lui devenant odieux, lui devint en même temps douteux et suspect, BOSS. *Var.* VII, § 51. Dieux! si, devenant grand, souvent on devient pire! RAC. *Théb.* IV, 3. Devenant malheureux, il m'est devenu cher, ID. *ib.* V, 2. Dans l'Orient désert quel devint mon ennui! ID. *Bérén.* I, 4. Quel devins-je au récit du crime de ma mère! ID. *Mithr.* I, 1. ....Les secrets de son cœur et du mien Sont de tout l'univers devenus l'entretien, ID. *Bérén.* II, 2. Je crois te voir, cherchant un supplice nouveau, Toi-même de ton sang devenir le bourreau, ID. *Phèd.* IV, 6. Si vous êtes né vicieux, ô Théagène, je vous plains; si vous le devenez par faiblesse pour ceux qui ont intérêt que vous le soyez.... souffrez que je vous méprise, LA BRUY. IX. Les moindres circonstances deviennent essentielles quand il s'agit de la mort d'un homme tel que Charles XII, VOLT. *Charles XII,* 8. Il y a une infinité d'erreurs politiques qui, une fois adoptées, deviennent des principes, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 29. Je me croyais grec ou romain; je devenais le personnage dont je lisais la vie, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Que devenez-vous? c'est-à-dire où allez-vous, que voulez-vous faire? Qu'êtes-vous devenu? c'est-à-dire où étiez-vous allé? Qu'est devenue telle chose, où est-elle? || 2° Dans les phrases interrogatives et dubitatives, avoir tel sort, tel résultat, telle issue. Je ne sais ce que tout ceci deviendra. Que sont devenus vos serments? Ne vous informez pas ce que je deviendrai, RAC. *Baj.* II, 5. || Que voulez-vous devenir? c'est-à-dire quelle carrière voulez-vous suivre? Dites-moi donc quelle résolution vous prenez, me répondit le ministre; que voulez-vous devenir? MARIVAUX, *Marianne,* 7e part. || Que devins-je à ces paroles, à ce spectacle, quelle ne fut pas ma douleur, mon saisissement, etc.? || 3° Que devenir, quel sera le sort? Elle ne sait que devenir et n'a recours qu'à moi, SÉV. 69. || Familièrement. Ne savoir que devenir, être dans un malaise extrême. J'ai oublié ma tabatière, il y a une heure que je ne sais que devenir, MARIVAUX, *Paysan parv.* t. II, part. 4e, p. 29, dans POUGENS. || 4° Devenir à rien, diminuer, se réduire considérablement. Cela est devenu à rien en cuisant. Cet enfant devient à rien, dépérit, maigrit extrêmement. Valère : Sous ses heureuses mains [du joueur] le cuivre devient or. — Hector : Et l'or devient à rien, REGNARD, *Joueur,* III, 6. || 5° *S. m.* Terme de philosophie. Le devenir, le mouvement progressif par lequel les choses se font. Le devenir incessant du monde. On oppose le devenir à l'être.

— REM. 1. Devenir se conjugue avec l'auxiliaire *être.* || 2. Corneille a dit: A quel point ma vertu devient-elle réduite? *Hor.* IV, 7. ....Les plus dignes soins d'une flamme si pure Deviennent partagés à toute la nature, *Pulchér.* I, 1. Mais alors quel esprit n'en devient point troublé? *Cinna,* III, 2. Voltaire a condamné cet emploi du verbe *devenir.* Est-ce avec raison? La distinction entre l'adjectif et le participe est si subtile que cette condamnation ne sera pas généralement admise. On dit très-bien : devenir enflé, dégoûté, etc. Il ne faut donc pas contester à Corneille cet emploi qu'il fait de *devenir.*

— HIST. XIe s. [Qui] Ne soit ocis ou ne devient chrestien, *Ch. de Rol.* VIII. Il devendrat, jointes ses mains, tis [ton] homs, *ib.* XV. Qu'est devenuz li gasconz Engelers? *ib.* CLXXXIII. || XIIe s. Hé! gentis cuens, qu'estes vous devenuz? *Ronc.* p. 93. Deven mes homs, je te ferai doaire, *ib.* p. 145. || XIIIe s. Et cil Guillaume la dona à Joffroi de Ville-Hardoin, et cil en devint ses hom, et la garni de sa gent, VILLEH. CXXXV. Je vous demanderai [ce] que cil [cet homme] est devenu, *Berte,* CXVII. Il deviennent si home, chascun en foy [il] baisa, *ib.* CXXXI. Melions, fait li rois Artus, Tes grans sens qu'est-il devenus? *Lai de Melion.* || XVe s. Là endroit devinrent moult de nouveaux chevaliers, FROISS. I, I, 41. Dictes-moi, avant que je n'oublie, que la riviere de Garonne est devenue, car je ne la vois plus, ID. II, III, 7. Au contraire celluy qui gaigne devient en reputation et estime, COMM. II, 2. Hors du sens devainne [devienne], Qui me requerra de combattre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 349, dans LACURNE. || XVIe s. Il se pouvoit vanter d'estre devenu fol par sagesse, MONT. I, 91. Je ne sçais ce que tout cela est devenu, non plus que ses poëmes grecs, ID. IV, 339.

— ÉTYM. Provenç. *devenir;* ital. *divenire;* du latin *devenire,* de la préposition *de,* et *venire,* venir. Le latin *devenire,* conformément à son origine, signifie arriver, se rendre; de ce sens d'arriver, les langues romanes ont tiré celui de *devenir,* parce qu'en effet *devenir,* c'est passer d'un état à un autre. Palsgrave, p. 4, remarque que *il devient* se prononce *deviant.*

† **DÉVENTER** (dé-van-té), *v. n.* Terme de marine. Déventer les voiles, brasser au vent, pour empêcher que les voiles ne portent. || Placer une voile ou un bâtiment derrière un objet qui intercepte le vent.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vent.*

DEVENU, UE (deu-ve-nu, nue), *part. passé* de devenir. Cet enfant devenu grand. Cet homme devenu riche. C'est à présent que, devenu véritablement empressé de plaire, Émile commence à sentir le prix des talents agréables qu'il s'est donnés, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Ce Denys, réduit maintenant presque à la mendicité, et de roi devenu maître d'école, était une grande leçon pour les personnes élevées en dignité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres,* t. V, p. 325, dans POUGENS. Rome, devenue la maîtresse du monde par ses victoires, en devint l'admiration et le modèle par la beauté des ouvrages d'esprit qu'elle produisit presque en tout genre, ID. *Traité des Ét. Disc. prélim.* 1re partie.

† **DÉVERDIR** (dé-vèr-dir), *v. n.* Terme de métier. Perdre la couleur verte, en parlant des étoffes sortant de la cuve au pastel, l'air leur enlevant la teinte verte, pour leur faire prendre un ton bleu.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vert.*

DÉVERGONDAGE (dé-vèr-gon-da-j'), *s. m.* || 1° Libertinage scandaleux. || 2° Par extension. Dévergondage d'esprit, d'imagination, excès auquel se livre un esprit déréglé.

— ÉTYM. *Dévergonder.*

DÉVERGONDÉ, ÉE (dé-vèr-gon-dé, dée), *part. passé.* Qui est sans honte dans son libertinage. Il avait été si épouvantablement dévergondé que.... SÉV. 43. || Substantivement. Quel dévergondé! C'est une dévergondée. ....La mauvaise intention la faisant rougir; car elles rougissent aussi, les dévergondées, SCARRON, *Roman com.* II, 10.

† **DÉVERGONDEMENT** (dé-vèr-gon-de-man), *s. m.* Action de se dévergonder. Quand la débauche et le dévergondement sont poussés à un certain point de scandale, je suis persuadée que cet excès fait plus de tort aux hommes qu'aux femmes, SÉV. 368.

— ÉTYM. Voy. DÉVERGONDER.

† **DÉVERGONDER (SE)** (dé-vèr-gon-dé), *v. réfl.* Perdre toute honte dans le libertinage, dans la débauche. Plus qu'une femme elle se dévergonde, BENSERADE, *Rondeau,* dans RICHELET.

— HIST. XVIe s. Aubigné fut si desvergogné [eut si peu de vergogne, de réserve] que, le roy luy faisant une honneste reception à Senlis, et luy ayant demandé familierement ce qu'il disoit de ce coup de cousteau que Jean Chastel luy avoit donné dans la levre, ce rustre respondit.... D'AUB. *Conf.* II, 7.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vergogne,* du latin *verecundia,* qui avait donné aussi *vergonder;* provenç. *desvergonhar, desvergoignar;* espagn. *desvergonzar.*

† **DÉVERGUER** (dé-vèr-ghé), *v. a.* Terme de marine. Voy. DÉSENVERGUER.

† **DÉVERNIR** (dé-vèr-nir), *v. a.* Ôter le vernis d'un objet. || Se dévernir, *v. réfl.* Perdre son vernis.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vernis.*

† **DÉVERROUILLER** (dé-vè-rou-llé, *ll* mouillées, et non dé-vè-rou-yé), *v. a.* Ôter les verrous.

— HIST. XIIIe s. Le postiz [il] va desverroillier; Et Chantecler.... Voit que la porte estoit ouverte.... *Ren.* 20271. || XIVe s. Ce sont li boquillon [bûcherons] qui nous viennent aidier, Et leur fames aussi qui viennent du moustier; Blanches vesteüres ont; allons desveroillier, *Guesclin,* 933. || XVIe s. Enfin, après tant d'ennuis, Foi, qui du ciel est portiere, Desverrouilla le saint huis A une bleme priere, YVER, p. 527.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *verrou.*

1. **DEVERS** (de-vèr; l'*s* ne se lie pas: de-vèr un bois; cependant quelques-uns lient : de-vèr-z un bois), *prép.* || 1° Du côté de. L'autre se relevant devers nous vint se rendre, RÉGNIER, *Sat.* X. Le prêtre avait à peine obtenu du silence, Et devers l'Orient assuré son aspect.... CORN. *Poly.* III, 2. Tout un grand peuple armé fuyait devers le port, ID. *Pomp.* V, 1. Mais quel mauvais démon devers nous le conduit? ID. *Héracl.* III, 1. Quel bon démon devers moi vous envoie? ID. *ib.* V. C'est devers vous qu'il penche, ID. *Attila,* II, 6. Mille fois pour vous voir il a de ces remparts Devers Thèbes jeté les yeux de toutes parts, ROTROU, *Antig.* III, 7. Enfin, la Rancune l'ayant tourné dans sa chaise devers le feu dont l'on avait chauffé les draps, il ouvrit les yeux, SCARRON, *Rom. com.* I, ch. 11. Tourne un peu ton visage devers moi, MOL. *G. Dand.* II, 1. Celui qui maintenant devers vous est venu, ID. *Sgan.* 16. La faisant tourner un peu devers lui, ID. *Sicil.* 12. Pour s'enfuir devers sa tanière, LA FONT. *Fabl.* II, 14. Il s'en allait devers Château-Guillaume, ID. *Orais.* Il se rendra devers mon cabinet, ID. *Confid.* J'ai des cavales en Égypte qui conçoivent au hennissement des chevaux qui sont devers Babylone, ID. *Vie d'Ésope.* Ne tournez point tant la tête devers eux, HAMILT. *Gramm.* 10. C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne, BOIL. *Épître* XI. Plus que jamais confus, humilié, Devers Paris je m'en revins à pié, VOLT. *Pauv. diable.* Lorsqu'à Berlin vous commençâtes A prendre ce vol immortel Devers la gloire où vous volâtes, ID. *Ép.* LV. Proclès, ayant fait venir ses petits-fils devers lui, les chérissait comme on peut croire, P. L. COUR. II, 168. || 2° Approchant. Il a poussé sa chance, Et s'est devers la fin levé longtemps d'avance, MOL. *Fâcheux,* I, 1. || 3° Par devers, *loc. prép.* En la possession de. Il avait par devers lui des preuves suffisantes du contraire, HAMILT. *Gramm.* 8. Quand on a par devers soi de longs services, dans RICHELET. || Par devers soi, au fond de son esprit ou de son cœur. Tout fut secret; et quiconque eut du bon, Par devers soi le garda sans rien dire, LA FONT. *Berc.* || Par devant. Se pourvoir par devers le juge, se pourvoir à son tribunal.

— REM. *Devers* a vieilli; cependant il est si bien autorisé qu'on pourrait sans scrupule en faire usage.

— HIST. XIe s. Devers Ardene [il] vit venir un leupar, *Ch. de Rol.* LVI. Devers vous est li orguelz et li torz, *ib.* CXVIII. || XIIe s. Par devers nous est li noiaus [le gros de l'armée ennemie] tornés, *Ronc.* p. 81. Devers les piez le prist premierement, *ib.* p. 153. Se devers lui [elle] ne vient ma delivrance, *Couci,* XVII. Li dux Miles se tint devers un cimetire [cimetière], Et voit environ lui ses chevaliers ocire, *Sax.* X. ....aval par devers Frise, Alemagne [ils] ont destruite et Cologne malmise, *ib.* XXIII. Et pis que nuls ki devant lui out ested, devers nostre seigneur uverad [il agit], *Rois,* p. 309. || XIIIe s. Li marchis de Monferrat garda l'ost par devers les chans, VILLEH. LXXVI. Li Venicien si orent la partie devers l'iaue où les nés [navires] estoient, et li François orent l'autre, ID. XLIX. A la fin l'en convint [il lui fallut pour cela] tenir devers le pire, *Berte,* LXIV. Devers l'autel [elle] s'incline, puis s'en ist [sort] erramment, *ib.* CX. Cil qui apela par devers le [la] justice comme de faux apel, BEAUM. 70. Quant le roi vit ce, il se mist ou peril avec les autres; car pour un homme que le roy avoit, quant il fu passé devers les Anglois, les Anglois en avoient mil, JOINV. 206. Là fu la desconfiture si grant, que pluseurs de nos gens recuiderent passer à noue [à la nage] par devers le duc de Bourgoingne, ID. 227. Quant nous eumes oy la messe, un vent grief et fort qui venoit devers Egypte, leva en tel maniere que.... ID. 243. || XIVe s. Nous voion souvent d'aucunes choses que les enfans ont par devers eulx, que il les cuident et reputent estre très bonnes et très precieuses, ORESME, *Eth.* 312. || XVe s. Si escripsit devers Messire Jean d'Armignac, FROISS. II, II, 1 Estant à Tours devers le roy, COMM. I, 1. Et y entrerent devers le soir, ID. III, 10. || XVIe s. Comment Ulrich Guallet feut envoyé devers Picrocholle, RAB. *Gar.* I, 30. Prenez Epistemon de compaignie, et vous transportez par devers elle, et oyez ce que

vous dira, ID. *Pant.* III, 16. Les Atheniens, venans de devers les quartiers du Palladium, Ardettus et Lycium, rembarrerent leur pointe droitte jusques dedans leur camp, AMYOT, *Thés.* 34.

— ÉTYM. *De....* préfixe, et *vers*, préposition; bourguig. *deré: deré ché vo*, chez vous.

DÉVERS, ERSE (dé-vêr, vêr-s'), *adj.* || 1° Qui n'est pas droit ni d'aplomb. Ce mur est dévers. || 2° *S. m.* Terme de charpenterie. Le dévers d'une pièce de bois en est le gauchissement ou la pente. Il faut marquer ce bois suivant son dévers. || 3° Crochet dont les ouvriers se servent pour manier le fer dans les grosses forges. || 4° Écroulement des couches dans une carrière d'ardoise.

— ÉTYM. Lat. *deversus*, de la préposition *de*, et *versus*, tourné (voy. VERSION).

DÉVERSÉ, ÉE (dé-vèr-sé, sée), *part. passé* de déverser 1. Du bois qui est gauche s'appelle bois déversé.

† 1. **DÉVERSEMENT** (dé-vèr-se-man), *s. m.* Action de déverser, de s'incliner, de pencher de côté.

— ÉTYM. *Déverser* 1.

† 2. **DÉVERSEMENT** (dé-vèr-se-man), *s. m.* Terme d'hydraulique. Action de déverser les eaux d'un canal; action des eaux qui se déversent.

— ÉTYM. *Déverser* 2.

1. **DÉVERSER** (dé-vèr-sé). || 1° *V. a.* Courber. Déverser une pièce de bois, c'est aussi l'incliner. || 2° *V. n.* Pencher, s'incliner, devenir courbe. Un mur qui déverse. || 3° Se déverser, *v. réfl.* Devenir déversé. Du bois qui se déverse.

— ÉTYM. *Dévers.*

† 2. **DÉVERSER** (dé-vèr-sé). || 1° *V. n.* S'épancher, en parlant du trop-plein d'un étang, d'un canal. L'eau déversait par-dessus la chaussée. || 2° *V. a.* Faire couler des eaux d'un lieu dans un autre. Déverser les eaux d'un canal. || 3° Se déverser, *v. réfl.* Passer d'un lieu dans un autre, en parlant des eaux. Les eaux se déversèrent dans le canal.

— REM. 1. Déverser, dans le premier sens, ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie; mais, donné par quelques dictionnaires, il est justifié par *déversoir*. || 2. Déverser le blâme ou le mépris sur quelqu'un est une locution qui se répand beaucoup; pourtant il n'y a aucune bonne raison pour tirer *déverser* de son emploi technique; il vaut mieux dire : verser le blâme, etc.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *verser;* provenç. *deversar.*

DÉVERSOIR (dé-vèr-soir), *s. m.* || 1° Endroit par où déverse, s'épanche le trop-plein des eaux d'un étang, d'un canal. Le déversoir est destiné à permettre l'écoulement des eaux superflues qui, sans cette facilité, passeraient par-dessus la chaussée, et cela même arrive lorsque la longueur du déversoir est insuffisante, LEGOARANT. On sait que le niveau d'un canal commence à partir d'un certain point A de la surface en amont du barrage, et que la hauteur effective sur le seuil du déversoir est plus petite que celle du niveau du point A au-dessus de ce seuil, BRASCHMANN, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LIII, p. 1112. || 2° Nom donné à la vanne même qui sert de décharge. || 3° Terme de pavage. Rangée de pavés posée diagonalement sur l'accotement d'une chaussée pour renvoyer les eaux dans le ruisseau ou le fossé.

— ÉTYM. *Déverser* 2.

† **DÉVESTITURE** (dé-vè-sti-tu-r'), *s. f.* Dépossession. La dévestiture d'une charge, d'un bénéfice.

— ÉTYM. Formé sur le modèle d'*investiture* (voy. ce mot).

† **DÉVÊTEMENT** (dé-vê-te-man), *s. m.* Action de dévêtir; état de ce qui est dévêtu.

— ÉTYM. *Dévêtir.*

DÉVÊTIR (dé-vê-tir), je dévêts, tu dévêts, il dévêt, nous dévêtons, vous dévêtez, ils dévêtent; je dévêtais; je dévêtis; je dévêtirai; je dévêtirais; dévêts, dévêtons; que je dévête, que nous dévêtions; que je dévêtisse; dévêtant; dévêtu, *v. a.* || 1° Ôter un vêtement. Étant parti de la ville homme de paix, il arriva grand capitaine à l'armée et dévêtit sa robe longue pour gagner d'abord une bataille, BALZ. *les Romains.* || 2° Se dévêtir, *v. réfl.* Se dégarnir d'habits. Il est dangereux de se dévêtir trop tôt. || Fig. On se dévêtait des sentiments de l'un pour se revêtir des sentiments de l'autre, PASCAL. || Terme de jurisprudence. Se dessaisir. Se dévêtir d'un héritage.

— HIST. XIII° s. Le peliçon vesti einsi, Et puis après le devesti Por la qeue qui ert deseure, *Ren.* 1456. La dame d'iluec se leva, Devesti soi, si se lava, Et rist assez de l'avanture, RUTEB. II, 190. L'apostoiles [le pape] meismes canta la messe entr'aus [eux]; Quant il fu desvietu, s'issirent des postaus, *Ch. d'Antioche*, I, 785. || XV° s. Et se devestirent là ces six bourgeois tous nus en leurs braies et leurs chemises [au siége de Calais], FROISS. I, I, 321. || XVI° s. Jusques à ce qu'estans devestus de nostre chair corruptible, nous soyons transfigurez en la gloire, CALVIN, *Instit.* 320. Nostre ame se glorifie.... de renger les choses qu'elle estime dignes de son accointance, à desvestir et despouiller leurs conditions corruptibles, MONT. II, 198. J'ay dressé à Raimond Sebond un accoustrement à la françoise; je l'ay devestu de ce port farouche que.... ID. IV, 337. Pour acoustumer les homes, qui se veulent revestir des fiefs, de se devestir aussi de leurs mauvaises mœurs, LANOUE, 239. Il faisoit l'hermite en son prieuré de Crato, ne croyant pas qu'il fallust devestir le prestre pour vestir le roi, D'AUB. *Hist.* II, 397. Après avoir devesti et decouvert l'os de son perioste, PARÉ, X, 21. Devestant l'habit qui les tenoit en bonne et honneste contenance, ils se remplissent incontinent de toute dissolution, AMYOT, *Comment il faut ouïr*, 1. Devestir le tige de feuilles, RAB. *Pant.* III, 50. Du manteau vert les prez se devestirent, MAROT, III, 297.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vêtir;* provenç. *devestir, desvestir;* ital. *divestire.*

DÉVÊTISSEMENT (dé-vê-ti-se-man), *s. m.* Terme de jurisprudence. Dessaisissement de ce qu'on possède.

— ÉTYM. *Dévêtir.*

DÉVÊTU, UE (dé-vê-tu, tue), *part. passé* de dévêtir. Dépouillé d'un vêtement. Le tronc de branches dévêtu, RÉGNIER, *Stances rel.* || Fig. Et le prudent sera de raison dévêtu, S'il se montre trop chaud à suivre la vertu, ID. *Sat.* XVI.

† **DÉVIATEUR, TRICE** (dé-vi-a-teur, tri-s'), *adj.* Qui produit la déviation. Il faut que l'instrument, par quelque effet déviateur des rayons, procure l'équivalent de la décentration et présente aux deux yeux les rayons effectifs sous une convergence déterminée, GIRAUD-TEULON, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 23. Le général Didion offre au lecteur deux formules de déviation [du boulet], dans lesquelles la force déviatrice est comparée soit à la pesanteur, soit au vent, *Presse scientifique*, année 1861, t. III, p. 211.

— ÉTYM. *Dévier.*

† **DÉVIATIF, IVE** (dé-vi-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui tend à dévier, à faire dévier.

— ÉTYM. *Dévier.*

DÉVIATION (dé-vi-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Quantité dont un corps pesant s'écarte de la verticale, en vertu de la force centrifuge ou de l'attraction d'une montagne voisine. || Terme de balistique. Déviation verticale, force dirigée de bas en haut, qui retarde la chute du projectile et augmente la portée; elle provient de ce que la pression de l'air est plus grande au-dessous qu'au dessus du boulet. Déviation horizontale, déviation qui dépend du sens de l'hélice de l'arme; dans le sens habituel, elle est de gauche à droite pour un observateur placé derrière le canon. || Terme d'astronomie. La quantité dont une lunette méridienne ou un quart de cercle mural s'écarte du plan méridien. || 2° Direction vicieuse que prennent certaines parties. Déviation de la colonne vertébrale. || Déviation du sang ou de la bile, passage de ces humeurs dans des vaisseaux qui ne leur sont pas destinés. || 3° Fig. Écart moral. Une déviation de principes. || Il se dit, en histoire philosophique, des écarts que subit le développement de la civilisation.

— ÉTYM. *Dévier.*

† **DÉVIDAGE** (dé-vi-da-j'), *s. m.* Action de dévider, de mettre, d'appliquer sur le dévidoir.

— ÉTYM. *Dévider.*

DÉVIDÉ, ÉE (dé-vi-dé, dée), *part. passé.* Mis en écheveau ou en peloton. De la soie dévidée. || Fig. C'est à toi que je dois ces jours Qui, dévidés d'or et de soie, Entre l'indolence et la joie N'auront plus qu'un paisible cours, CHAULIEU, *l'Épicurien.*

DÉVIDER (dé-vi-dé), *v. a.* || 1° Mettre en écheveau, au moyen du dévidoir, le fil qui est sur le fuseau. || Mettre en peloton ce qui est en écheveau. || 2° Poétiquement. Dévide aux ans de leur dauphin Un bonheur qui n'a point de fin, MALH. II, 3. Les Parques d'une même soie Ne dévident pas tous nos jours, ID. III, 1. || 3° Par extension, faire passer entre ses doigts. C'est l'aveugle que guide Le mur accoutumé, Le mendiant timide Et dont la main dévide Son rosaire enfumé, LAMART. *Harm.* III, 10. || 4° Fig. Expliquer, débrouiller. ....Qui dévidât mieux un cas de conscience, RÉGNIER, *Sat.* X. Votre monsieur a très-bien dévidé mon esprit, SÉV. 50. Nous dévidons beaucoup de chapitres, ID. 353. Nous appelons cela dévider tantôt une chose, tantôt une autre, ID. 569. || 5° *V. n.* Terme de manége. Un cheval dévide quand, en marchant des deux pistes, les épaules vont trop vite et que sa croupe ne suit pas. || 6° Se dévider, *v. réfl.* Être dévidé. Cette soie se dévide très-bien.

— HIST. XIII° s. Qui que tisse, chascuns desvuide, *Fabliaux mss.* t. III, f° 61, dans LACURNE. Quiconques veut estre fillaresse de soie à grans fuiseaus à Paris, c'est à savoir desvuidier, filer, doubler et recordre.... *Liv. des mét.* 80. Rimer me covient de cest monde, Qui de tout bien se vuide et monde; Por ce que de tout bien se vuide; Diex soloit tistre [tisser] et or desvuide; Par tens li ert faillie traime, RUTEB. 226. Tu qui contre eulx ne fines de ton venin vuidier, Ne sez, espoir, leur texte jusqu'au vif desvuidier, Et pour ce te devroies d'eux blasmer refroidier, J. DE MEUNG, *Test.* 86. La femme qui file au touret, Quant pour vendre desvide, Du meilleur filé dessus met, *Dit des peintres.* || XVI° s. Ils avoient eventré 15 ou 16 corps morts des Bourguignons, et devidoient leurs trippes comme trippiers à la riviere, CARL. IV, 32. Voilà une partie des difficultés qui m'ont esté mises en avant, lesquelles, amy lecteur, tu devideras, si c'est ton plaisir d'en prendre la peine, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 264, dans LACURNE. Il n'est que de trouver le bout du fil, on en desvide tant qu'on veult, MONT. IV, 180.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vide* (comme montre l'ancienne forme *des-vuider*, *vide* s'étant écrit *vuide*); *dévider*, c'est rendre *vide* le fuseau. Cette étymologie est acceptable à condition qu'on prendra le préfixe *dé....* avec le sens augmentatif. Mais voyez à DÉVIDOIR ces formes-ci d'Eust. Deschamps: *desvodoir*, *desvondoir;* elles ne s'accommodent guère de *vider*, et elles font penser à *vinder* ou *guinder*, de l'allemand *winden*, enrouler, d'où *devinder* ou *devider*, dérouler; ce qui serait satisfaisant pour le sens.

DÉVIDEUR, EUSE (dé-vi-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévide. Que les maîtres, ouvriers travaillant à façon, et devideuses, seront tenus de montrer.... aux dits marchands.... les soies qu'ils auront reçues pour ouvrer ou dévider, *Statuts des marchands de draps d'or*, 9 juillet 1667, art. 35.

— ÉTYM. *Dévider.*

DÉVIDOIR (dé-vi-doir), *s. m.* || 1° Instrument pour dévider. || 2° Nom vulgaire d'une coquille du genre des *arches*. C'est l'*arche bistournée*.

— HIST. XV° s. Or a fillé [filet], or a serans, Desvodoirs et petiz et grans, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 513, dans LACURNE. D'aguilles, canoulle [quenouille] et fuseaux, De desvondoirs, de buretteaux, *ib.* f° 514. || XVI° s. De la façon des fourneaux, des bassins, des roues ou tours, nommés à Paris desvidoirs, et à Tours guindres, O. DE SERRES, 494.

— ÉTYM. *Dévider;* Berry, *dévidoué.*

DÉVIÉ, ÉE (dé-vi-é, ée), *part. passé.* Qui a perdu sa direction, sa rectitude. La colonne vertébrale déviée. || Terme de botanique. Feuille déviée, feuille dont la face supérieure n'est pas tournée vers le ciel.

DÉVIER (dé-vi-é), je déviais, nous déviions, vous déviiez; que je dévie, que nous déviions, que vous déviiez. || 1° *V. n.* Se détourner ou être détourné de sa direction. Dévier de son chemin. Vous dont le char dévie Après un cours heureux, BÉRANG. *Roger Bont.* || Fig. Il n'a jamais dévié des principes de la justice. || 2° *V. a.* Ôter la rectitude. Une attitude vicieuse peut à la longue dévier la colonne vertébrale. || 3° Se dévier, *v. réfl.* Sortir de la rectitude. La colonne vertébrale se dévie par différentes causes. Sa taille se dévie, il devient contrefait.

— HIST. XII° s. Les autres devriez mener e aveier, E vus les faites luz chair [choir] e trebuchier; Nis [même] le rei del païs faites vus desveier, *Th. le mart.* 28. || XIV° s. En tele maniere que tu devies et vaises [ailles] hors de verité, ORESME, *Eth.* 163.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *desviar;* ital. *disviare;* du latin *deviare*, de la préposition *de*, et *via*, voie. Il y avait aussi, dans l'ancien français, un *devier*, qui signifiait mourir et qui venait de *de*, et *vita*, vie.

† **DÉVIGOGNER** (dé-vi-go-gné). || 1° *V. a.* Dégauchir, déformer. || 2° *V. n.* Terme de marine. Être en mauvais état, en parlant des câbles, des mâts, etc. || Inusité.

DEVIN, INE (de-vin, vi-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui prétend découvrir ce qui est caché, soit dans le passé, soit dans le présent, soit dans l'avenir. Moi, devine! on se moque; Eh! messieurs, sais-je lire? LA FONT. *Fabl.* VII, 15. Entre tous les devins fameux dans la Chaldée.... RAC. *Esth.* II, 1. J'a'

des savants devins entendu la réponse, ID. *ib.* III, 6. Ne consultez point les devins, de peur de vous souiller en vous adressant à eux, SACI, *Bible, Lévit.* XIX, 31. Il envoya des ambassadeurs à Balaam, fils de Beor, qui était un devin et qui demeurait près du fleuve du pays des enfants d'Ammon, ID. *ib. Nomb.* XXII, 5. || Fig. Je ne suis pas devin, c'est-à-dire je ne pouvais prévoir cela, et aussi je ne comprends pas ce qu'on veut dire. || Pour le féminin *devineresse*, plus usité que *devine*, voy. DEVINEUR. || 2° Le devin, ou, adjectivement, le serpent devin, un des noms vulgaires du boa cônstricteur (ophidiens). || Nom de plusieurs espèces d'insectes du genre mante (orthoptères). || Proverbe. Il ne faut pas aller au devin pour en être instruit, se dit en parlant d'une chose qui est assez connue.

— SYN. DEVIN, PROPHÈTE. Le prophète prédit ce qui doit arriver, grâce à des communications surnaturelles qu'il a avec la divinité. Le devin, qui non-seulement prédit l'avenir, mais encore découvre ce qui est caché, doit sa prétendue connaissance aux sciences occultes et à tous les procédés divinatoires qu'a imaginés la superstition ou la supercherie.

— HIST. XIII° s. Seignor, ce dient li devin, Il est escrit en parchemin Que cil a sovent mau matin Qui près de lui a mau voisin, *Ren.* 7383. Si sunt devin qui vont par terre, Quant il preeschent por acquerre Honors ou graces, ou richeces.... *la Rose*, 5117. || XV° s. Donc il est devin? dis-je, ou il a des messagers qui chevauchent de nuit avecque le vent? FROISS. II, III, 22. Sans aller parler au devin, L'ung prist ce pasté de façon, L'autre emporta ung broc de vin, VILLON, *Repue de Montfaucon.* || XVI° s. Certains pronostiqueurs et faulx devins l'avoient abusé de vaine esperance, AMYOT, *Cicéron*, 20. Poetes, peintres, pelegrins, à faire et dire valent devins, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 247. Par la dislocation que les passions apportent à nostre raison, nous devenons vertueux; par son extirpation, que la fureur ou l'image de la mort apporte, nous devenons prophetes et devins, MONT. II, 327.

— ÉTYM. Provenç. *devin, devi*, devin; *devina*, devineresse; anc. espagn. *devino;* du latin *divinus*, celui qui a des clartés divines, surhumaines (voy. DIVIN).

DEVINABLE (de-vi-na-bl'), *adj.* Qu'on peut deviner, facile à deviner.

— ÉTYM. *Deviner.*

† **DEVINAILLE** (dé-vi-nâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Art ou profession de devin. Il faut en devinaille être maître Gonin, RÉGNIER, *Sat.* X. || Terme vieilli et qui ne se dirait plus qu'en plaisantant ou pour railler.

— HIST. XII° s. La gent Herbert ne sont mie frapaille; Il t'ociront, c'en est la devinaille, *Raoul de C.* 43. || XIII° s. Renart respont: c'est devinaille, Bien verron à la definaille, Lequel que soit plus deceü, *Ren.* 14885.

ÉTYM Lat. *divinacula*, τὰ μαντεῖα, dans un texte du VI° siècle; voy. *Rev. critique*, 28 mai 1870, p. 346.

DEVINÉ, ÉE (de-vi-né, née), *part. passé.* || 1° Découvert par l'art du devin. Un événement deviné et prédit fortuitement. || 2° Pénétré par le raisonnement. Un secret deviné. Des desseins devinés et traversés. || 3° Dont on trouve le mot. Une énigme devinée.

† **DEVINEMENT** (de-vi-ne-man), *s. m.* Action de deviner.

— HIST. XII° s. Pur ço comandad Saul que l'om li quesist une femme qui seüst de sorcerie, que par son devinement seüst come la bataille se prendreit, *Rois*, p. 109. || XVI° s. C'est une bien grande folie, si leur devinement les trompa, de recourir à la fortune, CALV. *Instit.* 142. Devinemens, arts magiques, necromantie, ID. *ib.* 815.

— ÉTYM. *Deviner;* provenç. *devinamen*, avec le sens de médisance; ital. *divinamento.*

DEVINER (de-vi-né), *v. a.* || 1° Découvrir par des procédés surnaturels ce qui est caché dans le passé, le présent ou l'avenir. Le devin ne put deviner où le trésor était caché, ni quel avait été le voleur. || Absolument. Pratiquer l'art de deviner. Un homme qui se mêle de deviner, PASC. *Prov.* 8. La coupe que vous avez dérobée est celle dans laquelle mon seigneur boit, et dont il se sert pour deviner, SACI, *Bible, Genèse*, XLIV, 5. || 2° Par extension, interpréter, discerner par voie de conjecture. Il reconnut ou devina votre écriture en voyant le dessus, et je ne niai pas que c'en fût, VOIT. *Lett.* 23. Je reviens à Pompée, et pense deviner Quels motifs jusqu'ici peuvent nous l'amener, CORN. *Sertor.* I, 2. Je connais tes détours et devine tes ruses, ID. *le Ment.* II, 3. Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins [de Louis XIV]; quand il marche, tout se croit également menacé, BOSS. *Marie-Thér.* Apprends qu'on devine Dans ces rustiques lieux ton illustre origine, VOLT. *Scythes*, I, 3. On n'avait jamais fait en France de dénombrement [sous Charles IX]; on était trop ignorant pour soupçonner seulement qu'on pût deviner le nombre des habitants par celui des naissances et des morts, ID. *Dial.* XXIV, 1er *entr.* Exemple remarquable des erreurs auxquelles on s'expose en cherchant à deviner les lois de la nature par les vues qu'on lui suppose, LAPLACE, *Expos.* III, 5. || Absolument. Quoi que vous me cachiez, aisément je devine, CORN. *Rodog.* I, 5. Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses, ID. *Héracl.* IV, 5. Qui devine est souvent sujet à se méprendre, ID. *Suréna*, IV, 3. || 3° Trouver le mot. Deviner une énigme, une charade, un logogriphe. || C'est une énigme à deviner, se dit de ce qui est obscur. || Je vous le donne à deviner en dix, en cent, se dit d'une chose tout à fait inattendue, improbable, et que la personne à qui l'on parle ne s'imaginera sans doute jamais. || Familièrement. Il faut toujours le deviner, se dit de quelqu'un qui parle ou écrit avec obscurité. || Devinez le reste, c'est-à-dire ce qu'il reste à vous apprendre peut se conjecturer sans peine. || On dit dans un sens analogue, vous devinez le reste. || Je vous le laisse à deviner, vous n'aurez aucune peine à deviner de qui ou de quoi il s'agit. Je ne connais au monde qu'un seul homme qui, arrivant en ce moment à Paris, eût partagé avec M. de Voltaire l'enthousiasme et l'admiration publique, et cet homme, sire, je vous le laisse à deviner, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 1er juillet 1778. || Deviner les fêtes quand elles sont venues, dire des choses que tout le monde sait. || 4° Se deviner, *v. réfl.* Être deviné. Cela se devine aisément. || Se pressentir l'un l'autre. Ces deux âmes s'étaient devinées. Les mêmes mots sont rarement synonymes d'eux-mêmes; ils présentent divers sens selon qu'on les applique; on se devine plus qu'on ne s'entend dans la conversation, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 259.

— HIST. XII° s. Vos prouesses, vos bonnes mains Ont deux fois vaincu les Romains, Et sachiez que mes cuer devine Que encore hui les vainquerois [vaincrez], *Roman du Brut, ms.* f° 94, dans LACURNE. Qui devinent, ains qu'il puist avenir, Les biens d'amour, Diex les puist maleïr, *Couci*, XIX. || XIII° s. .... On devine plus sovent De çou [ce] c'on a millior talent [qu'on désire le mieux], *Poésies mss.* t. III, p. 1025, dans LACURNE. On va jà dieuant c'on veut faire abeesse De le [la] feme Alissandre, le [la] suer dame mairesse, Por çou [ce] qu'en li n'a point ne barat ne cafarde, *ib.* t. IV, p. 1333. Onkes crestienté ne rechut si grant damage comme elle recheVra hui cest jour, si comme mes cuers le me devine, *Chr. de Rains*, 205. Dont [elles] sorent bien, sans deviner, Le terme de lor enfanter, *Fl. et Bl.* 161. || XIV° s. Il semble que tous ceulz qui diffinissent vertu divinent ou sentent aucunement que vertu est tel habit qui est selon prudence, ORESME, *Eth.* 189. || XVI° s. Les ames, dans le sommeil, divinent, prognostiquent et voyent des choses que.... MONT. II, 269. C'est à deviner, si la constance s'y feust trouvée, ID. II, 384. Celuy qui n'a pas remply sa force, il vous laisse [à] deviner s'il a encores de la force au delà, ID. IV, 48. L'art de deviner les choses à advenir, AMYOT, *Nicias et Crass.* 8. Où sont les trepieds de Clare, Les devihoirs de Patare, Où tu devines de loing? BAÏF, *Œuvres*, f° 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Devin;* bourguig. *devenay;* provenç. *devinar;* anc. espagn. *divinar;* ital. *divinare.* On remarquera l'ancienne forme *dieuer.*

DEVINERESSE (de-vi-ne-rè-s'), *s. f.* Voy. DEVINEUR.

DEVINEUR, ERESSE (de-vi-neur, ne-rè-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a la prétention de deviner. Quoiqu'ignorante à vingt et deux carats, Et logée en un galetas, Une devineresse avait empli sa bourse, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. Jeanne d'Arc fut qualifiée de superstitieuse, devineresse du diable, VOLT. *Mœurs*, 80. || Il y a aussi le féminin *devineuse.* Chez la devineuse on courait Pour se faire annoncer ce que l'on désirait, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. || 2° Fig. et familièrement, celui qui juge par voie de conjecture. Quel devineur! || En ce sens, le féminin est devineuse, non devineresse. On dira aussi une devineuse, non une devineresse, en parlant de charades, d'énigmes, etc.

— HIST. XIII° s. Car il sont bon devineour Tout cil qui aiment par amour, *Fl. et Bl.* 337. || XIV° s. Si come feindre estre bon medecin et estre sage divineur, ORESME, *Eth.* 135. || XVI° s. Sa femme estoit devineresse, AMYOT, *Crass.* 14.

— ÉTYM. *Deviner;* bourguig. *devignour;* provenç. *devinaire, devinador;* ital. *divinatore.* Dans le provençal *devinaire* est le nominatif, d'un bas-latin *divinátor; devinador* est le régime, de *divinatórem*, dans le français les formes parallèles sont *devinere* et *devineor.* *Devin* ne peut donner *devineresse*, mais *devineur* le donne, comme *demandeur, demanderesse, chasseur, chasseresse.* Ces noms ont souvent un double féminin : *demandeur, demandeuse* et *demanderesse.*

† **DÉVIRAGE** (dé-vi-ra-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de dévirer. || État d'une pièce de bois dont tous les points d'une même face ne sont pas situés dans le même plan. Cette pièce a du dévirage. On dit aussi dévirance.

— ÉTYM. *Dévirer.*

† **DÉVIRER** (dé-vi-ré), *v. a.* Terme de marine. Détourner un cabestan, pour donner du mou à un cordage qu'on avait roidi en virant. Dévirer une manœuvre, la faire tourner sur son axe dans le sens opposé à son commettage. || Terme de construction navale. Donner du renflement à des pièces de bois.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *virer.*

† **DÉVIRGINER** (dé-vir-ji-né), *v. a.* Latinisme. Ôter la virginité.

— ÉTYM. Lat. *devirginare*, de *de*, et *virgo*, vierge.

† **DÉVIRGINEUR** (dé-vir-ji-neur), *s. m.* Celui qui ôte la virginité. On les nommait les trois dévirgineurs, *vers cité* dans BESCHERELLE. || *Adj.* [le merle blanc] Comme il parlait, entre dans la cuisine, Et le vieillard saisit sa carabine Pour ajuster l'oiseau dévirgineur, BAOUR-LORMIAN, dans BESCHERELLE.

† **DÉVIROLAGE** (dé-vi-ro-la-j') ou **DÉVIROLEMENT** (dé-vi-ro-le-man), *s. m.* Action de déviroler les pièces nouvellement frappées.

† **DÉVIROLER** (dé-vi-ro-lé), *v. a.* Retirer de la virole les flans qui ont été frappés par le coin.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *virole.*

DEVIS (de-vi; l'*s* se lie : un de-vi-z important), *s. m.* || 1° Description des travaux qu'on doit exécuter pour la construction d'un bâtiment, avec l'estimation des dépenses. Faire un devis. Les dépenses vont presque toujours au delà des devis. || Terme de jurisprudence. Devis et marché, acte par lequel sont réglés la forme, le poids, la mesure, la quantité, la quotité et le prix d'un ouvrage, et les obligations respectives de celui qui fait faire l'ouvrage et de celui qui l'entreprend. || 2° Menus propos, entretien familier. De joyeux devis. Qui plus suffisamment entrant sur le devis, RÉGNIER, *Sat.* X. Un jour qu'ils étaient en devis, LA FONT. *Rich.* Tuez-vous donc vite; ah! que de longs devis, MOL. *l'Ét.* II, 7.

— HIST. XII° s. Car j'ai esté longtemps à son devis [à son service], Et serai mais tant com je serai vis [vivant], *Couci*, p. 124. Or est l'amors coneüe et provée; D'or en avant [je] serai à vos devis, QUESNES, *Romancero*, p. 107. Herupois sont mandé pour voir le vos devis, *Sax.* XXIV. Nous en ferons justice tout à nostre devis, *ib.* XXVI. || XIII° s. Trop par fu bien fet le chastel, Onques nus hons ne vit si bel, Or vos en ferai le devis [la description], *Ren.* 21999 Qui autel vie avoir porroit, De mieudre bien se sofferroit [se passerait], Qu'il n'est nul greignor paradis Qu'avoir amie à son devis, *la Rose*, 1308. Ce ne pot estre fet ne par devis ne par testament, BEAUM. LXX, 8. Et estoit contenus en son testament, que ses devis fust paiés de ses cozes, ID. XII, 2. || XV° s. Après ces devis [propos] je prins congé d'eux, COMM. VIII, 7. Il oyoit les bons devis [propos] qui à cette cause se faisoient, LOUIS XI, *Nouv.* LXXIII. Assez s'en doutoit, attendu le regard, devis et esbattement qu'il avoit vu entre eux deux, ID. *ib.* LXXVI. || XVI° s. Octroyez moi de fonder une abbaye à mon deviz [à mon gré], RAB. *Gar.* I, 52. Sa leçon se fera tantost par devis [causerie], tantost par livre, MONT. I, 174. Je choisirois plus tost de sçavoir au vray les devis qu'il tenoit en sa tente à quelqu'un de ses privez amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il teint le lendemain à son armée, ID. II, 107. De bons et graves devis, AMYOT, *Lyc.* 19. Quant à l'Odeon, on dit que Pericles en bailla le devis et l'ordonnance, ID. *Péricl.* 29. La maçonnerye cy après declairée, selon le divis et ordonnance à eulx faicte par le dit maistre maçon, *Marché fait, Bibl. de l'École des Chartes*, 4° série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. Provenç. *devis;* ital. *diviso;* du latin *divisum*, divisé : proprement, chose divisée, division, de là choix, gré, propos.

DÉVISAGÉ, ÉE (dé-vi-za-jé, jée), *part. passé.* Dévisagé à coups d'ongles.

DÉVISAGER (dé-vi-za-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o:* nous dévisageons, je dévisageais), *v. a.*

|| 1° Déchirer le visage avec les ongles ou les griffes. Prenez garde de vous faire dévisager par ce chat. Je vais chercher le chevalier, madame, et je le dévisagerai si je le trouve, DANCOURT, *Chevalier à la mode*, III, 11. Vous n'entrerez pas, monsieur, je vous assure; je ne souffrirai pas que vous alliez vous faire dévisager, LESAGE, *Crispin rival*, sc. 17. || Fig. Je ne suis point du tout pour ces prudes sauvages Dont l'honneur est armé de griffes et de dents Et veut au moindre mot dévisager les gens, MOL. *Tart.* IV, 3. Mais sa muse [de Boileau] a toujours quelque malignité, Et, vous caressant d'un côté, Vous dévisagerait de l'autre, CHAULIEU, *Ép. d'Hamilton.* || 2° Populairement. Dévisager quelqu'un, faire effort pour reconnaître les traits de quelqu'un. Il était là à me dévisager, j'étais pourtant bien sûr de ne le pas connaître. || 3° Se dévisager, *v. réfl.* Se déchirer le visage l'un à l'autre. Ces deux furies se sont dévisagées. || Populairement. Chercher à se reconnaître l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. Chevau legers estropiés, canonniers jambes de bois, petardiers devisagés.... D'AUB. *Conf.* I, v. J'eus la fiebvre quarte, quatre ou cinq mois, qui m'avoit tout desvisagé, MONT. IV, 281.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *visage.*

DEVISE (de-vi-z'), *s. f.* || 1° Terme de blason. Division de quelque pièce honorable de l'écu. Ainsi une fasce qui n'a que le tiers de sa largeur commune est une fasce en devise. || Division étant le sens propre de ce mot, comme de *diviser* on passe à l'idée de tracer, dessiner, on arrive au sens qui suit. || 2° Figure emblématique avec quelque sentence concise qui l'explique. J'ai vu une devise qui me conviendrait assez; c'est un arbre sec et comme mort, et autour ces paroles : *Fin che sol ritorni* (jusqu'à ce que le soleil revienne), SÉV. *Lett.* 13 déc. 1676. Voilà leurs boucliers, leurs lances, leurs devises, VOLT. *Tancr.* III, 1. || Le corps de la devise, la figure. || L'âme de la devise, la sentence. || Les devises des armoiries se mettent dans des listons autour de l'écu, ou en cimier, et quelquefois aux côtés ou audessous. Les devises des ordres se mettent sur les colliers. || 3° Petite phrase, ou sentence qui n'est quelquefois composée que d'un mot, pour signifier quelque qualité qu'on attribue aux choses ou aux personnes. Le trépas vient tout guérir; Mais ne bougeons d'où nous sommes; Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Diversité c'est ma devise, ID. *Pâté.* Fais ce que voudras est la devise d'ici, SÉV. 480. Il prit pour sa devise : malheur est bon à quelque chose, VOLT. *Ingénu*, 20. Hier encore ne disiez-vous pas : vivre obscur et près d'elle? — Aujourd'hui la devise me semble trop champêtre, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XVIII. || Devise républicaine, devise de la première république qui était : liberté, fraternité, ou la mort. Liberté, ordre public, était la devise du gouvernement de Louis-Philippe. || Devise de bonbons, petit papier contenant un dicton en vers ou en prose et dont on enveloppe les bonbons Les bonbons mêmes qui sont enveloppés dans la devise. || 4° En sculpture, la devise est un ornement en bas-relief, qui est composé de figures et de paroles

— HIST. XI° s. Si'n face la justice [qu'il en fasse la justice] à la primere devise [façon], *Lois de Guil.* 5. Sire, ce dist Girarz, or oez [oyez] ma devise [discours].... *Sax.* XXIII. En dous [deux] ordres de gent est faite saint iglise; Del pueple e del clergié, ele est faite e asise, E par dreit aünie [réunie] est en ceste divise, *Th. le mart.* 79. || XIII° s. Se ele est d'amour esprise, Malement lui est membré [souvenu] Comment j'ai à sa devise Sans nul contredit esté, AUB. DE SEZANNE, *Romanc.* p. 126. Lors parlerent li evesques et li clergiés au peuple, et leur monstrerent qu'il fussent confès et feïst chascuns d'aus [eux] sa devise, VILLEH. LXX. Li quens Joffrois del Perche s'acoucha de maladie, et fist sa devise [testament] en tel maniere que il commanda.... ID. XXIX. La maladie li enforsa si durement qu'il fist sa devise [partage] et departi ce qu'il devoit porter outre mer à ses homes, ID. XXII. Blanche [elle] fu et vermeille et plaisans à devise, *Berte*, VI. Adoubé un mantel, grant en fut la devise [l'ornement], *ib.* XXXI. Maintenant li vilain se lieve, Si a fait tout à sa devise, *Ren.* 6296. Tant ai oï de vous bien dire, Que metre veil tout à devise Cuer et cors en vostre servise, *la Rose*, 1927. S'ainsinc fust qu'aucuns la haïst, Si cuit-ge [je pense] que de ceus feïst Ses amis par son biau servise; Et por ce ot-ele à devise L'amor des povres et des riches, *ib.* 1152. Bonnes [bornes] si sont unes choses, qui sont fichées en la devise d'une chose, comme pierres ou pex [pieux], et fet chascun certain par où son heritage vet *Liv. de just.* 119. Li baillis ne pot fere bonnage [bornage] ne devise de l'iretage son segneur vers autrui, BEAUM. 44. J'entent de bonnes [bornes] qui ont fet devises de lonc tans, ID. XXX, 27. || XV° s. Si fit on la devise pourvoir et appareiller de tout ce qu'il falloit, si honorablement comme à telle damoiselle, qui devoit estre roine d'Angleterre, afferoit, FROISS. I, I, 46. Toutes les paroles et les devises et le convenant du messager, comment il avoit esté pris devant Auberoche, et l'estat de la lettre, et la necessité de ceux de dedans furent sçues et rapportées à Bordeaux, ID. I, I, 220. Ha! dit Philippe, vous me comptez trop de devises; ce sera trop tard; allez, allez à nostre logis, ID. II, II, 185. Après ces devises [propos] je pris congé dudit duc de Milan, COMM. VIII, 12. || XVI° s. La tierce nauf pour divise [devise] avoyt ung beau et profond hanap de pourcelaine, RAB. *Pant.* IV, 1. Ce de quoy plus il s'esmerveilla, fut la multitude des lumieres et flambeaux suspendus en l'air et esclairans de tous costez, si ingenieusement ordonnez et disposez à devises les uns en rond, les autres en quarré, que.... AMYOT, *Anton.* 32. Les devises [propos] de Pythagoras, et les enseignemens de Platon, ou les preceptes de Chilon, ID. *Comment lire les poëtes*, 55. De battre et forger de la monnoie au coing de leurs armes, avec divises faictes à plaisir, CARL. VI, 9. ....Que ses messagers ont esté blessez par gens vestus à ma devise, M. DU BELL. 487, etc.

— ÉTYM. Voy. DEVIS; Berry, *devise*, subterfuge, discours; wallon, *divize*, propos; provenç. *devisa*; espagn. et ital. *divisa*.

† **DEVISÉE** (de-vi-zée), *s. f.* Conversation, entretien familier.

— HIST. XIV° s. Porter fist en la nef tout à sa devisée [comme il le voulait], *Guescl.* 9860.

— ÉTYM. *Deviser.*

DEVISER (de-vi-zé), *v. n.* Anciennement, arranger, disposer en divisant, puis former un plan, un devis; enfin exprimer, dire son plan, sa volonté. || Aujourd'hui, en un sens plus restreint, et avec l'acception diminutive et familière que prennent souvent les termes archaïques, échanger avec quelqu'un de menus propos. Pourquoi ne voulez-vous pas que sur le soir notre ami vienne deviser au logis? BALZ. liv. VI, lett. 5. Tout en devisant, nous voici arrivés à la ville, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. II, dans RICHELET. C'est, monsieur, une question qui vient à propos et que je vous fais tout en devisant, MARIVAUX, *l'Heureux stratag.* III, 1. C'est ainsi, ô René, qu'un ignorant sauvage devisait avec les plus grands hommes de ta vieille patrie, CHATEAUB. *Natch.* VI, 246. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* : Ils ont longtemps devisé.

— HIST. XII° s. L'haste fu grosse, ne vous sai deviser [l'exprimer], *Ronc.* p. 125. Et Pinabaux jura quanque cil devisa [prononça], *ib.* p. 192. Sire, prenez en un [jugement] com m'orrez [ouïrez] deviser, *ib.* p. 200. Tous tems m'est li cuers en joie, Quant je sa beauté devis, Sa cheveleüre bloie, Ses blans dois lons et traitis, *Couci*, p. 120. || XIII° s. Or a la bele Idoine quanque ses cuers devise [désire], AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 19. Einsi comme il deviserent [décidèrent] fu fait, VILLEH. XLIX. Et, se il te vuellent aidier, tu feras quanques il deviseront de bouche; et espoir il leur en prendra pitié, ID. XLII. Et briement la matiere espondre et deviser, *Berte*, III. Tout droit à celui tems que je ci vous devis, *ib.* V. La traïson [ils] devisent entre eus trois à loisir, *ib.* XIII. Ainsi ont no ministre cest ordre [monastique] devisé [réglé], *ib.* XLV. [Je] Ne sauroie pas tout deviser tire à tire, *ib.* LXIV. Puis qu'ainsi est la chose et venue et alée Et que ele meïsmes la vous a devisée, *ib.* CXV. Les armes [blason] qu'il porterent, li rois les devisa [composa], *ib.* CXXXI. Ensi come il fu devis, et ensi fu fait, *Chr. de Rains*, 85. Et li chevaliers en son testament ordena et devisa qu'on preïst le devis de son testament sor le bois, BEAUM. XXVII, 13. Encore pot on fere procureur, li quix n'ara povoir fors de ce qui sera fait en le [la] journée, se le [la] procuration le devise en tele maniere, ID. *ib.* 78. Les seremens que les amiraus [émirs] devoient fere au roy furent devisez [rédigés] et furent tiex [tels].... JOINV. 246. Se nous le faisons ainsinc, nostre sire nous donra plus de bien en cest siecle et en l'autre, que nous ne saurions deviser, ID. 196. De la bouche fu il si sobre, que onques jour de ma vie je ne li oy deviser [demander] nulles viandes, ID. 193. || XV° s. Celui [Artevelle] estoit entré en si grand fortune et en si grand grace à tous les Flamands, que c'estoit tout fait et bien fait quant qu'il vouloit deviser et commander par tout Flandre, FROISS. I, I, 65. Jean Pruniaux estoit banni de Gand et de Flandre; pour ce, estoit-il devisé [énoncé] en son bannissement, qu'il estoit allé prendre Audenarde sans le sçu de ceux de Gand, ID. II, II, 62. Ce temps pendant [Édouard à Amiens] eut mainte parolle et ordonnance faite et devisée, ID. I, I, 52. Et luy commanda aller taster aux gens des susditz veoir s'ilz n'avoient point de brigandines soubz leurs robbes, et qu'il le fist comme en se devisant à eulx sans trop en faire de semblant, COMM. VI, 12. Et puis [Charles VIII] regarda longtemps les joueurs et devisoit à tout le monde, ID. VIII, 18. Boire et manger largement du souper de ceux qui, entretemps, au lit se devisoient [causaient], à son grand prejudice, LOUIS XI, *Nouv.* I. Elle divisoit avec lui de cent mille besognes, ID. *ib.* XXIII. Et fut heure de souper et ne se rattelerent point au deviser, tant qu'ils furent au lit couchés, ID. *ib.* XXVI. || XVI° s. M. de Soissons est parti, qui a porté à Mme la mareschalle une bonne lettre du roy, que lui mesme a devisée [dictée], MARG. *Lett.* 123. Tant que vous et madame avez esté icy, je prenois plus de plaisir à vous ouïr deviser de ce lieu que de le regarder, ID. *ib.* LIV. Ceux qui ayment le vin, deviseront [causeront] de boire, DUBELL. VI, 5, *recto.* Bref il est si poltron, pour bien le deviser, Que depuis quatre mois, qu'en ma chambre il demeure, Son umbre seulement me fait poltronniser, ID. VI, 18, *verso.* Je devisois si cette façon d'aller tout nud est l'originelle, MONT. I, 258. Une dame estrangere divisant avec elle luy dist, AMYOT, *Lyc.* II, 6. Ces galeres avoient esté très bien faittes et devisées par Themistocles, tant pour cingler legerement, que pour tournoyer facilement, ID. *Cimon*, 19.

— ÉTYM. *Devis* ou *devise* (dans le sens ancien); génev. et Berry, *diviser*; provenç. et anc. espagn. *devisar*; ital. *divisare.*

DÉVISSÉ, ÉE (dé-vi-sé, sée), *part. passé.* Une plaque de fer dévissée.

† **DÉVISSEMENT** (dé-vi-se-man), *s. m.* Action de dévisser.

DÉVISSER (dé-vi-sé), *v. a.* || 1° Ôter la vis ou les vis qui fixent une chose. || 2° Séparer une chose adaptée à une autre avec des vis. Dévisser la serrure. || Se dévisser, *v. réfl.* Cesser d'être vissé. Cela se dévisse sans peine.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vis.*

† **DÉVITRIFIABLE** (dé-vi-tri-fi-a-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui peut être dévitrifié.

† **DÉVITRIFICATION** (dé-vi-tri-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de dévitrifier; résultat de cette action. La dévitrification n'est autre chose qu'une cristallisation, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 180.

† **DÉVITRIFIER** (dé-vi-tri-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Détruire l'état de vitrification d'une substance. || Faire perdre l'apparence de verre. Les verres dévitrifiés selon le procédé de Réaumur sont plus durs, plus denses, meilleurs conducteurs de l'électricité et du calorique que la masse non dévitrifiée, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 180.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vitrifier.*

DÉVOIEMENT (dé-voi-man), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Action de dévoyer, d'incliner un tuyau de cheminée ou de descente. || Terme de marine. Position de certains couples dans lesquels le plan des branches n'est pas perpendiculaire à la quille. || 2° État du corps qui est dévoyé, flux de ventre, déjections alvines liquides. Il était incommodé d'un dévoiement, SÉV. 118. M. de Beauvillier se crevait de quinquina pour arrêter une fièvre opiniâtre accompagnée d'un fâcheux devoiement, ST-SIM. 83, 89. Un dévoiement rend souvent un homme pusillanime, VOLT. *Oreilles*, 7. || Fig. Le duc d'Orléans, dont la facilité se pouvait appeler un dévoiement, accorda les honneurs du Louvre à Dangeau, ST-SIM. 450, 34.

— HIST. XVI° s. Estant tombée en un grand desvoyement d'estomach [vomissement] et fiebvre, MONT. I, 101. Il luy prit tout soudain une resverie et un desvoyement d'entendement, auquel il mourut trois jours après, AMYOT, *P. Æm.* 62.

— ÉTYM. *Dévoyer.*

DÉVOILÉ, ÉE (dé-voi-lé, lée), *part. passé.* || 1° Dont on a ôté le voile. La statue d'Isis dévoilée par une main téméraire. || Religieuse dévoilée, religieuse qui a quitté le voile. || 2° Par extension, découvert. Les images des saints sont dévoilées, le feu nouveau est béni devant l'autel, CHATEAUB. *Mart.* II, 159. Du Saint des Saints ému les feux se découvrirent, Tous les cieux un moment brillèrent dévoilés, V. HUGO, *Odes*, I, 5. || 3° Fig. Porté à la connaissance. Un mystère dévoilé. Leurs intrigues sont dévoilées. Eh bien! à vos regards mon âme est dévoilée, VOLT. *M. de Cés.* III, 2.

DÉVOILEMENT (dé-voi-le-man), *s. m.* || 1° Action de dévoiler. Le dévoilement de figures qui étaient couvertes. || Fig. Le dévoilement des figures de l'Ancien Testament. || 2° Action de porter à la connaissance. On verra dans la suite combien cette digression est nécessaire pour l'éclaircissement et le dévoilement de ce qui se présentera à raconter, ST-SIM. 177, 113.

— ÉTYM. *Dévoiler*.

DÉVOILER (dé-voi-lé), *v. a.* || 1° Découvrir en levant, en ôtant un voile. Dévoiler une femme, une statue. || Montrer sans voile, sans rien qui cache. La nature, pendant la nuit, en dévoile [de secrètes beautés] à son amant, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Chaumière ind.* || Fig. Dévoiler une religieuse, la relever de ses vœux. || 2° Découvrir ce qui était secret. Et ce fameux secret vient d'être dévoilé, MOL. *D. Garc.* V, 6. Cessons de nous troubler; notre Dieu quelque jour Dévoilera ce grand mystère, RAC. *Athal.* III, 8. Hélénus nous a dévoilé l'avenir, FÉN. *Tél.* XV. Pour ne pas dévoiler l'iniquité des subalternes, MASS. *Car. Prosp.* Le temps voile et dévoile tout, IMBERT, *Jaloux sans amour*, V, 15. Dévoiler la honte d'un père, ce serait un crime, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 20. || 3° Se dévoiler, *v. réfl.* Ôter, relever son voile. || Fig. J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant Est venu lui montrer un glaive étincelant, RAC. *Athal.* II, 2. || 4° Être porté à la connaissance. Le mystère se dévoile. || Se découvrir, se trahir. Ils se sont dévoilés en faisant cette démarche. || Apparaître. Un autre monde se dévoilait à nos regards, J. J. ROUSS. dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XVIe s. Nos religieuses qui se sont devoilées et ont quitté leurs habits, BRANT. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *voile*.

1. **DEVOIR** (de-voir), je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent; je devais; je dus; je devrai; je devrais; que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent; que je dusse; devant, dû, due, *v. a.* || 1° Avoir à payer une somme d'argent, ou à fournir toute autre valeur. Il doit plus qu'il ne possède. Devoir de l'argent, plusieurs journées de travail. Je dois quatre cents francs à mon marchand de vin, Un fripon qui demeure au cabaret voisin, REGNARD, *le Légat.* IV, 6. || Devoir plus d'argent qu'on n'est gros, être très-endetté. || Devoir du retour, devoir quelque argent en sus, après avoir fait un troc; et fig. Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que la vie, D'autant plus maintenant je te dois de retour, CORN. *Cid*, III, 6. || Absolument. Il doit de tous côtés. Brid'oison : Mais si tu dois et que tu ne payes pas...? — Figaro : Alors, monsieur voit bien que c'est comme si je ne devais pas, BEAUM. *Mariage*, III, 13. || Devoir à Dieu et à diable, à Dieu et au monde, au tiers et au quart, devoir de l'argent à un très-grand nombre de personnes. || Fig. Devoir tribut, être obligé de se conformer à. Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode; Une femme surtout doit tribut à la mode, BOIL. *Sat.* X. || Fig. et familièrement. Il m'en doit, ou je lui en dois, il m'a offensé et je m'en vengerai. C'était moi; je t'en devais, il y a bien longtemps, BARON, *Homme à bonnes fort.* V, 8. || N'en devoir rien, n'en devoir guère, ne pas céder à, ne pas être inférieur. Sans répandre leur sang comme Pyrame et Thisbé, ils ne leur en durent guère en tendresse impétueuse, SCARRON, *Rom. com.* II, ch. 19. Si votre majesté Est curieuse de beauté, Qu'elle fasse venir mon frère: Aux plus charmants il n'en doit guère, LA FONT. *Joc.* J'ai vu les beautés de la Seine, ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire, SÉV. 547. || Ironiquement. Il ne lui en doit guère, il ne vaut pas mieux que lui. D'Arlincourt est venu à la cour et a dit: Voilà mon *Solitaire* et mes autres romans qui n'en doivent guère au *Christianisme* de Chateaubriand, P. L. COUR. II, 261. || Ils ne s'en doivent guère, se dit de gens qui ont des torts réciproques ou qui ne valent pas mieux l'un que l'autre en certaines choses. ....Je crois, à parler à sentiments ouverts, Que nous ne nous en devons guères, MOL. *Amph. Prologue.* Thésée: Ne parlons plus d'amours; sur ce chapitre honteux, nous ne nous en devons rien [l'un à l'autre, moi et Hercule], FÉN. t. XIX, p. 129. || Terme de comptabilité. Doit, par opposition à avoir, partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit et ce qu'elle a reçu. Tenir ses comptes par doit et par avoir. || 2° Être redevable à, avoir obtenu par. Je lui dois tout. Je lui dois la place que j'occupe. On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant; Tout ce qu'il a fait parle au moment qu'il m'approche, Et sa seule présence est un secret reproche, CORN. *Nicom.* II, 1. L'un imite Sophocle, l'autre doit plus à Euripide, LA BRUY. I. Si Menzikoff fit cette manœuvre de lui-même, la Russie lui dut son salut; si le czar l'ordonna, il était un digne adversaire de Charles XII, VOLT. *Charles XII*, 4. Les chrétiens vous devraient une tête si chère, ID. *Zaïre*, II, 2. L'un tient de moi la vie, à l'autre je la dois, ID. *Alz.* III, 5. Si Racine doit à Tacite la belle scène entre Agrippine et son fils, Corneille doit à Sénèque celle d'Auguste et de Cinna, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, II, 51. || Devoir, avec *de* et un verbe à l'infinitif, même sens. Nous servions dans le même régiment, dont je vous dois d'être major, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 8. || Devoir se dit aussi quelquefois en mauvaise part. Je lui dois tous mes maux. || Être redevable à des choses, avoir obtenu par des choses. Fais devoir à ton roi son salut à ta perte [fais que ton roi doive son salut à ta mort], CORN. *Cid*, III, 6. Il y a de certains grands sentiments, de certaines actions nobles et élevées, que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel, LA BRUY. IV. Devrai-je au dépit qui le presse Ce que j'aurais voulu devoir à sa tendresse? VOLT. *Brutus*, III, 4. Les nations avaient déjà donné à Pierre Alexiovitz le nom de grand, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait pas à des victoires, ID. *Charles XII*, 4. || En parlant de ce qui a obtenu quelque chose par une certaine circonstance. Cette colline doit son nom à tel événement. || 3° Être tenu, obligé envers. Il ne doit compte de ses actions à personne. Ne me dites plus rien; pour vous j'ai tout perdu; Ce que je vous devais, je vous l'ai bien rendu, CORN. *Cid*, III, 6. Je vous devrai beaucoup pour un si bon office, ID. *Hor.* IV, 2. Vous qui devez respect au moindre des Romains, ID. *Pomp.* III, 2. Si vous lui devez tant, ne me devez-vous rien? ID. *Sertor.* II, 2. Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés, Et de payer à Dieu ce que vous lui devez, RAC. *Athal.* IV, 2. Nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons qu'à faire ce que nous devons, BOURDAL. *Sévérite évang.* 2e *avent*, p. 448. Pardonne-moi, mon fils, si je trouble ton récit par les larmes que je dois à ton père, FÉN. *Tél.* XV. En un mot il [Dieu] doit à toutes ses perfections la punition du péché, MASS. *Car. Pass.* Que pouviez-vous? hélas! — J'ai fait ce que j'ai dû, VOLT. *Orphel.* V, 1. || Absolument. Je dois à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père, CORN. *Cid*, I, 10. Ressouvenez-vous que, hors d'ici, je ne dois plus qu'à mon honneur, MOL. *Don Juan*, III, 5. || Se devoir à soi-même, être tenu en vertu de sa propre considération. Je sais ce que je suis et ce que je me dois, CORN. *Don Sanche*, I, 1. Dieu se devait à lui-même de rendre son image heureuse, BOSS. *Hist.* II, 1. || Je vous dois cet avis, votre intérêt me commande de vous donner cet avis. || 4° Devoir, suivi d'un verbe à l'infinitif, exprime qu'une chose arrivera infailliblement. Tous les hommes doivent mourir. || Il exprime une obligation morale. Un bon fils doit respecter son père. Si la bonne foi était exilée du reste de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois, *Parole du roi Jean.* || Il marque qu'il y a une sorte de justice ou de raison à ce qu'une chose soit. On devrait planter des arbres le long de cette route. J'ai dû continuer, j'ai dû dans tout le reste.... Que sais-je enfin? j'ai dû vous être moins funeste, J'ai dû craindre du roi les dons empoisonnés, RAC. *Mithr.* IV, 2. Le zèle de Joad n'a point dû vous surprendre, ID. *Athal.* II, 4. À de moindres fureurs je n'ai pas dû m'attendre; Voilà, voilà les cris que je craignais d'entendre, ID. *ib.* IV, 5. Un jour seul perdu devrait donc nous laisser des regrets, mille fois plus vifs et plus cuisants qu'une grande fortune manquée, MASS. *Car. Temps.* À ces biens fugitifs votre amour doit survivre, C. DELAV. *Paria*, II, 5. || On s'en sert pour marquer l'intention. Je dois aller demain à la campagne. || Il marque aussi un futur indéterminé. Il doit partir demain. Il devait sortir hier. Nous devons chanter ce soir. Il doit y avoir demain une assemblée des actionnaires. Je dois prochainement recevoir de l'argent. || Devoir exprime quelquefois une supposition. C'est lui qui doit avoir fait cela, on suppose que c'est lui qui a fait cela. Les deux accusateurs que lui-même a produits, Que pour l'assassiner je dois avoir séduits, CORN. *Nicom.* III, 8. || Il indique en d'autres cas une simple croyance. Et Léonce doit être incapable de crime Puisqu'il a mérité l'honneur de ton estime, ROTROU, *Bélis*, I, 6. Un voile ténébreux Nous dérobe le jour qui doit nous rendre heureux, L. RAC. *la Grâce*, ch. I. || Ces faits-là doivent être communs, je pense qu'ils sont communs. Des actes d'une nature si sublime doivent être rares, RAYNAL, *Hist phil.* XI, 22. || 5° L'imparfait du subjonctif, placé en tête de la phrase, s'emploie dans le sens de *quand même*. Dussé-je être blâmé [quand même je serais blâmé], je vous soutiendrai. Dusses-tu y perdre de l'argent, il faut entrer dans cette affaire. Dût cela mal tourner, nous ne vous quitterons pas. Dussions-nous échouer, dussiez-vous échouer, dussent-ils échouer, nous essayerons. Dût le peuple en fureur pour ses maîtres nouveaux De mon sang odieux arroser leurs tombeaux, Dût le Parthe vengeur me trouver sans défense, Dût le ciel égaler le supplice à l'offense, Trône, à t'abandonner je ne puis consentir, CORN. *Rodog.* V, 1. Crois-moi, dût Auzanet t'assurer du succès, Abbé, n'entreprends point même un juste procès, BOIL. *Ép.* II. Dût tout cet appareil retomber sur ma tête, RAC. *Iphig.* III, 5. Dût Mme d'Acigné m'accuser d'être injuste, ou M. de Richelieu d'être ingrate, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 10 août 1701. || 6° Se devoir, *v. réfl.* Être dû, être obligatoire. Cela se doit. || 7° Être obligé de se consacrer à. Le sage s'accommode aux changements divers, Et l'homme généreux se doit à l'univers, BRÉBEUF, *Phars.* II. Sa mort vous laisse un fils à qui vous vous devez, RAC. *Phèd.* I, 5. Un roi se doit à tous les hommes qu'il gouverne, FÉN. *Tél.* IX. Mon âme tout entière Se doit aux grands objets de ma vaste carrière, VOLT. *Orphel.* II, 6. || Proverbes. Fais ce que dois, advienne que pourra, se dit de celui qui accomplit son devoir, sans se laisser ébranler par la pensée de ce qui peut en arriver. || Quand on doit, il faut payer ou agréer, c'est-à-dire il faut donner à son créancier de l'argent ou du moins de bonnes paroles. || Qui nous doit, nous demande, c'est-à-dire celui dont nous avons sujet de nous plaindre nous accuse. || Il croit toujours qu'on lui en doit de reste, il n'est jamais content de ce qu'on fait pour lui, *Dict. de l'Académie.* || Il semble que Dieu lui en doive de reste, se dit d'un homme qui fait mal ou grossièrement son devoir. || Qui a terme ne doit rien, c'est-à-dire qu'on ne peut rien lui demander jusqu'au terme. || Qui doit a tort, signifie qu'il faut payer ou être condamné aux dépens. || Va où tu peux, mourir où tu dois, se dit à celui qu'on abandonne à son sort.

— REM. 1. Les poëtes du XVIIe siècle et même du XVIIIe ont écrit *je doi* sans *s*: La mort a respecté ces jours que je te doi, Pour me donner le temps de m'acquitter vers toi, VOLT. *Alz.* II, 2. C'est un archaïsme, dans l'ancien français, la 1re personne n'ayant pas la lettre *s*, qui était réservée à la 2e personne (comme en latin); ce qui était mieux. L'usage irrégulier a prévalu; mais on peut du moins conserver aux poëtes la faculté d'employer cet archaïsme. || 2. Vous *devriez* était de deux syllabes: Mais vous devriez, ma fille, en l'âge où je vous voy.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. C'est ainsi qu'on faisait de deux syllabes *sanglier*. C'était aussi un archaïsme, tout à fait tombé en désuétude. || 3. Marg. Buffet, *Observ.* p. 138 (en 1668), dit que quelques-uns prononcent: je dais de l'argent; il dait beaucoup; et qu'il faut prononcer: je dois, il doit. C'était la prononciation normande qui n'était pas encore complétement exclue

— HIST. IXe s. Si cum om per dreit son fradre [frère] salvar dist [doit], *Serment.*

— Xe s. Chi [qui] sil [ainsi le] feent [font] cum faire lo deent [doivent], *Fragm. de Valenc.* p. 469.

— XIe s. Si hom occit altre, et il seit conusaunt [connaissant], et il deive faire les amendes.... *Lois de Guill.* 8. Deüz servises et mout grant amistez, *Ch. de Rol.* III. En France ad Ais s'en deit bien repairer, *ib.* [Dieu] Le glorius que deüsse [je dusse] aorer, *ib.* IX. Quant [il] le dut prendre, si lui cheït à terre, *ib.* XXV. Li siens orgueilz le devreit bien confondre, *ib.* XXVIII. Qui ce jugeat [décida] que doüssiez aller, *ib.* XXVI.

— XIIe s. Bien deüst estre escoutez et oïs, *Ronc.* p. 24. S'en [quand même] devroie estre occis, *ib.* Jamais n'iert [ne sera] jor, ne me doiez [que vous ne me deviez] amer, *ib.* p. 30. Bien l'avez fait, mout [je] vous en doi amer, *ib.* p. 33. Oncle Girart, quant [je] me dui [dus] esveiller, *ib.* p. 164. Ma bataille [j']offre, cui qu'en doie peser [à qui qu'il en doive peser, être désagréable], *ib.* p. 191. Mais à dame de valor Doit on penser nuit et jor, *Couci*, I. Ore est bien raison et heure Que [je] m'i doie retorner, *ib.* IV. De mil souspirs que je lui doi par dete, *ib.* VI. Mais en cel point que dui [je dus] avoir mon don, *ib.* Jà nel [ne le] deüst ne sofrir ne voloir La douce riens, qui tant est bien aprise, *ib.* XVII. Onques vers li [elle] [je] n'oi [n'eus] faus cuer ne volage; Si m'en devroit pour tant mieux avenir, *ib.* XIX. Chascuns quatre deniers ainsi comparer dot

[dut payer], *Sax.* XVII. Maintenir le devons; ce [je] emoigne et connois, *ib.* XVIII. Se [nous] lui devons chevage, coustume ne tonlieu [impôt], *ib.* XXIV. Ici de Charlemaine [je] me doi ore bien taire. *ib.* XXXI.

— XIIIe s. Il voloit aler avec eus por ce qu'il sembloient bien gent qui grant terre doient conquerre, VILLEH. LX. A l'aie de Dieu fu desconfis li empereres Marchulles, et il meismes i dut estre pris, *ib.* XCIX. Dame, ce dist Pepins, on ne doit pas douter.... *Berte*, III. [Il] Assemble ses barons en qui se dut fier, *ib.* Li jors que ele dut sa voie avoir emprise, *ib.* VI. L'en doit bien reculer pour le plus loin saillir, *ib.* XIII. Il semble à sa maniere qu'ele doie desver [être folle], *ib.* XVII. Ma volenté ferez, quoi qu'il doie couster, *ib.* CXII. Miex me venist estre alé pendre Au jor que ge dui fame prendre, Quant si cointe fame acointai, *la Rose*, 8878. Sa mere que envieillir [il] voit, Et son pere qui moult devoit [qui avait des dettes], *Bl. et Jeh.* 71. Et je ne cuit que le defendant puisse chose dire par quoi la court dée esgarder que il ne li dée respondre à cel claim qu'il lors fist.... *Ass. de J.* I, p. 84. Et ce qu'on dist que voirs est [est vrai] que li sires doit autant foi et loialté à son home come li hons fet à son segneur, ce doit estre entendu en tant comme cascuns est tenus li uns vers l'autre, BEAUM. LVIII, 26. Sire, je oi [j'eus] le ceval et dui ces vingt livres; mais j'en ai fet plain paiement, ID. IX, 5. Hane: Cestes ont cent diables ou cors, Se je fui onques fiex [fils] men pere. — Adans: Aussi a dame Eve vo mere. — Hane: Vo feme, Adan, ne l'en doit vaires [guère], *Li jus Adan* (ADAM DE LA HALLE, dans *Ancien théâtre français*).

— XIVe s. Onneur crie partout et vuet : Fay que doys, aveingne que puet, MACHAUT, p. 112. Et aussi nous voulons estre beneurés et disons que devons vouloir avoir felicité, mais nous ne disons pas que nous la doions eslire, ORESME, *Eth.* 64. Tant lui est deu plus de honneur se elle est bonne, ID. *ib.* 47.

— XVe s. Et que voulez-vous, dit le roi, que je fasse? Il n'est chose que je ne doive faire pour nous sauver, FROISS. III, IV, 76. Seigneurs, vous n'estes mie en arroy ni en ordonnance, que le roi doye maintenant parler à vous, ID. II, II, 110. Et puis chevaucherent tout souef jusques adonc qu'ils vinrent au logis du duc. Quand ils durent approcher, ils ferirent chevaux des esperons tous d'une randon et se planterent en l'ost du duc, ID. I, I, 111. Je ne pense pas avoir dit ne fait chose dont me doyez savoir mal gré, LOUIS XI, *Nouv.* XXIV. Vous en deveriez estre content, ID. *ib.* XXXVIII. Vous n'estes pas telle que vous deussiez estre, ID. *ib* LXVIII.

— XVIe s. Là elle veoit une lumiere telle, Que, pour la veoir, mourir devrions vouloir, MAROT, III, 301. Laquelle en beauté et bonne grace ne devoit rien à son mari, MARG. *Nouv.* II. Le jour mesme qu'elle [la sentence] debvoit estre prononcée, MONT. I, 40. Il debvoit plus à la fortune qu'à sa diligence, ID. I, 44. La peur emporta nostre jugement hors de sa deue assiette, ID. I, 61. Tout cela tesmoigne qu'ils ne nous debvoient rien en clarté d'esprit naturelle et en pertinence, ID. IV, 17. Le roy s'en meit en si grande cholere contre luy, que l'on pensoit qu'il ne luy deust jamais pardonner, AMYOT, *Thém.* 53. Bon citoyen et faisant le deu de son office, ID. *Flamin.* 37. Voici le destroit où les poures consciences sont merveilleusement vexées et affligées, quand elles voyent que ceste contrition deue [pleine, entière] leur est imposée, CALV. *Instit.* 486.

— ÉTYM Bourguig. *devoi*; provenç. *dever*; catal. *deurer*; espagn. *deber*; ital. *devere*; du latin *debere*, que les étymologistes regardent comme composé de *de habere*, ne pas avoir, avoir perdu la possession.

2. **DEVOIR** (de-voir), *s. m.* || 1° Ce qu'on doit faire, ce à quoi l'on est obligé par la loi ou par la morale, par son état ou les bienséances. Elle [Chimène] est dans le devoir; tous deux [prétendants] sont dignes d'elle; Tous deux formés d'un sang noble, vaillant, fidèle, CORN. *Cid*, I, 1. Je sais ta passion et suis ravi de voir Que tous les mouvements cèdent à ton devoir, ID. *ib.* II, 2. Tous ces devoirs forcés où tout le cœur s'oppose, N'acquièrent à l'esprit ni liberté ni paix, ID. *Imit.* I, 9. L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir, ID. *Cid*, III, 6. Un pas hors du devoir nous peut mener bien loin, ID. *Suréna*, IV, 3. Je suis encor Sévère, et tout ce grand pouvoir Ne peut rien sur ma gloire et rien sur mon devoir, ID. *Poly.* IV, 6. À suivre mon devoir, je suis déterminée, MOL. *Sgan.* 18. C'est l'honneur qui les doit [les femmes] tenir dans le devoir, ID. *Éc. des maris*, I, 2. Le bon esprit nous découvre notre devoir, LA BRUY. II. Je conçois vos douleurs; mais un devoir austère, Quand mon père a parlé, m'ordonne de me taire, RAC. *Andr.* III, 4. Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur, ID. *Bérén.* IV, 5. Tu n'as manqué à aucun devoir envers les hommes? FÉN. *Tél.* XVIII. Quoique la philosophie, dit Cicéron, soit un pays où il n'y a point de terres incultes ni de landes, et qu'elle soit fertile et abondante d'un bout à l'autre, elle n'a point de contrée plus riche que celle qui traite des devoirs, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 2e part. ch. II, art. 2. Le devoir peut être défini l'obligation rigoureuse de faire ce qui convient à la société, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 14. Mon devoir me suffit, tout le reste n'est rien, VOLT. *M. de Cés.* III, 2. Laisse-moi les honneurs du devoir qui me lie, ID. *Alz.* IV, 4. Tremblez en contemplant tout le devoir des rois, ID. *Brutus*, III, 6. Si les femmes que tu gardes voulaient sortir de leur devoir, tu leur en ferais perdre l'espérance, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. Si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes et considérer sérieusement nos devoirs, BOURD. *Domin. octave de l'Ascension*, *Dominic.* t. II, p. 237. || Devoir conjugal, la conjonction charnelle due entre mari et femme. || Il est du devoir, le devoir oblige à. Il est de mon devoir de vous donner cet avis. Il est du devoir des défenseurs de la vérité de.... PASC. *Prov.* 11. || 2° Faire son devoir, agir comme on doit agir. Qui sert bien son roi ne fait que son devoir, CORN. *Cid*, II, 1. Je ferai seulement le devoir d'un sujet, ID. *ib.* IV, 3. Je pense continuellement à vous; c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle; c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu si l'on faisait son devoir, SÉV. 15. Il était trop honnête homme pour ne faire pas toujours son devoir, ID. 211. Quoi qu'en pense le libertinage, il y a toujours un avantage infini à faire son devoir, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 403. Vous savez que, dans les grands malheurs, ne faire que son devoir, ce n'est pas le faire, MAINTENON, *Lettre au duc de Noailles*, 22 juin 1709. Mais j'ai fait le devoir d'un ami, d'un chrétien, C. DELAV. *Paria*, III, 2. || En parlant d'un régiment, d'un soldat, faire son devoir, combattre vaillamment. || En un autre sens, faire son devoir, se bien acquitter, parler, agir. La langue du cocher a bien fait son devoir, CORN. *Ment.* I, 4. Il faisait parfaitement son devoir auprès de Mlle de St-Germain, HAMILT. *Gramm.* 4. Chacun fit son devoir de dire à l'affligée.... LA FONT. *Matr.* Ils avaient lu qu'en amour on soupire; Ils tâchaient donc d'en faire leur devoir, ID. *Rém.* || 3° Être, rentrer dans son devoir, dans la soumission, le respect, l'obéissance où l'on doit se tenir. On oublie aisément les fautes des enfants lorsqu'ils rentrent dans le devoir, MOL. *l'Av.* IV, 5. Il fait rentrer son fils dans le devoir, BOSS. *Thom.* 2. Fuyons.... Mais si l'ingrat rentrait dans son devoir, RAC. *Andr.* II, 1. [Les gardes du sérail] Sortis de leur devoir, n'osèrent y rentrer, ID. *Baj.* I, 1. || En un sens un peu différent. Être dans son devoir, se mettre dans son devoir, se tenir dans l'état où l'on doit être devant les personnes à qui l'on veut témoigner du respect. || Ramener, ranger quelqu'un à son devoir, tenir dans le devoir, obliger à faire ce qui doit être fait. Le général ne put tenir dans le devoir ses soldats, BOSS. *Hist.* I, 9. Des enfants qu'il remet dans leur devoir par le châtiment, ID. *ib.* II, 4. Elles tenaient dans le devoir les villes voisines, ID. *ib.* III, 6. Le jeune Louis.... prend les villes, ramène les provinces au devoir, MASS. *Panég. St Louis.* || Se ranger à son devoir, faire ce qu'on doit faire. || Je lui apprendrai son devoir, je le rangerai à ce qu'il doit. || 4° En devoir de, prêt à. Il était déjà en devoir de vous aller trouver. Nous étions à table, plusieurs, joyeux, en devoir de bien faire, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets.* || Se mettre en devoir de faire une chose, la commencer ou s'y préparer. Il se mit en devoir d'arrêter son maître, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. II, *Amitié*, dans RICHELET. À moins qu'elle ne se mît en devoir d'obtenir un congé, BOSS. *Lett. abb.* 2. L'homme doit se mettre en devoir de se convertir, ID. *Avert.* 2. On se mit en devoir de déménager les meubles, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || 5° Être à son devoir, être à son poste. M. de Marsillac est déjà retourné à son devoir, SÉV. 415. Le chevalier est à son devoir, ID. 417. Jaloux, désespéré, j'ose, pour vous revoir, Abandonner des lieux commis à mon devoir, CRÉBILLON, *Rhad.* I, 2. || 6° Terme de féodalité. Devoirs seigneuriaux, droits que le vassal devait à son seigneur. || 7° Par extension du sens féodal. Devoir, et, plus souvent, au pluriel, devoirs, marques de civilité, de politesse. Rendre ses devoirs à quelqu'un, lui présenter ses hommages, lui faire une visite de politesse. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense Demandent des devoirs et des soumissions Qui passent le commun des satisfactions, CORN. *Cid*, II, 1. Il peut aller, s'il veut, dessus son monument Recevoir ses devoirs et son remerciement, ID. *Pomp.* I, 3. Agréer ses devoirs et le revoir encore, ROTROU, *Vencesl.* II, 5. || Rendre des devoirs, s'est dit des services que des valets remplissent auprès de leurs maîtres. Notre P. Bauny a appris aux valets à rendre tous ces devoirs-là innocemment à leurs maîtres, en faisant qu'ils portent leur intention, non pas aux péchés dont ils sont les entremetteurs, mais seulement au gain qui leur en revient, PASC. *Prov.* 6. On rend différents devoirs aux différents mérites, ID. *P. div.* 31. Elle a commencé à rendre ses devoirs au Louvre, SÉV. 11. J'ai fait votre devoir à l'abbé Arnauld, ID. 395. J'en reviens toujours à dire qu'il y a des sortes de devoirs dont on ne peut se dispenser sans une grossièreté pleine d'ingratitude, ID. 306. Vous saurez que je n'ai rien dit à ce Caton sur la mort de sa femme, et j'avais dessein de l'aller voir avec la marquise d'Uxelles; et, au lieu d'attendre ce devoir, il vient s'informer comme je me porte de mon voyage, ID. 292. On se rend des devoirs, mais on ne se rend pas l'amour, MASS. *Panég. St Étienne.* Le grand plaisir que je me promets, c'est de rendre mes devoirs à Mme Clavier, P. L. COUR. *Lett.* I, 53. || 8° Les derniers devoirs, les devoirs funèbres, les funérailles. Rendre à quelqu'un les derniers devoirs, présider ou, simplement, assister à ses funérailles. Dis-moi quel bon démon a mis en ton pouvoir De rendre à ce héros ce funèbre devoir? CORN. *Pomp.* V, 1. Tu veux à ce héros rendre un devoir suprême, ID. *ib.* V, 4. Ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire, FLÉCH. *Mont.* Andromaque elle-même, à Pyrrhus si rebelle, Lui rend tous les devoirs d'une veuve fidèle, RAC. *Andr.* V, 5. Pour rendre à ses cendres le dernier devoir, FÉN. *Tél.* XVII. Rendez-moi [à moi Phalante] les derniers devoirs que vous avez rendus à mon frère [Hippias], ID. *ib.* || 9° Terme de collége. Travail, exercices donnés à un élève. Faire ses devoirs. Un devoir difficile. M. Lambercier était un homme fort raisonnable qui, sans négliger notre instruction, ne nous chargeait point de devoirs extrêmes, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || 10° Devoir pascal, l'obligation de communier à Pâques. || 11° Association d'ouvriers unis par les liens du compagnonnage. Compagnons du devoir. Des ouvriers appartenant à des devoirs différents. || 12° Anciennement, sorte de service de surveillance. ....À la charge qu'il fera faire tant le jour que la nuit, rondes, devoirs et diligences requises et accoutumées pour éviter tels accidents, *Bail Boute*, *Lett. pat.* 27 juin 1680. || 13° Terme de droit. Devoir parfait, celui dont l'accomplissement peut être exigé, qui a un droit corrélatif. || Devoir imparfait, celui dont l'accomplissement ne peut être exigé, qui n'a pas de droit corrélatif. || Dans l'ancien droit, devoirs de loi exprimait toutes les formalités du nantissement. || 14° Terme de fauconnerie. Devoir de l'oiseau, sa part de la curée du gibier qu'il a pris.

— SYN. DEVOIR, OBLIGATION. Le devoir est ce que nous devons. L'obligation est quelque chose qui nous lie, qui nous oblige. Le devoir est toujours quelque chose de moral. L'obligation n'a pas ce caractère; elle peut dépendre de causes très-différentes.

— HIST. XIIIe s. [Le roi] En fist tout son devoir, ne dust estre repris, *Berte*, XCIX. Il font bien trestuit lor devoir, *la Rose*, 19163. || XIVe s. François font lor devoir; ne les devez blasmer, Car qui fait ce qu'il doit, j'ose bien dire au cler, Que de riens ne meffait.... *Guescl.* 19334. || XVe s. Le comte, à la complainte des herauts, commanda que on ardist tout, si des rachats à argent ils n'avoient fait leur devoir, FROISS. II, II, 66. En lui mandant qu'en faisant mon devoir, J'ay tous les maulx que nul pourroit souffrir, CH. D'ORL. *Bal.* 19. Dieu nous doint bonne destinée, Et chascun face son debvoir; Ainsi ne sera redoubtée Par bon eur et loyal vouloir, ID. *ib.* Lasse! or [je] me voy aujourd'hui si perie, Que nul ne fait envers moy son devoir, E. DESCHAMPS, *Complainte de la France.* Et sur ce respondit qu'il en parleroit au roy et qu'il en feroit son devoir, JUVÉN. *Charles VI*, 1380. Cil passa l'avangarde moult, Pour faire en l'estour son devoir, *la Bataille du Liege.* || XVIe s. Les regles du debvoir de l'homme, MONT. I, 30. Les malades ausquels le debvoir m'interesse, ID. I, 91. Ne vaudroit-il pas mieux que par ces bons exemples de vie vous vous missiez en devoir de les convertir? LANOUE, 84. Les autres Grecs ne feirent aucun devoir de les secourir, AMYOT, *Thém.* 17. C. Lentulus, l'ayant apperceu, se meit en devoir de le sauver, ID. *Fab.* 33.

— ÉTYM. Infinitif du verbe *devoir*, pris substantivement; provenç. *dever;* catal. *deurer;* espagn. *deber;* ital. *devere.*

† **DÉVOIRANT** (dé-voi-ran) ou **DÉVORANT** (dé-vo-ran), *s. m.* Ouvrier compagnon du devoir. || On prononce en général *dévorant*, ce qui forme une homonymie absolue avec le participe présent du verbe *dévorer* et prête à un sens péjoratif. Tonayrion est un dévorant, je suis un dévorant [il s'agit d'une association de jeunes gens]; il est vrai qu'à ce métier nous n'avons guère dévoré l'un et l'autre que notre fortune, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § XII.

— ÉTYM. *Devoir.*

DÉVOLE (dé-vo-l'), *s. f.* Terme de jeux de cartes. Vole manquée. Il a fait la dévole.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vole.*

DÉVOLER (dé-vo-lé), *v. n.* Terme de jeux de cartes. Être en dévole.

— ÉTYM. *Dévole.*

1. **DÉVOLU, UE** (dé-vo-lu, lue), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui est transporté, transféré, échu, acquis par droit. Héritage dévolu à la ligne paternelle. Cet objet lui a été dévolu à la criée. Ils sont à nous dévolus par l'édit, LA FONT. *Papef.* || Dans le langage général, acquis. Les honneurs me sont dévolus, J'ai cinquante écus, BÉRANG. *50 écus.* || Réservé, destiné. Mes jours au deuil sont dévolus, C. DELAV. dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XIVe s. Et la majesté consulaire estoit à eux devolue, BERCHEURE, f° 52, *verso.* Quant Tulles fu mors, l'empire de Rome fut devolu es peres, lesquels ont tantost esleu un interroy, ID. f° 17, *verso.* || XVIe s. Ceux mesmes qui se dient exempts des autres jurisdictions ecclesiastiques, et immediatement sujets, quant à ce, au saint juge apostolique ou dont les causes y sont legitimement devolues.... P. PITHOU, 45. Ceulx des plus nobles maisons estoient devenus pauvres, et les richesses estoient devolues entre les mains des petits personnages qui avoient les cueurs bas, AMYOT, *Cicéron*, 13.

— ÉTYM. Lat. *devolutus*, roulé vers, attribué; de *devolvere*, de la préposition *de*, et *volvere*, rouler (voy. VOLUME).

2. **DÉVOLU** (dé-vo-lu), *s. m.* Terme de droit canonique. Provision d'un bénéfice vacant par incapacité du collataire. Obtenir un dévolu. Faire signifier un dévolu, faire signifier qu'on l'a obtenu. Le prince lui avait donné [à Villebrune] un bénéfice de quatre mille livres de rente; quelqu'un parla d'un dévolu, à cause de ce que vous savez; l'abbé du Plessis le prévint à Rome et l'obtint; et, contre le sentiment de toute sa famille, il le fit signifier, croyant, disait-il, faire un partage de frère avec Villebrune, SÉV. 292. Un dévolu sur un bénéfice fut cause de la première [aventure] qui fit un procès entre un parent de M. de Vardes et un de mon père, ST-SIM. 10, 119. || Jeter un dévolu sur un bénéfice, y former une prétention juridique, en vertu de quelque faute commise par celui qui le possède. Pourvu qu'on ne jette point de dévolu sur Balzac, je suis très-satisfait de ma condition présente, BALZ. liv. V, lett. 13. || Fig. Jeter son dévolu, un dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose, fixer son choix, arrêter son idée sur.... Mais nos soins empressés ne nous ont rien valu, Et le diable a sur nous jeté son dévolu, REGNARD, *Distrait*, II, 1.

— HIST. XVIe s. La regale n'est sujette aux facultez de legats, dispenses, devolutz, nominations, et pareilles subtilitez du droict canon, P. PITHOU, 66.

— ÉTYM. *Dévolu* 1.

DÉVOLUTAIRE (dé-vo-lu-tê-r'), *s. m.* Celui qui a obtenu un dévolu.

— ÉTYM. *Dévolu* 2.

DÉVOLUTIF, IVE (dé-vo-lu-tif, ti-v'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre. Appel dévolutif, appel par lequel un procès est dévolu à un juge supérieur.

— HIST. XVIe s. Toutes appellations ont effet suspensif et devolutif, sinon que, par l'ordonnance, les jugemens soient executoires, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, LOYSEL, 885.

— ÉTYM. *Dévolu* 1.

DÉVOLUTION (dé-vo-lu-sion), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Attribution des biens à une ligne successorale par suite de l'extinction ou de la renonciation de l'autre. À défaut d'héritiers tout l'héritage d'un défunt revient à l'État par dévolution. || Guerre de dévolution, guerre avec l'Espagne, à l'occasion des prétentions de Louis XIV sur les Pays-Bas, en vertu de son mariage avec Marie-Thérèse. || 2° En matière bénéficiale, état d'un bénéfice tombé en dévolu, et aussi droit de conférer un bénéfice, lequel droit passait au supérieur immédiat, quand le collateur ordinaire négligeait de le conférer.

— ÉTYM. *Dévolu* 1.

1. **DÉVORANT, ANTE** (dé-vo-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui dévore. Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux Que des chiens dévorants se disputaient entre eux, RAC. *Athal.* II, 5. Que son corps.... Des vautours dévorants devienne la pâture, VOLT. *Œdipe*, I, 3. || Un appétit dévorant, un très-grand appétit. Faim dévorante, DUCIS, *Othello*, IV, 1. || Fig. Qui est avide d'argent, de faveurs. L'offrande n'est jamais pour le saint, ni nos épargnes pour les rois, mais pour cet essaim dévorant, qui sans cesse bourdonne autour d'eux depuis leur berceau jusqu'à St-Denis, P. L. COUR. *Simple discours.* || 2° Qui détruit, comme fait un animal qui dévore. Sur un autel sanglant l'affreux bûcher s'allume, La foudre dévorante aussitôt le consume, J. B. ROUSS. *cantate, Circé.* Portant partout le glaive et les feux dévorants, VOLT. *Orphel.* I, 2. || Air, climat dévorant, air, climat funeste aux habitants. Tu n'as pas senti De ces vents du désert la dévorante haleine, DUCIS, *Abufar*, IV, 5. || 3° Fig. Un mal dévorant. Une ardeur dévorante. Des soucis dévorants c'est l'éternel asile, LA FONT. *Phil. et Bauc.* L'envie que j'ai est une chose si dévorante pour moi que.... SÉV. 53. Le monde où les plus grands plaisirs sont toujours la source des inquiétudes les plus dévorantes, MASS. *Profession religieuse, Sermon* 1. Quels soucis dévorants viennent nous consumer! VOLT. *Triumv.* I, 5.

† 2. **DÉVORANT**, *s. m.* Voy. DÉVOIRANT.

† **DÉVORATEUR, TRICE** (dé-vo-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui dévore. Les lions dévorateurs de proies vivantes. || Cylindre dévorateur, cylindre qui sert dans les féculeries à réduire en pulpe les tubercules. || Substantivement. Le temps est un impitoyable dévorateur.

— REM. Dévorateur est dans le Dictionnaire de l'Académie de 1718; et il n'y a aucune raison pour le retrancher et ne pas continuer à l'admettre.

— HIST. XVIe s. Les serpens devorateurs de Laocoon, DES ACCORDS, *Bigarr. descript. pathétiques.*

— ÉTYM. Provenç. *devoraire, devorador;* espagn. *devorador;* ital. *divoratore;* du latin *devoratorem*, de *devorare*, dévorer. Dans le provençal, *devoraire* est le nominatif, et *devorador* le régime.

DÉVORÉ, ÉE (dé-vo-ré, rée), *part. passé.* || 1° Saisi à belles dents et mangé. Le mouton dévoré par le loup. || Fig. Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur, BOIL. *Lutr.* VI. || 2° Consumé. Le palais dévoré par l'incendie. Il faut que tout soit dévoré par les flammes, FÉN. *Tél.* XVII. || Par extension, consumé peu à peu par un mal rongeant. Dévoré par la fièvre. Nous avons fait un lieu considérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante misérables dévorés de pauvreté et d'écrouelles, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 sept. 1771. || 3° Fig. En proie à. Il n'est point dévoré du désir de faire sa cour, SÉV. 398. Je suis déjà dévorée de curiosité, ID. 160. Il est dévoré de cette rage, ID. 566. Je ne saurais douter que je ne sois dévorée de l'amour de la justice, ID. 567. De l'ardeur d'obéir son âme est dévorée, VOLT. *Fanat.* IV, 1. Mon âme déchirée Succombe au repentir dont elle est dévorée, ID. *Alz.* V, 7. La fière ambition dont il est dévoré Est inquiète, ardente, et n'a rien de sacré, ID. *Mérope*, V, 1. || 4° Dissipé d'une façon prodigue. Une immense fortune dévorée en peu de temps. || 5° Lu avec une excessive ardeur. Un roman dévoré en une nuit.

DÉVORER (dé-vo-ré), *v. a.* || 1° Saisir à belles dents et manger une proie. Les bêtes l'ont dévoré. Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer? — Parmi des loups cruels prêts à me dévorer, RAC. *Athal.* II, 7. Tu es ici dans un antre où les hommes te dévoreront, CHATEAUB. *Natch.* II, 218. Et je lui porte enfin mon cœur à dévorer, ID. *Androm.* V, 6. Quand voulez-vous donc, disait-elle quelquefois au sultan son fils, aider mon lion [Charles XII] à dévorer ce czar? VOLT. *Charles XII*, 6. Sous notre heureuse demeure, Avec celui qui les pleure, Hélas! ils dormaient hier! Et notre cœur doute encore, Que le ver déjà dévore Cette chair de notre chair! LAMART. *Harm.* II, 1. || Par extension. Les chenilles ont tout dévoré. || Très-familièrement. Se dévorer le bras, la jambe, se gratter le bras, la jambe, avec une sorte de rage. || 2° Manger avidement. Cet homme dévorait son repas. || Absolument. Cet enfant dévore. Je ne sais pas s'il digère bien, mais je sais qu'il dévore, MAINTENON, *Lettre à l'abbé Gobelin*, 8 mai 1675. || Fig. Être rapace. N'est-ce pas Double-Main le greffier? — Oui, c'est qu'il mange à deux râteliers. — Manger! je suis garant qu'il dévore, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 13. || 3° Fig. Dissiper, se hâter d'user en prodigue d'un bien. Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment À qui dévorerait ce règne d'un moment, CORN. *Othon*, I, 1. L'héritier prodigue paye de superbes funérailles et dévore le reste, LA BRUY. VI. César jouit de tout et dévore le fruit Que six siècles de gloire à peine avaient produit, VOLT. *Mort de César*, II, 3. || 4° Consumer, détruire. Le temps dévore tout. La flamme vole et dévore le vaisseau, FÉN. *Tél.* VII. La gloire des méchants en un moment s'éteint; L'affreux tombeau pour jamais les dévore, RAC. *Esth.* II, 9.... que le feu dévore Le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore, ID. *Athal.* V, 2. Ah! plutôt que du ciel la flamme me dévore! ID. *Phèd.* III, 3. Je vois déjà l'hymen, pour mieux me déchirer, Mettre en vos mains le feu qui la [Troie] doit dévorer, ID. *Iphig.* III, 4. Si vous m'irritez contre vous, l'épée vous dévorera, SACI, *Bible, Isaïe*, I, 20. Élie lui répondit : Si je suis homme de Dieu, que le feu descende du ciel, et vous dévore avec vos cinquante hommes, ID. *ib. Rois*, IV, I, 10. Mes soins l'ont enfermé [un orphelin] dans ces asiles sombres Où des rois ses aïeux on révère les ombres; La mort, si nous tardons, l'y dévore avec eux, VOLT. *Orphel.* IV, 6. [La Naissance et la Mort, deux fantômes voilés] L'un produit l'inconcevable moment de notre vie que l'autre s'empresse de dévorer, CHATEAUB. *Génie*, I, 2. Les flammes qui dévoraient avec un bruissement impétueux les édifices entre lesquels il [Napoléon à Moscou] marchait, dépassant leur faîte, fléchissaient alors sous le vent et se recourbaient sur nos têtes, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 7. || C'est une terre qui dévore ses habitants, se dit d'un pays malsain qui cause une grande mortalité. Les pays équatoriaux dévorent les Européens. || Par extension, faire maigrir, altérer le teint, l'apparence. Mandez-moi comme vous vous portez de l'air de Grignan, s'il vous a déjà bien dévorée, et comme je me dois représenter votre jolie personne, SÉV. 189. || 5° Piller, épuiser. L'armée dévorait le pays. Sous prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves, SACI, *Bible, Év S. Math.* XXIII, 14. Grecs, Arabes, Français, Sarrasins nous dévorent, VOLT. *Tancr.* I, 1. Il [Voltaire] a profité de la circonstance d'un contrôleur général vertueux et zélé pour le bien, pour demander que le pays de Gex où il habite ne soit plus dévoré par les financiers, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 23 févr. 1776. || Fig. L'excès de sa douleur dévore sa parole [l'intercepte], TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. || 6° Fig. Faire éprouver une sensation pénible, en parlant de la soif, de la fièvre, de la chaleur. La soif, la fièvre le dévore. Un lion que la cruelle faim dévore, FÉN. *Tél.* I. Pour apaiser la faim qui le dévore, MASS. *Car. Riche.* Déjà l'ardente soif le sèche et le dévore, DUCIS, *Abuf.* I, 3. Courbés par le midi dont l'ardeur les dévore, DELAV. *Paria*, II, 6. || Dans le même sens, en parlant des passions. Rien ne peut-il charmer l'ennui qui me dévore? RAC. *Bérén.* II, 4. Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore! ID. *Phèd.* II, 5. Du zèle qui pour toi l'enflamme et le dévore, ID. *Esth. Prol.* Le chagrin me dévore, ID. *Androm.* V, 2. Célèbre par le zèle saint qui le dévorait, MASS. *Car. Resp.* Le souvenir affreux dont l'horreur me dévore, VOLT. *Zaïre*, II, 1. Gens que l'avarice dévore, Pour votre or soudain j'ai frémi, BÉRANG. *Ma dern. chans.* Dans les villes qui paraissent jouir de la paix et où les arts fleurissent, les hommes sont dévorés de plus d'envie, de soins et d'inquiétudes qu'une ville assiégée n'éprouve de fléaux, VOLT. *Candide*, 20. Assez de malheureux ici-bas vous implorent, Coulez, coulez pour eux; Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent, Oubliez les heureux, LAMART. *Méd.* I, 13. || 7° Dévorer un livre, le lire avec avidité. Ce que je vous dis là ne sont pas des chansons, Et vous devez du cœur dévorer ces leçons, MOL. *Éc. des femmes*, III, 2. Je m'arrêtais pour ne pas dévorer votre lettre si promptement, SÉV. 52. Tant qu'on a cru voir dans ce livre [les Caractères de la Bruyère] les portraits de gens vivants, on l'a dévoré pour se nourrir du triste plaisir que donne la satire personnelle, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 354, dans POUGENS. Dévorant les poëtes fameux Je n'aspirai jamais qu'à m'illustrer comme eux, LEGOUVÉ, *Épichar. et Néron*, II, 3. || 8° Dévorer en espérance, convoiter avidement quelque chose. Il dévore en espérance tous mes trésors, VAUGEL. *Q. C.* liv. VIII, ch. 1. Au reste soyez sûrs que vous posséderez Tout ce qu'en votre cœur déjà vous dévorez, CORN. *Nicom.* II, 3. D

son avide orgueil je sais qu'il nous dévore, RAC. *Alex.* II, 2. D'un œil d'impatience il dévorait sa proie, VOLT. *Henr.* X. || Dévorer des yeux, jeter des regards pleins d'ardeur et de convoitise. Il dévore des yeux et du cœur cent beautés, LA FONT. *Scam.* Il dévore des yeux le fruit de tous ses crimes, VOLT. *Catil.* IV, 4. Ici une amante affligée exprime sa langueur, une autre dévore des yeux son amant, MONTESQ. *Lett. pers.* 28. Mes yeux dévorent des charmes dont ma bouche n'ose approcher, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 8. || 9° Dévorer le temps, anticiper avec impatience sur le temps. L'impatient Thierry dévore les instants, LEMERC. *Bruneh.* III, 6. Et semble d'un regard dévorer l'avenir, DUCIS, *Macbeth*, II, 6. Son fier regard semblait, dévorant l'avenir, Poursuivre avidement une gloire lointaine, ANCELOT, *Fiesque*, I, 1. || 10° Ne pas laisser paraître, renfoncer en soi-même. Dévorer ses larmes, ses chagrins. Rongée de soucis, je suis obligée de paraître gaie et contente; il faut que je dévore mes larmes, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 1er avril 1679. Je me suis tu, j'ai dévoré ma peine, FÉN. *Tél.* VII. Toujours verser des pleurs qu'il faut que je dévore! RAC. *Bérén.* I, 2. Sous un maître odieux dévorant ma tristesse, VOLT. *Mérope*, II, 7. Comment avez-vous pu dévorer si longtemps Une douleur plus tendre et des maux plus touchants? ID. *Brutus*, II, 1. Dévorant mon dépit et mes soupirs honteux, ID. *Orphel.* III, 4. Eh bien! je dévorais une haine funeste, DUCIS, *Abufar*, III, 4. || Dévorer un affront, l'endurer sans en faire paraître aucun ressentiment. Quiconque ne sait pas dévorer un affront,... Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie, RAC. *Esth.* III, 1. On dévore les rebuts les plus outrageants, MASS. *Car. Laz.* Vous dévorerez leurs inégalités et leurs caprices, ID. *Car. Pardon.* Le roi présent dévore la menace; Son âme altière est contrainte à fléchir, MILLEV. *le Mancenillier.* || 11° Dévorer les difficultés, venir courageusement à bout de ce qui est difficile. Les affaires n'eurent jamais rien d'obscur qu'il n'éclaircît, rien de douteux qu'il ne décidât.... rien de pénible qu'il ne dévorât, MASS. *Or. fun. Viller.* || 12° Se dévorer, *v. réfl.* Se dévorer l'un l'autre. Les brochets se dévorent les uns les autres. || Se dévorer soi-même. Il est juste qu'une espèce si perverse se dévore elle-même, VOLT. *Dial.* 14. || Très-familièrement. Se dévorer, se gratter avec une sorte de rage. Empêchez donc cet enfant de se dévorer. || Fig. Se livrer à l'impatience, au chagrin. Je me dévore de cette envie, SÉV. 30. Et là-dessus on s'abat, on se dévore soi-même, on renonce presque à l'espérance de son salut, MASS. *Profess. relig. Serm.* 1.

— HIST. XIIe s. Li sire en la sue ire les conturberat, et sis [si les] devurerat fus [le feu], *Liber psal.* p. 24. Turbé sunt e moûd [ému] si cume ivre, e tute la sapience d'els devorede est, *ib.* p. 165. Tuit chi ovrent felunie, chi devorent le mien pople sicume viande de pain, *ib.* p. 70. Devorer le verrez par mil divisions [morceaux], *Ronc.* p. 200. De Joseph li sovint cui si altre noef frere Vendirent pur deniers e distrent à lur pere Que devorez esteit d'icele beste fere, *Th. le mart.* 65. Si jo sui hume Deu, dunc descendet li feus del ciel e devurt tei e tes cinquante cumpaignuns, *Rois*, p. 346. || XIIIe s. Ne de beste sauvage [que je ne sois] devourée ne prise, *Berte*, XXXI. Je croi bien que les bestes l'ont morte et devorée, *ib.* CIV. Qui dont les deûst devourer, [ils] Ne se tenissent de plourer; Leur cuer furent de pitié tendre, Quant vint au point de congié prendre, *Bl. et Jeh.* 1947. Por dant Renart que l'en devoure, Ploure Grinbert et prie et oure, *Ren.* 11635. .... Li vilain s'en atant, Et Tybert s'en vait devorant [maudissant] Les vilains et la pute au prestre, *ib.* 21892. Et li cors qui les biens devore, Si sera converti en cendre, *Guersai.* || XIVe s. Il fendoit et ouvroit les femmes grosses et trahoit les enfans de leurs corps et les devoroit, ORESME, *Eth.* 203. Nulz homs n'ozoit passer, environ ni entour, S'il ne creoit en Dieu, la pere creatour, Qu'il ne fuist devourez à honte et à doulour, *Baud. de Seb.* VI, 246. Li lions en a teil despit Qu'il li ceurt [court] sus sans nul respit, Et si l'estranle et le devoure, J. DE CONDET, p. 10.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *devorar*; ital. *divorare*; du latin *devorare*, de la préposition *de*, et *vorare* (voy. VORACE).

† **DÉVOREUR, EUSE** (dé-vo-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévore. Dans les festins d'Homère, on tue un bœuf pour régaler ses hôtes, comme on tuerait de nos jours un cochon de lait; en lisant qu'Abraham servit un veau à trois personnes, qu'Eumée fit rôtir deux chevreaux pour le dîner d'Ulysse, et qu'autant en fit Rébecca pour celui de son mari, on peut juger quels terribles dévoreurs de viande étaient les hommes de ce temps-là, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX. || Fig. Un dévoreur de livres, un homme qui lit avidement. Pauline, cette dévoreuse de livres, SÉV. 614.

— ÉTYM. *Dévorer.*

DÉVOT, DÉVOTE (dé-vo, dé-vo-t'), *adj.* || 1° Attaché aux pratiques religieuses. Ce prince était dévot, généreux, équitable, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. C'est dans ce calme et le silence Que l'âme dévote s'avance Et que de l'Écriture elle apprend le secret, CORN. *Imit.* I, 20. Il est connu pour n'être pas dévot, PASC. *Prov.* 7. Pour être dévot, je n'en suis pas moins homme, MOL. *Tart.* III, 3. Il n'y a rien que je souhaitasse plus fortement que d'être dévote, SÉV. *Lett.* 5 févr. 1690. Gardez toutes vos pratiques de dévotion, j'y consens, et je vous y exhorte même très-fortement; mais, avant que d'être dévot, je veux que vous soyez chrétien, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 458. Songez que, dès qu'on n'est pas assez dévot pour être capucin, il n'est rien de plus beau que de se faire tuer, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 19 sept. 1672. || Être dévot à.... avoir une dévotion particulière pour la Vierge, pour un saint, pour une église. Vous n'êtes point dévot à la Vierge, SÉV. 296. || 2° Qui a le caractère de la dévotion, en parlant des choses. Air dévot. Ardeur dévote. Lis un livre dévot, simple et sans éloquence Avec plaisir pareil Que ceux où se produit l'orgueil de la science En son haut appareil, CORN. *Imit.* I, 5. Un sermon où il apporte un zèle tout dévot, PASC. dans COUSIN. Rien n'est plus agréable et plus dévot que cette église souterraine [à Bethléem], CHATEAUB. *Itin.* II, 150. Il avait pris, à leur école, un certain jargon dévot dont il usait sans cesse, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || 3° Il se dit quelquefois par dénigrement, soit d'une mauvaise dévotion, soit de l'hypocrisie qui feint la dévotion. Louis XI fut un prince dévot et cruel. Moi dévote! qui, moi? m'écriai-je à mon tour, L'esprit blessé d'un terme employé d'ordinaire Lorsque d'un hypocrite on parle sans détour, DESHOULIÈRES, *au P. de la Chaise.* Sais-tu bien cependant, sous cette humilité, L'orgueil que quelquefois nous cache une bigote, Alcippe, et connais-tu la nation dévote? BOIL. *Sat.* X. Celui qui depuis quelque temps à la cour était dévot et par là, contre toute raison, peu éloigné du ridicule, pouvait-il espérer de devenir à la mode? LA BRUY. XIII. De quoi n'est point capable un courtisan, dans la vue de sa fortune, si, pour ne pas la manquer, il devient dévot? ID. *ib.* Le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin [esprit fort]: cela ne sied plus; il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot: tout se règle par la mode, ID. *ib.* Car d'un dévot souvent au chrétien véritable La distance est deux fois plus longue, à mon avis, Que du pôle antarctique au détroit de Davis, BOIL. *Sat.* XI. || 4° Substantivement. Un dévot. Une dévote minutieuse. Ces dévots indiscrets dont le zèle incommode, Pour les rendre saints à leur mode, Leur forme une conduite et fait des lois à part, Au lieu de s'avancer par un secret mérite, Perdent ce qu'en commun dans la règle on profite, À force de vivre à l'écart, CORN. *Imit.* III, 13. Ces dévots à demi, sur qui la chair plus forte Domine encore en quelque sorte, Penchent à tous moments vers ses mortels appas, ID. *ib.* I, 6. Il est de faux dévots ainsi que de faux braves, MOL. *Tart.* I, 6. Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître: Jamais contre un pécheur ils n'ont d'acharnement; Ils attachent leur haine au péché seulement, ID. *ib.* Les dévots qui ont plus de zèle que de science, PASC. dans COUSIN. Il y a des dévots indiscrets qui ne croient jamais dire assez s'ils n'en disent trop, THIERS, *Dissert. sur le portail de Reims*, dans RICHELET. || Dévot de place, faux dévot qui affiche les pratiques. Que ces francs charlatans, que ces dévots de place, MOL. *Tart.* I, 6. || Dans la dernière moitié du XVIIe siècle, dévot se prenait en mauvaise part pour faux dévot, hypocrite. Fâche-t-on un dévot, c'est Dieu qu'on fâche en lui; Ces apôtres du temps, qui des premiers apôtres Ne nous font point ressouvenir, Pardonnent bien moins que nous autres, DESHOULIÈRES, *au P. de la Chaise.* Un dévot est celui qui, sous un roi athée, serait athée, LA BRUY. XIII. Les dévots ne connaissent de crime que l'incontinence; parlons plus précisément, que le bruit ou les dehors de l'incontinence, ID. *ib.* À force de voir la conduite des hommes, la lâcheté des braves, les faiblesses des philosophes, les bêtises des politiques, la fausseté des dévots, je suis parvenue à ne les pas plus estimer que les femmes, qui sont pourtant de jour en jour plus méprisables, MAINTENON, *Lett. Card. de Noailles*, 3 sept. 1710. Les dévots fâchent le monde, et les gens pieux l'édifient, MARIVAUX, *Pays. parv* t. I, part. 1re, p. 98, dans POUGENS. || C'est une de ses dévotes, se dit d'une des femmes qui sont sous la direction d'un prêtre. || Fig. Homme dévoué à un homme, à une doctrine. Il est un des dévots de Descartes. Vous êtes un dévot de la philosophie moderne. || 5° Votre dévot fils, formule usitée chez les souverains qui écrivent au pape.

— SYN. DÉVOT, DÉVOTIEUX. L'homme dévot est celui qui a de la dévotion; l'homme dévotieux est celui qui est rempli de dévotion, la finale *eux* donnant d'ordinaire un sens de ce genre aux adjectifs. Il faut ajouter que dévot est très-usité, et que dévotieux l'est peu.

— HIST. XIIe s. Por ce ke il puist ferir et ocire les devotes pensées, s'atapist il desoz la covreture de dolor, *Job*, p. 446. Ceste apparicions nostre Segnor clarifiet ui cest jor, et li devocions et li honoremens des rois le fait devot et honravle, ST BERN. 551. || XIIIe s. Ne seroit baillif ne prevost, Tant seroit li pueple devost, *la Rose*, 5584. || XIVe s. Cil le renvoya [un moine] en son propre devot lieu [couvent], *Chr. de St-Denis*, t. I, fo 164, dans LACURNE. || XVe s. Et firent [les Gantois] par les eglises plusieurs processions et devotes oblations, FROISS. II, II, 158. Avec ce que le mareschal est très charitable, il aime Dieu et le redoubte surtout et est très devot, *Bouciq.* IV, ch. 3. || XVIe s. C'est une religieuse liaison et devote que le mariage, MONT. I, 226. Ils sentiront leurs ames plus devotes envers Dieu, et leurs cœurs plus secourables envers leurs prochains, LANOUE, 538.

— ÉTYM. Provenç. *devot*; espagn. *devoto*; ital. *divoto*; du latin *devotus*, dévoué, de la préposition *de*, et *vovere*, vouer (voy. VŒU).

DÉVOTEMENT (dé-vo-te-man), *adv.* D'une manière dévote. Entendre dévotement la messe. Il soupa, lui tout seul, devant elle, Et fort dévotement il mangea deux perdrix, MOL. *Tart.* I, 5.

— HIST. XIIIe s. Et puis rechurent corpus Domini cascun endroit soi au plus devotement que il pot, H. DE VALENC. VI. Le servise de sainte Esglise escoute devotement et de cuer et de bouche, JOINV. 300. || XVIe s. Il pria Dieu devotement, D'AUB. *Vie*, LV. Remerciant Dieu devotement, AMYOT, *Cam.* 55.

— ÉTYM. *Dévote*, et le suffixe *ment*; provenç. *devotament*, *devotamen*; espagn. *devotamente*; ital. *divotamente*.

DÉVOTIEUSEMENT (dé-vo-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière dévotieuse.

— HIST. XVe s. Tant que tous les varlets de son hostel servent Dieu en jeusnes et devotions, et se contiennent à l'Eglise aussi devotieusement que feroient religieux, *Boucicq.* IV, ch. 5. || XVIe s. Pour ceste contribution si necessaire : dont dependoit le contentement de ceux qu'on avoit si devotieusement [ardemment] attendus, LANOUE, 625.

— ÉTYM. *Dévotieuse*, et le suffixe *ment*.

DÉVOTIEUX, EUSE (dé-vo-si-eû, eû-z'), *adj.* Rempli de dévotion. C'est un homme fort dévotieux. Que le taureau soit prêt, quand j'aurai dans les cieux Poussé le zèle saint d'un cœur dévotieux, ROTROU, *Hercule mourant*, III, 1. || Substantivement. Les dévotieux, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 24.

— HIST. XVIe s. La Rochelle, qui jà leur estoit devotieuse [aux réformés], ayant embrassé l'Evangile, et rejetté la doctrine du pape, LANOUE, 643. Le peuple des villes, outre les choses devotieuses, ne laisse aussi d'appliquer son esprit aux arts, ID. 541. Cette Roxelane esclave fit la devotieuse, D'AUB. *Hist.* I, 31.

— ÉTYM. Voy. DÉVOT.

DÉVOTION (dé-vo-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Attachement aux pratiques religieuses. Personne pleine de dévotion. Il a beaucoup de dévotion. Et qui, jeune, n'a pas grande dévotion, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Faire de son devoir son mérite par rapport à Dieu, son plaisir par rapport à soi-même, et son honneur par rapport au monde; voilà en quoi consiste la vraie vertu de l'homme et la solide dévotion du chrétien, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 397. C'est dans le grand monde qu'on trouve ces dévotions aisées et commodes, ces dévotions que l'on veut accorder avec les maximes du siècle, ID. *Exhort. Ste Thér.* t. I, p. 304. Certain air de dévotion, Lorsque l'on n'est plus jeune, a toujours bonne grâce, DESHOULIÈRES, *au P. de la Chaise.* Je sais combien crédule en sa dévotion Le peuple suit le frein de la religion, RAC. *Baj.* I, 2. Mme de Montespan s'est jetée dans la plus grande dévotion; il est bien temps qu'elle nous édifie, MAINTENON, *Lettre à Mme de St-Géran*, 10 sept. 1683. Je ne suis point dévote, mon cher frère : mais je veux l'être : je suis

persuadée que la dévotion est la source de tout bien, MAINTENON, *Lettre à d'Aubigné*, 11 juillet 1684. La dévotion d'Italie prend assez souvent une forme qui n'est guère de notre goût d'aujourd'hui, FONTEN. *Marsigli.* Je ne connais pas de meilleure école de logique et de dévotion philosophique que les polypes et les animalcules des infusions, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 133, dans POUGENS. || Avoir dévotion à, adresser particulièrement ses pratiques religieuses à un saint, à une église, à une image, etc. Sainte Barbe à qui son frère Jetser avait une grande dévotion, VOLT. *Mœurs*, 129. Ce portrait était une petite miniature représentant l'ermite Paul; Marguerite y avait une grande dévotion, BERN. DE S.-P. *Paul et Virg.* p. 124. || Dans le courant du XVII[e] siècle. dévotion se prend en mauvaise part pour fausse dévotion, hypocrisie. On peut impunément, pour l'intérêt du ciel, Être dur, se venger, faire des injustices; De la dévotion c'est là l'essentiel, DESHOULIÈRES, *au P. de la Chaise.* Celui qui a pénétré la cour connaît ce que c'est que vertu et ce que c'est que dévotion, et il ne peut plus s'y tromper, LA BRUY. XIII. Faire servir la piété à son ambition, aller à son salut par le chemin de la fortune et des dignités, c'est du moins jusqu'à ce jour le plus bel effort de la dévotion du temps, ID. *ib.* || 2° Pratiques de dévotion. En ces jours consacrés à la dévotion, Il faut mieux épurer l'œuvre et l'intention, CORN. *Imit.* I, 19. Pratiquant la dévotion de saluer les images de la Vierge, PASC. *Prov.* 9. Vous étiez en dévotion, SÉV. 37. Nous fîmes hier de grandes dévotions, ID. 76. On dit que vous [Commines] n'avez pas oublié mes petites dévotions [de Louis XI], surtout à la fin de mes jours, FÉN. t. XIX, p. 368. Lorsque nous eûmes fait nos dévotions sur le tombeau de la vierge qui a mis au monde douze prophètes, MONTESQ. *Lett. pers.* 1. || Faire ses dévotions, remplir ses devoirs religieux à certaines époques de l'année. On m'a défendu de faire mes dévotions à la Pentecôte, SÉV. 188. Je ne fis point mes dévotions, ID. 232. Il avait fait ses dévotions à la paroisse, BOSS. *Lett. quiét.* 113. || Livres, tableaux de dévotion, livres, tableaux sur un sujet de piété. Je lis des livres de dévotion, SÉV. 432. || Fête, jeûne de dévotion, fête, jeûne qui n'est pas d'obligation. Beauvau, évêque de Tournay, publia des dévotions pour implorer la bénédiction de Dieu sur nos armes, ST-SIM. 208, 46. || 3° L'offrande est à dévotion, on donne ce qu'on veut à l'offrande. || A l'offrande, qui a dévotion, c'est-à-dire que celui qui a dévotion aille à l'offrande, en d'autres termes, va qui veut à l'offrande. || 4° Attachement comparé en quelque sorte à celui qu'on a pour les choses de piété. Ma dévotion pour vous est sans bornes. On peut aussi avoir de la dévotion pour son prince, DESC. *Pass.* 83. J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille, Une dévotion à nulle autre pareille, MOL. *Tart.* III, 3. || Être à la dévotion de quelqu'un, lui être entièrement dévoué. (Cette locution serait inintelligible si l'on ne remarquait que, tandis que *ma dévotion pour vous* signifie la dévotion que j'ai pour vous et a un sens actif, *il est à ma dévotion* a un sens passif et doit se comprendre de la dévotion qui est pour moi dans le cœur de la personne dont il s'agit). En la place de tous tant qu'ils sont, le courtisan ambitieux met des personnes à sa dévotion, BALZ. 7[e] *disc. s. la cour.* On lui manda que la ville était à sa dévotion, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, ch. 6, dans RICHELET. Il avait gens à sa dévotion, LA FONT. *Fér.* Le portier est personne Entièrement à ma dévotion, ID. *Comm. l'espr.* Le peuple se flattait, ayant un consul à sa dévotion, de faire nommer les commissaires et de procurer enfin le partage des terres, VERTOT, *Révol. rom.* III, p. 243. || Proverbe. Il n'est dévotion que de jeune prêtre, c'est-à-dire on fait les choses avec un grand zèle quand on est nouveau en quelque charge, en quelque profession.

— HIST. XII[e] S. En grant devotiun cele messe ad chantée, E à Deu sun seignur ad sa cause mustrée, E pria qu'il le guard de male destinée, *Th. le mart.* 35 || XIII[e] S. Ensi le firent moult volentiers par tout l'ost, et par moult grant devocion le firent, VILLEH. LXX. Parquoy cil qui venront à son autel, que il y eussent plus grant devotion, JOINV. 304. || XIV[e] S. Sachent touz que nous à nostre amé et feal Jehan conte de Bretaigne et à ses hoirs, en nostre feauté et en nostre devotion demourans à tous jours mais.... octroions, *Ordonn. des rois de France*, t. I, p. 329. Du sepoucre [ils] venoient acquerre le pardon, Ainsi qu'à pluseurs gens en prent devocion, *Guescl.* 15429. Là prist à Bauduin grande devotion D'aller outre la mer, sans nulle arrestison, *Baud. de Seb.* VIII, 707. || XV[e] S. Le jour de la feste N. D. en mi aoust.... allerent en pelerinage à N. D. de Vregny.... Leur dèvotion faite, ils vinrent en une taverne au dit Vregny, DU CANGE, *devotiones.* Et fit là en droit le roi dire grand foison de messes pour accommunier ceux qui devotion en auroient, FROISS. I, I, 11. Maint homme [les femmes] ont fait briser s'entencion, Que l'en tenoit de très ferme couraige, Et delaissier toute devocion, L'un par amours, l'autre par mariage, E. DESCH. *Empire des femmes.* Ainsi traversa le chevalier la riviere, et vint aborder à l'isle où il devoit combattre, et là sailli hors de son batteau, vestu d'une longue robe de drap d'or gris fourrée de martres; il avoit sa bannerolle en sa main figurée de ses devotions [images auxquelles il avait dévotion], dont il se signoit, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 297, dans LACURNE. || XVI[e] S. Comme il estoit en devotion sur certain poinct de la messe, MONT. I, 254. Combien d'hommes, et en Turquie surtout, vont nuds par devotion? ID. I, 259. Les rivieres, les passages, à sa devotion, luy conduiroient et vivres et deniers, ID. I, 356. Les tyrans ont ils jamais failli de trouver assez d'hommes vouez à leur devotion? ID. II, 168. A Rome tout estoit quasi à sa devotion [de Pompée], LANOUE, 551. Quand toute leur puissance, qui se trouva très grande, et en bonne devotion de bien faire, fut assemblée en un camp, AMYOT, *Cor.* 43. Estant tousjours prest à faire de bien en mieulx pour ceulx qui luy estoient redevables, à fin de les entretenir et garder tousjours en sa devotion, ID. *Flamin.* 1. L'orateur Callistratus devoit plaider en jugement la cause d'Oropus, et attendoit un chascun en grande devotion le jour de ce plaidoyer, ID. *Démosth.* 7. [Une chapelle] où mesme Soliman vint faire ses devotions, D'AUB. *Hist.* I, 31.

— ÉTYM. Provenç. *devotio;* catal. *devoció;* espagn. *devocion;* ital. *devozione;* du latin *devotionem* (voy. DÉVOT).

DÉVOUÉ, ÉE (dé-vou-é, ée), *part. passé.* || 1° Consacré par un vœu. Décius, dévoué suivant le rite, se précipita dans l'armée ennemie. Une jeune fille dévouée à la vie religieuse. Les Juifs massacrèrent les enfants et les femmes, parce qu'ils avaient été dévoués [dévoués à la mort], VOLT. *Mœurs*, 147. Victime dévouée à notre État vengé, ID. *Tancr.* V, 4. || 2° Disposé à tout pour le service, le salut de. Être dévoué à sa patrie. Il lui est tendrement dévoué. Il serait à désirer que ces horribles maximes ne fussent jamais sorties de l'enfer, et que le diable, qui en est le premier auteur, n'eût jamais trouvé des hommes assez dévoués à ses ordres pour les publier parmi les chrétiens, PASC. *Prov.* 14. Je ne sais s'ils me blâment de vous aimer, mais sûrement ils ne me blâmeront pas d'être dévouée à vous, quand je vous aime, STAEL, *Corinne*, VIII, 1. || En parlant des choses, employé à. Tous vos moments sont-ils dévoués à l'empire? RAC. *Bérén.* II, 4. || 3° Je suis votre dévoué serviteur, votre tout dévoué, votre dévoué, formule de salutation, par laquelle on clôt une lettre dans la correspondance familière.

DÉVOUEMENT ou, comme quelques-uns écrivent, dit l'Académie, **DÉVOÛMENT** (dé-vou-man), *s. m.* || 1° Action de dévouer. Le dévouement de la fille de Jephté. Ne m'aimeriez-vous donc pas assez pour trouver du bonheur dans ma tendresse, dans le dévouement de tous mes instants? STAEL, *Corinne*, XV, 2. || Action de se dévouer. Le dévouement des Spartiates qui se firent tuer aux Thermopyles. L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents On fait de pareils dévouements, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Ils n'ont point laissé sans punition ce crime solitaire au milieu de mille dévouements d'une tendresse sublime, SÉGUR, *Hist de Napol.* X, 8. || 2° Par extension, disposition à servir quelqu'un, avec une abnégation personnelle. Acte de dévouement. Un dévouement sans bornes. Son dévouement pour sa famille. Et de mon dévouement vous me payez le prix, BRIFFAUT, *Ninus*, V, 7. || Agréez, recevez l'assurance de mon dévouement, une des formules de salutation, par lesquelles on clôt une lettre. || Disposition à servir l'humanité, la société, à se sacrifier pour elle. La doctrine du dévouement.

— REM. L'Académie n'a pas de règle fixe pour écrire les substantifs venant des verbes en *ouer:* écrivant dénoûment sans écrire dénouement; secoûment sans écrire secouement; et, en sens inverse, ébrouement, échouement, etc. sans ébroûment, échoûment, etc. Au reste les deux orthographes sont bonnes.

— ÉTYM. *Dévouer.*

DÉVOUER (dé-vou-é), *v. a.* || 1° Consacrer par un vœu. Sénatus-consulte par lequel on dévouait aux Dieux infernaux quiconque passerait le Rubicon, MONTESQ. *Rom.* 11. Je dévoue à l'exil ta tête criminelle, C. DELAV. *Paria*, IV, 6. || Par imprécation. Dévouer quelqu'un à la haine, à l'exécration publique, appeler sur lui la haine, l'exécration. || Dévouer sa tête, s'exposer résolûment aux menaces, aux périls. Pendant cinq ans il dévoua sa tête aux fureurs civiles, BOSS. *le Tellier.* Ce moment vous dévoue à leur haine fatale, VOLT. *Oreste*, III, 2. A vos persécuteurs j'ai dévoué ma tête, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* IV, 3. || Immoler en sacrifice. Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue Qu'il fallait dévouer ce maudit animal, Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || 2° Par extension, consacrer au service de.... par zèle, amour ou un motif quelconque. Vous lui dévouez vos personnes, et lui il se livre tout entier à vous, BOURDAL. *Exhort. Renouvel. des vœux*, t. I, p. 251. || 3° Se dévouer, *v. réfl.* Se consacrer par un vœu. Se dévouer à la vie monastique. Je me dévoue à ces dieux immortels, RAC. *Brit.* V, 8. || Fig. Lâche qui se dévoue aux amours de Tullie, VOLT. *Catil.* II, 1. || Se sacrifier par humanité, par patriotisme, par un motif quelconque. Codrus se dévoua à la mort pour le salut de son peuple, BOSS. *Hist.* I, 5. [Elle] Me vit, en reprenant cette place rendue, A mille coups mortels contre eux me dévouer, RAC. *Mithr.* I, 1. Achille fait ranger autour de votre fille Tous ses amis pour lui prêts à se dévouer, ID. *Iphig.* V, 5. Il se dévoua pour son peuple dans une bataille, FÉN. *Tél.* XIX.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vouer.*

† **DÉVOULOIR** (dé-vou-loir), je déveux, tu déveux, il déveut, nous dévoulons, vous dévoulez, ils déveulent; je dévoulais; je dévoulus; je dévoudrai; je dévoudrais; déveuille, qu'il déveuille, déveuillons, déveuillez, qu'ils déveuillent; que je déveuille, que tu déveuilles, qu'il déveuille, que nous dévoulions, que vous dévouliez, qu'ils déveuillent; que je dévoulusse; dévoulant; dévoulu, *v. a.* Cesser de vouloir ce qu'on voulait. Serait-il possible que celui voulût, qui peut dévouloir en un moment? MALH. dans VAUGELAS, *Rem.*

— REM. L'Académie, dans ses *Observ. sur Vaugelas*, dit : « Dévouloir ne s'est point établi dans notre langue: c'est un mot factice qu'il faut éviter. » L'Académie se trompe; dévouloir n'est pas un mot factice; il est aussi ancien que la langue (voy. l'historique).

— HIST. XII[e] S. Et ce que Deus en apareille, Qui tote sainte ovre conseille, Ne devez desamonester, Ne desvoleir, ne destorber, BENOÎT, 11439-42. Mais vostre lige chevalier Serrai ù que jo unques seie, Eisi [ainsi] que riens ne desvoldreie, Que vos pleüst à comander, ID. II, 1972-6. || XIII[e] S. Se vous pais volés faire, jà ne le desvourons, *Ch. d'Ant.* V, 104. ....je leur di voir [vrai], nulle ne les desvueille, J. DE MEUNG, *Test.* 1325. || XV[e] S. Ces capitaines ne se pouvoient accorder ensemble; car ce que l'un vouloit une semaine, l'autre le devouloit, FROISS. II, III, 90. || XVI[e] S. Un obstiné qui une mesme chose Veut et deveut cent fois en un instant, ST-GELAIS, 4.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vouloir.*

DÉVOYÉ, ÉE (dé-vo-ié, iée, ou dé-voi-ié, iée), *part. passé.* || 1° Mis hors du bon chemin. Dévoyé par son guide. || Terme de marine. Couples dévoyés, couples qui ne sont pas parallèles au couple de levée. || 2° Fig. Entraîné dans l'erreur. Erreur.... Que ces clercs dévoyés forment en leur cervelle, RÉGNIER, *Sat.* IX. En ce lieu où l'Église appelle ses enfants dévoyés, BOSS. *Égl.* 3. || Substantivement. Ramener les dévoyés, ramener ceux qui ne sont pas dans la voie du salut. Priez pour l'Église et pour les dévoyés, BOSS. *Lettr. abb.* 264. || 3° Dévoyé, qui a le dévoiement. Destin soupa fort sobrement, et Mlle de la Rappinière, tant qu'elle en fut dévoyée, SCARRON, *Rom. com.* I, 4.

DÉVOYER (dé-vo-ié; plusieurs prononcent dé-voi-ié. L'*i* remplace l'*y* grec toutes les fois qu'il est suivi d'un *e* muet: je dévoie; je dévoierai), *v. a.* || 1° Écarter de la voie, du chemin à suivre. Ce guide l'a dévoyé. || Terme de charpenterie. Mettre quelque chose hors de l'équerre de son plan. || Terme de marine. Dévoyer un vaisseau, détourner les couples d'un vaisseau, de manière qu'ils ne soient pas parallèles à la quille ou au couple de levée. || Terme de construction. On dévoie une chausse d'aisance, un tuyau de cheminée, lorsqu'on les détourne de leur aplomb. || 2° Fig. Entraîner dans l'erreur. Tu pleures sur les enfants du prophète que le détestable Omar a dévoyés, MONTESQ. *Lett. pers.* 123. || 3° Causer la diarrhée. || 4° Se dévoyer, *v. réfl.* S'égarer. Il s'est dévoyé en voulant prendre un chemin de traverse. || Fig. Tomber dans l'erreur. Employez toutes vos forces à rappeler dans cette unité tout ce qui s'en

est dévoyé, et à faire écouter l'Église, par laquelle le Saint-Esprit prononce ses oracles, BOSS. *Hist.* II, 13.

— HIST. XIIIe s. Berte si les desvoie [leur fait prendre le change], Que Symons et Constance tous ses bons lui otroie [font ce qu'elle veut], *Berte*, CVI. Car Diex maint desvoié bien à voie ramaine, *ib.* L. Li fox [fou] qui trop se devoia, *Ren.* 7340. Bien me fet Renart desvoier De mon besoing et destorber; Malgré mien, mestuet sejorner, *ib.* 16990. Le chief ai vuit et estoné Du duel [deuil], et de l'ire et del pens, Dont tot est desvoiez mon sens, *ib.* 15900. Tout li mondes vait ceste voie, C'est li diex qui tous les desvoie, *la Rose*, 4366. Par quoi li cuer [les cœurs] si se desvoient Por la plesant impression De lor imaginacion, *ib.* 8962. Cis flueve va tant tournoiant, Par tant de destrois desvoyant O [avec] tout son venin dolereus, Qu'il chiet ou [tombe au] flueve doucereus, *ib.* 6090. Je di fortune est non voianz, Je di fortune ne voit goute, Ou en son sens est desvoianz; Les uns atret, les autres boute, RUTEB. 88.|| XVe s. Nous voulons avoir compte du grand tresor de Flandre, que vous avez devoyé sans titre de raison [le bruit s'était répandu qu'il l'avait envoyé en Angleterre], FROISS. I, I, 248. || XVIe s. Mille routes desvoyent du blanc, une y a, MONT. I, 37. Elle nous desvoye du beau et plain chemin que nature nous a tracé, ID. I, 225. Une troupe errante et desvoyée au sentier de perdition, ID. II, 224. Pour divertir les opinions et conjectures du peuple et desvoyer les parleurs, ID. III, 300. Les veneurs n'endurent pas que leurs chiens se desvoyent, AMYOT, *De la curiosité*, 19. L'odeur seule d'icelle [médecine] luy desvoya tellement le ventre, qu'il fut contraint d'aller sept fois à ses affaires à l'instant, PARÉ, *Introd.* XXII.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *voie.*

† **DÉVRILLER**, (dé-vri-llé), *ll* mouillées), *v. a.* Terme de pêche. Détordre une corde.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vrille.*

† **DÉVULGARISER** (dé-vul-ga-ri-zé), *v. a.* Ôter le caractère vulgaire. L'Hôtel de Rambouillet fut le rendez-vous des précieuses qui se chargèrent de dévulgariser la langue que Malherbe avait, dit-on, dégasconnée.

— ÉTYM. *Dé....* préfixe, et *vulgaire.*

† **DEXIAIRES** (dè-ksi-ê-r'), *s. f. plur.* Terme de zoologie. Nom d'une sous-tribu de diptères.

— ÉTYM. Δεξιὸς, droit.

DEXTÉRITÉ (dèk-sté-ri-té), *s. f.* || 1° Adresse de main. Il a fait cela avec dextérité. L'habitude lui a donné de la dextérité. Le jeune inconnu se jette dans l'arène; il coupe la tête du lion avec la même dextérité qu'on a vu depuis, dans nos carrousels, de jeunes chevaliers adroits enlever des têtes de maures ou des bagues, VOLT. *Babyl.* 4. || 2° Fig. Adresse d'esprit. Il faut un peu de dextérité dans toutes les conditions, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Il fût venu lui-même avec moi vous chercher, Si ma dextérité n'eût su l'en empêcher, CORN. *Cinna*, I, 4. Obtenir de Médée avec dextérité Ce que refuserait son courage irrité, ID. *Médée*, II, 5. ....Je te voudrais mal de cette violence Que ta dextérité ferait à mon silence, ID. *Rodog.* I, 7. Va plus outre, et par zèle ou par dextérité Joins le vouloir des dieux à leur autorité, ID. *Théod.* I, 1. César eut une dextérité admirable à ménager les Gaulois, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Oui, vos dextérités veulent me détourner D'un éclaircissement qui vous doit condamner, MOL. *D. Gar.* IV, 8. Je sais les tours rusés et les subtiles trames Dont, pour nous en planter, savent user les femmes, Et comme on est dupé par leurs dextérités, Contre cet accident j'ai pris mes sûretés, ID. *Éc. des f.* I, 1. On ne pouvait assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés, BOSS. *Duch. d'Orl.* Autant je les charmais par ma dextérité, Autant.... RAC. *Athal.* III, 3. Il vient rempli d'orgueil ou de dextérité, VOLT. *Brutus*, I, 1.

— SYN. DEXTÉRITÉ, ADRESSE. Étymologiquement, la dextérité est ce qui se fait avec la dextre, la main droite, et, par conséquent, mieux qu'avec la main gauche. L'adresse est ce qui se fait en allant, comme on disait dans l'ancien français, *à droit*, c'est-à-dire juste au but. Par là on voit que adresse est plus général que dextérité; la dextérité étant proprement l'adresse de main, et l'adresse étant l'adresse pour toute chose.

— HIST. XVIe s. Subtilité, industrie ou dexterité, s'il est licite d'ainsi parler, H. EST. *Apol. pour Hérod.* p. 150, dans LACURNE. Ce que les uns attribuent à la vivacité et dexterité de son entendement, qui de sa nature estoit ainsi aisé; les autres le referent à un travail extreme, AMYOT, *Marcel.* 27. Toutes ces paroles dites avec grace et dexterité aux ames qui sont simples, ont une merveilleuse force pour les reculer de toutes bonnes apprehensions [pensées], LANOUE, 497.

— ÉTYM. Lat. *dexteritas*, de *dexter*, droit (voy. DEXTRE). *Dextérité* était un néologisme au XVIe siècle; du moins H. Estienne s'excuse de l'employer.

† **DEXTIL** (dèk-stil), *s. m.* Terme d'astrologie. Voy. DÉCIL.

DEXTRE (dèk-str'), *adj.* || 1° Terme de blason. Le côté dextre, le côté droit. À dextre, à droite. || Terme de zoologie. Coquille spirivalve dextre, coquille dont le bord terminal se trouve placé à la droite de l'animal. Coquille univalve dextre, celle dont le sommet penche à droite, la coquille étant supposée sur le dos de l'animal. || 2° Adroit. Il est dextre et agile. Vieilli en ce sens. || 3° *S. f.* La main droite. Et de tant de ligueurs par sa dextre vaincus, RÉGNIER, *Épît.* I. Vous ses premiers sujets qu'attache à son côté La splendeur de la race ou de la dignité, Vous dignes commandants, vous dextres aguerries, Troupes aux champs de Mars dès le berceau nourries, CORN. *Victoires du roi.* Dieu, qui nous a prêté sa dextre triomphante, Dans un cœur raffermi ne laisse plus d'effroi, FLOR. CHRÉT. *Jephté*, I, 3. À quoi peut-on attribuer un changement si heureux qu'à la dextre du Tout-Puissant, MAUCROIX, *Schisme*, liv. III, dans RICHELET. Il tira du manteau sa dextre vengeresse, BOIL. *Lutr.* V. || Peu usité, et ne l'étant d'ailleurs que dans le style élevé et surtout quand on parle de la main de Dieu, ou dans le style héroï-comique et par ironie, comme dans l'exemple de Boileau. || 4° Le côté droit. La ville marcha après la chambre des comptes du côté senestre, la cour de parlement et des aides tenant la dextre, ST-SIM. 445, 206. || Tombé en désuétude en ce sens.

— HIST. XIe s. Dist Blancardins : par ceste meie destre.... *Ch. de Rol.* IV. Garde [il regarde] suz destre parmi un val herbuz, *ib.* LXXVIII. Li empereres lui tent son gant le destre, *ib.* XXV. || XIIe s. En la main destre, *Ronc.* p. 24. À tel sacre ne dut prodome metre destre, *Th. le mart.* 127. || XIIIe s. À destre et à senestre mout souvent [elle] regardoit, *Berte*, XXVIII. Uns rainsiaus l'ot ateinte parmi sa destre joue, *ib.* XXXIII. || XIVe s. Nous voion que, par nature, la main dextre est la meilleur et la plus vigoreuse, ORESME, *Eth.* 156. Aucune foiz, quant il les cuide mouvoir à dextre, il tournent pour la maladie à senestre, ID. *ib.* 31.|| XVe s. Et toujours leur venoient gens à dextre et à senestre de tous costés, FROISS. I, I, 19. Et n'ay point souvenance d'avoir veu plus sage gentilhomme ne mieulx à dextre pour conduyre grans matieres, COMM. V, 15. || XVIe s. Il le faisoit courtourner en ung cercle, tant à dextre comme à senestre. RAB. *Garg.* I, 23. Jeune, guallant, bien à dextre, hardy, ID. *ib.* I, 26. Amour a fait ma langue desployer, Et ma main dextre à t'escrire employer, MAROT, I, 325. Il me disoit en me tenant la dextre, ID. II, 105. Les dames sont comme un petit sion, Qui tousjours ploye à dextre et à senestre, ID. II, 393. Je te prie et te conjure par la reverence que tu doibs à ceste grande lumiere du soleil, et à la dextre royale, que tu me dies la verité, AMYOT, *Alex.* 56. Le flatteur est souple et dextre à se transmuer en toutes similitudes, ID. *Comment discerner le flatt.* 11. Le plus honneste et le plus dextre moyen de le faire, en ce cas, est, quand celuy qui reprend s'enveloppe luy mesme en ce dont il accuse les autres, ID. *ib.* 57. François premier de ce nom, de bonne grace, bien parlant, dextre de sa personne, FR. DE BONNIVARD, dans *Bibl. des Chartes*, 2e série, t. II, p. 394.

— ÉTYM. Provenç. *destra*, *dextra;* espagn. et ital. *destra;* du latin *dexter*, signifiant qui est à droite et qui a de la dextérité, et présentant la forme comparative d'un radical *dex* qui se trouve dans le grec δεξιὸς et le sanscrit *daxa.*

DEXTREMENT (dèk-stre-man), *adv.* Avec dextérité. Manier dextrement les desseins de nos princes, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Vous coupez dextrement les trois peaux qui l'enveloppent, DESC. *Diopt.* 5. Un peintre peignit un rideau si dextrement qu'on s'avisa de le tirer, D'ABLANCOURT, *Apophth.* dans RICHELET. Contelui dextrement le naturel des femmes, CORN. *Menteur*, IV, 8. Sans rien mettre au hasard, je saurai dextrement Accorder vos soupçons et son contentement, ID. *Médée*, IV, 4. Un médecin assez industrieux pour manier dextrement une partie et si malade et si délicate, BOSS. dans LA FAYE, *Dict. de Syn.* p. 617. Rosen alla trouver le roi, s'excusa, et s'en tira si dextrement que le roi ne put lui savoir mauvais gré, ST-SIM. 108, 146. Apprends-moi l'art de tromper dextrement, J. B. ROUSS. *Allégorie du Masque de Laverne.*

— HIST. XVIe s. Il se savoit dextrement accommoder à toutes compaignies, AMYOT, *Péric.* 8. Il se porta fort sagement et dextrement en cest office, ID. *P. Æm.* 59. Il s'aidoit dextrement bien de la halebarde, CARL. VI, 5.

— ÉTYM. *Dextre*, et le suffixe *ment.*

† **DEXTRINE** (dèk-stri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière de nature gommeuse, en laquelle se transforment les globules d'amidon sous l'influence des acides, des oxydes, de la diastase, etc.

— ÉTYM. Lat. *dextra*, dextre, main droite, à cause que la dextrine fait tourner à droite plus que toute autre substance le plan de polarisation de la lumière; ce qui la distingue de la gomme.

† **DEXTRINÉ, ÉE** (dèk-stri-né, née), *adj.* Enduit de dextrine. Bandage dextriné.

† **DEXTRINIQUE** (dèk-stri-ni-k'), *adj.* Qui dépend de la dextrine. Catalyse dextrinique.

† **DEXTROCHÈRE** (dèk-stro-kè-r'), *s. m.* Terme de blason. Bas droit représenté dans un écu avec la main, et par opposition à senestrochère, qui se dit du bras gauche.

— ÉTYM. Bas-lat. *dextrocherium*, de *dexter*, droit, et χείρ, main.

† **DEXTROGYRE** (dèk-stro-ji-r'), *adj.* Terme de physique. Qui dévie à droite le plan de polarisation. Substances dextrogyres.

— ÉTYM. Lat. *dexter*, droit, et *gyrare*, tourner.

† **DEXTRO-VOLUBILE** (dèk-stro-vo-lu-bi-l'), *adj.* Terme de botanique. Volubile à droite. Les tiges dextrovolubiles sont celles qui se dirigent en montant vers la droite, c'est-à-dire de gauche à droite. Le chèvre-feuille est dextro-volubile.

— ÉTYM. *Dextre*, et *volubile.*

DEY (dè), *s. m.* Titre du chef barbaresque qui gouvernait la régence d'Alger.

— ÉTYM. Turc *day* ou *dey*, oncle maternel (comp. le *Journal asiatique*, janvier 1862, p. 85. Ce titre était anciennement porté par les souverains d'Alger qui gouvernaient sous la protection d'un pacha.

† 1. **DI....** préfixe grec qui vient de δὶς, et qui signifie deux fois.

† 2. **DI....** préfixe latin équivalent à *dis....* et signifiant séparation, éloignement, etc.

DIA (dia), expression invariable. Cri des charretiers pour faire aller les chevaux à gauche. || Fig. Il n'entend ni à hue ni à dia, ni à dia ni à huhau, on ne peut lui faire entendre raison. || L'un tire à hue et l'autre à dia, l'un tire à dia et l'autre à hurhau ou hurhaut, se dit de deux personnes qui, agissant en sens contraire, se nuisent au lieu de s'aider. Et l'on voit que l'un tire À dia, l'autre à hurhaut, MOL. *le Dépit*, IV, 2.

— HIST. XVIe s. Qui te meneront à dy ay et hori ho, NOËL DUFAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. IX.

— ÉTYM. Breton, *dia*, *diaz*, *dihaz*, *dicha*, *déha*, *dia;* dérivés de *diou*, *dihou*, *déhou*, qui est à droite; gallois, *deou;* irl. *deas*, à droite; du même radical que le latin *dexter* (voy. DEXTRE).

† **DIABASE** (di-a-ba-z'). || 1° *S. m.* Terme de zoologie. Genre de diptères, de conformation intermédiaire entre les taons et les chrysops. || 2° *S. f.* Terme de minéralogie. Synonyme de diorite.

— ÉTYM. Διάβασις, passage, de διὰ, et βάσις, action d'aller, base (voy. BASE); dénomination qui vient de ce que les diabases [diptères] sont des passages, des intermédiaires. Quant à la diabase, roche, ce mot, mal fait puisque l'auteur, M. Brongniart, avait voulu qu'il signifiât *roche à deux bases*, fut abandonné par M. Brongniart lui-même.

DIABÈTE (di-a-bè-t'), *s. m.* || 1° Terme de physique. Vase muni d'un siphon, et d'où la liqueur s'écoule tout entière dès qu'on le remplit jusqu'au bord. On l'appelle aussi vase de Tantale. || 2° Terme de médecine. Maladie caractérisée par l'émission d'une urine abondante et contenant une matière sucrée.

— ÉTYM. Διαβήτης de διαβαίνειν, traverser, de διὰ, à travers, et βαίνειν, aller (voy. BASE, et JE VAIS). Dans le sens médical, *diabète* exprime le passage incessant d'une urine qui abonde.

DIABÉTIQUE (di-a-bé-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui tient du diabète. Une affection diabétique. || 2° Qui est affecté du diabète. ||Substantivement. Un diabétique.

— ÉTYM. *Diabète.*

† **DIABÉTOMÈTRE** (di-a-bé-to-mè-tr'), *s. m.* Modification du polarimètre qui permet de déceler la présence du sucre dans les urines, et d'en déterminer les proportions.

— ÉTYM. *Diabète*, et *mètre*, mesure.

DIABLE (dia-bl'; en vers, diable est aujourd'hui de deux syllabes; il était jadis de trois), *s. m*

Terme de théologie. || 1° Le principe du mal moral en général. Le diable tenta nos parents dans le paradis terrestre. || Ce nom est devenu celui des anges déchus; il implique toujours une idée de malice; mais comme, à côté de la malice, le diable peut avoir certaines qualités, diable a fini par exprimer ces qualités, mais toujours avec un peu de moquerie et dans le style familier. || 2° Par antonomase, Satan, le prince des mauvais anges. Eh! quel objet enfin à présenter aux yeux Que le diable toujours hurlant contre les cieux? BOIL. *Art poét.* III. || Avocat du diable, celui qui est chargé, dans la chancellerie romaine, de contester les mérites d'une personne dont la canonisation est proposée; et aussi l'un des deux interlocuteurs dans les conférences religieuses faites sous forme d'un débat simulé. || Ne craindre ni Dieu ni diable, n'être arrêté par aucune crainte. || Brûler une chandelle au diable, flatter un pouvoir injuste pour en obtenir quelque chose. || Le diable est bien fin, se dit par avertissement à une personne pour qu'elle prenne garde à elle et qu'elle ne se laisse pas aller aux tentations, ni séduire ni suborner. || Cela se fera à moins que le diable ne s'en mêle, c'est-à-dire pour peu qu'il n'y ait pas impossibilité. || Cela ne se fera pas si le diable ne s'en mêle, c'est-à-dire s'il ne survient pas quelque facilité inespérée. || Le diable n'y verrait goutte, se dit d'une affaire bien embrouillée. || Fi au diable! exclamation de mépris, d'aversion, de chagrin. || Dans le même sens. Le diable s'en pende! || Crever l'œil au diable, faire quelque chose en dépit de l'envie, s'avancer malgré les envieux. || Moucher la chandelle comme le diable moucha sa mère, éteindre la chandelle, ou bien couper le lumignon si bas que la chandelle s'éteigne. Locution qui vient, dit-on, de ce qu'un scélérat nommé Le diable, ayant demandé à voir sa mère avant d'être exécuté, lui emporta, en l'embrassant, le nez avec les dents, lui reprochant la mauvaise éducation qu'il avait reçue d'elle, ou plutôt de ce que le diable, sous prétexte de moucher sa mère, lui fait quelque mauvais tour. || Loger le diable dans sa bourse, n'avoir pas le sou. Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource, Et logeant le diable en sa bourse, C'est-à-dire n'y logeant rien, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || Veuille Dieu, veuille diable, je le ferai, c'est-à-dire malgré tous les obstacles. Soyez sûr, quelque chose qu'ils fassent, qu'homme, Dieu, ange, ni diable ne m'en feront pas dire davantage, D'ALEMBERT, *Lettre à Voltaire*, 20 janv. 1758. || Quand le diable y serait, malgré tout. Quand le diable y serait, vous ne me feriez pas croire cela. || Populairement. Le diable bat sa femme et marie sa fille, se dit quand il pleut et qu'il fait du soleil en même temps. || Il n'est pas plus dévot que le diable n'est saint, se dit d'un homme tout à fait indévot. || Le diable n'y perd rien, se dit d'une personne qui ne maîtrise ou ne contient ses sentiments qu'en apparence ou passagèrement, et aussi d'une personne qui dissimule ses souffrances. Vous saviez bien que vous seriez vengé sans coup férir, et que le diable n'y perdrait rien, P. L. COUR. I, 57. || Le diable ne le lui ferait pas faire, ne l'en ferait pas démordre, se dit d'un homme entêté, obstinément attaché à ses sentiments. || Pont du diable, pont hardi, de construction moderne, jeté sur la Reuss. || Pont du diable, Passage du diable, sont les noms de quelques localités de difficile accès. || Terme de musique. Sonate du diable, ainsi dite en raison d'une vision du diable en rêve qu'eut le musicien Tartini, sonate hérissée de difficultés. || Il fait comme le valet du diable, il est comme le valet du diable, se dit quand quelqu'un fait plus qu'on ne lui commande. Vous faites l'office du diable quand vous voulez faire plus que je ne vous demande, MAINTENON, *Lettre à Mme de Caylus*, t. VI, p. 6, dans POUGENS. || C'est la poupée du diable, femme mal habillée, sale. || Le diable était représenté dans le moyen âge avec une queue et des cornes; de là quelques locutions. || Tirer le diable par la queue, être dans une position gênée. Si je faisais des vers aussi bons.... je ne serais pas réduit à tirer le diable par la queue, SCARR. *Rom. com.* ch. 11. || Il mangerait le diable et ses cornes, se dit d'un grand mangeur. || 3° En général, nom des anges rebelles précipités avec Satan dans l'enfer, depuis le prince jusqu'aux plus infimes. Les diables de l'enfer. || Fig. Comme diable en miracle ou en miracles, sans raison. Le personnel entre le cardinal de Noailles et les évêques de la Rochelle et de Luçon, où celui de Gap s'était fourré depuis comme diable en miracles, ST-SIM. 315, 108 || Être battu du diable, être sans repos. [Tallard] Beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ST-SIM. 116, 14. || Le diable était beau quand il était jeune, c'est-à-dire la jeunesse a toujours quelque beauté, même dans les personnes laides. || La beauté du diable, les seuls attraits de la jeunesse. || Par forme de serment. Je n'en ferai rien de par tous les diables. Elles sont toutes dérangées de par tous les diables, REGNARD, *le Retour impr.* sc. 9. || Les diables bleus, nom que les Anglais donnent à une sorte de mélancolie, de vapeurs. || Être possédé du diable, avoir, selon la croyance de l'Église catholique, dans le corps un diable qui se substitue à la volonté de l'individu et parle et agit pour lui. Les diables qui possédèrent les religieuses de Loudun. Et, figurément, être livré à des passions violentes, à une excessive ardeur. || Fig. Avoir le diable au corps, être vif, emporté, vigoureux, passionné. .... Avez-vous le diable dans le corps, Pour ne pas succomber à de pareils efforts? MOL. *Coc. imag.* II, 1. Je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps, ID. *l'Avare*, I, 3. Votre Durance a quasi toujours le diable au corps, SÉV. 366. Il a le diable au corps, RAC. *Plaid.* II, 11. Elle a le diable au corps pour la danse, HAMILT. *Gramm.* 7. || Avoir le diable au corps, exceller en certaines choses de courage, d'adresse, de talent, d'esprit. Ou, comme Michel-Ange, eût-il le diable au corps, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Être croustilleux. Segrais nous montra un recueil qu'il a fait des chansons de Blot; ces chansons ont le diable au corps; mais je n'ai jamais vu tant d'esprit, SÉV. 49. || 4° C'est le diable à confesser, se dit d'un aveu difficile à obtenir, d'une chose presque impossible. || C'est le diable! Voilà le diable! C'est là le diable! se dit de ce qu'une chose présente de fâcheux, de difficile. Mais le diable est que nous n'avons point d'argent, REGNARD, *Sérénade*, sc. 8. Entre tant de parents ce serait bien le diable, S'il ne s'en trouvait pas quelqu'un de raisonnable, ID. *Légat.* III, 5. Mais voyons donc enfin ce que j'ai fait écrire. — Ah! voilà bien le diable.... ID. *ib.* V, 7. Amoureux et gueux, ces deux qualités, qui séparément ne sont pas fort bonnes, c'est bien le diable quand le hasard les met ensemble, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 3. || 5° Donner son âme au diable, faire un prétendu pacte avec le diable, qui, en retour de l'âme qu'on lui abandonnait, assurait pendant un certain temps au contractant la richesse, la puissance, les plaisirs. Faust avait vendu son âme au diable. || Fig. Se donner au diable, se désespérer. Cela me ferait donner au diable. || Se donner à tous les diables, éprouver une excessive impatience. || Se donner au diable, prendre beaucoup de peine. Vous avez fait ce coup sans vous donner au diable, MOL. *l'Étour.* II, 14. || Il ne faut pas se donner au diable pour faire cela, c'est-à-dire la chose n'est pas difficile. || Je me donne au diable; je veux que le diable m'emporte si.... le diable m'emporte si.... ou, simplement, du diable si.... au diable si.... locutions qu'on emploie, par forme de serment, pour nier ou pour affirmer. Vous venez de Poitiers ou je me donne au diable, CORN. *le Ment.* I, 3. Mes gens se donnent au diable qu'il n'y a pas dix écus dans la maison, HAMILT. *Gramm.* 2. Je me donne au diable si dans quinze jours.... ID. *ib.* 4. Je me donne au diable si on me voyait.... ID. *ib.* 7. Diable emporte si je le suis [médecin], MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. Diable emporte si j'entends rien en médecine, ID. *ib.* III, 1. Je veux que le diable m'emporte, si je comprends rien à ce génie, à ces lauriers, à cette épée, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 86, dans POUGENS. || 6° Il se dit par forme d'imprécation, d'aversion, de répulsion, d'impatience. Envoyer au diable, à tous les diables, à tous les cinq cents diables. Donner au diable. Qu'il s'en aille au diable, à tous les diables! Au diable l'importun! Puissiez-vous être à tous les diables! MOL. *Préc.* sc. 19. Nous donnerions tous les hommes au diable, ID. *Amph.* II, 5. Matta le donnait au diable avec ses Allobroges, HAMILT. *Gramm.* 4. Il ne voulut pas se confesser et envoya tout au diable, SÉV. 142. J'ai donné, de fureur, tout le festin au diable, BOIL. *Sat.* III. Je donnais au diable toute cette maudite cohue, J. J. ROUSS. *Conf.* III. À moins de douze couplets, Au diable une chansonnette! BÉRANG. *Margot.* || 7° Être au diable, être on ne sait où, fort loin. Il m'a fait aller au diable vauvert (et non, comme on dit communément, par erreur : au diable au vert; voy. VAUVERT), il m'a fait aller très-loin. || 8° S'en aller au diable, à tous les diables, être perdu sans retour. L'affaire s'en va au diable. Il faudra, si je veux, Que le manteau s'en aille au diable, LA FONT. *Fabl.* VI, 3. Si vous ne daignez vous en informer, le Temple du Goût ira à tous les diables, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 25. Tout va au diable, mes anges, et moi aussi, ID. *Lett. d'Argental*, 4 mai 1767. || Être au diable, à tous les diables, être perdu sans retour. Mon projet est à tous les diables. Les affaires de Bohême ont bien changé de face depuis un mois; voilà, je crois, ma pension à tous les diables; mais j'en suis d'avance consolé, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 21 juillet 1757. || Envoyer au diable, à tous les diables, perdre, dissiper. Il envoya les marquisats au diable, LA FONT. *Faucon.* || 9° Faire le diable, le diable à quatre, faire grand bruit, grand tumulte, se donner beaucoup de mouvement pour une chose. Je m'en irais chez eux faire le diable à quatre, HAUTEROCHE, *Soup. mal appr.* sc. 3. Oui, l'autre moi, valet de l'autre vous, a fait Tout de nouveau le diable à quatre, MOL. *Amph.* III, 6. Coudoyez un chacun; point du tout de quartier; Pressez, poussez, faites le diable, ID. *Remercîment au roi.* Je ferai le diable à quatre, pour faire accepter sa pancarte, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 185. || Faire le diable contre quelqu'un, lui faire le plus de mal qu'on peut. || Dire le diable contre quelqu'un, en dire beaucoup de mal. || 10° Cela ne vaut pas le diable, cela ne vaut absolument rien. || 11° Diable, employé comme complément déterminatif, est augmentatif et signifie extrême, excessif. C'est un désordre du diable. Je lui veux un mal de diable. Avoir une peur de diable. Il fait un froid, un vent de tous les diables. || 12° Suivi d'un complément déterminé, diable signifie singulier, bizarre, méchant, dangereux, etc.; ou plutôt, gardant sa signification propre, il se construit avec la préposition *de* et un substantif, comme bonhomme, faquin, coquin : ce bonhomme de paysan, coquin de valet (voyez, pour cette construction, la préposition DE au n° 3). Un diable d'homme. Ces diables de gens. Un diable de ménage, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. Quel diable de jargon entends-je? MOL. *les Préc.* 5. Et tu m'oses jouer de ces diables de tours! ID. *Sgan.* 6. Quel diable de babillard! ID. *Mar. forcé*, 6. Quel diable de langage est-ce là, ID. *Méd. m. lui*, II, 6. Ayez le temps de me mander si vous vous mettez sur ce diable de Rhône, SÉV. 16. .... Un diable de neveu Me fait par ses écarts mourir à petit feu, PIRON, *Métrom.* II, 1. De vos diables de vers détestant la manie, ID. *ib.* I, 8. Mon diable d'homme qui craignit qu'elle n'en parlât pas à son gré, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Que voulez-vous! ce diable d'homme a toujours ses poches pleines d'arguments irrésistibles, BEAUM. *Barb. de Sév.* IV, 8. || On remarquera que, en cet emploi, diable, si le substantif construit est féminin, devient adjectif. Cette diable de femme. Quelle diable de cérémonie! HAMILT. *Gramm.* 4. || 13° Personne très-méchante, emportée, ou bien d'une turbulence, d'une pétulance extrême. C'est un diable, un vrai diable, un diable incarné, un petit diable. Elle compte que je serais un diable dans le monde, HAMILTON, *Gramm.* 3. Comme sur les maris accusés de souffrance, De tout temps votre langue a daubé d'importance, Qu'on vous a vu contre eux un diable déchaîné, Vous devez marcher droit pour n'être point berné, MOL. *Éc. des femm.* I, 1. C'en est fait, je renonce à tous les gens de bien; J'en aurai désormais une horreur effroyable, Et m'en vais devenir pour eux pire qu'un diable, ID. *Tart.* V, 1. Et je ne vis de ma vie Un dieu plus diable que toi, ID. *Amph.* III, 10. Une autre fois quelque diable fit une satire cruelle sur Madame, le comte de Guiche, etc. ST-SIM. 92, 208. Je ne laisse pas, tout diables qu'ils sont [vos enfants], de leur enseigner quelquefois des polissonneries de mon temps, P. L. COUR. *Lett.* II, 77. || Un méchant diable, un mauvais homme. || Les mille diables, fameux voleurs du XVI° siècle. || Diable noir, ancien sobriquet des reîtres. || 14° Comme le diable, à côté de sa malice, peut avoir quelque qualité, diable a été pris pour exprimer quelque chose de peu blâmable, ou même quelque chose de louable. || Un grand diable, un homme grand et dégingandé. || Un grand diable, se dit aussi de choses qui sont très-longues. L'archevêque vient de faire contre lui [J. J. Rousseau] un grand diable de mandement qui donnera envie de lire sa profession de foi à ceux qui ne la connaissent pas, D'ALEMBERT, *Lettre à Voltaire*, 8 sept. 1762. || Un bon diable, un homme facile, de joyeuse humeur. Il me parut, comme à vous, un assez bon diable, et d'ailleurs je lui trouvai quelques connaissances mathématiques, D'ALEMB. *Lettre à Voltaire*, 22 déc. 1759. || Un pauvre diable, une personne misérable, une personne à plaindre. Voilà un pauvre diable de mari en bonne main! DANCOURT, *Moul. Javelle*, sc. 5. .... C'est qu'il est incroyable Que moi, qui près de vous ne suis qu'un pauvre diable, Sois plus heureux pourtant....

COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 2 || 15° Comme tous les diables, beaucoup, extrêmement, infiniment. Avoir un esprit de tous les diables. Les nefs sur les eaux favorables Vont comme tous les mille diables, SCARRON, *Virg. trav.* VIII. La justice est sévère comme tous les diables, particulièrement sur ces sortes de crimes, MOL. *Pourc.* III, 2. Elle est obstinée comme tous les diables, ID. *le Fest.* II, 5. Voilà du bois qui est salé comme tous les diables, ID. *le Méd. m. lui*, I, 6. Je suis bilieux comme tous les diables, ID. *Bourg. gentilh.* II, 6. Phelypeaux avait de l'esprit comme cent diables et autant de malice qu'eux, ST-SIM. 97, 34. || Pour un diable, avec une négation, non absolument. Je n'ai qu'elle [de fille], et pas pour un diable elle ne veut se marier, MARMONTEL, *Mém.* II. || 16° À la diable, *loc. adv.* À la hâte, sans soin. Cela est fait à la diable. || Être fait à la diable, être mal vêtu ou habillé avec désordre. || Avec un caractère de violence et d'exagération. Les Anglais disent que toutes nos tragédies sont à la glace; il pourrait bien en être quelque chose; mais les leurs sont à la diable, VOLT. *Lett. Cideville*, 22 fév. 1764. || 17° En diable, *loc. adv.* Fort, extrêmement. Cela tient en diable. Avoir de l'esprit en diable. Pour moi, j'y suis sévère en diable [dans les formalités], à moins que ce ne soit entre amis, MOL. *Amour méd.* II, 3. La justice en ce pays-ci est rigoureuse en diable contre cette sorte de crime, ID. *Pourc.* II, 12. Il était fourbe en diable et demi, LESAGE, *Gusman d'Alfarache*, IV, 1. La nuit est noire en diable, BEAUMARCHAIS, *Mariage de Fig.* V, 3. || 18° Diable! *interj.* de surprise, d'impuissance. Diable! Que diable faire? Où diable va-t-il prendre tout ce qu'il dit? Que diable est-ce là, les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? MOL. *Pourc.* I, 12. Il ne comprenait pas comment diable il avait fait, HAMILT. *Gramm.* 5. Il ne pouvait s'imaginer à qui diable elle en voulait, ID. *ib.* 11. Et, pour toute conclusion, lui demanda de quoi diable il s'avisait de lui faire présent de deux méchantes perdrix rouges, ID. *ib.* 4. Ma filleule, où diable a-t-on pris Le pauvre parrain qu'on vous donne? BÉRANG. *Filleule.* || On dit dans le même sens: que diable! Monsieur n'est pas ici, que diable! à si bonne heure, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 19° *S. m.* Toupie d'Allemagne double, très-bruyante. || Sorte de jouet fait à peu près comme la toupie d'Allemagne, percé de deux trous, qu'on fait tourner sur une corde tenue à deux baguettes et qui, quand il tourne très-vite, produit un ronflement très-fort. || Terme de médecine. Bruit de diable, nom donné à un bruit particulier dont l'aorte et les grosses artères du cou sont le siége dans certains cas. || Autre jouet ayant la forme d'une boîte qui, lorsqu'on l'ouvre, fait sortir vivement un diable au moyen d'une spirale qui se développe brusquement. || 20° Machine à deux ou à quatre roues ordinairement basses, employée au transport des caisses d'orangers ou autres fardeaux. || Espèce de calèche dans laquelle on peut se tenir debout. || 21° Machine pour carder et nettoyer le coton, le crin. || Levier à l'usage du fabricant de glaces et du maréchal. || Instrument pour constater le bon état de l'intérieur des canons. || Dans la marine marchande, tire-bonde pour les futailles. || 22° Terme de physique. Diables cartésiens, petits plongeons de verre qui font tous les mouvements qu'on veut, dans un vase plein d'eau. || 23° Le diable en baie, la clématite, en Normandie. || Diable des bois, espèce de singe. Diable de Java, pangolin et espèce d'iguane. || Sorte d'oiseau de la Guadeloupe. Nous étions pour alors dans la saison de la chasse de certains oiseaux qu'on appelle diables ou diablotins.... je ne sache pas qu'il s'en rencontre dans les îles autre part qu'à la Guadeloupe et à la Dominique.... cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule.... il a les ailes longues et fortes, les pieds comme ceux des canards, mais garnis de fortes et longues griffes.... il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui servent admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont tellement inutiles le jour qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner le jour, LABAT, *Nouveau voy. aux îles*, 2ᵉ part. ch. 19. || Demi-diable, insecte hémiptère. || Terme de pêche. Diable de mer, plusieurs poissons d'une forme hideuse. La baudroie. || Proverbes. Il regarde le diable sur le poirier, il est louche, c'est-à-dire il a le regard aussi mal assuré que s'il eût aperçu tout à coup le diable sur un poirier. || Il n'est pas si diable qu'il est noir, ou le diable n'est pas si noir qu'il en a l'air, c'est-à-dire il n'est pas si méchant qu'on le dit ou qu'il le paraît. || Le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme, c'est-à-dire on n'a pas toujours le malheur, la mauvaise chance contre soi. || Il vaut mieux tuer le diable que non pas que le diable vous tue, ou, comme on dit plus souvent aujourd'hui, que si le diable vous tue, c'est-à-dire il vaut mieux dans la défense personnelle infliger à l'adversaire le mal qu'il veut faire. || Le diable pourrait mourir que je n'hériterais pas de ses cornes, c'est-à-dire personne ne me donne rien. || Quand il dort, le diable le berce, et, absolument, le diable le berce, se dit d'un homme inquiet et inquiétant. || Les menteurs sont les enfants du diable. || Quand le diable fut vieux, il se fit ermite, ou, quand le diable devient vieux, il se fait ermite, c'est-à-dire libertin dans la jeunesse, dévot dans la vieillesse. || Le diable est aux vaches, est bien aux vaches, c'est-à-dire tout est en confusion, ou bien il y a de la discorde. || Les diables sont déchaînés, il y a de grands mouvements, il arrive de grands malheurs.

— REM. 1. Loger le diable dans sa bourse; l'origine de cette expression est racontée dans une petite pièce de vers de St-Gelais: un charlatan avait promis de faire voir le diable; pressé de remplir sa promesse, il ouvrit, en présence de la foule qui l'entourait, une bourse vide: Et c'est, dit-il, le diable, oyez-vous bien, Qu'ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans (*Recueil des poëtes fr. depuis Villon jusqu'à Benserade*, éd. 1752, t. I, p. 146). D'un autre côté Génin dit: Les Italiens ont le proverbe: « *Abbiamo trovato il diavolo nel catino*, nous avons trouvé le diable dans le plat, le plat était vide. L'usage en Italie était de peindre au fond des plats une figure hideuse, une figure de diable qui était cachée, tant qu'il restait quelque chose au plat, *Récréat.* t. I, p. 107. » C'est de là, selon lui, que vient notre locution. M. Jullien, au contraire, pense que l'explication de St-Gelais est la bonne, et qu'une bourse vide étant un mal, on s'est servi du nom du diable pour exprimer ce mal. || 2. Faire le diable à quatre, locution tirée de ce que dans les mystères il y avait la grande et la petite diablerie, et que, pour jouer la grande, il fallait quatre personnages, FABRE, *Études sur la bazoche*, p. 248.

— SYN. DIABLE, DÉMON. Étymologiquement, le diable est le calomniateur, de là vient qu'il est toujours pris en mauvaise part; c'est un esprit malfaisant et de ténèbres (sauf les restrictions indiquées dans l'article, telles que avoir de l'esprit en diable, un bon diable, etc.). Démon, s'étant dit dans la mythologie grecque pour toute espèce de divinités, peut avoir une acception favorable: un poëte est inspiré par le démon de la poésie; un bon démon amène un homme au moment où l'on a besoin de lui. Quand il a son acception défavorable, il est alors synonyme de diable, sauf que démon se prend pour l'instigateur des mauvaises passions: le démon de la jalousie, de l'ambition; diable ne peut recevoir cet emploi.

— HIST. Xᵉ s. [Ils] Voldrent [voulurent] la faire diavle servir, *Eulalie.*

— XIᵉ s. Si lui a dit: vous estes vifs diables [un diable vivant], *Ch. de Rol.* LVII. L'ame de lui as vifs diables [il] done, *ib.* CCLXVI.

— XIIᵉ s. Diable en ont l'ame, s'en font grant baptestal [fête], *Ronc.* p. 61. Diable l'esmolurent qui le firent forger, *ib.* p. 195.

— XIIIᵉ s. Ou en aigue noiée ou au deable alée, *Berte*, XVI. Car des mains au deable maint pecheor [la Vierge] desnoue, *ib.* XXXIII. Quel deable ont la voie [à] Blanchefleur ci aprise? *ib.* LXXVI. Tuit trois s'estoient coi tenu, Quant li deable i sunt venu, Que li glous [le coquin] i fist assembler, *la Rose*, 7308. Li fust estoient et li fer Plus noirs que deables d'enfer, *ib.* 964.

— XIVᵉ s. Je vous ai deporté [épargné] pour le duc qui est là, Et por tant que je sui venus au lez de çà; Mais se plus m'atendez, li deables y sera, *Guescl.* 1811. Le deable est philosophe, il scet l'estat et la maniere d'omme et sa complexion, *Ménagier*, I, 3.

— XVᵉ s. Et faisoient les Anglois mener après eux un diable d'engin si grand et si merveilleux que on ne le pouvoit destruire, FROISS. II, III, 55. Par quel diable de lieu sont venus ces gens, et où ils ont passé la riviere du Lys? ID. II, II, 182. Ils recorderent comment ils avoient bien exploité, et fussent venus à paix et à appointement envers le comte, si ce diable de chastel n'eust esté ars, ID. II, II, 56. Et comment diable y pourrois-je aller ni tout mon avoir porter? ID. III, IV, 14. Et que diable ne se delivre ce roi de passer outre en Angleterre, s'il doit? ID. II, III, 46. Et peuvent dire et pourront ceux qui cette matiere liront ou lire feront, que ce fut œuvre du deable; car vous savez et avez ouï dire aux sages que le deable subtile et attire à bouter guerre et haine là où il avoit pais, ID. II, II, 52. Ces archers avoient le diable au corps et traoient [tiraient] dispersement pour tout tuer, seigneurs et varlets, ID. I, I, 31. Et qu'est cecy? est-ce à meshuy? Dyable y ait part, aga quel prendre? *Patelin.* Au diable je me vois [vais] donner, Quant mon maistre ay ainsi grevez, *la Pass. de N. S. J. C.* Qui dyable vous a avisé De ce dire? estes vous yvres? Caiphas, gardez [regardez] en vos livres, Où la droite creance est mise, *ib.* Le diable n'est pas toujours à ung huis, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 13. Quand Dieu donne farine, le diable clost le sac, ID. *ib.* Qui au diable doit aller, il n'a que demourer, ID. *ib.*

— XVIᵉ s. Il se recommanda cent fois au deable comme tout desesperé, *Mém. s. du G.* ch. 18. Toujours un pire diable met l'autre dehors [la plus violente passion l'emporte], MARG. *Nouv.* XXVI. De jeune angelot vieux diable, H. EST. *Précellence*, p. 183. Du diable vint, au diable retourna, ID. *ib.* p. 176. Il y a eu, de nos jours, six mille aventuriers françois qui ont pris le nom de diables, parce que leurs œuvres étaient diaboliques, DU TILLET, *Recueil des R. de Fr.* p. 7, dans LACURNE. Faire d'ung diable deux [faire deux fautes en pensant en corriger une], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 12. Malheureux est le pays Au quel le diable est en haut prix, ID. *ib.* On connoist le diable à ses griffes, ID. *ib.* Où le diable ne peut aller, Sa mere tasche d'y mander, ID. *ib.* Paroles d'angelot, ongles de diablot, ID. *ib.*

— ÉTYM. Picard, wallon et bourguig. *diale*; Berry, *ghiâble*, *ghiâbe*; provenç. *diab'e*; espagn. *diablo*; portug. *diabo*; ital. *diabolo*; du latin *diabolus*; du grec διάβολος, diable, proprement calomniateur, de διαβάλλειν, calomnier, jeter à travers, de διά, et βάλλειν, jeter. L'ancien français, pour *diable*, disait très-fréquemment *maufait*, c'est-à-dire le malfait, ou l'*aversier*, c'est-à-dire l'adversaire, l'ennemi.

DIABLEMENT (dia-ble-man), *adv.* En diable, excessivement. Cela est diablement chaud. Nous avons diablement couru. Je vous le dis encor, vous risquez diablement, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Je suis diablement fort sur l'impromptu, ID. *Préc.* 10. Ainsi parlait la reine Aimée, Qui fut diablement enflammée, SCARRON, *Virg. trav.* VII. La flotte est arrivée avec les galions; Cela va diablement hausser nos actions, REGNARD, *Joueur*, III, 6. || Il a de l'argent diablement, il a diablement d'argent; la première construction est plus exacte; la seconde est plus reçue par l'usage, comme pour infiniment. J'ai diablement d'esprit, on écrit mes sentences, REGNARD, *Distrait*, V, 7.

— ÉTYM. *Diable*, et le suffixe *ment.*

DIABLERIE (dia-ble-rie), *s. f.* || 1° Opération magique dans laquelle le diable intervient, ou est supposé intervenir. Ces diableries n'abusent plus personne. Quoi! te mêlerais-tu d'un peu de diablerie? MOL. *l'Étour.* I, 4. J'acquis de toute diablerie La pratique et la théorie, SCARRON, *Virg. trav.* VI. M. de Richelieu attaque la personne de M. de Luxembourg par sa prison pour les poisons et les diableries, par la sellette sur laquelle il avait été interrogé, ST-SIM. 10, 223. Les livres qui contiennent quelque espèce de diablerie, exécrables selon la plupart des gens, pitoyables selon moi, MONTESQ. *Lett. pers.* 136. || 2° Possession, c'est-à-dire introduction d'un diable dans le corps d'une personne. Les diableries de Loudun. || 3° Ancien spectacle, pièce populaire, conte où le diable joue le principal rôle. Si nous étions des sylphes, nous pourrions vous conter quelque diablerie, SÉV. 95. || 4° Machination secrète. Il y a quelque diablerie là-dessous. || 5° Méchanceté de diable. ....Avec toute sa diablerie Il faut que je l'appelle et mon cœur et m'amie, MOL. *F. sav.* II, 9. Ils ne sont pas capables d'une telle diablerie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 juin 1772. || 6° Conduite mauvaise et déréglée. Un et un font deux, C'est le nombre heureux En galanterie; Mais quand une fois Un et un font trois, C'est la diablerie, *Chanson*, dans RICHELET. Il a une comédienne, il paye les soupers; enfin c'est une vraie diablerie, SÉV. 36. || 7° Petit dessin noir représentant le diable. || Petits dessins en couleurs transparentes, représentant des diables sur des verres pour la lanterne magique.

— HIST. XIIᵉ s. Perseverer el mal est diaulie, ST BERN. p. 525. || XIIIᵉ s. Car plus faisoit la serve outrage et dyablie, *Berte*, LX. Diex! fait-ele, dont vient si faite deablie? *ib.* LXXII. Mès dire les choses à taire, C'est trop grant deablie à faire, *la Rose*, 7068. || XVᵉ s. Or regardez la grande diablerie qui se commenceoit à eslever en France, FROISS. II, II, 128. Qui tels erreurs veult soustenir, C'est droite diablie, c'est rage, *Martyre de S. Ét.* Quelles diableries [injures] il me disoit, *Lancelot du lac*, t. III, fº 16, dans LACURNE || XVIᵉ s. Il fut le premier qui enseigna aux Venitiens

l'usage de ceste diablerie [l'artillerie], PARÉ, IX, *Préf.* Si ainsi estoit, depuis que les demons sont creés, qu'ils eussent peu en engendrer d'autres, il y auroit bien de la diablerie sur les champs, ID. XIX, 29. En l'autre avoit provision de fil et d'eguilles dont il faisoit mille petites diableries [méchancetés], RAB. *Pant.* II, 16.

— ÉTYM. *Diable;* provenç. *diablia;* espagn. *diablura;* portug. *diabrura;* ital. *diavoleria. Diablerie* ne commence qu'au XIVe ou XVe siècle; auparavant on disait *diablie.*

DIABLESSE (dia-blè-s'), *s. f.* || 1° Diable femelle. On trouve dans quelques écrits, dit le rabbin Elios, que, pendant 130 ans qu'Adam s'abstint du commerce de sa femme, il fut visité par des diablesses qui devinrent grosses de ses œuvres, COLLIN DE PLANCY, *Diction. infernal,* au mot *succube* 1. || 2° Femme acariâtre. C'est une diablesse, une vraie diablesse. Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses, Se retranchent toujours sur leurs sages prouesses, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. || *Adj.* Je veux une vertu qui ne soit point diablesse, MOL. *Tart.* IV, 3. Mais quand elle serait mille fois plus diablesse, Je ne la connais point, elle ni sa maîtresse, REGNARD, *Ménechm.* IV, 3. || 3° Une méchante femme. Cette diablesse [la Brinvilliers] accuse vivement Penautier qui est en prison par avance, SÉV. 200. || *Adj.* Une femme diablesse est quelquefois pire qu'un vrai diable, DANCOURT, *Chev. à la mode,* IV, 1. || 4° Familièrement. Une bonne diablesse, une femme de caractère facile. || Une pauvre diablesse, une femme qui excite de quelque façon la pitié. Moitié par adresse, moitié par force, il retira les lettres de cette pauvre diablesse, SÉV. 44. || Une grande diablesse, une grande femme dégingandée. || 5° Suivi de la préposition *de* et d'un complément et exprimant le caractère vif, singulier, diabolique, etc. de la personne ou de la chose dont on parle. Il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de Mme de R.... SÉV. *Lett.* 17 janv. 1689. À Sans-Souci? mais qu'y fera votre diablesse d'imagination? VOLT. *Roi de Prusse,* 129 (voy. DIABLE au n° 12, pour une construction semblable).

— HIST. XVIe s. Ils se mettent en la teste de ces vieilles simpiterneuses, et les rendent diablesses parfaites, DESPER. *Contes,* XV.

— ÉTYM. *Diable;* bourguig. *dialôsse.*

† **DIABLETEAU** (dia-ble-tô), *s. m.* Petit diable. Pour satisfaire au lot du diableteau.... LA FONT. *Papef.*

— HIST. XVIe s. Diableteau, OUDIN.

— ÉTYM. *Diable.*

DIABLEZOT (dia-ble-zo), sorte d'exclamation du langage familier, signifiant vous ne m'y prendrez pas, je ne suis pas assez sot pour cela. Vous me voulez faire croire cela, diablezot. Vieux.

— ÉTYM. Suivant Furetière, la locution complète est: au diable zot. On peut croire que *zot* est la particule populaire de mépris qui se dit aujourd'hui *zut.*

† **DIABLIFIER (SE)** (dia-bli-fi-é), *v. réfl.* Mot burlesque pour dire : se donner au diable. La vierge, tandis qu'il priait, Diablement se diablifiait, SCARRON, *Virg. trav.* liv. VI.

— ÉTYM. *Diable,* et le suffixe latin *ficare,* faire.

† **DIABLON** (dia-blon), *s. m.* Terme de marine. Petite voile qui se hisse au-dessus du diablotin.

† **DIABLOTEAU** (dia-blo-tô), *s. m.* Nom du stercoraire pomarin, oiseau.

— ÉTYM. Autre forme de *diableteau.*

DIABLOTIN (dia-blo-tin), *s. m.* || 1° Petit diable. Diablotins, par ribambelle, Viennent baiser ses pieds nus, BÉRANG. *Enfer.* || *Adj.* Alecton ne l'aborda pas Avec ses infernaux appas, Et sous la forme diablotine, Mais sous celle d'une béguine, SCARRON, *Virg. trav.* VII. || 2° Petit enfant vif, espiègle. C'est un vrai diablotin. || 3° Terme de confiseur. Dragée de chocolat, couverte de nonpareille. || Petit pétard et sorte de devise qui accompagne quelques objets de confiserie. || Nom donné à des pastilles réputées aphrodisiaques, qui venaient d'Italie, et qui avaient pour principal ingrédient la poudre de cantharides. || Terme de cuisine. Plat d'entremets qui consiste en de la crème aux œufs partagée en petits carrés après refroidissement et frite ensuite. || 4° Ouvrier qui fait le travail du moulin aux olives, et qui, la pelle à la main, amène les olives sous le passage de la meule, ce qui se dit paître la meule. || 5° Terme de marine. Voile d'étai du perroquet de fougue. || Petit nuage irrégulier, dans les temps d'orage. || 6° Cuve, dite aussi reposoir, qui reçoit l'indigo nageant encore dans les eaux mères. || 7° Nom d'un oiseau des Antilles (voy. DIABLE)

— HIST. XVIe s. Lequel quidam diablotin mit en l'entendement de ce roi de.... DESPER. *Contes,* XV. Il sortit certains diabletons du chasteau de Taillebourg.... PALISSY, 111.

— ÉTYM. Diminutif de *diable;* bourguig. *dialôtin.*

DIABOLIQUE (dia-bo-li-k'), *adj.* || 1° Qui vient du diable. Tentation diabolique. S'il a employé l'art diabolique, PASC. *Prov.* 8. Vous croyez bien que les devins ne sont pas sorciers; ainsi ce n'est pas l'art diabolique que vous craignez en eux, FÉN. t. XXI, p. 20. || 2° Fig. Méchant, pernicieux. De diaboliques intentions. || 3° Difficile, pénible. Une affaire diabolique. Parlons de la traverse d'Autun ici, qui est un chemin diabolique, SÉV. 364.

— HIST. XVe s. Monseigneur, respondit : messire Pierre, c'est une bien diabolique chose; je crois que tous les diables d'enfer à qui il est, l'ont gardé et delivré de mes mains, FROISS. III, IV, 28. Pecher est chose humaine, mais perseverer est chose diabolique, MONSTREL. liv. I, ch. 47. Il est notoire comment au pays et en la terre d'Italie court d'ancienneté la diabolique ancienne coustume semée entre eulx par l'ennemy d'enfer, *Bouciq.* II, ch. 1. || XVIe s. Artifice diabolique, CARL. VI, 47.

— ÉTYM. Provenç. *diabolic;* espagn. et ital. *diabolico;* du latin *diabolicus,* du grec διαβολικός, de διάβολος, diable. On trouve aussi au XVIe siècle *diabolesque* et *diablesque.*

DIABOLIQUEMENT (dia-bo-li-ke-man), *adv.* Avec un esprit, une méchanceté diabolique. C'est une chose diaboliquement inventée.

— ÉTYM. *Diabolique,* et le suffixe *ment.*

† **DIABROSE** (di-a-brô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Érosion.

— ÉTYM. Διάβρωσις, action de ronger, de διὰ, et βρῶσις, action de dévorer (comp. VORACE).

† **DIABROTIQUE** (di-a-bro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui produit une érosion. Une substance diabrotique. || Substantivement. Un diabrotique.

— ÉTYM. Voy. DIABROSE; grec, διαβρωτικός.

† **DIACANTHE** (di-a-kan-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte deux épines au-dessous de chaque feuille.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, signifiant deux, et ἄκανθα, épine.

† **DIACAUSIE** (di-a-kô-zie), *s. f.* Terme didactique. Échauffement par une grande chaleur.

— ÉTYM. Διάκαυσις, grand échauffement, de διὰ, et καίειν, brûler (voy. CAUSTIQUE).

† **DIACAUSTIQUE** (di-a-kô-sti-k'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Courbe diacaustique, ou, substantivement, la diacaustique, courbe caustique par réfraction (voy. CAUSTIQUE). || 2° Terme de physique. Caustique par réfraction; telles sont les lentilles au moyen desquelles on rassemble les rayons solaires pour opérer une combustion.

— ÉTYM. Διὰ, et *caustique.*

† **DIACHALASIE** (di-a-ka-la-zie), *s. f.* Terme de chirurgie. Solution de continuité dans les sutures du crâne, ou séparation des os qui le forment. || On trouve aussi diachalase.

— ÉTYM. Διαχάλασις, de διὰ, et χαλᾶν, céder, s'affaisser (voy. CALER).

† **DIACHÈNE** (di-a-kè-n'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit formé par la réunion de deux achènes ou fruits monospermes secs (dans les ombellifères).

— ÉTYM. *Di....* préfixe, signifiant deux, et *achène.*

† **DIACHORÈSE** (di-a-ko-rè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Évacuation alvine. || Inusité.

— ÉTYM. Διαχώρησις, de διὰ, par, et χωρεῖν, aller.

† **DIACHRÔME** (di-a-krô-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères pentamères, qui a pour type le diachrôme d'Allemagne.

— ÉTYM. Διὰ, par, et χρῶμα, couleur.

DIACHYLON ou **DIACHYLUM** (di-a-chi-lon), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom de deux emplâtres résolutifs, faits des sucs de certaines plantes. Diachylon simple. Diachylon composé ou gommé. || Toile de diachylon, ou, simplement, diachylon, toile sur laquelle on étend le diachylon et qui se colle aux parties. Des bandelettes de diachylon.

— HIST. XVIe s. Emplastre de diachylon *magnum,* PARÉ, V, 10. Une emplastre de diachilon *ireatum,* ID. *ib.* 12.

— ÉTYM. Διὰ, par, et χυλὸς, suc : fait à l'aide de sucs de plantes.

DIACODE (di-a-ko-d'), *s. m.* Terme de pharmacie. Sirop préparé avec des têtes de pavot blanc. || *Adj.* Sirop diacode.

— ÉTYM. Διὰ, par, avec, et κωδία, tête de pavot

† **DIACOMMATIQUE** (di-a-ko-mma-ti-k'), *adj.* Terme de musique. Genre diacommatique, genre de transitions harmoniques au moyen desquelles la même note, restant en apparence sur le même degré, monte ou descend d'un comma.

— ÉTYM. Διὰ, par, et κόμμα, comma.

DIACONAL, ALE (di-a-ko-nal, na-l'), *adj.* Qui a rapport au diacre. Offices diaconaux.

— ÉTYM. Bas-latin, *diaconalis,* de *diaconus* (voy. DIACRE).

DIACONAT (di-a-ko-na; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Office de diacre. Mélétius éleva saint Chrysostome au diaconat, dans lequel il demeura cinq ans, MAUCROIX, *Préf.* dans RICHELET.

— ÉTYM. Bas-latin, *diaconatus,* de *diaconus* (voy. DIACRE).

DIACONESSE (di-a-ko-nè-s') ou **DIACONISSE** (di-a-ko-ni-s'), *s. f.* || 1° Nom de veuves ou filles qui, dans la primitive Église, recevaient l'imposition des mains, et rendaient aux personnes de leur sexe des services religieux, que les diacres ne pouvaient rendre avec bienséance. Je vous recommande notre sœur Phébé, diaconisse de l'Église qui est au port de Cenchrée, SACI, *Bible, Ép. de S. Paul aux Romains,* XVI, 1. Une jeune veuve de qualité qui, vraisemblement par une dévotion peu solide, s'était élevée au rang de diaconisse, fit une confession de toute sa vie passée au pénitencier, qui lui imposa, pour l'expiation de ses fautes, des jeûnes et des prières extraordinaires, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* IV, 16. Théodose, pour remédier à ces abus, ordonna qu'aucune veuve ne fût reçue au rang de diaconisse, qui n'eût soixante ans, suivant le précepte de saint Paul, ID. *ib.* IV, 17. || 2° Nom qu'ont pris des dames anglaises se consacrant, comme les sœurs de charité catholiques, au service des hôpitaux.

— ÉTYM. Bas-latin, *diaconissa,* de *diaconus* (voy. DIACRE).

† **DIACONIE** (di-a-ko-nie), *s. f.* Nom de quelques chapelles et oratoires qui étaient dans la ville de Rome, gouvernés par chaque diacre en sa région. C'étaient des hôpitaux pour les veuves, les orphelins et les vieillards.

— ÉTYM. Bas-latin, *diaconia,* de *diaconus* (voy. DIACRE).

† **DIACONIQUE** (di-a-ko-ni-k'), *s. m.* || 1° Lieu voisin de l'église où l'on conservait autrefois les vases sacrés et les ornements. || 2° Partie du sacré tribunal dans laquelle siégent les diacres à la droite du pape. || 3° Livre de l'église grecque où sont expliquées les fonctions des diacres.

— ÉTYM. Διακονικὸς, de διάκονος (voy. DIACRE).

† **DIACONISER** (di-a-ko-ni-zé), *v. a.* Conférer le diaconat.

— ÉTYM. Lat. *diaconus* (voy. DIACRE).

† **DIACONISSE,** *s. f.* voy. DIACONESSE.

† **DIACOPE** (di-a-ko-p'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Incision faite au crâne par un instrument tranchant qui n'a point emporté la pièce. || 2° Terme de grammaire. Figure qu'on appelait aussi tmèse, ou hyperbate grammaticale.

— ÉTYM. Διακοπή, de διὰ, et κόπτειν, couper.

† **DIACOUSTIQUE** (di-a-kou-sti-k'), *s. f.* Terme de physique. Science qui traite des propriétés du son réfracté dans son passage à travers des milieux de densité différente.

— ÉTYM. Διὰ, et *acoustique.*

† **DIACRÂNIEN, IENNE** (di-a-krâ-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui s'articule avec le crâne. Mâchoire diacrânienne, la mâchoire inférieure, parce qu'elle n'est unie au crâne que par une articulation lâche et mobile.

DIACRE (di-a-kr'; du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 183, au XVIIe siècle, on prononçait diâcre), *s. m.* || 1° Serviteur dans la synagogue juive. Il y avait des prêtres ou anciens et des diacres ou serviteurs nommés *hazanin* pour garder la synagogue, FLEURY, *Mœurs des Israélites,* titre XXXII, 3e part. || 2° Dans l'Église catholique, celui qui est revêtu du second des ordres sacrés. Que les diacres de même soient honnêtes et bien réglés, qu'ils ne soient point doubles dans leurs paroles, ni sujets à boire beaucoup de vin, SACI, *Bible, S. Paul,* 1re *ép. à Timothée,* III, 8. Arsène, diacre de l'Église romaine, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* III, 14. De peur que quelqu'un ne le fît marier [le fils de la duchesse de Piney], ils le firent ordonner diacre, ST-SIM. 16, 186.

— HIST. XIIe s. Pruveires [prêtres] e diacnes plusurs en i ot pris, Laruns, murdreiseürs en la rei prisun mis, *Th. le Mart.* 26 Et cant li dyacones creoit k'ele chaïst [tombât], la volt [voulut] elleveir [élever, soulever], manes [aussitôt] perdit la vie, *Job,* p. 475. E mustrad le ordenement e les destinctiuns

des pruveires e des diacnes e des ordenez, *Rois*, p. 244. || XIIIe s. Et li reis est vestu comme diaque, la teste descouverte, *Ass. de J.* I, 30. Par tex [telles] cozes concelées ont aucun segneur perdu plusors de leur sers, par cix [ceux] qui devenoient prestre, diacre ou soudiacre, BEAUM. XLV, 28. || XVIe s. La sollicitude des poures a esté commise aux diacres, CALV. *Instit.* 852.

— ÉTYM. Provenç. *diacre, diague;* catal. *diaca;* espagn. et ital. *diacono;* du latin *diaconus*, du grec διάκονος, messager, serviteur, de διακονεῖν, servir, proprement courir à travers la poussière, de διὰ, et κόνις, poussière (comp. CENDRE). *Diacre* a, en français et dans les autres langues romanes, l'accent sur *a* comme en latin; l'*r* y a remplacé l'*n* comme elle a remplacé l'*l* dans *titre* pour *title*.

† **DIACRISE** (di-a-kri-z'), *s. f.* Terme de médecine. Crise qui conduit à la distinction exacte d'une maladie d'avec toute autre et à la détermination précise de ce qui y appartient; l'évacuation même qui constitue la diacrise.

— ÉTYM. Διὰ, et *crise*.

† **DIACRITIQUE** (di-a-kri-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui sert à distinguer. Signes diacritiques, signes qui n'ont d'autre but que d'empêcher la confusion des mots; tels sont certains accents. Ainsi l'accent grave est mis sur *où* adverbe pour le distinguer de *ou* conjonction; telles sont aussi les grandes lettres opposées aux petites, et les italiques opposées aux lettres droites ou romaines. || Points diacritiques, points mis sur certaines lettres de l'alphabet arabe qui ont même forme et ne se distinguent que par ces points. || 2° Terme de médecine. Signes diacritiques, signes qui distinguent exactement une maladie de toutes les autres.

—ÉTYM. Διὰ, et κρίνειν, distinguer (voy. CRITIQUE).

† **DIADELPHE** (di-a-dèl-f'), *adj.* Terme de botanique. Étamines diadelphes, étamines réunies par leurs filets en deux faisceaux égaux.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, deux, et ἀδελφὸς, frère.

DIADELPHIE (di-a-dèl-fie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné qui comprend les plantes à plusieurs étamines réunies par la base en deux faisceaux distincts.

— ÉTYM. *Diadelphe.*

† **DIADELPHIQUE** (di-a-dèl-fi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la diadelphie.

— ÉTYM. *Diadelphe.*

DIADÈME (di-a-dê-m'), *s. m.* || 1° Bandeau de laine, de fil ou de soie, enrichi de pierreries, broderies et autres ornements, dont les souverains se ceignent le front. Le diadème de Charlemagne avait huit bandes. Le triple diadème du pape est surmonté d'un globe et d'une croix. Et fût-il dans l'éclat de la grandeur suprême, Son propre diadème Ne l'y peut attacher, CORN. *Imit.* I, 3. Il lui mit [à Esther] sur la tête le diadème royal et la fit reine à la place de Vasthi, SACI, *Bible, Esther*, II, 17. Le jour que sur mon front on mit ce diadème, RAC. *Mithr.* IV, 4. Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes, ID. *ib.* III, 5. Il l'épouse; il lui donne, avec son diadème, La foi que vous venez de recevoir vous-même, ID. *Andr.* IV, 2. Et [je] crois que votre front prête à mon diadème Un éclat qui le rend respectable aux dieux même, ID. *Esth.* II, 7. Voilà ce roi des rois [l'empereur Charles VI], et ses grandeurs suprêmes; La mort a déchiré ses trente diadèmes, VOLT. *Ode* VII. || Ceindre le diadème, devenir roi. || Fig. La royauté même. Prenez le diadème et laissez-la [Rome] servir, CORN. *Sertor.* IV, 2. C'est périr en effet que perdre un diadème, ID. *Rodog.* IV, 3. Pour moi le diadème aurait de vains appas, ROTROU, *Vencesl.* II, 2. || 2° Il se dit d'une coiffure de femme, composée ordinairement d'un cercle. || On dit aussi arranger ses cheveux en diadème. || 3° Terme de blason. Cercle ou bandeau qui ceint les têtes de more sur les écussons. || Cercle rond sur la tête d'un aigle. || 4° Terme de zoologie. Genre de lépidoptères diurnes. || Genre de mollusques. || Espèce d'araignée orbiculaire et déprimée.

— HIST. XVe s. Une petite image d'or de St Jean-Baptiste, lequel a un diademe derriere la teste, *Inventaire de la sainte chapelle de Bourges*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 247. || XVIe s. Les tiens subjectz t'aprestent dyadesmes De gloire et los et couronnes supremes, J. MAROT, V, 210.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *diadema;* du latin *diadema*, du grec διάδημα, de διὰ, et δεῖν, lier.

† **DIADÉMÉ, ÉE** (di-a-dé-mé, mée), *adj.* Terme de numismatique. Qui est décoré d'un diadème.

— ÉTYM. *Diadème.*

† **DIAGNOSE** (di-ag-nô-z'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Connaissance qui s'acquiert par l'observation des signes diagnostiques. || 2° Terme d'histoire naturelle. Phrase descriptive substantielle et concise, renfermant les principaux caractères d'un genre, d'une espèce, etc.

— ÉTYM. Voy. DIAGNOSTIQUE; grec, διάγνωσις.

DIAGNOSTIC (di-ag-no-stik), *s. m.* Terme de médecine. Art de reconnaître les maladies par leurs symptômes et de les distinguer les unes des autres. Le diagnostic différentiel. Le diagnostic de cette maladie.

— ÉTYM. Voy. DIAGNOSTIQUE.

DIAGNOSTIQUE (di-ag-no-sti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui sert à reconnaître. Signes diagnostiques, signes d'après lesquels on peut établir la nature d'une maladie, et reconnaître l'état actuel du malade. Les signes diagnostiques de la pneumonie sont la matité et le râle crépitant. || Substantivement. Les diagnostiques de la pneumonie. Vieux en ce dernier sens.

— ÉTYM. Διαγνωστικὸς, de διὰ, et γνῶναι, connaître (voy. GNOSE).

† **DIAGNOSTIQUER** (di-ag-no-sti-ké), *v. a.* Terme de médecine. Reconnaître par les signes diagnostiques une maladie. Les médecins diagnostiquent aujourd'hui avec une grande sûreté beaucoup de maladies pour lesquelles on n'avait autrefois que des probabilités. || Absolument. Bien, mal diagnostiquer. || Se diagnostiquer, *v. réfl.* Être diagnostiqué. La pneumonie se diagnostique facilement.

— ÉTYM. Voy. DIAGNOSTIQUE.

† **DIAGOMÈTRE** (di-a-go-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Appareil pour comparer les conductibilités électriques des diverses substances.

— ÉTYM. Διάγειν, conduire, et μέτρον, mesure.

† **DIAGOMÉTRIE** (di-a-go-mé-trie), *s. f.* Comparaison des conductibilités électriques.

† **DIAGOMÉTRIQUE** (di-a-go-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la diagométrie.

DIAGONAL, ALE (di-a-go-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui va d'un angle à un autre, dans une figure rectiligne. Ligne diagonale. || 2° *S. f.* La diagonale, ligne menée d'un angle d'une figure quelconque, à un des angles non adjacents. Tirer une diagonale. Nous plierons par la diagonale les deux moitiés du carré, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || En diagonale, obliquement. || 3° *S. m.* Terme de manége. Diagonal droit, le pied droit de devant et le pied gauche de derrière. Diagonal gauche, le pied gauche de devant et le pied droit de derrière.

— HIST. XIIIe s. Le [la] ligne dyagonal, si com on le [la] puet plus prendre près, *Comput*, f° 22.

— ÉTYM. Lat. *diagonalis;* grec, διαγώνιος, de διὰ, et γωνία, angle (comp. COIN).

DIAGONALEMENT (di-a-go-na-le-man), *adv.* En diagonale.

— ÉTYM. *Diagonale*, et le suffixe *ment*.

† **DIAGRAMME** (di-a-gra-m'), *s. m.* || 1° Délinéation. Le diagramme du type des animaux vertébrés. || Fig. Le diagramme de l'histoire de l'humanité. || 2° Terme de géométrie ancienne. Figure ou construction de lignes destinées à la démonstration d'une proposition. || 3° Terme de musique ancienne. C'était dans la musique ancienne la table ou le modèle qui présentait à l'œil la table générale de tous les sons d'un système, ou ce que nous appelons aujourd'hui échelle, gamme, clavier, J. J. ROUSS. *Dict. de musique*, au mot *diagramme*. || 4° Terme de zoologie. Genre de poissons voraces de l'Atlantique.

— ÉTYM. Διάγραμμα, de διὰ, et γράφειν, tracer (voy. GRAPHIQUE).

† **DIAGRAPHE** (di-a-gra-f'), *s. m.* Terme de dessin. Instrument servant à transporter sur le papier la représentation des objets, sans connaître le dessin et la perspective.

— ÉTYM. Διὰ, et γράφειν, dessiner.

† **DIAGRAPHIE** (di-a-gra-fie), *s. f.* Art de dessiner avec le diagraphe.

† **DIAGRAPHIQUE** (di-a-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la diagraphie.

† **DIAGRAPHITE** (di-a-gra-fi-t'), *s. m.* Sorte de roche schisteuse dont on fait des crayons à dessin.

— ÉTYM. Διὰ, et γράφειν, dessiner.

† **DIAGRÈDE** (di-a-grè-d'), *s. m.* Terme de pharmacie. Ancien nom de la scammonée.

— ÉTYM. Corruption de *dacrydium*, de δακρύδιον, petite larme, diminutif de δάκρυ; le *diagrède* étant ainsi dit, parce qu'on préparait la scammonée, en enfermant le suc exprimé du *convolvulus scammonia* dans un coing qu'on faisait cuire sous les cendres chaudes.

† **DIAIRE** (di-ê-r'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme peu usité d'éphémère. Fièvre diaire.

— ÉTYM. Lat. *diarius*, journalier, de *dies*, jour.

† **DIAKÈNE** (di-a-kè-n'), *s. m.* Voy. DIACHÈNE.

DIALECTE (di-a-lè-kt'), *s. m.* Parler d'une contrée d'un pays étendu, ne différant des parlers voisins que par des changements peu considérables qui n'empêchent pas que de dialecte à dialecte on ne se comprenne, et comportant une complète culture littéraire. La Grèce avait quatre dialectes principaux: l'ionien, l'attique, le dorien et l'éolien. Hérodote a écrit son histoire en ionien; Thucydide, en attique. L'ancien français avait plusieurs dialectes: le normand, le picard, le bourguignon. On a remarqué qu'il [Aristonique] possédait si parfaitement tous les dialectes de la langue grecque, qui formaient comme autant de langages différents, qu'il prononçait ses arrêts selon la langue particulière de ceux qui plaidaient devant lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 354, dans POUGENS. Le dialecte vénitien est doux et léger comme un souffle agréable, STAEL, *Corinne*, XV, 8. L'italien est la seule langue de l'Europe dont les dialectes différents aient un génie à part, ID. *ib.* XVI, 1. || Abusivement. Langue. C'est un verbe visible, c'est une langue de feu, qui parle tous les dialectes de la terre, CHATEAUB. *Génie*, I, 3.

— REM. Dialecte a été d'abord féminin suivant le genre que ce mot a dans le grec d'où il est tiré; et on ne voit pas pourquoi on ne l'a pas laissé féminin: Les dialectes du langage celtique étaient affreuses, VOLT. *Mœurs, Avant-propos* (éd. de 1757). Vous vous indignez du ton de D.... mais ne connaissez-vous pas son caractère et sa dialecte? DIDER. *Lettr. à L....*

— SYN. DIALECTE, PATOIS. Tant que, dans un pays, il ne se forme pas de centre et, autour de ce centre, une langue commune qui soit la seule écrite et littéraire, les parlers différents, suivant les différentes contrées de ce pays, se nomment dialectes; on voit par là qu'il est tout à fait erroné de dire les dialectes dérivés de la langue générale; le fait est que la langue générale, qui n'est qu'un des dialectes arrivé par une circonstance quelconque et avec toute sorte de mélanges à la préséance, est à ce titre postérieure aux dialectes. Aussi quand cette langue générale se forme, les dialectes déchoient et ils deviennent des patois, c'est-à-dire des parlers locaux dans lesquels les choses littéraires importantes ne sont plus traitées. Avant le XIVe siècle il n'y avait point en France de parler prédominant; il y avait des dialectes; et aucun de ces dialectes ne se subordonnait à l'autre. Après le XIVe siècle, il se forma une langue littéraire et écrite, et les dialectes devinrent des patois.

— ÉTYM. Διάλεκτος, de διαλέγειν, parler, de διὰ, et λέγειν, dire (voy. LIRE).

DIALECTICIEN, IENNE (di-a-lè-kti-siin, siè-n'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cultive la dialectique, qui raisonne suivant les règles. Un habile dialecticien. La mort de Socrate laissa la douleur et la terreur parmi les philosophes; ils se réfugièrent à Mégare chez le dialecticien Euclide, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*platonisme*). Si elle avait été un peu dialecticienne, n'aurait-elle point altéré le dépôt? BONNET, *Palingén.* XXI, 2.

— HIST. XIIIe s. D'escriture li fist aprendre, Opposer autre et li deffendre; El mont [monde] n'i ot dialetien Qui vaincre le peüst de rien, *Vie des saints*, ms. dans LACURNE. || XVIe s. Ce trait dialecticien et cet usage de propositions divisées et conjoinctes.... MONT. II, 172.

— ÉTYM. *Dialectique* 1.

1\. **DIALECTIQUE** (di-a-lè-kti-k'). || 1° *Adj.* Qui a rapport à l'art de raisonner, de discuter. Les procédés dialectiques. || 2° *S. f.* Dans l'ancienne philosophie, argumentation dialoguée par laquelle Zénon d'Élée, qui en est dit l'inventeur, établissait la doctrine de l'immobilité et des idées contre les partisans de l'expérience sensible et du mouvement. || D'après Platon, la dialectique signifiait trois choses: le dialogue employé comme méthode d'investigation scientifique; le procédé logique, qui tantôt décompose l'unité en ses éléments naturels, tantôt ramène la multiplicité à l'unité; la science des idées ou de l'être en soi. || Pour Aristote, la dial ctique est, en général, l'art de discuter; sens qui est devenu et resté le sens actuel.

— SYN. DIALECTIQUE, LOGIQUE, GRAMMAIRE. La logique est la connaissance des procédés par lesquels l'intelligence découvre ou constate la vérité. La grammaire est l'art de parler ou de trouver, pour chaque pensée, pour chaque notion de l'intelligence, le signe qui lui est propre. La dialectique use des procédés de la logique et de la grammaire pour faire ressortir l'évidence des vérités et la fausseté des

erreurs. En ce sens la dialectique est l'application ou la pratique de l'art dont la logique est la théorie; mais cette différence disparaît dans les dérivés dialecticien et logicien, qui tous deux expriment celui qui déduit ses raisons avec une rigoureuse exactitude.

— HIST. XIIIe s. ....Ce dit Renarz: Je sai plus de toi les set arz; Sez tu rien de dialectique? *Ren.* 21205. || XVIe s. Cicero reprend aulcuns de ses amis d'avoir accoustumé de mettre à l'astrologie, au droict, à la dialectique et à la geometrie, plus de temps que ne meritoient ces arts, MONT. II, 239.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dialectica;* ital. *dialettica;* du latin *dialectica;* du grec διαλεκτική, de διαλέγειν, discourir (voy. DIALECTE).

† 2. **DIALECTIQUE** (di-a-lè-kti-k'), *adj.* Qui appartient à un dialecte. Les différences dialectiques.

— ÉTYM. *Dialecte.*

DIALECTIQUEMENT (di-a-lè-kti-ke-man), *adv.* Selon les formes de la dialectique. Raisonner dialectiquement.

— ÉTYM. *Dialectique* 1, et le suffixe *ment.*

† **DIALEGMATIQUE** (di-a-lè-gma-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Sciences dialegmatiques, celles, suivant Ampère, qui étudient les signes servant à transmettre les idées, les sentiments, les passions.

— ÉTYM. Διαλέγειν, discourir (voy. DIALECTE).

† **DIALLAGE** (di-al-la-j'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate de magnésie et de chaux ou de fer, d'un vert plus ou moins foncé et se divisant en lames brillantes.

— ÉTYM. Διαλλαγή, échange, division, séparation.

† **DIALLAGIQUE** (di-al-la-ji-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui tient de la diallage.

† **DIALLÈLE** (di-al-lè-l'), *s. f.* Terme de rhétorique. Sorte de renversement ou d'antimétathèse, comme dans cette phrase: C'est le plus riche des savants et le plus savant des riches.

— ÉTYM. Διάλληλος, réciproque, de διὰ, et ἄλληλος, l'un l'autre, de ἄλλος, autre (voy. AUTRE).

DIALOGIQUE (di-a-lo-ji-k'), *adj.* Qui est en forme de dialogue. Traité dialogique.

— ÉTYM. *Dialogue.*

† **DIALOGIQUEMENT** (di-a-lo-ji-ke-man), *adv.* Terme didactique. En observant la forme du dialogue.

— ÉTYM. *Dialogique*, et le suffixe *ment.*

† **DIALOGISER** (di-a-lo-ji-zé), *v. a.* Traiter par dialogues. Platon a dialogisé sa philosophie.

— HIST. XVIe s. Dialogizer, *Contes de* CHOLIÈRES, *Épître*, f° 1, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dialogue.*

DIALOGISME (di-a-lo-ji-sm'), *s. m.* L'art, le genre du dialogue. || Figure de rhétorique qui consiste à mettre sous la forme de dialogue les idées ou les sentiments que l'on prête à ses personnages, comme dans ces vers de la Fontaine: Est-ce assez, dites-moi? N'y suis-je point encore? — Nenni. — M'y voilà donc? — Point du tout. — M'y voilà? — Vous n'en approchez point, *Fabl.* I, 3.

— HIST XVIe s. Le conducteur de ses dialogismes [de Platon], Socrates, va tousjours demandant et esmouvant la dispute, jamais l'arrestant, jamais satisfaisant, MONT. II, 239.

— ÉTYM. *Dialogue.*

DIALOGISTE (di-a-lo-ji-st'), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui a fait un dialogue, des dialogues. Peu usité.

— ÉTYM. *Dialogue.*

DIALOGUE (di-a-lo-gh'), *s. m.* || 1° Entretien entre deux personnes. Voici le dialogue qui s'établit entre le père et le fils. Il a eu un dialogue admirable avec Rahuel, SÉV. 171. || 2° Par extension, ouvrage littéraire en forme de conversation. Les dialogues des morts de Lucien, de Fontenelle. Sa pièce est toute en dialogue. || Dialogues de Platon, entretiens sous la forme desquels Platon a exposé toute sa philosophie. || 3° La manière dont un auteur dramatique fait parler ses personnages. Le dialogue de cette pièce manque de vérité. || 4° Terme de musique. Parties qui se répondent, et qui souvent se réunissent.

— HIST. XVIe s. Platon me semble avoir aimé cette forme de philosopher par dialogues, à escient, pour loger plus decemment en diverses bouches la diversité et variation de ses propres fantaisies, MONT. II, 240.

— ÉTYM. Lat. *dialogus*, de διάλογος, de διαλέγειν, discourir (voy. DIALECTE).

DIALOGUÉ, ÉE (di-a-lo-ghé, ghée), *part. passé.* || 1° Mis en dialogue. Un discours dialogué avec justesse, L'AB. HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. L'églogue dialoguée telle que la troisième de Virgile, *Dissert. s. le p. épique*, dans DESFONTAINES. || 2° Où l'art du dialogue est observé. Un premier acte plus poli que n'était l'autre, plus dialogué et plus convenable, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 août 1763.

DIALOGUER (di-a-lo-ghé), *v. n.* || 1° Dans le style familier, converser. Nous avons longtemps dialogué ensemble sans nous comprendre. || 2° Écrire, parler, chanter en dialogue. Les personnages de Molière dialoguent avec beaucoup de naturel. Il me paraît entendre à merveille ce que personne n'entend: c'est l'art de dialoguer, VOLT. *Lett. Chabanon*, 20 nov. 1767. || Terme de musique. Faire dialoguer deux voix. || 3° *V. a.* Bien dialoguer une scène, faire que les différents personnages parlent comme ils doivent parler.

— ÉTYM. *Dialogue.*

† **DIALOGUEUR** (di-a-lo-gheur), *s. m.* Celui qui écrit un dialogue, qui conduit le dialogue d'une pièce de théâtre. Dancourt est un agréable dialogueur.

— ÉTYM. *Dialoguer.*

† **DIALTHÉE** (di-al-tée), *s. m.* Terme de pharmacie. Onguent composé avec le mucilage de la racine de guimauve.

— ÉTYM. Διὰ, et ἀλθαία, guimauve.

† **DIALYPÉTALÉ, ÉE** (di-a-li-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les pétales distincts dans la corolle polypétale.

— ÉTYM. Διαλύω, séparer, et *pétale.*

† **DIALYSE** (di-a-li-z'), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Séparation et purification de certaines substances à l'aide du dialyseur. || 2° Terme de chirurgie. Solution de continuité. || 3° Terme de rhétorique grécolatine. Sorte d'hyperbate dans laquelle l'ordre du discours est interrompu par l'interposition d'une sentence. || Figure par laquelle on omet certaines conjonctions, par exemple la conjonction *et.*

— ÉTYM. Διάλυσις, de διὰ, et λύσις, action de délier.

† **DIALYSÉPALE** (di-a-li-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Calice dialysépale, calice dont les sépales ne sont pas soudés entre eux; tels sont le pavot, le tilleul, etc.

— ÉTYM. Διαλύω, je sépare, et *sépale.*

† **DIALYSER** (di-a-li-zé), *v. a.* Terme de chimie. Séparer par le dialyseur les substances susceptibles de se dégager d'un mélange; substances dites diffusives et qui sont la silice hydratée, l'alumine hydratée, l'amidon, la dextrine, etc.

— ÉTYM. Διαλύω, je sépare.

† **DIALYSEUR** (di-a-li-zeur), *s. m.* Terme de chimie. Instrument composé d'un papier-parchemin tendu sur un cerceau de bois, en forme de tamis; on verse le fluide à dialyser sur le papier, de manière à ne former qu'une couche d'un centimètre d'épaisseur, et l'on place le dialyseur dans un bassin plein d'eau; c'est dans cette eau que passent les substances susceptibles de se séparer.

— ÉTYM. *Dialyse.*

† **DIALYSTAMINÉ, ÉE** (di-a-li-sta-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines ne sont pas soudées.

— ÉTYM. Διαλύω, je sépare, et *étamines.*

† **DIALYTIQUE** (di-a-li-ti-k'), *adj.* Qui se rapporte à la dialyse.

— ÉTYM. Voy. DIALYSE.

† **DIAMAGNÉTIQUE** (di-a-ma-gné-ti-k'), *adj.* Terme de physique. Corps diamagnétiques, ceux qui se placent équatorialement, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à la ligne des deux pôles d'un aimant.

— ÉTYM. Διὰ, et *magnétique.*

† **DIAMAGNÉTISME** (di-a-ma-gné-ti-sm'), *s. m.* Terme de physique. Ensemble de phénomènes offerts par les corps diamagnétiques.

DIAMANT (dia-man; en vers, de trois syllabes), *s. m.* || 1° Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes, et qui est du carbone pur. Le plus beau diamant qui brille à ma couronne, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 7. Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants, Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements, BOIL. *Art poét.* II. L'or et les diamants brillent sur ses habits, VOLT. *Scythes*, I, 1. Le vrai diamant ou le diamant le plus pur présente un octaèdre, BONNET, *Contempl. nat.* 3e part. ch. 4. De toutes les matières qui représentent l'éclat de l'opulence, le diamant est la plus précieuse, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 24. On n'a pas l'idée que le diamant ait été soumis à l'action du feu avant 1694 et 1695, que le célèbre Averani en exposa un au foyer d'un miroir ardent pour l'instruction de Jean Gaston de Médicis, son élève, ID. *ib.* Enfin M. Darcet entreprit en France, en 1768, de soumettre le diamant au feu de porcelaine, ID. *ib.* Il en résulte très-clairement [des essais de M. Darcet] et de ceux qu'on a répétés après lui, que le diamant s'évapore et brûle assez rapidement au feu et à l'air libre, ID. *ib.* On trouve ordinairement le diamant empâté dans une sorte de ciment naturel rougeâtre, assez analogue à nos briques de terre glaise ferrugineuse, BABINET, *Revue des Deux-Mondes*, 1855, 15 février, p. 806. Les anciens ne paraissent pas avoir soupçonné que le diamant pût être taillé; ils ne connaissaient que le diamant à pointes naturelles, ayant huit faces triangulaires et formant en tout sens une double pyramide, ID. *ib.* || Diamant brut, celui qui n'a pas été taillé. || Diamant faux, pierre naturelle ou factice qui imite le diamant; et aussi nom sous lequel on a désigné la variété incolore ou limpide du zircon. || Diamant rosette, ou diamant rose, diamant taillé en rose, taille qui consiste à laisser au diamant une large face plane en dessous et à recouvrir le dessus de plusieurs facettes pour obtenir par le reflet sur la face d'en dessous des feux semblables à ceux du brillant. || Diamant brillant, celui qui est taillé à facettes par-dessous comme par-dessus. || Diamant de nature, diamant qui n'est pas d'une belle eau. || Diamant savoyard, diamant qui est coloré en noir ou en brun. || Diamant d'Alençon, du Canada, quartz hyalin noir. || Diamant du Rhin, quartz hyalin limpide. || Diamant spathique, corindon. || 2° Bague qui a un diamant. Il lui passa un diamant au doigt. Mais il m'a demandé mon diamant pour gage, CORN. *Nicom.* V, 10. Je me trompe fort, ou la beauté de ce diamant fera pour vous sur son esprit un effet admirable, MOL. *Bourg. gent.* III, 6. || 3° Fig. C'est un diamant, se dit d'un petit ouvrage d'art ou de littérature d'une exécution parfaite. J'étais le grain de sable, je résolus de devenir diamant, VOLT. *Zadig*, 16. || Édition diamant, impression en caractères très-fins, mais bien nets et jolis à l'œil. || Diamant se prend souvent, au figuré aussi, comme le symbole de la dureté extrême. Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages Sur tant de beaux ouvrages? Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant, LA FONT. *Fabl.* V, 16. Âmes de bronze, humains, celui-là fut sans doute Armé de diamant, qui tenta cette route, Et le premier osa l'abîme défier, ID. *ib.* VII, 12. || 4° Terme de miroiterie ou de vitrerie. Instrument au bout duquel est enchâssée une pointe de diamant et qui sert à couper le verre. || 5° Terme de marine. Le diamant d'une ancre, la jonction des deux bras avec la vergue. || 6° Terme d'architecture. Pointes de diamant, pierres qui, dans les parements à bossages, sont taillées à facettes comme des diamants, DE LABORDE, *Émaux*, p. 253. || 7° Couleur diamant, sorte de peinture dont la base est le graphite (substance très-réfractaire comme le diamant). Tôle vernie avec la peinture dite couleur diamant, *Presse scientifique*, t. I, p. 95. || 8° Diamant de verre, faux diamant. Ne pensez pas leur faire plaisir [aux prophètes et aux apôtres] de leur prêter si libéralement, et sans qu'il en aient besoin, vos épithètes et vos métaphores, de les charger de votre chimie et de vos diamants de verre, BALZ. *Socr. chrét.* ch. 7.

— HIST. XIIIe s. Pelles [perles], coraus et crisolites Et diamans et amecites, *Fl. et Bl.* 657. Ceste, se li actor [auteur] ne ment, Perceroit pierre d'aïment, Por qu'ele fust bien de li pointe; Car ele a trop ague pointe, *la Rose*, 15596. || XIVe s. Trois grantz rubis en aneaus, une amiraude, un diamant de grand pris en une boiste d'argent enamillé, qui fust trové sur ledit Pierre quant il fust pris, DE LABORDE, *Émaux*, p. 250. Ceste pierre est si dure que elle n'est despecée ne par fer ne par feu; ne elle n'est pas eschaufée. Toutesfoys elle est despecée par le sang du bouc quant il est chault et nouvel. Et des pieces qui en saillent on entaille et perce les aultres pierres, ID. *ib.* p. 250. || XVe s. Deux cc d'or, garnys d'un grand dyamant à huit costez, mis en ung œul d'or esmaillé de blanc, ID. *ib.* p. 251. Seize dyamans de plusieurs tailles, ID. *ib.* Un annel d'un dyamant gros, de quatre losenges en la face dudit dyamant et de demies losenges par les costez dudit dyamant, ID. *ib.* p. 254. Vos blanches dents ou plustost diamans Sont la prison des esprits des amants, ST-GELAIS (26).

— ÉTYM. Provenç. *diaman;* catal. *diamant;* ital *diamante;* du latin *adamantem. Adamantem*, qui a donné régulièrement *aïmant, aimant* (*adamas* a eu aussi dans la basse latinité le sens d'aimant), a donné par interversion *diamant;* et, signifiant le fer, une chose très-dure et, en particulier, le diamant, il vient du grec ἀδάμας, de ἀ privatif, et δαμάω, dompter (latin *domare*, voy. DOMPTER): ce qui ne peut être dompté, vaincu.

1. **DIAMANTAIRE** (dia-man-tê-r'), *s. m.* Celui

qui vend ou qui taille des diamants. On dit plus souvent lapidaire.

— ÉTYM. *Diamant.*

† 2. **DIAMANTAIRE** (dia-man-tê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a un éclat approchant de celui du diamant.

† **DIAMANTÉ, ÉE** (dia-man-té, tée), *part. passé.* Couvert de diamants. || Qui a le reflet du diamant. Fleurs diamantées, fleurs artificielles tamisées avec le verre broyé ou avec de la poudre d'acier.

† **DIAMANTER** (dia-man-té; en vers, de quatre syllabes), *v. a.* Orner, couvrir de diamants. || Faire briller comme un diamant.

— ÉTYM. *Diamant.*

† **DIAMANTIFÈRE** (dia-man-ti-fè-r'), *adj.* Qui contient du diamant. Terrain diamantifère.

— ÉTYM. *Diamant*, et le latin *ferre*, porter.

† **DIAMANTIN, INE** (dia-man-tin, ti n', en vers, de quatre syllabes), *adj.* Qui a la dureté du diamant.

— HIST. XVI° s. Si vous saviez de quelles fortes et diamantines chaines.... YVER, p. 580.

— ÉTYM. *Diamant.*

DIAMÉTRAL, ALE (di-a-mé-tral, tra-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au diamètre. Ligne diamétrale. || 2° Terme de géométrie. Plan diamétral, plan partageant les surfaces en deux portions équivalentes. Les plans diamétraux d'un ellipsoïde. || 3° Terme de marine. Plan diamétral, plan vertical passant par le milieu de la quille, de l'étrave et de l'étambot.

— HIST. XIV° s. Une ligne dyametral ou biese [en biais], ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Diamètre.*

DIAMÉTRALEMENT (di-a-mé-tra-le-man), *adv.* D'une extrémité du diamètre à l'autre. Les deux pôles sont diamétralement opposés. || Fig. L'esprit du monde, bien différent de celui du chrétien, renferme quatre sortes d'esprits diamétralement opposés à la charité, BOSS. *Pensées chrét.* XII. Je crois voir toutes choses diamétralement opposées au bon esprit, LA BRUY. III. Il est impossible que ces philosophes, quoique diamétralement opposés, se trompent dans leurs calculs, VOLT. *Newton*, I, 10. La vérité est diamétralement opposée au ton de la bonne compagnie, P. L. COUR. II, 393.

HIST. XVI° s. On ne m'y appelle gueres [aux choses d'ambition], et je m'y convie aussi peu; la liberté et l'oysifveté, qui sont mes maistresses qualitez, sont qualités diametralement contraires à ce mestier-là, MONT. III, 9.

— ÉTYM. *Diamétrale*, et le suffixe *ment.*

DIAMÈTRE (di-a-mè-tr'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle au point opposé, en passant par le centre. Nous plierons par le diamètre les deux demi-cercles, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Terme d'astronomie. Diamètre apparent, angle sous lequel les rayons lumineux venus de deux points diamétralement opposés du disque d'un astre se croisent dans l'œil. || Demi-diamètre, le rayon d'un cercle. || 2° Dimension transversale de divers objets. Le diamètre de la tête. Combien comptez-vous d'ici à la lune? — Soixante demi-diamètres de la terre en nombres ronds, VOLT. *Micromégas*, 7. || Diamètre d'une colonne, ligne droite que l'on tire d'un des points de la circonférence à l'autre en passant par le centre. Une colonne, pour être régulière, doit avoir au moins sept diamètres de hauteur. || Le diamètre d'un pilastre est la largeur de sa face.

— HIST. XIII° s. Se tu veus trover le dyametre du cercle escrit en l'octogone.... *Comput*, f° 17. || XIV° s. La moitié du dyametre qui part du centre est appelée semi-dyametre, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Diametre du cercle est une certaine ligne droicte passant par le centre, finie d'une part et d'autre à la circonference, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 3.

— ÉTYM. Διάμετρος, de διά, et μέτρον, mesure.

† **DIANDRE** (di-an-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux étamines.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et ἀνήρ, mâle, étamine.

DIANDRIE (di-an-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à deux étamines.

— ÉTYM. *Diandre.*

† **DIANDRIQUE** (di-an-dri-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la diandrie. || Qui est pourvu de deux étamines. Fleur diandrique.

— ÉTYM. *Diandre.*

† 1. **DIANE** (di-a-n'), *s. f.* || 1° Déesse de la chasse et aussi déesse de la lune, chez les Latins. || Poétiquement La lune. || 2° Dans le langage des alchimistes, l'argent, qui se disait aussi la lune. || Terme d'ancienne chimie. Arbre de Diane, assemblage de cristaux produit par une dissolution de nitrate d'argent et de mercure. Un peu de mercure jeté dans une solution d'argent par l'esprit du sel ammoniac procure cette végétation, en attirant l'argent et le divisant en très-peu de temps dans des rameaux et des feuillages qui représentent cet arbre chimique, *Mém. de la soc. royale de Berlin*, p. 62, dans RICHELET. || 3° Espèce de guenon d'Afrique. || Espèce de papillon diurne.

— ÉTYM. Lat. *Diana*, contraction de *Djâna*, déesse femelle répondant à *Janus* (voy. JANUS).

2. **DIANE** (di-a-n'), *s. f.* Batterie de tambour qui se fait à la pointe du jour. Battre la diane. Ce n'était pas Madrid, le Kremlin et le Phare, La diane au matin fredonnant sa fanfare, V. HUGO, *Crép.* 5.

— HIST. XVI° s. Faire un grande diligence la nuict, et arriver à la diane, indubitablement on les surprendroit, LANOUE, 567. Ils firent partie pour aller à une diane attaquer deux compagnies françoises, D'AUB. *Hist.* I, 327. Aller en embuscade et bailler la diane, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 403, dans LACURNE. Ô fortuné celui qui bien loin de la guerre.... Qui ne sçait quel mot c'est que cargue, camisade, Sentinelle, diane, escarmouche, embuscade, RONS. 936.

— ÉTYM. Espagn. *diana*, diane; ital. *stella diana*, étoile du matin; d'un ancien adjectif *diano*, dérivé de *dia*, jour; *dia* vient du latin *dies*, jour (voy. DIURNE).

† **DIANGIÉ, ÉE** (di-an-ji-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fruits sont doubles ou à deux loges.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et ἀγγεῖον, loge.

† **DIANTHE** (di-an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte deux fleurs; qui se compose de deux fleurs. Synonyme de biflore, qui est plus usité.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et ἄνθος, fleur.

† **DIANTHÈRE** (di-an-tè-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines portent deux anthères.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *anthère.*

DIANTRE (dian-tr'), *s. m.* || 1° Mot qu'on emploie par euphémisme pour diable. Mais quand il faut payer, au diantre le teston, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Diantre soit de.... se dit pour envoyer au diable la personne ou la chose qui importune. Que le diantre vous emporte! SÉV. 343. Encor! diantre soit fait de vous! Si.... je le veux, MOL. *Tart.* II, 4. Diantre soit de la folle avec ses visions! ID. *F. sav.* I, 5. Diantre soit des femmes qui fourrent des épingles partout! BEAUM. *Mar. de Fig.* IV, 9. || On peut supprimer la préposition *de.* Holà! ho! doucement; diantre soit la coquine! MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || Cela ne vaut pas le diantre, cela est très-mauvais. Ah! ah! ceci ne vaut pas le diantre pour M. Mignard, DANCOURT, *Cheval. à la mode*, I, 3. || 2° Il s'emploie comme une sorte d'exclamation ou de jurement. D'où diantre a-t-il sitôt appris cette aventure? MOL. *Éc. des femmes*, III, 4. Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer? ID. *Misanthr.* I, 2. C'est une chose sacrée que l'argent du jeu; diantre, ce sont des fonds pour le plaisir, où l'on ne touche point pour le nécessaire, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, I, 12. Et que diantre voulez-vous que je vous dise, mesdames? ID. *ib.* V, 6. Qui diantre me poussait à vouloir être de l'Académie? P. L. COUR. I, 120. || 3° Diantre suivi d'un complément a le même sens que diable en un même emploi, et signifie singulier, mauvais, diabolique. Qu'on est aisément amadoué par ces diantres d'animaux-là! MOL. *Bourg. gent.* III, 10. Quelle diantre de cérémonie est-ce là? ID. *Avare*, III, 5. Il me sera aisé de lui faire des plaintes de ces diantres de chemins, SÉV. 334. Le Rhône, ce diantre de Rhône, ID. 30. Je voudrais que vous fussiez étranglé par votre gorge avec votre diantre de collier, REGNARD, *Sérén.* sc. 4.

— HIST. XVI° s. Il couroit à travers pays, comme si le diantre l'eust emporté, DESPÉR. *Contes*, XXIX.

— ÉTYM. Euphémisme pour déguiser le mot *diable*, comme *bleu* pour *Dieu* dans *corbleu* (corps de Dieu).

DIAPALME (di-a-pal-m'), *s. m.* Terme de pharmacie. Sorte d'emplâtre siccatif composé essentiellement de litharge, de sulfate de zinc, et de corps gras.

— ÉTYM. Διά, et *palme;* à cause qu'on y faisait entrer autrefois une décoction de feuilles de palmier, et qu'on remuait le mélange avec une spatule de bois du même arbre.

† **DIAPASME** (di-a-pa-sm'), *s. m.* Terme de pharmacie. Poudre propre à parfumer le corps, dont on saupoudrait soit les vêtements, soit la peau.

— ÉTYM. Διάπασμα, de διά, et πάσσειν, saupoudrer.

DIAPASON (di-a-pa-zon), *s. m.* || 1° Terme de musique. Nom de l'octave chez les Grecs et les Latins. || 2° L'étendue des notes d'une voix ou d'un instrument, du son le plus grave au plus aigu. Le diapason de la clarinette a cinq ou six notes de plus que celui de la flûte. || Fig. La manière d'être générale, en parlant des mœurs, des opinions. Joignez le diapason des mœurs nationales, et vous entendrez le vieil Horace dire de son fils : Qu'il mourût! DIDEROT, *Sur les caract.* || Fig. Se mettre au diapason de quelqu'un, se conformer à sa manière de voir, de sentir. || On lui fera baisser le diapason, on lui fera baisser le ton. || Hausser le diapason, élever la voix, élever ses prétentions. || 3° Petit instrument d'acier à deux branches qui donne le *la*, ou, plus généralement, une note déterminée. L'invention du diapason, tel qu'il est aujourd'hui connu de tout le monde, peut être approximativement fixée au premier quart du XVIII° siècle, LAFAGE, *De l'unité tonique et de la fixation d'un diapason universel*, § X. || Le diapason, appliqué vibrant au vertex ou sur les dents, produit, pour celui qui l'écoute ainsi, un son très-intense, surtout quand on bouche le conduit auditif externe; il sert à faire distinguer les surdités qui dépendent d'une lésion de l'oreille, de celles qui proviennent du nerf auditif ou du cerveau. || Sorte de petit instrument à vent qui sert au même usage que le diapason. Le sifflet-diapason était un véritable sifflet, ayant le bec et la lumière disposés comme ceux de nos flageolets, LAFAGE, *ib.* § VII. || Diapason normal ou officiel, celui qui a été arrêté le 16 février 1859, par le ministre d'État, comme devant régler le conservatoire et tous les théâtres subventionnés. Le *la* y fait 870 vibrations par seconde, à la température de 15°. || 4° Échelle dont les fondeurs se servent pour connaître la grandeur, l'épaisseur et le poids des cloches.

— HIST. XIII° s. Li douz ton diatesalon, Diapante, diapason, *Bataille des 7 arts.*

— ÉTYM. Latin, *diapason*, octave; de διά, par, et πασῶν, toutes (les notes) : en parcourant toutes les notes.

† **DIAPASONNER** (di-a-pa-zo-né), *v. a.* Terme de musique. Mettre au diapason, à un diapason. || Se diapasonner, *v. réfl.* Se régler sur le diapason. La flûte proprement dite se diapasonne en *ré*, c'est-à-dire qu'elle doit rendre le *ré* du diapason quand elle n'a encore aucune autre ouverture latérale que l'embouchure, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Diapason.*

DIAPÉDÈSE (di-a-pé-dè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Éruption du sang à travers les tissus.

— HIST. XVI° s. Les aneurismes se font par anastomose et diapedese, ruption, erosion et plaie, PARÉ, V, 30.

— ÉTYM. Διαπήδησις, de διά, à travers, et πηδᾶν, jaillir.

† **DIAPENTE** (di-a-pin-t'), *s. f.* Terme de musique grecque. Quinte.

— HIST. XIV° s. Les uns font semithon mineur, Les autres font semithon majeur, Diapenthe, diapazon, GACE DE LA BUIGNE, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 751.

— ÉTYM. Διά, par, et πέντε, cinq.

DIAPHANE (di-a-fa-n'), *adj.* Qui, tout en n'étant percé d'aucun pertuis visible, donne passage à la lumière. Un milieu diaphane agit d'une manière différente sur les rayons de diverses couleurs; c'est en vertu de cette différence qu'un rayon de lumière blanche, en traversant un prisme transparent, se décompose dans une infinité de couleurs, LAPLACE, *Expos.* IV, 17. Combien de fois le palais diaphane Eût éclairé nos jeux aériens! MILLEV. *Charlem.* à *Pavie*, ch. I. L'allégorie habite un palais diaphane, LEMIERRE. || Par exagération. Mais Harpagon aride et presque diaphane Par les jeûnes cruels auxquels il se condamne, REGNARD, *Sat. contre les maris*

— SYN. DIAPHANE, TRANSPARENT. Diaphane est un terme du langage didactique, qui pourtant est entré dans le langage commun, mais qui est réservé pour les substances laissant passer, sans qu'elles aient d'interstice apparent, la lumière. Transparent, qui est du langage usuel, est plus général; il s'applique même aux tissus qui, n'étant point serrés, n'interceptent pas le jour : cette gaze est transparente.

— HIST. XV° s. Le brouillas du temps bruineux ne se peult parfaictement esclaircir ny restablir à sa diaphanique luminosité, que grande alteration ne soit faicte, AL. CHART. *Quadrilogue invectif.* || XVI° s. Le saphir a un corps diaphane, et la turquoise et le lapis ont un corps tenebreux, PALISSY, 288. En vaisseaux de verre diaphanes et transparens, PARÉ, *Mumie*, 3.

— ÉTYM. Provenç. *diafan;* espagn. et ital. *diafano;* de διαφανής, de διά, à travers, et φαίνεσθαι paraître (voy. PHÉNOMÈNE)

DIAPHANÉITÉ (di-a-fa-né-i-té), *s. f.* Propriété qu'ont les corps d'être diaphanes.

— HIST. XVIe s. Sa diafanité ou transparence nous donne bien à connoistre que la plus grand part de son essence n'est autre chose que de l'eau, PALISSY, 294.

— ÉTYM. *Diaphane*, et la terminaison *ité*, qui, étant toute latine, s'applique assez mal à un mot grec.

† **DIAPHANIPENNE** (di-a-fa-ni-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des ailes transparentes.

— ÉTYM. *Diaphane*, et le latin *penna*, aile.

† **DIAPHANOMÈTRE** (di-a-fa-no-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Appareil pour apprécier les variations de diaphanéité de l'atmosphère.

— ÉTYM. *Diaphane*, et *mètre*, mesure.

† **DIAPHANOMÉTRIE** (di-a-fa-no-mé-trie), *s. f.* Mesure de la diaphanéité.

† **DIAPHANOMÉTRIQUE** (di-a-fa-no-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la diaphanométrie.

† **DIAPHANORAMA** (di-a-fa-no-ra-ma), *s. m.* Tableau d'une ville ou d'un pays représenté en perspective et convenablement éclairé.

— ÉTYM. *Diaphane*, et δραμα, vue.

† **DIAPHÉNIC** (di-a-fé-nik) ou **DIAPHOENIX** (di-a-fé-niks'), *s. m.* Terme de pharmacie. Électuaire drastique dont la substance active est la scammonée.

— ÉTYM. Διὰ, et φοίνιξ, datte, à cause que la pulpe de dattes en fait la base.

† 1. **DIAPHORE** (di-a-fo-r'), *s. f.* Figure de rhétorique où l'on répète un mot déjà employé en lui donnant une nouvelle nuance de signification.

— ÉTYM. Διαφορὰ, différence, de διὰ, et φέρειν, porter.

† 2. **DIAPHORE** (di-a-fo-r') *s. m.* Terme de zoologie. Genre de lépidoptères nocturnes. || Genre de diptères.

DIAPHORÈSE (di-a-fo-rè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Transpiration plus abondante que la transpiration naturelle et moins que la sueur.

— ÉTYM. Διαφόρησις, de διὰ, à travers, et φορὸς, qui porte, de φέρειν, porter.

DIAPHORÉTIQUE (di-a-fo-ré-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui excite la diaphorèse. || Substantivement. Un diaphorétique.

— HIST. XVIe s. Des medicaments resolutifs, le diaphoretique, par chaleur plus grande que le rarefactif, dissipe insensiblement ce qui est arresté et impacte en une partie, PARÉ, XXV, 11. Les diaphoretiques ou digestifs sont simples ou composés, ID. *ib.*

— ÉTYM. Διαφορητικός (voy. DIAPHORÈSE).

DIAPHRAGMATIQUE (di-a-fra-gma-ti-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport ou appartient au diaphragme. || Anneau diaphragmatique, nom de l'ouverture irrégulièrement quadrilatère par laquelle la veine cave inférieure traverse le diaphragme. || 2° Terme de botanique. Gousse diaphragmatique, gousse divisée en loges par des cloisons transversales.

— HIST. XVIe s. La seconde ramification, estant double, va au diaphragme tant d'un costé que d'autre, et pour ce nous la pouvons appeler diaphragmatique, PARÉ, I, 22.

— ÉTYM. *Diaphragme.*

† **DIAPHRAGMATOCÈLE** (di-a-fra-gma-to-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Hernie des viscères abdominaux à travers le diaphragme.

— ÉTYM. *Diaphragme*, et κήλη, tumeur.

DIAPHRAGME (di-a-fra-gm'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Muscle très-large et fort mince qui sépare la poitrine de l'abdomen. Les poumons que les muscles du diaphragme peuvent presser, DESC. *Pass.* 107. || Par extension, toute espèce de cloison. || 2° Terme d'histoire naturelle. Cloison transversale qui sépare un fruit capsulaire. || Lame droite qui partage la cavité de certaines coquilles uniloculaires. || 3° Terme de physique. Cloison qui coupe transversalement les tubes de divers instruments. || Cloison qui divise l'intérieur d'un soufflet, d'un récipient, etc.

— HIST. XIVe s. La 21 rebriche [rubrique] de l'anatomie du dyaffragme, H. DE MONDEVILLE, f° 4. || XVIe s. Le dyaphragme est comme une haye ou palissade pour faire separation des parties vitales d'avec les naturelles; au moyen de quoy est dit diaphragme, comme un mur mittoyen, PARÉ, II, 8.

— ÉTYM. Διάφραγμα, de διὰ, en travers, et φράσσειν, obstruer, boucher.

† **DIAPHRAGMITE** (di-a-fra-gmi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du diaphragme.

— ÉTYM. *Diaphragme*, et la finale médicale *ite* qui exprime inflammation, maladie.

† **DIAPHYSE** (di-a-fi-z'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Séparation, cloison. || Terme d'anatomie. Corps des os longs.

— ÉTYM. Διάφυσις, de διὰ, et φύσις, nature.

† **DIAPNOÏQUE** (di-a-pno-i-k'), *adj.* Qui excite une légère transpiration. || Substantivement. Un diapnoïque.

— ÉTYM. Διάπνοια, de διὰ, à travers, et πνεῖν, souffler.

DIAPRÉ, ÉE (di-a-pré, prée), *part. passé.* Marqué de couleurs diverses. Un pré Tout bordé de ruisseaux et de fleurs diapré LA FONT. *Fabl.* IV, 12. Quatre lutins à l'aile diaprée, Sont les coursiers de son char nébuleux, MILLEV. *Charlem. à Pavie*, ch. I. Si quelque zéphyr se glisse dans la forêt diaprée, d'abord les plus frêles épis courbent leurs têtes, CHATEAUB. *Mart.* II, 109. Souvent sa robe diaprée [de la demoiselle, insecte], Souvent son aile est déchirée Aux mille dards des buissons verts, V. HUGO, *Odes*, IV, 16. || Terme de blason. Se dit des pièces bigarrées de diverses couleurs. || Prune diaprée, espèce de petite prune d'un noir violet qui est plus sucrée que la prune de monsieur.

DIAPRER (di-a-pré), *v. a.* Varier de vives couleurs. L'écorce variée des pastèques diaprait agréablement la campagne, CHATEAUB. *Itin.* II, 31. || Par extension. Comme un gredin que la main de Thémis A diapré de nobles fleurs de lis, VOLT. *Pauvre diable.* || Se diaprer, *v. réfl.* Prendre diverses couleurs.

— HIST. XIIIe s. D'azur, mes que [si ce n'est que] de blanc un peu les [armes] dyaspra Li maistres qui les fit.... *Berte*, CXXXI. || XIVe s. Un autre chasuble, dalmatique et tunique de dyapre blanc à mollettes d'or, DU CANGE, *dyappré.* || XVIe s. Et voyant l'espée et fourreau tant diaspré, RAB. *Gar.* I, 47. Ils pensent que la vertu n'aparoit sinon lors qu'elle est bien diaprée, et avec grosse suite, LANOUE, 206. Celui qui cuide estre assis dessus [le trône] comme une image diaprée sur un autel, à fin qu'on l'admire et magnifie, ID. 540. Elle n'espargne aulcune despence pour decorer et diaprer sa maison et ses couches, CARL. II, 12. Trois bons grands batteaulx bien couverts et diaprez des armoiries de M. de Vieilleville, ID. VIII, 8. De ce mois de may la face diaprée, AM. JAMIN, *Poésies*, f° 21, dans LACURNE. .... Les jardins et les prez, Quand ils sont revestus d'ornemens diaprez, ID. *ib.*

— ÉTYM. Anc. franç. *diaspre*, sorte de drap à fleur (Un covertor de deus diaspres Ot estendu desor la couche, *la Charrette*, v. 1200, XIIe siècle); provenç. *diaspe*, *diaspre*, même sens; ital. *diaspro*, jaspe; espagn. *diaspero*, même sens; du latin *jaspis*, jaspe, par le changement, comme le remarque Diez, du *j* en *di*, ce qui arrive dans quelques patois italiens, *diacere*, de *jacere*, et ce qui sans doute indique que le mot provient de l'italien dans les autres langues romanes. L'italien, disant effectivement *diaspro*, pour le *jaspe*, ne laisse point de doute sur l'étymologie de *diaprer*.

DIAPRUN (di-a-prun), *s. m.* Terme de pharmacie. Sorte d'électuaire où l'on incorpore les ingrédients à l'aide de la pulpe de pruneau.

— ÉTYM. Διὰ, avec, et *prune.*

DIAPRURE (di-a-pru-r'), *s. f.* État de ce qui est diapré. La diaprure des prés.

— HIST. XVIe s. Tant pour les beautez, que pour toutes aultres dyapreures, dont les dames se sçavent embellir, CARL. VI, 39.

— ÉTYM. *Diaprer.*

† **DIAPTOSE** (di-a-ptô-z'), *s. f.* Terme de musique. Intercidence ou petite chute. C'est dans le plain-chant une sorte de périélèse ou de passage qui se fait sur la dernière note d'un chant, ordinairement après un grand intervalle en montant; alors pour assurer la justesse de cette finale, on la marque deux fois, en séparant cette répétition par une troisième note, que l'on baisse d'un degré en manière de note sensible, comme *ut si ut*, *mi ré mi*, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.*

— ÉTYM. Διάπτωσις, intercidence, de διὰ, et πτῶσις, chute.

† **DIAPYÉTIQUE** (di-a-pi-é-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui mène à suppuration. || Substantivement. Un diapyétique.

— ÉTYM. Διαπυητικὸς, de διὰ, et πῦον, pus (voy. PUS).

DIARRHÉE (di-a-rée), *s. f.* Terme de médecine. Flux de ventre, évacuation fréquente de matières alvines.

— HIST. XVIe s. Ils sont subjets aux flux de ventre appellés diarrhées et dysenteries, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Διάρροια, de διὰ, et ῥεῖν, couler (voy. RHUME).

† **DIARRHÉIQUE** (di-a-ré-i-k'), *adj.* Qui a rapport à la diarrhée. Flux diarrhéique. || *S. m.* Un diarrhéique, un malade affecté de diarrhée.

— ÉTYM. *Diarrhée.*

† **DIARRHODON** (di-a-rro-don), *s. m.* Terme de pharmacie. Préparation tonique et astringente (poudre, trochisques, électuaire) dans laquelle les roses rouges entraient en quantité notable.

— ÉTYM. Διὰ, avec, et ῥόδον, rose.

† **DIARTHRODIAL, ALE** (di ar-tro-di-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la diarthrose; qui a lieu par diarthrose. Articulation diarthrodiale. Ligaments diarthrodiaux.

— ÉTYM. Voy. DIARTHROSE.

† **DIARTHROSE** (di-ar-trô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Articulation qui permet aux os des mouvements en tous sens. L'articulation de l'humérus avec l'os de l'omoplate est une diarthrose.

— HIST. XVIe s. Diarthrose est une conjonction d'os, en la quelle le mouvement est manifeste et apperceu à veue d'œil; diarthrose a sous soy enarthrose, arthrodie et ginglyme, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. Διὰ, et ἄρθρον, articulation (voy. ARTHRITE).

† **DIASCÉVASTE** (di-a-ssé-va-st'), *s. m.* Terme de philologie. Critique qui arrange et corrige; s'est dit des critiques grecs, particulièrement de ceux d'Alexandrie, qui se sont occupés des poëmes d'Homère, de l'arrangement des chants, de l'authenticité de certains vers, et de la correction du texte.

— ÉTYM. Διασκευαστής, de διασκευάζειν, arranger, de διὰ, et σκεῦος, ustensile.

DIASCORDIUM (di-a-skor-di-om'), *s. m.* Terme de pharmacie. Électuaire dans lequel entrent, en assez grande quantité, les feuilles de scordium, et qui a des propriétés astringentes et sédatives.

— ÉTYM. Διὰ, et σκόρδιον, scordium.

† **DIASÉBESTE** (di-a-sé-bè-st'), *s. m.* Terme de pharmacie. Électuaire purgatif dont les sébestes font la base.

— ÉTYM. Διὰ, et *sébeste.*

† **DIASÈNE** ou **DIASENNE** (di-a-sè-n'), *s. m.* Terme de pharmacie. Électuaire purgatif dont le séné fait la base.

— HIST. XVIe s. Les purgations seront de catholicum, de hiera, diasene, polypode.... PARÉ, V, 23.

— ÉTYM. Διὰ, et *sené.*

† **DIASOSTIQUE** (di-a-so-sti-k'), *s. f.* Partie de la médecine qui a pour objet la conservation de la santé. || *Adj.* Qui contribue à entretenir la santé, hygiénique. Régime diasostique. || Mot très-peu usité.

— ÉTYM. Διασώζειν, sauver, de διὰ, et σώζειν.

† **DIASPIDE** (di-a-spi-d'), *s. f.* Nom d'un genre d'hémiptères, renfermant des insectes qui semblent placés dans une espèce de bouclier.

— ÉTYM. Διὰ, dans, par, et ἀσπίς, bouclier.

† **DIASPORE** (di-a-spo-r'), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral fort rare qui se disperse en paillettes brillantes lorsqu'on le chauffe et qui est un hydrate d'alumine.

— ÉTYM. Διασπορὰ, dispersion, de διὰ, et σπείρειν, semer.

† **DIASPOROMÈTRE** (di-a-spo-ro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument qui mesure l'angle nécessaire pour établir l'achromatisme de deux prismes d'un verre différent.

— ÉTYM. Διασπορὰ, dissémination, et *mètre*, mesure.

† **DIASPOROMÉTRIE** (di-a-spo-ro-mé-trie), *s. f.* Emploi du diasporomètre.

† **DIASTALTIQUE** (di-a-stal-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Arcs diastaltiques, nom donné à un ensemble de nerfs considérés à la fois comme sortant de la moelle épinière (moteurs), comme y entrant (sensitifs), et comme s'unissant à travers la moelle épinière pour finalement faire contracter les muscles. || Action diastaltique, ensemble d'actes comprenant la sensibilité dans les nerfs sensibles, la réaction de la part des centres nerveux et la transmission motrice ou excito-motrice aux muscles (lorsque cette transmission n'est pas accompagnée de sensation, elle correspond à l'action réflexe).

— ÉTYM. Διασταλτικὸς, propre à séparer, de διαστέλλειν, de διὰ, et στέλλειν, poser, disposer.

DIASTASE (di-a-sta-z'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Espèce de luxation qui consiste dans la séparation ou écartement de deux os qui étaient contigus, par exemple du tibia et du péroné. || 2° Terme de chimie. Matière blanche, azotée, que l'on extrait de l'orge, de l'avoine, du blé, des pommes de terre, et qui possède la propriété de faire subir à l'amidon une espèce de fermentation qui le gonfle, le distend et sépare la partie gommeuse de la partie tégumentaire; d'où le nom.

— ÉTYM. Διάστασις, écartement, de διὰ, et στάσις (voy. STASE).

† **DIASTASIMÈTRE** (di-a-sta-zi-mè-tr'), *s. m.* Nom d'un instrument proposé pour mesurer les distances dans les opérations géodésiques.

— ÉTYM. Διάστασις, distance (voy. DIASTASE), et *mètre*, mesure.

† **DIASTATOMME** (di-a-sta-to-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de névroptères formé par des insectes qui habitent la Chine.

— ÉTYM. Διαστατὸς, séparé, et ὄμμα, œil.

† **DIASTÉMATIE** (di-a-sté-ma-tie), *s. f.* Terme de tératologie. Déviation organique ayant pour caractère la présence d'une fissure ou fente sur la ligne médiane du corps.

— ÉTYM. Voy. DIASTÈME.

† **DIASTÉMATIQUE** (di-a-sté-ma-ti-k'), *adj.* Terme de musique ancienne. Voix diastématique ou discrète, nom que les anciens donnaient à la voix chantante, par opposition à la voix parlante, qu'ils nommaient voix continue.

— ÉTYM. *Diastème.*

† **DIASTÉMATO....**, préfixe employé en anatomie et qui indique séparation, par exemple : *diastématochilie*, fente anormale d'une lèvre, etc.

† **DIASTÈME** (di-a-stê-m'), *s. m.* || 1° Terme didactique. Espace qui, chez le plus grand nombre des mammifères, existe entre les dents canines et les molaires : on l'appelle vulgairement barre. || 2° Terme de physique. Nom donné aux pores qui, dans les corps, ne peuvent être démontrés que par la pénétration des liquides. || 3° Terme de musique. Intervalle simple, savoir le ton et le demi-ton dans le genre diatonique ; le demi-ton et le ton et demi dans le genre chromatique ; le quart de ton et le diton (double ton) dans le genre enharmonique.

— ÉTYM. Διάστημα, intervalle, de διὰ, et στάω, être debout (voy. STABLE).

DIASTOLE (di-a-sto-l'), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Dilatation active du cœur qui fait pénétrer le sang dans les oreillettes et de là dans les ventricules. Y étant poussé par la diastole, il passe dans les veines, DESC. *Fœtus*, 4. || Dilatation passive des artères au moment où le sang y entre, projeté par le cœur. || 2° Terme de philologie. Sorte de virgule par laquelle les grammairiens grecs séparaient deux syllabes susceptibles de se confondre en un seul mot.

— HIST. XVI° s. Diphtongue est une contraction de deux voyelles en une syllabe, comme en ceste diction *naistre ; a* et *i* ne sont qu'une syllabe, et a la diphtongue son contraire qui est diastole, car en deux voyelles elle retient deux syllabes, comme *hais*, ici *a* et *i* sont deux syllabes, *Poétique de Boissière*, p. 232, dans LACURNE.

— ÉTYM. Διαστολή, distension, de διὰ, et στέλλειν, tirer (voy. ÉTOLE).

† **DIASTOLIQUE** (di-a-sto-li-k'), *adj.* Terme de physiologie. Qui a rapport à la diastole.

† **DIASTROPHIE** (di-a-stro-fie), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique comprenant les luxations des os, le déplacement des muscles, des tendons, etc.

— ÉTYM. Διαστροφή, distortion, de διὰ, et στρέφειν, tourner (voy. STROPHE).

DIASTYLE (di-a-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Édifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre à la distance de trois diamètres de leur grosseur.

— ÉTYM. Διὰ, et στύλος, colonne (voy. STYLE).

† **DIATESSARON** (di-a-tè-ssa-ron), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Électuaire composé de quatre médicaments : racines de gentiane et d'aristoloche ronde, baies de laurier et myrrhe. || 2° Terme de musique grecque. Quarte.

— HIST. XIV° s. Les uns font semithon mineur, les autres semithon majeur, Diapenthe, diapazon, Les autres diathessaron, GACE DE LA BUIGNE, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 752.

— ÉTYM. Διατεσσάρων, de διὰ, et τέσσαρες, quatre.

† **DIATHERMANE** (di-a-tèr-ma-n'), *adj.* Terme de physique. Qui laisse passer librement le calorique, comme un corps diaphane laisse passer la lumière.

— ÉTYM. Διὰ, et θερμὸς, chaud. La finale *ane* est barbare ; elle a été forgée pour mettre *diathermane* en parallélisme avec *diaphane ;* mais *ane*, dans *diaphane*, est radical et non suffixe. Le vrai mot aurait été *diatherme.*

† **DIATHERMANÉITÉ** (di-a-tèr-ma-né-i-té), *s. f.* Terme de physique. Qualité de ce qui est diathermane. La diathermanéité d'un corps.

— ÉTYM. *Diathermane*, avec la finale latine *ité.* Le vrai mot aurait été *diathermie.*

† **DIATHERMANSIE** (di-a-tèr-man-sie), *s. f.* Terme de physique. Faculté qu'ont certains rayons de chaleur de traverser plus facilement que d'autres un milieu donné, comme certains rayons lumineux traversent avec plus de facilité quelques milieux. La diathermansie des rayons les plus voisins du rouge ou du violet.

— ÉTYM. Formé irrégulièrement de *diathermane*, ou représentant, comme *paralysie* représente παράλυσις, le mot διαθέρμανσις, mais qui a un autre sens, puisqu'il signifie grand échauffement.

† **DIATHÉSATION** (di-a-té-za-sion), *s. f.* Terme de médecine. Généralisation d'une affection d'abord locale. C'est par diathésation qu'une suppuration locale devient diathèse purulente. Diathésation de la syphilis.

— ÉTYM. *Diathèse.*

DIATHÈSE (di-a-tè-z'), *s. f.* Disposition générale en vertu de laquelle un individu est atteint de plusieurs affections locales de même nature.

— HIST. XVI° s. Et font que les esprits s'alterent, et acquierent une mauvaise diathese ou qualité et corruption, PARÉ, t. III, p. 728.

— ÉTYM. Διάθεσις, disposition, de διὰ, et θέσις, position (voy. THÈSE).

† **DIATHÉSIQUE** (di-a-té-zi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui dépend d'une diathèse antécédente. Maladies diathésiques.

† **DIATON** (di-a-ton), *s. m.* Terme de musique proposé par Choron pour distinguer l'intervalle qui sépare les sons des sons eux-mêmes. Ainsi *ut* est un ton ; *ré* est un autre ton ; mais nous disons aussi qu'il y a un ton d'*ut* à *ré*. Dans cette phrase *ton* signifie l'intervalle, tandis que dans les précédentes il indique les sons eux-mêmes. C'était pour ce son d'intervalle que Choron réservait le mot *diaton ;* il disait de même que de *mi* à *fa* il y a un *semi-diaton*, quand nous disons qu'il y a un demi-ton.

— ÉTYM. Διὰ, entre, et τόνος, ton.

DIATONIQUE (di-a-to-ni-k'), *adj.* Terme de musique. Qui procède par tons et demi-tons. Chant diatonique. || Genre diatonique, chez les anciens, façon particulière de diviser la quarte en un demi-ton et un ton, comme *si, ut, ré, mi*. Le chant de l'Église est dans le genre diatonique, qui est le plus grave et qui convient le mieux au culte divin, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1re part. p. 245, dans POUGENS. Macrobe dit que l'enharmonique n'est plus en usage à cause de sa difficulté, que le chromatique est décrié parce que la musique en ce genre est trop molle et trop efféminée, et que le diatonique tient le milieu entre les deux, ID. *ib.* p. 249. || Chez nous, le genre diatonique s'entend de la succession des notes par deux ou trois tons de suite suivis d'un demi-ton. Telle est la gamme naturelle majeure ; dans le mode mineur il peut y avoir jusqu'à quatre tons de suite, *mi* bémol, *fa, sol, la* et *si* naturel.

— ÉTYM. Διὰ, et τόνος, ton.

DIATONIQUEMENT (di-a-to-ni-ke-man), *adv.* Terme de musique. Par degrés diatoniques.

— ÉTYM. *Diatonique*, et le suffixe *ment.*

DIATRAGACANTE (di-a-tra-ga-kan-t'), *s. m.* Terme de pharmacie. Poudre dont le principal ingrédient est la gomme adragante et qui est adoucissante.

— ÉTYM. Διὰ, par, et τραγάκανθος (voy. ADRAGANT).

DIATRIBE (di-a-tri-b'), *s. f.* || 1° Dissertation critique : sens ancien et à peu près tombé en désuétude. || 2° Par extension, écrit, discours violent et injurieux ; critique amère. L'Anti-Caton de César était un libelle ; mais César fit plus de mal à Caton par la bataille de Pharsale et par celle de Thapsa que par ses diatribes, VOLT. *Dict. phil. Libelle.* Si quand la diatribe autour d'un nom s'élance, Vous voyez une femme écouter en silence, Et douter.... V. HUGO, *Crép.* 39.

— ÉTYM. Διατριβή, leçon, étude, et aussi amusement, proprement action de broyer, d'où perte de temps et de là les autres sens ; de διὰ, et τρίβειν, broyer.

† **DIATRITAIRE** (di-a-tri-tê-r'), *s. m.* Terme d'histoire de la médecine. Médecin de la secte des méthodistes, qui traitaient tous les malades en ne leur donnant des aliments que le quatrième jour de la maladie, puis le sixième, le huitième et le dixième, c'est-à-dire chaque troisième jour.

— ÉTYM. Διὰ, et τρίτος, troisième, de τρεῖς (voy. TROIS).

† **DIATRYPÈSE** (di-a-tri-pè-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Sorte de suture du crâne.

— ÉTYM. Διὰ, et τρυπᾶν, percer, perforer.

† **DIATYPOSE** (di-a-ti-pô-z'), *s. f.* Terme de littérature. Représentation, image.

— HIST. XVI° s. Rien à personne ne debvez, fors amour et dilection mutuelle ; vous m'usez ici de belles graphides et diatyposes, et me plaisent très bien, RAB. t. III, p. 29, dans LACURNE.

— ÉTYM. Διατύπωσις, de διὰ, et τύπος, type.

† 1. **DIAULE** (di-ô-l'), *s. m.* Terme de gymnastique ancienne. Double stade, c'est-à-dire stade que le coureur parcourait en allant et en revenant. || *Adj.* Course diaule, course dans laquelle on parcourait le diaule.

— ÉTYM. Δίαυλος, de δὶς, deux, et αὐλή, espace.

† 2. **DIAULE** (di-ô-l'), *s. f.* Terme de musique grecque. Flûte double, à deux corps.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et αὐλὸς, flûte.

† **DIAZONE** (di-a-zô-n'), *s. f.* Genre d'acéphales sans coquilles (tuniciers), ayant pour type la diazone violette de la Méditerranée.

— ÉTYM. Διὰ, par, et ζώνη, ceinture.

† **DIBAPTISTE** (di-ba-ti-st'), *s. m.* Sectaire grec du IX° siècle qui prétendait que le chrétien doit être baptisé deux fois.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et βαπτίζειν, baptiser.

† **DIBOTHRIDE** (di-bo-tri-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est creusé de deux fossettes.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et βόθρος, fosse.

† **DIBRANCHE** (di-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux branchies, ou des branchies de deux feuillets.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *branchies.*

† **DIBRAQUE** (di-bra-k'), *s. m.* Pied d'un vers grec ou latin composé de deux brèves.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et βραχὺς, bref.

† **DICACITÉ** (di-ka-si-té), *s. f.* Latinisme qui se trouve dans quelques auteurs. Penchant à dire des mots piquants, ou les mots piquants eux-mêmes. Il sentait mieux que personne les ridicules, ce qui donnait matière à ses dicacités, DESFONTAINES, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. Lat. *dicacitas*, de *dicere*, dire.

† **DICARPE** (di-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit est double ou géminé.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et καρπὸς, fruit.

† **DICARPELLAIRE** (di-kar-pel-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux carpelles.

— ÉTYM. *Di....* préfixe grec, et *carpelle.*

† **DICÉLYPHE** (di-sé-li-f'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a une double enveloppe, une double coquille.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κέλυφος, enveloppe.

† **DICÉPHALE** (di-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a deux têtes ou deux sommets. Capsule dicéphale. || Terme de tératologie. Un monstre dicéphale ou, substantivement, un dicéphale, un monstre à deux têtes.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κεφαλή, tête.

† **DICÈRE** (di-sê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte deux cornes, deux tentacules ou deux antennes.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κέρας, corne.

† **DICHÈLE** (di-kè-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux pinces ou deux sabots ; synonyme de bisulce.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et χηλή, pince.

† **DICHOGAMIE** (di-ko-ga-mie), *s. f.* Terme de botanique. Mode de fécondation dans les plantes unisexuées, dont les fleurs mâles et les fleurs femelles ne se développent pas en même temps.

— ÉTYM. Δίχα, séparément, et γάμος, mariage.

† **DICHOLOPHE** (di-ko-lo-f'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte une huppe séparée en deux.

— ÉTYM. Δίχα, séparément, et λόφος, huppe.

† **DICHOPÉTALE** (di-ko-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des pétales bifides.

— ÉTYM. Δίχα, séparément, et *pétale.*

† **DICHOPTÈRE** (di-ko-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes échancrées ou partagées en deux.

— ÉTYM. Δίχα, séparément, et πτερὸν, aile.

DICHORÉE (di-ko-rée), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Pied d'un vers grec ou latin composé de deux chorées.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et χορεῖος, chorée (voy. CHORÉE 1).

† **DICHOTOMAL, ALE** (di-ko-to-mal, ma-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît de l'angle formé par une partie dichotome. Pédoncule dichotomal.

— ÉTYM. *Dichotome.*

DICHOTOME (di-ko-to-m'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui a le corps bifurqué. || Terme de botanique. Qui se partage en deux. || 2° Terme d'astronomie. La lune est dichotome quand on n'en voit que la moitié.

— ÉTYM. Διχότομος, coupé en deux, de δίχα, et deux (voy. DEUX), et τέμνειν, couper (voy. TOME

DICHOTOMIE (di-ko-to-mie), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Mode de division par deux des rameaux et des pédoncules sur la tige. || Fig. Classification, raisonnement qui procède par dichotomie, c'est-à-dire en divisant chaque chose, chaque proposition en deux, dont on prend l'une, et divise aussi l'autre en deux, et ainsi de suite. || 2° Terme d'astronomie. Phase de la lune où elle ne montre que la moitié de son disque.

— ÉTYM. Voy. DICHOTOME.

† **DICHOTOMIQUE** (di-ko-to-mi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui se divise et se subdivise de deux en deux. Méthode dichotomique de Lamarck, moyen artificiel de déterminer les noms des plantes.

— ÉTYM. *Dichotomie.*

† **DICHOTOMOPHYLLE** (di-ko-to-mo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles dichotomes.

— ÉTYM. *Dichotome*, et φύλλον, feuille.

† **DICHROANTHE** (di-kro-an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fleurs de deux couleurs.

— ÉTYM. Δίχροος, de deux couleurs, et ἄνθος, fleur.

† **DICHROÉ, ÉE** (di-kro-é, ée), *adj.* Terme de physique. Qui est de deux couleurs.

— ÉTYM. Δίχροος, bicolore, de δὶς, deux fois, et χρόα, couleur.

† **DICHROÏSME** (di-kro-i-sm'), *s. m.* Terme de physique. Propriété qu'ont certaines substances minérales transparentes d'offrir une couleur différente suivant qu'on les regarde par réflexion ou par réfraction; telle est la tourmaline.

— ÉTYM. Voy. DICHROÉ.

† **DICHROÏTE** (di-kro-i-t'). || 1° *Adj.* Voy. DICHROÉ. || 2° *S. m.* Terme de minéralogie. Nom générique des minéraux à un seul axe de réfraction, qui ne montrent que deux couleurs.

— ÉTYM. Voy. DICHROÉ.

† **DICHROMATIQUE** (di-kro-ma-ti-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'offrir deux couleurs.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et χρῶμα, couleur (voy. CHROME).

† **DICHROMATOPSIE** (di-kro-ma-to-psie), *s. f.* Terme de médecine. État de la vue où l'on ne perçoit que deux couleurs, toutes les teintes claires paraissant blanches, et toutes les teintes foncées paraissant noires. || On nomme aussi cet état daltonisme dichromatique.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, χρῶμα, couleur, et ὄψις, vue.

† **DICHRONE** (di-kro-n'), *adj.* Terme de botanique. Plantes dichrones, plantes dont la végétation est suspendue pendant une partie de l'année et active pendant l'autre.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et χρόνος, temps.

† **DICHROÜRE** (di-kro-u-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont la queue est de deux couleurs.

— ÉTYM. Δίχροος, de deux couleurs, et οὐρὰ, queue.

† **DICIBLE** (di-si-bl'), *adj.* Qu'on peut exprimer. Il est opposé à indicible. Si toutes les choses dont vous parlez sont indicibles, en voici une fort dicible, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *dicibilis*, de *dicere*, dire. On trouve *disable* dans le XIIIe siècle : Moult est grant se [sa] pietés, Et non disable se [sa] bontés, *Vies des saints, ms.* dans LACURNE.

† **DICLINE** (di-kli-n'), *adj.* Terme de botanique. Plantes diclines, plantes chez lesquelles chaque individu n'a que des fleurs mâles ou femelles.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κλίνη, lit.

† **DICLINIE** (di-kli-nie), *s. f.* Terme de botanique. Qualité d'être dicline. || Nom collectif sous lequel on embrasse toutes les plantes diclines.

— ÉTYM. *Dicline.*

† **DICLINISME** (di-kli-ni-sm'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Séparation des deux sexes, dont chacun appartient à un individu distinct.

— ÉTYM. *Dicline.*

† **DICLISIE** (di-kli-zie), *s. f.* Terme de botanique. Sorte de fruit composé de la graine soudée avec la base endurcie et persistante de la corolle.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κλεῖσις, fermeture. On trouve dans les dictionnaires *diclésie;* mais κλει donne *cli* et non *clé.*

† **DICONQUE** (di-kon-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se compose de deux valves.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *conque.*

† **DICOQUE** (di-ko-k'), *adj.* Terme de botanique. Fruits dicoques, fruits qui sont formés de deux coques.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *coque.*

† **DICOTYLE** (di-ko-ti-l'), *adj.* Synonyme, dans quelques auteurs, de dicotylédone.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κοτύλη, cavité.

DICOTYLÉDONE (di-ko-ti-lé-do-n'). || 1° *Adj.* Terme de botanique. Qui a deux lobes ou cotylédons. || 2° *S. f.* Plante dont l'embryon a deux lobes ou cotylédons. Les dicotylédones sont les végétaux les plus complets, ceux dont l'organisation est la plus compliquée.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *cotylédon.*

† **DICOTYLÉDONÉ, ÉE** (di-ko-ti-lé-do-né, née). || 1° *Adj.* Synonyme de dicotylédone, *adj.* || 2° *S. f.* Synonyme de dicotylédone, *s. f.*

† **DICOTYLÉDONIE** (di-ko-ti-lé-do-nie), *s. f.* Terme de botanique. Embranchement renfermant les plantes dycotylédonées.

† **DICRANOBRANCHE** (di-kra-no-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des branchies bifurquées.

— ÉTYM. Δίκρανος, qui a deux têtes; de δὶς, deux fois, κράνον, tête, et *branchie.*

† **DICRANOCÈRE** (di-kra-no-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les antennes fourchues.

— ÉTYM. Δίκρανος (voy. le précédent), et κέρας, corne.

† **DICROOPHYTE** (di-kro-o-fi-t'), *s. m.* Terme de botanique. Plante dont les anthères sont bifurquées.

— ÉTYM. Δίκροος, à deux pointes, et φυτὸν, plante.

† **DICROTE** (di-kro-t'), *adj.* Terme de médecine. Pouls dicrote, pouls qui, à certaines pulsations, semble battre deux fois, tel que le marteau qui, frappant sur l'enclume, rebondit et achève son coup.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et κρότος, bruit d'un battement.

DICTAME (di-kta-m'), *s. m.* Plante labiée fort aromatique, qui passait, chez les anciens, pour un puissant vulnéraire. Le dictame de Crète (*dictamnus creticus* des pharmaciens; *origanum dictamnus, L.*). Le roi scythe rentra dans son quartier pour appliquer le dictame sur ses blessures, VOLT. *Babyl.* 1. || Fig. Je sens que tout à coup mes regrets adoucis Laissent en liberté les ressorts de mon âme; Ma raison par ta bouche a reçu son dictame, CORN. *Mélite*, V, 2. La douceur néanmoins est le meilleur dictame Que l'on puisse appliquer aux maux d'une belle âme, MAIR. *Soph.* IV, 4. Et moi sur qui la nuit verse un divin dictame,.... Quel instinct de bonheur me réveille? ô mon âme! Pourquoi me réjouis-tu? LAMART. *Harm.* I, 3. [Quand Socrate mourut] Pleins d'un saint dictame, Nous sentîmes en nous comme une seconde âme, ID. *M. de Socr.* 378. Grâce au merveilleux dictame que l'amour-propre tient toujours en réserve pour ses blessures, au lieu de chercher la cause de sa déconvenue dans l'emphatique prolixité de son discours, il l'attribua sans hésiter à la jalousie envie de ses auditeurs, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XIII.

— HIST. XVIe s. Tormentille, dictam, semence de genevre, PARÉ, XXIV, 8. Dictam est plante de terroir sec et aride, O. DE SERRES, 611.

— ÉTYM. Lat. *dictamnum*, de δίκταμνον; provenç. *diptamni;* espagn. *dictamo;* ital. *dittamo.*

DICTAMEN (di-kta-mèn'), *s. m.* Le dictamen de la conscience, ce que dicte la conscience. Je choisis alors, et je ne suis pas le dictamen de mon entendement qui me représente le meilleur, VOLT. *Newt.* I, 4. Je me suis toujours bien trouvé de résoudre ces questions par le dictamen de ma conscience, J. J. ROUSS. *Prom.* 4. || Peu usité.

— ÉTYM. Lat. *dictamen*, de *dictare*, dicter; provenç. et espagn. *dictamen;* portug. *dictame.*

† **DICTAMNE** (di-kta-mn'), *s. m.* Terme de botanique. Nom d'un genre de plantes de la famille des rutacées, écrit à tort dictame par certains auteurs. On y distingue le dictamne blanc, dit vulgairement fraxinelle, LEGOARANT. || Dictamne royal, nom donné par les habitants de la Havane au pédilanthe tithymaloïde (euphorbiacées).

— ÉTYM. C'est le même mot que *dictame;* seulement on a conservé l'orthographe grecque et, par là, distingué des plantes qui n'ont rien de commun.

DICTATEUR (di-kta-teur), *s. m.* || 1° Magistrat souverain qu'on nommait à Rome, en certaines circonstances critiques; son pouvoir était absolu, et fixé à une durée légale de six mois; mais d'ordinaire le dictateur abdiquait avant ce terme quand le danger était passé. Les dictateurs se tiraient quelquefois de la charrue, qu'ils reprenaient quand l'expédition était achevée, ST-ÉVREM. *Génie du peuple rom.* ch. 2, dans RICHELET. Quand notre dictateur devant les rangs s'avance.... CORN. *Hor.* I, 4. Du nom de dictateur, du nom de général, Qu'importe, si des deux le pouvoir est égal? ID. *Sertor.* III, 2. À Rome, dès qu'on avait nommé un dictateur, toute autorité cessait, excepté celle des tribuns du peuple, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 420, dans POUGENS. Sylla fut honoré du nom de dictateur.... VOLT. *M. de Cés.* I, 3. || Fig. M. de Meaux [Bossuet], le dictateur de l'épiscopat et de la doctrine, fut celui qui le [Fénelon] sacra, ST-SIM. 31, 110. || Familièrement Ton de dictateur, ton impérieux, absolu. || 2° Dans les temps modernes, nom donné à quelques chefs qui réunissent temporairement tous les pouvoirs en leurs mains. || 3° Nom du secrétaire de l'électeur de Mayence. || 4° Dans l'ancienne université, titre de l'écolier qui avait été trois fois le premier. Cela se pratique encore dans les lycées de Paris.

— HIST. XIVe s. Il fesoient aucune fois un dittateur qui avoit si general et si grant pooir que.... BERCHEURE, f° 2, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *dictator;* de *dictare*, commander, proprement dicter; provenç. *dictaire*, au nominatif, du latin *dictātor; dictador*, au régime, de *dictatōrem;* ital. *dettatore.*

DICTATORIAL, ALE (di-kta-to-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au dictateur. Des pouvoirs dictatoriaux.

— ÉTYM. *Dictateur.*

DICTATURE (di-kta-tu-r'), *s. f.* || 1° Dignité, pouvoir de dictateur, à Rome. Sylla, si vous voulez, quitta la dictature, CORN. *Sertor.* III, 2. || Temps pendant lequel on exerçait la dictature. Durant sa dictature. || 2° Dans les temps modernes, pouvoir absolu remis temporairement entre les mains d'un homme ou d'une assemblée. La dictature de la Convention. || 3° Assemblée des secrétaires de légation réunis dans la ville où se tenait la diète germanique.

— ÉTYM. Lat. *dictatura* (voy. DICTATEUR).

DICTÉ, ÉE (di-kté, ktée), *part. passé.* || 1° Prononcé à haute voix pour qu'on écrive ce qui est prononcé. Version dictée aux écoliers par le professeur. || 2° Suggéré, en parlant de paroles, de discours. Langage dicté par la passion. || 3° Imposé, prescrit. Telle est la loi des dieux à mon père dictée, RAC. *Iphig.* V, 2. Sa réponse est dictée, et même son silence, ID. *Brit.* I, 1. Brutus, par ce seul mot ton devoir est dicté, VOLT. *M. de César*, III, 2.

1\. **DICTÉE** (di-ktée), *s. f.* || 1° Action de dicter. Faire une dictée à des écoliers. Pour écrire sous sa dictée et pour copier, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || 2° Ce qui a été dicté. Il y a bien des fautes d'orthographe dans cette dictée. La dictée du matin a été fort longue.

— ÉTYM. *Dicté*, participe.

† 2. **DICTÉE** (di-ktée), *s. f.* Terme d'astronomie. La constellation d'Ariane.

— ÉTYM. Lat. *Dictæa*, de la montagne de *Dicté* en Crète : *Ariane Dictée.*

DICTER (di-kté), *v. a.* || 1° Prononcer plus ou moins lentement et à haute voix ce qu'on fait écrire au fur et à mesure par quelqu'un. Dicter une lettre à son secrétaire, un thème à des écoliers. L'empereur, ne pouvant plus douter de la bataille, rentra dans sa tente pour en dicter l'ordre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 7. || Absolument. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de ne m'écrire qu'une feuille tout au plus; dites à quelqu'un de m'écrire, et même ne dictez point, cela fatigue, SÉV. *Lett.* 10 janv. 1680. || 2° Fig. Suggérer, en parlant de paroles, de discours, d'écrits. On a dicté à cet accusé toutes ses réponses. C'est l'humilité qui a dicté ces paroles, BOSS. *Or.* 9. Sans doute la douleur vous dicte ce langage, RAC. *Brit.* II, 6. ....Mais quels discours faut-il que je lui tienne? — Ah! daignez sur ce choix ne me point consulter; L'occasion, le ciel pourra vous les dicter, ID. *Baj.* II, 5. Quoi! vous repentez-vous des généreux discours Que vous dictait le soin de conserver ses jours? ID. *ib.* III, 1. Va, ne perds point de temps; ce que tu m'as dicté, Je veux de point en point qu'il soit exécuté, ID. *Esth.* II, 6. Il finit par lui dicter un testament où il réduit son fils à la légitime, LA BRUY. IV. Notre conscience nous dicte tout bas les maximes de la vie éternelle, MASS. *Panég. S. Étienne.* Comme les honnêtes gens évitent de se servir des termes que dicte l'emportement ou qui blessent la pudeur, on les a exclus du Dictionnaire, *Acad. Dict. de* 1740, *préface.* Je ne sais si c'est l'esprit ou le cœur qui me dicte cet article-ci, MONTESQ. *Esp.* XV, 8. || Absolument. Arbitre des beaux vers, Apollon, loin de moi! Pour célébrer d'Arnaud, pour chanter sa grande âme, Mon cœur dicte, il suffit, qu'ai-je besoin de toi? GILB. *à M. d'Arnaud.* || 3° Prescrire, imposer. La raison nous dicte cela. Le sénat chaque jour et le peuple irrités De s'ouïr par ma voix dicter vos volontés, RAC. *Brit.* IV, 2. Et faisons qu'à ses fils il ne puisse dicter Que les conditions qu'ils voudront accepter, ID. *Mithr.* I, 5. Quelque loi qu'il vous dicte, il faut vous y soumettre, ID. *Phèdre*, III, 3. Vous-même avez dicté tout ce triste appareil, ID. *Esth.* III, 1. Quoi! ces affreux serments qu'on vient de te dicter.... VOLT,

Alz. III, 4. César aurait dicté cet arrêt sanguinaire! VOLT. *Triumv.* IV, 2. Votre cœur a-t-il pu, sans être épouvanté, Avoir un sentiment que je n'ai pas dicté? ID. *Fanat.* III, 3. Peut-être l'amour même avait dicté ce choix, ID. *Tancr.* II, 6. || 4° Se dicter, *v. réfl.* Être dicté, suggéré, prescrit. Une telle réponse ne se dicte pas.

— HIST. XII° s. Salomons de Bretaigne le serrement dita, *Ronc.* p. 192. Li evesques de Lundres une epistle enveia Saint Thomas ultre mer, mes sun num i cela, E el nun des evesques del pais le dita E des autres persones, mais nul n'en i numa, *Th. le mart.* 81. S'oir volez les lettres, jes [je les] vus sai tres bien dire, Si cum li reis les fist e diter e escrire, *ib.* 118. || XIII° s. Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus de Champaigne, qui ceste œvre dita, VILLEH. XCVI. || XIV° s. Par elle eslit l'en si comme droite raison commande et dite, ORESME, *Eth.* 37. || XV° s. Et ce nonobstant, si empris-je assez hardiement, moi issu de l'escole, à rimer et à dicter les guerres dessus dites, FROISS. *Prol.* Cy commence l'art de dicter [composer des vers], et faire des chansons, balades, virelais et rondeaux, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 391, dans LACURNE. A l'endemain, l'autre, garni d'une lettre, Dieu sait comment dictée [rédigée], vint rencontrer sa dame, LOUIS XI, *Nouv.* XXXVII. || XVI° s. Les lettres dictées et signées, Grandgousier.... RAB. *Gar.* I, 30. Soy gouverner au son d'une cloche, et non au dicté de bon sens et entendement, ID. *ib.* I, 52. Puisque, par une faveur particuliere de la bonté divine, certaine façon de priere nous a esté prescripte et dictée mot à mot par la bouche de Dieu, MONT. I, 394.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dictar;* ital. *dittare;* du latin *dictare*, fréquentatif de *dicere*, dire (voy. ce mot).

DICTION (di-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Manière de dire, de débiter un discours, des vers. Diction lourde, traînante. || 2° Manière de dire, eu égard au choix et à l'arrangement des mots. L'on doit avoir une diction pure, LA BRUY. I. [Avant Corneille] Les auteurs aussi ignorants que les spectateurs, la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance, point de mœurs, point de caractères, la diction encore plus vicieuse que l'action, RAC. *Discours de réception de Th. Corneille.* Il [Voiture] fit ces vers espagnols que tout le monde croyait être de Lope de Vega, tant la diction en était pure, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* t. I, p. 278, dans POUGENS. Je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 juin 1760. Racine qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui, ID. *Lett. Somarokof*, 26 fév. 1769. La diction de saint Chrysostome est pure, mais laborieuse, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 2. On voit que penser traduire Hérodote dans notre langue académique, langue de cour, cérémonieuse, froide, apprêtée, pauvre d'ailleurs, mutilée par le bel usage, c'est étrangement s'abuser; il y faut employer une diction naïve, franche, populaire et riche comme celle de la Fontaine, P. L. COUR. *Prospectus d'une trad. d'Hérod.* Les écrits corrects et savants de Port-Royal excitaient dans le parti contraire, jusque-là tout empreint de barbarie scolastique, une émulation de délicatesse, un soin scrupuleux de la diction, qui fut, après les ouvrages de génie, le secours le plus utile à la pureté de la langue, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XVII. Ils ont tout du théâtre français, excepté cette grâce admirable de diction qui brille dans *Esther* ou dans *Iphigénie*, ID. *Littér. Tabl. du* XVIII° *siècle*, 2° partie, 2° leçon. || 3° Mot. Les synonymes sont plusieurs dictions qui signifient une même chose, LA BRUY. I.

— SYN. DICTION, STYLE. La diction est la manière de dire; le style est la manière d'écrire. Comme dire se prend, en certaines circonstances, pour écrire, diction se prend aussi pour style, et en est le synonyme, sans autre nuance que celle-ci, à savoir que style est d'un usage beaucoup plus général que diction.

— HIST. XVI° s. Ils s'arrestent à ceste diction, du tout: laquelle toutesfois ne se rapporte pas au verbe qui est là mis, CALV. *Instit.* 291. En ces premiers temps là il y avoit encore beaucoup de dictions grecques meslées parmy le langage latin, AMYOT, *Marcel.* 11.

— ÉTYM. Provenç. *dictio*, *dition;* espagn. *diccion;* ital. *dizione;* du latin *dictionem*, de *dicere* (voy. DIRE).

DICTIONNAIRE (di-ksio-nè-r'; en vers, de cinq syllabes), *s. m.* || 1° Recueil des mots d'une langue, des termes d'une science, d'un art, rangés par ordre alphabétique ou autre, avec leur signification. Un bon dictionnaire. Feuilleter un dictionnaire. Ce travail même qui nous est commun, ce dictionnaire qui de soi-même semble une occupation si sèche et si épineuse, nous y travaillons avec plaisir: tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur, RAC. *Disc. à la réception de l'abbé Colbert.* Après que l'Académie française eut été établie par les lettres patentes du feu roi, le cardinal de Richelieu, qui par les mêmes lettres avait été nommé protecteur et chef de cette compagnie, lui proposa de travailler premièrement à un dictionnaire de la langue française et ensuite à une grammaire, à une rhétorique, à une poétique, *Acad. Dict. de* 1696, *Préface.* Le Dictionnaire de l'Académie a été commencé et achevé dans le siècle le plus florissant de la langue française; et c'est pour cela qu'il ne cite point, parce que plusieurs de nos plus célèbres orateurs et de nos plus grands poëtes y ont travaillé, et qu'on a cru s'en devoir tenir à leur sentiment, *Acad. Dict. de* 1696, *Préface.* Il ne suffit pas qu'un dictionnaire contienne tous les mots d'une langue et leur explication; il doit encore sur chaque mot en particulier en faire sentir tous les divers usages, déterminer s'il est du style soutenu ou du style familier; si on l'emploie en l'écrivant ou s'il n'est que de la conversation; si les gens polis s'en servent ou s'il n'est que dans la bouche du peuple; enfin il doit suppléer, autant qu'il est possible, à tout ce qu'on ne pourrait acquérir qu'avec beaucoup de peine par la lecture d'un grand nombre de livres et par le séjour de plusieurs années dans le pays dont on veut apprendre la langue, *Acad. Dict. de* 1718, *Préface.* S'il y a quelque ouvrage qui demande d'être exécuté par une compagnie, c'est le dictionnaire d'une langue vivante comme il doit donner l'explication des sens différents des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler aient une multitude de connaissances qu'il est comme impossible de trouver rassemblées dans une même personne, *Acad. Dict. de* 1740, *Préface.* Le Dictionnaire de l'Académie française, dans lequel on n'avait d'abord eu pour objet que d'être utile à la nation, est devenu un livre pour l'Europe; la politique et le commerce ont rendu notre langue presque aussi nécessaire aux étrangers que leur langue naturelle, *Acad. Dict. de* 1762, *Ép. au roi.* L'Académie fait aujourd'hui paraître la sixième édition d'un Dictionnaire commencé il y a deux siècles et devenu le dépôt des formes durables et des variations de notre langue, pendant l'intervalle où elle a été le mieux parlée et où elle a pris un empire presque universel en Europe, *Acad. Dict. de* 1835, VILLEMAIN, *Préface.* Le Dictionnaire de l'Académie, ouvrage d'autant plus utile que la langue commence à se corrompre, VOLT. *Lett. Duclos*, 1er mai 1761. Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi [dans le Dictionnaire de l'Académie] de ne point citer; mais un dictionnaire sans citation est un squelette, ID. *Lett. Duclos*, 11 août 1760. || Traduire à coups de dictionnaire, se dit de ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec une langue étrangère, et qui ne peuvent en lire un livre sans recourir à leur dictionnaire. || Fig. Un dictionnaire vivant, un homme très-érudit. || 2° On donne aussi le nom de dictionnaire à des encyclopédies qui contiennent par ordre alphabétique ou par ordre de matières une science ou tout ce qui concerne un art. Dictionnaire de mathématiques, de médecine, d'architecture. La police a supprimé l'Encyclopédie; peut-être y avait-il des choses qui n'étaient pas de l'essence d'un dictionnaire et qu'il aurait été plus convenable de ne pas y mettre, VOLT. *Dial.* 30. || On donne encore le nom de dictionnaire à des livres qui offrent, par ordre alphabétique, des faits, des noms. Dictionnaire biographique, géographique. Dictionnaire des contemporains.

— SYN. DICTIONNAIRE, VOCABULAIRE, GLOSSAIRE, LEXIQUE. Ils signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilement quand on en a besoin; mais il y a cette différence: 1° que vocabulaire et glossaire ne s'appliquent guère qu'à de purs dictionnaires de mots, au lieu que dictionnaire, en général, comprend non-seulement les dictionnaires de langues, mais encore les dictionnaires historiques, et ceux des sciences et des arts; 2° que dans un vocabulaire les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, et peuvent même n'être pas expliqués ou ne l'être qu'en un seul mot, sans raisonnement; 3° que glossaire ne s'applique guère qu'aux dictionnaires de mots peu connus, barbares ou surannés: le Glossaire de du Cange; 4° que lexique, qui s'appliquait dans l'antiquité à un dictionnaire de mots rares et de formes difficiles, désigne aujourd'hui surtout un recueil des mots d'un auteur, par exemple le lexique d'Homère, et que, dans les classes, lexique se dit des abrégés des dictionnaires de mots.

— ÉTYM. *Diction.*

DICTON (di-kton), *s. m.* || 1° Mot, sentence qui a passé en proverbe. Un vieux dicton. Un dicton populaire. Un manant lui coupa [au loup] le pied droit et la tête; Le seigneur du village à sa porte les mit, Et ce dicton picard à l'entour fut écrit.... LA FONT. *Fabl.* IV, 16. ....Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes Du conseiller Mathieu; l'ouvrage est de valeur, Et plein de beaux dictons à réciter par cœur, MOL. *Sgan.* sc. 1. Je trouve cela bien troussé; il y a là dedans de petits dictons assez jolis, ID. *B. gent.* I, 2. || 2° Mot plaisant et aussi mot piquant contre quelqu'un. Donner à chacun son dicton.

— HIST. XVI° s. Ceste sentence estoit usitée entre le peuple comme un dicton commun, CALV. *Instit.* 636.

— ÉTYM. Lat. *dictum*, dit, participe passif de *dicere* (voy. DIRE). Au XVI° siècle, Palsgrave, p. 23, et Bèze disent qu'on prononce *diton. Dicton* est le latin *dictum;* et la prononciation de cette finale montre qu'à l'origine de notre langue du moins la finale latine *um* ne s'éloignait pas beaucoup du son de notre syllabe *on.*

DICTUM (di-ktom'), *s. m.* Dispositif d'un jugement, d'un arrêt.

— HIST. XV° s. Duquel dictum et sentence il se trouva fort perplex et non sans cause, J. DE TROYES, *Chron.* 1475. || XVI° s. Je prie ceux-là de se souvenir que les causes qu'on vient de prononcer en mon dicton ne sont pas celles pour lesquelles je meurs, D'AUB. *Hist* II, 131. La sentence estant leue, un advocat de sa compagnie disputoit de bailler sa langue [au bourreau], pour ce que le dicton n'en faisoit pas mention; mais elle [une protestante condamnée au supplice] resolut ses compagnons, disant: Il est raisonnable que la langue qui a le privilege de louer Dieu ait celui de sauter la premiere sur l'autel du sacrifice, ID. *ib.* I, 80. Quand le greffier eust achevé de lire son dictum.... CARLOIX, VI, 19. Lesquels prevosts des mareschaux.... sont tenus de representer les dictons ou extraits de leurs sentences, FROUMENTEAU, *Finances*, 3° livre, p. 408.

— ÉTYM. Lat. *dictum*, dit, de *dicere* (voy. DIRE).

† **DICTYITE** (di-kti-i-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la rétine.

— ÉTYM. Δίκτυον, rets, rétine.

† **DICTYOCARPE** (di-kti-o-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits réticulés.

— ÉTYM. Δίκτυον, filet, et καρπός, fruit.

† **DICTYODE** (di-kti-o-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un réseau, qui est réticulé.

— ÉTYM. Δίκτυον, filet.

† **DICTYOPSIE** (di-kti-o-psie), *s. f.* Terme de médecine. Affection de la vue dans laquelle on aperçoit des ombres ramifiées semblables à un réseau fin ou à une toile d'araignée.

— ÉTYM. Δίκτυον, filet, et ὄψις, vue.

† **DICTYOPTÈRE** (di-kti-o-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes réticulées.

— ÉTYM. Δίκτυον, filet, et πτερόν, aile.

† **DICTYORRHIZE** (di-kti-o-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des racines réticulées.

— ÉTYM. Δίκτυον, filet, et ῥίζα, racine.

DIDACTIQUE (di-da-kti-k'), *adj.* || 1° Terme de littérature. Qui est propre à l'enseignement, qui sert à l'instruction. Le genre didactique. Une épître didactique. Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique Garde dans ses fureurs un ordre didactique, BOIL. *Art p.* II. L'Anti-Lucrèce est un poëme latin du nombre de ceux qu'on appelle didactiques, parce qu'ils ont pour but d'enseigner des vérités importantes ou quelque art utile à la vie, MAIRAN, *Éloges*, *Card. de Polignac.* Il importerait de donner à ces fables un ordre plus didactique, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Qui appartient à une science. Les termes didactiques. || 3° *S. m.* Le didactique, le langage, le genre didactique. || 4° *S. f.* La didactique, l'art d'enseigner.

— ÉTYM. Διδακτικός, de διδάσκειν, enseigner, d'un radical δακ, le même que le radical du latin *disc-ere*, apprendre (voy. DISCIPLE).

DIDACTIQUEMENT (di-da-kti-ke-man), *adv.* D'une manière didactique.

— ÉTYM. *Didactique*, et le suffixe *ment.*

† **DIDACTYLE** (di-da-kti-l'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui n'a que deux doigts à chaque pied; tels sont le bœuf, le mouton, la chèvre. || 2° Terme de métrique ancienne. Pied composé de deux dactyles, comme *innumerabilis*.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et δάκτυλος, doigt.

† **DIDASCALIE** (di-da-ska-lie), *s. f.* Chez les Grecs, instruction donnée par le poëte aux acteurs; et aussi travail critique sur le nombre et l'époque des pièces jouées. Le citoyen Schweighæuser rapporte le titre de l'édition d'Alde [d'Athénée] accompagné d'une espèce de didascalie fort curieuse, P. L. COUR. II, 339. || Chez les Latins, petite note placée en tête d'une pièce de théâtre et indiquant l'origine de la pièce, l'époque de la représentation, etc.

— ÉTYM. Διδασκαλία, de διδάσκειν (voy. DIDACTIQUE).

† **DIDEAU** (di-dô), *s. m.* Terme de pêche. Nom d'un grand filet de pêche, dont on barre une rivière pour arrêter le poisson ou autre chose. On dit aussi diédeau, diguial, guideau. Les filets de St-Cloud étaient des dideaux. Au pont de St-Cloud il y a un grand dideau suspendu par des potences et des poulies qu'on tend et qu'on lâche suivant les occasions, RICHELET.

† **DIDÉCAÈDRE** (di-dé-ka-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux didécaèdres, cristaux dont les faces offrent la combinaison de deux solides à dix faces.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, δέκα, dix, et ἕδρα, face.

† **DIDELPHE** (di-dèl-f'), *adj.* Terme de zoologie. Dont la matrice est double. || *S. m.* Groupe d'animaux dont les femelles présentent une poche cutanée abdominale, soutenue par deux os, à la face postérieure ou supérieure de laquelle se trouvent les mamelles. || On dit aussi didelphion.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et δελφύς, matrice; parce que ces animaux ont pour ainsi dire une double matrice.

† **DIDELPHOÏDE** (di-dèl-fo-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un didelphe.

— ÉTYM. *Didelphe*, et εἶδος, forme.

† **DIDIPLASE** (di-di-pla-z'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal didiplase, cristal composé de deux rhomboïdes et de deux dodécaèdres. Chaux carbonatée didiplase.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et διπλάσιος, double.

† **DIDISQUE** (di-di-sk'), *s. m.* Genre d'ombellifères originaires de la Nouvelle-Hollande.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *disque*.

† **DIDODÉCAÈDRE** (di-do-dé-ka-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux didodécaèdres, cristaux produits par l'union de deux dodécaèdres différents.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, δώδεκα, douze, et ἕδρα, face.

† **DIDRACHME** (di-dra-gm'), *s. f.* Une double drachme.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et *drachme*.

† **DIDUCTEUR** (di-du-kteur), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles diducteurs ou, substantivement, les diducteurs, muscles qui déterminent la diduction.

— ÉTYM. Voy. DIDUCTION.

† **DIDUCTION** (di-du-ksion), *s. f.* Terme de physiologie. Mouvement latéral exécuté par la mâchoire inférieure chez tous les herbivores pendant la mastication et, chez ceux qui ruminent, pendant la rumination.

— ÉTYM. Lat. *diductio*, de *diductum*, supin de *diducere*, mener çà et là, de *di*, préfixe latin qui signifie disjonction, et *ducere*, mener (voy. DUIRE).

† **DIDYMALGIE** (di-di-mal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur des testicules.

— ÉTYM. Δίδυμοι, testicules, et ἄλγος, douleur.

1. **DIDYME** (di-di-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et réunies par un point de leur périphérie.

— ÉTYM. Δίδυμος, double, jumeau. C'est un réduplicatif de δύο, deux (voy. DEUX).

† 2. **DIDYME** (di-di-m'), *s. m.* Métal nouveau, découvert dans la cérite, présentant avec le cérium et le lanthane la plus grande analogie, et dit pour cela jumeau (δίδυμος).

† **DIDYMES** (di-di-m'), *s. m. plur.* Terme d'astronomie. Ancien nom de la constellation des Gémeaux.

— ÉTYM. Δίδυμοι, gémeaux (voy. DIDYME 1).

† **DIDYMITE** (di-di-mi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des testicules.

— ÉTYM. Δίδυμοι, testicules, et *ite*, finale médicale qui indique inflammation.

† **DIDYNAME** (di-di-na-m'), *adj.* Terme de botanique. Étamines didynames, étamines qui sont au nombre de quatre, dont deux plus longues que les autres et semblant les dominer. || Plante didyname, plante appartenant à la didynamie.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et δύναμις, force (voy. DYNAMIQUE).

DIDYNAMIE (di-di-na-mie), *s. f.* Classe du système de Linné qui renferme les plantes à étamines didynames.

— ÉTYM. *Didyname*.

† **DIDYNAMIQUE** (di-di-na-mi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la didynamie. Plante, fleur didynamique, celle dont les étamines sont didynames, c'est-à-dire disposées en deux paires, dont l'une est plus grande que l'autre.

† **DIECTASIQUE** (di-è-kta-zi-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux diectasiques, cristaux qui résultent de deux décroisements sur un même bord ou sur un même angle, l'un en longueur, l'autre en largeur.

— ÉTYM. Διέκτασις, écartement, de διὰ, ἐκ, et τάσις, action d'étendre.

† **DIÈDRE** (di-è-dr'), *adj.* Terme de géométrie. Angle dièdre, angle formé par la rencontre de deux plans.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, et ἕδρα, plan.

† **DIEF** (di-èf), *s. m.* Voy. DIÈVE.

† **DIENNÉAÈDRE** (di-è-nné-a-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux diennéaèdres, cristaux offrant dix-huit faces, neuf à chaque sommet.

— ÉTYM. *Di....* préfixe, ἐννέα, neuf, et ἕδρα, face.

DIÉRÈSE (di-é-rè-z'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire grecque et latine. Division d'une diphthongue en deux syllabes. Dans *vitaï*, *aï* est une diérèse pour *vitæ*, de *vita*, la vie. || On donne aussi ce nom au signe qui indique la diérèse et que nous appelons tréma. || On donne quelquefois ce nom à la tmèse. || 2° Sorte de métaplasme qui consiste à faire entendre dans un mot une syllabe de plus qu'il n'en a ordinairement; ainsi diamant est de deux syllabes en prose, et il en a trois en vers, LEGOARANT. || 3° Terme de logique. Division d'une chose en ses parties constitutives. || 4° Terme de chirurgie. Nom générique par lequel on désigne les divers procédés usités pour diviser les tissus organiques; c'est l'opposé de synthèse.

— ÉTYM. Διαίρεσις, de διὰ, et αἵρεσις, action de prendre, d'enlever (voy. HÉRÉSIE).

† **DIÉRÉSILE** (di-é-ré-zi-l'), *s. f.* Terme de botanique. Fruit capsulaire sec formé de plusieurs loges rangées autour d'un axe commun et produites par les valves rentrantes.

— ÉTYM. *Diérèse*.

† **DIÉRÉSILIEN, ENNE** (di-é-ré-zi-liin, liè-n'), *adj.* Qui a les caractères de la diérésile.

† **DIÉRÉTIQUE** (di-é-ré-ti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui, en fait d'agents mécaniques ou chimiques, est propre à opérer la division d'un tissu.

— ÉTYM. Voy. DIÉRÈSE.

DIÈSE (di-è-z'), *s. m.* || 1° Dans la musique ancienne, quelquefois le demi-ton, plus souvent le quart de ton. || 2° Dans la musique moderne, signe ainsi formé ♯, et qui indique qu'il faut hausser la note d'un demi-ton. Dièse accidentel, celui qui est mis avant une note, par opposition à ceux qu'on met à la clef. Double dièse, signe qui augmente la note d'un ton entier. || Se dit des notes haussées d'un demi-ton, abstraction faite des signes. Il y a deux dièses dans le ton de *ré*. || *Adj.* Note dièse, note marquée d'un dièse. || On a dit aussi diésis. Je sens qu'en tons heureux ma verve se dégorge; Pouah! c'est un diésis que j'avais à la gorge, REGNARD, *Fol. amour.* II, 6.

— ÉTYM. Δίεσις, un quart de ton dans l'ancienne musique, de διΐημι, laisser écouler, de διὰ, et ἵημι, envoyer.

DIÉSÉ, ÉE (di-é-zé, zée), *part. passé.* Marqué d'un dièse. Note diésée.

DIÉSER (di-é-zé. La syllabe *dié* prend un accent grave quand celle qui suit est muette: je dièse, excepté au futur et au conditionnel: je diéserai; je diéserais), *v. a.* Terme de musique. Marquer une note d'un dièse, la hausser d'un demi-ton. || Se diéser, *v. réfl.* Être diésé. Quelles sont, dans tel ton, les notes qui se dièsent?

— ÉTYM. *Dièse*.

† **DIÉSIS** (di-é-zis'), *s. m.* Voy. DIÈSE.

1. **DIÈTE** (di-è-t'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Manière d'employer régulièrement tout ce qui est nécessaire pour conserver la vie, soit dans la santé soit dans la maladie. La diète est une partie essentielle de la médecine. Je ne laisse pourtant pas d'aller et venir, et les médecins m'assurent que tout ira bien, pourvu que je sois exact à la diète qu'ils m'ont ordonnée, et je l'observe avec une attention incroyable, RAC. *Lettre à son fils*, 52. || [Théodose] entretenait sa santé par un exercice modéré et par la diète, FLÉCH. *Hist. de Théod.* IV, 80. || Diète sèche, régime dans lequel on s'abstient de boire le plus possible et qui est prescrit dans certaines affections. On dit aussi xérophagie. || 2° Régime qui consiste surtout dans l'abstention des aliments et qui s'applique particulièrement aux malades. || Fut mis à la diète. Une diète rigoureuse. Il ne faut pas prolonger la diète au delà de ce qui est nécessaire. || Privation de nourriture. Quoique voraces, les loups supportent aisément la diète, BUFF. *Loup.*

— HIST. XIII° s. Ki vieut le [la] melancolie purgier, si convient user le [la] diete ke nous vous avons dite, ALEBRANT, f° 18. Ermenjart dit bien et recorde Que la dame sovent s'acorde Au vivre de garder diete; Que sa complexion nel mete En maladie...., RUTEB. II, 212. || XV° s. Maintes gens ont esté peris Et suffoquez par trop soupper, Par trop boire et par trop laper D'ypocras, de viande et de vin; Si fais à ma diette fin, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 486, dans LACURNE. || XVI° s. Disant la chirurgie estre plus difficile que les deux autres parties, sçavoir pharmacie et diette, PARÉ, *Préf.* Il est fort necessaire de cognoistre les maladies qui demandent diette estroitte ou large, ID. *Introd.* 11. S'il y a repletion en tout le corps, faut ordonner la diette, vacuer, saigner, faire frictions et baings, ID. V, 5. Faisant une très grande diette pour rendre nature famelique, ID. V, 19. Lors ne luy faudra ordonner une diete si exquise que.... Les dietes de panades ne sont si propres aux François qu'aux Italiens, ID. IX, 8. La diete de gaiac est fort propre, principalement pour la cure des nodus, ID. XVI, 8. Et ces pensers fievreux me font resver si fort Que diete ne jus ni section de veine Ne me sauroient guarir, RONS. *Amours*, liv. II, LXI. Nostre dernier roy Henry troisieme, faisant un jour la diete [retraite, repos] à St-Germain où il s'estoit retiré à part hors de la cour, qu'il avoit laissée à Paris, avec la reyne sa mere, BRANT. *Capit. étrang.* t. II, p. 226, dans LACURNE.

— ÉTYM. Δίαιτα, régime de vie; provenç. espagn. et ital. *dieta*.

2. **DIÈTE** (di-è-t'), *s. f.* || 1° En chancellerie romaine, le chemin qu'on peut faire en un jour, évalué à dix lieues. || 2° Par extension du sens du mot latin *dies*, jour, à celui de réunion à jour fixe, assemblée où l'on règle les affaires publiques en certains États. La diète helvétique. On se préparait à la célèbre diète d'Augsbourg que Charles V avait convoquée pour y remédier aux troubles que le nouvel Évangile causait en Allemagne, BOSS. *Var.* III, § 1. || La diète de Francfort, réunion des envoyés des différents États de la confédération germanique, qui délibèrent sur les affaires communes à cette confédération. || Assemblée de tous les chapitres de certains ordres religieux. || Chez les bénédictins, nom donné au petit chapitre.

— ÉTYM. Bas-latin, *dieta*, espace d'un jour, voyage, cours, de *dies*, jour. D'après Ménage, δίαιτα, *diæta* ayant signifié salle à manger, le sens de salle avait été seul gardé, et on l'avait appliqué au lieu de séance d'une assemblée, puis à l'assemblée elle-même. Mais *diète* en ce sens étant d'un usage germanique où il est toujours employé pour jour d'assemblée, en allemand *Tag*, *Reichstag*, *Tagsatzung*, il faut de toute nécessité y voir le bas-latin *dieta*, qui vient en effet de *dies*.

† **DIÉTÉRIDE** (di-é-té-ri-d'), *s. f.* Cycle de 2 années lunaires plus 22 jours, imaginé par les astronomes grecs pour faire concorder l'année solaire avec l'année lunaire.

— ÉTYM. Διετηρίς, espace de deux années, de δίς, deux, et ἔτος, année.

DIÉTÉTIQUE (di-é-té-ti-k'), || 1° *Adj.* Terme de médecine. Qui concerne la diète. Régime diététique. || 2° *S. f.* Branche de la médecine qui s'occupe des règles à suivre dans la diète, c'est-à-dire dans l'usage des choses qui font la matière de l'hygiène privée.

— SYN. DIÉTÉTIQUE, HYGIÈNE. Tant que l'hygiène s'est bornée à s'occuper de la santé des individus, elle a été strictement synonyme de diététique, s'occupant, comme celle-ci, de régler le régime général qui convient à une personne ou à un animal. Mais depuis que l'hygiène s'applique aux règles de la salubrité dans les villes, dans les campagnes, dans les prisons, dans les hôpitaux, dans l'exercice des métiers et des industries, etc. elle a pris un sens qui dépasse beaucoup celui de la diététique; celle-ci se restreignant à signifier l'hygiène des individus.

— HIST. XVI° s. La seconde partie de la medecine

est dicte diététique, la quelle donne secours aux maladies par bonne maniere de vivre, PARÉ, *Préface.*

— ÉTYM. Διαιτητικὸς, de διαιτᾶν, de δίαιτα (voy. DIÈTE 1).

† **DIÉTÉTIQUEMENT** (di-é-té-ti-ke-man), *adv.* Conformément aux préceptes de la diététique.

† **DIÉTÉTISTE** (di-é-té-ti-st'), *s. m.* Nom donné à une classe de médecins anciens qui n'employaient dans le traitement des maladies que des moyens diététiques.

— ÉTYM. *Diète* 1.

DIÉTINE (di-é-ti-n'), *s. f.* Diète particulière. Les diétines de Pologne.

— ÉTYM. *Diète* 2.

DIEU (dieu), *s. m.* ‖ 1° Nom du principe, unique ou multiple, qui, dans toutes les religions, est placé au-dessus de la nature. ‖ 2° L'Être infini créateur et conservateur du monde dans la religion chrétienne, et aussi dans le mahométisme, dans le judaïsme, et parmi ceux qu'on nomme déistes. En ce sens il est employé sans article. C'est Dieu qui nous fait vivre, C'est Dieu qu'il faut aimer, MALH. I, 3. Et Dieu qui tient votre âme et vos jours dans sa main, CORN. *Poly.* I, 4. Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine, ID. *ib.* I, 1. Dieu fait part au besoin de sa force infinie, ID. *ib.* II, 6. Dieu tout juste et tout bon, qui lit dans nos pensées, N'impute point de crime aux actions forcées, ID. *Théodore*, III, 1. Ce qui nous vient de Dieu, seul exempt de la mort, Est seul indépendant et du temps et du sort, ROTR. *Bélis.* V, 2. L'Écriture qui connaît mieux les choses qui sont de Dieu, PASC. dans COUSIN. Considérez, messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas; pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tout est vain en l'homme si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais au contraire tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu, ID. *ib.* L'homme que Dieu a fait à son image n'est-il qu'une ombre? ID. *ib.* Tantôt presque prise [la reine d'Angleterre], changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, ID. *Reine d'Anglet.* Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier sous sa main ces dures mais solides leçons [les leçons du malheur], ID. *ib.* La première époque que nous présente d'abord un grand spectacle : Dieu qui crée le ciel et la terre par sa parole, et qui fait l'homme à son image, ID. *Hist.* I, 1. J'aurais une extrême curiosité de voir celui qui serait persuadé que Dieu n'est point; il me dirait du moins la raison invincible qui a su le convaincre, LA BRUY. XVI. Profanes amateurs de spectacles frivoles, Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles, Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité; Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité, RAC. *Esth. Prol.* Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, ID. *ib.* I, 1. Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux, N'est pas tel que l'erreur le figure à vos yeux; L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage; Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage, Juge tous les mortels avec d'égales lois, Et du haut de son trône interroge les rois, ID. *ib.* III, 4. Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous? ID. *Ath.* I, 2. Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin? ID. *ib.* II, 7. Dieu défend-il tout soin et toute prévoyance? Ne l'offense-t-on point par trop de confiance? ID. *ib.* III, 6. Un profond philosophe [Malebranche] et qui aurait saisi la vérité s'il n'avait voulu la mêler avec les mensonges des préjugés, a dit que nous voyons tout en Dieu; mais c'est plutôt Dieu qui voit tout en nous, qui fait tout en nous, puisqu'il est nécessairement le grand, le seul, l'éternel ouvrier de toute la nature, VOLT. *Dial.* 25. Quel commerce entre nous et Dieu! quelle élévation cela ne donnait-il pas à la nature humaine! qu'il était étonnant d'oser trouver des conformités entre nos jours mortels et l'éternelle existence du maître du monde! CHATEAUB. *Génie*, III, 5, 6. Il est bon, il est beau, quoi qu'on en dise, que toutes nos actions soient pleines de Dieu, et que nous soyons sans cesse environnés de Dieu, ID. *ib.* III, 5, 6. Âme de l'univers, Dieu, père, créateur, Sous tous ces noms divers je crois en toi, Seigneur; Et, sans avoir besoin d'entendre ta parole, Je lis au front des cieux mon glorieux symbole, LAMART. *Méd.* I, 16. Et moi, pour te louer, Dieu des soleils, qui suis-je? ID. *Harm.* I, 2. Tu voyais tour à tour passer sur ces collines L'esprit de la tempête et le souffle de Dieu, ID. *Harm.* I, 11. Porte ailleurs ton regard sur Dieu seul arrêté; Rien ici-bas qui n'ait en soi sa vanité; La gloire fuit à tire-d'aile; Couronnes, mitres d'or brillent, mais durent peu; Elles ne valent pas le brin d'herbe que Dieu Fait pour le nid de l'hirondelle, V. HUGO, *F. d'automne*, 4. ‖ Il est devant Dieu, c'est-à-dire il est mort. ‖ Dieu sur tout, locution dont on se sert pour dire que l'avenir est inconnu et qu'il adviendra selon la volonté de Dieu. ‖ Entre Dieu et soi, secrètement. ‖ Par la grâce de Dieu, formule qu'emploient les princes souverains pour indiquer qu'ils tiennent leur pouvoir de Dieu. ‖ Il ne relève que de Dieu et de son épée, se dit d'un souverain qui n'en reconnaît aucun autre au-dessus de lui, et se disait autrefois particulièrement du roi de France. ‖ Paix ou trêve de Dieu, paix imposée, durant le moyen âge, par l'autorité religieuse aux seigneurs féodaux à des époques déterminées. ‖ Adjectivement. L'Homme-Dieu, Jésus-Christ, par allusion au mystère de l'Incarnation. ‖ Il est aussi adjectif dans cette phrase de Bossuet : Tout était dieu, excepté Dieu lui-même, *Hist.* II, 3. ‖ 3° Locutions composées où le nom de Dieu est employé. ‖ Familièrement. Cela va comme il plaît à Dieu; cela va Dieu sait comme, se dit d'une affaire dont la conduite est négligée. ‖ S'il plaît à Dieu, avec l'aide de Dieu, Dieu aidant, se dit pour exprimer le désir, l'espoir qu'on a de réussir. ‖ Dieu merci, grâce à Dieu, se dit pour exprimer le contentement. ‖ Ne craindre ni Dieu ni diable, se dit d'un méchant homme ou d'un homme déterminé que rien n'arrête. ‖ C'est un homme de Dieu, tout de Dieu, tout en Dieu, se dit d'un homme fort pieux, fort dévot. ‖ Cela lui vient de la grâce de Dieu, lui vient de Dieu grâce, se dit de tout ce qui arrive d'avantageux sans qu'on y ait contribué par ses soins. ‖ Devant Dieu, Dieu m'est témoin, Dieu m'en est témoin, sur mon Dieu, formules d'affirmation. ‖ Dieu sait, locution qui exprime la négation ou le doute. Dieu sait si j'en ai la pensée, c'est-à-dire je n'en ai certainement pas la pensée. Dieu sait ce qu'il en arrivera, c'est-à-dire ce qui arrivera est caché dans l'avenir. ‖ Dieu le sait, locution qui exprime l'affirmation ou qui indique qu'on ignore. Je suis innocent, Dieu le sait. Où serons-nous l'an prochain? Dieu le sait. ‖ Plaise à Dieu, plût à Dieu! locution qui exprime le désir. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi! Plût à Dieu qu'il vécût encore! ‖ On dit dans le même sens : Dieu le veuille! ‖ À Dieu ne plaise! locution exprimant la crainte. À Dieu ne plaise qu'une vie si précieuse soit tranchée! ‖ Dieu vous bénisse, Dieu vous assiste, Dieu vous entende, Dieu vous soit en aide; façons de parler qu'on emploie (ou plutôt qu'on employait, car cette habitude se perd) quand quelqu'un éternue, et aussi pour adoucir le refus qu'on fait à un pauvre de lui donner l'aumône. Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue D'un, Dieu vous soit en aide, alors qu'on éternue, MOL. *Sgan.* I, 2. ‖ Dieu vous entende signifie aussi : Plaise à Dieu. Votre enfant guérira. — Dieu vous entende! ‖ Dieu vous gard' ou vous garde, ancienne façon de parler qui s'employait pour saluer quelqu'un en l'abordant. Dieu vous gard', mon frère, MOL. *F. sav.* II, 2. ‖ Dieu merci et vous, Dieu merci et à vous, locution dont le peuple se servait autrefois pour exprimer la reconnaissance d'un service. ‖ Pour l'amour de Dieu, dans la seule vue de plaire à Dieu et, par suite, sans aucun intérêt. ‖ Pour l'amour de Dieu, signifie aussi je vous prie en grâce. ‖ Comme pour l'amour de Dieu, ironiquement, exprime qu'une chose a été dite ou faite à contre-cœur. On lui en a donné comme pour l'amour de Dieu. ‖ 4° Locutions archaïques conservées où Dieu est joint sans préposition au mot qu'il détermine. Le lever-Dieu, le moment de la messe où le prêtre élève l'hostie. ‖ La fête-Dieu, la fête du Saint-Sacrement. ‖ Hôtel-Dieu, nom donné à l'hôpital principal de plusieurs villes. ‖ 5° Il s'emploie explétivement, dans le langage familier, pour ajouter à la force de l'expression. Belles comtés, Beaux marquisats de Dieu qu'il possédait, LA FONT. *Faucon.* Diamants, brillants, et belles guinées de Dieu, HAMILT. *Gramm.* 6. ‖ 6° Diverses interjections, exclamations, où le nom de Dieu est employé. Dieu! Mon Dieu! Grand Dieu! Juste Dieu! Bon Dieu! Pour Dieu! Bon Dieu! je tremble, CORN. *Cid*, II, 4. ....Mon Dieu! laissons là vos comparaisons fades, MOL. *Mis.* I, 1. Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris? BOIL. *Sat.* VI. Pour Dieu! laissez pousser l'arbre comme il lui plaît, DIDEROT, *Lettre à Mme Riccoboni.* Dans mes calculs, Dieu! quel déboire, Si de ton héros je parlais! BÉRANG. *Poëte de cour.* ‖ Jour de Dieu, exclamation de colère, d'indignation. Jour de Dieu! je l'étranglerais de mes propres mains s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère, MOL. *G. Dandin*, I, 4. ‖ Ainsi Dieu m'aide ou me soit en aide, vieille formule affirmant avec solennité. ‖ Dieu me pardonne, exclamation par laquelle on s'excuse de quelque chose qu'on a fait ou qu'on allait faire. ‖ Dieu me pardonne exprime aussi surprise, indignation. Dieu me pardonne, il m'a pris mon argent! ‖ Dieu me damne, sorte de jurement. Je confonds, Dieu me damne, et la mère et la fille, HAUTEROCHE, *Bourgeois de qualité.* ‖ 7° Avec un article ou autre déterminatif, Dieu considéré à un point de vue particulier. Le Dieu des juifs. Le Dieu des chrétiens. Le dieu de Polyeucte et celui de Néarque.... CORN. *Poly.* III, 2. Quel dieu? — Tout beau, Pauline, il entend vos paroles, ID. *ib.* IV, 3. Les bontés de mon Dieu sont bien plus à chérir, ID. *ib.* IV, 3. ....C'est en vain qu'on se met en défense; Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense, ID. *ib.* IV, 3. Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout, ID. *ib.* IV, 6. Et ne dédaigne pas de m'instruire en ta foi, Ou toi-même à ton Dieu tu répondras de moi, ID. *ib.* V, 2. Je n'adore qu'un Dieu maître de l'univers, ID. *ib.* V, 3. Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes, D'un Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges, BOIL. *Art p.* III. Quatre cent vingt-six ans après le déluge, comme les peuples marchaient chacun en sa voie et oubliaient celui qui les avait faits, ce grand Dieu, pour empêcher le progrès d'un si grand mal, au milieu de la corruption commença à se séparer un peuple élu, BOSS. *Hist.* I, 3. Je suis le Dieu de votre père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, SACI, *Bible*, *Exode*, III, 6. Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire; Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire, Quels témoins éclatants devant lui rassemblés! Répondez, cieux et mers! Et vous, terre, parlez, L. RACINE, *Religion*, I. Du Dieu que nous servons le tombeau profané, VOLT. *Zaïre*, II, 1. Au delà de leur cours [des astres] et loin dans cet espace Où la matière nage et que Dieu seul embrasse, Sont des soleils sans nombre et des mondes sans fin; Dans cet abîme immense il leur ouvre un chemin; Au delà de ces cieux le Dieu des cieux réside, ID. *Henr.* VII. Le Dieu que nous servons est un Dieu de bonté, M. J. CHÉNIER, *Charles IX*, II, 2. Ce Dieu quittant le monde y laissa l'espérance; Lui-même a tant souffert! il plaindra ma souffrance, C. DELAV. *Paria*, V, 1. Que ma raison se taise et que mon cœur adore! La croix à mes regards révèle un nouveau jour; Aux pieds d'un Dieu mourant puis-je douter encore? Non; l'amour m'explique l'amour, LAMART. *Méd.* I, 26. Soleil, premier amour de toute créature, Vastes cieux, qui cachez le Dieu qui vous a faits, ID. *ib.* I, 28. Quel fruit porte en son sein le siècle qui va naître? Que m'apporte, ô mon Dieu, dans ses douteuses mains Ce temps qui fait l'espoir ou l'effroi des humains? ID. *Harm.* I, 4. Ou si d'un Dieu qui dort l'aveugle indifférence Laisse au gré du destin trébucher sa balance, Et livre, en détournant ses yeux indifférents, La nature au hasard et la terre aux tyrans, ID. *Méd.* I, 20. Donnez, pour être aimés du Dieu qui se fit homme, Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme, Pour que votre foyer soit calme et fraternel, V. HUGO, *F. d'automne*, 32. ‖ 8° Le Dieu vivant, Dieu, l'Éternel. Le Dieu vivant m'est témoin que son ange m'a gardé, SACI, *Bible*, *Judith*, XIII, 20. Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle, RAC. *Esth.* II, 7. ‖ Le Dieu fort, le Dieu jaloux, le Dieu des armées, noms que Dieu a dans l'Écriture sainte et que les orateurs chrétiens lui donnent souvent en chaire. ‖ Dans un emploi analogue. Ô serments, ô Palmire! ô vous dieu des vengeances! VOLT. *Fanat.* III, 8. ‖ 9° Le bon Dieu, Dieu. Un enfant répète après sa mère une prière au bon Dieu, CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 4. ‖ Par extension, l'hostie consacrée et particulièrement le viatique. Porter, recevoir le bon Dieu. ‖ Un homme du bon Dieu, un homme simple, doux, crédule. Un vrai Parisien de Paris, un archiparisien du bon Dieu, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. ‖ 10° Dieu, être surhumain du polythéisme qui présidait au gouvernement d'une classe de phénomènes, d'un astre, d'un domaine de la nature. Les dieux des gentils. Les douze grands dieux, Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane et Vénus. Mercure était le dieu du commerce. Un dieu Gaulois. Rome ouvrit son Panthéon aux dieux des nations qu'elle avait soumises. Les dieux du premier, du second ordre. Trop favorables dieux, vous m'avez écoutée, Quels foudres lancez-vous quand vous vous irritez? CORN. *Hor.* III, 1. Pensez-vous que les dieux vengeurs des innocents D'une main parricide acceptent de l'encens? ID. *Hor.* V, 2. Nos dieux à

leur gré faisaient un dieu d'un homme, CORN. *Poly.* IV, 6. Des crimes les plus noirs vous souillez tous vos dieux, ID. *ib.* V, 3. J'approuve cependant que chacun ait ses dieux, Qu'il les serve à sa mode et sans peur de la peine, ID. *ib.* V, 6. Les dieux à qui les sert font espérer des grâces, ID. *Tite et Bérén.* IV, 3. Et je l'aurai promis à la face des dieux, ID. *Agésil.* I, 2. Les dieux, premiers auteurs des fortunes des hommes, ROTROU, *St Gen.* V, 5. Les ommes portèrent la peine de s'être soumis à leurs sens; les sens décidèrent de tout et firent, malgré la raison, tous les dieux qu'on adora sur la terre, BOSS. *Hist.* II, 1. Tous les dieux des peuples sont des idoles ; mais c'est le Seigneur qui a fait les cieux, SACI, *Bible*, *Paralip.* I, 16. Voilà de ces grands dieux la suprême justice, RAC. *Théb.* III, 2. Je conçois qu'on reçut d'abord les oracles avec avidité et avec joie, parce que rien n'était plus commode que d'avoir des dieux toujours prêts à répondre sur tout ce qui causait de l'inquiétude ou de la curiosité, FONTEN. *Oracles*, II, 7. La parole des dieux n'est point vaine et trompeuse, Leurs desseins sont couverts d'une nuit ténébreuse, VOLT. *Oreste*, I, 2. S'il est des dieux cruels, il est des dieux propices, ID. *Guèbr.* IV, 6. Je ne vous demande pas si une planète est dieu, si le bélier d'Ammon est dieu, si le bœuf Apis est dieu, et si Cambyse a mangé un dieu en le faisant mettre à la broche, ID. *Dial.* 29. Des dieux que nous servons connais la différence, ID. *Alz.* V, 7. || Les dieux de la fable, les dieux du polythéisme, considérés comme appartenant non plus à une religion, mais à la mythologie. || En dieu, comme un dieu, comme un être divin, supérieur. Agir, parler, punir ou pardonner en dieu, VOLT. *Fanat.* I, 4. || Familièrement. Comme un dieu, très-bien, parfaitement. Il parle comme un dieu. || Dieux! Justes dieux! Grands dieux! Bons dieux! *loc. interj.* dont on se sert pour exprimer des sentiments très-divers. Quelles grâces, bons dieux, ne lui dois-je point rendre! CORN. *Théodore*, IV, 2. || Jurer ses grands dieux, affirmer avec de grandes protestations. La femme, neuve sur ce cas Ainsi que sur mainte autre affaire, Crut la chose et promit ses grands dieux de se taire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Magdeleine.... jurait ses grands dieux De.... ID. *Jum.* Elle jura ses grands dieux qu'elle ne l'écouterait de sa vie, HAMILT. *Gramm.* 10. Elle jure ses grands dieux qu'elle se porte bien, SÉV. 243. || 11° Demi-dieu, être surhumain d'un ordre inférieur dans le polythéisme, ou homme né d'un dieu et d'une mortelle, comme Hercule. || Par extension, héros, homme supérieur à l'humanité. C'est par elle [la justice] qu'un roi se fait un demi-dieu, CORN. *Hor.* V, 2. De ces fameux proscrits, ces demi-dieux mortels, ID. *Cinna*, I, 3. Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux, BOIL. *Sat.* V. J'ai vu ce demi-dieu [Alexandre] devenu le plus cruel des barbares, après avoir été le plus humain des Grecs, VOLT. *Dial.* XXIX, 1. [Essex, d'Aumale] Tels qu'aux remparts de Troie on peint les demi-dieux, ID. *Henr.* VI. || 12° Par extension, les dieux de la terre, les rois, les puissants du jour. Ce qui flatte les ambitieux, c'est une image de la toute-puissance qui semble en faire des dieux sur la terre, BOSS. *Politique*, X, 2, 5. || 13° Personnage qui excite l'enthousiasme, la vénération, l'amour. Ils le regardaient comme leur sauveur et leur dieu. Pour eux c'était un dieu. || Vous êtes un dieu, se dit à quelqu'un dans l'ivresse de l'admiration et de la reconnaissance. Il est le dieu du peuple et celui des soldats, CORN. *Nicom.* II, 3. Antoine est-il pour eux un dieu plus favorable? VOLT. *Triumv.* IV, 4. || Celui qui a une grande supériorité, qui domine. Le dieu de la poésie. Vestris fut surnommé le dieu de la danse. || 14° Fig. L'objet d'un culte. L'argent est le dieu du jour. Délaissés des faux dieux en qui vous aviez mis votre espérance, MASS. *Car. Rech.* || Faire son dieu, se faire un dieu de quelqu'un ou de quelque chose, avoir pour quelqu'un, pour quelque chose un attachement excessif. Il n'aime que les richesses; il en fait son dieu. Elle se fait un dieu de ce prince charmant, Et vous doutez encor qu'elle en fasse un amant? RAC. *Alexand.* I, 1. Faire son dieu de soi-même, MASS. *Car. Immut.* Cette engeance, qui ne connaît, comme vous le dites si bien, que deux dieux, l'intérêt et l'orgueil, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 10 juillet 1775. || Proverbes. Ce que femme veut, Dieu le veut, c'est-à-dire les femmes viennent ordinairement à bout de ce qu'elles veulent. || La voix du peuple est la voix de Dieu, d'ordinaire le sentiment général est fondé sur la vérité. Le récit précédent suffit Pour montrer que le peuple est juge récusable; En quel sens est donc véritable Ce que j'ai lu dans certain lieu, Que sa voix est la voix de Dieu? LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. || Qui donne aux pauvres prête à Dieu, c'est-à-dire que Dieu récompense ceux qui font l'aumône. || L'homme propose et Dieu dispose, c'est-à-dire l'issue de ce que l'homme projette est dans les mains de Dieu. || Chacun pour soi, Dieu pour tous, se dit pour exprimer que chacun défend ses intérêts, sous la protection de Dieu, qui veille sur tous les hommes.

— REM. 1. Quand Dieu signifie le créateur incréé du monde, il prend un grand *D;* dans les autres cas, il prend un petit *d.* || 2. Hôtel-Dieu, lever-Dieu, fête-Dieu sont non pas des ellipses de la préposition *de*, mais un archaïsme. L'ancien français, ayant conservé du latin deux cas seulement, le sujet et le régime, marquait la possession en mettant le complément au cas régime. || 3. Dans Dieu vous gard', *gard'* ne devrait pas avoir d'apostrophe, n'étant pas pour *garde.* Dans l'ancien français le présent du subjonctif se distinguait du présent de l'indicatif en supprimant l'*e* muet.

— HIST. IX° s. Pro Deo amur, *Serment.* In quant Deus savir et podir me dunat [me donne de savoir et pouvoir], *ib.*

— X° s. Voldrent la veintre li Deo inimi [les ennemis de Dieu voulurent la vaincre], *Eulalie.*

— XI° s. Li reis Marsile la tient [l'Espagne] ki Deu nen aime, *Ch. de Rol.* 1. Dient Franceis : Deus! que pourrat-ce estre? *ib.* XXV. Cil premier cop est nostre, Deu merci, *ib.* XCIII. Por Deu, [je] vous prie que ne seiez fuiant, *ib.* CXIV.

— XII° s. La loi Deo [de Dieu], *Roncisv.* p. 1. Beau sires niés [neveu], entendez moi pour Dé, *ib.* p. 35. Qui par nos dex [dieux] veut avoir sauvison, *ib.* p. 128. Mi dame deu [mes seigneurs dieux], je vous ai mout servi, *ib.* p. 141. Mais se Dieu plaist, ce ne m'aviendra mie, *Couci*, II. Jà puis Dex ne me doint Joie en ma vie, *ib.* II. Diex! car [je] la peüsse tenir Un seul jour à ma volenté! *ib.* III. Douce dame, car m'otroiez pour Dé Un douz regard de vous.... *ib.* XIV. L'apostole [il] salue de Deu et de son nom [en son nom], *Sax.* XIV. Au jour du jugement quant Dex tiendra ses plais, *ib.* XV. E que vous eüssiez merci e pieté De mei qui sui mendis en estrange regné; Mais Deu merci jo ai à mun vivre à plenté, *Th. le mart.* 77. Mes fiz [mon fils] estes en Deu : si vus dei chastier, *ib.* 78.

— XIII° s. Car il ne plut à Dieu qui tout a à garder, *Berte* III. Berte s'est esveillie, si se commande à Dé, *ib.* XV. Une marastre [j'] avoie, le cors Dieu la gravent, *ib.* XLVII. Cele dame morut, l'ame en puist Diex garder, *ib.* III. Au departir lor fis la loupe; Or m'en repent, Diex moie coupe, *Ren.* 10818. Renart, dist Grinberz, par ma foi, Ce est le miaudre que g'i voi, Et faites si, ne deloiez, Et je m'en vois, à [avec] Dieu soiez, *ib.* 19206. Trestuit se claiment de Renart, Et font une noise si grant Que en n'oïst pas Dieu tonant, *ib.* 11898. Dieu merci, teles malveses coustumes ne cueurent pas, BEAUM. XXXVIII, 15. Se Dius m'ahit [m'aide], et li saint, et toutes les saintes.... ID. LXIV, 10. Dix commanda que on amast son proisme [prochain] comme soi meisme, ID. 12. Ce nous sanle [semble] grans porfis, se noz, par nostre travail, à l'ayde de Diu, lors poons parfere cest livre, ID. *ib.* Se Diex morut en la croiz, ainsi fist-il [S. Louis], JOINV. 192. Dex hait moult poure orgueilleux, jeune paresseux, et vieil luxurieux, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 18.

— XIV° s. Quant le dieu de fortune ou destinée donne du bien assez, quel mestier est il de amis? nul, ORESME, *Eth.* 282. Et se il est nul autre don fait des diex as hommes, il est raisonnable que felicité soit don de dieu, ID. *ib.* 20. Quand il y a trop grant distance, si come d'un qui soit fait dieu à l'autre qui est encor home, adonques n'y est pas amisté, ID. *ib.* 242.

— XV° s. [La roine d'Angleterre passa la mer pour voir son mari] Et eut si bon vent, Dieu mercy, qu'elle fut tantost outre, FROISS. I, I, 308. Connestable, dit le roi, Dieu vous en oye! ID. II, II, 196. En nom Dieu, dit messire Robert, le royaume vous loué-je bien vuider, et traire devers l'empire, ID. I, I, 12. En nom de Dieu, seigneurs, ce respondirent les fuyans.... ID. I, I, 133. [Le capitaine voulait qu'on abandonnât les fauxbourgs, les bourgeois dirent :] qu'ils se trairoient sur les champs et attendroient là la puissance du roi d'Angleterre.... quand le connestable ouït leur bonne volonté, si respondit : ce soit au nom Dieu, et vous ne combattrez point sans moi et sans mes gens, ID. I, I, 271. La fin de ceulx qui savourent les choses terriennes est la mort, les quels aussi font de leur ventre leur dieu, *Jeh. de Saintré*, ch. 5. Ma fille [Jeanne d'Arc], estes-vous venue pour lever le siege d'Orleans? à quoy elle respondit : en nom Dé, dist elle, *Chron. du siege d'Orléans*, 1429, *Bibl. des Chartes*, 3° série, t. III, p. 504.

— XVI° s. Dieu a cent mille aïes [aides], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 15. Dieu sçait qui est bon pelerin, ID. *ib.* p. 17. Il est riche que Dieu aime, il est poure que Dieu hait, H. EST. *Precellence*, p. 168. Contre Dieu nul ne peut, ID. *ib.* En peu d'heures Dieu labeure, ID. *ib.* L'homme propose et Dieu dispose, ID. *ib.* Dieu paie tout, ID. *ib.* Qui du sien donne, Dieu lui redonne, ID. *ib.* Il ne perd rien qui ne perd Dieu, ID. *ib.* Qui en son vivant met Dieu en oubli, À la mort ne luy souvient de luy, ID. *ib.* Qui s'abbaisse, Dieu l'essauce [exhausse], ID. *ib.* Dieu donne le fil à toile ourdie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 15. Dieu est au prendre et le diable au rendre, ID. *ib.* Dieu me garde de quatre maisons, De la taverne, du lombard [lieu de prêt], De l'hospital et de la prison, ID. *ib.* Dieu donne le froid selon la robbe, ID. *ib.* p. 16. À qui Dieu veut ayder, sa femme meurt, ID. *ib.* p. 18. De Dieu vient le bien, et des aveilles le miel, ID. *ib.* 19. Dict sans faict à Dieu deplaict; Dict faisant à Dieu plaisant, ID. *ib.* Faites loyaulté, et Dieu vous la fera, ID. *ib.* Il ne croit en Dieu que sur bons gages [il est quelque peu athée], ID. *ib.* p. 21. Salus nous doint Dieu et florins, Que prou trouverons de cousins, ID. *ib.* p. 22.

— ÉTYM. Picard, *guiu, diu, djiu;* bourguig. *dei;* franc-comtois, *due;* provenç. *deus, dieus;* catal. *deu;* espagn. *dios;* portug. *deos;* ital. *dio;* du latin *deus.* Dans le vieux français, *deus, dex, diex*, au nominatif; *deu, dieu*, au régime.

† **DIEU-CONDUIT** (dieu-kon-dui), *s. m.* Terme de marine. Nom qu'on donnait à un cadre qui portait l'image du Christ, de Marie ou d'un saint, sous la protection de qui le navire était placé. || *Au plur.* Des dieu-conduit.

— ÉTYM. *Dieu conduit.*

DIEUDONNÉ (dieu-do-né), *s. m.* Donné de Dieu, surnom attribué à des fils de princes dont la naissance est regardée comme une faveur directe du ciel.

— ÉTYM. *Donné* de *Dieu.*

† **DIÈVE** (diè-v'), *s. f.* Terme de géognosie. Nom donné, dans le nord de la France, aux dépôts argileux qui se trouvent dans le terrain houilleux et sur lesquels sont souvent les nappes d'eau souterraines. || On dit aussi dief, *s. m.*

— ÉTYM. Angl. *deep*, profond.

† **DIFFAMABLE** (di-ffa-ma-bl'), *adj.* Qui peut être diffamé; qui mérite d'être diffamé.

— HIST. XIV° s. Et pour ce est le vice de desattrempance plus reprouvable et plus diffamable que le vice de paour ou couardie, ORESME, *Eth.* 98. Toutesvoies ne s'ensuit il pas, se un vice est plus diffamable que un autre, que pour ce il soit pire, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Diffamer.*

DIFFAMANT, ANTE (di-ffa-man, man-t'), *adj.* Qui diffame, qui flétrit la réputation. Cela est bien diffamant. Ton fils court, indigné d'horreurs si révoltantes, Déchirer sur les murs ces feuilles diffamantes, LEMIERRE, *Barnevelt*, IV, 2.

DIFFAMATEUR, TRICE (di-ffa-ma-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui diffame par ses discours ou par ses écrits.

— HIST. XV° s. Gens diffamateurs, *S. d'Orl.* p. 704.

DIFFAMATION (di-ffa-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de diffamer. Il n'y a que votre seule société qui recevrait véritablement quelque plaisir de la diffamation d'un auteur [Jansenius] qui vous a fait quelque tort, PASC. *Prov.* 18. || Terme de jurisprudence. Allégation d'un fait précis qui porte atteinte à l'honneur et à la considération.

— HIST. XIII° s. Car si nous saura atraper, Que ne li porrés eschaper Sans honte et sans diffamement, S'il n'a du vostre largement, *la Rose*, 11347. Car se tu meffais ou mesdis, Ou par tes fais, ou par tes dis, Secréement t'en puis reprendre, Pour toi chastoier et aprendre, Sans blesme et sans diffamement, Ou vengier neïs [même] autrement, *ib.* 7047. || XIV° s. La diffamation de honneur et mauvaise renommée mise sur un roi à tort et sans cause est vergoigne et deshonneur de tous les autres rois chrestiens du monde, *Lettre de Charles, roi de Navarre*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 427. || XVI° s. Le roi, voyant leur obstination, Leur fier reffus et diffamation, Tout animé fait marcher son charroi, J. MAROT, V, 153.

— ÉTYM. Provenç. *difamacio;* espagn. *difamacion, disfamacion;* ital. *diffamazione;* du latin *diffamationem*, de *diffamare*, diffamer. Le mot usuel dans l'ancien français était *diffamement*, et surtout *diffame, s. m.*

DIFFAMATOIRE (di-ffa-ma-toi-r'), *adj.* Qui nuit

publiquement à la réputation de quelqu'un. Les auteurs d'un écrit diffamatoire, PASC. *Prov.* 16. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le public et que nous nous y trouvions notés, nous remuerons tout pour en savoir l'auteur, BOURDAL. *Dim. Octave de l'Ascension, Dominic.* t. II, p. 276.

— SYN. 1° DIFFAMATOIRE, DIFFAMANT. Diffamatoire se dit des paroles ou des écrits qui ont pour but de diffamer quelqu'un; il a toujours un sens objectif. Diffamant est plus général et se dit de tout ce qui attaque la réputation, soit au sens actif, quand on attaque la réputation: des discours diffamants; soit au sens passif, quand ce qui est diffamant agit sur celui qui a fait ce qui diffame: une action diffamante. || 2° DIFFAMANT, INFAMANT. Ce qui diffame rend la réputation mauvaise; ce qui est infamant la rend infâme. On se diffame par des actes que la morale réprouve; on se rend infâme par des actes qui ne relèvent pas seulement de l'opinion publique, mais qui tombent sous le coup de la répression de la justice.

— HIST. XVe s. Grand foison de libelles diffamatoires, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 19. En remontrant comment on avoit proposé et semé paroles diffamatoires, MONSTREL. liv. I, ch. 25. || XVIe s. Ayant eu plusieurs fois le chapitre et le fouet diffamatoire pour ses larcins, *Sat. Mén.* p. 72. Arrest diffamatoire, D'AUB. *Hist.* II, 204.

— ÉTYM. *Diffamer.*

DIFFAMÉ, ÉE (di-ffa-mé, mée), *part. passé.* || 1° Dont la réputation est devenue mauvaise. Diffamé pour ses mauvaises mœurs. Comme si, pour être votre ami, ce m'était un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit, BOURDAL. 2° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 268. || En parlant des choses. Au milieu des Scylles et des Charybdes, lieux diffamés par tant de naufrages, FLÉCH. II, 113. || 2° Terme de blason. Lion diffamé, lion sans queue. || Armes diffamées, armes dont on a retranché quelque pièce, ou auxquelles on a joint quelque chose de déshonorant, en punition de quelque crime commis par celui qui les porte.

DIFFAMER (di-ffa-mé), *v. a.* || 1° Attaquer dans la réputation. On a essayé de le diffamer dans des libelles odieux. Pour mieux les diffamer et les rendre odieux, ROTROU, *St Gen.* IV, 7. || Faire perdre la réputation. Reste de ces esprits jadis si renommés, Que d'un coup de son art Molière a diffamés, BOIL. *Sat* X. || 2° Déshonorer. Trouves-tu beau, dis-moi, de diffamer ma fille, Et faire un tel scandale à toute une famille? MOL. *Dép. am.* III, 8. Au moins rien de honteux ne nous diffamera, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 4. Écouter ton amour, obéir à sa voix, C'était m'en rendre indigne et diffamer ton choix, CORN. *Cid*, III, 4. Emprunter le secours d'aucun pouvoir humain, D'un reproche éternel diffamerait ma main, ID. *Médée*, IV, 6. Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous Sont autant de témoins qui parlent contre vous, BOIL. *Sat.* V. Dieux vains dont le culte diffame Leurs insensés adorateurs, GILB. *Ode au roi.* || 3° Défigurer, salir, gâter. Vieux en ce sens. Je vous croyais la bête, Dont à me diffamer j'ai vu la gueule prête, MOL. *Pr. d'Él.* I, 2. Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs, Diffama le papier par ses propos menteurs, BOIL. *Ép.* IX. || 4° Se diffamer, *v. réfl.* Se faire tort dans l'opinion publique, se salir. J'aime sur le théâtre un agréable auteur Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur, Plaît par la raison seule.... ID. *Art p.* III.

— REM. Diffamer et les mots qui en dérivent devraient se prononcer diffâmer, etc. comme fâme, infâme. En le prononçant di-ffa-mer, comme on fait, on semble le rapprocher de affamer. C'est une confusion fâcheuse introduite par la négligence de la prononciation.

— HIST. XIIe s. Mais [nous nous plaignons] de ço qu'il nus ad à tel tort demenez, Comme malvaises genz hunix e defamez, *Th. le mart.* 135. || XIIIe s. Que nuls ne nule du dit mestier ne soustiengne, en leurs mesons ou estuves, bordeaus de jour ne de nuit, mesiaus ne meseles [lépreux], reveurs ne autres gens diffamez de nuit, *Liv. des mét.* 180. Si ne voil-ge mie blasmer Religion, ne diffamer, En quelque abit que ge la truisse [trouve], *la Rose*, 11054. Certes malement l'en diffames; Lesse plorer enfans et fames, Bestes febles et variables; Et tu soies fers et estables, *ib.* 6421. Si se sunt maint vanté de maintes, Par paroles fauces et faintes, Dont les cors avoir ne pooient, Lor non à grant tort diffamoient, *ib.* 9890. Li arbitres a resnable cause de soi demettre de l'arbitrage, quant il est difamés ou despisiés de l'une des parties qui se mistrent sor li, BEAUM. XLI, 17. || XIVe s. Ceuz qui sont notez et diffamez d'aucun vice ou crime, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Ainsi disoient les Escots en Escosse à la venue des seigneurs de France, et n'en faisoient nul compte, mais les hayoient en courage et les diffamoient en leur langage ce qu'ils pouvoient, FROISS. II, II, 228. Jules Cesar, qui fut si vaillant conquereur, tant comme il fut en la contrée d'Egypte, en fut très vilainement diffamé, *Bouciq.* IV, chap. 7. || XVIe s. En ce faisant [un parjure] il ne tient point à nous qu'il [Dieu] ne soit diffamé de mensonge, CALV. *Instit.* 290. Il se vautra dans la litiere des chevaux, se diffamant la face de telle sorte, que.... YVER, p. 643. Il luy coupa la queue.... chascun le blasmoit fort d'avoir diffamé un si beau chien, AMYOT, *Alc.* 14. Aristides par sa pauvreté a diffamé et rendu odieuse la justice, comme celle qui fait l'homme pauvre, ID. *Arist. et Caton*, 6. Bien peu souvent se departoit l'assemblée, que la tribune aux harengues ne fust souillee et diffamée de sang, ID. *César*, 36. Les soldats provençaux s'estans jettez parmi huict ou neuf vingts garces qu'ils pilloient et diffamoient de coups, D'AUB. *Hist.* I, 335. L'on ne vaudra jà mieulx de diffamer autruy, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 339.

— ÉTYM. Provenç. *diffamar*; espagn. *difamar*, *disfamar*; ital. *diffamare*; du latin *diffamare*; de *di*, signifiant retranchement, et *fama*, renommée (voy. FAMEUX).

DIFFÉRÉ, ÉE (di-fé-ré, rée), *part. passé.* Renvoyé à un autre temps. Cet hymen différé ne rompt point une loi Qui, sans marquer de temps, lui destine ta foi, CORN. *Cid*, V, 8. Que je bâtais l'assaut si longtemps différé! VOLT. *Fanat.* II, 1. || Proverbe. Ce qui est différé n'est pas perdu, SÉV. 591.

DIFFÉREMMENT (di-fé-ra-man), *adv.* D'une manière différente. Chacun apporte différemment son opinion sur cette grande nouvelle, BALZ. liv. I, lett. 11. Tous deux différemment altèrent sa mémoire, ROTROU, *St-Gen.* I, 1. Je me contredis, il est vrai: accusez-en les hommes, dont je ne fais que rapporter les jugements, je ne dis pas des différents hommes, je dis les mêmes qui jugent si différemment, LA BRUY. XII. Qu'est-ce que Jupiter? un corps sans connaissance. D'où vient donc que son influence Agit différemment sur ces deux hommes-ci? LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Si tout cela n'était pas arrivé, vous sentez que les affaires des maisons de France et d'Autriche auraient tourné différemment; le système de l'Europe aurait changé, VOLT. *Dial.* 6. || Avec un complément. Les princes agissent différemment des particuliers.

— HIST. XIVe s. Differamment soit bien, soit mal, ORESME, *Eth.* 70. || XVIe s. Differentement, AMYOT, *Lyc.* 1.

— ÉTYM. *Différent*, et le suffixe *ment*. Quand la langue changea et que *différent* fit au féminin *différente*, on forma régulièrement, au XVIe siècle, l'adverbe *differentement*.

DIFFÉRENCE (di-fé-ran-s'), *s. f.* || 1° État de ce qui est différent, de ce qui est autre. La différence de ces deux objets. Toutefois je pense Que nos deux intérêts ont quelque différence, CORN. *Pomp.* II, 3. Seigneur, nous n'avons pas si grande ressemblance Qu'il faille de bons yeux pour y voir différence, ID. *Nicom.* IV, 3. Voyant de plus près la différence qu'il y a de vous à elle, je vous aimerai toute ma vie, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET. Quelle différence y a-t-il donc entre eux et les jansénistes? PASC. *Prov.* I. Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables, vous n'en trouverez pas de mieux marquée ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus, BOSS. *Duch. d'Orl.* Du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre, comme ceux de M. votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse, RAC. *Disc. de réception de Th. Corneille.* Entre le bon sens et le bon goût, il y a la différence de la cause à son effet, LA BRUY. XII. Des dieux que nous servons connais la différence, VOLT. *Alz.* V, 7. Les mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance, C'est la seule vertu qui fait la différence, ID. *Fan.* I, 4. || Faire la différence, sentir la différence, mettre de la différence, connaître, apprécier, distinguer. Les bons esprits.... Qui savent, avisés, avecque différence, Separer le vrai bien du fond de l'apparence, RÉGNIER, *Sat.* V. Un monarque entre nous met quelque différence, CORN. *Cid.* I, 3. Je refuse d'un cœur la vaste complaisance Qui ne fait du mérite aucune différence, MOL. *Mis.* I, 1. Il est vrai, d'elle à vous je sais la différence, ID. *Mélic.* I, 3. Peut-être que son cœur fera la différence Des froideurs de Titus à ma persévérance, RAC. *Bérén.* III, 2. Il semble qu'on veut leur faire sentir avec ostentation [aux prêtres qui s'égarent] la différence qu'il y a d'eux à nous, MASS. *Confér. Retraite pour des curés.* || À la différence de, *loc. prép.* Faisant d'une manière différente, faisant autrement. À la différence de ces philosophes qui disent qu'on ne jouit que du présent, il ne jouit que du passé, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. || 2° Terme de logique. Ce qui distingue entre elles les espèces d'un même genre. La définition est composée du genre et de la différence. || 3° Terme de mathématique. Excès de grandeur, de longueur, de quantité, de poids d'une chose sur une autre. La différence entre deux quantités. Le résultat de la soustraction s'appelle reste, excès ou différence. || Calcul des différences, calcul qui, considéré dans toute sa généralité, c'est-à-dire comme embrassant le calcul différentiel, a pour objet les lois de la variation des quantités. || Calcul aux différences finies (voy. CALCUL). || Terme de marine. Excédant du tirant d'eau de l'arrière sur celui de l'avant. || 4° Terme de bourse. Dans les marchés des effets publics à terme, différence qui existe entre le prix d'achat et le prix de vente, ou entre le prix de vente et celui de rachat.

— SYN. 1° DIFFÉRENCE, DIVERSITÉ. Étymologiquement, la différence est ce qui est écarté, séparé; la diversité est ce qui est tourné de plusieurs côtés. De là résulte que la différence est relative à des objets que l'on compare, tandis que la diversité peut être relative à un seul et même objet. Deux hommes offrent des différences; un même homme offre de la diversité. L'homme est divers, dit Montaigne; si on avait voulu exprimer la même idée avec différent, il aurait fallu y donner un complément et dire: différent de lui-même. || 2° DIFFÉRENCE, DISPARITÉ. La disparité se dit d'objets qui ne sont pas pareils, qui n'offrent point de parité. Ce mot est donc plus fort que différence, qui se borne à indiquer qu'il y a des points où ces objets diffèrent. La différence de ces deux propositions est légère. La disparité de ces deux propositions est complète. || 3° DIFFÉRENCE, VARIÉTÉ. La variété est ce qui varie, ce qui présente un ensemble de formes non semblables. La variété des visages humains se caractérise par certaines différences.

— HIST. XIIIe s. Mais entre aus [eux] a grant diferance, *Ren.* 21255. Et grant deference a entre ces deus poursuites, BEAUM. LXVII, 12. Ne set qu'est maus [mal], qui aime [onque] bien ne senti; La difference à conoistre l'aprent, MÄTZNER, p. 83. || XVe s. Ils ne font point grande difference au pays d'Italie d'un enfant bastard à un legitime, COMM. VII, 2. ....Qu'ils lui conteroient toute la maniere de ladite difference [différend] et noise entre ledit Jean Stotton et Thomas Brampton, LOUIS XI, *Nouv.* LXII.

— ÉTYM. Lat. *differentia* (voy. DIFFÉRER).

† **DIFFÉRENCIATION** (di-fé-ran-si-a-sion), *s. f.* Action de différencier. La différenciation de deux minéraux.

DIFFÉRENCIÉ, ÉE (di-fé-ran-si-é, ée), *part. passé.* Marqué par une différence. Il se trouve si différencié des autres exilés, SÉV. 291. Il me semble qu'un prédicateur devrait abandonner toutes ces divisions si recherchées, si retournées, si remaniées, si différenciées, LA BRUY. XV.

DIFFÉRENCIER (di-fé-ran-si-é), je différenciais, nous différenciions, vous différenciiez; que je différencie, que nous différenciions, que vous différenciiez, *v. a.* || 1° Séparer par la différence. Ces deux propositions si analogues, nous les différencierons par ceci.... Je jure comme vous quand le jeu me transporte; Et ce qui peut tous deux nous différencier, Vous jurez dans la chambre et moi sur l'escalier, REGNARD, *Ménechm.* I, 2. L'accent grave ne nous sert que pour différencier certains mots, D'OLIV. *Prosod. franç.* Leurs yeux, leurs oreilles, leur nez les [les Lapons] différencient de tous les peuples, VOLT. *Mœurs*, 119. Pendant ces trois mois de tempête, Que faire sans calendrier? Comment placer les jours de fête? Comment les différencier? GRESSET, *le Carême impromptu.* Lorsqu'on sait que tout est nuancé dans la nature, on n'est point surpris des difficultés qu'on éprouve lorsqu'il s'agit de différencier les êtres, BONNET, *Contempl. nat.* X, 29. || 2° Se différencier, *v. réfl.* Être distingué, caractérisé. Fontenelle se différencie des écrivains de son temps par une connaissance profonde des sciences positives jointe à l'esprit le plus fin et le plus discret.

— REM. Il ne faut pas confondre différencie

mettre une différence, et différentier, prendre la différentielle (terme de mathématique). Ces deux mots sont les mêmes; mais l'orthographe les différencie : différence qui d'ailleurs ne s'appuie sur aucune bonne raison.

— ÉTYM. *Différence.* Au XVIe siècle on disait *differenter*, de *different*. On le promeine et l'insere à toutes opinions; et le differente l'on à soy mesme, selon le different cours des choses, MONT. II, 354. Ilz mesloient ceste privaulté de parler franchement à luy parmy leur flatterie, comme une ruze de desguiser et differenter les viandes avec quelque saulse aigre et picquante, AMYOT, *Anton.* 29.

† **DIFFÉRENCIOMÈTRE** (di-fé-ran-si-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de marine. Instrument de marine qui sert à mesurer la différence, c'est-à-dire l'immersion plus grande de l'arrière que de l'avant.

— ÉTYM. *Différence*, et *mètre*, mesure.

DIFFÉREND (di-fé-ran), *s. m.* || 1° Contestation sur quelque point déterminé. Si vous conveniez de part et d'autre du véritable sens de Jansénius, et que vous ne fussiez plus en différend que de savoir si ce sens est hérétique ou non, PASC. *Prov.* 18. Votre différend n'étant que sur ce point, ID. *ib.* Et noyons dans l'oubli ces petits différends Qui de si bons guerriers font de mauvais parents, CORN. *Hor.* I, 4. Tous nos vieux différends de leur âme exilés, ID. *Rodog.* V, 2. Changez ces différends en des vœux mutuels, ROTR. *Vencesl.* I, 2. Roi je n'hérite point des différends du prince, ID. *ib.* V, 2. Et quand je crois jouir d'un repos apparent, La querelle d'autrui devient mon différend, ID. *Bélis.* IV, 6. Je veux bien aussi me rapporter à toi, maître Jacques, de notre différend, MOL. *l'Avare*, IV, 4. Quand nous avons quelque différend ma sœur et moi, LA FONT. *Psyché*, I, p. 140. Entre deux bourgeois d'une ville S'émut jadis un différend, ID. *Fabl.* VIII, 19. Il juge les différends de son voisinage, FÉN. *Tél.* VI. Un différend qui s'était élevé entre.... et entre..... ID. *ib.* XXIII. Vous n'êtes pas brouillés; amis de tous les temps, Vous êtes au-dessus de tous les différends, GRESSET, *Méchant*, IV, 7. || 2° Le différend qui s'élève au sujet du prix demandé et du prix offert, quand il s'agit d'achats. Partager le différend, diviser par moitié la différence qui est entre les deux prix et acheter ou vendre à ce prix ainsi modifié.

— REM. L'Académie, dans les quatre premières éditions de son Dictionnaire, a écrit *différent* par un *t*, comme l'adjectif. C'est depuis la cinquième édition qu'elle écrit *différend* par un *d*. Il est certain que *différent* adj. et *différend* subst. sont le même mot. Établir une différence orthographique, est-ce une raison suffisante pour rompre l'analogie? Cela est d'autant moins nécessaire que dans d'autres mots on n'a plus le même soin et qu'on n'écrit pas *incidend* subst. et *incident* adj., *expédiend* subst. et *expédient* adj.

— ÉTYM. DIFFÉREND, DÉMÊLÉ. Avoir un différend avec quelqu'un, c'est contester avec lui sur quelque chose; avoir un démêlé avec quelqu'un, c'est avoir quelque chose à débrouiller avec lui. Le différend porte donc sur un point déterminé; le démêlé, sur quelque chose de compliqué. Ainsi dans l'exemple de la Fontaine cité ci-dessus, ce n'est pas un démêlé qui s'éleva entre deux bourgeois d'une ville sur la prééminence entre la richesse et la science.

— HIST. XVe s. Le pays d'Angleterre estoit en branle et en differend l'un contre l'autre, FROISS. II, II, 4. || XVIe s. Dieu sera juste estimateur de nostre different, RAB. *Garg* I, 46. Dictes vous entelechie ou endelechie? Sans cause sus ce different [difference] nous ne vous interroguons, ID. *Pant.* V, 19. Il y a un different perpetuel et qui ne se peut appointer entre la justice et l'iniquité, CALV. *Instit.* 387. Il y a peu de different aux paroles, mais il est grand en la chose, ID. *ib.* 1097. Le senat, sur le different d'entre luy et le peuple.... MONT. I, 122. S'estant emeu quelque debat et different entre les pasteurs.... AMYOT, *Rom.* 7. Ilz accorderent entre eulx qu'ilz decideroient ce different par le vol des oiseaux, ID. *ib.* 14.

— ÉTYM. Le même que *différent*.

DIFFÉRENT, ENTE (di-fé-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui diffère, qui est autre. Ils sont différents d'humeur et de langage. Vous êtes très-différent de votre frère. Mais elle voit d'un œil bien différent du vôtre Son sang dans une armée et son amour dans l'autre, CORN. *Hor.* I, 1. Seigneur, l'occasion fait un cœur différent, ID. *Nicom.* IV, 5. Les titres différents ne font rien à la chose, ID. *Sertor.* III, 2. Tous les hommes sont semblables par les paroles, ce n'est que les actions qui les découvrent différents, MOL. *Avare*, I, 1. L'aigle, reine des airs, avec Margot la pie, Différentes d'humeur, de langage et d'esprit, Et d'habit, Traversaient un bout de prairie, LA FONT. *Fabl.* XII, 11. Hélas! qu'il est déchu de ce bonheur suprême! Que vous le trouveriez différent de lui-même! ID. *Poésies mêlées*, XXVIII. Et celles [les actions] qui sont d'elles-mêmes égales et indifférentes, deviennent inégales et différentes, lorsque l'on y ajoute cette raison d'uniformité dans les mêmes exercices, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, ch. 8. Si vous regardez par quelles mains elles [les viandes] passent, et toutes les formes différentes qu'elles prennent avant de devenir un mets exquis, LA BRUY. VI. Quand ils étaient d'avis différents, ils étaient si modérés à soutenir ce qu'ils pensaient de part et d'autre, qu'on aurait cru qu'ils étaient tous d'une même opinion, FÉN. *Tél.* V. Elles [les lois somptuaires de Suède] ont un objet différent de celles d'Aragon, MONTESQ. *Espr.* VII, 5. || Cela est différent, bien différent, locution familière qui s'emploie pour exprimer qu'on ne s'attendait pas à ce qui est dit ou voulu. || Ces deux choses sont différentes comme le jour et la nuit, c'est-à-dire elles sont extrêmement différentes. || 2° Avec un nom au pluriel, plusieurs, certains. Employer différents moyens. Différentes personnes me l'ont dit. Démétrius fit construire beaucoup d'autres machines de différente grandeur et pour différents usages, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 229, dans POUGENS. || 3° *S. m.* Différent, nom que les monnayeurs donnaient à une marque qui indiquait le lieu où les espèces avaient été fabriquées.

— HIST. XVe s. Sans l'aide des Anglois je ne me puis bonnement defendre contre les François, au cas que en ce pays nous sommes differens ensemble divisés], FROISS. II, II, 69. || XVIe s. Le prince de Condé estoit de differente opinion à l'admiral, disant que la bataille ne se pouvoit eviter, CASTELNAU, 125.

— ÉTYM. *Différer* 2.

† **DIFFÉRENTIATION** (di-fé-ran-si-a-sion), *s. f.* Terme de mathématique. Opération par laquelle, une fonction étant donnée, on en trouve la différentielle.

— ÉTYM. *Différentier.*

DIFFÉRENTIÉ, ÉE (di-fé-ran-si-é, ée), *part. passé.* Qui a subi l'opération de la différentiation.

DIFFÉRENTIEL, ELLE (di-fé-ran-si-èl, è-l'), *adj.* || 1° Terme de mathématique. Qui procède par différences infiniment petites. Quantité différentielle. || Calcul différentiel, calcul dans lequel les accroissements des variables sont considérés comme infiniment petits. Voy. CALCUL. || *S. f.* Une différentielle, accroissement infiniment petit d'une quantité variable; elle a pour caractéristique la lettre d ; dx est la différentielle de x. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui concerne les différences de deux objets. Diagnostic différentiel. || 3° Terme de commerce. Droit différentiel, taxe douanière qui varie selon la provenance des marchandises. || Tarif différentiel, tarif d'un canal ou d'un chemin de fer qui, entre les divers points d'une même ligne, n'est pas exactement proportionnel aux distances, par opposition à tarif kilométrique.

— ÉTYM. *Différence.*

DIFFÉRENTIER (di-fé-ran-si-é), *v. a.* Terme de mathématique. Calculer certaines propriétés d'une courbe, etc. d'après les différences infiniment petites qui existent entre deux positions successives et fort rapprochées de ses coordonnées. || Pratiquer les opérations qui constituent le calcul différentiel; prendre la différentielle.

— ÉTYM. *Différence.*

1. **DIFFÉRER** (di-fé-ré. La syllabe *fé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je diffère; excepté au futur et au conditionnel, je différerai, je différerais, exception qui n'est pas justifiée), *v. a.* || 1° Remettre à un autre temps. Il différa longtemps le payement de cette dette. Ne me diffère point la peine qui m'est due, TRISTAN, *Mariane*, V, 2. .... Et lors il nous faut croire Que nous n'y sommes pas dignement préparés [à la mort], Et que ces deux moments ne nous sont différés Qu'afin que nous puissions mériter plus de gloire, CORN. *Imit.* I, 19. Si mon cœur de tout temps facile à tes désirs, N'a jamais d'un moment différé tes plaisirs, BOIL. *Lutr.* II. Mais qui me vient ici différer ma vengeance? RAC. *Baj.* IV, 5. Je leur écris qu'Achille a changé de pensée, Et qu'il veut désormais, jusques à son retour, Différer cet hymen que pressait son amour, ID. *Iphig.* I, 1. Mon amant m'adorait et j'ai tout différé, VOLT. *Zaïre*, V, 3. || 2° *V. n.* Tarder à. J'ai différé à le dire. On ne doit pas différer à bien vivre, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. 1, dans RICHELET. Je croyais moi-même arriver plus tôt, j'ai toujours différé à vous faire réponse jusqu'à present, SÉV. *Lett.* 20 mai 1667. Jusques à quand différerez-vous à nous faire justice et à venger nos frères? SACI, *Bible, Machab.* I, VI, 22. || On le construit aussi avec la préposition *de* et un infinitif. Différer d'être heureux après son inconstance, C'est montrer.... TH. CORN. *Ariane*, IV, 2. Qui pourra différer de venger la querelle? VOLT. *Catil.* II, 2. || Absolument. Qu'y a-t-il donc, chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations [de la grâce]? BOSS. *Duch. d'Orl.* Des amis d'Aristie assurons le secours, À force de promettre, en différant toujours, CORN. *Sertor.* IV, 2. Demain, sans différer, je prétends que l'aurore Découvre mes vaisseaux déjà loin du Bosphore, RAC. *Mithr.* III, 1. Mais ne différez point, chaque moment vous tue, ID. *Phèdre*, I, 3. C'est un maître doux et patient.... qui diffère afin qu'on le prévienne, qui menace pour être désarmé, MASS. *Car. Fausse confiance.* || 3° Se différer, *v. réfl.* Être renvoyé à un autre temps. Ce mariage se diffère de jour en jour. Ce grand choix ne se peut différer à demain, CORN. *Sophon.* II, 4. D'une heure encore, ami, mon bonheur se diffère, VOLT. *Zaïre*, III, 1.

— HIST. XIVe s. La chose avoit esté differée pour l'absence de luy, lequel principalment il desiroit à occire, BERCHEURE, f° 21, *recto.* Et se l'un de eulx estoit malvès, l'autre devroit fuir ou differer à lui ministrer du sien, ORESME, *Eth.* 258. || XVIe s. Je differe d'en traiter jusques au passage de la Redemption, CALV. *Instit.* 77. Cela est enquerir sur les secrets dont la pleine revelation est differée au dernier jour, ID. *ib.* 108. En differant nos desirs à l'heure de sa volonté, ID. *ib.* 732. Il pouvoit advenir que le differer à les lire eust esté d'un grand prejudice, MONT. II, 42. Il feint, il ploye, il differe, selon le besoing des circonstances, ID. 153. Il envoya l'un de ses familiers leur dire qu'ilz differassent leur entreprise jusques à une autre meilleure occasion, AMYOT, *Pélop.* 14.

— ÉTYM. Lat. *differre*, de *di*. exprimant écartement, et *ferre*, porter : porter au loin.

2. **DIFFÉRER** (di-fé-ré. La syllabe *fé* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je diffère, excepté au futur et au conditionnel: je différerai, je différerais), *v. n.* Être autre, n'être pas le même. Il disait qu'un roi qui ne faisait pas la guerre ne différait en rien de son palefrenier, D'ABLANCOURT, *Apophth.* dans RICHELET. Le mien d'avec le vôtre en ce point seul diffère, CORN. *Cinna*, V, 2. ....Le sang Ne nous empêche pas de différer de rang, ID. *Nicom.* I, 2. Comme nos intérêts, nos sentiments diffèrent, ID. *Pomp.* V, 2. ....Nous ne différons ni de cœur ni de sang, ROTROU, *Vencesl.* I, 2. Tous les hommes sont fous, et, malgré tous leurs soins, Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins, BOIL. *Sat.* IV. || Différer d'opinion, d'avis, et, absolument, différer. Différer du blanc au noir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe s. C'est la seconde raison à monstrer que elettion et volenté different, ORESME, *Eth.* 64. Comme elles [les plaies de teste] se different entre elles, aussi se differe l'operation manuel en iceles, H. DE MONDEVILLE, f° 53. || XVe s. Toutefois moi et mon jardin, Nous differons en une chose; Je me vueil abreuver de vin, Et d'eau nostre courtil s'arrose, BASSELIN, XVII. || XVIe s. Il ne differe en rien à un fantosme, CALV. *Instit.* 201. Puis après nous verrons comment ils different l'un d'avec l'autre, ID. *ib.* 75. De deux hommes qui ne different rien en merites, Dieu en laisse l'un derriere et choisit l'autre, ID. *ib.* 756. Nulle forme ne differe l'une de l'autre entierement, MONT. IV, 239. Les grands rois et les empereurs Ne different aux laboureurs, Si quelcun ne chante leur gloire, RONS. 570.

— ÉTYM. Lat. *differre*, être différent, le même que *differre*, différer 1.

DIFFICILE (di-fi-si-l'), *adj.* || 1° Qui n'est pas facile. Il est difficile d'imaginer rien de plus beau. Vous avouerez à la fin qu'il n'y a peut être rien de si difficile que de rendre hérétiques ceux qui ne le sont pas, PASC. *Prov.* 18. Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut, LA BRUY. XI. || 2° Difficile se dit aussi des lieux, chemins, fleuves dont le parcours n'est pas commode. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel et rétablirez le chemin que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'entrée de la rivière de Surinam est assez difficile à cause de ses bancs de sable, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 27. Le Perou est un pays très-difficile, où il faut continuellement

gravir des montagnes, marcher sans cesse dans des gorges et des défilés, RAYNAL. *ib.* VII, 5. || 3° Qui donne peine, effort, labeur. Un travail difficile. Un problème difficile à résoudre. Un auteur, un texte difficile. De si hautes leçons, seigneur, sont difficiles, CORN. *Sertor.* III, 2. La musique aujourd'hui n'est plus que l'art d'exécuter des choses difficiles, et ce qui n'est que difficile ne plaît point à la longue, VOLT. *Candide*, 25. || 4° Qui donne du tourment. Nos passions avaient été difficiles et pénibles; notre vertu devient commode et tranquille, MASS. *Car. Passion.* J'ai lieu de soupçonner qu'elle est dans une situation difficile, MARIVAUX, *Marianne*, XIe part. || Temps difficiles, les temps de troubles, de misère et de guerre, durant lesquels les gouvernements ont peine à régir les peuples, et les particuliers à se conserver dans leur état et à vivre. Qu'on dise après cela que les temps sont difficiles, qu'on a bien de la peine à se maintenir dans son état, BOURDAL. 3e *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 101. || 5° Homme difficile, difficile à vivre, homme d'un caractère exigeant, capricieux, peu liant, peu accommodant. Depuis quelque temps vous devenez si difficile à servir, BARON, *Homme à bonnes fort.* I, 4. Il fut, quelque temps après, obligé de répudier Azora, qui était devenue trop difficile à vivre, VOLT. *Zadig*, 3. || Cheval difficile, cheval ombrageux. || Cheval difficile à ferrer, cheval qui résiste quand on veut le ferrer. || Fig. Il est difficile à ferrer, se dit d'un homme qui se laisse difficilement persuader, conduire. || 6° D'une délicatesse exigeante. Être difficile sur tout. Difficile sur le choix des mots. Ne soyons pas si difficiles; Les plus accommodants, ce sont les plus habiles, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. L'ordinaire destin des beautés difficiles Est d'avoir des retours de chagrins inutiles, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, I, 4. Je crains furieusement le chagrin où vous met votre maladie, et qui vous rendrait peut-être assez difficile pour ne rien trouver de bon dans mon ode, RAC. *Lettres à quelques amis*, III. Peut-être trop d'amour me rend trop difficile, ID. *Baj.* I, 3. Le roi est content de vous; mais cela ne suffit pas; il faut que Dieu le soit aussi, et il n'est pas plus difficile que les hommes, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 10 oct. 1685. Je savais qu'elle était difficile en conversations et qu'elle avait droit de l'être, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Il ne faut pas être difficile sur les repas, lorsqu'on est si près de Sparte, CHATEAUB. *Itin.* 30. || Substantivement. Faire le difficile. Que si les Luthériens font encore ici les difficiles et ne veulent pas se laisser persuader aux sentiments de Calixte, qu'ils nous montrent donc ce qu'a fait depuis Luther l'Église romaine pour déchoir du titre de vraie église, BOSS. *Var.* XV, § 169. || Proverbe. Jeunesse est difficile à passer, c'est-à-dire dans la jeunesse on a bien de la peine à modérer ses passions.

— REM. Avec le verbe *être* se rapportant à un sujet déterminé, *difficile* veut *à* devant les verbes: Il est difficile à contenter. Mais quand le verbe *être* est pris impersonnellement, il faut mettre *de*: Il est difficile de bien écrire.

— HIST. XVe s. Ce qui me sembloit mal-aisé à faire, mais je ne vouloye rien rompre, ne faire difficile, COMM. VIII, 7. || XVIe s. Il pourroit sembler à aucuns que ceste superbe nation feroit la difficile à entrer en alliance avec les chrestiens; mais c'est au contraire, LANOUE, 371. Ce grand mal si enraciné est difficile à arracher, ID. 255. Et m'ayant dit qu'il estoit difficile à vomir, je luy conseillay qu'il crapulast [s'enivrât], PARÉ, XXI, 14.

— ÉTYM. Provenç. *difficil;* espagn. *dificil;* ital. *difficile;* du latin *difficilis*, de *di....* préfixe, et *ficilis* pour *facilis*, de *facere*, faire. Si le mot était ancien, il aurait, à cause de l'accent latin *difficilis*, la forme *difeile*, comme *fraile*, de *fragilis*.

DIFFICILEMENT (di-fi-si-le-man), *adv.* Avec difficulté, avec peine. Tout va bien; c'est moi qui vous le dis, moi qui espère si difficilement, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 16 oct. 1672.

— REM. Quelquefois on le met au commencement de la phrase, mais alors on place d'ordinaire le pronom, sujet du verbe, après son verbe: Difficilement trouvera-t-on des gens qui veuillent.

— ÉTYM. *Difficile*, et le suffixe *ment;* provenç. *dificilment;* espagn. *dificilmente;* ital. *difficilmente.*

DIFFICULTÉ (di-fi-kul-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est difficile. La difficulté des chemins. La difficulté d'un travail. La difficulté d'un problème. On dira que je cède à la difficulté, MOL. *l'Étour.* III, 1. J'avoue, en la commençant [l'histoire des malheurs d'Henriette], que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise, BOSS. *Reine d'Anglet.* Télémaque trouva de grandes difficultés pour se ménager parmi tant de rois jaloux, FÉN. *Tél.* XVI. || Manque de facilité. Il ne parle qu'avec difficulté. Ce blessé éprouve de la difficulté à marcher. || 2° Chose difficile. Je crus donc qu'il [le cardinal de Richelieu] surmonterait toutes sortes de difficultés, et que celui qui avait pris la Rochelle malgré l'Océan, prendrait encore bien Corbie en dépit des pluies et de l'hiver, VOIT. *Lett.* 74. ...les difficultés sont le champ des vertus, ROTROU, *Vencesl.* II, 3. Et les difficultés dont on est combattu Sont les dames d'atour qui parent la vertu, MOL. *l'Étour.* V, 11. || Obscurité d'un texte. Les difficultés de Thucydide. || Passage difficile d'un morceau de musique. Les difficultés de cette sonate. || 3° Traverse, opposition. Je n'y vois point de difficulté. Une grave difficulté. Cette affaire est pleine de difficultés. Apporter une difficulté. Il passa par-dessus la difficulté. Faire naître des difficultés. Les hommes.... sont.... si hérissés de difficultés.... que je ne sais par où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, la paix, la trêve, les traités, les alliances, LA BRUY. XI. Il y a de nouvelles difficultés sur la paix; je la recommande à vos prières, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 19 oct. 1697. || Cela peut souffrir, peut éprouver des difficultés, de grandes difficultés, c'est-à-dire il est possible que la chose dont il s'agit soit empêchée, ne réussisse pas. Dans le sens contraire, cela ne reçoit pas, ne souffre point de difficulté. || Cela ne fait aucune difficulté, je n'y vois point de difficulté, il n'y a pas de difficulté, locutions qui s'emploient familièrement pour exprimer l'acquiescement. || 4° Objection, chose embarrassante. Les difficultés qui pouvaient m'être faites par les athées, DESC. *Rép.* II. Mais avant que d'entrer en ces difficultés, Souffrez que je réponde à vos civilités, CORN. *Sertor.* III, 2. J'ai besoin de conseil dans ces difficultés, ID. *Héracl.* II, 7. Il me vient une difficulté dans l'esprit, PASC. *Prov.* 5. Pour lever les plus grandes difficultés, ID. *ib.* 6. Que cet éclaircissement était nécessaire et qu'il lève de difficultés! ID. *ib.* 18. Nous avons résolu les deux premières difficultés, BOSS. *Or.* 8. Ce qui tranche, en un mot, toute difficulté, ID. *Hist.* I, 7. Dieu a tranché la difficulté, ID. *ib.* II, 4. Une autre fois l'un du conseil des douze élève une difficulté; et, comme on ne tombait pas d'accord, il propose de la consulter en Sorbonne, ANQUET. *Ligue*, III, 200. Malgré toutes les difficultés que le mal répandu sur la terre fait naître dans mon esprit, je m'affermis pourtant dans l'idée qu'un Dieu préside à notre globe, VOLT. *Dial.* XXIX, 5. Couvrez le reste de la toile, et cette figure ne vous montrera plus qu'un pharisien qui propose quelque difficulté à Jésus-Christ, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 22, dans POUGENS. L'éclaircissement d'une difficulté dépend souvent de la solution d'une autre, et celle-ci d'une précédente, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaumière ind.* || Faire de la difficulté, faire difficulté, être sujet à objection, en parlant des choses. Je ne présume pas tant de moi que de croire pouvoir prévoir tout ce qui pourra faire de la difficulté à un chacun, DESC. *Médit. Préf.* 10. || Faire difficulté de quelque chose, élever des objections à l'encontre, y avoir de la répugnance; éprouver du scrupule à s'en mêler. Vous ne faites pas difficulté de permettre l'autre, PASC. *Prov.* 13. M. Arnaud ne fera pas de difficulté de l'admettre, ID. *ib.* 16. Les difficultés qu'ils ont faites de les recevoir, ID. *ib.* Vous n'en devez faire aucune difficulté, SÉV. 106. Je ne fais nulle difficulté de vous parler des Rochers, ID. 225. Le sénat ne fit point difficulté de leur déclarer, BOSS. *Hist.* III, 6. ....Je ferais quelque difficulté D'abaisser jusque-là votre sévérité, RAC. *Brit.* III, 1. On dit qu'un pape, pénétré de son incapacité, fit d'abord des difficultés infinies, MONTESQ. *Espr.* II, 5. || 5° Différend, contestation. Avoir une difficulté avec quelqu'un. || 6° Sans difficulté, *loc. adv.* Sans empêchement, sans faire d'objections. ....Et je tiens, quant à moi, Que tous tels sorts sont recettes frivoles; Frivoles sont, c'est sans difficulté, LA FONT. *Or.* Elle était, sans difficulté, la plus ancienne ville du monde, BOSS. *Bonté*, 2. J'ai des amis, je les conserverai, puisqu'ils n'auront rien à me disputer; je n'aurai jamais d'humeur avec eux ni eux avec moi, cela est sans difficulté, VOLT. *Memnon.* || Proverbe. Cet homme est le père des difficultés, c'est-à-dire il fait naître sans cesse des difficultés, on ne peut rien conclure, terminer avec lui.

— SYN. DIFFICULTÉ, OBSTACLE. La difficulté implique qu'une chose est difficile à faire. L'obstacle n'implique pas cette idée et signifie qu'une chose est debout devant nous et s'oppose.

— HIST. XVe s. Pour avoir repos, et leur fille, qu'on faisoit difficulté de leur rendre, COMM. VII, 3. || XVIe s. Le regret et difficulté que feit Grandgousier d'entreprendre guerre, RABEL. *Garg.* I, 28.

— ÉTYM. Berry, *diffiguité;* provenç. *difficultat*, *defecultat;* espagn. *dificultad;* portug. *difficuldade;* ital. *difficultà;* du latin *difficultatem*, de *difficilis* (voy. DIFFICILE et FACULTÉ).

† **DIFFICULTUEUSEMENT** (di-fi-kul-tu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière difficultueuse.

— ÉTYM. *Difficultueuse*, et le suffixe *ment.*

DIFFICULTUEUX, EUSE (di-fi-kul-tu-eû, eû-z'), *adj.* Qui est enclin à élever ou faire des difficultés à tout propos. Un homme difficultueux. Un esprit difficultueux. Un caractère difficultueux. Des difficultés! oh! ma comtesse n'est point difficultueuse, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2.

— REM. Bouhours, *Nouv. rem.*: « C'est un mot de conversation qui passera dans les livres, si je ne me trompe. » La prédiction de Bouhours s'est vérifiée.

— ÉTYM. Mot formé irrégulièrement de *difficulté*, à l'imitation de *vertueux* et autres formés régulièrement.

† **DIFFLUENCE** (di-flu-an-s'), *s. f.* Terme didactique. État ou qualité de ce qui est diffluent.

— ÉTYM. *Diffluent.*

† **DIFFLUENT, ENTE** (di-flu-an, an-t'), *adj.* Terme didactique. Qui s'écoule, se dissout ou s'épanche de tous les côtés. || Terme d'astronomie. Étoiles diffluentes, étoiles qui se confondent entre elles.

— ÉTYM. *Diffluer.*

† **DIFFLUER** (di-flu-é), *v. n.* Terme didactique. S'écouler de tous côtés, se dissoudre.

— ÉTYM. Lat. *diffluere*, de *di....* préfixe latin, et *fluere*, fluer.

† **DIFFORMATION** (di-for-ma-sion), *s. f.* Action de difformer.

— HIST. XVIe s. La difformation mauvaise et damnée, que ont accoustumé mener les religieux au dit prieuré, *Lettre de Louis XII*, t. I, p. 168, dans LACURNE. Ils reçoivent les anciens conciles tenus avant la difformation [dérèglement], D'AUB. *Hist.* I, 66. Il alloit vers la reformation par la derniere des difformations, MONT. t. III, p. 467, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Difformer.*

DIFFORME (di-for-m'), *adj.* || 1° Dont la forme irrégulière est laide et déplaisante. Visage difforme. Une jambe difforme. On ne saurait dire si Ésope eut sujet de remercier la nature ou bien de se plaindre d'elle; car, en le douant d'un très-bel esprit, elle le fit naître difforme et laid de visage, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Il est si prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui, qu'il paraît difforme près de ses portraits, LA BRUY. VIII. .... Quel aspect! non l'œil humain jamais Ne vit de plus affreux, de plus difformes traits, DUCIS, *Macbeth*, II, 6. || Ce bâtiment est difforme, il est construit sans symétrie, sans art. || 2° Fig. Rien n'est plus difforme que le vice. Le difforme contraste de la passion qui croit raisonner et de l'entendement en délire...., J. J. ROUSS. dans LAVEAUX.

— HIST. XVIe s. Tableaux pour le visage de Monsieur assez difforme de lui mesmes, où il estoit flatté à l'envers, D'AUB. *Hist.* II, 196. S'ils en recevront moins d'incommodité que d'endurer (comme l'on a fait par le passé) deux difformes [différents] exercices de religion, ID. *ib.* II, 253. Et le col [il] luy dessembla Loin de ses testes difformes, RONS. 345.

— ÉTYM. Lat. *difformis*, de *di....* préfixe, et *forma*, forme.

DIFFORMÉ, ÉE (di-for-mé, mée), *part. passé.* Médaille difformée.

DIFFORMER (di-for-mé), *v. a.* Dénaturer la forme propre d'une monnaie, d'une médaille. Il est défendu aux orfèvres de difformer les monnaies.

— HIST. XVe s. S'en paix veulx ta vie finir, Quelque chiere que femme face, Il te fault encliner sa face [t'incliner devant elle] Soit belle, ou laide, ou difformée, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 277, dans LACURNE. || XVIe s. Que trois vices principaux difformoient les ecclesiastiques, l'ignorance, l'avarice et la pompe, D'AUB. *Hist.* I, 108. Le Poyet et les Lansquenets s'avançoient à ce bataillon demi formé, qui desjà se difformoit; car la queue gagnoit les vignes, ID. *ib.* I, 331. Avec un visage tout difformé de pleurs, qu'elle avoit jettez jour et nuict depuis les mauvaises journées, ID. *ib.* II, 30. Les trouppes du prince de Condé qui de Refformez s'estoient rendus diformez, ID. *ib.* II, 273. Il [le langage français] escoule tous les jours de nos mains, et, depuis que je vis, s'est alteré de moitié; nous disons qu'il est asture [à cette

heure] parfaict; autant en dict du sien chaque siecle; je n'ay garde de l'en tenir là, tant qu'il fuyra et se difformera comme il faict, MONT. IV, 119.

— ÉTYM. *Difforme*. Anciennement *difformer* signifiait défigurer, dérégler, désordonner.

DIFFORMITÉ (di-for-mi-té), *s. f.* || **1°** Vice de la conformation extérieure du corps qui la rend contraire aux conditions de beauté propres à l'espèce. Les difformités de la taille. Ne pouvant lui sauver l'œil, du moins il lui sauva la difformité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 41. || Par extension. Les Russes, de leurs collines, virent tout l'intérieur de l'armée, ses faiblesses, ses difformités, ses parties les plus honteuses, tout ce que d'ordinaire on cache avec le plus de soin, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 3. || **2°** Fig. Ce sentiment [ne pouvoir souffrir Dieu qu'on a offensé] est faible en cette vie, où nous ne concevons qu'imparfaitement la difformité du péché, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, ch. 10. Les occupations extérieures et continuelles de nos fonctions nous cachent à nous-mêmes cet état d'infidélité, ou ne nous laissent pas le loisir d'en approfondir la difformité, MASS. *Conf. Retraite pour les curés.* La difformité d'une âme en qui le péché habite, ID. *Carême*, *Lazare*. Il est impossible qu'elle [une âme mondaine] montre dans toute leur laideur des difformités qu'elle ne connaît pas et qu'elle aime encore, ID. *ib.* C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux.... LA BRUY. XI.

— REM. Voiture, *Lettre* 125, observe : Il faut dire difformité; déformité est mort depuis dix ou douze ans. Déformité est en effet resté en désuétude.

— SYN. DIFFORMITÉ, LAIDEUR. Ces deux mots sont synonymes en ce qu'ils sont également opposés à l'idée de beauté, quand on les applique à la figure humaine. Mais la difformité implique quelque grande irrégularité qui n'existe point dans la laideur. Un visage laid n'est point un visage difforme. Dans la difformité la forme est altérée, perdue ; dans la laideur elle est conservée, mais elle n'a pas les caractères de la beauté.

— HIST. XIVe s. En ceste très grant deformité, BERCHEURE, f° 35, *verso*. || XVIe s. Nostre corruption et deformité de nature, CALV. *Instit.* 120. La beauté de la duchesse n'estoit que laideur et difformité au prix, MARG. *Nouv.* LXX. Il y avoit au païs de Lacedemone très grande difformité [différence] et inegalité entre les habitans, AMYOT, *Lyc.* 12. Toutes ses statues presque ont l'armet en teste, n'ayant pas les ouvriers voulu luy reprocher celle difformité, ID. *Péric.* 3. Le reste du doigt demeure; mais c'est assez souvent sans ongle et avecques difformité, PARÉ, VI, 21. Quelque remarquable et enorme difformité corporelle, MONT. II, 86. Difformité est indice de virginité, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 214. Difformité n'est pas vice, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Difforme*.

† **DIFFRACTÉ, ÉE** (di-ffra-kté, ktée), *part. passé.* Qui a subi la diffraction. Rayon diffracté.

† **DIFFRACTER** (di-ffra-kté), *v. a.* Terme de physique. Opérer la diffraction.

— ÉTYM. Lat. *diffractum*, supin de *diffringere* (voy. DIFFRINGENT).

† **DIFFRACTIF, IVE** (di-ffra-ktif, kti-v'), *adj.* Terme de physique. Qui produit la diffraction. Pouvoir diffractif.

— ÉTYM. Voy. DIFFRACTION.

DIFFRACTION (di-ffra-ksion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Terme de physique. Inflexion que les rayons lumineux éprouvent, lorsque, en passant près des extrémités d'un corps, ils s'écartent de leur route directe.

— SYN. DIFFRACTION, RÉFRACTION. La réfraction a lieu lorsque les rayons lumineux, dérangés de la ligne droite, sont tous brisés dans le même sens et dans un ordre invariable. Un faisceau lumineux qui tombe sur un prisme de cristal, est réfracté ou éprouve la réfraction, parce que les rayons s'étalent de manière à former le spectre solaire. Au contraire si ce faisceau tombe sur des houppes soyeuses, les divers rayons étant réfractés selon l'occurrence des brins de soie, il résulte dans l'ensemble une réfraction qui semble désordonnée et que nous nommons diffraction.

— ÉTYM. *Diffracter*.

† **DIFFRINGENT, ENTE** (di-ffrin-jan, jan-t'), *adj.* Terme de physique. Qui opère la diffraction. Surface diffringente.

— ÉTYM. Lat. *diffringere*, de *di*.... préfixe, et *fringere* pour *frangere*, briser (voy. FRAGILE).

DIFFUS, USE (di-ffu, fu-z'), *adj.* || **1°** Terme didactique. Qui est répandu au travers. L'esprit est diffus dans toute la substance de l'âme, comme l'âme est diffuse dans toute la substance du corps, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Épicuréisme*). La force par laquelle nous agissons, nous sentons, nous pensons, est diffuse dans toute la matière, ID. *ib.* (*Philos. péripat.*). || Terme de pathologie. Anévrisme diffus, tumeur formée par le sang épanché hors d'une artère blessée. Phlegmon diffus, phlegmon qui n'est pas circonscrit. || Terme de botanique. Plantes diffuses, plantes qui étalent lâchement leurs ramifications. || Terme de physique. Lumière diffuse, lumière répandue, bien que la source dont elle émane soit voilée. || **2°** Qui a de l'ampleur, de l'étendue. Plus l'esprit se fait simple.... Plus lors sa connaissance est diffuse et certaine, Et s'élève sans peine Jusqu'aux plus hauts sujets, CORN. *Imitation*, I, 3. || Peu usité en ce sens. || **3°** Qui délaye, étend la pensée outre mesure. Un avocat, un écrivain diffus. Langage diffus. Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils [certains esprits vifs] vous trouvent diffus, LA BRUY. I. || Style diffus, sorte de style rédondant, où se trouvent beaucoup de pensées qui ne tiennent pas directement au sujet que l'on traite.

— SYN. DIFFUS, PROLIXE. Défauts du style contraires à la brièveté. Le diffus abonde en accessoires superflus, en idées hors d'œuvre. Le prolixe abonde en paroles qui délayent la pensée et l'expression.

— HIST. XVIe s. Pis ne fit onc la teste de Meduse, Et toutesfois le mal je n'en refuse, Puis que par luy se voit ample et diffuse Ma loyauté, ST-GEL. 72. Ceste chaleur est diffuse et estendue par tout le corps, PARÉ, XX, 3.

— ÉTYM. Lat. *diffusus*, répandu, part. passif de *diffundere*, de *di*.... préfixe, et *fundere*, verser (voy. FUSION).

† **DIFFUSÉ, ÉE** (di-ffu-zé, zée), *part. passé.* Terme didactique. Répandu par diffusion. Les plantes montrèrent combien est rapide l'action de la lumière qu'elles reçoivent comme par une sorte de sens diffusé dans leurs corolles, FAYE, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LI, p. 998.

DIFFUSÉMENT (di-ffu-sé-man), *adv.* D'une manière diffuse, en délayant outre mesure la pensée. Je le fais [je vous en parle] par écrit dans la crainte de ma plénitude, qui est telle que j'aurais appréhendé de vous parler trop diffusément, ST-SIM. 268, 119.

— HIST. XVe s. Contenant au long et diffusement la maniere du dit homicide et les causes pour lesquelles il fut commis et perpetré, MONSTR. liv. I, ch. 77.

— ÉTYM. *Diffusé*, ou, dans l'ancienne langue, *diffuse*, et le suffixe *ment*.

† **DIFFUSER** (di-ffu-zé), *v. a.* Terme de physique. Répandre de çà et de là, répandre à travers. Ce reflet qui diffuse la lumière dans toute l'étendue du plan perpendiculaire aux stries, LÉON FOUCAULT, *J. des Débats*, 5 juin 1861.

— ÉTYM. Lat. *diffusum*, supin de *diffundere*, répandre (voy. DIFFUS).

† **DIFFUSIBLE** (di-ffu-zi-bl'), *adj.* || **1°** Qui peut se répandre dans tous les sens, de tous les côtés. Une odeur diffusible. || **2°** Terme de physiologie. Qui excite tous les tissus vivants d'une manière vive mais passagère, et réagit promptement sur le cerveau : tels sont l'alcool et l'éther. || *S. m.* Tous les diffusibles sont odorants, inflammables et sujets à s'évaporer.

— ÉTYM. Voy. *diffus*.

† **DIFFUSIF, IVE** (di-ffu-zif, zi-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a une vertu de diffusion. || Substances diffusives, substances susceptibles de se séparer d'un mélange soumis au dialyseur : telles sont la silice et l'alumine hydratées, l'amidon, la dextrine, etc.

— ÉTYM. Voy. DIFFUSION ; provenç. *diffusiu* ; espagn. *difusivo* ; ital. *diffusivo*.

DIFFUSION (di-ffu-zion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Terme de physique. L'action de se répandre. La diffusion de la lumière, du son. || Par extension. La diffusion de la richesse. La diffusion des ouvrages écrits dans une langue comprise de tout le monde, *Hist. littér. de la France*, t. XXIV, p. 303. || **2°** Nom donné à la condition qui fait que, dans une réunion de gaz de densité différente, malgré leur superposition par ordre de densité, et par couches horizontales d'abord, le mélange finit par devenir intime grâce au déplacement réciproque de ces gaz. || **3°** Terme de médecine. Diffusion d'un médicament ou d'un poison, sa distribution molécule à molécule dans tous les tissus par la circulation ou l'assimilation. || **4°** Défaut du langage, du style diffus. Il n'y avait pas jusqu'à Néaulme qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. La diffusion nuit sans doute à la clarté, quand on parle à des hommes accoutumés à une attention soutenue, qui savent saisir des nuances fines, qui peuvent recevoir à la fois un grand nombre d'idées et suppléer aux idées intermédiaires que l'on a supprimées, CONDORCET, *Duhamel*.

— ÉTYM. Provenç. *diffusio* ; espagn. *difusion* ; ital. *diffusione* ; du latin *diffusionem* (voy. DIFFUS).

† **DIGAME** (di-ga-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui possède à la fois les deux sexes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et γάμος, mariage.

† **DIGAMMA** (di-ga-mma) *s. m.* Signe que les Éoliens plaçaient en tête des mots commençant par une voyelle, ou entre deux voyelles dans le corps du mot, et qui équivalait dans les autres dialectes grecs à l'esprit rude, dans le latin au *v* ou à l'*f*. || *Au plur.* Des digamma.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *gamma* ; ainsi dit parce qu'il ressemble à deux gamma l'un sur l'autre.

DIGASTRIQUE (di-ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a deux ventres, deux parties charnues réunies par un tendon intermédiaire. Le muscle digastrique, et, substantivement, le digastrique.

— ÉTYM. Δίς, deux, et γαστήρ, ventre.

† **DIGÈNE** (di-jè-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui naît ou s'accroît par deux surfaces. || Qui est muni de deux sexes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et γένος, race.

† **DIGÉNIE** (di-jé-nie), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Génération qui s'effectue par le concours des deux sexes.

† **DIGEON** (di-jon), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois triangulaire qui remplit le vide existant sous la figure du navire. Voy. DIGON.

† **DIGÉRANT, ANTE** (di-jé-ran, ran-t'), *adj.* Qui digère. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 fév. 1768.

DIGÉRÉ, ÉE (di-jé-ré, rée), *part. passé.* || **1°** Mis en ordre. Tout était écrit, tout était digéré par l'ordre des temps, BOSS. *Hist.* II, 4. Il [l'ambassadeur] a son fait digéré par la cour [sa marche lui est tracée], LA BRUY. X. Le sentiment, guide aussi sûr, disons incomparablement plus sûr qu'un savoir mal digéré, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 164, dans POUGENS. || **2°** Qui a subi la digestion. Les aliments digérés par l'estomac. || **3°** Fig. Supporté, quoique fâcheux. Un affront reçu et digéré.

DIGÉRER (di-jé-ré. La syllabe *gé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je digère, excepté au futur et au conditionnel : je digérerai, je digérerais, exception qui n'est pas justifiée), *v. a.* || **1°** Mettre en ordre, d'après le sens primitif du latin *digerere*, qui est porter deçà et delà. Le sénat devait digérer toutes les affaires, BOSS. *Hist* III, 7. Lois qu'un roi a digérées, ID. *ib.* III, 3. L'histoire qu'il avait digérée dès l'origine du monde, ID. *ib.* I, 4. || **2°** Transmuer par la digestion les aliments introduits dans l'estomac. Il ne peut digérer que des viandes légères et délicates. Son estomac digère tout. Il n'a pu digérer son dîner. || Fig. L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt : c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit, LA BRUY. VIII. || Absolument. Il digère bien. Il digère mal. Un verre d'orgeat l'empêcha de digérer. Il a tout : il a l'art de plaire, L'art de nous donner du plaisir, L'art si peu connu de jouir, Mais il n'a rien, s'il ne digère, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81. Digérer un peu et rire beaucoup, voilà à quoi je borne mes prétentions, D'ALEMBERT, *Lett. à Volt.* 29 août 1764. || **3°** Il se dit, en un sens analogue, dans le langage médical, de ce qui procure la maturation de quelque humeur. Onguent propre à digérer une inflammation suppurative. || **4°** Terme de pharmacie. Faire digérer une substance, en extraire par digestion un principe utile. || **5°** Fig. Mener à maturité par un travail de l'esprit comparé à la digestion de l'estomac. J'ai conçu, digéré, produit un stratagème, MOL. *l'Étour.* II, 14. Je vous laisse digérer ces réflexions, SÉV. 411. Je laisse à votre bon cœur cette pensée à digérer, ID. 171. Il faut du temps pour bien digérer ce que m'envoie M. Phelippeaux, BOSS. *Lett. quiét.* 288. Pour bien lire, il faut digérer la lecture, ID. *Obl.* 3. Il a écrit longtemps après le commencement de la réforme prétendue, de sorte que, les matières ayant déjà été fort agitées et les docteurs ayant eu plus de loisir de les digérer, la doctrine de Calvin paraît plus uniforme que celle des autres, ID. *Var.* IX, § 84. Peu lire et penser beaucoup à nos lectures est le moyen de les bien digérer, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 12. Je digérais le plan déjà formé de mes institutions politiques, dont j'aurai bientôt à parler, ID. *Confess.* VIII. || Absolument. Un esprit qui dévore plus qu'il ne digère. || **6°** Supporter en silence quelque chose de

fâcheux Il ne peut digérer les cinq cents écus que je lui arrache, MOL. *Scapin*, II, 11. Ces coups de bâton me reviennent au cœur; je ne les saurais digérer, ID. *Médec. m. lui*, I, 6. Le père lui laissa digerer sa disgrâce, LA FONT, *Fabl.* VI, 21. J'ai été forcé de lui citer un mot qu'elle a eu bien de la peine à digérer, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. J'ai un estomac qui me joue d'aussi mauvais tours que si je l'obligeais à digérer tout ce qui se fait et tout ce qui se dit en France, D'ALEMBERT, *Lett. à Volt.* 9 juill. 1764. || En ce sens il se construit avec *que* et le subjonctif. Nous avons peine à digérer que tel ou tel depuis si longtemps nous rendent de mauvais offices, BOURDAL. *Serm. 21ᵉ dim. après la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 282. || Il se construit aussi avec *de*. Il ne pouvait digérer de voir ses livres méprisés du public, RACINE dans le *Dict. de* POITEVIN. || Refuser d'accepter, de croire. Dites tout ce que vous voudrez, je ne saurais digérer cela, non plus que le potage et la tarte à la crème, dont madame a parlé tantôt, MOL. *Crit.* sc. 7. Il ne put faire digérer aux Suisses sa présence substantielle, BOSS. *Var.* 4. Ne pouvant digérer la folie que le monde trouvait dans l'Évangile, ID. *Hist.* II, 12. || Cela est bien dur à digérer, cela est difficile à supporter ou à croire. || 7° Se digérer, *v. réfl.* Être digéré. Cet aliment ne se digère pas bien. || Fig. Être médité. Ces lectures se digèrent, se classent dans l'esprit et y fructifient. || Être supporté, accepté. Il soutenait que du principe de Descartes s'ensuivrait la possibilité du mouvement perpétuel artificiel, ou d'un effet plus grand que sa cause, conséquence qui ne se peut digérer ni en mécanique ni en métaphysique, FONTEN. *Leibnitz*.

— HIST. XIVᵉ s. L'en ne les apaise pas par persuasions ne paroles, mes convient long temps pour leur ire digerer, ORESME, *Eth.* 129. Or sçavez que trois choses faict L'art d'alchymie : c'est qu'il parfaict Le métal et le vivifie; Tout premier elle purifie, Et digere son esperit : En ce faisant, rien ne perit, *l'Alchim. à nat.* 705. || XVᵉ s. J'ai l'estomac debilité, Si bien qu'à grant peine il digere, BASSELIN, XII. Mis en prison plus merancolieuse que mort, et plus du ɤ que cop de douloire par non povoir digerer son ennui, G. CHASTEL. *Expos. s. verité mal prise.* || XVIᵉ s. Tel me pensoit empesché à digerer à part moy quelque jalousie, MONT. I, 77. Je ne digere pas bien cette difference de mots [je ne la comprends pas], ID, I, 142. Que nous sert il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere? ID. I, 144. Il ne la fit pas longue après ce reffus, non plus que le comte de Tendes, avec soubçon pour l'un et pour l'autre d'un morceau mal digeré [d'un empoisonnement], D'AUB. *Hist.* II, 28. Emplastre digerant les playes profondes, angustes et caverneuses, PARÉ, VIII, 32. En subtiliant l'humeur par choses emollientes et digerentes, O. DE SERRES, 966.

— ÉTYM. Provenç. *digerir, degerir*; espagn. *digerir*; ital. *digerire*; du latin *digerere*, de *di*.... préfixe, et *gerere*, porter (voy. GESTE) : porter çà et là, parfaire, mûrir.

† **DIGESTA** (di-jè-sta), *s. m. plur.* Terme d'hygiène. Mot latin employé pour désigner ceux des agents hygiéniques qui sont ingérés ou digérés, comme les aliments et les boissons.

— ÉTYM. Lat. *digestus*, participe passé de *digerere*, digérer.

DIGESTE (di-jè-st'), *s. m.* Nom du recueil de décisions des jurisconsultes, composé par l'ordre de l'empereur Justinien, qui lui donna force de loi. Les citations qu'on en tire se marquent par ce signe ff. Le Digeste, qu'on nomme aussi les Pandectes, est divisé en cinquante livres. Il entreprit ensuite un nouveau travail par ordre de l'empereur; ce fut de tirer les plus belles décisions qui se trouvèrent dans les deux mille volumes des anciens jurisconsultes et de les réduire en un corps qui fut publié en 533 sous le nom de Digeste, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 2ᵉ part. art. 3. Il fallait que la rage à l'univers funeste Allât encor de lois embrouiller le Digeste, BOIL. *Sat.* VIII. Du Digeste et du Code ouvre-nous le dédale, Et montre-nous cet art connu de tes amis, Qui dans ses propres lois embarrasse Thémis, ID. *Lutr.* V.

— HIST. XIIIᵉ s. En la digeste, el titre qui se commence *de re judicata*, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 109. En la digeste *de chose jugiée*, *ib.* p. 289. || XVIᵉ s. Sçavoir si la science des loix reduite en digestes sous l'authorité de Justinien a esté autrefois enseignée en l'université de Paris, PASQUIER, *Recherches*, p. 813, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *digesta*, participe passif au neutre pluriel, les choses digérées, mises en ordre, de *digerere* (voy. DIGÉRER). Ce nom vient de ce que cet ouvrage est composé par ordre de matières. Dans l'ancien français *digeste* était féminin, suivant la règle qui transformait en substantifs féminins les substantifs latins du neutre et du pluriel : la Bible, *biblia*, merveille, *mirabilia*, aumaille, *animalia*, etc.

† **DIGESTÉ** (di-jè-sté), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom donné aux produits de l'opération pharmaceutique appelée digestion.

— ÉTYM. Lat. *digestus*, participe passif de *digerere*, digérer.

DIGESTEUR (di-jè-steur), *s. m.* Vase de cuivre très-épais, hermétiquement fermé au moyen d'un couvercle assujetti par une forte vis de pression. Ce vase, construit pour retarder l'évaporation des liquides et en élever la température beaucoup au delà du point d'ébullition, est propre à cuire promptement les viandes et à dissoudre la gélatine des os.

— ÉTYM. Voy. DIGESTION.

† **DIGESTIBILITÉ** (di-jè-sti-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est digestible. Il est des substances réputées d'une grande digestibilité, qui sont rejetées par le vomissement et occasionnent des troubles gastriques très-sérieux, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Digestible*.

† **DIGESTIBLE** (di-jè-sti-bl'), *adj.* Qui peut être digéré; qui se digère facilement. Aliment digestible.

— HIST. XIVᵉ s. .... La chair d'oyseaulx volans Est plus saine et plus digestible Que nulles autres chairs ne sont, GACE DE LA BIGNE, *ms.* fᵒ 145, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *digestible*; ital. *digestibile*; du latin *digestibilis*, de *digestum*, supin de *digerere*, digérer.

DIGESTIF, IVE (di-jè-stif, sti-v'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui sert à la digestion. Appareil digestif, l'ensemble des organes qui concourent à l'accomplissement de la digestion. Tube digestif, l'ensemble des canaux qui font partie de l'appareil digestif. || 2° Qui aide à la digestion. Poudre digestive. Les substances réputées digestives sont en général de légers excitants. || *S. m.* L'eau de Seltz est un digestif. || 3° Terme de pharmacie. Qui aide à la suppuration des plaies. Un onguent digestif. || *S. m.* Un digestif. Le digestif ou digestif simple, espèce d'onguent.

— HIST. XVIᵉ s. Medicament digestif [pour les plaies], PARÉ, V, 10. Dedans la playe on mettra un digestif fait de jaune d'œuf, terebenthine, et huile rosat, ID VI, 18.

— ÉTYM. Provenç. *digestiu*; espagn. et ital. *digestivo*; du latin *digestivus*, de *digestum*, supin de *digerere*, digérer.

DIGESTION (di-jè-stion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Fonction caractérisée par la dissolution, la liquéfaction et l'absorption des aliments venus du dehors, avec déjection des résidus. Elle se décompose en digestion stomacale, celle qui se fait dans l'estomac à l'aide du suc gastrique; digestion intestinale, celle qui se fait dans l'intestin après le mélange des aliments avec la bile; et digestion des matières grasses, celle qui se fait à l'aide du suc pancréatique. || 2° Élaboration des aliments dans les voies digestives. Digestion pénible. Digestion laborieuse. Digestion facile. Un homme ne se lèverait pas de table à la hâte, de peur de troubler la digestion, BALZ. *Liv.* III, *lett.* 23. Cliton n'a jamais eu toute sa vie que deux affaires, qui sont de dîner le matin et de souper le soir; il ne semble né que pour la digestion, LA BRUY. XI. Il passe sa vie à faire la digestion, ID. XII. On ne mange point du métal, les pistoles sont de mauvaise digestion, FÉN. t. XIX, p. 49. Les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus longtemps que les corps frais et dodus, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 17 mai 1775. Les sucs salivaires en facilitent la digestion [des aliments], J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fig. Cela est de dure digestion, cela est difficile à souffrir, à croire, à surmonter, etc. Je dis à M. le prince que M. le cardinal pourrait fort facilement se tromper dans ses mesures, et que Paris serait un morceau de dure digestion, RETZ, II, 181. L'affectionné serviteur est d'une dure digestion, SÉV. 223. Ces retranchements [fortifications], examinés et tournés, furent trouvés de digestion trop dure; il fallut prendre des détours, ST-SIM. 118, 31. || Ce livre est de dure digestion, est un morceau de dure digestion, c'est-à-dire il est difficile à entendre, ou pénible à lire. || 3° Terme de pharmacie. Séjour d'une substance médicinale dans un liquide propre à en extraire quelques principes à l'aide d'une température plus élevée que celle de l'atmosphère. || 4° Terme de médecine. Maturation d'une humeur ou de tumeurs considérées comme crues. La digestion d'une tumeur à l'aide d'un onguent.

— SYN. COCTION, DIGESTION, MACÉRATION. La coction a pour but de préparer, à l'aide du feu, certains aliments pour la nourriture, et certaines autres choses pour des emplois divers (par exemple, cuire des briques). La digestion pharmaceutique a pour but d'extraire, à l'aide d'un liquide et d'une température plus élevée que celle de l'atmosphère, certains principes d'une substance. La macération a le même but que la digestion, emploie, comme elle, un liquide, mais se fait à la température atmosphérique.

— HIST. XIIIᵉ s. El [les choses] pueent [peuvent] lor compleccions, Par diverses digestions, Si changer entre aus [elles], que cis changes Les met souz especes estranges Et leur tolt [ôte] l'espece premiere, *la Rose*, 6294. || XIVᵉ s. La nutrition ou digestion se fait mieux en dormant, ORESME, *Eth.* 30. Comme en medecine se aucuns savoient en general que chars legieres sont de bonne digestion et saines, ID. *ib.* 180. || XVIᵉ s. Cela eust esté trouvé un peu de mauvaise grace et de difficile digestion, CHOLIÈRES, *Contes, apresdin.* 1.

— ÉTYM. Génev. *digession*; provenç. *digestio*; espagn. *digestion*; ital. *digestione*; du latin *digestionem*, de *digestum*, supin de *digerere*, digérer.

DIGITAL, ALE (di-ji-ta-l', ta-l'). || 1° *Adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux doigts. Nerfs digitaux, ceux qui se distribuent aux doigts. || Appendices digitaux, appendices ou diverticules que présentent les intestins, et que l'on a ainsi appelés par analogie de forme avec les doigts d'un gant. || Impressions digitales, dépressions superficielles que présente la face interne des os du crâne et qui correspondent aux circonvolutions cérébrales. || 2° *S. m.* Terme de botanique. Champignon appelé plus ordinairement clavaire.

— ÉTYM. Lat. *digitalis*, de *digitus*, doigt (voy DOIGT).

1. **DIGITALE** (di-ji-ta-l'), *s. f.* Terme de botanique. Plante de la famille des scrofulariées, ainsi dite de la forme de sa corolle, qui ressemble à un doigtier renversé. || Digitale pourprée, doigtier, gantelée, doigt de Notre-Dame (*digitalis purpurea*, L.), reconnaissable à ses longs épis de grandes fleurs pourprées campaniformes, tachetées, dans l'intérieur de la corolle, de points noirs entourés d'un cercle blanchâtre. Elle est diurétique et diminue la fréquence des battements du cœur. || Fausse digitale, nom vulgaire du *dracocéphale virginien* (labiées). || Petite digitale, nom vulgaire de la gratiole officinale.

— ÉTYM. *Digital*.

† 2. **DIGITALE** (di-ji-ta-l'), *s. f.* Terme de pêche. Jeune saumon, très-petit. || Pointe d'oursin fossile.

— ÉTYM. *Digital*.

† **DIGITALÉ, ÉE** (di-ji-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une digitale.

— ÉTYM *Digitale* 1.

† **DIGITALIFORME** (di-ji-ta-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un dé à coudre.

— ÉTYM. Lat. *digitale*, dé (voy. DÉ 2), et *forme*.

† **DIGITALINE** (di-ji-ta-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe actif de la digitale pourprée.

— ÉTYM. *Digitale* 1.

† **DIGITALIQUE** (di-ji-ta-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide digitalique, acide découvert dans la digitale pourprée.

— ÉTYM. *Digitale* 1.

† **DIGITATION** (di-ji-ta-sion), *s. f.* Terme de botanique. Découpure des feuilles digitées. || Terme de zoologie. Marque ou impression en forme de doigts. || Terme d'anatomie. Nom donné à des faisceaux de fibres musculaires isolés et disposés à peu près comme les doigts de la main tenus écartés.

— ÉTYM. *Digité*.

DIGITÉ, ÉE (di-ji-té, tée), *adj.* || 1° Qui est en forme de doigt. Racine digitée. || Terme de botanique. Découpé en forme de doigts, en parlant de feuilles composées de plus de trois folioles. || Terme de zoologie. Qui offre des digitations. Aile, coquille digitée. || 2° *S. m. plur.* Terme de zoologie. Les digités, ordre de mammifères, contenant ceux qui ont les doigts libres aux quatre pieds.

— ÉTYM. Lat. *digitatus*, muni de doigts, de *digitus*, doigt (voy. DOIGT).

† **DIGITIFOLIÉ, ÉE** (di-ji-ti-fo-li-é, li-ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles digitées.

— ÉTYM. Lat. *digitus*, doigt, et *folium*, feuille.

† **DIGITIFORME** (di-ji-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un doigt.

— ÉTYM. Lat. *digitus*, doigt, et *forme*.

† **DIGITIGRADE** (di-ji-ti-gra-d'). || 1° *Adj.* Terme de zoologie. Qui marche sur le bout des doigts. || 2° *S. m.* Nom des carnassiers carnivores qui, ayant le tarse et le métatarse redressés dans le sens des os de la jambe, marchent sur les doigts seulement.

— ÉTYM. Mot latin hypothétique *digitigradus*, formé sur le modèle de *tardigradus*; de *digitus*, doigt, et *gradi*, marcher (voy. GRADE).

† **DIGITINERVÉ, ÉE** (di-ji-ti-nèr-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des nervures digitées, c'est-à-dire partant du sommet du pétiole en divergeant.

— ÉTYM. Lat. *digitus*, doigt, et *nervus*, nervure.

† **DIGITIPALMÉ, ÉE** (di-ji-ti-pa-lmé, mée), *adj.* Synonyme de digitipenné.

— ÉTYM. Lat. *digitus*, doigt, et *palma*, paume.

† **DIGITIPENNÉ, ÉE** (di-ji-ti-pè-nné, née), *adj.* Terme de botanique. Feuille digitipennée, feuille dont le pétiole est terminé par des pétioles secondaires portant les folioles.

— ÉTYM. Lat. *digitus*, doigt, et *penna*, aile.

† **DIGITIPINNÉ, ÉE** (di-ji-ti-pi-nné, née), *adj.* Synonyme de digitipenné.

— ÉTYM. Lat. *digitus*, doigt, et *pinnatus*, ailé.

† **DIGITOLÉINE** (di-ji-to-lé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière grasse trouvée dans la digitale pourprée.

— ÉTYM. *Digit....* abrégé de *digitale*, et le latin *oleum*, huile.

† **DIGITULE** (di-ji-tu-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le petit doigt de la main et du pied. || Inusité.

— ÉTYM. Diminutif du latin *digitus*, doigt.

† **DIGLYPHE** (di-gli-f'), *s. m.* Terme d'architecture. Console ou corbeau qui a deux cannelures.

— ÉTYM. Δίγλυφος, de δὶς, deux fois, et γλύφειν, ciseler.

DIGNE (di-gn'; au XVIe s. Palsgrave, p. 23, dit qu'on prononçait *dine*), *adj.* || 1° Qui mérite, en parlant des personnes. Il est digne de récompense. Digne d'être admiré. Il est faux que nous soyons dignes que les autres nous aiment; il est injuste que nous le voulions, PASC. *Pensées*, art. XXIV, 56, éd. Lahure, 1860. Approchez, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides; quel autre fut plus digne de vous commander? BOSS. *Louis de Bourbon.* Digne de notre encens et digne de nos vers, BOIL. *Sat.* VII. Je mourais ce matin digne d'être pleurée, RAC. *Phèd.* III, 3. Jamais femme ne fut plus digne de pitié, ID. *ib.* II, 5. || Qui mérite, en parlant des choses. Conduite digne d'éloges. Langage digne d'être applaudi. Exemple digne d'imitation. Il t'offre une oraison, il t'offre des louanges, Dignes de se mêler à celles de tes anges, CORN. *Imit.* III, 48. || Digne de créance, digne de foi, se dit des personnes et des choses. || 2° En mauvaise part. Il est digne de punition, de mépris. Cette action est digne d'un châtiment. Car c'en est une [trahison] enfin bien digne de supplice Qu'avoir d'un tel secret donné le moindre indice, CORN. *Héracl.* II, 1. Et toutes les hauteurs de sa folle fierté Sont dignes tout au plus de ma sincérité, MOL. *F. savantes*, I, 3. Voilà le digne fruit de tant de travaux et, dans le comble de leurs vœux, la conviction de leur erreur; venez, rassasiez-vous, grands de la terre, saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez, BOSS. *Louis de Bourbon.* Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force; dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance! ID. *Duch. d'Orléans.* || 3° Absolument. Honnête, honorable; en ce sens digne se met toujours avant son substantif. Un digne homme. Un digne magistrat. Et demandons aux dieux, nos dignes souverains.... CORN. *Nicom.* V, 10. Rodrigue aime Chimène, et ce digne sujet De ses affections est le plus cher objet, ID. *Cid*, I, 7. Quand je semais partout la terreur et l'effroi, J'étais un grand héros, j'étais un digne roi, ID. *Perthar.* I, 4. Que pouvait penser le prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manquerait à ce digne fils que les occasions? BOSS. *Louis de Bourbon.* Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois, RAC. *Athal.* V, 5. Il se jeta au milieu d'une colonne romaine, où il périt en digne fils d'Amilcar et en digne frère d'Annibal, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I p. 460, dans POUGENS. Dis-leur que j'ai donné la mort la plus affreuse A la plus digne femme, à la plus vertueuse, VOLT. *Zaïre*, V, 10. Capable. C'est un digne sujet. Et s'il n'avait laissé dans de si dignes mains L'infaillible secret de vaincre les Romains, CORN. *Nic.* III, 2. || Cependant, si digne, en ces emplois, est modifié par quelque autre mot, on peut le mettre après son substantif. Quand, à la fin du repas, il [Pierre Ier] vit son portrait qu'on venait de peindre, placé tout d'un coup dans la salle, il sentit que les Français savaient mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte si digne, VOLT. *Hist. de Russie*, II, 8. || On le dit aussi des choses; et alors digne se met encore après son substantif. Une conduite digne. Rien de plus digne que sa conduite. || 4° Convenable, mérité; il se met en ce sens, avant son substantif. On regarde sa mort comme un digne supplice, CORN. *Tois. d'or*, IV, 1. Choisissez-lui, Lépide, un digne appartement, ID. *Pomp.* III, 4. Digne emploi d'un ministre.... RAC. *Brit.* III, 3. Digne objet de leur crainte, ID. *Andr.* I, 4. Le plus froid mépris De vos caprices vains sera le digne prix, VOLT. *Zaïre*, IV, 2. Vous daignâtes bientôt, soit grandeur, soit pitié, Soit plutôt digne effet d'une pure amitié.... ID. *ib.* II, 2. || 5° Qui est en rapport, qui a de la convenance, de la conformité avec. Il montra partout une vertu digne de sa naissance. Si je n'eusse produit un fils digne de moi, Digne de son pays et digne de son roi, CORN. *Cid*, II, 9. Mais si par d'autres soins plus dignes de mon âge, RAC. *Baj.* III, 2. Songez-y donc, madame, et pesez en vous-même Ce choix digne des soins d'un prince qui vous aime, Digne de vos beaux yeux trop longtemps captivés, Digne de l'univers à qui vous le devez, ID. *Brit.* II, 3. || Il régit *que* avec le subjonctif. Il est bien digne que vous fassiez quelque chose pour lui. Il n'était pas digne qu'on fît quelque chose pour lui. Êtes-vous digne qu'on fasse quelque chose pour vous? || 6° Grave, réservé, fier, en parlant du ton, des manières; digne se met alors toujours après son substantif. Avoir, prendre un air digne. C'était une personne froide, digne, silencieuse, STAËL, *Corinne*, XIV, 1. || Il se dit quelquefois, par dénigrement, d'une affectation d'importance. Elle a un petit air digne qui me déplaît.

— REM. Digne, employé avec une négation, ne se dit que du bien : Il n'est pas digne de récompense, il n'en mérite pas. C'est donc une incorrection de dire : il n'est pas digne de votre courroux, pour : il ne mérite pas que vous soyez en courroux contre lui. Autrement, il n'est pas digne de votre courroux, est très-correct, signifiant : il est au-dessous de votre courroux, vous lui feriez trop d'honneur.

— HIST. XIe s. Quar il ad Deu bien et à gret servit, Et il est digne d'entrer en paradis, *St Alexis*, XXXV. || XIIe s. Chers [riches] est li lieus, si est digne l'eglise, *Ronc.* p. 179. || XIIIe s. De la folie as femes m'esmerveil ge souvent; Femme est plus orgueilleuse que lions ne serpent; Par femes sommes nous trestuit mis à torment; Feme nos gita fors du disne firmament, *Chastie-Musart*, *ms.* f° 107, dans LA CURNE. || XIVe s. ....que dame Dieu qui maint en Bethleent Vueille garder de mal, par son disne commant, Bertran.... *Guescl.* 5357-5363. || XVe s. Celle oriflambe est une digne banniere et enseigne, FROISS. II, II, 196. Et si leur bataille tourne et leurs gens viennent pour les secourir, nous sommes bien dignes [capables] de les deconfire tous, *le Jouvencel*, *ms.* p. 224, dans LACURNE. || XVIe s. Elle commença à lui dire tous les propos qu'elle pensoit dignes [capables] de le retirer du lieu où il estoit, MARG. *Nouv.* LXIV. Ce porteur a vu tout ce qui est digne d'escripre de ce pays, ID. *Lett.* 166. Le bien de vous voir est digne d'oublier toute aultre chose pour y parvenir, ID. *ib.* IX. Si j'estoys digne d'estre crue sur ces affaires, ID. *ib.* XCIV. Je le vous envoie pour vous rendre conte de moy et de tout ce qui me semble digne de vous estre dit, ID. *ib.* CXIX. Ceulx-là sont reputez sages et dignes, à qui l'on mette en main les resnes des grands gouvernemens, AMYOT, *Préf.* VII, 32. A fait d'exil les aucuns revenir, Injustement les autres forbannir, Ou mettre à mort sans digne forfaitture, ID. *Thém.* 41. Ce senat vilain, servile, et corrompu, et digne d'un pire maistre que Tibere, MONT. II, 91.

— ÉTYM. Bourguig. *doigne*; provenç. *digne*, *deing*; espagn. *digno*; ital. *degno*; du latin *dignus*.

DIGNEMENT (di-gne-man), *adv.* || 1° D'une manière digne, méritée, en bonne et aussi en mauvaise part. Il a été dignement récompensé. Il a été châtié dignement. Et la grâce que Dieu mesure à sa constance [de l'homme], D'autant plus dignement l'en fait venir à bout, CORN. *Imit.* I, 25. Puisse le juste ciel dignement te payer! RAC. *Phèd.* IV, 6. || 2° Convenablement, très-bien. Vous venez de parler du mien [amant] si dignement, CORN. *Agésil.* I, 1. Un exemple si grand dignement soutenu, ID. *Sertor.* V, 1. C'est assez dignement répondre à tes bienfaits Que d'avoir dégagé ton fils de tes forfaits, ID. *Héracl.* IV, 5. Peut-on plus dignement mériter la couronne? ID. *Rodog.* I, 6. Il ne peut dignement vous confier qu'aux mains A qui Rome a commis l'empire des humains, RAC. *Brit.* II, 3. Toute philosophie ne parle pas dignement de Dieu, de sa puissance, LA BRUY. XVI.

— HIST. XIIe s. Le premier roi de France fist Diex par son commant Couronner à ses anges dignement en chantant, *Sax.* I. || XIVe s. Quiconques quert [cherche] delettacions selon aucune de ces trois manieres reprouvées, il les aime plus que il ne doit dignement, ORESME, *Eth.* 98.

— ÉTYM. *Digne*, et le suffixe *ment*; provenç. *dignamen*; espagn. *dignamente*; ital. *degnamente*.

† **DIGNIFIER** (di-gni-fi-é), *v. a.* Rendre digne, respectable. Dignifier le travail.

— HIST. XVIe s. Dignifié [revêtu de dignité], NICOT, au mot *révérence*.

— ÉTYM. *Digne*, et le lat. *facere*, faire.

DIGNITAIRE (di-gni-tê-r'), *s. m.* Personnage revêtu d'une dignité. Les grands dignitaires de l'État. || Grand dignitaire de l'empire, personnage pourvu d'une des premières charges, sous le premier empire français. Il y avait six grands dignitaires de l'empire. || Se dit au féminin dans les communautés religieuses. Les dignitaires, les religieuses revêtues des principaux offices.

— ÉTYM. Voy. DIGNITÉ.

DIGNITÉ (di-gni-té; au XVIe siècle, Palsgrave, p. 43 et 57, dit qu'on prononçait *dinité*), *s. f.* || 1° Fonction éminente dans l'État ou l'Église. La dignité épiscopale. Le roi qui s'en souvint à son heure fatale, Me laisse comme à vous la dignité royale, CORN. *Pomp.* I, 3. Toutes les dignités que tu m'as demandées, Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées, ID. *Cinna*, V, 1. Quitte ta dignité comme tu l'as acquise, ID. *ib.* IV, 2. Ma vie est en vos mains, mais non ma dignité, ID. *Nic.* III, 1. Soutenir jusqu'au bout la dignité de reine, ID. *D. Sanche*, II, 1. De votre dignité soutenez mieux l'éclat, BOIL. *Lutr.* I. Qu'est-ce qu'une dignité, j'entends surtout dans les principes du christianisme, sinon une spécieuse servitude, dit saint Basile de Séleucie? BOURDAL. *Dim. de la Septuagés. Dominic.* t. I, p. 368. Il y a pour arriver aux dignités ce qu'on appelle la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse, qui est le plus court, LA BRUY. VIII. Les versions grecques ni les versions latines ne nous donnent point d'idées justes des dignités chaldéennes marquées dans Daniel et dans Ézéchiel, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XXV, 2e part. p. 325, dans POUGENS. Ils [les Pharisiens] étaient des hommes constitués en dignité, VOLT. *Phil.* II, 165. || 2° En quelques églises, certains bénéfices auxquels est annexée quelque juridiction ecclésiastique, quelque prééminence ou quelque fonction particulière dans le chapitre, comme celles de prévôt, doyen, trésorier, archidiacre, ou dans le chœur, comme celle de chantre, etc. || Personnes qui possèdent ces bénéfices. Il y a des cathédrales où toutes les dignités portent la robe rouge. || 3° Se dit des choses où l'on sent éminence et noblesse. Il comprit toute la dignité de son sujet. Quand on n'aurait point de considération pour une telle grandeur que celle de Dieu, il en faudrait avoir pour une telle vieillesse que celle de sa parole, et reconnaître le mérite des choses anciennes, quand on ne pourrait pas comprendre la dignité des choses divines, BALZ. *Socr. chrét. disc.* 7. Madame, pour laisser toute sa dignité A ce dernier effort de générosité, CORN. *Hérac.* II, 7. Pour donner plus de dignité à l'action, ID. *Ex. de Poly.* Je sais peu de mes droits quelle est la dignité, VOLT. *Mérope*, IV, 2. || Sens analogue, en parlant des personnes. Toute la dignité de l'homme est en la pensée; mais qu'est-ce que cette pensée? qu'elle est sotte! PASC. *Pensées*, art. XXIV, 53, éd. Lahure, 1860. On ne sent pas les ténèbres d'une raison déchue de sa dignité, MASS. *Myst. Assomp.* || 4° Respect qu'on se doit à soi-même. Compromettre sa dignité. Il a perdu toute dignité. || 5° Gravité dans les manières. Ses manières sont pleines de dignité. Parler, agir avec dignité. Son port avait de la dignité. Une gravité trop étudiée devient comique, ce sont comme des extrémités qui se touchent, et dont le milieu est dignité, LA BRUY. XII. Et de tout cela ensemble se forme un air de dignité qui n'appartient qu'à la vertu et que les dignités mêmes ne donnent point, FONTEN. *Dodart.* Là brillaient sans orgueil mais non sans dignité Les Périclès, et les Alcibiades, DELILLE, *Convers. Prol.* || 6° Affectation d'importa

de grandeur. Son air de dignité fait rire. || 7° Terme d'astrologie. Situation d'une planète dans le signe où elle a le plus d'influence.

— HIST. XIe s. Que nous perdons l'onur ne la deintet *Ch. de Rol.* III. || XIIe s. Nel ferai, fait li il; divine dignité Ne rendrai à lai ([laïque] humme en trestut mon eé [âge], *Th. le mart.* 41. Et quand je fui à Londres eslız et alevez À ceste dignité.... *ib.* 44. || XIIIe s. Et rescrit ne vaut riens en tel quas, s'il ne fet mention de la digneté, *Liv. de Jost.* 14. || XIVe s. Il sont pires en tant comme il ne ont en eulx nulle dignité ou esperance de bien, ORESME, *Eth.* 88. Le fort œuvre et sueffre toutes choses selon la digneté de la vertu, ID. *ib.* 80. || XVIe s. Nous sommes quelque chose, non point par nostre dignité [mérite], mais en tant qu'il [Dieu] nous en estime dignes par sa grace, CALV. *Instit.* 442. [Archimède] pensoit en cela [par des applications pratiques] avoir corrompu la dignité de son art, MONT. I, 141.

— ÉTYM. Provenç. *dignitat*, *dignetat*; espagn. *dignidad*; ital. *dignità*, *degnità*; du latin *dignitatem*, de *dignus*, digne. La forme originale est *deintet*; les autres ont été refaites sur le latin au XIIe siècle.

† **DIGON** (di-gon), *s. m.* || 1° Terme de marine. Pièce de bois posée entre la gorgère et l'étrave. || Bâton qui porte une flamme ou un pavillon, et qu'on attache au bout d'une vergue. || 2° Terme de pêche. Fer barbelé que l'on ajuste à une perche pour prendre le poisson plat entre les rochers à la basse mer.

† **DIGONE** (di-go-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a deux angles.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et γῶνος, angle.

† **DIGOT** (di-go), *s. m.* Terme de pêche. Petit instrument appelé aussi aiguillette, pour tirer du sable certains coquillages de mer appelés vulgairement manches de couteau.

† **DIGRAMME** (di-gra-m'), *s. m.* Terme de grammaire. Groupe de deux lettres dont la valeur pourrait s'exprimer par un seul caractère. *Gn* mouillé est un digramme. *Ph* pour *f* est un digramme. *Ou* est un digramme pour figurer un son qui n'a qu'une lettre dans plusieurs langues. C'est encore par des digrammes qu'on représente les voix dites nasales, *an*, *en*, *un*, etc.

— ÉTYM. *Di....* préfixe grec, et γράμμα, lettre.

† **DIGRESSER** (di-grè-sé), *v. n.* Néologisme. Faire des digressions.

† **DIGRESSIF, IVE** (di-grè-sif, si-v'), *adj.* Terme didactique. Qui consiste dans une suite de digressions.

— ÉTYM. Voy. DIGRESSION.

DIGRESSION (di-grè-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie. Écartement apparent des planètes par rapport au soleil. L'étendue des plus grandes digressions ou de ses plus grands écarts de chaque côté du soleil, varie depuis dix-huit jusqu'à trente-deux degrés, LAPLACE, *Expos.* I, 5. || 2° Ce qui dans un discours s'éloigne du sujet. Faire une digression, une longue digression. Mais, sans nous égarer dans ces digressions, BOIL. *Sat.* VIII. J'aimerais beaucoup mieux le roman de Télémaque, s'il n'était pas tout en digressions et en déclamations, VOLT. *Dial.* XXIV, 12e *entretien.* Mes longues digressions, pardonnables à mon âge et à mes dernières amitiés, BERN. DE ST-P. *P. et Virg.*

— HIST. XIIe s. Or vus ai fait ici mult grant digressiun; Car ne vuoil en l'afaire metre coruptiun, *Th. le mart.* 63. || XVIe s. Quant à la partie de quoy il [Guicciardin] semble se vouloir prevaloir le plus, qui sont ses digressions et discours.... MONT. II, 113.

— ÉTYM. Provenç. *disgressio*; espagn. *digresion*; ital. *digressione*; du latin *digressionem*, de *digressum*, supin de *digredi*, de *di* préfixe latin, et *gradi*, aller, marcher (voy. GRADE).

† **DIGRESSIONNAIRE** (di-grè-sio-nê-r'), *s. m.* Celui qui fait des digressions. Le discours de Palaprat sur le *Grondeur* et autres, lui firent donner le nom de grand digressionnaire, BEAUCHAMPS, *Rech. des théâtres*, t. II, p. 431, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Digression*.

† **DIGRESSIVEMENT** (di-grè-si-ve-man), *adv.* Par digression. Parler digressivement.

— ÉTYM. *Digressive*, et le suffixe *ment*.

† **DIGUAIL** (di-gall, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Sorte de grand filet terminé par une nasse et établi au pied des digues. || *Au plur.* Diguaux. || On dit aussi diguial.

DIGUE (di-gh'), *s. f.* || 1° Levée en terre ou en maçonnerie pour contenir des eaux. Les digues de Hollande. Couper une digue. Votre miséricorde prend plaisir à surmonter ma misère; elle s'élève comme un torrent au-dessus d'une digue, FÉN. t. XVIII, p. 164. On vous annonce qu'il faut, dans un moment, ou se résoudre à ouvrir les portes de votre ville, ou à crever vos digues, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 26. || Il se dit aussi de portions de terrains qui jouent le rôle de digues. Où la mer rompant ses digues sépara la terre, FÉN. *Tél.* VIII. || 2° Fig. Obstacle. La licence a ravagé toutes ces digues, PATRU, *Plaidoyer* 9, dans LACURNE. Par sa mort, la digue qui les retenait fut rompue, BOSS. *Hist.* I, 9. Les passions rompirent les digues de la justice, FLÉCH. *le Tellier.* Où sont ces grands guerriers dont les fatales ligues Devaient à ce torrent opposer tant de digues? BOIL. *Art p.* IV. Cet élément furieux [la mer] ne saurait rompre sa digue invincible sans causer des désordres dans l'univers, MASS. *Panég. St. Thom.*

— HIST. XVe s. Deux autres villes plus avant en allant sur la marine et sur les dicques lesquelles on appelle Tourne-Hourgue et Murdeques, FROISS. II, III, 54. Devant les digues de Hollande, ID. I, I, 18.

— ÉTYM. Ital. *diga*; espagn. *dique*, qui est masculin; du germanique : holland. *dyk*; angl. *dig*; allem. *Deich*; angl. saxon, *dic.* Le celtique a aussi le mot : gaélique, *dig*, fosse.

† **DIGUÉ, ÉE** (di-ghé, ghée), *part. passé.* Garni de digues. Une rivière diguée.

† **DIGUEMENT** (di-ghe-man), *s. m.* Action de diguer. || Ensemble des digues qui contiennent un fleuve, une mer.

— ÉTYM. *Diguer* 1.

† 1. **DIGUER** (di-ghé), *v. a.* Munir de digues. Diguer un torrent. || Se diguer, *v. réfl.* Être digué. Ce torrent se diguera difficilement.

— SYN. DIGUER, ENDIGUER. Diguer, c'est construire une digue. Endiguer, c'est clore en une digue. Mais dans l'usage ces mots sont équivalents.

— HIST. XVe s. Il detourna rivieres de leurs cours, il digua un bras du Rhin, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* p. 79, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Digue.*

† 2. **DIGUER** (di-ghé), *v. a.* Terme de manége. Diguer un cheval, lui donner de l'éperon avec force; c'est l'opposé de picoter.

— ÉTYM. Est-ce une forme pour *daguer?*

† **DIGYNE** (di-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux pistils distincts ou un style surmonté de deux stigmates. Fleur digyne. || Terme de tératologie. Qui a les organes du sexe féminin doubles.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et γυνὴ, femme, pistil.

† **DIGYNIE** (di-ji-nie), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Nom de plusieurs classes du système de Linné, comprenant les plantes digynes. || 2° Terme de tératologie. Classe de monstres ayant pour caractère la présence du sexe féminin double chez un individu.

— ÉTYM. *Digyne.*

† **DIHÉLIE** (di-é-lie), *s. f.* Terme d'astronomie. Nom donné quelquefois à l'ordonnée de l'ellipse terrestre, quand cette ordonnée passe par le foyer où se trouve le soleil.

— ÉTYM. Διὰ, par, et ἥλιος, soleil.

† **DIHEPTAPODE** (di-è-pta-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatorze pattes.

— ÉTYM. Δὶς, deux fois, ἑπτὰ, sept, et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **DIHYDRIQUE** (di-i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Composé dihydrique, composé contenant deux proportions d'hydrogène pour une proportion de l'autre composant.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *hydr....* radical d'*hydrogène.*

† **DIÏAMBE** (di-i-an-b'), *s. m.* Pied des vers grecs ou latins, composé de deux ïambes.

† **DIÏAMBIQUE** (di-i-an-bi-k'), *adj.* Qui a rapport au diïambe.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *ïambe.*

DILACÉRATION (di-la-sé-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de dilacérer. La dilacération d'un papier. La dilacération de la peau par un corps vulnérant.

— HIST. XVIe s. Si la hargne ne peut estre curée, à cause de la trop grande dilaceration ou rupture de la production du peritoine, PARÉ, VI, 16.

— ÉTYM. Lat. *dilacerationem*, de *dilacerare*, dilacérer.

DILACÉRÉ, ÉE (di-la-sé-ré, rée), *part. passé.* Une plaie dilacérée.

DILACÉRER (di-la-sé-ré. La syllabe *cé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je dilacère, excepté au futur et au conditionnel : je dilacérerai, je dilacérerais, exception qui n'est pas justifiée), *v. a.* Mettre en pièces. Dilacérer un acte. Il fallut dilacérer les parties pour extraire le corps étranger enfoncé dans le ventre. || Se dilacérer, *v. réfl.* Être dilacéré. Le papier se dilacéra, pendant que ces gens voulaient se l'arracher.

— HIST. XIIe s. Que ocist e delazerad, *Liv. des Rois*, p. 54. || XVIe s. Comment seroit il possible de couper et dilacerer le col de la vessie, et y mettre plusieurs instrumens sans une extresme douleur? PARÉ, *Introd.* 2. Ce tendon, pour bien legiere occasion, comme pour quelque petit sault, pour une mal-marcheure, se rompt et dilacere, ID. VIII, 37.

— ÉTYM. Lat. *dilacerare*, de *di....* préfixe, et *lacerare*, lacérer.

DILAPIDATEUR, TRICE (di-la-pi-da-teur, tri-s'), *adj.* Qui dilapide. || Substantivement. C'est un dilapidateur.

— ÉTYM. *Dilapider.*

DILAPIDATION (di-la-pi-da-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de dilapider. La dilapidation des finances de l'État. Coupable de dilapidation.

— ÉTYM. Lat. *dilapidationem*, de *dilapidare*, dilapider.

DILAPIDÉ, ÉE (di-la-pi-dé, dée), *part. passé.* Un trésor dilapidé en peu de temps.

DILAPIDER (di-la-pi-dé), *v. a.* Dissiper par une dépense excessive et sans règle. Ce ministre a dilapidé les finances.

— HIST. XIVe s. Que l'empereur ou le roi dilapide et detruise son royaume ou qu'il soit tyran, toutefois au pape n'appartient pas de le deposer, *Songe du vergier*, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. En moins de quatorze jours il dilapida le revenu certain et incertain de sa chastellenye pour troys ans, RAB. *Pant.* III, 2.

— ÉTYM. Lat. *dilapidare*, de *di....* préfixe latin, et *lapidare*, jetter des pierres (voy. LAPIDER) : proprement disperser comme des pierres qu'on jette.

DILATABILITÉ (di-la-ta-bi-li-té), *s. f.* Terme de physique. Propriété de se dilater, c'est-à-dire d'augmenter de volume par l'effet de la chaleur, sans changer de masse.

— ÉTYM. *Dilatable.*

DILATABLE (di-la-ta-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible de dilatation.

— HIST. XVIe s. Dilatable, OUDIN.

— ÉTYM. *Dilater*; provenç. et espagn. *dilatable.*

DILATANT, ANTE (di-la-tan, tan-t'), *adj.* Terme de physique. Qui produit la dilatation. || *S. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à des corps soit mous, soit spongieux, soit même pleins et non spongieux, qui servent à dilater des trajets, à maintenir des cavités, à tenir libres certaines ouvertures.

— ÉTYM. *Dilater.*

DILATATEUR (di-la-ta-teur), *s. m.* || 1° Terme de chirurgie. Nom de certains instruments qui servent soit à tenir libres et ouverts les canaux naturels ou des trajets accidentels, soit à les dilater ou à les agrandir. || 2° Adjectivement. Muscles dilatateurs, ou, substantivement, les dilatateurs, muscles qui, lorsqu'ils se contractent, dilatent les cavités aux parois desquelles ils ont leurs insertions.

— ÉTYM. *Dilater.*

DILATATION (di-la-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de dilater. La dilatation d'un ballon par l'introduction du gaz hydrogène. La poitrine et le poumon ont un mouvement de dilatation et de contraction qui commence dès que l'enfant est sorti du sein de sa mère, MAIRAN, *Éloges*, *Bremand.* || 2° Terme de chirurgie. Agrandissement contre nature d'un canal ou d'une ouverture, comme dans les anévrismes, les varices. || Procédé opératoire qui a pour but d'augmenter ou de rétablir le calibre d'un canal, d'entretenir le trajet de certaines fistules. || 3° Augmentation dans tous les sens qu'éprouvent, sans changer de constitution, les corps qui sont soumis à l'action de la chaleur. || 4° Fig. Terme mystique. Expansion du cœur. Il faut recevoir ces dons de Dieu avec dilatation, BOSS. *Lett. abb.* 140. La personne dont vous me parlez doit marcher en dilatation, ID *Lett. Corn.* 112.

— HIST. XIVe s. Pour ce que el [l'artère] soit plus tost obeissant au pomon à dilatation et à constriction en portant le froit air au cuer, H. DE MONDEVILLE, f° 24. || XVIe s. Ils disent que ce sont certaines pointures d'aiguillons, et certaines contractions et dilatations qui reçoivent plus ou moins par raison, AMYOT, *De la vertu morale*, 23. Par la dilatation du cœur et des arteres, l'esprit vital, par l'air ambiant attiré, est nourri, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Provenç. *dilatacio*; espagn. *dilatacion*; ital. *dilatazione*; du latin *dilatationem*, de *dilatare*, dilater.

DILATATOIRE (di-la-ta-toi-r'), *s. m.* Synonyme peu usité de dilatateur.

— HIST. XVIe s. Figure d'un dilatatoire pour ouvrir la bouche, les dents estant serrées, PARÉ, VII, 11.

— ÉTYM. *Dilater.*

DILATÉ, ÉE (di-la-té, tée), *part. passé.* || 1° Rendu plus ample, plus large. Un trajet fistuleux dilaté à l'aide d'une éponge préparée. || Terme de botanique. On nomme dilatée toute partie qui s'élargit en lame, de la base vers le sommet. || Terme d'entomologie. Corselet dilaté, celui dont les bords latéraux sont grands et avancés. || 2° Qui, par l'action de la chaleur, a augmenté de volume sans changer de masse. Les gaz dilatés par la chaleur. || 3° Fig. Cœur dilaté par la joie. Entrailles dilatées par la charité.

DILATER (di-la-té), *v. a.* || 1° Rendre plus ample, plus large. Dilater un ballon. Dilater le canal de l'urètre. || 2° Terme de physique. Faire changer de volume à un corps par l'influence de la chaleur. || Fig. Dilater ses voies, étendre le cercle de ses idées, de ses actions. Dilatez vos voies, et laissez ces choses très-indifférentes, BOSS. *Lett. Corn.* 108. || 3° Fig. Dilater le cœur, le rendre plus content, plus accessible aux bons sentiments. L'espérance qui nous dilate présentement le cœur, SÉV. 456. Dilatez vos cœurs par la charité, BOSS. *Perf. rel.* || 4° Se dilater, *v. réfl.* Être dilaté. L'air se dilate par la chaleur. Le sang, étant conduit dans le cœur, s'y échauffe et s'y dilate par la chaleur naturelle à cette partie, BOSS. *Connaiss.* II, 11. || Devenir plus large. Que je veuille regarder loin, la prunelle de l'œil se dilate, et au contraire elle se resserre quand je veux regarder de près, ID. *ib.* III, 12. || S'étendre. Le bien n'est qu'un bien commencé, s'il ne s'achève en se dilatant, BALZ. 2e *Disc. s. la cour.* Le nouveau peuple se dilate jusqu'aux extrémités de la terre, BOSS. *Hist.* II, 7. Il y a dans l'esprit comme un levain d'orgueil qui s'enfle et se dilate par la science, FLÉCH. *Panég.* II, p. 233. Qui ne sait que l'esprit du siècle est un poison qui s'enflamme et se dilate par de tels exemples? ID. *Marie-Thér.* || En termes mystiques, laisser épandre son cœur. Renouvelez-vous, dilatez-vous sur l'oraison, BOSS. *Lett. abb.* 143.

— HIST. XIVe s. Et est illiberalité un vice qui moult se dilate et extent et à pluseurs gens, ORESME, *Eth.* 110. || XVIe s. C'est lui qui a pris possession de tous peuples, et de toutes regions du monde, en dilatant son royaume partout, CALV. *Instit.* 80. Ces considerations feront qu'autant que nostre cœur est enserré en la croix, d'autant il sera dilaté de joie spirituelle, ID. *ib.* 557. Les choses aperitives.... ouvrant les passages et les dilatant, MONT. III, 219. Un instrument qui se dilate et ouvre par le benefice d'une vis, PARÉ, VII, 11.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dilatar;* ital. *dilatare*, du latin *dilatare*, de *di....* préfixe, et *latus*, large (voy. LÉ).

† **DILATICORNE** (di-la-ti-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes dilatées sur un certain point.

— ÉTYM. Lat. *dilatus*, dilaté, et *corne*.

† **DILATION** (di-la-sion), *s. f.* Action de différer, de retarder. La dilation du baptême laissait un grand nombre d'enfants dans la malédiction, PASC.

— HIST. XIVe s. Il a bientost delivré et regardé et conclus que est à faire, et procede briefment à l'execution sans grand dilation, ORESME, *Eth.* 88. || XVe s. Au jugement n'eut nulle dilation de souffrance ou de merci, FROISS. I, I, 50. || XVIe s. Une dilation providente estoit representée honeste couardise, AMYOT, *Comment discerner le flatteur*, 23. L'on compte entre les plus grandes faultes que jamais feit Antonius, la remise et dilation de la bataille, ID. *Ant.* 75.

— ÉTYM. Provenç. *dilation;* espagn. *dilacion;* ital. *dilazione;* du latin *dilationem*, de *di....* préfixe, et *latio*, action de porter.

DILATOIRE (di-la-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui fait différer, gagner du temps; qui tend à retarder le jugement d'un procès. Moyen dilatoire. Raisons dilatoires. Exceptions dilatoires. || Dans le langage général. Les formes dilatoires de la prudence, NODIER, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XIIIe s. Les unes [exceptions] por alongier la demande qui est fete contre li, et celes apel'on exeptions dilatoires, BEAUM. VII, 2. || XVIe s. Qui de barres se veut aider, doit commencer aux declinatoires pour venir aux dilatoires, et finalement aux peremptoires; et si la derniere met devant, ne se peut aider des premieres, LOYSEL, 702.

— ÉTYM. Provenç. *dilatori;* du latin *dilatorius* (voy. DILATION).

† **DILATOIREMENT** (di-la-toi-re-man), *adv.* Terme de pratique. D'une manière dilatoire; avec des délais ou retards. On jugeait une affaire péremptoirement quand on ne faisait pas d'écriture, et dilatoirement quand on en faisait.

— HIST. XIVe s. Que l'en y procede et face les parties proceder, et à ce soit tenues par pures peremptoires, et sans mettre en escript de par ces dites parties, se elles conjointement ne s'accordent au contraire, c'est assavoir au bailler par escript dilatoirement y proceder, *Ordonn. des rois de France*, t. III, p. 658.

— ÉTYM. *Dilatoire*, et le suffixe *ment*.

DILAYÉ, ÉE (di-lè-ié, iée), *part. passé.* Retardé.

DILAYER (di-lè-ié), je dilaye, tu dilayes, il dilaye ou il dilaie, nous dilayons, vous dilayez, ils dilayent ou dilaient; je dilayais, nous dilayions, vous dilayiez; je dilayai; je dilayerai ou dilaierai ou dilaïrai; je dilayerais ou dilaierais ou dilaïrais; dilaie, dilayez; que je dilaye, que nous dilayions, que vous dilayiez, qu'ils dilayent; que je dilayasse; dilayant; dilayé, *v. a.* Renvoyer à un temps plus éloigné. Dilayer un payement. || Absolument. User de remise. [Le vieillard] imbécile, douteur, qui voudrait et qui n'ose, Dilayant, qui toujours a l'œil sur l'avenir, RÉGNIER, *Sat.* V. || Vieux et se dit à peine, même en parlant d'affaires.

— HIST XVIe s. Je luy ordonnerois cette recepte, pour l'esveiller et tenir en force bien avant dans les ans, et le dilayer des prinses de la vieillesse, MONT. III, 379. Ce que je veulx faire pour le service de la mort, je n'oserois le dilayer d'un seul jour, ID. IV, 118. Les ambassadeurs, dilayans ainsi soubs ces couleurs, corrompirent deux des plus anciennes maisons de la ville, AMYOT, *Publ.* 5.

— ÉTYM. Voy. DÉLAI. La plus ancienne formation était *delaier:* Ces pensées, qui m'ont occupée, m'ont éloigné et délayé celles que j'avais apportées de Provence, SÉV. *Lett.* 27 oct. 1673.

DILECTION (di-lè-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de dévotion. Tendresse qui chérit. La dilection du prochain. Rien ne lui est cher [à Dieu] que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son fils bien-aimé, rien ne lui coûte pour qu'il les sauve, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il n'y a rien de plus noble dans l'Évangile que cette loi de dilection [aimez vos ennemis], FLÉCH. *Serm.* I, 232. Qui êtes-vous vous-même, qu'un enfant de dilection, et l'ouvrage des miséricordes du Seigneur? MASS. *Av. Dél. de la convers.* || 2° Titre ou qualité qui se donnait en Allemagne aux électeurs. On disait Sa Dilection, comme on dit Sa Grandeur pour un évêque. || J'ai écrit à Votre Dilection, disait l'empereur d'Allemagne. || Salut et dilection, forme de salut qu'employaient le pape et l'empereur d'Allemagne en écrivant à certains princes.

— HIST. XIVe s. Charles par la grace de Dieu roy de France, à noz amez et feaulx, salut et dileccion, *Bibl. des Chartes*, 2e série, t. III, p. 58. || XVe s. Le bien commun [il] doit sur touz preferer, Son peuple avoir en grant dilection, E. DESCH. *Des vertus du prince.* || XVIe s. Il [Dieu] est esmeu par la pure et gratuite dilection qu'il nous porte, à nous recevoir en grace, CALV. *Instit.* 387. Ce qui est occasion de rompre tant la dilection fraternelle que la concorde publique, LANOUE, 69. Ne retirant point du tout nostre dilection de leurs personnes, encores que leurs erreurs et meschancetez soyent condamnées de nous, ID. 76.

— ÉTYM. Provenç. *dilection;* espagn. *dileccion;* ital. *dilezione;* du latin *dilectionem*, de *dilectum*, supin de *diligere*, chérir, de *di....* préfixe, et *legere*, choisir (voy. LIRE).

† **DILEMMATIQUE** (di-lèm-ma-ti-k'), *adj.* Qui est de la nature du dilemme. Raisonnement dilemmatique.

— ÉTYM. *Dilemme.*

DILEMME (di-lè-m'), *s. m.* Terme de logique. Argument présentant deux propositions contraires et conditionnelles dont on laisse l'alternative à l'adversaire, certain que l'une comme l'autre le convaincra. Poser un dilemme. Il fut enfermé dans un dilemme dont il ne put se tirer. On peut définir un dilemme, un raisonnement composé où, après avoir divisé un tout en ses parties, on conclut affirmativement ou négativement du tout ce qu'on a conclu de chaque partie, *Port-Royal, Logique*, III, 16. Par exemple, ayant à prouver qu'on ne saurait être heureux en ce monde, on peut le faire par ce dilemme : « On ne peut vivre en ce monde qu'en s'abandonnant à ses passions ou en les combattant, etc. » *ib.* Un philosophe qui a autant d'esprit que Sénèque, ne s'expose point à un pareil dilemme, surtout quand il sollicite une grâce, DIDEROT, *Règne de Claude et Nér.* II, § 91.

— ÉTYM. Δίλημμα, de δίς, deux, et λῆμμα, argument : argument à deux fins (voy. LEMME).

† **DILÉPIDE** (di-lé-pi-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a deux écailles.

— ÉTYM. Δίς, deux, et λεπίς, écaille.

† **DILETTANTE** (di-lè-ttan-t'), *s. m.* Amateur de musique, surtout de musique italienne. || Par extension, celui qui s'occupe d'une chose en amateur. || *Au plur.* Des dilettanti.

— ÉTYM. Ital. *dilettante*, mot à mot qui se délecte; de *dilettare* (voy. DÉLECTER).

† **DILETTANTISME** (di-lè-ttan-ti-sm'), *s. m.* Goût très-vif pour la musique, surtout pour la musique italienne. Quelques dandys essayaient de faire acte de dilettantisme en battant la mesure à faux, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § 1.

— ÉTYM. *Dilettante.*

DILIGEMMENT (di-li-ja-man), *adv.* || 1° Avec soin, attention. J'ai cherché, examiné diligemment. || 2° Avec diligence, avec promptitude. Allez diligemment vous saisir de ce traître, TRISTAN, *Mariane*, III, 3. Le duc le ramassa diligemment, HAMILT. *Gramm.* 10. Les ordres de l'amirauté furent diligemment exécutés et avec une exactitude qui accompagne rarement la diligence, MAIRAN, *Éloges, Halley.*

— HIST. XIIe s. Et si penseiz dilijentrement à la raison de cet avenement, ST BERN. 522. || XIIIe s. Et cil qui ceste garde enprendent, le doivent fere diligamment et rendre conte une fois en l'an au segneur, BEAUM. LVI, 6. Quant ce vint l'endemain, l'abbé revint, le roy l'oy moult diligenment et moult longuement, JOINV. 288. || XVe s. [Charles de Navarre] leur requeroit et prioit que ils [les Anglois à Bordeaux] se voulsissent prendre et appareiller diligemment de conforter ses gens et lever le siege, FROISS. II, II, 38. Très doulces gens, or entendez, Et diligaument regardez : Noble chose voirrez retraire [représenter], *le Jeu des trois rois.* Voyant le jeune jouvencel regarder l'escu diligentement, *Perceforest*, t. III, f° 95. || XVIe s. Nous en avons plus amplement et plus diligemment escrit ailleurs, AMYOT, *Cam.* 35.

— ÉTYM. *Diligent*, et le suffixe *ment;* provenç. *diligentment, diligenmen;* espagn. et ital. *diligentemente.* Il y eut un moment où la langue, cessant de former en ces adjectifs le féminin comme le masculin, dit régulièrement *diligentement.*

DILIGENCE (di-li-jan-s'), *s. f.* || 1° Soin attentif et appliqué. Bien que la femme eût connaissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opérerait et au corps et en l'âme de ceux qui la contempleraient ornée de riches et précieux habits, PASC. *Prov.* 9. On a employé à examiner cette matière la plus grande diligence qui se puisse désirer, ID. *ib.* 19. J'ai donc feint une lettre avecque diligence, Comme d'un grand seigneur écrite à Trufaldin, MOL. *l'Étour.* II, 14. Ah! quittez d'un censeur la triste diligence, RAC. *Brit.* I, 2. Vous auriez vu dans Esaïe les élus aussi rares que ces grappes de raisin qu'on trouve encore après la vendange et qui ont échappé à la diligence du vendangeur, MASS. *Car. Petit nombre des Élus.* || Faire ses diligences, faire toutes ses diligences, apporter beaucoup de soin. Alexandre faisait toutes les diligences imaginables pour découvrir.... VAUGEL. *Q. C.* 226. Je faisais pour lui toutes les diligences qu'il eût dû faire pour moi, SCARRON, *Rom. com.* II, 14. Celles qui avaient été nommées avaient fait leurs diligences, SÉV. 399. J'ai fait les diligences qu'il fallait pour vous procurer les tableaux, BOSS. *Lett. quiét.* 55. Comme il paraît par les lettres qu'on a encore en original dans la bibliothèque du roi où il rend compte de ses diligences, ID. *Var.* VII, § 61. Je vais faire mes diligences pour être payé de mes gages, VOLT. *Jeannot.* || Terme de jurisprudence. A la diligence d'un tel, sur la demande et la requête formée par une personne. On dit aussi poursuites et diligences d'un tel. Dans ce sens : Faire ses diligences contre quelqu'un. || 2° Activité qu'on apporte dans l'exécution d'une chose. S'il revient demain avec la commission faite, sa diligence aura été très-grande. Il mit peu de diligence à faire un si court trajet. Faire acte de diligence. Aux desseins importants la diligence importe, ROTROU, *Vencesl.* III, 3. Il faut user de diligence extrême, LA FONT. *Orais.* Nous nous sommes plaints que la mort a effacé pour ainsi dire sous le pinceau même, un tableau qui s'avançait à la perfection avec une incroyable diligence, BOSS. *Duch. d'Orl.* En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli, il [Dieu] s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités, ID. *ib.* Tout dépend du secret et de la diligence, RAC. *Iphig.* IV, 10. De Narbas à mes yeux

l'adroite diligence, VOLT. *Mérope*, I, 4. || Faire diligence, se dépêcher, se hâter. Quelque diligence que je puisse faire, SÉV. 151. Adraste avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible, FÉN. *Tél.* XVI. || En diligence, *loc. adv.* Promptement, en toute hâte. Si vous me l'ordonnez, j'y cours en diligence, CORN. *Poly.* IV, 1. Sur nous à main armée il fond en diligence, ID. *Rodog.* I, 6. Prince, que tardez-vous? partez en diligence, RAC. *Brit.* V, 2. Il se tourna en diligence vers le camp des alliés, FÉN. *Tél.* XIX. || 3° Terme d'enseignement religieux. Devoir écrit, sorte de résumé de la leçon du prêtre que font surtout, parmi les jeunes filles, celles qui sont les plus diligentes. || Dans l'enseignement profane, diligence se dit souvent d'un devoir fait ou d'une leçon apprise du bon gré de l'élève, le professeur ne l'exigeant pas. || 4° Voiture publique de voyage, ainsi nommée à cause de la rapidité que les diligences promettaient et qu'elles ont en partie effectuée pour le parcours. Prendre la diligence de Bordeaux. Il est parti par la diligence. Bureau de diligence. || Familièrement. C'est la diligence embourbée, se dit d'une personne trop lente dans ce qu'elle fait. || Les personnes qui sont dans une diligence. La diligence dîne en tel endroit. || Cheval de diligence, catégorie de chevaux admise par les hippologues et propre au service des postes et des diligences. || Diligence d'eau, ou, simplement, diligence, se disait pour coche, bateau public de voyage. || Dans les chemins de fer, on nomme diligences des wagons de première classe qui, devant recevoir moins de voyageurs, ont en effet la forme d'une caisse de diligence. || Diligence est une locution abrégée pour carosse de diligence, qui s'est dit d'abord (voy. CARROSSE).

— HIST. XIII° s. Le roy, qui metoit grant diligence comment le menu peuple feust gardé, JOINV. 297. || XV° s. Monseigneur Jean le Bel, qui grand cure et toute bonne diligence mit en cette matiere, FROISS. *Prol.* [Dans la cour].... ami n'y a, n'amie, Congnoissance, diligence, raison, Maniere, sens, honeur, discretion, E. DESCH. *De l'intér. des cours.* Aucuns dient que diligence passe sens; mais qui tous les deux peult avoir ensemble, il ne fault mie à atteindre maints grands biens, *Hist. de J. Boucicq.* Paris, 1620, p. 332, dans LACURNE. Et fist grant diligence d'envoyer vers ces deux princes, COMM. III, 11. || XVI° s. Sus l'heure envoya le basque son lacquay querir à toute diligence Gargantua, RAB. *Gar.* I, 28. En diligence [à la hâte], LANOUE, 621. Changeant de chevaulx pour faire diligence, MONT. III, 95. Ils font des extremes diligences, ID. III, 96. Ils marcherent en toute diligence vers Rome, AMYOT, *Cam.* 29. Il ne defendit pas à ses citoyens ceste diligence de mesnager, ID. *Arist. et Caton*, 5. .... Passant les diligences De leurs grands tours [des astres], ST-GELAIS (25). Diligence passe science, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *diligencia;* ital. *diligenzia;* du latin *diligentia*, de *diligens*, diligent.

DILIGENT, ENTE (di-li-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Qui a de la diligence, qui s'applique avec attention. Un écolier diligent. Il est diligent en ses affaires. || Qui a le caractère de la diligence, en parlant des choses. Sans l'avis diligent que j'ai cru vous devoir, DESM. *Érigone*, III, 3. Le berger plut au roi par ses soins diligents : Tu mérites, dit-il, d'être pasteur de gens, LA FONT. *Fabl.* X, 10. || 2° Qui fait avec activité et rapidité. Valet diligent. Ouvrière diligente. Il est diligent à exécuter les ordres qu'on lui donne. Un démon diligent qui sans cesse regarde Les dépôts que le ciel a commis à sa garde, TRISTAN, *Mariane*, IV, 1. Lorsqu'occupé d'un côté, il envoie reconnaître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince, BOSS. *Louis de Bourbon.* Imposez au notaire et soyez diligent, Autant que vous pourrez, à toucher cet argent, REGNARD, *Ménechmes*, II, 1. || Terme de jurisprudence. Partie la plus diligente, celle qui agit la première dans une poursuite dont le droit lui était commun avec d'autres. || Rapide, en parlant des choses. Sous leurs pas diligents le chemin disparaît, BOIL. *Lutr.* V. || 3° *S. m.* Le diligent, machine pour dévider l'or en brins. || 4° *S. f.* Diligente, variété de tulipe printanière.

— REM. Marguerite Buffet, *Observ.* p. 33, en 1668, signale la mauvaise prononciation déligent.

— SYN. DILIGENT, PROMPT. Ce qui différencie ces deux mots, c'est que diligent implique toujours une idée d'application, d'intention qui n'est pas dans prompt.

— HIST. XIII° s. Soiez diligens d'avoir bons prevos et bons baillis, JOINV. 301. || XIV° s. Soient les maistres deligens de veoir les tiltres, *Ordonn. des rois de France*, t. VII, p. 776. || XV° s. Le bien commun doit [le prince] sur touz preferer, Son peuple avoir en grant dilection, Estre saige et diligent, E. DESCH. *Des vertus du prince.* || XVI° s. Quand la pauvreté se trouve en un personnage bien vivant, laborieux, diligent, juste, vaillant, alors elle est une grande preuve de magnanimité, AMYOT, *Arist. et Caton comp.* 8. Ceux qui ne sont diligens d'observer telles differences, LANOUE, 89.

— ÉTYM. Provenç. *diligent;* espagn. et ital. *diligente;* du latin *diligentem*, proprement qui aime, qui chérit, et, de là, soigneux, diligent, de *diligere*, aimer avec choix (voy. DILECTION).

DILIGENTÉ, ÉE (di-li-jan-té, tée), *part. passé.* Cet écolier diligenté par son professeur.

DILIGENTER (di-li-jan-té), *v. a.* || 1° Presser quelqu'un de mettre de la diligence. Le maréchal de Joyeuse se tint au pont pour maintenir l'ordre et diligenter tout, ST-SIM. 22, 261. Vendôme se mit à faire tout ce qui étoit en lui pour diligenter une conquête si différente de ce qu'il se l'était figurée, ID. 283, 94. || Absolument. Mettre de l'activité. Il faut diligenter. || 2° Se diligenter, *v. réfl.* Mettre de la diligence à ce qu'on fait. Notre galant s'étant diligenté Se retira.... LA FONT. *Mul.*

— HIST. XV° s. Lesquelz ambassadeurs avoient si bien diligenté que.... COMM. II, 7. || XVI° s. J'ay faict ce que j'ay peu pour diligenter mon voyage, MARG. *Lett.* 30. Je vous prie vous diligenter en sorte que vous ne demeurés après le roi, ID. *ib.* 113. Je voys [vais] coucher à Medine, où je pense trouver Brion, et ne fauldray à le vous diligenter, ID. *ib.* 22. Haster les mariniers de diligenter et de se sauver, MONT. I, 63. Il diligenta si bien qu'il devancea de beaucoup ses sommiers qui portoient les vivres, AMYOT, *Brutus*, 31. Fut tellement diligenté [on se hâta tellement], DUBELLAY, *Mém.* liv. VIII, f° 248, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Diligent.*

† **DILOBÉ, ÉE** (di-lo-bé, bée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a deux lobes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *lobe.*

† **DILOGIE** (di-lo-jie), *s. f.* || 1° Nom donné par quelques auteurs modernes à l'antanaclase. || 2° Drame qui se déroule en deux pièces distinctes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et λόγος, pièce.

† **DILOPHE** (di-lo-f'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte une double crête ou deux huppes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et λόφος, huppe.

† **DILUCIDATION** (di-lu-si-da-sion), *s. f.* Latinisme. Éclaircissement.

— ÉTYM. *Dilucider.*

† **DILUCIDER** (di-lu-si-dé), *v. a.* Latinisme. Éclaircir.

— HIST. XVI° s. Dilucider, OUDIN.

— ÉTYM. Lat. *dilucidare*, de *di*.... préfixe, et *lucidus*, clair (voy. LUCIDE).

† **DILUÉ, ÉE** (di-lu-é, ée), *part. passé.* De l'alcool dilué.

† **DILUER** (di-lu-é), *v. a.* Terme technique. Étendre d'eau une liqueur quelconque. || Séparer, par la suspension dans l'eau, les parties des corps plus divisées d'avec les plus grossières. || Opérer la dilution homœopathique. || Se diluer, *v. réfl.* Être étendu d'eau.

— ÉTYM. Lat. *diluere*, de *di*.... préfixe, et *luere*, laver (voy. LOTION).

† **DILUTION** (di-lu-sion), *s. f.* || 1° Terme technique. Action d'étendre d'eau une liqueur, une dissolution. || Chez les homœopathes, opération par laquelle ils atténuent la dose d'un médicament, délayant, par exemple, cinq centigrammes d'un certain médicament dans une certaine quantité de liquide, puis prenant cinq centigrammes de cette liqueur et la délayant ensuite dans une quantité égale au liquide employé la première fois, et ainsi de suite jusqu'à la 30° dilution. || 2° Procédé qu'on emploie, en délayant une substance dans un liquide, pour séparer les parties les plus ténues, qui, après l'agitation, restent les dernières en suspension, et sont enlevées par la décantation.

— ÉTYM. Lat. *dilutionem* (voy. DILUER).

† **DILUVIAL, ALE** (di-lu-vi-al, a-l'), *adj.* Synonyme de diluvien. Terrains diluviaux.

† **DILUVIÉ, ÉE** (di-lu-vi-é, ée), *adj.* Terme de géologie. Submergé par un déluge.

— ÉTYM. Voy. DILUVIUM.

DILUVIEN, IENNE (di-lu-viin, viè-n'), *adj.* Terme de géologie. Qui a rapport au déluge. Roches diluviennes. Eaux diluviennes. || Dépôt diluvien ou diluvial, dépôt fort irrégulier de sable, d'argile, de gravier à gros grains, dont la formation est due à d'anciens courants considérables. || Terrains diluviens, ceux qui ont été formés par les alluvions antérieures aux temps historiques. Les terrains diluviens recouvrent une grande partie de la surface habitable du globe. || 2° Fig. Pluie diluvienne, pluie très-abondante.

— ÉTYM. Lat. *diluvium* (voy. DÉLUGE).

† **DILUVIUM** (di-lu-vi-om'), *s. m.* Terme de géologie. Matière des alluvions antérieures aux temps historiques. Le diluvium, examiné dans une grande surface, se montre tantôt calcaire, tantôt siliceux; dans quelques endroits, vers l'embouchure du Rhône, par exemple, il consiste en de vastes dépôts de cailloux roulés.

— ÉTYM. Voy. DÉLUGE.

† **DÎMABLE** (di-ma-bl'), *adj.* Qui est sujet à la dîme.

— HIST. XVI° s. Dimable, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Dîmer.*

DIMANCHE (di-man-ch'), *s. m.* || 1° Le premier jour de la semaine, celui qui est consacré aux exercices de dévotion chez les chrétiens. Le premier dimanche du mois. Observer, sanctifier le dimanche. Mère Jeanne avec ses habits de dimanche. C'est la plus aimable femme de village que j'aie jamais vue, SÉV. 141. || Brave comme un dimanche [très-bien paré], *Hist. du Théâtre fr.* t. VIII, p. 184, dans LACURNE. || Fig. Jour de fête, de plaisir. Grâce à l'or de mon jeune amant, Là tous mes jours sont des dimanches, BÉRANG. *Cinq étages.* || Le dimanche gras, celui qui précède le mercredi des Cendres. || Dimanche se dit quelquefois pour un temps à venir indéterminé, surtout en parlant à celui qui fait actuellement ce qu'on ne lui demande pas et qu'il n'a pas le temps de faire. Tu éternueras dimanche [Bartholo parlant à un domestique qui éternuait sans cesse], BEAUM. *Barbier.* II, 7. || Air de dimanche, air de fête, de gaieté. Il y a un petit air de dimanche gras répandu sur cette lettre, qui la rend d'un goût nonpareil, SÉV. 125. || 2° Terme de marine. Palan portatif. || Le plus petit des palans dont on fait usage dans les grands bâtiments. || Proverbe. Tel qui rit vendredi dimanche pleurera, RAC. *Plaid.* I, 1.

— HIST. XII° s. Là le truevent li mès [messagers] à jour de diemaine, *Sax.* XXX. || XIII° s. Adonc assembla tous li pueples de Venise à un diemenche qu'il fu moult grans feste de saint Marc, VILLEH. XXXIX. Tout droit un diemenche, ainsi com je l'enten, *Berte*, IX. C'iert [c'étoit] diemanche par matin, *Ren.* 8901. Ce fu une dimence que l'os [armée] fu estormie, Dont oïssiés mil grailes soner à la bondie; Crestiien et paien chascuns s'enseigne escrie, *Ch. d'Ant.* I, 422. Donc devez vous croire fermement touz les articles de la foy, lesquiex les apostres tesmoingnent aussi comme vous oez chanter au dymanche en la credo, JOINV. 198. || XVI° s. Naquit un dimanche ou feste, Qui n'aime que besogne faite, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 97.

— ÉTYM. Génev. *une dimanche;* bourguig. *dimainche;* provenç. *dimange, dimergue, ditzmergue;* anc. catal. *digmenge;* espagn. et portug. *domingo;* ital. *domenica.* L'italien, l'espagnol et le portugais viennent du latin *dominica* ou *dominicus*, sous-entendu *dies*, jour du Seigneur, *dominus;* voy. DOM. Le français est pour *didemaine* ou *di-demenche*, jour dominical, contracté en *diemenche*, de quatre syllabes. Il est masculin ou féminin suivant qu'on fit, comme en latin, *dies* masculin ou féminin. *Demaine* vient de l'adjectif fictif *dominius*, et *demenche* de *dominicus.*

† **DIMANCHIER, IÈRE** (di-man-chié, chiè-r'), *s. m.* et *f.* Personne qui fête régulièrement les dimanches. || Terme populaire.

— ÉTYM. *Dimanche.*

DÎME (di-m'), *s. f.* || 1° Prélèvement qui se faisait sur les Juifs du dixième des fruits de la terre pour offrir au Seigneur ou pour donner aux lévites. Le Seigneur votre Dieu vous ayant bénis, vous ne pourrez lui apporter toutes ces dîmes; vous vendrez tout, et en aurez de l'argent que vous porterez en votre main, SACI, *Bible, Deutéronome*, XIV, 24. Ceux qui, étant de la race de Lévi, entrent dans le sacerdoce, ont droit, selon la loi, de prendre la dîme du peuple, ID. *ib. Ép. aux Hébr. de St Paul*, VII, 5. || Il se dit aussi d'un dixième prélevé pour tout autre objet. Alors Abraham lui donna [à Melchisédech] la dîme de tout ce qu'il avait pris, ID. *ib. Genèse*, XIV, 30. C'est à lui [Melchisédech] qu'il paye la dîme du butin qu'il avait gagné sur les rois vaincus, BOSS. *Hist.* I, 3. || 2° Prélèvement que l'Église ou le seigneur faisait sur les récoltes, et qui en était ordinairement le dixième. Lever, payer la dîme des blés, du vin. Il y avait des dîmes qui faisaient la douzième partie,

la treizième partie. Les dîmes s'affermaient. Toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes, à payer certaines dîmes dont la loi ne fait pas mention, BOURDAL. 5e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. II, p. 441. La dîme n'est point une propriété; la propriété ne s'entend que de celui qui peut aliéner le fonds; et jamais le clergé ne l'a pu, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 11. || Grosses dîmes, dîmes qu'on levait sur les gros fruits, comme le blé et le vin. || Menues dîmes, celles qui se levaient sur les menus grains et sur le menu bétail. || Vertes dîmes, celles qu'on levait sur les légumes, le chanvre, etc. || Dîme inféodée, dîme aliénée par l'Église et possédée par des laïques. || Dîme saladine, impôt du dixième des revenus dont furent frappés ceux qui ne prirent point part à la 3e croisade. || Dîmes ecclésiastiques, dîmes possédées sans aucune charge féodale. || Dîmes mixtes, dîmes perçues sur les choses qui provenaient en partie des héritages et en partie de l'industrie. || Fig. Lever la dîme, faire un prélèvement non permis. D'anciens Gaulois.... Levaient la dîme sur les caves Du maître qui les opprimait, BÉRANG. *Escl. gaulois.* || 3e Dîme royale, titre d'un ouvrage de Vauban. Son Altesse Royale ayant formé le dessein de faire dans le royaume quelques essais d'une taille proportionnelle ou dîme qu'avait proposée feu M. de Vauban et qui devait remédier aux anciens et intolérables abus de la taille arbitraire, FONTEN. *Renau.*

— HIST. XIIe s. Ne devez as prelaz defendre u comander .... ne des dismes causer, *Th. le mart.* 79. || XIIIe s. Et ot li elleus [l'élu] de Biauvais la disme de par l'apostole [pape], *Chr. de Rains*, 90. De droit commun, toutes les dismes doivent estre à sainte Eglise, BEAUM. XI, 38. || XVe s. Qu'elles estoient tenues de rendre à Dieu disme de tous leurs biens, LOUIS XI, *Nouv.* XXXII. || XVIe s. Le droit de tenir dixmes en fief [dîmes inféodées] par gens purs laics, P. PITHOU, 74. La principale cause de la malveillance que le peuple luy portoit vint de la decime des despouilles.... il feit vœu qu'il offriroit aux dieux la dixme du butin, AMYOT, *Cam.* 14. Un veau de disme [un grand sot], OUDIN. Peu de gloire me semble accroistre à ceulx qui seulement employent leurs yeulx.... baislent aux mouches comme veaulx de disme, RAB. *Pant. Prol.* du liv. III. Rente est plus seure que dismes, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 24.

— ÉTYM. Berry, *le dîme;* provenç. *desme, deime, deyme, deume, deme,* s. m. et aussi *decima*, s. f.; catal. *delme;* espagn. *diezmo* et *decima;* ital. *decima;* du latin *decimus*, dixième, de *decem* (voy. DIX).

† **DÎMÉE** (dî-mée), *s. f.* Droit de lever la dîme. Avoir la dîmée.

DIMENSION (di-man-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Étendue d'un corps en tout sens. Les corps ont trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. Prendre les dimensions d'un édifice. || Fig. Prendre ses dimensions, prendre toutes ses mesures pour exécuter une chose. || 2° Timbre de dimension, timbre tarifé en raison de la dimension du papier. Se dit par opposition à timbre proportionnel. || 3° Terme d'algèbre. Degré d'une puissance ou d'une équation. || 4° Terme de dessin. Rapport d'un objet artificiel avec le même objet pris en nature. La dimension d'un portrait, d'un paysage, d'un tableau.

— HIST. XVIe s. Les muses continuellement occupées, l'une à contemplation des astres, l'aultre à supputation des nombres, l'aultre à dimension des corps geometriques, RAB. *Pant.* III, 31.

— ÉTYM. Provenç. *dimencio;* espagn. *dimension;* ital. *dimensione;* du latin *dimensionem*, de *dimensum*, supin de *dimetiri*, mesurer, de *di....* préfixe, et *metiri*, mesurer (voy. MESURE).

DÎMER (dî-mé), *v. n.* || 1° Lever la dîme. Dîmer dans un champ, sur un vignoble. L'abbé dîmait dans tous ses villages. || 2° Fig. Faire un prélèvement. Nous laissant dîmer sur un bien Qui ne vous coûte presque rien, LA FONT. *Cord.* || Activement. Sans qu'il me vînt à l'idée de dîmer sur M. Vinat le produit de ses asperges, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Sur la table un pain noir sous une nappe blanche, Dont chaque mendiant vient dîmer une tranche, LAMART. *Joc.* VI, 507.

— REM. Dîmer pris activement s'appuie sur d'anciens exemples (voy. l'HISTORIQUE).

— HIST. XIIe s. Ne jà, pour nul desirier, [je] Ne remaindrai [resterai] avecques ces tirans, Qui sont croisé à loier Pour dimer clers et bourjois et sergens, QUESNES, *Romancero*, p. 97. Vos blez, les fruis des vignes il les dismeras, as ses serjans il les durrad [donnera], *Rois* 27. || XIIIe s. Et se je ne le fes, je peque [pèche] et suis tenus à rendre ce que je disme malvesement, BEAUM. XI, 39.

— ÉTYM. Provenç. *desmar;* catal. *delmar;* espagn. *dezmar;* portug. *dezimar;* ital. *decimare;* du latin *decimare* (voy. DÎME).

† **DIMÈRE** (di-mè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est composé de deux parties, de deux segments ou articles.

— ÉTYM. Δίς, deux, et μέρος, partie.

† **DÎMERIE** (di-me-rie), *s. f.* Étendue d'un territoire sur lequel on avait droit de dîmer.

— HIST. XVIe s. Coutumierement en dismeries d'eglise n'y a point de suite, mais bien en patrimoniales, LOYSEL, 266.

— ÉTYM. *Dîmer;* provenç. *deimaria.*

† **DIMÈTRE** (di-mè-tr'), *adj.* Terme de prosodie grecque ou latine. Qui est de deux mesures, en parlant des vers ïambiques de quatre pieds.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *mètre.*

DÎMEUR (di-meur), *s. m.* Celui qui était commis au prélèvement de la dîme.

— HIST. XVIe s. Les gros dismeurs doivent fournir les livres des paroisses, LOYSEL, 266.

— ÉTYM. *Dîmer.*

† **DIMIDIÉ, ÉE** (di-mi-di-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est réduit de moitié, qui ne s'est développé qu'à demi.

— ÉTYM. Lat. *dimidiatus*, de *dimidius* (voy. DEMI).

DIMINUÉ, ÉE (di-mi-nu-é, ée), *part. passé.* Rendu moindre. La fièvre diminuée, mais non coupée par une première dose de quinquina. Son royaume est diminué de dix tribus, BOSS. *Hist.* II, 4. || Terme d'architecture. Colonne diminuée, colonne qui va en se rétrécissant de bas en haut. || Terme de musique. Intervalles diminués, intervalles rendus plus petits au point de n'être plus consonnants. La quinte juste contient trois tons et demi; la quinte *si fa*, qui n'est que de deux tons et deux demi-tons, est une quinte diminuée (autrefois fausse quinte); la tierce mineure *ut mi* bémol est consonnante; la tierce *ut* dièze *mi* bémol est une tierce diminuée. Les intervalles non consonnants sont diminués quand, étant déjà mineurs, ils sont encore diminués d'un demi-ton; *ut si* est une septième; *ut si* bémol est une septième mineure, *ut* dièze *si* bémol est une septième diminuée.

† **DIMINUENDO** (di-mi-nu-in-do), *adv.* Terme de musique. En diminuant. Indique qu'il faut passer du forté au piano, et du piano au pianissimo, par une gradation insensible. Il est opposé à crescendo.

— ÉTYM. Ital. *diminuendo*, de *diminuere*, diminuer.

DIMINUER (di-mi-nu-é). || 1° *V. a.* Rendre moindre. Diminuer la portion de quelqu'un. Diminuer l'épaisseur d'une planche, la hauteur d'un bâtiment, la longueur d'une robe. Diminuer sa dépense. Diminuer le prix d'une marchandise. Ma part de votre ennui diminuera la vôtre, ROTROU, *Vencesl.* III, 2. Vous-même n'allez point.... Et de votre grand nom diminuer le bruit, RAC. *Mithr.* III, 1. Mais soit que cet enfant devant elle amené Eût d'un songe effrayant diminué l'alarme.... ID. *Athal.* III, 3. Le dirai-je! mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? BOSS. *Louis de Bourbon.* || 2° *V. n.* Devenir moindre, se réduire, baisser, s'affaiblir. La rivière diminue. La fièvre a diminué. Sa santé diminue tous les jours. Quand sur moi je jette les yeux, Mon cœur de frayeur diminue, RÉGNIER, *Stances rel.* Mon esprit diminue, au lieu qu'à chaque instant On aperçoit le vôtre aller en augmentant, LA FONT. *Fabl.* XII, 1. Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout diminue, tout fuit, tout disparaît à mes yeux, BOSS. *Anne de Gonz.* Ne crois pas que pour lui ma haine diminue, RAC. *Thél.* IV, 1. Je suis toujours très-languissant, mon âge avance, ma force diminue, mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais, VOLT. *Lett. d'Argence*, 21 mars 1767. Ils se sentent diminuer dans l'estime du peuple, MASS. *Myst. Pass.* || Maigrir. Cet enfant diminue tous les jours. || Terme de marine. Diminuer de voiles, serrer les voiles qui sont dehors, afin d'affaiblir le sillage du vaisseau. || 3° Se diminuer, *v. réfl.* Devenir moindre. La vie humaine, qui se poussait jusques à près de mille ans, se diminua peu à peu, BOSS. *Hist.* II, 1.

— HIST. XIVe s. Et à celui qui est povre ou diminué en pecunes pour la communité, l'en li fet dons utiles, ORESME, *Eth.* 257. || XVe s. De jour en jour va en diminuant De ce monde la revolucion; Et les estas vont en continuant De mal en pis à leur destrucion, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 122, dans LACURNE. Nous sommes diminués d'aage, et la vie des hommes n'est si longue comme elle le souloit, COMM. II, 6. || XVIe s. Fay seulement ce que je te commande, sans y adjouster ne diminuer, CALV. *Instit.* 274. La mort de Selym estant arrivée, la crainte des princes se diminua, et par consequent le desir d'entreprendre, LANOUE, 416. Escrivant en un siecle auquel la creance des prodiges commenceoit à diminuer, MONT. IV, 64.

— ÉTYM. Berry, *diminuiser, déminuer;* provenç. *diminuar, diminuir, demenir;* catal. *disminuir;* espagn. *diminuir;* ital. *diminuire;* du latin *diminuere*, de *di....* préfixe, et *minuere*, rendre moindre (voy. MENU). Avant le XIVe siècle on trouve *demenuiser :* XIIe s. Noz despiezons et demenuisons [ces choses], *Job*, 448.

DIMINUTIF, IVE (di-mi-nu-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui affaiblit ou adoucit l'idée, en parlant de certains dérivés par rapport au mot dont ils proviennent : fillette, diablotin sont des expressions diminutives par rapport à fille et à diable. || *S. m.* Un diminutif. Les diminutifs expriment une chose comme petite : une maisonnette est une petite maison; un globule, un petit globe. || 2° Il se dit d'un objet qui est en petit ce qu'un autre est en grand. Qui sont comme des diminutifs de la foudre, DESC. *Météor.* 7.

— HIST. XVIe s. Aulcuns [dieux] moyens entre la divine et l'humaine nature, mediateurs, entremetteurs de nous à Dieu, adorez par certain second ordre d'adoration et diminutif, MONT. II, 277.

— ÉTYM. Provenç. *diminutiu;* espagn. et ital. *diminutivo;* du latin *diminutivus*, de *diminuere*, diminuer.

DIMINUTION (di-mi-nu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de devenir moindre, de rendre moindre. La diminution de l'eau dans les puits. Il y a une grande diminution dans sa fortune. Diminution des prix. Diminution de la fièvre. L'homme du meilleur esprit est inégal; il souffre des accroissements et des diminutions, LA BRUY. XI. Ma tête est plus pesante [par le vin] : mes idées ne sont plus si nettes; je n'ai jamais éprouvé cette diminution de moi-même dans mon pays, VOLT. *Dial.* 8. || Absolument. Diminution de prix. Demander, obtenir une diminution. || 2° Terme d'architecture. Le rétrécissement d'une colonne, depuis son tiers jusqu'au haut du fût. || 3° Terme de grammaire. Figure par laquelle on retranche quelque lettre dans un mot, comme quand on écrit *apercevoir* au lieu d'*appercevoir* qu'on écrivait autrefois. On dit aussi soustraction. || Figure de pensée plus souvent appelée atténuation, litote. || 4° Terme de musique. Division d'une note longue en plusieurs notes de moindre valeur. Après avoir varié en croches un air écrit en blanches et en noires, on fait une nouvelle diminution en donnant une variation en doubles croches. || 5° Se dit, au crochet, d'une ou plusieurs mailles du tour précédent passées sans y faire de mailles; au tricot, de deux mailles tricotées ensemble ou d'une maille prise sur l'aiguille sans être tricotée et rejetée sur la maille suivante une fois que cette dernière est tricotée elle-même. || 6° Diminution d'espèces, retranchement sur la valeur légale des espèces monnayées.

— HIST. XVIe s. Il faut travailler à la diminution de cette ample domination de la maison d'Autriche, SULLY, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Provenç. *diminutio;* espagn. *diminucion;* ital. *diminuzione;* du latin *diminutionem*, de *diminuere*, diminuer.

† **DIMINUTIVEMENT** (di-mi-nu-ti-ve-man), *adv.* D'une façon diminutive, en diminutif. Le changement qui au XIVe siècle fit que la langue française perdit ses deux cas est comparable, diminutivement, au changement qui, du latin ayant six cas, fit la langue d'oïl ayant deux cas.

— ÉTYM. *Diminutive*, et le suffixe *ment.*

DIMISSOIRE (di-mi-ssoi-r'), *s. m.* Lettre par laquelle un évêque consent qu'un de ses diocésains soit consacré par un autre évêque. Obtenir un dimissoire.

— REM. On a dit aussi, mais moins correctement, démissoire. Canaples prétendait donner les démissoires et se mêler de la discipline intérieure du clergé, ST-SIM. 110, 182. Lorsque j'allai demander à l'archevêque de vouloir bien obtenir pour moi ce qu'on appelle un démissoire pour recevoir les ordres de sa main, MARMONTEL, *Mém.* II.

— ÉTYM. Lat. *dimissorius*, de *dimissum*, supin de *dimittere*, renvoyer, de *di....* préfixe, et *mittere*, envoyer (voy. METTRE).

DIMISSORIAL, ALE (di-mi-sso-ri-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à un dimissoire. Lettres dimissoriales.

— ÉTYM. *Dimissoire.*

† **DIMORPHE** (di-mor-f'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est susceptible de prendre deux formes différentes. || Terme de minéralogie. Substance dimorphe, substance qui peut donner des cristaux appartenant à deux systèmes différents, ou appartenant au même système, mais avec de telles différences d'angles, qu'on ne saurait les dériver d'une forme fondamentale commune.

— ÉTYM. Δίς, deux, et μορφή, forme.

† **DIMORPHIE** (di-mor-fie), *s. f.* ou **DIMORPHISME** (di-mor-fi-sm'), *s. m.* Terme de minéralogie. Propriété qu'ont certains corps de présenter deux formes cristallines différentes et incompatibles géométriquement.

— ÉTYM. *Dimorphe.*

† **DIMYAIRE** (di-mi-ê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux muscles, ou deux impressions musculaires sur chaque valve.

— ÉTYM. Δίς, deux, et μῦς, μυός, muscle.

† **DÎNADE** (di-na-d'), *s. f.* Terme local d'agriculture. Quantité de vignes qu'un homme peut labourer depuis le matin jusqu'à l'heure de son dîner.

— ÉTYM. *Dîner.*

DINANDERIE (di-nan-de-rie), *s. f.* Ustensiles de cuivre jaune, tels que des poêlons, des chaudrons, des plaques, etc.

— ÉTYM. La ville de *Dinant*, au diocèse de Liége (Belgique). Ville très-riche, dit Commines, II, 1, à cause d'une marchandise qu'ils faisoient de ces ouvrages de cuyvre qu'on appelle dynanderie.

† **DINANDIER** (di-nan-dié), *s. m.* Marchand ou fabricant d'ouvrages de dinanderie.

— ÉTYM. *Dinant*, ville de Belgique.

† **DÎNATOIRE** (di-na-toi-r'), *adj. m.* Usité seulement dans cette locution, déjeuner dînatoire, déjeuner qui sert en même temps de dîner. On dit mieux déjeuner-dîner.

— ÉTYM. *Dîner.*

DINDE (din-d'), *s. f.* || 1° La femelle du dindon. || Fig. et familièrement. C'est une dinde, une grande dinde, c'est une femme sans intelligence. || Il se dit aussi, sans distinction de sexe, du poulet d'Inde. Jamais je n'ai mangé ni de meilleures perdrix ni des dindes si succulentes ni des truffes si parfumées, MARMONTEL, *Mém.* II. || 2° *S. m.* Par abus. Dindon, coq d'Inde. Un gros dinde.

— HIST. XVIe s. Celui a bien rencontré, qui compare la despence des d'Indars et d'Indes à celle des mulets, O. DE SERRES, 365. Quelle que soit la poule couvante les œufs de d'Inde, pour le naturel des œufs, emploiera à les esclorre environ un mois, ID. 365. L'importun piolement des dindes, ID. 367.

— ÉTYM. *De* et *Inde* (Amérique; l'Amérique fut d'abord nommée Inde), à cause de la patrie de ces oiseaux. On a dit d'abord *un coq d'Inde, une poule d'Inde, un poulet d'Inde*; ensuite, supprimant les mots *coq*, *poule* ou *poulet*, on a dit *un dinde*, et *une dinde*.

DINDON (din-don), *s. m.* Coq d'Inde, gros oiseau de basse cour, de l'ordre des gallinacés, remarquable par sa tête dépourvue de plumes et garnie de caroncules érectiles, dont une, placée au-dessus de la base du bec, pend sur le côté; et par une queue arrondie et pouvant se relever en éventail comme celle du paon. Un troupeau de dindons. Un dindon faisant la roue. Ce bel oiseau fut importé du Mexique en Europe; les Espagnols le nommaient *gallo-pavo*, à cause de sa ressemblance avec le paon; toutefois les Européens perdirent bientôt de vue la véritable histoire de cet oiseau, et le nom de dindon fit naître la croyance populaire de son origine orientale, Note 43, p. 124 du t. I de la Trad. franç. de la *Conq. du Mexique*, par PRESCOTT. ....La voilà donc compagne De certaines Phillis qui gardent les dindons, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Contre les assauts d'un renard Un arbre à des dindons servait de citadelle, ID. *ib.* XII, 18. || Garder les dindons, vivre relégué à la campagne. || Je n'ai pas gardé les dindons avec lui, il est plus grossièrement familier que nos relations ne l'y autorisent. || Bête, colère, gourmand comme un dindon, c'est-à-dire d'une façon grossière. || Familièrement. Il en sera le dindon, il sera le dindon de la farce, il sera dupe dans cette affaire. || Fig. C'est un dindon, un franc dindon, c'est un homme stupide.

— HIST. XVIe s. Dès que les petits d'Indons seront esclos, les faudra mignardement gouverner, O. DE SERRES, 365, etc.

— ÉTYM. *Dinde.*

† **DINDONNADE** (din-do-na-d'), *s. f.* Maladie propre aux dindons et qui a pour caractère des pustules survenant aux environs du bec et aux parties dénuées de plumes.

DINDONNEAU (din-do-nô), *s. m.* Jeune dindon, jeune dinde. Élever des dindonneaux.

— ÉTYM. *Dindon.*

† **DINDONNER** (din-do-né), *v. a.* Terme familier. Attraper, traiter comme un dindon, duper. Je ne veux pas me laisser dindonner. Avec toute sa finesse il a été dindonné.

DINDONNIER, IÈRE (din-do-nié, niê-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui garde les dindons. Et parfois était dindonnière De la paternelle maison, SCARRON, *Œuvres*, t. I, p. 307, dans POUGENS. En ce petit garçon On voit le dindonnier, le page et l'échanson, COLLIN D'HARLEV. *Baron de Crac*, sc. 4. || Dindonnière s'est dit autrefois, par dénigrement, d'une demoiselle de campagne. || 2° *Adj.* Dans le style plaisant, la dindonnière gent, les dindons. La lune, alors luisant, semblait contre le sire [le renard] Vouloir favoriser la dindonnière gent, LA FONT. *Fabl.* XII, 18.

— ÉTYM. *Dindon.*

† **DINDOULETTE** (din-dou-lè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'hirondelle.

DÎNÉ (di-né), *s. m.* Voy. DÎNER 2.

DÎNÉE (di-née), *s. f.* || 1° Le dîner que l'on fait à l'auberge. Il nous en a coûté tant pour la dînée. Mais dès la dînée le panier [aux provisions] fut entamé, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || 2° Le lieu où l'on s'arrête pour dîner en voyage. Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la dînée. Nous nous reposons à la dînée, SÉV. 289. A la dînée, à peine y avait-il un quart d'heure que nous étions arrivés qu'il m'aborda d'un air d'impatience, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 2.

— HIST. XIIIe s. .... qui a pris disnée, Mix [mieux] puet [peut] perdre repas de la vesprée Que li jeûns [que celui qui est à jeun]... *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. V, p. 352. || XVIe s. Elle s'entretint depuis la dînée jusqu'à la soupée, MARG. *Nouv.* XV. L'aultre façon, de repaistre en chemin, en tumulte et haste, pour la disnée, nommeement aux courts jours, est incommode, MONT. IV, 105.

— ÉTYM. Voy. DÎNER; provenç. *dinada, dinnada, dinnea*; ital. *desinata, desinea.*

† **DINÈME** (di-nê-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni de deux filaments ou tentacules de chaque côté.

— ÉTYM. Δίς, deux, et νῆμα, fil.

1. **DÎNER** (di-né), *v. n.* || 1° Prendre le repas, qui se prenait jadis et qui se prend encore à la campagne et dans les petites villes, à midi ou un peu avant. Allons dîner. Bien dîner, mal dîner, faire un bon, un mauvais dîner. Le véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dîne, MOL. *Amph.* III, 5. Compère le renard se mit un jour en frais, Et retint à dîner commère la cigogne, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Tout est réglé [à Vichy], tout dîne à midi, tout soupe à sept, tout dort à dix, tout boit à six, SÉV. 356. Alexandre disait que son gouverneur Léonidas lui avait enseigné que, pour dîner agréablement, il fallait se lever matin et se promener, DU RYER, *Suppl. de Quinte-Curce*, liv. II, ch. 8, dans RICHELET. Cliton n'a jamais eu, toute sa vie, que deux affaires, qui sont de dîner le matin et de souper le soir, LA BRUY. XI. Je sors de chez un fat qui, pour m'empoisonner, Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.... Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse, J'y cours midi sonnant, au sortir de la messe, BOIL. *Sat.* III. Nous allâmes l'autre jour prendre l'air à Auteuil, et nous y dînâmes avec toute la petite famille, que M. Despréaux régala le mieux du monde, RAC. *Lett. à son fils*, 51. J'attends M. de Rennes à dîner, SÉV. 80. Je donnai hier à dîner à la Troche, ID. 138. Elle aimerait bien à vivre réglément, et à dîner à midi comme les autres, ID. *Lett.* 6 juill. 1676. || Dîner-souper, faire un dîner qui serve de souper. Le czar fut de là [de la revue] dîner-souper à St-Ouen, chez le duc de Troesmes, ST-SIM. 467, 119. || 2° Aujourd'hui, à Paris et ailleurs, prendre le repas qui se prend de cinq heures à sept heures du soir. Nous dînerons ce soir ensemble. Après que nous aurons dîné, nous irons au spectacle. || Dîner avec quelqu'un, se trouver à même table que lui. Il a dîné avec les ambassadeurs. Nous sommes engagés à dîner demain chez elle avec Mme Guibert et sa fille, PICARD, *la Petite ville*, II, 1. || 3° Dîner de, manger à son repas. Nous dînâmes de soupe et de bouilli. L'oiseau n'est plus, vous en avez dîné, LA FONT. *Faucon.* || Cela est plus élégant et plus correct que de dire, employant *avec* : nous dînâmes avec de la soupe et du bouilli. || 4° Cet homme dîne bien, il mange beaucoup. || Dîner par cœur, se passer involontairement de dîner. || Son assiette dîne pour lui, se dit d'un homme qui, absent d'un dîner de table d'hôte, n'en paye pas moins son dîner. || Familièrement. Il me semble que j'ai dîné quand je le vois! MOL. *Bourg.* III, 3. Locution familière qui s'emploie en parlant d'un homme incommode, ennuyeux. || 5° Dîner à l'infinitif, pris substantivement. Il a raison de faire grand cas du dîner et du dormir, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 nov. 1762. || Proverbes. Quand Alexandre avait dîné, il laissait dîner ses gens, c'est-à-dire il faut laisser le loisir aux valets de dîner à leur tour. || Qui dort dîne, c'est-à-dire le sommeil tient lieu de nourriture. C'est aussi une manière plaisante de rappeler à quelqu'un que la paresse est le moyen de n'avoir pas à manger. || Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné, c'est-à-dire on est souvent déçu quand on compte sur l'aide d'autrui. || S'il est riche ou s'il est si riche, qu'il dîne deux fois, se dit d'un riche qui, faisant étalage de ses richesses, ne peut pourtant que dîner une fois comme tout le monde; se dit aussi dans le sens que la richesse ne donne pas l'appétit et qu'avec une fortune très-médiocre on peut être aussi content que les plus opulents.

— HIST. XIIe s. En un chalant entra quant fu dignez [*cum fuit cœnatus*, quand il eut dîné], *Bat. d'Aleschans*, v. 7011. Li poples, jesque il vienge, ne mangera, kar il la viande benistrad, puis od ses hostes se dignerat, *Rois*, 30. Se li poples se fust disné, dun ne serreit de mielz aisied ses enemis à pursievre? *ib.* 49. Respundi li fals prophetes, li fel viellarz: vien od mei, à mun ostel, kar od [avec] mei te digneras, *ib.* 288. Venu sunt al quint jur de la nativité A Cantorbire cil, quant gent orent digné, En l'endemain que furent innocent decolé, *Th. le mart.* 137. || XIIIe s. Devant le roy [ils] enmainent le mes [messager], là [il] a disné, *Berte*, LXVII. En males mains vos ai gité, A Brun l'ors, qui est sanz pité; Demain de vos se disnera, Ce disner moult me costera, *Ren.* 15703. || XIVe s. Il n'est tampz ne saison qu'on ne voie passer; Legierement le passent chif [ceux] qui ont à disner, *Baud. de Seb.* VIII, 760. || XVe s. Quand ils [les Anglais] se furent dinés, ils chevaucherent tous contreval la riviere de Tuide, FROISS. II, II, 19. Il n'y eut jamais de si bonnes nopces qu'il n'y en eust de mal disnez, COMM. I, 14. Dimanche vous ne pouvez faillir d'estre mieux dîné, LOUIS XI, *Nouv.* XCIX. || XVIe s. Pour ce l'on dit en un commun langaige: En toute feste en a de mal disnez, J. MAROT, V, 92. Ils s'assemblent pour disner de luy [le manger], MONT. I, 244. Qui se pourroit disner de la fumée du rost, feroit il pas une belle espargne? ID. III, 364. Ils disneront devant le jour au temps des plus longues nuicts, afin que dès l'aube du jour chacun se renge à sa besongne, O. DE SERRES, 32. Disne honnestement et soupe sobrement, Dors en hault et vivras longuement, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 195. C'est bien disnés, quand on eschappe En torchant son nez à la nappe, Sans desbourcer pas un denier Et dire adieu au tavernier, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourguig. *daignai*; provenç. *dinar, dinnar, disnar, dirnar*; anc. catal. *disnar*; catal. mod. *dinar*; ital. *desinare, disinare.* Mot très-controversé. On a proposé le grec δειπνεῖν; le sens serait très-convenable; mais on ne trouve nulle part un *p* dans les anciennes formes, et surtout on ne voit pas comment ce mot grec, qui n'est ni dans la latinité classique ni dans la basse latinité, serait entré dans les langues romanes. Comme *dignare, domine* sont les premiers mots d'une prière latine qui se dit au commencement du repas, on a pensé que le *dîner* en avait pris son nom; le fait est qu'on trouve *digner* dans les anciennes formes; et cette orthographe montre que les gens qui s'en servaient admettaient en effet *dignare* comme l'origine du mot *dîner.* Mais, quelque ancienne que soit cette orthographe, puisqu'elle appartient à des textes du XIIe siècle, cependant il y en a une encore plus ancienne, c'est *disnare*, qui se trouve dans des textes du IXe siècle: *disnavi me ibi*, dans les *Gloses du Vatican*, publiées par W. Grimm. Cette *s* est dans l'italien, et on la voit reparaître dans plusieurs formes du provençal et du vieux français. Cela ne peut être écarté; et il faut chercher une étymologie qui comporte l'*s*. Diez a proposé *decœnare*; de ayant le sens qu'il a dans *de-vorare*, *de-pascere.* *Cœnare* est en effet très-probable; il aura donné un composé *de-cœnare* ou *dicœnare.* Que *cœnare* puisse se changer en *ciner* (ital. *disinare*, *desinare*), c'est ce que prouve l'ancien français *re-ciner*, faire un second repas; que *di-cœnare* puisse se changer en *disner*, *disnar*, c'est ce que prouve l'italien *busna*, de *buccina.* M. Scheler, qui donne son assentiment à *dicœnare*, cite l'italien *pusignare*, collationner après souper, qui vient de *post*, après, et *cœnare*, et qui offre un exemple du changement de *cœnare* en *signare.* On peut encore citer, à l'appui du changement de *co* latin en *s*, le mot suivant: *Deicola*, nom d'un Irlandais compagnon de saint Gall dans le VIe siècle, devenu *Desle* dans la langue

vulgaire. *Dicœnare* a pris le sens actif : donner le repas appelé *cœna*, sens déjà fourni par le latin, *cœnatus*, celui qui a dîné; c'est ainsi que dès le IXe siècle on a dit *disnavi me*, j'ai dîné. Tout cela rend la conjecture de Diez extrêmement probable.

2. **DÎNER** (di-né; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des di-né-z excellents) ou **DÎNÉ** (di-né), *s. m.* || 1° Repas qui se faisait autrefois et qui, à la campagne et dans les petites villes, se fait encore vers midi. Quand on fait le dîner à midi, on soupe le soir. Alexandre disait que, pour faire un souper délicieux, il fallait faire un sobre dîné, DU RYER, *Suppl. de Quinte-Curce*, liv. II, ch. 8, dans RICHELET. Votre dîné pourtant serait prêt tout à l'heure, MOL. *Sgan.* 7. Mais cependant il a honte, il enrage De n'avoir pas chez soi pour lui donner Tant seulement un malheureux dîner, LA FONT. *Fauc.* Et je vais vous donner un dîner d'ami. — Non. Je crains ces dîners-là, j'aime la bonne chère, BOISSY, *Dehors tromp.* II, 10. || Repas qui se fait aujourd'hui de cinq à sept heures du soir. Faire un bon dîner. Faire, servir le dîner. Quels dînés Les ministres m'ont donnés! BÉRANG. *Ventru.* || Dîner de garçons, dîner où il n'y a que des hommes, et où d'ordinaire l'apprêt, la réserve en paroles, la modération dans le boire et le manger sont moins observés. À ce dîner de garçons régnait une liberté franche, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Déjeuner-dîner, voy. DÉJEUNER. || 2° Tout ce qui compose un dîner. Un grand dîner. À l'heure dite, il courut au logis De la cigogne son hôtesse, Loua très-fort sa politesse, Trouva le dîner cuit à point, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Reprenez vos esprits, et souvenez-vous bien Qu'un dîné réchauffé ne valut jamais rien, BOIL. *Lutrin*, I. || Proverbe. Qui garde de son dîner, il a mieux à souper, c'est-à-dire il est bon de se préparer des ressources pour l'avenir.

— HIST. XIIe s. Faites un bel digner à lur oes [à leur gré] aturner, e mangerunt e beverunt, e puis à lur seignur en irunt, *Rois*, 368. || XIIIe s. Et à son disner le siervi li rois Henri d'Engleterre à genous, et tailla devant lui, *Chr. de Rains*, 10. Après ce digner povre et gaste, RUTEB. II, 174. || XVe s. Au lever du disner, on mena le dit herault devers le roy, COMM. IV, 7. || XVIe s. Courte messe et long diner, C'est la joie au chevalier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 195. Court sermon et long disner, ID. *ib.* Petit disné longuement attendu n'est pas donné, mais chierement vendu, ID. *ib.* p. 370. Disner d'avocat [un bon dîner], OUDIN. Court disner, appert [adroit] valet, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Dîner* 1.

† **DINÈRE** (di-nè-r'), *s. f.* Genre de diptères qui a pour type la dinère impériale trouvée souvent sur les plantes ombellifères.

DÎNETTE (di-nè-t'), *s. f.* Petit repas réel ou simulé que font les enfants en jouant. Faire la dînette.

— ÉTYM. Diminutif tiré de *dîner*.

DÎNEUR (di-neur), *s. m.* || 1° Celui qui assiste à un dîner comme convive. || 2° Celui qui fait du dîner son principal repas. || Un beau dîneur, un grand mangeur. Pleins d'appétit et beaux dîneurs, LA FONT. *Cord.*

— HIST. XVIe s. C'est un beau dineur [un gros mangeur], OUDIN.

— ÉTYM. *Dîner*.

† **DINEURE** (di-neu-r'), *s. m.* Genre d'hyménoptères qui a pour type la dineure de Geer, d'Angleterre.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et νεῦρον, nerf.

† **DINITE** (di-ni-t'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. La vermiculaire fossile.

— ÉTYM. Δινὸς, danse en rond, et *ite*, finale indiquant en géologie un fossile.

† **DINOSAURIEN** (di-no-sô-riin), *s. m.* Terme de géologie. Reptile gigantesque découvert dans l'oolithe de la Grande-Bretagne.

— ÉTYM. Δεινὸς, terrible, et σαῦρα, lézard.

† **DINOTHÉRIUM** (di-no-té-ri-om'), *s. m.* Terme de zoologie. Grand mammifère pachyderme fossile des terrains tertiaires ou des sédiments supérieurs, long de 6 mètres, et portant à la mâchoire inférieure deux énormes défenses tournées vers la terre.

— ÉTYM. Δεινὸς, terrible, et θηρίον, animal.

DIOCÉSAIN, AINE (di-o-sè-zin, zè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui est du diocèse. La raison [de les quitter] qu'il [Fleury, évêque de Fréjus] allégua à ses diocésains était l'état de sa santé, VOLT. *Louis XV*, 3. || 2° *Adj.* Clergé diocésain, le clergé du diocèse. || Évêque diocésain, et, substantivement, le diocesain, l'évêque du diocèse. J'avais un ami fort singulier à mon âge; c'était l'évêque de Chartres; il était mon diocésain à la Ferté, ST-SIM. 61, 19. L'on va quelquefois à la cour pour en revenir, et se faire par là respecter du noble de sa province ou de son diocésain, LA BRUY. VIII.

— HIST. XVIe s. Aimé et honoré de ses diocesains, comme prince qu'il estoit, DESPER. *Contes*, XVII. Les papes, archevesques, ny evesques, mesme le diocesain, n'y ont que veoir, CARL. III, 5.

— ÉTYM. *Diocèse*; provenç. *diocesal*.

DIOCÈSE (di-o-sè-z'), *s. m.* || 1° Nom de circonscriptions administratives établies dans l'Asie mineure par les Romains. || Plus tard grande sous-division de l'empire romain, sous Constantin, dont chacune était gouvernée par un vicaire. || 2° Étendue de pays sous la juridiction d'un évêque. Les cours semblent être devenues des diocèses communs, MASS. *Or. fun. Villars.* L'histoire de notre pieux prélat n'est mêlée qu'avec celle de son diocèse, ID. *ib.*

— HIST. XIIIe s. Il firent une autre abbaïe en la diocise de Soissons, qui est de chanoines, *Ms. Bibl. imp. Suppl. fr.* n° 632-5, f. 220, *verso.* Ou s'il semonnent plus de deux jornées loin outre les metes de li dioces dont il sont, BEAUM. 59. || XVIe s. Chacune cité avoit sa diocese, laquelle elle prouvoyoit de prestre, CALV. *Instit.* 858. Chacun evesque ordonnoit les prestres de son diocese avec le conseil des autres prestres, ID. *ib.* 868. En une paroisse du diocese du Mans, DESPER. *Contes*, XXIV.

— ÉTYM. Διοίκησις, diocèse, administration, gouvernement, de διοικεῖν, administrer, faire le ménage, de διὰ, et οἰκία, maison (voy. ŒCUMÉNIQUE). Provenç. *diocesa*, *diocezi*; espagn. *diocesis*; portug. *diocese*; ital. *diocesi*. *Diocèse* a d'abord été féminin, conformément à l'étymologie.

† **DIOCTAÈDRE** (di-o-kta-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal dioctaèdre, cristal offrant, dans l'ensemble de ses faces, la combinaison de deux octaèdres différents.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *octaèdre*.

† **DIOCTONAL, ALE** (di-o-kto-nal, na-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux dioctonaux, cristaux dont les faces offrent la combinaison de deux solides, tous deux à huit faces, mais différents l'un de l'autre.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *octonal*.

† **DIODON** (di-o-don), *s. m.* Terme de zoologie. Faucon à bec bidenté. || Poisson des mers tropicales.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et ὀδοὺς, ὀδόντος, dent.

† **DIODONCÉPHALE** (di-o-don-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstre diodoncéphale, ou, substantivement, un diodoncéphale, monstre dont la tête porte une double rangée d'os dentaires.

— ÉTYM. Δὶς, deux, ὀδοὺς, dent, et κεφαλή, tête.

DIOECIE (di-è-sie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied et les fleurs femelles sur un autre.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et οἰκία, maison.

† **DIOECIQUE** (di-è-si-k'), *adj.* Appartenant à la diœcie; ayant rapport à la diœcie. Plante diœcique.

† **DIOGDOÈDRE** (di-o-gdo-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Cristal offrant le phénomène de la diogdoédrie.

— ÉTYM. Δὶς, deux, ὄγδοος, huitième, et ἕδρα, face.

† **DIOGDOÉDRIE** (di-o-gdo-é-drie), *s. f.* Terme de minéralogie. État d'un cristal formant deux pyramides à base carrée, dont les faces ont deux à deux le même mode d'inclinaison sur la base.

— ÉTYM. *Diogdoèdre*.

† **DIOGGOT** (di-o-go), *s. m.* Huile pyrogénée, mêlée de goudron, qu'on obtient en brûlant dans des vaisseaux clos l'épiderme du bouleau, et qui donne au cuir de Russie son odeur particulière, LEGOARANT.

DIOÏQUE (di-o-ï-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui est relatif à la disposition des fleurs mâles et femelles sur deux individus différents, indépendamment de toute classification. Une plante dioïque, et, substantivement, une dioïque. Le chanvre est une dioïque.

— ÉTYM. Voy. DIŒCIE.

† **DIONCOSE** (di-on-kô-z'), *s. f.* Terme de l'ancienne médecine. Nom donné par les méthodistes à la pléthore produite par la diffusion des liquides ou par la rétention des humeurs.

— ÉTYM. Διόγκωσις, de διὰ, et ὄγκος, tuméfaction.

DIONÉE (di-o-née), *s. f.* Terme de botanique. La sensitive d'Amérique, plante dont les feuilles, en forme de coquille, se contractent au moindre attouchement. En retournant à notre camp, nous traversâmes un ruisseau tout bordé de dionées, CHATEAUB *Voy. Amér.* 122.

— ÉTYM. Διώνη, un des noms de Vénus.

DIONYSIAQUE (di-o-ni-zi-a-k'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité. Qui concerne Bacchus. || Artistes dionysiaques, ou artistes de Bacchus, nom donné chez les Grecs aux comédiens. || 2° *S. f. pl.* Les dionysiaques, fêtes que les Grecs célébraient en l'honneur de Bacchus dans le mois de septembre.

— HIST. XIVe s. Les dyonizialz c'estoit ce que l'en appele à Paris les gieuz où l'en fait dictiez et rimes et aucunes foiz on se met en diverses figures, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Διονυσιακὸς, de Διόνυσος, nom de Bacchus en grec.

† 1. **DIONYSIEN, IENNE** (di-o-ni-ziin, ziè-n'), *adj.* Qui appartient à Denys. || Période dionysienne, période inventée par Denis le Petit, abbé, qui vécut dans le VIe siècle.

— ÉTYM. Διονύσιος, de Διόνυσος, Bacchus.

† 2. **DIONYSIEN, IENNE** (di-o-ni-ziin, ziè-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui porte sur les parties latérales du front des végétations cornées comparées aux cornes avec lesquelles la Fable représente quelquefois Bacchus.

— ÉTYM. Διόνυσος, Bacchus

† **DIOPSIDE** (di-o-psi-d'), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral du Piémont, d'un gris verdâtre, identique avec le pyroxène.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et ὄψις, vue.

† **DIOPTASE** (di-o-pta-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate de cuivre, dont les cristaux demi-transparents laissent voir à l'intérieur leurs clivages.

— ÉTYM. Διὰ, à travers, et ὄπτομαι, voir.

† 1. **DIOPTRE** (di-o-ptr'), *s. m.* Terme de chirurgie. Sorte de spéculum.

— ÉTYM. Δίοπτρον, de διὰ, à travers, et ὄπτομαι, voir.

† 2. **DIOPTRE** (di-o-ptr'), *s. f.* Terme d'arpentage. Quart de cercle, instrument armé de pinnules à travers lesquelles on voit les objets pour mener les angles.

— ÉTYM. Διόπτρα, instrument d'arpentage, de διὰ, à travers, et ὄπτομαι, voir.

DIOPTRIQUE (di-o-ptri-k'), *s. f.* Partie de la physique qui traite de la lumière réfractée et des phénomènes qu'elle produit en traversant des milieux de densité différente. Ces choses appartiennent plutôt à la médecine que non pas à la dioptrique, DESC. *Diopt.* 7. Ouvrez la Dioptrique de Descartes, et vous y verrez les phénomènes de la vue rapportés à ceux du toucher, DIDER. *Lett. s. les aveugles.* || *Adj.* Télescope dioptrique. Le système dioptrique de l'œil.

— ÉTYM. Διοπτρικὸς, de διόπτρα, dioptre 2.

† **DIORAMA** (di-o-ra-ma), *s. m.* Terme de physique. Tableau sur toiles de grande dimension, tendues sur un plan vertical, éclairées par le comble et au besoin par derrière à l'aide de grands châssis vitrés, et que les spectateurs, placés dans l'obscurité, voient à travers une espèce de corridor noir

— ÉTYM. Διὰ, à travers, et ὅραμα, vue.

† **DIORAMIQUE** (di-o-ra-mi-k'), *adj.* Qui a rapport au diorama.

† **DIORCHITE** (di-or-ki-t'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Pierre qui a la forme de deux testicules accolés.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et ὄρχις, testicule.

† **DIORITE** (di-o-ri-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche nommée *Grünstein* par les Allemands, qui se compose essentiellement de feldspath et d'amphibolite, et qui passe souvent à une masse homogène. Le diorite porte aussi le nom de diabase.

— ÉTYM. Διοράω, distinguer, de διὰ, et ὁράω, voir : pierre formée de parties distinctes.

† **DIORITIQUE** (di-o-ri-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient du diorite.

† **DIORTHOSE** (di-or-tô-z'), *s. f.* Terme inusité de chirurgie qui signifie redressement, réduction.

— ÉTYM. Διόρθωσις, de διὰ, et ὀρθὸς, droit.

† **DIOSCORÉE** (di-o-sko-rée), *s. f.* Terme de botanique. Nom moderne du genre igname et dans lequel on distingue : la dioscorée cultivée, dite igname blanche, et la dioscorée ailée, appelée vulgairement igname, qui, originaire de l'Inde, est cultivée aux Antilles et dans d'autres pays intertropicaux, LEGOARANT.

† **DIOSCORIEN, IENNE** (di-o-sko-riin, riè-n'), *s. m.* Partisan des doctrines de Dioscore, fauteur d'Eutychès, qui fut un célèbre hérétique du Ve siècle.

† **DIOSCURES** (di-o-sku-r'), *s. m. plur.* Terme de

mythologie. Nom donné aux jumeaux Castor et Pollux. Les Dioscures. || La constellation des Gémeaux, dans l'astronomie grecque.

— ÉTYM. Διόσκουροι, de Διὸς, génitif de Ζεὺς, Jupiter, et κοῦρος, fils.

† **DIOSCURIES** (di-o-sku-rie), *s. f. plur.* Fête en l'honneur des Dioscures.

† **DIPE** (di-p'), *s. m.* Terme de géologie. Nom moderne du genre gerboise.

— ÉTYM. Δίπους, de δὶς, deux, et ποῦς, pied; ainsi dit parce que les jambes antérieures des différentes espèces sont très-courtes, et les postérieures fort longues.

† **DIPÉRIANTHÉ, ÉE** (di-pé-ri-an-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux périanthes ou enveloppes florales.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *périanthe*.

† **DIPÉTALE** (di-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux pétales; qui est formé de deux pétales. Corolle dipétale. || On dit aussi dipétalé.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *pétale*.

† **DIPHTHÈRE** (di-ftè-r'), *s. f.* Nom donné, dans l'antiquité, aux peaux d'animaux préparées pour écrire dessus.

— ÉTYM. Διφθέρα, peau préparée, de δέψειν, proprement humecter, puis manier, amollir.

† **DIPHTHÉRIE** (di-fté-rie) ou **DIPHTHÉRITE** (di-fté-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie qui a pour caractère la tendance à la formation de fausses membranes, et qu'on observe sur les membranes muqueuses et même sur la peau.

— ÉTYM. Διφθέρα, membrane (voy. DIPHTHÈRE), et la finale médicale *ite*.

† **DIPHTHÉRITIQUE** (di-fté-ri-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la diphthérite.

† **DIPHTHONGAISON** (di-fton-ghè-zon), *s. f.* Terme de grammaire. Formation en diphthongue. Il y a diphthongaison quand, dans l'ancien français, on changeait l'*o* de *donner* en la diphthongue *oi*: je doin, tu doins, il doint.

— ÉTYM. *Diphthonguer*.

DIPHTHONGUE (di-fton-gh'), *s. f.* Terme de grammaire. Syllabe formée de la combinaison de deux voyelles qui, prononcées par une seule émission de voix, font cependant entendre un double son: rien, Dieu, pied, premier, etc. Diphthongues propres, syllabiques, auriculaires, ce sont les vraies diphthongues, celles qui font entendre deux sons en une seule émission de voix. Diphthongues impropres, fausses, oculaires, orthographiques, ce sont les groupes de voyelles comme *ou*, *eau*, *au*, qui ne représentent qu'un son unique. || *Adj.* Son diphthongue.

— ÉTYM. Δίφθογγος, de δὶς, deux, et φθόγγος, son; provenç. *diptonge*; catal. *diftongo*; espagn. *diptongo*; ital. *dittongo*.

† **DIPHTHONGUER** (di-fton-ghé), *v. a.* Donner le caractère de la diphthongue.

— ÉTYM. *Diphthongue*; provenç. et espagn. *diptongar*; ital. *dittongare*.

† **DIPHYLLE** (di-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte deux feuilles ou deux folioles, ou qui est composé de deux feuilles; tels sont le calice dans le pavot, la spathe dans l'ail.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et φύλλον, feuille.

† **DIPHYLLOBRANCHE** (di-fil-lo-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des branchies formées de deux feuillets.

— ÉTYM. *Diphylle*, et *branchies*.

† **DIPLASIASME** (di-pla-si-a-sm'), *s. m.* Redoublement d'une consonne, comme appercevoir pour apercevoir.

— ÉTYM. Διαπλασιασμὸς, redoublement.

† **DIPLE** (di-pl'), *s. f.* Signe (<, >) servant aux critiques grecs à indiquer des variantes dans les vers d'Homère ou à noter des vers suspects, et servant aussi à indiquer les citations des saintes Écritures.

— ÉTYM Διπλῆ, féminin de διπλόος, double.

† **DIPLOCÉPHALE** (di-plo-sé-fa-l'), *adj.* Qui est affecté de diplocéphalie.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et κεφαλή, tête.

† **DIPLOCÉPHALIE** (di-plo-sé-fa-lie), *s. f.* Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par la présence de deux têtes sur un même corps.

— ÉTYM. *Diplocéphale*.

† **DIPLOÉ** (di-plo-é), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Nom donné autrefois aux deux tables de tissu compacte dont les os du crâne sont formés. || 2° Aujourd'hui, nom exclusivement donné à la substance spongieuse qui sépare ces deux tables. || Tissu de même nature que l'on trouve dans l'épaisseur des os plats en général.

— HIST. XVIe s. Les costes à leur milieu ont vestige de diploé pour la reception des veines et arteres qui leur baillent nourrissement, PARÉ, II, 4. Au crane sont deux tables, entre lesquelles est le diploé, qui est une substance spongieuse où s'internent plusieurs veines et arteres, et quelque similitude de chair, ID. III, 4.

— ÉTYM. Διπλόη, diploé, féminin de διπλόος, double.

† **DIPLOÈDRE** (di-plo-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Forme cristalline produite par la combinaison de deux rhomboèdres.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et ἕδρα, face.

† **DIPLOGÉNÈSE** (di-plo-jé-nè-z'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstruosité qui, consistant dans la duplication plus ou moins complète du corps entier, résulte de la fusion de deux fœtus plus ou moins complétement développés.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et γένεσις, engendrement (voy. GENÈSE).

† **DIPLOHÉMIÉDRIE** (di-plo-é-mi-é-drie), *s. f.* Terme de minéralogie. État d'un cristal offrant une hémiédrie double, mais d'inégale inclinaison, et sans parallélisme.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et *hémiédrie*.

† **DIPLOÏQUE** (di-plo-i-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au diploé. Substance diploïque.

— ÉTYM. Voy. DIPLOÉ.

DIPLOMATE (di-plo-ma-t'), *s. m.* || 1° Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique ou qui s'occupe de diplomatie. || Fig. C'est un habile diplomate, c'est un homme qui sait bien mener une affaire. || 2° *Adj.* Qui entend bien la diplomatie. Un ministre diplomate.

— ÉTYM. Voy. DIPLÔME. Le diplomate a été ainsi nommé, parce que les diplômes sont des actes qui proviennent des princes.

DIPLOMATIE (di-plo-ma-sie), *s. f.* || 1° Connaissance des rapports internationaux, des intérêts respectifs des États. || Relations entre les États entretenues au moyen des ambassadeurs. || Le personnel des ambassades. La carrière de la diplomatie. Se destiner à la diplomatie. || 2° Fig. Manéges dans la vie privée comparés à ceux des diplomates. C'est un homme plein de diplomatie. Je n'entends rien à toute cette diplomatie. Il a dépensé bien de la diplomatie. Si vous voulez, ma chère amie, que je vous parle, là, franchement, diplomatie à part, je vous mets sous la protection de madame.... SCRIBE et G. DELAVIGNE, *le Diplomate*, I, 3. || Faire de la diplomatie, user d'adresse, de subterfuges.

— ÉTYM. *Diplomate*.

1. **DIPLOMATIQUE** (di-plo-ma-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la diplomatie. Agent, document diplomatique. Le corps diplomatique, les ambassadeurs et les ministres étrangers, résidant auprès d'une puissance. Vous ne me croyez pas en état de rédiger un protocole; et c'est tout au plus selon vous si j'ai la capacité nécessaire pour porter des dépêches diplomatiques, SCRIBE et G. DELAVIGNE, *le Diplomate*, I, 4. || Par plaisanterie. J'étais seul dans une chaise de poste que je remplissais tout entière de ma capacité diplomatique, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Diplomate*.

2. **DIPLOMATIQUE** (di-plo-ma-ti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux diplômes; qui est d'usage pour les chartes et diplômes. Écritures diplomatiques. || 2° *S. f.* La diplomatique, l'art de déchiffrer les anciens diplômes, tels que les titres des Églises, des monastères, les chartes authentiques, etc. || Les connaissances qui sont nécessaires à ce déchiffrement et à l'explication de ces titres.

— ÉTYM. Voy. DIPLÔME.

† **DIPLOMATIQUEMENT** (di-plo-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière diplomatique, à la façon des diplomates. Je te nomme, ou, pour parler diplomatiquement, nous te nommons notre résident à Milan, P. L. COUR. *Lett.* I, 236.

— ÉTYM. *Diplomatique* 1, et le suffixe *ment*.

† **DIPLOMATISTE** (di-plo-ma-ti-st'), *s. m.* Celui qui s'est livré à l'étude de la diplomatique. Savant diplomatiste.

— ÉTYM. Voy. DIPLÔME.

1. **DIPLÔME** (di-plô-m'), *s. m.* || 1° Acte revêtu d'une autorité convenable, par lequel on accorde à quelqu'un quelque droit ou quelque privilége. Diplôme impérial, pontifical, etc. Presque tous ces seigneurs avaient des diplômes de vicaires du saint-siége, VOLT. *Mœurs*, 66. Avec ce brillant diplôme de chevalier, on me donna mon humble patente de pèlerin, CHATEAUB. *Itin.* III, 40. || 2° Acte émané de l'université ou d'une faculté, conférant un titre ou un grade dans un corps savant. Le diplôme de bachelier, de licencié, de docteur. || 3° Charte, titre, acte public émané des princes et seigneurs.

— ÉTYM. Δίπλωμα, diplôme, de διπλόω, plier en double, à cause de la manière dont on le pliait.

† 2. **DIPLÔME** (di-plô-m'), *s. m.* Vase à parois doubles, entre lesquelles on verse de l'eau, avant de le mettre sur le feu.

— ÉTYM. Δίπλωμα, de διπλόω, doubler.

† **DIPLONEURE** (di-plo-neu-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a un double système nerveux.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et νεῦρον, nerf.

† **DIPLOPIE** (di-plo-pie), *s. f.* Terme de médecine. Lésion de la vue, dans laquelle on voit les objets doubles.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et ὄπτομαι, voir.

† **DIPLOPTÈRE** (di-plo-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes doubles ou pliées en deux.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et πτερὸν, aile.

† **DIPLOSOME** (di-plo-so-m'), *adj.* Qui est affecté de diplosomie.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et σῶμα, corps.

† **DIPLOSOMIE** (di-plo-so-mie), *s. f.* Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par l'existence de deux corps complets, mais réunis par une ou plusieurs parties.

— ÉTYM. Voy. DIPLOSOME.

† **DIPLOSTÉMONE** (di-plo-sté-mo-n'), *adj.* Terme de botanique. Fleur diplostémone, fleur à étamines en nombre double des pétales.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et στήμων, filament.

† **DIPLOTÉGE** (di-plo-tè-j'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit sec, indéhiscent et engagé dans le calice.

— ÉTYM. Διπλόος, double, et τέγος, toit.

† **DIPNEUMONÉ, ÉE** (di-pneu-mo-né, née), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni de deux poumons ou de deux sacs pulmonaires seulement.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et πνεύμων, poumon.

† **DIPNOÉ, ÉE** (di-pno-é, ée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux modes de respiration; qui respire par des branchies et par des poumons.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et πνοή, respiration.

† **DIPODE** (di-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a que deux pattes.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **DIPODIE** (di-po-die), *s. f.* Terme de la métrique grecque ou latine. Assemblage de deux pieds de vers. *Miserorum* comprend ensemble un pyrrhique et un trochée; c'est une dipodie. || Mode de scander les vers en prenant deux pieds à la fois.

— ÉTYM. Διποδία, de δὶς, deux, et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **DIPSACÉ, ÉE** (di-psa-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à la cardère. || *S. f.* Les dipsacées, famille de plantes dont la cardère est le type.

— ÉTYM. Lat. *dipsacus*, cardère.

† **DIPSADE** (di-psa-d'), *s. f.* Serpent dont la piqûre produit une chaleur et une soif excessives. Un désert vaste et affreux où il y avait des serpents qui brûlaient par leur souffle, des scorpions et des dipsades, SACI, *Deutéron.* VIII, 15. Aulus, d'une dipsade ayant souffert l'atteinte, En sent peu de douleur et conçoit peu de crainte: Il ne peut pas d'abord comprendre le danger Ni croire le trépas dans un coup si léger; Ce poison toutefois, qui s'insinue à peine, Se mêle enfin au sang et court de veine en veine; Il allume partout un brasier indompté Qui dans tous les vaisseaux tarit l'humidité, BRÉBEUF, *Phars.* IX.

— ÉTYM. Διψάς, de δίψα, soif.

† **DIPSOMANIE** (di-pso-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné quelquefois au *delirium tremens*, appelé aussi folie des ivrognes; affection dans laquelle le malade délire et est affecté de tremblement.

— ÉTYM. Δίψα, soif, et μανία, folie.

1. **DIPTÈRE** (di-ptè-r'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui a deux ailes. Insecte diptère. || *S. m.* Les diptères, insectes caractérisés par deux ailes, derrière lesquelles est un appendice appelé cuilleron, et par une bouche organisée pour la succion seulement, tels sont les mouches, les taons, les cousins. || 2° Terme de botanique. Graine diptère, graine qui est garnie de deux ailes.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et πτερὸν, aile.

2. **DIPTÈRE** (di-ptè-r'), *s. m.* Terme d'architecture. Temple de l'ancienne architecture, entouré de deux rangs de colonnes, qui formaient une sorte de portique, nommé aile.

— ÉTYM. Δίπτερος (voy. DIPTÈRE 1).

† **DIPTÉRIQUE** (di-pté-ri-k'), *adj.* Terme d'architecture. Qui a rapport au diptère. Vitruve dit que la figure de ce temple était diptérique, c'est-à-dire qu'il régnait tout à l'entour deux rangs de colonnes en forme de double portique, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1re part. p. 34, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Diptère* 2.

† **DIPTÉROCARPÉE** (di-pté-ro-kar-pée), *s.f.* Terme de botanique. Les diptérocarpées, plantes renfermant de très-grands arbres résineux de l'Inde et de l'archipel Indien; tel est le camphrier de Bornéo.

— ÉTYM. Δίπτερος, qui a deux ailes, et καρπὸς, fruit.

† **DIPTÉROLOGIE** (di-pté-ro-lo-jie), *s. f.* Traité des insectes diptères.

— ÉTYM. *Diptère* 1, et λόγος, traité.

† **DIPTÉRYGIEN, IENNE** (di-pté-ri-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux nageoires.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et πτέρυξ, πτέρυγος, nageoire.

† **DIPTOTE** (di-pto-t'), *adj.* Terme de grammaire. Qui n'a que deux cas. Noms diptotes.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et πτῶσις, finale, chute.

DIPTYQUES (di-pti-k'), *s. m. plur.* || 1° Terme d'antiquité. Deux tablettes réunies par une charnière. || Tablettes où l'on inscrivait le nom des consuls et des principaux magistrats. || 2° Anciennement, registres où les monastères et certaines églises inscrivaient les noms des évêques et des bienfaiteurs dont il devait être fait mémoire à la messe et dans les prières. || 3° Se dit aujourd'hui, abusivement, de tableaux ou bas-reliefs, recouverts par deux volets dont la surface intérieure est également peinte ou sculptée.

— ÉTYM. Δίπτυχος, de δὶς, deux, et πτύσσειν, plier.

† **DIPYRÉNÉ, ÉE** (di-pi-ré-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit renferme deux noyaux.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et πυρὴν, noyau.

† **DIPYRRHIQUE** (di-pi-rri-k'), *s. m.* Terme de prosodie ancienne. Pied de vers composé de deux pyrrhiques ; c'est-à-dire de quatre brèves comme *ănĭmŭlă*.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *pyrrhique*.

DIRE (di-r'), je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent; je disais; je dis, nous dîmes; je dirai; je dirais; dis, qu'il dise; disons, dites, qu'ils disent; que je dise, que tu dises, qu'il dise, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent; que je disse; disant, dit, *v. a.* 1° Exprimer par la parole; 2° on dit; 3° dire, pris absolument ; 4° nommer, désigner; 5° énoncer par écrit; 6° réciter, lire, débiter; 7° raconter; 8° juger, penser, être tenté de croire; 9° avertir, prévenir, ordonner; 10° offrir, proposer; 11° exprimer, en parlant de choses auxquelles on attribue une expression ; 12° vouloir dire; 13° trouver à dire; 14° en dire; 15° se le faire dire; 16° que dis-je? 17°-30° locutions diverses; 31° se dire. || 1° Exprimer par la parole. Que dit-il? J'ai quelque chose à vous dire. Vous lui direz bien des choses honnêtes de ma part. Il m'a dit qu'il fallait partir. Il n'a dit qu'un mot. Il dira quelques paroles, et se retirera. Il fait son idole de son sujet et tombe dans l'intempérance de ces orateurs violents qui vont toujours plus loin que leur but et ne croient jamais en dire assez s'ils n'en disent trop, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. Te dirai-je un penser indigne, bas et lâche? CORN. *Poly.* III, 6. Et si nous n'aimions point à nous brouiller l'esprit Ou de ce que l'on fait ou de ce que l'on dit, ID. *Imitation*, I, 11. Ne considère point si l'auteur d'un tel livre Fut plus ou moins savant; Mais s'il dit vérité, s'il t'apprend à bien vivre, Feuillette-le souvent, ID. *ib.* I, 5. Je n'ai point sur ma langue un assez grand empire; De ce que je dirais je ne répondrais pas, MOL. *Mis.* V, 1. Tous les autres comédiens en ont dit tous les maux du monde, ID. *Crit. de l'Éc. des f.* 7. Je reçois tous ses soins avec beaucoup de joie, J'admire ce qu'il dit, j'estime ce qu'il est, ID. *Mis.* IV, 3. Je vous trouve plaisant d'user d'un tel empire Et de me dire au nez ce que vous m'osez dire, ID. *ib.* IV, 3. Donc, de ce que je dis on ne fera nul cas? ID. *Tart.* II, 2. Et depuis un temps nous nous sommes tout dit, ID. *Amphitr.* I, 4. Ne vous ai-je pas recommandé de me venir dire d'abord tout ce que vous voyez? ID. *Mal. imag.* II, 11. Parlerai-je, monsieur, selon ma conscience, Ou comme auprès des grands on le voit usité? Faut-il dire la vérité, Ou bien user de complaisance? ID. *Amph.* II, 1. On dit à la cour du bien de quelqu'un pour deux raisons: la première, afin qu'il apprenne que nous disons du bien de lui; la seconde, afin qu'il en dise de nous, LA BRUY. VIII. Il dit ridiculement des choses vraies, et follement des choses sensées et raisonnables, ID. XII. Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense! RAC. *Brit.* V, 1. Et peut-être, après tout, que, sans trop se forcer, Tout ce qu'il a pu dire, il a pu le penser, ID. *Bajaz.* III, 3. César, que me dis-tu de tes fils, de partage? VOLT. *M. de Cés.* I, 1. Nous sommes dans un siècle de raison; nous trouvons aisément ce qui nous paraît la vérité, et nous osons le dire, ID. *Les oreilles*, 4. On peut avec ce revenu assuré dire tout ce qu'on pense de la compagnie des Indes, du parlement, de nos colonies, du roi, de l'être en général, de l'homme et de Dieu, ID. *ib.* 3. Lorsque les yeux chercheront sous les rides Les traits charmants qui m'auront inspiré, Des doux récits les jeunes gens avides Diront : quel fut cet ami tant pleuré? BÉRANG. *Bonne vieille.* || Qui vous dit, qui vous a dit que.... c'est-à-dire sur quoi vous fondez-vous pour dire ou croire...? || Dire un secret, le révéler. Elles [les filles] veulent qu'on leur dise tout, et elles veulent aussi tout dire, FÉNEL. *Éduc. des filles*, 2. En disant ce secret ou faux ou véritable, VOLT. *M. de Cés.* III, 2. || Dire des injures à quelqu'un, l'injurier. Épargnez-moi cette peine, je vous supplie, et épargnez-vous à vous-même de grosses injures que je pourrais bien vous dire dans ma mauvaise humeur, RAC. *Lett. à quelques amis*, XI. || Dire à quelqu'un ses vérités, lui représenter sans ménagement les défauts qu'il a. N'apprêtons point à rire aux hommes En nous disant nos vérités, MOL. *Amph. Prol.* Vous ne lui voulez mal et ne le rebutez Qu'à cause qu'il vous dit à tous vos vérités, ID. *Tart.* I, 1. || Dire à quelqu'un son fait, lui parler vertement, le malmener en paroles. Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait, MOL. *Pourc.* I, 6. || Dire son avis, sa pensée, exprimer ce qu'on pense, l'opinion qu'on a. N'allez point là-dessus me consulter ici; Peut-être y pourriez-vous être mal adressée, Et je suis pour les gens qui disent leur pensée, MOL. *Mis.* V, 3. C'est un particulier qui a dit son avis dans un gros livre qu'on ne lit point, VOLT. *Dial.* 2. || Dire son mot, ajouter son avis aux avis déjà exprimés, et aussi révéler ses intentions secrètes. || Sans mot dire, sans dire mot, sans prononcer une parole, et aussi sans protester. || Je vous l'avais bien dit, sorte de reproche que l'on adresse à quelqu'un que l'on a averti de ce qui allait lui arriver. Quelquefois il lui disait : je vous l'avais bien dit; singulière manière de consoler; satisfaction que la vanité se donne aux dépens de la douleur, STAEL, *Corinne*, XVIII, 1. || Dire la bonne aventure, prédire l'avenir. || Dire pis que pendre de quelqu'un, dire le diable de quelqu'un, en dire toute sorte de mal. || Se dire quelque chose à soi-même, faire en soi-même des réflexions, un raisonnement. Je me le suis dit vingt fois. || Se dire l'un à l'autre, se dire réciproquement quelque chose. Ils se sont dit qu'ils s'aimaient. || En dire de sèches, faire des contes satiriques et libres, dire des vilenies, mais d'une manière qui ne manque pas de sel. || Mon petit doigt me l'a dit, cela se dit aux enfants de ce qu'on a appris par des voies qu'ils ignorent. Argan à Louison : Prenez-y bien garde au moins; car voilà un petit doigt qui sait tout, qui me dira si vous mentez, MOL. *Mal. imag.* II, 11. || 2° On dit, c'est-à-dire le bruit court. On dit que nous allons avoir la guerre. On dit une singulière nouvelle. On dit, et sans horreur je ne puis le redire, Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire, RAC. *Iph.* IV, 6. || *S. m.* C'est un on dit. Ce sont des on dit. Il ne faut pas ajouter foi à tous ces on dit. || On dit, s'emploie aussi lorsque nous voulons parler d'une locution ou expression usuelle. On dit en français savoir gré pour être reconnaissant. || 3° Dire pris absolument. C'est, comme vous dites, une mauvaise action. Il faut se bien comporter et laisser dire. De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive, Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative, MOL. *F. sav.* II, 6. Le bonhomme disait : ce sont là jeux de prince; Mais on le laissait dire.... LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Quiconque ne voit guère N'a guère à dire aussi, ID. *Fabl.* IX, 2. Ils étaient pêle-mêle avec les ennemis, la rivière entre deux, comme disent les goujats, SÉV. 198. Oui, mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces? BOIL. *Héros de romans.* || Comme dit l'autre, locution familière qui équivaut à : comme on dit, ou comme dit le proverbe. Tout ça, comme dit l'autre, n'a été que de l'onguent miton-mitaine, MOL. *Méd. m. lui*, III, 2. || Poétiquement, j'ai dit, il dit, se mettent à la fin d'un récit. Elle dit, et du vent de sa bouche profane Lui souffle avec ces mots l'ardeur de la chicane, BOIL. *Lutr.* I. || J'ai dit, équivaut aussi à je n'ai plus rien à dire. || Quand, citant un discours, des paroles textuelles, on intercale le verbe *dire*, ce verbe et son sujet subissent une inversion, le sujet se mettant après le verbe. Vous allez, m'a dit notre ami, à Paris. Je ferai, dit-il, la chose en diligence. Mais, dira-t-on, cela est impossible. Il a, m'a-t-on dit, l'intention de parler. Cela, dis-je, est impossible. La résolution en est prise, vous dis-je, MOL. *Mis.* V, 1. L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite.... BOIL. *Sat.* X. || Dire d'un, dire d'autre, tenir un langage qui varie. Qu'est ceci? s'écria le mangeur de moutons : Dire d'un, puis d'un autre! est-ce ainsi que l'on traite Les gens faits comme moi? LA FONT. *Fabl.* IV, 16. || Dire d'or, dire, promettre tout ce qui peut être désiré. || Dans le même sens. Il dit d'or, et n'a pas le bec jaune. || Dire d'or signifie aussi, par une sorte d'ironie, parler disertement, mais hors de propos, ou sans utilité. Dans ce conseil de sages, de héros, On entendait les plus nobles propos : Le bien public, la vertu les inspire.... Ils disaient d'or et ne concluaient rien, VOLT. *Puc.* I. || Bien dire, parler d'une façon convenable, s'exprimer en bons termes, dire ce qu'il faut. Ce sera là que ma lyre, Faisant un dernier effort, Entreprendra de mieux dire Qu'un cygne près de sa mort, MALH. II, 2. Soyez beau, bien disant, LA FONT. *Coupe.* Mes paroles sont assez bonnes; je les range comme ceux qui disent bien, SÉV. 74. Nous avons eu une conversation où j'ai bien dit, ce me semble, ID. 158. Ainsi berné le novice interdit Comprit en soi qu'il n'avait pas bien dit, Et qu'il serait malmené des commères, GRESSET, *Vert-Vert*, III. Vous avez bien raison, mon cher maître; on veut toujours dire mieux qu'on ne doit dire; c'est le défaut de presque tous nos écrivains, D'ALEMB. *Lettre à Volt.* 26 janv. 1767. Quelque génie qu'on ait, on ne dit pas mieux qu'Homère quand il dit bien, DIDER. *Lettre sur les sourds et muets.* || L'art de bien dire, l'éloquence. || Substantivement, le bien-dire. Ces grands orateurs romains qui avaient l'art de persuader ce qu'ils voulaient par la force et les charmes de leur bien-dire, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 120, 1668. || Être sur son bien-dire, sur son beau-dire, être en train de parler, et aussi affecter de bien parler, ou parler d'un sujet de prédilection. On dit dans le même sens se mettre sur son bien-dire (voy. BIEN-DIRE). || Bien-disant, voy. BIEN-DISANT. || Proverbe. Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire, les bonnes actions sont préférables aux belles paroles. || L'Académie, au mot BIEN-DIRE, dit que le trait d'union ne se met que dans la locution : *être sur son bien-dire;* mais que, dans le proverbe rapporté ci-dessus, on écrit *le bien dire* sans trait d'union; puis, citant de nouveau ce proverbe au verbe DIRE, elle met le trait d'union : *le bien-dire.* Il est donc loisible de mettre ou d'omettre le trait d'union; et il vaut mieux le mettre. || 4° Nommer, exprimer. Vous bénirez le mal qui vous est avenu, Si l'on peut dire un mal un fortuné veuvage, MAIRET, *Soph.* V, 6. Qui dit froid écrivain dit détestable auteur, BOIL. *Art p.* IV. .... La source du comique : je dis de celui qui.... LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* Mais, mon cher Sidrac, pourquoi dites-vous toujours ma faculté pensante? que ne dites-vous mon âme tout court? VOLT. *Les oreilles*, 4. || 5° Énoncer par écrit. Je vous ai dit dans ma dernière lettre que.... Tel auteur a dit là-dessus d'excellentes choses. Cicéron dit dans son traité de la République. Presque tous les historiens ont dit ce que je fais dire ici à Mithridate, RAC. *Préface de Mithridate.* || Il se dit de l'écrit même. Que dit la loi? À ce que dit l'histoire. Comme dit le proverbe. || 6° Réciter, lire, débiter. Dire sa leçon. Cet acteur a mal dit son rôle. Je vous dirai, si vous voulez, pour vous désennuyer, le conte de Peau d'âne ou bien la fable du Corbeau et du Renard qu'on m'a apprise depuis peu, MOL. *Mal. imag.* II, 11. La démangeaison de dire ses ouvrages est un vice attaché à la qualité de poëte, ID. *Comtesse*, 1. || Absolument. Cet acteur dit bien, il a un bon débit. || Dire la messe, célébrer la messe. Faire dire une messe pour quelqu'un. Dire les vêpres, les chanter. || Terme de musique. Il dit bien les récitatifs, il les chante bien. Dire un morceau, exécuter un morceau de musique. || 7° Raconter. Dis-moi de mon époux le véritable sort CORN. *Perthar.* I, 3. Je pourrai de mon père émouvoir la tendresse, Et lui dire un amour qu'il peut vouloir troubler, RAC. *Phèdre*, III, 6. Et moi je suis venu, détestant la lumière, Vous dire d'un héros la volonté dernière, ID. *ib.* V, 6. Je dirai les exploits de ton règne paisible, BOIL. *Épît.* I. Je vais dire les douleurs de l'Église persécutée, CHATEAUBR. *Mart.* 4. || Poétiquement. Muses, dites.... Muse, dis la colère d'Achille. || 8° Juger, penser, être tenté de croire. Qu'en dites-vous? Que dira-t-on de vous? Alléguant un grand rhume : il ne pouvoit que dire, Sans odorat.... LA FONT. *Fab.* VII, 7. || Qui l'eût dit? signifie : aurait-on pu le penser, l'imaginer? || Substantivement. Le qu'en dira-t-on, les propos qui se tiennent sur le compte de quelqu'un. Se moquer, être au-dessus du qu'en dira-t-on. Braver le qu'en dira-t-on. Être sensible au qu'en dira-t-on. || Savoir qu'en dire, avoir passé par

là, avoir eu l'expérience de la chose. Notre mélancolique en savait bien que dire, REGNIER, *Sat.* VII. Beaucoup d'honnêtes gens en pourraient bien que dire, MOL. *Éc. des f.* III, 3. Vraiment je sais bien qu'en dire, SÉV. 662. || Ne savoir que dire, être embarrassé. Cela faisait que le bon sire Ne savait tantôt plus qu'y dire, LA FONT. *Ann.* || Absolument. Vous diriez que, on dirait que.... avec l'indicatif, on penserait, on s'imaginerait. On dirait, quand tu veux, qu'elle [la rime] te vient chercher, BOIL. *Sat.* II. On dirait que le ciel est soumis à sa loi, Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi, ID. *Sat.* V. || Vous diriez que, on dirait que.... avec le subjonctif. On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau, Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau, BOIL. *Sat.* VI. On dirait que, pour plaire, instruit par la nature, Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture, ID. *Art p.* III. On dirait, à vous voir assemblés en tumulte, Que Rome des Gaulois craigne encore une insulte, CRÉBILLON, *Catil.* IV, 1. Vous diriez qu'il soit devenu un autre David, BOSS. *le Tellier.* Vous diriez qu'il ne fasse rien en ce monde, ID. *Loi de Dieu*, 3. || Vous diriez, on dirait d'un fou, d'un homme ivre, c'est-à-dire il se conduit, il parle comme s'il était fou, ivre (la locution s'explique par une ellipse : on dirait d'un fou, c'est-à-dire on dirait cela d'un fou, on dirait que ce qu'il dit ou fait est d'un fou, et, elliptiquement : on dirait d'un fou). Et l'on dirait d'un tas de mouches reluisantes Qui suivent en tous lieux un doux rayon de miel, MOL. *Mélic.* I, 3. Les trois vieilles femmes brûlaient un des roseaux de la gerbe; on aurait dit des Parques coupant le premier fil de la vie de René, CHATEAUBR. *Natch.* 366. Voyez même, comme les traits du même homme varient.... vous diriez de plusieurs êtres différents, BERN. DE S.-P. *Harm.* liv. V, *Harm. anim.* || 9° Avertir, prévenir, ordonner, conseiller. Allez lui dire de venir. Ah! mon papa, je vous demande pardon; c'est que ma sœur m'avait dit de ne pas vous le dire, MOL. *Mal. imag.* II, 11. Dites-leur qu'elles descendent, ID. *les Préc.* 3. Dites au roi, seigneur, de vous l'abandonner, RAC. *Esther*, II, 1. Qu'on dise à Josabeth Que Mathan veut ici lui parler en secret, ID. *Athal.* III, 1. || Absolument. Vous n'avez qu'à dire, locution qui signifie : parlez et je ferai ce que vous voudrez. Comment, coquin! — Monsieur, vous n'avez rien qu'à dire, Je mentirai si vous voulez, MOL. *Amph.* II, 1. || 10° Offrir, proposer. J'ai trouvé ces objets si chers que je n'ai rien dit. Dites-en un prix raisonnable. || 11° Exprimer, en parlant des choses auxquelles on attribue une expression. Un silence respectueux dit beaucoup. Et puisqu'aucun soupçon ne dit rien à Phocas, Soyez encor son fils et ne vous montrez pas, CORN. *Héracl.* II, 2. Et malgré tous vos soins et votre adresse à feindre, Mon astre me disait ce que j'avais à craindre, MOL. *Mis.* IV, 3. Qu'ai-je fait? que veut-il? et que dit ce silence? RAC. *Bérén.* II, 5. Ce front satisfait Dit assez à mes yeux que Porus est défait, ID. *Alex.* III, 1. Et ce poison vous dit les volontés du roi, ID. *Mithrid.* V, 2. Tout cela dit assez que le trône m'est dû, ID. *Théb.* IV, 3. Et son silence même, accusant sa noblesse, Nous dit qu'elle nous cache une illustre princesse, ID. *Iphig.* I, 2. .... Vous portez, madame, un gage de ma foi, Qui vous dit tous les jours que vous êtes à moi, ID. *Mithr.* II, 4. Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose; Et mon vers bien ou mal dit toujours quelque chose, BOIL. *Épît.* IX. Le cœur ne me dit rien pour les devoirs de la religion, MASS. *Car. Prospér.* || Le cœur me le disait bien, j'en avais le pressentiment. || Cette femme a de beaux yeux, mais ils ne disent rien, ils sont sans expression. || Cela ne dit rien au cœur ni à l'esprit, cela ne les touche point, ne les émeut aucunement. || Familièrement. Cela ne dit rien, cela n'importe pas à l'affaire, cela n'empêche pas. || Ne dire rien, se dit aussi des personnes dont les paroles n'ont guère de sens. Voilà bien des paroles sans rien dire, BOSS. *Var.* XII, § 2. || Familièrement. C'est beaucoup parler pour ne rien dire. || 12° Vouloir dire, signifie faire entendre, insinuer, en parlant des personnes. Que voulez-vous dire? De quoi s'offense-t-il? et que veut-il me dire? Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire? MOL. *Mis.* IV, 1. Que voulez-vous donc dire, mes pères? comment entreprenez-vous de soutenir après cela qu'aucun jésuite n'est d'avis qu'on puisse tuer pour des médisances? PASC. *Prov.* 13. Que me voulez-vous dire de pénitence et de pardon? SÉV. 374. Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Que veut-il dire? s'est dit dans le sens de pourquoi. Son Louis soupire Après ses appas; Que veut-elle dire De ne venir pas? MALH. VI, 7. || Dénoter, en parlant des choses. Je ne sais ce que cela veut dire. Que veut dire ce retard? .... Achevez, seigneur, ce mais, que veut-il dire? CORN. *Nicom.* III, 7. || Signifier. Que veut dire ce mot, cette phrase? Cela est mal construit et ne veut rien dire. || 13° Trouver à dire, c'est-à-dire trouver à blâmer. Il y a, il y aurait bien à dire, il y a à reprendre, à blâmer. Vous trouveriez quelque chose à dire dans le ciel, si je n'y étais avec vous, BALZ. liv. I, lett. 14. Ce que je trouve à dire en la confidence que fait Cléopâtre, CORN. *Ex. de Pompée.* On trouve à dire à la frugalité de vos repas, SÉV. 427. L'empereur ne trouve rien à dire à ces censures, BOSS. *Lett.* 194. Ayant eu la bonté de déclarer qu'elle [Votre Majesté] ne trouvait rien à dire dans cette comédie qu'elle défendait de produire en public, MOL. 1er *placet au roi.* || Trouver à dire, regretter l'absence. Mettez-vous donc bien en tête que je vous trouve à dire plus que je ne voudrais dans toutes les parties où l'on m'entraîne, MOL. *Mis.* V, 4. Rien ne me flattait plus que de penser que je manquais au bonheur de l'heureux Soliman, et qu'on me trouvait à dire dans le sérail, FONTEN. *Soliman, Juliette.* || Trouver à dire, ne pas avoir son compte. On trouvait dix ou douze voix à dire, PATRU, *Plaidoyer* 16, dans RICHELET. || Avoir à dire, manquer de. Il faisait parade d'un visage remarquable par de grandes plaies et par un œil qu'il avoit à dire, BALZ. *liv.* V, *lett.* 9. || À dire, manquant. Le fourrage revint en abondance, il n'y eut pas un cheval de perdu, ni un homme à dire, ST-SIM. 47, 48. || Il y a bien à dire, il y a une grande différence. Il y a bien à dire entre ces deux personnes. Dans le même sens, il y a tout à dire. || Il y a bien à dire, il s'en faut de beaucoup. Il y a bien à dire que je n'aie mon compte. || 14° En dire forme une locution à différents sens. || Le cœur en dit, on y a inclination. Si le cœur vous en dit, si cela vous agrée. Et quand le cœur m'en dit, j'en prends par où je puis, CORN. *Ment.* I, 4. Et puis-je mais, chétif, si le cœur leur en dit? MOL. *le Dép.* V, 3. Pour peu que le cœur lui en dit, HAMILT. *Gramm*, 4. Qu'on s'aime de part et d'autre autant que le cœur en dira, FONTEN. *Laure, Sapho.* || Par extension. Si le sort nous en dit [nous est favorable], tout sera bien réglé, MOL. *l'Étour.* V, 2. || En vouloir dire, être prêt à faire. D'abord, dit-il, j'allais tout doucement Auprès du lit écouter si le sire S'approcherait, et s'il en voudrait dire, LA FONT. *Mandr.* || En dire, faire des reproches. S'en dire, se faire des reproches. Mon cœur s'en est plus dit que vous ne m'en direz, RAC. *Brit.* III, 1. Et mon cœur soulevant mille secrets témoins, M'en dira d'autant plus que vous m'en direz moins, ID. *Andr.* IV, 5. || 15° Se le faire dire, hésiter beaucoup à faire une chose; ne pas se le faire dire, montrer beaucoup d'empressement. Charles exigea une lettre d'Auguste à Stanislas: le roi détrôné se le fit dire plus d'une fois; mais Charles voulait cette lettre, et il fallut l'écrire, VOLT. *Charles XII*, 3. || 16° Dans le style élevé. Que dis-je? sorte de retour sur soi, de transition, d'aggravation. Il l'a abandonné, que dis-je? il l'a dépouillé. Fuyons dans la nuit infernale.... Mais que dis-je?... mon père y tient l'urne fatale, RAC. *Phèd.* IV, 6. || 17° À dire vrai, à vrai dire, *locut. adv.* En disant la chose telle qu'elle est. À dire vrai, il n'a pas rempli l'attente qu'on avait conçue de lui. || À dire vérité, même sens. Et s'il avait mon cœur, à dire vérité, Il tournerait ses vœux d'un tout autre côté, MOL. *Mis.* IV, 1. || Pour ainsi dire, locution dont on se sert pour atténuer une expression, pour la faire passer. Ils sont, pour ainsi dire, morts à toutes les joies. || Pour mieux dire, locution dont on se sert pour préciser davantage sa pensée. Contrainte d'accepter ces mêmes conditions, sans avoir pu en rien retrancher, y rien ajouter, ou, pour mieux dire, sans avoir pu, avec tous leurs efforts, s'écarter d'un seul pas du cercle étroit qu'il lui avait plu de leur tracer, RAC. *Disc. de réception de Th. Corneille.* || 18° Dire s'emploie quelquefois à l'impératif pour appeler l'attention. Dites-moi, venez-vous dîner avec moi? D'où vient donc, je vous prie, un tel emportement! Avez-vous, dites-moi, perdu le jugement? MOL. *Mis.* IV, 3. Dites-moi un peu, s'il vous plaît, combien aviez-vous d'années lorsque nous fîmes connaissance? ID. *Mar. forc.* 2. Dis, penses-tu qu'un jour mon père nous pardonne? DUCIS, *Othello*, I, 8. || Disons mieux, sorte de compliment ou de correctif. Il est l'avocat des pauvres, disons mieux, il en est le père. || Disons-le s'emploie lorsqu'on va dire quelque vérité fâcheuse. Disons-le : les mesures violentes ne peuvent qu'irriter les esprits. Disons-le sans figure, il parle comme un fou et pense comme un homme sage, LA BRUY. XII. || 19° Qu'est-ce à dire? s'emploie pour qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce à dire? vous murmurez. Cette locution exprime la surprise, le mécontentement. Qu'est-ce à dire, monsieur? j'apprends par le notaire Qu'au contrat vous trouvez quelque chose à refaire, DUFRÉNY, *Mar. fait et rompu*, I, 9. || Ce n'est pas à dire pour cela que.... Ce n'est pas à dire que.... locution gouvernant le subjonctif, et qui a un sens de rectification. Vous m'avez rencontré parmi eux, ce n'est pas à dire que je sois des leurs. Ce n'est pas à dire qu'ils aient effectivement parlé pour la dernière fois, FONTEN. *Oracles*, ch. III, 2e part. || Ce n'est pas pour dire, locution très-familière qui signifie sans se vanter. Ce n'est pas pour dire, mais je saurais en faire autant. || 20° C'est-à-dire, *loc. conj.* qui annonce l'explication, la conséquence de ce qui vient d'être dit. Les quatre lettres I. N. R. I. qui sont au haut de la croix de Notre-Seigneur signifient *Jesus Nazarenus, rex Judæorum*, c'est-à-dire Jésus de Nazareth, roi des Juifs. Et qu'on l'honore ici, mais en dame romaine, C'est-à-dire un peu plus qu'on n'honore la reine, CORN. *Pomp.* III, 4. Le genre humain pensant, c'est-à-dire la cent-millième partie du genre humain tout au plus, VOLT. *Aventure de la mémoire.* || C'est-à-dire que, avec un verbe qui suit, même sens. C'est-à-dire que j'ai consenti à la transaction. C'est-à-dire que je paye la somme demandée. || 21° C'est tout dire ou c'est tout dit, il n'y a rien à ajouter, cela achève, complète. Il est fort enfoncé dans la cour, c'est tout dit; Et la cour, comme on sait, ne tient pas pour l'esprit, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Sur l'argent, c'est tout dire, on est déjà d'accord; Ton beau-père futur vide son coffre-fort, BOIL. *Sat.* X. Qui dit Sillery dit tout; Peu de gens en leur estime Lui refusent le haut bout, LA FONT. *Fabl.* VIII, 13. || Cela est bientôt dit, se dit, par antiphrase, d'une chose difficile, ou sur laquelle on conserve des doutes. Vous parlez de trouver d'ici à ce soir dix mille francs; cela est bientôt dit. On a, dites-vous, perdu les bonnes épigrammes grecques; cela est bientôt dit; mais qu'est-ce qui le prouve? || C'est beaucoup dire, c'est poser une limite extrême qui probablement ne sera pas atteinte. Posons le cas que vous ayez tout le bien qu'il faudrait, et c'est beaucoup dire, HAMILT. *Gramm.* 7. || 22° Cela vous plaît à dire, exprime que l'on ne convient pas de ce qui vient d'être dit, ou sert à énoncer un refus. || 23° Cela va sans dire; il va sans dire que.... Cela va de soi et est si naturel qu'il n'est pas besoin d'en parler, de le stipuler. Cela va sans dire. SÉV. 166. || 24° Il n'y a pas à dire, c'est-à-dire l'affaire est décidée, il n'y a pas d'observations à faire, il n'y a pas à revenir là-dessus. || On dit de même : il a beau dire. Cette dernière femme eut beau faire, eut beau dire: Moi devine! on se moque; eh! messieurs, sais-je lire? .... Point de raisons : fallut deviner et prédire, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. || 25° Cela soit dit en passant, ou soit dit en passant, exprime qu'on mentionne seulement une chose à propos d'une autre, ou qu'on fait quelque légère plainte, quelque léger reproche en peu de mots. || 26° Ce qui est dit est dit, c'est-à-dire la parole donnée sera tenue. ....Va, tranquillise-toi; Ce que j'ai dit est dit; repose-toi sur moi, REGNARD, *Légat.* I, 2. || Voilà qui est dit, locution dont on se sert pour affirmer qu'une chose est convenue, entendue. || Je ne vous dis que cela, locution qui, suivant le ton, exprime dévouement ou menace. Mon ami, dès qu'il s'agit de ton repos.... je ne te dis que cela; tu dois me connaître. Si vous y revenez.... je ne vous dis que cela. || Prenez que je n'ai rien dit, locution qui annule quelque chose qu'on a dit. C'était dans votre intérêt; mais, si cela vous contrarie, prenez que je n'ai rien dit. || C'est moi qui vous le dis, sorte d'affirmation très-familière. Et laisse venir demain; tu verras comme il sera fait; c'est moi qui te le dis, MARIVAUX, *Marianne*, II. || 27° Familièrement. S'il vient à bout de son entreprise, je l'irai dire à Rome, locution dont on se sert pour exprimer qu'on regarde la chose comme impossible. Créqui prétend qu'Oreste est un pauvre homme, Qu'il soutient mal le rang d'ambassadeur; Et Créqui de ce rang connaît bien la splendeur; Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome, RACINE, *Épigr. contre Créqui qui avait critiqué Andromaque.* || 28° S'il ne dit mot, il n'en pense pas moins, c'est-à-dire il écoute en silence et fait ses réflexions, ou bien il se tait, mais il est mécontent. || 29° À qui le dis-tu? à qui le dites-vous? locution qui exprime que celui qui parle sait, connaît, a éprouvé aussi bien que qui que soit ce dont il s'agit. Il est difficile de faire son chemin; à qui le dites-vous? || 30° Comme qui dirait, locution familière qui signifie une sorte de. Sa coiffure attira nos

regards, c'était comme qui dirait un turban (voy. l'explication de cette locution à COMME). || **31°** Se dire, *v. réfl.* Se donner, se faire passer pour. Il se dit votre parent. Se dire malade. Ces perfides tous deux se sont dits aujourd'hui Et subornés par vous et subornés par lui, CORN. *Nicom.* III, 8. Et de quel droit se diraient-ils héros, s'ils n'étaient point amoureux? n'est-ce pas l'amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque? BOIL. *Héros de romans.* || Se dire, être dit. Cela se dit partout. Cette phrase se dit très-bien. La première et principale cause pourquoi on n'a pu entendre assez clairement aucune des choses qui se sont dites de Dieu et de l'âme, DESC. *Rép.* II, 4. Il y a un certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin; bien qu'elles se disent souvent sans affectation et qu'elles soient reçues sans connaissance, il n'est pas permis de les omettre, LA BRUY. VIII. || Soi-disant, voy. SOI-DISANT. || Proverbes. Quand les mots sont dits, l'eau bénite est faite, se dit des marchés qui sont conclus. || Qui dit tout n'excepte rien. || Qui ne dit mot consent, c'est-à-dire le silence est pris pour l'acquiescement.

— REM. **1.** Die, pour dise, au subjonctif est un archaïsme. Non, je croyais tout d'elle, il faut que je le die, RÉGNIER, *Élég.* III. Pourquoi, à votre avis, tant de périls et tant de combas? vous plaît-il, madame, que je vous le die? BALZ. *De la gloire.* Ils n'ont pas besoin que je leur die rien davantage, DESC. *Méth.* 6. Encore qu'on die que la foi a pour objet des choses obscures, ID. *Rép.* II, 36. Mais encore une fois souffrez que je vous die, CORN. *Cinna,* I, 1. Votre ardeur vous séduit, mais quoi qu'elle vous die.... ID. *Poly.* V, 4. Ah! ce n'est pas ces soins que je veux qu'on me die, ID. *Pomp.* V, 3. Veux-tu que je te die? une atteinte secrète Ne laisse point mon âme en une bonne assiette, MOL. *le Dép.* I, 1. Ah! souffrez que je die, Valère, que le cœur qui vous est engagé.... ID. *ib.* V, 9. Faites-la sortir, quoi qu'on die, De votre riche appartement, ID. *Femm. sav.* III, 2. Gardez-vous.... d'ouvrir.... que l'on ne vous die.... LA FONT. *Fabl.* IV, 15. .... rois et dieux mettent, quoi qu'on leur die, Tout en même catégorie, ID. *ib.* V, 18. Et puisqu'il faut que je le die, Rien où l'on soit moins préparé, ID. *ib.* VIII, 1. Quiconque aime le die! ID. *Court.* Mais, quoi que je craignisse, il faut que je le die, RAC. *Bérén.* V, 6. Cet archaïsme, ainsi autorisé, peut encore être conservé dans la poésie. || **2.** Dire de, avec un infinitif, signifiant commander, ordonner, sont signalés par Vaugelas et Th. Corneille comme un gasconisme qu'il fallait éviter. Cependant, dès le temps de ces puristes, cette locution était employée par les meilleurs auteurs, et elle est restée en plein usage. À cette époque, l'Académie ne l'approuvait qu'avec hésitation : « Comme c'est bien parler que de dire: Il lui ordonna d'aller, Il le pria de faire, l'usage semble avoir permis de dire: Il lui dit d'aller, Il lui dit de faire, *Acad.. Observ. sur Vaugelas,* p. 308. » || **3.** La deuxième personne plurielle *vous dites* représente la forme latine *dicitis*, avec l'accent sur la première syllabe.

— HIST. X^e s. E si distrent, *Fragment de Valenciennes,* p. 467. Si cum dist e le [en le] evangelio lieu de avant dist, *ib.* p. 469.

— XI^e s. Hom qui plaide en curt, à qui curt que ço seit, e hom li mette sur qu'il ait dit chose.... *Lois de Guill.* 28. Dis e set ans, n'en fut nient à dire [il n'y en a rien à dire, à rabattre], Penat sun cors el damne Deu servise, *St Alexis,* XXXIII. Et dist au roi : or ne vous esmaiez, *Ch. de Rol.* III. Dient paien : ainsi peut-il bien estre, *ib.* IV. Respondent Franc : Sire, vous dites bien, *ib.* CLXXVII.

— XII^e s. Qu'après nos mors n'en soit dit negun [nul] mal, *Ronc.* p. 40. [À] mon seigneur dites qu'il me viegne veoir, *ib.* p. 122. S'uns autres homs deïst tel legerie, *ib.* p. 168. Li cuiverz [le pervers] ne dit mot, l'ame s'en est alée, *ib.* p. 196. Ne tout [je] ne cel [cèle] mon cuer, ne tout [je] nel [ne le] di, *Couci,* VII. Je ne di pas que je fasse folage, *ib.* XIX. As fins amans proi [je prie] qu'il dient le voir [la vérité], *ib.* XX. Et quant uns seus [un seul] en remanoit de ça [n'allait pas à la croisade], Il [Quenes] lui disoit et honte et reprouvier, HUES D'OISI, *Romancero,* p. 104. [Je] N'en oi [ouis] nului parler, qui moult de bien n'en die, *Sax.* VII. Si diromes de Charle, qui tant fait à louer, *ib.* XIII. Puis lui dites coment Guiteclins de Sassogne envers nous entreprent, *ib.* XXI.

— XIII^e s. Si vous dirons des pelerins dont grant partie estoit jà venue en Venise, VILLEH. XXXI. Et dient cil qui morir le virent, que ce fu uns des homes du monde qui plus bele fin fist, ID. XXIII. Dame, ce dist Pepins, on ne doit pas douter.... *Berte,* III. De ce ne vous ert [sera] ore nuls lons racontes dis, *ib.* V. Quant la messe fut dite, *ib.* X. En son lit en seant [elle] prist ses heures à dire, *ib.* XIV. Qu'ele ne deïst mot ne que n'osast noiser, *ib.* XIX. D'eus [je] lairrai à parler, n'en dirai ore plus, *ib.* XXIV. Forment se repent Berte que son nom [elle] leur a dit, *ib.* LIII. Laissez tout ce aler, n'en soit parole dite, *ib.* LIV. Sans les autres richesses que je ne sai conter, Qu'à peine les peut-on ne dire ne esmer [estimer], *ib.* XCVII. Car [elle] sait bien que c'est ele [Berte] .... Li cuers lui dit, pour voir bien l'en asseüra, *ib.* CXXII. À peine [elle] put mot dire, tant li cuers lui failli, *ib.* CXXVII. Dist li vilain : « Par saint Marcel, Ta pel ert mise en mon mantel. » Mès moult a entre dire et fere; Qar Renart li fera contrere, *Ren.* 7885. Maintes gens disent què en songes N'a se fables non et mençonges, *la Rose,* 1. D'omme traïstre g'en di fi; Puisqu'il n'a foi, point ne m'i fi, *ib.* 7867. .... Il le secorra De tretout quanques il porra, Plus liés [joyeux] du faire, au dire voir, Que ses amis du recevoir, *ib.* 4753. .... or dis-tu que sage, *ib.* 10421. Au voir dire [à vrai dire], *ib.* 17465. Qui droitement veut apeler, il doit dire ainsi, se c'est por murdre : Sire, je di sor tel, et le doit nommer, qu'il malvesement.... BEAUM. LXI, 3. Nus lais [legs] ne vaut s'il n'est fes de personne qui soit en bon sens et en bonne memore, et s'il ne le dit de se [sa] bouche, ID. XXI, 8. Le pris qui est en leur chevalerie si est tel, que quant il sont si preus et si riches que il n'i ait que dire.... JOINV. 235. Et li [au comte de Monfort] distrent que il venist veoir le cors nostre Seigneur qui estoit devenuz en sanc et en char entre les mains au prestre, ID. 198. Sire, se vous ne me lessiez dire que vous soiés cousin au roy, l'en vous occirra touz et nous avec, ID. 240. Et pour ce se doit on garder et en tele maniere deffendre de cest agait, que en die à l'ennemi [au démon] quant il envoie tele temptacion: va t'en, ID. 197. Bien est, ki dit, s'il est ki fait, PH. MOUSKES, *ms.* p. 200, dans LACURNE.

— XIV^e s. Il est voir [vrai] disant et veritable, ORESME, *Eth.* 124. Il avient aucune fois que par suspicion et par opinion l'en dit faulz, ID. *ib.* 173.

— XV^e s. Et [messire Galéas] avoit telle grace de toutes gens en Lombardie que chacun l'aimoit et disoit bien de lui; .... et toutes gens disoient mal et se plaignoient couvertement de messire Barnabo, FROISS. II, II, 226. [Les cardinaux] distrent et imaginerent que il ne leur feroit jà bien [Urbain VI], et que il n'estoit pas digne de gouverner le monde, ID. II, II, 48. En lisant nul n'osoit parler ni mot dire, car il vouloit que je fusse bien entendu, ID. II, III, 13. Et arriva à un port que on dit Cepsée [Chertsey en Cornouaille], ID. I, I, 152. Et menoient ma dite dame d'Orleans messire Jaquemes de Bourbon et messire Philippe d'Artois, ID. III, IV, 1. Vous l'arez, puisque je l'ay dit, *la Pass. N. S. J. C.* Afin que ils ne s'en peussent excuser et que plus ne sceussent que dire.... *Boucic.* I, ch. 14. La plus belle compagnie qu'on sçauroit dire, COMM. VIII, 7. Je vous prie que vous me diez où je pourrai parler à vous à part, LOUIS XI, *Nouv.* XLVI.

— XVI^e s. Ce dire de S. Pierre a tousjours esté vray que..., CALVIN, *Instit.* 327. L'aage me conduisoit Sans peur, ne soin, où le cœur me disoit, MAROT, I, 216. Et croyez à mon dire, Ô charité, ô bonté indicible! ID. I, 265. .... Pour vous certes, je treuve Facile chose à faire un impossible, Et fort aisée à dire un indicible, ID. I, 359. .... Quand tout est dit [après tout], en tous les lieux Où je voulois tourner les yeux, Tout me rioit.... ID. IV, 181. Vous savés combien vostre paine est necessaire aux affaires dont vous portés le faix, et où vos amis vous trouvent bien à dire, MARG. *Lett.* 64. Il n'y a nulle raison en leur affaire, j'espere les trouver bien toust; je croy que leur diray leurs verités, ID. *ib.* 114. Il vous treuve tant à dire que vous diriés qu'il est tout seul, ID. *ib.* 122. Monseigneur, quant tout est dit [après tout], mon principal souci est de votre santé, ID. *ib.* 24. C'est à dire que les painctres ont la liberté de paindre ce qu'ilz veulent, RAB. *Pant.* II, 5. L'antechrist est desjà né, ce m'a l'on dict, ID. *ib.* III, 26. Si nous avions à dire l'intelligence des sons de l'harmonie et de la voix, cela apporteroit une confusion inimaginable à tout le reste de nostre science, MONT. II, 359. Que sait-on si.... plusieurs effects des animaux qui excedent nostre capacité sont produits par la faculté de quelque sens que nous ayons à dire.... ID. II, 358. Si on veult dire [exprimer] qu'un homme n'a point de sens, ID. I, 33. Il disoit mieulx [parlait] sans y avoir pensé, ID. I, 41. Cyrus s'estant enquis que c'estoit à dire [de ce que cela voulait dire], ID. I, 65. Il falloit raisonner leur dire [en donner les raisons], ID. I, 51. Ce qu'il y a à dire [la différence] entre la licence et la liberté, ID. I, 172. Aprez qu'il les eust bien laissez dire, il respondit.... ID. I, 189. Il y a bien à dire que ce ne soit le mieulx qu'il peust faire, ID. I, 206. Callicles dict l'extremité de la philosophie estre dommageable, ID. I, 224. J'aurois prins une voye plus naturelle, qui est à dire, vraye.... ID. I, 228. Si vous dictes : il fait beau temps, et que vous dissiez verité.... ID. II, 266. En se deshabillant, il trouva à dire sa chaine, YVER, 536. Le dire de Thucidides s'accorde mieux avec les chroniques, AMYOT, *Thém.* 48. Il commanda que les autres par ordre dissent consecutivement leurs advis, ID. *Cam.* 55 Il n'y avoit capitaine qui eust osé dire de non aux soudards qui en demandoient le pillage, ID. *Marcell.* 28. Je suis marry qu'il faut que je vous die, que.... ID. *Arist.* 10. Antigonus le comparoit à un joueur de dez, à qui les dez disent fort bien, mais qui ne se sçait servir des chances qui luy viennent, ID. *Pyrrh.* 57. Qu'il se teinst tousjours auprès de son armée de mer, à fin que si la fortune luy disoit mal sur terre, il eust incontinent les forces de la marine toutes prestes pour.... ID. *Pomp.* 107. Il rencontra par cas d'adventure Gœsylus lacedæmonien, soy disant estre envoyé de Lacedæmone, ID. *Dion,* 62. Quant à cela, il n'y a personne qui die du contraire, ID. *Brutus,* 1. La memoire de cette bataille qui estoit encore recente, d'autant qu'il n'y avoit pas cinq ans à dire, les avoit ainsi enflammez, CARLOIX, I, 3. Cent ou six-vingts picqueurs, qui avec leurs trompes disoient la mort du cerf, ID. IV, 12. Dire d'un et penser d'autre, H. EST. *Apol. d'Hérodote,* p. 26, dans LACURNE. Qui dit ce qu'il sçait et donne ce qu'il a n'est pas tenu à davantage, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 127.

— ÉTYM. Provenç. *dir, dire;* catal. *dir;* espagn. *decir;* portug. *dizer;* ital. *dire;* du latin *dicere.* Comp. le grec δείκνυμι, montrer, goth. *taiha,* allem. *zeigen,* montrer; mots où est le radical identique *dic, deik, taih.*

2. DIRE (di-r'), *s. m.* || **1°** Ce qu'on dit, ce qu'on avance, ce qu'on déclare. Le dire des témoins. Leurs dires ne sont pas concordants. Les armes en la main, [vous] soutiendrez votre dire, GARNIER, *Bradamante,* IV, 4. Sitôt que cette nymphe en son dire enflammée, RÉGNIER, *Épît.* I. Font que mourir et vivre à leur dire n'est qu'un, ID. *Sat.* VI. Et chacun en son dire [à l'entendre] a droit en sa requête, ID. *Sat.* II. À leur dire, c'étaient des gens qui voulaient périr, BALZ. *Socrate, Disc.* 3. Suivant le dire d'un ancien, MOL. *l'Av.* III, 5. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux moindres mâtins, Au dire de chacun étaient de petits saints, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Au dire du proverbe ancien L'amitié ne remonte guère; Bon petit-fils, je n'en crois rien Quand je pense à vous, ma grand'mère, BÉRANG. *B. maman.* || Au dire des experts, selon leur avis. || À dire d'experts, en vertu d'une estimation d'experts; et fig. avec force, sans retenue. Mentir à dire d'experts. || **2°** Terme de pratique. Pièce signifiée d'avoué à avoué et renfermant les moyens et réponses des parties. || Toutes observations faites sur un procès-verbal ou sur un cahier des charges. || **3°** Le bien-dire, voy. DIRE 1, à la fin du n° 3.

— HIST. Voy. l'historique de *dire* 1.

DIRECT, ECTE (di-rèkt, rè-kt'; au pluriel masculin l'*s* ne se lie jamais : des avis di-rekt' et pressants; la prononciation de la finale *ct, cts,* au masculin singulier ou pluriel est mal assurée; on entend quelquefois prononcer di-rè, comme plusieurs prononcent rè-spè, respect ; ce qui est plus doux et plus analogique (voy. RESPECT), *adj.* || **1°** Qui est en ligne droite. Route directe. Mouvement direct. Voie directe. || En ligne directe, sans détour. || Train direct, celui dans lequel on se rend à destination sans changer de wagon. || Terme d'astronomie. Les planètes sont directes, quand elles paraissent se mouvoir vers l'orient, en suivant l'ordre des signes du zodiaque. || Terme de marine. Pointage ou tir direct, celui dans lequel la pièce est au milieu du sabord. Ordre direct ou naturel, celui dans lequel chaque vaisseau d'une armée suit le vaisseau qui a été désigné comme son matelot d'avant. || **2°** Par extension, sans intermédiaire, immédiat. Correspondance, communication, action directe. || Fig. Attaque directe, argument direct, attaque, argument qui va droit à la personne, à la chose. || **3°** Formel Preuve directe. Être en contradiction, en opposition directe avec quelqu'un. || **4°** Terme de jurisprudence. Ligne directe, suite des degrés de parenté entre des personnes qui descendent l'une de l'autre. Héritier direct, héritier non collatéral. || Terme de

féodalité. Seigneur direct, le seigneur de qui une terre relève immédiatement. Seigneurie directe, droits d'un seigneur sur une terre qui relève immédiatement de lui. || 5° Terme de grammaire. Ordre direct, construction directe, ordre, construction des mots selon leur ordre analytique : sujet, verbe, attribut. || Complément ou régime direct, celui qui complète la signification du verbe sans le secours d'aucune préposition; exemple : j'aime mon père. || Mode direct, l'indicatif. || Dans les langues classiques, cas directs, le nominatif et l'accusatif. || Discours direct, discours où l'on parle à la première personne. || Harangue directe, celle que, dans une histoire, l'historien met dans la bouche du personnage, à la première personne. || 6° Terme de logique. Proposition directe, toute proposition considérée par opposition à la proposition inverse qui est celle qui résulte du renversement des termes. || 7° Terme de mathématique. La raison directe de deux quantités, le rapport de la première quantité à la seconde, dans l'ordre même où elles sont énoncées. || 8° Terme de musique. Intervalle direct, celui que l'on compte en montant à partir de la basse. *Ut sol* est une quinte, parce qu'il y a cinq degrés *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*. Il se dit par opposition à l'intervalle renversé, qui a lieu quand on transporte la note aiguë au grave, ou réciproquement la note grave à l'aigu : *sol ut*. || L'accord direct, l'accord qui a le son fondamental au grave, et dont les parties sont distribuées selon leur ordre le plus rapproché, *ut mi sol*. Il se dit de même par opposition à l'accord renversé, *mi sol ut*, *sol ut mi*. || Mouvement direct ou semblable, celui que font deux parties qui montent ou descendent en même temps.

— ÉTYM. Lat. *directus*, part. passif de *dirigere* (voy. DIRIGER); provenç. *direct;* espagn. *directo;* ital. *diretto*.

DIRECTE (di-rè-kt'), *s. f.* Terme de féodalité. Droit d'un seigneur sur le fonds qui relevait de lui en fief ou en censive, et du bailleur à emphytéose sur le fonds emphytéotique. Une terre en directe de tel seigneur est celle qui lui doit les lods et vente.

— HIST. XVI° s. Le cens et la directe sont aussi imprescriptibles, LOYSEL, 735.

— ÉTYM. *Direct*.

DIRECTEMENT (di-rè-kte-man), *adv.* || 1° En droite ligne, tout droit. Les deux pôles sont directement opposés. || Directement en face, tout à fait vis-à-vis. || Fig. Cela est directement opposé, contraire à vos vues. Ces deux hommes sont directement opposés. Ne commettre aucun désordre, et ne faire aucune action qui tende directement ou indirectement à violer cette paix et amitié, VOLT. *Charles XII*, 6. || 2° D'une manière directe, sans détour. Aller directement à son but. Je vais me rendre directement à Paris. Le soleil darde directement ses rayons sur la place. || 3° Sans intermédiaire, sans entremise. Il s'est adressé directement au roi. Correspondre directement avec le ministre.

— HIST. XVI° s. Et directement contre mes premiers exemples, MONT. I, 4. C'est une umbre qui tumbe sur le corps de la lune, à cause que la terre se treuve directement entre elle et le soleil, AMYOT, *Dion*, 29.

— ÉTYM. *Directe*, et le suffixe *ment;* provenç. *directament;* espagn. *directamente;* ital. *direttamente*.

DIRECTEUR, TRICE (di-rè-kteur, ktri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui dirige. || Celui qui dirige une administration, une exploitation, une entreprise. Le directeur d'une compagnie, d'une usine. Le directeur d'un théâtre. || Fonctionnaire chargé d'exercer en chef des fonctions de surveillance sur une branche de l'administration publique. Ah! combien de cousins, d'oncles et de maris j'ai faits directeurs en ma vie! j'en ai envoyé jusqu'en Canada, LESAGE, *Turc.* II, 3. || Directeur général, celui qui dirige un service public avec plusieurs directeurs sous ses ordres ou agents ayant un autre titre. Le directeur général des postes. || Dans le ministère de la marine, nom des chefs de division. || Directrice de poste, femme qui est préposée à un bureau de poste. || Directeur du jury, magistrat chargé de diriger les opérations du jury d'accusation. || 2° Le directeur de l'Académie française, son président. || Il se dit aussi d'autres compagnies littéraires ou savantes. André Sigismond Margraaf, directeur de la classe de philosophie expérimentale dans l'Académie de Berlin, CONDORCET, *Margraaf*. || Titre des chefs de certains colléges, Rollin, Ste-Barbe, par exemple. Le directeur d'une maison d'éducation. || 3° Directeur de conscience, ou, simplement, directeur, ecclésiastique qui dirige la conscience d'une personne. Consulter son directeur. Chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé, BOURDAL. *Serm. 18° dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. IV, p. 148. Mais de tous les mortels, grâce aux dévotes âmes, Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de femmes, BOIL. *Sat.* X. C'est ce qu'en vain le ciel voudrait exiger d'elle; Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger? Elle a son directeur, c'est à lui d'en juger, ID. *ib.* J'insiste et je vous demande : qu'est-ce qu'une femme que l'on dirige? je vous entends, c'est une femme qui a un directeur, LA BRUY. III. Si le confesseur et le directeur ne conviennent point sur une règle de conduite, quel sera le tiers qu'une femme prendra pour surarbitre? ID. *ib.* Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur, mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer, ID. *ib.* Je vois bien que cela seul a fait imaginer le spécieux et irrépréhensible prétexte du soin des âmes, et semé dans le monde cette pépinière intarissable de directeurs, ID. III. || Par extension. Je pourrais rapporter des passages de cet incomparable directeur des âmes, BOSS. *Or.* 8. || 4° Pendant la Révolution, titre de chacun des cinq membres du directoire exécutif. || 5° *Adj.* Comité directeur, comité qui dirige.

— HIST. XVI° s. Le jugement de la raison doit estre le directeur et le maistre du donner et de la liberalité gratuite, non pas la honte de refuser, AMYOT, *De la mauvaise honte*, 9.

— ÉTYM. Lat. *director*, de *directum*, supin de *dirigere*, diriger.

† **DIRECTIF, IVE** (di-rè-ktif, kti-v'), *adj.* Qui a la force, la propriété de diriger. Les princes ne sont pas soumis aux peines des lois; ou, comme parle la théologie, ils sont soumis aux lois, non quant à la puissance coactive, mais quant à la puissance directive, BOSSUET, *Politique*, IV, 1, 4.

— ÉTYM. Lat. *directum*, supin de *dirigere*, diriger.

DIRECTION (di-rè-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de diriger. Il connaissait les chemins et se chargea de la direction de la troupe. Il prit en main la direction des affaires. || 2° Terme de dévotion. La méthode particulière que suivent les gens d'Église pour conduire les âmes dévotes dans la voie du salut; fonction d'un directeur de conscience. On se jetterait dans des embarras infinis, si on changeait la direction en dissertation, BOSS. *Lett. abb.* 60. Souvent une mère, préoccupée de son directeur, est mécontente de sa fille jusqu'à ce qu'elle prenne sa direction, et sa fille le fait par politique contre son goût, FÉN. t. XVII, p. 79. || Par extension. Mme de Maintenon eut la maladie des directions qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir, ST-SIM. 413, 176. || 3° Terme de casuistique. Action mentale, par laquelle, dans un acte douteux ou mauvais, on dirige l'intention vers un côté qui n'est ni douteux ni mauvais. Pascal reproche aux casuistes d'effacer le péché de simonie par la direction d'intention, quand, ne considérant plus le trafic des choses saintes, le simoniaque considère le prix non comme le prix de la chose vendue, mais comme le motif qui le détermine à la transférer. Pour vous faire voir l'alliance que nos pères ont faite des maximes de l'Évangile avec celles du monde par cette direction d'intention, PASC. *Prov.* 7. Ô mon père, lui dis-je, voilà un beau fruit de la direction d'intention, ID. *ib.* Montrez-moi, lui dis-je, avec toute cette direction d'intention, qu'il soit permis de se battre en duel, ID. *ib.* || 4° Administration. Sous la direction d'un tel. On lui a confié la direction de cet établissement. La direction générale des postes. || Fonction de directeur. Je lui donnerai une direction en province, LESAGE, *Turcar.* II, 3. || Ensemble, réunion des directeurs. || Attributions, étendue et circonscription d'une direction. Cela n'est pas dans ma direction. || Résidence du directeur. || 5° Terme de procédure ancienne. Régie que les créanciers faisaient par le ministère de leurs syndics ou directeurs de biens abandonnés par le débiteur. Il assiste chaque jour à quelque assemblée de créanciers, partout syndic de direction, LA BRUY. XI. Ceux-ci la firent enfermer comme folle et firent mettre ses biens en direction, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || 6° Côté vers lequel une personne ou une chose va, marche. Quelle direction ont-ils prise en partant? Les grands fleuves prennent leur direction vers la mer. Napoléon se dégagea en silence de l'immense attirail qu'il entraînait après lui, et s'avança sur la vieille route de Kalougha; il poussa dans cette direction pendant quelques heures, annonçant qu'il allait vaincre Kutusof sur le champ même de sa victoire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || Être dans la direction d'un objet, l'avoir en face. || Fig. Donner une bonne direction à une affaire. Le gouvernement ouvrit les yeux sur ces inconvénients, et donna une nouvelle direction au commerce des pelleteries, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 10. || Prendre une bonne, une mauvaise direction, se lancer dans la voie du bien ou dans celle du mal. || 7° Côté vers lequel on dirige ses recherches, ses travaux. Des essais dans une bonne direction. L'astronome, réduit à spéculer sur des phénomènes fugitifs, complétement inaccessibles sauf pour un seul de ses sens, abordables à l'observation seule et nullement à l'expérience, doit s'estimer heureux d'avoir reconnu la direction où il faut marcher pour arriver à la découverte de la vérité, FAYE, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 90. || 8° Terme de mécanique. Direction d'une force, droite suivant laquelle elle tend à mouvoir les corps qui en éprouvent l'action. || Terme d'astronomie. Mouvement d'une planète, suivant l'ordre des signes. || Terme de géologie. Ligne que suit une couche ou un filon dans le sens de sa longueur. || Terme de physique. Direction de l'aimant, la propriété par laquelle il se tourne toujours vers les pôles de la terre. || Terme militaire. Changement de direction, opposé à changement de front, changement d'une troupe en marche. || 9° Terme d'astrologie. Calcul par lequel on prétendait trouver l'explication de l'avenir, dans les rapports des différents points du ciel.

— ÉTYM. Lat. *directionem*, de *directum*, supin de *dirigere*, diriger.

† **DIRECTITE** (di-rè-kti-t'), *s. f.* Terme de coutume employé pour directe.

DIRECTOIRE (di-rè-ktoi-r'), *s. m.* || 1° Conseil chargé d'une direction publique. Le directoire fédéral de la Suisse. || Le directoire exécutif et, plus ordinairement, le Directoire (mais alors avec un D majuscule), corps composé de cinq membres auquel la constitution de l'an III avait délégué le pouvoir exécutif. Le Directoire, établi par la Convention, fut renversé par le coup d'État du 18 brumaire (10 novembre 1799), et remplacé par le gouvernement consulaire. || Directoire de département, de district, administration collective du département, du district, de 1790 à l'an VIII. || Juridiction établie autrefois à Strasbourg. || 2° Terme de liturgie. Livre où les offices de chaque jour sont exactement marqués, avec les ornements et les cérémonies de l'Église. || 3° Règlement qui fut fait en 1644, par une assemblée de théologiens anglais, pour la forme et la nature des prières publiques.

— ÉTYM. Lat. *director*, directeur.

† **DIRECTORAT** (di-rè-kto-ra), *s. m.* Fonctions de directeur, leur durée. || Fonctions de directeur de l'Académie. Je me souviens d'avoir ouï dire à M. de Gombaud que, sous son directorat, messieurs de l'Académie ayant opiné plusieurs pour condamner une stance de Malherbe.... MALH. *Édition de Ménage*, p. 292.

— ÉTYM. Lat. *director*, directeur.

DIRECTORIAL, ALE (di-rè-kto-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au Directoire, qui en émane. Pouvoir directorial. Arrêtés directoriaux. || Partisan du Directoire. Les députés directoriaux, et, substantivement, les directoriaux.

— ÉTYM. Lat. *director*, directeur.

† **DIRECTRICE** (di-rè-ktri-s'), *s. f.* || 1° Voy. DIRECTEUR. || 2° Terme de géométrie. Ligne le long de laquelle on fait glisser ou autour de laquelle on fait tourner une autre ligne ou une surface, dans la génération d'une figure plane ou d'un solide. La directrice de la parabole est une ligne droite telle que tous les points de la courbe sont à égale distance du foyer et de cette droite.

— ÉTYM. *Directeur*.

DIRIGÉ, ÉE (di-ri-jé, jée), *part. passé.* || 1° Conduit vers, tourné vers. La route dirigée vers la rivière. Ses regards dirigés vers l'orient. || Fig. Que la loi soit droite et toujours dirigée au bien public, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. Ses travaux, dirigés vers le bien public, le montraient à ses compatriotes comme un citoyen utile, CONDORCET, *Linné*. || 2° Qui reçoit une direction. Des fouilles dirigées avec intelligence. Une affaire bien dirigée. Un jeune homme mal dirigé dans ses études. || 3° Qui est soumis à un directeur de conscience. Dirigé par un bon prêtre. || Substantivement. Vous persuadez à vos dirigés de vous donner leur bien! VOLT. *Phil.* II, 369.

DIRIGEANT, ANTE (di-ri-jan, jan-t'), *adj.* Qui a la principale direction. Ministre dirigeant. Une secte dirigeante. || Terme de médecine. Médicaments dirigeants, ou, substantivement, les dirigeants, médicaments auxquels on attribuait la vertu de diriger vers tel ou tel organe l'action des substances médicinales auxquelles on les associait.

DIRIGER (di-ri-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*:

je dirigeais, nous dirigeons), *v. a.* || 1° Tourner d'un côté. Diriger ses regards sur un objet, ses pas vers un endroit. || Fig. Diriger son attention sur quelque chose. On dirigea des poursuites contre lui. || Fig. Son intérêt seul le dirige. || Diriger ses passions, les régler. || 2° Conduire, administrer. Diriger des travaux. Diriger une compagnie, une maison d'éducation. || 3° Diriger la conscience de quelqu'un, être son directeur de conscience. Qu'est-ce qu'une femme que l'on dirige? LA BRUY. III. Je voudrais qu'il me fût permis de crier de toute ma force à ces hommes saints qui ont été autrefois blessés des femmes : Fuyez les femmes, ne les dirigez point, laissez à d'autres le soin de leur salut, ID. *ib.* L'inquisition ayant fait mettre Ignace en prison parce qu'il dirigeait des dévotes, VOLT. *Mœurs*, 139. || Par extension. Je me suis toujours repentie d'avoir voulu diriger des femmes; les hommes sont plus traitables et plus dociles, MAINTENON, *Lett. à Mme de Fontenai*, t. II, p. 167, dans POUGENS. || 4° Terme de casuistique. Diriger l'intention, tourner, dans un acte mauvais, son intention vers ce qui, dans cet acte, est indifférent, de manière que le péché n'existe plus. Vous m'avez assuré qu'en dirigeant bien son intention on peut selon vos pères, pour conserver son honneur et même son bien, accepter un duel, l'offrir quelquefois, tuer en cachette un faux accusateur, PASC. *Prov.* 7. Notre grande méthode de diriger l'intention, dont l'importance est telle dans notre morale que j'oserais quasi la comparer à la doctrine de la probabilité, ID. *ib.* Ainsi, pour éviter l'éternelle misère, Le vrai zèle au chrétien n'étant plus nécessaire, Tu sus, dirigeant bien en eux l'intention, De tout crime laver la coupable action, BOIL. *Sat.* XII. || 5° Terme d'astrologie. Tirer une ou plusieurs directions. || 6° Se diriger, *v. réfl.* S'avancer vers. Il se dirigeait vers le château.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dirigir;* ital. *dirigere*, de *di....* préfixe, et le latin *regere*, régir.

DIRIMANT, ANTE (di-ri-man, man-t'), *adj.* Terme de droit. Qui rend nul. Empêchement dirimant, empêchement qui emporte la nullité d'un mariage. L'Église a fini par déclarer empêchements dirimants de mariage tous les degrés d'affinité, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 10. || Par extension. Que plus d'une fois des raisons dirimantes ont ou gêné les vues de la compagnie ou repoussé son suffrage, D'ALEMB. *Acad. franç.* V, p. 162.

† **DIRIMER** (di-ri-mé), *v. a.* Régler, trancher. Son autorité ne pouvait dirimer les différends auxquels donnaient lieu les prétentions opposées, LAMENNAIS, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. Lat. *dirimere*, séparer, partager, de *dir* pour *dis....* préfixe, et *emere*, prendre, acheter.

† **DIRK** (dirk), *s. m.* Poignard des montagnards écossais.

† **DIRRHOMBOÉDRIQUE** (di-rron-bo-é-dri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal dirrhomboédrique, cristal produit par la réunion de deux rhomboèdres pareils.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *rhomboédrique*.

† **DIRRHYNQUE** (di-rrin-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux becs ou deux suçoirs.

— ÉTYM. Δίς, deux, et ῥύγχος, bec.

† **DIRUPTIF, IVE** (di-ru-ptif, pti-v'), *adj.* Terme de pathologie. Qui produit la rupture. Carie dentaire diruptive, carie s'étendant obliquement en bas et laissant intacte la couronne qui, à un certain moment, se sépare par la rupture de la racine cariée.

— ÉTYM. *Di....* et le latin *ruptum*, supin de *rumpere* (voy. ROMPRE).

† **DIS....** préfixe latin, devenu français, qui signifie écartement, retranchement, comme dans *distrahere*, distraire. Il est le même que le préfixe *di....*, et les étymologistes latins y reconnaissent la préposition grecque διά. Ce préfixe a quelquefois, en latin comme en français, le sens négatif : dissemblable, dissimuler.

† **DISANT** (di-zan), *adj.* Voy. BIEN-DISANT. Et c'est aux mieux disants une témérité De parler où le ciel discourt par tes oracles, Et ne se taire pas où parlent tes miracles, RÉGNIER, *Sat.* I.

† **DISBRODER** (di-sbro-dé), *v. a.* Laver la soie dans l'eau, après qu'elle est sortie de la teinture.

† **DISBRODURE** (di-sbro-du-r'), *s. f.* Eau dans laquelle on a lavé la soie sortant de la teinture.

DISCALE (di-ska-l'), *s. f.* Terme de commerce. Déchet dans le poids d'une marchandise, par suite de l'évaporation de son humidité.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et l'ital. *calo*, déchet, de *calare*, baisser (voy. CALER).

† **DISCALER** (di-ska-lé), *v. n.* Terme de commerce. Perdre de son poids.

— ÉTYM. *Discale*.

† **DISCANT** (di-skan), *s. m.* Ancien terme de musique. Voy. DÉCHANT.

† **DISCEPTATION** (di-ssè-pta-sion), *s. f.* Terme didactique. Discussion de vive voix ou par écrit.

— HIST. XVI° s. La disceptation et agitation des diverses et contraires ratiocinations que la matiere du droict souffre, MONT. II, 241.

— ÉTYM. Lat. *disceptatio*, de *disceptare*, discuter, de *dis....* préfixe, et *captare*, prendre : prendre de diverses façons.

† **DISCERNABLE** (di-sèr-na-bl'), *adj.* Qui peut être discerné.

— ÉTYM. *Discerner;* lat. *discernibilis*.

DISCERNÉ, ÉE (di-sèr-né, né), *part. passé.* || 1° Séparé, mis à part. On verra l'innocent discerné du coupable, RAC. *Esth.* II, 6. Abraham, seul discerné de tout le reste des hommes, MASS. *Carême*, *Élus.* || 2° Reconnu à l'aide de la vue. Une petite planète discernée à l'aide d'un fort télescope. || 3° Mesuré suivant le discernement qu'on fait des personnes ou des choses. Avec cette grande hauteur, elle [la maréchale de Villeroy] avait une grande politesse, noble, discernée, qui est devenue si rare et qui touche si fort, ST-SIM. 211, 96.

DISCERNEMENT (di-sèr-ne-man), *s. m.* || 1° Action de séparer, de mettre à part. Il enverra les anges exécuteurs de ses volontés et ministres de sa justice, pour faire le discernement des justes et des pécheurs, BOURD. 5° *Dim. après l'épiph. Dominic.* t. I, p. 219. Si Jésus-Christ paraissait dans ce temple pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, MASS. *Car. Élus.* Grand Dieu ! et alors que d'œuvres sur lesquelles j'avais compté, se trouveront mortes à vos yeux! que ce discernement sera terrible ! ID. *Avent. Jug. univ.* Son honneur n'entre pour rien dans le discernement que nous faisons des choses permises et défendues, ID. *Car. Fautes légères.* C'est un trait de feu vif et perçant qui va jusque dans le cœur faire en un instant le discernement délicat de la passion et de l'équité, ID. *Or. fun. Villeroy.* || 2° Action de discerner, de distinguer les objets à l'aide de la vue. À une telle distance le discernement des couleurs est impossible. || 3° Au moral, distinction qu'on fait entre des objets. Ne vous exposez plus à ce torrent d'injures, Qui, ne faisant qu'aigrir votre ressentiment, Vous donne peu de jour pour ce discernement, CORN. *Héracl.* IV, 5. Il a voulu que chaque particulier fît discernement de la vérité, BOSSUET, *Église*, 2. De là ces sanglantes satires contre le carême, contre le discernement des viandes à certains jours, contre les pratiques de pénitence les plus usitées par les saints, BOURDAL. *Exhortat. sur Ste Thér.* t. I, p. 316. Sans se faire un monstre d'un vain discernement de viandes, MASS. *Carême, Vér. culte.* || Distinction des personnes suivant ce qui leur est dû. Il n'a nul discernement des personnes, LA BRUY. V. || 4° Faculté de bien apprécier les choses. Avec discernement punit et récompense, CORN. *Cinna*, II, 1. D'un fin discernement sa grande âme pourvue Sur les choses toujours jette une droite vue, MOL. *Tart.* V, 7. Ils en feront un chapitre particulier qu'ils intituleront : De l'esprit de discernement que Dieu avait donné à la sainte mère, RACINE, 2° *lettre en réponse à celles de MM. Dubois et Barbier d'Aucourt.* Il n'a point le discernement d'un capitaine, FÉN. *Tél.* XII. Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles, LA BRUY. XII. || L'âge de discernement, en matière criminelle, se dit de l'âge où commence la responsabilité des actions. || Agir sans discernement, sans avoir conscience si l'on fait bien ou mal.

— SYN. DISCERNEMENT, JUGEMENT. Celui qui discerne use de la vue et distingue ce qui est confondu ou caché; celui qui juge use de la raison et apprécie les conditions. Aussi jugement dit-il plus que discernement. L'homme de jugement se conduit avec raison et sagesse; l'homme de discernement n'a pas nécessairement ces deux qualités, mais il a la netteté d'esprit, qui, semblable à la netteté de la vue, aperçoit les choses fines, délicates, difficiles à voir.

— ÉTYM. *Discerner*.

DISCERNER (di-sèr-né), *v. a.* || 1° Séparer, mettre à part. S'ils disent que la grâce de Jésus-Christ nous discerne, PASC. *P. jés.* 45. Qui vous a discernée de ces âmes infidèles dont le monde est si plein? MASS. *Or. fun. Prof.* 1. || Il se dit aussi des choses qui séparent. Les miracles discernent la doctrine, et la doctrine discerne les miracles, PASC. *Pensées*, XXIII, 1, éd. Lahure, 1860. || 2° Séparer, distinguer, reconnaître, à l'aide de la vue. À l'aide du microscope on discerne les plus petits objets. Je ne pus pas bien discerner qui était avec vous, pour ce qu'à cette heure-là j'avais la tête en bas, VOIT. *Lett.* 9. Chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnait, Ne pouvait discerner où le sort inclinait, CORN. *Cid*, IV, 3. Vos yeux ont discerné les hommages du mien [cœur], VOLT. *Zaïre*, I, 2. || Reconnaître, en parlant d'un autre sens que de la vue. Il s'élève un grand bruit, et mille cris confus Ne laissent discerner que vive Héraclius, CORN. *Héracl.* V, 7. || 3° Fig. Faire la distinction. Il discerna la vérité. Il s'applique à discerner la cause du juste d'avec celle de l'injuste. Que tu discernes mal le cœur d'avec la mine! ID. *Polyeucte*, V, 1. Nous avons peu de jour à discerner la feinte D'avec la pure vérité, ID. *Imit.* II, 5. Faisons par vos travaux et ma reconnaissance Du maître et du sujet discerner la puissance, ROTROU, *Vencesl.* III, 6. Discerner la vérité d'avec le faux, PASC. *Pens.* part. I, art. 2. ....Sachez de l'ami discerner le flatteur, BOIL. *Art p.* ch. I. Discernez-vous si mal le crime et l'innocence? RAC. *Phèd.* V, 3. Vos enfants qui ne savent pas encore discerner le bien et le mal seront ceux qui entreront en cette terre, SACI, *Bible, Deutéron.* I, 39. || Absolument. Mes pareils sans péril se rangent à sa suite; Le mérite et le sang nous y font discerner, CORN. *Othon*, I, 1. || 4° Se discerner, *v. réfl.* Être reconnu. Tout ce qui est mérité se sent, se discerne, se devine réciproquement, LA BRUY. V.

— REM. On dit discerner d'avec : discerner le bien d'avec le mal, et discerner de : discerner le bien du mal; et enfin sans préposition discerner le bien et le mal. Dans les deux premiers cas on compare; dans le troisième on aperçoit seulement l'un et l'autre, mais pour les reconnaître et les séparer.

— HIST. XIV° s. Mucius ne sceut discerner se ce estoit li roys Porsennes, BERCHEURE, f° 32, *recto*. Nous eslisons et prenons à conseilliers gens qui scevent discerner et congnoistre de grans choses et notables, ORESME, *Eth.* 65. || XV° s. Et en ces detriances [retards] on envoieroit du conseil notables personnes devers le comte de Hainaut, pour avoir sen plus discerné pour respondre, FROISS. III, IV, 16. [Ces gens] Qui, pour gouster les bons vins, Sont bien fins, Sachans comme on les discerne, BASSELIN, XXIX. || XVI° s. La raison est propre à nostre nature, pour nous discerner d'avec les bestes brutes, CALV. *Instit.* 195. C'est un sentiment de la conscience par lequel elle discerne entre le bien et le mal suffisamment, ID. *ib.* 200. Dieu a accoustumé de s'orner de certains titres, par lesquels il se discerne d'avec les idoles des payens, ID. *ib.* 281. La nuict n'estoit si obscure que l'on ne veist du tout rien, ne si claire que l'on peust assurément discerner à l'œil ce qui se presentoit, AMYOT, *Nicias*, 39. Il est bien difficile de discerner et juger, lequel des deux y proceda plus seurement, ID. *Nicias et Crassus*, 8. Les sages nous apprennent assez à nous garder de la trahison de nos appetits et à discerner les vrays plaisirs et entiers, des plaisirs meslez et bigarrez de plus de peine, MONT. I, 283.

— ÉTYM. Lat. *discernere*, de *dis....* préfixe, et *cernere*, voir (voy. CERNER).

† **DISCESSION** (di-ssè-sion), *s. f.* Terme d'histoire ancienne. Manière de voter, dans le sénat romain, en se groupant autour de celui dont on adoptait l'avis.

— ÉTYM. Lat. *discessio*, de *dis....* préfixe, et *cessio*, de *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† **DISCIFÈRE** (di-ssi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte un disque.

— ÉTYM. Mot latin hypothétique *disciferus*, de *discus*, disque, et *ferre*, porter.

† **DISCIFLORE** (di-ssi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fleurs munies d'une sorte de disque à la base.

— ÉTYM. Mot latin hypothétique *disciflorus*, de *discus*, disque, et *flos*, fleur.

† **DISCIFORME** (di-ssi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui est plat et orbiculaire, en forme de disque.

— ÉTYM. Mot latin hypothétique *disciformis*, de *discus*, disque, et *forma*, forme.

† **DISCIGYNE** (di-ssi-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'ovaire est implanté sur un disque.

— ÉTYM. *Disque*, et γυνή, femelle, pistil. Il vaudrait mieux dire *discogyne*, pour éviter un mot hybride.

DISCIPLE (di-si-pl'), *s. m.* || 1° Celui qui reçoit un enseignement. Aristote fut le disciple de Platon.

St Chrysostome fut disciple de Libanius, qui était un fameux sophiste, MAUCROIX, *Préf. sur les hom. de St Crys.* dans RICHELET. || 2° Celui qui adhère à l'enseignement, aux doctrines d'un maître. Un disciple docile, fidèle. L'on dit que ses disciples, qui entouraient son lit lorsqu'il mourut, lui ayant demandé s'il n'avait rien à leur recommander.... LA BRUY. *Disc. sur Théophraste.* Xénophon fut certainement un des plus illustres disciples de Socrate; mais il ne forma point de secte, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. ch. 1. Consultant les botanistes les plus célèbres, et se rendant leur disciple pour se montrer bientôt digne d'être leur rival, CONDORCET, *Linné.* Quand on voit, dans les témoignages du temps, la réputation du grand Arnauld, et qu'on la cherche dans ses œuvres, on sent que cet homme fut nécessairement supérieur à ce qu'il a laissé, et qu'il domina surtout par l'action de ses entretiens et de ses disciples et par la rapidité et l'à-propos de ses écrits, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XVII. || Les disciples de Jésus-Christ, ceux qui écoutaient sa parole et ses enseignements, et aussi ceux qui aujourd'hui sont fidèles à la doctrine chrétienne. N'oser se déclarer son disciple [de Jésus-Christ], c'est être son persécuteur, MASS. *Panég. St Étienne.* || 3° Par analogie. On me croit son disciple [d'Annibal], et je le tiens à gloire, CORN. *Nicom.* II, 3. Un si vaillant disciple aura bien le courage D'en mettre jusqu'au bout les leçons en usage, ID. *ib.* III, 2. Le disciple [le renard voulant devenir loup] aussitôt droit au coq s'en alla, Jetant bas sa robe de classe, Oubliant les brebis, les leçons, le régent, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. Disciple jeune encor de ces maîtres fameux, Sans gloire et cependant calomnié comme eux, GILBERT, *Mon apologie.* || Fig. Les disciples de la vérité. La Providence dont M. de Pomponne est adorateur et disciple, SÉV. 388.

— SYN. DISCIPLE, ÉLÈVE. Disciple est peu usité dans son premier sens, qui est le sens propre; mais il l'est beaucoup dans son sens emphatique. En ce sens, le disciple est celui qui adhère aux sentiments d'un maître, sans rien indiquer sur la manière dont a été prise connaissance de cette doctrine. 'élève est celui qui apprend d'un maître quelque cience ou quelque art. Les disciples de Platon; les élèves du peintre David, tandis que ses disciples sont ceux qui partagent ses principes en peinture. Ainsi on dit les élèves d'un professeur, les élèves d'un peintre, les élèves de l'école de droit, de l'école de médecine, de l'école polytechnique, de l'école normale. Au contraire on dit les disciples de Condillac, de Kant; aujourd'hui encore on peut être le disciple d'Aristote; mais c'est Alexandre qui fut son élève.

— HIST. XIIIe s. Mi deciple qui o moi avoient demoré, s'esloignierent de moi, *Psautier*, f° 48. || XIVe s. Aristote fu disciple Platon, ORESME, *Eth.* VI, 10. || XVe s. Jamais disciple eslongné de son maistre ne croistra en science, *Perceforest*, t. V, f° 43. || XVIe s. Disciple passe bien souvent le maistre, BRANT. *Capit. fr.* t. IV, p. 219, dans LACURNE. Tel pedagoge, tel disciple, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 423.

— ÉTYM. Provenç. *disciple;* espagn. *discipulo;* ital. *discepolo;* du latin *discipulus*, de *discere*, apprendre.

DISCIPLINABLE (di-si-pli-na-bl'), *adj.* Capable de se soumettre à la discipline. Des hommes disciplinables. Une population disciplinable. Tel peuple est disciplinable en naissant, J. J. ROUSS. *Contr.* II, 8. || Fig. L'âge me gagnait: il n'était plus question de jeunesse, ni d'autre artifice pour paraître jeune; mon visage là-dessus n'était plus disciplinable, *Spectat. fr.* 1723, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVe s. Il faut qu'il soit disciplinable et corrigible, non proterve ni rebelle, *Hist. de la toison d'or*, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Cette facilité que nous reconnaissons [chez les oiseaux qui parlent] à nous fournir leur voix et haleine si souple et si maniable, pour la former et l'astreindre à certain nombre de lettres et de syllabes, tesmoigne qu'ils ont un discours au dedans qui les rend ainsi disciplinables et volontaires à apprendre, MONT. II, 172.

— ÉTYM. *Discipliner;* provenç. et espagn. *disciplinable;* portug. *disciplinavel;* ital. *disciplinabile.*

DISCIPLINAIRE (di-si-pli-nê-r'), *adj.* Qui concerne la discipline. Le pouvoir disciplinaire. Le développement croissant [sous saint Grégoire] des questions canoniques et disciplinaires, qui tendaient à remplacer les questions dogmatiques suffisamment élaborées dans les cinq conciles généraux qui s'étaient tenus jusque-là, MONTALEMBERT, *Moines d'Occident*, t. II, p. 139. || Peines disciplinaires, celles qui regardent les fautes contre la discipline, et qui sont appliquées par les conseils spéciaux dans chaque corps, ou par les cours supérieures et non par les tribunaux ordinaires. La suspension d'un instituteur, avec ou sans privation de traitement, est une peine disciplinaire.

— ÉTYM. *Discipline.*

† **DISCIPLINAIREMENT** (di-si-pli-nê-re-man), *adv.* Conformément à la discipline, suivant les règles de la discipline. Condamné disciplinairement.

— ÉTYM. *Disciplinaire*, et le suffixe *ment.*

† **DISCIPLINANT, ANTE** (di-si-pli-nan, nan-t'), *adj.* Qui établit, produit la discipline.

DISCIPLINE (di-si-pli-n'), *s. f.* || 1° Instruction et direction morale. Nous voulons que chacun soit sous la discipline, Qu'il souffre la correction, Et nous ne voulons point qu'aucun nous examine, Qu'aucun censure en nous une imperfection, CORN. *Imit.* I, 16. Dompte sous une exacte et forte discipline Ces inséparables flatteurs Que l'amour de toi-même à te séduire obstine, ID. *ib.* I, 21. Ce héros élevé sous une discipline sévère, BOSS. *Hist.* III, 4. Sous la discipline du prince d'Orange, son oncle maternel, il [Turenne] apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat, FLÉCHIER, *Turenne.* || 2° Il se dit des relations de maître à disciple. Philippe Mélanchthon qui se rangea sous sa discipline [de Luther] dès le commencement de ces disputes, et qui fut le plus capable aussi bien que le plus zélé de ses disciples, BOSS. *Var.* I, § 35. Ils venaient faire pénitence sous sa discipline [de St Bernard], ID. *Bern.* 2. Démocrite, après avoir demeuré longtemps sous la discipline de Leucippe, résolut d'aller dans les pays étrangers, FÉN. *Démocr.* || Par extension. ...Ce peuple barbare Sous notre discipline est devenu romain, CORN. *Sertor.* I, 1. Mes peuples aguerris sous votre discipline, ID. *ib.* V, 1. Les troupes de la discipline d'Épaminondas, BOSS. *Hist.* I, 8. || 3° Règle de conduite commune à une multitude, aux membres d'un corps. Observer, maintenir la discipline. On réglait la discipline ecclésiastique, BOSS. *Hist.* I, 11. Par cette admirable discipline, un peuple sorti d'esclavage et tenu quarante ans dans un désert, arrive tout formé à la terre qu'il doit occuper, ID. *ib.* II, 3. Dans la pensée qu'ils [les Novatiens] avaient que leur vie était plus pure que celle des autres, à cause de la sévérité de leur discipline, ID. *Var.* XI, § 22. Je voudrais qu'un prédicateur expliquât les traditions, les disciplines, l'office et les cérémonies de l'Église, FÉN. t. XXI, p. 106. Les uns ont fait valoir l'ancienne discipline de l'Église, qui, selon eux, permettait le mariage des prêtres, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 8. || Par extension. Quelle entreprise quand il faut renverser tous les préjugés de l'esprit et toute la discipline du cœur humain! FLÉCH. *Panég.* II, p. 360. Les plaisirs ne troublèrent point la discipline de ses mœurs, ID. *le Tellier.* Pour rétablir la discipline des mœurs si défigurée parmi les chrétiens, MASS. *Car. Jeûne.* Les lois s'évanouissent et la discipline des mœurs périt, ID. *ib. Avenir.* || 4° Manière de se conduire suivant les règles d'une profession; ensemble des règles et devoirs professionnels imposés aux membres d'un ordre, d'une corporation. || Discipline judiciaire, celle qui a pour objet les devoirs des magistrats, des avocats ou des officiers ministériels envers leurs compagnies, les justiciables ou les magistrats. || Conseil de discipline, conseil institué entre les avocats pour maintenir la discipline de l'ordre et veiller à l'observation des règles de la profession. || Chambre de discipline, chambre chargée des mêmes fonctions parmi les avoués, les notaires et les huissiers, que le conseil de discipline parmi les avocats. || On se sert aussi du mot de discipline pour exprimer la règle qui règne dans un collége, dans un établissement d'instruction. Il ne parlait qu'avec enthousiasme des mœurs, de la discipline, des études de Sainte-Barbe, MARMONTEL, *Mém.* XI. || 5° En particulier, règle des armées, rapport du commandement et de l'obéissance. La discipline fait la force des armées. La discipline est la dernière chose qui s'y [à Rome] est perdue, BOSS. *Hist.* III, 6. Ayant eu soin de mettre une exacte discipline dans le camp, FÉN. *Tél.* XVIII. C'est au temps à aguerrir les troupes, et à la discipline à les rendre invincibles, VOLT. *Charles XII*, 2. La discipline, la subordination, l'expérience lui manquent [à la pospolite polonaise]; mais l'amour de la liberté qui l'anime la rend toujours formidable, ID. *ib.* 2. La discipline militaire donna l'empire aux Césars dont tu connais l'histoire; la discipline monastique donne une autre espèce d'empire à ces vice-Dieu qu'on appelle papes, ID. *Amabed*, 15e *lettre.* || Conseil de discipline, tribunal tiré des bataillons de la garde nationale où l'on juge les infractions à la discipline de ce corps. || Compagnie de discipline, corps formé de militaires condamnés et soumis à un régime rigoureux; ces soldats se nomment aussi pionniers; on les applique aux travaux de terrassement. || 6° Doctrine, science. Claudius proposa ensuite quelque règlement touchant la science qui juge de l'avenir par les entrailles des animaux, pour empêcher qu'une discipline si ancienne dans l'Italie vînt à se perdre par négligence, PERROT, *Tacite*, 319. Allez, vous êtes un impertinent, mon ami, un homme ignare de bonne discipline, bannissable de la république des lettres, MOL. *Mar. forcé*, 6. || Poétiquement. Heureux qui, se livrant aux sages disciplines, Nourri du lait sacré des antiques doctrines, Ainsi que des talents a jadis hérité D'un bien modique et sûr qui fait la liberté! A. CHÉN. *Poésies diverses*, *à M. de Pange.* || 7° Instrument de flagellation, fouet fait de cordelettes ou de petites chaînes dont les religieux et aussi les personnes laïques se servent pour se mortifier ou pour châtier ceux qui sont sous leur conduite. Laurent, serrez ma haire avec ma discipline, MOL. *Tart.* II, 2. Recevoir à genoux.... De son prieur cloîtré vingt coups de discipline, VOLT. *Disc.* 1. || Coups de discipline. Donner la discipline. || 8° Terme de botanique. Discipline de religieuse, amarante à queue.

— HIST. XIe s. Des Sarazins [il] verrat tel discipline [destruction, carnage], *Ch. de Rol.* CXLI. || XIIe s. E la tue discipline castiat [châtia] mei, e la tue discipline mei enseignerat, *Liber psalm.* p. 20. || XIIIe s. [Elle] Ne briseroit son veu pour soufrir discepline, *Berte*, LVI. Iluec passent li Turc (que li cors Dieu maldie!); De no crestienté font moult grant desceplie [carnage], *Ch. d'Ant.* IV, 325. Encor viendra tout à tens l'eure, Que li maufé [diables], noir comme meure, Les tendront [tiendront] en lor desciplines, RUTEB. 109. Pour recevoir la desciplinee De componcion enterine, ID. II, 212. || XIVe s. La paour des anemis et la discipline de chevalerie et le labour des armes, BERCHEURE, f° 13. Et sont les vertus plus permanens et plus durables que ne sont les disciplines ou sciences, ORESME, *Eth.* 24. Elle ordonne devant toutes quelles disciplines et ars doivent estre aux cités, ID. *ib.* 111. || XVIe s. Ils jeunent et prennent de très grandes disciplines, MARG. *Nouv.* XXX. Crassus lui feit donner le fouet, estimant l'interest de la discipline plus que.... MONT. I, 60. La façon de leur discipline, c'estoit de leur faire des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions, ID. I, 151.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *disciplina;* du latin *disciplina* (voy. DISCIPLE).

DISCIPLINÉ, ÉE (di-si-pli-né, née), *part. passé.* Où règne une bonne règle. Une maison bien disciplinée. || Assujetti à la discipline militaire. Une armée bien disciplinée. Il [Pierre Ier] fit petit à petit de nouveaux régiments; et enfin, se sentant maître de troupes disciplinées, il cassa les strélitz, qui n'osèrent désobéir, VOLT. *Charles XII*, 1. || Il se dit aussi d'autres que des militaires. Des écoliers bien disciplinés.

† **DISCIPLINEMENT** (di-si-pli-ne-man), *s. m.* Action de discipliner. S'occuper du disciplinement des troupes.

— ÉTYM. *Discipliner.*

DISCIPLINER (di-si-pli-né), *v. a.* || 1° Soumettre à une règle. Discipliner une maison. || 2° Assujettir, former à la discipline militaire. Discipliner une troupe. Le czar poursuivant toujours le dessein de discipliner ses troupes, pendant qu'il civilisait ses sujets, VOLT. *Charles XII*, 2. || 3° Donner la discipline. || 4° Se discipliner, *v. réfl.* Se former à la discipline. || Se donner des coups de discipline.

— HIST. XIIe s. En peu de terme l'ont tout discipliné [mis à mort, mis en pièces], *Ronc.* p. 202. Car en cel jur meesmes qu'il fu si decolpez, Eut esté saint Thomas treis feiz disciplinez, *Th. le mart.* 150. Encor faiseit il plus al cor mal endurer; Chascune nuit faiseit sa char discipliner, E à verges trenchanz e batre e descirer, *ib.* 102. || XIVe s. Il appartient à tout homme bien discipliné enquerir de chascune chose la certaineté selon la maniere et en tant comme la nature d'elle le peut recevoir, ORESME, *Eth.* 1111. Enseigner et discipliner les enfants, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Car par hostels et par maisons Faisoient les enfants cercnier, Et de leur nature encerchier, Là où le plus il s'inclinoient; Et à ce les disciplinoient, En quelque labour que ce fust, FROISS. *Poésies mss.* p. 339, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Discipline;* provenç. et espagn. *disciplinar;* ital. *disciplinare.*

DISCOBOLE (di-sko-bo-l'), *s. m.* || 1° Athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet. || 2° Terme de zoologie. Famille de poissons qui ont les nageoires ventrales réunies en disque sous la gorge.

— ÉTYM. Δισκοβόλος, de δίσκος, disque, et βάλλειν, lancer (voy. BALISTIQUE).

† **DISCOÏDAL, ALE** (di-sko-i-dal, da-l'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à un disque.

— ÉTYM. *Discoïde.*

† **DISCOÏDE** (di-sko-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un disque ou d'une sphère aplatie. || Animal discoïde, animal qui offre un disque coloré au milieu d'un fond d'une autre teinte, ou qui est presque orbiculaire.

— ÉTYM. Δίσκος, disque, et εἶδος, forme.

† **DISCOÏDÉ, ÉE** (di-sko-i-dé, dée), *adj.* Terme didactique. Qui est aplati en manière de disque.

— ÉTYM. *Discoïde.*

† **DISCOLORE** (di-sko-lo-r'), *adj.* Qui présente, dans son étendue, deux colorations distinctes. || En botanique, feuilles discolores, feuilles dont les deux faces offrent une couleur différente.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et le latin *color*, couleur.

† **DISCOMPTE** (di-skon-t'), *s. m.* Ancien synonyme d'escompte. Les pertes que Sa Majesté a souffertes dans les marchés pour les fournitures des armées, causées par des payements en papier; le discompte que les ministres ont été obligés de donner pour convertir ces papiers en argent, LAW, *2e mémoire sur les banques.*

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *compte.*

† **DISCONTINU, UE** (di-skon-ti-nu, nue), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui n'est pas continu, qui offre des solutions de continuité. || Terme de mathématique. Fonction discontinue, fonction qui ne varie pas d'une manière insensible pour des variations infiniment petites de sa variable. || Terme de musique ancienne. La voix discontinue, la voix chantante qui marche par tons ou demi-tons, par opposition à la voix continue, qui est la simple parole. || 2° Qui n'est pas continuel. Un phénomène continu ou discontinu. || Terme de droit. Servitudes discontinues, celles qui ont besoin du fait actuel de l'homme pour être exercées; tels sont les droits de passage, puisage, pacage.

— HIST. XIVe s. Proportionnalité discontinue, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *continu.*

DISCONTINUATION (di-skon-ti-nu-a-sion), *s. f.* État de qui est discontinu; action de discontinuer. La discontinuation des travaux. Les actions généreuses de mes aïeux, qui se montraient à tout le monde sans discontinuation, faisaient même confesser leur noblesse à l'envie, *Francion*, liv. IV, p. 164. Une suite de fruits qui soit si bien entendue que, sans discontinuation, on puisse espérer d'en avoir l'été, l'automne et l'hiver, LA QUINTINYE, *Jardins*, *Préface*, p. XLII.

— HIST. XIVe s. L'un après l'autre sans discontinuacion, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. C'est alors que les peres doyvent plus prendre garde qu'il n'y ait discontinuation à ce qui ne se peut former qu'en se continuant, LANOUE, 114. La discontinuation des fortifications commencées par son predecesseur, D'AUB. *Hist.* I, 342.

— ÉTYM. *Discontinuer.*

DISCONTINUÉ, ÉE (di-skon-ti-nu-é, ée), *part. passé.* Les jeux longtemps discontinués, BOSS. *Hist.* I, 6.

DISCONTINUER (di-skon-ti-nu-é). || 1° *V. a.* Interrompre une chose commencée. Les pluies ayant commencé, on discontinua le siége. L'artillerie ayant fait peu d'effet à Crecy, on en avait discontinué l'usage, VOLT. *Mœurs*, 76. Tout d'un coup il me fit entendre que Mme Dupuis trouvait mes visites trop fréquentes et me priait de les discontinuer, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || 2° *V. n.* Il a discontinué de travailler. La pluie a discontinué. Jean Hus n'a jamais discontinué de dire la messe, BOSS. *Déf. comm.* Je pourrais vous en parler un mois de suite sans discontinuer, VOLT. *Dial.* VIII, 1. || 3° Se discontinuer, *v. réfl.* Être discontinué. Le débarquement se discontinua, à cause du changement du vent.

— HIST. XIVe s. Quant les maris voient qu'elles discontinuent leur service.... *Ménagier*, I, 7. || XVIe s. Laquelle penible diligence, discontinuée pour peu que ce fust, precederoit de bien près la mort certaine des arbres, O. DE SERRES, 806. Et ce fut là qu'il commença à se reposer un peu de ses travaux qui n'avoient pas discontinué depuis l'age de quinze ans, D'AUB. *Vie*, XCIV. Pour ne discontinuer une affaire d'importance, MONT. II, 43.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *continuer.*

† **DISCONTINUITÉ** (di-skon-ti-nu-i-té), *s. f.* Défaut, absence de continuité. La séparation des masses des deux îles [Corse et Sardaigne] produite par le détroit est le trait principal, l'accident le plus remarquable de leur forme; ce trait de discontinuité se reproduit dans les chaînes de montagnes, dans les rivages des mers et des lacs, dans les bassins houillers et sédimentaires, VILLENEUVE-FLAYOSC, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 201. || Terme de mathématique. Qualité des fonctions discontinues.

— ÉTYM. *Discontinu;* provenç. *discontinuitat.*

† **DISCONVENABLE** (di-skon-ve-na-bl'), *adj.* Qui ne convient pas.

— HIST. XIIIe s. La quel chose seroit desconvenable et du tot contre raison, *Ass. de Jérus.* 108. Se je demande à aucun ce que je li aroie presté, en lieu desconvenable de mi paier, BEAUM. XXXVII, 5. || XVIe s. Ces belles ames si disconvenables et si disproportionnées à nostre corruption, MONT. IV, 82.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *convenable;* provenç. *desconvenable, descovenable.*

† **DISCONVENABLEMENT** (di-skon-ve-na-ble-man), *adv.* D'une manière qui ne convient pas.

— ÉTYM. *Disconvenable*, et le suffixe *ment.*

DISCONVENANCE (di-skon-ve-nan-s'), *s. f.* || 1° Défaut de convenance, c'est-à-dire de rapport, de proportion. Toute la nature est pleine de convenances et de disconvenances, de proportions et de disproportions, selon lesquelles les choses ou s'ajustent ensemble ou se repoussent l'une l'autre, BOSS. *Conn.* V, 2. Je crois que les idées du juste et de l'injuste sont aussi claires que les idées de convenance et de disconvenance, VOLT. *Phil. ignor.* 32. Selon la disconvenance que nous trouvons entre nous et ces objets, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Défaut de convenance, c'est-à-dire manque de ce qui convient, agrée. La passion n'est dans eux que l'amour de leurs convenances et la haine de leurs disconvenances, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. V, *Harmon. anim.* || 2° Terme de grammaire. État de mots qui ne s'accordent pas.

— HIST. XVIe s. La disconvenance aux mœurs presentes de nostre estat, MONT. IV, 79. Ce temps n'est propre qu'à nous amender à reculons, par disconvenance plus que par accord; par difference, que par similitude, ID. IV, 34.

— ÉTYM. *Disconvenant;* provenç. *disconveniencia, descovinensa;* espagn. *desconveniencia;* ital. *disconvenienza.*

† **DISCONVENANT, ANTE** (di-skon-ve-nan, nan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui ne convient pas avec, qui ne s'accorde pas avec. Au lieu que celle [la conviction] qui est l'effet de l'évidence est nette, claire et distincte, qu'elle n'est combattue par aucune idée, contraire ou disconvenante; mais plutôt qu'elle exclut absolument l'incertitude, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 125.

— HIST. XIVe s. Tele povreté est disconveniente à dignité sacerdotal, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *convenant;* provenç. *desconvinent, desconvinen;* espagn. *desconveniente;* ital. *disconveniente.*

DISCONVENIR (di-skon-ve-nir), je disconviens, tu disconviens, il disconvient, nous disconvenons, vous disconvenez, ils disconviennent; je disconvenais; je disconvins; je disconviendrai; je disconviendrais; disconviens, disconvenons; que je disconvienne, que nous disconvenions; que je disconvinsse; disconvenant, disconvenu, *v. n.* || 1° Ne pas convenir d'une chose, la nier; il ne s'emploie guère en ce sens qu'avec la négation. Il ne pouvait disconvenir de ces vérités, HAMILT. *Gramm.* 4. Les gentils n'ont pu en disconvenir, BOSS. *Hist.* II, 12. Les Épicuriens vous disent froidement qu'ils ne disconviennent pas que la nature a tout fait, que c'est là le grand être, VOLT. *Dial.* 29. On ne peut disconvenir que les plantes ne soient des corps organisés et vivants, J. J. ROUSS. *Botanique, Dictionnaire, plantes.* || En ce sens, disconvenir se conjugue avec l'auxiliaire *être.* || 2° Ne pas convenir à. Une reconstitution de la dette peut convenir très-mal à la nation débitrice et ne disconvenir pas moins à une multitude de ses créanciers, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 81. || N'avoir pas de convenance réciproque. Ces deux propositions disconviennent. || En ces deux sens, il se conjugue avec le verbe *avoir.*

— REM. Après disconvenir, on peut indifféremment supprimer le *ne*, ou l'employer : Je ne disconviens que cela ne soit ou que cela soit. On met d'ordinaire le subjonctif, mais on peut mettre aussi l'indicatif : Je ne disconviens que cela est; alors on ne met jamais le *ne.*

— HIST. XVIe s. Voyez Cimon, voyez Themistocles, et mille autres, combien ils se sont disconvenus à eux mesmes [combien ils ont changé en grandissant], MONT. I, 158. Il est tousjours proclive aux femmes de disconvenir à leurs maris, ID. II, 81. Mes mœurs qui ne disconviennent de celles qui courent, à peine de la largeur d'un pouce.... ID. IV, 131.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *convenir.*

† **DISCOPHORE** (di-sko-fo-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte un disque.

— ÉTYM. Δισκοφόρος, de δίσκος, disque, et φέρειν, porter.

1. **DISCORD** (di-skor; le *d* ne se lie jamais : un di-skor éclatant; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des di-skor éclatants; cependant quelques-uns la lient : des di-skor-z éclatants), *s. m.* || 1° État de ceux qui ne s'accordent pas. Qui sache, en pardonnant, nos discords étouffer, RÉGNIER, *Épît.* I. Pourrez-vous quelque chose, après qu'un père mort N'a pu dans leurs esprits allumer de discord? CORN. *Cid*, V, 4. Puisque chacun, dit-il, s'échauffe en ce discord, ID. *Hor.* III, 2. Et vous ne cherchez point à former des discords, ID. *Nicom.* II, 3. Mais leurs sanglants discords qui nous donnent des maîtres, ID. *Sertor.* I, 1. Étouffons nos discords dans nos embrassements, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. Et l'amitié passant sur de petits discords, MOL. *Mis.* V, 4. Il fallait entre vous mettre un plus grand espace, Et que le ciel vous mît, pour finir vos discords, L'un parmi les vivants, l'autre parmi les morts, RAC. *Théb.* V, 1. Çà, ma reine, épousons malgré notre discord, REGNARD, *Ménechmes*, V, 6. || 2° *Au plur.* Dissensions civiles. Pensant aux funestes discords Qui.... RAC. *Poésies*, 1. Dans nos discords j'ai fait plus d'un naufrage, Sans fuir jamais la France et son beau ciel, BÉRANG. *Le bon vieillard.* Proscrit jadis, la naissante Amérique Nous le rendit après nos longs discords, ID. *Chateaub.*

— REM. L'Académie dit que ce mot vieillit; les exemples ci-dessus prouvent qu'il n'en est rien; et ce mot reste très-bon en poésie et dans la prose élevée.

— SYN. 1. DISCORD, DISCORDE. Le discord est le contraire de l'accord; la discorde est le contraire de la concorde. Discorde dit donc plus et autre chose que discord; car être en accord ne veut pas dire être en concorde. || 2. DISCORD, DÉSACCORD. Le désaccord est la perte, la cessation de l'accord. Le discord n'implique pas que l'accord ait régné antécédemment. D'ailleurs discord est un mot du style poétique, et désaccord est de tous les styles.

— HIST. XIIIe s. Et onques puis n'i ot [entre eux] descort ne felonie, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 27. Et veschi [voici] Salehedin, qui moult est sages et poissans, et n'atent autre chose que le descort à vos barons et à vous, *Chr. de Rains*, p. 19. || XIVe s. Quelle chose est que felicité, de ce sont il à discort, ORESME, *Eth.* IV. Descort fust meu pour cause d'une aumusette ou barrette, DU CANGE, *aumucella.* || XVe s. Les tenir tous deux en craincte par le moyen du discord où ilz estoient, COMM. III, 3. || XVIe s. Plusieurs maisons ruinées par le discord, et plusieurs enrichies par le bon accord des parens, LANOUE, 45. Et de mille luths joyeux Le discord melodieux Dans mes oreilles resonne, YVER, p. 527.

— ÉTYM. Voy. DISCORDER; provenç. *descort.*

2. **DISCORD** (di-skor), *adj. m.* Terme de musique. Qui n'est pas d'accord. L'âme n'est pas aux sens ce qu'est à cette lyre L'harmonieux accord que notre main en tire; Elle est le doigt divin.... Et qui des sons discords que rendent chaque sens Forme au plaisir des dieux des concerts ravissants, LAMART. *Socrate*, 355. || Fig. Inconséquent. Un esprit discord.

— ÉTYM. Voy. DISCORDER.

† **DISCORDAMMENT** (di-skor-da-man), *adv.* D'une façon discordante.

— HIST. XIe s. Joinct qu'à l'adventure ay je quelque obligation particuliere à ne dire qu'à demy, à dire confusement, à dire discordamment, MONT. IV, 138.

— ÉTYM. *Discordant*, et le suffixe *ment.*

DISCORDANCE (di-skor-dan-s'), *s. f.* || 1° État de ce qui n'est pas d'accord moralement. Discordance de caractères. || Par extension. Discordance de couleurs. Toutes les recherches et descriptions utiles [des plantes] étaient perdues, faute de pouvoir décider de quelle plante chaque auteur avait parlé.... c'était certainement une perte que ces pièces devinssent inintelligibles par la seule discordance des mots, J. J. ROUSS. *Botanique. Introduction.* || 2° Caractère de ce qui est discord. La discordance des sons. Interrompre un concert où ta seule présence Cause des contre-temps et de la discordance, REGNARD, *Fol. am.* II, 7. || Terme de musique. Manque d'accord.

— HIST. XIIIe s. Amitié est nommée l'une; C'est bonne volenté commune De gens entr'eus sans descordance Selon la Dieu benivoillance, *la Rose*, 4703.

|| XIVe s. Une vraye doctrine n'a pas en soy de contrariété; mais en la fausse [il y] a souvent descordance, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Je m'esbahy s'il y a aucun qui ignore que le vice ne soit une inegalité et une discordance de mœurs qui se repugnent à soy mesme, AMYOT, *Nicias et Crassus*, 2. Quoyque la varieté et discordance des evenemens les [ceux qui interprètent les volontés de Dieu] rejecte de coing en coing et d'orient en occident, ils ne laissent de suyvre pourtant leur esteuf, et de mesme creon [crayon] peindre le blanc et le noir, MONT. I, 248.

— ÉTYM. *Discordant.*

DISCORDANT, ANTE (di-skor-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui est en dissentiment, qui ne s'accorde pas. Opinions discordantes. Caractères discordants. .... Tant de discordants et fâcheux mariages, BOISROBERT, *Cassandre*, I, 5. || 2° Qui manque de proportion. Les parties de ce bâtiment sont discordantes. || 3° Qui n'est pas d'accord. Instrument discordant. Voix discordante. || Qui manque d'harmonie. Des vers discordants. Une poésie discordante. || 4° Terme de géologie. Stratification discordante, celle dont le système est formé de plusieurs couches qui ont une inclinaison différente.

— HIST. XIIIe s. Et toz les nons de cix [ceux] qui s'en descordent doivent estre mis en escrit comme descordant, BEAUM. 84. Comment s'acordent en un point Deux choses ainsi discordant, *Roman de la poire.* || XIVe s. Aucuns peu sachans dient que en ceste question sont contraires et discordans theologie et les drois [le droit], ORESME, *Eth.* 162. || XVIe s. Celui qui s'accordera bien avec son pere ne sera discordant aux commandemens de son roi, LANOUE, 47. Discordans avec leurs plus proches voisins, ID. 49.

DISCORDE (di-skor-d'), *s. f.* || 1° Grave dissension publique ou privée. État en proie à la discorde. Les discordes civiles. Il semble qu'à ces mots notre discorde expire, CORN. *Hor.* I, 4. Lorsqu'on voyait de toutes parts tant de haines éclater, tant de ligues se former, et cet esprit de discorde et de défiance qui soufflait la guerre aux quatre coins de l'Europe, RAC. *Disc. à l'Acad. fr.* Quand la discorde règne dans les familles, rien n'y peut demeurer secret, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 144, dans POUGENS. La discorde civile est partout sur sa trace [suit partout Mahomet], VOLT. *Fanat.* II, 5. || Poétiquement. La discorde en fureur frémit de toutes parts, RAC. *Prol. Esth.* Déjà de tout le camp la discorde maîtresse Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal, ID. *Iph.* V, 6. La discorde a toujours régné dans l'univers; Notre monde en fournit mille exemples divers, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. || 2° Terme de mythologie. Déesse cause des dissensions. La Discorde aux crins de couleuvres, Peste fatale aux potentats, Ne finit ses tragiques œuvres Qu'en la fin même des États, MALH. III, 2. La déesse Discorde ayant brouillé les dieux, Et fait un grand procès là-haut pour une pomme, On la fit déloger des cieux; Chez l'animal qu'on appelle homme, On la reçut à bras ouverts, LA FONT. *Fabl.* VI, 20. Quand la Discorde encor toute noire de crimes, Sortant des cordeliers pour aller aux minimes, Avec cet air hideux qui fait frémir la paix, S'arrêta près d'un arbre auprès de son palais, BOIL. *Lutrin*, I. Viens près de ces lares tranquilles, Tu verras de loin dans les villes Mugir la Discorde aux cent voix, V. HUGO, *Odes*, IV, 2. || Pomme de discorde, sujet de discussion, locution tirée de la pomme que la déesse Discorde jeta entre les dieux avec cette inscription : à la plus belle, et qui émut entre Junon, Minerve et Vénus une querelle d'où sortit plus tard la guerre de Troie. || La discorde est au camp d'Agramant, phrase proverbiale employée pour exprimer des discussions graves entre les hommes faisant partie d'un même corps, qui devraient conserver entre eux la paix. Cette expression est fondée sur un passage du *Roland furieux*, où St Michel envoie la Discorde dans le camp d'Agramant, empereur des Sarrasins, et cette déesse fait naître coup sur coup entre les principaux guerriers des querelles que l'empereur ne peut calmer et qui vont ruiner son parti. || 3° Terme du jeu de l'hombre. La réunion des quatre rois.

— HIST. XIIIe s. Einsi estoit l'os [l'armée] en discorde comme vous oés [entendez], VILLEH. LII. La graindre [la plus grande] descorde qui i fu, si fu dou conte Baudoin de Flandres et del marchis Boniface de Monferrat, ID. CIX. Il avoit peor [peur] que descorde ne venist entr'aus [eux] et les Grieus, ID. LXXXVII. Mais or lor aist [aide] Diex, qui tout a à sauver; Quar moult a grant discorde entre faire et penser, *Ch. d'Ant.* VII, 725. || XIVe s. Les privées discordes, BERCHEURE, f° 43 *verso.* || XVIe s. Par la discorde les choses grandes sont amoindries et ruinées, LANOUE, 54.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *discordia;* du latin *discordia* (voy. DISCORDER).

DISCORDER (di-skor-dé), *v. n.* || 1° Être en discorde. Ces caractères discordent. || 2° N'avoir pas de convenance réciproque. Puis il [un tableau] est de la plus mauvaise couleur et fait pour discorder, DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 118, dans POUGENS. || 3° Terme de musique. Être discordant. Ces instruments discordent. Un piano qui discorde. Dans un concert d'hymen, lorsque quelqu'un discorde, Je sais juste baisser ou hausser une corde, REGNARD, *le Bal*, 10. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIIe s. Et ne vous merveilliés mie de la laie [laïque] gent se il se descordoient, quant li blanc moine de Citiaus qui estoient en l'ost se descordoient aussi, VILLEH. LII. Par foi, dist li rois, puisque vous vous accordés tant, je ne me discorde mie, *Chron. de Rains*, 25. || XIVe s. Et à chose false le voir [vrai] se descorde bien tost, ORESME, *Eth.* 17. || XVIe s. J'ay bien voulu noter en passant ces poincts, afin que le lecteur entende en quoy je discorde d'avec les docteurs scolastiques, CALVIN, *Instit.* 186. Ils ne peuvent faillir ne discorder du jugement de Dieu, puis qu'ils ne jugent que par sa loy, ID. *ib.* 974.

— ÉTYM. Provenç. *descordar;* espagn. *discordar;* ital. *discordare;* du latin *discordare*, de *discors*, qui est en discorde, de *dis*.... préfixe, et *cor*, *cordis*, cœur. C'est par extension que le mot est entré dans le vocabulaire musical; on est passé, ce qui est rare, d'une signification morale à une signification physique. *Chorda*, corde, n'a rien à faire ici, le latin n'écrivant jamais *dischordare* ou *conchordare*.

† **DISCOSOME** (di-sko-so-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le corps en forme de disque. || *S. m.* Nom d'un genre d'arachnides, et d'un genre de polypiers.

— ÉTYM. Δίσκος, disque, et σῶμα, corps.

DISCOUREUR, EUSE (di-skou-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient de longs discours, beaucoup de discours. Mais de ces discoureurs il ne s'en trouve point, Ou pour le moins bien peu, qui connaissent ce point, RÉGNIER, *Sat.* V. Pour la discoureuse dont vous vous plaignez.... elle ne fait pas à beaucoup près des fautes si dangereuses, BALZ. *liv.* VII, *lett.* 43. .... Impudent discoureur, Tu sauras si mon bras.... MAIRET, *Soliman*, V. 6. Paix, discoureuse, MOL. *Am. méd.* II, 2. Fade discoureur, qui n'a pas plutôt le pied dans une assemblée, qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer, LA BRUY. V. Vous ne songerez qu'à finir votre entreprise, sans daigner même songer à faire rougir les discoureurs, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 25 janv. 1711. Je frémis quand je pense que les armes [d'Achille] faites par le dieu Vulcain et que ma mère m'avait données, ont été la récompense d'un discoureur artificieux [Ulysse], FÉN. *Dial. des morts anciens*, 5. Nous aurions bien moins de peine à juger nos criminels qu'à vider les différends de tous ces discoureurs, FONTEN. *Jug. de Pluton.* Ô discoureuse insupportable, pensa le vicomte, ton pathos me permettra-t-il enfin de placer le seul mot que j'aie à te dire? CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XIV. || En bonne part. L'aimable discoureur jamais ne nous occupe De ses talents, de son emploi, DELILLE, *Convers.* III.

— HIST. XVIe s. Les esprits que l'on estime les plus subtils et grands discoureurs.... MARG. *Nouv.* LI.

— ÉTYM. Voy. DISCOURIR.

DISCOURIR (di-skou-rir), je discours, tu discours, il discourt, nous discourons, vous discourez, ils discourent; je discourais; je discourus; je discourrai; je discourrais; discours, qu'il discoure, discourons, discourez, qu'ils discourent; que je discoure, que tu discoures, qu'il discoure, que nous discourions, que vous discouriez, qu'ils discourent; que je discourusse; discourant, discouru, *v. n.* || 1° Proprement, courir çà et là. .... Ta bonté discourt au bien de tes sujets, RÉGNIER, *Sat.* I. || Ce sens, qu'on trouve dans le XVIe siècle, est tout à fait hors d'usage. || 2° Fig. S'étendre sur un sujet, en parler avec une certaine méthode et quelque étendue. Je te veux discourir comme je trouve étrange Le chemin.... RÉGNIER, *Sat.* V. Philosophes rêveurs, discourez hautement; Sans bouger de la terre, allez au firmament, ID. *Sat.* IX. Selon l'intérêt tout le monde discourt, ID. *Sat.* XII. Lorsque, nous discourant des choses de la terre, MOL. *Sgan.* 2. On peut discourir sans fin sur tout cela, BOSS. *Lett. Corn.* 84. On croirait à vous voir, dans vos libres caprices, Discourir en Caton des vertus et des vices.... BOIL. *Sat.* IX. Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude, Discourir des vertus dont tu fais ton étude, ID. *Épît.* VI. Il [Phédon] n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir, LA BRUY. VI. La sotte envie de discourir vient d'une habitude qu'on a contractée de parler beaucoup et sans réflexion, ID. *Théophraste*, III. Il est plus aisé de bien discourir que de bien écrire, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 15 mars 1678. [On] Préférait l'art de bien vivre à l'art de bien discourir, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 3. || Fig. Et c'est aux mieux disants une témérité De parler où le ciel discourt par tes oracles, Et ne le faire pas où parlent tes miracles, RÉGNIER, *Sat.* I. || Familièrement. Discourir sur la pointe d'une aiguille, discourir de choses très-futiles ou très-subtiles. || 3° Tenir de longs propos. Auteurs d'aventures tragiques, De quoi n'osez-vous discourir? MALH. V, 23. Il montre tes faveurs, tout haut il en discourt, RÉGNIER, *Élég.* II. .... Marchons sans discourir, CORN. *Cid*, II, 2. Force-les au silence, et, sans plus discourir, Sauve ta renommée en me faisant mourir, ID. *ib.* III, 4. .... Laissons-la discourir, Et ne nous perdons point de crainte de mourir, ID. *Othon*, II, 6. Nous avons fort discouru de toutes vos affaires, SÉV. 118. || Quelquefois discourir ne signifie rien de plus que parler. Eux discourant, pour tromper le chemin, De chose et d'autre.... LA FONT. *Or.* .... ne parlons plus de querelle : c'est fait; Discourons d'autre affaire, MOL. *Femmes sav.* II, 8. || Ne faire que discourir, ne dire que des choses frivoles et inutiles. || 4° *S. m.* Le discourir, les longs discours .... Mais, ami, laissons le discourir, RÉGNIER, *Sat.* VIII.

— REM. 1. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 2. Dans la tragédie de Clitandre par Corneille, Pymante, à qui Dorise crève un œil avec une aiguille, fait un long monologue adressé à cette même aiguille. L'éditeur de l'édition de 1738 (in-12) se demande (t. I, *Avertissement*, p. IX) si ce n'est pas de là qu'est né le proverbe : discourir sur la pointe d'une aiguille. Mais il n'est pas, ce semble, besoin d'aller si loin; la locution s'explique d'elle-même, comme la locution grecque : être sur le tranchant d'un rasoir.

— SYN. DISCOURIR DE, DISCOURIR SUR. Discourir sur quelque chose, c'est en parler avec quelque méthode. Discourir d'une chose, c'est en parler comme on en parle dans la conversation.

— HIST. XVIe s. Assez y a en ceste nation, Sans discourir d'un à autre hemisphere, De quoy trop plus qu'à mes vœus satisfaire, ST-GEL. 215. Tel discourt bien en privé, qui harangueroit mal un peuple, MONT. IV, 133. Democritus presupposant une opinion et une doctrine fausse en la philosophie, et qui induit les hommes en superstitions infinies, qu'il y ait des images bonnes et mauvaises qui discourent [errent] par l'air, AMYOT, *P. Æm.* 1. À la fin il commencea à entrer en propos, et à leur discourir de la fortune et de l'incertitude des choses humaines, ID. *ib.* 45. N'ayant jamais au paravant discouru à par soy en son entendement, qu'ils esbranloient, en ce faisant, tout l'empire des Lacedæmoniens, ID. *Pélop.* 14. Et n'y avoit celuy qui ne se meslast de discourir combien d'avantage ilz auroient sur leurs ennemis si.... ID. *Marcel.* 47. En discourant plusieurs grandes entreprises qu'il mettoit en son entendement, il.... ID. *Pyrrh.* 11. La reyne [Cath. de Médicis] qui sçavoit discourir de toutes choses très-bien à propos.... BRANT. *Marignan.* Quant je vais discourant et des yeux et d'esprit Sur les perfections qu'en toy le ciel escrit, AMAD. JAMIN, *Poésies*, p. 173, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *discurrere*, de *dis*.... préfixe, et *currere*, courir.

DISCOURS (di-skour; l'*s* ne se lie pas: un di-skour audacieux; cependant quelques-uns la lient : un di-skour-z audacieux), *s. m.* || 1° Propos de conversation, d'entretien. [Ils] Dressent cent fois le jour en discours une armée, RÉGNIER, *Sat.* VI. Qu'a de fâcheux pour toi ce discours populaire? CORN. *Cid*, IV, 2. Les discours ordinaires des hommes sont tout pleins des éloges qu'ils se donnent les uns aux autres pour les qualités d'esprit, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 6. Je sais bien les discours dont il le faut bercer, MOL. *l'Étour.* I, 6. Ton discours de son cœur est-il bien l'interprète? ID. *Dép.* I, 2. Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme, ID. *Éc. des f.* V, 4. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, ID. *Mis.* I, 1. C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse, ID. *ib.* I, 2. Tous ces discours sont des sottises, Partant d'un homme sans éclat; Ce seraient

paroles exquises Si c'était un grand qui parlât, ID. *Amph.* II, 1. Que ce discours grossier terriblement assomme! ID. *Femm. sav.* II, 7. Cessez de m'opposer vos discours imposteurs, Confesseurs insensés, ignorants séducteurs, BOIL. *Epît.* XII. Un discours trop sincère aisément nous outrage, ID. *Sat.* VII. Pensez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles, J'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles Ne sont qu'un badinage, un simple jeu d'esprit? ID. *Sat.* X. A ces discours pressants que saurait-on répondre? ID. *Épît.* XII. J'ai voulu devant elle en ouvrir le discours, RAC. *Bérén.* II, 2. Ses superbes discours tourneront à sa honte, ID. *Théb.* I, 6. Madame, quel regard et quelle voix sévère Malgré votre discours m'assure du contraire! ID. *Baj.* IV, 6. Mais que sert d'affecter un superbe discours? ID. *Iphig.* I, 1. Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes, ID. *Esther*, III, 4. Qui attaquent par des discours de blasphème les pratiques du culte, MASS. *Car. Culte.* || Fig. Que les pleurs d'une amante ont de puissants discours! CORN *Hor.* II, 5. || Faire des discours, parler de. Tous les discours que je fais, comme une innocente, de l'horreur qu'il faut avoir pour les femmes qui poussent cette tendresse un peu trop loin, et du mépris que cela leur attire, SÉV. 236. Au discours qu'il m'a fait que saurai-je comprendre? MOL. *l'Étour.* II, 11. Ces vains discours que vous faites contre la piété, MASS. *Car. Avenir.* Pendant que Mentor faisait ce discours, FÉN. *Tél.* V. || Tenir un discours, tenir des discours, même sens. Est-ce à moi que l'on tient de semblables discours? Tu gagnerais autant à parler à des sourds, LA FONT. *Fabl.* XII, 5. Mais quels discours faut-il que je lui tienne? — L'occasion, le ciel pourra vous les dicter, RAC. *Baj.* II, 5. || De beaux discours, se dit de paroles, de raisonnements que l'on qualifie de beaux, pour n'en tenir que peu de compte. Je sais que vous parlez, monsieur, le mieux du monde; En beaux raisonnements vous abondez toujours; Mais vous perdez le temps et tous vos beaux discours, MOL. *Mis.* V, 1. A tous ces beaux discours j'étais comme une pierre, BOIL. *Sat.* III. || C'est un autre discours, il ne s'agit pas de cela. || Cela est bon pour le discours, ce sont de ces choses qu'on dit, mais qu'on n'exécute pas. || 2° Il se dit quelquefois de toute espèce de composition considérée surtout par rapport à la diction. Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase, Affectent leur discours tout si relevé d'art, Et peignent leurs défauts de couleur et de fard, RÉGNIER, *Sat.* IX. De vouloir sottement que mon discours se dore Aux dépens d'un sujet que tout le monde adore, ID. *ib.* VI. Voulez-vous du public mériter les amours, Sans cesse en écrivant variez vos discours, BOIL. *Art p.* I. Vous savez que c'est le goût de notre siècle d'aimer le naturel dans le discours, BAYLE, *Lett.* 93, 18 mai 1691, t. I, p. 319. || Cribler le discours, le passer au crible, voir s'il est vrai. Mais pour nous, moins hardis à croire nos raisons, Qui réglons nos esprits par les comparaisons D'une chose avec l'autre.... Qui criblons le discours.... RÉGNIER, *Sat.* III. || 3° Absolument. Le talent de discourir. Auguste eut le discours prompt et facile qui convient à un souverain, DIDER. *Claude et Nér.* I, 37. || Il s'est dit anciennement pour conversation. Un de mes amis me mena un jour chez une demoiselle appelée Luce, me disant que c'était la femme du meilleur discours qui se pût voir, *Francion*, liv. VI, p. 225. || 4° Terme de grammaire. La suite des mots ou des phrases, en tant qu'ils expriment nos pensées. || Les dix parties du discours, les différentes espèces de mots. || Terme de rhétorique. Le discours familier, le parler familier. Le discours écrit, le parler tel qu'il est quand, écrivant, on soigne la diction. || 5° Ce qui, dit en public, traite d'un sujet avec une certaine méthode, et une certaine longueur. Prononcer un discours. Un discours éloquent. Ce discours fit une vive impression sur l'assemblée. ....Ce discours un peu fort Doit commencer à vous déplaire, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Un discours qu'il fit aux ennemis de l'empire, BOSS. *Hist.* I, 11. Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours, N'avait d'un art menteur enseigné les détours, BOIL. *Ép.* IX. Ceux qui, interrogés sur le discours que je fis à l'Académie française, le jour que j'eus l'honneur d'y être reçu, ont dit sèchement que j'avais fait des caractères, croyant le blâmer, en ont donné l'idée la plus avantageuse que je pouvais moi-même désirer, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. franç. Préface.* J'ai pris soin de m'écarter des lieux communs et des phrases proverbiales usées depuis si longtemps pour avoir servi à un nombre infini de pareils discours depuis la naissance de l'Académie française, ID. *ib.* Un discours ne prouve jamais rien par lui-même; il tire tout son caractère, toute sa force de l'avant-propos, de l'avant-scène, de la nature du moment, de l'espèce des interlocuteurs, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 198. || Discours en vers, nom donné par Voltaire et depuis par tout le monde à une sorte de dissertation en vers sur un sujet ordinairement moral, comme l'égalité des conditions, le bonheur, etc. || Se dit aussi d'ouvrages en prose. Discours sur les passions de l'amour, par Pascal. C'est à peu près ce que nous intitulons *Essai* aujourd'hui. || Composition que l'on donne dans les colléges et qui consiste à développer en latin ou en français une esquisse dictée par le maître et relative au discours d'un personnage connu en une circonstance donnée. Au concours général, le prix d'honneur est attaché au discours latin. || 6° Dans le style élevé, récit, histoire. J'en sais tout le discours, mais dis-moi.... RÉGNIER, *Dial.* Si l'on nous fait un fidèle discours, RAC. *Iph.* IV, 1. On sème de sa mort d'incroyables discours, ID. *Phèd.* II, 1. || 7° Discours sur-le-champ, s'est dit pour improvisation.

— SYN. DISCOURS, HARANGUE, ORAISON. Discours est le terme le plus général; il se dit de tout ce qui est prononcé avec une certaine méthode et une certaine longueur: discours dans les assemblées législatives; discours académiques; les discours de distribution des prix. La harangue est un discours qui a de la solennité, et qui s'adresse à un corps, à un roi, à un personnage constitué en dignité, à une armée; on donne souvent le nom de harangues aux discours que les anciens historiens rapportent comme ayant été adressés par les généraux à leurs troupes. Oraison se dit ou plutôt s'est dit des discours des orateurs anciens: les oraisons de Démosthène, de Cicéron.

— HIST. XVI° s. Et lui conta tout le discours [plan] de l'entreprise bien au long, MARG. *Nouv.* LIX. Il se presenta avecques un beau discours premedité sur.... MONT. I, 189. Lui qui estoit homme de bon discours [sensé], raisonnoit en soi mesme que.... DESPER. *Contes*, VI. Les Peloponesiens se fussent bien tost lassez de la guerre, ainsi que Pericles leur avoit predit, s'il n'y eust eu quelque divine puissance, qui eust secrettement empesché le discours de la raison humaine, AMYOT, *Péric.* 65. Il feit depuis peindre tout le discours de ceste histoire au long en un tableau, ID. *Marius*, 71. Contrainte fut d'empescher le discours De leur propos.... *les Marguerites de la marguerite*, f° 382, dans LACURNE. Discours au vieux loup [discours inutile], OUDIN.

— ÉTYM. Bourguig. *discor;* ital. *discorso;* du latin *discursus*, proprement excursion; de *discurrere*, de *dis*.... préfixe, et *currere*, courir.

DISCOURTOIS, **OISE** (di-skour-toî, toî-z'), *adj.* Qui n'est pas courtois, qui est impoli. Langage discourtois. Un chevalier discourtois. || Substantivement. Les paladins allaient punir l'audace Du discourtois dont l'altière menace Se mêle aux jeux des paisibles tournois, MILLEV. *Charlem. à Pavie*, V.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, dans le sens négatif, et *courtois*.

† **DISCOURTOISEMENT** (di-skour-toi-ze-man), *adv.* D'une manière discourtoise.

— HIST. XVI° s. Ceste ambassade ouye, trop discourtoisement fut respondu que.... BRANT. *Ferdinand I.*

— ÉTYM. *Discourtoise*, et le suffixe *ment*.

DISCOURTOISIE (di-skour-toi-zie), *s. f.* Manque de courtoisie.

— HIST. XVI° s. Ce seroit une notable discourtoisie, de.... MONT. I, 51. Aiant receu quelques discourtoisies en passant par les villes des refformez, D'AUB. *Hist.* II, 267.

— ÉTYM. *Discourtois.*

DISCRÉDIT (di-skré-di; le *t* ne se lie pas dans la conversation), *s. m.* Diminution, perte de crédit, en parlant des choses et des personnes. Le discrédit des assignats, des billets d'un négociant. Ce ministre fut dès lors en discrédit auprès du roi.

— REM. D'après Bescherelle, discrédit date de 1719, époque où ce mot fut employé dans divers arrêts du Conseil pour exprimer le peu de confiance que le public avait aux actions de la Compagnie des Indes. Le fait est qu'il n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1740. Mais le verbe discréditer est ancien; on le trouve dans Pasquier.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, et *crédit.*

DISCRÉDITÉ, ÉE (di-skré-di-té, tée), *part. passé.* Tombé dans le discrédit.

DISCRÉDITER (di-skré-di-té), *v. a.* Faire tomber en discrédit. Discréditer une marchandise, un papier-monnaie, une personne. || Se discréditer, *v. réfl.* Perdre son crédit.

— SYN. DISCRÉDITER, DÉCRÉDITER. Des grammairiens, voulant séparer ces deux mots, ont dit: on discrédite les choses, on décrédite les personnes; la marchandise discréditée perd de sa valeur; l'homme décrédité perd de sa considération. Mais discrédit s'appliquant à la fois aux personnes et aux choses, ne permet pas cette distinction. Il faut dire: discréditer s'applique à la fois aux personnes et aux choses; décréditer ne s'applique qu'aux personnes.

— HIST. XVI° s. Brunehaut, jalouse de cette belle amitié, craignant d'estre desautorisée ou discreditée, fait tant par ses charmes que Thierry ne peut habiter avec sa femme, PASQUIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Discrédit.*

DISCRET, **ÈTE** (di-skrè, skrè-t'), *adj.* || 1° Terme didactique. Séparé, mis à part. || Terme de mathématique. Quantité discrète, quantité qui se compose de parties séparées. Les nombres sont des quantités discrètes, par opposition à l'étendue qui est une quantité continue. || Terme de médecine. Variole discrète, variole dont les pustules sont distinctes et séparées les unes des autres, par opposition à variole confluente. || 2° Fig. Retenu dans ses paroles et dans ses actions (le discret étant comparé à celui qui se sépare, se met à part). Adieu; je me retire en confident discret, CORN. *Cinna*, III, 2. En sage et discrète personne Maître chat excusait ces jeux, LA FONT. *Fabl.* XII, 2. J'étais hardi chez mon père, libre chez M. Lambercier, discret chez mon oncle, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Père discret, mère discrète, religieux, religieuse qui assiste au conseil du supérieur. || Vénérable et discrète personne, titre d'honneur qu'on donnait jadis aux prêtres et aux docteurs. || Par extension, en parlant des choses. Sa conduite a été fort discrète. Cette sincérité sans doute est peu discrète, RAC. *Brit.* II, 3. L'amour le plus discret Laisse par quelque marque échapper son secret, ID. *Baj.* III, 8. || Style discret, style qui a le caractère de la retenue, et où l'on évite l'ornement et le développement. || 3° Qui sait garder un secret. C'est une femme discrète. Je ne puis vous dire combien je suis surpris de trouver une chose que j'attendais si peu de vous, et de voir que j'eusse été si peu discret en la première faveur que vous m'aviez faite [en laissant voir à d'autres le cadeau que vous me faisiez], VOIT. *Lett.* 23. .... Veuillez être discret, Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret, MOL. *Éc. des f.* I, 7. || Substantivement. Faire le discret, affecter de taire un secret. Matta qui voulait faire le discret, HAMILT. *Gramm.* 4.

— HIST. XII° s. Li poine [la peine] del cors ne puet estre estaule [stable] entre les richesces, ne li obedience senz la poine ne puet mie estre legierement discrete, ST BERN. 568. || XIII° s. Et eskievins doit il estaulir, ki soient citain [citoyens] discret et de bonne opinion, TAILLIAR, *Recueil*, p. 509. || XIV° s. Certes, je l'aim autant de bonne amour discrée.... *Baud. de Seb.* I, 983. || XV° s. Les chroniques rassemblées par venerable homme et discret seigneur monseigneur Jean le Bel, FROISS. *Prol.* Les gentils hommes de son royaulme luy vindrent dire qu'ilz vouloient avoir ung roy, et que l'aisné de ses filz estoit bien au point d'estre chevalier, et assez homme discret pour gouverner le royaulme, *Perceforest*, t. IV, f° 145.

— ÉTYM. Provenç. *discret;* espagn. et ital. *discreto;* du latin *discretus*, séparé, divisé (d'où reservé, prudent, etc.), participe passé de *discernere* (voy. DISCERNER).

DISCRÈTEMENT (di-skrè-te-man), *adv.* || 1° Avec retenue, réserve. Il s'est conduit discrètement. Voilà une roupie pour réparer le mal que j'ai fait.... m'étant ainsi tiré d'affaire discrètement.... VOLT. *Bababec.* Je continuerais ici, monseigneur, bien volontiers ce discours; mais je crains de n'user pas assez discrètement de la liberté que l'on m'a donnée, VOIT. *Lett.* 65. || 2° Sans dire ce qui doit être tu. Il a gardé discrètement le secret confié.

— HIST. XV° s. J'ay parlé comment peu discrettement luy fut signifié le mot, COMM. VI, 12.

— ÉTYM. *Discrète*, et le suffixe *ment;* provenç. *discretamen;* catal. *discretament;* espagn. et ital. *discretamente.*

DISCRÉTION (di-skré-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Qualité par laquelle on discerne, on juge. L'âge de discrétion, l'âge de raison. Un innocent qui n'a pas encore l'âge de discrétion, VOLT. *Phil.* III, 118. || 2° Par extension, réserve, retenue prudente dans les paroles et dans les actes. Agir avec discrétion. Son zèle est sans discrétion. User d'une chose, d'une permission avec discrétion. Il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde; jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué, MOL. *Méd. m. lui*, III, 1. Les convives [dans l'Eldorado] étaient pour la

plupart des marchands et des voituriers, tous d'une politesse extrême, qui firent quelques questions à Cocambo, avec la discrétion la plus circonspecte, VOLT. *Candide*, 17. Rien n'y passait les bornes de la discrétion, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Les Anglais sont les hommes du monde qui ont le plus de discrétion et de ménagement dans tout ce qui tient aux affections véritables, STAEL, *Corinne*, VI, 4. || S'en mettre, s'en remettre à la discrétion de quelqu'un, c'est-à-dire s'en rapporter à son jugement dans une affaire. Pourtant, pour cette grande et fameuse action, Vous en mîtes le prix à sa discrétion, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Je t'apprendrai, dit en soi-même le Phrygien, à spécifier ce que tu souhaites, sans t'en remettre à la discrétion d'un esclave, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || Par extension, se mettre à la discrétion de quelqu'un, se livrer entièrement à sa volonté. Un homme dangereux et hardi pourrait livrer mon caractère et l'innocence de mes mœurs à la discrétion de son audace, *Spectat. franç.* 1723, dans DESFONTAINES. || Être à la discrétion de quelqu'un, dépendre de sa volonté. Le salut de l'Hespérie sera à votre discrétion, FÉN. *Tél.* XI. || Il se dit en parlant d'une femme qui s'est rendue aux désirs. Votre personne sera à ma discrétion, MOL. *le Mar. f.* 4. Le vainqueur l'eut à sa discrétion, LA FONT. *Mandr.* || Je laisse cela à votre discrétion, vous arrangerez cela comme vous le jugerez bon. Le bénéfice est de tant; vous me ferez ma part; je laisse cela à votre discrétion. || À discrétion, *loc. adv.* À volonté. Pour le pain vous en aurez à discrétion. Boire à discrétion. Ce point B est pris à discrétion dans l'ellipse, DESC. *Diopt.* 8. Elle [la belette] sortait de maladie; Là vivant à discrétion, La galante fit chère lie, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Dans une île presque déserte dont le terrain était à discrétion, elle ne choisit point les cantons les plus fertiles, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Vivre à discrétion, se dit de gens, et surtout de gens de guerre, qui se font donner par les habitants d'un lieu tout ce qu'ils veulent. Les troupes allemandes vécurent neuf mois à discrétion dans Rome, VOLT. *Mœurs*, 24. Si vous n'êtes chez mon capitaine demain matin à quatre heures, vous aurez ici, à cinq, trente soldats logés à discrétion, BRUEYS, *Grondeur*, III, 13. || Se rendre à discrétion, se mettre à la merci du vainqueur. Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui l'on espère, LA BRUY. XI. || 3° Discrétion des prix, taux modéré. || 4° Ce qu'on gage ou ce qu'on joue sans le déterminer précisément et qu'on laisse à la volonté de celui qui perdra. Gagner une discrétion. Si je n'eusse point gagé de vous donner votre portrait pour une discrétion, je n'eusse jamais cru qu'une personne de ma qualité et de mon humeur eût pu avoir de la répugnance à payer ses dettes, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, p. 319. || 5° Qualité par laquelle on sait garder un secret. Il est plein de discrétion. Une discrétion éprouvée. Il le conte au docteur; discrétion française Est chose outre nature et d'un trop grand effort, LA FONT. *Roi Candaule.* Mais quoi? vous ne pouvez rien taire; un peu de discrétion est bien rare aujourd'hui; les gens crèveraient plutôt que de ne point jaser, P. L. COUR. 2e *lettre particulière.*

— REM. On ne dit pas : cette ville s'est rendue à la discrétion du général; il s'est rendu à votre discrétion; mais cette ville s'est rendue à discrétion au général; il s'est rendu à vous à discrétion. On le disait autrefois; mais se rendre à discrétion forme aujourd'hui une locution dans laquelle il n'est permis de rien intercaler.

— SYN. DISCRÉTION, RÉSERVE. Dans discrétion, il y a, étymologiquement, discerner; la discrétion est donc une réserve qui discerne, qui est éclairée; au lieu que réserve n'implique que le sentiment qui fait qu'on ne s'avance pas et qu'on a de la retenue; l'idée de discernement n'y est pas incluse.

— HIST. XIIe s. Si mostrat il par sormonte de discretion, par com grant songe [soin] on doit enquerre les pechiez, *Job*, 511. Li clers est corunez; Deus deit en lui seeir; Aprendre deit tuz dis; mult li covient saveir; Discretiun e sens deit en tuz liuz aveir, *Th. le mart.* 30. Quand [ils] orent lor aage, sen [sens] et discrecion.... *Sax.* III. || XIIIe s. Cil qui sunt fol de nature, si fol qu'il n'ont en eus nule discration, par quoi il se puissent ne sacent maintenir, ne doivent pas tenir tere, BEAUM. LVI, 9. || XIVe s. Et pour ce en tel cas est mestier de la sentence et discretion du juge, ORESME, *Eth.* 166. Il donne à chascun sans discrettion, ID. *ib.* 108. Ce doit estre laissié en la discrecion, prudence et jugement des sages en chascun cas particulier, ID. *ib.* 60. || XVe s. Très chers et puissants seigneurs, à vos très nobles discretions plaise vous savoir que nous avons reçues très aimables lettres, FROISS. II, II, 170. .... ami n'y a [dans la cour], n'amie, Congnoissance, diligence, raison, Maniere, senz, honeur, discretion, E. DESCHAMPS, *Intér. des cours.* Si pourroit par adventure sembler que forte chose soit que un homme, sans avoir grandement estudié, puisse avoir si bel et si orné langaige; mais ce ne doibt sembler merveille à nul qui a discretion, *Bouciq.* IV, ch. 10. || XVIe s. En somme, il pretend à ce seul but, d'oster discretion du bien et du mal, à ce qu'on ne fasse plus conscience de rien, quand on attribuera le tout à Dieu, CALVIN, 301. Nous voyons, en icelluy, discretion des odeurs manifeste, RAB. *Pant.* III, 32. L'empereur leur ha denoncé que il n'entend point que ses gens vivent à discretion, c'est à dire sans payer; mais à discretion du pape, qui est ce que plus griefve le pape, ID. *Épi.* Se rendre à la discretion de l'ennemy, MONT. I, 26. On corrompt l'office du commander, quand on y obeit par discretion [volonté], non par subjection, ID. I, 60. On y mange toute sorte d'herbes, sans aultre discretion que de refuser celles qui semblent avoir mauvaise senteur, ID. I, 114. Les vieils doibvent vivre à leur discretion, sans obligation à nul certain office, ID. I, 280. Un personnage hazardeux oultre mesure, et hardy sans discretion ès perils de la guerre, AMYOT, *Pélop.* 1. Les Gaulois se soubmirent entierement eulx et leurs biens à la discretion des Romains, ID. *Marcel.* 9. Sans discretions de treves ni de paix [sans y avoir égard], CARL. IV, 29. Il avoit fait faire en ses pays, discretion de seize mil hommes, pour venir au secours dudit seigneur, M. DU BELL. 432. On donne les offices et promotions, et non prudence et discretion, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 360.

— ÉTYM. Provenç. *discretio;* espagn. *discrecion;* ital. *discrezione;* du latin *discretionem*, de *discretum*, supin de *discernere* (voy. DISCERNER).

DISCRÉTIONNAIRE (di-skré-sio-nê-r'), *adj.* Terme de palais. Pouvoir discrétionnaire, faculté donnée à un juge de décider en certains cas selon son appréciation personnelle. Il se dit aussi du pouvoir illimité qu'un gouvernement prend ou reçoit en certaines circonstances. La dictature est un pouvoir discrétionnaire.

— ÉTYM. *Discrétion.*

DISCRÉTOIRE (di-skré-toi-r'), *s. m.* Terme de couvent. Lieu où se tiennent les assemblées des supérieurs. Les yeux en pleurs, les sens d'horreur troublés, En manteaux longs, en voiles redoublés, Au discrétoire entrent neuf vénérables, GRESS. *Vert-Vert*, ch. IV. || L'assemblée elle-même.

— HIST. XVIe s. Les Augustins assemblez en leur chapitre et discretoire, FAV. *Théât. d'honn.* t. I, p. 676, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *discretorium*, de *discretum*, supin de *discernere*, séparer, mettre à part.

† **DISCRIMEN** (di-skri-mèn'), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom d'un bandage pour la saignée du front.

— ÉTYM. Lat. *discrimen*, séparation (du même radical que *discernere*, discerner), apparemment parce qu'il divise la tête en deux parties égales.

† **DISCULPATION** (di-skul-pa-sion), *s. f.* Action de disculper autrui ou de se disculper. Sa disculpation n'a pas paru convaincante.

— REM. Il se trouve dans l'édition du Dict. de l'Académie de 1798.

— ÉTYM. *Disculper.*

DISCULPÉ, ÉE (di-skul-pé, pée), *part. passé.* Qui est lavé d'accusations. Disculpé des charges qui pesaient sur lui.

DISCULPER (di-skul-pé), *v. a.* || 1° Justifier quelqu'un. Ses amis le disculpèrent de ce qu'on lui imputait. Ne serai-je pas bien condamnable, et qui me disculpera auprès de Dieu? BOURDAL. *Instruct. Paix avec le proch. Exhort.* t. II, p. 350. Du premier des Césars on vante les exploits; Mais, dans quel tribunal, jugé suivant les lois, Eût-il pu disculper son injuste manie? BOIL. *Sat.* XI. Ce qui disculpe le fat ambitieux de son ambition est le soin que l'on prend, s'il a fait une grande fortune, de lui trouver un mérite qu'il n'a jamais eu, LA BRUY. VI. J'aimai mieux être moins disculpé d'un blâme aussi grave, et ménager la famille d'une personne que j'aimais, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Oui bientôt Odéide, en défendant son frère, Saura le disculper dans l'esprit de son père, DUCIS, *Abufar*, IV, 1. || 2° Se disculper, *v. réfl.* Se justifier. Il se disculpera sans peine, croyez-moi. Je me suis disculpé de l'avoir fait [le discours de réception à l'Académie française] trop long de quelques minutes, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. franç. Préface.*

— HIST. XIIIe s. Et, se tu viens, bien te porras Devant no seigneur descouper, *Saint Graal*, v. 1380. Le [la] tresisme reson, si est quant aucuns est apelés por ocisions, et li mors, avant qu'il morust, nomma cix qui ce li firent, et descoupa celi qui est apelés, BEAUM. LXIII, 2. || XVIe s. ....De vouloir dire seulement ce qui serviroit à le decoupler, sans coulper autruy, et ce qui seroit prejudiciable à son homme, M. DU BELL. 496.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et le latin *culpa*, faute (voy. COULPE).

DISCURSIF, IVE (di-skur-sif, si-v'), *adj.* || 1° Terme de logique. Qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement. L'homme a la faculté discursive. || Terme de philosophie. Méthode discursive, se dit quelquefois pour synthèse ou déduction. La théologie est essentiellement discursive. || Terme de grammaire. Mot discursif, nom donné par Beauzée, d'après l'abbé Girard, aux conjonctions (voy. *Encycl.* art. *mot*), parce qu'elles sont les liens des propositions, en quoi consiste la force, l'âme et la vie du discours. || 2° Terme de dévotion. Inquiet, agité. Cette foi qui fait le passage de l'état discursif à l'état contemplatif, BOSS. *Lett. abb.* 193. Les actes qui étaient alors supprimés sont premièrement les discursifs.... ID. *Or.* 8.

— ÉTYM. Provenç. *discursiu;* espagn. et ital. *discursivo;* du latin *discursus*, raisonnement, discours (voy. ce mot).

DISCUSSIF, IVE (di-sku-sif, si-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la vertu de dissiper les humeurs d'une tumeur ou d'un engorgement. Topiques discussifs. On dit aujourd'hui résolutif. || Substantivement. Les discussifs.

— HIST. XVIe s. Fomentations resolutives, carminatives, discutives et dessiccatives, PARÉ, XXI, 26.

— ÉTYM. Lat. *discussum*, supin de *discutere*, dissiper et aussi discuter (voy. ce mot).

DISCUSSION (di-sku-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Examen par débat. Cela peut être sujet à discussion. La discussion d'un projet de loi. Il s'éleva une discussion fort animée. Les discussions du corps législatif. Les affaires d'État ne sont pas traitées avec la même discussion que par le passé, MONTESQ. *Lett. pers.* 130. || Terme de mathématique. La discussion d'une formule, d'une courbe, d'une équation, l'étude qu'on en fait pour en tirer tout ce qu'elles contiennent. || 2° Par extension, dispute, contestation. Il a eu une discussion au jeu. || 3° Terme de jurisprudence. Recherche et exécution des biens d'un débiteur pour en obtenir payement. || Terme de pratique. Sans division ni discussion, c'est-à-dire solidairement. || Bénéfice de discussion, faculté pour la caution de demander que le débiteur principal soit préalablement poursuivi.

— HIST. XIIe s. Esdrecier l'entencion del cuer après les vertuz, et nettoier par destroite discussion de rencerchement tot ce ke l'om fait, *Job*, 498. || XIVe s. Les aucteurs et les pratiques de medecine font discucion de cette presente matire [l'hydrophobie], H. DE MONDEVILLE, f° 89.

— ÉTYM. Provenç. *discussion;* espagn. *discusion;* ital. *discussione;* du latin *discussionem*, de *discussum*, supin de *discutere* (voy. DISCUTER).

† **DISCUTABLE** (di-sku-ta-bl'), *adj.* Qui peut être discuté, qui est susceptible de discussion. Cela n'est pas discutable, cela ne vaut pas la peine qu'on en discute, et, plus souvent, cela est tellement évident qu'il n'y a pas à discuter.

— ÉTYM. *Discuter.*

DISCUTÉ, ÉE (di-sku-té, tée), *part. passé.* Soumis à la discussion. Un projet longtemps discuté.

DISCUTER (di-sku-té), *v. a.* || 1° Examiner par un débat. Discuter un fait, un point de droit. Nous discutâmes la question de savoir si.... Il n'est pas ici question de discuter les motifs de l'amour de Dieu, BOSS. 4e *écrit.* || Discuter quelqu'un, discuter ses droits, ses prétentions à une admission, à une candidature. || Absolument. Nous avons longtemps discuté là-dessus. Discutons, ne disputons pas. Enfermé dans les faits, il dénombrait et il détaillait, rarement il discutait, MAIRAN, *Éloges*, *Petit.* || 2° Terme de jurisprudence. Opérer la discussion. Discuter les biens. Discuter un débiteur en ses biens, dans ses biens. || 3° Se discuter, être discuté. La chose se discuta avec beaucoup d'habileté de part et d'autre.

— HIST. XVe s. Si fut la chose moult bien discutée, comme il affiert à si pesante besongne, *Bouciq.* III, 4. || XVIe s. Je ne discute point si Jesus-Christ a pu imprimer sur une pierre la forme de son pied, mais je dispute seulement du fait, CALV. 187. Il dit avoir experimenté la fiante de chevre à discuter [dissiper] les tumeurs scirrheuses, PARÉ, V, 23

— ÉTYM. Lat. *discutere*, dissiper, secouer, c

figurément, examiner, discuter, de *dis*.... préfixe, et *cutere*, frapper.

† **DISCUTEUR** (di-sku-teur), *s. m.* Celui qui discute, qui soutient des discussions. Ami silencieux de Mirabeau, il [Talleyrand] s'était tenu toujours à l'ombre de ce grand discuteur dans l'assemblée constituante, LAMART. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Discuter*.

† **DISÉPALE** (di-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de deux sépales distincts.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *sépale*.

DISERT, ERTE (di-zèr, zèr-t'), *adj.* Qui parle avec abondance et non sans élégance. Un homme disert. Cet avocat est disert. ....un panégyrique [du roi Henri IV], Où, mollement disert, sous un sujet si grand Dès le premier essai mon courage se rend, RÉGNIER, *Sat.* I. Un charlatan se vantait d'être En éloquence un si grand maître Qu'il rendrait disert un badaud, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. Veut-on de diserts orateurs, qui aient semé dans la chaire toutes les fleurs de l'éloquence? LA BRUY *Disc. à l'Acad.* Cicéron dit qu'il a vu bien des gens diserts, c'est-à-dire qui parlaient avec agrément; mais qu'on ne voit presque jamais de vrai orateur, FÉN. t. XXI, p. 45. Cicéron loue Varron comme un homme d'un esprit pénétrant et d'un savoir profond, non comme un homme fort disert et fort éloquent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2ᵉ part. p. 616, dans POUGENS. C'est cette habileté à orner et à embellir un discours qui met de la différence entre un homme disert et un homme éloquent, ID. *Traité des Ét.* liv. III, ch. 3, § 3. L'homme disert, c'est-à-dire qui s'explique seulement avec clarté et solidité, laisse son auditeur froid et tranquille, ID. *ib.* || Par extension. Un discours disert.

— SYN. DISERT, ÉLOQUENT. L'homme disert est simplement abondant, facile, non sans quelque élégance. L'homme éloquent a de plus la grandeur, la force, le feu, la sublimité.

— HIST. XVIᵉ s. Sa voix estoit doulce, sa langue diserte, et sa parole aisée, AMYOT, *Péric.* 11.

— ÉTYM. Lat. *disertus*. Les étymologistes latins varient : les uns le tirent de *disserere*, mettre en ordre; mais on ne voit pas comment l'*i* serait devenu bref, *disertus*; d'autres, avec plus de vraisemblance, le tirent de *dis*.... préfixe, et *ars*, art (comparez INERTE).

DISERTEMENT (di-zèr-te-man), *adv.* D'une manière diserte. Il peut arriver qu'un pervers écrive et parle aussi disertement de la vertu qu'un homme vertueux, DIDER. *Essai sur Claude*.

— HIST. XVIᵉ s. J'avois assez disertement publié au monde mon insuffisance en tels maniements publicques, MONT. IV, 176. Ceste epistre tesmoigne disertement [clairement] qu'il [Plutarque] a esté precepteur de Trajan, AMYOT, *Préf.* XXIII, 50. Il avoit le langage à main et propre pour deduire disertement un plaidoyer, ID. *Lucull.* 2.

— ÉTYM. *Diserte*, et le suffixe *ment*.

DISETTE (di-zè-t'), *s. f.* || 1° Manque de choses nécessaires et particulièrement de vivres. Année de disette. Cette année sera une année de disette. La disette de 1812. La dépendance où la disette réduit le pauvre, BOURDAL. 8ᵉ *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 100. Mais quoi! dans la disette une muse affamée Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée, BOIL. *Art p.* IV. La disette, la faim nous ont ravi nos frères, DU BELLOY, *Siége de Calais*, I, 6. Séparés par la stérilité du terrain et la disette d'eau, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 23. || 2° Fig. Manque. Disette de mots, d'idées. C'est ce retranchement de livres qui vous jette dans les Oraisons du P. Cotton et dans la disette de ne savoir plus que lire, SÉV. 612. Nous sommes dans une grande disette de prêtres, BOSS. *Lett. rel.* 6. On dit que nos dames, par trop de délicatesse, sont cause, en partie, de cette disette où notre langue court risque d'être réduite, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 2, art. I, § 2. Vous vantez avec raison l'extrême richesse de votre langue [italienne]; mais permettez-nous de n'être pas dans la disette, VOLT. *Lett. Tovazzi*, 24 janv. 1761. Quelques-uns ont voulu réparer notre disette [en fait de poésie épique] en donnant au Télémaque le titre de poëme épique; mais rien ne prouve mieux la pauvreté que de se vanter d'un bien qu'on n'a pas, ID. *Ess. poésie ép.* ch. 9. || 3° Nom de la betterave, qui a porté le nom de racine d'abondance et de disette.

— HIST. XIIIᵉ s. Et si veult Sainte, qui deseure est nomée, que, se ele avoit besoigne ne disgete, loialment que ele peuist le [la] maison qui devant est dite, vendre et despendre et boire et mangier et faire toute se [sa] volonté, TAILLIAR, *Recueil*, p. 178. Se Richaus me [ma] feme caoit [tombait] en poverte, ne [et] ele eust besoigne ne disette, ID. *ib.* p. 196. Huit jours ot que dormi [il] n'avoit, Dont il moult disete en avoit, *Bl. et Jeh.* 1397. S'il y a si très grant famine que il aient par disete jeûné trois jours ou quatre, on ne doit pas merveiller se on vuide le liu sauve se [sa] vie, BEAUM. 57. ....Baron, or m'entendés, Asés avez soufertes disietes et lastés; Li vilains bien le dist, et si est verités, Que mieus nous vaut par arme avoir les chiés [chefs, têtes] coupés Que longuement soufrir les grans caitivetés, *Ch. d'Ant.* VIII, 458. Et [que il] les taigne si près que il les face traire maugré els loig de la riviere as plains chans; et quant il seront esloigné, si auront moult grant disiete d'ewe, *Merlin*, f° 50, *recto*. Après plenté [abondance] vient grant disette, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 240. || XIVᵉ s. Car par ses grans outraiges [dépenses excessives] il giete Lui et sa femme en grant disette, J. DE CONDET, p. 132. Car li vivres estoit vilainement faillis; Grant disette y avoient li grans et li petis, *Guescl.* 15233. || XVᵉ s. Dont les Anglois eurent moult de disette et de cher temps, FROISS. I, I, 159. || XVIᵉ s. Il ne faut que deux jours de pluye, et vingt et quatre heures de disette, pour mettre en murmure un regimen, LANOUE, 203. La necessité et disette de vivres où il se treuve le contrainct à ce faire, AMYOT, *Arist.* 35.

— ÉTYM. On a indiqué un mot hypothétique *desita*, formé sur le modèle de *desitus*, manque; mais Diez remarque avec raison que dans *desita* ou *desitus* l'accent est sur *de*, et que par conséquent *disette* n'en peut venir, et il indique *desecta*, chose rognée, de *desectum*, supin de *desecare*, retrancher, de la préposition *de*, et *secare*, couper (voy. SECTION). Pourtant il faut remarquer la forme *disgete* (peut-être, vu cette forme, faut-il lire *disjete* là où l'on trouve *disiete*), qui indiquerait le verbe *jeter: la disgete*, l'action de jeter hors, de priver.

DISETTEUX, EUSE (di-zè-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Qui a le caractère de la disette. Si l'on considère la haine que les sauvages se portent de horde à horde, leur vie dure et disetteuse, la continuité de leurs guerres.... RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. || 2° Qui est dans la disette. Une famille disetteuse. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui manque habituellement des choses nécessaires à la vie. Un disetteux. Une disetteuse. || Comme substantif, il a vieilli.

— HIST. XIIIᵉ s. Et cil d'Andrenoble, qui leur chars avoient amenés avec aus [eux], et povres et diseteus estoient de la viande, en chargierent à moult grant plenté, VILLEH. CLXXVI. Que petis biens diseteus esleece [réjouit celui qui manque], *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Au temps passé l'on estimoit un gentil-homme estre disetteux, et ne meriter d'estre appelé riche, quand.... LANOUE, 171.

— ÉTYM. *Disette*.

DISEUR, EUSE (di-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui dit. Et je ne hais rien tant que les contorsions De tous ces grands faiseurs de protestations, Ces affables donneurs d'embrassades frivoles, Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles, MOL. *Mis.* I, 1. J'admire la rage et l'inutilité de ces diseurs de nouvelles, MAINTENON, *Lettre à Mme des Ursins*, 18 juill. 1706. || Diseur de riens, parleur qui ne dit que des choses futiles. La plupart grands diseurs de rien, Au grand malheur des gens de bien, SCARRON, *Virg. trav.* VI. || Diseur de bons mots, homme qui affecte la recherche des bons mots. Dieu ne créa que pour les sots Les méchants diseurs de bons mots, LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. Diseur de bons mots, mauvais caractère, PASC. *Pensées*, VI, 22, éd. Lahure, 1860. Diseurs de bons mots, mauvais caractère; je le dirais s'il n'avait été dit, LA BRUY. VIII. || Diseur, diseuse de bonne aventure, homme, femme qui prétend prédire l'avenir. .... consulter, Sur le sort de sa géniture, Les diseurs de bonne aventure, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. La masse des superstitions lucratives d'une contrée suit la proportion de ses prêtres, de ses devins, de ses augures, de ses diseurs de bonne aventure, et de tous ceux en général qui tirent leur subsistance de leur commerce avec le ciel, DIDER. *Opinions des anc. phil.* (*Égyptiens*). || Diseur de mots, sorcier. Il consultait matrones, charlatans, Diseurs de mots, experts sur cette affaire, LA FONT. *Mandrag.* || 2° Un beau diseur, ou, absolument, un diseur, un homme qui affecte de bien dire. Tu fais toujours le beau diseur et le grand esprit; apprends que j'en sais plus que toi, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 6. Ils ne se moquent pas de lui comme d'un beau diseur d'agriculture, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Un diseur, un homme qui fait des phrases, des promesses. Monsieur, je ne suis point un diseur, mais je vous prie de croire que.... SÉV. 201. || Proverbe. L'entente est au diseur, c'est celui qui a parlé, qui sait le mieux le sens de ce qu'il a dit.

— HIST. XIIIᵉ s. Et ot discort entre aus [eux], et se misent [mirent] en diseurs en la roine de France, *Chron. de Rains*, 213. || XIVᵉ s. Un bon ami.... ne croira jà telz diseurs, ORESME, *Eth.* 236. || XVᵉ s. Et est à savoir sur ce pas cy, que sauve la grace des diseurs, qui ont dict que nos gens y fuirent et allerent comme bestes sans ordonnance, que ce n'est mie vray, *Bouciq.* I, ch. 24. || XVIᵉ s. Mes livres tant beaux diseurs, MAROT, IV, 165. Que M. l'admiral avoit disposé de la guerre par des maximes ministrales et vouloit donner les diseurs pour juges aux faiseurs, D'AUB. *Hist.* I, 155. Communement un grand diseur Se trouve enfin petit faiseur, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 127.

— ÉTYM. *Dire;* provenç. *dizedor*, *dezidor*, *dizidor*; portug. *dizedor;* ital. *dicitore*.

† **DISEXUEL, ELLE** (di-sè-ksu-èl, è-l'), *adj.* Mauvais mot pour bissexuel.

DISGRÂCE (di-sgrâ-s'), *s. f.* || 1° Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. Encourir la disgrâce du prince. Il a soutenu héroïquement sa disgrâce, SÉV. 348. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite, et un endroit qui soit son domaine; N*** a pensé cela dans sa disgrâce, et l'a oublié dans la prospérité, LA BRUY. VIII. La disgrâce éteint les haines et les jalousies, ID. XII. Rien n'est si voisin de la faveur que la disgrâce, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 3 juillet 1680. Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce, VOLT. *Sémiram.* II, 4. La disgrâce jette je ne sais quoi de touchant sur les grandes vertus et les qualités éminentes, MAIRAN, *Éloges*, *Card. Polignac*. Albuquerque mourut à Goa en 1515, sans richesses, et dans la disgrâce d'Emmanuel, auquel on l'avait rendu suspect, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 17. || Par analogie. Tous les hommes sont dans la disgrâce de Dieu, PASC. *Juifs*, 1. Lorsque nous avons été assez malheureux que de tomber dans la disgrâce de Dieu, MASS. *Car. Temples*. L'homme est maintenant en disgrâce chez tous ceux qui pensent, VAUVEN. *Max.* CCXIX. Nous sommes tombés d'un tourbillon dont nous étions le centre, dans le tourbillon du soleil d'aujourd'hui; d'astres que nous étions nous sommes devenus lune, ayant par faveur autour de nous une autre petite lune pour nous consoler dans notre disgrâce, VOLT. *Dial.* XXIX, 10. || 2° État, par rapport aux événements, comparé à la disgrâce par rapport à une personne. Enfin donc ton amour ne craint plus de disgrâce, CORN. *le Ment.* IV, 2. J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces, ID. *Cid*, II, 1. Voilà ce que c'est que du monde; la moindre disgrâce nous fait mépriser de ceux qui nous chérissaient, MOL. *Préc.* 18. J'en juge par moi-même; et la moindre disgrâce, Lorsque je suis à jeun, me saisit, me terrasse, ID. *Sganar.* 7. J'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, qu'il nous attirerait quelque disgrâce d'en haut, ID. *le Fest.* I, 3. Ah! malheur! ah! disgrâce, ah! pauvre seigneur Sganarelle, où pourrais-je te rencontrer? ID. *l'Am. méd.* I, 6. Et qui peut mieux que vous consoler sa disgrâce? RAC. *Bérén.* III, 2. La mort n'est point pour moi le comble des disgrâces, ID. *Baj.* II, 3. La Discorde, qui voit leur honteuse disgrâce, Dans les airs cependant tonne, éclate, menace, BOIL. *Lutrin*, III. Je cours trouver Lucain; plein d'une noble audace, De la liberté sainte il chanta la disgrâce, LEGOUV. *Épichar. et Nér.* I, 3. || 3° Mauvaise grâce. Elle a de la disgrâce dans le maintien. Cet homme met de la disgrâce jusque dans le bien qu'il fait. On aura craint sans doute la disgrâce attachée à la forme didactique, qui effarouche la plupart des lecteurs, *Mém. sur les finances de l'Anglet. trad. de l'anglais*, Mayence, 1768, *introd.* p. 1. C'est à de tels contrastes [la rudesse et la servilité] qu'il faut attribuer la disgrâce allemande, que l'on se plaît à contrefaire dans les comédies de tous les pays, STAËL, *Allem.* III, 11.

— HIST. XVIᵉ s. Lors de la disgrace dudit d'Aubigné, il voulut à toute force suivre la fortune du disgracié, D'AUB. *Vie*, LVI.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, dans le sens négatif, et *grâce*.

DISGRACIÉ, ÉE (di-sgra-si-é, ée), *part. passé.* || 1° Qui est tombé dans la disgrâce. Un ministre disgracié. Rien n'est bien d'un homme disgracié; vertus, mérite, tout est dédaigné ou mal expliqué, LA BRUY. XII. Plus frappés des talents personnels que du pouvoir ou du crédit, ils regardaient alors comme leur chef Bolingbroke disgracié, mais à qui la disgrâce avait laissé son éloquence, son courage et l'élévation de son caractère, CONDORCET, *Tronchin*-

|| Substantivement. Les disgraciés ont peu d'amis à la cour. || 2° Fig. Le café est disgracié ici et par conséquent je n'en prends plus, SÉV. 485. || Un amant disgracié, un amant qui a perdu les bonnes grâces de sa dame. Matta ne savait cependant pas qu'il fût disgracié, HAMILT. *Gramm.* 4. || On le dit aussi, bien que plus rarement, d'une maîtresse qu'on quitte. La Castelmaine est disgraciée, c'est ainsi qu'on en use dans ce royaume-là [il s'agit d'une maîtresse renvoyée par le roi d'Angleterre], SÉVIGNÉ, 128. || 3° Disgracié de la nature, et, absolument, disgracié, qui a quelque difformité d'un aspect désagréable. Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, et d'autres qui sont disgraciées par leurs bonnes qualités, LA ROCHEF. *Réfl.* 251. Ce fut une fortune pour Mlle d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, VOLT. *Louis XIV*, 27. || 4° Terme de marine. Marin disgracié, marin qui est en instance pour son rapatriement, et avant qu'il l'ait obtenu.

DISGRACIER (di-sgra-si-é), je disgraciais, nous disgraciions, vous disgraciiez; que je disgracie, que nous disgraciions, que vous disgraciiez, *v. a.* Retirer ses bonnes grâces à quelqu'un. Le roi l'a disgracié.

— HIST. XVI° s. Toute hospitalité me sembleroit disgraciée, si la necessité m'y avoit enchevestré, MONT. IV, 97. Une vieillesse necessiteuse et disgraciée, ID. IV, 204. Et ce sera contre ceux qui se plaignent, disans que l'homme est le seul animal disgracié de la nature.... CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ÉTYM. *Disgrâce.*

DISGRACIEUSEMENT (di-sgra-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière disgracieuse.

— REM. Disgracieusement n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. *Disgracieuse*, et le suffixe *ment.*

DISGRACIEUX, EUSE (di-sgra-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui est tout à fait dépourvu de grâce, d'agrément. Un homme disgracieux. Un enfant disgracieux. || 2° Qui cause une disgrâce, un déplaisir. Cela est tout à fait disgracieux. Son accueil fut disgracieux. Il faut passer vite sur ce que peut nous offrir de disgracieux cette aventure.

— REM. Disgracieux n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *gracieux.*

† **DISGRÉGATION** (di-sgré-ga-sion), *s. f.* Terme didactique. Destruction de l'état d'agrégation. La disgrégation des particules d'un corps. || Terme d'optique ancienne, qui se disait de la propriété attribuée à certaines couleurs, d'écarter les rayons visuels et de rendre la vision plus nette.

— HIST. XVI° s. Disgregation, OUDIN.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et un radical qu'on verra dans AGRÉGATION.

DISJOINDRE (dis'-join-dr'), *v. a.* || 1° Séparer ce qui était joint. La sécheresse a disjoint les jantes de cette roue. || 2° Terme de procédure. Séparer deux ou plusieurs causes pour les juger à part. Disjoindre deux instances. || Absolument. Sauf à disjoindre s'il y échet. || 3° Se disjoindre, *v. réfl.* Devenir disjoint. Les ais commencent à se disjoindre.

— HIST. XIII° s. Li rois tint un coutel à pointe; Dou col a la teste desgointe, *Ren.* 2046. Il fu jugié que, puisque Pierres avoit joint aveques son fief ce qui estoit tenu de li en vilenage, il nel pooit desjoindre ne eslongier, BEAUM. XLVII, 9. || XIV° s. De la proportionalité qui est appellée disjointe ou divisée, il est manifeste que elle est en quatre termes, ORESME, *Eth.* 146. Des autres mois soit [mars] desjoins et ostez Et de nature oubliez et haïs, MACHAULT, p. 130. || XV° s. Le traicté par lequel [le duc] ne se desjoingnoit d'eulx, COMM. II, 9. || XVI° s. Depuis que la bataille [phalange] macedoniene est une fois entreouverte et disjointe, elle perd toute sa force, AMYOT, *Flamin.* 13. Lesdits os se disjoignent et separent, PARÉ, XVIII, 13.

— ÉTYM. Provenç. *desjonher, dejonher*; anc. catal. *disjunyr*; ital. *disgiugnere*; du latin *disjungere*, de *dis....* préfixe, et *jungere* (voy. JOINDRE).

DISJOINT, OINTE (dis'-join, join-t'), *part. passé* de disjoindre. Qui n'est plus joint. Des planches disjointes. || Terme de musique. Degré disjoint, passage d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme. || Terme de minéralogie. Variété disjointe, variété dans laquelle les décroissements font un saut brusque, comme de un à quatre ou à six.

DISJONCTIF, IVE (dis'-jon-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui sépare les idées tout en unissant les expressions. *Ou, soit, ni*, sont des mots disjonctifs. Particules disjonctives. || *S. f.* La disjonctive *ou.* || 2° Terme de logique. Proposition disjonctive, celle qui est composée de deux membres entre lesquels se trouve une particule disjonctive. || Syllogisme disjonctif, celui où la majeure est séparée en deux ou plusieurs membres par une conjonction disjonctive. || 3° Terme de botanique. Insertion disjonctive, insertion dans laquelle les pétales et les étamines sont attachés sous le disque, par exemple les simaroubées.

— HIST. XIII° s. Et por ce que son aversaire ne conoist pas la desjointive à la premiere parole, que se il dit, au premier, *le et*, et il dit, au donner des gages, *le ou....* *Ass. de Jér.* I, 144 || XVI° s. Il se vante de deux choses l'une, et fait son compte de la premiere partie de la disjonctive, ou qu'il sera roy de France, ou moy empereur, M. DU BELL. 300.

— ÉTYM. Provenç. *disjunctiu*; espagn. *disyunctivo*; ital. *disgiuntivo*; du latin *disjunctivus*, de *disjunctum*, supin de *disjungere*, disjoindre.

† **DISJONCTIFLORE** (dis'-jon-kti-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs écartées les unes des autres.

— ÉTYM. Lat. *disjunctus*, disjoint, et *flos*, fleur.

DISJONCTION (dis'-jon-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Séparation de deux choses qui étaient jointes. La disjonction de deux planches. || Terme de tératologie. Anomalie par disjonction, anomalie caractérisée par la séparation de parties ordinairement continues. || 2° Terme de rhétorique. Sorte d'ellipse par laquelle on supprime, pour obtenir plus de rapidité, les conjonctions copulatives qui seraient naturellement exigées, comme dans ce vers de Boileau : Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant. || 3° Terme de procédure. Séparation de deux instances, de deux procédures.

— HIST. XVI° s. Nature ne se sert d'autre moyen pour detruire et ruiner toutes les creatures, que de discorde et disjonction, YVER, p. 556. Le chirurgien est deceu, estimant qu'il y ait luxation, et non disjonction de l'epiphyse dudit os, PARÉ, XIII, 21.

— ÉTYM. Lat. *disjunctio*, de *disjunctum*, supin de *disjungere*, disjoindre.

† **DISLOCATEUR, TRICE** (di-slo-ka-teur, tri-s'), *adj.* Qui disloque. Très-probablement l'avenir fera découvrir d'autres influences dislocatrices [dans les couches géologiques], en permettant de distinguer certaines directions qui sont simplement rapprochées, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 861.

DISLOCATION (di-slo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Séparation des pièces d'une machine. La dislocation de la voiture qui avait roulé dans un ravin. || Fig. Le travail et la sueur du paraphraste [des psaumes] se lisent avec ses pointes et ses antithèses.... les ciseaux, les marteaux et les tenailles, les dislocations et les ruptures se voient et se sentent dans chaque vers, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 7. || 2° Terme de chirurgie. Luxation d'un membre. La dislocation de l'épaule. || Terme de géologie. Rupture des couches terrestres. Tout porte à croire que les canaux qui amènent à la surface les eaux et les gaz des sources minérales actuelles, ne sont que le résidu des conduits infiniment plus nombreux et plus vastes qui se sont ouverts à chaque époque de dislocation et d'épanchement, L. CORDIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 297. || 3° Terme de guerre. La dislocation d'une armée, la répartition de ses corps en divers cantonnements. Murat profita de cette incertitude pour s'arrêter plusieurs jours à Gumbinen et pour diriger sur les différentes villes qui bordent la Vistule les restes des corps; au moment de cette dislocation de l'armée il en réunit les chefs, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XII, 5. || La dislocation d'un empire, sa dissolution en moindres États. La dislocation de l'empire d'Alexandre.

— HIST. XIV° s. Le quart traitié sera des dislocations, H. DE MONDEVILLE, f° 4. || XVI° s. La luxation qui se fait par elongation ou eslargissement des ligamens, n'est pas vraie dislocation, mais est un chemin à ce faire, PARÉ, XIV, 1. Ceci est plaisant à considerer : par la dislocation que les passions apportent à nostre raison, nous devenons vertueux, MONT. II, 327.

— ÉTYM. *Disloquer*; provenç. *dislocacio*; espagn. *dislocacion.*

DISLOQUÉ, ÉE (di-slo-ké, kée), *part. passé.* || 1° Qui a perdu ses emboîtements. Une machine disloquée. || 2° Luxé. Une cuisse disloquée. Il lui faisait un détail de bras cassés, de jambes démises, d'épaules disloquées et d'autres aventures curieuses et divertissantes, HAMILT. *Gramm.* 7. || Être disloqué, tout disloqué, avoir une infirmité grave qui rend la station et les mouvements très-difficiles. || Dégingandé. Il a l'air tout disloqué. || 3° Par extension. Une armée disloquée, une armée dont les différents corps ont été répartis en leurs garnisons ou cantonnements. || Un empire disloqué, un empire qui se divise en moindres États. || Terme de littérature. Discours disloqué, pièce disloquée, discours ou pièce dont les diverses parties ne se répondent pas ou ne tiennent pas ensemble.

† **DISLOQUEMENT** (di-slo-ke-man), *s. m.* État de ce qui est disloqué. L'Africain se mit à gambader malgré le disloquement de ses membres, CHATEAUB. *Natch.* III, 124.

— ÉTYM. *Disloquer*; provenç. *delogament*; ital. *dislocamento.*

DISLOQUER (di-slo-ké), *v. a.* || 1° Déboîter des pièces d'une machine. Cette lorgnette est disloquée. || 2° Luxer. Disloquer le bras, les os du bras. Se disloquer le bras. || Rompre les articulations, soit par un accident, soit par un supplice. C'est elle [la synagogue] qui veut qu'on l'étende sur la croix [Jésus-Christ], et qu'en l'y étendant on lui disloque tous les membres, BOURDAL. *Exhort. Crucif. et mort de J.-C.* t. II, p. 175. Je ne crois pas qu'on le condamne à être disloqué et brûlé à petit feu, VOLT. *Roi de Prusse*, 159. Malheureusement on ne convient pas trop quels sont les indices assez puissants pour engager un juge à commencer par disloquer les membres d'un citoyen, son égal, par le tourment de la question, ID. *Pol. et législ. La méprise d'Arras.* || 3° Disloquer une armée, en répartir les corps en leurs cantonnements, en leurs garnisons. La paix se fit, et on disloqua l'armée. || 4° Se disloquer, *v. réfl.* Être disloqué. Le tourne-broche s'est disloqué. Il tomba et son bras se disloqua. || Être dispersé. Notre société s'est disloquée.

— HIST. XVI° s. Quand les sages-femmes, tirans les bras des enfans, disloquent les jointures de l'espaule ou de la cuisse, PARÉ, XIV, 3. Toutes jointures se peuvent delouer, ID. XIV, 5. Mon ame n'auroit jamais la force de porter les alarmes et esmotions qui suivent ceulx qui embrassent tant; elle seroit incontinent disloquée par cette agitation intestine, MONT. IV, 147. Tesmoin Gallus Vibius, qui, pour avoir trop bandé son esprit à comprendre l'essence et les mouvements de la folie, disloca et desnoua son jugement si qu'il ne le peust remettre, CHARRON, *Sagesse*, I, 17.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et le latin *locare*, placer, de *locus*, lieu : chasser de son lieu, de sa place; provenç. *deslocar, desloguar, dislocar*; espagn. *dislocar*; portug. *deslocar*; ital. *dislocare, dislogare, disluogare. Delouer* dans Paré est équivalent au latin *delocare*, comme *louer* à *locare.*

† **DISOME** (di-so-m'), *adj.* Terme de tératologie. Qui a deux corps.

— ÉTYM. Δίς, deux, et σῶμα, corps.

† **DISPACHE** (di-spa-ch'), *s. f.* Terme de droit maritime. Espèce de discussion et d'arbitrage entre les assureurs et les assurés.

— ÉTYM. Ital. *dispaccio*, le même que *dépêche* (voy. ce mot).

† **DISPACHEUR** (di-spa-cheur), *s. m.* Arbitre en matière d'assurances maritimes.

DISPARAISSANT, ANTE (di-spa-rè-san, san-t'), *adj.* Qui disparaît. Il regarde sa vie.... comme l'ombre qui s'étend, se rétrécit, se dissipe, sombre, vide et disparaissante figure, FLÉCH. *Dauphine.*

DISPARAÎTRE (di-spa-rê-tr'), je disparais, tu disparais, il disparaît, nous disparaissons, vous disparaissez, ils disparaissent; je disparaissais; je disparus; je disparaîtrai; je disparaîtrais; disparais, qu'il disparaisse, disparaissons, disparaissez; que je disparaisse, que nous disparaissions; que je disparusse; disparaissant, disparu, *v. n.* || 1° Cesser de paraître, d'être visible. Les astres ont disparu des cieux. Le jour a disparu. Calypso était sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, avait disparu à ses yeux, FÉN. *Tél.* I. La mer a disparu sous leurs nombreux vaisseaux, DELILLE, *Énéide*, IV. C'est pitié de voir quand une terre tombe entre les mains de ces gens-là [ceux qui l'achètent pour la revendre par petits lots] : elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lettre* V. Encore une étoile qui file, Qui file, file et disparaît, BÉRANG. *Les étoiles.* || 2° Par extension, cesser d'être, d'exister. Où va donc se rendre cette multitude infinie de créatures qui disparaissent tous les jours à nos yeux? MASS. *Carême, Élus.* Faisons disparaître La honte de cent rois et la mienne peut-être, RAC. *Mithr.* III, 1. Nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemplais si avidement et de qui j'espérais toute ma fortune, LA BRUY. VIII. Une république fameuse, remarquable par la

singularité de son origine.... a disparu de nos jours, sous nos yeux, en un moment, DARU, *Hist. de la républ. de Venise*, t. I, p. 1. J'ai plongé cent peuples fameux Dans un abîme de ténèbres Où vous disparaîtrez comme eux, BÉRANG. *Temps.* || On dit dans le même sens disparaître de. Troie a disparu de la surface de la terre. Aussitôt de la terre ils disparurent tous, RAC. *Esth.* II, 1. || On dit aussi disparaître à. Mourir, disparaître à tout ce qui nous environne, entrer dans les abîmes de l'éternité, MASS. *Carême, Mort.* || 3° Fig. Être éclipsé, effacé. Toute autre gloire disparut devant la sienne. Tout disparaît dans Rome auprès de sa splendeur [de l'empereur], RAC. *Bérén.* III, 2. || 4° Se retirer dans la solitude, dans la retraite, dans un couvent. C'est maintenant, Seigneur, que je vais disparaître avec joie pour toujours au monde, MASS. *Confér. Fuite du monde.* || Disparaître de la scène du monde, et, absolument, disparaître, cesser de se montrer dans le monde. Il [Paracelse] quitta l'Alsace, il revint en Suisse, il disparut pendant onze ans, DIDER. *Opinions des anc. phil.* (*Théosophes*). || 5° Se retirer, s'éloigner. Et qui peut faire ainsi disparaître la reine? CORN. *Sertor.* IV, 3. Cette grande armée [la flotte hollandaise] qui devait empêcher cette jonction [de Tourville], et qui était à une île très-proche de Belle-Ile, est disparue; on ne sait où elle est allée, SÉV. 570. Pour tirer l'homme enfin de ce désordre extrême, Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même, Vînt du sein lumineux de l'éternel séjour.... A l'aspect de ce Dieu les démons disparurent, BOIL. *Sat.* XII. Un homme habile sait s'il convient ou s'il ennuie; il sait disparaître le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part, LA BRUY. V. Et sans doute elle attend le moment favorable Pour disparaître aux yeux d'une cour qui l'accable, RAC. *Bér.* 1, 3. On dirait que je suis une ombre qui veut encore rester sur la terre, quand les rayons du jour, quand l'approche des vivants la forcent à disparaître, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5. || S'éloigner à la hâte. Les Tyriens, jetant armes et boucliers, Ont par divers chemins disparu les premiers, RAC. *Athal.* V, 6. .... Disparaissant à mon œil désolé, Vous avez traversé cette foule sanglante, VOLT. *Scythes*, V, 4. || S'esquiver furtivement. Cet agent de change a fait banqueroute et il a disparu. On dit que cette jeune fille a disparu avec son amant. Cependant cette fille disparaît, et vous êtes convaincu de l'avoir emmenée, DIDEROT, *Père de famille*, IV, 7. || 6° Venir à manquer subitement, en parlant des personnes. Il [le roi] est parti à dix heures sans que personne l'ait su.... au lieu d'aller à Villers-Cotrets, il est allé à Nanteuil, où l'on croit que d'autres se trouveront, qui sont disparus aussi, SÉV. 134. || Il se dit aussi des choses. Qui a pris l'argent qui était sur cette table? Je n'ai fait que tourner la tête et il a disparu.

— REM. Disparaître se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : ces feux ont disparu tout à coup; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état : ces feux sont disparus depuis longtemps.

— HIST. XIII° s. Quant [il] out co dit, of [avec] la luur Il disparuit devant le jur, *Éd. le conf.* V. 1813. || XVI° s. Pour leur oster la veue de son corps, Jesus Christ ne s'est point fait invisible, mais seulement s'est disparu, CALVIN, *Instit.* 1124. Comme, advenante la lumiere du cler soleil, disparent tous luitins, RAB. *Pant.* III, 24. Peu de jours après Romulus disparut si estrangement que l'on ne sceut jamais ce qu'il devint, AMYOT, *Rom.* 43. Ceste torche.... alla disparoir au propre endroit où les pilotes avoient deliberé d'arriver, ID. *Timol.* 11.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *paraître*; ital. *disparere*. Tandis que *disparaître* vient d'un latin fictif *disparescere*, *disparoir*, de l'historique, vient du latin fictif *disparēre*. *Disparent* est formé aussi de *disparere*, comme *il appert* de *apparet*.

1. **DISPARATE** (di-spa-ra-t'), *s. f.* Terme vieilli. Incartade, action capricieuse et déraisonnable. Quelle disparate je vais faire! SÉV. 388. Ce sont ces disparates-là qui font que je vous crains près de moi, MAINTENON, *Lettre à d'Aubigné*, 25 oct. 1685. Ce qu'il fallut essuyer de disparates de sa part [du duc de Rohan] ne se peut imaginer, ST-SIM. 64, 69. || On trouve aussi disparade. Ils [le roi et la comtesse de Grammont] se raccommodèrent, à condition d'y plus faire [qu'elle ne fît plus à Port-Royal] de ces disparades, ID. 118, 42.

— ÉTYM. Génevois, *un disparat*; de l'espagnol *disparate*, sottise, extravagance. L'Académie a fait *disparate* du féminin, bien qu'il soit masculin en espagnol. L'espagnol *disparate* tient au verbe *disparar*, faire des sottises, des incartades, qui est le latin *disparare* (voy. DISPARATE 2).

2. **DISPARATE** (di-spa-ra-t'). || 1° *Adj.* Qui tranche fortement sur. L'accueil si contradictoire et si disparate fait au comte de Neuilly et au duc de Surrey, D'ALEMB. *Acad. fr.* t. V, p. 586. Les lois générales enchaînent les uns aux autres les phénomènes qui semblent les plus disparates, LAPLACE, *Exp.* IV, 14. || 2° *S. f.* Une disparate, défaut d'analogie entre les mots, entre les idées, entre les choses. Il y a trop de disparate entre ces couleurs. Ces choses font disparate. Ce mélange de magnificence et de rusticité forme une disparate et non-un contraste, deux choses très-différentes et que le mauvais goût confond souvent, Mme DE GENLIS, *Leç. d'une gouv.* t. II, p. 396, dans POUGENS. Tout ce que les empereurs ont touché à Athènes forme une disparate sensible avec les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès, CHATEAUB. *Itin.* 228.

— SYN. DISPARATE, CONTRASTE. Un contraste est agréable, une disparate est toujours choquante; en général, on peut appeler disparate une opposition trop forte et trop tranchante; et contraste, une opposition délicate qui ne produit qu'une surprise modérée et un sentiment plus doux et plus profond que violent, Mme DE GENLIS, *Leç. d'une gouvernante*, t. II, p. 397.

— ÉTYM. Lat. *disparatus*, inégal, différent, de *disparare*, de *dis....* préfixe, et *parare* (voy. PARER). *Disparate* 2 et *disparate* 1 ont deux origines différentes, l'un dans le latin, l'autre dans l'espagnol.

† **DISPAREIL, EILLE** (di-spa-rèll, è-ll', *ll* mouillées), *adj.* Qui n'est point pareil.

— HIST. XVI° s. Des compaignons si dispareils, MONT. III, 154.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *pareil*.

DISPARITÉ (di-spa-ri-té), *s. f.* Qualité de ce qui n'est pas pareil, manque de parité. J'avoue que je ne comprends pas sur quoi l'on peut fonder la disparité de cette économie, puisque.... BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 134. Ces vûes si déshonnêtes et si communes, qui compensent aux yeux des parents l'extrême disparité d'âge, DIDER. *Essai s. Claude*, I, § 95. Ont-ils bien examiné la disparité des cas, ceux qui comparent l'exemption de toute retenue [sur les rentes de l'État] avec des conditions usuraires? MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 260.

— HIST. XVI° s. Ils trouvoient chose delicieuse de charger les Suisses, quelque disparité qu'il y eust de mille chevaux contre une juste armée, D'AUB. *Hist.* I, 201. Si nous considerons un paysan et un roy, un noble et un vilain, un magistrat et un homme privé, un riche et un pauvre, il se presente soubdain à nos yeulx une extreme disparité, qui ne sont differents, par maniere de dire, qu'en leurs chausses, MONT. I, 326. La disparité si grande les met hors du commerce des hommes, CHARRON, *Sagesse*, I, 51.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *parité*; provenç. *disparitat*; espagn. *disparidad*; ital. *disparità*.

DISPARITION (di-spa-ri-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de disparaître. La disparition d'une comète. || Absence subite d'une personne ou d'une chose. Il n'a pas été trouvé à son domicile; cette disparition excite les plus étranges rumeurs. La disparition d'une somme d'argent considérable.

— HIST. XVI° s. Disparition, AMYOT, *Rom.* 44.

— ÉTYM. Voy. DISPARAÎTRE. Génev. *disparution*.

DISPARU, UE (di-spa-ru, rue), *part. passé* de disparaître. Qui ne paraît plus, qui n'est plus visible. On cherchait encore de l'œil à l'horizon le navire disparu. Le jour est disparu. Quoi! de quelque côté que je tourne la vue, La foi de tous les cœurs est pour moi disparue? RAC. *Mithr.* III, 4. Mèdes, Assyriens, vous êtes disparus; Parthes, Carthaginois, Romains, vous n'êtes plus, L. RAC. *Relig.* ch. III.

† **DISPENDIEUSEMENT** (di-span-di-eû-ze-man), *adv.* D'une manière dispendieuse.

— ÉTYM. *Dispendieuse*, et le suffixe *ment*.

DISPENDIEUX, EUSE (di-span-di-eû, eû-z'), *adj.* Qui exige une grande dépense. Une dispendieuse entreprise. Un état de maison dispendieux. Dans le cas où ils murmureraient du sacrifice de leurs richesses au rétablissement dispendieux des temples caducs, DIDER. *Lett. à Galiani.*

— REM. Dispendieux n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. Lat. *dispendiosus*, de *dispendium*, dépense, de *dispendere*, dépenser (voy. DÉPENDRE, dans le sens de *dépenser*).

† **DISPENSABLE** (di-span-sa-bl'), *adj.* Pour lequel on peut accorder dispense. Cas dispensable.

— HIST. XVI° s. Son mariage estant declaré nul, et la dispense nulle, comme donnée sur un cas non dispensable, M. DU BELL. 191.

— ÉTYM. *Dispenser*.

DISPENSAIRE (di-span-sê-r'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Ouvrage contenant la description des médicaments simples ou composés, et les formules des préparations officinales. || Laboratoire où l'on prépare les substances qui entrent dans les médicaments composés. || 2° Établissement de bienfaisance institué pour donner gratuitement des soins et des médicaments aux malades indigents qui peuvent être traités dans leur domicile. || Dispensaire de salubrité, et, absolument, dispensaire, établissement destiné à la visite des filles publiques.

— ÉTYM. Voy. DISPENSER.

† **DISPENSATAIRE** (di-span-sa-tê-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a reçu une part dans la dispensation de quelque somme. Chaque dispensataire des largesses du prince, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Dispenser*.

DISPENSATEUR, TRICE (di-span-sa-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dispense ou distribue. La justice est la dispensatrice des peines et des récompenses, FURETIÈRE. Ils sont les dispensateurs des trésors célestes, PATRU, *Plaidoyer* 5, dans RICHELET. Grand roi, de l'innocence auguste protecteur, Des peines et des prix juste dispensateur, ROTROU, *Vencesl.* IV, 6. Les riches sont seulement dispensateurs de leur superflu, PASC. *Prov.* 12. [Les juges] afin d'y agir [dans les condamnations à mort] comme les fidèles dispensateurs de cette puissance divine d'ôter la vie aux hommes, ID. *ib.* 14. Le chancelier est le dispensateur des rémissions et des grâces du roi, LE MAÎTRE, *Plaidoyer* 2, dans RICHELET. Sacrés dispensateurs de la parole évangélique, MASS. *Or. fun. Villeroy.* Sans remonter au souverain dispensateur des choses humaines, ID. *Petit. car. Respect.* Ce sont les dispensateurs ignorants et infidèles du sacrement de pénitence tout seuls qui ont changé la face du christianisme, ID. *Confér. excell. du sacerdoce.* Des vrais lauriers sages dispensatrices, Muses, jadis mes premières nourrices, J. B. ROUSS. *Epîtr.* I, 1. Un grand ministre est celui qui est le sage dispensateur des revenus publics, MONTESQ *Esp.* XIII, 15. Prince, ne croyez pas que ces hommes vulgaires Soient les dispensateurs de l'immortalité, VOLT. *Ép.* 12. Le hasard, des hauts rangs dispensateur suprême, GILB. *Au prince de Salm.*

— HIST. XII° s. E tut cil qui laburent el champ nostre Seignur, Ne seient dechacié n'osté de lur tenur: Car serf Jesu-Crist sunt e si despensatur, *Th. le mart.* 73. || XIV° s. Les dispensateurs et ordeneurs de la policie, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Les anges sont dispensateurs et ministres de la liberalité de Dieu envers nous, CALVIN, *Instit.* 106. Aussi n'en sommes nous que dispensateurs [de nos biens], LANOUE, 175. Ayant à payer à tant de gents selon qu'ils ont deservy, un roy en doibt estre loyal et advisé dispensateur, MONT. IV, 9.

— ÉTYM. Provenç. *despessaire, despensador, dispensador*; espagn. *dispensador*; ital. *dispensatore*, du latin *dispensatorem*, de *dispensare*, dispenser. Dans le provençal, *despessaire* est le nominatif du latin *dispensátor*, avec l'accent sur *sa*; *despensador* est le régime, de *dispensatórem*, avec l'accent sur *to*.

† **DISPENSATIF, IVE** (di-span-sa-tif, ti-v'), *adj.* Qui dispense de. Nul ne doit être exempt de la règle faite pour tous, et nous ne devons pas reconnaître dans les mains du ministre un pouvoir dispensatif des lois, *Rapport administratif, cité dans* LEGOARANT.

— ÉTYM. *Dispenser*. On trouve *dispensatif* dans le XIV° siècle, mais avec le sens de: qui distribue, qui répartit: Mes est tant seulement juste dispensatif, ORESME, *Eth.* 169.

DISPENSATION (di-span-sa-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de dispenser, de répartir. La dispensation des grâces, des récompenses. La dispensation de prélatures, PATRU, *Plaidoyer* 4, dans RICHELET. Quels pères, quels enfants, quels citoyens n'eussiez-vous pas faits de nous par la seule dispensation de l'honneur et de la honte? RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || 2° Administration, conduite. Je sais qu'une sage dispensation a obligé l'Église de se relâcher des épreuves publiques de la pénitence, MASS. *Car. Élus.* J'ai reconnu deux sortes de dispensations dans l'ordre physique: la première est celle qui détermine ce que j'ai nommé le cours ordinaire de la nature; la seconde est celle qui détermine ces

événements extraordinaires que j'ai nommés des miracles, BONNET, *Palingén.* 18e part. ch. 2. || 3° Terme de pharmacie. Opération consistant à peser, conformément aux doses prescrites pour les médicaments, les drogues simples, et à les arranger dans l'ordre où elles doivent être mises en usage.

— HIST. XIIe s. Dunkes par une mervilhouse dispensation avient ke.... *Job*, 466. || XIIIe s. Autri proprieté, n'autri possession, Ci ne puet cheoir grace, ne dispensacion, J. DE MEUNG, *Test.* 1148. || XVe s. Et le roi de Portingal demaria [rompit le mariage de] la fille du fils du comte de Cantebruge par la dispensation du pape, FROISS. II, II, 147. Pour laisser le gouvernement Avec la dispensacion [administration] De l'ostel et de la maison, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 501, dans LACURNE. Leur dist: mes amis, vous faites comme celuy qui espouse sa cousine, puis en demande dispensation, *J. de Saintré*, p. 535, dans LACURNE. || XVIe s. Ils sont maudits, s'ils ne preschent l'Evangile, veu que la dispensation leur en est commise, CALVIN, *Instit.* 850. Une si difficile dispensation et ordonnance de divers noms d'honneur [en tête des lettres], MONT. I, 293.

— ÉTYM. Provenç. *dispensation*; espagn. *dispensacion*; ital. *dispensazione*; du latin *dispensationem*, de *dispensare*, dispenser.

DISPENSE (di-span-s'), *s. f.* || 1° Au sens positif, qui dérive directement de dispenser, distribuer, autorisation, permission. Dispense de manger de la viande. Le pape ne donne point de dispense de ce qui est contre le droit divin. A Rome on ne lit point Boccace sans dispense, LA FONT. *Ball. sur les romans.* || Dispense de mariage, proprement dispense relative aux empêchements, mais aussi, dans le droit canonique, aux publications et au domicile. On attendait la dispense de Rome pour aller à l'autel, MARMONT. *Mém.* VIII. || Indulgence, remise. On écrit que l'Église donne des dispenses des crimes les plus atroces, BOSS. *Avert.* 4. || 2° Au sens négatif, permission de ne pas faire, exemption. Dispense de jeûner. Dispense de faire maigre. L'administration accorde des dispenses d'âge, d'examen en certains cas qui paraissent les comporter. La rigueur de la mort se voulut assouvir, Et mon affection n'en put avoir dispense, MALH. VI, 20. ....Enfin il était homme; On n'a point pour la mort de dispense de Rome, MOL. *l'Étour.* II, 4. D'abord il [Halley, célèbre astronome anglais] prit ses degrés de maître ès arts, ayant obtenu des dispenses honorables à l'occasion de son voyage, MAIRAN, *Éloges*, *Halley*. || Par extension. Vos souffrances seraient donc le désaveu de votre doctrine; votre croix, la dispense de vos préceptes crucifiants, et votre mort douloureuse, l'adoucissement de votre Évangile? MASS. *Car. Passion.* || 3° La pièce qui constate la dispense. Voyons votre dispense.

— HIST. XVe s. Mais de vin [il] se faut abstenir; Ne pourroi-je point obtenir Pour cet effet quelque dispense? BASSELIN, LIII. || XVIe s. Son mariage estant declaré nul, et la dispense nulle, comme donnée sur un cas non dispensable, M. DU BELL. 191.

— ÉTYM. Voy. DISPENSER.

DISPENSÉ, ÉE (di-span-sé, sée), *part. passé.* || 1° Réparti. Des récompenses dispensées à ceux qui les méritaient. || 2° Qui a exemption de.... Dispensé de jeûner. Dispensé du service militaire, en raison de ses infirmités.

DISPENSER (di-span-sé), *v. a.* || 1° Départir, distribuer. Et qu'à bien dispenser les choses, Il faut mêler, pour un guerrier, A peu de myrte et peu de roses, Force palme et force lauriers, MALH. IV, 5. L'autorité de l'homme est de peu d'importance, Et passe en un moment; Mais cette vérité que le ciel nous dispense Dure éternellement, CORN. *Imit.* I, 5. Les siens qu'il agrandit, les grâces qu'il dispense, ROTROU, *Vencesl.* I, 6. Au point que la nuit semble effacer les couleurs, Dispense le sommeil et charme les douleurs, BRÉBEUF, *Phars.* II. Il est besoin d'une grande sagesse pour dispenser la connaissance de la vérité, ARNAULD, *Fréquente communion*, *Préface.* Quant à son temps, bien sut le dispenser: Deux parts en fit, dont il soulait passer L'une à dormir et l'autre à ne rien faire, LA FONT. *Son épitaphe faite par lui-même.* Qui dispense la réputation? PASC. dans COUSIN. La sagesse qui dispense les grâces, BOSS. *le Tellier.* Dieu qui dispense les maux selon les forces, FLÉCH. *Aiguillon.* Il leur dispense avec mesure Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits, RAC. *Athal.* I, 4. Elle dispensa de grandes louanges à l'éducation qu'on donnait à Saint-Cyr, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 18 nov. 1716. Gouverner les celliers et dispenser le vin, ROLLIN, *Hist anc. Œuvres*, t. VII, p. 258, dans POUGENS. Il [le soleil] dispense les jours, les saisons et les ans A des mondes divers autour de lui flottants, VOLT. *Henr.* VI. || 2° Terme de pharmacie. Préparer. Vieux en ce sens. Dispenser la thériaque. Les statuts des épiciers portent que les aspirants à la maîtrise dispenseront leurs chefs-d'œuvre en présence de tous les maîtres, FURETIÈRE. || 3° Au sens positif, qui dérive directement du sens de distribuer, mais qui a vieilli. Dispenser à, autoriser, permettre de faire quelque chose qui est défendu. Quoi! s'il aimait ailleurs, serais-je dispensée A suivre à son exemple une ardeur insensée? CORN. *Poly.* III, 2. || 4° Au sens négatif qui est seul usité aujourd'hui. Dispenser de, permettre à quelqu'un de ne pas faire quelque chose qui est ordonné. Dispenser du jeûne. Dispenser de faire maigre. Le grand âge dispense d'aller à la guerre. Seigneur, c'est me ranger plus que vous ne pensez Sous ces austères lois dont vous me dispensez, RAC. *Phèd.* II, 2. || Fig. Et le soin de sa gloire à présent la dispense De se porter pour vous à cette violence, CORN. *Nicom.* IV, 5. Dispense ma valeur d'un combat inégal, ID. *Cid*, II, 2. Il [Pilate] se contente de demander qu'on le délivre, ou qu'on le dispense de le condamner [Jésus-Christ], MASS. *Car. Pass.* Il en était de ces dîners comme de beaucoup d'autres où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui, MARMONT. *Mém.* X. Votre bras, votre gloire ont combattu pour vous, Et dispensent d'aïeux un guerrier comme vous, DUCIS, *Othello*, I, 7. || Absolument. L'occasion convie, aide, engage, dispense, CORN. *Suite du Menteur*, III, 5. || 5° Dispenser, sans régime indirect, absoudre ou relever d'une faute commise. Le pape seul peut dispenser en cas de simonie. Il faut qu'on soit dispensé pour obtenir deux bénéfices. || 6° Il se dit en termes de civilité à l'impératif, pour demander la permission de ne pas faire quelque acte de politesse. Dispensez-moi de vous reconduire. Dispensez-moi de vous aller voir si souvent. Il faut que tes conseils m'aident à repousser.... Madame, au nom des dieux, veuillez m'en dispenser, CORN. *Rodog.* III, 4. Adieu, dispensez-moi de parler là-dessus, ID. *Sertor.* IV, 3. || Il se dit, aux autres modes, pour décharger, d'une façon polie, du soin de faire, de dire. Je l'ai dispensé de m'accompagner. Je vous dispense d'en dire davantage. || 7° Se dispenser, *v. réfl.* Être départi. Les honneurs se dispensent quelquefois au hasard. || 8° Se dispenser à, prendre la permission de faire. Quand je me dispensais à lui mal obéir, CORN. *Rodog.* I, 5. Ma curiosité pour ce demi-quart d'heure S'osera dispenser.... ID. *Mél.* III, 6. Et c'est aussi pourquoi ma bouche se dispense A vous ouvrir mon cœur avec plus d'assurance, MOL. *Dép. am.* II, 4. Je finis, mon très-cher monsieur, en vous demandant pardon de ma longueur, mais surtout de ce que je me dispense si familièrement à m'écarter de mon sujet avec vous, qui avez l'esprit si juste et si délicat, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 31 janv. 1673. || On a dit, dans le même sens, se dispenser de. On passe aisément d'un degré à l'autre; ce qui s'est fait par une nécessité invincible, on prend droit, on se dispense de le faire sans nécessité, PATRU, *Plaid.* 6. || Se dispenser avec *à* ou *de*, en ce sens, a vieilli. || 9° S'exempter de, prendre la permission de ne pas faire. Il s'est dispensé d'aller à son bureau. C'étaient des superstitions respectables par leur ancienneté, autorisées par les lois de l'Empire et par le consentement de presque tous les peuples, dont il fallait se dispenser, MASS. *Car. Immut. de la loi.* || S'excuser de faire, s'abstenir. Comme assez près des murs il avait son escorte, Je me suis dispensé de le mettre plus loin, CORN. *Sertor.* IV, 3. Dans les visites qui sont faites Le renard se dispense et se tient clos et coi, LA FONT. *Fabl.* III, 3.

— REM. On notera dispenser à, se dispenser à, dans Corneille et dans Molière. Dispenser à, c'est permettre de; dispenser de, c'est exempter de. Au reste, dispenser à a vieilli, et la signification s'en est obscurcie.

— HIST. XIIIe s. Puisque li mariages fu malvès el commencement, il ne pot jamés estre bons, se toute le [la] verité du meffet n'est contée en sainte Eglise, et que li apostoles [le pape] ne voille sor ce dispenser, BEAUM. LVII, 11. || XVe s. Le roi qui s'escript de Portingal et qui n'a nul droit à la couronne, car il est bastard non dispensé, FROISS. II, III, 19. || XVIe s. Il dispensoyt son temps en telle faczon que il s'esveilloyt entre huit et neuf heures, RAB. *Gar.* I, 21. Puis que voulez que je poursuive, o sire, L'œuvre royal du Pseautier commencé: ....D'y besongner me tiens pour dispensé [autorisé], MAROT, IV, 206. Par les anges il dispense ses benefices envers les hommes, et fait ses autres œuvres, CALV. *Instit.* 108. Au rest la pluspart se dispense [permet] de faire la collation morselloire, comme ils disent, ID. *ib.* 1001. Il faut se soubmettre du tout à l'auctorité ou du tout s'en dispenser, MONT. I, 204. Mal dispenser son loisir, ID. I, 289. Il y en a qui conseillent de se dispenser quelques fois à boire d'autant, pour relascher l'ame, ID. II, 14. Les voylà à dispenser [disposer] leurs engins, ID. III, 120. Ils ne jouirent point du privilege de l'aage, qui les dispensoit d'aller à la guerre, AMYOT, *Marcell.* 1. Que le pape ne pouvoit dispenser [excuser, donner dispense] une femme d'avoir espousé les deux freres, M. DU BELL. 458. De peur que, se voulant dispenser [permettre] de tailler ces arbres hors saison, cela ne les fist perir, O. DE SERRES, 810. De dispenser [permettre] la mere de famille de se lever tard, ordinairement, ne se peut, ID. 819.

— ÉTYM. Provenç. *dispensar*, *despensar*; espagn. *dispensar*; ital. *dispensare*; du latin *dispensare*, de *dis*.... préfixe, et *pensare*, distribuer, peser (voy. PENSER). Le sens primitif est répartir, distribuer; puis on passe au sens de accorder permission, ce qui est une répartition, distribution: là le sens se partage, et dispenser veut dire tantôt permettre de ne pas faire (par exemple dispenser de jeûner), tantôt permettre de faire.

† **DISPERMATIQUE** (di-spèr-ma-ti-k'), *adj.* Synonyme de disperme.

† **DISPERME** (di-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme deux graines seulement. Fruit disperme.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et σπέρμα, graine.

DISPERSÉ, ÉE (di-sper-sé, sée), *part. passé.* || 1° Jeté, poussé çà et là. D'un frère dans la mer les membres dispersés, CORN. *Médée*, I, 4. C'est une mère ravie A ses enfants dispersés Qui leur tend de l'autre vie Ces bras qui les ont bercés, LAMART. *Harm.* II, 1. || Détruit, en jetant les débris çà et là. Le bûcher par mes mains détruit et renversé Dans le sang des bourreaux nagera dispersé, RAC. *Iphig.* V, 2. || Fig. Et pour fruit de cette sortie [du cloître] On n'a qu'une âme appesantie Et des désirs flottants dans un cœur dispersé, CORN. *Imit.* I, 20. || 2° Réparti çà et là. Les troupes dispersées dans les cantonnements. || Se dit des personnes ou des choses écartées les unes des autres. On apercevait dans la campagne quelques hameaux dispersés. || 3° Dissipé, mis en fuite. Les attroupements dispersés par la gendarmerie. Après un long combat tout son camp dispersé, RAC. *Mithr.* I, 1.

DISPERSER (di-spèr-sé), *v. a.* || 1° Jeter, pousser çà et là. Disperser les débris de quelque chose. || Détruire en jetant çà et là les débris. Ils disperseront vos cabanes, ils se jetteront sur vos troupeaux, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 18. || 2° Répartir çà et là, diviser. Disperser des troupes en cantonnement. Quel dommage de disperser une collection aussi précieuse! Le printemps dispersa cette brillante société. || 3° Mettre en fuite, dissiper. La force armée dispersa les séditieux. Le seul bruit de ce prince au palais arrêté Dispersera soudain chacun de son côté, CORN. *Héracl.* III, 4. Que de ton nom la terreur les disperse! RAC. *Esth.* III, 3. Vous, cependant, allez Disperser promptement vos amis assemblés, ID. *Baj.* IV, 6. Roi, peuple...., tout se vit disperser, ID. *Esth.* III, 4. || 4° Se disperser, *v. réfl.* Être dispersé. La foule se dispersa. Hé quoi! tout se disperse et fuit sans me répondre? RAC. *Athal.* III, 1. Le général Stenau fit ferme un moment avec deux régiments; le moment d'après, il fut lui-même entraîné dans la fuite générale de son armée, qui se dispersa avant d'être vaincue, VOLTAIRE, *Charles XII*, 2.

— HIST. XVe s. S'on n'y pourvoit, royaumes, tu te pers; Un cuer vaillant puet ton fait radrecier; Sinon, partout sera cilz mos dispers: François perdent leur temps à conseillier, E. DESCHAMPS, *Conseils des François.* || XVIe s. Les ligamens se dispersent pareillement ès membranes et muscles pour les renforcir, PARÉ, I, 10.

— ÉTYM. Lat. *dispersum*, supin du verbe *dispergere*, de *di*.... préfixe, dans le sens distributif, et *spargere*, répandre (voy. ÉPARS); provenç. *disperger*; catal. *dispergir*; ital. *dispergere*. L'ancien français avait *dispers*, formé directement du participe passif *dispersus*.

† **DISPERSIF, IVE** (di-spèr-sif, si-v'), *adjectif.* || 1° Terme de physique. Qui produit le phénomène de la dispersion. || Phénomène dispersif, décomposition de la lumière blanche. || Pouvoir dispersif d'une substance, le quotient qu'on obtient en divisant sa dispersion par son indice moyen diminué d'une

moitié (l'indice moyen de réfraction est celui qui appartient à la lumière moyenne du spectre). || 2° Fig. Qui a le caractère de la dispersion, qui n'est pas concentré. Dans le moyen âge le gouvernement était dispersif.

— ÉTYM. *Disperser.*

DISPERSION (di-spèr-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de disperser, état de ce qui est dispersé. La dispersion des villages dans cette campagne. La dispersion des Juifs. La dispersion des corps d'armée étant indispensable pour qu'ils pussent trouver des subsistances dans ces déserts, cette nécessité tenait Napoléon loin des siens, SÉGUR, *Hist. de Napol.* v, 2. || Dans le langage biblique, les dispersions d'Israël, les parties disjointes d'Israël. Vous avez rassemblé les dispersions d'Israël, MASS. *Car. Culte.* || 2° Mise en fuite. Le czar apprit, à moitié chemin, la bataille de Nerva et la dispersion de tout son camp, VOLT. *Charles XII*, 2. || 3° Terme de physique. Quantité dont un rayon de lumière s'élargit par l'effet de la réfraction. || Point de dispersion, le point où commence la réfraction des rayons.

— ÉTYM. Provenç. *dispersio;* espagn. *dispersion;* ital. *dispersione;* du latin *dispersionem*, de *dispersum*, supin de *dispergere*, disperser.

DISPONDÉE (di-spon-dée), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Double spondée ou pied composé de deux spondées ou de quatre longues.

— ÉTYM. Lat. *dispondeus*, de διςπόνδειος, de δίς, deux, et σπονδεῖος, spondée (voy. ce mot).

DISPONIBILITÉ (di-spo-ni-bi-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est disponible. La disponibilité d'une grosse somme d'argent. Recouvrer la disponibilité de ces deux armées [armées russes employées contre la Turquie] était d'une extrême importance, quelque plan de campagne qu'on adoptât, THIERS, *Hist. du cons. et de l'emp.* XLIII. || 2° Terme de jurisprudence. Faculté de disposer de ses biens. Disponibilité de biens. La disponibilité des biens est entière toutes les fois qu'il n'existe au moment du décès ni descendants ni ascendants. || 3° État de militaires en non-activité, mais qui peuvent, au premier moment, être rappelés. Officier en disponibilité. || Dans les administrations civiles, état des employés qui sont provisoirement écartés de leur emploi par punition ou autrement. || 4° *Au plur.* Terme de banque. Les disponibilités, les fonds disponibles. L'encaisse n'avait pas diminué, et même les disponibilités avaient plutôt augmenté.

— ÉTYM. *Disponible.*

DISPONIBLE (di-spo-ni-bl'), *adj.* || 1° Dont on peut disposer. Somme, revenu disponible. || 2° Terme de jurisprudence. Biens disponibles, portion, quotité disponible, biens dont on a la faculté de disposer à titre gratuit. Les meubles et les acquets sont des biens disponibles. || 3° Terme de bourse. Se dit des marchandises vendues au comptant et placées en entrepôt hors Paris, pour éviter les droits d'octroi. || Substantivement. Le disponible, l'ensemble de ces marchandises. || 4° Qui est en disponibilité. Officier disponible.

— HIST. XIV° s. Son mieulx doncq n'est li mieulx possible, Ains ce que luy est disponible, *Tr. d'alch.* 762. || XVI° s. Heritiers d'un trespassé mobiliaires sont capables de debtes et contracts du trespassé, comme aussi sont les heritiers des acquests ou autres biens disponibles, où qu'ils soient situez, *Coutumier gén.* t. I, p. 763.

— ÉTYM. Mot latin hypothétique *disponibilis*, de *disponere*, disposer, de *dis....* préfixe, dans le sens distributif, et *ponere*, mettre (voy. PONDRE).

DISPOS (di-spô. Chifflet, *Gramm.* p. 216, dit que l's ne se prononce pas, même devant une voyelle; aujourd'hui, dans le parler soutenu, on la lie : un homme di-spô-z et agile), *adj. m.* Propre à tout ce qui demande de l'agilité. [Il] Le traversa d'un dard par un jaloux ennui De le voir plus dispos et plus léger que lui, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. Mon éloquence est sans second, Je suis de la langue dispos, Et n'ai su me taire à propos, BENSERADE, *Ballet de la nuit*, 2° *entrée de Protée*, dans RICHELET. Lors, dispos du talon, je vais comme un chat maigre, RÉGNIER, *Sat.* XI. Que le moi que voici, chargé de lassitude, A trouvé l'autre moi frais, gaillard et dispos, MOL. *Amphit.* II, 1. || Il se dit aussi de l'esprit, du moral. L'échange des pensers veut une âme plus vive, Des sens moins paresseux, un esprit plus dispos, DELILLE, *Convers.* II.

— REM. Cet adjectif n'a point de féminin. Il est dommage qu'on ne reprenne pas ce féminin qui est dans l'historique et il faut louer ceux qui tentent de le remettre en usage : Pour les pauvres toujours attentive et dispose, Elle leur détaillait jusqu'à la moindre chose, BRIZEUX, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XV° s. Qui trop au mesnage pense Et qui compte sa despense, N'ayant en l'esprit repoz, Ne peut vivre bien dispoz, BASSELIN, XXXII. || XVI° s. Les plus dispos des Basques qui sautoient la muraille apprirent à leurs ennemis à la franchir aussi, D'AUB. *Hist.* I, 295. Il les trouverent toutes trois belles, disposes et esveillées, DESPER. *Contes*, V. Comba, qui estoit dispost et fort, le pousse et renverse par terre, CARL. VI, 46. Ny baladins aux dispostes gambades, RONS. 778.

— ÉTYM. Lat. *dispostus*, contracté de *dispositus*, participe passif de *disponere*, disposer, de *dis....* préfixe, et *ponere*, mettre (voy. PONDRE).

† **DISPOSANT, ANTE** (di-spô-zan, zan-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une disposition par donation entre vifs ou par testament.

DISPOSÉ, ÉE (di-spô-zé, zée), *part. passé.* || 1° Arrangé. Les feuilles disposées autour de la tige. Toutes choses disposées en un ordre admirable. || 2° Préparé pour, en parlant des choses. Une salle disposée pour un bal. || Absolument. Jamais sédition ne fut mieux disposée, ROTROU, *Vencesl.* V, 8. || 3° Préparé à, en parlant des personnes. Les cœurs disposés par la parole du prédicateur à profiter d'une bonne doctrine. Il est fort bien disposé pour sa conscience, SÉV. 412. || Absolument. Je suis catholique aussi soumis qu'aucun autre aux décisions de l'Église, et tellement disposé que personne ne craint davantage de préférer son sentiment particulier au sentiment universel, BOSS. *Var. Préface.* || 4° Porté à. Disposé à servir ses amis. Je me sens disposé au travail. Est-elle enfin disposée à partir? RAC. *Bérén.* IV, 6. Je vois qu'à m'obéir vous êtes disposée, ID. *Mithr.* III, 5. || Être bien ou mal disposé pour quelqu'un, être pour lui dans des dispositions favorables ou défavorables. Je vous assure qu'il est bien disposé. Quelques-uns des principaux d'Étolie se plaignirent, mais d'un ton modeste, que les Romains, depuis la victoire, ne paraissaient pas aussi bien disposés pour leur nation qu'ils l'avaient été auparavant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 295, dans POUGENS. || 5° Qui a une certaine disposition de corps ou d'esprit. Il est disposé à s'enrhumer. Il est disposé aux mathématiques.

DISPOSER (di-spô-zé), *v. a.* || 1° Arranger, distribuer d'une certaine manière. L'architecte a bien disposé les appartements de cette maison. Disposer un jardin. Disposer avantageusement les troupes et l'artillerie pour le combat. J'en ai l'ordre et je vais disposer ma cohorte À garder cependant les dehors de la porte, CORN. *Théod.* V, 2. Ce ne fut que dans ce temps, selon M. Dodwell, que Thucydide travailla réellement à la composition de son Histoire dont il avait jusque-là ramassé et disposé les matériaux avec un soin incroyable, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, ch. II, art. 5. || 2° Approprier, préparer pour une circonstance. On a disposé cette salle pour le bal. .... À vous servir je vais tout disposer, RAC. *Iphig.* III, 7. Un architecte ne fait pas le marbre qu'il emploie à un édifice, il le dispose, VAUVEN. *Invention.* || Par extension. Disposer utilement son temps. Et maître de soi-même, en soi-même il dispose Tout ce qu'il se propose De produire au dehors, CORN. *Imitation*, I, 3. Nous ne pensons presque point au présent; et, si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre des lumières pour disposer l'avenir, PASC. *Pensées*, I, art. 6. || Disposer les affaires, les arranger de manière que telle fin soit atteinte. || 3° Préparer quelqu'un à quelque chose. Disposer quelqu'un à la mort. L'horreur d'un mal plus grand vous y doit disposer, CORN. *Héracl.* V, 6. Le malheur vainement à la mort nous dispose; On la brave de loin; de près c'est autre chose, J. B. ROUSS. *le Bûcheron et la Mort.* || Disposer quelqu'un pour une opération, ou à une opération, le disposer à ou pour prendre les eaux, etc. le préparer par certains moyens médicaux à une opération, aux eaux, etc. || Donner au corps une certaine propension vers ceci ou cela. Votre peur vous dispose plus à la petite vérole que la présence de la petite vérole même, MAINTENON, *Lett. Mme de Caylus*, 6 oct. 1716. || Absolument. Une alimentation insuffisante et une habitation froide et humide disposent à la phthisie. || 4° Engager, déterminer. On ne la put disposer à donner cette satisfaction au roi, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET. Ciel, dispose à la paix le cœur de Polynice, RAC. *Théb.* I, 6. Cette princesse chrétienne qui passa la mer avec un évêque de Soissons, disposa son mari à recevoir le baptême, comme Clotilde avait soumis Clovis, VOLT. *Mœurs*, *Religion du temps de Charlem.* || 5° *V. n.* Régler, prescrire, décider. La loi ne dispose que pour l'avenir. Vous êtes maître ici, commandez, disposez, CORN. *Sert.* V, 4. || On dit dans le même sens, en disposer. Tu vois comme le ciel autrement en dispose, ID. *Cid*, V, 7. La prudence des dieux autrement en dispose, ID. *Hor.* III, 5. || Dans ce sens et en style administratif, on dit disposer que. Le premier article de ce règlement dispose que tous les employés doivent être à leur poste à neuf heures. Cet emploi n'est pas élégant. || 6° Aliéner des biens. Les mineurs ne peuvent disposer de leur bien. Disposer de son bien par testament, PATRU, *Plaidoyer* 2, dans RICHELET. Il dispose de ce qu'il a en votre faveur, SÉV. 115. On trouva [à Rome] un moyen de concilier à cet égard [testaments] les lois avec la volonté des particuliers : il fut permis de disposer de ses biens dans une assemblée du peuple, et chaque testament fut en quelque façon un acte de la puissance législative, MONTESQ. *Espr.* XXVII. || 7° Faire de quelqu'un ou de quelque chose ce que l'on veut, l'avoir à sa disposition. Disposez de moi pour vous servir. Croyant en leur esprit que de tout je dispose [c'est la Fortune qui parle], RÉGNIER, *Sat.* XIV. Mais pour en disposer, ce sang est-il à vous? CORN. *Poly.* IV, 3. Comme sans leur avis les rois disposent d'elles [les princesses] Pour affermir leur trône ou finir leurs querelles, ID. *Rodog.* III, 4. Elle seule en ces lieux d'elle-même dispose, ID. *Nicom.* II, 3. Il suivit à la fin de plus sages conseils; Au lieu de ses amours il servit sa patrie; Son prince disposa du reste de sa vie, LA FONT. *Poésies mêlées*, 63. Vous disposez des péchés à votre gré, PASC. *Prov.* 16. Je sais que l'Église peut disposer diversement de cette discipline extérieure, ID. *ib.* 14. Les gens de guerre disposaient de l'empire, BOSS. *Hist.* III, 7. Cependant, à les voir enflés de tant d'audace, Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse, On dirait qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon, Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon, BOIL. *Disc. au roi.* Que le ciel à son gré de ma perte dispose! RAC. *Théb.* II, 2. Chacun peut à son gré disposer de son âme, ID. *Andr.* III, 1. Ne pourrai-je sans vous disposer de ma fille? ID. *Iphig.* IV, 6. L'on a bientôt disposé de son autorité et de ses suffrages [d'un homme public], dès qu'on a connu sa faiblesse, MASS. *Car. Passion.* || Fig. Le dépit, la vengeance et la honte et l'amour, De mes sens soulevés disposent tour à tour, VOLT. *Brutus*, I, 1. || Dieu a disposé de lui, il est mort. || 8° Se disposer, *v. réfl.* Être placé, arrangé d'une certaine manière. Comme les feuilles se disposent admirablement sur leurs tiges! || Être préparé pour. Et que tout se dispose à leurs contentements, CORN. *Cid*, I, 2. Quel spectacle pour elle aujourd'hui se dispose! RAC. *Andr.* II, 5. || Faire ses dispositions, se tenir prêt à. Il se disposait à partir. Je vois qu'il faut le perdre; et plus je m'y dispose, Plus je doute si je le puis, CORN. *Agésilas*, III, 1. Tu ne peux, me dis-tu, souffrir beaucoup de choses; En vain tu t'y résous, en vain tu t'y disposes, ID. *Imit.* III, 12. Je me dispose à commencer l'office cette après-dînée, BOSS. *Lett. abb.* 102. Je sais qu'il se dispose à venir me parler, RAC. *Alex.* IV, 1. À marcher sur mes pas Bajazet se dispose, ID. *Baj.* III, 2. || Proverbe. L'homme propose et Dieu dispose, se dit pour exprimer que la réussite des projets de l'homme ne dépend pas de lui, mais d'une puissance supérieure. Quoi que nous proposions, c'est Dieu seul qui dispose; Et, pour trouver sa voie, homme, il te faut sa main, CORN. *Imit.* I, 19.

— HIST. XIV° s. Quant j'avoie lieu et espace et temps, je ne me disposoie pas à ce, *Ménagier*, I, 3. Ceulx qui sont bien disposez selon le corps jugent bien et selon verité des viandes, ORESME, *Eth.* 70. || XV° s. Baise moi, mon pauvre cueur, Et de moi dispose, BASSELIN, L. Et disposerent les aucuns de leurs consciences [se confessèrent], car l'entreprins estoit bien doubteuse, COMM. II, 13. || XVI° s. C'est l'entendement qui dispose tout, qui agit, qui domine.... MONT. I, 163. Ce qu'on sçait droictement, on en dispose, sans regarder au patron, ID. *ib.* Comme des corps mal unis qu'on empoche sans ordre, treuvent d'eulx mesmes la façon de se joindre et s'emplacer les uns parmy les aultres, souvent mieux que l'art ne les eust sceu disposer, ID. IV, 80. Tout cela ensemble les disposa aux maladies, AMYOT, *Cam.* 48. Après avoir ordonné et disposé des plus grandes et principales charges de son estat, il tumba en une maladie, ID. *ib.* 62. Et comme on l'importuna de disposer de son enterrement, j'ordonne, dit-il, que mon corps soit escorché.... D'AUB. *Hist.* I, 67.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *poser;* mais *poser* étant d'un tout autre radical que le latin *ponere*, il

faut admettre dans *disposer* une influence, pour le sens, du latin *dispositus*, de *disponere*.

1. **DISPOSITIF, IVE** (di-spô-zi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui prépare, qui dispose. Peu usité.

— HIST. XIVe s. Des causes [des ulcères] les unes sont materiaulz [matérielles], les autres dispositives, H. DE MONDEVILLE, f° 72, *verso*.

— ÉTYM. Voy. DISPOSER.

2. **DISPOSITIF** (di-spô zi-tif), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence. Les dispositions d'une loi. || La partie du jugement qui contient la décision des juges. || 2° Terme de mécanique. Plan suivant lequel une chose a été établie. On a fait à l'Opéra l'essai d'un nouveau dispositif de la rampe, destiné à éclairer les acteurs pendant les représentations, MORIN, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LII, p. 454.

— HIST. XVe s. Ce n'estoient que paroles narratives, et non dispositives ne effectuelles, JUVEN. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 294, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. DISPOSER.

DISPOSITION (di-spô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Distribution selon un certain ordre. La disposition des parties du corps vivant. La disposition des lieux était favorable à la cavalerie. La disposition d'un appartement. Je crois vous avoir déjà mandé la disposition de tout l'été, et que Mme la dauphine le passera ici, par une raison qui plaît à tout le monde, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 21 mai 1683. || Fig. Les mesures qu'il [Dieu] a prises dans la disposition de mon salut, BOURDAL. *Carême*, I, *Prédestin.* 382. Se tirer de la disposition de Dieu [sortir de l'ordre établi par lui], FLÉCH. III, 278. || 2° Terme de rhétorique. La seconde des parties de la rhétorique, celle par laquelle on dispose dans le meilleur ordre ce que l'on a trouvé par l'invention. || Dans le langage commun, la distribution des parties d'un discours. La disposition est une partie essentielle et qu'on ne peut négliger. || 3° Terme de littérature. La disposition d'un ouvrage, le plan de cet ouvrage. || 4° Terme de tactique militaire. Arrangement des troupes pour livrer bataille. Prendre ses dispositions. Vauban a fait des dispositions admirables, MAINTENON, *Lett. Mme de St-Géran*, 4 nov. 1688. Soit qu'une première disposition échouant, leurs généraux n'en sussent pas changer, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 10. || 5° Terme d'astrologie. État des astres et de leurs aspects. L'horoscope ou le thème n'était, dans cette prétendue science, autre chose que la disposition des astres, du ciel et des aspects des planètes au point de la naissance de quelqu'un. || 6° *Au plur.* Préparatifs. Il faisait ses dispositions pour partir. || 7° Manière d'être, en parlant du tempérament, de la santé. La disposition habituelle du corps. Il est visible que l'âme se trouve assujettie par ses sensations aux dispositions corporelles, BOSS. *Conn.* III, 2. || Être en bonne disposition, se porter bien. Être en mauvaise disposition, se porter mal. Comprenez-vous bien la joie que j'aurai, si je vous revois avec cet aimable visage qui me plaît, un embonpoint raisonnable, une gaîté qui vient quasi toujours de la bonne disposition? SÉV. 341. || Fig. Nous les trouvâmes qui nous attendaient en bonne disposition, c'est-à-dire à table et mangeant. || Manière d'être de l'âme, des sentiments. Sonder les dispositions de quelqu'un. Il s'agit encore de l'honorer [Dieu], et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité les dispositions de convenance, de piété, de perfection, BOURDAL. *Dim. oct. du S. Sacrem.* t. II, p. 311. Mentor profita de cette heureuse disposition, FÉN. *Tél.* XI. Steinbock profita de cette disposition des esprits qui, dans un jour de bataille, vaut autant que la discipline militaire, VOLT. *Charles XII*, 5. Cependant va chercher ta maîtresse, et l'instruis Des dispositions où tu vois que je suis, PIRON, *Métrom.* IV, 3. || 8° Tendance. La taille de cet enfant a quelque disposition à se contourner. || Fig. Il se sent une grande disposition à être votre ami. J'avais déjà quelque disposition à cette crainte, VOIT. *Lett.* 23. || 9° Aptitude, en bonne ou en mauvaise part. Il a de grandes dispositions à l'étude. Les mauvaises dispositions de ce jeune homme. Le choix des études doit être subordonné aux dispositions naturelles de l'esprit, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 176, dans POUGENS. || Absolument et alors toujours pris en bonne part. Il a beaucoup de dispositions. || 10° Intention, dessein. Sa disposition à vous servir est manifeste. Il était en disposition de tout révéler, BOSS. *Déf.* La honte du pénitent, jointe au peu de disposition de s'examiner, FLÉCH. *Serm.* II, 259. || 11° Terme de philosophie scolastique. Disposition prochaine, état prochain où est une chose pour recevoir une nouvelle qualité, une nouvelle forme; en sens contraire, disposition éloignée. || 12° Pouvoir, faculté de disposer. Ce ministre a la disposition de beaucoup d'emplois. Tout est ici à ma disposition. Il laissa la place à la disposition des alliés, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. IV, dans RICHELET. Ma santé n'ayant pas encore été telle qu'elle me puisse laisser la libre disposition de moi-même, BALZ. *liv.* 1, *lett.* 5. Elle laisse à la seule disposition de sa volonté les suites de sa destinée, MASS. *Car. Prière* 2. Avoir en sa disposition de grands biens, ID. *Confér. Us. d. reven. ecclés.* || Je serai, je me mets à votre disposition, c'est-à-dire selon le cas, je vous obligerai si vous en avez besoin, j'attendrai que vous veniez me parler, je vous donnerai satisfaction, etc. || 13° Manière d'employer, de disposer de. Rendons justice à l'esprit de sagesse et d'équité qui a fait concourir M. le comte de Maurepas à une disposition si utile des fonds publics, CONDORCET, *Maurepas*. || Action de régler par testament, par volonté dernière. Les dispositions les plus sages des princes mourants sont souvent peu respectées après leur mort et rarement exécutées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 43, dans POUGENS. || Terme de jurisprudence. Action de disposer de son bien. Disposition à titre gratuit. Cette disposition que Jésus-Christ a faite en notre faveur [dans son testament], BOSS. III, *Pass.* 1. || En ce sens, il se dit souvent au pluriel. Dispositions testamentaires. || 14° Chaque point réglé par une loi, par un arrêt. Se conformer aux dispositions d'une loi, d'une ordonnance. La loi des douze tables est pleine de dispositions très-cruelles, MONTESQ. *Espr.* VI, 15. Mais vous n'avez pas voulu donner à cette disposition un effet rétroactif, *Décret du 23 floréal, an* II, *rapport Cambon*, p. 92. Vous ne ferez que généraliser une disposition dont le despotisme avait senti quelquefois la nécessité, *ib.* || Absolument. La disposition de la loi, ce que la loi ordonne, prescrit. Cela est de la disposition du droit, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. || Et par opposition, la disposition de l'homme, ce qu'une personne peut prescrire par acte entre-vifs. C'est une maxime que la disposition de l'homme fait cesser la disposition de la loi. || Dispositions d'un jugement, le dispositif d'un jugement par opposition au préambule et aux motifs. || 15° État d'un corps qui est dispos. La fête des jeux isthmiens était proche; c'est un spectacle où de tout temps il aborde un nombre infini de monde pour deux raisons: l'une, que, s'y faisant toutes sortes de combats d'adresse, de force et de disposition.... MALH. *Le* XXXIIIe *livre de Tite Live*, chap. 32. Il a toujours servi le roi à genoux, avec cette disposition que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais, SÉV. *Lett. du* 17 *juin* 1687. || Vieilli en cette acception.

— HIST. XIIe s. De ces tenebres soi vit avironneit li prophetes, qui ne pout trespercier les deventraineteiz [choses intérieures] de la divine disposition, *Job*, 469. || XIVe s. Tu n'es pas toutes heures en une disposition, ains trouveras que ce qui aucune fois te semblera bon de faire, l'autre fois te semblera mauvais, *Ménagier*, I, 9. || XVe s. Les choses en ce royaume estoient en bonne disposition, et avoit faict plusieurs notables conquestes, JUVÉN. DES URSINS, *Charles VI*, 1380. Et allegua la disposition du temps et la saison, COMM. IV, 8. || XVIe s. Il appert que le tout advient par son ordonnance et disposition [de Dieu], CALV. *Instit.* 763. Madame a fort bien reposé ceste nuict; je continueray à vous escripre de sa disposition [santé], MARG. *Lett.* 68. La bienseance exterieure, la disposition de la personne se doibt façonner quand et quand l'ame, MONT. I, 182. La disposition [l'ordre] de cette armée n'est aulcunement barbare, ID. I, 230. D'addresse et de disposition, je n'en ai point eu, et suis fils d'un pere très dispos, ID. III, 43. Les devis [projets], dit-il, sont en ma pleine disposition, et les effects en celle de fortune et du roy, AMYOT, *Préf.* XX, 48. Ce fut le premier qui attribua la disposition et le gouvernement du monde à une pure et simple intelligence, ID. *Péric.* 6. Ce qui avoit esté ordonné par le testament ou autre disposition de derniere volonté, P. PITHOU, 25. Et en ung bal royal, il avoit, par sa disposition et bonne grace, la principale vogue, CARL. VI, 36.

— ÉTYM. Provenç. *dispositio*, *desposition*, *desposecio*; espagn. *disposicion*; ital. *disposizione*; du latin *dispositionem*, de *dis*.... préfixe, et *positio*, action de mettre (voy. POSITION).

DISPROPORTION (di-spro-por-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Défaut de proportion entre deux ou plusieurs choses. Il y avait trop de disproportion entre la corruption et la beauté, BOSS. I, *Prof.* 2. Toute la nature est pleine de convenances et de disconvenances, de proportions et de disproportions selon lesquelles les choses s'ajustent ensemble ou se repoussent l'une l'autre, ID. *Connaiss.* V, 2. Si l'on ne le voyait de ses propres yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes? LA BRUY. VI. C'est dans la disproportion de nos désirs et de nos facultés que consiste notre misère, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Disproportion se dit aussi dans le même sens en n'énonçant qu'un seul terme de la comparaison et en omettant l'autre ou les autres. Une disproportion de fortune. La grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Je ne reconnais point de disproportion; La nature et l'amour ne l'ont jamais admise, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* V, 5. || Disproportion du corps, se dit du corps d'une personne, d'un animal dont toutes les parties n'ont pas entre elles la proportion convenable.

— HIST. XVIe s. S'ils consideroyent bien la disproportion qu'il y a de la vertu antique à la moderne, ils seroyent plus retenus, LANOUE, 354. Ma haulteur [d'un roi] m'a mis hors du commerce des hommes; il y a trop de disparité et de disproportion, MONT. I, 334.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, dans le sens négatif, et *proportion*.

DISPROPORTIONNÉ, ÉE (di-spro-por-sio-né, née), *adj.* Qui n'est pas proportionné, qui manque de proportion, en parlant d'objets que l'on compare. Les jambes et le buste de ce bossu sont disproportionnés. Leurs âges sont trop disproportionnés. || Il se dit dans le même sens, en n'énonçant qu'un seul terme de la comparaison. Une taille disproportionnée. || Qui n'est pas en proportion, en rapport. Des liaisons disproportionnées. || Il se construit avec la préposition *à*. Tout ce qui lui est disproportionné, PASC. dans COUSIN. Des louanges disproportionnées à vos actions, FÉN. *Tél.* IV. Pour que le prince puisse lever un droit si disproportionné à la valeur de la chose, MONTESQ. *Espr.* XIII, 8. || St-Simon l'a construit avec la préposition *de*; ce qui, bien que moins usité, ne paraît pas fautif. Lorsqu'une fille [en Espagne] s'est mise en tête d'épouser un homme, quelque disproportionné qu'il soit d'elle, elle et le galant le font savoir au vicaire de la paroisse de la fille, ST-SIM. 90, 186.

— HIST. XVIe s. La gravité et perfection de sa vertu estoit trop disproportionnée à la corruption de ce siecle là, AMYOT, *Phocion*, 4. Il avoit un peu la teste longue et desproportionnée en grosseur au reste de sa personne, ID. *Péricl.* 3. Ces belles ames si disconvenables et disproportionnées à nostre corruption, MONT. IV, 82. L'orgueil rend l'ame aussi disproportionnée, que l'hydropisie fait les corps, LANOUE, 328.

— ÉTYM. *Disproportion*.

† **DISPROPORTIONNEL, ELLE** (di-spro-por-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme didactique. Qui n'est point proportionnel. Des quantités disproportionnelles.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, dans le sens négatif, et *proportionnel*.

† **DISPROPORTIONNELLEMENT** (di-spro-por-sio-nè-le-man), *adv.* D'une manière qui n'est pas proportionnelle.

— ÉTYM. *Disproportionnel*.

† **DISPROPORTIONNÉMENT** (di-spro-por-sio-né-man), *adv.* D'une manière disproportionnée.

— ÉTYM. *Disproportionné*, et le suffixe *ment*.

† **DISPROPORTIONNER** (di-spro-por-sio-né), *v. a.* Rendre disproportionné; détruire les proportions. Il en est de même des répartitions qui se font par feux ou fouages, comme en Bretagne, Provence et Dauphiné, où, quelque soin qu'on ait pris de les bien égaler, la suite des temps les a dérangées et disproportionnées comme les autres, VAUBAN, *Dîme*, p. 9.

— ÉTYM. *Disproportion*.

DISPUTABLE (di-spu-ta-bl'), *adj.* Qui peut être disputé, contesté. Chez les philosophes, tout ce qui n'est point de la foi ni des principes est disputable, CORN. *la Suivante*, *Épître*. Prétendez-vous être un docteur grave? cela serait fort disputable, PASCAL, *Réfut. de la rép. à la* 12e *lett.*

— HIST. XVIe s. Ceste partie de la vie de Caton, est disputable et mal aisée à soudre, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 36. Les advantages, que l'homme pretend sur les bestes, mais qui sont disputables, et qui peust-estre sont au rebours pour les bestes contre les hommes.... CHARRON, *Sagesse*, I, 35.

— ÉTYM. Lat. *disputabilis*, de *disputare*, disputer.

† **DISPUTAILLER** (di-spu-ta-llé, *ll* mouillées, et non di-spu-ta-ié), *v. n.* Terme familier. Disputer fréquemment et longtemps.

— HIST. XVIe s. Disputailler, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Disputer.*

† **DISPUTAILLERIE** (di-spu-ta-lle-rie, *ll* mouillées, et non di-spu-ta-ye-rie), *s. f.* Terme familier. Disputes longues et fréquentes.

— ÉTYM. *Disputailler.*

† **DISPUTAILLEUR, EUSE** (di-spu-ta-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui disputaille, qui aime à disputer.

— ÉTYM. *Disputailler.*

† **DISPUTANT** (di-spu-tan), *s. m.* Celui qui dispute. Il ne fut plus question des trois hypostases entre les disputants, VOLT. *Phil.* II, 387. Je distinguai toujours de la religion Les malheurs qu'apporta la superstition.... J'ai dit aux disputants, l'un sur l'autre acharnés : Assez, impertinents, assez, infortunés, Très-sots enfants de Dieu, chérissez-vous en frères, Et ne vous mordez point pour d'absurdes chimères, ID. *Ép.* 97.

† **DISPUTATION** (di-spu-ta-sion), *s. f.* Discussion régulière entre deux ou plusieurs personnes. A bas les disputations cardinales et quodlibétaires, V. HUGO, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Écrit en forme de discussion.

— HIST. XIIIe s. Il me conta que il [y] ot une grand disputoison ou moustier de Clugni, JOINV. 198. || XVe s. Avant l'entreprise du quel voyage il eut mainte disputation, sçavoir s'il iroit ou non, COMM. VII, *Prol.* || XVIe s. Je n'emploierai pas grand peine à polir ceste disputation, CALV. 32.

— ÉTYM. Provenç. *disputatio ;* ital. *disputazione;* du latin *disputationem*, de *disputare*, disputer. *Disputoison* est la forme ancienne et régulière; *disputation* est refait et calqué sur le latin.

DISPUTE (di-spu-t'), *s. f.* || 1° Discussion entre deux ou plusieurs personnes sur un point de théologie, de philosophie ou de science. De quoi sert une longue et subtile dispute Sur mille obscurités où l'esprit est déçu? CORN. *Imitation*, I, 3. Ceux qui ont voulu entrer en dispute.... PASC. *Prov.* 4. C'est ouvrir une nouvelle dispute, BOSS. *1er écrit.* Cet ouvrage, qui d'abord pourrait paraître contentieux, se trouvera, dans le fond, beaucoup plus tourné à la paix qu'à la dispute, ID. *Var. Préface.* Leurs disputes, leurs contradictions et leurs équivoques rendront témoignage à la vérité catholique, ID. *ib.* Combien de nos adversaires me diront, quoique sans sujet, que je suis sorti de mon caractère et de mes maximes en abandonnant la modération qu'ils ont eux-mêmes louée et en tournant les disputes de religion à des accusations personnelles et particulières! ID. *ib.* En sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées et leur religion arbitraire est devenue la plus dangereuse de leurs maladies, ID. *Reine d'Anglet.* Ces disputes [sur l'épiscopat et la liturgie] n'étaient encore que de faibles commencements par où ces esprits turbulents faisaient comme un essai de leur liberté, ID. *ib.* Quant à la méthode de cet ouvrage, on y verra marcher les disputes et les décisions dans l'ordre qu'elles ont paru, sans distinction des matières, ID. *Var. Préf.* On ne sait point précisément dans quel temps Quinte Curce a vécu; c'est le sujet d'une grande dispute parmi les savants, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. II, art. 2. Les disputes métaphysiques ressemblent à des ballons remplis de vent que les combattants se renvoient; les vessies crèvent, l'air en sort, il ne reste rien, VOLT. *Jenni*, 7. || Être en dispute, avoir une discussion. En quoi êtes-vous en dispute avec les jansénistes? PASC. *Prov.* 4. || Être en dispute, être l'objet d'une discussion. Elle n'explique rien de ce qui pouvait être en dispute, PASC. *Prov.* 3. Ce sont des bibliothèques vivantes, prêtes à fournir diverses recherches sur tout ce qui peut tomber en dispute; mais ces richesses semées sur un fonds qui ne produit rien de soi, les laissent souvent dans l'indigence, TH. CORN. *Disc. de récept. à l'Académ.* || L'esprit de dispute, l'inclination à disputer sur des questions subtiles. L'esprit de dispute et d'abstraction qui gâta pendant tant de siècles la philosophie de nos écoles, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || Dispute de mots, discussion qui roule sur une distinction de mots. Les disputes de mots sont toujours des disputes de choses; car tous les gens de bonne foi conviendront qu'ils ne tiennent à tel ou tel mot que par préférence pour telle ou telle idée, STAEL, *Allem.* III, 12. || Hors de dispute, sans dispute, incontestable. Il est hors de dispute que le religieux qui a pour soi une opinion probable n'est point tenu d'obéir.... PASC. *Prov.* 6. La justice est sujette à disputes; la force est très-reconnaissable et sans dispute, ID. *Pensées*, t. I, p. 274, édit. Lahure. Le duc Lanti, beau-frère du duc de Bracciano, le premier laïque de Rome sans dispute d'aucun, ST-SIM. 53, 141. || 2° Dispute, actes ou discussions publiques, qui se faisaient dans les écoles sur des questions de théologie ou de philosophie. || 3° Débat où l'on a querelle. Il y a eu une dispute entre eux. Je n'étais pas fort satisfait de sa conduite, et nous avions le plus souvent dispute ensemble, MOL. *Am. Méd.* I, 1. Entrer en dispute avec un bourru, HAMILT. *Gramm.* 4. Nous venons d'avoir une dispute, le bon abbé et moi, SÉV. 259. || Être en dispute, se disputer. || Querelle. Il y a une dispute dans la rue. || Chercher dispute. Il cherche dispute à ses voisins. || 4° Action de disputer une chose. Va-t'en, et ne rends plus la victoire douteuse, La dispute déjà m'en est assez honteuse, CORN. *Hor.* II, 6. L'âme regarde ces honneurs que le monde vante : et aussitôt elle en voit le fond, elle voit l'orgueil qu'ils inspirent, et découvre, dans cet orgueil, et les disputes et les jalousies et tous les maux qu'il entraîne, BOSS. *la Vallière.* || Mettre une chaire à la dispute [la mettre au concours], GUI PATIN, *Lett.* DCCXCII. Locution tombée en désuétude.

— SYN. 1. DISPUTE, DÉBAT. La dispute est une conversation entre deux ou plusieurs personnes à l'occasion d'un point de théologie, de philosophie ou même de science, sur lequel elles sont d'avis différent. Le débat est un échange de discours entre deux ou plusieurs personnes sur un objet soumis soit à une assemblée soit à un tribunal. || 2. DISPUTE, DISCUSSION, voy. DISPUTER. || 3. DISPUTE DE MOTS, DISCUSSION DE MOTS. Dispute de mots, débat dans lequel on croit disputer des choses, et où l'on ne dispute en réalité que sur les mots; discussion de mots, examen du sens exact et rigoureux des mots.

— HIST. XVIe s. Au reste, en laissant la dispute des mots, je commenceray à traiter de la chose, CALV. *Instit.* 74. La doctrine de Platon, venant à estre publiquement receue, osta la mauvaise opinion que la commune avoit de toutes telles disputes, AMYOT, *Nicias*, 42.

— ÉTYM. Voy. DISPUTER; provenç. espagn. et ital. *disputa.*

DISPUTÉ, ÉE (di-spu-té, tée), *part. passé.* Mis en dispute, en discussion. Ces neuf années s'écoulèrent avant que j'eusse pris aucun parti touchant les difficultés qui ont coutume d'être disputées entre les doctes, DESC. *Méth.* III, 7. || Fig. Qui est l'objet d'une lutte. Victoire longtemps disputée.

DISPUTER (di-spu-té), *v. n.* || 1° Avoir une dispute sur un point de théologie, de philosophie, de morale, de science, etc. Je ne dispute jamais du nom, PASC. *Prov.* 1. Quand je croyais que vous disputiez de la vérité ou de la fausseté des propositions, je vous écoutais avec attention, car cela touchait à la foi, ID. *ib.* 17. De quoi disputiez-vous, sinon du sens de cet auteur? ID. *ib.* 18. Disputez, me dit-il, contre le P. Bauny, je vous fais un récit et vous contestez contre moi; il ne faut jamais disputer sur un fait, ID. *ib.* 6. Le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission, BOSS. *Reine d'Angl.* Une autre fois je mettrai mes raisonnements par écrit pour disputer avec vous, MOL. *D. Juan*, I, 2. Je me sens en humeur de disputer contre vous, ID. *ib.* III, 1. Le chemin étant long et partant ennuyeux, Pour l'accourcir ils disputèrent, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Nous disséquons des mouches, dit le philosophe, nous mesurons des lignes, nous assemblons des nombres, nous sommes d'accord sur deux ou trois points que nous entendons, et nous disputons sur deux ou trois mille que nous n'entendons pas, VOLT. *Microm.* 7. || Disputer si, débattre la question de savoir si. On dispute dans l'école si la logique est une science ou un art. || Ne pas disputer que, avec le subjonctif, ne pas contester. On ne dispute pas qu'il ne soit écrit.... BOSS. *Hist.* II, 13. || 2° Avoir sur une chose quelconque une vive discussion. Nous disputons en vain et ce n'est que folie De vouloir par sa perte acquérir Émilie, CORN. *Cinna*, III, 1. Mon nom seul est coupable, et, sans plus disputer, Pour te faire innocent tu n'as qu'à le quitter, ID. *Héracl.* IV, 4. Quoi qu'en votre faveur Marcelle lui dispute, Il mande Théodore, et la veut promptement Faire conduire au lieu de son bannissement, ID. *Théod.* IV, 2. Il eut contentement : non-seulement on disputa, mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop envie de se revoir de plus de huit jours, RAC. *Lettres à Boileau*, 5. Ah! vous deviez du moins plus longtemps disputer, ID. *Brit.* III, 7. Eh bien! régnez, cruel, contentez votre gloire; Je ne dispute plus.... ID. *Bérén.* IV 5. Je viens pour vous combattre et non pour disputer, VOLT. *D. Pèdre*, IV, 2. Je dispute toujours le plus tard que je puis, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, IV, 7. || Disputer sur la pointe d'une aiguille, avoir une dispute pour des choses sans valeur. || Disputer de la chape à l'évêque, disputer à qui appartiendra une chose qui ne peut être à aucun de ceux qui se la disputent. || Poétiquement. Nous étions contraints de disputer contre les flots pour rattraper le dessus de ce mât, FÉNEL. *Tél.* VI. || 3° Fig. Rivaliser. Ne voudriez-vous point disputer de la gloire, de la bonté, avec la femme d'Auguste? BALZ. *Disc. à la régente.* Je crois que c'est principalement en ceci [être content de son sort] que consistait le secret de ces philosophes qui ont pu autrefois se soustraire à l'empire de la fortune, et, malgré les douleurs et la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs dieux, DESC. *Méth* III, 4. Quoiqu'elles soient filles du soleil et de l'aurore et qu'elles disputent de l'éclat avec les perles et les diamants, VOIT. *Lett.* 73. Ce jeu où les peuples ont disputé de la puissance, BOSS. *Hist.* III, 2. Un peu de prospérité fait disputer de faste le publicain avec les princes du peuple, MASS. *Car. Rich.* Dans la corruption une cour endormie, Avec son empereur disputant d'infamie, LEGOUVÉ, *Épich. et Néron*, I, 2. || Fig. Ce n'est pas que le mensonge ne se glorifie souvent des mêmes titres, et qu'il n'y ait parmi les hommes de vieilles erreurs qui semblent disputer avec la vérité de l'ancienneté de leur origine, MASS. *Car. Vérité de la religion.* || Disputer à. Je suis un pauvre pâtre, et ce m'est trop de gloire Que deux nymphes d'un sang le plus haut du pays Disputent à se faire un époux de mon fils, MOL. *Mélicerte*, I, 4. Le peuple disputait avec la noblesse à qui agirait le plus par ces maximes, BOSS. *Hist.* III, 6. || 4° *V. a.* Faire de quelque chose l'objet d'une lutte contre quelqu'un. Cet écolier a disputé la première place. Le régiment, bien commandé, disputa longtemps le terrain contre des forces supérieures. Et que serait heureux qui pourrait aujourd'hui Disputer cette place et l'emporter sur lui! CORN. *Nicom.* I, 2. Une troupe hardie M'a voulu de nos murs disputer la sortie, RAC. *Théb.* I, 3. Mais par de vrais combats, par de nobles dangers, Leur disputer les cœurs du peuple et de l'armée, ID. *Baj.* III, 4. C'est ainsi que Néron sait disputer un cœur, ID. *Brit.* III, 8. Quand de Britannicus la mère condamnée Laissa de Claudius disputer l'hyménée, ID. *ib.* IV, 2. Il excelle à conduire un char dans la carrière, A disputer des prix indignes de ses mains, ID. *ib.* IV, 4. Que ces rois, qui pouvaient vous disputer ce rang, Sont prêts pour vous servir de verser tout leur sang, ID. *Iphig.* I, 3. Quoi! vous ne savez pas Que le rhinocéros me dispute le pas? LA FONT. *Fabl.* XII, 21. Ils n'avaient rien à lui disputer sur l'équipage et la magnificence, HAMILT. *Gramm.* 6. Pendant que nos soldats luttaient encore avec l'incendie et que l'armée disputait au feu cette proie [Moscou], SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. Les femmes de Livie, celles qui, consacrées jadis aux soins de sa beauté, luttaient pour elle contre le temps et disputaient aux années quelques-uns de ses charmes, sont placées à côté d'elle en de petites urnes, STAEL, *Corinne*, V, 2. || Fig. Disputer le terrain, soutenir vivement ses opinions, ses intérêts dans un débat. || Terme de marine. Disputer le vent, courir des bordées pour gagner le vent sur d'autres bâtiments. || Le disputer à quelqu'un, prétendre l'égaler. Thèbes le pouvait disputer aux plus belles villes de l'univers, BOSS. *Hist.* III, 3. || Se disputer une personne, une chose, c'est-à-dire disputer entre soi une personne, une chose, se dit de plusieurs personnes qui veulent la posséder. Ces deux femmes se sont longtemps disputé un amant. Chacun se disputait la gloire de l'abattre, RAC. *Andr.* V, 3. Entre Sénèque et vous disputez-vous la gloire, A qui m'effacera plus tôt de sa mémoire, ID. *Brit.* I, 2. Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux Que des chiens dévorants se disputaient entre eux, ID. *Athal.* II, 5. Plusieurs villes se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, BARTHÉL. *Anach. Introd.* Ire partie. || Fig. Mille objets se disputaient nos regards, *Acad.* || 5° Familièrement. Disputer quelqu'un, lui faire querelle. Mme de Pontchartrain le disputa [le baron de Breteuil], et pour fin lui dit qu'elle pariait qu'il ne savait pas qui avait fait le *Pater*, ST-SIM. 62, 48.

— REM. 1. Disputer quelqu'un, pour dire lui faire querelle, n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie; mais il est du langage familier et autorisé par quelques écrivains. || 2. Se disputer, *v. réfl.* Avoir une querelle : ils se sont longtemps disputés ensemble; il se disputa avec son portier. Cette locution

est aussi du langage tout à fait familier; mais elle est condamnée par les grammairiens qui veulent qu'on dise : ils ont longtemps disputé ensemble : il disputa avec son portier. Le fait est que cette locution n'a en sa faveur ni la grammaire ni l'autorité des écrivains.

— SYN. DISPUTER, DISCUTER. Ces deux mots expriment une opposition de pensée ou de sentiment; mais, d'après leur étymologie, l'opposition dans le dernier tombe sur la nature de la chose dont on discute, et dans le premier elle est plutôt dans les esprits qui pensent différemment. De là l'idée de querelle qui s'attache toujours à la dispute, tandis qu'elle n'est pas dans la discussion. Qui discute a raison, et qui dispute a tort, dit Ruhlières dans le poëme des *Disputes*.

— HIST. XIIe s. De pluisurs altres choses unt entr'els desputé, Dunt um ne m'a encore acointié n'acertó, Ne tut ne puet pas estre en mun livre noté, *Th. le mart.* 115. E des bestes e des oisels e des peissuns desputad, *Rois*, 241. || XIIIe s. Aussi vous di je, fist li roys, que nulz, se il n'est très bon clerc, ne doit disputer à eulz [les Juifs], JOINV. 198. || XIVe s. Les autres estudient ou desputent ensemble, ORESME, *Eth.* 292.

— ÉTYM. Lat. *disputare*, de *dis....* préfixe, et *putare*, penser (voy. PUTATIF); provenç. *desputar;* espagn. *disputar;* ital. *disputare.*

DISPUTEUR, EUSE (di-spu-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle-qui aime à disputer d'objets de controverse. Zwingle fut tué dans une bataille, et ce disputeur emporté sut montrer qu'il n'était pas moins hardi combattant, BOSS. *Var.* IV, § 3. Les Grecs, grands disputeurs, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses, MONTESQ. *Rom.* 22. || *Adj.* Ils étaient vains, indiscrets, disputeurs, toujours occupés de mots et de faits inutiles, pleins de subtilités qui ne persuadent personne, FÉN. *Dial. des morts mod.* 4. On se querellait depuis longtemps sur la Trinité, lorsque Arius se mêla de la querelle dans la disputeuse ville d'Alexandrie, VOLT. dans LAVEAUX. A force de disputer contre l'Église romaine, le clergé protestant prit l'esprit disputeur et pointilleux, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX. || 2° Celui, celle qui aime à élever des discussions sur quoi que ce soit. C'est un disputeur insupportable. Mais je n'ai point encor tracé le disputeur, Dans le choc des avis intrépide lutteur, DELILLE, *Convers.* II.

— ÉTYM. *Disputer;* provenç. *disputaire, disputador;* espagn. *disputador;* ital. *disputatore.* On trouve *disputateur* dans Montaigne : Ces disputateurs qui, pour combattre Épicurus et se donner beau jeu.... II, 116.

DISQUE (di-sk'), *s. m.* || 1° Sorte de palet très-pesant, ordinairement en pierre, quelquefois en fer, et de forme ronde et aplatie, que les anciens s'exerçaient à lancer. Le jeu du disque. Que jamais à le voir.... Lancer le disque au loin d'une main assurée! LAMART. *Méd.* II, 3. || 2° Nom donné généralement à un corps solide, mince, de forme circulaire, ayant deux surfaces parallèles. || Plateau. Une table.... vient offrir à son avide main Et les fumantes chairs sur les disques d'airain, Et.... A. CHÉN. 61. || 3° Terme d'astronomie. Le corps rond du soleil ou de la lune, tel qu'il se présente à notre vue. Le disque de la lune. L'astre des nuits, perçant un nuage funèbre, Roulait au haut des cieux son disque ensanglanté, M. J. CHÉN. *Charles IX*, V, 2. || 4° Terme d'optique. Grandeur d'un verre de lunette. || 5° Terme de botanique. Partie de la surface d'une feuille qui est comprise entre les bords. || Portion centrale d'un assemblage de fleurs constituant une ombelle. || Surface élargie d'un pédoncule de synanthérée, qui supporte les fleurons. || Les fleurons du centre dans une fleur radiée. || Corps charnu qui, dans beaucoup de plantes, placé sur le réceptacle, tantôt est resserré sous l'ovaire (disque hypogyne), tantôt le déborde un peu, ou s'étend bien avant sur la partie interne du calice (disque périgyne), ou semble repousser l'insertion des étamines vers l'orifice de ce dernier (disque épigyne). || 6° Terme de zoologie. Partie de l'aile des insectes qui se trouve comprise entre les bords. || Partie convexe d'une coquille bivalve. || Corps ou dernier tour de spire d'une coquille univalve. || 7° Terme de chemin de fer. Plaque ronde, habituellement rouge d'un côté et blanche de l'autre, qui tourne et indique par sa couleur que la voie est libre ou non. || 8° Demi-disque, nom vulgaire d'une espèce du genre girelle (poissons).

— ÉTYM. Lat. *discus;* grec, δίσκος; comparez l'allem. *Tisch;* danois, *disk;* angl. *desk*, table. Voy. DAIS, qui est le même mot.

DISQUISITION (di-ski-zi-sion), *s. f.* Recherche curieuse. Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos *disquisitions*, vos *dissertations*, vos *réflexions*, vos *considérations*, vos *observations*, on n'y trouvera aucune chose, sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius, RAC. *1re lettre à l'auteur des imaginaires.* De froides disquisitions sur les faits sont les charges et les servitudes de l'histoire, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. Lat. *disquisitionem*, de *disquisitum*, supin de *disquirere*, rechercher, de *dis....* préfixe, et *quærere*, chercher (voy. QUERIR).

† **DISRESPECTUEUX, EUSE** (dis'-rè-spè-ktu-eû, eû-z'), *adj.* Qui manque de respect pour. Ce contempteur si déterminé de l'immortalité, cet homme si disrespectueux de la postérité, DIDER. *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 37, dans POUGENS. || Peu usité. On dit irrespectueux.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *respectueux.*

† **DISRUPTION** (dis'-ru-psion), *s. f.* Terme didactique. Rupture, fracture.

— ÉTYM. Lat. *disruptionem*, de *disruptum*, supin de *disrumpere*, de *dis....* préfixe, et *rumpere*, rompre (voy. ROMPRE); provenç. *disruptio.*

† **DISSECTEUR** (di-sè-kteur), *s. m.* Celui qui dissèque.

— ÉTYM. Voy. DISSECTION.

DISSECTION (di-sè-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de disséquer, c'est-à-dire opération par laquelle on divise méthodiquement et l'on met à découvert les différentes parties d'un corps organisé pour en étudier la disposition et la structure. La dissection d'un animal. Qu'on fasse ajuster cette salle proprement, afin d'y bien recevoir tous ceux qui me feront l'honneur de se trouver à la dissection du corps que me doit envoyer le maître des hautes œuvres, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, II, 1. Puis d'une femme morte avec son embryon Il faut chez du Verney voir la dissection, BOIL. *Sat.* X. On faisait dans son Académie [de Pierre le Grand] des dissections de quelques morts, VOLT. *Charles XII*, 1. || Blessure de dissection, piqûre qu'on se fait en disséquant et qui donne quelquefois lieu aux accidents les plus graves. || Terme de chirurgie. Partie de certaines opérations où l'on dissèque les organes comme un anatomiste fait sur un corps mort. Dans quelques cas de hernie étranglée, on fait la dissection de la tumeur couche par couche. || 2° État d'un corps disséqué. Venez voir une dissection bien faite. || On dit aujourd'hui de préférence préparation. || 3° Fig. Examen attentif, scrupuleux. Faisons, autant qu'il nous est possible, la même dissection de notre âme que Dieu en fera dans son jugement dernier, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 364.

— HIST. XVIe s. Ils se sont estudiés d'entendre son architecture admirable par dissections anatomiques, PARÉ, *Préf.*

— ÉTYM. Lat. *dissectionem*, de *dissectum*, supin de *dissecare*, de *dis....* préfixe, et *secare*, couper (voy. SECTION).

DISSEMBLABLE (di-ssan-bla-bl'), *adj.* || 1° Qui n'est pas semblable. Objets tout à fait dissemblables. Horrata et Dioxippe se battent enfin en duel avec des armes dissemblables, VAUGEL. *Q. C.* 498. Après des fortunes si différentes et des mœurs si dissemblables, tous deux [le juste et l'injuste] tomberaient également dans un oubli éternel, MASS. *Av. Jugem. univ.* Les vertus les plus dissemblables ne réussissent qu'à s'attirer les mêmes reproches, ID. *Car. Injust. du monde.* || Dissemblable à. Une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale. Je leur suis cependant dissemblable en ce point, MAIR. *Soliman*, IV, 4. Reprochons-nous les vices qui ne nous permettent pas de ressembler aux gens de bien, loin de leur reprocher les vertus qui nous les rendent dissemblables, MASS. *Car. Injust. du monde.* || Dissemblable de.... dans le même sens. L'Église, en cela dissemblable des autres mères qui mettent hors d'elles-mêmes les enfants qu'elles produisent, BOSS. *Fr. Bourgoing.* Tout ce qui est inférieur à l'infini en est infiniment dissemblable, FÉN. *Exist.* 275. || 2° *S. m.* Les dissemblables, nom donné aux Ariens, parce qu'ils enseignaient que le Verbe était en tout dissemblable au Père.

— HIST. XIVe s. Cestui Hostilius ne fu pas tant seulement dissemblables à Numa, BERCHEURE, f° 14. Personne non pareille et dissemblable, ID. f° 22, *verso.* L'une significacion est loing et dessemblable de l'autre, ORESME, *Eth.* 141. En toutes amistés de personnes dessemblables ou non pareilles, faire à chescun retribucion selon proporcion est ce qui fait equalité, ID. *ib.* 247. || XVIe s. Puis que tant de cauteres et saignées de quoy on s'est aidé, depuis vingt et deux ans, n'ont en rien profité, il faut necessairement se servir de moyens dissemblables [autres], LANOUE, 91. Je n'enten pas mettre en ce rang [des flatteurs] les vertueux courtisans, que j'estime leur estre aussi dissemblables que l'or et l'argent sont du plomb, ID. 499. L'un rendroit la portraicture difforme, et l'autre dissemblable [non ressemblante au modèle], AMYOT, *Cim.* 5.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *semblable.*

† **DISSEMBLABLEMENT** (di-ssan-bla-ble-man), *adv.* D'une manière dissemblable.

— ÉTYM. *Dissemblable*, et le suffixe *ment.*

DISSEMBLANCE (di-ssan-blan-s'), *s. f.* Manque de ressemblance. || Sorte d'opposition par laquelle on remarque les différences entre deux objets.

— HIST. XIIe s. En eus aveit plusors formances, Varietez e dessemblances, BENOÎT, II, 1429. || XIVe s. Il fut esgardé que nul ne pust faire monnoie semblant à la monnoie le roy, qu'il n'y eust dessemblance aperte, et devers crois et devers piles, *Ordonn. des rois de France*, t. I, p. 614.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et l'ancien français *semblance* (voy. SEMBLANT); provenç. *dessemblanza, dessemlanza;* catal. *dessemblansa.*

† **DISSEMBLANT, ANTE** (di-ssan-blan, blan-t'), *adj.* Synonyme peu usité de dissemblable. Le Lapon et le Nègre si dissemblants entre eux, BUFFON, dans le *Dict. de* POITEVIN.

† **DISSEMBLER** (di-ssan-blé), *v. n.* Ne pas ressembler, être dissemblable. Rien ne dissemble plus de lui que lui-même, DIDEROT, *le Neveu de Rameau.*

— HIST. XVe s. Foulz est vieulz homs qui jeune famme prent.... dissemblés sont en leur marier, EUST. DESCH. *Ballade du temps présent.*

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *sembler;* ou plutôt Diderot a fait ce terme d'après *dissemblable*, comme *sembler* se rattache à *semblable.*

DISSÉMINATION (di-ssé-mi-na-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle les graines se dispersent naturellement sur la terre, à l'époque de la maturité; manière dont les plantes répandent leurs graines mûres. La dissémination des graines. || Dissémination des germes, hypothèse dans laquelle on suppose que les germes, étant préexistants, sont disséminés et vont se loger là où ils doivent se développer. Dans cette hypothèse de la dissémination, les germes d'une espèce donnée ne peuvent se développer que dans les touts organiques de même espèce; ils sont les seuls qui renferment les conditions nécessaires au développement, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 67, dans POUGENS. || 2° Par extension. La dissémination des idées. La dissémination des Européens sur toute la surface de l'Amérique.

— ÉTYM. *Disséminer.*

DISSÉMINÉ, ÉE (di-ssé-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Semé çà et là. Le pollen disséminé par les vents. || 2° Par extension. Les troupes disséminées ne purent opposer de résistance nulle part. Des colons disséminés dans de vastes contrées. Les opinions nouvelles disséminées parmi le peuple. || Terme de géologie. Parties disséminées, parties accessoires d'une roche qui sont réunies en paquets ou pelotons dans certains points de cette roche.

† **DISSÉMINEMENT** (di-ssé-mi-ne-man), *s. m.* État de ce qui est disséminé. Le disséminement des troupes autrichiennes depuis Bâle jusqu'à Manheim, THIERS, *Hist. de la Révol.* dans LEGOARANT.

— ÉTYM. *Disséminer.*

DISSÉMINER (di-ssé-mi-né), *v. a.* || 1° Semer, éparpiller çà et là. Le vent dissémine les graines de certains végétaux. || Par extension. On dissémina les troupes dans les différentes villes de la province. Disséminer les erreurs. Ainsi, l'empereur, fatigué, souffrant, accablé de trop de soins de toute espèce, et forcé à des ménagements pour ses lieutenants, disséminait le pouvoir comme ses armées, malgré ses préceptes et ses anciens exemples, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 10. || 2° Se disséminer, *v. réfl.* Être disséminé. Les graines se disséminent par le vent. Ces bruits alarmants se disséminèrent rapidement.

— HIST. XVIe s. Ceste veine est appellée mesenterique, pource qu'elle est disseminée presque par tout le mesentere, PARÉ, I, 24.

— ÉTYM. Lat. *disseminare*, de *dis....* préfixe, et *seminare*, semer, de *semen*, semence (voy. SÉMINAL).

DISSENSION (di-ssan-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Diversité des sentiments ou des intérêts. Si les maux et les dissensions de l'Église semblent croître et s'aigrir chaque jour de plus en plus, MASS. *Confér. Excell. du sacerd.* || Discorde causée par cette diversité. Dissension domestique. Les dissensions civiles. Celui qui sème des dissensions

entre les frères, SACI, *Bible, Prov. de Salomon*, VI, 19. On le vit foudroyer un prince dont le crédit fomentait la dissension, MASS. *Panég. St Bern.*

— HIST. XIVe s. Une ville souvent se pert Par mal soing ou par traïson, Par famine ou discencion, MACHAUT, p. 114. On ne savoit en tout le monde, Tant comme il tient à la reonde, Païs, regne ne region Qu'il n'i eüst dissention, ID. p. 69. La dissension tousjours commence par autre et la paix par toy, *Ménagier*, I, 9. Entre les consuls avoit dissencion, li quels des deux dedieroit la maison de Mercure, BERCHEURE, f° 37, *recto*. || XVIe s. Je di qu'il ne faut pas par dissention legierement abandonner une Eglise, en laquelle est gardée en son entier la doctrine principale de nostre salut, CALV. *Instit.* 822. Arracher la semence des dissensions, ID. *ib.* 858. Homme aimant dissention, d'aller donner à un tiers chose qui n'estoit pas sienne, pour le mettre en debat contre les anciens possesseurs, MONT. IV, 20.

— ÉTYM. Provenç. *dissentio*, *dicentio*, *dessession*, *decession;* espagn. *discension;* ital. *dissenzione;* du latin *dissensionem*, de *dissensum*, supin de *dissentire* (voy. DISSENTIR).

† **DISSENTER** (di-ssin-teur), *s. m.* Mot anglais qui signifie non-conformiste, ne reconnaissant pas la religion anglicane. Un vicaire, un dissenter assiégent leurs derniers moments [des Anglais], VOLT. *Phil.* II, 238. || *Au plur.* Des dissenters.

— ÉTYM. Voy. DISSENTIR.

† **DISSENTÉRISME** (di-ssin-té-ri-sm'), *s. m.* État des dissidents ou dissenters d'Angleterre; leurs opinions.

— ÉTYM. *Dissenter.*

DISSENTIMENT (di-ssan-ti-man), *s. m.* Différence dans la manière de sentir, de voir. Ils sont en dissentiment. Les dissentiments font naître les discordes.

— HIST. XVIe s. La vengeance divine presuppose nostre dissentiment entier, pour sa justice et pour nostre peine, MONT. dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dissentir.*

† **DISSENTIR** (di-ssan-tir), je dissens, tu dissens, il dissent, nous dissentons, vous dissentez, ils dissentent; je dissentais; je dissentis; je dissentirai; je dissentirais; dissens, dissentons; que je dissente, que nous dissentions; que je dissentisse; dissentant; dissenti, *v. n.* Être en dissentiment. Pierre a la grâce efficace pour un tel bon vouloir précis, j'en conviens; donc il formera ce bon vouloir précis, je le nie; peut-être n'en fera-t-il-rien; qui sait ce qu'il choisira? qui sait si, pouvant dissentir, en cas qu'il le veuille, il ne voudra pas effectivement dissentir? FÉN. t. III, p. 295.

— HIST. XVIe s. Il leur avoit declaré les causes mouvantes iceux protestants, en certains principaux points, à dissentir de l'Eglise romaine, M. DU BELLAY, 306. Afin qu'il vienne consentir ou dissentir, PASQUIER, *Recherches*, p. 747, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *dissentire*, de *dis....* préfixe, et *sentire*, avoir une opinion (voy. SENTIR).

† **DISSÉPALE** (di-ssé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de deux sépales.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *sépale.*

† **DISSÉQUANT, ANTE** (di-ssé-kan, kan-t'), *adj.* Terme de médecine. Anévrisme disséquant, tumeur disséquante, anévrisme, tumeur qui sépare les tissus comme ferait une dissection.

DISSÉQUÉ, ÉE (di-ssé-ké, kée), *part. passé.* || 1° Préparé par dissection. Les nerfs de la face habilement disséqués. || Fig. Examiné minutieusement. Cet écrit disséqué par la critique. || 2° Terme de botanique. Feuilles disséquées, feuilles étroites qui semblent être coupées en long comme avec un scalpel.

DISSÉQUER (di-ssé-ké. La syllabe *sé* prend un accent grave quand elle est suivie d'une syllabe muette : je dissèque, excepté au futur et au conditionnel : je disséquerai, je disséquerais, exception qui n'est pas justifiée), *v. a.* || 1° Terme d'anatomie. Ouvrir, diviser les parties d'un cadavre ou d'une plante pour en étudier la structure. La partie fut disséquée avec soin. On a disséqué les plantes, les animaux, et, si l'on veut, la lumière; on a analysé l'air; en connaissons-nous mieux la structure intime des plantes et des animaux? BONNET, *Palingén.* 12e partie, ch. 4. Vain espoir! s'écriera le troupeau d'Épicure, Et celui dont la main, disséquant la nature, Dans un coin du cerveau nouvellement décrit, Voit penser la matière et végéter l'esprit, LAMART. *Médit.* I, 6. || Absolument. Il dissèque bien. Se piquer en disséquant. || 2° Fig. Disséquer un ouvrage d'esprit, en faire une analyse minutieuse pour le critiquer.

— ÉTYM. Lat. *dissecare*, de *dis....* préfixe, et *secare*, couper (voy. SECTION).

DISSÉQUEUR (di-ssé-keur), *s. m.* Celui qui dissèque. Certain frater grand disséqueur de corps, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 10.

— SYN. DISSECTEUR, DISSÉQUEUR. Ces deux mots signifient exactement la même chose, mais dissecteur est un terme purement technique : c'est un habile dissecteur. Disséqueur se prend par moquerie ou par ironie pour celui qui a la manie de disséquer, comme dans l'épigramme de Rousseau.

— ÉTYM. *Disséquer.*

DISSERTATEUR (di-sèr-ta-teur), *s. m.* Celui qui disserte, avec un sens, peu favorable, de pédantisme ou de bavardage. Et nombre de dissertateurs qui raisonnent à l'infini manquent du sentiment, VAUVEN. *Du goût.* Notre dissertateur perd bientôt de vue les romans pour s'égarer dans une digression sur les tragédies modernes, *Année littéraire*, 1757, t. II, p. 69.

— ÉTYM. Lat. *dissertator*, de *dissertare*, disserter.

† **DISSERTATIF, IVE** (di-sèr-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui appartient à la dissertation; qui a quelque rapport avec une dissertation.

— ÉTYM. *Disserter.*

DISSERTATION (di-sèr-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Examen de quelque point de doctrine, soit de vive voix, soit par écrit. Une dissertation savante. Vingt-cinq à trente dissertations ou mémoires que donna M. Halley dans l'espace de neuf à dix ans qu'il demeura à Londres, presque tous remplis d'idées neuves, singulières et utiles, MAIRAN, *Éloges, Halley.* J'ai lu deux ou trois cents dissertations sur ce grand objet [l'âme]; elles ne m'ont jamais rien appris, VOLT. *Dial.* XXIV, 2. || Sorte de composition qu'on donne à faire aux écoliers dans les classes de philosophie des lycées ou colléges et aux aspirants à la licence dans les facultés des lettres. Dissertation latine. Prix de dissertation française.

— ÉTYM. Lat. *dissertationem*, de *dissertare*, disserter.

DISSERTER (di-sèr-té), *v. n.* Faire une dissertation; discourir méthodiquement. Il a longuement disserté. Près de lui [un général], des officiers d'armes savantes dissertaient encore ... dans notre siècle, que quelques découvertes encouragent à tout expliquer, ceux-là, au milieu des souffrances aiguës que leur apportait le vent du nord [en Russie, dans l'hiver de 1812], cherchaient la cause de cette constante direction, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 10. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. St-Simon a employé au sens passif le participe passé : S'il se met quelque matière en délibération fictive ou effective, cela retombe dans les cas qui viennent d'être dissertés, et ne tient que par hasard à la cérémonie, 398, 184. Cela ne doit pas être imité.

— ÉTYM. Lat. *dissertare*, fréquentatif de *disserere*, de *dis....* préfixe, et *serere*, enlacer (voy. SÉRIE, SERMON) : proprement, étendre en lacs, en série, et d'une façon distincte à cause de *dis.*

† **DISSERTEUR, EUSE** (di-sèr-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui soutient, développe une opinion. Ne craignez point de faire la disserteuse, ne craignez point de joindre aux grâces de votre personne la force de votre esprit, VOLT. *Corresp.* dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Disserter;* lat. *dissertor*, de *disserere* (voy. DISSERTER).

DISSIDENCE (di-ssi-dan-s'), *s. f.* État d'esprits qui ne s'accordent plus. Dissidence d'opinions. Cette proposition a produit une dissidence fâcheuse.

— ÉTYM. Lat. *dissidentia*, de *dissidens*, dissident.

DISSIDENT, ENTE (di-ssi-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui est en dissidence sur un point de doctrine avec le plus grand nombre, ou avec une église officielle. Secte, faction dissidente. || 2° Substantivement. Les presbytériens sont des dissidents en Angleterre. Le ministère est trop occupé des parlements pour songer à persécuter les dissidents de France, VOLT. *Lett. Pomaret*, 24 oct. 1771. Ces dissidents persécutés deviendront persécuteurs, lorsqu'ils seront les plus forts, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XV, p. 106, dans POUGENS. || Les dissidents de Pologne, les luthériens et les grecs schismatiques.

— ÉTYM. Lat. *dissidens*, de *dissidere*, être dissident, proprement, être écarté, de *dis....* préfixe, dans le sens de séparation, et *sedere*, être assis (voy. SEOIR).

† **DISSIGNE** (di-ssi-gn'). || 1° *S. m.* Terme d'algèbre. Variation de signe. || 2° *Adj.* Quantités, termes dissignes, quantités, termes qui ont des signes différents. Est opposé à consigne. || Peu usité.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *signe.*

DISSIMILAIRE (di-ssi-mi-lê-r'), *adj.* Qui est d'un autre genre, d'une autre espèce. On distingue deux sortes de parties dans les corps organisés : les parties similaires et les parties dissimilaires, BONNET, *Contempl. nat.* 10e part. ch. 26. || Terme de physique. Corps dissimilaire, corps dont la poussière diffère sensiblement par sa couleur de la couleur de la masse. || Terme de minéralogie. Cristal dissimilaire, cristal dont les bords et les angles sur lesquels agissent les décroissements, en subissent chacun deux, à l'exception d'un bord ou d'un angle qui ne subit qu'un seul décroissement. || Terme de zoologie. Opercule dissimilaire, opercule qui n'a pas la forme de la coquille. || Charnière dissimilaire, charnière d'une coquille bivalve qui n'est pas semblable sur les deux valves.

— HIST. XVIe s. Les parties composées sont dites dissimilaires au contraire de ce que nous avons dit [parce qu'on les peut diviser en parties différentes], PARÉ, I, *Préf.*

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, dans le sens négatif, et *similaire.*

† **DISSIMILARITÉ** (di-ssi-mi-la-ri-té), *s. f.* Qualité de ce qui est dissimilaire. Quoi qu'il en soit de la similarité ou de la dissimilarité organique des germes dans le même individu.... BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 45, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Dissimilaire.*

† **DISSIMILITUDE** (di-ssi-mi-li-tu-d'), *s. f.* Défaut de similitude, de ressemblance. || Terme de rhétorique. Figure de pensée qui développe les différences de deux objets rapprochés d'abord comme analogues.

— HIST. XIVe s. Et les vices extremes ont plus grant dissimilitude l'un à l'autre que eulx n ont au moyen, ORESME, *Eth.* 32. || XVIe s. Dissimilitude, LANOUE, 638.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *similitude.*

DISSIMULATEUR, TRICE (di-ssi-mu-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dissimule. Arsace et Valens, qui avaient fait plus d'une fois une fausse abjuration de l'arianisme, étaient de subtils dissimulateurs et féconds en expressions trompeuses, BOSS. *Var.* 2e *instr. pastor.* § III. Le monde est plein de dissimulateurs de la vérité, MASS. *Avent, Épiphan.* Ainsi dans les mages elle [l'étoile d'Orient] forme des adorateurs; dans les prêtres, des dissimulateurs; dans Hérode, un persécuteur, ID. *ib.* Les gens de bien tout seuls vous excusent, vous justifient, sont les apologistes de vos vertus, ou les sages dissimulateurs de vos vices, ID. *Car. Injust. du monde.* || *Adj.* Un silence dissimulateur.

— HIST. XVIe s. Je vous prie dire que j'ay eu affaire aux plus grans dissimuleurs et gens où il se treuve aussy peu d'honneur qu'il est possible, MARG. *Lett.* 47. Dissimulatrice, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *dissimulatorem*, de *dissimulare*, dissimuler.

DISSIMULATION (di-ssi-mu-la-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de dissimuler ses sentiments, ses desseins. User de dissimulation. Avoir recours à la dissimulation. La dissimulation n'est pas aisée à bien définir.... c'est un certain art de composer ses paroles et ses actions pour une mauvaise fin, LA BRUY. *Théophr.* I. On ne donne presque jamais aux princes qu'une maxime, qui est celle de la dissimulation; elle est fausse, et fait tomber dans de grands inconvénients, MAINTENON, *Avis à la duch. de Bourg.* t. III, p. 209, dans POUGENS. A l'abri de la dissimulation, les courtisans s'embrassent, les femmes se complimentent, et les auteurs se saluent de loin, DUFRESNY, *Double veuvage*, III, 2. || 2° Caractère de l'homme dissimulé. Il est d'une dissimulation profonde. || 3° Acte de dissimulation; feinte de ne pas voir ou savoir. Je ne pouvais, avec mes petites dissimulations, parer l'évidence de son amour, MARIVAUX, *Mariane*, 2e part.

— HIST. XVe s. Jean Lyon savoit tout de certain qu'il avoit jà tant courroucé le comte que jamais n'en viendroit à paix; et, s'il y venoit par voie de dissimulation, bien savoit qu'il en mourroit, FROISS. II, II, 55. Ceste paoureuse dissimulation clost à tous la bouche, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 18. || XVIe s. La dissimulation que vous faites d'estre tant chaste ne vous a de rien servi, MARG. *Nouv.* XXII. Ils devindrent plus violents en commandant à leurs subjects, après qu'ilz eurent osté le masque et la dissimulation de leur puissance absolue, AMYOT *Démétr.* 22

— ÉTYM. Lat. *dissimulationem*, de *dissimulare*, dissimuler.

DISSIMULÉ, ÉE (di-ssi-mu-lé, lée), *part. passé.* || 1° Caché par dissimulation. Ses vrais sentiments longtemps dissimulés. Recours des impuissants, haine dissimulée, CORN. *Rodog.* II, 1. || 2° Qui est accoutumé à dissimuler. C'est un homme dissimulé. Un homme dissimulé.... loue ouvertement et en leur présence ceux à qui il dresse de secrètes embûches, et il s'afflige avec eux, s'il leur est arrivé quelque disgrâce, LA BRUY. *Théophr.* I. Inquiète, troublée, Je ne me sentais pas assez dissimulée; De mon front effrayé je craignais la pâleur, RAC. *Brit.* III, 7. || Substantivement. Un dissimulé. Vous n'êtes qu'une dissimulée, DU FRESNY, *Espr. contrad.* 3. || Il se dit aussi des choses dans le même sens. Un caractère dissimulé. Il [Callisthène] n'était pas né pour la cour, où il faut avoir un esprit souple, pliant, accommodant, quelquefois même fourbe et perfide, mais au moins dissimulé et flatteur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 477, dans POUGENS. Un extérieur plus dissimulé que modeste, MARIVAUX, *Paysan parv.* 2° part.

DISSIMULER (di-ssi-mu-lé), *v. a.* || 1° Ne pas laisser apercevoir ce qu'on a dans l'âme. Dissimuler sa haine. Il dissimula sa joie. Dissimulez, Seigneur, cet aveugle courroux, RAC. *Esth.* III, 1. || Absolument. Il ne sait pas l'art de dissimuler. Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner, *Parole de Louis XI.* Dissimulez, seigneur, c'est tout ce que je veux, RAC. *Andr.* III, 1. On peut bien dissimuler un peu pour rendre service à ses amis, MAINTENON, *Lett. à Mme de St Géran*, 2 févr. 1687. Hors dix ou douze amis, à qui je puis parler, Avec toute la cour je vais dissimuler, VOLT. *Indiscr.* 2. || 2° Cacher, taire. On lui dissimula son malheur. C'est en ces actions dont l'honneur est blessé, Qu'un père tel que vous se montre intéressé.... Lui-même il y prend part lorsqu'il les dissimule, CORN. *Hor.* V, 1. Et lorsqu'on dissimule un crime domestique, ID. *Poly.* III, 5. || Dissimuler une partie de sa fortune, son actif. || Se dissimuler quelque chose à soi-même, ne pas s'avouer, ne pas reconnaître une chose. Je ne me dissimule pas le danger où je suis. Il se dissimula longtemps sa faiblesse. || 3° Paraître ne pas remarquer, ne pas ressentir. Dissimuler un affront, une injustice. ....Que Rome dissimule Ce que dès sa naissance elle vit en Romule, CORN. *Hor.* V, 3. Il dissimule les mauvais offices, LA BRUY. VIII. Asdrubal aima mieux dissimuler de petites injures que de s'attirer une guerre ouverte et déclarée, VERTOT, *Révol. rom.* IX, p. 372. || Absolument. Théodose était informé de ces désordres et dissimulait sagement jusqu'à ce qu'il fût en état d'y remédier, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 24. || 4° Rendre moins apparent. Cette robe dissimule les défauts de la taille. || 5° Se dissimuler, *v. réfl.* Être dissimulé, caché. L'amour ne peut se dissimuler longtemps. || Familièrement. Ne pas se laisser voir, se cacher, en parlant des personnes. Il se dissimula au milieu de la foule. || Se retirer d'un salon sans bruit, de manière que personne ne se dérange.

— REM. Dissimuler suivi de *que* veut le subjonctif : il dissimula qu'il eût eu part à cette affaire. Ne pas dissimuler veut l'indicatif : je ne dissimule pas que j'ai changé d'avis; ou le subjonctif avec *ne* : je ne dissimule pas qu'il n'en soit ainsi. Ne pas se dissimuler veut le subjonctif ou l'indicatif: je ne me dissimule pas que mes sentiments ont beaucoup changé, ou n'aient beaucoup changé. Le subjonctif n'est employé que quand il est lui-même précédé de la particule *ne* qui paraît bien être la cause prochaine de ce mode.

— SYN. NE PAS DISSIMULER, NE PAS SE DISSIMULER. Je ne dissimule pas veut dire je ne cherche pas à cacher : je ne dissimule pas qu'il en est ainsi. Je ne me dissimule pas veut dire je ne me fais pas illusion, je conçois sans pouvoir en douter: je ne me dissimule pas qu'il en est ainsi.

— HIST. XIV° s. Servius se est asis en la sée royal, et aucuns jugemens a determiné; les autres il a remis au jugement du roy, et a dissimulé qu'il s'en conseilleroit ovecques lui, BERCHEURE, f° 21, *recto.* Il dissimuloient leur injures, ID. f° 62, *verso.* || XV° s. Le chevalier dissimula au mieux qu'il put, et se departit de la presence des seigneurs, FROISS. II, II, 45. Es grans cours fault souvent faire le sourt, Qu'on ne voit rien et qu'on ne scet parler, Faire plaisir, soufrir, dissimuler, E. DESCHAMPS, *De la manière d'estre à la cour.* Et disoient aucuns que dissimuler estoit un rain [rameau] de trahison, CHR. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, III, 26. Et allant en cet habit dissimulé, il fut prins par ung appellé Robinet le Beuf, COMM. V, 7. S'il n'y a matiere, ilz [les juges] trouvent la façon de dissimuler à ouyr les parties et les tesmoings pour tenir la personne et destruire en despense, ID. V, 18. || XVI° s. Et d'autant plus se declara après sa mort [d'un homme], qu'elle s'estoit dissimulée durant sa vie, MARG. *Nouv.* IX. Et quelquefois alloit par villes en habit dissimulé, pour mieux entendre la verité de toutes sortes d'affaires, DESPER. *Contes*, VI. S'il eust pu dissimuler que le prince de Condé avoit eu part à la conjuration...., CASTELNAU, 19. Le roy, après l'avoir reconforté de sa maladie, qui toutesfois estoit dissimulée [simulée], M. DU BELL. 84. Il en fut toujours, tant qu'il vescut, amoureux, et ne le dissimuloit pas, encor qu'il fut hors d'aage d'estre aimé, AMYOT, *Sylla*, 72. Pour retenir un amant en servage, Il faut aimer et non dissimuler [feindre], RONS. 218. En vain elle dissimule Ne sentir le mal qui croist; Sa flame, qui son cœur brusle, Claire au visage apparoist, ID. 491. J'aime mieulx estre importun et indiscret que flatteur et dissimulé, MONT. III, 53.

— ÉTYM. Lat. *dissimulare*, de *dis*.... préfixe, et *simulare* (voy. SIMULER). La plus ancienne forme était *dissembler*, d'où l'anglais *dissembler*, celui qui dissimule.

DISSIPATEUR, TRICE (di-si-pa-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dissipe sa fortune dans le désordre. Quel dissipateur! Un insensé dissipateur. || *Adj.* Une cour follement dissipatrice. Un fils dissipateur succède à un père avare, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 1. Le public parut trembler un moment que l'urgence des besoins ne vous rendît moins scrupuleux sur les engagements d'une administration dissipatrice, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 281.

— SYN. DISSIPATEUR, PRODIGUE. Dissipateur dit plus que prodigue. Un homme est prodigue quand il fait facilement de la dépense et qu'il n'épargne pas son bien; mais cela n'implique pas qu'il le dissipe; sa prodigalité peut ne pas aller jusqu'à entamer absolument sa fortune. Au contraire le dissipateur fait si bien que bientôt il ne lui reste rien de la sienne.

— HIST. XV° s. Tu n'es femme que de despence Et dissiperesse de biens, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 379, dans LACURNE. || XVI° s. Solon, le bon legislateur, Qui fut des maulx le vray dissipateur, *les Tri. de Pétrarque, trad. du baron d'Oppède*, f° 86, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *dissipator*, de *dissipare*, dissiper; provenç. *dissipayre*; catal. *dissipator*; espagn. *dissipator*; ital. *dissipatore*. Le provençal *dissipayre* est au nominatif, du latin *dissipátor*; le régime est *dissipador*, de *dissipatórem*.

DISSIPATION (di-si-pa-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de dissiper, de disperser, de faire disparaître. Tous les combats s'y passent [sur mer] en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés et qui se retrouvent au bout d'un mois, SÉV. 577. Je ne trouve que des occasions de le [trouble] faire naître et de l'augmenter dans ceux dont j'en avais attendu la dissipation, PASC. dans COUSIN. Je lus l'endroit où vous me marquiez votre peine sur la dissipation des biens de Port-Royal par une garnison, MAINTENON, *Lett. Card. de Noailles*, 17 nov. 1707. || 2° Action d'évaporer, déperdition. La dissipation de l'humidité de la terre. La dissipation des esprits animaux. Cela adoucissait le sang, réparait les dissipations, SÉV. 391. || Fig. Vous représentez l'esprit de la république après la dissipation de son corps, BALZ. liv. V, lett. 2. || 3° Emploi prodigue et mal entendu. La dissipation des finances. Ils bâtissent leur maison du débris et de la dissipation de tout un royaume, BALZ. 7° *discours sur la cour.* Les dissipations du patrimoine de Jésus-Christ en meubles, en trains, en équipages, BOURD. *Sévérité évang.* 2° *avent*, p. 436. || Fig. La dissipation que vous avez faite de ses grâces [de Dieu], MASS. *Avent*, *Délai.* || *Au plur.* Dépenses folles et ruineuses. Il s'est ruiné par ses dissipations. || 4° Relâchement d'application, liberté qu'on s'accorde de se réjouir, pour soulager l'esprit et le corps. Il vous faut un peu de dissipation. Je me persuade tous les jours de plus en plus que la solitude est nécessaire pour servir Dieu, et que la dissipation est très-dangereuse, MAINTENON, *Lett. abbé Gobelin*, 20 mai 1675. || État d'un esprit qui ne s'applique pas. La dissipation de son esprit est cause qu'il ne fait rien. Que si le commerce des hommes et la dissipation de l'esprit, inévitable dans les grands emplois, ont laissé quelque impureté dans une vie aussi sage et aussi chrétienne...., FLÉCH. *le Tellier.* || Vie où l'on se livre à tous les amusements. Vivre dans la dissipation. La dissipation, l'ivresse de son âge, Une ville où tout plaît, un monde où tout engage, GRESSET, *Méch.* I, 6.

— HIST. XVI° s. S'esjouissant [la divinité] de la ruyne et dissipation des choses par elle creées et conservées, MONT. II, 256.

— ÉTYM. Provenç. *dissipasion*; espagn. *dissipacion*; ital. *dissipazione*; du latin *dissipationem*, de *dissipare*, dissiper.

DISSIPÉ, ÉE (di-si-pé, pée), *part. passé.* || 1° Qu'on a fait évanouir. Les vapeurs dissipées par le soleil. Un orage dissipé avant qu'il éclatât. La vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même, sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une royale main et dans une si haute majesté si promptement dissipée, BOSS. *Marie-Thér.* || 2° Dispersé. Les groupes séditieux dissipés par la force armée. Les forces de l'Égypte et de l'Orient qu'Antoine menait avec lui sont dissipées, ID. *Hist.* I, 9. [Il] Rassemble les débris d'un parti dissipé, VOLT. *Sémiram.* V, 1. || 3° Perdu en vaines dépenses. Cet archiduc, qui était venu conquérir le royaume d'Espagne, n'avait pas de quoi payer son chocolat; tout ce que la reine Anne lui avait donné était dissipé, VOLT. *Jenni*, 4. C'est son bien dissipé [du vieillard], c'est son fils, c'est sa femme, Ou les douleurs du corps si pesantes à l'âme, A. CHÉNIER, *Élég.* 33. || 4° Qui se laisse partager, distraire par les soins, les occupations, les amusements. Cet esprit simple, uni, stable, pur, pacifique, En mille soins divers n'est jamais dissipé, CORN. *Imitation*, I, 3. Vous m'offririez le laurier d'Euripide, Si, comme lui, dans quelque roche aride, Pour recueillir mon esprit dissipé, J'allais chercher un sépulcre escarpé, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 1. || Être dissipé, manquer d'attention, être très-léger. || Vie dissipée, vie livrée aux distractions et aux amusements. Je ne confonds point cette gaieté dissipée avec le plaisir sensible et passionné que doit causer la vue de ce qu'on aime, DU FRESNY, *Double veuvage*, I. 1. L'homme dissipé est également incapable d'affections profondes et durables, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. || *S. m.* et *f.* Un jeune dissipé. Une jeune dissipée.

DISSIPER (di-si-pé), *v. a.* || 1° Faire évanouir en disséminant, en écartant. Le brouillard fut dissipé. Le soleil dissipe les ténèbres. Le sommeil dissipe les fumées du vin. Vous avez fait un amas et un trésor, mais c'était un amas de poussière que le vent a emporté et dissipé, BOURDAL. 3° *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 124. Les Syracusains ne rasent pas seulement la citadelle, mais tous les palais des tyrans, et fouillent jusqu'à leurs tombeaux qu'ils renversent et dissipent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 328, dans POUGENS. || Dissiper un orage, l'empêcher d'éclater. || Et, figurément. L'estime où l'on vous tient a dissipé l'orage, Et mon mari de vous ne peut prendre d'ombrage, MOL. *Tart.* IV, 5. || Fig. Dissiper les illusions, les doutes de quelqu'un, l'en délivrer. Le coup de cette indignité Rabat en nous la vaine gloire, Dissipe ses vapeurs, et rend à la mémoire Le souci de l'humilité, CORN. *Imit.* I, 12. || Écarter loin de soi. Ah! dissipez ces indignes alarmes, Il a trop bien senti le pouvoir de vos charmes, RAC. *Andr.* II, 1. || 2° Disperser. La gendarmerie dissipa les attroupements. Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien, Dissipa devant vous les innombrables Scythes.... RAC. *Esth.* III, 4. Que fera-t-il, madame? et qui peut dissiper Tous les flots d'ennemis prêts à l'envelopper? ID. *Iphig.* V, 3. Décimus, l'ayant poussé [Antoine] hors de l'Italie, écrivit au sénat qu'il avait dissipé son armée, VERTOT, *Rév. rom.* XIV, p. 332. La tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérants, échappés au naufrage, furent mis à la chaîne, VOLT. *Mœurs de l'Esp. et des Musulm.* Tancrède a dissipé Le reste d'une armée au carnage échappé, ID. *Tancr.* V, 4. || Par analogie. Dissiper les factions. Accourue pour dissiper la conjuration, BOSS. *Hist.* I, 6. Vous dissiperez l'ennemi [le démon] avec toute sa malice, ID. *Lett. Corn.* 100. Que peuvent contre lui [Dieu] tous les rois de la terre? En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre; Pour dissiper leur ligue, il n'a qu'à se montrer; Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer, RAC. *Esth.* I, 3. || 3° Consumer en dépenses folles, excessives. Dissiper son patrimoine. [Nos ancêtres] Moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, [ils] le laissaient entier à leurs héritiers, LA BRUY. VII. Il ne songeait qu'à dissiper les trésors que.... FÉN. *Tél.* II. || Dissiper son temps, sa jeunesse, perdre son temps, sa jeunesse. Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets, Mon amour en fumée, et son bien en

procès, RAC. *Plaid.* I, 5. || Cette phrase a été critiquée, on a dit qu'il fallait se dissiper; mais on peut entendre : elle voit qu'on dissipe.... || 4° Distraire, récréer. Venez avec nous; cela vous dissipera. Ce qui nous dissipa fut la visite d'un de nos amis. Loin que la joie et les plaisirs dont tout le monde paraît enivré, me dissipent et m'amusent.... GRAFFIGNY, *Lettres péruv.* 28. || Absolument. La promenade dissipe. || Jeter dans la dissipation. Les compagnies qu'il fréquentait l'ont dissipé. Les affaires nous dissipent, le repos nous amollit, MASS. *Car. Prière* I. Le monde, au milieu duquel vous vivez, a deux pernicieux effets : il nous dissipe et il nous corrompt, BOURD. 14e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 383. || 5° *V. n.* Terme de physiologie. Perdre par le mouvement vital. On dissipe par l'exercice. Les unaus dissipent peu et engraissent par le repos, BUFF. *Unau.* || 6° Se dissiper, *v. réfl.* Être dissipé, se perdre. L'eau se dissipe dans le vide à la température ordinaire. L'orage se dissipe et les cieux sont ouverts, ROTR. *Herc. mour.* V, 3. Un nuage qui se dissipait de dessus mes yeux, FÉN. *Tél.* IV. || Fig. Mes craintes se sont dissipées. Et tout ce bruit flatteur de notre renommée, Comme il n'est que fumée, Se dissipe en vapeur, CORN. *Imit.* I, 3. Sa flamme se dissipe et va s'évanouir, ID. *Poly.* I, 1. Voilà comment se dissipent les meilleurs avis et comment aussi se ruinent les plus puissants empires, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 371, dans POUGENS. || 7° Se disperser. La foule ameutée se dissipa. Tous s'étant dissipés çà et là, VAUGEL. *Q. C.* 391. || 8° Être perdu en dépenses folles ou excessives. Que leur famille s'éteindrait; que tous leurs grands biens se dissiperaient, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 4. || 9° Se distraire. Vous travaillez trop; il vous faut dissiper. Pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir, PASCAL, dans COUSIN. Il faut promptement que je me dissipe, SÉVIG. 75. Adieu, madame, dissipez-vous, soupez, mais surtout digérez, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 30 mars 1775. || Être livré à la dissipation. Le duc, se livrant sans cesse à de nouvelles folies, se dissipait par ses inconstances, HAMILT. *Gramm.* 10.

— HIST. XIVe s. Les choses qui encores erent jeunes et nouvelles eussent esté dissipées et destruites par discordes, BERCHEURE, f° 28, *recto.* || XVe s. Par ces vices se dissiperoit non pas seulement l'estat de la royale seigneurie, mais chascun des trois estaz subjetz qui gardent et entretiennent cest estat souverain, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 15. || XVIe s. Des mouches mesmes pourront dissiper une armée, MONT. II, 190. Nostre veiller n'est jamais si esveillé qu'il purge et dissipe bien à poinct les resveries, ID. II, 369. Je n'ay rien acquis, non plus que dissipé, ID. IV, 69. Depuis, la roine fit dissiper les arbres, jardins, allées et cabinets, et de plus les edifices de plaisir des Tournelles [où Henri II avait été blessé mortellement], cette place luy estant en execration, D'AUB. *Hist.* I, 85.

— ÉTYM. Provenç. *dissipar, discipar, decipar;* espagn. *disipar;* ital. *dissipare;* du latin *dissipare*, de *dis....* préfixe, et de l'ancien latin *supare*, jeter (dans Festus), rattaché au sanscrit *xip*, jeter; allem. *schippen.*

† **DISSITIFLORE** (di-ssi-ti-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont écartées les unes des autres.

— ÉTYM. Lat. *dissitus*, séparé, de *disserere*, de *dis....* préfixe, et *serere*, semer (voy. SAISON), et *flos*, fleur.

† **DISSITIVALVE** (di-ssi-ti-val-v'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est formé de plusieurs valves distinctes et écartées les unes des autres.

— ÉTYM. Lat. *dissitus* (voy. le précédent), et *valve.*

† **DISSOCIABLE** (di-sso-si-a-bl'), *adj.* Qu'on peut dissocier ou séparer.

— HIST. XVIe s. Il n'est rien si dissociable et sociable que l'homme : l'un par son vice, l'autre par sa vertu, MONT. I, 274.

— ÉTYM. Lat. *dissociabilis*, de *dissociare*, dissocier.

† **DISSOCIATION** (di-sso-si-a-sion), *s. f.* Action de dissocier. La dissociation des éléments d'un corps.

— HIST. XVIe s. Il a rompu, par le passé, les autres traictés qui ont esté faits de me marier; dont, entre autres, y en eut un si proche, que la dissociation en fut comme un miracle de Dieu, *l'Amant ressuscité*, p. 414, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dissocier.*

† **DISSOCIÉ, ÉE** (di-sso-si-é, ée), *part. passé.* Les éléments des corps organiques dissociés après la mort par les affinités chimiques.

† **DISSOCIER** (di-sso-si-é), je dissociais, nous dissociions, vous dissociiez; que je dissocie, que nous dissociions, que vous dissociiez, *v. a.* || 1° Rompre une association, dissoudre une société. || 2° Disjoindre, désagréger. Dissocier les éléments d'un corps. || 3° *V. réfl.* Se dissocier, se disjoindre, se désagréger. Les poudres fulminantes sont des composés dont les éléments se dissocient si facilement et si subitement que le moindre frottement suffit pour les faire éclater.

— HIST. XVIe s. Dissocier, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM Lat. *dissociare*, de *dis....* préfixe, et *sociare*, associer (voy. SOCIAL).

DISSOLU, UE (di-sso-lu, lue), *adj.* || 1° Livré à la dissolution, à la débauche. Des pécheurs dissolus, scandaleux, devenus tout d'un coup des pénitents humiliés, MASS. *Confér. Excell. du sacerd.* Monique pleurait Augustin dissolu et infecté des erreurs les plus monstrueuses; mais Monique ne le pleurait pas comme perdu, ID. *Confér. Zèle contre les vices.* || 2° En parlant des choses. Vie dissolue. Si cela est, on n'entendra plus, à vos tables, de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, BOURDAL. 6e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 39. Qui porte, dans toutes les nations étrangères, des mœurs dissolues, FÉN. *Dial. des morts anc.* 15. Un souverain pieux entouré d'une cour dissolue, MASS. *Car. Mot. de conv.*

— HIST. XIVe s. Ainsi font les mauvais pasteurs qui errent toute jour es lieux dissolus, et vont à la taverne, *Modus*, f° LXVI, *verso.* Bertran de Guesclin, qui ci est descendus, A fait de France issir deables dissolus, *Guescl.* 8424. || XVe s. Et quant la matiere eut fort esté debattue, fut le conseil fort dissolu [irrésolu], et entre les serviteurs des princes y avoit plusieurs paroles, JUVÉN. *Charles VI*, 1380. || XVIe s. En habitz pompeux, dissoluz et lascifz, RAB. *Pant.* IV, *Prol.* Le commun populaire, qui paravant se passoit à peu, en devint superflu, sumptueux et dissolu, AMYOT, *Péric.* 16. Ceste vie dissolue fut cause de luy augmenter sa maladie, ID. *Sylla*, 73. Sans souffrir que l'on y feist ne que l'on y dist aucune chose dissolue, ID. *Sertor.* 40. Defendant de passer obligation en lieu dissolu [taverne, mauvais lieu], *Nouveau cout. génér.* t. II, p. 131, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *dissolut;* espagn. *disoluto;* ital. *dissoluto;* du latin *dissolutus*, de *dissolvere*, dissoudre (voy. DISSOUDRE). Le sens propre est détaché, délié, déchaîné; et de là le sens de : qui a perdu le lien, le frein moral.

† **DISSOLUBILITÉ** (di-sso-lu-bi-li-té), *s. f.* État de ce qui est dissoluble.

— ÉTYM. *Dissoluble.*

DISSOLUBLE (di-sso-lu-bl'), *adj.* || 1° Terme de chimie. Qui peut être dissous. Cette substance est dissoluble dans l'eau. || 2° Terme de jurisprudence. Qui peut être rompu. Cet official ne pensa pas comme celui de Strasbourg, que le mariage de Lévi avec Mendel-Cerf fût nul ou dissoluble, VOLT. *Dict. phil. Mariage.*

— HIST. XIVe s. Et, pour certain, teles amistés sont legierement dissolubles et de legier deffaites, ORESME, *Eth.* 253.

— ÉTYM. Lat. *dissolubilis*, de *dissolvere* (*dissolucre*) (voy. DISSOUDRE).

DISSOLUMENT (di-sso-lu-man), *adv.* D'une manière dissolue. Vivre dissolument.

— REM. L'Académie devrait mettre d'accord dissolument, qui n'a point d'accent circonflexe, avec résolûment, qui en a un.

— HIST. XIIIe s. Borgois qui vivent dissoluement, *Liv. de just.* 31.

— ÉTYM. *Dissolu*, et le suffixe *ment.*

† **DISSOLUTÉ** (di-sso-lu-té), *s. m.* Terme de pharmacie. Résultat d'une dissolution.

— ÉTYM. Voy. DISSOLUTION.

DISSOLUTIF, IVE (di-sso-lu-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de dissoudre. || On dit plutôt aujourd'hui dissolvant; cependant il est vrai de dire qu'il y a une différence entre ces deux mots : dissolvant exprime l'acte, et dissolutif la puissance.

— HIST. XVIe s. Les figues ont un sel en elles si fort corrosif et dissolutif, que.... PALISSY, 235.

— ÉTYM. Provenç. *dissolutiu;* espagn. *disolutivo;* ital. *dissolutivo;* du latin *dissolutum*, supin de *dissolvere* (voy. DISSOUDRE).

DISSOLUTION (di-sso-lu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Séparation des parties d'un corps par voie de décomposition. Tomber en dissolution. || Terme d'ancienne pathologie. Dissolution des humeurs, du sang, la trop grande fluidité du sang, des humeurs. || 2° Terme de rhétorique. Nom donné quelquefois à la figure appelée ordinairement disjonction. || 3° Terme de chimie. Action de dissoudre une substance dans un liquide. La dissolution du sel dans l'eau. || Union moléculaire d'un liquide avec un corps solide, liquide ou gazeux, de manière à former un nouveau liquide homogène. La dissolution a lieu le plus souvent entre un solide et un liquide, et plus rarement entre un gaz et un liquide, ou entre deux liquides. Dissolution ou solution saturée, dissolution renfermant, du corps dissous, la plus grande quantité qu'elle en puisse contenir sans en rien laisser déposer ou cristalliser. Un sel en dissolution dans de l'eau. || Le liquide même qui en résulte. Il avala la dissolution. Je pris dans un flacon de la dissolution d'alcali fixe, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || 4° Fig. Disjonction. La dissolution du corps et de l'âme. || Absolument. Mort naturelle. Nos dissolutions sont toujours prochaines. || 5° Ruine. L'État parut menacé d'une entière dissolution. || 6° Séparation des personnes qui composent une réunion quelconque. La dissolution d'une confrérie. || Retrait des pouvoirs d'une assemblée. La dissolution de la chambre, d'un conseil municipal. Le droit de dissolution, le droit qu'a le pouvoir exécutif de dissoudre une assemblée, législative ou autre. || 7° Terme de jurisprudence. Anéantissement d'un état juridique. La dissolution d'une société, de la communauté, d'un mariage, signifie que la société, la communauté, le mariage n'existe plus. || Dans le langage général, rupture, cessation. J'avais vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage et par l'établissement d'un nouveau, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 8° Déréglement de mœurs, débauche. Vivre dans la dissolution. Ne vous laissez point aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions, SACI, *Bible, St Paul, Ép. aux Éph.* V, 18. Salomon n'adora les dieux des femmes étrangères que pour se calmer sur ses dissolutions, MASS. *Car. Vér. de la relig.* Les discours des impies, les dissolutions des mondains, ID. *ib. Passion.* Les dissolutions de vos mœurs passées, ID. *ib. Samarit.* Les dissolutions du paganisme, ID. *Myst. Absoute.* Tant de dissolutions capables d'attirer la colère du ciel sur les plus justes entreprises, ID. *Or. fun. Louis le Grand.*

— HIST. XIIIe s. Par jonesce s'en va li hons En toutes dissolucions, Et siut [suit] les males compaignies Et les desordenées vies, *la Rose*, 4456. || XIVe s. Celui qui est cause de la dissolucion ou departie de tele amisté, ORESME, *Eth.* 254. Chascun des corps où ceste dissolution se arreste est indivisible, ID. *Thèse de* MEUNIER. L'en y mengoit et buvoit à excès, et y faisoit l'en pluseurs dissolucions, ID. *ib.* L'en piut [on peut] fere par dissolucion, au feu, sain [graisse] de bestes, H. DE MONDEVILLE, f° 10. || XVIe s. Nous appelons improprement desespoir cette dissolution volontaire [le suicide], MONT. II, 39. La maniere dont usoit Alcibiades au maniement des affaires de la republique, estoit pleine d'affeterie, de dissolution et de flatterie, AMYOT, *Alc. et Cor. comp.* 2. La dissolution qu'ont soufferte les morts Les prive de leur sens, mais ne destruit les corps, D'AUB. *Trag.* liv. VII. A la desolution du mariage, *Nouveau coutum. génér.* t. II, p. 216.

— ÉTYM. Provenç. *dissolucio;* espagn. *disolucion;* ital. *dissoluzione;* du latin *dissolutionem*, de *dissolutum*, supin de *dissolvere* (voy. DISSOUDRE).

DISSOLVANT, ANTE (di-ssol-van, van-t'), *adj.* || 1° Terme de chimie. Qui a la propriété de dissoudre, en parlant d'un liquide. L'action dissolvante de l'eau. || 2° *S. m.* L'eau régale est le dissolvant de l'or. Les alchimistes supposaient l'existence d'un dissolvant universel, qu'ils appeloient *alcahest.* Le dissolvant que l'estomac rend par les glandes dont il est comme pavé dans son fond pour y faire la digestion.... BOSS. *Connaiss.* III, 6. || Fig. Cause qui amène la dissolution, l'affaiblissement des pouvoirs publics, de l'opinion publique, des mœurs communes.

— ÉTYM. Lat. *dissolvens*, de *dissolvere* (voy. DISSOUDRE).

DISSONANCE (di-sso-nan-s'), *s. f.* || 1° Réunion de sons qui ne s'accordent pas, qui ne vont pas ensemble, qui font à l'oreille un effet désagréable. || Par analogie. Certaines couleurs jointes forment comme une dissonance pour les yeux. || 2° Dissonance dans le style, mélange disparate de formes || Terme de grammaire. Réunion de plusieurs syllabes dures. || 3° Terme de musique. Accord dissonant, c'est-à-dire composé de notes qui, prises ensemble, forment un son composé agréable, mais qui demande pourtant à se résoudre sur un autre. Dans l'accord *sol si ré fa*, cette septième *fa* est une dissonance qui appelle l'accord parfait *ut sol mi* pour s'y résoudre. Préparer une dissonance, faire

entendre la même note comme consonnance dans un accord précédent. Résoudre une dissonance, la faire descendre diatoniquement sur une consonnance. Sauver une dissonance, la préparer et surtout la résoudre. || Fig. Sauver une dissonance, faire disparaître quelque difficulté. Vous avez lésiné sur les frais; et, dans l'harmonie du bon ordre, un mariage inégal, un jugement inique, un passe-droit évident sont des dissonances qu'on doit toujours préparer et sauver par l'accord parfait de l'or, BEAUM. *Barbier de Sév.* II, 8. || Dissonance majeure, celle qui se sauve en montant. Dissonance mineure, celle qui se sauve en descendant. Dissonance propre, celle qui est soumise à la préparation; dissonance impropre, celle qui n'y est pas soumise.

— REM. En mettant deux *n* dans sonner, sonnant, résonnance, consonnance, etc. on ne conçoit pas ce qui a porté l'Académie à n'en mettre qu'une dans dissonance, dissonant, dissoner, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *dissonantia*, de *dissonans*, dissonant.

DISSONANT, ANTE (di-sso-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui ne s'accorde pas, qui forme ensemble un son désagréable à l'oreille. Cris dissonants. Voix dissonante. Instrument dissonant. || Fig. S'il est au fond de l'âme du personnage qu'il introduit un sentiment secret, écoutez bien et vous entendrez un ton dissonant qui le décèlera, DIDER. *Él. de Richardson.* || 2° Terme de grammaire. Désagréable à l'oreille par la réunion de syllabes dures. Phrase dissonante. Style dissonant. || 3° Terme de musique. Accord dissonant, celui qui ne peut terminer un chant et qui doit se résoudre sur un accord parfait. Note dissonante, dans un accord, celle qui forme dissonance avec la basse, et qui demande à se résoudre sur une note de l'accord suivant. Dans l'accord de septième *sol si ré fa*, *sol si ré* forment un accord parfait. La septième *fa* est dissonante et doit se résoudre sur le *mi* dans l'accord d'*ut sol mi*.

— HIST. XIII° s. Cil fleuves court si joliement Et maine si grant dissonent, Qu'il resone, tabourne et timbre Plus souef que tabour ne timbre, *la Rose*, dans LACURNE. || XVI° s. Tout ce mien proceder est un peu bien dissonant à nos formes, MONT. III, 242.

DISSONER (di-sso-né), *v. n.* Faire dissonance, ou être dissonant, dans le premier sens seulement, car dissoner n'est pas un terme de musique.

— HIST. XV° s. Se riens y a qui dissone à honneur, je y renonce, revoque et desavoe, G. CHASTEL. *Expos. sur verité.*

— ÉTYM. Provenç. *dissonar*; espagn. *disonar*; du latin *dissonare*, de *dis*.... préfixe, et *sonare*, sonner.

DISSOUDRE (di-ssou-dr), je dissous, tu dissous, il dissout, nous dissolvons, vous dissolvez, ils dissolvent; je dissolvais; point de passé défini (pourtant rien n'empêcherait l'Académie d'adopter je dissolus, et, par conséquent, l'imparfait du subjonctif, que je dissolusse); je dissoudrai; je dissoudrais; dissous, qu'il dissolve, dissolvons, dissolvez, qu'ils dissolvent; que je dissolve, que nous dissolvions; dissolvant; dissous, dissoute, *v. a.* || 1° Défaire. Dénouer. Ce réseau me retient; ma vie est en tes mains; Viens dissoudre ces nœuds, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. || 2° Terme de chimie. Opérer la dissolution d'un corps solide, c'est-à-dire le combiner avec un liquide de manière à détruire complétement l'agrégation de ses molécules. L'eau dissout le sel, le sucre. Suivant cet habile physicien [le Roi], l'air dissout l'eau, comme l'eau dissout les sels, BONNET, *Us. feuill. plant.* 2° *suppl.* || Par extension. Tantôt c'est un feu qui va dissoudre les montagnes, MASS. *Car. Parole.* || 3° Terme de médecine. Faire disparaître. Dissoudre un engorgement. || 4° Fig. Défaire, ruiner comme par dissolution. Son ouvrage [du Créateur] était concerté avec tant d'ordre qu'il eût pu défier la durée des siècles et que rien d'étranger n'en eût pu jamais dissoudre ni altérer même l'harmonie, MASS. *Car. Mort.* Law dissolvait la monarchie par ses chimériques remboursements, MONTESQ. *Espr.* II, 4. || Produire la mort naturelle. Ô Lycoris, c'est ici qu'avec toi je voudrais être dissous par le temps, BERN. DE ST-P. *Voy. en Silésie.* || 5° Terme de jurisprudence. Annuler. Dissoudre une société de commerce. Dissoudre un mariage, une communauté. || Dans le langage général, faire cesser. Pressé par le bonhomme Deluc et par mon propre penchant, je ne songeai à retourner à Paris que pour dissoudre mon ménage, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 6° Retirer les pouvoirs. Dissoudre une assemblée politique. Dissoudre par une ordonnance, user légalement de la faculté que le pouvoir exécutif a de renvoyer une chambre avant l'expiration des pouvoirs qu'elle tient des électeurs. Dissoudre par la force, ôter par la violence et un coup d'État à une chambre ses pouvoirs. || 7° Se dissoudre, *v. réfl.* Subir la dissolution. Le sucre se dissout dans l'eau. Il voyait chaque jour sur la terre arrosée, L'aurore se dissoudre en perles de rosée, Les bois se revêtir de leurs manteaux flottants, LAMART. *Harm.* II, 12. || Avec ellipse du pronom *se*. Faire dissoudre une substance dans un acide. || Être annulé. Le mariage se dissout par la mort d'un des conjoints. La société se dissout dans le moment que les associés n'agissent plus en associés, PATRU, *Plaidoyer* 6, dans RICHELET. || Cesser ses fonctions en parlant d'un corps élu. L'assemblée s'est dissoute. || Se séparer en parlant de personnes qui s'étaient réunies. Le rassemblement insurrectionnel s'est dissous. || Être détruit. Les derniers efforts d'une âme qui se défend contre le trépas et d'une machine qui se dissout, MASS. *Car. Impén. finale.*

— REM. La conjugaison de ce verbe est difficile. Il n'est point de ciment que le temps ne dissoude (il faut dissolve), SCARRON, *Sonnet.* La majeure partie du fromage se dissolvit, THENARD, *Chimie*, t. IV, p. 573, édit. de 1832 (il faudrait se dissolut, si ce passé était usité, comme il devrait l'être).

— HIST. XIII° s. Mès quanque, par bonne raison, Volt Diex conjoindre et atremper, Fors et bons et sages sans per, Jà ne voldra ne n'a volu Que ce soit jamès dissolu, *la Rose*, 19296. Il loist [il est loisible] à cascun, quant il li plest, à demander se [sa] part de le [la] marceandise, selon ce qu'il en paia, et ainsi dessource la compaignie, BEAUM. XXI, 3. || XIV° s. Comme les membres ou parties du corps d'un homme qui sont dissolutes et hors de leur fermeté et bonne disposition par une maladie appellée tremeur, ORESME, *Eth.* 31. Se tele amisté doit estre tantost dissolue et cesser, ID. *ib.* 264. Mieux te vaudroit faire autre office Que tant dissoudre et distiller Tes drogues.... *Nat. à l'alchim. err.* 37. || XVI° s. Des vapeurs estoyent formées grosses nues, lesquelles dissolues en pluyes, toute la region estoyt à plaisir arrousée, RAB. *Pant.* IV, 61. Voila comme il faut rejoindre la charité qui auroit esté dissoute par nostre faute, CALVIN, *Instit.* 496. Ils dissoudent ou rompent autant qu'en eux est le lien d'unité, ID. *ib.* 815. Ce grand bastiment ayant esté desmis et dissoult, MONT. I, 121. Ces pierres se dissolvoyent à l'humidité du temps, PALISSY, 43. Elles se dissoudent, et lors la langue trouve aisement le goust, ID. 53. N'ai os qui n'ait la jointure dissoute, MAROT, IV, 261. Castoreum dissout avec fort vinaigre, PARÉ, XX *bis*, 4. Dissoudant dedans syrop violat, ID. *ib.* 15.

— ÉTYM. Provenç. *dissolvre*, *dissolver*; espagn. *disolver*; ital. *dissolvere*; du latin *dissolvere*, de *dis*.... préfixe, et *solvere*, délier (voy. SOLUTION).

DISSOUS, OUTE (di-ssoû, ssou-t'), *part. passé* de dissoudre. || Qui a subi la dissolution dans un liquide. Un sel dissous dans l'eau. Cléopâtre prit une grosse perle, qu'elle jeta dans une tasse, et, quand elle l'eut vue dissoute, elle l'avala, CITRI, *Triumvirat*, 3° partie, ch. 12, dans RICHELET. || Annulé. Une société dissoute par un jugement. || Détruit. L'empire d'Alexandre dissous après sa mort.

DISSUADÉ, ÉE (di-ssu-a-dé, dée), *part. passé.* Dissuadé par ses amis de prendre part à cette affaire.

DISSUADER (di-ssu-a-dé), *v. a.* Détourner par conseil. Dissuader quelqu'un d'une entreprise. Je la dissuadai de se donner à lui, CORN. *Pulchér.* II, 1. Il me blâme, il me dissuade, il m'arrête, et c'est pour me trahir! DIDER. *Père de famille*, III, 5.

— HIST. XVI° s. Phocion n'en fut pas d'avis, ains le dissuada [cela], AMYOT, *Phoc.* 22. Le devin dissuada à Pyrrhus de jurer, disant.... ID. *Pyrrh.* 12. Il ne s'estoit pas mis en devoir de leur dissuader qu'ils ne feissent ligue offensive et defensive avec eux, ID. *Alc.* 22.

— ÉTYM. Lat. *dissuadere*, de *dis*.... préfixe, et *suadere*, persuader.

† **DISSUASIF, IVE** (di-ssu-a-zif', zi-v'), *adj.* Qui dissuade; propre à dissuader.

— HIST. XVI° s. Dissuasif, R. ESTIENNE, *Dict.*

— ÉTYM. Voy. DISSUASION.

DISSUASION (di-ssu-a-zion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de dissuader. Cette lettre, qui devait dessiller les yeux à cet amant passionné, augmenta sa flamme; et, ne s'arrêtant pas encore aux dissuasions de sa maîtresse, il la poursuivit plus ardemment, PERROQUET, *Vie de R. Lulle*, p. 6.

— HIST. XVI° s. Et comme les hommes difficilement s'esloignent de leurs inclinations, aussi les dissuasions dont userent les chefs furent differentes, LANOUE, 624.

— ÉTYM. Lat. *dissuasionem*, de *dissuasum*, supin de *dissuadere*, dissuader.

DISSYLLABE (di-sil-la-b'), *adj.* Terme de grammaire. Qui est de deux syllabes. Mot dissyllabe. || *S. m.* Ce vers est composé de dissyllabes.

— ÉTYM. Lat. *disyllabus*, de δισύλλαβος, de δὶς, deux, et συλλαβή, syllabe. L'*s* a été doublée dans ce mot pour lui conserver le son dur.

DISSYLLABIQUE (di-sil-la-bi-k'), *adj.* Terme de grammaire. Qui a deux syllabes; qui est de deux syllabes. Mot, vers dissyllabique. || Qui est composé de tous mots de deux syllabes. Vers dissyllabique.

— ÉTYM. *Dissyllabe.*

† **DISTACHYÉ, ÉE** (di-sta-ki-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui porte deux épis; dont les fleurs sont disposées en deux épis.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et στάχυς, épi.

DISTANCE (di-stan-s'), *s. f.* || 1° Espace qui sépare un lieu d'un autre. La distance de Paris à Versailles est de dix-huit kilomètres. Il parcourut rapidement cette longue distance. Mais comme assez souvent la distance des lieux Affaiblit dans le cœur ce qu'elle cache aux yeux, CORN. *Tois. d'or*, II, 1. Nous sommes trop éloignés ou trop proches pour être dans la distance qu'il faut pour en faire un juste discernement, LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* Ils l'avaient accompagné jusqu'à une certaine distance de la caverne, FÉNEL. *Tél.* XVIII. Tunnebrige est à la même distance de Londres que Fontainebleau est de Paris, HAMILT. *Gramm.* 10. Dans cette vaste domination, des courriers placés de distance en distance instruisaient rapidement la cour de tout ce qui arrivait dans les provinces les plus reculées, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 9. Le temps, qui accroît les forces, abrége les distances, ID. *ib.* VII, 18. Entre nous l'Océan mit en vain sa distance, C. DELAV. *Paria*, II, 1. || Terme de droit. Distance légale, éloignement en raison duquel les délais de justice sont calculés. Chaque distance de trois myriamètres augmente ces délais d'un jour. || Terme d'art militaire. L'espace laissé entre les rangs ou les subdivisions d'une colonne, par opposition à l'intervalle qui est l'espace qui isole les groupes principaux d'une ligne de bataille. || Terme d'astronomie. Distance apparente de deux astres, angle sous lequel on voit de la terre l'espace qui est entre eux. Distance polaire, zénithale d'un astre, la distance angulaire de cet astre au pôle, au zénith. || Terme d'architecture. Point de distance, point d'où il faut considérer l'élévation d'un édifice pour en bien saisir l'ensemble. || Terme de perspective. Point de distance, point de concours à l'horizon sous un angle de 45 degrés. || Distance explosive, le plus grand intervalle qui puisse exister entre un corps conducteur électrisé et un corps à l'état neutre qui en soutire l'électricité par étincelle. || Tenir à distance, empêcher d'approcher. Le général tenait toujours l'ennemi à distance. Tenez-le toujours à quelque distance de votre personne, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Fig. Tenir à distance, repousser la familiarité par une réserve calculée. Je puis l'instruire au moins combien sa confidence Entre un sujet et lui doit laisser de distance, RAC. *Brit.* I, 2. || 2° Intervalle qui sépare dans le temps. La distance entre l'établissement de l'empire à Rome et sa chute est d'environ quatre siècles et demi. Ceux que la distance des temps et des lieux éloigne de nos regards. || 3° Fig. La distance qu'il y a entre vouloir et faire. De croire à l'aimer la distance est petite, CORN. *le Ment.* IV, 9. Vous savez combien votre naissance Entre l'empire et vous avait mis de distance, RAC. *Brit.* IV, 2. Ce rang entre elle et vous met-il tant de distance? ID. *Bérén.* I, 1. La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme s'affaiblit de jour à autre, LA BRUY. XII. Des distances l'amour peut rire, L'amitié n'en supporte point, BÉRANG. *Cons. de Lise.*

— REM. On dit: la distance des lieux; la distance d'un lieu à un autre; la distance entre ces deux lieux.

— HIST. XIII° s. Si font bien diverses distances, Sans mireors, grans descevances, Sembler choses entr'eus lointaines Estre conjointes et prochaines, *la Rose*, 18409. || XVI° s. Sylla les alla charger en ce trouble, ayant passé en diligence ce qu'il y avait de distance entre les deux armées, AMYOT, *Sylla*, 40. Ce que je veux et ce que je merite Sont separés de si longue distance Que mes faveurs et ma force petite Font l'un à l'autre ennuy et resistance, ST-GEL. 131.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *distancia*; ital. *distanzia*; du latin *distantia*, de *distans*, distant.

† **DISTANCÉ, ÉE** (di-stan-sé, sée), *adj.* Dépassé à la course. Ce cheval d'abord distancé par les autres coureurs. || Fig. Distancé dans la carrière des honneurs par des compétiteurs plus heureux. || Absolument. Un cheval distancé. Vous serez distancé.

† **DISTANCER** (di-stan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: distançant, nous distançons), *v. a.* Terme de course et de paris sur les chevaux qui courent. Il se dit du cheval qui en dépasse un autre dans la course. || Fig. Cet élève distance ses camarades.

— ÉTYM. *Distance.*

DISTANT, ANTE (di-stan, stan-t'), *adj.* Qui est à une certaine distance, en parlant des lieux. Ces deux villes sont distantes l'une de l'autre de cent kilomètres. Un homme qui était à côté de Josèphe, reçut un coup de pierre qui lui emporta la tête; cette pierre était lancée par une machine distante de 375 pas, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2° partie, p. 513, dans POUGENS. N'est-il pas infiniment plus simple de supposer au globe que nous habitons un mouvement de rotation sur lui-même, que d'imaginer, dans une masse aussi considérable et aussi distante que le soleil, le mouvement extrêmement rapide qui lui serait nécessaire pour tourner en un jour autour de la terre? LA PLACE, *Expos.* II, 1. || Il se dit aussi en parlant du temps. Ces deux époques ne sont pas fort distantes. Comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, PASC. *Préface, Vide.* || Terme de botanique. Se dit d'organes de même nature qui sont plus écartés sur la tige ou sur les rameaux que ne le sont d'ordinaire les organes semblables. || Terme d'entomologie. Antennes distantes, celles qui sont écartées l'une de l'autre à leur origine.

— HIST. XIV° s. Et nous disons de ce qui est plus distant et plus dissemblable au moien, que il lui est plus opposé et plus contraire, ORESME, *Eth.* 53. || XVI° s. Et trouva l'on que la victoire avoit esté gaignée le mesme jour que le bruit s'en estoit levé à Rome, combien que les lieux soient distans l'un de l'autre de plus de douze cents cinquante lieues, AMYOT, *P. Æm.* 41.

— ÉTYM. Lat. *distans*, de *di....* préfixe, et *stans*, qui est debout, de *stare* (voy. STABLE).

† **DISTÉGE** (di-stè-j'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal distége, cristal qui offre deux sommets superposés.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et τέγος, toit.

† **DISTÉMONE** (di-sté-mo-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux étamines.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et στήμων, filament.

DISTENDRE (di-stan-dr'), je distends, tu distends, il distend, nous distendons, vous distendez, ils distendent; je distendais; je distendis; je distendrai; je distendrais; distends, distendons; que je distende, que nous distendions; que je distendisse; distendant, distendu, *v. a.* || 1° Causer un gonflement excessif. Des aliments lui distendaient l'estomac. On distendit le ballon en y introduisant le gaz. || Causer une extension trop considérable. Cet effort lui distendit l'articulation du poignet. || 2° Se distendre, *v. réfl.* Être distendu. La peau se distend par l'effet de certaines enflures. Dans ce mouvement nocturne, silencieux, à travers champs, d'une colonne composée d'hommes affaiblis, de blessés et de femmes avec leurs enfants, on n'avait pu marcher assez serrés pour ne pas se distendre, se désunir et perdre dans l'obscurité la trace les uns des autres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 8.

— HIST. XVI° s. .... Survient tumeur à la partie, laquelle distend les levres, et estant distendues, le fil les coupe, PARÉ, VII, 5.

— ÉTYM. Lat. *distendere*, de *dis....* préfixe, et *tendere*, tendre.

DISTENDU, UE (di-stan-du, due), *part. passé* de distendre. La panse des ruminants distendue par les gaz.

DISTENSION (di-stan-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Tension considérable qui résulte d'un gonflement intérieur. La distension d'un estomac chargé d'aliments. || 2° Extension trop considérable. La distension d'une courroie. || Terme de médecine. Tiraillement, en sens opposé, des tissus, des parties ligamenteuses d'une articulation, qui, portée à un certain degré, constitue l'entorse. || Terme de vétérinaire. Synonyme d'entorse. Distension du boulet, de l'épaule, de la cuisse. On dit aussi distension musculaire, pour signifier la lésion des muscles qui subissent une extension trop forte.

— HIST. XVI° s. Par dessus le nombril le peritoine est plus espais, afin qu'il endure et soustienne la distension illec faite par le ventricule, PARÉ, I, 12.

— ÉTYM. Lat. *distensionem*, de *distensum*, supin de *distendere*, distendre.

† **DISTHÈNE** (di-stè-n'), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral qu'on trouve presque toujours sous la forme de deux cristaux allongés.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et σθένος, force, par allusion à sa double vertu électrique.

† **DISTICHIASE** (di-sti-ki-a-z') ou **DISTICHIASIS** (di-sti-ki-a-zis'), *s. m.* Terme de médecine. Anomalie caractérisée par une rangée de cils surnuméraires dont une direction vicieuse porte la pointe sur le globe de l'œil.

— ÉTYM. Διστιχίασις, de δὶς, deux, et στίχος, rangée.

† **DISTICHOPHYLLE** (di-sti-ko-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles disposées sur deux rangs.

— ÉTYM. Δὶς, deux, στίχος, rangée, et φύλλον, feuille.

† **DISTIGMATE** (di-sti-gma-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de deux stigmates.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et *stigmate.*

† **DISTIGMATIE** (di-sti-gma-sie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante qui a deux stigmates; section de plantes munies de deux stigmates.

— ÉTYM. *Distigmate.*

† **DISTILLABLE** (di-sti-la-bl'), *adj.* Qui peut être distillé.

— HIST. XVI° s. Touchant les herbes, infinies especes y en a il de distillables, O. DE SERRES, 890.

— ÉTYM. *Distiller.*

DISTILLATEUR (di-sti-la-teur), *s. m.* Celui qui obtient par distillation les alcools, les eaux-de-vie et autres produits. Le baume n'est baume que tel qu'il coule de l'arbre qui le produit; ce qui passe par les mains des distillateurs, par l'alambic des apothicaires, est quelque autre chose, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 7. || Fig. Le sommeil est un grand distillateur de pavots et de mandragores, et il sait faire des fards qui valent mieux, sans comparaison, que tout le blanc et tout le rouge d'Espagne, VOIT. *Lett.* 126.

— HIST. XVI° s. Je loue grandement les distillateurs et tireurs d'essences, PALISSY, 209. Un petit fourneau semblable à ceux des distilleurs, O. DE SERRES, 870.

— ÉTYM. Latin fictif *distillator*, de *distillare*, distiller.

DISTILLATION (di-sti-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Opération par laquelle on sépare, au moyen du feu et dans des vaisseaux clos, les parties volatiles d'une substance d'avec ses parties fixes. || Distillation des grains, opération par laquelle de l'alcool est tiré des grains. La distillation des grains fut prohibée, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 9. || 2° Terme de chimie. Art de distiller. Distillation sèche, celle qui s'opère sans addition d'eau, et qui a presque toujours pour effet de décomposer les corps. || 3° Produit obtenu par distillation. Voilà de belles distillations. Peu usité en ce sens.

— HIST. XVI° s. Distillation est une extraction et effusion d'humeur, decoulante goutte à goutte par alambic, PARÉ, XXVI, 1. Et le tout ensemble soit mis en l'alembic de verre, et distillé *in balneo Mariæ*; et de ceste distillation, en soit souvent mis aux yeux, ID. XV, 21.

— ÉTYM. Provenç. *distillatio*; espagn. *destilacion*; ital. *distilazione*; du latin *distillationem*, de *distillare*, distiller.

DISTILLATOIRE (di-sti-la-toi-r'), *adj.* Qui appartient à la distillation. Appareil, opération distillatoire. || Terme de botanique. Plante distillatoire, plante dont la feuille se remplit d'un liquide sécrété par les parois mêmes. La népenthe distillatoire.

— HIST. XVI° s. Que les vaisseaux distillatoires soient ou de terre plombée ou de verre, PARÉ, XXV, 3.

— ÉTYM. *Distiller.*

DISTILLÉ, ÉE (di-sti-lé, lée), *part. passé.* || 1° Soumis à la distillation. De l'eau distillée. || 2° Qui est filtré goutte à goutte. Ton sang qui chaque jour à longs flots distillés S'échappe vers ton frère et six rois immolés, CORN. *Attila*, V, 3. || 3° Fig. Qui est raffiné comme si la distillation y avait passé. Si la Marans et l'abbé Testu ne vous avaient accoutumée aux choses fines et distillées, SÉV. 247. || S'emploie aussi très-familièrement dans quelques jeux. Voilà un carambolage distillé.

DISTILLER (di-sti-lé), *v. a.* || 1° Laisser couler goutte à goutte. Ses lèvres sont comme des lis qui distillent la plus pure myrrhe, SACI, *Cant. des cant.* V, 13. || Par extension. La lune, qui se penche au bord de la vallée, Distille un jour égal, une aurore voilée, Sur ce golfe silencieux, LAMART. *Harm.* I, 10. || Fig. Épancher. Il distilla sa rage en ces tristes adieux, BOIL. *Sat.* I. En blâmant ses écrits, ai-je, d'un style affreux, Distillé sur sa vie un venin dangereux? ID. *Sat.* IX. Au lever de Sejan.... Il distille à longs traits son absurde malice, VOLT. *Disc.* 3. Ma haine sans péril distilla ses poisons, C. DELAV. *Vêpres sicil.* I, 1. Dans les palais et sous le chaume, Moi, dit la sœur, j'ai de mes mains Distillé le miel et le baume Sur les souffrances des humains, BÉRANG. *Les deux sœurs de charité.* || 2° Vaporiser un liquide par la chaleur, pour en condenser ensuite les vapeurs par le refroidissement et les recueillir goutte à goutte. Distiller du vin, des grains, pour en faire de l'eau-de-vie. Distiller des plantes aromatiques, pour en extraire l'essence. || Fig. Se distiller le cerveau, soumettre son cerveau à une sorte de distillation, se donner beaucoup de peine de tête. Tous ces gens-là se distillent le cerveau pour faire accroire que.... VOLT. *Phil.* II, 258. Je me suis avisé de mettre par écrit les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser, ID. *Lett. Damilaville*, 24 janv. 1763. || Par extension, distiller du miel, se dit du travail de l'abeille. Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile, Aller piller le miel que l'abeille distille, BOIL. *Sat.* I. || 3° Fig. et très-familièrement. Distiller un coup, l'exécuter avec habileté. Distiller un carambolage. || 4° *V. n.* Couler lentement. Des gouttes d'eau distillent de la voûte. De ta couronne.... Le miel abondamment et la manne distille, RÉGNIER, *Sat.* I. Un soldat coupant du pain, on aperçut des gouttes de sang qui en distillaient, VAUGEL. *Q. C.* IV, 2. Que dirai-je des lieux où le baume odorant Distille goutte à goutte en larmes précieuses? MALFIL. *Génie de Virg.* || Fig. Ce peuple réprouvé [les Juifs] ne sert plus qu'à montrer la malédiction et la vengeance divine qui distille sur lui goutte à goutte, FÉN. t. XVII, p. 291. || 5° Se distiller, *v. réfl.* Être distillé. Les vins se distillent pour la fabrication des eaux-de-vie. L'action qui convertit le suc des viandes en sang n'est-elle pas aisée à connaître, si on considère qu'il se distille, en passant et repassant par le cœur, plus de cent ou deux cents fois en chaque jour? DESC. *Méth.* V, 8. || Fig. Mais je m'arrête trop et je laisse mon maître Se distiller en pleurs et s'enivrer peut-être, REGNARD, *le Bal*, sc. 3. || Fig. Employer des tours fins et délicats. Le duc de Coislin veut retourner à la couchée déceler le vilain, et se distiller en honte et en excuses, ST-SIM. 65, 84. Villars se distilla publiquement et tous les jours en respect pour le maréchal de Boufflers, ID. 259, 221.

— HIST. XIV° s. Mieulx te vaudroit faire autre office Que tant dissoudre et distiller Tes drogues.... *Nature à l'alch. err.* 37. || XVI° s. C'est trop fringué pour une jeune fille, Car on congnoist au parler qui distille De vostre bec, qu'estes grant escolliere, J. MAROT, V, 260. Tu te distilles le cerveau Pour faire un poeme nouveau, LDUBELL. IV, 66, *recto.* Le soleil donne vie, agite, et sa chaleur Distille dans les os sa celeste vigueur, ID. IV, 71, *verso.* Et fut le poison, à ce qu'ilz disent, une eaue froide comme glas, qui distille d'une roche estant au territoire de la ville de Nonacris, AMYOT, *Alex.* 123. Distiller, c'est un art et moyen par lequel la liqueur ou humidité d'aucunes choses, par la vertu et force du feu, ou de chaleur semblable, est extraite et tirée, estant premierement subtilisée en vapeur, puis resserrée et espaissie par froideur; aucuns appellent cest art sublimer. — On peut distiller sans chaleur [filtrer], comme nous voyons es choses qui sont distillées en forme de collatures, PARÉ, XXVI, 1. Faut-il qu'en pleurs je distille ma vie? RONS. 630.

— ÉTYM. Provenç. *distillar*; catal. *destillar*; espagn. *destilar*; ital. *distillare*; du latin *distillare*, de *di....* préfixe, et *stilla*, goutte. Le latin dit aussi *destillare*, dont *distillare* n'est peut-être qu'une altération, car ici le sens du préfixe *de* est bien préférable à celui du préfixe *dis*.

DISTILLERIE (di-sti-le-rie), *s. f.* Établissement où l'on distille. Une distillerie d'eau-de-vie. || Métier de distillateur. Il s'est mis dans la distillerie.

— ÉTYM. *Distilleur*, qui se trouve dans l'historique de DISTILLATEUR.

DISTINCT, TE (di-stin, stin-kt'; il y a trois manières différentes de prononcer ce mot au masculin: les uns disent di-stinkt', les autres di-stink'; d'autres enfin di-stin; cette dernière manière a pour elle l'analogie; c'était celle du temps de Chifflet, qui dit, *Gramm.* p. 208 : le *c* ni le *t* ne se prononcent; au plur. masc. le *c* ni le *t* ni l's ne se prononcent : dis-tin), *adj.* || 1° Que l'on distingue, différent. Les articles d'un compte doivent être distincts. Ces deux questions sont distinctes et séparées l'une de l'autre. Avant que le soleil eût enfanté les ans, Que tout n'était qu'un rien, et que même le temps, Confus, n'était distinct en trois diverses faces, RÉGNIER, *Poème sacré.* || Terme de botanique. Se dit d'un organe qui n'a ni connexions ni adhérences avec les organes voisins || 2° Qui s'aperçoit, se discerne. Peu à peu les objets devinrent distincts. || Qui se fait bien

entendre. Une voix distincte. Des paroles distinctes. || 3° Clair, précis. Notion distincte. Nous conservons un souvenir plus ou moins distinct des divers traits, soit physiques, soit moraux, par lesquels ils [les objets] se sont montrés à nous successivement, BONNET, *Ess. analyt. Ame*, ch. 24.

— HIST. XIVe s. Mais quand ces deux spermes [éléments] distoincts Sont assemblez et bien conjoincts En leurs plus petites parties, *Trait. d'alchim.* 81. Sus la jointure du coute n'est pas nus [nul] os distincte ne devisé des autres, H. DE MONDEVILLE, f° 32.

— ÉTYM. Lat. *distinctus*, de *distinguere* (voy. DISTINGUER).

DISTINCTEMENT (di-stin-kte-man), *adv.* || 1° D'une manière distincte, qui fait discerner, entendre. Prononcer distinctement. J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étais sur le mont Pagnote à regarder l'attaque, le R. P. de la Chaise était dans la tranchée et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement, RAC. *Lett. à Boileau*, 18. En s'en approchant comme de plus près pour connaître plus distinctement ces différentes parties, on voit que le corps est une machine composée d'une infinité de tuyaux et de ressorts.... NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 3. || 2° D'une manière distincte, qui fait comprendre, saisir nettement. Assez distinctement on me l'a fait entendre, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, IV, 2. Mais les songes suivis Et qui distinctement marquent les aventures, ROTROU, *Vencesl.* IV, 1. Les hommes ont commencé par donner différents noms aux choses qui leur ont paru distinctement différentes, BUFF. *Rat.*

— REM. Distinctément est un provincialisme, fautif d'ailleurs, qu'il faut éviter et qui se trouve dans cette phrase de Saussure, *Alpes*, t. I, p. 504 : Je ne voyais pas distinctément.

— HIST. XVIe s. Il nous faudra distinctement [en faisant une distinction] considerer ces deux choses, CALV. *Instit.* 176. Qui en jugeroit en detail et distinctement, piece à piece, rencontreroit plus souvent à dire vray, MONT. II, 2. La pluspart ne peut pas distinctement entendre ce qu'il avoit dit, AMYOT, *Flamin.* 19.

— ÉTYM. *Distincte*, et le suffixe *ment;* provenç. *distinctament;* espagn. et ital. *distintamente.*

DISTINCTIF, IVE (di-stin-ktif, kti-v'), *adj.* Qui sert à distinguer. Les caractères distinctifs d'un genre, d'une espèce.

— REM. Distinctif n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1740.

— ÉTYM. *Distinct.*

DISTINCTION (di-stin-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de distinguer. Il fait transporter les blessés sans distinction de Français ou d'ennemis, MASS. *Or. fun. Conty.* Tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels, BOSS. *Marie-Thér.* Si vous savez faire la distinction de l'état des uns et des autres, ID. *Anges.* Dans la guerre la distinction entre le héros et le grand homme est délicate, LA BRUY. II. Vous me trouverez sur les livres de Platon, qui traitent de la spiritualité de l'âme, de la distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter, ID. VI. D'où est venue dans l'Église cette distinction de ceux qui sont du monde d'avec ceux qui n'en sont pas? MASS. *Car. Samar.* Si l'Évangile avait des distinctions à faire.... ID. *ib. Immut.* L'universalité, jointe à l'éminence des vertus guerrières, était le caractère de distinction de l'invincible Condé, BOUHOURS, *Nouv. rem.* Rien n'y manque que l'intelligence et le pinceau de Rubens, la magie de l'art, la distinction des plans, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 40, dans POUGENS. || La distinction du bien et du mal, connaissance morale de ce qui est bon et de ce qui est mauvais. || 2° Terme de logique. Explication des sens divers d'une proposition. Par le moyen d'une distinction, il échappera à la difficulté qu'on lui fait. Vous n'avez pu désavouer cela, mais vous y faites une distinction, PASC. *Prov.* 18. On a vu un semblable succès de l'opinion de tuer pour des médisances; car elle est aujourd'hui arrivée à une permission pareille sans aucune distinction, ID. *ib.* 13. Que d'inutiles questions, Que de distinctions frivoles! CHAUL. *Contre l'esprit.* Les distinctions du dialecticien sont utiles dans le cours de la vie, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*pyrrhonisme phil.*). Entre le conseil, l'approbation et le silence, n'est-il point de distinction à faire? ID. *Règne de Claude et Nér.* I, § 76. || Terme de droit canonique. Titre contenant plusieurs questions. || 3° Ce qui établit une préférence, une prérogative. La distinction des rangs. Traiter quelqu'un avec distinction. Les distinctions qui plaisent à ceux qui les reçoivent offensent les autres, *Trévoux.* De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il y avait entre eux des distinctions extérieures qui empêchaient qu'on ne prît la femme du praticien pour celle du magistrat et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme, LA BRUY. VII. Il n'y a que les distinctions qui affligent dans les communautés, parce qu'elles humilient, MAINTENON, *Lett. Mme Glapion*, 31 mars 1700. C'était une grande distinction, lorsque quelqu'un pouvait avoir le bonheur d'entretenir un moment Pythagore, FÉN. *Pyth.* Toutes les petites distinctions furent pour lui, VOLT. *Zadig*, 10. Content de son sort, il ne désirait ni fortune ni distinctions; et il n'en avait point obtenu, parce qu'il est plus commode de les accorder à ceux qui les demandent qu'à ceux qui savent les mériter, CONDORCET, *d'Alembert.* || Un officier de distinction, officier remarqué pour son mérite. || Un personnage de distinction, personnage d'un rang élevé. || Emploi, charge de distinction, emploi important, honorable. || En un sens ironique et défavorable. À quelles marques peut-on ici vous reconnaître, qu'à des distinctions de crime et d'ignominie? MASS. *Car. Passion.* || 4° Ce qui, dans la tenue, a un caractère d'élégance, de noblesse et de bon ton. Avoir de la distinction, un air de distinction. La distinction des manières. || Ce sens paraît être récent; car on ne le trouve pas dans les auteurs anciens.

— HIST. XIIe s. E mustrad [et il montra] le ordenement e les destinctiuns des pruveires [prêtres] e des diacnes e des ordenez, *Rois*, 244. || XIVe s. Et sont moult de gens qui glorifient et honorent indifferentement sans distinttion et les bons et les malvès, ORESME, *Eth.* 122. || XVe s. Ay je dit en mon prologue, que je traicteray de noblece de courage, chevalerie et sagece, en distinction de trois parties, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, ch. 3. || XVIe s. Il faut lors observer l'autre distinction entre les crimes et fautes plus legieres, CALV. *Instit.* 989. Sans distinction de parenté [sans regarder à la parenté], MONT. I, 114. Le philosophe Antisthene ostoit toute distinction entre leur vertu [des femmes] et la nostre, ID. III, 388. Au paravant les chevaliers romains seoient pesle mesle parmy le menu peuple ainsi que chascun se rencontroit, et le premier qui y meït distinction fut M. Otho, AMYOT, *Cicéron*, 16.

— ÉTYM. Provenç. *distinctio, distinxion;* espagn. *distincion;* ital. *distinzione;* du latin *distinctionem*, de *distinctum*, supin de *distinguere*, distinguer.

† **DISTINCTIVEMENT** (di-stin-kti-ve-man), *adv.* D'une manière distinctive. Que tout ce qui est est en soi et par soi, auquel cas je l'appelle substance; ou qu'il est distinctivement en autrui et par autrui, et pour lors je l'appelle mode de substance, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 11.

— ÉTYM. *Distinctive*, et le suffixe *ment.*

DISTINGUÉ, ÉE (di-stin-ghé, ghée), *part. passé.* || 1° Qui n'est pas confondu. Ces jumeaux à peine distingués l'un de l'autre par leurs parents. Les divers sens d'un mot distingués avec sagacité. La consécration et la manducation sont des actions distinguées, BOSS. *Euch.* 2. || 2° Reconnu par quelqu'un des sens. Les traits du voleur distingués à la clarté de la lune. Les émanations du lièvre distinguées par le nez du chien. || 3° Qui reçoit des marques de distinction. Ils furent fort distingués à la cour, HAMILT. *Gramm.* 4. Elle eut l'honneur d'être distinguée par Tambonneau, ID. *ib.* 9. || 4° Qui porte le caractère de la distinction, de l'éminence, en parlant des personnes. Un personnage distingué. Des savants distingués. Il me suffit de vous faire souvenir qu'il se distingua dans une compagnie si distinguée, FLÉCH. *Montausier.* Si la personne doit être distinguée [dans la tragédie], sa douleur doit être commune, c'est-à-dire d'une nature à être sentie de tous, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 8. || En parlant des choses. Naissance distinguée. Estime distinguée. Je lui dis tout bas que je ne voulais point de linge si distingué, MARIVAUX, *Mariane*, 1re partie. Il faut convenir que ce temps a bien changé [l'infériorité de la chirurgie], s'il faut en juger par les marques distinguées de protection dont Sa Majesté les honore, DIDER. *Lett. s. la chirurgie.* || On termine souvent une lettre en disant : je suis avec une considération très-distinguée votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DISTINGUER (di-stin-ghé), *v. a.* || 1° Ne pas confondre. Distinguer les temps, les lieux. Distinguer les objets par des noms différents. La nature a distingué les diverses races d'hommes par des traits frappants. À votre avis est-ce pour avoir vaincu les Suisses que François Ier est appelé grand, ou pour le distinguer du petit? BALZ. liv. I, lett. 9. Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur plutôt que par les qualités intérieures! qui passera de nous deux? qui cédera la place à l'autre?... il a quatre laquais, je n'en ai qu'un, cela est visible, il n'y a qu'à compter, c'est à moi de céder, PASC. *Pensées*, V, 7, éd. Lahure, 1860. Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète, Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte, BOIL. *Sat.* IX. Faire par les couleurs distinguer ses valets, ID. *Sat.* V. Élevée avec lui dans le sein de sa mère, J'appris à distinguer Bajazet de son frère, RAC. *Baj.* I, 4. Distinguait-on entre les premiers fidèles ceux qui étaient du monde, de ceux qui n'en étaient pas? MASS. *Car. Samar.* || 2° Terme de logique. Spécifier chaque sens qu'une proposition peut recevoir. Pour raisonner rigoureusement, il faut distinguer les points essentiels de la question. || Absolument. Votre proposition est trop générale; distinguons. La science de distinguer n'est connue que des sages, PATRU, *Plaidoyer* 1, dans RICHELET. || 3° Reconnaître par quelqu'un des sens. Il était si tard qu'on ne pouvait plus distinguer les objets. Distinguer les voix, les odeurs, les sons. On ne les distinguait pas à la parole, LA BRUY. V. || Fig. Discerner par l'opération de l'esprit. Distinguer les divers sens d'un mot. Distinguer la vérité d'avec les figures, FLÉCH. *Serm.* I, 71. Attentif à distinguer le mérite, FÉN. *Tél.* XVI. Ils ne peuvent plus distinguer un sentiment d'avec un sentiment, MONTESQ. *Gnide*, IV. Distinguons la sensation du sentiment, BUFF. dans LAVEAUX. || 4° Élever au-dessus du commun, en parlant des choses qui distinguent. Voilà ce qui distingue ce grand siècle. Que si son rang la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les Hollandais, premiers fondateurs de la colonie, y établirent cet esprit d'ordre et d'économie, qui distingue partout leur nation, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 28. || Absolument. Comme vous voulez être regardé, vous voulez aussi regarder; et rien ne vous touche ni dans les autres ni dans vous-même que ce qui étale de la grandeur et ce qui distingue, BOSS. *Concupisc.* 9. Vous aimez, dans la vertu même, tout ce qui distingue, tout ce qui attire les regards publics, MASS. *Myst. Œuvr. de Misér.* || 5° Élever au-dessus du commun par quelque marque. Je veux qu'on me distingue, et, pour le trancher net, L'ami du genre humain n'est pas du tout mon fait, MOL. *Mis.* I, 1. Il a passé des premiers à la nage, on l'a distingué, SÉV. 449. Vous avez bien caressé, ménagé, distingué la bonne baronne, ID. 229. Je vous distingue en tout, sur tout et partout, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, t. II, p. 2, dans POUGENS. Le maréchal d'Humières était bien avec le roi, qui le distinguait fort, ST-SIM. 23, 12. Il me semble qu'on le distingue beaucoup et qu'on a de grands égards pour lui, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. || Distinguer, se dit aussi d'une femme qui remarque un homme avant de s'attacher à lui. Dans le fond, je le distinguais, voilà tout; et distinguer un homme, ce n'est pas encore l'aimer, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* I, 4. Mais celui que vos yeux justement distinguèrent, VOLT. *Tancr.* I, 6. || 6° Se distinguer, *v. réfl.* Être séparé, n'être pas confondu. [L'âme] Se mêlant tout à fait avec ce corps qu'elle anime, à la fin elle a peine à s'en distinguer, BOSS. *Conn.* V, 1. Les sciences ne se distinguent pas moins par leurs méthodes que par leur objet, et il n'est pas toujours bon de transporter de l'une à l'autre les procédés d'investigation et les habitudes intellectuelles nées de l'emploi continu de tel ou tel genre de recherche, FAYE, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LII, p. 90. || Apparaître, se montrer. Les maisons commençaient à se distinguer sur le rivage. || Être distingué comme éminent. Se distinguer dans les lettres. Son style se distingue par l'élégance. Ils ne songeaient qu'à se distinguer des autres hommes, BOSS. *Hist.* II, 5. On se fait honneur de cette honteuse nécessité [de manger], et, bien loin de s'en humilier, on s'en sert à se distinguer des autres, quand on est en état d'y apporter plus d'appareil et d'ostentation, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 5. [Il] S'est distingué dans Rome en ces jours de carnage, VOLT. *Triumv.* III, 4. || Il s'emploie quelquefois en mauvaise part, dans ce sens : Néron s'est distingué, entre les premiers Césars, par ses cruautés.

— REM. Des grammairiens ont cherché à établir une nuance de sens entre distinguer une chose d'une autre, et distinguer une chose d'avec une autre. Mais, avec quelque attention qu'on examine la préposition composée *d'avec*, il est impossible d'apercevoir une différence sensible avec le simple emploi

de la préposition *de*. Cependant on peut, par motif de clarté, préférer *d'avec*, quand il y a, dans la phrase, plusieurs mots entre les objets qu'on distingue; par exemple, dans ce passage de d'Alembert : Le temps fera distinguer ce que nous avons pensé d'avec ce que nous avons dit, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 21 juillet 1757.

— SYN. DISTINGUER, DISCERNER. Distinguer est plus général que discerner. On distingue à l'aide de tous les sens; on ne discerne que par le sens de la vue. Ajoutons que distinguer se rapporte plus aux apparences extérieures, et discerner aux limites : je distingue le vice de la vertu en général, et je discerne le point précis où la vertu poussée à l'excès devient vice.

— HIST. XIIIe s. Nul ne set si bien distinter, Qu'il en ose ung seul mot tinter, *la Rose*, 11099. || XVIe s. En Thrace le roy estoit distingué de son peuple, d'une plaisante maniere, MONT. I, 326. Ils ont des offices distinguez [distincts] de potagers et de rostisseurs, ID. III, 219. Ils ont distingué de nous mesmes la honte excessive, la honte simple, et la vergongne, AMYOT, *Mauv. honte*, 3.

— ÉTYM. Provenç. *distinguir*, *destinguir;* catal. *distingir;* espagn. *distinguir;* ital. *distinguere;* du latin *distinguere*, de *di*.... préfixe, et *stinguere*, proprement piquer, ficher (voy. STIGMATE).

† **DISTINGUO** (di-stin-go). Terme d'argumentation scolastique, signifiant je distingue, et qu'on emploie pour indiquer que, dans une proposition, l'on accorde une partie (concedo) et nie l'autre (nego), ou, simplement, que l'on fait une distinction. Distinguo, mademoiselle; dans ce qui ne regarde point sa possession, concedo; mais dans ce qui la regarde, nego, MOL. *Mal. imag.* II, 7. || *S. m.* Mais, mon père, ne me donnez-vous pas une fausse joie? n'est-ce point ici quelque chose de semblable à cette suffisance qui ne suffit pas? j'appréhende furieusement le distinguo; j'y ai déjà été attrapé, PASC. *Prov.* 4.

— ÉTYM. Lat. *distinguo*, je distingue (voy. DISTINGUER).

1. **DISTIQUE** (di-sti-k'), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Deux vers renfermant un sens complet, surtout lorsque l'un est hexamètre et l'autre pentamètre. || Terme de versification française. Pièce composée de deux vers seulement. Guichard, d'un long quatrain tu fais un long distique; Retranche encor deux vers, tu seras laconique, LEBRUN, *Épigr. contre Guichard.*

— ÉTYM. Δίστιχος, de δὶς, deux, et στίχος, rangée et, par extension, vers, de στίζειν, piquer (voy. ÉTIQUETTE et STIGMATE).

† 2. **DISTIQUE** (di-sti-k'), *adj.* Terme de botanique. Rangé en deux séries le long d'un axe commun.

— ÉTYM. Le même que le précédent.

† **DISTOME** (di-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a deux bouches. || *S. m.* Nom d'un genre d'entozoaires. Le distome du sang (*distomum hæmatobium*), entozoaire qui existe dans la veine porte et ses ramifications, et qui est commun chez l'homme en Égypte.

— ÉTYM. Δὶς, deux, et στόμα, bouche.

† **DISTORDRE** (di-stor-dr'), je distords, tu distords, il distord, nous distordons, vous distordez, ils distordent; je distordais; je distordis; je distordrai; je distordrais; distords, qu'il distorde, distordons; que je distorde, que nous distordions; que je distordisse; distordant; distordu, *v. a.* || 1° Altérer par une torsion la configuration d'un objet. || 2° Donner une distorsion ou entorse. || 3° Se distordre, *v. réfl.* Être distordu. Dans une attaque d'épilepsie, la bouche se distord. || Verbe usité et qui manque dans le Dictionnaire de l'Académie.

— HIST. XVIe s. Les malades se distordent les membres avec tremblement, PARÉ, XXIII, 44.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, et *tordre*.

† **DISTORDU, UE** (di-stor-du, due), *part. passé* de distordre. Une articulation distordue.

† **DISTORS, ORSE** (di-stor, stor-s'), *adj.* Terme didactique. Qui est de travers ou contourné.

— ÉTYM. *Dis*.... préfixe, et *tors*.

DISTORSION (di-stor-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de distordre. La paralysie du nerf facial produit la distorsion de la face. Si l'irradiation propre de l'objet était aussi considérable que nous sommes ici obligés de le supposer, les images en contact auraient présenté des particularités de distorsion bien connues qui auraient éveillé l'attention des observateurs, FAYE, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 88. || 2° Terme de chirurgie. Action de tiraillement qui produit l'entorse. La distorsion des ligaments. La distorsion d'un bras.

— HIST. XVIe s. Par solution de continuité, comme playe, dislocation, fracture, distorsion, contusion, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Lat. *distortionem*, de *dis*.... préfixe, et *tortio* (voy. TORSION).

† **DISTRACTIF, IVE** (di-stra-ktif, kti-v'), *adj.* Synonyme de distractile.

— ÉTYM. Lat. *distractum*, supin de *distrahere* (voy. DISTRAIRE).

† **DISTRACTILE** (di-stra-kti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui s'écarte naturellement. || Terme de botanique. Connectif distractile, celui qui tient sensiblement écartées les loges de l'anthère.

— ÉTYM. Lat. *distractum*, supin de *distrahere* (voy. DISTRAIRE).

† **DISTRACTION** (di-stra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales, VOLT. *Lett. Dupont*, 10 sept. 1775. || Distraction d'une somme d'argent, action de l'employer autrement qu'on ne doit ou qu'on ne s'est proposé. || Ancien terme de chimie. Désunion des éléments qui composent un corps, lorsqu'elle s'opère avec difficulté. || 2° Terme de jurisprudence. Répétition, par un tiers, d'une terre, d'un objet compris à tort dans une saisie. Faire une demande en distraction. || Distraction de juridiction, action d'ôter à un juge, et d'attribuer à un autre la connaissance d'une cause. || Distraction de dépens, attribution, pour ses honoraires et frais, à un avoué des dépens adjugés à sa partie. || 3° Inattention aux choses présentes. Faire une chose par distraction. Il sortit soudainement de sa distraction. L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices, de la sotte vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie, LA BRUY. XI. La vie de la Fontaine ne fut, pour ainsi dire, qu'une distraction continuelle; au milieu de la société, il en était absent, DIDEROT, *Notice sur la Fontaine.* || Chose faite par distraction. Voilà une distraction un peu forte. A mes distractions faites grâce, madame; Nul autre objet que vous ne règne dans mon âme, RÉGNARD, *Distrait*, V, 7. Et ma main qu'il portait à sa bouche, répondis-je, mon père, est-ce encore une distraction? MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. || 4° Toute diversion qui détourne l'âme ou l'esprit. Chercher des distractions. Une distraction agréable. Les distractions du monde. Heureux qui peut bannir de toutes ses pensées Les vains amusements de la distraction! CORN. *Imit.* I, 21. Cette aventure n'a fait aucune distraction à sa rêverie, SÉV. 40. Rien ne me donne de distraction, je suis toujours avec vous, ID. 15. Les hommes dans un grand temple de cèdre; les femmes dans un autre, de peur des distractions, VOLT. *Princ. de Babyl.* 3. Pour dérober Piccini aux distractions de Paris, je l'engageai à venir travailler près de moi dans ma maison de campagne, MARMONTEL, *Mém.* X. Elle savait par expérience que la réflexion et les sacrifices ont moins de pouvoir sur les hommes passionnés que la distraction, STAEL, *Corinne*, VI, 1. Quand on s'est habitué à une vie de distractions, on éprouve toujours une sensation mélancolique en rentrant en soi-même, dût-on s'y trouver bien, ID. *ib.* XV, 3.

— HIST. XVIe s. On ouit soudain le bruit et la distraction de ceulx qui estoient à la cueue de leur armée [attaqués par une embuscade], AMYOT, *Marius*, 37.

— ÉTYM. Lat. *distractionem*, de *distractum*, supin de *distrahere* (voy. DISTRAIRE).

DISTRAIRE (di-strê-r'), je distrais, tu distrais, il distrait, nous distrayons, vous distrayez, ils distraient; je distrayais, nous distrayions, vous distrayiez; point de parfait défini; je distrairai; je distrairais; distrais, qu'il distraie, distrayons, distrayez, qu'ils distraient; que je distraie, que nous distrayions, que vous distrayiez, qu'ils distraient; point d'imparfait du subjonctif; distrayant; distrait, *v. a.* || 1° Séparer, démembrer. On a distrait cette province de sa domination. La nature divine ne peut être ni séparée, ni distraite, BOSS. *Trin.* || Distraire une somme d'argent, l'employer à un objet autre que celui auquel elle était destinée. De cette somme il faut distraire tant. || 2° Terme de jurisprudence. Ôter, enlever quelque partie d'un tout. Distraire une terre d'un apanage. || Opposition à fin de distraire, opposition qui a pour objet une distraction ou répétition de quelque chose compris à tort dans une saisie. || Distraire quelqu'un de ses juges naturels, le traduire devant une juridiction exceptionnelle. || Terme d'ancienne jurisprudence. Distraire la juridiction, se pourvoir devant un juge incompétent. || 3° Détourner. Rien n'a pu le distraire de cette résolution funeste. Je l'encouragerais au lieu de le distraire, CORN. *Hor.* II, 5. César la voit partir sans oser la distraire, ID. *ib.* V, 8. Et j'y cours de ce pas, rien ne m'en peut distraire, MOL. *Sgan.* 16. Si de son amitié j'ai voulu vous distraire, RAC. *Brit.* IV, 3. Les dieux de ce dessein puissent-ils le distraire! ID. *ib.* IV, 4. || 4° Détourner l'esprit d'un objet, d'une occupation. Il ne faut pas distraire les gens qui travaillent. || On dit dans le même sens, distraire d'une personne, en détourner la pensée qui s'y fixait. Tout ce qui me distrayait d'elle ne pouvait que m'être désagréable, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Détourner l'esprit d'une pensée triste. Il faut tâcher de distraire les affligés. Quoi! de ces noirs ennuis rien ne peut vous distraire? DUCIS, *Abufar*, II, 2. || Dans le même sens, distraire la douleur, l'inquiétude, y faire diversion. Adieu; puisse du moins ce peu que je te donne De ta triste mémoire effacer tes malheurs, Et, soigné par tes mains, distraire tes douleurs! A. CHÉN. *Idylles*, *la Liberté*. || Absolument. Eh bien! cela distrait toujours un peu : il vaut mieux quereller que soupirer, MARIVAUX, *Secr. surp. de l'amour*, I, 1. || 5° Se distraire, *v. réfl.* Être séparé, disjoint. Un fief, une fois réuni au domaine de la couronne, ne pouvait plus s'en distraire. || Fig. Détourner son esprit. Il s'est distrait de son affliction par un voyage. De son image en vain j'ai voulu me distraire, RAC. *Brit.* II, 2. || Absolument. Se distraire, se livrer aux distractions, aux amusements. J'ai besoin de me distraire. C'est une misérable condition de la nature humaine, que cette nécessité de se distraire, STAEL, *Corinne*, XVI, 7. || Se distraire, devenir distrait, être en proie à des absences d'esprit. Sans se distraire à force de combattre les distractions, et sans s'inquiéter de leur fréquent retour, FÉN. *Éduc. des filles*, p. 295, dans POUGENS.

— REM. 1. J. J. Rousseau a dit (*Confess.* I) : Trop d'autres goûts me distraisent; et (*Confess.* VI) : L'exercice me distraisant sur mon état. Ce sont de grosses fautes; il faut : distraient et distrayant. || 2. Si le parfait défini de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif manquent aujourd'hui, c'est seulement par défaut d'habitude. Autrefois ces temps existaient, et l'on pourrait les reprendre : je distrayis, que je distrayisse.

— SYN. DISTRAIRE, DIVERTIR. De ces deux mots, l'un signifie, étymologiquement, tirer de côté et d'autre, l'autre tourner de côté et d'autre. Mais de là ils ont pris respectivement une signification qui les différencie : le divertissement est beaucoup plus que la distraction; on se divertit quand on se livre à divers amusements, tels que spectacles, bals, fêtes, repas; pour se distraire, il n'est pas besoin de tout cela; il suffit de quelques plaisirs même solitaires, de quelques simples satisfactions.

— HIST. XVe s. De leurs meurs ne te distrais, Ains y soies entendus, E. DESCH. *Lay du roy.* || XVIe s. Or vous ay dit, sans aller au contraire De verité, le triumphant mystere, Ainsy qu'ay peu d'œil et plume distraire, J. MAROT, p. 169, dans LACURNE. Pouleser le mespris de la mort jusques à tel degré que de l'employer pour se distraire des [s'arracher aux] honneurs, richesses, MONT. I, 250. La philosophie veult qu'au chastiment des offenses receues, nous en distrayons la cholere, ID. IV, 153. Lysimachus, se trouvant de loisir au demourant, et non distrait d'autres affaires, s'en alla incontinent faire la guerre à Pyrrhus, AMYOT, *Pyrrhus*, 25. Ilz alloient espians les moyens de le distraire et divertir qu'il n'assistast au senat, ID. *C. d'Utiq.* 29. S'approchans de Lilliers, ville distraitte de deux lieues par de là Pernes, DU BELLAY, *Mém.* liv. VIII, f° 249, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *distrit;* provenç. *distraire;* catal. *distraurer;* espagn. *distraer;* portug. *distrahir;* ital. *distrarre;* du latin *distrahere*, de *dis*.... préfixe, et *trahere*, tirer (voy. TRACTION, TRAIRE).

DISTRAIT, AITE (di-strê, strê-t'), *part. passé* de distraire. || 1° Démembré, séparé. Une province distraite de l'empire. Une somme d'argent distraite. || 2° Un accusé distrait de ses juges naturels. || 3° Détourné, déconseillé. Distrait par ses amis d'une entreprise hasardeuse. || 4° Qui est détourné de l'application, de l'attention. Nos esprits étaient donc également distraits, CORN. *Sertor.* IV, 3. Je me fuis, je m'oublie, et mes esprits distraits Se plaisent à les suivre [les Muses], et retrouvent la paix, A. CHÉN. *Élég.* 4. Je ne m'étonne plus qu'interdit et distrait Votre père ait paru nous revoir à regret, RAC. *Iphig.* II, 4. || 5° Qui a des distractions, des absences d'esprit.

Il est singulièrement distrait. Il vous dit non pour oui, oui pour non; il appelle Une femme monsieur, et moi mademoiselle; Prend souvent l'un pour l'autre et va sans savoir où; On dit qu'il est distrait; moi je le prends pour fou, REGNARD, *Distrait*, II, 1. Souvent pensif, plus souvent distrait, mais le plus charmant des convives, lorsque, sans distraction, il se livrait à nous, MARMONT. *Mém.* VI. || Substantivement. La Bruyère a peint le distrait. ....Vous, monsieur le distrait, Vous êtes là debout planté comme un piquet, REGNARD, *le Distrait*, V, 9. || En parlant des choses. Air distrait. Regarder d'un œil distrait, regarder sans apporter une grande attention. ....Je fuis des yeux distraits Qui, me voyant toujours, ne me voyaient jamais, RAC. *Bérén.* I, 4.

† **DISTRAYANT, ANTE** (di-strè-ian, ian-t'), *adj.* Qui donne une distraction. Lecture distrayante. Parmi ces exercices il comprend les occupations les plus distrayantes, BOSS. *Or.* 1. Les discours inutiles et distrayants, ID. *Visite*, 2.

† **DISTRIBUABLE** (di-stri-bu-a-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être distribué.

— REM. D'ordinaire, les adjectifs en *able*, qui ont bien le sens passif, ne prennent pas le régime des verbes passifs. Aussi ne faut-il pas imiter cet exemple de Saint-Simon : Le fils du comte de Tonnerre donne 10000 livres aux pauvres, distribuables par le cardinal de Noailles, ST-SIM. 187, 240.

— HIST. XVIe s. Et de plus la somme de 60000 livres distribuables à St Auban et à ses compagnons, D'AUB. *Hist.* II, 374.

— ÉTYM. *Distribuer.*

DISTRIBUÉ, ÉE (di-stri-bu-é, ée), *part. passé.* || 1° Réparti. Les aumônes distribuées par des mains bienfaisantes. L'eau distribuée dans la campagne par de nombreuses rigoles. Je ne comprends pas, je vous l'avoue, pourquoi on veut empêcher de répandre dans le royaume et en Europe quatre mille exemplaires de l'Encyclopédie, lorsqu'il y en a déjà quatre mille de distribués, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 mars 1770. Si les eaux de l'Artibonite sont jamais distribuées avec intelligence, une partie considérable de ce quartier se couvrira sûrement de cannes, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 40. || 2° Des appartements bien distribués, mal distribués, c'est-à-dire dont la disposition est commode, mal commode. || Terme de peinture. Un ouvrage bien distribué. Des jours bien distribués. Des ombres mal distribuées.

DISTRIBUER (di-stri-bu-é), *v. a.* || 1° Répartir, partager entre, dispenser. Distribuer des aumônes, une somme d'argent. Ces rares talents qui sont distribués aux hommes extraordinaires. Distribuer des annonces aux passants. Si pour distribuer et le prix et les peines, ROTROU, *Bélis.* V, 5. Il [Cyrus] ne prodiguait pas les grâces, il les distribuait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 166. Le public, qui laisse assez paisiblement les mathématiciens (dont il ne connaît que les noms) régler les rangs entre eux et se distribuer la gloire à leur gré, n'eut pas la même indulgence pour un géomètre, littérateur et philosophe, CONDORCET, *d'Alembert.* || Distribuer un travail entre des ouvriers. || Répandre en divisant. Ces conduits distribuent l'eau dans les différents quartiers de la ville. || 2° Terme de jurisprudence. Distribuer un procès, commettre un juge pour l'examiner. || 3° Diviser en disposant en un certain ordre. Cet auteur a distribué avec art toutes les parties de son sujet. Distribuer avec goût les ornements d'un édifice. Servius qui avait distribué les citoyens en six classes, MONTESQ. *Esp.* XI, 19. Il y a un art inspiré par le bon goût dans la manière de distribuer les images, DIDER. *Salon de 1767*, t. XIV, dans POUGENS. Il remplissait toutes les parties des instruments ou de la voix, distribuant des traits de mélodie et d'harmonie, ainsi qu'un peintre habile aurait distribué sur la toile les couleurs et les ombres pour en composer son tableau, MARMONT. *Mém.* X. || Distribuer un appartement, en disposer les pièces selon certains usages. || 4° Terme d'imprimerie. Distribuer les lettres, et, absolument, distribuer, répartir dans les cassetins les différents caractères après le tirage. || Distribuer les balles, répartir l'encre bien également sur la surface des cuirs. On dit dans le même sens distribuer le rouleau. || 5° Appliquer, en parlant de coups, de horions. Distribuer des coups de poing, des bourrades. C'était [le pape Jules II] un vieux soldat turbulent qui aimait la guerre comme un fou, toujours à cheval, toujours le casque en tête, distribuant des bénédictions et des coups de sabre, VOLT. *Amabed*, 17e *lettre.* || 6° Se distribuer, *v. réfl.* Être distribué, réparti. Le médiateur par qui se distribuent les bienfaits. || Être répandu par des canaux ou des routes réglées. Le sang se distribue du cœur dans les artères.

— HIST. XIVe s. Leur distribuant les terres que l'en avoit tolues [enlevées] aus anemis, BERCHEURE, f° 22, *verso.* Il distribuoient les champs, vingnes, mesons à ceux qui là vouloient aler demourer, ID. f° 2. Mal distribuer ce qui doit estre donné pour Dieu, *Ménagier*, I, 3. Et est manifeste que un homme ne peut pas bien convivre avecques grant multitude familiairement, ne soy distribuer entre tant de gens, ORESME, *Eth.* 287. Affin qu'il puissent justement distribuer les honneurs et les paines, ID. *ib.* 47. || XVIe s. Si tost qu'ilz estoient arrivez à l'aage de sept ans, il les prenoit et les distribuoit par trouppes pour les faire nourrir ensemble, AMYOT, *Lyc.* 33.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *distribuir;* ital. *distribuire;* du latin *distribuere*, de *dis....* préfixe, et *tribuere*, accorder (voy. TRIBUT).

† **DISTRIBUTAIRE** (di-stri-bu-tê-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a reçu une part dans les distributions de quelques objets. Chaque distributaire des secours communaux. || Mot proposé par Legoarant et formé sur le modèle de *donataire.*

— ÉTYM. *Distribuer.*

DISTRIBUTEUR, TRICE (di-stri-bu-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui distribue. Je ne suis pas sûr de ceux qui sont les maîtres et les distributeurs des grâces, BOURDAL. *Sur la récomp. des saints*, 1er *avent*, p. 9. Il la rend la distributrice de ses grâces, MASS. *Myst. Assompt.* || Dans certaines communes de France où il n'y a pas de direction des postes, il se trouve un bureau de distribution tenu par un distributeur ou une distributrice, LEGOARANT. Il demeure chez la distributrice des lettres. || Distributrice se disait autrefois d'une marchande qui vendait des rafraîchissements à la Comédie française. Il y avait deux distributrices, l'une auprès des loges et l'autre à l'entrée du parterre.

— HIST. XIVe s. Dieu, qui est roy des roys et distributeur des royaumes, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Sages distribueurs et conseillers loyaulx de la personne du roy, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 17. || XVIe s. Il establit Lysander pour toute provision, commissaire des vivres et distribueur des chairs, AMYOT, *Lysand.* 44.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *distribuidor;* ital. *distributore;* du latin *distributorem*, de *distributum*, supin de *distribuere*, distribuer.

DISTRIBUTIF, IVE (di-stri-bu-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a la vertu de distribuer, le caractère de la distribution. Les propriétés distributives qui procurent dans le corps vivant la nutrition. || Justice distributive, celle qui répartit les récompenses et les peines. C'est un acte de la justice qu'on appelle distributive, BOSS. *Aumône*, 2. || 2° Terme de grammaire et de logique. Qui sépare et individualise, par opposition à collectif. Sens distributif, celui dans lequel on considère une multitude, suivant tous les individus qui la composent. Ce qui est vrai dans le sens distributif ne l'est pas toujours dans le sens collectif. || Noms de nombre distributifs, en latin les mots *singuli*, *bini*, *terni*, etc. en français les locutions : un à un, deux à deux, trois à trois, etc.

— HIST. XIVe s. Princé [principat] distributif, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Les parties retentrices, concoctrices, distributives, assimilatives et expulsives, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Provenç. *distributiu;* espagn. et ital. *distributivo;* du latin *distributivus*, de *distribuere*, distribuer.

DISTRIBUTION (di-stri-bu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de distribuer. La distribution du sang dans les artères. La distribution des rôles. La distribution du travail. La bonne distribution de l'eau est une condition essentielle de la salubrité des grandes villes. Les conditions économiques d'une distribution d'eau aux habitants de Paris. Tenez la main à ce que la distribution du vin aux équipages des vaisseaux se fasse avec de pareilles mesures [conformes aux étalons], SEIGNELAY, *Aux intendants*, 1679, dans JAL. .... La consolation D'avoir fait de ses biens la distribution Répand au fond du cœur un repos sympathique, Certaine quiétude et douce et balsamique, REGNARD, *Légat.* IV, 6. L'économie des revenus et des frais de perception, l'abolition des privilèges onéreux au commerce et à l'agriculture, et une plus égale distribution de l'impôt sur toutes les classes, étaient les remèdes qu'il fallait appliquer à la grande plaie de l'État, MARMONTEL, *Mém.* XII. || La distribution des prix, solennité par laquelle on donne des récompenses, dans un collége, dans un concours, dans une académie, dans un comice agricole, à ceux qui les ont méritées. || État de ce qui est distribué, réparti. La distribution des animaux suivant les régions, des plantes suivant les altitudes. || 2° Service du facteur qui porte les lettres à domicile. La distribution des lettres. || Lettres à distribuer. Voilà de la distribution. || 3° Terme d'économie politique. Distribution des richesses ou des revenus, ensemble de conditions suivant lesquelles la richesse est répartie entre les différents membres de la société. || 4° Terme de procédure. Répartition, entre les créanciers, des deniers provenant de la saisie d'un débiteur. Distribution par contribution. || Ancien terme de palais. Registre dans lequel le greffier garde-sacs au parlement insérait toutes les requêtes de *committitur*, pour qu'elles fussent ensuite remplies par le président. || 5° Ce que l'on distribue à des chanoines pour leur droit de présence au service divin. Recevoir double distribution. Distribution manuelle. || 6° Disposition par division, ordonnance. La distribution d'une matière par chapitres. La distribution des parties d'un discours. Il y a dans cet ouvrage [*Introduction à l'histoire de Charles-Quint*] un calme de raison, une sage distribution de parties, quelque chose de régulier et de progressif à la fois, qui plaît à la pensée, VILLEM. *Littér. franç.* XVIIIe *siècle*, 2e *part.* 4e *leç.* || Terme de peinture. La distribution du jour et des ombres dans un tableau. Pour former ce vif coloris, ces distributions de lumières, ces dégradations de couleurs, FÉN. *Exist.* 8. || Terme de rhétorique. Figure qui consiste à énumérer par ordre les qualités d'un sujet. || 7° Division intérieure d'un appartement. Une distribution bien entendue. || 8° Terme d'imprimerie. Action de répartir les caractères dans leurs cassetins après le tirage. || Les caractères mêmes à distribuer.

— HIST. XIVe s. Estoient redevables à Rome, Par paier distribucions [tributs], Peuples de toutes nacions Que le jour queuvre de lumiere, G. GUIART, *Ms.* f° 140, dans LACURNE. Tous confessent et dient que, en faisant justice, il convient en distribucions faire selon la dignité des personnes, ORESME, *Eth.* 146. || XVe s. Que chascun sanz faire arrestée, Viegne à Cesar sanz delaier, Sa distribucion [taxe] paier, *Nativ. de J. C. Mystère.* || XVIe s. La distribution estoit telle, qu'on prouvoyoit à la nourriture des ministres, et qu'on ne laissoit point les poures en arriere, CALVIN, *Institut.* 864. La distribution et ordre d'un convoy, MONT. I, 17. Ces distributions de deniers, AMYOT, *Péric.* 17.

— ÉTYM. Provenç. *distribucio;* espagn. *distribucion;* ital. *distribuzione;* du latin *distributionem*, de *distribuere*, distribuer.

DISTRIBUTIVEMENT (di-stri-bu-ti-ve-man), *adv.* Terme de logique. En un sens distributif. Que la connaissance de ces procès appartienne distributivement, savoir est à nostre cour de parlement pour ce qui concerne la police, et à nos dits élus pour ce qui concerne la perception, *Ordonn. du 20 juillet 1622.*

— ÉTYM. *Distributive*, et le suffixe *ment.*

DISTRICT (di-strik'; prononciation mal fixée : les uns disent di-strikt', en prononçant toutes les consonnes finales; les autres disent di-strik; d'autres enfin di-stri; nos anciens, qui de *districtum* avaient fait *détroit*, avaient évité cette accumulation de consonnes finales toujours peu agréable à notre oreille), *s. m.* || 1° Terme de pratique ancienne. Étendue d'une juridiction. Un juge ne peut juger hors de son district. || Fig. Cela n'est pas de mon district, cela n'est pas de ma compétence. || 2° Subdivision de département établie par la loi du 22 décembre 1789. Les districts étaient moins étendus que les arrondissements actuels. Le directoire du district. || Par extension, un territoire quelconque d'une étendue limitée. Un petit district, qui y avait conservé son indépendance, la conserve encore; ce canton fortuné.... RAYNAL, *Hist. phil.* III, 27. || 3° Par analogie, compartiment. Les différents districts de la nature. M. Polier était profondément versé dans toutes les sciences qui étaient proprement l'objet de sa vocation et dont le district est si étendu; il n'y en avait aucune sur laquelle il ne fût instruit, TISSOT, *Santé des gens de lettres*, p. 76, édit. Techener. || Département, charge. Le poste n'était pas mauvais, parce qu'ayant le district des pansements et des drogues, je vendais souvent aux hommes de bonnes médecines de cheval, BEAUM. *Barb. de Sév.* I, 2.

— HIST. XIIIe s. Bours et chastiaux et viles, fermetés et destrois, *Berte*, LXI. || XVIe s. Ils se disoient des environs du distric de Gibraltar, CARL. V, 21.

— ÉTYM. Voy. DÉTROIT.

† **DISTRIGLYPHE** (di-stri-gli-f'), voy. DITRIGLYPHE.

† 1. **DISTYLE** (di-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Porche formé de deux colonnes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et στύλος, colonne.

† 2. **DISTYLE** (di-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a deux styles.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *style*.

1. **DIT, DITE** (di, di-t'), *part. passé* de dire. || 1° Ces paroles dites avec fermeté. Un discours bien dit. Cela dit, il partit. Aujourd'hui ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, BEAUM. *Barb. de Sév.* I, 2. || Tout est dit, tout est expliqué, convenu. || Tout est dit, signifie quelquefois tout est fini, terminé. Tout est dit, le pauvre malheureux a cessé de souffrir. || Voilà qui est dit, voilà qui est arrêté. || C'est une chose dite, c'est une chose résolue. || C'est bien dit, s'emploie pour marquer approbation. || Je ne veux pas qu'il soit dit que.... il ne sera pas dit que.... c'est-à-dire je ne veux pas que telle ou telle chose arrive. || Se le tenir pour dit, ne plus oser revenir à la charge. Il se le tint pour dit, et n'en parla plus. Son cousin ne se le tint pas pour dit, HAMILTON, *Gramm.* 9. || Se tenir pour dit, être assuré que.... Je saurai, de ma part, expliquer ce silence, Et me tiendrai pour dit tout le mal que j'en pense, MOL. *Mis.* V, 2. Je me tins pour dit que je n'avais pas besoin de transpirer, SÉV. 363. Il faut vous tenir une bonne fois pour dit que .... BOSS. *Lett. abb.* 170. Je me tiens pour dit qu'ils ne m'imiteront pas, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || À l'heure dite, à l'heure fixée. À l'heure dite, il courut au logis De la cigogne son hôtesse, LA FONT. *Fab.* I, 18. || C'est bientôt dit, ce n'est pas aussi facile à faire qu'à dire. || Mettons qu'il n'y ait rien de dit, je retire ma proposition, n'en parlons plus. || 2° Surnommé. Charles V, dit le Sage. || 3° Terme de pratique. Ledit sieur, ladite maison, audit lieu, mondit seigneur, locutions employées pour rappeler qu'il a été déjà question de ces personnes, de ces choses. || On remarquera que, dans ces façons techniques de parler, on a pris l'habitude, sans motif grammatical, peut-être par imitation de *monsieur*, *madame*, etc. d'écrire sans les séparer *dit* et l'article ou les pronoms possessifs auxquels ce mot est joint : ledit, ladite, lesdits, audit, auxdits, mondit, sondit, nosdits, vosdits, sesdits. || On dit dans le même sens : susdit, ci-dessus dit, ci-devant dit, ci-après dit. Ces locutions ont vieilli, sauf susdit, qui s'écrit en un seul mot.

2. **DIT** (di; le *t* se lie; au pluriel, l'*s* se lie : des di-z inexacts), *s. m.* || 1° Mot, propos, maxime notable. Un dit mémorable. Les dits et gestes des anciens. En ces mots Minerve plaida.... À ses dits le ciel s'accorda; Et chacun dit vive d'Avaux, VOIT. *Poésies*, dans RICHELET. Vous savez que ses dits sont remarquables, SÉV. 135. On ne conte que ses dits pleins d'esprit, ID. 413. [Navailles] C'était un grand homme, maigre, jaune, poli, qui ne laissait pas d'avoir des dits et des naïvetés étranges, ST-SIM. 74, 215. || Dits et redits, beaucoup de propos sur un même sujet. Voilà, mon cher comte, ce qui s'est passé; je n'y ajouterai pas les dits et les redits des dames sur l'ecclésiastique qui a servi au salut de mon frère, MAINTENON, *Lett. à M. de Noailles*, 11 juin 1703. Onques ne fut plus parfaite donzelle; Tant par miroirs que par dits et redits La belle sut de la beauté le prix, CHAUL. *À Mme de Valois*. || C'est un normand, il a son dit et son dédit. Une vieille coutume normande permettait d'annuler ou de ratifier un contrat dans les vingt-quatre heures qui suivaient; de là la locution : avoir son dit et son dédit, être sujet à se dédire, à revenir sur sa promesse. || 2° Terme d'ancienne procédure. Pièce exposant les faits. J'écris sur nouveaux frais : je produits, je fournis De dits, de contredits, d'enquêtes, compulsoires.... RAC. *Plaid.* I, 7. || 3° Titre qu'on donnait, dans le moyen âge, à certaines compositions narratives et qui signifiait récit, fable. Le dit du bœuf.

— HIST. XII° s. Et si orons [ouirons] son dit et son penser, *Ronc.* p. 180. Vous povez bien savoir par ma chançon Et mes dis que je n'aim se vous non, *Couci*, II. Bien [je] me deüsse targier [tarder] De chanson faire et de dis et de chans, QUESNES, *Romancero*, p. 95. Si l'ocist felenessement pur vengier, à sun dit, la mort sun frere Asael, *Rois*, 132. || XIII° s. S'il dit par amendement, li dis pot estre dis par li ou par aucun des autres, BEAUM. V, 8. || XIV° s. Et se il ne ont en eulz tele dignité ou valeur, leur dit est une derision, ORESME, *Eth.* 244.

— ÉTYM. Lat. *dictum*, de *dicere*, dire (voy. DIRE).

† **DITAXION** (di-ta-ksi-on), *s. m.* Terme de botanique. Fruit capsulaire contenant deux rangées de loges.

— ÉTYM. Δίς, deux, et τάξις, rangée.

† **DITÉTRAÈDRE** (di-té-tra-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux ditétraèdres, cristaux qui présentent deux tétraèdres.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *tétraèdre*.

† **DITHÉISME** (di-té-i-sm'), *s. m.* Système religieux dans lequel on reconnaît deux premiers principes, dont l'un est le principe du bien, l'autre celui du mal. La religion de Zoroastre est un dithéisme.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *théisme*.

† **DITHIONIQUE** (di-ti-o-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acides dithioniques, acides du soufre qui renferment 2 équivalents de radical. Tels sont l'acide hyposulfureux, l'acide hyposulfurique.

— ÉTYM. Δίς, deux, et θεῖον, soufre.

DITHYRAMBE (di-ti-ran-b'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Poëme lyrique en l'honneur de Bacchus et du vin. || Danse accompagnée de chant et de musique instrumentale en l'honneur de Bacchus. || 2° Aujourd'hui, poëme qui se rapproche de l'ode par le mouvement et l'enthousiasme et qui en diffère par l'irrégularité des stances. || 3° Fig. et familièrement. Grandes louanges. Il entonna un dithyrambe en son honneur. || En ce sens, dithyrambe a souvent un sens moqueur, qui vient de la nature même de ce poëme : le dithyrambe étant consacré au dieu du vin, les poëtes essayaient de peindre leur ivresse par un style et des pensées décousues.

— ÉTYM. Διθύραμβος, surnom de Bacchus.

DITHYRAMBIQUE (di-ti-ran-bi-k'), *adj.* || 1° Qui appartient au dithyrambe. Poésie dithyrambique. J'entonne sur les troubadours Un chant dithyrambique, BÉRANG. *Troubad.* || 2° Fig. et familièrement. Des louanges dithyrambiques. || Même remarque que pour dithyrambe.

— HIST. XVI° s. Pean dithyrambique à la santé, BAÏF, *Passe-temps*, II.

— ÉTYM. *Dithyrambe*.

† **DITHYRE** (di-ti-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est formé de deux valves.

— ÉTYM. Δίθυρος, de δίς, deux, et θύρα, porte.

† **DITION** (di-sion), *s. f.* Empire, autorité. ....De voir cette femme [Mme du Maine], qui avait tant osé assurer qu'elle renverserait l'État, de la voir rager entre quatre murailles de la dition de M. le duc, ST-SIM. 523. || Inusité.

— ÉTYM. Lat. *ditionem*, autorité, de *dare*, donner (voy. DATIF).

DITO (di-to). Mot invariable. Terme de commerce. Déjà dit, énoncé. On l'emploie pour éviter la répétition d'un objet déjà désigné. Vingt sacs de café à tant; trente dito à tant.

— ÉTYM. Mot qui semble formé de *dit* (voy. DIT 1), comme *secundo* l'est de *secundus*.

† **DITOME** (di-to-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est fendu en deux, bivalve.

— ÉTYM. Δίς, deux, et τέμνειν, couper (voy. TOME).

DITON (di-ton), *s. m.* || 1° Terme de musique ancienne. Espace de deux tons considérés d'ensemble et sans les diviser. || 2° Terme de musique moderne. Intervalle qui comprend deux tons dans la proportion de quatre à cinq (tierce majeure). La proportion du semi-diton est de cinq à six. Ceux qui ont l'oreille la plus délicate ne sont pas encore assez sensibles pour reconnaître la différence qu'il y a entre certains sons.... il y en a qui ne mettent point de différence entre une octave et trois ditons, MALEBR. *Recherche*, VI, 4.

— ÉTYM. Δίτονος, de δίς, deux, et τόνος, ton.

† **DITRIGLYPHE** (di-tri-gli-f'), *s. m.* Terme d'architecture. Espace compris entre deux triglyphes.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *triglyphe*.

† **DITRINOME** (di-tri-no-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal ditrinome, cristal produit par trois lois de décroissement qui agissent chacune sur deux points différents.

— ÉTYM. Δίς, deux, τρίς, trois, et νόμος, loi.

† **DITROCHÉE** (di-tro-chée), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Pied grec ou latin composé de deux trochées, comme *flūctŭōsă*. On l'appelle aussi dichorée.

— ÉTYM. Δίς, deux, et *trochée*.

† **DITROPE** (di-tro-p'), *adj.* Terme de botanique. Ovule ditrope, ovule réfléchi, dont le funicule décrit un tour de spire venant placer l'ovule dans la position d'un ovule droit.

— ÉTYM. Δίς, deux, et τρέπειν, tourner.

† **DITTIER** (di-tié), *s. m.* Nom, dans la poésie du moyen âge, d'une sorte de composition analogue au dit (voy. DIT 2).

— HIST. XV° s. Et je ai esté bien de toutes les parties et des hostels des rois, et par especial de la noble roine Mme Philippe de Haynaut.... et la servois de beaux dittiés et traités amoureux, FROISS. III, IV, 1. || XVI° s. Mais ceste vierge en voix mieux accordée Que orgues ne luz, chanta ce beau dicté, MAROT, II, 263.

— ÉTYM. *Dicter*, qui avait pris la signification de composer en vers ou en prose.

† **DITTOLOGIE** (di-tto-lo-jie), *s. f.* Terme de grammaire. Nom donné quelquefois à la synonymie.

— ÉTYM. Διττός, double, et λόγος, traité : traité des sens doubles.

† **DIURÈSE** (di-u-rè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Excrétion abondante d'urine.

— ÉTYM. Διούρησις (voy. DIURÉTIQUE).

DIURÉTIQUE (di-u-ré-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui augmente la sécrétion de l'urine. Le vin blanc est diurétique. Remède diurétique. Quelque bon lavement fort et diurétique; Voilà ce qu'il vous faut, REGNARD, *Légat.* II, 11. || *S. m.* Un bon diurétique. Les diurétiques. || 2° Qui urine fréquemment. Et je ne voudrais pas jurer que quelques-uns de ces maudits chiens.... ne pissassent contre les orgues renversées, ces animaux étant fort diurétiques de leur nature, SCARRON, *Rom. com.* ch. 15. || Inusité en ce sens.

— HIST. XVI° s. Galien recommande fort le miel et les diuretiques.... d'autant qu'ils provoquent et esmeuvent les urines, PARÉ, XI, 19.

— ÉTYM. Διουρητικὸς, de διά, à travers, et οὐρεῖν, pisser.

1. **DIURNAL** (di-ur-nal), *s. m.* Nom d'une sorte de bréviaire, où l'on a recueilli les prières qui sont chaque jour à l'usage des gens d'Église. || *Au plur.* Des diurnaux.

— ÉTYM. Lat. *diurnalis*, de *diurnus*, diurne.

† 2. **DIURNAL, ALE** (di-ur-nal, na-l'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Les actes diurnaux, sorte de journal qui paraissait dans l'ancienne Rome et informait le public des actes du gouvernement et des principales nouvelles. Les actes diurnaux, ces journaux profanes qui succédèrent aux annales consacrées.... LE CLERC, *des Journaux chez les Romains*, p. 134. || On dit aussi actes diurnes.

— ÉTYM. *Diurnal* 1.

DIURNE (di-ur-n'), *adj.* || 1° Qui se fait dans un jour. Tous les astres participent au mouvement diurne de la sphère céleste, LA PLACE, *Expos.* I, 2. || Mouvement diurne de la terre, sa rotation sur elle-même. || Mouvement diurne d'une planète, se dit du nombre de degrés que parcourt la planète dans l'espace de 24 heures. || Cercle diurne, cercle, parallèle à l'équateur, qu'un astre semble parcourir dans un jour par l'effet de la rotation de la terre. || Terme de physique. Variations diurnes, mouvements réguliers et périodiques que l'aiguille de déclinaison éprouve en un jour à l'est ou à l'ouest du méridien magnétique. || 2° Terme de botanique. Qui s'ouvre et se ferme pendant le jour. Fleur diurne. || Terme de zoologie. Oiseaux diurnes, ou, substantivement, les diurnes, les oiseaux de proie qui volent le jour, le vautour, le faucon, par opposition aux rapaces nocturnes, comme la chouette, le duc. || Substantivement. Le diurne, sorte de papillon de jour. || Terme de médecine. Se dit des maladies, et particulièrement des fièvres dont les paroxysmes reviennent pendant le jour. Fièvre diurne. Névralgie diurne. || 3° Actes diurnes, voy. DIURNAL 2.

— SYN. DIURNE, QUOTIDIEN, JOURNALIER. Diurne se dit de ce qui occupe un jour entier : le mouvement diurne de la terre. Quotidien se dit de ce qui revient régulièrement chaque jour : notre pain quotidien. Journalier se dit de ce qui se présente tous les jours mais sans les remplir comme dans le cas de diurne, et sans être régulier, comme dans le cas de quotidien : l'expérience journalière.

— ÉTYM. Lat. *dius*, conservé dans la locution *sub dio*. Comparez l'allem. *Tag*, l'angl. *day*, jour.

† **DIV** (div'), *s. m.* Voy. DIVE 2.

† **DIVA** (di-va), *adj. f.* Mot italien qui signifie divine et se dit quelquefois en parlant des cantatrices en renom. La diva Malibran.

† **DIVAGATEUR, TRICE** (di-va-ga-teur, tri-s'), *adj.* Néologisme. Qui divague, qui aime à divaguer. Un esprit divagateur.

— ÉTYM. *Divaguer*.

DIVAGATION (di-va-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Action de vaguer ou de laisser vaguer çà et là. La divagation des animaux malfaisants est interdite. || Sortie hors du lit, en parlant d'une rivière. Une couple de pignons établie sur une rivière non encaissée et non endiguée.... met une limite aux divagations possibles de celle-ci en amont, DAUSSE, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LV, p. 756. || 2° Fig. Action de

divaguer, de s'écarter de son sujet, en parlant ou en écrivant. Se jeter, se perdre dans des divagations interminables. || Par extension, les divagations d'un aliéné.

— HIST. XVIe s. Dieu, qui donne cette paix, ne l'oste pas pour tels mouvements necessaires ni pour les distractions et divagations de l'esprit, quand elles sont involontaires, ST FRANÇOIS DE SALES, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Voy. DIVAGUER.

DIVAGUER (di-va-ghé), *v. n.* || 1° Errer çà et là. Qu'il est dur au contraire et scandaleux d'en voir [des religieux] S'égarer chaque jour du cloître et du devoir, Divaguer en désordre et s'empresser d'affaires.... CORN. *Imit.* I, 25. Le monde et ses plaisirs s'écoulent et nous gênent; Et quand à divaguer nos désirs nous entraînent, Ce temps qu'on aime à perdre est aussitôt passé, ID. *ib.* I, 20. || Cet emploi a vieilli; mais on pourrait, imitant Corneille, le rajeunir comme a fait M. de Lamartine : Je n'étais plus qu'une âme errante qui divaguait çà et là dans la campagne pour user les jours, *Graziella*, IV, 2. || 2° Sortir de son lit, en parlant d'une rivière. || Terme de jurisprudence. Errer à l'abandon, en parlant des animaux malfaisants ou des fous. Laisser divaguer un fou. Ces bestiaux divaguent. || 3° Fig. S'écarter sans raison de son sujet. Cet homme ne suit aucun raisonnement, il ne fait que divaguer. || On dit dans ce sens qu'un aliéné divague. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Se dissipent et divaguent par ci par là, MONT. t. II, p. 339, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *divagari*, de *di*, préfixe, et *vagari* (voy. VAGUER).

† **DIVAGUEUR, EUSE** (di-va-gheur, gheû-z'), *s. m.* et *f.* Néologisme. Celui, celle qui divague.

— ÉTYM. *Divaguer.*

DIVAN (di-van), *s. m.* || 1° Chambre du conseil d'État de Turquie, qui est dans la seconde cour du sérail. || L'assemblée même de ce conseil, présidée par le sultan ou le grand vizir. Le grand vizir est le chef du divan. Le sultan indigné fit assembler un divan extraordinaire, et y parla lui-même, ce qu'il ne fait que très-rarement, VOLT. *Charles XII*, 6. || Audience donnée par le grand seigneur. || Tribunal de justice. Un troisième vous déférera au petit divan d'une petite province, et vous serez légalement empalé, VOLT. *Dict. phil. Sens commun.* || Chancellerie de la Porte. || Ministère ottoman. Pour engager le divan à déclarer la guerre au czar, VOLT. *Russie*, I, 19. || 2° Par extension et par plaisanterie. Quand on fut sûr de la conversion, Le vieux divan [les vieilles nonnes], désarmant sa vengeance, De l'exilé borna la pénitence, GRESSET, *Vert-Vert*, IV. || 3° Sorte de sofa. Je me couchai sur un divan dans l'angle de la salle, CHATEAUB. *Itin.* 72. || Salon garni de coussins. || 4° Se dit d'une collection de poésies arabes dont chacune s'appelle ghazel. Goethe a composé un recueil de poésies orientales qu'il a nommé divan.

— ÉTYM. Arabe, *dioudn*, conseil, recueil de poésies.

† **DIVANI** (di-va-ni), *s. m.* Nom d'une écriture particulièrement usitée dans les divans ou bureaux de la chancellerie à Constantinople.

— ÉTYM. *Divan.*

† **DIVARICATION** (di-va-ri-ka-sion), *s. f.* Terme didactique. Action d'écarter deux parties qui se joignent à leur origine; état des parties divariquées.

— ÉTYM. *Divariqué.*

† **DIVARIQUÉ, ÉE** (di-va-ri-ké, kée), *adj.* Terme de botanique. Rameaux divariqués, rameaux qui s'écartent brusquement les uns des autres dès leur origine. Pédoncules divariqués, pédoncules dont les ramifications s'écartent les unes des autres sans former des angles très-ouverts.

— ÉTYM. Lat. *divaricatus*, de *di*.... préfixe, et *varicare*, écarter les jambes.

1. **DIVE** (di-v'), *adj. f.* Divine. Vieux mot qui ne se dit plus guère que dans cette phrase de Rabelais : La dive bouteille.

— ÉTYM. Lat. *divus;* grec, δῖος; sanscrit, *deva*, dieu, de *div*, ciel.

2. **DIVE** (di-v'), *s. f.* Sorte de déesse subalterne dans la mythologie persane. Les dives et les péris. || On le trouve aussi au masculin et écrit *div* comme nom de démons dans la mythologie persane.

— ÉTYM. Persan, *diu*, le même que le latin *divus*, le grec δῖος, le sanscrit *deva*, divin, dieu.

† **DIVELLENT, ENTE** (di-vèl-lan, lan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui arrache qui sépare. || Terme d'ancienne chimie. Affinité divellente, celle à laquelle on attribuait la double décomposition de deux solutions salines mises en présence, et qui semblait arracher les bases aux acides.

— ÉTYM. Lat. *divellere*, de *di*.... préfixe, et *vellere*, arracher.

DIVERGENCE (di-vèr-jan-s'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Situation de deux lignes qui vont en s'écartant. || Terme d'optique. Divergence des rayons lumineux. || Terme de minéralogie. Disposition d'aiguilles, de cristaux ou de tissus filamenteux ou capilliformes, en manière de rayons qui s'écartent d'un même centre. || 2° Fig. La divergence des opinions, des idées.

— ÉTYM. *Divergent.*

DIVERGENT, ENTE (di-vèr-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui va en s'écartant l'un de l'autre, en parlant des lignes, des rayons. Lignes divergentes. || Terme d'algèbre. Série divergente, celle dont les termes croissent continuellement et qui est impropre au calcul. || Terme d'optique. Rayons divergents, ceux qui, partant d'un même point, vont toujours en s'éloignant l'un de l'autre, comme les deux côtés d'un angle rectiligne. || Terme de botanique. Qui s'écarte d'un centre commun. || Terme de jardinage. Rameau divergent, rameau très-écarté de la tige. || Terme de grammaire. Altérations divergentes, changements successifs qui ont produit des mots différents, quoique le primitif soit le même : tels sont *article* et *orteil*, venus l'un et l'autre d'*articulus*. || 2° Fig. Qui ne s'accorde pas. Ces deux hommes ont des idées fort divergentes. Les opinions divergentes qui se forment dans le public.

— ÉTYM. *Diverger.*

† **DIVERGENTIFLORE** (di-vèr-jan-ti-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs divergentes.

— ÉTYM. *Divergent*, et le latin *flos*, *floris*, fleur.

DIVERGER (di-vèr-jé. Le *g* prend un *e* muet quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o :* nous divergeons, je divergeais), *v. n.* S'écarter de plus en plus l'un de l'autre, en parlant des lignes, des rayons. Ces deux lignes divergent. Quand le soleil était descendu à l'horizon, ses rayons, brisés par les troncs des arbres, divergeaient dans les ombres de la forêt, en longues gerbes lumineuses, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Par extension. Les autres [poissons] se balancent mollement sur les vagues, ou divergent d'un centre commun, comme d'innombrables traits d'or, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 4. L'obscurité, le doute, ont brisé sa boussole [de la foi], Et laissent diverger au vent de la parole L'encens des nations, LAMART. *Harm.* I, 6. || Fig. Des opinions qui divergent beaucoup l'une de l'autre.

— REM. Diverger ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835, et divergence, et divergent, à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. Lat. *divergere*, de *di*.... préfixe, et *vergere*, s'incliner.

† **DIVERGI-NERVÉ, ÉE** (di-vèr-ji-ner-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des nervures divergentes.

— ÉTYM. *Diverger*, et *nervure.*

DIVERS, ERSE (di-vèr, vèr-s'; l'*s* se lie : di-ver-z ouvrages), *adj.* || 1° Qui présente plusieurs faces, plusieurs côtés, plusieurs apparences. Un objet divers. On continua la campagne avec des succès divers. Ah! Dieu! qu'un divers mal diversement me point! RÉGNIER, *Dial.* Selon l'objet divers le goût est différent, CORN. *Othon*, IV, 4. On voit d'un œil divers des nœuds si différents, ID. *Hor.* III, 4. Je sais leur divers ordre [des vertus], et de quelle nature Sont les devoirs d'un prince en cette conjoncture, ID. *Cinna*, IV, 4. Où vous eûtes trois ans la fortune diverse, ID. *Héracl.* IV, 4. Tout en tout est divers; ôtez-vous de l'esprit Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. Du reste, en quoi répond au sort toujours divers Ce train toujours égal dont marche l'univers? ID. *ib.* II, 13. || Il se dit, dans le même sens, des personnes. C'est ce qui m'oblige d'avouer, à la honte de la nature humaine, que l'homme est un animal bien divers et bien bigarré, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. Ô combien l'homme est inconstant, divers, Faible, léger, tenant mal sa parole! LA FONT. *Cloch.* || 2° Différent. Les divers sens d'un mot. Mille astres divers. Les opinions diverses. La fable offre à l'esprit mille agréments divers, BOIL. *Art p.* III. De tant d'objets divers le bizarre assemblage Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage, RAC. *Athal.* II, 5. La nature féconde, ingénieuse et sage, Par ses dons partagés ornant cet univers, Parle à tous les humains, mais sur des tons divers, VOLT. *Temple du goût.* || 3° Au plur. Quelques, plusieurs. Il a parlé à diverses personnes. Il envoie à diverses fois ses serviteurs, BOSS. *Hist.* II, 13. La ville est partagée en diverses sociétés qui sont comme autant de petites républiques, LA BRUY. VII.

— HIST. XIe s. Et Hongre et Boulgre et tante gent diverse, *Ch. de Rol.* CCVI. || XIIe s. Pierres i a de diverse color, *Ronc.* p. 79. || XIIIe s. Mainte diverse gent leur convint trespasser, *Berte*, III. Mout fu la fausse vieille et diverse [fourbe] et renoite [renégate], *ib.* CXXXVI. Se li tens fust un poi divers [mauvais], *la Rose*, 448. Virgiles meïsme tesmoigne Que jà fame n'iert tant estable Qu'el ne soit diverse et muable, *ib.* 16534. Le Nil est divers de toutes autres rivieres, JOINV. 219. Seneschal, fist-elle, vraiement je le feroie volentiers; mez le roy est si divers que, si il le savoit que je l'eusse promis sanz li, il ne me leroit jamez aler, ID. 284. || XIVe s. Estoit Fredegonde diverse et de grant cruauté, *Chron. de St-Denis*, t. I, f° 58, dans LACURNE. || XVe s. Se une femme avoit mauvais mari, rude et divers, elle venoit au remede vers ce bon maistre, LOUIS XI, *Nouv.* LXXIX. || XVIe s. Je crois ayséement d'un aultre des choses diverses à moy, MONT. I, 262. Nos ames sont souvent agitées de diverses passions, ID. I, 269. Certes c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant, que l'homme; il est malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme, ID. I, 4. Tousjours l'eau va dans l'eau et toujours est-ce Mesme ruisseau, et tousjours eau diverse, LA BOËTIE, 480. Contemplant divers tableaux, diverses tapisseries, divers animaulx, poissons, oyseaulx, et autres marchandises qui estoient par les halles du port, RABEL. *Pant.* IV, 2.

— ÉTYM. Bourguig. *divars;* provenç. *divers;* espagn. et portug. *diverso;* du latin *diversus*, de *di*.. . préfixe, et *versus*, tourné (voy. VERSION).

DIVERSEMENT (di-vèr-se-man), *adv.* De diverse manière. On parle diversement de sa mort. Chacun selon son sens en croit diversement, ROTR. *St-Gen.* II, 8. Chacun diversement soupçonne quelque chose, CORN. *Cinna*, IV, 5. Là nous n'avons rien su que de la renommée, Qui par un bruit confus diversement semée.... ID. *Rodog.* I, 1. La même erreur les fait errer diversement, BOIL. *Sat.* IV. Ainsi, pour Voltaire et pour lui, la vie avait été perpétuellement mais diversement agitée, MARMONTEL, *Mém.* X. Les Russes parlent diversement de leur général et de leur empereur; pour nous, comme ennemis, nous ne pouvons juger nos ennemis que par les faits; or telles furent leurs paroles, et leurs actions y répondirent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 9.

— HIST. XIIIe s. Ki divers cuntes veut traitier, Diversement deit comencier, MARIE, *Milon.* De fortune me tourne diversement la roe, *Berte*, XXXIII. || XIVe s. Toute vertu est faite et corrumpue par unes meismes choses faites diversement, ORESME, *Eth.* 34.

— ÉTYM. *Diverse*, et le suffixe *ment.*

† **DIVERSICOLORE** (di-vèr-si-ko-lo-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont la couleur varie d'un individu à un autre.

— ÉTYM. Latin fictif, *diversicolor*, de *diversus*, divers, et *color*, couleur.

† **DIVERSIF, IVE** (di-vèr-sif, si-v'), *adj.* Néologisme. Qui opère une diversion. Mouvement diversif.

— ÉTYM. Voy. DIVERSION.

† **DIVERSIFIABLE** (di-vèr-si-fi-a-bl'), *adj.* Néologisme. Que l'on peut diversifier.

— ÉTYM. *Diversifier.*

† **DIVERSIFICATION** (di-vèr-si-fi-ka-sion), *s. f.* Action de diversifier.

— HIST. XIVe s. Selon la diversification de la reflexion de lumiere causée de l'aer ou d'aucunes vapeurs, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Voy. DIVERSIFIER.

DIVERSIFIÉ, ÉE (di-vèr-si-fi-é, ée), *part. passé.* Rendu divers. Des nuances diversifiées. Et elle [la loi de Dieu] n'exigerait rien de pénible de ceux dont les jours ne sont diversifiés que par la diversité des plaisirs! MASS. *Car. Immut. de la loi.* Toute notre vie n'est qu'un art diversifié d'éviter l'ennui, ID. *Car. Temps.*

DIVERSIFIER (di-vèr-si-fi-é), je diversifiais, nous diversifiions, vous diversifiiez; que je diversifie, que nous diversifiions, que vous diversifiiez, *v. a.* || 1° Rendre divers. Il faut diversifier les choses si l'on veut qu'elles plaisent. Diversifier les attitudes en un tableau. En diversifiant nos passions nous ne faisons que diversifier nos amertumes, MASS. *Car. Dégoûts.* Comme il [Richardson] a diversifié le remords et le repentir! comme il a diversifié le regret du mécompte et la douleur de la faute commise! VILLEMAIN, *Littérature franç. XVIIIe siècle*, 2e part. 1re leçon. || Absolument. Eh bien! dit Xantus, qui

prétendait l'attraper, achète-moi demain [pour un repas] ce qu'il y a de pire; ces mêmes personnes viendront chez moi, et je veux diversifier [faire servir d'autres mets], LA FONT. *Vie d'Ésope.* || 2° Se diversifier, *v. réfl.* Devenir divers. Des nuances qui se diversifient à l'infini. Les passions se diversifient à la présence ou à l'absence des objets et par la facilité ou par la difficulté de les acquérir, BOSS. *Connaiss.* III, 11.

— HIST. XIII° s. Nuls ne porroit trover en terre Dous [deux] homes, tant seüst enquerre, Qu'insin par tot se ressemblassent, Qu'il ne se diversifiassent, *Ymage du monde*, 1, *de nature, coment ele ovre.* Les mesures se diversifient selonc la coustume de cascune vile, BEAUM. XXVI, 1. .... Amours me tarie [tourmente], Et tant me diversefie Qu'on en diroit articles plus de cent, *Anc. poés. fr. Vatican*, dans LACURNE. || XV° s. Elle [la chair de brebis] diverseffie son nourrissement selon l'aage; car tous aigneaux, quant ils allaitent, sont mauvais à mangier, *Ms. de Turin*, f° 56. || XVI° s. .... En meslant et diversifiant la vie de l'homme du sentiment de bien et de mal, à fin qu'il n'y en ait pas un qui la passe entierement pure et nette de tout malheur, AMYOT, *P. Æm.* 57. Notre guerre a beau se multiplier et diversifier en nouveaux partis, MONT. III, 9. L'eglise peult estendre et diversifier les prieres selon le besoin de notre instruction, ID. I, 395. Nul ne se pourroit dire asseuré, ayant affaire avec un prince infiniement diversifié [inconstant], PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 156, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *diversifiar, diversificar*; espagn. *diversificar*; ital. *diversificare*; latin fictif, *diversificare*, de *diversus*, divers, et le suffixe *ficare*, faire.

† **DIVERSIFLORE** (di-vèr-si-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs ne se ressemblent pas toutes, les unes régulières, les autres irrégulières.

— ÉTYM. Latin fictif, *diversiflorus*, de *diversus*, divers, et *flos*, fleur.

† **DIVERSIFOLIÉ, ÉE** (di-vèr-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles à formes dissemblables entre elles.

— ÉTYM. Latin fictif, *diversifolius*, de *diversus*, divers, et *folium*, feuille.

† **DIVERSIFORME** (di-vèr-si-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont la forme est sujette à varier.

— ÉTYM. Lat. fictif, *diversiformis*, de *diversus*, divers, et *forma*, forme.

DIVERSION (di-vèr-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Opération par laquelle on détourne l'ennemi ou on le force à se détourner. La diversion qu'il voulait faire en Syrie, BOSS. *Hist.* I, 9. Il ordonna aux cavaliers de se disposer pour faire diversion, HAMILT. *Gramm.* 5. Si Darius eût fait une puissante diversion dans la Macédoine, comme le lui conseillait Memnon, l'un de ses généraux.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2° part. p. 300, dans POUGENS. Le général Amherst, qui devait faire une diversion du côté des lacs, ne paraissait point, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 21. || Par extension et familièrement, diversion se dit d'une maladie attaquant une autre partie que celle où elle était d'abord fixée. La diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan, SÉV. 586. || 2° Fig. Action d'agir sur l'esprit ou le cœur comme fait une diversion militaire sur l'ennemi. Des diversions agréables. Des diversions honnêtes. Cette diversion rompit à propos l'entretien. Je ne trouve pas que nulle chose puisse faire diversion à l'application que j'ai pour vous, SÉV. 385. Peut-on voir un spectacle plus digne de faire de grandes diversions? ID. 505. Cela me fait une diversion, sans m'éloigner de mon sujet, ID. 24. Je comprends que, n'ayant nulle diversion et n'étant entourée que de cette affaire, vous n'avez aucun repos; vous ne dormez point, vous tomberez malade, ID. *Lett.* 13 nov. 1673. Elle ne cherchait qu'à faire diversion à sa douleur, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET.

— HIST. XIV° s. Saigniée faite pour la diversion des humours qui courent encore, H. DE MONDEVILLE, f° 43, *verso.* || XVI° s. Lequel renfort serviroit beaucoup, mesmement pour l'oposer aux Tartares, si les Turcs les faisoyent donner dans les païs des chrestiens, pour faire diversion, LANOUE, 440. Les pensionnaires estoient trompez à tous coups pour la diversion des deniers au cabinet, D'AUB. *Hist.* III, 188. Je me sauve de telles trahisons en mon propre giron, non par une inquiete et tumultuaire curiosité, mais par diversion plus tost et resolution, MONT. II, 82.

— ÉTYM. Lat. *diversus*, écarté, détourné, de *divertere* (voy. DIVERTIR).

† **DIVERSISPORÉ, ÉE** (di-vèr-si-spo-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui contient des graines de formes diverses.

— ÉTYM. *Divers*, et *spore.*

DIVERSITÉ (di-vèr-si-té), *s. f.* État de ce qui est divers. Des diversités manifestes. Telle est la loi du ciel dont la sage équité Sème dans l'univers cette diversité, CORN. *Cinna*, II, 1. Et la diversité soit des temps soit des lieux Demande à notre ardeur de différents offices, ID. *Imit.* I, 19. Diversité c'est ma devise, LA FONT. *Pâté*. .... Ce n'est pas sur l'habit Que la diversité me plaît, c'est dans l'esprit, ID. *Fabl.* IX, 3. Je vous plains de ne pas aimer les histoires; il y en a de si belles; on est si aise de se transporter un peu en d'autres siècles; cette diversité donne des connaissances et des lumières, SÉV. 612. Patariens, Poplicains, Toulousains, Albigeois, Cathares, c'était, sous des noms divers et souvent avec quelque diversité, des sectes de Manichéens venus de la Bulgarie, BOSS. *Var.* XI, § 56. La diversité du terroir dont toutes les provinces du royaume sont composées, VAUBAN, *Dîme*, p. 164. Quelque diversité qui se trouve dans les complexions ou dans les mœurs, le commerce du monde et la politique donnent les mêmes apparences, LA BRUY. XI. Chaque jour le génie et la diversité Viennent nous enrichir de quelque nouveauté, GRESSET, *Méch.* II, 7. Eh! la diversité Des forces, des talents, des esprits, des courages Aurait avant trente ans confondu vos partages, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3.

— HIST. XIII° s. La diversité des freres ne croist pas le numbre [des degrés]; car il n'a [n'y a] nulle difference de par qui aucun soit mon frere, *Liv. de jost.* 226. Tels esteit la diversetez De cels qu'en cel champ ad trovez, MARIE, *Purgatoire*, 987. Ge haï les diversitez de pechiez, *Psautier*, f° 119. || XIV° s. L'empereur osta Seguin le comte, de leur terre, pour son mefait, et pour ses maulvaises meurs, et pour la diversité [méchanceté] qui en luy estoit, et si cruelle que à peine le povoit on souffrir, *Chron. de St-Denis*, t. I, f° 160, dans LACURNE. Grant diversité de langage, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. [Une grosse tempête vint interrompre la bataille sur mer de messire Robert d'Artois à l'encontre de messire Louis d'Espagne] si n'en sait on à qui bonnement donner l'honneur, car ils se partirent tous maugré eux et par la diversité du temps, FROISS. I, 1, 197. En ce temps que je empris à faire mon chemin et de aller devers le comte de Foix, pourtant que je ressoignois [craignais] la diversité du pays où je n'avois oncques esté ni entré, ID. II, III, 6.

— ÉTYM. Provenç. *diversitat*; espagn. *diversidad*; ital. *diversità*; du latin *diversitatem*, de *diversus*, divers.

DIVERTI, IE (di-vèr-ti, tie), *part. passé* de divertir. || 1° Tourné d'un autre côté, distrait. Une douleur si forte et si peu divertie, MALH. V, 16. Je l'écoutais avec une attention si peu divertie, qu'il ne m'échappait pas un seul mot de ce qu'il disait, BALZ. *Arist. ou de la cour, avant-propos.* Alors la puissance du royaume n'était point divertie ailleurs; toutes nos forces furent jointes ensemble pour cet effet [le siége d'Amiens], et toute la France se trouva devant une place, VOIT. *Lett.* 74. Si l'homme était heureux, il le serait d'autant plus qu'il serait moins diverti, comme les saints et Dieu, PASC. *Pensées*, t. I, p. 275, édit. Lahure. ....Hé quoi! toujours ma flamme divertie! MOL. *Fâch.* II, 2. || 2° Amusé, récréé. Diverti par le spectacle. || 3° Dilapidé par malversation. De l'argent diverti. Les levées se trouvaient retardées, les deniers divertis ou mal appliqués; on fatiguait mal à propos le soldat, ANQUET. *Lig.* III, 364. L'un vient secrètement implorer mes avis Sur les fonds d'une caisse un peu trop divertis, POISSON, *Procureur arbitre*, sc. 2.

† **DIVERTICULE** (di-vèr-ti-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Appendice creux et en forme de cul de sac, comme ceux que présente quelquefois l'intestin grêle.

— ÉTYM. Lat. *diverticulum*, de *divertere* (voy. DIVERTIR).

DIVERTIR (di-vèr-tir), *v. a.* || 1° Tourner d'un autre côté, détourner, écarter. À ce coup vainement j'ai voulu résister; Je ne l'ai diverti ni n'ai pu l'éviter, ROTROU, *Antig.* V, 3. Après de si beaux coups qu'il a su divertir, MOL. *l'Étour.* III, 1. Votre feinte douceur forge un amusement Pour divertir l'effet de mon ressentiment, ID. *D. Garcie*, IV, 8. || 2° Fig. Divertir quelqu'un, détourner son esprit vers un autre côté. Divertir quelqu'un de ses occupations. Elle n'a plus d'attraits pour autre que pour lui; Qui l'en veut divertir perd son temps et sa peine, RACAN, *Berg.* I, 2, *Licidas.* Dans les grandes affaires que vous traitez maintenant, je croyais que c'eût été être perturbateur du repos public, que de vous divertir, par une mauvaise lettre, de la moindre de vos pensées, VOIT. *Lett.* 2. Quand de sa folle erreur vous l'aurez diverti, CORN. *Othon*, I, 1. Je pense qu'à la fin je pourrai bien sortir; Viendra-t-il point encor quelqu'un me divertir? MOL. *Fâch.* III, 3. Le dessein était de découvrir les intentions de ce prince, de le divertir de son entreprise, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 71. Quoi de plus digne de son ministère et de plus respectable même aux yeux du monde, de ne pouvoir être diverti par toutes les sollicitations humaines ni de la sainteté de ses fonctions, ni du service de ses frères? MASS. *Confér. Fuite.* Un esprit.... qui, sans beaucoup d'effort, retrouve en un instant la pensée et le souvenir des vérités éternelles dont on l'avait diverti, ID. *ib.* Je ne prétends pas amuser la victime pour la divertir de la pensée du glaive et du bûcher, ID. *Prof. relig.* IV. || Détourner, en parlant de l'esprit, des idées, etc. Les autres ne feraient que divertir votre attention, DESC. *Diopt.* 3. Quelle heure de repos a diverti mes craintes? MALH. V, 24. Pour divertir un peu son esprit de cette tristesse, VAUGEL. *Q. C.* 503. Cherchant à divertir cette tristesse, nous sommes allés nous promener sur le port, MOL. *Scapin*, II, 11. Comme il faudrait des exemples et entrer dans un détail qui pourrait divertir notre idée de l'objet principal de ce traité, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 153. || 3° Amuser, récréer. Il faut le divertir. Le bal la divertit beaucoup. L'ayant cherché longtemps, afin de divertir L'ennui que de sa perte il pouvait ressentir, CORN. *Rodog.* V, 4. Encore une lettre, direz-vous, mon cher maître! oui vraiment, et c'est pour vous divertir d'une idée qui m'a passé par la tête, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 12 janv. 1776. || Absolument. Cléante: J'ai cru vous divertir. — Argan: Les sottises ne divertissent point, MOL. *Mal. imag.* II, 6. || 4° Dilapider par fraude ou malversation. On l'accuse d'avoir diverti des titres qui lui avaient été confiés. Divertir des effets d'une succession. Divertir les fonds de l'État. || 5° Se divertir, *v. réfl.* S'écarter, se détourner. Tu ne t'es jamais diverti De suivre le juste parti, MALH. IV, 5. || Se distraire, se récréer. Il faut vous divertir par un autre entretien, ROTROU, *Antig.* III, 2. Tout est couvert d'un air gai [à la cour], et vous diriez qu'on ne songe qu'à se divertir, BOSS. *Anne de Gonz.* Mettez-vous donc en tête que je ne me divertis pas si bien que vous pensez, MOL. *Mis.* V, 1. La médisance, pour se divertir, disait que le roi de Pologne, pour se divertir aussi, avait eu quelques légères dispositions à ne pas haïr la mère, et que ce petit garçon était son fils, SÉV. *Lett.* 25 sept. 1676. || Se divertir à. Se divertir au jeu, à la chasse. Elles se divertissaient à danser. || Se moquer, se rire de. Tous ces Normands voulaient se divertir de nous; On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups, RAC. *Plaid.* I, 1. Cela sera plus sûr que de se divertir de lui; car, à la fin, il pourrait bien se divertir de vous, MARIVAUX, *Paysan parv.* 1re part. p. 29, dans POUGENS.

— HIST. XV° s. Or povez vous bien voir comment mon songe est diverti à ma grant perte, *Perceforest*, t. II, f° 19. || XVI° s. Lui qui les eaux profondes En desert convertit, Et les sources des ondes Asseche et divertit, MAROT, IV, 319. Nos courages s'amollissent et divertissent par l'accouplage des femmes, MONT. II, 75. Combien de fois m'a cette besongne diverti de cogitations ennuyeuses? ID. III, 76. L'argent provenu des amendes, ès quelles avoient esté condemnez ceulx qui desroboient et divertissoient l'eau publique à Athenes, AMYOT, *Thém.* 55. Tout ce que les devins ordonnerent estre fait pour divertir les menaces des sinistres prodiges, fut fait, ID. *Fab.* 37.

— ÉTYM. Lat. *divertere*, de *di....* préfixe, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

† **DIVERTISSABLE** (di-vèr-ti-sa-bl'), *adj.* Néologisme. Qu'on peut divertir. Cet homme n'est pas facilement divertissable.

— ÉTYM. *Divertir.*

DIVERTISSANT, ANTE (di-vèr-ti-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui divertit, récrée. C'est un homme divertissant. Spectacle tout à fait divertissant. Bannissant la tristesse, ordonnez à vos sens De vous entretenir d'objets divertissants, TRISTAN, *Panthée*, II, 2. || 2° Qui plaît, qui excite l'intérêt. Après tout on verra bien que cette histoire [des Variations] est d'un genre tout particulier; qu'elle a dû paraître avec toutes ses preuves et munie, pour ainsi dire, de tous côtés; et qu'il a fallu hasarder de la rendre moins divertissante, pour la rendre plus convaincante et plus utile, BOSS *Var.*

Préface. Plus le poëte dans l'épopée garde un juste milieu entre les choses divines et les choses humaines, plus il devient divertissant, pour parler comme Despréaux, CHATEAUB. *Génie*, II, I, 2. || Vieilli en ce sens.

DIVERTISSEMENT (di-vèr-ti-se-man), *s. m.* || 1° Action de divertir, de récréer. Les divertissements du carnaval. Se livrer aux divertissements. Ils ont pris leur plaisir et leur divertissement de toutes les actions de la vie humaine, BALZ. liv. VI, lett. 5. Hors des fonctions d'ambassadeur et aux heures de divertissement, il s'entretenait avec les bons livres, ID. *Socr. chrét. Disc.* 10. Je me prépare désormais à me donner du divertissement et à réparer comme il faut le temps que j'ai perdu, MOL. *Mar. forcé*, 4. Il ne manque jamais d'y avoir auprès des personnes des rois un grand nombre de gens qui veillent à faire succéder le divertissement à leurs affaires, et qui observent tout le temps de leur loisir pour leur fournir des plaisirs et des jeux, PASC. *Pensées*, IV, 1, éd. Lahure, 1860. La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, et cependant c'est la plus grande de nos misères, car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous et qui nous fait perdre insensiblement, ID. *ib.* On change, cela fait du divertissement, SÉV. 562. Un lecteur sage fuit un vain amusement, Et veut mettre à profit son divertissement, BOIL. *Art p.* IV. On se gâte le goût pour les divertissements comme pour les viandes; on s'accoutume tellement aux choses de haut goût, que les viandes communes et simplement assaisonnées deviennent fades et insipides, FÉN. *Éduc. filles*, ch. V. Pour moi, j'aurais craint que vous ne vous fussiez donné le divertissement de me prendre par mes propres paroles, FONTEN. *Auguste, Arétin.* || 2° Terme de théâtre. Nom d'intermèdes de danse et de chant dans un opéra. Pièce à divertissements. J'eus le temps, dans cet intervalle, de faire l'ouverture et le divertissement; ce divertissement, tel qu'il est gravé, devait être en action d'un bout à l'autre, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Terme de musique. Morceau d'un genre facile et léger, composé pour un ou plusieurs instruments. Passages de la fugue d'école qui servent de transitions pour promener le sujet principal dans différents tons. || 3° Action de détourner, par fraude ou malversation, des effets, des fonds. Le divertissement des deniers publics.

— HIST. XVI° s. Eux feroyent une saillie, de la ville, avec cinq ou six mille chevaux et quelques harquebusiers, pour troubler et faire un divertissement [diversion], LANOUE, 451. Jusques à ce que, par ce fourvoyement et divertissement [les pommes d'or jetées à Atalante], l'advantage de la course luy demeura [à Hippomène], MONT. III, 294.

— ÉTYM. *Divertir.*

DIVIDENDE (di-vi-dan-d'), *s. m.* || 1° Terme d'arithmétique. Nombre à diviser dans l'opération appelée division. Le quotient exprime combien de fois le dividende contient le diviseur. || *Adj.* La fraction dividende, la fraction qui est à diviser par une autre. || 2° Terme de commerce. Part qui revient, dans la liquidation, à chaque créancier ou associé. || Intérêt qui revient à chaque associé ou actionnaire dans le revenu d'une compagnie. Le dividende est de tant par action. Toucher un dividende. Malgré l'autorité de la Sorbonne qui avait déclaré le dividende des actions usuraire, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 20.

— ÉTYM. Lat. *dividendus*, devant être divisé, de *dividere*, diviser (voy. ce mot).

† **DIVIDIVI** (di-vi-di-vi), *s. m.* Nom indigène du *cæsalpinia coriaria*, légumineuse de la Colombie dont les gousses comprimées renferment une pulpe astringente et amère.

DIVIN, INE (di-vin, vi-n'; devant une voyelle, la syllabe *in* garde le son nasal comme dans *indigne*, et l'*n* se lie: di-vin-n amour; d'autres ôtent la nasalité: di-vi-n amour), *adj.* || 1° Qui est de Dieu, qui appartient, qui est propre à Dieu. La divine Providence. La justice divine. Aucun n'est digne ici de ces grâces divines, Qui parmi tant de maux et parmi tant d'épines Versent du haut du ciel la consolation, CORN. *Imit.* I, 20. La volonté divine étant elle-même sa règle, BOSS. *Loi de Dieu.* Les mœurs antiques qu'ils [Homère et Hésiode] nous représentent, et les vestiges qu'ils gardent encore, avec beaucoup de grandeur, de l'ancienne simplicité, ne servent pas peu à nous faire entendre les antiquités beaucoup plus reculées et la divine simplicité de l'Écriture, ID. *Hist.* I, 6. Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible, Perce la sainte horreur de ce livre divin, Confonds dans un ouvrage et Luther et Calvin, BOIL. *Sat.* VIII. Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi? RAC. *Athal.* III, 7. Ô divine, ô charmante loi! Ô justice! ô bonté suprême! Que de raisons, quelle douceur extrême D'engager à ce Dieu son amour et sa foi! ID. *ib.* I, 4. Un caractère divin qui perdrait son existence au delà d'une circonférence donnée serait un caractère chimérique et illusoire, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 341. Leur tombe est sur la colline; Mon pied le sait, la voilà; Mais leur essence divine, Mais eux, Seigneur, sont-ils là? LAMART. *Harm.* II, 1. || Les personnes divines, les trois personnes de la Trinité. Le Verbe divin, le Fils de Dieu. || L'Être divin, Dieu. Comme il ne se peut rien ôter de ce qui fait la perfection de l'Être divin, il ne se peut aussi rien ôter à la créature de ce qui fait la dépendance de l'être créé, BOSS. *Libre arb.* III. || 2° Qui est dû à Dieu. Le service divin. Le culte divin. Ô qu'il est doux de voir une ferveur divine Dans les religieux nourrir la sainteté! CORN. *Imit.* I, 25. || Il s'applique aussi aux dieux du paganisme et à ce qui s'y rapporte. Les êtres divins. Les oracles divins. Les Romains décernaient les honneurs divins à leurs empereurs. || Mis au nombre des dieux. Le divin Auguste. || 3° Fig. Qui est au-dessus de la nature. Il y a là quelque chose de divin. || 4° Excellent, parfait en son genre. Une divine poésie. Tant, selon leurs discours, leurs œuvres sont divines, RÉGNIER, *Sat.* II. J'oserais bien juger que vos divins appas.... CORN. *Pomp.* II, 1. Mille pierres de prix sur ses bords étalées D'un mélange divin éblouissent les yeux, ID. *Médée*, II, 5. Je chante bien ses airs, il en fait de divins, SÉV. 144. Le divin Cicéron, dont le nom glorieux.... VOLT. *Triumv.* II, 1. || Dans le même sens, mais familièrement. Vous êtes divine. Cela est divin. || 5° On donne quelquefois à divin les degrés de comparaison, de la même façon qu'on les donne à humain. || Dans le sens propre. Et des pleurs de la nuit le sillon boit la pluie, Et les lèvres des fleurs distillent leur encens, Et d'un sein plus léger l'homme aspire la vie, Et l'esprit plus divin se dégage des sens, LAMART. *Harm.* II, 6. || Dans le sens figuré, bon par excellence. Et le plus adorable et plus divin objet, ROTROU, *Vencesl.* II, 2. Il faut que je revienne encore à vous pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'Abadie; vous savez de quelle manière je vous en ai parlé; c'est le plus divin de tous les livres, SÉV. *Lett.* 13 août 1688. Sans la langue en un mot, l'auteur le plus divin Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain, BOIL. *Art p.* I. || 6° *S. m.* Le divin, ce qu'il y a de divin, de dû à des causes occultes, supérieures. Le divin dans les maladies, selon Hippocrate.

— HIST. XIV° s. Non mye comme luy, mais comme très sage divin [théologien], *Chron. de St Denis*, t. I, f° 320, dans LACURNE. De toutes les choses qui sont en nous c'est la très plus divine, ORESME, *Eth.* 317. Et semblablement des hommes, nous beatifions ceulx qui sont très parfects et comme divins et très bons excellemment, ID. *ib.* 28.

— ÉTYM. Provenç. *devin*, *divin*; espagn. et ital. *divino*; du latin *divinus*, du radical *div* (voy. DIV). *Divin* a eu le sens de théologien, sens qui, passé de France en Angleterre, est resté dans ce dernier pays.

† **DIVINATEUR, TRICE** (di-vi-na-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la divination. || *Adj.* Qui devine, qui prévoit. Sens divinateur.

— ÉTYM. Voy. DIVINATION.

DIVINATION (di-vi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Art chimérique de savoir et de prédire l'avenir par des sortiléges ou de fausses sciences, telles que l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des songes, etc. Monsieur, des gens m'ont dit que vous étiez fort savant en médecine et surtout en l'art de divination, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 8. Si un homme ou une femme a un esprit de Python, ou un esprit de divination, qu'ils soient punis de mort, SACI, *Bible*, *Lévit.* XX, 27. Les plus sensés d'entre les païens savaient bien ce qu'il fallait penser de tout ce qui regarde l'art de la divination, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 27, dans POUGENS. || Par extension. Ce fut par une sorte de divination que Champollion pénétra le sens de maint hiéroglyphe. J'admets dans ce travail [l'histoire conjecturale] de hautes qualités de l'esprit, la sagacité, la divination du bon sens et celle de l'érudition, VILLEM. *Litt. franç.* 18° *siècle*, 2° *part.* 4° *leçon.* || 2° Pratiques divinatoires. Les Romains avaient plusieurs sortes de divinations.

— ÉTYM. Provenç. *divinacio*; ital. *divinazione*; du latin *divinationem*, de *divinare* (voy. DEVINER).

DIVINATOIRE (di-vi-na-toi-r'), *adj.* Qui appartient à la divination. Les arts divinatoires. Sa tasse divinatoire [de Joseph] dans laquelle il prend ses augures, VOLT. *Phil.* IV, 110. || Baguette divinatoire, baguette qui est faite en forme de fourche et qui, tournant dans les mains de celui qui en tient les deux fourchons au moment où il passe au-dessus d'une source, d'une mine, est supposée lui indiquer que là est une source, une mine. || Dans le langage de l'école, interprétation divinatoire, interprétation conjecturale, arbitraire.

— HIST. XVI° s. Par cette voye se gaigne le credit des fables divinatoires, MONT. II, 353.

— ÉTYM. Voy. DIVINATION.

DIVINEMENT (di-vi-ne-man), *adv.* || 1° Par la vertu divine. Noé, ayant été divinement averti de ce qui devait arriver.... MASS. *Panég. St Benoît.* || 2° Par extension, excellemment, parfaitement. Elle s'habille divinement. Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries, SÉV. 7. Tout est meublé divinement, tout est magnifique, ID. 299. Je l'ai vu, il est divinement bien logé à ce faubourg, ID. 322. Aristote a parlé divinement, quand il a dit de l'entendement et de sa séparation d'avec les organes ce que nous venons de rapporter, BOSS. *Connaiss.* I, 17. Esther est divinement écrite, et ne peut être jouée, VOLT. *Lett. Chabanon*, 13 janv. 1766.

— REM. Ce mot *divinement*, soit seul, soit suivi du mot *bien*, est blâmé par Henri Estienne (*Nouv. lang.* p. 427, 430), comme une profanation, dans ces phrases: il parle divinement bien, il chante divinement bien, il joue du luth divinement, etc. L'usage en a prévalu malgré cet anathème ou pédantisme qui dénonce comme profanation les hyperboles les plus naturelles à l'homme.

— HIST. XVI° s. Il se trouva divinement remis dès la premiere nuict d'aprèz ses oblations et sacrifices, MONT. I, 96.

— ÉTYM. *Divine*, et le suffixe *ment.*

† **DIVINISATION** (di-vi-ni-za-sion), *s. f.* Action de diviniser. La mythologie est la divinisation continue des phénomènes de la nature et, subsidiairement, des vertus et des passions humaines, RÉVILLE, *Rev. germ.* 1er févr. 1863, p. 442.

— ÉTYM. *Diviniser.*

DIVINISÉ, ÉE (di-vi-ni-zé, zée), *part. passé.* Mis au rang des dieux. Les empereurs romains divinisés après leur mort.

DIVINISER (di-vi-ni-zé), *v. a.* || 1° Attribuer le caractère divin, mettre au rang des dieux. Les anciens divinisaient les héros. || Par extension. Platon divinisa le monde en lui donnant une âme, VOLT. *Dial.* XXIX, 6. Les païens ont divinisé la vie, et les chrétiens ont divinisé la mort, STAËL, *Corinne*, IV, 2. || 2° Fig. Exalter au-dessus de tout. Non-seulement de les permettre [certaines actions] et de les tolérer, mais de les approuver, mais de les canoniser, mais, si j'ose me servir de ce terme, de les diviniser, BOURDAL. 6° *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 280. Les cruels dont la rage, au nom de ta justice Divinise le meurtre.... D'AVRIGNY, *Jeanne d'Arc.* IV, 1. || Absolument. Il honore ou flétrit, accuse ou divinise; À sa voix la vertu triomphe et s'éternise, MILLEV. *Plaisirs du poëte.*

— HIST. XVI° s. Sainte et sacrée ivresse, qui, au contraire de la corporelle, nous aliene non du sens spirituel, mais des sens corporels, qui ne nous hebeste ni abestit pas, ains nous angelise et, par maniere de dire, divinise, ST FRANÇOIS DE SALES, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Divin.*

DIVINITÉ (di-vi-ni-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est divin. Les oracles deviennent galimatias par la mauvaise disposition de l'organe qui les rend; ils perdent l'opinion de leur première divinité, et n'acquièrent point les grâces de l'éloquence humaine, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. || Divinité de Jésus-Christ, nature divine par laquelle il est une des personnes de la Trinité et qui avait été niée par les Ariens. Arius et ses partisans y furent appelés [au concile]; on les ouït, on les convainquit, on les condamna; la divinité de Jésus-Christ fut reconnue, FLÉCH. *Hist. de Théod.* II, 8. || 2° Par la métonymie du concret pour l'abstrait, l'être divin lui-même, dieu ou déesse. Les divinités du Styx. Sombres divinités, les dieux infernaux. Divinité favorable. Divinité terrible. Avant qu'un culte impie se fût taillé des divinités de bois, MASS. *Carême*, *Vérité.* On peut réduire à trois points et à trois questions principales les sentiments des anciens philosophes sur la divinité: 1° si la divinité existe; 2° quelle est sa nature; 3° si elle préside au gouvernement du monde et si elle prend soin des affaires du genre humain, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXIII, ch. III, art. 1. [Dans le poëme épique] Chaque vertu devient une divinité,

BOIL. *Art p.* III. || 3° Par antonomase, le vrai Dieu. Il semble que ce sentiment [de la toute-puissance de Dieu] n'est pas moins gravé dans l'esprit des hommes que celui de leur liberté, puisqu'ils comprennent, dans les vœux qu'ils font et dans les actions de grâces qu'ils rendent à la divinité, plusieurs choses qui ne leur arrivent que par leur liberté ou celle des autres, BOSS. *Libre arb.* 3. Du séjour bienheureux de la divinité, RAC. *Esth. Prol.* Un envoyé de la divinité Eût semblé moins terrible au peuple épouvanté, DELAV. *Vêpres sicil.* V, 2. || 4° Par extension, ce qu'on adore, ou qu'on est censé adorer. Je jure donc par vous, ô pitoyable reste, Ma divinité seule après ce coup funeste.... CORN. *M. de P.* V, 1. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux; Ces deux divinités n'accordent à nos vœux Que des biens peu certains, des plaisirs peu tranquilles, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Une divinité volage [la mode] Nous anime et nous conduit tous, BERNIS. || 5° Fig. Femme très-belle. C'est une divinité. Sachez que je m'impute à trop de lâcheté D'entendre mal parler de ma divinité [la femme que j'adore], MOL. *l'Étour.* III, 3

— HIST. XIII° s. Ainsinc preeschier le soloient Jadis par Paris la cité Li mestre de divinité [théologie], *la Rose*, 11496. || XIV° s. Si seront 20 escolier enfant en gramaire et 30 en logique et en philosophie et 20 en theologie ou en divinité, DU CANGE, *ars*.

— ÉTYM. Provenç. *divinitat*; espagn. *divinidad*; ital. *divinità*; du latin *divinitatem*, de *divinus*, divin. Dans l'ancien français ce mot signifie théologie, d'où l'anglais *divinity*, qui a ce sens.

DIVIS (di-vi), *s. m.* Terme de jurisprudence. Partage. Demander le divis. Posséder par divis.

— ÉTYM. Lat. *divisus*, part. passif de *dividere* (voy. DIVISER).

† **DIVISANT, ANTE** (di-vi-zan, zan-t'), *adj.* Qui divise. Dieu n'a pas fait la mauvaise volonté; mais, en la divisant d'avec la bonne, il l'assujettit à l'ordre et la fait servir à la beauté de l'univers et de l'Église; il faut donc entendre dans Dieu, lorsqu'il agit dans les pécheurs, cette opération divisante, BOSS. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

† **DIVISE** (di-vi-z'), *s. f.* Terme de blason. Pièce qui n'a que la moitié de sa largeur ordinaire ou qui est divisée. || Fasce qui n'a en hauteur qu'une demi-partie des sept de la largeur de l'écu.

— ÉTYM. Lat. *divisa*, part. fém. passif de *dividere*, diviser (voy. ce mot).

DIVISÉ, ÉE (di-vi-zé, zée), *part. passé.* || 1° Séparé par parties. Un parterre divisé en plusieurs compartiments. Voilà les enfants de Dan divisés par familles, SACI, *Bible*, *Nombres*, XXVI, 42. || Se dit, en botanique, de tout organe qui, bien que formé en apparence d'une seule pièce, se partage profondément en plusieurs parties qui vont jusqu'à sa base. || Terme de blason. Se dit de la fasce, de la bande qui n'ont que la moitié de leur largeur. || 2° Qui n'a pas de contact avec, de rapport avec. Du reste des humains ils semblent divisés, RAC. *Esth.* II, 1. || Fig. Cette âme, d'avec soi tout à coup divisée, Reprend de ses remords la chaîne mal brisée, CORN. *Sertor.* I, 1. || 3° Terme de mathématique. Qui a subi l'opération de la division. 100 divisé par 10 donne 10. *a* divisé par *x* s'écrit $\frac{a}{x}$. || 4° Qui est en discorde. Tenez toujours divisés les méchants; La sûreté du reste de la terre Dépend de là.... LA FONT. *Fables*, VII, 8. Vos yeux ne verront plus tous ces chefs ennemis Divisés d'intérêt et pour le crime unis, VOLT. *Mér.* I, 1.

† **DIVISÉMENT** (di-vi-zé-man), *adv.* Séparément. Il [Dieu] est sa propre cause : il existe par lui-même, infini comme il est; et rien ne peut être conçu divisément dans son être substantiel, BOULLAINVILLIERS, *Réfutation de Spinosa*, p. 57.

— HIST. XIV° s. Ordennons que inventoire soit fait de tous les escriptz de la Chambre, et les corrigiez mis d'un part, et les autres d'autre, et chascuns escriptz d'un pays mis ensemble en huches devisiement, *Ordonn.* janv. 1319. Ils usent de teles amistés divisément, ORESME, *Eth.* 240.

— ÉTYM. *Divisée*, et le suffixe *ment*.

DIVISER (di-vi-zé), *v. a.* || 1° Séparer par parties. Diviser un corps avec un instrument tranchant. Diviser un sermon en trois points. Mais parce qu'elle voit avec la Bithynie Par trois sceptres conquis trop de puissance unie, Il faut la diviser, CORN. *Nicom.* II, 3. Si la reine en eût été crue, si, au lieu de diviser les armées royales et de les amuser, contre son avis, aux siéges infortunés de Hull et de Glocester, on eût marché droit à Londres, l'affaire était décidée, et cette campagne eût fini la guerre, BOSS. *Reine d'Anglet* Rohault assure qu'un cube d'or de 5 lignes et 1/7 est divisé par des ouvriers en 651590 parties égales à la base, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, art. 3 et 4. Ce mage divisa en plusieurs parties ce qui n'avait pas besoin d'être divisé, VOLT. *Babouc.* || Terme de typographie. Diviser un mot, le séparer en deux parties, dont la première reste à la fin d'une ligne. || Fig. Il faudra que je perde ou divise son cœur, ROTR. *Herc. mour.* II, 2. || Séparer par parties pour partager. Je divisai mon argent entre eux. À ce tendre dépôt du sort abandonné Je divisai le pain que le sort m'a donné, VOLT. *Guèb.* IV, 6. Il fonde les cités, familles immortelles, Et, pour les soutenir, il élève les lois, Qui, de ces monuments colonnes immortelles, Du temple social se divisent le poids, LAMART. *Harm.* II, 1. || Absolument. Établir des divisions. Diviser et classer. || 2° Par extension, séparer l'un de l'autre. Il fuit pour mieux combattre, et cette prompte ruse Divise adroitement trois frères qu'elle abuse, CORN. *Hor.* IV, 2. || 3° Diviser se dit avec *de* et *d'avec*. Vous diriez qu'il [Jésus-Christ] ne saurait se passer d'eux, et que son royaume ne lui plairait pas s'il ne le possédait en leur compagnie et s'il ne leur en faisait part; il ne veut pas même que son père les divise de lui dans son affection, BOSS. 2° *serm. pour la Toussaint*, III. Ces mers qui divisent la Grèce d'avec l'Italie, FÉN. *Tél.* XII. Rien de plus matériel que la théogonie antique; loin qu'elle ait songé, comme le christianisme, à diviser l'esprit du corps, elle donne forme et visage à tout, même aux essences, même aux intelligences, V. HUGO, *Cromwell*, *préf.* || Ces exemples prouvent que Voltaire a eu tort de blâmer Corneille d'avoir dit : Une âme d'avec soi divisée (voy. DIVISÉ). || 4° Terme de mathématiques. Diviser un nombre, une quantité, une grandeur par une autre, chercher combien de fois cette autre est contenue dans la première. || 5° Semer la discorde, la désunion entre les personnes. Lorsque deux factions divisent un empire, CORN. *Sertor.* III, 2. J'aurai pu jusqu'ici brouiller tous les chapitres, Diviser cordeliers, carmes et célestins, BOIL. *Lutr.* I. Si une maison est divisée contre elle-même, il est impossible que cette maison subsiste, SACI, *Bible*, *Év. St Marc*, III, 25. Mais que notre intérêt jamais ne nous divise, VOLT. *Triumv.* I, 4. .... Diviser les esprits, Aigrir des gens brouillés ou brouiller des amis, GRESSET, *Méchant* IV, 4. Cet arrangement mêlait trop des hommes qui ne pouvaient s'unir, et la jalousie divisa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avait unis, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 14. || Absolument. Diviser pour régner. || 6° Se diviser, *v. réfl.* Être séparé en parties. L'armée se divisa. Seul on s'acquitte mieux d'une grande entreprise; Le travail s'affaiblit alors qu'il se divise, ROTR. *Antig.* III, 5. Tout le temps de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste, qui est de 753 ans, peut se diviser en cinq parties, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, chap. 1, 3° part. § 1. || Fig. C'est en cette sorte que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Si Dieu tire un si grand bien de l'hérésie même, il le tire d'une manière encore plus douce et plus avantageuse des troubles qui s'excitent parmi les enfants de l'Église, sans qu'aucun d'eux, pour cela, se divise de son unité, ARNAULD, *Apologie pour les saints Pères*, *préf.* || 7° Terme d'arithmétique. Contenir un certain nombre de fois. Vingt-cinq se divise exactement par cinq. || 8° N'être pas de même opinion. Les juges se divisèrent sur la question de droit, CHATEAUB. *Natch.* II, 213. || Être en dissension. Les esprits se divisèrent bientôt.

— REM. Lorsqu'on dit *diviser en*, les substantifs qui suivent doivent être employés sans article : Le poëme dramatique se divise en tragédie et en comédie, et non pas : en la tragédie et en la comédie.

— SYN. DIVISER, PARTAGER. Diviser, c'est séparer les parties d'un tout; partager, c'est faire les parts ou portions; de sorte que, dans partager, il y a une idée d'attribution qui n'est pas dans diviser. On divisa l'armée, c'est-à-dire qu'on en fit deux ou plusieurs corps séparés; on partagea l'armée, c'est-à-dire qu'on en attribua les parts à tel ou tel officier, à telle ou telle occupation. Pourtant diviser étant plus général que partager, peut s'employer pour ce verbe; seulement alors la nuance d'attribution disparaît.

— HIST. XII° s. [Dieu] chi devisat la Ruge mer en divisiuns, *Liber psalm.* p. 212. || XIII° s. Quant tu averas tot devisé que li nombres deseure sera menres [moindres] de celi desous.... *Comput*, f° 15. || XIV° s. Au pié de la montaigne qui devise France et Italie, *Ménagier*, I, 6. || XVI° s. Quand il entre au cœur de l'homme de se diviser d'une congregation, CALV. *Instit.* 821. Pourquoy se diviseroyent-elles d'ensemble? ID. *ib.* 812. La mer a joinct des terres qui estoyent divisées, comblant.... MONT. I, 231. Aussitost que la raison perd ce grand chemin, elle se va divisant et dissipant en mille routes diverses, ID. II, 256.

— ÉTYM. Lat. *divisum*, supin de *dividere*, de *di*, préfixe, et d'un radical *vidĕre*, que quelques-uns rattachent à l'étrusque *iduo* (voy. IDES), et d'autres à *vidēre*, voir, par abréviation de la voyelle. Dans les autres langues romanes la dérivation est faite de l'infinitif: provenç. *devire*, *devezir*, *dividir*, *divizir*; espagn. *dividir*; ital. *dividere*.

DIVISEUR (di-vi-zeur), *s. m.* || 1° Terme d'arithmétique. Nombre par lequel on en divise un autre. || Commun diviseur, nombre qui en divise plusieurs autres. Le plus grand commun diviseur, le plus grand nombre qui est commun diviseur entre plusieurs nombres. || Diviseur premier, nombre qui en divise un autre, mais qui, étant lui-même un nombre premier, n'a pas de diviseur. Les diviseurs premiers de 48 sont 2 et 3. || Fraction diviseur. On divise une fraction par une fraction en multipliant la fraction dividende par la fraction diviseur renversée. || *Adj.* Le nombre diviseur. || 2° Terme de métier. Appareil diviseur, se dit d'un certain système de vidanges.

— HIST. XVI° s. En division ne sont requis que deux nombres, c'est asçavoir le diviseur ou partiteur et le nombre à partir, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 9, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *divisor*, de *divisum*, supin de *dividere* (voy. DIVISER).

DIVISIBILITÉ (di-vi-zi-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut être divisé. La divisibilité de tout nombre pair par 2. || Propriété générale de la matière pondérable, en vertu de laquelle elle peut être séparée en parties de plus en plus ténues, jusqu'à ce qu'elles échappent à nos sens et à nos instruments. L'esprit se perd dans la divisibilité de la matière; le sentiment le plus reçu est que, quelque division qui ait été faite de la matière, quelque petites que soient ces parties, elles peuvent encore être divisées à l'infini, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, art. 3 et 4. La divisibilité de la matière à l'infini est une vérité géométrique et une erreur physique, BONNET, *OEuvres mêlées*, t. XVIII, p. 86, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Divisible.*

DIVISIBLE (di-vi-zi-bl'), *adj.* || 1° Qu'on peut diviser. Plusieurs philosophes ont prétendu que la matière est divisible à l'infini. Tout ce qui se divise, se divise en parties divisibles; et ces parties, en d'autres parties divisibles; donc il n'y a point de divisible qui soit le plus petit divisible, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Hobbisme*). || 2° Terme de mathématiques. Qui contient exactement un certain nombre de fois. Six est divisible par deux et trois. || 3° Terme de législation. L'obligation est divisible ou indivisible selon qu'elle a pour objet une chose qui dans la livraison, ou un fait qui dans l'exécution est ou n'est pas susceptible de division, soit matérielle, soit intellectuelle (*Code civil*).

— HIST. XIV° s. L'en doit savoir que, en toute chose continue et divisible, l'en peut prendre ce qui est plus et ce qui est moyen et ce qui est egal, ORESME, *Eth.* 44.

— ÉYTM. Lat. *divisibilis*, de *divisum*, supin de *dividere* (voy. DIVISER).

† **DIVISIBLEMENT** (di-vi-zi-ble-man), *adv.* D'une manière divisible.

— ÉTYM. *Divisible*, et le suffixe *ment*.

† **DIVISIF, IVE** (di-vi-zif, zi-v'), *adj.* Qui divise, qui sert à diviser. Propriété divisive. || Terme de chirurgie. Bandages divisifs, ceux qui tiennent certaines parties écartées l'une de l'autre.

— ÉTYM. Lat. *divisum*, supin de *dividere* (voy. DIVISER); provenç. *diviziu*.

DIVISION (di-vi-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Opération par laquelle on réduit un corps solide en parties plus ou moins ténues. On trouve, dans l'art et dans la nature, des divisions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, art. 3 et 4. || Terme de minéralogie. Division mécanique, propriété qu'ont un grand nombre de cristaux de se partager dans des directions planes. || Terme de chirurgie. Séparation fortuite et accidentelle de parties naturellement réunies; dans ce sens il est synonyme de solution de continuité; ou séparation méthodique de ces parties opérée par le chirurgien dans des vues de guérison. || Terme d'imprimerie. Petit tiret qui se

met au bout d'une ligne, entre une partie d'un mot et celle qui est rejetée à la ligne suivante. || 2° Distribution par parties. La division d'une histoire par chapitres. La division de la France en départements. La division de la circonférence en degrés. La division d'un immeuble, d'un héritage. La division d'une somme d'argent. || Terme d'économie politique. Division du travail, organisation du travail de telle sorte que chaque ouvrier, n'en faisant qu'une seule partie toujours la même, acquière ainsi un grand degré d'habileté. Adam Smith a très-ingénieusement remarqué combien ce qu'il a le premier appelé la division du travail, augmente sa puissance productive, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. I, p. 165. || En général, division du travail, division des opérations industrielles, de manière que chacune soit accomplie par une personne différente. L'essence de la division du travail est que chaque travailleur fasse constamment la même besogne, ID. *ib.* t. I, p. 178. || Terme de pratique. Bénéfice de division, exception par laquelle la caution obtient que le créancier divise sa demande entre tous les cofidéjusseurs. || Sans division ni discussion, solidairement l'un pour l'autre, et un seul pour le tout. || En langage de corps délibérants, division de la question, de l'article, délibération séparée sur les divers points que présente une question, ou sur les divers paragraphes d'un article. || Dans le parlement anglais, manière de consulter l'opinion de la chambre, en faisant passer d'un côté de la salle tous les membres qui adoptent la mesure proposée, et de l'autre tous ceux qui la rejettent. || Scrutin par division, vote individuel, par opposition au vote par assis ou levé. || 3° Partie divisée, séparée d'un tout. Une division territoriale, administrative. Les divisions du mètre sont le décimètre, le centimètre, le millimètre. Les divisions d'un livre. || En botanique, division se dit pour segment ou découpure naturelle d'une feuille, lobe d'un calice, d'une corolle. Corolle à cinq divisions. || 4° Terme de guerre. Division active, réunion de deux et quelquefois de trois brigades d'infanterie ou de cavalerie, toujours accompagnées d'artillerie, de génie et d'équipages militaires. Général de division. Les soldats de Ney et ceux de la division Gudin, veuve de son général, y étaient rangés sur les cadavres de leurs compagnons et sur ceux des Russes, au milieu d'arbres à demi brisés, sur une terre battue par les pieds des combattants, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 8. || Terme de manœuvre. Réunion de deux compagnies ou de deux pelotons. Former les divisions. || Division militaire, circonscription territoriale composée généralement de plusieurs départements et placée sous le commandement d'un général de division. || 5° Terme de marine. Réunion de trois bâtiments de guerre au moins, sous la direction du chef le plus haut en grade ou le plus ancien par date de brevet, si les trois capitaines sont de même grade. Une armée navale se divise en trois escadres, et chaque escadre en trois divisions. || Chef de division, autrefois capitaine de vaisseau pourvu d'une commission qui lui donnait le droit de commander plusieurs vaisseaux. || Compagnie de marins organisés militairement. || 6° Terme d'administration. Réunion de bureaux sous la direction d'un commis supérieur. Un chef de division. || 7° Dans un lycée ou un collége, portion d'une même classe placée sous la direction d'un professeur distinct. Les deux divisions de la troisième. || 8° Terme de calcul. Opération qui a pour but, connaissant un produit et un de ses facteurs, de trouver l'autre facteur; et, particulièrement, en arithmétique, opération par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre. || 9° Terme de rhétorique. Partie d'un discours qui consiste à diviser en plusieurs points tout ce que l'on a à dire. La division rentre dans les parties destinées à instruire; elle en est souvent la première. || 10° Fig. Désunion, discorde. Il arriva de grandes divisions parmi les Phrygiens, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. II, dans RICHELET. L'abondance, augmentant les forces, engendrait les divisions, ID. *Tacite*, liv. I, dans RICHELET. Et leur division que je vois à regret, Dans mon esprit charmé jette un plaisir secret, CORN. *Cid*, II, 5. Et rendre un calme heureux à nos divisions, ID. *Sertor.* III, 4. La division se mit dans la nouvelle réforme, BOSS. *Var.* 3. Quel respect n'avait-elle pas pour le souverain pontife vicaire de Jésus-Christ et pour tout l'ordre ecclésiastique? qui pourrait dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements! le nom même et l'ombre de division faisait horreur à la reine, comme à toute âme pieuse, ID. *Marie-Thér.* Les deux Gracques, en flattant le peuple, commencèrent les divisions qui ne finirent qu'avec la république, ID. *Hist.* I, 9. Jeter la division parmi leurs ennemis, ID. *ib.* III, 6. Cependant et ma haine et ses prétentions Sont les moindres sujets de nos divisions, RAC. *Mithr.* I, 1. Il y a entre les sciences et les richesses une ancienne et irréconciliable division, FONTEN. *Rolle.* Et laissant Rome heureuse et sans divisions, VOLT. *M. de César*, I, 3. Il est trop vrai que les divisions Ont régné trop longtemps entre nos deux maisons, ID. *Tancr.* I, 1. Différents dans leurs genres, mais placés dans la même carrière, rivaux sans divisions, concurrents dignes de s'estimer.... les Corneille, les Bossuet, les Racine, les Fénelon...., GRESSET, *Disc. de réception à l'Acad.*

— HIST. XII° S. Faiz fu ses heumes [son haume] par grant division [habileté], *Ronc.* p. 51. Qu'il nous en fasse voire division [vraie séparation], *ib.* p. 155. Devorer le verrez [aux lions] par mil divisions, *ib.* p. 200. Gardez [ayez soin] que li message [les messagers] soient mis en prison; Nous en ferons justice à no devision [à notre volonté], *Sax.* XXV. || XIII° S. Se feme requiert que division soit fete des biens son mari, du vivant du mari, on ne doit pas obeir à sa requeste, BEAUM. LVII, 2. Se tu as bien devisé, multeplie cele devision; et quant tu l'averas multeplié.... *Comput*, f° 15. || XIV° S. Le samedi devant la division des apostres, l'an MCCCXXI, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. III, p. 272. || XVI° S. L'esperance que ceste licence augmenteroit les parts et les brigues de la division et empescheroit le peuple de se reünir et de se fortifier contre lui par leur concorde et unanime intelligence, MONT. III, 84.

— ÉTYM. Provenç. *devision*, *devezio;* espagn. *division;* ital. *divisione;* du latin *divisionem*, de *divisum*, supin de *dividere* (voy. DIVISER).

DIVISIONNAIRE (di-vi-zio-nê-r'), *adj.* Qui appartient à une division, à une circonscription. Inspecteur divisionnaire. || Professeur divisionnaire, ou, substantivement, un divisionnaire, professeur d'une division, quand le nombre trop grand des élèves oblige à diviser une classe. Le professeur de la 1re division est le titulaire, et les autres professeurs sont dits professeurs divisionnaires; ils ont aussi porté le titre de professeurs agrégés, professeurs adjoints. || Terme de guerre. Général divisionnaire, et, substantivement, un divisionnaire, général de division. Le plus ancien divisionnaire de l'armée. Capitaine divisionnaire, capitaine qui dirige les mouvements d'une division. || Monnaie divisionnaire, monnaie qui représente les divisions de l'unité monétaire, chez nous du franc, telles que les pièces de 50 centimes et de 20 centimes.

— ÉTYM. *Division.*

DIVORCE (di-vor-s'), *s. m.* || 1° Rupture légale du mariage du vivant des époux. Prononcer le divorce. Le divorce, autorisé par le Code Napoléon, fut aboli dans les premières années de la Restauration. Il y a cette différence entre le divorce et la répudiation, que le divorce se fait par un consentement mutuel, à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle; au lieu que la répudiation se fait par la volonté et pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre, MONTESQ. *Espr.* XVI, 15. Le divorce aujourd'hui si commun aux Romains, CORN. *Pomp.* II, 1. Régnez; qui fait les lois peut bien faire un divorce, ID. *Othon*, I, 3. .... Tite fit tôt après De Bérénice à Rome admirer les attraits; Pour elle avec Martie il avait fait divorce, ID. *Tite et Bérén.* I, 1. Le landgrave, sans faire divorce avec sa femme, en prit une autre, BOSS. *Avert.* 4. Moïse fut le premier qui permit le divorce, à cause de la dureté de cœur des Juifs, LE MAÎTRE, *Plaidoyer* 8, dans RICHELET. Trop heureux, si bientôt la faveur d'un divorce Me soulageait d'un joug qu'on m'imposa par force, RAC. *Brit.* II, 2. || 2° Fig. Séparation. Une vertu brutale Que son mérite aveugle et qu'un faux jour d'honneur Jette en un tel divorce avec le vrai bonheur, CORN. *Nicom.* III, 2. Que le bon soit toujours camarade du beau.... Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Ce divorce avec le monde a été plus de corps que d'esprit, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 462. L'état de chrétien sur la terre, un état de divorce avec les sens, MASS. *Av. Disp.* Ne devait-il pas exiger de vous un divorce entier et sans retour avec les objets de nos passions? ID. *ib. Communion.* Les paroles et les pensées N'étaient point en divorce encore, LA MOTTE, *Fabl.* II, 7. || Faire divorce avec, renoncer à. Il a fait divorce avec les plaisirs. Et qu'il est malaisé de faire un plein divorce Avec la douce amorce Que chacun porte au cœur! CORN. *Imit.* I, 3. Avec les faux Romains elle [Rome] a fait plein divorce, ID. *Sertor.* III, 2. Il demeure à ces mots sans parole et sans force, Tous ses sens d'avec lui font un soudain divorce, ID. *Attila*, V, 6. Rien n'échappe à sa vue, et le sommeil sans force Fait avec sa paupière un éternel divorce, ID. *Tois. d'or*, I, 4. Nous y faisons divorce pour un moment avec nos passions, MASS. *Car. Confess.* || 3° Dissension entre parents, amis, etc. Il est en divorce avec tout le monde. Ils ont assez longtemps joui de nos divorces, CORN. *Hor.* I, 4. La ville calmée N'a plus à redouter le divorce intestin Du soldat insolent et du peuple mutin, ID. *Pomp.* IV, 3. L'hymen où je prétends ne peut trouver d'amorces Au milieu d'une ville où règnent les divorces, ID. *Sertor.* IV, 2. Tu mets dans tous mes sens le trouble et le divorce; Je veux ne t'aimer plus, et n'en ai pas la force, ID. *Tois. d'or*, II, 2.

— HIST. XVI° S. On appelle heretiques et schismatiques ceux qui, en faisant un divorce en l'Eglise, rompent l'union d'icelle, CALV. *Instit.* 839. La felicité de ces freres apporta le divorce [désunion], fondé sur ce que Mahomet le cadet ne voulut point payer de tribut à Hamet son aisné, D'AUB. *Hist.* I, 35.

— ÉTYM. Provenç. *divorsi;* espagn. *divorcio;* ital. *divorzio;* du latin *divortium*, de *di....* préfixe, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

DIVORCÉ, ÉE (di-vor-sé, sée), *part. passé.* Qui a fait divorce. Femme divorcée. || Substantivement. Un divorcé. Les divorcés.

DIVORCER (di-vor-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o:* nous divorçons; je divorçais), *v. n.* || 1° Faire divorce. On divorçait très-facilement à Rome. Les deux époux demandèrent à divorcer. Par malheur sa femme était sage; Mais aussi Robin divorça, BÉRANG. *Ami Robin.* || 2° Fig. Les anges célèbrent les noces de ces femmes qui ont divorcé avec la terre pour s'unir au ciel, CHATEAUB. *Natch.* IV, 177. Le divorce est en pratique Aujourd'hui pour bien des gens; Plus d'un grave politique Divorce avec le bon sens; Le financier qui nous pille Divorce avec le crédit; Et plus d'un auteur qui brille Fait divorce avec l'esprit, ÉTIENNE, dans GIRAULT-DUVIVIER.

— REM. Divorcer se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action: cette femme a divorcé hier; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état: cette femme est divorcée depuis longtemps.

— HIST. XIV° S. Mariage divorcé, BOUTILLIER, *Somme rurale*, p. 727, dans LACURNE. || XVI° S. Vous avez mis en butte Ciceron, comme s'il estoit à louer de s'estre divorsé d'avec sa femme Terentia, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 193, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *divortiare*, de *divortium*, divorce. Il y avait l'adjectif *desvorce:* Tant que de son corps soit desvorce L'ame.... J. DE MEUNG, *Tr.* 1161.

† **DIVULGATEUR, TRICE** (di-vul-ga-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui divulgue, qui publie.

— HIST. XVI° S. Divulgateur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Divulguer.*

DIVULGATION (di-vul-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de divulguer; résultat de cette action. La divulgation d'un secret. Effrayons d'abord la Suzanne sur la divulgation des offres qu'on lui fait, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 4. Afin de provoquer pour la mémoire de Fouquet un réveil de l'attention publique, il faudrait apporter un contingent de divulgations nouvelles, CARNÉ, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1863, p. 342.

— HIST. XVI° S. Si vous tiendrai-je ma promesse: c'est de jamais plus ne nous voir, après la divulgation de nostre amitié, MARG. *Nouv.* LXX.

— ÉTYM. Lat. *divulgationem* (voy. DIVULGUER).

DIVULGUÉ, ÉE (di-vul-ghé, ghée), *part. passé.* La nouvelle bientôt divulguée. Mes faits par la gazette en tous lieux divulgués, CORN. *Ment.* I, 3.

DIVULGUER (di-vul-ghé), *v. a.* Porter à la connaissance du public ce qui était ignoré. Divulguer un secret. Ils n'ont point de faveur qu'ils n'aillent divulguer, MOL. *Tart.* III, 3. Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux, Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe, Je ne coure des dieux divulguer la menace, RAC. *Iphig.* IV, 1. Ce fut Philolaüs qui divulgua la doctrine de Pythagore, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Pythagorisme*). S'il arrive qu'une invention favorable aux progrès des sciences et des arts parvienne à ma connaissance, je brûle de la divulguer, ID. *Peinture en cire*, *Œuvres*, t. XV, p. 371, dans POUGENS. || Se divulguer, *v. réfl.* Être divulgué. Des mystères qui se divulguent.

— HIST. XVIe s. La chose en fut toute divulguée par la ville, AMYOT, *Pomp.* 62.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *divulgar;* ital. *divolgare;* du latin *divulgare*, de *di....* préfixe, et *vulgus*, le public (voy. VULGAIRE).

† **DIVULSION** (di-vul-sion), *s. f.* Terme didactique. Action d'arracher, de séparer avec violence.

— HIST. XVIe s. Le plus voisin mal qui nous menace [nous, la France], ce n'est pas alteration en la masse entiere et solide, mais sa dissipation et divulsion, MONT. IV, 87.

— ÉTYM. Lat. *divulsionem*, de *di....* préfixe, et *vulsio*, arrachement.

DIX (on prononce dis', quand il est seul et quand il est final : nous sommes dis'; on prononce aussi dis', quand il est substantif : un dis' de cœur; l'*x* se lie et se prononce *z* devant une voyelle et une *h* muette : di-z arbres, di-z hommes; il devient muet devant une consonne ou une *h* aspirée : di francs, di harengs; quand dix fait partie d'un nombre composé, il se prononce comme *z*: diz' sept, diz' huit, diz' neuf), *adj. numéral cardinal*, des deux genres. || 1° Nombre formé de deux fois cinq. Neuf plus un égale dix. Le nombre dix. Dix écus. Nous sommes dix. Et trois; Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, MOL. *l'Étour.* I, 11. ....C'est folie De compter sur dix ans de vie, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. Aussitôt l'édit fut affiché dans Suse, et les dix fils d'Aman furent pendus, SACI, *Bible, Esther*, IX, 14. || Par exagération. On vous l'a dix fois répété, c'est-à-dire plusieurs fois, souvent. || Dix lignes, une courte lettre, quelques mots par écrit. Ma sœur de Radouay trouve le moyen de louer en dix lignes toute la communauté, MAINTENON, *Mme du Perron*, 15 août 1711. || Terme de chasse. Cerf dix cors, celui qui est dans sa 7e année. Cerf dix cors jeunement, celui qui n'a que 6 ans. || En composition. Soixante-dix ou soixante et dix; quatre-vingt-dix, quatre-vingt et dix. Quel âge croyez-vous bien que j'aie? — Je crois que tout au plus vous pouvez avoir vingt-six ou vingt-sept ans. — Ah! ah! ah! ah! ah! J'en ai quatre-vingt-dix, MOL. *Mal. imag.* III, 14. || 2° Pris pour un adjectif numéral ordinal, dixième. Chapitre dix. Livre dix. Louis dix, dit le Hutin. || 3° *S. m.* Le dix du mois, le dixième jour du mois. || Sans *de:* le dix mai (voy. DE). || Absolument, le dix, quand le mois est connu d'ailleurs. Nous sommes le dix. || 4° Nom de certaines cartes marquées de dix points. Le dix de cœur. Un quatorze de dix. || Le chiffre X. Un dix romain. || 5° Conseil des Dix, tribunal suprême composé de dix nobles à Venise.

— HIST. XIe s. Ou diz ou vint, *Ch. de Rol.* III. || XIIe s. De l'or d'Espagne vaut dis mille mangons, *Ronc.* p. 29.

— ÉTYM. Provenç. *detz, dex;* catal. *deu;* espagn. *diez;* portug. *dez;* ital. *dieci;* du latin *decem;* grec, δέκα; goth. *taihun;* allem. *zehn;* angl. *ten;* bas-bret. *dek;* zend, *dasa;* sanscrit, *daça.*

DIX-HUIT (diz'-uit; pour la prononciation du *t* dans huit, voyez HUIT), *adj. numér. cardinal*, des deux genres. Nombre qui se compose de dix et huit. || Se dit pour dix-huitième. Louis dix-huit. Page dix-huit. On écrit d'ordinaire Louis XVIII, le 18 du mois. || En ce sens il se comporte comme un substantif masculin. Le dix-huit du mois. || Terme de typographie. In dix-huit, format d'un livre dans lequel la feuille, pliée en dix-huit parties, forme trente-six pages. Il s'indique ordinairement par in-18.

† **DIX-HUITAIN** (diz'-ui-tin), *s. m.* Terme de commerce. Se disait, dans le midi, d'une espèce de drap dont la chaîne était formée de dix-huit cents fils.

— ÉTYM. *Dix-huit.*

DIX-HUITIÈME (diz'-ui-tiè-m'), *adj. numér.* Nombre ordinal de dix-huit. || La dix-huitième partie ou, substantivement, le dix-huitième, chaque partie d'un tout divisé en dix-huit parties égales. || *S. f.* Au piquet, une dix-huitième, série des huit cartes d'une couleur, ainsi dite parce qu'elle compte dix-huit points.

— HIST. XIIe s. El dise uitme an lu rei Josie, ki lores en Jerusalem regnad, *Rois*, 429.

DIX-HUITIÈMEMENT (diz'-ui-tiè-me-man), *adv.* En dix-huitième lieu.

DIXIÈME (di-zié-m'). || 1° *Adj. numér.* Nombre ordinal de dix. Le dixième jour. La dixième fois. Je suis le dixième. Chapitre dixième. || 2° *S. m.* La dixième partie. Il s'en faut d'un dixième. || Dixième de guerre, décime pour franc perçu en sus des droits d'enregistrement. || Impôt extraordinaire que le roi levait autrefois. On n'osa imposer le dixième que dans l'année 1710; mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur; le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc, VOLT. *Louis XIV*, 30. || 3° *S. f.* Terme de musique. Intervalle de 9 degrés diatoniques ou d'une octave et d'une tierce.

— HIST. XIe s. La disme eschele [escadron] est des barons de France, *Ch. de Rol.* CCXXIII. || XIIe s. Guiteclins de Sassoigne o [avec] son frere Gozon, Lui diseme des rois du lignage Mahom, Sont entré en ta terre.... *Sax.* XIV. || XIIIe s. Ele en la buscherie prent la disisme boise [bûche], *Berte*, LXII. Et fist Salehedins par sa courtoisie renvoïer la dame, li [elle] desime de crestiens et dix demoiseles en Acre, *Chron. de Rains*, 112. Et passames de là à tout vint chevaliers, dont il estoit li disiesme et je disiesme, JOINV. 208. || XVIe s. La dixieme partie, AMYOT, *Cam.* 5.

— ÉTYM. Provenç. *dezen;* catal. *desé;* espagn. *deceno;* ital. *decimo;* du latin *decimus. Decimus* avec l'accent sur *de* a donné régulièrement, dans l'ancien français, *disme; dizième* ou *disisme* est une forme allongée par l'addition de la finale ordinale *esimus.*

DIXIÈMEMENT (di-ziè-me-man), *adv.* En dixième lieu.

— ÉTYM. *Dixième*, et le suffixe *ment.*

DIX-NEUF (diz'-neuf; voy. NEUF, pour la prononciation de l'*f*), *adj. numér. cardinal*, des deux genres. Nombre qui se compose de dix et neuf. || Il s'emploie pour dix-neuvième. Page dix-neuf. || Substantivement, le dix-neuf du mois.

DIX-NEUVIÈME (diz'-neu-viè-m'), *adj. numér.* Nombre ordinal de dix-neuf. Le dix-neuvième numéro. || *S. m.* Un dix-neuvième, chaque partie d'un tout divisé en dix-neuf parties égales. || *S. f.* Terme de musique et d'acoustique. La dix-huitième note après une première, c'est-à-dire la double octave de la quinte. Une corde sonore se divise spontanément en six parties égales, et fait entendre la dix-neuvième de la note fondamentale.

— HIST. XIIe s. Ço fud li dise-nofme an del regne lu [le] rei de Babilonie, *Rois*, 435.

DIX-NEUVIÈMEMENT (diz'-neu-viè-me-man), *adv.* En dix-neuvième lieu.

— ÉTYM. *Dix-neuvième*, et le suffixe *ment.*

DIX-SEPT (diz'-sè; voy. SEPT pour la prononciation), *adj. numér. cardinal*, des deux genres. Nombre qui se compose de dix et sept. || Il se dit pour dix-septième. Page dix-sept. Louis dix-sept. || Substantivement, le dix-sept du mois.

DIX-SEPTIÈME (diz'-sè-tiè-m'), *adj. numér.* Nombre ordinal de dix-sept. || *S. m.* Un dix-septième, une partie d'un tout divisé en dix-sept parties égales. || *S. f.* Au piquet, une dix-septième, une suite de sept cartes de la même couleur, de l'as au huit ou du roi au sept, ainsi dite parce qu'elle compte dix-sept points. || Terme de musique et d'acoustique. La seizième note après une première, c'est-à-dire la double octave de la tierce. Une corde sonore se divise d'elle-même en cinq parties égales, et fait entendre la dix-septième en même temps que le son fondamental.

DIX-SEPTIÈMEMENT (diz'-sè-tiè-me-man), *adv.* En dix-septième lieu.

— ÉTYM. *Dix-septième*, et le suffixe *ment.*

DIZAIN (di-zin), *s. m.* || 1° Petite pièce composée de dix vers. || 2° Nom de dix grains de chapelet, qui ont, à l'un et l'autre bout du dizain, un gros grain dit *pater.* || 3° Paquet de dix jeux de cartes. Un dizain de cartes.

— REM. L'Académie écrit dizain par un *z* et sixain par un *x;* pourtant dix a un *x* comme six, et sixain se prononce comme dizain. C'est une anomalie à corriger, c'est-à-dire qu'il faut mettre dans les deux cas *z* ou *x.*

— ÉTYM. *Dix.*

DIZAINE (di-zè-n'), *s. f.* || 1° Total composé de dix personnes ou de dix choses. Une dizaine de personnes. Une dizaine de francs. || Une dizaine se dit quelquefois pour un nombre indéfini qui approche de dix. Il y avait là une dizaine de personnes. || 2° Terme d'arithmétique. Collection de dix unités. Les dizaines et les centaines. || 3° Anciennement. Nom d'une certaine division d'un quartier d'une ville.

— HIST. XVIe s. Les romains tyrans s'adviserent encores d'un aultre poinct, de festoyer souvent les dizaines publiques, abusant cette canaille comme il falloit, qui se laisse aller, plus qu'à toute autre chose, au plaisir de la bouche, LA BOÉTIE, *De la servitude volontaire.*

— ÉTYM. *Dix;* provenç. *desena;* espagn. *decena;* ital. *diecina*

DIZEAU (di-zô), *s. m.* Tas de dix gerbes de blé, de dix bottes de foin. Mettre les gerbes en dizeau. || Les agriculteurs de certaines localités emploient ce mot pour désigner, en général, un tas de gerbes. || *Au plur.* Des dizeaux.

— ÉTYM. *Dix.*

DIZENIER (di-ze-nié) ou **DIZAINIER** (di-zè-nié), *s. m.* Autrefois, chef d'une dizaine ou portion d'un quartier de ville. Les dizeniers de Paris. Des dizeniers, des centeniers furent astreints à des devoirs journaliers, VOLT. *Mœurs*, 59.

— HIST. XVe s. [Jean Lyon] ordonna secretement à tous les capitaines des blancs chaperons.... aux deceniers, et leur dit.... FROISS. II, II, 53.

— ÉTYM. *Dizaine;* bourguig. *dizenei;* provenç. *desenier, dexenier;* anc. catal. *desener.*

† **DJÉRID** (djé-rid), *s. m.* Nom arabe d'une course à cheval, où l'adresse consiste à lancer en l'air et à rattraper une sorte de javelot ou bâton nommé aussi djérid, LEGOARANT. L'exercice du djérid, qui exige beaucoup d'adresse, est d'un grand usage en Turquie et fait essentiellement partie de l'éducation militaire, PIHAN, *Gloss. de mots tirés de l'arabe.*

— ÉTYM. Arabe, *djerid*, javelot.

† **DJERME** (djèr-m'), *s. f.* Terme de marine. Nom d'un petit navire qui fait la navigation de la côte d'Alexandrie et du Nil.

† **DJINN** (djin'), *s. m.* Nom, chez les Arabes, d'un mauvais esprit ou démon. Les djinns funèbres, Fils du trépas, Dans les ténèbres Pressent leurs pas, HUGO, *Orient.* 28.

— ÉTYM. Arabe, *djinn*, démon invisible qui inspire ou tourmente les hommes.

D-LA-RÉ (dé-la-ré). Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton de ré.

† **DO** (do), *s. m.* Nom par lequel les Italiens d'abord et après eux presque tous les maîtres de chant ont remplacé dans la solmisation la syllabe *ut* qu'ils trouvaient, avec raison, sourde et peu favorable au chant. Ces do n'étaient pas bien marqués. || *Au plur.* Des do.

— ÉTYM. Ital. *do.*

† **DOBULE** (do-bu-l'), *s. m.* Terme d'ichthyologie. Un des noms vulgaires du *leucisque dobule*, appelé aussi meunier et qui est l'able dobule de certains auteurs, LEGOARANT.

† **DOCÈTE** (do-sè-t'), *s. m.* Partisan du docétisme.

— ÉTYM. Δοκήτης, de δοκεῖν, croire à une apparence.

† **DOCÉTISME** (do-sé-ti-sm'), *s. m.* Secte chrétienne du IIe siècle qui prétendait que Jésus n'était né, mort et ressuscité qu'en apparence.

— ÉTYM. *Docète.*

† **DOCHMAÏQUE** (do-kma-i-k'), *s. m.* Terme de poésie grecque et latine. Pied composé de cinq syllabes, une brève, deux longues et deux brèves.

— ÉTYM. Δοχμαϊκός, de δοχμή, nom d'une certaine mesure de longueur.

† **DOCHMIAQUE** (do-kmi-a-k'), *adj.* Le vers dochmiaque, ou, substantivement, le dochmiaque, sorte de vers grec ou latin dans lequel entrait le pied nommé dochmius.

† **DOCHMIUS** (do-kmi-us'), *s. m.* Terme de métrique grecque et latine. Pied de cinq syllabes, composé d'un ïambe et d'un crétique, ou d'un bacchius et d'un ïambe, c'est-à-dire d'une brève, deux longues, une brève et une longue.

— ÉTYM. Δόχμιος, de δοχμή, nom d'une certaine mesure de longueur.

DOCILE (do-si-l'), *adj.* || 1° Qui a de la disposition à se laisser instruire, conduire. Un enfant docile aux leçons de ses maîtres. On dit que le grand peintre, ayant fait un ouvrage, Des jugements d'autrui tirait cet avantage, Que, selon qu'il jugeait qu'ils étaient vrais ou faux, Docile à son profit, réformait ses défauts, RÉGNIER, *Sat.* XII. Heureux, heureux mille fois L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois, RAC. *Athal.* II, 9. Cette vérité n'avait pu trouver leurs esprits dociles, MASS. *Car. Fausse confiance.* Je voudrais qu'à mes vœux heureusement docile.... VOLT. *Fanat.* I, 4. || Substantivement. Le docile et le faible sont susceptibles d'impressions : l'un en reçoit de bonnes, l'autre de mauvaises, LA BRUY. XVI. || 2° En parlant des animaux. Un bœuf docile au joug. Le cheval et l'éléphant sont dociles. Rendre docile au frein un coursier indompté, RAC. *Phèd.* I, 1. || 3° Il se dit aussi des choses qui se prêtent, qui obéissent. Tu fais d'un sable aride une terre fertile, Et rends tout mon jardin à tes lois si docile, BOIL. *Épît.* XI. Il fallut qu'au travail son corps rendu docile Forçât la terre avare à devenir fertile, ID. *ib.* III. Tel qu'un ruisseau docile Obéit

à la main qui détourne son cours, RAC. *Esth.* II, 9. Les penchants, d'abord si dociles, se soulèvent contre le joug, MASS. *Or. fun. Profess. relig. Serm.* 2. Sous votre joug heureux baisser un front docile, VOLT. *Alz.* I, 1. Ibrahim, dont le bras docile à l'Éternel.... ID. *Fanat.* III, 6. Éclairez seulement ma docile ignorance, ID. *ib.* III, 6. Sur une onde tranquille Voguant soir et matin, Ma nacelle est docile Au souffle du destin, BÉRANG. *Ma nacelle.*

— HIST. XVIe s. Combien, et aux loix de la religion, et aux loix politiques, se treuvent plus dociles et aysez à mener, les esprits simples et incurieux, que les esprits surveillants et paidagogues des causes divines et humaines! MONT. II, 236.

— ÉTYM. Lat. *docilis*, de *docere*, enseigner, qui avait donné le verbe *docer:* E ne doceiet lor salut, *Fragm. de Valenc.* p. 468.

DOCILEMENT (do-si-le-man), *adv.* Avec docilité. Recevoir docilement les avis. Il a écouté docilement mes leçons. Afin que les peuples, soumis aux lois de l'État comme à celles de la nature et reconnaissant le même pouvoir [divin] dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique, J. J. ROUSS. *Contrat*, II, 7.

— ÉTYM. *Docile*, et le suffixe *ment.*

† **DOCILISER** (do-si-li-zé), *v. a.* Rendre docile.

— HIST. XVIe s. Dociliser, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Docile.*

DOCILITÉ (do-si-li-té), *s. f.* Disposition naturelle à se laisser instruire, conduire. La docilité des esprits. Il se soumit avec docilité. Il n'est pas donné à tous de monter en chaire et d'y distribuer en missionnaire ou en catéchiste la parole sainte; mais qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin à réduire et à ramener, par de douces et insinuantes conversations, à la docilité? LA BRUY. XVI. Il sait qu'en nous condamnant les uns les autres, nous autorisons le monde à nous refuser à tous également son respect et sa docilité, MASS. *Conférences*, *Zèle contre les vices.* Non, des mystères saints l'auguste obscurité Ne me fait point rougir de ma docilité, LOUIS RAC. *Relig.* VI. Le peuple se façonne à la docilité, VOLT. *Orphel.* III, 4.

— HIST. XVe s. Estre flexible à toute docilité et à la comprehension du hault savoir, JEHAN LEMAIRE, *Pallas parlant à Paris.*

— ÉTYM. Lat. *docilitas*, de *docilis*, docile.

DOCIMASIE (do-si-ma-zie), *s. f.* || 1° Partie de la chimie qui enseigne à connaître la nature et les proportions des métaux utiles contenus dans les mélanges naturels ou artificiels. || 2° Terme de médecine légale. Docimasie pulmonaire, ensemble des épreuves auxquelles on soumet les poumons d'un fétus, à l'effet de constater s'il a respiré, et, par conséquent, s'il est sorti vivant du sein de la mère.

— ÉTYM. Δοκιμασία, épreuve.

DOCIMASTIQUE (do-si-ma-sti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la docimasie. Le roi, désirant porter au plus haut point les connaissances sur la métallurgie et exploitation des mines, crée, en l'Hôtel des monnaies à Paris, une chaire de métallurgie docimastique, *Arrêt du conseil d'État*, 11 juin 1778. || 2° *S. f.* La docimastique, l'ensemble de tout ce qui se rapporte à la docimasie.

— REM. Docimasique qu'on trouve quelquefois est un barbarisme.

— ÉTYM. Δοκιμαστικὸς, de δοκιμάζειν, éprouver, reconnaître.

† **DOCK** (dok), *s. m.* || 1° Vaste bassin entouré de quais, dans lequel entrent les vaisseaux pour déposer leurs cargaisons ou opérer leur chargement. || 2° Cale couverte pour la construction des vaisseaux. || Dock de carénage à flot, ou dock flottant, sorte de cale rectangulaire, ancrée dans un bassin assez vaste pour contenir les plus grands navires du commerce, et servant là où l'abatage en carène est difficile ou impossible. || 3° Établissement commercial comprenant des bassins et des magasins et un système de warrants et de consignations pour l'entrepôt des marchandises. || Anciennement dogue. Puisque le nommé de Noos a achevé le dessin et le plan du dogue qui doit être construit à Brest, SEIGNELAY, *à du Sueil*, 1679, dans JAL. || *Au plur.* Des docks.

— ÉTYM. Holl. *dok*, bassin.

DOCTE (do-kt'), *adj.* || 1° Instruit, versé en toute sorte de connaissances littéraires. L'homme docte sert moins que l'homme pacifique, CORN. *Imit.* II, 3. [Il] N'a point, pour les tromper, une assez docte main, ROTROU, *St Gen.* I, 7. Et jamais, comme nous, en bonne compagnie, On ne voit chez les gens souper votre génie; Dans nos doctes cafés par hasard entrez-vous, l'un vous montre du doigt, l'autre sort en courroux, GILBERT, *Mon apologie.* || Par raillerie, une docte matrone, une femme savante. || Fait habilement, en parlant des choses. Je laisse aux peintres à admirer le docte mélange des couleurs aussi bien que leur application, D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Zeuxis ou Antiochus.* Et que va devenir cette docte harangue? CORN. *Agésil.* V, 7. || 2° On donne quelquefois l'épithète de doctes aux Muses; de là doctes veilles peut prendre le sens d'œuvre poétique. || 3° En un sens plus restreint, qui est versé dans les choses d'érudition. Le docte Saumaise. Cet auteur [Tillemont] a fort examiné les sources, est judicieux, net et docte, précis dans sa chronologie et dans ses citations, qui sont très-copieuses, BAYLE, *Lett.* 91, 26 mars 1691, t. I, p. 316. Une personne humble, qui est ensevelie dans le cabinet, qui a médité, cherché, calculé, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie, est un homme docte, LA BRUY. II. Ah! bon, voilà parler en docte janséniste, Alcippe, et sur ce point si savamment touché, Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché, BOIL. *Sat.* X. || En parlant des choses. De doctes leçons. || 4° *S. m. pl.* Les doctes, les gens habiles dans les choses littéraires, et, plus particulièrement, dans les choses d'érudition. Ce cours d'études au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, DESC. *Méth.* I, 6. Les doctes font différentes supputations pour faire cadrer ce temps au juste, BOSS. *Hist.* II, 4. Souvent où le riche parle et parle de doctrine, c'est aux doctes à se taire, à écouter, à applaudir, s'ils veulent du moins ne passer que pour doctes, LA BRUY. XII. Annat n'était ni docteur, ni docte, VOLT. *Louis XIV*, 37. De vrais doctes quoique docteurs, ID. *Louis XV*, 43.

— SYN. DOCTE, SAVANT. Savant est plus compréhensif que docte. On dit d'un homme qui possède les sciences mathématiques, les sciences naturelles qu'il est savant et non docte. On dit d'un homme qui est versé dans les choses d'érudition qu'il est docte; mais on dit aussi qu'il est savant.

— HIST. XVIe s. Il n'y a passage, affin de parler niaisement aussi bien que les doctes, qui ne soit farcy de science, *Moyen de parvenir*, dans LACURNE, au mot *niaisement.*

— ÉTYM. Ital. *dotto;* du latin *doctus*, participe passif de *docere*, enseigner.

DOCTEMENT (do-kte-man), *adv.* || 1° D'une manière savante, habile. Traiter doctement une matière. Quel colosse de bronze et taillé doctement, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, I, 3. Avoir le pouvoir prochain de voir, lui dis-je, c'est avoir bonne vue, et être en plein jour, car qui aurait bonne vue dans l'obscurité n'aurait pas le pouvoir prochain de voir, selon vous, puisque la lumière lui manquerait; sans quoi on ne voit point. Doctement, me dit-il, PASC. *Prov.* 1. || 2° Ironiquement, avec pédanterie. Il nous a prouvé doctement les vérités les plus triviales.

— ÉTYM. *Docte*, et le suffixe *ment.*

DOCTEUR (do-kteur), *s. m.* || 1° Celui qui enseigne, qui dogmatise. Vous devriez brûler tout ce meuble inutile, Et laisser la science aux docteurs de la ville, MOL. *F. sav.* II, 7. Notre docteur bientôt va lever tous ses doutes, BOIL. *Sat.* X. On chassa ces docteurs prêchant sans mission, ID. *Art p.* III. Soyez donc vous-même, ô mon Dieu, le docteur intérieur des fidèles qui m'écoutent, MASS. *Car. Jeûne.* || Les docteurs de l'Église, ceux qui enseignent les vérités du christianisme, et, particulièrement, les Pères de l'Église dont les doctrines ont dominé, tels que saint Athanase, saint Augustin, etc. || Il se dit aussi des principaux maîtres de la scolastique; et alors docteur est d'ordinaire accompagné d'une épithète. Le docteur angélique, saint Thomas. Le docteur séraphique, saint Bonaventure. Le docteur admirable, Roger Bacon. Le docteur subtil, Jean Duns ou Scot. Le docteur invincible, Ockam, chef des nominaux. Le docteur illuminé, R. Lulle. || Les docteurs de la loi dans l'Ancien Testament, ceux qui enseignaient et interprétaient la loi judaïque. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science, et qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui y voulaient entrer, SACI, *Bible*, *Év. St Luc*, XI, 75. C'était [Éléazar] un vénérable vieillard, âgé de quatre-vingt-dix ans, docteur de la loi, dont la vie avait toujours été pure et innocente, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 629, dans POUGENS. || En mauvaise part. Va, ne présume pas que, quoi que je te jure, De tes nouveaux docteurs je suive l'imposture, CORN. *Poly.* V, 3. Leur subtil conducteur [Cromwell] qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, et faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine.... BOSS. *Reine d'Anglet.* Les docteurs d'une science orgueilleuse promettaient la sagesse à leurs disciples, MASS. *Paraphr. Ps.* XVIII. || Dans un sens général. Faire le docteur, prendre le ton de docteur, faire l'homme capable; se donner un air capable. || 2° Celui qui est habile en quelque chose que ce soit. N'y ayant rien de plus injuste que de blâmer la doctrine, à cause des fautes où tombent les docteurs, BOSS. *Var.* II. Ce serait multiplier étrangement les docteurs et, à force de doctrine, renverser toute l'économie et toute la conduite du monde, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 340. || Par extension. Et les femmes docteurs ne sont point de mon goût, MOL. *Femm. sav.* I, 3. || Fig. Que fit-il? le besoin, docteur en stratagème, Lui fournit celui-ci..., LA FONT. *Fabl.* X, 4. || 3° Celui qui est promu au plus haut grade d'une faculté, après avoir écrit et soutenu une ou deux thèses, suivant la faculté. Docteur en théologie, en droit, en médecine. Docteur ès lettres, ès sciences. Le docteur ès lettres doit présenter et soutenir une thèse latine et une thèse française. Le grade de docteur. Être reçu docteur. Passer son examen de docteur. Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot, Et conclus avec moi qu'un docteur est un sot, BOIL. *Sat.* VIII. C'est ce schisme [entre les chrétiens d'Orient et ceux d'Occident] que quelques docteurs de l'université de Paris crurent éteindre tout d'un coup en donnant un mémoire à Pierre le Grand, VOLT. *Russie*, II, 9. || Docteur-médecin, médecin qui a le titre de docteur. || Docteur-régent, se disait autrefois d'un docteur qui enseignait publiquement. || Anciennement. Docteur *in utroque jure*, et, elliptiquement, docteur *in utroque*, docteur en droit civil et en droit canon. || Fig. et familièrement, homme instruit à la fois dans deux branches de connaissances. || 4° Médecin (par ellipse pour docteur en médecine). Consulter son docteur. Faire venir le docteur. || 5° Instrument qui sert à racler ou à essuyer le cylindre gravé qu'on emploie pour l'impression sur toile.

— HIST. XIIe s. Si cum li saint escrit mustrent e li doctur, Deus rove les apostles e que lur successur E tut cil qui laburent el champ nostre Seignur, Ne seient dechaïé n'osté de lur tenur, *Th. le mart.* 73. || XIVe s. Ne au pere ne doit l'en pas le honeur que l'en doit à un sage comme à son docteur ou maistre, ORESME, *Eth.* 262. || XVe s. Manyant toute la viande, Comme docteur en medecine, Qui tient malades en commande, VILLON. *Rep. franch.* || XVIe s. Docteur en toute lourdise [ignorant], OUDIN, *Curiosités.* De jeune docteur argument cornu, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 128.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *doctor;* ital. *dottore;* du latin *doctorem*, de *doctum*, supin de *docere*, enseigner.

† **DOCTISSIME** (do-kti-ssi-m'), *adj.* Très-docte. Terme de plaisanterie.

— ÉTYM. Lat. *doctissimus*, superlatif de *doctus*, docte.

DOCTORAL, ALE (do-kto-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au doctorat. Bonnet doctoral. Les examens doctoraux. Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral, Avoir extrait Gamache, Isambert et Duval? BOIL. *Ép.* XII. || 2° Par extension. Ton doctoral, ton tranchant et plein d'une supériorité superbe. Des airs doctoraux.

— HIST. XVIe s. Nous n'avons que faire de consultations et interpretations doctorales, MONT. IV, 276. Il y a ignorance abecedaire, qui va devant la science, une aultre doctorale, qui vient aprez la science, ID. I, 389.

— ÉTYM. Voy. DOCTEUR.

† **DOCTORALEMENT** (do-kto-ra-le-man), *adv.* D'un ton doctoral. Prononcer doctoralement que ces reponses ne sont pas satisfaisantes, sans se mettre en devoir de le prouver, DIDER. *Essai s. Claude*, II, § 109.

— ÉTYM. *Doctorale*, et le suffixe *ment.*

DOCTORAT (do-kto-ra; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Le plus haut grade d'une faculté, le grade de docteur. Parvenir au doctorat. Les épreuves du doctorat. Il [le prince] est traité d'altesse sérénissime, et le proviseur de Sorbonne la lui donne dans ses lettres de doctorat, ST-SIM. 68, 224. || Les examens du doctorat. Passer son doctorat.

— ÉTYM. Voy. DOCTEUR.

DOCTORERIE (do-kto-re-rie), *s. f.* Ensemble des actes qu'on fait en théologie pour être reçu docteur

— ÉTYM. Voy. DOCTEUR.

† **DOCTORESSE** (do-kto-rè-s'), *s. f.* Femme docteur, terme de plaisanterie employé par J J Rousseau. Ce motif, qui n'agit que sur les âmes vraiment

aimantes, est nul pour tous nos docteurs et nos doctoresses, *Prom.* 9.

— ÉTYM. Voy. DOCTEUR.

† **DOCTORIFIER** (do-kto-ri-fi-é), *v. a.* Terme de plaisanterie. Donner le titre de docteur, faire docteur.

— HIST. XVᵉ s. Thomas de Pisan, doctorifié à Bolongne la Grasse en science de medecine, CHRIST. DE PISAN, dans l'*Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 471.

— ÉTYM. Latin fictif *doctorificare*, de *doctor*, docteur, et *ficare* pour *facere*, faire.

DOCTRINAIRE (do-ktri-nê-r'), *s. m.* || 1° Prêtre ou clerc séculier de la doctrine chrétienne. Le mot de religionnaire n'est pas français; il vient du même pays que celui de doctrinaire; et ce fut sans doute un prédicateur gascon qui le débita le premier dans les chaires de Paris, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10ᵉ. ||*Adj.* Un prêtre doctrinaire. || 2° Terme politique introduit sous la Restauration. Homme politique dont les idées, subordonnées à un ensemble de doctrines, étoient semi-libérales et semi-conservatrices. M. Guizot, par la nature de son esprit aussi bien que par ses antécédents, appartenait à une fraction de la chambre [en 1816] qui, tout en soutenant le ministère, s'était plus d'une fois distinguée de lui, et dont le chef reconnu, M. Royer-Collard, recevait déjà du *Nain jaune réfugié* [journal français créé à Bruxelles] un nom devenu célèbre depuis, le nom de doctrinaire, DUVERGIER DE HAURANNE, *Hist. du gouvern. parlement.* t. III, p. 534. || Adjectivement. Les opinions doctrinaires. La planète doctrinaire Qui sur Gand brillait Veut servir de luminaire Aux gens de juillet, BÉRANG. *Restaur.*

— HIST. XIVᵉ s. Philosophes cachent haults sens, Qui ne s'adressent aux enfans; Quant citent les metaulx vulgaires, C'est par figures doctrinaires, *Tr. d'alch.* 562

— ÉTYM. *Doctrine.*

† **DOCTRINAIREMENT** (do-ktri-nê-re-man), *adv.* Selon le système des doctrinaires.

— ÉTYM. *Doctrinaire*, et le suffixe *ment.*

1. **DOCTRINAL, ALE** (do-ktri-nal, na-l'), *adj.* || 1° Qui se rapporte à une doctrine quelconque. Un résumé doctrinal. On pense à Rome à faire une exposition doctrinale, BOSS. *Lett. quiét.* 355. || Dialogues doctrinaux, dialogues de Platon où il a établi dogmatiquement les points fondamentaux de sa doctrine. || 2° Qui se rapporte aux matières de doctrine dont s'occupaient les docteurs des universités. Un jugement doctrinal. || Avis doctrinal, sentiment d'un docteur en théologie. Avis doctrinal de Luther, de Bucer et de Mélanchthon en faveur de la polygamie, BOSS. *Var.* VII, *Sommaire.* || Par extension. Le cardinal de Rohan était attentif à se mettre bien avec les évêques, à se les attirer, et à se conserver l'attachement de toute la gent doctrinale, ST-SIM. 245, 32.

— HIST. XVᵉ s. Ma chiere dame, dist le jeune Gadifer, je pensoye estre venu à jour de joye et de soulas; mais il me semble que je revoys [revais] à l'escole. Gadifer, beau fils, dist la royne, la joye que le pere et la mere font à leurs enfans doit estre doctrinale, *Perceforest*, t. III, fᵒ 85. || XVIᵉ s. Par la succession doctrinale de leur costé, ils mettent en avant le catalogue des tesmoins de verité, D'AUB. *Hist.* I, 65.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *doctrinal;* portug. *doutrinal;* ital. *doctrinale;* du latin *doctrinalis*, de *doctrina*, doctrine.

† 2. **DOCTRINAL** (do-ktri-nal), *s. m.* Nom, dans le moyen âge, d'ouvrages qui étaient destinés à l'enseignement.

— HIST. XIIIᵉ s. Dant Agrecisme et Doctrinal Lui escloperent son cheval, *Bataille des sept arts.* || XVIᵉ s. Le doctrinal de sapience, D'AUB. *Conf.* I, 2. Ce n'est pas aux hommes de buffeter [souffletter] les femmes; ne te souvient-il pas de ce que dit le petit doctrinal? *Merlin Coccaie*, t. I, p. 154, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Doctrinal* 1.

† **DOCTRINALEMENT** (do-ktri-na-le-man), *adv.* D'une manière doctrinale.

— ÉTYM. *Doctrinale*, et le suffixe *ment.*

† **DOCTRINARISME** (do-ktri-na-ri-sm'), *s. m.* Système politique des doctrinaires. || Par extension, tout système dogmatisant. Il faisait le procès à cet esprit de goguette et de malice, à ce bon sens grivois qui profane tout, qui réduit tout à sa moindre valeur, et qui ne se sauve de tous les fanatismes, de tous les doctrinarismes comme de toutes les préciosités, qu'aux dépens du respect et de l'idéal, SAINTE-BEUVE, *Sur Renan, Constitutionnel*, 9 juin 1862.

— ÉTYM. *Doctrinaire.*

DOCTRINE (do-ktri-n'), *s. f.* || 1° L'ensemble des dogmes, soit religieux soit philosophiques, qui dirigent un homme dans l'interprétation des faits et dans la direction de sa conduite. La doctrine de Platon, d'Aristote, de saint Thomas. Il n'y eut jamais de maître plus rigoureux que Luther, ni de tyrannie plus insupportable que celle qu'il exerçait dans les matières de doctrine, BOSS. *Var.* V, § 15. Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, BOURD. 13ᵉ *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 363. Il [le prêtre] les nourrit du pain de la doctrine et de la vérité, MASS. *Confér. Excell. du sacerd.* A peine a-t-il embrassé la saine doctrine, qu'il en devient le défenseur, FLÉCH. *Tur.* C'est ainsi que Luther, au Vatican rebelle, Établit aisément sa doctrine nouvelle, M. J. CHÉN. *Charles IX*, III, 2. || 2° Théorie relative à un point particulier de la religion, de la philosophie ou de la science. La doctrine de la métempsycose. La doctrine des conditions d'existence opposée à la doctrine des causes finales. Les doctrines médicales. Persuadés que toute doctrine des mœurs doit tendre à les réformer, LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* || 3° Opinion. Doctrine politique. Doctrine juridique. Flotter à tout vent de doctrine. || 4° Savoir dans les choses d'enseignement, de dogmes, de philosophie. Homme d'une profonde doctrine, il éclaira toute l'Église par sa doctrine. Arruntius, célèbre par sa doctrine, PERROT, *Tac.* 299. Toi qui de ta doctrine assistes les chrétiens, ROTR. *St Gen.* IV, 4. Si l'âge des hommes eût pu s'étendre à un plus grand nombre d'années, il serait arrivé que leur vie aurait été cultivée par une doctrine universelle, et qu'il n'y aurait eu dans le monde ni art ni science qui n'eût atteint sa perfection, LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* Elle [la science acquise par l'étude] montre beaucoup de doctrine et ne fait point de conversions, FLÉCH. *Panég.* II, p. 65. Étant entrés dans cette fonction difficile et formidable [le sacerdoce] sans vocation, sans doctrine, sans connaissance des règles, MASS. *Confér. Excell. du sacerd.* || Terme d'école. Décisions et commentaires des auteurs. Interprétation par voie de doctrine. || 5° Doctrine chrétienne, nom d'une congrégation de clercs réguliers, instituée par César de Bus, en 1592, à Avignon, pour enseigner la religion au peuple. Les Pères de la doctrine chrétienne, dits aussi doctrinaires. || 6° Frères de la doctrine chrétienne, religieux laïques institués à Reims en 1680 par J. B. de la Salle, pour enseigner gratuitement aux enfants du peuple les principes de la religion et les éléments de l'instruction primaire. On les nomme aussi les Frères ignorantins, ou, absolument, les Frères. Cet enfant va à l'école des Frères. || 7° Sous la Restauration, la doctrine, système politique qui, voulant concilier la monarchie avec la liberté, cherchait à y parvenir par un ensemble de dogmes politiques. || L'ensemble des personnages politiques qui adhéraient à ce système.

— HIST. XIIIᵉ s. Plus [elle] l'aime [Berte] que ses filles pour sa bone doctrine, *Berte*, LVI. .... La gent de par le raine [royaume] Venoient tuit à sa doctrine En l'eglise de Palestine Por aprendre à chastement vivre, RUTEB. II, 125. || XIVᵉ s. Comme aucun chante bien ou fait ymaiges ou aultres besognes sans art et sans doctrine par son engin qui est à ce naturellement enclin.... ORESME, *Prol.* || XVᵉ s. Petis enfans fait doubteus [il est difficile] dotriner; Car dotrine leur est trop haïneuse, E. DESCH. *Femm. et enfants.* Comment, beau neveu, dit la dame, voulez-vous yssir de ma doctrine qui ne tend fors à l'honneur et au prouffit de vous et de nostre lignage? Madame, dist le chevalier, de vostre doctrine ne de vostre conseil ne veulx yssir, *Perceforest*, t. V, fᵒ 98. || XVIᵉ s. Sur la doctrine la force ne domine, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 418.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *doctrina;* ital. *dottrina;* du latin *doctrina*, de *doctum*, supin de *docere*, enseigner. Palsgrave, p. 61, remarque qu'on prononçait *dotrine.*

DOCUMENT (do-ku-man), *s. m.* || 1° Chose qui enseigne ou renseigne; titre, preuve. Un document précieux. Les documents font défaut pour établir ce point d'histoire. Documents relatifs à l'histoire de France. || 2° Anciennement, leçon, enseignement. Faites voir que vous profitez des bons documents qu'on vous donne, MOL. *Comtesse*, 19. Mettez-vous bien dans la mémoire, et retenez ces documents, HAMILT. *Gramm.* 4.

— ÉTYM. Provenç. *document;* espagn. et ital. *documento;* du latin *documentum*, de *docere*, enseigner.

† **DODÉCA....** préfixe signifiant douze, de δώδεκα, de δύω, deux, et δέκα, dix.

† **DODÉCACORDE** (do-dé-ka-kor-d'), *s. m.* Terme de musique. Système de musique par lequel on ajoute quatre nouveaux tons aux huit qui existent déjà dans le chant ecclésiastique romain.

— ÉTYM. *Dodéca....* préfixe, et *corde.*

† **DODÉCADE** (do-dé-ka-d'), *s. f.* Douzaine, groupe de douze choses ou personnes. Les éons des gnostiques étaient classés par dodécades.

— ÉTYM. Δώδεκα, douze.

DODÉCAÈDRE (do-dé-ka-è-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Solide terminé par douze faces. || Dodécaèdre régulier, ou, absolument, dodécaèdre, solide régulier formé de douze pentagones égaux. Que Dieu se proposa d'arranger les quatre éléments suivant les dimensions d'un dodécaèdre, VOLT. *Dial.* XXIX, 6. || Terme de minéralogie. Cristal dont la surface est composée de douze facettes triangulaires, quadrangulaires ou pentagones, toutes égales et semblables.

— ÉTYM. Δωδεκάεδρος, de δώδεκα, douze, et ἕδρα, face.

† **DODÉCAÉDRIQUE** (do-dé-ka-é-dri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport au dodécaèdre.

— ÉTYM. *Dodécaèdre.*

† **DODÉCAGONAL, ALE** (do-dé-ka-go-nal, na-l'), *adj.* Qui a douze angles. Champs dodécagonaux. Figure dodécagonale. || Il se dit aussi d'un solide dont la base est un dodécagone. Pyramide dodécagonale. Prismes dodécagonaux.

— ÉTYM. *Dodécagone.*

DODÉCAGONE (do-dé-ka-go-n'). || 1° *Adj.* Ancien synonyme de dodécagonal. || 2° *S. m.* Polygone de douze côtés. Dodécagone régulier, celui dont tous les côtés et tous les angles sont égaux.

— ÉTYM. Δωδεκάγωνος, de δώδεκα, douze, et γωνος, angle.

† **DODÉCAGYNE** (do-dé-ka-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a douze pistils, en parlant d'une fleur. || Qui appartient à la dodécagynie.

— ÉTYM. *Dodéca...* préfixe, et γυνή, femelle, pistil.

† **DODÉCAGYNIE** (do-dé-ka-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Ordre du système de Linné renfermant les plantes qui ont douze à dix-neuf pistils.

— ÉTYM. *Dodécagyne.*

† **DODÉCANDRE** (do-dé-kan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a douze étamines. || Qui appartient à la dodécandrie.

— ÉTYM. *Dodéca....* préfixe, et ἀνήρ, mâle, étamine.

DODÉCANDRIE (do-dé-kan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné qui renferme les plantes dont les fleurs ont de douze à dix-neuf étamines.

— ÉTYM. *Dodécandre.*

† **DODÉCANOME** (do-dé-ka-no-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal dodécanome, cristal dans lequel on observe douze lois de décroissement.

— ÉTYM. *Dodéca....* préfixe, et νόμος, loi.

† **DODÉCAPÉTALE** (do-dé-ka-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs ont douze pétales.

— ÉTYM. *Dodéca....* préfixe, et *pétale.*

† **DODÉCAPÉTALÉ, ÉE** (do-dé-ka-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui a douze pétales. Fleur dodécapétalée.

— ÉTYM. *Dodécapétale.*

† **DODÉCASTYLE** (do-dé-ka-sti-l'), *adj.* Temple dodécastyle, temple grec ayant douze colonnes sous le fronton.

— ÉTYM. *Dodéca....* préfixe, et στύλος, colonne.

† **DODÉCATÉMORIE** (do-dé-ka-té-mo-rie), *s. f.* Terme d'astronomie ancienne. Nom donné aux trente degrés dont chaque signe du zodiaque est composé.

— ÉTYM. Δωδεκατημόριον, de δωδέκατος, douzième, et μόριον, partie; la dodécatémorie étant la douzième partie du zodiaque.

† **DODELINEMENT** (do-de-li-ne-man), *s. m.* Action de dodeliner. Le dodelinement grotesque de ce palmipède [le canard], déjà assez disgracié de la nature, *Presse scientifique*, 1861, t. I, p. 362.

— ÉTYM. *Dodeliner.*

† **DODELINER** (do-dé-li-né), *v. a.* Bercer, caresser, remuer doucement. Dodeliner un enfant. || Dodeliner la tête, ou de la tête, la remuer doucement comme quelqu'un qui dort sur une chaise. La plupart des jeunes femmes.... dodelinaient la tête avec une mignardise toute séduisante, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § 1.|| Vieux mot qui se dit encore dans le langage familier.

— HIST. XVIᵉ s. Ainsi marmotant de la bouche et dodelinant de la teste, alloit voir prendre quelque connil aux fillets, RAB. *Garg.* I, 22.

— ÉTYM. Voy. DODINER.

† **DODINAGE** (do-di-na-j'), *s. m.* Mouvement mesuré que l'on communique, dans le sens de sa lon-

gueur, à la chausse d'un blutoir à farine || Manière de polir les clous à tapissier.

— ÉTYM. *Dodiner.*

† **DODINE** (do-di-n'), *s. f.* Ancienne sorte de mets. Le repas était plein de plusieurs et divers mangers extrêmement bons.... comme de la dodine, de la menestre, et d'autres telles sauces friandes et délicates, *les Œuvres de Lucian, etc.* Paris, Richer, 1613, liv. I, f° 256, dans FRANC. MICHEL, *Argot, menestre.*

DODINER (do-di-né). || 1° *V. a.* Bercer, balancer. || 2° *V. n.* Terme d'horlogerie. Osciller. Ce pendule dodine bien. Sur quoi Legoarant remarque : « Plusieurs horlogers, en m'assurant ne pas connaître ce terme, omis dans les ouvrages de Berthoud, m'ont dit qu'on se sert, en ce sens, du verbe osciller, et que dès lors dodiner était employé seulement par l'horloger qui en aura donné connaissance à un membre de l'Académie. » || 3° Se dodiner, *v. réfl.* Se bercer, et fig. avoir beaucoup de soin de sa personne. Il est toujours à se dodiner.

— HIST. XV° s. Et en lui piquant la teste et dodiminant de douce main, on lui coppe les cheveulx en forcelant, *Chron. des ducs de Bourg.* II, 26. Vin par trop prins trouble, rougit les yeux, et affoiblit la vue et le chief, et fait dodiner et trembler, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, f° 44, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ce mot, dont le sens propre est remuer, semble se rattacher à un radical *dod*, signifiant balancement, et qui serait dans l'anglais *to doddle*, se laisser aller nonchalamment, et, nasalisé, dans l'italien *dondolare*, dodiner, dandiner. Cependant d'autres rattachent *dodiner* à *dodo.*

† **DODINETTE** (do-di-nè-t'), *s. f.* Usité seulement dans cette chanson des berceuses : Dodo! dodinette! dodo! dodino!

— ÉTYM. *Dodiner.*

DODO (do-do). || 1° Sorte d'interjection du langage des nourrices qui signifie dors. Au soir des ans doit sembler doux Ce chant qui nous a charmés tous : Dodo, l'enfant do, L'enfant dormira tantôt, BÉRANG. *Nourrice.* || 2° *S. m.* Par extension, sommeil. Faire dodo, dormir. || 3° Lit dans le langage enfantin. Il est dans son dodo. Aller à dodo. || 4° Un des noms vulgaires du dronte.

— HIST. XV° s. Quant n'ont assez fait dodo Ces petitz enfanchonnés.... CH. D'ORL. *Chans.*

— ÉTYM. *Dodo* semble une altération de *dors, dors*, par un adoucissement de prononciation habituel aux nourrices.

† **DODONÉE** (do-do-née), *s. f.* Terme de botanique. Genre de sapindacées renfermant de petits arbres ou des arbrisseaux qui croissent sous les tropiques.

DODU, UE (do-du, due), *adj.* || 1° Qui est bien en chair. Ces pigeons sont dodus, mangez sur ma parole, BOIL. *Sat.* III. Comme ils sont dodus et gras, Ces bons citoyens du Maine! BÉRANG. *Chapons.* || 2° Qui a un embonpoint ferme et de bonne nature. Les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt et à qui la casse fait un bon effet, durent plus longtemps que les corps frais et dodus, VOLT. *Lett. M. du Deffant*, 17 mars 1775. Bras dodus, bouche rosée, BEAUM. *Barbier de Sév.* II, 2. || Substantivement. Oh! pour cela, madame, il n'y a rien à dire; vous avez pris là un mari de bonne mine, un gros dodu que tout le monde aimera, MARIVAUX, *Pays. parv.* 5° part. t. III, p. 67, dans POUGENS.

— ÉTYM. Origine inconnue. Il y avait dans l'ancien français *dondaine*, sorte de cornemuse; il y a encore *dondon; dodu* s'y rattacherait-il, à cause que la cornemuse est gonflée et, pour ainsi dire, *dodue*? Scheler indique le frison *dodd*, bloc, masse, ou bien le radical *dod* qui est dans *dodeliner, dodiner*, le rapport de balancement et de corpulence n'ayant, dit-il, guère besoin d'être justifié.

DOGARESSE (do-ga-rè-s'), *s. f.* La femme d'un doge. Sa femme [du doge], qu'on appelait la dogaresse et qui jusque-là [le XVI° s.] avait été couronnée, ne peut plus porter la couronne ni se faire accompagner hors du palais par d'autres femmes que par celles de sa famille, DARU, *Hist. de Venise*, XXXIX, 9.

— ÉTYM. Ital. *dogaressa* (voy. DOGE).

DOGAT (do-ga), *s. m.* La dignité de doge; durée de cette magistrature. L'histoire de la dignité ducale pourrait se diviser en trois périodes : la première, de l'an 697, époque à laquelle on rapporte la création du dogat, jusqu'au commencement du XI° siècle, vers l'an 1032...; la seconde époque commence avec le XI° siècle et finit vers le milieu du XIII°...; c'est à partir du XIII° que commence un nouvel ordre de choses.... à chaque vacance, on ajoute au serment du doge des formules qui restreignent son autorité, DARU, *Hist. de Venise*, XXXIX, 9.

— ÉTYM. *Doge.*

DOGE (do-j'), *s. m.* Chef de l'ancienne république de Venise dont l'autorité était plus nominale qu'effective. L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a non plus de part que le doge à ce qui se fait à Venise, LA ROCHEF. *Réflex.* 77. La dignité de doge fut toujours élective; on pouvait y être appelé sans siéger actuellement dans les conseils, sans y avoir même siégé...: on voit assez ce que pouvait être un magistrat, asservi par une représentation continuelle, privé de toute autorité, n'ayant pas la liberté de sortir de la capitale sans permission, réduit à la condition de simple particulier dès qu'il était séparé de son conseil, doté d'un revenu si médiocre qu'il suffisait à peine à sa dépense, toujours entouré dans ses fonctions et continuellement surveillé dans sa vie domestique, enfin à qui on avait interdit jusqu'à la faculté de donner sa démission; il avait, comme les rois de Sparte, la majesté d'un roi et l'autorité d'un citoyen, DARU, *Hist. de Ven.* XXXIX, 9. || Ordre du doge, nom, à Venise, d'un ordre militaire dont le Doge était le chef et qui avait pour marque une croix à douze pointes. || Chef de l'ancienne république de Gênes.

— ÉTYM. Ital. *doge*, doge, proprement duc (voy. DUC).

† **DOGESSE** (do-jè-s'), *s. f.* La femme d'un doge. On trouve plus souvent *dogaresse.*

— ÉTYM. *Doge.*

† **DOGLINGE** (do-glin-j'), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de baleine.

DOGMATIQUE (do-gma-ti-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport au dogme. Terme dogmatique. || 2° Qui attache de la certitude à un certain nombre d'opinions, particulièrement d'opinions philosophiques. Platon est un philosophe dogmatique. Seulement pouvons-nous dire qu'en fait de sciences les hommes sont nés dogmatiques et hardis, et qu'il leur en coûte plus d'effort pour être timides et pyrrhoniens, FONTEN. *Mery.* || Théologie dogmatique, exposition des croyances chrétiennes. || Philosophie dogmatique, se dit, par opposition à philosophie sceptique, de celle qui établit des dogmes. || 3° Qui dogmatise, qui s'exprime d'une manière impérieuse et tranchante. Un esprit dogmatique. C'est la profonde ignorance qui inspire le ton dogmatique, LA BRUY. V. Mes notes au bas des pages des pièces de Corneille pourront former une poétique complète, sans avoir l'insolence et l'ennui du ton dogmatique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 juin 1761. || Style dogmatique, style qui procède par dogmes, par affirmations. Il semble qu'il fuie le style dogmatique, BALZ. liv. VI, lett. 5. || 4° *S. m.* Partie dogmatique d'un ouvrage. Cet historique [de l'instruction sur les états d'oraison] apprit des choses infinies et fit lire le dogmatique, ST-SIM. 46, 23. Bolingbroke a séparé le dogmatique d'avec l'historique, VOLT. *Philos.* III, 5. || 5° Style dogmatique. Cela n'est usité que dans le dogmatique. || 6° Partisan du dogmatisme; celui qui est attaché à une doctrine dogmatique. Un dogmatique. || Anciens philosophes qui raisonnaient sur des principes qu'ils croyaient certains, par opposition aux pyrrhoniens et aux autres sceptiques qui croyaient tout douteux. || Les dogmatiques ou, adjectivement, les médecins dogmatiques, nom d'une secte de médecins, dans l'antiquité, qui s'occupaient particulièrement à rechercher par le raisonnement l'essence même des maladies et leurs causes cachées, mais qui, par compensation et en vertu même de leurs idées, recommandaient l'étude de l'anatomie. || Celui qui dogmatise. Missionnaires d'athéisme et très-impérieux dogmatiques, J. J. ROUSS. *Prom.* 3. || 7° *S. f.* La dogmatique, l'ensemble des dogmes d'une religion. La dogmatique chrétienne.

— ÉTYM. Δογματικὸς, de δόγμα, dogme.

DOGMATIQUEMENT (do-gma-ti-ke-man), *adv.* || 1° D'une manière dogmatique. Philosopher dogmatiquement. || 2° D'un ton décisif. Aussi attend-il que chacun se soit expliqué sur le sujet qui s'est offert, pour dire dogmatiquement des choses toutes nouvelles, LA BRUY. V.

— ÉTYM. *Dogmatique*, et le suffixe *ment.*

DOGMATISER (do-gma-ti-zé), *v. n.* || 1° Établir des dogmes. Mais, sans nous égarer dans ces digressions, Traiter, comme Senaut, toutes les passions, Et les distribuant par classes et par titres, Dogmatiser en vers et rimer par chapitres, BOIL. *Sat.* VIII. Les grands hommes dogmatisent, le peuple croit, VAUVEN. *Nouv. max.* 13. || 2° Enseigner une doctrine religieuse ou philosophique. Comme il [Cromwell] eut aperçu que, dans ce mélange infini de sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser, sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, BOSS. *Reine d'Anglet.* J'ai prêché publiquement, dit-il à Caïphe qui l'interrogeait sur ce point, et je n'ai jamais dogmatisé, BOURDAL. 6° *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 285. || 3° Se mêler de raisonner là où rien ne nous y autorise. C'était principalement des femmes qui dogmatisaient sous le voile de la sainteté, BOSS. *États d'orais.* I, 11. Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, SÉV. 36. Ceux qui dogmatisent sur ce qu'ils n'entendent pas, VOLT. *Mœurs*, 45. || Débiter ses discours d'un ton sentencieux et tranchant. Il dogmatise sur tout. || 4° Activement. J'ai dogmatisé l'inconstance Et prêché l'infidélité, CHAULIEU, dans le *Dict. de* POITEVIN. L'emploi actif se trouve dans l'historique.

— HIST. XV° s. Au commencement de l'eglise, pluseurs dogmatiserent contre la perdurable virginité de nostre Dame, GERSON, dans le *Dictionn. de* DOCHEZ. || XVI° s. Il a esté basti pour prescher et dogmatizer une nouvelle religion, CARL. VIII, 12.

— ÉTYM. *Dogme.*

DOGMATISEUR (do-gma-ti-zeur), *s. m.* Celui qui prend le ton dogmatique. C'est un grand dogmatiseur.

— ÉTYM. *Dogmatiser.*

† **DOGMATISME** (do-gma-ti-sm'), *s. m.* Doctrine de ceux qui ont des dogmes, c'est-à-dire de ceux qui admettent des certitudes. || Disposition de l'esprit à affirmer et à croire, par opposition à scepticisme.

— HIST. XVI° s. Qu'irai-je choisir? ce qu'il vous plaira, pourvu que vous choisissiez; voilà une sotte response, à laquelle pourtant tout le dogmatisme arrive, MONT. II, 232.

— ÉTYM. *Dogmatiser.*

DOGMATISTE (do-gma-ti-st'), *s. m.* Celui qui, partisan des doctrines du dogmatisme, affirme des certitudes philosophiques. Vous êtes donc les plus absurdes des dogmatistes ou les plus outrés des pyrrhoniens, DIDER. *Nouv. Pens. phil.* 55.

— HIST. XVI° s. Le prince des dogmatistes et philosophes, Aristote, qui pense si bien avoir asseuré sa doctrine sur des raisons inexpugnables, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après dînée* 4, p. 139, dans POUGENS. Voilà comment des trois generales sectes de philosophie, les deux font expresse profession de dubitation et d'ignorance; et, en celle des dogmatistes qui est troisieme, il est aysé à descouvrir que la pluspart n'ont prins le visage de l'asseurance que pour avoir meilleure mine, MONT. II, 236.

— ÉTYM. *Dogmatiser.*

DOGME (do-gm'), *s. m.* || 1° Terme de théologie et de philosophie. Point de doctrine établi comme fondamental, incontesté, certain. Les dogmes de la religion. Le dogme de la vie future. Les dogmes de la philosophie cartésienne. Encore que ces sentiments n'eussent point passé en dogme, BOSS. *Hist.* II, 5. Et par un dogme faux dans nos jours enfanté, Des devoirs du chrétien rayer la charité, BOIL. *Ép.* XII. Malgré l'exemple impur d'une cour despotique [Ils] Gardent l'austérité des dogmes du Portique, LEGOUVÉ, *Épichar. et Néron*, I, 3. Et tant d'écrits savants entassés dans nos murs Ont chargé mon esprit de leurs dogmes obscurs, DELAV. *Paria*, II, 2. || 2° Collectivement, le dogme, l'ensemble des dogmes de la religion chrétienne. La formation du dogme. Professeur de dogme. Bossuet fut l'oracle du dogme.

— HIST. XVI° s. Je suis bien marry que nous n'ayons une douzaine de Laertius [Histoire des philosophes anciens par Diogène Laerce], ou qu'il ne soit plus estendu ou plus entendu; car je ne considere pas moins curieusement la fortune et la vie de ces grands precepteurs du monde que la diversité de leurs dogmes et fantaisies, MONT. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Δόγμα, opinion, pensée, dogme.

DOGRE (do-gr'), *s. m.* || 1° Bâtiment dont la navigation ordinaire était de la Hollande au Dogrebanc (mer du Nord) sur lequel il allait pêcher la morue, JAL. Non-seulement avec la petite escadre que vous commandez, vous pouvez extraordinairement incommoder le commerce de Hollande, mais encore ruiner entièrement leur pêche, en mettant à rançon tous les dogres que vous trouverez sur le Dogrebanc, SEIGNELAY, *à Panetié*, 1678, dans JAL. || 2° Aujourd'hui bâtiment dont la mâture consiste en un grand mât, un mât d'artimon et un beaupré, et qui fait le grand cabotage et le long cours.

— ÉTYM. Holl. *dogger*, nom d'une espèce de navire.

DOGUE (do-gh'), *s. m.* || 1° Gros chien de garde à nez écrasé et à lèvres pendantes. Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Les dogues gémissants, en hurlements funèbres Appellent-ils leur maître errant dans les ténèbres? DUCIS, *Oscar*, I, 2. || Être d'une humeur de dogue, avoir de l'humeur comme un dogue, et, simplement, être comme un dogue, être de très-mauvaise humeur. Je ne réponds pas maintenant, parceque, en vérité, je suis d'une humeur de dogue, P. L. COUR. *Lett.* I, 111. || 2° Homme violent qui se lance ou qu'on lance contre quelqu'un. Du faubourg Saint-Médard les dogues aboyèrent, Et les renards d'Ignace avec eux se glissèrent, VOLT. *Ép.* XCV. Nous ajoutons que les fanatiques ignorants qui ont écrit contre lui [Montesquieu] avec tant d'amertume et d'insolence n'ont connu aucune de ses véritables erreurs, et que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière Saint-Médard ont aboyé, ID. *Dict. phil. Lois* (*Esprit des*). || 3° *S. m. pl.* Terme de chasse. Chiens dont on se sert pour assaillir et coiffer les sangliers et les loups. || 4° Terme de marine. Dogue d'amure, trou pratiqué dans le plat-bord du navire, entre le grand mât et le mât de misaine, mais plus près de celui-ci que de l'autre; ainsi dit, parce qu'il avait à son orifice extérieur un masque de chien aboyant, JAL. Aujourd'hui le dogue d'amure est supprimé.

— HIST. XV° s. En un matin, en m'esbatant A une fille qui a vogue, Seurvint une grant vielle dogue De la quelle ne fuz content, *Œuvres de R. Collerye*, p. 149, dans LACURNE. || XVI° s. Qui le mastin villageois, A veu tombé sous la force Du genereux dogue anglois, DUBELL. II, 50, *verso*.

— ÉTYM. Angl. *dog*, chien.

† **DOGUER (SE)** (do-ghé), *v. réfl.* Se heurter de la tête, se battre à coups de tête, en parlant des moutons et des béliers. Les béliers se doguent surtout dans le temps de la monte, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Dogue*.

† **DOGUET** (do-ghè), *s. m.* Terme de pêche. Petite morue. || Nom de l'aigrefin à Dunkerque.

DOGUIN, INE (do-ghin, ghi-n'), *s. m.* et *f.* Mâle et femelle de petits dogues. Le doguin vient du dogue d'Angleterre et du petit danois, BUFFON, *Chien*.

— ÉTYM. Diminutif de *dogue*.

DOIGT (doi; le *t* se lie dans le parler soutenu : un doi-t effilé; au plur. l'*s* se lie : des doi-z effilés), *s. m.* || 1° Chacune des parties distinctes et mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme. Le doigt indicateur, le doigt qui vient après le pouce. Le doigt du milieu, le doigt le plus long. Le doigt annulaire, celui qui vient après le doigt du milieu. Le petit doigt. Ton aiguille à mon doigt est un faix bien léger, ROTR. *Herc. m.* I, 4. D'abord avec son haleine Il se réchauffe les doigts, LA FONT. *Fables*, V, 7. Il se fit une quatrième guerre à Geth, où il se trouva un grand homme qui avait six doigts aux pieds et aux mains, c'est-à-dire vingt-quatre doigts, SACI, *Bible*, *Rois*, II, 21, 20. Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées, LA BRUY. V. Leur doigt mystérieux [des sorcières] se posait sur leur bouche, DUCIS, *Macbeth*, II, 6. La biche.... Broutait entre ses doigts [de Jocelyn] de tendres jets de saule, LAMART. *Joc.* III, 109. || Compter sur ses doigts ou avec ses doigts, faire par ce moyen un calcul qu'on ne peut faire de tête. || Par extension. Compter sur ou par ses doigts, supputer avec attention. Moi.... Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts, BOIL. *Sat.* IX. Cent fois dans la route il avait calculé par ses doigts le fond de sa fortune, DIDER. *Regrets s. sa robe de chambre.* || Terme de pêche. Pêcher au doigt, se dit quelquefois pour, tenir la ligne à la main sans canne. || Les doigts lui démangent, se dit de quelqu'un qui a envie de se battre ou d'écrire contre quelqu'un. || Familièrement. A lèche-doigts, se dit des choses à manger qui sont données en trop petite quantité. Le plat était bon, mais il n'y en avait qu'à lèche-doigts. || Mettre son doigt au feu d'une chose, en être tellement sûr qu'on se condamnerait à mettre le doigt dans le feu si elle faisait défaut. Notre légiste eût mis son doigt au feu Que son épouse était toujours fidèle, LA FONT. *Cal.* || Montrer du doigt, faire avec le doigt le geste de montrer. D'un œil moqueur les Grâces infidèles Montrent du doigt mon réduit délaissé, BÉRANG. *Fuite de l'amour.* || Fig. Montrer quelqu'un du doigt, au doigt, s'en moquer. Faut-il que désormais à deux doigts on te montre, Qu'on te mette en chansons et qu'en toute rencontre On te rejette au nez le scandaleux affront Qu'une femme mal née imprime sur ton front? MOL. *Sgan.* 9. Aussi plus elle [sa femme] brille, Plus on le montre au doigt, BÉRANG. *Pet. h. gris.* || Mettre le doigt sur la bouche, signe qui indique de garder le silence. Songez qu'Harpocrate, l'un de nos plus grands dieux, a toujours le doigt sur la bouche, VOLT. *Taureau blanc*, ch. I. || C'est une bague au doigt, se dit d'une chose de prix dont on peut toujours se défaire avec avantage, et aussi d'un avantage considérable, dignité, place, faveur, etc. qui échoit à un homme. || Familièrement. Il croit que pour réussir il ne faut que remuer et souffler les doigts, c'est un homme avantageux qui croit que tout lui est facile. || Familièrement. Mon petit doigt me l'a dit, phrase dont on se sert avec les enfants, pour leur faire croire que l'on sait la vérité sur quelque chose qu'ils ne veulent pas avouer; on fait souvent, en disant ces mots, le geste de mettre son petit doigt dans son oreille. Voilà mon petit doigt qui me dit quelque chose que vous avez vu et que vous ne m'avez pas dit, MOL. *Mal. imag.* II, 11. || Donner sur les doigts, infliger une correction manuelle. || Par extension. Donner sur les doigts, faire éprouver un échec. Nicératus, ayant considéré que, pour le mépris que les ennemis faisaient de sa faiblesse, ils ne marchaient jamais qu'en désordre, s'imagina qu'il y avait moyen de leur donner sur les doigts, MALH. *Le XXXIII° livre de Tite Live*, chap. 14. || Fig. Donner sur les doigts, réprimander, châtier. Momus en donne [de sa marotte] sur les doigts Du grand que l'on encense, BÉRANG. *Marotte.* || Avoir sur les doigts, être châtié, réprimandé, moqué. Le railleur sera raillé et il aura sur les doigts, ma foi, MOL. *Impromptu*, 3. || Mordre ses doigts, acte réel qui est un signe d'impatience, d'embarras, de préoccupation. J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts, BOIL. *Sat.* VII. || Fig. Se mordre les doigts, se repentir d'une chose. Il a refusé, maintenant il s'en mord les doigts. En leur rivage discourtois [ils] En ont depuis mordu leurs doigts, SCARRON, *Virg. trav.* VI. Les trois en ont regret et se mordent les doigts, LA FONT. *Mazet.* || Ils sont comme les deux doigts de la main, se dit de deux amis très-intimes. Vous êtes présentement les deux doigts de la main, SÉV. 417. Monsieur de Marseille vint hier au soir; nous dînons chez lui; c'est l'affaire des deux doigts de la main, ID. *Lett.* 231, t. III, p. 87, dans POUGENS. Mme de Roquelaure et Mme de la Vieuville étaient de tout temps les deux doigts de la main, ST-SIM. 199, 158. Dans cette famille-là, ils sont unis comme les doigts de la main, G. SAND, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Familièrement. Il y met les quatre doigts et le pouce, se dit d'un homme qui prend avidement et malproprement dans un plat ce qui est à sa portée; et, par extension, de celui qui agit sans ménagement et sans délicatesse || Ne faire œuvre de ses dix doigts, vivre dans la fainéantise. || Atis ne vaut pas seulement un doigt du personnage [il lui est très-inférieur], LA FONT. *Petit chien.* || Toucher du doigt, toucher au doigt, voir, comprendre clairement. C'est-à-dire qu'il faut toucher au doigt la chose, MOL. *Sgan.* 12. Viens, maraud, viens, je te veux bien faire toucher au doigt ta poltronnerie, prends garde, ID. *Fest. de Pierre*, III, 7. J'espère trouver le moyen de faire toucher au doigt sa mauvaise foi, BOSS. *Avert.* 6. L'espérance qui nous fait toucher au doigt le temps où nous serons ensemble, SÉV. 456. Oyez-le bien, vous toucherez au doigt Que l'Iliade est un conte plus froid Que Cendrillon, Peau-d'Âne ou Barbe-Bleue, J. B. ROUSS. *Épigr.* II, 14. || On trouve voir au doigt et à l'œil, ce qui ne paraît pas bon. Elle a fait voir au doigt et à l'œil que.... SÉV. 321. || On trouve aussi toucher au doigt et à l'œil, ce qui ne paraît pas bon non plus. Il est à propos d'en donner une idée plus sensible et qui fasse toucher au doigt et à l'œil la grandeur du défaut, VAUBAN, *Dîme*, p. 229. || Se mettre le doigt dans l'œil, se faire un tort, du mal. En vendant sa campagne pour acheter des rentes, il s'est mis le doigt dans l'œil. || Être servi au doigt et à l'œil, être servi ponctuellement. || Familièrement et par plaisanterie. Cette montre va au doigt et à l'œil, elle est mauvaise, il faut toucher souvent à l'aiguille. || Vous avez mis le doigt dessus, c'est-à-dire vous avez deviné. Chacun a justement mis le doigt sur la source du mal, BOSS. *Visite*, 2. Vous avez mis le doigt sur le but, la plupart des sermons sont des raisonnements de philosophes, FÉN. t. XXI, p. 97. Sire, Votre Majesté a mis le doigt dessus, VOLT. *Dial.* 27. || 2° Les cinq doigts, la main entière. Je lui donnai de mes cinq doigts Au beau milieu de son minois, SCARRON, *Virg. trav.* II. Je répondis en lui couvrant la face De mes cinq doigts.... VOLT. *Pauvre diable.* || 3° Le bout du doigt. Si jamais un philosophe aveugle et sourd de naissance fait un homme à l'imitation de celui de Descartes, j'ose vous assurer, madame, qu'il placera l'âme au bout des doigts, DIDER. *Lett. sur les aveugles*, *Œuvres*, t. II, p. 200, dans POUGENS. || Fig. Il se gratte la tête du bout du doigt, se dit de quelqu'un qui a quelque chagrin, quelque inquiétude. || Au bout des doigts, d'une manière facile, aisée, sans peine. Ce taponnage vous est naturel, il est au bout de vos doigts, SÉV. 42. || Avoir mal au bout du doigt, avoir un mal léger. Lui [Monsieur] et Madame n'avaient pas mal au bout du doigt que le roi n'y allât dans l'instant, ST-SIM. 93, 217. || Prendre au bout des doigts, saisir violemment; locution inusitée aujourd'hui. La peste [qui a sévi dernièrement] était une petite maladie en comparaison de celle-ci qui prend tout le monde au bout des doigts, BALZ. livre IV, lett. 25. || Avoir des yeux au bout des doigts, avoir le toucher très-fin, faire avec habileté des ouvrages de main délicats. || Avoir de l'esprit au bout des doigts, être adroit aux ouvrages de la main. || Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts, avoir beaucoup d'esprit. || Toucher du bout du doigt, toucher légèrement, ne pas trop appuyer. Il ne toucha que du bout du doigt l'endroit endolori. Et fig. C'est un sujet délicat, il ne faut y toucher que du bout du doigt. || Toucher une chose du bout du doigt, la toucher du doigt, se dit en parlant d'une chose qui est près d'arriver. Nous touchons du bout du doigt de bien graves événements. || Savoir une chose sur le bout du doigt, la savoir parfaitement. Savoir une personne sur le bout du doigt, la connaître parfaitement. Il sait sa leçon sur le bout du doigt. Je sais mon don Juan sur le bout du doigt, MOL. *Fest.* I, 2. Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt. — Quelle pitié! on dit savoir une chose sur le bout du doigt, et non sur l'extrémité du doigt, BOIL. *Fragm. d'un dialogue contre ceux qui font des vers latins.* || 4° Terme de musique. Avoir des doigts, de bons doigts, c'est-à-dire avoir les doigts très-agiles, très-forts, très-exercés. || Terme d'escrime. Avoir des doigts, conserver à ses doigts le jeu convenable, lorsque la main s'enlève en déployant un coup ou en se replaçant. || 5° Doigt mouillé, manière entre enfants de décider certains litiges, et où un d'eux, après avoir mouillé un de ses doigts, les présente tous à ses camarades pour qu'ils en choisissent chacun un; celui qui prend le doigt mouillé gagne ou perd suivant ce qui a été convenu. Tirons au doigt mouillé à qui aura cette bille. || 6° Le doigt de Dieu, sa puissance, son intervention. Le doigt de Dieu a paru visiblement en cette rencontre. Le doigt de Dieu était dans cette œuvre, BOSS. *Hist.* II, 12. Ses divins attributs [de Dieu] paraissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? ID. *Louis de Bourbon.* Je vois le doigt de Dieu marqué dans nos malheurs, VOLT. *Alz.* V, 7. || 7° Terme de zoologie. Nom donné aux prolongements qui terminent les membres, à partir des os métatarsiens et métacarpiens. Les doigts des chats sont armés de griffes. || Terme d'hippiatrique. Extrémité du pied du cheval formée de trois phalanges, l'os du paturon, l'os de la couronne et l'os du pied. || Chacun des deux articles de la pince des crustacés. || 8° Par analogie, les doigts d'un gant. || 9° Doigt, grandeur équivalente à un travers de doigt. Il s'en faut seulement de deux doigts. Un mouchoir noir, de deux grands doigts trop court, LA FONT. *Or.* Ce vent vous avait jetée sous une arche à deux doigts du pilier, SÉV. 36. Oh! la pesante croix! Dit M. de la Martinière, Car le nom de Martin était crû de trois doigts, LAMOTTE, *Fabl.* V, 17. || Un doigt de vin, une très-petite quantité de vin. Il est bon de prendre tous les matins un doigt de vin avant de sortir. Ma grand'mère, un soir à sa fête, De vin pur ayant bu deux doigts, BÉRANG. *Ma grand'mère.* || Par exagération. Cette femme met un doigt, deux doigts de rouge, elle met beaucoup de rouge. || Faire un doigt de cour à une femme, lui dire des galanteries, lui faire un moment la cour. || Être à deux doigts de sa ruine, de sa perte, en être fort proche. Ah! Cliton, je me trouve à deux doigts de ma perte, CORN. *Ment.* III, 6. La guerre est pour sa vie un agréable orage Qui le porte sans cesse à deux doigts du naufrage, MAIR. *Soliman*, I, 1. Ils étaient à deux doigts de tomber dans la rivière, SÉV. 363. Être toujours à deux doigts de la mort, ID. 528. || Terme de pêche. Se dit quelquefois de la grandeur des mailles.

Deux doigts, six doigts. || 10° Terme d'astronomie. Un doigt, une des douze parties égales en lesquelles on divise le disque du soleil et de la lune. Cette division sert à mesurer la grandeur des éclipses. || 11° Mesure de longueur égyptienne et grecque, valant dix-huit millimètres. || 12° Doigt marin, le solen manche de couteau, sorte de coquillage. || 13° Petite pièce de la cadrature d'une montre ou pendule à répétition, qui entre carrément sur l'arbre du barillet du ressort du petit rouage; autre pièce servant à faire sonner les quarts. || Proverbes. Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce, ou entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt, c'est-à-dire il ne faut pas s'ingérer dans les affaires des personnes naturellement unies. || Les cinq doigts de la main ne se ressemblent point, c'est-à-dire il ne faut pas exiger une exacte ressemblance entre les personnes, entre les caractères, entre les choses.

— HIST. XIe s. Del dei après le polcier [pouce], *Lois de Guill.* 13. Contre deus deies [à deux doigts près] l'ad du forrer [fourreau] jetée [son épée], *Ch. de Rol.* XXXIII.

— XIIe s. Ses blanches mains, ses doigts lons et tretis, *Couci*, V. N'es Brabenchuns n'est pas de la fin demurance, N'es Flamencs, n'es Engleis, ne en tuz cels de France, Car en sun petit dei en tient Deus la balance, Qui met tant cum li plest noz mesfaiz en suffrance, *Th. le mart.* 157.

— XIIIe s. Car onques mieudres dame n'ot en son doi anel, *Berte*, LXXXV. Symons vient à Bertain, si la prent par la doie, *ib.* CXVII. Por ce veus tu la rose avoir; Mès tu n'en es pas à deus doie, C'est ce qui la pel t'amegroie, *la Rose*, 4621. Je n'oserai nului veoir : Entre gent ne devrai seoir, Que l'en mi monsterroit au doi : Or ne sai-je que fere doi, RUTEB. II, 80. Laquelle Nichole se trouva si perdue en toutes les parties de son cors qu'ele n'en sentoit riens, fors sanz plus en deux doiz de la main destre, c'est à savoir en celui que l'en apele mire [le doigt médecin, le doigt annulaire], et en celui que l'en apele le moion ou le lonc, DU CANGE, *digitus*.

— XIVe s. Et monstré n'en doit estre au doit, Puis qu'il ne fait que ce qu'il doit, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 19.

— XVe s. Et se tenoient par la main au doigt les deux enfans, FROISS. II, II, 120. D'icelui cop fut blecié le dit Pierre au doi medicinal de la main dextre, DU CANGE, *digitus*. Nuz com le doy [nu comme la main], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 561, dans LACURNE. Faisons raison et justice à dix doigts[de tout notre pouvoir], ID. *ib.* f° 104. Aimer du petit doy [aimer faiblement], *Perceforest*, t. V, f° 43. Aidez à vostre serviteur, Qui est mieulx pris que par le doy, Ou mort me voy, CH. D'ORL. *Rondel de Fredet*. Tu demonstres, comment Dieu se retire à misericorde et clemence, et que pour ung doy de service à luy fait de bon cueur humble, il en rend fruit à cent doubles, CHASTELAIN, *Exposit. s. vérité*. Mez n'en estes pas à deux doie, Que la pucelle à vous atouche; Vous n'avez mais dens en la bouche : Elle aroit beau mary en vous! *Nativ. de N. S. J. C.*

— XVIe s. Recepte de laquelle il ne se fault servir tant qu'il y a un doigt d'esperance de reste, MONT. II, 30. Sejournant quelque peu à Villeneuve pour boire un doigt, DESPER. *Contes*, XXVI. Je m'en vai escrire au roi de Navarre deux doigts de pappier.... D'AUB. *Hist.* II, 413. Les compagnies de chevaux legers eurent sur les doits par ceux d'Avignon, ID. *ib.* I, 320. Ces deux sieurs, que l'on appelloit les deux doigts de la main, CARL. II, 11. Nous disons d'une viande apprestée fort friandement : vous en mangeriez vos doigts; ils en ont cuidé manger leurs doigts, H. EST. *Conformité*, p. 128. Ne mets ton doigt en anneau trop estroit, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 354. Qui a mal au doy gesir en doit, ID. *ib.* 381. Faire voir à l'œil et toucher au doigt, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 109, dans LACURNE. La veue [visite des juges en des lieux] doit estre faite aux quatre angles de l'heritage, de bout en bout, de long en long, à l'œil et au doigt, *Grand Coutumier de la Fr.* p. 370, dans LACURNE. Nous ne sommes si proches du port que nous puissions esperer si tost le fonds. — Au contraire, respondit-il, pour tout seur, je sens et esgratigne la terre des petits doigts [orteils], *l'Amant ressusc.* p. 25, dans LACURNE.

— ÉTYM. Nivernais, *det*; ital. *dito*, et, au féminin, *dita*; du latin *digitus*, rattaché au radical sanscrit *diç*, montrer. Dans l'ancien français, à côté de *doit*, on trouve *doie*, au féminin, comme *dita* dans l'italien.

1. **DOIGTÉ, ÉE** (doi-té, tée), *part. passé.* Morceau bien doigté, c'est-à-dire écrit de manière à ne pas contrarier le mouvement naturel des doigts sur tel ou tel instrument. Un morceau très-bien doigté pour le piano peut l'être fort mal pour le violon, et réciproquement.

2. **DOIGTÉ** (doi-té), *s. m.* Voy. DOIGTER.

1. **DOIGTER** (doi-té). || 1° *V. n.* Terme de musique. Poser les doigts comme il convient pour jouer de certains instruments. || 2° *V. a.* Exécuter un morceau en employant les doigts comme il convient. Doigtez bien ce passage. || Indiquer sur la musique, par des chiffres, le doigt dont l'exécutant doit se servir pour chaque note. Doigter un air, un passage.

— ÉTYM. *Doigt*.

2. **DOIGTER** ou **DOIGTÉ** (doi-té), *s. m.* Terme de musique. Manière d'employer les doigts sur le clavier d'un piano, le manche d'un violon, d'une guitare. Cette sonate est belle, mais le doigter en est très-difficile.

— ÉTYM. *Doigt*.

DOIGTIER (doi-tié; l'*r* ne se lie jamais; au plur. l'*s* se lie : les doi-tié-z et....), *s. m.* || 1° Doigt de gant qu'on met pour couvrir un doigt. Un doigtier de cuir. || Espèce de fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt malade. || 2° Mouchoir de toile porté au petit doigt de la main gauche par les chanoines de Reims célébrant au grand autel. || 3° Dé de cuivre à l'usage du passementier. || 4° Un des noms vulgaires de la digitale pourprée et de la clavaire digitée.

— HIST. XVe s. Un doittier de cinq dyamants en aneaulx d'or esmaillez, c'est assavoir un annel en façon de rabot, DE LABORDE, *Émaux*, p. 254. Le suppliant print furtivement aucuns annaus ou verges d'argent estans en ung doittier [écrin], DU CANGE, *digitale*. || XVIe s. L'artifice de mettre un poucier ou doigtier (édit. de 1564 : dettier), PARÉ, XVII, 40.

— ÉTYM. *Doigt*; wallon, *deûkè*.

† **DOINT** (douin), anc. 3e pers. du sing. du subj. du verbe *donner*. Or, prions Dieu qu'il leur doint paradis, ROUSS. *Épig.* III, 24.

— HIST. XIIe s. Jà puis Dex [Dieu] ne me doint Joie en ma vie.... *Couci*, II. || XVIe s. Dieu tout-puissant te doint pour t'etrenner Les quatre coins du monde à gouverner, Tout pour le bien de la ronde machine Que pour autant que sur tous en es digne, MAROT, *Épître au roi pour avoir été dérobé par son valet*.

† **DOIS** (doi), *s. m.* Voy. DOIT 2.

1. **DOIT** (doi), *s. m.* Terme de commerce. Voy. DEVOIR, verbe.

† 2. **DOIT** (doi) ou **DOIS** (doi), *s. m.* Petit cours d'eau, terme usité en Normandie, en Bretagne et ailleurs. Au passage d'un pont ou sur le bord d'un dois, LA FONT. *Lett.* XIX. || En Normandie on prononce douë.

— HIST. XIIe s. [Dans l'été] Que reclarcist li dois en la fontaine, *Couci*, XIII. Les oreilles sont yoie et dois Par où vient jusqu'au cuer la voix, CHRESTIEN DE TROYES, dans LACURNE. Ensement [semblablement] va com loutre par vivier, Quant les poissons fait en la dois mucier, *Garin le loh.* I, 264. Vindrent jusque al munt del duit del ewe, *Rois*, 127. || XIIIe s. En tout le monde n'ot si bele, L'iaue est tousdis [toujours] fresche et novele, Qui nuit et jour sourt à grans ondes Par deux doiz creuses et parfondes, *la Rose*, 1540.

— ÉTYM. Latin, *ductus*, conduit, de *ducere*, conduire (voy. DUIRE). Le féminin *la dois* vient de *ductio*, conduite, et est un des très-rares exemples où la forme française dérivée du nominatif des noms latins en *o*, *onis*, nous a été conservée.

† **DOITE** (doi-t'), *s. f.* Terme qui sert à comparer la grosseur, l'égalité du fil, dans un même ou dans plusieurs écheveaux, etc. Voilà deux pelotons qui paraissent de la même doite, tandis que ce troisième est d'une doite plus grosse. Ce que vous filez là, est d'une jolie doite, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Doigt*.

† **DOITÉE** (doi-tée), *s. f.* Une petite longueur de fil.

— SYN. DOITÉE, AIGUILLÉE. L'aiguillée a une longueur presque déterminée, et il en est différemment de la doitée qui peut fournir plusieurs aiguillées, sans toutefois être jamais d'une grande longueur, ou se trouver même plus courte que l'aiguillée : c'est donc un terme plus vague : Je ne veux pas le peloton; donnez-moi seulement une doitée, une petite doitée, une forte doitée, une doitée d'environ deux aiguillées, LEGOARANT.

1. **DOL** (dol), *s. m.* Terme de jurisprudence. Tromperie, fraude. À moins qu'il n'y ait fraude ou dol du procureur.... MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. Je craindrais toujours que le dol Ne m'en dépossédât sous ombre de justice, Et qu'un jour le maître du sol Ne revendiquât l'édifice, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || Manœuvres frauduleuses qui déterminent quelqu'un à contracter.

— HIST. XVe s. Quant je considere et pense à mes faits, je me recorde que j'ay par fraude et doil, despouillé la cité et le temple de Jherusalem d'or et d'argent, *Hist. de la Toison d'or*, t. I, f° 54. || XVIe s. Quant à Martius, ce fut par dol et tromperie qu'il jetta les Romains en guerre contre les Volsques, AMYOT, *Alcib. et Cor. comp.* 3.

— ÉTYM. Provenç. *dol*; espagn. et ital. *dolo*; du latin *dolus*; grec, δόλος; comp. l'anglo-saxon *dol*, erreur.

† 2. **DOL** (dol), *s. m.* Gros tambour dont on se sert dans la musique militaire.

— ÉTYM. Probablement le latin *dolium*, tonneau, par assimilation de forme. *Dolium* avait donné *doil*: Cuves, doils et autre sorte de vaisselle à vin, *Coutumier gén.* t. II, p. 672.

† **DOLABELLE** (do-la-bè-l'), *s. f.* Petite doloire, sorte d'instrument aratoire.

— ÉTYM. Diminutif de *dolabre*.

† **DOLABRE** (do-la-br'), *s. f.* Espèce de hache de guerre du moyen âge.

— ÉTYM. Lat. *dolabra* (voy. DOLOIRE).

† **DOLABRIFORME** (do-la-bri-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quelque chose de la forme d'une doloire. Feuilles dolabriformes.

— ÉTYM. Latin fictif *dolabriformis*, de *dolabra*, dolabre, et *forma*, forme.

† **DOLAGE** (do-la-j'), *s. m.* Action de doler.

— ÉTYM. *Doler*.

DOLCE (dol-tché), *adv.* Terme de musique emprunté à l'italien, indiquant une expression douce dans l'exécution.

— ÉTYM. Ital. *dolce*, doux, du latin *dulcis*, doux (voy. DOUX).

DOLÉ, ÉE (do-lé, lée), *part. passé.* Des douves dolées.

DOLÉANCE (do-lé-an-s'), *s. f.* || 1° Plainte au sujet d'un grief. Faire, conter ses doléances. Il en faisait sa plainte une nuit; un voleur Interrompit la doléance, LA FONT. *Fabl.* IX, 15. Que je n'entende plus vos sottes doléances, MOL. *Sgan.* I. Essaye avec des pleurs, de tendres doléances, De faire à ses desseins de douces violences, A. CHÉN. 233. Il m'écrivit lettres sur lettres, pleines de doléances et de griefs auxquels je pouvais encore moins remédier qu'à ceux que j'avais pour mon compte, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Libéraux, dans vos doléances, Pourquoi donc vous en prendre à moi? BÉRANG. *Ventru aux él.* || 2° Autrefois, et seulement au pluriel, demandes ou représentations qui étaient faites dans les cahiers des états généraux.

— HIST. XVe s. Qui, comme parent, envoyoit faire doleance de la mort de ladite marquise, COMM. VIII, 9. En cette aigre doleance et à regret demoura aucuns jours, LOUIS XI, *Nouv.* C.

— ÉTYM. *Doleant*, très-ancienne forme pour *dolent* (voy. DOLENT); provenç. *dolensa*, *dolentia*; espagn. *dolencia*; ital. *dolenza*, *doglienza*; formes correctes qui viennent du latin *dolens*. *Doléance* était inexplicable tant qu'on n'avait pas l'adjectif *doleant*.

† **DOLEAU** (do-lô), *s. m.* Outil pour donner la forme à l'ardoise.

— ÉTYM. *Doler*.

DOLEMMENT (do-la-man), *adv.* D'une manière dolente. Le maréchal [de Noailles] s'écrie dolemment qu'il a une migraine à mourir, ST-SIM. 241, 93. Je vois déjà le ministre des finances venir dolemment vous présenter un nouveau certificat de notre ruine, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 83.

— HIST. XIIIe s. Et vinrent à Damiette, et furent recheu liement et dolentement, *Chron. de Rains*, 210.

— ÉTYM. *Dolent*, et le suffixe *ment*. *Dolentement* vient du féminin *dolente*, qui se trouve dans des très-anciens textes.

DOLENT, ENTE (do-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui souffre et se plaint. Une femme dolente. Mais nonobstant l'effort, dolent en son courage.... RÉGNIER, *Élég.* V. Mais si le sentiment de la misère humaine Vous fait avoir pitié d'une dolente reine, MAIR. *Sophon.* III, 4. ....La trop dolente mère Fit dans l'abord force larmes couler, LA FONT. *Fauc.* Mais j'avais, lui vivant, le teint d'un chérubin, L'embonpoint merveilleux, l'œil gai, l'âme contente, Et je suis maintenant ma commère dolente, MOL. *Sganar.* II. On ne voit plus sa fille, et la pauvre Isabelle Invisible et dolente est en prison chez elle, RAC. *Plaid.* I, 5. ....Que ma fille Va ranimer ta dolente famille! VOLT. *Enf. prod.* I, 1. || Qui exprime la douleur.

Un langage dolent. Une mine dolente. Et vous êtes de celles Qu'un air triste et dolent rend encore plus belles, MAIR. *Sophon.* III, 2. [Cette muse] Qui, le glaive à la main, du diadème ornée, Vient au peuple assemblé, d'une dolente voix, Pleurer les grands malheurs, les empires, les rois, A. CHÉN. *Élég.* X. Ainsi, mon oncle, vous tenez toujours à ce mariage, dit le jeune homme d'une voix dolente, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § V. || **2°** Substantivement. Lauzun imagina, se portant à merveille, de faire le dolent et de demander la permission d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle, ST-SIM. 149, 173. Exceptez-en quelques vieilles dolentes, Des jeunes sœurs jalouses surveillantes; Il était cher à toute la maison, GRESSET, *Vert-Vert*, I. Messire Jean Chouart confortait le dolent, assistait le mourant, P. L. COUR. I, 192.

— REM. Aujourd'hui, dans l'usage le plus ordinaire, dolent emporte une idée de moquerie ou du moins d'exagération dans la plainte.

— HIST. Xe s. E por els es doleants [tu es dolent pour eux], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Franceis mourront, Charles en ert [sera] dolent, *Ch. de Rol.* LXXIV. || XIIe s. [Il] Fera maint cuer dolant, *Ronc.* p. 20. Tex [tels] as ocis, dont mere en ert [sera] dolente, *ib.* p. 76. [La flamme] Dont tantes fois [je] me claim dolent et las, *Couci*, XI. Se nuls morist [mourut] pour avoir cuer dolent.... *ib.* XXII. De ce [je] sui au cuer dolente, Que cil n'est en cest païs, DAME DE FAIELE, dans *Couci*. Ensi en sunt chacié li parent saint Thomas, Vunt en autre païs dolent, chaitif e las, E portent lur enfanz, lur robes e lur dras, *Th. le mart.* 64. Por coi est doneie la lumiere al dolent e vie à ceaz [ceux] ki en amertume d'aumes [d'âmes] sunt? *Job*, 464. || XIIIe s. Si en furent moult dolent et moult irié, et moult en eurent grant pitié, VILLEH. XCI. Car cil qui a le cuer dolent, Sachiés de voir [vrai], il n'a talent De dancier ne de karoler, *la Rose*, 333. Nus n'en est plus dolens que cil qui le cop dona, BEAUM. LXIX, 8. || XVe s. Tant lui desplut ce dolent departir, qu'onques mot ne sut dire, LOUIS XI, *Nouv.* XXII. || XVIe s. Robes de prix et joyaulx [nous] mismes bas, Pour prendre noir, la dolente couleur, Guidon d'ennuy et mortelle douleur, J. MAROT, V, 211. Il veut que l'on applique la ventouse sus la partie dolente, PARÉ, XV, 68.

— ÉTYM. Lat. *dolens*, de *dolere* (voy. DOULOIR); norm. *douillant*. Quant à la forme *doleant*, qui est dans un très-ancien texte, et qui est confirmée par *doléance*, elle suppose un verbe *doloier* ou *doleier*, dérivé de *douloir*.

DOLER (do-lé), *v. a.* || **1°** Aplanir, unir avec la doloire. || Dégrossir à la doloire les douves des futailles. || **2°** Parer et amincir les morceaux de peau destinés à faire des gants. || **3°** Ébaucher les cornes des animaux pour en faire des cornets à jouer. || **4°** Enlever les bavures de plomb qui se sont formées dans la lingotière.

— HIST. XIIe s. E en l'entrée furent dous us [huis] petiz, mais n'i out fors une entrée e les poz [pals, pieux] furent dolez à cinc costez, *Rois*, 249. Les lances ploient et arçonnent; Et ambedeus [toutes deux] en pieces volent; As espées les escus [bouchers] dolent Et les hiaumes et les haubers, *la Charrette*, 2684. || XIIIe s. La charretie de cloies à eschafauder, de tout merrien à doler, doit un denier de tonlieu, *Liv. des mét.* 323. || XVe s. Par le conseil du duc fut defendu, en proposant plusieurs excusations, plus tendans à excuser et doler sa faulte que autrement, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1388. || XVIe s. Les deux ou trois jours avant la bataille furent employez à doler des tronçons plustost que des lances, tant cette sorte d'arme estoit lors en estime, D'AUB. *Hist.* I, 213. Ils pourront doler cy après ce que j'ay grossierement esbauché, M. DU BELL. *Préf.* J'aimerois mieux combattre le diable que contre une femme qui est pire que trente diables; tant plus que doleras ses espaules et son eschine avec un lourd baston, tant plus elle vomira contre toy des injures et des vilenies, MERLIN COCCAÏE, t. I, p. 154, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dolar;* du latin *dolare*, doler.

† **DOLÉRINE** (do-lé-ri-n') ou **DOLÉRITE** (do-lé-ri-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Espèce de roche granitiforme qui fait partie des terrains volcaniques.

— ÉTYM. Δολερός, trompeur, à cause de la ressemblance qu'ont les roches de cette espèce avec la diorite.

† **DOLET** (do-lè), *s. m.* Synonyme de sulfate de fer calciné ou rouge, et de péroxyde de fer.

† **DOLIAIRE** (do-li-ê-r'), *adj.* Terme de zoologie Qui ressemble à un dolium.

† **DOLIC** (do-lik) ou **DOLIQUE** (do-li-k'), *s. m.* Genre de légumineuses originaires des pays chauds et dont une espèce est dite haricot noir.

— ÉTYM. Δόλιχος, haricot.

† **DOLICHOCÉPHALE** (do-li-ko-sé-fa-l'), *adj.* Dont la boîte crânienne, vue par sa partie supérieure, est ovale, la plus grande longueur l'emportant environ d'un quart sur la plus grande largeur. Les races dolichocéphales. Les Néo-Calédoniens sont dolichocéphales, à cause de l'étroitesse des diamètres transverses, BOURGAREL, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LI, p. 1008. || *S. m.* Les dolichocéphales.

— ÉTYM. Δολιχός, long, et κεφαλή, tête.

† **DOLICHOCÈRE** (do-li-ko-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a de longues antennes.

— ÉTYM. Δολιχός, long, et κέρας, corne.

† **DOLICHODÈRE** (do-li-ko-dè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le cou long.

— ÉTYM. Δολιχός, long, et δέρη, cou.

† **DOLICHOLITHE** (do-li-ko-li-t'), *s. f.* Terme de zoologie. Vertèbre fossile de poisson; encrine fossile.

— ÉTYM. Δολιχός, long, et λίθος, pierre.

† **DOLICHOPODE** (do-li-ko-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a de longues pattes.

— ÉTYM. Δολιχός, long, et πούς, pied.

DOLIMAN (do-li-man), *s. m.* Nom d'un habit turc, sorte de longue robe de dessus, avec des manches étroites, boutonnées au poignet. Fidèle ou musulman, Vêtu d'un justaucorps ou bien d'un doliman, VOLT. *Loi nat.* 2. || Se dit quelquefois pour dolman. Il [le vrai soldat] porte un doliman percé dans les mêlées, V. HUGO, *Orient.* 15.

— REM. On a dit *dolomon* au XVIIe siècle : Leurs habits [des seigneurs polonais] étaient pour la plupart de toile d'or persique à fleurs ou de velours plein de diverses couleurs les plus rares du Levant, doublés de fourrures d'un prix inestimable; car elles étaient de pointes de zibelines ou de peaux de pieds de panthères, qui sont autant ou plus chères que les martres, selon la quantité des mouchetures qui s'y rencontrent; sous ces vestes ou dolomons ils avoient de riches tuniques, LE LABOUREUR, *Voy. de la reine de Pologne*, p. 143, dans LACURNE.

— ÉTYM. Turc, *thoulâmet*, vêtement que les Turcs portent sous la pelisse.

† **DOLIOLE** (do-li-o-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Articulation cylindrique d'encrines fossiles.

— ÉTYM. Lat. *doliolum*, petit tonneau, diminutif de *dolium*.

† **DOLIUM** (do-li-om'), *s. m.* Nom scientifique du genre tonne (mollusques).

— ÉTYM. Lat. *dolium*, tonneau.

DOLLAR (do-lar), *s. m.* Monnaie d'argent des États-Unis, dont la valeur est de 5 fr. 40 c., comme la piastre forte d'Espagne.

— ÉTYM. Anglais, *dollar*, transformation de l'allemand *Thaler*, écu.

DOLMAN (dol-man), *s. m.* Veste à manches faisant partie de l'uniforme des hussards.

— ÉTYM. Le même que *doliman*. Le *dolman* fut importé en France sous Louis XIV par des soldats hongrois, qui le tenaient des Turcs.

† **DOLMEN** (dol-mèn') ou **DOLMIN** (dol-min'), *s. m.* Monument formé d'une grande pierre plate posée sur deux pierres dressées verticalement, qu'on trouve en différentes parties de l'Europe, surtout dans l'Armorique et en Angleterre, qu'on attribue généralement aux druides et aux Celtes, et que d'autres disent appartenir à un peuple antérieur et plus sauvage. Au pied du dolmin étaient appuyées deux autres pierres qui en soutenaient une troisième couchée horizontalement, CHATEAUB. *Mart.* 305. || *Au plur.* Des dolmens, prononcé comme au singulier.

— ÉTYM. Gaél. *tolmen*, table de pierre, de *tol*, table, et *men*, pierre.

† **DOLOIR** (do-loir), *s. m.* Sorte de couteau de gantier pour doler les peaux.

DOLOIRE (do-loi-r'), *s. f.* || **1°** Hache de tonnelier, qui sert pour aplanir le bois et tailler les cerceaux. Armé d'une doloire, et ceint d'un tablier de peau, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || **2°** Instrument de maçon pour corroyer la chaux et le sable. || **3°** Terme de blason. Hache sans manche. || **4°** Terme de botanique. Feuilles en doloire ou dolabriformes, feuilles cylindriques à leur base, planes et élargies en dessus, épaisses d'un côté et tranchantes de l'autre. || **5°** Terme de chirurgie. Bandage en doloire, celui dont les circonvolutions vont en biaisant, de sorte que chaque tour couvre les deux tiers du précédent.

— HIST. XIIIe s. Qui dont veïst les durs vilains errer, Et doleoires et coigniées porter.... *Li charois de Nymes*, v. 965. Li carpentier qui après vindrent, Grans coignies en leurs coul tindrent, Doloueres et besagues Orent à leur costez pendues, *Rou*, dans DU CANGE, *bisacuta*. || XVe s. Mis en prison plus merancolieuse que mort, et plus dure que cop de douloire, G. CHASTEL. *Expos. sur vérité mal prise.* || XVIe s. .... Qu'elle eust la teste couppée comme l'on fait en France avec une espée, et non avec une dolouere à la façon d'Angleterre, CASTELNAU, 32. Les instrumens de ce mesnage [la coupe des taillis] sont doloires ou haches bien tranchantes, avec lesquelles le bois se coupera de tous costés, de peur d'en rien escorcer n'esclatter, O. DE SERRES, 808.

— ÉTYM. Lat. *dolabra*, pour *doloire*; et un mot hypothétique *dolatoria*, pour *doleoire* ou *doulouere*.

† **DOLOMIE** (do-lo-mie) ou **DOLOMITE** (do-lo-mi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de carbonate de chaux, sorte de marbre primitif de couleur blanche et à grain fin qui devient phosphorique par le frottement.

— ÉTYM. *Dolomieu*, célèbre naturaliste, qui a découvert et étudié cette substance.

† **DOLOMISATION** (do-lo-mi-za-sion), *s. f.* Terme de minéralogie. Formation de roches dolomitiques.

† **DOLOMITIQUE** (do-lo-mi-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient de la dolomie.

† **DOLORIFIQUE** (do-lo-ri-fi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui cause de la douleur.

— HIST. XVIe s. Evacuation de la matiere dolorifique, PARÉ, XXV, 5.

— ÉTYM. Lat. *dolorificus*, de *dolor*, douleur, et du suffixe *ficus*, qui fait.

† **DOLOSIF, IVE** (do-lo-zif, zi-v'), *adj.* Terme de droit. Qui tient du dol. Stipulation dolosive.

— ÉTYM. *Dol* 1.

DOM (don), *s. m.* || **1°** Titre d'honneur que l'on donnait à certains religieux, entre autres aux bénédictins. Le bon Calmet ou dom Calmet (car les bénédictins veulent qu'on leur donne du dom).... VOLT. *Dict. phil. Job.* || À Avignon, place des Doms, la place où se trouve le château des papes. || Par assimilation plaisante avec un moine. Dom pourceau criait en chemin.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. || **2°** Titre d'honneur particulier aujourd'hui à la langue portugaise, comme don l'est à la langue espagnole.

— HIST. XIe s. Danz Oliviers a trait sa bone espée, *Ch. de Rol.* CV. Dient Franceis : Dannes Deus nous aït [aide], *ib.* CCXLIII. Fors seul Tierri le frere dam Geifreid, *ib.* CCLXXVII. Après celui [ils] eslurent dant Garin le Pohyer, *Sax.* IV. || XIIIe s. Mes or nous dites, dans trichierres [seigneur trompeur], Quant ces paroles apreïstes, Ou [au] droit sens pourquoi nes [ne les] preïstes? *la Rose*, 15062. Seez trestout, et vous, dans rois, Vous seez tantost et isnel, *Fl. et Blanch.* 850. || XVe s. Là estoit damp abbé, qui point ne s'espargnoit, FROISS. I, I, 86. || XVIe s. Battaille navale qui s'est gaignée soubs la conduicte de dom Joan d'Austria, MONT. I, 249.

— ÉTYM. Provenç. *don*, *dompn;* espagn. *don;* portug. *dom;* ital. *donno;* du latin *dominus*, seigneur. La forme *dam* ou *damp* est équivalente à *dom* ou *dompn*, à cause de la tendance qu'a eue la langue de changer le son *o* ou *on*, en *a* ou *an*: par exemple, *domina*, dame; l'*en*, l'on, etc.; le *p* provient d'une intercalation familière à la langue après l'*m* ou l'*n*, comme dans *dompter*, de *domare*, *temptation*, de *tentationem*, etc. On tire *dominus*, de *domus*, maison; mais le suffixe *inus*, avec *i* bref, n'a pas, dans la latinité, le sens possessif; aussi les étymologistes ont-ils cherché à y voir une forme verbale, répondant au grec δόμενος, au sanscrit *damanas*, et signifiant celui à qui a été donné.... d'où possesseur.

DOMAINE (do-mè-n'), *s. m.* || **1°** Terme de jurisprudence. Possession d'un bien; propriété. Il y a plusieurs manières d'acquérir le domaine d'une chose. || Domaine direct ou éminent, appartenant au seigneur et donnant droit à l'hommage ou à une redevance; domaine utile, comprenant la perception des fruits. Pepin n'avait pas eu le domaine direct de tous les États que posséda Charlemagne, VOLT. *Mœurs*, 16. || **2°** Bien foncier possédé. Avoir un petit domaine. || Domaine congéable, en Bretagne, tenure avec faculté, pour le propriétaire, de congédier à toute époque. || Propriété foncière destinée à l'exercice de l'industrie agricole, composée de terres arables, forêts, prairies, pâturages, etc. pourvue de bâtiments d'habitation et d'exploitation. Un beau domaine. Engager son domaine. Cela fait partie de son domaine. Qui n'a vu d'autre mer que la Marne ou la Seine Et croit que tout finit où finit son domaine, RACAN, dans RICHELET. || Ensemble de biens ruraux où se trouve un château ou une maison

d'habitation pour le maître. || Domaine royal, au moyen âge, territoire possédé directement par le roi, à l'exclusion des grands feudataires. || Par extension et poétiquement, les terres que possède un souverain. J'y souscris; de Tournai les trop sanglantes plaines Avec les champs de Reims rentrent dans nos domaines, LEMERC. *Frédég. Bruneh.* IV, 2. || 3° Le domaine public, ou domaine de l'État, ou domaine national, et, absolument, le domaine ou les domaines, l'ensemble des biens qui appartiennent à l'État. || Terme de jurisprudence. Domaine public, objets consacrés à un service public et administrés par l'État, tels que les routes, les rivières navigables, les fortifications; et domaine de l'État, objets possédés par l'État de la même manière que par les particuliers et dont le produit est versé au trésor. Le domaine public est inaliénable. || Le domaine de la couronne, biens qui font partie de la liste civile du souverain. || Le domaine privé, les biens particuliers du prince. || Domaine extraordinaire, sous le premier empire français, ensemble des biens acquis par la conquête ou par les traités et qui étaient à la disposition de l'empereur. || Domaines nationaux, biens qui, à l'époque de la première révolution, furent enlevés soit au clergé et aux corporations soit aux émigrés, et vendus aux particuliers. || Domaine fixe, ancien domaine des rois de France, composé de seigneuries, terres, possessions, et droits spécialement consacrés à la couronne. || Anciennement, domaine forain, domaine du roi, qui était une imposition, pour les nécessités de la guerre, sur les marchandises entrant dans le royaume ou en sortant. || 4° Domaine public, ce qui n'est pas susceptible d'appropriation privée, dont la jouissance est laissée à tous. || Fig. Être, tomber dans le domaine public, se dit des productions des auteurs, des artistes, des inventeurs, dont le produit a cessé de leur appartenir. || 5° Le domaine, l'administration des domaines de l'État, ou l'administration des domaines de la couronne. Plaider contre le domaine. Directeur de l'enregistrement et des domaines. || 6° Terme d'économie politique. Domaine agricole, nom donné à la totalité des terres mises en culture dans un pays. L'étendue du domaine agricole de la France était, en 1840, de 50 614 973 hectares ou 25 623 lieues carrées. || 7° Fig. Possession comparée métaphoriquement à celle d'un domaine. Ce temps [de la mort], hélas! embrasse tous les temps : Qu'on le partage en jours, en heures, en moments, Il n'en est point qu'il ne comprenne Dans le fatal tribut; tous sont de son domaine, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine de la mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tous les aînés étaient du domaine de Dieu, ID. II, *Purif.* 2. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine, LA BRUY. VIII. Elle [Alecton] jura par Pluton Que toute l'engeance humaine Serait bientôt du domaine Des déités de là-bas, LA FONT. *Fabl.* VIII, 20. || Être, n'être pas du domaine de, être, n'être pas de la compétence de. La partie des sciences qui tombait sous les sens et qui, pour le public, pouvait être un objet de curiosité, était aussi de son domaine, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 8° Tout ce qu'embrasse un art, une science. Agrandir le domaine d'un art. Le domaine de l'éloquence. || 9° Puissance, autorité, souveraineté. Il a voulu nous laisser un certain domaine sur nos actions, BOSS. IV, *Prof.* 2. Dieu qui a un domaine supérieur et absolu sur nous, BOURDAL. *Dim. de la Septuag. Dominic.* t. I, p. 346. Dans le choix que Dieu fait pour produire le plus ou le moins parfait, il ne faut point chercher d'autre raison que sa supériorité infinie et son domaine souverain sur tout ce qu'il peut faire, FÉN. t. III, p. 59.

— HIST. XI° s. E por le dener que li seignurs durrad [donnera], si erent quites ceuls [ceux] qui meinent [habitent] en soun demaine, *Lois de Guill.* 18. || XIII° s. Cil tint en son demaine tout jusqu'en Jersalem, *Ch. d'Ant.* V, 979. Vinz livrées de terre qu'il [Thibaut de Champagne] tient en som demoyne, DU CANGE, *dominium.* Fief que je tenoie en pur demainne, BEAUM. XLVII, 8. Vous avez en vo garde et en vostre demoine Les biens du crucefix et le saint patrimoine, J. DE MEUNG, *Test.* 651. || XV° s. Ou [au] vieil temps, grant renom couroit De Creseide, Yseud, Elaine, Et mainte autre, qu'on nommoit Parfaictes en beaulté haultaine; Mais, au derrain, en son demaine La mort les prist piteusement, CH. D'ORL. *Bal.* 61.

— ÉTYM. Bas-lat. *domanium;* provenç. *domaine;* espagn. et ital. *dominio;* du latin *dominium,* de *dominus,* seigneur (voy. DOM).

DOMANIAL, ALE (do-ma-ni-al, a-l'), *adj.* Qui est du domaine de l'État ou de la couronne. Droit domanial. Biens domaniaux. Grégoire VII prétendait être le seigneur suzerain et domanial de l'Espagne, VOLT. *Mœurs,* 46.

— ÉTYM. Bas-lat. *domanialis,* de *domanium* (voy. DOMAINE).

† **DOMANIALISER** (do-ma-ni-a-li-zé), *v. a.* Terme d'administration. Joindre au domaine.

— ÉTYM. *Domanial.*

† **DOMANIALITÉ** (do-ma-ni-a-li-té), *s. f.* Terme d'administration. Qualité de ce qui est domanial, de ce qui fait partie du domaine.

— ÉTYM. *Domanial.*

† **DOMANIER** (do-ma-ni-é), *s. m.* || 1° Anciennement, employé de l'administration des domaines. Le domanier leur avait prouvé généreusement qu'elles n'avaient pas assez estimé leur héritage, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Audience.* || 2° Celui qui prend une tenure à domaine congéable. || 3° *Adj.* Qui concerne le domaine. Droits et exploits domaniers.

— ÉTYM. Bas-latin, *domanerius,* de *domanium* (voy. DOMAINE).

† **DOMANITE** (do-ma-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Schiste bitumineux.

† **DOMBEY** (don-bè), *s. m.* Nom d'un bœuf sauvage qui appartient au groupe des *bonases.*

† **DOMBÉYE** (dom-bè-ye), *s. f.* Plante exotique, ainsi dite de *Dombey,* naturaliste célèbre.

DÔME (dô-m'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Construction en forme de demi-sphère creuse surmontant un grand édifice. Le dôme de St-Pierre à Rome. Le dôme du Val-de-Grâce. Le dôme du Panthéon. Philander et Barbaro croient que *tholus* est ce que nous appelons la lanterne d'un dôme, PERRAULT, *Vitruve,* IV, 7, en note, à la fin. || Dôme à pans, dôme dont le plan est polygonal. Dôme surbaissé, celui qui forme une portion de sphéroïde aplati. Dôme surmonté, celui qui forme une portion de sphéroïde allongé. || Par extension, voûte. L'antique alleluia de Jacob fait retentir le dôme des églises, CHATEAUB. *Génie,* I, I, 7. C'est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la vestale sous ses dômes tranquilles, ID. *ib.* III, I, 1. || 2° Par analogie. Dôme de verdure, voûte de feuillage. Les dômes des forêts que les brises agitent, Bercent le frais et l'ombre et les chœurs des oiseaux, LAMART. *Harm.* II, 6. || Le dôme des cieux, la voûte céleste. Oh! que tes cieux sont grands et que l'esprit de l'homme Plie et tombe de haut, mon Dieu! quand il te nomme, Quand, descendant du dôme où s'égaraient ses yeux, Atome, il se mesure à l'infini des cieux! LAMART. *Harm.* II, 4. || 3° Nom que l'on donne, en plusieurs villes d'Italie et d'Allemagne, à l'église principale, que cette église ait ou non une coupole. Le dôme de Milan. || 4° Terme de marine. Sorte de grand capuchon de planches qui couvre l'escalier par où on descend du gaillard d'arrière sur le pont. || 5° Partie supérieure du fourneau à réverbère. || Réceptacle métallique d'une chaudière tubulaire, dans lequel le conduit à vapeur prend son origine. || Couverture d'une cassolette, d'un encensoir.

— HIST. XV° s. Comme il [Charles VIII] approchoit de la ville de Pavie, ceux du clergé lui vinrent au devant en fort honorable procession, et en ceste maniere il fut conduit jusques à la grant eglise appellée le dome, P. DESREY, *Voy. de Charles VIII à Naples,* p. 201, dans LACURNE. || XVI° s. L'eglise de St Laurent qui est le grand domme de Genes, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII,* p. 102, dans LACURNE. Le dosme sur la couverture, portant la principale fenestre pour entrée et issue aux pigeons, ensemble les nids seront disposés comme sera monstré, O. DE SERRES, 384.

— ÉTYM. Lat. *doma, domatis,* maison, église, qui se trouve dans saint Jérome, et qui vient du grec δῶμα, maison. L'ital. *duomo,* d'après Diez, vient du latin *domus Dei,* maison de Dieu; mais pourquoi séparer *duomo* de *doma,* et le rattacher à *domus?*

DOMERIE (do-me-rie) *s. f.* Espèce de bénéfice ecclésiastique dont le possesseur porte le titre de dom. M. de Noailles avait été quinze ans à Châlons [évêque], et il avait la domerie d'Aubrac, abbaye sous un titre particulier, ST-SIM. 32, 117.

— ÉTYM. *Dom,* titre d'abbé.

† **DOMESTICATION** (do-mè-sti-ka-sion), *s. f.* Action de domestiquer. Dans ces derniers temps on a tenté la domestication d'espèces restées sauvages jusqu'à présent. La domestication est distincte de l'acclimatement et de la naturalisation qui la précède toujours.

— ÉTYM. *Domestiquer.*

DOMESTICITÉ (do-mè-sti-si-té), *s. f.* || 1° Condition d'une personne qui est au service d'une autre. La domesticité a remplacé l'esclavage. || Collectivement, l'ensemble des domestiques d'une maison. La chère Suzanne, chargée de toute la confiance, sera notre surintendante, commandera la domesticité, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 4. || 2° État de dépendance, de servitude, dans lequel vivent, relativement à l'homme, les animaux qu'il entretient et modifie pour ses besoins ou ses plaisirs. La domesticité est un effet de l'instinct sociable. Je ferai connaître jusqu'où ces variétés [dans les animaux] peuvent aller, soit par l'influence du temps, soit par celle du climat, soit enfin par celle de la domesticité, CUVIER, *Révol.* p. 11.

— ÉTYM. *Domestique.*

DOMESTIQUE (do-mè-sti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la maison, à l'intérieur de la famille. Services domestiques. Des soins domestiques. L'hygiène domestique. Les vertus domestiques. Moi, sans considérer aucun nœud domestique, CORN. *Othon,* III, 3. Pleurons dans la maison nos malheurs domestiques, ID. *Hor.* IV, 7. On pleure injustement des pertes domestiques, Quand on en voit sortir des victoires publiques, ID. *ib.* IV, 3. Et lorsqu'on dissimule un crime domestique, ID. *Poly.* III, 5. .... Nous connaissons des personnes de condition qui ont appréhendé des morts domestiques que Dieu a peut-être détournées à leur prière, qui ont été cause ou occasion de tant de misères qu'il serait à souhaiter qu'ils n'eussent pas été exaucés, PASC. *Lett.* 17 oct. 1651. La vertu De tout exemple domestique Est universelle et s'applique En bien, en mal, en tout; fait des sages, des sots, Beaucoup plus de ceux-ci.... LA FONT. *Fabl.* XII, 10. A quelle espèce de ses devoirs, publics ou particuliers, de religion ou domestiques, a-t-elle manqué? FLÉCH. *Marie-Thér.* Un coup imprévu de tempête civile et domestique jette sur des bords étrangers cette princesse infortunée qui l'honorait de sa bienveillance, ID. *Mme d'Aiguillon.* N'est-ce pas elles [les filles] qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques? FÉN. *Éduc. Filles,* ch. I. Le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve; le seul qui entende son nom et qui reconnaisse la voix domestique, BUFF. *Chien.* || Esprit domestique, manière de voir et de sentir qui concentre tout dans l'intérieur de la maison. Je n'aime pas l'esprit domestique, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du hasard,* I, 7. || Chez les anciens, les dieux domestiques, les pénates, et, par extension, l'intérieur de la demeure. Les autres [assassinés] dans le sein de leurs dieux domestiques, CORN. *Cinna,* I, 3. || Tribunal domestique, tribunal de famille qui chez les Romains jugeait certains crimes domestiques. Quand il [Tibère] voulut punir quelque dame romaine au delà de la peine portée par la loi Julie, il rétablit contre elle le tribunal domestique, MONTESQ. *Esp.* VII, 13. || 2° Qui a rapport au ménage. L'économie domestique. || 3° Il se dit par opposition à étranger. Les troubles domestiques de la France. || Fig. Qu'elle ne demeure pas en terre, qu'elle est domestique du ciel, qu'elle loge dans le sein de Dieu, PASC. dans COUSIN. || Substantivement et vieux en cet emploi. Et les étrangers ont démenti l'histoire que les domestiques avaient publiée, BALZ. *le Prince,* ch. V. || 4° Qui appartient à l'individu même, par opposition à ce qui lui est étranger. Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église, faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur, BOURDAL. 9° *dim après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 164. En me défendant de ces ennemis domestiques [les passions] qui sont nés avec moi et dans moi et qui conspirent à me détourner de la sainte résolution que j'ai formée, ID. *Pensées,* t. I, p. 445. || 5° État domestique, état d'une personne qui sert moyennant des gages. || 6° En parlant des animaux, il se dit par opposition à sauvage. Un animal domestique. Un animal à l'état domestique. || 7° *S. m.* et *f.* Personne payée pour le service de la maison. Un domestique actif. Une bonne domestique. Les gages des domestiques. Heureux de ne devoir à pas un domestique Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendaient, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Par un seul domestique on est bien mieux servi, COLLIN D'HARLEV. *Optim.* IV, 6. || 8° *S. m.* Anciennement il se disait des individus attachés à une grande maison, même quand ils étaient gentilshommes et que l'emploi était important. Pour toute réplique Faites-en faire essai par quelque domestique, CORN. *Rodog.* V 4. N'appréhendez-vous point que tous vos domestiques Ne soient déjà gagnés par mes sourdes

pratiques? CORN. *Nicom.* v, 7. Peut-être en domestique est-il auprès de moi, ID. *Suréna*, II, 2. Suspendez votre douleur, fidèles domestiques de cette princesse, FLÉCH. *Marie-Thér.* J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques Que formaient contre lui deux ingrats domestiques, RAC. *Esth.* I, 1. Louis XI : On dit que vous avez écrit mon histoire. — Commines : Il est vrai, et j'ai parlé en bon domestique, FÉN. t. XIX, p. 367. Un domestique d'un grand seigneur employa l'intercession de M. le dauphin, j'entends de celui qui mourut en 1711, pour se faire nommer à une place vacante, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 33, dans POUGENS. Les détails de la fondation d'une ville leur plaisent moins [aux esprits superficiels] que la témérité d'un homme [Charles XII] qui brave dix mille Turcs avec ses seuls domestiques, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Un bon souper.* || Le grand domestique, titre d'un officier de la cour de Constantinople, dans le Bas-Empire. || 9° Terme collectif. Les gens de service. Un nombreux domestique. Ses équipages [de Monseigneur] et son domestique étaient à leurs ordres [de Mlle de Lislebonne et de Mme d'Épinay], ST-SIM. 96, 15. || 10° L'intérieur d'un ménage. Qu'il les admette jusque dans son domestique, LA BRUY. XI. Ils entrent dans les plus petits détails du domestique, ID. *Théophr.* IV. Point de hauteur; soyez ferme et douce dans votre domestique, MAINTENON, *Lett. Mme d'Havrincourt*, 24 févr. 1705. Ces personnes qui, renfermées dans un domestique frugal et mal aisé.... MASS. *Carême*, *Jeûne.* L'humeur et la hauteur dans un domestique, ID. *Car. Culte.* Elle répand sur tout son domestique un air de licence, ID. *Pet. carême*, *Vices.* Il [Plutarque] eut la joie de trouver, dans son domestique et dans l'intérieur de sa famille, toute la paix et la satisfaction qu'il pouvait désirer, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. II, art. I, § 2.

— REM. Domestique, *adjectif*, avec la préposition *de*, a été employé par Pascal; cela peut très-bien s'imiter; c'est d'ailleurs un archaïsme; Calvin a employé cette construction (voy. l'historique).

— HIST. XIII° s. Ou vergier ot arbres domesches, Qui chargoient et coins et pesches, Chastaignes, nois, pommes et poires, *la Rose*, 1355. || XIV° s. Ce mesmes est-il des bestes sauvaiges, des dommesches, voire des bestes champestres, *Ménagier*, I, 5. Quant aux chamberieres et varlets d'ostel que l'en dit domestiques.... *ib.* II, 3. Pensez des autres oiseaulx domesches, car ils ne pevent parler, *ib.* || XV° s. Yvre valet et enragié qui tue, Et ennemi privé et domestique, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 314, dans LACURNE, au mot *lunatique.* Brebis, beufs, les oiseaulx volans, tout bestail domesche et sauvaige, *ib.* f° 476. Ilz regarderent avant au parfond de la praerie, et veirent qu'il y avoit vaches domestes, *Perceforest*, t. II, f° 1. || XVI° s. Un domestique de feu mon pere, MONT. I, 100. Il y a une voye commune aux payens et aux domestiques de l'Eglise pour cercher Dieu, CALV. *Instit.* 18. Il y a abondance d'hommes que les guerres domestiques ont grandement exercitez aux armes, LANOUE, 402. M. de Scorbiac, le capitaine Portal, ung de mes subjectz et serviteur domestique, est appelant en vostre compagnye d'une sentence que ses parties ont obtenue contre luy, *Lettres de Henri IV*, t. I, p. 369. Femme vefve qui se remarie avec son domesticque ordinaire [valet] perd son douaire, *Coutumier génér.* t. II, p. 782. Il est fils du grand marquis Vivian nostre ami domestique, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 266, dans LACRUNE.

— ÉTYM. Provenç. *domesgue*, *dometgue*, *domestic*, *domestegue;* catal. *domestic;* espagn. et ital. *domestico.* Le latin *domesticus* ayant l'accent sur *mes*, la forme régulière et primitive est *domesche;* on a commencé au XIV° siècle à la remplacer par *domestique*, calqué sur le latin; puis *domesche* est tombé dans l'oubli.

† **DOMESTIQUÉ**, ÉE (do-mè-sti-ké, kée), *part. passé.* Amené à l'état domestique. Les animaux domestiqués.

DOMESTIQUEMENT (do-mè-sti-ke-man), *adv.* En qualité de domestique, à la manière d'un domestique. Servir quelqu'un domestiquement. || Dans la familiarité. Il vit domestiquement avec nous.

— HIST. XVI° s. Un gentilhomme qui estoit domestiquement à son service, CARL. I, 33. Hantant avec luy fort priveément et domestiquement, *Mém. du Bell.* liv. IV, f° 114, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Domestique*, et le suffixe *ment;* provenç. *domestgamen.*

† **DOMESTIQUER** (do-mè-sti-ké), *v. a.* Rendre domestique un animal sauvage. || Se domestiquer, *v. réfl.* Tel animal se domestique difficilement.

— HIST. XVI° s. Oyseaulx tant bien faictz et domestiquez, que, partans du chasteau pour s'esbattre es champz, prenoient tout ce que rencontroient, RAB. *Garg.* I, 55. Nous ajouterons le ris, afin qu'en le domestiquant chez nous, en puissions estre accommodés, O. DE SERRES, 119. Parquoy il nous faut tenir fermes et ne nous laisser pipper aux escrits et persuasions de ceux qui, après avoir fardé et desguisé l'impiété, la veulent domestiquer avec nous, qui la devons chasser comme un horrible monstre, LANOUE, 137. Ce sont ici les premiers propos qu'ils sement, et après qu'on s'est plus domestiqué avec eux, ils descouvrent davantage les secrets qu'ils n'osent pas si tost mettre en evidence, ID. 501. Il [un chien] se domestiquera avec les autres, et apprendra à aller au couple, SALNOVE, *Venerie*, p. 264, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Domestique;* provenç. *domesgar*, *domesjar.* Ce mot, qu'on a donné souvent comme un néologisme, remonte au XVI° siècle.

† **DOMICELLE** (do-mi-sè-l'), *s. m.* Espèce de perroquet.

DOMICILE (do-mi-si-l'), *s. m.* || 1° L'habitation fixe ou la plus ordinaire de quelqu'un. Il a établi, fixé son domicile à Paris. Violation de domicile. Entretenir de ses richesses, de ses revenus et de ses ameublements un homme qui n'a ni rentes ni domicile, LA BRUY. V. || En termes de droit, le lieu où la personne est présumée être quant à l'exercice de ses droits et à l'accomplissement de ses fonctions. Le domicile est au lieu du principal établissement, *Code civil*, art. 104. || Domicile d'origine, celui du père et de la mère d'une personne. || Domicile de secours, lieu où l'homme nécessiteux a droit aux secours publics. || Domicile élu, par opposition à domicile réel, celui qui est indiqué pour l'accomplissement d'un acte juridique. || Domicile politique, le lieu où l'on exerce ses droits politiques. Le domicile politique de tout Français est dans le département où il a son domicile réel; néanmoins il pourra le transférer.... *Loi électorale du 5 février* 1817. || Élection de domicile, déclaration faite que l'on choisit tel ou tel lieu pour y exercer ses droits politiques, pour recevoir toute assignation, etc. Il faudrait, pour détruire ces preuves, m'opposer un acte formel d'élection de domicile ailleurs, P. L. COUR. *Au conseil de préf. à Tours.* || Dans le langage commun, élire domicile, se fixer en quelque lieu. ....Je crois qu'en cette ville Le diable a pour jamais élu son domicile, REGNARD, *Ménech.* II, 2. Depuis le donjon de Vincennes et les différents forts du royaume où je n'avais pas élu domicile, mais où j'ai été arrêté pour différents motifs.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 105. || À domicile, *loc. adv.* Dans la demeure même. Bains à domicile. Secours à domicile. Exploit signifié à domicile. || 2° Terme d'astrologie. Signe du zodiaque dans lequel on dit qu'une planète a plus de puissance qu'ailleurs. Le soleil, étant au Lion, est dans son domicile.

— HIST. XIV° s. Si fut tenu en la prinson Longtemps sans cause, sans raeson, Et print l'en ses chasteaux et villes, Ses forteresses, ses domicilles, *Liv. du bon Jehan*, 189, 192. || XVI° s. ....Est tenu d'y elire domicile, LOYSEL, 896. Le domicile s'acquiert par an et jour, et se prend au lieu où l'on couche et leve, au jour St Remi, ID. 911.

— ÉTYM. Provenç. *domicili;* espagn. et ital. *domicilio;* du latin *domicilium*, de *domus*, maison.

DOMICILIAIRE (do-mi-si-li-è-r'), *adj.* Qui concerne le domicile. Visite domiciliaire, descente faite par autorité de justice au domicile de quelqu'un.

— HIST. XVI° s. Le seigneur peut faire arrester les fruicts de la terre estant en son fief, qui lui doit redevance jusques à plege de droict, quand le detenteur n'est domiciliaire [domicilié] ne estager du dit seigneur, *Coutumier génér.* t. II, p. 762.

— ÉTYM. *Domicile.*

DOMICILIÉ, ÉE (do-mi-si-li-é, ée), *part. passé.* Qui a une demeure fixe. Il est domicilié dans telle commune. Si je me présentais pour voter à Paris où on me dit domicilié, P. L. COUR. *Au conseil de préfect. à Tours.* Il était domicilié dans Rome, PATRU, *Oraison pour Archias*, dans RICHELET. || Par extension, en parlant des animaux. Le renard sait se mettre en sûreté, en se pratiquant un asile où il s'établit, où il élève ses petits; il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié, BUFF. *Renard.* Les singes, habitants domiciliés de ces forêts, se jouent dans leurs sombres rameaux, BERN. DE S.-P. *P. et Virg.* || Terme de pêche. Poissons domiciliés, poissons qui se trouvent toute l'année sur les mêmes côtes. || *S. m.* Terme d'antiquité grecque. À Athènes, les domiciliés [μέτοικοι], étrangers établis dans la ville, sans en être citoyens.

DOMICILIER (SE) (do-mi-si-li-é), je me domiciliais, domiciliions, domiciliiez; que je me domicilie; domiciliions, domiciliiez, *v. réfl.* Établir, fixer son domicile.

— ÉTYM. *Domicile.*

† **DOMIFICATION** (do-mi-fi-ka-sion), *s. f.* Terme d'astrologie. Action de domifier.

— HIST. XVI° s. Les enchantements, le commerce des esprits des trespassés, les prognostications, les domifications, MONT. II, 315.

— ÉTYM. *Domifier.*

† **DOMIFIER** (do-mi-fi-é), *v. a.* Terme d'astrologie judiciaire. Diviser le ciel en douze parties, qui s'appellent maisons, pour dresser un horoscope.

— ÉTYM. Lat. fictif, *domificare*, de *domus*, maison, et du suffixe *ficare.*

† **DOMINANCE** (do-mi-nan-s'), *s. f.* Qualité, caractère de ce qui est dominant. Le but d'Hippocrate était d'observer les maladies, de voir s'il ne serait pas possible de trouver la raison de leur dominance et de leurs retours dans les circonstances de l'exposition du sol, de l'état de l'air, CABANIS, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. *Dominant.*

DOMINANT, ANTE (do-mi-nan, nan-t'), *adj.* || 1° En parlant des choses, qui domine, qui prévaut. Goût dominant. Passion dominante. Comme elle [la passion du trône] est la première, elle est la dominante, CORN. *Tite et Bér.* I, 2. Je veux, je tâche en vain d'éviter par la fuite Ce charme dominant qui marche à votre suite, ID. *Attila*, III, 2. Vous savez, me dit-il, que la passion dominante des personnes de cette condition [les gentilshommes] est ce point d'honneur qui les engage à toute heure à des violences, PASC. *Prov.* 7. N'en doutons pas, chrétiens: Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et, dans toutes les nations, les qualités dominantes qui devaient en faire la fortune, BOSS. *Marie-Thér.* L'inclination dominante de notre âme, MASS. *Carême*, *Culte.* Il l'aimait trop pour que l'aventure des diamants eût fait sur son cœur une impression dominante, VOLT. *l'Ingénu*, 19. || Religion dominante, religion qui domine dans un pays et qui est celle de l'État. || 2° En parlant des personnes, qui domine, qui exerce l'autorité. Cet ordre et cette suite si scrupuleuse sont peu dignes de la liberté de l'esprit de Dieu [dans les psaumes], sont des marques de contrainte et de servitude, sont des chaînes et des fers que brise et met en pièces, du premier coup, cet esprit dominant et souverain, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 7. Un grand nombre de villes obtenaient pour leurs concitoyens le droit de citoyens romains; et, unies par leur intérêt au peuple dominant, elles tenaient dans le devoir les villes voisines, BOSS. *Hist.* III, 6. Il est le seigneur dominant de tout le quartier, LA BRUY. VI. L'esprit dominant assujettit les autres à son tribunal, VAUVEN. *Max.* 281. Malheur à la réputation du prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant, MONTESQ. *Rom.* I. || 3° Terme de droit féodal. Un fief dominant, un fief qui avait sous lui d'autres fiefs. On dit dans le même sens seigneur dominant. || 4° Terme de jurisprudence. Fonds dominant, celui en faveur duquel est établie une servitude, par opposition à fonds servant, celui qu'elle frappe. || 5° Terme de grammaire. Voix ou voyelle dominante dans une diphthongue, celle sur laquelle la voix s'arrête. Dans le mot *diable* il y a la diphthongue *ia*, où l'*i* n'a qu'un son très-fugitif; *a* est la voix dominante. || 6° Les cordeliers nomment père dominant, dans chacune de leurs provinces, un supérieur principal, dont l'autorité est absolue sur tous les autres. || 7° Terme de minéralogie. Forme dominante d'un cristal, le solide géométrique simple auquel on peut le rapporter en ne considérant que les faces les plus étendues.

DOMINANTE (do-mi-nan-t'), *s. f.* || 1° Terme de plain-chant. La note que l'on répète le plus souvent à quelque degré que l'on soit de la finale. Chaque ton du plain-chant a sa dominante propre. || 2° Terme de musique moderne. La cinquième note au-dessus de la tonique ou fondamentale. || Sous-dominante, la quatrième note au-dessus de la tonique. || Accord de dominante, celui qui se pratique sur la dominante. || 3° Terme de grammaire. La voyelle principale de la syllabe ou des deux syllabes dont se forme une rime.

DOMINATEUR, TRICE (do-mi-na-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui domine. Ô voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire,

les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! BOSS. *Reine d'Anglet.* Il sortira de Jacob un dominateur qui perdra les restes de la cité, SACI, *Bible*, *Nombr.* XXIV, 19. Ces brigands sacriléges, De cent peuples vaincus dominateurs cruels, VOLT. *Tancr.* V, 1. Ces insulaires étaient plus robustes et plus braves que leurs dominateurs, ID. *Louis XV*, 40. Du cœur humain sombres dominatrices, C'est vous surtout, fougueuses passions.... DELILLE, *Convers.* II. || Fig. À sa gauche [d'une redoute] et à portée de son feu, un mamelon s'élève comme le dominateur de cette plaine, il est couronné d'une redoute formidable, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 5. || Terme d'astrologie. Dominateur ou seigneur dominant, nom donné à l'astre qui a le plus de degrés de puissance dans un horoscope. || 2° *Adj.* Un esprit dominateur. Un peuple dominateur peut s'affranchir de tout impôt, parce qu'il règne sur des nations sujettes, MONTESQ. *Esp.* XIII, 12. Vaisseau dominateur de l'onde, LEFRANC DE POMP. *Ode, la Poésie chrétienne.* Il y avait dans René quelque chose de dominateur qui s'emparait fortement de l'âme, CHATEAUB. *Natch.* II, 203. La grande armée conserva son air de souveraine; vaincue par les éléments, elle garda devant les hommes ses formes victorieuses et dominatrices, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XII, 5. Le candidat à la députation lança dans l'espace par-dessus ses lunettes un de ces regards dominateurs dont il croyait l'effet irrésistible, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 1.

— HIST. XVI° s. Que la doctrine divine tient mieulx son reng à part, comme royne et dominatrice, MONT. I, 400.

— ÉTYM. Lat. *dominator*, de *dominari*, dominer.

† **DOMINATIF, IVE** (do-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la domination.

— HIST. XIV° s. Droit dominatif, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Dominer.*

DOMINATION (do-mi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Autorité qui, acceptée ou non des subordonnés, s'exerce pleinement. Esprit de domination. Secouer une domination tyrannique. La domination de l'âme sur le corps. La flatterie bénit les dominations injustes et fait des vœux pour la prospérité des méchants, BALZ. *le Prince*, V. Il étendit sa domination sur la Syrie, BOSS. *Hist.* I, 7. Que sur toute tribu, sur toute nation, L'un d'eux [fils de David] établirait sa domination, RAC. *Athal.* I, 1. Des hommes impies qui méprisent toute domination, MASS. *Carême*, *Vérité de la rel.* Généralement parlant, de toutes les dominations étrangères, aucune ne fut jamais moins à charge que celle des Romains, à peine leur joug se faisait-il sentir, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 432, dans POUGENS. Voilà ce qui reste d'une vaste domination, un souvenir obscur et vain! VOLNEY, *Ruines*, 2. Quelque dure que fût pour moi la domination de ma belle-mère, je n'aurais peut-être jamais eu la force de changer de situation, STAEL, *Corinne*, XIV, 3. || 2° Terme de théologie. Les dominations, un des ordres de la hiérarchie céleste, qui est le quatrième en commençant par les séraphins. Parmi tant de trônes, d'ardeurs, de dominations, nul ne se sentit assez de force pour s'offrir en sacrifice, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 4.

— HIST. XII° s. Le tuen regne, regne de tuz secles, e la tue dominaciun en tute generaciun e generaciun, *Liber psalm.* p. 226. || XIV° s. Concupiscence aura dominacion et seigneurie par dessus raison. — La mutation des dominations et majestez du monde, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Leurs dominations et seigneuries en eussent plus duré et en meilleur estat, ID. *ib. Prol.* Jà jour vous n'en arez la domination, Se par force n'avez conquis la mansion, *Guescl.* 5060. Car encor revenrez en dominacion, Et de vos anemis vous prendrez vengison, *ib.* 8972. Sire, che dist Madoines, bien croire vous doit-on; Car quant un chetis vient en domination, Plus d'orgeul a en lui qu'en un princhе de non, *Baud. de Seb.* XIII, 630. || XVI° s. Or estoit la domination de ces trois personnages qu'ilz appelerent le triumvirat, pour beaucoup de causes odieuse et haïe des Romains, AMYOT, *Anton.* 24.

— ÉTYM. Provenç. *domination*; espagn. *dominacion*; ital. *dominazione*; du latin *dominationem*, de *dominari*, dominer.

† **DOMINE** (do-mi-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Espèce de marne pétrifiée facile à polir, que l'on trouve dans une rivière de l'île d'Amboine.

DOMINÉ, ÉE (do-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Qui est assujetti. Un mari dominé par sa femme. || 2° Qui est placé au-dessous. La campagne dominée par un donjon.

DOMINER (do-mi-né), *v. n.* || 1° Exercer la domination. Cette puissance domine sur les mers. Les Francs n'admettent point de femme à dominer, CORN. *Attila*, I, 2. Les hommes veulent être esclaves quelque part et puiser là de quoi dominer ailleurs, LA BRUY. VIII. L'Arabe impérieux domine en Italie, VOLT. *Tancr.* IV, 2. Le czar partageait avec Charles XII la gloire de dominer en Pologne, ID. *Russie*, I, 14. Mais on veut dominer aussitôt qu'on est libre, SAURIN, *Spartac.* V, 5. || Dominer sur. Un gueux a un chien pour avoir un être sur qui dominer, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 173, dans POUGENS. Le hardi Soliman insolemment domine Sur les fertiles champs couronnés par l'Etna, VOLTAIRE, *Tancr.* I, 1. Le Français domine sur toutes les régions, pour ce qui est d'agrément ou de magnificence, et son art de plaire est un des secrets de sa fortune et de sa puissance, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 5. || 2° Avoir la prépondérance, prévaloir. Il domine au conseil, dans la compagnie. De la même main dont ce grand homme [Richelieu] sapait les fondements de la monarchie d'Espagne, il a daigné jeter ceux de votre établissement, et confier à vos soins la pureté d'une langue qu'il voulait faire entendre et dominer par toute l'Europe, CORN. *Disc. de récept. à l'Acad.* Dieu ne veut pas d'un cœur où le monde domine, ID. *Poly.* I, 1. Prince, que voulez-vous d'un cœur préoccupé Sur qui domine encor l'ingrat qui l'a trompé? ID. *Tois. d'or*, II, 5. Dominer sur la nature, PASC. dans COUSIN. En laissant dominer les sens, BOSS. *Hist.* II, 11. Deux sortes de gens fleurissent dans les cours, et y dominent dans divers temps, les libertins et les hypocrites, LA BRUY. XVI. Je ne sais quoi qui la met [l'âme] au-dessus des craintes, des espérances, de la réputation et des opprobres et de tout ce qui domine sur la conduite du reste des hommes, MASS. *Confér. Fuite.* Vos lois laissent tout à l'aîné et rien aux cadets, c'est l'intérêt qui a dicté cette loi bizarre; apparemment les aînés l'ont faite, ou les pères ont voulu que les aînés dominassent, VOLT. *Dial.* 8. || 3° Être le plus apparent, avoir le plus de force, en parlant des choses. Cette figure domine dans le tableau. Pour moi j'aime surtout que le poivre domine, BOIL. *Sat.* III. Cette humilité profonde qui domine si fort dans son caractère, MASS. *St Franç.* || 4° Dépasser en hauteur ce qui environne. Sa tête domine au-dessus de la foule. Notebourg était une place très-forte, bâtie dans une île du lac Ladoga, et qui, dominant sur ce lac, rendait son possesseur maître du cours de la Neva, VOLT. *Russie*, I, 12. || 5° *V. a.* Tenir en domination, maîtriser. Les ambitieux n'ont aucun moyen de se distinguer ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tout côté avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous dominerez sur plusieurs nations, et nul ne vous dominera, SACI, *Bible*, *Deutéron.* XV, 16. || Il se dit des choses qui prennent de l'empire. Je ne veux point que la mauvaise honte et la timidité dominent votre cœur, FÉN. *Tél.* XXIII. La mode domine les provinciales; mais les Parisiennes dominent la mode et la savent plier chacune à son avantage, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. Les plus grandes contradictions que le czar éprouva quand il voulut créer un empire et former des hommes, vinrent de sa femme; elle était dominée par la superstition, si souvent attachée à son sexe, VOLT. *Russie*, II, 10. || 6° Avoir, par sa hauteur, une sorte de domination sur l'espace environnant. Une hauteur qui domine le cours de la rivière. Ce Grec dont l'œil au loin observe nuit et jour L'horizon de nos mers que domine la tour, LEMERC. *Agamemn.* I, 4. || 7° Se dominer, *v. réfl.* Se commander à soi-même. En cette pénible circonstance il sut se dominer.

— REM. Pascal a dit *dominer à*, pour *dominer sur* : Qui eût dit à vos généraux [des jésuites] qu'un temps était proche où ils domineraient en mœurs à l'Église universelle? PASC. dans COUSIN. C'est un archaïsme comme on peut voir dans l'historique.

— HIST. XVI° s. Si c'est promesse, où en est l'accomplissement, veu que Cain a esté veincu de peché, auquel il devoit dominer? CALVIN, *Instit.* 245. Pour monstrer la grande convoitise d'avoir qui dominoit en luy, on allegue deux principaux argumens, AMYOT, *Crass.* 2. Sans cette hemoragie il n'auroit pu se morigener à cause du sang bouillant qui le dominoit naturellement, D'AUB. *Vie*, XXVII. La Tartarie est dominée par le Cham, ID. *Hist* I, 42.

— ÉTYM. Lat. *dominari*, dominer, de *dominus*, seigneur (voy. DOM).

DOMINICAIN, AINE (do-mi-ni-kin, kè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique; ordre qui, institué en 1216 à l'occasion de la doctrine des Albigeois que ce saint combattit, fournit des prédicateurs évangéliques renonçant à tout pour s'appliquer uniquement à cet emploi; d'où ils ont été nommés aussi frères prêcheurs. Cet ordre suit la règle de Saint-Augustin; l'habit est blanc en laine; pour sortir, les dominicains portent un manteau noir. || 2° Nom d'une espèce du genre moineau (*pyrgita dominicana*, CUV.).

— ÉTYM. Lat. *Dominicus*, saint Dominique, nom dérivé de *dominus* (voy. DOM).

DOMINICAL, ALE (do-mi-ni-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au seigneur. Les jours dominicaux. L'oraison dominicale, le Pater. Qu'est-ce que l'oraison dominicale? c'est le précis de toutes les demandes que nous devons faire à Dieu, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 54. || Lettre dominicale, ou, substantivement, la dominicale, lettre qui, pendant toute l'année, est le signe du jour du mois où tombe le dimanche. On désigne le premier jour de l'année par la lettre A, le second jour par B, le troisième jour par C, et ainsi de suite jusqu'au septième qui est désigné par G; alors on recommence par la lettre A, qui s'applique au huitième jour; puis on continue de la sorte jusqu'à la fin des années communes; de cette manière, la même lettre convient à tous les mêmes jours de la semaine, et la lettre dominicale est celle qui tombe aux dimanches. || 2° *S. f.* Sermon du dimanche, hors de l'avent et du carême. Les dominicales de Bourdaloue. Prêcher la dominicale dans une église, y prêcher tous les dimanches de l'année. || 3° *S. m.* Linge sur lequel les femmes recevaient le corps du Seigneur, ne pouvant le recevoir sur les mains nues. || Voile dont les femmes se couvraient la tête en allant communier.

— HIST. XVI° s. L'heritage vendu par decret ne peut estre dechargé de cens foncier et droit seigneurial deu sur iceluy, encore que le seigneur justicier ou foncier ne soit opposé par son devoir dominical [de seigneur], *Nouv. coutum. génér.* t. II, p. 882.

—ÉTYM. Provenç. et espagn. *dominical*; ital. *dominicale*; du latin *dominicalis*, de *dominus* (voy. DOM).

† **DOMINICALIER** (do-mi-ni-ka-lié), *s. m.* Prédicateur qui montait en chaire tous les dimanches. || Inusité.

— ÉTYM. *Dominical.*

DOMINO (do-mi-no), *s. m.* || 1° Espèce de robe que les prêtres portaient l'hiver par-dessus leur surplis, qui avait une pièce de drap leur couvrant la tête, et qui a servi de premier modèle pour l'habit de bal et de mascarade qui porte ce nom aujourd'hui. || Capuchon noir, dit plus souvent camail, que les ecclésiastiques mettent aux offices pendant l'hiver. || 2° Costume de bal masqué ou costumé qui consiste en une robe avec un capuchon ou camail. Domino noir. Domino rose. J'ai le même domino que la comtesse, il me prend pour elle, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 18. || La personne qui porte ce costume. Les dominos étaient nombreux à ce bal masqué. Intriguer un domino. Je remarquai un domino rose. || 3° Jeu composé de vingt-huit pièces plates d'os ou d'ivoire, recouvertes de bois noir en dessous et marquées en dessus d'un certain nombre de points de toutes les combinaisons possibles depuis le double blanc jusqu'au double six. Placer un domino, le mettre à côté d'un autre déjà placé, et qui a sur sa moitié libre exactement le même nombre de points. Faire domino, placer son dernier domino, gagner la partie. || On dit elliptiquement domino pour annoncer que l'on fait domino. || 4° Fruit d'un prunier non greffé, ainsi dit à cause que cette prune est noire. || 5° Nom d'une espèce d'oiseau du genre gros-bec (*coccothraustes punctulata*, VIEILL.).

— ÉTYM. Bas-lat. *domino*, vêtement de tête pour les prêtres, de *dominicale* dans le sens de coiffure qu'on mettait pour aller communier, de *dominus*, le Seigneur, l'eucharistie (voy. DOM). Le jeu a été ainsi nommé à cause du revêtement noir que chaque dé porte en dessous.

DOMINOTERIE (do-mi-no-te-rie), *s. f.* Toutes sortes de papiers imprimés et coloriés servant aux jeux, tels que le loto, l'oie, etc. Articles de dominoterie. Dominoterie, autrement papier peint, le cent pesant, charge, toile, estimé 25 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif.*

— ÉTYM. *Domino.*

DOMINOTIER (do-mi-no-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les do-mi-no-tié-z et....), *s. m.* || 1° Marchand ou fabricant de dominoterie. Il était enjoint aux syndics des libraires de visiter les dominotiers, imagers, tapissiers, afin qu'ils n'imprimassent aucune peinture dissolue, FURETIÈRE, *Dict.* || 2° Prunier non greffé.

— HIST. XVIe s. Clercz de greffes, dominotiers, patenostriers ... RAB. *Pronostication*, 5.

— ÉTYM. *Domino.*

† **DOMITE** (do-mi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Roche (variété de trachyte) qui forme la plus grande partie du Puy-de-Dôme, en Auvergne.

— ÉTYM. *Dôme*, qui se trouve dans le nom du Puy-de-Dôme.

DOMMAGE (do-ma-j'), *s. m.* || 1° Préjudice ou dégât causé à quelqu'un, à quelque chose. Réparer un dommage. Les dommages faits par la grêle sont grands. Et ce n'est qu'à dessein de pourvoir aux dommages Que du Vésuve ardent ont causés les ravages, CORN. *Tite et Bér.* IV, 1. En considérant le dommage que l'État en recevrait, PASC. *Prov.* 13. Bon gentilhomme et qui, dans son courroux, N'avait encor tonné que sur les choux, Plus ne savait apporter de dommage, LA FONT. *Papef.* Tous délais y font du dommage, ID. *Nic.* || Perte. Ils mirent en commun le gain et le dommage, LA FONT. *Fab.* I, 6. || 2° Fig. À son dommage, c'est-à-dire en souffrant un mal, un tort, une perte. Ces arrogants, à leur dommage, Apprendront un autre langage, MALH. VI, 8. Croire en voyant son visage Que le ciel l'ait formé si beau pour mon dommage, RÉGNIER, *Élég.* I. || 3° C'est dommage, c'est bien dommage, c'est grand dommage, quel dommage! manières d'exprimer ce que certaines choses ont de fâcheux, de regrettable. C'est dommage que ce livre-là ait été condamné à Rome, PASC. *Prov.* 4. Rien ne resta qu'une ferme au pauvre homme, Et peu d'amis, même amis Dieu sait comme; Le plus zélé de tous se contenta, Comme chacun, de dire : c'est dommage, LA FONT. *Fauc.* C'eût été dommage qu'elle n'eût pas réussi, HAMILT. *Gramm.* 11. Menager mourut d'apoplexie à Paris, fort riche, sans avoir été marié; ce fut dommage, pour sa probité, sa modestie, sa capacité, ST-SIM. 357, 214. Du Héron, dont ce fut grand dommage, fut tué avec 60 officiers et 400 ou 500 hommes, ID. 120, 64. C'est bien dommage qu'elle soit devenue si laide, VOLT. *Candide*, 27. || Ironiquement, c'est dommage, c'est vraiment dommage. Il ne m'accuse pas, c'est dommage. || Dans un autre sens ironique et par une sorte de défi. C'est dommage qu'il ne s'attaque pas à moi, je l'en ferais repentir. || C'est grand dommage que.... il est fort à regretter que.... Et tous deux ajoutèrent : c'eût été grand dommage qu'il eût été pendu, VOLT. *Zadig*, 7. || L'Académie, dans ses remarques sur Vaugelas, ne voulait pas qu'on dît : c'est un grand dommage; mais cela est trop rigoureux. C'était un grand dommage que des hommes si religieux ne fussent pas plus éclairés et ne plaçassent pas mieux leur culte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 399, dans LACURNE. || 4° Terme de jurisprudence. Dommages et intérêts, ou dommages-intérêts, somme allouée à quelqu'un pour l'indemniser d'un préjudice. Demander des dommages-intérêts. On pouvait après la condamnation payer les dommages et intérêts, MONTESQ. *Espr.* VI, 19. || En dommage, c'est-à-dire en causant du dégât. Ce bétail a été trouvé en dommage.

— REM. 1. Après *c'est dommage que....* on met le subjonctif; cependant la Fontaine a mis l'indicatif : C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré Au conseil de celui que prêche ton curé, *Fabl.* IX, 4. Cette licence, qui ne choque ni règle, ni analogie, peut être imitée. || 2. *Il est dommage que....* au lieu de *c'est dommage que....* a été condamné par Ménage; cependant ce tour est correct, et, quoique un peu archaïque, pourrait être employé en bonne place.

— HIST. XIe s. Cil à qui il avrad le damage fait, *Lois de Guill.* 5. Fust i li reis, n'i eüssions damage, *Ch. de Rol.* LXXXV. Mout grant domage lui est apareüt, *ib.* CL. De ceus de France, il fait mult grant damage, *ib.* CCXLIX. || XIIe s. Grant daumage, *Ronc.* p. 14. À maint amant [ils] ont fait ire et damage, *Couci*, XIX. Car je n'i voi mon prou ne mon domaige, QUESNES, *Romancero*, p. 85. Noveles.... De duel et de demage et de confusion, *Sax.* XIV. Bien a creü li rois conseil de son damage, *ib.* XXVI. .... Ce seroit trop vilains gens, Qui feroit d'un domage deus, CHRESTIENS DE TROIES, dans HOLLAND, p. 269. || XIIIe s. Si lor avint uns grans domages.... VILLEH. LX. Dont ce fu moult grant damage, quar moult estoient preudome et vaillant durement, ID. XXI. Et aussi n'entendons noz pas que le baillix doie estre trop soufrans en cose qui porte damace ne despit à son seigneur ne à soi, BEAUM. 19. Por ce met on serjans à ses bestes garder que elles ne voisent en damace, ne en forfet, ID. XXIX, 4. Garder de damache, ID. 70. Grant doumage nous firent au partir, de ce que ils bouterent le feu en la fonde [bazar], là où toutes les marchandises estoient et tout l'avoir de poiz [objets qui se vendent au poids], JOINV. 216. Souspirant pour l'umain lignage, Et penssis [pensif] au cruel domage Qui de jor en jor i avient, RUTEB. 100. || XIVe s. Sauf alant, sauf venant, et cessant voz domaige, *Girart de Ross.* v. 1234. || XVe s. Les soudoyers de Cambrisis eurent congé et accord d'entrer en Hainaut, et d'y faire aucune envaye ou chevauchée au dommage du pays, FROISS. I, I, 100. Et y furent morts messire Jean de Berlette et plusieurs autres, dont ce fut dommage, ID. II, II, 225. Avoit donné sa fille en mariage au fils du seigneur de Croy, long temps avoit, et disoit y avoir dommage, COMM. I, 2. D'autres, au contraire, qui veoient brusler et destruyre tout le pays, voulurent paix au dommage de ce que ce fust, ID. II, 3. || XVIe s. Et à nostre esvident dommage, MONT. I, 99. C'est dommage que les gents d'entendement ayment tant la briefveté, ID. I, 169. Les hommes bien souvent portent plus patiemment un dommage qu'ilz ne font une injure, AMYOT, *Timol.* 43. Et luy escrivirent les ephores qu'il eust à marcher incontinent au dommage des Thebains, ID. *Agésil.* 47. Après dommaige chascun est saige, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 234. Dommage suit la fausse honte, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 289.

— ÉTYM. Berry, *demage, d'mage;* bourguig. *dommeige;* picard, *damage;* anc. espagn. *domage.* Le provençal *damnatge, dampnatge*, et l'italien *dannaggio* viennent d'une forme latine fictive *damnaticum*, dérivée de *damnum*, lequel a donné *dam* (voy. ce mot); cela n'est pas douteux. Mais le français offre plus de difficultés; les formes anciennes sont *damage, domage, daumage, demage, damace, damache, doumage.* La forme *domage* est aussi ancienne que la forme *damage;* or on sait très-bien que l'*a* latin se change très-facilement en *a* (*dame*, de *domina*, etc.); mais il arrive très-rarement qu'au contraire l'*a* latin se change en *o;* c'est là une première difficulté. On remarquera en outre que l'altération de l'*o* en *e* (*demage*) n'est pas rare; mais que dans des mots de ce genre l'*a* s'atténue rarement en *e*. De plus la finale *aticum* donne régulièrement *age;* mais elle ne donne ni *ace* ni *ache;* or ces deux formes se trouvent dans le XIIIe siècle; c'est là une seconde difficulté. Enfin une troisième difficulté, c'est que, s'il venait de *damnum*, on devrait, comme en provençal, trouver quelquefois le mot écrit *damnage;* or, l'historique n'en contient aucun exemple. Toutes ces raisons portent à croire qu'on ne peut faire droit à toutes les formes françaises qu'en supposant un thème *domacium, domaticum.* Mais d'où vient un tel thème? du latin *domare*, tourné au sens de causer un tort? du germanique : anglo-saxon, *dom;* anglais, *doom*, condamnation, ruine, perte? Cette dernière conjecture paraît avoir quelque probabilité, non sans admettre une influence du provençal *damnatge*, par assimilation. L'ancien espagnol *domage* ne se range pas non plus sous *damnum.*

DOMMAGEABLE (do-ma-ja-bl'), *adj.* Qui cause ou porte dommage. Il conclura que le loisir de ce particulier était dommageable à la république, BALZ. *Avis écrit.* Son bois [d'un cerf], dommageable ornement, L'arrêtant à chaque moment...., LA FONT. *Fabl.* VI, 9. Supposé que cette guerre regarde précisément l'État, vous avez dû regarder si elle est plus utile que dommageable, FÉN. t. XXII, p 289. ....As-tu perdu l'esprit De faire un testament qui m'est si dommageable? REGNARD, *le Légat.* IV, 7. Demandez à un homme public une grâce injuste, onéreuse au peuple et dommageable à l'État, MASS. *Panég. St J.-Bapt.* Le poids de la guerre avait forcé le roi aux conditions les plus honteuses et les plus dommageables, ST-SIM. 334, 134.

— HIST. XIVe s. Et des trois choses fugibles et contraires, l'une est mal lait et deshoneste; l'autre est mal nuisible ou domageable; et l'autre est mal triste ou tristece et desplaisance, ORESME, *Eth.* 38. Spasme est accident damagable, H. DE MONDEVILLE, f° 47, *verso.* || XVe s. Après la deconfiture, qui là fut si grande et si grosse pour les Gascons, et si dommageable, FROISS. I, I, 231. || XVIe s. Toute autre science est dommageable à celuy qui n'a la science de la bonté, MONT. I, 149. Ce qu'il mettoit en avant estoit dommageable au public, AMYOT, *Arist.* 8. .... Qu'elles sont bonnes ou mauvaises, utiles ou dommageables, à suyvre ou fuyr, CHARRON, *Sagesse*, I, 19.

— ÉTYM. *Dommage*, par l'intermédiaire de l'ancien verbe *domager.* L'ancienne langue s'est beaucoup servie de *domageux* : XIVe s. Ce n'estoit pas profitable chose, mais domageuse que.... H. DE MONDEVILLE, f° 17, *verso.*

† **DOMMAGEABLEMENT** (do-ma-ja-ble-man), *adv.* D'une manière dommageable.

— HIST. XVIe s. On eust failli, à l'adventure, moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence, MONT. I, 183.

— ÉTYM. *Dommageable*, et le suffixe *ment.*

DOMPTABLE (don-ta-bl'), *adj.* Qui peut être dompté, soumis à la discipline. Ce cheval, ce caractère n'est pas domptable. La fortune est domptable, et l'amour ne l'est pas, DU RYER, *Thémist.* II, 1.

— ÉTYM. *Dompter.*

† **DOMPTAIRE** (don-tê-r'), *s. m.* Terme d'agriculture. Bœuf dressé qu'on attelle avec un bœuf non encore façonné au joug pour y façonner ce dernier.

— ÉTYM. *Dompter.*

DOMPTÉ, ÉE (don-té, tée), *part. passé.* || 1° Dont on a fait fléchir la résistance. Et nos voisins domptés m'apprenaient que sans lui Nos rois contre Sylla n'étaient qu'un vain appui, CORN. *Sertor.* V, 1. Si ton cœur pour le cloître a de la répugnance, Jusqu'à grossir l'orgueil de tes sens révoltés, Regarde ce que font tant d'autres mieux domptés, ID. *Imit.* I, 25. || Vaincu. Un ennemi dompté. Demi-dompté, vaincu à demi. [Il] Se retourne et les croit déjà demi-domptés, CORN. *Hor.* IV, 2. || 2° En parlant des animaux. L'éléphant, une fois dompté, devient le plus doux et le plus obéissant de tous les animaux, BUFF. *Éléphant.*

† **DOMPTEMENT** (don-te-man), *s. m.* Action de dompter; état de ce qui est dompté. Le domptement des animaux sauvages.

— HIST. XVIe s. Domptement, R. ESTIENNE, *Dict.*

— ÉTYM. *Dompter.*

DOMPTER (don-té; le *p* ne se fait jamais sentir; et c'est une faute de le prononcer), *v. a.* || 1° Faire fléchir la résistance. César dompta les Gaulois. Dompter la sédition. Ils sont domptés par les misères de la guerre, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. Il verra comme il faut dompter les nations, CORN. *Cid*, I, 7. Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte? ID. *ib.* IV, 2 Il dompta les mutins, RAC. *Bérén.* I, 4. Hélas! avec plaisir je me faisais conter Tous les noms des pays que vous allez dompter, ID. *Iphig.* IV, 4. || Fig. Faire céder. Et je vois dans son cœur de tendres mouvements À dompter la fierté des plus durs sentiments, MOL. *le Dép.* II, 3. Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage, RAC. *Phèd.* V, 3. Est-ce quelque mépris qu'on ne puisse dompter? ID. *Mithr.* III, 5. Tu m'as prêté ton bras pour dompter les humains; Dompte aujourd'hui Brutus; adoucis son courage, VOLT. *M. de Cés.* I, 1. Je sais, pour dompter les plus impérieux, Qu'il faut souvent moins d'art que de mépris pour eux, ID. *Catil.* III, 5. L'antiquité eût élevé des autels à ce vaste et puissant génie [Franklin] qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 394. || Il se dit aussi des sentiments, des passions dont on triomphe. Dompter ses passions Dompte la gourmandise, et plus facilement Des sentiments charnels tu dompteras le reste, CORN. *Imit.* I, 19. Le patient vaut mieux que le fort, et celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° En parlant des animaux, les assujettir, leur faire perdre leur caractère indépendant et sauvage. Dompter un cheval. La fière panthère ne s'apprivoise pas proprement; on ne peut que la dompter; on la dresse même pour la chasse, BONNET, *Contempl. nat.* 11e part. ch. 9. || 3° Se dompter, *v. réfl.* Faire la loi à ses passions. Apprends à te dompter, VOLT. *Alz.* I, 4. || Se contenir. Je voyais sa fureur à peine se dompter, CORN. *Pomp.* IV, 1. La nature est trop forte et mon cœur s'est dompté, ID. *Rodog.* IV, 3.

— REM. L'Académie devrait supprimer le *p* de *dompter*, lettre qui ne se prononce pas, qui n'est pas étymologique, et qui provient d'une vicieuse tendance qu'avait le moyen âge à mettre un *p* après une *m* ou une *n;* d'où *temptation*, qui est resté en anglais.

— HIST. XIIe s. Maint felon ai danté come cheval à frain, *Rou*, *ms.* f° 32, dans LACURNE. || XIIIe s. Leur orgueil et leur folie donta Dieux par peines et par travauz, *Psautier*, f° 132. Il est sage et bien dontés [élevé], *Poésies mss.* t. IV, p. 1349, dans LACURNE. ....Li oisiaus debonnaire qui touz est dontez et

apris, *Fabliaux mss.* t. II, f° 163, dans LACURNE. Or sui si povres devenus, Que ge n'ai fors à grant dangier Ne que boivre, ne que mangier.... Tant me set danter et mestir Povreté qui tout ami tolt [enlève], *la Rose*, 8054. Cuidiés-vous donc qu'Amors consente Que je refraigne et que je dente Le cuer qui est trestout siens quites, *ib.* 3090. ....Il [Appius] ne pooit donter La pucele qui n'avoit cure Ne de li ne de sa luxure, *ib.* 5620. || XIV° s. La gent des Equcs estoit damptée et sousmise, BERCHEURE, f° 60, *verso*. Dompter le pooir des tribuns, ID. f° 47, *verso*. || XVI° s. Une aigre imagination me tient; je treuve plus court, que de la dompter, la changer, MONT. III, 299.

— ÉTYM. Berry, *donzer;* provenç. *domtar, domptar, dompdar;* du latin *domitare*, fréquentatif de *domare* (lequel a donné directement l'espagnol *domar;* l'ital. *domare);* comparez le grec δαμάω; l'allem. *zähmen;* l'angl. *to tame*. Palsgrave, p. 23, au XVI° siècle, remarque qu'on prononce *donter*. Il s'en est peu fallu que la prononciation *danter* n'ait prévalu, comme celle de *dame* au lieu de *dome; danter* a été très-usité et était dû à l'inclination que, pendant un certain temps, la langue eut de changer *on* en *an*.

DOMPTEUR (don-teur), *s. m.* || 1° Celui qui dompte, qui triomphe. Ils [ces beaux yeux] seront ravis de voir à leurs pieds le dompteur de Galas [général autrichien], et de faire connaître que celui qui a été le bouclier de toute la France n'aura pu se mettre à couvert de leurs coups, VOIT. *Lett.* 68. Clermont, le désespoir du dompteur de la Gaule [César], CHAPELAIN, *Pucelle*, VI. Puissent mes vers mériter tant de grâce Que d'être offerts au dompteur des humains [Louis XIV], Accompagnés d'un mot de votre bouche, LA FONT. *Poésies mêlées*, LI, *À Mme de Fontanges*. Théodose se voyait pour la seconde fois dompteur des tyrans et maître absolu des deux empires, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 60. || Fig. Gaul prépare son vaisseau, dompteur des vagues, CHATEAUB. *Gaul*, 252. || 2° Celui qui triomphe du caractère sauvage des animaux. Un dompteur de lions.

— HIST. XV° s. [Les Romains] Attisés de convoitise et d'orgueil pour estre en leur temps les aigles du monde et dompteurs, CHASTELAIN, *Chron. des ducs de Bourg. Proesme*.

— ÉTYM. *Dompter*.

DOMPTE-VENIN (don-te-ve-nin), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la plante appelée autrefois asclépiade (*asclepias vincetoxicum, L.*).

— ÉTYM. *Dompter, venin*, à cause des propriétés prétendues de cette plante contre les venins.

1. **DON** (don), *s. m.* || 1° Action d'accorder gratuitement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose; la chose ainsi accordée. Faire un don à quelqu'un, lui faire don de quelque chose. De riches dons. Il lui fit don d'une terre. Tu n'es point charmé des richesses; Les dons ne te peuvent tenter; Et tu n'en saurais accepter Que pour en faire des largesses, CHAPELAIN, *Ode au card. de Richelieu*, dans RICHELET. J'eus toujours pour suspects les dons des ennemis, CORN. *Médée*, IV, 4. Mais commet-on un crime indigne de pardon Quand la reconnaissance est au-dessus du don? ID. *Cinna*, II, 1. Pour jouir de ses dons faut-il l'assassiner? ID. *ib.* III, 3. Je crois qu'on doit trouver plus de félicité À posséder un bien sans l'avoir mérité; J'estime plus un don qu'une reconnaissance; Qui nous donne fait plus que qui nous récompense, ID. *Menteur*, I, 2. .... Qui veut un don ne doit pas l'exiger, ID. *Toison*, IV, 4. Pourrais-je refuser les dons de votre main? ID. *Sertor.* II, 2. Car de prêter, à moins que sur bons gages, Point de nouvelle; on oublia les dons, Et le mérite, et les belles raisons De Fédéric, et sa première vie, LA FONT. *Fauc.* Je n'ai que faire de vos dons, MOL. *l'Av.* IV, 5. Il est bien moins content du don que de la manière dont il lui a été fait, LA BRUY. VIII. Les spectacles, les dons, invincibles appas, Vous attiraient les cœurs du peuple et des soldats, RAC. *Brit.* IV, 2. J'accepte tous les dons que vous me voulez faire, ID. *Phèd.* II, 3. || En pur don, c'est-à-dire de la façon la plus gratuite. Elle leur donnait en pur don cette visite, SÉV. 445. || Faire don de son cœur, accorder à quelqu'un son entière amitié, et, s'il s'agit d'une femme, lui vouer un profond amour. || Le don d'amoureuse merci, les faveurs qu'une femme accorde à un homme. || Dans les contes de fée, don se dit de quelque faculté extraordinaire accordée par une fée à un enfant qu'elle favorise. La fée lui fit un don. || 2° Par analogie, ce qui, comparé à un don, vient de Dieu, de la nature, etc. Et comme si vos feux étaient un don fatal, Il en fait un présent lui-même à son rival, CORN. *Poly.* IV, 5. Chacun a son don de Dieu, et il faut prendre garde de ne pas vouloir le servir dans le don d'un autre, NICOLE, *Ess. mor.* 2° *traité*, ch. IV. Forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature et par conséquent du Créateur, BOURD. *Myst. Concept. de la Vierge*, t. II, p. 17. Dans cette religion Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse, ID. *Serm.* 20° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 246. J'envisage les dons qu'il a reçus du ciel, FLÉCH. *le Tellier*. Il commande au soleil d'animer la nature, Et la lumière est un don de ses mains, Mais sa loi sainte, sa loi pure, Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains, RAC. *Athal.* I, 4. .... De tous les dons des cieux Il est orné dès son enfance, ID. *Athal.* II, 9. Que de dons du ciel ne faut-il pas pour régner? une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité.... LA BRUY. X. Si vous saviez connaître le don de Dieu, MASS. *Car. Rech.* || Les dons de la terre, ses productions. Les dons de la fortune, les richesses. || Poétiquement. Les dons de Cérès, le blé, le pain. Le linge orné de fleurs fut couvert, pour tout mets, D'un peu de lait, de fruits et des dons de Cérès, LA FONT. *Phil. et Baucis*. || Les dons de Flore, de Bacchus, du printemps, les fleurs, le vin, la verdure. || Dans le rite grec, saints dons, nom des symboles du corps et du sang de Jésus-Christ. || Avoir le don des langues, se dit des apôtres qui reçurent de Jésus-Christ la faculté de parler toutes les langues, et, par analogie, de ceux qu'on suppose, dans les contes de fées ou autres, savoir les langues à mesure qu'ils en ont besoin, sans les avoir apprises. Il avait le don des langues aussi bien que le Sirien, VOLT. *Microm.* 6. || En un sens différent, avoir le don des langues, se dit de ceux qui ont une facilité toute particulière pour apprendre les langues. || Avoir le don des larmes, se dit de ceux qui pleurent à volonté, et aussi de ceux qui pleurent trop facilement. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don de larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion, SÉV. *Lett.* 26 mai 1682. || 3° Fig. Qualité, avantage naturel. La nature le combla de ses dons. Elle a le don de plaire. Et l'art et le pouvoir d'affermir des couronnes Sont des dons que le ciel fait à peu de personnes, CORN. *Hor.* V, 3. Monsieur, quand une femme a le don de se taire, ID. *le Ment.* I, 4. Je n'ai pas le don de placer si juste les noms sur les visages, SÉV. 29. Vous avez le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez, ID. 432. Il avait le don de faire valoir les choses, HAMILT. *Gramm.* 2. Ils n'avaient pas trop le don de plaire, ID. *ib.* 4. || Familièrement et ironiquement. Il a le don de me déplaire. Il a le don de rendre mauvaises les meilleures choses, SÉV. 441. || 4° Offrande. [Ce juste juge.] Qui jusque dans ton cœur sait lire ton péché, Qu'aucun don n'éblouit, qu'aucune erreur n'abuse, CORN. *Imit.* I, 24. Il me nourrit des dons offerts sur son autel, RAC. *Athal.* II, 7. || 5° Terme de droit. Donation. Don mutuel entre époux. D'un souverain pouvoir il [le roi] brise les liens Du contrat qui lui fait un don de tous vos biens, MOL. *Tart.* V, 7. Tout l'avantage qu'homme et femme conjoints par mariage se peuvent faire l'un à l'autre, c'est un don mutuel entre vifs, ID. *Mal. imag.* I, 9. || Terme d'ancienne coutume. Don mobil [écrit sans *e*], avantage que la femme accordait en Normandie sur sa dot, pour aider aux dépenses du ménage. || 6° Autrefois, en un sens particulier, certaines grâces utiles accordées par le prince. Ils ont avis de cette aubaine, et en demandent le don au roi. || Don d'aubaine, de bâtardise, de déshérence, etc. don que le roi faisait des objets qui venaient à lui échoir par droit d'aubaine, de bâtardise, de déshérence, etc. || 7° Don gratuit, taxe que le roi demandait au clergé assemblé en corps, et qui, accordée par le clergé, était payée par tous les bénéfices du royaume. Les états des provinces faisaient aussi des dons gratuits. Savez-vous ce que nous [la province de Bretagne] donnons au roi pour témoigner notre reconnaissance? deux millions six cent mille livres, et autant pour le don gratuit; c'est justement cinq millions; que dites-vous de cette petite somme? SÉV. *Lett.* 1er janv. 1674. Les filles de Chaillot m'écrivent sur leur affaire du don gratuit, et me prient de vous presser parce que le temps s'écoule, MAINTENON, *Lett. Card. de Noailles*, 23 juill. 1700. || 8° Terme de commerce. Ce que les marchands en gros ont coutume de déduire sur le poids net des marchandises. || 9° Terme d'alchimie. Don céleste, la matière de la pierre philosophale || Proverbe. Il n'y a pas de plus bel acquêt, il n'y a si bel acquêt que le don, c'est-à-dire il n'y a point de plus belle acquisition que le don, il n'y a pas de bien plus agréablement acquis que celui qui est donné.

— SYN. DON, PRÉSENT. Le don est ce qu'on donne; le présent est ce qu'on présente. Dès lors, toutes les fois que la chose donnée ne pourra être présentée, c'est don qui devra être employé : il lui fit don de son cœur, et non présent.

— HIST. XI° s. Et tote Espaigne [il] tiendra par vostre don, *Ch. de Rol.* XV. || XII° s. Li soit li dons donez, *Ronc.* p. 16. Par amistié [je] vous en faiz ci le don, *ib.* p. 29. Un don [je] vous quier, c'est le cor de Rolant, *ib.* p. 39. Berarz de Montdidier en a perdu le don [d'une dame]; Rois, vous lui otroiastes, or l'ont Saisne en prison, *Sax.* XIV. || XIII° s. Li don qu'on prend lient la gent, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 329. Bien ot li rois Pepins mout riches dons donnés, *Berte*, XXIV. Et s'il ne vous devoit deplaire, Ge le vous requerroie en don, *la Rose*, 3401. Se li dons qui li fu fez, par fust trop outrageus [excessif] et trop desheritans les autres hoirs, BEAUM. VII, 20. || XIV° s. Il est raisonnable que felicité soit don de Dieu, ORESME, *Eth.* 20. || XVI° s. Croire est de don, non point de merite, CALV. *Instit.* 452. Il n'est si bel acquest que de don, LOYSEL, 656. Don mutuel [ailleurs donation mutuelle], soit entre-vifs, soit par testament, ne se peut revoquer, ID. 663. Elle fut honorée par Apollo du don de prophetie, AMYOT, *Agis et Cléom.* 11. Plus cher estre un don que chose achaptée voit-on, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 247. Le don humilie rochier et mont, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 329. Petit don est le hain [hameçon] du plus grand don, ID. *ib.* p. 370. Tel don, tel donneur, ID. *ib.* p. 421.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *don;* catal. *dò;* portug. *dom;* ital. *dono;* du latin *donum;* comparez le grec δῶρον.

2. **DON** (don), *s. m.* **DONA** (do-na), *s. f.* Titre d'honneur particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal. Don Juan d'Autriche. Dona Inès de Castro. || On écrit souvent doña, qu'on prononce do-gna.

— ÉTYM. Lat. *dominus* (voy. DOM), et *domina* (voy. DAME).

† **DONACE** (do-na-s'), *s. f.* Genre de coquillages bivalves, que l'on mange sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée.

— ÉTYM. Δόναξ, roseau.

† **DONAT** (do-na), *s. m.* Dans l'ordre de Malte, laïque à qui le grand maître conférait la demi-croix pour services rendus à la religion.

— ÉTYM. Lat. *donatus*, qui a reçu en don (la croix).

DONATAIRE (do-na-tê-r'), *s. m.* et *f.* Terme de droit. Celui, celle à qui une donation est faite. La donation a été acceptée par le donataire.

— HIST. XVI° s. Donataire mutuel est tenu avancer les obseques et funerailles, et dettes du predecedé, LOYSEL, 664.

— ÉTYM. Lat. *donatarius*, de *donare* (voy. DONNER).

DONATEUR, TRICE (do-na-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Terme de droit. Celui, celle qui fait donation. Voyons ce que notre donateur a voulu faire, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. On s'attire des présents de cinq cent mille écus que l'on n'emploie pas entièrement en expériences de physique, selon l'intention du donateur, FONTEN. *Anacréon, Aristote*.

— HIST. XVI° s. Jean s'est dit estre ministre de l'eau, et Jesus estre le donateur du S. Esprit, CALV. *Instit.* 1054.

— ÉTYM. Lat. *donator*, de *donare* (voy. DONNER).

† **DONATIF** (do-na-tif), *s. m.* Présent qu'on fait à quelqu'un. Cet auteur a eu mille écus du roi, ce n'est pas une pension, c'est un donatif. || Tombé en désuétude.

— ÉTYM. Lat. *donativum*, donatif, qui était, chez les Romains, une largesse faite par l'empereur au peuple ou aux soldats; de *donare* (voy. DONNER).

DONATION (do-na-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de droit. Acte par lequel une personne donne gratuitement une chose à une autre; se dit plus spécialement de la donation entre-vifs. Révoquer une donation. La donation porte une clause qu'il faut examiner, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. Et je vais, de ce pas, en fort bonne manière, Vous faire de mon bien donation entière, MOL. *Tartufe*, III, 7. Je vois ma faute aux choses qu'il me dit, Et la donation m'embarrasse l'esprit, ID. *ib.* IV, 8. Mademoiselle fit une donation à M. de

Lauzun, SÉV. 10. Charlemagne exerça dans Rome même l'autorité souveraine en qualité de patrice, et confirma au saint-siége les donations du roi son père, BOSS. *Hist.* I, 11. || Terme de jurisprudence. Donation à cause de mort, donation faite dans la prévoyance de la mort, avec faculté de révoquer l'acte après le péril passé. || Donation contractuelle, donation faite dans un contrat de mariage, soit par les époux, soit par des tiers. || Donation manuelle, donation faite sans écrit et par la seule remise de la main à la main. || 2° Acte qui constate le don. Transcrire une donation.

— HIST. XIVe s. Et pour ce leurs donacions ne sont pas illiberales, ORESME, *Eth.* 109. || XVIe s. Le signe visible nous est baillé pour nous seeler la donation de la chose invisible, CALV. *Instit.* 1101. Donation entre-vifs, LOYSEL, 662. La donnaison demeura en sa force, comme faite entre vivants, CARL. I, 32.

— ÉTYM. Berry, *dounaison*, *donnaison*; provenç. *donatio*; espagn. *donacion*; ital. *donazione*; du latin *donationem*, de *donare* (voy. DONNER). La forme régulière est *donaison*, la finale *ationem* se changeant en *aison*; exemple : *orationem*, oraison.

† **DONATISME** (do-na-ti-sm'), *s. m.* Hérésie des donatistes.

DONATISTE (do-na ti-st'), *s. m.* Nom d'anciens hérétiques, selon lesquels il n'y avait plus d'Église qu'en Afrique, qui niaient qu'il y eût des bons ailleurs, qui rebaptisaient leurs adeptes, et qui tenaient le Fils pour moindre que le Père, et le Saint-Esprit pour moindre que le Fils.

— ÉTYM. Lat. *donatista*, de *Donatus*, évêque de Carthage et chef de la secte.

DONC (don ou donk, suivant les cas : on prononce *don*, sans lier le *c*, quand il est placé dans le milieu de la phrase et qu'une voyelle ne le suit pas : Allons *don* nous promener; jusqu'à quand prétendez-vous *don* me dicter des lois? Au contraire, on prononce *donk* en faisant sentir le *c*, quand *donc* commence ou termine la phrase : *Donk* vous devez l'aider; que pourrait-ce être *donk*? Cependant on dit plutôt adieu *don*, que adieu *donk*. On prononce *donk* et on lie le *c*, quand *donc*, placé dans le milieu de la phrase, est suivi d'une voyelle : votre frère est *don-k* arrivé? Même en ce dernier cas, Chifflet, *Gramm.* p. 208, remarque, pour son temps, qu'on prononçait *don* sans lier : qu'est-il *don* arrivé?), *conj.* || 1° Sert à marquer la conclusion qu'on tire d'un raisonnement. Vous avez fait une faute, il faut donc la réparer. Il se plaint, on l'a donc maltraité. Je pense, donc Dieu existe, car ce qui pense en moi je ne le dois point à moi-même, LA BRUY. XVI. || 2° Exprime, en général, qu'une chose est ou doit être la conséquence d'une autre. Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête, MALH. II, 12. Donc votre aïeul Pompée au ciel a résisté Quand il a combattu pour notre liberté, CORN. *Cinna*, II, 1. Donc jusqu'à l'oublier je pourrais me contraindre, ID. *ib.* IV, 3. || 3° Sert souvent de simple transition pour revenir au sujet après une digression. || 4° Sert à marquer une sorte d'étonnement, la surprise que l'on éprouve d'une chose à laquelle on ne s'attendait point. Ô sort, voilà donc de tes coups? Et je n'ai donc vaincu que pour dépendre d'elle? RAC. *Androm.* I, 2. Je suis donc un témoin de leur peu de puissance? ID. *ib.* II, 2. Mais pourquoi donc ces pleurs, ces regrets, cette fuite? VOLT. *Zaïre*, III, 7. Qu'est-ce donc que l'amour? a-t-il donc tant d'empire? ID. *Orphel.* III, 4. || 5° Sert aussi à rendre plus pressante une demande, une injonction. Dites donc ce qu'il y a. Gare donc! || 6° Ironiquement, allons donc! marque d'incrédulité, de défi. Lui, oser prendre la parole en cette occasion; allons donc!

— REM. 1. *Et donc* qui se disait au commencement du XVIIe siècle, et que Vaugelas admet encore, n'est plus usité. || 2. *Donques* est une forme ancienne, encore employée par Molière, et que la poésie pourrait se permettre. Donques, si le pouvoir de parler m'est ôté, Pour moi, j'aime autant perdre aussi l'humanité, MOL. *le Dép.* II, 7. Donques votre lumière a donné de l'ombrage, Donc vous êtes couvert d'un éternel nuage, MAIR. *Sophon.* V, 9.

— HIST. Xe s. Dunc, ço dixit, si fut Jonas, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Dunc [il] rendra le chatel [l'avoir], *Lois de Guill.* 4. Heli qui dunc [alors] ert [était] evesques, *Rois*, 2. Pechet fereit qui dunc lui fesist plus, *Ch. de Rol.* XVI. || XIIe s. Donc die, et nous l'orons [ouïrons], *Ronc.* p. 22. Qui m'ira donc mes angardes faisans? *ib.* p. 34. Diex! que ferai? dirai lui [à elle] mon courage? Irai-je lui dont s'amour demander? QUESNES, *Romancero*, p. 83. Et quant j'ai mis en lui [elle] m'entencion, Dont ne doi-je chanter, se de lui [elle] non, *Couci*, II. Donques ai-je toute joie enhaïe, *ib.* ....Diex! i faudrai-je donc? Oïl, par Dieu, tels est ma destinée, Et tel destin m'ont doné li felon, *ib.* VI. Se fins amis ....Doit joie avoir pour servir leaument, Dont doi-je bien par droit estre joieus, *ib.* VII. Qui dont veïst le duc sur un cheval gascon Poindre parmi les rues.... *Sax.* VIII. Quant l'aurez salué, don lui dites coment Guiteclins de Sassogne envers nous entreprent, *ib.* XXI. || XIIIe s. Se vous voulez la serve par no [notre] conseil mener, Dont ne lui faites mie du cor la vie oster, *Berte*, XCVII. || XVIe s. Qui est celuy doncques si inhumain, Qu'en tout ennuy ne loue ce bon Pere? MAROT, I, 297. Qui dira donc, qu'un seul cas fortuit Soit entre nous, il n'est pas bon chrestien, ID. I, 299. Quelqu'un donc me disoit l'aultre jour que.... MONT. I, 158. Le premier doncques qu'il desfeit fut un voleur nommé Periphetes, AMYOT, *Thés.* 10.

— ÉTYM. Provenç. *donc*, *dunc*, *doncas*, alors, donc; catal. *doncs*; anc. espagn. *doncas*; anc. ital. *dunqua*; ital. mod. *dunque*; pays de Come, *donch*; vénitien, *donca*. Ce mot présente des difficultés. On trouve dans de très-anciens textes *ad tunc* pour alors; Diez en tire *adonc*, ce qui en effet explique la substitution, dans toutes les langues romanes, du *d* au *t* de *tunc*; et il regarde *adonc* comme la forme primitive, et *donc* comme une abréviation par aphérèse de la première voyelle. Cela est très-satisfaisant pour le sens, *donc* ayant eu évidemment la signification d'*alors*, et le passage d'*alors* à *donc* se comprenant sans peine. Mais, sans parler du retranchement de l'*a* initial dans le français, qui en offre si peu d'exemples avérés, les formes en *as*, *doncas*, en *a*, *dunqua*, en *e*, *dunque*, ne se prêtent pas à la dérivation de *tunc*, tandis qu'elles se prêtent à la dérivation de *unquam*, ce mot ayant donné *unca*, *unqua*, *oncas*, *onke*; de sorte que, quant à la forme, *donc* serait *de-unquam*; mais alors c'est le sens qui fait difficulté. Ces deux alternatives étant posées, on peut penser pourtant que cet adverbe composé *de-unquam* a pris la signification d'*alors* et les significations subséquentes, comme l'adverbe composé *de-usque* a pris le sens de *jusque*.

† 1. **DONDAINE** (don-dè-n'), *s. f.* Terme militaire du moyen âge. Machine pour lancer de grosses pierres.

— HIST. XVe s. Et veez ci venir le trait d'une dondaine que ceux de l'ost laisserent aller, FROISS. II, II, 234.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins que ce ne soit une onomatopée.

† 2. **DONDAINE** (don-dè-n'), *s. f.* Instrument à vent fait comme une cornemuse et usité dans le moyen âge. || Mot qui s'applique encore à des refrains de chansons triviales, et qui est ordinairement accolé au mot *dondon*. La faridondaine, la faridondon.

— ÉTYM. Peut-être une onomatopée.

DONDON (don-don), *s. f.* || 1° Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur. Une grosse dondon. Une jolie dondon. Cependant la reine Didon Perdait sa face de dondon, SCARRON, *Virg. trav,* dans LEROUX, *Dict. comique.* || 2° *S. m.* Un des noms vulgaires du drônte.

— ÉTYM. Ce mot paraît avoir de l'analogie avec *dondaine* et même avec *dodu*. Mais, dans l'état actuel, on ne peut rien dire de plus.

† **DONDOS** (don-dos'), *s. m.* Nom, au Congo, des enfants blancs ou albinos qui naissent des nègres.

† **DONGRIS** (don-gri), *s. m.* Terme de commerce. Toile de coton des Indes.

† **DONILLAGE** (do-ni-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de métier. Voy. DOUILLAGE, dont donillage est une fausse lecture.

† **DONILLEUX, EUSE** (do-ni-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme de métier. Voy. DOUILLEUX, dont donilleux est une fausse lecture.

DONJON (don-jon), *s. m.* || 1° Grosse tour crénelée ajoutée à un château qu'elle domine et servant de forteresse en cas de nécessité. Le donjon de Vincennes. Il conserve les ruines, les restes de donjons, les tours abandonnées, tout ce qui pourrit et tombe, P. L. COUR. *Lettres au Censeur*, 5. || Fig. Heureux d'avoir su vous défendre, J'accours des célestes donjons, BÉRANG. *Bluets.* || 2° Tourelle sur une plate-forme. || 3° Petit pavillon élevé au comble d'une maison.

— HIST. XIIe s. Itant sachez e creez bien, Ne remaindra en Flandres rien, Dangon ne tur ne fortelesce, BENOIT, II, 13391. Comme l'en porreit metre en cest danjon, *Gérard de Ross.* p. 319. Abatre ses donjons, *Ronc.* p. 11. [Chevalier] Qu'il ot fait adouber en son maistre donjon, *Sax.* VIII. || XIIIe s. Quant li rois monta el doignon, *Lai de Melion.* Por quant tant s'estoit esloigniez Qu'à Malpertuis s'est adreciez Son fort chastel et sa meson, Sa forteresce, son donjon, Où il ne crient [craint] ost ne asaut, *Ren.* 11344. || XVe s. Tout ainsi que le donjon d'une fortrece est assis en la plus fort place du chastel, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 1.

— ÉTYM. Provenç. *donjon*, *domejo*, *dompnhon*; bas-lat. *domnio*, *domgio*, *donjo*. Il faut un mot qui prête à la double forme *donjon* et *danjon*; le provençal prouve que la forme par *on* est la primitive; l'on sait que la forme par *on* devient très-facilement *en* dans l'ancien français (*voluntas*, volenté, volonté). Tout cela conduit à un bas-latin masculin *domnionem*, ce qui domine, la tour maîtresse. La nécessité d'avoir un *o* au radical écarte l'irlandais *daingean*, lieu fortifié, puisque la forme primitive est par *on* et non par *an*. Il faut écarter aussi l'irlandais *dûn*, lieu fortifié, indiqué par Diez, puisque cela ne rendrait aucun compte de l'*m* qui est dans plusieurs formes : *dompnhon*, *domnio*. Grandgagnage a mis en avant une autre étymologie : le flamand, *dunc*, *dung*, *donk*, suffixe fréquent dans les noms de lieux des pays flamand et rhénan, et signifiant un lieu élevé au-dessus d'un marais; on trouve même *ursidongus* expliqué par tanière de l'ours; il est disposé à y voir le radical de *donjon*; mais comment en tirer *domnio* et *dompnhon*?

DONJONNÉ, ÉE (don-jo-né, née), *adj.* Terme de blason. Se dit des tours et des châteaux qui sont munis de tourelles.

— ÉTYM. *Donjon.*

† **DON JUAN** (don-ju-an), *s. m.* Séducteur, homme sans mœurs et sans conscience, mais agréable dans ses manières, et se faisant un jeu de perdre les femmes de réputation. Un Don Juan de bas étage. Traitez-moi de perfide et d'ingrat, appelez-moi Don Juan et Lovelace, ce sera bien dit, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § V.

— ÉTYM. C'est le nom et le caractère du principal personnage dans le *Festin de Pierre* de Molière.

† **DON-JUANIQUE** (don-ju-a-ni-k'), *adj.* Tiré du précédent, dans le style familier. Aux termes de l'article 4 de notre société don-juanique et méphistophélétique, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § XII.

DONNANT, ANTE (do-nan, nan-t'), *adj.* Qui aime à donner. La maréchale de Noailles vit encore en patriarche de sa nombreuse famille, fort riche et fort donnante, ST-SIM. 211, 94. || Proverbe. Donnant donnant, signifie qu'on ne veut donner une chose qu'en en recevant une autre.

DONNE (do-n'), *s. f.* Terme du jeu de cartes. Action de donner, de distribuer les cartes. Perdre sa donne. || Proverbe usité à tous les jeux où donner est un avantage : Qui mal donne perd sa donne.

— ÉTYM. *Donner.*

1. **DONNÉ, ÉE** (do-né, née), *part. passé.* || 1° Dont la possession est accordée gratuitement. Un cheval donné. || Absolument. Donné 100 francs au comité de bienfaisance. || Fig. Et ses justes faveurs aux mérites données Feront ressusciter l'excellence des arts, MALH. II, 1. || 2° Abandonné. Comme dans une place au pillage donnée, MALH. I, 4. || 3° Bataille donnée, bataille engagée et menée à terme. La bataille de Waterloo donnée et perdue par les Français le 18 juin 1815. Et qu'enfin la bataille allait être donnée, CORN. *Hor.* I, 1. || 4° Rendu, prononcé, en parlant d'un arrêt. Ne sachant si son arrêt est donné, PASC. *Préf. gén.* || 5° Consacré. Chômons : c'est faire assez qu'aller de temple en temple Rendre à chaque immortel les vœux qui lui sont dus; Les jours donnés aux dieux ne sont jamais perdus, LA FONT. *Filles de Minée.* || 6° Terme de mathématiques. Connu et servant à la solution d'un problème. Le nombre donné. Le polygone donné. Les quantités, les figures données. L'arrangement que les planètes gardent entre elles selon leurs distances données, VOLT. *Dial.* XXIV, 17. Qu'est-ce que la guerre? un métier de barbares, où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 8. || Par extension. Dans un espace, dans un temps donné, dans un certain espace, dans un certain temps. || 7° Terme de chasse. Animal bien donné aux chiens, se dit d'un animal bien attaqué et promptement lancé. || Proverbe. C'est un marché donné, c'est marché donné, c'est donné, se dit pour signifier qu'une chose a été vendue très-peu cher. Quand une Mancini ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné, SÉV. *Lett.* 31 juin 1680. Tout Corneille commenté en cinq ou six volumes in-4°, c'est marché donné pour deux louis, VOLT. *Lett.*

d'Argental, 9 août 1761. || A cheval donné on ne regarde point à la bouche, à la bride, c'est-à-dire un cadeau est toujours le bien reçu.

† **DONNÉ** (do-né), *s. m.* Autrefois soldat invalide dont on mettait l'entretien à la charge d'abbayes. Un donné de la Trappe, d'un esprit fort supérieur à son état, qu'on appelait frère Chauvier, conduisit ce valet de chambre.... ST-SIM. 61, 28.

— HIST. XVIe s. Ordonnant aux abbés de donner aux stropiats pension annuelle pour le reste de leur vie; et dure ceste institution jusques aujourd'hui, que l'on appelle ung donné, qui se court et se brigue, quand il vacque, par tous les soldats qui.... CARL. III, 9.

— ÉTYM. *Donné* 1.

1. **DONNÉE** (do-née), *s. f.* || 1° Le point sur lequel on fonde un raisonnement, et qui est reconnu. Il faut partir de cette donnée. Les données de l'observation. Si un homme raisonne mal, c'est qu'il n'a pas les données pour raisonner mieux, DIDEROT, *Sur le livre de l'Esprit.* || 2° Donnée dramatique, et, en général, donnée dans un ouvrage littéraire, ce qui est d'abord supposé et admis d'après la nature des personnages; et, subsidiairement, l'arrangement, la disposition du fond principal. La donnée dans le roman d'*Ondine*, c'est la puissance des esprits élémentaires, particulièrement des ondins ou esprits des eaux; dans la tragédie de *Médée*, c'est le caractère altier, vindicatif et la puissance surnaturelle de cette enchanteresse. || Les Données, ouvrage d'Euclide traitant divers cas où certaines choses sont considérées comme données.

— ÉTYM. *Donné*.

† 2. **DONNÉE** (do-née), *s. f.* Distribution d'argent aux pauvres. Plus la donnée avait été nombreuse, plus la charcutière était aise, ST-SIM. 355, 161. || C'est une donnée, c'est un excellent marché. || Feuilles de mûrier jetées sur les claies pour un repas des vers à soie.

— HIST. XIVe s. Moult de nobles joiaux pour faire la donnée Aux vaillants chevaliers de Guiene la lée, *Guesclin*, 9861. || XVe s. Et en tous les aniversaires ot donnée generale à tous ceux qui la vouloient prendre, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 50. || XVIe s. Ceux qui conseilloient et estoient d'avis que l'on fist des données publiques, AMYOT, *Cor.* 22.

— ÉTYM. *Donné* 1.

DONNER (do-né), *v. a.* 1° Faire don ou donation; 2° accorder; 3° procurer; 4° causer, être cause de; 5° communiquer, transmettre; 6° donner la vie; 7° faire le sacrifice de; 8° remettre; 9° attribuer, supposer; 10° donner pour, vouloir faire passer pour; 11° donner un rival, en parlant d'une femme qui préfère un homme à un autre; 12° fournir; 13° apporter, présenter; 14° donner, en parlant de certaines munificences qu'on fait; 15° donner une pièce de théâtre, la faire jouer ou la représenter; 16° octroyer, concéder; 17° consacrer; 18° donner à, abandonner; 19° donner du monseigneur; 20° exposer, énoncer; 21° prescrire, imposer; 22° appliquer sur une personne; 23° donner, en parlant de choses qui fournissent; 24° produire; 25° donner un enfant, le mettre au monde; 26° donner, suivi de certains noms et formant une locution dont le sens est déterminé par le nom; 27° permettre; 28° donner la main; 29° donner une couche; 30° donner le feu trop chaud; 31° donner, terme de jeux de cartes et de jeu de paume; 32° donner carrière; 33° donner, en termes de vénerie; 34° donner, en termes de marine; 35° donner à, suivi d'un verbe à l'infinitif; 36° le donner en; 37° en donner à quelqu'un, en donner d'une; 38° en donner du long et du large; 39° se donner, donner à soi; s'en donner; 40° donner, *verbe neutre*, donner à la grosse; 41° heurter contre; 42° donner dans un piége; 43° donner sur, donner à, donner au travers; 44° donner dans un passage, s'y engager; 45° charger dans un combat; 46° être situé; 47° donner des deux; 48° s'allonger, en termes de marine; 49° donner du cor, en sonner; 50° se donner, *verbe réfléchi*, faire don de soi-même, être donné; 51° se vouer; 52° se livrer, se rendre; 53° prendre un mari; 54° s'offrir, se présenter; 55° être publié; 56° s'adonner; 57° se donner pour, se faire passer pour; 58° être engagé, en parlant d'une bataille.

1° Faire don ou donation de quelque chose à quelqu'un. Donner des étrennes. Donner l'aumône. Il lui a donné cette maison en toute propriété. Que vous donnera-t-on au jour de l'an? Mon gentilhomme, donnez, s'il vous plaît, aux garçons quelque chose pour boire, MOL. *Bourgeois*, II, 9. Refuser ce qu'on donne est bon à faire aux fous, ID. *Dép. am.* I, 2. Elle avait une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas, BOSS. *Reine d'Anglet.* On ne doit point donner le corps de Jésus-Christ à ceux qui retombent toujours dans les mêmes crimes, PASC. *Prov.* 16. Je te donne d'Aman les biens et la puissance, RAC. *Esth.* III, 7. Il dit au comte Piper qu'il était plus flatté de donner que de gagner des royaumes, VOLT. *Charles XII*, 2. Ce prince, qui ne perdait jamais une occasion d'honorer le mérite dans ses ennemis, lui [à un officier qui avait défendu contre lui une place] donna une épée de sa main, lui fit un présent considérable d'argent, et le renvoya sur parole, ID. *ib.* 2. Vous refuserez grâce où j'en voudrais donner, CORN. *Attila*, III, 2. || Fig. Il n'en donnerait pas sa part aux chiens ou au chat, il prétend bien avoir part à ce dont il s'agit. || Familièrement et ironiquement. On lui en donnera, c'est-à-dire il n'aura pas, ce n'est pas pour lui que,... Ce malotru courtise cette demoiselle; on lui en donnera, d'aussi jolies filles. Nigaud! on lui en donnera des nigauds comme moi; dans un an j'aurai vingt-trois ans et demi, VADE, *Nicaise*, sc. 11. || Donner à Dieu, diriger vers Dieu l'intention de quelque chose. Vous accordez aux hommes l'effet extérieur et matériel de l'action, et vous donnez à Dieu le mouvement spirituel et intérieur de l'intention, PASC. *Prov.* 7. || Absolument. Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne; La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, CORN. *Ment.* I, 1. Il est plus digne d'un prince de donner que de recevoir, D'ABLANC. *Apophth.* p. 6, dans RICHELET. S'il donne, il est prodigue, et s'il épargne, avare, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Vous joignez aux bienfaits un air si gracieux Qu'on ne vit jamais dans le monde De roi qui donnât plus ni qui sût donner mieux, LA FONT. *Poésies mêlées*, LIV, *Fiesque au roi.* Soutenons bien nos droits; sot est celui qui donne, C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne, BOIL. *Épît.* II. Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui on vient de donner, LA BRUY. IV. La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos, ID. *ib.* C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce; le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire? ID. VIII. Il faut avouer qu'il s'est trouvé des hommes qui refusaient plus honnêtement que d'autres ne savaient donner; qu'on a dit de quelques-uns, qu'ils se faisaient si longtemps prier, qu'ils donnaient si sèchement et chargeaient une grâce qu'on leur arrachait de conditions si désagréables, qu'une plus grande grâce était d'obtenir d'eux d'être dispensés de rien recevoir, ID. *ib.* L'on remarque, dans les cours, des hommes avides.... si vous demandez: que font ces gens à la cour? ils reçoivent et envient tous ceux à qui l'on donne, ID. *ib.* || Il donnerait jusqu'à sa chemise, c'est un homme d'une extrême libéralité. || En jurisprudence, donner et retenir ne vaut, c'est-à-dire celui qui fait une donation, ne peut, sous peine de nullité de l'acte, y ajouter une clause qui en détruise l'effet; et, dans le langage général, on ne peut avoir la disposition de la chose qu'on a donnée. || Faire l'aumône. Qui donne aux pauvres prête à Dieu, V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 32. Donnez, méchants, Dieu vous pardonne; Donnez, ô bons, Dieu vous bénit! ID. *Voix*, 2. || 2° Accorder. Donner sa fille en mariage à quelqu'un. Il m'a donnée à vous, et nul autre que moi N'a droit de l'en dédire et me choisir un roi, CORN. *Nicom.* I, 1. || Dans le même sens. Son père lui donna pour mari un jeune homme très-recommandable. On lui donna pour femme une jeune fille appartenant à une famille distinguée. La femme qu'il s'est donnée. || On dit dans un sens analogue, donner un domestique à quelqu'un, l'attacher à son service. Arlequin, vous êtes à présent à monsieur; vous le servirez, je vous donne à lui, MARIVAUX, *Fausses confid.* I, 8. || 3° Procurer. Donner un précepteur, des maîtres à son fils. La passion donne de l'éloquence. Cela donne du poids à votre opinion, la confirme, l'appuie. Sans donner à ses pas une règle certaine, Il erre vagabond où le pied le conduit, MALH. I, 4. Le fer qui les tua [les innocents] leur donna cette grâce, Que, si de faire bien ils n'eurent pas l'espace, Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi, ID. I, 4. Et les siens, secondant la force de ses coups, Lui donnent le moyen de joindre son époux, MAIR. *Mort d'Asdrub.* V, 1. Nous devons bien chérir cette vertu parfaite Qui de nos ravisseurs nous donne la défaite, CORN. *Médée*, IV, 3. Possédez le repos comme vous le donnez, ROTR. *Bélis.* I, 6. Je veux donner la vie et la paix aux Romains, DU RYER, *Scévole*, V, 6. Donnez un digne chef à de si dignes bras, BRÉBEUF, *Phars.* V. Donne enfin quelque trêve à ces vagues pensées, Donne quelque relâche à ces vastes souhaits ID. *ib.* Mais quand tout l'univers au trouble s'abandonne, Qui peut donner la paix si la mort ne la donne? ID. *ib.* J'ai voulu vous donner les moyens de me plaire, RAC. *Androm.* IV, 3. Et il n'y a pas un être appelé à la vie qui donne le sentiment à un corps organisé? VOLT. *Dial.* VIII, 2. Impatient de donner un roi à la Pologne, il proposa au prince Alexandre de monter sur le trône, dont la fortune s'opiniâtrait à écarter son frère, ID. *Charles XII*, 2. || Se donner, donner à soi, faire qu'on ait, qu'on possède. Il brûle d'être à Rome, afin d'y recevoir Du maître qu'il s'y donne et l'ordre et le pouvoir, CORN. *Sertor.* I, 2. Donne-toi pour unique but Le grand œuvre de ton salut, ID. *Imit.* I, 23. Un homme de mérite se donne, je crois, un joli spectacle, lorsque la même place.... dont il est refusé, il la voit accorder à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, ni d'esprit pour connaître, LA BRUY. VIII. Cette considération universelle qu'il s'était donnée par sa victoire, il l'augmentait en ne perdant pas un moment pour en profiter, VOLT. *Russie*, I, 19. Tancrède en se donnant un maître despotique, ID. *Tancr.* I, 1. Ne sentez-vous pas, si vous êtes de bonne foi, que les hommes ne se donnent rien et qu'ils sont sous la main d'un maître absolu? ID. *Dial.* VII, 2. Les Anglais allèrent attaquer dans le nouveau monde l'ennemi qu'ils venaient de se donner, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 9. || Se donner du bon temps, se divertir. || 4° Causer. Cela lui a donné bien de la peine. Donner de l'appétit. Cela donne bonne opinion de lui. Et ses trois frères morts par la main d'un époux Lui donneront des pleurs bien plus justes qu'à vous, CORN. *Hor.* IV, 4. Je viens de voir pour mes péchés cette méchante rapsodie de l'École des femmes; je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, MOL. *Critique*, 3. || Donner de la peine à quelqu'un, lui imposer une occupation fatigante. || Se donner la peine, avoir soin de. Il semble que l'on devrait décider sur cela avec plus de précaution et se donner seulement la peine de douter si.... LA BRUY. XII. || Par politesse. Donnez-vous la peine de vous asseoir || Se donner de la peine, travailler beaucoup, se fatiguer. || Se donner du tourment, du chagrin, etc. être tourmenté, chagriné. Comme tout fait ombrage aux soucis qu'il se donne! CORN. *Imit.* II, 3. La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, ni les humiliations ni les hontes que j'essuie, LA BRUY. VIII. || Donner bien de l'exercice, susciter bien des embarras. C'est une mauvaise affaire et qui lui donnera bien de l'exercice. || Se donner une entorse, se donner un accès de fièvre, causer à soi-même une entorse, un accès de fièvre. || Inspirer. Et vous ai-je ordonné D'éteindre tout le feu que je vous ai donné? CORN. *Othon*, I, 5. La reine, qui surtout craint de vous voir régner, Vous donne des terreurs pour vous faire éloigner, ID. *Rodog.* III, 2. Je n'avais pas beaucoup d'envie de me trouver à cette course, mais j'y veux aller exprès et employer toute chose pour lui donner de l'amour, MOL. *Princ. d'El.* II, 5. Je donne aux immortels la peur que j'ôte aux hommes, ROTROU, *Hercule mourant*, I, 1. Il étonna tous ceux qui pensaient l'étonner, Et, n'ayant pas d'effroi, mérita d'en donner, BRÉBEUF, *Phars.* V. Comme je trouve bien plus important de donner au monde de l'horreur de vos opinions sur ce sujet que de justifier la fidélité de mes citations, PASC. *Prov.* 14. Malgré la juste horreur que son crime me donne, RAC. *Andr.* IV, 3. Je voudrais qu'il me battît encore, reprit la dame en poussant des cris; je le méritais bien, je lui avais donné de la jalousie, VOLT. *Zadig*, 9. || 5° Communiquer, transmettre. Donner la peste. Il est à craindre que cet enfant ne donne la rougeole, la coqueluche à ses frères. Ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en se la donnant, ID. *Louis XIV*, 41. || Donner ses goûts, son humeur à quelqu'un, lui inspirer les goûts, l'humeur que l'on a soi-même. Les Espagnols enfin t'ont donné leur fureur, ID. *Alz.* V, 5. || 6° Donner la vie, engendrer, amener à l'existence. Vous savez donc quel sang vous a donné la vie? RAC. *Athal.* IV, 4. || On dit dans le même sens: donner l'être. Certes vos sentiments font assez reconnaître Qui vous donna la main et qui vous donna l'être, CORN. *Pomp.* III, 4. || Par extension. Donner la vie, rendre la santé. Il était très-malade; l'air de la campagne lui a donné la vie. || Fig. Donner la vie à quelqu'un, causer une vive joie à quelqu'un qui était dans la douleur, le tirer d'une extrême inquiétude. Cette bonne nouvelle lui a donné la vie. || Par opposition. Donner la mort, tuer, faire mourir. Énée donna la mort à

Turnus. Ce poison donne une prompte mort. Ce jour va vous donner la naissance et la mort, VOLT. *Œdipe*, III, 4. || Se donner la mort, se tuer soi-même. || Par exagération. Donner la mort à quelqu'un, lui causer une extrême douleur. || **7°** Faire le sacrifice de. Donner sa vie, son sang pour la patrie. Mais c'en est une [générosité] encor d'un plus illustre rang, Quand on donne au public les intérêts du sang, CORN. *Cid*, IV, 2. || **8°** Remettre. Je le lui ai donné à lui-même. Je lui ai donné le flambeau dans les mains. Donner un paquet au messager. Ce qu'on donne aux méchants toujours on le regrette; Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête, Il faut qu'on en vienne aux coups, LA FONT. *Fabl.* II, 7. Çà, donnez-moi que j'aille acheter votre esclave [il s'agit d'argent à mettre dans la main], MOL. *l'Étour.* II, 7. Le mis-tu [un enfant] dans ses bras? — Oui, je le lui donnai, VOLT. *Œdipe*, V, 3. Steinbock se fit donner de force plus qu'il n'avait demandé; on exigea même de la ville une contribution, ID. *Charles XII*, 2. || Fig. Donner des verges pour se fouetter, fournir nous-mêmes ce qui sera employé contre nous. || Livrer. Donner de la marchandise à crédit. Donner quelque chose à l'essai. Donner en dépôt. Donner de l'ouvrage à faire. || Céder en échange, en retour; offrir un prix. Donnez-moi votre couteau pour mon canif. Me donnez-vous cela pour dix francs? || Donner un pois pour avoir une fève, donner un œuf pour avoir un bœuf, c'est-à-dire faire un présent de peu de valeur, afin d'en recevoir un d'un plus grand prix. || Par exagération. Je n'en donnerais pas une obole, pas un fétu. Je ne donnerais pas un sou de notre métier, MOL. *Mal. imag.* I, 9. || Je donnerais tout au monde, tout ce que je possède, pour que cela ne fût pas; c'est-à-dire je ferais tous les sacrifices. Du meilleur de mon cœur je donnerais sur l'heure Les vingt plus beaux louis de ce qui me demeure.... MOL. *Tart.* V, 4. Je donnerais volontiers la moitié de ma fortune pour qu'en ce moment vous eussiez mon âge.— Et moi, mon ami, répondit le vieillard, en souriant tristement, je donnerais pour cela ma fortune entière, dussé-je payer ce rajeunissement d'une petite promenade en votre compagnie au bois de Boulogne ou à Vincennes, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § XI. || On dit dans un sens analogue : je donnerais dix ans de ma vie, je donnerais je ne sais combien, je ne sais quoi. || **9°** Attribuer, supposer. On lui donne un tel pour collaborateur. Quel âge lui donne-t-on? Quelques voyageurs donnent au Sénégal un cours de huit cents lieues. On ne donnerait pas cinquante ans à cet homme qui toutefois en a près de soixante-dix. Elle donne son enfant à un tel, c'est-à-dire elle dit qu'un tel est le père de cet enfant. À des fantômes vains donnez moins de pouvoir, CORN. *Tois. d'or*, I, 3. Et l'on pourrait donner à la nécessité Ce qui n'est qu'un effet de la légèreté, ID. *Perthar.* I, 4. Je me souviens toujours du soir qu'elle eut envie de voir Damon, sur la réputation qu'on lui donne et les choses que le public a vues de lui, MOL. *Critique*, 2. J'ignore le détail du crime qu'on vous donne, ID. *Tart.* V, 6. Le premier tableau que j'ai vu à Chantilly est une tête de St Jean-Baptiste qu'on donne au Titien, FÉN. t. XIX, p. 462. Vous donnez aux bonnes œuvres des gens de bien des motifs corrompus, MASS. *Car. Injust. du monde.* L'auteur de cet ouvrage est inconnu; quelques-uns le donnent à Tacite, d'autres à Quintilien, mais sans beaucoup de fondement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2° part. p. 697, dans POUGENS. || Se donner, donner à soi, s'attribuer. Ne vous donnez sur moi qu'un pouvoir légitime, CORN. *Pomp.* IV, 3..... l'âne en se donnant tout l'honneur de la chasse, LA FONT. *Fabl.* II, 19. Nonnius par ce traître est mort assassiné; N'avons-nous pas sur lui le droit qu'il s'est donné? VOLT. *Catil.* IV, 4. || **10°** Donner quelqu'un, quelque chose pour, vouloir faire passer quelqu'un, quelque chose pour.... Je ne vous le donne pas pour un homme dont.... HAMILT. *Gramm.* 4. Ces penchants que vous nous donnez pour invincibles, ne les avez-vous pas mille fois surmontés? MASS. *Car. Samarit.* || **11°** Donner un rival, en parlant d'une femme qui préfère un homme à un autre. .... Palmire, à mes pieds, par un arrêt fatal Insulte à Mahomet et lui donne un rival, VOLT. *Fanat.* II, 4. || **12°** Fournir. Donner des sûretés, un gage. Donner des preuves, des marques d'estime. || Donner des témoignages de, faire preuve de. Après tant de témoignages invincibles qu'ils ont donnés de leur foi, PASC. *Prov.* 16. || Donner lieu, matière, sujet à...., fournir le sujet, l'occasion. Ne nous donnez-vous pas sujet de juger que ce n'est point Dieu que vous considérez dans cette crainte? ID. *ib.* 13. || Manifester. Donner des signes d'embarras. Il ne donnait plus aucun signe de vie. || Fig. Ne pas donner signe de vie, ne pas répondre, ne pas se mouvoir, ne pas agir. || **13°** Apporter, présenter. Donnez-moi mes habits, un siége. Voulez-vous mettre votre habit? — Oui, donnez-le-moi, MOL. *Bourg.* II, 8. || **14°** Il se dit de certaines munificences qu'on fait. Donner un repas, une fête. Donner un bal. Ce n'est ici qu'un bal à la hâte; mais, l'un de ces jours, nous vous en donnerons un dans les formes, MOL. *Préc.* 13. || **15°** Donner une pièce, se dit de l'auteur qui fait représenter une pièce de théâtre. C'est une répétition que je fais faire en province, pour donner la pièce à Paris, quand vous le jugerez à propos, VOLT. *Lettres en vers et en prose*, 73. || Donner une pièce, se dit des acteurs, du théâtre qui représentent une pièce. Le Théâtre Français donne aujourd'hui ma pièce, PIRON, *Métrom.* I, 8. || Fig. Donner la comédie, faire rire de soi. Ce fut une seconde comédie que le chagrin de notre ami; il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit, MOL. *Critique*, 6. || **16°** Octroyer, concéder. Donner audience. Donner un délai. On lui donna la meilleure place. Et qui peut nier qu'après Dieu Sa gloire [de Henri IV], qui n'a point d'exemples, N'ait mérité que dans nos temples On lui donne le second lieu? MALH. II, 4. Profitez du moment que mon amour vous donne, RAC. *Mithr.* IV, 4. || Je ne lui donne pas six mois à vivre, je pense qu'avant six mois il sera mort. Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raison et de l'État pour rentrer dans le bon sens [avant deux ans ils seront rentrés], VOLT. *Lett. abbé Mignot*, 24 juin 1771. || **17°** Consacrer. Donne aux saints devoirs d'un chrétien Tout ce que Dieu te donne à vivre, CORN. *Imit.* I, 23. || **18°** Donner à, abandonner. Pareils ministres sont loin de rien donner au hasard, BALZ. *Avis écrit.* La première règle est de ne pas se déterminer au hasard, et, dans l'affaire de l'éternité, ne rien donner à l'opinion et à l'exemple, ID. *ib. Salut.* S'il est vrai qu'un grand donne plus à la fortune, lorsqu'il hasarde une vie destinée à couler dans les ris, le plaisir et l'abondance, qu'un particulier qui ne risque que des jours qui sont misérables, il faut avouer aussi qu'il a un tout autre dédommagement, qui est la gloire et la haute réputation, LA BRUY. IX. || Laisser prévaloir. Il a beaucoup donné à la faiblesse paternelle. Sire, ne donnez rien à mes débiles ans, CORN. *Hor.* V, 3. Ce qu'on vous voit ici donner à la nature, MOL. *Psyché*, II, 1. Quelque sobres qu'ils soient, ils donnent à la volupté ce qu'ils pensent donner à la seule nécessité, PASC. *Prov.* 4. Il craignait toujours de trop donner à la nature, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il n'a rien donné au plaisir, rien à l'intérêt, ID. *Pensées*, 14. On donne souvent à la vanité ce qu'on croit donner à la vérité, MASS. *Car. Tiédeur*, 2. Ce n'est pas une constance de philosophe; il ne donne rien aux spectateurs, ID. *Or. fun. Conty.* L'on y donne quelquefois [dans les cours] les dehors à la piété, pour réserver plus sûrement le cœur à l'amertume de la jalousie, ID. *Or. fun. Dauphin.* Notre régularité n'est qu'une décence que nous donnons au monde et au sérieux de notre état, ID. *Confér. Zèle c. les scand.* || Absolument. Il [un prédicateur] ne croit pas qu'on puisse sans péché donner à ses plaisirs quand on a des créanciers; les dépenses lui paraissent des vols qui nous ôtent le moyen de faire justice, SÉV. 379. || **19°** Familièrement. Donner du Monseigneur à quelqu'un, lui donner ce titre par flatterie. À chaque vers il vous a donné de la divinité et a fait des exclamations si hautes qu'on a pu les ouïr du grand chemin, BALZ. liv. VII, lett. 35. À son avénement dans le monde, au lieu de votre Excellence, il se faisait donner de votre Doctrine, ID. *le Barbon.* De l'écrit obligeant le sien [son cœur] tout transporté Ne me donnait pas moins que de la déité, MOL. *Dép.* II, 4. || Donner du respect à quelqu'un, terminer une lettre qu'on lui écrit par des expressions qui marquent le respect. Ne vous ai-je pas donné du *cordialement*? SÉV. 440. Je n'ai point encore bien vu comment est pour vous celui à qui vous donnez de l'*obéissant* et qui n'aurait que de l'*affectionné* sans son maître, MAINTENON, *Lett. Duc de Noailles*, 1er mars 1711. || Se donner de l'Excellence, se faire donner le titre d'Excellence. Vous qui vous donnez de la Hautesse et de l'Éminence, LA BRUY. XII. || **20°** Exposer, énoncer. Donner ses raisons. Donner pour prétexte. Donner la description d'un objet. || Faire connaître, communiquer. Je ne vous fais point d'excuses de ne vous avoir pas dit hier la nomination de M. l'évêque d'Angers que le roi m'avait donnée en secret, MAINTENON, *Lett. Card. de Noailles*, 24 mars 1706. || **21°** Imposer, prescrire, assigner. Donner un pensum. Donner un nom à une plante, un titre à un ouvrage. || Donner le nom à un enfant, le tenir sur les fonts baptismaux. || Donner ordre à quelque chose, y pourvoir. Donne pour ce grand jour [la mort], donne ordre à tes affaires, CORN. *Imit.* I, 24. || Donner le mot d'ordre, ou, absolument, le mot, fixer le mot par lequel des patrouilles et des factionnaires se reconnaissent. || Fig. Donner le mot d'ordre, donner la direction dans une affaire, dans un parti. || Se donner le mot, convenir de, s'entendre pour. Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous, si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages! LA BRUY. XII. || Donner des lois à un pays, en être le législateur. Solon a donné des lois à Athènes. || Fig. Donner des lois, commander en maître. Qui, tout vaincu qu'il est, bravant le nom de roi, Dans vos propres États vous donnerait la loi, CORN. *Pomp.* I, 1. Né pour donner des lois, commencez par vous-même, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. || On dit dans le même sens donner la loi. Pense, mortel, à t'y résoudre [à la mort]; Ce sera bientôt fait de toi; Tel aujourd'hui donne la loi Qui demain ne sera que poudre, CORN. *Imit.* I, 23. || Par analogie. Donner des fers, mettre dans la servitude. [Ils] Se disputent l'honneur de nous donner des fers, VOLT. *Tancr.* I, 1. || **22°** Appliquer sur une personne. Donner des remèdes. Donner les sacrements. Donner la question. || Donner un coup, frapper. Donner un coup de poing. Donner un coup de hache. Quand on nous donne un soufflet, doit-on l'endurer plutôt que de tuer celui qui le veut donner, ou bien est-il permis de tuer pour éviter cet affront? PASC. *Prov.* 14. || Donner un coup de rabot, de lime, de peigne à quelque chose, passer le rabot, la lime, le peigne une ou plusieurs fois sur quelque chose. || Donner un revers, donner du revers, frapper avec le revers de la main. Et fig. Toutefois n'allez pas, sur cette sûreté, Donner de vos revers au projet que je tente, MOL. *l'Étour.* II, 1. || Donner un coup de pied, frapper avec le pied. Le cheval lui donna un coup de pied. || Par ellipse du mot *coup*. Donner à quelqu'un du pied dans le derrière. || Fig. et familièrement. Il ne se donne pas de coups de pied, se dit d'un homme qui parle trop avantageusement de lui-même. || Par une autre figure. Donner un coup de pied chez quelqu'un, jusqu'à tel endroit, y aller. || Donner un coup d'épaule, secourir quelqu'un, aider à quelque chose. Il a besoin d'un coup d'épaule pour réussir dans ses démarches. L'affaire n'avance point; ne pourriez-vous pas y donner un coup d'épaule? || Le cheval donne un coup de collier, quand il appuie fortement sur le collier pour tirer. Et fig. donner un coup de collier, faire un effort grand et momentané. Il y a beaucoup de besogne; pour l'achever, il faut donner un coup de collier. Nous avons donné un bon coup de collier à cette affaire. || **23°** Donner, en parlant de choses qui fournissent. Cette fontaine donne de l'eau à toute la ville. || **24°** Produire. Ces terres ont beaucoup donné l'année dernière. Son commerce lui donne de quoi vivre. Cette école a donné des peintres célèbres. || Absolument. Les pêchers ont donné avec abondance, LA BRUY. XII. || Fournir une humeur. La plaie donne beaucoup de pus. || Et absolument. La plaie ne donne plus. || **25°** Donner un enfant, se dit, par rapport au mari ou même à l'État, d'une femme qui met un enfant au monde. Ils donnent des enfants à l'État, et les élèvent avec honnêteté, VOLT. *Dial.* XXVI, *Pensées détachées.* Le ciel bénit nos feux, tu me donnas un fils, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 4. || **26°** Donner, suivi de certains noms, forme une locution dont le sens correspond à celui du verbe dont le nom dérive, ou du moins est déterminé par le nom. Donner assaut. Donner la bastonnade. Donner à quelqu'un son congé. || Donner l'alarme, avertir de l'approche de l'ennemi. Les sentinelles donnèrent l'alarme. Fig. Avertir de quelque danger, inspirer quelque crainte. Donner une alarme bien chaude; et elliptiquement, dans le langage familier, la donner bien chaude. || Donner bataille, se dit de deux armées qui combattent. La bataille fut donnée dans les plaines de la Belgique. Résous-toi donc, Porsenne, à ce péril extrême De donner chaque instant des combats pour toi-même, DU RYER, *Scévole*, IV, 6. Si les ennemis veulent une bataille, elle est donnée présentement, MAINTENON, *Lett. Duc de Noailles*, 2 août 1710. C'est maintenant qu'on donne un combat véritable, VOLT. *Catil.* V, 3. || Donner une baie, donner la baie, tromper. Le sort a bien donné la baie à mon espoir, MOL. *l'Étour.* II, 13. || Donner

une cassade, des cassades, faire accroire quelque chose à quelqu'un. || Donner un conseil, conseiller. Et quand tu peux donner un conseil salutaire Qui les porte à bien faire, Donne-t'en le plus ample et le plus prompt avis, CORN. *Imit.* I, 24. || Donner la bénédiction, bénir. Donner l'absolution, absoudre. Donner l'exclusion, exclure. Donner attention, être attentif, écouter attentivement. Donner croyance, croire, ajouter foi. || Donner des bornes à ses désirs, à ses projets, les borner, les limiter. || Donner un libre cours à, laisser toute liberté de se manifester. Donner un libre cours à ses larmes, à sa colère. || Donner cours à une monnaie, la faire recevoir. || Donner cours à une nouvelle, à une opinion, la divulguer, la propager. Ne vous imaginez pas que j'aie dessein de donner cours à une nouvelle opinion.... BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 7. || Donner bon exemple, donner le bon exemple, être exemplaire en sa conduite. Sage dans sa vie, dans ses mœurs, il donne un exemple qui prêche mieux que les missionnaires, P. L. COUR. *Réponse aux anonymes*, 1. || Donner exemple, donner l'exemple, en bonne ou en mauvaise part, être le premier à faire quelque chose. || Donner jour à une affaire, en faire naître l'idée, l'occasion. || Donner des leçons, être professeur, enseigner. Il gagne sa vie en donnant des leçons. Et, figurément, donner des leçons, instruire, faire rentrer en soi-même. L'infortune lui a donné des leçons. Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires.... est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, BOSS. *Reine d'Anglet.* || En un autre sens et familièrement, donner une leçon, infliger une réprimande, une correction, ou, en parlant des choses, faire réfléchir, instruire par une fâcheuse expérience. Cela lui a donné une leçon. Avez-vous quelques nouvelles à me donner? — Non des nouvelles, mais une leçon. — Venant de vous, madame, elle n'a rien qui puisse blesser : je suis encore dans l'âge où on les reçoit, et depuis longtemps madame est dans celui où on les donne, SCRIBE, *la Calomnie*, III, 9. || Donner parole, donner sa parole, promettre formellement. Il m'a donné parole de venir. Il m'a donné sa parole qu'il viendrait. || Donner des paroles, de belles paroles, amuser par de belles promesses, sans avoir aucune intention de les tenir. || Donner passage, laisser passer. Elbing, bâtie sur un bras de la Vistule, ne profita pas de la faute des Dantzickois; elle balança trop à donner passage aux troupes suédoises, VOLT. *Charles XII*, 2. || Donner des louanges, des éloges, louer. Le roi son mari lui a donné jusqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Donner ses pensées à quelque chose, les y appliquer. Et donnez vos pensers à des objets meilleurs, MAIR. *Sophon.* V, 6. || Donner des pleurs, des regrets, pleurer, regretter. Au malheur des vaincus donnait toujours des pleurs, CORN. *Hor.* I, 1. Le déplorable état où je vous abandonne Est bien digne des pleurs que mon amour vous donne, ID. *Poly.* IV, 3. J'approuve cependant les regrets qu'on lui donne, DUCIS, *Hamlet*, I, 1. || Donner rendez-vous, donner un rendez-vous, assigner un lieu, une heure, pour se rencontrer. || Terme de procédure. Donner assignation, assigner par un exploit à comparaître devant le juge. || Donner jour, donner heure, fixer un jour, une heure pour un rendez-vous, une affaire, etc. Je lui ai donné heure dans la soirée. || Donner un rôle à un acteur, charger un acteur de jouer un rôle. Je ne me souviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année; je n'ai aucun ambassadeur au tripot, et vous êtes maître absolu, VOLT. *Lett. Richelieu*, 15 juillet 1763. || Donner son temps à quelqu'un, à quelque chose, employer son temps pour quelqu'un, pour quelque chose. Le roi prend tout mon temps; je donne le reste à Saint-Cyr, à qui je voudrais le tout donner, MAINTENON, *Lettre à Mme Brinon*, t. II, p. 233, dans POUGENS. || Donner sa journée, sa soirée à quelqu'un, la passer avec lui. Il nous a donné le peu de temps qu'il a passé à Paris. Passons chez Octavie, et donnons-lui le reste D'un jour autant heureux que je l'ai cru funeste, RAC. *Brit.* V, 3. || Donner du temps à quelque chose, employer à cette chose un certain espace de temps. Il se lève de très-bonne heure, et donne sa matinée au travail du cabinet. Si, tandis que je donne aux veilles, aux alarmes Des jours toujours à plaindre et toujours enviés.... ID. *ib.* II, 3. || Donner tort à quelqu'un, dire qu'il a tort; lui donner raison, dire qu'il a raison. || Se donner des torts, se rendre coupable d'un tort. Il s'est donné des torts dans la rupture de ce mariage. || Donner l'air, faire paraître. Cela lui donne l'air d'un fou. || En un même sens. La licence leur donnait je ne sais quoi de farouche, FÉN. *Tél.* XVI. || Se donner l'air gai, un air de gaieté, se montrer gai. || Se donner des airs de...., s'attribuer sans raison une qualité. Il se donne des airs de savant. Se donner des airs de grandeur. || Se donner des airs, de grands airs, affecter des manières au-dessus de sa condition. || Donner un arrêt, une sentence, les rendre, les prononcer. || Donner des ridicules à quelqu'un, le rendre ridicule, le rendre l'objet de la risée. Ils vous ont donné des ridicules; que ne leur en donnez-vous? VOLT. *Dial.* 9. || Donner un tour piquant à sa pensée, rendre une pensée d'une façon piquante. Donner un mauvais tour aux actions les plus innocentes, les présenter d'une manière qui les fasse paraître mauvaises. || Donner un sens favorable, défavorable à...., interpréter d'une manière favorable, défavorable. Je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part, donne un sens criminel aux plus innocentes paroles et s'offense de l'ombre des choses, MOL. *Critique*, 3. || 27° Permettre. Qui nous donnera que nous puissions perdre cette partie de notre liberté? BOSS. I, *Vêture*, 4. Qui me donnera que vous veniez dans mon âme pour en prendre possession! MASS. *Avent*, *Dispositions.* Donnez-moi, sur le penchant de la vie, d'en tracer le cours sans m'égarer, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. V, *Harm. hum.* Oh! qui m'aurait donné d'y sonder sa pensée, Lorsque le souvenir de sa grandeur passée Venait comme un remords l'assaillir loin du bruit? LAMART. *Méd.* II, 7. || Impersonnellement et au passif. Il fut donné à celui-ci [Cromwell] de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois, BOSS. *Reine d'Anglet.* C'était à elle qu'il était donné de rassembler les gentils, ID. *Hist.* II, 12. Puisqu'il t'est donné d'entrer dans le royaume de la nuit, FÉN. *Tél.* XVIII. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu [que saint Louis], VOLT. *Mœurs*, 58. || 28° Donner la main, présenter la main pour qu'on la prenne, ce qui est une sorte de civilité. La réconciliation est faite; il lui a donné la main, ils se sont donné la main. Adieu, donne la main; que malgré ta jalouse, J'emporte chez Pluton le nom de ton épouse, CORN. *Médée*, V, 5. || Donner la main à une dame, la prendre par la main pour la conduire. || Donner la main, céder le pas, la place d'honneur. Donner la main chez soi. Cette locution vieillit; on dit plutôt donner le pas. || Donner sa main, se dit, dans le style élevé, d'une femme qui épouse un homme. Vous donnez votre main, vous donnez vos États, VOLT. *Sémiramis*, III, 5. || Terme de manége. Donner la main, lâcher la bride au cheval. || Fig. Donner les mains, céder; locution tirée du latin où elle se dit du vaincu qui tend les mains, en signe qu'il se rend. De façon que le philosophe fut obligé de donner les mains, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || Par extension. Donner la main ou les mains à quelque chose, la favoriser. Pourvu que votre cœur veuille donner les mains Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains, MOL. *Mis.* V, 7. Donne la main à mon dépit, et soutiens ma résolution, ID. *B. Gent.* III, 9. || Donner le bras, présenter son bras à demi fléchi à une personne pour qu'elle y passe le sien. On donne le bras pour fournir un appui, mais aux dames ce n'est d'ordinaire qu'une simple politesse. || Donner le bras, se dit aussi de celui ou celle qui passe son bras dans celui d'un autre. Elle donnait le bras à son mari. || Donner la patte, se dit des animaux, et particulièrement des chiens dressés à offrir la patte. Que fait-il [un petit chien]? il donne la patte, Puis aussitôt il est baisé, LA FONT. *Fab.* IV, 5. || 29° Terme de peinture. Donner une couche, étendre une couche de peinture, un enduit, sur un objet. || 30° Donner le feu trop chaud, trop ardent à la viande, la faire rôtir à trop grand feu. Dans le même sens, donner le four trop chaud à du pain, à de la pâtisserie. || Donner un feu doux, un feu de chasse, appliquer aux diverses opérations le feu qui leur convient. || 31° Terme de jeu. Distribuer. Donner les cartes. Et, absolument, donner. C'est à vous à donner. Je donne, il en prend six, et demande à refaire, MOL. *Fâch.* II, 2. || Donner beau jeu, donner des cartes favorables. Et, figurément, donner beau jeu à quelqu'un, lui présenter une occasion favorable de faire ce qui lui convient. || Au jeu de paume, donner beau, jouer la balle de manière qu'elle soit facile à prendre. Et, figurément, donner beau ou la donner belle à quelqu'un, donner à quelqu'un une bonne occasion de faire ou de dire quelque chose. || Ironiquement. Vous me la donnez belle, vous me trompez, vous vous moquez. Cet inconnu, dit-il, nous la vient donner belle D'insulter ainsi notre ami, LA FONT. *Fabl.* XII, 2. || Dans le même sens, vous me la donnez bonne. || Donner le reste, livrer la balle ou le volant à son partenaire de manière qu'il ne puisse les renvoyer. Je lui ai donné son reste. || Fig. Donner son reste à quelqu'un, le battre, le corriger. Il ne fera plus le tapageur, je lui ai donné son reste. || Par une autre figure, donner son reste à quelqu'un, ne laisser aucune de ses assertions sans réponse. Vous avez beau raisonner, monsieur est frais émoulu du collége, et il vous donnera toujours votre reste, MOL. *Mal. imag.* II, 7. || 32° Terme de manége. Donner carrière à un cheval, le laisser libre de courir. || Fig. Donner carrière, laisser liberté d'agir. Donner carrière à ses passions, à son esprit. || Se donner carrière, se laisser aller au sentiment qui emporte, à l'impulsion qu'on ressent. || Se donner carrière aux dépens d'autrui, s'en moquer. || 33° Terme de vénerie. Donner à courre, détourner et remettre l'animal que l'on chasse. || Donner le relais, lâcher après la bête les chiens placés en relais. || Donner le cerf aux chiens, lancer le cerf. || Même sens, donner les chiens, la meute. On donna les chiens à propos. || 34° Terme de marine. Donner la bande, se dit d'un bâtiment incliné sur le côté. || Donner telle voile à tel autre bâtiment, marcher aussi bien que ce dernier sans avoir comme lui cette voile déployée. || Donner tant pour la lame, augmenter le sillage quand on est vent arrière. || Donner chasse ou la chasse à l'ennemi, le poursuivre; et, en général, poursuivre. L'aigle donnait la chasse à maître Jean lapin, LA FONT. *Fabl.* II, 8. || 35° Donner à, suivi d'un verbe à l'infinitif, présenter, remettre. Donnez-nous à manger. Il lui donna un livre à lire. Donnez-moi ce paquet à porter. Si le roi dans l'instant, pour sauver le coupable, Ne lui donne à baiser son sceptre redoutable, RAC. *Esth.* I, 3. || Je donnerais ma tête à couper que cela est ainsi, se dit pour affirmer quelque chose de la manière la plus positive. || Donner à teter à un enfant, le faire teter. || Donner à laver, présenter une cuvette et de l'eau pour qu'on se lave les mains. || Donner à boire et à manger, tenir auberge. || Donner du fil à retordre à quelqu'un, lui susciter des difficultés, des embarras. || Donner à connaître, faire connaître. Le remords du péché se trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur, ce qui nous donne à connaître que ce remords est à la tête de toutes les grâces, BOURD. 9e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 151. || Donner à discourir, à parler, faire discourir, faire parler. Ce serait trop donner à discourir au monde, CORN. *le Ment.* II, 1. || En mauvaise part, donner à parler, faire tenir de soi de mauvais propos. Cette femme par ses imprudences donne à parler d'elle. || Donner à rire, se rendre un objet de moquerie. Il y a longtemps que vos façons de faire donnent à rire à tout le monde, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || Donner à penser, à songer, susciter des réflexions dans l'esprit de quelqu'un, l'inquiéter. Cela lui donna fort à penser. || Donner à entendre, insinuer. On nous donne à entendre que nous ne pouvons plus rester ici. || Donner à courir, à travailler, mettre dans la nécessité de courir, de travailler. || 36° Familièrement. Le donner en dix, en cent, donner quelque chose à deviner ou à faire ou à supporter; locution dans laquelle *le* est un mot indéterminé (voy. LE). Hé bien! en sommes-nous enfin venus à bout? Je le donne en six coups au fourbe le plus brave, MOL. *l'Étour.* II, 7. C'est un chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir; et je le donne en six coups aux tailleurs les plus éclairés, ID. *Bourgeois*, II, 8. Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes; Et je le donnerais à bien d'autres qu'à moi De se voir sans chagrin au point où je me voi, ID. *Sgan.* 16. Devinez-la; je vous le donne en trois, SÉV. 9. || On dit aussi dans le même sens je vous donne, sans le mot *le*. Et je donne aux plus fins à pouvoir en ce jour Vous reconnaître pour l'amour, MOL. *Psyché*, III, 1. || 37° En donner à quelqu'un, lui en donner d'une, le tromper, mentir. Il est mort! quoi! monsieur, vous m'en donnez aussi, CORN. *le Ment.* IV, 3. Et vous laissant passer pour ce que vous vouliez, Je vous en donnai plus que vous ne m'en donniez, ID. *ib.* V, 6. Je viens de tout entendre et voir ton artifice.... Tu payes d'imposture et tu m'en as donné, MOL. *l'Étour.* I, 10. Pour toi premièrement et pour ce bon apôtre Qui veut m'en donner d'une et m'en jouer d'une autre, ID. *ib.* IV, 5. || Par similitude de construction. Donner d'une chose, vouloir la faire

accroire. On nous a donné d'une convalescence pleine de langueur, SÉV. 278. || En donner d'une, se dit d'une femme qui trompe son mari, ou d'un homme qui séduit la femme d'un autre. Nos femmes, ce dit-il, nous en ont donné d'une, LA FONT. *Joc.* Oh! oh! l'homme de bien, vous m'en voulez donner, MOL. *Tart.* IV, 17. || En donner à garder, tromper, abuser. A la fin je triomphe, et l'on ne m'en donnera plus à garder, FAGAN, *Pupille*, sc. 21. || Pour l'explication de la préposition *de* dans la locution *en donner d'une*, voy. le n° 39. || **38°** En donner du long et du large à quelqu'un, lui en donner tout du long de l'aune, le battre violemment ou lui en faire accroire. Donnons-en à ce fourbe et du long et du large, MOL. *l'Étour.* IV, 7. || **39°** Se donner, donner à soi, acheter pour soi. Je me suis donné une montre pour mes étrennes. Il se fit habiller depuis les pieds jusqu'à la tête et se donna du linge. || Se donner patience, patienter. J'avais bien de la peine à me donner patience. || Se donner garde, se défier, éviter. Donnez-vous garde de ce mauvais pas. || On dit aussi se donner de garde, tournure dans laquelle *de garde* est, partitivement, le complément direct de *se donner*. Donnez-vous-en bien de garde, seigneur, si vous voulez m'en croire, MOL. *Pr. d'Él.* III, 2. Je venais l'avertir de se donner de garde, ID. *l'Étour.* IV, 1. || C'est de la même façon que Mme de Sévigné a dit se donner d'un air au lieu de se donner un air. Si je voulais, je me donnerais d'un air de solitude, SÉV. 384. || C'est enfin de la même façon qu'on dit en donner d'une. || Familièrement. S'en donner, lâcher le frein à un désir, à un besoin, aux amusements. Que je vais m'en donner et me mettre en beau train De raconter nos vaillantises! MOL. *Amph.* III, 6. Pour cette nuit il faut que je m'en donne [à dormir], RAC. *Plaid.* I, 1. Les dimanches, point ne défends La joie à ces pauvres enfants; J'aime alors qu'on s'en donne, BÉRANG. *Mon curé.* || On dit dans un sens analogue s'en donner jusqu'aux gardes. S'il eût été de l'humeur de Don Quichotte, il eût trouvé là de quoi s'en donner jusqu'aux gardes, et il se fût cru pour le moins Esplandian ou Amadis, SCARRON, *Rom. com.* I, 9. Enfin le souper vint bon ou mauvais; la Rapinière but tant qu'il s'enivra, et la Rancune s'en donna aussi jusqu'aux gardes, ID. *ib.* I, 4. || Se donner au cœur joie de quelque chose, ou s'en donner à cœur joie, en jouir pleinement. || Populairement, se donner des talons, du talon dans le derrière, se livrer à une vive joie, se moquer de tout ce qui peut arriver, et aussi passer son temps en toute sorte de divertissements.

DONNER, *v. n.* || **40°** Donner à la grosse, placer son argent à la grosse aventure. || **41°** Heurter contre. La voiture donna contre la muraille. Le navire alla donner contre un écueil. Une balle se réfléchit quand elle donne contre la muraille, DESC. *Monde*, 14. Ceux qui restaient allèrent donner contre les chaînes des navires et furent tous ou assommés ou faits prisonniers, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 64. || Atteindre. Il était si preste à donner où il tirait qu'il tuait les oiseaux en volant, VAUGEL. *Q. C.* 411. Disputer avec son valet lequel donnera mieux dans un blanc avec des flèches, LA BRUY. *Théoph.* 27. || Frapper, porter un coup. Et je veux pour signal que cette même main Lui donne, au lieu d'encens, d'un poignard dans le sein, CORN. *Cinna*, I, 3. Mais on sait au moins, ce dit-on, Que Pallas donna du bâton A l'écrivain de cette histoire, SCARRON, *Virg. trav.* VIII. Elle lui donnera sur sa vilaine joue, SÉV. 70. Il vous donnera de son épée dans le ventre, HAMILT. *Gramm.* 10. || Terme de manége. Donner dans les cordes, se dit d'un cheval attaché par le caveçon entre les deux piliers, lorsque, en avançant, il tend également les deux cordes. || Terme de marine. Donner à la côte, aller échouer à terre par nécessité, ou faire naufrage. || Donner sur les doigts à quelqu'un, le frapper sur les doigts, et fig. le tancer. || Donner sur les oreilles à quelqu'un, le frapper, le maltraiter. Je te donnerai sur les oreilles, MOL. *Pourc.* III, 9. || Donner du nez en terre, tomber la face en avant, et fig. échouer dans une entreprise. || Donner de la tête contre...., se heurter la tête contre. Il donna de la tête contre la muraille et se blessa grièvement. || Fig. Ne savoir où donner de la tête, ne savoir que faire, que devenir. || Donner tête baissée dans quelque chose, s'y porter avec ardeur et avec une sorte d'aveuglement. || Très-familièrement. Donner de cul et de tête, se frayer un passage en heurtant et poussant, et fig. employer tout ce que l'on a de force et de ressources pour réussir. || Par extension. Le soleil donne à plomb. Le vent donne dans les voiles. Les Suédois s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, ayant au dos une neige furieuse qui donnait au visage des ennemis, VOLT. *Charles XII*, 2. || Donner dans la tête, être capiteux, en parlant d'un vin. Ce vin donne dans la tête. || **42°** Donner dans un piége, dans un filet, être pris à ce piége, dans ce filet. || Fig. Se laisser prendre par. Il est homme enfin à donner dans tous les panneaux qu'on lui présentera, MOL. *Pourc.* I, 4. Il ne faut point douter qu'elle ne donne à pleine tête dans cette tromperie, ID. *Am. magn.* IV, 4. Ils donneront dans les filets de nos célestes pêcheurs, BOSS. *André*, 1. L'infortuné Caméron donna dans le piége, HAMILT. *Gramm.* 3. || Donner dans, se laisser aller à. Puisque vous y donnez, dans ces vices du temps, MOL. *Mis.* I, 1. De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent, ID. *ib.* I, 1. Vous donnez furieusement dans le marquis! ID. *l'Av.* I, 5. Les riches bijoux, les meubles somptueux où donnent ses pareilles avec tant de chaleur, ID. *ib.* II, 6. Vous n'avez garde de donner dans ce défaut, SÉV. 491. Carlostad donna dans des nouveautés, du moins Luther l'en accuse, et il est vrai qu'il était dans une grande liaison avec les Anabaptistes, BOSS. *Var.* II, § 11. L'orgueil donne dans des projets insensés, ID. *Mar. Th.* Je ne m'étonne pas que Léger ait donné dans cette erreur, ID. *Var.* 11. Elle était d'une confiance à donner dans tout ce qu'on voulait, HAMILT. *Gramm.* 7. N'avez-vous point de honte de donner dans les visions d'un jaloux? ID. *ib.* 8. D'où vient que vous-même, qui paraissez avoir de l'homme de bon sens, vous avez donné dans cette rêverie? FONTEN. *Artémise, Raimond Lulle.* Si le fils de François I[er] donnait dans les opinions des réformés, VOLT. *Phil.* II, 25. Philon, qui vivait en Égypte au temps de Jésus-Christ, donna tête baissée dans les allégories et dans le sens mystique, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*juifs*). J'ai cru bonnement à la charte; j'ai donné dans la charte en plein; je le confesse, à ma très-grande honte, P. L. COUR. *Réponse aux anonymes*, 1. || Il se dit aussi des personnes par lesquelles on se laisse captiver. ....Que diriez-vous qu'un roi, cherchant à plaire, Comme un aventurier, donnât dans la bergère? REGNARD, *Démocr.* II, 5. || S'occuper beaucoup de. J'admire qu'on donne avec tant d'action dans les choses du dehors, SÉV. 157. Elle vous doit apprendre à ne pas donner dans les choses extérieures, BOSS. *Lett. Corn.* 109. De quelque indifférence qu'elle eût donné dans cette intrigue, HAMILT. *Gramm.* 8. || Se plaire excessivement à. Tout le monde donne là dedans aujourd'hui, on ne court plus qu'à cela; et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages, lorsque des sottises ont tout Paris, MOL. *Critique*, 7. || User habituellement. Les esprits justes donnent naturellement dans la métaphore, LA BRUY. I. Empêchez-la de donner dans *la justice de croire*, et dans *le respectueux attachement*, SÉV. 50. || Donner dans le sens de quelqu'un, être de même sentiment que lui. Descartes, pour l'aimant, donne fort dans mon sens, MOL. *Femmes sav.* III, 2. Il évite de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un, LA BRUY. V. || Donner dans les yeux, dans la vue de quelqu'un, à quelqu'un, l'éblouir, le tenter par un certain éclat. Ce sont les rayons et les éclairs de ces grandes vérités.... qui me donnent dans la vue, BALZ. liv. IV, lett. 6. La robe de Médée a donné dans mes yeux, CORN. *Médée*, II, 5. || Fig. Donner dans l'œil, donner dans les yeux, donner dans la vue, plaire. Ce jeune homme paraît avoir donné dans l'œil à ma fille. Tu n'en conviens pas, mais cette demoiselle t'a donné dans l'œil. Ils se sont donné dans l'œil réciproquement. Ce M. le comte qui va chez elle lui donne peut-être dans la vue, MOL. *Bourg. gent.* III, 9. || **43°** Donner sur un plat, y revenir à plusieurs fois, en manger à plusieurs reprises. || Donner sur, s'attacher à, rechercher de préférence. J'ai cette manie de vouloir donner généralement sur tout ce qu'il y a de plus beau, MOL. *Préc.* 10. || Donner à, mordre à. Voilà l'appât; il y a donné, BOSS. II, *Démons*, 2. || Donner à, croire. Enfin il est constant que l'on n'a point donné Au bruit que contre vous sa malice a tourné, MOL. *Mis.* V, 1. Ce sont ces âmes volages et dissipées qui donnent à tout sans réflexion, BOURDAL. *Exhort. Char. env. les pauvres*, t. I, p. 38. || Donner chez, fréquenter. Nous donnions chez les dames romaines, Et tout le monde là parlait de nos fredaines, MOL. *Femmes sav.* II, 4. || Donner au travers de, se jeter au milieu de. Je donnai tout au travers d'un sable mouvant où j'enfonçai jusques au menton, HAMILT. *Gramm.* 7. || Fig. Donner au travers, employer sans discernement. Un homme qui donne au travers des purgations et des saignées, MOL. *Mal. im.* III, 3. || **44°** Donner dans un passage, s'y engager. La troupe donna dans une rue étroite et s'y embarrassa. Un régiment, trompé par l'obscurité, dépassa la première ligne, et alla donner tout au milieu des cuirassiers russes, qui l'assaillirent et le mirent en désordre, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 6. || Terme de marine. Donner à pleines voiles dans une passe, y entrer toutes voiles dehors. || Fig. Donner à pleines voiles dans un parti, dans une opinion, les embrasser avec ardeur, sans réserve. || **45°** Charger dans un combat. Le régiment donna vaillamment, et fut très-maltraité. Je ne vous dirai point comment les miens donnèrent, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, I, 3. Enfin Horace seul est partout où l'on donne, DU RYER, *Scévole*, I, 3. Déjà les deux armées.... N'attendaient, pour donner, que le commandement, CORN. *Hor.* I, 3. Le maréchal a donné sur l'arrière-garde des ennemis, SÉV. 313. On donna sans quartier sur ces deux Franguis [souris de France] qui voulaient faire la loi aux autres, FÉN. t. XIX, p. 58. Les bas officiers ont refusé de donner, ayant peu d'envie de combattre avec la noblesse, P. L. COUR. I, 262. || Par extension, donner sur, critiquer vivement, censurer, parler mal. Vous auriez bien pu vous passer de donner sur les dévotes en faisant le portrait de Mme d'Aubigné, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 19 déc. 1681. || **46°** Être situé. La maison donne sur la rue. Les croisées donnent sur le jardin. Si le mur du jardin qui donne sur la rue, M. J. CHÉN. *Fénelon*, II, 4. || **47°** Donner des deux, piquer vigoureusement de l'éperon le cheval pour accélérer sa marche. A travers champs s'enfuit, donne des deux, LA FONT. *Or.* || **48°** Terme de marine. S'allonger, en parlant d'un cordage ou d'une toile à voile. || **49°** Donner se dit, en quelques circonstances, pour faire entendre un son. Donner du cor, en sonner. Le chien donne de la voix, il aboie en chassant.

SE DONNER, *v. réfl.* || **50°** Se donner, faire don de soi-même. Il [Dieu] vous donne des lois, il se donne lui-même, RAC. *Athal.* I, 4. Le blé pour se donner, sans peine ouvrant la terre, N'attendait point qu'un bœuf pressé de l'aiguillon Traçât à pas tardifs un pénible sillon, BOIL. *Ép.* III. || Être donné. Cela ne se vend pas, cela se donne. || Être vendu. Cela se donne partout à tel prix. || **51°** Se vouer. Les commencements de Luther, durant lesquels Mélanchthon se donna tout à fait à lui, étaient spécieux, BOSS. *Var.* V, § 1. Ceux qui se donnent à Dieu, PASC. dans COUSIN. On voudrait tout quitter, si l'on se donnait à Dieu, MASS. *Or. fun. Prof.* 1. Ceux qui ont eu le bonheur de se donner à Dieu, ID. *Avent, Disp.* || **52°** Se livrer, se rendre. Hérode est contraint de se donner au vainqueur, BOSS. *Hist.* I, 9. Ces peuples se donnèrent au roi de Perse, ID. *Déf.* || **53°** Se donner, dans le style élevé, en parlant d'une femme qui prend un mari. Plaignez-vous, haïssez, mais ne vous donnez pas, Demeurez en état d'être toujours ma femme, CORN. *Sertor.* III, 4. Loin de me retenir par des conseils jaloux, Elle me conjurait de me donner à vous, RAC. *Baj.* V, 4. Hélas! peut-on deux fois se donner en sa vie? VOLT. *Alz.* III, 7. || Il se dit aussi d'une femme qui accorde les dernières faveurs. Elle s'est donnée à lui. Donnez-vous, ne vous donnez pas, Ce sera toujours même affaire; Pour qui ménagez-vous les trésors de l'amour? LA FONT. *Petit chien.* || **54°** S'offrir, se présenter. A se donner lui-même en spectacle aux Romains, RAC. *Brit.* III, 4. || **55°** Être publié. Il s'est, depuis quelque temps, beaucoup donné de brochures sur les affaires publiques. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, BOIL. *Ép.* VI. || Être représenté, en parlant d'une pièce de théâtre. Cette comédie s'est donnée cinquante fois de suite. || **56°** S'adonner. En se donnant au plaisir, PASCAL, dans COUSIN. Il [Bossuet] s'était déjà donné aux oraisons funèbres, VOLT. *Louis XIV*, 32. || **57°** Se donner pour, se faire passer pour. Il parle de roture devant des roturiers qui sont riches et qui se donnent pour nobles, LA BRUY. XI. Il s'était donné pour grand politique, HAMILT. *Gramm.* 7. Vous vous étiez donné pour une âme forte, MASS. *Av. Jugem.* Voilà où en sont presque tous ceux qui se donnent dans le monde pour incrédules, MASS. *Car. Doutes.* || **58°** Se dit d'une bataille qui s'est engagée. Le roi Auguste demandait pardon de la victoire, protestant que la bataille s'était donnée malgré lui; que les Russes et les Polonais de son parti l'y avaient obligé, VOLT. *Russie*, I, 15.

Proverbes. A donner donner, à vendre vendre, c'est-à-dire il faut se comporter selon la circonstance, donner si l'on donne, vendre si l'on vend. || Qui donne tôt donne deux fois, c'est-à-dire on ajoute au prix d'une grâce en ne la faisant pas attendre.

|| Donner tard, c'est refuser. || Qui donne au commun ne donne à pas un, c'est-à-dire personne ne nous sait de gré de ce que nous donnons au public. || Qui peu donne veut qu'on vive, c'est-à-dire, qui donne peu fait espérer qu'il donnera encore une autre fois. || Qui donne ce qu'il aime ne prend ce qu'il désire. || On ne donne rien pour rien.

— REM. 1. Donner faisait jadis au subjonctif, que je doin, que tu doins, qu'il doint; cette forme se trouve encore dans des auteurs du XVII^e siècle et même du XVIII^e : À tous époux Dieu doint pareille joie, LA FONT. *Diable.* Dieu te doint pour guerdon de tes œuvres si saintes.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Or prions Dieu qu'il leur doint paradis, J. B. ROUSS. *Épig.* III, 24. Cette forme peut encore être employée dans le style épigrammatique, marotique. || 2. Donner faisait jadis au futur, je donrai, et, au conditionnel, je donrois. Régnier a encore cette forme : Mais de ce côté-là je leur donrois quittance, *Sat.* XII. Étant déjà failli de cœur, Qui me donra de la vigueur? ID. *Stances relig.* || 3. Dans *en donner d'une*, la locution complète est : il en avait deux, il m'en a donné d'une (voy. l'historique).

— HIST. IX^e s. In quant Deus savir et podir me dunat [donne], *Serment.*

— X^e s. Mult lætatus, por que Deus cel edre [ce lierre] li donat à sun repausement, *Fragm. de Valenc.* p. 468.

— XI^e s. Si est raisun que il dunge dix solz, *Lois de Guill.* 5. Je nen ai ost qui bataille lui done, *Ch. de Rol.* 11. Vous lui durrez ors [ours] et lions et chiens, *ib.* III. Se Deus ce dunet que je de là repaire [revienne], *ib.* XX. Sire, dist Guenes, dunez mei le congié, *ib.* XXV. .... Qui tel conseil lui dunent, *ib.* XXVIII. De cops ferir, receveir et duner, *ib.* XC. Respont li quens : Deus le me doinst venger! *ib.* CXVI. Li noms joyeuse [à] l'espée fut dunét, *ib.* CLXXIX.

— XII^e s. Dogner se warde [se donner garde], SAINT BERNARD, *Sermons mss.* dans LACURNE. Sur son escu [il] li va grant cop doner, *Ronc.* p. 61. Que mort [il] lui dogne, que desirée l'a, *ib.* p. 175. Aussi com vous le me poez doner, Quant vous plaira, le me poez retraire, *Couci*, II. Et si bel ueil [ses beaux yeux], vair et riant et clair, M'orent ainz pris que [je] m'osasse doner, *ib.* VI. Or le [mon cœur] doinst Diex à droit port arriver; Car il s'est mis en mer sans aviron, *ib.* X. [Je] N'en donroie le desir Pour tout l'avoir dessouz ciel, *ib.* XII. [Amour] Qui tout me done à vous entierement, *ib.* XVI. En vostre amor, qui donra mort ou vie, *ib.* XXI. Li cuens de Blois devroit bien mercier Force d'amours qui lui dona amie, *ib.* XXI. Fol est et gars qui à dame se done, QUESNES, *Romancero*, p. 86. Donez moi, Sires [Dieu], que [je] ne soie oubliée, Et [que] mes amis aviegne à la vesprée, *ib.* p. 38. Et cume l'arche vint en l'ost, li poples Deu dona un merveilleus cri, que tute la terre rebundi, *Rois*, 15. .... Vostre merci, biau frere; D'or en avant, sui-je vostre donée; Car je me doing à vos sans demorée, *Raoul de C.* 224

— XIII^e s. [Ils] Ne donroient de moi la monte d'un festu, *Berte*, LI. Si lui donriens [donnerions] no terre et trestout notre avoir, *ib.* LXV. Car me donez un don, par amor [je] le vous pri, *ib.* LXXI. Vous quidiés que li rois françois m'eust tant donné à faire que je ne peusse cha venir, *Chron. de Rains*, p. 76. Jà n'auré mal por itel songe. — Sire, fet-ele, Diex le donge! *Ren.* 1515. Li rois Phoroneus meïsmes, Qui, si comme nous apreïsmes, Ses lois au pueple grec donna, *la Rose*, 8787. Li ribaus dist en audience : Sire juges, donnés sentence Por moi; car la pucele est moie [mienne], *ib.* 5624. Après te doins en penitence, Que nuit et jor sans repentence En bien amer soit ton penser, *ib.* 2243. Ce que la chasuble estoit de sarge de Reins, senefie que la croiserie sera de petit esploit, aussi comme vous verrés, se Dieu vous donne vie, JOINV, 299. Et de ce, fist le roy, vous en doins je un exemple du conte de Bretaigne, ID. 200. Quant il orent ce fait ou deux fois ou trois, un de nos serjans tint son glaive parmi le milieu et le lança à un des Turs à cheval, et li en donna parmi les costes, ID. 231. Il dit que il en donroit cuer à ses ennemis, ID. 214.

— XIV^e s. Guillaume Robelin, donné et rendu [homme qui s'est donné et rendu] de nostre amé et feal cousin le comte de Sancerre, DU CANGE, *donati.* Tu as oy dire ung proverbe qui est bon : s'aucun ne donne, on lui tault [prend], *Modus*, f° LXVIII, *verso.* Le nom de election le donne à entendre, car il signifie que la chose eslisible.... ORESME, *Eth.* 66. Li vilains nous en a une belle donnée, Qui nous a fait venir et regarder la bée, *Guescl.* 1496. Puisqu'à vous deux plait bien de ce fait otroier, Je vous en donne jour de venir au champier, *ib.* 1696.

— XV^e s. Car ne voloie là que nuls Sceuist que je fuisse en penser, Car donné euisse à penser À ceux qui tout à paix estoient Et qui avec moi s'esbatoient, FROISS. *Espinette amour.* Appareille-toi de venir à notre feste, je te promets que, si je te rencontre sur les rangs, à la joute, je le te donnerai belle ou tu à moi, ID. III, IV, 80. Une [fusée] vint donner contre la croysée de la fenestre où.... COMM. I, 5. En leur donnant bien à congnoistre, ID. I, 10. Voyant ne povoir donner remede, ID. I, 13. Puis voulut departir et donner la bonne nuit au bourgeois et à sa compagnie, LOUIS XI, *Nouv.* I. Ce pauvre clerc fut puni par la façon que est dit et par le faux donner-à-entendre [rapport] de son compagnon, ID. *ib.* XLII. Eulx estant sur la mer, par grant orage de temps, force de vent et tourmente de mer, ilz furent contrains de donner à terre en la coste d'Angleterre, *Lettres patentes de Charles VII*, VIRIVILLE, p. 77. Non a, je ne sçay si je songe; Je n'ay point aprins que je donge Mes drapz en dormant ne veillant, *Patelin.* .... Nulz ne peut mieulz secourir Ne ne doit, tant com sa personne, Autruy; car nature le donne [le suggère], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 133, dans LACURNE. Quant la pucelle l'aura, je le tiendrai moult bien employé; car la grande beauté de son viaire [visage] donne bien [mérite bien] que prouesse en soit faicte et mainte chevalerie, *Perceforest*, t. I, f° 133.

— XVI^e s. Le roy, tant humain quoique homme, ne fist mourir à qui il peut pardonner; voyant le cas à lui seul toucher, lui donna la corde [le sauva d'être pendu], et voulut que nul des autres pour ce forfait encoureyt mort, J. D'AUTON, *Annal. de Louis XII*, f° 110, dans LACURNE. Aulcuns vouloient leur donner la chasse, RAB. *Garg.* I, 48. Madame, donnez vous guarde de tumber, ID. *Pant.* II, 16. Donnez dessus à vostre mast, gualantement à la vieille escrime, ID. *ib.* II, 29. Ma mignonne, Je vous donne Le bon jour, MAROT, II, 114. Je donrois quinze à l'Aretin, Et si gaignerois la partie, ID. II, 140. Quant l'occasion s'y donnera, vous connoistrés que vous n'avez point amé personnes ingrates, MARG. *Lettre* 170. Le bruit que chacun lui donnoit d'estre l'un des plus adroits et hardis aux armes qui feust de son temps, ID. *Nouv.* 4. Donnons à l'ordre politique de les souffrir patiemment, MONT. I, 13. Donner parole [à quelqu'un] de.... ID. I, 17. Donner prinse à.... ID. I, 21. Se donner plus d'affaire que.... ID. I, 33. L'imagination donne la fiebvre et la mort à ceulx qui la laissent faire, ID. I, 91. Je vous donne à penser s'il y a une seule des.... ID. I, 97. Les quatre années qu'il m'a esté donné de jouir de.... ID. I, 219. Où que je veuille donner, il me fault forcer quelque barriere de la coustume, ID. I, 158. Il fault donner jusques aux dernieres limites du plaisir, ID. I, 284. Se donner à la mort [se tuer], ID. I, 300. Je leur donne [je concède] que ce soit le pire accident de nostre estre, ID. I, 303. Au dedans, où nuls yeulx ne donnent que les nostres, ID. III, 18. Ne regardans sinon qu'à se donner du bon temps, LANOUE, 495. Il vint une louve qui leur donna la mammelle, AMYOT, *Rom.* 3. Si alloient les Sabins donner droit dedans [ce bourbier], n'eust esté le danger de Curtius qui les en garda, ID. *ib.* 27. Ceste bataille fust donnée le dernier jour de febvrier, ID. *Publ.* 16. Il alla donner de la teste tant qu'il peut, contre un des degrez, ID. *Tim.* 46. Il se donna du tout à servir à la chose publique tant qu'il vescut, ID. *Pélop.* 7. On le tourne de sorte que le soleil luy donne tousjours dedans les yeux, ID. *Artax.* 20. Deux heures après, nos estradiots se donnent au chemin de Pluviers, D'AUB. *Hist.* II, 192. Qui tost donne, deux fois donne, H. EST. *Précell.* p. 184. Petit don, longuement attendu, n'est pas donné, mais bien vendu, ID. *ib.* Il en avoit deux, il m'en a donné d'une, *Contes d'Eutrap.* p. 164, dans LACURNE. Plus donne qui peu, tost et de son gré, que qui plus, tard et contre son gré, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 247. Qui prend se vend; qui donne s'abandonne, *Contes de Songecreux*, f° 175, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *douner*; wallon, *diner*; bourg. *denai*; provenç. et espagn. *donar*; portug. *doar*; ital. *donare*; du latin *donare*, de *donum*, don; comparez le grec δοῦναι, le sanscrit *da*, le latin *dare.*

DONNEUR, EUSE (do-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui donne. Celle qui reçoit ne s'engage à rien, et le donneur est pris pour dupe, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 10. Le monde est plein de ces donneurs avares.... LA MOTTE, *Fables*, V, 19. || Donneur d'eau bénite, celui qui, se tenant auprès d'un bénitier dans une église, offre de l'eau bénite aux personnes qui entrent. || Fig. Un donneur d'eau bénite de cour, et, simplement, un donneur d'eau bénite, celui qui fait de belles promesses sans avoir aucune envie de les tenir. || En mauvaise part, celui, celle qui donne des choses dont on n'a que faire ou qui sont sans valeur. .... Je ne hais rien tant que ces contorsions De tous ces grands faiseurs de protestations, Ces affables donneurs d'embrassades frivoles, MOL. *Mis.* I, 1. De tous côtés lui vient des donneurs de recette, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Pour l'arracher à ces donneuses d'éducation.... J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Pour fermer la bouche, une fois pour toutes, à tous ces donneurs d'avis, ID. *Confess.* XII. || Donneur de mort subite, nom qu'on donne quelquefois, dans le langage familier, à des duellistes exercés qui tuent ou blessent immanquablement leur adversaire. || 2° Terme de commerce. Un donneur d'aval, celui qui se rend caution solidaire d'un obligé par une lettre de change. Donneur d'ordre, celui par ordre duquel une lettre de change est tirée. Donneur de valeurs, celui qui fait les fonds d'une lettre de change. || Donneur à la grosse, celui qui fait un prêt à la grosse.

— HIST. XII^e s. Establis, sire, duneur de lei [loi] sur els, *Liber psalm.* p. 10. || XIII^e s. Et s'il estoit larges donnere, Aussi iert il biaus despendere [dépensier], PH. MOUSKES, *ms.* p. 783, dans LACURNE. Mais Diex qui est doneres de joie souveraine, *Berte*, L. Li fol large donneor, *la Rose*, v. 7654. || XVI^e s. Celui qui n'espargnera pas justice, sera donneur de paix et tranquillité, *Bouciq.* II, ch. 7. || XVI^e s. En maint bon lieu j'ay donné mainte chose, Que l'on prenoit, sans penser le donneur Pretendre rien du prenant que l'honneur, MAROT, I, 401. Et asseuroit ce donneur de bons jours [charlatan] que c'estoit la vraie mandragore, P. BOISTUAU, *Histoires prodigieuses.*

— ÉTYM. Provenç. *donaire*, *donador*; portug. *donor*; ital. *donatore*; du latin *donatorem*, de *donare* (voy. DONNER). Dans le provençal et l'ancien français, *donaire*, *donere* est le nominatif singulier de *donátor*; *donador*, *doneor* est le régime, de *donatórem*; au pluriel, le nominatif est *doneor*, le régime *doneors.*

† **DON QUICHOTTE** (don-ki-cho-t'), *s. m.* Héros du célèbre roman de Cervantes, qui va chercher des aventures à mener à fin et des torts à redresser. || Fig. Celui qui se fait le champion de causes qui ne sont pas siennes. C'est un vrai Don Quichotte. Dons Quichottes de l'arbitraire, Allons, morbleu, de la valeur! BÉRANG. *Christophe.* || Se dit aussi d'une personne grande et très-maigre.

† **DON-QUICHOTTISME** (don-ki-cho-ti-sm'), *s. m.* Folie du Don Quichotte, habitude ou manie de soutenir, à tort et à travers, quelquefois même par les armes, la justice, la vertu, les bonnes mœurs, etc. C'est du don-quichottisme tout pur. S'adresser à l'amant [pour sauver la vertu de la femme] avait un caractère de don-quichottisme par trop ridicule, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu.*

DONT (don; le t se lie : les choses don-t on parle), *pronom relatif*, ou, mieux, *conjonctif*, c'est-à-dire ayant la force d'une conjonction et liant ensemble deux propositions; il ne se prend qu'au cas oblique marqué par *de* et il est des deux genres et des deux nombres. || 1° De qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles; il s'applique aux personnes et aux choses. L'homme dont vous connaissez la probité, dont la probité est connue. La dame dont vous avez épousé la sœur. Les personnes dont vous avez entendu parler. Les maisons dont vous voyez les façades. Celui dont vous avez reçu un secours. Quelques titres dont ces grands hommes soient revêtus. La marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée. Ne doutez pas du bras dont partiront les coups, CORN. *Poly.* V, 6. C'est moi, vous dis-je, moi, dont le patron le sait, MOL. *Am. magnif.* III, 7. Messieurs les maréchaux, dont j'ai commandement, ID. *Mis.* II, 7. Et principalement ma mère étant morte, dont on ne peut m'ôter le bien, ID. *l'Av.* II, 1. Comme ami de son maître de musique, dont j'ai obtenu le pouvoir de dire qu'il m'envoie à sa place, ID. *Mal. im.* II, 1. Vous descendez en vain des aïeux dont vous êtez né, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun rang, ID. *Fest. de P.* IV, 6. Il n'y a que saint Thomas d'Aquin dont Luther a voulu douter, je ne sais pourquoi, si ce n'est que ce saint était jacobin.... BOSS. *Var.* III, 50. Ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, LA BRUY. II. Hélas! je me consume en impuissants efforts, Et rentre au trouble affreux dont à peine je sors, RAC. *Iphig.* V, 1. .... Il est un Dieu dans les cieux Dont le bras

soutient l'innocence, Et confond des méchants l'orgueil ambitieux, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 4. La duchesse de Mazarin ne laissa de regrets qu'à Saint-Évremont, dont la vie, la cause de la fuite et les ouvrages sont si connus, ST-SIM. 69, 128. Opprobre malheureux du sang dont vous sortez, VOLT. *Zaïre*, III, 4. Les méchants servent à éprouver un petit nombre de justes répandus sur la terre, et il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien, ID. *Zadig*, ch. XX. Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde Est celui dont dépend le reste de nos jours, ID. *l'Indiscr.* I, 1. Un désert dont il [l'aigle] défend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux, BUFF. *Aigle*. On attribue à la cigogne des vertus morales dont l'image est toujours respectable : la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle, ID. *Cigogne*. N'auront-ils vu Cassandre envoyée à Mycène Que pour remplir le rang dont vous chassez la reine? LEMERC. *Agamemn.* IV, 1. || Dont, avec un pronom possessif qui suit et qui se rapporte à la personne de laquelle *dont* dépend. On a peine à placer Osymandias, dont nous voyons de si magnifiques monuments dans Diodore, et de si belles marques de ses combats, BOSS. *Hist.* III, 3. Celui dont les larmes auront effacé l'histoire de ses péchés, MASS. *Avent*, *Bonh.* || Dont quelqu'un, un desquels. Souffrez donc que pour lui je garde un peu d'estime; La sienne dans la cour lui fait mille jaloux, Dont quelqu'un a voulu le perdre auprès de vous, CORN. *Nic.* III, 8. || 2° De quoi. Ce dont je vous ai parlé. Voilà ce dont il s'agit. || On peut supprimer *ce* dans le style familier et en des cas comme celui-ci : Ah! poltron, dont j'enrage! Lâche! vrai cœur de poule, MOL. *Sgan.* 21. || Dans la langue du XVIIe siècle, *ce* se supprimait couramment, et il est dommage que cette ellipse, qui allégeait la phrase, soit tombée en désuétude. Elle se meut un peu plus vite; dont la raison est évidente, DESC. *Météor.* 1. Et c'est dont je vous plains qu'après un tel service On puisse contre lui me demander justice, CORN. *Hor.* V, 2. C'est dont je ne veux point de témoin que Valère, ID. *ib.* V, 3. Hélène est arrivée, dont je suis ravie, SÉV. 252. Cela était juste, et le roi le leur avait ordonné, dont elles [les princesses, filles du roi] furent fort piquées, ST-SIM. 24, 15. || 3° Dont signifiant par lequel, par laquelle, par lesquels, par lesquelles. ....le rigoureux sort dont vous m'êtes ravie, MALH. V, 22. Je sais ce que je dois, madame, au grand service Dont vous avez sauvé l'héritier de Maurice, CORN. *Héracl.* II, 6. Ce favorable aveu dont elle t'a séduit, ID. *ib.* IV, 4. Savez-vous les raisons dont il peut se défendre? ID. *Toison d'or*, II, 2. Redis-moi les raisons dont tu l'as apaisée, ID. *ib.* IV, 4. Et vous devez aux dieux compte de tout le sang Dont vous l'avez vengé pour monter à son rang, ID. *Cinna*, II, 1. Sont-ce là les appas dont le sage Porsenne Croit attirer à soi le cœur d'une Romaine? DU RYER, *Scévole*, III, 3. La beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne, MOL. *D. Juan*, I, 2. Après quelques paroles dont je tâchai d'adoucir la douleur de cette charmante affligée.... ID. *Scapin*, I, 2. La bassesse de ma fortune, dont il plaît au ciel de rabattre l'ambition de mon amour, ID. *Am. magn.* I, 1. Du coup dont ma raison vient d'être confondue, RAC. *Andr.* III, 1. À louer l'ennemi dont je suis opprimé, ID. *Brit.* II, 6. L'ordre dont Amurat Autorise ce monstre à ce double attentat, ID. *Baj.* V, 11. L'indigne paix dont il veut vous surprendre, ID. *Alex.* I, 2. Si le refus était à faire, je le ferais encore, malgré la profonde misère dont il plaît au ciel de m'éprouver, MAINTENON, *Lett. à Richelieu*, 3 mars 1666. Quel pouvoir a brisé l'éternelle barrière Dont le ciel sépara l'enfer et la lumière? VOLT. *Sémir.* III, 2. Et brisa les liens dont j'étais enchaîné, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, V, 2. || Terme de bourse. Dont un, dont dix, etc. expressions qui déterminent la quotité de la prime dont l'abandon annule un marché. Si l'on dit que le 4 1/2 vaut 92 fr. dont un, que l'Orléans vaut 1450 dont dix, cela signifie qu'en payant 1 fr. pour 100 fr. de rente, ou 10 fr. par action, l'acheteur (ou le vendeur dans certains cas) a le droit d'annuler le marché.

— REM. 1. Les grammairiens, Vaugelas en tête, déclarent qu'il ne faut pas dire *dont* pour *d'où*, comme : le lieu dont je viens; que c'est très-bien parler que de dire la maison dont il est sorti, pourvu que *maison* signifie race; mais que, si *maison* était pris au propre, il faudrait mettre d'où il est sorti. Pourtant l'usage des meilleurs écrivains ne se conforme pas à cette règle : Le mont Aventin Dont il l'aurait vu faire une horrible descente, CORN. *Nic.* V, 2. Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir, RAC. *Baj.* II, 1. Abîmes redoutés dont Ninus est sorti, VOLT. *Sémir.* V, 5. Ma vie est dans les camps dont vous m'avez tiré, ID. *Fanat.* II, 1. Je me traîne encore, ce me semble, à une assez petite distance du rivage dont il me repousse, D'ALEMB. *Lett. Roi de Prusse*, 28 oct. 1765. Voy. l'historique. || 2. Le substantif duquel *dont* est le régime, se met immédiatement après *dont* : L'homme dont la vertu est admirée.... (à moins d'inversion : L'homme dont à tous les yeux brille la vertu; ce qui est peu usité), ou se sépare de *dont* quand il n'est pas sujet : L'homme dont on admire la vertu. || 3. *Dont* ne peut être régime d'un complément précédé lui-même d'une préposition. Ainsi Molière a fait une construction très-dure et qu'il ne faut pas imiter, en disant : L'objet de votre amour, lui dont à la maison Votre imposture enlève un brillant héritage, *Dép. am.* II, 1. || 4. Ordinairement *dont* suit immédiatement son antécédent : L'homme dont vous parlez. Mais il peut s'en séparer, particulièrement dans la prose soutenue et dans la poésie : Comme le mal fut prompt dont on le vit mourir.... MOL. *Dép. am.* II, 1. La tristesse est heureuse dont vous êtes le consolateur, BALZ. liv. VI, lett. 1. || 5. *Dont* peut joindre à une phrase principale deux propositions secondaires liées entre elles par la conjonction *que*, même lorsqu'il n'est complément que de la seconde : La maison dont je sais que vous êtes propriétaire. Ce sont particulièrement ces dernières pour qui je suis, et dont je sens fort bien que je ne pourrai me taire quelque jour, MOL. *Ép. dédic. de l'École des f.* || 6. *Dont* régit le subjonctif quand il est précédé d'une phrase interrogative ou qui marque un doute, un désir, une condition : Pensez-vous que le jeu soit une passion dont on doive se défier? || 7. Il y a, dans le XVIIe siècle, plusieurs exemples de *dont*, se rapportant non au verbe du membre de phrase qu'il lie, mais à une incise qui commence ce membre de phrase. La dure-mère bat sans cesse le cerveau, dont les parties étant fort pressées, il s'ensuit que le sang et les esprits sont aussi fort pressés, BOSS. *Connaiss.* II, 6. Ils outrent toutes choses, les bonnes et les mauvaises, dont ne pouvant ensuite supporter l'excès, ils l'adoucissent par le changement, LA BRUY. XI. Il est fâcheux que cette manière de lier des phrases, qui est si commode, n'ait pas passé dans la langue moderne. || 8. C'est un pléonasme aujourd'hui condamné, que de dire : C'est de lui dont je tiens la nouvelle; il faut : C'est lui dont je tiens la nouvelle, ou C'est de lui que je tiens la nouvelle. Dans le XVIIe siècle, ce pléonasme était toléré : Ce n'est pas de vous, madame, dont il est amoureux, MOL. *Am. magnif.* II, 3.

— HIST. Xe s. El li enortet [exhorte], dont lei nonque chielt [dont il ne lui importe], Qued elle fuiet le nom christien, *Eulalie*. Per cel edre [par ce lierre] dunt cil.... *Fragm. de Valenc.* p. 468. E cum cil lo fisient dunt ore aveist odit [et comme ceux le faisoient dont ore avez ouï], *ib.* p. 469.

— XIe s. Li naïfs [le serf natif] qui departet de la terre dunt il est nez, *Lois de Guill.* 33. [Besans] Dont bien porrez vos soldeiers loer, *Ch. de Rol.* IX. Icele terre, ce dist, dont il esteit, *ib.* LXXVI. Le blanc haubert dunt la maille est menue, *ib.* CII. [La lance] Dunt nostre sire fust en la croix navret, *ib.* CLXXIX.

— XIIe s. Dont [desquels] [je] pris les chiefs [têtes], *Ronc.* p. 25. Li douze per dont [par lesquels] Charles est puissans, *ib.* p. 27. Pour Guenelon dont [il] a fait mesagier [duquel il a fait un messager], *ib.* p. 31. Et mi desconfort greignor Dont je morrai sans retor, *Couci*, I. Douce dame, je ne vous os [ose] rover [demander] Ce dont amors ne me rove pas taire, *ib.* II. [Amour] Dont jà [je] ne quier [demande] issir, *ib.* VIII. À peines ert [sera] acomplis Li servirs dont j'atent gré, *ib.* XII. Plus [je] me confort as biens dont ele [ma dame] est pleine, *ib.* XIV. Jà de mon cuer n'istra mais la semblance Dont [ma dame] me conquist as mos pleins de douçor, *ib.* XVI. Voir, il n'est rien dont je soie en tristour, *ib.* XVII. Ce est la riens dont je sui plus espris, *ib.* [Le grant amour] Dont je l'ai tant dedens mon cuer amée [aimée], *ib.* N'est pas amors dont on se peut movoir [l'amour dont on peut se retirer n'est pas un véritable amour], *ib.* XVIII. Je ne tieng pas l'amor à droit partie, Dont il convient morir ou trop amer [aimer], *ib.* Et si [ils] meurent [émurent] ensemble meslée et contençon, Don la guerre dura tante mainte saison, *Sax.* III. Dont [pour cela] [ils] firent la bataille sur deux hommes jugier [remettre la bataille à deux champions], *ib.* IV. Là fu morz Oliviers et ses compains Rolans, Li douze pair de France, don Karles est dolanz, *ib.* V. Il fait creuser souz terre à pic et à martel À ses engigneors [ingénieurs], dont out pris maint chastel, *ib.* IX.

— XIIIe s. À ce temps dont vous ai l'histoire comencie, *Berte*, II. Dont [c'est pourquoi] doi je prendre en gré se j'ai froit et poverte [pauvreté], *ib.* XXXV. Dont vient si bele dame parmi cest bois ramé? *ib.* XLV. Et dont estes-vous née? dites en verité, *ib.* Il voit son mantel gris dont ele ert [était] afublée, *ib.* XLVI. Dame, esgardez, fait-il, [ce] dont je vous fais present, *ib.* XLVII. Dont venez vous si seule parmi ce gaut [bois] feuillu? *ib.* LI. Diex! fait-ele, dont vient si faite deablie? *ib.* LXXII. Que tout lui ferai rendre ce dont ele est saisie, *ib.* De vous afestoier [je] n'ai ore pas loisir, Dont il me poise si que j'en cuide mourir, *ib.* LXXXVII. Il dit qu'ele est nice et fole, Dont [c'est pourquoi] tant demore à la karole [danse], *la Rose*, 8498. ....Tu dois estre Moult liés [joyeux], dont tu as si bon mestre Et seignor de si haut renom, *ib.* 4270.

— XVe s. Dont plusieurs chevaliers en furent courroucés, FROISS. I, I, 10. Leur venue et chevauchie fut sçue en la dite ville, dont s'armerent secretement ceux de Lille, et se mirent en trois aguets, afin que cils ne leur pussent mie eschapper, ID. I, I, 108. Une femme qui venoit du pelerinage s'assit en my le marché; on lui demanda dont elle venoit, ID. II, II, 52. Et restitua les dictes terres; dont le comte son filz fut fort troublé, COMM. I, 1. Si leur ennuyoit-il dont ledit duc de Bourgongne mettoit tant [tardait tant] à les secourir, ID. V, 4. Toutesfois depuis fist le contraire, dont le roy conceut ceste longue hayne, ID. I, 2.

— XVIe s. Et n'has-tu pas ton franc arbitre Pour sortir d'ond tu es entré? MAROT, I, 204. Je pense que c'est un enfer, Dont jamais je ne sortiray, ID. *ib.* Anne, ma sœur, d'ont me vient le songer Qui toute nuit par devers vous me maine? ID. III, 111. La genealogie et anticquité dond nous est venu Gargantua, RAB. *Garg.* I, 1. Je retourne faire scale au port dont suys yssu, ID. *ib.* I, 9. Mais, dy je, dond venez? où allez? ID. *Pant.* V, 17. Je le renvoyrois bien dond il est venu, à grandz coupz d'anguillade, ID. *ib.* V, 18. Gouets, petitz cousteaulx dont les enfans cernent les noix, ID. *ib.* I, 27. La mansuetude dont ilz usarent envers les Bretons, ID. *ib.* I, 50. Puisque prenés la paine à m'escripre, dont me faictes ung merveilleux plaisir, MARG. *Lett.* 3. Encores me desplaist-il bien dont elle a sy peu de compaignie, craignant qu'elle s'ennuye, ID. *ib.* Vous savés combien vostre paine est necessaire aux affaires dont vous portés le faix, ID. *ib.* 64. On dit tant de bien de vostre justice que je ferois mal de le vous celer, saichant très bien que vous en donnés la gloire à celuy dont elle vient, ID. *ib.* 126. Ils penseront que cette sorte de vengeance debvoit estre plus aigre que la leur, dont ils commencerent de quitter leur façon ancienne pour suyvre cette cy, MONT. I, 240. Estant malade de la maladie dont il mourut, ID. III, 89. La violence, dont elle [la guerre] agit, est espouvantable et donne effroy, LANOUE, 160. Theseus le tua; dont il fut si aise, que.... AMYOT, *Thés.* 10. Or sus, Titus, et toy Valerius, que ne respondez vous à ce dont on vous accuse? ID. *Publ.* 8. Siramnes respondit à ceulx qui s'esbahissoient dont venoit que ses devis estoient si sages, et ses effects si peu heureux, ID. *Préf.* XX, 47. La vitesse dont elle va, LA BOËTIE, 173. Qu'elle remeist chasque chose au lieu dont elle la prendroit, ID. 185. J'ay mes valets, dont il y a toujours quelqu'un d'entre eux qui accuse, l'autre qui se justifie, ID. 204.

— ÉTYM. Provenç. *don*; espagn. et portug. *donde*; de l'adverbe composé *de-unde*, de la préposition latine *de*, et l'adverbe *unde*, d'où.

† **DONTE** (don-t'), *s. f.* Nom que les luthiers donnent au ventre de certains instruments, tels que le téorbe, le luth, etc. qui est fait d'éclisses taillées, ployées en côtes de melon, et collées sur le tasseau.

† **DONVILLE** (don-vi-l'), *s. m.* Espèce de poire.

DONZELLE (don-zè-l'), *s. f.* || 1° Fille ou femme de distinction. Je devais l'épouser; mais je ne veux plus d'elle. — Plus de moi! — Quoi! Crispin! — Elle fait la donzelle, Monsieur, et, s'il vous plaît, je ne suis point un sot, HAUTEROCHE, *Nobles de prov.* II, 3. || Cet emploi est tout à fait tombé en désuétude. || 2° Fille ou femme dont on parle très-familièrement. Lors à bon chat bon rat, et la pauvre donzelle Était pour en avoir profondément dans l'aile, SCARRON, *Jodelet*, I, 1. || Fille ou femme dont on parle légèrement, d'un ton de mépris. Il a quitté sa donzelle. Quelle donzelle! L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris; il s'est aussi répandu dans les provinces; et nos donzelles en ont humé leur bonne part, MOL. *Préc.* 1. Ces insatiables donzelles

[les harpies] Faisaient la guerre à nos écuelles, SCARRON, *Virg. trav.* III. || 3° Nom vulgaire d'un poisson, l'*ophidie barbue*, dite aussi demoiselle.

— HIST. XIII° s. Et chevalier et damoiseles, Esquier, bourgois et danseles, *Amadas et Ydoine*, n° 6987. || XVI° s. L'autheur du jeu vient proposer que le donzel ou la donzelle que l'on a choisy.... DES ACCORDS, *Bigarr. Acrostiches.*

— ÉTYM. Provenç. *donzella;* catal. *donsella;* espagn. *doncella;* ital. *donzella;* du bas-latin *dominicella*, diminutif de *domina* (voy. DAME). Dans l'ancienne langue on disait *doncele* ou *dancele;* et, au masculin, *doncel* ou *dancel*, damoiseau.

† **DOQUET** (do-kè), *s. m.* Terme de musique. Quatrième partie de trompette d'une fanfare de cavalerie. On dit aussi toquet (voy. ce mot).

DORADE (do-ra-d'), *s. f.* Poisson de mer à écailles dorées. || Dorade chinoise, poisson du genre cyprin qu'on appelle aussi poisson rouge. || Terme d'astronomie. Constellation de sept étoiles, qui est dans l'hémisphère austral.

— HIST. XVI° s. Dorades, rougets, gournauds, merlus, PARÉ, XXIV, 22. Les terroirs pierreux et sablonneux [il s'agit d'étangs] nourrissent les truites, barbeaux, gardons, carpes, goujons, dorades, O. DE SERRES, 425.

— ÉTYM. Forme provençale du participe passé équivalente à *dorée* (voy. DORER).

DORADILLE (do-ra-di-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires d'une fougère, le *cétérac officinal*, appelé aussi doradille d'Espagne.

† **DORADON** (do-ra-don), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique d'un poisson, la *coryphène doradon.*

† **DORAGE** (do-ra-j'), *s. m.* || Action de dorer. || Terme de cuisine. Couche légère de jaune d'œuf dont on enduit le dessus de la pâtisserie. || Action de couvrir d'une belle étoffe un chapeau commun pour le faire paraître plus fin.

— ÉTYM. *Dorer.*

† **DORCADE** (dor-ka-d') ou **DORCAS** (dor-kas'), *s. f.* Espèce d'antilope.

— ÉTYM. Δορκάς.

DORÉ, ÉE (do-ré, rée), *part. passé.* || 1° Recouvert d'une couche d'or. Un livre relié en veau et doré sur tranche. De l'argent doré. Ces palais tout dorés qu'assiége la misère, M. J. CHÉN. *Gracques*, V, 3. Que font ces nains si bien parés Sur des trônes à clous dorés? BÉRANG. *Bon Dieu.* A la vue de cette ville dorée [Moscou, dont les coupoles étaient dorées], de ce nœud brillant de l'Asie et de l'Europe, de ce majestueux rendez-vous où s'unissaient le luxe, les usages et les arts des deux plus belles parties du monde, nous nous arrêtâmes.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || 2° Qui est fait d'or. Il faudrait craindre peu pour la toison dorée, CORN. *Tois.* I, 1. Mais si Plutus revient de sa source dorée Conduire dans mes mains quelque veine égarée, A. CHÉN. *Fragments*, p. 171. || Siècle doré, âge doré, s'est dit pour âge d'or. Vivre au siècle de Marie Sera vivre au siècle doré, MALH. III, 2. || 3° Il se dit des objets qui sont d'un jaune brillant. Jaune doré. Cheveux d'un blond doré. || Qui a une belle couleur, en parlant du rôti. Ce chapon est bien doré. || Pâtisserie dorée, pâtisserie enduite d'un mélange de jaune d'œuf et de beurre. || 4° Fig. Riche, brillant. Quand je vois un homme doré décrier le luxe, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 16. ....Ces rois, cour dorée et nombreuse, Qui naguère peuplait d'une tente poudreuse Le vestibule impérial! V. HUGO, *Odes*, III, 7. || Être doré comme un calice, avoir des habits chargés de galon ou de broderies d'or. || Jeunesse dorée, nom donné à des jeunes gens de la classe riche et moyenne qui, à Paris, s'étaient associés, en 1794, pour soutenir les thermidoriens. || 5° Fig. Qui est comme embelli par une couche d'or. ....par des fers dorés se laissent entraîner, CORN. *Cinna*, II, 1. Mots dorés en amour font tout, LA FONT. *Pâté.* M. le duc d'Orléans nous fit un discours bien doré pour nous persuader de n'innover rien, ST-SIM. 417, 27. Les vertus les plus sublimes N'étaient que des vices dorés, LAMART. *Harm.* III, 5. || Familièrement. Avoir la langue dorée, avoir l'art d'endoctriner, de séduire. || Vers dorés, vers sentencieux attribués à Pythagore. || La légende dorée, nom de l'histoire des saints par Jacques de Voragine. || 6° Terme de vénerie. Fumées dorées, ou, substantivement, les dorées, fumées du cerf qui sont jaunes. || 7° *S. m.* Dorure. Le doré d'une glace. || 8° Doré de soufre, espèce d'agaric. || Proverbes. A vieille mule frein doré, se dit des vieilles femmes qui se parent, d'une marchandise qu'on pare pour s'en défaire. || Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée (voy. CEINTURE)

† **DORÉE** (do-rée), *s. f.* || 1° Tranche de pain fort mince, sur laquelle on a étendu une légère couche de beurre ou de confitures. || 2° Ancien synonyme générique de zée, et nom vulgaire d'un poisson, le *zée forgeron*, dit aussi truie et poisson Saint-Pierre. || 3° Terme de chasse. Voy. DORÉ.

— ÉTYM. *Doré.*

† **DORÈME** (do-rê-m'), *s. m.* Terme de botanique. Nom de genre de plantes ombellifères, ayant le port du panais, sécrétant une gomme-résine. Le *dorema ammoniacum* fournit la gomme ammoniaque.

DORÉNAVANT (do-ré-na-van), *adv. de temps.* A partir de ce moment, à l'avenir. Nous nous sommes levés ce mois-ci à six heures du matin; dorénavant nous nous lèverons à cinq. Cessez, dorénavant, pensers irrésolus, D'épargner des enfants que je ne verrai plus, CORN. *Médée*, V, 2. Crois que dorénavant Chimène a beau parler; Je ne l'écoute plus que pour la consoler, ID. *Cid*, IV, 3. Qu'ils soient dorénavant ton unique entretien, ID. *Hor.* IV, 5. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le peuple romain, ayant abattu les Gaulois et les Africains, ne voit plus rien à craindre et combat dorénavant sans péril, ID. *Hist.* I, 8. || Corneille a employé *dorénavant* dans le sens de *depuis lors:* Et le tronc sous les flots roule dorénavant, *Pomp.* II, 2.

— REM. Doresenavant est une forme archaïque et actuellement inusitée.

— HIST. XII° s. D'ore en avant serons nous compeignon, *Ronc.* p. 140. Or est l'amors coneüe et provée; D'or en avant [je] serai à vos devis [disposition], QUESNES, *Romancero*, p. 107. || XIII° s. Si auroie dès ore en avant mestier [besoin] de reposer, VILLEH. XXXIX. Et li metés bien en convent [convention] Que jamès dès or en avant Ne ferés riens qui lui desplese, *la Rose*, 3154. || XV° s. Or soit Dieu gracié et mercié : car je mourray plus en paix dorenavant, puisque je say que.... FROISS. I, I, 47. || XVI° s. Et dez lors en avant traicta humainement luy et les siens, MONT. I, 2. Nostre mescompte ne pourroit d'ores en avant exceder vingt et quatre heures, ID. IV, 177. Et nous aussi doresnavant en escrivant le reste de sa vie n'userons plus d'autre nom, AMYOT, *Public.* 19.

— ÉTYM. Formé de la préposition *de*, *ore* [heure], *en*, et *avant :* de l'heure présente en avant; génev. *dorenavant* (prononcé *do-ran-na-vant*, *an* comme dans l'*an;* cette prononciation est aussi celle de plusieurs provinces), et *d'ores en avant.*

DORER (do-ré), *v. a.* || 1° Couvrir d'or moulu ou d'or en feuilles. Dorer un calice. Dorer à la pile. L'opulence a doré Jusqu'à ta couchette, BÉRANG. *Lisette.* || Cet homme est fin à dorer, il est très-fin, par allusion à l'or qui doit être très-fin pour être employé en dorage. || Terme de pharmacie. Dorer une pilule, la recouvrir d'une mince couche d'or pour que le goût n'en soit pas senti. || Fig. Dorer la pilule, adoucir par des paroles flatteuses les regrets que cause une chose désagréable. Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule, MOL. *Amph.* III, 11. La pilule, à vrai dire, était assez amère; Mais il sut la dorer, et, pour me satisfaire, D'un bon contrat de quatre mille écus Il augmenta la dot.... LA FONT. *Contrat.* || Fig. Dorer les fers, cacher sous quelque apparence ce qu'une servitude a de déplaisant ou de honteux. Toute autre liberté n'est qu'un long esclavage Qui cache ou qui dore ses fers, CORN. *Imit.* I, 21. || Absolument. Dorer sur bois, appliquer de l'or sur des morceaux de sculpture, comme cadres pour tableaux, pieds de table, etc. || Dorer sur tranche, appliquer de l'or sur la tranche d'un livre. || Terme de tireur d'or. Appliquer plusieurs couches d'or en feuilles sur un lingot d'argent. || 2° Donner une teinte d'or. Les rayons du soleil doraient le sommet des montagnes, FÉN. *Tél.* III. Dès que l'aurore vint dorer l'horizon, Ulysse prit sa tunique et son manteau, ID. t. XXI, p. 337. Des couleurs du matin tu dores les coteaux, LAMART. *Méd.* II, 23. || Le soleil dore les moissons, c'est-à-dire les jaunit en les faisant mûrir. || Fig. [Ô vie!] Que tu sais bien dorer ton magique lointain! Qu'il est beau l'horizon de ton riant matin! LAMART. *Harm.* IV, 11. || Terme de pâtisserie. Étendre du jaune d'œuf délayé sur de la pâtisserie. || Terme de marine. Dorer un vaisseau, l'enduire de suif à l'extérieur. || 3° Se dorer, *v. réfl.* Être enduit d'une couche d'or. Le bronze se dore avec la pile électrique. || Prendre une teinte d'or. Les moissons, les raisins, les champs se dorent. || Fig. De vouloir sottement que mon discours se dore Aux dépens d'un sujet.... RÉGNIER, *Sat.* VI.

— HIST. XII° s. [Il] Ceint Durandart dont li poins [la poignée] fu dorez, *Ronc.* p. 36. || XIII° s. Quens Tibaut doré d'envie, De felonie fretté, De faire chevalerie N'estes vous mie alosé, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 187. Cest oignement que ci veez, De quoi estes oinz et dorez, *Fabliaux mss.* n° 7996, dans LACURNE. De rechief que lormier [selliers] puissent bien dorer et estamer toute bone œuvre, *Liv. des mét.* 362. || XIV° s. Ains n'i ot traïson faite ne devisée, Ne receü argent, ne monnoie dorée, *Guescl.* 8389. Veoir ne pui [je ne peux] la dorée toison, Ne les Indes ne de Rouge mer onde, MACHAUT, p. 132. || XV° s. Ils ouvrirent le casier, où ils trouverent le pauvre prisonnier, doré et empapiné d'œufs, de fromage et de lait et autres choses plus de cent, LOUIS XI, *Nouv.* LXXIII. || XVI° s. Les roynes à cousté de leurs roys; la dorée sus le carreau jaulne, l'argentée sus le carreau blanc [aux échecs], RAB. *Pant.* V, 24. Comment, seigneurs, refusez vous à ouïr un personnage qui a le langage si bien doré? AMYOT, *Démosth.* 36. Les peinctures de quoy la poesie a embelly l'aage doré, MONT. I, 235. On n'oseroit quasi comparoistre en bonne compagnie, qu'on ne soit doré comme un calice, LANOUE, 161. Sa liberalité y estoit sur-tout très-necessaire; d'aultant que s'il n'eust amplement doré ses parolles, il n'eust pas.... CARL. X, 21. L'urine est dorée et jaune, PARÉ, *Introd.* 16. Les mots et sentences dorées, PASQUIER, *Recherches*, p. 512, dans LACURNE. Je faisoye un somme doré [excellent], Sans point la nuit me resveiller, *l'Amant rendu cordelier*, p. 526, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *daurar;* espagn. *dorar;* portug. *dourar ;* ital. *dorare;* du latin *deaurare*, de la préposition *de*, qui exprime ici l'action d'étendre, et *aurum*, or (voy. OR, *s. m.*).

DOREUR, EUSE (do-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui travaille en dorure. Doreur sur bois. Doreur en cuivre. Les maladies des doreurs.

— HIST. XIV° s. A Jacques Leblond, doreur graveur pour des esperons, DE LABORDE, *Émaux*, p. 254.

— ÉTYM. *Dorer ;* provenç. *dauraire*, *daurador;* catal. *daurador;* espagn. *dorador;* portug. *dourador;* ital. *doratore.* Dans le provençal, *dauraire* est le nominatif, et *daurador*, le régime.

† **DORIDÉ, ÉE** (do-ri-dé, dée), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à une doris, genre de mollusques nus.

DORIEN, IENNE (do-riin, riè-n'), *adj.* || 1° Propre aux Doriens. Le dialecte dorien, et, substantivement, le dorien, le dialecte que parlaient les Doriens. Le dorien était parlé dans tout le Péloponnèse, dans la Sicile, dans la partie de l'Italie appelée la grande Grèce; il a été suivi par Pindare, Théocrite, Archimède, et par les philosophes pythagoriciens. || 2° Terme de musique. Le mode dorien.

— ÉTYM. Δωριεῖς, les Doriens, une des principales races grecques.

† **DORIMÈNE** (do-ri-mè-n'), *s. m.* Œillet panaché, pourpre, sur un fond blanc.

† **DORINE** (do-ri-n'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des saxifragées, dont deux espèces croissent en France au bord des ruisseaux, où elles sont mangées au printemps par les bestiaux.

DORIQUE (do-ri-k'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui est propre aux Doriens. Dialecte dorique. Génitif dorique. Les chœurs des tragédies et des comédies du théâtre athénien offrent beaucoup de formes doriques, BURNOUF, *Gramm. grecque*, § 391. || Substantivement. Le dorique. Le dorique a été premièrement en usage parmi les Lacédémoniens et ceux d'Argos; ensuite il passa dans l'Épire, dans la Libye, la Sicile, Rhodes et Crète; c'est celui qu'ont suivi Archimède et Théocrite, tous deux de Syracuse, et Pindare, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 507. || 2° Terme d'architecture. Ordre dorique, le second des cinq ordres, dans lequel le rapport de la hauteur de la colonne à son diamètre est de 8 modules; on le place entre le toscan et l'ionique, parce qu'il a plus de modules que le toscan et moins que l'ionique; il se distingue par sa simplicité. Dorus, fils d'Hellen et de la nymphe Opique, roi d'Achaïe et de tout le Péloponnèse, ayant autrefois fait bâtir un temple à Junon dans l'ancienne ville d'Argos, ce temple se trouva par hasard être de cette manière que nous appelons dorique, PERRAULT, *Vitruve*, IV, 1. Comme ils ne savaient pas bien quelle proportion il fallait donner aux colonnes qu'ils voulaient mettre à ce temple, ils cherchèrent le moyen de les faire assez fortes pour soutenir le faix de l'édifice et de les rendre agréables à la vue; pour cela, ils prirent la mesure du pied d'un homme, qui est la sixième

partie de sa hauteur, sur laquelle mesure ils fournirent leur colonne, en sorte qu'à proportion de cette mesure qu'ils donnèrent à la grosseur de la tige de la colonne, ils la firent six fois aussi haute en comprenant le chapiteau; et ainsi la colonne dorique fut premièrement mise dans les édifices, ayant la proportion, la force et la beauté du corps de l'homme, ID. *ib.* || Substantivement. On a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien; ce qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles, LA BRUY. I. || Le dorique grec, le véritable ordre dorique, tel qu'il était employé par les Grecs; le dorique romain, altération latine du dorique grec. || Un dorique, un petit ordre de pilastres. Un dorique règne dans tous les dehors de la maison, ID. VI.

— ÉTYM. Δωρικός.

DORLOTÉ, ÉE (dor-lo-té, tée), *part. passé.* Comme j'aime à être dorlotée, je ne suis pas fâchée que vous me plaigniez un peu, SÉV. 256.

DORLOTER (dor-lo-té), *v. a.* || **1°** Traiter délicatement. Cette mère dorlote son enfant. La joie que j'aurais de posséder une belle femme, qui me dorlotera, et me viendra frotter lorsque je serai las, MOL. *Mar. F.* sc. 2. [Un médecin] Dorlotant une longue barbe, Dont le parfum est de rhubarbe, De coloquinte et d'opium, *l'Espadon satirique*, dans RICHELET. || **2°** Se dorloter, *v. réfl.* Se traiter délicatement. Aimer à se dorloter. Ne songez qu'à vous faire une santé qui dure; Dorlotez-vous sur le tendre duvet, CHAULIEU, *Ép. du duc de Nevers à M. de Vendôme.*

— HIST. XVI° S. On me frotteroit, on me pigneroit, on m'accoustreroit, on m'adoreroit, on me doreroit, on me dorlotteroit, DESPER. *Cymb. mundi*, 163. Ce n'est pas pour vous faire peigner, et frisotter comme elle, ni pour dorloter vostre barbe, *Pèlerin. d'amour*, t. II, p. 608, dans LACURNE. Pensez qu'elle s'estoit ainsi dorlotée [parée] pour mieux plaire à son mari, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 18, dans LACURNE. Si elle les dorelotte [caresse] et si par ces delices Ils dorment en son sein, TAHUREAU, *Dial.* f° 187, dans LACURNE. L'Allemand qui pour drolotter, flatter et mignarder sa femme, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après dîn.* III, p. 97, dans LACURNE. La bonne demoiselle veut estre drelottée, *ib.* t. I, p. 47.

— ÉTYM. *Dorelot* ou *dorlot*, dont voici des exemples: XIII° S. Si l'esgarda et enama, Si li dist: si mar acointai, O dorlotin diva Robin, Mignot Robin, tes oex [yeux] mar esgardai; Se cis maus ne m'assouage, je morrai, *Poésies mss.* t. III, p. 1257, dans LACURNE. || XV° S. C'est ce qui me fait estre en grace Ung fin mignon, un dorelot [un joli cœur], COQUILL. *Monol. de la botte de foin.* || XVI° S. La quelle me traittoit et entretenoit mignotement comme ung petit dorelot, RAB. t. III, p. 76, dans LACURNE. Car je cognoissois la mignote Estre bien frisque et dorelote, *Œuvres de R. de Collerye*, p. 53, dans LACURNE. Dorelors [sorte de joyau], OUDIN, *Dict.* Comme on voit, *dorlot* signifie un favori, un joli-cœur, et aussi un joyau; d'où *dorloter* a eu le sens de caresser et de parer. On a voulu tirer *dorlot* de *or* ou *dorer;* Scheler approuve cette étymologie; cependant on ne voit pas comment on pourrait faire une pareille dérivation. Diez propose l'anglo-saxon *deórling*, favori, ou le kymri *dorlawd*, même sens; bas-bret. *dorlôi*, *dorlô*, caresser. La dérivation celtique est la plus plausible.

† **DORLOTINE** (dor-lo-ti-n'), *s. f.* Sorte de dormeuse assez longue pour s'y coucher entièrement.

— ÉTYM. *Dorloter.*

† **DORMAILLER** (dor-ma-llé, *ll* mouillés), *v. n.* Dormir mal, dormir d'une façon interrompue.

— HIST. XIII° S. En dormillant li respondi, En eslepas [aussitôt] se rendormi, *Fl. et Blanchefl.* v, 2529, dans DU CANGE, *Gloss. fr.* || XVI° S. Dormailler, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Dormir*, avec la terminaison fréquentative et péjorative *ailler*, comme dans criailler.

† **DORMAN** (dor-man), *s. m.* Un des noms vulgaires de la torpille.

— ÉTYM. *Dormant.*

DORMANT, ANTE (dor-man, man-t'), *adj.* || **1°** Qui dort. La belle au bois dormant, *Titre d'un conte de fée.* || Terme de blason. Animal dormant, animal placé dans l'attitude du sommeil. || Poétiquement, tranquille, où l'on dort bien. Trouvez-le-moi bien sombre [un manoir], Bien calme, bien dormant, Couvert d'arbres sans nombre, Dans le silence et l'ombre Caché profondément, V. HUGO, *Odes*, V, 25. || Substantivement. Les sept dormants, sept frères qui, suivant la légende religieuse, fuyant la persécution, furent murés par ordre de Dèce, dans une caverne où on les retrouva endormis sous Théodose le Jeune. N'avons-nous pas dans l'Église grecque la fable des sept dormants? VOLT. *Phil.* IV, 441. || **2°** Fig. Il se dit de ce qui reste en place sans remuer. Une eau dormante. Tantôt son bras actif desséchant les marais, De leurs dormantes eaux délivre les guérets, DELILLE, *Géorg.* I. || Fig. C'est une eau dormante, se dit d'une personne qui cache des passions vives sous un air tranquille. Je ne me fie pas à toutes ces eaux dormantes. || Châssis dormant, châssis qui ne se lève point. || Pont dormant, celui qui ne se lève point, par opposition au pont-levis. || Serrure dormante, serrure à pêne dormant, celle qui ne se ferme pas seule, et dont il faut pousser le pêne avec la clef. || Verre dormant, lucarne vitrée, par laquelle on a droit de prendre du jour sur l'héritage d'un voisin, et qui ne doit jamais s'ouvrir. || Terme de pêche. Ligne dormante, ligne qui reste fixée dans l'eau sans que le pêcheur la tienne. || Terme de marine. Manœuvres dormantes, les manœuvres d'un navire qui ne sont jamais dérangées, telles que les haubans. || **3°** *S. m.* Dans le haut d'une porte carrée ou cintrée, frise ou châssis de bois attaché dans la feuillure et servant de battement aux vantaux. Un dormant de croisée. Poser, sceller un dormant. || Un dormant de table, plateau garni de cristaux, qui reste au milieu de la table pendant tout le repas. || Terme de marine. Nom des bouts fixes des cordages, c'est-à-dire de la partie qui demeure attachée, tandis que l'autre est employée.

— HIST. XV° S. Et avoient [les Gantois] au devant de eux un grand flaschier d'eau dormante, FROISS. II, II, 154. || XVI° S. En murs mitoyens il est loisible d'avoir fenestre sur son voisin, à verre et fer dormans, à neuf pieds de hauteur du rez-de-chaussée, LOYSEL, 285. Voyans la riviere dormante comme un maretz, AMYOT, *Lucull.* 44.

DORMEUR, EUSE (dor-meur, meû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dort, qui dort beaucoup, qui aime à dormir. Étant, comme vous êtes, la meilleure danseuse, la meilleure dormeuse, et la plus éloquente fille du monde, VOIT. *Lett.* 54. Le dormeur s'éveilla, tant il en [de son songe] fut surpris, LA FONT. *Fab.* XI, 4. Pinuce au même instant Fait le dormeur, ID. *Berc.* J'avais été jusque-là grand dormeur, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Nom d'un poisson.

— HIST. XVI° S. ....Les sommeilleux et dormars, puisque l'endormy ne sçauroit ny luy mesme faire son debvoir, ny le faire faire aux autres, LA BOÉTIE, 210. Jamais dormeur ne feit bon gué, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 321.

— ÉTYM. *Dormir;* provenç. et espagn. *dormidor;* ital. *dormitore.*

DORMEUSE (dor-meû-z'), *s. f.* Sorte de voiture de voyage où l'on peut s'étendre pour dormir. || Demi-dormeuse, voiture du même genre. Je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile, VOLT. *Lett. Richelieu*, 29 juillet 1774. || Sorte de fauteuil ou de chaise longue où l'on peut dormir.

— ÉTYM. *Dormeur.*

† **DORMILLE** (dor-mi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms du poisson appelé aussi loche.

† **DORMILLEUSE** (dor-mi-lleû-z'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la torpille.

— ÉTYM. *Dormir.*

† **DORMILON** (dor-mi-lon), *s. m.* Espèce de singe du Mexique.

DORMIR (dor-mir), je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment; je dormais; je dormis; je dormirai; je dormirais; dors, qu'il dorme, dormons; que je dorme, que nous dormions; que je dormisse; dormant, *v. n.* || **1°** Reposer dans le sommeil. Il dort profondément. Le malade va mieux, il a dormi d'un bon somme. Il dormait quelquefois dans le jour. Pourras-tu dans son lit dormir en assurance? CORN. *Nicom.* V, 1. Trop dormir fait mal à la tête, Et trop dormir c'est vivre en bête, SCARRON, *Virg. trav.* VII. Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette, Dormait alors profondément, LA FONT. *Fabl.* III, 3. Cette réflexion embarrassant notre homme, On ne dort pas, dit-il, quand on a tant d'esprit, ID. *ib.* IX, 4. T'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est erreur, ID. *ib.* XI, 3. Je ne dormirai point sous de riches lambris; Mais voit-on que le somme en perde de son prix? ID. *ib.* XI, 4. Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville, BOIL. *Sat.* VI. C'est là que le prélat, muni d'un déjeuné, Dormait d'un léger somme, attendant le dîné, ID. *Lutr.* I. Mais tout dort et l'armée et les vents et Neptune, RAC. *Iphig.* I, 1. La vie est un sommeil; les vieillards.... ont eu un songe confus, informe et sans aucune suite; ils sentent néanmoins, comme ceux qui s'éveillent, qu'ils ont dormi longtemps, LA BRUY. XI. Tout dort, tout est tranquille; et l'ombre de la nuit.... VOLT. *Zaïre*, V, 8. La nuit finissait, il était quatre heures, tout dormait encore dans les bivouacs de Delzons, hors quelques sentinelles, quand tout à coup.... SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 2. || Dormir à bâtons rompus, être réveillé, se réveiller plusieurs fois sans pouvoir faire un somme continu. || Dormir comme un loir, dormir beaucoup, profondément, à cause que le loir est un animal hibernant, qui dort plusieurs mois de suite pendant l'hiver. On dit de même, dormir comme une marmotte. || Dormir comme une souche, être profondément endormi. || Dormir tout debout, ou, simplement, dormir debout, n'en pouvoir plus de sommeil, être accablé par le sommeil, au point de s'assoupir sans être couché ou assis. || Conte à dormir debout, propos fabuleux qui ne méritent aucune créance. Voilà ce qui s'appelle des contes à dormir debout, SÉV. 73. Les contes à dormir debout que l'on vous fait, ID. 256. || Dormir sur l'une et l'autre oreille, et, plus souvent, sur les deux oreilles, dormir profondément, et, figurément, être plein de sécurité. .... Je lui conseille De dormir, s'il se peut, d'un et d'autre côté, LA FONT. *Coupe.* || Dans un sens opposé, ne dormir que d'un œil, être en une vigilance inquiète. Certain jaloux ne dormant que d'un œil, ID. *On ne s'avise.....* || Dormir en lièvre, dormir les yeux ouverts, et, figurément, être toujours sur le qui-vive. Cette crainte maudite M'empêche de dormir sinon les yeux ouverts, LA FONT. *Fabl.* II, 14. || Il n'en dort pas, se dit d'un homme qu'une vive espérance, une crainte incessante, une préoccupation assiége constamment. || Fig. Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre, CORN. *Rodog.* III, 4. || **2°** Dormir se dit aussi de ce qu'on a nommé le sommeil des plantes. Le soir, de nos jardins parcourez les carreaux; Voyez, ainsi que nous, sur leurs tiges baissées S'assoupir de ces fleurs les têtes affaissées, Et, dormant au lieu même où veilleront leurs sœurs, Du nocturne repos savourer les douceurs, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || **3°** Dans le langage biblique, dormir avec une femme, passer la nuit avec elle. Sa maîtresse [de Joseph] le prit par son manteau, et lui dit encore : Dormez avec moi, SACI, *Bible, Genèse*, XXXIX, 12. || **4°** Dormir construit avec des substantifs et ayant en apparence, mais en apparence seulement, le sens actif. Le malade a dormi plusieurs heures de suite. || Dormir la grasse matinée (c'est-à-dire dormir pendant la grasse matinée), dormir jusqu'à onze heures ou midi. Vous deviez être au lit toute cette journée, Ou tout du moins dormir la grasse matinée, POISS. *le Fol raisonnable*, dans LE ROUX, *Dict. comique* || Dormir sa réfection, dormir autant qu'on en a besoin, c'est-à-dire dormir autant que la réfection l'exige. Le sommeil est nécessaire à l'homme; et lorsqu'on ne dort pas sa réfection il arrive que.... MOL. *Princ. d'Él. Prol.* || **5°** Dans le style élevé, il se dit du sommeil de la mort. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, avec ces rois et ces princes anéantis.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous serez vous-même réduit en poudre au milieu des incirconcis, et vous dormirez avec ceux qui ont été passés au fil de l'épée, SACI, *Bible, Ézéchiel*, XXXII, 28. Ses vices dormiront avec lui dans la poussière du tombeau, MASS. *Car. Impén.* ....c'est ici que dorment nos aïeux, DUCIS, *Abuf.* II, 7. J'ai suivi mon époux jusqu'aux tombes sacrées Où dorment des Césars les cendres révérées, M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 1. Les morts dorment en paix dans le sein de la terre; Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit d'octobre.* || **6°** Fig. Être en repos, en sécurité. Nous ne connaissons que notre confiance dans le ministre et le malaise que nous éprouvons : nous ne dormons que parce qu'on dort au pied du Vésuve, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 232. || **7°** Fig. Ne point agir quand on devrait le faire. Aux menaces du fourbe on doit ne dormir point, MOL. *Tart.* V, 3. L'habitude de se laisser voler par ses domestiques, jointe à la vigilance du coupable, à qui son maître ne pouvait reprocher d'avoir dormi dans son service, le portèrent à la clémence, HAMILT. *Gramm.* 11. Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers, VOLT. *M. de Cés.* II, 2. Dans tous les lieux, sans cesse, ouvrant l'œil et l'oreille, En paraissant dormir le gouvernement veille. DUCIS, *Othello*, II, 7. || En

matière féodale, quand le vassal dort, le seigneur veille, ou quand le seigneur dort, le vassal veille, c'est-à-dire quand l'un des deux néglige d'user de ses droits, l'autre en profite. || Familièrement. Cet homme ne dort pas, se dit d'un homme à l'affût de toutes les circonstances qui lui sont favorables. || Dormir sur une affaire, la conduire lentement, doucement. || Laisser dormir un ouvrage d'esprit, attendre pour en mieux juger que l'imagination soit refroidie. Oui je dormais sur un petit volume Qui me vaudra d'être encore étrillé, BÉRANG. *Gohier*. || Laisser dormir une affaire, attendre pour y donner suite. || Laisser dormir les lois, en suspendre momentanément l'exécution. Sparte elle-même a laissé dormir ses lois, J. J. ROUSS. *Contr.* IV, 6. || Laisser dormir ses fonds, ses capitaux, ne pas les faire valoir. || Laisser dormir noblesse, se disait autrefois lorsqu'un gentilhomme, qui voulait faire le commerce, déclarait qu'il n'entendait être commerçant que pendant un certain temps. || **8°** Rester immobile, être sans mouvement, en parlant des choses. Il fait beau pêcher où l'eau dort. || On dit qu'un sabot, qu'une toupie dorment, quand le mouvement qui les anime est si rapide qu'ils semblent immobiles. || Fig. Dormir comme un sabot, dormir profondément. || Terme de marine. On dit que le sablier dort, quand on a oublié de le retourner; qu'une rose des vents dort, quand elle ne tourne pas, le bâtiment changeant de route. Laisser dormir l'horloge, oublier de la remonter. || **9°** *V. a.* Dans le langage élevé et dans cette seule locution, dormir son sommeil. Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière, BOSS. *le Tellier*. Tous les riches ont dormi leur sommeil, et, lorsqu'ils se sont éveillés, ils n'ont rien trouvé dans leurs mains, SACI, *Bible*, *Psaumes*, LXXI, 6. || Par une même figure grammaticale, mais dans le langage familier, dormir un bon somme, avoir un bon sommeil pendant un long espace de temps. || C'est par analogie de cet emploi que A. de Musset a hasardé *dormi* au passif: Suis-je pas belle encor? pour trois nuits mal dormies Ma joue est-elle creuse et mes lèvres blêmies? dans *le Dict. de* POITEVIN. || On trouvera à l'historique: dormir une éternelle nuit. Cela pourrait aussi très-bien se dire. || **10°** *S. m.* Le long dormir est exclu de ce lieu, LA FONT. *Papef.* Que les soins de la Providence N'eussent pas au marché fait vendre le dormir Comme le manger et le boire, ID. *Fabl.* VIII, 2. || Proverbes. Il n'y a pas de pire eau que celle qui dort, c'est-à-dire il faut se défier des gens qui ne manifestent rien de ce qu'ils ressentent. Mais il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort, MOL. *Tart.* I, 1. || Qui dort dîne, c'est-à-dire en dormant on s'engraisse aussi bien qu'en mangeant. Ce proverbe se prend aussi dans un sens moqueur, pour reprocher l'indolence à un paresseux, et lui faire entendre que, s'il ne travaille pas, il ne dînera qu'en songe. || Le bien, la fortune lui vient en dormant, c'est-à-dire il devient riche sans rien faire. Les biens nous viennent en dormant, je vous assure, REGNARD, *Retour impr.* sc. 1. || Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort. || Il ne faut pas réveiller le chat qui dort, il ne faut pas renouveler une méchante affaire qui est assoupie. A l'historique, on trouve: réveiller le chien qui dort, ce qui est mieux.

— REM. Les douze heures que j'ai dormi et non dormies. L'apparence de verbe actif disparaît quand on restitue l'ellipse: Les douze heures pendant lesquelles j'ai dormi.

— HIST. XIe s. Charles se dort, li empereres riches, *Ch. de Rol.* LV. Par touz les prez or se dorment li Franc, *ib.* CLXXX. || XIIe s. Que il m'avint anuit [cette nuit] en mon dormant, *Ronc.* p. 163. Ne fausse amors ne veut que s'entremete De moi laisser dormir ne reposer, *Couci.* Il dormirent lur somne, *Liber psalm.* p. 101. Li dormirs est partiz de mes eauz [yeux], *Machabées*, I, 6. || XIIIe s. Là dormirent la nuit, H. DE VALENC. II. Anuit avecques moi [je] ferai Bertain dormir, *Berte*, XIII. De peine et de travail [elle] dort si ferm et si dur, *ib.* XLI. Nus selier ne autres ne doit sele tainte garnie livrer, devant que ele est esté vernicie, se ce n'est sele dormant, *Liv. des mét.* 213. Trop de ledes choses aviennent A ceux qui tex [tels] dormirs maintiennent, *la Rose*, 13664. L'en [on] se dort le soir [dans une navigation] là où en [on] ne scet se l'en se trouvera ou fons de la mer, JOINV. 210. || XIVe s. Quant l'en dort, il ne appert pas ne n'est manifeste qui est bon ou qui est malvois, ORESME, *Eth.* 30. Celui qui dort ne vit pas, fors de tele vie comme vit une plante, ID. *ib.* 311. Mais Jehan tint leurs parolles Droictement comme frivolles, Et leur disoit: Vous faictes tort; Vous esveillez le chien qui dort, *Liv. du bon Jehan*, 1033. || XVe s. Le deable, qui oncques ne dort, resveilla ceux de Bruges, FROISS. II, II, 52. Nos gens ne dormirent mie, ains saillirent contre eux par grande hardiesse à qui mieulx mieulx, *Bouciq.* II, ch. 22. Il fit faire sa sepulture pour dormir ses jours, *Hist. de Louis III, duc de Bourbon*, p. 371, dans LACURNE. Et tant fit qu'il se trouva en la chambre où la levriere se dormoit, LOUIS XI, *Nouv.* XXVIII. || XVIe s. L'esprit troublé de mon cher pere Anchise En mon dormant haste mon entreprise, DUBELL. IV, 16, *recto*. Filz de deesse, en quelle seureté Es-tu icy au dormir arresté Si longuement? ID. IV, 22, *verso*. Mais quand l'homme a perdu ceste douce lumiere, La mort luy fait dormir une eternelle nuict, ID. VI, 17, *recto*. Nos voisins ne dorment pas, et n'ont que trop de connoissance de nos desordres, LANOUE, 223. Agesilaus dit que pour ce jour là il falloit laisser dormir les loix, AMYOT, *Agésil.* 49. Les vents sont assoupis, les bois dorment sans bruit, RONS. 744. Qui dort grasse matinée, trotte toute la journée, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 389. Trop dormir cause mal vestir, ID. *ib.* p. 429. L'autre sauvage qui avoit cependant dormy [perdu connaissance] du coup que le chevalier du dragon lui avoit donné, *Don Flores de Grece*, f° CXX, dans LACURNE. Neantmoins en y avoit-il bien de telx qui eussent eu grand mestier [besoin] de dormir le vin qu'ilz avoient beu à oultrage, MENARD, *Hist. de du Guescl.* p. 528, dans LACURNE. Essuyez de tristes yeux Le long gemir; Et me donnez pour le mieux Un doux dormir, *la Marguerite des marguerites*, cité dans *Revue de l'Instr. publique*, 19 juin 1862, p. 186.

— ÉTYM. Bourguig. *dremi;* Berry, *dourmir;* provenç. *dormir*, *durmir;* espagn. *dormir;* ital. *dormire;* du latin *dormire*. Dans l'ancienne langue, *dormir* prend la forme réfléchie, comme d'autres verbes neutres la prenaient et la prennent encore. La conjugaison *je dors*, *tu dors*, *il dort*, etc. n'est point, dans la vérité, une irrégularité; ces formes suivent la conjugaison latine: *dórmio*, *dórmis*, *dórmit*, etc. où l'accent est sur *dor*.

DORMITIF, IVE (dor-mi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque le sommeil. Potion dormitive. Molière dans *le Malade imaginaire* fait demander pourquoi l'opium fait dormir? On répond que c'est parce qu'il a une vertu dormitive, où vous voyez que c'est répondre en termes différents la même chose que ce qui est en question, DUMARSAIS, *Logique*, art. XIII, n° 3. || *S. m.* Un dormitif.

— HIST. XVIe s. On doit user de clysteres dormitifs, PARÉ, XXIV, 28.

— ÉTYM. Latin fictif, *dormitivus*, de *dormitum*, supin de *dormire*, dormir.

† **DORMITION** (dor-mi-sion), *s. f.* Terme ecclésiastique. La manière dont la sainte Vierge quitta la terre pour aller au ciel; parce qu'une pieuse tradition apprend que sa mort ne fut qu'une espèce de sommeil, et qu'elle fut enlevée au ciel par une assomption miraculeuse, dont l'Église célèbre la fête le 15 d'août.

— HIST. XIIIe s. Une nuit iert [il était] en dormisons, Si li vint une avisions [vision].... PH. MOUSKES, *ms.* p. 340, dans LACURNE. Dormition, DU CANGE, *dormia*.

— ÉTYM. Provenç. *dormicio;* espagn. *dormicion;* ital. *dormizione;* du latin *dormitionem*, de *dormire*, dormir.

† **DOROIR** (do-roir), *s. m.* Terme de pâtissier. Sorte de petite brosse avec laquelle on dore la pâtisserie.

— ÉTYM. *Dorer.*

DORONIC (do-ro-nik), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes synanthérées, dont une espèce, le *doronicum pardalianches*, jouit des mêmes propriétés que l'arnica et est cultivée dans les jardins, à cause de sa floraison précoce. || Nom spécifique du séneçon doronic. || Doronic à feuilles de plantain, ancien nom de l'arnica de montagne.

— ÉTYM. On dit que c'est l'altération d'un nom arabe.

† **DOROTHÉE** (do-ro-tée), *s. f.* Espèce de libellule ou demoiselle.

— ÉTYM. *Dorothée*, nom de femme, de δῶρον, don, et θεός, dieu.

† **DORQUE** (dor-k'), *s. m.* Un des noms vulgaires d'un cétacé, la phocène orque, dite aussi épaulard.

— ÉTYM. On trouve, dans Cotgrave, *dorque*, espèce de navire.

DORSAL, ALE (dor-sal, sa-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au dos. L'épine, la région dorsale. Les muscles dorsaux. Face dorsale, région dorsale, la face convexe de certaines parties, de la main, du pied, de la langue, etc. || Artère et veine dorsale de la langue, rameaux de l'artère et de la veine qui se distribuent à la face dorsale de la langue. || Le muscle grand dorsal, et, substantivement, le grand dorsal, un des grands muscles du dos. || Consomption ou phthisie dorsale, terme vague qui se dit le plus souvent pour carie des vertèbres avec abcès. || Phthisie dorsale a été anciennement employé pour signifier les pertes séminales. || *S. f.* La dorsale, nageoire située sur le dos des poissons.

— HIST. XIVe s. L'autre partie [d'une veine] tent au bras par dehors, et est dite dorsal, H. DE MONDEVILLE, f° 22. || XVIe s. Le long de l'espine dorsale, PARÉ, XVI, 12. Les muscles obliques descendans et dorsaux, ID. I, 8.

— ÉTYM. Lat. *dorsum*, dos (voy. DOS).

† **DORSCH** (dorch'), *s. m.* Petite morue de la mer Baltique.

† **DORSÉ, ÉE** (dor-sé, sée), *adj.* Terme de zoologie. Dont le dos est coloré autrement que le reste du corps.

— ÉTYM. Lat. *dorsum*, dos.

† **DORSET** (dor-sè), *adj.* Race dorset, race de moutons du Dorsetshire, en Angleterre, remarquable par sa précocité, sa fécondité et l'aptitude des femelles à donner du lait. || Substantivement. Les dorsets, les moutons de la race dorset.

† **DORSIBRANCHE** (dor-si-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte des branchies sur le dos.

— ÉTYM. Lat. *dorsum*, dos, et *branchies*.

† **DORSIPARE** (dor-si-pa-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les petits se développent dans la peau du dos de la mère.

— ÉTYM. Lat. *dorsum*, dos, et *parere*, enfanter.

† **DORSIPÈDE** (dor-si-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des pattes insérées sur le dos.

— ÉTYM. Lat. *dorsum*, dos, et *pes*, pied.

† **DORSO....** Préfixe qui, dans le langage anatomique, se joint à différents mots pour exprimer qu'il s'agit du dos. Muscle dorso-costal.

— ÉTYM. Lat. *dorsum*, dos.

† **DORSTÉNIE** (dor-sté-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes urticées, voisines des figuiers.

— ÉTYM. Un nom propre.

DORTOIR (dor-toir), *s. m.* Salle commune où sont les lits dans un collége, dans une communauté religieuse, etc. J'ai toujours compris qu'il était fort fâcheux de coucher dans les dortoirs des demoiselles, et je regarde cette obligation comme une si grande austérité que je voudrais qu'il ne s'en pratiquât guère d'autres chez nous, MAINTENON, *Lett. à Mme R....* 11 oct. 1693.

— HIST. XIIe s. Vint i li abbes, cui Diex gart d'encombrier, Qui fist la dame en son dortoir mucier, *Raoul de C.* 288. || XIIIe s. Dortor et refretor avoient, belle yglise, Vergier, praiaux et troilles, trop biau leu à devise, RUTEB. 184. Encore sachez que j'ay oy conter à un preudhomme qui gisoit ou [au] dortouer où l'abbé dormoit.... JOINV. 209. || XVe s. Et madame la roine tint la cour et sa feste au dortoir, et eut bien seant à table soixante dames qu'elle avoit priées, FROISS. I, I, 31.

— ÉTYM. Provenç. *dormidor*, *dormitori;* ital. *dormitorio;* du latin *dormitorium*, de *dormire*, dormir.

DORURE (do-ru-r'), *s. f.* || **1°** Or étendu sur les objets. Une épaisse dorure. De ces rondeaux [de Benserade] un livre tout nouveau A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire; Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau, Papier, dorure, images, caractère, Hormis les vers qu'il fallait laisser faire A la Fontaine, LE COMTE D'OLONNE, dans RICHELET. || **2°** L'action, l'art de dorer. || **3°** Objets dorés. C'est sous l'habit rustique d'un paysan et non sous la dorure d'un courtisan qu'on trouvera la force, J. J. ROUSS. *Sciences*. Des soldats ont détruit le fameux Térence de Bembo, pour avoir quelques dorures dont il était orné, P. L. COUR. *Lett.* I, 37. || Marchand de dorures, celui qui fait le commerce des matières d'or et d'argent, ou des matières dorées et argentées. || **4°** Préparation de jaunes d'œufs pour dorer les pâtes; couleur jaune donnée à l'aide de cette préparation. || Dorure de carême, œufs de brochet détrempés avec un peu d'eau dont on se sert en carême pour jaunir les échaudés et les pièces de four.

— HIST. XIVe s. Froumentée, venoison, dorure, gelées de poisson, *Ménagier*, II, 4. || XVIe s. Juno m'a chargé en passant que je luy apporte quelque dorure, quelque jaseran, ou quelque ceinture,

DESPER. *Cymbal.* 75. Il leur fit rendre par les corsaires leurs bagues et dorures, YVER, p. 612.

— ÉTYM. *Dorer;* provenç. *dauradura;* espagn. *doradura;* ital. *doratura.*

† **DORYLE** (do-ri-l'), *s. m.* Espèce de papillon. || Genre de coléoptères qui a pour type le doryle xanthope.

— ÉTYM. Ce paraît être le nom propre *Dorylas.*

† **DORYPHORE** (do-ri-fo-r'), *s. m.* || **1°** Terme d'antiquité. Nom que les Grecs du Bas-Empire donnaient aux soldats de la garde impériale, qui étaient armés d'une demi-pique. || **2°** Genre de coléoptères renfermant de grands et beaux insectes originaires d'Amérique, et dont la poitrine est armée d'une longue pointe dirigée en avant.

— ÉTYM. Δόρυ, lance, et φορός, qui porte.

DOS (dô; dans la conversation l'*s* ne se lie pas : un dô énorme; l'*s* ne se lie hors de la conversation que dans cette locution : dos à dos, dites : dô-za-dô), *s. m.* || **1°** Partie du corps de l'homme et des animaux depuis les épaules jusqu'aux reins ou lombes, et qui est postérieure chez l'homme et supérieure chez les animaux. Le dos d'un cheval. Porter sur le dos. Tomber, s'étendre sur le dos. Il faut remettre encor le harnais sur le dos, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, III, 2. Depuis plus d'une semaine Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os; La vertu de mon bras se perd dans le repos, Et je cherche quelque dos Pour me remettre en haleine, MOL. *Amph.* I, 2. Les mains liées derrière le dos, FÉN. *Tél.* I. Sur le dos des gens du village Après boire il cassait les pots, BÉRANG. *Enfant de la maison.* || L'épine du dos, la colonne vertébrale. || Le dos au feu, le ventre à table, se dit de ceux qui, en dînant, ont le dos tourné vers un bon feu; et, figurément, de ceux qui se donnent toutes leurs aises. || Familièrement. Il n'a pas une chemise sur son dos, une chemise à se mettre sur le dos, il n'a rien à se mettre sur le dos, se dit d'une personne extrêmement pauvre. || Dans un sens opposé. C'est une femme qui met tout sur son dos, c'est une femme qui dépense en toilette tout ce qu'elle a ou gagne. || Fig. et familièrement. Le dos lui démange, se dit d'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour qu'on la batte. || Faire le gros dos, se dit des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse, ce qui arrive le plus souvent lorsqu'on les caresse en leur passant la main sur le dos, dans le sens de la tête à la queue, et aussi lorsque l'animal est en colère. || Par extension. Faire le gros dos, s'est dit d'une espèce de contorsion qu'affectaient les petits-maîtres à Paris, mettant une main dans la ceinture de la culotte, et l'autre dans la veste, et par là faisant un gros dos voûté, comme un matou, LEROUX, *Dict. comique.* Qui faisant le gros dos, la main dans la ceinture, Viennent pour tout mérite étaler leur figure, REGNARD, *le Joueur*, I, 2. Puis m'appuyant sur Scipion et faisant le gros dos, je gagnai une salle, LESAGE, *Gil Blas*, X, 3. || Fig. et familièrement. Faire le gros dos, ou faire gros dos, faire l'important, l'homme capable. Le fils de Saumery, à force de faire l'important et le gros dos, imposait à une partie de la cour, ST-SIM. 71, 172. || Plier le dos, céder. Laissez passer la bourrasque, pliez le dos. Et aussi être humble devant ses supérieurs : il n'a jamais su plier le dos. || Mettre quelque chose sur le dos de quelqu'un, l'en rendre responsable. Je suis bien aise de savoir que le pont d'Avignon est encore sur le dos du coadjuteur; c'est donc lui qui vous y a fait passer, SÉV. 35. || Cela ira sur son dos, se dit d'une perte, d'un dommage qui sera mis au compte de quelqu'un. Il faut que tout le mal tombe sur notre dos, MOL. *Sgan.* 17. Le roi s'était flatté toute sa vie de faire pénitence sur le dos d'autrui, ST-SIM. 250, 77. || Battre quelqu'un sur le dos d'un autre, faire à quelqu'un des reproches, des critiques qui retombent sur un autre. C'est sur mon dos que vous avez battu Platon. || Il se laisse tondre la laine sur le dos, se dit d'un homme trop débonnaire ou insouciant qui se laisse dépouiller, voler. Dans le même sens, se laisser manger la laine sur le dos. || Il a été battu dos et ventre, on lui en a donné sur le dos et partout, se dit d'un homme qui a été violemment battu. Un peuple qui le pousse à bout. Et qui, dos et ventre et partout, Le batte et toute sa cohorte, SCARRON, *Virg., trav.* IV. || Être sur le dos, être couché ou alité. Voilà trois semaines que je suis sur le dos. || Tourner le dos, présenter son dos, au lieu de présenter la partie antérieure du corps. Les sages quelquefois, ainsi que l'écrevisse, Marchent à reculons, tournent le dos au port, LA FONT. *Fabl.* XII, 10. La noblesse supplie le roi de réformer l'immodestie de son clergé, qui cause et parle haut et tourne le dos à l'autel, SÉV. *Lett.* 19 janv. 1674. || Fig. Tourner le dos à la mangeoire, se mettre dans une situation contraire à la chose qu'on veut faire. || Tourner le dos dans une bataille, fuir devant l'ennemi. Ils tournèrent le dos quand tu fus assailli, MALH. I, 4. || Tourner le dos, s'éloigner un moment. Je n'ai fait que tourner le dos, il était déjà parti. Dès que j'ai eu le dos tourné, SÉV. 480. || Tourner le dos à quelqu'un, lui témoigner, en lui tournant effectivement le dos, son mécontentement, son mépris. Le roi, pour toute réponse, lui tourna le dos brusquement, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Il tourne le dos où il veut aller, se dit d'un homme qui, au lieu d'aller où il veut, prend un chemin tout opposé. || Fig. Tourner le dos, ne pas voir, dédaigner. Je leur tournerai le dos, et non le visage, au jour de leur perte, SACI, *Bible, Jérémie*, XVIII, 17. Lorsque Dieu courroucé vous tournera le dos, En des feux sans lumière, en des nuits sans repos Vous expierez vos vices, RACAN, 2e *psaume.* Nous tournons le dos à la vérité, BOSS. *Resp.* 2. Que fait donc un poëte qui finit tout? Il tourne le dos à la nature, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 450, dans POUGENS. || Avoir bon dos, avoir un dos sur lequel on peut frapper fortement; et, figurément et familièrement, avoir bon dos, être en état de supporter une perte, ou bien être insensible aux railleries. Il ne s'agit que de mille écus; M. Turcaret a bon dos, il portera bien encore cette charge-là, LESAGE, *Turcaret*, I, 2. || Avoir bon dos signifie aussi ne pas s'épouvanter des reproches. Mettez les fautes sur moi, j'ai bon dos. Dans une autre nuance : On s'en prend toujours à moi [on m'accuse de tout]; il est vrai que j'ai bon dos [que je suis souvent en faute]. || Avoir le dos solide se dit comme avoir les reins solides, avoir de grandes ressources. C'est un homme qui fait cent entreprises à la fois, mais il a le dos solide, c'est-à-dire il a les capitaux suffisants. || Dos à dos, figure de danse dans laquelle le danseur et son vis-à-vis passent l'un derrière l'autre sans se regarder. || Fig. et familièrement. Mettre les gens dos à dos, renvoyer deux personnes qui sont en différend, sans donner aucun avantage à l'une ni à l'autre. Il se dit souvent dans les comptes rendus de procès : On les a renvoyés dos à dos. || Porter sur le dos, porter une charge qui est placée sur le dos. Il avait un sac sur le dos. || On dit au dos dans cette locution : avoir le sac au dos, c'est-à-dire porter le sac militaire, être soldat. || Fig. Avoir, porter quelqu'un sur son dos, en être obsédé, ennuyé. || Populairement. J'en ai plein le dos, j'en suis très-fatigué, ennuyé. || Être sur le dos de quelqu'un, l'importuner, l'obséder. Il est toujours sur mon dos. || Populairement. Scier le dos de quelqu'un, l'ennuyer, le fatiguer. Il me scie le dos. || A dos, derrière soi. J'avais à dos une campagne immense qui ne m'avait été annoncée que par l'habitude d'apprécier les distances entre des objets interposés, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 185, dans POUGENS. || Fig. Se mettre tout le monde à dos, avoir chacun contre soi. Quoi, volage, prenez-vous donc Pour vous mettre à dos les jésuites.... Coquilles, rosaire et bourdon, BÉRANG. *Pèler. de Lisette.* || Avoir quelque chose à dos, ne pouvoir s'en séparer. Quittons-nous cette ville unique, Nous voyageons Paris à dos, BÉRANG. *J. de Paris.* || **2°** Terme d'anatomie. Partie postérieure chez l'homme, supérieure chez les animaux, du tronc depuis la dernière vertèbre cervicale jusqu'à la dernière lombaire. || **3°** Terme de manége. Dos de carpe, ou de mulet, dos convexe. Dos double, dos de cheval, dans lequel on remarque un léger sillon médian. || Le dos présente une légère concavité; s'il est trop concave, l'animal est dit ensellé. Le dos large accuse un fort développement des muscles et l'ampleur de la poitrine. Le dos court annonce beaucoup de force. Le dos long est moins fort que le dos court. || **4°** Par analogie, la partie postérieure de certaines choses. Le dos d'un habit, d'une chaise. Qui prenaient, sur le dos de leurs chaises, de ces postures aisées et galantes qui marquent qu'on est au fait des bons airs, MARIVAUX, *Marianne* 2e part. || Le dos d'un couteau, le dos d'un rasoir, la partie opposée au tranchant. || Le dos d'un billet, d'un acte, le revers. || Le dos du nez, de la main, du pied, de la langue, la partie supérieure du nez, de la main, du pied, de la langue. || Terme de botanique. Le dos d'une strie, la partie saillante. Le dos d'une graine, celle des faces qui est comprimée et tournée du côté des parois du péricarpe. Le dos d'une feuille, sa face inférieure. || Terme d'entomologie. La partie supérieure du mésothorax et du prothorax; l'une ou l'autre de ces parties. || Le dos d'un livre, la partie opposée à la tranche. || Terme de reliure. Dos brisé, dos d'un livre tellement fait, que le livre que l'on ouvre demeure de lui-même tout ouvert. Il leur faut des livres à dos brisés, des livres qui se tiennent ouverts sur la table, LESNÉ, *la Reliure*, p. 113, 1820. L'époque de l'introduction des dos brisés en France est très-incertaine.... il y a à peu près cinquante ans que cette espèce de reliure est devenue de mode, ID. *ib.* p. 186. || **5°** Dans le style élevé et dans la poésie, la partie supérieure. Cependant sur le dos de la plaine liquide.... RAC. *Phèdre*, V, 6. Nous montions sur le dos des vagues, FÉN. *Tél.* IV. || **6°** En dos d'âne, en configuration du dos d'un âne, c'est-à-dire telle qu'il y ait un talus incliné des deux côtés. Toit, pont en dos d'âne. Les rues étroites et sans pente, quoique le terrain soit en dos d'âne, sont toujours bourbeuses, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 43. || Dos d'âne, ustensile dont se servent les bouchers. || Terme de marine. Dos d'âne, ouverture en demi-cercle, faite à certains bâtiments, pour couvrir le bout de la manivelle du gouvernail. || **7°** Terme de jardinage. Dos de bahut ou dos de carpe, se dit d'une certaine manière de relever le terrain d'un parterre. || **8°** Dos brûlé, quadrupède du genre paresseux (*achée aï*). || Dos bleu, un des noms de la sittelle. || Dos rouge, nom d'un oiseau de la Guyane, le *tangara septicolore* (granivores).

— HIST. XIe s. Tute l'eschine [il] lui desevre du dos, *Ch. de Rol.* XCI. De ceus d'Espaigne qui ont les dos tournez, *ib.* CLXXIV. || XIIe s. En son dos [il] vest un blanc aubert dopler [doublé], *Ronc.* p. 49. || XIIIe s. Se Tybers de son dos la grant rue ne tert [n'essuye, sur la claie].... *Berte*, XCIII. Si mist arriere dos toute couardie, et se feri en els l'espée traicte, H. DE VALENC. XI. Quand li roi Ferrans et sa gent virent qu'il ne poroit plus endurer, si tournerent le dos, et Anglès encaucierent [poursuivirent] jusques à la nuit oscure, *Chron. de Rains*, p. 78. Nus [nul] chevax qui porte à dos ne doit paier que obole de chaucie, *Liv. des mét.* 275. Themis, quant oï la requeste, Qui moult estoit bonne et honeste, Lors conseilla [à Deucalion et à Pyrrha] qu'il s'en alassent, Et qu'il après lor dos gitassent Tantost les os de lor grant mere, *la Rose*, 17322. La dame, qui aler voloit Au moustier si com el soloit, Geta en son dos sa chemise, Et puis si a sa robe prise, RUTEB. 324. Le roy m'apela là où je me seoie avec les riches hommes du pays, de là en un prael, et me fist le dos tourner vers eulz, JOINV. 282. || XIVe s. Bien dix mille Espaignols des meilleurs qu'il y a [il] Mist en une bataille, et bien les arrousta, Une riviere au dos, qui couroit par de là, *Guescl.* 11660. Ne pourront prendre de corroyer un dos [peau] que deux sols six deniers, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 365. Flamens fist assalir, point ne les espargna; Chil tournerent les dos; car cascuns s'esmaia [s'effraya], Quant Henris leur failli.... *Baud. de Seb.* VI, 574. || XVe s. Et quand les Anglois y chevauchent [en Écosse], il convient que leurs pourveances, si ils veulent vivre, les suivent toujours à dos [par derrière], FROISS. II, II, 228. Nous faisons doute, quoi qu'il vous ait mandé ni quoi qu'il dise ni promette, que il ne vous tournast le dos, ID. II, II, 39. L'un d'iceulx compaignons fist bas dos au suppliant et à l'un des autres, et monterent par dessus un petit mur, DU CANGE, *dorsum.* Porter harnois sur vostre doux, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. V, p. 362. J'ai toujours porté sur mon dos Paine, travail à grant planté; Ne nulle choses n'ay hanté, Dont on dye qu'aye failly, CH. D'ORL. *Compl. de l'amant et de l'amour.* Et se riens y a d'offense passée, prestement après le pardon fait est mise darriere le dos, G. CHASTEL. *Expos. s. vérité.* Ayant le dos au feu et le ventre à la table, BASSELIN, II. Jehanne fait la beste à deux dos, Perrette est ung peu trop pansue, L'aultre est feutrée sur le dos, Pource qu'elle est ung peu bossue, COQUILL. *Monologue des perruques.* Cinq cent dos de fines martres gebelines, *J. de Saintré*, p. 210, dans LACURNE. Bois qui estoit croissant sur les dodasnes des fossez de la dite ville, DU CANGE, *ramiliæ.* Le suppliant bailla à Perrinet de la quarre ou du doulx de la main gaulche en arriere main sur la joue, ID. *dodus.* Tous les rivaiges ou dosdasnes qui au prieur appartenoient, ID. *ib.* Et sur le dos [de la lettre] : Au deleal Girard.... LOUIS XI, *Nouv.* XXVI. Le bon mari print place en une chaire à dos, ID. *ib.* XXIX. || XVIe s. Il charge sus son dours les deux pretieuses coingnées, RABEL. *Pant.* IV, *Nouv. prol.* Frere Jean daulba Rouge-museau, dours et ventre, bras et jambes, ID. *Pant.* IV, 16. Je voy le dos d'une mer Couppé de ramos legeres, DU BELLAY, III, 41 *verso.* .... et qui se

donne los D'avoir porté son vieil pere [Anchise] à son dos, DU BELLAY, IV, 22, *verso*. Brief, haut et bas, en face et à dos, à dextre et à gauche nous sommes assiegez et assaillis, CALVIN, *Instit.* 791. Les Flamens qui nous aimoyent, et lesquels on a contrains de nous haïr, de quelle allegresse nous sauteroyent-ils à dos! LANOUE, 24. Il disoit que, pour devenir riche, il ne falloit que tourner le dos à Dieu, cinq ou six bons ans, DESPÉR. *Contes*, LV. Mais pensez qu'en chaude colere, M. de Rachaut lui donna à dos [la battit], ID. *ib.* t. I, p. 275, dans LACURNE. Ses parens maternels lui tournerent tous le dos en haine de la Religion, D'AUB. *Vie*, XXI. A peine fut-il parti que la reine mere, qui en fut avertie, lui mit à dos plusieurs partis pour le prendre, ID. *ib.* XLIII. Doux-d'asne.... dos d'asne, ID. *Hist.* II, 280. Les uns à dos renversés, estendus, Les uns à ventre, en leur long espandus, AM. JAMYN, *Poésies*, f° 29, dans LACURNE. Ont dit et escrit ce que bon leur a semblé, rempli trois feuillets de papier en dos et en ventre [le recto et le verso], *Nouv. coutum. génér.* t. III, p. 282. Parce que Socrates avoit la chair dure, qu'il avoit bon dos, qu'il portoit tout.... CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après-dîn.* II, p. 46, dans POUGENS.

— ÉTYM. Berry, *dous*; provenç. et anc. catal. *dors*, *dos*; espagn. et portug. *dorso*; ital. *dorso*, *dosso*; du latin *dorsum*. La suppression de l'*r* du latin dans *dos* est remarquable, d'autant plus qu'elle se trouve aussi dans le provençal et dans l'italien, à côté de la forme en *r*. Au XVI° siècle, quelques écrivains avaient repris l'*r* étymologique.

† **DOSABLE** (dô-za-bl'), *adj.* Dont on peut faire le dosage. L'acide nitrique et l'ammoniaque, sans se saturer nécessairement équivalent à équivalent, se rencontrent régulièrement en quantité dosable dans toutes les eaux pluviales, BARRAL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 768.

† **DOSAGE** (dô-za-j'), *s. m.* Terme de chimie. Détermination, en poids, des divers composants d'une substance. || Terme de pharmacie. Action de déterminer la dose d'un médicament ou de mettre la dose prescrite.

— ÉTYM. *Doser.*

DOSE (dô-z'), *s. f.* || 1° Quantité d'un médicament, soit simple, soit composé, qui doit être administrée à un malade. Une forte dose. Ordonner l'opium à haute dose. Le quinquina redonné dans sa dose ordinaire, SÉV. 597. || Quantité précise de chacun des ingrédients qui doivent entrer dans un médicament composé. || 2° Chaque partie d'un médicament prise en une fois. Prendre un remède en plusieurs doses. || 3° La quantité de ce qui entre dans un composé quelconque. Dans le métal dont on fait les cloches il entre une certaine dose de zinc. La dose de poivre qu'on doit mettre en une sauce. || 4° Par extension, une quantité quelconque. Dès qu'elle avait pris sa dose de vin, HAMILT. *Gramm.* 9. || Fig. Je voulus prendre une petite dose de morale, SÉV. 89. Sa naissance doit donner une dose de respect à ceux qui savent vivre, ID. 226. Effectivement la dose des paroles y est [dans un livre] beaucoup trop forte par rapport à celle des choses, FONTEN. *Leibnitz*. Chaque homme a sa dose d'imperfection et de demence, VOLT. *Princ. d'Act.* 24.

— HIST. XV° s. Et bref le vin prins sobrement Est tousjours une bonne choze, Je n'en prendray que ceste doze, BASSEL. LX. || XVI° s. Et n'oublia le demeurant de la poudre, sans y regarder dose, poids, ne mesure, MARG. *Nouv.* LXVIII.

— ÉTYM. Lat. *dosis*, de δόσις, action de donner, de διδόναι, donner (voy. DON).

DOSÉ, ÉE (dô-zé, zée), *part. passé.* Mis par dose. L'acide sulfurique dosé soigneusement.

DOSER (dô-zé), *v. a.* Terme de pharmacie et de chimie. Indiquer, mettre la quantité des ingrédients qui doivent entrer dans une préparation. || Absolument. Il a mal dosé.

— HIST. XVI° s. Il lui apprint à doser, à mixtionner, à brouiller, et toutes telles besognes, DESPER. *Contes*, LXI. On parle de Thadée medecin florentin, lequel, estant apelé par aucuns princes italiens, n'eut pas dosé à moins de cinquante escus, CHOLIÈRES, *Contes*, f° 49, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dose.*

† **DOSIN** (do-zin), *s. m.* Coquille bivalve du Sénégal (la Vénus concentrique).

† **DOSSAGE** (do-sa-j'), *s. m.* Terme d'ancienne coutume. Droit que payaient ceux qui faisaient la pelleterie.

— HIST. XV° s. Les feulpiers [fripiers] doivent chascun an deux deniers de dossage le jour de la St André; item les peletiers, de dossage, chascun deux deniers, le jour de la St André, DU CANGE, *dossagium.*

— ÉTYM. Bas-lat. *dossum* ou *dorsum*, avec le sens de peau (voy. DOS).

† **DOSSE** (do-s'), *s. f.* Grosse planche qui, étant sciée d'un côté, conserve son écorce dans l'autre; c'est la première planche qu'on enlève d'un arbre pour l'équarrir. On l'appelle aussi dosse-flache. Les dosses, chênes et entrevoux de toutes longueurs seront comptés trois toises pour deux, et les droits seront perçus comme de la planche, à proportion des longueurs, *Déclaration*, 22 oct. 1715, *Tarif*. || Les planches prises après les dosses se nomment contre-dosses. || Planche qui sert à soutenir la surface d'une tranchée, quand on craint l'éboulement des terres. || Se dit de planches très-épaisses qu'on place d'étage en étage sur un échafaud pour tenir lieu de plancher. || Terme du jeu d'osselets. Le côté de l'osselet qui est bombé, par opposition à celui où il y a un creux.

— HIST. XIV° s. Le suppliant eust aussi une aisselle nommée dosse, qui fut portée en l'astelier du dit suppliant, qui est faiseur de nefs, DU CANGE, *dossa.*

— ÉTYM. Le mot paraît venir de *dos*, à cause que le côté non équarri de ces planches, restant rond, forme comme un dos.

† **DOSSERET** (do-se-rè), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Nom d'un petit pilastre saillant, qui sert quelquefois à soutenir une voûte. || Petit jambage dans l'épaisseur d'un mur, pour former le pied-droit d'une porte ou d'une croisée. || 2° Pièce de fer que l'on adapte au dos d'une scie pour la rendre plus solide. || Plaques de fer réunies qui renferment et soutiennent une lime fort mince. || 3° Terme de menuiserie. Espace qui reste entre l'angle d'une pièce et l'arête de la baie d'une croisée ou d'une porte. || Terme de maçon. Nom donné au petit exhaussement du mur de pignon ou face avec ailes pour retenir une souche de cheminée. On dit aussi dossier.

— HIST. XV° s. La chaire du roy Louis XI estoit couverte d'un veloux bleu, semé de fleurs de lys en lances d'or, et y avoit ciel et dosseret de mesme, DU TILLET, *Rec. des rois de France*, p. 412, dans LACURNE. Un dousselet à mettre sur la teste d'un roy ou d'un duc estant à table, de veloux blanc, DU CANGE, *dorsale.*

— ÉTYM. *Dossel*, *dousselet*, diminutif de *dos*; le changement est facile entre l'*r* et l'*l*.

DOSSIER (dô-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des dô-sié-z élégants), *s. m.* || 1° Le dos de certains siéges, d'un canapé, d'un fauteuil. || 2° Dossier du lit, la traverse ou la planche qui soutient le chevet de certains lits. La pièce d'étoffe qui sert à couvrir cette planche. || Le fond d'une voiture, contre lequel on appuie le dos. Se dit aussi en parlant des baignoires. || Terme de vannier. La partie de la hotte qui appuie sur le dos de celui qui la porte. || Terme de marine. Large planche placée à l'arrière d'un canot, entre les officiers et le patron. || 3° Terme de plomberie. Le derrière d'une cuvette. || Espèce de chape composée de deux branches de fer réunies dans un seul manche, entre lesquelles on introduit la queue d'une lime pour régler la profondeur d'une denture. || Terme de maçon. Voy. DOSSERET. || 4° Terme de pratique. Liasse de papiers enfilés avec un tiret de parchemin, et sur le premier desquels on écrit le nom de la partie. || Carton ou chemise qui renferme tous les papiers concernant une affaire, ou tous les documents relatifs à un individu, comme les dossiers de l'Université. Examiner, dépouiller un dossier. On me dit que le dossier, les pièces [du procès] sont retournées à Paris, P. L. COUR. II, 324.

— HIST. XV° s. Item un ciel ou doussier de drap de laine, que l'empereur de Constantinople donna à Monseigneur, DU CANGE, *dorsale.* || XVI° s. Il donnoit audience, estant assis en une chaire à dossier renversé en arriere, AMYOT, *Rom.* 41.

— ÉTYM. Bas-lat. *dorsarium*, *dorserium*, de *dorsum*, dos (voy. DOS). Dans le sens du n° 4, *dossier* a été tiré de *dos*, parce que les paperasses forment un paquet bombé qu'on a comparé à un dos.

† **DOSSIÈRE** (do-siè-r'), *s. f.* Morceau de cuir large et épais qu'on met sur la selle du cheval de limon et dans lequel entrent les limons. || Partie du dos d'une cuirasse.

— HIST. XIII° s. Quiconques veut estre bourelier à Paris, c'est à savoir feseres de coliers à cheval et de dossieres de seles.... estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 220.

— ÉTYM. *Dossier.*

† **DOSSOYER** (do-so-ié), *v. a.* Terme de parcheminier. Exprimer l'eau qui se trouve dans les peaux, du côté de la chair.

— ÉTYM. *Dos*, avec le sens de peau (voy. DOS, à l'historique).

DOT (dot'; au pluriel, le *t* se prononce aussi: les dot'; l'*s* ne se lie pas: des dot' en argent; cependant quelques-uns la lient: des dot'-z en argent), *s. f.* || 1° Ce qu'on donne à une fille en mariage, le bien qu'elle apporte à son mari. Une riche dot. Et il s'engage à la prendre sans dot, MOL. *l'Av.* I, 7. Lorsqu'on s'offre de prendre une fille sans dot, on ne doit point regarder plus avant, ID. *ib.* I, 10. Je sais qu'avec mes vœux vous me jugez capable De vous porter en dot un bien considérable, ID. *Femm. sav.* V, 1. Ægine qu'on vous propose, et qui, avec une riche dot, apporte de riches dispositions à la consommer, et tout votre fonds avec sa dot, LA BRUY. XIV. || Par extension. Mes filles n'ont pour dot que le nom de leur père, CORN. *Agésil.* III, 2. Quand on ne prend en dot que la seule beauté, Le remords est bien près de la solennité, MOL. *l'Étour.* IV, 5. || Fig. Elle [la victoire] n'est qu'un effet du malheur qui me suit, Je l'ai porté pour dot chez Pompée et chez Crasse, CORN. *Pomp.* III, 4. Voyant ce que pour dot [l'appui d'un parti] Rome lui veut donner, ID. *Sertor.* I, 2. Ce n'est qu'au meurtrier que Mahomet te donne, Quelle effroyable dot! VOLT. *Fanat.* IV, 3. || Terme de jurisprudence. Ce que la femme apporte au mari pour soutenir les charges du ménage. Une dot mobilière. || 2° Apport que fait au couvent une fille qui entre en religion. || 3° Se dit aussi, abusivement, de ce qu'on donne à un fils. Ils ont eu chacun, le mari et la femme, 30 000 francs de dot.

— REM. Molière a fait ce mot masculin: L'ordre est que le futur doit doter la future Du tiers du dot qu'elle a, *Éc. des femmes*, IV, 2; C'est une raillerie que de vouloir me constituer son dot de toutes les dépenses qu'elle ne fera point, *l'Av.* II, 6 (des éditions, rajeunissant le texte, ont mis sa dot). Vaugelas et Perrot d'Ablancourt le faisaient aussi masculin. C'est un archaïsme. Mais Ménage remarque que le féminin l'emportait. Patru voulait qu'on écrivît dote, et Regnard a suivi cette orthographe dans *le Bal*, sc. 14, pour rimer avec *il radote*: Je fais arrêt sur vous, sur la fille et la dote.

— HIST. XVI° s. Elle estoit jeune et n'avoit point encore ouï dire ce mot de dot; lequel ils disent en certains endroits du royaume, et principalement en Lyonnois, pour douaire; et pensoit qu'on eust dit que cet homme eut mangé le dos ou l'eschine de la femme, DESPÉR. *Contes*, XLV. ....Laquelle aura pour son dot 400000 escus, D'AUB. *Hist.* I, 45.

— ÉTYM. Provenç. *dot*, s. f.; espagn. et ital. *dote*; bas-lat. *dotum*; du latin *dos*, qui, représentant *dot-s*, se rapporte à l'adjectif verbal δοτός, donné, et dérive du radical δοῦ dans δοῦναι et *do* dans *do-num* (voy. DON). *Dotum* explique le masculin qui a été souvent donné à *dot*; et l'exemple de Despériers témoigne qu'au XVI° siècle le *t* ne se faisait pas sentir.

DOTAL, ALE (do-tal, ta-l'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui est relatif, qui appartient à la dot. Constitution dotale. Deniers dotaux. || Régime dotal, régime de contrat de mariage où des précautions, telles que l'inaliénabilité de la dot, sont prises pour conserver la dot de la femme.

— HIST. XVI° s. Dettes privilegiées sont deniers dotaux, LOYSEL, 684. Soit asservie à un phrygien prince, Avec Didon sa dotale province, DUBELL. IV, 9, *recto.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dotal*; ital. *dotale*; du latin *dotalis*, de *dos*, dot.

DOTATION (do-ta-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de doter une église, une communauté, un prince du sang, c'est-à-dire de lui assigner des fonds et des revenus. Faire une dotation. La dotation du prince fut votée par la chambre. || Le fonds, le revenu assigné. La dotation de la Légion d'honneur. La dotation d'un prince du sang.

— HIST. XV° s. Pour ce qui est du corps, il fut mené et conduit en sepulture à Loches fort honorablement, dans l'eglise collegiale de Nostre Dame, où elle avoit fait plusieurs belles fondations et dotations, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 192, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *dotation*; catal. *dotació*; espagn. *dotacion*; ital. *dotazione*; du latin *dotationem*, de *dotare*, doter.

DOTÉ, ÉE (do-té, tée), *part. passé.* || 1° Qui a reçu une dot. Fille richement dotée. || 2° Qui a reçu une dotation. Que de maisons saintes dotées! MASS. *Panég. St Louis.* || Fig. ....Au bien public s'immolant par malice, Vengerait-il le goût, proscrirait-il le vice, Pour l'étrange plaisir de perdre son repos, D'être gratifié de la haine des sots, Doté sur vos journaux d'une rente d'injures? GILBERT, *Mon apologie.*

† **DOTEL** (do-tèl), *s. m.* Espèce de moule ou

Sénégal; nom que donne Adanson à la moule noire, LEGOARANT.

DOTER (do-té), *v. a.* || 1° Pourvoir d'une dot. Ce père a doté sa fille de trente mille francs. Doter des filles pauvres. Il a doté sa nièce qui n'avait rien. || 2° Faire une dotation, assigner un revenu à un établissement, à un corps, à un prince, etc. Doter un hôpital, une église, un prince, etc. || 3° Fig. Les grâces dont la nature l'avait dotée. Je veux que la valeur de ses aïeux antiques Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques, Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom, Ait de trois fleurs de lis doté (quelques éditions lisent doré) leur écusson, BOIL. *Sat.* V. Le ciel nous dote D'une marotte Tour à tour grave et quinteuse et falote, BÉRANG. *Troubad.* L'espérance aux ailes brillantes Sur vous se plaît à voltiger; De combien de formes riantes Vous dote son prisme léger! ID. *Anniv.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dotar*; ital. *dotare*; du latin *dotare*, de *dos*, dot.

† **DOTHIÉNENTÉRIE** (do-ti-é-nan-té-rie), *s. f.* Terme de médecine. Fièvre continue, caractérisée par une éruption intestinale, souvent par des désordres dans les fonctions des poumons et du cerveau, par des taches à la peau, et analogue, en beaucoup de points, aux fièvres éruptives.

— ÉTYM. Δοθιήν, bouton, et ἔντερον, intestin. C'est une faute d'écrire, comme on fait souvent, *dothinentérie*.

DOUAIRE (dou-ê-r'; on a prononcé et on prononçait encore au commencement de ce siècle dou-a-r'), *s. m.* Portion de biens qui est donnée à une femme par son mari à l'occasion du mariage, dont elle jouit pour son entretien après la mort de son mari, et qui descend après elle à ses enfants. Assigner un douaire. Stipuler un douaire. Il y en a d'aucunes qui font du mariage un commerce de pur intérêt, qui ne se marient que pour gagner des douaires, que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent, et courent sans scrupule de mari en mari pour s'approprier leurs dépouilles, MOL. *Mal. imag.* II, 7. L'épreuve la plus rude que cette reine [Henriette-Marie] eut à soutenir fut de solliciter un douaire de veuve auprès de l'homme qui l'avait faite veuve [Cromwell], CHATEAUB. *Stuarts*, 191. || Douaire coutumier, se disait autrefois du douaire établi et ordonné par la coutume. || Douaire préfix ou conventionnel, celui qui consiste en une certaine somme déterminée par les conventions matrimoniales. || Jamais mari ne paya douaire, s'est dit pour exprimer que la mort civile du mari ne donne pas lieu à la demande du douaire. || Anciennement, demi-douaire, mi-douaire, pension alimentaire accordée en certains cas (séparation, longue absence, mort civile du mari) à la femme, du vivant du mari.

— HIST. XII° S. Devien mes homs, je te ferai doaire, [don], *Ronc.* p. 145. [Nostre terre] Que la mere Deu tient à son lige doaire, *Sax.* XXXI. || XIII° S. ....Je li donai sans detri [sans retard], Tot de bon gré, mon fin cuer en doaire [don], GACES BRULLÉS, *Poésies mss.* avant 1300, t. I, p. 257, dans LACURNE. Chil qui sont semons sor doaire ne poent contremander, BEAUM. 51. Fors du chastel et de la tor La getent, et de son douaire; Ne li lessent en nul repaire A qu'ele se puisse acouper, Ne penre repast ne souper, RUTEB. II, 187. || XIV° S. Sa chiere compaigne et espouse Blanche de Brayban doit avoir la tierce partie de toute sa terre par raison de douaire, DU CANGE, *dos.* || XV° S. Quant ta femme, qui plaint et pleure, Quant tu te gis au lit mortel, En ta maison, en ton hostel, Et se complaint de son douaire [gémit de se voir veuve], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 501, dans LACURNE. Il fut apointé par devant l'official d'Amiens que icellui Michault prendroit à mariage icelle jeune fille, par lui defflorée, ou, se ce ne faisoit, il seroit tenu de lui faire douaire, DU CANGE, *dos.* || XVI° S. Douaire propre aux enfants est une legitime coutumiere prise sur les biens de leur pere, par le moyen et benefice de leur mere, LOYSEL, 158. Tant que la femme et les enfants vivent, le douaire est en incertitude, et s'appelle douaire egaré, ID. 172. Douaire coutumier saisit, ID. 145. Douaire prefix, ou convenancé, ne saisissoit point, et se devoit demander en jugement, ID. 146. Au coucher la femme gagne son douaire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 128.

— ÉTYM. Wallon, *doid*, *doiar*; provenç. *dotaire*; du bas-latin *dotarium*, de *dotare* (voy. DOTER).

DOUAIRIER (dou-ê-rié), *s. m.* Terme de droit ancien. Enfant qui se tenait au douaire de sa mère en renonçant à la succession de son père.

— HIST. XVI° S. On ne peut estre heritier et douairier [pour être douairier, l'enfant doit avoir renoncé à la succession de son père], LOYSEL, 165.

— ÉTYM. *Douaire.*

DOUAIRIÈRE (dou-ê-riê-r'; on a prononcé autrefois dou-a-riê-r'), *adj. f.* || 1° Se dit d'une veuve qui jouit d'un douaire (en parlant de personnes d'un rang distingué). Reine, duchesse douairière. || Substantivement. Jamais Mme la douairière de Rohan ne leur a dit un seul mot, PATRU, *Plaidoyer* 2, dans RICHELET. || 2° Femme âgée, dans le style familier. Une vieille douairière.

— HIST. XVI° S. La douairiere lotit, et l'heritier choisit, LOYSEL, 157.

— ÉTYM. *Douaire.* On disait aussi douagère: XIV° S. Marie de Monceaux, comme douagiere, a joy et usé par long temps de la ditte terre, DU CANGE, *dogeria.*

DOUANE (dou-a-n'), *s. f.* || 1° Taxe établie sur les marchandises à l'entrée et à la sortie d'un État. Les bagages des ambassadeurs sont exempts de douane. || 2° Administration chargée de percevoir les droits à l'entrée et à la sortie des marchandises. Commis de la douane. Droits de douane. Les commis de la douane remirent généreusement à Xantus le sou pour livre, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Là où il y a du commerce, il y a des douanes; l'objet du commerce est l'exportation et l'importation des marchandises en faveur de l'État; et l'objet des douanes est un certain droit sur cette même exportation et importation, aussi en faveur de l'État, MONTESQ. *Esp.* XX, 13. || Fig. Il me paraît que la douane des pensées est plus sévère que celle des fermiers généraux, et qu'il est plus aisé de faire passer des étoffes en contrebande que de l'esprit et de la raison, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 avril 1765. || 3° Bureaux de cette administration. Faire visiter des marchandises à la douane. || Une ligne de douanes, une série de postes de la douane qui se donnent la main et ne permettent pas que rien passe sans être visité.

— HIST. XV° S. Durant ces jours-là il alla voir les douannes tant de marchandises qu'es autres douannes où l'on faisoit les galées et galiennes, nefs et navires, et où on forgeoit choses appartenant aux dites navires, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 140, dans LACURNE. || XVI° S. Nos fermes de la busche, pied-fourché, poisson de mer, vin vendu en gros, douanne et autres, *Arrêt du Conseil d'État*, 27 oct. 1598.

— ÉTYM. Provenç. *doana*; catal. *duana*, *aduana*; espagn. et portug. *aduana*; ital. *dogana*. Ménage le tire du grec δοχάνη, lieu où l'on reçoit des marchandises; très-bonne étymologie, si elle rendait compte des formes espagnoles où *a-duana* paraît indiquer l'article arabe *al*; dès lors le mot se rattacherait à l'arabe *addiuân* (*al divân*), maison ou lieu où se réunissent les administrateurs des finances pour le recouvrement des droits (voy. DIVAN). Il est de fait que dans les textes du moyen âge on trouve souvent le mot *duana* rattaché aux Sarrasins; Diez en cite plusieurs exemples. On a dit encore que *dogana* venait de *doge* et signifiait un impôt perçu au profit du *doge* sur les marchandises importées à Venise. Pour cette étymologie, comme au reste pour les autres ici rapportées, il faudrait savoir quelque chose sur les circonstances dans lesquelles le mot de *douane* s'est produit.

† **DOUANER** (dou-a-né), *v. a.* Terme d'administration. Mettre le plomb sur les objets présentés à la douane.

— ÉTYM. *Douane.*

DOUANIER (dou-a-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des dou-a-nié-z actifs), *s. m.* || 1° Commis de la douane. || 2° *Adj.* Douanier, douanière, qui a rapport à la douane. Le démembrement douanier de l'Allemagne, qui serait un vrai anachronisme dans nos jours de fusions douanières, *J. des Débats*, 1er janv. 1863.

— ÉTYM. *Douane*; ital. *doganiere.*

† **DOUAR** (dou-ar), *s. m.* || 1° Village temporaire que construisent les Arabes pasteurs en alignant leurs tentes en rues. || 2° Fraction de tribu, en Algérie.

— ÉTYM. Arabe, *adouâr*, pluriel de *dâr*, habitation.

DOUBLAGE (dou-bla-j'), *s. m.* || 1° Terme de droit féodal. Double redevance exigée en certaines occasions. || 2° Terme de manufacture. Action de joindre deux fils simples. || 3° Terme de typographie. Répétition de mots ou de lettres. || 4° Terme de marine. Bande de toile qui sert de renfort dans certaines parties de la face d'une voile. || Revêtement de la carène d'un navire en feuilles de cuivre.

— HIST. XVI° S. Loyaux aides sont presque ordinairement le doublage [le double] des devoirs, LOYSEL, 607.

— ÉTYM. *Doubler.*

† **DOUBLANT, ANTE** (dou-blan, blan-t'), *adj.* || 1° Terme de théâtre. Qui est propre à doubler un rôle, un acteur. || 2° Terme d'anciennes finances. Taille doublante, taille double.

— HIST. XVI° S. Toutes tailles personnelles, franches ou serves, sont doublans une année et non l'autre, *Nouv. cout. génér.* p. 1223.

DOUBLE (dou-bl'), *adj. numéral multiplicatif.* || 1° Formé de deux choses semblables ou de même nature. Un double rang de colonnes. || Acte double, acte fait en deux exemplaires. On dit en termes de palais: Il est fait double entre les parties. || Double louis, pièce d'or valant deux louis. Double hectolitre, futaille contenant deux hectolitres. || Double décalitre, mesure qui contient une fois autant que le décalitre. On dit de même double boisseau. || Terme de jurisprudence. Double droit, droit payé pour défaut d'enregistrement de certains actes dans les délais de la loi. || Double décime, second décime établi pour des besoins temporaires du budget. || Terme de grammaire. Lettre double, lettre qui est composée de deux autres, comme *æ*, *œ*, ou qui a la valeur de deux autres, comme l'*x* qui se prononce comme *cs*. || Terme de lansquenet. Double carte, celle qui est déjà venue deux fois. || Fig. Jouer sur carte double, avoir un avantage que les autres n'ont pas. Il a la faveur des ministres, il joue sur carte double. || Terme de trictrac. Double doublet, se dit quand les points des dés sont pareils, et que l'on bat ou remplit de deux façons. || Au domino, double-as, double-deux, etc. dé sur lequel l'as, le point deux, etc. est répété. || Serrure à double tour, serrure où il faut tourner deux fois la clef. || En arithmétique et algèbre, raison double, rapport de deux quantités dont l'une est double de l'autre. || En géométrie, point double, le point où se coupent deux branches d'une courbe. || Terme d'astronomie. Étoile double, groupe de deux étoiles qui à l'œil nu ne s'offre que comme un seul astre, mais qui, au télescope, se sépare en deux, dont l'une tourne autour de l'autre. || Terme de physique. Double réfraction, phénomène qui consiste en ce que chaque rayon, qui traverse certains cristaux, se partage en deux rayons suivant chacun une route différente. || Terme de chimie. Sel double, celui qui résulte de la combinaison de deux autres sels. || Terme de botanique. Fleurs doubles, celles dont les étamines et les pistils se sont convertis en pétales, soit naturellement, soit par la culture. Calice double, celui qui est entouré d'un involucre formant en quelque sorte un second calice. || Périanthe double, celui qui est composé d'un calice et d'une corolle. || 2° Par extension. Ce fut un double malheur. La double autorité qu'il exerce. Et le sang par un double et secret artifice Parle en vous pour Phocas comme en lui pour Maurice, CORN. *Héracl.* V, 2. Allons, ne vous faites point dire ce qu'il n'est point nécessaire d'entendre, et consentez, ainsi que moi, à ce double hyménée, MOL. *l'Avare*, V, sc. dern. Par un double divorce ils s'unirent tous deux, RAC. *Brit.* II, 2. Il nous a déployé l'ordre dont Amurat Autorise ce monstre à ce double attentat, ID. *Baj.* V, 11. M. de Mairan, mon double confrère à l'Académie française et à celle des sciences, vient de mourir à quatre-vingt-treize ans, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 21 avril 1771. || En jurisprudence, double lien, parenté entre enfants d'un même père et d'une même mère. || Mot à double entente, mot qui présente deux sens. || 3° Terme de musique. Double croche, note à deux barres ou crochets. La double croche vaut en durée la moitié d'une croche. Si Orphée Rameau veut couvrir cette misère de doubles croches, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 4. || Intervalle double, intervalle qui excède l'étendue d'une octave. || Double fugue, fugue à deux sujets. || 4° Terme de commerce et de banque. Tenue des livres en partie double ou à partie double, manière de tenir les livres qui consiste à reconnaître à la fois un débiteur et un créancier, dans la rédaction d'un article quelconque, soit de recette, soit de dépense. Compter en partie double. || Terme de comptabilité. Double emploi, ce qui a été porté deux fois en recette ou en dépense; et, dans le langage général, tout ce qui fait inutilement répétition. || 5° Terme de médecine. Fièvre double, fièvre intermittente, qui, outre les accès de la fièvre simple, a, dans les jours intercalaires, des accès qui se correspondent. || Double-quotidienne, fièvre intermittente qui a, chaque jour, deux accès. || Double-tierce, fièvre intermittente qui paraît

composée de deux tierces, c'est-à-dire qu'elle présente un accès tous les jours comme la quotidienne, dont elle diffère en ce que les accès, de deux jours l'un, sont dissemblables d'heure et souvent de caractère et se correspondent respectivement en tierce. Tué de la fièvre double-tierce, SÉV. 280. || Double-quarte, fièvre intermittente qui se montre sous deux formes différentes: dans l'une, deux accès en un jour, et apyrexie les deux jours suivants, après quoi la fièvre reparaît comme la première fois; dans l'autre un accès deux jours de suite et apyrexie le troisième; puis l'accès du quatrième jour correspond avec le premier accès, et celui du cinquième avec le second. || 6° Terme de jeu. Coup double, se dit de l'action de jouer ou de gagner deux fois la mise ordinaire. || Au trictrac, gagner trou double ou bredouille, prendre douze points de suite. Gagner partie double ou bredouille, prendre les douze trous de suite. || Terme de chasse. Faire coup double, tuer deux pièces de gibier d'un seul coup de fusil. || Fig. Vardes a extrêmement plu à Termes, et Termes à Vardes; leurs esprits se sont frappés d'un agrément égal; ç'a été un double coup, SÉV. 357. || 7° Terme de musique. Double quatuor, réunion de deux premiers violons, deux seconds violons, deux altos, deux violoncelles. || Morceau composé pour un double quatuor. Il y a des doubles quatuors de Mendelssohn. || 8° Fig. Il s'emploie comme augmentatif. Double bière. Encre double. Ah! le double bourreau qui me va tout gâter, MOL. *l'Étour.* III, 4. Ah chien! ah double chien! mâtine de cervelle, ID. *ib.* V, 1. Double fils de putain de trop d'orgueil enflé, ID. *Amph.* III, 7. Double pendard; ah! je suis assassiné, REGNARD, *Sérénade*, 26. Ah! la double enragée; c'est donc elle qui a donné à ma fille la connaissance.... DANCOURT, *Chev. à la mode*, V, 1. Lamberg ne nommait plus Giudice que le double traître, ST-SIM. 469, 202. || Double bidet, bidet de plus haute taille que les bidets ordinaires. || Dans les rubriques ecclésiastiques. Fête double, jour où deux fêtes se rencontrent ensemble; et aussi jour où l'office est plus solennel qu'à l'ordinaire. Fêtes semi-doubles, celles qui tiennent le milieu entre les fêtes doubles et les simples. || 9° Qui a de la duplicité, qui trompe par des paroles ou des actions à deux faces. Ton père va descendre, âme double et sans foi, CORN. *le Ment.* II, 3. Âme double et traîtresse, Tu portes sans orgueil le nom de ta maîtresse, ROTR. *Hercule mourant*, II, 3. Oses-tu me parler, âme double et traîtresse? MOL. *le Dép.* I, 6. Ah! traître, scélérat, âme double et sans foi, ID. *Sgan.* 16. Dieu qui maudit ceux qui sont doubles de cœur, PASC. *Prov.* 13. Ceux qui sont dissimulés et doubles de cœur attirent sur eux la colère de Dieu, SACI, *Bible*, *Job*, XXXVI, 13. Endurcis-toi le cœur; sois arabe, corsaire, Injuste, violent, sans foi, double, faussaire, BOIL. *Sat.* VIII. Être double, dissimulé, perfide, MASS. *Car. Prosp.* On peut cacher aux hommes les basses dissimulations d'un cœur double, ID. *ib. Mélange.* || Double mesure, double poids, mesure, poids que le marchand a en double, et dont l'un est faux et sert pour les chalands. Le double poids et la double mesure sont deux choses abominables devant Dieu, SACI, *Bible*, *Prov. de Salom.* XX, 10. || 10° *S. m.* Quantité une fois plus grande. Être condamné au double. Gagner le double. Louis de Bade se trouva le double plus fort que le maréchal de Choiseul, ST-SIM. 40, 209. Genève fut plus peuplée du double, plus industrieuse, plus commerçante, VOLT. *Mœurs*, 126. Il est forcé de faire le double du chemin, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double, jouer quitte ou double, jouer une dernière partie qui acquittera celui qui a déjà perdu ou qui doublera le gain de celui qui a déjà gagné. On dit aussi elliptiquement: quitte ou double. || Fig. La reine presque au désespoir, résolut de jouer à quitte ou à double, RETZ, III, 352. Ce remède se peut mettre en comparaison avec la poudre du bonhomme; il est même un peu violent; mais aussi on joue à quitte ou à double, SÉV. 338. || Doubles de voirines, pierre fine collée sur verre ou sur cristal de couleur, et ainsi doublée d'épaisseur, doublée aussi d'éclat, mais d'une manière factice et quelquefois frauduleuse, DE LABORDE, *Émaux*, p. 254. || 11° Chose semblable ou symétriquement pareille. Le double d'un corps de logis. || Copie. Le double d'un tableau. || Duplicata. Le double d'un compte. Le double d'un acte, d'un traité. Elle aura un inventaire; elle en mettra un double entre les mains de la supérieure, BOSS. *Règl.* Elle savait que j'avais fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné, elle me demanda le double de ce chiffre; je le lui donnai, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Objet pareil. Avoir des doubles dans sa bibliothèque, avoir plusieurs exemplaires d'un même auteur. Avoir des doubles dans une collection, avoir plusieurs échantillons de la même espèce. Il finit par découvrir en Auvergne, chez un pharmacien de petite ville, l'herbier du botaniste Charles, qui avoit accompagné Tournefort dans son voyage au Levant; il en obtint les doubles, qu'il classa et qui font encore partie des plantes qu'il légua au Jardin du roi, CAP, *Philibert Commerson.* || Dans certaines superstitions populaires, fantôme qui présente l'image d'une personne menacée de mort. || Au jeu de dominos, un double se dit presque exclusivement pour dé double. Poser un double. J'avais trois doubles dans mon jeu. || 12° Mettre, plier une chose en double, en plusieurs doubles. Or, comme il plut au ciel, en trois doubles plié, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Terme de marine. La partie d'un cordage, d'une voile qui revient sur elle-même. || 13° Terme de musique. Double d'un air, le même air qu'on figure sur le simple par l'addition de plusieurs notes qui varient et ornent le chant. On dit aujourd'hui variation. || 14° Terme de théâtre. Acteur, actrice qui remplace le chef d'emploi dans les rôles que celui-ci joue en premier. La pièce a été jouée par les doubles. On dit dans le même sens donner un rôle en double. || Doublure en est le synonyme aujourd'hui plus usité. || 15° Petite pièce ronde de cuivre qui portait d'un côté la figure du roi et de l'autre trois fleurs de lis, et qui faisait la sixième partie du sou, ou deux deniers. Que tout se pervertisse, il ne m'en chaut d'un double, RÉGNIER, *Sat.* VI. Non; il vous rendra tout jusques au dernier double, MOL. *École des fem.* V, 4. J'ai le secret de les renvoyer satisfaits [les créanciers], sans leur donner un double, ID. *le Fest.* IV, 2. Je vous jure que vous ne les auriez pas [les fagots], s'il s'en fallait d'un double, ID. *Méd. m. lui*, I, 6. Il n'y a point de monsieur maître Jacques pour un double, ID. *l'Av.* III, 6. || 16° Jouer le double, c'est-à-dire feindre, biaiser, parler, ou agir autrement qu'on ne pense. || 17° *S. f.* La double, le premier des quatre ventricules dans les ruminants, dit la panse. || 18° Nom de différentes plantes et animaux où le mot double entre en composition. || Double-aiguillon, espèce du genre baliste. On dit aussi double-épine, *s. f.* || *Au plur.* Des doubles-aiguillons. || Double-bosse, *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de l'*antennaire double-bosse*, poisson acanthoptérygien. || Double-cloche, *s. f.* Nom vulgaire d'une espèce de datura, le datura fastueux, dit aussi pomme épineuse d'Égypte, LEGOARANT. || Double-cloche est aussi un des noms vulgaires de la primevère des jardins. || Double-dent, *s. f.* Synonyme de *didymode*, genre de mousses dont le nom serait mieux écrit *didymodon*, LEGOARANT. || Double-dent, *s. m.* Nom d'une famille de mammifères. Voy. DUPLICIDENTÉ. || Double-scie, *s. f.* Nom vulgaire de la *biserrule pélecin*, légumineuse, dite aussi bateline, LEGOARANT. || Double-tache, *s. m.* Espèce de poisson de la Méditerranée, le labre bimaculé (acanthoptérygiens). || Double-vessie, *s. f.* Nom vulgaire donné au *diphyscion feuillé*, espèce unique dans le genre *diphyscion* (mousses). || 19° Double, *adv.* Voir double, voir comme si les objets étaient doubles. Payer double, payer deux fois le prix ordinaire. || 20° Au double, en double, *loc. adv.* Une fois de plus. Et quand, avec toute sorte de générosité, je vous aurais payé au double tout ce que je vous dois, VOIT. *Lett.* 43. C'est bien raison qu'au double on le leur rende, LA FONT. *Rém.* Ils me rendent cette complaisance au double, SÉV. 571. Des remèdes qui ne nous rétablissent qu'avec plus de peine et qui nous coûtent au double pour remplacer les pertes que nous avons eu le malheur de faire, MASS. *Car. Dégoûts.* || Mettre les morceaux en double, manger à la hâte. || Terme de marine. En double, promptement. || 21° A double, en deux personnes. Insensiblement, je me sentis isolé et seul dans cette même maison dont auparavant j'étais l'âme, et où je vivais pour ainsi dire à double, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Proverbe. Double jeûne, double morceau, c'est-à-dire qu'un homme sans principes se livre d'autant plus à sa passion que la chose est plus défendue.

— HIST. XIe s. Forfait [condamné] fust [il] u [au] duble de ce que altre fust forfait, *Lois de Guill.* 2. De son haubert [il] li derompit les dubles, *Ch. de Rol.* XCVIII. [Ils] Tranchent les cuirs et les fuz [des escus] qui sont dubles, *ib.* CCLXI. || XIIe s. Tot li plusor [hauberts] en sont doble treslis [à double treillis], *Ronc.* p. 43. Et lors voit Diex la doble penitence, QUESNES, *Romancero*, p. 96. Clerc ne deivent, fait-il, à voz leiz obeir, Ne pur un sul [seul] mesfait duble peine suffrir, Estre desordené e puis des cors perir, *Th. le mart.* 27. E quatre duble la berbeiete [la petite brebis] rendrad, *Rois*, 158. || XIIIe s. Car sa joie lui ert [sera] à cent doubles doublée, *Berte*, LXXXII. Et par verité [ils] se vantoient Qu'il au double i gaaigneroient, *Fl. et Bl.* 1313. Au ju [jeu] à double [vous] porterés [vous doublerez le jeu]; Se gaaigniés, tot li rendés, *ib.* 2145. L'eve n'estoit nule fois trouble, Ainçois estoit plus clere à double, N'est esmeraude ne rubis, *Fabl. mss.* n° 1218, f° 357, dans LACURNE. Cil doivent conter en lor rechoites [recettes] tout le pris des cozes qu'il vendirent et par escris doubles, dont li sires en ait l'un, BEAUM. XXIX, 14. Si moultiplia tant et amenda que les ventes, les saisinnes, les achas et les autres choses valoient à double que quant li roys y prenoit devant, JOINV. 297. || XIVe s. Et est ceste condicion double, ORESME, *Eth.* 41. || XVe Et estoit toujours bien monté de bons coursiers, de doubles roncins et de gros palefrois, FROISS. I, I, 324. Ces longs glaives aux fers tranchans affilés de Bordeaux, dont ils se veoient empalés, que les mailles de leurs cottes ne leur duroient neant plus que toile doublée en trois doubles, ID. II, II, 184. Mon frere, je vous envoye le double des repparacions de l'eglise monseigneur Saint Eutroppe de Xaintes que le prieur m'a envoyées, *Lettre de Louis XI*, dans *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. I, p. 17. || XVIe s. Vous meschans, lavez vos mains; vous doubles, purgez vos cœurs, CALVIN, *Instit.* 473. Qu'ils n'estoient pas suffisans pour l'entretenir la moitié de l'année; et que, s'il ne plaisoit au roi lui en bailler la moitié au double, il seroit contraint de se retirer, MARG. *Nouv.* XVII. Il y a doubles loix, celles de l'honneur et celles de la justice, MONT. I, 119. Il est marry qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames, pour les conferrer toutes à ce subject, ID. I, 216. Si nous serrons l'œil par dessoubs, les choses nous semblent doubles, ID. 370. Il estoit si petit qu'on l'eust bien mis dans une bourse d'un double, DESPÉR. *Contes*, XLIII. Je croy bien qu'il s'en trouve de tels; mais je les blasme au double, de ce que leurs inclinations, sans estre aidées, courent si viste au mal, LANOUE, 143. C'estoit un homme double, qui avoit intelligence avec l'une et l'autre partie, AMYOT, *Alc.* 50. Estant vestue d'une robbe de pourpre double [teinte deux fois], ID. *Marius*, 29. Courir en lice à qui gaigneroit le prix de la course double, ID. *Démétr.* 23. Faire une bonne et forte ligature avec menue ficelle ou filet en plusieurs doubles, PARÉ, V, 17. C'est une race à part qu'on appelle double, que celle qui se remplit de deux chevreaux en une ventrée, O. DE SERRES, 330. Les soucis, ainsi deschargés, produisent gaiement leurs belles fleurs grosses et doubles, ID. 574. Double vaisseau [bain-marie], COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *doble;* portug. *dobro;* ital. *doppio;* du latin *duplex* ou *duplus*, de *du* pour *duo*, deux, et *plex*, représentant *plicare*, plier.

DOUBLÉ, ÉE (dou-blé, blée), *part. passé.* || 1° Augmenté une fois en sus. Une somme doublée. Votre garde est doublée et par un ordre exprès Je vois ici deux rois observés de fort près, CORN. *Attila*, III, 2. || Terme de mathématique. Raison doublée, rapport de carrés. Seize à quatre est en raison doublée de quatre à deux. || Terme de musique. Répété exactement à l'unisson ou à l'octave sans changement dans l'harmonie. La partie de second violon doublée par l'alto. Les violoncelles doublés par les bassons et les trombones. || Terme de médecine. Fièvre doublée, fièvre intermittente qui le même jour a deux accès se correspondant respectivement. La fièvre double-tierce diffère de la tierce doublée en ce que, dans celle-ci, il y a deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence, et dans celle-là un accès tous les jours. || 2° Garni d'une doublure. Il y a habit, veste et culotte, d'un bel et bon drap bien fin, tout uni, doublé de soie rouge; rien n'y manque, MARIVAUX, *Paysan parv.* 3e part. t. III, p. 129, dans POUGENS. || Fig. C'est un hypocrite doublé d'un débauché, c'est-à-dire il est à la fois hypocrite et débauché. || 3° Terme de théâtre. Remplacé par un double. || Fig. Il est impossible que le secrétaire d'État ne le soit [ministre d'État], à moins d'être doublé par un père ou un beau-père, ST-SIM. 65, 90. Un confesseur, qui n'était doublé de personne, ne devait point alors quitter les environs du lit [du roi], ID. 416, 249. || 4° Bille doublée, bille faite au doublé. || 5° *S. m.* Terme de billard. Le doublé, manière de faire une bille en la faisant frapper contre une bande. Jouer au doublé. || 6° Doublé, objet recouvert d'une mince plaque d'argent ou d'or. On dit plus souvent plaqué.

DOUBLEAU (dou-blô), *s. m.* Terme de charpente. Forte solive d'un plancher qui porte les chevêtres. || Solive qui sert à former le plancher d'un moulin

à vent. || *Adj.* Arcs-doubleaux, premiers arcs qui forment les voûtes, d'un pilier à l'autre.

— HIST. XIVe s. Deux doubleaux [paires de vases] d'argent blanc, à mectre vin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 254.

— ÉTYM. *Double.*

† **DOUBLE-AUBIER** (dou-blô-bié), *s. m.* Aubier recouvert de bois parfait, et qui est le produit d'une lésion occasionnée par le froid dans un arbre. || *Au plur.* Des doubles-aubiers.

† **DOUBLE-BEC** (dou-ble-bèk), *s. m.* Sorte de cuiller à l'usage des ciriers. || *Au plur.* Des doubles-becs.

† **DOUBLE-BÉCASSINE** (dou-ble-bé-ka-si-n'), *s. f.* Grande bécassine. || *Au plur.* Des doubles-bécassines.

† **DOUBLE-BOUCHE** (dou-ble-bou-ch'), *s. m.* Espèce de coquille. || *Au plur.* Des doubles-bouches.

† **DOUBLE-BULBE** (dou-ble-bul-b'), *s. f.* Espèce d'iris. || *Au plur.* Des doubles-bulbes.

† **DOUBLE-CANON** (dou-ble-ka-non), *s. m.* Caractère d'imprimerie, entre le gros canon et le triple-canon. || *Au plur.* Des doubles-canons.

† **DOUBLE-CHAÎNE** (dou-ble-chê-n'), *s. m.* Forçat qui porte une chaîne double. || *Au plur.* Des doubles-chaînes.

† **DOUBLE-CHALOUPE** (dou-ble-cha-lou-p'), *s. f.* Chaloupe de dimension plus grande que celles qu'on embarque sur les bâtiments. Les doubles-chaloupes servent dans les ports.

† **DOUBLE-FEUILLE** (dou-ble-feu-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Plante orchidée commune en France. || *Au plur.* Des doubles-feuilles.

† **DOUBLE-FRONT** (dou-ble-fron), *adj. m.* Surnom donné à Janus. Du temple du dieu double-front Les portes se condamneront, *Parnasse des Muses*, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

† **DOUBLE-MACREUSE** (dou-ble-ma-kreû-z'), *s. f.* Espèce de canard (l'*anas brun*).

† **DOUBLE-MAIN** (dou-ble-min), *s. f.* Terme de musique. Mécanisme qui, dans les nouvelles orgues à clavier, sert à renforcer les effets. || *Au plur.* Des doubles-mains.

1. **DOUBLEMENT** (dou-ble-man), *adv.* De deux manières, à un degré double. Je vous suis doublement obligé. Quand on connaît la faute, on manque doublement, CORN. *Médée*, II, 6. Les accusateurs d'Ésope furent punis doublement, pour leur gourmandise et leur méchanceté, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Malheureux et doublement malheureux Idoménée! FÉN. *Tél.* X. Et donner à propos c'est donner doublement, C. DELAV. *Une famille au temps de Luther*, sc. 4.

— HIST. XIVe s. Si comme ceulx qui font mal et sont ivres, il doivent doublement estre blamez et punis, ORESME, *Eth.* 72. || XVIe s. Et les larrons sont doublement punis qu'ailleurs, MONT. I, 114.

— ÉTYM. *Double*, et le suffixe *ment*; provenç. *doblamen*; catal. *dobladament*; espagn. *dobladamente*; portug. *dobradamente*; ital. *doppiamente*. Le catalan, l'espagnol et le portugais représentent *doublée-ment.*

2. **DOUBLEMENT** (dou-ble-man), *s. m.* || 1° Action de doubler. Doublement des consonnes. || 2° Terme de guerre. Mouvement par lequel, un rang de soldats est mis sur deux. || 3° Histoire des anciennes assemblées politiques. Doublement du tiers, disposition par laquelle le tiers état avait un nombre de députés égal à celui des députés des deux autres ordres réunis. || 4° Terme de musique. Doublement des notes d'un accord, emploi simultané, en harmonie, du même son par deux ou plusieurs parties différentes. || 5° Terme de manége. Tout changement de direction. || 6° Terme de marine. Renfort que l'on procure aux deux pièces ou parties d'un écart. Peu usité. || 7° Terme d'eaux et forêts. Surenchère qui augmente le prix seulement de moitié. || 8° Autrefois, derniere enchère qui se faisait dans la huitaine, après l'adjudication des fermes et domaines du roi. Cette enchère était le double du tiercement, et devait contenir neuf fois l'enchère courante.

— HIST. XVe s. Mieulx le faisoient les mariez, mesmes les domes en gaboient les pucelles, et disoient que les amans par amours n'aymoien, plus si loyaument qu'ilz souloient faire, et que tous estoient aneantis par leurs doublemenz [duplicité], *Perceforest*, t. VI, f° 74. || XVIe s. J'ai entreprins une chose impossible et qui peut, au lieu d'augmenter mon contentement, estre doublement de mon malheur, MARG. *Nouv.* IV. Se mettent les dits tiercement et doublement sur la premiere mise, c'est à dire que, si la premiere mise est de dix livres, le tiercement sera de cent sols, et le doublement de dix livres, *Cout. génér.* t. I, p. 888.

— ÉTYM. *Doubler.*

DOUBLER (dou-blé), *v. a.* || 1° Ajouter une chose à une autre de même valeur, augmenter d'une fois autant, multiplier par deux. Doubler le nombre, la dépense, la peine. Doubler ses capitaux. || Doubler un corps de logis, joindre un autre corps de logis à la face de derrière de celui qui est déjà fait. Ce fut cette année qu'on doubla la galerie de Diane [à Fontainebleau], ce qui donna de beaux appartements, ST-SIM. 97, 27. || Doubler le pas, aller plus vite. J'allais doublant le pas comme un qui fend le vent, RÉGNIER, *Sat.* X. Elle doubla le pas pour s'en approcher, HAMILT. *Gramm.* 10. Courons, doublons le pas, Pour le trouver [le bonheur], là-bas, là-bas, BÉRANG. *Bonh.* || Terme de guerre. Doubler les rangs, mettre un rang sur deux. Doubler l'étape, faire étape double. || Terme de marine. Doubler le sillage, faire plus de sillage. || Terme de typographie. Répéter un mot, une ligne, un alinéa. || Rejeter le mot final d'un vers à l'extrémité d'une autre ligne. || Doubler les reins, se dit d'un cheval qui voûte le dos. || Fig. Ne perds-je pas assez sans doubler l'infortune, Et perdre encor le bien d'avoir l'esprit égal? CORN. *Agésil.* II, 8. || 2° Terme de musique. Doubler une partie, la faire répéter à l'unisson ou à l'octave par un ou plusieurs autres instruments, sans changer l'harmonie, et uniquement pour renforcer le son. On a remarqué que le trio *Veillons mes sœurs* de *Zémire et Azor* n'est réellement qu'un duo, puisque la troisième partie y double constamment une des deux autres. || 3° Garnir d'une doublure. Doubler un manteau, une robe. || Doubler un vaisseau, le revêtir de planches, et aussi y mettre un doublage en cuivre. || 4° Mettre en double. Doubler du fil, une serviette. || 5° Terme de théâtre. Remplir un rôle en l'absence du chef d'emploi. Doubler un rôle. Lorsqu'un acteur de province se présente pour doubler les premiers rôles, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 mai 1767. || Par extension, doubler un acteur. || Fig. et absolument, servir en second. Le maréchal de Villeroy doubla comme maréchal sous M. de Luxembourg, et le maréchal de Joyeuse sous M. de Lorge, ST-SIM. 22, 253. || 6° Terme de collége. Doubler une classe, en suivre les cours une seconde année. || 7° Terme de billard. Doubler une bille, la faire au doublé. || Terme de jeu de paume. La balle a doublé, elle a touché deux fois la terre. || 8° Terme de marine. Doubler un cap, le franchir. Sous le règne de Jean II, prince éclairé, qui fit faire une application nouvelle de l'astronomie à la navigation, les Portugais doublèrent le cap qui est à l'extrémité de l'Afrique, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 3. Nous voulions tous deux à la fois Doubler le même promontoire, V. HUGO, *F. d'aut.* 9. Cette locution vient de ce que, pour franchir un cap, on le longe deux fois. || Doubler un autre bâtiment, le passer de vitesse. || Terme de vénerie. Doubler ses voies, se dit d'un cerf qui par ruse revient sur ses pas. || 9° *V. n.* Devenir double. Leur nombre a plus que doublé. || Terme de manége. Un cheval qui double des reins est celui qui fait plusieurs sauts de suite. En un autre sens, on dit qu'on double quand on quitte une ligne pour en suivre une autre. || Terme de marine. Doubler sur les avirons, redoubler d'ardeur et de force dans la manœuvre des avirons, ce qui se commande ainsi : Doublez! double! || Terme de construction. Rapporter et sceller des bandes de pierre derrière les tranches de marbre. || 10° Se doubler, *v. réfl.* Devenir double. En cette belle société, les douleurs se partagent et les joies se doublent, BALZ. liv. V, lett. 17.

— HIST. XIIe s. Par totens [par tout temps] doblent li felon les cols [coups] dont il bleciet chaent [tombent blessés], *Job*, 508. Et Tierris les ot [ouït] bien, sa force en a doplé, *Ronc.* p. 195. [Cela] Me fait dobler mes talens [mes désirs] De servir à [selon] mon pooir, *Couci*, XII. || XIIIe s. Car sa joie lui ert [sera] à cent doubles doublée, *Berte*, LXXXII. Angoisseux fui [je fus], moult troublez Por le peril qui fu doublez, *la Rose*, 1730. Tant eûst la langue doblée En diverses plicacions A trover escusacions, *ib.* 18324. Et se pains est aportés à charreite ou à cheval ou à asne dedens les bones [bornes] de la foire, sa coustume [taxe] ausi doublera, *Liv. des mét.* 311. || XIVe s. Si le limier double sa menée, c'est à dire qu'il s'efforce de crier et qu'il tire plus fort qu'il ne faisoit, *Modus*, *ms.* f° 21, dans LACURNE. Et supposé qu'il puist en ce point-ci regner, Et que Dieux si ne veille la vengence monstrer, Il est lassus poissans pour l'amende doubler, *Guescl.* 15191. || XVe s. Par ces six notes qui sont appellées *ut re mi fa sol la*, l'on puet aprendre à chanter, acorder, doubler, quintoyer, tiercoier, tenir, deschanter, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 395. || XVIe s. Un fascheux corps vestu d'un satin gras, Un satin gras doublé d'un fascheux corps, MAROT, III, 84. Haye, haye, dist le pilot, double le cap, et les basses. Doublé est, respondoyent les matelotz, RAB. *Pant.* IV, 22. Ils aiment mieux que l'injure leur soit doublée, que de penser comment ils rendront la pareille, CALV. *Instit.* 1207. Voilà quand et quand à Villeneufve la garnison renforcée, les gardes doublées, D'AUB. *Hist.* II, 61. Terrefort en doublant le pas va se jetter en la tranchée, ID. *ib.* II, 150. Estant pressé de partir si promptement, il n'avoit eu loisir de faire doubler [copier] lesdites informations, M. DU BELL. 485. C'est ung passe temps que de veoir ung lievre doubler et redoubler, PALSGR. p. 682.

— ÉTYM. Bourguig. *dôblai;* provenç. et espagn. *doblar;* portug. *dobrar;* ital. *doppiare;* du latin *duplicare*, de *duplex* (voy. DOUBLE).

† **DOUBLERIE** (dou-ble-rie), *s. f.* Action d'un homme double, trompeur, perfide.

— HIST. XIIIe s. Traïson ne doublerie, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Double.*

DOUBLET (dou-blè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des dou-blè-z élégants; doublets rime avec traits, succès, paix), *s. m.* || 1° Faux brillant formé de deux morceaux de cristal qui, joints ensemble, ont entre eux une feuille colorée. || 2° Sorte de loupe, instrument d'optique. Le doublet, comme la loupe, est un microscope simple, c'est-à-dire ne renversant pas les objets. || 3° Terme de trictrac. Coup de dés amenant le même point. Doublet d'as, de deux. Terne encore; les doublets me poursuivent, DIDER. *Père de fam.* I, 2. || Fig. Mlle de Fontanges plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre [en même temps que Mme de Montespan]; quelque étrange que fût ce doublet, il n'était pas nouveau, ST-SIM. 411, 158. || Terme de jeu, au pharaon, signifiant deux mêmes cartes qui viennent ensemble. || Terme de jeu de billard. Voy. DOUBLÉ. || 4° Nom donné à des mots qui, étant les mêmes au fond, ne diffèrent que par quelque particularité d'orthographe et de prononciation, mais auxquels l'usage a attribué des acceptions spéciales, par exemple attaquer et attacher, créance et croyance, etc. || 5° Instrument dont les blondiers se servent pour assembler un ou plusieurs fils de soie en un seul; on dit aussi doubloir. || Outil pour mesurer et courber les fils de fer qui forment les dents des cardes; on dit aussi doubleur.

— HIST. XIIIe s. Ung doublet [sorte d'étoffe] ot chascun vestu D'un vert samit pourpoint menu, *Roman d'Athis*, dans DU CANGE, *duplodes.* || XVIe s. Considere un doublet, tu trouveras aucuns lapidaires qui font de fort belle couleur de ruby et de grenad, de quelque sang de dragon ou autre matiere, et, ayant taillé deux pieces de cristal, ils en teindront une de cette couleur rouge, et puis mastiqueront l'autre dessus icelle, PALISSY, 289.

— ÉTYM. *Double.*

† **DOUBLETÉ** (dou-ble-té), *adj. m.* Terme de commerce. Taffetas doubleté, taffetas façonné dont la fleur offre deux couleurs.

— ÉTYM. *Double.*

DOUBLETTE (dou-blè-t'), *s. f.* Terme de musique. Celui des jeux de l'orgue qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

— ÉTYM. *Double.*

DOUBLEUR, EUSE (dou-bleur, bleû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de fabrique. Celui, celle qui double la laine, la soie sur le rouet. Défense à tous ouvriers, ouvrières, dévideuses, doubleurs et autres d'employer de l'huile dans le travail desdits ouvrages de soies, *Arrêt du conseil*, 30 mars 1700. || 2° *S. m.* Ouvrier qui fixe une plaque mince d'un métal précieux sur la surface d'un métal plus commun. || 3° Terme de physique. Instrument pour apprécier l'état électrique de l'air. || 4° Terme de métier. Voy. DOUBLET.

— ÉTYM. *Doubler.* Il y avait dans l'ancien français *doblere* au nominatif, *dobleor* au régime, celui qui double. Ha! fet li vilains, bele suer, Voirement est Diex hom doublere, *Fabl. mss.* n° 7218, f° 229, dans LACURNE.

† **DOUBLEUSE** (dou-bleû-z'), *s. f.* Machine qui engage une seconde fois la canne à sucre entre les cylindres du moulin.

— ÉTYM. *Doubler.*

† **DOUBLIER** (dou-bli-é), *s. m.* Râtelier double au milieu d'une bergerie.

— ÉTYM. *Double.*

† **DOUBLIÈRE** (dou-bli-ê-r'), *s. f.* Terme rural de

certaines localités. Bête qui porte deux petits. || Brebis de deux ans.

— ÉTYM. *Double.*

† **DOUBLIS** (dou-bli), *s. m.* Rang de tuiles qui s'accrochent au cours des lattes, immédiatement au-dessus de la chanlatte, et faisant partie d'un égout. || Doublis ou redoublis, partie basse d'un treillage.

— ÉTYM. *Double.*

† **DOUBLOIR** (dou-bloir), *s. m.* Machine soutenant les bobines sur lesquelles on a dévidé le fil ou la soie qu'on veut doubler. On dit aussi doublet.

— ÉTYM. *Doubler.*

DOUBLON (dou-blon), *s. m.* || 1° Monnaie d'or espagnole valant 20 fr. 38 c., ou 40 fr. 76 c., ou 81 fr. 52 c. Un jour donc l'animal, qui ne songeait qu'à nuire, Détachait du monceau tantôt quelque doublon, Un jacobus, un ducaton, Et puis quelque noble à la rose, LA FONT. *Fabl.* XII, 3. || 2° Terme d'imprimerie. Faute des ouvriers lorsqu'ils composent deux fois le même mot, la même phrase. || 3° Nom, dans quelques cantons, des poulains ou des veaux de deux ans. || 4° Feuille de tôle ployée en deux. || 5° *S. m. plur.* Languettes de métal doublées avant de passer sous le laminoir.

— HIST. XVI° s. Les François simples paravant, Sont par doublons devenus doubles: Et les doublons tournez en vent, Ou bien en cuivre et rouges doubles, *Sat. Mén.* p. 173. Une jument laictant avec son poulain; un doublon doublonné de jument, *Coutum. génér.* t. II, p. 482.

— ÉTYM. Espagn. *doblon*, de *doble*, double; parce que le doublon n'est pas une monnaie déterminée par elle-même, mais plutôt le double d'une autre. L'unité étant l'écu de 2 piastres ou 10 fr. 19 c., il y a le doublon de 2 écus, le doublon de 4 écus et celui de 8 écus.

† **DOUBLONNE** (dou-blo-n'), *s. f.* Nom, dans l'ouest, de la mule de deux ans.

— ÉTYM. *Doublon.*

† **DOUBLOT** (dou-blo), *s. m.* Fil de laine double servant à faire les lisières des droguets.

— ÉTYM. *Double.*

DOUBLURE (dou-blu-r'), *s. f.* || 1° Étoffe dont un habit, un manteau est doublé. || Terme de carrossier. Panneaux de bois blanc placés dans l'intérieur des voitures pour porter la matelassure et la garniture d'étoffe. || Terme de tabletterie. Or ou argent dont sont revêtues les tabatières d'écaille, de vernis ou autres, quand le dessus n'est pas de la même matière. || Terme de construction. Bandes ou dalles de pierre que l'on rapporte sous les tranches de marbre. || Défaut occasionné par une soudure manquée. || 2° Terme de théâtre. Celui qui joue les rôles en l'absence du chef d'emploi. La pièce fut jouée par des doublures. || Ce mot ne se prend guère qu'en mauvaise part. On dirait bien d'un bon acteur qu'il en double un autre, mais non pas qu'il en est la doublure. Au commencement de ce siècle Armand doublait Fleury au Théâtre-Français; ce n'était pas une doublure. || Proverbe. Fin contre fin ne vaut rien pour doublure ou n'est pas bon à faire doublure, c'est-à-dire entreprendre de tromper aussi fin que soi, c'est perdre sa peine.

— ÉTYM. *Doubler*; provenç. et espagn. *dobladura;* portug. *dobradura;* ital. *doppiatura.*

† **DOUC** (douk), *s. m.* Espèce de guenon de la Cochinchine, le *lasiopyge nemée.* On a écrit aussi dok; dok ou douc signifiant, dans le pays, singe, LEGOARANT.

† **DOUCE** (dou-s'), *s. f.* Terme de métallurgie. Mine douce de fer.

— ÉTYM. *Doux.*

DOUCE-AMÈRE (dou-sa-mè-r'), *s. f.* Sous-arbrisseau du genre morelle (*solanum dulcamara, L.*), dont les tiges, d'une saveur un peu amère, laissent un arrière-goût sucré, et qui est employé dans certaines affections de la peau. || *Au plur.* Des douces-amères, qu'on prononce comme au singulier.

— ÉTYM. *Doux, amer.*

DOUCEÂTRE (dou-sâ-tr'), *adj.* Qui est d'une douceur fade. Goût douceâtre. Une eau douceâtre. Lorsque le vin sort de la grappe il a une douceur fade, et, lorsqu'il n'est pas entièrement fait, il a une âcreté rude; mais quand il a suffisamment bouilli, il perd son goût douceâtre, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES.

— REM. L'*e* après le *c*, dans *douceâtre*, est la trace de l'ancien usage qui, lorsqu'on n'avait pas encore introduit le *c* à cédille, mettait un *e* après le *c* pour indiquer que le *c* se prononçait comme une *s.*

— HIST. XVI° s. Une medecine douceatre, DES PÉR. *Contes*, XCI.

— ÉTYM. *Doux*, avec la finale péjorative *âtre.*

DOUCEMENT (dou-se-man), *adv.* || 1° D'une manière douce, délicate, légère. Frotter doucement. Frapper, toucher doucement. Marcher doucement. La fortune passa, l'éveilla doucement, Et lui dit: mon mignon, je vous sauve la vie, LA FONT. *Fabl.* V, 11. Elle voyait facilement sa sœur qu'un rayon de lumière éclairait doucement, STAËL, *Corinne*, XVII, 9. || 2° Lentement. Pour délasser le soldat que cette expédition avait fatigué, il revint doucement à Babylone, VAUGEL. *Q. C.* 594. Mon avis c'est d'y aller tout doucement à pied, SÉV. 193. Si l'on travaille tous les jours aussi doucement qu'aujourd'hui, le procès durera encore un temps infini, ID. *Lett.* 24 nov. 1664. || 3° À voix basse, sans bruit. Parler doucement. Je me suis doucement esquivé sans rien dire, MOL. *Fâch.* I, 1. || 4° Doucement, tout doucement, c'est-à-dire peu à peu, graduellement. Allez doucement pour les austérités, BOSS. *Lett. Corn.* 124. Si elles [vos opinions] paraissaient tout à coup dans leur dernier excès, elles causeraient de l'horreur; mais le progrès lent et insensible y accoutume doucement les hommes et en ôte le scandale, PASC. *Prov.* 13. J'approche tout doucement du moment où les philosophes et les imbéciles ont la même destinée, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 sept. 1770. || 5° D'une manière calme, modérée, sans éclat. Je reçois doucement toutes les réprimandes que vous me faites sur ce sujet, VOIT. *Lett.* 25. Il l'a, grâces aux dieux, doucement amené [le prince], CORN. *Nicom.* I, 5. Et la haine à mon gré les fait plus doucement [les divorces] Que quand.... ID. *Héracl.* III, 1. Mais proposer de front ou vouloir doucement Contre ce qu'il résout tourner son sentiment, C'est ce que nous n'osons ni moi ni pas un autre, ID. *Attila*, IV, 1. L'amour de Perpenna le fera révolter; Souffrez qu'un peu de temps doucement le ménage, ID. *Sertor.* IV, 2. Je veux..., Le chasser avec gloire, et mêler doucement Le prix de son mérite à mon ressentiment, ID. *Nicom.* II, 1. Je prends tout doucement les hommes comme ils sont, MOL. *Mis.* I, 1. On ne peut pas mieux dire; en effet il est bon D'aller tout doucement.... ID. *Sganar.* 13. Vous voulez doucement m'annoncer mon arrêt, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, III, 11. || Aller doucement en besogne a aussi le sens d'agir mollement. || 6° Avec bonté, sans sévérité. Reprendre quelqu'un doucement. Aussi furent-ils [les Juifs] toujours doucement traités, BOSS. *Hist.* II°, 5. || 7° Commodément, agréablement, avec douceur. Passer le temps doucement avec ses amis. C'est mourir doucement, mais enfin c'est mourir, CORN. *Théod.* V, 6. On se perd doucement quand on perd ce qu'on hait; Et qui tue en mourant doit mourir satisfait, ROTR. *Hercule mour.* II, 2. || Dans une certaine aisance. On peut vivre doucement à la campagne sans grande dépense. || 8° Médiocrement bien. Comment va le malade?— Tout doucement, bien doucement. || 9° Doucement s'emploie elliptiquement pour avertir quelqu'un de trop prompt, de trop vif. Doucement, monsieur, vous ne songez pas que vous êtes malade, MOL. *Mal. imag.* I, 5. Doucement! diras-tu, que sert de s'emporter? BOIL. *Sat.* VIII.

— HIST. XI° s. Et vers Franceis humbles est dulcement, *Ch. de Rol.* LXXXIX. || XII° s. Si doucement ne fu trahis nus [nul] hom, *Couci*, VI. Là couronna sa fame Guiteclins li poissanz; Doucement la baisa et estraint par les flans, *Sax.* V. || XIII° s. Si vos pri [je vous prie] mout doucement que vos m'i laissiés aler, VILLEH. CXVI. Au palefroy la montent sa gent mout doucement, *Berte*, IX. Quant li rois Pepins l'ot [ouït] si doucement parler, *ib.* CXII. || XV° s. Ce ban fait, on en fit un autre de par la ville de Bruges, que chacun et chacune reçut bellement et doucement en ses hostels les bonnes gens de Gand, FROISS. II, II, 56. Et lors le roy benignement et doulcement luy pardonna et faisoit ce qu'on vouloit, JUVÉNAL, *Charles VI*, 1407. || XVI° s. Ce lion s'approcha tout doulcement de moy, MONT. II, 193. À celle fin que, s'il advient qu'on les perde, qu'on en supporte la peine plus doulcement, AMYOT, *De la tranquillité*, 16.

— ÉTYM. *Douce*, et le suffixe *ment*; provenç. *dolsament, doussament*; espagn. *dulcement*; portug. *docemente*; ital. *dolcemente.*

† **DOUCERETTE** (dou-se-rè-t'), *s. f.* Fille ou femme qui affecte un air doux.

— ÉTYM. Diminutif de *douce*, doux.

† **DOUCEREUSEMENT** (dou-se-reû-ze-man), *adv.* D'une manière doucereuse.

— ÉTYM. *Doucereuse*, et le suffixe *ment.*

DOUCEREUX, EUSE (dou-se-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui est doux sans être agréable au goût. Et qui [vin], rouge et vermeil, mais fade et doucereux, N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux, BOIL. *Sat.* III. || 2° Fig. Qui a un agrément, une douceur fade. Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux, Mais ne m'en faites pas des bergers doucereux, BOIL. *Art p.* III. Tomyris: Un madrigal que j'ai fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.— Minos: Hélas! qu'elle est doucereuse! ID. *Héros de romans.* Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands, ÎD. *Sat.* X. || Substantivement. Un doucereux. Votre Clitandre dont vous me parlez et qui fait tant le doucereux, est le dernier des hommes pour qui j'aurais de l'amitié, MOL. *Mis.* V, 4. Je laisse aux doucereux ce langage affecté, BOIL. *Sat.* IX. || Il se dit aussi des choses. Pour un enfant maltraité, Dit Iris, votre langage Me paraît bien doucereux, CHAUL. *L'am. et l'amitié.* Ce n'est pas un tissu de mots doucereux, LA BRUY. I. Les propos doucereux dont on veut l'amuser, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° Qui a une douceur affectée. Ces gens-là, quoique doucereux, Sont quelquefois bien dangereux, SCARRON, *Virg. trav.* VI. Je ne suis ni doucereuse, ni importune, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 22 juillet 1680. Il y a des vieillards doucereux, circonspects, pleins de ménagements, comme s'ils avaient leur fortune à faire, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 15 janv. 1761. || Il se dit aussi des choses. Sa figure effrayante et doucereuse m'est bien restée, et j'ai peine à me le rappeler sans frémir, J. J. ROUSS. *Confess.* III.

— HIST. XIII° s. Lors estuet [il faut] jones gens entendre À estre gais et amoureus Por le tens bel et doucereus, *la Rose*, 80. Et esperance me ramene Un pensé doucereus et frois [frais], *Roman de la Poire.* || XIV° s. Qui croit paroles doucereuses Souvent les trouve venimeuses, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 387. || XVI° s. O doux parler dont les mots doucereux Sont engravés au fond de ma memoire! RONS. 30. Remy Belleau, ce doucereux et gentil poete, DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 79, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *douchereux*; wallon, *doûcrèse;* rouchi, *doucreux*; de *douceur*, anciennement *doucor*, d'où *doucereux* par atténuation de l'o, comme dans l'ancienne forme *dolereus*, douloureux. Dans l'ancienne langue, *doucereus* n'avait pas un sens péjoratif.

1\. **DOUCET, ETTE** (dou-sè, sè-t'), *adj.* Diminutif de doux. Il ne se dit que des personnes. Et tout ce qui de jour la fait voir si doucette, RÉGNIER, *Sat.* IX. Vous êtes si gente et doucette, ID. *Mac.* À tout ce qu'on disait, doucet, je m'accordais, ID. *Sat.* X. ....Vous faites la discrète, Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez doucette, MOL. *Tart.* I, 1. || Substantivement. Et faisant le doucet de parole et de geste, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Sur ce point Jeanne arrive, et faisant la doucette, ID. *ib.* XI. Mon fils, dit la souris, ce doucet est un chat, LA FONT. *Fabl.* VI, 5.

— HIST. XII° s. Au commencer [je] la trovai si doucete, Qu'onc ne cuidai par li [elle] maus endurer, *Couci*, VI. || XV° s. Si fut cest enfant bel et doucet, et très plaisant à nourrir, *Boucіq.* I, 2. || XVI° s. Nymphette que j'idolatre, Ma doucette, ma sucrée, RONS. 309.

— ÉTYM. Diminutif de *doux;* provenç. *dosset, dousset.*

† 2\. **DOUCET** (dou-sè), *s. m.* || 1° Variété de raisin. || Variété de pomme à cidre, nommée aussi rouget et muscadet. || 2° Doucet, poisson dit aussi *callionyme lyre*, ou souris de mer.

1\. **DOUCETTE** (dou-sè-t'), *s. f.* Sorte de mâche, la valérianelle cultivée.

— ÉTYM. *Doucet;* bourguig. *douçote.*

† 2\. **DOUCETTE** (dou-sè-t'), *s. f.* Terme de commerce. Légère étoffe de soie. || Sorte de soude de mauvaise qualité. || Mélasse ou sirop de sucre appelé aussi roussette.

— ÉTYM. *Doucet.*

DOUCETTEMENT (dou-sè-te-man), *adv.* Tout doucement. Terme familier.

— HIST. XVI° s. Chanter doucettement, MAROT, II, 219.

— ÉTYM. *Doucette*, et le suffixe *ment;* provenç. *dolzettamen.*

DOUCEUR (dou-seur), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est doux. Ce fruit a de la douceur. La douceur d'un parfum. La douceur de son chant. La douceur de la peau. || *Au plur.* Des choses douces au goût. Acceptez cependant quelque peu de douceurs, Fort propres en ces lieux à conforter les cœurs; Les sèches sont dessous, celles-ci sont liquides, CORN. *Suite du Ment.* II, 6. Merveille qui m'as enchanté Par tes douceurs et tes pistoles, Sache un peu mieux les partager; Et, si tu veux nous obliger À dépeindre aux races futures L'éclat de tes faits inouïs, Garde pour toi les confitures, Et nous accable de louis,

CORN. *Suite du Ment.* III, 2. Mille bonbons, mille exquises douceurs Chargeaient toujours les poches de nos sœurs, GRESSET, *Ver-Vert.* || *S. f. plur.* Les parties d'une gravure les plus délicates, les moins chargées de tailles, et les plus éclairées. || Fig. Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs Relevaient de ses yeux les timides douceurs, RAC. *Brit.* II, 2. || 2° Se dit de la température et des climats qui n'ont rien d'excessif en froid ou en chaud. La douceur de la température. Je songeais à la Touraine où j'avais déjà été et qui me plaisait beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitants, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || 3° Qualité morale répondant à la qualité physique de douceur. Avoir de la douceur. Un air de douceur. Prendre quelqu'un par la douceur. Rome sait observer tout ce qu'elle a promis, Et traite avec douceur tous ceux qu'elle a soumis, MAIR. *Mort d'Asdrubal,* III, 5. J'essaierai tour à tour la force et la douceur, RAC. *Brit.* III, 5. Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur Cet esprit de douceur, ID. *Esther,* II, 9. Il affecte pour vous une fausse douceur, ID. *Athal.* I, 1. Et la douceur peut tout sur notre volonté, VOLT. *Alz.* IV, 1. La modeste douceur Donne un prix aux vertus et sied à la valeur, ID. *Tancr.* I, 2. Le voilà [le roi de Prusse] ce savant que la gloire environne, Qui préside aux combats, qui commande à Bellone, Qui, du fier Charles Douze égalant le grand cœur, Le surpasse en prudence, en esprit, en douceur, ID. *Épître* LII. || Douceur de cœur, amour pour une femme. Il se rend complaisant à tout ce qu'elle dit, Et pourrait bien avoir douceur de cœur pour elle, MOL. *Tart.* III, 1. || 4° Modération, mesure. J'aime qu'avec douceur nous nous montrions sages, MOL. *Tart.* IV, 3. || 5° Ce qui flatte l'âme comme les substances douces flattent le goût. Ceux qui jouissent de toutes les douceurs de la vie. Joignons à la douceur de venger nos parents.... CORN. *Cinna,* I, 2. Quand l'homme se possède, et que les créatures N'ont aucunes douceurs qui puissent l'arrêter, ID. *Imit.* I, 25. Saintes douceurs du ciel, adorables idées, ID. *Poly.* IV, 2. Si vous pouviez comprendre et le peu qu'est la vie, Et de quelles douceurs cette mort est suivie! ID. *ib.* IV, 3. Ils se sont privés.... Des charmantes douceurs d'élever votre enfance, ID. *Nicom.* I, 2. .... Vous seul refusez les douceurs de la paix, ID. *Sertor.* IV, 3. Et ce sont des douceurs exquises que des louanges éclairées, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Le plaisir d'aimer, sans l'oser dire, a des peines, mais il a aussi ses douceurs, PASC. *de l'Amour.* Soit que l'impossibilité dont parle saint Paul veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une âme innocente, quand elle y a renoncé avec connaissance, BOSS. *Anne. de Gonz.* Les douceurs du monde nous sont interdites, et nous nous privons des douceurs de la religion, BOURD. *Exhort. sur l'observ. des règles,* t. I, p. 218. Ah! si le seul amour qu'il eut pour sa patrie Le rendit insensible aux douceurs de la vie.... RAC. *Thébaïde,* III, 4. [Que] J'aille vanter partout la douceur de ses fers, ID. *Alex.* III, 2. S'il [l'amour] a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer? ID. *Phèdre,* I, 1. Le cœur peut se tromper, l'amour et ses douceurs Pourront coûter, Palmyre, et du sang et des pleurs, VOLT. *Fanat.* III, 3. J'oublierai dans la douceur de leur société [de mes amis] la sottise que j'ai faite ce matin, ID. *Memnon.* La douceur de te voir ne m'est donc point ravie, ID. *Tancr.* II, 7. [La santé] Bien sans qui tous les biens n'offrent point de douceurs, A. CHÉN. *Élég.* VI. La vie eut bien pour moi de volages douceurs; Je les goûtais à peine, et voilà que je meurs, ID. *ib.* VII. Livre-toi sans alarme aux douceurs du repos, LEMERC. *Agamemn.* V, 1. Ils [ces bois] n'auront point, mon fils, de lieu trop solitaire Pour protéger des jours dont je sens la douceur, C. DELAV. *Paria,* III, 4. || 6° Dédommagement. Cela lui a valu quelque douceur. Cette conduite lui a attiré mille petites douceurs, SÉV. 452. Elle en tomba d'accord, promit quelques douceurs, LA FONT. *Fiancée.* || Petit profit qu'on donne à quelqu'un pour reconnaître sa peine. Faites cela, il y aura quelque petite douceur pour vous. || 7° *Au plur.* et rarement *au singulier,* paroles flatteuses. C'est une douceur qu'on vous dit en passant. Je lui ai dit toutes vos douceurs là-dessus, SÉV. 31. Elle me prie de vous dire mille douceurs de sa part, ID. 68. Je ne veux dire aucune douceur à M. de Grignan, ID. 611. || Ironiquement. Injures. Il [l'abbé Cotin] achevait de lire ses vers; Ménage entra; Mademoiselle les fit voir à Ménage, sans lui en nommer l'auteur; Ménage les trouva ce qu'effectivement ils étaient, détestables; là-dessus nos deux poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que Molière a si agréablement rimées, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 190, dans POUGENS. || Propos galants adressés par les hommes aux femmes. Nous les gâtons par nos douceurs, MOL. *Princ. d'Él.* III, 2. Et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs, ID. *G. Dandin,* II, 4. Il lui conte des douceurs, ID. *Fourber.* I, 6. Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde, De ses fades douceurs fatiguer tout le monde, BOIL. *Sat.* IV. || 8° En douceur, *loc. adv.* Avec douceur, en bien-être. Où l'on puisse en douceur couler quelque moment, CORN. *Ment.* I, 1. || Peu à peu. Mais je suis pris ailleurs; près d'un objet vainqueur Je fais à petit bruit mon chemin en douceur, REGNARD, *Distrait,* II, 7. || Terme de métier. Par une gradation insensible. Amincir une planche en douceur. || Terme de marine. Filer en douceur, amener en douceur, filer sans secousse un cordage tendu. || Avec modération, ménagement, sans éclat. De prévenir l'éclat où ce coup-ci m'expose, Et faire qu'en douceur passât toute la chose, MOL. *le Dép.* III, 3. En faisant cette union [des ministres], Harcourt, qui tout en douceur donnait la loi, voulut que Mme des Ursins y fût comprise, ST-SIM. 144, 99. L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guères; L'autre en toute douceur laisse aller les affaires, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || De manière à ne pas blesser. C'est un conseil que je lui ai donné en douceur. C'est une pilule un peu amère qu'il faut lui faire avaler en douceur. || Prendre les choses en douceur, les accepter sans se formaliser de ce qu'elles peuvent avoir de désobligeant. || Dans la douceur, même sens. Je souhaite fort que les choses aillent dans la douceur, MOL. *Festin,* V, 3. Les choses iront dans la douceur, ID. *l'Av.* V, 2. || Proverbe. Plus fait douceur que violence, LA FONT. *Fabl.* VI, 3.

— HIST. XII° s. Dame Dex peres, par la vostre dousor.... *Ronc.* p. 108. Au renouveau de la douçor d'esté, *Couci,* XIV. Ja de mon cuer n'istra [ne sortira] mais la semblance, Dont [ma dame] me conquist as mots pleins de douçor, *ib.* XVI. J'ai tant de joie et j'ai tant de dousour, Que me partir n'en pourroie à nul jour, *ib.* XVII. A la douçor du tens qui raverdoie Chantent oisel et florissent verger, *ib.* XXI. Tant requist nuit et jur la mere al creatur Qu'ele li tramesist santé de sa dolur, Qu'à lui vint une nuit la dame de dulcur, *Th. le mart.* 94. || XIII° s. Et moult leur prist grant pitié de la grant douceur qu'il virent au duc, VILLEH. XLI. Chascuns lui porte honor, douçor et compaignie, *Berte,* LX. || XV° [Le comte de Flandre] requeroit par douceur que ces blancs chaperons fussent mis jus, FROISS. II, II, 53. Et estoit tout le pays pour le comte, excepté les quatre-mestiers dont aucunes douceurs venoient en la ville de Gand, ID. II, II, 148. Il faut avoir mauvaise beste par douceur, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 310. || XVI° s. Il n'y avoit doulceur aucune dont ilz se peussent sustenter avec le pain, AMYOT, *Eum.* 21.

— ÉTYM. Picard, *doucheur;* provenç. *dolzor, doussor;* espagn. *dulzor;* ital. *dolciore;* du latin *dulcorem,* de *dulcis,* doux.

DOUCHE (dou-ch'), *s. f.* Colonne de liquide d'une hauteur et d'un diamètre déterminés qu'on dirige sur une partie du corps où elle agit par le choc et par la température. Douche descendante, douche dans laquelle la colonne du liquide tombe verticalement. Douche latérale, celle dans laquelle la colonne de liquide est dirigée horizontalement. Douche ascendante, celle qui arrive de bas en haut. Donner, recevoir une douche. On m'a assuré qu'on prend la douche à Vichy, SÉV. 287. || Par plaisanterie, on appelle douche tout liquide jeté sur une personne. Il lui jeta une potée d'eau au visage; quelle douche! || Par extension, on l'a dit même d'un liquide pris intérieurement, et particulièrement du vin. Après un coup de romanée, La douche ayant calmé mes sens, J'ai maudit ma muse obstinée A railler les hommes puissants, BÉRANG. *Guérison.*

— REM. Dans les anciens dictionnaires, à côté de *douche,* on trouve *douge,* qui est tombé en désuétude.

— SYN. DOUCHE, AFFUSION. La douche vient d'une certaine distance et a une force d'impulsion. L'affusion se fait de près et n'a aucune force d'impulsion.

— ÉTYM. Ital. *doccia;* espagn. *ducha,* gouttière (voy. DOUCHER).

DOUCHÉ, ÉE (dou-ché, chée), *part. passé.* La partie douchée.

DOUCHER (dou-ché), *v. a.* Arroser par la douche. On m'a douché le genou. || Se doucher, *v. réfl.* Se donner une douche. Avec certains appareils on peut se doucher soi-même.

— ÉTYM. *Douche;* ital. *docciare;* du latin fictif *ductiare,* fréquentatif de *ducere,* conduire (voy. DUIRE).

† **DOUCHEUR, EUSE** (dou-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Nom, dans les maisons de santé, de celui ou celle qui administre les douches.

— ÉTYM. *Doucher.*

1. **DOUCI, IE** (dou-si, sie), *part. passé* de doucir Glace doucie.

— ÉTYM. *Doux.*

† 2. **DOUCI** (dou-si) ou **DOUCHI** (dou-chi), *s. m.* Opération par laquelle on prépare les glaces à recevoir le poli; état d'une glace ainsi préparée.

— ÉTYM. *Doux.*

† 1. **DOUCIN** (dou-sin), *s. m.* Variété de pommier sauvage, qui sert de sujet pour la greffe.

— ÉTYM. *Doux.*

† 2. **DOUCIN** (dou-sin), *s. m.* Nom, dans quelques localités, de l'eau douce mêlée d'eau de mer, de l'eau saumâtre.

— ÉTYM. *Doux.*

DOUCINE (dou-si-n'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Moulure de corniche moitié convexe et moitié concave, qui se nomme aussi gueule droite ou renversée suivant sa position. || Rabot dont le menuisier se sert pour pousser des moulures. || Ouverture de croisée dont la coupe est faite en doucine. || 2° Ancien nom d'une œuvre d'orfévrerie. Les calices seront marqués et contre-marqués au bouge, fausse-coupe et couvercle; les vases, suages ou doussines (sic) forgées, et carrés du pied, seront marqués du poinçon du maître, *Règlem. orf.* 30 déc. 1679.

— ÉTYM. Dans la langue du XV° et du XVI° siècle, *doucine, doulcine* signifiait une trompette (sans doute de *doux,* à cause de sa douceur); il est possible que le nom de la trompette ait, à cause de sa forme, passé à l'ouvrage d'orfévrerie, puis de là à l'architecture.

† **DOUCINELLE** (dou-si-nè-l'), *s. f.* Variété de raisin.

DOUCIR (dou-sir), *v. a.* Donner le poli à une glace avant de l'étamer. Doucir à la roue.

— ÉTYM. *Doux.*

† **DOUCISSAGE** (dou-si-sa-j'), *s. m.* Action de doucir.

— ÉTYM. *Doucir.*

DOUÉ, ÉE (dou-é, ée), *part. passé.* || 1° Qui a reçu un douaire. || 2° Fig. Qui a en partage. Elle était douée de toutes les vertus. || Un homme heureusement doué, un homme pourvu de qualités heureuses. || Il se dit quelquefois absolument. C'est un homme doué, c'est un homme qui a reçu de la nature des qualités, des talents.

DOUELLE (dou-è-l'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. La réunion de toutes les douelles intérieures forme l'intrados, et celle de toutes les douelles extérieures est appelée l'extrados de la voûte, LEGOARANT. || La courbure d'une voûte. C'est abusivement que douelle est employée dans ce dernier sens par certains auteurs, qui appellent l'intrados douelle intérieure (comme le dit l'Académie au mot *intrados*) et donnent à l'extrados le nom de douelle extérieure, ID. || 2° Nom donné quelquefois aux douves de tonneau.

— HIST. XIV° s. Icellui suppliant prist furtivement environ soixante pieces de douelles à faire tonneaux, DU CANGE, *doela.*

— ÉTYM. Berry, *douelle,* douve, merrain; du bas-latin *doela,* de *doa, doga* (voy. DOUVE).

DOUER (dou-é), *v. a.* || 1° Terme de droit. Assigner un douaire à celle qu'on épouse. Je dis que le futur peut, comme bon lui semble, Douer la future, MOL. *Éc. des f.* IV, 2. || 2° Dans le langage général, gratifier, accorder, en parlant de Dieu, de la nature, des génies, des fées. La nature l'a doué d'heureuses facultés. On ne saurait dire si Ésope eut sujet de remercier la nature ou bien de se plaindre d'elle; car, en le douant d'un très-bel esprit, elle le fit naître difforme et laid de visage, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Malheureuse, les dieux ont-ils doué tes pleurs De ces charmes puissants qui fléchissent les cœurs? DESFONTAINES.

— HIST. XII° s. Toute sa terre nequident [néanmoins] m'a donée; De Ribemont iert [sera] ma fame doée, *Raoul de C.* 224. || XIII° s. Veullez que vostre mere m'ame de s'amour doe, *Berte,* XXXIII. Li enfant de le [la] premiere feme emportent le [la] moitié dont lor mere fu douée, BEAUM. XIII, 2. Li prestres fet dire à l'omme quant il espouse [célèbre le mariage]: Du douaire qui est devisés entre mes amis et les tiens, te deu, ID. *ib.* Trop pou [peu] fu de tiex [tels] hommes

ne de si bien docz, Puis que Diex fu por nous en sainte croix cloez, J. DE MEUNG, *Test.* 103. || XVe s. Raporter la besongne en tel point que la pucelle soit tenue de vous regracier, et qu'elle puisse avoir occasion de vous aymer, et vous douer de son gent corps, *Perceforest*, t. II, f° 8. || XVIe s. Icy chez luy, où par devote emprise Fonda, bastit, et doua ceste eglise, MAROT, III, 246.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dotar;* ital. *dotare;* du latin *dotare*, de *dos, dotis*, dot (voy. DOT).

† **DOUET** (douè, monosyllabe), *s. m.* Voy. DOIT.

— HIST. XVIe s. Il s'en va porter un fais de drapeaux [langes] à un douet qui estoit sur le chemin, DESPÉR. *Contes*, XXXVI.

† **DOUGE** (dou-j'), *s. m.* Ciseau plat pour fendre les ardoises.

† **DOUIL** (doull', *ll* mouillées), *s. m.* Vaisseau pour le transport du raisin au pressoir.

— ÉTYM. Lat. *dolium*, tonneau.

† **DOUILLAGE** (dou-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de manufacture. Mauvaise fabrication des étoffes de laine, qui vient de ce que l'on n'y a pas employé des trames de la même qualité dans toute la longueur d'une pièce.

— ÉTYM. Voy. DOUILLEUX.

DOUILLE (dou-ll', *ll* mouillées, et non dou-ye), *s. f.* La partie creuse et cylindrique de certains instruments en fer, au moyen de laquelle ils s'adaptent à un autre corps. La douille d'une baïonnette, d'une bêche. || Petit tuyau soudé sur le côté d'un appareil de distillation. || Nom généralement donné aujourd'hui aux cartouches toutes préparées pour les fusils de chasse qui se chargent par la culasse. Une boîte de douilles. Je fabrique moi-même mes douilles.

— HIST. XIVe s. Entre les barbillons [de la flèche] et la douille du fer, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Sa lance rompit auprès de la douelle, *J. de Saintré*, p. 250, dans LACURNE. || XVIe s. Le fer de la lance entra tout dedans la teste avec la douille, et bien deux doigts du bois, M. DU BELL. 607.

— ÉTYM. On a indiqué l'allemand *Dille*, douille; provincial, *Tülle;* anc. haut-allem. *tuola*, tenant au latin *dola*, gouttière. Mais Diez a signalé la vraie étymologie : le bas-latin *ductile*, gouttière, de *ductilis* (voy. DUCTILE). *An-douille* a la même origine et vient du bas-latin *in-ductile. Douelle* ayant été dit pour *douille*, et *douille* pour *douelle* (voy. *Nouv. cout. génér.* t. II, p. 1096), il y a eu confusion entre ces deux mots.

DOUILLET, ETTE (dou-llè, llè-t', *ll* mouillées, et non dou-yè), *adj.* || 1° Doux et mollet. Lit, oreiller bien douillet. || Tendre et délicat. Peau douillette. || 2° Trop sensible aux petites impressions désagréables. Il ne faut pas être si douillet. || Substantivement. Faire le douillet. C'est une douillette. Bon, bon, messieurs, dit-il, vous êtes des douillets, VOLT. *Roi de Prusse*, 66.

— HIST. XVIe s. Ils se tenoient par bandes, joyeulx, mignars, douilletz aulcuns; aultres tristes, graves, severes, rechignez, RAB. *Pant.* IV, 58. Voyez ceste perche d'oyseaulx, comment ilz sont douilletz et en bon poinct, des rentes qui nous viennent de Touraine, ID. *ib.* V, 6. .... Ou bien que les froides gelées Eussent faict mourir les œillets Qu'elle tient si chers et douillets, ST-GEL. 77. Si bien qu'on ne peut sçavoir, A la voir et à le voir, Laquelle ou de la fleurette, Ou d'elle est la plus douillette, RONS. 553. Pour ce il faut de l'argent à couvrir nostre corps, Qui de lui-mesme est tendre et douillet par dehors, ID. 905.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien adjectif *douille* ou *doille*, qui signifiait mou, et qui provient de l'adjectif *ductilis*, qui se prête au maniement (voy. DUCTILE). Il ne faut pas le confondre avec le lorrain *deuil*, qui signifie dolent, douloureux, sensible; on dit d'une partie qui a reçu un coup : cela m'est deuil; *deuil* paraît un adjectif formé du verbe *douloir* comme le substantif français *deuil*.

DOUILLETTE (dou-llè-t', *ll* mouillées, et non dou-yè-t'), *s. f.* Pardessus de soie ouatée. Il portait habituellement une douillette. Je me suis fait faire une bonne douillette. Rose en douillette, en fourrure, Ici contre la froidure, Vient m'offrir un doux soutien, BÉRANG. *Hiver.*

— ÉTYM. *Douillet.*

DOUILLETTEMENT (dou-llè-te-man, *ll* mouillées), *adv.* D'une manière douillette. Il était couché douillettement sur un lit. L'enfant est lumineux et douillettement fait, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 343, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Douillette*, et le suffixe *ment.*

† **DOUILLETTER** (dou-llè-té, *ll* mouillées), *v. a.* Avoir des soins excessifs pour une personne. || Se douilletter, *v. réfl.* Se traiter d'une manière douillette.

— ÉTYM. *Douillet.*

† **DOUILLEUX, EUSE** (dou-lleux, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme de manufacture. Qui a du douillage. Pièce douilleuse, pièce ridée et mal unie, qui n'est pas carrée, et d'une égale largeur.

— ÉTYM. Le radical est sans doute l'adjectif *douille*, mou, qui vient du latin *ductilis* (voy. DOUILLET).

† **DOUILLON** (dou-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de commerce. Laine de qualité inférieure.

— ÉTYM. Voy. DOUILLEUX.

† **DOULES** (dou-l'), *s. m.* Le doules à queue rubannée (*dules tæniurus, Cuvier*), poisson dit hareng à l'île de la Réunion.

DOULEUR (dou-leur), *s. f.* || 1° Impression anomale et pénible reçue par une partie vivante et perçue par le cerveau; souffrance physique. Sentir, éprouver une douleur, de la douleur dans un membre. Une douleur aiguë. La douleur que cause une incision. La douleur est différente suivant les parties qui sont lésées. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme, BOSS. *Duch. d'Orl.* La santé que j'appelle et qui fuit mes douleurs, A. CHÉN. *Élég.* VI. C'est son bien dissipé, c'est son fils, c'est sa femme, Ou les douleurs du corps si pesantes à l'âme, ID. *ib.* XXXIII. C'est une douleur terrible, mais qui n'a rien de hideux, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 301, dans POUGENS. || *Au plur.* Les souffrances de l'accouchement. Elle est dans les douleurs. Les grandes douleurs ont commencé. Ma fille sentit de petites douleurs, SÉV. 5. || 2° Souffrance qui est à l'âme ce que la souffrance physique est au corps. Navré de douleur. Que j'ai de douleur de voir que Dieu vous abandonne! PASC. *Prov.* 17. Nous ne songeons plus qu'il y ait eu un comte de Guiche au monde : vous vous moquez avec vos longues douleurs, SÉV. *Lett.* 28 déc. 1673. Cette autre sorte de douleur qu'on appelle repentir, BOSS. *Libre arb.* 2. Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez; Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez, BOIL. *Art p.* III. Il devrait y avoir dans le cœur des sources inépuisables de douleur pour de certaines pertes, LA BRUY. IV. Il vit chargé de gloire, accablé de douleurs, RAC. *Mithr.* V, 4. La douleur qui se tait n'en est que plus funeste, ID. *Androm.* III, 3. De quel nom sa douleur me va-t-elle appeler? ID. *ib.* II, 5. Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs, ID. *Phèdre*, I, 3. Vos amis et les miens.... Viennent de confier leur douleur à Narcisse, ID. *Brit.* III, 5. La douleur est injuste; et toutes les raisons Qui ne la flattent point aigrissent ses soupçons, ID. *ib.* I, 2. Elle aura devant lui fait parler ses douleurs, ID. *Baj.* III, 3. Dans sa douleur elle se trouvait malheureuse d'être immortelle, FÉN. *Tél.* I. Votre lettre, que la douleur a écrite, pénètre mon cœur, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 déc. 1774. Le jour, sur leur tombeau, j'allais verser des pleurs, Et je veillais la nuit pour sentir mes douleurs, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver.* Ne le lui proposez pas comme une dissipation; les grandes douleurs y répugnent; il faut à leur insu tâcher de les distraire et les tromper pour les guérir, MARMONTEL, *Mém.* I. Je nomme en général douleur ou déplaisir toute situation de mon âme qu'elle aime mieux ne pas éprouver qu'éprouver, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. VIII, p. 265, dans POUGENS. Le ciel rit à la terre, et la terre fleurit; Aréthuse serpente et plus pure et plus belle; Une douleur plus tendre anime Philomèle, A. CHÉN. *Élég.* XXVI. De douleur en douleur je traverse la vie, DUCIS, *Abufar*, III, 2. Quelquefois la douleur n'est pas loin de la joie, ID. *Oscar*, I, 2. Je ne sais pourquoi dans le trouble de la douleur on est plus capable de superstition que de piété, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5. Tu fais l'homme, ô douleur, oui, l'homme tout entier, Comme le creuset l'or.... LAMART. *Harm.* II, 7. || Fig. et familièrement. Avaler la douleur, boire un coup. Allons, avalez la douleur. C'est une ironie au buveur qui feint de ne vouloir plus boire. || 3° Fig. Expression de la douleur. Les douleurs de l'élégie. Un chant plein de douleur. Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs, N'admet point en ses vers de tragiques douleurs, BOIL. *Art p.* III. || Proverbes. A la Chandeleur, grande douleur, c'est-à-dire grande froidure. Ce dicton, la Chandeleur étant le 2 février, ne paraît pas fondé; on peut croire qu'il n'a été suggéré que par la consonnance, laquelle a fourni en effet un certain nombre de mots ou de locutions incompréhensibles. || Pour un plaisir mille douleurs.

— HIST. XIe s. Ce est de la dulor.... *Lois de Guil.* 12. Deus! quel dulur que li Franceis nel savent! *Ch. de Rol.* LIV. Sur piez se dresse, mais il a grant dulur, *ib.* CLXIII. || XIIe s. Icil feront as Cristiens dolor, *Ronc.* p. 44. Lors [ils] se plaignent sans dolor, *Couci*, I. Onc mais n'avint en France nule si granz dolors, *Sax.* XXVII. Ezechie e David e maint autre plusur, Quant il orent mesfait vers Deu lur creatur, Mult sunt humilié e furent en dolur E repentant es quers [cœurs].... *Th. le mart.* 78. || XIIIe s. Se bien ne vous prouvez [si vous ne vous comportez bien], de la dolor [je] morrai, *Berte*, VII. Ne la très grant dolor qu'il en ont demené, *ib.*, CIII. || XVe s. Et envoyerent le corps messire Grignard de Mauny à ses deux freres, qui le reçurent à grand douleur, FROISS. I, I, 99. || XVIe s. Le meilleur remede que je sache pour les douleurs presentes, c'est d'oublier les joies passées, DESPÉR. *Cymbal.* 157. Quant ils ont incisé un membre, ils ne laissent pas la partie dolente en sa douleur et en son tourment, AMYOT, *Comment discerner le flatt. de l'ami*, 63. Douleur de teste veult manger, Douleur de ventre veult purger, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 215. A chacun sa propre douleur semble plus greve et la greigneur [plus grande], ID. *ib.* t. II, p. 226. Au departir sont les douleurs, ID. *ib.* p. 232.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *dolor;* portug. *dôr;* ital. *dolore;* du latin *dolorem.*

DOULOIR (SE) (dou-loir), *v. réfl.* Usité seulement à l'infinitif et encore rarement; il est dommage que ce verbe si commode et si expressif soit tombé en désuétude. Ressentir de la douleur, se plaindre. On l'entendit se douloir d'une façon lamentable. Et faut bien que ça soit vrai, car j'ai commencé à me douloir dans tous les membres, BEAUM. *Barb. de Sév.* II, 6. || Régnier l'a encore employé au présent : Mais ce dont je me deulx est bien une autre chose, *Sat.* VI.

— HIST. Xe s. Doleants, *Frag. de Valenc.* p. 466. Tu douls mult ad [à].... *ib.* p. 469. E io [je] non [ne] dolreie de tanta millia hominum, si perdut erent [étaient]? *ib.* || XIIe s. Bien est droit que je me dueille, *Couci*, VIII. Jo duil sur tei, chier frere Jonathas, bels e amiables, que jo amoue [aimais] si cum la mere sun fil qui n'ad mais un, *Rois*, 123. De Deu aiez beneicun, ki dulez ensemble od mei, *ib.* 91. || XIIIe s. Forment lui deult li cuers, mout fut en grand esmoi, *Berte*, VII. Ce n'estoit pas merveille se li cuers lui douloit, *ib.* XXVIII. Si qu'encore s'en deulent cil de ceste lignie, *ib.* CXLIV. Je departi de li [d'elle] outre mon gré; C'estoit la riens dont je plus me doloie, ANONYME, dans *Couci*. Roonel ne lor vost [voulut] mot dire, Einçoiz plore moult et sospire; Moult li diaut le dos et l'eschine, *Ren.* 18756. Car li cuers de riens ne se diaut, Quant li oel [les yeux] voient ce qu'il viaut [qu'il veut], *la Rose*, 2761. Li oignemens moult me valu, Mès toutes voies me dolu La plaie, si que la dolor Me faisoit muer la color, *ib.* 1880. Tant ai amé, tant aim, tant amerai, Ke je m'en duel et dueluc [du latin, *dolui*] et daurai Trestous les jours que je serai en vie, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. v, p. 490. Se le [la] partie contre qui le commandement est fes, se deut [plaint], il se pot traire au segneur, BEAUM. 23. A le [la] requeste du païs ou d'aucun de cix [ceux] qui s'en daurroient [plaindraient], ID. XXV, 7. || XIVe s. Selon amitié qui appartient à communication de nature humaine, un ami se doit esjoir du bien de l'autre et douler du mal, ORESME, *Eth.* 26. Temps doulu [temps perdu, temps dont on se deult], *Traité d'alch.* 279. || XVe s. Celle chose ne peut longuement durer ainsi, que le pays ne s'en aperçoive et dueille, FROISS. III, IV, 56. Dict le proverbe : où la dent se deult, la langue va, *Bouciq.* IV, ch. 7. Et luy douloit bien de cette division, COMM. I, 15. La royne d'Arragon se doulust de la sentence que le roy donna au prouffit du roy de Castille, ID. II, 8. || XVIe s. Au despartir, cette très noble dame, Doulante en cueur, navrée jusqu'à l'ame, J. MAROT, V, 86. Mais le vrai dueil scez tu bien qui le porte? C'est cestui-là qui sans tesmoin se deut, ID. III, 175. Il vous deult de ce baiser-cy, ID. III, 192. Je m'en voys au train de tressaillir, comme d'une faveur nouvelle, quand aulcune chose ne me deult, MONT. III, 307. L'inconvenient dont toy et moy nous deuillons, LA BOËTIE, 341. Ils doutent si la partie qui se courrouce, qui appete, qui se deult, qui s'esjouit en nous, peut bien obeïr à la raison, AMYOT, *De la vertu morale*, 8.

— ÉTYM. Normand, *douler;* Berry, *se doler, se douler;* provenç. et espagn. *doler;* catal. *dôlrer, dôldrer;* portug. *doer;* ital. *dolere;* du latin *dolere.*

DOULOUREUSEMENT (dou-lou-reû-ze-man), *adv.* Avec douleur physique. Malade, elle gisait douloureusement dans un mauvais lit. || Avec un sentiment

de douleur, ou un ton de douleur. Être douloureusement affecté de la mort d'un ami. Il se plaignait douloureusement.

— HIST. XIIIe s. Qui tousjours me batoit mout doulereusement, *Berte*, XLVII. || XIVe s. Et en la fin perdi doulereusement corps et enffans et biens et sa feme, ORESME, *Eth.* 22. || XVe s. Et n'oy de vous aucunement Nouvelle pour avoir liesse; Pourquoy vis douloreusement, Ma dame, ma seule maistresse, CH. D'ORL. *Bal.* 53. || XVIe s. La reine racontoit douloureusement [en affectant la douleur] les entreprises des Guisards, D'AUB. *Hist.* II, 335.

— ÉTYM. *Douloureuse*, et le suffixe *ment;* provenç. *dolorosamen*, *doloyrosament;* espagn. et ital. *dolorosamente.*

DOULOUREUX, EUSE (dou-lou-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui cause de la douleur physique. Une plaie douloureuse. Une opération douloureuse. Ah! quel âpre tourment, quels douloureux abois! CORN. *Médée*, V, 5. Mais il faut vous quitter, ma mort est douloureuse, VOLT. *Tancr.* V, 6. || 2° Qui est endolori. Il a le pied douloureux. La partie douloureuse. Dans la péritonite le ventre est très-douloureux. || 3° Qui exprime la douleur. Des plaintes douloureuses. Aux élans redoublés de sa voix douloureuse, Tous ses valets tremblants quittent la plume oiseuse, BOIL. *Lutrin*, IV. La sultane, à ce bruit feignant de s'effrayer, Par des cris douloureux eut soin de l'appuyer, RAC. *Baj.* I, 1. Hélas! sur son visage J'entrevis de la mort la douloureuse image, VOLT. *Mérope*, III, 4. Hélas! il m'observait d'un regard douloureux, ID. *Fanat.* IV, 4. C'est un chant douloureux dont mon cœur a besoin, DUCIS, *Othello*, V, 2. || 4° Qui cause de la douleur morale. Un douloureux devoir. Une séparation douloureuse. Exemple à l'univers De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse Dont il puisse garder l'histoire douloureuse, RAC. *Bérén.* V, 7. Tant de jours douloureux! tant d'inquiètes nuits! ID. *Baj.* III, 7. Ce bonheur douloureux, cette tendre langueur, L'aliment, le plaisir et le charme du cœur, DUCIS, *Abuf.* IV, 8. Combien il m'est douloureux de vous voir courir à votre perte! FÉN. *Tél.* VII. Ô nuit, nuit douloureuse! et toi tardive aurore, Viens-tu? vas-tu venir? es-tu bien loin encore? A. CHÉN. *Élég.* XXIII.

— HIST. XIe s. Que deviendrai, duluruse, chaitive? *Ch. de Rol.* CXCI. Es-vous le chaple [combat] et dulurus e pesmes, *ib.* CCXLVII. || XIIe s. En France crut si doloros tourment, *Ronc.* p. 67. Las [liens] dolereus qui si m'ont mal bailli, *Couci*, VII. Mais nul partir, sachez, quoi que nus [nul] die, N'est dolereus que d'ami et d'amie, *ib.* XXIV. Irons venger la honte dolereuse Dont chascuns doit estre irés [courroucé] et honteus, QUESNES, *Romanc.* p. 94. Au Mans avons sofert doleirose quinzaine, *Sax.* XXX. Quant Deus ot fait Adam e mis en paradis, Pur le mesfait qu'il fist ne fu il pas ocis, Mais en cest dolereus mund fu en chartre mis, *Th. le mart.* 31. || XIIIe s. [Elle reçut] Maint doulereus maudit [malédiction], basset, à recelée, *Berte*, LXXXII. Mes li dolereus vens de bise A contre li bataille emprise, Et le contraint par estovoir Toutes ses undes à movoir, *la Rose*, 6061. [Images] Qui ne sunt mignotes ne cointes; Ains sunt dolereuses et tristes, *ib.* 605. Et l'autre respondi que, se le roy se croise, ce iert [ce sera] une des doulloureuses journées qui onques feust en France, JOINV. 299. || XIVe s. Helas! que je suis malheureuse, Et sur toutes plus doloreuse, Quant je pense à toy, genre humain, *Nat. à l'alch. err.* 2. || XVe s. Après tant de males nuits et jours douloreux, LOUIS XI, *Nouv.* LXXII. || XVIe s. Voire et si bien qu'en aymai tant fort une, Que nuict et jour j'en estoye douloureux, J. MAROT, V, 331. Tendon, sur lequel se font les mules [engelures] tant douloureuses, PARÉ, IV, 39. Là dessus [pour les supplices] ils sont en grand' peine: car si les torments sont violents, ils sont courts; s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureux à leur gré, MONT. III, 119.

— ÉTYM. Provenç. *doloros*, *doloiros;* espagn. et ital. *doloroso;* du latin *dolorosus*, de *dolor*, douleur.

† **DOUM** (doum'), *s. m.* Nom arabe de la *crucifère thébaïque*, plante.

† **DOUPION** (dou-pi-on), *s. m.* Terme de commerce. Sorte de soie grossière qui provient des cocons doubles.

— ÉTYM. Ital. *doppio*, double (voy. DOUBLE).

† **DOURAH** (dou-ra), *s. m.* Nom que l'on donne au sorgho en Égypte. || On écrit aussi doura. Le sol n'offre que des chardons, entremêlés de chétives plantations de coton, de doura, d'orge et de froment, CHATEAUB. *Itin.* II, 122.

† **DOURO** (dou-ro), *s. m.* Nom, en Espagne, de la piastre forte, qui est de cinq francs quarante centimes. || *Au plur.* Des douros.

— ÉTYM. Espagn. *duro*, dur, solide; *peso duro*, poids d'argent d'une once, d'où *duro*, monnaie d'argent du poids d'une once.

† **DOUSSIN** (dou-sin), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'oursin comestible.

— HIST. XVIe s. Doucin, doulcin [hérisson de mer], COTGRAVE.

DOUTE (dou-t'), *s. m.* || 1° Incertitude où l'on est sur la réalité d'un fait, la vérité d'une assertion. Avoir du doute. Lever tous les doutes. Est-ce qu'il peut y avoir du doute à cela? ....Ôte-moi d'un doute; Connais-tu bien don Diègue? CORN. *Cid*, II, 2. Ôtez-moi donc de doute Et montrez-moi la main qu'il faut que je redoute, ID. *Rodog.* V, 4. Mille et mille témoins te mettront hors de doute, ID. *Nicom.* III, 5. Rendez sans différer mes doutes éclaircis, GOMBAUD, *Danaïdes*, I, 2. Des témoins de sa mort viennent à tous moments Condamner votre doute et vos retardements, RAC. *Mithr.* I, 3. Un moment quelquefois éclaircit plus d'un doute, ID. *Iphig.* II, 5. Délivrez mon esprit de ce funeste doute, ID. *Phèd.* I, 3. || Être en doute, douter. Vous êtes en doute Ce qu'elle a plus parfait, ou l'esprit, ou le corps, MALH. V, 23. Il vous a obligé de vous expliquer une chose dont je n'étais point en doute, BALZ. liv. VI, lett. 3. En êtes-vous en doute? CORN. *Nicom.* I, 2. .... tu ne meurs point de honte Qu'il faille que de lui je fasse plus de compte, Et que ton père même, en doute de ta foi, Donne plus de croyance à ton valet qu'à toi! ID. *Ment.* V, 3. || Laisser une chose en doute, ne pas l'éclaircir. Laissez la chose en doute, et du moins hésitez Tant qu'on ait par leur bouche appris leurs volontés, ID. *Œd.* III, 2. || Laisser quelqu'un en doute, ne pas dissiper son incertitude. Il m'a laissé plus en doute que je n'étais, FÉN. *Tél.* IX. || Mettre en doute, révoquer en doute, contester la vérité d'un fait. Jusques ici, madame, aucun ne met en doute Les longs et grands travaux que votre amour vous coûte, CORN. *Rodog.* II, 3. Je n'ai jamais mis en doute que vous ne m'ayez écrit, SÉV. 390. Il ne révoque pas les miracles en doute, BOSS. *Hist.* II, 12. || Dans le même sens. On n'en fait aucun doute, CORN. *Suréna*, I, 2. || Mettre en doute signifie aussi contester l'obligation de quelque devoir. L'obéissance est mise en doute, BOSS. *Hist.* II, 1. || 2° Terme de rhétorique. Figure par laquelle l'orateur paraît douter de ce qu'il doit énoncer. On dit plutôt dubitation. || 3° Scepticisme. Une philosophie qui n'aboutit qu'au doute. Un doute éclairé peut quelquefois servir de flambeau, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 140, dans POUGENS. Le doute est bien plus le résultat des lumières vagues que de l'ignorance, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 110. || Doute méthodique de Descartes, méthode qui consiste à rejeter provisoirement toutes les idées qu'on a reçues. || Défaut de croyance à une religion révélée. Le doute est un blasphème, VOLT. *Fanat.* IV, 3. Il serait à souhaiter qu'un doute universel se répandît sur la surface de la terre, et que tous les peuples voulussent bien mettre en question la vérité de leurs religions, DIDER. *Pensées philos.* n° 36. || 4° Difficulté, scrupule. J'ai encore un doute à vous proposer, PASC. *Prov.* 5. Mlle de Duras ayant quelque doute sur la religion, BOSS. *Conf.* || Conjecture, soupçon. J'en ai quelques doutes. || Appréhension, crainte. Dans le doute d'un accident fâcheux, il faut prendre ses précautions. Que si j'avais le moindre doute d'avoir failli et de mériter vos menaces, VOIT. *Lett.* 58. Dans le doute mortel dont je suis agité, RAC. *Phèd.* I, 1. || 5° Sans doute, *loc. adv.* Assurément, certes. Viendrez-vous demain? sans doute. || Ironiquement. Me prêterez-vous encore de l'argent? — Sans doute; je contribuerai à toutes vos folies. || Selon toutes les apparences. Sans doute à nos malheurs ton cœur n'a pu survivre, RAC. *Alex.* IV, 1. || Il est sans doute que, avec l'indicatif, on ne peut douter. Il est sans doute qu'il suffit d'avoir appris une fois.... PASC. *Prov.* 3. Il est sans doute qu'il ne se servit pas des termes d'acheter ni de vendre, ID. *ib.* 12. Il est sans doute que je suis un hérétique, ID. *ib.* 15. || Sans doute que s'emploie aussi pour probablement, tout en tête de la phrase. Sans doute qu'il n'y a plus pensé. || 6° Hors de doute, incontestable, certain. Cela est hors de doute. Il est hors de doute qu'il réussira. Son acquittement est hors de doute. Jusqu'à ce qu'elle ait vu votre hymen hors de doute, CORN. *Perthar.* II, 3. || Proverbe. Dans le doute abstiens-toi, c'est-à-dire quand une action est douteuse, il est plus prudent, plus sage, plus honnête de s'en abstenir. || Le doute est le commencement de la sagesse.

— REM. 1. *Mettre en doute*, dans une phrase négative ou interrogative, suivi de *que*, demande la particule *ne :* Lorsqu'on me trouvera morte, il n'y aura personne qui mette en doute que ce ne soit vous qui m'aurez tuée, MOL. *G. Dand.* III, 8. Cependant le *ne* peut se supprimer : Je ne mets pas en doute que cela soit. || 2. *Doute* a été longtemps féminin; il l'est encore dans Malherbe : Nos doutes seront éclaircies, Et mentiront les prophéties.... III, 1. La seule chose Qui m'empêche la mort, c'est la doute que j'ai, V, 13. Rotrou aussi le fait féminin : Son mépris paraît trop, ma doute n'est point vaine, *Bélis.* I, 6.

— HIST. XIIe s. Sans doute [crainte] de perir, *Couci*, XVIII. || XIIIe s. Là s'aresterent-il à grant doute, car il douterent [craignirent] ceus de fors, et autant doutoient-il ceus dedens, VILLEH. CXXXVII. Et pour chou [ce] qu'il ot paour et doute que ses chevaus ne feust mors ou mesbaignés, il s'en tourna le petit pas, H. DE VALENC. IV. Car donc, quel part la pointe [de l'aiguille aimantée] vise, La tresmontaigne [le nord] est là sans doute, *Lais inédits*, p. IV. Et li autre [larrecins] sont en doute, à savoir se c'est larrecins ou non, BEAUM. XXXI, 1. || XIVe s. Eustrace fait ici une doubte.... ORESME, *Eth.* 51. Une doubte semble apparoir en ce qu'il dient, ID. *ib.* VI, 11. || XVe s. Pour la doute [crainte] des rebellions, FROISS. II, II, 27. Sans doute, si ce n'eust esté.... le roy n'eust jamais souffert.... COMM. VI, 2. Et y mettoient grans doubtes aucuns, veu que à leurs dos n'avoyent nulles places pour eux retirer, ID. I, 2. Le duc [de Bourgongne] lui fist faire [à Louis XI] son logis [à Péronne], et l'asseura fort de n'avoir nulle doubte (le roy estoit entré en grant paour apprenant l'arrivée de ses malvueillans auprès du duc de Bourgongne), ID. II, 5. || XVIe s. N'en faictes doubte aucune, J. MAROT, V, 21. Cela ne se peut revoquer en doute, CALV. *Instit.* 784. Il n'y a nulle doute que c'est une exhortation que Dieu lui fait, ID. *ib.* 266. Vous m'en avés escript si honnestement que jamais je n'en ay faict une seule doubte, MARG. *Lett.* 101. Puisqu'on est en doubte du plus court chemin, il fault tenir le droict, MONT. I, 132. Il n'y a point de doubte qu'il ne soit plus beau de pardonner.... ID. I, 132. Qui y peult faire doubte [qui peut en douter]? ID. I, 174. La chose est de soy tant notoire, que la doute en seroit trop plus deraisonnable, que la preuve necessaire, AMYOT, *Préf.* XVIII, 17. Non seulement le commun peuple flottoit et branloit en ce doubte, mais aussi les senateurs, ID. *Numa*, 4. Les reformez, eslevez de leur droict, estimoient toutes doutes effacées, D'AUB. *Hist.* I, 129. On l'empeschoit, tant sur la reverence du traitté, comme sur le doute de l'execution, ID. *ib.* I, 185.

— ÉTYM. Substantif abstrait de *douter;* bourguig. *dôte;* provenç. *dopte*, *dubte*, s. m.; catal. *dubte;* espagn. *duda;* portug. *duida;* ital. *dotta.* *Doute* a été d'abord féminin dans la langue; c'est vers la fin du XVIe siècle que le genre en commence à devenir incertain, et que quelques-uns le font tantôt féminin, tantôt masculin. Palsgrave, p. 26, remarque qu'on écrit *doubte*, et qu'on prononce *doute.* Ce mot, dans l'ancienne langue, à côté du sens de doute, a aussi celui de crainte.

DOUTER (dou-té), *v. n.* || 1° Ne savoir si l'on doit croire ou ne pas croire quelque chose. Je doute qu'il vienne. Je ne doute pas qu'il ne vienne. Doutez-vous que je sois malade? S'il y a quelque justice dans le ciel, comme personne n'en doute.... BALZ. liv. I, lett. 3. Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris, CORN. *Cid*, IV, 3. Et je doute comment vous portez cette mort, ID. *Hor.* V, 2. Je doute quel rival s'en fait mieux écouter, ID. *Suréna*, II, 3. Il ne faut point douter qu'il fera ce qu'il peut, MOL. *l'Étour.* II, 8. Et je ne doute point, quoi qu'il n'en ait rien dit, Que tu ne sois de tout le complice maudit, ID. *ib.* IV, 7. À vous dire vrai, je doute fort que vous puissiez réussir, ID. *Princ. d'Él.* III, 2. Je ne doute point que la vraie dévotion ne soit la source du repos, LA BRUY. XIV. Ne doutez point, seigneur, que ce coup ne la frappe, Qu'en reproches bientôt sa douleur ne s'échappe, RAC. *Brit.* III, 1. Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours Aux lieux où le Danube y vient finir son cours? ID. *Mithr.* III, 1. Thésée est mort, madame, et vous seule en doutez, ID. *Phèd.* II, 1. Je doute que le ris excessif convienne aux hommes qui sont mortels, LA BRUY. XI. Je doute que ce fût toi qui serais en reste, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5. || Douter si. Je doute si je serai en mesure d'accomplir ma promesse. Dorante : Et quel est ce portrait? — Lise : Le faut-il demander, Et doutez-vous si c'est ma maîtresse elle-même? CORN. *Suite du Ment.* II, 6. Ingrat, je doute encor si je ne t'aime point, RAC. *Andr.* IV, 5. Livrer Psyché aux

désirs d'un monstre? y avait-il de la justice à cela? aussi les parents de la belle doutèrent longtemps s'ils obéiraient, LA FONT. *Psyché*, I, p. 30. || Douter qui, quels, ne pas savoir qui.... quels.... Ce sage inébranlable [Caton], avant que de Pompée Il eût vu la vaillance injustement trompée, Doutant à qui l'État devait être soumis, Dans l'un et dans l'autre chef voyait ses ennemis, BRÉBEUF, *Phars.* IX. Ainsi, de tous côtés lorsque souffle l'orage, La mer doute à quels vents doit obéir sa rage, DELILLE, *Trois règnes*, V. || Douter où, ne pas savoir en quel lieu. Que les Romains, pressés de l'un à l'autre bout, Doutent où vous serez et vous trouvent partout, RAC. *Mithr.* III, 1. || 2° Douter de quelqu'un, n'avoir pas confiance en lui. Cet homme est suspect; on doute de lui dans son parti. On doutait de sa probité. Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu, CORN. *Poly.* I, 3. Je me fais de sa peine une image charmante, Et je l'ai vu douter du cœur de son amante, RAC. *Brit.* II, 8. Il doute de sa fille et de ses sentiments, VOLT. *Zaïre*, II, 4. Par la fortune Athènes détrônée Maudit Philippe et douta de ses dieux, BÉRANG. *Waterl.* || 3° Être dans le scepticisme soit à l'égard des dogmes de la révélation, soit à l'égard des propositions de la philosophie. Il n'a jamais douté des mystères de la religion. || Absolument. C'est avoir beaucoup avancé que d'avoir seulement appris à douter. Non que j'imitasse pour cela les sceptiques, qui ne doutent que pour douter, et affectent d'être toujours irrésolus, DESC. *Méth.* III, 6. C'est une partie de bien juger que de douter quand il faut, BOSS. *Connaiss.* I, 16. Et qu'aux derniers moments les beaux esprits qui doutent Ne sont pas assurés que les dieux les écoutent, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, III, 3. Leibnitz ne savait pas douter assez, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 93, note 7, dans POUGENS. || 4° Hésiter. Il ne douta pas un seul instant. Il doutait de recevoir un tel présent. Que ferez-vous? — J'en doute, CORN. *Suréna*, II, 1. Pourriez-vous un moment douter de l'accepter? RAC. *Athal.* III, 4. Et vous doutez encor d'asservir ses fureurs, VOLT. *Orphel.* V, 1. || Ne douter de rien, trancher les questions qu'on ne connaît pas bien, se jeter sans réflexion dans des entreprises hasardeuses. Les grands, une fois corrompus, ne doutent de rien, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, § 29. || Ne douter de rien signifie aussi se faire illusion, voir tout du beau côté. || Il ne doute jamais, il ne suspend jamais son jugement, sa décision. || 5° N'être pas sûr de conserver. Elle s'était trouvée malade jusqu'à faire douter de sa vie, SCARR. *Rom. com.* ch. XIII. || 6° Se douter, *v. réfl.* Conjecturer, soupçonner. Je ne me doutais pas qu'il vînt. Pouvais-je me douter qu'il dût venir si tôt? Je me doutais qu'il viendrait. Elle s'est doutée de ce qui se faisait. Je me doute qu'il viendra me voir. Je me doute à peu près quel est le gouverneur, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. ....Je m'en doutais, seigneur, que ma couronne Vous charmait bien du moins autant que ma personne, CORN. *Nicom.* I, 2. Je me doutais bien aussi que les prophéties auraient été entièrement fausses à l'égard de Vardes, SÉV. *Lett.* 27 mars 1671. || Ne pas se douter, ignorer, ne pas soupçonner. Moi qui.... Pour mourir, d'aucun mal ne me fusse douté, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il y voit des choses qui lui sont nouvelles dont il ne se doutait pas, LA BRUY. XI.

— REM. 1. *Douter* suivi de *que* veut toujours le subjonctif: Je doute que cela soit vrai. || 2. Lorsque la phrase est négative, le verbe au subjonctif prend *ne*. Oui, je ne doute point que l'hymen ne vous plaise, MOL. *Éc. des F.* II, 6. Je ne crois pas qu'on puisse douter que Ninus ne se soit attaché à l'Orient, BOSS. *Hist.* III, 4. Tous eurent le courage de lui être fidèles; et lui, de ne pas douter qu'ils ne le fussent, D'ALEMB *Éloges, milord Maréchal.* Cependant on peut supprimer le *ne*: Je ne doute pas que cela soit vrai. || 3° Si la phrase est interrogative, on met ordinairement *ne*: Doutez-vous que cela ne soit vrai? cependant *ne* peut être supprimé: Doutez-vous que cela soit vrai? || 4. En cet emploi, *douter* peut se tourner par révoquer en doute et alors on peut, s'il s'agit d'une action qui n'est pas encore faite, mettre le futur de l'indicatif: Je ne doute pas qu'il fera tout ce qu'il pourra. || 5. Corneille a dit: Outre que le succès est encore à douter, *Héracl.* III, 1. Là-dessus Voltaire remarque: « *Le succès est à douter* est un solécisme. On ne doute pas une chose, elle n'est pas doutée. Le verbe *douter* exige toujours la préposition *de*. » Cela est incontestable dans l'usage actuel. Mais dans l'usage ancien il en était autrement; et Corneille a seulement usé d'un archaïsme: *douter*, dans l'ancien français, est actif et signifie craindre, tenir pour suspect. Cet archaïsme se trouve aussi dans Molière: Sous couleur de changer de l'or que l'on doutait, *l'Étour.* II, 7. || 6. *Douter* dans l'ancienne langue signifiait redouter; se douter signifia d'abord avoir peur, puis, par une extension facile, imaginer, soupçonner. *Se douter* rentre donc dans la catégorie des verbes se connaître, s'apercevoir, s'entendre, voy. S'APERCEVOIR, *Remarque* 2.

— HIST. XIe s. Et Sarazin nes [ne les] ont mie dutez [craints], *Ch. de Rol.* XC. Et l'amiralz ne le craint ne nel dute, *ib.* CCLXI. || XIIe s. De ce ne vous dotez [n'en doutez pas], *ib.* p. 31. S'en serez plus doté [ainsi vous en serez plus redouté], *ib.* p. 35. Que m'amor ne soit doublée [mise en doute], *Couci*, I. De vous prier [je] me dout et fais hardi [je crains et ose], *ib.* VII. Ainçois me doute [je crains] qu'en trestout mon aage [je] Ne puisse assez li [elle] et s'amor servir, *ib.* XIX. Ah! gentis rois, quand Dieux vous fist croiser, Toute Egypte doutoit vostre renom, QUESNES, *Romancero*, p. 100. Seignor, par tel maniere, jà nuls n'en soit dotans, Fu meüe la guerre entre Saisnes et Francs, *Sax.* V. || XIIIe s. Et ne fu mie merveille se il s'en doubta [en eut peur], VILLEH. CLXII. Bien ferai la besoigne, de ce n'estuet [il ne faut] douter, *Berte*, XVII. Car mout [elle] doutoit la bise, qui ert [était] tranchans et fiere, *ib.* XL. Tant doute [elle craint] à couroucer Dieu et sainte Marie, *ib.* CXIX. Et s'ele l'a [ce vœu] voué, jà mar en douterez, [elle] Ne briseroit mie pour l'or de dix citez, *ib.* CXXI. Il ne doutent pluie ne vent Ne nule autre chose grevant, *la Rose*, 2742. Lor demandes doivent estre mises en escrit; et celes dont li executeur se doutent qu'eles ne sont pas vraies, il les convient prouver as demandeurs, BEAUM. XII, 31. || XIVe s. S'il n'i avoit que moi avec ma bonne gent, Si ne doublé-je mie qu'assez prochainement De Henri et des siens n'ayez le vengement, *Guescl.* 15974. Le suppliant doubtant rigueur de justice, DU CANGE, *absentandus.* || XVe s. Je feray volontiers et de bon cœur ce que vous me commandez, à mon loyal pouvoir, jamais n'en doutez, FROISS. I, I, 47. Or vous dis que le sire de Beaujeu, qui estoit dedans, capitaine de Mortaigne et moult sage guerroyeur, s'estoit bien douté de ces assauts, ID. I, I, 135. Le clerc se douta du chevalier, car il estoit crueux, ID. III, 22. Les bourgeois de la ville, qui douterent le leur à perdre, leurs femmes et leurs enfants, regarderent que, au long aller, ils ne se pourroient tenir, ID. I, I, 224. Très-noble et douté seigneur monseigneur Jean de Hainaut, ID. *Prol.* Pour povoir parler au roy en bonne seureté [le connestable], car il doubtoit de sa personne comme celluy qui sçavoit toute la conclusion qui avoit esté prinse [contre lui] à Bouvines, COMM. III, 11. Doubtant qu'ils ne feissent ouverture à luy et à son frere, ID. I, 2. Il ne fault doubter que nul jour sans perte et gaigne ne se passa tant d'ung coté que d'autre, mais de choses grosses il n'y avoit riens, ID. I, 9. Je ne sçay s'ilz disoient ainsi à part; je me doubte que non, ID. II, 9. Et ne fault point doubter à ce que ceulx qui estoient avec le roy n'eussent.... ID. III, 3. || XVIe s. Quand nous voyons des volleurs, qui ont commis quelque meurtre ou larrecin, nous ne doutons point de leur imputer la faute et de les condamner, CALV. *Instit.* 224. Je me doubte que ne croyez asseurement ceste estrange nativeté, RAB. *Garg.* I, 6. Aultre chose ne me ameine, sinon le desir de sçavoir ce dont j'ay doubté toute ma vie, ID. *ib.* II, 18. Adoncques le roy argenté change de place, doubtant la furye de la royne aurée, ID. *ib.* II, 25. Je me doubte que, en Portugal, y ayt quelque sedition, ID. *Épil.* 9. Pour quoy je me doubte que il y a de la fourbe en son cas, ID. *ib.* 10. Haulsent l'espaule à mode de Lombars, Doubtans [ne croyant pas] qu'on eust dessus Genes victoire, J. MAROT, V, 26. Nos Allemans quelque petit doubterent, Voyans ce roch quasi inaccessible, ID. V, 27. Je croy que vous ne doubtés pas que mille occasions ne nous oustent de ce monde, suivant la voulenté de celuy qui nous y mit, MARG. *Lett.* 55. Je me doubte d'estre au septiesme mois [de ma grossesse], qui y est, après l'huitiesme, le plus dangereux, ID. *ib.* 77. Je pensoys aller digner à Amiens, mais me doubtant que j'y trouverois une poure maison bien desolée, je digneray icy, ID. *ib.* 133. Vous advertir non seulement de ce que je say, mais de ce que je doubte, pour nous en conduire par vostre advis, ID. *ib.* 121. La maladie du cardinal d'Armaignac est une fievre tierce, mais tant aigue, que ceux qui ne le congnoissent doubtent sa vie, ID. *ib.* 140. C'est une science de laquelle ils doubtent que l'homme soit capable, MONT. II, 230. La profession des pyrrhoniens est de doubter et enquerir, ID. II, 230. Nous doubtons sur Ulpian, et redoubtons encore sur Bartolus, ID. IV, 235. Il commencea à se doubter de la verité, AMYOT, *Rom.* 6. Je ne m'en fierois pas à ma propre mere, doubtant que par mesgarde elle ne meist la febve noire en cuidant mettre la blanche, ID. *Alc.* 40. Il cria à haulte voix à ses gens de pied qu'ilz le suyvissent hardiment, et qu'ilz ne doubtassent de rieu, ID. *Timol.* 37. Il n'y en avoit pas un seul de qui il se doubtast, ne de qui il se deffiast tout comme il faisoit de Metellus, ID. *Marius*, 49. Et si doubtoit aussi d'un autre costé de prendre son chemin par la montagne, pour autant qu'il estoit long, ID. *Lucull.* 28.

— ÉTYM. Bourguig. *dôttai;* provenç. *duptar, doptar;* catal. *dubtar;* espagn. *dudar;* portug. *duvidar;* ital. *dottare;* du latin *dubitare*, d'un radical *dub*, qui se trouve dans *dubius* et qui signifie double; grec, διστάζειν, de δοιός, double.

† **DOUTEUR** (dou-teur), *s. m.* Celui qui doute. Que je hais ceux qui font les douteurs de miracles! Montaigne en parle comme il faut dans les deux endroits (d'autres éditions ont *douteux*, qui est peut-être une ancienne prononciation de *douteur*), PASC. *Pensées*, t. I, p. 389, édit. Lahure. Du douteur et de l'adorateur, VOLT. *Dial.* 20.

— SYN. DOUTEUR, SCEPTIQUE. Le douteur est celui qui doute: un douteur de miracles, comme dit Pascal; le douteur n'a point de système général de doute; le sceptique en a un.

— HIST. XIIIe s. Roine sui de France, jà n'en soit nuls doutere, *Berte*, CXIII.

— ÉTYM. Provenç. *duptador*, craintif; du latin *dubitatorem*, de *dubitare*, douter. L'ancien français *doutere* est au nominatif, du latin *dubitátor*, avec l'accent sur *ta*.

DOUTEUSEMENT (dou-teû-ze-man), *adv.* Avec doute, d'une façon douteuse. Il ne peut souffrir qu'on parle de la victoire douteusement, BALZ. liv. VIII, lett. 2. On sait si douteusement ce qu'on sait, que j'aime presque autant ne rien savoir, Mlle DE SCUDÉRY, *Conversation de l'envie*, dans RICHELET. Dont il m'a parlé plus douteusement que la première fois, BOSS. *Lett. quiét.* 412. Les gens de bonne foi devraient traiter douteusement des choses douteuses, LE CHEVALIER DE MÉRÉ, dans RICHELET.

— HIST. XVe s. Humblement et douteusement [avec crainte] il servoit amour et sa dame, *Bouciq.* I, 8. || XVIe s. La lune l'accompaigne, ornement de la nuict, Qui d'une autre clarté douteusement reluit, DUBELL. IV, 71, *recto.* Advantage bien doubteusement acquis, MONT. I, 15.

— ÉTYM. *Douteuse*, et le suffixe *ment;* provenç. *doptosamen;* espagn. *dudosamente.*

DOUTEUX, EUSE (dou-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Qui est sujet à doute, à incertitude. Un succès douteux. La leçon du manuscrit est douteuse. Il ne lui donna que des paroles douteuses. Ô parole douteuse! On peut dire Hypermnestre heureuse et malheureuse, GOMBAUD, *Danaïdes*, V, 2. Avec de tels seconds rien n'est pour vous douteux, CORN. *Nicom.* III, 6. Son cours [de la justice] lent et douteux fait perdre trop de larmes, ID. *Cid*, III, 2. La victoire demeura longtemps douteuse entre les deux peuples, BOSS. *Hist.* I, 8. Cette prédiction ne pouvait lui être douteuse, FLÉCH. t. I, p. 389. Aux yeux embarrassés des juges les plus sages, Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages, BOIL. *Sat.* XII. .... Du jour illustre et douloureux Qui décida du sort d'un long siége douteux, RAC. *Bérén.* I, 3. Cet effroi que le redoutable et douteux avenir de la guerre doit inspirer, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 321. Mille douteux discours démentant ces discours Égaraient mon esprit et m'abusaient toujours, LEMERC. *Agamemn.* I, 1. || 2° Dont on doute, dont on n'est pas sûr, suspect, en parlant des personnes et des choses. Probité douteuse. Homme douteux. Trois membres de ce comité sont pour nous, les autres sont douteux. Ceux qui prennent des conseils intéressés et corrompus, ou même douteux et suspects, pour se déterminer dans les affaires importantes, BOSS. *Politique*, X, II, 18. Lorsque nous vous exhortons à fuir les conversations profanes, les commerces suspects, les plaisirs douteux.... MASS. *Car. Fausse conf.* Biens qu'il avait accumulés par des voies si douteuses pour le salut, MASS. *Av. Mort du péch.* || Pièce douteuse, pièce de monnaie qu'on peut soupçonner d'être fausse ou de bas aloi. || Dangereux. La tendresse n'est point de l'amour d'un héros; Il est douteux pour lui d'écouter les sanglots, CORN. *Suréna*, V, 3. || Mot douteux, mot qui peut être interprété d'une manière blessante. Et pour le moindre mot douteux J'étranglerais un homme ou

deux, SCARRON, *Virg. trav.* VII. || Mot douteux signifie aussi un mot de la correction duquel on n'est pas sûr. || 3° Jour douteux, lumière, clarté douteuse, jour, lumière qui permet à peine de distinguer les objets. Au jour faible et douteux des astres qui pâlissent, DUCIS, *Macbeth*, II, 3. La douteuse lueur [de la lune], dans l'ombre répandue, LAMART. *Méd.* II, 2. || Fig. Qu'entrevois-je, ô destin, dans ta clarté douteuse? DUCIS, *Othello*, II, 1. || 4° Terme de grammaire. Noms douteux, noms dont le genre n'est pas fixé par l'usage. Voyelle douteuse, voyelle qu'on peut faire longue ou brève à volonté. || 5° Qui doute, indécis. Il regarde en arrière et, douteux de son choix, Lorsque sa voix l'appelle, écoute une autre voix, CORN. *Poly.* I, 1. Oui, Taxile, mon cœur, douteux en apparence.... RAC. *Alex.* IV, 3. || 6° Timide, méfiant. [Le vieillard] Imbécile, douteux, qui voudrait et qui n'ose, RÉGNIER, *Sat.* V. Il [le lièvre] était douteux, inquiet, Un souffle, une ombre, un rien tout lui donnait la fièvre, LA FONT. *Fabl.* II, 14. Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu, En vain j'arme contre elle une faible vertu; Ainsi toujours douteux, chancelant ou volage.... BOIL. *Ép.* III. || 7° *S. m.* Ce qui est douteux. Risquer le certain pour le douteux.

— HIST. XIII° s. Et ta face de moi [tu] tordras En la fin, qui est tant doutouze, Et à chascun est perillouse, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 269. Et sachiés que ce fu une des plus douteuses [redoutables] choses qui onques fust à faire, VILLEH. LXX. Et se ce est chose douteuse, fai le enquerre par sages gens isnellement [promptement] et diligenment, JOINV. 301. || XIV° s. Labourer environ icelui [membre], qui est jà spasme, par doutouse medecine, H. DE MONDEVILLE, f° 66. Il semble que les extremes soient doubteux, ORESME, *Eth.* 126. Du quel dommage la cause ne fu mie doubteuse, BERCHEURE, f° 40, *verso.* || XV° s. Le premier jour du doubteux mois de mars, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 128, dans LACURNE. || XVI° s. Bien cognoissant qu'en guerre perilleuse Seur [sûr] est l'aller, doubteux est le retour, J. MAROT, V, 76. Si vous recitez simplement une cause à l'advocat, il vous y respond chancellant et doubteux, MONT. II, 325. Considerant l'imbecillité du genre humain et la difficulté du choix ez choses nouvelles et doubteuses, ID. I, 330. Le style nubileux et doubteux des oracles, ID. II, 353. Le messager faignit que l'issue en avoit esté doubteuse, AMYOT, *Fab.* 7. Nasica escrit qu'il eut une fort aspre et doubteuse rencontre à la cyme de la montagne, ID. *P. Æm.* 26. Ayant connu aux mines du chirurgien que sa plaie estoit douteuse, D'AUB. *Vie*, XXVI.

— ÉTYM. *Doute;* provenç. *doptos;* catal. *dubtos;* espagn. *dudoso;* portug. *duvidoso;* ital. *dottoso.*

† **DOUTIS** (dou-ti), *s. m.* Terme de commerce. Toile de coton blanche des Indes.

DOUVAIN (dou-vin), *s. m.* Bois qui sert à faire des douves, des barils, et d'autres ouvrages de de même nature.

— ÉTYM. *Douve.*

1. **DOUVE** (dou-v'), *s. f.* || 1° Nom de planches disposées en rond qui forment le corps du tonneau et qu'on fait tenir ensemble avec des cercles. Six douves de poinçon servaient d'ais et de barre, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 2° Fossé servant de limite aux champs et d'écoulement aux eaux. || Terme de fortification. Douve de fossé, paroi des fossés de la fortification ancienne. || Terme de construction. Mur d'un bassin quand il n'est que d'une assise ou deux. || Caverne que les habitants des bords de la Loire creusent dans le roc pour s'y loger. || 3° Planche sur laquelle on met les peaux de veaux pour les ratisser et en enlever les parcelles de tan.

— HIST. XII° s. Sovent en i a d'enversez Jus es grans doves des fossez, BENOÎT, V. 11864. Il i ont mis du feu tout rasé [ras] un tonel; Les douves sont emprises, si rompent li cercel, *Sax.* IX. || XIII° s. Tout cil qui ont arbres souz le [la] forterece de le [la] vile, ke il les aient fait couper à quatre piés près de la deuve, TAILLIAR, *Recueil*, p. 125. El liu où il apert mix [mieux], ou par bonnes [bornes] anciennes qui sont trouvées, ou par douves anciennes de fossés qui sont trouvées, BEAUM. XXV, 9. || XIV° s. Lesquels trois varlés feussent revenuz armez d'espées et de dagues, et leurs visages estoupez et muciez de leurs chaperons au long d'une douve et fossé tenant au bail de la ditte ville, DU CANGE, *douva.* || XV° s. Et vindrent ardoir la ville de Cousie sur les douves de la mer, FROISS. liv. III, p. 167, dans LACURNE. Les murs estoient tous rasez, et povoient [les assiégés] saillir par où ils vouloient, et y avoit seulement ung peu de douve, ne jamais ne y eut fossez, car le fons est très-aspre et très-dur, COMM. II, 11. Ils avoient droit d'avoir près d'iceulx maretz certains grans fossez ou flaches, appellez douvres; esquels douvres, quant la riviere de Marne se desvoye et est hors de son chanel, se arreste.... DU CANGE, *dovra.* || XVI° s. Le fossé appartient à celui sur lequel est le rejet; car qui douve a, si a fossé, LOYSEL, 289. Quand les tonneliers veulent retirer une douve du dedans au dehors, PARÉ, VIII, 5. Qui a la douhe du fossé du costé de son heritage, pareillement le fossé lui appartient, DU CANGE, *doha.* Auquel lieu l'avant-garde de l'armée huguenotte se presenta en bataille jusques sur les dubes du faux-bourg St-Ladre [de Poitiers], CASTELNAU, 247.

— ÉTYM. Normand *douve*, fossé d'eau croupissante; wallon, *dève;* provenç. *dogua*, creux, cavité; ital. *doga*, douve de tonneau, et raie, bordure d'étoffe; milanais, *dova*, même sens; bas-latin, *doga*, qui se trouve dans Grégoire de Tours avec le sens de conduit (fossas in circuitu fieri jussit, ne forte dogis occultis lymphæ deducerentur in fontem, cité dans du Cange); allem. *Daube;* holl. *duig;* suisse, *dauge*, tous mots germaniques qui signifient douve de tonneau. Voilà toutes les formes mises sous les yeux du lecteur; maintenant, il y a dans la latinité le mot *doga* qui signifie vase, coupe, et que du Cange a rattaché avec raison au grec δοχή, réservoir; Diez, partant de là, a établi la série des sens : réservoir d'eau, fossé, rebord du fossé, ce qui retient le liquide dans un tonneau, la douve, et même rebord, encadrement, un des sens de l'italien *doga* qui signifie aussi raie, bordure. La transformation littérale est parfaitement justifiée : *doga* se change en *douve*, comme *rogare* en *rouver*, dans l'ancien français.

2. **DOUVE** (dou-v'), *s. f.* Terme de botanique. Nom vulgaire de deux espèces de renoncules qui croissent dans les marais. Grande douve, nom vulgaire de la renoncule langue. Petite douve, nom vulgaire de la renoncule flammule.

— ÉTYM. Le nom de la *douve*, fossé, a été sans doute transporté à la *douve*, plante qui croît dans les douves pleines d'eau, dans les marais.

† 3. **DOUVE** (dou-v'), *s. f.* Terme de zoologie. Sorte de ver qui se trouve, par maladie, dans le foie des moutons (*distoma hepaticum*).

— ÉTYM. Peut-être le foie rempli de *douves* a-t-il été comparé à une *douve* marécageuse.

† **DOUVÉ** (dou-vé), *adj. m.* Foie douvé, nom, chez les bouchers, du foie des moutons, quand il est rempli de douves.

— ÉTYM. *Douve* 3.

† **DOUVELLE** (dou-vè-l'), *s. f.* Terme de construction. Petite douve.

— HIST. XVI° s. Que chacun cent de douelles de bois, appellé merain, servant à faire poinçons et fusts neufs.... *Arrêt du Parlem.* 16 sept. 1577.

— ÉTYM. Diminutif de *douve; douelle*, diminutif de *douhe* (voy. l'hist. de DOUVE 1).

† **DOUVILLE** (dou-vi-l'), *s. f.* Variété de poire d'automne.

DOUX, DOUCE (doû, dou-s'; l'*x* se lie : dou-z et poli), *adj.* || 1° Dont la saveur est agréable, qui n'a rien de rude. Amande, orange douce. Pomme douce. Contre la maxime de médecine, que toutes les choses douces se tournent en bile, VOLT. *Lett.* 57. || Sauce douce, sauce faite avec du sucre et du vinaigre. || Mets trop doux, mets trop sucré. || Vin doux, jus de raisin qui n'a pas encore fermenté, et qui est doux au goût. || Qui manque d'assaisonnement. Une sauce trop douce. || Qui n'est pas salé. Eau douce, celle des lacs et des rivières, par opposition à celle de la mer. || Familièrement. Marin d'eau douce, se dit par raillerie d'un homme qui n'a navigué que sur les rivières ou qui a peu navigué. || Un médecin d'eau douce, s'est dit pour mauvais médecin et qui ne sait que prescrire de l'eau claire. || 2° Par extension, qui fait sur les sens une impression agréable. Une chose douce au toucher. Un poil doux comme la soie. Une douce odeur. Doux parfum. Doux accents. Doux murmure. Un doux zéphyr. Air doux. Temps doux. Un doux sommeil. Une contrée fertile, douce, aimable, riante.... MASS. *Car. Salut.* Ainsi, dans les dangers qui nous suivent en croupe, Le doux parler ne nuit de rien, LA FONT. *Fabl.* III, 12. Oh! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse Qui, sans faire d'abord de si haute promesse, Me dit d'un ton aisé, doux, simple, harmonieux.... BOIL. *Art p.* III. Chantez le saule et sa douce verdure, DUCIS, *Othello*, V, 2. Il a des vêtements plus doux, un asile mieux défendu contre l'injure des saisons, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 4. || Il fait doux [c'est-à-dire la température de l'air est douce, tiède], SÉV. 605. || Une douce influence, une influence lente et salutaire. || Un doux sommeil, un sommeil tranquille. || 3° Qui n'a rien de difficile, de fatigant. Un escalier doux. Pente douce. || Voiture douce, voiture qui, bien suspendue, ne secoue pas ceux qui sont dedans. || Pluie douce, pluie menue, qui n'est pas froide, avec un temps calme. || Lime douce, lime dont les aspérités sont fines et peu saillantes. || Vue douce, vue où il y a d'agréables repos, tels que des prés, de petits bois, etc. || Terme de peinture. L'effet d'un tableau est doux, quand il présente une juste gradation des clairs aux ombres, des couleurs brillantes aux couleurs graves. Doux en ce sens s'oppose à dur. || Purgation douce, purgatif doux, purgation, purgatif qui agit sans tranchées. || Chaleur douce, chaleur modérée. || Feu doux, feu qui, dans les opérations de cuisson, n'est pas poussé vivement. || Il se dit de certains métaux purs et peu cassants. Cuivre doux. Le fer doux, par opposition au fer aigre qui est cassant. || Terme de gravure. Se dit d'un métal que le burin coupe aisément et nettement. || Gravure en taille-douce, ou, simplement, taille-douce, gravure qui se fait avec le burin ou l'eau-forte sur des planches de cuivre; l'art de faire cette gravure. || Taille-douce, voy. TAILLE. || 4° Terme de grammaire. Les consonnes douces sont *b*, *g* et *d*, par opposition aux consonnes fortes qui sont *p*, *k*, *t*. || Terme de grammaire grecque. Esprit doux, signe en forme de virgule, qui se met sur les voyelles initiales qui ne doivent pas être aspirées; il se met aussi sur le premier de deux ρ qui se suivent : ῤῥ. || 5° Fig. Qui fait sur l'esprit ou le cœur une impression comparée à celle que font le miel et le sucre sur le goût. Il est doux de vivre en liberté. Vous dire, sans que tant de personnes l'entendent, ce que je sens pour vous, combien votre absence m'est insupportable et votre mémoire m'est douce, VOIT. *Lett.* 42. Agréable colère! Digne ressentiment à ma douleur bien doux! CORN. *Cid*, I, 9. L'exemple est la plus douce et la plus forte loi, ID. *Imit.* II, 3. [Les religieux] Parlent peu, dorment peu, se lèvent du matin, Prolongent l'oraison, prolongent la lecture, Et sous ces dures lois font une douce fin, ID. *ib.* I, 25. [devoirs] .... que vous êtes doux à mon cœur amoureux, ID. *Poly.* II, 4. Les plus doux de mes vœux enfin sont exaucés, ID. *Rodog.* IV, 2. Et ces grands cœurs, enflés du bruit de leurs combats, Souverains dans l'armée et parmi leurs soldats, Font du commandement une douce habitude, ID. *Nicom.* II, 1. Porte, porte ce cœur à de plus douces chaînes, ID. *ib.* V, 1. Tout ce qui naît de doux en l'amoureux empire, LA FONT. *Adonis.* Cet espoir est bien doux à des cœurs offensés, MOL. *Don Juan*, III, 5. C'est ainsi qu'une femme en doux amusements Sait du temps qui s'envole employer les moments, BOIL. *Sat.* X. Vous trouverez ailleurs des entretiens plus doux, RAC. *Théb.* V, 3. Un bonheur si commun n'a pour moi rien de doux, ID. *ib.* V, 4. Et tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux De mourir avec lui, que de vivre avec vous, ID. *Andr.* IV, 3. J'y consens; porte-lui cette douce nouvelle, ID. *Brit.* II, 2. Ce port majestueux, cette douce présence.... ID. *Bérén.* I, 5. C'est une vengeance douce à celui qui aime beaucoup de faire, par tout son procédé, d'une personne ingrate une très-ingrate, LA BRUY. IV. S'il est doux et naturel de faire du mal à ce que l'on hait, l'est-il moins de faire du bien à ce que l'on aime? ID. *ib.* Ô doux espoir à mon cœur éperdu, VOLT. *Alz.* II, 3. Doux bocage, adieu; je succombe, Tu m'avertis de mon destin; De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEVOYE, *la Chute des feuilles.* Soleil si doux au déclin de l'automne, Arbres jaunis, je viens vous voir encor, BÉRANG. *Ad. à la camp.* Le 23, le quartier impérial était à Borowsk; cette nuit fut douce pour l'empereur [qui se crut maître de la route de sa retraite hors de Moscou], SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 21. Ils [les clairons] parlaient un langage connu de mon oreille et doux à mon courage, DELAV. *Paria*, I, 1. || Faire les doux yeux, ou les yeux doux, chercher à plaire. Ne fais point les doux yeux; je veux être fâché, MOL. *le Dép.* IV, 4. À Colin toujours alerte, Ne faites pas les yeux doux, BÉRANG. *Mère aveugle.* || Faire les doux yeux à une femme, chercher à gagner ses bonnes grâces. || Billet doux, billet d'amour, de galanterie. || Les doux propos, paroles de galanterie, d'amour. || Familièrement. Entre doux et hagard, c'est-à-dire moitié rude et moitié doux; et aussi ni bien ni mal, ou encore avec un mécontentement masqué sous une apparence de douceur. Comment l'a-t-il reçu? entre doux et hagard. || 6° Qui n'a rien de pénible, de rigoureux, de cruel. Une morale douce. Une douce raillerie. Le service est fort doux

dans cette maison. Le supplice est trop doux, Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux, CORN. *Cid*, I, 1. ....Soit que l'issue en soit douce ou funeste, ID. *Pomp.* III, 1. Je n'ai donc pas besoin d'un visage plus doux, ID. *Nicom.* I, 2. Que Rome a des conseils plus justes et plus doux, ID. *ib* V, 5. La remontrance est douce, obligeante, civile, ID. *Tois. d'or*, I, 1. Durant tout ce temps et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie où ses maux s'augmentèrent jusqu'aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, BOSS. *Anne de Gonz.* Enfin, tout ce qu'amour a de nœuds plus puissants, Doux reproches, transports sans cesse renaissants, RAC. *Bérén.* II, 2. Seigneur, de mes malheurs ce sont là les plus doux, ID. *Mithr.* I, 2. Il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit, LA BRUY. V. Dans la Lithuanie plus anciennement réunie, où une administration douce, des faveurs habilement distribuées et une plus longue habitude avaient fait oublier l'indépendance, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 1. || 7° Qui a de la bénignité, de l'indulgence, de l'humanité. Un homme doux. Des mœurs douces. .... En ce grand bruit le sort nous est si doux Que nous n'avons encor rien à craindre pour vous, CORN. *Héracl.* II, 2. Qu'il [le ciel] vous soit aussi doux que vous m'êtes barbare, ROTR *Antig.* V, 9. Madame fut douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le secours De quelque dieu plus doux qui veille sur ses jours, RAC. *Iphig.* I, 3. Dieux plus doux, vous n'avez demandé que ma vie, ID. *ib.* V, 1. Hé! qui jamais du ciel eut des regards plus doux? ID. *Esth.* II, 1. Les dieux me seraient-ils plus doux? VOLT. *Œdipe*, I, 1. Héros terrible et doux à tous tes ennemis, ID. *Triumv.* III, 7. Vous qu'un astre plus doux semblait avoir formée, ID. *Adélaïde*, I, 2. Rendez-vous, je vous prie, un peu plus doux à vivre, BOISSY, *Sage étourdi*, II, 5. || Doux comme un agneau, se dit d'une personne qui est pleine de bonté, de docilité. Avec Destin seul il était doux comme un agneau, SCARRON, *Rom. com.* I, 5. || On dit dans le même sens doux comme une fille, et même, avec quelque liberté dans le langage, doux comme une pucelle. Votre petit Allemand paraît extrêmement adroit au bon abbé; il est beau comme un ange, et doux et honnête comme une pucelle, SÉV. *Lett.* 7 oct. 1676. Philosophe comme Spinosa, doux comme une fille, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 déc. 1771. || 8° En parlant des animaux, qui n'est pas méchant. Un cheval doux. Ce chien est doux. Ni loups ni renards n'épiaient La douce et l'innocente proie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || 9° Doux-amer s'est dit de ce qui a à la fois quelque chose de doux et quelque chose d'amer. Une satire, où, d'un œil doux-amer, Tout le monde s'y voit, RÉGNIER, *Sat.*, XII. || 10° Doux, *adv.* Doucement. Vos paroles .... Résonnent doux à nos oreilles, ID. *Mac.* On va mieux quand on va doux, LA FONT. *Cord.* || Familièrement. Filer doux, demeurer dans la soumission; ne rien répliquer à une injonction, à une réprimande. Monsieur, n'est-il pas temps? Et moi de filer doux, RÉGNIER, *Sat.* XI. Il fut contraint de filer doux, SCARR. *Rom. com.* II, 8. Ce moi qui le seul moi veut être, Ce moi qui m'a fait filer doux, MOL. *Amph.* II, 1. En vain tu files doux, ID. *ib.* II, 3. || Il a avalé cela doux comme lait, se dit de celui qui ne s'est point ressenti d'un affront qu'on lui a fait; et aussi d'une personne acceptant avec satisfaction les louanges qui lui sont données; et, finalement, d'un homme simple à qui l'on fait croire ce qu'on veut. || 11° Tout doux, *loc. interj.* familière, dont on se sert pour retenir quelqu'un qui s'emporte, qui s'oublie. Tout doux : et, s'il est vrai que ce soit chose faite, Voulez-vous l'approuver, cette chaîne secrète? MOL. *le Dép.* III, 8. Mon Dieu! tout doux; vous allez d'abord aux invectives; est-ce que nous ne pouvons pas raisonner ensemble sans nous emporter? ID. *Mal. imag.* I, 5. J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison; Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église. Le premier se moquant, l'autre reprit : Tout doux; On le fit pour cuire vos choux, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. || 12° *S. m.* Ce qui est doux. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, BOIL. *Art p.* I. C'était la force et la sévérité qui sortait du doux et du clément, MASS. *Or. fun. Dauph.* Il [le rossignol] saute du grave à l'aigu du doux au fort, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 6. || Familièrement. Faire le doux, la douce, affecter une fausse douceur. || À la douce, cri des rues de Paris annonçant des cerises douces à vendre. || Populairement. À la douce, tout doucement, ni bien ni mal. Comment vous portez-vous? — À la douce. || Proverbes. Les douces paroles n'écorchent point la bouche, se dit pour reprocher à quelqu'un de ne s'être pas exprimé avec la douceur convenable. || Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur, se dit pour inviter les gens à prendre une médecine désagréable; et, figurément, se soumettre à quelque chose qui déplaît.

— HIST. XI° s. Li empereres Charles de France dulce, *Ch. de Rol.* II. Terre de France, mout estes dulz païs, *ib.* CXXXVIII. Issent de mer, viennent as ewes dulces, *ib.* CLXXXVII. || XII° s. Et vers Franzois fu doux et souploiant, *ib.* p. 38. Beaus douz amis, de moi aiez pitié, *ib.* p. 92. Moult m'a amors atornée Douce paine et biau labor, *Couci*, I. Tuit mi penser sont à ma douce amie, *ib.* II. Et se je truis [trouve] ma dame o le douz nom Pleine d'orgueil et dame sans guerdon.... *ib.* Se j'en travail [souffre], je n'en sai qui blasmer, Fors ses douz ieus et son simple viaire, *ib.* Las! pourquoi l'ai de mes ieuz regardée, La douce rien qui fausse amie a nom? *ib.* VI. Quant li estés et la douce saisons Font feuille et flor et les prés raverdir, *ib.* XIII. La douce voiz du loussignol [rossignol] sauvage, *ib.* XIX. Quant je recort la simple courtoisie Et les douz mots dont [elle] seut [a coutume] à moi parler, *ib.* XXII. Le martir saint Denis, qui [cui, à qui] dulce France apent, *Th. le mart.* 149. Ez [voici] une espie qui vint de France douce, Que envoia dans Imbers de Peronne, *Raoul de C.* 229. || XIII° s. Segnor et dames, ce est la boene feste que nos faison hui; ce est la feste del douc saint Esperit que Diex envoia à ses aposteles, *Serm. de Maurice de Sully*, dans *Arch. des miss. scientifiques*, t. V, p. 151. Cooins sont de diverses manieres : si com douc et aigre; li douc sont froit et sec, ALBRANT, f° 53. Qu'il ne mengüce mie viande faite de miel ne nul douc fruit vert, ID. f° 22. À l'issue d'avril un temps dous et joli, *Berte*, I. Onque si douce chose [que Berte] ne vi ne n'acointai, *ib.* LVII. Biaus très dous fils, fait-elle, comment osas penser.... *ib.* III. Lasse! mais ne verrai ma douce chere mere, *ib.* XVIII. Li secons biens est Dous-Parlers, Qui a fait à mains bachelers Et à maintes dames secors, *la Rose*, 2683. Et l'autre plaignoit son douch cuer : Jamais nus [nul] n'ert de tel fuer [qualité], *Lai d'Ignaurès.* || XIV° s. À son douch regard et al vis [visage], J. DE CONDET, p. 107. || XV° s. Douce parole fraint grant ire, FROISS. *Poésies mss.* p. 374, dans LACURNE. Le comte, qui est à toutes dames et damoiselles doux et amoureux, en ot pitié, ID. II, III, 14. Chez cest avocat d'eau douce, *Patelin.* Le porter doulz [supporter patiemment], *Perceforest*, t. IV, f° 65. || XVI° s. Les fleuves doux, et les undes sallées, MAROT, II, 58. Une pente doulce et insensible, MONT. I, 82. Des routes gazonnées et doux fleurantes, ID. I, 176. Un naturel doulx et traictable, ID. I, 195. Vie doulce et aysée, ID. I, 219. Je fais plus volontiers les doulx yeulx au ciel pour le remercier que pour le requerir, ID. IV, 67. Elle cuida lui avoir fait avaler sa colere aussi douce que sucre, DESPER. *Contes*, CXXVII. Le barbare estant homme cault et malicieux, parlant tout doulx, le reconfortoit, AMYOT, *Crass.* 42. Il avoit naturellement le visage fort doulx et fort beau, ID. *Eumènes*, 21. Grattant tout doulx le sanglier herissé, ID. *Comment refrén. la colère*, 37. Le second soir, la mer estant plus douce, l'escarmouche fut plus chaude et de plus près, D'AUB. *Hist.* II, 86. Douce est la mort qui vient subite et breve, RONS. 6. En grandeur douce fiere, *Poesies de* LOYS LE CARON, f° 22, dans LACURNE. Doulx grave [doucement grave], COTGRAVE. Doux inhumain [doucement inhumain], NICOT, *Dict.* Dardant au ciel sa douce amere peine, JACQUES TAHUREAU, *Poésies*, f° 179, dans LACURNE. La doux bruyante harpe, BAÏF, *Œuvres*, f° 32, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *dolz*, *dos*, *dous*; catal. *dols*; espagn. *dulce*; portug. *doce*; ital. *dolce*; du latin *dulcis*, doux.

† **DOUX-AGNEL** (dou-za-gnèl) ou **DOUX-À-L'AGNEAU** (dou-za-la-gnô), *s. m.* Variété de pomme à cidre, du Bocage, du Cotentin, etc.

† **DOUX-AUX-GUÊPES** (dou-zô-ghê-p'), *s. m.* Variété de pomme à cidre.

† **DOUX-BALLON** (dou-ba-lon), *s. m.* Variété de pomme à cidre.

† **DOUX-VERT** (dou-vêr), *s. m.* Variété de pomme.

† **DOUZAIN** (dou-zin), *s. m.* || 1° Petite monnaie de la valeur de 12 deniers, autrement un sou. Il aime fort le douzain, pour dire il aime l'argent, *Acad.* édit. de 1696. Ce n'était qu'un maraud, mais il a fait fortune; Puisqu'il a du douzain, il est démaraudé, TH. CORN. *la Comtesse d'orgueil*, I, 3. || Inusité présentement. || 2° Nom, dans certaines provinces, d'un cadeau de noces que la mariée reçoit de sa famille ou de celle de son mari, et qui consiste en douzaines de certains objets. || 3° Petite pièce composée de douze vers. || 4° Un douzain de cartes, un double sixain.

— HIST. XIII° s. Un dosin d'avaine [une certaine mesure], DU CANGE, *dosinus.*

— ÉTYM. *Douze.*

DOUZAINE (dou-zè-n'), *s. f. collectif.* || 1° Douze objets de même nature. Une douzaine d'œufs. Trois douzaines de serviettes. || Demi-douzaine, la moitié d'une douzaine. J'aurais donné une demi-douzaine de nos demoiselles pour elle, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 15 déc. 1715. || Familièrement. À la douzaine, se dit, par dénigrement, de quelqu'un ou de quelque chose de fort ordinaire. L'on te fera la moue, et, pour fruit de ta peine, Ce n'est, ce dira-t-on, qu'un poëte à la douzaine, RÉGNIER, *Sat.* IV. Hé! finissez, rimeur à la douzaine; Vos abrégés sont longs au dernier point, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 3. || Il ne s'en trouve pas treize à la douzaine, ou il n'y en a pas treize à la douzaine, se dit de quelque chose qui ne se rencontre pas communément. || 2° Quantité indéterminée, mais se rapprochant de douze. Ils n'étaient guère qu'une douzaine de personnes. Ce sont une douzaine de petites îles, depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 31. || 3° Ancien nom d'une sorte de drap. Draps du pays d'Angleterre, appelés douzaine, de la valeur de huit livres l'aune, *Tarif du 18 avril 1667.*

— HIST. XIII° s. À bone estraine Mengié en a une dozaine, Tant que tot ot le ventre plain, *Ren.* 3988. Se je m'esmai [me tourmente], je n'en puis mais; Qu'or n'ai ne dousaine ne fais, En ma meson, De busche por ceste seson, RUTEB. 16. || XIV° s. Que li prevost de Paris soit tenu par son serment à visiter le portement de la douzaine [les douze sergents du chastelet de Paris] chacun mois, et punir ceux qui mal se porteront, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 742. Et les terres qui sient au dessus du dit clos, qui contiennent trois dozaines de terre [mesure de terre qui exige un douzain de semence], DU CANGE, *dozenum.* || XV° s. Un mauvais cœur en decourage deux douzaines de bons, FROISS. II, III, 19. || XVI° s. Un avocat en parlement, qui estoit bien au compte de la douzaine [du commun], DESPER. *Contes*, XIX. Chrysippus disoit qu'un philosophe fera une douzaine de culebutes en public, voire sans hault de chausses, pour une douzaine d'olives, MONT. II, 349. Tels sont si clair-semez, qu'il seroit bien difficile d'en trouver quinze à la douzaine, FROUMENTEAU, *Finances*, III, livre, p. 437.

— ÉTYM. *Douze*; bourguig. *dôzaine;* provenç. *dotzena;* catal. *dotsena;* espagn. *docena;* portug. *duzia;* ital. *dozzina.*

DOUZE (dou-z'), *adj. numéral invariable.* || 1° Dix et deux. Douze francs. Les douze apôtres. Six multiplié par deux fait douze. Dans les derniers moments où il ne connaissait plus aucun de ceux qui étaient autour de son lit, quelqu'un, pour faire une expérience philosophique, s'avisa de lui demander quel était le carré de douze; il répondit dans l'instant et apparemment sans savoir qu'il répondait, cent quarante-quatre, FONTEN. *Lagny.* || Absolument. Les douze, les douze apôtres. Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariote, s'en alla trouver le prince des prêtres. || Le comité des douze, conseil composé de douze personnes, durant la Révolution. || En artillerie, une pièce de douze, une pièce dont le boulet pèse douze livres. || 2° Douzième. Page douze. Chapitre douze. Le numéro douze. Louis douze le père du peuple. || Douze pour douzième s'écrit le plus souvent en chiffres arabes ou romains : le numéro 12, Louis XII, le 12 du mois. || 3° *S. m.* Le nombre douze. Le produit de douze multiplié par cinq. || Au loto et ailleurs, le numéro douze. Ces douze sont peu marqués. || Le douze, le douzième jour. Le douze du mois, le douze de la maladie. || 4° Un in-douze ou, comme on l'écrit d'ordinaire, un in-12, un livre dont chaque feuille forme douze feuillets ou vingt-quatre pages. || *Au plur.* Des in-douze ou des in-12. || 5° Terme de musique. Douze-quatre, douze-huit, douze-seize, noms de trois espèces de mesures à quatre temps, où chacun comprend trois noires, ou trois croches, ou trois doubles-croches, et qui s'écrivent $\frac{12}{4}$, $\frac{12}{8}$, $\frac{12}{16}$. Ces dénominations sont peu usitées, parce que la division de chaque temps en deux parties est plus habituelle que la division en trois; mais les noms sont quelquefois nécessaires. || 6° Je vous dis et vous douze, espèce de rébus ou de calembourg trivial, jouant sur dis ou dix et douze et signifiant : je vous

certifie. Je vous dis et vous douze que tous ces médecins.... MOL. *Méd. m. lui*, II, 1.

— HIST. XIe s. Douze serjanz les ont bien conreez, *Ch. de Rol.* XI. || XIIe s. Si combatrai as [avec les] doce conpeignons, *Ronc.* p. 40. || XIIIe s. Et à cel jor seroient esleus li douze qui l'empereour devoient eslire, VILLEH. CIX.

— ÉTYM. Bourguig. *doze;* provenç. *dotze;* catal. *dotse;* espagn. *doce;* portug. *doze;* ital. *dodici;* du latin *duodecim*, de *duo*, deux, et *decem*, dix.

DOUZIÈME (dou-ziè-m'). || 1° *Adj. numér. ordinal* de douze. Le douzième siècle. || 2° Substantivement. Il est le douzième sur la liste. || Le douzième jour du mois. Je reçois votre lettre du 12e. || 3° La douzième partie. Il a eu pour sa part un douzième de la somme. || 4° *S. f.* Terme de musique. Intervalle de onze degrés conjoints; octave de la quinte. D'où naîtront deux consonnances, une douzième et une quinte, DESC. *Mus.*

— HIST. XIe s. Il jurra [jurera] sei dudzime main [lui douzième personne] que.... *Lois de Guill.* 4. || XIIIe s. Cis rois Clotaires fu douzimes, PH. MOUSKES, *ms.* p. 41, dans LACURNE. || XVe s. Ainsi furent menés les Parisiens en ce temps, pour donner exemple à toutes autres bonnes villes du royaume de France, et furent mis sus les subsides, gabelles, aides, fouages, douzieme, trezieme, et toutes manieres de telles choses, et le plat pays avec ce, tout rifflé, FROISS. liv. III, p. 232, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Douze;* provenç. *dozen, dotzen;* catal. *dotsé;* espagn. *doceno;* portug. *duodecimo;* ital. *dodicesimo.*

DOUZIÈMEMENT (dou-ziè-me-man), *adv.* En douzième lieu. J'examinerai douzièmement....

— ÉTYM. *Douzième*, et le suffixe *ment.*

† **DOUZIL** (dou-zi), *s. m.* Petite cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau pour en tirer du vin. Mettre un douzil. Ôter le douzil.

— HIST. XIVe s. Douisil, DU CANGE, *duciculus.* || XVIe s. Il faudra tordre le douzil, et bouche close, RAB. *Garg.* I, 3. Ce n'estoit pas celuy qui fit couper le douzil de son vin de Gascogne, D'AUB. *Confess.* I, 8.

— ÉTYM. Berry, *doisil, duizi, duzi, dui;* provenç. *dozil;* du bas-latin *duciculus*, diminutif de *dux*, qui conduit, petit tuyau; le nom ayant été transporté du trou à la petite cheville qui le bouche.

† **DOXOLOGIE** (do-kso-lo-jie), *s. f.* Petit verset qui se récite à la fin des psaumes et qui commence par *Gloria Patri....*

— ÉTYM. Δοξολογία, de δόξα, gloire, et λόγος, discours.

DOYEN (do-iin; plusieurs disent doi-iin), *s. m.* || 1° Titre de dignité ecclésiastique. Le doyen du sacré collége. Doyen d'une église collégiale, le chef du chapitre. Doyen d'une église cathédrale, la seconde personne du chapitre. || Doyen rural, curé de campagne qui était commis pour un certain temps, afin de terminer les différends nés entre les curés. || Par plaisanterie. Le demeurant des rats tint chapitre en un coin Sur la nécessité présente; Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente, Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot au cou de Rodilart, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Ce chapitre que Momus fonde Chez eux manquera de doyen, BÉRANG. *Âge futur.* || 2° Titre du directeur d'une faculté universitaire. Le doyen de la Faculté des lettres, de l'École de droit, de l'École de médecine. || Autrefois le doyen était électif. La Faculté de médecine qui se choisit tous les deux ans un chef qu'on appelle doyen.... FONTEN. *Geoffroy.* || 3° Le plus ancien de son corps. Il devint de bonne heure doyen de l'Académie, et le resta longtemps, CONDORCET, *Maurepas.* || Par extension, le plus âgé. Si vous n'avez que soixante ans, je suis votre doyen. || Le doyen d'âge, celui qui, dans un corps, est le plus âgé. Dans les assemblées législatives, avant que le bureau soit formé, le doyen d'âge est président du bureau provisoire.

— HIST. XIIe s. Li evesques de Lundres i ala dreit clamer; Ses deiens est, ço dit: par dreit la deit porter [la croix]; Des mains la li voleit par vive force oster, *Th. le mart.* 38. || XIIIe s. Et qui veut, il puet appeler de degré en degré, si come du dien à l'evesque, et de l'evesque à l'arcevesque, BEAUM. LXI, 65. Lors je ramentu le legat comment le dien de Malrut nous avoit fait trois processions en la mer par trois samedis, et le tiers samedi nous arrivames en Cypre, JOINV. 218. || XIVe s. Comme en icellui mestier de boucherie soit accoustumé chascun an eslire un certain officier appellé le doyen du dit mestier, DU CANGE, *decanus* 7. || XVe s. Jacques la Jaschere, qui avoit esté souverain doyen des mestiers, MONSTRELET, t. II, f° 152, dans LACURNE. || XVIe s. Sergens ou doyens de justice ne peuvent estre gardes ni achepteurs de gages par eux pris par execution, directement ou autrement, *Nouv. coutum. génér.* t. II, p. 1093.

— ÉTYM. Provenç. *dega, degua;* catal. *degá;* espagn. *decano;* portug. *deão;* ital. *decano;* du latin *decanus*, doyen, proprement supérieur de dix, de *decem*, dix.

† **DOYENNE** (do-iè-n'), *s. f.* La plus âgée de deux ou plusieurs femmes. || La supérieure dans certains chapitres, dans certaines abbayes de filles.

— ÉTYM. *Doyen.*

DOYENNÉ (do-iè-né; plusieurs disent doi-iè-né), *s. m.* || 1° Dignité de doyen dans une église. || L'habitation du doyen. Aller au doyenné. || Une des divisions du diocèse dans l'ancienne juridiction ecclésiastique. || 2° Terme de jardinage. Poire de doyenné ou, simplement, un doyenné, une poire d'automne très-fondante, ordinairement peu parfumée. Doyenné gris, de meilleure qualité. Doyenné crotté, espèce demi-fondante, quelquefois un peu pierreuse, mais excellente au goût. Doyenné du comice, doyenné d'hiver, excellente poire qui mûrit de décembre en mai.

— ÉTYM. *Doyen.*

† **DOYENNETÉ** (do-iè-ne-té), *s. f.* Qualité de doyen lorsqu'il s'agit d'âge.

† **DRABAN** (dra-ban), *s. m.* Sorte de garde du corps chez les rois du nord de l'Europe. Une seconde volée mit le brancard en pièces et renversa le roi; de vingt-quatre drabans qui se relayaient pour le porter, vingt et un furent tués, VOLT. *Charles XII*, 4. Charles [XII] dit qu'il s'appelait Carl et qu'il était draban, ID. *ib.* 3. || Voy. TRABAN.

† **DRACÉNACÉ, ÉE** (dra-sé-na-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble au dragonnier (*dracæna*).

† **DRACÈNE** (dra-sè-n'), *s. f.* Terme d'antiquité. La femelle de l'animal fabuleux qu'on appelait dragon.

— ÉTYM. Lat. *dracæna* (voy. DRAGON).

† 1. **DRACHE** (dra-ch'), *s. f.* Voy. DRÈCHE.

† 2. **DRACHE** (dra-ch'), *s. f.* Terme de pêcheurs de Terre-Neuve. Huile de morue non encore épurée.

DRACHME (dra-gm'. Quelques-uns écrivent dragme, dit l'Académie), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité. Poids grec qui était de 3 grammes 24 centigrammes. || Monnaie grecque d'argent, valant 69 centimes. Chaque homme de mer recevait une drachme de paye, sans ce que les capitaines de navire donnaient en particulier aux rameurs du premier rang, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 632, dans POUGENS. || 2° Dans les anciennes mesures de pharmacie, synonyme du gros ou huitième partie de l'once.

— HIST. XIIIe s. Drame, ALEBRANT, f° 18. || XIVe s. .... je tien pour le meilleur Qu'à tout compter et bien penser [peser] à drame, Je voi assez puisque je voi ma dame, MACHAUT, p. 132. || XVe s. Car telz a hui bien de quoy, Qui n'ara vaillant une drame, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 89, dans LACURNE. || XVIe s. Onc Hecuba, Andromache ou Priam D'ennui et peur ne gousterent tel dragme, Voyant Hector saillir contre les Grecz, J. MAROT, V, 87.

— ÉTYM. Provenç. *dragma;* espagn. *dracma;* ital. *dramma;* du latin *drachma;* du grec δραχμή, de δράξ, une pincée, de δράσσειν, prendre, saisir.

† **DRACINE** (dra-si-n'), *s. f.* Substance organique trouvée dans le sang-dragon (*dracæna*).

† **DRACOCÉPHALE** (dra-ko-sé-fa-l'), *s. m.* Plante d'ornement à grandes fleurs bleues et pourprées. Dracocéphale de Moldavie (*dracocephalum moldavicum*), dite aussi tête de dragon, moldavic, mélisse des Canaries. Dracocéphale virginien, dit vulgairement fausse digitale.

— ÉTYM. Δράκων, dragon, et κεφαλή, tête.

† **DRACONCULE** (dra-kon-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de zoologie. Poisson du genre callionyme dit aussi dragonneau. || 2° Terme de botanique. Nom spécifique d'un gouet et d'une armoise. || Nom donné par d'anciens auteurs aux deux plantes précédentes, à la *ptarmique vulgaire* et au *polygonum bistorte*, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *dracunculus*, diminutif de *draco*, dragon.

† 1. **DRACONIEN, IENNE** (dra-ko-niin, niè-n'), *adj.* D'une excessive sévérité, en parlant de lois. Code draconien. Lois draconiennes.

— ÉTYM. *Dracon*, législateur d'Athènes qui avait prononcé la peine de mort pour tous les délits.

† 2. **DRACONIEN, IENNE** (dra-ko-niin, niè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un dragon.

— ÉTYM. Δράκων, dragon.

† **DRACONINE** (dra-ko-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Le même que dracine. Voy. ce mot.

† **DRACONITE** (dra-ko-ni-t'), *s. f.* Terme de géologie. Pierre roulée; polypier fossile.

— ÉTYM. Δράκων, dragon, et la finale *ite* qui, en géologie, indique un fossile.

† **DRACONTE** (dra-kon-t'), *s. m.* ou **DRACONTIE** (dra-kon-tie), *s. f.* Voy. DRACONTION.

† **DRACONTIASE** (dra-kon-ti-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie fréquente en Afrique, en Asie, en Amérique, surtout parmi les esclaves, et causée par le dragonneau.

— ÉTYM. Δράκων, nom qui a été donné au dragonneau, avec la finale médicale *ase.*

† **DRACONTION** (dra-kon-ti-on), *s. m.* Terme de botanique. Genre de typhacées, dans lequel on distingue le dracontion perforé (Antilles) de Linné, dit liane franche, liane percée et feuille percée, LEGOARANT. || On trouve aussi dracontie et draconte.

— ÉTYM. Δρακόντιον, nom de l'*arum dracunculus*, de δράκων, dragon.

† **DRACONTIQUE** (dra-kon-ti-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui a rapport au nœud de la lune. Mois dracontique, temps de la révolution de la lune, par rapport à son nœud. Voy. DRAGON.

† **DRACONTISOME** (dra-kon-ti-so-m'), *s. m.* Terme d'anatomie. Genre de monstres, nommé ainsi parce qu'il présente de l'analogie avec la disposition des petits reptiles iguaniens appelés dragons.

— ÉTYM. Δράκων, dragon, et σῶμα, corps.

† **DRACONTOCÉPHALE** (dra-kon-to-sé-fa-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une tête de dragon.

— ÉTYM. Δράκων, δράκοντος, dragon, et κεφαλή, tête.

† **DRAGAGE** (dra-ga-j'), *s. m.* Voy. DRAGUAGE.

† **DRAGAN** (dra-gan), *s. m.* Terme d'ancienne marine. Extrémité de la poupe d'une galère, où est inscrite la devise.

† **DRAGANTE** (dra-gan-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'astragale tragacanthe.

—ÉTYM. Voy. ADRAGANTE.

† **DRAGE** (dra-j'), *s. f.* Nom, chez les brasseurs, de la farine ou du grain bruisiné, après qu'il est brassé.

— ÉTYM. Autre forme de *drache* 1.

DRAGÉE (dra-jée), *s. f.* || 1° Amandes diverses recouvertes de sucre très-fin et durci. Un cornet de dragées. Bourré de sucre et brûlé de liqueurs, Vert-Vert, tombant sur un tas de dragées, En noir cyprès vit ses roses changées, GRESSET, *Vert-Vert*, IV. || Dragées de baptême, boîtes de dragées que le parrain est dans l'usage de donner à sa commère et à l'accouchée. || Fig. et par plaisanterie. Oui d'un baptême de cour Voyez en nous [jésuites] les dragées, BÉRANG. *Rév. pères.* || Dragées d'attrape, dragées fort amères. || Fig. et familièrement. Avaler la dragée, avoir quelque déboire. || La dragée est amère, cela est difficile à supporter. || Terme de pharmacie. Dragées vermifuges, dragées préparées en substituant aux amandes le semen-contra. Dragées purgatives, dragées faites avec le jalap. Dragées de Saint-Roch, baies de genièvre recouvertes de sucre et qui sont diurétiques. || 2° Menu plomb de chasse. Petite, grosse dragée. || Ce fusil écarte la dragée, les grains de plomb qu'il lance s'écartent trop les uns des autres. || Fig. et populairement. Écarter la dragée, laisser échapper de petites parties de salive en parlant. || 3° Terme d'agriculture. Mélange de grains qu'on laisse croître en herbe pour les chevaux. || Dragée de cheval, blé sarrasin. || Fig. Tenir la dragée haute à quelqu'un, lui faire bien payer ce qu'il désire, ou le lui faire beaucoup attendre; locution tirée de cette dragée qu'on met plus ou moins haut pour les bêtes. || 4° Terme de minéralogie. Dragées de Tivoli, petites concrétions calcaires qu'on trouve dans un ruisseau sortant du lac de Tivoli (Italie). || 5° Cocon renfermant un ver à soie qui n'a pu se transformer en nymphe.

— HIST. XIIIe s. Nus cervoisiers ne puet [peut] ne ne deit faire cervoise fors de yaue et de grain, c'est à savoir d'orge de mestuel et de dragie, *Liv. des mét.* 30. || XIVe s. [Philippe le Bel et le pape Clément] .... De ceste male dragée [les juifs] Ont chrestienté desrengée, *Hist. de France à la suite du roman de Fauvel, ms.* dans LACURNE. Dragée, sucre rosat, noisettes confites, *Ménagier*, II, 4. || XVe s. Il n'y a jà point bonne dragée, S'elle ne sent sa confiture, MARTIAL, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 41, dans LACURNE. Six livres de dragées pour servir en un drageoir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 255. || XVIe s. Une boite de dragées.... Le chevalier presenta sa dragée en une boete d'argent, YVER, p. 614. Monsieur se pourmenant avec son frere et le roi de Navarre faillit à estre tué dans le fossé d'une

marchante piece chargée de dragée, D'AUB. *Hist.* II, 52. Le duc fait boire un salve de 400 coups à l'escadron du roi, qui, aiant avalé cette dragée, donne dans cette forest de lances, ID. *ib.* III, 231. Dragées estranges et de toutes coulleurs, les unes estans en façon de beste, les autres en façon d'hommes, femmes et oyseaulx, P. CHOQUE, dans LEROUX DE LINCY, *Bibl. des Ch.* 5ᵉ série, t. II, p. 468.

— ÉTYM. Bourguig. *draigée*; provenç. *dragea*; catal. *drageya*; espagn. *gragea*; portug. *grangea*; ital. *treggea*; bas-latin, *dragata*, *tragemata*, dessert, fruit, du pluriel grec τραγήματα, friandises, de τραγεῖν ou τρώγειν, manger (voy. TRUITE).

1. **DRAGEOIR** (dra joir), *s. m.* Sorte de soucoupe dans laquelle on servait des dragées sur la fin du repas. || Sorte de cornet dans lequel on portait sur soi des dragées.

— HIST. XIVᵉ s. Aiguieres, hanaps à pié, deux dragouers, *Ménagier*, II, 4. Un drageoir d'or, à deux cullers d'or, à donner espices, DE LABORDE, *Émaux*, p. 255. Un grand dragoer d'argent doré, esmaillé dedens et dehors à tournois de seigneurs et de dames, ID. *ib.* || XVIᵉ s. Un grand drajouer qui chemine [c'est-à-dire roulant], garny de lapiz et de cristal, au bas du drajouer il y a une tortue, ID. *ib.* p. 256.

— ÉTYM. *Dragée.*

† 2. **DRAGEOIR** (dra-joir), *s. m.* Petit creux fait avec le tour dans l'intérieur d'un cercle. || Filet pratiqué avec le tour sur l'extérieur d'un cercle.

DRAGEON (dra jon), *s. m.* Nouvelle pousse qui naît de la racine d'un végétal, tout près de sa tige ou même de la portion souterraine de celle-ci, et qu'on peut détacher pour la replanter ailleurs, LEGOARANT.

— HIST. XVIᵉ s. ....De peur que, les vents rompans les bons drageons de la vigne, n'eussiés paraprès moien de la remettre par bas, O. DE SERRES, 170.

— ÉTYM. Ménage propose le latin *tradux* qui a en effet le sens de *drageon*; mais comment de *tradux* former *drageon*? Diez, avec plus de raison, recourt à l'allemand : gothique, *draibjan*, pousser; anc. h. allem *treibjan*, par l'intermédiaire d'un mot fictif *treibjo*.

DRAGEONNER (dra-jo-né), *v. n.* Pousser des drageons. Cette plante a drageonné. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Drageon*; Berry, *drageasse*.

DRAGOMAN (dra-go-man), *s. m.* Voy. DROGMAN.

DRAGON (dra-gon), *s. m.* || 1° Animal fabuleux qu'on représente avec des griffes, des ailes et une queue de serpent. Mais que me servira cette vaine poursuite, Si toujours les dragons sont prêts à t'enlever? CORN. *Médée*, V, 8. Quand un autre dragon, qui n'avait qu'un seul chef Et bien plus d'une queue.... LA FONT. *Fabl.* I, 12. Indomptable taureau, dragon impétueux, Sa croupe se recourbe en replis tortueux, RAC. *Phèd.* V, 6. || Terme de blason. Reptile qu'on représente avec deux pieds et une longue queue, sans ailes. Dragon monstrueux, se dit d'un dragon ailé. || Fig. Un dragon de vertu, femme d'une vertu austère et farouche, et le plus souvent affectée, car dragon de vertu se prend moins en bonne qu'en mauvaise part. Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses, Se retranchent toujours sur leurs sages prouesses, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. || Fig. Faire le dragon, montrer une vertu farouche. Mais toi, ne peux-tu rien tirer de ta boutique; J'ai fait le diable à quatre. — Et j'ai fait le dragon, REGNARD, *le Bal*, 3. Tu ne feras plus le dragon, belle brunette, FAVART, *Cherch. d'esprit*, sc. 12. || Endormir le dragon, tromper la surveillance d'un gardien sévère, locution prise du dragon de la mythologie qui, ne dormant jamais, gardait la toison d'or. Il fallait commencer par endormir le dragon, HAMILT. *Gramm.* 4. || C'est un vrai dragon, un petit dragon, se dit familièrement d'une femme vive et acariâtre, et d'un enfant mutin. Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête, On en a pour huit jours d'effroyable tempête; Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton; Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai dragon, MOL. *Fem. sav.* II, 9. || 2° Nom d'un ancien étendard sur lequel était figuré un dragon. || 3° Dans le style de l'Écriture, le dragon infernal, ou, simplement, le dragon, le démon. Des abominations suggérées par le dragon à ceux qui suivent son parti, PASC. *Prov.* 14. || Le Dragon renversé, ancien ordre de chevalerie, institué par l'empereur Sigismond à l'occasion du concile de Constance et de la condamnation de Jean Huss et de Jérôme de Prague. || 4° Fig. Souci, inquiétude, remords, chimère. Hélas! de quoi ne me souviens-je point? les moindres choses me sont chères; j'ai mille dragons, SÉV. 19. Ce m'eût été un dragon perpétuel de n'avoir pas rendu les derniers devoirs à ma tante, ID. 149. Je me sens coupable d'une partie de vos dragons, ID. 333. Je suis assurée que deux ou trois mois vous ont quelquefois défiguré vos dragons.... que vous ne les avez pas reconnus, ID. *ib.* || Ce mot, très-usité dans ce sens au XVIIᵉ siècle, du moins chez Mme de Sévigné, ne l'est plus guère aujourd'hui. || 5° Dans l'ancienne armée, nom d'une cavalerie légère qui combattait tantôt à cheval, et tantôt à pied, et qui avait des colonels et des sergents comme l'infanterie, et des cornettes comme la cavalerie. Bientôt vole après eux ce corps fier et rapide, Qui, semblable au dragon qu'il eut jadis pour guide, Toujours prêt, toujours prompt, de pied ferme, en courant, Donne de deux combats le spectacle effrayant, VOLT. *Fontenoy*. M. de Louvois nous envoie de tous côtés des jésuites et des dragons, ID. *l'Ingénu*, 8. ....Les dragons, race assez peu dévote, Ne parlaient là que langue de gargote; Charmant aux mieux les ennuis du chemin, Ils ne fêtaient que le patron du vin, GRESSET, *Vert-Vert*, III. || Aujourd'hui, dragon, espèce de soldat de cavalerie qui appartient à la cavalerie de ligne. Un régiment de dragons. Il [l'Empereur] sentait des bandes de Cosaques rôder sur les flancs et derrière lui : cent cinquante dragons de sa vieille garde ne venaient-ils pas d'être rencontrés, assaillis, écrasés par une foule de ces barbares? SÉGUR. *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Les dragons sont souvent pris, comme les grenadiers, les hussards, pour le type de la licence et de la brusquerie militaire. N'est-il pas à craindre que, loin de votre surveillance, il n'abuse de sa liberté et ne commette quelqu'une de ces étourderies qui malgré l'excuse de l'âge ont parfois des résultats fort graves? — Cela est à craindre en effet, mais qu'y faire? un apprenti dragon ne peut pas être cloîtré comme une religieuse, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § X. || 6° Espèce de lézard de l'Inde, muni d'ailes membraneuses. || Poisson du genre pégase. || Ancien nom de la vive. || Oiseau d'Amérique. || Sang de dragon, voy. SANG-DRAGON. || 7° Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère boréal. || La tête et la queue du dragon, les deux points où l'orbite de la lune coupe le plan de l'écliptique, et auprès desquels, la lune se rencontrant en conjonction ou en opposition, se font les éclipses de soleil ou de lune. Ces deux points se nomment aussi les nœuds. || 8° Nom, dans l'ancienne hippiatrique, de la tache blanchâtre qui se dessine dans le cristallin du cheval, lorsque la cataracte commence à s'y former. || Par extension. Sorte de tache dans l'œil de l'homme (ce mot n'a point d'usage dans le langage médical). Argus et ses cent luminaires, Non pas tous aux prunelles claires, Les uns mauvais, les autres bons, Et plusieurs ayant des dragons, SCARRON, *Virg. trav.* VII. Roux, mal fait, borgne, et un dragon dans l'œil, MARMONT. *Mém.* VIII. || *S. m. plur.* Points ou taches qui se rencontrent dans le diamant. || 9° Terme de marine. Voile d'étai de hune d'un lougre. || Dragon d'eau, ancien nom de la trombe. C'est un de ces gros tourbillons que les mariniers appellent trompes, pompes ou dragons d'eau; ce sont comme de longs tubes ou cylindres formés de vapeurs épaisses, lesquelles touchent les nues d'une de leurs extrémités et de l'autre la mer qui paraît bouillonner tout autour, *Voyage de Siam*, liv. I (t. I, p. 37). || Dragon de vent, ancien nom de l'ouragan. || 10° Anciennement, dragon volant, pièce d'artillerie de 32 livres de balles. || 11° Nom donné par les anciens chimistes au salpêtre. || Dragon mitigé, le mercure doux.

— HIST. XIᵉ s. Serpenz et guivres, dragon et aversier, *Ch. de Rol.* CLXXXI. Le dragon [il] porte, à qui la gent s'alie [se rallie], *ib.* CXII. || XIIᵉ s. A une part est au roi avisé Por le dragon que il voit ventoler, Et l'oriflambe esgarda par delez, *Garin*, dans DU CANGE, *draco*. Ge sui freres des dragons et compains des ostrusces, *Job*, p. 441. || XIIIᵉ s. Tu freinsis [brisas], sire Dieux, les chiés [têtes] del dragon, *Psautier*, fᵒ 88. Ne sai quel gent nous trouverons; En leurs enseignes ont dragons; Ce souloient Romains porter; Ce nous fait moult à redouter, *Roman d'Athis*, dans DU CANGE, *draco*. Mès li autres vint au devant, Tot autresi com un dragon, Renart sesi au peliçon, *Ren.* 24931. Dragons volans et estenceles Font-il par l'air sembler esteles, Qui des ciex en cheant descendent, Si cum les foles gens entendent, *la Rose*, 19115. Jà tornassent aus Frans li Sarrasin felon, Quant li dus i sorvient, qui portoit le dragon, *Ch. d'Ant.* II, 823. || XIVᵉ s. Et fu fait serment les uns aux autres que, se aulcun d'eux estoit pour ce pris, se assembleroient à Saint Innocent.... et après ce se par aulcun d'iceulx eust esté fait vouler le dragon [si quelqu'un d'entre eux se fût mis en campagne], DU CANGE, *draco*. || XVᵉ s. Monseigneur Bertran tient son fié de nostre sire le roy par baronnie, et doit à nostre sire le roy son service, c'est à sçavoir de cinq chevaliers, et doit porter le dragon du duc de Normandie, DU CANGE, *draco*. || XVIᵉ s. Ces politiques ont des dragons [arquebusiers à cheval ainsi nommés dès 1585] sur les champs, qui prennent tous vos pacquets, *Sat. Mén.* p. 90. Il faut tirer hors la veine peu à peu.... tous les auteurs luy ont donné le nom de *vena*.... si le dragon [dragonneau] vient à suppurer.... PARÉ, VI, 23. Six jours après, je la trouvai hors la porte Montmartre, sur un cheval de bast, qui rioit à gorge desployée et s'en alloit avec les chassemarées, pour avec eux faire voler son dragon [se mettre en campagne], et retourner en son pays, ID. XIX, 25.

— ÉTYM. Provenç. *drac*, *dragon*; espagn. *dragon*; ital. *dragone*. Dans le provençal, *drac* est le nominatif du latin *drăco*, avec l'accent sur *dră*; et *dragon* est le régime, de *dracōnem*, avec l'accent sur *cō*. Quant aux *dragons*, sorte de cavalerie, Voltaire dit : L'opinion la plus vraisemblable sur l'origine du mot *dragon* est qu'ils portèrent un dragon dans leurs étendards, sous le maréchal de Brissac, qui institua ce corps dans les guerres du Piémont, VOLT. *Fontenoy*, note *nn*. Ils eurent d'abord le nom d'arquebusiers à cheval; puis le drapeau aura donné le nom aux soldats. Il n'y a rien à faire, ce semble, pour cette étymologie, du latin *drungus*, qui signifie une troupe de soldats.

DRAGONNADE (dra-go-na-d'), *s. f.* Persécutions exercées contre les protestants par Louis XIV, et dans lesquelles les dragons furent particulièrement employés : on les mettait en logement chez les protestants, et toute licence leur était permise. Le jugement des Calas n'a fait souffrir qu'une famille; mais la dragonnade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle, VOLT. *Lett. Vernes*, sept. 1766.

— ÉTYM. *Dragon.*

† 1. **DRAGONNE** (dra-go-n'), *adj. f.* || 1° Mission dragonne, se dit des dragons envoyés par Louis XIV dans les Cévennes, pour forcer les protestants à se convertir au catholicisme. || 2° A la dragonne, *loc. adv.* D'une façon hardie, leste, égrillarde. Tant il trouva la langue à la dragonne Plus de bel air que les termes de nonne, GRESSET, *Vert-Vert*, ch. III.

2. **DRAGONNE** (dra-go-n'), *s. f.* || 1° Cordon ou galon qui orne la poignée d'une épée. Dragonne de laine, de cuir, de buffle. Les feux du polygone, Et la bombe et le sabre, et l'or de la dragonne Furent ses premiers jeux [à Napoléon], V. HUGO, *Crép.* 2. || Anciennement, batterie de tambour particulière aux dragons. || 2° Grand lézard de Cayenne.

— ÉTYM. *Dragon.*

† **DRAGONNÉ, ÉE** (dra-go-né, née), *adj.* Terme de blason. Animaux dragonnés, animaux auxquels on ajoute une queue ou des ailes de dragon.

— ÉTYM. *Dragon.*

† **DRAGONNEAU** (dra-go-nô), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Ver filiforme qui se loge dans le tissu cellulaire des membres inférieurs particulièrement, connu aussi sous le nom de veine de Médine. || 2° Terme d'ichthyologie. Nom spécifique d'un *callionyme*, mieux nommé le *callionyme draconcule* (acanthoptérygiens), LEGOARANT. || 3° Terme de vétérinaire. Synonyme de dragon. || 4° Grain de couleur qui nuit à la pureté d'un diamant.

— HIST. XVIᵉ s. Dragonneau est un animal semblable à un ver long et large, qui se meut entre cuir et chair, aux jambes, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Diminutif de *dragon*.

† **DRAGONNER** (dra-go-né), *v. a.* Dragonner quelqu'un, le tourmenter. || Se dragonner, *v. réfl.* Se créer des chagrins, des soucis. Vous êtes si facile à vous dragonner, SÉV. 598. || Peu usité.

— HIST. XVIᵉ s. C'est, monsieur, dit M. de Grignan, ce qui me dragonne l'esprit, CARL. I, 38. Ce qui plus me trouble et dragonne l'ame, est que.... ID. VII, 26

— ÉTYM. *Dragon.*

DRAGONNIER (dra-go-nié), *s. m.* Terme de botanique. Grand et gros arbre exotique d'où découle, pendant les fortes chaleurs, une substance résineuse appelée sang-dragon, et dont une espèce (*dracæna terminalis*, *L.*) a des feuilles d'un rouge pourpre foncé.

— ÉTYM. *Dragon.*

† **DRAGUAGE** (dra-ga-j'), *s. m.* Action de draguer. || Action de se servir du filet nommé drague.

— ÉTYM. *Drague.*

1. **DRAGUE** (dra-gh'), *s. f.* || 1° Sorte de pelle recourbée et munie d'un long manche, qui sert à tirer du sable des rivières et à curer des puits. || Machine pour enlever la tourbe submergée.

|| 2° Terme d'agriculture. Drague à claie, instrument propre à approfondir les labours sans ramener à la surface la terre du fond. || 3° Terme de marine. Bourrelet qui garnit, de chaque côté, le fond d'une embarcation destinée à échouer. || Nom d'un gros cordage qui sert à pêcher une ancre ou d'autres choses dans la mer. || Nom d'un cordage, dit plus souvent brague, qui sert à tenir les pièces de canon fermes quand elles tirent. || 4° Terme de pêche. Espèce de filet à manche pour pêcher à la traîne et particulièrement pour les coquillages; au bas de ce filet se trouve une racloire en fer dont le frottement contre le fond fait sauter dans le sac les huîtres, les moules, etc. LEGOARANT. La drague, dans quelques ruisseaux affluents du Mississipi, amène de grandes huîtres à perles, CHATEAUB. *Voyage Amér.* IV, 14. || On a dit aussi dreige. Les rets de la dreige auront les mailles d'un pouce neuf lignes en carré, et les trumeaux ou hameaux qui sont attachés des deux costez du filet auront les leurs de neuf pouces en carré, *Ordonn.* août 1681. || 5° Terme de vitrier. Petit pinceau de poil de chèvre dont on se sert pour marquer le verre, avec du blanc broyé. || 6° Grand fleuret pour faire des trous profonds quand on fait sauter des roches à la mine.

— ÉTYM. Angl. *drag*, crochet, filet; de l'anglo-saxon *drăge*.

2. **DRAGUE** (dra-gh'), *s. f.* Orge cuite qui demeure dans le brassin après qu'on a cuit la bière.

— HIST. XIIIe s. Mais mon pain resamble becuit; Il est fait d'orges ou de droe, DU CANGE, *drascus*.

— ÉTYM. Wallon, *drâhe;* rouchi, *draque;* de l'anc. scandinave *dregg;* angl. *dreg*, lie, dépôt. Cependant Scheler est disposé à n'y voir qu'une forme variée de *drêche* (voy. ce mot).

DRAGUÉ, ÉE (dra-ghé, ghée), *part. passé.* Nettoyé à la drague. Un canal dragué.

DRAGUER (dra-ghé), *v. a.* || 1° Nettoyer à la drague ou avec un bateau dragueur. || 2° Terme de marine. Traîner le cordage dit drague sur le fond de la mer. Draguer une ancre, chercher à saisir avec la drague une ancre dont la bouée est perdue. Draguer un câble ou tout autre objet, chercher à les retirer de l'eau à l'aide de grappins. || Draguer le fond, se dit d'une ancre qui chasse. || 3° Terme de pêche. Prendre des coquillages avec une drague.

— ÉTYM. *Drague* 1.

† **DRAGUETTE** (dra-ghè-t'), *s. f.* Terme de pêche. Petite drague.

— ÉTYM. Diminutif de *drague* 1.

DRAGUEUR, EUSE (dra-gheur, gheû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui s'occupe principalement de draguer, de prendre à la drague du poisson, des huîtres, etc. || 2° *S. m.* Bateau qui porte une machine propre à draguer, à nettoyer un fond de rivière, de port, etc. || *Adj.* Bateau dragueur. || 3° Bâtiment normand destiné à la pêche du hareng, de la morue. || On a dit aussi dreigeur. Si les filets d'un bateau dreigeur sont arrêtés et retenus par quelques ancres, en sorte qu'il ne puisse dériver, *Ordonnance*, août 1681.

— ÉTYM. *Draguer.*

† **DRAILLE** (dra-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Cordage placé verticalement sur l'avant ou sur l'arrière d'un mât pour servir à la manœuvre, ou d'une voile d'étai qui y est tenue par des cosses ou rocambeaux, ou d'une voile carrée attachée à une vergue qui glisse le long de ce cordage quand on la hisse ou qu'on l'amène, JAL.

† **DRAIN** (drin), *s. m.* Terme d'agriculture. Fosse de drainage. || Tuyau de terre cuite avec une solution de continuité sur le dessus, servant à recevoir l'eau dans l'opération du drainage.

— ÉTYM. Angl. *drain*, fossé d'écoulement.

† **DRAINAGE** (drè-na-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Art d'assainir les terres trop humides au moyen de rigoles souterraines que l'on garnit intérieurement de pierres ou de fascines, de briques ou de tuiles; on remplace le plus souvent ces rigoles par des tuyaux en terre cuite, dits drains, LEGOARANT. || Fig. Le drainage des écus, se dit des écus retirés de la circulation comme l'eau du sol.

— ÉTYM. *Drainer.*

† **DRAINE** (drè-n'), *s. f.* Espèce de grive (*turdus viscivorus*).

† **DRAINER** (drè-né), *v. a.* Terme d'agriculture. Faire écouler l'eau surabondante d'un terrain au moyen de tuyaux percés sur le dessus, et placés environ à 1 mètre de profondeur avec une inclinaison suffisante pour l'écoulement des eaux. Drainer un marais. Terrain drainé. || On draine les plantes en caisse ou en pot en remplissant le fond de ces vases de pierrailles ou de gravier.

— ÉTYM. Angl. *to drain*, filtrer, épuiser, tarir; anglo-sax. *drehnigean*.

† **DRAINETTE** (drè-nè-t'), *s. f.* Terme de pêche. Filet dont on se sert à la dérive pour prendre de petits poissons. On dit aussi drivonette.

— ÉTYM. *Dranet.*

† **DRAINEUR** (drè-neur), *s. m.* Celui qui opère un drainage.

— ÉTYM. *Drainer.*

† **DRAIURE** (drè-iu-r'), *s. f.* Voy. DRAYURE.

† **DRAKÉE** (dra-kée), *s. f.* Genre d'orchidacées établi pour une plante de la Nouvelle-Hollande.

DRAMATIQUE (dra-ma-ti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient au théâtre, à la comédie ou à la tragédie. L'art dramatique. Œuvre, composition dramatique. Poëte dramatique. Le genre dramatique. Bien que, selon Aristote, le seul but de la poésie dramatique soit de plaire aux spectateurs et que la plupart de ces poëmes leur aient plu, je veux bien avouer toutefois que beaucoup d'entre eux n'ont pas atteint le but de l'art, CORN. 1er *disc.* On appelle poëme dramatique celui par lequel on fait parler ou agir sur le théâtre les personnages mêmes, à la différence de poëme épique, où le poëte ne fait que raconter de son chef, indirectement et de suite, les aventures de ceux dont il parle, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 107, dans POUGENS. La poésie dramatique, qui ne consiste qu'en imitation et ne tend qu'à divertir en remuant les passions, était une invention plus nouvelle, FLEURY, *Mœurs des Israélites*, titre XV, 2e part. p. 189, dans POUGENS. Le génie dramatique se compose de l'esprit public, de l'histoire, du gouvernement, des mœurs, enfin de tout ce qui s'introduit chaque jour dans la pensée, STAEL, *Corinne*, VII, 2. Les Romains n'avaient pas, comme les Grecs, la passion des représentations dramatiques, ID. *ib.* IV, 5. || Artiste dramatique, comédien. || Musique dramatique, musique propre aux pièces de théâtre. || Censure dramatique, censure qui, examinant les pièces de théâtre, en retranche, en corrige certains passages, ou même interdit absolument la représentation. Elle [une pièce de Thompson] ne fut pas jouée, parce qu'à cette époque la censure dramatique commençait à fleurir en Angleterre, VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du XVIIIe siècle*, 2e partie, 2e leçon. || 2° Par extension, qui émeut vivement le spectateur, l'auditeur, le lecteur. Situation, sujet, récit dramatique. || 3° *S. m.* Le genre, la forme dramatique. Il réussit dans le dramatique. Certains poëtes sont sujets dans le dramatique à de longues suites de vers, LA BRUY. I. || Ce qui excite l'intérêt, l'émotion. Il y a bien du dramatique dans cette scène.

— ÉTYM. Δραματικὸς, de δρᾶμα, drame.

† **DRAMATIQUEMENT** (dra-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière dramatique. Deux jours! quand on aime, c'est l'éternité, répondit dramatiquement Vanois, CH. DE BERNARD, *le Paratonnerre.*

— ÉTYM. *Dramatique*, et le suffixe *ment.*

† **DRAMATISER** (dra-ma-ti-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre dramatique. Les têtes exaltées éprouvent un besoin inné de dramatiser leur existence à leurs propres yeux, G. SAND, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. Δραματίζειν, de δρᾶμα, drame. Ce mot est dû à Mercier (voy. la REM. à DRAMATURGE).

DRAMATISTE (dra-ma-ti-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écrit pour le théâtre. || Peu usité.

— ÉTYM. *Drame.*

DRAMATURGE (dra-ma-tur-j'), *s. m.* Celui qui fait des ouvrages dramatiques. Pourquoi le grand modèle des dramaturges, Shakspeare, n'a-t-il pas lui-même pris ses sujets parmi le peuple? MARMONTEL, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— REM. Ce mot se prend presque toujours dans un sens défavorable. On l'a d'abord appliqué à Mercier, comme il nous l'apprend dans son *Dictionnaire néologique.*

— ÉTYM. Δραματουργὸς, de δρᾶμα, drame, et ἔργον, œuvre (voy. ORGANE).

† **DRAMATURGIE** (dra-ma-tur-jie), *s. f.* Art de la composition des pièces de théâtre. || Manie de composer des pièces de théâtre. || Ce mot, comme dramaturge, se prend presque toujours en mauvaise part.

—ÉTYM. *Dramaturge.*

† **DRAMATURGIQUE** (dra-ma-tur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la dramaturgie.

DRAME (dra-m'), *s. m.* || 1° Toute pièce de théâtre soit tragique, soit comique. Les drames de Shakspeare. Les drames de Victor Hugo. || Drame lyrique, opéra. || 2° En un sens plus restreint, pièce de théâtre en vers ou en prose et d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie. Drame historique. C'est dans la première moitié du XVIIIe siècle qu'on a commencé à faire des drames; un des premiers est *le Préjugé à la mode* de la Chaussée. Vous injuriez toujours notre pauvre siècle. — Pardon de la liberté; qu'a-t-il produit pour qu'on le loue? sottises de toute espèce, la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le tolérantisme, l'inoculation, le quinquina, l'encyclopédie et les drames, BEAUMARCH. *Barbier de Séville*, I, 2. J'eus la faiblesse de vous présenter en différents temps deux tristes drames; production monstrueuse, comme on sait; car, entre la tragédie et la comédie, on n'ignore plus qu'il n'existe rien, ID. *ib. Préface.* || 3° Fig. Suite d'événements qui émeuvent, qui touchent. De la grotte en lisant je refais le chemin; Du drame de ses jours [de Jocelyn] j'explore le théâtre, LAMART. *Joc. Épil.* I. Nous avons devant les yeux les restes d'un drame [débris, dans un terrain géologique, d'un animal dévoré par un autre] qui s'est passé depuis si longtemps, que personne ne saurait compter le nombre des siècles qui nous en séparent, *Presse scientifique*, 1863, t. I, p. 18.

— REM. Dramatique est un néologisme du XVIIe siècle, et drame n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762; au sens figuré, il est encore plus récent.

— ÉTYM. Δρᾶμα, drame, proprement action, de δρᾶν, faire (voy. DRASTIQUE).

† **DRAN** (dran), *s. m.* Terme de marine. Drosse de basse vergue.

† **DRANET** (dra-nè), *s. m.* Terme de pêche. Petite seine dont on se sert sur la Manche.

— ÉTYM. Angl. *dragnet*, de *to drag*, traîner, et *net*, filet.

† **DRANGUEL** (dran-ghèl), *s. m.* Terme de pêche. Sorte de filet dont les mailles sont très-serrées.

† **DRANGUETTE** (dran-ghè-t'), *s. f.* Terme de pêche. Voy. DRAGUETTE.

DRAP (dra; le *p* ne se lie jamais: un dra étoffé; au pluriel, l'*s* se lie: des dra-z étoffés; draps rime avec mâts, pas, rats, etc.), *s. m.* || 1° Étoffe dont la chaîne et la trame sont en laine et dont le tissu est couvert d'un duvet plus ou moins fin, produit par les opérations du lainage et du foulage. Drap fin. Gros drap. Une pièce de drap. Un habit de drap. || Drap de pied, pièce de drap ou de velours noir qu'on étend sur un prie-dieu. || Vouloir avoir le drap et l'argent, c'est-à-dire vouloir avoir la chose qu'on achète, et ne pas la payer; locution tirée de la farce de Patelin, qui emporte le drap et ne le paye pas. Cela se dit aussi, par extension, de celui qui retient ce qu'il a vendu et le prix qu'il a reçu. || Tailler en plein drap, couper un vêtement dans la pièce du drap; et fig. avoir plein pouvoir dans une affaire, pleine disposition de l'argent, etc. Beau-père, on dit bien vrai, quant à moi j'y souscris: On a beau faire, il faut prendre femme à Paris, L'on y taille en plein drap, REGNARD, *le Bal*, sc. 7. || Drap mortuaire, pièce d'étoffe de laine, dont on couvre le cercueil des personnes mortes, noir pour les personnes mariées, blanc pour les personnes non mariées. Il se baisse à l'instant, et croit se satisfaire, Mais il n'aperçoit plus que le drap mortuaire, Dont on avait couvert la princesse des cieux, GODEAU, *l'Assomption*, dans RICHELET. || Drap mortuaire, nom d'une couleuvre de Ganjam (Bengale) (*coluber mortuarius*). || Nom, parmi les marchands, de l'olive lugubre (univalves, mollusques). || Nom d'un insecte du genre cétoine (*cétoine stictique*, coléoptères). || Nom du marbre lumachelle. || 2° Par extension. Drap d'or, de soie, tissu d'or, de soie. Levez donc ce drap d'or et voyons ce qu'il cache, MAIR. *Soliman*, V, 4. || Absolument. Les quatre draps, quatre sortes d'étoffes. Aucun ne pourra être reçu marchand et maître dudit état, s'il ne fait chef-d'œuvre, dans le bureau commun, sur l'un des quatre draps ci-après nommés, savoir sur le velours plein, le satin plein, le damas, le brocart d'or ou d'argent, *Ordonnances des march. de draps d'or, etc.* 9 juillet 1667. || Camp du drap d'or, entrevue de François Ier et d'Henri VIII, près d'Ardres en 1520, où une grande magnificence fut étalée. || Drap d'or, ancien nom d'une tulipe. De cette fleur, il passe au drap d'or, LA BRUY. XIII. || Drap d'or, variété de prune; variété de poire. Nom donné par les horticulteurs au *crocus mésiaque.* || Drap d'or, nom vulgaire du cône textile (mollusques). || Drap d'argent, nom, parmi les marchands, d'une coquille univalve (le cône moucheté, ou mieux le cône sablé, LEGOARANT). || Drap de soie, nom, parmi les marchands, d'une coquille univalve, le cône géographique. || 3° Morceau de toile ou de coton large ordinairement de deux mètres, qu'on étend le long du matelas et du lit et dans lequel on enveloppe

le traversin. Une paire de draps. Des draps blancs. La princesse, enfin moins superbe, Ouvre au galant ses draps de lin, BÉRANG. *Prov.* || Combattre contre ses draps, contre son chevet, avoir peine à se lever. || Entre deux draps, au lit. Perclus.... Tout de mon long entre deux draps, RÉGNIER, *Épit.* III. Le meilleur de ce conte Entre deux draps pour Renaud se passa, LA FONT. *Orais.* Quoi! même dans ton lit, cruel entre deux draps.... BOIL. *Lutr.* IV. Pour te guérir de cette sciatique, Qui te retient comme un paralytique Entre deux draps sans aucun mouvement, MAÎTRE ADAM, *Rondeau.* La manie de M. de Béthune était de se mettre entre deux draps, à quelque heure qu'il voulût faire ses dépêches, ST-SIM. 182, 186. || Mettre quelqu'un dans de beaux draps blancs, lui donner un lit dont les draps sont blancs et beaux; et fig. mettre quelqu'un dans de beaux draps, le compromettre, le mettre dans une fâcheuse position. Ah! coquines que vous êtes; vous nous mettez dans de beaux draps blancs, à ce que je vois! MOL. *Préc.* 18. || Être dans de mauvais draps, et, ironiquement, dans de beaux draps, être dans une mauvaise situation. La compagnie de Jésus est dans de mauvais draps, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 31 mars 1762. || Dans beaucoup de lieux, on tire le drap sur la face d'une personne qui vient de mourir. || Familièrement. Ce malade, cet enfant ne se soutient non plus qu'un drap mouillé, il ne peut se tenir sur ses jambes. || Terme de vénerie. Drap de curée, toile sur laquelle on étend les parties du cerf données aux chiens en curée. || 4° Drap marin ou drap de mer, espèce de laine feutrée qui recouvre la plupart des coquilles, formant à leur surface un épiderme qui en cache les brillantes couleurs. || Proverbes. Les lisières valent pis que le drap, pour dire que les gens des frontières sont pires que les gens de l'intérieur du pays. || Au bout de l'aune faut le drap, signifie qu'on trouve la fin de toutes choses. || Il n'y a que cela de drap, pour dire : contentez-vous de ce qu'il y a. || Les plus riches en mourant n'emportent qu'un drap, non plus que les plus pauvres, locution tirée du linceul dans lequel on ensevelit les morts et qui est tout ce qu'ils emportent de leur fortune ou de leur puissance.

— HIST. XII° s. En Alexandre [Alexandrie] en fu li dras faitis [fait], *Ronc.* p. 24. Tous ses dras [habits] [il] a rompus et depecez, *ib.* p. 107. Les dras de soie desrompre et deschirer, *ib.* p. 177. || XIII° s. [Rue qui] Ne fust toute couverte de dras très richement, *Berte*, IX. Et le drap [du manteau] en fu fait au royaume de Frise, *ib.* XXXI. Il deit jurer sur sains que il nen a que la robe de son vestir, et les dras de son lit, *Ass. de Jér.* I, 189. Les aunes à auner les dras et les toilles, BEAUM. XXVI, 16. L'une des dames qui le gardoit li vouloit traire le drap sus le visage, et disoit que il estoit mort, JOINV. 207. || XIV° s. [Le prévôt des marchands envoya à Charles, duc de Normandie] deux draps, ung de per [pers], et l'autre de rouge, pour ce que le duc fist faire des chapperons pour luy et pour ses gens tels comme ceux de Paris les portoient, *Chron. de St Denis*, t. II, f° 244, dans LACURNE. || XV° s. Un puissant homme de la ville qui estoit des draps [habillé aux dépens] du roi, FROISS. II, II, 115. Et sist à table [le roi d'Angleterre] en draps fourrés d'ermines, de vermeille escarlate, sans manches, ID. I, I, 273. Draps de haute lice ouvrés à Arras en Picardie, ID. liv. IV, p. 259, dans LACURNE. A icelle piteuse procession fut mené le mareschal de France Bouciquaut tout nud, fors de ses petits draps, *Boucig.* I, ch. 25. Les chambres tendre de drapz d'or De haulte lice; y ot encor Draps faitz de l'istoire de Troye, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 456, dans LACURNE. Cheval, poulain ne jument n'ay, Ne drap linge où l'en puist gesir, *ib.* f° 110. Et je m'en rioye en moy-mesme entre les draps, *les 15 Joyes*, p. 126. || XVI° s. Voyant tant de drap d'or [tant de seigneurs] monter, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 149, dans LACURNE. Et y eussiez esté couché en blancs draps, pour une marque ineffaçable de vostre desloyauté, *Sat. Mén.* p. 146. Defiezvous des gens qui ne voyent le jour que par une fenestre de drap [les moines], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 24. A drap meschant, belle monstre devant, ID. *ib.* t. II, p. 165.

— ÉTYM. Bourguig. *drai;* provenç. *drap;* anc. espagn. et portug. *trapo;* ital. *drappo;* bas-lat. *drappus;* d'un mot germanique (ce qu'indique la variation des langues romanes entre le *d* et le *t*), conservé dans l'angl. *trapping*, décoration, tenture, que Burnouf, *Yaçna*, notes, p. XLVIII, rattache au zend *drafcha*, drapeau. Dans l'ancien français *drap linge* signifiait toile.

† **DRAPADE** (dra-pa-d'), *s. f.* Terme de commerce. Espèce de serge.

— ÉTYM. *Drap.*

† **DRAPANT** (dra-pan), *s. m.* || 1° Anciennement, celui qui fabrique les draps de laine. Par tel drapant ou serger [fabricant de serge] que ce soit, *Règlem. sur les manufact.* art. 30, août 1669. || 2° Planche sur laquelle le papetier met les feuilles de papier, à mesure qu'il les lève de dessus les feutres. || Drapant de la chaudière, planche sur laquelle on glisse la forme remplie de pâte.

— HIST. XVI° s. Quand je parle des marchands, je compren les drapiers drapans, usant de ce mot là generalement, H. EST. *Apol. pour Hérod.* p. 234, dans LACURNE.

DRAPÉ, ÉE (dra-pé, pée), *part. passé.* || 1° Garni d'un drap de laine. Au roulement des tambours drapés, des grenadiers portaient le corps de leur vaillant capitaine, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 11. || Bas drapés, bas dont le tissu imite le drap. || Terme de botanique. Garni de poils tellement courts et serrés qu'ils forment une sorte de tissu. Les feuilles du bouillon-blanc sont drapées. || 2° Fig. et familièrement, critiqué, de qui on dit du mal. Drapé d'importance par ses camarades.

DRAPEAU (dra-pô), *s. m.* || 1° Au sens primitif, pièce de drap; ce qui sert à emmaillotter un enfant. On dit plutôt aujourd'hui lange. || 2° Petit morceau de drap que le batteur d'or tient entre ses doigts. || Terme de relieur. Drapeau à l'or, linge avec lequel le doreur, après avoir tout terminé, enlève l'or superflu en frottant toutes les places, et qu'il conserve à part jusqu'à ce qu'il soit suffisamment chargé de métal. || 3° Haillon, vieux morceau de linge. Ils semblaient.... Crier en se moquant: Vieux langes, vieux drapeaux, RÉGNIER, *Sat.* X. || Il ne se soutient non plus qu'un drapeau mouillé, se dit d'un homme faible au physique ou au moral. || Vieilli en ce sens. || 4° Pièce d'étoffe qui, mise au bout d'une lance, sert à distinguer par ses couleurs les nations ou les partis, et aussi à donner un signal. Le drapeau blanc. Le drapeau tricolore. Viens, mon drapeau, viens, mon espoir; C'est à toi d'essuyer mes larmes; D'un guerrier qui verse des pleurs Le ciel entendra la prière : Oui je secouerai la poussière Qui ternit tes nobles couleurs, BÉRANG. *Vieux drapeau.* || Être sous les drapeaux, sous le drapeau, être en activité de service. Outre ces troupes tenues sous le drapeau, chaque village entretenait un franc archer, VOLT. *Mœurs*, 80. || Par métonymie, l'état militaire, ou plutôt l'armée. L'honneur du drapeau. || *Au plur.* Les drapeaux, les armées d'une puissance, d'un prince. Combattre sous les drapeaux de la France. Il suivit les drapeaux de Charles XII. J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux, RAC. *Athal.* IV, 3. De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux...? ID. *Mithr.* III, 1. || Fig. Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un, prendre parti pour lui. || Fig. On m'a crié : l'occasion est bonne, Tous les partis rapprochent leurs drapeaux [se réconcilient], BÉRANG. *De prof.* || Fig. J'ignore [il s'agit de vieilles qui portent la marque de vilaines maladies] dessous quels drapeaux elles ont combattu.... REGNIER, *Sat.* XI. || 5° En un sens restreint, l'enseigne d'une troupe, d'un régiment d'infanterie. Jusque-là le 127° avait marché sans aigle; car alors il fallait conquérir son drapeau sur le champ de bataille, pour prouver qu'ensuite on saurait l'y conserver, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 8. Les malades ne se séparèrent pas seuls de l'armée; un grand nombre de soldats, dégoûtés et rebutés d'une part, de l'autre poussés par un esprit d'indépendance et de pillage, renoncèrent volontairement à leurs drapeaux, ID. *ib.* VI, 6. || Battre au drapeau, exécuter une certaine batterie de tambour qui a lieu lorsqu'un régiment reçoit ses drapeaux, ses étendards ou ses guidons. || Dans l'ancienne armée, enseigne de chaque compagnie, les drapeaux d'un régiment signifiant le drapeau de tout le régiment et les enseignes des diverses compagnies. Et aussi charge d'enseigne. Le roi a donné un drapeau à ce brave soldat. || 6° Pièce d'étoffe d'une couleur ou d'une autre, dressée pour quelque indication. Dans les villes assiégées, on place un drapeau noir sur les hôpitaux, pour avertir l'assiégeant de ne pas diriger son feu sur ces asiles. || Drapeau rouge, drapeau qui, en vertu d'un décret de la Constituante, devait être déployé chaque fois que, proclamant la loi martiale, on se préparait à disperser un rassemblement factieux. || Drapeau rouge, signal de ralliement pris quelquefois par une insurrection, ou par certaines opinions démocratiques exaltées. || Drapeau noir, pavillon de quelques corsaires. || 7° Terme de chirurgie. Bandage destiné à maintenir un appareil sur le nez. || Nom vulgaire du ptérygion.

— HIST. XII° s. Dessired out [il eut déchiré] ses drapels, puis puldre sur le chief, *Rois*, p. 16. || XIII° s. Tant li batent et os et pel, Que plus fu mal d'un viez drapel, *Ren.* 9254. Renart a pris as mains la croiz, Si lor escrie à haute voiz : Danz Rois, tenez vostre drapel, *ib.* 11269. Icis venirs, icis alers [ces venues et ces allées] Font as amans sous lor drapiaus [habits] Durement ameigrir lor piaus, *la Rose*, 2557. || XVI° s. Nous eplucherons maintenant les linges et drapeaux auxquels ils emmaillottent les ames endormies, CALVIN, 64. .... Et s'en va porter un faix de drapeaux [linge] à un douet.... DESPER. *Contes*, XXXVI. Elle n'osoit pas descendre à la cave, à cause qu'elle étoit en ses beaux drapeaux [vêtements], *ib.* XLVII. Faut mettre un drapeau en double, trempé en syrop de roses seiches, dedans la playe, PARÉ, XV, 30. M. le mareschal de Brissac luy donna son guidon de cent hommes d'armes, et tel drappeau ne se donnoit le temps passé, et mesme d'un si grand mareschal que celuy là, à jeunes gens qui n'eussent fait de fort signalés monstres de leur valeur, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 327, dans LACURNE. Le feu s'augmente de peu à peu, comme vous voyez qu'il fait en un drapeau de fuesil [amorce, amadou], BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 187, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *drap;* bourguig. *draipéa;* Berry, *drapiau*, lange; norm. *drapet*, linge; provenç. *drapel;* catal. *drapet;* espagn. *trapillo;* portug. *trapinho;* ital. *drapello.*

† **DRAPELET** (dra-pe-lè), *s. m.* Petit drapeau, petit morceau de linge. Vieilli.

— HIST. XVI° s. Après que la petite fille eust esté bien lavée et nettoyée dedans le baing, et envelop-pée dedans les blancs drappelets, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 212, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Drapel* (voy. DRAPEAU).

DRAPER (dra-pé), *v. a.* || 1° Recouvrir de drap noir en signe de deuil. Draper un tambour. Les carrosses furent drapés. || Absolument. Le souverain drape de violet. En Espagne, la reine mère mourut; elle était sœur de l'empereur et seconde femme de Philippe IV, qui de sa première femme avait eu notre reine Marie-Thérèse, en sorte que le roi en drapa pour un an sans regret, ST-SIM. 35, 154. Le roi déclara à la mort du roi d'Espagne, qu'il draperait, ID. 82, 65. || 2° Mettre de petits morceaux de drap aux sautereaux d'un clavecin, d'une épinette. || 3° Garnir de draperies. Draper un lit, une fenêtre. || 4° Terme de peinture. Habiller une figure de vêtements amples, ou la représenter habillée de vêtements amples. Draper une figure. || Absolument. Le talent de bien draper. C'est un sac d'où sortent une tête et deux bras; il faut draper large, sans doute; mais ce n'est pas ainsi, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuvres*, t. XIII, p. 21. || 5° Fig. et familièrement, dire beaucoup de mal de quelqu'un. Que nous puissions draper comme ils font nos écrits, RÉGNIER, *Sat.* IX. On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire, BOIL. *Sat.* III. Quand Despréaux fut sifflé sur son ode, Ses partisans criaient par tout Paris : Pardon, messieurs, le pauvret s'est mépris; Plus ne louera, ce n'est pas sa méthode; Il va draper le sexe féminin, FONTEN. *Madrigal.* Une épître au colonel où je le drapai de mon mieux, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 6° Terme de relieur. Frotter avec le drap fin. On dit aussi serger. || 7° Se draper, *v. réfl.* En parlant des acteurs, disposer son costume à l'antique. || Fig. Se draper, prendre une attitude théâtrale, se faire remarquer par sa pose. || 8° Ironiquement. Se draper dans sa vertu, dans sa probité, vanter sa vertu, sa probité, comme si l'on s'en faisait un manteau. Cela se dit surtout d'une vertu, d'une probité affectée plutôt que réelle. || 9° Ils se sont joliment drapés, ils ont dit beaucoup de mal l'un de l'autre.

— HIST. XIII° s. Nus ne puet [peut] mettre aignelins avec laine pour draper, et se il le fet, il est de chascune drapée en dix sous d'amende, *Liv. des mét.* 121. || XVI° s. Lessez les fleurs, o deesses napées, Et appellez les fontalles nayades, Et aux forests de verdure drapées Allez querir satires et dryades, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, ms. f° 131, dans LACURNE. Oudart se chausse de son gantelet : et de daulber Chicquanous, et de drapper Chicquanous, RAB. *Pant.* IV, 14. Tant plus avant nous entrons en ce propos, et plus ces bons seigneurs ici draperont sur la tissure, et tous, à nos depens, MARG. *Nouv.* XX..... Comme la grande quantité de fines laines, se drappans dedans le royaume, et

transportées es païs voisins, pour estre ouvrées, en rendent bon tesmoignage, O. DE SERRES, 316.

— ÉTYM. *Drap. Draper*, dans le sens de critiquer, est le terme de peinture détourné pour signifier couvrir d'une draperie ridicule, railler, se moquer.

DRAPERIE (dra-pe-rie), *s. f.* || 1° Manufacture de drap. Une importante draperie. || 2° Le commerce du drapier et les articles de ce commerce. Établir une draperie. Vendre de la draperie. || 3° Terme de peinture et de sculpture. Représentation de vêtements amples et flottants dont l'artiste couvre les figures. Que les draperies soient jetées noblement, que les plis en soient amples, qu'ils suivent l'ordre des parties, les faisant voir dessous par le moyen des lumières et des ombres, DU FRESNOI, dans RICHELET. || Draperie mouillée, draperie qui semble être l'imitation d'un linge mouillé appliqué sur le modèle. || 4° Ornements de tapisserie à grands plis. Les hommes aiment tellement la draperie qu'ils tapissent jusqu'aux chevaux, VAUVEN. *Nouv. max.* 11. || Par extension. Les convolvulus suspendent devant son nid [de la poule d'eau] leurs draperies de verdure, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 7. || 5° Draperie d'enseigne, l'étoffe d'une enseigne, d'un drapeau, d'un étendard. || 6° Anciennement, office qui, dans la maison du roi, s'occupait de draper. À la mort du roi, Laval, profitant de la débandade de la draperie, avait obtenu du régent de draper, ST-SIM. 463, 20.

— HIST. XIII° s. Mès tout aussi com draperie Vaut miex que ne fet freperie, Valurent mieux cil qui jà furent De cels qui sont et il si durent, RUTEB. 230. || XV° s. En celle ville de Saint-Lo en Cotentin avoit très grand draperie et grosse, et grand foison de riches bourgeois, FROISS. I, I, 270. || XVI° s. Et ce disant, avec un gros baston et à tour de bras commença à ruer sur sa draperie [son dos], DESPER. *Contes*, VIII. Plusieurs en nos cours en ay-je veu tels qui, craignans de parler des hommes de peur de la touche, se mettoient sur la draperie des pauvres dames, BRANT. *Des dames galantes*, 6° *discours*.

— ÉTYM. *Drapier;* provenç. *draparia;* catal. *draperia;* espagn. *traperia;* ital. *drapperia.*

DRAPIER (dra-pié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les dra-pié-z et les draps), *s. m.* || 1° Fabricant, marchand de draperie. || *Adj.* Marchand drapier. || *Au fém.* Une drapière, une marchande de drap. || 2° Un des noms du martin-pêcheur, dit aussi garde-boutique, deux noms donnés à cet oiseau parce qu'on s'imagine à tort que, mort et placé dans une armoire, il empêche les draps, les étoffes d'être attaqués par les teignes.

— HIST. XIII° s. Li draper de Paris establirent entre eus, qu'il ne creroient [confieraient] à nul nules de lour denrées, *Liv. de just.* 11. Se li drapiers ne t'en veut croire, Si t'en reva droit à la foire, Et va au change, RUTEB. 28. || XIV° s. Justice est gardée en communication politique, quand on fait au corduennier retribucion condigne pour ses chaucemens, et au drapier pour ses draps, ORESME, *Eth.* 247.

— ÉTYM. *Drap;* provenç. *draper, drapier;* ital. *drappiere.*

† **DRAPIÈRE** (dra-piè-r'), *s. f.* Grosse épingle courte dont les marchands se servent pour fermer leurs ballots.

— ÉTYM. *Drap.*

† **DRASSE** (dra-s'), *s. m.* Genre d'araignées.

DRASTIQUE (dra-sti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui purge énergiquement. || *S. m.* Les drastiques, les purgatifs énergiques, tels que le jalap, la bryone, le nerprun, la coloquinte.

— ÉTYM. Δραστικός, qui opère, de δρᾶν, faire.

† **DRAVE** (dra-v'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de crucifères la plupart alpines. La drave vernale, dite par les jardiniers mignonnette; on la nomme aussi quelquefois piloselle.

† **DRAVIDIQUE** (dra-vi-di-k'), *adj.* Langues dravidiques, celles des langues de l'Inde, dont les radicaux n'ont rien de commun avec les radicaux sanscrits, et qui paraissent avoir été les idiomes des indigènes avant l'invasion des hommes parlant sanscrit. Le tamoul est une langue dravidique.

— ÉTYM. *Dravida*, nom d'un canton de l'Inde.

† **DRAVOIRE** (dra-voi-r'), *s. f.* Voy. DRAYOIRE.

† **DRAW-BACK** (drô-bak), *s. m.* Terme de commerce. Remboursement, fait à la sortie de certains produits fabriqués, d'une somme équivalente au droit d'entrée qu'a payé, sous forme de matière première, le produit qu'on exporte. || *Au plur.* Des draw-backs. || Maintenant on l'écrit plutôt sans trait d'union : drawback.

— ÉTYM. Angl. *draw-back*, remise, de *to draw*, tirer, et *back*, en arrière.

† **DRAYAGE** (drè-ia-j'), *s. m.* Écharnement des peaux destinées au tannage.

† **DRAYER** (drè-ié), *v. a.* Écharner les peaux avec la drayoire.

— ÉTYM. On peut conjecturer que *drayer* est une corruption de *draguer* dans le sens de tirer, nettoyer.

† **DRAYOIRE** (drè-ioi-r'), *s. f.* Couteau pour drayer.

— ÉTYM. *Drayer.*

† **DRAYURE** (drè-iu-r'), *s. f.* Rognure de cuir enlevée du côté de la chair avec la drayoire.

— ÉTYM. *Drayer.*

DRÈCHE (drê-ch'), *s. f.* || 1° Orge fermentée dont on a arrêté la germination au moyen de la chaleur et que l'on emploie pour la préparation de la bière. || 2° Résidu de l'orge germée et concassée qui a servi à la fabrication de la bière.

— ÉTYM. Wallon, *drâhe;* namurois, *drauque;* rouchi, *draque, drache.* On le tire du germanique : anc. haut-allem. *drescan;* allem. mod. *dreschen*, battre le blé; de sorte que la *drêche* serait, étymologiquement, quelque chose de moulu.

† 1. **DRÈGE** (drè-j'), *s. f.* Voy. DREIGE.

† 2. **DRÈGE** (drè-j'), *s. f.* Peigne de fer servant à séparer la graine de lin d'avec ses tiges.

† **DRÉGER** (dré-jé. L'accent aigu est conservé dans toute la conjugaison : je drége, suivant l'habitude de l'Académie qui conjugue ainsi ces verbes : je protége, etc.; le *g* prend un *e* devant *o* et *a* : drégeant), *v. a.* Peigner le lin avec la drège.

† **DREIGE** (drè-j'), *s. f.* Terme de pêche. Grand tramail pour les gros poissons; pêche qui se fait avec ce tramail. Voy. DRAGUE.

† **DREIGEUR** (drè-jeur), *adj. m.* Terme de pêche. Bateau dreigeur, bateau dont on se sert pour pêcher à la dreige. Voy. DRAGUEUR.

† **DRELIGNE** (dre-li-gn'), *s. f.* Nom du bar sur quelques côtes.

† **DRELIN** (dre-lin), *s. m.* Onomatopée qui représente le son d'une clochette. Les drelins de la sonnette. Ma sonnette ne fait pas assez de bruit.... drelin, drelin, drelin, MOL. *Mal. im.* I, 1. || Drelin dindin. Pauvres fous, battons la campagne; Que nos grelots tintent soudain; Comme les beaux mulets d'Espagne, Nous marchons tous drelin dindin, BÉRANG. *Couplet.* || Se dit aussi du bruit que font les buveurs en frappant contre leurs verres avec les couteaux. Le drelin dindin des verres.

† **DRENNE** (drè-n'), *s. f.* Espèce de merle. || Espèce de grive.

† **DRÉPANOPHORE** (dré-pa-no-fo-r'), *adj.* Terme d'antiquité. Armé de faux. Chariot drépanophore.

— ÉTYM. Δρέπανον, faux, et φορός, qui porte.

† **DRESSAGE** (drè-sa-j'), *s. m.* || 1° Action de dresser, de redresser le fil destiné à faire des aiguilles ou des épingles. Le dressage des aiguilles. || 2° Action de dresser une glace, un miroir, etc. || 3° Terme de métallurgie. Préparation des meules de carbonisation. || Opération par laquelle on rend droites et planes les barres de métal qui viennent d'être étirées. || 4° Opération qui consiste à ébarber chaque verre de montre en rognant avec des ciseaux plats et longs les bords qui dépassent la circonférence donnée par le moule. || 5° Partie de l'éducation qui a pour but d'habituer les animaux aux allures, au travail, au genre d'exercice dont l'homme a besoin. || 6° Terme de jardinier. Palissage à sec qui se fait après la taille.

— ÉTYM. *Dresser;* Berry, *dressage, dersage*, habillement.

† **DRESSE** (drè-s'), *s. f.* Morceau de cuir qui se met entre les deux semelles d'un soulier pour le redresser quand il tourne. || La dresse d'un devis, rédaction d'un devis, CAPPEAU, *Comp. des Alvines*, p. 143.

— ÉTYM. Voy. DRESSER.

DRESSÉ, ÉE (drè-sé, sée), *part. passé.* || 1° Mis droit. Des quilles dressées. Un cheval qui a les oreilles dressées. Dites-moi dans quels lieux ces tentes sont dressées, VOLT. *Triumv.* IV, 3. Tout ce que bâtit l'homme est bâti sur le sable, Ce qu'il dresse est dressé pour le vent du désert, V. HUGO, *Voix intér.* 28. || Terme de botanique. Perpendiculaire au plan de la base. Tige dressée, celle qui s'élève de la racine perpendiculairement à l'horizon. Feuille dressée, celle dont la direction approche plus ou moins de celle de la tige ou du rameau qui la porte. Calice dressé, celui dont les divisions s'élèvent peu à peu parallèlement à l'axe rationnel de la fleur. || 2° Dirigé. Si j'étais aux spectacles, je trouvais cent lorgnettes dressées contre ma figure, MONTESQ. *Lett. pers.* 30. || 3° Préparé, disposé. Hôpitaux dressés pour les mettre [les pauvres] à l'abri d'une importune mendicité, FLÉCH. *M. de Mont.* Si cette paix.... Couvrait contre vos jours quelques piéges dressés? RAC. *Brit.* V, 1. Un festin que Rose apprête, Gaîment par nous est dressé, BÉRANG. *Hiver.* || 4° Rédigé. Vous voyez par tout cela combien cette bulle est défectueuse dans la manière dont elle est dressée, PASC. *Prov.* 19. L'acte de leur séparation est dressé chez le notaire, LA BRUY. V. || 5° Qui a reçu l'éducation convenable pour certains exercices, pour certains services. Des soldats bien dressés. Une femme de chambre dressée au service. || Par extension. Un cheval, un chien bien dressé. || 6° *S. m.* Qualité d'un animal parfaitement dressé. Avoir le dressé.

† **DRESSÉE** (drè-sée), *s. f.* Terme d'épinglier. Botte de fil de cuivre d'environ 25 livres. Faire une dressée. || Terme de chaufournier. Couche de pierres dans un four cylindrique, où l'on brûle du charbon de bois.

— ÉTYM. *Dressé.*

† **DRESSEMENT** (drè-se-man), *s. m.* Action de redresser le fil de cuivre destiné à faire les épingles.

— HIST. XVI° s. Estant le dressement [action d'assurer les droits] des dits crediteurs tiré en longueur, *Nouv. coutum. génér.* t. I, p. 461.

— ÉTYM. *Dresser.*

DRESSER (drè-sé), *v. a.* || 1° Lever et tenir droit. Dresser la tête. Dresser un mât. Ce cheval dresse les oreilles. Les deux jeunes faunes qui sont à ses côtés ont dressé leurs oreilles pointues, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 17. || Fig. Cette parole fait dresser les oreilles, se dit d'une parole qui, pour un motif quelconque, excite vivement l'attention. Mais que Foy, dans ce moment de verve applaudi de toute la France, prélude une espèce d'apostrophe, on dresse l'oreille aussitôt, l'alarme est au camp, les muets parlent, tout s'émeut, P. L. COUR. *Lett.* X, t. I, p. 220. Cette locution est une image tirée des animaux qui en effet dressent leurs oreilles. || 2° Ériger, élever. Dresser des statues. Dresser un trophée. Et dresser un tombeau témoin de son malheur, Qui le soit de sa gloire et de notre douleur, CORN. *Sertor.* V, 8. Le roi Antiochus dressa l'abominable idole de la désolation sur l'autel de Dieu, SACI, *Bible*, *Machab.* I, I, 57. Vous qui vous êtes préparé un sépulcre, qui vous êtes dressé un monument avec tant d'appareil dans un lieu élevé, et qui vous êtes taillé dans la pierre un lieu de repos, ID. *ib. Isaïe*, XXII, 16. On leur a dressé des statues et des monuments superbes, MASS. *Or. fun. Dauph.* On lui dressera des monuments superbes pour éterniser ses conquêtes, ID. *Pet. car. Tent.* || 3° Établir, disposer. Dresser la table. Dresser un triomphe, une pompe funèbre. Dresser un échafaud. Dresser un lit. Dresser un buffet. Qu'au plus haut de ce mont un bûcher soit dressé, ROTROU, *Hercule mour.* IV, 5. Mon barbon serait heureux d'être de sa suite, et de grossir le train que vous lui dressez, BALZ. *à Ménage.* Si de ces grands apprêts pour la cérémonie, Que depuis si longtemps on dresse à si grand bruit, CORN. *Tite et Bérén.* I, 3. On fait dresser un appareil de pompe funèbre pour satisfaire à chaque point de l'oracle, LA FONT. *Psyché*, I, p. 32. Après avoir fait pendant la nuit un butin immense, les Macédoniens dressèrent leur camp, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 77, dans POUGENS. || Dresser une batterie, mettre en batterie des canons, de manière qu'ils puissent diriger leur feu sur un point. || Fig. Dresser ses batteries, prendre ses mesures pour faire réussir un projet qui peut rencontrer de l'opposition. || Dresser de bonnes batteries, employer de puissants moyens. || Dresser un piége, des embûches à quelqu'un. Dresser une embuscade, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Il ne pense pas que personne veuille lui dresser des piéges, LA BRUY. II. On me l'avait bien dit que ces femmes coquettes, Pour faire réussir leurs pratiques secrètes, Des nouveaux débarqués s'informaient avec soin, Pour leur dresser après quelque piége au besoin, REGNARD, *Ménechmes*, II, 4. || Fig. Je saurai.... L'ériger en tyran par mes propres conseils, De sa perte pour lui dresser les appareils, CORN. *Perthar.* II, 2. Et s'il faut par hasard qu'un ami vous trahisse, Que pour avoir vos biens on dresse un artifice? MOL. *Mis.* I, 1. Pour lequel des deux princes au moins dressez-vous cet artifice? ID. *Amants magn.* IV, 4. || 4° Terme de cuisinier. Dresser une volaille, l'arranger de manière qu'on puisse la mettre à la broche. Dresser un plat, le disposer de manière qu'il soit prêt à être servi. || Terme de pâtissier. Dresser une pièce, en faire les bords. Dresser un pâté. || Terme de métier. Unir, aplanir, rendre droit.

Dresser une planche. Dresser une allée. Le sculpteur étend sa règle sur le bois, il le forme avec le rabot, il le dresse à l'équerre, SACI, *Bible, Isaïe,* XLIV, 13. || Terme d'architecture. Dresser d'alignement, élever un mur au cordeau. || Terme de charpentier. Dresser une pièce de bois, la cingler au cordeau, quand on veut l'équarrir. || Terme de menuisier. Dresser le bois, l'ébaucher et l'aplanir. || Terme de maçon. Dresser une pierre, en équarrir les parements de tous les côtés. || Terme de jardinage. Dresser une palissade, couper les branches qui s'écartent. Dresser une planche, la préparer pour recevoir ce qu'on y voudra semer ou planter. || Terme de paveur. Enfoncer le pavé également. Ce pavé n'est pas bien dressé, il le faut mieux unir. || Terme de relieur. Dresser un livre, le battre uniment. || Terme de tabletier. Disposer des pièces de tabletterie en longueur, largeur et épaisseur avant de les creuser. || Terme d'imprimeur. Dresser une forme, ranger les pages qui doivent composer une forme, à mesure qu'elles sont achevées sur la galée, et en faire l'imposition les unes sur les autres pour en assurer le registre. || Terme de tonnelier. Rendre droites les douves d'un tonneau devant un feu sombre. || Terme de cloutier. Effacer les courbures du fil de métal dont on fait des clous. || Terme de chapelier. Donner au feutre la figure d'un chapeau, après qu'il a été foulé. || Niveler les pointes d'une carde. || Limer une aiguille après qu'on en a formé la pointe, et qu'elle a été poinçonnée; la faire passer sous le marteau après qu'elle a été recuite. || Terme de cordonnier. Polir la tige d'une botte avec la main. || Dresser un niveau, aplanir un terrain. || Dresser du linge, le repasser. Dresser une cravate, un jabot. On ne dit plus guère aujourd'hui que repasser, du moins à Paris. || 5° Diriger, tourner. Vieux en ce sens. Ceux qui traversent ces plaines observent les astres la nuit pour dresser leur route comme sur la mer, VAUGEL. *Q. C.* 403. Dressons notre promenade, ma fille, vers cette belle grotte où j'ai promis d'aller, MOL. *Am. magn.* IV, 4. || Terme de marine. Diriger en droite ligne. Dresser la barre. Dresser sa route vers le nord. || Terme de vénerie. Dresser la voie, faire rabattre quelques chiens découplés, pour diriger des chiens frais que l'on veut découpler et leur indiquer la voie. Se tirer d'un embarras causé par les ruses de l'animal que l'on chasse. || Fig. Dresser son intention, la diriger vers une bonne fin, *Acad.* || 6° Tracer ou mettre par écrit. Dresser le plan d'un ouvrage, une carte de géographie, un tableau statistique. Je dressai à peu près mon plan [de la Thébaïde] sur les Phéniciennes d'Euripide, RAC. *Préface de la Thébaïde.* || Dresser un mémoire, extraire du livre journal les articles des ouvrages qu'on a faits, des marchandises qu'on a fournies, pour en demander le payement. On dit dans un sens analogue dresser un compte, un inventaire. Il est aussi capable de manier de l'argent ou de dresser des comptes que de porter les armes, LA BRUY. II. || Rédiger dans une certaine forme prescrite. Dresser la minute d'un acte. Dresser un contrat. Le président Viole devait dresser les articles de son mariage [du prince de Conti], LA ROCHEF. *Mém.* 156. Allons vite en dresser un écrit, MOL. *Tart.* III, 7. Un nouvel arrêt qu'il vient de dresser contre les hérétiques, MASS. *Panég. St Thom.* || 7° Instruire, former. Dresser la jeunesse au métier des armes. Il dresse son valet à sa mode. Dresser un soldat. Dresser un chien à la chasse. Dresser un chien à rapporter. Des animaux, les uns sont plus faciles à dresser que les autres, DESC. *Méth.* V, 9. Qui veut entendre ce que c'est véritablement qu'apprendre et la différence qu'il y a entre enseigner un homme et dresser un animal.... BOSS. *Connaiss.* V, 6. Je voudrais qu'on le dressât peu à peu au secret, en l'accoutumant à ne pas redire ce qu'on lui aura confié, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 14 juin 1715. || 8° *V. n.* Cela fait dresser les cheveux à la tête, ou sur la tête, se dit de ce qui cause une horreur excessive. Des passages que vous fabriquez à plaisir et qui font dresser les cheveux à la tête des simples, PASC. *Prov.* 15. Les cheveux cependant me dressaient à la tête, BOIL. *Sat.* III. Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux, RAC. *Phèd.* IV, 6. Cette horreur qui fait dresser les cheveux sur la tête, FÉN. *Tél.* II. Les cheveux dressent encore sur la tête, au souvenir de ces jours de meurtre, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 4. || En termes de chasse, on dit d'un chien qu'il dresse ou qu'il va le droit, pour dire qu'il suit les vraies traces de la bête. || Dresser par les fuites, se dit d'un animal qui, après avoir fait plusieurs ruses, fuit et perce droit devant lui. || 9° Se dresser, *v. réfl.* Se tenir droit ou levé. Se dresser sur la pointe du pied. Moins honteux d'être chu que de s'être dressé, RÉGNIER, *Sat.* X. Ses cheveux se dressent sur sa tête, FÉN. *Tél.* XVIII. || Se dresser, être instruit, formé. Le chien est né pour le caresser [l'homme], pour se dresser comme il lui plaît, ID. *Exist.* 19. || Proverbe. Un bon oiseau se dresse lui-même, se dit pour signifier qu'un bon naturel n'a pas besoin d'instruction.

— REM. Bouhours prétendait qu'on pouvait dire, il est vrai, dresser des embûches, mais non dresser un piége; et que là le terme propre était tendre un piége. Mais l'usage l'a emporté sur cette difficulté de puriste; non sans raison, à cause de l'emploi très-fréquent qu'on a fait de dresser dans le sens de disposer, arranger.

— HIST. XIe s. Franceis se dressent, si se mettent sur piez, *Ch. de Rol.* LXXXVIII.

— XIIe s. Devant le roi [il] s'en vint le chef [la tête] drecié, *Ronc.* p. 186. Li evesque se sunt encuntre lui drecié; De la cruiz [croix] l'unt blasmé qu'il porte, e chastié, *Th. le mart.* 38.

— XIIIe s. Et quant Johannis oï ce, si assist [assiégea] maintenant le Dimot, et dreça entor seise grans perrieres, VILLEH. CLX. Au jardin [ils] orent fait dresser la maistre tente, *Berte*, X. En son seant [il] se dresce, *ib.* XV. Li rois se dresce en piés, *ib.* XVII. Or est Renart en grant peril; Il drece la qeue en l'arçon, Qar moult doute mors [morsure] de gaingnon [chien], *Ren.* 1832. Il se dressoit sus ses estriers et estendoit les bras à tout [avec] l'espée, JOINV. 251. Ces sept articles de foy vraie, Qui drescent quanque pechié plaie [tout ce que le péché blesse], Sont figurés en maintes guises, J. DE MEUNG, *Tr.* 110.

— XIVe s. Pour ce ne commandera pas le maistre qui ordene des viandes, que l'en dresse ou livre pour chascun six telles mesures, ORESME, *Eth.* 44.

— XVe s. Ils entrerent tantost ès plus appareillés vaisseaux qu'ils trouverent là, et dresserent leurs voiles, et nagerent tant qu'ils purent après le dit messire Louis, FROISS. I, I, 182. Et voyoient tout le pays tourner avec la roine et son ains-né fils, et dresser et esmouvoir contre eux [Hue le Dépensier et Édouard II], ID. I, I, 20. Pour dresser toutes choses et mettre et reformer en bon estat, ID. II, II, 219. Là avoit la femme du chevalier si grand paour que tous les cheveus lui dressoient, et se muçoit en sa couverture, ID. II, III, 22. Uns preudoms fut en un villaige, Qui devoit donner à disner A un homme de son linaige; Si ot fait feves atorner Au lart; mais, quant il fit drecier, Les feves trouva seulement Sanz le lart.... EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 285, dans LACURNE. Pour venir les ayder [les Anglais, au cas qu'ils eussent fait une expédition en France] à dresser et loger et conduyre aux champs, COMM. IV, 5. Quant les princes.... Dieu leur drece ung ennemi dont nul ne se doubteroit.... ID. I, 7. Or voyez les choses qui se dressoient pour courre sus audit duc de Bourgongne, ID. III, 1.

— XVIe s. Ces propous achevez, dressa sa parolle vers ses officiers, et seullement leur dist.... RAB. *Pant.* V, 21. Les tables furent promptement dressées, puys furent couvertes de nappes très pretieuses, ID. *ib.* V, 23. Les argentées [pièces du jeu d'échec], dissimulans leur dueil, luy dressarent occultement en embuscade ung archier en angle lointain, ID. *ib.* V, 25. Dressans escarmouches, faisans embuscades, compousans trefves, ID. *ib.* V, 31. Pour lequel chemin dresser et esgualer, on ha desmoly et abbattu plus de deux cens maisons, ID. *Épi.* 8. Les saincts n'ont jamais plus grande matiere de desespoir, que quand ils sentent la main de Dieu dressée pour les confondre, CALV. *Instit.* 437. Pource qu'ilz n'y peurent pas vivre, ilz dresserent leur chemin premierement en Italie, AMYOT, *Thés.* 18. Près du parc où les jeunes hommes se dressent aux exercices de la personne, ID. *ib.* 45. Il y feit dresser un lict, ID. *Rom.* 6. Romulus leur dressa embusche sur le chemin, ID. *ib.* 37. Les plus rebours poulains sont ceulx qui deviennent les meilleurs chevaulx, quand ilz sont domptez, faits et dressez ainsi comme il appartient, ID. *Thém.* 3. Dresser trophée d'une victoire, MONT. I, 15. J'y ai esté assez soigneusement dressé en mon enfance [à la civilité], ID. I, 52. Ilz luy ont dressé cette querelle apostée, ID. I, 97. Je n'ay dressé commerce avecques aulcun livre solide sinon.... ID. I, 154. On luy dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois, ID. I, 247. Un bon souper qu'on avoit dressé chez luy, ID. II, 36. Où le compas et la regle sont gauches, les bastiments qui se dressent à leur mesure.... ID. II, 374. Les hommes qui ont peur dressent souvent les cheveux, PARÉ, *Introd.* 18. Il dressoit [levait] deux compagnies, afin qu'il se jettast dans la Reole, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 75, dans LACURNE. M. de Mayenne l'importunoit sur les assignations d'argent qui luy avoient esté promises par les articles de sa capitulation, disant n'en pouvoir estre dressé [payé], PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 689, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *se dresser, se derser*, s'habiller; norm. *se drechier*, s'habiller; picard, *drécher;* provenç. *dressar, dreissar, dreçar;* anc. espagn. *derezar;* ital. *drizzare, dirizzare;* l'italien et l'espagnol indiquent l'étymologie *di-rizzare, de-rezar*, du préfixe *di* ou *de*, et un verbe fictif *rectiare*, rendre droit, dérivé de *rectus*, droit (voy. RECTITUDE). Le français *dresser, drecier, drechier* est pour *de-resser, -recier, -rechier.* Le sens d'habiller qu'a eu *dresser* est demeuré dans l'anglais : *to dress*, habiller.

† **DRESSEUR** (drè-seur), *s. m.* || 1° Celui qui dresse. La vérité est qu'il [celui qui dressa le prince de Carignan aveugle] en usa comme les dresseurs de chiens : il employa la faim, la bastonnade.... ST-SIM. 231, 87. || 2° Ouvrier qui ouvre les peaux destinées à faire des gants. || Celui qui enfonce les pavés avec la demoiselle. || Charbonnier qui dispose les bûches dans le four. || Tuyau pour redresser les cardes.

— HIST. XVIe s. Moqueurs, dresseurs [ceux qui critiquent, redressent], abuseurs, trompereaulx, ROG. DE COLLERYE, *Œuvres*, p. 142, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Dresser.*

† **DRESSEUSE** (drè-seû-z'), *s. f.* Nom donné, dans certains départements, à l'ouvrière dont le métier est de repasser le linge, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Dresseur.*

† **DRESSOIR** (drè-soir), *s. m.* || 1° Anciennement, aux XIVe et XVe siècles, étagère sur laquelle on plaçait, dans la salle des festins, les grandes pièces d'orfévrerie; dans les autres chambres, toutes choses flatteuses à montrer; et, dans la cuisine, les plats et mets, avant de les porter dans la salle, DE LABORDE. || 2° Aujourd'hui, armoire sans portes où l'on range la vaisselle, et les objets dont on se sert à tout instant dans une cuisine. || Buffet pour faire égoutter les plats, les assiettes. || 3° Petit outil de fer creux qui sert aux filassiers pour redresser les dents d'un séran. || Instrument pour dresser la feuille d'étain d'une glace. || Plaque de fer pour dresser les pierres de graveur. || Plaque de fer servant au polissage des diamants. || Sorte de banc pour dresser des échalas. || 4° Terme de jardinier. Planche longue de 1m,30 et large de 0m,20, munie, au milieu, d'un manche avec lequel les jardiniers maraîchers bordent le terreau sur leurs couches.

— HIST. XIVe s. Deux dreçoirs mis es chambres du roi [au Louvre], DE LABORDE, *Émaux*, p. 256. Un drechoir fermant à clef, ID. *ib.* p. 257.

— ÉTYM. *Dresser;* picard, *drèche, dréchoir;* Berry, *dressoué, dersoué*, buffet, étagère.

† **DRET, DRETTE** (drè, drè-t'), *adj.* Ancienne prononciation de DROIT 1. Blanc, poli, bien formé, de taille haute et drette, LA FONT. *Cas de consc.*

† 1. **DRILL** (dril), *s. m.* Instrument qui sert à la fois de charrue et de semoir.

— ÉTYM. Angl. *to drill*, semer en ligne.

† 2. **DRILL** (dril), *s. m.* Grand singe d'Afrique, à tête noire.

1. **DRILLE** (dri-ll', *ll* mouillées, et non dri-ye), *s. m.* || 1° Fantassin, soldat à pied. Il ne se disait guère que par raillerie. Inusité en ce sens. Nul de tous ces affiquets Dont on pare nos drilles.... Cela se faisait-il du temps De Jean de Vert? *Chanson du* XVIIe dans FR. MICHEL, *argot.* Non, je veux, ma fille, Éprouver ce drille, *l'École des amours grivois*, 1754, sc. 1, dans FR. MICHEL. Se peut-il qu'une honnête fille.... En franche servante s'habille? C'est pour l'amour de quelque drille, *ib.* sc. 5. Le luxe et la bonne chère avaient corrompu nos armées, surtout en Flandre; des haltes froides n'y étaient plus que pour des drilles, ST-SIM. 210, 63. || 2° Aujourd'hui et familièrement. Un vieux drille, un soldat qui a vieilli dans le service; et, figurément, un homme qui a vieilli dans la ruse, dans les mauvaises affaires, dans le libertinage. || Un bon drille, un bon compagnon. Je suis vraiment un bon drille, VADÉ, *Nicaise*, sc. 7. || Un pauvre drille, un pauvre diable. On trouva qu'il ne valait rien [le raisonnement du chien]; On vous sangla le pauvre drille [chien], LA FONT. *Fabl.* XI, 3.

— ÉTYM. Ménage et, à sa suite, M. Fr. Michel le tirent de *soudard* par l'intermédiaire de *soudrille;* mais on ne voit pas comment l'apocope de *sou* aurait pu se faire. Diez le tire de l'ancien haut-allemand *drigil*, garçon, serviteur, ce qui, concordant bien pour le sens et la forme, paraît être la vraie étymologie. L'anglais a *to drill*, et l'allemand *drillen*, enseigner l'exercice à un soldat.

† 2. **DRILLE** (dri-ll'), *s. f.* Espèce de porte-foret dont on se sert dans beaucoup d'arts. Dit aussi trépan.

— ÉTYM. Angl. *to drill*, percer.

† **DRILLER** (dri-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Courir, aller vite et légèrement. Voyez comme il drille, *Académie*, édit. de 1718. Toute la cour drille vers la Guienne, SCARRON, dans RICHELET. Je m'en vais tout de bon promptement t'étriller, Si tu ne fuis bien vite et ne pense à driller, *Hist. du théâtre français*, t. X, p. 117, dans LACURNE. || Tombé en désuétude.

— HIST. XVIe s. Il sembloit voir une armée drillante de fourmis qui porte et traisne en sa fourmilliere tout ce qu'elle trouve, CARLOIX, V, 4.

— ÉTYM. L'origine en paraît être le verbe anglais *to drill*, qui signifie percer, s'échapper. *Driller* avait aussi le sens de briller : Comme le feu dans la fournaise, Enseveli dessous la braise, Drille et flamboye estincelant, R. BELLEAU, *Œuvres*, t. I, p. 20, dans LACURNE. On ne voit point au ciel tant d'estoiles flambantes Driller au firmament.... RONS. 845 (voy. BRILLER 2; on a confondu ce *briller* et *driller*).

DRILLES (dri-ll', *ll* mouillées, et non dri-ye), *s. f. plur.* Terme de commerce. Nom de vieux chiffons de chanvre ou de lin qui servent à la fabrication du papier. Linge vieil, vieux drapeaux, drilles, *Tarif des droits de* 1664.

— HIST. XVIe s. Sommes nous prests.... Bien armez. — Il ne nous fault drille, *Rec. de farces*, p. 342.

— ÉTYM. Bourguig. *drille*, guenille; *driller*, ramasser de vieux chiffons; l'étymologie en paraît celtique : kymri, *dryll*, lambeau, *drylliaw*, mettre en pièces; bas-bret. *trul* (*l* mouillée), chiffon.

† **DRILLEUX, EUSE** (dri-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme vieilli. Couvert de haillons.

† **DRILLIER** (dri-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de commerce. Celui qui ramasse et vend les vieux chiffons. On dit maintenant chiffonnier.

— ÉTYM. *Drilles*.

† **DRIMYRRHIZÉES** (dri-mi-rri-zée), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné par quelques botanistes à la famille des amomacées.

— ÉTYM. Δριμὺς, âcre, et ῥίζα, racine.

DRISSE (dri-s'), *s. f.* Terme de marine. Cordage destiné à hisser ou élever à la place qu'il doit tenir un pavillon, une flamme, une vergue ou tout autre objet. || Fausse drisse, drisse supplémentaire.

— ÉTYM. Ital. *drizza*, de *drizzare*, dresser (voy. ce mot).

† **DRIVONETTE** (dri-vo-nè-t'), *s. f.* Voy. DRAINETTE.

† **DROC** (drok), *s. m.* Un des noms de l'ivraie.

— ÉTYM. Peut-être le bas-breton *drouk*, chose mauvaise.

DROGMAN (dro-gman), *s. m.* Interprète dans les échelles du Levant. Je me rendis chez le drogman de Son Excellence, CHATEAUB. *Itin.* 58.

— REM. Voltaire a dit drogoman (c'est la forme provençale ou italienne) : C'est quelquefois un drogoman, c'est-à-dire un interprète du divan qui obtient cette place, VOLT. *Russie*, XI, 1.

— HIST. XIIIe s. Li empereres entra en une chambre, et n'i mena fors l'empereris sa fame, et son drughemant et son chancelier, et les quatre messages, VILLEH. LXXXVI. Il avoit gens illec qui savoient le sarrazinois et le françois, que l'en appele drugemens qui enromançoient [mettaient en roman] le sarrazinois au conte Perron, JOINV. 242.

— ÉTYM. Provenç. *drogoman*; ital. *drogmano*, *drogomanno*; bas-lat. *dragumanus*, *drocmandus*, *turchimannus*; bas-grec, δραγούμανος; le même que *truchement* (voy. ce mot).

† **DROGMANAT** (dro-gma-na), *s. m.* Qualité, fonctions de drogman.

— ÉTYM. *Drogman*.

1. **DROGUE** (dro-gh'), *s. f.* || 1° Nom générique des ingrédients propres à la teinture et à la chimie. Acheter, vendre des drogues. || Nom générique des matières premières avec lesquelles les pharmaciens préparent les médicaments. Je voulais vous dire, monsieur, que vos drogues.... — Monsieur, je ne vends point de drogues. — Que vendez-vous donc, monsieur? — Monsieur, je vends des médicaments, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, *Variétés*, n° V. || Fig. Il débite bien sa drogue, il sait bien faire valoir sa drogue, se dit pour signifier qu'il est charlatan, qu'il fait passer une chose pour plus qu'elle ne vaut. || Par extension et par dénigrement, épices. Il faut l'assaisonner de drogues qui la déguisent, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Ce qui est mauvais en son genre. J'ai donné de bon argent et il ne m'a envoyé que de la drogue. Ce drap n'est que de la drogue. L'on jugea qu'il y avait moins d'inconvénient à laisser croire un peu de concert avec l'Espagne, qu'à ne pas préparer par un canal ordinaire non odieux et favorable, les drogues que l'envoyé d'Espagne nous allait débiter, ST-SIM. 2, 248. On a tant fait de ces drogues [odes], que je n'ai pas voulu donner la mienne, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 53. || Voilà de bonne drogue, se dit ironiquement d'une chose dont on ne fait aucun cas. Je le crois bien; voilà de belles drogues que des jeunes gens pour les aimer, MOL. *l'Av.* II, 6. || 3° Bouts de fer ou ferrailles. || 4° Un des noms de l'ajonc. || 5° Aller en drogues, s'est dit jadis pour aller en maraude.

— HIST. XIVe s. Mieulx te vauldroit faire autre office, Que tant dissoudre et distiller Tes drogues pour les congeler Par alambics.... *Nat. à l'alch. err.* 38. || XVe s. Il n'y a chez l'apothicaire De drogue que je prise mieux, Que ce bon vin, qui me fait faire Le sang bon et l'esprit joyeux, BASSELIN, XXV. || XVIe s. On farcissoit ses viandes de drogues odoriferantes de telle sumptuosité, qu'un paon et deux faisands revenoient à cent ducats, pour les apprester selon leur maniere, MONT. I, 393.

— ÉTYM. Provenç. *drogua*; espagn. et ital. *droga*; angl. *drug*. Les étymologistes anglais tirent *drug* de l'anglo-saxon *dryge*, sec; Frisch et Diez tirent le mot roman du hollandais *trook*, sec (*dryge* et *trook* sont le même mot); de sorte que la drogue serait la chose séchée, la plante séchée, etc. pour les usages de la pharmacie. On a, dans le celtique, kimry *drwg*, bas-breton *droug*, *drouk*, irland. *droch*, qui expriment en général tout ce qui est mauvais, mais qui, rendant compte du sens de chose mauvaise, ne rendent pas compte du sens d'ingrédient. La série des significations paraît être ingrédient, et, comme les ingrédients pharmaceutiques sont souvent fort désagréables, chose mauvaise.

2. **DROGUE** (dro-gh'), *s. f.* Sorte de jeu usité parmi les soldats, qui se joue avec des cartes, et dans lequel le perdant porte sur le nez un petit morceau de bois fendu pinçant le nez et dit drogue. Jouer à la drogue. Porter la drogue. Avoir deux, trois drogues sur le nez.

— ÉTYM. Origine inconnue.

DROGUÉ, ÉE (dro-ghé, ghée), *part. passé.* Qui a pris beaucoup de drogues, de médicaments. Un enfant débile et constamment drogué. || Pour quoi on fait prendre des drogues. Une gastralgie droguée mal à propos.

† **DROGUEMENT** (dro-ghe-man), *s. m.* Action de droguer.

— HIST. XVIe s. Et quand bien ces droguemens rencontreroient [réussiraient], O. DE SERRES, 305.

— ÉTYM. *Droguer* 1.

1. **DROGUER** (dro-ghé), *v. a.* || 1° Faire prendre beaucoup de drogues à un malade. Il recommande de ne jamais droguer les enfants, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Droguer un mal, faire prendre beaucoup de drogues pour ce mal. Plus on drogue ce mal, et tant plus il s'empire, RÉGNIER, *Sat.* XV. || Falsifier, altérer la qualité d'une substance. Droguer du vin, des liqueurs. || 2° Se droguer, *v. réfl.* Prendre des drogues. Il ne faut pas trop se droguer.

— ÉTYM. *Drogue* 1.

† 2. **DROGUER** (dro-ghé), *v. n.* Jouer à la drogue. || Fig. et populairement, attendre en perdant son temps et s'ennuyant beaucoup. Il l'a fait longtemps droguer à la porte.

— ÉTYM. *Drogue* 2.

1. **DROGUERIE** (dro-ghe-rie), *s. f.* Commerce de drogues; les articles de ce commerce. Faire la droguerie. Vendre de la droguerie.

— HIST. XVe s. Cet anneau congnois je bien; car je donnai l'anneau à Lancelot et toutes mes drogueries [menus objets], *Lancelot du lac*, t. I, f° 160, dans LACURNE. || XVIe s. Les chevres vont paistre la cime des espines et arbrisseaux : s'attachant plustost à telles drogueries de peu de valeur, qu'à herbages de la prairie, O. DE SERRES, 327. Les femmes font amas de telles menues drogueries [substances réputées médicamenteuses] pour en secourir le peuple, usant de mesme recepte à cinquante malades, MONT. III, 226.

— ÉTYM. *Drogue* 1.

† 2. **DROGUERIE** (dro-ghe-rie), *s. f.* Terme de mer. La pêche et la préparation du hareng.

— ÉTYM. Voy. DROGUEUR 2.

DROGUET (dro-ghè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les dro-ghè-z et....), *s. m.* || 1° Autrefois étoffe de laine de bas prix, qui était une espèce de drap, mais fort mince et fort étroit, FURETIÈRE. Le droguet était une espèce de serge moitié fil et moitié laine; il s'en faisait aussi tout de laine. Droguet ou petit drap, première qualité; chaîne, laine d'Auxois ou de Berry, peignée; trame, belle laine de Ségovie, cardée, *Tableau annexé aux lett. pat. du* 22 *juillet* 1780, *Champagne*. Un petit Français, habit vert pomme, veste de droguet, raclait un violon de poche, CHATEAUBR. *Itin.* III, 117. || Par mépris, c'est du droguet, c'est chose de peu de valeur. || Fig. Notre droguet [notre littérature] ne vaut pas le velours d'Athènes; mais on l'a si bien brodé qu'il est à la mode dans toute l'Europe, VOLT. *Lett. Arnaud*, 1er juin 1771. || 2° Aujourd'hui, étoffe brochée (de laine et coton, ou de laine, coton et soie, ou quelquefois de soie), dont les fils, formant les dessins brochés, passent à l'envers d'un dessin à l'autre sans être tissés dans le fond de l'étoffe. Droguet de laine. Droguet de soie.

— ÉTYM. *Drogue* 1, parce que le droguet était une étoffe de peu de valeur.

† **DROGUETIER** (dro-ghe-tié), *s. m.* Terme de commerce. Fabricant de droguet.

— ÉTYM. *Droguet*.

† 1. **DROGUEUR** (dro-gheur), *s. m.* Terme familier. Médecin qui aime à médicamenter.

— ÉTYM. XVIe s. Un marchand drogueur ou espicier, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Droguer* 1.

† 2. **DROGUEUR** (dro-gheur), *s. m.* Terme de mer. Nom donné au navire qui pêchait et séchait le hareng pour le rapporter saur.

— HIST. XVIe s. En l'an 1525, le jour de St Maur, 15e jour de janvier, la mer fut si desbordée.... que de cette grande et furieuse marée furent jettés et portés jusques dedans les fossés du chasteau de Graville 28 navires drogueurs allant à la pesche des harencs et maquereaux, *Mém. de la fondation de la ville françoise de Grâce*, p. 7, dans JAL.

— ÉTYM. Holland. *droog*, sec, *droogen*, sécher; anglo-saxon, *drigan*, sécher; allem. *trocken*, sec.

† 3. **DROGUEUR** (dro-gheur), *s. m.* Terme d'argot. Espèce de filous qui quêtent pour des infortunes imaginaires.

DROGUIER (dro-ghié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les dro-ghié-z et les drogues), *s. m.* Cabinet ou boîte portative où l'on serre les drogues. || Collection des échantillons de médicaments simples, rangés dans un ordre méthodique. || Anciennement, partie des ouvrages des vétérinaires où ils traitaient de l'étude des médicaments ou drogues.

— ÉTYM. *Drogue* 1.

DROGUISTE (dro-ghi-st'), *s. m.* Marchand de drogues. || *Adj.* Épicier droguiste.

— ÉTYM. *Drogue* 1.

1. **DROIT, DROITE** (droi, droi-t'; le *t* se lie : un homme droi-t et juste; au pluriel, l'*s* se lie : les hommes droi-z et justes; la prononciation *dret*, qui est normande, était encore usitée, à côté de l'autre, dans le XVIIe siècle; Vaugelas était pour *dret*), *adj.* || 1° Qui n'a ni courbure ni flexion ni inclinaison d'aucun côté. Une ligne droite. || En droite ligne, directement. Ce chemin vous conduit en droite ligne à la maison du garde. || Fig. Procréez des enfants Qui puissent hériter de vous en droite ligne, REGNARD, *le Légat.* V, 8. || La droite voie, en termes de dévotion, la voie du salut. || Le droit chemin, le chemin le plus court; et, figurément, la voie de l'honneur, de la probité. On dit dans le même sens la ligne droite. || Avoir la taille droite, n'avoir aucune inflexion vicieuse dans la taille. || Être droit, se tenir droit, avoir, tenir le corps dans une position où il ne soit ni courbé ni fléchi. Levez la tête encor, soyez droite, approchez; Faut-il tendre toujours le dos quand vous marchez? REGNARD, *le Distrait*, I, 4. En général les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse; mais elles insistent beaucoup sur la nécessité de se tenir droites, d'effacer leurs épaules.... BARTHÉLEMY, *Anacharsis*, ch. 26. || On dit qu'un homme est droit comme un jonc, comme un échalas, comme un cierge, comme un sapin, comme une statue, comme un I, pour signifier qu'il se tient bien droit. Te voilà sur tes pieds droit comme une statue; Dégourdis-toi, courage! allons, qu'on s'évertue, RAC. *Plaid.* III, 3. || Ironiquement. Cela est droit comme la jambe d'un chien. || Terme de botanique. Qui n'a point de courbure; droit diffère de dressé, en ce qu'il indique seulement que la partie n'a aucune courbure, quelle qu'en soit la direction, verticale, oblique ou horizontale. || Terme d'anatomie. Se dit des parties dont la direction est de haut en bas, ou de bas en haut, quand le corps se trouve debout. || Dents droites, celles dont la direction est perpendiculaire à l'axe des mâchoires. || Les anatomistes donnent ce nom à un grand nombre de muscles. Le muscle droit de l'abdomen. || Terme de manége. On dit qu'un cheval est droit sur ses jambes, quand, le devant du

boulet tombant d'aplomb sur la couronne, le canon et le paturon se trouvent sur une même ligne. || Terme de marine. Mettre la barre droite, placer la barre du gouvernail parallèlement à la quille. || Terme d'architecture. Opposé à biais. Une porte droite, un berceau droit, sont la porte et le berceau de voûte dont la direction est perpendiculaire à l'entrée. || 2° Terme de géométrie. Une ligne droite, le plus court chemin d'un point à un autre. || Substantivement. Une droite, une ligne droite. Deux droites convergentes. Le cercle étant composé d'une infinité de droites infiniment petites, VOLT. *Newt.* II, 9. || Angle droit, angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. || Un droit, un angle droit, dans cette phrase ou phrase analogue : les trois angles d'un triangle valent deux droits. || Prisme droit, celui dont les deux bases sont perpendiculaires aux arêtes. Cylindre droit, solide formé par la révolution d'un rectangle autour d'un des côtés. Cône droit, solide formé par la révolution d'un triangle rectangle autour d'un des côtés de l'angle droit. || Sphère droite, terme d'astronomie ou de cosmographie, signifiant que la sphère céleste nous paraît tourner droit sur nos têtes. La sphère est droite pour nous, quand notre horizon passe par les pôles du monde. || 3° Qui n'est pas couché, qui est debout. Il est droit sur ses pieds. || 4° Qui a le poids voulu, la valeur voulue. || Monnaie droite de poids, pièce qui a le poids prescrit par les ordonnances. || Terme de monnayeur. Titre droit, voy. TITRE. || Fig. Honnête, équitable, sans détours. Un homme droit et simple. Avoir une intention droite. Il redressera son jugement, pourvu qu'une droite volonté le rende attentif à son objet et à lui-même, BOSS. *Connaiss.* I, 17. Comme toute conscience n'est pas droite, tout ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit, BOURDAL. *Sur la fausse consc.* 1er *avent*, p. 145. Un homme simple et droit de cœur, qui craint Dieu et fuit le mal, SACI, *Bible*, *Job*, I, 8. [Il] N'a le cœur assez droit ni les mains assez pures, RAC. *Athal.* III, 6. Votre cœur n'était pas droit devant le Seigneur, MASS. *Avent*, *Jug.* Il faut le dire à l'honneur des lettres, la philosophie fait un cœur droit, comme la géométrie fait l'esprit juste, VOLT. *Dict. philos. Locke.* || Sain, judicieux. La droite raison. Cet homme a l'esprit droit, le sens droit. || 5° Droit, *adv.* En droite ligne, directement. Viser droit. Écrire droit. Le coup lui donna droit dans la poitrine. Que notre âme s'envole en paradis tout droit, RÉGNIER, *Sat.* VI. Je vais droit au sénat que je trouve assemblé, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Je m'en allai droit aux Jacobins, PASC. *Prov.* 2. Mère écrevisse un jour à sa fille disoit : Comme tu vas, bon Dieu! ne peux-tu marcher droit? LA FONT. *Fabl.* XII, 10. Chez le marchand tout droit il s'en alla, ID. *Fabl.* VIII, 18. La [chatte] perfide descend tout droit À l'endroit Où la laie était en gésine, ID. *Fabl.* III, 6. Une lettre qui m'est venue droit de Paris, SÉV. 81. Faut-il croire, d'après Lucain, que les Arvernes descendaient tout droit des Troyens? CHATEAUB. *Clermont*, 100. || Marcher droit, aller droit devant soi. Marcher droit à l'ennemi, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET. || Fig. Marcher droit, se bien comporter. Vous devez marcher droit pour n'être pas berné, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Tu n'as qu'à marcher droit quand tu seras sous ma garde, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 7. || On dit dans un sens analogue, aller droit. Quel prétexte! cette femme ne va pas droit avec moi, MARIVAUX, *le Legs*, sc. 6. Cent fois je t'ai vu marcher à la fortune, et jamais aller droit, BEAUM. *Figaro*, III, 5. || Fig. D'une manière directe. Aller droit à ses fins. Une autre voix allant si droit au cœur, LA FONT. *Belph.* Cela va droit à demander des gardes, SÉV. 453. J'y trouve un petit endroit allant droit au cœur, ID. 43. || Aller droit au fait, ne pas chercher de circonlocutions, en venir tout de suite à ce qui est essentiel. Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais, SÉV. 434. || Penser droit, ne pas se tromper. Vous n'avez point pensé droit sur la cassolette, SÉV. 215. Je vous prie de me mander si je pense droit, ID. 343. || 6° Terme de pratique. Chacun en droit soi, chacun pour ce qui le concerne et selon les droits qu'il a; en droit signifiant dans la direction, et, figurément, dans l'appartenance. || 7° *S. m.* Terme de manége. Promener un cheval par le droit, le faire aller sur une ligne droite, sans se traverser ni se jeter de côté. || Terme de vénerie. Prendre, chasser, avoir ou tenir le droit, se dit du chien qui prend ou suit bien la voie. || Terme de jeu de paume. Les droits, le côté de la raquette qui est opposé au revers et où les cordes sont unies. || Dans le langage des ouvriers, placer une chose au droit d'une autre, les placer de manière qu'elles se répondent exactement.

— REM. On peut dire en parlant à une femme : marchez droit, ou marchez droite, suivant que *droit* est pris adverbialement ou adjectivement; mais le sens n'est pas le même : marcher droit, signifie marcher en ligne droite; marcher droite, signifie marcher en tenant le corps droit.

— HIST. XIe s. Cil qui custivent [cultivent] la terre, ne deit l'um travailler [tourmenter], se de leur droite cense non, *Lois de Guill.* 33. Menez serez dreit à Ais le siet [le siége, la demeure], *Ch. de Rol.* XXXV. Dreiz empereres, veiz me ci en present, *ib.* XXII.

— XIIe s. Par droite felonie, *Ronc.* 10. [Ils ont] Droites les astes [lances] aus bons espiez moulus, *ib.* p. 45. Droit en sa chambre [elle] en est courant allée, *ib.* p. 146. [Plantes] Belles et droites, fresches et verdoiant, *ib.* p. 156. Tout droit à Blaive [ils] en sont devant alé, *ib.* p. 166. Puis qu'en vous sont tout mal esteint, Et tout bien à droit alumé, *Couci*, III. Or le doinst [mon cœur] Diex à droit port arriver; Car il s'est mis en mer sans aviron, *ib.* X. Et sachez bien, plus n'en orrez [ouïrez] parler; Car je n'i voi nule droite raison, ID. *ib.* Se vostre home vous veulent par droite foi aider, *Sax.* VI. Mais sache tant li rois, nostre empereres drois.... *ib.* XVIII. Tut dreit devant la sale est à pié descenduz; Laiens en est entrez.... *Th. le mart.* 38.

— XIIIe s. Et chevauchierent les batailles ensi come eles estoient devisées, par dessus le port, jusques en droit le palais de Blaquerne, VILLEH. LXXIV. Au droit terme que li dus [le duc] leur dist, il revindrent au palais, ID. XIII. Que droit au point du jour convient qu'ele s'atire [se pare], *Berte*, XIV. Quant, pour venir droit ci, [tu] me meïs en la sente, *ib.* XLVIII. Qui bien la regardast à droit et à loisir, Bien deïst que plus belle ne peüst-on choisir [voir], *ib.* LXIII. Comme droit hoir de France [ils] font Pepin couroner, *ib.* III. [La couronne] Cent mile mars valoit et plus, à droite vente, *ib.* X. [Elle] Ne sait quel part aler pour trouver la plus droite [directe voie], *ib.* XXIX. [Une robe].... si coillie et jointe [ajustée], Qu'il n'i ot une seule pointe Qui à son droit ne fust assise, *la Rose*, 1221. Je ferai quanque vous vodrois [voudrez], Fet Bel acueil, car il est drois [juste], Puisque Dangier l'a otroié, *ib.* 3252. C'est de la sainte vile qui tant fait à loer, Jherusalem l'apele qui droit la veut nomer, *Ch. d'Ant.* I, 7. Et cil quemin furent fet à droite ligne, es liex [lieux] où ligne se pooit porter sans empeequement [empêchement] de très grant montaigne, BEAUM. XXV, 2. Il y a bien un autre cas que de droit apel, ID. LXI, 2. Pour les copz des engins aus Sarrazins, lesquiex avoient seize engins tous drois, JOINV. 220.

— XIVe s. Là ne se pot tenir de dire sa raison : Bertran, vous alez droit, si ait m'ame pardon, *Guescl.* 13575.

— XVe s. Argent fait avoir benefices; Et fait des drois venir les tors, Et des tors les drois au retors, FROISS. *Le dit dou florin.* [Eustache de St-Pierre à ses concitoyens] Je, en droit moi, ai si grand esperance d'avoir grace et pardon envers notre Seigneur, si je muir pour ce peuple sauver, que je veuil estre le premier, ID. I, I, 321. C'est que vous veuilliez encharger les armes de France et escarteler d'Angleterre, et vous appeler roi de France, et nous vous tiendrons pour droit roi de France, et obeirons à vous comme au roi de France.... ID. I, I, 95. Et fut chacun armé et monté à la droite mie-nuit, ID. I, I, 37. Dieu les fit, ainsi comme par droit miracle, detourner [hors de leur chemin], ID. I, I, 18. .... Et prirent terre sur le sablon et sur le droit rivage de la mer, sans havre et sans droit port, ID. I, I, 18. Ou temps de lors, cil qui mouroient, En enfer tout droit avalloient, Tuit y alloient, c'en estoit la somme, *la Passion de N. S. J. C.* Le roy d'Angleterre, après avoir receu son argent, se mist à chemin droit à Callais, COMM. IV, 11.

— XVIe s. Les autres exercent droites [vraies] briganderies, en saccageant les maisons.... CALVIN, *Instit.* 1210. Quand on est en doubte du plus court chemin, il fault tenir le droict, MONT. I, 132. Il y avoit une grande isle, droict à la bouche du destroit, ID. I, 230. J'ay veu le roy Henri II ne pouvoir nommer à droict un gentilhomme de ce quartier de Gascoigne, ID. I, 344. De biais ou de droict fil, ID. II, 353. Elle s'appeloit en son droit nom Acca Larentia, AMYOT, *Rom.* 6.

— ÉTYM. Berry et picard, *dret*; génev. *venez droit à midi*, à midi juste, *le droit d'une étoffe*, l'endroit; provenç. *dreit*, *dreg*, *dreich*, *dret*, *drech*; catal. *dret*; espagn. *derecho*; portug. *dereito*, *direito*; ital. *dritto*, *diretto*; du latin *directus*, participe passé de *dirigere* (voy. DIRIGER).

2. **DROIT**, **DROITE** (droi, droi-t), *adj.* || 1° Qui est opposé à gauche, c'est-à-dire opposé au côté où est le cœur. Le bras droit. La main droite. L'aile droite d'une armée. || Fig. Être le bras droit de quelqu'un, être son agent principal, indispensable. || En fait d'aumône, il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite, ou que votre gauche ne sache point ce que fait votre droite, c'est-à-dire, évitez avec soin de faire connaître vos bonnes œuvres, évitez l'ostentation de la charité. Car toujours leur main gauche ignore Ce que leur main droite a donné, LAMARTINE, *Cantate pour les enfants d'une maison de charité.* || La rive droite ou la droite d'une rivière, se dit du rivage placé à la droite d'une personne qu'on suppose être sur la rivière et en descendre le courant. || Le côté droit d'une assemblée, celui qui est à la main droite du président. || Le ventricule droit du cœur, celui qui reçoit le sang veineux et qui est situé dans la portion du cœur qui regarde le bras droit. || 2° *S. f.* La droite, le côté droit. La droite du tableau. || Donner la droite à quelqu'un, le placer à sa droite pour lui faire honneur. || La droite, la main droite. Le fils de l'homme est assis à la droite de Dieu, MASS. *Carême*, *Pass.* || La droite, l'aile droite d'une armée. La droite de l'ennemi. || Dans nos assemblées parlementaires, la droite, les membres qui siégeaient au côté droit et qui, opposés aux idées révolutionnaires, soutenaient les choses et les personnes attaquées par la Révolution. Trouvez-moi une tournure plus propre [que l'apostrophe] à étonner la droite, à mouvoir le ventre? P. L. COUR. I, 219. || 3° Poétiquement ou dans le style biblique, la main. Ce Romain a brûlé sa droite triomphante, DU RYER, *Scévole*, V, 4. Les ministères saints qu'il [un théologien] appelle les ouvrages de la droite, PASC. *Prov.* 2, *réfutation.* Que votre main se fasse sentir à tous vos ennemis; que nul de ceux qui vous haïssent n'échappe à votre droite, SACI, *Bible*, *psaume* XX, 9. Comme un jouet vivant ta droite m'a saisi, LAMART. *Méd.* I, 2. Tous deux [Napoléon et son fils] sont morts; Seigneur, votre droite est terrible! V. HUGO, *Crép.* V. || 4° À droite, *loc. adv.* Du côté droit. Tourner à droite. Prendre à droite. || Substantivement, dans le langage militaire, un à droite, mouvement d'une troupe qui se dirige du côté droit. || Terme de danse. À droite, expression abrégée pour chassez à droite, faites un chassé à droite. || À droite et à gauche, des deux côtés du corps. Frapper à droite et à gauche. La Baguenodière ne put d'abord que les pousser des coudes à droite et à gauche, ses mains étant embarrassées dans sa casaque, SCARRON, *Roman com.* II, 17. || De tous côtés. Il entend à droite et à gauche différents propos sur son compte. || Prendre à droite et à gauche, recevoir de toutes mains, tirer de l'argent de différentes personnes.

— REM. *À droit*, parce qu'on sous-entendait *côté*, s'est dit, dans le XVIIe siècle, au lieu de *à droite*, que nous disons aujourd'hui; c'est un archaïsme. Mon cœur ou à droit ou à gauche est tout plein de vous, SÉV. 425. Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent, L'un à droit, l'autre à gauche.... BOIL. *Sat.* IV.

— HIST. XVIe s. Le coup declina à droict par la brusque hastiveté de Pantagruel, RAB. *Pant.* II, 29. Cette apparence de verisimilitude qui les faict prendre plustost à gauche qu'à droicte, augmentez la, MONT. II, 318. Il estendit sa main droicte sur le feu, AMYOT, *Publ.* 33 Or s'estoient les chevaliers romains tous jettez en la poincte gauche, comme nous avons desja dit, en intention d'envelopper la droite de Cæsar par derriere, ID. *César*, 58.

— ÉTYM. Provenç. *drech.* On a prétendu que *droit* venait du latin *dexter*, par permutation de l'*r*; mais *dexter* avait donné *destre* qui a été usité jusqu'au XVIe siècle, époque à laquelle *droit* a commencé à l'emporter. *Droit* en ce sens n'est pas autre chose que le précédent (voy. DROIT 1), *direct* ayant été dit pour *dextre*, comme *gauche*, qui proprement signifie de travers, a été pris pour *senestre*. L'ital. en *ritto* (du latin *rectus*) qui signifie *droit*, opposé à *gauche*, le prouverait, si autre preuve était nécessaire.

3. **DROIT** (droi; le *t* se lie : un droi-t onéreux; au pluriel, l'*s* se lie : des droi-z onéreux), *s. m.* || 1° Ce qui est droit, ce qui est fondé sur la rectitude du sens ou du cœur. Cela est contre tout droit et raison. J'ai pour moi le droit et la raison. Le droit n'est autre chose que la raison même, et la raison la plus certaine, puisque c'est la raison reconnue par le consentement des hommes, BOSS. *Var. Avert.*

v°, § 33. || Il ne se dit guère en cet emploi que joint au mot *raison*. || Avec droit, conformément au droit. Ma colère avec droit condamne ma raison, ROTROU, *Bélis.* V, 6. || 2° Ce qui est conforme à la loi, ce qui a rapport à la loi. Il a le droit pour lui. Point de droit. Question de droit. Distinguer le droit et le fait. En fait et en droit. En droit il a raison. On examine deux questions, l'une de fait et l'autre de droit, PASC. *Provinc.* 1. || Bon droit, mauvais droit, ce qui est bien ou mal fondé en légalité. Je me garderai bien de vouloir qu'on le [un arrêt] casse; On y voit trop à plein le bon droit maltraité, MOL. *Mis.* V, 1. Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? — Qui je veux? la raison, mon bon droit, l'équité, ID. *ib.* I, 1. S'il a fait gagner le procès à celui qui n'a pas bon droit, PASC. *Prov.* 8. Ce qu'un juge prend d'une des parties qui a mauvais droit, ID. *ib.* 8. || Par extension. À bon droit, selon toute raison. C'est à bon droit qu'on recommande la tempérance. [Je] Leur ai dit la langueur Dont votre majesté craint à bon droit la suite, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. C'est à bon droit que l'on condamne à Rome L'évêque d'Ypre, auteur de vains débats, ID. *Ball. sur Escobar.* Au bout de quelque temps l'homme va voir son or; Il ne retrouva que le gîte, Soupçonnant à bon droit son compère...., ID. *Fabl.* X, 5. Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée! RAC. *Phèd.* II, 2. Qui pourrait en douter? moi; cependant j'avoue Que d'un rare savoir à bon droit on le loue, GILB. *le XVIII° siècle.* || Faire droit, rendre bonne justice. Il s'empressait de faire droit à tous, BOSS. *Pensées*, 27. Est-ce là faire droit? est-ce là comme on juge? RAC. *Plaid.* I, 7. || Faire droit à une demande, statuer sur une demande, et, en un sens plus général, l'accorder. || En procédure, avant faire droit, avant de juger définitivement. Jugement avant faire droit. || Substantivement. Prononcer un avant faire droit. || Donner droit à quelqu'un, lui donner raison. || De droit, *loc. adv.* En vertu de la loi. Possesseur de droit. || De droit, de plein droit, sans qu'il y ait matière à contester légitimement. Ses grâces appartiennent de droit aux pauvres, BOSS. *Serm. sept.* Les honneurs n'appartiennent de droit qu'à des âmes modérées, FLÉCH. *Mont.* La défense est de droit, la vengeance est infâme, M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 1. || En jurisprudence. De droit, sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire, ou d'une sommation préalable. || Familièrement. Plus que de droit, plus qu'il ne convient. Si la belle Plus que de droit ne se montrait cruelle, LA FONT. *Orais.* || À qui de droit, à une personne ayant droit spécial ou confiance. L'héritage échut à qui de droit. || 3° Faculté reconnue, naturelle ou légale, d'accomplir ou de ne pas accomplir un acte. Droit de chasse, de pêche. Droits civils. Droits politiques. Droits imprescriptibles. Les droits des peuples. Le droit de propriété. Transporter ses droits. Relâcher de son droit. Les droits d'un prince sur un trône. Lui qui n'a pour l'empire autre droit que ses crimes, CORN. *Héracl.* I, 2. Chacun a le droit de défendre son bien, PASC. *Prov.* 7. La seconde [part] par droit me doit échoir encor, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est les droits sacrés de l'Église, BOSS. *le Tellier.* Madame, j'ai sur lui de véritables droits, Que je saurais sauver du caprice des lois, RAC. *Phèd.* II, 2. Rome me fit jurer de maintenir ses droits, ID. *Bérén.* IV, 5. Leurs usages, leurs droits ne sont point mon exemple, VOLT. *Zaïre*, I, 2. Quel droit as-tu reçu d'enseigner, de prédire? — Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins A sur l'esprit grossier des vulgaires humains, ID. *Fanat.* II, 5. Il pense, en m'immolant à ses secrets desseins, Appuyer de mes droits ses droits trop incertains, ID. *Sémiram.* II, 1. Je perds le plus beau droit, celui de faire grâce, ID. *Guèb.* IV, 2. || Droit de copie, droit de propriété qu'un libraire acquiert sur un ouvrage littéraire, imprimé ou manuscrit. || Avoir droit de, avoir qualité légale ou autre pour quelque chose. Lui seul a droit d'entrer dans le sanctuaire véritable, MASS. *Myst. Pur. disp.* || Et qu'elle [Rome] seule a droit sur l'empire du monde, MAIR. *Mort. d'Asdr.* II, 1. || Aller sur les droits de quelqu'un, lui ôter ce qui lui appartient. Ce serait aller sur les droits de ma fille, SÉV. 2. || Dans la philosophie morale, droit se dit par opposition à devoir. || Terme de pratique. Une fille usante et jouissante de ses droits, une fille majeure qui a la disposition de son bien. || Déclaration des droits de l'homme, manifeste publié par la Constituante en 1789 et exposant les droits que l'on regardait alors comme devant appartenir à tous les hommes, à tous les citoyens; tout exposé semblable qui précède une constitution. || Droits acquis, ceux qui viennent du fait de l'homme ou de conventions, par opposition à droits naturels. || Droits naturels, ceux que l'on regarde comme appartenant à tout homme en sa simple qualité d'être humain. || Droit de cité, la bourgeoisie, les droits qui appartiennent à un citoyen, à un bourgeois. || Droit d'aînesse, droit qui fait passer l'héritage entre les mains de l'aîné d'une famille. || Fig. L'invention des arts étant un droit d'aînesse, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Les droits féodaux, les droits qui appartenaient aux seigneurs sur leurs vassaux et leurs serfs. Droit de glaive, droit de connaître des crimes qui méritent la peine de mort ou une autre peine afflictive. || Droit du seigneur, droit par lequel un seigneur avait la première nuit d'une nouvelle mariée. Et tous vos tendrons Subiront l'honneur Du droit du seigneur, BÉRANG. *Carab.* || Avoir droit sur la vie de quelqu'un, pouvoir en disposer. Et jamais on n'a droit sur ceux [les jours] du souverain, CORN. *Cinna*, V, 2. ....Quel droit aviez-vous sur cette illustre vie? ID. *Pomp.* III, 2. Il a sur nous un droit et de mort et de vie, ID. *Hor.* V, 2. Un particulier n'a pas droit sur la vie d'un autre, PASC. *Prov.* 14. La Grèce a-t-elle encor quelque droit sur sa vie? RAC. *Androm.* I, 2. || Le droit du plus fort, la violence. Il usait du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avait connu le droit divin, le droit politique et le droit civil, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 37. || Dans le même sens. .... Rome est dessous vous par le droit de la guerre, CORN. *Cinna*, II, 1. Ces montagnes de morts.... Sont les titres affreux dont le droit de l'épée, Justifiant César, a condamné Pompée, ID. *Pomp.* I, 1. || De quel droit?... en vertu de quel droit, c'est-à-dire de quelle raison, de quelle autorité.... De quel droit les Français portant partout leurs pas...? VOLT. *Tancr.* I, 1. || Corneille a dit : à quel droit? À quel droit voulez-vous vous emparer du mien [bien]? *Théod.* V, 5. || Prendre droit sur, s'appuyer sur, s'autoriser de. Je prends droit là-dessus contre le bramin même, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Ils prendront droit de me persécuter, MOL. 2° *placet.* Je prends droit sur ce qu'il nous a lui-même avoué, BOSS. *Déf. comm.* || Fig. En parlant des choses. De qui le faux brillant prend droit de m'éblouir, CORN. *Hor.* III, 1. || Être en droit de, avoir le droit de. Vous m'aurez mise en droit de disposer de moi, TH. CORN. *Ariane*, IV, 4. .... Oui vous pouvez tout dire, Vous en êtes en droit...., MOL. *Mis.* V, 7. Pour être en droit de lui dire mes sentiments, SÉV. 44. L'honneur qu'il vous a fait vous met en droit de le remercier, ID. 490. Elle n'était plus en droit d'en faire [des reproches], HAMILT. *Gramm.* 11. Le père est en droit de punir ses enfants, FÉN. *Tél.* VIII. Où chaque famille se crut en droit de se faire justice, ID. *ib.* XXIII. || Être en droit, au XVIII° siècle, se disait des choses, et Voltaire blâme avec raison cette locution. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie que les éclipses sont en droit d'effrayer le peuple, VOLT. *Dict. phil. Langues.* || 4° Ce qui donne une influence, une autorité morale, etc. Ne pas méconnaître les droits du sang, de l'amitié. Mais vous ne savez pas ce que c'est qu'une femme, Vous ignorez quels droits elle a sur toute l'âme, CORN. *Poly.* I, 1. La nature en tout temps garde ses premiers droits, ID. *Hor.* III, 4. Je défendrai mes droits fondés sur vos serments, RAC. *Iphig.* IV, 6. Elle était en état de reprendre ses premiers droits sur le cœur du roi, HAMILT. *Gramm.* 11. De l'hymen, de l'amour il faut venger les droits, VOLT. *Alz.* III, 5. Qui connaissaient les droits de l'hospitalité, ID. *Oreste*, IV, 5. Il n'y avait plus pour les vestales qu'à descendre de ce haut point de considération, par ce droit éternel des révolutions qui entraînent les empires et les religions mêmes, *Hist. des vestales*, dans DESFONTAINES. Je fais le philosophe ici; mais si j'avais affaire à lui, je verrais si cet homme a tort de s'habiller ainsi, et si ces habits superbes ne reprendraient pas sur mon imagination les droits que ma morale leur dispute, MARIVAUX, dans DESFONTAINES. Cet avantage n'a point de droit sur mon esprit, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Je me fais de vos éloges un droit sur votre loisir, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || Avoir droit de, avoir lieu, sujet de. Le Capitole a droit d'en craindre un coup de maître, CORN. *Nicom.* III, 2. || Il se dit aussi des choses. Sans doute un tel service aura droit de me plaire, CORN. *Sertor.* II, 4. Sa présence toujours a droit de vous charmer, ID. *Polyeucte*, V, 3. Ce traitement, madame, a droit de vous surprendre, RAC. *Alex.* V, 3. || 5° Ensemble des règles qui régissent la conduite de l'homme en société, les rapports sociaux. || Ensemble des lois et des coutumes qui régissent chaque peuple. Droit français. Droit romain. || Ensemble des règles propres à une partie de la législation. Droit commercial. Droit maritime. Droit rural. || Droit canonique ou droit canon, ensemble des lois de l'Église. Comme j'avais pris, à deux fins, mes premières inscriptions à l'école du droit canon... MARMONT. *Mém.* II, p. 172. || Droit naturel, ensemble des règles communes à tous les hommes, règles qui dérivent de la nature de l'homme. Le droit naturel se lie à la morale; l'un et l'autre ont le même fondement et à peu près le même objet, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 178, dans POUGENS. || Droit naturel, droit idéal vers lequel doivent tendre les législations. || Droit positif, droit établi par le pouvoir social chez chaque peuple. || Droit des gens, droit commun à tous les hommes et admis pour tous. || Droit des gens, droit qui règle les rapports des différentes nations, ou d'individus de différentes nations. Le droit des gens est naturellement fondé sur ce principe : que les diverses nations doivent se faire dans la paix le plus de bien, et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts, MONTESQ. *Espr.* I, 3. || Droit des neutres, règles que les puissances belligérantes doivent observer à l'égard de celles qui ne prennent pas part à la guerre, surtout dans ce qui a rapport au commerce. || Droit civil, droit qui règle les intérêts privés. Il se prend par opposition à droit canonique, droit public, droit criminel, droit commercial. || Droit public, droit qui règle l'organisation de l'État, les rapports de l'État et des citoyens, les rapports des nations entre elles. || Droit constitutionnel ou politique, droit qui concerne la forme du gouvernement et les pouvoirs publics. || Droit administratif, droit qui règle l'application du droit public. || Droit divin, droit considéré comme établi par Dieu. || Droit divin, droit par lequel les princes tiennent leur autorité de Dieu et non de la volonté des peuples qu'ils gouvernent. Monarchie de droit divin. || Droit humain, droit fondé uniquement sur la nature des hommes et sur leurs conventions, sans intervention divine ou religieuse. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils sont de droit divin; mais nous sommes assurés qu'ils sont de droit diabolique, VOLT. *Lett. Mille*, 13 sept. 1771. || Droit social, droit positif et conventionnel de l'homme en société, par opposition au droit naturel. || Droit international, ensemble des lois qui régissent les nations entre elles. || Droit diplomatique, ensemble de tous les rapports qui peuvent s'établir entre les diverses nations par suite de contrats formels; réunion de toutes les stipulations faites de peuple à peuple. || Droit politique, synonyme de droit public. || Droit privé, synonyme de droit civil. || Droit domestique ou de famille, partie du droit civil réglant tout ce qui se rapporte aux intérêts des époux, des enfants, en un mot de la famille. || Droit criminel, ensemble des lois qui définissent les infractions contre la paix et la sécurité du pays et des habitants, en règlent la poursuite et en fixent les peines. || Droit commercial, ensemble des coutumes et des lois écrites destinées à régler les relations des négociants entre eux pour les opérations de leur commerce. || Droit maritime, ensemble des lois, règlements et usages, suivis pour la navigation, le commerce par mer, et dans les rapports soit de paix, soit d'hostilité des puissances navales entre elles. || Droit judiciaire, collection des lois concernant l'organisation de la justice et les formes de la procédure. || Droit militaire, ensemble des règles qui établissent les devoirs de l'homme de guerre et punissent toutes les infractions à ces devoirs. || Droit religieux, partie de la législation qui règle la célébration extérieure du culte. || Droit romain, règles prescrites dans la république romaine et dans l'empire romain par les lois proprement dites, par les plébiscites, les sénatus-consultes, les constitutions des princes, les édits des magistrats, etc. || Droit français, ensemble des lois, des coutumes et des institutions qui ont été ou qui sont encore en vigueur en France. || Droit écrit, droit rédigé et promulgué par le législateur. Droit non écrit, droit établi par l'usage et la coutume. || Droit écrit, nom donné au droit romain, qui s'observait dans plusieurs provinces de France. Le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guyenne, le Lyonnais étaient des pays de droit écrit. || Droit coutumier, droit fondé sur la coutume. Un avocat devait savoir le droit coutumier. || Droit féodal, partie de la science du droit qui avait pour objet de régler

les rapports des seigneurs féodaux, soit avec le suzerain, soit entre eux, soit avec leurs vassaux. || Droit ancien, droit antérieur à 1789. Droit nouveau, droit postérieur à 1789. || Droit intermédiaire, lois rendues depuis 1789 jusqu'au code civil. || Droit commun, celui qu'on observe généralement, ainsi dit par opposition aux dispositions qui l'abrogent en certains cas, et que par ces motifs on nomme exceptionnelles. || Droit de la guerre, certaines règles qu'on doit observer en faisant la guerre. || On dit que telle disposition ou partie de la législation est de droit étroit, c'est-à-dire qu'il faut rigoureusement en appliquer les termes et le texte, parce qu'elle s'éloigne des principes généraux et du droit commun. Les nullités et les incapacités sont de droit étroit. || 6° Connaissance, science des lois. Étudier le droit. École de droit. Professeur en droit. Les étudiants, les élèves en droit. Étudier en droit, faire son droit, fréquenter les écoles où l'on enseigne le droit. Un homme admirable pour enseigner le droit, SÉV. 436. || Connaissance de ce qui est juste et équitable. || 7° Impôt, taxe. Droits d'octroi, de douane, d'enregistrement. Un fou de cour prenait un droit sur les filous et sur les filles publiques, VOLT. *Mœurs*, 82. || Demi-droit, amende fixée à la moitié du droit, et de laquelle sont passibles ceux qui n'ont point fait, dans le délai voulu, la déclaration des biens à eux transmis, ou qui n'ont pas payé dans le délai voulu les droits auxquels cette transmission est soumise. || Droit d'ancrage, somme payée par un navire qui jette l'ancre dans un port ou sur une rade. Sa Majesté a vu ce qu'il écrit concernant le droit d'ancrage; et, comme il n'y a rien de plus légitime que le droit de M. l'amiral, c'est audit sieur Demuyn à examiner si, du temps de M. le duc de Vendôme et de M. le duc de Beaufort, le droit d'ancrage ne se payait pas pour les bâtiments qui étaient chargés de marchandises pour les arsenaux, *Lettre du 4 juin 1679*, dans JAL. || Droits réunis, sous le premier empire, les impôts qui portent maintenant le nom de contributions indirectes. L'administration des droits réunis. || Fig. Sur tous ses compagnons Atropos et Neptune Recueillirent leur droit.... LA FONT. *Fabl.* VII, 11. || 8° Salaire donné à quelqu'un par la taxe, par un règlement. Droit de signature. Droit de présence. || Droit d'avis, ce que l'on donne à une personne pour des instructions utiles qu'elle a fournies. Cette locution a vieilli. || Terme de chasse. Droit des chiens, nom de quelques morceaux qu'on leur donne en curée, tels que la cervelle et le col. Menus droits, les parties intérieures de l'animal, qu'on attache à la fourche pour le dernier salaire des chiens. || 9° À droit ou à tort, *loc. adv.* Justement ou injustement. || À tort et à droit, sans examiner si la chose est juste ou injuste. Il veut ce qu'il veut, à tort et à droit. || Proverbes. Où il n'y a pas de quoi, le roi perd son droit, signifie qu'il est inutile de rien réclamer aux insolvables. || Bon droit a besoin d'aide, veut dire qu'il ne faut pas négliger la sollicitation dans les meilleurs procès. || Abondance ou surabondance de droit ne nuit pas. || C'est le droit du jeu, signifie que la coutume est d'agir ainsi.

— REM. Dans la locution *avoir droit*, le mot *droit*, étant sans article, ne peut, à la rigueur, être représenté par le pronom *le*. Cependant on ne condamnera pas des phrases aussi claires que celle-ci : Chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas, BOURDAL. *12e dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 340.

— HIST. IXe s. Si cum om per dreit son fradra [frère] salvar dist [doit]....*Serment.*

— XIe s. Conseil d'orguel n'est dreiz que à plus mont [monte], *Ch. de Rol.* XV. Paien ont tort, et chrestien ont dreit, *ib.* LXXVII. Tu me saisis ne à dreit ne à tort, *ib.* CLXVII. Conseillez-mei à dreit et à honur, *ib.* CLXXIV. De Guenelon car me jugez le dreit, *ib.* CCLXXIII. [Il] Fait ceus garder tres que dreiz en sera, *ib.* CCLXXX. Deus face hui entre nous deus le dreit, *ib.* CCLXXXV.

— XIIe s. Son bon droit, *Ronc.* p. 12. Bers [vaillant] est li rois, drois est que l'on le sache, *ib.* p. 159. Ancui verrons nostre grant droit monstré [prouvé], *ib.* p. 188. Bien [je] sai qu'en vous amer n'ai droit, S'amor ne m'i eüst doné, *Couci*, III. Dont [donc] doi-je bien par droit estre joieus, *ib.* VII. Je ne tieng pas l'amor à droit partie, Dont il convient mourir ou trop amer [aimer], *ib.* XXI. [Ce roi] Qui servise et chevage nous requiert tantes fois; De chevage est pechiés; mais du servir est drois, *Sax.* XVIII. .... Ne t'esmaier mie, empereres courtois, Toujours te conduira ta creance et tes drois [ton droit], *ib.*

— XIIIe s. Nostre droit ne seroit mie conté par tout [nos raisons ne seraient pas expliquées partout], VILLEH. XXXVIII. Ne doit mourir qui, de tout pris, se rent : Non voir [vraiment] par droit.... EUSTACHE LE PEINTRE, dans *Couci*. Dolens en fu rois Flores, ce fu raison et drois, *Berte*, LXI. Bons rois, faites qu'il soient tost à leur droit offert [qu'ils aient ce qu'ils méritent], *ib.* XCIII. Me sire li rois vous semont et ajorne à Paris, sa cité, d'ui en quarante jours, pour faire droit par vos pers de çou [ce] qu'il vous demandera come son home lige, *Chron. de Rains*, 132. Quant li derreniers jors vendra, Que mors son droit des cors prendra, Car icel jor, bien le recors, Ne nous toldra [ôtera] fors que le cors, *la Rose*, 8170. Chascuns qui de droit escript use, *ib.* 8226. Et que ses homes et son pueple et totes manieres de gens alant et venant.... fussent menés et justiziés à dreit et à raison, *Ass. de J.* I, 22. La reson porquoi sainte Eglise ne doit pas garantir les robeors de cemins, si est tele que tuit crestien, de droit commun, doivent sauf aler et sauf venir par les cemins, BEAUM. XI, 20. Selon le droit naturel, cascuns est frans, ID. XLX, 19. Nus drois ne doit estre vendus, ID. XXXIV, 33. Nous Looys, par la grace de Dieu, roy de France, establissons que touz nos baillifs.... facent serement que.... il feront droit à chascun sans excepcion de persones, JOINV. 294. Et je li diz : Sire, il seroit à bon droit que il vous en avenist aussi comme il fist à Madame de Bourbon, ID. 287.

— XIVe s. Et juste legal ou droit positif est ce en quoy il ne avoit pas difference ou comancement, ORESME, *Eth.* 156. En ceste vie humaine, ceulx qui font operacions de bonnes choses et de tres bonnes œuvres, il sont, à droit dire, nobles, excellens et beneurés, ID. *ib.* 19. Et à ce sunt pluseurs drois canons et civils, ID. *ib.* 162. Superhabundance est vicieuse, et deffaute est vituperée et blasmée, et le moien est loé et à droit mis, ID. *ib.* 44. Ce appartient plus à la science de droit, ID. *ib.* 61. Mais on dit, il est vrai, et li sages l'afie, Que li droiz à la fois [parfois] a bien mestier d'aÿe [besoin d'aide], *Guescl.* 5462.

— XVe s. Le heraut a droit; j'ai eu tort de lui blasmer, FROISS. II, II, 212. Or me laissez, dit Galand, faire avant le droit de l'espée; car nul ne la doit avoir qui n'en puisse le poing [la poignée] empoigner, et lors pourrez vous bien veoir se elle sera mienne, *Lancelot du lac*, f° 107, dans LACURNE. Et le roy, regardant le faict, en vouloit faire justice, comme appartient de droict à un chascun faire, AL. CHART. *Charles VII*. .... La beaulté De celle que l'on doit nommer Par droit la plus belle de France, CH. D'ORL. *Bal.* 35. Si le contraignit nature, qu'elle eut ses droits de repos, et de fait, bien fermement s'endormit, LOUIS XI, *Nouv.* XI.

— XVIe s. Morgant, pour son proficiat et menuz droictz, lui donna neuf muiz de biere, RAB. *Pant.* II, 30. Faire droict à un chascun, ID. *ib.* III, 1. Bon droict ha mestier d'aide, ID. *ib.* À tort ou à droict, MONT. I, 22. Par ce moyen ils aiguisoient ensemble leur entendement, et apprenoient le droict [le juste], ID. I, 151. Le membre moins malade s'appelle sain, et à bon droict, ID. IV, 134. Je suis ici pour te faire droit, et non pas à moy, AMYOT, *Arist.* 9. Quand le prince est absent, tousjours le droict a tort, RONS. 880. À bon droit aider on doit, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 226. Force passe droit, ID. *ib.* p. 300. Force n'est pas droit, ID. *ib.* Droict escript est ce qui est baillé par escript, comme les loix et les statuts ou establissemens qui sont baillés au peuple, et sont les loix appellées droict civil, et les decretales droict canon. Droict non escript est ce que long usage a conformé, ou les longues coustumes qui sont confermées par l'assentement de ceux qui en usent, et sont tenues comme droict, *Gr. cout. de Fr.* p. 102, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Droit* 1; provenç. *dreit*, *dreich*, *dret*; catal. *dret*; espagn. *derecho*; portug. *dereito*, *direito*; ital. *dritto*, *diritto*.

DROITEMENT (droi-te-man), *adv.* D'une manière droite, équitable, avec droiture. Agir, penser, juger droitement. L'homme juge droitement, lorsque, sentant ses jugements variables de leur nature, il leur donne pour règle les vérités éternelles, BOSS. *Connaiss.* IV, 5. Ceux qui mettent la vertu trop haut.... ne doivent pas se vanter d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité plus scrupuleuse, ID. *Cornet.*

— REM. Bouhours (*Nouv. Remarques*), répondant à ceux qui condamnaient cet adverbe, dit: « Il est employé par des personnes d'une grande politesse; il faudrait être bien hardi pour le condamner. »

— HIST. XIIe s. La loi Jesu as tenu droitement, *Ronc.* p. 102. || XIIIe s. Après chevaucha droitement à une autre cité qui avoit non Arredois, VILLEH. CLIX. || XVe s. Si fut cette chose si approchée, que, droitement, la nuit de l'an, la chose fut arrestée d'estre faite, FROISS. I, I, 326. || XVIe s. Ce qu'on sçait droictement [bien], on en dispose sans regarder au patron, sans tourner les yeulx vers son livre, MONT. I, 163. Usant de son eloquence droittement et librement pour la defense de la justice, ID. *Publ.* 1. Il coula un bandeau, qui tumba droittement sur la teste de Timoleon, ID. *Timol.* 10.

— ÉTYM. *Droite*, et le suffixe *ment*; provenç. *dreitamen*, *drechamen*; catal. *dretament*; espagn. *derectamente*; portug. *direitamente*; ital. *drittamente*, *dirittamente*.

DROITIER, ÈRE (droi-tié, tiè-r'), *adj.* Qui se sert mieux de la main droite que de la main gauche. Il est droitier et non gaucher. || Subst. Les droitiers.

— HIST. XVIe s. Droictier [adroit], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Droit* 2.

DROITURE (droi-tu-r'), *s. f.* || 1° Direction qui ne s'écarte ni à droite ni à gauche. La droiture du chemin. || Vieilli en ce sens. || En droiture, *loc. adv.* Directement, en droite ligne. Combien voulez-vous pour me mener en droiture à Venise? VOLT. *Cand.* 19. Je prends le parti de t'envoyer cette lettre en droiture à Genève, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 13. || Fig. Tout est bon et va en droiture, BOSS. *Lett. quiét.* 296. Les espérances de négocier en droiture avec les Persans s'évanouirent, VOLT. *Russie*, II, 12. || La locution *en droiture* est en usage, bien que *droiture* au sens propre ait vieilli. || Terme de graveur. Taille roide, longue et mal contournée. || 2° État d'un esprit droit et judicieux. Force et droiture d'esprit. Il sentit par la droiture de son esprit que cet art de prédire [astrologie] ne pouvait être que chimérique, et il craignit par délicatesse de religion que les succès ne fussent la punition de ceux qui réussissaient, FONTEN. *Cassini*. || 3° État d'une âme droite et loyale. Agir avec droiture. La droiture du cœur. Cacher un grand fonds de perfidie sous des apparences de droiture, BOUHOURS, *d'Aubusson*, liv. II, dans RICHELET. Il faut faire une déduction équivalente à tout cela comme d'un temps perdu; en quoi il faut user d'une grande droiture, VAUB. *Dîme*, p. 92. Une âme sans droiture, sans vérité, MASS. *Av. Jugement.* M. le duc de Berry avait de la droiture; il ne se doutait seulement pas ni de fausseté ni d'artifice, ST-SIM. 294, 23. Ô mes héros! cœurs faits pour la droiture, Faits pour l'amour, la sagesse et la paix! MALFIL. *Narcisse*, ch. I. Un mortel généreux connaît mal l'imposture; Aisément dans un autre il croit voir sa droiture, DUCIS, *Macbeth*, I, 1.

— HIST. XIIe s. Vainque pitié, douce dame, et droiture, *Couci*, XI. Las! chascun chante, et je plor et souspir, Et si n'est pas droiture ne raisons, *ib.* XIII. Amors, amors, je muir [meurs] et sans droiture [justice], *ib.* p. 126. De sainte iglise en puet la droiture [les droits] perir, Et as clers et as lais puet à perte venir, *Th. le mart.* 60. || XIIIe s. Si vous pris, biaus niés [beau neveu], que vous m'aidiés ma droiture à garder, *Chron. de Rains*, 171. Et puis après la daumique [dalmatique] en quoi on lit l'Evangile, qui doitiestre blance et senefie droiture, *ib.* p. 104. Renart s'en va grant aleüre; Li levrier viegnent à droiture, *Ren.* 8098. ....[Il] mis aroit à sa droiture Le grant orguel qui le fait reveler [rebeller, révolter], Et en verroit [viendrait] plustost à repentance, *Poésies mss.* t. III, p. 1287, dans LACURNE. D'amors est itel la droiture, Et fu, et tosjors sera; Cuer qui en li maint [demeure] et dure, S'il est bon, mels [mieux] en vaudra, *ib.* t. II, p. 579. S'on n'en rent au sengneur aucune de ses droitures, ch'est à savoir chens [cens], rentes ou redevances, BEAUM. XXIV, 8. Car quant dant Denier [l'argent] vient en place, Droiture faut, droiture efface, RUTEB. 222. Li commandement de droit sont cist : Vivre honestement, garder soi de grever autrui, rendre à chascun sa droiture, *le Conseil de* PIERRE DE FONT. 477. || XVe s. Il faisoit lever les rentes, les tonlieux [impôts], les vinages, les droitures et toutes les revenues que.... FROISS. I, I, 66. Adonc firent au corps toutes ses droictures honnorablement comme il appartenoit à ung roy, et l'enterrerent leans, *Lancelot du lac*, t. III, f° 113. || XVIe s. Ce me semble contre droicture [équité], J. MAROT, V, 300. Pour reparer l'offense très amere, Qu'Eve commist contre toute droicture.... ID. V, 334. Par le feu et violence des coups nous ramenons un bois tortu à sa droicture, MONT. IV, 204.

— ÉTYM. *Droit* 1; provenç. *dreitura*, *dretura*, *drechura*; espagn. *derechura*; portug. *direitura*, ital. *drittura*, *dirittura*.

† **DROITURIER, IÈRE** (droi-tu-rié, riè-r'), *ad*

Qui aime la droiture. Surnom de quelques princes; autrement il est vieux. || *S. m.* Terme de féodalité. Seigneur qui avait des vassaux relevant de lui et payant pour leurs fiefs les droits dits droiture ou droitures.

— HIST. XII° s. Loiaus amors, et fine et droituriere, *Couci*, XVIII. Deus [Dieu] est si droituriers, ne poet faire fors droit, *Th. le mart.* 120. || XIII° s. Nostre Dame [elle] en gracie, la dame droituriere, *Berte*, XII. Cil qui veut estre loiax baillis et droituriers doit avoir en li dix vertus.... BEAUM. 17. || XIV° s. Ce n'est pas chose droitturiere ne raisonnable en nulle maniere de ensuir les fortunes en jugeant de la felicité ou de la misere d'un homme, ORESME, *Eth.* 23. || XVI° s. Aucuns blasment les ordonnances de Lycurgus, disant qu'elles sont bien ordonnées pour rendre les hommes belliqueux et vaillans, non pas justes ni droitturiers, AMYOT, *Lyc.* 58. Suyvre la voye battue et droicturiere, MONT. II, 224.

— ÉTYM. *Droiture*; provenç. *dreiturier*, *drechurier*; anc. catal. *dreturer*; espagn. *derechurero*; ital. *diritturiere*.

† **DROLATIQUE** (drô-la-ti-k'), *adj.* Qui a de la drôlerie, qui fait rire. Des conversations drolatiques. Les cent contes drolatiques, ouvrage d'Honoré de Balzac, dans lequel il a essayé d'imiter le style et même l'orthographe de nos vieux auteurs de contes du XVI° siècle, comme l'indique le titre même du livre : *Les cent contes drolatiques, colligez ès abbaïes de Touraine, et mis en lumière par le sieur de Balzac, pour l'esbattement des pantagruelistes et non aultres.*

— REM. On a pris l'habitude d'écrire ce mot sans accent circonflexe, bien que drôle en ait un.

— HIST. XVI° s. Drolaticque, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Drôle*.

† **DROLATIQUEMENT** (drô-la-ti-ke-man), *adv.* D'une façon drolatique.

— ÉTYM. *Drolatique*, et le suffixe *ment*.

DRÔLE (drô-l'), *s. m.* || 1° Se dit d'un homme ou d'un enfant qui, ayant quelque chose de décidé, de déluré, ne laisse pas d'exciter quelque inquiétude, et sur lequel d'ailleurs on s'attribue quelque supériorité. Je veux savoir absolument quel est ce drôle avec qui elle a des intelligences, HAUTEROCHE, *le Cocher*, sc. 3. Le drôle a si bien fait par son humeur plaisante Qu'il possède aujourd'hui cinq mille écus de rente, SCARRON, *Don Japhet*, I, 1. Les comédiens étaient de grands drôles bien faits, HAMILT. *Gramm.* 10. [Longepierre] C'était un drôle, intrigant, de beaucoup d'esprit, doux, insinuant, ST-SIM. 100, 61. Monsieur Judas est un drôle Qui soutient avec chaleur Qu'il n'a joué qu'un seul rôle, BÉRANG. *Judas.* || On le dit aussi des animaux dans les fables. Ce brouet fut par lui servi sur une assiette; La cigogne au long bec n'en put attraper miette, Et le drôle eut lapé le tout en un moment, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Le loup.... Revient voir si son chien n'est pas meilleur à prendre; Mais le drôle était au logis, ID. *ib.* IX, 10. || Faire de son drôle, mener une vie de galanterie. J'ai fait de mon drôle comme un autre, MOL. *la Princ.* II, 2. J'ai ouï dire que vous faisiez de votre drôle avec les plus galantes, ID. *Fourb.* I, 6. || Ce mot, comme le mot de *coquin*, s'emploie très-bien pour exprimer le mécontentement actuel, sans exclure les sentiments affectueux Commandant, s'écria-t-il après l'avoir lue [la lettre de son neveu], y a-t-il dans votre escadron de chasseurs d'Afrique une place pour un drôle que je renie et que je déshériterai ? CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § VII. || En un sens tout à fait injurieux, un mauvais drôle, ou, simplement, un drôle, une personne méprisable. C'est un drôle. Je ne suis point un drôle, et je suis honnête homme, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 17. || 2° *Adj.* Qui a quelque chose de singulier et de plaisant. Cet homme-là est bien drôle. Voilà qui est drôle. Un conte fort drôle. Ah ! ah ! ah ! ma foi, cela est tout à fait drôle, MOL. *Bourg. gent.* IV, 7. Vous êtes tout à fait drôle comme cela, ID. *ib.* III, 2. Cela est plaisant, oui, ce mot de mariage; il n'est rien de plus drôle pour les jeunes filles, ID. *Mal. imag.* I, 5. Je ne saurais vous voir et m'empêcher de rire; Je n'ai vu de ma vie un plus drôle de corps, BOURSAULT, *Ésope*, II, 6. ....Depuis plus d'un jour Je l'étudie et je l'examine; C'est bien la plus drôle de mine! FAVART, *Soliman*, II, I, 1. || Drôle, en ce sens, se prend substantivement, et se construit avec la préposition *de* et un substantif (voy. pour cette construction la préposition DE au n° 3, et DIABLE au n° 12). C'était la régence alors; Et sans hyperbole, Grâce aux plus drôles de corps, La France était folle, BÉRANG. *Gaudr.* || En cet emploi, il se dit aussi au féminin (drôle, et non drôlesse). Une drôle d'idée. Une drôle de femme. J'ai une drôle d'idée dans la tête, c'est qu'il n'y a que des gens qui ont fait des tragédies, qui puissent jeter quelque intérêt dans notre histoire sèche et barbare, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 26 janv. 1740. Il est comique que le bien d'un Parisien soit en Souabe; mais la chose est ainsi; la destinée est une drôle de chose, ID. *Lett. Mme de Florian*, 11 avril 1767. Imaginez toutes les contradictions, toutes les incompatibilités possibles, vous les verrez dans le gouvernement, dans les tribunaux, dans les spectacles de cette drôle de nation, ID. *Candide*, 22. Pendant que je vous fais ces lignes très-sensées, voici une drôle d'aventure, P. L. COUR. *Lett.* I, 168.

—REM. Les dérivés *drolatique*, *drôlement*, *drôlerie* se rapportent au sens de *drôle* adjectif, et non de *drôle* substantif.

— HIST. XV° s. Tous les drolles mes compaignons, Quand d'eux me viendra souvenir, Auront part en mes oraisons, BASSELIN, LIII. La goutte un drolle n'affronte, Qui boit sans songer au compte; Avares en sont saisis, Qui ont les escus moisis, ID. XXXII. || XVI° s. Draule, DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 136, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *drôle*, garçon, sans signification mauvaise. On a indiqué le scandinave *troll*, mauvais génie; mais le sens et l'orthographe font difficulté. Diez y voit, avec raison, le même mot que l'allem. *drollig*, plaisant; angl. *droll*; à quoi on peut comparer le flamand *drol*, l'anc. scandin. *drioli*, le gaëlique *droll*, qui signifient un homme lourd et gauche. On remarquera à côté de cela l'orthographe *draule*, qui, si elle était plus appuyée, ne cadrerait pas avec ces rapprochements.

DRÔLEMENT (drô-le-man), *adv.* Terme familier. D'une manière drôle. Il s'est drôlement tiré d'affaire. || S'emploie ironiquement dans les réponses pour indiquer que c'est tout le contraire. Vous avez reçu votre argent? — Oui, drôlement; je n'ai eu que des sottises.

— ÉTYM. *Drôle*, et le suffixe *ment*.

DRÔLERIE (drô-le-rie), *s. f.* || 1° Trait de gaillardise ou de bouffonnerie. Voilà une plaisante drôlerie. Les charlatans amusent le peuple avec mille drôleries. || 2° Chose de peu de valeur, bagatelle. Hé bien, messieurs, qu'est-ce? me ferez-vous voir votre petite drôlerie? MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Je viens de remettre à l'ami Thiriot une copie de ma petite drôlerie, que vous me paraissez avoir envie de lire, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 22 sept. 1760. Ma petite drôlerie [traduction], dont vous me demandez des nouvelles, est assez dégrossie, P. L. COUR. *Lett.* I, 219.

— HIST. XVI° s. Le clergé leur est en risée, depuis qu'on a fait la monstre generale qu'ils appellent la drolerie, et de laquelle mesmes ils font faire des tableaux contre les deffences du legat, D'AUB. *Hist.* III, 292. Le roy confessa n'avoir receu en sa vie aultant de plaisir pour une drollerie champestre, CARL. III, 9. Les peintres, maçons, orfevres, menuysiers, et telles sortes d'ouvriers, se sont addonez à ce qu'ils appellent drauleries, ST-JUL. *Mesl. hist.* p. 575, dans LACURNE. On donne le los à la reyne Ysabelle de Baviere, femme du roy Charles sixieme, d'avoir apporté en France les pompes et les gorgiasetez pour bien habiller superbement et gorgiasement les dames; mais, à voir dans les vieilles tapisseries de ce temps des maisons de nos roys où sont pourtraittes les dames ainsi habillées qu'elles estoient pour lors, ce ne sont que toutes drolleries, bifferies et grosseries au prix des belles et superbes façons, coiffures, gentilles inventions et ornemens de nostre reyne, BRANT. *Dames illustres*, p. 211, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Drôle*.

DRÔLESSE (drô-lè-s'), *s. f.* Terme de mépris. Fille ou femme d'une conduite mal réglée, quelquefois scandaleuse. Je n'ai rencontré au lieu d'elle qu'une drôlesse et un abbé périgourdin, VOLT. *Candide*, 24. || Femme dont on fait peu de cas. La drôlesse, un matin, s'en vint, bon jour, bonne œuvre, Jusqu'à notre maison porter ce beau chef-d'œuvre, REGNARD, *Démocrite*, V, 5. Vous ne me parlez point de l'autre tripot sur lequel on doit jouer *Pandore*; j'ai tâté dans ma vie à peu près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 juin 1768.

— HIST. XVI° s. Je vous renvoie à Chloé, Galla, Lesbia et autres drollesses, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matinée* V, p. 163, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Drôle*.

DROMADAIRE (dro-ma-dê-r'), *s. m.* || 1° Espèce de chameau à une seule bosse, renommé pour sa vitesse. || Terme d'injure populaire et très-bas. Va, grand dromadaire. || 2° Espèce de papillon. || Poisson des mers d'Amboine. || Insecte hyménoptère.

— HIST. XIII° s. Quant il sot [sut] que ses fieus [son fils] ert [était] des François ravis, Tenrement en pleura, durement fu maris, Il prist un dromadaire tout cargié de samis, Si l'envoie à l'ost Dieu.... *Ch. d'Ant.* VI, 105.

— ÉTYM. Provenç. *dromadari*, *dromedari*, *dromodari*; espagn. et ital. *dromedario*; du latin *dromedarius*, dérivé du grec δρομὰς, dromadaire, proprement coureur, de δρόμος, course.

† **DROMALECTORE** (dro-ma-lè-kto-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Les dromalectores, famille d'oiseaux qui comprend les gallinacés coureurs.

— ÉTYM. Δρόμος, course, et ἀλέκτωρ, coq.

DROME (dro-m'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Fagot, faisceau ou radeau composé de pièces de bois travaillé ou non. Les mâts de hune de rechange, les vergues, les gros espars composent la drome que porte un navire sur son pont entre les deux mâts de l'avant, JAL. || Drome des embarcations, se dit, dans un arsenal, de la réunion des chaloupes et canots des bâtiments non armés. || Cordage qui arrête la bouée sur les filets de pêche. || 2° La plus forte des pièces de charpente qui contiennent le marteau d'une grosse forge.

— ÉTYM. Basque vulgaire, *drôma*; bas-breton, *droum*. Du reste, origine inconnue. Cependant il n'est pas impossible d'y rapporter le provençal *dromo*, plate-forme, rattaché au grec δρόμος, course, lieu de passage.

† **DROMÉE** (dro-mée), *s. m.* Casoar de l'Australie.

— ÉTYM. Δρομεὺς, coureur.

† **DROMIE** (dro-mie), *s. f.* Genre de décapodes (crustacés), ayant pour type la dromie vulgaire qui se trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée. || Genre de coléoptères, presque tous européens, que l'on trouve au printemps sous les écorces et sous les pierres.

— ÉTYM. Δρόμος, course.

† **DROMON** (dro-mon), *s. m.* Sorte de barque légère.

— HIST. XI° s. Sire est par mer de quatre cenz dromunz, *Ch. de Rol.* CXVII. || XIII° s. Lors fait les charpentiers mander Por cele barge commencer; De trente piez fu le dromont, Li maz en fu droit contre mont, *Blanchandin*, dans DU CANGE, *dromones*.

— ÉTYM. Anc. scandin. *drômundr*; moyen haut allem. *tragmunt*, *dragmunt*; du latin *dromo*, *dromonis*, vaisseau très-rapide, de δρόμος, course.

† **DROMORNITHE** (dro-mor-ni-t'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom générique des oiseaux qui ne sont aptes qu'à marcher et à courir.

— ÉTYM. Δρόμος, course, et ὄρνις, oiseau.

† **DROMOSCOPIQUE** (dro-mo-sko-pi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui est relatif à l'étude de la course, de la marche d'un curseur. || Secteur dromoscopique, secteur muni, en dessous, d'une portée qui permet de l'engager dans l'une ou l'autre des ouvertures circulaires de la règle rhumbée (voy. RHUMBÉ), et qui sert à corriger rapidement et sans calcul les relèvements et les routes.

— ÉTYM. Δρόμος, course, et σκοπεῖν, examiner.

† **DRONGO** (dron-go), *s. m.* Nom d'un oiseau insectivore, *edolius cristatus*, dit aussi roi des corbeaux.

† **DRONTE** (dron-t'), *s. m.* Oiseau qu'on a trouvé dans l'île de France et l'île Bourbon, mais dont la race paraît être éteinte aujourd'hui.

† **DROPACISME** (dro-pa-si-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Application d'un emplâtre de poix pour arracher les cheveux; évulsion des cheveux par le moyen de cet emplâtre.

— ÉTYM. Δρωπακισμὸς, de δρῶπαξ, emplâtre de poix.

† **DROPAX** (dro-paks'), *s. m.* Sorte d'emplâtre composé de poix et d'huile, qui sert à arracher les cheveux et qu'on nomme vulgairement calotte.

— ÉTYM. Δρῶπαξ, emplâtre de poix.

† **DROSCHKI** (droch-ki), *s. m.* Petit équipage à quatre roues, bas, découvert, à un ou deux chevaux, fort commun en Russie, et que l'on voit quelquefois à Paris.

— ÉTYM. Mot russe.

† **DROSOMÈTRE** (dro-zo-mè-tr'), *s. m.* Instrument destiné à mesurer combien il tombe de rosée chaque jour.

— ÉTYM. Δρόσος, rosée, et μέτρον, mesure.

† **DROSOMÉTRIE** (dro-zo-mé-trie), *s. f.* Mesure de la rosée qui tombe chaque jour.

† **DROSSE** (dro-s'), *s. f.* Terme de marine. || 1° Brague du canon. Drosse est une corde qui perce l'affût sur la culasse du canon et tient des deux bouts

aux boucles du sabord, LE P. FOURNIER, *Hydrographie* (1643), dans JAL. || 2° Drosse de racage. Les basses vergues et la vergue d'artimon, après avoir été élevées à leur place au haut des mâts qui doivent les soutenir, sont liées à ces mêmes mâts par un cordage nommé drosse de racage, ROMME (1792), dans JAL. || 3° Drosse de gouvernail, nom d'un cordage qui s'enroule sur le cylindre de la roue du gouvernail, et qui, passant par des poulies disposées à cet effet, va s'attacher par ses deux bouts à la tête de la barre du gouvernail, pour la tirer tantôt à droite, tantôt à gauche, et placer par ce moyen le gouvernail dans la position où il doit être pour agir utilement sur la direction du navire, JAL.

— ÉTYM. Corruption de *trosse;* espagn. *troxa;* ital. *trozza.*

† **DROSSER** (dro-sé), *v. a.* Terme de marine. Entraîner un navire vers la terre, le serrer contre la terre. Ce navire est drossé par le courant, JAL.

— ÉTYM. *Drosse;* la force qui entraîne le navire agissant comme une *drosse.*

† **DROSSEUR** (dro-seur), *s. m.* Voy. DROUSSEUR.

† **DROUE** (droû), *s. f.* Nom vulgaire de diverses graminées qui fournissent un fourrage de mauvaise qualité.

† **DROUILLET** (drou-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Petit filet qui, monté sur des perches, est présenté par les pêcheurs à l'opposite du cours de la marée pour prendre les petits poissons.

† **DROUILLETTE** (drou-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet en forme de manet, pour le maquereau.

† **DROUINE** (drou-i-n'), *s. f.* Espèce de havre-sac que les chaudronniers de campagne portent derrière le dos et qui contient leurs outils.

— ÉTYM. Bas-bret. *drouin*, havre-sac.

† **DROUINIER** (drou-i-nié), *s. m.* Nom des chaudronniers ambulants. On trouve aussi drouineur. Les drouineurs ou raccommodeurs de chaudrons, ambulants et étrangers, *Loi des patentes de Belgique*, du 21 mai 1819.

— ÉTYM. *Drouine.*

† **DROUSSAGE** (drou-sa-j'), *s. m.* Cardage en gros de la laine.

† **DROUSSE** (drou-s'), *s. f.* Carde qui commence le travail du cardage.

† **DROUSSER** (drou-sé), *v. a.* Carder la laine en long avec la droussette.

† **DROUSSETTE** (drou-sè-t'), *s. f.* Grosse carde qui commence à préparer le cardage.

† **DROUSSEUR** (drou-seur), *s. m.* Ouvrier dont l'emploi est d'engraisser la laine avec de l'huile et de la carder avec de grandes cardes de fer, *Dict. des arts et m.* Amst. 1767, *Drapier.* || Celui qui donne le lustre au drap.

DRU, DRUE (dru, drue), *adj.* || 1° Bien venant, venant serré, en parlant de l'herbe, des blés, etc. Ces blés sont fort drus. L'herbe était haute et drue, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. || Par extension. Une pluie drue et menue. || Dru, *adv.* D'une manière serrée. Il pleut dru. Semer dru. Les balles pleuvaient dru comme mouches. || Fig. Vivement, sans façon. Vous y allez dru. Allant.... Plus dru qu'une navette au travers d'un métier, RÉGNIER, *Sat.* X. Haussant et baissant les mains dru et menu sur ses cuisses, SCARRON, *Roman com.* II, 7. De telles gens il est beaucoup Qui prendraient Vaugirard pour Rome, Et qui, caquetant au plus dru, Parlent de tout et n'ont rien vu, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. Caquet-bon-bec alors de jaser au plus dru, Sur ceci, sur cela, sur tout, ID. *ib.* XII, 11. Le nœud du mariage Damne aussi dru qu'aucuns autres états, ID. *Belph.* Eh! mais, mais.... mon oncle, un peu de patience; comme vous allez dru sur les questions! PONT DE VESLE, *Somnamb.* sc. 2. || 2° Par extension, se dit des personnes que l'on compare à une herbe drue, bien venant, vif et gaillard. Je te promets à ce printemps Une petite camusette, Friponne, drue et joliette, Avec qui l'on t'enfermera; Puis s'en démêle qui pourra, LA FONT. *Poésies mêlées*, XXXII, *pour Mignon, chien de Son Altesse royale.* Malgré moi l'on m'a jointe avec vous, Vous vieux penard, moi fille jeune et drue, ID. *Cal.* Lucrèce jeune et drue et bien taillée, ID. *Mandr.* La fillette était drue, honnête toutefois, ID. *Cas.* La petite femme est à cet hôtel de la Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue, SÉV. 389. Catherine de Navarre, dit-on, fut fille amoureuse et drue, qui eut un mari débile, P. L. COUR. *Lett.* I, 339. || Il se dit des petits oiseaux assez forts pour s'envoler du nid. Ces moineaux sont drus comme père et mère. || Par extension. Bel enfant de quinze ans dru comme père et mère, SCARRON, dans RICHELET.

— HIST. XI° s. Tout [il] l'abat mort au pré sur l'erbe drue, *Ch. de Rol.* CII. || XII° s. Le premier jour de mai, où druz est li herbois [herbage], *Sax.* XXXIII. || XIII° s. Partonopex fu sainz et druz, *Partonop. ms.* f° 149, dans LACURNE. Entor les ruissiaus et les rives Des fontaines cleres et vives, Poignoit l'erbe freschete et drue, *la Rose*, 1401. || XIV° s. Et tout entre François [ils] commencent à geter De pierres et caillous qu'il voudrent aporter; Aussi dru vont en l'air qu'on voit pluie voler, *Guescl.* 19175. Car aussi dru que nege chet sur les arbrisseaux, Voloient viretons [dards] et flesches et carreaux, *ib.* 20178. || XV° s. Si eut par devant la cité maint assaut et maint hutin et drue escarmouche, FROISS. I, I, 58. Là eut fait plusieurs grands appertises d'armes, et ne s'y espargna le roi d'Angleterre neant, mais estoit toudis entre les plus drus, ID. I, I, 328. Un bois durement fort et dru d'espines et de ronces, ID. II, II, 164. Du païs les plus friches dames, Mout richement et bel arrées, Drut perlées et offrisiées [parées d'orfrois], ID. *Poésies mss*, f° 155, dans LACURNE. || XVI° s. Nous sommes druz; chagrin ne nous suit mye, MAROT, II, 231. Composons luy (je vous prie) un libelle, Qui pique dru, et qui morde à loisir.... ID. II, 387. Le soleil nous eslance si dru, sans cesse, nouveaux rayons les uns sur les autres, que.... MONT. I, 271. À mesure que ces espines domestiques sont drues et desliées, elles nous mordent plus aigu, ID. IV, 71. La plus agée qui estoit mure et drue, DESPER. *Contes*, V. Considerant l'horreur que faisoit à voir un front de bataille dont il sortoit tant de fers de picques et si drues.... AMYOT, *P. Æm.* 31. En après te faut espandre dru et menu la poudre, PARÉ, XXV, 26.

— ÉTYM. Provenç. *drut;* génois, *druo*, dense, épais; piémontais, *dru*, fertile, en parlant du sol. On a fait venir ce mot de *dur* par métathèse; mais ni le sens ni le *t* du provençal ou de l'ancien français ne permettent cette dérivation. *Dru* vient probablement du celtique : kimry, *drud*, hardi; gaélique, *drûth*, volontaire; Cornouailles, *dru*, beaucoup; bas-bret. *drux*, gras. Quel que soit le sens primitif en celtique, le sens primitif en français, d'après les textes, est celui d'*herbe drue;* c'est par extension que *dru* s'est appliqué aux personnes. Il y avait dans l'ancien français un autre mot *dru*, *drue*, qui signifiait un fidèle, un amant, une amante; un substantif, *druerie; dru* en ce sens est d'origine germanique.

† **DRUE** (drue), *s. f.* Nom d'une espèce d'alouette.

† **DRUGE** (dru-j'), *s. f.* Pousse surabondante de pois.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins que, malgré l'*u*, on ne le rattache à *drageon.* Il y a dans l'ancien français *druge*, qui signifie fuite, retraite, et qui a d'autres significations mal déterminées.

† **DRUGEON** (dru-jon), *s. m.* Extrémité de la druge.

— ÉTYM. *Druge.* On trouve dans Cotgrave et dans Oudin *drugeonnement*, action de pousser des rejetons.

† **DRUIDAL, ALE** (dru-i-dal, da-l'), *adj.* Qui appartient aux druides. || Fig. et par plaisanterie. La fureur druidale [des prêtres] surtout a été extrême quand les vérités annoncées par le grand Léeliga [Galilée] ont été démontrées aux yeux dans une république voisine, VOLT. *Dial.* XXIX, 7.

— ÉTYM. *Druide.*

DRUIDE (dru-i-d'), *s. m.* Nom des prêtres parmi les Celtes de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Ces prêtres formaient une corporation et enseignaient leur doctrine dans un poëme de vingt mille vers qui ne s'écrivait jamais et se transmettait uniquement de mémoire en mémoire. Et le druide craint, en abordant ces lieux, D'y voir ce qu'il adore et d'y trouver ses dieux, BRÉB. *Pharsale*, III. Les druides, qui, entre plusieurs autres choses, dit Jules César, qu'ils apprenaient à la jeunesse, enseignaient particulièrement ce qui regarde le mouvement des astres et la grandeur du ciel et de la terre, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVII, ch. II, p. 159, dans POUGENS. Gaulois, Germains, Français, en des bois homicides, Offraient aux dieux le sang versé par leurs druides, LEMERC. *Clovis*, II, 3. M. de Marcellus chérit, dans les forêts, le souvenir des druides, et, pour cela, ne veut pas qu'on exploite aucun bois, qu'on abatte même un arbre, le plus creux, le plus caduc.... P. L. COUR. *Lettre* V. Où sont ces druides qui élevaient dans leurs colléges sacrés une nombreuse jeunesse? CHATEAUBR. *Mart.* IX. Teutatès veut du sang, il a parlé dans le chêne des druides, ID. *ib.*

— ÉTYM. Latin, *druida;* du celtique : bas-bret. *derf* ou *derv*, chêne (comp. DRYADE). Les druides furent ainsi nommés du culte qu'ils rendaient aux chênes : « Les druides n'ont rien de plus sacré que le gui et l'arbre où il croît, pourvu que ce soit un chêne; de plus ils choisissent pour eux des forêts de chênes, et n'accomplissent aucune cérémonie sans feuillage de cet arbre; de sorte qu'on pourrait expliquer le nom qu'ils portent par un mot grec, » PLINE, XVI, 44. Le mot grec δρῦς, chêne, est de même racine que le celtique *derv.*

DRUIDESSE (dru-i-dè-s'), *s. f.* Prêtresse des Gaulois. Velléda, une faible druidesse, voilà donc tout ce qui vous reste aujourd'hui pour accomplir vos sacrifices! CHATEAUBR. *Mart.* IX.

— ÉTYM. *Druide.*

DRUIDIQUE (dru-i-di-k'), *adj.* Qui a rapport aux druides. Un autel druidique. À l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable stérile, s'élève une longue suite de pierres druidiques.... CHATEAUBR. *Mart.* X.

— ÉTYM. *Druide.*

DRUIDISME (dru-i-di-sm'), *s. m.* Religion des druides, qui enseignaient que les âmes ne périssaient pas mais passaient en d'autres personnes, et qui avaient une doctrine sur les astres, leurs mouvements, la grandeur du monde et de la terre, la nature des choses, la force et la puissance des dieux.

— ÉTYM. *Druide.*

† **DRUPACÉ, ÉE** (dru-pa-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui est de la nature du drupe; qui ressemble à un drupe. Péricarpe drupacé. || *S. f. plur.* Drupacées, tribu de la famille des rosacées, qui contient tous les genres dont le fruit est un drupe.

— ÉTYM. *Drupe.*

DRUPE (dru-p'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit charnu indéhiscent, qui renferme un noyau, comme la cerise, la pêche et la noix revêtue de son brou. || Quelques auteurs font drupe du féminin.

— ÉTYM. Latin, *drupa* ou *druppa*, de δρυπεπής, de δρῦς, arbre, et πέπτειν, mûrir, cuire : qui mûrit sur l'arbre.

† **DRUPÉOLE** (dru-pé-o-l') ou **DRUPOLE** (dru-po-l'), *s. m.* Terme de botanique. Petit drupe. || Quelques auteurs font drupéole du féminin.

† **DRUPÉOLÉ, ÉE** (dru-pé-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui a l'apparence d'un petit drupe par sa nature succulente en dehors, ligneuse en dedans.

† **DRUPIFÈRE** (dru-pi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des drupes.

— ÉTYM. Lat. *drupa*, et *ferre*, porter.

† **DRUSE** (dru-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Cavité existant en certaines roches, et tapissée de cristaux. || Masse pierreuse ayant une forme de rognon.

— ÉTYM. Allem. *Drüse*, glande.

† **DRUSIFORME** (dru-zi-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'une druse.

— ÉTYM. *Druse*, et *forme.*

† **DRUSILLAIRE** (dru-zil-lê-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui affecte la forme de rognon.

— ÉTYM. *Druse.*

† **DRUSIQUE** (dru-zi-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'un rognon.

— ÉTYM. *Druse.*

† **DRUZELLE** (dru-zè-l'), *s. f.* Variété de pêche.

DRYADE (dri-a-d'), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme gréco-latin. Divinités qui faisaient leur demeure dans les bois, et qui y présidaient. Le poëte ne rencontrait que des faunes, il n'entendait que des dryades, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 1. || 2° Terme de botanique. Genre de la famille des rosacées, dont une espèce, *dryas octopetala*, est une plante vivace des pâturages élevés et des régions froides.

— ÉTYM. Δρυάς, de δρῦς, chêne, et aussi arbre.

† **DRYADÉ, ÉE** (dri-a-dé, dée), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sur les troncs des chênes. || *S. f. plur.* Les dryadées, tribu des rosacées contenant les framboisiers, ronces, fraises, potentilles, etc.

— ÉTYM. Δρῦς, arbre.

† **DRYIN** (dri-in), *s. m.* Poisson appelé aussi appât ou équille (*ammodytes*).

† **DRYITE** (dri-i-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Bois pétrifié, qu'on a cru reconnaître pour du chêne.

— ÉTYM. Δρῦς, chêne, et la finale *ite*, qui en géologie, désigne un fossile.

† **DRYOPHILE** (dri-o-fi-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui croît ou habite dans les forêts.

— ÉTYM. Δρῦς, arbre, et φίλος, ami. *Dryophile* signifie plutôt aimé des chênes que aimant les chênes; voy. le suffixe PHILE.

DU (du), *art. masc.* contracté pour *de le*. Les bouches du Rhône. C'est un étrange fait du soin que vous prenez A me venir toujours jeter mon âge au nez, MOL. *Éc. des maris*, I, 1. || Du, c'est-à-dire par le, avec le. Qui n'apaisaient les dieux que du sang des mortels, RAC. *Andr.* II, 2. C'est acheter la paix du sang d'un malheureux, ID. *ib.* II, 4. Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux, ID. *ib.* IV, 5. Et notre dernier roi courbé du faix des ans, VOLT. *Zaïre*, II, 1.

— HIST. XIe s. A la grant feste St. Martin del peril, *Ch. de Rol.* X. || XIIe s. Et del mostier tous les huis desferma [ouvrit], *Ronc.* p. 174. Ces [ceux-là] conduit Murgalez do regne [royaume] d'Alfanie, *Sax.* VII. Qu'à tous les biens dou mont [monde] [je] doie faillir, *Couci*, XX. || XIIIe s. Dou duel [deuil] qui y fu fais ne convient il mie parler, car trop fu merveillement grant, VILLEH. XXIII. Seigneur, ce dist Pepins, [il] n'i a fors du haster, *Berte*, III. Je n'ai de quoi do pain avoir, RUTEB. 3. || XVe s. C'est dommage du gentilhomme, quand il est ainsi mort, FROISS. I, I, 30. || XVIe s. J'en arracheray au moins du gemissement, MONT. I, 5.

— ÉTYM. *Del*, pour *de le*, écrit et sans doute prononcé suivant les temps et les lieux, *dou*, *do*, *du*.

1. **DÛ, DUE** (du, due), *part. passé* de devoir. || 1° Qui fait l'objet d'une dette. Argent dû depuis longtemps. || 2° Fig. Une réprimande due à son impertinence. Tu sais ce qui t'est dû, tu vois que je sais tout, CORN. *Cinna*, V, 1. Rien n'est plus dû à la vanité que la risée, PASC. *Prov.* 11. Ils s'imaginent que tout leur est dû, BOSS. *Serm. Sept.* Par cette fin terrible et due à ses forfaits, RAC. *Athal.* V, 8. Le sentiment se plaît surtout à donner ce qui n'est pas dû, STAEL, *Corinne*, XX, 4. || 3° Terme de pratique. Un acte en due forme, acte rédigé conformément à la loi et revêtu de toutes les formalités voulues. || Jusqu'à due concurrence, jusqu'à la concurrence de la somme, de la quantité.

— ÉTYM. Part. passif barbare *debūtus*, de *debere* (voy. DEVOIR, verbe), formé comme *bevutus*, bu, anciennement beü, de *bibere*, boire.

2. **DÛ** (du), *s. m.* || 1° Ce qui est dû à quelqu'un. Demander son dû. Je ne réclame que mon dû. Peut-être qu'il eut peur De perdre, outre son dû, le gré de sa louange, LA FONT. *Fabl.* I, 14. Ah! faute irréparable! moi, domestique renvoyé, lui demander mon dû! P. L. COUR. I, 145. || 2° Fig. Ce à quoi on est obligé. ....vous avez fait le dû de votre office, CORN. *Suite du Ment.* I, 4. Et qu'au dû de ma charge on ne me trouble en rien, MOL. *Tart.* V, 4. Allons, monsieur, faites le dû de votre charge, et dressez-lui-moi son procès comme larron et comme suborneur, ID. *l'Av.* V, 3.

— HIST. XIVe s. Quant le duc ot congié eü, Et au roi ot fait son deü, A son pays s'en va venir, *Liv. du bon Jeh.* 1698. || XVIe s. Comme le deub de vostre charge vous obligeoit, *Lett. de Henri IV*, 8 mars 1596, t. IV, p. 522.

— ÉTYM. *Dû* 1.

† **DUALISME** (du-a-li-sm'), *s. m.* || 1° Système religieux ou philosophique, suivant lequel l'univers a été formé et continue d'exister par le concours de deux principes également nécessaires, également éternels, et, par conséquent, indépendants l'un de l'autre. Le manichéisme est un dualisme. Si l'on réfléchit bien sur le dualisme, je crois qu'on le trouvera encore plus absurde que l'idolâtrie, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 304, dans POUGENS. || 2° Système chimique qui suppose que, les sels étant des composés binaires formés par la combinaison d'un acide et d'une base, tout autre composé a une disposition moléculaire semblable.

— ÉTYM. Lat. *dualis* (voy. DUEL 2).

† **DUALISTE** (du-a-li-st'), *adj.* Qui a le caractère du dualisme. Le système dualiste. || *S. m.* Celui qui admet le dualisme.

† **DUALISTIQUE** (du-a-li-sti-k'), *adj.* || 1° Terme de philosophie religieuse. Qui a rapport au dualisme, qui a les caractères du dualisme. || 2° Terme de chimie. Qui a rapport au dualisme ou supposition que tous les composés sont binaires.

† **DUALITÉ** (du-a-li-té), *s. f.* || 1° Terme de métaphysique. Caractère de ce qui est double en soi. La dualité de l'être humain. Le nombre trois était dit parfait, parce qu'il est composé de l'unité et de la dualité. || 2° Terme de grammaire. Le caractère, l'usage du duel.

— HIST. XIVe s. Philosophes de monts et vaulx, Considerans son unité, Qui sortoit de dualité, Retroicissans le double type.... L'ont appelé dragon volant, *Traité d'alch.* 92.

— ÉTYM. Lat. *dualis* (voy. DUEL 2); provenç. *dualitat*.

† **DUARCHIE** (du-ar-chie), *s. f.* Terme d'antiquité. Gouvernement de deux rois, comme à Lacédémone.

— ÉTYM. Δύο, deux, et ἄρχειν, commander.

† **DUB** (dub), *s. m.* Espèce de lézard d'Afrique.

† **DUBITATEUR** (du-bi-ta-teur), *s. m.* Celui qui a l'habitude de douter, qui est sceptique.

— HIST. XVIe s. Les uns ont estimé Plato dubitateur; les aultres, dogmatiste, MONT. II, 239. Il establit cette chose resoluement, maintenant partout ailleurs sa maniere dubitatrice et ambiguë, ID. II, 309.

— ÉTYM. Lat. *dubitator*, de *dubitare* (voy. DOUTER).

DUBITATIF, IVE (du-bi-ta-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire et de logique. Qui exprime le doute. Conjonction dubitative. Proposition dubitative. La particule dubitative *ne*.

— HIST. XIVe s. C'est dubitatif, car nous devons tousjours douter.... H. DE MONDEVILLE, f° 31, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *dubitatiu*; espagn. et ital. *dubitativo*; du lat. *dubitativus*, de *dubitare* (voy. DOUTER).

DUBITATION (du-bi-ta-sion), *s. f.* Terme de rhétorique. Figure de pensée par laquelle l'orateur semble hésiter entre plusieurs mots, plusieurs partis à prendre, plusieurs sens à donner à une action. || Action de révoquer en doute. Ceci est un fait dont la dubitation est une preuve d'inexpérience, et la négation une preuve d'ignorance.

— HIST. XVIe s. Cicero.... se tenant tousjours sous la dubitation de l'Academie, MONT. II, 228.

— ÉTYM. Provenç. *dubitatio*; espagn. *dubitacion*; ital. *dubitazione*; du latin *dubitationem*, de *dubitare*, douter (voy. DOUTER).

† **DUBITATIVEMENT** (du-bi-ta-ti-ve-man), *adv.* D'une manière dubitative.

— ÉTYM. *Dubitative*, et le suffixe *ment*.

1. **DUC** (duk), *s. m.* || 1° Terme de féodalité. Souverain d'un duché. Le duc de Normandie. || Duc et pair, duc qui, en vertu de son duché, était pair du royaume. || 2° Titre le plus élevé parmi la noblesse de France, après celui de prince. Il reçoit chez lui des marquis et des ducs. || Duc-duc, titre de certains grands d'Espagne qui réunissaient plusieurs duchés en leur personne. || 3° Titre de quelques princes souverains. Le duc de Parme. Le grand-duc de Berg, titre qui fut porté quelque temps par Murat. || Le grand-duc de Russie, l'héritier présomptif de la couronne de Russie. || 4° Terme de jeux. Quinola duc, as duc, se dit, au reversis, d'un quinola, d'un as donné en certaine circonstance.

— HIST. XIe s. Il en apelet et ses dux et ses contes, *Ch. de Rol.* II. || XIIe s. Naymes li dus qui mout fit à loer, *Ronc.* p. 32. Li dux Miles le voit, ne lui fu mie bon, *Sax.* VIII. Qui donc veïst le duc sur un cheval gascon.... *ib.* Hieu cumandat à un sun duc Abadacer, ke il preist le cors, sil jetast el champ Naboth de Jesrael, *Rois*, p. 377. E cumandad que jo fusse ducs sur tut le pople de Israel, *ib.* 142. || XIIIe s. Dont emprunteront li message dui cens mars en la ville, et les baillierent au duc, pour commencier la navie, VILLEH. XX. Et quant li dus leur livra les soies chartres [ses chartes].... ID. XIX. La roÿne adestrerent duc et conte et princier, *Berte*, II. Duc est la premiere dignité, et puis contes.... *Liv. de jost.* 67. || XIVe s. Et à cest propos Homerus le poete raconte et parle de Dyomedes un duc de Grece et de Hetor un duc de Troye.... ORESME, *Eth.* 83. || XVe s. Le duc et la ducoise aussi De Braibant moult je regrasci [remercie], FROISS. *Buisson de jonece.* Poudre de duc [sorte d'épicerie] pour l'ypocras Te convient, et maint lopin cras; Sucre blanc pour les tartelettes, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 497, dans LACURNE. || XVIe s. On donnera à l'accouchée un pressis de chapon ou un chaudeau où il y aura du saffran et un peu de poudre de duç, PARÉ, XVIII, 34.

— ÉTYM. Provenç. *duc*; portug. *duque*; ital. *duce*, *duca*; du latin *dux*, chef, proprement celui qui conduit. L'ancien français faisait au nominatif *li dus*, et au régime *le duc*, au nomin. plur. *li duc*, au régime *les dus*.

2. **DUC** (duk), *s. m.* || 1° Oiseau nocturne de la famille des chouettes, qui se distingue par des plumes en forme de cornes ou d'oreilles. Grand duc, un des noms vulgaires du *bubon européen*. Moyen duc, le hibou, ou mieux l'*ote commun*. Petit duc, le *scops européen*. || 2° Poisson des mers du Japon (*chétodon duc*), dit aussi duchesse.

— HIST. XVIe s. Encores que la chasse aux oisillons avec la chouete ou au duc, semble n'appartenir qu'aux enfans.... O. DE SERRES, 995. Il se sauva des premiers, et s'appelloit le duc de Sulmone; les ducs vollent bien aussi roide quelquesfois que les autres oyseaux, BRANT. *Launoy*.

— ÉTYM. Ainsi dit, parce qu'on a cru qu'il servait de *duc*, c'est-à-dire de guide, à certains oiseaux.

DUCAL, ALE (du-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui appartient, qui est propre à un duc. Manteau ducal. Couronne ducale, couronne qui était ouverte et garnie de huit feuilles ou fleurons. Les palais ducaux. Albert, marquis de Brandebourg, se rendit maître de la Prusse, qui prit alors le nom de Prusse ducale, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 2. Et le bandeau ducal ceindra bientôt sa tête, ANCELOT, *Fiesque*, II, 7. || Anciennement, à Venise, la dignité ducale, le dogat. || 2° Grand-ducal, qui appartient, qui est propre à un grand-duc, à une grande-duchesse. Manteau grand-ducal. Cour grand-ducale. Les palais grand-ducaux. || Dans cet adjectif composé, *grand* demeure invariable. || 3° *S. f.* Ducale, lettre patente du sénat de Venise.

— HIST. XVIe s. Le duc [le doge] la print par la main après l'avoir salluée, et osté son chappeau duchal, P. CHOQUE, dans LEROUX DE LINCY, *Bibl. des Chart.* 5e série, t. II, p. 177.

ÉTYM. *Duc* 1.

DUCAT (du-ka; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; Palsgrave, au XVIe siècle, p. 24, remarque que le *t* se lie; au pluriel, l'*s* se lie: du-ka-z et ducatons; ducats rime avec mâts, repas, etc.), *s. m.* || 1° Monnaie d'or fin dont la valeur varie de dix à douze francs, selon les pays; il porte ordinairement d'un côté la tête du prince dans les États duquel il a été frappé, et de l'autre côté ses armes. L'avare n'a plaisir qu'en ses doubles ducats, RÉGNIER, *Sat.* IX. Un homme accumulait; on sait que cette erreur Va souvent jusqu'à la fureur; Celui-ci ne songeait que ducats et pistoles, LA FONT. *Fabl.* XII, 3. || 2° Le ducat d'argent vaut environ la moitié du ducat d'or. || 3° *Adj.* Or ducat, l'or qui est au titre des ducats.

— HIST. XVIe s. Jocondalle, nouveaux tallars, ducats de sainct Estienne, et pistolets, RONS. 590.

— ÉTYM. Provenç. *ducat*; espagn. et portug. *ducado*; ital. *ducato*; monnaie ainsi dite à cause de l'effigie d'un *duc*, soit de Venise, soit de Florence, soit de Gênes.

DUCATON (du-ka-ton), *s. m.* Ducat d'argent. Ducaton de Venise, de Hollande. Le ducaton est marqué comme le ducat d'or; il vaut environ cent sols de notre monnaie. Il était si propre, dit-on, Qu'il n'eût pas pour un ducaton Voulu rien manger sans fourchette, SCARRON, *Virg. trav.* I. Mais le moindre ducaton Ferait bien mieux mon affaire, LA FONT. *Fabl.* I, 20.

— ÉTYM. Diminutif de *ducat*.

† **DUCÉNAIRE** (du-cé-nê-r') ou **DUCENTAIRE** (du-san-tê-r'), *adj.* De deux cents; qui compte par deux cents.

— ÉTYM. Lat. *duceni* ou *ducenti*, *æ*, *a*, deux cents, de *duo*, deux, et *centum*, cent.

DUCHÉ (du-ché), *s. m.* || 1° Seigneurie, principauté à laquelle le titre de duc est attaché. Les anciens duchés de Normandie, de Bretagne. || 2° Duché-pairie, *s. m.* et *f.* Duché auquel la pairie était attachée. Un duché-pairie ou une duché-pairie. Un ancien duché-pairie, autrefois érigé pour une maison, et depuis érigé pour une autre, n'était à l'égard de cette terre qu'un véritable renouvellement, ST-SIM. 18, 209. || 3° Duché femelle, duché que les femmes peuvent posséder et qui se transmet par elles. || 4° Grand-duché, État dont le souverain a le titre de grand-duc ou dont la souveraine s'appelle grande-duchesse. Le grand-duché de Berg, de Toscane.

— REM. Duché a été longtemps féminin. Les états de la duché furent convoqués, PATRU, *Plaidoyer* 13, dans RICHELET. Les mutins qui s'étaient attroupés dans sa duché de Rohan.... SÉV. 206. Il a donné cette duché à son fils, ID. 501.

— HIST. XIIe s. De vingt roiaumes et de cent ducheté, *Ronc.* p. 117. || XIIIe s. Lors dona li empereres Baudoins au conte Looys de Bloys la duceé de Nique qui bien estoit uns des plus grans honeurs [fiefs] de toute la terre de Romenie, VILLEH. CXXVI. Et ainsi n'ouvra [n'agit] mie Godefrois de Buillon, qui rendi sa duceé à tous jours, et il ala [à la croisade] purement dou sien, *Chron. de Rains*, 197. || XVe s. La duché de Bretagne, FROISS. I, I, 152. Parce que la duché de Milan est tenue en fief de l'empereur, COMM. I, 9.

— ÉTYM. Provenç. *ducat*, *duygat*; espagn. et portug. *ducado*; ital. *ducato*. Le provençal, l'espagnol, l'italien et *duché*, *s. m.* viennent du bas-latin *ducatus*, de *dux*, duc; le vieux français *duceé*, d'où *la*

duché, vient du latin fictif *ducitatem*, qualité de duc.

DUCHESSE (du-chè-s'), *s. f.* || 1° La femme d'un duc; celle qui possède un duché. Madame la duchesse. Mme de Fontanges est duchesse avec vingt mille écus de pension; elle recevait aujourd'hui dans son lit; le roi y a été publiquement, SÉV. 418. || Grande-duchesse, femme d'un grand-duc, et aussi celle qui a le même rang qu'un grand-duc, ou qui possède un grand-duché. En épousant un grand-duc, elle est devenue grande-duchesse. La grande-duchesse de Toscane. Les filles de l'empereur de Russie prennent le titre de grandes-duchesses. || 2° Duchesse se prend ironiquement en parlant d'une femme qui affecte de grands airs. Elle fait sa duchesse ou la duchesse. || 3° Sorte de lit de repos à dossier. || Lit à la duchesse, grand lit avec quatre colonnes supportant un baldaquin et des rideaux. || 4° Duchesse d'Angoulême ou, simplement, duchesse, nom d'une grosse et belle poire très-fondante. || 5° Lettres à la duchesse, se dit d'une écriture dans laquelle les pleins tiennent la place des déliés, et réciproquement. || 6° Nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur le front. || 7° Poisson appelé aussi duc (voy. DUC 2).

— HIST. XII° s. A la duchesse qui tant vous seult amer, *Ronc.* p. 177. || XIII° s. .... Car durement lui poise De ce que morte estoit sa fille la duchoise, *Berte*, LXII. Coment li rois Loeys prit à feme la ducoise Elienor, *Chron. de Rains*, p. 1. Ces empereres, ces duchesses, Ces roïnes et ces contesses, *la Rose*, 11781. || XIV° s. Et soy faisans duchesse et meneresse des autres vierges, [Clélie] s'en est entrée ou Tybre, BERCHEURE, f° 32, *verso*. || XVI° s. Platon dit que prudence est la duchesse de toutes vertus, CARTHENY, *Voy. du chev. errant*, f° 152, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Duc*; provenç. *duquessa*, *duguessa*; espagn. *duquesa*; portug. *duqueza*; ital. *duchessa*.

† **DUCHON** (du-chon), *s. m.* Petite coquille du Sénégal.

† **DUCQUET** (du-kè), *s. m.* Un des noms du hibou.

— ÉTYM. Diminutif de *duc* 2.

† **DUCROIRE** (du-kroi-r'), *s. m.* Terme de commerce. Prime accordée au commissionnaire qui répond des personnes auxquelles il vend la marchandise.

— ÉTYM. *Du* et *croire*; *croire* est ici un infinitif pris substantivement : *avoir du croire*, avoir obtenu de la confiance.

DUCTILE (du-kti-l'), *adj.* Terme de métallurgie. Qui peut être tiré, allongé, étendu sans se rompre. L'or est le plus ductile de tous les métaux. On fabrique le papier, on file les métaux ductiles, VOLT. *Russie*, I, 9. Lorsque le bouton qui doit former la branche commence à s'étendre, ce n'est qu'une matière ductile qui, par son extension, devient un filet herbacé, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.*

— HIST. XVI° s. Le roi le trouva enfin las de sa besongne malreconnue, et ductile à reparer les breches de sa maison, D'AUB. *Hist.* III, 335.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *ductil*; ital. *duttile*; du lat. *ductilis*, qui peut être conduit, de *ductum*, supin de *ducere*, conduire (voy. DUIRE).

† **DUCTILIMÈTRE** (du-kti-li-mè-tr'), *s. m.* Terme didactique. Marteau pour évaluer la ductilité des métaux.

— ÉTYM. *Ductile*, et *mètre*, mesure.

DUCTILITÉ (du-kti-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est ductile. Quoique ces deux membranes [de la tige] soient devenues solides et ligneuses par leurs surfaces intérieures, elles conservent, à leurs surfaces extérieures, de la souplesse et de la ductilité, BUFFON, *De la vieillesse et de la mort.* || Propriété qu'ont certains corps de s'étendre en fils sans se rompre, lorsqu'on les passe à la filière. La ductilité de l'or est telle qu'avec un gramme de ce métal on dore un fil d'argent d'un myriamètre.

— ÉTYM. *Ductile*; catal. *ductilitat*; espagn. *ductilidad*; ital. *duttilità*.

DUÈGNE (du-è-gn'), *s. f.* || 1° Gouvernante chargée de veiller sur la conduite d'une jeune personne. Tu verras ce que c'est qu'une duègne de dix-huit ans, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 7. || 2° Nom qu'on donne ordinairement à une vieille femme qui est chargée de la conduite d'une jeune. Marceline : C'est une si jolie personne que madame. — Suzanne : Eh mais, assez pour désoler madame. — Marceline : Surtout bien respectable. — Suzanne : C'est aux duègnes à l'être. — Marceline, outrée : Aux duègnes! aux duègnes! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 5. || Terme de théâtre. Emploi de duègne. Jouer les duègnes.

— ÉTYM. Espagn. *dueña*, duègne, proprement dame, du latin *domina* (voy. DAME).

1. **DUEL** (du-èl'), *s. m.* || 1° Combat singulier, c'est-à-dire combat entre deux hommes. Elle aime en ce duel son peu d'expérience, CORN. *Cid*, V, 4. Il est temps ou jamais que je vous satisfasse Et qu'un duel enfin entre mon frère et moi.... ROTROU, *Antig.* I, 6. Et ta seule beauté causa notre duel, ID. *Herc. mour.* I, 4. Le vainqueur offrit le duel au nouveau roi, BOSS. *Hist.* III, 4. || 2° Duel judiciaire, combat singulier ordonné autrefois par la justice et admis comme preuve juridique dans les questions douteuses. Le duel a décidé de l'innocence des hommes, des accusations fausses ou véritables, LA BRUY. XIII. Louis le Jeune, en 1168, avait ordonné que, pour une dette qui n'excéderait pas cinq sols, le duel ne pourrait avoir lieu, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 76, dans POUGENS. Philippe le Bel défendit le duel en matière civile; et l'on put plaider sans être obligé de se battre, ID. *ib.* t. III, p. 16. || 3° Combat singulier entre deux personnes privées et pour des offenses privées. Duel au pistolet, à l'épée. Duel au premier sang, duel qui doit s'arrêter à la première blessure, même légère, d'un des combattants. Montrez-moi qu'il soit permis de se battre en duel, PASC. *Prov.* 7. Un duel met les gens en mauvaise posture, Et notre roi n'est pas un monarque en peinture, MOL. *Fâch.* I, 10. Combien de gens s'allaient autrefois battre en duel, en déplorant et en condamnant cette misérable coutume et se blâmant eux-mêmes de la suivre! NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, ch. XI. Ces saintes ordonnances contre le duel que Votre Majesté vient de renouveler, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 193. Me direz-vous qu'un duel témoigne qu'on a du cœur, et que cela suffit pour effacer la honte ou le reproche de tous les autres vices? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57.

— HIST. XVI° s. Ces hommes survivans à leur honte eussent presché le malheur du duel, D'AUB. *Fœn.* I, 9. Par la mesme erreur qui a fait donner ce nom [estoc] aux duels [sorte d'épée], ID. *Hist.* II, 481. Ce grand duel et ce poignard, ID. *Fœn.* I, 1. Mon duel, la massacroire, ID. *ib.* III, 9.

— ÉTYM. Lat. *duellum*.

2. **DUEL** (du-èl), *s. m.* || 1° Troisième nombre dans la langue grecque et dans quelques autres, le sanscrit par exemple, qui désigne deux objets. || 2° *Adj.* Qui exprime le duel. Le huron a un duel comme le grec, et deux premières personnes plurielles et duelles, CHATEAUB. *Amér.* 113. || Il faut remarquer que cet emploi est inusité.

— ÉTYM. Lat. *dualis*, de *duo*, deux.

DUELLISTE (du-è-li-st'), *s. m.* || 1° Celui qui se bat en duel. Il fut condamné comme duelliste. Le ministre de la justice ose prendre sur lui de tempérer la sévérité de la loi contre les duellistes, DIDER. *Ess. s. Claude.* || 2° Celui qui se bat souvent en duel. Un duelliste de profession. Un duelliste exercé.

— ÉTYM. *Duel* 1. On trouve dans le XVI° siècle *duelliant* et *duellion*.

† **DUETTINO** (du-è-tti-no), *s. m.* Composition musicale à deux parties obligées, ordinairement très-courte. || *Au plur.* Des duettinos.

— ÉTYM. Ital. *duettino*, diminutif de *duetto*, qui est lui-même un diminutif de *duo*.

† **DUGONG** (du-gon), *s. m.* Genre de mammifères de l'ordre des cétacés, qu'on trouve dans les mers de la Malaisie, du nord de l'Australie et dans la mer Rouge.

DUIRE (dui-r'), verbe vieilli et familier et dont la conjugaison est tombée en désuétude excepté aux temps et personnes suivantes : présent de l'indicatif, il duit, ils duisent; imparfait, il duisait; futur, il duira; conditionnel, il duirait. || 1° *V. n.* Convenir à quelqu'un, être de sa convenance. Genre de mort qui ne duit pas à gens peu curieux de goûter le trépas, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. .... Choisissez des tons un peu moins hauts; Horace en a de tous; voyez ceux qui vous duisent, ID. *Clymène*, *Comédie*. Tout duit aux gens heureux, ID. *Rém.* Du reste, coupez, taillez, tranchez, rognez, et ne laissez de tout cela que ce qui vous duira, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 137, dans POUGENS. || Impersonnellement. S'il vous duit, nous pourrons donner au public un joli volume, P. L. COUR. *Lett.* I, 364. || 2° *V. a.* Terme de fauconnerie. Dresser un oiseau de proie.

— HIST. XI° s. Il duist sa barbe, afaita son guernon [moustache], *Ch. de Rol.* XV. || XII° s. Bien sout [il sut] esprevier duire et ostour e falcon, WACE, *Rou*, V. 3825. || XIII° s. Si orrez [entendrez] vraie ystoire, dont li ver sont bien duit, *Berte*, XXXVI. Et quant li oel [les yeux] sunt en deduit, Il sunt si apris et si duit, Que seus [seuls] ne sevent avoir joie, Ains vuelent que li cuers s'esjoie, Et font les maus assoagier, *la Rose*, 2746. || XIV° s. En la maniere que l'en duit et chastie un asne ou un autre beste de labeur, ORESME, *Eth.* 326. || XV° s. Celuy qui tout duict, et maistre estoit de mener telles danses, et qui peu les craignoit, *Bouciq.* III, 2. || XVI° Considerant la justice et bonté du Pere celeste, en ce qu'il le chastie, il se duira par cela à patience, CALV. *Instit.* 548. Gargantua doutant de quelle faczon mieulx duiroyent les chausses on dict orateur.... RAB. *Garg.* I, 20. Les Lacedemoniens , nation sur toutes duicte à combattre de pied ferme, MONT. I, 48. Après sept ans ils le duisoient [l'enfant] à monter à cheval et aller à la chasse, ID. I, 150. C'estoit la principale science et vertu à quoy il vouloit duire cette nation, ID. II, 346. L'exemple de Cyrus ne duira pas mal en ce lieu, ID. IV, 10. Dame Venus est ores mon deduit, Et de Bacchus le breuvage me duit, Les dons aussi des muses, AMYOT, *Solon*, 66. Toute chose est de tel prix qu'elle est aimée ou qu'elle duit, GÉNIN, *Récréations*, t. II, p. 250. De tel seigneur mesgnée duyte [proverbe qui revient à : tel maître, tel valet], *Rozier histor.* I, 3.

— ÉTYM. Picard, *duire*, dresser, et aussi convenir, plaire; wallon, *dûre*, être expédient; environs de Paris, *âne bien duit*, âne bien dressé; provenç. *duire*, *durre*, conduire, instruire; du latin *ducere*, conduire. La série des sens est conduire, guider, instruire, façonner, et de là, au neutre, convenir, être expédient. *Con-duire*, de *conducere*, *sé-duire*, de *seducere*, prouvent surabondamment que *duire* vient du latin *ducere*, que l'on rapproche du germanique : gothique, *tiuha*; ancien haut allem. *ziuha*, tirer, mots dont le radical est *tuh*.

† **DUIS** (dui), *s. m.* Lit créé à l'aide de digues parallèles entre lesquelles les eaux qui divaguaient sur une surface se trouvent réunies pour les besoins de la navigation.

— ÉTYM. Lat. *ductus*, conduit (voy. DOIT).

† 1. **DUIT, DUITE** (dui, dui-t'), *adj.* Façonné, dressé. Il n'est pas duit à cela, *Acad.* édit. de 1696. Duit au travail, duit à combattre, SCARRON, *Virg. trav.* dans LEROUX, *Dict. comique.* || Vieux.

— ÉTYM. Part. passé de *duire*.

† 2. **DUIT** (dui), *s. m.* Terme de pêche. Chaussée formée de pieux et de cailloux en travers d'une rivière ou d'un petit bras de mer pour arrêter le poisson lors du jusant.

— ÉTYM. Probablement le latin *ductus* (voy. DOIT).

† **DUITE** (dui-t'), *s. f.* Fil que la navette conduit depuis une lisière jusqu'à l'autre, dans l'ourdissage d'une étoffe quelconque. || Terme de rubanier. La portion de la chaîne qui lève ou baisse à chaque mouvement de marche. || Fausse duite, défaut de fabrication dans les étoffes, provenant d'un jet de la trame qui ne passe pas régulièrement dans les fils de la chaîne, à cause d'un défaut d'égalité dans les fils des lisses.

— ÉTYM. Le participe *duit*, de *duire*, dans le sens de conduire.

† **DUITTE** (dui-t'), *s. f.* Terme de marine. Nom donné à de très-petits torons provenant de fils de caret très-menus, servant à faire de la ligne d'amarrage et du petit filin.

— ÉTYM. Le même què *duite*.

† **DULCAMARINE** (dul-ka-ma-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui se trouve dans la douce-amère.

— ÉTYM. Lat. *dulcamara*, douce-amère.

† **DULCIFIANT, ANTE** (dul-si-fi-an, an-t'), *adj* Qui adoucit. Quelque petit clystère dulcifiant, MOL. *Méd. m. lui*, II, 7.

DULCIFICATION (dul-si-fi-ka-sion), *s. f.* Action de dulcifier; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Dulcifier*.

DULCIFIÉ, ÉE (dul-si-fi-é, ée), *part. passé.* || 1° Rendu doux. || Terme d'ancienne chimie. Esprit de nitre dulcifié, esprit de sel dulcifié, nom donné à des mélanges d'acide nitrique et d'alcool, d'acide chlorhydrique et d'alcool, dits maintenant, le premier acide azotique alcoolisé, et le second acide chlorhydrique alcoolisé. || 2° Fig. Radouci. Voilà tout mon courroux Déjà dulcifié; qu'en dis-tu? rompons-nous? MOL. *Dép. am.* IV, 4.

DULCIFIER (dul-si-fi-é), je dulcifiais, nous dulcifiions; que je dulcifie, que nous dulcifiions, *v. a.* Terme de pharmacie. Rendre doux, tempérer l'âcreté, l'acidité, la force d'un liquide en le mêlant avec un autre liquide plus doux. On dulcifie les acides minéraux au moyen de l'alcool. || Fig. et dans le style plaisant. Que voulez-vous donc faire avec ces

chantres-ci? -- J'en veux dulcifier mon amoureux souci, SCARRON, *D. Japhet*, IV, 3.

— ÉTYM. Lat. fictif, *dulcificare*, de *dulcis*, doux, et *facere*, faire.

† **DULCIMER** (dul-si-mèr), *s. m.* Espèce de guitare des pays du Nord dont les cordes, remuées avec les épingles de fer ou de cuivre, rendent une harmonie assez agréable.

DULCINÉE (dul-si-née), *s. f.* Nom badin et souvent moqueur qu'on donne à une maîtresse. Il était aux pieds de sa Dulcinée. C'est donc une impératrice que votre Dulcinée, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § 2.

— HIST. XVe s. C'est pitié s'ils font jojo Trop matin, les doulcinés [douillets], CH. D'ORL. *Chans.*

— ÉTYM. Dérivé du latin *dulcis*, doux. Dans le sens de maîtresse, ce mot vient de don Quichotte, qui avait choisi pour son héroïne l'incomparable Dulcinée du Toboso.

† **DULCINISTE** (dul-si-ni-st'), *s. m.* Nom d'hérétiques du XIVe siècle, qui prêchaient le règne du Saint-Esprit après celui du Fils, qui avait duré depuis la naissance de Jésus-Christ, comme celui du Père avait duré auparavant depuis la création du monde.

— ÉTYM. *Dulcin* de Novarre, qui fut brûlé sous le pape Clément V.

† **DULCITER** (dul-si-tèr), *adv. latin* qui signifie doucement, et qui est pris avec ce sens dans le style badin et moqueur. Dulciter, papa, chacun son affaire, BEAUMARCH. *Barbier de Séville*, II, 14.

DULIE (du-lie), *s. f.* Terme de théologie. Le culte de dulie, culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints, par opposition au culte de latrie qu'on rend à Dieu seul.

— HIST. XVIe s. Latrie en grec signifie autant qu'honneur; dulie est servitude; et toutesfois ceste difference n'est pas tousjours observée en l'Escriture, CALV. *Instit.* 67.

— ÉTYM. Δουλεία, servitude, de δοῦλος, esclave.

† **DULIEN** (du-liin), *s. m.* Sectaire arien du IVe siècle, qui prétendait que le Verbe était non pas fils du Père, mais son serf.

— ÉTYM. Δουλιανός, de δοῦλος, esclave, serf.

DÛMENT (du-man), *adv.* Terme de pratique. En due forme. La chose a été bien et dûment constatée. || Par extension, dans le langage général, mais souvent avec une nuance de moquerie, de badinage, comme il faut, d'une façon due, convenable. Un personnage Dûment atteint de cocuage, LA FONT. *Coupe.* Notre défunt était en carrosse porté, Bien et dûment empaqueté, ID. *Fabl.* VII, 11.

— HIST. XIVe s. Or n'est-il pas doubte que à donner deuement il se ensuit bien faire et bien ouvrer, ORESME, *Eth.* 103. || XVe s. Et relata son message bien et duement, ainsi qu'il appartenoit, FROISS. I, I, 119. || XVIe s. [Les roys juroient] qu'ilz regneroient bien et duement selon les loix, AMYOT, *Pyrrh.* 9.

— ÉTYM. *Due*, et le suffixe *ment.*

† **DUMICOLE** (du-mi-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les taillis, dans les buissons.

— ÉTYM. Lat. *dumicola*, de *dumus*, buisson, et *colere*, habiter.

DUNE (du-n'), *s. f.* Monticule de sable sur les bords de la mer. Les dunes, ces monticules sablonneux qui, si l'industrie de l'homme ne parvient à les fixer par des végétaux convenables, s'avancent vers l'intérieur des terres, CUVIER, *Révol.* p. 37.

— HIST. XVe s. Les François ne pouvoient venir que par les dunes sur le rivage de la mer, FROISS. I, I, 317. || XVIe s. Sur cette gayeté, l'archiduc marche sur les dunes de sable qui sont au bord de la mer avec neuf compagnies d'ordonnances, D'AUB. *Hist.* III, 529.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *duna*, du latin *dunum*, en grec δοῦνον, mots signifiant hauteur, et donnés comme celtiques par les auteurs anciens; ils existent encore dans le celtique moderne : kymri, irlandais et gaél. *dun*, tertre; bas-bret. *tun*, colline.

DUNETTE (du-nè-t'), *s. f.* Terme de marine. Étage élevé à la partie postérieure du gaillard d'arrière d'un navire; le plancher en est à la hauteur d'environ cinq pieds et demi (dans un vaisseau) au-dessus du gaillard, et s'étend du mât d'artimon au couronnement, servant de plafond à la chambre du conseil et à quelques chambres destinées au capitaine et à d'autres officiers, JAL. || La partie supérieure de la dunette. Se promener sur la dunette. Nous montâmes sur la dunette pour voir de plus loin.

— HIST. XVIe s. Et d'avantage dès ce temps où commença une si furieuse et continuelle batterie d'artillerie contre les dunettes [petits fortins] que les Anglois avoient fait bastir avec une incroyable despense pour la secureté des navires entrans au havre de Boulogne, *Oraison du chancelier de France*, 1550, dans JAL.

— ÉTYM. Diminutif de *dune*, hauteur.

DUO (du-o), *s. m.* || 1° Terme de musique. Morceau fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instruments. Duo de flûte, de violon. De beaux duos. On appelle duo une musique à deux voix, quoiqu'il y ait une troisième partie pour la basse continue, et d'autres pour la symphonie, J. J. ROUSS. *Dict. de musique.* || 2° Fig. et familièrement. Duo d'injures, échange de mots grossiers. || *Au plur.* Des duos.

— ÉTYM. Ital. *duo*, du latin *duo*, deux.

† **DUODÉCIMAL, ALE** (du-o-dé-si-mal, ma-l'), *adj.* Terme d'arithmétique. Qui se compte, se divise par douze. Système duodécimal, système de numération, dont la base serait le nombre douze et qui emploierait par conséquent onze chiffres significatifs et un zéro.

— ÉTYM. Lat. *duo*, deux, et *décimal.*

† **DUODÉCIMO** (du-o-dé-si-mo), *adv.* Se dit pour douzièmement, quand on énumère une série d'objets ou d'articles rangés par primo, secundo, etc. Il s'écrit souvent 12°.

— ÉTYM. Lat. *duodecimo loco*, en douzième lieu.

† **DUODÉCUPLE** (du-o-dé-ku-pl'), *adj.* Qui contient douze fois. Un nombre duodécuple d'un autre.

— ÉTYM. Lat. *duodecim*, douze.

† **DUODÉNAIRE** (du-o-dé-nê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est disposé par douzaine.

— ÉTYM. Lat. *duodenarius*, venant de *duodeni*, qui va par douze, de *duo*, deux, et *deni*, dix.

† **DUODÉNAL, ALE** (du-o-dé-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient ou a rapport au duodenum. Artères et veines duodénales.

— ÉTYM. *Duodenum*, et la terminaison adjective *al*, signifiant : qui appartient à, qui est de la nature de.

† **DUODÉNITE** (du-o-dé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du duodenum.

— ÉTYM. *Duodenum*, et la finale médicale *ite*, qui indique inflammation.

DUODENUM (du-o-dé-nom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Première portion de l'intestin grêle, ainsi nommée de ce que la longueur n'en est guère que de douze travers de doigt.

— REM. L'Académie ne met point d'accent; mais elle note qu'on en prononce un.

— HIST. XVIe s. Trois gresles, appelés duodenum, jejunum et ileon.... le premier a esté ainsi nommé, à cause qu'il est quasi comme un changement de ventricule en intestin, selon la longitude de douze doigts, PARÉ, I, 15.

— ÉTYM. Lat. *duodeni*, douze.

DUODI (du-o-di), *s. m.* Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

— ÉTYM. Lat. *duo*, deux, et *dies*, jour.

† **DUODRAME** (du-o-dra-m'), *s. m.* Pièce dramatique où il n'y a que deux interlocuteurs.

— ÉTYM. Lat. *duo*, deux, et *drame.*

DUPE (du-p'), *s. f.* || 1° Personne qui a été jouée, trompée, ou qu'il est facile de jouer, d'abuser. Isidore est entre les mains du cavalier qu'elle aime; vous êtes pris pour dupe, MOL. *Sicil.* sc. 20. Lui qui connaît sa dupe et qui veut en jouir, Par cent dehors fardés a l'art de l'éblouir, ID. *Tart.* I, 2. Et ne pense pas, toi, trouver ta dupe aussi [me tromper], ID. *le Dép.* IV, 4. Et moi, la bonne dupe à trop croire un vaurien, ID. *l'Ét.* II, 5. Allez, vous êtes une vraie dupe, ID. *Bourg. gent.* III, 4. Ne point mentir, être content du sien, C'est le plus sûr; cependant on s'occupe A dire faux pour attraper du bien; Que sert cela? Jupiter n'est pas dupe, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vous le croyez votre dupe; s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous? LA BRUY. V. Un homme d'esprit et d'un caractère simple et droit peut tomber dans quelque piége; il ne pense pas que personne veuille lui en dresser et le choisir pour être sa dupe, ID. II. Il faut opter des deux, être dupe ou fripon, REGNARD, *Joueur*, I, 7. Le désir de gagner qui nuit et jour occupe Est un dangereux aiguillon; Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon, On commence par être dupe, On finit par être fripon, Mme DESHOULIÈRES, *Réflexions diverses.* Il est très-malaisé que la plupart des principaux d'un État soient malhonnêtes gens, et que les inférieurs soient gens de bien; que ceux-là soient trompeurs, et que ceux-ci consentent à n'être que dupes, MONTESQ. *Esp.* III, 5. || Dupe, bien que se rapportant à un nom ou à un pronom au pluriel, se met au singulier, quand il s'agit d'un seul et même moyen employé pour tromper. Nous fûmes la dupe de son stratagème. || Il se met au pluriel quand il s'agit de duperies successives. Nous fûmes les dupes de ses stratagèmes. || Faire des dupes, abuser de la confiance d'un certain nombre de personnes, les tromper, leur soustraire de l'argent, etc. Si je vous rends dupe une fois, c'est pour vous empêcher d'en faire, IMBERT, *Jaloux sans amour*, III, 1. || Journée des dupes, le 11 novembre 1630, jour où Richelieu, que l'on croyait disgracié, reprit son autorité auprès du roi, et, par extension, tout événement qui tourne à la confusion de ceux qui comptaient sur le succès. C'est une journée des dupes. || Être la dupe d'une affaire, d'un marché, n'y pas trouver son compte, y perdre. || Fig. Notre esprit est la dupe de notre cœur, SÉV. 278. Son cœur était souvent la dupe, plus souvent encore l'esclave de ses engagements, HAMILT. *Gramm.* 6. Et, dupe des méchants, la générosité Offre trop d'avantage à leur iniquité, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* III, 1. || 2° *Adj.* La suite fera voir que ces derniers ne seront pas les plus dupes, PASC. *Prov.* 2. Allez, j'étais trop dupe, et je vais ne plus l'être, MOL. *Mis.* V, 5. || 3° Dupe, sorte de jeu de cartes, appelé quelquefois jeu de Florentini.

— REM. La Fontaine a fait dupe masculin. Du fil et du soufflet pourtant embarrassé, Un des dupes un jour alla trouver un sage, *Fabl.* IX, 8. Mais c'est une faute; dupe, comme on verra à l'historique et à l'étymologie, est le nom féminin d'un oiseau; et l'on ne peut pas plus dire *un dupe* qu'on ne pourrait dire *un linotte* pour un homme étourdi.

— HIST. XVe s. Le quel Nobis dist au suppliant qu'il alast avecques lui en l'ostel où pend l'enseigne des petits sollers, et que il avoit trouvé son homme ou la duppe, qui est leur maniere de parler et que ilz nomment jargon, quant ilz trouvent aucun fol ou innocent qu'ilz veullent decevoir par jeu ou jeux et avoir son argent, DU CANGE, *duplicitas.* || XVIe s. Cependant venoyt son diseur d'heures, empaletocqué comme une duppe, RABEL. *Garg.* I, 21. Pensent ilz bien avoir affaire à une duppe, de vous paistre de ces fouaces? ID. *ib.* I, 32. Et feussent ilz aussi huppez que dupes de marays, ID. *Pant.* II, 12. Panurge curieusement considera sa forme [du papegaut].... puis s'écria : en mal an soyt la beste, il semble une duppe. Parlez bas, dit Editus, il a aureilles. Se ha bien une duppe [aussi une huppe en a-t-elle bien], dit Panurge, ID. *ib.* V, 8.

— ÉTYM. Berry, *dube*, la huppe. On a proposé l'allemand (de la Souabe) *düppel*, imbécile. Mais *dupe* est du féminin et a été le nom de la *huppe*, oiseau qui passe pour un des plus niais. De la sorte la *huppe* ou la *duppe* fut prise, dans le jargon ou argot du temps, pour une personne aisée à tromper, sens que *pigeon* a de nos jours. Chevallet a mis en lumière cette étymologie, qui est la véritable. Maintenant *duppe* ou *dupe* est-il une altération de *huppe?* cela est possible, sans être certain.

DUPÉ, ÉE (du-pé, pée), *part. passé.* Pris pour dupe. Dupé par un habile fripon. Un philosophe assure Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. || Il se dit aussi de l'attente, de l'espérance, etc. S'il ne faut que courir, leur attente est dupée; J'ai le pied pour le moins aussi bon que l'épée, CORN. *Illusion comique*, III, 8.

DUPER (du-pé), *v. a.* || 1° Prendre pour dupe, tromper. Ils s'entendirent pour le duper. Paris est un grand lieu plein de marchands mêlés : L'effet n'y répond pas toujours à l'apparence, On s'y laisse duper autant qu'en lieu de France, CORN. *Ment.* I, 1. Je sais les tours rusés et les subtiles trames Dont.... savent user les femmes, Et comme on est dupé par leurs dextérités, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Quoi! parce qu'un fripon vous dupe avec audace Sous le pompeux éclat d'une austère grimace, Vous voulez que partout on soit tout comme lui, Et qu'aucun vrai dévot ne se trouve aujourd'hui? ID. *Tart.* V, 1. Un bigot orgueilleux qui, dans sa vanité, Croit duper jusqu'à Dieu par son zèle affecté, BOIL. *Sat.* X. Tous ceux qui ont commercé avec les Chinois conviennent unanimement que l'on ne saurait prendre trop de précautions, si l'on ne veut pas en être dupé, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 21. || Absolument. Il ne cherche qu'à duper. || Il se dit aussi de certains sentiments que l'on trompe. Je dupais son inconstance, parce que tous les jours je lui renouvelais sa maîtresse, et c'était comme s'il en avait changé, MARIVAUX, *Marianne*, Ire part. || 2° Se duper, *v. réfl.* Des fripons qui se dupent l'un l'autre.

— ÉTYM. *Dupe;* Berry, *dubé*, huppé.

DUPERIE (du-pe-rie), *s. f.* || 1° Ce qui fait qu'on est dupe. C'est une franche duperie. Regardant le

pur amour du bien public comme une duperie ou comme une jactance, MARMONTEL, *Mém.* XII. À ce risque fatal, je vis, je me confie; Et dût ce noble instinct, sublime duperie, Sacrifier en vain l'existence à la mort, J'aime à jouer ainsi mon âme avec le sort, LAMART. *Harm.* IV, 11. || 2° État de dupe. Pour voir jusqu'où va la duperie des hommes avec nous, MARIVAUX, *Marianne*, 1re part.

— ÉTYM. *Duper.*

DUPEUR (du-peur), *s. m.* Celui qui dupe. Un dupeur dupé. || Fig. Un dupeur d'oreilles, lecteur qui est assez habile pour faire trouver bons, quand il les récite, des vers, un morceau, médiocres par la pensée ou par l'expression. On a dit que Delille était un grand dupeur d'oreilles à cause de son talent pour réciter ses vers.

— ÉTYM. *Duper.*

DUPLICATA (du-pli-ka-ta), *s. m.* Double d'un acte, d'une quittance, d'une dépêche. Expédier un acte en ou par duplicata. Que les chambres du parlement s'assemblassent pour, en leur présence, y être fait ouverture du testament, et les duplicata du dit testament être envoyés à tous les parlements du royaume, ST-SIM. 364, 52. On dépêcha un second courrier avec un duplicata, VOLT. *Russie*, II, 1. Il fit quatre duplicata de cette lettre, ID. *Taureau*, 5. || Par extension et dans le style badin, représentation, image. Jaloux de donner à ma belle Le duplicata de mes traits, je demande quel est l'Apelle Le plus connu pour ses portraits, DÉSAUGIERS, *l'Atelier du peintre, chanson.*

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, mettant un *s* dans *des opéras*, n'écrit pas aussi des *duplicatas*, des *triplicatas*.

— ÉTYM. Plur. neutre de *duplicatus*, participe passif de *duplicare*, doubler (voy. DOUBLER).

† **DUPLICATEUR** (du-pli-ka-teur), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à réunir des quantités d'électricité trop faibles pour être appréciables à l'électromètre le plus sensible.

— ÉTYM. Voy. DUPLICATION.

† **DUPLICATIF, IVE** (du-pli-ka-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui double, qui opère la duplication.

— ÉTYM. Lat. *duplicare*, doubler (voy. DOUBLER); provenç. *duplicatiu.*

† **DUPLICATILE** (du-pli-ka-ti-l'), *adj.* Terme didactique. Qui est susceptible de se ployer en travers.

— ÉTYM. Lat. *duplicare*, doubler (voy. DOUBLER).

DUPLICATION (du-pli-ka-sion), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Action de doubler une quantité. || Duplication du cube, problème qui consiste à construire un cube double d'un cube donné en volume et à faire cette construction sans employer d'autres instruments que la règle et le compas. Le problème des deux moyennes proportionnelles pour parvenir à la duplication du cube, qui n'a jamais pu être résolu géométriquement que par M. Descartes, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVII, ch. 1, p. 132, dans POUGENS. || 2° Terme de musique. Dans le plain-chant, sorte de périélèse qui se fait en doublant la pénultième note, lorsque cette note est du degré immédiatement inférieur à la dernière. || 3° Terme de botanique. Mode de multiplication particulier à quelques genres de végétaux microscopiques.

— HIST. XVIe s. Ceste fraction d'air fait double son, dont la duplication est appellée echo, PARÉ, IV, 10.

— ÉTYM. Provenç. *duplicatio*; espagn. *duplicacion*; ital. *duplicazione*; du latin *duplicationem*, de *duplicare*, doubler (voy. DOUBLER).

† **DUPLICATO-DENTELÉ, ÉE** (du-pli-ka-to-dante-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont les dentelures sont elles-mêmes dentelées.

— ÉTYM Lat. *duplicatus*, doublé, et *dentelé.*

† **DUPLICATURE** (du-pli-ka-tu-r'), *s. f.* Terme didactique. État d'une chose plate et mince qui est repliée sur elle-même. La duplicature du péritoine. La peau du polype peut n'être pas simple, elle peut être composée de deux membranes principales dont la duplicature fournit un nouvel estomac, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 68, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Les veines et arteres, estant entrées au crane s'inserent en la duplicature de la dure-mere, faite à la division du cerebelle et du cerveau, PARÉ, III, 5.

— ÉTYM. Lat. *duplicare*, doubler (voy. DOUBLER).

† **DUPLICIDENTÉ, ÉE** (du-pli-si-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des dents doubles. || *S. m.* Terme de zoologie. Les duplicidentés ou doubles dents, famille de mammifères rongeurs, dite à présent famille des léporins.

— ÉTYM. Lat. *duplex*, double, et *denté.*

DUPLICITÉ (du-pli-si-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est double. Certains verres donnent une duplicité d'images du même objet. Il s'y rencontre [dans cette pièce] une duplicité de lieu particulier, CORN. *Ex. de Cinna.* || 2° Terme d'anatomie pathologique. Duplicité par inclusion, synonyme d'inclusion monstrueuse, c'est-à-dire de la monstruosité où un corps vivant en renferme un autre. || 3° Fig. Caractère d'une âme qui est double, qui présente une apparence trompeuse et contraire à ce qui est au fond; mauvaise foi. Puisque votre probabilité rend les bons sentiments de quelques-uns de vos auteurs inutiles à l'Église et utiles seulement à votre politique, ils ne servent qu'à nous montrer la duplicité de votre cœur, PASC. *Prov.* 13. Sa société [de M. de Turenne] communiquait une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettait tous ses amis au-dessus des autres hommes, SÉV. *Lett.* 28 août 1675.

— HIST. XIIIe s. Tous jors i troverés sophime, Qui la consequence envenime, Se vous avés sotilité D'entendre la duplicité, *la Rose*, 12317. || XVe s. Ne fumée de haine, ne tache quelconque de mensonge ou duplicité, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 15. || XVIe s. Toutefois qu'il y ait encore quelque duplicité [double nature] et meslange en l'ame mesme, et quelque diversité de nature et difference entre la partie raisonnable et l'irraisonnable, AMYOT, *De la vertu morale*, 3.

— ÉTYM. Lat. *duplicitas*, de *duplex* (voy. DOUBLE).

DUPLIQUE (du-pli-k'), *s. f.* || 1° Terme de pratique ancienne. Réponse à une réplique. Les dupliques furent abolies par l'ordonnance de 1667. || Dans le langage général, toute espèce de réponse à une réplique. On n'a omis que ce que ce premier écrit omet, qui est un fatras de répliques et de dupliques de part et d'autre, ST-SIM. 398, 116. || 2° *Adj.* Ancien terme de musique. Consonnance duplique, consonnance exprimée par un rapport double du rapport qui exprime une autre consonnance.

— ÉTYM. Voy. DUPLIQUER.

DUPLIQUER (du-pli-ké), *v. n.* Terme de pratique ancienne. Fournir des dupliques. Mme du Maine ne se rebuta point, et se mit à répliquer, à dupliquer, et à faire les derniers efforts pour l'emporter, ST-SIM. 378, 115.

— HIST. XVe s. Si duplica; Le douloureux qui l'ouït replica, Et son propos de tous points applica, AL. CHARTIER, *le Débat des deux fortunes.* S'ensuit la seconde lettre du roy Henry, duplicant à la seconde lettre du duc d'Orleans, MONSTREL. t. I, fo 11, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *duplicare*, doubler.

DUPONDIUS (du-pon-di-us'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Monnaie valant deux as.

— ÉTYM. Lat. *dupondius*, de *duo*, deux, et *pondus*, poids (voy. POIDS).

† **DUPPION** (du-ppi-on), *s. m.* Terme de commerce. Voy. DOUPION.

DUQUEL (du-kèl), *adj. conjonctif m. sing.* composé de *du* et de *quel.* Voy. LEQUEL.

DUR, DURE (dur, du-r'), *adj.* || 1° Difficile à pénétrer, à entamer, opposé à tendre, à mou. Le fer est un métal très-dur. Du pain dur. Un lit dur. Du bois dur à fendre. Une pierre dure à casser. Pauvre ignorant! et que prétends-tu faire? Tu te prends à plus dur que toi, LA FONT. *Fabl.* V, 16. || Un œuf dur, œuf cuit jusqu'à ce que le blanc et le jaune soient pris, congelés. || Terme d'anatomie. Parties dures, organes ou tissus qui présentent beaucoup de consistance, comme les os, les dents, les cartilages, par opposition à d'autres parties qui offrent peu de résistance et qu'on appelle molles. || 2° Qui oppose de la résistance. Ce fusil, ce pistolet est dur à la détente. || Fig. et familièrement. Être dur à la détente, à la desserre, c'est-à-dire ne pas donner facilement de l'argent, être avare. Le seigneur Harpagon est le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré; il n'est point de service qui pousse sa reconnaissance jusqu'à lui faire ouvrir les mains, MOL. *l'Avare*, II, 5. || Dur à digérer, de digestion difficile. || Fig. et familièrement. Cela est dur à digérer, ou cela est de dure digestion, c'est-à-dire peu supportable, difficile à croire, ou très-ennuyeux (en parlant de livres). || Dur à cuire, de cuisson difficile. || Fig. et familièrement. Dur à cuire, c'est-à-dire difficile à manier, à faire marcher, à plier aux usages, en parlant surtout des gens qui ont pris leur pli. On l'emploie même substantivement. C'est un dur à cuire. *Au plur.* Des durs à cuire, qui se prononce comme le singulier, sans faire sentir l'*s.* || Cette marchandise est dure à la vente, elle se vend difficilement. || Eaux dures, celles qui, chargées de sels calcaires, ne sont pas propres à cuire les légumes. || Vin dur, vin qui a beaucoup d'âpreté. || 3° En parlant de certaines facultés qui ne s'exercent qu'avec peine. Être dur d'oreille, avoir l'oreille dure, n'entendre que les sons qui ont de la force || Avoir la tête dure, ne pas comprendre facilement. On dit dans le même sens avoir l'intelligence dure. || Terme de manége. Cheval dur, cheval qui n'a point de sensibilité ni à l'éperon ni au fouet. Réactions dures, fortes secousses, communiquées au corps à chaque poser des membres pendant les allures de certains chevaux. || Fig. Mais il est des esprits durs, indisciplinables, Dont on ne peut venir à bout, CORN. *Imit.* II, 3. || 4° Qui est désagréable à l'oreille. Une voix dure. Un style dur. Des vers durs. Une modulation dure à l'oreille. Maudit soit l'auteur dur dont l'âpre et rude verve.... BOIL. *Vers en style de Chapelain.* Il y a une extrême inégalité entre les ouvrages d'Ausone; son style est dur; mais la dureté est le moindre vice de ses poésies, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, liv. XXV, ch. 1er, art. 2, § 3, p. 147, dans POUGENS. || Terme de musique. Se dit des intervalles ou des accords qui blessent l'oreille par leur dissonance. B dur se disait autrefois du *si*, qu'on désignait alors par B, et qui était beaucoup plus difficile à entonner que le *si* bémol (voy. BÉCARRE). || Qui, dans les arts du dessin ou de la calligraphie, est marqué trop fortement, a des contours roides ou heurtés. Un dessin dur. Les traits de cette écriture sont durs. || Un crayon dur, un pinceau dur, un crayon, un pinceau qui tracent des traits durs. || Dans la peinture. Dont le dessin est dur ou dans lequel les lumières et les ombres contrastent durement. Un tableau dur. Des tons durs. L'effet de ce tableau est dur. || Il se dit aussi en ce sens, de celui qui peint. C'est un peintre dur. || 5° Pénible, affligeant, difficile à supporter. Une réprimande bien dure. Les soldats mènent une vie fort dure. Dans cette dure extrémité, trouvez bon qu'elle vous conjure de l'aimer, PATRU, *Harangue à la reine de Suède*, dans RICHELET. Mais en ce dur combat de colère et de flamme Il déchire mon cœur sans partager mon âme, CORN. *Cid*, III, 3. Il est plus dur d'appréhender la mort que de la souffrir, LA BRUY. XI. Mais il m'est désormais trop dur de reculer, RAC. *Baj.* IV, 7. Quelque dure que soit la loi qu'on vous impose.... ID. *Athal.* V, 2. Je n'avais pas songé à désirer pour moi cette place; mais il m'était dur de la voir remplie par un autre, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Vous n'en faites que trop la dure expérience, DUCIS, *Lear*, III, 6. Le malheur est moins dur à supporter qu'à craindre, ID. *Oscar*, I, 2. À moi-même il me dit les choses les plus dures, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 1. || 6° Rigoureux par le froid. Un climat dur. Un hiver dur. Un temps dur. || Fig. Les temps sont durs, c'est-à-dire on a bien de la peine à vivre par le temps qui court. Il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur, VOLT. *Lett. Damilaville*, 26 févr. 1766. Eh bien! voisin, comment va le commerce?— Fort mal, le temps est dur, CHAMPFORT, *March. de Smyrne*, sc. 10. || 7° Qui est sans bonté, sans humanité. Cet homme est dur et sec. Il est fort dur pour ses domestiques. Il a le cœur plus dur, étant fils d'un tyran, CORN. *Héracl.* V, 2. Leurs cœurs deviennent plus durs que la pierre et que le bronze, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 286. La cour est comme un édifice bâti de marbre, je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis, LA BRUY. VIII. || Dans le même sens, en parlant des dehors, des manières, des discours, etc. Un regard dur. Des manières dures. Il lui refusa en termes durs. Une réponse dure et désobligeante. Jamais homme ne fut plus compatissant avec une physionomie plus dure, VOLT. *Jenni*, 6. Ses traits durs et pensifs ont un calme odieux, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* III, 2. || 8° Qui supporte la fatigue, la peine. Un homme dur au travail, à la peine. Cette espèce d'opulence permettait aux colons d'avoir un assez grand nombre de chevaux qui n'étaient pas beaux, mais durs à la fatigue et propres à faire sur la neige des courses prodigieuses, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 13. || Avoir la vie dure, résister aux causes de mort. Avoir la vie dure comme un chat Il a la vie bien dure, SÉV. 292. || Rendre à quelqu'un la vie dure, lui faire bien du mal, lui donner bien de la peine. || 9° Dur, *adv.* Difficilement. Entendre dur. || Fig. et familièrement. Il croit dur comme fer tout ce qu'on lui dit, il est très-crédule. || 10° *S. m.* Terme d'art. Le dur est le contraire du moelleux. || 11° Dure, *s. f.* La terre nue. J'ai bu chaud, mangé froid et couché sur la dure,

RÉGNIER, *Sat.* II. De peur.... Que son lit ne défonce, il dort dessus la dure, ID. *ib.* XIV. Il faut souffrir la faim et coucher sur la dure, BOIL. *Sat.* VIII. || Proverbe. Quand l'un veut du mou, l'autre veut du dur, se dit de deux personnes qui ne s'accordent pas.

— HIST. XIe s. Ki dunc li vit son grant dol [deuil] demener.... Mult fust il dur, ki n'estoüt [qui ne dût] plurer, *St Alexis*, LXXXVI. Dur sont li cop, et li chaples [combat] est grefs, *Ch. de Roland*, CXXV. || XIIe s. Il lace l'eume [haume], qui si fu dur tenprez, *Ronc.* p. 36. La bataille est mout merveilleuse et dure, *ib.* p. 64. Frere Olivier, com dure destinée! *ib.* p. 175. Tant par vous truis [je vous trouve] touz temps sauvage et dure, *Couci*, XI. S'onques nus [nul] homs por dure departie [départ] Ot [eut] cuer dolent, je l'aurai par raison, *ib.* XXIV. || XIIIe s. Tybers, ce dist Morans, dur cuer as come pierre, *Berte*, XX. De peine et de travail [elle] dort si ferm et si dur, *ib.* XLI. Seneschal, vous savés que je vous ai moult amé, et ma gent me dient que il vous treuvent dur; comment est-ce? JOINV. 257. || XIVe s. Et ceulz qui ont fait moult de maulz très grans et très durs, ORESME, *Eth.* 267. Quant vous vouldrez, prenez bataille; Nous avons la peau assez dure, Et de fouir [fuir] si n'avons cure, *Liv. du bon Jehan*, 1309. || XVe s. Si s'accorda [le duc de Bretagne], mais ce fut à dur, à ce que ses gens en avoient fait, FROISS. II, II, 82. Si ne vous chaille, si les Anglois tiennent maintenant les champs et s'ils empruntent un petit de pays à nous; sachez que c'est à grand dur [dommage] pour eux, ID. II, III, 44. Lui fit prier qu'il se voulust deporter et retraire, et qu'il estoit trop dur conseillé contre lui, quand il ardoit l'heritage de son fils le comte de Blois, ID. I, I, 88. Là eut mainte parole retournée et mainte mise en avant, car dur sembloit et contraire aux cardinaux de defaire ce que fait en avoient, ID. III, IV, 67. Et combattirent et assaillirent si dur Albrecht et sa route qu'ils furent desconfis, ID. I, I, 113. Les Escots sont durs et hardis et fort travaillans en armes et en guerre, ID. I, I, 34. Combien que Arfaran fut moult aagé, si estoit il dur et robuste, *Perceforest*, t. VI, fo 12. L'atteignit sur le dur du heaulme, et luy trancha le chapeau d'acier, *ib.* t. I, fo 26. || XVIe s. Coucher sur la dure, MONT. I, 278. Quand il commencea à apprendre les lettres, il se trouva dur d'entendement, et tardif à comprendre, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 2. Il avoit l'ouye un peu dure, ID. *ib.* 80. Chevaucher un cheval allant dur, PARÉ, VI, 14.

— ÉTYM. Provenç. *dur;* espagn. et ital. *duro;* du latin *durus.*

† **DURABILITÉ** (du-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est durable. La durabilité d'une chose.

— ÉTYM. Provenç. *durabletat;* ital. *durabilità*, du latin *durabilitatem*, de *durabilis*, durable. On trouve *durableté* en d'anciens textes.

DURABLE (du-ra-bl'), *adj.* Capable de durer longtemps. Des monuments durables. Non, non, elle a bien fait de m'être favorable, Voyant mon feu si grand et ma foi si durable, MALH. V, 4. Don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable, BOSS. *Duch. d'Orl.* Si quelque chose pouvait élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle, si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre.... ID. *ib.* Ou que d'un beau trépas la mémoire durable.... RAC. *Phèd.* III, 5. Ô réveil plein d'horreur! ô songe peu durable! ID. *Athal.* II, 9. Que de courtes joies, que de chagrins durables! MASS. *Or. fun. Profess. rel. Serm.* 3. Si les calamités publiques sont si durables.... ID. *Confér. Excell. du sacerd.* Les penchants durables et comme ineffaçables du vice, ID. *ib. Vocat. à l'état ecclésiast.* 1. Je léguerai la France à ma race durable, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* III, 5.

— HIST. XIe s. Briés [bref] est cis secles, plus durable atendeiz, *St Alexis*, CX. || XVe s. Ce qui est fondé sur vertu est très durable, et en vient bien et joye, *Bouciq.* I, ch. 7.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *durable;* portug. *duravel;* ital. *durabile;* du latin *durabilis*, de *durare*, durer.

† **DURABLEMENT** (du-ra-ble-man), *adv.* D'une manière durable. Les ennemis, plus soigneux de s'avancer solidement et commodément que de se hâter de pénétrer, avaient préféré les grands siéges pour se porter plus sûrement et plus durablement en avant, ST-SIM. 245, 13. Nous comprenions dans les éléments de la propriété tout ce que l'intelligence et la prévoyance humaine parviennent à créer et à s'approprier durablement pour la conservation de l'homme, MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor*, t. I, p. 142.

— ÉTYM. *Durable*, et le suffixe *ment;* ital. *durabilmente.*

DURACINE (du-ra-si-n'), *s. f.* Pêche dont la chair a une certaine dureté.

— HIST. XVIe s. Les auberges de jaune doré, duracines, aians la chair ferme, sont fort prisées, O. DE SERRES, 678.

— ÉTYM. Lat. *duracinus.*

† **DURAMEN** (du-ra-mèn'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné au bois parfait ou bois proprement dit.

— ÉTYM. Lat. *duramen*, bois dur de la vigne, de *durare*, durer.

† **DURANDAL** (du-ran-dal), *s. f.* Nom de l'épée de Roland, et, par extension, toute épée de chevalier. Le chevalier jurait par sa durandal et son aquilain, sa fidèle épée et son coursier rapide, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4.

— HIST. XIIe s. Je ferrai [frapperai] tant de durandart m'espée, *Garin*, dans DU CANGE, *durissimus*. [Il] Tint Durandars, dont li brans fu lettrés, *Roman de Roncevaux*, *ib.* || XIIIe s. Si tenoit encores Durendal l'espée, si vaut autant à dire comme donne grand cop ou fier durement Sarrazins, DU CANGE, *ib.* Durandal ot [eut] à non li brans [épée], C'est à dire durs cos [coups] donans, PH. MOUSKES, *Chron.* v. 8002, t. I, p. 317. || XVIe s. Vien, Attropos, et me couppe la teste De Durandal ou Joyeuse ou Clarence, Ou de Courtain ou Flamberge qu'est preste; Ainsi auray de mes maulx alegeance, *Chasse et depart d'amour*, p. 242, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue; tout au plus peut-on conjecturer que ce mot renferme le radical *dur*, *durer*, et signifie l'épée solide, résistante, durable. En tout cas ce mot est très-ancien; car on lit *durindarda* au portail de la cathédrale de Vérone, laquelle est du IXe ou Xe siècle; ce qui exclut une origine arabe, bien qu'on lise dans les *Quatre fils Aymon*, v. 851, éd. de Bekker, *Durendal* comme nom d'un émir. L'étymologie de Ph. Mouskes vient directement de la *Chronique* du faux Turpin, *de vita Caroli magni et Rolandi*, ch. XXIII, p. 66, de l'édition Ciampi, Florence, 1822 : Duranda interpretantur *durum ictum cum ea dans;* quæ frangi nullo modo poterat; prius deficiat brachium quam spata.

DURANT (du-ran), *prép.* || 1° Dans la durée de, pendant l'intervalle de. Jugez durant ce temps ce que vous pourrez faire, CORN. *Pomp.* II, 4. Durant les brouilleries de la Grèce, Épaminondas, Thébain, se signala par son équité et par sa modération autant que par ses victoires, BOSS. *Hist.* I, 8. Annibal victorieux durant seize ans est vainement rappelé et ne peut défendre sa patrie, ID. *ib.* I, 8. Les Sarrasins reçurent de grands coups durant l'empire de Léon, ID. *ib.* I, 11. Si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est durant les persécutions, ID. *Reine d'Anglet.* Madame, ou je me trompe ou durant vos adieux Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux, RAC. *Brit.* V, 3. Ainsi, ce roi qui seul a, durant quarante ans, Lassé tout ce que Rome a de chefs importants, ID. *Mithr.* I, 1. Hélas! durant ces jours de joie et de festins.... ID. *Esth.* I, 1. Des flammes vengeresses vont punir durant l'éternité l'erreur fugitive d'un songe agréable, MASS. *Car. Riche.* || 2° *Durant* peut, par inversion, se mettre après son régime. Elle aura cette fortune sa vie durant. On vous parle une heure durant, et vous ne répondez point à ce qu'on vous dit, MOL. *Mar. forc.* sc. 6. Ses lettres sont toujours, deux mois durant, l'ornement de toutes les poches, SÉV. 401. On voit cinquante ans durant qu'on n'exerce contre eux aucune rigueur, BOSS. *Var.* 11. || 3° Durant que, *conjonct.* Dans le temps que.... Durant que l'oreille il me flatte, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Je vous dirai que, durant qu'il dormait, je me suis dérobée d'auprès de lui, MOL. *G. Dand.* III, 12. Durant que le peuple errait, BOSS. *Hist.* II, 3. Ainsi, durant que Stentor lisait, ils étaient proprement à la comédie, FONTEN. *Jugement de Pluton.* || *Durant* peut être séparé de *que* par quelques mots d'incise. Durant près de vingt ans que ce professeur a enseigné la grammaire.

— REM. 1. Des grammairiens ont condamné *durant que* comme vieilli; il est trop autorisé par de bons écrivains et trop logique pour qu'on le rejette. || 2. Marg. Buffet recommande de ne pas dire: Il vous a attendu quatre heures durant, mais: Il vous a attendu quatre heures, *Observ.* p. 111, 1668. Cette remarque n'est pas valable; les exemples rapportés la mettent à néant.

— SYN. DURANT, PENDANT. Durant, participe du verbe durer pris pour préposition, garde sa signification primitive; mais pendant n'implique point cette signification. Ainsi l'on dira: durant la campagne, les ennemis se sont tenus enfermés dans leurs places; et c'est pendant cette campagne que s'est livrée la bataille dont vous parlez.

— HIST. XIIIe s. Le mariage durant, li chevaliers aceta un fief et en fist homage au conte, BEAUM. XII, 10. || XVe s. Ce temps durant, ot le roi de France et son conseil plusieurs consaulx, FROISS. II, II, 200. || XVIe s. Là commença l'assaut et très cruelle alarme; Durant, les pionniers besoingnent fort et ferme, J. MAROT, p. 110, dans LACURNE. Durant que regnoit Martius, AMYOT, *Numa*, 16. Durant le chemin, MONT. I, 71.

— ÉTYM. *Durant*, participe de *durer*, pris adverbialement ou prépositivement; provenç. *duran*, *durant;* espagn. et ital. *durante.*

† **DURANTISTE** (du-ran-ti-st'), *s. m.* Partisan de Durante ou de la mélodie, opposé aux partisans de Léo ou de l'harmonie.

— ÉTYM. *Durante*, compositeur italien qui vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

† **DUR-BEC** (dur-bèk), *s. m.* || 1° Nom d'un genre d'oiseaux insectivores. Le dur-bec énucléateur, dit vulgairement dur-bec, dur-bec rouge, ou gros pivoine ou gros-bec du Canada, le *strobiliphage énucléateur.* || 2° Un des noms donnés à la chenille de l'*attelabe Bacchus* (coléoptères), dite aussi hurebec et chenille de la vigne. || *Au plur.* Des durs-becs.

DURCI, IE (dur-si, sie), *part. passé* de durcir. Rendu dur. Des bâtons durcis au feu.

DURCIR (dur-sir). || 1° *V. a.* Rendre dur. Le soleil avait durci la terre. || Fig. Endurcir, fortifier contre la mollesse. On les durcissait aux travaux, BOSS. II, *Sent.* 1. || 2° *V. n.* Devenir dur. L'argile durcit au feu. || Faire durcir un œuf, le cuire jusqu'à ce qu'il soit dur. || 3° Se durcir, *v. réfl.* Devenir dur. La pierre se durcit à l'air.

— HIST. XVIe s. Pour se durcir au mal et au travail, MONT. II, 49. Ils estoient si durcis à la peine que.... ID. II, 96.

— ÉTYM. *Dur.*

DURCISSEMENT (dur-si-se-man), *s. m.* Acte de se durcir; état de ce qui est durci. Le durcissement des œufs dans l'eau bouillante.

— ÉTYM. *Durcir.*

† **DURCISSEUR** (dur-si-seur), *adj. m.* Qui durcit. On aperçoit dans cette série [une série de substances] deux corps de la série précédente; les autres sont également aigres et durcisseurs, CHANCOURTOIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 254.

† **DURDO** (dur-do), *s. m.* Terme de pêche. Poisson du genre scienne qu'on appelle aussi corbeau.

DURÉE (du-rée), *s. f.* || 1° Absolument. La continuation indéfinie. L'espace et la durée. Pour suivre dans cette ouverture que l'Écriture nous donne, que chacun contemple cette durée infinie qui le précède et qui le suit, et qu'y voyant sa vie renfermée, il regarde ce qu'elle en occupe, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. III. || 2° Espace de temps que dure quelque chose. La durée d'un règne. Vous avez résolu de nous voir demeurer En une obscurité d'éternelle durée, MALH. IV, 3. Que tout ce qui m'a plu doit être de durée, CORN. *D. Sanch.* III, 4. Votre félicité sera mal assurée Dessus un fondement de si peu de durée, ID. *Perthar.* III, 2. Nos termes sont pareils par leur courte durée, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Mais hélas! tout ce qu'elle aimait devait être de peu de durée, BOSS. *Anne de Gonz.* J'en ai trop prolongé la coupable durée [de ma vie], RAC. *Phèd.* I, 3. Même tu leur promis de ta bouche sacrée Une postérité d'éternelle durée, ID. *Esth.* I, 4. En ce temple où tu fais ta demeure sacrée, Et qui doit du soleil égaler la durée, ID. *Athal.* III, 7. Par la suite des temps et par la durée des siècles, MASS. *Car. Confess.* Cette grande puissance temporelle des papes en Italie ne fut pas de durée, VOLT. *Mœurs*, 49. || De durée, *loc. adv.* signifiant qui résiste à l'usure, à la fatigue. Une étoffe de durée. Tout homme qui s'essouffle dans le travail fait plus que sa force ne lui permet, et par conséquent n'est pas bon ouvrier, c'est-à-dire ouvrier de durée, LA QUINTINYE, *Jardins*, I, 4.

— SYN. TEMPS, DURÉE. La durée ne présente d'autre idée que celle d'une persistance. Le temps y ajoute l'idée du nombre; c'est une persistance ou une durée évaluée; et de là vient que, quand on passe à l'éternité qui est infinie, on supprime bien l'idée du temps, mais on ne peut pas supprimer

celle de la durée. En d'autres termes, les choses auraient une durée, quand même nous ne saurions la rapporter à aucune unité; mais le temps proprement dit n'y serait pas, puisqu'il serait impossible de nombrer cette durée.

— HIST. XII^e s. L'ame s'en part, n'i put avoir durée, *Ronc.* p. 147. Car joie a courte durée, Qui avient par tel folor, *Couci*, I. || XIII^e s. [Elle] Ne peüst vers tel peine avoir nule durée [résister à une telle peine], *Berte*, XLVI. Nulz n'est seürs d'avoir longue durée: Se vous moriez ains que fussiez amez, Sans joie avoir, auriez vo vie usée, CUNELIER, dans *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. V, p. 38. Ge et toutes autres creatures avomes corte durée, *Psautier*, f° 120. Si a danz Nobles li Lions Novelement la pes [paix] jurée, Se Dieu plaist, qui aura durée, *Ren.* 1750. || XV^e s. Et ne purent oncques les Escots avoir victoire ni durée contre lui [Édouard I^er], FROISS. I, I, 2. || XVI^e s. Un ouvrage de longue durée, AMYOT, *Péric.* 26. Ainsi l'amour tardive est de longue durée, RONS. 239. Tout terme qui finit n'a pas longue durée, ID. 675.

— ÉTYM. Provenç. *durada;* ital. *durata;* d'un part. passif latin *durata*, de *durare* (voy. DURER).

† **DURELIN** (du-re-lin), *s. m.* Chêne à larges feuilles, dit aussi chêne-rouvre ou roure.

DUREMENT (du-re-man), *adv.* || 1° D'une manière dure. Être couché durement. || 2° D'une manière qui fait sur l'oreille l'effet d'un corps dur pour le toucher. Quand on aura dit qu'il versifie durement, tout sera dit, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 158, dans POUGENS. || Dans un sens analogue, en peinture et en sculpture. Muscles durement exprimés. || 3° Fig. D'une manière qui agit sur les sentiments, sur le moral, comme un corps dur. Répondre durement. On condamne durement cette coutume des Lacédémoniens comme pouvant porter les jeunes gens à peu respecter en d'autres occasions le bien d'autrui, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3^e part. ch. 2. || 4° Avec austérité. Le religieux vivait très-durement, CHATEAUB. dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

— HIST. XI^e s. N'i a celoi qui durement ne plort, *Ch. de Rol.* CXXXV. || XII^e s. Par Mahomet, ferez [frappez] i durement, *Ronc.* p. 129. [Elle] ot un anel où durement se fie, *ib.* p. 162. Lors vous truis [trouve] je cruel si durement, *Couci*, X. Quant ot [ouït] li reis Henris, [que] l'arcevesques s'en fui, Durement s'en marri, e si conseillier tuit, *Th. le mart.* 63. E vit une dame ki se baignoit en un solier del altre part; si fud durement belle, *Rois*, 154. || XIII^e s. Dont ce fu moult grant damage, quar moult estoient preudome et vaillant durement, VILLEH. XXI. Quant il oïrent que li marchis venoit, si alerent encontre li, et l'ennorerent moult durement, ID. XXVII. Moult i ot de ceus qui mauvaisement le tindrent, dont il furent moult durement blasmé, ID. XXII. || XV^e s. Et en abattirent ce jour, si comme on dit, plus de soixante [ennemis]; car ils estoient grands et forts chevaliers durement, FROISS. I, I, 31. Si en virent nullui [les Escots avaient décampé pendant la nuit], dont ils [les Anglais] furent moult durement esbahis, ID. I, I, 42. || XVI^e s. Il traittoit ses subjects durement et violentement, AMYOT, *Pyrrh.* 8.

— ÉTYM. *Dure*, et le suffixe *ment;* provenç. *duramen, durament;* espagn. et ital. *duramente.* Dans tout le moyen âge, *durement* signifie souvent *beaucoup, très, fort;* il a gardé ce sens dans le langage populaire de quelques provinces : nous avons durement marché. De même on y dit avec l'adjectif : nous avons fait un dur feu, un bon feu; c'est une dure terre, une terre bonne et productive.

DURE-MÈRE (du-re-mê-r'), *s. f.* Terme d'anatomie. La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui enveloppent l'encéphale et la moelle épinière.

— HIST. XIV^e s. Et la dure-mere est ainsi dite, car ele envelope durement le cervel, H. DE MONDEVILLE, f° 15. || XVI^e s. Iceluy nerf est couvert de deux membranes dudit cerveau, à sçavoir dure et piemere, PARÉ, I, 10.

— ÉTYM. Membrane dite *dure*, parce qu'elle est d'un tissu très-résistant, et *mère*, parce qu'elle protége les centres nerveux.

† **DURE-PEAU** (du-re-pô), *s. f.* Variété de raisin. || *Au plur.* Des dures-peaux.

DURER (du-ré), *v. n.* || 1° Être dur contre les causes de destruction, continuer d'être, persister à être. Les pyramides d'Égypte, si anciennes, durent encore. || Fig. Quand on saura mon crime et que ta flamme dure, CORN. *Cid*, III, 4. Dure à jamais le mal, s'il y faut ce remède! ID. *Hor.* I, 3. Dure, dure à jamais l'esclavage de Rome! ID. *Cinna*, III, 3. Tant qu'il verra durer ces restes du parti, ID. *Pomp.* II, 4. Ni que des sentiments que j'aime à voir durer.... ID. *Nicom.* IV, 3. Vous ne voyez donc pas qu'elle a peine à durer [ma haine]? ID. *Sertor.* III, 4. Et n'eût tout mon bonheur que deux jours à durer, ID. *ib.* V, 5. La mémoire de Sem a toujours duré dans le peuple hébreu, BOSS. *Hist.* I, 2. || Durer à quelqu'un, en parlant d'un sentiment, d'une idée, persister en lui. C'est le dernier remède; et s'il y faut venir, Et que de mes malheurs cette pitié vous dure, CORN. *Cid*, III, 2. Si l'envie que vous avez de me connaître vous dure encore, venez, SCARRON, *Rom. com.* 2^e part. ch. 19. Ah! méritez, mon fils, que cet amour vous dure, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. || Faire durer, prolonger. On fera durer cette privation aussi longtemps qu'on voudra, BOSS. *Pass.* || 2° Ne pas s'user, ne pas dépérir facilement. Ce drap dure beaucoup. Meubles faits de manière à durer longtemps, FÉN. *Tél.* XII. || Il est bien neuf, il durera longtemps, se dit d'un niais qui n'a pas vu le monde. || 3° Il se dit du temps qui se prolonge. Marcelle en ma faveur agit trop lentement, Et laisse trop durer cet ennuyeux moment, CORN. *Théod.* IV, 1. Et nos jours criminels ne pourront plus durer Qu'autant qu'à sa clémence il plaira l'endurer, ID. *Hor.* V, 2. Mes amis, l'hiver dure, et ma plus douce étude Est de vous raconter les faits des temps passés, VOLT. *Gertrude.* Puisse ce sentiment que je vous inspire aujourd'hui durer autant que ma vie, dit Corinne, ou du moins puisse ma vie ne pas durer plus que lui! STAEL, *Corinne*, V, 3. || 4° Sembler long. Ce n'est qu'avec ceux que j'aime que les heures ne me durent pas, BALZ. liv. III, lett. 10. Ce sont les seuls charmes.... qui sont capables d'évoquer la paix et de la faire voir encore à la terre après une si longue absence et qui lui dure si fort, ID. *Disc. à la régente.* Un moment loin de vous me durait une année, RAC. *Théb.* II, 1. J'eus l'honneur de voir Mme de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée, et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avait pas duré, ID. *Lett. à Boileau*, 5. Je sais que ce délai lui dure autant qu'à moi, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 8. || Impersonnellement. Il me dure que vous soyez de retour. || 5° En parlant des personnes, continuer à vivre. Il s'est fait admirer tant qu'ont duré ses frères, CORN. *Hor.* III, 6. Son fils ne dura guère, BOSS. *Hist.* I, 7. || Fig. Se conserver dans ses dignités, dans son crédit, dans sa fortune, etc. Il est aisé de durer, quand on s'accommode aux conjonctures, MASS. *Vérité de la religion.* || 6° Supporter, rester, vivre avec. Et je ne puis Durer plus longuement à la peine où je suis, RÉGNIER, *Élég.* II. Quelle sécheresse de conversation! on n'y dure point, on n'y tient pas, MOL. *Préc.* 5. Pensez-vous que je puisse durer à ses turlupinades perpétuelles? ID. *Critique*, 1. Il a tant bu que je ne pense point qu'on puisse durer contre lui, ID. *G. Dand.* III, 12. Ne pouvant plus durer en tel tourment, LA FONT. *Rich.* La petite vérole le prit avec une telle corruption qu'on ne pouvait durer dans la chambre, SÉV. 128. Il aimait Veret [un château], quand il n'était pas obligé d'y demeurer; il ne peut plus y durer, parce qu'il n'ose en sortir, ID. 343. Elle était assise, elle ne peut durer au lit, ID. *Lett.* 20 avril 1672. Aurait-on pu durer huit jours chez vous avec un cœur droit et sincère? FÉNEL. *Dial. des morts mod.* 15. || Ne pouvoir durer avec quelqu'un, ne pouvoir plus vivre avec lui. Il faudrait une plus grande pénétration et une plus grande patience que la mienne pour pouvoir vous entendre et pour pouvoir durer avec vous, BARON, *Homme à b. fort.* I, 4. Comme en revenant à nous, nous n'y trouvons que nous-mêmes, c'est-à-dire un cœur vide de vrais plaisirs, nous ne pouvons durer avec nous-mêmes, MASS. *Myst. Pentecôte.* Un si aimable homme et une femme si merveilleuse ne duraient pas aisément ensemble, ST-SIM. 66, 101. Augicourt se contenta de dire qu'il l'avait bien servi [M. de Louvois], mais qu'il n'y avait plus moyen de durer avec lui, ID. 134, 237. || Familièrement. Ne pouvoir durer en place, être agité, tourmenté. Cette personne ne saurait durer en place, SÉV. 507. || Ne pouvoir durer en sa peau, être agité, tourmenté par quelque désir. Tant se la mit le drôle en la cervelle, Que dans sa peau peu ni point ne durait, LA FONT. *Coc.* || Ne pouvoir durer de froid, de chaud, au froid, au chaud, en être extrêmement incommodé. || Proverbe. Il faut faire vie qui dure, se dit quand on parle de ménage et qu'on veut empêcher la dissipation de la fortune, de la santé, des forces. Afin de faire vie qui dure, SÉV. 506. || On dit, dans le même sens, faire feu qui dure. Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure, RAC. *Plaid.* I, 1. || Durer se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XI^e s. Qui durerat à trestout ton edage [âge], *Ch. de Rol.* XX. [Il] Fiert de l'espieu, tant com hanste [lance] lui duret, *ib.* CII. Iceste honte durreit [durerait] à lor vivant, *ib.* CXXVII. || XII^e s. Ne poit durer que [il ne peut tarder que].... *Ronc.* p. 1. [Il] Servira vous, tant com pora durer [tant qu'il vivra], *ib.* p. 32. Jà après vous [je] ne doi un jor durer, *ib.* p. 99. Tresqu'à la porte est la chace durée, *ib.* p. 146. Se il durast [vécût] et eüst longue vie, *ib.* p. 165. Tant com durront li siecle, en sera reparlance, *ib.* p. 197. Comment me puet li cuers au cors durer Qu'il ne s'en part? *Couci*, XXII. Dont la guerre dura tante mainte saison, *Sax.* III. Il tenoit un espié dont la hante ert entire; Ne peut nuls homs durer sur pieds, cui il en fire [frappe], *ib.* X. || XIII^e s. Et dura-il bien cis frons [de bataille] trois arbalestrées, VILLEH. LXXVII. Oncques, ce croi, mais une creature N'ot tant de mal por aimer loiaument; Si en morrai, se longuement me dure, EUST. LE PEINTRE dans *Couci.* Et troverent si grant mortalité de Sarasins que à peine pooient il durer pour la pueur, *Chron. de Rains*, p. 101. Chascuns des pans [du mur] cent toises dure, Si est autant lons comme lés, *la Rose*, 3826. Comment vit hons et comment dure En tele poine, n'en tel ardure? *ib.* 2599. Babiloine, si com je pens, Dure vingt liues de tos sens, *Fl. et Bl.* 1787. Maltalent muevent entre home et feme, qui sunt ensanlle par mariage, si que il ne poent [peuvent] durer ne manoir ensanlle, BEAUM. LVII, 1. || XIV^e s. Et par ses fausses euvres qu'il a volu ouvrer, S'a fait après la mort tellement regretter Qu'on disoit : c'est dommages qu'il avoit tant duré, *Guescl.* 15187. || XV^e s. Disoient les fols [de Gand] : Si Audenarde estoit d'acier, si ne pourroit elle durer contre nous, quand nous voudrions, FROISS. II, II, 63. Vous y prendrez terre [en Normandie] à votre volonté; ne jà nul ne vous viendra au devant qui rien vous dure; car ce sont gens en Normandie qui oncques ne furent armés, ID. I, I, 264. Jeu qui trop dure ne vault rien, CH. D'ORL. *Rondeau.* Le vaillant pere dont cy-dessus avons parlé ne dura au fils que deux ans après sa naissance, *Boucicq.* I, ch. 2. Qui dure vaint [celui qui tient le plus longtemps a l'avantage], *le Jouvencel*, *ms.* p. 568, dans LACURNE. || XVI^e s. Ils estoient forcez et astreinctz y demourer perpetuellement leur vie durante, RAB. *Garg.* I, 52. Considerant les difficultés ausquelles il avoit duré desjà si longtemps pour se sauver, MONT. I, 138. Cette amitié ayant si peu à durer et ayant si tard commencé, ID. I, 213. Il leur ottroya la paix, soubz condition que, l'espace de neuf ans durans.... AMYOT, *Thés.* 18. Dedans le temps que dura l'authorité d'un seul gouverneur, ID. *Péric.* 26. La montée qui duroit environ un quart de lieue n'estoit pas fort roide ny couppée, ID. *Lucull.* 53.... Une joye, un plaisir, que les plus grands Cesars Ne sentirent jamais : mais courte elle me dure, RONS. 238.

— ÉTYM. Provenç. et esp. *durar;* ital. *durare;* du latin *durare*, durer, durcir, de *durus*, dur.

1. **DURET, ETTE** (du-rè, rè-t'), *adj.* Un peu dur. Ce mouton est duret. La chaise mal faite et durette, SCARRON, *Virg. trav.* VI.

— HIST. XIII^e s. Car eles sanlent [semblent] bien duretes, *Lai d'Ignaurès.* || XV^e s. Son corps est gent, drois et lons, Sain, hault assis, petit, rons, Et bien durés, FROISS. *Poésies mss.* p. 233, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *dur.*

† 2. **DURET** (du-rè), *s. m.* Variété de pomme. || Espèce d'érable des Alpes.

DURETÉ (du-re-té), *s. f.* || 1° Propriété qu'ont les corps solides de résister à ce qui tend à en entamer la substance. La dureté du fer. || Défaut de mollesse, de la qualité tendre. La dureté de ce morceau de bœuf. La dureté d'un lit. || 2° Terme de pathologie. Tumeur dure. Le palper fit sentir une dureté dans le ventre. || Dureté de ventre, constipation. || 3° Défaut de sensibilité de l'oreille. Cet homme a une grande dureté d'oreille. || 4° Défaut de sensibilité, d'humanité. Grande dureté de cœur. La dureté pour les pauvres. Un peu de dureté sied bien aux grandes âmes, CORN. *Suréna*, V, 3. Quoi! dans la dureté ces cœurs d'acier s'obstinent! ID. *Hor.* III, 2. Mais si la dureté de votre aversion Nomme encor notre amour une rébellion, ID. *Rodog.* IV, 3. Ils habitaient un bourg plein de gens dont le cœur Joignait aux duretés un sentiment moqueur, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Tant il a de dureté pour les pauvres, PASC. *Prov.* 12. Quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange [la mort de la duchesse], qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques

moments! BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est là que lui est non-seulement permise, mais en quelque façon ordonnée, une pieuse dureté pour voir sans se troubler le trouble d'un père, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 372. Rien ne vous a pu vaincre, et votre dureté Aurait dû dans son cours arrêter ma bonté, RAC. *Brit.* IV, 2. Trouve en lui d'un rival toute la dureté, ID *Mithr.* IV, 4. || Dans le même sens, en parlant des paroles, des dehors, des manières. La dureté de cette réponse l'atterra. La dureté du regard, des traits. Cet officier lui parla avec la dernière dureté, et lui reprocha sa faute d'une manière propre à le jeter dans le désespoir, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3e part. ch. II, art. 4. || *Au plur.* Paroles dures, offensantes. Vendôme s'emportant de plus en plus [contre Roquelaure], lui répliqua des duretés, ST-SIM. 27, 53. Je tombe des nues quand vous m'écrivez que je vous ai dit des duretés, VOLT. *Roi de Pr.* 128. Moi, je vous dois ici dire vos vérités, Et vais d'un bon avis payer vos duretés, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 6. || 5° Excessive sévérité. La dureté d'un gouvernement. La dureté d'un régime politique. Je sais de votre loi la dureté barbare, VOLT. *Tancr.* II, 6. || 6° La dureté du travail, l'opiniâtreté au travail. On est plus flatté de certaines théories brillantes où la finesse de l'esprit semble avoir plus de part que la dureté du travail, FONTEN. *Rolle.* || 7° Qualité qui est pour l'oreille ce que la dureté est pour le toucher. Dureté de prononciation. Dureté de style. La dureté de ces vers. || Qualité qui pour la vue est ce que la dureté est pour le toucher. La dureté des contours. Dureté de crayon, de pinceau. La dureté des tons. Cela donne à l'effet du tableau quelque dureté. || 8° La dureté d'un climat, d'un hiver, la rigueur de la température qui s'y fait sentir. Pour adoucir en moi cette âpre dureté Des climats où mon sort en naissant m'a jeté, VOLT. *Orphel.* IV, 4. || La dureté du temps, la rigueur de la température; et fig. la misère, la souffrance qui pèse sur une ville, sur un pays en certaines circonstances mauvaises.

— HIST. XIIIe s. Se la durté d'eür [la rigueur de l'heur, de la fortune] me nel envoie, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE. Les durtez que la royne Blanche fist à la royne Marguerite furent tiex [telles] que la royne Blanche ne vouloit soufrir à son pooir que son fils feust en la compaingnie sa femme, JOINV. 281. || XIVe s. Laquelle dureté avironne la fistule par dedens, H. DE MONDEVILLE, f° 80 bis. || XVe s. Print les lettres, et puis les leut par grand loisir, et trouva comment piteusement le roy dom Pietre luy rescrivoit et luy signifioit ses durtés [embarras] et pouretés, FROISS. liv. I, p. 297, dans LACURNE. Obeirent, mais ce fut à trop grant durté [avec beaucoup de peine], ID. *ib.* p. 253. Or pren garde à la durté De ton aage [jeunesse] et l'orfenté, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 95, dans LACURNE. || XVIe s. Mais quelle durté est soubs vos peaux tant doucettes? MAROT, III, 16. Ilz ont vescu: ce qui est une façon de parler, dont usent quelquefois les Romains, quand ilz veulent eviter la dureté de ceste rude parole de dire: il est mort, AMYOT, *Cicéron*, 25. La dureté du temps avoit rendu fevrier de peu d'effet aux sorties qui se firent, D'AUB. *Hist.* II, 95. Au milieu du cor se trouve une petite dureté noire, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Lat. *duritatem*, de *durus*, dur. L'ancien français avait aussi *duresse*, du latin *duritia*, plus anciennement encore *duretie*: Xe s. Per Judæos porquant il en cele duretie e en cele encredulitet permessient [demeurassent].... *Fragm. de Valenc.* p. 469. Mais *duretie* n'est qu'une forme orthographique, et se prononçait sans doute *duresse*, comme l'indique l'accent de *durítia*.

† **DURGAN** (dur-gan), *s. m.* Un des noms vulgaires du barbeau, poisson.

† **DURHAM** (du-ram'). Race de durham, ou, adjectivement, race durham, race bovine anglaise, caractérisée par la précocité du développement, par l'aptitude à prendre la graisse, par son peu de résistance à la fatigue; ce qui en fait une bête de boucherie. || Substantivement. Un durham, un bœuf de la race de durham.

— ÉTYM. *Durham*, contrée d'Angleterre où cette race a été formée.

DURILLON (du-ri-llon, *ll* mouillées, et non du-ri-yon), *s. m.* || 1° Sorte de dureté, produite par des frottements rudes fréquemment répétés. Il avait comparé ses mains nerveuses et converties en durillons avec deux petites mains, plus blanchettes, plus délicates que le lis, VOLT. *le Crocheteur borgne.* || 2° Partie dure dans le marbre, analogue au nœud dans le bois. || 3° Imperfection d'un canon de carabine, produite par le défaut d'homogénéité du métal.

— HIST. XIVe s. Fendez le fanoil [fenouil] par mi et ostez le dureillon du dedans, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Clou, nommé des vulgaires cors, qui sont durillons qui viennent aux jointures des orteils, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Dérivé de *dur;* bourguig. *duroillon.*

† **DURILLONNER (SE)** (du-ri-llo-né, *ll* mouillées), *v. réfl.* Terme didactique. Se couvrir de durillons.

— ÉTYM. *Durillon.*

† **DURISSIME** (du-ri-ssi-m'), *adj.* Très-dur. Il ne se dit que par plaisanterie. Cette volaille est durissime.

— ÉTYM. Lat. *durissimus*, superlatif de *durus*, dur.

DURIUSCULE (du-ri-u-sku-l'), *adj.* Terme de plaisanterie. Un peu dur. Il [le pouls] est duriuscule, MOL. *Mal. imag.* II, 9. Il y a quelques vers duriuscules, je ne hais pas qu'un Spartacus soit quelquefois un peu raboteux, VOLT. *Lett. Saurin*, 5 mai 1760.

— ÉTYM. Lat. *duriusculus*, diminutif de *durus*, dur.

† **DURIVENTRE** (du-ri-van-tr'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le ventre dur.

— ÉTYM. Lat. *durus*, dur, et *venter*, ventre.

† **DURMENT** (dur-man), *s. m.* Terme de métallurgie. Pièce qui appartient aux jumelles d'un bocard.

† **DURMENTOU** (dur-man-tou), *s. m.* Terme de métallurgie. Pièce qui, dans les forges catalanes, tient l'emposie des tourillons.

DUUMVIR (du-om'-vir), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Nom de certains magistrats ou juges qui étaient ordinairement au nombre de deux. Le tribunal des duumvirs. || Nom donné aux deux membres les plus influents du comité de salut public, Robespierre et Saint-Just.

— ÉTYM. Lat. *duumvir*, de *duo*, deux, et *vir*, homme.

† **DUUMVIRAL, ALE** (du-om'-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport aux duumvirs. Les offices duumviraux.

DUUMVIRAT (du-om'-vi-ra), *s. m.* Dignité, charge de duumvir; temps de son exercice.

— ÉTYM. Lat. *duumviratus*, de *duumvir.*

DUVET (du-vé; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: les du-vè-z-et....; duvets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Nom donné aux premières plumes dont se couvre le jeune oiseau, et qui ne se perdent jamais complétement. Quelques oiseaux, tels que le canard, l'oie, l'eider, etc. conservent beaucoup de duvet; on le recueille chaque année pour en faire des coussins. Oreiller de duvet. || Duvet d'autruche, dit autrement laine-ploc ou poil d'autruche, dont il y a deux sortes: 1° le fin d'autruche, qui est employé par les chapeliers dans la fabrique des chapeaux communs; 2° le gros d'autruche, qui sert à faire les lisières des draps fins destinés à la teinture en noir. || Par extension, lit de plume. Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence, Règne sur le duvet une heureuse indolence, BOIL. *Lutr.* I. Grâce aux amours, bercé par l'espérance, D'un lit plus doux je rêve le duvet, BÉRANG. *Dieu des b. gens.* || Fig. Les pêches sont couvertes d'un petit duvet. Ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 16. || 2° Première barbe d'un jeune homme. Guerrier de quarante ans au profil sérieux, Jeune homme au blond duvet, jeune fille aux doux yeux, V. HUGO, *Crép.* IV. || 3° Poil fin et court qui croît principalement en hiver, autour des poils plus gros qui forment le pelage d'un certain nombre de quadrupèdes. || 4° Terme de botanique. Sorte de coton qui recouvre certaines feuilles, certaines tiges, certaines écailles des boutons des arbres. || 5° Terme de commerce. La matière première des cachemires. || Criblures de cochenille.

— HIST. XIVe s. Un bon lit de duvet, draps et couverture, *Ménagier*, I, 9. || XVe s. De bon duvet faictes vostre litiere, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 234, dans LACURNE, au mot *litière.* || XVIe s. La douceur d'ycelluy dumet, RAB. *Garg.* I, 13.

— ÉTYM. Normand, *deumet;* bas-lat. *duma;* du germanique: allem. *Daune;* danois, *dyne;* angl. *down.* Ces formes germaniques auraient dû donner *dunet;* mais il est survenu une double altération de la consonne en *m* et en *v.*

† **DUVETÉ, ÉE** (du-ve-té, tée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert, garni de duvet.

— HIST. XVIe s. Duvetté, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Duvet.*

DUVETEUX, EUSE (du-ve-teû, teû-z'), *adj.* Qui tient du duvet, qui ressemble au duvet. Poils duveteux. Matières duveteuses. || Terme de fauconnerie. Oiseau duveteux, oiseau qui a beaucoup de plumes très-courtes, molles et délicates proche de la chair.

— ÉTYM. *Duvet.*

† **DYADE** (di-a-d'), *s. f.* || 1° Terme didactique. Le nombre deux, une paire, une couple. || Dyade littéraire, deux auteurs qui travaillent ensemble. En ce sens, ce mot est d'un langage recherché. || 2° Terme de philosophie grecque. La dyade, l'être qui se détache de la monade ou de Dieu (dans le système pythagoricien).

— ÉTYM. Δυάς, réunion de deux, de δύο, deux.

† **DYARCHIE** (di-ar-chie), *s. f.* Gouvernement de deux magistrats souverains, de deux rois qui sont collègues. La dyarchie à Sparte.

— ÉTYM. Δύο, deux, et ἄρχειν, commander.

† **DYKE** (di-k'), *s. m.* Terme de géologie. Filon éruptif, de formation ignée, qui remplit l'intervalle entre les deux parois d'une fracture. Un immense dyke ferrugineux tout de minerai hématite, *Presse scientifique*, 1862, t. II, p. 293.

— ÉTYM. Angl. *dyke*, filon; comparez DIGUE.

† **DYME**, terminaison adoptée par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire pour les noms génériques des monstres doubles supérieurement et simples inférieurement, et qui est le représentant du grec δίδυμος, jumeau.

† **DYNAME** (di-na-m'), *s. m.* ou **DYNAMIE** (di-na-mie), *s. f.* Terme de mécanique. L'unité du travail avec laquelle on évalue la force utile d'une machine, la puissance d'un moteur, et qui est le travail nécessaire pour élever mille kilogrammes à un mètre de hauteur. La force d'un homme équivaut à cent dynamies par jour, si dans ce temps, en douze heures de travail, il peut élever cent mètres cubes d'eau à un mètre de hauteur, LEGOARANT.

— ÉTYM. Δύναμις, force.

† **DYNAMIDE** (di-na-mi-d'), *s. m.* Nom collectif désignant le calorique, la lumière, l'électricité et le magnétisme considérés ensemble.

— ÉTYM. Δύναμις, force.

† **DYNAMIE** (di-na-mie), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Voy. DYNAME. || 2° Terme de médecine État augmenté des propriétés vitales des tissus.

— ÉTYM. Δύναμις, force.

† **DYNAMIOLOGIE** (di-na-mi-o-lo-gie), *s. f* Terme didactique. Traité sur les forces considérées abstraitement.

— ÉTYM. Δύναμις, force, et λόγος, traité.

DYNAMIQUE (di-na-mi-k'), *s. f.* || 1° Partie des mathématiques qui traite du mouvement. Traité de dynamique. || En un sens plus restreint et plus usuel, partie de la mécanique qui étudie les différents mouvements, celle qui traite de l'équilibre portant le nom de statique. || 2° *Adj. m.* et *f.* Terme de mathématique. Qui concerne le mouvement. Problème dynamique. Pouvoir dynamique. Effet dynamique, celui que produisent des forces qui font sortir un corps du repos. || Terme de biologie. État dynamique, par opposition à état statique, c'est-à-dire l'état d'un organisme considéré en fonction, par opposition au même organisme considéré dans sa composition. Cette notion a été étendue à la sociologie, où l'on considère l'état d'activité et l'état de composition.

— ÉTYM. Δυναμικὸς, de δύναμις, force.

†**DYNAMISME** (di-na-mi-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Système qui suppose que la matière est animée de forces immanentes, au lieu de la considérer comme mue par des forces extrinsèques et mécaniques. Ainsi, en astronomie, le système des tourbillons de Descartes est un mécanisme; celui de la gravitation est un dynamisme. || Dans les systèmes médicaux, dynamisme s'est dit, en un sens différent, d'une hypothèse, aujourd'hui abandonnée, où l'on considère les forces comme agissant indépendamment des conditions organiques.

— ÉTYM. Δύναμις, force.

† **DYNAMISTE** (di-na-mi-st), *s. m.* Partisan du dynamisme en physique. || Partisan du dynamisme en biologie.

DYNAMOMÈTRE (di-na-mo-mè-tr'), *s. m.* || 1° Terme de mécanique. Instrument qui sert à évaluer en poids la force et les effets d'un moteur. || 2° Nom des instruments employés à mesurer la force musculaire de l'homme et des animaux. || 3° Terme d'opticien. Instrument pour mesurer le grossissement d'une lunette. On trouve, en cet emploi, dynamètre, qui est mal fait.

— ÉTYM. Δύναμις force, et μέτρον, mesure. La formation est incorrecte et devrait être *dynamimètre* ou *dynamiomètre*, les noms grecs en ις, ιος prenant en composition *i* ou *io* et non *o*, par exemple *physiologie.*

† **DYNAMOMÉTRIE** (di-na-mo-mé-trie), *s. f.* Terme didactique. Mesure des forces.

— ÉTYM. *Dynamomètre.*

† **DYNAMOSCOPE** (di-na-mo sko-p'), *s. m.* Instrument qui sert à la dynamoscopie.

— ÉTYM. Δύναμις, force, et σκοπεῖν, examiner.

† **DYNAMOSCOPIE** (di-na-mo-sko-pie), *s. f.* Terme de médecine. Examen qui se pratique en plaçant l'un des doigts de la main d'un homme dans le conduit auditif; on entend alors un bruit continu très-semblable à un bourdonnement, et, par intervalles irréguliers, des crépitations bien distinctes du bruit de bourdonnement. La force et la continuité de ce bruit sont en rapport avec la force et la santé de l'individu qu'on examine.

— ÉTYM. *Dynamoscope.*

DYNASTE (di-na-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Titre de certains petits souverains.

— ÉTYM. Δυνάστης, homme puissant, de δύναμαι, pouvoir.

DYNASTIE (di-na-stie), *s. f.* Succession de souverains d'une même famille. Tes fils s'entre-tueront; ta courte dynastie, Exécrable à jamais, bientôt anéantie.... LEMERC. *Clovis*, V, 9. || Suite de rois. Les dynasties égyptiennes de Manéthon. Les Égyptiens comptaient trente dynasties, qu'ils prétendaient avoir duré trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans et qui finirent à Nectanébo.

— ÉTYM. Δυναστεία, puissance, de δυνάστης, dynaste.

† **DYNASTIQUE** (di-na-sti-k'), *adj.* Qui concerne une dynastie. Les intérêts dynastiques. || Qui défend une dynastie régnante. Journal dynastique. || Substantivement. Les dynastiques, les partisans d'une dynastie.

— ÉTYM. *Dynastie.*

† **DYOSTYLE** (di-o-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Façade formée de deux colonnes.

— ÉTYM. Δύο, deux, et στύλος, colonne.

† **DYS....** préfixe qui est le préfixe grec δὺς, et qui exprime que la chose est difficile, mauvaise.

† **DYSCHROÏE** (di-skro-ie), *s. f.* Terme de médecine. Mauvaise couleur de la peau.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et χροία, couleur.

† **DYSCHROMATEUX, EUSE** (di-skro-ma-teû, teû-z'), *adj.* Terme de médecine. Dermatoses dyschromateuses, celles qui sont caractérisées par un changement de couleur seulement de la peau.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et χρῶμα, couleur.

† **DYSCHROMATIQUE** (di-skro-ma-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'une mauvaise couleur. || Qui altère la couleur.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et χρῶμα, couleur.

† **DYSCHROMATOPSIE** (di-skro-ma-to-psie), *s. f.* Terme de médecine. Affection du sens de la vue dans laquelle certaines couleurs, ne pouvant point être appréciées, sont confondues avec celles qui restent seules perceptibles. On la nomme aussi daltonisme chromatique.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, χρῶμα, couleur, et ὄψις, vue.

† **DYSCINÉSIE** (di-ssi-né-zie), *s. f.* Terme de médecine. Diminution ou abolition des mouvements volontaires.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et κίνησις, mouvement.

DYSCOLE (di-sko-l'), *adj.* Difficile à vivre, de mauvaise humeur. Comme je ne puis empêcher ceux [les évêques] qui sont à Paris d'être de l'assemblée et qu'il peut y en avoir de dyscoles, j'y fourrerai les évêques *in partibus*, ST-SIM. 350, 108. Votre enfant dyscole gâte tout ce qu'il touche, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Peu usité.

— HIST. XIVe s. Amisté est moins faite en gens de dure conversation et en viellars, de tant come il sont plus discoles, ORESME, *Eth.* 238.

— ÉTYM. Δύσκολος, difficile à vivre, de δὺς, mal, et κόλον, aliment: proprement qui n'a pas d'appétit.

† **DYSCRASIE** (di-skra-zie), *s. f.* Terme de médecine. Mauvaise mixture des humeurs, mauvaise constitution.

— HIST. XIVe s. Discrasie de seul foie, discrasie de seul esplain [rate], H. DE MONDEVILLE, f° 67, *verso.*

— ÉTYM. Δυσκρασία, de δὺς, mal, et κρᾶσις, mélange (voy. CRASE).

† **DYSCRASIER** (di-skra-zi-é), *v. a.* Terme de médecine. Rendre dyscrasique.

— HIST. XIVe s. Se le membre ulceré ou tout le cors soient discrasiés, rectefie la discrasiation, H. DE MONDEVILLE, f° 73.

— ÉTYM. *Dyscrasie.*

† **DYSCRASIQUE** (di-skra-zi-k'), *adj.* Qui a rapport à la dyscrasie.

† **DYSÉCÉE** (di-zé-sée), *s. f.* Terme de médecine. Dureté, faiblesse de l'ouïe. La dysécée est le premier degré de la surdité.

— ÉTYM. Δυσηκοΐα, de δὺς, difficilement, et ἀκούειν, entendre.

† **DYSENTERIE** (di-san-te-rie), *s. f.* Voy. DYSSENTERIE.

† **DYSENTÉRIQUE** (di-san-té-ri-k'), *adj.* Voy. DYSSENTÉRIQUE.

† **DYSESTHÉSIE** (di-zè-sté-zie), *s. f.* Terme de médecine. Affaiblissement ou abolition de l'action des sens.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et αἴσθησις, sensation.

† **DYSLALIE** (di-sla-lie), *s. f.* Terme de médecine. Articulation difficile des paroles.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et λαλεῖν, parler.

† **DYSLOCHIE** (di-slo-chie), *s. f.* Terme de médecine. Difficulté ou suppression de l'écoulement des lochies.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et *lochies.*

† **DYSLYSINE** (di-sli-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière résinoïde, difficile à dissoudre dans l'alcool bouillant, et trouvée dans la bile.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et λύσις, solution.

† **DYSMÉNIE** (di-smé-nie), *s. f.* Synonyme de dysménorrhée.

† **DYSMÉNORRHÉE** (di-smé-no-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement difficile des règles; menstruation difficile.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, μὴν, mois, menstrues, et ῥέειν, couler.

† **DYSMNÉSIE** (di-smné-zie), *s. f.* Terme de médecine. Affaiblissement de la mémoire.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et μνῆσις, mémoire.

† **DYSODIE** (di-zo-die), *s. f.* Terme de médecine. Fétidité des matières exhalées ou sécrétées.

— ÉTYM. Δυσωδία, de δὺς, mal, et ὄζειν, avoir une odeur.

† **DYSOPIE** (di-zo-pie), *s. f.* Terme de médecine. Affaiblissement de la vue.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et ὤψ, vue.

† **DYSOSMIE** (di-zo-smie), *s. f.* Terme de médecine. Affaiblissement du sens de l'odorat.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et ὀσμή, odeur.

DYSPEPSIE (di-spè-psie), *s. f.* Terme de médecine. Difficulté à digérer; digestion dépravée. Je veux.... que vous tombiez dans la bradypepsie; de la bradypepsie dans la dyspepsie; de la dyspepsie dans l'apepsie, MOL. *Mal. imag.* III, 6.

— ÉTYM. Δυσπεψία, de δὺς, mal, et πέπτειν, digérer, cuire.

† **DYSPEPTIQUE** (di-spè-pti-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui a rapport à la dyspepsie. || 2° Qui est affecté de dyspepsie, et, substantivement, un dyspeptique.

— ÉTYM. *Dyspepsie.*

† **DYSPHAGIE** (di-sfa-jie), *s. f.* Terme de médecine. Difficulté d'avaler.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et φαγεῖν, manger.

† **DYSPHONIE** (di-sfo-nie), *s. f.* Terme de médecine. Altération de la voix et de la parole.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et φωνή, voix.

† **DYSPHORIE** (di-sfo-rie), *s. f.* Terme de médecine. État de malaise et d'anxiété.

— ÉTYM. Δυσφορία, de δὺς, mal, et φέρειν, porter.

DYSPNÉE (dis-pnée), *s. f.* Terme de médecine Difficulté de respirer.

— HIST. XVIe s. La dispnœe ou difficulté de respirer, PARÉ, XX *bis*, 10.

— ÉTYM. Δύσπνοια, de δὺς, mal, et πνεῖν, respirer.

DYSSENTERIE (di-san-te-rie), *s. f.* Terme de médecine. Phlegmasie du gros intestin caractérisée par de fréquentes évacuations de matières muqueuses ou puriformes, souvent mêlées de sang, avec tranchées, sentiment d'ardeur dans le trajet du côlon et ténesmes. L'armée fut décimée par la dyssenterie.

— REM. La véritable orthographe serait *dysenterie*, puisque c'est la reproduction du mot grec; l'Académie devrait réformer ces deux *ss*.

— HIST. XVIe s. Les felons ou dysenteries, melancholies, etc. PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Δυσεντερία, de δὺς, mal, et ἔντερον, entrailles.

DYSSENTÉRIQUE (di-san-té-ri-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la dyssenterie. Flux dyssentérique. || Substantivement. Un dyssentérique. Les dyssentériques de l'armée.

— HIST. XVIe s. Un grand flux de ventre dysenterique, PARÉ, VI, 19.

— ÉTYM. Δυσεντερικός, de δυσεντερία, dyssenterie.

† **DYSSPERMATISME** (di-spèr-ma-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Émission difficile du sperme.

— ÉTYM. *Dys....* et *sperme.*

† **DYSSYMÉTRIE** (di-ssi-mé-trie), *s. f.* Terme didactique. Défaut de symétrie.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et *symétrie.*

† **DYSSYMÉTRIQUE** (di-ssi-mé-tri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui manque de symétrie.

— ÉTYM. *Dyssymétrie.*

† **DYSTHANASIE** (di-sta-na-zie), *s. f.* Terme de médecine. Mort pénible et douloureuse.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et θάνατος, mort.

† **DYSTHÉLAZIE** (di-sté-la-zie), *s. f.* Terme de médecine. Inaptitude à allaiter.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et θηλάζειν, allaiter.

† **DYSTHYMIE** (di-sti-mie), *s. f.* Terme de médecine. Abattement de l'âme.

— ÉTYM. Δυσθυμία, de δὺς, mal, et θυμός, le moral.

† **DYSTOCIE** (di-sto-sie), *s. f.* Terme d'obstétrique. Accouchement laborieux.

— ÉTYM. *Dys....* préfixe, et τόκος, accouchement.

DYSURIE (di-zu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Difficulté à uriner.

— HIST. XVIe s. La dysurie, quand on a douleur en pissant, PARÉ, XX *bis*, 21.

— ÉTYM. Δυσουρία, de δὺς, mal, et οὖρον, urine (voy. URINE).

† **DYSURIQUE** (di-zu-ri-k'), *adj.* Qui a rapport à la dysurie.

† **DYTIQUE** (di-ti-k'), *adj.* Terme d'ornithologie et d'entomologie. Qui plonge. || *S. m.* Les dytiques, famille d'oiseaux comprenant ceux qui ont l'habitude de plonger. || Genre de coléoptères qui a pour type le dytique très-large.

— ÉTYM. Δύειν, plonger.

† **DZIGGUETAI** (dzi-ghe-tè), *s. m.* Espèce de cheval de Tartarie, cheval hémione, dit aussi hémione.

E

E (é), *s. m.* Cinquième lettre de l'alphabet et seconde voyelle. || Dans l'écriture et dans l'impression, l'*E* majuscule se met par abréviation pour Excellence ou Éminence. || Dans la logique scolastique, E était le signe des propositions générales et négatives. || Dans les ouvrages de navigation et de géographie, E signifie le point de l'est. || Dans le calendrier, E est la cinquième lettre dominicale. || Terme de musique. E ou E-si-mi, pour mi-sol-si-mi, indique le ton de mi.

— REM. **1.** Quand on parle des *e*, on confond, et c'est à tort, l'*e* écrit et l'*e* prononcé. *E* écrit: il y en a quatre sortes : l'*e* muet comme dans *âme;* l'*e* aigu comme dans *bonté;* l'*e* grave comme dans *procès;* et l'*e* circonflexe comme dans *tête*. *E* prononcé: l'*e* muet se divise en deux: *e* muet faiblement articulé, comme dans *âme*, figuré aussi par *ent*, comme dans *ils aiment*, *ils furent;* et l'*e* muet sonnant comme la voyelle *eu*, seulement un peu abrégée, dans *le*, *ce*, *me*, etc.; il y a donc deux prononciations distinctes sous cette écriture unique. L'*e* aigu se divise en deux: *é* fermé comme dans *bonté;* il est souvent figuré par *ai* comme dans *je trompai*, par *ez*, comme dans *vous voyez;* l'autre moins fermé, comme le premier *e* dans *été*, *sévère*, etc.; ce second *e* moins fermé est figuré de façons très-diverses : par *é* comme dans les exemples précédents, par *ai* comme dans le premier *ai* de *j'aimai*, par *e* comme dans *Noël*, *secte*, par *ait* comme dans *trait*, par *et* comme dans *sujet*, par *ect* comme dans *respect*, par *aid* comme dans *laid*, par *egs* comme dans *legs*, par *ef* comme dans *chef-d'œuvre*. L'*e* ouvert est simple, mais il se figure très-diversement aussi : par *ê* comme dans *fête*, par *aî* comme dans *faîte*, par *es* comme dans *les*, *tes*, *mes*, par *ès* comme dans *procès*, *dès*, par *aix* comme dans *paix*, *faix*, par *ais* comme dans *j'aimais*, par *aie* comme dans *monnaie*, par *aient* comme dans *ils aimaient*, par *er* comme dans *terre*, *guerre*, par *ai* comme dans *'aire*. Ainsi, dans l'écriture, il y a quatre *e:* l'*e* muet, l'*é* aigu, l'*è* grave, l'*ê* circonflexe; mais cette écriture répond très-mal à la prononciation qui, elle, distingue quatre *e* très-diversement écrits, l'*e* muet proprement dit, l'*e* fermé, l'*e* moins fermé, et l'*e* tout à fait ouvert. || **2.** L'*e* muet à la fin d'un mot laisse tomber la voix d'une manière très-douce, et que Voltaire a heureusement caractérisée: Vous nous reprochez nos *e* muets comme un son triste et sourd qui expire dans notre bouche, mais c'est précisément dans ces *e* muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers; empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire, toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot commencé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches, VOLT. *Lett. Tovazzi*, 24 janv. 1761. || **3.** On élide dans la prononciation l'*e* muet quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, et on lie la syllabe à laquelle il était attaché avec le son de cette voyelle, de sorte que les deux mots n'en forment plus qu'un dans la prononciation: *une na-p'* [nappe] *ouvrée*; *un menton à tri-pl'* [triple] *étage*; *il est â-pr'* [âpre] *au jeu*, etc. || **4.** L'*e* se fait sentir dans le pronom *le*, surtout lorsqu'il termine une phrase : *prenez-le*, dites *prené-leu*. Mais en poésie l'*e* du pronom *le* s'élide entièrement, lorsque la lettre qui suit *le* est une voyelle : *forcez-le à vous défendre ou fuyez avec lui ;* dites : *for-sè-l'à vous défendre*. || **5.** Lorsqu'il y a plusieurs *e* non accentués de suite dans une phrase, on doit, par une alternative aussi constante que les consonnes qui précèdent ou qui suivent cet *e* sans accent le permettent, en élider un pour appuyer sur l'autre, en les prenant deux à deux comme dans: *je ne le reprendrai pas;* dites: *jeu n' leu reprendrai pas*. Au reste c'est surtout l'oreille que l'on doit consulter dans des cas semblables. || **6.** *E* suivi de *nt* final est nul dans la prononciation aux troisièmes personnes de tous les verbes: *ils étaient*, *ils voyaient;* prononcez: *il z' été*, *il vo-ié*. Autrefois cet *e* comptait dans les vers : *estoient*, prononcé en trois syllabes, sans doute *es-to-yent*. || **7.** Lorsque l'*e* muet est suivi de *s* comme marque du pluriel, et que le mot qui vient après commence par une voyelle ou une *h* muette, il y a liaison de cette *s* avec la voyelle initiale du mot suivant : de favorables auspices, des arbres abattus, dites: de fa-vo-ra-ble-z auspices; des ar-bre-z abattus. Il en est de même quand cet *e* muet est écrit par *ent*, le *t* se lie : ils veulent avoir; dites : ils veu-le-t avoir. || **8.** Dans quelques cas, l'*e* est purement de prononciation après le *g;* il indique que le *g* garde la prononciation de *j* qu'il avait dans les autres temps du verbe : manger, il mangea (man-ja), mangeons (man-jon), etc. Autrefois, avant l'emploi de la cédille, on se servait également de l'*e* pour indiquer que le *c* conservait le son de l'*s :* il commencea. || **9.** *E*, marqué d'un tréma (Ë, ë), indique dans la finale *gue* que cette finale se prononce *gû* et non *ghe*. Dans *Noël*, le tréma est tout à fait inutile; c'est un reste d'une ancienne orthographe où il importait de ne pas prendre *noel* pour *nœl*. Il l'est aussi dans *poëte* et *poëme*, que l'on devrait écrire *poète*, *poème*. || **10.** *E* féminin, se dit quelquefois de l'*E* muet; *E* masculin, de l'*E* fermé. || **11.** *E* entre souvent dans la voyelle nasale qui sonne comme *in :* rien, examen, et dans la voyelle nasale qui sonne comme *an :* rendre, talent. Il sonne comme un *a* ouvert dans femme, prudemment, etc.

— HIST. XIII^e s. Après vous conterai de l'E; N'a de long gueres ne de lé [large]; Petit et courbé le veez [voyez], *Senefiance de l'ABC*, JUBINAL, t. II, p. 277.

— ÉTYM. *E* latin, répondant à l'ε et à l'η grecs, qui se rapportent l'un et l'autre à l'*he* et à l'*hheth* de l'alphabet phénicien.

† **ÉAQUE** (é-a-k'), *s. m.* Fils de Jupiter et roi de l'île d'Égine; il fut après sa mort le troisième juge des enfers, avec Minos et Rhadamanthe.

EAU (o; mais au pluriel on prononce les ô. Bèze, XVI^e siècle, dit que *eau* se prononce *eo*, un *e* fermé se faisant entendre avec *o* en un seul son), *s. f.* || **1°** Substance liquide, transparente, sans saveur ni odeur, réfractant la lumière et susceptible de dissoudre un grand nombre de corps. Eau de source, de pluie. Eau courante, dormante. L'eau se trouve dans la nature à trois états, solide, liquide, gazeuse. Une goutte d'eau. Tant de seaux d'eau que j'ai tirés au puits pour elle! MOL. *Bourg. gent.* III, 9. Ne crains pas, mon cher enfant, que l'abondance de l'eau affaiblisse ou refroidisse ton estomac, LESAGE, *Gil Blas*, II, 3. Apportez-moi un verre d'eau, MOL. *Comt. d'Escarb.* VI. || L'eau potable (par opposition à eau pure), eau qui se boit et qui, pour être bonne, doit être limpide, inodore et d'une saveur agréable, tenir en dissolution une proportion convenable d'air atmosphérique et d'acide carbonique, dissoudre facilement le savon et être propre à la cuisson des légumes secs. || Eau marécageuse, eau des marais, des mares, des étangs, qui est toujours chargée de matières végétales et animales en putréfaction. || Eau de mer, eau amère, chargée de sels et principalement de sel de cuisine, et remplissant le vaste bassin des mers. || Eau distillée, celle qu'on obtient en distillant l'eau de pluie ou de rivière, et qui ne contient plus ni matières solides ni oxygène. || Eau claire, par opposition à l'eau bourbeuse ou à l'eau mêlée d'une substance utile ou agréable. || Fig. Eau claire, un résultat illusoire. Mais quoi! que feras-tu que de l'eau toute claire? Traversé sans repos par ce démon contraire, Tu vois qu'à chaque instant il te fait déchanter, MOL. *l'Étour.* III, 1. Près du beau sexe un vieux barbon Ne fait que de l'eau claire, DANCOURT, *Eaux de Bourbon*, *Divert.* || Ne sentir que l'eau, être insipide. || Eau rougie, eau mêlée d'une légère quantité de vin rouge. || Eau panée, eau dans laquelle on a fait tremper du pain grillé pour en adoucir la crudité. || Eau ferrée, eau dans laquelle on a éteint un fer rouge ou fait rouiller des clous. L'eau ferrée est fortifiante. || Eau battue, eau qu'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre. || Eau blanche, boisson alimentaire formée par l'eau et la farine ou le son et qu'on donne aux animaux domestiques. || Eau de savon, eau dans laquelle du savon est dissous. || Eau d'empois, eau dans laquelle on a mis de l'empois. || Voie d'eau, ce que contiennent les deux seaux d'un porteur d'eau. || Familièrement. Un buveur d'eau, celui qui ne boit que de l'eau, ou qui met beaucoup d'eau dans son vin. || Il ne gagne pas l'eau qu'il boit, il ne vaut pas l'eau qu'il boit, se dit d'un homme inutile, fainéant. || **Être au pain et à l'eau**, **n'avoir** que du pain à manger et de l'eau à boire. On le **mit** en prison, au pain et à l'eau. || Tenir eau, se dit d'un vase, d'un cuvier, etc. qui, n'ayant ni trou, ni fissure par où l'eau puisse couler ou suinter, la retient. Par ce moyen, vous verrez s'il tient eau, LA FONT. *Cuv.* || Gare l'eau là-bas, se dit quand on veut jeter de l'eau par les fenêtres, surtout dans les villes où il n'y a pas de conduits pour les eaux ménagères. Par extension, on le dit de tout ce qu'on jette par les fenêtres. || Porter de l'eau à la rivière, ou porter l'eau à la mer, donner à quelqu'un qui est riche, apporter une chose qui abonde déjà. Où vas-tu, insensé que tu es? tu vas porter de l'eau à la rivière, LESAGE, *Estev. Gonzalez*, ch. VI. || C'est une goutte d'eau dans la mer, se dit d'une quantité très-petite qu'on ajoute à une quantité extrêmement grande. || Terme de manége. Abattre l'eau, essuyer le corps d'un cheval sortant de l'eau ou en sueur. || Rompre l'eau à un cheval, l'interrompre, l'obliger à boire à plusieurs reprises. || Se ressembler comme deux gouttes d'eau, se ressembler parfaitement. J'aurai le plaisir de voir des créatures qui seront sorties de moi, de petites figures qui me ressembleront comme deux gouttes d'eau, MOL. *Mar. for.* 2. || Fig. Aller à l'eau chez un autre, empiéter sur ce qui est à lui. N'allez point à l'eau chez un autre, LA FONT. *Pâté*. || On dit qu'un domestique est allé à la bonne eau, quand il est trop longtemps à revenir d'un message. || Il faut qu'il fasse voir de son eau, qu'il montre de son eau, se dit d'un homme qui, n'étant pas connu, doit montrer ce qu'il sait faire. Qu'ils montrent de leur eau, qu'ils entrent en carrière, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Il n'y a que de l'eau à boire, se dit d'une industrie qui n'offre que de médiocres bénéfices. Il fallait qu'il [le P. Campanelle] donnât de son côté de grandes espérances; sans cela il n'y a pas de l'eau à boire dans ce métier-là [d'astrologue], FÉN. t. XIX, p. 414. || Croyez cela, et buvez de l'eau, c'est à peu près la même figure, autrement tournée, en parlant d'une chose absurde, c'est-à-dire croyez-le et vous n'y gagnerez rien. || Il se noierait dans un verre d'eau, se dit d'un homme malhabile à qui il arrive malheur dans tout ce qu'il touche. || C'est une tempête dans un verre d'eau, se dit de violentes querelles, de violents tumultes dans un tout petit cercle. On a appelé les commotions de la république de Genève des tempêtes dans un verre d'eau. || Il jouerait les pieds dans l'eau, se dit d'un homme possédé de la passion du jeu. || Tenir le bec dans l'eau, voy. BEC. || Vert d'eau, vert semblable au vert de l'eau. On dit dans le même sens couleur d'eau. Une étoffe couleur d'eau. || Il a mis de l'eau dans son vin, se dit d'un homme dont la colère est tombée, dont les prétentions ont baissé. || Épreuve de l'eau, épreuve à laquelle la justice du moyen âge soumettait un accusé. Les épreuves dont l'usage était le plus universellement adopté étaient celles de l'eau froide et de l'eau chaude. Les seigneurs ecclésiastiques qui ne possédaient pas un champ clos, rendaient aussi la justice : si le plaideur avait demandé l'épreuve de l'eau froide, on lui liait les membres et on le plongeait nu dans la cuve ; si son corps ne surnageait pas, le jugement de Dieu décidait sa culpabilité; dans le cas contraire, son innocence; l'épreuve de l'eau chaude était plus cruelle : il fallait que le champion qui s'y soumettait n'éprouvât aucune douleur dans les flots de cette eau brûlante, BARGINET, *Hist. du gouv. féod.* II, 2. || **2°** Dans l'ancienne philosophie naturelle, l'un des quatre éléments qui constituaient toute chose. Les éléments, le feu, l'air, et la terre, et l'eau, RAC. *Plaid.* III, 3. || On dit des enfants qu'il les faut garder de feu et d'eau jusqu'à sept ans. || C'est le feu et l'eau, se dit de deux choses contraires, ou de deux personnes qui diffèrent essentiellement de sentiments et d'opinions. || **3°** Terme de chimie. Corps composé, qui résulte de la combinaison de 88,91 parties d'oxygène avec 11,09 d'hydrogène en poids, et, en volume, de 1 d'oxygène et de 2 d'hydrogène. || Eau oxygénée, deutoxyde d'hydrogène, péroxyde d'hydrogène. || Eau de cristallisation, l'eau que les sels retiennent en combinaison lorsqu'ils cristallisent.

|| Eau de constitution, celle qui fait partie d'un sel de telle manière qu'on ne peut la lui enlever par la chaleur, etc. sans en changer la cristallisation et les réactions chimiques ; tandis que l'eau de cristallisation est chassée sans que ces propriétés changent. || Eau mère, résidu d'une dissolution saline qu'on a fait cristalliser, lorsque cette eau, épaissie, refuse de donner des cristaux. || Eau de carrière, eau qu'on rencontre dans les pores de la plupart des roches, surtout de celles qui appartiennent aux terrains stratifiés. || **4°** Mer, rivière, étang, lac. Et l'eau grosse et rapide et la nuit assez noire, CORN. *Cinna*, IV, 2. Nous ressemblons tous à des eaux courantes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, ID. *ib.* C'est lui qui me sauva de ce grand péril que vous savez que je courus dans l'eau, MOL. *l'Av.* V, 4. Et la flamme à la main les suivre sur les eaux, RAC. *And.* I, 2. Quand on a une expérience fondamentale sur la vitesse de l'eau, par exemple, celle de M. Guglielmini, par laquelle une eau qui est tombée de la hauteur d'un pied de Bologne parcourt en une minute 216 pieds 5 pouces d'un mouvement égal, on a sa vitesse pour toutes les chutes possibles, FONTEN. *Guglielmini.* || À Paris, l'autre côté de l'eau signifie la rive gauche de la Seine. Il demeure de l'autre côté de l'eau. Passer l'eau, aller sur la rive gauche de la Seine. || Fig. Des gens de delà l'eau, des gens mal instruits des nouvelles et des affaires du temps. || Les grandes eaux, afflux d'eau de pluie ou de neige qui grossissent les rivières et les fleuves. Il est arrivé que les glaces et grandes eaux de cette année ont endommagé deux piles et avants-becs, et que nombre de pierres des arcades ont été emportées, *Conseil d'État*, 4 janv. 1678. || Eau plate, celle qui n'a pas de mouvement dans un terrain dont la pente ne lui en donne pas. || Être comme le poisson dans l'eau, comme le poisson hors de l'eau, être dans une position très-agréable, dans une position pleine d'angoisse. || Se mettre dans l'eau de peur de se mouiller, se jeter dans le mal qu'on veut éviter. Fin comme Gribouille, qui se met dans l'eau de peur de la pluie, se dit d'un homme assez sot pour s'exposer à de grands dangers à l'effet d'en éviter un très-petit. || Pleine eau, se dit de la rivière où l'on va nager librement, par opposition aux bassins fermés où l'on s'exerce. Faire une pleine eau, sortir du bassin fermé et aller nager en pleine rivière. || Fig. Nager en grande eau, être en pleine fortune. Être en grande eau, être dans l'abondance et dans la sécurité. Puis bientôt en grande eau naviguer à souhait, BOIL. *Sat.* X. Nous verrons désormais Puységur nager en plus grande eau, ST-SIM. 126, 138. || Eau douce se dit de l'eau des rivières, des lacs, des étangs et des fontaines, par opposition à l'eau de mer. Poisson d'eau douce. || Familièrement, marin d'eau douce, homme qui n'a navigué que sur les rivières, ou, par extension, homme qui a peu navigué en mer. || Fig. Médecin d'eau douce, médecin qui ne donne que des remèdes faibles et sans efficacité, ou qui donne peu de remèdes. || Eau trouble, eau d'une rivière ou d'un étang qui est mélangée de limon et qui convient pour certaines pêches. Pêcher en eau trouble, et fig. faire des affaires peu honorables. || On dirait qu'il ne sait pas troubler l'eau, qu'il ne sait pas l'eau troubler, se dit d'un homme qui paraît simple et qui ne l'est pas. || Fig. Tomber dans l'eau, ne pas réussir. Cette affaire est tombée dans l'eau. La requête, que le régent n'avait renvoyée à personne, était tombée dans l'eau, ST-SIM. 464, 35. || Revenir sur l'eau se dit d'un homme qui, tombant dans l'eau, reparaît à la surface. || Fig. Revenir sur l'eau, se dit d'un homme qu'on croyait abîmé et qui rétablit ses affaires. La Bazinière, fameux financier, puis trésorier de l'épargne, fut longtemps en prison, puis revint sur l'eau, ST-SIM. 120, 67. || Se dit aussi d'un projet qu'on croyait abandonné et qui est remis sur le tapis. La loi de dotation est revenue sur l'eau. || Terme de vénerie. Battre l'eau, se dit de la bête qui se jette dans la rivière ou un étang pendant qu'on la poursuit. || Fig. Battre l'eau, prendre une peine inutile. Tu vois qu'à chaque instant il te fait déchanter, Et que c'est battre l'eau de prétendre arrêter.... MOL. *l'Étourdi*, III, 1. C'est battre l'eau, monsieur, lui dis-je [à Beauvillier], que répéter toujours la même chose, ST-SIM. 334, 129. || Se jeter à l'eau, se noyer exprès. || Se jeter dans l'eau, se mettre à l'eau, entrer dans l'eau pour quelque dessein. || À l'eau! cri pour jeter quelqu'un à l'eau, et cri de marchand d'eau. || Fig. Coup dans l'eau, coup d'épée dans l'eau, se dit d'une injure qui porte à faux ou d'une tentative sans résultat. || Les eaux sont basses, se dit d'une rivière dont le niveau a baissé, et fig. l'argent manque. || Nager entre deux eaux, nager en mettant sous l'eau la tête qu'on ne retire que pour respirer, et fig. se ménager entre les différents partis. Le P. de la Rue, jésuite de tous points, passa toujours pour nager à la superficie, entre deux eaux [dans la controverse sur le quiétisme], ST-SIM. 45, 21. Pour éviter bien des maux, Veut-on suivre ma recette? Que l'on nage entre deux eaux, BÉRANG. *Petits coups.* || D'ici là il passera de l'eau sous les ponts, se dit quand on croit qu'une chose ne se fera pas de sitôt ou ne se fera jamais. || Laisser couler, courir l'eau, ne point se soucier comme vont les affaires. || Faire venir l'eau au moulin, faire venir de l'argent à la maison, donner du débouché à une industrie. || Le fil de l'eau, le courant. || À fleur d'eau, à la surface de l'eau. || Terme de marine. Faire eau, avoir, en parlant d'un navire, quelque trou par où l'eau de mer s'introduit. Alcibiade ne renversera-t-il pas ma barque qui est vieille et qui fait eau partout? FÉN. t. XIX, p. 211. || Voie d'eau, ouverture faite à la carène d'un navire et par laquelle l'eau entre dans le bâtiment. || Faire de l'eau, faire provision d'eau douce, pour la navigation. || Ligne d'eau, celle que le niveau de la mer trace sur un bâtiment chargé. || Recevoir un coup à l'eau, être percé à l'eau, recevoir un coup de canon dans quelque partie du bordage qui est cachée par l'eau. || Les eaux d'un navire, son sillage. || Être sur l'eau d'un autre vaisseau, le suivre et faire la même route. || Être dans les eaux d'un navire, gouverner dans le même sillage, et fig. être dans les eaux de quelqu'un, être de son parti, de son opinion. || Eaux fermées, eaux prises par la glace. Eau maigre, eau peu profonde. Même eau, celle qui ne donne pas de changement au sondage. || Haute eau et basse eau, se dit de la marée haute et basse. || Eaux mortes, petite marée; eaux vives, grande marée. || **5°** Eau jaillissante, eau qui sort de terre par un jet. || Par extension, eaux jaillissantes, ou, absolument, les eaux, les eaux de Versailles ou de tout autre lieu où sont disposés des conduits qui lancent l'eau en jets et la versent en nappes. || Donner les eaux, faire jouer les eaux de Versailles en l'honneur d'un personnage. || **6°** Eaux minérales, eaux qui se sont chargées de substances fixes ou volatiles dans leur filtration à travers certains terrains. || Eaux minérales artificielles, celles que l'art prépare en imitation des eaux minérales fournies par la nature. || Absolument. Les eaux. Faire une cure d'eaux. Les eaux de Baréges, d'Aix, de Spa. Il faut cette préparation avant que de prendre les eaux, SÉV. 272. || Le lieu où se prennent les eaux. Il parle d'aller aux eaux, SÉV. 40. Vous pouvez, madame, aller aux eaux, BOSS. *Lett. quiét.* 38. || **7°** Eau de riz, eau d'orge, eau dans laquelle on a fait bouillir du riz, de l'orge. || Eau de veau, eau de poulet, bouillon très-léger de veau, de poulet. On me fait prendre tous les jours de l'eau de poulet, SÉV. 280. || **8°** Eau bénite, eau consacrée par le prêtre. || Faire l'eau bénite, faire la cérémonie de la bénédiction de l'eau. J'oublie de dire que, pendant cette eau bénite, d'autres gardes du corps gardèrent et garnirent l'hôtel de Conti, ST-SIM. 220, 223. || Eau bénite de cour, expression proverbiale pour exprimer les vaines protestations d'amitié ou de protection. Donneur d'eau bénite, faiseur de promesses en l'air. || Populairement. Eau bénite de cave, le vin. || Eau grégorienne, eau bénite mêlée de vin et de cendres pour purifier les églises polluées. || Le baptême. Il lave nos forfaits dans une eau salutaire, CORN. *Polyeucte*, I, 1. J'allais moi-même Répandre sur son front l'eau sainte du baptême, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Eau lustrale, eau consacrée chez les païens aux lustrations et aux ablutions. || **9°** Pluie. Il tombe de l'eau. Le ciel est couvert, nous aurons de l'eau. Le ciel se fond tout en eau. Il va venir de l'eau. || **10°** Suc des fruits, des légumes. Ces pêches, ces melons ont beaucoup d'eau. || **11°** Larmes. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau, La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau, CORN. *Cid*, III, 3. Ce visage charmant tout en eau devant moi, LAMART. *Joc.* III, 110. || **12°** Salive, seulement dans cette locution : L'eau en vient à la bouche. À l'occasion de l'impression que les viandes font sur le cerveau, l'eau vient à la bouche, et on sait que cette eau est propre à ramollir les viandes, à en exprimer le suc, à nous les faire avaler, BOSS. *Connaiss.* III, 2. || Fig. Se dit de ce qui excite un désir de possession. L'eau m'en vient à la bouche, RÉGN. *le Bal*, 7. || **13°** Sueur. L'eau lui coulait du front. Je suis en eau ; prenons un peu d'haleine, MOL. *Éc. des femmes*, II, 2. Le dos chargé de bois et le corps tout en eau, BOIL. *P. div.* 28. Maintenant, afin qu'un prédicateur ait bien fait, il faut qu'en sortant de la chaire il soit tout en eau, FÉN. t. XXI, p. 107. Sous ce tombeau gît un pauvre écuyer, Qui tout en eau sortit du jeu de paume, J. B. ROUSS. *Ép* III, 22. || Suer sang et eau, se donner une peine infinie. Je suais sang et eau pour voir si du Japon Il viendrait à bon port au fait de son chapon, RAC. *Plaid.* III, 3. || **14°** Sérosité. Ampoules pleines d'eau. L'eau qui sort quand on lève un vésicatoire. || **15°** Urine. Lâcher ou faire de l'eau. || **16°** Au pluriel. Eaux, nom vulgaire du liquide amniotique, de celui qui entoure le fœtus dans l'œuf. || Fausses eaux, écoulement plus ou moins abondant de sérosité, qui a lieu par les parties génitales à certaines époques de la grossesse, sérosité qui s'était accumulée entre l'amnios et le chorion, et qu'il ne faut pas confondre avec les eaux et le liquide amniotique. || **17°** Terme de vétérinaire. Eaux aux jambes, maladie cutanée qui a son siége au pied et à la partie inférieure de la jambe, chez le cheval, et dont le symptôme caractéristique est le suintement d'une humeur à travers les pores de la peau. || **18°** Lustre, brillant des diamants et des perles. Dans le commerce, on entend par eau la transparence du diamant, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767, au mot *joaillier.* Les perles que Cléopatre avait en pendants étaient d'un prix inestimable, soit pour l'eau ou pour la grosseur, CITRI, *Triumvirat*, 3e partie, ch. 12, dans RICHELET. Ce diamant fut appelé le Régent; il est d'une eau admirable et pèse plus de 500 grains, ST-SIM. 466, 128. La drague, dans quelques ruisseaux [affluents du Mississipi], amène de grandes huîtres à perles, mais dont l'eau n'est pas belle, CHATEAUB. *Voy. Amér.* 116. || Terme de tanneur. Donner de l'eau, donner du lustre. Donner trois eaux au veau. || Terme de chapelier. Donner de l'eau à un chapeau, lui donner du lustre. || Terme de manufacture. Donner de l'eau à une étoffe, lui faire prendre le lustre en la mouillant légèrement et en la froissant sous la presse ou sous la calandre. Et pourront ainsi lesdits teinturiers donner l'eau et le lustre à toutes sortes d'étoffes de soie, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teint. en soie, laine et fil*, art. 86. || **19°** Eau-de-vie, le produit de la distillation du vin et des liqueurs spiritueuses. Eau-de-vie de Cognac. Eau-de-vie de grain. || Terme de commerce. Petites eaux, alcool très-peu fort, résultant d'une première distillation et n'ayant pas subi de rectification, dont on se sert pour ramener à un degré inférieur des eaux-de-vie naturelles qui, par un coup de feu, sortent de l'alambic avec un degré trop élevé. || **20°** Dans l'ancienne chimie on appelait eau tout liquide qui semblait à la vue avoir à peu près la consistance de l'eau, soit que l'eau y entrât pour la plus grande partie, comme dans l'eau-forte, l'eau seconde, etc. soit qu'elle n'y fût que pour très-peu, comme dans l'eau-de-vie. || **21°** Eau, liqueur artificielle extraite de diverses substances ou préparée avec diverses substances. || Eau acidule ou eau gazeuse, eau pure chargée de cinq fois son volume d'acide carbonique. || Eau blanche ou eau végéto-minérale, ou eau de Goulard, mélange d'eau minérale et de sous-acétate de plomb liquide. || Eau de Botot, eau pour les soins de la bouche, appelée sans doute ainsi du nom de l'inventeur. || Eau céleste, liquide bleu obtenu en versant de l'ammoniaque liquide dans de l'eau distillée tenant en dissolution du sulfate de cuivre. || Eau de Cologne, liqueur composée de diverses huiles volatiles de romarin, de fleur d'oranger, de lavande, que l'on dissout dans l'alcool et auxquelles on ajoute ensuite de l'eau de mélisse et de l'alcoolat de romarin. || Eau d'Égypte ou eau grecque, ou eau mexicaine, ou eau africaine, solution d'azotate d'argent employée pour noircir les cheveux. || Eau-forte, acide azotique du commerce. || Une eau-forte est aussi une estampe tirée sur une planche préparée à l'eau-forte. || Eau générale, alcoolat composé avec une foule de plantes aromatiques et des substances balsamiques et résineuses. || Eau de goudron, liquide odorant et acidule qu'on obtient en faisant macérer le goudron dans l'eau. || Eau impériale, alcoolat composé avec un grand nombre de plantes aromatiques. || Eau de javelle, chlorite de potasse liquide. || Eau de lavande, mélange d'essence de lavande, de teinture d'ambre, d'eau de Cologne et d'alcool. || Eau de Luce, liquide laiteux, d'une odeur forte, d'une saveur âcre et caustique, que l'on emploie dans les évanouissements, en aspiration par le nez, ou à l'intérieur (quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée). || Eau

phagédénique, solution de chlorhydrate de chaux, tenant en suspension du deutoxyde de mercure. || Eau régale, mélange d'acides chlorhydrique et azotique, dont on se sert pour dissoudre l'or et le platine. || Eau de la reine de Hongrie, nom donné à l'alcoolat de romarin. || Eau rouillée, la même que l'eau ferrée, voyez au numéro 1. || Eau seconde, acide nitrique affaibli; se dit aussi d'une lessive caustique de potasse ou de soude connue encore sous le nom de lessive des savonniers et dont se servent les peintres. || Eau sédative, liqueur composée d'ammoniaque liquide, d'alcool camphré, de sel marin et d'eau commune. || Eau spiritueuse, liqueur obtenue en distillant de l'alcool sur des substances végétales à principes volatils. L'eau spiritueuse se nomme aujourd'hui alcoolat. || Eau sulfureuse, dissolution de sulfure de sodium cristallisé, de carbonate de soude cristallisé et de chlorure de sodium. || Eau-de-vie allemande, nom d'un très-fort purgatif. || Eau vulnéraire, eau aromatique employée par le vulgaire dans les coups et contusions. || 22° Eau d'ange, ancienne eau aromatique, analogue à l'eau de rose ou à celle de fleur d'orange. À la main droite, près de l'autel [il s'agit d'un baptême], il y avait une table sur laquelle étaient deux carreaux de drap d'or, avec un grand vase d'eau d'ange, MALH. *Lett. à Peiresc*, 23 juin 1614. || 23° Eaux et forêts, voy. FORÊT. || Proverbes. L'eau est entrée dans ses souliers par le collet de son pourpoint, se dit, par une méchante plaisanterie, d'une personne qui s'est noyée. || Si on l'envoyait à la rivière, il n'y trouverait point d'eau, se dit d'un homme malhabile qui ne sait pas trouver les choses les plus communes. || Eau qui dort, caractère sournois et doucereux. Il n'y a pire eau que l'eau qui dort. Il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort, MOL. *Tart.* I, 1. || Tant va la cruche à l'eau, voy. CRUCHE.

— REM. Eaux est un pluriel collectif, comme airs, cieux. Quand on dit se perdre sous les eaux, périr dans les eaux, les eaux dans ces phrases n'indiquent pas plusieurs eaux, mais une collection ou quantité indivise, JULLIEN. Toutefois eau a aussi un pluriel qui n'est pas collectif : j'ai bu des eaux de Vichy et de Spa, c'est-à-dire de l'eau de Vichy et de l'eau de Spa; les eaux d'Arcueil et de Grenelle, c'est-à-dire l'eau d'Arcueil et l'eau de Grenelle.

— HIST. XI° s. E s'il a en arere larecin amendé, alt [qu'il aille] à l'ewe [à l'épreuve de l'eau], *Lois de Guill.* 17. Li val profond et les ewes courant, *Ch. de Rol.* CXXXVI. Issent de mer, viennent as ewes douces, *ib.* CLXXXVII. Et li evesque les ewes beneïssent, *ib.* CCLXVIII. || XII° s. L'aigue du cuer lui est es els [yeux] montée, *Ronc.* p. 48. Que l'iave seut [a coutume de] percer la pierre bise, *Couci*, XI. Iluec curreit une ewe de mestier en mestier; Là se baignoit li sires pur sa char refreidier, *Th. le mart.* 94. || XIII° s. À la cort ont l'auge criée, Et li vallet l'ont apportée; Quant ont lavé, si sont asis, *Le beau desconnu*, dans *Arch. des missions scientifiques*, t. V, p. 168. Entre deus augues moult bruians Sist la cités, qui moult fu grans, *ib.* p. 170. S'aucuns est accuseis qu'il ait aucuns ochis et on ne le poet prover par tesmongnages loiaus, il se doit purgier del fait par le jugement del aigue froide, TAILLIAR, *Recueil*, p. 491. Et l'autre lui retrempe de fresche eaue en son vin [lui verse de l'eau fraîche en son vin], *Berte*, LV. Car d'une sorce vient si haute L'ewe, qu'el ne puet faire faute, *la Rose*, 20690. Trop la tere est couverte de yaue et de nege, BEAUM. IX, 8. Li evesques du Pui de bien faire lor prie, La porte lor ovri, au nom sainte Marie, De l'aive beneoite lor fait grant departie, *Ch. d'Ant.* VIII, 193. Totes ces ewes qui sont teles naturelment [minérales], si les puet on faire par artefice, si com de faire boulir soufre en ewe douce et ensi des autres, ALEBRANT, f° 9. En cel vasciel l'arcideclin Fist Dieux servir, d'aige fait vin, PH. MOUSKES, *ms.* p. 283, dans LACURNE. || XIV° s. De ceste condition a moult de gens en ce monde, qui noent [nagent] entre deux eaux, *Modus*, f° LXVII, *verso*. C'est l'elixir et eau de vie, En qui toute euvre est assouvie, *Nat. à l'alch. err.* 1031. || XV° s. Et furent mis ens es navires et ballenieres plus de deux mille chevaux, lesquels avoient pourveance de foin, d'avoine, litiere et d'eau douce bien et largement, FROISS. II, III, 32. Se hastoient les Anglois de passer cette Beauce pour le danger des yauves dont ils estoient à grand meschef pour eux et pour leurs chevaux, ID. II, II, 69. Si estoient [les chevaux] foulés et oppressés, combien qu'ils eussent esté bien gouvernés et approvendés de foins, d'avoine et d'aigue douce, ID. II, III, 33. Il estoit le mois de mai que les eaues sont en leur douceur, ID. II, II, 228. Si entendit bien le duc que c'estoit ung personnage forgié, et qu'on venoit querir eaue de loing puits, G. CHASTEL, *Chr. d. d. de Bourg.* 2° partie, ch. 56. Entre deux eaues, comme le poisson noue [nage], CH. D'ORL. *Ball.* 105. Me partis bien matin du dict port de Sapience avec mes dictes galées, pour m'en venir mon chemin devers Gennes, en volonté de lever, au port de Ion, eaue dont mes dictes galées estoient mal fournies, *Bouciq. hist.* Paris, 1620, p. 258, dans LACURNE. Eve qui court ne porte point d'ordures, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 65. Il n'a pas soif qui de eau ne boit, ID. *ib.* p. 66. || XVI° s. Il semble qu'ils n'aient fait que battre l'eau en priant et que Dieu ait fait le sourd, CALVIN, *Inst.* 732. Il se retourna vers la muraille comme pour faire de l'eau, et là rompit ses lettres, MARG. *Nouv.* XXI. Ayant ces deux amants comploté de faire un pertuis en l'eau [fuir] et prendre la route d'Angleterre, YVER, p. 617. L'eau leur venoit à la bouche, tant elles desiroyent de taster seulement un petit morceau de friandises, LANOUE, 134. Par le moyen de la grande et longue despense, l'eau est venue à leur moulin, ID. 334. La distillation des eaux et essences tirées de toutes sortes d'herbes, racines et fleurs, ID. 479. Ptisane, eau bouillie, eau d'amendes, PARÉ, V, 9. Eau forte, huile de vitriol, ID. V, 13. Eau fort qui aura servi aux orfevres, dite eau bleue, ID. XVI, 15. La nourrice se gardera de boire eau crue, mais la fera bouillir, ID. VI, 15. Eau de mareschal [ferrée], ID. VI, 19. Eau de forge, ID. VI, 22. Eau d'orge, eau cuitte, en laquelle on mettra mie de pain, que nous appellons eau panée, ou bien hippocras d'eau ou eau bouillie puis meslée avec syrop rosat, violat ou aceteux, ID. VIII, 14. Eau de Damas [sorte de parfum], ID. IX, 13. Eau forte esteinte [dite eau de separation]. Eau alumineuse, eau des alkemistes. Les ulceres seront touchées de l'eau de sublimé, ou de celle qui aura servi aux orfevres, ID. XVI, 13. Les restaurans, coulis, pressis et eau de chair, ID. XXIV, 22. De la maniere de distiller l'eau de vie appelée l'ame ou l'esprit du vin.— Si tu veux avoir l'eau de vie excellente, la faut rectifier deux ou trois fois, voire jusqu'à sept, ID. XXVI, 8. L'eau ardant autrement dit l'eau-de-vie, O. DE SERRES, 230. Elle ne sera jamais sans avoir des eaux, celeste, imperiale, de vie, ID. 887. L'eau fort, posée doucement avec du cotton dans la dent creuse, en appaise la douleur, et la fait casser estant corrompue, ID. 903. La pommade sera lavée dans eau nafe, ou dans eau de Damas, ou eau roze musquée, ID. 908. Et l'eau clairette façonneras ainsi : mettés tremper en une chopine d'eau de vie de la plus fine, trois onces de canelle triée, etc. ID. 936. Le laver quelquefois avec de l'eau d'ange, ou de naffe, ou de roze, ID. 945. L'eauve une foys eschauffée emprend plu tost gelée, GÉNIN, *Récréations*, t. II, p. 243. Vous en feriez acroire de belles aux gens de là l'eau, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 96, dans LACURNE. Nicolas Roland, homme voué avec une passion extraordinaire au fait de la ligue, et sous ce titre avoit esté créé eschevin de Paris, la premiere année des troubles l'an 1588; toute fois, quelque temps après, il commença de mettre de l'eau sur son feu [à mettre de l'eau dans son vin, à en rabattre de son exaltation], PASQ. *Lett.* t. II, p. 309, dans LACURNE. Eau quoye jour et nuit Noye, submerge et nuit, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 65. Eau trouble, gain du pescheur, ID. *ib.* Dans un mortier, de l'eau ne pile, ID. *ib.* L'eau fait pleurer, le vin chanter, ID. *ib.* C'est folie puiser l'eau au cribleau, ID. *ib.* t. II, p. 262.

— ÉTYM. Génev. *aigue;* picard, *iau, ieu;* wallon, *aiwe;* Berry, *aie* (*effe*, signifiant eau, se trouve dans le nom de plusieurs localités du Berry); bourguig. *éa;* provenç. *aigua, aiga;* catal. *aygua;* espagn. et portug. *agua;* anc. ital. *aigua;* ital. mod. *acqua;* du latin *aqua;* gaeliq. *ab, abh, aba*, eau; kimry, *ew;* goth. *ahva;* anc. haut-allem. *aha;* zend, *âfs;* sanscr. *ap* ou *âpas*. Le mot *eau* de la langue littéraire actuelle provient d'une forme picarde qui était *iaue* et se prononçait sans doute *iave;* du moins en vers elle est toujours de deux syllabes; puis elle s'est contractée en *eau* monosyllabe, et la forme *eve* ou *eghe* est restée dans la catégorie des patois. Il n'y a pas d'autre étymologie à chercher que le latin *aqua*, qui a donné régulièrement *eve* ou *ewe*, comme *equa*, cavale, avait donné *ive* ou *iwe*.

† **EAUBÉNITIER** (ô-bé-ni-tié), *s. m.* Synonyme présentement inusité de bénitier. Les eaubénitiers seront marqués et contre-marqués au corps, collet du pied et goupillon, *Règl. orfévr.* 30 déc. 1679.

— ÉTYM. *Eau*, et *bénitier*.

† **EAUBURON** (ô-bu-ron), *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs champignons

EAU-DE-VIE, voy. EAU.

EAU-FORTE, voy. EAU.

ÉBAHI, IE (é-ba-i, ie), *part. passé* de ébahir. Jeté dans un grand étonnement. Mais toi qui tiens nos sens et nos yeux ébahis, MAIRET, *Soliman*, III, 9. Et si de tant d'amour tu peux être ébahie, CORN. *Poly.* III, 2. Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte, Vous serez ébahi, quand vous serez au bout, Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout, MOL. *Éc. des femmes*, I, 1. Vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités contre vous, ID. *Scapin*, II, 8. Pierrots et paillasses Charment sur les places Le peuple ébahi, BÉRANG. *Cocag.*

— SYN. ÉBAHI, ÉBAUBI. L'ébahi est celui à qui l'étonnement fait ouvrir la bouche; l'ébaubi, celui que l'étonnement fait balbutier.

ÉBAHIR (S') (é-ba-ir; Palsgrave, XVI° s. p. 19, dit que l'*h* est aspirée), *v. réfl.* Rester la bouche ouverte, s'étonner, être surpris. On s'ébahit à la vue d'un événement imprévu ou d'un spectacle agréable.

— REM. L'ancien français faisait *ébahir* actif; il est fâcheux qu'il ne soit plus que réfléchi.

— HIST. XII° s. Mout fu vassaus [brave] qui n'i fust esbaïs, *Ronc.* p. 72. Moult [j'] ai esté longuement esbahis, Qu'onques n'osai chanson à faire emprendre, *Couci*, V. Car sa beautez me fait tant esbahir, Que je ne sai devant li nul langage, *ib.* XIX. E cist temples lur iert [sera] en essample, si que tuit icil ki i passeront, forment se esbaïrunt, *Rois*, 268. || XIII° s. Lors s'en est Bel-accueil foïs [fui], Et je remès [restai] tous esbahis, Honteux et mas [abattu], *Rose*, 2964. [La maison] tremble toute effraée, Tant se sent foible et esbaée, et pourfendue de crevaces En plus de cinq cens mile places, *ib.* 6136. || XIV° s. Or est celui qui est fort ou preuz, de tele condicion que il ne s'esbahist pas et est sans paour en la maniere que bon homme peut estre, ORESME, *Eth.* 80. Et parceque tristece esbahit, l'on pert son jugement, ID. *ib.* 98. Aiez bon cuer en vous, pour Dieu le fruit de vie; Car homs qui s'esbahit, il est mors à moitié, *Guescl.* 18385. Cilz parla hautement si que tuit l'ont oï, Ne fut couars ne nices, ne fist pas l'eboï, *Girart. de Ross.* v. 1389. || XV° s. À l'endemain la truie [machine de siége] fut levée au plus près qu'ils purent de Bergerac, qui grandement esbahit ceux de la ville, FROISS. II, II, 7. Et si les esbahyssoit l'yver qui s'approchoit, COMM. IV, 6. || XVI° s. Ils s'esbahissoient comment il laissoit ainsi eschapper le poinct de son occasion, AMYOT, *Pyrrh.* 20.

— ÉTYM. Wallon, *esbawi;* provenç. *esbair;* ital. *sbaire;* de *es*.... préfixe, et le radical *baïr*, étonner, qui est dans le rouchi *bahi*, étonnant, dans l'espagnol *em-bair*, faire illusion, et dans l'italien *baïre*, étonner, et que les étymologistes regardent comme dérivé de *bah*, exclamation naturelle d'étonnement. Comp. pourtant BAYER, BÉER.

ÉBAHISSEMENT (é-ba-i-se-man), *s. m.* État de celui qui est ébahi. Cet événement a causé un ébahissement général.

— HIST. XVI° s. Esbahissement, AMYOT, *Cam.* 40.

— ÉTYM. *Ébahir*.

† **ÉBALAÇON** (é-ba-la-son), *s. m.* Ancien terme de manége. Espèce de ruade.

† **ÉBARBAGE** (é-bar-ba-j'), *s. m.* Action d'ébarber.

—ÉTYM. *Ébarber*.

ÉBARBÉ, ÉE (é-bar-bé, bée), *part. passé.* Une plume ébarbée.

† **ÉBARBEMENT** (é-bar-be-man), *s. m.* L'action d'ébarber; le résultat de cette action. || Terme de chirurgie. Action d'enlever avec le bistouri, ou avec les ciseaux, des productions morbides végétantes.

— ÉTYM. *Ébarber*.

ÉBARBER (é-bar-bé), *v. a.* || 1° Rogner les barbes des plumes, et ce que l'on compare à ces barbes dans le papier, dans la taille d'une gravure. || 2° Couper le chevelu des plantes ou des arbres qu'on met en terre. || Tondre une haie, une charmille. || Couper les racines que les ceps de vigne poussent à fleur de terre. || 3° Terme de paveur. Dégrossir les joints ou le parement du pavé préalablement. || 4° Terme de fondeur. Ôter les bavures du plomb. Ébarber les tables, en ôter le sable avec des brosses avant de les mettre sur leur laminoir. || 5° Terme de typographie. Ébarber une lettre, abattre avec un instrument tranchant un talus qui marque au tirage. Ébarber une feuille, un volume, couper les fausses marges. || 6° Terme de chirurgie. Pratiquer l'ébarbement.

— HIST. XVI° s. Allez dire à Saint-Gelais qu'il se fasse esbarber et couper ses cheveux, puisque voilà d'Aubigné de retour de son voyage, D'AUB. *Vie*, LXXII.

— ÉTYM. *É* pour *es*... préfixe (voy. ES...) et *barbe*.

ÉBARBOIR (é-bar-boir), *s. m.* Outil qui sert à ébarber.

— ÉTYM. *Ébarber.*

† **ÉBARBURE** (é-bar-bu-r'), *s. f.* Ce qui se détache d'une chose qu'on ébarbe. Toutes les ébarbures de l'or s'enlèvent avec du coton en rame, *Manuel du relieur*, p. 233, édit. RORET, 1827. || Petite élévation qui se forme sur la planche du graveur, à chaque coup de burin.

— ÉTYM. *Ébarber.*

† **ÉBARDOIR** (é-bar-doir), *s. m.* Sorte de grattoir à trois côtés, dont se servent les menuisiers.

† **ÉBAROUIR** (é-ba-rou-ir), *v. a.* Terme de marine. Dessécher, en parlant de l'action du soleil qui déjoint les bordages des navires. Navire ébaroui.

† **ÉBAROUISSAGE** (é-ba-rou-i-sa-j'), *s. m.* Terme de marine. Desséchement qui disjoint les douves des futailles, les bordages.

ÉBAT (é-ba; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : des é-ba-z animés ; ébats rime avec pas, mâts, etc.), *s. m.* || 1° Mouvements folâtres du corps. L'enfant.... Avecques ses pareils se plaît en ses ébats, RÉGNIER, *Sat.* V. Les couvents où les pensionnaires ont beaucoup d'ébats, de courses, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Les enfants qui suivaient ses ébats [du mouton] dans la plaine, A. CHÉN. 268. || 2° Passe-temps, divertissement. Ô bois, ô prés, ô monts, ses fidèles ébats ! RÉGNIER, *Plainte.* Souvent en ces ardeurs la mort qu'on se propose, Ne semble qu'un ébat, qu'une ardeur, qu'une rose, ROTR. *St Gen.* IV, 2. Je m'y rends avec vous, l'ébat m'en sera cher, ID. *Bélis.* IV, 2. Pour vos ébats nous nourrirons nos filles, LA FONT. *Berc.* || Prendre ses ébats, se livrer au divertissement. Deux vieilles disaient tout bas : Belzébuth prend ses ébats, BÉRANG. *Gott.* Puisque le tyran est à bas, Laissez-nous prendre nos ébats, ID. *Requête.* || 3° Au sing. Terme de chasse. Promenade qu'on fait faire aux chiens pour leur santé.

— REM. Aujourd'hui *ébat* ne se dit guère qu'au pluriel. Il serait bon de faire comme Rotrou et de maintenir l'usage du singulier.

— HIST. XV° s. Et se attendoit l'heure de voir cest esbat [le passage de la rivière qui devait s'effectuer], COMM. I, 9. Ceux qui par gloire dient : je ne suis pas clerc, je laisse faire à mon conseil, je me fie en eulx, et puis, sans assigner autre raison, s'en vont en leurs esbatz, ID. II, 6. Se trouverent ensemble en barque, qui est l'esbat de Venise, et où chacun va selon les gens qu'il a, ID. VII, 15. || XVI° s. J'apprins le grec par forme d'esbat et d'exercice, MONT. I, 95. Ce maistre menoit tous les jours leurs enfans à l'esbat hors de la ville, AMYOT, *Cam.* 17.

— ÉTYM. Voy. ÉBATTRE.

ÉBATTEMENT (é-ba-te-man), *s. m.* || 1° Action de s'ébattre, de se récréer. Toi, des maux qu'ils me font, prends ton ébattement, MALH. I, 4. L'ébattement pourrait nous en être agréable, Vous plaît-il de l'avoir? eh bien, gageons nous deux, LA FONT. *Fabl.* VI, 3. Les familles sortent de leurs villages pour prendre part à ces ébattements [des noces], CHATEAUB. *Amér.* 27. || 2° Ébattement d'une voiture, son balancement entre les brancards.

— SYN. ÉBAT, ÉBATTEMENT. Ces deux mots ne diffèrent que parce que ébat désigne plus particulièrement l'état, et ébattement, l'action de celui qui s'ébat.

— HIST. XIV° s. En certains esbattemens comme luittes ou courses pour soy eschauffer et exerciter, ORESME, *Eth.* 94. Comme il soit ainsi que en ceste vie et en conversation humaine un repos soit en gieu ou en esbatement, ID. *ib.* 136. || XV° s. En telle maniere que tous ceux et celles qui le liront [son ouvrage], verront et orront [entendront], y puissent prendre esbatement et plaisance, FROISS. *Prol.* Et tout ce disoit par farce et esbattement, car il estoit et est toujours très gracieux et nouveau et bien plaisant gentilhomme, LOUIS XI, *Nouv.* LVII. || XVI° s. Les dames se trouvoient aux esbatemens publiques et assistoient à veoir les jeux, AMYOT, *Thés.* 22.

— ÉTYM. *Ébattre.*

ÉBATTRE (S') (é-ba-tr'), *v. réfl.* Il se conjugue comme battre. || 1° Se donner un mouvement folâtre. Elle était descendue avec ses compagnes pour s'ébattre sur le rivage, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. I, dans RICHELET. La gazelle s'allait ébattre innocemment, LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Mes camarades venaient me chercher pour m'ébattre avec eux, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Là, qu'il coure, qu'il s'ébatte, ID. *Ém.* II. || 2° Se divertir. Tu liras ces vers où jeune je m'ébats, RÉGN. *Sat.* I.

— REM. Ébattre est aujourd'hui un verbe réfléchi, et on ne peut l'employer activement. Mais autrefois, comme on peut le voir à l'historique, il s'employait activement ; il y a donc faute contre l'usage et archaïsme, mais non faute contre la langue dans ce vers de Lamartine (non qu'il ait songé à un archaïsme) : Nous regardions le fleuve ébattre son rivage, *Chute d'un ange, récit*, p. 11. Ébattre doit vouloir dire folâtrer contre son rivage.

— HIST. XIII° s. Il s'esbat iluec et solace, O [avec] ses gens, car plus bele place, Ne plus biau lieu por soi joer, Ne porroit-il mie trover, *la Rose*, v. 615. Si m'en allai seus [seul] esbatant Par le vergier de çà en là, *ib.* 1310. || XV° s. Devisant et esbattant avec ses gens, LOUIS XI, *Nouv.* LXX. || XVI° s. Alors, pour temporiser et esbattre l'assemblée magnifique, furent laschez quatre terribles et fiers taureaux, RAB. *Sciom.* Nature s'est esbattue à montrer combien elle estoit bonne ouvriere, en façonnant votre corps si parfait, YVER, p. 587. Veoir un enfant s'esbattre à blesser un chien, MONT. I, 107. L'un d'une chose esbat sa vie, L'autre d'une autre à volonté, RONS. 373. .... Et pendant que jeunes nous sommes, Esbatre la fleur de nos ans, ID. 611.

— ÉTYM. Picard, *esbatu*, content, réjoui ; provenç. *esbatre*, battre, réjouir; ital. *sbattere;* de *es*... préfixe, et *battre;* le sens étant agiter en battant, dissiper, et, de là, divertir.

ÉBAUBI, IE (é-bô-bi, bie), *adj.* Terme très-familier. Interdit, surpris, au point de bégayer. Je suis toute ébaubie et je tombe des nues, MOL. *Tart.* V, 5. Ils seront très-bien ébaubis Quand ils nous verront partis, ID. *Bourg. gent. Ballet des nations.* Je suis émerveillée, Toute ébaubie et toute consolée, VOLT. *Enfant prod.* V, 7. Or, diamants, émeraudes, rubis, Tout disparaît à ses yeux ébaubis, ID. *Bégueule.*

— HIST. XIII° s. S'il savoit ce meschief, mout [il] seroit esbaubis, *Berte*, XXX. Et mout en fu de cuer dolente et esbaubie, *ib.* LXXII. || XIV° s. Charles touz ababis.... *Girart de Ross.* v. 3963. Bertran estoit montez, poures fut ses roncins, Nulz homs ne l'achetast quatre florins petis; Il en estoit honteux et forment esbaubis, *Guescl.* v. 325.

— ÉTYM. Picard, *ébeubi;* Berry, *abaubis;* de *es*.... préfixe, et le latin *balbus*, bègue : proprement, rendu bègue, étonné.

† **ÉBAUCHAGE** (é-bô-cha-j'), *s. m.* || 1° Action d'ébaucher. || 2° Terme de potier. Action de donner, avec les mains seulement, sans moule ni appui, une forme quelconque à la terre molle.

— ÉTYM. *Ébaucher.*

ÉBAUCHE (é-bô-ch'), *s. f.* || 1° Préparation d'un ouvrage de peinture, de sculpture dans laquelle les parties principales sont seulement indiquées. || Terme de graveur. Faire l'ébauche, mettre par masses les ouvrages de gravure au premier trait de burin. || 2° Mouvement de montre dégrossi et prêt à passer dans les mains de l'ouvrier qui doit le perfectionner. || 3° Fig. Premiers essais, premier développement d'une chose, esquisse. Tu demeures surpris et changes de couleur à ce discours ; ce n'est là qu'une ébauche du personnage ; et, pour en achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau, MOL. *Don Juan*, I, 1. Agréez que ma muse Achève un jour cette ébauche confuse, LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Après cette légère ébauche du mérite de son beau-frère, HAMILT. *Gramm.* 8. Développant déjà, dans les premières ébauches de nos passions, tout ce que nous devons être, MASS. *Car. Voc.* Des restes de sa droiture, il en fait les ébauches de ses passions, ID. *Panég. St Thomas.* || 4° Production informe et grossière. De votre éclat et de votre lumière, Je ne suis qu'une ébauche imparfaite et grossière, ROTR. *Bélis.* III, 7. La première hypothèse que l'esprit humain a imaginée pour expliquer les apparences des mouvements planétaires n'a dû être qu'une ébauche imparfaite de cette théorie, LAPLACE, *Expos.* I, 11.

— SYN. ÉBAUCHE, ESQUISSE. L'ébauche est le commencement même, encore informe du travail, d'où l'œuvre sortira accomplie. L'esquisse n'en est que le trait, que le plan et n'entre dans l'œuvre que comme préparation.

— ÉTYM. Voy. ÉBAUCHER.

ÉBAUCHÉ, ÉE (é-bô-ché, chée), *part. passé.* Qui est en ébauche. Tirer une Diane ou une Minerve hors d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché, DESC. *Méth.* II, 6. On s'attendait à une bataille; le terrain s'y prêtait; des ouvrages étaient ébauchés, mais tout avait été abandonné et l'on n'éprouvait pas la plus légère résistance, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Fig. Les anciens les ont trouvées [les sciences] ébauchées par ceux qui les ont précédés, PASC. *Préf. Vide.* Plus malheureux, je meurs, à ma gloire arraché, Et mon plus digne ouvrage est à peine ébauché, MILLEV. *Élég.* liv. II, *Virgile.* Du jour où la nature, au néant arrachée, S'échappa de tes mains comme une œuvre ébauchée.... LAMART. *Médit.* I, 7.

† **ÉBAUCHEMENT** (é-bô-che-man), *s. m.* Action d'ébaucher. Depuis le premier trait de l'ébauchement d'un si grand dessein.... BALZ. *Socrate, Disc. prem.*

— ÉTYM. *Ébaucher.*

ÉBAUCHER (é-bô-ché), *v. a.* || 1° Terme de peinture et de sculpture. Disposer, en commençant un ouvrage, les masses et les parties principales. || Fig. Mais, pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'ébauché, LA FONT. *Fabl.* I, 7. || Terme de menuiserie. Ébaucher le bois, le dégrossir. || Terme de cordier. Nettoyer le chanvre en le passant dans l'ébauchoir. || 2° Préparer, commencer. On va bientôt, madame, achever à vos yeux, Ce qu'ébauche par là votre abord en ces lieux, CORN. *Tois. d'or*, V, 2. Et l'amour, qui m'apprend le faible des amants, Unit vos plus doux vœux à mes ressentiments, Pour me faire ébaucher ma vengeance en Plautine, Et l'achever bientôt par sa propre ruine, ID. *Othon*, IV, 5. Mes secours en Judée achevèrent l'ouvrage, Qu'avait des légions ébauché le suffrage, ID. *Tit. et Bér.* III, 5. || 3° Donner une idée d'une chose. Pour épargner un plus long détail des recherches géométriques de M. Bernoulli, il suffira d'ébaucher ici l'idée de la théorie des courbes qui roulent sur elles-mêmes, FONTEN. *Bernoulli.* || 4° S'ébaucher, *v. réfl.* Être ébauché, préparé. Pendant que ce travail s'ébauchait.

— REM. On lit dans Chateaubriand : Les lèvres d'Akansie ébauchèrent un sourire d'admiration et de gratitude, *Natch.* III, 114. Cette figure ne paraît pas correcte. Dirait-on ébaucher un clin d'œil, un bâillement?

— HIST. XV° s. Huet, prend cette pierre bise, Sy l'esboche à ton grant martel, *Mir. de sainte Gen.* || XVI° s. Celui qui opine le premier doit esbaucher tous les poincts principaux, CONDÉ, *Mémoires*, p. 558. Ma consultation esbauche un peu la matiere, et la considere legierement par ses premiers visages, MONT. IV, 51.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *bauche*, sorte de mortier à bâtir : tirer de la bauche, préparer, dégrossir. Cependant il y a l'italien *sbozzo*, ébauche, qui vient de *bozza*, *bozzo*, bloc de pierre; cela va très-bien pour le sens avec *ébauche*, *ébaucher;* moins bien pour la forme, quoiqu'on trouve l'orthographe *esbocher;* mais les autres composés *débaucher*, *em-baucher* conviennent bien mieux à *bauche* ou *bauge* qu'à l'italien *bozzo* ou *bozza.* Toutefois il n'est pas impossible qu'il y ait eu confusion de deux radicaux, l'un français, *bauche* ou *bauge;* l'autre italien, *bozza*, *bozzo.*

† **ÉBAUCHEUR** (é-bô-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui commence les mouvements de montres et de pendules. || 2° Cylindre pour étirer la loupe.

— ÉTYM. *Ébaucher.*

ÉBAUCHOIR (é-bô-choir), *s. m.* Outil dont les sculpteurs se servent pour ébaucher et modeler. Je connais votre âme, l'ébauchoir vous tombera des mains et vous pleurerez, DIDER. *Lett. à Falc.* || Grand peigne à dents droites et grosses, pour donner la première façon au chanvre. || Ciseau pour ébaucher des mortaises. || Outil d'acier en forme de ciseau pour bretteler la sculpture.

— ÉTYM. *Ébaucher.*

ÉBAUDI, IE (é-bô-di, die), *part. passé.* Mis en allégresse. Il s'en alla tout ébaudi de cette bonne nouvelle. On bat des mains, et l'auteur ébaudi Se remercie et pense être applaudi, VOLT. *Ép.* 80.

ÉBAUDIR (é-bô-dir), *v. a.* || 1° Terme familier. Mettre en allégresse. Je voulais tant soit peu m'ébaudir les esprits, SCARRON, *Jodelet*, IV, 4. J'ébaudirai Votre Excellence Par des airs de mon flageolet, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 1. || 2° S'ébaudir, *v. réfl.* Devenir ébaudi. Allons nous ébaudir et dîner tous ensemble, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15. Pour n'avoir pas l'air d'un parent malheureux, je m'ébaudissais à la noce, CHATEAUB. *Itin.* II, 8.

— HIST. XI. s. Si s'esbaldissent Franc, *Ch. de Rol.* CXIV. || XII° s. Pour nostre roi devons estre esbaudi [pleins de courage], *Ronc.* p. 56. Li estor [le combat] fu durement esbaudis, *ib.* p. 73. Ne pourquant il manja assez tout à loisir, E ad fait bel semblant pur les suens [siens] esbaudir, *Th. le martyr*, 47. || XIII° s. Et quant il furent acreu de gent, si s'esbaudirent plus, et chevauchierent plus seurement que devant, VILLEH. CLV. Car chascun qui de ses amors Oit [entend] parler, moult s'en esbaudit, *la Rose*, 2687. || XV° s. Pour esbaudir armes, et chevalerie

accroistre, MONSTR. I, 2. || XVIe s. L'yvresse donne aux personnes d'aage le courage de s'esbaudir en danse et en la musique, MONT. II, 19.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et l'ancien adjectif *baud*, *bald*, hardi; provenç. *baut;* ital. *baldo;* de l'anc. allem. *bald*, hardi; angl. *bold;* wallon, *gbadi;* provenç. *esboldir*, *esbaudir;* anc. ital. *sbaldire.*

ÉBAUDISSEMENT (é-bô-di-se-man), *s. m.* Terme familier. Action de s'ébaudir; état de celui qui s'est ébaudi.

— HIST. XVe s. Si firent lors par toute la noble ville d'Orleans grand joie et moult grands esbaudissements, quand ils se virent et connurent ainsi estre delivrés de leurs faux adversaires, MONSTR. II, 59. Les legieretés et esbaudissements des jeunes nobles hommes, AL. CHARTIER, *Œuvres*, p. 434.

— ÉTYM. *Ébaudir*; provenç. *esbaudiment.*

† **ÈBE** ou **EBBE** (è-b'), *s. f.* Nom, sur les côtes de Normandie, du reflux de la mer. || Proverbe. Ce qui vient de flot s'en retourne d'èbe, se dit d'un bien mal acquis, et est équivalent à : Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour.

— HIST. XIVe s. Nous ne voulons mye que la absence de temps lour [leur] soit prejudiciele, pour quoy ilz soient riens en damage; et si le desseisi eit esté en la terre sainte en pelerinage, adonques soit accouaté un an et un jour, et un ebbe et un flot pour les delays de la mer, BRITT. *Lois d'Angl.* f° 115, dans LACURNE.

— ÉTYM. Angl. *ebb*, reflux; allem. *Ebbe.*.

† **ÉBÉNACÉ, ÉE** (é-bé-na-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à l'ébène. || *S. f.* Les ébénacées, famille de plantes d'arbres ou d'arbustes, la plupart des régions tropicales d'Afrique et d'Asie, et dont l'ébène est le type.

— ÉTYM. *Ébène*, et la finale *acé* qui indique appartenance.

ÉBÈNE (é-bè-n'), *s. f.* || 1° Bois de l'ébénier. L'ébène est remarquable par son beau noir, son grain uni et sa dureté; elle est formée par le duramen; l'aubier est sans usage. Meubles d'ébène. || Ébène fossile, lignite ou jayet. || On se sert du mot ébène pour caractériser un noir très-foncé. Noir d'ébène. || Fig. Des cheveux d'ébène, des cheveux très-noirs. Sur ton sein leurs flots onduleux Retombent en tresses d'ébène, LAMART. *Médit.* I, 9. || 2° Ébène jaune, nom vulgaire de la *bignonie leucoxylon*, qui, pour certains auteurs, est la bignonie des Antilles et dont le bois est parfois nommé ébène, LEGOARANT. || Fausse ébène, un des noms vulgaires du *cytise laburnum*, dit encore faux ébénier, et qu'il ne faut pas confondre avec le cytise des Alpes, quoique celui-ci ait parfois reçu les mêmes noms vulgaires, LEGOARANT.

— REM. Le genre de ce mot a varié; on le trouve au masculin dans Voltaire : Je vis Martin Fréron, à la mordre attaché, Consumer de ses dents tout l'ébène ébréché, *Dial. de Pég. et du vieillard.* Mais, dit Ménage, il est féminin, comme le font tous les ébénistes. Le féminin a en effet prévalu.

— HIST. XIIIe s. Cis arbres a à nom benus, Jà un seul point n'en ardra fus [feu], *Flor. et Blanchefl.* v. 615. Nuls tabletier ne puet metre avec buis nule autre maniere de fust qui ne soit plus chier que buis, c'est à savoir, cadre, benus, bresil et ciprès, *Liv. des mét.* 173. || XVIe s. Non toute terre porte tout; Indie seule porte le noir ebene, RAB. *Pant.* IV, 54.

— ÉTYM. Provenç. *eba*, s. f.; catal. espagn. et ital. *ebano;* du latin *ebenus*, du grec ἔβενος; du sémitique : hébreu. *hobnim.*

ÉBÉNÉ, ÉE (é-bé-né, née), *part. passé.* Du bois ébéné.

ÉBÉNER (é-béné. La syllabe *bé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'ébène, excepté au futur et au conditionnel : j'ébénerai, j'ébénerais), *v. a.* Donner à du bois la couleur de l'ébène.

— ÉTYM. *Ébène.*

ÉBÉNIER (é-bé-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des é-bé-nié-z-élégants), *s. m.* Arbre des Indes, qui fournit l'ébène (*diospyros ebenum*). || Faux ébénier, arbrisseau d'agrément, nom vulgaire du *cytise laburnum.* || Ébénier de montagne, la *bauhinie acuminée* (légumineuses). || Ébénier d'Orient, l'*acacie lebbeck* (légumineuses), dite encore acacia du Malabar ou bois noir du Malabar; c'est la *mimose lebbeck* de Linné, LEGOARANT. || Ébénier épineux, un palmier du Brésil, nommé dans le pays ayri ou hairi, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Ébène.*

† **ÉBÉNIN, INE** (é-bé-nin, ni-n'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'ébène, couleur d'ébène.

— HIST. XVIe s. Le col grosset, courte l'oreille, Et, dessous un nez ebenin, Un petit mufle lyonin [il s'agit d'un chien], DU BELLAY, VII, 39, *verso.*

— ÉTYM. *Ébène.*

ÉBÉNISTE (é-bé-ni-st'), *s. m.* Menuisier qui travaille l'ébène et les autres bois et fait des meubles.

— ÉTYM. *Ébène.*

ÉBÉNISTERIE (é-bé-ni-ste-rie), *s. f.* L'art de l'ébéniste, et aussi les ouvrages que fait l'ébéniste.

— REM. Ce mot est mal formé, puisqu'il suppose *ébénistier;* il devait être *ébénistie.*

— ÉTYM. *Ébénistie.*

† **ÉBERGEMENT** (ébèr-je-man), *s. m.* Opération qui consiste à raviver les talus des berges, lorsqu'on cure les cours d'eau.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *berge.*

† **ÉBERGUER** (é-bèr-ghé), *v. a.* Terme de pêche. Éberguer le poisson, prendre les morues vivantes, ouvrir le ventre et en extraire les entrailles, leur arracher les yeux, couper la queue, puis pratiquer une incision annulaire au-dessous des ouïes en enlevant la peau du dos et les nageoires supérieures. Les morues éberguées sont attachées à des lignes et traînées dans l'eau à la remorque du bateau de pêche. De l'aveu de tous, un procédé si simple ajoute singulièrement à la saveur du poisson, qu'on met en soupe.

— ÉTYM. La ville de *Bergen*, où cette préparation paraît invariablement appliquée.

† **ÉBERNER** (é-bèr-né), *v. a.* Essuyer les excréments d'un enfant. Les Français sont comme les enfants qui braillent lorsqu'on les éberne, BEAUMARCH., dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. Voy. ÉBRENER.

† **ÉBERNEUR** (é-bèr-neur), *s. m.* Celui qui essuie les excréments d'un enfant au maillot. Laissez-le devenir historiographe, instituteur, correcteur, éberneur des enfants de France et tout ce qu'il voudra, VOLT. *Lett. à d'Alembert*, dans LAVEAUX.

— ÉTYM. Dit par métathèse pour *ébreneur*, d'*ébrener;* mais ces métathèses sont des barbarismes.

† **ÉBERTAUDER** (é-bèr-tô-dé), *v. a.* Terme de manufacture. Tondre un drap, une étoffe de laine en première coupe.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *bertauder.*

† **ÉBÊTIR** (é-bê-tir), *v. a.* Rendre bête. Quand ils l'eurent ébêti, VOLT. dans LAVEAUX.

— REM. On dit plus souvent et beaucoup mieux *abêtir. Ébêtir* est fait en dépit de l'analogie.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *bête.*

† **ÉBEURRER** (é-beu-ré), *v. a.* Ôter le beurre du lait.

— HIST. XIVe s. Un sextier de bon lait non esburré, *Ménagier*, II, 4. || XVIe s. Tant meilleur, tant plus delicat, et tant plus pesant se treuvera le fourmage, que moins aura esté esbeurré : d'autant qu'avec le beurre s'en va la fleur et la graisse du lait, O. DE SERRES, 287.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *beurre.*

† **ÉBEYLIÈRES** (é-bè-liè-r'), *s. f. pl.* Ouvertures ménagées pour l'écoulement des eaux.

† **ÉBIBER** (é-bi-bé), *v. a.* Faire disparaître un liquide par une action opposée à l'imbibition.

— HIST. XVIe s. On peut donner quelques poudres, tablettes ou opiates, pour ebiber, absorber et consommer les humidités superflues du ventricule, PARÉ, XX *bis*, 14.

— ÉTYM. Lat. *ebibere*, de *e*, hors, et *bibere*, boire (voy. BOIRE).

† **ÉBIONITE** (é-bi-o-ni-t'), *s. m.* Hérétique qui croyait que le Christ était un homme né naturellement de Joseph et de Marie, et que l'observation de la loi de Moïse était obligatoire.

— ÉTYM. *Ébion*, hérésiarque vers l'an 70 de l'ère chrétienne. Selon Renan, *Vie de Jésus.* liv, I, ch. 11, de l'hébreu *ébion*, pauvre, saint, ami de Dieu.

† **ÉBISÈLEMENT** (é-bi-zè-le-man), *s. m.* Action d'ébiseler.

† **ÉBISELER** (é-bi-ze-lé. La syllabe *sel* double l'*l* quand la syllabe qui suit est muette : j'ébiselle), *v. a.* Donner une forme conique à un trou. Ébiseler une planche, la couper en dessous en inclinant.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *biseau.*

† **ÉBISELURE** (é-bi-ze-lu-r'), *s. f.* Résultat de l'action d'ébiseler.

† **ÉBLIS** (é-blis'), *s. m.* Nom de l'ange destructeur des djinns, dont il est parlé dans le Coran, et qui fut précipité lui-même aux enfers, par suite de sa révolte contre Dieu.

— ÉTYM. Arabe, *ablis*, désespéré, diable.

ÉBLOUI, IE (é-blou-i, ie), *part. passé.* Dont l'œil a perdu momentanément la faculté de voir par un trop grand éclat de lumière. Ébloui par les éclairs. On voyait dans la vaste campagne briller au soleil les casques, les cuirasses et les boucliers des ennemis; les yeux en étaient éblouis, FÉN. *Tél.* X. || Fig. Souvent tout ébloui d'une vaine étincelle.... CORN. *Imit.* II, 5. Et du peuple ébloui maîtrisant les suffrages, VOLT. *Tancr.* I, 1. || Devenu fier, orgueilleux. Ébloui de sa naissance, de sa fortune.

ÉBLOUIR (é-blou-ir), *v. a.* || 1° Frapper les yeux par un éclat qu'ils ne peuvent soutenir. Le soleil m'éblouissait. Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi, RAC. *Phèd.* I, 3. || 2° Fig. Produire sur les yeux de l'esprit le même effet qu'une lumière trop vive sur les yeux du corps. Mais n'espère non plus m'éblouir de parjures, CORN. *Cinn.* IV, 6. Ils ont été éblouis de cette somme, SÉV. 384. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tout éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie, ID. *ib.* Cette nouveauté éblouit les yeux du peuple, ID. *Hist.* II, 5. Sans se laisser éblouir par le bonheur des événements, ID. *ib.* III, 6. L'admirable Julie ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle, FLÉCH. *Mme de Mont.* Ce jour, ce triste jour frappe encor ma mémoire, Où Néron fut lui-même ébloui de sa gloire, RAC. *Brit.* I, 1. Mes yeux aux uns éblouirent les yeux, ID. *ib.* IV, 2. Inventez des raisons qui puissent l'éblouir, ID. *Baj.* II, 6. Veulent-ils m'éblouir par une feinte vaine? ID. *Phèd.* V, 4. Tantôt m'éblouissant de tes riches trésors, ID. *Athal.* V, 6. Il croyait m'éblouir par ses promesses, FÉN. *Tél.* II. Fortune dont la main couronne Les forfaits les plus inouïs, Du faux éclat qui t'environne, Serons-nous toujours éblouis? J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* || Absolument. Le monde n'éblouit jamais tant que quand on le voit de loin sans l'avoir jamais vu de près et sans être prévenu contre sa séduction, FÉN. *Éduc. filles*, p. 274, dans POUGENS. Promets, donne, conjure, intimide, éblouis, VOLT. *Mérope*, I, 4. || 3° S'éblouir, *v. réfl.* Se laisser fasciner, étourdir, enorgueillir. Je n'ose m'éblouir d'un peu de nom fameux, CORN. *Sertor.* II, 2. Je ne m'éblouis point de cette illusion, ID. *ib.* III, 2. Moi, je m'éblouis moins de la splendeur du rang, ID. *Agés.* I, 1. Il se possède assez pour ne pas s'éblouir de son bonheur, HAMILT. *Gramm.* 11. Je l'ai vu s'éblouir, je l'ai vu s'ébranler, VOLT. *Brut.* III, 2.

— REM. 1. Bossuet a dit se laisser éblouir par des sons : Ne nous laissons pas éblouir par un son confus de paroles, III, *Écrit.* Voy. à l'historique un emploi semblable dans les phrases d'Amyot. || 2. Éblouir, mot si ancien dans la langue et si usité dans tous les temps, manque, chose singulière, dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie.

— HIST. XIIIe s. Nient plus qu'on puet el solel esgarder, Pour che que trop en esbloïst li rais, MÄTZNER, p. 21. Il sont tot esbloï aussi comme li ors [l'ours], RUTEB. 233. || XIVe s. Tant fu surprise, au cuer, d'amour qui la maistrie; La veüe lui trouble, si fu toute esbleuie; Quant descendre cuida, à terre chiet [tombe] flastrie, *Baud. de Seb.* II, 910. || XVe s. Car quant vostre beauté luira Sur moi, si fort esbloira Mes yeux, que je ne verrai goutte, CH. D'ORL. *Bal.* 50. Je voy faucon quant il gette sa croe, Et lanneret, que pluseurs sont si mos [mous], Qu'il faillent bien; car le temps les esbloe, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 229, dans LACURNE, au mot *lanneret.* || XVIe s. Qui a vu un clair soleil tout à coup estre esbloui et obscurci d'une espaisse nuée, YVER, p. 630. Laquelle tempeste donnoit aux barbares par devant, leur battant les visages, et leur esblouissant les yeux, AMYOT, *Tim.* 38. Il lui vint une taie sur les yeux qui lui esblouit la veue, ID. *ib.* 49. Il trouva Antonius preschant les soudars, et eulx tous esblouis et attendris par la douceur de son eloquence, ID. *Mar.* 81. Le peuple se prit à crier si fort, qu'un corbeau, volant à l'instant par dessus, s'en esblouit et tomba emmy la presse du peuple, ID. *Pomp.* 39. Un langage elegant et brave esblouit les oreilles de l'escoutant, qu'il ne puisse sainement juger de ce qu'il signifie, ID. *Comment il faut ouir*, 11.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et un radical qui est aussi dans le provençal, *em-blauzir*, étonner, d'origine incertaine. On a proposé *bleu :* faire bleu devant les yeux; il est certain qu'au quatorzième siècle on a dit *esbleuir.* Mais Diez objecte que *bleu*, de l'allemand *blau*, n'aurait pas pris un *z* en provençal pour éviter un hiatus (et, en effet, *blavenc*, *blaveza*, etc dérivés de *blau*, et non pas *blauzenc*, *blauzeza*, etc.). Il se range donc de l'avis de Grandgagnage, qui indique l'ancien haut-allemand *blôdi*, interdit, incertain. Il faut noter *esbloer*, qui indique plutôt *bleu* que

l'allemand *blôdi*. Y aurait-il deux thèmes qui se seraient confondus dans le français *esbloir*, l'un français, l'autre provençal; l'un *esbleuir*, *esbloer*, l'autre *emblauzir*?

ÉBLOUISSANT, ANTE (é-blou-i-san, san-t'), *adj.* Dont l'éclat éblouit. Des éclairs éblouissants. || Par extension. Une toilette éblouissante. Cette éblouissante beauté. La vive rougeur de Mme de Maintenon rendait, dans cet instant, sa figure éblouissante, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 20, dans POUGENS. Elle aimait trop le bal; c'est ce qui l'a tuée, Le bal éblouissant, le bal délicieux, V. HUGO, *Orient.* 33. || Fig. Le titre éblouissant de général d'armée, CORN. *Pulch.* II, 1. De tant de vanités l'éblouissante image, CORN. *Imit.* II, 7. Il y a dans quelques femmes un esprit éblouissant qui impose, LABRUY. III. Cet argument, très-éblouissant, dans le fond n'est qu'un sophisme, VOLT. *Métaph.* 7.

ÉBLOUISSEMENT (é-blou-i-se-man), *s. m.* || 1° Trouble de la vue causé par une éclatante lumière. C'est une lumière et comme un éblouissement qui les gêne, MASS. *Av. Épiph.* || Éblouissement solaire, état de la vue quand, sortant du grand jour où nous voyions très-bien, nous descendons dans une cave et y sommes d'abord aveuglés. || Trouble de la vue causé par quelque incommodité, telle qu'une congestion cérébrale. Il m'a pris tout à coup des éblouissements, TRIST. *M. de Chrispe*, III, 4. || 2° Fig. La grande estime que nous avons pour quelques prédicateurs peut venir de notre éblouissement et de notre illusion, BALZAC, dans RICHELET. Quoiqu'il ne soit pas certain que le cœur ait part à tous les éblouissements de l'esprit, NICOLLE, *Essais*, t. VIII, 2e partie, p. 77, lettre XI, dans POUGENS. Descartes ne parle pas de l'effroi qui provient d'un éblouissement de notre esprit au sujet d'un objet épouvantable, BERN. DE ST.-P. *Harm.* V.

— HIST. XVIe s. Il lui prenoit un esblouissement d'yeulx, et un tournoyement de teste, soudain qu'il entendoit le son des trompettes, AMYOT, *Arat.* 36.

— ÉTYM. *Éblouir.*

† **ÉBORGNAGE**, *s. m.* Terme de jardinage. Action d'éborgner.

— ÉTYM. *Éborgner.*

ÉBORGNÉ, ÉE (é-bor-gné, gnée), *part. passé.* Qui a perdu un œil. Un homme éborgné. Qu'une jambe de bois te siérait assez bien, Et qu'après nos guerres finies Tu viendrais avec grâce encore aux Tuileries, Éborgné, clopinant, nous servir d'entretien, CHAULIEU, *au chevalier de Bouillon*, 1704.

† **ÉBORGNEMENT** (é-bor-gne-man), *s. m.* Action d'éborgner; état de celui qui est éborgné.

— HIST. XVIe s. Ce nom d'esclaire, en latin *chelidonium*, est donné à ceste herbe, à cause que d'icelle les arondelles guerissent leurs petits de l'esborgnement, selon la commune creance, O. DE SERRES, 645.

— ÉTYM. *Éborgner.*

ÉBORGNER (é-bor-gné), *v. a.* || 1° Rendre borgne. Il fut éborgné d'un coup de fleuret. Qui casse le museau, qui son rival éborgne, RÉGN. *Sat.* X. Ulysse éborgna Polyphème, D'ABLANC. *Apophthegme*, dans RICHELET. La petite vérole avait éborgné Phelipeaux, mais la fortune l'avait aveuglé, ST-SIM. 28, 62. || Par exagération, éborgner quelqu'un, lui faire grand mal à l'œil. Parbleu! d'un coup de poing il faut que je t'éborgne, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* III, 6. || 2° Par extension. Éborgner une maison, ôter le jour à une maison par quelque bâtiment qu'on fait devant. || Terme de jardinage. Supprimer, à la taille des arbres fruitiers, les yeux inutiles qu'on ébourgeonnerait plus tard. Éborgner une brindille, en ôter l'œil terminal. || Fig. Diminuer, rabaisser. Vous qui.... vos amis épargnez Et de mauvais discours leur vertu n'éborgnez, RÉGN. *Sat.* VII. || 3° S'éborgner, *v. réfl.* Se crever un œil ou, par exagération, se faire grand mal à l'œil. Le malicieux comédien, qui était homme à s'éborgner pour faire perdre un œil à un autre, tira le pauvre marchand par le bras, SCARR. *Rom. com.* I, 6. || S'éborgner, se crever un œil l'un à l'autre. .... allons, messieurs, êtes-vous fous? On n'y voit pas; ils vont s'éborgner, par saint George! V. HUGO, *Marion Delorme*, II, 3.

— HIST. XVIe s. Le cyclope eborgné, D'Achille le bouclier, Circe au chef bien peigné, RONS. *Épisodes de l'Iliade*, 924.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *borgne;* picard, *ébornifler*.

† **ÉBOTTER** (é-bo-té), *v. a.* Couper la tête d'un clou, d'une épingle. || Couper les grosses branches d'un arbre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bot* ou *bout*.

† **ÉBOUFFER** (S') (é-bou-fé), *v. réfl.* S'ébouffer de rire, pouffer de rire Ne manquez pas de le dire, Dit Mome s'ébouffant de rire, SCARR. *Typhon*, chant II, dans LEROUX, *Dict. com.*

— HIST. XIIIe s. A tant s'en va, si les esbuffe Par sa malice et par sa buffe, *Fabliaux mss.* n° 7214, f° 236, dans LACURNE. || XIVe s. Lequel frapa tellement le pot sur la table, qu'il fut rompu, dont la servoise [bierre] qui dedans estoit vola et esbouffa sur le suppliant, DU CANGE, *buffare*.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bouffer* ou *pouffer*, qui sont un.

† **ÉBOUILLANTER** (é-bou-llan-té, *ll* mouillées), *v. a.* Tremper les cocons dans l'eau bouillante, pour tuer les chrysalides.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bouillant*.

ÉBOUILLI, IE (é-bou-lli, llie, *ll* mouillées, et non é-bou-yi), *part. passé.* Sauce trop ébouillie.

ÉBOUILLIR (é-bou-llir, *ll* mouillées, et non é-bou-yir), *v. n.* Il se conjugue comme bouillir. Se consumer, diminuer à force de bouillir. Ne laissez point tant ébouillir le pot. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Le pot sera bientôt ébouilli, si vous ne diminuez pas le feu.

— HIST. XIVe s. Et dit Homerus que Hetor monstroit la forte et aspre vertu de lui par chascune de ses deux narines, par lesquelles l'en voit le sang esboulir, ORESME, *Eth.* 86. Entre le roy d'Angleterre et le roy de France Philippe se esbouli et esmu descort, *Chr. fr. mss. de Nangis*, sous l'an 1189, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *esbulir;* ital. *ebollire;* du latin *ebullire*, de *e*, *ex*, et *bullire*, bouillir (voy. BOUILLIR).

† **ÉBOULAGE** (é-bou-la-j'), *s. m.* Défaut d'une étoffe, dit aussi clairière, qui provient d'une trame mal bobinée.

ÉBOULÉ, ÉE (é-bou-lé, lée), *part. passé.* Qui s'est renversé en roulant. Une muraille éboulée.

ÉBOULEMENT (é-bou-le-man), *s. m.* || 1° Chute de ce qui s'éboule. L'éboulement d'un tertre. L'éboulement d'une muraille. C'était un sentier déjà fort roide par lui-même, et qui, l'étant encore devenu davantage par un nouvel éboulement des terres, montrait un abîme qui avait plus de mille pieds de profondeur, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 396, dans POUGENS. || 2° État d'une chose éboulée; amas de choses éboulées.

— ÉTYM. *Ébouler.*

ÉBOULER (é-bou-lé). || 1° *V. a.* Renverser en faisant rouler. Le blaireau se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens, BUFF. *Blaireau.* || 2° *V. n.* Se renverser en roulant. Au moment où nous y mettions le pied, le sable a éboulé. Ce monticule est éboulé depuis hier. || On emploie l'auxiliaire *avoir* pour marquer l'action; l'auxiliaire *être* pour marquer l'état. || 3° S'ébouler, *v. réfl.* Être renversé et rouler. Le terrain s'était rendu ferme et ne s'éboulait point, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, ch. 6, dans RICHELET. Ses oreillers s'éboulèrent, FAGON, *Journ. de la santé du roi*, 1707, p. 342. || Fig. Ou la fortune s'éboule, ou elle se refait, RAYN. *Hist. phil.* IV, 1.

— SYN. S'ÉBOULER, S'ÉCROULER. Étymologiquement, s'ébouler c'est tomber comme une boule; s'écrouler c'est être renversé par des ébranlements (voy. CROULER). Dès lors, au propre, ces deux mots seront synonymes quand l'idée de rouler ne fera rien à l'affaire; mais quand cette idée ne pourra être écartée, s'ébouler sera le mot propre et non s'écrouler : ainsi un tas de sable s'éboule, il ne s'écroule pas. Au figuré, c'est s'écrouler qui s'emploie de préférence : on dit qu'un empire s'écroule et non qu'il s'éboule. On n'approuvera donc pas ces vers : Ne vous troublez donc pas d'un mot nouveau qui tonne, D'un empire éboulé, d'un siècle qui s'en va, LAMART. *Harm.* IV, 13.

— HIST. XIIIe s. Mais les ondes forment s'esboulent, Qui la nef dehurtent et foulent, *Roi Guillaume*, p. 130, dans DU CANGE, *gloss. fr.* Toutes amendes qui sont por empiremens de quemins, si comme por esbouler quemins, BEAUM. XXV, 10. || XVIe s. Ils arrachoient les paulx [pieux] et esbouloient la levée de la closture du camp pour lui donner entrée, AMYOT, *Anton.* 22. Tout alentour de sa sepulture le rivage s'esboula, ID. *ib.* 91.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *boule :* rouler, tomber comme une boule; bourguig. *éboli*, v. a. : *Ail' éboli muraille et tor*, il éboula muraille et tour.

† **ÉBOULEUX, EUSE** (é-bou-leû, leû-z'), *adj.* Sujet à éboulement. Dans les terrains ébouleux on plante des arbres à longues racines, comme les acacias; on retient ainsi fortement les terres, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 230.

— ÉTYM. *Ébouler.*

ÉBOULIS (é-bou-li), *s. m.* Amas de matières éboulées. || Terme de géologie. Dépôt moderne formant un talus, un amas.

— ÉTYM. *Ébouler.*

† **ÉBOUQUETER** (é-bou-ke-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'ébouquette, j'ébouquetterai), *v. a.* Terme de jardinage. Couper le bout du bourgeon à feuilles, afin de fortifier le fruit.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bouquet*.

† **ÉBOUQUEUR, EUSE** (é-bou-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Voy. ÉPINCETTEUR.

† **ÉBOUQUINER** (é-bou-ki-né), *v. a.* Terme de chasse. Détruire ou prendre les bouquins (lièvres mâles, lapins mâles) qui sont de trop dans les lieux réservés aux chasses. Ébouquiner un bois, un parc.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bouquin*.

† **ÉBOURGEONNAGE** (é-bour-jo-na-j'), *s. m.* Action d'ébourgeonner.

— HIST. XVIe s. Esbourjonnage, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ébourgeonner.*

ÉBOURGEONNÉ, ÉE (é-bour-jo-né, née), *part passé.* Dont on a ôté les bourgeons. Les vignes étant ébourgeonnées.

† **ÉBOURGEONNEAU** (é-bour-jo-nô), *s. m.* Synonyme d'ébourgeonneur.

ÉBOURGEONNEMENT (é-bour-jo-ne-man), *s. m* Terme de jardinage. Opération qui consiste à retrancher une partie des bourgeons, pendant la période de végétation, à l'effet de régler la pousse de l'arbre et de déterminer la position des branches, de faire reporter sur les bourgeons réservés ou sur les fruits la séve en circulation, ou enfin de donner aux fruits, lorsque les arbres en sont chargés, plus d'air et de lumière.

— HIST. XVIe s. Esbourgeonnement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ébourgeonner.*

ÉBOURGEONNER (é-bour-jo-né), *v. a.* Terme de jardinage. Pratiquer l'ébourgeonnement. || Absolument. On ébourgeonne au printemps.

— HIST. XVe s. Les vignes sont continuellement fouyes, et les esbourjonne l'en, *Prouffitcts champ. et ruraux*, VII, 5. || XVIe s. Esbourgeonner, c'est à dire oster les rejets superflus, O. DE SERRES, 170.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bourgeon*.

† **ÉBOURGEONNEUR** (é-bour-jo-neur), *s. m.* Celui qui coupe les bourgeons, en parlant de certains insectes et oiseaux. || On dit aussi ébourgeonneau.

— HIST. XVIe s. Esbourgeonneur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ébourgeonner.*

† **ÉBOURGEONNOIR** (é-bour-jo-noir), *s. m.* Terme d'agriculture. Instrument servant à couper les bourgeons et les rameaux que la main ne peut atteindre.

— ÉTYM. *Ébourgeonner.*

† **ÉBOURIFFANT, ANTE** (é-bou-ri-fant, fan-t'), *adj.* Néologisme du langage comique. Qui ébouriffe, qui surprend extrêmement. Succès ébouriffant. Expression ébouriffante.

ÉBOURIFFÉ, ÉE (é-bou-ri-fé, fée), *adj.* Terme familier. || 1° Dont la coiffure est en désordre. Cette femme est tout ébouriffée. || On dit de même cheveux ébouriffés. || 2° Fig. Agité, troublé. Il est tout ébouriffé. J'ai fait sur cette pièce un commentaire qui est extrêmement profond et merveilleux; M. Joli de Henri pourrait en être tout ébouriffé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 août 1762. Mon pauvre Damilaville est tout ébouriffé de la crainte de.... ID. *Lett. d'Argental*, 4 janv. 1767.

— REM. L'Académie ne connaît *ébouriffé* que comme adjectif; elle n'a pas le verbe *ébouriffer*.

† **ÉBOURIFFER** (é-bou-ri-fé), *v. a.* Terme familier. Mettre la coiffure en désordre. S'ébouriffer les cheveux. || Fig. Surprendre extrêmement, rendre tout interdit. || S'ébouriffer, *v. réfl.* Ébouriffer ses cheveux; au fig. s'étonner.

— ÉTYM. Ce semble un dérivé irrégulier et plaisant de *bourre :* mettre les cheveux en désordre comme de la bourre. Scheler est plus disposé à le rattacher à *bourrasque*.

† **ÉBOURRER** (é-bou-ré), *v. a.* Terme de corroyeur. Ôter la bourre des peaux.

— HIST. XVIe s. Le grain de l'espeautre esbourré et despouillé de ses pellicules, O. DE SERRES, 107. Voy le tendre bourgeon qui s'enfle et qui decouvre, S'esbourant peu à peu, une gemme qui s'ouvre, REMY BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 4, dans LACURNE. Usance albanoise est d'escarmoucher, et esbourer la meslée, et puis se retirer à quartier, après avoir donné l'alarme, MERLIN COCAIE, t. II, p. 230, dans LACURNE. Fremillent en leur camp, comme on voit les fourmis briller [driller] quand on esbourre leur fourmilliere, *Vray et parf. amour*, f° 314, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *bourre*.

ÉBOUSINÉ, ÉE (é-bou-zi-né, née), *part. passé.* Pierres ébousinées.

ÉBOUSINER (é-bou-zi-né), *v. a.* Terme de maçonnerie. Ébousiner une pierre, la dépouiller, avec la pointe du marteau, des parties tendres qui en font l'extérieur, et pénétrer jusqu'au vif.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bousin*.

† **ÉBOUTAGE** (é-bou-ta-j'), *s. m.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Action d'ébouter les fils restés sur la dentelle.

† **ÉBOUTER** (é-bou-té), *v. a.* || 1° Couper le bout de.... Ébouter une pièce de bois. || 2° Terme de point d'Alençon. Couper, éplucher et enlever les fils adhérents au parchemin et à la dentelle, dans la dentelle réseau.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bout*.

† **ÉBOUTEUSE** (é-bou-teû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui éboute.

† **ÉBOUTURER** (é-bou-tu-ré), *v. a.* Terme d'horticulture. Enlever les boutures.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bouture*.

† **ÉBRACTÉOLÉ, ÉE** (é-bra-kté-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est dépourvu de bractéoles.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bractéole*.

† **ÉBRAISOIR** (é-brê-zoir), *s. m.* Pelle pour tirer la braise d'un fourneau.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *braise*.

† **ÉBRANCHAGE** (é-bran-cha-j'), *s. m.* Synonyme d'ébranchement.

ÉBRANCHÉ, ÉE (é-bran-ché, chée), *part. passé.* Dont on a coupé les branches. Des ormeaux ébranchés.

ÉBRANCHEMENT (é-bran-che-man), *s. m.* Action de couper ou de casser les branches d'un arbre; résultat de cette action. Le cahier des charges oblige les adjudicataires des coupes à ébrancher les sapins avant de les abattre... l'ébranchement est au moins inutile pour les arbres qui doivent tomber sur les endroits trop peuplés, ou sur les clairières, ou sur les chemins de vidange, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, Toulouse, 1820, p. 193. || Terme de jardinage. Action de couper les branches d'un arbre pour le faire croître en hauteur, lui donner une forme particulière, en diriger la pousse ou le débarrasser de branches excédantes.

— HIST. XIII° s. Il fu jugié que, si tost comme li acusemens fu fes [fait] de fausseté, ce fu action personele et esbrancemens de la querele, qui devant estoit reelle, BEAUM. VI, 34. || XVI° s. Nouveaux arbres, ou renouvellés par esbranchemens, O. DE SERR. 666.

— ÉTYM. *Ébrancher*.

ÉBRANCHER (é-bran-ché), *v. a.* Couper ou casser une partie des branches d'un arbre ou la totalité. Un jour dans son jardin il vit notre écolier Qui, grimpant sans égard sur un arbre fruitier, Gâtait jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance; Même il ébranchait l'arbre.... LA FONT. *Fabl.* IX, 5. Ulysse abattit vingt arbres en tout, les ébrancha avec sa hache, les polit et les dressa, FÉN. t. XXI, p. 338. Arbres... courbés sous les tempêtes, Mais dont la foudre seule ose ébrancher les têtes, LAMART. *Joc.* II, 79. || Terme de jardinage. Pratiquer l'ébranchement. || Fig. Les uns dans leurs greniers, fondant des républiques, Les autres ébranchant les verges monarchiques, VOLT. *Pégase*. Le despote arrache l'arbre, le sage monarque l'ébranche, ID. *Mœurs*, 64. L'Académie, moins hardie que nos grands écrivains, ou, si l'on veut, plus timide en masse que dans chacun de ses membres, n'avait-elle pas trop restreint les richesses de notre langue, trop ébranché le vieux chêne gaulois? VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*.

— HIST. XIII° s. Cil [les biens] qui sunt tenu en fief poent [peuvent] en tele maniere estre estrangié ou esbranquié, qu'il sunt forfait au signeur, BEAUM. LI, 19. || XIV° s. Esbranchier à la main les fueilles d'entour et non le milieu [de la bette], *Ménagier*, II, 2. || XVI° s. Peu de saules se sauvent qu'on esbranche en seve, O. DE SERRES, 810.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *branche*; picard, *ébranker*; provenç. *esbrancar*.

† **ÉBRANCHOIR** (é-bran-choir), *s. m.* Terme de jardinage. Serpe qu'on manie au bout d'une perche.

—ÉTYM. *Ébrancher*.

ÉBRANLÉ, ÉE (é-bran-lé, lée), *part. passé.* || 1° À qui ou à quoi un mouvement d'oscillation a été communiqué. Les maisons ébranlées par les secousses du tremblement de terre. Le Taygète et les autres monts furent ébranlés jusque dans leurs fondements; plusieurs de leurs sommets, détachés de leur place, s'écroulèrent, ROLLIN, *Litt. anc. Œuvres*, t. III, p. 384. || 2° Fig. Un trône ébranlé. Rassurez vos États par sa chute ébranlés, RAC. *Alex.* IV, 2. Et des Césars un jour la puissance ébranlée, VOLT. *Guèbr.* I, 1. || Une santé ébranlée par les peines morales. || Nerfs ébranlés, état nerveux dû à des souffrances physiques ou à des émotions morales. || 3° Ému, séduit, touché. Ébranlé dans sa résolution par les raisons qu'on lui donna. Son esprit ébranlé par les objets présents, CORN. *Hor.* I, 1. Il tâche à raffermir leurs âmes ébranlées, ID. *Cinna*, IV, 1. Quand on est loin, la raison n'est pas si ébranlée; mais elle l'est étrangement en la présence de l'objet, PASC. *Disc. sur l'amour*.

ÉBRANLEMENT (é-bran-le-man), *s. m.* || 1° État de ce qui est ébranlé. L'ébranlement des vitres par les commotions du tonnerre. Les sons excitent des ébranlements sensibles au tact, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Les petits ébranlements, ébranlements de tremblement de terre, où l'aire de la surface mise en mouvement n'excède pas un carré de cent kilomètres de côté. || 2° Fig. L'ébranlement des fortunes, du crédit, des empires, des États. J'avoue que la transformation totale du gouvernement, par rapport aux finances, cause un ébranlement actuel qui blesse un certain nombre de gens, *Lett. sur le nouveau syst. de finances*, dans DESFONTAINES. || L'ébranlement de sa santé date de la perte de sa fille. L'ébranlement des nerfs. || 3° Émotion. Si près de voir sur soi tomber de tels orages, L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages, CORN. *Hor.* I, 1. Craignons ces grands ébranlements de l'âme qui préparent l'ennui et le dégoût, FÉN. *Éduc. filles*, ch. 5.

— HIST. XVI° s. J'ai dit en mon esbranlement : Je suis rejetté du regard de tes yeux. — David confessa qu'il a esté sujet à beaucoup d'esbranlemens, CALV. *Inst.* 434. Souventes fois advient une commotion ou esbranlement au cerveau, PARÉ, VIII, 1. En ceste bataille, laquelle eut plusieurs esbranlements en l'une et l'autre partie, AMYOT, *Cor.* 4.

— ÉTYM. *Ébranler*.

ÉBRANLER (é-bran-lé), *v. a.* || 1° Faire branler, mettre en branle, communiquer un mouvement d'oscillation. Ébranler une cloche. Les détonations du canon ébranlaient les airs. Devant qu'il soit deux ans, Je veux que l'on me voie avec des airs fendants, Dans un char magnifique, allant à la campagne, Ébranler les pavés sous six chevaux d'Espagne, REGNARD, *Ménechmes*, IV, 2. Il loge sa mollesse en un riche palais, Et, derrière un char d'or promenant trois valets, Sous six chevaux pareils ébranle au loin la rue, GILB. *XVIII° siècle.* || Faire chanceler. Le torrent ébranle les rochers. Le canon de l'assiégeant avait ébranlé la muraille. Il ébranla en peu de temps une partie du mur avec les machines, D'ABLANCOURT, *Arr.* liv. I, dans RICHELET. Sur ses antiques fondements, Venait-il ébranler la terre? RAC. *Athal.* I, 4. Le sacristain, bouillant de zèle et de courage, Le prend [un Quinault], se cache, approche, et, droit entre les yeux, Frappe du noble écrit l'athlète audacieux; Mais c'est pour l'ébranler une faible tempête; Le livre sans vigueur mollit contre sa tête, BOIL. *Lutrin*, V. || Communiquer un mouvement. Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne, Deux des plus forts mortels l'ébranleraient à peine, BOIL. *Lutrin*, V. Et d'un bras, à ces mots, qui peut tout ébranler, Lui-même se courbant, s'apprête à le rouler [le lutrin], ID. *ib.* III. || 2° Terme de manége. Ébranler son cheval au galop, le faire passer du pas, du trot ou de quelque autre allure, à celle du galop. || 3° Mettre en désordre. Le feu d'une batterie formidable ébranla la première ligne de l'ennemi. L'apparition des gendarmes ébranla la foule ameutée. || 4° Fig. Faire chanceler. La ligue ébranla le trône des Valois. Le manque d'héritiers ébranlait sa province, CORN. *Œdipe*, V, 4. Et ma tête abattue ébranlerait la vôtre, ID. *Sertor.* IV, 3. Mais, si tu les soutiens, qui peut les ébranler? RAC. *Ath.* III, 7. Des scandales qui peuvent ébranler leur foi, MASS. *Car. Resp. hum.* Et si de vos flatteurs la funeste malice Jamais dans votre cœur ébranlait la justice, VOLT. *Brut.* III, 6. Au midi, les séditions, l'ignorance et l'indiscipline, tous les genres de corruption qui dégradent un peuple, ébranlaient depuis un siècle l'empire Ottoman, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 23. || Faire branler, rendre peu ferme, rendre incertain. Il ébranla ma résolution. La frayeur de la mort ébranle le plus ferme, THÉOPHILE, *Poésies*, dans RICHELET. Jaloux des bons desseins qu'il tâche d'ébranler, CORN. *Polyeucte*, I, 1. Et reconnaissez-vous que tout ce qu'il m'a dit, Par quelque impression ébranle mon esprit? ID. *Nicom.* IV, 1. Raffermis ma vertu, qu'ébranlent tes soupirs, BOIL. *Lutrin*, II. Et les dons achevant d'ébranler leur devoir, RAC. *Bajaz.* I, 1. Un amour qu'il peut vouloir troubler, Mais que tout son pouvoir ne pourrait ébranler, ID. *Phèd.* III, 6. Les plus affreux périls ne sauraient m'ébranler, LAMOTTE, *Inès*, IV, 2. Ses menaces n'ont pu ébranler ma fidélité, LESAGE, *Diabl. boit.* ch. 5. || Modifier les convictions, les sentiments. Depuis qu'on commence à être ébranlé par la raison, PASC. dans COUSIN. Le peuple est ébranlé, ne perdons point de temps, CORN. *Héracl.* I, 5. Si vous êtes ébranlés par l'autorité de M. Jurieu, BOSS. *Avert.* 1. Mais le dessein est pris, rien ne peut m'ébranler, RAC. *Mithrid.* IV, 4. .... De ce soupir, que faut-il que j'augure? Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? Croirai-je qu'une nuit a pu vous ébranler? ID. *Iphig.* I, 3. Les plus grandes merveilles, Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles? ID. *Athal.* I, 1. Thémistocle eut ici besoin de toute son adresse et de toute son éloquence pour ébranler le peuple, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 227, dans POUGENS. Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une ni ébranlé un moment par l'autre, VOLT. *Charles XII*, 8. || Ébranler la gravité, faire presque rire. Madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire; la majesté du roi en pensa être ébranlée, SÉV. 502. || Ébranler la santé, les nerfs, rendre la santé moins solide, les nerfs plus susceptibles. || 5° S'ébranler, *v. réfl.* Recevoir un mouvement d'oscillation, être mis en branle. Les cloches s'ébranlaient. La porte s'ébranla sous les coups répétés. || Se mettre en mouvement pour se porter en avant. Deux régiments s'ébranlèrent pour charger l'ennemi. Elle pâlit, s'ébranla pour aller à lui, HAMILT. *Gramm.* 10. S'ébranlant tous ensemble, ils couraient de toutes leurs forces contre les barbares, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 155. Il fallut qu'un Italien, le colonel Delfanti, s'élançât le premier; alors les soldats s'ébranlèrent, et la foule suivit, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13. || Se mettre en mouvement pour se retirer, s'enfuir. L'infanterie ne put soutenir un feu si vif sans s'ébranler. Les Suédois consternés s'ébranlèrent, et, le canon ennemi continuant à les écraser, la première ligne se replia sur la seconde, et la seconde s'enfuit, VOLT. *Charles XII*, 4. || Fig. Il répondit, sans s'ébranler, que la bataille n'était pas encore perdue, puisqu'il n'avait pas encore combattu, *Relation des campagnes de Rocroi*, dans LEROUX, *Dict. comiq.* Et si ce cœur s'ébranle? CORN. *Polyeucte*, II, 6. Ne t'ébranle donc point dans les tentations. Ne t'inquiète point de leurs inquiétudes, ID. *Imit.* II, 9. Le sang à ces objets facile à s'ébranler, RAC. *Iph.* IV, 1. Les esprits s'ébranlaient, VOLT. *Fanat.* II, 2.

— HIST. XVI° s. Ces paroles esmeurent et esbranlerent la plus part de l'armée de Demetrius, AMYOT, *Pyrr.* 22. Les hommes d'armes commencerent à se mettre au galop; le bataillon de gens de pied s'esbranla aussi après eux, ID. *Alex.* 63. Il est messeant de s'esbranler pour la menace du coup, MONT. I, 49.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *branler*.

ÉBRASÉ, ÉE (é-bra-zé, zée), *part. passé.* Une porte ébrasée.

ÉBRASEMENT (é-bra-ze-man), *s. m.* Terme d'architecture. Action d'ébraser. || Quantité dont le côté de l'embrasure s'écarte de la perpendiculaire au mur. Ainsi l'ébrasement est trop faible lorsque le côté de l'embrasure ne s'écarte pas assez du plan vertical perpendiculaire à celui de la façade, et l'embrasure n'est pas assez profonde si on laisse trop d'épaisseur au mur d'appui de la fenêtre, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Ébraser*.

ÉBRASER (é-bra-zé), *v. a.* Terme d'architecture. Élargir à l'intérieur, suivant un plan oblique, la baie d'une porte, d'une fenêtre.

— ÉTYM. Voy. EMBRASURE, dont le radical est le même. Dans l'ancien français, *esbraser* signifie mettre en feu, en braise; ce qui n'a point place ici.

ÉBRÉCHÉ, ÉE (é-bré-ché, chée), *part. passé.* || 1° À quoi on a fait des brèches. Un couteau ébréché. Dieu vous a remis le glaive de sa puissance et celui de sa justice, prenez garde de les lui rendre ébréchés, CHATEAUB. *Natch.* II, 242. || Par extension. Un pot ébréché. Un chaudron ébréché, la bourse d'une montre, RÉGN. *Sat.* XI. || 2° Fig. Entamé, diminué. Une fortune ébréchée par des banqueroutes. Une réputation ébréchée.

† **ÉBRÈCHEMENT** (é-brè-che-man), *s. m.* Action d'ébrécher; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. Esbrechement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ébrécher*.

ÉBRÉCHER (é-bré-ché. La syllabe *bré* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'ébrèche, excepté au futur et au conditionnel, où, sans raison, elle garde l'accent aigu : j'ébrécherai, j'ébrécherais), *v. a.* || 1° Faire une brèche à un

instrument tranchant. [Une éclanche de mouton d'une grande dureté] Ébréchant le couteau, témoignait son courage, RÉGN. *Sat.* X. A-t-il donc ébréché le sabre de son père? V. HUGO, *Orient.* 7. || S'ébrécher une dent, en faire sauter un morceau. || 2° Fig. Entamer, diminuer. Ébrécher sa fortune par le jeu. Cela a ébréché sa réputation. || 3° S'ébrécher, *v. réfl.* Le couteau s'ébréchera, si vous coupez un corps si dur.

— HIST. XIII° s. Nus [nul] boutonier ne doit vendre ne avoir oevre esbrechiée, c'est à savoir fendue où elle se doit sauder [souder], *Liv. des mét.* 185. || XVI° s. On scie les dents esbrechées, noires et pourries, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *brèche;* picard, *éberker;* génev. *ébercher, éberchure.*

ÉBRENÉ, ÉE (é-bre-né, née), *part. passé.* Torché. Un enfant ébrené.

ÉBRENER (é-bre-né. La syllabe *bre* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'ébrène, j'ébrènerai), *v. a.* Nettoyer un enfant qui s'est sali dans son maillot.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bran.*

† **ÉBRENEUR, EUSE** (é-bre-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ébrène un enfant. Lavrillière était tout feu roi, conséquemment tout bâtard [dévoué au feu roi et à ses bâtards], lié avec eux par la Maintenon leur ébreneuse, ST-SIM. 514, 75.

— ÉTYM. *Ébrener.*

† **ÉBRIÉTÉ** (é-bri-é-té), *s. f.* Terme didactique. État d'une personne ivre. Une légère ébriété.

— HIST. XVI° s. L'ebrieté et yvrognerie, PARÉ, XX, 25.

— ÉTYM. Provenç. *ebrietat;* espagn. *ebriedad;* ital. *ebrietà;* du lat. *ebrietatem,* d'*ebrius* (voy. IVRE).

† **ÉBRIEUX, EUSE** (é-bri-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'ivrognerie. Folie ébrieuse.

— ÉTYM. Lat. *ebriosus,* de *ebrius,* ivre (voy. IVRE).

† **ÉBRILLADE** (é-bri-lla-d', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de manége. L'action de secouer une des deux rênes pour faire tourner un cheval. || Vieilli.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et l'italien *briglia,* bride (voy. BRIDE).

† **ÉBRIOSITÉ** (é-bri-ô-zi-té), *s. f.* Terme didactique. Habitude de l'ivresse.

— HIST. XVI° s. Ebriosité, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *ebriosus,* enclin à l'ivresse; d'*ebrius,* ivre (voy. IVRE).

† **ÉBRONDEUR** (é-bron-deur), *s. m.* Terme de métallurgie. Ouvrier de tréfilerie, qui est chargé d'enlever l'oxyde produit par le chauffage du fer au contact avec l'air atmosphérique.

† **ÉBROUAGE** (é-brou-a-j'), *s. m.* Immersion des laines dans l'eau de son.

— ÉTYM. *Ébrouer* 1.

† **ÉBROUDAGE** (é-brou-da-j'), *s. m.* Action de passer un fil métallique dans la filière.

— ÉTYM. *Ébroudir.*

† **ÉBROUDEUR** (é-brou-deur), *s. m.* Ouvrier chargé de l'ébroudage.

— ÉTYM. *Ébroudir.*

† **ÉBROUDI** (é-brou-di), *s. m.* Fil métallique qui a subi l'ébroudage. On trouve aussi ébroudin.

— ÉTYM. *Ébroudir.*

† **ÉBROUDIR** (é-brou-dir), *v. a.* Passer un fil métallique à travers la filière.

— ÉTYM. Peut-être *é* pour *es*.... préfixe, et l'ancien français *brouder* qui s'est dit pour *broder.*

ÉBROUÉ, ÉE (é-brou-é, ée), *part. passé* d'ébrouer 1. Des étoffes ébrouées.

ÉBROUEMENT (é-brou-man), *s. m.* || 1° Terme de vétérinaire. Sorte d'éternument chez les animaux domestiques, qui consiste en une expiration forte et sonore, mais volontaire et sans caractère convulsif, accompagnée d'une vive secousse de la tête. || 2° Terme de manége. Ronflement du cheval surpris ou effrayé. Il ne cessa de discourir de sa promenade à cheval, de son cheval, des frasques de son cheval sur le gazon, des ébrouements de son cheval dans les terres labourées, CHATEAUB. *Mémoires,* t. XI, p. 322.

— ÉTYM. *Ébrouer.*

1. **ÉBROUER** (é-brou-é), *v. a.* Terme de métier. Laver, passer dans l'eau une pièce de toile ou d'étoffe pour en ôter les fils, les pailles et autres ordures. Le son et les eaux dures étant bonnes pour ébrouer, dessécher et dégraisser les bleus, *Instr. gén. pour la teinture des laines,* 18 mars 1671, art. 14.

— HIST. XV° s. Ne pourra nul mouiller les draps jusqu'à ce qu'ils soient seellez tous escruz, ou qu'ils aient prins congié aux boujonneurs de les esbrouer seulement, DU CANGE, *esborrare.*

— ÉTYM. Allem. *brühen,* laver à l'eau chaude: origine d'autant plus probable que le mot paraît appartenir au nord de la France.

2. **ÉBROUER (S')** (é-brou-é), *v. réfl.* || 1° Terme de vétérinaire. Faire ébrouement. || Par extension. Estrées revint à soi le premier, se secoua, s'ébroua, regarda la compagnie comme un homme qui revient de l'autre monde, ST-SIM. 514, 66. || 2° Terme de manége. Souffler de surprise ou de frayeur, en parlant du cheval.

— HIST. XV° s. Lesquelx buefs de ce s'esbruierent et fuirent, DU CANGE, *brugitus.* Le suppliant bouta le feu en la grange, qui se esbrouit tellement que la dite grange fut bruslée, ID. *ib.* || XVI° s. Esbrouez des nazines, *Médec. des chev.* p. 16, dans LACURNE. S'il advient que le loup ait passé les hurtes de ceux qui seront à la garde des filets, on jettera incontinent après ses fesses un court baston pour l'esbrouer et haster d'avantage, à ce qu'il n'ait la cognoissance du filet, FOUILLOUX, *Vénerie,* f° 120, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine obscure. On a songé à *bourre,* le cheval faisant sortir de ses naseaux comme une *bourre.* Mais cela ne convient ni aux sens ni aux formes diverses du mot. On a indiqué le bas-breton *broez, brouez,* emportement, mouvement de colère. Diez remarque que *brave,* s'il a existé dans l'ancienne langue (ce qui est très-vraisemblable), y a existé sous la forme *brou* ou *breu,* comme *bleu* ou *blou;* et que c'est de là qu'il a donné *é-brouer,* rendre bruyant, emporté, et *ra-brouer,* maltraiter en parole. Cette étymologie ingénieuse est plausible.

† **ÉBROUEUSE** (é-brou-eû-z'), *s. f.* Femme qui casse des noix.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *brou* de noix.

† **ÉBROUSSER** (é-brou-sé), *v. a.* Terme rural. Effeuiller un arbre. || Ébourgeonner la vigne. On trouve aussi ébrosser.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *brosse,* dans le sens de *broussailles.*

† **ÉBROUTER** (é-brou-té), *v. a.* Terme de magnanerie. Ébrouter la feuille, la débarrasser des petites ramilles avec lesquelles elle a été cueillie et qui pourraient blesser les vers à soie encore jeunes.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *brout.*

ÉBRUITÉ, ÉE (é-brui-té, tée), *part. passé.* Mis dans le bruit public. Une nouvelle promptement ébruitée.

† **ÉBRUITEMENT** (é-brui-te-man), *s. m.* Action d'ébruiter.

— ÉTYM. *Ébruiter.*

ÉBRUITER (é-brui-té), *v. a.* || 1° Mettre dans le bruit public, divulguer. Il ne faut point ébruiter cela, cela me donnerait un ridicule qui me ferait perdre mon crédit, DANCOURT, *les Agioteurs,* III, 15. Je craignais que le régent ne se jetât où il pouvait, pour former un délai, dans l'espérance de faire ébruiter, puis échouer la chose, ST-SIM. 510, 257. || 2° S'ébruiter, *v. réfl.* Se répandre dans le public. Les mauvaises nouvelles s'ébruitent facilement.

— HIST. XVI° s. Entre ceux qui ne s'esbruyent point autrement [qui ne font pas de bruit], il y aura tel [avocat] qui avec sa plume gaignera la demy douzaine d'escus par jour, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 229, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bruit.*

† **ÉBRUN** (é-brun), *s. m.* Terme d'agriculture. Un des noms vulgaires du blé ergoté.

ÉBUARD (é-bu-ar), *s. m.* Coin de bois fort dur, qui sert, au lieu d'un coin de fer, à fendre le bois.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **ÉBÛCHETER** (é-bu-che-té), *v. n.* Ramasser des brins de bois pour en faire des fagots.

— HIST. XVI° s. Une vieille sempiterneuse esbuschetoit et amassoit du bois par la dicte forest, RABEL. t. II, p. 150, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *bûchette.*

† **ÉBULLIOSCOPE** (é-bul-li-o-sko-p'), *s. m.* Nom d'appareils imaginés pour mesurer au moyen de l'ébullition la richesse alcoolique des spiritueux.

— ÉTYM. Lat. *ebullire,* bouillir, et σκοπεῖν, examiner; mot hybride et mal fait; on pourrait dire zéoscope ou bullispice.

ÉBULLITION (é-bul-li-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Mouvement d'un liquide soumis à l'action d'un feu assez fort pour le mettre en vapeur et produire ainsi des bulles qui viennent crever à la surface. Il est singulier que des expériences directes nous fassent connaître des animalcules qui, dans l'état de germe, résistent à la chaleur de l'ébullition, BONNET, *Lett. div.* t. XII, p. 19, dans POUGENS. Les Arabes tirent le sel de l'eau par ébullition, CHATEAUB. *Itin.* II, 172. || 2° Terme de chimie. Effervescence, dégagement de bulles d'air par suite du mélange de certaines substances. L'ébullition de l'eau de Seltz. || 3° Terme de médecine. Nom d'éruptions apyrétiques, de très-courte durée et déterminées, pour l'ordinaire, soit par un régime échauffant, soit par une affection morale vive. Souvent son sang s'allume et son corps se couvre d'ébullitions, BERN. DE ST-P. *Harmonies,* VI. || 4° Fig. Les ébullitions de sa colère. Je suis pour le bon sens et ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille, MOL. *Crit.* 6.

— SYN. ÉBULLITION, EFFERVESCENCE. Ces deux mots ne peuvent être rapprochés à titre de synonymes que quand il s'agit du mouvement présenté par une liqueur non soumise à la chaleur. L'ébullition est la formation de bulles: ainsi le vin de champagne présente une ébullition; l'effervescence est aussi une formation de bulles, mais avec dégagement de chaleur, ce qui n'a pas lieu dans l'ébullition.

— HIST. XIV° s. Et les fueilles de mauves soient boillies par boine ebullicion, H. DE MONDEVILLE f° 46, *verso.* || XVI° s. Vous avez le sang trop chaud, qui vous cause par son ebullition tous ces caprices DESPER. *Contes,* CXXVII.

— ÉTYM. Provenç. *ebullicio;* espagn. *ebulicion;* ital. *ebullizione;* du lat. *ebullitionem,* d'*ebullire* (voy. ÉBOUILLIR).

† **ÉBURNATION** (é-bur-na-sion), *s. f.* Terme de pathologie. Encroûtement de certaines tumeurs par des phosphates et carbonates calcaires; ossification des cartilages articulaires; passage d'un os à un degré de compacité considérable.

— ÉTYM. *Éburné.*

† **ÉBURNE** (é-bur-n'), *s. f.* Terme de conchyliologie. Nom du genre appelé ivoire dans plusieurs ouvrages, et qui a pour type l'éburne canaliculée.

— ÉTYM. Voy. ÉBURNÉ.

† **ÉBURNÉ, ÉE** (é-bur-né, née), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la blancheur et l'apparence de l'ivoire; qui s'est converti en ivoire. || Terme de pathologie. Exostose éburnée, cartilages éburnés, exostose, cartilages qui ont subi l'éburnation. || Substance éburnée des dents, l'ivoire des dents.

— ÉTYM. Lat. *eburneus,* d'ivoire, de *ebur,* ivoire (voy. IVOIRE).

† **ÉBURNÉEN, ENNE** (é-bur-né-in, né-è-n') ou **ÉBURNIN, INE** (é-bur-nin, ni-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a les caractères de l'ivoire.

— HIST. XVI° s. Eburnin, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *eburneus,* d'ivoire (voy. IVOIRE).

† **ÉBURNIFICATION** (é-bur-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Voy. ÉBURNATION.

† **ÉBURNIN,** *adj.* Voy. ÉBURNÉEN.

ÉCACHÉ, ÉE (é-ka-ché, chée), *part. passé.* Écrasé en aplatissant. Des noix écachées. Ragotin.... poussant la porte de l'autre côté, la fit donner si rudement contre le visage de la pauvre dame qu'elle en eut le nez écaché, SCARRON, *Rom. com.* II, 10. || Nez écaché, nez camus et aplati.

† **ÉCACHEMENT** (é-ka-che-man), *s. m.* Terme de métier. Action d'écacher; état de ce qui est écaché.

— ÉTYM. *Écacher.*

ÉCACHER (é-ka-ché), *v. a.* || 1° Écraser en aplatissant. Écacher du sel. La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles, que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement; s'ils y arrivent, ils en écachent la pointe, et appuient tout autour, plus sur le faux que sur le vrai, PASC. *Pensées,* t. I, p. 259, éd. Lahure. Arrête, dieu muet, n'écache point mon bois, TH. CORN. *Berger extrav.* V, 6. Ils [les éléphants] écachent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment, BUFF. *Éléphant.* Je ne vois d'autre parti que de prendre son enfant, et que de l'écacher contre la terre, DIDER. *Nouv. Pens. philos.* 69. || 2° Terme de lamineur. Aplatir le fil, en le faisant passer entre deux cylindres d'acier. || Terme de papeterie. Comprimer en tous sens, entre les mains, les feuilles de papier qui viennent d'être achevées. || Terme de cirier. Pétrir la cire pour la rendre molle. || Dresser une lime, une faux, un croissant sur la meule. || 3° S'écacher, *v. réfl.* Être écaché. Une pointe qui s'écache.

— HIST. XIII° s. [Il] Ne l'a triblée n'esquachie [une racine], Ainçois la menja sanz tribler, *Ren.* 25106. Tant l'ont tiré et desachié, Que tot l'ont mort et esquachié, *ib.* 12756. Le flum est touzjours trouble, dont ceulz du païs qui boire en welent [veulent], vers le soir le prennent et esquachent quatre amandes ou quatre feves, JOINV. 220. Et dit ainsi que qui vouloit tuer premier la serpent, il li devoit esquacher le chief, ID. 249. || XVI° s. Automne aussi, qui les membres tachés Avoit par tout de raisins

escachés, MAROT, IV, 58. L'utilité des ongles est de grater, prendre et tenir, escacher et tuer les petits animaux, PARÉ, IV, 20. Choses qui contondent, meurtrissent et escachent, ID. VIII, 38.

— ÉTYM. Picard, *écoocher;* norm. *écancher.* Le simple *cacher* se trouve dans Ronsard (.... à pieds deschaux cache le vin nouveau, 746), dans le wallon *quahî*, couper, le namurois *quachî*, couper, le rouchi *quoissier*, blesser. Grangagnage le tire du hollandais *kwetsen*, blesser, meurtrir; allem. *quetschen;* angl. *to quash.* Mais les formes anciennes, qui n'ont point d'*s* dans la finale, et la forme picarde ne s'y accordent pas bien. Il faut donc se tourner du côté de Diez, qui y voit le parallèle de l'espagnol *cacho*, serré, pressé; ital. *quatto;* provenç. *quait;* sarde, *cattare*, aplatir en serrant; le tout venant du participe latin *coactus*, serré, pressé (voy. CACHER).

† **ÉCACHEUR** (é-ka-cheur), *s. m.* Ouvrier qui aplatit le fil de métal en le faisant passer entre deux meules. || Celui qui pétrit la cire pour la rendre maniable. || Celui qui dresse les limes ou les croissants sur la meule.

— HIST. XVI° s. Tireur, batteur d'or et d'argent, autrement appellez escacheurs, *Ord.* 1586.

† **ÉCAFFER** (é-ka-fé), *v. a.* Terme de vannier. Partager l'osier en deux dans le sens de son épaisseur.

† **ÉCAFLOTE** (é-ka-flo-t'), *s. f.* Peau de légumes qui reste dans la passoire, quand la purée est passée.

— HIST. XV° s. J'avoie [étant enfant], dessous un escame [escabeau], D'escafottes [sens indéterminé] un grand grenier, FROISS. *Poésies mss.* dans LACURNE. L'escu à trois eschafottes d'argent, *Perceforest*, t. II, f° 129. || XVI° s. Escafete [grande coquille de moule de rivière], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Est-ce un diminutif de *scaffa* qui se trouve dans du Cange pour cosse?

† **ÉCAGNE** (é-ka-gn'), *s. f.* Portion d'un écheveau qu'on a divisé.

— HIST. XV° s. Certaines escaignes de fil, DU CANGE, *eschaota.* || XVI° s. Escagne, NICOT. Escaigne, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bas-lat. *scagna.* Origine incertaine. Comparez ÉCHEVEAU.

† **ÉCAILLAGE** (é-kâ-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Action d'enlever les écailles. || Action d'écailler les huîtres, de les ouvrir. || 2° Terme d'arts. Défaut d'une poterie, d'une peinture qui s'écaille. || 3° Action de détacher par écailles le sel qui est demeuré adhérent à une chaudière.

— ÉTYM. *Écailler.*

ÉCAILLE (é-kâ-ll', *ll* mouillées, et non é-kâ-ye), *s. f.* || 1° Nom des lames plates et minces qui couvrent la peau des poissons et de certains reptiles. Lorsque Psyché alla à cette fontaine, le monstre se réjouissait au soleil, qui tantôt dorait ses écailles, tantôt les faisait paraître de cent couleurs, LA FONT. *Psyché*, II, 177. Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes, RAC. *Phèd.* V, 6. || Les mailles d'une armure, les plaques qui forment certaines armes défensives. || 2° Petites plaques cornées qui garnissent les pattes des oiseaux et la queue de certains mammifères comme la queue du castor. || 3° Enveloppe dure qui couvre et défend le corps de certains mollusques. Écailles d'huître. || Fig. Laisser les écailles, s'emparer de tout le profit d'une affaire, c'est-à-dire manger l'huître et laisser les écailles aux autres. Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. Et par ce bel arrêt terminant la bataille : Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille, BOIL. *Épît.* II. Un tiers sans droit mangea l'huître et laissa les écailles aux prétendants, ST-SIM. 65, 79. || 4° Terme de commerce. Substance provenant des grandes plaques épidermiques ou cornées qui recouvrent la carapace d'une tortue marine appelée *chelonia imbricata.* Une tabatière d'écaille. || 5° Terme de botanique. Nom d'organes appendiculaires fort différents que l'on a comparés à des écailles de poisson et qui s'insèrent à la tige dans toute ou la plus grande partie de leur base qui n'est pas pédiculée. || Terme de pathologie. Nom de petites lamelles formées de cellules épidermiques plus ou moins nombreuses et se détachant d'elles-mêmes dans certaines affections cutanées. || Poussière répandue sur les ailes des lépidoptères. || 6° Par analogie, tout ce qui se détache des corps en petites parties minces et légères, comme dans un vieux tableau qui tombe par écailles. || Écailles de bronze, de fer, de marbre, petites parties qui tombent du cuivre ou du bronze lorsqu'on le met en œuvre; du marbre lorsqu'on le taille en bloc; et du fer lorsqu'on le forge en armes tranchantes. || Terme de monnaie. Écaille d'acier, poudre d'acier qui se met sous le carré pour le hausser plus ou moins. || Terme de métallurgie. Croûte mince qui se forme à la surface du fer qu'on échauffe. || 7° Fig. Causes de l'aveuglement de l'esprit. Voilà les écailles qui tombent de ces yeux fermés à la lumière, FÉN. t. XVII, p. 300. [Cette réprimande] Ce fut pour mon père un coup de tonnerre; les écailles lui tombèrent des yeux, ST-SIM. VII, 91. Une si énorme bévue aurait ouvert les yeux des chrétiens, si l'ignorance ne les avait pas couverts d'écailles, VOLT. *Phil.* V, 368. Je ne peux croire que des anges [M. et Mme d'Argental, que Voltaire appelait ses anges] qui écrivent si bien aient tort sur ce *Droit du seigneur* [comédie de Voltaire]; cependant les écailles ne sont pas encore tombées de mes yeux, ID. *Lett. d'Argental*, 14 janv. 1761. || 8° Terme d'architecture. Nom de petits ornements, en forme d'écailles de poisson, couchées l'une sur l'autre, qu'on taille sur les moulures rondes. || Ornements en forme d'écaille de poisson, que l'on emploie dans la menuiserie, la broderie, la tapisserie, etc. || Ardoises étroites et arrondies dans le bout de la partie visible et servant à la couverture des dômes. || 9° Écaille de mer, ou, simplement, écaille, pierre pour broyer les couleurs. || Tesson sur lequel le savonnier fait couler un peu de savon pour juger s'il est assez cuit. || 10° Terme de relieur. Sorte de rouge écarlate. Une belle écaille. L'écaille, qui n'est plus guère en usage aujourd'hui, se fait avec une forte décoction de bois de Fernambouc, auquel on joint de l'alun et même de la cochenille, LESNÉ, *la Reliure*, p. 200. || 11° Écaille de Bergame, espèce d'ancienne tapisserie. || 12° Grande écaille, nom d'un chétodon, poisson.

— HIST. XII° s. De saint Jame l'escale [l'écaille des pèlerins de St Jacques], *Th. le mart.* 158. || XIII° s. On ne doit pas selon l'escaille Juger li quels noyaus vaut mieux, *la Mort*, JUBIN. II, 274. Tandis que le roy estoit à Sayette, li apporta l'en une pierre qui se levoit par escales, la plus merveilleuse du monde, JOINV. 281. || XIV° s. Oes [œufs] de galines cuis o [avec] leur escailles, H. DE MONDEVILLE, f° 44, *verso.* Les escailles des escrevisses, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. L'escaille [croûte] dudit pain ostée, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVI° s. Il estoit de lunettes caparassonné, comme une tortue d'escailles, RAB. *Pant.* V, 18. Jeunes enfans à grand'peine sortis de l'escaille, CALV. *Instit.* 878. Lesquels venins sont comme litarge, ceruse, plastre, escaille d'airain, limeure de plomb, etc. PARÉ, XXIII, 5. Refaire les defautes de massonneries, charpentages, couvertures d'escailles [ardoises], *Nouv. coutum. génér.* t. II, p. 75. Estoit armé d'une escaille couverte de velours verd, un morion doré en teste, et une hallebarde dorée à la main, MONTLUC, *Mém.* t. I, p. 653, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *haie;* anc. wallon, *escaille;* namurois, *scaie;* rouchi, *écale;* ital. *scaglia;* du germanique: goth. *skalja*, tuile; allem. *Schale*, écaille.

ÉCAILLÉ, ÉE (é-kâ-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-kâ-yé), *part. passé.* || 1° Dont on a enlevé les écailles. Carpe écaillée. || 2° Qui se lève, se détache par écailles, par plaques minces et légères. Peau écaillée. Émaillure écaillée. Marbre écaillé. || 3° Couvert d'écailles. Animaux écaillés. De grands corps énormes qui volent sur la mer.... et qui viennent jeter sur le rivage des gens inconnus tout écaillés de fer, FONTEN. *Les Mondes*, 2° *soir.* Il y a beaucoup d'espèces d'animaux qui engendrent sans copulation, comme les poissons écaillés, les huîtres, les pucerons, VOLT. *L'homme aux 40 écus, mariage.* Le budget.... qui, laissant à flots l'or couler de ses plaies, Traîne un ventre splendide écaillé de monnaies, V. HUG. *Crép.* 4. || Terme de blason. Animal écaillé, animal dont les écailles sont dessinées d'un autre émail que le corps. Il porte de sable au crocodile d'argent ombré et écaillé de sinople.

† **ÉCAILLEMENT** (é-kâ-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Action d'ôter les écailles, la coquille. L'écaillement des huîtres. || 2° Action de s'écailler. L'écaillement d'un tableau. || 3° Écailles de cuivre que vendent les chaudronniers.

— HIST. XVI° s. Escaillement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Écailler.*

1. **ÉCAILLER** (é-kâ-llé, *ll* mouillées, et non é-kâ-yé), *v. a.* || 1° Dépouiller des écailles un poisson, une huître, etc. Écailler une carpe, des huîtres. || 2° S'écailler, *v. réfl.* S'enlever par écailles comme les enduits de plâtre. || On dit qu'un tableau s'écaille, lorsqu'il s'en détache de petites croûtes et parcelles.

— HIST. XIII° s. Petit valt [vaut] noiz, qui ne l'esquaille; Li noeax [noyau] gist dedans l'eschaille, *Hist. de sainte Leoc.* mss de Saint-Germain, dans LACURNE. || XV° s. Ailleurs avez escaillé noix, Vous sçavez tout le sens du monde; Tout science en vous habonde, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. Que nul paintre ne paygne ymage de bois viel, pour ce que la dicte ymage se retrairoit après qu'il seroit paint, et pour ce que la painture s'escailleroit et ne dureroit point, *Ordonn.* décemb. 1496. || XVI° s. Il trouva bien, en peu de temps, en quoi depenser l'argent qu'il avoit apporté, comme celui qui escailloit bien sa jeunesse, YVER, p. 640. Il a le corps armé d'un cuir escaillé et très dur comme celuy du crocodile, PARÉ, *Licorne*, 7.

— ÉTYM. *Écaille;* ital. *scagliare.*

2. **ÉCAILLER, ÈRE** (é-kâ-llé, llè-r', *ll* mouillées, et non é-kâ-yé, yè-r'), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui vend et ouvre des huîtres.

— ÉTYM. *Écaille.*

† **ÉCAILLETTE** (é-kâ-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Petite écaille.

— ÉTYM. Diminutif d'*écaille.*

ÉCAILLEUX, EUSE (é-kâ-lleû, lleû-z', *ll* mouillées, et non é-kâ-yeû), *adj.* || 1° Qui est susceptible de s'enlever par écailles. Ardoise écailleuse. || 2° Terme d'histoire naturelle. Couvert ou formé d'écailles. || Terme d'anatomie. Qui a de l'analogie avec les écailles. Portion écailleuse du temporal. Suture écailleuse, suture temporo-pariétale.

— HIST. XVI° s. Ces os sont dits escailleux, pour ce qu'ils ressemblent à une crouste ou incrustation, par quoi ils se brisent aisément, PARÉ, IV, 1.

— ÉTYM. *Écaille;* ital. *scaglioso.*

† **ÉCAILLON** (é-kâ-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Principal ouvrier d'une ardoisière.

— ÉTYM. *Écaille*, dans le sens d'ardoise.

† **ÉCAILLURE** (é-kâ-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Pellicule qu'on enlève de la surface du plomb avec le grattoir.

— HIST. XVI° Escaillure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Écailler.*

1. **ÉCALE** (é-ka-l'), *s. f.* || 1° Enveloppe qui couvre la coque des noix. || 2° Gousse dans laquelle se trouvent les fèves, les pois. || 3° Coquille d'œuf. || 4° *Au pl.* Fragments de grès propres à paver des lieux de peu d'importance, ou les débords. || 5° Portion de soie dont les fils sont contenus par une gomme blanche et légère.

— ÉTYM. Le même que *écaille;* Berry, *échale.*

† 2. **ÉCALE** (é-ka-l'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Voy. ESCALE. || 2° Trou dans lequel se place l'ouvrier monnayeur qui met les flans sur le carré.

— ÉTYM. Autre forme d'*escale.*

ÉCALÉ, ÉE (é-ka-lé, lée), *part. passé.* || 1° Dépouillé de son écale. Des noix écalées. || 2° Terme rural. Terre écalée, celle qui, dans certains cantons, ne faisant partie d'aucune exploitation, se loue isolément, sans bâtiment.

ÉCALER (é-ka-lé), *v. a.* || 1° Ôter l'écale. Écaler des noix. || 2° S'écaler, *v. réfl.* Se détacher de l'écale. Les noix très-mûres s'écalent. || Terme de métier. Se séparer par lames, en parlant d'une pièce de bois.

— ÉTYM. *Écale* 1; Berry, *échaler;* bourguign. *échaillai.*

† **ÉCALEUSE** (é-ka-leû-z), *s. f.* Femme qui casse des noix.

— ÉTYM. *Écaler.*

† **ÉCALOT** (é-ka-lo), *s. m.* Un des noms vulgaires du hanneton. || Espèce de noix.

† **ÉCALURE** (é-ka-lu-r'), *s. f.* Terme de commerce. Pellicule dure de certains fruits. Écalure de café.

— ÉTYM. *Écaler.*

† **ÉCANG** (é-kan), *s. m.* Terme rural. Instrument pour écanguer.

† **ÉCANGAGE** (é-kan-ga-j'), *s. m.* Action d'écanguer; effet de cette action.

† **ÉCANGUER** (é-kan-ghé), *v. a.* Terme rural. Broyer le chanvre ou le lin pour en détacher la paille.

† **ÉCANGUEUR** (é-kan-gheur), *s. m.* Ouvrier qui écangue le lin ou le chanvre.

† **ÉCAQUEUR** (é-ka-keur), *s. m.* Terme de pêche. Celui qui est chargé de caquer le hareng.

— ÉTYM. *Caque.*

ÉCARBOUILLÉ, ÉE (é-kar-bou-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-kar-bou-yé), *part. passé.* Il reçut un coup dans la face et eut le nez tout écarbouillé.

ÉCARBOUILLER (é-kar-bou-llé, *ll* mouillées, et non é-kar-bou-yé), *v. a.* Terme populaire. Réduire en fragments, en écachant. Écarbouiller la tête. Enfin, finit la destinée Du redoutable Alcionée, De

sa masse l'écarbouillant, SCARR. *Gigantom.* ch. V, dans LEROUX, *Dict. comique.* || S'écarbouiller, *v. réfl.* Être écarbouillé. Il s'écarbouilla en tombant. || Beaucoup de personnes prononcent escarbouiller.

— HIST. XVIe s. Ez ungs escarbouilloit la cervelle, ez autres rompoit bras et jambes, RABEL. *Garg.* I, 27. Ny plus ny moins que font ceux qui sont picquez de l'escorpion ; le plus souverain remede qu'ils ont, c'est de le tuer ou l'escarbouiller et l'appliquer sur la morsure et playe qu'il a faite, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 97, dans LACURNE.

— ÉTYM. Champen. *écrabouiller;* Bruxelles, *scrabouilles*, le résidu du charbon non entièrement consumé. La forme du mot montre que c'est *excarbunculare*, réduire en charbon, et, de là, mettre en pièces (voy. ESCARBOUCLE).

† **ÉCARDONNEUR** (é-kar-do-neur), *s. m.* Un des noms vulgaires du chardonneret.

ÉCARLATE (é-kar-la-t'), *s. f.* || 1° Teinture rouge fort vive. || Écarlate de Venise, écarlate faite avec l'alun, la crème de tartre et le kermès. || Écarlate des Gobelins, la même que l'écarlate de Venise. || Écarlate de Hollande, celle que l'on obtient en traitant la cochenille par la crème de tartre et le chlorure d'étain; la découverte n'en remonte qu'à l'année 1630; elle se fit en Hollande; c'est avec cette écarlate qu'on teignait le drap pour les compagnies rouges du roi. Une belle écarlate. Les exportations de ce sol se réduisaient, pour l'Europe, à une herbe connue sous le nom d'orseille, et qui est employée dans les teintures en écarlate, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 18. || Yeux bordés d'écarlate, yeux rouges sur le bord. La vieille leur parla en ces termes : Je n'ai pas eu toujours les yeux éraillés et bordés d'écarlate, VOLT. *Candide*, 11. || 2° Drap fin d'un rouge éclatant. Un manteau d'écarlate. Y voit-on des savants.... Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine? BOIL. *Sat.* VIII. Ces fenêtres étaient parées en dehors de pots de fleurs et de tapis d'écarlate, STAEL, *Corin.* II, 4. Gens vêtus d'or et d'écarlate, Pendant un mois chacun vous flatte, BÉRANG. *Vieux hab.* || 3° Écarlate s'est dit aussi d'une coque adhérente au *quercus conifera*, formée par un insecte dit kermès, et servant à la teinture en écarlate. Graine d'écarlate. Le *coccus* ou *coccum* fournissait aux anciens la belle couleur et la belle teinture que nous nommons écarlate, qui le disputait en quelque sorte à la pourpre pour la beauté et l'éclat, ROLL. *Hist. anc.* Œuvres, t. X, p. 558, dans POUGENS. || 4° *Adj.* De couleur d'écarlate. Des rubans écarlates.

— HIST. XIIe s. Donc devint li sainz hom plus vermeilz quant ço vit, Que nen est escarlate, *Th. le mart.* 139. || XIIIe s. Et li firent faire reube [robe] d'escarlate fourée de vair, *Chr de Rains*, 169. Une chape.... D'escrelate si est fourée, *Amad. et Yd. ms.* 6987. Une tente toute faite de bone escarlate fine, JOINV. 211. Quiconques vent escarlates à Paris, ens hales ou en son hostel, *Liv. des met.* 337. || XIVe s. Mais la douce, courtoise et franche Vestu ot une cote blanche D'une escarlate riche et belle Qui fu, ce croi, faite à Bruselle, MACHAUT, p. 46. || XVe s. Et fut ce jour le roi de Portingal vestu de blanche escarlatte à une vermeille croix de Saint Georges, FROISS. II, III, 41. || XVIe s. Elle vous avoit puis après Mancherons d'escarlate verte, Robbe de pers large et ouverte, MAROT, I, 201. Vieille qui as joue et narine Bordées de crasse et de farine.... Et les yeux d'escarlate vive, DU BELLAY, VII, 60, *recto.* Quand vos pechez seroyent rouges comme l'escarlate, si seront-ils blancs comme la neige, LANOUE, 31. Tormentille, graine d'escarlate et de genevre, PARÉ, XXIV, 27. Il y a des pommes qui rendent le cidre clairet comme vin françois : entre lesquelles celle appellée en Cotentin escarlate le fait rouge, O. DE SERRES, 247. Tout ainsi que, pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeux par dessus, en la parcourant à diverses veues, soubdaines reprinses et reiterées, MONT. II, 100.

— ÉTYM. Provenç. *escarlat, escarlata;* espagn. et portug. *escarlate;* ital. *scarlatto;* allem. *Scharlach;* angl. *scarlet;* gaél. *scarlaid.* On a indiqué comme origine l'arabe ou persan *escarlat, serkelat;* mais ces mots sont modernes et paraissent venir, l'un du français ou de l'espagnol, l'autre de l'anglais. Cela écarté, reste le latin *galaticus*, de *Galatia*, la Galatie, province d'Asie où, dans l'antiquité, on recueillait beaucoup de kermès ; *galaticus rubor* a signifié en effet *écarlate.* Cette conjecture est très-plausible; elle serait tout à fait sûre si l'on trouvait quelque forme intermédiaire entre *galaticus* et *escarlate.* Au XVe siècle *écarlate* paraît signifier étoffe en général.

† **ÉCARLATIN** (é-kar-la-tin), *s. m.* Terme de commerce. Sorte d'étoffe de laine rouge.

— ÉTYM. *Écarlate.*

ÉCARLATINE (é-kar-la-ti-n'), *adj. f.* Voy. SCARLATINE. Écarlatine n'est plus usité.

† **ÉCARNER** (é-kar-né), *v. a.* Briser, détacher les carnes, les angles extérieurs d'un objet.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *carne*, coin.

ÉCARQUILLÉ, ÉE (é-kar-ki-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-kar-ki-yé, yée), *part. passé.* Ouvert d'une manière ridicule. Des yeux écarquillés. || Écarté d'une manière ridicule. Les jambes écarquillées. Et par qui nous voyons ces messieurs les galants Marcher écarquillés ainsi que des volants, MOL. *Éc. des mar.* I, 1.

ÉCARQUILLEMENT (é-kar-ki-lle-man, *ll* mouillées, et non é-kar-ki-ye-man), *s. m.* Action d'écarquiller.

— HIST. XVIe s. Les escarquillements et les secousses, MONT. III, 330.

— ÉTYM. *Écarquiller.*

ÉCARQUILLER (é-kar-ki-llé, *ll* mouillées, et non é-kar-ki-yé), *v. a.* || 1° Ouvrir d'une manière ridicule. Écarquiller les yeux. M'as-tu de tes gros yeux assez considéré? Comme il les écarquille et paraît effaré ! MOL. *Amph.* III, 2. Les spectateurs, dans une nuit profonde, Écarquillaient leurs yeux et ne pouvaient rien voir, FLORIAN, *Fables, Lanterne magique.* || Écarter d'une manière ridicule. Écarquiller les jambes. Ses deux jambes écarquillant, SCARR. *Virg. trav.* II. || 2° S'écarquiller, *v. réfl.* Ses yeux, ses jambes s'écarquillent.

— HIST. XVIe s. Riclet, qui connoissoit son maistre, prit sa chemise entre les dents, escarquille les ongles, et tournant les yeux en la teste avec un grand bruit.... D'AUB. *Fœn.* III, 24. Les malades ont les narilles escarquillées et la face horrible à voir, PARÉ, VI, 2. Ses yeulx sont si très esquarquillez de force de boyre, qu'il les a aussi rouges qu'ung furon [furet], PALSGR. p. 457. Escarquille toy, et je chasserai ces brebis entre tes jambes, ID. p. 738.

— ÉTYM. Le Berry dit *quarquille*, un lobe, une cuisse de noix, de *quartier*, prononcé *quarquié.* Est-ce là l'origine d'*é-quarquiller?* ou bien, comme on a prononcé aussi *écartiller*, *écarquiller* doit-il être considéré comme le même que *écartiller*, qui se rapprocherait sans peine de *écarteler?*

1. **ÉCART** (é-kar; le *t* ne se lie jamais; un é-kar habile; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des é-kar habiles; cependant quelques-uns la lient : des é-kar-z habiles), *s. m.* || 1° Terme de jeu. Les cartes dont le joueur se défait. Faire son écart. Regardez l'écart. Je ne sais si souvent vous jouez au piquet ; Mais au moins faites-vous des écarts admirables, MOL. *l'Étour.* IV, 8. || 2° À l'écart, *loc. adv.* En un lieu détourné, écarté. Nous pouvons à l'écart, sur ces rives du Phase, Parler en sûreté du feu qui vous embrase, CORN. *Tois. d'or*, II, 1. Il va mourir à l'écart sur la montagne, MASS *Av. Divinité de J. C.* || À part. Je vous demande que nous nous tirions à l'écart, MOL. *Sicil.* 13. Il se tenait à l'écart, n'osait lever les yeux sur elle, HAMILT. *Gramm.* 8. Elle prit à l'écart Mentor pour le faire parler, FÉN. *Tél.* VII. || Se jeter à l'écart, faire des digressions, s'écarter du sujet. Il se jette à l'écart à tout moment, SÉV. 476. || Mettre à l'écart, mettre en réserve. Il met à l'écart une partie de son revenu pour les besoins imprévus. || Mettre à l'écart, faire abstraction, ne pas tenir compte. J'ai trop mis à l'écart le nom d'impératrice, CORN. *Pulch.* IV, 2. || Mettre, laisser quelqu'un à l'écart, ne pas le faire participer à un avantage, à une affaire, etc. Et celle qu'à l'écart laissera cet arrêt, MOL. *Mélic.* I, 4. || Mettre à l'écart, se dit aussi de choses qu'on n'emploie pas. À l'égard de la collection des actes publics d'Angleterre par Thomas Rymer, il n'y a qu'à la parcourir pour être convaincu qu'il a mis beaucoup de pièces à l'écart, ST-FOIX, *Ess. Paris*, Œuvres, t. V, p. 6. || 3° Action de s'écarter de sa direction, de se jeter de côté. Son cheval a eu peur, il a fait un écart. || Terme de danse. Mouvement du pied pour se jeter de côté. Faire un écart. || 4° Terme de vétérinaire. Entorse de l'articulation des membres antérieurs du cheval, accompagnée de claudication, et devant son nom à ce qu'on croyait autrefois que la cause qui produisait cette lésion écartait le membre du thorax. L'écart très-léger s'appelle faux écart, et celui qui est porté au plus haut degré, entr'ouverture. || 5° Terme de critique littéraire. Espèce de vide entre deux idées qui n'ont point de liaison intermédiaire ou de transition, et que l'on approuve néanmoins dans la poésie lyrique quand il ne nuit pas à la clarté. Les écarts ne doivent se trouver que dans les sujets qui peuvent admettre des passions vives, parce qu'ils sont l'effet d'une âme troublée, BATTEUX, *De la poésie lyrique*, ch. III. || 6° Digression excessive, développement étranger au sujet que l'on traite. Les écarts d'un avocat. || 7° Toute action par laquelle on s'écarte de la raison, de la morale, de la bienséance, etc. Vous êtes si fertile en pareils contre-temps, Que vos écarts d'esprit n'étonnent plus les gens, MOL. *l'Étour.* I, 5. Faut-il l'abandonner à lui-même, au moment qu'il fait les plus grands écarts? J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Adieu donc, quittez-vous; cette privation Expiera ses écarts et sa rébellion, LEMERC. *Frédég. et Brun.* IV, 2. Il [l'Empereur] s'attacha à leur persuader l'utilité, la justice et la nécessité de cette guerre [la guerre de Russie]; mais l'un d'eux surtout l'interrompait avec impatience ; car, dès qu'une discussion était établie, Napoléon en souffrait les écarts, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 2. || 8° Localité écartée. .... il soit incessamment dressé des états de tous les hameaux et écarts, des villes, bourgs et paroisses de leurs départements, *Déclarat. du Roi*, 4 mai 1688. Les remaniements des circonscriptions postales ont atteint près de dix mille communes rurales, sans compter les écarts et hameaux qui en dépendent, *Dictionn. des postes aux lettres, Avertissement*, 1845. || 9° Terme de marine. Jonction de deux pièces de bois ou de deux bordages entaillés. || Jonction de laizes de toile, qui se rejoignent dans leur longueur, soit bout à bout, soit lorsqu'il il y a lieu à remplacer de la toile. || 10° Terme de paveur. Fragments de grès propres à revêtir les fournils, etc. || Terme de charpente. La longueur dont les bois se croisent dans les entures et les assemblages.

— HIST. XVe s. Et cil qui voit sa femme aller En lieu de gibier à l'escart, A-t-il cause de grumeler? COQUILLART, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Il emplissoit les villes et places fortes qqi estoient à l'escart, d'armes, d'argent et de bons combatans, AMYOT, *P. Æm.* 13. Loing de ses gens se retirant à part, S'en va plorer chaudement à l'esquart, ID. *Comment il faut lire les poët.* 33. Craignant que le chagrin dans lequel il estoit ne luy fist faire quelque escart, *Mém. de Dug.* ch. 32. Ils sont allez la placer sur un rochier à l'escart, emmy des ronces, MONT. I, 176. À l'escart lui estant venu encore un roy, il fit son reste, D'AUB. *Fœn.* IV, 10. À la veue de quoi trois autres compagnies qui devoient armer la queue du Prince, prirent l'escart, ID. *ib.* III, 273. Ni d'un pré l'oisiveté, Ni l'escart [solitude] d'un rivage, Ne nous met à sauveté De l'amoureux servage, YVER, p. 575.

— ÉTYM. Voy. ÉCARTER; ital. *scarto*, écart aux cartes.

† 2. **ÉCART** (é-kar; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Terme de blason. Quart d'un écu partagé en quatre parties. Les armes principales de la maison se mettent au 1er et au 4e écart, c'est-à-dire à ceux de la partie supérieure de l'écu ; on place aux deux autres les armes des alliances et de la ligne maternelle. Inventa tous ces noms de cimier et d'écart, BOIL. *Sat.* V.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *quart* (voy. ÉCARTELER).

† **ÉCARTABLE** (é-kar-ta-bl'), *adj.* Qui peut ou qui doit être écarté. Avoir un jeu écartable. Cette carte est-elle écartable? || Terme de fauconnerie. Faucon écartable, faucon qui a la coutume de monter en essor quand le chaud le presse.

1. **ÉCARTÉ, ÉE** (é-kar-té, tée), *part. passé.* || 1° Mis à l'écart. Les cartes écartées. Bien écarté. || 2° Séparé, éloigné. Les doigts écartés. Horace les voyant l'un et l'autre écartés, CORN. *Hor.* IV, 2. Cependant trouvez bon qu'en ces extrémités Je tâche à rassembler nos Parthes écartés, ID. *Rodog.* III, 2. Préparez-vous, madame, à voir de tous côtés Voler vers vous les cœurs par Thésée écartés, RAC. *Phèd.* II, 1. Et quoiqu'après sa mort l'un de l'autre écartés, Nous avons su toujours nous aimer et nous taire, ID. *Baj.* I, 4. Il rencontra vers les plaines de Sennaar l'armée persane qui allait combattre l'armée indienne; il s'adressa d'abord à un soldat qu'il trouva écarté, VOLT. *Babouc.* || Terme d'entomologie. Pattes écartées, pattes éloignées les unes des autres à leur base. || 3° Isolé, retiré. Une maison écartée. Parmi la foule d'un grand peuple fort actif et plus soigneux de ses propres affaires que curieux de celles d'autrui, j'ai pu vivre aussi solitaire et retiré que dans les déserts les plus écartés, DESC. *Méth.* III, 7. Mais bientôt elle a pris des chemins écartés, RAC. *Brit.* V, 8. Elle-même a choisi cet endroit écarté, ID. *Baj.* I, 1. Regagnez l'Hellespont et ces bords écartés Où vos aïeux errants jadis furent jetés, ID.

Esth. III, 1. Dans un endroit écarté de l'île, FÉN. *Tél.* VI. || 4° Mis à l'écart, non choisi. Candidat écarté.

2. **ÉCARTÉ** (é-kar-té), *s. m.* Jeu de cartes qui, analogue à la triomphe, se joue à deux, et dans lequel on écarte. Une partie d'écarté. Si tu n'as que dix ans à vivre, il faut les passer gaiement; je te défie à l'écarté, SCRIBE, *Maurice, nouvelle*, § VIII.

— ÉTYM. *Écarté* 1.

ÉCARTELÉ, ÉE (é-kar-te-lé, lée), *part. passé.* || 1° Déchiré en quatre quartiers. Écartelé par ordre de la justice. || 2° Terme de blason. Écu écartelé, écu partagé en quatre par une ligne horizontale et une perpendiculaire. Écartelé d'azur et d'argent.

ÉCARTÈLEMENT (é-kar-tè-le-man), *s. m.* || 1° Action d'écarteler. L'écartèlement était un supplice atroce. || 2° Terme de blason. Partage des armoiries en quatre parties.

— ÉTYM. *Écarteler.*

ÉCARTELER (é-kar-te-lé. La syllabe *te* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: j'écartèle, j'écartèlerai), *v. a.* || 1° Mettre en quatre quartiers, faire tirer par quatre chevaux un condamné. A quatre-vingt-quatre ans, il [Carvajal] fut écartelé, sans montrer aucun remords du passé, sans montrer aucune inquiétude sur l'avenir, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 8. || 2° Concasser, en parlant des grains de blé. La farine vient si grossière qu'elle est encore en masse avec le son; le blé n'est qu'écartelé, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767, *Meunier.* || 3° Terme de blason. Partager l'écu en quatre. Écarteler un écusson. Ce serait ici le lieu d'expliquer mon nom et mes armes, et comment, avec un nom que je ne porte point, et la moitié des armes que j'écartèle, c'était [de la part de Louvroy] prétendre en effet être de ma maison, ST-SIM. 194, 94. Vous verrez ces gens-là [les parvenus] armorier leurs équipages, écarteler leurs écussons, P. L. COUR. II, 308. || Absolument. Il écartèle de telles et telles armes.

— HIST. XII° s. En la fin son hiaume escartele Au chevalier mes sire Yvains, *Chevalier au Lyon*, v. 860. Bernier feri [il frappa Bernier] sor son escut devant, En deux moitiés li esquartele et fent, *Raoul de C.* 272. || XIII° s. Et après il fit cerquier le [la] teste du mort, et trouva le test esquartelé en tele maniere que ce ne peust estre fet d'espée, BEAUM. LXIX, 16. Par le gré du roy il esquartela ses armes, qui sont vermeilles, aus autres de France, pource que li roys l'avoit fait chevalier, JOINV. 269. || XV° s. Si vous voulez faire une chose.... c'est que vous veuilliez encharger les armes de France et equarteler d'Angleterre, et vous appeler roi de France, FROISS. I, I, 95. Tant avoit fait d'armes, que son heaulme luy cheoit escartelé sur ses espaules, *Perceforest*, t. V, f° 88.

— ÉTYM. Wallon, *quâteler*; provenç. *esquartelar*; portug. *esquartelar, esquartajar*; ital. *squartare*; du latin *ex*, et *quartellus*, diminutif de *quartus*, quart. *Écarteler*, c'est proprement partager en quatre. On remarquera l'exactitude de l'italien qui, écrivant *scartare*, écarter, de *carta*, carte, écrit *squartare*, de *quartus*, quart.

ÉCARTELURE (é-kar-te-lu-r'), *s. f.* Terme de blason. Division de l'écu en quatre parties. Pour les armes, ils [les Chabots] ont toujours conservé leurs chabots en écartelure, ST-SIM. 166, 202.

— HIST. XV° s. Faulx homme, plain de venin, digne de mort et d'esquartelure, G. CHASTEL. *Exp. sur la vér. mal prise.*

— ÉTYM. *Écarteler.*

ÉCARTEMENT (é-kar-te-man), *s. m.* Action d'écarter, de séparer; état de ce qui est écarté. L'écartement des doigts. || Disjonction de ce qui devrait être joint. L'écartement des ais de cette porte laisse entrer un vent coulis. || Terme de monnaie. État du bouton de métal qui, dans l'essai de la coupelle, s'écarte et se fend, parce qu'il n'a pas eu assez de chaleur.

— ÉTYM. *Écarter.*

ÉCARTER (é-kar-té), *v. a.* || 1° Terme de jeu. Mettre à part, rejeter des cartes dont on ne veut pas se servir. Notre homme écarte et ses as et ses rois, LA FONT. *Coupe.* J'en avais écarté la dame avec le roi, MOL. *Fâcheux*, II, 2. || Absolument. Bien écarter. Mal écarter. Les joueurs n'ont pas mal écarté, et la rentrée a fait gagner la partie, VOLT. *Lett. Prusse*, 60. || 2° Par extension, séparer. Écarter les jambes, les bras. Il écarta tout doucement le feuillage et aperçut la jeune fille. Écarter un rideau. D'un souffle l'aquilon écarte les nuages, RAC. *Esth.* III, 3. N*** arrive avec grand bruit, il écarte le monde, se fait faire place.... LA BRUY. VIII. || 3° Éloigner. On l'écarta du lit de sa mère mourante. On écarta tous les témoins. La fureur des eaux Presque aux yeux de l'Épire écarta nos vaisseaux, RAC. *Andr.* I, 1. Et ma jeunesse même écarte loin de moi Tous ceux qui dans le cœur me réservent leur foi, ID. *Brit.* I, 4. Mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux, Écartait Claudius d'un lit incestueux, ID. *ib.* IV, 2. Ici tout vous retient, et moi tout m'en écarte, ID. *Mithr.* III, 1. Laissez-moi de l'autel écarter une mère, ID. *Iphig.* I, 5. Sa douleur profonde M'ordonne toutefois d'écarter tout le monde, ID. *Phèd.* I, 2. Malgré ce même exil qui va les écarter, ID. *ib.* IV, 6. Les sénateurs et les prêtres allèrent se jeter à ses pieds pour le conjurer d'avoir pitié de la ville et d'obtenir une capitulation de Sylla; il les écarta à coups de traits, et les chassa de sa présence, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 147, dans POUGENS. Écartons-les [les ennemis] de nos frontières; qu'ils soient obligés par la terreur de nos armes de nous demander la paix, VERTOT, *Rév. rom.* V, p. 36. Euryclès, écoutez: écartez la victime, VOLT. *Mérope*, III, 4. || Fig. J'écarte de vos jours un péril manifeste, RAC. *Baj.* II, 1. Ces lois qui de la terre écartant les misères.... VOLT. *Zaïre*, I, 1. La nouvelle York [New-York] fut administrée par les lieutenants du prince avec assez d'adresse pour écarter de leur personne l'indignation des colons, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 25. Elle pouvait écarter la réflexion, et non se soustraire à la souffrance, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 171, dans POUGENS. || Écarter quelqu'un, le mettre à l'écart, l'éloigner des postes qu'il pourrait occuper. || 4° Faire faire un écart, un détour, détourner. Écarter quelqu'un de la bonne voie. || 5° Anciennement, divertir, s'approprier, en parlant d'argent. ....Il avoit connaissance de certains arrêts qui condamnaient à mort les comptables qui écartaient les deniers du roi, *l'Art de plumer la poule sans crier*, X° avanture, p. 112,113, dans FRANC. MICHEL, *argot.* || 6° Écarter le plomb, se dit d'un fusil qui n'est pas juste, qui ne lance pas son plomb bien serré. || Absolument. Ce fusil écarte. || Populairement. Écarter la dragée, cracher, en parlant, au visage de ceux avec qui on est. Ensuite une vieille carogne, qui écartait la dragée, prit la parole, *Rec. de pièces com.* dans LEROUX, *Dict. comique.* || 7° S'écarter, *v. réfl.* Être mis dans l'écart. Les as s'écartent quelquefois. || Présenter un écartement. Ses doigts s'écartèrent, et la pomme tomba. La foule s'écarte pour lui laisser passage. || S'éloigner. S'écarter du bon chemin. La poussière qu'on jette sur une pirouette pendant qu'elle tourne s'en écarte aussitôt, DESC. *Monde*, XI. Et plus de votre cœur il [Dieu] paraît s'écarter, Plus par vos actions songez à l'arrêter, BOIL. *Épît.* XII. Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi; Je m'écarte, je vais détrôner le sofi; On m'élit roi, mon peuple m'aime, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Selon qu'il vous menace ou bien qu'il vous caresse, La cour autour de vous ou s'écarte ou s'empresse, RAC. *Brit.* IV, 4. Mais ne t'écarte point, prends un guide fidèle, ID. *Iphig.* I, 1. Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie, ID. *Esth.* III, 4. Ceux qui veillaient sur vous se sont tous écartés, VOLT. *Soph.* II, 4. La chèvre aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés.... BUFF. *Chèvre.* || Écartez-vous, éloignez-vous. Ne vous écartez pas, ne vous éloignez pas. Ne vous écartez pas, vous n'aurez pas la peine de revenir de loin; et vous aussi, Nanette; j'ai à vous parler à toutes deux, DANCOURT, *Prix de l'arquebuse*, sc. 2. J'entends du bruit, la fête vient à nous; écartez-vous un moment et revenez, LAMOTTE, *Minutolo*, SC. 14. Qu'aucun d'eux ne s'écarte, VOLT. *Orphel.* II, 7. || Fig. Il s'écarta des enseignements qu'il avait reçus. Je suivrai la raison dont vous vous écartez, DU RYER, *Scévole*, V, 5. Les examinateurs s'étant voulu écarter un peu de cette méthode, PASC. *Prov.* 3. Jamais de la nature il ne faut s'écarter, BOIL. *Art p.* III. On n'y arrive [à la raison] que par un chemin, et on s'en écarte par mille, LA BRUY. XI.

— HIST. XVI° s. Mener vie solitaire ès lieux escartez de la compagnie des hommes, AMYOT, *Num.* 6. Les sergents faisans escarter la presse meirent la main sur luy pour l'emmener, ID. *Publ.* 11. Les Thoscans s'effroyerent tellement, que la pluspart se desroba du camp et s'escarta çà et là, ID. *ib.* 16. Des façons escartées [en dehors de l'usage] et particulieres, MONT. I, 120. La baleine le suit sans cesse; et si de fortune elle l'escarte [le perd], elle va errant çà et là, ID. II, 194. Les mers, les isles escartées [lointaines], ID. II, 282. J'ai plus de soing de la santé quand elle me rit, que quand je l'ay escartée, ID. IV, 67. S'il est trouvé que quelqu'un ait escarté ou caché les siennes [armes], il sera pendu et estranglé, CARL. VIII, 11. Assemblez ils [les loups] vont assaillir quelques haras de chevaux, et, s'ils peuvent, les font esquarter, afin de se saisir de quelqu'un des poullains pour l'estrangler et manger, FOUILLOUX, *Véner.* 111, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *s'escarter*; ital. *scartare*, faire un écart aux cartes; angl. *dis-card*, écarter aux cartes; de *es*.... préfixe, et *carte*. C'est de l'*écart* aux cartes que tous les sens d'*écarter* sont provenus. Il y a dû avoir grande tendance à confondre *escarter* et *esquarter* (dont on a du moins *esquarteler*); aussi trouve-t-on l'orthographe *esquarter*.

† **ÉCARTEUR** (é-kar-teur), *s. m.* Dans les combats de taureaux, celui qui provoque l'animal. L'écarteur reçut un coup de corne dans la poitrine.

ÉCARTILLEMENT, *s. m.* **ÉCARTILLER**, *v. a.* Voy. ÉCARQUILLEMENT, ÉCARQUILLER.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et le bas-latin *quartillare*, mettre par quartiers; le même que *écarteler*.

† **ÉCARVER** (é-kar-vé), *v. a.* Terme de marine. Joindre ensemble deux pièces de bois ou deux bordages entaillés.

— ÉTYM. Probablement le préfixe *é*..., et *carvelle*, sorte de clou.

† **ÉCATIR** (é-ka-tir), *v. a.* Donner aux draps un apprêt, un lustre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *catir*.

† **ÉCATISSAGE** (é-ka-ti-sa-j'), *s. m.* Action d'écatir les draps.

— ÉTYM. *Écatir.*

† **ÉCATISSEUR** (é-ka-ti-seur), *s. m.* Ouvrier chargé de l'écatissage.

— ÉTYM. *Écatir.*

† **ÉCATOIR** (é-ka-toir), *s. m.* Ciselet dont le fourbisseur se sert pour sertir les pièces séparées d'une garde d'épée et les faire tenir dans la monture.

† **ÉCAUDE** (é-kô-d'), *s. f.* Nom donné en Normandie à de petits bateaux très-étroits servant à parcourir les fossés, les petits cours d'eau. Les habitants payaient des redevances pour le droit d'avoir écaude ou bateau, afin de pêcher ou d'aller couper quelques joncs sur ces marais, ROBIN, *Mém. sur les marais de Cléville* (Calvados), 1781, p. 22.

† **ÉCAUDÉ, ÉE** (é-kô-dé, dée), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a pas de queue, qui a perdu la queue, qui a une queue très-courte. || *S. m. plur.* Les écaudés, reptiles batraciens.

— ÉTYM. Lat. *e*, sans, et *cauda*, queue.

† **ÉCAVESSADE** (é-ka-vè-sa-d'), *s. f.* Terme de manége. Action de secouer le cavesson, pour rendre un cheval docile. Mot vieilli.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *caveçon*.

† **ECBASE** (è-kba-z'), *s. f.* Terme de rhétorique. Synonyme de digression.

— ÉTYM. Ἔκβασις, sortie, de ἐκ, hors, et βαίνειν, aller.

† **ECBOLIQUE** (è-kbo-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui détermine l'expulsion, l'avortement.

— ÉTYM. Ἐκβολή, expulsion, de ἐκ, hors, et βάλλειν, jeter.

† **ECCATHARTIQUE** (è-kka-tar-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de cathartique.

— ÉTYM. Ἐκ, hors, et *cathartique*.

ECCE HOMO (è-ksé-o-mo), *s. m.* || 1° Tableau, statue représentant Jésus-Christ couronné d'épines. || 2° Fig. Homme pâle et maigre. C'est un véritable ecce homo.

— ÉTYM. Lat. *ecce*, voici, et *homo*, l'homme; ce sont les mots prononcés par Pilate en présentant Jésus-Christ au peuple.

† **ECCÉITÉ** (è-ksé-i-té), *s. f.* Terme de scolastique. Ce qui indique la qualité d'être présent, comme si cette qualité pouvait exister sans l'objet. De là ces entités, ces quiddités, ces eccéités et toutes les barbaries de l'école, VOLT. *Dialogues*, XXIV, 2.

— ÉTYM. Lat. *ecce*, voilà.

ECCHYMOSE (è-kki-mô-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tache livide, noirâtre ou jaunâtre, formée par le sang extravasé dans le tissu lamineux souscutané.

— HIST. XVI° s. Par contusion se fait souventefois une ecchymose, c'est à dire effusion de sang sous le cuir musculeux, avec coagulation dudit sang, sans playes, PARÉ, VIII, 5.

— ÉTYM. Ἐκχύμωσις, de ἐκ, hors, et χυμός, humeur (voy. CHYME.)

† **ECCHYMOSÉ, ÉE** (è-kki-mô-zé, zée), *part. passé.* Un œil ecchymosé.

† **ECCHYMOSER** (è-kki-mô-zé), *v. a.* Terme de médecine. Produire une ecchymose. Des tissus peuvent être ecchymosés par des coups. || S'ecchymoser, *v. réfl.* Être affecté d'ecchymose. Le membre trop serré s'ecchymose.

— ÉTYM. *Ecchymose.*

† **ECCHYMOTIQUE** (è-kki-mo-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est de la nature de l'ecchymose.

— ÉTYM. Ἐκχυμωτικὸς, de ἐκχύμωσις, ecchymose.

† **ECCLÉSIARQUE** (è-klé-zi-ar-k'), *s. m.* Espèce de sacristain dans l'ancienne église grecque.

— ÉTYM. Ἐκκλησία, église, et ἄρχειν, commander.

ECCLÉSIASTE (è-klé-zi-a-st'), *s. m.* Nom de l'un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, attribué à Salomon. || L'auteur de ce livre. L'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en lui disant : Crains Dieu et garde ses commandements, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Au sens propre, prédicateur. Dans une lettre qu'il écrivait aux évêques, qu'on appelait, disait-il, faussement ainsi, il [Luther] prit le titre d'ecclésiaste ou de prédicateur de Vitemberg, que personne ne lui avait donné, BOSS. *Var.* I, § 27.

— ÉTYM. Ἐκκλησιαστής, de ἐκκλησία, assemblée (voy. ÉGLISE): mot à mot, le prédicateur.

ECCLÉSIASTIQUE (è-klé-zi-a-sti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'église, au clergé. L'ordre ecclésiastique. Biens ecclésiastiques. Auteur ecclésiastique. || Écoles ecclésiastiques, écoles destinées à former des sujets pour le sacerdoce. || Lettres ecclésiastiques, s'est dit, au moyen âge, des lettres onciales. || Cet adjectif se met après le substantif : les personnes ecclésiastiques, les censures ecclésiastiques. || 2° *S. m.* Celui qui est attaché à l'Église, prêtre. Un respectable ecclésiastique. || 3° Un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, composé par Jésus, fils de Sirach, et regardé comme apocryphe par les protestants.

— HIST. XVI° s. Les pairs ecclesiastiques, nonobstant leur profession, estoient tenus d'assister nos roys en leurs guerres, non seulement de leurs amis et serviteurs, mais de leur personne aussi, MONT. I, 322.

— ÉTYM. Lat. *ecclesiasticus*, de *ecclesia* (voy. ÉGLISE). Dans les anciens textes on ne trouve que *ecclesial* (leis eclesiaus, *Th. le mart.* 75) et *eclesiaste* (personnes eclesiastes, *Ass. de Jérus.* I, 30).

ECCLÉSIASTIQUEMENT (è-klé-zi-a-sti-ke-man), *adv.* En ecclésiastique. Vivre ecclésiastiquement.

— ÉTYM. *Ecclésiastique*, et le suffixe *ment.*

† **ECCOPÉ** (è-kko-pé), *s. f.* Terme de chirurgie. Division faite à une partie quelconque par un instrument tranchant qui a agi dans une direction oblique à la surface, sans occasionner une perte de substance.

— ÉTYM. Ἐκκοπή, de ἐκ, et κόπτειν, couper.

ECCOPROTIQUE (è-kko-pro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui purge doucement, laxatif. || *S. m.* Les eccoprotiques.

— ÉTYM. Ἐκκοπρωτικὸς, de ἐκ, hors, et κόπρος, ordure, excrément.

ECCRINOLOGIE (è-kkri-no-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Partie de la médecine qui traite des excrétions. || Très-peu usité.

— ÉTYM. Ἐκκρίνειν, sécréter, et λόγος, discours (voy. LOGIQUE); ἐκκρίνειν, de ἐκ, hors, et κρίνειν, séparer (voy. CRISE).

† **ECDÉMIQUE** (è-kdé-mi-k'), *adj.* Terme de médecine. Maladie ecdémique, maladie qui tient à des causes étrangères aux localités et qui n'attaque pas les masses, par opposition à endémique et épidémique. Aujourd'hui, dans l'Occident, la lèpre, quand elle s'y voit, est ecdémique.

— ÉTYM. Ἐκ, hors, et δῆμος, peuple.

† **ÉCEPPER** (é-sè-pé), *v. a.* Arracher le cep.

— HIST. XVI° s. Il jura Dieu et la digne puissance, que de leurs vignes il n'i demourroit cep, branche, ne racine qui ne fut coppée ou esceppée, tant que jamais ne porteroit substance, MENARD, *Hist. de B. du Guescl.* p. 469, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *cep.*

ÉCERVELÉ, ÉE (é-sèr-ve-lé, lée). || 1° *Adj.* Qui est sans cervelle, sans prudence. C'est une tête écervelée. || 2° *S. m.* et *f.* Des écervelés. Amour, dit la sœur de Psyché, me voilà venue; notre étourdie de cadette m'a assurée que tu voulais m'épouser.... je me doutais bien que tu la répudierais pour l'amour de moi; car c'est une écervelée, LA FONT. *Psyché*, II, p. 151. Qui? cet écervelé [Alexandre] qui mit l'Asie en cendre? BOIL. *Sat.* VIII. Je ne l'ai jamais vu, mais on m'en a parlé Comme d'un petit fat et d'un écervelé, REGNARD, *Distr.* I, 4.

— HIST. XIII° s. Et une piere des engiens à ceous [ceux] dedens li chei [tomba] sour la tieste, et fu tous esciervelés, et fu portés au tref [à la tente] le roi, *Chr. de Rains*, 176. || XV° s. Lui-mesme se frappa d'un pot d'estain plusieurs coups en la teste, tant qu'il s'escervela et en mourut, MONSTR. I, 112.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *cervelle. Escerveler* veut dire au propre faire sortir la cervelle hors de la tête brisée.

ÉCHAFAUD (é-cha-fô; le *d* ne se lie pas: un é-cha-fô élevé; au pluriel, l'*s* se lie : des é-cha-fô-z élevés), *s. m.* || 1° Assemblage de pièces de bois formant un plancher élevé sur lequel travaillent les ouvriers en bâtiment. || Fig. Si chaque jour ajoute à l'immensité des sciences, chaque jour les rend plus faciles, les méthodes se multiplient avec les découvertes, l'échafaud s'élève avec l'édifice, TURGOT, 2° *Disc. en Sorbonne.* Les pièces justificatives sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice, VOLT. *Lett. Schouvalof*, 11 nov. 1761. || 2° Estrade de laquelle on voit un cortége, une cérémonie. Si l'on attend une entrée, il a sa place sur un échafaud, LA BRUY. VII. Les échafauds étaient déjà dressés tout autour, et déjà les personnes les plus curieuses commençaient à s'y placer, LESAGE, *Diable boiteux*, ch. VIII. || Par extension et plaisanterie, l'estrade sur laquelle jouent les comédiens. Je conclus donc, et je conclus bien qu'il faut faire imprimer sa drogue [une pièce]; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent, VOLT. *Lett. Chabanon*, 22 déc. 1766. || 3° Plancher élevé pour l'exposition ou l'exécution des criminels. C'est une nature perverse, il finira sur l'échafaud. Je demande sa mort.... Non pas au lit d'honneur, mais sur un échafaud, CORN. *Cid*, IV, 5. Adieu, sur l'échafaud portez le cœur d'un prince, ROTROU, *Vencesl.* V, 4. Le crime fait la honte et non pas l'échafaud, TH. CORN. *Essex*, IV, 5. Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers, BOIL. *Sat.* XI. Ces disciples ont abandonné Jésus-Christ pendant sa vie.... et ils le confesseront sur les échafauds après sa mort, MASS. *Myst. Résurrect.* Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre, A. CHÉNIER, 271. J'ai cru voir dans un songe horrible Un échafaud dressé pour moi, BÉRANG. *M. Stuart.* || 4° Terme de marine. Grand treillis de bois sur lequel on fait sécher la morue à Terre-Neuve. Beaucoup de marins disent chafaud.

— HIST. XIII° s. Genius, sans plus terme metre, S'est lors, por miex [mieux] lire la letre, Selon les faiz devant contés, Sor un grant eschafaut montés, *la Rose*, 19794. Je aloie en la chapelle le roy, et trouvai le roy qui estoit monté en l'eschafaut au reliques, et fesoit aporter la vraie croiz aval, JOINV. 299. Ou chafaut que l'on ot establi, ID. 303. || XV° s. Et avoit, sur l'un des lez des lices, faits grands escharfaulx, pour les seigneurs voir la bataille des deux champions, FROISS. II, III, 49. Tous les jeunes et nouveaux chevaliers [seoient] dessous [le roi] sur bas eschafauds couverts de draps d'or, ID. II, II, 74. || XVI° s. Il monta à un echafaut du cinquieme estage pour voir travailler ses ouvriers, D'AUB. *Vie*, CXLVI. A combien de sortes d'esprits doit satisfaire celui qui expose son talent sur un eschaffaut si élevé, où il a pour spectateurs l'univers, autant de juges que de lecteurs, ID. *Hist. préf.* 3. [Élisabeth] fut menée de la prison au palais et de l'eschaffaut au throsne, ID. *Hist.* I, 18. Les poetes tragiques, du chafault où ils jouoient leurs tragedies, espandirent plusieurs paroles injurieuses contre luy, AMYOT, *Thésée*, 18. Qui feit monter Neron sur l'echafaud avec une masque sur le visage et des brodequins aux jambes, ne furent-ce pas les louanges des flatteurs? ID. *Comment discerner*, etc. 24. Quand je voy ung François escripre en grec ou en latin, il me semble que je voy ung masson vestu des habits de philosophe ou de roy qui veult reciter une farce sur les chaufaux de la bazoche, THORY, *Champfleury*, dans JAUBERT, *Gloss.*

— ÉTYM. Saintong. *chafaud;* Berry, *châfaud, chaufaud;* en certaines parties de la Bourgogne, *chafaud*, grenier à foin; provenç. *cadafalc;* anc. catal. *cadafal;* espagn. *cadalso;* portug. *cadafalso;* ital. *catafalco;* bas-lat. *scafaldus, scadafaltum;* angl. *scaffot.* La série des formes conduit à un radical *falt* ou *fald*, conjoint à un préfixe qui, bien que très-altéré, laisse voir *cada* ou *cata;* c'est donc le même que *catafalque.*

ÉCHAFAUDAGE (é-cha-fô-da-j'), *s. m.* || 1° Action d'établir les échafauds nécessaires à un travail de bâtiment. || L'assemblage de ces échafauds. Un échafaudage en planches, en bois de charpente. || 2° Fig. Préparatifs, préparation. Tout cet échafaudage fut en pure perte. || Raisonnements captieux, vain étalage. Un échafaudage de maximes pompeuses. Lisez, dans nos grands romans, les conversations amoureuses; c'est un échafaudage de sentiments hors de nature, LA HARPE, *Cours de litt.* t. VII, p. 194, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Échafauder.* On trouve *echafaudis* dans Monstrelet, I, 46.

ÉCHAFAUDÉ, ÉE (é-cha-fô-dé, dée), *part. passé* Une doctrine mal échafaudée.

ÉCHAFAUDER (é-cha-fô-dé). || 1° *V. n.* Faire un échafaudage pour travailler à un bâtiment, à une décoration. Ils ont été longtemps à échafauder. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir:* les maçons ont échafaudé. || 2° *V. a.* Fig. Préparer une œuvre. J'ou bliais de vous dire que le paresseux Linant échafaude son Sabinus, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 28. || 3° Terme d'ancienne législation. Faire monter, par sentence du juge, un criminel sur un échafaud et l'y exposer. || 4° S'échafauder, *v. réfl.* Préparer l'échafaudage sur lequel on veut s'élever, l'estrade sur laquelle on veut paraître. Les maçons s'échafaudèrent à la hâte. Ces charlatans furent longs à s'échafauder. || 5° Fig. S'élever, s'aider, se créer des appuis. Il faut achever de suite ceux [les échelons] dont Vaudemont s'échafauda, pour voir le tout d'une même vue, ST-SIM. 178, 130. Albergoti savait s'échafauder et aller de l'un à l'autre, ID. 455, 158. || Être échafaudé, être soutenu comme par un échafaud. Savoir si le développement des organes pulmonaires correspond au développement de la région thoracique; base sur laquelle s'échafaudent toutes les conséquences physiologiques, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 509.

— HIST. XIII° s. La charretée de cloies [claies] à eschaufauder doit un denier de tonlieu, *Liv. des mét.* 323. || XV° s. Dieu sait comment j'eschaffauldoie, Et à la fois j'entrelardoie En parlant de sa drapperie, *Patelin*, 121. || XVI° s. Sur quoy les cardinaux françois et l'ambassadeur du roy ne faillirent de chaffauder et bastir des remonstrances à un chacun à part, M. DU BELL. 181. Celui qui est trouvé avoir fait un faux témoignage, suborné des témoins, ou avoir fait un faux serment, sera puni par estre eschafaudé et marqué à l'une des joues avec une clef brulante, *Nouveau coustum. génér.* t. I, p. 605. Ils n'avoient pas seulement l'art d'eschaffaulder, n'y sçachants aultre finesse que de haulser autant de terre contre leur bastiment, comme il s'esleve, pour l'oster aprez, MONT. IV, 26.

— ÉTYM. *Échafaud;* Berry, *châfauder, chaufauder;* saintong. *chafauder.*

ÉCHALAS (é-cha-lâ; l'*s* se lie : un é-cha-lâ-z aigu), *s. m.* || 1° Bâton de longueur variable auquel on attache un cep de vigne. Botte d'échalas. Les rois boiront, Tous en rond; Les lauriers serviront D'échalas à nos vignes, BÉRANG. *Grande orgie.* || Fig. C'est un vrai échalas, se dit de quelqu'un qui est maigre et mince. [La Chaise, capitaine de la Porte] C'était un grand échalas, prodigieux en hauteur, ST-SIM. 60, 85. || Se tenir droit comme un échalas, affecter de se tenir fort droit. || On dit dans le même sens : il a avalé un échalas. || 2° Bâton de frêne propre à faire une raquette. || 3° Se dit des tringles pour treillage.

— HIST. XIII° s. Eschalaz, bren [son], fuerre, tuile, ne doivent point de chaucie, *Liv. des mét.* 278. Lance [il] portoit bele à mesure, Qui fu fete d'un escalas, *Fabliaux mss.* n° 7615, t. II, f° 192, dans LACURNE. || XIV° s. Pour ce que en icelles vignes failloit mettre et employer lors environ dix javelles d'eschalas, DU CANGE, *eschalacius.* || XV° s. Six jarbes d'escalas ou escharsons, ID. *ib.* Eschalassons ou bastons à ploier et soustenir vigne, ID. *ib.* || XVI° s. On les [les vignes] supporte avec paisseaux, eschallats, charniers, diversement nommés selon les endroits, O. DE SERRES, 178.

— ÉTYM. Berry, *charasson, charisson, charnier;* picard, *écarats;* piémont. *scaras;* bas-lat. *eschara, scaratus, scaritio;* du bas-latin *carratium*, échalas (avec prothèse de *es*), du grec χάραξ, pieu.

ÉCHALASSÉ, ÉE (é-cha-la-sé, sée), *part. passé.* Muni d'échalas. Vignes échalassées.

ÉCHALASSEMENT (é-cha-la-se-man), *s. m.* Action d'échalasser la vigne.

— ÉTYM. *Échalasser.*

ÉCHALASSER (é-cha-la-sé), *v. a.* Garnir la vigne d'échalas.

— HIST. XVI° s. La notoire difference qu'il y a entre les vignes echalassées à celles qui sont portées par les arbres, O. DE SERRES, 156.

— ÉTYM. *Échalas.*

ÉCHALIER (é-cha-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des é-cha-lié-z élevés), *s. m*

|| 1° Petite échelle placée contre une haie et servant à passer par-dessus. || 2° Clôture faite de branches d'arbre, pour fermer aux bestiaux l'entrée d'un champ.

— HIST. XIVe s. ....L'une part du pont fondi Par ne sai quele mescheance, En tel sens que li rois de France Vint à l'yauve sans eschaliers, G. GUIART, *ms.* f° 50, dans LACURNE. || XVIe s. Il se chausse, il s'habille, et fut aussitost prest qu'un chien auroit sauté un eschalier, DESPER. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Le même que *escalier.*

† **ÉCHALIS** (é-cha-li), *s. m.* Terme rural. Passage au-dessus d'une haie sèche.

— ÉTYM. Voy. ÉCHALIER.

ÉCHALOTE (é-cha-lo-t'), *s. f.* || 1° Plante potagère, de la famille des asphodélées, du genre ail, cultivée pour ses bulbes employées comme assaisonnement dans l'économie domestique (*allium ascalonicum, L.*), et pour ses feuilles qu'on mange de diverses façons. Une sauce aux échalotes. || Échalote d'Espagne, un des noms vulgaires de l'*allium scorodoprason*, dit aussi rocambole. || 2° Nom donné quelquefois à la languette de certains instruments de musique.

— HIST. XIIIe s. Services sans eûr ne vaut une escalone, *Alixandre*, p. 413. Tuit cil qui sont dehors Paris, et vendent à Paris auz, oingnons, poiraus, civos, naveaus ou eschaloingnes, doivent chascun quatre deniers par la porée le roy, *Liv. des mét.* 334. || XVIe s. C'est des feuilles qu'on tire la principale commodité des eschalotes, les mangeans crues en salades, et cuites en plusieurs viandes où elles sient très bien, dont elles portent aussi le nom d'appetits, O. DE SERRES, 515.

— ÉTYM. Lat. *ascalonia*, de *Ascalo*, ville de Phénicie, d'où on apporta cette plante. *Eschalote* est une altération de *escalone*, forme ancienne du mot.

† **ÉCHAMPEAU** (é-chan-pô), *s. m.* Terme de pêche. Extrémité où l'on attache l'hameçon aux lignes qui servent à la pêche de la morue.

† **ÉCHAMPELÉ, ÉE** (é-chan-pe-lé, lée), *adj.* Terme rural. Qui n'a pas formé de boutons avant les chaleurs, en parlant de la vigne.

— ÉTYM. Origine inconnue. En Bourgogne, on dit que les vignes sont *champelées*, quand elles gèlent l'hiver avant la végétation.

ÉCHAMPIR (é-chan-pir), *v. a.* Terme de peinture. Imiter le relief, faire sortir du champ du tableau, par des teintes appropriées.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *champ*.

ÉCHANCRÉ, ÉE (é-chan-kré, krée), *part. passé.* Un corsage bien échancré, corsage dont le tour du cou est coupé comme il faut. Des manches échancrées. La chasuble n'était point échancrée à l'endroit des épaules comme à présent, FÉN. t. XXI, p. 107. || Qui offre une entaille naturelle ressemblant à une échancrure. Feuilles échancrées. Pétales échancrés.

ÉCHANCRER (é-chan-kré), *v. a.* Tailler, évider de l'étoffe, du cuir ou du bois en forme de croissant. || Par extension. Le temps, qui toujours marche, avait pendant deux nuits Échancré, selon l'ordinaire, De l'astre au front d'argent la face circulaire, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. || S'échancrer, *v. réfl.* Être échancré. Le rivage s'échancrait en cet endroit.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chancre* : entamer comme fait un chancre. On trouve *chancrer* dans Ronsard, 948 : La robe estoit de pourpre meonine, Perse en couleur, chancrée à la poitrine.

ÉCHANCRURE (é-chan-kru-r'), *s. f.* Coupure en forme de croissant, de demi-cercle. || Une échancrure de manche, ce qu'on enlève à la manche, en haut du côté qui se trouve monté au devant du corsage, pour que la manche ne fasse pas de plis. || Terme de géologie. Empiétement en forme d'arc de la mer sur les côtes. Il paraît par les échancrures de toutes les terres que l'Océan baigne, que les deux hémisphères ont perdu plus de 2000 lieues de terrain, VOLT. *Mœurs, changements.* || Il se dit aussi d'une trouée à travers les montagnes. || Terme de botanique et d'anatomie. Entaille naturelle occupant le sommet ou la base d'une feuille ou de toute autre surface plane, et n'atteignant jamais la moitié de son étendue.

— HIST. XVIe s. L'eschancreure où passe le talon, PARÉ, XIII, 27.

— ÉTYM. *Échancrer.*

† **ÉCHANDOLE** (é-chan-do-l'), *s. f.* Petit ais de merrain dont on couvre les maisons en certains lieux.

— HIST. XVIe s. Eschandole, NICOT.

— ÉTYM. Bas-lat. *scandola, scandula*, de *scindula*, ais, de *scindere*, fendre.

ÉCHANGE (é-chan-j'), *s. m.* || 1° Changement d'une personne, d'une chose contre une autre. Le roi Henri IV fit un échange de la Bresse contre le marquisat de Saluces. Vous en fîtes l'échange, et, prenant Martian, Vous laissâtes pour fils ce prince à ce tyran, CORN. *Héracl.* II, 1. Mais quitter l'un pour l'autre est un échange heureux, ID. *Tois. d'or,* IV, 1. Parce que pour échange on veut avoir mon cœur, ID. *Théod.* I, 1. Vous feriez un échange et non pas une perte, ROTROU, *Vencesl.* II, 1. Mentor conseilla à Idoménée de faire avec les Peucètes, peuple voisin, un échange de toutes les choses superflues qu'on ne voulait pas souffrir dans Salente, avec ces troupeaux qui manquaient aux Salentins, FÉN. *Tél.* XIII. || L'échange des prisonniers, opération, entre deux puissances belligérantes, qui consiste à rendre les prisonniers qu'on a faits pour ceux que l'ennemi a faits. Cartel d'échange. Il envoie à Décie en proposer l'échange [de Sévère prisonnier], CORN. *Poly.* I, 4. || Terme de jurisprudence. Contrat par lequel les parties se transmettent respectivement une chose autre qu'une somme d'argent. || 2° Terme d'économie politique. Changement réciproque de choses entre deux personnes qui y consentent librement toutes deux. L'échange des services. L'échange des produits. L'échange est une transaction amiable dans laquelle les deux contractants gagnent toujours tous deux, DE TRACY, *Traité de la volonté et de ses effets*, ch. I. La société est purement et uniquement une série continuelle d'échanges, ID. *ib.* || Commerce d'échange, commerce qui se fait sans argent et par le seul échange des marchandises. Aux échanges l'homme s'exerce; Mais l'impôt barre le chemin, BÉRANG. *Contreb.* Le commerce ne donne qu'en proportion de ce qu'il reçoit; il n'est au fond qu'un échange de valeur pour valeur, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10. La monnaie ne sert dans les échanges que comme instrument, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. I, p. 338. Lorsqu'on vend son blé ou son vin, ce n'est pas pour consommer l'argent qu'on en tire; c'est pour l'employer à l'achat des objets dont on aura besoin; dans la réalité, on échange ce qu'on vend contre ce que l'on achète.... les conséquences de la théorie des échanges se résolvent en des trocs que l'on fait des produits entre eux.... ID. *ib.* t. I, p. 339. L'œuvre du génie n'est pas un fonds, mais un produit, ce qui est tout différent; la communication n'est pas une récolte, c'est le fait même de l'échange, ce que les jurisconsultes appellent *tradition*, les gens de commerce *livraison*, PROUDHON, *Les majorats littéraires*, part. I, § 7. || Libre échange, théorie qui soutient que les communications commerciales entre les peuples doivent être affranchies des prohibitions et des impôts élevés; pratique de cette théorie. || 3° Communication, envoi réciproque. Un échange de courriers. Échange de pouvoirs qui se fait entre plénipotentiaires. Il y eut là-dessus un échange de notes diplomatiques. L'échange des ratifications de ce traité est fait. Et je ne songe point que tu me répondras; Pour être proposés, ces illustres échanges Veulent être signés d'un nom que je n'ai pas, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Lett. à Lamartine.* || Fig. Un échange de bons offices, d'injures. || 4° En échange de, au lieu de, à la place de. Il m'a donné son cœur en échange du mien, SCARRON, *Don Japhet*, IV, 1. Ah! prenez en échange une vie agitée, Que loin du sol natal l'orage a transplantée, DELAV. *Paria*, I, 1. || 5° Anciennement, échanges, droits de lods et ventes des biens échangés contre des rentes, ou d'héritages contre héritages, suivant les déclarations des 20 mars 1673 et février 1674. || Droits seigneuriaux et féodaux faisant partie des petits domaines. || 6° Action de faire disparaître le grain du papier. || Terme d'horlogerie. Roue ou pignon d'échange, roue ou pignon qui sert à changer la direction d'un mouvement.

— REM. Échange a été fait quelquefois féminin au commencement du XVIIe siècle. Autrement il aurait pensé faire une échange, et non pas un plaisir, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, II, 31.

— HIST. XIe s. Deus! se jel pert, jà n'en aurai escange, *Ch. de Rol.* LXV. || XIIIe s. Si li requist qu'il li donast, en eschange de cele terre, le royaume de Salenique, VILLEH. CXII. Convenence d'escange doit estre tele que cascune partie doit garantir à toz jors ce qu'il baille, BEAUM. XXXIV, 10. || XVIe s. Il accorda que l'on eschangeroit les prisonniers en rendant homme pour homme.... quand l'eschange eut esté ainsi fait.... AMYOT, *Fab.* 19. Le contre eschange qu'ilz fisrent entre eulx fut tel: Cæsar abandonna Ciceron, ID. *Cic.* 58. ....Que la France enyvrée Soit grosse d'un beau printemps, D'un printemps qui tousjours dure, Et qui surmonte l'injure Et les eschanges des temps, R. BELLEAU, *Berger.* f° 8, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *change*; ital. *scambio.*

ÉCHANGÉ, ÉE (é-chan-jé, jée), *part. passé.* || 1° Donné, remis pour quelqu'un ou quelque chose. Des prisonniers échangés. Une terre échangée pour une maison. || Fig. De bons offices échangés entre eux. || 2° Transmis par communication réciproque. Des pouvoirs échangés par des ambassadeurs. Les ratifications échangées. Quelques mots échangés rapidement.

† **ÉCHANGEABILITÉ** (é-chan-ja-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est susceptible d'échange.

— ÉTYM. *Échangeable.*

ÉCHANGEABLE (é-chan-ja-bl'), *adj.* Qui peut être échangé. Un prisonnier de guerre échangeable contre un autre. || Qui est susceptible d'entrer dans le commerce d'échange. Produits échangeables. Valeurs échangeables.

— ÉTYM. *Échanger.*

1\. **ÉCHANGER** (é-chan-jé. Le *g* prend un *e*, quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o* : nous échangeons; j'échangeais), *v. a.* || 1° Donner et recevoir par échange. Échanger une chose pour une autre. Ils échangent le sacrifice pour de l'argent, PASC. *Prov.* 6. Sans simonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien spirituel, BOIL. *Sat.* XII. L'on peut sans effort Échanger la tiare avec un diadème, GUIRAUD, *Machab.* II, 6. Mansfeld eût échangé sans un destin fatal Le casque du guerrier contre un bandeau royal, BENJ. CONSTANT, *Walst.* IV, 6. Oh! qu'ils sont loin ces jours si regrettés! J'échangerais ce qu'il me reste à vivre Contre un des mois qu'ici Dieu m'a comptés, BÉRANG. *le Grenier.* || Échanger des prisonniers, rendre les prisonniers qu'on a contre ceux qu'a l'ennemi. || 2° Se communiquer, se remettre réciproquement. Échanger des pouvoirs. Échanger des notes, des ratifications. || Fig. Échanger des compliments, des injures, des coups de poing. Ils échangèrent à voix basse des demi-mots avec leurs collègues. Échanger un sourire. Enfants, en rêve on dit qu'avec les anges Vous échangez, la nuit, les plus doux mots, BÉRANG. *Tombeaux de juillet.* || Ces vaisseaux ont échangé quelques coups de canon, ils se sont lancé quelques boulets. || 3° Soumettre le papier aux manipulations de l'échange. || Terme de draperie. Placer au milieu du carton les plis du drap qui étaient sur la tranche. || 4° *V. n.* Faire échange. Dans ces temps où l'Asie échangeait d'armes et de mœurs avec l'Europe, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 8. Le pâtre plaçait ailleurs d'autres témoins de cette pastorale astronomie; il échangeait d'annales avec le firmament; et, de même qu'il avait écrit les fastes des étoiles parmi ses troupeaux, il écrivait les fastes de ses troupeaux parmi les étoiles, ID. *ib.* I, IV, 3. || Cet emploi ne se trouve que dans Chateaubriand, et n'est peut-être pas fort sûr. || 5° S'échanger, *v. réfl.* Être donné par échange. Ces marchandises s'échangent facilement. || Être donné par communication réciproque. Les ratifications s'échangèrent bientôt. || Fig. Des regards menaçants, des gestes de défi s'échangeaient entre eux.

— SYN. ÉCHANGER, TROQUER. L'échange se fait de toute espèce de marchandises et de toutes les façons. Au contraire le troc a un sens restreint et se fait proprement de choses de service, de meubles, d'effets, de bijoux, etc. et surtout de la main à la main; le commerce avec les sauvages se fait par troc.

— HIST. XIIIe s. Si comme se je vendoie ou donnoie ou escangoie ou enconvenençoie aucune coze à plusieurs personnes, BEAUM. VI, 17. || XVIe s. Il accorda que l'on eschangeroit les prisonniers en rendant homme pour homme, AMYOT, *Fab.* 19. Cyrus lui demanda s'il le vouldroit eschanger à un royaume, MONT. I, 217. Ses rentes et domaines se sont eschangez en pasquages bien maigres, ID. I, 232. S'ils eussent peu eschanger leur sagesse avec la santé, ID. II, 204.

— ÉTYM. *Échange*; provenç. *escambiar, escanjar*; ital. *scambiare.*

† 2\. **ÉCHANGER** (é-chan-jé), *v. a.* Laver le linge à l'eau pour lui enlever tout ce qu'il est possible de dissoudre sans le secours des alcalis.

— ÉTYM. *Échanger* est un barbarisme, mais très-usuel parmi les blanchisseuses et né de l'assimilation de *essanger* (voy. ce mot), qui est le seul correct.

† **ÉCHANGEUR** (é-chan-jeur), *s. m.* Celui qui fait des échanges. Comme la valeur de tous les objets d'échange n'a d'autre mesure que le besoin et la mesure des échangeurs, il est évident que, dans l'Inde, nos marchandises valent très-peu [pour

nous], tandis que celles que nous y achetons valent beaucoup [pour nous], RAYNAL, *Hist. phil.* V, 35.

— ÉTYM. *Échanger* 1.

† **ÉCHANGISTE** (é-chan-ji-st'), *s. m.* Libre échangiste, celui qui est partisan du libre échange.

— ÉTYM. *Échanger.*

† **ÉCHANLATE** (é-chan-la-t'), *s. f.* Voy. CHANLATE.

ÉCHANSON (é-chan-son), *s. m.* || 1° Officier dont les fonctions consistent à servir à boire aux rois et aux princes. Ganymède est l'échanson de Jupiter. J'ai gagné depuis peu le premier échanson, TRISTAN, *Mariane*, II, 3. || 2° Fig. Toute personne qui sert à boire. Je serai votre échanson.

— HIST. XIII° s. Il aiment miex les eschançons Et les kex [cuisiniers] et les bouteilliers, Que les chanters ne les veilliers, RUTEB. II, 61. || XIV° s. Son eschançon ala lors Guesclin apeler, Et lui ala tantost enjoindre et commander Qu'il face du bon vin à plenté amener, *Guescl.* v. 20124.

— ÉTYM. Espagn. *escanciano;* portug. *escancão;* du germanique: anc. haut-allem. *scencan*, verser à boire, *scenco*, celui qui verse à boire; bas-lat. *scancio, scantio*, dans la Loi Salique; allem. mod. *schenken*, verser à boire.

ÉCHANSONNERIE (é-chan-so-ne-rie), *s. f.* Corps des échansons. || Un des communs de la maison du roi où se faisait la distribution du vin.

— HIST. XIV° s. Et commandons aus mestres de nostre hostel qu'il se pregnent garde que nostre eschançonerie, nostre cuisine, et tous autres mestiers et offices de nostre hostel, soient si bien et diligemment gardez, que nuls perils ne puissent avenir, *Ordonn.* 16 nov. 1318.

— ÉTYM. *Échanson*, comme si le mot *échansonnier* s'était formé.

† **ÉCHANT** (é-chan), *s. m.* Terme rural. Intervalle entre deux rangées de vigne qu'on ensemence ou qu'on plante.

† **ÉCHANTIGNOLLE** (é-chan-ti-gno-l'), *s. f.* Nom donné aux deux petites pièces de bois qui, dans un comble, soutiennent les tasseaux.|| Nom donné à deux pièces de bois réunies aux brancards qui servent à soutenir l'essieu des roues de devant. || *S. f. plur.* Terme de marine. Sorte de forts taquets qu'on voit sous les flasques de l'affût de certaines bouches à feu.

— ÉTYM. Ce paraît être une dérivation d'un mot fictif *cantinus, cantiniolus*, qu'autorise le bas-latin *chantellus, cantellus*, morceau de quelque chose (voy. CHANTEAU).

† **ÉCHANTIL** (é-chan-ti), *s. m.* Mot qui s'est dit autrefois pour étalon de mesure. Mesures ordinairement échantillées sur la matrice de bronze qui est au Saint-Esprit.... pour servir d'étalonnement et d'échantils à toutes les mesures, *Bail Gautier*, 8 mars 1660.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et un diminutif de *cant*, coin, morceau (voy. CHAMP 2).

† **ÉCHANTILLER** (é-chan-ti-llé), *v. a.* Voy. ÉCHANTILLONNER. Par le sieur Cartier, un nombre suffisant d'aréomètres ou pèse-liqueurs, par lui fabriqués, échantillés et marqués de son poinçon, *Arrêt*, 28 mars 1783, *Cour des Aides.*

— HIST XIII° s. Peuvent et doivent tenir et avoir boisseaut et mesure de vinz et de oile, qui doivent estre escandilliez à la mesure du seignour, DU CANGE, *escandilare.*

— ÉTYM. *Échantil.*

ÉCHANTILLON (é-chan-ti-llon, *ll* mouillées, et non é-chan-ti-yon), *s. m.* || 1° Petit morceau d'étoffe qu'on coupe d'une pièce pour servir de montre de toute la pièce. || Petite quantité d'une marchandise servant de montre. Échantillon de blé, de vin. On contait qu'Arlequin, l'autre jour, à Paris, portait une grosse pierre sous son petit manteau; on lui demandait ce qu'il voulait faire de cette pierre; il dit que c'était un échantillon d'une maison qu'il voulait vendre, SÉV. 76. || Fig. Juger de la pièce par l'échantillon, juger d'une chose par ce qu'on en montre. || 2° Aperçu, idée d'une chose. Quelle consolation pour eux [mes parents] que d'apprendre combien je suis pourvue richement; et si, avant que d'entrer dans la tombe, ils voyaient au moins un échantillon des douceurs et des avantages dont je jouis! LA FONT. *Psyché*, I, p. 63. Dont ceux [les prodiges] de Moïse n'étaient que les échantillons, PASC. *Juifs*, 35. Ce n'est qu'un petit échantillon de sa mauvaise humeur, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 3. || Donner un échantillon de son savoir-faire, montrer ce dont on est capable. || Fragments de passages détachés d'un ouvrage et propres à faire juger du reste. || 3° Terme d'architecture. Dimensions et formes déterminées par les règlements pour certaines espèces de matériaux. Brique, tuile, pavé, bois d'échantillon. || La mesure qui sert de règle pour rendre égale la grandeur de toutes ces choses. || 4° Terme de marine. Force et dimension des pièces de bois qui servent aux constructions navales. Ce bâtiment est d'un grand échantillon, d'un faible échantillon, c'est-à-dire la charpente de sa muraille a beaucoup, peu d'épaisseur. Les défauts les plus essentiels qui se trouvent dans tous les vaisseaux bâtis à Toulon dont il est fait mention dans ce devis, consistant en ce qu'ils ne sont pas assez forts où les membres se joignent et qu'ils ne sont pas bâtis de bois d'un assez gros échantillon à proportion de leur grandeur, SEIGNELAY, *à du Quesne*, 12 févr. 1680, dans JAL. || 5° Terme de chevalier de l'arquebuse. Marque qu'on prend pour preuve de quelque beau coup qu'on a fait. C'est un coup à prendre échantillon. || 6° Terme de commerce. Contre-partie de la taille sur laquelle les débitants marquent la quantité de marchandise qu'ils vendent à crédit. || 7° Outil d'horloger pour égaliser les roues de rencontre. || Outil de charpentier et de menuisier pour donner aux pièces l'épaisseur convenable. || 8° Terme de fonderie de canon. Nom d'une planche dans laquelle sont entaillées toutes les différentes moulures du canon, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *fondeur en bronze.* || Terme de construction. Partie des ardoises non recouverte par les ardoises superposées.

— HIST. XIII° s. Se li noviaus talemelier [boulanger] pert son eschantillon une fois ou plusieurs dedans les quatre années desus dites, il devra, à chascune fois qu'il le perdra, un chapon ou XI deniers por le chapon, *Liv. des mét.* 8. || XIV° s. Tant minerent adonc, ce sachiez sans faillir, Que par dessoubs les murs pueent [peuvent] bien avenir; Dessouz le fondement font la terre ravir, À forts eschanteillons [solives] la firent soustenir, *Guescl.* v. 4020. || XV° s. Tous dis [toujours] en cotiant [côtoyant] le bois, Tant alames à ceste fois Devant nous à l'escantillon [au coin], FROISS. *Poésies mss.* dans LACURNE. Peut bien estre que ses parents l'eussent plus hautement mariée et ne l'eussent pas baillée au bonhomme, se ne fust un petit eschantillon qu'elle a fait en sa jeunesse, je ne sçay par quelle maladventure, qui lui advint par chaude cotte, dont le bonhomme n'avoit rien sceu, *les Quinze joies du mariage*, p. 63, dans LACURNE. Petit musequin éveillé, Preste à donner l'eschantillon À quelque grobis esmaillé, Contrefaisant l'esmerillon, COQUILLART, *Enquête de la simple et de la rusée.* || XVI° s. Le marchand qui faict montre et parement du plus riche eschantillon de sa marchandise, MONT. IV, 317. Semant icy un mot, icy un aultre eschantillon deprins de leur piece, ID. I, 376. Après tant de travaux et de fatigues [c'est Alexandre qui parle après sa mort], ne me contes qu'un chacun fit eschantillon de mon empire à son profit, PASQUIER, *Recherches*, p. 902, dans LACURNE, au mot *croupe.*

— ÉTYM. Diminutif de *échantil;* wallon, *hansion;* espagn. *escantillon.*

† **ÉCHANTILLONNAGE** (é-chan-ti-llo-na-j', *ll* mouillées, et non é-chanti-yo-na-j'), *s. m.* Action d'échantillonner, de disposer par échantillon. L'échantillonnage du fil.

ÉCHANTILLONNÉ, ÉE (é-chan-ti-llo-né, née, *ll* mouillées, et non é-chan-ti-yo-né, née), *part. passé.* Dont on a coupé un échantillon. Une pièce échantillonnée. || Disposé par échantillon. Du fil échantillonné. || Rendu conforme à un modèle. Un poids échantillonné.

ÉCHANTILLONNER (é-chan-ti-llo-né, et non é-chan-ti-yo-né), *v. a.* || 1° Terme de commerce. Couper des échantillons d'une pièce d'étoffe. || Disposer par échantillon. Échantillonner du fil. || 2° Confronter un poids, une mesure, etc. avec un modèle. Les poids de ce trébuchet ont été marqués et échantillonnés à la Monnaie. || 3° Terme de corroyeur. Couper les issues des peaux. || 4° S'échantillonner, *v. réfl.* Être échantillonné. Ces poids s'échantillonnent à la Monnaie.

— HIST. XVI° s. Il lui estoit avis que son drap n'eust pas esté bien employé, s'il n'en eust eschantillonné [enlevé] quelque lopin et caché en la liette ou coffre, DESPER. *Contes*, XLVIII. Il ne se trouve aucunes pieces jaulgées, marquées ny eschantillonées.... lesquels jaulgeurs auront et prendront pour chacun muid 12 deniers tournois, et pour chacun eschantillon qu'ils bailleront aux tonneliers 5 sols, *Édit*, fév. 1596. Ces nations estrangeres eschantillonnerent en parcelles l'estat de Rome, PASQUIER, *Recherches*, p. 21, dans LACURNE. Circuit de quatre ou cinq armées qui lui echantillonnoient toujours quelque lopin de son grand et pesant corps d'armée, SULLY, *Mém.* t. I, p. 289, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Échantillon.*

† **ÉCHANVRER** (é-chan-vré), *v. a.* Terme rural. Enlever les plus grosses chènevottes de la filasse.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chanvre.*

† **ÉCHANVROIR** (é-chan-vroir), *s. m.* Instrument pour échanvrer.

— ÉTYM. *Échanvrer.*

† **ÉCHAPOTER** (é-cha-po-té), *v. a.* Terme de potier. Enlever les parties endommagées de la porcelaine.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chapoter*, tailler.

† **ÉCHAPOTIN** (é-cha-po-tin), *s. m.* Instrument pour échapoter.

ÉCHAPPADE (é-cha-pa-d'), *s. f.* || 1° Terme de gravure. Coup de burin fait par accident, quand l'outil échappe, sur une partie déjà gravée. || 2° Séparation verticale ménagée entre des poteries qu'on fait cuire au four. Enfourner en échappade. || 3° En échappade, à la dérobée. Allez, laissez-nous faire; nous savons bien ce qui nous va, et croyez qu'une calèche a bien ses petits avantages. — Et ces avantages? — D'abord, les regards partent en échappade (c'est son mot); le haut du visage est dans l'ombre; le bas en paraît plus blanc.... DIDER. *Mémoires*, etc. t. III, p. 65, *Lettre* 124, 27 sept. 1769.

— ÉTYM. *Échapper.*

ÉCHAPPATOIRE (é-cha-pa-toi-r'), *s. f.* Excuse frivole, subterfuge pour s'échapper, pour sortir d'embarras. Honorable défaite! heureuse échappatoire! Encores derechef me la fallut-il boire, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Expliquer d'une manière qui lui laissât quelque échappatoire, BOSS. *Var.* 4. Si nous les pressons de nous montrer une église de leur croyance, toujours visible, ils se préparent une échappatoire, ID. *ib.* 15. Mme la duchesse se mit à appeler Mme de Chartres mignonne; monsieur le sut, il en sentit le ridicule et l'échappatoire de l'appeler madame, et il éclata, ST-SIM. 24, 15.

— HIST. XV° s. Quant au second point [l'esclave chrétien livré au soudan], Jacques Cueur dit qu'il ne savoit ni avoit sceu rien de son eschappatoire [fuite] ni de sa reddition, MATH. DE COUCI, *Hist. de Charles VII*, p. 692, dans LACURNE. Nenny, il soit à mort jugé; Ce n'est rien qu'un eschapatore [la demande du baptême], Et pourroit faire pis encore Qu'oncques ne fist.... *Hist. du Théâtre fr.* t. II, p. 371, dans LACURNE. || XVI° s. Ils repliqueront que .... qui [ce qui] est un autre eschapatoire ramassé en l'eschole des sophistes, lequel est de nulle valeur, LANOUE, 75. Ce que d'autres objectent, que.... est aussi bien une evasion eschappatoire, CALV. *Instit.* 1070. Si elles [les plaies] s'empirent demain, demain nous y pourvoirons d'aultres eschappatoires, MONT. IV, 276.

— ÉTYM. *Échapper*, avec la finale *atoire*, au lieu de *oire*, justifiée par le bas-latin *excapatum*, supin de *excapare.*

† **ÉCHAPPE** (é-cha-p'), *s. f.* || 1° Terme de fauconnerie. Oiseau d'échappe, oiseau qui s'est développé de lui-même et sans qu'on ait pris aucun soin pour l'élever. || Action de laisser échapper le gibier qu'on tient en main, pour lancer sur lui l'oiseau de proie. || 2° *Au plur.* Pièces du métier à galon. || Quelques-uns font ce mot masculin.

— ÉTYM. Voy. ÉCHAPPER.

ÉCHAPPÉ, ÉE (é-cha-pé, pée), *part. passé.* || 1° Soustrait à.... par la retraite, par la fuite. Échappé de la prison. Échappé des mains des ennemis. Il te tarde déjà qu'échappé de mes mains, Tu ne coures me perdre et me vendre aux Romains, RAC. *Mithr.* III, 1. Tel d'un coup incertain par un prêtre frappé, Mugit un fier taureau de l'autel échappé, DELILLE, *Én.* II. || Terme de fauconnerie. Gibier échappé, gibier auquel on donne l'échappe. || Un cheval échappé, un cheval qui s'est débarrassé du cavalier ou de la voiture, et qui court sans personne qui le guide; et fig. un jeune homme indocile, emporté. || Substantivement. Vous couriez par le monde comme des échappés, VOLT. *Dial.* XXVIII, 3. || Un échappé des petites-maisons, un insensé. || Un échappé de prison, un homme mal vêtu, à mine suspecte. J'avais plus l'air d'un échappé de galères que d'un enfant de famille, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* II, 2. || Proverbe. N'est pas échappé qui traîne son lien, celui qui garde le souvenir d'une passion n'en est point encore délivré. || 2° Par extension, sauvé de.... Échappé à une mort imminente. Lucrèce était échappée aux blondins, LA FONT. *Mandr.* Les enfants d'Israël, lorsque, échappés de la mer Rouge et tournant les yeux vers ces abîmes d'eau.... MASS. *Prof. rel. Serm.* 1. Échappée aux périls et aux orages du

siècle, MASS. *Prof. rel. Serm.* 1. Avec un seul guerrier de la mort échappée, J'ai [moi Julie] marché quelque temps dans cette île escarpée, VOLT. *Triumv.* II, 4. || 3° Fig. Qui a été dit ou fait sans volonté ou sans conscience. Des paroles échappées à la colère. Aucun gémissement à ton cœur échappé, CORN. *H. de Pomp.* II, 2. N'envoyer ni désirs vers le propre intérêt Ni regards échappés vers le propre mérite, ID. *Imit.* II, 9. Des espérances vagues, quelques paroles échappées au dépit, nul dessein formé, VOLT. *Lett. Schouvaloff*, 22 nov. 1759. || 4° Terme de peinture. Jour échappé, voy. ÉCHAPPÉE. || 5° Terme de manége. Qui est engendré, en parlant du cheval, d'un étalon et d'une cavale qui sont de différentes races. Un cheval échappé de normand. || Substantivement. Un échappé de barbe, un cheval né d'un étalon de race barbe et d'une jument d'une autre race. || Fig. et familièrement, Se dit d'un homme qu'on soupçonne appartenir à telle ou telle race. C'est un échappé de juif. Les fratricelles, moines échappés de l'ordre de Saint-François, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 344. || Un échappé d'Ésope, un homme contrefait, bossu par devant et par derrière. Regarde Dorilas, cet échappé d'Ésope, Qu'on ne peut discerner qu'avec un microscope, Dont le corps de travers et l'esprit plus mal fait D'un Thersite à nos yeux retracent le portrait, *Poëte anonyme* dans RICHELET.

ÉCHAPPÉE (é-cha-pée), *s. f.* || 1° Action d'échapper. Mme Guyon faisait des échappées de Paris chez le duc de Bourgogne, et y faisait des instructions à ces dames [de Mortemart, Morstein, etc.], ST-SIM. 31, 109. Lions nos fortunes, et voyageons par toute l'Espagne, faisons cette petite échappée; elle est pardonnable à deux enfants de famille, LESAGE, *Est. Gonzalez*, ch. 46. || Fuite de bestiaux qui se répandent dans les bois, les terres, les prés mis en défends. || Terme de chasse. Chasser l'échappée, se dit des chiens qui sont hors de la piste du gibier. || 2° Fig. Action par laquelle on s'échappe en quelque chose d'imprudent, d'irréfléchi, d'insolite. C'est une échappée de jeune homme. Sans lui faire faire cette échappée, CORN. *Examen de Sert.* Sans cette petite échappée dont vous vous accusez si galamment, VOLT. *Lett. Dorat*, 8 janv. 1767. || 3° Espace ménagé pour le tournant des voitures, à leur entrée dans une cour, dans une remise. || Terme d'architecture. L'espace compris entre les marches d'un escalier tournant et le dessous de la révolution supérieure, entre la voûte et les marches d'un escalier de cave. || Terme de marine. Rétrécissement sensible dans les façons de l'arrière d'un navire. || 4° Échappée de vue, vue resserrée entre des collines, des maisons. Je craindrais que la moindre échappée de vue n'ôtât beaucoup d'agrément à cette promenade, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || Terme de peinture. Vue éloignée, lointain dans un paysage ou dans un tableau. || Échappée de lumière, lumière qu'on suppose passer entre plusieurs corps, et qui éclaire une partie du tableau. || 5° Instant de beau temps. Profitons de cette échappée de beau temps, et, absolument, de cette échappée. || 6° Par échappées, *loc. adv.* Par intervalles, à la dérobée. Il dit de bonnes choses par échappées. Les pauvres gens n'avaient de leur amour, Encor joui, sinon par échappées, LA FONT. *Gag.* || À l'échappée, à la dérobée.

— ÉTYM. *Échappé.*

ÉCHAPPEMENT (é-cha-pe-man), *s. m.* || 1° Action d'échapper, de sortir avec violence. L'échappement de la vapeur d'une locomotive. Tuyau d'échappement. || 2° Terme de mécanique et d'horlogerie. Mécanisme qui sert à modérer, à régulariser le mouvement, et qui consiste en ce que le balancier insère un petit appendice entre les dents de la dernière roue, de manière à n'en laisser échapper qu'une seule à chaque oscillation. Enfin un jour, au milieu de la classe, dont ses distractions l'empêchaient souvent de suivre les travaux, il saisit tout d'un coup le mécanisme de l'échappement [d'une horloge] qu'il cherchait vainement depuis plusieurs mois, CONDORCET, *Vaucanson.* Les montres à gousset, ainsi que les pendules, ont deux sortes d'échappement, l'un à recul et l'autre à repos; le premier est celui qui est fait à roue de rencontre,.... le deuxième est aussi nommé échappement à cylindre; il a été inventé par le célèbre Graham, horloger anglais de ce siècle : c'est en effet un véritable cylindre creux dans son milieu; il sert de tige au balancier horizontal, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767. *Horloger.* || Échappement libre, ainsi appelé à cause de sa disposition qui permet au balancier de parcourir librement la plus grande partie de son oscillation sans être influencé par la force motrice, toujours un peu inégale, malgré les soins qu'on y apporte. Tout chronomètre ou garde-temps a un échappement libre, LEGOARANT. || 3° Terme d'architecture. Échappée, espace entre un escalier et le plafond.

— HIST. XVe s. En icelle année fut pratiqué l'eschappement du conte de Dampmartin, lui estant en la bastide Saint-Anthoine, *Ms. relatif à Louis XI*, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. I, p. 266.

— ÉTYM. *Échapper.*

ÉCHAPPER (é-cha-pé, *v. n.* || 1° Échapper de.... s'enfuir, s'en aller. Échapper de prison. || Absolument. N'en dois-je point garder? donc il faut avoir soin De le nourrir [ce peuple de souris] sans qu'il échappe, LA FONT. *Fabl.* XI, 9. L'eau si fluide, si insinuante, si propre à échapper, FÉN. *Exist.* 13. || Se sauver de. Une confiance sans raison d'échapper de tous les dangers, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er *traité*, ch. 4. Un jugement dont personne n'échappait, BOSS. *Hist.* III, 3. S'il y en a qui échappent de l'orage, ID. *Brièv.* Après un naufrage d'où il était échappé, il voulut en action de grâces participer au sacrement de l'autel, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 357. Leurs noms sont échappés du naufrage du temps, BOIL. *Sat.* V. Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage, RAC. *Athal.* IV, 2. Vous avez beaucoup à remercier Dieu d'en être échappé à si bon marché, ID. *Lett. à son fils*, 41. Si nous échappons de cette tempête, FÉN. *Tél.* I. J'ai su de quel danger échappe Brunehaut, LEMERC. *Fréd. et Bruneh.* III, 7. || 2° Échapper à, se soustraire à, se dérober à. Échapper à la mort. La volatile échappe à sa tremblante main, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Seigneur, quelque Troyen vous est-il échappé? RAC. *Androm.* I, 4. Comment à tant de coups serait-il échappé? ID. *Mithr.* V, 4. Depuis qu'à Pharaon ce peuple est échappé, ID. *Athal.* III, 7. Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point t'échapper, ID. *Phèd.* II, 5. Neuf fois ce vaisseau [l'Église] qui ne doit point périr était échappé au naufrage, CHATEAUB. *Mart.* 4. || Avec l'auxiliaire *avoir.* Ulysse, Ulysse, m'avez-vous échappé pour jamais? FÉN. *Tél.* XXIV. || Vous ne m'échapperez point, c'est-à-dire il faut vous expliquer, consentir à ce que je désire de vous. Vous ne m'échapperez point; il faut parler, il faut vous nommer, Mme DE GENLIS, *Th. d'éduc. la Cur.* IV, 6. || Fig. Il ne put échapper au dilemme de son adversaire. || 3° Être soustrait, être dérobé. La vie nous échappe. L'autorité lui échappa. Voilà les tours que me fait la mienne [imagination] à tout moment; il me semble que tout ce que j'aime, tout ce qui m'est bon va m'échapper, SÉV. 97. Luxembourg, au désespoir de se voir échapper une si facile campagne, se mit à deux genoux devant le roi et ne put rien obtenir, ST-SIM. 11, 127. || Il se dit aussi des personnes qui meurent, qui disparaissent. La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Il se dit encore des personnes dont les sentiments changent. Mme de Montespan s'aperçut que le roi lui échappait, lorsque le mal était sans remède, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 112, dans POUGENS. Si nos princes sont doux, ils sont opiniâtres; et, s'ils échappent une fois, leur fuite est sans retour, ID. *ib.* p. 157. || 4° N'être pas saisi par les sens, compris par l'intelligence. Des insectes si petits qu'ils échappent à la vue. Rien n'a échappé à leur prévoyance, PASC. *Prov.* 6. Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance, RAC. *Baj.* II, 1. Rien n'échappe aux regards de notre curieuse, BOIL. *Sat.* X. Quand le sens m'échappe, je me mets en colère, SÉV. 65. Je suis sûr qu'à une seconde lecture tout au plus il ne leur en sera rien échappé, FONTEN. *Préf. des mondes.* Tel que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, Protée, à qui le Ciel, père de la Fortune, Ne cache aucuns secrets, Sous diverse figure, arbre, flamme, fontaine, S'efforce d'échapper à la vue incertaine Des mortels indiscrets, J. B. ROUSS. *Odes, au comte du Luc.* Ce qui est fin, délicat ou profond vous échappe, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. II, p. 496, dans POUGENS. || Avec l'auxiliaire *avoir.* Quand on lit pour s'instruire, on voit tout ce qui a échappé lorsqu'on ne lisait qu'avec les yeux, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 13 oct. 1759. || 5° Sortir de la mémoire. J'ai beau chercher dans mon esprit, son nom m'échappe. Tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, RAC. *Phèd.* I, 1. J'ai retenu le chant, les vers m'ont échappé, J. B. ROUSS. *Poés. div.* || 6° N'être plus tenu, retenu. La plume lui échappa. Le livre qu'il lisait échappa de ses mains. Le nom seul de Junie échappe de sa bouche, RAC. *Brit.* V, 8. M'est-il en ta présence échappé des soupirs? ID. *Alex.* IV, 1. Le fils de Caton, gendre de Paul Émile, après avoir fait des prodiges de valeur, perdit malheureusement son épée, qui lui échappa de la main, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 131, dans POUGENS. Sa redoutable épée échappe de sa main, VOLT. *Henr.* X, 166. || Fig. Voyant la victoire qui échappe de ses mains, FÉN. *Tél.* XVII. Si celui qui est en faveur ose s'en prévaloir avant qu'elle lui échappe, LA BRUY. VIII. || Laisser échapper, ne pas tenir, ne pas retenir. Laisser échapper un soupir, un cri, un mot, un secret. || 7° Être fait ou dit par mégarde, par imprudence. Un geste, lui échappant, trahit ce qu'il avait dans l'âme. Laisser échapper une bévue, une faute. Ce mot ne m'a jamais échappé sans remords, CORN. *Œdipe*, V, 7. Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée, L'affreuse vérité me serait échappée, RAC. *Phèd.* IV, 6. || Absolument. Une parole échappe, et elle tombe de l'oreille du prince bien avant dans sa mémoire et quelquefois jusque dans son cœur, LA BRUY. VIII. || Impersonnellement, et avec les auxiliaires *être* ou *avoir.* Il lui échappera quelque sottise. Il lui échappe parfois des réponses impertinentes. Il m'était échappé d'en faire confidence, CORN. *Hér.* II, 1. Dans les recherches de sa foi, il lui avait échappé quelques doutes, FLÉCH. *M. de Mont.* Jamais il ne m'a échappé une seule parole qui pût découvrir le moindre secret, FÉN. *Tél.* III. L'un de mes amis qui a promis de parler ne parle point; l'autre parle mollement; il échappe à un troisième de parler contre mes intérêts et contre ses intentions, LA BRUY. VIII. Il [Tonnerre] était fort mal dans la petite cour par ses bons mots; il lui avait échappé de dire qu'il ne savait ce qu'il faisait dans cette boutique, ST-SIM. 24, 30. Ce mot m'est échappé, pardonnez ma franchise, VOLT. *Henr.* II. || Il se dit des œuvres littéraires ou autres qu'on laisse se produire. Je recueille les moindres billets qui échappent de vos mains comme les feuilles de la Sibylle, VOIT. *Lett.* 81. MM. Cramer m'ont rendu un très-mauvais service, en publiant les fadaises qui me sont souvent échappées, VOLT. *Lett. Boissy*, 7 déc. 1770. || Il se dit encore des sentiments qui se font jour involontairement. Les crimes échappent toujours par quelque endroit, BOSS. *Var.* VI, § 9. Comme ensuite sa joie lui échappe et ne peut plus se dissimuler, comme il plie sous le poids de son bonheur! LA BRUY. VIII. || La patience lui échappe, sa patience est à bout, il est sur le point d'entrer en colère. || 8° Absolument. S'enfuir, se perdre. L'occasion échappera pendant ce temps-là, l'âme un peu reposée reviendra à son bon sens, BOSS. *Libre arb.* 7. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un temps moins favorable que celui qu'on a laissé échapper, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 53. || Se dérober par une échappatoire. Le ministre Jurieu croyait échapper; et, pour pallier le mieux qu'il pouvait les blasphèmes de son parti.... BOSS. *Var.* 2e *avert.* § 11. || 9° Se tirer d'une maladie, guérir. Les médecins assurent qu'il échappera. Il sera bien heureux s'il en échappe, SÉV. 314. Sans que vous puissiez craindre d'en échapper, LA BRUY. XII. Les esclaves qui auraient été abandonnés par leurs maîtres étant malades seraient libres s'ils échappaient, MONTESQ. *Esp.* XV, 17. || 10° Terme de manége. Laisser échapper, ou faire échapper un cheval de la main, le faire partir de la main, le pousser à toute bride. || 11° *V. a.* Éviter. Il a échappé la prison. Le piége est échappé; fuyons, retirons-nous, ROTROU, *Bélis.* IV, 3. Qu'un enfant ait échappé tous les périls, SÉV. 328. Il ne faut point qu'ils se flattent d'avoir échappé l'anathème qu'ont mérité les Pélagiens, sous prétexte qu'ils ne le sont qu'à demi, BOSS. *Var.* XIV, *add.* § 4. J'ai échappé la mort à telle rencontre, ID. *Brièv.* Nul ne peut échapper les mains de Dieu, ID. *Polit.* VII, 6, 9. Des dangers qu'il avait échappés dans un siége, FLÉCH. *Œuvres compl.* t. X, p. 336, 1782. || Familièrement. Il ne l'échappera pas, c'est-à-dire il n'évitera pas ce qui le menace. || L'échapper belle, échapper à quelque grand péril ou inconvénient. La pudeur de Mlle Temple l'avait échappé belle, HAMILT. *Gramm.* 10. Je viens de l'échapper bien belle, je vous jure, MOL. *Éc. des f.* IV, 6. Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle, ID. *Fem. s.* IV, 3. || Voy. à BEAU la remarque sur l'orthographe : nous l'avons échappé belle, qui devrait être: nous l'avons échappée belle. || 12° S'échapper, *v. réfl.* S'évader, s'enfuir. S'échapper de prison. Pour s'échapper de nous, Dieu sait s'il est allègre, RAC. *Plaid.* I, 1. Ma fille de l'autel cherchant à s'échapper, ID. *Iphig.* IV, 8. Incapables de tromper, Ils ont peine à s'échapper Des piéges de l'artifice, ID. *Esth.* III, 9. [Socrate porta Xénophon] jusqu'à ce que le cheval qui s'était échappé eût été repris, FÉN. *Socr.* || 13° Se dérober un moment à quelque société. Il s'échappa un moment pour une affaire urgente. Je m'échapperai quelquefois pour l'aller embrasser,

poss. *Lett. div.* 2. Je me suis échappée, Tandis qu'à l'arrêter sa mère est occupée, RAC. *Brit.* III, 7. Tout le monde est encore dans le salon; on joue; et moi, à minuit, je me suis échappée pour venir m'enfermer dans ma chambre avec vous, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod. Lett.* 42. || 14° Sortir, s'épandre. L'eau s'échappe des fentes d'un rocher. Des pleurs s'échappent de ses yeux. Ah! qu'un seul des soupirs que mon cœur vous envoie, S'il s'échappait vers elle, y porterait de joie! RAC. *Andr.* I, 4. Ce feu que j'avais su contraindre S'irrite en s'échappant et ne peut plus s'éteindre, VOLT. *Brut.* II, 1. Et mon cœur qui le suit s'échappe loin de moi, ID. *Fanat.* III, 10. Quand l'univers créé s'échappa de ses mains, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || 15° Céder à son emportement, se laisser aller à des paroles ou à des actions inconsidérées, légères, condamnables. Cela empêche qu'on ne s'échappe en des paroles déshonnêtes, D'ABLANCOURT, *Apophthegmes*, dans RICHELET. Vous vous échapperez sans doute en sa présence, CORN. *Poly.* II, 1. À quoi bon ces mouvements jaloux? Je sors pour ne me point échapper devant vous, TH. CORN. *l'Inconnu*, IV, 2. Il s'échappait jusqu'à dire.... BOSS. *Var.* 1. Ils [les peuples] ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire [celui de la religion], ID. *Reine d'Anglet.* On s'est échappé dans une rencontre; on a parlé, agi mal à propos, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 214. Il ne s'échappe pas avec les hommes [il est froid], LA BRUY. XI. Parmi les verres et les pots, On vit ce maître de la terre S'échapper en joyeux propos, CHAUL. *À Mme de Lassay.* Ne doutez point, seigneur, que ce coup ne la frappe, Qu'en reproches bientôt sa douleur ne s'échappe, RAC. *Brit.* III, 4. Lorsqu'un vieux fou s'échappe D'être amoureux sur ses vieux ans, Il faut qu'il mette la nappe Et qu'on boive à ses dépens, REGNARD, *Sérén.* sc. 17. Moi-même, je m'en échappe [je me le permets] souvent, sans y penser, MÉRÉ, *Œuvres posth.* p. 79. Mme de Lauzun s'échappa plus d'une fois avec le roi, plus souvent avec la maîtresse, ST-SIM. 5, 72. || Un esprit qui s'échappe, se dit d'un homme qui a par moments une espèce de folie. Il a des moments où son esprit s'échappe, MOL. *Méd. m. lui*, II, 1. || 16° Se découdre, en parlant d'une étoffe. Cette couture s'échappe, ou, neutralement, elle échappe. || 17° Terme d'horticulture. Pousser de grandes et belles branches qui ne fructifient pas. Ce pêcher s'échappe, ou, neutralement, échappe. Cet arbre s'échappe, il le faut retenir, LA QUINTINYE, *Jardins*, t. I, dans RICHELET.

— REM. 1. Quand échapper signifie s'enfuir, il faut *de:* il échappe de prison; s'il signifie être sauvé de, on met *à* ou *de:* il a échappé au naufrage ou du naufrage; s'il signifie se soustraire à, on met *à:* il a échappé à la mort, aux flammes. Il a échappé de prison signifie qu'il s'est enfui de la prison; il a échappé à la prison ou il a échappé la prison, signifie que, courant le risque d'être emprisonné, il l'a évité. || 2. S'échapper veut toujours *de* et jamais *à*. || 3. Échapper se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action; avec *être*, quand on veut exprimer l'état. Ainsi dans ce vers de Racine: Quelque Troyen vous est-il échappé? Il faut *est*, puisque le poëte veut dire: reste-t-il quelque Troyen qui vous ait échappé? Mais, si l'on rappelait le meurtre de Priam par Pyrrhus dans le sac de Troie, il faudrait dire: Priam vous a-t-il échappé? || 4. D'après l'Académie, échapper, dans le sens de n'être pas saisi, compris, se conjugue avec le verbe *avoir*. Pourtant Fontenelle s'est servi du verbe *être;* et on ne voit pas en effet pourquoi il y aurait obligation d'employer le verbe *avoir*. || 5. D'après l'Académie, échapper, signifiant être fait ou dit par mégarde, veut toujours l'auxiliaire *être*. Cette décision est, en fait, contraire à l'usage d'excellents auteurs (voy. les exemples); et, en grammaire, il n'y a aucune raison pour qu'en cet emploi on ne puisse signifier aussi l'état ou l'action avec les auxiliaires *être* ou *avoir*.

— HIST. XIe s. Kar leist [il est permis] à faire damage à altre par poür [peur] de mort, quant per el [par autre moyen] ne pot eschaper, *Lois de Guill.* 38. S'uns en escape, morz es et confondus, *Ch. de Rol.* CCXC.

— XIIe s. Se truis [si je trouve] Rolant, vis [vif, vivant] non puet escaper, *Ronc.* 40. Li doze pair n'en escamperont mie, *ib.* 43. Jà cil d'Espaigne n'escamperont entier, *ib.* 83. Eschapez [il] fu [de prison] par Brehas sa moillier [sa femme], *ib.* 129. Et fors de son poing destre li eschappa l'espée, *ib.* 196. Mais retrait m'a en la folour [folie] Mes cuers [mon cœur], dont [de laquelle] [je] l'avoie escapé, *Couci*, III. À peine [je] sui sans mourir eschapez, *ib.* XIV. Et eschapés de perillouse voie, *ib.* p. 124. Si [il] comanda sor tote rien [sur toute chose] L'enfant à garder par maistrie, Sor lur menbres et sor lor vie, Qu'il n'en chapt ne qu'il ne fuie, BENOÎT, II, 13716. Si com chascuns estoit eschapez de la hart, *Sax.* XXIX. Merci al creatur, Que sumes eschapé de si grant deshonur, *Th. le mart.* 109.

— XIIIe s. Car de mout grant peril furent eschapé, VILLEH. CV. Ainsi eschapa Berte Tybert sans son congé, *Berte*, XXI. Puisqu'ele est eschapée, au meilleur nous tenons [tenons-nous à ce qu'il y a de mieux], *ib.* XXIII. Si j'avoie cent vies.... Ne me pourroit pas estre une seule eschapée.... *ib.* XLVI. Se Berte nous eschape [nous quitte], jamais joie [je] n'aurai, *ib.* LVII. Bien [elle] voit [que] par autre tor ne pourra eschaper, *ib.* CXII. Et li rois Phelippes et li autre prince li manderent que.... s'il ne le rendoit dans tier jour, il n'en escaperoit, fors par la hart, *Chron. de Rains*, 36. Se Diex plaist, je n'en morrai pas, Ainçois en eschaperai bien, *Ren.* 25787. Par les justices qui trop delaient, sont maint malfeteur escapé et maint mal fet, BEAUM. 40. Et en tels degrés de lignage se pot fere mariages, puisqu'il escape le quart, ID. XIX, 5. Et il respondi que il entendoit que j'avoie l'apostume en la gorge, par quoi je ne pouoie eschaper, JOINV. 241. Honniz soit qui por endeter Laira bone vie à mener; Adès la voit on eschaper, À quel chief que doie torner, COLIN MUSET, dans *Hist. littér. de la France*, t. XXIII, p. 555.

— XIVe s. Le sanglier vient aux levriers, Et ilz le prennent volentiers; Au regarder a grant plaisance; À l'ung echappe, à l'autre lance, Et font un grant tourniement, *Modus*, f° CXII.

— XVe s. Si se mit dans un vaisseau qu'on appelle lique à tout ce de gens qu'il avoit eschappés, FROISS. I, I, 182. Si avons entendu qu'il n'y eschappe journée qu'il n'y ait jouste, *Perceforest*, t. V, f° 89. Le cheval effroyé et espouvanté se eschampa de costé, ou recula parmi de grosses pierres, DU CANGE, *escapium.*

— XVIe s. Ce levrier n'eschappoyt ni lievre ni regnard devant luy, RAB. *Garg.* I, 42. Ainsi commenceoyt escamper de la chambre, mais.... ID. *Pant.* III, 17. Richelieu parlementa, et composa à armes et bagues sauves: les soldats eschapperent aux chefs pour le bagage seulement, D'AUB. *Hist.* I, 226. Ici il faut faire distinction en tels accidens des capitulations qui se faussent avec le gré des chefs, ou seulement par la mutinerie des gens de guerre, ce que nous appellons en tel cas eschapper, ID. *ib.* I, 313. Huict qui eschapperent la premiere fureur furent gardez pour le bourreau, ID. *ib.* II, 264. Se sentant defaillir et eschapper du cheval, MONT. I, 16. Il leur eschappe de belles paroles, mais.... ID. I, 146. Si cette piperie m'eschappe à veoir, au moins ne m'eschappe il pas à veoir que je suis très pipable, ID. I, 81. Si quelqu'un se defaisoit en prison, celuy-là m'est eschappé, disoit-il, ID. II, 383. Perseus, lui embrassant les genoulx, se laissa eschapper de la bouche des paroles si lasches et de si viles prieres, que.... AMYOT, *P. Æm.* 44. Le jeune Marius, voyant bien qu'il ne pouvoit eschapper qu'il ne fust pris, se desfeit luy mesme, ID. *Sylla*, 67. Celui n'est eschappé, qui traine son lien, H. EST. *Apol. d'Hér.* XXVI.

— ÉTYM. Picard, *écaper;* bourguig. *échaipé;* Berry, *achapper;* provenç. espagn. et portug. *escapar;* ital. *scampare*. En lisant l'historique, on verra qu'il y a deux formes, *escaper* et *escamper;* elles répondent à deux étymologies différentes: *escaper* vient de *ex-cappare*, sortir de la cappe, se mettre à découvert (l'italien, remarque Diez, a *in-cappare*, tomber dans); *escamper* vient de *ex-campare*, sortir du champ, s'en aller. On trouvera dans un exemple du XIIe siècle *chapt* au subjonctif pour *eschapt;* mais c'est une faute; le simple *chaper* ne pourrait rien signifier, et ici le vers est fautif, manquant d'une syllabe, il faut donc lire *eschapt*.

† **ÉCHAQUETTE** (é-cha-kè-t'), *s. f.* Voy. ÉCHAUGUETTE.

† **ÉCHARBOT** (é-char-bo), *s. m.* Un des noms vulgaires de la châtaigne d'eau, ou trape nageante, ou macre.

— ÉTYM. Le même que *escarbot* (voy. ce mot), par une assimilation de forme.

ÉCHARDE (é-char-d'), *s. f.* || 1° Piquant de chardon. || 2° Par extension, nom donné aux petits corps aigus, ligneux ou métalliques, qui s'introduisent accidentellement dans l'épaisseur de la peau. || 3° Un des noms vulgaires de l'épinoche, poisson.

— HIST. XIIIe s. ....Que se garde Du poisson qui a dure escharde, GEOFFROI DE PARIS, *Ms* 6912, f° 50, dans LACURNE. [Bois] et pleins de neus et eschardeus [garnis d'échardes], *la Rose*, 978. || XIVe s. De fust ardi mainte escharde [il brûla maint morceau de bois], G. GUIART, *Ms.* f° 10, dans LACURNE. || XVIe s. .... Par choses aiguës et piquantes, comme d'une aiguille, fleche, espine, escharde, PARÉ, VIII, 38.

— ÉTYM. Ital. *scardo;* espagn. *escardar*, ôter les chardons; du latin *carduus*, chardon, avec l'addition du préfixe *ex, es*. Le sens propre est piquant de chardon. Il y a dans l'ancien français un verbe *eschar-der, escarder*, qui veut dire carder, puis mettre en fragments.

† **ÉCHARDONNAGE** (é-char-do-na-j'), *s. m.* Action d'enlever les chardons. L'échardonnage se fait soit avec la main recouverte d'un gant, soit en coupant la racine avec une lame de fer emmanchée.

ÉCHARDONNÉ, ÉE (é-char-do-né, née), *part. passé.* Un champ échardonné.

ÉCHARDONNER (é-char-do-né), *v. a.* Débarrasser par l'échardonnage.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chardon*.

† **ÉCHARDONNET** (é-char-do-nè), *s. m.* Espèce de houlette pour couper les chardons.

— ÉTYM. *Échardonner.*

† **ÉCHARDONNOIR** (é-char-do-noir), *s. m.* Synonyme d'échardonnet.

† **ÉCHARNAGE** (é-char-na-j'), *s. m.* Synonyme d'écharnement.

— ÉTYM. *Écharner.*

ÉCHARNÉ, ÉE (é-char-né, née), *part. passé.* Peaux écharnées.

† **ÉCHARNEMENT** (é-char-ne-man), *s. m.* Terme de mégisserie. Action d'enlever les parties charnues que le boucher a laissées adhérentes à une peau, ainsi que les pattes, les oreilles, les tetines.

— ÉTYM. *Écharner.*

ÉCHARNER (é-char-né), *v. a.* Terme de corroyeur. Opérer l'écharnement. Un outil d'acier tranchant à deux manches que l'on nomme couteau à écharner et qui est à peu près semblable à la plane d'un charron, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *Mégissier.*

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *charn*, ancienne forme de *chair*.

ÉCHARNOIR (é-char-noir), *s. m.* Terme de corroyeur. Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARNURE (é-char-nu-r'), *s. f.* Terme de corroyeur. Reste de chair détachée de la peau. L'ordonnance du 20 octobre 1702 défend de jeter dans la rivière les écharnures ni autres immondices. || Façon donnée au cuir qu'on écharne.

— HIST. XVe s. Nul ne jette charongne de bestes, cornes, escharnures, raclures de peaux et autres ordures es rues, *Ordon. des maires*, p. 25, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Écharner.*

ÉCHARPE (é-char-p'), *s. f.* || 1° Large bande d'étoffe portée en forme de baudrier ou de ceinture. Sortons et lui laissons cette écharpe à la main, ROTROU, *Bélis.* IV, 2. || Porter une écharpe aux couleurs de sa dame, ce qui se disait aussi porter l'écharpe de sa dame. || Fig. La nature.... D'une écharpe de monts entourant l'Helvétie, MASSON, *Helv.* I. || 2° Insigne de certaines dignités. L'écharpe de maire. || Insigne de guerre ou de parti. Une écharpe blanche. Une écharpe tricolore. Là brillent sous deux croix, vain signe des partis, L'écharpe de la pourpre et l'écharpe d'Iris, LEMERCIER, *Charles VI*, III, 2. || Changer d'écharpe, changer de parti. Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe changeant, Au danger, ainsi qu'elle [la chauve-souris], ont fait souvent la figue, LA FONT. *Fabl.* II, 5. Notre maire tourne à tout vent, D'écharpe il change, BÉRANG. *Vendanges.* || 3° Ornement que les femmes portent en sautoir, ou qui, entourant les épaules, a les deux bouts ramenés par devant. Une écharpe de dentelle. Une jeune beauté, Dont le vent fait voler l'écharpe obéissante, A. CHÉN. 260. Une écharpe d'azur enveloppait ses formes divines [de Gabriel], CHATEAUB. *Mart.* II, 87. || Terme de tapissier. Nom donné à deux morceaux d'étoffe coupés en biais et accompagnant une pente dans la décoration des deux côtés d'une alcôve. || 4° Bandage passé au cou pour soutenir un bras malade. Il a le bras en écharpe. || Espèce de bandage destiné à tenir l'avant-bras fléchi sur le bras et appliqué contre la poitrine. || Fig. et par plaisanterie. Avoir l'esprit en écharpe, être distrait, préoccupé. || Fig. Le lit est l'écharpe de la jambe, le lit est nécessaire à une jambe malade. || 6° En écharpe, *loc. adv.* Obliquement. Coup de sabre donné en écharpe, de travers. || Terme d'artillerie. Batterie en écharpe, celle qui bat quelque endroit obliquement ou de côté. Tirer

en écharpe. L'artillerie russe, supérieure en nombre, manœuvrait au galop; elle prenait en écharpe et en flanc nos lignes qu'elle abattait, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 10. || 6° Terme d'architecture. Espèce de ceinture qui paraît serrer les coussinets des volutes aux chapiteaux des colonnes ioniques. || Pièce placée diagonalement dans un bâti de menuiserie. || Pièce du bâti d'un parquet. || 7° Terme de maçonnerie. Cordage qui sert à retenir ou à conduire les engins pour lever des fardeaux. || Nom d'une pièce de fer ou de bois qui soutient la roue d'une poulie et qui porte le boulon. || Pièce de bois au bout de laquelle est attachée une poulie et qui fait l'office d'une demi-chèvre. || Tirant de fer qui, dans une porte d'écluse, empêche les assemblages de céder sous l'action continue du poids de cette porte. || 8° Terme de marine. Pièce de bois contournée, partant du dessus des bossoirs, tribord et bâbord, et se terminant par une courbe derrière la tête de la figure, à l'extrémité de l'étrave. || 9° Exhaussement établi suivant la ligne de plus grande pente d'une route inclinée, pour arrêter les eaux pluviales et les forcer à s'écouler dans les fossés. || Tranchée en forme de croissant faite dans les terres pour ramasser les eaux dispersées d'une montagne. || 10° Espèce de poisson.

— HIST. XIII° s. Et c'est li pains que doivent metre li pelerin en leur esquerpe, DU CANGE, *escerpa*. Or voit Renart fere l'estuet [qu'il faut le faire], Escrepe et bordon prent, si muet [il s'en va], Si est entrez en son chemin, *Ren.* 13152. S'il veut porter espée, porte la chainte desoz son surcot, et non pas à esquerpe, BEAUM. LVIII, 13. Cel abbé de Cheminon si me donna m'escharpe et mon bourdon, JOINV. 209. Et au prendre congié que il fesoit à eulz, li mettoient en [dans son] escharpe grant foison d'or et d'argent, ID. 266. || XIV° s. Quant à ceux qui gardoient le bastion de Vendosme, ils le partagerent en escharpe de bonne heure, et l'espaule qu'ils y firent estoit assez avantageuse, D'AUB. *Hist.* II, 369. Jusqu'aux fers d'or sur les escarpes de velours, qui avoient en ce temps la grande vogue, CARLOIX, V, 32. On doit mettre le bras en escharpe, supportant le coude, PARÉ, VIII, 42. La soie se monstre plus belle en petites qu'en grandes escharpes ou escheveaux, O. DE SERRES, 495. Un manteau en escharpe, la cape sur une epaule, MONT. I, 192.

— ÉTYM. Espagn. *charpa;* ital. *sciarpa, ciarpa.* Le sens propre est poche, sacoche pendue au cou; ce qui justifie l'étymologie germanique donnée par Diez : anc. haut-allem. *scherbe,* poche; Bas-Rhin, *schirpe;* Brème, *schrap.* Le sens de morceau d'étoffe taillé obliquement ne paraît que tardivement. Scheler pense que, en ce dernier sens, *écharpe* vient de l'ancien verbe *charper* ou *charpir,* tailler, découper. Mais il n'est pas besoin de faire intervenir ce verbe, ce semble; l'*écharpe,* poche, était suspendue : ce sont ces liens qui ont donné le nom à l'*écharpe,* qui soutient le bras ou une arme, et dont la forme fut déterminée par l'usage.

ÉCHARPÉ, ÉE (é-char-pé, pée), *part. passé* de écharper 1. Taillé en pièces. Le régiment écharpé dans cette rencontre meurtrière.

† **ÉCHARPEMENT** (é-char-pe-man), *s. m.* Terme militaire. Marche d'une troupe qui écharpe, c'est-à-dire qui marche diagonalement.

— ÉTYM. *Écharper* 3.

1. **ÉCHARPER** (é-char-pé), *v. a.* || 1° Faire une grande blessure avec un instrument tranchant. On lui a écharpé le corps à coups de sabre. Écharper quelqu'un. Qui peut dans sa fureur m'écharper ou m'occire, HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte pas,* I, 1. || Il se dit aussi d'un chirurgien maladroit. Il a, dans cette opération, écharpé son patient. || 2° Tailler en pièces. Les fanatiques du Languedoc et des Cévennes occupaient des troupes qui en écharpaient quelques pelotons de temps en temps, ST-SIM. 128, 167. || Fig. Je ne consentis à laisser écharper ma réponse, qu'à condition que vous donneriez parole positive de ne plus répliquer, DESFONTAINES. || 3° Diviser certaines matières en les battant ou en les cardant. || 4° S'écharper, *v. réfl.* Se faire réciproquement de grandes entailles, ou se tailler en pièces. Ces deux régiments se sont écharpés.

— ÉTYM. Picard, *écorper. Écharper,* en ce sens, ne peut venir d'*écharpe;* c'est une autre conjugaison d'*escharpir* ou *charpir,* ancien verbe signifiant mettre en pièces (voy. CHARPIE).

† 2. **ÉCHARPER** (é-char-pé), *v. a.* Terme de maçon et de charpentier. Faire passer autour d'un fardeau un cercle pour le lever en y attachant une écharpe à laquelle tient une poulie.

— ÉTYM. *Écharpe.*

† 3. **ÉCHARPER** (é-char-pé), *v. n.* Terme militaire. Marcher diagonalement ou en écharpe.

— ÉTYM. *Écharpe.*

† **ÉCHARPILLER** (é-char-pi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* || 1° Terme du langage familier. Mettre en pièces. || 2° Terme de tapissier. Diviser, avant de l'employer, le crin neuf qui est tressé.

— ÉTYM. Forme dérivée de *écharper* 1.

† 1. **ÉCHARS, ARSE** (é-char, char-s'), *adj.* Vieux mot qui se dit d'une monnaie qui est au-dessous du titre légal. || *S. m.* Ce qui manque à l'aloi d'une pièce. Cette monnaie a tant d'échars.

— ÉTYM. C'est l'ancien adjectif *eschars,* qui signifie avare; provenç. *escars, escas;* espagn. *escaso;* ital. *scarso;* angl. *scarce;* d'après Muratori, approuvé par Diez, d'un participe bas-latin *excarpsus,* de *excarpere, excerpere,* resserré, réduit; d'où les acceptions dans les langues romanes.

† 2. **ÉCHARS, ARSE** (é-char, char-s'), *adj.* Terme de marine. Les vents échars sont des vents faibles qui changent subitement d'un rhumb à l'autre.

— ÉTYM. Un vent *échars* (voy. le précédent) est un vent avare, c'est-à-dire très-faible, qui donne peu.

† **ÉCHARSER** (é-char-sé). || 1° *V. a.* Diminuer le titre d'une pièce de monnaie. || 2° *V. n.* Terme de marine. Varier, faiblir, en parlant du vent. Le vent écharse.

— ÉTYM. Voy. ÉCHARS 1 et 2.

† **ÉCHARSETÉ** (é-char-se-té), *s. f.* Terme de monnaie. Défaut d'une pièce qui n'est pas du titre ordonné.

— ÉTYM. *Échars. Écharseté* voulait dire avarice.

ÉCHASSE (é-cha-s'), *s. f.* || 1° Bâton garni d'un étrier auquel on attache le pied pour marcher dans les terres marécageuses ou sablonneuses. Marcher avec des échasses. || Fig. Être monté sur des échasses, avoir de longues jambes. || Se dit aussi de souliers très-hauts. C'était [M. le duc] un petit homme ventru, monté sur des échasses; tant ses souliers étaient hauts, ST-SIM. 93, 234. || Par une seconde figure, monter sur des échasses, s'efforcer de se grandir dans l'opinion des autres. Le nain monte sur des échasses; Que de nains couronnés paraissent des géants! VOLT. *Lett. Prusse,* 111. || Monté sur des échasses, qui se guinde, qui emploie les grandes paroles, les grands sentiments. [Canillac] Toujours sur les échasses pour la morale, l'honneur, la plus rigide probité, le débit des sentences et des maximes, ST-SIM. 393, 79. || 2° Fig. Des échasses, des choses qui font paraître plus grand. ....Ces vers.... Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses, BOIL. *Sat.* IV. L'hyperbole aux longues échasses, GRESSET, *les Ombres.* Les échasses de l'étiquette Guindent bien haut un cœur bien bas, BÉRANG. *Vertu de Lis.* || 3° Terme de maçon. Règles de bois entaillées, qui servent à marquer la longueur et la largeur des pierres lorsqu'on les taille. || Perches qui servent à soutenir les boulins pour échafauder. || 4° Terme de zoologie. Genre d'oiseaux à jambes très-longues.

— HIST. XII° s. Fetes eschace de fresne ou de seü [sureau], *Bat. d'Aleschans,* v. 1520. || XIII° s. S'avoit un pié chaucié, Et l'autre avoit trenchié, Si aloit à eschace [avec une jambe de bois], *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 259, dans LACURNE. || XVI° s. Il ne fault juger par luy mesme, non par ses atours.... la base n'est pas de la statue; mesurez-le sans ses eschasses, MONT. I, 325.

— ÉTYM. Wallon, *hèse;* namurois, *chache;* rouchi, *écase, écache;* de l'ancien flamand *schaetse,* échasse; holland. *schaats,* échasse et patin.

† **ÉCHASSERI** (é-cha-se-ri), *s. m.* Variété de poire fondante.

ÉCHASSIER (é-cha-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les é-cha-sié-z à longues jambes), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Ordre d'oiseaux qui semblent, à cause de leurs jambes longues et dénudées, être montés sur des échasses.

— HIST. XIII° s. Il ne fu ne clop [boiteux] n'eschacier [béquillard], Ainz s'en vet poignant toz les sauz, *Ren.* 28682.

— ÉTYM. *Échasse;* provenç. *eschassier,* monté sur des échasses, estropié.

ÉCHAUBOULÉ, ÉE (é-chô-bou-lé), *adj.* Qui a des échauboulures.

— HIST. XVI° s. Eschaubouillé, COTGRAVE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, *chaud,* et *boule,* ampoule.

ÉCHAUBOULURE (é-chô-bou-lu-r'), *s. f.* Nom vulgaire des petites élevures rouges qui viennent quelquefois sur la peau pendant les chaleurs de l'été, et causent une vive démangeaison. || Terme de vétérinaire. Maladie exanthématique particulière au cheval et au bœuf.

— HIST. XVI° s. Eschaubouillure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Échauboulé;* saintong. *chauboullure.*

† 1. **ÉCHAUDAGE** (é-chô-da-j'), *s. m.* Nom que l'on donne dans quelques provinces à l'action de laver la vaisselle. || Action de passer de l'eau chaude dans les feuillettes neuves pour s'assurer qu'elles ne fuient point.

— ÉTYM. *Échauder* 1.

† 2. **ÉCHAUDAGE** (é-chô-da-j'), *s. m.* Macération, dans un lait de chaux, des substances destinées à la préparation de la colle forte. || Lait de chaux qui sert à blanchir les murs; cette opération elle même.

— ÉTYM. *Échauder* 2.

1. **ÉCHAUDÉ, ÉE** (é-chô-dé, dée), *part. passé* d'échauder 1. || 1° Lavé à l'eau chaude. Un cochon de lait échaudé. || 2° Brûlé avec de l'eau chaude. Échaudé par la chute d'une cafetière bouillante. || Chat échaudé craint l'eau froide, c'est-à-dire quand on a éprouvé quelque grande peine, quelque désappointement, on en redoute jusqu'à l'apparence. Quoique chat échaudé ait la réputation de craindre l'eau froide.... VOLT. *Lett. en vers et en prose,* 105. || On dit dans un sens analogue : chien échaudé ne revient pas en cuisine. || 3° Terme de la préparation des harengs pêchés. Harengs échaudés, harengs qui ont été poussés à un feu trop vif. || 4° Terme rural. Blé échaudé, blé dont le grain, maigre et flétri, contient peu de farine. Graines échaudées, graines qui, semées sur une couche très-chaude, ont de la sorte perdu leur germe.

2. **ÉCHAUDÉ** (é-chô-dé), *s. m.* Espèce de petit gâteau de pâte échaudée (c'est-à-dire mise dans l'eau bouillante pendant vingt minutes environ), d'œufs, de beurre et de sel.

— HIST. XIII° s. Nus talemeliers [boulanger] ne puet cuire au jour de la feste aux mors, se ce ne sont eschaudés a donner por Dieu, *Liv. des mét.* 11. || XIV° s. Eschaudés chauls, pommes de rouvel rosties, et dragées blanches dessus, *Ménagier,* II, 4.

— ÉTYM. *Échaudé* 1; picard, *écaudé.*

† **ÉCHAUDEMENT** (é-chô-de-man), *s. m.* Terme rural. État du blé et des graines qui sont échaudés.

— ÉTYM. *Échauder* 1.

1. **ÉCHAUDER** (é-chô-dé), *v. a.* || 1° Brûler légèrement et très-vite. || 2° En un sens restreint, causer une brûlure par l'action d'un liquide bouillant. Le maladroit m'a échaudé. || Fig. et familièrement. Être échaudé, éprouver une perte, un dommage. J'ai été échaudé dans cette affaire. || 3° Laver avec de l'eau bouillante. Échauder une cruche, un vase de verre. || Dans quelques provinces, laver la vaisselle. || Ôter le poil d'un cochon de lait par le moyen de l'eau chaude. Voilà un cochon de lait qu'il faut échauder. || Jeter de l'eau chaude sur quelque chose. Échauder de la pâte. || Échauder des feuillettes, y passer de l'eau bouillante pour s'assurer qu'elles ne fuient pas. || 4° S'échauder, *v. réfl.* Se brûler avec de l'eau bouillante. Elle s'est échaudée en retirant la marmite du feu. || Fig. Éprouver quelque dommage. La plupart de ces princes.... Vont s'échauder en des provinces Pour le profit de quelque roi, LA FONT. *Fabl.* IX, 17. || Terme rural. Les plantes s'échaudent lorsque, étant chargées de vapeurs, le soleil fait noircir les bourgeons.

— HIST. XII° s. Par cel conseil pesme [très-mauvais] e oscur Auront esté vers tei parjur, E tes comandemenz despiz; Or en sunt eschaudez e quiz [cuits]; Apaie t'ire e asuage [adoucis], BENOÎT, II, 8786. || XIII° s. Eschauder, rostir, escorchier Les poissons de mer et de flueves, *Ren.* 20370. Ce me doit bien espoenter [épouvanter], Qu'eschaudés doit iave douter, *ib.* 1794. Et commencierent Sarasins à gieter grosses pierres et pieus agus, et versoient par les feniestres aigue boullant pour crestiens escauder, *Chron. de Rains,* 205. || XIV° s. Car il estoit jouere [joueur] as dés, Dont souvent en fu escaudés Tout sans aiwe [eau] caude ne fu [feu], J. DE CONDÉ, p. 131. || XV° s. Qu'on meure de faim ne vueil pas, Mais le trop hasté s'eschaulda [prit chaud]; Il convient aler pas à pas, CH. D'ORL. *Compl. de l'amant et l'amour.* Il ne sçait quel dueil est d'eschauder, qui onques ne sentit le feu, *Perceforest,* t. VI, f° 71. || XVI° s. Je veulx qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschauldent à injurier Seneque en moy, MONT. II, 98. Une opinion pour laquelle il n'eust pas voulu s'eschaulder le bout du doigt, ID. II, 325. .... Qui l'empesche de se resouldre, craignant de s'eschauder en son jugement, CHARRON, *Sagesse,* II, 11.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chaud;* wallon, *bulle, hauder;* provenç. *escaudar;* ital. *scaldare.*

† 2. **ÉCHAUDER** (é-chô-dé), *v. a.* Terme de construction. Donner aux plafonds plusieurs couches de chaux éteinte et claire avant de les passer au blanc.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chaux* (voy. CHAUDER). *Chauder* et *chauler* sont deux formations peu régulières de *chaux;* la première se dit des couches de chaux qu'on donne, la seconde de l'action de passer des grains à la chaux.

† **ÉCHAUDEUR, EUSE** (é-chô-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui échaude.

— ÉTYM. *Échauder* 1.

† **ÉCHAUDI** (é-chô-di), *s. m.* Voy. ÉCHAUDIS.

† **ÉCHAUDILLON** (é-chô-di-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Morceau de fer que l'on présente au feu, afin de le souder quand il est chaud. || On trouve aussi chaudillon.

— ÉTYM. *Échauder.*

† **ÉCHAUDIS** (é-chô-di), *s. m.* Terme de marine. Grosse boucle de fer dans laquelle on passe la liure du beaupré.

ÉCHAUDOIR (é-chô-doir), *s. m.* || 1° Lieu où l'on échaude. || Vaisseau qui sert à échauder. || 2° Lieu et vaisseau où les teinturiers échaudent et dégraissent leurs laines. || 3° Lieu pavé, dans les abattoirs, où les bouchers préparent les bêtes qu'ils ont tuées.

— HIST. XVI° s. Visiter une fois la semaine pour le moins toutes les bergeries, bouveries, tueries, escorcheries, eschaudouers, estalles et autres lieux où lesdits bouchers ont accoutumé de mettre et retirer leurs bestiaux vifs ou morts, *Lett. pat.* 13 mars 1568.

— ÉTYM. *Échauder* 1.

† **ÉCHAUDURE** (é-chô-du-r'), *s. f.* Effet produit sur la peau par un corps trop chaud, et, spécialement, par l'eau bouillante. Il a une échaudure à la main.

— ÉTYM. *Échauder* 1.

ÉCHAUFFAISON (é-chô-fè-zon), *s. f.* Terme du langage vulgaire. Indisposition qui se manifeste par quelque éruption à la peau.

— HIST. XV° s. La parolle de eschauffaison et de felonie luy faillit, mais non pas la voulenté de pis dire, AL. CHART. *l'Esp. ou consol. des trois vertus.* || XVI° s. Quand l'humeur vieille alors des eaux laissée, Fut par l'ardeur du cler soleil pressée D'eschauffaison, MAR. IV, 34. Joint à cela les solicitations des jesuites et de Rome, et encor quelques eschaufaisons de l'ambassadeur d'Espagne, D'AUB. *Hist.* III, 73. Si le lait estoit de mauvaise odeur comme d'eschauffaison, c'est signe de chaleur et de sang aduste, PARÉ, XVIII, 26.

— ÉTYM. *Échauffer.*

ÉCHAUFFANT, ANTE (é-chô-fan, fan-t'), *adj.* || 1° Qui échauffe, qui augmente la chaleur. Des corps échauffants. || 2° Qui augmente la chaleur animale. Aliment, remède échauffant. || Dans le langage vulgaire, aliment échauffant, aliment qui resserre le ventre. || *S. m.* Aliment, médicament de nature à échauffer, c'est-à-dire à exciter l'action organique des divers systèmes de l'économie, à accélérer la circulation et accroître par conséquent la chaleur animale. Ne prenez pas d'échauffants.

— ÉTYM. *Échauffer.*

† **ÉCHAUFFE** (é-chô-f'), *s. f.* Terme de tannerie. Étuve dans laquelle on dispose les peaux à laisser aller les poils dont elles sont couvertes.

— ÉTYM. *Échauffer.*

ÉCHAUFFÉ, ÉE (é-chô-fé, fée), *part. passé.* || 1° Qui a subi l'action de la chaleur. Le mur échauffé par les rayons du soleil. || 2° Fig. ....d'une laide femme ils ont l'âme échauffée, REGNIER, *Sat.* VII. Échauffé du vin et de la débauche, ils montent tout armés au haut du rempart, D'ABLANCOURT, *Arr.* liv. I, dans RICHELET. Il donne aux songes de son esprit échauffé le poids des révélations, MASS. *Avent. Circ.* Je les trouvai échauffés sur une dispute la plus mince qu'on se puisse imaginer, MONTESQ. *Lett. pers.* 36. Échauffés par l'espoir ou glacés par la crainte, VOLT. *Mérope*, I, 4. || Il se dit aussi de la tête, de la poitrine, où une chaleur incommode et même morbide se fait sentir. On a la poitrine échauffée, DANCOURT, *Cephale et Procris, Prologue.* || 3° Teint échauffé, teint marqué de taches rouges, de boutons, signes d'échauffement. Il a le teint échauffé, LA BRUY. VI. || Dans le langage vulgaire. Constipé. || 4° Bois échauffé, bois qui commence à se gâter, à se pourrir. || 5° *S. m.* Nom donné à une certaine odeur rance due à la chaleur, à l'entassement. Cette viande sent l'échauffé. Ce blé sent l'échauffé.

† **ÉCHAUFFÉE** (é-chô-fée), *s. f.* Première opération des sauniers pour chauffer le fourneau.

— ÉTYM. *Échauffé.*

ÉCHAUFFEMENT (é-chô-fe-man), *s. m.* || 1° Action d'échauffer. L'échauffement des terres par l'action solaire. || 2° Augmentation de chaleur dans l'économie animale, caractérisée par un sentiment d'ardeur, par de la soif, par la constipation, par des ébullitions et des démangeaisons dans tout le corps, par un teint animé. || 3° Dans le langage vulgaire, synonyme de constipation. || Se dit quelquefois pour désigner une blennorrhagie légère. || Terme de vétérinaire. Échauffement de la fourchette, maladie du pied des solipèdes. || 4° État de grains, de farines qui ont subi un commencement de fermentation par la chaleur.

— HIST. XVI° s. Comment puis je sentir eschauffement pareil À celuy qui est près de sa flamme divine? DU BELLAY, VI, 6, *recto.* Et là attirer la garnison de Castel-Jaloux par divers eschauffements [provocations], D'AUB. *Hist.* II, 285.

— ÉTYM. *Échauffer;* provenç. *escalfament.*

ÉCHAUFFER (é-chô-fé), *v. a.* || 1° Rendre chaud. Le soleil échauffe la terre. Les oiseaux échauffent leurs petits sous leurs ailes. || 2° Causer un excès de chaleur dans l'économie animale. Les liqueurs alcooliques échauffent le corps. || Absolument. Ce n'est pas par la nature des aliments que le maigre échauffe, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Dans le langage vulgaire, se dit pour constiper. Certains aliments échauffent. || Terme de vénerie. Échauffer les faisans, leur donner une nourriture échauffante, afin d'exciter à la ponte les jeunes femelles. || 3° Il se dit aussi de l'action qui cause une sorte de fermentation et d'altération dans les substances organiques. Ils y contractaient une moisissure, une espèce de mousse qui les échauffait, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 17. || 4° Fig. Échauffer quelqu'un, lui donner une sorte de chaleur morale qui l'excite, l'enflamme, l'irrite. S'il est prompt et bouillant, le roi ne l'est pas moins; Et comme à l'échauffer j'appliquerai mes soins.... CORN. *Nicom.* III, 2. Laissons cette matière qui t'échauffe un peu trop, MOL. *Critique*, 1. || Il se dit aussi des choses. Pour échauffer notre amour, BOSS. *Euch.* 3. Échauffant par mes pleurs ses soins trop languissants, RAC. *Baj.* IV, 1. Échauffer mes transports trop lents, trop retenus, ID. *Phèd.* IV, 4. Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, Et de sang tout couvert échauffant le carnage, ID. *Andr.* III, 8. || Absolument. Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer, comme le soleil de l'hiver, VAUV. *Max.* CLIX. || 5° Familièrement. Échauffer les oreilles, impatienter, irriter. Retire-toi, te dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles, MOL. *Avare*, II, 3. Qu'elle ne vienne pas m'échauffer les oreilles, ID. *Fem. sav.* III, 8. || Échauffer le sang, la bile, la tête à quelqu'un, l'irriter. Mes yeux sont trop blessés; et la cour et la ville Ne m'offrent rien qu'objets à m'échauffer la bile, MOL. *Mis.* I, 1. Si vous m'échauffez la tête, je vous ferai rire d'une autre sorte, ID. *l'Avare*, III, 6. Il ne fallait pas grand'chose pour leur échauffer la tête, HAMILT. *Gramm.* 4. || 6° Terme de vénerie. Échauffer la voie, la suivre avec ardeur. || 7° Terme de manufacture. Échauffer une étoffe, la rider en la foulant trop. || 8° S'échauffer, *v. réfl.* Devenir chaud. Les continents s'échauffent pendant l'été. Il avait la fièvre et ne put s'échauffer auprès d'un bon feu. Pulchérie répétait des vers, en se promenant à grands pas pour s'échauffer, M^me^ DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 531, dans POUGENS. || 9° Se donner une irritation. Ne courez pas tant, vous vous échaufferez. Il s'est échauffé en travaillant trop. || On dit de même : Il est trop sédentaire; son sang s'échauffe. || 10° Fig. S'animer, s'exciter. Puisque chacun, dit-il, s'échauffe en ce discord, CORN. *Hor.* III, 2. Tu me contais alors l'histoire de mon père; Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix, S'échauffait au récit de ses nobles exploits, RAC. *Phèd.* I, 1. Mon homme s'échauffa là-dessus d'un zèle dévot, PASC. *Prov.* 4. Un homme s'échauffe lui-même par de faux raisonnements, BOSS. *Conn. de Dieu*, 1. A mesure qu'il s'échauffait contre l'Église, ID. *Var.* 1. On dira peut-être que le sujet ne valait guère la peine qu'on s'échauffât; car de quoi s'agissait-il? de savoir si les fleurs et les fruits suffisaient pour établir les genres.... FONTEN. *Tournefort.* Puis, s'échauffant peu à peu, il se répandit en reproches et en injures contre les Romains en général et personnellement contre Quintius, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 362, dans POUGENS. Le peuple s'échauffera pour un acteur comme il aurait fait pour les affaires, MONTESQ. *Espr.* III, 2. || 11° Se mettre en colère, s'emporter. C'était se moquer que de s'échauffer ainsi pour rien, HAMILT. *Gramm.* 4. || S'échauffer en son harnois, parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence et d'émotion. || 12° Par extension. La dispute s'échauffe. Le jeu s'échauffe. Les brigues s'échauffent, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. La guerre s'échauffe tous les jours, SÉV. 148. De parole en parole le différend s'échauffa jusqu'à tel point que la femme demanda son bien et voulut se retirer chez ses parents, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Si, pour éprouver et châtier ses enfants, il [Dieu] permet que la persécution s'échauffe contre eux, BOSS. *Polit.* VI, II, 6. Le premier ministre des Indes et le nôtre soutinrent dignement les droits de leurs maîtres; la querelle s'échauffa, VOLT. *Babouc.* || 13° Terme de chasse. S'échauffer sur la voie, se dit des chiens qui suivent la voie avec trop d'ardeur. || 14° On dit que des substances organiques, grains, farines, etc. s'échauffent, quand elles ont subi un commencement de fermentation par la chaleur succédant à l'humidité. Ce grain, cette farine risque de s'échauffer dans ce lieu. || Proverbe. Les cabaretiers, le mauvais train échauffent les maisons, c'est-à-dire ils y logent les premiers, sitôt qu'elles sont bâties et avant qu'elles soient sèches.

— HIST. XII° s. Quand li reis fut de grant aage, et quant l'um le covrid, eschaulfer ne poeit, *Rois*, p. 220. || XIII° s. Au tenateur meisme moult souvent il jouoit, Et li uns et li autres forment s'y eschauffoit, *Jeu de dez*, JUBIN. t. II, 232. [La dame] Qui aukes [un peu] est jà eskaufée Del fu [feu] dunt Gugemer se sent, MARIE, *Gugemer.* Tant que mon cors [j'] eüsse un petit eschaufé, *Berte*, XLV. Car aussi com quant est li pors [sanglier] Eschauffés des chiens par effors, Et il à tous estal leur livre, Tant que les pluiseurs à mort livre, *Bl. et Jeh.* v. 4360. Li vif deable, li maufé, L'ont si en amer [aimer] échaufé, *la Rose*, 6416. Ele tint ung brandon flamant [flambant] En sa main destre dont la flame A eschauffée mainte dame, *ib.* 3436. Les chevaus estoient lassez et le jour estoit eschaufé, JOINV. 227 || XIV° s. Certains esbatemens, comme luittes ou courses, pour soy eschauffer et exerciter, ORESME, *Eth.* 94. Ainsi grans menaces coroint, Mais les Bretons tout escoutoint Sans s'eschauffer ne poy ne grant, *Livre du bon Jehan*, v. 3212. De l'un costé et l'autre pensoient de frapper, Ainsi que la bataille se prist à eschauffer, *Guescl.* v. 19153. Toute personne qui s'eschauffe en sa parole n'est mie bien attrempée en son sens, *Ménagier*, I, 8. || XV° s. Madame sa mere, qui fut toute ensoignée de le rapaiser, tant estoit eschauffé et airé, FROISS. I, I, 100. || XVI° s. Hannibal avoit faict espandre du feu par tout son ost pour eschauffer ses soldats, MONT. I, 261. M. L'admiral, qui n'estoit pas novice ès affaires d'estat, prevoyant que le jeu s'alloit eschauffer, LANOUE, 546. Elle pendit sur le feu un grand vaisseau plein de vin, et pendant qu'il eschauffoit.... YVER, p. 567. Toute rigueur s'amollit par priere; Tout gentil cœur s'eschauffe d'amitié, RONS. 756. Essayant par des manieres insinuantes de l'eschaufer en sa faveur, *Mém. sur Duguescl.* 16. Benoist monsieur, dit Panurge, vous vous eschauffez dans vostre harnois, à ce que je voy et cognoy, RAB. *Pant.* IV, 7.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chauffer;* picard, *écaufer;* provenç. *escalfar.*

ÉCHAUFFOURÉE (é-chô-fou-rée), *s. f.* || 1° Entreprise téméraire, mal concertée. || 2° Terme de guerre. Rencontre imprévue. Il venait de se passer, non loin de là, une échauffourée sur laquelle Murat se taisait; notre avant-garde avait été culbutée.... SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 8. || 3° Terme de pratique. Incident de procédure qui tourne mal pour la partie qui l'a fait naître. || 4° Terme de jeu d'échecs. Coup hardi, mais malheureux.

— ÉTYM. Le peuple dit *échaffourée.* Le fait est qu'il y a dans la langue du XVI° siècle le verbe *chaffourer* ou *chauffourer :* Tousjours se vaultroit par les fanges, se chauffouroit le visaige, RAB. *Garg.* I, 11; Il ratissoit le papier, chauffouroit le parchemin, ID. *ib.;* Leur retraite mesme est pleine de corruption, l'idée de leur amendement chaffourée, MONT. III, 266. Ce même verbe se trouve avec le préfixe *es :* Je suis bien marry qu'il m'ait fallu apporter cet exemple et le mettre icy, d'autant qu'il est d'une personne privée et de basse condition, pour ce que j'ay deliberé de n'escafourer mon papier de si petites personnes, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 64, dans LACURNE. *Échauffourée* vient sans doute de ce verbe; mais *chaufourrer* d'où vient-il? Le verbe *fourrer* paraît bien y être; quant au préfixe *cha* ou *chau*, on peut croire que c'est l'adjectif *chaud :* fourrer dans le chaud, c'est-à-dire dans le feu, de manière pourtant à s'en retirer, à n'y pas périr.

ÉCHAUFFURE (é-chô-fu-r'), *s. f.* Petite rougeur qui vient sur la peau dans une échauffaison. || Action de s'échauffer, en parlant des substances organiques qui fermentent et s'altèrent.

— HIST. XIIIe s. Mist l'en son sein, si l'eschaufa; Li serpenz par l'eschaufeüre Est revenus à sa nature, *Fabliaux mss.* dans LACURNE.

— ÉTYM. *Échauffer.*

ÉCHAUGUETTE (é-chô-ghè-t'), *s. f.* Espèce de guérite de bois qui est placée sur un lieu élevé et où l'on met une sentinelle.

— SYN. ÉCHAUGUETTE, GUÉRITE. L'échauguette est en bois; la guérite peut être en bois ou en pierre.

— HIST. XIIe s. Mil eschargaite les gaitent en veillant, *Ronc.* p. 111. || XIIIe s. La nuit fist l'eschargaite Godefrois de Bouillon, *Ch. d'Antioche*, III, 794. Commandée fut l'eschauguette à ceulx d'Athenes.... Trois mille hommes de nuit veillerent, Qui toute l'ost eschaugueterent, *Athis*, dans DU CANGE, *scaragwyta.* || XVIe s. Or y avoit-il entre leurs deux camps une butte forte d'assiette et couverte de bocages à l'entour, et y avoit des eschoguettes, dont on pouvoit descouvrir de loin vers l'un et l'autre camp, AMYOT, *Marc.* 47. Les anciens nous servent d'eschauguettes pour voir de loin, PARÉ, *Au lecteur.* Les guerres civiles nous mettent chascun en eschauguette en sa propre maison, MONT. IV, 100.

— ÉTYM. Bas-lat. *scaraguaita*, du germanique : suédois, *scara;* allem. *Schaar*, troupe, bande, et *guetter* (voy. GUETTER) : troupe qui fait le guet.

ÉCHAULER (é-chô-lé), *v. a.* Voy. CHAULER.

† **ÉCHAUME** (é-chô-m'), *s. m.* Terme de marine. Voy. ÉCHOME.

† **ÉCHAUMER** (é-chô-mé), *v. a.* Terme rural. Arracher le chaume, le pied du blé après la moisson. Échaumer un champ.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *chaume.*

† **ÉCHAUX** (é-chô), *s. m.* Terme rural. Rigole pour l'écoulement des eaux ou pour l'irrigation.

— ÉTYM. Ce paraît être une corruption de *échenal, échenaux.*

ÈCHE (è-ch'), *s. f.* Terme de pêche. Voy. AICHE.

— HIST. XIVe s. Ligne et ameçon avec esche de char, *Ménagier*, II, 5. Se tu veulx faire bonne esche [amadou] pour alumer du feu au fusil, *ib.* II, 5.

— ÉTYM. Lat. *esca*, aliment, amorce.

† **ÉCHÉABLE** (é-ché-a-bl'), *adj.* Terme de commerce. Qui peut, qui doit échoir. Un effet échéable à telle époque. On dit mieux échéant.

— HIST. XVIe s. Heritages redevables de coustume echeable, comme de chair, pain ou grain assis en la prevosté de Troyes, sont echeables et mainmortables, *Nouveau coust. génér.* t. III, p. 272.

— ÉTYM. *Échoir.*

ÉCHÉANCE (é-ché-an-s'), *s. f.* || 1° Époque du payement d'une créance, d'une rente, d'un billet, d'un fermage, etc. Négociant embarrassé toutes les fois que les échéances arrivent. Le payement se fait rarement aux échéances convenues; et ce manquement de foi a toujours divisé la colonie et les métropoles, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 57. || 2° Dans le langage de la procédure. Terme d'un délai. Le mois a trente jours; jusqu'à cette échéance Jeûnerons-nous, par votre foi? LA FONT. *Fabl.* X, 16.

— HIST. XIIIe s. S'aucune tele esquence est esqueue à l'omme avant qu'il ait espousé, BEAUM. XIII, 13. Esqueance, si est quant heritages esquiet de costé par le [la] defaute de ce que cil qui muert n'a nul enfant, ID. XIV, 3.

— ÉTYM. *Échoir;* provenç. *escazenza;* espagn. *escaencia;* ital. *scadenza.*

† **ÉCHÉANCIER** (é-ché-an-sié), *s. m.* Terme de commerce. Carnet de négociant, pour inscrire les échéances des effets à recevoir ou à acquitter.

— ÉTYM. *Échoir.*

ÉCHÉANT (é-ché-an), *part. présent* du verbe échoir. Un billet échéant dans le courant d'avril. Les termes échéant en juillet. || Il s'emploie quelquefois adjectivement. Les billets échéants. Les termes échéants.

ÉCHEC (é-chèk; au pluriel, des é-chèk; l's ne se lie pas: des é-chèk inattendus; cependant quelques-uns la lient : des é-chèk-z inattendus), *s. m.* || 1° Terme qu'on emploie au jeu d'échecs chaque fois qu'on attaque le roi ou qu'on met la reine en prise. Échec au roi. Échec à la reine. Il se couvrit de l'échec par un pion. On ne peut se couvrir de l'échec du cavalier. Faire échec. Être en échec. || Échec et mat, se dit quand le roi ne peut plus se couvrir ni se retirer, ce qui décide du gain de la partie. Faire le roi échec et mat. Faire échec et mat, gagner la partie. Mon roi est échec et mat, ou je suis échec et mat, c'est-à-dire j'ai perdu la partie. || Fig. Et n'était, quel qu'il fût, mon coup au dedans le plat Qui des yeux ou des mains n'ôt un échec et mat, RÉGNIER, *Sat.* X. Nous le trouvâmes [M. de Pomponne] et les dames qui nous reçurent fort gaiement; on causa tout le soir; on joua aux échecs; ah! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain [sa destitution]! SÉV. 386. La vie de la cour est un jeu sérieux, mélancolique, qui applique; il faut arranger ses pièces.... et après toutes ses rêveries et toutes ses mesures on est échec, et quelquefois mat, LA BRUY. VIII. Le roi qu'on n'osait ni secourir ni abandonner fut échec et mat, VOLT. *Lett. Prusse*, 87. || Échec et mat, sorte de proposition elliptique pour dire qu'on n'a pas réussi, qu'on a échoué dans une entreprise. Échec et mat, se dit le vieillard en se rasseyant tranquillement; parbleu! voilà une maîtresse femme, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § X. || Tenir en échec, mettre dans l'impossibilité d'agir, de prendre une résolution. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal [une mouche bourdonnante], qui tient sa raison en échec et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes, PASC. *Pensées*, t. I, p. 268, éd. Lahure, 1860. Ne savez-vous pas comment les jansénistes les tiennent en échec? ID. *Prov.* 3. Vous lui supposez une audace, une présomption qui tient ses lumières en échec, MARIVAUX, dans DESFONTAINES. || Tenir en échec, se dit aussi d'une troupe de guerre qu'on empêche d'agir. De là ils tinrent en échec leur ennemi, qui souffrait également et de la chaleur du climat et du défaut de rafraîchissements, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16. || 2° Dommage, revers. Sa fortune a éprouvé un échec considérable. Et si de quelque échec notre faute est suivie, Nous disons injures au sort, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Pourquoi sortirait-il d'une situation brillante, quoique non assurée, pour se jeter dans une situation si critique où le moindre échec pouvait tout perdre, où tout revers serait décisif? SÉGUR, *Hist. de Napol.* II, 4. || Perte considérable éprouvée par une armée. L'échec d'Inkowo venait de décider Napoléon; dix mille chevaux russes, dans une rencontre d'avant-garde, avaient culbuté Sébastiani et sa cavalerie, ID. *ib.* VI, 1.

— HIST. XIIIe s. Au roc [avec le roc, la tour] [il] en prist un grant tropel, Et dist eskec; moult li fu bel, *Fl. et Bl. fl.* v. 2117. [Il] L'assailli por li desconfire, Eschec et mat li ala dire, *la Rose*, 6676. || XVIe s. Ainsi, à divers tours de vieille guerre, les endommageoit, et conduisoit tellement ses entreprises que sur ses ennemis avoit tousjours eschec à l'advantage, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 134, dans LACURNE. L'artillerie fit son eschec [coup] dans les Mutinades, D'AUB. *Hist.* III, 393. Une grande sortie sur le reste fit un merveilleux eschec sur les Turcs, CARLOIX, I, 41. M. de Vieilleville, qui avoit laissé M. le prince de la Roche-sur-Yon en peine de lui, le voulut bien lever de cet eschec [inquiétude], ID. IV, 4.

— ÉTYM. Voy. ÉCHECS. Il y avait dans l'ancien français *escheq, eschieq, eschac*, qui signifiait butin et que Diez rattache à l'ancien haut allemand *scâh*, butin, le *c* empêchant de rattacher ce mot à *échoir.*

ÉCHECS (é-chè; l's se lie : des é-chè-z en ivoire), *s. m. plur.* || 1° Jeu qui se joue à deux personnes, sur un damier de 64 cases, avec huit pièces et huit pions de chaque côté. Le premier joueur d'échecs du royaume, HAMILT. *Gramm.* 10. || Aux échecs les fous sont les plus près des rois, signifie qu'à la cour et près des princes les gens peu raisonnables sont souvent en grande faveur. Les fous sont aux échecs les plus proches des rois, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || Fig. Il se passa en Flandre des choses plus intéressantes; ce fut d'abord un beau jeu d'échecs [savantes opérations militaires], et plusieurs marches du prince d'Orange, ST-SIM. 80, 94. || 2° L'ensemble des pièces de ce jeu. Des échecs en ivoire.

— HIST. XIe s. As eschecs jouent li plus saige et li viel, *Ch. de Rol.* VIII. || XIIe s. D'eschas, de riviere et de chasse, [je] Voil que du tout [il] aprenge et sace [sache], BENOIT, v. 11537. || XIIIe s. Puis aprist il as tables et as eschas jouer, *Parise la duchesse*, DU CANGE, *scacatus.* Joweir aux escas et ez tables, ID. *ib.* || XVe s. Et trouva le comte de Hainaut son neveu qui jouoit aux eschecs au comte de Namur, FROISS. I, I, 119.

— ÉTYM. Provenç. *escac;* espagn. et portug. *xaque;* du persan *sha*, roi. La locution *échec et mat*, qui signifie en persan : le roi est mort, a donné le nom au jeu et aux pièces du jeu.

† **ÉCHÉE** (é-chée), *s. f.* Quantité de fil que l'on place à la fois sur le dévidoir.

— ÉTYM. Il paraît tenir au bas-latin *eschaota*, écheveau (voy. ÉCHEVEAU).

† **ÉCHELADE** (é-che-la-d'), *s. f.* Assaut donné à l'aide d'échelles. On chercha à prévenir les écheladés en donnant plus de relief aux courtines [des châteaux forts], *Hist. littér. de la France*, t. XXIV, p. 709.

— ÉTYM. *Écheler.*

† **ÉCHELAGE** (é-che-la-j'), *s. m.* Terme de droit coutumier. Droit de poser une échelle sur l'héritage d'autrui, afin de reconstruire ou de réparer un bâtiment ou un mur. || Terme de métallurgie. Partie du fourneau des grosses forges.

— HIST. XVIe s. La tolerance ou souffrance d'aucun qui a souffert autruy avoir veue, aigoust ou eschellage en son heritage, ne donne ne fait acquerir jouissance contre luy, sans tiltre exprès, *Coustum. génér.* t. I, p. 79.

— ÉTYM. *Échelle.*

† **ÉCHELER** (é-che-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'échelle, j'échellerai), *v. a.* || 1° Escalader en appliquant l'échelle. Il échelle la muraille. Je ne vois écheler ni rempart ni muraille, *Parnasse des muses*, dans LEROUX, *Dict. comique.* || 2° Terme militaire. Synonyme d'échelonner. || 3° Terme d'ancienne législation. Exposer un criminel sur une échelle pour lui faire faire amende honorable.

— HIST. XIIIe s. Pour la grant cité de Dieu prendre, Et pour les cieulx beaux escheller, DU CANGE, *eschallare.* || XIVe Il perçoit [voit] le chastel qui estoit alumez, C'est assavoir qui est esclariez à tous lez, Pour la doubte de ce qu'il ne fust eschelez, *Guescl.* v. 6695. || XVe s. Ains gagnoient et conqueroient villes et forts chasteaux souvent, les uns sur les autres, par force et par pourchas, par embler et par escheler de nuit ou de jour, FROISS. I, I, 324. .... Mariez qui autre femme prent Est eschellez selon le droit des cours; Dame à ami, qui fait un autre amant, Doit estre mise en l'eschielle d'amours, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVIe Nos opinions s'entent les unes sur les autres, nous eschellons ainsi de degré en degré, MONT. IV, 237. Au haut justicier appartient la cognoissance des cas et crimes punissables de mort, mutilation de membres et autres peines corporelles, comme fustiger, fouetter, piloriser, eschelle., marquer, *Coustum. génér.* t. I, p. 870. Les rats eschelans le colombier plus facilement par les encoigneures de dehors, O. DE SERRES, 382.

— ÉTYM. *Échelle;* provenç. *escalar, escaliar*, espagn. *escalar;* ital. *scalare.* On trouve aussi *escaler* au XVIe siècle : Il avoit escallé une maison, ravi une fille et tué quatre ou cinq personnes de qui elle estoit heritiere, D'AUB. *Fœn.* IV, 6.

† **ÉCHELET** (é-che-lè), *s. m.* Genre de passereaux ténuirostres.

— ÉTYM. *Échelle*, à cause que ces oiseaux sont grimpeurs.

ÉCHELETTE (é-che-lè-t'), *s. f.* || 1° Sorte de petite échelle attachée à côté du bât pour y accrocher des gerbes, des bottes de foin ou des légumes, etc. || 2° Ridelle qu'on met sur le devant d'une charrette, et qui sert à retenir la charge. || 3° Outil de passementier. || 4° Terme de musique. Instrument dit aussi régale, formé de lames de bois dur qu'on touche avec une petite boule d'ivoire attachée à une petite baguette. || 5° Terme de marine. Laize de toile à voile, dont la tête ne correspond pas, suivant le droit fil, à la laize qui est au-dessus. || 6° Grimpereau de muraille, oiseau.

— HIST. XIIe s. Et li poitrax fu à or estelé, Tot environ d'escheletes ovré; Quant li chevax a un petit alez, L'or retentist et a un son geté, *Agolant*, dans DU CANGE, *Gloss. fr.* || XVIe s. Les rasteliers ou escheletes, ou draches, diversement nommées, esquelles les grains des raisins se tiennent, O. DE SERRES, 208. On y accomodera au devant une eschelete portant de petits degrés, par lesquels la poulaille se rendra aisément dans le gelinier, ID. 348.

— ÉTYM. Diminutif d'*échelle.*

† **ÉCHELEUR** (é-che-leur), *s. m.* Anciennement, soldat, homme habile à monter à l'escalade.

— HIST. XVe s. Icellui Guilleteau dist au suppliant, que le sire de Pont [qui était en prison] avoit fait venir deux des meilleurs eschalleux de son pays, qui avoient failli deux fois à le mettre hors, DU CANGE, *eschallare.*

— ÉTYM. *Écheler.*

† **ÉCHELIER** (é-che-lié), *s. m* Terme de construction. Longue pièce de bois traversée par des chevilles pour descendre dans une carrière, monter à un engin, etc.

— ÉTYM. *Échelle.*

1. **ÉCHELLE** (é-chè-l'), *s. f.* || 1° Machine composée de deux longues pièces de bois servant de supports à des bâtons disposés de manière à former un escalier. Monter à l'échelle. Tenir l'échelle. On punit

comme voleurs ceux qui tiennent le pied de l'échelle. Tenir l'échelle pendant qu'il monte, PASC. *Prov.* 6. Vous seul, Seigneur, vous seul, une échelle à la main, Vous portâtes la mort jusque sur leurs murailles, RAC. *Bérén.* I, 3. || Échelle double, échelle qui sert pour monter à l'assaut et où deux soldats montent de front, et aussi échelle qui est composée de deux échelles réunies par le sommet à l'aide d'une charnière, et qui peut servir sans être appuyée contre un mur ou un arbre. || Échelle à incendie, échelle de fer portée sur un chariot et se repliant sur elle-même, qu'on emploie dans les incendies. || Fig. Tenir l'échelle, aider à l'élévation de quelqu'un. || Après lui il faut tirer l'échelle, c'est-à-dire on ne peut mieux faire que lui : locution qui signifie que l'homme qui a monté a fait la besogne, et qu'on peut tirer l'échelle, étant inutile qu'un autre monte après lui. Lui fit concevoir tant d'audace, Qu'il en monta sur le Parnasse, Puis tira l'échelle après soi, MAITRE ADAM, dans RICHELET. Il faut tirer l'échelle après celui là, MOL. *Méd. m. lui*, II, 1. || Faire la courte échelle à quelqu'un, joindre les mains de manière que le camarade puisse y poser un pied, puis porter l'autre sur une épaule et s'élever ainsi jusqu'aux fruits d'un arbre, jusqu'à la fenêtre d'une maison, etc. Je lui ai fait la courte échelle, et il a atteint cette branche. || Fig. Faire la courte échelle, aider quelqu'un à se pousser. Ce n'est pas là ce que je vous demande; est-il bon camarade? peut-il pousser les autres? les faire valoir? les élever? leur faire la courte échelle? SCRIBE, *la Camaraderie*, II, 1. || Terme de jurisprudence. Tour de l'échelle, servitude qui donne au propriétaire du bâtiment auquel elle est due le droit de placer une échelle sur l'héritage du voisin pour réparer son mur. On nomme aussi tour de l'échelle un espace d'un mètre qu'un propriétaire possède au delà d'un mur de clôture. || Fig. Ce qui est, à cause de son usage, comparé à une échelle. Encelade fendra ce pénible fardeau Qui lui servit d'échelle, et, depuis, de tombeau, ROTR. *Herc. mour.* III, 3. Sur un bois glorieux Qui fut moins une croix qu'une échelle des cieux, ID. *St Gen.* II, 8. || 2° Échelle de corde, sorte d'échelle faite de corde et qui s'attache à l'aide de crochets au point où l'on veut monter. Elle attacha à un balcon une échelle de soie que le comte lui avait donnée, et fit entrer par là ce seigneur dans l'appartement de sa maîtresse, LESAGE, *Diable boit.* 4. || Échelle de meunier, escalier droit et à jour. || Terme de marine. Tout degré, tout escalier fixe ou mobile. Échelle de dunette. || 3° Potence. Autrefois l'échelle était l'insigne de la haute justice. Je sais me démêler prudemment de toutes les galanteries qui sentent tant soit peu l'échelle, MOL. *Avare*, II, 1. || 4° Échelle sociale, ensemble des diverses conditions de la société considérées dans leur superposition respective. || Échelle des êtres, théorie philosophique qui suppose que, depuis la matière brute et les derniers des êtres organisés jusqu'aux plus élevés, il y a une série non interrompue d'êtres de plus en plus parfaits. Quand on aura la nomenclature exacte de toutes les espèces que notre globe renferme, alors, et seulement alors, on pourra dire si l'échelle des êtres naturels est réellement interrompue, BONNET, *Cons. corps organ. Œuvres*, t. V, p. 377. L'échelle de la nature pourrait n'être pas simple, et jeter de côté et d'autre des branches principales qui pousseraient elles-mêmes des branches subordonnées, ID. *Contempl. nat.* 3° partie, ch. 26. || Échelle de Jacob, échelle mystérieuse allant de la terre au ciel et vue par Jacob en songe. || 5° Terme de géographie et de topographie. Ligne divisée en parties égales et placée au bas d'une carte ou d'un plan pour servir de mesure, chacune des divisions répondant à une longueur connue telle que lieue, mille, mètre, kilomètre, etc. Carte, plan sur une grande, sur une petite échelle. Plan à l'échelle d'un dix-millième, d'un cent-millième, c'est-à-dire que toutes les distances sont dans la réalité 10 000 fois, 100 000 fois aussi grandes qu'elles sont figurées sur le plan. || Fig. Travailler sur une grande échelle, faire un ouvrage de grande proportion, faire de grandes affaires. On dit aussi, en un sens opposé : sur une petite échelle. || Terme de perspective. Échelle de front, division des parties égales sur la ligne horizontale, pareille à la ligne de la terre; échelle fuyante, division des parties inégales et de plus en plus petites sur une ligne de côté, depuis la ligne de terre jusqu'au point de vue. || 6° Moyen de mesure, de calcul. Il faut se faire une échelle pour y rapporter les mesures qu'on prend, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Échelle de proportion, tableau indiquant par des divisions linéaires ou par des nombres les variations éprouvées par des valeurs commerciales. || Fig. Nous avons en morale, pour évaluer les crimes, une autre échelle de proportion, LA HARPE, *Cours de littér.* t. V, p. 232, Ledentu, 1825. || Terme de fondeur. Échelle campanaire [du latin *campana*, cloche], règle qu'ont les fondeurs pour proportionner la longueur, la largeur et l'épaisseur d'une cloche à son poids, et pareillement celles de son battant, pour lui faire rendre certain son. || Terme de teinturerie. Un certain nombre de nuances dont les teinturiers varient leurs couleurs. || 7° Terme de mathématique. Échelle arithmétique, nom de la progression arithmétique par laquelle se règle la valeur relative des chiffres simples dans un système quelconque de numération. || Échelle logarithmique, ligne droite divisée en parties inégales et qui représente les logarithmes des nombres ou ceux des sinus et des tangentes. || 8° Terme de physique. Échelle d'un baromètre, d'un thermomètre, les différents degrés qui marquent sur ces instruments les mouvements des liquides qu'ils contiennent. || Échelles des ponts, divisions arbitraires, ou véritables mesures linéaires, indiquées sur les piles des ponts pour faire connaître la hauteur de l'eau au-dessus d'un point qui est le zéro de l'échelle, et qui est établi soit à l'étiage, soit au niveau des points les moins profonds du lit. L'échelle du Pont-Royal, à Paris. || 9° Terme de musique. Échelle diatonique, succession des tons de la gamme. Échelle chromatique, série des douze demi-tons que contient une octave dont on a divisé chaque ton entier en deux parties censées égales. Échelle enharmonique, série d'intervalles moindres d'un demi-ton, et communément appelés quarts de ton ou commas, sur la considération desquels est fondé le genre enharmonique. Il suffit d'examiner son échelle [du chant grégorien] pour se convaincre de sa haute origine, CHATEAUB. *Génie*, III, 1, 2. || 10° Terme de marine. Proprement, lieu où un bâtiment pousse à terre une échelle ou une planche pour y opérer le débarquement de ses passagers ou de ses marchandises, JAL. || Échelles du Levant, nom de certaines villes de commerce qui sont sur la Méditerranée, vers le Levant, telles que Smyrne, Alep, le Caire, etc. où plusieurs nations de l'Europe tiennent des consuls et ont des bureaux qui se nomment comptoirs. Ce qui pressera le grand vizir de se résoudre promptement, ou de satisfaire l'ambassadeur ou de laisser embarquer tous les Français des échelles, DU QUESNE, *Lettre à Seignelay*, 8-24 oct. 1681, dans JAL. || Échelles barbaresques, places situées sur les côtes de la Barbarie. Aben Hamet s'embarqua à l'échelle de Tunis, CHATEAUB. *Dern. Abenc.* 153. || Il se dit aussi d'autres localités de l'Orient. Toutes ces liaisons avec les différentes échelles de l'Inde font entrer chaque année vingt-cinq à trente millions dans le Bengale, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 30. || Faire échelle, relâcher dans un port du Levant. On dit plus souvent faire escale. || 11° Terme de marine. Sorte de bec très-avancé ayant la figure d'un triangle équilatéral qu'on a comparé à l'une des parties d'une échelle double et qui se trouve dans quelques-uns des bâtiments latins de la Méditerranée. || 12° Sorte de crible pour nettoyer le grain. || 13° Terme de botanique. Échelle de Jacob, la polémoine bleue (*polemonium cæruleum*, *L.*).

— HIST. XII° s. Par iloec est es chambres Roberz del Broc entrez; A eschieles i ad les chevaliers muntez, *Th. le mart.* 144. || XIII° s. Et li Venicien furent en la mer, es nez [nefs] et es vaissiaus, et drecierent les eschieles et les mangoniaux et les pierrieres, VILLEH. LXXIV. Il font eschiel [s'échelonnent] en la mer, ce est à dire qu'il s'esloingnent de le autre entor de cinq milles, et ensi se partent [s'écartent] le une jouste l'autre vingt nes [nefs], si que cent miles tienent de mer; et tantost qu'il voient aucune nef de mercaant, il font luminaire de feu le une à l'autre, et en cestes manieres ne pot aler nule nef pour cete mer qu'il ne l'auent [ayent], *Voy. de Marc Pol*, ch. 183, p. 224, dans JAL. Cil qui jurent vilainement de Dieu et de nostre dame doivent estre mis en esquele une hore du jour, BEAUM. 42. Il fist mettre un orfevre en l'eschiele à Cezaire, en braie et en chemise, JOINV. 293. || XV° s. Si y eut là [au siége de Duras] fait sur les eschelles plusieurs grands appertises d'armes, FROISS. II, II, 11. Un gentilhomme nommé Verdun, par l'adveu et du consentement du duc de Bretagne, prit d'eschelle les places de Conac et de Saint-Maigrin, BERRY, *Chroniques depuis* 1402, p. 434, dans LACURNE. || XVI° s. S'arresterent au pied des degrez de l'eschelle [escalier] par où l'on monte en la salle du chasteau, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 314, dans LACURNE. Elles furent appelées climacides, comme qui diroit eschelieres, pour autant qu'elles se courboient à quatre pieds et faisoient eschelles de leur dos aux femmes des princes et des roys, ID. *Com. disc. le flatt.* 7. Ils ont avec eulx douze charrettes d'eschales, de la mesure qu'il les fault, CARLOIX, V, 23. Les ennemis vindrent avec un grand nombre d'eschelles bonnes, et bien doubles et renforcées, MARTIN DU BELL. 420. Pilori et eschelles sont signes de hautes justices; et qui peut avoir et faire l'un, il peut semblablement avoir et faire l'autre, *Coustum. génér.* t. I, p. 14.

— ÉTYM. Wallon, *hâle*; nam. *chaule*; picard, *ékelle*; Berry, *échalle*; provenç. et espagn. *escala*; ital. *scala*; du latin *scala*.

† 2. **ÉCHELLE** (é-chè-l'), *s. f.* Anciennement, échelle tactique, évolution ou disposition de l'ancienne tactique. Ce mot, qui s'appliquait surtout à la cavalerie, répondait à escadron ou à subdivision de colonne.

— ÉTYM. Ce mot est un reste de l'ancien français *eschele*, signifiant escadron : De François sont les premieres escheles, *Ch. de Rol.* CCXVI; Quant nostre gent les virent, si firent quatre eschieles, VILLEH. LXIV; Et li empercre Henris voit [va] sermonant d'eschiele en eschiele, HENRI DE VALENC. VI. C'est l'ancien français *eschiere*; le provençal *esqueira*, *escala*; anc. catal. *eschala*; ital. *schiera*; du germanique : anc. haut-allem. *scara*; allem. *Schaar*; suédois, *scara*, troupe; de l'anc. haut allem. *scarjan*, *skerjan*, disposer, ordonner. *Esquiere* s'est confondu avec *eskiele* par assimilation fautive.

† **ÉCHELLEMENT** (é-chè-le-man), *s. m.* Action d'écheler, d'escalader.

— HIST. XIV° s. Plusieurs bonnes villes, chastiaulx et forteresces estoient prises tant par eschelement, comme autrement, DU CANGE, *eschalare*.

— ÉTYM. *Écheler*.

ÉCHELON (é-che-lon), *s. m.* || 1° Chacune des petites pièces de bois qui forment les degrés de l'échelle. D'échelon en échelon on arrive au haut de l'échelle. || Terme de marine. Marche, coche ou taquet servant à poser les pieds pour monter. || 2° Fig. Ce qui sert de degré d'intervalle en intervalle. Nous pouvons supposer dans l'échelle de notre globe autant d'échelons que nous connaissons d'espèces : les dix-huit à vingt mille espèces de plantes qui composent nos herbiers sont donc dix-huit à vingt mille échelons de l'échelle terrestre, BONNET, *Contempl. nat.* 2° part. ch. 10. || 3° Fig. Ce qui sert à l'élévation, à l'avancement. Je vous supplie de ne pas souffrir que je tombe dès le premier échelon de ma fortune, BALZ. liv. VII, lett. 51. || Le dernier échelon, l'échelon le plus élevé, le point le plus élevé. Tous les hommes étaient montés au dernier échelon de la folie, VOLT. *Dial.* 10. || En un sens contraire, le dernier échelon, le premier échelon, le point le plus bas. Quand l'homme atteint au plus haut degré de civilisation, il est au dernier échelon de la morale, CHATEAUB. *Génie*, I, III, 3. || Descendre d'un échelon, descendre un échelon, descendre de son rang, de son grade, au rang, au grade inférieur. || 4° Terme d'art militaire. Disposer des troupes par échelons, les disposer sur divers plans, de manière qu'elles puissent se soutenir et se remplacer. || Il se dit aussi de postes disposés d'espace en espace. Quelques postes militaires placés dans quatre villes en cendre ne suffisaient pas pour garder une route de quatre-vingt-treize lieues; car on n'avait pu établir que quelques échelons, toujours trop espacés sur une si longue échelle, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 9.

— HIST. XIII° s. De l'eschiele les eschilons Ainsinc copons, et l'essillons De ses amis, qu'il n'en saura Jà mot, que perdus les aura, *la Rose*, 11855. Puis a les escaillons moult bien amesurés, De l'un deus piés à l'autre à tant les a esmés [estimés], *Ch. d'Ant.* VI, 363. || XVI° s. Les pretendans à la couronne trouvent tous les eschelons jusques au marchepied du throsne, et petits et aisez, mais.... D'AUB. *Hist.* III, 288. Le premier eschelon pour parvenir à ce grand bien de paix est la trefve, CARL. IX, 49.

— ÉTYM. *Échelle*; picard, *écaillon*; provenç. *escalo*, *scalo*.

ÉCHELONNÉ, ÉE (é-che-lo-né, née), *part. passé.* Des postes, des régiments échelonnés.

ÉCHELONNER (é-che-lo-né), *v. a.* Terme d'art militaire. Ranger par échelons. Échelonner des troupes. || S'échelonner, *v. réfl.* Se mettre par échelons.

— ÉTYM. *Échelon*.

† **ÉCHENAL** (é-che-nal), *s. m.* Gouttière en bois pour recevoir l'eau des toits. || Rigole servant de conduite au métal fondu pour couler une cloche, un canon. || On dit aussi écheneau.

— HIST. XVI° s. Si sur mur mitoyen ou parsonnier

sont posez eschenets et chanlettes communs à recevoir les eaux des deux maisons joignantes, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 1137.

— ÉTYM. *Cheneau ;* bourguig. *échenet,* gouttière.

† **ÉCHÈNE** (é-kè-n') ou **ÉCHÉNÉIDE** (é-ké-né-i-d'), *s. m.* Poisson qui se fixe aux rochers et aux vaisseaux par un disque dentelé qu'il porte sur la tête.

— ÉTYM. Ἐχενηΐς, de ἔχειν, retenir, et ναῦς, navire.

† **ÉCHENEAU** (é-che-nô), *s. m.* Voy. ÉCHENAL.

ÉCHENILLAGE (é-che-ni-lla-j', *ll* mouillées, et non é-che-ni-ya-j'), *s. m.* Action d'écheniller. La loi du 26 ventôse an IV prescrit au propriétaire et au fermier l'échenillage sur les arbres, les haies et les buissons.

— ÉTYM. *Écheniller.*

ÉCHENILLÉ, ÉE (é-che-ni-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-che-ni-yé, yée), *part. passé.* || 1° Arbres échenillés. || 2° Terme de construction. Grès échenillé, pierre échenillée, grès, pierre piquée avec le marteau, qui y figure quantité de petites lignes courbes, ou tortueuses, en forme de chenilles.

ÉCHENILLER (é-che-ni-llé, *ll* mouillées, et non é-che-ni-yé), *v. a.* Terme rural. Débarrasser des chenilles. Un maître ordonne qu'on échenille les arbres de son jardin, VOLT. *Babouc.*

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *chenille;* picard, *ékeniller.*

† **ÉCHENILLEUR** (é-che-ni-lleur, *ll* mouillées, et non é-che-ni-yeur), *s. m.* || 1° Terme rural. Ouvrier qui échenille les arbres. || 2° Terme de zoologie. Genre d'oiseaux qui vivent uniquement de chenilles et qui appartiennent à la zone torride où il y a en toute saison des chenilles ou des larves de chenilles. || Tout animal qui détruit les chenilles dans les jardins.

— ÉTYM. *Écheniller.*

ÉCHENILLOIR (é-che-ni-lloir, *ll* mouillées, et non é-che-ni-yoir), *s. m.* Instrument dont on se sert pour écheniller.

— ÉTYM. *Écheniller.*

† **ÉCHENO** (é-che-no), *s. m.* Terme de fondeur. Bassin de terre fine et parfaitement liée, en forme de carré long, ayant communication avec le canal du fourneau devant lequel il est placé, et recevant la matière en fusion, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *fondeur en bronze.* || On trouve aussi écheneau, qui est la véritable orthographe.

— ÉTYM. Voy. ÉCHENAL.

ÉCHEVEAU (é-che-vô), *s. m.* || 1° Certaine longueur de brins de fil, en coton, en soie, en laine, en chanvre ou lin, moulinés; ces brins sont roulés en forme de cercle et attachés à une partie de ce cercle par le bout qui en réunit tous les tours et qui s'appelle centaine. Les filles du village.... Peignaient leurs longs cheveux qui pendaient en dehors [des balcons] Comme des écheveaux.... LAMART. *Joc.* I, 34. || Terme de commerce. Assemblage de dix échevettes. Dans la filature du coton, l'écheveau français métrique doit avoir mille mètres. || 2° Fig. Affaire ou narration d'affaire longue et embrouillée. C'est un écheveau qui ne finirait point, SÉV. 567.

— HIST. XIV° s. Le suppliant print trois eschez de filet, DU CANGE, *eschaota.* Six ou huit eschiefs de fil blanc, ID. *ib.* || XV° s. Abusé m'a et fait entendre.... Du matin qu'estoit le serain.... D'une tour un moulin à vent, Et d'une haye ung escheveau, VILLON, *G. test. double ballade.* Deux eschevetes de fil, DU CANGE, *eschaota.* Trois eschevaulx ou escaignes de fil, ID. *ib.*

— ÉTYM. Pic. *ékignée, écagnon, écaigne, écane, échet, échit;* génev. *échevette;* wallon, *echè;* rouchi, *échè, équè;* bas-lat. *eschaota.* Les formes de l'ancienne langue ou du patois, telles que *escaigne, ékignée, écagnon, écaigne, écane,* viennent de l'anglais *skein,* écheveau, lequel provient probablement du celtique : gaél. *sgein, sgeinne;* irl. *sgaine,* écheveau. Les formes qui ont un *t* ou une *f, eschaota, eschez, eschiefs, échet, échit,* ne paraissent pas pouvoir y être rattachées; à ces formes tiennent sans doute *échié,* quantité de fil sur un dévidoir. D'autre part la langue a aussi *echeau,* ancien terme qui désignait une sorte de bois pour la tonnellerie (Chacun echeau de grand bois à faire pipes, *Arr. du parlem.* 18 sept. 1577), et *escheveau,* poutre (Icelluy trayné après eulx, menacé de pendre à l'escheveau de sa maison ou au premier arbre qu'ilz trouveroient, *Ordonn.* juillet 1498). On a proposé pour *écheveau* l'étymologie *es-chevel,* comme qui diroit *échevelé;* le sens n'est pas bon. Scheler propose *scapellus,* diminutif du latin *scapus,* rouleau ; *scapellus* pourrait donner en effet *eschevel,* et le sens de poutre ou poutrelle qu'a eu *escheveau* vient grandement à l'appui de l'opinion de Scheler.

ÉCHEVELÉ, ÉE (é-cheu-ve-lé, lée; comme deux *e* muets se suivent, le premier prend le son de *eu*), *adj.* || 1° Qui a la chevelure éparse et flottante. Elle accourt l'œil en feu, la tête échevelée, BOIL. *Lutr.* II. Ou tel que d'Apollon le ministre terrible, Impatient du dieu dont le souffle invincible Agite tous ses sens, Les yeux étincelants, la tête échevelée, Du temple fait mugir la demeure ébranlée Par ses cris impuissants, J. B. ROUSS. *Ode au comte du Luc.* C'était un jeune homme d'une figure charmante; pâle, échevelé, baigné de pleurs, il était à genoux au chevet de mon lit, M^me DE GENLIS, *Mlle de la Fayette,* p. 35, dans LACURNE. Un de ces soirs fameux, chers au peuple romain, Où des temples secrets la Vénus impudique Sortait échevelée, une torche à la main, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Lett. à Lamartine.* || Poëte échevelé, s'est dit, sous la Restauration et depuis, pour poëte romantique; tantôt par raillerie et tantôt sérieusement, comme dans ce vers : Ô poëtes sacrés, échevelés, sublimes! V. HUGO, *F. d'aut.* 38. || 2° Par extension, pendant et en désordre. Qu'un jeune homme soit frappé de l'effet d'une cascade.... le bruit, les masses d'ombres, les plantes échevelées, la neige de l'écume, tout se gravera dans la mémoire de l'élève, CHATEAUB. *Dessin,* 273. Le Danube qui, par cinq fleuves, Tombe échevelé dans la mer, V. HUGO, *Orient.* 12.

— HIST. XI° s. Là vint curante cum femme forsenede, Batant ses palmes, criant, eschevelede, *St Alexis,* LXXXV. || XIII° s. Ele saut sus comme desvée, Toute nue et eschevelée, *Ren.* 288. || XV° s. Nymphes adonc, pleurans eschevelées, MAROT, IV, 68.

— ÉTYM. *Écheveler ;* Berry, *égévé.* On a dit aussi *deschevelé.*

† **ÉCHEVELER** (é-cheu-ve-lé; comme deux *e* muets se suivent, le premier prend le son de *eu.* L'*l* se double devant les *e* muets), *v. a.* Laisser flotter sa chevelure, mettre en désordre la chevelure. || S'écheveler, *v. réfl.* Sa crinière s'échevelle.

— HIST. XVI° s. Elles ont beau s'echeveler et s'esgratigner, MONT. III, 177.

— ÉTYM. Bas-lat. *excapillare* (si quis mulierem excapillaverit, *Lex salica,* p. 158), de *ex,* et *capillus,* cheveu.

† **ÉCHEVELLEMENT** (é-che-vè-le-man), *s. m.* Action d'écheveler; état de celui qui est échevelé.

— HIST. XVI° s. Eschevellement, OUDIN.

— ÉTYM. *Écheveler.*

† **ÉCHEVETTE** (é-che-vè-t'), *s. f.* Terme de commerce. Petit écheveau. || Dans la filature du coton, le dixième de l'écheveau.

— ÉTYM. Voy. ÉCHEVEAU.

ÉCHEVIN (é-che-vin), *s. m.* Anciennement, magistrat municipal. S'il [le roi] ne le veut [avancer des fonds], afin d'y satisfaire, Aux échevins on dira franchement : L'argent surtout est chose nécessaire, LA FONT. *Ballade à Fouquet pour faire obtenir à Château-Thierry une subvention à l'effet de réparer le pont.* || Dans les Pays-Bas, magistrats adjoints aux bourgmestres. || Dans certaines provinces, nom des marguilliers. || Homme de loi nommé par le seigneur pour rendre la justice aux vassaux.

— HIST. XIII° s. Li archevesques Guillaumes, qui devoit paiier les frais dou coronement, les demanda et requist à eschevins de Rains, *Chr. de Rains,* 165. || XV° s. Et puis establit [le comte de Montfort à Rennes] baillis, prevos, eschevins, sergens et tous autres officiers, FROISS. I, I, 151. || XVI° s. Echevin tournant le droit au contraire.... De peu d'estime et de basse mise, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 375.

— ÉTYM. Espagn. *esclavin;* ital. *scabino, schiavino;* bas-lat. *scabinus;* du germanique : ancien saxon, *scepeno;* anc. haut-allem. *sceffeno, sceffen;* allem. *Scheffen, Schöffe,* de *schaffen,* régler, ordonner.

ÉCHEVINAGE (é-che-vi-na-j'), *s. m.* Fonction d'échevin. || Temps de cette fonction. || Corps des échevins.

— HIST. XIII° s. En son eskevinage, Il eut bien le tesmoignage, Par foi, k'il fit la taille à point, *Poés. mss.* dans LACURNE. L'arcevesque Guillaume Blancemain, qui tant valu à son tans qu'il restablit eschevinnage à Rains et fit moult de biens, *Chr. de Rains,* p. 9. || XV° s. Et fut l'eschevinaige osté, et ordonné qu'il n'y auroit plus nuls eschevins, JUVEN. DES URS. ch. VI, 1382.

— ÉTYM. *Échevin.*

† **ÉCHEVINAL, ALE** (é-che-vi-nal, na-l'), *adj.* Qui concerne le corps des échevins ou une municipalité.

— HIST. XVI° s. A charge d'en tenir registres et bailler lettres eschevinalles, *Coust. génér.* t. II, p. 963.

— ÉTYM. *Échevin.*

† **ÉCHIDNÉ** (é-ki-dné), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'animaux de la famille des édentés et qui vivent dans des terriers.

— ÉTYM. Ἔχιδνα, vipère, par une mauvaise assimilation des longs et forts piquants des échidnés avec les crochets de la vipère.

† **ÉCHIDNINE** (é-ki-dni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique qui est le principe venimeux du venin de la vipère.

— ÉTYM. Ἔχιδνα, vipère.

† **ÉCHIF, IVE** (é-chif, chi-v'), *adj.* Terme de fauconnerie et vénerie. Farouche, gourmand. Chien, oiseau échif.

— HIST. XIII° s. .... Ne soiez mie eschiex De lui monstrer ce que tu vois, *Fabliaux mss.* n° 7615, t. II, f° 166, dans LACURNE. || XIV° s. Garde que tu sois garny d'un oyselet vif, à lui mettre [au faucon] ou [au] pié l'endemain au point du jour; et s'il le prent asprement, si lui oste le chapperon...., et se tu vois qu'il soit trop eschif [farouche], si lui remet le chaperon, *Modus, ms.* f° 138, dans LACURNE.

— ÉTYM. C'est l'ancien adjectif *eschiu, eschif,* timide, farouche, chiche; provenç. *esquiu;* espagn. *esquivo;* ital. *schivo;* de l'allemand *scheu,* timide, farouche (voy. ESQUIVER).

† **ÉCHIFFE** (é-chi-f') ou **ÉCHIFFRE** (é-chi-fr'), *s. m.* Terme d'architecture. Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un escalier. Il y a des échiffres de bois.

— HIST. XIV° s. Celui qui devoit faire le guet en icelle eschiphe, DU CANGE, *eschifa.* Comme de nouvel en la forteresse de la ville de Montsanion soient cheuz et ruinez deux pans des murs, ensemble les eschiffes qui sus estoient, ID. *ib.* || XV° s. Lesquels linceux le suppliant lia par les deux cornets et les attacha à une eschiffe ou petite maisonnette, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bas-lat. *eschiffa, schiffa, chiffa,* maisonnette, guérite, mot qui s'est réduit à signifier une partie de bâtiment et qui semble le même que *échoppe.*

† **ÉCHIGNOLE** (é-chi-gno-l'), *s. f.* Espèce de fuseau dont on se sert, en faisant de la ganse, pour mêler ensemble les différents brins de soie ou de fil.

— ÉTYM. On peut croire que ce mot est de même radical que *escaigne, eschagne,* qui signifiait écheveau (voy. ce mot, à l'étymologie).

† **ÉCHILLON** (é-chi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Nuage noir dont la queue forme une trombe ou un siphon (Levant).

† **ÉCHIMYS** (é-ki-mis'), *s. m.* Genre de mammifères de l'Amérique méridionale, à corps couvert supérieurement d'un mélange de piquants aplatis et de poils, et terminé par une longue queue revêtue d'écailles et de poils.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et μῦς, rat.

1. **ÉCHINE** (é-chi-n'), *s. f.* Épine du dos, longue colonne située entre la tête et le bassin. L'échine j'allongeais comme un âne rétif, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Le long de ton échine Je grimperai premièrement, LA FONT. *Fabl.* III, 5. L'animal à longue échine [la belette], ID. *ib.* IV, 6. Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine, Va mendier son pain de cuisine en cuisine, BOIL. *Sat.* I. || Frotter l'échine, ajuster l'échine, donner des coups de bâton sur le dos. Mais si ce monsieur dont j'ons frotté l'échine.... HAUTEROCHE, *Nobles de province,* I, 14. Ah! vous y retournez! Je vous ajusterai l'échine, MOL. *Amph.* III, 7. || Fig. Courber ou plier l'échine, se soumettre bassement. || Il a l'échine souple, flexible, il est prêt à toutes les complaisances pour ses supérieurs. || Longue échine, maigre échine, personne fort maigre.

— HIST. XI° s. Toute l'eschine [il] lui desevre du dos, *Ch. de Rol.* XCI. Sur les eschines qu'il ont enmi les dos, *ib.* CCXXXII. || XIII° s. Et lessiez ester les gelines, Qui trop ont megres les eschines, *Ren.* 2880. Oliphans [l'éléphant] sor sa haute eschine, *la Rose,* 18009. Et tante torte eschine et tant ventres enflés, Et tante jambe torse et tant piés bestornés, *Ch. d'Ant.* VIII, 449. || XV° s. Si très grands coups s'entredonnerent ès targes, que à tous deux les eschines convint ployer et les lances voler en pieces, *Boucic.* I, 16. || XVI° s. Ung Atlas à la grande eschine, RAB. *Pant.* III, 8. Encor' le logis de l'artillerie gardé par les Suisses flanquoit les deux costés et battoit en eschine le devant de ce corps de garde [pour le protéger], D'AUB. *Hist.* I, 287. Aians renversé Rassi et son enseigne, ils font tourner l'eschine à Sarrion, ID. *ib.* III, 35. Un garçon de 18 ans

qui nageoit de l'eschine quatre ou cinq lieues quand il vouloit, ID. *ib.* II, 306.

— ÉTYM. Bourguign. *échaigne;* wallon, *sikrenn*, *skreinn;* provenç. *esquina*, *esquena;* espagn. *esquena;* ital. *schiena*. *Sp* de se changeant pas, dans l'ouest des contrées romanes, en *sq*, il faut rejeter le latin *spina* qui, d'ailleurs, avec son *i* long, n'aurait pas été changé en *e* ou en *ie*. Par ces considérations, Diez propose l'ancien haut-allemand *skina*, aiguille, piquant. Cependant il faut prendre en considération le celtique : cornwall. *chein*, dos, bas-breton *kein*, qui ont pu facilement devenir *eskein* ou *skein*, et déterminer la transformation de *spina*.

2. **ÉCHINE** (é-chi-n'), *s. f.* Terme d'architecture. Ornement dit aussi ove, semblable à des châtaignes ouvertes, qui se met au chapiteau de la colonne ionique. || Moulure qui forme un quart de rond ou une autre portion de courbe, et qui est placée au-dessous du tailloir dans le chapiteau dorique.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson; parce que la coque hérissée de la châtaigne ressemble à un hérisson.

1. **ÉCHINÉ, ÉE** (é-chi-né, née), *part. passé.* Assommé de coups, excédé de fatigue.

† 2. **ÉCHINÉ, ÉE** (é-ki-né, née), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est hérissé de poils roides et piquants. L'involucre de la châtaigne est échiné.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson.

ÉCHINÉE (é-chi-née), *s. f.* Quartier du dos d'un cochon.

— HIST. XIIIe s. Tout le colpa li dus [le duc le coupa d'un coup d'épée] très parmi l'eschinée, L'une moitié del Turc cheï emmi la prée, Et li autre remaint en la sele dorée, *Chans. d'Ant.* IV, 792. || XIVe s. Venoison aux souppes, oes [oies] salées et eschinées, *Ménagier*, II, 4. || XVIe s. Les jambes, les oreilles, les langues, les eschinées, jusqu'aux moindres extremités et particules, tout s'emploie, O. DE SERRES, 836.

— ÉTYM. *Échine* 1.

† **ÉCHINÉEN, ENNE** (é-ki-né-in, né-è-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble au hérisson. || *S. m. plur.* Les échinéens, famille de mammifères qui a pour type le genre hérisson.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson.

† **ÉCHINELLE** (é-ki-nè-l'), *s. f.* Genre d'algues d'eau douce.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson.

ÉCHINER (é-chi-né), *v. a.* || 1° Rompre l'échine. || 2° Tuer dans une mêlée, dans une déroute. Les paysans échinèrent tous les fuyards. || Familièrement. Se faire échiner, se dit d'une troupe de guerre qui, dans un combat, essuie de grandes pertes. Ce régiment s'est fait échiner à l'attaque de la redoute. || 3° Échiner de coups, assommer quelqu'un. On vous happe notre homme, On vous l'échine, on vous l'assomme, LA FONT. *Fabl.* XII, 22. || Absolument. De ces gens qui ne parlent que d'échiner, MOL. *Scapin*, II, 8. || 4° S'échiner, *v. refl.* Se rompre l'échine. || Fig. S'excéder de fatigue, se donner beaucoup de peine. Qu'il a de mal! ah! sans doute il s'échine; Il est souvent debout toute la nuit; Comme il conduit, disons-nous, sa machine [sa place, sa fonction]! — C'est sa machine, amis, qui le conduit, PONS (de Verdun), *Contes et poésies diverses*, p. 76.

— REM. Le peuple prononce volontiers échigner. Mes enfants, on ne vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils s'enfuiront, mais je ne veux pas que vous alliez vous faire échigner mal à propos sur la contrescarpe de leurs autres ouvrages [paroles de Vauban], RAC. *Lett. à Boileau*, 15 juin 1692.

— ÉTYM. *Échine* 1.

† **ÉCHINIDE** (é-ki-ni-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Les échinides, les oursins.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson.

† **ÉCHINIPÈDE** (é-ki-ni-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes hérissées de poils roides ou de piquants.

— ÉTYM. Lat. *echinus*, hérisson, et *pes*, pied.

† **ÉCHINITE** (é-ki-ni-t'), *s. m.* Oursin de mer pétrifié ou fossile.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et la finale *ite* qui en géologie indique un fossile.

† **ÉCHINOCARPE** (é-ki-no-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le fruit hérissé de pointes roides. || *S. m.* Grand arbre de l'île de Java.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et καρπός, fruit.

† **ÉCHINOCOQUE** (é-ki-no-ko-k'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'entozoaires cestoïdes qu'on rencontre souvent en quantité considérable dans les hydatides.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et κόκκος, grain.

† **ÉCHINODERME** (é-ki-no-der-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la peau hérissée de tubercules, de pointes ou d'épines. || Nom d'animaux rayonnés ou radiaires à peau dure ou pourvue de pièces calcaires. || On dit aussi échinodermaire.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et δέρμα, peau.

† **ÉCHINOÏDE** (é-ki-no-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un oursin.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et εἶδος, forme.

† **ÉCHINOMYIE** (é-ki-no-mi-ie), *s. f.* Genre de diptères.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et μυῖα, mouche.

† **ÉCHINON** (é-chi-non), *s. m.* Terme rural. Boîte cylindrique dans laquelle on met le caillé dont on veut faire du fromage.

† **ÉCHINOPE** (é-ki-no-p'), *s. m.* Genre de flosculeuses qui renferme des plantes vivaces, indigènes des contrées chaudes de l'Europe.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et πούς, pied.

† **ÉCHINOPÉES** (é-ki-no-pée), *s. f. plur.* Famille de plantes à fleurs composées, qui a pour type le genre échinope.

† **ÉCHINOPHORE** (é-ki-no-fo-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des épines.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et φορός, qui porte.

† **ÉCHINORRHYNQUE** (é-ki-no-rin-k'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'entozoaires qui ne se trouvent pas chez l'homme. L'échinorrhynque géant est très-commun chez le cochon et le sanglier; on le rencontre aussi chez le mouton.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et ῥύγχος, bec.

† **ÉCHINOSPERME** (é-ki-no-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des graines hérissées de poils rudes.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et σπέρμα, graine.

† **ÉCHINOSTOME** (é-ki-no-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche hérissée de dents ou de crochets.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et στόμα, bouche.

† **ÉCHINULÉ, ÉE** (é-ki-nu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est hérissé de petites épines ou de petits tubercules.

— ÉTYM. Lat. *echinus*, hérisson, et le suffixe diminutif *ulé*.

† **ÉCHINURE** (é-ki-nu-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue hérissée d'épines.

— ÉTYM. Ἐχῖνος, hérisson, et οὐρά, queue.

† **ÉCHIOGLOSSE** (é-ki-o-glo-s'), *s. m.* Genre de plantes de la famille des orchidées.

— ÉTYM. Ἔχις, vipère, et γλῶσσα, langue.

† **ÉCHIOÏDE** (é-ki-o-i-d'), *s. m.* Terme de botanique. Dont la semence a de la ressemblance avec la tête d'une vipère.

— ÉTYM. Ἔχις, vipère, et εἶδος, forme.

ÉCHIQUETÉ, ÉE (é-chi-ke-té, tée), *adj.* || 1° Terme de blason. Divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier. L'écu est échiqueté lorsqu'il a au moins vingt-quatre carreaux. On spécifie le nombre de lignes ou de traits que portent ces carreaux. Fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits. || 2° Terme didactique. Rangé comme les cases d'un échiquier.

— HIST. XVe s. Et aussi mourut un escuyer de Bretagne qui s'armoit de gueules à deux chevrons eschiquetés d'or et d'azur, FROISS. II, II, 11. || XVIe s. Haultains esprits extraits de gentillesse, Nobles enfants de Millan la cité, Ornez, vestus en extreme richesse, Drap d'or, velours eschiqueté sans cesse, Pour demonstrer la prodigalité, J. MAROT, p. 159, dans LACURNE.

— ÉTYM. Il n'est pas douteux que *eschiqueté*, dans l'exemple de J. Marot, ne soit le même que *déchiqueté* (voy. ce mot), *es* au lieu de *de*. Il n'est guère douteux non plus que *eschiqueté*, en termes de blason, ne se rapporte à *échiquier;* mais, comme la dérivation d'*eschiquier* en *eschiqueté* n'est pas possible, on doit supposer qu'il y a eu confusion par assimilation de *eschiqueté* avec *eschiquier*. La forme régulière est *eschequé* (en eschiquier), qui se trouve en effet.

ÉCHIQUIER (é-chi-kié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des é-chi-kié-z ornés), *s. m.* || 1° Table divisée en carrés alternativement blancs et noirs, sur laquelle on joue aux échecs et aux dames. || Fig. Champ de bataille. L'empereur alors dit à Belliard que rien n'était encore assez débrouillé; que, pour faire donner ses réserves, il voulait voir plus clair sur son échiquier, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 10. || En échiquier, *loc. adv.* Par carrés alternés. En forme d'échiquier les plats rangés sur table, RÉGNIER, *Sat.* X. || On dit que des arbres sont plantés en échiquier, lorsque, représentant plusieurs carrés, ils offrent des lignes droites, de quelque côté qu'on les regarde, c'est-à-dire lorsqu'ils sont plantés à tous les angles des carrés d'un échiquier tracé fictivement sur le terrain. || Terme de menuiserie. Espèce de compartiment composé de carrés disposés parallèlement aux côtés de l'ouvrage. || 2° Terme de blason. Se dit de l'écu divisé en plusieurs carrés, les uns de métal et les autres de couleur. || En échiquier, voy. ÉCHIQUETÉ. || 3° Ordre particulier de marche des vaisseaux qui naviguent de conserve. || Terme militaire. Position de troupes ainsi nommée parce qu'elle a quelque ressemblance avec les cases de la table du jeu d'échecs. Former l'échiquier. Disposer en échiquier. || 4° Abaque ou table à compter, dont on se servait pour la perception des impôts. || Assemblée des hauts justiciers de Normandie, érigée en parlement par Louis XII en 1499. Et ayant eu l'honneur [Alençon] d'avoir été longtemps l'apanage de l'un des enfants de France, en laquelle pour cette considération soulait être l'échiquier souverain du pays qui fut supprimé et uni à notre parlement de Rouen par le décès de François duc d'Alençon, en l'an 1584 seulement, *Édit*, mai 1636. || 5° En Angleterre, juridiction qui règle toutes les affaires des finances. La cour de l'échiquier. Le chancelier de l'échiquier. || Billets de l'échiquier, nom des bons du trésor en Angleterre. || Trésor. Cette madone [N.-D. de Lorette] plus riche qu'aucun roi de la terre, car il ne sort jamais un schelling de son échiquier, VOLT. *Phil.* V, 371. || 6° Terme de pêche. Grand filet carré soutenu par deux demi-cerceaux et attaché au bout d'une longue perche. || Espèce de patron sur lequel les vitriers prennent leurs mesures. || 7° Nom vulgaire d'une espèce du genre *hespérie*, papillon diurne.

— HIST. XIIe s. Adoniram fud maistre del eschekier [trésor] e de receivre les treüz [tributs], *Rois*, p. 238. || XIIIe s. Au chief du palés d'une part S'asist Ysengrin et Renart, Devant eus deus un eschiquier, *Ren.* 28941. Sur un bon lit [elle] s'est apuïée; La coilte [couette] fu à eschekers De deux pailles ben faiz et chers, *Lai del desiré*. Moult [il] lui a prié au premier D'à lui juer à l'eskekier, *Fl. et Bl.* 2215. La soussele est d'un paile cier [cher], Très bien ovrée à eskekier, *ib.* 1179. || XVe s. L'on apele eschiquier [en Normandie] assemblée de hautes justices, auxquiex il appartient à corriger et à amender ou à faire amender tout ce que les baillis et les autres meneurs [moindres] justiciers ont malement jugé, DU CANGE, *scacarium*. Un grand eschiquier garny d'argent doré, et sont les echecs de jaspre et de cristal, *Lett. pat.* 14 janv. 1414.

— ÉTYM. *Échecs;* provenç. *escaquier;* ital. *scacchiere*. Quant à la signification de *échiquier*, pour cour de finance, trésor, elle vient de ce que cette cour tenait ses séances avec une table recouverte d'un tapis divisé en carreaux comme un échiquier. C'est ainsi que *bureau*, étoffe, a pris le sens de table sur laquelle on écrit, et d'office où l'on expédie les affaires.

† **ÉCHITE** (é-ki-t'), *s. f.* Genre d'apocynées, ayant pour type l'échite biflore, arbuste volubile.

— ÉTYM. Ἔχις, serpent.

† **ÉCHITÉES** (é-ki-tée), *s. f. plur.* Tribu de la famille des apocynées ayant pour type le genre échite.

ÉCHO (é-ko), *s. m.* || 1° Répétition plus ou moins distincte d'un son heurtant contre un corps qui le réfléchit. Écho simple, celui qui ne répète les sons qu'une fois; écho multiple, celui qui les répète plusieurs fois; écho monosyllabique, celui qui ne répète qu'une syllabe; écho polysyllabique, celui qui répète plusieurs syllabes. Encore oit-on [entend-on] l'écho redire leurs chansons, RÉGNIER, *Dial.* L'écho se plaît à redire les chansons des bergers et à exprimer le son rustique de leurs musettes dans le creux de quelque rocher, D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Louange d'une maison*. Reine des flots, sur ta barque rapide, Vole en chantant, au bruit des longs échos; Les vents sont doux, l'onde est calme et limpide; Le ciel sourit; vogue, reine des flots, BÉRANG. *le Prisonnier*. De tant d'échos résonnant jusqu'à nous, Les plus lointains nous semblent les plus doux, BÉRANG. *Couplets à des Mauritiens*. Pauvres enfants! l'écho murmure encore L'air qui berça votre premier sommeil, ID. *le Suicide*. || Lieu où l'écho est reproduit. Ils faisaient répéter les doux sons de leurs flûtes à tous les échos d'alentour, FÉN. *Tél.* II. Les cris dont je faisais retentir les échos de ce rivage, ID. *ib.* XV. Fatiguant de mes cris les échos du rivage, DUCIS, *Oscar*, II, 2. Ciel vaste et pur, daigne encor me sourire; Échos des bois, répétez mes adieux, BÉRANG. *Adieux*. || Adorer l'écho, chercher la solitude, l'écho se trouvant ordinairement entre les rochers. Détache ton amour des faux biens

que tu perds; Adore ici l'écho qu'adorait Pythagore, Prête avec lui l'oreille aux célestes concerts, LAMART. *Médit.* I, 6. || Adore l'écho dans la tempête, retire-toi dans la solitude lors des troubles politiques. || Fig. Que tous les échos me redisent cette charmante nouvelle, SÉV. 341. || 2° Répétition. J'écoute peu ces bruits que le peuple répète, Échos tumultueux d'une voix plus secrète, VOLT. *Sémir.* II, 3. Qui ne sait d'ailleurs comment les alarmes se propagent, comment la vérité même dénaturée par les craintes exagérées, par les échos d'une grande ville.... MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 263. Je dois trembler; car moi, qui suis prophète, Je vois de loin l'oubli fondre sur vous; [Mes vers] De tant d'échos dont la voix vous répète, L'un meurt, puis l'autre, et puis cent, et puis tous, BÉRANG. *l'Inoctavo.* L'hymne éternel de la prière Trouvera partout des échos, LAMART. *Harm.* I, 1. || Personne qui répète ce qu'un autre a dit. Ce n'est point ici un écho ou une voix empruntée, PATRU, *Plaidoyer* 7, dans RICHELET. Quel favorable écho, pendant que je soupire, Répète mes frayeurs avec un tel empire? CORN. *Tois. d'or*, III, 6. Mais je ne puis du tout approuver sa chimère, Et me rendre l'écho des choses qu'elle dit, MOL. *Femm. sav.* I, 3. Voilà comme ils en parlent, et plusieurs échos répondent, SÉV. 168. Je vous prie de ne pas confier ceci à vos échos, ID. 446. Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui; il ne parle pas, il ne sent pas, il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres, qu'il y est le premier trompé et qu'il croit souvent dire son goût ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter, LA BRUY. II. Nous décidons ainsi, crédules que nous sommes; Que d'échos comptés pour des hommes! LAMOTTE, *Fabl.* V, 15. Loin de ce médisant infâme, Qui de l'imposture et du blâme Est l'impur et bruyant écho, GRESSET, *Chartreuse.* On a vu trop d'auteurs échos des erreurs accréditées de l'antiquité, VOLT. *Mœurs*, 144. Hobbes n'a été que l'écho de tous les gens sensés, ID. *Dial.* XXIV, 3. || 3° Terme de musique. Répétition adoucie d'un certain nombre de notes. || Terme de guitariste. Note en écho, note qui se fait avec la main gauche seule, dont les doigts, en s'appuyant sur la corde, lui communiquent un petit mouvement qui fait entendre un son très-faible. || Terme de littérature. Sorte de vers dont la dernière syllabe se répète et ajoute au sens qu'elle complète; cette dernière syllabe répétée est comptée comme un vers. En voici un exemple : L'on voit des cominis Mis Comme des princes, Qui jadis sont venus Nus De leurs provinces. || Terme de peinture. Échos de lumière, rappels de lumière en des plans différents. || 4° *S. f.* Dans la mythologie, Nymphe, fille de l'Air, qui ne put se faire aimer de Narcisse, et qui, ayant été changée en rocher, ne conserva que la voix. Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse, C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse, BOIL. *Art p.* III.

— HIST. XIII° s. Eqo si respont en la tour Des grands coups que refiert entour, *Bat. des 7 arts.*

— ÉTYM. Ἠχώ, son, et Écho, nymphe.

† **ÉCHOÏQUE** (é-ko-i-k'), *adj.* Terme de littérature ancienne. Les Latins ont nommé échoïque un vers terminé par deux mots qui riment ensemble, par exemple : Exercet mentes fraternas gratia rara, SERVIUS, *Centimètre.* || Au XVI° siècle, on appela vers en écho ou vers échoïque un vers dont les deux derniers mots sont pareils, exemple : Qu'est-ce enfin du plus grand monarque terrien? rien, PIBRAC. Qu'estois-je avant qu'entrer en ce passage? sage, DU BELLAY.

— ÉTYM. *Écho.*

ÉCHOIR (é-choir), *v. n.* Il n'a que les temps et personnes qui suivent : il échoit ou il échet, ils échoient, ils échéent; il échoyait; il échut, ils échurent; il écherra ou échoira; il écherrait ou échoirait; qu'il échoie, qu'il échût; échéant; échu, échue. L'Académie dit que il échoit se prononce comme il échet; cela ne paraît pas conforme à l'usage; la prononciation échoit est même plus fréquente que la prononciation échet. || 1° Être dévolu par le sort. Les immeubles que les époux possèdent au jour de la célébration du mariage ou qui leur échoient pendant son cours, *Code civil*, art. 1404. La longue [paille] échet sans faute au défendeur, LA FONT. *Juge.* Japhet, connu sous ce nom dans les poëtes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent, ROLLIN, *Traité des Ét.* 4° part. ch. 1. Andromaque à Pyrrhus est échue en partage, CHATEAUBRUN, *Troyennes*, I, 6. || 2° Terme de pratique. Si le cas y échoit, y échet, ou, simplement, s'il y échet, c'est-à-dire si l'occasion se présente, s'il y a lieu. || Le cas échéant, c'est-à-dire à l'occasion, en telle circonstance. || Se faire, avoir lieu, à un certain temps préfixe. Le terme échoit à la Saint-Jean. La première année de la rente écherra en 1615, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. || 3° En termes de palais, il s'est dit autrefois des peines imposées aux délits ou crimes. À cela, il y échoit amende. || 4° En parlant des personnes, échoir bien, échoir mal, avoir bonne ou mauvaise chance. Je suis mal échu. Vous ne sauriez que bien échoir. Pour un enfant qui sort du monastère, C'était échoir en dignes compagnons! GRESS. *Vert-Vert*, III. || Cet emploi d'échoir a vieilli. || Échoir se conjugue avec l'auxiliaire *être.*

— HIST. XII° s. Cui escheoit l'honor [le fief] et l'heritage, *Ronc.* p. 159. Mais se pitiez me pooit escheoir, *Couci*, XVIII. || XIII° s. Se li heritages est esqueüs à plusors persones d'un meisme degré de lignage, BEAUM. 47. || XIV° s. Ce est si come il eschiet, ORESME, *Eth.* 157. || XV° s. Or eschei que le sire de Faguoelles estoit monté sur un coursier trop melancolieux et mal enfrené, FROISS. I, I, 91. Nous ne pouvons emouvoir guerre au roi de France.... sans escheoir en sentence d'excommunication, ID. I, I, 95. En ce temps eschurent Pasques si haut, que environ Pasques closes on eut l'entrée du mois de mai, ID. I, I, 194. || XVI° s. L'eternel est ma portion, mon sort m'est très bien escheu, CALV. *Inst.* 806. La principale partie est escheute aux evesques et aux prestres des villes, ID. *ib.* 879. Il n'escheoit pas de recompense à une vertu qui est passée en coustume, MONT. II, 65. Des dieux il ne peult venir aucun mal à l'homme, sinon pour son plus grand bien, quand il y escheoit, et pour un medecinal effet, ID. II, 146. Le jour de son retour, par cas d'adventure, escheut au propre jour que.... AMYOT, *Alc.* 69. Il n'en peult advenir que peu d'avantage, s'il luy succede bien, et au contraire perte universelle du total, s'il luy eschet mal, ID. *Pélop.* 4.

— ÉTYM. Picard, *ékerre*, échoir, *ékeu*, échu; wallon, *heûre;* provenç. *eschazer;* ital. *scadere;* du latin fictif *ex-cadere*, de *ex* et *cadere* (voy. CHOIR).

† **ÉCHOME** (é-cho-m'), *s. m.* Terme de marine. Cheville de bois ou de fer, qui va en diminuant par les deux bouts, et qui sert à tenir les rames.

— ÉTYM. Espagn. *escalmo;* ital. *scalmo*, *scarmo;* du latin *scalmus.*

† **ÉCHOMÈTRE** (é-ko-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Règle divisée servant à mesurer les rapports des sons.

— ÉTYM. Ἠχώ, son, et *mètre*, mesure.

† **ÉCHOMÉTRIE** (é-ko-mé-trie), *s. f.* Terme d'architecture. Art de calculer, de combiner la réflexion des sons.

— ÉTYM. *Écho*, et *mètre*, mesure.

† **ÉCHOPPAGE** (é-cho-pa-j'), *s. m.* Action d'échopper.

— ÉTYM. *Échopper.*

1. **ÉCHOPPE** (é-cho-p'), *s. f.* Petite boutique en planches, ordinairement bâtie en appentis. Ces Tartares étaient assis devant leurs portes, les jambes croisées, sur des espèces d'échoppes ou de tables de bois, CHATEAUB. *Itinér.* 24.

— REM. On a dit *chope :* Qu'il soit permis aux dits jurats et bourgeois [de Bordeaux] de bâtir et faire construire des chopes, tant au dedans qu'au dehors de la dite ville, le long et attachées aux murs d'icelle, *Arrêt*, 24 mars 1664.

— HIST. XV° s. On tombe, on glisse, on chet, on chope; Quant on a pleuré demy larme, C'est fait, il n'y pert [paraît] à l'eschope, COQUILLART, p. 134, dans LACURNE. Et le lendemain furent les eschoppes et boutiques ouvertes, OL. DE LA MARCHE, dans le dict. de DOCHEZ.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *schupfa*, boutique; allem. *Schoppen;* angl. *shop.*

2. **ÉCHOPPE** (é-cho-p'), *s. f.* Pointe d'acier, à l'usage des graveurs, pour graver sur le cuivre, à l'eau-forte. Quand on voulait faire l'essai d'une masse d'argent, on en tirait quelques grains par le moyen d'un petit instrument nommé échoppe; on mettait cette petite quantité d'argent sur des charbons ardents, et on jugeait de son titre par sa couleur plus ou moins blanche; cette méthode s'appelait faire l'essai à la rature ou à l'échoppe, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *essayeur.* || Nom que les serruriers donnent aux ciseaux qui servent à leurs gravures grossières.

— HIST. XVI° s. Eschople, OUDIN.

— ÉTYM. Anc. franç. *eschalpre*, dans Diez, couteau à racler; espagn. *escoplo;* portug. *escopro;* du latin *scalprum*, ratissoire. On trouve *escopel*, au sens d'aiguillon à bœufs : XV° s. Icellui Andrieu lui rebouta le cop d'un escopel ou baston qu'il avoit apporté en menant ses bœufz, DU CANGE, *escoparius.* Ce paraît être une altération pour *escorpel* ou *escarpel;* espagn. *scarpelo;* ital. *scarpello;* du latin *scalpellum*, diminutif de *scalprum.*

ÉCHOPPÉ, ÉE (é-cho-pé, pée), *part. passé.*

ÉCHOPPER (é-cho-pé), *v. a.* Travailler avec l'échoppe.

— HIST. XV° s. Le dit duc [de Bourgogne], de sa personne, se gouverna moult prudentement.... et fut enferré de deux lances de premiere venue, dont lui perça la selle.... et lui eschoppa de coté son harnois, MONSTR. I, 257.

— ÉTYM. *Échoppe* 2. Le sens d'*eschopper* dans l'historique va fort bien avec le sens étymologique : instrument de fer qui racle.

† **ÉCHOPPIER, IÈRE** (é-cho-pié, piè-r'), *s. m. et f.* Petit marchand, petite marchande établie dans une échoppe.

— HIST. XIV° s. Jacobus dictus l'eschoppier, et Johanna dicta l'eschopiere, DU CANGE, *escoparius.* || XV° s. Une belle et gente demoiselle, femme d'un eschoppier, LOUIS XI, *Nouv.* IV. || XVI° s. Tous taverniers, eschopiers et autres vendans denrées, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 321.

— ÉTYM. *Échoppe* 1.

ÉCHOUAGE (é-chou-a-j'), *s. m.* Terme de marine. Situation d'un bâtiment dont la quille porte sur le fond de la mer. On fit à Ambleteuse l'épreuve de sa proposition sur deux galères qu'on échoua, et elles soutinrent l'échouage pendant quinze jours sans aucun inconvénient, FONTEN. *Chazelles.* || Plage unie sur la côte, où s'arrêtent, en touchant sans danger, les navires de petite dimension. Dans la Méditerranée, les pêcheurs de sardines viennent à l'échouage en rentrant de leur expédition, LEGOARANT. || Action d'aller, de s'arrêter au lieu où est l'échouage.

— SYN. L'échouage est toujours volontaire et diffère en cela de l'échouement, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Échouer.*

ÉCHOUÉ, ÉE (é-chou-é, ée), *part. passé.* || 1° Qui, touchant le fond, ne peut plus flotter. Navire échoué Baleine échouée. || Substantivement. Celui qui a échoué, qui a fait naufrage. L'avis de celui-ci fut d'abord trouvé bon Par les trois échoués aux bords de l'Amérique, LA FONT. *Fabl.* X, 16. || 2° Fig. Qui n'a pas réussi. Je le plains, je le tiens échoué, ce rigide censeur, il s'égare et il est hors de route; ce n'est pas ainsi que l'on prend vent et que l'on arrive au délicieux port de la fortune, LA BRUY. XII. Un esprit frivole et léger n'est capable de rien, et tout ce qu'il entreprend ou le compte déjà pour échoué, MASS. *Car. Inconst.*

ÉCHOUEMENT (é-chou-man), *s. m.* Action d'un navire qui touche un haut fond, un rocher, un écueil, etc. et s'arrête faute d'eau suffisante pour le retenir à flot. Le navire est souvent défoncé par l'échouement, LEGOARANT. || Fig. L'échouement des deux partis.

— HIST. XVI° s. Eschouement, OUDIN.

— ÉTYM. *Échouer.*

ÉCHOUER (é-chou-é), *v. n.* || 1° Arriver à l'échouement, toucher un haut fond (écueil ou sable), de manière à ne pouvoir plus flotter; ce qui est toujours un accident. Le navire échoue sur un écueil. Nous échouâmes en vue du port. Une baleine a échoué sur nos côtes. || Fig. Soit que le laurier nous couronne.... Soit que des simples fleurs que la beauté moissonne, L'amour pare nos humbles fronts, Nous allons échouer tous au même rivage, LAMART. *Méd.* II, 11. || Par une autre figure. Ne pas réussir, en parlant des personnes. Fédéric échoua Contre ce roc [ce cœur insensible] et le nez s'y cassa, LA FONT. *Faucon.* Pierre vint échouer contre la voix d'une simple femme, MAS. *Car. Mort.* Si vous échappez d'un péril, vous venez bientôt échouer à un autre, ID. *Prof. rel. serm.* 1. Où l'une [nation] échoue une autre recommence. Dieu nous a dit : Peuples je vous attends, BÉRANG. *Quatre âges.* || Il se dit aussi des choses. Nos résolutions viennent échouer contre nos penchants, MASS. *Av. Conc.* Voilà où viendront échouer les vaines réflexions des sages, ID. *Car. Avenir.* La plupart des projets de la cour de Perse échouaient pour l'ordinaire par sa lenteur dans l'exécution, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 464, dans LACURNE. Il est des temps où tout l'effort humain Tombe sous la fortune et se débat en vain, Où la prudence échoue, où l'art nuit à soi-même, VOLT. *Marianne*, II, 1. Non, n'appréhendez pas que ma fortune échoue À ce honteux écueil des succès d'Annibal, SAURIN, *Spartac.* I,

2. Tout l'art de nos Œdipes échouerait devant cette énigme, *Dict. de l'Académie.* || Faire échouer, empêcher le succès. Il fait toujours tout échouer, SÉV. 312. Il a fait échouer votre fortune, MASS. *Car. Pard.* || 2° Arriver à l'échouage. Les navires caboteurs échouent dans les havres, les ports, etc. || 3° *V. a.* Conduire un navire à l'échouage pour le réparer ou le nettoyer. Le capitaine échoua son navire. Après cette expédition, il échoue ses canots, ses prises, et se rend avec la frégate seule à la Tortue, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 10. || Jeter un navire à la côte pour le soustraire à la prise par l'ennemi et en sauver l'équipage. || Faire faire naufrage. .... Il a planté dans la mer des écueils artificiels pour échouer les flottes de ses ennemis, BALZ. *le Prince*, ch. XI. Vieilli en ce dernier sens. || Fig. Ce qui avait paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il fallait craindre d'échouer le vaisseau, BOSS. *Corn.* || 4° S'échouer, *v. réfl.* Se jeter à la côte. Le capitaine aima mieux s'échouer que de se laisser prendre. Malheureusement on ne trouve que quatre ou cinq brasses d'eau, et on est réduit à s'échouer, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 10.

— REM. On emploie les auxiliaires *avoir* ou *être*, suivant qu'on veut exprimer l'action d'échouer ou l'état qui résulte de cette action : le vaisseau a échoué et est échoué ; le dessein a et est échoué.

— HIST. XVI° s. Leurs galeres flottoient en mer, et les autres estoient appuyées et eschouées fermement contre la terre, AMYOT, *Lucullus*, 23. Le reste des vaisseaux ancra pour garder les eschouez, D'AUB. *Hist.* II, 300.

— ÉTYM. Origine inconnue. Diez propose le latin *cautes*, rocher, écueil.

ÉCHU, UE (é-chu, chue), *part. passé* du verbe échoir. Arrivé par dévolution. Le gros lot lui est échu. Andromaque à Pyrrhus est échue en partage, CHATEAUBRUN, *Troyennes*, I, 6. || Dont le terme est arrivé. Terme échu. Fermage échu.

† **ÉCHUTE** (é-chu-t'), *s. f.* Terme d'ancien droit. Droit accordé aux seigneurs de succéder dans certaines circonstances à leurs mainmortables ; la succession elle-même. Je ne veux ni main morte, ni échute dans ce petit coin de terre que j'habite ; je ne veux être ni serf ni avoir des serfs, VOLT. *Lett. Perret*, 28 déc. 1771.

— ÉTYM. Ancien féminin du participe passé *échu*.

† **ÉCIMABLE** (é-si-ma-bl'), *adj.* Arbre écimable, arbre que l'on peut écimer ou étêter.

— ÉTYM. *Écimer.*

† **ÉCIMAGE** (é-si-ma-j'), *s. m.* Action d'écimer les arbres.

— ÉTYM. *Écimer.*

ÉCIMÉ, ÉE (é-si-mé, mée), *part. passé.* Arbre écimé. || Terme de blason. Chevron écimé, chevron dont la pointe est emportée.

ÉCIMER (é-si-mé), *v. a.* Couper la cime des arbres.

— HIST. XVI° s. Ils disent que la perfection de santé trop vigoureuse, il nous la faut essimer et rabattre par art, MONT. III, 97. J'aimerois egualement qu'on m'ostast la vie, que si on me l'essimoit et retrenchoit, ID. IV, 156.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *cime.*

† **ECKLONIE** (è-klo-nie), *s. f.* Genre de la tribu des laminariées (phycées).

— ÉTYM. Nom d'un botaniste.

ÉCLABOUSSÉ, ÉE (é-kla-bou-sé, sée), *part. passé.* Couvert d'une boue qui rejaillit. Éclaboussé par une voiture qui allait grand train. || Fig. Qui a reçu des éclaboussures ou désagréments. Éclaboussé dans une mauvaise affaire.

ÉCLABOUSSEMENT (é-kla-bou-se-man), *s. m.* Action d'éclabousser.

— ÉTYM. *Éclabousser.*

ÉCLABOUSSER (é-kla-bou-sé), *v. a.* || 1° Faire rejaillir de la boue sur quelqu'un, sur quelque chose. Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse, BOIL. *Sat.* VI. Il avait un carrosse qu'il quitta parce qu'il fit réflexion qu'il éclaboussait des gens qui valaient mieux que lui, LESAGE, *Diable boit.* ch. 17. Le char de l'opulence M'éclabousse en passant, BÉRANG. *Vocation.* La guerre.... Vous fit [canons] pour la bataille, et nous vous avons pris, Pour vous éclabousser des fanges de Paris, V. HUGO, *Voix int.* || Fig. et familièrement. Éclabousser tout le monde, étaler un luxe insolent. Un comédien qui éclabousse insolemment le poëte qui le nourrit, oubliant qu'il n'est plus rien quand il n'a plus de rôle à jouer, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 419. || 2° S'éclabousser, *v. réfl.* Faire rejaillir sur soi de la boue. Il s'éclaboussa en sautant le ruisseau.

— HIST. XV° s. Le cheval esclabouta un escuier, JACQ. LE BOUVIER, *Chron.* depuis 1402, dans LACURNE. Floridas fiert Nabur à travers, et lui fait la teste voler si près de Bruyant qu'il fust esclaboté du sang, *Perceforest*, t. I, f° 89. Hennericq d'un baston qu'il avoit frappa en la dite eau, tellement que la grigneur partie des supplians furent esclabotez et mouillez [mouillés], DU CANGE, *ellutare.* Icelluy Loyset feri d'un baston contre terre pour eschaboter ung mont d'enfans qui estoient assez près, ID. *ib.* || XVI° s. Esclabocher, COTGRAVE.

— ÉTYM. La plus ancienne forme est *esclaboter*, qui paraît une transformation irrégulière de l'ancien verbe *esclafer*, qui veut dire faire éclater, et dont le radical *claf* ou *clif* se trouve sans doute dans *clifoire* (voy. ce mot). Mais, à mesure qu'on s'est éloigné de la forme primitive pour se fixer à *éclabousser*, l'usage n'y a plus vu qu'un composé tel quel d'*éclat* et de *boue.*

ÉCLABOUSSURE (é-kla-bou-su-r'), *s. f.* || 1° Boue qui a rejailli sur quelqu'un ou sur quelque chose. || Un manteau couvert d'éclaboussures. || *S. f. pl.* Terme de vénerie. Gouttes d'eau que la bête fait jaillir sur les branches, les herbes et les pierres qui sont des deux côtés du ruisseau qu'elle longe ou traverse. || 2° Par extension, fragment détaché d'un corps. D'après Buffon, les comètes sont des éclaboussures du soleil. || 3° Fig. Désagrément qui arrive par contre-coup. Il a fait une sottise, et j'en ai eu les éclaboussures. || Quand deux hommes se battent, on dit que celui qui s'approche d'eux s'expose à recevoir des éclaboussures, c'est-à-dire quelqu'un des coups qu'ils se destinaient.

— HIST. XV° s. Si c'estoit maladie contagieuse, vous ne seriez pas surement si près sans avoir des esclabotures, LOUIS XI, *Nouv.* XXVI. Esclabousseure, *Perceforest*, t. V, f° 10, dans LACURNE. La dite moulleure [mouillure] et esclaboteure, DU CANGE, *ellutare.* || XVI° s. Si vostre cerf y a passé, il n'aura pas manqué d'y faire sauter de l'eau comme sur des pierres, s'il y en a qui excedent, que vous verrez mouillées par endroits, ce qui est plus ordinaire dans les rivieres et torrents.... c'est ce qui se doit appeller eclaboussure, SALNOVE, *Vénerie*, p. 187, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Éclabousser.*

† **ÉCLADOUÈRE** (é-kla-dou-è-r'), *s. f.* Terme de chasse. Sorte de filet pour prendre les oiseaux.

ÉCLAIR (é-klèr), *s. m.* || 1° Lumière vive et soudaine qui, s'échappant du sein des nuages, précède ordinairement le bruit du tonnerre et est produite par les masses d'électricité atmosphérique, quand elles se transportent, à travers l'air, d'un nuage à un autre, ou d'une partie à une autre d'un même nuage. Pareille à ces éclairs qui dans le fort des ombres Poussent un jour qui fuit et rend les nuits plus sombres, CORN. *Hor.* III, 1. Ni les éclairs ni le tonnerre N'obéissent point à vos dieux, RAC. *Esth.* I, 5. Les éclairs sont moins prompts, VOLT. *Mérope*, V, 6. || Fig. Le propre jour du triomphe du défenseur de Lille fut celui même de l'éclair qui précéda la foudre lancée contre celui qui n'avait pas voulu le secourir, ST-SIM. 224, 8. || Éclairs en nappes, éclairs très-étendus, diffus et formés par une lumière qui illumine une grande partie du ciel. || Éclairs de chaleur, ceux qui paraissent à peu près dans l'horizon et qui ne sont suivis d'aucun bruit, parce que le nuage où ils se montrent est trop éloigné pour que le son se fasse entendre. || Éclairs fulminants, éclairs linéaires formés par un trait de lumière blanche ou purpurine, et parcourant en zigzag une grande étendue du ciel ; ils sont les plus dangereux. || Éclairs sphériques, éclairs en forme de globes de feu et marchant lentement dans l'espace ; ils sont rares. || 2° Par extension, toute apparition subite et rapide de la lumière. Un éclair de soleil à travers la pluie. Ou d'un plomb qui fuit l'œil et part avec l'éclair, Je vais faire la guerre aux habitants de l'air, BOIL. *Épît.* VI. Dieu propice, ô Bacchus, toi dont les flots divins Versent le doux oubli de ces maux qu'on adore ; Toi devant qui l'amour s'enfuit et s'évapore, Comme de ce cristal aux mobiles éclairs Tes esprits odorants s'exhalent dans les airs, A. CHÉN. *Élég.* XXII. Un intervalle affreux, un farouche silence Pour un instant succède à ce terrible bruit ; Quand un coupable attend le coup de la vengeance, Telle est l'horrible pause entre l'éclair qui luit, Et la foudre qui part, et la mort qui la suit, MASSON, *Helv.* VII. || Les feux que semblent jeter les pierres précieuses et les cristaux, et qui, provenant de la réfraction de la lumière, ne durent qu'un instant. Cette parure lance des éclairs. || Terme de chimie. Lumière étincelante qui paraît à la surface du bouton d'or et d'argent qui reste sur la coupelle. L'opération [de l'essai à la coupelle] est finie lorsque la surface a été bien nettoyée, qu'il ne se forme plus de crasse, et que l'argent devient tout à coup net et brillant ; c'est ce que les ouvriers nomment l'éclair, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *mines.* Ce qui s'appelle, en termes de l'art, faire l'éclair, *ib. essayeur.* || Terme de mer. Éclair de harengs, éclat de lumière qui paraît sur mer, lorsque les harengs passent en troupes, et qui ressemble assez à la lumière des éclairs. || 3° Fig. Tout ce qui présente de l'éclat, de la vivacité. Hélas ! sans frissonner, quel cœur audacieux Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux ? RAC. *Esth.* II, 7. Des éclairs de ses yeux l'œil était ébloui, ID. *ib.* II, 9. C'est ce corps endurci, ce port audacieux, Ce bras toujours armé, cet éclair de ses yeux, DUCIS, *Mach.* II, 2. Les éclairs qui sortaient des yeux du vieillard le rendaient semblable à Dieu, CHATEAUB. *Atala*, 281. || Il se dit aussi de ce qui brille dans le style. J'en avais reçu d'elle une [lettre] fort brillante et qui jetait partout des éclairs, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. II, p. 88. || 4° Se dit pour caractériser tout ce qui se montre et disparaît promptement. Mais comme un jour d'hiver où le soleil reluit, Ma joie en moins d'un rien comme un éclair s'enfuit, RÉGNIER, *Sat.* X. M. de L.... a passé ici comme un éclair, SÉV. 443. Pendant cet heureux temps passé comme un éclair, Je me couchais sans feu dans le fort de l'hiver, MOL. *Sgan.* 2. Mais plus prompt que l'éclair le passé nous échappe, RAC. *Esth.* II, 8. Godet, évêque de Chartres, se montrait rarement à la cour, et toujours comme un éclair, ST-SIM. 34, 135. || Un éclair de génie, une inspiration soudaine. Un éclair de passion, transport soudain. || Comme un éclair, se dit de quelqu'un qui va très-vite. Il baisa la main et partit comme un éclair, HAMILT. *Gramm.* 5. Ramenez-moi comme un éclair à Constantinople, et vous serez payé sur-le-champ, VOLT. *Cand.* 27. || 5° Nom donné sur les côtes de la Manche aux anomies (mollusques). || 6° Sorte de gâteau.

— HIST. XIII° s. Seur la terre aparurent li esclaire de tes tonnoires, *Psautier*, f° 92. || XVI° s. Jà la nuyt estoit si obscure qu'on ne voyoit combattre que à l'esclair du feu de l'artillerie, qui tiroit si très menu que tonnerre n'eust là esté ouy, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, *ms.* dans LACURNE. Sans la joye de vous voir en telle santé que tous les votres doivent desirer, je n'eusse sceu porter cet esclair d'ung si grant bien si mal receu [la visite de son frère], MARG. *Lett.* CXXIX. Ilz remplirent toute la plaine d'un esclair d'acier et d'une lueur de cuivre, AMYOT, *P. Æm.* 30. Il se leva une tempeste de tonnerres effroyables et d'esclairs ardents parmy, ID. *Timol.* 38. L'esblouit de sa splendeur et de son esclair, CHARRON, *Sagesse*, p. 331, dans LACURNE. Force flambeaux luysans comme l'esclaire, Tant que la nue en faisoit la nuict claire, *la Marguerite des Marguerites*, f° 199, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. ÉCLAIRER. Bourguign. *éclar.* Le XIII° s. a *esclaire*, et, dans un texte anglo-normand, *esclair*, *Éd. le conf.* v. 3500. Dans les anciens temps, *espart*, éclair, *espardre*, éclairer (du latin *spargere*, répandre) était le mot le plus usuel.

ÉCLAIRAGE (é-klè-ra-j'), *s. m.* Action de distribuer habituellement une lumière artificielle dans une ville, dans un grand établissement. Éclairage à l'huile. Éclairage au gaz. Les belles expériences d'éclairage électrique que tout Paris admirait ces jours-ci près du palais des Tuileries, FAYE, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LII, p. 375. || Gaz d'éclairage, le bicarbure d'hydrogène, ou hydrogène bicarboné. || Action de se procurer une lumière artificielle dans les maisons. Mon éclairage me coûte tant. || Action de donner une lumière artificielle dans les escaliers, dans les cours d'une maison. Je paye tant pour l'éclairage.

— ÉTYM. *Éclairer.*

† **ÉCLAIRANT, ANTE** (é-klè-ran, ran-t'), *adj.* Qui a la propriété d'éclairer, de produire l'éclairage. Gaz éclairant. Huile donnant une flamme bien éclairante. Ces différences d'intensité lumineuse et de couleurs [d'un bolide] expliquent la variation des nuances éclairantes que j'avais remarquées sur le visage de mon fils et sur les corps qui nous entouraient, DESLONGCHAMPS, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LV, p. 595.

— HIST. XVI° s. De nostre terre en faire un astre esclairant et lumineux ? MONT. II, 155.

ÉCLAIRCI, IE (é-klèr-si, sie), *part. passé* d'éclaircir. || 1° Rendu clair. Le ciel tout à coup éclairci. || Substantivement. Il y eut un peu d'éclairci, le ciel devint clair pendant quelques moments. || Fig. Écoutez-moi, voyez d'un œil mieux éclairci Les desseins, la conduite et le cœur de Coucy, VOLT. *Adélaïde*, I, 4.

|| Éclairé, qui a reçu de la lumière (ce sens a vieilli). Mais parce qu'ils [le soleil et la lune] font toujours leur chemin d'une extrême vitesse, ils ne seront guère en cette conjonction, et tout incontinent se trouveront l'un d'un côté et l'autre de l'autre, et la terre sera éclaircie comme elle était, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, v, 6. || 2° Rendu plus net. Voix éclaircie. || 3° Rendu moins épais. Une sauce éclaircie avec un peu d'eau. || 4° Rendu moins serré. Des cheveux éclaircis. Catilina.... Dans nos rangs éclaircis a terminé ses jours, VOLT. *Catilina*, v, 3. La campagne déjà regorgeait de carnage; Par la fuite et la mort tous les rangs éclaircis N'offraient aux yeux des chefs que des bandes flottantes, MASSON, *Helv.* VIII. Quand la foule a été éclaircie, de quatre à cinq heures du matin, la soirée a été charmante, PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, III, 2. || 5° Rendu intelligible, manifeste. Un passage obscur, éclairci par un docte commentaire.... Mais le crime est trop bien éclairci, BRIFAUT, *Ninus*, II, 9. Au moment de voir son sort éclairci, la défiance et le découragement succédaient dans son cœur, GENLIS, *Veillées du château*, t. III, p. 243, dans POUGENS. || 6° Instruit, informé. C'est de quoi je suis mal éclairci, CORN. *Ment.* I, 5. De tous vos sentiments mon cœur est éclairci, RAC. *Bérén.* IV, 5. Seigneur, vous en serez tôt ou tard éclairci, ID. *Mithr.* II, 3. Le bacha, d'abord [dès qu'il est] éclairci, fait distribuer des coups de bâton, MONTESQ. *Espr.* VI, 11.

ÉCLAIRCIE (é-klèr-sie), *s. f.* || 1° Terme de marine. Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brouillard. Une éclaircie s'est faite dans les nuages. || 2° Espace découvert, dégarni d'arbres, dans un bois. || 3° Terme d'eaux et forêts. Mode d'exploitation qui laisse les arbres assez rapprochés pour garnir le bois et assez espacés pour bien croître. Méthode des éclaircies, voy. RÉENSEMENCEMENT. || Terme de jardinage. Éclaircie des fruits, action d'ôter les fruits qui sont trop pressés ou en trop grande abondance.

— HIST. XVI° s. Advint que, sur l'eclaircie du jour, sortit de sa chambre, et regarda en mer tout autour de lui et au loin tant que sa vue put aviser, J. D'AUTON, *Chron.* t. IV, p. 194, dans JAL.

— ÉTYM. *Éclairci*; Berry, *éclairdie, éclardie, éclairzie, éclairdzie.*

ÉCLAIRCIR (é-klèr-sir), *v. a.* || 1° Rendre clair, plus clair. Le vent a éclairci le temps. || Rendre moins sombre. La nuit moins sombre, Autour de ce palais semble éclaircir son ombre, ARNAULT, *Sylla*, I, 5. || Fig. N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis? RAC. *Iphig.* II, 2. Éclaircissez ce front où la tristesse est peinte, ID. *Esther*, III, 1. || 2° Donner plus de netteté. Éclaircir la voix. Éclaircir la vue. || 3° Rendre plus brillant. Éclaircir de la vaisselle, une arme. || Éclaircir le teint, le rendre plus pur. || Éclaircir une couleur, lui donner une teinte moins foncée. || Polir les clous d'épingle en les remuant dans un sac avec du son. || Repasser légèrement les bas au chardon. || Lustrer une peau, du côté de la fleur, avec le suc de l'épine-vinette. || 4° Rendre moins épais, en parlant d'un liquide. Éclaircir une sauce, un sirop. || 5° Rendre moins serré, moins compacte. Éclaircir une forêt. La fusillade éclaircissait les rangs. Les séparations et les longs désespoirs N'ont-ils pas éclairci, dis-moi, ses cheveux noirs? LAM. *Joc.* VI, 218. || Arracher une partie de ce qu'on a semé ou planté. Éclaircir une planche de laitues. On n'éclaircit point l'oseille, parce qu'elle ne saurait être trop drue. || Familièrement. Il a bien éclairci son bien, il en a mangé une bonne partie. || 6° Avec un nom de chose pour régime direct, rendre clair, intelligible, débrouiller. Éclaircir des faits. Éclaircir un mystère, une question. A cette fois, Dieu merci! les choses vont être éclaircies, MOL. *Georges Dandin*, III, 8. Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir, BOIL. *Art p.* I. Éclaircis promptement ma triste inquiétude, RAC. *Théb.* III, 1. Éclaircissez le trouble où vous jetez mon âme, ID. *Brit.* II, 6. Un moment quelquefois éclaircit plus d'un doute, ID. *Iphig.* II, 1. Denis d'Halicarnasse avait conduit son histoire jusqu'au commencement de la première guerre punique, et il s'était arrêté à ce terme, parce que son plan était d'éclaircir la partie de l'histoire romaine la moins connue, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, liv. XXV, ch. 2, art. 1, § 2. || 7° Avec un nom de personne pour régime direct, instruire, informer. Vous vous éclaircissez de votre trahison, MAIRET, *M. d'Asdrubal*, IV, 1. Les meilleurs auteurs nous éclaircissent du bon usage, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 133. Je vous en éclaircirais de bon cœur, PASC. *Prov.* 1. Si vous trouvez quelques obscurités en ce récit, je pourrai vous en éclaircir de vive voix, ID. *Expérience du Puy-de-Dôme*, p. 187. S'il refusait de l'éclaircir sur ce point, BOSS. *Lett. Corn.* 8. Il faut [je dois] pleinement vous en éclaircir, BOURDAL. *Dominicales*, IV, *Aveugle-né*, 480. Mon cœur plus à loisir vous éclaircira mieux, RAC. *Brit.* III, 7. De tous ceux [crimes] que j'ai faits je vais vous éclaircir, ID. *ib.* IV, 2. O ciel! combien de fois je l'aurais éclaircie, Si je n'eusse à sa haine exposé que ma vie, ID. *Bajaz.* II, 5. De vos desseins secrets on est trop éclairci, ID. *Iphig.* II, 4. Je veux de tout le crime être mieux éclairci, ID. *Phèd.* V, 4. Je tremble; hâtez-vous d'éclaircir votre mère, ID. *Athal.* II, 2. Pour éclaircir Brisacier de son sort, HAMILT. *Gramm.* 7. Eh bien! madame, il faut que vous m'éclaircissiez, VOLT. *Zaïre*, IV, 6. || Absolument. Les distinctions qui n'éclaircissent de rien, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 102. || 8° S'éclaircir, *v. réfl.* Devenir clair. Son visage a changé, son teint s'est éclairci, MOL. *Am. méd.* III, 6. Dans le moment où le ciel commençait à s'éclaircir, FÉN. *Tél.* I. || Fig. L'horizon s'éclaircit, l'avenir est moins menaçant. || Devenir moins épais. La liqueur s'éclaircira peu à peu par le repos. || Devenir moins serré. L'âge vient, les cheveux s'éclaircissent. La troupe s'éclaircissait peu à peu, VAUGEL. *Q. C.* liv. VIII, dans RICHELET. || Cesser d'être obscur, se débrouiller. Toutefois attendons que son sort s'éclaircisse, RAC. *Mithr.* II, 6. Tous vos doutes, mon fils, bientôt s'éclairciront, ID. *Athal.* IV, 1. || S'instruire d'une chose. Il met tout en usage afin de s'éclaircir, CORN. *Héracl.* V, 2. Je puis le lire tout entier pour m'en éclaircir, PASC. *Prov.* 1. Quoi! de vos sentiments je ne puis m'éclaircir? RAC. *Baj.* II, 1. || S'expliquer, avoir un éclaircissement. Les querelles viennent souvent faute de s'éclaircir.

— REM. Les grammairiens disent qu'éclaircir, dans le sens d'instruire, informer, doit toujours avoir un régime indirect; et ils blâment Racine qui en a fait un usage fréquent sans régime indirect (voy. les exemples), Voltaire qui a fait de même, et Corneille qui a dit s'éclaircir, s'instruire, sans régime indirect. Cette règle ne paraît fondée sur rien. Seulement on doit remarquer que cet usage d'éclaircir a un peu vieilli.

— SYN. ÉCLAIRCIR, EXPLIQUER. On éclaircit ce qui était obscur, parce que les idées y étaient mal présentées. On explique ce qui était difficile à comprendre. Éclaircir un texte, c'est en ôter les obscurités; l'expliquer, c'est en donner le sens, soit que le passage fût obscur ou non.

— HIST. XI° s. Esclargiz est li vespres et li jurz, *Ch. de Rol.* CXXXV. Et esclargie est la sue [la sienne] grant ire, *ib.* CCXCIII. || XII° s. Amont au ciel où joie est esclarcie, *Ronc.* p. 174. || XIII° s. Tout droit à l'ajourner, quant devra esclarcir [faire clair], *Berte*, XIII. De là [elle] se departi à une aube esclaircie, *ib.* LXXII. Et qui bien entendroit la letre, Le sens verroit en l'escripture Qui esclarcist la chose oscure, *la Rose*, 7202. Jor de veue ne fet ne perdre ne gaaigner querele, ainçois est un delais que coustume donne pour esclaircir ce dont debat est, BEAUM. IX, 6. Il esclarchissent les cozes que lor anchisseur [ancêtres] tinrent orbement [cachées], ID. XXIV, 5. Li airs est clers, nes [net] et seris, Et li ciex trestous esclaircis, *Fl. et Bl.* 1356. || XV° s. Je vous esclaircirai ce fait tout pleinement et ainsi qu'il fut demené, FROISS. II, II, 107. Dame, dictes moy pourquoy vous pleurez, s'il vous plaist. Certes, sire chevalier, se je y cuydoye avoir prouffit, je le vous diroye. Dommage, dist-il, n'y avez vous jà, se Dieu plaist; car se je vous puis ayder, je vous ayderai à esclarcir vostre cuer, à mon pouvoir, *Lancelot du lac*, t. II, f° 32, dans LACURNE. Pour un peu esclaircir ceste matiere, COMM. VI, 2. || XVI° s. Quelle excellence auroit l'ame de l'homme si elle n'estoit esclaircie de sa lumiere [de Dieu]? CALV. *Inst.* 193. Conceptions informes qu'ils ne peuvent desmesler et esclarcir au dedans, ni par consequent produire au dehors, MONT. I, 188. Afin que nous en ayons le jugement plus esclaircy et plus ferme, ID. I, 370. Pour s'esclaircir de la verité du faict, ID. II, 49. Escourter et esclaircir le branchage, ID. III, 98. Ils ne furent pas plustot au large en mer que le temps commencea à s'esclaircir, AMYOT, *Alc.* 58. Ils se ruerent sur l'endroit des ennemis, où il les conduisit, et feirent tant qu'ils esclaircirent la place, ID. *P. Æm.* 35. Il n'y en a pas un duquel il n'ait encore esclarcy la renommée en escrivant ou parlant honorablement de luy, ID. *Cicér.* 29. Les arts s'esclaircissent par certaines definitions, divisions, PARÉ, *Au lecteur*. Elle engendre une curiosité pernicieuse de se vouloir esclaircir de son mal, CHARR. *Sagesse*, I, 29.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *clair*, avec l'addition du son sifflant devant la terminaison; Berry, *éclairdir, éclardir, éclairzir, éclairdzir*; provenç. *esclarzir, esclarzezir*; catal. *esclarir*; espagn. et portug. *esclarecer*.

† **ÉCLAIRCISSAGE** (é-klèr-si-sa-j'), *s. m.* Opération qui consiste à polir et à doucir à la meule les verres de montre.

— ÉTYM. *Éclaircir*.

† **ÉCLAIRCISSANT, ANTE** (é-klèr-si-san, san-t'), *adj.* Qui éclaircit, explique. Un événement [chute du duc de Noailles] m'a paru mériter de préférer pour cette fois une suite plus éclaircissante des choses qui l'ont amené, à un scrupule trop exact des temps même peu éloignés, ST-SIM. 479, 186.

ÉCLAIRCISSEMENT (é-klèr-si-se-man), *s. m.* || 1° Explication d'une chose obscure. L'éclaircissement de ce passage. Donner des éclaircissements. Je vous en donnerai l'éclaircissement, PASC. *Prov.* 5. Voilà, Mentor, ce que vous désirez de savoir; vous connaissez maintenant l'origine de cette guerre et quels sont vos ennemis. Après cet éclaircissement, Télémaque.... FÉN. *Tél.* X. || 2° Explication demandée sur des actes ou des paroles dont le caractère a paru équivoque, blessant. Je veux avoir un éclaircissement avec vous. Épargnez à mon cœur cet éclaircissement, RAC. *Bér.* III, 1. Vous craindrez-vous sans cesse? et vos embrassements Ne se passeront-ils qu'en éclaircissements? ID. *Brit.* I, 2. Les éclaircissements sont indignes de moi, ID. *Iph.* III, 3. Le roi n'a point voulu d'autre éclaircissement, ID. *ib.* II, 3. .... Oh! qui va rondement Ne daigne pas entrer en éclaircissement, PIRON, *Métrom.* II, 4. Je réponds à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable, VOLT. *Lett. Dorat*, 23 mars 1767. || Un homme à éclaircissement, s'est dit d'un duelliste, d'un homme toujours prêt à demander des éclaircissements. || 3° Terme d'eaux et forêts. Synonyme d'éclaircie.

— HIST. XVI° s. Il y a plus de quarante ans que je travaille et me peine à l'eclaircissement et perfection de la chirurgie, PARÉ, *Dédic.*

— ÉTYM. *Éclaircir*; provenç. *esclarziment*.

† **ÉCLAIRCISSEUR** (é-klèr-si-seur), *s. m.* Ouvrier qui décrasse et éclaircit le fil de laiton, etc.

— ÉTYM. *Éclaircir*.

1. **ÉCLAIRE** (é-klê-r'), *s. f.* L'éclaire ou la grande éclaire, la chélidoine des botanistes. Petite éclaire, renoncule ficaire.

— HIST. XV° s. Au joly mois que clers ont figure jaulne.... Que l'on voit le pré de fleurs repainturé Et ces beaulx bois de feuilles verdoyer, *Perceforest*, t. I, f° 78. || XVI° s. Ce nom d'esclaire est donné à cette herbe à cause qu'icelle les arondelles guerissent leurs petits de l'esborgnement, O. DE SERRES, 615. Deux esclaires y a-il, petite et grande; ceste-là aussi ditte herbe aux escrouelles, ID. 616.

— ÉTYM. *Éclairer*, à cause que cette plante était supposée éclaircir la vue.

† 2. **ÉCLAIRE** (é-klê-r'), *s. f.* Terme de pêche. Ouverture par laquelle le pêcheur de morue fait tomber le poisson dans la cale du vaisseau.

— ÉTYM. *Éclairer*, parce que cette ouverture est un jour. En Normandie, *éclaire* (ou *éclair*, *s. m.*) se dit pour soupirail de cave.

ÉCLAIRÉ, ÉE (é-klè-ré, rée), *part. passé.* || 1° Qui reçoit une lumière. La terre éclairée par le soleil, par la lune. || Être nourri, logé, éclairé, avoir la nourriture, le logement et l'éclairage. || Cet appartement est bien éclairé, mal éclairé, le jour y pénètre d'une manière suffisante, insuffisante. || Fig. .... les lieux Honorés par les pas, éclairés par les yeux De l'aimable et jeune bergère Pour qui, sous le fils de Cythère, Je servis, engagé par mes premiers serments, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. || 2° Qui a beaucoup de clartés, de lumière sur les choses. Homme éclairé. Juge éclairé. L'âge le rendra plus éclairé en honnêtes gens, MOL. *Crit. de l'Éc. des femmes*, 5. Tout éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie, BOSS. *Duch. d'Orl.* Un peuple éclairé des lumières de l'Évangile, MASS. *Profession religieuse, Sermon* 1. Allons dans cette immense région hyperborée [la Russie], qui était si barbare il y a quatre-vingts ans et qui est aujourd'hui si éclairée et si invincible, VOLT. *Voyage de la raison.* Il repartit accompagné d'Acunha et d'Artieda, deux jésuites éclairés, qu'on chargea de vérifier ses observations et d'en faire d'autres, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 11. || On dit de même : jugement éclairé, critique éclairée. Vous avez l'esprit trop éclairé pour ne pas

voir de quelle source partent les choses qu'on vous dit, MOL. *Sicil.* 12. Un si bas, si honteux, si faux christianisme Ne vaut pas des Platons l'éclairé paganisme, BOIL. *Épît.* XII. Il aurait cru manquer à la partie la plus essentielle de son état [juge], si, comme il sentait ses intentions droites, il ne les rendait éclairées, FLÉCH. *Lamoignon.* || 3° Éclairci, mis en évidence. Ainsi la fraude, s'il y en eût pu avoir, eût été éclairée de trop près pour réussir, BOSS. *Hist.* II, 13. Le dédale des cœurs en ses détours n'enserre Rien qui ne soit d'abord éclairé par les dieux, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. || Observé, espionné. Il était éclairé de trop près pour pouvoir dérober longtemps la connaissance de son intrigue. || Ce jardin est trop éclairé, c'est-à-dire la vue des voisins y pénètre trop.

— SYN. CLAIRVOYANT, ÉCLAIRÉ, INSTRUIT. Le clairvoyant est celui qui y voit clair; l'éclairé, celui qui a des clartés; l'instruit, celui qui a de l'instruction. Il y a cette différence entre clairvoyant et éclairé, que le premier se dit des lumières naturelles, et le second des lumières acquises. On est clairvoyant par un don de la nature; on devient éclairé par l'étude et la réflexion. Ce qui distingue l'homme éclairé de l'homme instruit, c'est que le premier a des clartés des choses et que l'autre a simplement connaissance des choses; un homme instruit peut n'être pas éclairé; cette dernière qualité impliquant que l'on sait faire une application convenable des lumières acquises. Ajoutons que l'instruction peut se composer de notions qui ne sont pas justes. Ainsi la théorie chimique avant Lavoisier était un tissu d'erreurs; celui qui saurait parfaitement toute cette théorie et les preuves qu'on croyait en avoir, serait instruit sans doute, mais fort peu éclairé.

† **ÉCLAIREMENT** (é-klè-re-man), *s. m.* L'action d'éclairer. Dans l'hiver de 1755 à 1756, un grand nombre de particuliers firent allumer la nuit des lanternes devant leurs maisons pour éclairer la rue, et ils continuèrent cet éclairement pendant tout l'hiver, J. PICOT, *Hist. de Genève*, t. III, p. 303, dans HUMBERT, *Gloss.*

— HIST. XIII° s. Se demain atendés jusqu'à l'esclairement [jusqu'au jour], *Ch. d'Ant.* VI, 457. || XV° s. Furent merveilleux tonnerres, corruscations et esclairemens, JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 146, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Éclairer;* provenç. *esclairamen.*

ÉCLAIRER (é-klè-ré), *v. a.* || 1° Répandre la clarté sur. La lune éclaire nos nuits. Jupiter est éclairé par quatre satellites ou lunes. L'incendie éclairait au loin la campagne. Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire.... RAC. *Phèd.* IV, 2. Et le jour a partout éclairé mes combats, ID. *Alex.* IV, 2. À peine un faible jour vous éclaire et me guide, ID. *Iph.* I, 1. Et toi, soleil, et toi qui, dans cette contrée, Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée, Toi qui n'osas du père éclairer le festin, Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin, ID. *Iph.* V, 4. || On dit poétiquement que le jour éclaira un événement pour indiquer le jour où cet événement s'est passé. La journée Qui devait éclairer notre illustre hyménée, RAC. *Iph.* IV, 4. Ce jour presque éclaira vos propres funérailles, ID. *Bérén.* I, 3. J'espère que bientôt ces voûtes embrasées Du sénat et du peuple éclairant le tombeau.... VOLT. *Brut.* II, 2. Les jours qui suivent ces jours de destruction éclairent des forfaits d'un autre genre, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 7. || Poétiquement. Tant que le jour l'éclaire, tant qu'il vit. Tandis que le soleil éclaire ce perfide.... RAC. *Esth.* II, 1. || Fig. Mlle de Flamarens disait qu'il [M. de Forcalquier, homme de beaucoup d'esprit] éclairait une chambre en y entrant, LE PRÉSIDENT HÉNAULT, *Mém.* p. 183, in-8, 1855. || Terme de jeu. Éclairer le tapis, mettre devant soi la somme que l'on veut jouer. || 2° Fig. Éclaircir, porter la lumière. Nous saurons éclairer jusqu'au fond de son âme, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 2. Le Seigneur qui éclairera les ténèbres les plus épaisses, FLÉCH. *Serm.* I, 37. Voudriez-vous qu'on mît au grand jour toutes les faiblesses secrètes, toutes les indignités que l'œil de Dieu a éclairées? MASS. *Car. Enf. prod.* Les cieux à nous nuire attachés, Ont éclairé la nuit où nous étions cachés, VOLT. *Orph.* I, 3. Si j'allais, éclairant cet abîme odieux, Dans toute son horreur le montrer à tes yeux! DUCIS, *Lear*, I, 4. Il me serait aisé d'éclairer le dessein Qu'a pu former la haine enfermée en ton sein, LEMERC. *Agam.* IV, 5. Informe-moi de tout; c'est à toi d'éclairer Les désordres secrets que je puis ignorer, ID. *ib.* III, 3. L'art n'a pas de détours qu'un œil perçant n'éclaire, ID. *Charles VI*, I, 2. La reine dont les yeux pouvaient éclairer l'ombre, Qui sur ce grand secret étend son voile sombre, BRIFF. *Ninus*, II, 2. || 3° Mettre en évidence. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse éclaire les défauts de sa vieillesse, LA BRUY. III. || 4° Donner la lumière intellectuelle. Aucun n'est éclairé de rayons si puissants, Aucune âme si haut ne se trouve ravie.... CORN. *Imit.* II, 9. Quoi! j'étouffe en mon cœur la raison qui m'éclaire! RAC. *Andr.* V, 4. Lorsque ta raison par l'âge confirmée, Pour éclairer ta foi te prêtait son flambeau, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Dès que l'âge éclaira votre faible raison, DELAV. *Vêpr. sic.* I, 3. || Donner des lumières, de l'intelligence, détromper. Allons en [du peuple] éclairer l'aveuglement fatal, CORN. *Pol.* II, 6. Le ciel en un moment quelquefois nous éclaire, ID. *D. Sanche*, I, 5. Faites choix d'un censeur solide et salutaire, Que la raison conduit et le savoir éclaire, BOIL. *Art p.* IV. Qu'il entre; ses avis m'éclaireront peut-être, RAC. *Esth.* II, 4. Ciel! daigne m'éclairer, ID. *ib.* III, 4. Votre crime aujourd'hui m'éclaire sur le mien, LAMOTTE, *Inès*, III, 6. Trop tard sur les malheurs de Nîmes, On éclairerait ta bonté, BÉRANG. *Math. Brun.* || 5° Terme de peinture. Disposer la lumière dans un tableau. Ce peintre éclaire bien tous ses tableaux. || 6° Surveiller, épier, observer. Ils éclairent ses pas, en quelque endroit qu'il aille, Ils lisent les premiers les lettres qu'on lui baille, RACAN, *Berg.* I, 1. Constance deviendra l'espion de Licine, Et, l'éclairant de près, fera toujours savoir.... TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. On l'éclairera de si près qu'il ne fera rien sans que nous le sachions, SCARR. *Rom. com.* II, 12. Au diable le fâcheux qui toujours nous éclaire, MOL. *l'Étourdi*, I, 4. J'ai voulu vous parler en secret d'une affaire, Et suis bien aise ici qu'aucun ne nous éclaire, ID. *Tart.* III, 3. Il m'importe de ne pas oublier que les hommes m'éclairent, qui que je sois et quoi que je fasse, et qu'ils sont en possession de me juger, BOURD. *Carême*, t. I, p. 219. Ceux même dont les yeux les devaient éclairer, RAC. *Baj.* I, 1. On m'épia, on m'éclaira de si près, qu'on s'aperçut que j'avais avec Célie des entretiens nocturnes, LESAGE, *Gusm. d'Alfar.* ch. VIII. || 7° Terme de guerre. Éclairer l'ennemi, en observer, surveiller les mouvements. || Éclairer sa marche, faire reconnaître exactement le chemin, le terrain qu'on va parcourir, pour savoir si l'ennemi n'en occupe pas quelque point. Pendant que Ney attaquait, Murat éclairait ses flancs avec sa cavalerie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 7. || 8° *V. n.* Jeter une lueur. Cette bougie éclaire mal. Le gaz éclaire bien. Les vers luisants éclairent pendant la nuit. La lune éclaire sans échauffer. Mon astre dans la nuit éclaire en ce bocage, DESMARETS, *Mirame*, II, 4. || 9° Éclairer à quelqu'un, faire qu'il y voie à l'aide d'une lumière. .... les matelots Jamais ne méprisent les flots, Quelque phare qui leur éclaire, MALH. IV, 5. || Il se dit aussi d'une personne que l'on précède ou auprès de qui on se tient pour qu'elle voie clair. Éclairez à monsieur. || Absolument. Éclairez. Allez éclairer. || Aujourd'hui on le fait actif abusivement en ce sens. Éclairez monsieur. Éclairer une personne qui descend un escalier. || 10° *V. imp.* Il éclaire, il fait des éclairs. Il a éclairé toute la nuit. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || Par extension. Il appartient à Dieu d'éclairer et de tonner dans les consciences, BOSS. *Par. de Dieu*, 1. Dieu a-t-il tonné et éclairé sur une montagne? ID. I, *Pent.* 2. || 11° S'éclairer, *v. réfl.* Recevoir de la lumière. La campagne s'éclaira peu à peu des rayons de la lune qui montait sur l'horizon. || Fournir à son éclairage. Il faut bien de l'argent à Paris pour se loger, se nourrir, se chauffer, s'éclairer. || Fig. Acquérir des lumières, des connaissances. Les esprits commencent à s'éclairer. Le pays s'éclaire. || Terme militaire. Éclairer sa marche. Cet officier ne faisait pas un mouvement sans s'éclairer. || Proverbe. La chandelle qui va devant éclaire mieux que celle qui va derrière, c'est-à-dire il vaut mieux faire du bien de son vivant que d'obliger par son testament ses héritiers à en faire.

— HIST. XI° s. Par main [matin] en l'aube, si com li jurz esclaire, *Ch. de Rol.* LII. Tout li païs en reluist et esclaire, *ib.* CLXXXVI. || XII° s. Au matinet, quand il dut esclarer, *Ronc.* p. 8. En mer se mettent, quant l'aube est esclarée, *ib.* p. 118. Quant la saison du douz tems s'asseüre, Que biaus estez se rasraine [rassérène] et esclaire, Lors [je] chanterai.... *Couci*, p. 125. De duel [deuil] morrai et d'ire se mon cuer [je] n'en esclaire [éclaircis, décharge], *Sax.* XXXI. || XIII° s. Princes avers [avare] ne se doit avancier; Car bien doner toute valeur esclaire, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE. Bien doit poine [peine] plaire, Qui cuer obscur enlumine et esclaire, GACES BRULÉS, *Poés. mss.* dans LACURNE. Autre devise [je] n'en voel faire [de Blonde], Fors tant que sa biautés esclaire Trestous les lieux où ele vient, *Bl. et Jeh.* 4709. Quant li quens [le comte] l'oï ensi parler, si li esclaira li cuers et dist à la contesse, *Chr. de Rains*, 214. Atant ont laissié le plaidier Jusqu'au demain à l'esclairier, *Ren.* 17584. Il est bon que nous esclairons quele contrariétés tau [tolt, supprime] le premier [testament], quant il n'es pas rapelés especialement, BEAUM. XII, 43. || XVI° s. [Phebus] Pleure, et pleurant tant se despite et deult, Que plus au monde esclairer il ne veult, MAROT, IV, 76. Hero tandis, qui des creneaux esclaire, De son manteau couvroit la lampe claire, ID. IV, 116. Quand il tonne ou esclaire, MONT. I, 23. Ses ouvrages, presentez d'un lustre qui nous esclaire à la vertu, ID. I, 104. Si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles, il esclaireroit par trop la bestise des aultres, ID. I, 156. Le dragon fourbit et esclaire ses yeulx avec du fenoil, ID. II, 171. Il tonnoit, il esclairoit en barenguant, et il portoit sur sa langue une fouldre terrible, AMYOT, *Péricl.* 13. Sejour en tout temps egalement esclairé d'une lumiere pure et nette, ID. *ib.* 71. Elle les contraignit d'entrer et approcher du lict, tenant elle mesme la lampe pour leur esclairer, ID. *Pélop.* 66. Ilz avoient craint que Caton ne fust eleu preteur, de peur qu'il ne les esclairast de trop près, ou qu'il n'empeschast leurs desseings, ID. *Cat. d'Utiq.* 55. Et parce que le roy de Navarre, alors prisonnier, estoit esclairé de trop près, il fut arresté qu'Aubigné se tiendroit auprès de Fervacques, D'AUB. *Vie*, XXVIII. Un certain Gaspar Baronius, que Dieu avoit esclairé des lumieres de l'evangile, ID. *ib.* CXXIX. Il le supplia de l'en esclarer [informer, instruire], CARLOIX, VI, 18. Je leur esclaire au rais de mon flambeau, RONS. 956.

— ÉTYM. É pour *es*.... préfixe, et *clair;* provenç. *esclairar;* ital. *schiarare.*

† **ÉCLAIRETTE** (é-klè-rè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la ficaire (voy. ÉCLAIRE).

ÉCLAIREUR (é-klè-reur), *s. m.* Terme de guerre. Soldat qui va à la découverte. Enfin une dernière hauteur reste à dépasser; elle touche à Moscou, qu'elle domine; c'est le Mont du Salut; nos éclaireurs l'eurent bientôt couronné, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Terme de marine. Bâtiment de guerre qui, détaché d'une escadre, va à la découverte.

— HIST. XVI° s. Esclaireur, OUDIN.

— ÉTYM. *Éclairer.*

† **ÉCLAMÉ, ÉE** (é-kla-mé, mée), *adj.* Terme d'oiselier. Oiseau qui a la patte ou l'aile cassée. Serin éclamé.

— HIST. XIII° s. Cele citez, ce dist li vers, Est fermée de quatre portes, Qui ne sont esclames ne tortes, *Fabl. mss.* n° 7218, f° 314, dans LACURNE. Ne sa mere la dame Blanche, Qui ne fu chiche ne esclanche, *Hist. de France à la suite du roman de Fauvel, ms.* n° 6812, f° 85, dans LACURNE. || XV° s. Le bras esclenc [gauche], *Évang. des quen.* p. 147. || XVI° s. Estans longs et esclames, telle espece de cerfs sont fort vigoureux, FOUILLOUX, *Vénerie*, f° 19, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Esclamé*, resté dans le langage des oiseliers, est sans doute une altération d'*esclame*, qui signifie, dans le plus ancien exemple, quelque défectuosité corporelle; *esclame* à son tour tient à *esclanche*, qui a un sens analogue; et *esclanche* est l'ancien adjectif *esclanche* (wallon, *hleing*, *clinche*, *hlinché*), qui signifiait gauche, senestre : XIII° s. ....si fiert le hardel, De la hache à la mein esclanche, Si grant cop que le hardel trenche, *Ren.* 23279. Ce dernier mot vient du germanique : anc. haut-allem. *slinc;* flamand, *slink;* allem. *link*, gauche; du verbe *slinken*, devenir faible, mince.

† **ÉCLAMPSIE** (è-klan-psie), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Affection convulsive des enfants dans le bas âge. || 2° Affection convulsive affectant les femmes dans l'état de puerpéralité, et que caractérisent des accès le plus ordinairement accompagnés ou suivis de l'abolition des facultés sensoriales et intellectuelles.

— ÉTYM. Ἔκλαμψις, manifestation subite, de ἐκ, et λάμπειν, briller.

† **ÉCLAMPTIQUE** (è-klan-pti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'éclampsie.

— ÉTYM. *Éclampsie.*

ÉCLANCHE (é-klan-ch'), *s. f.* Épaule de mouton séparée du corps de l'animal.

— REM. Jusqu'en 1835 l'Académie déclarait, après Furetière, que l'éclanche était la cuisse du mouton séparée de l'animal, autrement le gigot. C'est le sens qu'a ce mot dans les passages suivants : Est-il un plus grand plaisir au monde que de commander dans son petit empire, d'y être maître de son plat et d'y

recevoir, au sortir de la broche, une éclanche de mouton encore toute brûlante? DASSOUCY, *Aventur.* ch. v, cité par Ch. Nisard, *Curiosités de l'étym. franç.* p. 227; Éclanche de moi tant chérie, Près de qui jamais étourneau Au sage humain ne fit envie, Auprès d'une perdrix rôtie, Gigot, que tu me sembles beau! ID. *ib.*

— HIST. XVIe s. Panade, gelée, jus d'eclanche de mouton, PARÉ, XV, 27. Les espaules, les esclanges, les gigots, RAB. t. IV, p. 27, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *éclainche*, épaule; wallon, *clinche di vai*, longe de veau. Origine inconnue et sens mal déterminé, puisque Rabelais semble distinguer de l'épaule aussi bien que du gigot l'*éclanche*. On a proposé l'ancien haut-allemand *hlancha*, flanc. On a proposé aussi, dans le même idiome, l'ancien haut-allemand *scinca*, jambe; suédois, *skanka*; allem. *Schinken*, jambon; mais l'*l* manque ici. Enfin Génin, *Récréat.* t. II, p. 138, rattache l'*éclanche* à l'ancien adjectif *esclanche*, gauche (voy. l'historique d'ÉCLAMÉ), disant que le cavalier qui monte à cheval a la main gauche du côté de l'épaule du cheval, qu'ainsi le côté antérieur de l'animal a été dit son côté gauche, et que *éclanche* doit signifier épaule.

† ÉCLANCHER (é-klan-ché), *v. a.* Voy. ÉCRANCHER.

ÉCLAT (é-kla; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des é-kla-z inconsidérés; éclats rime avec appas, mâts), *s. m.* || 1° Partie détachée d'un corps dur par une force subite, instantanée. Un éclat d'une branche rompue. Il fut blessé d'un éclat de pierre. [Je vis] en mille éclats d'acier choir et voler vos armes, ROTR. *Bélis.* v, 5. L'essieu crie et se rompt, l'intrépide Hippolyte Voit voler en éclats tout son char fracassé, RAC. *Phèd.* v, 6. À Luxembourg, blessé d'un éclat de grenade, MASS. *Or. fun. Conty.* || Fente, commencement de séparation, de rupture dans une pièce de bois. || 2° Son, bruit soudain et violent. Les éclats du tonnerre. À tous les éclats de risée il haussait les épaules et regardait le parterre en pitié, MOL. *Crit.* 6. Je l'allais aborder, quand d'un son plein d'éclat L'autre m'a fait prendre la fuite, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Ces paroles à quoi Gelaste ne s'attendait point, et qui firent faire un petit éclat de risée, l'interdirent un peu, ID. *Psyché*, I, p. 89. Elle fit un éclat de rire si naturel que.... SÉV. 484. Avocat, De votre ton vous-même adoucissez l'éclat, RAC. *Plaid.* III, 3. Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Entends-tu ces clameurs, entends-tu ces éclats? ID. *Fanat.* v, 2. Qu'est-ce, amis? nos éclats, nos jeux se ralentissent? A. CHÉN. *Élég.* XXII. Mais quels éclats, amis? c'est la voix de Julie: Entrons; ô quelle nuit! joie, ivresse, folie, ID. *Élég.* XXIV. Eudore prononça ces paroles avec un grand éclat de voix, CHATEAUB. *Mart.* II, 20. || Fig. Un éclat de tonnerre, c'est-à-dire quelque chose de foudroyant, d'atterrant. Quel revers imprévu, quel éclat de tonnerre! CORN. *Perthar.* III, 6. Sur moi seul doit tomber l'éclat de la tempête, ID. *Cid*, II, 9. || 3° Manifestation remarquable, violente, bruyante. Ce grand éclat qu'elle laisse faire à son amour, CORN. *Ex. du Cid.* Leur amour importun viendrait avec éclat Par des cris, par des pleurs troubler notre combat, ID. *Hor.* II, 8. Mais je ne comprends point toute cette conduite, Ni comme à cet éclat la reine vous contraint, ID. *Nicom.* III, 4. Jusqu'au dernier éclat poussez la frénésie, ID. *Sert.* IV, 2. C'étaient de vains éclats de générosité Pour rehausser ta gloire avec impunité, ID. *Perthar.* v, 3. Et pourtant votre gloire a fait de tels éclats Que les filles de roi ne vous manqueront pas, ID. *Suréna*, I, 3. Faites de votre flamme un éclat glorieux, MOL. *la Princ.* I, 1. Un parti qui causa quelque émeute civile.... L'obligea d'en sortir une nuit sans éclat, ID. *l'Étourdi*, IV, 1. Il craint les éclats qu'elle fera en apprenant cette nouvelle, SÉV. 367. Dont il était sur le point de faire de l'éclat, LA BRUY. XIV.... après l'éclat et les pas que j'ai faits, RAC. *Bérén.* v, 6. Qu'importe de faire un grand éclat pour sortir des mains d'un homme corrompu? FÉN. *Tél.* XIII. Il crut qu'il pouvait se dispenser à son âge de faire un éclat dans Rome [en se convertissant], MASS. *Car. Resp. hum.* On se réconcilie pour éviter un certain éclat désagréable, ID. *ib. Pard.* L'outrage et le danger Du malheureux éclat d'un amour passager, VOLT. *Zaïre*, I, 1. De son premier courroux vous voyez les éclats, DUCIS, *Othello*, I, 7. Ces éclats d'un courroux peut-être légitime, BENJ. CONSTANT, *Walstein*, III, 3. || Faire éclat, divulguer. Le secret est à vous, et je serais ingrat Si, sans votre congé, j'osais en faire éclat, CORN. *Héracl.* II, 2. || Faire éclat, se livrer à quelque manifestation violente. L'hôte s'étant levé commence à faire éclat, LA FONT. *Berc.* || Faire éclat, se dit aussi des choses dont la manifestation est violente. La rupture fit éclat. À cause du grand éclat que cela ferait, BOSS. *Lett. quiét.* 174. Cette affaire avait fait un trop grand éclat pour être dissimulée, ID. *Var.* 1. Une aventure si publique fit l'éclat qu'on peut imaginer, HAMILT. *Gramm.* 9. || En venir à un éclat, en venir à une extrémité violente. Emporté jusqu'à l'éclat, vindicatif jusqu'à la fureur, MASS. *Car. Culte.* || Manifestation qui fait scandale. Mais c'est peu des soupçons; il en fait des éclats, MOL. *D. Garc.* IV, 8. Ce n'est point mon humeur de faire des éclats, ID. *Tart.* III, 4. Mais je suis bonne et ne veux point d'éclat, LA FONT. *Gag.* Mais que deviendras-tu, si, folle en son caprice, N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice.... BOIL. *Sat.* X. Vous rendez la rupture difficile et l'éclat inévitable, MASS. *Car. Pâques.* || 4° Intensité avec laquelle une vive lumière et, par suite, une surface polie, une couleur animée frappent l'œil; aspect brillant. L'éclat du soleil. L'éclat des fleurs. L'éclat des couleurs. Le Verbe qu'il engendre éternellement en se contemplant lui-même, qui est l'expression parfaite de la vérité, son image, son fils unique, l'éclat de sa clarté et l'empreinte de sa substance, BOSS. *Hist.* II, 6. Enfin le jour, un jour sombre parut; il vint s'ajouter à cette grande horreur [l'incendie de Moscou], la pâlir, lui ôter son éclat, SÉG. *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Il se dit aussi des yeux, du teint. L'éclat du teint. Je n'aurais adoré que l'éclat de ses yeux, CORN. *Polyeucte*, IV, 5. Et quoique d'un autre œil l'éclat victorieux Eût déjà prévenu le pouvoir de vos yeux, RAC. *Andr.* IV, 5. Le roi n'avait jamais aimé que des femmes dans tout l'éclat de la première jeunesse, GENLIS, *Mme de Mainten.* t. I, p. 54, dans POUGENS. || Avoir de l'éclat, se dit d'une femme qui est dans le brillant de la jeunesse et dont la peau a de vives couleurs. Jeune et belle, elle avait sous ses pleurs de l'éclat, LA FONT. *Matr.* C'était une figure de plus d'éclat qu'elle n'était touchante, HAMILT. *Gramm.* 6. || 5° Magnificence, splendeur. L'éclat des habits, des toilettes. L'éclat des cérémonies. Comme Anselme vivait avec assez d'éclat, LA FONT. *Petit chien.* Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne; il est nécessaire au genre humain, et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu, BOSS. *Marie-Thér.* Il aimait les choses qui ont de l'éclat, FÉN. *Tél.* XXII. Irais-je, adulateur sordide, Encenser un sot dans l'éclat, Amuser un Crésus stupide, Et monseigneuriser un fat? GRESSET, *Chartreuse.* || Aimer l'éclat, aimer les choses fastueuses. || 6° Fig. Ce qui, dans les pensées, dans le style, a comme un éclat de lumière. Cette pensée, ce discours a de l'éclat. La facilité qu'ils ont à parler donne un certain éclat à leurs pensées, quoique fausses, qui les éblouit eux-mêmes, NICOLE, *Traité des moyens de conserver la paix avec les hommes.* Nicole dit que l'éloquence et la facilité donnent un certain éclat aux pensées; cette expression m'a paru belle et nouvelle; le mot d'éclat est bien placé; ne le trouvez-vous pas? SÉV. 96. || 7° Il se dit aussi, au sens moral, de tout ce qui resplendit comme une lumière, comme des rayons. La guerre en tel éclat a mis votre valeur, CORN. *Hor.* II, 1. De tels remerciments ont pour moi trop d'éclat, ID. *ib.* IV, 2. Je l'aime, mais l'éclat d'une si belle flamme, Quelque brillant qu'il soit, n'éblouit pas mon âme, ID. *M. de Pompée*, II, 1. Meurs; mais quitte du moins la vie avec éclat, ID. *Cinna*, IV, 2. Remettez en éclat la puissance absolue, ID. *Nicom.* II, 2. Tout me paraît facile en l'éclat où je suis, ID. *Tois. d'or*, V, 3. Cette pièce eut d'abord grand éclat sur le théâtre, ID. *Ex. de D. Sanche.* Tous les discours sont des sottises Partant d'un homme sans éclat, MOL. *Amph.* II, 1. La gloire de Jésus-Christ a eu un si grand éclat que.... BOSS. *Hist.* II, 12. ....Le cœur les suit, et tous gardent le rang Que leur donne leur charge ou l'éclat de leur sang, PERRAULT, dans RICHELET. Il doit au sang d'Hector tout l'éclat de ses armes, RAC. *Andr.* I, 4. Mais je veux faire au moins la chose avec éclat, ID. *Plaid.* II, 14. M. de Turenne vit ajouter un nouvel éclat à sa gloire, HAMILT. *Gramm.* 5. Arts trop pernicieux dont l'éclat les captive, VOLT. *Tancr.* I, 1. Le nom de Solamir, l'éclat de sa vaillance, ID. *ib.* IV, 5. Du faux éclat qui t'environne, Serons-nous toujours éblouis? J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* Une action d'éclat, Qui surprit à la fois le peuple et le soldat, SAURIN, *Spartacus*, II, 1. En vain pour s'étayer du nom de mes aïeux, Par l'éclat des emplois Charles flattait mes yeux, C. DELAV. *Vêp. sicil.* I, 1. Tout cet éclat dont l'Europe est si fière, Tout ce savoir qui ne la défend pas, S'engloutira dans les flots de poussière Qu'autour de moi vont soulever tes pas, BÉRANG. *Chant du cosaque.* || 8° Terme de minéralogie. Éclat de Jersey, pierre à aiguiser. || 9° Variété de pomme.

— HIST. XIIIe s. ....Li chevaus contre l'areste D'un fossé vient de tel esclate Que li ribaus à terre flate [tombe], Si qu'à poi qu'il ne se tua, *Fabliaux mss.* nº 7218, fº 236, dans LACURNE. || XIVe s. De quodam baculo vocato esclate, DU CANGE, *sclata.* Tels cols [coups] es hiaumes se donnerent, Les lances volent par esclas, J. DE CONDET, p. 32. || XVe s. Encore ara [il aura] nape trop mal buée, Orde, crasse, noire com cornillat; Aucune foiz à la table clouée, Sans plus oster, tant qu'il en dure esclat [lambeau], EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. Yssit du ciel plusieurs grans esclas de tonnoire, espartissemens et merveilleuse pluye, *Chron. scandal. de Louis XI*, p. 150, dans LACURNE, au mot *mars.* ....lors j'enpongne ung esclat [de bois]; Dessus le nez lui en fais un escript En ce bourdel où tenons nostre estat, VILLON, *Ball.* || XVIe s. Cet esclat [brillant fait d'armes] porta dans le Bearn leurs nouvelles ensemble et l'estonnement, D'AUB. *Hist.* I, 294. Pluviaud estropié d'un esclat de canon, ID. *ib.* I, 298. ....Pour ouïr dans l'air un bruict de grand esclat, ID. *ib.* II, 29. Ton regard dans le cœur, dans le sang m'est entré Comme un esclat de foudre alors qu'il fend la nue, RONS. 227. Mais, à bien parler, [l'honneur] c'est l'esclat d'une belle et vertueuse action.... CHARRON, *Sagesse*, I, 62.

— ÉTYM. Voy. ÉCLATER; wallon, *skla.*

† ÉCLATABLE (é-kla-ta-bl'), *adj.* Qui est susceptible de se fendre, de se briser par éclat.

— HIST. XVIe s. On ne peut adoucir entierement les grenades aigres, ni engarder d'esclater les esclatables, O. DE SERRES, 697.

— ÉTYM. *Éclater.*

ÉCLATANT, ANTE (é-kla-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui a de l'éclat. Une lumière éclatante. Une robe éclatante. Une éclatante blancheur. || Fig. Le mérite a toujours des charmes éclatants, CORN. *Sertor.* II, 1. Quoique ce ne fût pas une beauté éclatante, HAMILT. *Gramm.* 5. Cette gloire dont je le vois déjà tout éclatant, BOURD. *Car.* III, *Persévér. chrét.* 365. Neuf guerriers éclatants de beauté, de jeunesse, Brillaient au premier rang, DELILLE, *Énéide*, XII. Dans l'Élysée des anciens, on ne trouve que des héros, qui avaient été heureux ou éclatants dans le monde, CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 5. || 2° Qui fait un grand bruit. Le chant éclatant des oiseaux. Une éclatante fanfare. Tous en même temps Poussons jusques au ciel mille cris éclatants, CORN. *Cid*, IV, 3. || Par extension, qui a de la sonorité. Une voûte éclatante. || 3° Qui frappe l'esprit, qui se fait remarquer en bonne et en mauvaise part, en parlant des choses. Un exemple éclatant de telle ou telle chose. Des preuves éclatantes. Des marques éclatantes. Une victoire éclatante. À moi, par un valet, cet affront éclatant! MOL. *l'Étour.* IV, 8. Notre vengeance, pour être différée, n'en sera pas moins éclatante, ID. *Festin*, III, 6. ....Toi, Lamoignon, que le rang, la naissance, Le mérite éclatant et la haute éloquence Appellent dans Paris aux sublimes emplois, BOIL. *Ép.* VI. Mais moi qui.... Ai vu de mes pareils les malheurs éclatants, RAC. *Baj.* IV, 7. Du mérite éclatant cette reine jalouse, ID. *Athal.* I, 1. Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire; Mais, tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire, Quels témoins éclatants devant lui rassemblés! Répondez, cieux et mers, et vous, terre, parlez, LOUIS RACINE, *Religion*, I. C'est le frivole honneur d'un refus éclatant, VOLT. *Triumv.* II, 4. Lycus, fils d'Événon, que les dieux et le temps N'osent jamais troubler tes destins éclatants! A. CHÉN. *Idylle, le Mendiant.* || 4° Qui fait éclat. Les plus grands déplaisirs sont les moins éclatants, CORN. *Perthar.* III, 3. || 5° *S. f.* Terme d'artificier. Éclatante, fusée qui donne un feu très-brillant.

ÉCLATÉ, ÉE (é-kla-té, tée), *part. passé.* Fendu par éclats. Un mât éclaté. Dans un trou garni de cannes éclatées, on jette le maïs et la folle avoine, CHATEAUB. *Amér.* 38. || Terme de blason. Écu éclaté, écu dont les divisions sont tracées non en ligne droite, mais en zigzags, comme s'il avait été rompu violemment. Lance éclatée, chevron éclaté, lance, chevron rompu.

† ÉCLATEMENT (é-kla-te-man), *s. m.* Action d'éclater; résultat de cette action. Sur cent fusils à deux coups qui éclatent, l'éclatement a lieu quatre-vingt-quinze fois dans le canon gauche, parce que c'est le canon où par mégarde on met presque toujours double charge. Tout le monde a vu un vitrier, armé d'une petite pointe de diamant, tracer

sur le verre un imperceptible sillon qui en fend la croûte et qui permet ensuite de le diviser par éclatement, BABINET, *Revue des Deux-Mondes*, 15 févr. 1855, p. 815. || Terme de jardinage. Action de faire éclater une branche trop vigoureuse.

— HIST. XVIe s. Il tomba une pierre du ciel avec un horrible esclatement, PARÉ, *Monstres*, *app.* IV. Aus hauts cris de leurs miserables veufves, aus esclatemens de leurs petits enfans, M. DU BELLAY, *Mém.* t. V, p. 382, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Éclat.*

ÉCLATER (é-kla-té), *v. n.* || 1° Se briser par éclats. La branche trop pliée éclata. || Faire explosion. La mine éclata. La bombe éclate en tombant. L'incendie avait déjà éclaté. À chaque instant il appelait et faisait répéter cette fatale nouvelle [les préparatifs de l'incendie de Moscou]; cependant il se retranchait encore dans son incrédulité, quand, vers deux heures, il apprit que le feu éclatait, SÉG. *Hist. de Nap.* VIII, 6. L'attention de l'empereur était alors fixée sur sa droite, quand tout à coup, vers sept heures, la bataille éclata à sa gauche, ID. *ib.* VII, 9. || Fig. La bombe va éclater, il va survenir quelque malencontre, quelque grand mystère va être connu. || 2° Faire entendre un bruit soudain et violent. Le tonnerre éclata. C'est en éclatant sur nos têtes Que la foudre nous éclaira, BÉRANG. *Orage.* || Fig. ....sur eux quelque orage est tout près d'éclater, RAC. *Iph.* II, 8. || Parler à très-haute voix. Je l'entends de l'antichambre, il grossit la voix à mesure qu'il approche; le voilà entré : il rit, il crie, il éclate, LA BRUY. V. || 3° Éclater de rire, rire avec effusion et d'une manière bruyante. Ce passage pensa rompre notre entretien, car je fus sur le point d'éclater de rire de la bonté et douceur d'un brûleur de grange, PASC. *Prov.* 8. || Absolument. Éclater, rire bruyamment. De peur d'éclater à son nez, SÉV. 20. Il en rit jusqu'à éclater, LA BRUY. V. || 4° Manifester son ressentiment, sa colère, son chagrin, par de vives paroles, par des pleurs, par des cris. Ne crains pas toutefois que j'éclate en injures, CORN. *Cinna*, IV, 6. Vous voudriez que je prisse feu d'abord contre eux, et qu'à leur exemple j'allasse éclater promptement en invectives et en injures, MOL. *Impr.* 3. Mademoiselle éclata en pleurs et en cris, SÉV. 10. Darius avait enfin éclaté contre la Grèce, BOSS. *Hist.* I, 8. Que, saisi d'un indigne courroux, En reproches honteux j'éclate contre vous, RAC. *Alex.* IV, 2. Toute la Grèce éclate en murmures confus, ID. *Andr.* I, 1. Après cela, Madame, éclatez contre un traître, ID. *ib.* IV, 5. Les ennemis se mirent en quartiers de fourrages, non sans force querelles d'avoir tant éclaté en menaces et de n'avoir rien pu exécuter, ST-SIM. 40, 220. || Absolument. Et pour peu qu'on le pousse, il est près d'éclater, CORN. *Pomp.* IV, 1. .... il faut qu'enfin j'éclate, Que je lève le masque et décharge ma rate, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Le roi n'éclata point; les cris sont indécents À la majesté souveraine, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. À ce propos le galant éclata, ID. *Rich.* Après avoir tant enduré pour votre satisfaction, je pense qu'à la fin j'éclaterai pour la mienne, PASC. *Prov.* 8. Puisqu'on la pousse jusqu'à Rome, il faudra éclater malgré nous, BOSS. *Lett. quiét.* 114. Moins on osait éclater, plus le mal était violent, FÉN. *Tél.* XIII. Ceux d'Antioche, qui haïssaient mortellement Ammonius, crurent qu'il était temps d'éclater, ROLL. *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 340, dans POUGENS. Terriblement Bianford éclatera, VOLT. *Prude*, II, 9. À ces mots, il me fut impossible de me contenir davantage, j'éclatai, GENLIS, *Veillées du château*, t. III, p. 404, dans POUGENS. À peine fut-elle hors de la chambre que, ne pouvant plus se contenir, elle éclata sans ménagement et sans mesure, ID. *Mme de Maintenon*, t. I, p. 40. || 5° Se manifester d'une manière qui frappe les yeux, les esprits. .... l'ire divine, Bientôt contrainte d'éclater, Dans un triste néant vous va précipiter, CORN. *Imit.* II, 6. Votre faveur pour nous éclata la première, ID. *Pomp.* III, 2. Mais le plus sûr pour vous est que sa mort éclate, ID. *Héracl.* III, 4. Votre zèle pour moi visiblement éclate, MOL. *l'Étour.* V, 3. Une vie d'action qui éclate en événements nouveaux, PASC. *Amour.* La grandeur de la foi éclate bien davantage lorsqu'on tend à l'immortalité par les ombres de la mort, ID. dans COUSIN. Quoique cette noce n'ait pas éclaté, SÉV. 225. Un prodige qui a éclaté aux yeux de tout le peuple, BOSS. *Hist.* II, 8. L'année d'auparavant, c'est-à-dire en 1532, le roi avait déjà épousé Anne de Boulen en secret; elle était grosse, et il était temps d'éclater, ID. *Var.* VII. Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté! RAC. *Andr.* IV, 1. Sa reconnaissance Ne peut-elle éclater que par sa dépendance? ID. *Brit.* I, 2. Enfin l'heure est venue Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue, ID. *Mithr.* III, 1. Est-ce Dieu, sont-ce les hommes Dont les œuvres vont éclater? ID. *Esth.* II, 9. La mauvaise conduite de cette personne vient d'éclater, MASS. *Car. Médis.* Le nom de ce Romain qui vainquit Mithridate, Par ses travaux guerriers a bien moins éclaté Que par la volupté tranquille et délicate Que lui fit savourer la molle oisiveté, LA FARE, *Ode sur la paresse.* En 1661, la disgrâce de M. Fouquet ayant éclaté, le premier commis fut mis à la Bastille, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 287, dans POUGENS. || Se produire avec violence. La conspiration éclata. On craint que la révolte n'éclate. Éclatez, mes douleurs, à quoi bon vous contraindre? CORN. *Hor.* IV, 4. Ne pouvez-vous haïr sans que la haine éclate? ID. *Cinna*, I, 2. Mais puisque le péril a fait parler l'amour, Je veux bien qu'il éclate et se montre en plein jour, ID. *Tois. d'or*, V, 1. Ce feu longtemps caché éclata dans la conspiration d'Amboise, BOSS. *Var.* 10. La vengeance devait éclater sur les Juifs, ID. *Hist.* II, 7. Pour la veuve d'Hector ses feux ont éclaté, RAC. *Andr.* I, 1. Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux, ID. *ib.* II, 2. Et ma joie à vos yeux n'ose-t-elle éclater? ID. *Iphig.* II, 2. Eh bien! votre colère éclate avec raison, ID. *Phèd.* I, 3. Cet amour si puissant, ce charme de ma vie, Dans toute son ardeur n'avait point éclaté, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. || Faire éclater, provoquer l'explosion. Combien je vais sur moi faire éclater de haines! RAC. *Andr.* III, 7. || Faire éclater, rendre manifeste. Émilie en mourant va tout faire éclater, CORN. *Cinna*, IV, 7. Les rebelles font éclater la puissance, BOSS. *Hist.* II, 13. Il a fait à son tour éclater sa bonté, RAC. *Alex.* III, 3. Ce zèle que pour lui vous fîtes éclater, ID. *Esth.* III, 1. Dieu faisait éclater aux yeux du peuple cette communication, BOSS. *Hist.* II, 4. Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater, RAC. *Brit.* I, 2. || 6° Frapper par l'intensité de la lumière. Le soleil éclatait au haut du firmament. L'or éclate dans sa parure. Le plumage éclate de brillantes couleurs. Jamais en son habit doré Tant de richesses n'éclatèrent, MALH. IV, 5. Éclater de satin, de perles, de rubis, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Quoi! pour voir sur sa tête éclater ma couronne, CORN. *Pomp.* II, 4. L'or éclate en ses vêtements, RAC. *Esth.* II, 9. Le feu divin qui éclatait dans ses yeux, FÉN. *Tél.* XI. Les habits [de Mentor devenu Minerve] éclatent comme les vives couleurs dont le soleil en se levant peint les sombres voûtes du ciel, ID. *ib.* XXIV. Dieu d'un sourire a béni la nature; Dans leur splendeur les cieux vont éclater; Reviens, ma voix, faible mais douce et pure : Il est encor de beaux jours à chanter, BÉRANG. *le Malade.* || Fig. Mais il est mort, madame, avec toutes les marques, Dont éclatent les morts des plus dignes monarques, CORN. *Pomp.* V, 3. Une soudaine joie éclatant sur son front, ID. *Hor.* I, 1. La joie qui éclatait malgré elle sur son visage, FÉN. *Tél.* I. Les plaisirs éclataient sur leurs visages, ID. *ib.* IV. Madame de Castries avait une physionomie qui éclatait d'esprit et qui tenait encore plus parole, ST-SIM. 42, 252. || Faire éclater, donner de l'éclat. Allons faire éclater sa gloire aux yeux de tous, CORN. *Poly.* II, 6. Dieu choisit cette maison pour y faire éclater sa puissance, PASC. *Mir.* 9. Dieu se plut à faire éclater la gloire de ses martyrs, BOSS. *Hist.* I, 11. Les héros qui ont fait éclater leur courage dans les combats, FÉN. *Tél.* XIV. || 7° *V. a.* Briser en éclats. Prenez garde de trop baisser cette branche, de peur de l'éclater, LA QUINTINYE, *Jardins*, dans RICHELET. || Terme de jardinage. Séparer les racines ou les pousses d'une plante, de manière à la multiplier. || Terme d'orfévrerie. Enlever l'émail qui ornait une pièce d'or. || 8° S'éclater, *v. réfl.* Se briser en éclats. Le mât, chargé de voiles, s'éclata. De ces dards joints ensemble un seul ne s'éclata, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. || 9° S'éclater, faire explosion. C'est alors que ses cris en tonnerres s'éclatent, MALH. I, 4. || S'éclater de rire, et, absolument, s'éclater, faire de grands rires. En ce beau saut m'éclatant comme un fou, RÉGNIER, *Sat.* XI. La surprise est cause qu'on s'éclate de rire, DESC. *Pass.* 178. Le premier qui les vit de rire s'éclata, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Les nonnains s'éclatent de rire, ID. *Tabl.* Quand je vins à une Latone de bois qui était très-mal faite, je m'éclatai de rire, FONTEN. *Parmenisque*, *Théocr. de Chio.* || Archaïque et inusité en l'emploi du n° 9.

— REM. Éclater se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : l'arbre a éclaté sous mes yeux; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état: l'arbre est éclaté depuis ce matin.

— HIST. XVIe s. J'ay cuydé demourer pour une cheute que je feiz, où je m'esclatay la peau dessus le genoul de près d'un empan, MARG. *Lett.* 47. À ces motz tous les venerables dieux et deesses s'esclaterent de rire, RAB. *Pant. Prol. nouv.* Nous entendismes en l'aer ung son hault et strident, comm si quelque groz chesne esclattoyt en deux pieces, ID. *ib.* V, 16. Si le bruit esclatant d'une arquebusade vient à me frapper les aureilles, MONT. I, 50. Un accoustrement riche, et de couleur esclatante, ID. III, 174. Gaigner une bresche, regir un peuple, ce sont actions esclatantes, ID. III, 263. Lors la cholere esclate touts ses efforts à la premiere charge, ID. III, 351. À la fin, à force de tirer [ses chausses], il esclata [déchira] tout, DESPER. *Contes*, XXIX. Contre-fente se fait quand l'os est fracturé, fendu ou esclaté autre part qu'à.... PARÉ, VIII, 4. La foudre n'esclate jamais la nue pour se lancer çà bas, qu'il ne.... ID. IX, 2e *disc.* Lors le fer devenoit si aigre et si esclatant, que l'on ne le pouvoit plus battre ne forger, AMYOT, *Lyc.* 13. Et si avoit sa voix un vigueur et fermeté telle, qu'elle ne se rompoit ny ne s'esclattoit jamais, ID. *Cat. d'Ut.* 9. [Le vent] Fait ores esclater les rives d'un grand bruit, RONS. 278. Je voy l'esclair du bel acier des armes Sous le soleil s'esclatter jusqu'aux cieux, ID. 981.

— ÉTYM. Wallon, *sklaté;* provenç. et catal. *esclatar;* de l'anc. haut allem. *skleizân*, rompre; allem. mod. *schleissen*, *schlitzen* (la diphthongue *ei* de l'anc. haut-allem. correspond d'ordinaire à l'*a* français). Diez y rattache l'italien *schiantare* (avec une *n* parasite, comme dans *lontra*, loutre), mettre en pièces; sicil. *scattari.* On comprend comment le sens de se rompre en éclats a passé par une métaphore aussi bien au sens de bruyant qu'au sens de brillant, le son qui se fait entendre, la lumière qui brille étant comme un *éclat* qui va frapper les oreilles ou les yeux. L'ancien français avait *esclate*, race, extraction; celui-là vient de l'ancien haut-allemand *slahta*, race; allem. *Geschlecht.*

† **ÉCLECTICIEN, IENNE** (é-klè-kti-sien, siè-n'), *adj.* Synonyme d'éclectique. Les philosophes éclecticiens, et, substantivement, les éclecticiens.

— ÉTYM. Voy. ÉCLECTIQUE.

† **ÉCLECTICISME** (é-klè-kti-si-sm'), *s. m.* Synonyme peu usité d'éclectisme. Mon ami, j'ai toujours suivi la méthode de l'éclecticisme; j'ai pris dans toutes les sectes ce qui m'a paru le plus vraisemblable, VOLT. *Dial.* 23.

— ÉTYM. Voy. ÉCLECTIQUE.

ÉCLECTIQUE (é-klè-kti-k'), *adj.* || 1° Terme de philosophie. Qui admet ce que chaque système paraît offrir de bon. Philosophie éclectique. || 2° Il se dit de ceux qui professent cette doctrine. Un philosophe éclectique. || *S. m.* Un éclectique, les éclectiques. L'épicurien, l'éclectique goûtaient ensemble les douceurs de la société, VOLT. *Phil.* II, 187. || Il se dit aussi de médecins qui ont appliqué la méthode éclectique aux systèmes médicaux. || Dans le langage ordinaire, se dit de tout. Éclectique en littérature, en politique, en religion.

— ÉTYM. Ἐκλεκτικός, de ἐκλέγειν, choisir, le même que le latin *eligere*, élire (voy. ÉLIRE).

† **ÉCLECTIQUEMENT** (é-klè-kti-ke-man), *adv* D'une manière éclectique; comme les éclectiques.

— ÉTYM. *Éclectique*, et le suffixe *ment.*

† **ÉCLECTISER** (é-klè-kti-zé), *v. n.* Néologisme. Procéder d'après la manière éclectique.

— ÉTYM. Voy. ÉCLECTIQUE.

ÉCLECTISME (é-klè-kti-sm'), *s. m.* || 1° Philosophie éclectique, doctrine de philosophes anciens, dits aussi syncrétistes, qui essayaient de réunir dans un même système les systèmes antérieurs. || De nos jours, philosophie qui a essayé de faire un système nouveau avec des théories triées dans les systèmes antérieurs, et particulièrement avec des idées prises au platonisme, à Descartes, à Kant et à l'école écossaise. || 2° Secte de médecins fondée par Agathinus, disciple du médecin Athénée, dite aussi hectique, parce qu'elle s'attachait à certains principes, et épisynthétique, parce qu'elle ajoutait ensemble différents principes. || De notre temps, doctrine des médecins éclectiques.

— ÉTYM. Voy. ÉCLECTIQUE.

† **ÉCLEFIN** (é-kle-fin), *s. m.* Petite espèce de morue, dite aussi daguet.

— ÉTYM. Voy. AIGREFIN.

† **ÉCLEGME** (é-klè-gm') ou mieux **ÉCLIGME** (é-kli-gm'), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom donné autrefois à des médicaments dont on enduisait des bâtons de réglisse pour qu'ils fussent sucés lentement.

— ÉTYM. Ἔκλειγμα, de ἐκ, et λείχειν, lécher, sucer.

† **ÉCLI** (é-kli), *s. m.* Terme de marine Languette de bois éclaté.

— ÉTYM. Voy. ÉCLIÉ.

† **ÉCLIÉ, ÉE** (é-kli-é, ée), *adj.* Terme de marine. Pièce de bois écliée, pièce de bois qui éclate par l'effet d'une flexion plus ou moins considérable.

— HIST. XII° s. [Il] vait le duc ferir à bandun Parmi l'escu d'or à liun, Que la lance froisse e esclie, BENOÎT, *Chr.* v. 33666, t. III, p. 64. || XVI° s. Quant la chair jusqu'à l'os est gastée et pourrie, incontinent après l'os corrompu s'esclie, PARÉ, t. III, p. 645.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *kliozan*, fendre (voy. ÉCLISSE).

† **ÉCLINGURE** (é-klin-gu-r'), *s. f.* Terme de marine. Synonyme de râblure.

ÉCLIPSE (é-kli-ps'), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie. Disparition apparente d'un astre, résultant de l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur. Éclipse partielle. Éclipse totale. Éclipse annulaire. Éclipse du soleil ou solaire, obscurcissement du soleil par l'interposition de la lune. Éclipse de lune, obscurcissement de la lune par l'interposition de la terre. Éclipse apparente, celle dans laquelle l'astre éclipsé n'est pas privé de lumière; éclipse vraie, celle dans laquelle au contraire le corps éclipsé est complétement privé de lumière. Les éclipses des satellites de Jupiter. L'éclipse arriva précisément à l'heure marquée, ce qui le fit regarder comme un homme divin, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVI, ch. 3, art. 4, p. 63, dans POUGENS. || Vent de l'éclipse, courant atmosphérique provoqué, dans une éclipse de soleil et dans un temps calme, par le passage du cône d'ombre de la lune, qui refroidit sensiblement la partie de l'air obscurcie. || 2° Fig. Obscurcissement de ce qui a un éclat intellectuel ou moral. Souvenez-vous de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux de discorde confondait le droit avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise; où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse.... FLÉCHIER, *Turenne*. La vertu la plus pure et la plus brillante a ses taches et ses éclipses, MASS. *Carême, Méd.* || 3° Familièrement. Faire une éclipse, s'absenter, disparaître tout à coup. Au cas qu'il l'interrogeât sur la petite éclipse qu'il venait de faire, ST-ÉVREMOND, dans LEROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XIII° s. Li eclipses est li defaute du solel et de la lune, *Comput*, f° 14. Por ce n'est preus l'amor de li, N'onc à prodomme n'abeli, N'il n'est drois qu'el li abelisse, Quant por si poi chiet [tombe] en esclipse, *la Rose*, 5372. || XIV° s. La terre est entre le soleil et la lune; donc est esclipse de lune, ORESME, *Eth.* v. || XV° s. Coquart qui as l'esclipse en l'entendement, G. CHASTEL. *Exposition sur vérité mal prise*. .... D'or sera et d'argent grant esclipces, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. Et pour ce que de tous biens est esclipce, *ib.* Il lui conta l'eclipse [absence] de poisson qui estoit en la ville, LOUIS XI, *Nouv.* XCIX. || XVI° s. Ceste année, seront tant d'ecclipses du soleil et de la lune.... RAB. *Pantagr. Pronostication*, ch. II.

— ÉTYM. Provenç. *eclipsis, esclipses, elipse*; espagn. *eclipse*; ital. *eclisse*; de ἔκλειψις, de ἐκλείπειν, faire défaut, de ἐκ, et λείπειν, quitter.

ÉCLIPSÉ, ÉE (é-kli-psé, psée), *part. passé*. || 1° Obscurci par l'interposition d'un corps céleste. Le soleil éclipsé par la lune. La lune éclipsée par la terre. Et par tout l'univers sa lumière [du soleil] éclipsée, TRISTAN, *Mariane*, V, 2. || 2° Fig. En parlant des choses, qui a subi une sorte d'éclipse, d'obscurcissement. Des murs de Constantin la splendeur éclipsée, VOLT. *Fanat.* II, 5. Tu connais, cher ami, mes grandeurs éclipsées, ID. *Scythes*, I, 3. Que dis-je? sa raison souvent est éclipsée, DUCIS, *Haml.* I, 1. || 3° Qui n'existe plus, qui a disparu. Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains La parque l'eut rayé [Molière] du nombre des humains, On reconnut le prix de sa muse éclipsée, BOIL. *Ép.* VII. Ces jours si beaux et si tôt éclipsés, MALFIL. *Narcisse*, I. Elles prêtent leur forme à toutes mes pensées; Je les vois, je les vois; elles me disent: viens, Puis autour d'un tombeau dansent entrelacées, Puis s'en vont lentement, par degrés éclipsées, V. HUGO, *Orient.* XXXIII, 2. || 4° En parlant des personnes, rejeté dans une situation inférieure. Éclipsé par un rival plus heureux.

† **ÉCLIPSEMENT** (é-kli-pse-man), *s. m.* L'action d'éclipser.

— HIST. XVI° s. L'eclipsement nouveau des dix jours du pape [suppression de dix jours lors de la réforme grégorienne de l'année], MONT. IV, 156.

— ÉTYM. *Éclipser*.

ÉCLIPSER (é-kli-psé), *v. a.* || 1° Intercepter la lumière d'un astre. La lune éclipse le soleil. La terre éclipse la lune. || 2° Obscurcir, faire disparaître. La nuit n'a pas encore éclipsé la lumière, M. J. CHÉNIER, *Tib.* III, 4. || Fig. A la faveur de ces éminences, on éclipse une des trois vertus théologales, BOSS. *Nouv. myst.* 10. || 3° Surpasser, effacer. Corneille éclipsa tous ses prédécesseurs. Leurs traits sont peu réguliers; mais, si elles ne sont pas belles, elles ont de la physionomie qui supplée à la beauté et l'éclipse quelquefois, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. Toutes les sciences sont sujettes à ces révolutions; la gloire de l'auteur d'une découverte éclipse celle des savants qui l'ont préparée et ne leur laisse de droits qu'à la reconnaissance publique, CONDORCET, *Duhamel*. Il [Walter Raleigh] avait une passion extrême pour tout ce qui avait de l'éclat, une réputation qui éclipsait les plus grands noms.... RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 6. || 4° S'éclipser, *v. réfl.* Disparaître derrière un corps. Le soleil s'éclipse derrière la lune. || Avec ellipse du pronom *se*. Un accident pareil Devrait faire d'horreur éclipser le soleil, MAIR. *Solim.* V, 11. || 5° Disparaître à la dérobée. Que fait-il? il s'éclipse, il part, LA FONT. *Pet. chien*. Quoi! le seigneur Ésope en croit donc être quitte, Pour m'avoir en passant daigné rendre visite; Et son zèle se borne à me voir une fois, Après s'être éclipsé pendant cinq ou six mois, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, I, 4. Il s'aperçut bien à la surprise qu'on fit paraître, que l'on n'ignorait pas pourquoi il s'était éclipsé, LESAGE, *Diab. boit.* 20. Stanislas [Leczinsky] s'était éclipsé de son armée, VOLT. *Charles XII*, 7. A la veille, morbleu, d'avoir un régiment, Planter là l'univers, s'éclipser brusquement, Quitter Londre et la cour pour sa maudite terre! GRESSET, *Sidnei*, I, 1. || Il se dit aussi des choses qui disparaissent. Je croyais mettre la main sur ce livre; mais il s'est éclipsé. L'argent s'éclipse vite au jeu. || 6° Être effacé, perdre de sa puissance, de son crédit. Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier, VOLT. *Henr.* I.

— HIST. XIII° s. C'est l'amor qui vient de fortune, Qui s'esclipse comme la lune, Que la terre obnuble et enumbre, *la Rose*, 4800. || XV° s. De vivre toute policie.... lors estoit toute esclipcie, S'Aristote n'y eust ouvré, Qui a, par son sens, recouvré Le peuple de vivre à raison, EUST. DESCH. *Poés. mss.* dans LACURNE. Lune et soleil seront souvent esclipst, *ib.* || XVI° s. Il s'en alla la queue entre les jambes, et s'esclipsa, PARÉ, III, p. 694. Il advint que le soleil eclipsa soudainement, et le jour faillit, AMYOT, *Péricl.* 67.

— ÉTYM. *Éclipse*; provenç. *eclipsar, eclipciar*; espagn. *eclipsar*; ital. *ecclissare*.

ÉCLIPTIQUE (é-kli-pti-k'), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie ancienne. Orbite que le soleil paraît décrire annuellement autour de la terre. Ce qui prouve que l'orbite solaire est plane: on la nomme écliptique, FRANCŒUR, *Uranographie*, 1re partie. || Par extension, le même cercle étendu jusqu'à la sphère des fixes et devenant ainsi un grand cercle fixe de la sphère. On donne aussi ce nom [d'écliptique] au grand cercle fixe suivant lequel ce plan prolongé va couper la sphère céleste, ID. *ib.* || 2° Chez les modernes, orbite de la terre décrite en un an autour du soleil. D'après cela le centre de la terre décrit autour du soleil immobile dans l'espace une courbe plane et fermée.... son axe est emporté dans le vide et demeure parallèle dans toutes ses positions, formant avec le plan de son orbite qui est l'écliptique un angle constant de 66° 38', FRANCŒUR, *Uranographie*, 1re partie. Il avait une pensée plus singulière et plus sujette à contestation sur l'obliquité de l'écliptique par rapport à l'équateur; tous les astronomes la posent constante, et il la croyait décroissante, mais seulement d'une minute en cent ans, de sorte que, dans un temps très-long qui se détermine aisément, l'écliptique viendrait à se mettre dans le plan de l'équateur, et les deux pôles verraient ensemble le soleil pendant quelques années, FONTEN. *Louville*. Le point où l'écliptique de la terre coupe l'équateur, VOLT. *Newton*, III, 10. C'est à l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur qu'est due la différence des saisons, LAPLACE, *Expos.* I, 2. || Axe de l'écliptique, droite perpendiculaire au plan de l'écliptique et passant par le centre. || Pôles de l'écliptique, extrémités de l'axe de l'écliptique sur la sphère céleste. || 3° *Adj.* Qui a rapport aux éclipses. Conjonction écliptique. Doigts écliptiques, les douze parties en lesquelles on divise le diamètre apparent d'un astre éclipsé. Limites écliptiques, valeurs extrêmes où peuvent seulement avoir lieu les éclipses.

— ÉTYM. Ἐκλειπτικὸς (voy. ÉCLIPSE), parce que c'est dans ce cercle qu'ont lieu toutes les éclipses du soleil ou de la lune; provenç. *ecliptic*; espagn. *ecliptico*.

ÉCLISSE (é-kli-s'), *s. f.* || 1° Éclat allongé de bois Les bourreaux enfoncent dans les plaies de l'ami de Chactas des éclisses de pin enflammées, CHATEAUB. *Natch.* II, 61. Le boulet plein pénètre plus avant [dans la cuirasse de fer d'un vaisseau], mais il enlève une espèce de bouchon de fer, tandis que l'obus éclate et projette de toutes parts un nombre épouvantable de morceaux de métal et d'éclisses, FONVIELLE, *Presse scientifique*, 1863, t. I, p. 452. || 2° Nom qu'on donne au bois de fente et aux petits ais qui servent à faire des ouvrages légers. || Osier tendre et plané pour border le moule du panier. || Bois plat et mince dont on fait les côtes d'un luth, les parois d'un violon. || Petit ais de bois qui soutient les plis d'un soufflet. || 3° Terme de chirurgie. Nom donné aux soutiens de bois, ou d'autre matière, qui s'appliquent sur les fractures. || Terme de vétérinaire. Petites attelles qu'on applique sous le pied du cheval pour maintenir le pansement de plaies de la sole et de la fourchette. || 4° Rond d'osier sur lequel on fait égoutter le lait caillé et le fromage. || Second rang de tronçons de bois disposés dans un fourneau pour faire du charbon. || 5° *S. f. pl.* Terme de pêche. Ancien instrument de pêche.

— HIST. XI° s. Envers le ciel envolent les escicles, *Ch. de Rol.* LV. || XII° s. Bastuns de rosel [roseau] pesceed [brisé] qui, si l'um se apuied, tost falsed e despiesced; e entrent les esclices en la charn e percent la main, *Rois*, 408. || XIII° s. O lui ert [avec lui était] li rois de Galice, Qui fait de mainte lance esclice, *Partonopex de Blois*, *ms.* f° 151, dans LACURNE. || XVI° s. Avant que mettre le caillé dans les esclisses ou cagerottes, O. DE SERRES, 287. Sus, troupeau, deslogeons, j'ay d'esclisse et d'osier, Achevant ma chanson, achevé mon panier, RONS. 732.

— ÉTYM. Picard, *éclèche*, morceau de bois menu; *eclisses*, brins de bois; norm. *écliche*, éclat de bois. Le même que *clisse* (voy. ce mot).

ÉCLISSÉ, ÉE (é-kli-sé, sée), *part. passé*. Une fracture éclissée.

1. **ÉCLISSER** (é-kli-sé), *v. a.* Terme de chirurgie Mettre des éclisses le long d'un membre fracturé.

— HIST. XII° s. Ses tronçons brise, si lui est esclicíez, *Ronc.* p. 65. || XVI° s. ....Et, te baisant, mener les bœufs en pasturage, Esclisser des paniers, et faire du fromage, RONS. 793. Cages d'ozier et de ronces escarrées et pertuisées avec une brochette rougie au feu, et esclissées de petits barreaux, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 74, dans LACURNE, au mot *cocasse*.

— ÉTYM. *Éclisse*.

† 2. **ÉCLISSER** (é-kli-sé), *v. a.* Terme de fauconnerie. On éclisse les oiseaux de proie en leur jetant quelques gouttes d'eau avec le doigt.

— HIST. XVI° s. Quand tu le mettras coucher [l'oiseau], lui eclisse un peu d'eau au visage, afin qu'il frotte ses yeux aux jointes de ses ailes, FOUILLOUX, *Fauconn.* f° 62, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. CLISSOIRE.

† **ÉCLISSETTE** (é-kli-sè-t'), *s. f.* Petite éclisse.

ÉCLOPPÉ, ÉE (é-klo-pé, pée), *adj.* Terme familier. Dont la marche est pénible, en raison de quelque mal aux jambes. || Terme de blason. Écu écloppé, écu taillé et tranché inégalement.

† **ÉCLOPPER** (é-klo-pé), *v. a.* Rendre boiteux. || S'éclopper, *v. réfl.* Devenir écloppé. L'un s'écloppe, l'autre s'enivre et se fend la tête; qu'on est à plaindre de ne pouvoir s'en passer! DIDER. *Est-il bon? est-il méchant?* I, 9.

— REM. 1. L'Académie écrit, avec un seul *p*, clopin, clopant et clopiner; et elle en met deux à écloppé; c'est manquer à l'analogie. || 2. L'Académie a *écloppé*, adjectif, et n'a pas *éclopper*, verbe, qui est de tout temps dans la langue.

— HIST. XIII° s. Il n'i a borgne n'esclopé, *Ren.* 4604. Se vos Pinte vengier peinez Et sa seror dame Copée, Que Renart a si esclopée, *ib.* 10076.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et l'ancien adjectif *clop* (voy. CLOPIN-CLOPANT).

ÉCLORE (é-klo-r'), *v. n.* défectueux qui n'a que les temps suivants: j'éclos, tu éclos, il éclôt, nous éclosons, vous éclosez, ils éclosent; j'éclosais; j'éclôrai; j'éclôrais; que j'éclose; éclos, éclose. L'Académie met un accent circonflexe sur le futur et le conditionnel et n'en met pas sur je clorai, je clorais; c'est pécher contre l'analogie. || 1° Sortir de l'œuf, naître. Les serins éclosent. Elle bâtit un nid, pond, couve, fait éclore à la hâte; le tout alla du mieux qu'il put, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. On connaît

les fours des Égyptiens, dans lesquels ils font éclore à la fois des centaines ou même des milliers de poulets; M. de Réaumur était parvenu à simplifier beaucoup cette pratique si ancienne des Égyptiens, et à la mettre à la portée des gens de la campagne, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 325, note 1. || On le dit aussi des œufs d'où sortent les petits. Les œufs sont éclos ce matin. || Fig. Vingt ans au plus, bonhomme, attends encore; L'œuf éclôra sous un rayon des cieux, BÉRANG. *Comète.* || 2° S'ouvrir, en parlant des graines, des fleurs. Une fleur qui commence à éclore, FÉN. *Tél.* III. Ces végétaux puissants qu'en Perse on voit éclore, VOLT. *Sémir.* IV, 2. Les coquelicots et les bluets éclosent dans des oppositions ravissantes, BERN. DE ST-P. *Étud.* V. || 3° Commencer à paraître. Le jour est près d'éclore. Ô, si de mon désir l'effet pouvait éclore, Que sous de douces lois nous pourrions nous aimer! ROTROU, *St-Gen.* III, 6. Ma vie à peine a commencé d'éclore; Je tomberai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, RAC. *Esth.* I, 5. Le triste regret de voir éclore une vie qui a été aussitôt éteinte, MASS. *Avert. Délai.* Quoique cette intrigue eût été menée depuis un fort longtemps, elle le fut cependant avec tant de secret jusqu'au temps même où elle devait éclore, qu'on n'en sut rien pendant la vie de Lysandre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 254, dans POUGENS. On sent.... Qu'une forme périt, afin qu'une autre éclose, LAMART. *Joc.* II, 64. || Faire éclore, produire. Faire éclore des projets. Dès que l'impression fait éclore un poëte, Il est esclave né de celui qui l'achète, BOIL. *Sat.* IX. Chaque instant fait éclore une nouvelle horreur, VOLT. *Orph.* I, 5.

— REM. Éclore se conjugue avec le verbe *être:* les œufs sont éclos.

— HIST. XVI° s. L'œuf duquel esclorera l'aspic mortel qui.... YVER, p. 640. Dès le mois de septembre, les vents et les pluyes commencent à s'esclore d'estrange façon, CARL. III, 20. On n'attendoit pas le jour esclore pour venir aux attelliers, ID. V, 4. Le primat de Lyon ne dort ny jour ny nuict, pour esclorre un escrit qui fera poser les armes à tout le monde, *Sat. Mén.* p. 199. Les pigeons patés esclorront des œufs de poule commune, si on les leur suppose au lieu des leurs, O. DE SERRES, 357. La gouvernante attendra avec patience que les œufs soient esclos.... elle secourra les premiers poussins escloans qui souventesfois ne peuvent sortir de la coque, ID. 359. Au commencement de mai les oysons esclouent, ID. 374. Deux serpents s'y glisserent, et feirent des œufs dedans et les esclouirent, AMYOT, *les Gracques*, 24. Son sein vous esclouit, gardez de l'offenser [Dieu], RONS. 275. Fust-ce en hyver, les roses s'esclou'ront, ID. 741. Trous esclos [ouverts], RAB. *Garg.* I, 13.

— ÉTYM. Wallon, *hlôre;* provenç. *esclaure, esclure;* espagn. et portug. *excluir;* ital. *escludere.* Les formes *excluir, escludere* viennent du latin *excludere*, de *ex*, hors de, et *claudere*, fermer (voy. CLORE); les formes en *o* ou en *au* viennent d'une forme non latine *exclaudere*, ou, si l'on veut, directement du préfixe *es* et de *clore* ou *claure.* *Éclore*, c'est, étymologiquement, fermer hors.

ÉCLOS, OSE (é-klô, klô-z'), *part. passé* de éclore. || 1° Sorti de l'œuf. Des poussins à peine éclos. || 2° Qui est né, qui se montre. Vois que sur ce beau sein les lis à peine éclos.... ROTROU, *Hercule m.* I, 5. [J'ai vu] tomber sous les coups d'un trépas glorieux Ces fruits à peine éclos déjà mûrs pour les cieux, ID. *St-Gen.* II, 7. N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos Qui.... Fis croire au premier homme.... BOIL. *Sat.* XII. Nos jardins ont encor des roses; Où règnent les amusements, Il est toujours des fleurs écloses, Et les plaisirs font le printemps, GRESSET, *au P. Bougeant.* Mes yeux cherchent en vain leurs fleurs fraîches écloses, C. DELAVIGNE, *Morc. choisis* par FEUGÈRE, p. 337.

ÉCLOSION (é-klô-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action d'éclore, de sortir de l'œuf. L'éclosion des petits. Pouvait-on, en bouchant par différents moyens l'ouverture des cellules, retarder plus ou moins la sortie ou l'éclosion des petits pipas, sans intéresser leur vie? BONNET, *Observ. pipa ou crapaud de Surinam*, Œuvres, t. XI, p. 226, dans POUGENS. || Épanouissement des fleurs.

— ÉTYM. *Éclos.*

ÉCLUSE (é-klu-z'), *s. f.* || 1° Construction en maçonnerie faite pour retenir au besoin, dans sa partie appelée la chambre de l'écluse, l'eau nécessaire pour faire monter ou descendre d'un bief à un autre le bateau qui parcourt un canal, LEGOARANT. Les bajoyers d'une écluse. Les portes d'une écluse. Ouvrir, fermer, lever, baisser l'écluse, c'est par abréviation pour ouvrir, fermer la porte, lever, baisser la vanne de l'écluse. || Écluse de chasse, construction particulière destinée à retenir toute l'eau nécessaire pour chasser par son courant la vase et le sable qui sans cela obstrueraient un port, une gare, etc. LEGOARANT. || Écluse de fuite, écluse destinée à vider le trop-plein donné par une écluse de chasse. || Écluse simple, celle qui ne peut soutenir les eaux qu'à un seul niveau à la fois. Écluse double, celle qui peut les retenir à deux hauteurs. Écluse carrée, celle qui n'a qu'un seul vantail. || Fig. En ouvrant les écluses du cœur, elle fait que le sang circule plus vite, DESC. *Pass.* 115. Mais avant qu'il lâchât les écluses des cieux, BOIL. *Sat.* XII. || 2° Terme de pêche. Parc de pierre pour retenir du poisson amené par la marée.

— HIST. XIII° s. Et si tost comme Sarrasin sorent que li rois ot passé le flun [fleuve], si firent clore les escluses et firent tenir le flun, *Chron. de Rains*, 207. || XVI° s. L'eau s'assemble au dessus du moulin dans un grand receptacle, par d'aucuns appellé escluse, qui, après estre rempli, verse l'eau par le dessus, estant fermée la bonde d'embas, laquelle on ouvre quand il est question de faire moudre le moulin, O. DE SERRES, 760. Il y a de petites rivieres qui sont retenues par excluses, P. CHOQUE, dans LEROUX DE LINCY, *Bibl. des Chartes*, 5° série, t. II, p. 176.

— ÉTYM. Bas-lat. *exclusa*, qui se trouve dans les plus anciens textes, la Loi des Visigoths, Grégoire de Tours et Fortunat: *exclusa aqua*, eau exclue (dont le nom a passé à la construction qui l'*exclut*, la retient), de *excludere*, de *ex*, hors de, et *claudere*, fermer (voy. CLORE); allem. *Schleusse.*

† **ÉCLUSEAU** (é-klu-zô), *s. m.* Voy. ÉCLUSETTE.

ÉCLUSÉE (é-klu-zée), *s. f.* || 1° La quantité d'eau que doit recevoir la chambre d'une écluse pour y faire entrer un bateau qui descend, ou pour en faire sortir celui qui remonte le canal, LEGOARANT. || 2° Terme de commerce. La quantité de bois flotté qui passe pendant la durée de l'ouverture d'une écluse. Pour une éclusée des dits bois de 20 à 22 voies, est dû à plusieurs officiers 12 livres, 15 sols, 10 deniers, *Déclar. du 22 oct.* 1715, *Tarif.* || 3° Masse d'eau accumulée de distance en distance, dans des rivières dont l'eau n'est pas assez abondante pour porter en tout temps les bateaux et les trains de bois, par des barrages qu'on ouvre à jour et à heure fixes. Lâcher l'éclusée. Vendredi il y aura éclusée. Il y a des rivières qui ne sont navigables que par éclusées.

— ÉTYM. *Écluse.*

† **ÉCLUSER** (é-klu-zé), *v. a.* Faire passer un bateau par une écluse. || Garnir, munir d'écluses. Fermer au moyen d'une écluse.

— ÉTYM. *Écluse.*

† **ÉCLUSETTE** (é-klu-zè-t'), *s. f.* Nom d'un champignon réputé malfaisant (l'agaric élevé), dit aussi écluseau et coulemelle.

ÉCLUSIER, IÈRE (é-klu-zié, ziè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gouverne une écluse et qui en perçoit le péage. || *Adj.* Porte éclusière, porte d'une écluse.

— ÉTYM. *Écluser.*

† **ÉCLYSE** (èk-li-z'), *s. f.* Terme de musique ancienne. Accident qui faisait baisser une note de trois quarts de ton.

— ÉTYM. Ἔκλυσις, de ἐκ, et λύσις, action de délier.

† **ECMÈLE** (èk-mè-l'), *adj.* Terme de musique ancienne. Qui ne se prête pas à la mélodie, en parlant des sons de la parole.

— ÉTYM. Ἐκ, hors, et μέλος, chant.

† **ÉCOBAN** (é-ko-ban), *s. m.* Terme de marine. Ancien synonyme d'écubier.

† **ÉCOBUAGE** (é-ko-bu-a-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Opération qui consiste à enlever la couche superficielle du terrain et à brûler sur place les matières organiques qu'elle renferme.

— ÉTYM. *Écobuer.*

† **ÉCOBUE** (é-ko-bue), *s. f.* Terme d'agriculture. Nom donné, en Anjou, à l'instrument qui sert à écobuer et qui est une sorte de pelle de fer légèrement courbée, plus large au tranchant qu'à la douille; un manche de bois y est adapté sous un angle de 45 degrés environ. || *S. f. plur.* Petites broussailles et racines enlevées aux terres défrichées.

† **ÉCOBUER** (é-ko-bu-é), *v. a.* Terme d'agriculture. Pratiquer l'écobuage.

— HIST. XVI° s. Ils doivent le droit de champart et de terrage, quand ils egobuent, à la cinquieme gerbe, *Nouv. coust. gener.* t. IV, p. 410.

— ÉTYM. Origine inconnue. On trouve dans l'ancien français *escobatre*, dont le sens est indéterminé: Sur les rivages et les pors Par où li ewage s'embatent, Qui tant souvent vous escobatent, Maintenez bien vostre franchise, *Roman de Brut*, f° 48, dans LACURNE. *Écobuer* se rattache-t-il à *escoube*, balais; bas-lat. *escobare*, balayer? Faut-il voir, dans la première partie du mot, *escot*, bâton, comme dans *écoperche?* Dans le nom normand d'une plante: l'herbe à l'écopisse (herbe qui fait saliver sans doute et que je ne connais pas, LE HERICHER, *Add. à l'essai sur la flore popul. de Normandie*, p. 2), *escopisse* vient de l'ancien verbe *escopir*, cracher.

† **ÉCOCHELAGE** (é-ko-che-la-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action d'écocheler.

† **ÉCOCHELER** (é-ko-che-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette: j'écochelle), *v. a.* Terme d'agriculture. Ramasser avec deux râteaux les tiges céréales que la faux a étendues en les coupant.

† **ÉCOEURÉ, ÉE** (é-keu-ré, rée), *part. passé.* Qui a perdu le cœur, à qui le cœur manque, dégoûté. Je suis écœuré.

† **ÉCOEURER** (é-keu-ré), *v. a.* Faire perdre le cœur, dégoûter. Cette odeur m'écœure. || Fig. Un pareil langage m'écœure. || S'écœurer, *v. réfl.* Qu'avait-il besoin d'entrer là pour s'écœurer? || Mot populaire et très-usité.

— HIST. XVI° s. Escœurer [dégoûter], OUDIN.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *cœur;* Berry, *écœurder, acœurir.* Anciennement *escuerer* avait le sens propre de percer le cœur.

ÉCOFRAI (é-ko-frè) ou **ÉCOFROI** (é-ko-froi), *s. m.* Sorte de grosse table sur laquelle les artisans en cuir taillent leur ouvrage.

— ÉTYM. Bas-lat. *escofferius*, marchand de cuir; vieux franç. *escoffraie*, boutique où l'on vend du cuir; de l'allemand *Schuh*, soulier; angl. *shoe;* goth. *skoh.* On avait aussi *escoerie*, objets en cuir: XIII° s. Chascuns fardeaulx d'escoerie ou de freperie doit deux deniers, DU CANGE, *escoeria.*

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** (é-koin-son), *s. m.* Travail de menuiserie, meuble appliqué à l'angle d'une chambre. Une armoire en écoinçon. || Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte ou d'une croisée.

— HIST. XVI° s. Escoinçon, *Nouveau coust. gener.* t. II, p. 1137.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *coin;* formé de *coin*, comme *arçon* de *arc*, par le suffixe augmentatif *on.*

† **ÉCOLAGE** (é-ko-la-j'), *s. m.* || 1° État de celui qui est à l'école; enseignement d'école. || 2° Frais d'école, droit que paye chaque écolier. Les conseils municipaux déterminent le prix d'écolage dans les écoles communales.

— HIST. XVI° s. Il envoya querir Aristote, en lui payant un très honorable salaire pour l'escholage de son fils, AMYOT, *Alex.* 10. On peut continuer à tout temps l'estude, non pas l'escholage, MONT. III, 124. Le bureau de l'aumosne est journellement chargé de celles personnes qu'il convient assister pour leur vivre, apprentissage de mestier ou escolage, ou bien pour les secourir en leurs maladies, *Coutum. génér.* t. I, p. 1148.

— ÉTYM. *École.*

ÉCOLÂTRE (é-ko-lâ-tr'), *s. m.* Ecclésiastique dans les cathédrales, dont la principale fonction est d'enseigner aux jeunes gens qui se destinent au service de l'Église, les humanités et les devoirs de la profession qu'ils veulent embrasser. || Chanoine qui avait une prébende l'obligeant d'enseigner gratuitement la philosophie et les lettres humaines à ses confrères et aux pauvres écoliers du royaume.

— HIST. XVI° s. Il n'y avoit eglise cathedrale en laquelle n'y eust prebende affectée pour le salaire de celui qui enseigneroit les lettres ordinaires, et une autre pour celui qui vacqueroit à l'enseignement de la theologie; le premier estoit appelé escolastre, le second theologal, PASQUIER, *Recherches* liv. IX, p. 767, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *scholaster*, de *schola*, école.

† **ÉCOLÂTRIE** (é-ko-lâ-trie), *s. f.* Charge, emploi d'écolâtre.

— ÉTYM. *Écolâtre.*

ÉCOLE (é-ko-l'), *s. f.* || 1° Établissement où l'on enseigne les éléments des lettres, des sciences, des arts. Ouvrir une école. Maître d'école. École de dessin. École primaire. .... Les loups de son temps n'allaient point à l'école, RÉGNIER, *Sat.* III. || Écoles chrétiennes, écoles instituées au commencement du XVIII° siècle par Lasalle pour les enfants pauvres. || Écoles charitables, institut pour enseigner aux enfants à lire, à écrire et à connaître, aimer et servir Dieu; il fut fondé en 1686 par un minime d'Amiens, le P. Barri. || Tenir école, enseigner. Le noble poursuivit: Moi je sais le blason; j'en veux tenir école, LA FONT. *Fabl.* X, 16. || Il en tiendrait école, c'est-à-dire il sait très-bien cela. || Renvoyer quelqu'un à l'école, lui faire sentir son ignorance.

|| Faire l'école buissonnière, manquer la classe en parlant d'un écolier, et, figurément, manquer à des exercices, à des fonctions (voy. BUISSONNIER). || Prendre le chemin de l'école, prendre le chemin le plus long. || Dire les nouvelles de l'école, découvrir le secret d'une compagnie, d'une coterie, dire ce qu'il faudrait taire. || 2° Établissement d'un ordre plus élevé ou d'un ordre plus spécial. Entrer à l'École polytechnique, à l'École normale. Réformer le corps des sciences ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner, DESC. *Méth.* II, 2. Il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance; et j'étais en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe, où je pensais qu'il devait y avoir de savants hommes, s'il y en avait en aucun endroit de la terre, ID. *ib.* I, 6. Il y en eut [des prisonniers suédois transportés en Sibérie] qui enseignèrent les langues, les mathématiques; ils y établirent même des écoles publiques qui, avec le temps, devinrent si utiles et si connues, qu'on y envoyait des enfants de Moscou, VOLT. *Charles XII*, 4. || École centrale, nom des écoles publiques créées dans chaque département par la Convention en 1795. || École centrale des travaux publics, nom primitif de l'École polytechnique, en 1795. || Aujourd'hui, École centrale des arts et manufactures, établissement où l'on forme des ingénieurs civils. || École polytechnique, école où l'on donne une instruction générale dans les sciences mathématiques, physiques et chimiques à des jeunes gens pour les préparer à différents services publics, civils et militaires. || École normale, établissement où l'on forme les jeunes gens pour le professorat dans les lycées. || École de St-Cyr, établissement où l'on forme des officiers pour l'infanterie et la cavalerie. || Écoles d'application, nom donné en général aux écoles spéciales dans lesquelles ne sont admis que les sujets qui ont terminé leurs études générales. École d'application du corps d'état-major, école destinée à former des officiers pour le service de l'état-major. École d'application du génie maritime, école destinée à former des ingénieurs pour la construction des vaisseaux et les travaux de la marine. École d'application d'artillerie et du génie, école de Metz qui ne reçoit que des jeunes gens sortant de l'École polytechnique et qui forme des officiers pour l'artillerie et le génie. || École des arts et métiers, établissement où l'on enseigne les arts mécaniques. || École des beaux-arts, école où l'on enseigne la peinture, la sculpture et l'architecture. || En parlant du vaisseau sur lequel est établie l'école de marine, on dit le vaisseau-école. Il est professeur sur le vaisseau-école. || 3° Le local où l'école est établie. || 4° Par extension, tous les élèves d'une école. Toute l'école est à la promenade. || Les écoles, les élèves des écoles de droit, de médecine, polytechnique, normale, etc. || 5° Terme militaire. École de peloton, école de bataillon, les exercices de peloton, de bataillon. || 6° Fig. Se dit de ce qui forme ou éclaire par l'expérience. Trois sceptres conquis Font voir à quelle école il en a tant appris, CORN. *Nicom.* III, 2. Et ses illustres soins ouvraient à ses sujets L'école de la guerre au milieu de la paix, ID. *Attila*, II, 5. Tous les ingrats iront en foule à votre école, Puisqu'on y devient quitte en payant de parole, ID. *Théodore*, I, 2. C'est une école que votre conversation, et j'y viens tous les jours attraper quelque chose, MOL. *Comt. d'Escarb.* 11. Oh! le bel argument digne de leur école! BOIL. *Ép.* XII. La cour fut pour lui une école de sagesse et de vertu, BOUHOURS, *Aubusson*, liv. I, dans RICHELET. Les plaisirs publics sont devenus des écoles de lubricité, MASS. *Carême, Élus.* Il n'est pas étonnant que Carthage, partie de la première école du monde pour le commerce, je veux dire de Tyr, y ait un succès si prompt et si constant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 211, dans POUGENS. Dans l'école du crime et dans l'art des tyrans, VOLT. *M. de Cés.* III, 7. Je me console de mon ignorance par la pensée que cette terre sur laquelle nous rampons n'est que l'école destinée à nous fournir les premiers rudiments de la science, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 425, dans POUGENS. À l'école des mœurs et de la pauvreté, J'ai senti le bienfait de mon adversité, DUCIS, *Abufar*, I, 5. De nos jours, après la commotion terrible de la France, une intelligence politique nous a été donnée par cette rude école des événements, VILLEM. *Litt. franç.* XVIII° *siècle*, 2° part. 4° leç. || L'école du monde, l'expérience et les manières que donne le monde, la société. Sainville a grand besoin de l'école du monde, LACHAUSSÉE *Gouv.* I, 2. || Familièrement. Être à l'école de, vivre au milieu de gens sur lesquels on se règle. On juge bien qu'étant à telle école [chez des religieuses], Point ne manquait du don de la parole L'oiseau disert.... GRESSET, *Vert-Vert*, II. || Être à bonne école, être sous la direction d'une personne habile. Il faut qu'on vous ait mise à quelque bonne école, MOL. *Éc. des f.* V, 4. || On dit par opposition, être à mauvaise école. .... Ma foi, tant pis pour vous; Je ne m'y connais pas, ou bien, sur ma parole, Vous êtes là, m'amie, en très-mauvaise école, REGNARD, *Ménechm.* II, 3. || Il s'est dit pour maître ou maîtresse. Que j'apprenne, si vieux, d'une si jeune école, ROTROU, *Antigone*, IV, 6 || 7° Manière, ton d'écolier; manières gauches, pédantes. Il sent l'école. Ce visage et ce port n'ont point l'air de l'école, CORN. *Ment.* I, 1. Momus a pris pour adjoints Des rimeurs d'école, BÉRANG. *Gaudr.* || 8° Enseignement de la théologie et de la philosophie suivant la méthode et les principes des écoles du moyen âge. Saint Thomas d'Aquin est appelé l'ange de l'école. J'userai, s'il vous plaît, librement des mots de l'école, DESC. *Méth.* IV, 4. Philippe Auguste aima les lettres, accueillit et protégea les savants; les écoles de Paris devinrent célèbres; on y accourut des provinces et des pays étrangers, ST-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. III, p. 16. || Il se dit aussi dans un sens plus général de l'enseignement oral ou même écrit. Le langage de l'école. Écoute donc, mon fils, écoute mes paroles; Elles passent de loin cet orgueilleux savoir, Que la philosophie étale en ses écoles, CORN. *Imit.* III, 3. || Combats d'école, lutte entre docteurs sur des points de doctrine. Il a laissé tonner dans leurs chaires frivoles Les chefs impérieux de ces combats d'écoles, LEMIERRE, *Barnevelt*, I, 2. || 9° Secte ou doctrine de quelque philosophe ou docteur célèbre. L'école de Platon, d'Aristote. L'école d'Hippocrate. Il sortit de l'école de Pythagore d'illustres disciples qui firent un honneur infini à leur maître, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 473, dans POUGENS. || 10° Caractère commun à des œuvres d'art, de littérature ou de science. L'école classique. L'école romantique. L'école de Port-Royal. L'école de Voltaire. || École flamande, école d'Italie, école française, etc. suite de peintres célèbres qui ont travaillé dans le goût de ces pays, et dont la plupart étaient Flamands, Italiens, Français, etc. || Faire école, se dit d'un homme de lettres, d'un artiste dont le genre ou la manière ont des imitateurs. || En termes de musique. Il y a de l'école dans ce chœur. C'est un morceau d'école. || 11° École historique, manière d'écrire l'histoire où l'on cherche surtout à déduire les causes et l'enchaînement des événements, la suite des institutions et l'état des mœurs, par opposition à école descriptive, laquelle s'occupe surtout de raconter. En Angleterre, l'école historique éprouvait le besoin de donner à toutes choses, non pas la régularité formaliste du dix-septième siècle, mais une sorte de justesse philosophique, VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIII° *siècle*, 2° part. 4° leç. || École historique, opinion qui veut faire prévaloir dans la politique les données de l'histoire. École historique, se dit souvent par opposition à école rationaliste ou école philosophique. || 12° Terme de manége. Ce cheval a de l'école, il a été dressé au manége. || Basse école, les exercices par lesquels les élèves apprennent à monter à cheval. || Haute école, les exercices de la voltige. || Cheval hors d'école, cheval qui a oublié son exercice. || Pas d'école, allure employée pour modérer l'ardeur d'un jeune cheval. || 13° Terme de trictrac. Faire une école, oublier de marquer les points que l'on gagne, ou en marquer mal à propos. Il jouait tout de travers, écoles sur écoles, Dieu sait, HAMILT. *Gramm.* III. Une école maudite Me coûte en un moment douze trous tout de suite, REGNARD, *le Joueur*, I, 4. || Mettre à l'école, marquer l'école, marquer pour soi les points que l'adversaire a oublié de marquer ou a marqués de trop. On ne compte pas, on ne marque pas l'école de l'école, c'est-à-dire que, si l'adversaire a oublié de marquer une école, on ne peut pas compter cette école. || Fig. Il a fait une école, il a fait une faute de conduite. En l'accusant aussi, moi, j'ai fait une école, PICARD, *Médiocre et rampant*, III, 9. || Par exclamation. Quelle école! c'est-à-dire, quelle sottise! || Proverbe. On est savant quand on revient de l'école, c'est-à-dire celui qui vient de recevoir une information, un renseignement, ne commet plus la faute qu'il commettait auparavant.

— HIST. XI° s. Puis ad escole li bons pedre [père] le mist, *Saint Alexis*, VII. || XIII° s. Bele, nous nous entramions, Quant à l'escole aprenions, *Romanc.* p. 62. [Sainte Elisabeth] Escole fu de bonnes mors [mœurs]; Examples fu de penitance, Et droiz mireors [miroir] d'ignorance, RUTEB. II, 157. Escoles porriez tenir, Et riches homes devenir, *Ren.* 21137. Moult sui, fist-ele, à bonne escole, Quant de mon ami oi [j'entends] parole, *la Rose*, 2691. Car Platon disoit en s'escole Que donnée nous fu parole Por enseignier et por aprendre, *ib.* 7131. Si n'avoit aillors grans escoles De roictiaus [roitelets] et torteroles, De chardonneraus, d'arondeles, *ib.* 651. Li rois respont: Por vostre amor Ferai aprendre Blancheflor. Es-les-vous andeus [les voilà tous deux] à escole, *Fl. et Bl.* 215. || XIV° s. Bien pert [paraît] à son parler qu'il fut à bonne escoule, *Girart de Ross.* v. 1391. || XV° s. Philippe [d'Artevelle] retint bien de son escole et de sa doctrine [de Pietre du Bois]; car il n'ot mie esté longuement dans l'office de gouverner Gand, quand il en fit tuer et decoller devant lui douze, FROISS. II, II, 121. || XVI° s. Je ne sache point meilleure eschole que le voyager, MONT. IV, 104.

— ÉTYM. Wallon, *sicoll*, *sukall*; provenç. *escola*; espagn. *escuela*; ital. *scuola*; du latin *schola*, du grec σχολή, temps de loisir, de repos, et, par suite, temps donné aux travaux d'esprit. C'est par ellipse qu'on a dit *école* au trictrac pour exprimer la faute: l'expression pleine était *envoyer à l'école*, parce que, les coups étant très-variés à ce jeu, il faut avoir une très-grande habitude pour ne rien oublier. On a dit ensuite *école* pour l'oubli qui faisait *renvoyer à l'école*, puis *faire une école*, *compter une école*, *l'école de l'école*, etc. de là le mot a passé dans le langage général.

ÉCOLIER, IÈRE (é-ko-lié, liè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui ou celle qui va à l'école, qui est dans un établissement d'instruction. Le maître et les écoliers. C'est une de ses bonnes écolières. Je hais les pièces d'éloquence Hors de leur place et qui n'ont point de fin; Et ne sais bête au monde pire Que l'écolier, si ce n'est le pédant, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. Jeune et charmante Deshoulières, Naguère entre les écolières, Et maintenant, depuis le prix, Maîtresse entre les beaux esprits, BENSERADE, dans *Poésies de Deshoulières*, t. II, p. 217. || Tour, malice d'écolier, espièglerie. || Faute d'écolier, faute grossière. Ce général a fait une faute d'écolier. || Prendre le chemin des écoliers, le chemin le plus long, s'amuser en route. || Fig. Je ne te réponds pas qu'au retour, moins timide, Digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide, Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux sons, Avec quelque Médor pratiquer ces leçons, BOIL. *Sat.* X. Son grand bonheur [de Newton] a été non-seulement d'être né dans un pays libre, mais dans un temps où, les impertinences scolastiques étant bannies, la raison seule était cultivée; le monde ne pouvait être que son écolier, et non son ennemi, VOLT. *Dict. phil. Newton.* || 2° Par extension, personne peu experte dans son art. Ce n'est qu'un écolier. Il est encore écolier. Un poëme excellent où tout marche et se suit.... Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage, BOIL. *Art p.* III. || 3° Nom qu'on donnait aux étudiants qui fréquentaient les universités du moyen âge. || Le titre d'écolier se portait dans le monde. Seigneur écolier, je viens d'apprendre que vous êtes le seigneur Gil Blas de Santillane, LESAGE, *Gil Blas.* || 4° *Adj.* Terme de commerce. Papier écolier, sorte de papier qui sert aux écoliers. || Proverbe. Les écoliers ont passé par là, se dit dans certaines parties de la Normandie, quand un grand vent a fait des dégâts, par allusion aux dégâts que font les écoliers non surveillés.

— REM. Autrefois écolier se disait de tous ceux qui recevaient l'enseignement, soit élémentaire, soit supérieur: les écoliers de l'université. Aujourd'hui il ne se dit plus que des élèves des lycées ou colléges et des écoles élémentaires. Pour les autres on dit étudiants ou élèves: les élèves ou étudiants en droit, en médecine; les élèves de l'École polytechnique, de l'École normale, etc.

— HIST. XII° s. Escoler [habile] fu en la loi paenie [religion païenne], *Ronc.* p. 25. || XIV° s. Certes avarice a moult d'escoliers, *Ménagier*, I, 3. || XV° s. Pire ne trouverez que escouliers, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 128. Le maistre apprent en apprenant son escolier, *Perceforest*, t. II, f° 36. De bon maistre se part voulentiers bon escolier, et le bon fruict de bonne ente, *ib.* t. I, f° 111. || XVI° s. Cela sent son escolier latin [c'est-à-dire c'est un homme grossier], FAUCH. *Lang. et poés. fr.* p. 35, dans LACURNE. Belistres que le commun peuple de ce pays là appelle escolliers errans, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 391. À l'escoliere [par ignorance], OUDIN.

— ÉTYM. Wallon, *sicoli*; provenç. et espagn. *es-*

colar; catal. *escolá;* ital. *scolaro;* du latin *scholaris,* de *schola,* école.

† **ÉCOLLAGE** (é-ko-la-j'), *s. m.* Terme de tannerie. Synonyme d'écharnement des peaux.

† **ÉCOLLETÉ, ÉE** (é-ko-le-té, tée), *adj.* Terme d'orfévrerie. Se dit des ouvrages échancrés, arrondis et étrécis qui ne sont pas à pans.

† **ÉCOLLETER** (é-ko-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'écollette), *v. a.* Élargir au marteau une pièce dont le haut a la forme et le profil d'un vase.

— ÉTYM. Voy. ÉCOLLETTE.

† **ÉCOLLETTE** (é-ko-lè-t'), *s. f.* Terme d'orfévre. Diminution dans la circonférence.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *collet.*

ÉCONDUIRE (é-kon-dui-r'), *v. a.* Se conjugue comme conduire. || 1° Éloigner avec plus ou moins de ménagement quelqu'un de chez soi, d'une société. On l'éconduisit de cette société dans laquelle il s'était glissé. Ne manque pas d'éconduire tous ceux qui se présenteront, PICARD, *Provinc. à Paris,* IV, 6. || 2° Par extension, se défaire par quelque adresse d'une personne qui nous demande quelque chose. Éconduire un lion rarement se pratique, LA FONT. *Fabl.* IV, 12. Le roi [Philippe V] l'en éconduisit [M. de Savoie, du souper] par des excuses, sous prétexte que ses officiers n'étaient pas arrivés, ST-SIM. 407, 140. En plaisantant ainsi, vous croyez m'éconduire, DU FRÉNY, *Mariage fait et rompu,* III, 2. Impudents, toujours pleins d'un espoir téméraire, Qu'on éconduit toujours sans pouvoir s'en défaire, LA CHAUSSÉE, *Préjug. à la mode,* IV, 4. || Proverbe. Vous ne serez pas battu et éconduit tout à la fois, se dit pour encourager quelqu'un à faire une demande.

— HIST. XVe s. Nul de ceste faulte ne se peust esconduire [excuser], *Perceforest,* t. IV, f° 136. Le dit evesque considerant que bonnement il ne se povoit esconduire n'excuser, qu'il ne feit assistance et ayde à ceux de son pays, MONSTREL. t. II, f° 60, dans LACURNE. || XVIe s. L'empereur luy fist option de choisir ce que plus en Rome luy plairoyt, avecques promesse jura de non l'esconduyre, quoique il demandast, RAB. *Pant.* III, 19. Allons-y ensemble, je vous supplye ne me esconduire, je vous seray ung Achates, ID. *ib.* III, 47. De ceulx les prieres n'ont jamais esté esconduictes qui ont mediocrité requiz, ID. *ib.* IV, *Nouv. prol.* Il avoit esté assez honteusement esconduit de sa requeste, AMYOT, *Thés.* 46.

— ÉTYM. Si on lit l'historique, on verra que *éconduire* n'a nulle part le sens de conduire hors, et qu'il signifie toujours s'excuser, refuser. On remarquera aussi que l'historique ci-dessus ne le donne qu'à partir du XVe siècle; si ce verbe existe antérieurement, il est extrêmement rare; mais en place se trouve, dans l'usage le plus général et le plus fréquent, *escondire* qui signifie refuser et qui a étymologiquement ce sens, venant de *ex-condicere,* se défaire par des paroles. *Escondire* existe aussi dans le provençal qui n'a pas *éconduire,* raison de plus pour croire qu'*éconduire* est une altération d'*escondire,* altération produite par une fausse assimilation de sens et de forme. Mais, une fois l'assimilation faite, *éconduire* a pris le sens de conduire hors, qui lui appartient légitimement, tandis que celui de se défaire par des excuses, qui lui a été attribué, ne lui appartient pas et appartient à l'autre verbe, à *escondire.* Si la langue n'avait pas commis cette fautive confusion, elle aurait gardé *escondire* pour se défaire par des paroles, et créé *éconduire* pour écarter, éloigner. C'est une règle beaucoup plus étendue qu'on ne le croirait, que des mots se confondent ainsi avec d'autres, et que nous nous efforçons d'y trouver ou d'y créer des analogies qui permettent de rapporter le mot à la racine apparente, bien qu'il y soit tout à fait étranger à l'origine.

† **ÉCONDUISEUR** (é-kon-dui-zeur), *s. m.* Celui qui a l'habitude d'éconduire, de refuser. Voysin était un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné, éconduiseur, qui coupait la parole, ST-SIM. 236, 144.

— ÉTYM. *Éconduire.*

ÉCONDUIT, UITE (é-kon-dui, dui-t'), *part. passé* de éconduire. || 1° Éloigné, écarté. Éconduit d'un salon où il était devenu suspect. || 2° Dont on s'est défait par quelque excuse. Se voyant éconduit et moqué, il ne garde plus de mesure, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET. Pourquoi vous regardez-vous comme éconduit [en disgrâce]? SÉV. 444. Éconduit, il insiste; repoussé, il tient bon; qu'on le chasse, il revient; qu'on le batte, il se couche à terre, P. L. COUR. *Simple discours.*

† **ÉCONDUITE** (é-kon-dui-t'), *s. f.* Action d'éconduire, de refuser. Une éconduite polie, mais sèche aux premières femmes qui voudraient tenter cette familiarité [tirer à part le duc d'Orléans], empêchera sûrement qu'aucune s'y hasarde, ST-SIM. 399, 43.

— HIST. XVIe s. Esconduite, PASQUIER, *Lettres,* t. II, p. 348, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Éconduit. Esconduite* ne doit pas remonter plus haut que *esconduire.* Dochez cite cette phrase de Froissart : Il convient que de vous je sois aimé, nulle esconduite ne m'en pourroit oster. La citation est inexacte; le texte porte : Car nul escondit ne m'en pourroit oster, I, I, 166, ce qui rentre dans l'ancien verbe *escondire.*

ÉCONOMAT (é-ko-no-ma; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Charge, office d'économe. L'économat d'un collége. || Bureaux de l'économe. Commis d'économat. || 2° Administration des revenus d'un bénéfice consistorial pendant la vacance. L'économat de mes abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des lois, je croyais être obligé en conscience d'en prendre l'administration, RETZ, I, 7. Pour être économe de quelque bénéfice, il faut avoir des lettres d'économat du roi, FEVRET, *De l'abus,* I, 8, dans RICHELET. Louis XIV confia à Pelisson le revenu du tiers des économats, VOLT. *Louis XIV,* 36. || Bureau établi pour l'administration des bénéfices vacants qui étaient à la nomination du roi.

— ÉTYM. *Économe,* et la terminaison *at,* qui indique l'état, la profession.

1. **ÉCONOME** (é-ko-no-m'), *s. m.* || 1° Celui qui est chargé de la dépense d'une maison, de l'administration du matériel dans une grande maison. L'économe des invalides. L'économe d'un lycée, d'un collége, d'un hôpital. || Fig. Le ciel nous envoya, dans ces temps corrompus, Le sage et doux pasteur des brebis de Fréjus [le cardinal Fleuri], Économe sensé, renfermé dans lui-même, Et qui n'affecta rien que le pouvoir suprême, VOLT. *Ép.* XCV. || *S. m.* et *f.* Religieux ou religieuse qui a soin de la dépense de la maison. Le père économe. La mère économe. On regarde les revenus de l'Église comme des biens à soi; je vous prouverai que vous n'en êtes que les économes, MASS. *Confér. Revenus ecclés.* || 2° Celui qui était autrefois nommé par le roi pour administrer les revenus d'un évêché, d'une abbaye, etc. pendant la vacance. || 3° Économe séquestre, celui entre les mains de qui on mettait des biens en séquestre.

— HIST. XIVe s. Et cuidon et dison que teulx [tels] sont bons yconomes et bons politiques, ORESME, *Eth.* 176. Yconome, celui qui ordene et dispense les choses appartenans à un hostel ou à une maison, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Ny plus ny moins que l'on voit un bel arbre que le vent ebranle, et l'a à demy penché; vient quelque bon œconome ou hortolan, qui le vient appuyer, et dure quelque temps et produit du fruit, BRANT. *Cap. franc.* t. I, p. 68, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *œconomus,* du grec οἰκονόμος, de οἶκος, maison (οἶκος est le même que le latin *vicus,* d'où *vicinus,* voy. VOISIN), et de νόμος, administration. On remarquera que Oresme écrit *yconome,* ce qui est la prononciation de la syllabe grecque οι.

2. **ÉCONOME** (é-ko-no-m'), *adj.* Qui sait épargner la dépense. Un homme, une femme économe. || Fig. Être économe de louanges, de paroles, louer peu, parler peu. || Substantivement. Le plus riche des hommes, c'est l'économe, le plus pauvre c'est l'avare, CHAMFORT, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— REM. Il se met toujours après le substantif : un ministre économe.

— ÉTYM. *Économe* 1.

ÉCONOMIE (é-ko-no-mie), *s. f.* || 1° Bon ordre dans la conduite et l'administration de tout établissement qui s'alimente par la production et la consommation. L'économie est le jugement appliqué aux consommations, J. B. SAY, *Traité,* 1841, p. 455. L'économie ne veut rien consommer en vain; l'avarice ne veut rien consommer du tout, ID. *ib.* || Économie domestique ou privée, administration d'un ménage privé, d'une maison. C'est une erreur dans l'économie domestique, ainsi que dans la civile, que.... J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. L'économie privée nous enseigne à régler convenablement les consommations de la famille, J. B. SAY, *Traité,* 1841, p. 453. || Économie rurale, l'ensemble des règles et des moyens qui font obtenir de la terre la plus grande somme de produits, aux moindres frais, et pendant un temps indéterminé, ainsi que les principes qui doivent guider dans l'emploi de ces produits. || Économie politique, science qui traite de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Traité d'économie politique. Il a quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique, VOLT. *Lett. Morellet,* 14 juillet 1769. L'économie politique regarde les intérêts de quelque nation que ce soit, ou de la société en général, J. B. SAY, *Cours,* 1840, t. II, p. 510. L'économie politique n'est pas autre chose que l'économie de la société, ID. *ib.* t. I, p. 4. || L'économie politique paraît avoir désigné anciennement la politique théorique, ce qui a rapport à la constitution intérieure et extérieure des États, *Traité d'économie politique,* par A. DE MONT-CHRESTIEN, Rouen, 1615. || Économie publique ou nationale, observations et règles qui concernent les intérêts d'une nation considérée en particulier. || Économie sociale, l'ensemble des conditions morales et matérielles des sociétés. Se dit aussi pour économie politique. || Économie industrielle, l'ensemble des moyens et des règles de la production industrielle. L'économie industrielle, qui n'est que l'application de l'économie politique aux choses qui tiennent à l'industrie, J. B. SAY, *Cours,* 1840, t. I, p. 34 || Économie charitable, étude des règles pratiques de la charité et de l'organisation des institutions de bienfaisance. || 2° Fig. Bon emploi d'une chose quelconque. Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il faut en avoir l'économie, LA ROCHEF. *Réflex.* 159. || 3° Épargne dans la dépense. On met dans les finances un vieux prodigue qui, en sa jeunesse, a fait cession de biens, mais qui parle admirablement de l'économie, BALZ. *Arist. ou de la cour, Disc.* 2. Je le trouve original sur l'économie, SÉV. 347. Une grosse chère, une petite économie, HAMILT. *Gramm.* 2. Comme la perte au jeu allait à des sommes assez fortes, elle déplut à l'économie de M. Colbert, qui en parla au roi, même avec quelque soupçon, FONTEN. *Dangeau.* J'appellerais volontiers l'économie la seconde providence du genre humain, MIRABEAU, *Collection,* t. V, p. 410. Les biens qu'acquiert une utile industrie, Ou ceux que la vertu doit à l'économie, M. J. CHÉN. *Gracques,* II, 3. Mais vivre en tout d'économie, Moins prodiguer et mieux jouir.... Mes amis, ce n'est pas vieillir, BÉRANG. *Vieillesse.* || Économie de bouts de chandelle, voy. CHANDELLE. || Construire, exécuter des travaux par économie, construire sans l'intervention d'un entrepreneur, en traitant directement avec les ouvriers et les fournisseurs. || Le résultat de l'épargne, l'argent mis de côté. Faire des économies. || 4° Arrangement réciproque et concourant des parties d'un ensemble, soit matériel, soit intellectuel. Il n'est pas juste que tout un corps souffre et que son économie soit troublée pour mettre quelqu'un de ses membres plus à son aise que les autres, VAUBAN, *Dîme,* p. 107. L'économie d'une pièce de théâtre, RAC. *Déd. de Britann.* Rien ne vous est caché de l'économie des corps, LA BRUY. XIV. Tout est disposé dans l'univers avec une économie digne de l'auteur de la nature, MASS. *Carême, Prosp.* Ce qu'on admire dans Démosthène, c'est le plan, la suite, l'économie du discours, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. IV, ch. 1. Je ne connais d'erreurs capitales en physique que celles qui nous donnent une fausse économie de la nature, VOLT. *Mém. sur un ouv. de phys.* La division de l'Église universelle en diverses sections ou diocèses est une économie d'ordre et de police ecclésiastique, MIRABEAU, *Collection,* t. IV, p. 342. || L'économie présente, le monde tel qu'il est constitué. L'âne est placé dans l'économie présente bien au-dessus de l'araignée, et il conservera dans un autre état la prééminence qu'il a sur elle, BONNET, *Palingénés.* 14e part. ch. 3. || L'ancienne économie, s'est dit quelquefois pour l'ancienne loi, l'ancien testament. Il y avait eu sous l'ancienne économie des miracles ou des signes d'une très-grande publicité, ID. *ib.* 19e part. ch. 7. || 5° Ensemble des parties qui constituent l'homme ou les animaux; l'ensemble des lois qui régissent l'organisation des animaux et des végétaux. Le moindre vaisseau qui se rompt ou qui se bouche, interrompant le cours du sang et des humeurs, ruine l'économie de tout le corps, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 4. L'étude profonde, que M. Duhamel avait faite de l'économie végétale, lui avait montré entre les plantes et les animaux une foule d'analogies frappantes, CONDORCET, *Duhamel.*

— HIST. XIVe s. Yconomie est art de gouverner ung hostel et les appartenances pour acquerir richesses, ORESME, *Eth.* 11. || XVe s. Semences ne se manient mie, L'homme n'en sçait œconomie, *Traité d'alchim.* 832. || XVIe s. Feraulez, qui sentoit poiser sur ses espaules l'importunité de l'œconomie, ainsi qu'elle faict à moy, MONT. I, 317.

— ÉTYM. Lat. *œconomia*, du grec οἰκονομία (voy. ÉCONOME).

ÉCONOMIQUE (é-ko-no-mi-k'), *adj.* || 1° Qui concerne l'administration, le ménage d'une maison, d'une exploitation. || Écrivain économique s'est dit autrefois pour économiste, seul usité aujourd'hui. || 2° Qui réduit les frais, la dépense. Cheminée économique. Procédé économique. || Qui coûte peu de frais. Chauffage économique. || 3° *S. f.* L'économique, ce qui concerne le gouvernement d'une famille, d'un État. C'est une règle d'économique aussi bien que de politique. Peu usité. || L'Économique, titre d'un traité de Xénophon sur l'administration des biens privés.

— HIST. XIVe s. Et tel juste qui est du mari à sa feme est dit juste yconomique, ORESME, *Eth.* 155. || XVIe s. En la police œconomique, mon pere avoit cet ordre que je sçais louer, mais nullement ensuyvre.... MONT. I, 257.

— ÉTYM. Lat. *œconomicus*, du grec οἰκονομικός (voy. ÉCONOME).

ÉCONOMIQUEMENT (é-ko-no-mi-ke-man), *adv.* || 1° Avec économie, à peu de frais. Vivre économiquement. Mes études et surtout une longue pratique des navires à vapeur m'ont amené à trouver le moyen d'exécuter beaucoup d'autres manœuvres utiles, de naviguer économiquement suivant les circonstances.... PARIS, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LII, p. 344. || 2° Selon les principes de l'économie politique. Traiter économiquement une question.

— ÉTYM. *Économique*, et le suffixe *ment*.

ÉCONOMISÉ, ÉE (é-ko-no-mi-zé, zée), *part. passé.* || 1° Administré avec économie. Il avait dressé le catalogue d'une bibliothèque générale bien entendue, économisée et complète, pour qui n'eût voulu que bien savoir, FONTEN. *Des Billettes.* || 2° Épargné, mis de côté. De l'argent économisé. || Fig. Quelques heures économisées à grand'peine.

ÉCONOMISER (é-ko-no-mi-zé), *v. a.* || 1° Administrer avec économie. Ce régisseur a bien économisé la propriété qui lui était confiée. On économise son temps, son crédit, sa santé, aussi bien que ses richesses, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. II, p. 237. || 2° Faire des épargnes sur la dépense, sur la consommation. Économiser le bois, la chandelle. || Absolument. Qui économise s'enrichit. || 3° Fig. Économiser son temps, ses forces. Venez apprendre de moi à économiser les ressources de notre âme et les bienfaits de la nature, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 38.

— SYN. ÉCONOMISER, ÉPARGNER. Bien que ces deux mots proviennent d'une origine toute différente, ils ont un sens dans lequel on ne discerne qu'à peine quelque nuance précise. Économiser, épargner, faire des économies, faire des épargnes, c'est toujours faire que la recette l'emporte sur la dépense et que cet excès soit mis de côté, en réserve. La petite différence qu'on peut apercevoir entre ces deux mots, c'est que épargner s'applique plus particulièrement aux petites sommes recueillies une à une, et économiser à leur ensemble; de là l'idée de petitesse pour les épargnes, tandis que les économies s'entendent aussi de fortes sommes.

— ÉTYM. *Économie*.

ÉCONOMISTE (é-ko-no-mi-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe spécialement d'économie politique. || Les économistes, les écrivains qui, au XVIIIe siècle, s'occupèrent les premiers des questions de richesse sociale, et formèrent une espèce de secte ou de coterie. Je n'ai point lu l'ouvrage de M. Necker; s'il blâme les économistes d'avoir dit du mal de Colbert, il me paraît qu'il a grande raison, VOLT. *Lett. de la Harpe*, 2 sept. 1773.

— ÉTYM. *Économie*, et la finale *iste*.

ÉCOPE (é-ko-p'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Sorte de pelle de bois étroite, creuse, et munie d'un manche, qui sert à vider l'eau entrée dans une embarcation. || 2° Grande cuillère employée pour enlever de dessus le dépôt un liquide clarifié dont la surface trop peu élevée au-dessus du sol ne permet pas de se servir du siphon, et lorsque le vase contenant ne peut être perforé pour y adapter une cannelle, LEGOARANT. || 3° Sorte de petite soucoupe très-évasée, peu profonde, ordinairement en bois, avec laquelle les fermières écrèment le lait, LEGOARANT. || 4° Terme de jardinage. Ustensile en bois dont on se sert pour arroser.

— REM. L'Académie renvoie à *escope*. *Écope*, malgré ce renvoi, qui paraît présenter *escope* comme plus usité, est, sur la Seine et parmi les gens de métier, la seule prononciation qui soit en usage.

— ÉTYM. Voy. ESCOPE.

† **ÉCOPERCHE** (é-ko-pèr-ch'), *s. f.* Machine qui sert à élever des pierres, des fardeaux, et qui fait partie d'une grue, d'un engin, ou s'y ajoute. || Pièce debout avec une poulie en tête. || *S. f. plur.* Terme de maçon. Grandes perches pour échafauder.

— HIST. XIVe s. Lates et escorberges, DU CANGE, *escoparius*. || XVe s. Escoperche, ID. *ib.*

— ÉTYM. Anc. franç. *escot*, bâton, morceau de bois (voy. ÉCOT 2), et *perche*, comme *estamperche* (voy. DU CANGE, *etarchartea*) de *estant*, et *perche*.

† **ÉCOQUER** (é-ko-ké), *v. a.* Terme de chasse. Détruire ou prendre les coqs surabondants, nuisibles aux couvées, parmi les faisans, les perdrix, etc. On dit aussi écoqueter.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *coq*.

† **ÉCOQUETER** (é-ko-ke-té), *v. a.* Voy. ÉCOQUER.

† **ÉCORÇAGE** (é-kor-sa-j'), *s. m.* Action d'écorcer.

— HIST. XIVe s. Escorchage [prestation pour le droit de prendre des écorces], DU CANGE, *escorciare*.

— ÉTYM. *Écorcer*.

ÉCORCE (é-kor-s'), *s. f.* || 1° Enveloppe de la tige des plantes ligneuses. L'écorce du chêne. || Écorce du Pérou, le quinquina. Du temps de la Fontaine on disait l'écorce du kin: Ce dieu, dis-je, touché de l'humaine misère, Produisit un remède au plus grand de nos maux; C'est l'écorce du kin, seconde panacée; Loin des peuples connus Apollon l'a placée, LA FONT. *Quinquina*, I. || Dans le langage précis de la botanique, enveloppe extérieure du tronc et des branches des plantes dicotylédones, composée de quatre parties distinctes: l'épiderme, le liége, la couche herbacée et le liber. || 2° Par extension, enveloppe de certains fruits. Écorce d'orange, de grenade. || Familièrement. Quand on a pressé l'orange, on jette l'écorce, c'est-à-dire on néglige celui dont on n'a plus besoin. || 3° L'écorce du globe, les couches de terrain qui forment la croûte solide et la superficie du globe terrestre. || 4° Fig. La superficie des choses, l'apparence. Le vulgaire s'arrête à l'écorce et aux apparences, PATRU, *Plaidoyer* 7, dans RICHELET. Le peuple qui voit tout seulement par l'écorce, CORN. *Hor.* V, 2. Ceux qui parlent avec tant de facilité ne s'attachent d'ordinaire qu'à l'écorce des choses, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Nous ne connaissons que la surface et l'écorce de la plupart des choses, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 8. Il plaît, il charme, il touche, à n'en voir que l'écorce; Au fond, l'esprit et lui sont peut-être en divorce, BOURSAULT, *Ésope*, I, 3. Ici [chez les grands] se cache une séve maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse, LA BRUY. IX. Nous pensions voir à fond les vérités que Dieu nous a revelées, et nous n'en touchions que l'écorce grossière, FÉN. t. XVIII, p. 7. Vous regarderez cette régularité apparente qui vous rassurait, cette écorce de vertu comme un linge souillé, MASS. *Conf. Retraite.* Le pécheur ne voit de tout ce qui est autour de lui que la surface et l'écorce, ID. *Panég. St Ben.* L'abbé de Polignac était amusant en récit, possédait l'écorce de tous les arts, ST-SIM. 153, 239. J'ai vu mille peines cruelles Sous un vain masque de bonheur, Mille petitesses réelles Sous une écorce de grandeur, GRESSET, *Chartreuse.* Croyez-vous qu'en ne me donnant pas plus de peine que je n'en prends, je pourrai un jour avoir du moins l'apparence de quelques talents.... l'écorce? c'est tout ce que je voudrais, Mme DE GENLIS, *Théâtre d'éduc. l'Enf. gâté*, I, 3. Il est bien naturel que, dans le sein du monde où l'on a le plus de désir et d'intérêt de se faire valoir, toutes les écorces soient séduisantes et tous les moyens de plaire et d'intéresser mieux calculés qu'ailleurs, ID. *Mlle de la Fayette*, p. 116, dans POUGENS. || 5° Terme d'architecture. La partie latérale des volutes du chapiteau ionique. || 6° Écorce de citron, belle espèce de cône, sorte de coquille. || Proverbes. Il ne faut pas juger de l'arbre par l'écorce, il ne faut pas juger d'après les apparences. || Juger du bois par l'écorce, juger du dedans par le dehors. On juge du bois par l'écorce Et du dedans par le dehors; Considérez de près nos corps, Et jugez quels nous devons être, SCARRON, *Virg. trav.* liv. VII. || Il ne faut point mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, et, plus souvent, avec inversion, entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt, c'est-à-dire il n'est jamais prudent d'intervenir dans les querelles de famille. Molière a plaisamment interverti le proverbe : Apprenez que Cicéron dit qu'entre l'arbre et le doigt il ne faut pas mettre l'écorce, *Méd. m. lui*, I, 1.

— HIST. XIIIe s. Les escus [il] froisse et fent, com s'il fussent d'escorce, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 19. Biaus noiaux gist soz foible escorce, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 67. Car ce que l'en a pour noiant [rien], Tant le va l'en plus viltoiant, L'en nel prise pas une escorce, *la Rose*, 13909. || XIVe s. Souffert avoint trop de meschance, Gardant le royaume de France D'oppression, de tort, de force; Des vis [de visages] sembloint à une escorsse, *Liv. du bon Jehan*, 2796. || XVe s. Dessoubz sure escorche gist le doux miel, et la souffrance est bonne quant en la fin elle tourne en joye, *Perceforest*, t. III, f° 39. || XVIe s. L'esperance, qui est toujours compagne du malheur, lui tint escorce [le trompa, l'abusa], l'assurant que s'amie portoit bien la part de cet ennui, YVER, p. 540. On ne doit mettre le doigt entre l'escorce et le bois, H. EST. *De la précell. du lang. fr.* p. 194. ....Tout l'imparfait de mon escorce humaine, RONS. 89. Leurs bastiments [des peuplades du nouveau monde] sont fort longs, et capables de deux ou trois cents ames, estoffez d'escorces de grands arbres, MONT. I, 237.

— ÉTYM. Picard, *écorche*; wallon, *hoise*; anc. wallon, *xhorche*, *xhoise*; namur. *choiche*; provenç. *escorsa*; catal. *escorxa*; ital. *scorza*; du latin *corticem*, écorce, avec la prosthèse de l'*s* ou *es* déterminée par *excorticare*, écorcher.

ÉCORCÉ, ÉE (é-kor-sé, sée), *part. passé.* Un chêne écorcé.

† **ÉCORCEMENT** (é-kor-se-man), *s. m.* Action d'écorcer; résultat de cette action. Le chêne qui était le moins en séve dans le temps de l'écorcement, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2e *mém.*

— HIST. XVIe s. Escorcement, OUDIN.

— ÉTYM. *Écorce*.

ÉCORCER (é-kor-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: écorçant, écorçons), *v. a.* Dépouiller de l'écorce. Écorcer des aunes, des peupliers. Tantôt lisant, tantôt écorçant quelque tige, Suivant d'un œil distrait l'insecte qui voltige, LAMART. *Joc.* IV, 37. || Par extension. Écorcer le riz, le débarrasser de son enveloppe. || S'écorcer, *v. réfl.* Se dépouiller de son écorce. Un arbre qui s'écorce.

— HIST. XVIe s. Decoction de figues seiches, lentilles escorcées [excortiquées].... PARÉ, XXII, 2. On ne peut arracher les feuilles à poignées que souvent les branches n'en soient escorcées et quelquefois esclatées, O. DE SERRES, 466.

— ÉTYM. *Écorce*; provenç. *escorsar*; ital. *scorzare*. *Escorcer* vient d'*escorce*, et *escorcher* vient du latin *excorticare*; mais ces deux mots sont si voisins par l'étymologie que l'ancien usage les a quelquefois confondus: XIVe s. Escorchez les amandes, et les broyez, *Ménagier*, I, 5; XVIe s. Il n'est qu'ung fol qui veult vendre ses chesnes pour en faire du fuaille [combustible] avant qu'il les escorche, PALSGRAVE, p. 444.

† **ÉCORCHANT, ANTE** (é-kor-chan, chan-t'), *adj.* Qui écorche. Ce sens propre est inusité. || Fig. Qui fait mal à la gorge ou à l'oreille par la dureté de la prononciation ou du son. Croyez-vous que *la hauteur, un héros, tout le camp ennemi*, et mille autres heurtements semblables ne soient pas plus écorchants qu'une simple rencontre de voyelles que nos règles interdisent? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 26 mars 1770.

ÉCORCHÉ, ÉE (é-kor-ché, chée), *part. passé.* || 1° Dont la peau a été enlevée. Un cheval écorché. || Terme de blason. Animaux écorchés, animaux peints tout entiers de gueules, c'est-à-dire de couleur rouge. || 2° Rançonné, à qui on fait payer trop cher. Il n'y a point de gîte, point d'hôtellerie où l'on soit mieux traité et moins écorché qu'on l'est à Magallon, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* II, 8. || 3° *S. m.* Terme de dessin. Figure d'étude laissant voir les muscles à nu. Dessiner d'après l'écorché. || 4° Nom vulgaire et commercial du cône strié, coquillage.

ÉCORCHE-CUL (À) (é-kor-che-ku; l'*l* ne se prononce jamais), *loc. adv.* et très-familière. En glissant, en se traînant sur le derrière. Ces enfants jouent à écorche-cul. || Fig. et bassement. À contre-cœur. Il n'a rendu ce service qu'à écorche-cul.

— HIST. XVIe s. Au bout de cela le medecin mit le nez à terre, le pied passé dans un estrier, et si fit encore quelque chemin traîné à l'escorche-cul, D'AUB. *Fœn.* III, 7. La froideur de Baron acheva l'entreprise; car on l'y traînoit à l'escorche-cul, et pourtant il cerchoit toutes les difficultés et longueur, qu'il pouvoit inventer, ID. *Hist.* II, 61.

— ÉTYM. *Écorcher*, et *cul*.

ÉCORCHÉE (é-kor-chée), *s. f.* Nom vulgaire du coquillage que les zoologistes appellent *conus geographicus*.

† **ÉCORCHELER** (é-kor-che-lé), *v. a.* Terme rural. Mettre en tas les javelles d'avoine.

† **ÉCORCHEMENT** (é-kor-che-man), *s. m.* Action d'écorcher. L'écorchement des castors se fait en commun après la chasse, CHATEAUB. *Amér.* 134.

— HIST. XVIe s. Escorchement, OUDIN.

— ÉTYM. *Écorcher*.

ÉCORCHER (é-kor-ché), *v. a.* || 1° Dépouiller un animal de sa peau. Écorcher un cheval. Je veux être Écorché vif si.... LA FONT. *Gag.* Il le livra aux exécuteurs, et leur commanda de l'écorcher tout vif, de le coucher ensuite tout de travers sur trois croix, et d'étendre sa peau à part sur les pieux dressés tout auprès, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 218, dans POUGENS. || Bassement et fig. Écorcher le renard, vomir. || Écorcher l'anguille par la queue, commencer par où l'on devrait finir, par ce qu'il y a de plus difficile. || Il crie comme si on l'écorchait, ou avant qu'on ne l'écorche, se dit d'un homme qui se plaint sans grand sujet. || 2° Enlever une partie de la peau. Vous m'avez écorché la jambe. Je me suis écorché le bras. || Par extension. Les charrettes en passant ont écorché cet arbre. Les essieux des roues écorchent en passant les murailles. || Terme militaire. Écorcher une fortification, l'endommager extérieurement. || Fig. Écorcher une matière, en parler superficiellement ou inexactement. M. de Noailles, qui écorchait la superficie de tout, n'avait jamais pu rien approfondir en aucun genre, ST-SIM. 333, 108. Je ne fais ici qu'écorcher la matière que j'aurai lieu ailleurs d'étendre davantage, ID. 506, 163. || 3° Faire mal au palais, à la gorge. Ce vin vous écorche le palais, la gorge. || Par extension. Ce mot [Hershalaïm, Jérusalem] écorchait le gosier d'un Athénien, VOLT. *Mœurs, Déluge.* || Écorcher l'oreille, les oreilles, mal prononcer les mots, ou, en musique, produire des sons discordants. Platon: Ah! elle m'écorche les oreilles, BOIL. *Héros de roman.* || Par extension, faire de la peine, déplaire. Le beau sexe était sauvage; Il ne l'est plus maintenant; Et des louanges pareilles De nos dames d'à présent N'écorchent point les oreilles, LA FONT. *Cand.* || 4° Familièrement. Écorcher les auteurs, les entendre imparfaitement, les expliquer à grand' peine. || Écorcher une langue, la parler d'une manière incorrecte. Toutes deux [ces dames] écorchent l'italien, P. L. COUR. *Lett.* I, 29. || Écorcher un mot, le nom de quelqu'un, le mal prononcer. || 5° Exiger au-dessus du prix des fournitures, des vacations, etc. Il faut être raisonnable et ne pas écorcher les gens. On est écorché dans cette hôtellerie. Il ne faut pas écorcher les malades, MOL. *Mal.* I, 1. Avec sept hommes nous nous chargeons de tondre et d'écorcher les Français pour votre compte, P. L. COUR. I, 228. || 6° Terme de fondeur en bronze. Écorcher la figure, diminuer la grosseur de la figure de terre qui sert de noyau. || 7° S'écorcher, *v. réfl.* Se faire une écorchure. S'écorcher en se grattant. || Fig. Il ne s'écorche pas, se dit de quelqu'un qui parle trop avantageusement de soi-même. || Subir une perte superficielle de substance. La couverture d'un livre relié en veau s'écorche facilement. || Proverbes. Beau parler n'écorche point la langue, c'est-à-dire il ne coûte pas plus de parler civilement que d'une façon arrogante. || Autant fait, autant vaut celui qui tient que celui qui écorche, c'est-à-dire le recéleur est aussi punissable que le voleur, ou, en général, le complice autant que l'auteur principal. || Il ressemble aux anguilles de Melun (voy. ANGUILLE), il crie avant qu'on l'écorche, c'est-à-dire il se plaint avant de sentir le mal. Votre cœur crie avant qu'on ne l'écorche, MOL. *Préc.* 10. || Il faut tondre ses brebis et non pas les écorcher, c'est-à-dire il ne faut exiger des sujets, des contribuables que ce qu'ils peuvent donner. || Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue, c'est-à-dire la fin d'une affaire est souvent le plus difficile. La queue en sera difficile à écorcher.

— HIST. XII^e s. Chartain, Borgoignon e Franceis Virent qu'orent [ce qu'ourent] fait li Daneis, Cum lur lices [retranchements] sunt esforcées De cors [cuirs] des bestes escorchées, BENOÎT, II, 5965. Autresi fait il faute e force, Qui tient le pié cum qui escorce, ID. 7372. Faites le traïtor trestout vif escorcer, *Ronc.* p. 200. [Ils nous voulaient] Escorchier et livrer à lor ours en chaaine, *Sax.* XXX. ....A quel martire Sera cist chevaliers rendus? Iert-il escorchiez ou pendus, Noiez ou ars en feu d'espines? *la Charrette*, 410. || XIII^e s. Qu'un los [loup] seit escurchiez tuz vis; Si seit li sanz e la pel mis Sur vostre pis [poitrine] dusqu'à demein; Lors vus sentirez trestut sein, MARIE, *Fabl.* 59. De si grant force governa, Que totes les mains s'escorcha Au governail que il tenoit, *Ren.* 22970. L'en ne puet oster de sa pel Le leu, tant qu'il soit escorchiés, Jà tant n'iert batu ne torchiés, *la Rose*, 12201. Et por ce qu'il orent or chier, Firent-ils la terre escorchier, *ib.* 9606. Et si dist on un proverbe, que cil qui à une fois escorche, deus ne trois ne tont, BEAUM. XLV, 37. [Cheval] Qu'onques non laissast acorchier, RUTEB. 274. Asnes, chevaus et muls [ils] faisoient escorchier; Si manjuent la char en l'aue et el rostier, *Ch. d'Ant.* VII, 269. A l'escorcher gardez la pel, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 175. Li prince e cunte, et li barun Ne vunt querant si gloire nun, Povres eschorchent e defulent [foulent, oppriment], *Édouard le conf.* v. 3745. || XIV^e s. Ne pren de tes gens que tes rentes, Soit en blez, en cens ou en ventes; Car se tu les vues [veux] escorchier, Miex te vaurroit estre un porchier, MACHAUT, p. 120. Estuiz de cuir escorchiez aux armes de France, *Invent. des livres de Charles V*, art. 262, dans LACURNE. || XVI^e s. Tu escorches le latin; par St Jan, je te feray escorcher le regnard, car je t'escorcheray tout vif, RAB. *Pant.* II, 6. J'estime que si on vouloit escorcher le peuple, qu'ils y consentiroyent moyennant qu'ils eussent un petit lopin de la peau, LANOUE, 240. On leur bailloit leur orge toute mondée et escorchée, à fin qu'ilz la cuisissent mieulx et la digerassent plutost, AMYOT, *Eumènes*, 22. A l'escorcher la queue est pire, LER. DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 175. Nul ne peut faire latrines et retraits, cloacques, fours, puits et esgouts d'eau sur son heritage contre l'heritage d'autrui, sinon que la muraille moyenne demeure entiere et sans estre escorchée, *Nouv. coustum. gener.* t. II, p. 1057. Meslons-y les femmes: qui n'a ouï parler à Paris de celle qui se feit escorcher, pour seulement en acquerir le teint plus frais d'une nouvelle peau? MONT. I, 308.

— ÉTYM. Berry, *acorcher*; wallon. *hoirsi*; namur. *choircht*; provenç. *escorgar, escortegar*; catal. *escorxar*; espagn. et portug. *escorchar*; ital. *scorticare*; du bas-latin *excorticare*, de *ex*, et *cortex*, écorce. On a voulu le tirer de *excoriare*; mais le *ch* de plusieurs des langues romanes mène nécessairement à *excorticare*.

ÉCORCHERIE (é-kor-che-rie), *s. f.* || 1° Voirie où l'on écorche les bêtes. || 2° Fig. Auberge où l'on fait payer plus cher qu'il ne faut. C'est une vraie écorcherie. || Demande excessive. L'indemnité annuelle de cinquante mille francs, demandée par la ferme générale, serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 10 oct. 1775.

— HIST. XV^e s. Se fusse des hoirs Hue Capel [Capet], Qui fut extraict de boucherie, On ne m'eust parmy ce drapel Faict boyre à celle escorcherie, VILLON, *Ball. sur l'appel.* || XVI^e s. Mais Françoys endurcis A la tuerie Les assomoient comme en escorcherie, J. MAROT, V, 133. Trois cents [Huguenots] furent liez deux à deux et menez à l'escorcherie [à la mort], D'AUB. *Hist.* I, 130. Ès poissonneries, escorcheries, cemetieres...., PARÉ, XXIV, 3.

— ÉTYM. *Écorcheur.*

ÉCORCHEUR (é-kor-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui écorche les bêtes mortes. || 2° Terme d'injure. Celui qui rançonne ses clients. Le malheureux cultivateur .... qui se voit encore enlever le dixième de sa récolte par son curé, ne le regarde plus comme son pasteur, mais comme son écorcheur, qui lui arrache le peu de peau qui lui reste, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Impôts payés à l'étranger.* || 3° *S. m. plur.* Les écorcheurs, brigands qui désolèrent au XIV^e siècle une partie de la France. || 4° Nom de plusieurs espèces de pies-grièches qui attaquent les petits oiseaux.

— HIST. XIII^e s. Le hansart, l'escorcheor [couteau à écorcher], *Partonop.* v. 5126. Ce sont les mestiers franc de la vile de Paris qui ne doivent point de guet au roy: chasubliers. ....les escorcheurs de la ville de Paris, *Liv. des mét.* 426. || XV^e s. Lesquels on nommoit au commun langage les escorcheurs; et la cause pourquoy ils avoient ce nom, si estoit pour tant que toutes gens qui estoient rencontrés d'eux, estoient devestuz de leurs habillemens tout au net jusques à la chemise; et pour ce, quand iceulx retournoient ainsi nuds et devestuz en leurs lieux, on leur disoit qu'ils avoient esté entre les mains des escorcheurs, MONSTRELET, dans DU CANGE, *escorchera.* || XVI^e s. On a veu, pour escorcher des bœufs et autres bestes mortes de peste, l'escorcheur mourir subitement, PARÉ, XXIV, 3. Bon escorcheur choie la peau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 175.

— ÉTYM. *Écorcher.*

ÉCORCHURE (é-kor-chu-r'), *s. f.* Plaie légère de la peau ou des membranes muqueuses produite par un frottement violent. Elle s'est fait une écorchure aux yeux, SÉV. 202. En très-bonne santé j'arriverais ici, Si je n'étais porteur d'une large écorchure, REGNARD, *Distr.* II, 1.

— HIST. XIII^e s. U il i a escorcheüre, U plaie i est par aventure, *Ms. St-Jean.* || XIV^e s. Escorcheures de trop grande confrication, H. DE MONDEVILLE, f° 75.

— ÉTYM. *Écorcher.*

† **ÉCORCIER** (é-kor-sié), *s. m.* Terme de tannerie. Le magasin où sont mises les écorces de chêne.

— ÉTYM. *Écorce.*

† **ÉCORE** (é-ko-r'), *s. f.* Terme de marine. Synonyme d'accore qui est plus usité.

— ÉTYM. Norm. *écore*, poutre ou pierre qui soutient quelque chose; du haut-allem. *scorro*, côte escarpée; anglo-sax. *score*; angl. *shore*, rivage, accore, étai.

† **ÉCORER** (é-ko-ré), *v. a.* Terme de marine. Soutenir au moyen d'écores.

— ÉTYM. *Écore*; norm. *écorer*, soutenir au moyen de quelque appui.

† **ÉCOREUR** (é-ko-reur), *s. m.* Terme de pêche. Homme chargé par l'équipage de tenir compte du poisson livré aux marchands.

† **ÉCORNE** (é-kor-n'), *s. f.* Action d'écorner, de diminuer, atteinte, dommage. Cette première écorne [diminution des prérogatives des maréchaux] les mortifia fort, et le maréchal de Villeroy surtout, ST-SIM. 168, 70. Chaque écorne le réveillait et le rendait plus attentif, ID. 415, 218.

— HIST. XVI^e s. Que les ennemis, estans plus forts, nous feroient recevoir une escorne, LANOUE, 650. C'eust esté une escorne notable pour eux [de fuir], puisque leur alarme ne provenoit que de deux prestres et deux ivrognes, D'AUB. *Vie*, LX. Ceux qui reçoivent escorne dans leur mariage sont appellez cornards, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 182, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. ÉCORNER.

ÉCORNÉ, ÉE (é-kor-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a perdu une corne ou ses cornes. Un bœuf écorné. || 2° Dont un angle est cassé. Livre écorné. || Dés écornés, dés émoussés par le frottement. || 3° Fig. Fortune écornée, fortune qui a subi des diminutions.

† **ÉCORNEMENT** (é-kor-ne-man), *s. m.* Action d'écorner; état de ce qui est écorné.

— HIST. XVI^e s. Escornement, OUDIN.

— ÉTYM. *Écorner.*

ÉCORNER (é-kor-né), *v. a.* || 1° Rompre une corne à un animal. Écorner un taureau. || Par exagération Il fait un vent à écorner les bœufs, le vent est très-violent. || 2° Par extension, casser un angle, une partie à un objet. Écorner une table, une pierre, un bastion. Lorsqu'un polype s'est collé à une roche, on ne peut l'en arracher sans écorner la roche même, FÉN. t. XXI, p. 344. Qui peut se résoudre à passer un rocher sans l'écorner? J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Écorner un livre, casser un des coins de la couverture. || 3° Fig. Écorner son bien, en vendre, en dissiper une partie. Écorner son revenu, dépenser une partie du capital. || 4° Terme militaire. Écorner un convoi, en surprendre une des extrémités. Le duc d'Hanovre essaya d'embarrasser Villars dans son retour, pour tâcher à l'écorner et à lui faire rendre gorge, ST-SIM. 183, 199. || 5° Dans le sens d'écornifler. De tous ceux que son crédit avait fait rétablir dans une partie de leurs biens, il avait écorné quelques petites choses, HAMILT. *Gramm.* 9. || 6° S'écorner, *v. réfl.* Perdre une corne ou ses cornes. La vache s'est écornée en se battant dans la prairie. || Fig. Son bien s'écorne tous les jours, le capital en diminue.

— HIST. XII^e s. Et nos fuions comme buef escorné, *Bat. d'Aleschans*, v. 6538. || XIII^e s. Amors m'a si escorné mon afaire Qu'amer [aimer] ne l'os.... THIBAUT, *Chansons*, dans LACURNE. || XV^e s. ....D'appeller ses voisins, Ses oncles, parents et cousins, Pour sa povre femme escorner [prise en adultère], Et affin qu'ilz soient plus enclins De consentir la separer, COQUILLART, p. 64, dans LACURNE. || XVI^e s. Triboullet fut ung fol, de la teste escorné, Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut né, J. MAROT, V, 155. Un jour je trouvai Panurge quelque peu escorné [confus] et taciturne, RAB. t. II, p. 166, dans LACURNE. Le baron, luy ayant escorné une partie de sa troupe, importuna tellement le reste qu'il y demeura quantité de bagage, D'AUB. *Hist.* III, 244. Les chevres escornées de nature ne sont tant sujetes à avorter que les cornues, O. DE SERRES, 329. Ce grand personnage, se voiant ainsi escorné [moqué] par son client, PASQUIER, *Recherches*, p. 749, dans LACURNE. Vous avez planté votre fantaisie sur certain monceau [d'argent], il n'est plus à vostre service, vous n'oseriez l'escorner, MONT. I, 316.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *corne*; Berry, *écorner, écroner*, étêter un arbre; provenç. *escornar*; ital. *scornare.*

ÉCORNIFLÉ, ÉE (é-kor-ni-flé, flée), *part. passé.* Des dîners écorniflés.

ÉCORNIFLER (é-kor-ni-flé), *v. a.* Prendre, se faire donner çà et là de l'argent, un dîner, etc. Il va écornifler un dîner où il peut.

— HIST. XVI^e s. Je m'en vois escorniflant, par cy

par là, des livres les sentences qui me plaisent, MONT. I, 143.

— ÉTYM. Dérivation irrégulière et plaisante d'*écorner*; picard, *écornifler*, écorner. On trouve aussi, au XVI^e siècle, *escornicher* et *escornizer*.

ÉCORNIFLERIE (é-kor-ni-fle-rie), *s. f.* Action d'écornifler. Il ne vit que d'écornifierie.

— HIST. XVI^e s. Reservant, par ceste effrontée escornifflerie, les deux tiers de son revenu, CARLOIX, IX, 3.

— ÉTYM. *Écornifleur.*

ÉCORNIFLEUR, EUSE (é-kor-ni-fleur, fleû-z'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui écornifle. Comme ils [les rats] pouvaient gagner leur habitation, L'écornifleur [le renard] étant à demi-quart de lieue, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Aussitôt que l'on eut servi, Tout aussitôt nous fut ravi Par ces franches écornifleuses [les harpies], SCARRON, *Virg. trav.* liv. III. Nous sommes dans ces lieux à l'abri des visites, Des sots écornifleurs et des froids parasites, REGNARD, *Démocr.* I, 3. ‖ 2° Par extension, celui qui s'empare de quelque chose qui n'est pas à lui. Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du Commentaire [sur les délits et les peines]; je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs, VOLT. *Lett. Christin*, 25 févr. 1767. ‖ Les écornifleurs du Parnasse, les plagiaires. Tous les petits écornifleurs du Parnasse, VOLT. *Lett. Damilaville*, 24 sept. 1766.

— HIST. XVI^e s. Escornifleur poursuivant de repeue franche, AMYOT, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Écornifler.*

ÉCORNURE (é-kor-nu-r'), *s. f.* Éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un meuble. ‖ Brèche occasionnée par l'enlèvement de l'angle d'une pierre, d'un marbre, etc.

— ÉTYM. *Écorner.*

† **ÉCOSSAIN** (é-ko-sin), *adj. m.* Terme rural de quelques contrées. Grain écossain, grain de froment auquel la balle reste attachée lors du battage.

— ÉTYM. *Écosse.*

† **ÉCOSSAIS, AISE** (é-ko-sê, sê-z'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Nom du peuple qui habite la partie septentrionale de l'île de la Grande-Bretagne. ‖ *S. m.* L'écossais, le dialecte parlé dans les basses terres en Écosse et qui est très-voisin de l'anglais. ‖ 2° *Adj.* Terme de commerce. Étoffes écossaises, étoffes à carreaux et à lignes croisées carrément de diverses couleurs. ‖ Écossais se prend substantivement pour désigner une certaine disposition de couleurs dans les étoffes. Un bel écossais. L'écossais est à la mode.

— ÉTYM. Ainsi dit, parce que ces étoffes ressemblent au tartan des montagnards écossais.

† **ÉCOSSAISE** (é-ko-sê-z'), *s. f.* Terme de métallurgie. Instrument de fer pour fourgonner.

† **ÉCOSSAS** (é-ko-sâ), *s. m.* Terme de sculpture. Sorte de feuille convexe formant palmette.

— ÉTYM. *Écosse.*

† **ÉCOSSE** (é-ko-s'), *s. f.* Enveloppe des fèves, des pois, etc. Mot encore usité et qui se trouve dans le *Dict. de l'Académie de* 1718 et dans RICHELET.

— HIST. XVI^e s. Les noisilles ou avelaines seront prinses en rame ou en escosse, pour confire; l'on les cuillira devant qu'elles aient grené, encore fort tendres, avec leur coque ou escosse, O. DE SERRES, 860.

— ÉTYM. Le même que *cosse*, avec *s* ou *es* épenthétique.

ÉCOSSÉ, ÉE (é-ko-sé, sée), *part. passé.* Des pois écossés.

ÉCOSSER (é-ko-sé), *v. a.* Tirer de la cosse. Écosser des fèves. ‖ S'écosser, *v. réfl.* Sortir de la cosse. Ces pois s'écossent facilement.

— HIST. XII^e s. Des feves [ils] ont plus d'un mui escossé, *Bat. d'Aleschans*, v. 6549. ‖ XIV^e s. Les feves doivent estre mengées le jour qu'elles sont escossées, *Ménagier*, II, 2.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *cosse*.

ÉCOSSEUR, EUSE (é-ko-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écosse des pois, des fèves.

— ÉTYM. *Écosser.*

† **ÉCOSSONEUX** (é-ko-so-neû), *s. m.* Un des noms vulgaires du bouvreuil.

— ÉTYM. Ancienne prononciation d'*écossoneur*, l'oiseau qui *écossone* les fruits, les légumes; *écossoner* venant d'*écosson*, dérivé d'*écosse* et ayant même sens.

1. **ÉCOT** (é-ko; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: les é-ko-z et....; écots rime avec repos, travaux, chaux, eaux, etc.), *s. m.* ‖ 1° Quote-part à payer par chaque convive dans un repas pris à frais communs. Un gros écot. Que j'en paye l'écot, rempli jusqu'à la gorge, REGNIER, *Sat.* V. Jouent-ils gros jeu? Ce n'est que pour leur écot, HAMILT. *Gramm.* 3. ‖ Fig. Il paye bien son écot, se dit d'un homme agréable, à table, en société, ce qui fait qu'on lui donne volontiers à dîner. Or est passé ce temps où d'un bon mot, Stance ou dixain, on payait son écot, DESHOULIÈRES, *Rondeau*, t. I, p. 19. ‖ Il se dit aussi de tout ce qui cause un plaisir. Un tel nous a apporté de bonnes nouvelles, il a bien payé son écot. Quand elles virent que je ne mangeais plus, elles firent rouler l'entretien sur la musique, et toutes ensemble me prièrent de payer mon écot de quelque air nouveau d'Italie, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* VI, 1. ‖ 2° Une compagnie de gens qui mangent ensemble dans une auberge, dans un cabaret. Il y a deux écots dans ce jardin. Laissons-les ensemble, et allons parcourir un peu tous les écots de la nouvelle guinguette, DANCOURT, *Impromptu de Surène*, sc. 15. Le père et moi mangeons des gâteaux, mais Émile est de l'écot des femmes, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Heureux l'écot où la commère Apportait sa pinte et son verre! BÉRANG. *Mme Grég.* ‖ Fig. Parlez à votre écot, se dit à une personne se mêlant de parler à des gens qui ne lui adressent pas la parole. .... Taisez-vous, vous; parlez à votre écot; Je vous défends, tout net, d'oser dire un seul mot, MOL. *Tart.* IV, 3. Locution que l'on explique en remarquant que: Parlez à votre écot, signifie parlez à votre compagnie, et non à nous. ‖ Être de tous écots, se mêler de toutes choses. Il n'arrive rien dans le monde Qu'il ne faille qu'elle en réponde [la Fortune]; Nous la faisons de tous écots, LA FONT. *Fabl.* V, 11. ‖ 3° La totalité de la dépense que l'on fait pour un repas. Un seul a payé l'écot pour tous. Un écot de vingt francs. ‖ Proverbe. Il a beau se taire de l'écot, qui rien n'en paye, c'est-à-dire un homme ne doit pas parler d'une chose qui ne lui coûte rien.

— HIST. XIII^e s. Canepins a esté fustés [battu] pour conter esquos [sorte de vol où l'on fait payer un autre pour soi] et pour mellées [batteries] et pour sairemens trespassés, DU CANGE, *computare*. Lors fu li las [le pauvre diable] à mal repos; De la sale, s'en ist le trot, Il a bien payé son escot, *Ren.* 19604. Cil à perilleux escot vait, Qui croit fame qui le cunchie, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE. A escot [à frais communs] vivoient andoi [tous deux] Li frere.... *Fabliaux mss.* dans LACURNE. ‖ XIV^e s. Je croi, se j'en buvoie [du vin] et se vous me teniez, Que mes escos seroit souffisamment paiez, *Guescl.* 3076. Les quelz compaignons dinerent en une taverne, et ainsi qu'ils abutoient leur escot.... DUCANGE, *abbocatio*. ‖ XV^e s. Et disoit Jean Lyon: Tenez-vous tout aises, buvez et mangez, et ne vous effrayez de choses que vous despendiez: tel payera temprement vostre escot qui ne vous donroit pas maintenant un diner, FROISS. II, II, 52. Quant je te daigne tenir ne apeler à son escot, DU CANGE, *avillare*. Il faut que vous payez l'escot, Ou vous la sserez le surcot, VILLON, *la Repue franche des galans sans souci*. ‖ XVI^e s. Mais parlons ung peu par escot, docteur subtil, RAB. *Pant.* V, 15. Le pourceau de Pyrrho est ici de nostre escot [avis, parti], MONT. I, 302. Qui à la table dort doibt payer l'escot, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 248. Conter d'escot pour quelqu'un [payer pour lui], BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 21, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *sico;* provenç. *escot;* espagn. et portug. *escote;* ital. *scotto;* bas-lat. *scotum;* du germanique: anc. frison, *scot;* allem. *Schoss;* angl. *scot, shot;* le celtique a aussi le mot: anc. gaéliq. *sgot;* tous mots qui ont la signification d'impôt, contribution.

2. **ÉCOT** (é-ko), *s. m.* ‖ 1° Terme d'eaux et forêts. Nom donné aux grosses branches et aux troncs qui n'ont pas été bien dépouillés de leurs menues branches, assez près de l'écorce, de sorte qu'il y reste des bouts excédants. Quelques petits écots recueillis le long des chemins.... SISMONDI, *l'Irlande en* 1834, *Bibl. univ. de Genève*, mai 1836. ‖ Souche qui éclate quand on coupe l'arbre. ‖ Terme de blason. Représentation d'un tronc d'arbre garni de quelques branches rompues; tronc ou branche d'arbre dont les menues branches ont été coupées. ‖ 2° Petit bloc d'ardoise qui reste adhérent aux foncées.

— HIST. XVI^e s. Je lui ostai lors de la patte un grand escot qu'il y avoit, MONT. II, 193.

— ÉTYM. Espagn. *escoto;* du germanique: anc. h. allem. *scuz;* allem. *Schoss;* angl. *shoot;* suédois, *skate;* allem. *schiessen*, pousser des rejetons.

† **ÉCÔTAGE** (é-kô-ta-j'), *s. m.* Technologie. Action d'enlever les côtes du tabac. ‖ Opération par laquelle le tréfileur enlève au fil de fer les côtes qui y sont restées.

— ÉTYM. *Écôter.*

† **ÉCOTARD** (é-ko-tar), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois qu'on met en saillie sur les côtés d'un vaisseau pour empêcher que les haubans ne portent contre le bordage.

— ÉTYM. *Écot* 2.

† **ÉCOTÉ, ÉE** (é-ko-té, tée) *adj.* Terme de blason. Se dit des troncs et des branches dont les menues branches ont été coupées.

— ÉTYM. *Écot* 2.

† **ÉCÔTER** (é-kô-té), *v. a.* Enlever la côte des feuilles de tabac. ‖ Travailler le fil de fer de manière à enlever les côtes. ‖ S'écôter, *v. réfl.* Ces feuilles s'écôtent aisément.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *côte*.

† **ÉCÔTEUR** (é-kô-teur), *s. m.* Ouvrier qui travaille à l'écôtage du fer. ‖ Celui qui écôte le tabac.

— ÉTYM. *Écôter.*

† **ÉCOUAILLES** (é-kouâ-ll', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Terme rural. Laine que l'on coupe sous la cuisse et la queue des moutons et qui est de basse qualité.

— ÉTYM. *É* pour *es*, et *queue*, écrit autrefois *coue* (voy. COAILLE).

† **ÉCOUANE** ou **ÉCOUENNE** (é-koua-n'), *s. f.* ‖ 1° Terme de monnaie. Sorte de lime propre aux ajusteurs, servant à réduire les espèces d'or et d'argent au poids ordonné. ‖ 2° Terme de tabletier. Après cela, il dégrossit les copeaux avec l'écouenne, qui est un instrument de fer d'un pouce et demi de largeur et d'environ sept pouces de longueur; il a par-dessous des dents d'acier qui y sont ajoutées et rivées. Cet instrument fait l'office d'une espèce de grosse râpe. Quand ce copeau a été dégrossi, on achève de le parer par le moyen de l'écouennette, qui n'est autre chose qu'une écouenne plus petite, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767. *Tabletier.*

— ÉTYM. On peut conjecturer *é....* préfixe, et *couenne*, ce qu'on enlève ainsi étant comparé à une *couenne*.

† **ÉCOUANER** (é-koua-né), *v. a.* Terme de monnaie. Réduire les espèces d'or et d'argent au poids ordonné.

— ÉTYM. *Écouane.*

† **ÉCOUANETTE** (é-koua-nè-t'), *s. f.* Petite écouane (voy. ÉCOUANE).

† **ÉCOUCHE** (é-kou-ch'), *s. f.* Outil pour préparer le lin et le chanvre.

† **ÉCOUCHER** (é-kou-ché), *v. a.* Préparer le lin et le chanvre avec l'écouche.

† **ÉCOUENNE** (é-koua-n'), *s. f.* Voy. ÉCOUANE.

† **ÉCOUER** (é-kou-é), *v. a.* Couper la queue. Écouer un chien.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *queue* (voy. QUEUE).

† **ÉCOUET** (é-kou-è), *s. m.* Terme de mer. Nom d'un cordage qui va en diminuant par un bout.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *queue*.

† **ÉCOUFLE** (é-kou-fl'), *s. m.* Sorte de milan, *Dict. de l'Acad.* de 1762. ‖ Nom du cerf-volant dans quelques provinces.

— HIST. XV^e s. Ceste roys [filet] est bonne pour prendre oyseaulx qui menguent charognes, comme eggles, corbeaux, escouffles, *Modus, ms.* f° 171, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue. Diez propose une conjecture: comme on a nommé des coups de dés d'après des oiseaux de proie (par exemple *terzeruolo*, coup de dés, dérivé de *terzuolo*, tiercelet), pourquoi n'aurait-on pas nommé un oiseau de proie d'après un coup de dés? En allemand, *Schupfer* (de *schupfen*, jeter) a signifié un coup de dés, et est littéralement *escofre, escoufre, escoufle*. D'un autre côté, le bas-breton a *skoul*, milan; mais la finale ne serait pas expliquée. (Voir aux ADDITIONS.)

ÉCOULÉ, ÉE (é-kou-lé, lée), *part. passé.* ‖ 1° Qui a passé, cheminé comme une eau courante. L'inondation enfin écoulée, on visita les lieux. ‖ Fig. Vous voilà, vains honneurs, qui m'enflez le courage, Écoulés en un jour comme l'eau d'un orage, ROTROU, *Bélisaire*, V, 4. ‖ 2° Passé, en parlant du temps. Les années écoulées. Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal, Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume, Donna pour mon malheur un trop heureux volume, BOIL. *Épît.* VI. Les six mois écoulés, la reine voulut partir, M^me DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 420, dans POUGENS. ‖ 3° Vendu successivement. Des marchandises écoulées avantageusement.

ÉCOULEMENT (é-kou-le-man), *s. m.* ‖ 1° Mouvement des liquides qui suivent leur pente, des fluides qui ne sont plus contenus. L'écoulement des eaux. ‖ Terme d'hydraulique. Sortie, par un orifice, d'un liquide hors du vase qui le contient. ‖ 2° Fig. Ce choix de serviteurs fidèles, intrépides, Qui soulagent tes soins, mais sur qui tu présides, Et dont tout le pouvoir qui fait tant de jaloux N'est qu'un écoule-

ment de tes ordres sur nous, CORN. *Remercîment au Roi*. Le doux écoulement de votre âme dans sa bonté, BOSS. *Lett. Corn.* 122. Si notre âme n'était secourue par cette activité infatigable qui répare les écoulements perpétuels de notre esprit, nous ne durerions qu'un instant, VAUVEN. *Nouv. max.* 42. || 3° Terme de médecine. Sortie d'une humeur fournie par un organe malade ou non. Dans la morve, il y a écoulement par le nez. L'écoulement des menstrues. || Absolument et en dehors de la médecine, se dit d'un diminutif de blennorrhagie. || 4° Terme de commerce. L'écoulement des produits, des marchandises, la vente successive de ces produits, de ces marchandises. || 5° Il se dit aussi de la foule qui passe, d'un corps de troupes qui traverse quelque passage étroit. Il y avait, à l'issue du pont, sur l'autre rive, un marais où beaucoup de chevaux et de voitures s'étaient enfoncés, ce qui embarrassait encore et retardait l'écoulement, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 9.

ÉCOULER (S') (é-kou-lé), *v. réfl.* || 1° Couler hors, en parlant d'un liquide ou d'un fluide. L'eau s'écoule. Le gaz s'écoule dans les conduits. Laissez à ce torrent le temps de s'écouler, RAC. *Bérén.* III, 4. || Par extension. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite; leurs années se poussent successivement comme des flots; ils ne cessent de s'écouler, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Fig. S'évanouir, se perdre. C'est une chose horrible de sentir s'écouler tout ce qu'on possède, PASC. *Pensées*, part. II, 17. Ce qui lui est le plus cher s'écoule à tout moment, ID. *Conv. des P.* Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule, RAC. *Ath.* II, 7. Tu vis dans ces plaisirs si chers à ton jeune âge De tes nobles aïeux s'écouler l'héritage, ANCELOT, *Fiesque*, I, 4. || 2° Se passer, en parlant du temps. Le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, BOSS. *Hist.* I, 4. À quoi vos jours, vos années se sont-elles écoulées? MASS. *Car. Motifs de conv.* Nos soirées s'écoulaient sans ennui chez la reine ou chez madame la Dauphine, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 42, dans POUGENS. .... Les lieux où jadis s'écoula mon enfance, M. J. CHÉN. *Charles IX*, I, 1. Voisin des champs où mon enfance S'écoula sous un chaume obscur, BÉRANG. *Retour*. La source de mes jours comme eux [des ruisseaux] s'est écoulée, Elle a passé sans bruit, sans nom et sans retour, LAMART. *Méd.* I, 6. || 3° Cheminer à la suite les uns des autres, et s'en aller, en parlant d'une foule. De moment en moment votre garde s'écoule, CORN. *Nicom.* V, 5. Les Barbares, les voyant venir, s'écoulèrent des deux côtés des montagnes, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET. La foule Avec un bruit confus par les portes s'écoule, BOIL. *Lutrin*, I. Enfin, avant minuit, cet amas de troupes s'écoula vers Ostrowno; au tumulte le plus effroyable succéda le plus profond silence, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 7. À pas lents, l'œil baissé, les amis s'écoulèrent, LAMART. *Socr.* 341. || Familièrement. S'en aller sans rien dire, s'esquiver. Je dis à M. de Beauvillier que je ne me sentais pas capable de vivre heureux avec une autre qu'avec sa fille, et, sans attendre de réponse, je m'écoulai, ST-SIM. 15, 174. || 4° Terme de navigation fluviale. Faire écouler le flot, faire descendre jusqu'au port les bois jetés à bûche perdue sur une rivière ou sur un ruisseau. || 5° Terme de commerce. Se vendre successivement. Cette marchandise s'écoule par une foule de débouchés. || *V. a.* Dans le même sens, débiter, vendre. Écouler des marchandises, des denrées. || 6° Terme de tanneur. Faire égoutter. Écouler le cuir.

— REM. Avec les verbes *voir*, *laisser*, *sentir*, etc. et surtout *faire*, on peut supprimer le pronom personnel de *s'écouler*. Je laissai écouler l'eau. Voir écouler sa vie loin de vous, SÉV. 285.

— HIST. XIIIe s. Feme est plus escoulant que n'est darset en Loire, *Chastie Musart*, ms. dans LACURNE. || XVe s. Celui qui à Paselion se combattoit fut tellement escoulé de son sang, qu'il ne se peut plus tenir à cheval, *Perceforest*, t. V, f° 26 || XVIe s. Beaucoup de temps s'escoula, qui donna moyen à ses adversaires de s'avantager sur lui, LANOUE, 581. Qu'il se souvienne qu'il est perilleux de heurter contre la fureur françoise, laquelle pourtant s'escoulera soudain, ID. 687. Afin que les fideles ne se laissassent escouler aux resveries des payens, CALV. *Instit.* 400. Comme le corps s'escoule par faute de manger, ID. *ib.* 1140. Elle perdit la raison, et, ne pouvant passer au long d'un banc, s'escoula au long d'une table et s'enfuit, MARG. *Nouv.* XV. Alors toutes les belles raisons et remonstrances de Themistocles s'escoulerent hors de la memoire des Grecs, AMYOT, *Thém.* 32. Par quoi le bruit s'en escoula aussitost hors de Rome, comme incertainement il y estoit entré, ID. *Paul Æm.* 41. Soudain qu'il leur advient quelque changement de fortune, ils [les flatteurs] s'escoulent et se tirent arriere, ID. *Comment disc. le flatt. de l'ami*, 4. Je ne souhaitte point me pou voir transformer, Comme feit Jupiter, en pluye jaunissante, Pour escouler en vous d'une trace glissante Cest ardeur qui me fait en cendres consommer, DU BELLAY, V, 38, *recto*. Regardant escouler le sang de sa playe, MONT. I, 328. Du cerveau l'ame s'escoule par le reste du corps, ID. II, 295. On voit escouler, des peres aux enfants, non seulement les marques du corps.... ID. II, 296. Cette infinie marée d'hommes qui s'escoula en Italie sous Brennus, ID. III, 98. J'ay, sans offense de poids ou passifve ou ac tifve, escoulé tantost une longue vie, ID. IV, 167.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *couler*.

† 1. **ÉCOUPE** (é-kou-p'), *s. f.* Terme rural. Sorte de large pelle de fer.

— ÉTYM. Le même que *écope* ou *escope*.

† 2. **ÉCOUPE** (é-kou-p'), *s. f.* Terme de marine. Balai pour nettoyer un bateau.

— ÉTYM. Le même que l'ancien français *escoube*, *escouble*, qui signifie balai (voy. ÉCOUVETTE).

† **ÉCOURGÉE** (é-kour-jée), *s. f.* Fouet qui est fait de plusieurs courroies de cuir. || Coup de ce fouet. Il ajoute qu'il a eu cinq fois trente-neuf coups de fouet, ce qui fait en tout cent quatre-vingt-quinze écourgées sur les fesses, VOLT. *Amabed*, 3e *lettre*.

— ÉTYM. Le même que *escourgée*.

ÉCOURGEON (é-kour-jon), *s. m.* Voy. ESCOURGEON.

ÉCOURTÉ, ÉE (é-kour-té, tée), *part. passé.* || 1° Rendu trop court. Une robe écourtée. || 2° À qui on a retranché quelque partie apparente et allongée du corps, comme les oreilles, la queue ou une partie de la queue. Cheval écourté. || Substantivement. À ces mots il se fit une telle huée, Que le pauvre écourté ne put être entendu, LA FONT. *Fabl.* V, 5. || 3° Trop abrégé. Un récit écourté.

ÉCOURTER (é-kour-té), *v. a.* || 1° Couper trop court. Écourter un manteau. || 2° Couper la queue, les oreilles, en parlant des animaux. Écourter un cheval, un chien. || 3° Fig. Abréger trop, en parlant d'un ouvrage d'esprit. L'auteur a écourté cette scène de sa comédie. || Il se dit aussi d'autre chose que les ouvrages d'esprit. Nous avons écourté notre voyage. || 4° S'écourter, *v. réfl.* Être trop abrégé. Une scène si importante n'aurait pas dû s'écourter.

— HIST. XIIe s. La couele e l'estamine out dessuz cel [sous cela] li ber, Mais de pans e de manches les out fait escurter; Car ne voleit al siecle sa vie demustrer, *Th. le mart.* 156. Mais le jur de Noel, quant il out sermoné; De saint iglise aveit Robert del Broc sevré [séparé], Qui, l'autre jur devant, li out fait tel vilté, Qu'il li out sun sumier [cheval] de la coue [queue] escurté, *ib.* 131.

— ÉTYM. Wallon, *chorter*; provenç. *escortar*; ital. *scortare*; du latin *excurtare*, de *ex*, et *curtus*, court. À côté d'*escourter*, il y avait dans l'ancienne langue *escourcier*, *escourcer*, verbe très-usité; catal. *escursar*; espagn. *escorsar*, qui, au fond étant le même que *écourter*, représente pourtant une forme un peu différente : bas-lat. *ex-curtiare*.

† **ÉCOUSSAGE** (é-kou-sa-j'), *s. m.* Nom de taches de la faïence, qui sont produites par la fumée ou les doigts sales des ouvriers.

† **ÉCOUSSE** (é-kou-s'), *s. f.* Voy. ÉCOUCHE.

ÉCOUTANT, ANTE (é-kou-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui écoute. || Par plaisanterie. Avocats écoutants, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point et ne fréquentent le barreau que pour écouter. || 2° *S. m.* Celui qui écoute, dans le langage familier et badin. ....N'avons-nous point ici quelque écoutant? MOL. *l'Étour.* III, 6. Il ne faut jamais dire aux gens : Écoutez un bon mot, oyez une merveille; Savez-vous si les écoutants En feront une estime à la vôtre pareille? LA FONT. *Fabl.* XI, 9. Ils disputent avec hardiesse et confiance.... et cette gaieté de visage leur donne souvent l'avantage dans l'opinion des écoutants, PASC. *Pensées*, t. I, p. 255, éd. Lahure. || *Au plur.* Les auditeurs. Il faut entendre l'opinion des écoutants. J'ai vu dans le palais une robe mal mise Gagner gros; les gens l'avaient prise Pour maître tel, qui traînait après soi Force écoutants.... LA FONT. *Fabl.* VII, 15. || Terme d'histoire ecclésiastique. Pénitent admis aux instructions, mais obligé de se retirer dans la nef pendant les prières.

— HIST. XIIIe s. Si est mestiers [besoin] que il soit soufrans et bien escoutans de ce qui est dit contre lui, BEAUM. V, 9.

1. **ÉCOUTE** (é-kou-t'), *s. f.* || 1° Lieu propre à écouter ce qui se dit. Il y avait des écoutes dans les couvents, dans les colléges. || Fig. Être aux écoutes, être attentif à ce qui se dit. Harlay aux écoutes tremblait à chaque ordinaire de Bretagne, ST-SIM. 42, 240. || 2° Terme d'art militaire. Puits de mine ou galerie d'où l'on peut entendre si le mineur ennemi travaille et chemine. || 3° *S. f. plur.* Terme de chasse. Oreilles du sanglier. || 4° *Adj.* Sœur écoute, religieuse envoyée au parloir pour accompagner celle qu'on demande et ouïr ce qu'on lui dit.

— HIST. XVe s. Et les convenoit envoyer aucunes escoutes demie lieue loin de la ville, FROISS. I, I, 31. Il fit le guet et se mict aux escoutes pour savoir ce qu'il queroit, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXV. Le portier vint lors aux escoutes, et demanda quels gens c'estoient qui demandoient l'entrée, *Perceforest*, t. III, f° 149. [Ils] saillirent au jardin, puis fermerent l'huys après eulx, affin que personne ne les suyvist, et ilz s'arresterent en une escoute, *Lancelot du lac*, t. II, dans LACURNE. || XVIe s. Jamais mon esprit, estant tous jours en transe aux escoutes de l'advenir pour le regard du bien public, n'a jetté ceste crainte arriere de soy, AMYOT, *Paul Æm.* 58. Ceux là sur le soir, s'avançans avec leurs vedettes jusques où se posoient les escoutes des ennemis, s'aboucherent avec eux, D'AUB. *Hist.* III, 344. Quatre sages chevaliers ou escuyers sont nommez escoutes, pour rapporter et dire ce que les combatans à outrance diront et feront, LA COLOMB. *Th. d'honn.* t. II, p. 81, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. ÉCOUTER; provenç. *escout*, s. m.; catal. *escolta*; espagn. *escucha*; portug. *escuta*; ital. *ascolta*. L'ancien français avait, comme le provençal, *escout*, s. m.

2. **ÉCOUTE** (é-kou-t'), *s. f.* Terme de marine. Cordage attaché au coin inférieur d'une voile pour servir à la déployer et à l'étendre. || Avoir le vent entre deux écoutes, être sous l'allure du vent arrière. || Être sous l'écoute d'un bâtiment, être près de lui sous le vent. || Coup d'écoute, action de forcer sa voilure par une brise fraîche, soit pour essayer la solidité de la mâture, soit dans une chasse ou pour toute autre cause urgente. || Fausse écoute, cordage qui se place momentanément, pour renforcer les écoutes, pendant un coup de vent.

— HIST. XVIe s. ....il contemple mas, Maintenant le timon, il rhabille les coutes, Les carreaux et les ais et les tables dissoutes, RONSARD, 319.

— ÉTYM. Génev. *escôte*, corde qui sert à diriger la voile; espagn. et portug. *escota*; ital. *scotta*; du germanique: suédois, *skot*; allem. *Schote*; danois, *skiöd* : angl. *sheet*; holland. *schoot*; de l'ancien haut all. m. *scôz*, lambeau; anglo-sax. *sceat*; goth. *skauts*

ÉCOUTÉ, ÉE (é-kou-té, tée), *part. passé.* || 1° À qui on prête l'oreille. Écouté d'une nombreuse assemblée. || 2° Fig. Pour qui on a déférence, attention. Un homme fort écouté. Du monarque luimême il est fort écouté, BENJ. CONST. *Walstein*, I, 4. || À quoi on cède, on se rend. N'importe, si ta flamme en est mieux écoutée, CORN. *Théodore*, IV, 6. Une loi de rigueur Contre vous après tout serait-elle écoutée? VOLT. *Tancr.* II, 4. || 3° Terme de manége. Des mouvements écoutés, mouvements faits avec beaucoup de précision. || Pas écouté, un pas d'école, un pas raccourci, qui écoute les talons, c'est-à-dire qui ne se jette ni sur l'un ni sur l'autre.

ÉCOUTER (é-kou-té), *v. a.* || 1° Prêter l'oreille pour entendre, prêter son attention à ce qu'on vous dit. Écoutez-moi attentivement. Écouter la leçon du maître. On l'embrasse à plusieurs reprises, on croit l'aimer, on lui parle à l'oreille dans le cabinet.... on a soi-même plus de deux oreilles pour l'écouter, LA BRUY. III. Pourquoi voyons-nous tant de gens qui, nés avec de l'esprit, ne savent cependant ni causer ni écouter les autres? c'est qu'on les a mis de trop bonne heure dans le monde, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, *lett.* 33, p. 276, dans POUGENS. || 2° Absolument. Je suis venu ici pour écouter. Écoute cependant et tiens mieux ta parole, CORN. *Cinna*, V, 1. Ayant, dis-je, du temps de reste pour brouter, Pour dormir et pour écouter D'où vient le vent, il laisse la tortue.... LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Il [Théophile] écoute, il veille sur tout ce qui peut servir de pâture à son esprit d'intrigue, de médiation ou de manége, LA BRUYÈRE, IX. Il serait bien à souhaiter pour vous que vous puissiez être souvent en si bonne compagnie, et vous en pourriez retirer un grand avantage, pourvu qu'avec un homme tel que M. Despréaux vous eussiez plus de soin d'écouter que de parler, RAC. *Lett. à son fils*, IV. Vois quel est Mahomet; nous sommes seuls; écoute : Je suis ambitieux, tout homme l'est sans doute, VOLT. *Mahomet*, II, 5. Je ne l'entendais plus et j'écoutais encore, DUCIS, *Othello*, I, 6. Tu parles, mon cœur écoute; Je soupire, tu m'entends; Ton œil compte

goutte à goutte Les larmes que je répands, LAMART. *Harm.* I, 8. || Terme de théâtre. Cet acteur sait écouter, se dit d'un acteur qui est bien en scène quand l'interlocuteur lui parle. || Écoute ! écoutez ! Apostrophe pour appeler quelqu'un ou pour fixer l'attention. || Écouter aux portes, commettre des indiscrétions de curiosité, et aussi se tenir au courant des choses secrètes. Vous avez raison, il ne faut pas qu'on nous surprenne écoutant aux portes, PICARD, *Collatér.* IV, 7. || N'écouter que d'une oreille, faire peu d'attention, ne faire aucun cas de ce qu'on dit. || Sonnez comme il écoute, se dit à une personne qui veut faire écouter un bruit qui n'existe pas réellement. Ce semble une contre-petterie plaisante pour : écoutez, comme il sonne. || Par plaisanterie. Un écoute s'il pleut, un moulin auquel l'eau manque souvent, ou qui ne va que par écluses; et fig. un homme faible que la moindre chose arrête; une promesse illusoire. || 3° Par extension. Écouter, donner audience, entendre une réclamation, une demande, une observation. Notre sage magistrat écoutait également le riche et le pauvre, BOSS. *le Tellier.* Je suis bien bon, dit-il, d'écouter ces gens-là, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Écoutez tout le monde, assidu consultant; Un fat quelquefois ouvre un avis important, BOIL. *Art p.* IV. Tout va vous obéir, si le vainqueur m'écoute, RAC. *Alex.* III, 3. || Écouter quelqu'un en confession, recevoir sa confession. || Écouter un amant, ne pas repousser ses hommages. Et je n'obtiendrai point, seigneur, qu'elle m'écoute, Jusqu'à ce qu'elle ait vu votre hymen hors de doute, CORN. *Perthar.* II, 3. Sur cette trahison [d'un mari] on la plaint, elle écoute; Et cet *on* quelquefois qui se fait écouter, Trouve un heureux moment dont il sait profiter, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* II, 6. Eh bien, madame, hé bien, écoutez donc Oreste, RAC. *Andr.* II, 1. Hélas! pour mon malheur je l'ai trop écouté [Pyrrhus], ID. *ib.* II, 1. J'adore depuis six mois une femme charmante; j'en suis écouté, elle seule peut faire le bonheur de ma vie, LESAGE, *Diable boit.* ch. V. || Accueillir, ne pas repousser. Mais écouteriez-vous les conseils d'une femme? CORN. *Cinna*, IV, 3. Le choix est glorieux et vaut bien qu'on l'écoute, MOL. *Tart.* II, 4. Pour écouter jamais une offre si honteuse, RAC. *Alex.* I, 1. Il est vrai, si le ciel eût écouté mes vœux.... ID. *Baj.* III, 4. Et si l'on veut, madame, écouter vos discours, Ma main de Claude même aura tranché les jours, ID. *Brit.* V, 6. Les lois n'écoutent pas l'amitié paternelle, VOLT. *Tancr.* II, 2. || 4° Se laisser aller à un sentiment ou à une passion. Sabine, écoutez moins la douleur qui vous pousse, CORN. *Hor.* V, 3. C'eût été démentir mon nom et ma naissance, Et ne point écouter le sang de mes parents, Qui ne crie en mon cœur que la mort des tyrans, ID. *Héracl.* III, 2. Ah! si vous écoutez cet injuste courroux, ID. *Sert.* IV, 2. J'écoutais avec plaisir mille chimères ridicules qui venaient peignaient innocent à mon cœur, MOL. *le Festin de P.* I, 3. J'écoute comme vous ce que l'honneur m'inspire, RAC. *Alex.* I, 2. Pylade, je suis las d'écouter la raison, ID. *Andr.* III, 1. J'écoute trop peut-être une imprudente audace, ID. *Baj.* II, 5. Je n'écoutai que ma passion, FÉN. *Tél.* I. Mais n'écoutai-je point un espoir trop flatteur? VOLT. *Brut.* III, 4. Et si je n'écoutais que ta honte et ma gloire, ID. *Zaïre*, III, 4. Permettez-moi, César, d'écouter l'espérance, M. J. CHÉN. *Tibère*, IV, 2. || Écouter trop son mal, s'en affecter trop vivement, se trop ménager. || 5° Terme de manége. Écouter son cheval, être attentif à ne point le déranger de ses airs quand il manie bien. || On dit qu'un pas écoute les talons, quand il ne se jette ni sur l'un ni sur l'autre talon. || 6° S'écouter, *v. réfl.* Prêter attention aux pensées qui surgissent dans l'esprit. En ce moment, aucune nécessité de position, aucun sentiment d'amour-propre ne pouvait forcer Napoléon à combattre ses propres raisonnements et l'empêcher de s'écouter lui-même, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 4. || N'écoutez que vous-même, ne consultez que vos propres inspirations. || S'écouter parler, et, absolument, s'écouter, se dit de quelqu'un qui parle lentement et qui affecte de bien dire. Vous êtes bien maîtresse de mettre de la pédanterie dans vos phrases, de vous écouter en parlant, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, lett. 23, p. 179, dans POUGENS. || Se laisser aller à l'intérêt pour soi-même. Je me prie, en pleurant, d'oser rompre ma chaîne; Le fer libérateur qui percerait mon sein, Déjà frappe mes yeux et frémit sous ma main; Et puis mon cœur s'écoute et s'ouvre à la faiblesse : Mes parents, mes amis, l'avenir, ma jeunesse.... A. CHÉN. *Élég.* XXXVI. || S'écouter, ménager ses forces, sa santé. Il s'écoute trop. Il ne faut pas s'écouter. On se fait violence, on ne s'écoute point, on croit qu'à force de prendre sur soi, à la fin on accoutumera le corps à obéir et à nous suivre, MASS. *Confér. sur le jubilé.* Il [Maisons] est surpris d'un léger dévoiement dans ce temps de crise où il n'avait pas le temps de s'écouter, ST-SIM. 401, 238. J'étais persuadé que toute production naturelle, agréable au goût, ne peut être nuisible au corps; cependant je m'écoutai un peu tout le reste de la journée, ROUSS. *Prom.* 7.

— HIST. Xe s. Elle n'out eskoltet les mals conselliers, *Eulalie.* || XIe s. Messe et matines a li reis esculté, *Ch. de Rol.* XI. || XIIe s. Sire compeing [compagnon], plait-il vous [vous plaît-il] escouter? *Ronc.* p. 47. Li emperere s'estut [s'arrêta], si escota, *ib.* p. 95. Si vous daignez ma priere escouter, *Couci*, XIII. Dunc l'a fait l'apostoiles en sun estant lever, E comanda à lire les leis e esculter, *Th. le mart.* 57. Parole, sire, kar tis serfs [ton serviteur] esculte, *Rois*, XII. E home felon de Israel vindrent là, li rois ne les vot [voulut] escotier, *Machabées*, I, 10. || XIIIe s. Plaise à la hautece de ta maesté escouter m'oroison, *Psautier*, f° 104. Encores est leens sans doute Deduit orendroit, qui escoute A chanter gais rossignolés, *la Rose*, v. 612. En une lande il s'aresta, Por sa muete [meute] k'il escouta, *Lai de Mélion.* || XVe s. [Il doit] le poure oïr, le plaintif escouter, EUST. DESCH. *Des vertus nécessaires au prince.* Et sembloit bien qu'ils escoutassent qui seroit le plus fort ou le roy ou les seigneurs, COMM. I, 2. || XVIe s. Il me faut ici adjurer les lecteurs non pas d'escouter à mes gloses, mais de donner quelque lieu à la parole de Dieu, CALV. *Instit.* 511. Frere Jean, escoute icy, je ne suys point ingrat, et ne le fuz, ne seray, RAB. *Pant.* IV, 8. Quelque bon desseing qu'ayt un juge, s'il ne s'escoute de prez [se surveille].... MONT. II, 323. J'escoute à mes resveries, parce que j'ay à les enrooller, ID. III, 76.

— ÉTYM. Bourguign. *acoutai;* Berry et picard, *acouter;* wall. *hoûter;* namur. *choûter;* rouchi, *ascouter;* provenç. *escotar, escoutar;* catal. *escoltar;* espagn. *escuchar;* portug. *escutar;* ital. *ascoltare;* du latin *auscultare.* Caper, grammairien latin, remarque qu'il ne faut point prononcer *ascultare*, ce qui prouve que cette prononciation était populaire. C'est celle que les langues romanes ont retenue; quelques-unes ont changé l'*as* initial en *es*, par une méprise très-naturelle, tant de mots commençant par *es.* Les étymologistes croient que *aus-cultare* est composé de *aus*, ancienne forme, oreille, et *cultare* ou *clutare*, fréquentatif de *cluere*, entendre : percevoir par l'oreille.

ÉCOUTEUR, EUSE (é-kou-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui écoute, qui prête l'oreille à ce qu'on lui dit, à ce qui est dit. Je connais peu d'écouteurs aussi intelligents. Les bons écouteurs font les bons parleurs, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 23. || 2° Celui, celle qui écoute par indiscrétion. C'est un écouteur aux portes. Vous me savez assez maligne pour persifler les écouteurs, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 10. || 3° *Adj.* Cheval écouteur. On dit plus ordinairement cheval écouteux.

— ÉTYM. Provenç. *escoutador;* espagn. *escuchador;* portug. *escutador;* ital. *ascoltatore;* du latin *auscultatorem*, d'*auscultare*, écouter.

ÉCOUTEUX (é-kou-teû), *adj. m.* Terme de manége. Cheval écouteux, cheval distrait par les objets qui le frappent, et aussi cheval qui ne part pas de la main franchement et ne fournit pas tout ce qu'on lui demande.

— ÉTYM. Ancienne prononciation d'*écouteur.*

ÉCOUTILLE (é-kou-ti-ll', *ll* mouillées, et non é-kou-ti-ye), *s. f.* Ouverture, petite ou grande, généralement de forme quadrangulaire, faite au pont d'un navire pour établir une communication entre deux étages et pour faciliter le chargement et le déchargement du navire, JAL. L'écoutille d'avant, d'arrière. Fermer les écoutilles.

—HIST. XVIe s. Pantagruel, tenant ung Heliodore grec en main, sus un strapontin [hamac] on [au] bout des escoutilles sommeilloyt, RAB. *Pant.* IV, 63. Tost après un caporal du chasteau vint faire sa visite, ouvrit les escoutilles [du bateau], D'AUB. *Hist.* III, 316.

— ÉTYM. Espagn. *escotilla;* portug. *escotilha;* angl. *scuttle*, qu'on dit tiré du français. Origine inconnue. *Escoutille* a signifié le panneau qui recouvre l'ouverture : Escoutilles sont grands panneaux par lesquels on ouvre les ponts et tillac pour descendre ou tirer de grands fardeaux d'un vaisseau, le P. FOURNIER, dans JAL. En raison de ce sens, on a proposé un dérivé de *scutum*, écu; mais le mot paraît récent, et, dans un mot récent, *scutum* ne peut donner *écoutille.* Au lieu de cela, il est permis de conjecturer une dérivation de *écoute* 1, l'*écoutille*, qui fait communiquer deux étages, ayant été comparée à une *écoute*, lieu propre à écouter.

† **ÉCOUTILLON** (é-kou-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Petite ouverture pratiquée dans le panneau d'une écoutille, ou contre les mâts, dans les ponts supérieurs, pour recevoir le pied d'un mât de hune, etc.

— ÉTYM. *Écoutille.*

† **ÉCOUTOIR** (é-kou-toir), *s. m.* Cornet dont les personnes qui ont l'oreille dure se servent pour mieux entendre. Déjà, pour secourir son oreille un peu dure, Orgon vers lui tourne son écoutoir, DELILLE, *Conv.* I, 370.

— ÉTYM. *Écouter.*

† **ÉCOUVETTE** (é-kou-vè-t'), *s. f.* Petit balai qui sert au maréchal à ramasser le charbon dans le foyer et à l'humecter d'eau. || Longue brosse à manche, qui sert à l'apprêteur pour asperger d'eau les plaques employées à chauffer les étoffes pendant le pressage.

— HIST. XVe s. Non est, le deust on vif brusler Comme un chevaucheur d'escouvetes, VILLON, dans LACURNE. || XVIe s. Ratissoires et escouvettes [balais de bouleau], desquelz nosditz salpestriers seront tenuz se meubler et fournir, *Ordonn.* 13 fév. 1543.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *escoube*, balai; provenç. *escoba;* du latin *scōpa*, balai; génev. *écoret, écoré;* ital. *scopetta.*

ÉCOUVILLON (é-kou-vi-llon, *ll* mouillées, et non é-kou-vi-yon), *s. m.* || 1° Linge attaché à un long bâton, avec lequel les boulangers nettoient leur four. Une table de pierre qu'elle couvrit d'une nappe qui avait tout l'air d'un écouvillon de four, LESAGE, *Guzman d'Alf.* I, 4. || 2° Terme d'artillerie. Instrument de bois, ordinairement couvert d'une peau de mouton ayant la laine en dehors, dont les canonniers se servent pour nettoyer l'âme du canon lorsqu'il a tiré.

— HIST. XIIIe s. Com li escoveillon à un fornier, *Roman d'Audigier*, ms. dans LACURNE. || XIVe s. Comme l'exposant feust alez par esbatement avec plusieurs autres veoir une assemblée d'enfens qui faisoient certains gieus appellez les escouvillons, qui se font chascun le dimenche des brandons après vespres, DU CANGE, *brando.* Escouvillon de four, ID. *torsorium.* || XVe s. Sec et noir comme escouvillon, VILLON, *Petit testam.*

— ÉTYM. Wallon, *hoûvion;* namur. *chovion;* diminutif d'*escoube*, balai, à l'aide d'un double suffixe *ill-on*, le premier diminutif, le second augmentatif (voy. ÉCOUVETTE).

ÉCOUVILLONNÉ, ÉE (é-kou-vi-llo-né, née, *ll* mouillées), *part. passé.* Pièce écouvillonnée.

ÉCOUVILLONNER (é-kou-vi-llo-né, *ll* mouillées, et non é-kou-vi-yo-né), *v. a.* Nettoyer avec l'écouvillon. || Terme de métallurgie. Mouiller légèrement le charbon.

— ÉTYM. *Écouvillon.*

† **ECPHONÈME** (èk-fo-nê-m'), *s. m.* Terme didactique. Élévation soudaine de la voix par des interjections et des expressions imparfaites, qui sont l'effet de quelque surprise ou de quelque passion violente.

— ÉTYM. Ἐκφώνημα, de ἐκ exprimant élévation, et φωνή, voix.

† **ECPHRACTIQUE** (èk-fra-kti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'apéritif.

— ÉTYM. Ἐκφρακτικός, de ἐκ, hors, et φράσσειν, boucher, c'est-à-dire déboucher.

† **ECPIESME** (èk-pi-è-sm'), *s. m.* Terme de chirurgie. Sorte de fracture du crâne dans laquelle les esquilles, enfoncées en dedans, compriment les membranes du cerveau.

— ÉTYM Ἐκπίεσμα, de ἐκ, hors, et πιέζειν, comprimer.

† **ÉCRAI** (é-krè), *s. m.* Terme rural. Milieu de la raie faite par la charrue.

— ÉTYM. Serait-ce une fausse orthographe pour *ecrest*, d'*écrêter ?*

† **ÉCRAINIER** (é-krè-nié), *s. m.* Ancien nom des layetiers. Les maîtres de la communauté des layetiers de Paris se qualifient maîtres layetiers écrainiers de la ville et faubourgs de Paris, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767, *layetier.*

— ÉTYM. *Écran.*

ÉCRAN (é-kran), *s. m.* || 1° Sorte de meuble dont on se sert pour se garantir de l'action directe du feu. || Sorte d'éventail qu'on tient à la main pour le même objet. || Par extension. L'iris est un écran qui ne laisse arriver à la rétine les rayons lumineux que par l'ouverture pupillaire. || Fig. Il se mit devant moi pour me servir d'écran. || 2° Plaque suspendue devant le foyer d'une forge. || Cercle de bois couvert d'une toile dont les verriers s'entourent la

tête. || Toile blanche tendue sur un châssis dont les dessinateurs et les graveurs se servent pour amortir l'éclat du jour. || Terme de physique. Tableau blanc sur lequel on fait tomber l'image d'un objet.

— HIST. XIVe s. Escren [contre le feu], DU CANGE, *antypyra*. || XVIe s. Vins se jetta au devant de lui, si bien qu'il n'eut que quelques rifflades au col, à la main gauche et à la cuisse, mais son escran Vins en eut par la hanche qu'on crust avoir esté gueri par enchantemens, D'AUB. *Hist.* II, 53.

— ÉTYM. Angl. *screen*, d'origine douteuse, comme le mot français. Diez le tire de l'allemand *schragen*, chose dressée, comme *flan* de *fladen*. D'autres le tirent de l'ancien haut allemand *scranna*, banc.

† **ÉCRANCHER** (é-kran-ché), *v. a.* Effacer les faux plis d'une étoffe.

† **ÉCRASAGE** (é-kra-za-j'), *s. m.* Action d'écraser.

— ÉTYM. *Écraser.*

† **ÉCRASANT, ANTE** (é-kra-zan, zan-t'), *adj.* Qui écrase. || Par extension. En termes de guerre, forces écrasantes, forces de beaucoup supérieures. || Fig. Qui étourdit, qui humilie. Le ridicule est d'un poids écrasant chez la nation qui aime le plus à rire en Europe, P. L. COUR. II, 365.

ÉCRASÉ, ÉE (é-kra-zé, zée), *part. passé.* || 1° Brisé par une forte compression, par un choc violent. Un colimaçon écrasé par le pied du promeneur. Les toits écrasés par les bombes. L'un écrasé subitement Sous le débris d'un bâtiment A fini ses jours et ses vices, CORN. *Imitat.* I, 23. || Terme de chemin de fer. Rail écrasé, rail dont le champignon est décollé sur une partie plus ou moins étendue. || 2° Fig. Le peuple est écrasé sous le poids des impôts. Oui, mais bientôt lui-même entre eux deux écrasé, Leur ferait à se joindre un chemin trop aisé, CORN. *Attila*, IV, 4. Auteur des maux de tous, il est à tous en butte, Et fuit le monde entier écrasé sous sa chute, ID. *Pomp.* I, 1. || Mis dans l'infériorité, dans l'ombre. Pour me voir écrasé de son orgueil jaloux, VOLT. *Sém.* III, 5. Ce jeune homme se voit écrasé par mon fils d'une si terrible manière, qu'il est à craindre que l'amour-propre ne le conduise promptement à la jalousie, Mme DE GENLIS, *Théâtre d'éduc. le Voyageur*, I, 4. || 3° Très-aplati. Comble écrasé. Nez écrasé. Les temples sont tous obscurs, écrasés et surchargés d'ornements du plus mauvais goût, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 20. Ce sont toujours des dômes plus ou moins écrasés, plus ou moins multipliés, CHATEAUB. *Itin.* 97. || Une personne écrasée, une personne dont la taille est courte et ramassée. C'était [Mlle Choin] une grosse fille écrasée, bonne, laide, camarde, avec de l'esprit, ST-SIM. 24, 16. || En botanique, synonyme de déprimé. || Coquille écrasée, coquille dont la spire, en sens vertical, est peu rapide en comparaison de la spire en sens opposé.

† **ÉCRASEMENT** (é-kra-ze-man), *s. m.* Action d'écraser; état de ce qui est écrasé au propre. L'écrasement d'un charbon emporte la raison hors des gonds, PASC. *Pensées, Imag.* 1. || Fig. L'écrasement de l'amour-propre. || Terme de chirurgie. Écrasement linéaire, procédé opératoire qui, au lieu de couper par un instrument tranchant les parties à retrancher, les coupe par l'écrasement et la constriction; ce qui produit des sections promptes sans effusion de sang et diminue l'étendue des surfaces traumatiques.

— HIST. XVIe s. Escrasement, OUDIN.

— ÉTYM. *Écraser.*

ÉCRASER (é-kra-zé), *v. a.* || 1° Briser par une forte compression, par un choc violent. Écraser le raisin. Écraser un insecte. Vous ne craignez pas Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent, Ou qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent? RAC. *Athal.* III, 5. Amilcar les ayant enveloppés de toutes parts et ayant fait avancer contre eux les éléphants, ils furent tous écrasés ou égorgés au nombre de plus de quarante mille, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 369, dans POUGENS. Le 28 octobre 1746, à dix heures et demie du soir, tous les édifices, grands et petits, s'écroulèrent en trois minutes; sous ces décombres furent écrasées treize cents personnes, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. C'est un œuf de serpent qui, s'il était couvé, Serait aussi méchant que tous ceux de sa race; Il le faut, dans sa coque, écraser sans pitié, VOLT. *Jules César (trad. de Shakspeare)*, II, 1. J'écraserais dans l'œuf ton aigle impérial, V. HUGO, *Hern.* II, 3. || Terme de manufacture. Trop frapper une étoffe. || Fig. et par hyperbole, dans le style badin. Du Parnasse, insecte risible, Je cesse un stérile combat; Tu rampes tellement à plat Que t'écraser est impossible, LEGOUVÉ, *Épigr. contre Fabien Pillet.* || 2° Défigurer par une forte compression. Telle est de ces rochers la bizarre structure; On doute, en les voyant, si la fière nature A de l'art, à son tour, contrefait les travaux, Ou si sa main jalouse écrase et défigure L'ouvrage merveilleux des plus hardis ciseaux, MASSON, *Helv.* V. || 3° Anéantir, réduire à rien. [Il] Te présente une main qui pourrait t'écraser, VOLT. *Fanat.* I, 4. Un peuple qu'Annibal écrasa sous ses pieds, ID. *Sophon.* III, 2. Un livre est-il mauvais, rien ne peut l'excuser; Est-il bon, tous les rois ne peuvent l'écraser, ID. *Ép.* 100. Annibal tombe des sommets glacés des Alpes sur l'Italie; écrase la première armée consulaire sur les bords du Tésin.... CHATEAUB. *Itinéraire*, VII. Depuis, comme il arrive toujours, l'infortune ayant écrasé ces guerriers, des reproches s'élevèrent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8. || Fig. Le sentiment du bonheur écrase l'homme, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 4° Fatiguer, accabler, importuner. Être écrasé de travail. Être écrasé de visites. Écraser un peuple d'impôts. || 5° Jeter dans l'infériorité, dans l'ombre. Il est écrasé par son rival. En Perse il n'est point de sujets, Ce ne sont qu'esclaves abjects Qu'écrasent d'un coup d'œil les têtes souveraines, CORN. *Agésilas*, II, 1. || Surpasser, vaincre. Écraser quelqu'un dans une discussion. || 6° S'écraser, *v. réfl.* Se tuer par l'écrasement. Le monstre, furieux de se voir entendu, Du roc se lance en bas et s'écrase lui-même, CORN. *Œdipe*, I, 4. || Être écrasé. Les fraises s'écrasent facilement. || Terme d'escrime. S'aplatir, c'est-à-dire pousser, après le coup tiré, le genou droit en avant, laisser tomber le corps et lever le pied gauche. || Fig. S'écrouler par une sorte d'écrasement. Ainsi les grandes expéditions s'écrasent sous leur propre poids; les bornes humaines avaient été dépassées [dans l'expédition de Moscou]; le génie de Napoléon, en voulant s'élever au-dessus du temps, du climat et des distances, s'était comme perdu dans l'espace, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 14.

— HIST. XVIe s. Deux mois après un cheval qui rua, De coups de pied l'un de mes gens tua, Lui escrageant d'une playe cruelle Bien loin du test la gluante cervelle, RONS. 945. Je sçais qu'il s'est trouvé des simples paisans s'estre laissez griller la plante des pieds, ecrazer le bout des doigts, à tout le chien d'une pistole, MONT. III, 152.

— ÉTYM. Génev. et Berry, *acraser;* de l'ancien scandinave *krassa*, broyer; suédois, *krasa;* angl. *crash* et *crush*.

† **ÉCRASEUR** (é-kra-zeur), *s. m.* Celui qui écrase. || Terme de chirurgie. Écraseur linéaire, l'instrument avec lequel on pratique l'écrasement linéaire.

— HIST. XVIe s. Escraseur, OUDIN.

— ÉTYM. *Écraser.*

† **ÉCRECELLE** (é-kre-sè-l'), *s. f.* Un des noms locaux de la crécerelle.

— ÉTYM. Voy. CRÉCERELLE.

† **ÉCRELET** (é-kre-lè), *s. m.* Sorte de pains d'épices usité dans la Suisse française. La Fanchon me servit des gaufres, des écrelets, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10.

† **ÉCRÉMAGE** (é-kré-ma-j'), *s. m.* || 1° Première opération pour faire le beurre, qui consiste à enlever la crème qui monte sur le lait, de 24 à 72 heures après la traite, selon les saisons. || 2° Action d'écrémer le verre fondu.

— ÉTYM. *Écrémer.*

ÉCRÉMÉ, ÉE (é-kré-mé, mée), *part. passé.* Du lait écrémé. || Fig. Une bibliothèque écrémée.

ÉCRÉMER (é-kré-mé. La syllabe *cré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'écrème, excepté au futur et au conditionnel où l'accent reste aigu, sans raison : j'écrémerai, j'écrémerais), *v. a.* || 1° Ôter la crème. Écrémer du lait. || 2° Fig. Enlever d'un tout ce qu'il y a de meilleur. Écrémer une bibliothèque, la cargaison d'un navire. Les voyageurs de commerce disent : Il a passé deux jours avant moi, il a écrémé la place, il en a enlevé ce qu'il y avait de mieux. Avec de l'exactitude à éviter tout détail, à ne point écrémer les conseils et à être jaloux de les maintenir dans leurs fonctions, il se trouvera que la matière des audiences sera bien rétrécie, ST-SIM. 399, 213. || 3° Retirer les ordures de la surface du verre fondu.

— HIST. XVIe s. Fromage frais et escremé, PARÉ, V, 30.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *crème;* picard, *écramer*.

† **ÉCRÉMIÈRE** (é-kré-miè-r'), *s. f.* Espèce de moule d'eau douce dont la coquille est employée à écrémer le lait.

— ÉTYM. *Écrémer.*

† **ÉCRÉMOIRE** (é-kré-moi-r'), *s. f.* Instrument pour ramasser les matières broyées par l'artificier, ou pour les prendre dans les boîtes. || Ustensile de verrier pour débarrasser le verre fondu de ses scories.

— ÉTYM. *Écrémer.*

† **ÉCRÉNAGE** (é-kré-na-j'), *s. m.* Façon donnée par le fondeur à certaines lettres longues.

— ÉTYM. *Écréner.*

† **ÉCRÉNER** (é-kré-né. La syllabe *cré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'écrène; excepté au futur et au conditionnel : j'écrénerai), *v. a.* Terme de fondeur de caractères. Dégager le haut ou le bas d'une lettre d'un peu de matière qui la fait porter à faux. || S'écréner, *v. réfl.* Être écréné. Il n'y a que les lettres longues qui s'écrènent pour placer dessous les quadratins, c'est-à-dire les espaces qui séparent les mots.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *cran*.

† **ÉCRÉNEUR** (é-kré-neur), *s. m.* Ouvrier qui pratique l'écrénage.

— ÉTYM. *Écréner.*

† **ÉCRÉNOIR** (é-kré-noir), *s. m.* Outil d'acier tranchant servant à écréner.

ÉCRÊTÉ, ÉE (é-krê-té, tée), *part. passé.* La muraille était écrêtée. On vit une terre toute piétinée [un champ de bataille], nue, dévastée, tous les arbres coupés à quelques pieds du sol, et plus loin des mamelons écrêtés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 17.

† **ÉCRÊTEMENT** (é-krê-te-man), *s. m.* || 1° Terme militaire. Action d'écrêter un parapet. || 2° Terme rural. Action de gratter, au printemps, les côtés des trous creusés avant l'hiver pour y planter des arbres.

ÉCRÊTER (é-krê-té), *v. a.* || 1° Ôter la crête. Écrêter un coq. || 2° Terme de guerre. Battre à coups de canon un mur, un épaulement, par le haut, pour chasser ceux qui sont derrière. || 3° Terme de ponts et chaussées. Écrêter une route, une côte, l'abaisser. || 4° Terme rural. Parer, au printemps, les côtés d'un trou fait en hiver. || Couper les sommités du blé de Turquie.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *crête*.

ÉCREVISSE (é-kre-vi-s'), *s. f.* || 1° Animal de la famille des crustacés, qui vit dans l'eau. Écrevisse de mer, de rivière. Le physicien prétendait même être obligé au prince d'une observation singulière.... l'électeur lui apprit la reproduction merveilleuse des jambes d'écrevisse, FONTEN. *Hartsoeker*. Les pattes de l'écrevisse ont cinq articulations; si on compte du bout de la pince, c'est à la quatrième que la patte se casse le plus fréquemment et qu'elle se reproduit le plus facilement, BONNET, *Considér. corps org.* t. VI, p. 33, dans POUGENS. || Buisson d'écrevisses, plat d'écrevisses entassées avec de la verdure. || Aller comme les écrevisses, reculer au lieu d'avancer; locution qui vient d'une fausse observation, les écrevisses marchant aussi bien en avant qu'en arrière. Les sages quelquefois, ainsi que l'écrevisse, Marchent à reculous, tournent le dos au port, LA FONT. *Fabl.* XII, 10. Mère écrevisse un jour à sa fille disoit : Comme tu vas, bon Dieu! ne peux-tu marcher droit? ID. *ib.* || 2° Être rouge comme une écrevisse, très-rouge comme l'est une écrevisse cuite. || Yeux d'écrevisse, nom impropre donné à deux concrétions pierreuses renfermées dans l'estomac de l'écrevisse fluviatile, quand elle est sur le point de muer, c'est-à-dire vers la fin du printemps, époque à laquelle elle se dépouille de son test calcaire, LEGOARANT. Les yeux d'écrevisse, dits aussi pierres d'écrevisse, étaient autrefois employés en médecine; ils sont sans vertu. || 3° Terme d'astronomie. Nom qui est quelquefois donné au signe du zodiaque dit Cancer. || 4° Grande tenaille servant à traîner vers l'enclume les morceaux de fer rouge. || 5° Pierre à chaux qui a pris une couleur rouge pendant la calcination. || 6° Ancien terme militaire. Cuirasse formée d'écailles. || 7° Sorte de vers grec ou latin qui, lu à rebours, présente un sens; c'est ce qu'on appelle plus souvent vers rétrograde, vers récurrent.

— HIST. XIIIe s. Ce sinne [signe] que l'en claimme crevice, *Hist. occid. des croisades*, t. I, p. 584. || XVe s. Le dit Tarraise estoit armé, soubz son vestement, d'une armure nommée escrevisse, DU CANGE, *cancer*. [Je] vi reculer et tenir les sentiers D'escrevisse qui en allant recule, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. Crevices que on cuit en vin, ID. *Notable enseignement*. || XVIe s. Des escrevisses vifs, O. DE SERRES, 726. Les hommes guerriers premierement se couvrirent de cuir, puis de pieces de fer clouées l'une sur l'autre, appellées escrevisses, FAUCH. *des Orig.* liv. II, p. 11, dans LACURNE. Beaux

escarpins deschicquetez à barbe d'escrevisse, RABEL. t. II, p. 123, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *écrivisse;* picard, *écréviche;* wallon, *grèvèse;* namur. *gravase;* rouchi, *graviche;* du germanique : anc. haut-allem. *schrepiz;* allem. *Krebs*.

ÉCRIER (S') (é-kri-é), *v. réfl.* || 1° Jeter subitement un grand cri, une exclamation. À cette vue, il s'écria et s'enfuit. J'ai changé de couleur, je me suis écriée, CORN. *Nicom.* I, 5. Il s'écrie, et sa suite De peur d'un pareil sort prend aussitôt la fuite, ID. *ib.* V, 8. L'ennemi nous découvre, il s'écrie, il menace, MAIR. *Mort d'Asdrubal*, V, 4. Seigneur, je m'écrie vers vous du fond des abîmes, *Psaumes*, dans RICHELET. L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie; Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie, BOIL. *Traité du subl.* VII. M. de Noyon rencontra M. de Paris; il s'écrie; M. de Paris va à lui, et croit qu'il va mettre pied à terre, ST-SIM. 24, 24. || 2° Prononcer des paroles en criant. Il s'écria que c'était une injustice. Ah! s'est-il écrié, César, tout est perdu, ROTR. *St Gen.* II, 8. Le tombeau du juste doit toujours faire s'écrier avec saint Paul : Ô mort.... CHATEAUB. *Génie*, III, I, 5. || S'écrier à quelqu'un, dire en criant quelque chose à quelqu'un. Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il put, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Fuyons, s'écriait-il à la bête, autrement.... FÉN. *Fable du vieillard et de l'âne*, t. XXI, p. 307. || 3° Pousser un cri d'admiration. Nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira, MOL. *Préc.* 10. Il a fait des traits d'éloquence si à propos que tout le monde s'en est écrié, SÉV. 136.

— REM. Le pronom réfléchi est ici construit avec un verbe neutre, comme dans *s'en aller* et autres (voy. SE pour cette construction).

— HIST. XIe s. Devant Marsile cil s'escriet mout haut, *Ch. de Rol.* LXIX. Franceis [il] escrie, Olivier [il] apela, *ib.* LXXXVI. À icest mot sunt Franceis escriet, *ib.* CX. || XIIe s. Et si escrie : or à eux, chevalier, *Ronc.* p. 57. De toutes parz fu Montjoie escriée, *ib.* p. 66. E quant il s'en parti de la cambre le rei, Justises [justiciers] e baruns, tels que numer ne dei, L'escrierent en haut à hu e à desrei : Li traîtres s'en vait.... *Th. le mart.* 46. || XIIIe s. Et Blanchefleurs s'escrie : haro, traï, traïl *Berte*, LXXXIX. Quant il les vit, il les escria et leur dit que il mourroient, JOINV. 209. || XVe s. Ils ferirent chevaux des esperons tous d'un randon et se planterent en l'ost du duc en escriant : Fauquemont, Fauquemont [le nom de leur chef], FROISS. I, I, 3. Quand ces seigneurs de France virent la proie approcher, et leur bon seneschal chasser, chascun sire escria son cri, et fit sa banniere haster et passer avant, ID. I, I, 254. Et si n'estoient les gens en aucune doute, car on ne les avoit point avisés ni escriés de nulle guerre, ID. I, I, 400. J'en sui bien tenuz de priier, Et ses largheces escrier [publier], ID. *Poés. mss.* dans LACURNE. || XVIe s. L'occasion est-elle juste de escrier son nom et sa puissance [de Dieu] ? MONT. I, 395. Nous nous escrions du miracle de l'invention de nostre artillerie, ID. IV, 16.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *crier;* provenç. *esgridar;* ital. *sgridare*.

† **ÉCRIER** (é-kri, kri-é), *v. a.* Nettoyer le fil de fer en le frottant avec un linge chargé de grès.

— ÉTYM. Ce semble une autre forme d'*écriser* ou plutôt *égriser* (voy. ÉCRISÉE et ÉGRISER).

† **ÉCRIEUR** (é-kri-eur), *s. m.* Ouvrier qui écrie le fil de fer.

— ÉTYM. *Écrier* 2.

ÉCRILLE (é-cri-ll', *ll* mouillées, et non é-kri-ye), *s. f.* Sorte de claie ou de clôture de barres de bois dont on se sert pour empêcher que le poisson ne sorte des étangs par les décharges.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *crille* pour *grille*.

ÉCRIN (é-krin), *s. m.* || 1° Petit coffret pour serrer les pierreries, les bijoux. || Fig. C'est le plus beau joyau de son écrin, c'est ce qu'il possède de plus précieux. || 2° Les joyaux que renferme l'écrin. Un riche, un bel écrin.

— HIST. XIIe s. E li ordené [prêtres] receurent l'arche, e l'escrin ù esteit li presenz, les anels.... *Rois*, 22. || XIIIe s. Je trovai jà en un escrin Un livre.... *Ren.* 28. Et por ce qu'acoustuméement on ne revele pas volentiers ce c'on met en huces ne en escrins, à estranges gens, BEAUM. XXXIX, 79. Et furent ses os gardés en un escrin et enfouis à Saint Denis en France, JOINV. 303. || XIVe s. Par dedens mon hostel sont bien mille florin; Maintenant vous donrai les clés de mon escrin, *Beaud. de Seb.* VII, 751. || XVe s. Et ces brigands brisoient maisons, coffres et escrins, et prenoient quant qu'ils trovoient, puis s'en alloient leur chemin chargés de pillage, FROISS. I, I, 324.

— ÉTYM. Wallon, *skrinay*, layette; provenç. *escrin;* ital. *scrigno;* du latin *scrinium*.

ÉCRIRE (é-kri-r'), j'écris, nous écrivons; j'écrivais; j'écrivis; j'écrirai; j'écrirais; écris, écrivons; que j'écrive; que j'écrivisse; écrivant, écrit, *v. a.* || 1° Exprimer avec des lettres les sons de la parole et le sens du discours. J'ai écrit quelques mots sur ce papier. Écrire ses sentiments. Écrire ses idées. Écrire un calcul. Il [Dieu] écrit de sa propre main, sur deux tables qu'il donne à Moïse au haut du mont Sinaï, le fondement de cette loi, c'est-à-dire le décalogue ou les dix commandements, qui contiennent les premiers principes du culte de Dieu et de la société humaine, BOSS. *Hist.* I, 4. Je crois qu'on fit des vers longtemps avant de les savoir écrire; mais, l'alphabet une fois connu, sans doute on écrivit autre chose que des vers, P. L. COUR. *Préface d'Hérodote*. || On dit dans un sens analogue, en parlant de la musique, écrire un morceau, un air. || De même, en parlant d'arithmétique ou d'algèbre, écrire une addition, une opération, une intégrale. || Écrire une page, remplir une page de lettres et de mots. Cet enfant a écrit ses deux pages. || Absolument. Savoir lire et écrire. Je voudrais, disiez-vous, ne savoir pas écrire, RAC. *Brit.* IV, 3. Il tira ensuite de sa poche une petite lame d'ivoire, écrivit sur cette lame avec une aiguille d'or, attacha la tablette d'ivoire à l'arc.... VOLT. *Babylone*, 4. || Voilà une bonne voix pour écrire, et une bonne main pour chanter, se dit de qualités qui ne conviennent aucunement à la chose dont il s'agit. || 2° Inscrire ....Ô mon Dieu!.... vous l'aviez écrit sur le livre éternel, MASS. *Or. fun. Louis XIV*. || Fig. Dieu a écrit sa loi dans nos consciences. || 3° Orthographier. Comment écrivez-vous votre nom? Comment écrivez-vous tel mot? || 4° Adresser et envoyer une lettre à quelqu'un. Je vous ai écrit deux lettres, vous ne m'avez pas répondu. || Écrire un volume, c'est-à-dire écrire une très-longue lettre. Je me croirai la plus aimée, la mieux traitée, la plus tendrement ménagée, quand vous prendrez sur moi et que vous ôterez du nombre de vos fatigues le volume que vous m'écrivez, SÉV. 395. || Informer par lettre ou par correspondance. Je lui ai écrit la mort de son père. || Absolument. Il m'écrivit qu'il fallait se hâter. Je vous écrirai, et je vous donnerai mon adresse. J'écrivis en Argos pour hâter ce voyage, RAC. *Iphig.* I, 1. || Ces deux personnes s'écrivent, elles ont entre elles un commerce de lettres. || Écrire de bonne encre, de la bonne encre à quelqu'un, lui faire des remontrances sévères, lui intimer sérieusement un ordre. || 5° Rédiger, composer un ouvrage. Écrire un traité, une histoire. Il a écrit ses mémoires. Un saint abbé dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église, BOSS. *Anne de Gonz.* Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse; Le style le moins noble a pourtant sa noblesse, BOIL. *Art p.* I. || Absolument. Écrire en prose, en vers. Cet auteur a beaucoup écrit. Ceux qui ont écrit sur cette matière. Il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire, MOL. *Mis.* I, 2. Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose? BOIL. *Sat.* IX. Écrive qui voudra; chacun à ce métier Peut perdre impunément de l'encre et du papier, ID. *ib.* IX. Avant donc que d'écrire, apprenez à penser, ID. *Art p.* I. Mais dans l'art dangereux de rimer ou d'écrire, Il n'est point de degré du médiocre au pire, ID. *ib.* IV. La plupart, comme ceux qui depuis ont écrit sur cette journée, ignoraient les souffrances physiques d'un chef qui.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 6. || On dit aussi : écrire d'une chose. Prétendre en écrivant de quelque art échapper à la critique, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || Il se dit du genre de style. Cet homme parle bien, mais ne sait pas écrire. Donnons-lui donc [à Calvin], puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther.... BOSS. *Variations*, 9. Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire, BOIL. *Art p.* I. Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement, LA BRUY. I. Un esprit médiocre croit écrire divinement, un bon esprit croit écrire raisonnablement, ID. *ib.* Tout auteur qu'on est obligé de lire deux fois pour l'entendre écrit mal, ST-FOIX, *Ess. Paris*, t. IV, p. 221, dans POUGENS. [La Motte-Houdard] prouva que dans l'art d'écrire on peut encore être quelque chose au second rang, VOLT. *Louis XIV*, 32. || Écrire au courant de la plume, écrire rapidement, sans mettre beaucoup de réflexion. || Avancer, exposer, enseigner. Aristote a écrit que les animaux.... || Il se dit aussi des compositions musicales. Écrire un opéra. Ce musicien a beaucoup écrit. || 6° Terme de pratique. Exposer ses moyens dans un mémoire, dans une requête. Ils furent appointés à écrire et produire. || À mal exploiter bien écrire, se dit de celui qui, ayant fait des fautes et manqué aux formalités, y remédie par des écritures arrangées. || Rédiger un procès-verbal, un interrogatoire, une déposition. Tiens, voilà ton paiement. — Un soufflet! écrivons, RAC. *Plaid.* II, 4. ....Vous riez? Écrivez qu'elle a ri, ID. *ib.* II, 6. || S'engager par écrit. Il ne suffit pas de promesses, il faut écrire. Quiconque écrit s'engage, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, I, 2. || 7° Marquer, indiquer. Son sang sur la poussière écrivait mon devoir, CORN. *Cid*, II, 9. || 8° S'écrire, *v. réfl.* Être écrit. Tout ce qui se dit ne s'écrit pas. Tout ce qui est bon à écrire, c'est une maxime de Vaugelas, est bon à dire; mais tout ce qui peut se dire ne se doit pas écrire, D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 94. || Être orthographié. Ce mot ne s'écrit pas ainsi. || 9° S'écrire chez quelqu'un, inscrire son nom chez quelqu'un à qui l'on fait visite. || Se faire écrire chez quelqu'un, à la porte de quelqu'un, faire mettre son nom sur un papier chez le portier. Je n'avais pas changé [de conduite froide avec Villeroy] depuis, hors de me faire écrire aux occasions chez le maréchal, ce qui ne s'omet qu'en brouillerie ouverte, ST-SIM. 392, 59. On sait quand il faut se faire écrire, c'est-à-dire faire une visite qu'on ne fait pas, J. J. ROUSS. *Héloïse*, II, 7.

— REM. Racine a dit *écrire en Argos*, c'est-à-dire dans le pays d'Argos; c'est une licence poétique, ou, si l'on veut, Racine a pris Argos dans le sens de pays d'Argos. Mais, dans la règle, *en* ou *dans* ne peut se dire qu'avec un pays : j'ai écrit dans ce pays-là; mais j'ai écrit à Londres, à Berlin.

— HIST. XIe s. Il est escrit en la geste francor, *Ch. de Rol.* CX. || XIIe s. ....Faites faire erraument [aussitôt] Vos chartres et vos briés [brefs] à clerz bien escrivanz, *Sax.* XXI. Demain iront partout no brief qui sont escrit, *ib.* XXIV. Davit li reis, qui out en sei saint esperit, Quant il out Salomun sun fil à rei escrit.... *Th. le mart.* 27. Solunc [selon] ses paroles [il] escrit [écrivit] par tot son regne, e establi princes qui ço feïssent faire par force, *Machab.* I, 1. || XIIIe s. Car bien estoit letrée et bien savoit escrire, *Berte*, XIV. Et des nombres [il] devoit escripre, *la Rose*, 6720. Lesquiex enseignemens le roy escript [écrivit] de sa sainte main, JOINV. 300. || XIVe s. Comme l'en doit former ou escripre les livres, ORESME, *Eth.* 67. Li dras [étoffe] qui fu escris de painture dorée, *Beaud. de Seb.* II, 954. || XVe s. Ces deux [Philippe d'Artevelle et Piêtre du Bois] se nommoient et escrisoient souverains capitaines de tous, FROISS. II, II, 160. Et escripst [écrivit] le pape au roi Charles, que il renvoyast sa sœur Isabelle en Angleterre, ID. I, I, 11. [Le duc d'Anjou] escripsit devers messire Jean d'Armignac que à ce besoin il ne lui voulsist faillir, ID. II, II, 1. Le duc d'Anjou qui se faisoit escrire roy de Cecile et de Hierusalem, ID. liv. II, p. 160, dans LACURNE. || XVIe s. Xercès escrivit un cartel au mont Athos, MONT. I, 22. Escrit il en vers ou en prose? ID. I, 142. Caton, qui luy assistoit à sa brigue, s'advisa que les tables où s'escrivoient les voix estoient toutes escrittes d'une main, ID. *Cat. d'Utiq.* 62. Il est fort difficile d'escrire bien en nostre langue, si elle n'est enrichie autrement qu'elle n'est pour le present, de mots et de diverses manieres de parler; ceux qui escrivent journellement en elle savent bien à quoi s'en tenir; car c'est une extreme gene de se servir tousjours d'un mot, RONS. 589.

— ÉTYM. Wallon, *skrire;* provenç. *escriure;* espagn. *escribir;* portug. *escrever;* ital. *scrivere;* du latin *scribere*, le même que le grec γράφειν (dont le thème est γραϐ), par la prosthèse d'une *s*. Comparez *graver;* le goth. *graban*, creuser; allem. *graben*. Le sens du radical *grab* ou *scrib* est creuser.

† **ÉCRISÉE** (é-kri-zée), *s. f.* Corruption d'égrisée.

1. **ÉCRIT, ITE** (é-kri, kri-t'), *part. passé* d'écrire. || 1° Exprimé par des lettres. Discours écrit. Convention écrite. Les temps de la loi écrite commencent; elle fut donnée à Moïse 430 ans après la vocation d'Abraham, BOSS. *Hist.* I, 4. Alison dit ces mots avec tant de chaleur, Que je crus qu'elle était en vertus accomplie; Mais ses péchés écrits tombère... par malheur; Elle n'y prit pas garde, LAFONT. *Ballade sur les livres d'amour*. || Langue écrite, langue littéraire et grammaticale, par opposition à langue

parlée. || Ce qui est écrit est écrit, on ne peut rien changer à ce qui est écrit. || Cela était écrit au ciel, la Providence avait résolu qu'il en serait ainsi, ou absolument, cela est écrit, était écrit, cela doit, devait arriver. Il est écrit que je ne gagnerai pas. || 2° Sur quoi on a écrit. Une feuille écrite des deux côtés. Papier écrit, opposé à papier blanc. || Il faut remarquer que, bien qu'on dise papier écrit, feuille écrite, parchemin écrit, cependant on ne dit pas en ce sens écrire un parchemin, une feuille, un papier. || 3° Orthographié. Pâques autrefois écrit avec une s: Pasques. || 4° Peint, tracé, manifeste. L'ennui est écrit sur son visage, SÉV. 198. Mon malheur n'est-il pas écrit sur son visage? RAC. *Baj.* IV, 4. Dans ses yeux insolents je vois ma perte écrite, ID. *Phèd.* III, 3. || 5° Composé, rédigé. L'histoire écrite par Tacite. || 6° Bien écrit, mal écrit, rédigé en bon, en mauvais style. Je ne sais si la peinture de la sécheresse dans le treizième chant [de la Jérusalem] n'est pas le morceau du poëme le mieux écrit, CHATEAUB. *Itin.* III, 12. || Absolument. Cela n'est pas écrit, se dit d'une composition, d'une pièce, d'un livre dont le style est sans correction ni élégance. || 7° Terme d'histoire naturelle. Qui offre des taches ayant de la ressemblance avec des caractères d'écriture. Le cône écrit, sorte de coquille.

2. **ÉCRIT** (é-kri; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des é-kri-z élégants), *s. m.* || 1° Papier ou parchemin sur lequel une chose est consignée avec des lettres. Passez-moi cet écrit. Tiens, perfide, regarde et démens cet écrit, RAC. *Baj.* V, 4. Ces archives des lois, ce vaste amas d'écrits, VOLT. *Orphel.* II, 5. || Un mot d'écrit, une lettre très-courte, un écrit très-court. Que dites-vous du tour et de ce mot d'écrit? MOL. *Éc. des f.* III, 4. || En écrit, par écrit, sur le papier, par opposition à de vive voix. Vous pouviez vous passer de mes embrassements, Me faire par écrit de tels remercîments, CORN. *Nic.* II, 2. Ils commencèrent à publier leurs prophéties par écrit, BOSS. *Hist.* I, 6. Jusque-là Dieu n'avait rien donné par écrit, ID. *ib.* II, 3. L'ordre que je lui avais donné par écrit de tuer Philoclès, FÉN. *Tél.* XIII. || En procédure, instruction par écrit, affaire instruite par écrit. Procès par écrit, instruction, affaire, procès où tout est fait par écrit. Preuve par écrit, par opposition à preuve testimoniale. || Mettre en écrit, par écrit, consigner par écrit, coucher par écrit, écrire une chose pour s'en souvenir, ou exposer une chose dans un écrit, dans un mémoire. Une autre fois je mettrai mes raisonnements par écrit pour disputer avec vous, MOL. *Festin*, I, 2. Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit, BOIL. *Sat.* VII. Tu te souviens qu'au village on t'a dit, Que ton maître est gagé pour coucher par écrit Les faits d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance, Que Charlemagne aidé des douze pairs de France, ID. *Épît.* XI. || 2° Acte, convention écrite. Ils ont fait un écrit. Signer un écrit. || 3° Ouvrage littéraire ou scientifique. Mais je lui disais, moi, qu'un froid écrit assomme, MOL. *Mis.* I, 2. J'ai vu un écrit que vous avez publié, PASC. *Prov.* 11. Les écrits qu'ils faisaient étaient entre les mains de tout le peuple, BOSS. *Hist.* II, 4. Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants, Semblent être formés en dépit du bon sens, BOIL. *Sat.* II. Il n'est valet d'auteur ni copiste à Paris Qui, la balance en main, ne pèse les écrits, ID. *Sat.* IX. Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui, ID. *ib.* Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits, Sur les bords du Permesse aux louanges nourris, ID. *Épît.* VI. Si.... Tu t'allais engager à polir un écrit, ID. *ib.* XI. Surtout qu'en vos écrits la langue révérée Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée, ID. *Art p.* I. Tel écrit récité se soutint à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, ID. *ib.* IV. || En général, écrit se dit des ouvrages en prose. Il peut bien désigner collectivement des poëmes, mais il n'a pas ce sens par lui-même. Les Grecs faisaient la même distinction que nous; ils appelaient συγγράμματα les ouvrages en prose, par opposition aux ποιήματα, les poëmes. || 4° Autrefois leçons qu'on écrivait sous un professeur de théologie ou de philosophie qui dictait. J'ai encore tous mes écrits de philosophie. On dit aujourd'hui cahiers.

— HIST. XII° s. Et les escritz que je ai aportez, *Ronc.* p. 22. Pris i furent si livre [ses livres] et tres-tuit si escrit, *Th. le mart.* 152. || XIII° s. Si com à St Denis en escript [je] le trovai, *Berte*, LVII. ....Li livres anciens.... Où sa mort trovons en escript, Si cum Suetonius l'escript, *la Rose*, 6484. Et tout cil qui s'i acordent doivent estre mis en escrit comme acordans, BEAUM. 61. Nus [nul] n'est tenu à baillier en escrit à averse partie le dit de ses tesmoins, ID. XXXIX, 57. Quant mon non fu mis en escrit, si me mena l'amirant dedans le pavillon, là où les barons estoient, JOINV. 242. || XV° s. Car par escript vous a pleu me donner Ung doux confort, CH. D'ORL. *Bal.* || XVI° s. Ayant redigé par escrit en deux livres tout ce qu'il avoit fait en ceste charge, il n'en put sauver ny l'un ny l'autre, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 51. Autant de fois que l'on transcrit, Autant corrige on son escrit, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 128.

— ÉTYM. *Écrit* 1; wallon, *skryeg*; provenç. *escrit*; espagn. *escrito*; ital. *scritto*.

ÉCRITEAU (é-kri-tô), *s. m.* Sorte d'affiche, collée sur du bois ou sur le mur, faisant connaître une chose au public. Mettre un écriteau. Jadis on exposait les condamnés avec des écriteaux. Un écriteau marquait que la maison était à vendre, FÉN. *Diogène.* Les peuples ont leur lendemain: Pour rendre leur route douteuse, Suffit-il qu'une main honteuse Change l'écriteau du chemin? V. HUGO, *Crép.* I. || Mettre écriteau, annoncer par un écriteau que quelque chose est à vendre ou à louer. || Fig. Mettre un écriteau à une femme, l'afficher par ses propos ou ses démarches comme sa maîtresse.

— SYN. ÉCRITEAU, INSCRIPTION. L'écriteau n'est qu'un morceau de papier ou de carton sur lequel on écrit quelque chose en grosses lettres pour donner avis au public. L'inscription se grave sur la pierre, sur le marbre, sur des colonnes, sur un mausolée, sur une médaille ou sur quelque autre monument public pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne, *Encyclop.* V, 357. Ajoutons que l'inscription est fixe, et l'écriteau mobile.

— HIST. XIV° s. L'autre escriptel où son nom sera mis, *Modus*, ms. f° 226, dans LACURNE. || XVI° s. Il tomba du ciel plusieurs petits escriteaux, en l'un desquels y avoit escrit de mot à mot: Mars secoue ses armes, AMYOT, *Fab.* 4.

— ÉTYM. Diminutif de *écrit* 2; picard, *écritieu*.

ÉCRITOIRE (é-kri-toi-r'), *s. f.* || 1° Petit meuble portatif où l'on met tout ce qu'il faut pour écrire. Écritoire de poche, de bureau. Il a un grand registre sous son bras, une écritoire pendue à sa ceinture et une guitare sur le dos, LESAGE, *Diable boiteux*, ch. 17. || Nobles d'écritoire, nom que la noblesse d'épée donnait par mépris à la noblesse de robe. || Greffier de l'écritoire, voy. GREFFIER. || 2° Petit vase où l'on met de l'encre, et que l'on nomme plus souvent encrier. Il est ami de Fagon, il me conta qu'il ne vivait que par l'éloignement des écritoires [en n'écrivant plus], SÉV. 395. Rappelez-vous que ce jour-là Un beau page tint l'écritoire, BÉRANG. *Contr. de mar.* || Fig. A pleine écritoire, en écrivant, exposant amplement. Tel fut notre début en Italie, dont toute la faute fut imputée à Catinat, en quoi Vaudemont, en pinçant seulement la matière, et Tessé à pleine écritoire ne s'épargnèrent pas, ST-SIM. 96, 21. || 3° Autrefois, nom de cellules qui étaient au rez-de-chaussée de plusieurs monastères et dans lesquelles on copiait les manuscrits.

— REM. Le genre d'écritoire, entre l'étymologie (*scriptorium*) et la finale féminine, a varié; il est masculin dans Rabelais et dans plusieurs provinces.

— SYN. ÉCRITOIRE, ENCRIER. L'encrier, à proprement parler, n'est qu'une partie de l'écritoire, comme la poudrière ou le porte-plumes.

— HIST. XII° s. Li freres l'endemain al saint humme en ala, E en sun escritorie, là ù il le trova, Pur la pitié de Deu tant li dist e preia.... *Th. le mart.* 96. || XV° s. Or me convient, Entroes que [pendant que] j'ai sens et memoire, Encre et papier et escriptoire, Canivet et penne taillée, FROISS. *Buisson de jonece.* || XVI° s. Et portoit ordinairement ung gros escriptoire, pesant plus de 7000 quintaulx, RAB. *Garg.* I, 14. Les Genevoys, quand, ou matin, avoir dedans leurs escriptoyres et cabinets propensé et resolu de qui et de quelz, celluy jour, ilz pourront tirer denares, ilz sortent en place, ID. *Pant.* IV, *Nouv. prol.*

— ÉTYM. Wallon, *skriftôr*, *skristôr*; provenç. *escriptori*; espagn. *escriptorio*; ital. *scrittoio*; du latin *scriptorium*, de *scribere*, écrire. *Escritorie* est une ancienne forme étymologique d'*escritoire*, et ne donnait pas, à la prononciation, une syllabe de plus.

ÉCRITURE (é-kri-tu-r'), *s. f.* || 1° Ce qui est écrit. Toutes ces écritures ont passé sous vos yeux. Voyez votre écriture; Vous n'appellerez pas de votre signature, RAC. *Plaid.* III, 4. || Terme d'administration. Comptes, correspondances, rapports. Multiplier les écritures. Commis aux écritures. || Tenir les écritures, se dit dans la banque et le commerce, de l'employé qui est chargé des comptes et correspondances. || Terme de palais. Écrits qu'on fait pour un procès. Fournir des écritures. Qu'on cherchât une fin aux écritures, LA BRUY. XIV. || Écritures de banque, les billets que les banquiers ou négociants se donnent réciproquement pour opérer des transferts. || Terme de marine. Papiers, registres, passeports. || 2° L'art d'écrire; reproduction de la parole par des lettres. L'écriture est la peinture de la voix: plus elle est ressemblante, meilleure elle est, VOLT. *Dict. phil. orthographe.* Quand l'écriture fut trouvée, plusieurs blâmaient cette invention, non encore justifiée aux yeux de bien des gens; on la disait propre à ôter l'exercice de la mémoire et à rendre l'esprit paresseux, P. L. COUR. *Préface à Hérodote.* || Écriture idéographique, celle qui représente directement les idées, par exemple chez nous les signes de ponctuation. Écriture phonétique, celle qui représente les sons de la parole. Écriture syllabique, celle qui ne décompose pas les syllabes en voyelles et consonnes. Écriture alphabétique, celle qui représente les sons de la voix avec les lettres d'un alphabet. Écriture hiéroglyphique, écriture des Égyptiens qui représentait en général non des sons, mais des mots. Écriture démotique, écriture cursive des Égyptiens dérivée des hiéroglyphes || 3° Art, manière de former les lettres. Avoir une belle écriture. Une écriture illisible. Oui, si je ne savais quelle est ton écriture, MAIR. *Sophon.* I, 4. On avait parfaitement imité son écriture, FÉN. *Tél.* XIII. Mon écriture n'est pas mauvaise, repartit Henriette, et, si vous le permettez, je serai votre maîtresse, M^me DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 51, dans POUGENS. || Forme particulière des caractères. L'écriture gothique. L'écriture cursive. L'écriture anglaise || 4° Action d'écrire. Je vis l'autre jour du Chesne chez M. de Coulanges, qui a gardé plus de quinze jours sa chambre pour des dégoûts et des plénitudes; il me parla de votre santé, et me dit encore pis que pendre de cette chienne d'écriture, SÉV. 396. || 5° L'Écriture sainte, ou, absolument, l'Écriture, les Écritures, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau Testament (en cette acception, Écriture prend un É majuscule). Nous lisons dans l'Écriture sainte. Ces explications licencieuses font trouver tout ce qu'on veut dans l'Écriture, BOSS. *Var.* II, § 23. [Suivant cette doctrine] Ce n'est pas le sentiment qu'on a des choses qui doit être éprouvé par l'Écriture; mais l'Écriture elle-même n'est connue ni sentie que par le sentiment qu'on a des choses avant que de connaître les saints livres, et la religion est formée sans eux, ID. *ib.* XV, § 115. Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée et le goût des Écritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisaient entendre, ID. *Anne de Gonz.* Nous mourons tous, disait cette femme dont l'Écriture a loué la prudence au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, ID. *Duch. d'Orl.* Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez; le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales, ID. *ib.* Quand on étudie avec quelque soin les Écritures, on reconnaît que c'est toujours la force des pensées et la grandeur des sentiments qui en font la beauté, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 3. || Fig. Accorder ou concilier les Écritures, accorder, concilier des passages qui sont en désaccord, sauver des contradictions. || 6° Nom de plusieurs coquilles. Écriture arabique ou écriture chinoise, la Vénus littérée. Écriture hébraïque, le cône hébreu. Écriture grecque, la Vénus fortifiée. || Proverbe. Il est bien âne de nature qui ne peut lire son écriture.

— HIST. XII° s. De ce dist la Scriture des dampneiz: guai à ceaz [malheur à ceux] ki ont perdue la soffrance, *Job*, p. 448. || XIII° s. Mauvaisement lor souvient de l'Escriture, qui dist par le [la] bouce David le roi.... *Chr. de Rains*, p. 2. ....Se mots i trovez jà mis, Qui semblent mordans ou chenins Encontre les meurs femenins, Que ne m'en voilliez pas blasmer, Ne m'escriture diffamer, *la Rose*, 15406. Et quant aucuns veut avoir letres en la maniere dessus dite, ce doit estre à son coust de l'escripture et du seel [sceau], BEAUM. XXXIX, 60. || XIV° s. Et ainsi les Romains avoient les escriptures des Grecs et ceste science comme de Aristote, Platon et des autres, ORESME, *Prol.* Plustost se post [pût] dampner qu'uns autres le porroit, Car il scet l'escripture, et toute la conchoit [conçoit], *Baud. de Seb.* VII, 890. || XVI° s. Les trois doigts par

escripture quantz biens quantz maux ont faict, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 334.

— ÉTYM. Provenç. *escriptura;* espagn. *escritura;* ital. *scrittura;* du latin *scriptura*, de *scribere*, écrire.

† **ÉCRITURER** (é-kri-tu-ré), *v. n.* Terme de métier. Faire des copies, des écritures.

— ÉTYM. *Écriture.*

† **ÉCRITURIER** (é-kri-tu-rié), *s. m.* Celui qui écriture.

† **ÉCRIVAILLER** (é-kri-vâ-llé, *ll* mouillées). ‖ 1° *V. n.* Mot familier et méprisant. Écrire avec négligence des choses sans valeur. ‖ 2° *V. a.* Écrivailler de mauvais romans.

— HIST. XVI° s. Escrivailler, OUDIN.

— ÉTYM. Forme péjorative dérivée d'*écrire.*

† **ÉCRIVAILLERIE** (é-kri-vâ-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Démangeaison d'écrire, d'écrivailler.

— HIST. XVI° s. L'escrivaillerie semble estre quelque symptome d'un siecle debordé, MONT. IV, 66.

— ÉTYM. *Écrivailler.*

ÉCRIVAILLEUR (é-kri-vâ-lleur, *ll* mouillées, et non é-kri-vâ-yeur), *s. m.* Mauvais auteur qui écrit beaucoup. La foule des écrivailleurs.

— HIST. XVI° s. Jean Bodin est un bon aucteur de notre temps, et accompaigné de beaucoup plus de jugement que la tourbe des escrivailleurs de son siecle, MONT. III, 149.

— ÉTYM. *Écrivailler.*

ÉCRIVAIN (é-kri-vin; au pluriel, l'*s* se lie: des é-kri-vin-z habiles), *s. m.* ‖ 1° Celui qui écrit pour d'autres. Écrivain public. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église, agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main diligente, hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose, BOSS. *le Tellier.* ‖ Expert écrivain, maître d'écriture assermenté près d'un tribunal. ‖ Terme de marine. Anciennement, agent comptable chargé de tenir les registres en ordre, de veiller aux consommations et de les porter sur les livres. L'écrivain ne pourra quitter le vaisseau, que le voyage entrepris n'ait été achevé, à peine de perte de ses gages.... *Ordonnance*, août 1681. ‖ Aujourd'hui, titre donné à un employé non entretenu qui remplit quelques-unes des fonctions attribuées au commis de la marine, JAL. L'écrivain a qualité pour recevoir les testaments faits sur mer. ‖ Écrivain apostolique, secrétaire de la chancellerie du pape. ‖ 2° Homme qui compose des livres. Si quelqu'un s'étonne qu'après tant d'écrivains je mette la main à la plume, il cessera de s'étonner s'il vient à lire cet ouvrage, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, ch. 1. Travaille pour la gloire, et qu'un sordide gain Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain, BOIL. *Art p.* IV. Qui dit froid écrivain dit détestable auteur, ID. *ib.* Que de tant d'écrivains de l'école d'Ignace Étant, comme je suis, ami si déclaré, ID. *Ép.* X. Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent, Ouvrier estimé dans un art nécessaire, Qu'écrivain du commun et poëte vulgaire, ID. *Art p.* IV. Éprise des beaux-arts, recherchant le génie Des écrivains fameux que vante l'Ausonie, LEGOUVÉ, *Épich. et Néron*, I, 1. Des écrivains judicieux et instruits ont à différentes époques écrit l'histoire de votre pays, P. L. COUR. *Lettre à M. Delegorgue.* Le *Pamphlet des pamphlets* montra le talent de Courier arrivé à cette période de puissance où l'écrivain n'imite plus personne et prétend servir d'exemple à son tour, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 211. À mesure que P. Louis Courier produit, on peut remarquer son allure plus dégagée, plus libre, sa manière se séparant de plus en plus de celle des écrivains auxquels on a pu d'abord le comparer, ID. *ib.* t. V, p. 212. Les cieux pour les mortels sont un livre entr'ouvert; Chaque siècle avec peine en déchiffre une page, Et dit: ici finit ce magnifique ouvrage; Mais sans cesse le doigt du céleste écrivain Tourne un feuillet de plus de ce livre divin, LAMART. *Harm.* II, 4. ‖ Il se dit aussi des femmes. Mme de Staël est un très-bon écrivain. ‖ Absolument. C'est un écrivain, c'est un homme habile dans l'art d'écrire. ‖ 3° Espèce de perche, poisson. ‖ Insecte nuisible, nommé aussi coupe-bourgeon.

— SYN. ÉCRIVAIN, AUTEUR. Auteur est plus général qu'écrivain; il se dit de toute composition littéraire ou scientifique, en prose ou en vers: un poëte en composant une tragédie, et un mathématicien en composant un traité de géométrie sont des auteurs. Mais écrivain ne se dit que de ceux qui ont écrit en prose des ouvrages de belles-lettres ou d'histoire; ou du moins, si on le dit des autres, c'est qu'alors on a la pensée fixée sur leur style: Descartes est un auteur de livres de philosophie et de mathématiques, mais c'est aussi un écrivain. Racine est un grand écrivain, par la même raison, parce que son style est excellent, car eu égard à la forme du langage employé on dira toujours que c'est un grand poëte.

— HIST. XII° s. La meie langue, chalemeals [calame] d'escrivang, ignelment [vite] escrivant, *Liber psalm.* p. 59. E Achidan e Bachidem assemblerent assez escrivains por requerre lor droit et lor raison, *Machabées*, I, 6. E Siba maistres escriveins, e Sadoc e Abiathar pruveires [prêtres], *Rois*, p. 200. ‖ XIII° s. Aprentif jugleor et escrivain marri, *Berte*, I. Et s'il y avoit à amender par le vice de l'escrivain, il seroit esgardé et amendé par les auditeurs, BEAUM. XL, 38. ‖ XVI° s. Les autres nations, qui pour la bonté des escrivans nous surpassent èsdites choses, et ne seroient à comparer à nous, si escrivans ne nous eussent failly, M. DU BELLAY, *Prolog.* Escripvain de la nave [commis dans un navire], LA SALADE, f° 31, dans LACURNE. Il y debvroit avoir quelque coerction des lois contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et faincants, MONT. IV, 65.

— ÉTYM. Wallon, *skryen;* provenç. *escriban;* catal. *escribá;* espagn. *escribano;* portug. *escrivão;* ital. *scrivano;* bas-lat. *scribanus*, dérivé du latin *scriba*, scribe.

† **ÉCRIVANT, ANTE** (é-kri-van, van-t'), *adj.* Qui écrit. La secte écrivante, cabalante, intrigante. Le plus ambulant de vos amis, le plus écrivain et le moins écrivant, se jette aux pieds de l'autel de l'amitié et avoue d'un cœur contrit sa misérable paresse, VOLT. *Lett. Cideville*, 19 janv. 1742.

ÉCRIVASSIER (é-kri-va-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des é-kri-va-sié-z ignorants), *s. m.* Terme de mépris. Mauvais auteur qui écrit beaucoup. Ah! qu'on s'étonne encore, m'écriai-je, si tant d'écrivassiers assomment impunément de leurs productions glacées un public assez indulgent pour les applaudir même alors qu'il bâille, GILB. *le Carnav. des aut.*

— ÉTYM. Dérivation péjorative d'*écrivant.*

† **ÉCRIVE** (é-kri-v'), *s. f.* Arbre d'écrou de la presse à apprêter les draps.

— ÉTYM. *Écrou* 1.

† **ÉCRIVEUR, EUSE** (é-kri-veur, veû-z'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui écrit beaucoup de lettres, qui aime à en écrire. Je ne suis pas écriveuse, M^lle^ DE VILLEROY, *Lettres choisies*, 1751, p. 280, dans LACURNE. ‖ On trouve aussi écriveux, mais c'est une mauvaise orthographe pour *écriveur*, qui aux XVII° et XVIII° siècles se prononçait *écriveux.* Vous avez de l'obligation à Langlade; ce n'est point un écriveux; mais il paraît votre ami en toute occasion, SÉV. *Lett.* 13 mai 1672.

— ÉTYM. *Écrivant.*

† **ÉCROTAGE** (é-kro-ta-j'), *s. m.* Action d'écroter; la terre même qui provient de l'écrotage.

† **ÉCROTER** (é-kro-té), *v. a.* Enlever la première terre d'un ouvroir de saline.

— ÉTYM. Probablement *é*.... pour *es*.... préfixe, et *crotte* ou plutôt *croûte.*

1. **ÉCROU** (é-krou), *s. m.* Pièce de bois, de métal ou de toute autre matière solide, percée d'un trou ordinairement cylindrique, à l'intérieur duquel règne en hélice une saillie adhérente nommée filet, et qui reçoit une vis dont le filet aussi en hélice remplit exactement les cannelures formées par le filet de l'écrou, LEGOARANT. Écrous mobiles. Écrous fixes.

— HIST. XV° s. La cloche qui point ne se muet [meut], Com les contrepois et les roes, Qui tous dis vont par leurs escroes, En tournant jusqu'à certaine heure, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. ‖ XVI° s. Par le moyen de la clef la vis tourne dans une escroue, PARÉ, XIV, 7.

— ÉTYM. Wallon, *skrâw;* ital. *scrofola;* du germanique: angl. *screw;* allem. *Schraube;* holland. *schrœf;* suédois, *skruf;* danois, *skrue.* Diez tire *écrou* du latin *scrobis*, fossette; mais les formes, particulièrement le wallon *skrâv*, s'y prêtent moins bien qu'à la dérivation germanique. On remarquera que, anciennement, on disait *escroue*, du féminin.

2. **ÉCROU** (é-krou), *s. m.* Article du registre des emprisonnements, portant le nom du prisonnier, la cause de l'arrestation. Dresser, lever un écrou.

— HIST. XIV° s. Plusieurs biens comme blez, vins et autres choses pris de plusieurs bonnes gens, auxquels, pour ce que paiez n'estoient, eussent esté faites et baillées plusieurs cedules ou escroes de ce qui deu leur estoit, DU CANGE, *escroa.* Iceluy bailli avoit juré grand serment que le dit procès seroit scellé et l'avoit reprins en sa main rentourteillié, et le lie d'une escroe de parchemin en plaçant et mettant de la cire sur la dite escroe pour icelui procès sceller, ID. *ib.* ‖ XV° s. Et estoient les lettres d'un dat Datées en forme d'escroue, COQUILLART, *Enquête.*

— ÉTYM. Bas-lat. *scroa, scrua*, un mémoire, une cédule; *escroa*, cédule, bandelette de parchemin. Origine inconnue. Le sens paraît être ce qu'on déchire, lambeau: Metre escroe de tele [c'est-à-dire mettre morceau de toile en doublure], *Liv. des mét.* 370; En fuiant li ont fait les ronces mainte escroe, *Berte*, XXXIII. De là le sens de lambeau de papier, de registre, d'écrou. L'anglais a dans le même sens *scroll;* et comme cette langue n'en fournit pas l'étymologie, on peut conjecturer que c'est une altération de l'ancien français *escroele* qui signifie une lanière dans ces vers: Ele ne pot tenir as mains Escroele, drapel ne pieche [piece].... *Fabliaux mss.* n° 7989, f° 239, dans LACURNE. *Escroue* a subi la même transformation que *écrou* 1: de féminin il est devenu masculin.

ÉCROUÉ, ÉE (é-krou-é, ée), *part. passé.* Inscrit sur le registre d'une prison. Écroué à la prison.

† **ÉCROUELLE** (é-krou-è-l'), *s. f.* Nom vulgaire de la crevette des ruisseaux.

ÉCROUELLES (é-krou-è-l'), *s. f. plur.* Maladie caractérisée par la tuméfaction des glandes du cou et par une détérioration générale de la constitution; c'est la même chose que scrofules. Avoir les écrouelles. Mme de Soubise avait eu beaucoup d'enfants dont quelques-uns étaient morts des écrouelles, ST-SIM. 218, 186. Quarante misérables dévorés de pauvreté et d'écrouelles, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 sept. 1771. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté et des écrouelles, ID. *Lett. Chardon*, 20 déc. 1766. ‖ Les rois de France passaient pour tenir du ciel le don de guérir, par l'attouchement, les écrouelles. Le titre de roi de France, dont ses successeurs [d'Édouard III, d'Angleterre] ont continué de se décorer, uniquement, disait le satirique comte de Rochester, pour se conserver le privilége de guérir des écrouelles, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, t. V, p. 84, dans POUGENS. Le roi dit: je n'ai qualité Que pour guérir les écrouelles, BÉRANG. *Contr. de mar.*

— HIST. XIII° s. En col nuées [nouées] glandres out [elle eut], K'hom escrouele numer sout [a coutume de nommer], *Édouard le conf.* v. 2608. ....Se les escroelles ou li maus saint Eloy Y faisoient leur niz, comme en leur franc aloy.... J. DE MEUNG, *Test.* 1258. ‖ XV° s. Le suppliant avoit une seur que l'en disoit estre malade des escroelles, DU CANGE, *scroellæ.* ‖ XVI° s. Les scrophules dites coustumierement escrouelles, PARÉ, V, 14.

— ÉTYM. Bas-lat. *scrofellæ*, dérivé de *scrofulæ* (voy. SCROFULES).

† **ÉCROUELLÉ, ÉE** (é-krou-è-lé, lée), *adj.* Qui est atteint des écrouelles.

— ÉTYM. *Écrouelles.*

† **ÉCROUELLET** (é-krou-è-lè), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur qui survient à la région cervicale chez le bœuf.

† **ÉCROUELLEUX, EUSE** (é-krou-è-leû, leû-z'), *adj.* Qui a rapport aux écrouelles. ‖ Qui est atteint des écrouelles, et, substantivement, un écrouelleux. Les écrouelleuses.

— HIST. XVI° s. Ce meschant humeur altere et pourrit les os et rend les pauvres escrouelleux febriles, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. *Écrouelles.*

ÉCROUER (é-krou-é), *v. a.* Inscrire un acte d'arrestation sur le registre des écrous; emprisonner. On l'a écroué tel jour. Criant au geôlier de fermer la porte, attendu, disait-il, que j'étais un voleur et qu'il voulait m'écrouer, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 9. Il se loue fort du procédé de ces messieurs; on ne saurait être écroué avec plus de civilité, interrogé plus sagement, ni élargi plus promptement qu'il n'a été, P. L. COUR. *Collection d'articles*, 1^er^ nov. 1823.

— HIST. XVI° s. Nous voilà dedans, on nous prend et fusmes encrouez, D'AUB. *Fœn.* II, 1.

— ÉTYM. *Écrou* 2.

ÉCROUES (é-kroue), *s. f. plur.* Autrefois états ou rôles de la dépense de bouche de la maison du roi.

— ÉTYM. *Écrou* 2.

ÉCROUI, IE (é-krou-i, ie), *part. passé.* Du fer écroui.

ÉCROUIR (é krou-ir), *v. a.* Terme de métallurgie. Rendre un métal plus dense et lui donner du ressort, en le battant à froid ou en le faisant passer à travers les trous successifs de la filière. ‖ S'écrouir, *v. réfl.* Être écroui. Ces fers se sont écrouis facilement.

— ÉTYM. Origine douteuse. Ce serait *écrou* 1, si la filière avait été d'abord le moyen de l'écrouissage.

† **ÉCROUISSAGE** (é-krou-i-sa-j'), *s. m.* Action d'écrouir. L'écrouissage des métaux en augmente la densité. Un bon écrouissage.

— ÉTYM. *Écrouir*, par *écrouissant.*

ÉCROUISSEMENT (é-krou-i-se-man), *s. m.* Action d'écrouir; augmentation de dureté et de densité qui en résulte. On augmente l'élasticité de certains métaux par l'écrouissement.

— ÉTYM. *Écrouir*, par *écrouissant.*

ÉCROULÉ, ÉE (é-krou-lé, lée), *part. passé.* Un mur écroulé. Parmi ces colonnes étaient de grands édifices, les uns entiers, les autres demi-écroulés, VOLNEY, *Ruines*, I. || Fig. Un empire écroulé. ....Je voulais, menant au but la foule, Avec le siècle qui s'écroule, Confronter le siècle écroulé, V. HUGO, *Odes*, III, 8.

ÉCROULEMENT (é-krou-le-man), *s. m.* Chute d'un mur, d'un édifice, d'une montagne, etc. Ils l'aperçoivent [Rostopschine] au milieu des flammes qu'il attise, sourire à l'écroulement de cette superbe demeure, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 9. || Fig. L'écroulement de la fortune d'un ministre. Mes compagnons, vous le rappelez-vous ce champ funeste où s'arrêta la conquête du monde, où vingt ans de victoires vinrent échouer, où commença le grand écroulement de notre fortune? ID. *ib.* IX, 4.

— ÉTYM. *Écrouler.*

ÉCROULER (S') (é-krou-lé), *v. réfl.* || 1° Crouler complétement. Ces temples renommés, ces palais magnifiques Dans les feux dévorants s'écroulent sans retour, LEGOUVÉ, *Épich. et Néron*, I, 1. || 2° Fig. Sa fortune s'est écroulée. Renversés par le temps, les empires s'écroulent, M. J. CHÉNIER, *Œdipe à Col.* II, 1. Peuple, empire, guerriers, tout s'écroule avec lui, VIENNET, *Clovis*, III, 10.

— REM. Avec le verbe *faire* et avec *laisser*, on peut admettre l'ellipse du pronom personnel : Les pluies ont fait écrouler le mur. Mais il ne faudrait pas imiter cette phrase de Massillon : Elle a pensé périr et écrouler sous le poids de sa propre gloire, *Or. fun. de Louis XIV.*

— HIST. XVI° s. Là estoit ung sycomore anticque : elle l'escroula par troys foys et sus huict feuilles qui en tombarent.... RAB. *Pant.* III, 17. Cecy jadiz nous prefiguroit la pythie, quand, avant respondre, escroulloyt son laurier domesticque, ID. *ib.* III, 45.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *crouler;* Berry, *égroler, s'égroler.* Le sens d'*écrouler* est secouer, agiter.

† **ÉCROÛTAGE** (é-krou-ta-j'), *s. m.* Action d'écroûter une friche, une terre inculte.

ÉCROÛTÉ, ÉE (é-krou-té, tée), *part. passé.* Du pain écroûté.

† **ÉCROÛTEMENT** (é-krou-te-man), *s. m.* Action d'écroûter; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. Escroustement, OUDIN.

— ÉTYM. *Écroûter.*

ÉCROÛTER (é-krou-té), *v. a.* || 1° Ôter la croûte. Écroûter le pain. || 2° Terme rural. Labourer superficiellement un ancien guéret, en détacher la superficie en tranches plates.

— HIST. XVI° s. Escrouster, OUDIN.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *croûte.*

ÉCRU, UE (é-kru, krue), *adj.* || 1° Qui n'a point été soumis à l'eau. Soie écrue. Des brodequins de cuir écru. Fil écru, fil qui n'a point été lavé. Toile écrue, toile qui n'a point été blanchie. Le cultivateur est payé avec de l'argent qui revient toujours à la compagnie et avec quelques toiles bleues ou écrues, tirées du Coromandel, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 8. || Fer écru, celui qui, ayant été brûlé ou mal corroyé, se trouve mêlé de crasse. || 2° *S. m.* Qualité de ce qui est écru. De la soie dans son écru. || Étoffe écrue. Des écrus de la Chine.

— HIST. XIII° s. Et qui voudra faire œvre de fil escru, si face raie de fil teint, *Liv. des mét.* 89. Il ont acordé au dit mestier que l'en ne doit estre tenuz à respondre d'uevre fors tant come ele est escrue tant seulement, *ib.* 392. || XV° s. Une très haute salle toute couverte de draps escrus de Normandie, lesquels draps on avoit fait venir de plusieurs lieux, FROISS. III, IV, 1.

— ÉTYM. *Cru*, adjectif, avec *es* épenthétique donnant seulement plus de force au mot : qui n'est pas sorti de l'état de crudité, de non préparation.

† **ÉCRUES** (é-krue), *s. f. plur.* Terme d'agriculture. Bois qui ont crû spontanément sur des terres labourables.

— HIST. XVI° s. Escrue, *Coustum. génér.* t. I, p. 918, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *crû*, part. passé de croître.

† **ECSARCOME** (èk-sar-kô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Excroissance charnue. || Peu usité.

— ÉTYM. Ἐκσάρκωμα, de ἐκ, et σάρκωμα, sarcome (voy. SARCOME).

† **ECTASE** (èk-ta-z'), *s. f.* Terme de prosodie grecque. Allongement d'une syllabe brève.

— ÉTYM. Ἔκτασις, extension, de ἐκ, et τάσις, tension, τείνειν, tendre (voy. TENDRE, *verbe*).

† **ECTASIE** (èk-ta-zie), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique des maladies caractérisées par un état de dilatation.

— ÉTYM. Voy. ECTASE.

† **ECTHÈSE** (èk-tè-z'), *s. f.* Nom d'une fameuse confession de foi, publiée en 639, par l'empereur Héraclius, pour ne reconnaître qu'une volonté dans Jésus-Christ. Il proposa son ecthèse ou exposition, BOSS. *Hist.* I, 11.

— ÉTYM. Ἔκθεσις, de ἐκ, et θέσις, thèse, proposition (voy. THÈSE).

† **ECTHÉSIEN** (èk-té-ziin), *s. m.* Sectateur de l'ecthèse d'Héraclius.

— ÉTYM. *Ecthèse.*

† **ECTHLIPSE** (èk-tli-ps'), *s. f.* Terme de prosodie latine. Élision d'une syllabe finale terminée par une *m : multum ille*, ou par une *s : bonu vir* pour *bonus vir.*

— ÉTYM. Ἔκθλιψις, suppression, de ἐκ, et θλίψις, écrasement.

† **ECTHYMA** (èk-ti-ma), *s. m.* Terme de médecine. Phlegmasie cutanée qui attaque les follicules sébacés et qui est caractérisée par des pustules larges, arrondies, ordinairement discrètes, à base dure et enflammée, auxquelles succède une croûte plus ou moins épaisse.

— ÉTYM. Ἔκθυμα, de ἐκ, et θύειν, faire éruption.

† **ECTILLOTIQUE** (èk-til-lo-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de dépilatoire.

— ÉTYM. Ἐκ, et τίλλειν, arracher.

† **ECTOPAGE** (èk-to-pa-j'), *adj.* Terme de tératologie. Les monstres ectopages, et, substantivement, les ectopages, monstres composés de deux individus qui ont un ombilic commun, et qui sont réunis latéralement sur toute l'étendue du thorax.

— ÉTYM. Ἐκτὸς, en dehors, et παγείς, fixé.

† **ECTOPHLÉODE** (è-kto-flé-o-d'), *adj.* Terme de botanique. Lichens ectophléodes, lichens qui croissent à la surface des plantes.

— ÉTYM. Ἐκτὸς, en dehors, et φλοιὸν, écorce.

† **ECTOPIE** (è-kto-pie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de luxation, de déplacement.

— ÉTYM. Ἐκ, hors, et τόπος, lieu.

† **ECTOPOGONE** (è-kto-po-go-n'), *adj.* Terme de botanique. Mousses ectopogones, mousses chez lesquelles le bord de l'urne est garni de barbes extérieures.

— ÉTYM. Ἐκτὸς, en dehors, et πωγὼν, barbe.

† **ECTOZOAIRE** (è-kto-zo-ê-r'), *s. m.* Terme de médecine. Nom donné aux insectes parasites qui vivent à la surface extérieure du corps de l'homme ou des autres espèces animales; c'est l'opposé d'entozoaire. L'acare de la gale est un ectozoaire.

— ÉTYM. Ἐκτὸς, en dehors, et ζῶον, animal.

† **ECTROMÈLE** (è-ktro-mè-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Genre de monstres privés de membres, soit thoraciques, soit abdominaux.

— ÉTYM. Ἐκτρώω, je fais avorter (voy. ECTROTIQUE), et μέλος, membre.

ECTROPION (èk-tro-pi-on), *s. m.* Terme de chirurgie. Renversement de la paupière inférieure ou supérieure en dehors, ce qui les empêche de recouvrir l'œil.

— HIST. XVI° s. Ectropion, œil eraillé, quand la paupiere inferieure, par cicatrice ou autre occasion, se renverse et ne peut couvrir son blanc, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. Ἐκτρόπιον, de ἐκ, et τρέπειν, tourner (voy. TROPE), parce que la paupière se tourne, se renverse.

† **ECTROTIQUE** (èk-tro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'abortif. || Méthode ectrotique, emploi de la cautérisation pour faire avorter les pustules varioliques, le zona et l'érysipèle. || Substantivement. Les ectrotiques, les abortifs.

— ÉTYM. Ἐκτρωτικὸς, de ἐκ, et τρώειν, blesser, d'où τρῶμα, τραῦμα (voy. TRAUMATIQUE).

† **ECTYLOTIQUE** (èk-ti-lo-ti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Propre à consumer les callosités.

— ÉTYM. Ἐκ, et τύλος, callosité.

ECTYPE (èk-ti-p'), *s. f.* Terme d'antiquaire. Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet.

— ÉTYM. Ἔκτυπος, de ἐκ, en dehors, et τύπος, type.

ÉCU (é-ku), *s. m.* || 1° Bouclier que portaient les chevaliers. L'écu était fait ordinairement en bois couvert de cuir et garni d'un bord en métal, quelquefois seulement en cuir bouilli. Combattre avec la lance et l'écu. || Terme d'astronomie. Écu de Jean Sobieski, petite constellation australe. || 2° Figure de l'écu représentant les armoiries. L'écu est le champ qui renferme les pièces des armoiries. Écu écartelé. L'écu de France. Elle [la poule d'eau] se promène dans les fossés du château; elle aime à se percher sur les armoiries sculptées dans le mur; quand elle se tient immobile, on la prendrait pour un oiseau en blason, tombé de l'écu d'un ancien chevalier, CHATEAUB. *Génie du chr.* I, V, 7. || 3° Monnaie d'argent, ainsi dite parce que sur une des faces elle portait, comme un écu de blason, trois fleurs de lis. Écu de trois livres. Écu de six livres. || Petit écu, ancienne pièce d'argent valant trois francs. Cela vous coûtera un petit écu. || En termes de compte. Mille écus, trois mille francs. Le financier.... Lui dit : je vous veux mettre aujourd'hui sur le trône; Prenez ces cent écus; gardez-les avec soin, Pour vous en servir au besoin, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Soixante mille écus d'argent sec et liquide Ont mis notre fortune en un vol bien rapide, REGNARD, *Ménechmes*, IV, 2. Loin de les rendre à ton Crésus, Va boire avec ses cent écus, BÉRANG. *Éloge de la rich.* || Écu-sol, la plus ancienne monnaie d'or appelée écu. || Écu d'or au soleil, monnaie frappée sous Louis XI et Charles VIII, avec un soleil au-dessus de la couronne. || Écu blanc, pièce d'argent valant trois francs. || Écu quart, ancienne monnaie de compte, valant 64 sous. || Quart d'écu, ancienne monnaie d'argent, qui valait d'abord quinze ou vingt sous, et qui, plus tard, en a souvent valu davantage. || N'avoir plus ni écu ni targe, être sans le sou, se disait par un jeu de mot entre écu, bouclier, et écu, monnaie. || 4° De nos jours, pièce de monnaie frappée à l'effigie du prince et valant cinq francs. Un écu de cinq francs. || 5° Absolument et au pluriel, argent, richesse. Il a des écus. Mettre écu sur écu, thésauriser. || Il est le père aux écus, il a des écus moisis, se dit familièrement d'un homme avare et riche. || Il remue les écus à la pelle, il est très-riche. || N'avoir pas vaillant un quart d'écu, n'avoir pas un écu vaillant, être pauvre. || Être au bout de ses écus, être sans ressources. || Voici le reste de notre écu, de nos écus, se dit, en plaisantant, d'une personne qui arrive dans une compagnie, et le plus souvent avec l'idée que cette venue est gênante, déplaisante. Voici le reste de notre écu, dit l'hôtesse; si nous n'avions pas d'autre pratique que celle-là, notre louage serait mal payé, SCARRON, *Rom. com.* ch. 6. Mme Jourdain apercevant Dorimène et Dorante : Ah! ah! voici justement le reste de notre écu, je ne vois que chagrins de tous côtés, MOL. *Bourg. gent.* V, 1. || 6° Terme d'entomologie. Pièce du dos des insectes. || 7° Écu de mer, congé que la douane délivre dans certains ports du nord de l'Europe au capitaine d'un bâtiment de commerce qui a déchargé sa cargaison. || 8° Terme de commerce. Papier de petite dimension. Écu double. || Proverbes. Vieux amis, vieux écus, c'est-à-dire les vieux amis sont comme la vieille monnaie, les meilleurs. || Cela ne lui fait non plus de peur qu'un écu à un avocat, se dit d'une offre, d'une proposition qu'on suppose devoir être bien accueillie. Un médecin n'a non plus de pitié d'un homme qu'un avocat d'un écu, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* III, 1. || Écu changé, écu mangé, c'est-à-dire une pièce d'argent, dès qu'elle est changée, est bientôt dépensée.

— HIST. XI° s. Tans cops [il] a pris sur son escut bucler, *Ch. de Rol.* XXXIX. || XII° s. À son col [il] pent un escu bauvesin [de Beauvais], *Ronc.* p. 60. Plus biaux princes de lui [que lui] ne put porter escu, *Sax.* XXVIII. Mult fu espiritaus [spirituelle] de sa part la mellée, Quant fist de sa corune escu contre l'espée; Ainc [jamais] ne lur volt [voulut] guenchir pur colp ne pur colée, *Th. le mart.* 153. Sire, tes veies sunt nettes, e tes paroles sunt cume esmerées par fu [feu], et tu es escuz à tus ces ki espeirent en tei, *Rois*, p. 208. || XIII° s. Contre vent [elle] fait escu d'arbrissiaus, mout y luite [lutte], *Berte*, XXXVII. Qui l'escu portoit d'or, à un lion d'azur, *ib.* XLI. Et i ot mainte lance brisie sur escu, *ib.* CXXXVII. Or n'a l'escu ne la maaille, Mès Renart n'Isengrin n'en chaille, *Ren.* 7927. Or a la dame ainsi vescu, Que de sa vie a fet escu Por s'ame desfendre et covrir, Et por saint paradis ovrir Envers li après son decès, RUTEB. II, 165. Ses arriebans est venus, Esmez [estimé] à deux cent mil escus [chevaliers], *Partonop. ms.* dans LACURNE. Quant nous les veismes venir, nous fichames les pointes de nos escus au sablon, JOINV. 215. Le roy sailli en la mer, dont il fu en yaue jusques aus esseles; et ala l'escu au col, et le heaume en la teste, et le glaive en la main,

jusques à sa gent qui estoient sur la rive de la mer, ID. 215. || XVe s. Douze cents chevaliers d'un escu [qui n'avaient point d'autres chevaliers à leurs ordres], FROISS. I, I, 295. Se consuirent des glaives si roidement en my leurs escus, qu'ils volerent en pieces, ID. II, II, 43. J'ai veu partout honourer mon escu, Et en tous lieux doubter ma seigneurie, EUST. DESCH. *Compl. de la France.* Honneur est ses droiz escus. ID. *Poésies mss.* f° 45, dans LACURNE. Les chevaliers tous desarmez jouoient aux escuz les uns aux autres, pour estre plus droitz et pour aucun tour nouvel aprendre, *Perceforest*, t. V, f° 6. Je me trouvay du costé gauche, où estoient les gentilshommes des vingt escus, et les autres de la maison du roy, et les pensionnaires, COMM. VIII, 6. || XVIe s. Donques estant tousjours plus à priser l'escu que le teston, O. DE SERRES, 72. Le soc qu'on emploiera à ce defrichement n'aura qu'une aureille, appellée en France l'escu; afin que par icelle seule les gazons ou mottes se puissent renverser toutes d'un costé, ID. 73. Escus du palais [jetons], OUDIN.

— ÉTYM. Provenç. *escut;* espagn. et portug. *escudo;* ital. *scudo;* du latin *scutum*, du grec σκῦτος, peau et bouclier; radical sanscrit *sku*, couvrir.

† **ÉCUAGE** (é-ku-a-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Service auquel un écuyer était tenu envers le fief dominant. || Droit que l'on payait pour s'exempter du service militaire. || Terme de blason. Droit de porter l'écu.

— HIST. XIVe s. Et tiel tenant qui tient sa terre par escuage, tient par service de chevalier, DU CANGE, *scutagium.*

— ÉTYM. *Écu.*

† **ÉCUANTEUR** (é-ku-an-teur), *s. f.* Terme de charronnage. Espèce de cône creux que présente le dehors d'une roue de voiture; inclinaison des rais sur le moyeu.

ÉCUBIER (é-ku-bié), *s. m.* Terme de marine. Trou horizontal et rond, percé à l'avant du navire, à droite ou à gauche de l'étrave, pour le passage du câble attaché à une ancre, JAL.

— ÉTYM. *Equibien*, le père RENÉ FRANÇOIS, *Essays des merveilles de la nature*, 1621, dans JAL; *escubier*, en 1643, dans JAL; *escouvan* (dont *escauban* est une transcription grossière), qui a fait *escubier*, JAL; *escouve*, *Commentarios d'Alboquerque*, en 1557, dans JAL. Origine inconnue.

ÉCUEIL (é-keull, *ll* mouillées, et non é-keuye), *s. m.* || 1° Rocher et, par extension, banc de sable, de roches, de coquillage, de corail, qui, élevé à la surface ou près de la surface des eaux, présente aux navires qui passent le danger de s'y échouer ou même d'y périr, JAL. Donner sur un écueil. Ce port est fermé par des écueils. Relever un écueil, prendre note de sa situation. Le cœur ingrat de ce héros Braverait l'effort de mes larmes Comme un superbe écueil brave celui des flots, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 1. Sûr que tous les siens seront ralliés par sa victoire, par l'appât de ce riche butin, par l'étonnant spectacle de Moscou prisonnière, et par lui surtout, dont la gloire, du haut de ce grand débris, attirait encore comme un fanal sur un écueil, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 9. || 2° Fig. Il se dit de tout ce qui est dangereux pour la vertu, l'honneur, la fortune, etc. Combien à cet écueil se sont déjà brisés? CORN. *Cinna*, I, 2. Et voir leur fier amas de puissance et de gloire, Brisé contre l'écueil d'une seule victoire, ID. *Sertor.* II, 1. La haine et la flatterie sont des écueils où la vérité fait naufrage, LA ROCHEFOUCAULD, *Mém.* dans RICHELET. Voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent, SÉV. 19. Cet écueil qu'on trouve sur la fin de sa vie, ID. 236. Ce tombeau fatal, écueil des grandeurs humaines, FLÉCH. *le Tellier.* Des écueils de la cour ils sauvent sa vertu, BOIL. *Sat.* V. ....Va pâlir sur la Bible, Va marquer les écueils de cette mer terrible, ID. *Sat.* VIII. La fausse gloire est l'écueil de la vanité, LA BRUY. XI. Tes yeux, sur ma conduite incessamment ouverts, M'ont sauvé jusqu'ici de mille écueils couverts, RAC. *Brit.* I, 4. Rhodes, des Ottomans ce redoutable écueil, ID. *Baj.* II, 1. La foi qui paraît l'écueil de la raison, MASS. *Car. Vér. de la relig.* Tout deviendra tentation ou écueil à votre faiblesse, ID. *ib. Voc.* Ainsi que saint Augustin, saint Jérôme trouva son écueil dans les voluptés du monde, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 2.

— HIST. XIVe s. Nature apprend au doigt à l'œil, À se tirer de cest escueil, *Traité d'alch.* 390.

— ÉTYM. Provenç. *escuelh*, *escueyll;* anc. catal. *escoll;* espagn. *escollo;* portug. *escolho;* ital. *scoglio;* du latin *scopulus.* Il y a dans l'ancien français un autre *escueil*, qui signifie action de rassembler, accueil, élan, et qui vient d'*ex-colligere.*

ÉCUELLE (é-kuè-l'; *kuè* est diphthongue et ne fait qu'une syllabe), *s. f.* || 1° Vase creux contenant la portion ordinaire d'une seule personne. Écuelle de bois, de terre, d'argent. Il faut, perdant le jour, esprit, sens et vigueur, Mourir comme Enguerrand ou comme Jacques Cœur, Et descendre là-bas où, sans choix de personnes, Les écuelles de bois s'égalent aux couronnes, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Diogène n'avait pour tout meuble qu'un bâton, une besace et une écuelle; encore, ayant aperçu un jeune enfant qui buvait dans le creux de sa main : il m'apprend, dit-il, que je conserve encore du superflu, et il cassa son écuelle, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. ch. II, art. 6. Mon cher maître, répondit Cacambo, Cunégonde lave les écuelles sur le bord de la Propontide, chez un prince qui a très-peu d'écuelles, VOLT. *Cand.* 27. || Prendre l'écuelle aux dents, se mettre à manger. Au fond d'un antre sauvage Un satyre et ses enfants Allaient manger leur potage Et prendre l'écuelle aux dents, LA FONT. *Fabl.* V, 7. || Ils se raccommoderont à l'écuelle comme des gueux, c'est-à-dire en mangeant ensemble. || Verser son écuelle, faire mal ses affaires. || Manger à la même écuelle, manger ensemble; et, fig. avoir des affaires, des projets communs. || Il a plu dans son écuelle, il lui est venu beaucoup de bien. || Rogner l'écuelle à quelqu'un, lui retrancher de sa subsistance, de son revenu. || Cela est propre comme une écuelle à chat, se dit de quelque chose de sale. D'autres, vu que le chat est un animal qui lèche les plats comme si on les lavait, attribuent à cette locution un sens opposé et la disent de quelque chose de propre, de net. || Mettre tout par écuelles, ne rien épargner pour faire grand'chère à quelqu'un. Et notre pédant commença incontinent de mettre tout par écuelles, chargeant la table d'une honnête collation, *Francion*, liv. IV, p. 151. || On dit dans un sens analogue: tout va par écuelles. Comment! vous vous plaignez que tout va par écuelle? LEGRAND, *Roi de Cocagne*, I, 3. || Anciennement. Archer de l'écuelle, archer chargé d'arrêter les mendiants [les mendiants portaient écuelle]. || Au moyen âge, dans les dîners, même les plus grands, la part de chaque convive se servait dans des écuelles. || 2° Le contenu d'une écuelle. J'ai vu mille pauvres recevoir mille écuelles de soupe à la porte de Marmoutiers, P. L. COUR. I, 183. || 3° Écuelle d'eau, plante ombellifère qui croît dans les marécages (*hydrocotyle vulgaris*), dite aussi herbe aux Patagons. || 4° Terme de marine. Plaque de fer creuse sur laquelle s'appuie et tourne le pivot du cabestan d'un navire. On dit aussi chaudron ou saucier. || 5° Terme de zoologie. Disque que les deux nageoires ventrales forment en se réunissant, chez certains poissons. || Proverbes. Il n'y a dans cette maison ni pot au feu, ni écuelles lavées, c'est une maison où tout manque pour la cuisine. || J'aime mieux mon écuelle vide que rien dedans, c'est-à-dire j'aime mieux n'avoir rien que d'avoir quelque chose en apparence et rien en réalité. || Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné, c'est-à-dire celui qui fait trop de fonds sur autrui est souvent déçu.

— HIST. XIIe s. Hom d'Aroaise ne vaut une cinele; Trop par sont bon por vuidier escuele, *Raoul de C.* 48. || XIIIe s. À tart manjue qui à autrui escuele s'atent. LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, 195. Et doit, por grace deservir, Devant le compaignon servir, Qui doit mengier en s'escuele, *la Rose*, 13606. Et si [la femme de Rutebeuf] n'est pas gente ne bele, Cinquante anz a en s'escuele, S'est maigre et seche, RUTEB. 6. || XIVe s. Lesquelx jouerent ensemble toute nuit à croix et à pille, et entre deux escuelles, et à autres jeux, DU CANGE, *escuallium.* || XVe s. Avant que je fisse ce marché, il ne me demeureroit plat d'argent ni escuelle à vendre ou à engager, FROISS. III, IV, 25. Il y eut jusques à huyt cent chevaliers seans à table, et si n'y eut oeluy qui n'eust une dame ou une pucelle à son costé ou à son escuelle, *Perceforest*, t. I, f° 21. Ainsi aura chascun une mienne niepce à son escuelle, *ib.* f° 125. Vint Lizane sa damoiselle qui apportoit l'escuelle du premier mets, *ib.* f° 91. Lors vindrent les servans et servirent du dernier mets, qui estoit de chevrots de presse confitz en espices, et c'estoit le souverain mets que on servist adonc, et en avoit à chascune escuelle le quartier d'ung, *ib.* f° 130. En grant escuelle peut l'en faire mauvaise part, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 196. Qui est loing de son escuelle est près de son domaige, *ib.* p. 391. || XVIe s. Bassins, plats, plats-escueles, assietes, escueles-à-oreille, salieres, cueillers.... O. DE SERRES, 881.

— ÉTYM. Wallon, *hièle;* namur. *scuale*, *chuèle;* provenç. *escudella;* espagn. *escudilla;* portug. *escudela;* ital. *scodella;* du latin *scutella*, diminutif de *scuta*, écuelle. Dans l'ancienne versification, *cuel*, dans *escuele*, faisait deux syllabes.

ÉCUELLÉE (é-kuè-lée), *s. f.* Ce que contient une écuelle. Une écuellée de soupe.

— HIST. XIIIe s. Tandis que il aloient de leur hostel à l'ostel du soudanc, frere Yves vit une femme vieille qui traversoit parmi la rue, et portoit une escuellée pleine de feu, JOINV. 258. || XIVe s. Et lors metz tremper en une bele escuelée d'eau clere l'aesle d'une poulette, *Modus*, f° LXXX, *verso.*

— ÉTYM. *Écuelle.*

† **ÉCUISSAGE** (é-kui-sa-j'), *s. m.* Action d'écuisser un arbre.

ÉCUISSÉ, ÉE (é-kui-sé, sée), *part. passé.* Chêne écuissé.

ÉCUISSER (é-kui-sé), *v. a.* Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant. L'ordonnance veut qu'on abatte les arbres à coups de cognée, à fleur de terre, sans les écuisser ni les éclater, RICHELET.

— HIST. XIIIe s. Laidement [il] t'a ton chapel trait; Par poi qu'il ne t'a escuissié [coupé les cuisses], *Ren.* 10431.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *cuisse.*

ÉCULÉ, ÉE (é-ku-lé, lée), *part. passé.* Souliers éculés.

ÉCULER (é-ku-lé), *v. a.* || 1° Marcher sur le talon de ses chaussures; le rabattre en marchant. || 2° Former la cire en petits pains. On refond cette cire pour la troisième et dernière fois: cette opération se nomme éculer; elle consiste à mouler la cire en petits pains, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767, *cirier.* || 3° S'éculer, *v. réfl.* Se déformer du côté du talon. Des souliers trop courts s'éculent.

— HIST. XVIe s. Esculer [rompre le cul], NICOT. Esculer une aiguille, ID.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *cul;* bourguig. *écueillai*, *équelai.*

† **ÉCULON** (é-ku-lon), *s. m.* Vase pour emplir les planches où se font les pains de cire.

— ÉTYM. *Éculer.*

† **ÉCUMAGE** (é-ku-ma-j'), *s. m.* Action d'écumer.

ÉCUMANT, ANTE (é-ku-man, man-t'), *adj.* Qui écume, qui jette de l'écume. La mer battue par les vents et écumante. Un homme écumant de colère. L'onde était écumante sous les coups de rames, FÉN. *Tél.* II. Là bornant son discours, encor tout écumante, Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente, BOIL. *Lutrin*, V. Et ce peuple au mépris des traités solennels Par des chiens écumants chassé jusqu'aux autels, BENJ. CONST. *Walstein*, IV, 5. Sur un sable mobile ou des flots écumants, C. DELAV. *Paria*, IV, 7.

ÉCUME (é-ku-m'), *s. f.* || 1° Sorte de mousse blanchâtre qui se forme à la surface des liquides agités, chauffés, ou en fermentation. L'écume de la mer. L'écume du pot au feu. Le vent avec fureur dans les voiles frémit, La mer blanchit d'écume, et l'air au loin gémit, BOIL. *Longin*, VIII. La rive au loin gémit blanchissante d'écume, RAC. *Iphig.* V, 6. || Écume de mer, un composé de plantes marines et de polypiers que les vagues jettent sur le rivage, et dont on se sert pour engraisser les terres. || 2° Bave de certains animaux. Chevaux couverts d'écume. Ils [les coursiers] rougissent le mors d'une sanglante écume, RAC. *Phèd.* V, 6. || Écume de terre ou écume printanière, dite aussi crachat de coucou, crachat de grenouille, écume dont s'enveloppe la larve d'un insecte hémiptère (*l'aphrophore écumeuse*). On a donné le nom d'écumes printanières à ces amas de matière mousseuse qu'on voit au printemps sur les herbes des prairies; le peuple, qui en ignore la vraie nature, les prend pour des crachats de différents animaux; Poupart est le premier qui nous en ait donné l'histoire, BONNET, *Contempl. nat.* XIIe part. ch. 13. || Il se dit quelquefois de la sueur qui s'amasse sur le corps du cheval. Ce cheval était couvert d'écume, *Dict. de l'Acad.* || 3° Fig. Partie la plus vile d'une foule. C'est l'écume de la société. Elle [une colonie] n'était point engendrée de cette écume de l'Europe, que la France avait comme vomie dans le nouveau monde au temps du Système, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 8. || 4° Scorie des métaux en fusion. || Terme d'architecture. Nom du mâchefer dans les ouvrages de rocailles. || Terme de minéralogie. Écume de terre, substance calcaire, blanc jaunâtre ou verdâtre des montagnes de Thuringe et de Misnie. || Écume de fer, fer écailleux, fer oligiste. || Écume de manganèse, variété de manganèse terreux. || Écume de mer, nom impropre d'une variété blanche et légère de magnésite, dont on fait les pipes dites d'écume de mer. Werner donne aussi à la magnésite le nom de *Meer Schaum*, écume de

mer; ce qui paraît mettre à néant l'opinion de ceux qui disent que *pipe d'écume de mer* est une corruption pour *pipe de Cummer*, nom du prétendu inventeur de ces sortes de pipes. Écume de mer, sorte de faïence ou de terre de pipe produite artificiellement de la manière suivante : on extrait de certaines carrières de la Crimée cette terre de pipe qu'on étend, qu'on agite et qu'on lave pendant plusieurs jours dans de grands bassins remplis d'eau; on la broie et on la passe ensuite avec soin pour la purger de toutes matières étrangères, puis on la pétrit, et on en forme de petites masses qu'on fait bouillir dans du lait et ensuite dans de la cire mêlée à de l'huile de lin, DELABORDE, *Émaux*, p. 259.

— HIST. XIIIe s. La mer s'en va et vient et tousjours jete escume, *La fole et la sage*. || XVIe s. ....Du charbon ou de l'escume de mareschal, pour en bannir toute nuisible humidité, O. DE SERRES, 134. L'escume de la soie est la premiere matiere que vomissent les vers, de laquelle ils jettent les fondemens de leur edifice, ID. 489. Un menu sable, ressemblant à celle escume seche que l'on voit sur la greve de la mer quand elle s'est retirée, AMYOT, *Eumènes*, 34. Protogenes ayant parfaict l'image d'un chien las et recreu, à son contentement en toutes les aultres parties, mais ne pouvant representer à son gré l'escume et la bave..... MONT. I, 254.

— ÉTYM. Wallon, *home;* namur. *chime, chume;* provenç. espagn. et portug. *escuma;* ital. *schiuma;* du germanique: anc. h. allem. *scûm;* scandin. *skûm;* allem. *Schaum;* ce mot se trouve aussi dans le celtique : gaél. *sgûm*. Le *c* d'*écume* écarte le latin *spuma*.

ÉCUMÉ, ÉE (é-ku-mé, mée), *part. passé*. || 1° Dont on a ôté l'écume. Le pot-au-feu bien écumé. || 2° Fig. Ramassé çà et là. Il n'est pas un bandit écumé dans nos villes, Pas un forçat.... Qui veuille mordre en France au pain des trahisons, V. HUGO, *Crép.* 10.

ÉCUMÉNICITÉ, ÉCUMÉNIQUE, ÉCUMÉNIQUEMENT, voy. ŒCUMÉNICITÉ, etc.

ÉCUMER (é-ku-mé). || 1° *V. n.* Se couvrir d'écume; jeter de l'écume. La mer écume. Cette bière écume. Le chien haletait et écumait. Cerbère l'a versé, jadis ce monstre esclave Fit écumer sur lui sa venimeuse bave, ROTROU, *Hercule mour.* IV, 1. Le quadrupède écume, et son œil étincelle, LA FONT. *Fabl.* II, 9. On réprime, on ménage, on dompte son caprice; Il marche en écumant, mais il nous rend service, VOLT. *Sophon.* V, 1. || Fig. Écumer de rage, de colère, être au dernier degré d'exaspération. Des officiers m'ont dit les [les paysans suédois] avoir vus écumer de colère, VOLT. *Charles XII*, 5. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Ôter l'écume qui se forme sur un liquide en ébullition. Écumer la soupe. Écumer des confitures. || Populairement et fig. Écumer les marmites, vivre en parasite. || Fig. Écumer le pot de quelqu'un, faire pour lui les affaires de la maison. Je laisserai écumer mon pot à qui voudra, SÉV. 395. Mon pot est étrange à écumer les dimanches [j'ai beaucoup de monde ce jour-là], ID. 431. || Terme de fauconnerie. Écumer la remise, se dit de l'oiseau qui passe sur le gibier sans l'apercevoir et sans s'arrêter. || 3° Fig. Débarrasser. J'écumais votre chambre des fâcheux dont je la voyais remplie, SÉV. 34. || 4° Fig. Prendre l'écume d'une chose, c'est-à-dire une idée vague, une notion peu précise. J'écumai quelque chose de ces détails [sur Mme des Ursins], mais, pour leur précision, je ne l'ai bien sue que depuis, ST-SIM. 147, 144. Mme de Lillebonne et ses deux filles s'aperçurent les premières de la confiance que Choin avait acquise, et devinrent ses meilleures amies; M. de Luxembourg, qui avait le nez bon, l'écuma, ID. 24, 17. || Écumer, prendre çà et là. Écumer des nouvelles. La chambre regorge d'intrus; Peins-nous l'un de ces bas ventrus, Aux dîners qu'il écume, BÉRANG. *l'Enrhumé*. || 5° Écumer les mers, écumer les côtes, y exercer la piraterie. Les corsaires ne cessaient d'écumer toutes les côtes et de faire mille ravages, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 8. Il se mit en tête d'écumer les mers pour son compte, LESAGE, *Diable boit.* ch. 15. || Par extension. Tu m'as bien l'air d'écumer les grands chemins, *Don Quichotte*, part. II, dans LEROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XIIe s. Et or m'estuet la cuisine garder, Et le feu fere, et la char escumer, *Bat. d'Aleschans*, v. 3561. || XIIIe s. Bel mel cuit e escumé, *Ms. St-Jean*. Renart vit qu'il ne pot durer, Ne por foïr ne por aler; La boche li veit escumant, *Ren.* II, 337. Car je fais ces pots escumer Et la porée crasse et blanche, *Denier et Brebis*, dans JUBINAL, t. II, p. 266. || XVe s. Maistre Jehan Compaing et un aultre licencié, escumans latin [pédants], *Chron. scandal. de Louis XI*, p. 77, dans LACURNE. || XVIe s. Mais si nous avions aussi bien lieu de parler, j'estime que leur ardeur, dont ils escument si asprement contre nous, seroit un peu refroidie, CALV. *Instit. Dédic.* Ce sont amorces pour escumer l'argent des bourses, ID. *ib.* 957. Le dit sieur recteur suoit, tempestoit, escumoit et frappoit du pied, *Sat. Mén.* p. 96. Nos maistres passent ces raisons en escumant [légèrement], MONT. I, 118. Escumans toute la mer Mediterrane, avec petits vaisseaux legers de coursaires, AMYOT, *P. Æm.* 9. Il nettoya ces mers de tous ces larrons, qui paravant y souloient escumer, ID. *Pomp.* 41. Celle qui t'a enfanté c'est la mer, Et les rochers qui la font escumer, ID. *Comment discerner le flatt. de l'ami*, 45. Givri, servant de capitaine à plusieurs capitaines, escuma la teste des premiers, et puis, poussé dedans par la charge qui se fit à bon escient, se demesle entre les jambes des chevaux, D'AUB. *Hist.* III, 262. Mais ceux-là ne soustindrent la charge qu'en escumant [résistèrent mal], ID. *ib.* III, 361. Quand le duc d'Albe passa vers Flandres, tout le bruit commun estoit qu'en faisant semblant d'escumer Geneve, que tout à plat il l'alloit assieger, BRÂNT. *Cap. fr.* t. IV, p. 190, dans LACURNE. Sans trop escumer le latin [affecter la science], *Œuvres de* R. DE COLLERYE, p. 83, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Écume;* wallon, *houmer;* namur. *chumer;* provenç. et portug. *escumar;* ital. *schiumare*.

† **ÉCUMERESSE** (é-ku-me-rè-s'), *s. f.* Écumoire de raffineur de sucre.

— ÉTYM. *Écumer*.

† **ÉCUMETTE** (é-ku-mè-t'), *s. f.* Écumoire de fabricant de papier.

— ÉTYM. *Écumer*.

ÉCUMEUR (é-ku-meur), *s. m.* || 1° Celui qui écume. || Fig. Un écumeur de marmites ou de table, un parasite. Tu t'imagines bien qu'un jour qu'il donnait à dîner à l'ambassadeur de France et à plusieurs autres seigneurs, il ne vit pas sans peine arriver deux écumeurs de table, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* III, 10. || 2° Un écumeur de mer, un corsaire ou pirate. || Absolument. Les méchants voient le soleil comme les bons, et les mers ne font point meilleur mine à la barque d'un marchand qu'à la frégate d'un écumeur, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 25. || Fig. Se dit aussi des corsaires littéraires, des plagiaires.

— HIST. XVe s. Et n'attendoient ces dessus dits escumeurs de mer autre chose que les nouvelles leur vinssent que la guerre fut ouverte [gens de mer de toutes nations gagés par Philippe contre les Anglais], FROISS. I, I, 79. Et avoient en leur armée vaisseaux qu'on dit balleniers, qu'escumeurs de mer par coutume ont volontiers, ID. II, III, 112. || XVIe s. Les pirates et escumeurs de mer, AMYOT, *Lucull.* 6.

— ÉTYM. *Écumer*.

ÉCUMEUX, EUSE (é-ku-meû, meû-z'), *adj.* Qui est couvert d'écume, qui jette beaucoup d'écume. Une bouche écumeuse. Votre ennemi superbe, en cet instant fameux, Du Rhin près de Tholus fend les flots écumeux, BOIL. *Épît.* IV.

— ÉTYM. *Écume*.

ÉCUMOIRE (é-ku-moi-r'), *s. f.* || 1° Ustensile de cuisine en forme de cuiller ronde, mince, et percée de beaucoup de trous, servant à écumer la marmite. || Il a la figure comme une écumoire, il est extrêmement marqué de petite vérole. || 2° Terme de marine. Plaque de métal percée de trous pour égaliser et polir le fil de caret lorsqu'il a été filé. || 3° Terme de fondeur. Sorte de cuiller pour ôter la crasse des métaux fondus.

—REM. On a dit *écumoir* au masculin : Les écumoirs servant à confitures et dont les manches sont de virolle, seront marqués et contremarqués au corps; le manche sera marqué du poinçon du maître, *Règlement*, 30 déc. 1679.

— ÉTYM. *Écumer;* wallon, *houmerèse*.

† **ÉCURAGE** (é-ku-ra-j'), *s. m.* Action d'écurer, de nettoyer; résultat de cette action. || Terme de métallurgie. Nettoyage de la tôle destinée à la fabrication du fer-blanc.

— ÉTYM. *Écurer*.

ÉCURÉ, ÉE (é-ku-ré, rée), *part. passé*. Un puits écuré. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balayées régulièrement tous les jours après le repas, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, 2e part. ch. I, art. 1.

† **ÉCUREAU** (é-ku-rô), *s. m.* Ouvrier qui écure les cardes, les chardons dans une manufacture de draps.

— ÉTYM. *Écurer*.

† **ÉCURÉE** (é-ku-rée), *s. f.* Garniture d'une serrure de sûreté, brasée et mise sur le tour pour être dressée.

† **ÉCUREMENT** (é-ku-re-man), *s. m.* Terme rural. Raie qui, traversant un champ ensemencé, facilite l'écoulement des eaux.

— ÉTYM. *Écurer*.

ÉCURER (é-ku-ré), *v. a.* Débarrasser de toute ordure. Écurer un puits. Il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier; il écure ses dents et il continue à manger, LA BRUY. XI. Mais est-il bien possible que ma sœur soit en Turquie? disait-il. — Rien n'est si possible, reprit Cacambo, puisqu'elle écure la vaisselle chez un prince de Transylvanie, VOLT. *Candide*, 27. || Enlever la bourre dont les chardons se sont remplis en parant les draps. || Proverbe. Il faut aller à Pâques écurer son chaudron, c'est-à-dire nettoyer sa conscience, aller à confesse.

— SYN. ÉCURER, CURER. Ces deux mots ne diffèrent que par le préfixe *é*, *es;* à la vérité, on a dit que écurer c'était nettoyer avec du sablon, du charbon ou autre chose semblable; mais comme l'Académie dit écurer un puits et la Bruyère écurer ses dents, cette distinction ne peut subsister; la seule nuance serait que écurer signifierait curer complétement.

— HIST. XIIIe s. K'amours netie et escure Le cuer k'ele a bien saisi, *Poésies mss. du Vatican*, dans LACURNE. Devant la mie-nuit li tems un peu s'escure, *Berte*, XLII. Les simples gens asseürées, De toutes cures escurées, Fors de mener jolivetés Par loiaus amiabletés, *la Rose*, 8480. || XIVe s. Que aucuns ne puisse ou doie soubz icelle peine escurer au foulon aucun drap à sain [graisse], DU CANGE, *escurare*. || XVe s. Dont je puis bien conclure sans pechier, Par les signes que l'euvangile escure, Que le monde veut sa fin adressier, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE.

— ÉTYM., Wallon, *hurer;* Berry, *le temps s'écure*, s'éclaircit; prov. et espagn. *escurar;* lombard *sgurâ;* du latin *ex-curare*, *ex* et *curare*, soigner (voy. CURER), d'après Diez qui écarte l'étymologie germanique : suédois, *skura;* holland. *schuren;* allem. *scheuern;* angl. *to scour*, nettoyer, mots qu'il regarde comme étant d'origine romane. Le celtique a aussi le mot : gaël. *sgur;* irl. *sguraim*, nettoyer; mais il est probable que là aussi l'origine est romane. L'ancien français avait en outre l'adjectif *escuré*, sans souci, qui vient du latin *ex*, sans, et *cura*, souci.

† **ÉCURETTE** (é-ku-rè-t'), *s. f.* Sorte de grattoir de luthier. || Instrument pour nettoyer les chardons.

— HIST. XIII s. Rasoers, forces [ciseaux] et guignoeres, escuretes [cure-oreilles] et furgoeres, *Fabliaux mss. de Saint-Germain*, dans LACURNE.

— ÉTYM. ÉCURER.

ÉCUREUIL (é-ku-reuil, *ll* mouillées, et non é-kureuye), *s. m.* || 1° Petit quadrupède de la famille des rongeurs, vivant sur les arbres. L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné, BUFFON, *écureuil*. || Figurément. C'est un écureuil, il est vif comme écureuil, se dit d'un jeune homme vif et qui tient à peine en place. Je suis flexible comme une aiguille et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écureuil, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1759. || 2° Écureuil jappant, nom vulgaire du *cynomys social* (rongeurs). || Écureuil volant, nom vulgaire collectif des genres *pteromys* et *sciuroptère* (rongeurs). L'écureuil volant, qui a de grands rapports avec l'écureuil commun, se rapproche beaucoup moins de l'oiseau par l'action de voler que la chauve-souris, BONNET, *Contempl. nat.* 3e part. ch. 28. || 3° Nom de plusieurs poissons et d'un papillon de nuit.

— HIST. XIIIe s. Atant es-vos Rossel venu, L'escurel au peliçon rox, *Ren.* 23333. Vair, escuriaus, lievres, counins, chevrel.... doivent, les XXV piaus, obole de tonlieu, *Liv. des mét.* 324. Me garantist et cors et teste, Forré d'agniaus, cist miens buriaus, Comme pers forré d'escuriaus, *la Rose*, 9116. Soyés es euvres natureus Plus vistes que uns escureus, ID. 19892. || XVIe s. Là je voi l'escurieu, qui, faisant jà du sage, Sans contempler le ciel, le temps futur presage, DUBARTAS, dans MÉNAGE.

— ÉTYM. Berry, *écurieux;* wallon, *spirou;* Ardennes, *skiron*, *écuran;* provenç. *escurol;* espagn. et portug. *esquilo;* ital. *scojattolo;* bas-lat. *squiriolus*, *scuriolus;* du latin *sciurus*, du grec σκίουρος, de σκιά, ombre, et οὐρά, queue : l'animal qui se fait de l'ombre avec sa queue. Le wallon *spirou* a son correspondant dans le bas-lat. *esperiolus;* ce qui montre que le *sc* latin peut se changer en *sp*.

ÉCUREUR, EUSE (é-ku-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écure de la vaisselle, etc. || Ouvrier qui écure les chardons dans une manufacture de draps.

— ÉTYM. *Écurer.*

ÉCURIE (é-ku-rie), *s. f.* || 1° Habitation réservée aux solipèdes et particulièrement au cheval. On m'éleva jusqu'à quatorze ans dans un palais auquel tous les châteaux de vos barons allemands n'auraient pas servi d'écurie, VOLT. *Candide*, 11. || Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors, prendre des précautions quand le mal est arrivé. || C'est un cheval à l'écurie, se dit d'une chose qui nécessite des frais sans être utile. || Les écuries d'Augias, voy. ÉTABLES. || Entrer comme dans une écurie, entrer dans un lieu grossièrement et sans observer aucune politesse. || Élevé dans une écurie, il sent l'écurie, c'est un valet d'écurie, se dit d'un homme grossier dans ses propos. || On dit d'une chambre sale : c'est une écurie, une vraie écurie. Il couche dans une écurie. || 2° Train, équipage d'un prince. La grande, la petite écurie. || 3° Terme de marine. Bâtiment pour transporter les chevaux.

— HIST. XVe s. Escuyer d'escuyrie du duc de Bourgogne, *Boucic. hist.* I, 30. Un chevaucheur d'escuyrie dudit duc, COMM. III, 9. Guillaume estoit en son scure ou granje, où il batoit du blé, DU CANGE, *scura*. Escuirie de beau gouvernement, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVIe s. Eschanson, escuyer d'escuirie, chambellan.... MONT. II, 169.

— ÉTYM. Provenç. *escura, escuria;* bas-lat. *scura, scuria.* La forme *scure*, le bas-latin *scura, scuria*, montrent que le mot vient du germanique : anc. haut allem. *skûra, skiura*, étable : holland. *schuur* et allem. *Scheuer*, grange ; radical sanscrit, *sku*, couvrir. Mais on doit penser que *escuyer* a influé pour donner la forme en *rie*. L'italien *scuderia* se rattache à *écuyer*. Le fait est que la Fontaine semble avoir dit écurie pour charge d'écuyer : Je le suis donc [malheureux, à propos de poursuites qu'il subissait pour avoir pris indûment la qualité d'écuyer] grâces à l'écurie, Et ne suis pas seul de ma confrérie, *Œuvres*, édit. Walckenaer, t. VI, p. 79.

† **ÉCURIEU** (é-ku-rieu), *s. m.* Terme de blason. Écureuil.

— ÉTYM. Voy. ÉCUREUIL, à l'historique.

ÉCUSSON (é-ku-son), *s. m.* || 1° Écu d'armoiries. L'écusson de France. L'outrage qu'on fait à l'écusson de la princesse de Tarente, SÉV. 421. ....que l'un des Capets.... Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson, BOIL. *Sat.* V. L'un sur son écusson porte un casque sans grille, Dont le père autrefois a porté la mandrille, BOURSAULT, *Ésope*, III, 4. || Plus particulièrement, petit écu qui en charge un plus grand. || 2° Ancien terme de chirurgie. Sachet piqué, taillé en écusson, dans lequel on renferme des poudres cordiales et que l'on applique sur la région du cœur et de l'estomac. || 3° Terme d'horticulture. Morceau d'écorce taillé plus ou moins en écusson, et portant un œil ou bouton qu'on détache au moment de la séve pour l'insérer entre le bois et l'écorce d'un autre pied. Greffer en écusson. || 4° Terme de zoologie. Lame cornée du pied d'un oiseau. || Plaque calcaire dans la peau de certains poissons. || Pièce triangulaire sur le dos de la plupart des insectes à élytres. || Écusson ou gravure, surface de forme variable ayant sa base sur les mamelles de la vache, s'élevant plus ou moins haut dans la région périnéale, distincte par la direction particulière des poils et signalée comme pouvant faire apprécier les facultés lactifères des vaches. || 5° Terme d'architecture. Tablette ou cartouche représentant des pièces héraldiques, des inscriptions, des figures, etc. || Terme de serrurerie. Nom de petites plaques de fer qu'on met sur les serrures pour le passage de la clef, et de toutes sortes de platines qui servent à l'ornement. || 6° Terme de marine. Partie inférieure de l'arcasse d'un grand bâtiment. Sorte d'ornement.

— HIST. XIVe s. Ou quel osteau [portail latéral] seront faiz les quatre esvangelistres en quatre rons qui seront ou dict osteau, avec huit escuçons qui seront en huit autres rons, *Bible des Ch.* 5e série, t. III, p. 237. || XVIe s. Ils ne voudroyent pas aussi aider à la ruine de la France, laquelle ils sçavent estre pour le dedans de la chrestienté un bon contrepoids, et pour le dehors un très-ferme escusson, LANOUE, 380. appliquer emplastres, linimens, cataplasmes, epithemes, fomentations, escussons et autres remedes, PARÉ, I, *Préf.* Un brayer duquel l'escusson doit avoir trois eminences, ID. VI, 15. L'enter à escusson, appellé aussi emplastration, morceau et bouton, O. DE SERRES, 666. Tel œillet choisi comme dessus sera enlevé avec un morceau d'escorce, taillée à la figure d'un simple et commun escusson à armoiries (dont aussi ceste façon d'enter porte le nom), ID. 667. L'escusson de trois fleurs de lis est celui que les sergents du roi doivent porter pour estre connus et obéis en l'exercice de leurs estats et charges, selon l'ordonnance du roi Charles IX de l'an 1560, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. Diminutif de *écu*, que l'on représentera par le latin fictif *scutionem*. L'ancienne langue avait aussi un autre diminutif, *escussel :* Galée peinte dedans mer et dehors, à escussiaus de ses armes, JOINV. 215. Anglais, *scutcheon.*

† **ÉCUSSONNABLE** (é-ku-so-na-bl'), *adj.* Terme d'horticulture. Qui peut être écussonné.

— HIST. XVIe s. Autres plantes que arbres escussonnables, O. DE SERRES, 670.

— ÉTYM. *Écussonner.*

ÉCUSSONNÉ, ÉE (é-ku-so-né, née), *part. passé.* || 1° Greffé en écusson. Un poirier écussonné. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'un écusson, ou dont l'écusson offre quelque particularité remarquable.

ÉCUSSONNER (é-ku-so-né), *v. a.* Terme d'horticulture. Greffer en écusson.

— HIST. XVIe s. Ainsi escussonne-on les jeunes arbres au tronc, et les vieux es branches, O. DE SERRES, 669.

— ÉTYM. *Écusson.*

ÉCUSSONNOIR (é-ku-so-noir), *s. m.* Petit couteau pour écussonner.

— ÉTYM. *Écussonner.*

ÉCUYER (é-kui-ié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des é-kui-ié-z habiles), *s. m.* || 1° Anciennement, gentilhomme qui portait l'écu d'un chevalier. Trois simples écuyers, sans bien et sans secours, VOLT. *Tancr.* I, 1. Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, à donner à laver aux convives, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || 2° Écuyer tranchant, officier qui coupe les viandes à la table des princes. || Grand écuyer tranchant, officier de table, servant le roi aux grandes cérémonies. || 3° Titre des simples gentilshommes et des anoblis. Un tel, écuyer. On vous contesterait après cela [être pendu] le titre d'écuyer, MOL. *M. de Pourc.* III, 2. || 4° L'intendant des écuries d'un prince. || Le grand écuyer, officier présidant à tout ce qui concerne les écuries et les chevaux d'un monarque; sous l'ancienne monarchie on l'appelait tout court : M. le Grand. L'empereur voulut l'apaiser, mais, ne pouvant s'en faire écouter, il se retira, Caulaincourt le poursuivant toujours de ses reproches.... Le lendemain, Napoléon ne put ramener à lui son grand écuyer que par des ordres formels et réitérés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 5. || Le premier écuyer de la grande écurie, celui qui commande en l'absence du grand écuyer. Il a sous lui les écuyers de quartier. || Le premier écuyer de la petite écurie, celui qui a soin des chevaux dont le prince se sert ordinairement. On le nommait aussi écuyer cavalcadour. || Écuyer de main, celui qui donne la main au prince, à une princesse pour monter en voiture, et aussi celui qui donne la main à une personne de qualité et qui a le soin de l'accompagner dans toutes les visites qu'elle fait. Comment donc, madame, un écuyer? êtes-vous femme à écuyer? DANCOURT, *Chev. à la mode*, IV, 4. || 5° Celui qui enseigne, dans un établissement spécial, la théorie et la pratique de l'équitation, qui dresse les chevaux, etc. || Celui qui monte bien à cheval. Cet homme est bon écuyer. || Celui qui fait divers exercices sur le cheval dans un théâtre. Une troupe d'écuyers. || 6° Écuyer de bouche, de cuisine, le maître d'hôtel d'une grande maison. || Écuyer de bouche, officier qui range les plats sur la table de l'office avant de les servir au prince. || Écuyer de cuisine, un des premiers officiers de la cuisine de quelque grand. || 7° Terme de construction. Rampe d'un escalier. || 8° Terme de chasse. Jeune cerf qui en suit un vieux. || 9° Terme de vigneron. Faux bourgeon qui croît au pied d'un cep de vigne. Il n'y a que l'écuyer qui a donné cette année. || Proverbe. Qui aime Martin aime son chien; qui aime le chevalier aime l'ecuyer.

— HIST. XIe s. Ne n'i adeist [que n'y arrive] esquier ne garçon *Ch. de Rol.* CLXXIV. || XIIe s. Uns escuers vint poignant la ferrée [la route ferrée, pavée], *Ronc.* p. 146. Cel jor firent François d'Anseys chevalier, Car encores servoit al role d'escuyer, *Sax.* IV. Li arcevesques out iluec sun esquier, *Th. le mart.* 47. || XIIIe s. Uns escuiers qui avoit une demisele espousée, BEAUM. XXIII, 5. || XIVe s. Trois escuyers qui portent les escus, Et en lor poins les trois espiés molus, Devant eux menent les auferans [chevaux] crenus, G. GUIART, dans DU CANGE, *armigeri*. Thomas Damport, escuier de chambre du duc de Bedford, DU CANGE, *escuerus*. Deux escuiers de cuisine et deux aides avec eulx, pour le dressouer de cuisine, *Ménagier*, II, 4. || XVe s. Sera tenus le dit fournier de prendre cascun samedi le blé des moeutures pour faire le blanc pain du couvent.... et pour faire pain d'escuier on lui delivrera blé des greniers, DU CANGE, *panis*. Le bon escuier fait le bon chevalier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 77.

— ÉTYM. Bourguig. *écué;* provenç. *escudier, escuder, escuier;* espagn. *escudero;* portug. *escudeiro;* ital. *scudiere;* du bas-lat. *scutarius*, de *scutum*, écu; angl. *squire, esquire*. Barbazan faisait venir *l'écuyer portant l'écu*, de *scutifer; l'écuyer pour l'écurie*, de *equus;* et *l'écuyer tranchant*, de *escarius*, de *esca*. Les formes communes aux langues romanes montrent que ce mot ne peut venir que de *scutarius*, lequel a pris ensuite dans le service de la maison féodale diverses acceptions.

ÉCUYÈRE (é-kui-iè-r'), *s. f.* || 1° Femme qui monte à cheval. || Femme qui fait des exercices équestres dans un spectacle public. || 2° À l'écuyère, *loc. adv.* En façon d'écuyer. Bottes à l'écuyère, grandes bottes qui servent pour monter à cheval.

— ÉTYM. *Écuyer.*

† **ECZÉMA** (èk-zé-ma), *s. m.* Terme de médecine. Affection cutanée caractérisée par de petites vésicules très-rapprochées les unes des autres.

— ÉTYM. Ἔκζεμα, ébullition, de ἐκ, et ζεῖν, bouillir.

† **ECZÉMATEUX, EUSE** (èk-zé-ma-teû, teû-z'), *adj.* Qui a rapport à l'eczéma. Éruptions eczémateuses.

— ÉTYM. *Eczéma.*

EDDA (è-dda), *s. f.* Célèbre recueil de la mythologie des peuples germaniques du Nord, dont chaque chapitre est un petit poëme qui roule sur les prédictions, la magie et les géants.

— ÉTYM. *Edda* signifie la bisaïeule, dénomination qui a été donnée, non sans grâce, à un recueil vénéré de vieilles traditions.

ÉDEN (é-dèn'), *s. m.* Nom que l'Écriture donne au paradis terrestre, c'est-à-dire au lieu de délices dont Dieu fit la demeure du premier homme dans l'état d'innocence. Ces fleuves, ces vergers, éden aimé des cieux, Et des premiers humains berceau délicieux, A. CHÉNIER, *Élég.* 14. Le phénomène de la richesse eût été inconnu dans l'Éden : mais aussi l'homme de l'Éden exempt de travail et de peines... n'est point ce pionnier intrépide, ce martyr de la science et de la civilisation qui arrose de ses sueurs et parfois de son sang la voie douloureuse du progrès, COURNOT, *Principes de la théorie des richesses*, n° 4. || Par extension, lieu de délices et de bonheur tranquille. Outre l'Éden de l'inspiration et du mythe, dont l'image religieuse plane sur le berceau de l'humanité, il y a l'Éden des millénaires et des utopistes de toute sorte, présenté comme le terme vers lequel tend l'humanité dans son laborieux pèlerinage, Éden d'où le travail ne peut être exclu.... ID *ib.* n° 5.

— ÉTYM. Hébreu, *eden*, jardin.

† **ÉDÉNIEN, NIENNE** (é-dé-niin, niè-n'), *adj.* Terme didactique. Qui appartient à l'éden.

— ÉTYM. *Éden.*

ÉDENTÉ, ÉE (é-dan-té, tée), *part. passé.* || 1° Qui a perdu ses dents. Une vieille édentée. Un peigne édenté, un peigne qui a des dents de moins. || 2° Terme de zoologie. Qui a l'appareil dentaire plus ou moins incomplet. || *S. m. pl.* Les édentés, huitième ou dernier ordre des mammifères, à dents toutes similaires ou nulles, à corps couvert de plaques cornées disposées en bandes circulaires annulaires (dasypodes ou tatous), ou couvert de poils (fourmiliers), ou couverts d'écailles imbriquées (pangolins). || Qui n'a pas de mandibules proprement dites, et, substantivement, nom d'une section de la classe des crustacés.

ÉDENTER (é-dan-té), *v. a.* || 1° Faire perdre les dents. La vieillesse nous édente tour à tour. || Arracher les dents, genre de torture. || 2° Par extension, user, rompre les dents d'une scie, d'un peigne, etc. || 3° S'édenter, *v. réfl.* Perdre les dents. Un peigne qui s'édente.

— HIST. XIIIe s. ....une espée à un grès [il] l'a toute esdentée, *Fabliaux mss.* n° 7996, p. 66, dans LACURNE. || XVe s. Je suis tout sain, et ay fievre quartaine; Tout esdenté, mon frein me fault rongier, CH. D'ORL. *Bal.* 109. || XVIe s. Pour edenter le souci qui me mord, RONS. 31. O vieille edentée, DU BELLAY, VII, 52, *verso*. Si, pour en preoccuper moy mesme l'accusation et la descouverte [de mes défauts], il luy semble [à mon détracteur] que je lui esdente sa morsure.... MONT. IV, 113.

— ÉTYM. É pour es.... préfixe, et *dent;* provenç. *esdentat*, édenté; ital. *sdentato.*

† **ÉDICTAL, ALE** (é-dik-tal, kta-l'), *adj.* Terme d'ancienne jurisprudence. Qui a rapport aux édits, aux ordonnances.

— ÉTYM. *Édit.*

† **ÉDICTER** (é-di-kté), *v. a.* Publier par édit. Peines édictées par la loi.

— HIST. XIVe s. Que il soit edité et publié que aucuns marchans.... DU CANGE, *edituere.* || XVIe s. S'il estoit requis pour le bien ou utilité de quelque ville et communauté d'edicter, statuer, mettre sus et introduire quelques loix ou coustumes nouvelles, *Nouveau coust. génér.* t. II, p. 81.

— ÉTYM. *Édit.* On trouve aussi *indicter :* Peines indictées, CARLOIX, VI, 1.

ÉDIFIANT, ANTE (é-di-fi-an, an-t'), *adj.* Qui édifie, qui porte à la vertu, à la piété. Des lectures édifiantes. || Lettres édifiantes, lettres écrites par des missionnaires et publiées par les jésuites. || Par plaisanterie et antiphrase. C'était quelque chose d'édifiant que de la voir à table, HAMILT. *Gramm.* 10.

ÉDIFICATEUR (é-di-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui édifie, qui fait construire un édifice. Ce que vous dites de bâtir autour de Balzac [nom de lieu], m'a semblé fort bon et serait en vérité bien à propos; mais nous autres beaux esprits, nous ne sommes pas grands édificateurs, VOIT. *Lett.* 125. Les beaux esprits auraient suivi leurs exemples [de financiers bâtissant], si ce n'était qu'ils ne sont pas grands édificateurs, comme dit Voiture, LA FONT. *Lett. à sa femme*, 5 sept. 1663.

— HIST. XIVe s. Les autres ars et sciences enseignent ung homme estre bon edifieur et bon paintre, ORESME, *Prol.* || XVIe s. Un architecte et edificateur doit.... PARÉ, XXV, 20.

— ÉTYM. Lat. *ædificator*, de *ædificare*, édifier. Plus anciennement on disait *édifieur.*

ÉDIFICATION (é-di-fi-ka-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de bâtir quelque grand édifice. L'édification du Temple fut réservée à Salomon. || 2° Fig. Sentiments de vertu et de piété qu'on inspire par de bons exemples ou de sages discours. Cette manière d'écrire ne laisse pas toujours beaucoup d'édification aux pieux lecteurs, BOSS. *Réfut.* La merveilleuse édification qu'ils nous laissent, ID. *Lett.* 7. Je recevrai bonne édification de votre vertu, ID. *Perf. rel.* Vous devez cette édification à l'Église, MASS. *Car. Parole.* ....Et que vos vertus [des grands] ont des suites plus étendues pour l'utilité de l'Église et pour l'édification des fidèles, ID. *Petit car. Vices.* || 3° Il se dit souvent, ironiquement ou non, dans le sens de instruction. J'ai dit tout ce que je savais de lui, pour l'édification de ses électeurs. Pour votre édification, vous saurez....

— HIST. XIIIe s. Por l'ame de moi miex valoir, Ai mis mon cors en nonchaloir, Por plus d'edificacion, Vieng en une religion [je vins en une maison religieuse], RUTEB. II, 127. || XIVe s. Et tel bien en medecine ce est santé, en chevalerie vittoire, en edification la maison estre faite, ORESME, *Eth.* VII. Magnificence est en grandeur de despens faiz en choses tres honorables.... et en operations ou edifications pour les temples, ID. *ib.* 114. || XVe s. A ma dame [je] faiz supplication, Que lui plaise moy tant faire d'amours, Qu'en sa nouvelle edification Soye logiez.... EUST. DESC. *Poésies mss.* f° 214, dans LACURNE. || XVIe s. C'est qu'en lisant l'Escriture nous cerchions continuellement et meditions ce qui appartient à l'edification, CALV. *Instit.* 104. Grandes noises s'en esmeuvent, et peu d'edification en vient, ID. *ib.* 526. Aussi lui feirent-ils beaucoup de destourbier et d'empeschement en l'edification du palais qu'il feit bastir, AMYOT, *Caton*, 38.

— ÉTYM. Provenç. *edificatio;* espagn. *edificacion;* ital. *edificazione;* du latin *ædificationem*, de *ædificare*, édifier.

ÉDIFICE (é-di-fi-s'), *s. m.* || 1° Grand bâtiment, palais, temple. Un superbe édifice. Des édifices sacrés. Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être plus réel que l'être même, BOSS. *Duch. d'Orl.* Comme une colonne dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre.... ID. *Reine d'Anglet.* Comme si, dans le fond de ce vaste édifice, Dieu cachait un vengeur armé pour son supplice, RAC. *Athal.* I, 1. Ces édifices [de Moscou], ces palais et jusqu'aux boutiques, étaient tous couverts d'un fer poli et coloré, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 1. || 2° Par extension, il se dit de toutes les choses faites, arrangées, combinées avec art. Et qu'une main savante, avec tant d'artifice, Bâtit de ses cheveux le galant édifice, BOIL. *Sat.* X. || 3° Fig. Ce qui résulte d'un ensemble de combinaisons. L'édifice de la société féodale. Lui seul.... De la religion soutient tout l'édifice, RAC. *Esth. Prol.* Se bâtir un édifice périssable de grandeur sur la terre, MASS. *Car. Temples.* Après avoir commencé l'édifice, vous n'avez jamais pu l'achever, ID. *ib. Pâques.* C'est vous qui par mes mains fondiez sur la justice De notre liberté l'éternel édifice, VOLT. *Brut.* V, 4. De souvenir en souvenir J'ai reconstruit mon édifice : Je vais conter, pour en finir, Ce qu'on me dit de ma nourrice, BÉRANG. *Nourrice.*

—SYN. ÉDIFICE, BÂTIMENT, MONUMENT. Le bâtiment, c'est tout ce qu'on bâtit; une cabane est un petit bâtiment; une caserne en peut être un grand. L'édifice suppose plus d'art, plus de grandeur, d'élévation, des matériaux plus solides. Un marché public qui n'a presque pas de hauteur, n'est qu'un grand bâtiment; l'église des Invalides est un édifice. Le monument est ce qui sert à instruire la postérité, ce qui reste comme une marque de la grandeur des peuples ou des hommes : la porte Saint-Denis, l'arc de l'Étoile, sont des monuments; et, par extension, on donne ce nom aux beaux édifices et aux tombeaux.

— HIST. XIIIe s. S'il s'enfuioit, li edefises de se [sa] maison seroit abattus, TAILLIAR, *Recueil*, p. 511. Qui veut prisier edefices, si comme mesons ou pressoirs, ou molins, il doit regarder le liu où li edifices est, BEAUM. XXVII, 18. || XIVe s. Mais li ducs, qui voloit user [agir] à son advis, Volt de Resnes veoir trestous les edefis, *Guescl.* 1954. || XVe s. Ce petit grenier estoit d'ancien edifice [construction], tout deplanché, tout delatté, et pertuisé et rompu en plusieurs lieux, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIV. L'en ne peut faire bon edifice sur mauvais fondement, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 337. || XVIe s. La reparation et entretenement des edifices publiques et sacrez, AMYOT, *Caton*, 38. [Les améliorations qu'on fait sur un fonds tenu à bail congéable] sont appellées edifices et superficies et plus communement droits convenanciers ou droits reparatoires, *Nouveau coust. génér.* t. IV, p. 414.

— ÉTYM. Provenç. *edifici;* espagn. *edificio;* ital. *edifizio;* du latin *ædificium* (voy. ÉDIFIER).

ÉDIFIÉ, ÉE (é-di-fi-é, ée), *part. passé.* || 1° Construit. Le temple d'Éphèse édifié par les Grecs d'Asie. || 2° Fig. Satisfait. Je suis édifié, je sais ce que je désirais savoir. Oui, je sors de chez vous fort mal édifiée, MOL. *Tart.* I, 1. || 3° Touché par le bon exemple. Nous sommes fort édifiés de sa dévotion, SÉV. 338. Toute la cour est édifiée de sa tranquillité et de sa joie, BOSS. *Lett.* 23. Je suis si édifié de la piété qu'on y ressent à chaque mot, ID. *ib.* 124. Si la communauté n'est pas édifiée de vos veilles, ID. *ib. Corn.* 11.

ÉDIFIER (é-di-fi-é), j'édifiais, nous édifiions, vous édifiiez; que j'édifie, que nous édifiions, que vous édifiiez, *v. a.* || 1° Construire un édifice. Salomon édifia le temple de Jérusalem. || 2° Fig. Créer un ensemble de choses. Détruire d'une main ce que vous édifierez de l'autre, MASS. *Car. Jeûne.* Grand Dieu ! les hommes pourront-ils détruire ce que vous avez édifié? ID. *Paraphr. ps.* XVI, V, 9. Tout système s'écroule à mesure qu'on l'édifie, s'il ne porte sur la base inébranlable des faits et de l'expérience, HELVÉTIUS, dans LEGOARANT. || 3° Porter à la vertu, à la piété par le bon exemple, par les sages discours. Cette union [des chiens et des chats] si douce et presque fraternelle Édifiait tous les voisins, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. Pour édifier notre piété par le souvenir de ses vertus, MASS. *Or. fun. Villars.* Quand on agit suivant une charité générale, on est généralement aimé, et on édifie tout le monde, FÉN. t. XVIII, p. 462. || Absolument. On édifie par le bon exemple. || 4° Instruire. Je veux vous édifier là-dessus. || 5° S'édifier, *v. réfl.* Être construit. Tandis que le temple s'édifiait. || Fig. Recevoir des impressions édifiantes. Édifions-nous de ce qui fait le scandale des autres, VOLT. *Phil.* II, 155. || Se donner réciproquement des impressions édifiantes. Édifions-nous les uns les autres.

— HIST. XIIe s. Pur ço sui acuragiez [encouragé] de edifier un temple al oes [au gré de] nostre seignur, si cume il le anunciad à mun pere David, *Rois*, 242. Tu es pieres, e sur ceste piere ferai M'eglise, e ma meisun i edifierai, Et les portes d'enfer par li depecerai, *Th. le mart.* 79. || XIIIe s. Qui edefie sor heritage qu'il tiegne par cause de bone foi et porce qu'il creoit avoir droit en l'eritage.... li coust des edefices li doivent estre rendu, BEAUM. XX, 3. Vous conterai-je que je vi et oÿ de ses saintes paroles et de ses bons enseignemens, pour ce qu'il soient trouvez l'un après l'autre pour edefier ceulz qui les orront, JOINV. 197. De son tens furent edefiées plusieurs abbaies, ID. 293. Certes prelat [je] ne voi nul hui, Qui les prudomes edefit, *Hist. de Ste Leoc. ms.* f° 29, dans LACURNE. || XVe s. Le saint siege que St Pierre et St Paul avoient edifié et augmenté, FROISS. II, II, 20. Sur tous les lieux plaisans et agreables Que l'en pourroit en ce monde trouver, Edifiez de manoirs convenables, EUST. DESCHAMPS, *le Bois de Vincennes.* || XVIe s. ....Comme si cependant ils n'edifioyent point les consciences de leurs prochains en mal, CALV. *Instit.* 667. Ils edifierent un temple à Minerve, AMYOT, *Arist.* 49. Harpalus vint bien à bout d'y edifier [faire croître] toutes les autres plantes de la Grece, excepté le lierre seulement, que la terre ne voulut jamais endurer, ID. *Alex.* 66. Le jeune homme a besoing d'estre bien guidé en la lecture des poetes, à fin que la poésie ne l'envoye point mal edifié, mais plutost preparé et rendu ami et familier à l'estude de philosophie, ID. *Comment il faut lire les poëtes*, 57. Il n'y avoit point la sixiesme partie des arbres qui se sont maintenant edifiez auprès des villages, D'AUB. *Hist.* I, 140. Qui se marie ou edifie, sa propre bourse il purifie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 405.

— ÉTYM. Berry, *adfier*, *affier*, *afier*, bâtir, planter, nourrir; provenç. *edificar*, *edifiar;* espagn. *edificar;* ital. *ædificare;* du latin *ædificare*, de *ædes*, bâtiment, et du suffixe *ficare*, faire. *Ædificare*, dans le sens moral, se trouve dans la latinité ecclésiastique et est une métaphore pour édifier, construire les bonnes mœurs, la vertu, la doctrine.

ÉDILE (é-di-l'), *s. m.* || 1° Nom de magistrats qui avaient à Rome l'inspection des édifices et des jeux, et le soin de l'approvisionnement de la ville, et qui étaient au nombre de quatre, deux plébéiens et deux patriciens (ceux-ci avaient la chaise curule). Sans lui rien mettre au cœur qu'une crainte servile Qui tremble à voir un aigle et respecte un édile, CORN. *Nicom.* I, 1. Les deux chaises d'ivoire ont reçu les édiles, V. HUGO, *Odes*, IV, 11. || 2° Dans le style d'apparat, les édiles, les magistrats municipaux d'une grande ville.

— HIST. XIVe s. Et me semble que edile estoient ceulx qui avoient la cure des edifices et voies publiques, BERCHEURE, f° 2.

— ÉTYM. Lat. *ædilis*, de *ædes*, bâtiment.

ÉDILITÉ (é-di-li-té), *s. f.* || 1° Magistrature des édiles; exercice de cette charge. Briguer l'édilité. Sous son édilité. || 2° Dans le langage d'apparat, les magistratures municipales modernes. L'édilité de la ville de Paris. || Par extension. Les décisions et actes de l'autorité municipale.

— ÉTYM. Lat. *ædilitas*, de *ædilis*, édile.

ÉDIT (é-di; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l'*s* se lie : des é-di-z injustes), *s. m.* || 1° Chez les anciens Romains. Règlements faits par certains magistrats pour être observés durant le temps de leur magistrature. || Édit perpétuel ou édit du préteur, compilation de tous les édits rendus par les préteurs et par les édiles curules, faite d'après les ordres de l'empereur Adrien. || Sous les empereurs, constitutions des princes, lois nouvelles faites de leur propre mouvement, et différant des rescrits et des décrets en ce qu'elles décidaient les cas qui n'avaient pas été prévus, ou abolissaient, ou changeaient les lois anciennes. Galérius...., deux ans devant qu'il eût obligé Dioclétien à quitter l'empire, le contraignit à faire ce sanglant édit qui ordonnait de persécuter les chrétiens plus violemment que jamais, BOSS. *Hist.* I, 10. Justine publia, sous le nom de son fils, des édits en faveur de l'arianisme, ID. *ib.* I, 11. || 2° En France, dans l'ancien régime. Constitution faite par le prince pour créer quelque établissement, organiser quelque grande affaire, notifier quelque prohibition. Les édits et déclarations du roi se vérifiaient dans les compagnies souveraines. Les édits se scellaient en cire verte pour marquer par cette couleur qu'ils étaient perpétuels de leur nature, *Trévoux.* Porter, faire, renouveler, enregistrer un édit. On m'a dit Que contre les clinquants le roi fait un édit, RÉGNIER, *Sat.* VIII. J'ai voulu l'acheter, l'édit, expressément, Afin que d'Isabelle il soit lu hautement, MOL. *Éc. des mar.* II, 9. || Édit de Nantes, loi promulguée par Henri IV, le 15 avril 1598, en faveur des protestants à qui il accordait le libre exercice de leur religion, et l'admission aux charges et dignités de l'État. L'édit de Nantes fut révoqué par Louis XIV. || Chambre de l'édit, se disait, dans les anciens parlements, d'une chambre instituée par l'édit de Nantes pour connaître des affaires des protestants. || 3° Ordonnance faite par le souverain. Savez-vous la rigueur de son

premier édit? ROTROU, *Antig.* III, 3. Et le roi trop crédule a signé cet édit, RAC. *Esth.* I, 3.

— HIST. XVe s. Sire chevalier, je vous en feray un edit [proposition] : joustons ensemble deux lances, à celle fin que, se vous m'accablez de l'ung des coups, je m'en iray en prison par devers la pucelle, *Perceforest*, t. I, f° 161. || XVIe s. Entre tous les gens d'armes françois avoit un edict [convention] que si une piece d'artillerie ou un homme seul par inconvenient estoit arresté, que chascun s'arrestoit jusques à ce que tout feust à point, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 44, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *edictum*, part. passif neutre de *edicere*, prononcer, de *e*, et *dicere*, dire.

† **ÉDITÉ, ÉE** (é-di-té, tée), *part. passé.* Livré au public. Un livre édité à grands frais. || Terme de palais. Cité dans les arrêts ou jugements, en parlant des lois ou ordonnances.

† **ÉDITER** (é-di-té), *v. a.* Publier, en parlant d'un livre. Éditer : ce mot, que j'ai trouvé dans la Revue des écrits de Linné par le C. Millin, me paraît clair, expressif, et manque à notre langue, BOISSONADE, *Mémoire du concours de* 1797. || Il se dit aussi de la musique et même des gravures, des lithographies, des estampes et de tout ce qui peut se reproduire par l'impression. Quel libraire a édité les Galeries de Versailles? Un tel édite de la musique. || S'éditer, *v. réfl.* Être publié. Les livres qui s'éditent chaque année. || Publier son propre livre. Si je ne trouve point d'éditeur, je m'éditerai moi-même.

— ÉTYM. Voy. ÉDITEUR.

ÉDITEUR (é-di-teur), *s. m.* || 1° Celui qui publie l'ouvrage d'un autre. M. B. Jullien, éditeur des Paradoxes de Lamotte. || Particulièrement, libraire qui publie un livre à son compte; et, adjectivement, libraire-éditeur. M. Hachette est l'éditeur de ce dictionnaire. || Il se dit aussi de celui qui imprime de la musique. || Tout homme qui publie un livre à son compte. Il est à lui-même son éditeur, c'est-à-dire il publie à ses frais ses ouvrages. || 2° Éditeur responsable, celui sous la responsabilité de qui paraît un journal. || Fig. et familièrement, celui qui a la responsabilité de quelque chose, surtout en parlant du mari. Il est l'éditeur responsable des sottises qui se font chez lui. || 3° Marchand d'estampes.

— ÉTYM. Lat. *editor*, de *edere*, faire sortir, mettre dehors; de *e*, et *dere* pour *dare*, donner.

ÉDITION (é-di-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Impression et publication d'un ouvrage. La première, la seconde édition. Ce livre a eu cinq éditions. L'édition d'un ouvrage se désigne quelquefois par la date, quelquefois par le nom du libraire, presque toujours, surtout quand c'est une édition très-estimée, par le nom de l'éditeur qui y a donné ses soins : Plutarque édition de Reiske ; Lucrèce édition de Lemaire. || Édition princeps, la première édition d'un ancien auteur. || Publication d'un ouvrage manuscrit avant la découverte de l'imprimerie. || Par plaisanterie. Vous avez-donc été marié bien jeune? — J'en suis à ma cinquième édition, PALAPRAT, *Ballet extrav.* dans LEROUX, *Dict. comique.* || Fig. Le monde est un ouvrage qui a eu plusieurs éditions [par allusion aux révolutions géologiques].

— HIST. XIVe s. Avient aucune fois que les meneurs [moindres] successours ameilourissent les editions très excellens de leur greignors [plus grands] predecesseurs, H. de MONDEVILLE, f° 4.

— ÉTYM. Provenç. *editio*; espagn. *edicion*; ital. *edizione*; du latin *editionem*, édition (voy. ÉDITEUR).

† **ÉDOLIE** (é-do-lie), *s. m.* Terme de zoologie. Nom moderne du genre drongo, qui a pour type l'édolie cristé, dit roi des corbeaux, et plus particulièrement drongo.

† **ÉDOSSER** (é-dô-sé), *v. a.* Terme rural. Enlever la superficie du sol, avec les racines qui s'y trouvent, pour les transporter ailleurs. || Terme de tanneur. Exprimer l'eau qui se trouve du côté de la chair, dans la peau qu'emploie le parcheminier.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *dos*.

† **ÉDOSSOYER** (é-dô-so-ié), *v. a.* Terme de tanneur. Synonyme de édosser.

ÉDREDON (é-dre-don), *s. m.* || 1° Petites plumes à tige grêle, à barbules longues et fines, appelées aussi duvet, fournies par des oiseaux palmipèdes et surtout par l'eider, *anas mollissima*, qui vit principalement en Islande. On en fait des couvre-pieds. || 2° Un édredon, un couvre-pieds fait d'édredon. Mettez cet édredon sur votre lit.

— ÉTYM. Picard et génev. *aigledon*; du suédois *eider*, espèce d'oie du Nord, et *dun*, petite plume, duvet.

† **ÉDUCABILITÉ** (é-du-ka-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Aptitude à être instruit, dressé. L'éducabilité des animaux

— ÉTYM. *Éducable.*

† **ÉDUCABLE** (é-du-ka-bl'), *adj.* Néologisme. Qui est apte à recevoir l'éducation, à être dressé.

— ÉTYM. Voy. ÉDUCATION.

† **ÉDUCATEUR, TRICE** (é-du-ka-teur, tri-s'), *adj.* Qui concerne l'éducation; qui donne l'éducation. || Substantivement. Soient mis ès mains d'éducateurs qui les nourrissent et instruisent en la dite religion, ROHAN, *Mém.* t. II, p. 74, dans LACURNE. || Fig. Les nations qui se font gloire de marcher à la tête de la civilisation ne devraient pas reculer devant les dépenses nécessaires pour déterminer scientifiquement des questions dont la solution est jusqu'à présent exposée au hasard, éducateur dont les leçons sont si ruineuses, BARRAL, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 301.

— ÉTYM. Lat. *educator*, de *educare*, éduquer.

ÉDUCATION (é-du-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'élever, de former un enfant, un jeune homme; ensemble des habiletés intellectuelles ou manuelles qui s'acquièrent, et ensemble des qualités morales qui se développent. C'est ainsi qu'on l'accoutumait dans son enfance à craindre Dieu et à l'aimer; et l'on peut dire d'elle ce que l'Écriture a dit d'une autre reine, qu'elle ne changea pas son éducation, FLÉCH. *Marie-Thér.* Ni la bonne éducation ne fait les grands caractères, ni la mauvaise ne les détruit, FONTEN. *Czar Pierre.* L'éducation qu'il faisait donner aux enfants, FÉN. *Tél.* V. Jeunes hommes qui n'avaient eu aucune éducation, ID. *ib.* XVI. Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles; la coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout; on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction; l'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public, et, quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir, FÉN. *Éduc. des filles*, 1. L'éducation est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison et vérité, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, art. 4. Mme de Maintenon avait un goût et un talent particulier pour l'éducation de la jeunesse, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 194, dans POUGENS. Dans cette cour indigente et vagabonde, la nécessité, qui fait mille biens malgré qu'on en ait, leur tenait lieu d'éducation, et l'on ne voyait que de l'émulation parmi eux sur la gloire, sur la politesse et sur la vertu, HAMILTON, *Gramm.* 6. L'éducation perfectionne l'instinct comme elle perfectionne la raison, BONNET, *Causes prem.* 5e partie, ch. 6. Leur donner la vie [à des fils], est un présent cruel, Sans l'éducation, sans ce bien plus réel, M. J. CHÉN. *Gracq.* I, 5. Quand on a reçu une mauvaise éducation, on garde, en grandissant et même en vieillissant, tous les défauts de l'enfance, Mme DE GENLIS, *Veillées du château*, t. I, p. 21, dans POUGENS. Je ne confondrai plus les éducations qui ne sont que brillantes avec les bonnes éducations, c'est-à-dire avec celles qui rendent bon et vertueux, ID. *ib.* p. 442. || Par extension. Donner de l'éducation à son esprit, MARIVAUX, dans DESFONTAINES. || Maison d'éducation, maison où l'on prend des enfants pour les instruire. || Éducation professionnelle, éducation qui a pour but d'enseigner un art, un métier, une profession. || Première éducation, soins et enseignements qui se donnent dans la première enfance. [Louis XIV] Recommandant votre enfance [du jeune roi Louis XV] à la tendre et respectable dépositaire [Mme de Ventadour] de votre première éducation, laquelle, en formant vos premières inclinations et, pour ainsi dire, vos premières paroles, fut sur le point de recueillir vos derniers soupirs, MASS. *Pet. car. Ex. des grands.* La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes.... parlez donc toujours aux femmes, par préférence, dans vos traités d'éducation, J. J. ROUSS *Ém.* I, *Note au commencement.* || 2° En parlant des animaux domestiques, l'ensemble des moyens auxquels on a recours pour les rendre de bonne heure dociles à la volonté de l'homme et pour développer en eux les facultés de l'instinct et celles du corps, de manière qu'ils soient le plus utiles qu'il est possible. || Soin que l'on prend pour produire et entretenir certains animaux, certaines plantes. L'éducation des abeilles, des vers à soie. L'éducation de cette plante est difficile. Les indigènes [de Madagascar], qui font de deux à quatre éducations par année, surveillent l'accouplement des papillons, la ponte et l'éclosion des jeunes chenilles [vers à soie] qu'aussitôt la naissance ils transportent.... BLANCHARD, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 621. || 3° La connaissance et la pratique des usages du monde. Ce jeune homme est sans éducation. Elle paraît avoir de l'éducation, DANCOURT, *Mme Artus*, III, 7.

— REM. Éducation est un mot récent; autrefois on disait nourriture.

— SYN. ÉDUCATION, INSTRUCTION. L'instruction est relative à l'esprit et s'entend des connaissances que l'on acquiert et par lesquelles on devient habile et savant. L'éducation est relative à la fois au cœur et à l'esprit, et s'entend et des connaissances que l'on fait acquérir et des directions morales que l'on donne aux sentiments.

— ÉTYM. Lat. *educationem*, de *educare*, éduquer.

† **ÉDUCTE** (é-du-kt'), *s. m.* Terme de physiologie. Synonyme inusité de blastème ou d'exsudat.

— ÉTYM. Lat. *eductus*, produit, de *e*, et *ductus*, conduit.

ÉDULCORATION (é-dul-ko-ra-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Addition d'une certaine quantité de sucre, de miel ou de sirop à une substance pour en adoucir ou masquer la saveur, ou pour rendre agréable une substance insipide.

ÉDULCORÉ, ÉE (é-dul-ko-ré, rée), *part. passé.* Un julep édulcoré.

ÉDULCORER (é-dul-ko-ré), *v. a.* Terme de pharmacie. Opérer l'édulcoration. || Verser de l'eau sur des substances en poudre pour les dépouiller des principes acides qu'elles contiennent. || S'édulcorer, *v. réfl.* Être édulcoré. Cela s'édulcore avec du miel.

— ÉTYM. *E*, et le bas-lat. *dulcorare*, rendre doux, du latin *dulcis*, doux.

† **ÉDUQUER** (é-du-ké), *v. a.* Néologisme. Former par l'éducation. Bien éduqué. Mal éduqué.

— REM. Ce verbe, qui est directement dérivé du latin, qui est correct et qui répond à *éducation*, n'obtient point, malgré tout cela, droit de bourgeoisie, et il continue, sans juste raison il est vrai, à exciter la répugnance dont témoignent les textes suivants : La langue s'embellit tous les jours : on commence à éduquer les enfants au lieu de les élever, VOLT. *Lett. Linguet*, 15 mars 1769; M. de la Brosse ne dit pas si le nègre les avait éduqués, BUFF. *des Orang-outangs*; Si je citais une phrase comme celle-ci : Qui profitera d'un bon coup? les honnêtes gens? laissez donc, ils sont si bêtes! Vous la croiriez de quelque valet, et des moins éduqués, P. L. COURIER, II, 17.

— ÉTYM. *Edŭcare*, de *e*, et *ducere*, conduire (voy. DUIRE), conduire hors, élever. Bien que *dŭ* soit bref dans *edŭcare* et long dans *edūcere*, *dūcere*, cela n'empêche pas la dérivation, comme le prouve *dux*, *dŭcis*.

ÉFAUFILÉ, ÉE (é-fô-fi-lé, lée), *part. passé.* Du linge éfaufilé.

ÉFAUFILER (é-fô-fi-lé), *v. a.* Défaire une trame, en tirant le fil par le bout d'un ouvrage ourdi, soit pour juger de la qualité, soit pour en faire de la peluche ou de la charpie. || S'éfaufiler, *v. réfl.* Ce linge s'éfaufile aisément.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *faufiler.*

EFFAÇABLE (è-fa-sa-bl'), *adj.* Qu'on peut effacer.

— HIST. XVe s. Prens à ceste heure ton ploy [pli] non effassable, JEHAN LEMAIRE, *Pallas parlant à Paris.*

EFFACÉ, ÉE (è-fa-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qu'on a fait disparaître par le frottement ou en biffant. Une écriture effacée. Un tableau effacé. || Médaille effacée, médaille dont l'empreinte a disparu. || Par extension. Couleur effacée, couleur qui a perdu de sa vivacité. Je serais bien fâché de voir cette grande voûte ornée de moins d'étoiles, et de ne voir celles qui me resteraient que plus petites et d'une couleur plus effacée, FONTEN. *Mondes*, 4e *soir.* || 2° Fig. L'image de sa grandeur n'était pas encore effacée de leurs cœurs, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Je vois de votre cœur Octavie effacée, RAC. *Brit.* IV, 2. Je vous rappelle un songe effacé de votre âme, ID. *Mithr.* I, 2. Elle [l'âme de J. C.] y voit les plus monstrueuses superstitions établies parmi les hommes, la connaissance de son Père effacée, MASS. *Car. Passion.* Vous ne serez jamais effacée de son souvenir, ID. *Or. fun. Madame.* Quand cette crainte sera effacée dans les sujets comme dans le prince, où sera la fidélité et l'obéissance? ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 476, dans POUGENS. En vain Milton, dont vous suivez les traces, Peint l'âge d'or comme un songe effacé, VOLT. *Poésies mêlées*, CXLVI. || 3° Oublié. Vous rappellerez-vous des traits presque effacés? LA CHAUSSÉE, *Mélanide*, V, sc. dern. || Pardonné. Ah! quand vous m'auriez trahie, vous m'aimez toujours, tout est effacé, Mme DE GENLIS, *Th. d'éduc.*

Ennem. gén. II, 8. || 4° Éclipsé. Effacé par ses rivaux. Les exploits de son père effacés par les siens, RAC. *Andr.* II, 1. Toutes les bonnes mines de la cour en furent effacées, HAMILT. *Gramm.* 11. || 5° Qui n'a pas conservé suffisamment sa propre empreinte. Un caractère effacé. || Il se dit aussi, en un sens analogue, des mots, des expressions. Quand un mérite semblable [la justesse] cessa d'appartenir à la langue latine, quand les mots effacés et comme usés par le long usage y perdirent leur sens propre, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XXII. || 6° Présentant le moins de surface possible, en parlant du corps ou de parties du corps. Il n'était pas assez effacé, et le coup l'atteignit dans le ventre. Ce soldat a les épaules bien effacées.

† **EFFACEMENT** (è-fa-se-man), *s. m.* || 1° Action d'effacer; résultat de cette action. L'effacement de l'écriture. || 2° Fig. Qu'est-ce que le jeûne, sinon l'effacement de nos offenses? BOUHOURS, *Nouv. rem.* || 3° Perte de l'empreinte propre. L'effacement des caractères.

— HIST. XVI° s. Si je laisse au temps seul et à l'oubliance des choses passées à faire l'effacement de leur sang, M. DU BELLAY, 502.

— ÉTYM. *Effacer.*

EFFACER (è-fa-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: nous effaçons; j'effaçais), *v. a.* || 1° Faire disparaître une face, une figure ou des couleurs par le frottement, ou en biffant, en raturant. Effacer les chiffres, les figures qui sont au tableau. Il faut effacer ces mots-là. Effacer un nom d'une liste, un article d'un compte. Puisque la loi ne veut pas qu'on fasse mourir ceux qui sont du nombre des trois mille, autrement que par l'avis du sénat, j'efface Théramène de ce nombre et le condamne à mort en vertu de mon autorité et de celle de mes collègues, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 115, dans POUGENS. Ce peu de sang que ta main va verser, Quelques soins d'un moment vont bientôt l'effacer, DUCIS, *Macbeth*, III, 3. || Absolument. Il efface et corrige sans cesse. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; Polissez-le sans cesse et le repolissez; Ajoutez quelquefois et souvent effacez, BOIL. *Art* p. I. || 2° Par extension, faire disparaître. Le temps avait effacé plusieurs monuments que les poëtes ont célébrés, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Et que le jour paraisse, ou que la nuit l'efface, Je n'ai point de clarté que celle que sa grâce Inspire en mon esprit, RACAN, *Ps.* LIV. Jour, qui fais la couleur, et toi, nuit, qui l'effaces, Exaltez sa grandeur, CORN. *Trad. du cant. des trois enfants.* La beauté passe, Le temps l'efface; L'âge de glace Vient à sa place, MOL. *Mal. imag. Intermède* 2. ....Quelle étrange pâleur De son teint tout à coup efface la couleur? RAC. *Esth.* II, 7. Je me souviendrai toute ma vie d'avoir vu.... cet air superbe et menaçant que la mort même n'avait pu effacer, FÉN. *Tél.* II. || 3° Fig. Faire oublier. Je t'ai fait une offense et j'ai dû m'y porter, Pour effacer ma honte et pour te mériter, CORN. *Cid*, III, 4. Et c'est le dire assez qu'ordonner qu'on efface Un grand crime impuni par le sang de sa race, ID. *Œdipe*, III, 5. Quand j'aurai de ses maux effacé l'infamie, ID. *Sertor.* IV, 2. Et le triste succès de tout ce qu'il m'adresse M'efface son offense et lui rend ma tendresse, MOL. *D. Garc.* V, 2. La paysanne que je viens de quitter répare ce malheur, et je lui ai trouvé des charmes qui effacent de mon esprit tout le chagrin que.... ID. *le Fest. de Pierre*, II, 2. La reconnaissance de l'obligation n'efface pas en moi le ressentiment de l'injure, ID. *ib.* III, 6. Non il n'est rien qui puisse effacer de mon cœur les tendres témoignages.... ID. *Sicil.* 13. La gloire d'un si beau nom ne fut effacée ni par la mollesse de Lucius Vérus, frère de Marc-Aurèle et son collègue dans l'empire, ni par les brutalités de Commode son fils et son successeur, BOSS. *Hist.* I, 10. Dis-lui.... Que ses ressentiments doivent être effacés, RAC. *Andr.* IV, 1. Où la haine des rois avec le lait sucée, Par crainte ou par amour ne peut être effacée, ID. *Bérén.* IV, 4. Entre Sénèque et vous disputez-vous la gloire A qui m'effacera plus tôt de sa mémoire, ID. *Brit.* I, 2. Ses caresses n'ont point effacé cette injure, ID. *Baj.* I, 1. Cet illustre assassin entouré de victimes En descendant du trône efface tous ses crimes, VOLT. *Mort de Cés.* III, 4. Vos généreuses mains s'empressent d'effacer Les larmes que le ciel me condamne à verser, ID. *Fanat.* I, 2. Tous vos respects ne pourront effacer Les téméraires vœux qui m'osaient offenser, ID. *Sémir.* II, 2. || Absolument. Vous me parlez de Mme d'Heudicourt, et vous voulez un raccommodement en forme; il n'y en a point; le temps efface; on la revoit.... SÉV. 206. || 4° Éclipser, l'emporter d'une façon quelconque. Où le fameux Horace Vient d'effacer l'éclat des héros de sa race, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Léonce est effacé par le fils de Maurice, CORN. *Héracl.* III, 2. C'est une belle chose que de se laisser effacer dans un lieu où l'on a affaire, SÉV. 176. Notre cardinal vous aurait un peu effacée, ID. 190. Les Mèdes étaient effacés par la grandeur des rois de Babylone, BOSS. *Hist.* I, 7. Dont la blancheur effaçait celle de la neige, FÉN. *Tél.* I. Il a effacé la gloire de tous les conquérants, ID. *ib.* V. Sa beauté effaçait celle de Calypso, ID. *ib.* VII. Tout ce qui vous efface blesse votre orgueil, MASS. *Car. Confess.* Vous ne pouvez souffrir ceux qui vous effacent, ID. *ib. Salut.* Deux hommes effacèrent par leurs vertus tous les autres citoyens, MONTESQ. *Rom.* 11. Dans l'art des vers c'est toi qui fus mon maître; Je t'effaçai sans te rendre jaloux, BÉRANG. *Bonsoir.* Achille était poétique, Mais morbleu nous l'effaçons, ID. *Mirmid.* || 5° Terme d'escrime et militaire. Effacer le corps, une épaule, se tenir bien de côté, de manière à présenter le moins de surface à l'adversaire, ou à rentrer dans l'alignement du rang. || 6° S'effacer, *v. réfl.* Être effacé, enlevé par frottement ou autrement. Ce crayon s'efface facilement. || S'ôter l'un à l'autre l'apparence, l'existence. Ils s'effaçaient l'un l'autre [il s'agit de spectres dans un songe]; et chaque illusion Redoublait mon effroi par sa confusion, CORN. *Hor.* I, 3. || Fig. Mais hélas! ce portrait qu'elle s'était tracé Perd beaucoup de son lustre et s'est bien effacé, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. Mais tous les préjugés s'effacent à ta voix, VOLT. *Alz.* I, 1. Vos premiers sentiments doivent tous s'effacer, ID. *Fanat.* V, 2. || Être mis de côté, négligé. Par le salut public devant qui tout s'efface, VOLT. *Zulime*, II, 1. || Être oublié. S'effacer de la mémoire. || 7° Disparaître. De leur plus haut rang la pompe la plus vaine S'efface au seul aspect de la grandeur romaine, CORN. *Sertor.* II, 2. Fuyons, l'ombre s'efface et l'aube va paraître, C. DELAVIGNE, *Vêpres sic.* II, 7. Et la moitié du ciel pâlissait, et la brise Défaillait dans la voile, immobile et sans voix, Et les ombres couraient, et sous leur teinte grise Tout sur le ciel et l'eau s'effaçait à la fois, LAMART. *Harm.* II, 2. || 8° S'éclipser soi-même. Il s'effaçait pour faire briller son ami. || Perdre son empreinte propre. Les caractères s'effacèrent. || 9° Terme d'escrime. Se présenter bien de côté, en offrant la moindre surface. || Terme militaire. Rentrer dans l'alignement. || Terme de marine. Un vaisseau s'efface quand, étant embossé, il présente le flanc à un bâtiment, à un fort, etc.

— SYN. EFFACER, RAYER, RATURER, BIFFER. Effacer est le plus général des quatre, vu qu'on efface de toutes sortes de façons. On efface un mot soit en le rayant, soit en le grattant, soit même en le lavant. On raye un mot en passant une raie dessus. Raturer, bien qu'il exprime un acte semblable à rayer, dit quelque chose de plus; la rature efface plus complétement que la raie. On biffe un mot en le rayant aussi; mais, quand il s'agit d'une pièce entière, d'un arrêt, etc. on dit qu'on les biffe, ce qui est les croiser avec une raie d'encre.

— HIST. XII° s. Seient fait li fil [les fils] de lui en peril; en une generaciun seit esfaced li nums de lui, *Liber psalm.* p. 169. || XIII° s. Que qui l'orra veuille jus mettre De soi le mal, si que bien fasse, Que par bien oïr maint esfasse De son cors le mauvais usage, *Dit de paresse.* Roïne debonaire, Les ieux du cuer m'esclaire, Et l'obscurté m'esface, RUTEB. *Theophile.* Certes je grat hors et effas [efface] De mon cuer l'amor de mes gens, *l'Escoufle.* Effacié soient du livre de vie, *Psautier*, f° 81. || XIV° s. A po [peu] que le nom des Volques ne fut ileuc effacé et perdu, BERCHEURE, f° 53. Duquel la barbe longue et les cheveux avoient effacé la beauté de son viaire, ID. f° 35, *verso.* Mais iceulx [péchés] soient à moy pardonnés et effaciés par ton benoit enfant, *Ménagier*, I, 1. Supposé que la renommée soit à tort, si ne peut jamais icelle renommée estre effaciée, *ib.* I, 4. || XV° s. Sains, très sains appeller se font; Mais dont ceste saincteté vient? Quant à present ne me souvient; Je ne voy miracle qu'ilz facent, Ne maladie qu'ilz effacent, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 526, dans LACURNE. || XVI° s. Si tost qu'il se fut jetté aux affaires de la chose publique, il effacea incontinent tous les autres orateurs et entremetteurs du gouvernement, AMYOT, *Alc.* 19. Antimachus fut si despit et si marry qu'il effacea ce qu'il en avoit escript, ID. *Lysand.* 34. La divination n'a que des moyens obscurs et tous effacez instrumens pour cognoistre ce qui doibt advenir, ID. *Sylla*, 16. .... Ou pour sçavoir si du temps la longueur Ne m'avoit point effacé de son cœur, RONS. 779. On trouve, en peu de sacres, doigts gros et tendans à couleur de bleu effacé, FOUILLOUX, *Faucon.* f° 56, dans LACURNE. Protogenes, despité contre sa besongne, print son esponge, et, comme elle estoit abruvée de diverses peinctures, la jecta contre, pour tout effacer, MONT. I, 254.

— ÉTYM. É pour *es*.... préfixe, et *face*: proprement, ôter la face; bourguig. *efaicé;* provenç. *esfassar.*

† **EFFACEUR, EUSE** (è-fa-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui efface.

— HIST. XVI° s. Effaceur, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Effacer.*

EFFAÇURE (è-fa-su-r'), *s. f.* Ce qui est effacé. Cette page est pleine d'effaçures. Cela est bien hardi, madame, d'effacer trois lignes tout de suite, en écrivant à une marquise; mais vous savez mieux que personne combien il importe que cela soit permis et de quelle utilité est dans la société humaine la liberté des effaçures, VOLT. *Lett.* 108.

— HIST. XIII° s. Sanz rayure ou sanz effaceure, de quoi soupeçon puisse nestre, *Tancr. li Ordinaires*, f° 97.

— ÉTYM. *Effacer.*

† **EFFANAGE** (è-fa-na-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action d'effaner.

— ÉTYM. *Effaner.*

EFFANÉ, ÉE (è-fa-né, née), *part. passé.* Des pommes de terre effanées.

EFFANER (é-fa-né), *v. a.* Terme d'agriculture. Couper les fanes ou feuilles de certaines plantes. Effaner les blés.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *faner.*

† **EFFANEUR, EUSE** (è-fa-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Terme d'agriculture. Celui, celle qui effane les plantes.

— ÉTYM. *Effaner.*

† **EFFANURES** (è-fa-nu-r'), *s. f. pl.* Terme d'agriculture. Ce qui provient des blés et des plantes qu'on a effanées.

— ÉTYM. *Effaner.*

† **EFFARADE** (è-fa-ra-d'), *s. f.* État d'une personne effarée. Au milieu de l'effarade des maîtres du logis, CHATEAUB. *Mém.* t. XI, p. 317.

— ÉTYM. *Effarer.*

EFFARÉ, ÉE (è-fa-ré, rée), *part. passé.* Qui est dans un grand trouble moral visible sur le visage. Comme il les écarquille [les yeux] et paraît effaré! MOL. *Amph.* III, 2. Son amante effarée Demeure le teint pâle.... BOIL. *Lutr.* II. Une longue file de cinq à six cents voitures embarrassait tous ses mouvements; sept mille traîneurs effarés et hurlant de terreur et de désespoir se ruaient dans ses faibles lignes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 7. || Il se dit aussi de la figure sur laquelle se peint l'effarement. Ce que je ne comprends pas, c'est que l'envie de rire ne vous ait pas pris en voyant nos mines effarées, M^{me} DE GENLIS, *Th. d'éduc. l'Amant anonyme*, III, 3. || Substantivement. Il s'en est allé comme un effaré, M^{me} DE GENLIS, *Th. d'éduc. la Cur.* V, 3. || Terme de blason. Licorne effarée, licorne représentée droite, comme sont les animaux dits rampants. Cheval effaré, cheval levé sur ses pieds.

— SYN. EFFARÉ, EFFAROUCHÉ. Celui qui est effarouché éprouve crainte ou défiance. Celui qui est effaré éprouve un trouble moral quelconque peint sur son visage, soit surprise, soit indignation, soit crainte. Effarouché se dit des hommes et des animaux. Effaré ne se dit que des hommes.

† **EFFAREMENT** (è-fa-re-man), *s. m.* État de celui qui est effaré. Il faisait volte-face pour maintenir l'ennemi, quand tout à coup les hauteurs auxquelles il voulait appuyer sa gauche se couvrirent d'une foule de fuyards; dans leur effarement, ces malheureux se précipitaient et roulaient jusqu'à lui sur la neige glacée qu'ils teignaient de leur sang, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13.

— ÉTYM. *Effarer.*

EFFARER (é-fa-ré), *v. a.* || 1° Frapper de quelque trouble moral qui se peint sur la physionomie. || 2° S'effarer, *v. réfl.* Devenir effaré. On chercha les lois, on ne les trouva plus; l'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda, RETZ, II, 101.

— HIST. XIV° s. Li rois touz effarés respont et touz pleins d'ire, *Girart de Ross.* v. 3175.

— ÉTYM. Provenç. *esferar*, effrayer, effaroucher; du latin *efferare;* de *e*.... préfixe, et *ferus*, farouche.

† **EFFAROUCHANT, ANTE** (è-fa-rou-chan, chan-t'), *adj.* Qui effarouche; qui donne de l'ombrage Une proposition effarouchante.

EFFAROUCHÉ, ÉE (è-fa-rou-ché, chée), *part. passé.* || 1° Effrayé, en parlant des animaux. Un animal effarouché. || Terme de blason. Chat effarou-

ché, chat représenté droit sur ses pattes de derrière; se dit aussi du chat en action rampante. || Substantivement. Là les pauvres effarouchés Pensent s'être bien retranchés, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. || 2° Mis en crainte, en défiance. Effarouché par une telle proposition. Je vous croyais effarouchés pour plus de huit jours, DANCOURT, *Moul. Jav.* sc. 23. Les paysans effarouchés avaient fui; beaucoup de vivres étaient gaspillés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8.

† **EFFAROUCHEMENT** (è-fa-rou-che-man), *s. m.* Action de s'effaroucher; état de celui qui est effarouché. Le père Tellier se répandit en discours de la difficulté de la chose, sur un premier effarouchement qui.... ST-SIM. 350, 107.

— ÉTYM. *Effaroucher.*

EFFAROUCHER (è-fa-rou-ché), *v. a.* || 1° Effrayer, faire fuir, en parlant des animaux. Effaroucher du gibier. Les cris effrayants de l'armée ennemie, joints à une grêle de traits et de pierres lancées de divers côtés par les archers et les frondeurs, les troublaient [les éléphants], les effarouchaient, les mettaient en fureur, et souvent les obligeaient de se tourner contre leurs propres troupes, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 1re part. p. 389, dans POUGENS. || 2° Mettre en crainte et en défiance. Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher personne, MOL. *Avare*, V, 1. Phelippeaux acheva d'effaroucher son père par tous les détails qu'il lui rapporta, ST-SIM. 201, 186. C'était la funeste régence de Brunehault qui avait surtout effarouché la nation, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 1. Trop d'éclat l'effarouche; il voit d'un œil sévère Dans le bien qu'on lui fait le mal qu'on peut lui faire, VOLT. *Brutus*, II, 2. || Absolument. Un homme de talent, s'il est austère, il effarouche, LA BRUY. XII. || Fig. Effaroucher les pigeons, éloigner d'une maison les personnes qui y apportent profit. || 3° Fig. Rendre quelqu'un moins traitable, le choquer. Et ceux que vos rigueurs ne font qu'effaroucher, CORN. *Cinna*, IV, 4. Et je n'ai plus un cœur que le crime effarouche, RAC. *Théb.* III, 6. Ils [les épicuriens] n'ont reconnu des dieux que par bienséance, pour ne pas effaroucher la canaille d'Athènes, VOLT. *Dial.* XXIX, 4. Un front cicatrisé par la guerre et le temps Effarouchait en vain mon cœur et mes beaux ans, ID. *Soph.* I, 3. Elle ne fut ni surprise de sa conquête ni effarouchée d'une prompte déclaration, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 3, dans POUGENS. || 4° S'effaroucher, *v. réfl.* Être effarouché. Ce cheval s'est effarouché. || Fig. Mon cœur s'en effarouche, et j'en frémis d'horreur, CORN. *Hor.* II, 3. Vous lui cachez, madame, un secret qui le touche; Je crains qu'en l'apprenant son cœur ne s'effarouche, ID. *Nicom.* I, 5. Ne t'effarouche pas d'un feu dont je fais gloire, ID. *Suréna*, I, 1. C'est un étrange fait qu'avec tant de lumières Vous vous effarouchiez toujours sur ces matières, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Les hypocrites n'ont point entendu raillerie; ils se sont effarouchés d'abord et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces, ID. *Tart. Préface.* Je sais que vos attraits, encor dans leur printemps, Pourraient s'effaroucher de l'hiver de mes ans, VOLT. *Mér.* I, 3. Le lecteur se scandalise et s'effarouche de tout, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Il se dit aussi des sentiments. Que ton ambition ne s'effarouche pas, CORN. *Perthar.* III, 4. Je connais sa vertu prompte à s'effaroucher, RAC. *Bajaz.* I, 4.

— HIST. XVIe s. S'effaroucher de voir un homme mort, MONT. I, 80. Cette sotte humeur de s'effaroucher des formes contraires aux notres, ID. IV, 125. Sans raison quelconque, comme bestes effarouchées, ilz s'alloient eulx mêmes enferrer, AMYOT, *P. Æmil.* 33. Au lieu qu'il avoit trouvé l'isle toute effarouchée, sauvage et haïe par les naturels habitans mesme, ID. *Timol.* 46. Ce bœuf s'effaroucha lors contre le bouvier qui le menoit, ID. *Dion*, 49. S'effaroucher ou s'offenser des paroles, est preuve de grande foiblesse ou d'estre touché de la maladie, CHARRON, *Sagesse*, I, 23.

— ÉTYM. É pour *es*.... préfixe, et *farouche;* Berry, *effourâcher.*

† **EFFARVATTE** (è-far-va-t'), *s. f.* Petite rousserolle, espèce du genre fauvette.

† **EFFAUCHETTER** (è-fô-chè-té), *v. a.* Terme d'agriculture. Ramasser les avoines avec un râteau appelé fauchet.

— ÉTYM. *Fauchet.*

† **EFFAUTAGE** (è-fô-ta-j'), *s. m.* Merrain de rebut.

EFFECTIF, IVE (è-fè-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Terme de théologie. Qui produit des effets. L'amour effectif, celui qui fait pratiquer la loi, par opposition à l'amour affectif qui ne produit que des sentiments. || 2° Qui existe effectivement, réellement. Une armée de trente mille hommes effectifs. Les plus grands rois ont eu rarement trois cent mille combattants effectifs, VOLT. *Mœurs, Juifs.* || 3° Réel, positif. C'est ce glorieux titre, à présent effectif, Que je viens ennoblir par celui de captif, CORN. *M. de Pomp.* IV, 3. Jusqu'à ce qu'on nous craigne et que le temps arrive De remettre en ses mains la puissance effective, ID. *Perthar.* III, 3. Ne semble-t-il pas que Dieu n'ait mis cette merveilleuse idée de vertu dans l'esprit d'un philosophe [Socrate] que pour rendre cette idée effective dans la personne de son fils? BOSS. *Hist.* II, 6. Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, ID. *Duch. d'Orl.* Ils lui représentèrent que, pour un secours aussi présent et aussi effectif que l'argent et la flotte, il ne lui en coûterait qu'un vain consentement, VERTOT, *Révol. rom.* XI, 137. || Un homme effectif, homme qui ne promet rien qu'il ne donne. Effectif dans ses résolutions, fidèle dans ses promesses, FLÉCH. *M. de Mont.* Maréchal [le chirurgien du roi], qui était effectif, et la probité, et la vérité, et la vertu même, était d'ailleurs grossier, ST-SIM. 325, 7. || Dans le même sens. Sa parole est effective. || 4° *S. m.* Nombre réel des soldats d'une armée, d'une troupe, par opposition à celui qu'assignent les règlements ou à celui qu'on annonce publiquement. L'effectif n'était que de tant. || Terme de comptabilité militaire. Relevé des contrôles annuels.

— HIST. XVIe s. Moyennant que ce qu'il met en avant ait en soy quelque proprieté effective envers le sujet à quoy on le veut appliquer, LANOUE, 197.

— ÉTYM. Provenç. *effectiu*; espagn. *efectivo;* ital. *effettivo;* du latin *effectivus*, de *effectus*, effet.

† **EFFECTION** (è-fè-ksion), *s. f.* Terme de géométrie. Construction géométrique des problèmes et des équations. Il publia trois traités qui ont pour titres : le premier.... le troisième, la construction ou effection des équations, FONTEN. *Lahire.* || Peu usité.

— ÉTYM. Lat. *effectionem* (voy. EFFET).

EFFECTIVEMENT (è-fè-kti-ve-man), *adv.* || 1° Avec effet. Agir effectivement. || 2° Réellement, en réalité. Effectivement il est arrivé; il est arrivé effectivement; il est effectivement arrivé. Que dira-t-on de ceux qui se portent à des choses effectivement mauvaises, parce qu'ils les croient effectivement bonnes? PASC. *Prov.* 4. Ce qui effectivement est vrai, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir.*

— REM. Des auteurs de synonymes ont essayé de distinguer *effectivement* et *en effet*. Mais *effectivement* signifiant avec effet, et *en effet* signifiant dans l'effet, la nuance échappe tout à fait dans l'usage.

— HIST. XVIe s. Il predit à son maistre que ce dessein ne reussiroit pas.... effectivement tout ce projet ne reussit rien qui vaille, D'AUB. *Vie*, XC. Il brigua luy mesme effectivement [de fait] en sa faveur, AMYOT, *Pomp.* 31.

— ÉTYM. *Effective*, et le suffixe *ment.*

† **EFFECTRICE** (è-fè-ktri-s'), *adj. f.* Terme didactique. Cause effectrice, cause qui produit un effet. On dit plus souvent cause efficiente.

— ÉTYM. Lat. *effectrix*, celle qui fait (voy. EFFET).

EFFECTUÉ, ÉE (è-fè-ktu-é, ktu-ée), *part. passé.* Mis à effet. Des desseins longtemps médités et finalement effectués.

EFFECTUER (è-fè-ktu-é), *v. a.* || 1° Mettre à effet. Effectuer ses promesses. On effectua le passage du fleuve. L'armée effectuait lentement sa retraite. Ce que le fer ne peut la douleur l'effectue, MAIR. *Sophon.* III, 2. Tant que tu te défends d'y rien contribuer [aux mauvaises pensées], Tu leur défends aussi de rien effectuer, CORN. *Imit.* III, 6. || Absolument. Ce n'est pas tout de promettre, il faut effectuer. || 2° Terme de mathématique. Faire un calcul qui n'est qu'indiqué. Effectuer une opération. || 3° S'effectuer, *v. réfl.* Être effectué, être accompli. Ses projets s'effectuent. Je sais bien que la représentation raccourcit la durée de l'action, et qu'elle fait voir en deux heures, sans sortir de la règle, ce qui souvent a besoin d'un jour entier pour s'effectuer, CORN. *Ex. de Mélite.* Pendant ce temps, le passage du Borysthène s'effectua sur plusieurs points, SÉGUR. *Hist. de Nap.* VI, 7.

— HIST. XVIe s. C'est la seule humilité et soubmission qui peult effectuer un homme de bien, MONT. II, 208. Lesquels, se faschans d'avoir si peu effectué au sejour qu'ils avoyent fait devant Paris, delibererent de donner une camisade aux faux-bourgs, LANOUE, 588. Et n'y eut que le quatrieme poinct, de moindre importance que les autres, qui s'effectua, ID. 612. ....qui me fait vous prier de croire mon conseil et de l'effectuer, CARLOIX, III, 5. L'artillerie a bien plus d'action et effectue d'avantage contre une muraille qu'elle ne fait contre un gabion rempli de terre, PARÉ, IX, 12.

— ÉTYM. Lat. *effectus*, effet.

† **EFFÉLURE** (è-fé-lu-r'), *s. f.* Rognure de peau blanche qui sert à faire de la colle.

— ÉTYM. Sans doute *es*.... préfixe, et *fêlure;* du moins on trouve *effellé*, rompu : XIIIe s. Brisie fu et efellée, *Hist. de Ste Leoc. ms.* f° 32, dans LACURNE.

† **EFFEMELLER** (è-fe-mé-lé), *v. a.* Retrancher dans une forêt le bois mort ou mauvais. Pour les hommes il faudrait faire comme les bûcherons font tous les ans dans les grandes forêts; ils y entrent pour les visiter, pour reconnaître le mort bois ou le bois vert, et effemeller la forêt, retranchant tout ce qui est superflu ou dommageable, pour retenir seulement les bons arbres ou les jeunes baliveaux d'espérance, GARASSE, dans BAYLE, *Dict.* au mot *Déjotarus*, note F. || Inusité aujourd'hui.

— ÉTYM. Peut-être *femelle :* ôter ce qui rend le bois *femelle*, c'est-à-dire moins fort.

† **EFFÉMINATION** (è-fé-mi-na-sion), *s. f.* Action d'efféminer; état de celui qui est efféminé.

— HIST. XVIe s. Effemination, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Efféminer.*

EFFÉMINÉ, ÉE (è-fé-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Rendu par les habitudes semblable à une femme. Va, cœur efféminé, va, lâche, sors d'ici, ROTR. *Antig.* IV, 6. Des cœurs efféminés dont l'oisive mollesse Ne connaît d'intérêts que ceux de leur tendresse, VOLT. *Sophon.* I, 2. || Substantivement. Un efféminé. C'est le propre de l'efféminé de se lever tard, de passer une partie du jour à sa toilette, de se voir au miroir, de se parfumer, de se mettre des mouches, de recevoir des billets et d'y faire réponse, LA BRUY. I. || 2° En parlant des choses. Pour la musique, on sait que les anciens croyaient que rien n'était plus pernicieux à une république bien policée que d'y laisser introduire une mélodie efféminée, FÉN. *Éduc. des filles*, ch. 12. Quel est le citoyen parmi nous qui se priverait, comme Julien, Antonin et Marc-Aurèle, de toutes les délicatesses de notre vie molle et efféminée....? VOLT. *Dict. phil. Philosophes*, I. Essayant sur le luth des chants efféminés, C. DELAVIGNE, *Vêpres sic.* II, 2.

† **EFFÉMINÉMENT** (è-ffé-mi-né-man), *adv.* D'une manière efféminée.

EFFÉMINER (è-fé-mi-né), *v. a.* Rendre par les habitudes un homme faible comme une femme. Tout ce qui effémine les hommes, J. J. ROUSS. *Pologne*, 3. || Il se dit aussi des choses. Efféminer les mœurs. Il prétend que tout autre amour ne peut qu'affadir et efféminer Melpomène, LA HARPE, *Cours de littér.* t. VII, p. 190. || S'efféminer, *v. réfl.* Devenir efféminé.

— SYN. EFFÉMINER, AMOLLIR, ÉNERVER. Amollir, c'est rendre mou; énerver, c'est ôter le nerf. Les délices de Capoue amollirent, énervèrent les Carthaginois d'Annibal, mais ne les efféminèrent pas, efféminer signifiant toujours que l'on prend non précisément des habitudes molles ou énervées, mais des habitudes féminines; ce qui suppose en même temps quelque chose de recherché et d'approchant de la femme.

— HIST. XIIe s. Trop te laisses tost abaissier, Femenins e effeminez, Qui nen es mais crienz [craint] ne dotez, BENOIT, II, 7517. Or si quident [ils pensent] qu'aion perdue La grant valor qu'avum eüe; Quident effeminez seiom, Senz pris e senz defension, ID. II, 8584. || XVe s. Et s'afemina avec ces Cypriennes, femmes du subtil art, qui l'endormirent, G. CHASTEL, *Chr. des ducs de Bourg.* III, 18. || XVIe s. Trop hanter les femmes effemine la personne, PALSGR. p. 631. Non les hermaphrodits, monstres effeminés, D'AUB. *Tragiques*, liv. II, *Princes.*

— ÉTYM. Provenç. *efeminar*, *enfeminar;* anc. espagn. *efeminar;* ital. *effeminare;* du latin *effeminare*, de *ex*, et *femina*, femme.

EFFENDI (è-fan-di), *s. m.* Titre d'honneur et de dignité en Turquie. Seigneur, maître. || Le reis-effendi, le ministre des affaires étrangères.

— ÉTYM. Turc, *efandi*, maître, seigneur, corrompu du grec αὐθέντης (il se prononce *afthendis* *th* anglais), qui agit de sa propre autorité, seigneur (voy. AUTHENTIQUE).

† **EFFÉRENT, ENTE** (è-ffé-ran, ran-t'), *adj.* Terme de physiologie. Qui emporte. Vaisseaux efférents, vaisseaux qui emportent les fluides sécrétés hors des glandes. Nerfs efférents, nerfs qui portent les actions du centre à la périphérie.

— ÉTYM. Lat. *efferens*, de *efferre*, porter hors de *e*, et *ferre*, porter.

EFFERVESCENCE (è-fèr vè-ssan-s'), *s. f.* || 1° Terme didactique. Bouillonnement déterminé par le dégagement d'un gaz quelconque de l'intérieur d'un liquide. Les alcalis font effervescence avec les acides. Être, entrer en effervescence. Les fermentations ou effervescences chimiques, dont le mouvement est si violent qu'on les pourrait quelquefois comparer à des tempêtes, sont des effets de cette puissante attraction qui n'agit entre les petits corps qu'à de petites distances, FONTEN. *Newton.* Les effervescences, le développement des gaz, l'électricité, la chaleur et les combinaisons produites par le mélange de plusieurs substances contenues dans un vaisseau fermé, n'en altèrent le poids ni pendant ni après le mélange, LA PLACE, *Expos.* IV, 16. || 2° Ancien terme de médecine. État d'échauffement, de bouillonnement comparé à l'effervescence chimique. L'effervescence du sang. Toute cette colère était enfantine et lui faisait dire des choses que le marquis ne dirait pas.... cela s'appelle donc (comment ditesvous, ma fille?) des effervescences d'humeurs; voilà un mot dont je n'avais jamais entendu parler; mais il est de votre père Descartes; je l'honore à cause de vous, SÉV. 570. || 3° Fig. Sorte de bouillonnement de l'âme. L'effervescence des passions. Jeunes gens que la première effervescence de l'âge des plaisirs avait entraînés dans les excès de la débauche, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 3. || Émotion des esprits, favorable ou défavorable. L'effervescence populaire. Le mécontentement universel que vous traitez d'effervescence a quelques sujets ou motifs trop connus pour ne pas lever tous vos doutes, MIRABEAU, *Collection*, t. I, f° 39. Quant à cette jeunesse d'élite qui, dans ces temps de gloire, remplissait nos camps, son effervescence était naturelle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3.

— ÉTYM. *Effervescent.*

EFFERVESCENT, ENTE (è-fèr-vè-ssan, ssan-t'), *adj.* || 1° Terme de chimie. Qui est en effervescence ou susceptible d'entrer en effervescence. || Boisson effervescente, boisson préparée avec du bicarbonate de soude et du jus de citron ou de l'acide tartrique. || 2° Fig. Prêt à s'emporter comme par un bouillonnement. Une tête effervescente. Une âme effervescente. La foule effervescente.

— ÉTYM. Lat. *effervescens*, de *effervescere*, s'échauffer; de *ex*, et *fervere*, être chaud (voy. FERVEUR).

EFFET (è-fè; le *t* ne se lie pas, du moins dans la conversation, ailleurs on le lie quelquefois; au pluriel, l'*s* se lie : des è-fè-z incroyables), *s. m.* || 1° Ce qui est fait par un agent quelconque. Point d'effet sans cause. J'ai tâché de trouver en général les principes ou premières causes de tout ce qui est ou qui peut être dans le monde.... j'ai examiné quels étaient les premiers et plus ordinaires effets qu'on pouvait déduire de ces causes, DESC. *Méth.* VI, 3. Cette préférence [pour Rodogune] est peut-être en moi un effet de ces inclinations aveugles qu'ont beaucoup de pères pour quelques-uns de leurs enfants plus que pour les autres, CORN. *Ex. de Rodog.* La foi que j'ai reçue aspire à son effet, ID. *Polyeucte*, II, 6. Vous voyez un effet des leçons d'Annibal, ID. *Nicom.* II, 3. Seigneur, voilà l'effet de ma reconnaissance, ID. *Sert.* V, 4. Les connaissances que nous acquérons de cette façon [par l'étude], aussi bien que leur continuation, ne sont qu'un effet de mémoire, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 5 nov. 1648. Cette grâce n'a nul effet sans grâce efficace, ID. *Prov.* 2. Les mauvais effets que causa cette doctrine, ID. *Prov.* 15. Elle commença à sentir les effets de sa dissipation, SÉV. 418. La nature agit en cela comme sûre de son effet, BOSS. *Conn.* V, 2. Sa mort sera l'effet de l'amour d'Hermione, RAC. *Andr.* V, 1. Un ordre qui d'abord a pu vous alarmer, Mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite, ID. *Brit.* I, 2. Seigneur, tous ces regrets De votre piété sont de justes effets, ID. *Bér.* II, 4. J'impute à son amour l'effet de son caprice, ID. *Bajaz.* III, 7. L'histoire nous apprend que les lois pénales n'ont jamais eu d'effet que comme destruction, MONT. *Esp.* XXV, 12. Les effets sont pareils quand la cause est la même, DUCIS, *Hamlet*, II, 5. L'homme aujourd'hui sème la cause, Demain Dieu fait mûrir l'effet, V. HUGO, *Crép.* 5. Puis le cœur s'aperçoit qu'il est devenu vieux, Et l'effet qui s'en va nous découvre les causes, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Sonnet à M. V. H.* || Avoir son effet, produire le résultat attendu. Et bientôt mes desseins auront un plein effet, CORN. *Héracl.* II, 2. L'empereur Maurice reconnut cette supposition [d'un enfant pour un autre], et l'empêcha d'avoir son effet, ID. *Ex. d'Héracl.* Ses menaces eurent bientôt leur effet, BOSS. *Hist.* I, 7. Ces remontrances avaient leur effet, ID. *ib.* III, 3 Ces épreuves peuvent avoir leurs effets, ID. *Nouv. myst.* 17. || Faire effet, faire son effet, opérer. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là et ne le seraient plus en celui-ci; toutes les deux ont fait effet en ma faveur, CORN. *Ex. du Cid.* Ô ma fille, est-ce là le prix de mes bienfaits? — Ceux de mon père en vous firent mêmes effets, ID. *Cinna*, V, 2. Quand il est besoin que cette vérité fasse son plein effet, ID. *Ex. d'Héraclius.* De ces deux desseins il n'y en a qu'un qui fasse effet, l'autre se détruisant de soi-même, ID. *Ex. de la Suiv.* On n'avait jamais vu jusque-là que la comédie fît rire sans personnages ridicules, tels que les valets bouffons, les parasites, les capitans, les docteurs, etc.; celle-ci faisait son effet par l'humeur enjouée des gens d'une condition au-dessus de ceux qu'on voit dans les comédies de Plaute et de Térence, ID. *Ex. de Mél.* J'avais cru d'abord que votre stratagème avait fait son effet, MOL. *la Princ.* IV, 2. Renaud n'était si neuf qu'il ne vît bien Que l'oraison de monsieur Saint-Julien Ferait effet, et qu'il aurait bon gîte, LA FONT. *Orais.* Les remèdes ne font point d'effet, SÉV. 128. Le billet qu'on lui avait fait rendre faisait son effet, HAMILT. *Gramm.* 7. Plutarque nous a conservé ce bon mot que Lamprias disait de lui-même : que la chaleur du vin faisait sur son esprit le même effet que le feu produit sur l'encens, dont il fait évaporer ce qu'il y a de plus fin et de plus exquis, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 2, art. 1, § 2. || 2° Acte, par opposition à simple parole. Tu.... As adoré l'honneur d'effet et de parole, RÉGNIER, *Sat.* VI. Pour les volontaires qui, par curiosité ou désir d'apprendre, s'offriraient peut-être de lui aider, outre qu'ils ont pour l'ordinaire plus de promesses que d'effet, DESC. *Méth.* VI, 7. C'est un jour choisi par deux souverains pour l'effet d'un traité de paix entre leurs couronnes ennemies, CORN. *Rod. Préface.* Autant que tu l'as pu, les effets l'ont suivie [l'inclination], ID. *Cinna*, V, 1. Les effets de César valent bien ses paroles [de Pompée], ID. *Pomp.* I, 1. Les bravades enfin sont des discours frivoles, Et qui songe aux effets néglige les paroles, ID. *ib.* II, 4. Les effets répondront : prince, pensez à vous, ID. *Nicom.* III, 3. Il me faut des effets et non pas des promesses, ID. *Suréna*, II, 3. Mais mon crime est entier et le sien imparfait, Le sien n'est qu'en désirs et le mien en effet, ID. *Œdipe*, IV, 5. Et tous trois, signalés par d'illustres effets, Savent servir en guerre et commander en paix, ROTROU, *Bélis.* XI, 7. D'un frivole discours passez donc à l'effet, ID. *Antig.* IV, 3. Il faut faire et non pas dire, et les effets décident mieux que les paroles, MOL. *Fest. de Pierre*, II, 6. Ce n'était là que des paroles, mais on en vint aux effets, BOSS. *Avert.* 5. Dans les champs phrygiens les effets feront foi, Qui la chérit le plus [la Grèce], ou d'Ulysse ou de moi, RAC. *Iphig.* I, 2. Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir? ID. *Athal.* I, 1. Je t'ai secourue autant que j'ai pu par mes paroles et d'effet, FÉN. *Solon.* Prodigues des serments, avares des effets [les ambitieux], VOLT. *Triumv.* IV, 4. || Homme d'effet, homme qui exécute ce qu'il dit. [Il] était homme d'effet, LA FONT. *Cal.* || 3° Réalisation, exécution. S'il se trouve quelques-uns des gouvernements ou principaux officiers qui soient reconnus adhérant à ces messieurs, il les faut changer, sans leur donner temps de mettre leur mauvaise volonté en effet, RICHELIEU, *Lett. à M. Hemery*, dans GODEFROY, *Lex. de Corneille.* J'ai mis, grâces aux dieux, ma promesse en effet, CORN. *la Veuve*, III, 7. Avec tous vos lauriers craignez encor le foudre. — Je l'attendrai sans peur. — Mais non pas sans effet, ID. *Cid*, II, 1. Pour avancer l'effet de ce discours fatal, ID. *Polyeucte*, I, 3. Que les dieux t'ont promis l'empire de la terre, Et que tu n'en peux voir l'effet que par la guerre, ID. *Hor.* I, 1. Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits Que quand la main s'apprête à venir aux effets, ID. *Cinna*, III, 2. J'ai prononcé l'arrêt, il faut que l'effet suive, ID. *Héracl.* I, 3. Il ne tiendra qu'au roi qu'aux effets je ne passe, ID. *Nicom.* I, 3. Et nous verrons alors l'effet de ces menaces, ID. *ib.* II, 3. Et, mettant en effet tes injustes desseins, Achève de te perdre en servant les Romains, MAIR. *M. d'Asdrub.* II, 3. J'ai franchi sans trembler les plus sanglants hasards, Et rendu sans effet les menaces de Mars, ROTROU, *Bélis.* IV, 2. ....Damon sous ce feint personnage Pourrait voir si Caliste en viendrait à l'effet, LA FONT. *Coupe.* Sans reculer plus loin l'effet de ma parole, RAC. *Mithr.* III, 1. À ses prédictions si l'effet est contraire, Pensez-vous que Calchas continue à se taire? ID. *Iphig.* I, 3. Si l'effet eût suivi ma pensée, ID. *ib.* II, 7. Je crains qu'un prompt effet n'ait suivi la menace, ID. *Phèd.* IV, 4. Ils recevront l'effet de ces magnifiques promesses, MASS. *Car. F. conf.* || Accomplissement. Ô de mon songe affreux trop véritable effet, CORN. *Polyeucte*, III, 3. || Méré, *Œuvres posth.* t. I, p. 162, ne voulait pas qu'on dît effet pour accomplissement : L'effet de votre prédiction. || 4° Terme de jurisprudence. Conséquence, application. La loi n'a point d'effet rétroactif, *Code Nap.* art. 2. L'arrêt sortira son plein et entier effet. || Effets civils, les droits civils. Pour empêcher toute communication avec les lépreux, on les rendait incapables des effets civils, MONTESQ. *Esp.* XIV, 11. || 5° L'effet d'une machine, sa force, la puissance qu'elle transmet. || 6° Impression morale. Mais tout ce beau langage est de si peu d'effet, Que.... MALH. VI, 25. La tête de Pompée a produit des effets Dont ils n'ont pas sujet d'être fort satisfaits, CORN. *Pomp.* III, 1. Si vous voulez réfléchir sur la narration de Curiace dans l'*Horace*, vous trouverez qu'elle fait tout un autre effet, ID. *Ex. de Rodog.* Ses paroles n'ont fait aucun effet sur vous, MOL. *Fest. de Pierre*, IV, 10. Mes vérités ont fait en vous leur effet ordinaire, SÉV. 16. Il avait sur cet art [la musique] une idée assez juste; c'est qu'il ne produisait ses grands effets que dans les assemblées nombreuses, DIDER. *Claude et Néron.* || Faire un bon, un mauvais effet, produire une impression favorable, défavorable. Cette chute fait un effet d'autant plus mauvais que...., CORN. *Ex. d'Hor.* Cela fait un mauvais effet d'abord, SÉV. 111. Il n'y a pas une parole qui ne fasse un bon effet, ID. 461. Le livre de M. de Cambrai fait le plus mauvais effet du monde pour son auteur, BOSS. *Quiét.* 94. || Faire effet, produire une impression. Elle fit effet en entrant dans le salon. Cet homme cherche toujours à faire effet. Tu veux que pour toi je compose Un long roman qui fasse effet, BÉRANG. *Romans.* || On dit dans le même sens, faire de l'effet. || À effet, destiné à produire de l'effet. Un morceau à effet. || Faire un bel effet, un vilain effet, avoir une bonne apparence, une vilaine apparence. Les manches du chevalier font un bel effet à table, SÉV. 77. Votre balustrade doit faire un très-bel effet, ID. 443. Une dent qui lui fait un étrange effet au devant de la bouche, ID. 321. || 7° Terme de littérature, de peinture et d'art en général. Résultat d'une combinaison qui frappe les yeux, captive l'esprit, touche le cœur. C'est à lui [Appien] que je me suis attaché pour la narration que j'ai mise au premier acte et pour l'effet du cinquième, CORN. *Ex. de Rodog.* || Terme de peinture. Effet de lumière, disposition de la lumière qui frappe par une combinaison heureuse et inattendue. Je distingue dans ce tableau l'effet pathétique d'avec l'effet pittoresque, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 199, dans POUGENS. || Ce tableau est à l'effet, il est à l'endroit où il est le mieux. Mettre un tableau à l'effet. || 8° Terme de billard. Effet de queue, ou, absolument, effet, mouvement particulier produit dans la bille par une certaine manière de la frapper avec la queue. Faire de l'effet. Faire un carambolage par effet. Il était de première force au billard, et avait inventé un bleu pour les effets, ALPH. KARR, *les Guêpes*, juillet 1840. || On dit aussi : Il ne fallait faire qu'un demi-effet. || Effet, le procédé, c'est-à-dire la petite rondelle qui est au bout de la queue. || 9° Terme de manége. Mouvement de la main qui sert à conduire un cheval; il y en a quatre : pousser en avant, tirer en arrière, à droite ou à gauche. || 10° Terme de commerce. Billet à ordre, lettre de change. Souscrire, endosser, escompter un effet. Hé bien, madame, je n'ai point d'effets, mais j'en emprunterai; je passerai demain chez vous et je tâcherai de faire votre affaire, DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 13. Les effets royaux étaient dans l'avilissement, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 17. || Effet au porteur, effet payable à la requête du porteur. Les effets au porteur n'ont d'autre propriétaire que celui qui les a, et sont censés n'en avoir jamais eu d'autre; la loi ne voit qu'un titre de créance et un porteur de ce titre, MONTESQUIOU, *Rapport* du 27 août 1790, p. 4. || Les effets publics, les rentes et les autres titres cotés à la bourse. || 11° *Au plur.* Objets, vêtements à l'usage d'une personne. La servante qui prend les effets de son maître, BOSS. *Médit.* 1. Saint Vincent m'emplit une valise de beaux effets qui me furent volés huit jours après, P. L. COURIER, *Lett.* I, 143. || 12° Terme de jurisprudence. Effets mobiliers, et, absolument, effets, les biens. Abandonner ses effets à ses créanciers. Cette manière de billets a été mise en vogue par les gens d'affaires pendant la dernière guerre pour mettre leurs effets à couvert des recherches qu'on pourrait faire contre eux, VAUBAN, *Dîme*, p. 88. || 13° En effet, *loc. adv.* Dans la réalité, dans l'acte. En apparence, il rend témoignage

au grand mérite, et en effet il donne du soupçon de la grande réputation, BALZ. *Quatrième disc. sur la cour.* Ceux qui désirent en général le bien des hommes, c'est-à-dire tous ceux qui sont en effet vertueux, et non point par faux-semblant ni seulement par opinion, DESC. *Méth.* VI, 3. Et qui me fait régner en effet est mon maître, CORN. *Nicom.* II, 1. Il feignit de m'aimer, je l'aimais en effet, TH. CORN. *Ariane*, IV, 2. Sous prétexte de rendre conformes les mœurs de ses sujets, et en effet pour assouvir son avarice en pillant toute la Judée, BOSS. *Hist.* II, 5. Reine longtemps de nom, mais en effet captive, RAC. *Mith.* I, 2. Peuple lâche en effet et né pour l'esclavage, Hardi contre Dieu seul.... ID. *Athal.* III, 7. || Assurément, véritablement. Ah! madame, en effet L'oracle est accompli, le ciel est satisfait, RAC. *Théb.* III, 3. Ils croiront en effet mériter qu'on les craigne, ID. *Brit.* IV, 4. Je n'aspire en effet qu'à l'honneur de vous suivre, ID. *Iphig.* I, 2. Voilà donc en effet le soin qui vous dévore, VOLT. *Adél.* I, 2. Car en effet il n'y a que deux états dans la vie : le célibat et le mariage, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 8. || En effet se met aussi très-souvent en tête d'une phrase, pour annoncer qu'on va donner une preuve de ce qu'on vient de dire. || 14° A l'effet de, *loc. prépos.* Dans l'intention de, pour. Il voyage à l'effet de s'instruire. || A cet effet, pour cet effet, *loc. adv.* En vue, pour l'exécution de. || A quel effet? à quelle intention? pourquoi? || Proverbes. Les effets sont les mâles, et les paroles sont les femelles. || Plus de paroles que d'effet, se dit de quelqu'un qui promet plus qu'il ne tient.

— HIST. XIV° s. Se aucuns princes et leurs conseilliers eussent aperceu et advisé aucunes choses qui y sont contenues, et il les eussent mises à effect, leurs dominations en eussent plus duré, ORESME, *Prol.* Ne facent aucun effet [acte] de change dans la dite ville, *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 624. || XV° s. Et [les seigneurs] mirent plusieurs devises et preschemens avant, desquelles nulles ne vinrent à l'effet, FROISS. I, I, 319. Lui promettant et donnant par effect, COMM. I, 10. Toutes entreprinses se doivent bien penser et bien debattre avant que les mettre en effect, ID. II, 12. || XVI° s. Amadour, ayant fait son effet de retirer ces deux corps, pensa si peu de luy qu'il se trouva environné d'un grand nombre de Maures, MARG. *Nouv.* X. Ce qui me convie à un effect [action] si éloigné de ma nature, MONT. I, 96. L'effect [résultat] en decouvrit la fourbe, ID. I, 100. En venant il fit tout plein de beaux effets, car il y prit force piaces que tenoient les huguenots, dont Mascon en fut une, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 260, dans LACURNE. Balde n'avoit pas pris effect [intérêt] au malheur qui estoit arrivé pour la perte du navire, *Merlin Cocaie*, t. II, p. 46, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *effeit*; catal. *efecte*; espagn. *efecto*; portug. *effeito*; ital. *effetto*; du latin *effectus*, de *effectum*, supin de *efficere*, effectuer, de *ex*, et *facere*, faire.

† **EFFEUILLAGE** (è-feu-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Synonyme d'effeuillaison. || Action de couper les feuilles sans ôter le pétiole, pour faire mûrir le fruit et laisser le soleil lui donner le coloris.

— ÉTYM. *Effeuiller.*

EFFEUILLAISON (è-feu-llè-zon, *ll* mouillées, et non è-feu-yè-zon), *s. f.* Action d'effeuiller. L'effeuillaison de la vigne.

— SYN. EFFEUILLAISON, DÉFOLIATION. Effeuillaison est l'arrachement, défoliation est la chute naturelle des feuilles.

— ÉTYM. *Effeuiller.*

EFFEUILLÉ, ÉE (è-feu-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Dépouillé de feuilles ou de pétales. Une rose effeuillée.

† **EFFEUILLEMENT** (è-feu-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* État des arbres dépouillés de leur feuillage ou qui s'en dépouillent.

— HIST. XVI° s. Effeuillement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Effeuiller.*

EFFEUILLER (è-feu-llé, *ll* mouillées, et non è-feu-yé), *v. a.* || 1° Ôter, arracher les feuilles, les pétales. Effeuiller un cep de vigne. L'aimable fée apparaît à mes yeux, Ses doigts distraits effeuillent une rose, BÉRANG. *Tailleur.* Si vous n'avez jamais vu.... La valse.... Effeuiller en courant les femmes et les fleurs, V. HUGO, *F. d'aut.* 23. || 2° S'effeuiller, *v. réfl.* Perdre ses feuilles, ses pétales. Roses d'automne, effeuillez-vous pour elle, Tous les amours ne sont pas envolés.... BÉRANG. *Encore des amours.*

— HIST. XIV° s. En ce temps ne convient point couper le percil, mais effeuiller, *Ménagier*, II, 2. || XVI° s. ....Une branche avec sa verdure, pour en donner les marques d'honneur aux triomphans, l'autre effeuillée pour les chastimens, D'AUB. *Hist.* II, 488. L'effeuiller porte grand dommage à tous les arbres, O. DE SERRES, 466. ....Et jamais la froidure, Qui effeuille les bois n'effeuille ta verdure, RONS. *Éleg.* 6.

— ÉTYM. Provenç. *esfolhar*, *esfoillar*, *esfuelhar*; portug. *esfolhar*; ital. *sfogliare*; de *es*.... préfixe, et du latin *folium*, feuille.

† **EFFEUILLEUR, EUSE** (è-feu-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Terme d'agriculture. Celui, celle qui effeuille les arbres.

— HIST. XIV° s. Effeuilleur, cueilleur de feuilles, DU CANGE, *frondare.*

— ÉTYM. *Effeuiller.*

† **EFFEUILLURE** (è-feu-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Terme d'agriculture. Produit de l'effeuillaison des arbres.

— ÉTYM. *Effeuiller.*

1. **EFFICACE** (è-fi-ka-s'), *adj.* Qui produit son effet. Un remède efficace. Il employa des moyens efficaces. || Terme de théologie. La grâce efficace, celle qui a toujours son effet. Que la grâce n'est pas donnée à tous les hommes; que tous les justes ont le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu; qu'ils ont néanmoins besoin, pour les accomplir et même pour prier, d'une grâce efficace qui détermine leur volonté; que cette grâce efficace n'est pas toujours donnée à tous les justes et qu'elle dépend de la pure miséricorde de Dieu, PASC. *Prov.* 1.

— HIST. XIV° s. La crainte des diex seroit souverain et très efficace remede, BERCHEURE, f° 13. || XV° s. La nature des palmiers et figuiers fait semence de vertu si efficaix que.... *Des prouffits champestres*, II, 2. || XVI° s. Ce fut le point de trouver langage assez exquis et efficax à le reconforter, M. DU BELLAY, 381.

— ÉTYM. Provenç. *efficaci*; catal. *eficas*; espagn. *eficaz*; ital. *efficace*; du latin *efficacem*, de *efficere*, effectuer (voy. EFFET).

2. **EFFICACE** (è-fi-ka-s'), *s. f.* Efficacité. Si mes commandements ont trop peu d'efficace, Ma rage pour le moins me fera faire place, CORN. *Médée*, V, 3. Sa grâce [de Dieu] Ne descend pas toujours avec même efficace, ID. *Polyeucte*, I, 1. On n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse efficace à la tête d'un livre, MOL. *Préf. des Préc. ridic.* Il est trop heureux d'être fou pour éprouver l'efficace et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement ordonnés, ID. *Pourc.* I, 11. Taisons-nous; c'en est assez, et tremblons sous les terribles jugements de Dieu qui, pour punir notre orgueil, a permis que de si grossiers emportements eussent une telle efficace de séduction et d'erreur, BOSS. *Var.* I, § 33. Ô Dieu, donnez efficace à votre parole! ID. *Prédic.* 3. C'est justement en quoi je crois devoir admirer davantage l'efficace et la vertu du sacrifice religieux, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 424. La grâce qu'on appelle congrue trouve dans sa congruité une véritable efficace, FÉN. t. III, p. 253. Préparez par de longs exemples l'efficace à vos discours, MASS. *Car. Pâques.* Parmi les eaux qui ont le plus d'efficace, on peut compter celles d'Egra en Bohême, TISSOT, *Gens de lettres*, § 85.

— REM. Efficace a vieilli, excepté dans le langage théologique. On dit aujourd'hui efficacité.

— HIST. XIV° s. Choses petites et de pou de efficace, BERCHEURE, f° 28, *recto.* || XVI° Parlans de la vertu, proprieté, efficace et nature de tout ce que leur estoyt servy à table, RAB. *Garg.* I, 23. La lecture des histoires est celle qui a plus d'efficace pour ensemble plaire et profiter, AMYOT, *Préf.* I, 26.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *efficacia*; espagn. *eficacia*; du latin *efficacia* (voy. EFFICACE 1).

EFFICACEMENT (è-fi-ka-se-man), *adv.* D'une manière efficace. Il a travaillé efficacement à la paix; il a efficacement travaillé à la paix.

— HIST. XVI° s. Auxquelles passions la raison et la loy venans à toucher avec une touche discrette et salutaire, remet promptement et efficacement le jeune homme en la droitte voye, AMYOT, *De la vertu morale*, 29.

— ÉTYM. *Efficace*, et le suffixe *ment.*

EFFICACITÉ (è-fi-ka-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est efficace. L'efficacité d'un remède. L'efficacité de la grâce. S'employer avec efficacité à une recherche.

— REM. Il y a des prédicateurs et des écrivains qui usent de ce mot; il n'est point français; il faut dire efficace, dit Bouhours sous Louis XIV. D'Aisy, *le Génie de la langue française*, 2 vol. in-12, 1685, rejette aussi efficacité. Maintenant ce mot est pleinement reçu, et efficace a vieilli.

— ÉTYM. *Efficace.*

EFFICIENT, ENTE (è-fi-si-an, an-t'), *adj.* Terme de philosophie scolastique. Cause efficiente, cause qui produit effectivement son effet, une chose. Le soleil est la cause efficiente de la chaleur. Aristote admettait comme Platon les causes finales et efficientes; ces causes efficientes sont les âmes sensitives et végétatives, BUFF. *Animaux. Syst. sur la génér.*

— HIST. XIV° s. Dieu est cause finale et efficiente de toutes choses, ORESME, *Eth.* 29.

— ÉTYM. Provenç. *eficient*; espagn. *eficiente*; ital. *efficiente*; du latin *efficiens*, de *efficere*, effectuer (voy. EFFET).

† **EFFIGIAL, ALE** (è-fi-ji-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à l'effigie.

EFFIGIE (è-fi-jie), *s. f.* || 1° Représentation en relief ou en peinture de la figure d'une personne. Monnaie frappée à l'effigie d'un prince. Et là [dans le Mercure galant] s'impriment tous les morts, Avec leurs généalogies, Leurs éloges, leurs effigies, Leurs dignités et leurs trésors, CHAULIEU, *Ép. d'Hamilton.* Aux cris religieux d'un parterre idolâtre, En face de vous-même, au milieu du théâtre, Jamais en effigie, assis sur un autel, Vous a-t-on couronné d'un laurier solennel? GILBERT, *Apologie.* Jésus-Christ s'unit à la chair par son effigie humaine, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 7. || Fig. Ce que nous cachons de nous-mêmes, est ce que nous sommes réellement; ce que nous en découvrons est ce que nous voudrions être; nous étalons une conscience qui n'est que la fausse effigie de la nôtre, MASS. *Carême, Confess.* || 2° Figure grossière qu'on faisait d'une personne et qu'on attachait à une potence, lorsque cette personne était condamnée à mort par contumace. Exécuter un criminel en effigie, attacher à l'instrument du supplice l'effigie et un écriteau portant la sentence de condamnation. Larochepot était fils de Mme du Fargis persécutée et mise en effigie par le ministre [Richelieu], RETZ, I, 20. Vous avez fait pendre en effigie votre père Jarrige, PASC. *Prov.* 16. Les rebelles déposèrent leur roi [Henri IV de Transtamare] en effigie, VOLT. *Mœurs*, 101. Ils ressemblent aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie : ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant, ID. *Lett. Leclerc*, 10 fév. 1765.

— SYN. EFFIGIE, IMAGE, PORTRAIT. L'image est ce qu'il y a de plus général; elle se fait de toute façon et de tout objet : l'image d'un homme, d'un arbre, d'une montagne. Effigie ne se dit que des personnes; elle est ou en relief, ou en figure, ou en peinture. Le portrait est toujours en dessin ou en peinture.

— HIST. XVI° s. Leur effigie [de Sérapis et d'Isis] représentée le doigt sur la bouche, MONT. II, 251.

— ÉTYM. Lat. *effigies*, de *effingere*, représenter, de *ex*, et *fingere*, former (voy. FEINDRE).

EFFIGIÉ, ÉE (è-fi-ji-é, ée), *part. passé.* Effigié pendant qu'il s'enfuyait.

EFFIGIER (è-fi-jié), j'effigiais, nous effigiions, vous effigiiez; que j'effigie, que nous effigiions, que vous effigiiez, *v. a.* Exécuter en effigie. Girardin et Ferrant furent obligés de s'absenter et à la fin furent condamnés, effigiés, et perdirent leurs emplois, ST-SIM. 435, 49.

— HIST. XVI° s. Lors les parents et amis reprenoient le corps, et luy faisoient faire un estuy de bois moulé et effigié d'homme, dedans lequel ils le posoient, PARÉ, *Mumie*, 4.

— ÉTYM. Lat. *effigiare*, de *effigies*, effigie; provenç. *efigiar*; ital. *effigiare.*

† **EFFILAGE** (è-fi-la-j'), *s. f.* Action d'effiler, résultat de cette action.

— ÉTYM. *Effiler.*

1. **EFFILÉ, ÉE** (è-fi-lé, lée), *part. passé* de effiler 1. || 1° Dont le fil est défait. De la toile effilée. || 2° Autrefois, linge effilé, ou, substantivement, effilé, linge bordé de frange de fil qui se portait dans le deuil. Être en effilé, c'était porter de ce linge. Il faut être vêtu comme l'est votre frère, Il porte le grand deuil, son linge est effilé, REGNARD, *Ménechm.* 11. || *S. m.* Synonyme de frange.

2. **EFFILÉ, ÉE** (è-fi-lé, lée), *part. passé* de effiler 2. Aminci, atténué. Ils soutenaient qu'il avait la taille trop effilée, HAMILT. *Gramm.* 11. || Cheval effilé, cheval qui a l'encolure fine et déliée. || Chien effilé, chien qui s'est trop emporté dans la course, ou qui a couru trop jeune.

1. **EFFILER** (è-fi-lé), *v. a.* || 1° Défaire un tissu fil à fil. Effiler une toile. Parfiler.... c'est effiler une étoffe, la détisser fil à fil, VOLT. *Dial.* 13. Je hasarde quelques conjectures au risque de faire rire celui qui effile la charpie à l'Hôtel-Dieu, DIDER.

Lett. sur la chirurg. || 2° Effiler les cheveux, les dégarnir en les coupant en pointe. || 3° S'effiler, *v. réfl.* Se défaire en fils. Cette toile s'est effilée. || Flotter comme un effilé, comme une frange. Sa chevelure qui s'épanche, Au gré du vent prend son essor, Glisse en ondes jusqu'à sa hanche, Et là s'effile en franges d'or, LAMART. *Harm.* II, 10.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fil* de lin ou de chanvre; provenç. *esfilar*; ital. *sfilare*.

† 2. **EFFILER** (è-fi-lé), *v. a.* Terme de chasse. Énerver, fatiguer. Effiler les chiens.

— HIST. XVI° s. Donne moy les faveurs de l'attique oraison, Ou clos ma voix de tenebreux silence; Effile mon cerveau de subtile raison, Ou le sommeil sur ma paresse elance, *Poésies de* LOYS LE CARON, f° 70, dans LACURNE. Un jour qu'elle estoit au sermon, elle ouyt le prescheur qui s'effiloit [se fatiguait à] d'alleguer l'escriture, *Moyen de parvenir*, p. 107, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Es*.... préfixe, et *fil*, dans le sens de tranchant; comme on ne donne le fil qu'en limant, diminuant, *effiler* a pris le sens d'user, fatiguer.

† **EFFILOCHE** (è-fi-lo-ch') ou **EFFILOQUE** (è-fi-lo-k'), *s. f.* Terme de passementerie. Soie légère de rebut. || Bouts de soie qui se trouvent aux lisières d'une étoffe. || *S. f. plur.* Effiloques, nom qu'on donne à toutes les soies non torses, dites aussi soies folles.

— ÉTYM. Voy. EFFILOQUER.

† **EFFILOCHÉE** (è-fi-lo-chée), *s. f.* Ce qui, provenant de chiffons ou de pailles, a été soumis à l'action d'instruments pour être converti en pâte de papier.

— ÉTYM. *Effiloche.*

† **EFFILOCHER** (è-fi-lo-ché), *v. a.* Synonyme d'effiloquer. || Opérer l'effilochée. Après que les chiffons ont été cachés dans les piles à effilocher...., *Dict. des arts et m.* Amsterd. 1767, *Papetier.*

— ÉTYM. *Effiloche.*

† **EFFILOCHEUR, EUSE** (è-fi-lo-cheur, cheû-z'), ou **EFFILOQUEUR, EUSE** (è-fi-lo-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui effiloche les chiffons destinés à faire le papier. || *Adj.* Cylindre effilocheur, ou, substantivement, l'effilocheur, outil pour effilocher. Les cylindres effilocheurs ne sont pas aussi près de la platine que les affineurs, *Dict. des arts et m.* Amsterd. 1767, *Papetier.*

EFFILOQUÉ, ÉE (è-fi-lo-ké, kée), *part. passé.*

EFFILOQUER (è-fi-lo-ké), *v. a.* Effiler une étoffe quelconque, et, particulièrement, une étoffe de soie pour en faire de l'ouate. || S'effiloquer, *v. réfl.* S'en aller en filoches.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *filoche*.

† **EFFILOQUES** (è-fi-lo-k'), *s. f. plur.* Voy. EFFILOCHE.

† **EFFILOQUEUR** (è-fi-lo-keur), *s. m.* Voy. EFFILOCHEUR.

† **EFFILURE** (è-fi-lu-r'), *s. f.* Fil qui provient d'un tissu effilé.

— ÉTYM. *Effiler.*

† **EFFIOLER** (è-fi-o-lé), *v. a.* Terme d'agriculture. Enlever une partie de la verdure du blé, lorsque avant l'hiver elle pousse trop fort. || Exprimer l'eau qui se trouve du côté de la chair dans la peau qu'emploie le parcheminier.

EFFLANQUÉ, ÉE (è-flan-ké, kée), *part. passé.* Amaigri, en parlant du cheval, par la fatigue ou la mauvaise nourriture. Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, De peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine, Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène, BOIL. *Ép.* X. || Par extension. C'était un grand garçon fort efflanqué, fort fluet, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Se dit aussi du cheval dont les flancs sont creux et très-retroussés. || Par extension. La princesse de Babylone, après son accident [chute, dans un bal, d'un oreiller qu'elle avait mis sous ses jupes pour arranger sa taille; elle était enceinte], était efflanquée du côté droit et toute biscornue de l'autre, HAMILT. *Gramm.* 10. || Rage efflanquée, mal qui attaque les vieux chiens de chasse, et dans lequel leurs flancs se resserrent et leur battent de faiblesse et d'épuisement. || Fig. Sans vigueur et sans nerf. Style efflanqué. Prose efflanquée. Mais dans ce style efflanqué, sans vigueur, J'aime encor mieux l'insipide langueur, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 3, *Brumoy.*

EFFLANQUER (è-flan-ké), *v. a.* Rendre les flancs creux, amaigrir et affaiblir par un excès de fatigue ou la privation de nourriture. Efflanquer un cheval. || Terme d'horlogerie. Donner, avec une lime, la forme convenable aux ailes d'un pignon.

— HIST. XV° s. Rage efflanchée, qui rend les chiens cousuz parmi les flanz, comme s'ilz n'avoient mengié, GASTON PHÉBUS, *Chasse*, ms. p. 97, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *flanc*.

† **EFFLEURAGE** (è-fleu-ra-j'), *s. m.* Terme de tanneur. Action d'effleurer.

— ÉTYM. *Effleurer.*

EFFLEURÉ, ÉE (è-fleu-ré, rée), *part. passé.* || 1° Entamé légèrement. La peau effleurée par la pointe de l'épée. || 2° Fig. Étudié, traité superficiellement. Matière à peine effleurée.

† **EFFLEUREMENT** (è-fleu-re-man), *s. m.* Action d'effleurer; résultat de cette action. Effleurement de la peau par une balle. Tout effleurement des sens est un plaisir, et toute secousse forte, tout ébranlement violent est une douleur, BUFF. *Nature des anim.*

— HIST. XVI° s. Efflorement [action d'ôter les fleurs], MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Effleurer.*

EFFLEURER (è-fleu-ré), *v. a.* || 1° Terme d'horticulture. Ôter les fleurs. Effleurer les rosiers. || 2° N'entamer, ne toucher que la fleur, le duvet, la superficie. Le coup d'épée lui a effleuré la poitrine. Ne faire qu'effleurer la terre en labourant. La barque effleurait le rivage. Le dieu qui fait aimer prit son temps; il tira Deux traits de son carquois; de l'un il entama Le soldat jusqu'au vif; l'autre effleura la dame, LA FONT. *Matr.* La fortune en cela ne vous a pas même effleuré la peau, COSTAR, *Lett.* 149, dans RICHELET. Il savait que la chaleur entre bien plus avant que la lumière; celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface, BOSS. *Panég. Saint Franç. de Sales*, 1er point. Vers elle [Vénus] doucement il [Jupiter] incline la tête, Sur sa bouche de rose effleure un doux baiser, DELILLE, *Én.* I. Elle dit : le nectar coule en l'honneur des dieux; Didon au même instant de ses lèvres l'effleure, ID. *ib.* Si quelque souffle harmonieux, Effleurant au hasard la harpe détendue, En tire seulement une note perdue, LAMART. *Harm.* III, 4. || Fig. Jamais blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs, BOIL. *Épît.* X. Et j'ai mis votre choix à tel prix que je n'ai pas osé en blesser, pas même en effleurer la liberté, LA BRUY. *Disc. à l'Acad.* ....Apprenez, je vous prie, Que mortel quel qu'il fût, ne me dit, de ma vie, Un mot douteux qui pût effleurer mon honneur, REGNARD, *Joueur*, II, 4. || 3° Ne faire que toucher une question. Il n'a encore qu'effleuré une si grande matière, BOSS. *Variat.* 6. Ces secrets que les prophètes n'avaient qu'effleurés, ID. *Hist.* II, 6. Quelques grands mathématiciens, et principalement MM. Pascal et Huyghens, ont déjà proposé ou résolu des problèmes sur cette matière [le calcul des probabilités]; mais ils n'ont fait que l'effleurer, et M. Bernoulli l'embrassait dans une plus grande étendue et l'approfondissait beaucoup davantage, FONTEN. *Bernoulli.* || 4° Terme de tanneur. Effleurer une peau, c'est, après l'avoir planée et lavée à la rivière, en enlever la fleur ou superficie du cuir du côté où était le poil ou la laine. || Terme de menuisier. Dresser le parement des planches qui sont jointes ensemble. On dit aussi affleurer. || 5° S'effleurer, *v. réfl.* Être effleuré. De pareils sujets ne s'effleurent pas; on les traite à fond.

— HIST. XVI° s. Effleurer [ôter les fleurs], MONET, *Dict.* De cent membres et visages qu'a chasque chose, j'en prends un tantost à leicher seulement, tantost à efflorer, et parfois à pincer jusqu'à l'os, MONT. I, 376.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fleur*.

EFFLEURI, IE (è-fleu-ri, rie), *part. passé.* Un sel effleuri.

EFFLEURIR (S') (è-fleu-rir). || 1° *V. réfl.* Terme de minéralogie. Tomber en efflorescence. Ce minéral s'effleurit. || 2° *V. n.* Beaucoup de pierres effleurissent à l'air.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fleurir*.

† **EFFLEUROIR** (è-fleu-roir), *s. m.* Peau d'agneau avec laquelle le parcheminier essuie le blanc qu'il a répandu sur le parchemin.

— ÉTYM. *Effleurer.*

† **EFFLEURURE** (è-fleu-ru-r'), *s. f.* Terme de tanneur. Rognure provenant de l'effleurage d'une peau.

— ÉTYM. *Effleurer.*

EFFLORESCENCE (èf-flo-rè-ssan-s'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. L'acte par lequel la floraison commence; le premier moment où elle a lieu. || Poussière fine et céracée qui se trouve sur certains fruits. || 2° Terme de chimie. Conversion d'une substance solide en une matière pulvérulente par son exposition à l'air libre, ainsi dite parce que cette poussière sur la substance a l'apparence de ces fleurs qui se forment en groupe comme celles du chou-fleur. Tous les sables des plaines à l'est de la Nevade sont imprégnés d'alcalis, certains cours d'eau en sont saturés, et plusieurs lacs en tiennent une proportion telle que leurs bords sont couverts d'efflorescences salines, LAUR, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LIII, p. 1099. || Couche saline produite sur les murs salpêtrés. || Oxyde métallique qui se présente à la surface de quelques mines de cobalt, de manganèse ou autres. || 3° Terme de médecine. Toute espèce d'exanthème peu élevé au-dessus du niveau de la peau.

— HIST. XVI° s. ....duquel [épiderme] la substance est de l'excrement ou efflorescence reseichée du vray cuir, PARÉ, I, 3.

— ÉTYM. *Efflorescent.*

EFFLORESCENT, ENTE (èf-flo-rè-ssan, ssan-t'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui est en voie de floraison. Plantes efflorescentes. || 2° Terme de chimie. Qui tombe en efflorescence. Sels efflorescents, sels qui à l'air perdent tout ou partie de leur eau de cristallisation, deviennent opaques et tombent quelquefois en poussière. || Qui est revêtu d'une couche saline, comme les murs salpêtrés. || Qui est couvert d'un oxyde métallique, comme quelques mines de cobalt ou de manganèse.

— ÉTYM. Lat. *efflorescens*, de *efflorescere*, de *ex*, et *florescere*, fleurir, de *flos*, fleur (voy. FLEUR).

EFFLUENCE (èf-flu-an-s'), *s. f.* Ce qui flue hors, coule hors, s'exhale d'une manière invisible. Des effluences de marais. Effluences électriques.

— ÉTYM. *Effluent.*

EFFLUENT, ENTE (èf-flu-an, an-t'), *adj.* Terme de physique. Fluant hors. Matière effluente. L'abbé Nollet expliquait les phénomènes électriques au moyen de deux matières, l'une affluente, l'autre effluente.

— HIST. XV° s. Perfecte bonté effluant [produisant] tous biens, CHR. DE PISAN, *Charles V*, III, 67.

— ÉTYM. Lat. *effluens*, de *effluere*, couler hors; de *ex*, et *fluere*, couler (voy. FLUX).

† **EFFLUVE** (èf-flu-v') *s. m.* || 1° Terme de médecine. Nom de substances organiques altérées, tenues en suspension dans l'air, principalement aux endroits marécageux, et donnant particulièrement lieu à des fièvres intermittentes, rémittentes et continues. || 2° Effluves magnétiques, nom donné aux influences exercées par les magnétiseurs sur les magnétisés, et attribuées à un prétendu fluide magnétique. || Fig. et dans le style néologique. Les effluves de la passion. Effluves énervants, délicieux.

— REM. On fait souvent ce mot féminin; c'est une faute; il est masculin.

— ÉTYM. Lat. *effluvium*, de *ex*, et *fluere*, couler (voy. FLUX); ital. *effluvio*. Ce mot a été introduit dans la science par Lancisi, médecin italien.

† **EFFLUXION** (èf-flu-ksion), *s. f.* Terme de médecine. Expulsion du produit de la conception dans les premiers jours de la grossesse.

— HIST. XVI° s. Quand l'hemorrhagie et soudaine effluxion du sang survient aux ulceres, PARÉ, XI, 4. Il y a difference entre avortement et effluxion : effluxion c'est quand les semences, premierement conglutinées ensemble par quelques jours, soudainement s'escoulent, ID. XVIII, 37.

— ÉTYM. Lat. *effluxionem*, de *effluere*, couler hors, de *ex*, et *fluere*, couler (voy. FLUX).

EFFONDRÉ, ÉE (è-fon-dré, drée), *part. passé.* Remué profondément. Un terrain effondré. || Défoncé. Un tonneau effondré.

EFFONDREMENT (è-fon-dre-man), *s. m.* || 1° Terme d'agriculture. Action d'effondrer, de fouiller la terre. || 2° Action d'effondrer, de s'effondrer, de s'écrouler. Dans cet effondrement des roches siluriennes, elles se sont renversées sur elles-mêmes, ployées et refoulées du côté où elles éprouvaient le moins de résistance, MARCOU, *Acad. des sciences, Comptes rendus*, t. LIII, p. 916.

— ÉTYM. *Effondrer.*

EFFONDRER (è-fon-dré), *v. a.* || 1° Terme d'agriculture. Remuer la terre à une certaine profondeur en y mêlant des engrais. || 2° Briser en enfonçant. Effondrer une futaille, un coffre, une armoire. Dans ces contrées, les neiges séjournent longtemps sur les terres; elles filtrent au travers de leurs parties les moins solides, qu'elles pénètrent profondément, qu'elles délavent et effondrent, SÉGUR, *Hist de Napol.* V, 1. || Accabler par la surcharge. Effondrer un plancher. || 3° Effondrer une volaille, la vider. || 4° Tirer à la rame, outre mesure, une étoffe de laine, un drap. || 5° S'effondrer, *v. réfl.* Manquer par le fond, s'écrouler. La voûte de la paroisse de Saint-Barthélemy s'est effondrée il y a deux jours

BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 361, dans POUGENS.

— HIST. XII° s. Del gros du poing li a tele donnée, A pou [à peu de chose près] la gorge ne lui a effondrée, *Bat. d'Aleschans*, v. 6830. E fist abatre le vergier où l'um li soleit sacrefier, e fist esfundrer la cave ù l'um le enuroit [honorait], *Rois*, 302. || XIII° s. Nus barillier ne doit faire fust effondré nuef [faire neuf un fût effondré], *Liv. des mét.* 103. Il avoit bien huit cent persones en la nef qui touz feussent sailli es galies pour leur cors garentir, et ainsi les eussent effondrées, JOINV. 283. || XIV° s. Se un lievre est pris et que l'en le vueille garder, effondrez le et lui ostez les entrailles, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Il avoit deux cents compagnons à tout [avec] hoyaux et grands pics de fer et autres instrumens pour effondrer le mur, FROISS. I, I, 237. C'est le clou de mon doigt qui est effondré [crevé]; je suis demi gari, LOUIS XI, *Nouv.* XCV. || XVI° s. Faictes mouvoir sur ces fleuves marins, Barques et nefs, galleires, brigandins, Pour effondrer les escumeurs coursaires, J. MAROT, V, 66. Il y avoit gens qui eussent en charge d'effondrer aux caves tous les vaisseaux à vin, PARÉ, III, p. 707. Il arrosa de vin la victime immolée, Effondra le taureau, entrailles et jambons De sel bien saupoudrez jetta sur les charbons, RONS. 842. Un gros effondré [un gros mangeur], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fond;* provenç. *esfondrar*, *esfondar*, *efundar*. L'*r* dans *esfondrer* est épenthétique, comme le montre le provençal qui a la forme régulière *esfondar*.

† **EFFONDREUR** (è-fon-dreur), *s. m.* Terme d'agriculture. Celui qui effondre.

— ÉTYM. *Effondrer*.

EFFONDRILLES (è-fon-dri-ll', *ll* mouillées et non è-fon-dri-ye), *s. f. plur.* Parties grossières qui restent au fond d'un vase après une ébullition. Ce bouillon est plein d'effondrilles.

— ÉTYM. *Ef*.... pour *es* ou plutôt pour *en* 1, et *fond* avec une *r* parasite comme dans *effondrer*. Norm. *fondrilles*.

EFFORCER (S') (è-for-sé), *v. réfl.* || 1° Faire un effort de toutes ses forces. Efforcez-vous. Ne vous efforcez pas, vous vous blesserez. Ne vous efforcez pas à parler, à courir. Il s'efforçait de soulever le fardeau. Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer, BOIL. *Sat.* VI. || Absolument. Faire effort sur soi-même. Feignez, efforcez-vous, songez qu'il est mon père, RAC. *Mithr.* IV, 2. Courage, efforcez-vous, reprenez vos esprits; Qu'avez-vous? BOURSAULT, *Ésope à la cour*, II, 1. || 2° Employer toute son énergie, tous ses moyens à quelque chose. Il s'efforça de parler. S'étant efforcé d'obtenir un emploi. Tous se sont efforcés de la pouvoir sauver, MAIR. *Mort d'Asdrub.* V, 1. Ah! on s'efforce en vain de me fermer la bouche, RAC. *Brit.* III, 3. || S'efforcer à, même sens. Et qu'un Romain s'efforce à tacher le renom D'un guerrier à qui tous doivent un si beau nom, CORN. *Hor.* V, 3. L'une et l'autre de moi s'efforce à l'obtenir, ID. *Théod.* V, 6. Et ce lâche attentat n'est qu'un trait de l'envie, Qui s'efforce à noircir une si belle vie, ID. *Nicom.* III, 8. On s'empresse à vous voir, on s'efforce à vous plaire, ID. *Agés.* III, 1. Et ne devrais-je point m'efforcer à vous faire connaître la différence des cœurs qui s'attachent à vous? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 3. Laissez-moi m'efforcer, cruel, à vous haïr, VOLT. *Indiscr.* 13.

— REM. Des grammairiens ont voulu distinguer *s'efforcer à* et *s'efforcer de* suivis d'un infinitif; mais ni l'usage ni la grammaire n'appuient cette distinction.

— SYN. S'EFFORCER, TÂCHER. Celui qui tâche n'emploie pas nécessairement toutes ses forces. Celui qui s'efforce emploie tout ce qu'il a de forces.

— HIST. XII° s. Tant s'esforça que il fu en estant [il se mit debout], *Ronc.* p. 100. Li rois de France ne l'en esforza mie [ne l'y força pas], *ib.* p. 148. Mais esforchier fait folie [folie fait qu'on s'efforce], *Couci*, III. Dux Miles se redresse, si se cuide efforcier, Apuiant à l'espée, se tint vers un moustier, *Sax.* XI. E se peneient mult des escriz encercier [chercher], S'il peüssent trover nule rien n'espier, Dunt la cause le rei peüssent esforcier [rendre plus forte], *Th. le mart.* 69. E Samuel crut e esforcha, e Deus fud ove [avec] lei, e nule de ses paroles en vain ne chaï [tomba], *Rois*, 13. || XIII° s. Por l'amor la pucelle [il] s'esvertue et esforce, Les escus froisse et fent com s'il fussent d'escorce, AUDEFR. LE BAST. dans *Romancero*, p. 19. Pur quei morez à essient? Efforce tei; ne vaut nient, *Lai del desiré.* Li rossignos lores s'efforce De chanter et de faire noise, *la Rose*, 74. Quiconques est pris en cas de crieme et atains du cas si comme de murdre ou de traïson. d'omicide ou de feme efforcier, il doit estre trainés et pendus, BEAUM. XXX, 2. Un soz-diacre se maria, le evesque le efforça [força] forjurer sa feme, *Liv. de just.* 193. || XIV° s. Et après il se efforçoient de monstrer que.... ORESME, *Eth.* 298. Aucuns se sont efforcés à priver et corrompre vos ordonances, DU CANGE, *audaciter.* || XV° s. Quand ceux de la ville virent le pouvoir de la dame si grand et si efforcé, et presque toute l'Angleterre estoit de leur accord, FROISS. I, I, 19. Ainsi doit estre vraysemblable que Dieu est quasi efforcé et contrainct ou semons de monstrer plusieurs signes, ou de nous batre de plusieurs verges, COMM. V, 18. Ceulx qui s'efforceroient à rompre la porte, ID. III, 10. || XVI° s. La vertu propre en cestui cas, c'est force, Qui dueil abat et les tourmens efforce [leur ôte la force], MAROT, I, 382. Les moins tendues et plus naturelles allures de nostre ame sont les plus belles; les meilleures occupations, les moins efforcées, MONT. III, 277. Les ouvriers s'efforçoient à l'envy les uns des autres, à surmonter la grandeur de leurs ouvrages par l'excellence de l'artifice, AMYOT, *Péric.* 26. Ilz s'efforçoient de priver leur capitaine des honneurs deuz à sa victoire, ID. *Paul Æm.* 52. Luy seul, de loing, estant assis à son aise, sans s'efforcer aucunement, en tirant tout bellement avec la main le bout d'un engin, la feit approcher de soy, ID. *Marc.* 22.

— ÉTYM. Provenc. *esforsar*, *esforzar;* espagn. *esforzar;* ital. *sforzare;* bas-lat. *ex-fortiare*, de *ex*, et *fortis* (voy. FORT).

EFFORT (è-for; le *t* ne se lie pas : un è-for inattendu; au plur. l'*s* ne se lie pas : des è-for inattendus; cependant quelques-uns la lient : des è-for-z inattendus), *s. m.* || 1° Contraction musculaire qui a pour objet, soit de résister à une puissance, soit de vaincre une résistance. Faire effort pour soulever un fardeau. Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne, Deux des plus forts mortels l'ébranleraient à peine; Le chanoine pourtant l'enlève sans effort, BOIL. *Lutrin*, V. || Les efforts de l'accouchement, les efforts que fait la femme pour aider à la contraction de la matrice. || 2° Action de force physique. On te croirait toujours abattu sans effort, CORN. *Cid*, II, 2. Et quand son assassin tombe sous notre effort, ID. *Cinna*, I, 1. Tourne ailleurs les efforts de tes bras triomphants, ID. *Hor.* I, 1. Le ciel mène à Lesbos l'impitoyable Achille; Tout cède, tout ressent ses funestes efforts, RAC. *Iphig.* II, 1. Hélas! je me consume en impuissants efforts, ID. *ib.* V, 4. Il faut faire tous ses efforts pour repousser la mort, FÉN. *Tél.* VI. || 3° Fig. Action énergique des forces morales. Faire tous ses efforts pour arriver à ses fins. Effort de mémoire, d'esprit, de vertu. Faire ses efforts pour mériter une récompense. C'est une œuvre où nature a fait tous ses efforts, MALH. V, 12. L'effort fait plus que le mérite, RÉGNIER, *Contre un amoureux.* Mais plus l'effort est grand, plus la gloire en est grande, CORN. *Polyeucte*, IV, 5. Mais Grimoald puni vous coûterait des larmes; A cet objet sanglant l'effort de la pitié Reprendrait tous les droits d'une vieille amitié, ID. *Perth.* II, 1. Je verrai par l'effort de votre obéissance Où doit aller celui de ma reconnaissance, ID. *ib.* Tu vis comme il y fit des efforts superflus, ID. *Rodog.* II, 2. J'ai fait pour le fléchir un inutile effort, ID. *Héracl.* II, 2. Depuis cinquante ans que le Cid tient sa place sur nos théâtres, l'histoire ni l'effort de l'imagination n'y ont rien fait voir qui en ait effacé l'éclat, ID. *Ex. du Cid.* Cette tragédie a encore plus d'effort d'invention que celle de Rodogune, ID. *Ex. d'Héracl.* La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance, LA BRUY. XI. Tous les premiers forfaits coûtent quelques efforts, RAC. *Théb.* III, 6. Votre âme... croit qu'en moi la haine est un effort d'amour, ID. *Andr.* II, 2. Tu sais par quels efforts il tenta sa vertu, ID. *Mithr.* I, 1. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants; ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles; un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots, ils s'écrièrent.... FLÉCH. *Turenne.* Quoi donc? un cœur si fier, si plein de fermeté, Par l'effort de l'amour peut être surmonté! QUIN. *Astrate*, II, 3. Télémaque fit ses derniers efforts pour les en empêcher, FÉN. *Tél.* XX. Ce n'est point par effort qu'on aime; L'amour est jaloux de ses droits, Tout reconnaît sa loi suprême, Lui seul ne connaît point de lois, J. B. ROUSS. *Cant.* VII, *Circé.* Quel effort douloureux s'est-il donc imposé? C. DELAVIGNE, *Paria*, II, 2. Les soldats y attachaient encore plus de prix [à la propreté de leur uniforme] à cause de la difficulté, pour étonner, et parce que l'homme s'enorgueillit de tout ce qui est effort, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Faire effort sur soi-même, se déterminer à une chose malgré une vive répugnance. Pour moi, pour toi, pour lui, fais-toi ce peu d'effort, CORN. *Héracl.* V, 3. Je ne vous blâme point d'avoir eu mes faiblesses; Mais faites même effort sur ces lâches tendresses, ID. *Attila*, III, 4. Quels efforts à moi-même il a fallu me faire! ID. *Polyeuc.* V, 3. Faites-vous un effort pour lui servir d'appui, ID. *ib.* IV, 5. Fais-toi quelque effort, MOL. *Am. magnif.* 3° *interm. Past.* 2. Malgré tous les efforts que je pourrais me faire, RAC. *Mithr.* II, 1. Faisons cet effort sur notre douleur, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Familièrement. Il a fait un effort, il a consenti à donner une forte dot pour marier sa fille. Mais, Frosine, as-tu entretenu la mère touchant le bien qu'elle peut donner à sa fille? lui as-tu dit qu'il fallait qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fît quelque effort? MOL. *l'Av.* II, 6. || En général, faire un effort, se résigner à quelque chose qui coûte, qui répugne. || Faire l'effort de, prendre la peine de. Elle a fait l'effort de venir voir ce joli appartement, SÉV. 392. || Ironiquement. Il a fait l'effort de me rendre ma visite || Coup d'effort, coup d'audace, entreprise hardie. Mes vaisseaux à la rade, assez proches du port, N'ont que trop de soldats pour faire un coup d'effort, CORN. *Médée*, II, 5. Sans moi ton insolence allait être punie; A ma seule prière on ne t'a que bannie; C'est rendre la pareille à tes grands coups d'effort : Tu m'as sauvé la vie, et j'empêche ta mort, ID. *ib.* III, 3. || Un heureux effort de la plume, production à laquelle on consacre avec succès toutes ses forces et tout son talent. Si je souhaite quelque durée pour cet heureux effort de ma plume, ce n'est point pour apprendre mon nom à la postérité, mais seulement pour laisser des marques éternelles de ce que je vous dois, CORN. *le Cid à Mme de Combalet.* || Il se dit aussi, en ce sens des autres beaux-arts. Le renard en louant l'effort de la sculpture, LA FONT. *Fabl.* IV, 14. || En mauvaise part. C'est un effort de démence dans un gouvernement d'avilir la plus grande partie de la nation, VOLT. *Mœurs*, 98. || 4° Il se dit aussi des choses qui exercent une action comparée à un effort musculaire. L'effort de l'eau rompit la digue..... Mon front, au Caucase pareil,.... Brave l'effort de la tempête, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Et des vains ornements l'effort ambitieux, ID. *ib.* V, 1. || L'effort de la guerre, ce que la guerre a de plus puissant et de plus effectif. Vous trouverez étrange que ces gens que vous tenez si sages et qui ont particulièrement cet avantage sur nous de bien garder ce qu'ils ont gagné, aient laissé reprendre une place sur laquelle on pouvait juger que tomberait tout l'effort de cette guerre, VOIT. *Lett.* 74. || 5° Dans le langage didactique, toute action en vue d'un résultat. || 6° Effet. Soit que son or pour lui fît un si prompt effort, CORN. *Théodore*, IV, 4. Le fer ne produit point de si puissants efforts, RAC. *Brit.* V, 5. || 7° Il se dit des actions armées des peuples ou des partis entre eux. Les Gaulois font un dernier effort pour leur liberté, BOSS. *Hist.* I, 8. L'effort qu'il venait de faire pour atteindre Moscou avait usé tous ses moyens de guerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 7. || 8° Dans le langage vulgaire, nom donné à une douleur vive survenue dans un muscle à l'occasion d'une violente contraction de ses fibres. || Tiraillement douloureux éprouvé dans la région lombaire en soulevant un fardeau trop pesant. || Hernie. Il s'est donné un effort.

— HIST. XI° s. N'assemblereit Charles si granz esforz [troupes], *Ch. de Rol.* XLIV. Dist Oliviers : Paien ont grant esforz, *ib.* LXXXI. Son cheval [il] broche, laisse courre à esforz, *ib.* XCI. || XII° s. De ses beaus ieuz [elle] me vint sans desfiance [sans défi] Ferir au cuer, que n'i ot autre esfort, *Couci*, XVI. Li plusieur ont d'amors chanté Par esfort et desloiaument; Mais de ce [ma dame] m'en doit savoir gré Qu'onques [je] n'en chantai faintement, *ib.* p. 120. Joram li reis de Israel od tut sun esforz out assegied Ramoth Galaath sur Asael le rei de Syrie, *Rois*, 376. || XIII° s. Et cil vienent à grant esfort, Qui le poisson vendre mentient, *Ren.* 3960. || XIV° s. Premierement il convient de partir soy et traire loing et resister à plus grant effort au vice qui est plus contraire à la vertu que l'en quert, ORESME, *Eth.* 54. Car il [un roi] estoit de si grant iestre [être], Et si redoutés et si fors, Et si grans estoit ses esforz [son armée], J. DE CONDET, p. 149. || XV° s. Après cette ordonnance, le roi Philippe, qui fortement desiroit à trouver les anglois et eux combattre, se partit d'Amiens à tout [avec] son effort, et che-

vaucha vers Airaines, FROISS. I, I, 278. Elle veut faire son effort De tout son povoir de m'aidier, Et pour ce lui plaist m'envoyer Cette nef plaine de plaisance, CH. D'ORL. *Ball.* 28. Tout homme armé doit estre, par effort, Crueulx avant, piteux après victoire, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 109, dans LACURNE. Le roy avoit mis tout son effort en son avant garde, où pouvoit avoir trois cens cinquante hommes d'armes et trois mille Suisses, qui estoit l'esperance de l'ost, COMM. VIII, 6. || XVI° s. Faisant quelque effort en saultant, MONT. I, 92. Les efforts de nostre conception sont loing au dessoubs de leur merite, ID. I, 265. Tout l'effort de ces hommes d'armes consiste en leur lance, AMYOT, *Lucull.* 53. Foible suis pour te conquester Un chasteau de si grand effort, MAROT, II, 240. Fossez profonds et murs de grans efforts N'environnoient encor villes ne forts, ID. IV, 16. .... Et se tenir coy sans rien entreprendre, ny faire effort [violence] à aucun des habitans, *Sat. Mén.* p. 134.

— ÉTYM. Voy. EFFORCER; provenç. *esfort;* catal. *esfors;* espagn. *esfuerzo;* port. *esforço;* ital. *sforzo.*

EFFRACTION (è-fra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Fracture des clôtures d'un lieu habité, soit en vue de vol, soit pour toute autre cause. Le vol avec effraction est réputé crime. Ce maréchal lui montre des maisons couvertes de fer; elles sont toutes fermées, encore intactes et sans la moindre effraction; cependant une fumée noire en sort déjà, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6.

— ÉTYM. Lat. *effractionem*, de *effractum*, supin de *effringere*, briser (voy. FRAGILE).

EFFRAIE (è-frè), *s. f.* Nom vulgaire de la chouette effraie, oiseau nocturne, du genre des rapaces (*strix aluco*), dite dame en quelques lieux de la France.

— ÉTYM. Probablement d'*effrayer*, à cause que cet oiseau est superstitieusement regardé comme de mauvais augure.

EFFRAYANT, ANTE (è-frè-ian, ian-t'), *adj.* Qui effraye ou est capable d'effrayer. Une pensée effrayante. D'effrayantes clartés. Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres, De ces murs désertés habitent les ténèbres, BOIL. *Lutr.* III. Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines, Appelaient à grand bruit les chantres à matines, Quand leur chef, agité d'un sommeil effrayant, Encor tout en sueur, se réveille en criant, ID. *ib.* IV. Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé, RAC. *Esth.* II, 1. Quels regards effrayants vous me lancez, hélas! VOLT. *Zaïre*, IV, 6. || Il se dit quelquefois, par exagération, d'une personne qui intimide. Elle l'a considérée sans frayeur, parce qu'elle l'a trouvée infiniment moins effrayante qu'elle ne l'avait imaginé, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, *lett.* 12, p. 150, dans POUGENS.

— SYN. EFFRAYANT, EFFROYABLE. Ces deux mots ont même origine, puisque *effrayer* et *effroyer* sont deux formes d'un même mot; il n'y a donc de différence que dans la finale: effrayant est le participe présent d'effrayer; effroyable est l'adjectif verbal d'effroyer. La nuance est que effrayant est strictement limité à la crainte, tandis que à effroyable se joint l'idée accessoire d'horrible.

EFFRAYÉ, ÉE (è-frè-ié, iée), *part. passé.* || 1° Qui est en proie à l'effroi. Effrayé par le bruit du tonnerre. Je suis effrayée comme la vie passe, SÉV. 440. A quel point je suis heureuse! je suis effrayée de mon bonheur, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, *lett.* 54, p. 373, dans POUGENS. || Substantivement. Tantôt en le voyant j'ai fait de l'effrayée, CORN. *Nicom.* I, 5. || Qui indique l'effroi. De mon front effrayé je craignais la pâleur, RAC. *Brit.* III, 7. || 2° Terme de blason. Se dit d'un cheval, lorsqu'il est représenté dans une situation rampante.

EFFRAYER (è-frè-ié. La prononciation a changé; autrefois, d'après Chifflet, p. 197, elle était è-fra-ié), j'effraye, tu effrayes, il effraye ou il effraie, nous effrayons, vous effrayez, ils effrayent ou effraient; j'effrayais, nous effrayions, vous effrayiez; j'effrayai; j'effrayerai ou effraierai ou effrairai; j'effrayerais ou effraierais ou effrairais; effraye, effrayons; que j'effraye, que nous effrayions, que vous effrayiez, qu'ils effrayent; que j'effrayasse; effrayant; effrayé, *v. a.* || 1° Causer de la frayeur. Effrayer un enfant. Des bruits sinistres effrayaient la population. Il veut les rappeler [ses chevaux], et sa voix les effraie, RAC. *Phèd.* V, 6. Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon âme? ID. *Esth.* III, 4. || 2° S'effrayer, *v. réfl.* Concevoir de la frayeur. Il s'effraya à la vue du péril. Qui se considérera de la sorte s'effrayera de soi-même, et, se considérant soutenu, dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ces merveilles, PASC. *Pensées*, t. I, p. 247, édit. Lahure. Et voit-on, comme lui, les ours ni les panthères S'effrayer sottement de leurs propres chimères? BOIL. *Sat.* VIII. La sultane à ce bruit feignant de s'effrayer, RAC. *Baj.* I, 1. Enfin d'un chaste amour pourquoi vous effrayer? ID. *Phèd.* I, 1.

— HIST. XI° s. Li reis Marsiles en fut moult esfraed, *Ch. de Rol.* XXXII. || XII° s. Ainc par menace ne fui [je ne fus] trop esfreez, *Ronc.* p. 14. Et fins amis à tort achaisoné [inculpé] Est moult souvent de legier [aisément] effraé, *Couci*, XIV. Mais ele a cuer felon qui trop m'effraie, *ib.* p. 125. || XIII° s. Si se commencierent à effreer et à desconfire, VILLEH. CXLIII. Quant Berte entend Symon, durement s'en esfroye, *Berte*, CVI. Le roy fut forment effraé [courroucé], et li dit que moult estoit hardi quant.... JOINV. 268. || XIV° s. Très bien, ce dit Bertran, qui de riens ne s'effrée.... *Guescl.* v. 13819. || XV° s. L'ost qui fut tout effrayé se commença à emouvoir, FROISS. I, I, 188. Le capitaine ouvrit une fenestre sur les fossés et saillit hors tout effreé [surprise du château de Berwich par les Écossais], ID. II, II, 13. || XVI° s. Elle fut si très effrayée de peur, qu'elle demeura comme une statue sans sonner mot, MARG. *Nouv.* XXXI. Il fist jetter de grands cris à ses gens et sonner les trompettes pour effroyer les ennemis, AMYOT, *Cam.* 42. La lance effraye de loin quand on la voit branler avecques sa longue banderole, LANOUE, 309.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et le radical qui est dans *frayeur* (voy. ce mot); picard, *effroyer*, *effrenter;* provenç. *esfrayar*, *esfredar*, *esfreidar.* On remarquera, dans l'historique, *esfraier* ou *esfreer* et *esfroier;* le premier est la prononciation de la Normandie et de la partie ouest du centre; l'autre est la prononciation de la Picardie et de l'autre partie du centre; gardant *effrayer*, la langue littéraire aurait dû prendre *effrai;* mais, par le hasard des mélanges, elle a gardé *effroi*, *effroyable*, qui se rapportent à *effroyer.*

EFFRÉNÉ, ÉE (è-fré-né, née), *adj.* || 1° Terme de blason. Se dit d'un cheval qui n'a ni bride ni selle, et qui se nomme autrement gai. || 2° Fig. Qui est sans frein moral, sans retenue. Une licence, une passion effrénée. Désirs effrénés. Comment, il vient d'avoir l'audace De me fermer la porte au nez, Et de joindre encor la menace A mille propos effrénés! MOL. *Amph.* III, 4. Que devait-il arriver, sinon ce qu'on a vu, c'est-à-dire une licence effrénée dans toutes les matières de la religion? BOSS. *Variat.* 15. On vit avec horreur une muse effrénée Dormir chez un greffier la grasse matinée, BOIL. *Ép.* V. Doit-on donner le nom de courage et de valeur à une hardiesse aveugle, téméraire, impétueuse, qui ne connaît point de règle et qui n'a pour guide qu'une ardeur insensée de fausse gloire et un désir effréné de se distinguer à quelque prix que ce soit? ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 621, dans POUGENS. Vous voyez sans pitié ma douleur effrénée, VOLT. *Alz.* IV, 1.

— HIST. XIV° s. Tant comme sa ribauderie sera plus non punie, de tant sera elle plus effrenée, BERCHEURE, f° 67, *recto.* || XVI° s. Tous les ruisseaux l'entrée de leurs sources Laschent à plein, et d'un cours effrené Tout à l'entour des grans mers ont tourné, MAROT, IV, 27. Les elephans sont si effrenés de leur nature qu'ils ne peuvent endurer bride quelconque, PARÉ, *Monstres*, *app.* 3. Ilz redoubtoient son audace effrenée et son insolence de contemner ainsi les loix et coustumes de son païs, AMYOT, *Alc.* 27. Dont proceda l'effrenée licence et la nonchalance de toute honesteté, ID. *Nicias*, 14. La despense qu'ils sont contraints de faire et supporter à nourrir les ditz pauvres et malades, pour l'effrenée multitude et habondance d'iceulx qui y afflue chacun jour, *Lett. pat.* 1er oct. 1544.

— ÉTYM. Lat. *effrenatus*, de *ex*, et *frenum*, frein. On trouve aussi *effrener* pour *enfrener*, mettre le frein.

† **EFFRÈNEMENT** (è-frè-ne-man), *s. m.* Néologisme. État d'une âme effrénée; déchaînement des passions.

— ÉTYM. Voy. EFFRÉNÉ.

† **EFFRÉNÉMENT** (è-fré-né-man), *adv.* D'une manière effrénée.

— HIST. XVI° s. Il court effrenément où le vin l'appelle, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 335. Sans justice le peuple effrenément vivroit, RONS. 874.

— ÉTYM. *Effréné*, et le suffixe *ment.*

EFFRITÉ (è-fri-té, tée), *part. passé.* Terre effritée, terre devenue stérile, non pour toute culture, mais pour les végétaux ayant les mêmes besoins que ceux qui ont produit l'effritement.

† **EFFRITEMENT** (è-fri-te-man), *s. m.* Épuisement d'une terre par le retour de certaines cultures.

— ÉTYM. *Effriter.*

EFFRITER (è-fri-té), *v. a.* Terme d'agriculture. Produire dans une terre l'effritement. || S'effriter, *v. réfl.* La terre s'effrite, si l'on n'y met pas d'engrais. || On dit aussi effruiter, qui, comme on voit à l'historique, est la forme originelle.

— REM. On trouve dans les écrivains modernes *s'effriter* pour s'en aller en poussière: Des bas-reliefs qui s'effritent. Rien ne paraît justifier ce sens.

— HIST. XIII° s. Il [le vent du midi] effruite la terre, et nuist as flors, *Psautier*, f° 94. || XV° s. Effruitier, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 292, dans LACURNE. || XVI° s. Effruicter, COTGRAVE. Effriter [amaigrir une terre], ID.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fruit*, ôter le fruit rendre incapable de fruit; provenç. *esfruguar*, rendre stérile.

EFFROI (è-froi), *s. m.* || 1° Grande frayeur. Porter, inspirer l'effroi. Je me retire donc encor pâle d'effroi; Mais le jour est venu quand je rentre chez moi, BOIL. *Sat.* VI. Il est vrai, je n'ai pu concevoir sans effroi Que Bajazet pût vivre et n'être plus à moi, RAC. *Baj.* II, 5. Et je ne dois la vie en ce commun effroi Qu'au bruit de mon trépas que je laisse après moi, ID. *Mithr.* II, 3. Seigneur, je viens à vous pleine d'un juste effroi, ID. *Phèd.* IV, 4. Ce Juif, comblé d'honneurs, me cause quelque effroi, ID. *Esth.* III, 1. Quel trouble vous agite et quel effroi vous glace? ID. *Athal.* II, 5. Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi? Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi? ID. *ib.* III, 7. Ma fille, me dit-elle, avec un cri d'effroi, DUCIS, *Othel.* II, 1. || Terme de chasse. On dit que le cerf part d'effroi, lorsque quelqu'un ou quelque chose qui l'effraye le fait partir. || 2° Fig. Cause d'effroi. Ce conquérant a été l'effroi et la terreur de la terre entière. Au Dieu persécuteur, effroi du genre humain, VOLT. *Fanat.* I, 4.

— HIST. XII° s. Dunc sunt venu à lui; tuit erent [étaient] en esfrei, *Th. le mart.* 42. || XIII° s. Si me puist Diex aidier, j'en sui en grant esfroy, *Berte*, CXVI. || XV° s. Adonc commença l'effroi grant et fort à lever en la ville, FROISS. II, II, 42. Le bon serviteur, sans faire effroi ne bruit, vint heurter à la porte, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI° s. Les Guodivaulx, qui estoyent en embuscade, sortirent tous en grand effroy sur Pantagruel, RAB. *Pant.* IV, 41. Ce qui est en partie cause de l'effroy que souvent prenent plusieurs gens de guerre, est leur ignorance, LANOUE, 318. Toute la chrestienté entra en grand effroy, ID 414. Le duc de Nevers prit Beaurain par composition, Agimont d'emblée, et d'effroi Chasteau-Tierri, D'AUB. *Hist.* I, 20. Ils quittent leurs tranchées et d'effroi en effroi se mettent en fuite, ID. *ib.* II, 68. Vous engagez vostre valeur et vostre fortune à celle de vostre cheval; son effroy ou sa fougue vous rendant ou temeraire ou lasche, MONT. I, 361. Que l'on n'eust à sonner nulle cloche, sinon celle de l'effroi, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 4, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Esfroyer* (voy. EFFRAYER); Berry, *effray*, *effré;* provenç. *esfrei.*

EFFRONTÉ, ÉE, (è-fron-té tée), *adj.* || 1° Qui a du front, de l'impudence, qui ne rougit de rien. Une femme effrontée. J'approuve bien la modestie; Je hais les amants effrontés, RÉGNIER, *Contre un amoureux.* Au mépris du bon sens, le burlesque effronté Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté, BOIL. *Art p.* I. On n'est point effronté par choix, mais par complexion, LA BRUY. VIII. Un diable, cornard effronté, Vilains, ici guette vos belles, BÉRANG. *Contrat.* || Effronté comme un page de cour, ou, simplement, comme un page, très-effronté. || On dit encore: effronté comme un moineau. || 2° Il se dit aussi des choses. Ce n'est pas que je croie en ces temps effrontés.... RÉGNIER, *Sat.* II. Et d'un zèle effronté couvrant son attentat, CORN. *Cinna*, IV, 3. Voyez quelle assurance en cet œil effronté! ROTROU, *Antig.* IV, 3. Ces douces Ménades.... Se font des mois entiers, sur un lit effronté, Traiter d'une visible et parfaite santé, BOIL. *Sat.* X. J'abandonne ce traître à toute ta colère; Étouffe dans son sang ses désirs effrontés, RAC. *Phèd.* IV, 2. Et mille autres encore, effrontés ornements, Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles; Les arts pour l'embellir ont uni leurs merveilles, GILB. *XVIIIe siècle.* Luxe effronté, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, I, 2. || 3° Substantivement. Un effronté. Une effrontée. Quoi Chrispe rira donc avec cette effrontée Du plaisir qu'elle a pris à m'avoir irritée? TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 7. Qu'une jeune effrontée, une insolente esclave Vienne en ce lieu donner des frères à

mes fils, ROTROU, *Hercule mourant*, II, 2. Hé! la bonne effrontée! MOL. *Sgan.* 6. || Sectaire du XVIe siècle qui niait la personnalité du Saint-Esprit. || *S. f.* Effrontée, sorte d'ancienne coiffure de femme.

— HIST. XIIIe s. Qu'est-ce diable? es-tu effrontés! Quex gens nous as-tu ci contés? *la Rose*, 11125. || XIVe s. En courages acoustumez à guerre et esfrontez par chevalerie, BERCHEURE, f° 13. || XVIe s. Il disoit qu'il estoit bien effronté d'aller encore vestu de pourpre comme un roy, AMYOT, *Pyrrhus*, 59.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *front*, c'est-à-dire sans front, impudent; provenç. *esfrontat;* ital. *sfrontato.* L'ancienne langue avait le verbe *esfronter*, qui signifiait casser le front, la tête, et fig. décontenancer.

EFFRONTÉMENT (è-fron-té-man), *adv.* Avec effronterie. Il a effrontément soutenu ce mensonge; il a soutenu effrontément ce mensonge.

— HIST. XIIe s. Effronteiment et sottement appariliez por parler, isnels [prompt] por enseignier, et tardis [tardif, lent] por oïr, ST.-BERN. 553. || XVIe s. Et sur le reffus qu'en reitera sa majesté, le dict duc de Montpensier s'advança fort effrontément de proferer de telles paroles.... CARLOIX, IX, 47.

— ÉTYM. *Effronté*, et le suffixe *ment.*

EFFRONTERIE (è-fron-te-rie), *s. f.* Acte d'effronté. Le traître, dites-vous, appelle mon voyage Du nom d'effronterie et de libertinage, MAIR. *Solim.* II, 4. Il faut payer d'effronterie, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 6. D'Aquin avait l'effronterie de vouloir faire son fils archevêque *al dispetto* [au mépris] de tous les abbés de la première qualité, ST-SIM. 14, 156.

— ÉTYM. *Effronté.*

EFFROYABLE (è-fro-ia-bl'; plusieurs prononcent è-froi-ia-bl'), *adj.* || 1° Qui inspire un effroi mêlé d'horreur. Un spectacle effroyable. Une mort effroyable. Seigneur, le récit même en paraît effroyable, CORN. *Cinna*, IV, 1. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande Henriette a entrepris pour le salut de ce royaume, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un Hérode, un Tibère effroyable à nommer, BOIL. *Sat.* XI. Quels coups accompagnés de regards effroyables, RAC. *Mithr.* V, 4. Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux, ID. *Phèd.* III, 3. Un effroyable cri, sorti du fond des flots, ID. *ib.* V, 6. Et ce jour effroyable [le massacre des Juifs] arrive dans dix jours, ID. *Esth.* I, 3. Ce songe et ce rapport, tout me semble effroyable, ID. *Athal.* II, 5. || 2° Par extension, qui est d'une laideur repoussante. Figure effroyable. || 3° Excessif, incroyable. Il y avait un monde effroyable à cette assemblée. Dépense effroyable.

— REM. Malherbe a employé *effroyable* dans le sens de effrayant, redoutable: Je le connais, Destin, vous avez arrêté Qu'aux deux fils de mon roi se partage la terre; Et qu'après le trépas ce miracle de guerre Soit encore effroyable en sa postérité, MALH. II, 7.

— HIST. XVe s. Alors, si estes embusché [caché], Voirez quelle chose effroyable Fait feu commun dit vegetable, *Tr. d'alch.* 128. || XVIe s. Un si effrayable incendiaire, CARLOIX, VI, 28. J'eus à souffrir cette condition, que la veue de ma maison m'estoit effroyable, MONT. IV, 206. Rendre les urines espesses, noires et effroyables, ou les avoir arrestées par quelque pierre espineuse et herissée, ID. IV, 271.

— ÉTYM. *Effroyer*, une des formes anciennes d'*effrayer* (voy. EFFRAYER). La finale *able* a ici un sens actif.

EFFROYABLEMENT (è-fro-ia-ble-man; plusieurs prononcent è-froi-ia-ble-man), *adv.* D'une manière effroyable, excessive. Elle est effroyablement laide. Il mange effroyablement. Il a effroyablement dépensé depuis quelque temps. || Par plaisanterie. Mascarille: Vous ne me dites rien de mes plumes, comment les trouvez-vous? — Cathos: Effroyablement belles, MOL. *Préc. rid.* 10.

— HIST. XVIe s. Il leur aura ouy reputer très heureux les riches hommes, et redouter effroyablement la mort avec horreur, ou le travail, AMYOT, *Comment il faut lire les poët.* 56. Redoutant Hannibal trop plus effroyablement qu'il ne devoit, ID. *Fab.* 53.

— ÉTYM. *Effroyable*, et le suffixe *ment.*

† **EFFRUITER** (è-frui-té), *v. a.* || 1° Voy. EFFRITER. || 2° Ôter le fruit. Effruiter un arbre, un verger.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fruit.*

† **EFFUMER** (é-fu-mé), *v. a.* Terme de peintre. Éteindre une partie de quelque peinture, qui paraît trop ardente. Effumer une peinture.

— ÉTYM. *Ef* pour *es*.... préfixe, et *fumer.* Dans le XVIe siècle *s'effumer* avait un sens métaphorique, se répandre en: Ainsy verroit on eslever et avoir lieu la franchise de parler à un chaqu'un; plusieurs s'effumeroient en paroles libres, MONTBOURCH. *Gag. bat.* f° 38, dans LACURNE.

EFFUSION (èf-fu-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de répandre le contenu d'un vase. Trois fois du vin fumeux L'effusion légère alluma les saints feux, SEGRAIS, *Géorg.* IV. S'il la voit [la réforme, le protestantisme] dans l'effusion de la seconde fiole [les fioles de l'Apocalypse], l'autre interprète la voit seulement à l'effusion de la septième, BOSS. *Var.* XIII, § 44. Nous sacrifierons à la reine du ciel et nous lui ferons des effusions, ID. *Polit.* VII, VI, 5. Dieux que j'appelle à cette effusion [d'une coupe], Venez favoriser notre réunion, RAC. *Brit.* V, 6. || Terme de médecine. Écoulement d'un liquide qui sort de ses vaisseaux ou réservoirs et qui s'épanche dans une cavité ou dans les tissus. || Terme d'astronomie. Effusion du Verseau, portion de la constellation du Verseau, qui est représentée sur les cartes célestes par l'eau qui sort de l'urne. || 2° Par extension. Il y eut dans ce combat une grande effusion de sang. En attendant le coucher du soleil.... afin de considérer à mon aise cette riche effusion de couleurs, BALZ. *le Prince, avant-prop.* || 3° Action de répandre hors. L'Église tient que le Père produit continuellement le Fils, et maintient l'éternité de son essence par une effusion de sa substance, qui est sans interruption aussi bien que sans fin, PASC. *Lett. à Mme Perier*, 5 nov. 1648. || 4° Fig. Effusion du cœur, ou, simplement, effusion, épanchement d'un cœur affectueux et sincère. Parler avec effusion, parler avec abandon. L'effusion d'un bon cœur. C'est ici une effusion de mon cœur plutôt qu'un ouvrage et une méditation de mon esprit, FLÉCH. *M. de Montausier.* Notre cœur s'échapperait malgré nous-mêmes en de saintes effusions, MASS. *Car. Prière* 1. Avec qui vous n'aurez jamais ces effusions de cœur, ID. *ib.* || Effusion de tendresse, tendresse manifestée par les paroles, les gestes, les actions. Ils leur offraient les effusions sincères de la charité, ID. *Car. Culte.* Œil invisible du Père céleste, vous fûtes le seul témoin des secrètes effusions de sa charité, ID. *Or. fun. Villars.* || 5° Terme d'alchimie. Purification de la pierre philosophale.

— HIST. XIVe s. Les levres d'icele [plaie] doivent estre frotées o [avec] une aguille ou o chose semblable ducques [jusque] à effusion de sanc, H. DE MONDEVILLE, f° 42. Et ot illecques plus grant effusion de sanc que il n'avoit eu en la bataille, BERCHEURE, f° 38, *verso.* || XVIe s. L'exploit sera faict à moindre effusion de sang que sera possible, RAB. *Garg.* I, 29. De jeunes garsons portoient de beaux vases d'or et d'argent, pour faire les aspergemens et effusions qui se font ès sacrifices, AMYOT, *P. Æm.* 56.

— ÉTYM. Lat. *effusionem*, du supin *effusum*, de *effundere*, de *ex*, hors de, et *fundere*, verser (voy. FONDRE).

† **ÉFLAGELLÉ, ÉE** (é-fla-jèl-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a pas de coulants.

— ÉTYM. Lat. *e*, sans, et *flagellum*, fouet, coulant.

ÉFOURCEAU (é-four-sô), *s. m.* Nom d'une voiture à deux roues qui sert à conduire de pesants fardeaux, tels que des troncs d'arbres, de grosses poutres, etc.

— ÉTYM. Ce mot paraît formé du latin *furca*, fourche: chariot à fourche, comp. FOURGON.

† **ÉGAGRE** (é-ga-gr'), *s. f.* Terme de zoologie. Chèvre sauvage.

— ÉTYM. Αἴγαγρος, de αἴξ, αἰγὸς, chèvre, et ἀγρία, sauvage.

† **ÉGAGROPILE** (é-ga-gro-pi-l'), *s. m.* Concrétion qu'on trouve quelquefois dans les voies digestives des chèvres ou des autres animaux ruminants.

— ÉTYM. *Égagre*, et πῖλος, boule de laine.

† **ÉGAGROPILIFORME** (é-ga-gro-pi-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme de l'égagropile. Calcul égagropiliforme.

— ÉTYM. *Égagropile*, et *forme.*

† **ÉGAIL** (é-gall, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de chasse. Voy. AIGUAIL.

ÉGAL, ALE (é-gal, ga-l'), *adj.* || 1° Pareil en quantité, en valeur. Cent francs en or et cent francs en billets sont des sommes égales. Deux lignes égales entre elles. Le mètre est égal à la quarante millionième partie de la circonférence de la terre. Pense qu'il est si grand, qu'il n'aurait point d'offrande, S'il n'en recevait point que d'égales à lui, MALH. I, 4. Que m'offrirait de pis la fortune ennemie, A moi qui tiens le trône égal à l'infamie, CORN. *M. de Pomp.* III, 2. Peut-on voir un orgueil à votre orgueil égal? ID. *Nicom.* V, 7. Du nom de dictateur, du nom de général, Qu'importe si des deux le pouvoir est égal? ID. *Sertor.* III, 2. Hélas! seigneur! quel trouble au mien peut être égal? RAC. *Phèd.* I, 2. Il n'y a point, dit Tite Live, d'esprits plus susceptibles de jalousie que ceux qui n'ont point un mérite égal à leur naissance et à leur rang, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 497, dans POUGENS. Les hommes, qui tous savent le fort et le faible les uns des autres, connaissent ceux qui leur sont égaux, sentent la supériorité que quelques-uns ont sur eux et celle qu'ils ont sur quelques autres, LA BRUY. XI. Quand trente mille hommes combattent en bataille rangée contre des troupes égales en nombre, VOLT. *Candide*, 4. || Absolument. Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale; Elle reçoit et donne, et la chose est égale; Tout travaille pour elle, et réciproquement Tout tire d'elle l'aliment, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Il n'est bien sous le ciel qui vous parût égal, ID. *ib.* VIII, 13. Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal, Ni le rang, ni le sexe, et le crime est égal, RAC. *Esth.* I, 3. Depuis qu'à Pharaon ce peuple est échappé, Une égale terreur ne l'avait point frappé, ID. *Athal.* III, 7. Suivre d'un pas égal mes fortunes diverses, ID. *Bérén.* I, 4. Allons; d'un pas égal que ne puis-je vous suivre? VOLT. *Mérope*, V, 5. Ce combat comme à nous peut leur être fatal, Égaux sont les périls, le courage est égal, C. DELAVIGNE, *Vêpres sicil.* II, 6. || Toutes choses égales, ou tout étant égal d'ailleurs, c'est-à-dire en supposant qu'il n'y ait aucune différence entre les choses dont il s'agit. Toutes choses égales, une raison née avec quelque élévation aimerait encore mieux se tromper, en se faisant honneur, qu'en se déclarant pour un parti si ignominieux à son être, MASS. *Car. Avenir.* || La partie est égale, la partie n'est pas égale, se dit de deux joueurs, de deux combattants qui sont ou ne sont pas de même force. Comme la partie n'est pas égale, il faut user de stratagème et éluder adroitement le malheur qui me cherche, MOL. *Festin de P.* II, 10. || Tenir la balance égale, c'est-à-dire être d'une stricte justice, d'une exacte impartialité, à l'égard d'hommes ou d'opinions qui sont en conflit. || Faire tout égal, traiter tout le monde de même, ne favoriser personne. || En termes de géométrie, égal, quand il se dit de ce qui est figuré, ne s'applique pas seulement à la valeur, mais aux angles et aux dimensions, de telle sorte qu'on puisse concevoir l'exacte superposition des figures. Un parallélogramme est partagé par sa diagonale en deux triangles égaux; deux cercles décrits du même rayon sont égaux; entendez que si on les applique l'un sur l'autre, ils coïncideront exactement. Quand il n'est pas question de la figure, ou quand la figure est tellement différente qu'on ne peut songer à la superposition, égal reprend son sens ordinaire, il ne signifie plus que la parité dans la quantité. Tous les parallélogrammes de même base et de même hauteur sont équivalents, c'est-à-dire égaux en surface. Des volumes égaux. La sphère est égale aux deux tiers du cylindre circonscrit. || Terme de botanique. Aigrette égale, aigrette composée de soies ayant à peu près la même longueur. Polygamie égale, ordre comprenant les syngénèses dont toutes les fleurs sont hermaphrodites. || Terme de musique grecque. Système égal, système d'Aristoxène qui divisait chaque tétracorde en trente parties égales. || 2° Qui jouit des mêmes droits. Tous les hommes sont égaux. Autrefois les habitants du pays n'étaient pas égaux devant la loi. Les mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance, C'est la seule vertu qui fait la différence, VOLT. *Mahomet*, I, 4. Et vous semblez d'un sang fait pour donner des lois A l'Arabe insolent qui marche égal aux rois, ID. *Fanat.* I, 2. || 3° Qui est toujours le même, qui ne varie point. Un mouvement égal. Un style égal. Du reste, en quoi répond au sort divers Ce train toujours égal dont marche l'univers? LA FONT. *Fabl.* II, 13. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, BOIL. *Art p.* I. D'un soin toujours égal sa faveur l'environne, RAC. *Alex.* I, 2. Ce Dieu.... Juge tous les mortels avec d'égales lois, ID. *Esth.* III, 4. || En médecine, on dit que le pouls est égal, que la respiration est égale, lorsque les mouvements qui les constituent sont semblables pour la force et la durée. || 4° Qui est d'un caractère doux et sans hauts ni bas. Vous étiez né doux, égal, accessible, MASS. *Car. Prodigue.* Modeste, bonne, égale, toujours obligeante, naturelle et réservée, Mme DE GENLIS, *Veill. du chât.* t. 1, p. 442, dans POUGENS. || Se dit aussi de l'humeur, du caractère. La supérieure n'avait jamais vu de religieuse d'une humeur aussi égale, CHATEAUB. *René*, 216. || 5° Égal à soi-même, qui ne se dément

en rien. Virgile a fait son héros, modéré, pieux, et par conséquent égal à lui-même, FÉN. t. XXIV, p. 26. || Absolument. Ce serait bien, seigneur, de tout point me confondre; Et je serais moins roi qu'un objet de pitié Si le bandeau royal m'ôtait votre amitié; Mais je m'alarme trop et Rome est plus égale, CORN. *Nicom.* IV, 5. || Égal, ainsi employé absolument, a vieilli. || 6° Qui est objet d'indifférence. Tout lui est égal. Toute demeure lui fut égale, toute la terre lui fut un exil, FLÉCH. *Panég.* I, 352. Tout lui est égal, pourvu qu'il accable ses ennemis, FÉN. *Tél.* XI. Il y avait déjà longtemps que toutes les saisons étaient devenues égales pour les soldats de Charles et pour ceux du czar, VOLT. *Charles XII*, 4. Une indifférence suprême, Voilà mon principe et ma loi; Tout lieu, tout destin, tout système Par là devient égal pour moi, GRESSET, *Chartreuse.* Tous les hommes, tous les pays, tous les livres lui étaient égaux, VAUVEN. *Ergaste.* Ton fils est mort, disait un guerrier à une mère, et la mère répondait en pleurant: c'est égal, CHATEAUB. *Natch.* II, 52. || Familièrement. C'est égal, c'est-à-dire quoi qu'il en soit. C'est égal, il paye cher son avantage. || Qui éprouve de l'indifférence (emploi qui a vieilli). Égale à tous les deux jusques à la victoire, Je prendrai part aux maux sans en prendre à la gloire, CORN. *Hor.* I, 1. Et je n'ose penser que d'un œil bien égal Polyeucte en ces lieux puisse voir son rival, ID. *Polyeucte*, III, 1. Et le prends-tu pour homme à voir d'un œil égal Et l'amour de son frère, et la mort d'Annibal? ID. *Nicom.* II, 1. || 7° Uni, qui est de niveau, qui n'est pas raboteux. Un chemin égal. || 8° Substantivement. Celui, celle qui est égale aux autres. Heureux d'avoir vaincu pour vivre son égal, CORN. *Pomp.* III, 5. Ne nous associons qu'avecque nos égaux, LA FONT. *Fabl.* V, 2. Je ceignis la tiare et marchai son égal, RAC. *Athal.* III, 3. Lucile aime mieux user sa vie et se faire supporter de quelques grands que de vivre familièrement avec ses égaux, LA BRUY. IX. Accoutumons des rois la fierté despotique À traiter en égale avec la république, VOLT. *Brut.* I, 1. Des égaux! dès longtemps Mahomet n'en a plus, ID. *Fanat.* II, 5. || Qui n'a pas d'égal, sans égal, c'est-à-dire qui ne peut être égalé. Et moi par un malheur qui n'eut jamais d'égal, CORN. *Cinna*, III, 1. Mais ce serait pour vous un bonheur sans égal, ID. *Ment.* I, 1. Tel porte jusqu' aux cieux leur vertu sans égale, ID. *Hor.* III, 2. Une tendresse qui ne saurait avoir d'égale, SÉV. 14. De ses faits je tiens registre, C'est un homme sans égal, BÉRANG. *Sénat.* || 9° D'égal, *loc. adv.* Sur le pied de l'égalité. Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée, Et pense toutefois n'avoir point de rival À qui je fasse tort en le traitant d'égal, CORN. *Exc. à Ariste.* Il [Abraham] traitait d'égal avec les rois, BOSS. *Hist.* II, 2. Elle [son âme] va d'égal avec les grandes âmes, LA BRUY. XI. || 10° À l'égal de, *loc. prépos.* Comme, de même que, autant que. La seule vérité donne aux afflictions Des consolations Durables à l'égal de la sainte parole, CORN. *Imit.* III, 16. Des frères ne sont rien à l'égal d'un époux, ID. *Hor.* III, 4. Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre, ID. *ib.* III, 5. À l'égal de mes jours je la [ma haine] ferai durer, ID. *Pomp.* V, 4. Allons donner votre ordre à des pompes funèbres, À l'égal de son nom illustres et célèbres, ID. *Sertor.* V, 8. Un homme que je hais à l'égal de la mort, MOL. *École des maris*, II, 11. À l'égal des Persans je veux qu'on les honore, RAC. *Esth.* III, 7. || À l'égal de, avec un infinitif. Et le trépas en soi n'a rien de rigoureux À l'égal de vous rendre un rival plus heureux, CORN. *Perth.* II, 1. || Absolument. Je suis craint à l'égal sur la terre et sur l'onde, CORN. *Illusion comique*, III, 11. C'est ce qui attire si puissamment sur nous les affections de la sainte Vierge qu'il n'y a point de mère qui puisse aller à l'égal, BOSS. 2° *serm. Compass. de la sainte Vierge*, 2. Quant à moi qui méprise presque à l'égal les injures et les dénonciations individuelles.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 305. || À son égal, en comparaison de. Ah! si vous connaissiez, mes frères, ce que vous perdez en perdant la grâce sanctifiante; si vous saviez que la perte de l'univers n'est rien à son égal, MASS. *Myst. Résurr.* || Proverbe. Cela est égal comme deux œufs, se dit de deux choses absolument conformes.

— HIST. XIe s. E il metrad [le bétail en litige] en uele [égale] main, d'ici là que il seit derained [jugé], *Lois de Guill.* 25. Si home muert sans devise [testament], si departent li enfant l'erité entre sei par uwel [égal], *ib.* 36. || XIIe s. Esgal leis, esgal peine, esgal mal vos atent, *Rou*, v. 2030. Là seront li denier livré par igal pois, *Sax.* XXXIII. Tel qui fist personel del verbe impersonel, Singuler et plurel aveit tut par igal, *Th. le mart.* 55. || XIIIe s. Li jors estoit biaus et seris, et li plains tant ingaus que il n'i avoit mal pas ne chose qui destorber les peust, H. DE VALENC. VI. Et es livres et el cheval Partirai-ge tot par igal Et mot à mot et foil à foil, *Ren.* 21198. Certaine coze est que les mesures ne sont pas en la comté de Clermont ygaus, ains se diversefient en plusors viles, BEAUM. XXVI, 3. || XIVe s. Et ce que nous appellons ici egual, c'est le moien entre superhundance ou excès d'une part et deffaut d'autre part, ORESME, *Eth.* 44. || XVe s. Et ceulx qui sont de povoir ou de nombre equal, et qui tous de bon cœur requierent à l'ayde de Dieu l'ung contre l'aultre, *Jeh. de Saintré*, ch. 48. || XVIe s. Il [le Fils] estoit egal à Dieu, avant que s'aneantir sous la forme de serviteur; or comment cette equalité pourroit-elle convenir, sinon qu'il fust le Dieu du quel le nom est souverain? CALV. *Instit.* 94. En l'amitié, c'est une chaleur temperée et egale, MONT. I, 209. Des enfants ont commandé des grands estats, à l'egual des plus suffisants princes, ID. IV, 52. Sylla lui faisoit des honneurs, qu'il portoit bien peu souvent aux plus vieux et à ceulx qui estoient egaux à luy, AMYOT, *Crassus*, 10.

— ÉTYM. Wallon, *ewal;* anc. wallon, *enweil;* norm. *ignau*, qui est sans façon, c'est-à-dire *égal* pour tout le monde; provenç. *egual*, *engal;* catal. *egual;* espagn. et portug. *igual;* ital. *eguale;* du latin *æqualis*, dérivé d'*æquus*, uni, juste. *Uwel*, *uel* est la plus ancienne forme, laquelle correspond à la forme italienne *uguale*. On trouve aussi, dans l'ancien français, *ive*, qui vient de *æquus*.

† **ÉGALABLE** (é-ga-la-bl'), *adj.* Qu'on peut égaler.

— HIST XVIe s. Egalable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Égaler.*

† **ÉGALADE** (é-ga-la-d'), *s. f.* Variété de la châtaigne ordinaire.

† **ÉGAL-À-TOUS**, (é-ga-la-tous'), *s. m.* Terme de marine. Nom du pavillon de signaux, qui n'a pas de numéro par lui-même, mais qui prend toujours, quand il est hissé en signal, le numéro de celui qui est au-dessus de lui.

1. **ÉGALÉ, ÉE** (é-ga-lé, lée), *part. passé.* || 1° Rendu égal. La grandeur de Napoléon égalée à celle des César et des Alexandre. || 2° Atteint. Les anciens égalés par les modernes. || 3° Terme d'astronomie. Corrigé par des équations. Anomalie égalée.

† 2. **ÉGALÉ, ÉE** (é-ga-lé, lée), *adj.* Terme de fauconnerie. Oiseau égalé, oiseau qui porte sur le dos des mouchetures blanches appelées égalures.

1. **ÉGALEMENT** (é-ga-le-man), *s. m.* Terme de droit. Distribution préalable faite avant partage entre des enfants héritiers de leur père ou de leur mère qui avait donné un avancement d'hoirie à l'un d'entre eux.

— HIST. XVIe s. Si, en faisant le partage du fief, les tenanciers avoient fait egalement de rentes sans appeler le seigneur, *Coustum. gener.* t. II, p. 669.

— ÉTYM. *Égaler;* provenç. *egalement*, *engalement;* catal. *igualament;* espagn. *igualamiento.*

2. **ÉGALEMENT** (é-ga-leman), *adv.* D'une manière égale, semblablement. Il les a traités également. Il les a également punis. L'infamie est pareille et suit également Le guerrier sans courage et le perfide amant, CORN. *Cid*, III, 6. Cette peur me touchait, mon frère, également, ID. *Rodog.* I, 5. Nos esprits étaient donc également distraits, ID. *Sertor.* IV, 3. ....La main des Parques blêmes De vos jours et des miens se joue également, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Ceux qui nous ravissent les biens par la violence ou par l'injustice, nous marquent assez leur haine pour nous; mais ils ne nous prouvent pas également qu'ils aient perdu à notre égard toute sorte d'estime, LA BRUY. XI. Les vainqueurs, les vaincus, tous ces faibles humains, Sont tous également l'ouvrage de tes mains, VOLT. *Alz.* IV, 5. Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort Vont tous également des douleurs à la mort, ID. 1er *Discours.*

— HIST. XIIIe s. Aucune fois avient que il est plus punis, et aucune fois moins, ou aucune fois ivelment, *Liv. de Just.* 3. Riche estoient tuit egaument, Et s'entramoient loiaument Les simples gens de bonne vie, *la Rose*, 9559. Neporquant autresinc grant perte Reçoit l'ame en trop grant poverte, Comme el fait en trop grant richece, L'un et l'autre igaument la blece, *ib.* 11466. || XVIe s. Tout ce qui s'appelle bien est equalement mal à l'injuste, comme bien au juste, MONT. I, 329. La peur extreme et l'extreme ardeur de courage troublent egualement le ventre et le laschent, ID. I, 387.

— ÉTYM. *Égale*, et le suffixe *ment;* provenç. *egualmen*, *egalmen*, *engualmen;* espagn. *igualmente;* ital. *egualmente.*

ÉGALER (é-ga-lé), *v. a.* || 1° Rendre égal. Égaler les parts. La mort égale les hommes. C'est de là que nous est né ce prétendu règne du Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes, BOSS. *Reine d'angl.* Exemple le plus capable de persuader aux ambitieux qu'il n'ont aucun moyen de se distinguer ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tout côté avec tant d'empire, et que d'une main si prompte et si souveraine elle renverse les têtes les plus respectées, ID. *Duch. d'Orl.* Il est à remarquer que souvent les avantages ou les forces [entre deux joueurs] sont incommensurables, de sorte que les deux joueurs ne peuvent jamais être parfaitement égalés, FONTEN, *Bernoulli.* || Égaler à, rendre égal à. La race de Léoace étant patricienne, l'éclat de ses vertus l'égalait à la mienne, CORN. *Héracl.* III, 1. Pour nous égaler ceux que nous avons soumis, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 6. Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets, BOSS. *Reine d'Angl.* || Malherbe a dit égaler avec. Que s'il peut un jour égaler Sa force avecque sa furie, MALH. III, 3. || 2° Être égal à. La recette égale la dépense. Deux multiplié par cinq égale dix. Une race qui égalerait les étoiles du ciel, BOSS. *Hist.* II, 2. Envieuse [la grenouille], s'étend, et s'enfle et se travaille Pour égaler l'animal [le bœuf] en grosseur, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices, Une fausse vertu qui s'abandonne aux vices, BOIL. *Sat.* X. Mes remords infinis Ont égalé mon crime et vengé mon pays, VOLT. *Brut.* V, 7. Tes maux vont égaler les maux où tu m'exposes, ID. *Zaïre*, V, 10. L'histoire n'en parle qu'à regret [de la conduite de Murat], depuis que le repentir et le malheur ont égalé le crime, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 5. || 3° Être égal en droits. Aux deux bouts de la terre en est-il un [roi] si vain Qu'il prétende égaler un citoyen romain? CORN. *Cinna*, III, 4. || 4° Être égal en mérite. Cet auteur a égalé les anciens. Alexandre s'était proposé d'égaler en tout la gloire de Bacchus, VAUGEL. *Q. C.* liv. IX, ch. 10, dans RICHELET. Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle, LA BRUY. I. Je l'admirais moi-même, et mon cœur combattu S'indignait qu'un chrétien m'égalât en vertu, VOLT. *Zaïre*, IV, 5. || 5° Égaler quelqu'un à un autre, prétendre qu'il lui est égal. Et ne savez-vous pas qu'il n'est princes ni rois Qu'elle [Rome] daigne égaler à ses moindres bourgeois, CORN. *Nicom.* I, 2. Laissons-lui égaler le fol et le sage, et même je ne craindrai pas de le dire hautement dans cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 6° Rendre uni. Cette allée est raboteuse, il faut l'égaler. Peu usité. || 7° S'égaler, *v. réfl.* Devenir égal. Les doigts inégaux entre eux s'égalent pour embrasser ce qu'ils tiennent, BOSS. *Connaiss.* II, 2. || Se prétendre égal. Il s'égalait aux plus savants.

— HIST. XVIe s. Pour lequel chemin dresser et esgualer [rendre uni], on a desmoly et abbattu plus de deux cenz maisons, RAB. *Épi.* 6. Refutant l'erreur de ceux qui, sous ombre de la generalité des promesses, voudroyent egaler tout le genre humain, CALV. *Instit.* 791. Il ne voulut point offenser sa regle de vraie amitié, qui egale le prince et le pauvre, MARG. *Nouv.* XLII. J'entreprends de m'egualer à mes larrecins [textes des auteurs copiés par lui], MONT. I, 156. Il avoit soin d'eguaier [égaliser] et disperser le dommage qu'il faisoit, ID. III, 366. Ceste ordonnance n'egala pas tous les citoyens en facultez et en biens, comme Lycurgus avoit fait les Lacedemoniens, AMYOT, *Solon*, 26. N'esperant pas se pouvoir egaler à lui en faicts d'armes, il se donna aux affaires de ville, ID. *Crass.* 11. Il s'esgaloit en son vestir, en son vivre ordinaire, plutost aux simples soudards, que non pas aux capitaines, ID. *Cat. d'Utiq.* 16.

— ÉTYM. *Égal;* wallon, *ewaler*, niveler; rouchi, *égalir;* prov. *egalar*, *engalhar;* espagn. *igualar.*

† **ÉGALIR** (é-ga-lir), j'égalissais, égalissant, *v. a.* || 1° Rendre les dents d'une roue égales. || 2° Terme d'horlogerie. Égalir une fusée au ressort, faire qu'un ressort tire avec la même force partout. || 3° Égalir ou égaliser, distribuer partout également dans la soie le peu d'eau qui reste par places après les coups de torse.

— ÉTYM. *Égal.*

ÉGALISATION (é-ga-li-za-sion), *s. f.* Action d'égaliser. || Spécialement, action d'égaliser les lots dans un partage.

— ÉTYM. *Égaliser.*

ÉGALISÉ, ÉE (é-ga-li zé, zée), *part. passé.*

|| 1° Rendu égal, en parlant des choses. Les contributions égalisées. || 2° Rendu uni. Une allée égalisée. || Poudre égalisée, poudre de guerre ou de chasse mise en grain et tamisée.

ÉGALISER (é-ga-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre égal, de même valeur, en parlant des choses. Égaliser les lots dans un partage. L'amour égalise les conditions. || 2° Égaliser un terrain, le rendre uni. || 3° Égaliser la poudre, la mettre en grains et la tamiser. || Égaliser les cheveux, les couper d'égale longueur. || 4° S'égaliser, *v. réfl.* Devenir égal. En procédant ainsi, les lots s'égaliseront.

— REM. Voltaire blâmait égaliser comme inutile à côté d'égaler. Mais, malgré l'opposition de Voltaire, ce mot est admis aujourd'hui.

— SYN. ÉGALER, ÉGALISER. Ces deux verbes, identiques d'ailleurs, ne diffèrent que par l'affixe composé *iser*, qui, dans les verbes actifs, a le même sens à peu près que l'affixe simple *er*. Aussi l'usage n'a-t-il établi d'autre nuance que celle-ci : c'est que, dans le sens de rendre égal ou rendre uni, égaliser est plus usité qu'égaler.

— HIST. XVI° s. Egaliser, MONET.

— ÉTYM. *Égal*, et la terminaison verbale *iser*, qui signifie ordinairement faire, rendre, par exemple *utiliser*, *fertiliser*.

† **ÉGALISOIR** (é-ga-li-zoir), *s. m.* Crible pour égaliser la poudre à canon.

— ÉTYM. *Égaliser*.

† **ÉGALISSAGE** (é-ga-li-sa-j'), *s. m.* Action d'égalir.

— ÉTYM. *Égalir*, au part. présent *égalissant*.

† **ÉGALISURES** (é-ga-li-zu-r'), *s. f. pl.* Poudre de guerre ou de chasse qui a été égalisée, c'est-à-dire mise en grain et tamisée.

— ÉTYM. *Égaliser*.

† **ÉGALITAIRE** (é-ga-li-tê-r'), *adj.* Néologisme. Qui aime l'égalité, qui fait prévaloir l'égalité. La France est une société égalitaire. || Qui est partisan du partage égal entre tous les membres de la société. Les opinions égalitaires. || *S. m.* Partisan de ces opinions. Un égalitaire.

— ÉTYM. *Égalité*.

ÉGALITÉ (é-ga-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est égal. Égalité de deux lignes, de deux angles. Égalité d'âge, de mérite. Mon exemple et sa faute ont peu d'égalité, CORN. *Œdipe*, I, 5. Car enfin, madame, puisque votre exemple m'autorise, je ne feindrai point de vous dire que l'amour aujourd'hui s'est rendu maître de mon cœur.... je suis ravi, madame, que par cette égalité de défaite nous n'ayons rien à nous reprocher l'un à l'autre, MOL. *la Princ. d'Él.* IV, 1. L'égalité des possessions et des richesses.... entraîne une anarchie universelle, LA BRUY. XVI. Trois cents chevaliers des plus considérables qui servissent d'assesseurs au sénat et qui jugeassent toutes les affaires avec une égalité de suffrages et de pouvoir, VERTOT, *Révol. rom.* IX, p. 334. Il n'y a dans la nature qu'une égalité de droit, et jamais une égalité de fait, RAYNAL, *Hist.* XVIII, 1. || À égalité, si les choses dont on parle sont égales. À égalité de prix, je préfère cette étoffe-ci. À égalité de mérite. || 2° Absolument. État de conditions égales. L'égalité entre frères n'existait pas quand l'aîné avait toute la fortune. L'amitié demande l'égalité. L'égalité, mon frère, en est [de l'amitié] le ferme appui, C'en est le fondement, la liaison, le gage, CORN. *Rodog.* I, 5. Mon cœur, plus incapable encor de vanité, Ne ferait point de choix que dans l'égalité, ID. *Théod.* II, 2. Et tous ces rois de nom en effet obéissent, Tandis que de leur rang l'inutile fierté S'applaudit d'une vaine et fausse égalité, ID. *Sertor.* II, 1. L'amour sait bien sans sceptre établir sa puissance, Et, soumettant nos cœurs par de secrets appas, Fait les égalités et ne les cherche pas, ROTROU, *Venceslas*, II, 2. Dans notre égalité nous chérissons nos frères, VOLT. *Fanat.* I, 2. || L'égalité devant la loi, condition d'après laquelle tous les citoyens sont sujets de la loi, sans exception ni privilége. || Organisation sociale dans laquelle tous les priviléges de classes sont détruits. Liberté, égalité, fraternité, devise politique. Mais il parle d'égalité, De mes parchemins il se raille, BÉRANG. *Prétint.* || 3° Uniformité. L'égalité du mouvement. L'égalité du pouls, de la respiration. || 4° Égalité d'humeur, ou, simplement, égalité, modération que ne trouble aucune impatience. Voyez quelle assurance en cet œil effronté! Quel superbe maintien et quelle égalité! ROTROU, *Antig.* IV, 3. Or cette égalité dont se forme le sage, Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage? BOIL. *Sat.* VIII. L'égalité d'humeur fut toujours mon partage, LACHAUSSÉE, *Mélanide*, I, 4. Les qualités de son âme, la franchise et l'égalité naturelle de son caractère, CONDORCET, *Bertin.* || 5° Superficie plane et unie. L'égalité du sol. || 6° Terme d'algèbre. Synonyme assez peu usité d'équation. Celui-ci ne saura pas si l'âme est immortelle; il serait peut-être bien empêché à vous prouver qu'il y a un Dieu, et il vous réduira les égalités de l'algèbre les plus composées avec une facilité surprenante, MALEBR. *Entret. métaph.* V. || Terme d'astronomie. Cercle d'égalité, voy. ÉQUANT. || 7° Jeu qui se joue avec trois dés et un tableau divisé en six cases.

— HIST. XIII° s. Tous les met [nature] en equalité Quant à l'estat d'umanité, *la Rose*, 18990. Droiz est art de bien et de igauté, *Livre de Just.* 1. || XIV° s. Sans monoie ne pourroit il le monde bonnement estre gouverné, ne faire droite egauté à chacun de ce qui est sien, *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 340. Souveraine egauté, BERCHEURE, f° 61. || XV° s. Trois chaisnes tendues sur la riviere, la premiere demy pied dedans l'eau, la seconde en l'egalité de l'eau, et la troisieme deux pieds dessus, MONSTREL. t. I, f° 268, dans LACURNE. || XVI° s. L'equalité est la premiere piece de l'equité, MONT. I, 87. Nous verrions reluire en sa vie une equalité de mœurs, ID. II, 4.

— ÉTYM. Provenç. *engaltat*; catal. *igualat*; espagn. *igualdad*; ital. *ugualità*; du latin *æqualitatem*, d'*æqualis*, égal.

† **ÉGALURE** (é-ga-lu-r'), *s. f.* Terme de fauconnerie. Nom donné à des mouchetures blanches sur le dos d'un oiseau.

— ÉTYM. Ce mot viendrait-il de *é* préfixe, et *gail*, qui, en certains patois, et notamment en Dauphiné, signifie de couleur variée?

1. **ÉGARD** (é-gar; le *d* ne se lie pas : avoir é-gar à; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des é-gar attentifs; cependant plusieurs la lient : des é-gar-z attentifs), *s. m.* || 1° Proprement, action de regarder, prise en considération. Une chose de si grande étendue a trop d'égards et de nuances, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 264. Soit que l'on veuille bien parler ou bien écrire, il faut avoir bien des égards, ID. *ib.* Cette attention particulière qui paraît en Dieu quand il fait l'homme, nous montre qu'il a pour lui un égard particulier, BOSS. *Hist.* II, 1. J'aurai toujours un égard particulier à tout ce qui vous touche, ID. *Lett. Corn.* 49. Pour bien juger un grand peuple, il faut n'avoir aucun égard personnel, SAURIN (le prédicateur), *Sagesse de Salomon.* || En ce sens, égard s'emploie surtout, comme complément, avec le verbe *avoir* et les prépositions *sans* et *par*. Il te faut avoir, Avecques ton amour, égard à ton devoir, RÉGNIER, *Élég.* 2. Ayons quelque égard à la délicatesse de leur humeur, BALZ. *Disc. à la régente.* L'inclination d'une fille est une chose où l'on doit avoir de l'égard, MOL. *l'Avare*, I, 7. Nous n'avons eu égard qu'au repos de leurs consciences, PASC. *Prov.* 8. On est obligé d'avoir égard au bien de l'État, ID. *Prov.* 13. Ayant égard à la faiblesse des sens, BOSS. *Am. des plais.* 1. Il [Théodecte] a si peu d'égard au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu intention de le lui donner, LA BRUY. V. Comment voulez-vous que Dieu ait égard à une faiblesse à laquelle vous en avez si peu vous-même? MASS. *Car. Fausse conf.* || Sans égard pour, sans tenir compte de. Qu'il fallait en faire un nouveau partage [des terres], sans aucun égard pour ceux qui, sous différents prétextes, se les étaient appropriées, VERTOT, *Révolut. rom.* III, 225. || Par égard à ou pour, par considération pour. Illustres chevaliers.... Qui daignez par égard au déclin de mes ans.... VOLT. *Tancr.* I, 1. Vous daignez, par égard au malheur qui l'accable, Accorder l'entretien que demande un coupable, C. DELAVIGNE, *Vêpr. sicil.* IV, 1. || Eu égard à, en considération de. Je pourrais vous demander si, eu égard aux inclinations heureuses de pudeur et de retenue, aux dispositions dont Dieu vous avait favorisé en naissant..... MASS. *Car. Fausse conf.* || Eu égard que. Eu égard qu'étant substance immatérielle, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 436. || On dit plutôt aujourd'hui : eu égard à ce que. || 2° Déférence, marque de considération, d'estime. Il vous témoigne toute sorte d'égards. Si vous n'osez avoir d'égard à sa personne, CORN. *Polyeucte*, III, 5. Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes, LA BRUY. VIII. Vous savez pour Joad mes égards, mes mesures, RAC. *Athal.* II, 5. Si je n'avais des égards pour une famille illustre, HAMILT. *Gramm.* 8. On a toujours dit avoir égard à son honneur, avoir égard à toutes les circonstances; mais on ne dit que depuis peu : avoir des égards; il a de grands égards pour elle, BOUHOURS, *Entret. d'Ariste*, 2° entret. Vos égards dès longtemps ont adouci mes maux, DUCIS, *Abufar*, I, 2. || 3° À l'égard de, *loc. prévos.* Relativement, quant à. Ils l'avalent des yeux [l'huître], du doigt ils se la montrent, À l'égard de la dent il fallut contester, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. Gnathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient pas, LA BRUY. XI. À l'égard de sa figure, Bussy en a écrit, HAMILT. *Gramm.* 1. Faite de cire à l'égard des bras, ID. *ib.* 10. || À l'égard de, envers. Que ferai-je donc à l'égard de ces rois? FÉN. *Tél.* XII. Il a des formules de compliments pour l'entrée et pour la sortie, à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité, LA BRUY. VIII. || En comparaison de. La terre est bien petite à l'égard du soleil. || 4° À cet égard, par rapport à cet objet. || À certains égards, à certains points de vue. Quand on parlera de l'Eucharistie selon un certain égard; BOSS. *Euch.* 2. On peut conserver à l'Eucharistie, selon un certain égard, le nom de pain et de vin, ID. *ib.* C'est dans le premier égard qu'il est infini, ID. *Satisf.* Ce devoir à certains égards vous est commun avec nous, MASS. *Av. Épiph.* Le peuple dans la démocratie est à certains égards le monarque, MONT. *Espr.* II, 2. || À tous égards, à tous les points de vue. Peu de maximes sont vraies à tous égards, VAUV. *Max.* CXI.

— REM. 1. Au numéro 4 d'ÉGARD on remarquera plusieurs locutions de Bossuet pour lesquelles beaucoup de gens et l'Académie elle-même disent et écrivent aujourd'hui : sous ce rapport, sous ces rapports, façon de parler très-contestable qui sera discutée au mot RAPPORT. || 2. Dans le langage actuel, égard, au singulier, n'est jamais sujet de phrase; il peut l'être au pluriel : Les égards ne vous auraient rien coûté.

— SYN. ÉGARDS, MÉNAGEMENTS. Égards dit plus que ménagements. On a des ménagements pour quelqu'un quand on évite de le froisser, de le choquer. On a des égards pour lui quand on lui témoigne une déférence pleine d'attentions.

— HIST. XII° s. À l'esgard [à la sollicitation] des barons du regne Fu penduz Gautierz et sa femme, BENOIT, *Chr. de Norm.* 29423. Allons jà au conte Richart, Si nous meton en son esgart, *Rou*, *ms.* p. 153, dans LACURNE. Au gré du chevalier [ils] ont fixé lor esgart [ce qui les regardoit, leur affaire], *Saxons*, XXIX. || XIII° s. Si distrent que il ne le pooient faire se par le comun esgart non, et il en parleroient ensemble à ceus de l'ost, VILLEH. LXXXVIII. Li rois et tiex i a [il y a tels] s'acordent Au jugement et à l'esgart Qu'Ysengrin a fait sor Renart, *Ren.* 17977. || XV° s. Et le meur adressement et le hault esgart du roy Charles le Quint fit le bon Bertran de Claiquin tant de fois vaincre les ennemis glorieusement, ALAIN CHARTIER, *Quadril. invect.* || XVI° ....Si l'on prend à Jesus-Christ esgard, On verra bien qu'il est distinct du monde, MAROT, I, 301. Tout nostre esgard soit mis en lieux celeste, ID. I, 305. Seullement ayes esguard et consideration de tousjours bien lier et continuer tes coups, RAB. *Pant.* III, 27. .... Sinon que Dieu par sa bonté gratuite nous reçoive sans aucun esgard de nos œuvres, CALV. *Inst.* 259. Ceux qui estoyent deputez pour avoir esgard sur les mœurs, ID. *ib.* 971. Nous pouvons appeler ces peuples barbares, eu esgard aux regles de la raison, mais non pas eu esgard à nous qui.... MONT. I, 241. Si les bonnetades sont sans esgard [indistinctement], elles sont sans effect, ID. III, 31. Sans y [aux propheties] avoir esgard, ilz avoient tousjours fait les choses qu'ils voyoient estre à faire par raison, AMYOT, *Démosth.* 27. Toutes les choses sont ou absoluement et simplement en leur estre, ou relativement eu esgard à nous, ID. *De la vertu morale*, 9.

— ÉTYM. Provenç. *esgart*; catal. *esguard*; espagn. *esguarde*; ital. *sguardo*. Ce mot est le substantif de l'ancien verbe *esgarder*, de *es*.... préfixe, et *garder* (voy. GARDER), qui signifiait avoir soin, surveiller, regarder.

2. **ÉGARD** (é-gar), *s. m.* || 1° Nom qu'on donnait, dans l'ordre de Malte, à un tribunal qui jugeait par commission les procès entre les chevaliers. || 2° Nom qu'on donnait aux maîtres jurés de différents corps de métiers, et, entre autres, des drapiers. Les deux drapiers boujonneurs et les deux égards sergers qui seront de semaine, feront de deux en deux mois une visite générale chez tous les sergers, *Statuts et règlements des drapiers et sergers de Beauvais*, 18 août 1670, art. 23.

— ÉTYM. *Égard*, qui, comme le précédent, est un substantif du verbe *esgarder*, et qui signifie proprement celui qui regarde, était le nom d'inspecteurs, de magistrats, dans le nord de la France et dans la Flandre.

ÉGARÉ, ÉE (é-ga-ré, rée), *part. passé.* || 1° Qui a perdu son chemin. Égaré dans les bois. || Par extension. Quel art a pu former ces enceintes profondes

Où l'Euphrate égaré porte en tribut ses ondes? VOLT. *Sémir.* I, 1. || Fig. Son génie égaré semble s'éloigner d'elle, ID. *ib.* II, 4. || 2° Dispersé çà et là. On apercevait quelques grappes égarées sur la treille. Des voix égarées dans une élection sur des candidats qui n'avaient aucune chance. Je ne pouvais penser qu'ayant reçu sa foi Quelques vœux égarés pussent rien contre moi, TH. CORN. *Ariane*, V, 5. Le génie est semblable à la vigne fertile: Est-elle sans soutien? l'on voit sa tige utile Ramper en étendant les bras; D'un raisin égaré que son front se couronne, De poussière souillé, vert encore en automne, On le bannit de nos repas, GILB. *le Prince de Salm.* || 3° Trompé. Le public égaré par de faux bruits. || 4° Distrait, qui s'égare. Où allez-vous, cœurs égarés? quoi, même dans la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde! BOSS. *Marie-Thér.* Réciter avec un esprit égaré de légères formules, MASS. *Car. Disp.* Tu dirais, reprenant ta pelle et ton râteau: J'aime mieux mettre encor cent arpents au niveau Que d'aller, follement égaré dans les nues, Me lasser à chercher des visions cornues, BOIL. *Épit.* XI. || 5° Qui est en proie à l'égarement. Égaré par la douleur. Nous l'avons rencontrée Qui courait vers le temple, inquiète, égarée, RAC. *Andr.* V, 5. Porte aux tiens ce poignard que mon bras égaré A plongé dans un sein qui dut m'être sacré, VOLT. *Zaïre*, V, 10. || Qui annonce l'égarement. Ces maintiens égarés, ces pensers éperdus, RÉGNIER, *Dial.* Les yeux égarés, et le regard farouche, CORN. *Cinna*, IV, 2. Vue égarée, ROTROU, *Vencesl.* IV, 4. Il vous jette en passant un coup d'œil égaré, Et sans aucune affaire est toujours affairé, MOL. *Mis.* II, 5. Il marche sans dessein: ses yeux mal assurés N'osent lever au ciel leurs regards égarés, RAC. *Brit.* V, 8. Son œil tout égaré ne nous reconnaît plus, ID. *Phèd.* V, 5. || 6° Qui a quitté le chemin de la vertu, de la religion, du devoir. Des âmes égarées. Mon frère, ayez pitié d'une sœur égarée, VOLT. *Zaïre*, III, 4. || Brebis égarée, dans le style de la chaire (d'où il a passé dans le style familier), celui qui est sorti du sein de l'Église et le pécheur qui ne s'amende pas. || Substantivement. Ces misérables égarés, PASC. dans COUSIN. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, en déconcertait les desseins, et allait recueillir dans les égarés ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions, BOSS. *le Tellier.* || 7° En parlant des choses, perdu momentanément. Une fourchette égarée. Mes ciseaux sont égarés, cherchons-les.

— SYN. ÉGARÉ, PERDU. On cherche ce qui n'est qu'égaré; on a l'espoir de le retrouver. Ce qui est perdu semble l'être définitivement; on ne le cherche plus. De même, au moral, une femme égarée est une femme qui a quitté le sentier du devoir, mais qui peut y revenir. Une femme perdue est une femme pour qui il n'y a plus d'espérance de retour.

ÉGAREMENT (é-ga-re-man), *s. m.* || 1° Action de s'égarer, de perdre son chemin. Elle [l'âme] fait la même chose qu'une personne qui, désirant aller à quelque lieu, ayant perdu le chemin et connaissant son égarement, aurait recours à ceux qui connaîtraient parfaitement le chemin, PASC. *Convers. du péch.* Arcas s'est vu trompé par notre égarement, RAC. *Iphig.* II, 4. || Fig. Tous mes pas ont été des égarements, FÉN. *Tél.* XVIII. || 2° Trouble de l'âme qui se perd en elle-même. De cet égarement sortirez-vous enfin? VOLT. *Mérope*, IV, 2. Crains les égarements de ton âme éperdue, ID. *Tancr.* IV, 6. Cacambo expliquait à Candide tous les discours de l'hôte, et Candide les écoutait avec la même admiration et le même égarement que son ami Cacambo les rendait, ID. *Candide*, 17. || Distraction. On ne trouve dans la prière que des égarements d'esprit, MASS. *Car. Prière* 1. || Égarement d'esprit, dérangement de l'intelligence. On prétend qu'on remarquait depuis trois ou quatre jours quelque égarement dans les yeux et dans l'esprit du roi [Charles VI], SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. V, p. 155, dans POUGENS. || 3° État d'un esprit qui s'abuse. Quel prodige d'égarement de s'imaginer qu'en donnant des privilèges, le prince donne le droit d'armer contre lui? BOSS. *Var. Déf.* 4e *disc.* § 23. || Déréglement de cœur; déréglement d'imagination. L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit, PASC. *De l'amour.* Il ne faut pas s'étonner qu'ils soient tombés dans de tels égarements, BOSS. *Hist.* II, 9. Je ne me perds point, dit David, en de tels excès; et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements, ID. *Marie-Thér.* Dans ses égarements mon cœur opiniâtre, RAC. *Brit.* III, 6. Dans quels égarements l'amour jeta ma mère! ID. *Phèd.* I, 3. Il n'oubliera rien pour vous faire retomber dans l'égarement, FÉN. *Tél.* XIII. Vous que la grâce a retirés des égarements du monde, MASS. *Car. Mélang.* Sans aucun sentiment de piété et de repentir et plus déterminés que jamais à continuer leurs égarements et leurs scandales, ID. *Confér. Retr. pour des curés.*

— HIST. XVIe s. Il semble que j'aye un peu outrepassé les bornes de mon premier propos; mais l'esgarement n'est pas mauvais, puisque de la terre nous avons monté jusques au ciel, LANOUE, 151.

— ÉTYM. *Égarer.*

ÉGARER (é-ga-ré), *v. a.* || 1° Détourner du droit chemin. Le général Lagercron, qui marchait devant avec cinq mille hommes et des pionniers, égara l'armée vers l'orient, à trente lieues de la véritable route, VOLT. *Charles XII*, 4. || Par extension, écarter. ....sa grâce [de Dieu] Ne descend pas toujours avec même efficace; Après certains moments que perdent nos longueurs, Elle quitte ces traits qui pénètrent les cœurs; Le nôtre s'endurcit, la repousse, l'égare; Le bras qui la versait en devient plus avare.... CORN. *Polyeucte*, I, 1. || Fig. Égarer quelqu'un de quelque chose, l'en détourner. La mollesse et la volupté naissent avec l'homme et ne finissent qu'avec lui: ni les heureux ni les tristes événements ne l'en peuvent égarer, LA BRUY. XI. || 2° Faire errer, laisser errer. L'Orne nous reverrait.... Égarer à l'écart nos pas et nos discours, MALH. VI, 25. Par ces chemins de fleurs.... Qu'il est doux d'égarer ses désirs et ses pas! C. DELAV. *Paria*, II, 2. Nous n'irons plus dans les prairies, Égarer d'un pas incertain Nos poétiques rêveries, LAMART. *Médit.* I, 25. Ma muse, égarant son essor, Ose aux noms profanés qu'un vain orgueil proclame, Mêler ce chaste nom que l'amour dans mon âme A caché.... V. HUGO, *Odes*, V, 13. || 3° Ne savoir où trouver. Il a égaré ses papiers. Elle a égaré ses gants. || 4° Jeter dans l'erreur, tromper. De faux docteurs égaraient le public. Ne nous laissons point égarer par l'imagination qui embellit tout, par le sentiment qui aime à se créer des illusions et réalise tout ce qu'il espère, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 52. Je ne sais quelle erreur égarait ma pensée, DUCIS, *Abuf.* II, 2. Mille douteux récits, démentant ces discours, Égaraient mon espoir et m'abusaient toujours, LEMERC. *Agamemn.* II, 2. || Terme de manége. Égarer la bouche d'un cheval, la lui gâter en le menant mal. || 5° Mettre hors de la raison. La colère égarait son esprit. || 6° Faire quitter la ligne du devoir. Ils ne souffriront pas Qu'on ose en ma présence égarer leurs soldats, BENJ. CONSTANT, *Walstein*, II, 4. J'ignore où la fureur me pourrait égarer, C. DELAV. *Vêp. sicil.* IV, 1. || 7° S'égarer, *v. réfl.* Perdre son chemin. Il s'est égaré dans la campagne. S'égarer dans Paris. Ils [les poissons voyageurs] viennent, sans s'égarer dans la solitude de l'Océan, trouver à jour nommé le fleuve où doit se célébrer leur hymen, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 4. || S'égarer de quelqu'un, perdre, en s'égarant, sa compagnie. Je m'étais par hasard égaré d'un frère et de tous ceux de notre suite, MOL. *D. Juan*, III, 4. || Fig. Se fourvoyer, se tromper, quitter le droit chemin. En un choix si douteux s'égare mon esprit, RÉGNIER, *Dial.* Elle rappelle en lui l'honneur qui s'égarait, CORN. *Théod.* III, 3. Faute de me connaître, il s'emporte, il s'égare, ID. *Nicom.* I, 3. La route est mal sûre à tout considérer, Et qui m'y conduira pourra bien s'égarer, ID. *ib.* IV, 4. Salomon s'égare dans sa vieillesse, BOSS. *Hist.* II, 4. Cet empereur s'égarait de la voie étroite, ID. *ib.* II, 12. Vous croyez que sans vous Néron va s'égarer, RAC. *Brit.* I, 2. Ma jeunesse, nourrie à la cour de Néron, S'égarait, cher Paulin, par l'exemple abusée, ID. *Bérén.* II, 2. Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule? ID. *Phèd.* I, 1. Lorsqu'autrefois son peuple s'était égaré des voies de ses commandements, MASS. *Car. Mot. de conv.* || 8° Laisser errer son esprit. Je ne m'égare point dans ces vastes désirs, RAC. *Esth.* III, 4. Son cœur, étant fixé pour jamais, s'égarait encore quelquefois dans le passé, en se livrant au charme de ces brillants souvenirs, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 152, dans POUGENS. || Avec ellipse du pronom personnel. Où suis-je? et qu'ai-je dit? Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit? RAC. *Phèd.* I, 3. || N'être plus maître de sa raison, de son âme. Ah! madame, excusez un amant qui s'égare, ID. *Mith.* II, 6. || Tomber dans l'égarement de l'âme. Où vous égarez-vous? De vos sens étonnés quel désordre s'empare? Voilà votre chemin, ID. *Athal.* III, 5. || Être distrait. C'est un homme étonnant et rare en son espèce, Qui rêve fort à rien et s'égare sans cesse, REGNARD, *Dist.* II, 1. || Tomber dans l'égarement de l'esprit. Que veux-tu? Je suis folle et mon esprit s'égare, CORN. *Cid*, II, 5. On dit que sa raison commence à s'égarer, DUCIS, *Lear*, I, 7. || 9° Errer çà et là. Votre œil qui s'égare, Parcourt avec horreur cette enceinte barbare, VOLT. *Scyth.* III, 4. || Il se dit aussi de la main allant où elle ne devrait pas aller. Sa main s'égarait.... || Se montrer d'une manière fugitive. Quelquefois, au travers de sa douleur touchante, Un souris s'égarait sur sa bouche innocente, DUCIS, *Lear*, I, 4.

— HIST. XIe s. Sire, dist ele, com longe demurée Ai atendude en la maison tun pedre [de ton père], Où tu m'laisas dolente et esguarede, *Saint Alexis*, XCIV. Et il meïsme en est mout esguaret [troublé], *Ch. de Rol.* LXXIX. || XIIe s. Com [je] vou voi hui de seignor esgarée [privée], *Ronc.* p. 48. Droiz emperere, ne soyez esgaré [ne vous troublez pas], *ib.* p. 183. Dame tieng [je] à esgarée, Qui croit faus dru menteor [faux amant menteur], *Couci*, I. Quant plus [je] me truis [trouve] pensis et esgaré, Plus [je] me confort as biens dont ele est pleine, *ib.* XIV. || XIIIe s. Aillors [ma dame] a s'entente mise, Moi a laissé esgaré, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 127. Pour çou vou pri, bele très douce amie, Merci, dont je vous truis si esgarée [privée], *Bibl. des Chartes*, t. V, 4e série, p. 484. Or me monstrez la voie, car mout [je] sui esgarée, *Berte*, XLVI. Or est Renart moult esgarez, Si va moult ses temples gratant, *Ren.* 18294. Or vous vourai conter de no crestienté Qui sont defors en l'ost; moult orent grant cherté; N'orent point de vitaille, forment sont esgaré, *Ch. d'Ant.* V, 3. || XIVe s. Et aussi de nos gens assez perdu avon, Qui se sont esgaré par l'orage felon, *Guescl.* V. 18338. || XVe s. La dame, qui estoit moult triste et moult egarée [Isabelle d'Angleterre chez Jean de Hainaut], FROISS. I, I, 13. || XVIe s. Tressaillant tout de joie, comme un regnard qui rencontre poulles esgarées, RAB. *Pant.* IV, *Nouv. prol.* De tant de vaisselle d'argent en laquelle tant de gens de divers estatz furent serviz, il n'y eut rien perdu n'esgaré, ID. *Sciomach.* Considerant les mouvements du chien, à la queste de son maistre qu'il a esgaré, MONT. II, 13. Par une voye esgarée et inusitée, ID. IV, 27. Cette farcisseure est un peu hors de mon theme, je m'esgare, ID. IV, 136. Tant de difficultez luy traversent la voye, qu'elles l'esgarent et l'enyvrent, ID. IV, 236. Evitant toutes compagnies, il se tenoit ès plus solitaires et plus esgarez endroits des champs, ID. *Timol.* VII. Ils vouloient tousjours avoir des huissiers et des massiers devant eulx pour les conduire, de peur qu'ilz ne s'esgarassent par la ville, ID. *Cat.* 16. En nostre France les pauvres gentilshommes n'ont pas occasion de prendre des partis esgarés ou comme desesperés, vu les moyens qu'ils ont de parvenir à honneur et richesse, LANOUE, 186. Il oste le sens aux prudents pour les faire errer à l'esgarée, CALV. *Inst.* 196.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *garer* (voy. ce mot); wallon, *èwarer*, troubler, effarer; Berry, *égairer*, *engairer*.

† **ÉGARROTTÉ, ÉE** (é-ga-ro-té, tée), *adj.* Terme de vétérinaire. Qui est blessé au garrot.

† **ÉGARROTTER** (é-ga-ro-té), *v. a.* Terme de vétérinaire. Blesser au garrot.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *garrot*.

ÉGAYÉ, ÉE (é-ghè-ié, iée), *part. passé.* || 1° Rendu gai. Égayé par le babil de ses enfants. || 2° Qui prend une apparence riante, en parlant des choses. Un paysage égayé par le soleil. Sa douce exhalaison ne forme que des roses, Des objets égayés et d'agréables choses, TRISTAN, *Mariane*, I, 2. De la foi d'un chrétien les mystères terribles D'ornements égayés ne sont pas susceptibles, BOIL. *Art p.* III. Je dois avertir ceux qui liront ce livre et qui ont quelque connaissance de la physique, que je n'ai point du tout prétendu les instruire, mais seulement les divertir, en leur présentant d'une manière un peu plus agréable et plus égayée ce qu'ils savent déjà plus solidement, FONTEN. *Mondes*, *Préface.*

† 1. **ÉGAYEMENT** (é-ghè-ie-man), *s. m.* Terme d'agriculture. Fossé pour diriger des eaux d'irrigation.

— ÉTYM. Ce mot, qui serait mieux écrit *aigayement*, vient de l'ancien français *aigue* (voy. EAU).

† 2. **ÉGAYEMENT** (é-ghè-ie-man), *s. m.* Action d'égayer.

— HIST. XIIe s. Les corages d'esgaiemenz Qui mult nuisent à foles gens, BENOIT, II, 12753.

— ÉTYM. *Égayer.*

1. **ÉGAYER** (é-ghè-ié), j'égaye, tu égayes, il égaye ou égaie, nous égayons, vous égayez, ils égayent ou égaient; j'égayais, nous égayions, vous

égayiez, ils égayaient; j'égayai; j'égayerai ou égaierai ou égaîrai; j'égayerais ou égaierais ou égaîrais; égaye, égayons; que j'égaye, que nous égayions, que vous égayiez, qu'ils égayent; que j'égayasse; égayant; égayé, *v. a.* || 1° Rendre gai. Égayer la compagnie. Égayer la conversation. Il égayait les convives par ses heureuses saillies. C'est par cette raison qu'égayant leur esprit Nombre de gens fameux en ce genre ont écrit, LA FONT. *Fabl.* VI, 1. || 2° Par extension, répandre, donner, ajouter quelque ornement. Égayer son style, son sujet. Égayer la matière. Égayer un tableau. Égayer un appartement. Il a fort égayé la tristesse du voyage, SÉV. 424. On ne cherche qu'à égayer ses maux par le récit des affaires et des vanités du siècle, MASS. *Av. Mort du péch.* Un objet capable d'égayer vos ennuis, ID. *Car. Mélange.* Pourrai-je de couleurs aimables Égayer le sombre tableau De mon domicile nouveau? GRESSET, *Chartreuse.* [Une plante] Court vêtir les rochers, égayer les tombeaux, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || Égayer son deuil, commencer à le porter moins rigoureusement. || 3° Égayer sa force, sa dextérité, en faire parade. Ces vers où je m'ébats pour égayer ma force, RÉGNIER, *Sat.* I. Mais la princesse a voulu égayer sa dextérité, et de son dard qu'elle lui a lancé un peu mal à propos.... MOL. *Am. magn.* V, 1. || Vieilli en ce sens. || 4° Terme d'horticulture. Égayer un arbre, en ôter le bois inutile. || Égayer un espalier, le palisser si proprement que les branches soient également partagées des deux côtés. || 5° S'égayer, *v. réfl.* Devenir gai. Muses, gardez vos faveurs pour quelqu'autre, Ne perdons plus ni mon temps ni le vôtre Dans ces débats où nous nous égayons, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 1. J'aime à voir le bon sens sous le masque des ris, Et c'est pour m'égayer que je viens à Paris, VOLT. *le Russe à Paris.* || S'égayer aux dépens de quelqu'un, s'en moquer. Les courtisans s'égayaient à faire des chansons sur lui [Jacques II], ID. *Louis XIV*, 15. Leurs utiles professions ne seront ni moins honorables ni moins honorées, parce que je me suis un peu égayé aux dépens de quelques individus qui les exercent, PICARD, *Vieux comédien*, SC. 5. || Molière a dit dans le même sens : s'égayer avec. Et je vais m'égayer avec lui comme il faut, MOL. *Amph.* I, 2. || Se donner carrière. Ce serait donner à son génie, pour s'égayer, toute l'étendue des choses humaines, BALZ. liv. VI, lett. 4. Mon esprit.... Qui dans ses caprices s'égaye, RÉGNIER, *Épît.* III. Ainsi, dans cet amas de nobles fictions, Le poëte s'égaye en mille inventions, BOIL. *Art p.* III. Ce monsieur Fleurant-là et ce monsieur Purgon s'égayent bien sur votre corps, MOL. *Mal. imag.* I, 2. Boileau, correct auteur de quelques bons écrits, Zoïle de Quinault et flatteur de Louis, Mais oracle du goût dans cet art difficile Où s'égayait Horace, où travaillait Virgile, VOLT. *Ép.* XCV.

— REM. La véritable orthographe, pour conserver l'analogie, serait : j'égaie, tu égaies, etc. et ainsi devant l'*e* muet; c'est ainsi qu'on écrit pour les verbes en *oyer*.

— HIST. XIII° s. ....le bel tens de mai Qui fist ton cuer trop esgayer, *la Rose*, 3013. Et sachiés, quant j'oï lor chant, Et je vi le leu [lieu] verdoier, Je me pris moult à esgaier, *ib.* 684. || XIV° s. Appius dist que ceste tourbe n'estoit pas esmeue par misere mais par jolivetez, et que le pueple se esgaioit plus que il ne se forcenoit, BERCHEURE, f° 38, *recto.* Aus feus embatre [mettre le feu] s'esgaierent Par pluseurs maisons qui là ierent [étaient]; Tost est la flambe tant creüe.... G. GUIART, t. II, p. 213. || XVI° s. Afin de leur monstrer qu'ils ne se doivent egayer en une folle presomption, CALV. *Instit.* 439. De la teste nous convions, desadvouons, esconduisons, esgayons, caressons.... MONT. II, 159. Quand je saisis des matieres plus gayes, c'est pour m'esgayer, non pour esgayer mon style, ID. III, 37. Et pourtant en acquit Marcellus encore de tant plus sa bonne grace et la faveur du commun populaire, pour avoir ainsi embelly et esgayé la ville de Rome des ingenieuses delices et elegantes voluptez des Grecs, AMYOT, *Marc.* 34. Soit que des vers sans loy tu accordes les sons, Ou soit que tu t'esgaye' en rustiques chansons, DU BELLAY, V, 33, *recto.*

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *gai.*

2. **ÉGAYER**, voy. AIGUAYER.

† **ÉGAYOIR** (é-ghè-ioir), *s. m.* Nom, en Lorraine, de cette sorte de mare que l'on creuse pour y baigner les chevaux.

— ÉTYM. *Aiguayer.*

† **ÉGÉRIE** (é-jé-rie), *s. f.* || 1° Nom de la nymphe qui inspirait Numa. || Fig. Toute femme ou toute chose personnifiée du genre féminin, considérée comme inspiratrice. La bouteille est son Égérie. || 2° Terme d'astronomie. Planète télescopique découverte en 1850.

— ÉTYM. Lat. *Egeria.*

ÉGIDE (é-ji-d'), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. Le bouclier que Pallas reçut de Jupiter et sur lequel ce dieu fit étendre la peau de la chèvre Amalthée. Que Pallas les défende et vienne en leur faveur Opposer son égide à ma juste fureur, LA FONT. *Filles de Minée.* Minerve se montra pour me couvrir de son égide, FÉN. *Tél.* IV. J'ai reconnu Pallas et sa terrible égide, L. DE LANCIVAL, *Hector*, V, 5. || 2° Fig. Protection, sauvegarde. Placé sous l'égide des lois. Ce généreux appui, le seul qui m'est resté, Me servirait d'égide et serait respecté, VOLT. *Sophon.* III, 3. Et nous redouterions d'atteindre en ce saint lieu Nos ennemis couverts de l'égide de Dieu, LEMERC. *Fréd. et Bruneh.* V, 1.

— ÉTYM. Αἰγίς, bouclier de Minerve, proprement peau de chèvre, de αἴξ, αἰγός, chèvre.

† **ÉGILOPE** (é-ji-lo-p'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de graminées du midi de l'Europe.

ÉGILOPS (é-ji-lops'), *s. m.* Terme de médecine. Petit ulcère calleux, qui se forme dans l'angle interne des paupières.

— ÉTYM. Αἰγίλωψ, de αἴξ, chèvre, et ὤψ, œil (voy. OPTIQUE); ainsi dit pour quelque ressemblance plus ou moins exacte.

† **ÉGIPAN** (é-ji-pan), *s. m.* Terme de mythologie. Sorte de divinité champêtre, satyre. || Dans Pline, nom de monstres à moitié hommes et à moitié boucs. || Par extension. Des bouchers, manches de chemise retroussées, cheminaient aux portières; d'autres égipans noirs étaient groupés sur l'impériale, CHATEAUBR. dans le *Dict.* de POITEVIN.

— ÉTYM. Αἴξ, αἰγός, chèvre, et *Pan.*

† **ÉGLANDER** (é-glan-dé), *v. a.* Terme de vétérinaire. Voy. DÉGLANDER.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *glande.*

ÉGLANTIER (é-glan-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des é-glan-tié-z en fleur), *s. m.* || 1° Nom donné à plusieurs espèces de rosiers, et particulièrement au rosier canin et au rosier églantier, qui croissent dans les buissons. || 2° Terme de zoologie. Espèce de raie.

— HIST. XI° s. Dessouz un pin, delez un eglenter, *Ch. de Rol.* VIII. || XII° s. Il garde avant [regarde en avant] desouz un aiglenter, *Ronc.* p. 79. || XIII° s. Alez moi dire [à] Ugon sans point d'arestement, Qu'en mon pere verger [je] l'atendrai sous l'aiglent, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 33. Par ronces et par esglentiers, Dont en la haie avoit assés, Sui maintenant oultre passés, *la Rose*, 2826. || XV° s. Quant je voy dessous l'arglantier La bergiere.... *Mystère de la conception de J. C.* sc. 40. || XVI° s. Le fruit de l'esglantier non encore meur, deschargé de ses pepins, confit au sucre à mode de cotignac, O. DE SERRES, 926.

— ÉTYM. Norm. *argancier;* Berry, *arlantier;* provenç. *aguilen* (voy. ÉGLANTINE).

ÉGLANTINE (é-glan-ti-n'), *s. f.* || 1° La fleur de l'églantier. L'églantine, non la fleur elle-même, mais une reproduction en métal précieux, est une des fleurs qu'on décerne aux jeux floraux. Il tenait un luth d'une main, De l'autre un bouquet d'églantine, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit de décembre.* || 2° Un des noms vulgaires de l'ancolie ou sceau de Notre-Dame.

— HIST. XVI° s. Touchant les roses sauvages appellées canines, de plusieurs especes s'en truve-il par les haies et buissons qui ont de la valeur : sur toutes lesquelles, les esglantines emportent le prix, approchans des damasquines, O. DE SERRES, 551.

— ÉTYM. Provenç. *aiglentina*, buisson, églantier; *aiglantin*, qui appartient au buisson. La forme primitive est l'ancien français *aiglent* (voy. l'historique d'ÉGLANTIER), d'où dérivent *églentine, aiglentina, aiglantin.* Le Héricher, *Flore popul. de Norm.* p. 49, le tire du latin *acanthus*, épine; Diez d'*aculeus*, aiguillon (le radical *acul*, avec le suffixe *ent* qui est latin et roman); la présence de l'*l* donne la prééminence à l'étymologie mise en avant par Diez.

† **ÉGLEFIN** (è-gle-fin), *s. m.* Espèce de morue des mers du Nord. On l'appelle aussi èclefin et aigrefin (voy. ce dernier mot).

ÉGLISE (é-gli-z'), *s. f.* || 1° L'assemblée des chrétiens; toute communion ou secte chrétienne. L'Église primitive. Les Pères de l'Église. L'Église catholique. Les Églises réformées. L'Église anglicane. L'Église d'Orient ou l'Église grecque. L'Église d'Occident ou l'Église latine. L'Église gallicane, l'Église de France. || 2° Il se dit particulièrement de l'Église catholique et romaine. Le pape est le chef visible de l'Église. Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quand, pour punir les scandales ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église, ID. *ib.* L'Église romaine, la mère des Églises, qui, durant neuf siècles entiers, en observant, la première, avec une exactitude exemplaire, la discipline ecclésiastique, la maintenait de toute sa force par tout l'univers, n'était pas exempte de mal, ID. *Var.* I, § 1. De sorte que l'Église ressemble à un riche bienfaisant dont la table est toujours ouverte et toujours servie, encore que les conviés n'y viennent pas, ID. *ib.* III, § 56. Une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété, ID. *Marie-Thér.* L'Église, inspirée de Dieu et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve, avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans l'exemple de ses saints, et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament et de toute l'histoire ecclésiastique, ID. *ib.* Par le nom de la sainte cité de Dieu la nouvelle Jérusalem, vous voyez bien, messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Église catholique, cité sainte dont toutes les pierres sont vivantes, dont Jésus-Christ est le fondement, qui descend du ciel avec lui, parce qu'elle y est renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie, ID. *ib.* D'un ciment éternel ton Église est bâtie, Et jamais de l'enfer les noirs frémissements N'en pourront ébranler les fermes fondements, BOIL. *Lutr.* VI. || L'Église militante, l'assemblée des fidèles sur la terre. L'Église souffrante, les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. L'Église triomphante, les bienheureux qui sont dans le ciel. || Retrancher de l'Église, déclarer hérétique, excommunier. Vous me retranchez de l'Église, PASC. *Prov.* 15. || En face de l'Église, solennellement et selon le rit. Se marier en face de l'Église. || 3° Autorité ecclésiastique. Mais l'Église a le droit de juger ses ministres, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* II, 5. || Cour d'Église, la juridiction de l'archevêque ou de l'évêque. || Conseiller d'Église, conseiller en cour laïque, mais appartenant à l'ordre ecclésiastique. || 4° L'état ecclésiastique. Entrer dans l'Église. On me mit au collége de Pau dans la vue de me faire d'Église, HAMILT. *Gramm.* 3. Il avait étudié pour être d'Église, ID. *ib.* 10. Son père marchand d'une petite ville eut douze enfants qui vécurent tous, et il ne fut soulagé d'aucun d'eux par l'Église, FONTEN. *Litter.* Qu'on destine mon élève à l'Église, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Se faire d'Église, prendre l'état ecclésiastique. || Les gens d'Église, et quelquefois, absolument, l'Église, les ecclésiastiques, le clergé. Un homme d'Église. L'avarice et le luxe entre les gens d'Église, RÉGNIER, *Sat.* VI. Me voici bien savant sur ce chapitre, et je connais parfaitement qu'il n'y a plus que les gens d'Église qui s'abstiendront de tuer ceux qui leur feront tort en leur honneur ou en leur bien, PASC. *Prov.* 7. || 5° Temple chrétien. Bâtir une église. Aller à l'église. Église cathédrale. Église à bas côtés, celle qui a de chaque côté une galerie voûtée. Église à doubles côtés, celle qui a un double rang de galeries. Église en croix grecque, celle qui a une croisée qui la coupe par le milieu et qui a la même longueur que la nef, par exemple Sainte-Geneviève à Paris. Église en croix latine, celle dont la croisée est moins longue que la nef, par exemple Notre-Dame, Saint-Sulpice, à Paris. Église simple, église sans bas côtés, comme, à Paris, la Sainte-Chapelle, la Madeleine. Église souterraine, église construite au-dessous du rez-de-chaussée d'une autre église. Église basse, église qui se trouve au rez-de-chaussée sous une autre église construite au premier étage. Il est constant que les Sociniens ont eu des églises en Pologne, et ils en ont encore en Transylvanie, BOSS. *Var.* XV, § 79. En entrant dans nos églises nouvellement bâties et qu'on a rendues si claires, sent-on ce frémissement religieux, ce même recueillement qu'inspirait l'obscurité des anciennes? SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 221, dans POUGENS. || Honneurs d'église, honneurs réservés aux patrons et aux fondateurs de l'église. || Il est gueux comme un

rat d'église, il est si pauvre qu'il n'a pas de quoi manger. || Pilier d'église, dévot qui ne bouge pas de l'église. || Balayer l'église, en sortir le dernier. || Au lieu d'église. les protestants français disent temple. || 6° Diocèse, cure. Il passa de l'Église de Noyon à celle de Paris. || 7° Petite Église, classe d'ecclésiastiques et de catholiques qui se refusèrent à reconnaître le concordat de 1801. || Fig. Petite Église se dit aussi très-souvent d'une coterie peu nombreuse. Ils ont formé entre eux une petite Église. La petite Église des doctrinaires. || 8° Prieur de l'Église, l'une des principales charges de l'ordre de Malte || 9° Nom d'une espèce de girouette de fer-blanc, qui se met sur les cheminées pour empêcher la fumée. || Proverbe. Près de l'église et loin de Dieu, se dit d'un homme qui loge près de l'église et qui n'y va guère.

— REM. Église ne prend un *é* minuscule que quand il signifie un temple; partout ailleurs il prend un *é* majuscule.

— HIST. XI° s. Et il peut venir à sainte yglise, *Lois de Guill.* I. || XII° s. Tuit furent detranchié dedans la maistre eglise, *Sax.* XXIII. De ce dist li angeles à la glise de Pergami, *Job*, 441. Lai [laisse] saint iglise aveir ses decrez e ses leis [lois]; Ele est espuse Deu, qui est sire des reis; Il s'en corecera, se de rien la descreis, *Th. le mart.* 29. Ce que Deus a sacré, ne puet nuls dessacrer, Ne nul cristien humme nuls descritianer; Mais que de saint iglise le puet um bien sevrer [séparer], *ib.* 31. || XIII° s. Quant il virent [à Constantinople] ces haus murs et ces riches tours dont ele estoit close, et ces riches palais et ces riches yglises, dont il avoit tant que nus nel peüst croire.... VILLEH. LXI. Li cors le roi fu embaumés et fu portés à Roem en Normandie, et fu ensevelis en la mere eglise, *Chron. de Rains*, p. 17. En Antioche avoit de vieille ancesserie Une eglise fondée el non sainte Marie, *Chans. d'Ant.* VII, 419. || XIV° s. Lors veïssez maint chevalier.... Plourer et faire testamens ....Et faire aux yglises grans lès [legs], *Liv. du bon Jeh.* 814. || XV° s. Tant ayme-on Dieu, qu'on suyt l'eglise, VILLON, *Ball.* Commencerent trois petits enfants d'eglise [enfants de chœur], avec un teneur, une très douce chançon, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 669, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *gleiza*, *glieyza*, *glicia*; espagn. *iglesia*; portug. *igreja*; ital. *chiesa*; du latin *ecclesia*, du grec ἐκκλησία, église, proprement assemblée, de ἐκ, et καλεῖν, convoquer.

† **ÉGLOGAIRE** (é-glo-ghè-r'), *s. m.* Terme de philologie. Celui qui fait des extraits des auteurs qu'il lit. Aulu-Gelle est un églogaire.

— ÉTYM. Voy. ÉGLOGUE.

ÉGLOGUE (é-glo-gh'), *s. f.* || 1° Ouvrage de poésie pastorale, où l'on introduit des bergers qui conversent ensemble. Les églogues de Théocrite, de Virgile. Viendrai-je en une églogue, entouré de troupeaux, Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux, Et, dans mon cabinet assis auprès des hêtres, Faire dire aux échos des sottises champêtres? BOIL. *Sat.* IX. Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois Jette là de dépit la flûte et le hautbois, Et, follement pompeux dans sa verve indiscrète, Au milieu d'une églogue entonne la trompette, ID. *Art p.* II. Tantôt Isaïe a la douceur et la tendresse d'une églogue dans les riantes peintures qu'il fait de la paix; tantôt il s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui, FÉN. t. XXI, p. 93. || 2° Terme de philologie. Un recueil de pièces choisies.

— SYN. ÉGLOGUE, IDYLLE. Bien que, étymologiquement, églogue signifie pièce choisie, et idylle petit tableau, il n'y a aucune différence fondamentale entre les églogues et les idylles. Toutefois, si l'on veut accepter la légère distinction que l'usage semble avoir établie, l'églogue veut plus d'action et de mouvement: les églogues de Virgile. L'idylle ne peut contenir que des peintures, des sentiments, des comparaisons champêtres: Mme Deshoulières a fait de jolies idylles.

— ÉTYM. Ἐκλογαί, pièces choisies, petits poëmes, de ἐκλέγειν, choisir, de ἐκ, et λέγειν, choisir (voy. LIRE).

† **ÉGOGER** (é-go-jé), *v. a.* Terme de tanneur. Ôter les extrémités d'une peau de veau du côté de la queue et des oreilles.

† **ÉGOHINE** ou **ÉGOÏNE** (é-go-i-n'), *s. f.* Petite scie à main à dents moyennes, qui sert à couper les branches trop fortes pour la serpe ou la serpette.

ÉGOÏSER (é-go-i-zé), *v. n.* Ne parler que de soi, citer sans cesse ses idées ou ses actions, rapporter tout à soi-même.

— ÉTYM. Voy. ÉGOÏSME.

ÉGOÏSME (é-go-i-sm'), *s. m.* || 1° Vice qui fait rapporter tout à soi. Un sot égoïsme. Les calculs de l'égoïsme. L'égoïsme des corporations. Et l'égoïsme impur remplaçant l'amitié, Au fond de tous les cœurs a séché la pitié, LA FOSSE, *Marius à Mint.* I, 3. Telle était l'insouciance qui résultait de cette multiplicité d'événements et de malheurs sur lesquels on était comme blasé, et tel l'égoïsme produit par l'excès de fatigue et de souffrance, qu'ils ne laissaient à chacun que la mesure de force et de sentiment indispensable pour son service et sa conservation personnelle, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. || 2° Terme de philosophie. Ensemble de penchants ou d'instincts qui servent à la conservation et à l'entretien de l'individu. || 3° Opinion de certains philosophes qui prétendaient qu'on n'est sûr que de sa propre existence.

— REM. Égoïsme, égoïste, égoïser ne sont ni dans Richelet ni dans Furetière; et l'Académie ne les a qu'à partir de l'édition de 1762. Dans le XVII° siècle on disait amour-propre.

— ÉTYM. Le latin *ego*, je ou moi (voy. JE).

ÉGOÏSTE (é-go-i-st'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui ou celle qui a le vice d'égoïsme. C'est un égoïste. Impassibles égoïstes qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 185. || 2° *Adj.* Un homme égoïste. Elle est très-égoïste. Des sentiments égoïstes. || Terme de physiologie. Les penchants égoïstes, ceux qui servent à la conservation de l'individu et à son intérêt personnel.

— SYN. ÉGOÏSTE, HOMME PERSONNEL. L'égoïste prend pour guide son moi; et l'homme personnel sa personne. Étymologiquement, ces mots sont donc très-semblables; mais l'usage y a introduit une nuance : égoïste dit pis qu'homme personnel. L'homme personnel rapporte les choses à lui; l'égoïste non-seulement les rapporte à lui, mais encore est capable de sacrifier autrui à son intérêt.

— ÉTYM. Voy. ÉGOÏSME.

† **ÉGOÏSTEMENT** (é-go-i-ste-man), *adv.* Néologisme. D'une manière égoïste.

— ÉTYM. *Égoïste*, et le suffixe *ment*.

† **ÉGOÏSTIQUE** (é-go-i-sti-k'), *adj.* Néologisme. Qui appartient à l'égoïsme.

— ÉTYM. *Égoïste.*

† **ÉGOÏSTIQUEMENT** (é-go-i-sti-ke-man), *adv.* Néologisme. Voy. ÉGOÏSTEMENT.

— ÉTYM. *Égoïstique.*

† **ÉGOPHONIE** (é-go-fo-nie), *s. f.* Terme de médecine. Mode de résonnance de la voix comparée à la voix d'une chèvre, lorsqu'on écoute la poitrine d'un individu qui a, dans l'une des plèvres, un épanchement d'une médiocre abondance.

— ÉTYM. Αἴξ, αἰγός, chèvre, et φωνή, voix.

† **ÉGOPODE** (é-go-po-d'), *s. m.* Genre de plantes ombellifères.

— ÉTYM. Αἴξ, αἰγός, chèvre, et ποῦς, pied.

ÉGORGÉ, ÉE (é-gor-jé, jée), *part. passé.* || 1° À qui on a coupé la gorge, qu'on a tué. Le mari par sa femme en son lit égorgé, CORN. *Cinna*, I, 3. De princes égorgés la chambre était remplie; Un poignard à la main l'implacable Athalie.... RAC. *Athal.* I, 2. || Terme de pêche. Harengs égorgés, ceux auxquels on a emporté la tête en les habillant. || 2° Fig. Là sur l'autel sont égorgés tous les désirs propres, tous les retours intéressés sur nous-mêmes, FÉN. t. XVIII, p. 139.

† **ÉGORGEMENT** (é-gor-je-man), *s. m.* Action d'égorger. Et les frères, les sœurs, les mères et les filles [ont] D'affreux égorgements trop noirci nos familles, LEMERC. *Fréd. et Br.* I, 1.

— HIST. XVI° s. Esgorgement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Égorger.*

† **ÉGORGEOIR** (é-gor-joir), *s. m.* Ancien terme de marine. Cargue provisoire pour serrer les huniers, une voile.

ÉGORGER (é-gor-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: nous égorgeons, j'égorgeai), *v. a.* || 1° Couper la gorge. Égorger un mouton. .... Pour épreuve elle égorge un bélier à leurs vues, CORN. *Médée*, I, 1. || 2° Tuer avec le fer, en parlant des êtres humains. Ces dieux qui dans Pharsale ont mal servi Pompée, Qui, la foudre à la main, l'ont pu voir égorger, ID. *Mort de Pomp.* V, 4. Il faut que je fasse le tour du logis, de peur qu'il n'y ait quelqu'un de caché qui me vienne égorger, D'ABLANCOURT, *Lucien, le Songe ou le Coq.* Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger, PASC. *Pensées*, art. XXIV, 35, éd. Lahure, 1860. La nation chérie a violé sa foi.... Maintenant elle sert sous un maître étranger; Mais c'est peu d'être esclave, on la veut égorger, RAC. *Esth.* I, 4. On égorge à la fois les enfants, les vieillards, ID. *ib.* I, 5. Pygmalion ne couche jamais deux nuits de suite dans la même chambre, de peur d'y être égorgé, FÉN. *Tél.* III. Vers la fin de son règne, il [Aristomène] combattit les Lacédémoniens, prit leur roi Théopompe, et égorgea, en l'honneur de Jupiter d'Ithome, trois cents hommes parmi lesquels le roi était la principale victime, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 40, dans POUGENS. || Par extension. Pour avoir un carrosse et que tout y réponde, Combien un médecin égorge-t-il de monde? BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, IV, 3. Ce n'est pas qu'aucun de ces millions d'hommes qui se font égorger prétende un fétu sur ces tas de boue, VOLT. *Micromégas*, 7. Des hommes indignes du nom de chrétiens égorgeaient les peuples du nouveau monde, et la cour de Rome fulminait des bulles pour prévenir ces atrocités, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 11. || 3° Ancien terme de marine. Serrer les huniers, une voile au moyen des égorgeoirs. || 4° Faire payer aux gens beaucoup plus qu'ils ne doivent. On égorge les gens dans cette auberge. || Ruiner les affaires de quelqu'un. Dans son embarras lui demander de l'argent, c'est l'égorger. || Desservir d'une manière cruelle. Bissy égorgeait en secret le cardinal de Noailles auprès de Mme de Maintenon, ST-SIM. 310, 66. || 5° S'égorger, *v. réfl.* Se couper la gorge à soi-même. Il s'est égorgé avec un rasoir. Je vous demande pardon de mes folies; mais, dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger, J. J. ROUSS. *Lett. à la mar. de Luxembourg*, 21 juill. 1762. || Fig Se faire un très-grand tort à soi-même. Fuir Paris, ce serait m'égorger de ma main, GRESSET, *Méchant*, II, 7. || 6° Se tuer l'un l'autre dans un combat. N'en doutons plus, Olympe, ils se vont égorger, RAC. *Thébaïde*, I, 1. Le faux honneur.... Avant tout aux mortels prescrit de se venger, L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger, BOIL. *Sat.* XI. Presqu'aucun de ces animaux qui s'égorgent mutuellement n'a jamais vu l'animal pour lequel il s'égorge, VOLT. *Micromégas*, 7. Si l'état naturel de l'homme était la guerre, tous les hommes s'égorgeraient; il y a longtemps que nous ne serions plus, ID. *Dial.* XXIV, 3.

— SYN. ASSASSINER, ÉGORGER. La différence entre ces deux mots est que l'assassin fait son coup à l'improviste et en se cachant, tandis que l'on peut égorger au grand jour, quand, par exemple, on exécute l'ordre d'un maître tout-puissant et irrité : Christine a fait égorger Monaldeschi.

— HIST. XVI° s. Les couteaux si trenchans qu'on a veu esgorger Depuis les rois hautains eschauffez à la guerre Jusqu'au ver innocent qui se traine sur terre, D'AUB. *Tragiques*, liv. I, *Misères*.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *gorge*. Rabelais disait *esgorgeter*, dans *Garg.* I, 27.

† **ÉGORGEUR, EUSE** (é-gor-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui égorge. || *Au plur.* Assassins qui massacrent publiquement un grand nombre de victimes par animosité politique ou religieuse. Les égorgeurs de la Saint-Barthélemy.

— ÉTYM. *Égorger.*

ÉGOSILLER (S') (é-go-zi-llé, *ll* mouillées, et non é-go-zi-yé), *v. réfl.* || 1° Se faire mal au gosier à force de crier. Il se faut bien égosiller avec vous autres, MOL. *Comtesse*, 5. Pour l'accourcir [le chemin] ils disputèrent.... Nos pèlerins s'égosillèrent, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. || Avec le verbe *faire*, il peut y avoir ellipse du pronom personnel. Tu m'as fait égosiller, carogne, MOL. *Mal. imag.* I, 2. || 2° En parlant des oiseaux, chanter beaucoup, longtemps. Un petit rossignol qui s'égosille pour surmonter un homme qui joue du luth, SÉV. 122. M. Pengali poussait des cris, les coqs s'égosillaient, CHATEAUB. *Itinér.* II, 9.

— HIST. XV° s. Fort et puissant comme ung Herode Pour esgosiller grosses oyes, COQUILL. *Enquête de la simple et de la rusée.* || XVI° s. Il les donnoit au premier gentilhomme qu'il trouvoit, à esgosiller [tuer] ou prendre prisonniers, MONT. I, 323. Il esgosilla femmes et enfants, ID. III, 35.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et l'ancienne forme *gosillier*, gosier (voy. GOSIER, à l'historique): couper le gosier. Aussi le sens propre est-il tuer en coupant la gorge.

† **ÉGOTISME** (é-go-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. Habitude de parler de soi, de mettre sans cesse en avant le pronom moi.

— REM. On a quelquefois confondu l'égoïsme et l'égotisme : l'égoïsme est un mot français qui signifie amour excessif de soi; l'égotisme est un mot anglais qui signifie la manie de parler de soi.

— ÉTYM. Mot emprunté à l'anglais *egotism*, du latin *ego*, moi (voy. JE). C'est à la langue anglaise à rendre raison du *t*.

† **ÉGOTISTE** (é-go-ti-st'), *s. m.* Celui qui a la manie de l'égotisme.

— ÉTYM. Voy. ÉGOTISME.

† **ÉGOUEN** (é-gou-an), *s. m.* Nom vulgaire de deux coquilles univalves.

† **ÉGOUGEOIRE** (é-gou-joi-r'), *s. f.* Crevasse par laquelle l'eau d'une mine se perd dans les terres. || On dit aussi égougeoir, *s. m.*

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *gouge.*

ÉGOUT (é-gou; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des é-gou-z utiles), *s. m.* || 1° Eau qui tombe et s'écoule goutte à goutte. Se tenir sous l'égout du toit. Les glands qui avaient été trempés dans l'égout du fumier sortirent de terre plus tôt que les autres, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2° *mém.* || Égout de plomb, plaque ou canal de plomb qui donne issue aux eaux découlant du toit, et les verse dans la rue ou dans la cour. || Terme de couvreur. Rangée de tuiles ou ardoises qui débordent du toit. || Pente de toit. Un toit à deux égouts. || 2° Conduit par où s'écoulent les eaux sales et les immondices d'une ville. Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires.... Jettent les dieux proscrits aux rires populaires, Ou traînent aux égouts les bustes des Césars, LAMART. *À Némésis.* || Galerie voûtée dont les pieds droits sont reliés par un radier, et qui sert à écouler les eaux sales d'un lieu habité. || Rat d'égout, nom moqueur donné par le peuple de Paris aux égoutiers. || 3° Fig. Ce qui, en tant qu'immonde, est comparé à un égout, à un cloaque. Le goût, l'exemple et la faveur du feu roi avaient fait de Paris l'égout des voluptés de toute l'Europe, ST-SIM. 453, 112. D'impurs ruisseaux, gonflés par nos orages, Font déborder cet égout des Tarquins [la cour], BÉRANG. *Octavie.* || 4° Il se dit quelquefois, dans le langage vulgaire, pour exutoire, fontanelle. L'ulcère, qui a servi d'égout pendant le traitement, n'est pas toujours fermé au terme même de la maladie; on le guérit alors avec le précipité rouge et un digestif, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 22. || 5° Égout nasal, nom donné, chez le cheval, à un petit orifice appartenant au conduit lacrymal et placé dans la commissure qui réunit les deux lèvres de chaque naseau. || 6° Table pour faire égoutter le vif-argent des glaces. || Terme de raffinerie. Eau teinte de la couleur du sirop, mais moins chargée de sucre.

— HIST. XVI° s. Un bassin de plomb qui estoit jouxte la fenestre dudit grenier, et servoit à recevoir les eaux des egouts de la pluie, DESPER. *Contes,* XCV. Nul ne peut avoir entrée, issue, glaçoir, evier, egout ou goutiere sur son voisin, s'il n'a titre, LOYSEL, 293. Nature renvoye ces excremens vers le mezentere, comme dedans un cloaque ou esgout de tout le corps, PARÉ, V, 19. En curant une fosse où l'esgout du fiens des pourceaux estoit de long temps croupi, ID. XXIV, 3.

— ÉTYM. Voy. ÉGOUTTER.

† **ÉGOUTIER** (é-gou-tié), *s. m.* Homme chargé du curage et de l'entretien des égouts publics.

— ÉTYM. *Égout.*

† **ÉGOUTTAGE** (é-gou-ta-j'), *s. m.* Action de faire égoutter. || Égouttage du sol, opération qui consiste à en enlever une humidité surabondante par le moyen de fossés empierrés.

— ÉTYM. *Égoutter.*

ÉGOUTTÉ, ÉE (é-gou-té, tée), *part. passé.* Vaisselle égouttée. || Fromage égoutté, fromage de lait caillé, dont on a laissé égoutter le petit-lait.

† **ÉGOUTTEMENT** (é-gou-te-man), *s. m.* Action d'égoutter, de s'égoutter. || Égouttement du sol, voy. ÉGOUTTAGE.

— HIST. XVI° s. Esgoutement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Égoutter.*

ÉGOUTTER (é-gou-té), *v. a.* || 1° Faire écouler goutte à goutte l'eau ou l'humidité dont certaines choses sont pénétrées. Faire des saignées pour égoutter les terres basses. Dans une plaine de deux lieues qui pouvait être aisément percée de canaux navigables et dont on n'a pas su même égoutter les eaux, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 7. || Égoutter de la vaisselle, la placer de manière que l'eau de lavage en tombe d'elle-même. On dit de même égoutter des cardes, des asperges. || Égoutter le lait, faire tomber le petit-lait du lait caillé. || 2° Terme d'arts et métiers. Égoutter la chandelle, la mettre sécher. || Égoutter une glace, faire écouler le vif-argent après l'étamage. || Terme de chapelier. Dresser les chapeaux tout chauds. || 3° S'égoutter, *v. réfl.* Perdre son eau, son humidité. Le fromage s'égouttera. || Avec ellipse du pronom personnel. Il faut laisser égoutter, faire égoutter ce lait caillé, ce fromage. Mettre à égoutter de la vaisselle qu'on vient de laver. Mettre à égoutter des cardes, des asperges, de la morue.

— HIST. XIII° s. J'aing [j'aime] mieux fontaine qui soronde [déborde], Que cele qu'en estei s'esgoute [cesse de couler], RUTEB. 132. || XIV° s. Pour vuidier les yaues qui se esgoutoient en lieus bas, BERCHEURE, f° 20, *recto.* Vuidiez l'eaue et après les mettez esgouter, *Ménagier,* II, 5. Mettre esgouter en un plat, *ib.* || XVI° s. Les fossez qui sont en ladite terre d'Oye, pour esgouter les terres, devindrent grosses rivieres, M. DU BELLAY, 608.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *goutte;* provenç. et portug. *esgotar.*

ÉGOUTTOIR (é-gou-toir), *s. m.* Planche, treillis sur lequel on met à égoutter quelque chose. || Terme rural. Synonyme d'éclisse. || Morceau de bois long d'environ un mètre, gros comme le bras, avec des rangs de chevilles de part et d'autre, qui sert à faire égoutter la vaisselle. || Table dite aussi égout sur laquelle on fait égoutter les glaces. || Terme de cartonnier. Ais assemblés l'un contre l'autre, sur lesquels on fait égoutter les formes. || Auge de bois disposée sur l'établi du chandelier. || Conduit pour l'épuisement ou l'écoulement des eaux d'une galerie de mine. || Planche placée debout sur une partie du tour de la cuve dans les fabriques de papier.

— ÉTYM. *Égoutter.*

ÉGOUTTURE (é-gou-tu-r'), *s. f.* Le liquide restant dans une bouteille qu'on vient de vider. Ils ont tout bu, je n'ai eu que les égouttures.

— ÉTYM. *Égoutter.*

† **ÉGRAIN** ou **ÉGRIN** (é-grin), *s. m.* Terme rural. Jeune poirier ou jeune pommier, qui, venu de graine, est réservé dans les pépinières pour être greffé.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *grain* ou *graine.*

ÉGRAINER, voy. ÉGRENER.

† **ÉGRAPPAGE** (é-gra-pa-j'), *s. m.* Action d'égrapper les raisins, les groseilles, etc.

— ÉTYM. *Égrapper.*

ÉGRAPPÉ, ÉE (é-gra-pé, pée), *part. passé.* Des raisins égrappés. || Les mines qui sont mêlées avec des terres et des pierres en petit volume, veulent être lavées et égrappées.

ÉGRAPPER (é-gra-pé), *v. a.* || 1° Séparer de leur grappe les grains d'un raisin mûr, de la groseille, etc. Égrapper des groseilles. Elle fait égrapper le raisin et trier les grains, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || 2° Égrapper la mine, c'est en détacher le sable et les petites pierres qui y sont mêlées, et que les ouvriers appellent grappes, *Dict. des arts et m.* Amst. 1767, *Forges* || 3° S'égrapper, *v. réfl.* Être égrappé. Les groseilles s'égrappent pour faire les confitures.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *grappe.*

† **ÉGRAPPOIR** (é-gra-poir), *s. m.* || 1° Instrument pour séparer les grains de raisin dans la fabrication du vin. || 2° Lavoir où l'on sépare la mine de fer du sable qui s'y trouve mêlé.

— ÉTYM. *Égrapper.*

ÉGRATIGNÉ, ÉE (é-gra-ti-gné, gnée), *part. passé.* || 1° Qui a reçu des égratignures. L'enfant égratigné par le chat. || 2° Terme de gravure. Cette planche, cette gravure n'est qu'égratignée, le cuivre n'a pas été coupé avec hardiesse et netteté. || Terme de peinture. Manière égratignée, genre de fresque qui consiste dans la préparation d'un fond noir de stuc, sur lequel on applique un enduit blanc, qu'on ôte ensuite avec une pointe de fer, en découvrant par hachures ce noir qui fait les ombres.

ÉGRATIGNER (é-gra-ti-gné), *v. a.* || 1° Déchirer la peau avec les ongles, avec quelque chose de piquant. Les piquants du rosier l'ont égratigné. || Fig. Il y a de certaines pensées qui égratignent la tête, SÉV. 96. || 2° Faire une légère blessure à l'amour-propre, aux sentiments, etc. Afin que nous n'ayons point peur que votre vertu nous égratigne, BALZ. liv. VI, lett. 2. J'aime mieux un franc ennemi Qu'un bon ami qui m'égratigne, ARNAULT, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Légèrement médire. || 3° Terme rural. Labourer peu profondément. || 4° Donner certaine façon à une étoffe de soie avec la pointe d'un fer. Égratigner du satin. || Terme de passementerie. Découper les peaux. || 5° S'égratigner, *v. réfl.* Se faire à soi-même une égratignure. Ulysse s'égratigna pour tromper ses ennemis, FÉN. *Solon.* || Se faire l'un à l'autre des égratignures. Ces deux enfants se sont égratignés à qui mieux mieux. || Proverbe. S'il ne peut mordre, il égratigne, c'est-à-dire il fait tout le mal qu'il peut.

— HIST. XII° s. Por coi detort [elle] ses beles mains, Et fiert [frappe] son piz et esgratine? *Chev. au lyon,* v. 1488. || XIII° s. Et esgratinoient leur visaiges, *Hist. occid. des croisades,* t. 1, p. 607. À ses ongles [elle] s'estoit un peu esgratinée, *Berte,* LXXXII. Moult sembloit bien qu'el fut dolente [Tristesse], Qu'ele n'avoit mie esté lente D'esgratigner tote sa chiere [face], *la Rose,* 315. || XV° s. Et Pothon prit Lyonel d'une main par le bord de son bassinet, et l'esgratigna de son gantelet au visage, MONSTREL. liv. II, ch. 8. || XVI° s. Le chat les egratignera tant, que... DESPER. *Contes,* XLIII. Elle se mit à le frapper, mordre et egratigner, MARG. *Nouv.* IV.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *gratiner,* dérivé de *gratter;* picard, *égrafigner.* On trouve la forme primitive *esgrater:* Lors prist la pucelle à mordre et egrater le chevalier, et à cryer ainsi que se elle fu hors du sens, *Perceforest,* t. II, f° 1. On trouve le simple *gratigner.* On trouve aussi une autre forme *esgrafigner, grafigner,* qui vient d'un radical *graf* ou *grif* (voy. GRAFFE) : Les petits chiens de son père [à Gargantua] mangeoient à son escuelle ....il leur mordoit les oreilles, ilz luy graphinoient le nez, RAB. *Garg.* I, 11.

† **ÉGRATIGNEUR, EUSE** (é-gra-ti-gneur, gneû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui égratigne. || *Adj.* Ce chat est égratigneur. || 2° Terme de passementerie. Ouvrier, ouvrière qui se sert de l'égratignoir. À Paris les gaufreurs sont aussi appelés.... maîtres découpeurs-égratigneurs, parce qu'outre la gaufrure ils ont le droit de découper, piquer et moucheter les taffetas, les satins et autres étoffes, avec des fers ou instruments destinés à cet usage, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *Gaufreur.*

— ÉTYM. *Égratigner.*

† **ÉGRATIGNOIR** (é-gra-ti-gnoir), *s. m.* Terme de passementerie. Fer à découper.

— ÉTYM. *Égratigner.*

ÉGRATIGNURE (é-gra-ti-gnu-r'), *s. f.* || 1° Légère blessure faite en égratignant. Se faire, recevoir des égratignures. J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure, Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure, MOL. *Tart.* III, 6. La contestation s'échauffa; des paroles elles [les duchesses de Rohan et d'Halluyns] en vinrent aux poussades et aux égratignures, ST-SIM. 57, 209. || Par extension, se dit de toute blessure légère. Ce n'est qu'une égratignure. M. de Creni et M. de B. se sont battus ce matin; le dernier se porte à merveille, et le premier en est quitte pour une égratignure à la main, M^me^ DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. 58, p. 489, dans POUGENS. || Fig. Il ne peut souffrir la moindre égratignure, il est par trop douillet, il n'endure rien. || 2° Marque, cicatrice que laisse une égratignure. Il joue avec le chat et a les mains pleines d'égratignures. || 3° Terme de chasse. Trace légère que laisse le cerf en marchant sur la terre dure.

— HIST. XIV° s. Et convient avoir un gant en la main destre, pour doubte des esgratigneures [de l'épervier], *Ménagier,* III, 2. || XV° s. Il lui fist une esgrifure ou esgratigneure sur le nez, DU CANGE, *esgratineura.* || XVI° s. Un empereur mourut de l'esgratigneure d'un peigne en se testonnant, MONT. I, 74.

— ÉTYM. *Égratigner.*

ÉGRAVILLONNÉ, ÉE (é-gra-vi-llo-né, née, *ll* mouillées), *part. passé.* Un arbre égravillonné.

ÉGRAVILLONNER (é-gra-vi-llo-né, *ll* mouillées, et non é-gra-vi-yo-né), *v. a.* Terme d'horticulture. Lever un arbre en motte, et dégager les racines de la terre qui y est attachée.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *gravier.*

† **ÉGRAVOIR** (é-gra-voir), *s. m.* Outil dont se sert le paumier-raquetier.

† **ÉGREFIN** (é-gre-fin), *s. m.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Voy. AIGREFIN. || 2° Autrefois, sobriquet donné à de petits officiers, enseignes, sous-lieutenants, pauvres, tapageurs et intrigants.

— HIST. XVI° s. J'ay nostre marée comptée; Nous n'avons que bars, que esgrephins, Que saulmons, que gros marsouins, *Hist. du Théât. fr.* t. I, p. 471, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. AIGREFIN.

† **ÉGRENAGE** (é-gre-na-j'), *s. m.* Action d'égrener, de séparer les grains de leurs épis, les graines de leurs péricarpes.

— ÉTYM. *Égrener.*

† **ÉGRÈNE** (é-grè-n'), *s. f.* Coin de fer qu'on met aux ouvrages de layeterie pour arrêter l'écart des bords et des côtés.

ÉGRENÉ, ÉE (é-gre-né, née), *part. passé.* Des grappes égrenées.

ÉGRENER (é-gre-né. La syllabe *gre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'égrènerai), *v. a.* || 1° Faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes; détacher les raisins de la grappe. Égrener de l'anis, des raisins. || 2° Enlever légèrement les grains de la surface d'une pièce qu'on met en couleur. || Terme de doreur. Unir la surface d'une pièce passée au jaune, et enlever les grains ou les poils de brosse. || 3° Égrener son chapelet, en faire passer les grains entre ses doigts.

|| 4° *V. n.* Se dit d'un rasoir lorsqu'on l'ébrèche pour voir s'il est bon. Ce rasoir égrène bien. || 5° S'égrener, *v. réfl.* Tomber en grains. Ce blé est trop mûr, il s'égrène.

— HIST. XIIe s. Es deux barons nen ot que corecier [se courroucer], Bien se requierent li hardi chevalier; De lor espées font esgrener [é ailler] l'acier, Et les vers elmes [haumes] embarer et trenchier, *Raoul de C.* 176. || XVe s. Envie le ronge et esgraine, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVIe s. J'ai moi mesme esgrené un espi de froment dans lequel se treuverent quelques graines d'ivroie, O. DE SERRES, 104.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *grain*.

† **ÉGRENOIR** (é-gre-noir), *s. m.* Terme d'agriculture. Nom de divers instruments qui servent à égrener.

— ÉTYM. *Égrainer.*

1. **ÉGRILLARD, ARDE** (é-gril-llar, llar-d', *ll* mouillées, et non é-gri-yar), *adj.* Qui a quelque chose d'un peu trop gaillard. Il a l'air égrillard. Des chansons égrillardes. ..... Ah, cousin! qu'elle a le nez joli, Le minois égrillard, le cuir fin et poli! REGNARD, *le Bal*, 6. Elle est sage au moins? car, à Paris, on dit que les filles sont diablement égrillardes, DANCOURT, *Vend. Surêne*, sc. 9. || Substantivement. Oh! oh! quels égrillards, MOL. *le Sicil.* 9. Quelle est cette égrillarde Qui d'un œil curieux me tourne et me regarde? REGNARD, *Démocrite*, II, 7. S'il pouvait, par bonheur, choir en quelque embuscade, Et que des égrillards avec de bons bâtons.... ID. *Fol. am.* I, 1. C'est un jeune égrillard, beau, bien fait, de bonne mine, un peu étourdi, beaucoup libertin, DANCOURT, *les Fées*, I, 9. Ces égrillards iraient d'humeur bouffonne Pincer au lit le diable et ses suppôts, BÉRANG. *Préf.* Collé, quoi qu'en disent ces dames, Est un fort honnête égrillard, ID. *Désaug.*

— ÉTYM. Ce mot paraît venir de *é*.... préfixe, et *grille*: comme qui dirait celui qui sort des grilles, des bornes. Égrillard 2, qui montre qu'en effet il y a eu un tel composé, vient à l'appui de cette étymologie. On trouve dans le bourguignon *s'égrailli*, se divertir.

† 2. **ÉGRILLARD** (é-gri-llar, *ll* mouillées), *s. m.* Voy. ÉGRILLOIR.

† **ÉGRILLOIR** (é-gri-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* Déversoir. || Grille de pieux, qu'on fiche sur le bord de l'eau pour y contenir le poisson.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *grille*.

† **ÉGRISAGE** (é-gri-za-j'), *s. m.* Action d'égriser le diamant. || Opération qui, précédant le polissage du marbre, fait disparaître les trous que le ciseau et la scie ont laissés.

— ÉTYM. *Égriser.*

ÉGRISÉ, ÉE (é-gri-zé, zée), *part. passé.* Diamant égrisé.

† **ÉGRISÉE** (é-gri-zée), *s. f.* Poudre de diamant servant à polir les pierres fines. L'égrisée peut seule entamer le diamant. || On dit aussi égrisé au masculin.

— ÉTYM. *Égrisé.*

ÉGRISER (é-gri-zé), *v. a.* Terme de lapidaire. Ôter d'un diamant les parties les plus brutes avant que de le tailler, ce qui se fait en le frottant contre un autre diamant brut. Louis de Berquem, natif de Bruges,... il y a environ 300 ans, prit deux diamants, les monta sur du ciment, les égrisa l'un contre l'autre et ramassa soigneusement la poudre qui en provint, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *Lapidaire.* || Frotter le bord d'une glace sur une planche avec du grès fin et sec, ou deux glaces l'une sur l'autre pour en dresser l'épaisseur. || Commencer à polir le marbre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et l'allem. *Gries*, petits fragments; suédois, *grus*.

† **ÉGRISOIR** (é-gri-zoir), *s. m.* Vase où tombe la poudre qui sort du frottement de deux diamants bruts et qui sert ensuite à polir les diamants.

— ÉTYM. *Égriser.*

ÉGRUGÉ, ÉE (é-gru-jé, jée), *part. passé.* Du sel égrugé.

ÉGRUGEOIR (é-gru-joir), *s. m.* Petit vaisseau de bois dans lequel on égruge le sel avec un pilon. || Terme d'agriculture. Instrument pour peigner le bout du chanvre femelle, pour faire tomber le chènevis. || Machine à écraser le raisin. || Terme d'artificier. Ustensile pour écraser la poudre et en faire du pulvérin.

— ÉTYM. *Égruger.*

ÉGRUGER (é-gru-jé. Le *g* prend un *e* quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o*), *v. a.* Réduire en petits grains, écraser. Égruger du sel, du sucre; ce qui est différent de le pulvériser. || Terme d'agriculture. Détacher le chènevis du chanvre femelle.

— HIST. XVIe s. C'est le propre de ce que nous appelons ici et vers vous la cherve [le chanvre] d'estre egrugée entre des fers serrez et pointus, D'AUB. *Fœn.* III, 15.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *gruger*.

† **ÉGRUGEURE** (é-gru-ju-r'), *s. f.* Parties menues d'un corps dur séparées par le frottement.

— ÉTYM. *Égruger.*

ÉGUEULÉ, ÉE (é-gheu-lé, lée), *part. passé.* || 1° Une cruche égueulée. || 2° Fig. et substantivement, un égueulé, une égueulée, personne qui est grossière dans ses propos. Je m'avisai que j'avais oublié un grand bal où je devais mener la fille de la duchesse de la Ferté, qui ne me le pardonnerait point si j'y manquais, et qui était une égueulée sans aucun ménagement, ST-SIM. 18, 218.

ÉGUEULEMENT (é-gheu-le-man), *s. m.* Altération faite par le boulet à la bouche des canons.

— ÉTYM. *Égueuler.*

ÉGUEULER (é-gheu-lé), *v. a.* || 1° Casser l'ouverture, l'entrée d'un vase de terre ou de verre, ou l'embouchure d'un canon. Égueuler un bocal. Le boulet a égueulé cette pièce. || 2° S'égueuler, *v. réfl.* Être déformé à l'ouverture. Cette pièce de canon s'égueule. || Populairement. S'égueuler de crier, s'enrouer à force de crier. Mais les autres qui jouent les comédies ne s'égueulent point tant, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LEROUX, *Dict. com.*

— HIST. XIIIe s. Là s'assoreille [nettoie ses oreilles] et esgoele [nettoie sa gueule], *Fabliaux*, t. I, p. 241.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *gueule*.

† **ÉGUILLE** (é-ghi-ll'), *s. f.* Voy. ÉQUILLE.

† **ÉGYPTIAC** (é-ji-psi-ak), *adj. m.* Terme de pharmacie. Onguent égyptiac, préparation pharmaceutique composée de miel, de vinaigre et de vert-de-gris.

— HIST. XVIe s. Il faut consommer entierement le kystis avec egyptiac, poudre de mercure et semblables, PARÉ, V, 18.

— ÉTYM. Voy. ÉGYPTIAQUES.

† **ÉGYPTIAQUES** (é-ji-psi-a-k'), *s. f. plur.* Titre de l'histoire d'Égypte de Manéthon.

— ÉTYM. Αἰγυπτιακὰ, les choses de l'Égypte, de αἰγύπτιος, Égyptien.

ÉGYPTIEN, IENNE (é-ji-psi-in, psi-è-n'), *s. m. et f.* || 1° Nom du peuple célèbre qui bâtit les pyramides et dont les monuments sont les plus anciens de toute la terre. || *Adj.* L'architecture égyptienne. || 2° Sorte de vagabonds qu'on appelle aussi bohémiens (voy. ce mot), et à qui, entre autres origines, on a attribué l'Égypte. La destinée a voulu que je me trouvasse parmi une bande de ces personnes qu'on appelle Égyptiens, et qui, rôdant de province en province, se mêlent de dire la bonne fortune et quelquefois de beaucoup d'autres choses, MOL. *Scapin*, III, 3. || *S. f.* Égyptienne, ancienne étoffe de laine.

— HIST. XVIe s. Belitresses qu'on appelle egyptiennes, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 247, dans LACURNE. L'egyptienne dict la bonne fortune à autruy, et la malheureuse ne cognoist la sienne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 286.

— ÉTYM. Αἰγύπτιος, de Αἴγυπτος, Égypte; angl. *gypsei.*

EH! (é), *interj.* || 1° Exprime la douleur, la surprise, l'admiration. Eh! qui aurait pu écrire cela? Eh! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle? DELILLE, *Én.* I. || Eh redoublé s'emploie quelquefois pour faire entendre ce qu'on ne veut pas dire. Avez-vous des auteurs dans cette ville-ci? — Oui, monsieur. — Bons? — Eh, eh.... — J'entends; couci, couci, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, V, 4. || 2° Eh bien! *loc. interj.* et surtout *interrog.* Elle sert souvent à donner de la force à l'expression. Eh bien, Antiochus, vous dois-je la couronne? CORN. *Rodog.* IV, 3. Figeac: Eh bien? — Je te croyais du cœur, PONS DE VERDUN. || Terme de chasse. Exclamation employée pour égayer le limier. || 3° Eh donc! exclamation familière aux Gascons, mais reçue partout pour exciter, pour encourager, pour marquer la résolution. — Eh donc! que fais-tu de toutes ces qualités, bélître? PICARD, *le Cousin de tout le monde*, sc. 4. Mais de sa canne enfin il te bourrait, Et tu gagnas, sans mot dire, la porte. — Eh donc! mon cher, quand j'agis de la sorte, Je croyais bien que le fat me suivait, PONS DE VERDUN, *les Excuses*.

— REM. Les grammairiens ont essayé de distinguer *hé* et *eh*; mais leurs distinctions sont fort arbitraires. Il n'y a pas de différence dans la prononciation; et, quant à l'orthographe, comme elle n'est fondée sur rien du tout, chacun écrit à sa fantaisie *eh* ou *hé*.

ÉHANCHÉ, ÉE (é-an-ché, chée), *adj.* Terme de manége. Cheval éhanché, cheval dont une des hanches est, par quelque grand effort, descendue plus bas que celle de l'autre côté.

— HIST. XVIe s. Eshanché, OUDIN.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *hanche*.

ÉHERBER (é-èr-bé), *v. a.* Synonyme de sarcler. Ôter les herbes qui poussent là où elles ne doivent pas pousser. Éherber une allée.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *herbe*.

ÉHONTÉ, ÉE (é-on-té, tée; Chifflet, *Gramm.* p. 231, dit qu'on aspirait l'*h*), *adj.* Qui est sans honte. C'est un homme éhonté. || Substantivement. Un éhonté. Une éhontée.

— REM. 1. Voltaire a écrit ès-honté: Ce Dieu très-ès-honté ne se dérangea pas, *Dimanche.* || 2. L'Académie, dans son édition de 1762, écrit *éhonté* et dit le mot vieilli. Il s'est rajeuni.

— HIST. XIVe s. Et celui qui deffaut en ce et qui de rien n'a vergonde, il est appellé invergondeux ou eshonté, ORESME, *Eth.* 50. || XVIe s. Ceste fable de Jupiter et Juno, eshontée au delà de toute souffrance, MONT. III, 231. Si vous arguez publiquement et devant tout le monde un homme, sans l'espargner ne luy rien celer, vous le rendrez à la fin eshonté, AMYOT, *Comment disc. le flatt. de l'ami*, 56.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *honte*.

ÉHOUPÉ, ÉE (é-ou-pé, pée), *part. passé.* Un arbre éhoupé.

ÉHOUPER (é-ou-pé), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Couper la cime et les houppes d'un arbre. || Séparer les têtes du trèfle de leur tige.

— REM. L'Académie écrit éhouper avec un seul *p*; et pourtant elle écrit houppe avec deux *p*; ce qui complique inutilement l'orthographe. Il faudrait supprimer partout une de ces lettres doubles qui ne se prononcent pas.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *houppe*.

† **EIDER** (è-dèr), *s. m.* Espèce de canard du nord de l'Europe qui fournit l'édredon.

— ÉTYM. Allem. *Eider.*

† **EIN** (in), *s. m.* Terme de pêche. Corruption de haim (voy. ce mot).

† **EISSAUGUE** (è-sô-gh'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet qui ressemble beaucoup à la seine.

ÉJACULATEUR (é-ja-ku-la-teur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui contribue à l'éjaculation. Muscles éjaculateurs.

— HIST. XVIe s. Signe qu'ils ont dans la vue quelque vertu ejaculatrice [capable d'agir à distance], MONT. I, 101.

— ÉTYM. *Éjaculer.*

ÉJACULATION (é-ja-ku-la-sion), *s. f.* || 1° Action par laquelle certains animaux lancent une matière liquide. || Par extension. Le pauvre marchand le félicitait le mieux qu'il pouvait de sa copieuse éjaculation d'urine, SCARR. *Rom. com.* ch. 6. || Terme de physiologie. Émission du sperme. || 2° Ancien terme de physique. L'émission de la lumière. Éjaculation des corpuscules lumineux. || 3° Terme de la vie dévote. Nom donné à certaines prières courtes et ferventes, qui se prononcent à quelque occasion passagère, comme si elles se jetaient vers le ciel.

— ÉTYM. *Éjaculer.*

ÉJACULÉ, ÉE (é-ja-ku-lé, lée), *part. passé.*

ÉJACULER (é-ja-ku-lé). || 1° *V. a.* Lancer hors de soi avec force un liquide. || 2° *V. n.* Terme de physiologie. Émettre le sperme.

— ÉTYM. Lat. *ejaculari*, lancer comme un javelot, de *e*, et *jaculum*, javelot, de *jacĕre*, jeter (voy. JET).

† **ÉJAMBER** (é-jan-bé), *v. a.* Enlever la côte longitudinale d'une feuille de tabac.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *jambe*.

† **ÉJARRAGE** (é-ja-ra-j'), *s. m.* Action d'éjarrer.

— ÉTYM. *Éjarrer.*

† **ÉJARRER** (é-ja-ré), *v. a.* Ôter le jarre, préparation qui est particulière à certaines peaux de phoque et aux peaux de castor dont elle augmente beaucoup la valeur. || Peaux éjarrées, celles dont le revers a été écharné jusqu'à la plante du jarre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *jarre*.

† **ÉJECTION** (é-jè-ksion), *s. f.* Terme didactique. Action d'expulser hors du corps. La respiration facilite l'éjection des excréments en pressant les intestins, BOSS. *Connaiss.* II, 11. || Les matières expulsées. Des éjections abondantes.

— ÉTYM. Lat. *ejectionem*, de *ejectum*, supin de *ejicere*, jeter hors, de *e*, et *jacĕre*, jeter (voy. JET).

† **ÉJOINTER** (é-join-té), *v. a.* Terme de fauconnerie. Éjointer un oiseau, lui rogner une aile pour qu'il ne puisse plus voler.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *joint*, jointure.

† ÉJOUIR (S') (é-jou-ir), *v. réfl.* Se livrer à la joie. On en fait maint repas, Dont maint voisin s'éjouit d'être, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Ne vous éjouissez pas de vos miracles, PASC. *Juifs*, 18. Chevreuse, un avec lui [Beauvillier] dans tous les temps de leur vie, s'éjouit avec lui de la même joie, ST-SIM. 302, 175. || Ce mot a un peu vieilli; mais il est encore bon.

— HIST. XIIe s. Mais je ne sai dont esjoïr [je] me doie, *Couci*, XXI. || XIIIe s. Quant li rois l'entendi, moult en fu esjoïs, *Berte*, LXXV. Après refu portraite Envie, Qui ne rit onques en sa vie, N'onques de rien ne s'esjoï, S'ele ne vit ou s'el n'oï Aucun grant domage retraire, *la Rose*, 237. || XVe s. Ces paroles esjouirent fort le duc, COMM. II, 9.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *jouir;* provenç. *esgauzir*, *esjauzir*.

† E LA (é-la), *s. m.* Terme de musique. C'était, dans l'ancien solfége, le mi, qu'on chantait quelquefois sur la syllabe la.

† ÉLABORANT, ANTE (é-la-bo-ran, ran-t'), *adj.* Terme didactique. Qui élabore. Les cellules élaborantes.

† ÉLABORATEUR, TRICE (é-la-bo-ra-teur, tri-s'), *adj.* Terme didactique. Qui fait la fonction d'élaborer. Organe élaborateur.

— ÉTYM. *Élaborer.*

ÉLABORATION (é-la-bo-ra-sion), *s. f.* Action d'élaborer, de s'élaborer. || Terme de physiologie. Action par laquelle les êtres organisés font subir, soit aux substances venues du dehors, soit aux matériaux puisés dans leur propre sein, une transformation spéciale et adaptée aux actes organiques.

— HIST. XVIe s. Elabouration, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *elaborationem*, de *elaborare*, élaborer.

ÉLABORÉ, ÉE (é-la-bo-ré, rée), *part. passé.* || 1° Qui a subi une élaboration. Le chyle élaboré par les intestins. || 2° Fig. Présenter un projet élaboré.

ÉLABORER (é-la-bo-ré), *v. a.* || 1° Faire subir par un labeur, par un travail, par une combinaison, une modification spéciale. Le foie élabore la bile. L'estomac élabore les aliments. || Fig. Il élabore péniblement ses idées. Élaborer un projet de loi. || 2° S'élaborer, *v. réfl.* Devenir élaboré. La séve s'élabore. Cette liqueur s'y subtilise, s'y élabore, y acquiert la forme du sang, DESC. *L'homme.* || Fig. Les idées s'élaborent par la réflexion.

— REM. Dans le dictionnaire de l'Académie de 1740 on lit : « Élabouré, participe du verbe élabourer, qui n'est plus en usage. » Ce mot, sous la forme élaborer, a repris faveur.

— HIST. XVIe s. La mouelle est aliment elabouré à perfection de nature, comme dict Galien, RAB. *Garg.* I, *Prol.* Le cerveau est le siege de l'ame raisonnable, la source de sentiment et mouvement, et des très nobles esprits animaux faits des esprits vitaux, lesquels, montés du cœur par les arteres du cerveau, sont cuits, recuits, elabourés et subtilisés par le moyen d'une multiplicité de petites et subtiles arteres, CHARRON, *Sagesse*, I, 4.

— ÉTYM. Lat. *elaborare*, de *e*, et *laborare*, travailler (voy. LABEUR).

† ÉLABRÉ, ÉE (é-la-bré, brée), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'un insecte qui n'a point de labre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *labre.*

† ÉLÆÉRINE (é-lè-é-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe voisin de l'oléine qu'on trouve dans le suint.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile, et ἐρίον, laine.

† ÉLÆOLITHE (é-lè-o-li-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral vitreux d'un éclat gras.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile, et λίθος, pierre.

† ÉLÆOMÈTRE (é-lè-o-mè-tr'), *s. m.* Espèce d'aréomètre destiné à reconnaître la pureté des huiles grasses par leur densité.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile, et *mètre*, mesure.

† ÉLÆOPTÈNE (é-lè-o-ptè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Partie des huiles volatiles qui reste liquide au-dessous de la température ordinaire.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile, et πτηνὸς, qui vole.

† E-LA-FA (é-la-fa), *s. m.* Terme d'ancienne musique. Dénomination donnée au ton de mi bémol, à l'époque où l'on solfiait par les muances.

ÉLAGAGE (é-la-ga-j'), *s. m.* Action d'élaguer des arbres. || Branches coupées.

—ÉTYM. *Élaguer.*

ÉLAGUÉ, ÉE (é-la-ghé, ghée), *part. passé.* || 1° Dont on a retranché des branches. Des arbres élagués. || 2° Fig. Retranché. Des digressions élaguées.

ÉLAGUER (é-la-ghé), *v. a.* || 1° Couper les branches, principalement les branches inférieures d'un arbre, afin de faire grandir la tige et de se procurer des fagots pour le chauffage. Dubut est ici, qui a élagué des arbres devant cette porte, qui font en vérité une allée superbe, SÉV. 162. || 2° Fig. Détruire ou écarter ce qui est superflu ou nuisible. L'homme l'étend et la polit [la nature], en élague le chardon et la ronce, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 18. || Par analogie, retrancher d'un ouvrage d'esprit ce qui est surabondant. Élaguez ces détails.

— SYN. ÉLAGUER, ÉMONDER. Élaguer, c'est retrancher; émonder, c'est, étymologiquement, rendre net, rendre propre. On élague un arbre pour le débarrasser de grosses branches qui le surchargent. On émonde un arbre non pas seulement pour le débarrasser de grosses branches devenues inutiles ou nuisibles, mais aussi pour lui ôter ce qui le dépare aussi bien que ce qui lui nuit. L'élagage se pratique surtout dans l'intérieur de l'arbre; l'émondage, surtout à l'extérieur, à la cime, à l'extrémité des branches.

— HIST. XVIe s. Souvent l'on en retranche du bois [des espaliers] en les eslargant, O. DE SERRES, 650. Qu'il tienne nettoiés ses oliviers, les eslaguans à propos, ID. 706. Esmonder, est oster le mort et rompu; eslaguer, les branches inutiles et nuisantes croissans en mauvais endroit, empeschans la grace de l'arbre; estester, couper generalement toutes les branches pour faire reprendre nouvelle vigueur à l'arbre, ID. 723.

— ÉTYM. Wall. *liguer;* Berry, *alayer;* norm. *éliguer;* de *é* pour *es*.... préfixe, et de l'anc. haut allem. *lah*, incision des arbres; étymologie donnée par Grandgagnage et approuvée par Diez. Dans cette hypothèse très-probable, il faut regarder *elarguer* d'O. de Serres ou comme un autre mot ou comme une transformation vicieuse, par assimilation avec *large*, d'*élaguer*.

ÉLAGUEUR (é-la-gheur), *s. m.* Celui qui élague.

— ÉTYM. *Élaguer;* Berry, *alayeur.*

† ÉLAÏDINE (é-la-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance grasse qui se produit quand on traite l'huile d'olive par l'acide azotique et l'acide azoteux.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile.

† ÉLAÏDIQUE (é-la-i-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide élaïdique, acide qui se forme dans la saponification de l'élaïdine.

— ÉTYM. Ἐλαία, olive.

† ÉLAÏNE (é-la-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Voy. OLÉINE.

— ÉTYM. Ἐλαία, olive.

† ÉLAÏQUE (é-la-i-k'), *adj.* Voy. OLÉIQUE.

† ÉLAISER (é-lè-zé), *v. a.* Terme de monnaie. Frapper les flans sur l'enclume avec le flattoir.

† E-LA-MI (é-la-mi), *s. m.* Terme de musique. C'était, dans l'ancien solfége, le mi, qu'on chantait tantôt sur la syllabe la, tantôt sur la syllabe mi.

1. ÉLAN (é-lan), *s. m.* || 1° Mouvement pour s'élancer. Il prit son élan. L'élan qu'il avait le fit tomber. Il partit comme un trait, mais les élans qu'il fit Furent vains.... LA FONT. *Fabl.* VI, 10. || N'avancer que par élans, avancer par des mouvements brusques et saccadés. || 2° Action d'élancer la voix. A prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés, MOL. *Tart.* I, 6. Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux, Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux, De paroles en l'air par élans envolées, Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées? BOIL. *Épit.* XI. Aux élans redoublés de sa voix douloureuse Tous ses valets tremblants quittent la plume oiseuse, ID. *Lutr.* IV. Il pousse des élans et des soupirs, LA BRUY. XIII. || 3° Fig. Ardeur inspirée par la passion, par l'enthousiasme. Cette continuité [de l'oraison] consistait dans divers actes et dans de continuels élans de leur dévotion, BOSS. *États d'orais.* VI, 40. Sénèque.... vous offrira des idées ingénieuses et fines, des élans hardis et lumineux, DIDER. *Ess. sur Claude.* Mais on admire, on aime, on soutient les talents, C'est en vain qu'on voudrait repousser leurs élans, GILB. *le Poëte malheureux.* Oui, ce discours sans doute est un élan sublime, M. J. CHÉNIER, *Charles IX*, III, 1. Ces élans inquiets vers la postérité Ne sont pas de l'orgueil une vaine chimère, LEGOUVÉ, *Épichar. et Nér.* II, 2. || Ce jeune homme a de l'élan, c'est-à-dire il a un cœur disposé à l'enthousiasme. || 4° Ancien terme de marine. Écart que fait un vaisseau tantôt à tribord, tantôt à bâbord. Les élans sont à tribord.

— HIST. XVIe s. Mais en l'homme, que le corps se meuve et seuffre quant et les eslans des passions, on l'apperçoit evidemment par la couleur pasle en frayeur.... AMYOT, *De la vertu morale*, 25.

— ÉTYM. Voy ÉLANCER; Berry, *alan.* L'orthographe *eslan* ne laisse aucun doute sur l'origine de ce mot.

2. ÉLAN (é-lan), *s. m.* Espèce de cerf qui se trouve dans le Nord. || Élan du Cap, un des noms vulgaires de l'*antilope oréas*, appelée aussi *canna.* || Élan d'Afrique, l'antilope bubale. || Élan des Anglo-Américains, le cerf du Canada.

— HIST. XVIe s. Et quand ce ne seroit que la misere de l'animal, qui tombe si souvent en epilepsie (dont les Allemans l'appellent Hellend, qui signifie misere), PARÉ, *Licorne*, 19. La peau d'une beste que les Poulonois appellent elain, dont l'on fait des ceintures pour en ceindre les femmes estans au travail d'enfant, O. DE SERRES, 938. Quelques bestes sauvages, comme deux eslams, aussi des peaux de semblables eslams avec certains chiens levriers, tant de Russie que de ce pays de Dace, *Lett. de Christiern II à François Ier*, de 1519, dans GEFFROY, *Notices et extraits*, p. 504.

— ÉTYM. Allem. *Elenn;* holl. *eland;* anc. haut-allem. *elaho;* kymri, *elain*, faon; *eilon*, chevreuil. L'étymologie donnée par Paré n'est pas véritable.

ÉLANCÉ, ÉE (é-lan-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qui a pris son élan. Un chien élancé après sa proie. || Terme de blason. Cerf élancé, cerf courant. || 2° Lancé. La poussière s'élève et le char balancé Vole dessus l'essieu comme un trait élancé, GARN. *Hippolyte*, V. Ces volcans infernaux jusqu'au ciel élancés, VOLT. *Triumv.* I, 1. Son sang [de Charles IX], à gros bouillons de son corps élancé, Vengeait le sang français par ses ordres versé, ID. *Henriade*, III. Leur tribu [des brames].... de son front [de Brama] élancée, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || 3° Fig. Et les yeux vers le ciel de fureur élancés, BOIL. *Sat.* IV. Jusques au ciel mille cris élancés, RAC. *Phèd.* III, 3. J'aurais dit au poëte élancé vers la gloire.... V. HUGO, *Odes*, II, 1. || 4° En parlant de la conformation du corps, qui est mince et bien pris. Une taille élancée. Le prince de Léon était un grand garçon élancé, laid et vilain au possible, ST-SIM. 189, 29. || Par extension. Les cathédrales élancées, qui furent bâties durant le moyen âge. || 5° Dont les dimensions en hauteur et en longueur l'emportent beaucoup sur les dimensions en largeur. || Cheval élancé, cheval dont le corps est efflanqué. || Arbre élancé, arbre dont le tronc s'élève très-haut sans branches. || Branches élancées, branches plus longues que ne sembleraient le comporter les autres dimensions du végétal. C'est un défaut à un arbre que d'y voir des branches élancées, LA QUINTINYE, *Jardins*, t. I, dans RICHELET. || Terme de zoologie. Se dit d'une coquille spirivalve dont le cône spiral avance beaucoup plus en hauteur qu'en largeur. || Terme de marine. Se dit des couples de l'avant qui sont dévoyés; d'une proue saillante; d'un navire qui a beaucoup d'élancement.

ÉLANCEMENT (é-lan-se-man), *s. m.* || 1° Action de s'élancer. L'impétueuse ardeur de ces transports nouveaux A son sang prisonnier ouvre tous les canaux; Son élancement perce ou rompt toutes les veines, CORN. *Attila*, V, 6. || Espace que fournit le cheval qui s'élance. De longs élancements. || Action de faire un élan. Il y a des moments où le vol des oiseaux a des élancements. || 2° Fig. Ardentes aspirations de l'âme. Les élancements de l'âme vers Dieu. L'amour est circonspect, il est juste, humble et sage, Il ne sait ce que c'est qu'être mol ni volage; Et des biens passagers les vains amusements N'interrompent jamais ses doux élancements, CORN. *Imit.* III, 5. Il faisait des soupirs, de grands élancements, MOL. *Tart.* I, 6. Au IVe siècle, il y avait dans les ouvrages des chrétiens quelque chose d'une passion nouvelle, d'une insatiable curiosité sur les destinées de l'homme, d'un élancement vers le ciel; c'est ce qui brille dans les ouvrages de Grégoire de Nazianze, d'Augustin, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leç. || 3° Douleur vive, aiguë, analogue à celle qu'occasionnerait un coup de lance. Cette piqûre me cause de grands élancements dans le doigt. || 4° Terme de marine. Inclinaison de l'étrave par rapport à une ligne verticale qui serait élevée à l'extrémité de la quille où l'étrave vient se fixer, JAL.

— HIST. XVIe s. Ceux qui poursuyvent legitimement des choses legitimes, ont un plaisir non plein, de grands eslancemens, ains assaisonné de douceur, LANOUE, 520. Si ces ulceres sont corrosives, l'humeur qui en sortira sera noirastre, avec grande douleur et eslancemens, PARÉ, XI, 20. Cela affoiblit la violence que le courir donne aux premiers coups, et quant et quant oste l'eslancement des combattans les uns contre les autres, AMYOT, *Pomp.* 99. Les gens de guerre doivent estre comme un corps fort

et robuste, qui de soy mesme n'ait aucun mouvement, ains se meuve au bransle et eslancement du capitaine, ID. *Galba*, 1.

— ÉTYM. *Élancer.*

ÉLANCER (é-lan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: élançant, élançons). || 1° *V. a.* Lancer avec force. L'espérance et le désir nous élancent vers l'avenir. L'Afrique où le soleil plus chaud Élance ses flammes d'en haut, GARN. *Porcie*, III. || Peu usité à l'actif. || 2° *V. n.* Causer des élancements. Le doigt m'élance. || 3° S'élancer, *v. réfl.* Prendre son élan vers. En le voyant, il s'élança dans ses bras. Le monstre, furieux de se voir entendu.... Du roc s'élance en bas, et s'écrase lui-même, CORN. *Œdipe*, I, 4. Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance, Au même instant dans l'onde impatient s'élance, BOIL. *Épît.* IV. Contre moi sur mon banc je le vois qui s'élance, ID. *Lutrin*, IV. Quand son roi lui dit: pars, il s'élance avec joie, RAC. *Esth. Prol.* Entrer, voler vers nous, s'élancer sur Gusman, L'attaquer, le frapper n'est pour lui qu'un moment, VOLT. *Alz.* V, 2. Il court, c'était Égisthe, il s'élance aux autels, ID. *Mérope*, V, 6. Comment avancer, comment s'élancer à travers les vagues de cette mer de feu [l'embrasement de Moscou]? SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 7. || Fig. L'étude de la nature force notre âme à s'élancer vers l'auteur des choses, J. J. ROUSS. *Prom.* III. Je m'élance après toi dans la nuit du tombeau, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, II, 1. Sur celui qui s'élance Hors du rang où le ciel a placé sa naissance, C. DELAV. *Paria*, IV, 1. || 4° Devenir élancé. La taille de cette jeune fille s'élance. || Terme de forestiers. S'élancer se dit des arbres qui prennent une grande élévation sans grossir proportionnellement.

— HIST. XIII° s. Ki s'umelie, moult s'eslance, PH. MOUSKES, *ms.* dans LACURNE. || XVI° s. ....Et des croppes hautaines Les fiers torrents s'eslancent par les plaines, DU BELLAY, IV, 11, *recto.* Et de son cœur la playe trop voisine En eslançant luy pince la poctrine, ID. IV, 26, *recto.* La crainte, le desir, l'esperance nous eslancent vers l'advenir, MONT. I, 12. Le soleil nous eslance si dru ses rayons que.... ID. I, 271. Aprez s'estre asseuré des deux [chemins] et n'y avoir trouvé la trace de ce qu'il cherche, il [le chien] s'eslance dans le troisieme sans marchander, ID. II, 172. Les aultres s'estudient à eslancer et guinder leur esprit; moi, à le baisser et coucher, ID. III, 279. Si je confere avecques un roide jousteur, ses imaginations eslancent les miennes, ID. IV, 35. Non que ce soit pour ce qu'en s'eslanceant plusieurs ensemble, les chevaulx fendent mieulx l'air, AMYOT, *Pélop.* 35. La mandragore assopit les sens, elle rend les hommes lasches, tristes et eslancés [sans élan], mornes et sans aucune force, PARÉ, XXIII, 44.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *lancer*; picard, *elanché*, élancé; provenç. *eslansar*.

† **ÉLANCEUR** (é-lan-seur), *s. m.* Oiseau d'Afrique.

† **ÉLANE** (é-la-n'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'oiseaux rapaces, ayant une seule espèce, l'élane mélanoptère.

† **ÉLANGUEUR** (é-lan-gheur), *s. m.* Terme de pêche. Instrument auquel on attache par la tête les morues qu'on vient de prendre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *langue*, soit qu'on ôte véritablement la langue du poisson, soit que l'instrument la froisse ou passe à sa place.

† **ÉLAPHÉBOLION** (é-la-fé-bo-li-on), *s. m.* Mois des Athéniens, qui fut d'abord le 3°, et qui devint plus tard le 9°. Il correspondait à partie de mars et d'avril.

— ÉTYM. Ἔλαφος, cerf, et βάλλειν, lancer: proprement mois de la chasse du cerf.

† **ÉLAPHIEN, IENNE** (é-la-fiin, fiè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble au cerf.

— ÉTYM. Ἔλαφος, cerf.

† **ÉLAPHOGRAPHIE** (é-la-fo-gra-fie), *s. f.* Traité sur les cerfs.

— ÉTYM. Ἔλαφος, cerf, et γράφειν, décrire.

† **ÉLAPHORNITHE** (é-la-for-ni-t'), *s. m.* Famille d'oiseaux qu'on a comparés au cerf, à cause de la vitesse de leur course.

— ÉTYM. Ἔλαφος, cerf, et ὄρνις, oiseau.

† **ÉLAPHRE** (é-la-fr'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères de la famille des carabiques.

— ÉTYM. Ἐλαφρὸς, agile.

ÉLARGI, IE (é-lar-ji, jie), *part. passé* de élargir. || 1° Rendu plus large. Une ouverture élargie. || Terme de botanique. Se dit de tout organe qui, à sa base ou à son sommet, est plus large transversalement que dans le reste de son étendue. || 2° Mis en liberté. Un prisonnier élargi.

ÉLARGIR (é-lar-jir), *v. a.* || 1° Rendre plus large. Élargir une rue, un fossé. Je sens leur dent cruelle élargir ma blessure, DUCIS, *Lear*, III, 8. Durant deux saisons de clémence, Mon église élargit l'étroit sentier des cieux, GILB. *le Jubilé.* || Rendre plus étendu. Non content de m'avoir rendu la liberté, Tu veux sur leurs États élargir mon empire, RACAN, *Psaume* 30. || Terme de gravure. Élargir les tailles, rendre plus larges les espaces qui sont entre les tailles. || Fig. Rendre plus vaste, plus étendu. Élargir ses idées, la sphère de ses connaissances. || 2° Terme de manége. Élargir un cheval, lui faire embrasser, dans ses exercices, plus de terrain qu'il n'en occupait; lui faire serrer le mur dans le manége. Élargissez votre cheval, se dit à l'élève qui laisse rentrer son cheval dans le manége. || 3° Mettre hors de prison. Élargir un prisonnier. Après quatre ans et demi de prison, il [Pellisson] fut élargi, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 291, dans POUGENS. || 4° Accorder comme une largesse. L'esprit de la grâce nous est élargi, BOSS. I, *Pent.* 2. || Ce sens vieillit; c'est un archaïsme; voy. l'historique. || 5° S'élargir, *v. réfl.* Devenir, être plus large. Mes souliers s'élargissent. La rivière s'élargit en cet endroit. La chaussée commençait à s'élargir, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. || Se mettre au large. Les ennemis n'eurent pas le moyen de s'élargir, ID. *ib.* liv. III, ch. 7, dans RICHELET. || S'agrandir dans son domaine. La grande route l'empêche de s'élargir. || Fig. Gagner de l'étendue, en parlant des idées, de l'esprit. || Se mettre en liberté. Çà, pour nous élargir, sautons par la fenêtre, RAC. *Plaid.* I, 3. || 6° Ancien terme de mer. S'élargir, s'éloigner d'un autre vaisseau, ou de la terre, gagner le large.

— HIST. XII° s. Ma parole est eslargie sur mes enemis, kar esleecié [réjoui] sui el [au] salveur, *Rois*, 6. Normandie pren e saisis, Si t'en essauce et eslargis, BENOÎT, II, 13562. Par la grace de Jhesu Crist, Qui tut le bien qu'as t'eslargit.... ID. II, 6555. || XIII° s. Tant cum il plus alad avant, E plus s'alad asseürant, Car li punz [le pont] lui ellargisseit, MARIE, *Purgatoire*, 1307. Quant tu eslargesis mon cuer.... *Psautier*, f° 146. La rose auques [un peu] s'eslargissoit, *la Rose*, 3373. || XIV° s. Soit eslargie la plaie par dehors jouste le dart, tant que le dart qui doit estre trait puisse estre souffisanment pris et trait hors, H. DE MONDEVILLE, f° 37. Quant l'un oil est clos, la pupille de l'autre s'eslargit, ID. f° 17. || XV° s. Et avecques tous biens dont il s'eslargissoit, il [Urbain] octroioit au roi et à ses oncles un plein dixieme par toute Angleterre à prendre et à lever, FROISS. II, 207. Le dit Jehan en donnant la caution, quant il fut eslargi [mis hors de prison], *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. II, p. 69. || XVI° s. A ses enfans la pierre pour du pain Ne donne point; mais sa benigne main Nous eslargit ce qui est necessaire, MAROT, I, 297. Je vous descriray une lampe moyennant laquelle estoyt eslargie lumiere par tout le temple, RAB. *Pant.* V, 41. Nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit, MONT. I, 139. Caton demanda si les senateurs qu'il faisoit retirer s'estoient eslargis du port d'Utique, ID. I, 340. Nul moyen de refreschir ou d'eslargir son armée si les maladies s'y mettoient, ID. I, 356. Ilz s'augmenterent et eslargirent de plusieurs terres qu'ils conquirent sur les Arcadiens, AMYOT, *Lyc.* 2. Ilz voulurent eslargir et estendre leur poincte droitte pour envelopper Epaminondas, ID. *Pélop.* 40. Il se levoit un petit vent de terre, qui leur suffiroit pour s'eslargir en haulte mer, ID. *Marius*, 67. Les mesprisez sont retirez de la fange, les affligez et oppressez sont eslargis de leurs angoisses, CALV. *Instit.* 20. ....Que les plus aisez et plus zelez des particuliers soient exhortez par les ministres et consistoires de s'eslargir à donner quelque notable somme, D'AUB. *Hist.* III, 371. Le dit ambassadeur se seroit eslargi [aurait pris la liberté] jusques à dire, M. DU BELLAY, *Mém.* liv. V, f° 150, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *large*; picard, *élarguir*; provenç. *eslargar*, *eslargir*; ital. *slargare*.

ÉLARGISSEMENT (é-lar-ji-se-man), *s. m.* || 1° Action d'élargir; résultat de cette action. L'élargissement de la voie publique. || 2° Mise en liberté. Il a obtenu son élargissement. Joseph avait prié l'échanson de se souvenir de lui et d'obtenir du roi son élargissement, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, part. 2°, ch. II, art. 1. || 3° Fig. Mise à l'aise. L'élargissement de sa fortune, de sa position. || En un autre sens, satisfaction d'un cœur qui est mis à l'aise. Les autres [courtisans] pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement et leur joie [de la mort de Monseigneur], ST-SIM. 293, 236.

— HIST. XIV° s. Ceste maniere d'eslargissement [d'un ulcère, par incision], H. DE MONDEVILLE, f° 104, *verso.* || XV° s. Après le dit eslargissement [mise en liberté] et la dite caution ainsi donnée, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. II, p. 69. || XVI° s. On l'apperçoit par les espanouissemens et eslargissemens du visage, quand l'homme est en esperance de quelques voluptez, AMYOT, *De la vertu morale*, 26.

— ÉTYM. *Élargir.*

ÉLARGISSURE (é-lar-ji-su-r'), *s. f.* Ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble pour le rendre plus large. Leur habit [des teignes] est toujours de la couleur de l'étoffe sur laquelle il a été pris; si donc la teigne dont l'habit est bleu passe sur un drap rouge, les élargissures seront rouges; elle se fera un habit d'arlequin, si elle passe sur des draps ou des étoffes de plusieurs couleurs, BONNET, *Contempl. nat.* 12° part. ch. 10.

— ÉTYM. *Élargir.*

† **ÉLASMIE** (é-la-smie), *s. f.* Terme de zoologie. Chacune des plaques cornées qui, chez les baleines, tiennent lieu de dents.

— ÉTYM. Ἔλασμα, plaque de métal.

† **ÉLASTE** (é-la-st'), *s. m.* Terme de zoologie. Sorte d'organe élastique qui garnit l'abdomen de certains insectes et qui les rend propres à sauter.

— ÉTYM. Ἐλαστής, qui pousse, meut, d'ἐλαύνω.

† **ÉLASTICINE** (é-la-sti-si-n'), *s. f.* Terme d'anatomie. Substance qui est le principe constituant des éléments élastiques.

— ÉTYM. *Élastique.*

ÉLASTICITÉ (é-la-sti-si-té), *s. f.* || 1° Propriété en vertu de laquelle certains corps reprennent, sans se désagréger, leur état primitif, dès que cesse la cause qui en avait changé la forme ou le volume. Des ressorts qui se détendent ou qui prennent de l'élasticité, VOLT. *Dial.* VII, 1. || 2° Fig. État d'un esprit, d'une âme comparée à un ressort. Tous les esprits n'ont pas la même élasticité. La misère avait affaibli les ressorts de l'âme de M. André; le bien-être leur a rendu leur élasticité, VOLT. *l'H. aux 40 écus*, *Le bon sens de M. André.* Il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment.... l'enthousiasme est éteint; l'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité, ID. *Lett. Chauvelin*, 23 févr. 1767.

— ÉTYM. *Élastique.*

ÉLASTIQUE (é-la-sti-k'), *adj.* || 1° Qui a de l'élasticité, c'est-à-dire qui est susceptible à la fois de céder à une pression et de revenir à sa première forme. Les gaz sont très-élastiques. La terre, épanouie aux rayons qui la dorent, Nage plus mollement dans l'élastique éther, LAMART. *Harm.* II, 6. || Terme de géométrie. Courbe élastique, celle que forme une tige élastique fixée par un de ses bouts et chargée à l'autre d'un poids. On dit aussi substantivement une élastique. || Bretelles élastiques, bretelles munies de ressorts élastiques. || Gomme élastique, nom donné au caoutchouc, qui jouit d'une grande élasticité. La gomme élastique, coulée soit en carrés, soit en boule, sert à effacer le crayon. Le nom de gomme est impropre, puisque le caoutchouc n'est pas une gomme. || Balle élastique, en termes d'écolier, balle faite avec des filets de caoutchouc enroulés sur un morceau de liége rond, recouverts eux-mêmes d'un fil de laine et d'une peau cousue tout autour. || Terme de botanique. Arille élastique, celui qui, s'étendant jusqu'à un certain point à mesure du développement de la graine, se déchire enfin et se retire sur lui-même par un mouvement subit. || Filet d'étamine élastique, celui qui est susceptible de se redresser avec force, au moment de l'épanouissement. || Terme d'anatomie. Tissu élastique, tissu qui jouit de l'élasticité. || Terme de marine. Se dit d'un établissement de l'emplanture des bas mâts qui divise et atténue la pression. || 2° *S. m.* Ressort que l'on met aux bretelles. Remettre un élastique. || Se dit aussi des jarretières et d'une sorte de bracelet pour tenir les manches. Porter des élastiques. || Gomme élastique. Une balle d'élastique. || 3° *S. f.* Terme d'anatomie. Espèce d'éléments qui constitue le tissu élastique.

— ÉTYM. Ἐλαστής, le même que ἐλατής ou ἐλατήρ, qui pousse, qui meut, de ἐλαύνειν, pousser, chasser.

† **ÉLATER** (é-la-tèr), *s. m.* Nom moderne du genre taupin (coléoptères).

— ÉTYM. Voy. ÉLATÈRE.

† **ÉLATÈRE** (é-la-tè-r'), *s. m.* Terme de botanique. Petit tube élastique qu'on trouve dans les capsules de quelques hépatiques et qui projette les spores au dehors.

— ÉTYM. Ἐλατήρ, qui meut (voy. ÉLASTIQUE).

† **ÉLATÉRIE** (é-la-té-rie), *s. f.* Terme de botanique. Fruit qui, s'ouvrant à la maturité, se partage en autant de coques qu'il a de loges. Tel est le fruit des euphorbiacées.

— ÉTYM. *Élatère.*

† **ÉLATÉRINE** (é-la-té-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance amère du concombre sauvage (*momordica elaterium, L.*).

† **ÉLATÉRITE** (é-la-té-ri-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Bitume élastique.

— ÉTYM. Ἐλατὴρ, qui meut, d'ἐλαύνω, et la finale *ite* qui indique un fossile.

† **ÉLATÉRIUM** (é-la-té-ri-om'), *s. m.* Nom pharmaceutique du concombre sauvage (*momordica elaterium, L.*).

— ÉTYM. Ἐλατήριον, qui expulse, d'ἐλαύνειν, expulser, à cause que, lorsque le fruit est mûr, si l'on essaye d'y porter la main, ou même, simplement, si l'on ébranle le sol à côté, le fruit se détache brusquement du pédoncule, et en même temps les parois, se distendant élastiquement comme dans la balsamine, lancent, par l'ouverture résultant de la chute du pédoncule, un mucilage rempli de graines qui saute à plusieurs pieds.

† **ÉLATÉROMÈTRE** (é-la-té-ro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Appareil pour mesurer l'élasticité de l'air raréfié ou condensé.

— ÉTYM. *Elatère*, et *mètre*, mesure.

† **ÉLATOBRANCHES** (é-la-to-bran-ch'), *s. m. plur.* Classe de mollusques qui renferme des acéphales à branchies lamelleuses.

— ÉTYM. Ἐλάτη, rame, et *branchies.*

† **ÉLAVÉ, ÉE** (é-la-vé, vée), *adj.* Terme de vénerie. Mollasse ou blafard, en parlant du poil des chiens ou de la bête. Dans les chiens de chasse le poil élavé est une marque de faiblesse.

— HIST. XVI^e s. Il faut qu'il [le bon chien] soit d'un poil vif et non elavé ny aussi blanc, à cause que les chiens de ces deux sortes de poils apprehendent les froids, SALNOVE, *Ven.* f° 58, dans LACURNE. Une grande nuée peut tomber à l'improviste qui elavera les voyes du cerf, ID. *ib.* p. 156.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *lavé.*

ELBEUF (èl-beuf), *s. m.* Drap qui se fabrique à Elbeuf, ville de Normandie. Voilà du bel elbeuf, du bon elbeuf. || Se dit aussi, familièrement, d'un habit de drap fin. Attendez que je passe mon elbeuf.

† **ELCÉSAÏTE** (èl-sé-sa-i-t'), *s. m.* Nom de sectaires du temps d'Origène, qui admettaient deux Christs, l'un céleste, l'autre terrestre, et qui disaient posséder un livre envoyé du ciel.

— ÉTYM. Ἠλξαὶ, nom du chef de cette secte.

† **ELDORADO** (èl-do-ra-do), *s. m.* Prétendu pays qu'aurait découvert un lieutenant de Pizarre dans l'Amérique du Sud. || Fig. Lieu, pays d'abondance et de délices. Ce pays est un véritable eldorado. Les Espagnols ont eu une connaissance confuse de ce pays, ils l'ont appelé Eldorado, VOLT. *Candide*, 18.

— ÉTYM. Espagn. *el*, le, et *dorado*, doré (voy. DORER) : le pays d'or.

† **ÉLÉATIQUE** (é-lé-a-ti-k'), *adj.* École éléatique, école de philosophie fondée par Xénophane de Colophon, et dont les principaux représentants furent Parménide et Zénon, tous deux d'Élée, et Mélissus de Samos. Elle admettait qu'il y a deux sortes de connaissances : les unes qui nous viennent par les sens et qui ne sont qu'illusion ; les autres que nous devons à la raison seule et qui sont les seules véritables. || Les philosophes éléatiques, et, substantivement, les éléatiques.

— ÉTYM. Lat. *Eleaticus*, d'*Elea*, Élée ou Vélie, ville de Lucanie.

† **ÉLÉATISME** (é-lé-a-ti-sm'), *s. m.* Doctrine de l'école éléatique.

ÉLECTEUR (é-lè-kteur), *s. m.* || **1°** Celui qui élit, qui a le droit d'élire. Les conditions requises pour être électeur. || Grand électeur ou proclamateur électeur, le chef suprême de l'État, dans le projet de constitution de Sieyès. || Grand électeur, l'un des grands dignitaires de l'État sous le premier empire. || **2°** Nom de princes de l'ancien empire d'Allemagne, qui avaient le droit d'élire l'empereur. L'électeur de Cologne, de Bavière. || On appelait électrice la femme d'un électeur. Madame l'électrice.

— HIST. XIII^e s. Les chanoines sont encore les eslictors, *Hist. occid. des croisades*, t. I, p. 205. || XIV^e s. Les electeurs sont les populaires, et les esleus sont gens notables, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Lat. *elector*, de *electum*, supin d'*eligere* (voy. ÉLIRE). On trouve aussi *eliseur*, et, dans le provençal, *elegidor.*

ÉLECTIF, IVE (é-lè-ktif, kti-v'), *adj.* || **1°** Qui est nommé par élection. Leurs rois étaient électifs, BOSS. *Hist.* III, 8. || Il se dit aussi des dignités, des fonctions qui se donnent à l'élection. Une magistrature élective. Ils veulent rendre ce royaume électif, SÉV. 519. Aussitôt que la couronne, d'abord élective, fut devenue héréditaire au dixième siècle, et que la noblesse et les évêques eurent perdu la faculté de troubler l'État, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 2. || Chambre élective, dans les gouvernements constitutionnels, chambre nommée par l'élection, chambre des députés, des communes, par opposition aux chambres des lords ou des pairs héréditaires, ou des pairs et sénateurs nommés par le souverain. || **2°** Qui élit, choisit. || Terme de chimie. Affinité élective, attraction élective, la force qui fait qu'un corps simple détermine la décomposition d'un composé binaire. || Terme de physiologie. Sensibilité élective, celle qui établit un rapport spécial entre un organe et telle ou telle substance qui semble être choisie de préférence par l'organe. || Affinités électives s'est dit aussi au sens moral.

— HIST. XIV^e s. Donques vertu est habit elettif, ORESME, *Eth.* 46. || XVI^e s. Que le franc arbitre est une vertu elective, laquelle, estant moyenne entre intelligence et volonté, encline toutefois plus à volonté, CALV. *Inst.* 184.

— ÉTYM. Voy. ÉLECTEUR ; provenç. *electiu ;* espagn. *electivo ;* ital. *elettivo.*

ÉLECTION (é-lè-ksion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Choix qui est fait de quelqu'un en assemblée et par voie de suffrages. L'élection d'un député. Les élections municipales. Je suis sûr que vous ne sauriez faire que de bonnes élections, COSTAR, t. II, lett. 319, dans RICHELET. Aussi ne fut-ce pas l'élection qui établit Mathias, ce fut le ciel qui se déclara, BOSS. *Var.* XV, 120. L'opposition qu'on y forma [à l'Académie contre la Fontaine] fut poussée si loin, que, quand on parla de son élection, on jeta sur le bureau un de ses ouvrages où la piété et la pudeur étaient tellement offensées que les plus sages se déclarèrent contre lui, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 182. À l'égard des élections du prince et des magistrats [dans une république], il y a deux voies pour y procéder, savoir le choix et le sort, J. J. ROUSS. *Contr.* IV, 3. Si vous me promettiez de tenir votre langue, je vous conterais.... nos élections, comment tout cela s'est passé, P. L. COURIER, 2^e *lett. particulière.* || Élection directe, celle qui confère immédiatement les fonctions. Élection indirecte, celle qui désigne d'autres électeurs qui doivent eux-mêmes faire le choix. || Action de choisir. Autoriser l'élection du peuple, VAUGEL. *Q. C.* liv. X, ch. 7, dans RICHELET. || **2°** Terme mystique. Choix fait par Dieu lui-même. L'élévation de ces deux grands rois [David et Salomon] et de la famille royale fut l'effet d'une élection particulière ; David célèbre lui-même la merveille de cette élection par ces paroles : Dieu a choisi les princes dans la tribu de Juda, BOSS. *Hist.* II, 4. || L'élection du peuple juif, le choix que Dieu fit de cette nation pour lui donner sa loi. || Vase ou instrument d'élection, créature dont Dieu fait choix pour l'accomplissement de ses desseins et qu'il prédestine à la gloire éternelle. Je la regarde comme un vase d'élection, SÉV. 450. || **3°** Terme de philosophie. Faculté qui permet de faire un choix entre des déterminations. J'ai une conviction intime que je puis vouloir et ne vouloir pas ; qu'il y a en moi une élection, FÉN. *Exist.* 66. Des machines [les animaux] qui aiment, qui ont une élection pour quelqu'un ! SÉV. 127. De toute élection mon âme est dépourvue, RÉGNIER, *Sat.* VII. || **4°** Choix personnel qui résulte de la volonté. Quand je lui vouai mon service, Faillis-je en mon élection ? MALH. V, 23. Le désir que nous avons que le monde croie que toutes nos élections sont bonnes, apporte de la nécessité à une action qui était volontaire auparavant, BALZ. 7^e *disc. sur la cour.* Et vient sacrifier à votre élection [que vous ferez d'un de nous] Toute notre espérance et notre ambition, CORN. *Rodog.* III, 4. || Peu usité en ce sens. || **5°** Terme de droit. Élection de domicile, action d'assigner un lieu où les actes de justice puissent être signifiés. Faire élection de domicile. || **6°** Terme de médecine. Choix que l'on fait d'un temps, d'un lieu, d'un procédé pour administrer un médicament ou pratiquer une opération. Temps d'élection et lieu d'élection sont opposés à temps et lieu de nécessité. || **7°** Anciennement. Nom des tribunaux où l'on jugeait en première instance tout ce qui avait rapport aux tailles, aux aides et aux gabelles. || Certaine étendue de pays comprenant plusieurs paroisses qui payaient taille et sur lesquelles les élus exerçaient leur juridiction. Ce n'est qu'une charge de campagne, à la vérité, et dans une élection d'une très-petite ville du côté d'Étampes, DANCOURT, *Fête de village*, II, 4. || **8°** Terme de féodalité. Clause d'élection d'ami, clause par laquelle l'acquéreur d'un immeuble se réservait la faculté de le rétrocéder à un ami.

— REM. Élection se prend au sens actif et au sens passif : l'élection du peuple, c'est l'élection faite par le peuple ; l'élection d'un député, c'est l'élection qui est faite de ce député.

— HIST. XII^e s. L'huime [huitieme] [troupe] fut faite par droite election, *Ronc.* p. 133. Car quant Diex fist de vous election Et signor de sa vengeance, Bien [vous] deüssiez monstrer vostre puissance, QUESNES, *Romanc.* p. 100. Li clerc sunt serjant Deu e de s'electiun, *Th. le mart.* 30. || XIII^e s. Ensi furent esleus li douze, et fu jors pris pour l'eslection, VILLEH. CIX. Et s'assamblerent li baron dou [du] roiaume, et fisent [firent] roi par election, *Chr. de Rains*, p. 48. [Que Dieu] vos face demostrance de roi à son plaisir et à sa volenté, en tel maniere que li pueples voie et conoisse que par s'eslection sera rois et sanz eslection d'autrui, *Merlin*, f° 71, *recto.* || XIV^e s. Le temps de faire incisions est double : est assavoir le temps d'eslection et le temps de necessité, H. DE MONDEVILLE, f° 100. Et avec ce elle est commune en toutes choses où il chiet [échoit] election, ORESME, *Eth.* 39. Bien estoient Anglois en icelle saison Quatre mil voire plus, tout gent d'eleccion, *Guescl.* 18118-18131. || XV^e s. Huit mille armures de fer, et trente mille hommes armés, envoyés par l'election des bonnes villes à leurs gages, chacune bonne ville pour sa rate [en latin *pro rata parte*, quote-part], FROISS. I, I, 35. || XVI^e s. L'homme ne seroit point animal raisonnable s'il n'avoit election du bien et du mal, CALV. *Inst.* 131. Leur election à choisir n'est pas tellement libre, que Dieu ne domine pas dessus, ID. *ib.* 328. Patience et continence sont habitudes aptes et idoines à suivre l'election de la raison, AMYOT, *De la vertu morale.* Tu as fait malheureuse election d'amis aussi bien que d'ennemis, ID. *Pyrrhus*, 44.

— ÉTYM. Provenç. *electio ;* espagn. *eleccion ;* ital. *elezione ;* du latin *electionem* (voy. ÉLECTEUR).

† **ÉLECTIVITÉ** (é-lè-kti-vi-té), *s. f.* Qualité d'un magistrat électif.

— ÉTYM. *Électif.*

ÉLECTORAL, ALE (é-lè-kto-ral, ra-l'), *adj.* || **1°** Qui est relatif au droit d'élire, aux élections. Cens électoral. Loi électorale. Colléges électoraux, les assemblées d'hommes censitaires qui, sous le régime de la charte de 1814 et de celle de 1830, avaient le droit d'élire les députés. || Réunion électorale, assemblée d'électeurs qui se fait pour discuter les titres des candidats. || Droit électoral, les droits des électeurs. Manuel du droit électoral. || **2°** Altesse électorale, titre des électeurs de l'empire d'Allemagne.

— ÉTYM. *Électeur.*

ÉLECTORAT (é-lè-kto-ra ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || **1°** Dignité des princes électeurs de l'empire. || Territoire soumis à un électeur. || **2°** Droit d'élire, de contribuer à l'élection de députés.

— ÉTYM. *Électeur.*

† **ÉLECTRAGOGUE** (é-lèk-tra-go-gh'), *adj.* Qui suscite l'électricité. La chaleur est électragogue dans la tourmaline.

— ÉTYM. Ἤλεκτρον (voy. ÉLECTRUM), et ἀγωγὸς, qui conduit.

ÉLECTRICE (é-lèk-tri-s'), *s. f.* Voy. ÉLECTEUR.

† **ÉLECTRICIEN** (é-lèk-tri-siin), *s. m.* || **1°** Mot fort employé dans le siècle dernier, signifiant tous ceux qui s'occupaient de l'électricité, non-seulement pour les applications, mais pour les expériences. Henley, Lane, Cavallo, Bennet, sont des électriciens du XVIII^e siècle, qui ont donné leurs noms aux électromètres qu'ils ont inventés. || **2°** Aujourd'hui, celui qui s'occupe des applications de l'électricité, et, en particulier, ingénieur chargé d'établir et d'entretenir un télégraphe électrique. Les électriciens anglais se proposent en ce moment un double problème : mettre le télégraphe à la portée de chacun, et relier avec l'Angleterre les points les plus éloignés du monde, W. GILBERT, *Presse scientifique*, 1864, t. III, p. 711. || *Adj.* Ingénieur électricien.

— ÉTYM. Voy. ÉLECTRIQUE.

† **ÉLECTRICISME** (é-lèk-tri-si-sm'), *s. m.* Terme de physique. L'ensemble des phénomènes de l'électricité. Peu usité et indigne de l'être ; car ce mot, d'après sa formation, n'a pas le sens qu'on lui attribue.

— ÉTYM. *Électrum.*

ÉLECTRICITÉ (é-lèk-tri-si-té), *s. f.* || **1°** Terme de physique. Propriété qui se manifeste à la surface de certains corps frottés, chauffés ou comprimés, et qui consiste en ce que ces corps attirent d'autres

corps, les repoussent ensuite et produisent des étincelles. En examinant les effets d'un coup de tonnerre qui avait frappé un sonneur, M. Duhamel saisit une analogie si forte entre ces effets et les phénomènes de l'électricité, qu'il ne put s'empêcher de reconnaître l'identité de leur cause, CONDORCET, *Duhamel.* || Électricité statique, électricité développée à la surface des corps. Électricité dynamique ou en mouvement, celle qui passe d'un pôle de la pile à l'autre. Électricité vitrée ou positive, électricité résineuse ou négative, noms donnés aux deux électricités contraires, les premiers d'après l'hypothèse de Dufay, qui croyait que le verre et les résines produisaient respectivement ces deux électricités; les derniers d'après les hypothèses de Franklin et d'Æpinus, qui croyaient que l'une était surabondante, et que l'autre était en moins. Électricités de même nom, celles qui portent le même nom, c'est-à-dire le nom de vitrées ou de résineuses; elles se repoussent. Électricités contraires ou de nom contraire, celles qui ne portent pas le même nom; elles s'attirent. Quand un nuage orageux dont l'électricité est, comme on dit, positive, se porte subitement vers la terre ou vers les corps placés à la surface, dont l'électricité est négative, la foudre s'élance sur la terre, et l'on dit que le tonnerre tombe, BONNET, *Contempl. nat.* 5e part. ch. 18. || Électricité médicale, se dit quelquefois de l'application de l'électricité au traitement de certaines maladies. || Nom donné au fluide hypothétique auquel on attribue la production des phénomènes électriques. || 2° Fig. État moral comparé à la tension électrique. Si la philosophie ne s'est pas montrée toute-puissante à cet égard [pour exciter la vie publique] en Allemagne, il ne faut pas pour cela la dédaigner; elle soutient, elle éclaire chaque homme en particulier; mais le gouvernement seul peut exciter cette électricité morale qui fait éprouver le même sentiment à tous, STAËL, *Allem.* III, 11.

— ÉTYM. *Électrique.*

† **ÉLECTRIQUE** (é-lèk-tri-k'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui a rapport à l'électricité, qui la développe ou en provient. Machine, batterie électrique. Courant, étincelle électrique. || Force électrique, la cause inconnue des phénomènes de l'électricité. || Fluide électrique, fluide impondérable que l'on suppose produire les phénomènes de l'électricité. || Tension électrique, quantité plus ou moins considérable d'électricité accumulée à une surface. || Balance électrique, appareil imaginé par Coulomb pour mesurer l'intensité des attractions et répulsions électriques. || Étincelle électrique, bluette qui se dégage d'un conducteur quand on lui présente une substance conductrice. || Aigrette électrique, jet de lumière s'élançant d'une pointe placée sur le conducteur d'une machine électrique en mouvement. || Atmosphère électrique, distance la plus longue à laquelle les corps électriques manifestent leur influence. || Courant électrique, développement continu d'électricité suivant le fil métallique qui joint les deux pôles d'une pile. || Secousse ou commotion électrique, secousse plus ou moins douloureuse donnée par l'électricité. || Frictions électriques, manière d'administrer l'électricité, qui consiste à promener, à une très-petite distance de la surface du corps couverte d'une flanelle, un conducteur électrique terminé par une boule d'un volume médiocre. || Bain électrique, bain d'électricité qui s'administre en isolant le patient et en le mettant en communication avec le conducteur d'une machine. || Animaux électriques, ceux qui développent à volonté des phénomènes électriques, la torpille, par exemple. || Télégraphe électrique, voy. TÉLÉGRAPHE. || Lumière électrique, lumière produite par l'électricité et qu'on emploie en certaines circonstances pour éclairage. || 2° Fig. Qui excite, comme fait l'électricité. Impression électrique. Éloquence électrique.

— ÉTYM. Ἤλεκτρον, succin ou ambre jaune. Dès le temps de Thalès (600 ans avant notre ère), on avait reconnu que le succin frotté attirait et repoussait des brins de paille, de légères parcelles; et plus tard on a nommé force électrique toutes les actions analogues à celles de l'ambre jaune.

† **ÉLECTRISABLE** (é-lèk-tri-za-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'acquérir les propriétés électriques. || Fig. Susceptible d'être enthousiasmé.

— ÉTYM. *Électriser.*

† **ÉLECTRISANT, ANTE** (é-lèk-tri-zan, zan-t'), *adj.* Terme de physique. Qui électrise. || Fig. Qui emporte et entraîne. Paroles électrisantes.

ÉLECTRISATION (é-lèk-tri-za-sion), *s. f.* || 1° Action d'électriser; état d'un corps électrisé. || 2° Application de l'électricité, quelle qu'en soit la source, par opposition à galvanisation, qui est l'emploi de l'électricité de contact. || Électrisation localisée, méthode d'électrisation qui consiste à limiter la puissance électrique dans chacun des organes, sans piquer ni inciser la peau. || Électrisation statique, application médicale de l'électricité des machines à frottement.

— ÉTYM. *Électriser.*

ÉLECTRISÉ, ÉE (é-lèk-tri-zé, zée), *part. passé.* Rendu électrique. Un corps électrisé. || Fig. Électrisé par ces paroles.

ÉLECTRISER (é-lèk-tri-zé), *v. a.* || 1° Mettre en évidence, exciter la propriété électrique des corps par le frottement, le contact, la chaleur ou la compression. || Électriser quelqu'un, une compagnie, leur donner la commotion électrique au moyen de la bouteille de Leyde. || 2° Fig. Faire sur l'esprit une impression vive qui l'exalte. Son exemple les électrisa. Ce beau ciel, ces Romains si enthousiastes, et par-dessus tout Corinne, électrisaient l'imagination d'Oswald, STAËL, *Cor.* II, 1. Combien de fois auprès de la plus belle, Dans vos banquets j'ai présidé chez vous! Là de mon cœur jaillissait l'étincelle Dont la gaîté vous électrisait tous, BÉRANG. *Mon carnaval.* || 3° S'électriser, *v. réfl.* Devenir électrique. Certains corps s'électrisent par le frottement. || Fig. S'enthousiasmer.

— ÉTYM. Voy. ÉLECTRIQUE.

† **ÉLECTRISEUR** (é-lèk-tri-zeur), *s. m.* Terme de physique. Celui qui électrise. || Médecin qui emploie l'électricité comme moyen curatif.

— ÉTYM. *Électriser.*

† **ÉLECTRO....** signifie électricité, et vient d'*electrum*, succin (voy. ÉLECTRIQUE).

† **ÉLECTRO-AIMANT** (é-lèk-tro-è-man), *s. m.* Terme de physique. Fer doux transformé en aimant au moyen d'un courant électrique. || Cylindre de fer doux, recourbé en fer à cheval, autour duquel est enroulé un fil de cuivre conducteur recouvert de soie.

— ÉTYM. *Électro....* et *aimant.*

† **ÉLECTRO-CHIMIE** (é-lèk-tro-chi-mie), *s. f.* Ensemble de phénomènes chimiques dus à des influences électriques. || Système de chimie dans lequel la théorie des phénomènes chimiques repose sur l'application connue des lois de l'électricité.

— ÉTYM. *Électro....* et *chimie.*

† **ÉLECTRO-CHIMIQUE** (é-lèk-tro-chi-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'électro-chimie.

† **ÉLECTRODE** (é-lèk-tro-d'), *s. f.* Terme de physique. Nom donné aux corps sur lesquels s'effectue la décomposition chimique par la pile. L'électrode positive. L'électrode négative.

— ÉTYM. *Électro....* et ὁδὸς, chemin, voie.

† **ÉLECTRO-DYNAMIQUE** (é-lèk-tro-di-na-mi-k'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui a la propriété de donner lieu à un courant électrique. Qui est produit par un courant électrique. Phénomènes électro-dynamiques. || 2° *S. f.* Partie de la physique qui traite de l'action réciproque des courants électriques les uns sur les autres, et de celle des courants sur les aimants.

— ÉTYM. *Électro....* et *dynamique.*

† **ÉLECTRO-DYNAMISME** (é-lèk-tro-di-na-mi-sm'), *s. m.* Terme de physique. Ensemble des effets produits par l'électricité en mouvement.

— ÉTYM. *Électro....* et *dynamisme.*

† **ÉLECTRO-GALVANIQUE** (é-lèk-tro-gal-va-ni-k'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport à la pile voltaïque, à ses effets.

— ÉTYM. *Électro....* et *galvanique.*

† **ÉLECTRO-GALVANISME** (é-lèk-tro-gal-va-ni-sm'), *s. m.* Terme de physique. Ensemble des phénomènes électro-galvaniques.

— ÉTYM. *Électro....* et *galvanisme.*

† **ÉLECTROGÈNE** (é-lèk-tro-jè-n'), *adj.* Qui produit l'électricité. Appareil électrogène des poissons, leur appareil électrique.

— ÉTYM. *Électro*, et *gène* pris improprement, dans le langage didactique, pour qui engendre, γενὴς voulant dire qui est engendré.

† **ÉLECTROGÉNÈSE** (é-lèk-tro-jé-nè-z') ou **ÉLECTROGÉNIE** (é-lèk-tro-jé-nie), *s. f.* Production d'électricité par les tissus vivants.

— ÉTYM. *Électrogène.*

† **ÉLECTROGRAPHE** (é-lèk-tro-gra-f'), *s. m.* Auteur qui écrit sur l'électricité.

— ÉTYM. *Électro....* et γράφειν, écrire.

† **ÉLECTROLOGIE** (é-lèk-tro-lo-jie), *s. f.* Traité sur le succin. || Traité sur l'électricité; la partie de la physique qui traite de l'électricité.

— ÉTYM. *Électro....* et λόγος, traité.

† **ÉLECTROLYSABLE** (é-lèk-tro-li-za-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'être électrolysé.

— ÉTYM. *Électrolyser.*

† **ÉLECTROLYSATION** (é-lèk-tro-li-za-sion), *s. f.* Terme de physique. Action d'électrolyser.

— ÉTYM. *Électrolyser.*

† **ÉLECTROLYSE** (é-lèk-tro-li-z'), *s. f.* Décomposition par les courants électriques.

— ÉTYM. *Électro....* et λύσις, dissolution.

† **ÉLECTROLYSER** (é-lèk-tro-li-zé), *v. a.* Terme de physique. Décomposer ou analyser un corps au moyen des courants électriques.

— ÉTYM. *Électrolyse.*

† **ÉLECTROLYTE** (é-lèk-tro-li-t'), *s. m.* Terme de physique. Corps dont les éléments sont mis à nu par la décomposition électro-chimique.

— ÉTYM. *Électro....* et λυτὸς, dissous.

† **ÉLECTROLYTIQUE** (é-lèk-tro-li-ti-k'), *adj.* Terme de physique. Qui a le caractère d'un électrolyte. || Qui se fait par électrolyse. Décomposition électrolytique.

— ÉTYM. *Électrolyte.*

† **ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE** (é-lèk-tro-ma-gné-ti-k'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport à l'électro-magnétisme.

— ÉTYM. *Électro....* et *magnétique.*

† **ÉLECTRO-MAGNÉTISME** (é-lèk-tro-ma-gné-ti-sm'), *s. m.* Terme de physique. Ensemble des phénomènes qui résultent de l'action mutuelle de corps électrisés et d'aimants.

— ÉTYM. *Électro....* et *magnétisme.*

ÉLECTROMÈTRE (é-lèk-tro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instruments qui servent soit à mesurer l'intensité électrique développée à la surface d'un corps, soit à faire connaître la nature de l'électricité dont un corps est chargé. L'électricité agit sur les corps avec une force susceptible d'être assujettie au calcul; et, pour analyser les phénomènes électriques, il était intéressant de mesurer cette force; il fallait donc chercher un électromètre, CONDORCET, *d'Arci.*

— ÉTYM. *Électro....* et *mètre*, mesure.

† **ÉLECTROMÉTRIE** (é-lèk-tro-mé-trie), *s. f.* Terme de physique. Partie de la physique qui a pour objet la mesure de l'intensité électrique.

— ÉTYM. *Électromètre.*

† **ÉLECTROMÉTRIQUE** (é-lèk-tro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'électrométrie.

† **ÉLECTROMOTEUR, TRICE** (é-lèk-tro-mo-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physique. Qui produit ou développe de l'électricité. Appareil électromoteur. || Force électromotrice, force qui, s'exerçant entre les substances hétérogènes aux surfaces de contact, produit la décomposition des électricités naturelles. || *S. m.* Appareil propre à développer l'électricité par le simple contact de corps de différente nature.

— ÉTYM. *Électro....* et *moteur.*

† **ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE** (é-lèk-tro-né-ga-tif, ti-v'), *adj.* Terme de physique. Qui se porte au pôle positif de la pile voltaïque, par exemple l'oxygène et les acides.

— ÉTYM. *Électro....* et *négatif.*

ÉLECTROPHORE (é-lèk-tro-fo-r'), *s. m.* Terme de physique. Instrument à la surface duquel on développe la propriété électrique afin de la communiquer à d'autres corps. En ce sens général, mais peu usité, les machines électriques sont des électrophores. || Dans un sens restreint qui est seul usité, gâteau de résine sur lequel on développe l'électricité par le frottement. Cette électricité en attire une de nom contraire dans un plateau métallique tenu par un manche isolant, que l'on appuie sur l'électrophore.

— ÉTYM. *Électro....* et φερὸς, qui porte.

† **ÉLECTRO-PHYSIOLOGIQUE** (é-lèk-tro-fi-zi-o-lo-gi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui se rapporte aux actions de l'électricité sur les corps vivants. Mécanisme de la physionomie humaine ou analyse électro-physiologique de ses différents modes d'expression, DUCHENNE, *Acad. des sc.* t. LIII, p. 1201.

— ÉTYM. *Électro....* et *physiologique.*

† **ÉLECTRO-POLAIRE** (é-lèk-tro-po-lè-r'), *adj.* Conducteur électro-polaire, conducteur tel qu'un bout (ou surface) est négatif et l'autre positif; ce qui arrive quand l'électricité est induite.

— ÉTYM. *Électro....* et *polaire.*

† **ÉLECTRO-POSITIF, IVE** (é-lèk-tro-po-zi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de physique. Qui se porte au pôle négatif de la pile voltaïque; telles sont les bases salifiables.

— ÉTYM. *Électro....* et *positif.*

† **ÉLECTRO-PUNCTURE** (é-lèk-tro-pon-ktu-r'), *s. f.* Terme de médecine. Combinaison de l'électricité et de l'acupuncture, employée dans le traitement de quelques maladies.

— ÉTYM. *Électro....* et le latin *punctura*, piqûre.

† **ÉLECTROSCOPE** (é-lèk-tro-sko-p'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à manifester la présence de l'électricité et son espèce.

— ÉTYM. *Électro....* et σκοπεῖν, examiner.

† **ÉLECTROSCOPIE** (é-lèk-tro-sko-pie), *s. f.* Recherche de la présence de l'électricité.

† **ÉLECTRO-STATIQUE** (é-lèk-tro-sta-ti-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est le résultat de l'électricité non voltaïque; se dit par opposition à électro-dynamique.

— ÉTYM. *Électro....* et *statique.*

† **ÉLECTRO-THÉRAPEUTIQUE** (é-lèk-tro-té-ra-peu-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'électro-thérapie. || *S. f.* Synonyme d'électro-thérapie.

† **ÉLECTRO-THÉRAPIE** (é-lèk-tro-té-ra-pie), *s. f.* Emploi de l'électricité comme moyen thérapeutique.

— ÉTYM. *Électro....* et *thérapie.*

† **ÉLECTROTYPE** (é-lèk-tro-ti-p'), *s. m.* Appareil d'électrotypie.

— ÉTYM. *Électro....* et *type.*

† **ÉLECTROTYPIE** (é-lèk-tro-ti-pie), *s. f.* Art par lequel on recouvre d'une couche métallique, par voie électro-chimique, les clichés et autres objets destinés à transporter leurs empreintes sur d'autres corps.

— ÉTYM. *Électrotype.*

† **ÉLECTRO-VITAL, ALE** (é-lèk-tro-vi-tal, ta-l'), *adj.* Qui, se manifestant dans l'économie animale, par suite des actes vitaux, est de nature électrique. Les phénomènes électro-vitaux.

— ÉTYM. *Électro....* et *vital.*

† **ÉLECTRO-VITALISME** (é-lèk-tro-vi-ta-li-sm'), *s. m.* Terme de physiologie. Système erroné dans lequel les actes de l'organisme sont expliqués par l'électricité comme cause, ou du moins par un fluide vital analogue au fluide électrique.

— ÉTYM. *Électro....* et *vitalisme.*

† **ÉLECTRUM** (é-lèk-trom'), *s. m.* Terme d'antiquité. Alliage d'or et d'argent qui était dans une estime singulière.

— ÉTYM. Lat. *electrum*, de ἤλεκτρον, alliage métallique, et succin. C'est de *electrum*, au sens de succin, que l'électricité a reçu le nom qu'elle porte.

ÉLECTUAIRE (é-lèk-tu-ê-r'), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicament fait de poudres composées et aussi de pulpes et d'extraits, avec des sirops à base de sucre ou de miel. L'électuaire porte le nom d'opiat quand il y entre de l'opium.

— HIST. XIII^e s. Uns lettuaires [elle] vous dunrat [donnera], E tous beivres [boissons] vous baillerat, MARIE, *Deux amants.* || XIV^e s. S'il reviennent de Montpelier, Leur lectuaire sont mout cher, DU CANGE, *electuarium.* || XVI^e s. .....Choses aromatiques comme electuaires, conserves, opiates, poudres, PARÉ, V, 46. Si je voulois composer un electoire ou medecine de pierreries, PALISSY, 283.

— ÉTYM. Provenç. *electuari, lectuari, lectoari*; espagn. *electuario*; ital. *elletuario*; du latin *electuarium*, corrompu de ἐκλειγματάριον, de ἔκλειγμα (voy. ECLEGME).

† **ÉLEF-D'EAU** (é-lèf-dô), *s. m.* Ancien terme de mer qui signifie le flux ou mer montante.

— ÉTYM. *Elef* ou *eslef* est une forme d'*élever* (voy. ce mot à l'historique, XII^e siècle), le *v* final se changeant en *f.*

ÉLÉGAMMENT (é-lé-ga-man), *adv.* Avec élégance. Il est élégamment vêtu. Je sais bien que Votre Majesté n'a que faire de toutes nos dédicaces, et que ces prétendus devoirs dont on lui dit élégamment qu'on s'acquitte envers elle, sont des hommages, à dire vrai, dont elle nous dispenserait très-volontiers, MOL. *Critique à la reine mère.* Ah! voilà parler d'amour bien élégamment, repartit Collantine, ce langage me plaît, FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 245.

— HIST. XVI^e s. Comme à celuy qui sauroit mieulx en composer une histoire entiere et la coucher plus elegamment par escrit, AMYOT, *Lucull.* 2. L'office de l'orateur est de chacune chose proposée elegamment et copieusement parler, DU BELLAY, I, 8, *recto.*

— ÉTYM. *Élégant*, et le suffixe *ment.*

ÉLÉGANCE (é-lé-gan-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est d'élite, de distinction dans la parure, dans les manières, dans la taille, etc. L'élégance de la toilette, des ameublements. Toutes les formes différentes que les viandes prennent avant de devenir un mets exquis et d'arriver à cette propreté et cette élégance qui charme vos yeux, LA BRUY. VI. La richesse partout à l'élégance unie, LEMERC. *J. Shore*, I, 2. || 2° Distinction dans le langage et le style qui, sans affectation ni recherche, résulte de la justesse et de l'agrément. Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevait les ambassadeurs, entrant dans les intérêts de chacun, et parlant à chacun sa langue, accompagnant les honneurs qu'elle leur faisait d'un air de grandeur et d'intelligence, et joignant toujours à l'élégance du discours les grâces de la modestie? FLÉCHIER, *Dauphine.* || *Au plur.* Les élégances, sortes de phrases ou de tournures toutes faites recommandées pour leur caractère de distinction. Notre langue fait consister la plupart de ses élégances dans les suppressions; il ne faut pas tout mettre et tout exprimer; il faut laisser agir l'esprit, VAUGEL. *Nouv. rem. observ. de M....* p. 103, dans POUGENS. || Dans le langage des classes, élégances, bonnes expressions; ne se dit guère que pour le latin. Les écoliers se servent des épithètes de Textor et des élégances poétiques pour faire leurs vers, FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 247. || 3° Terme de peinture. Agrément dans les formes. || 4° Terme de mathématique. Se dit de calculs ou de constructions qui sont à la fois simples et ingénieuses. L'élégance du système des poids et mesures des Égyptiens tirant de la coudée une longueur qui, cubée, donnait la mesure de capacité, laquelle ensuite, remplie d'eau, donnait le poids, SAIGEY, *Métrologie.*

— HIST. XVI^e s. La sumptuosité, propreté et elegance du service de sa maison, AMYOT, *Anton.* 32. Ceux qui ont donné beaucoup à la grace et à l'elegance du langage, MONT. II, 138.

— ÉTYM. Lat. *elegantia*, d'*elegans*, élégant.

ÉLÉGANT, ANTE (é-lé-gan, gan-t'), *adj.* || 1° Qui a de l'élégance. Costume élégant. Taille élégante. Une élégante tournure. Auteur élégant. Style élégant. Imitons de Marot l'élégant badinage, BOIL. *Art poét.* I. Ô malheureux l'auteur dont la plume élégante Se montre encor du goût sage et fidèle amante! GILBERT, *XVIII^e siècle.* Suis ces fameux remparts et ces berceaux antiques, Où, tant qu'un beau soleil éclaire de beaux jours, Mille chars élégants promènent les amours, A. CHÉN. *Épît.* III. || Formes élégantes se dit, dans les beaux-arts, des figures qui ont de la distinction. On ne parlait que de son accueil [Calonne arrivé depuis peu au ministère] et des charmes de son langage; ce fut pour peindre son caractère qu'on emprunta des arts l'expression de formes élégantes, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Terme de mathématique. Qui est à la fois simple et ingénieux. Solution élégante d'un problème. Construction élégante. || 2° Substantivement. Personne élégante dans son costume et dans ses manières. C'est un de nos élégants, une de nos élégantes.

— HIST. XV^e s. [Les femmes ont] Mains ravissantes, Rifflantes, Puis tournant le dos, Ainsi qu'en fables elegantes Virgile les harpies volantes Descript au tiers d'Æneidos, GUILL. D'ALEXIS, *Blason des faulses amours*, dans PALSGRAVE, p. 788. || XVI^e s. Toutefois il y en a qui jugent par ses commentaires qu'il estoit plus elegant en son parler, et plus eloquent qu'il ne semble à aucuns, AMYOT, *Arat.* 3.

— ÉTYM. Lat. *elegans* ou *eligans*, que les étymologistes latins tirent de *eligere*, choisir.

† **ÉLÉGIAMBIQUE** (é-lé-ji-an-bi-k'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Vers élégiambique, vers composé du second hémistiche de l'élégiaque et d'un iambique dimètre.

ÉLÉGIAQUE (é-lé-ji-a-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'élégie. Le genre élégiaque. Poëte élégiaque, poëte qui a composé des élégies. || 2° Vers élégiaques, c'étaient, chez les anciens, des vers hexamètres et pentamètres disposés alternativement. || 3° Chez nous c'est toujours dans le sens de mélancolique que ce mot est pris, à moins qu'il ne s'agisse des anciens. Des vers élégiaques. || Par ironie ou par moquerie, mélancolique, qui cherche à se faire plaindre. Annoncez-moi un peu de bonheur, dit-il avec un accent élégiaque, j'en ai besoin, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XVIII. || 4° *S. m.* Un élégiaque, un poëte élégiaque

— ÉTYM. *Élégie.*

ÉLÉGIE (é-lé-jie), *s. f.* || 1° Chez les Grecs et les Latins, pièce de vers dont le caractère essentiel fut d'être composée d'hexamètres et de pentamètres. || 2° Aujourd'hui, petit poëme dont le sujet est triste ou tendre. Composer une élégie. La plaintive élégie en longs habits de deuil Sait les cheveux épars gémir sur un cercueil; Elle plaint des amants la joie et la tristesse, Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse; Mais, pour bien expliquer ces caprices heureux, C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux, BOIL. *Art poét.* II. Mais la tendre élégie et sa grâce touchante M'ont séduit; l'élégie à la voix gémissante, Au ris mêlé de pleurs, aux longs cheveux épars, Belle, levant au ciel ses humides regards, A. CHÉNIER, *Élég.* 32. || 3° Terme de musique ancienne. Sorte de nome pour les flûtes. || 4° Terme de botanique. Plante du Cap (*elegia*).

— HIST. XVI^e s. Mais d'avantage, Lazare de Baïf a donné à nostre langue le nom d'epigrammes et d'elegies, avec ce beau nom composé aigredoux, à fin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelqu'autre, DU BELLAY, I, 39, *verso.* Nous contasmes nos adventures à Pantagruel, qui en fit quelques elegies par passe temps, RAB. *Pant.* V, 17.

— ÉTYM. Ἐλεγεία, de ἔλεγος, plainte, gémissement.

† **ÉLÉGIOGRAPHE** (é-lé-ji-o-gra-f'), *s. m.* Auteur d'élégies.

— ÉTYM. *Élégie*, et γράφειν, écrire.

† **ÉLÉGIR** (é-lé-jir), *v. a.* Terme de construction. Diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois en y poussant des moulures.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *léger.*

† **ÉLÉGISSEMENT** (é-lé-ji-se-man), *s. m.* Action d'élégir.

— ÉTYM. *Élégir.*

ÉLÉMENT (é-lé-man; le *t* se lie : un é-lé-man-t-inaperçu; au pluriel, l'*s* se lie : des é-lé-man-z-inaperçus), *s. m.* || 1° Terme des doctrines physiques des anciens. Nom donné à la terre, à l'eau, à l'air et au feu, considérés comme constituant l'univers, et appelés les quatre éléments. Élie aux éléments parlant en souverain, RAC. *Athal.* I, 1. Venait-il renverser l'ordre des éléments? ID. *ib.* I, 4. Je ne pense pas.... que les éléments paraissent confondus Pour qu'un mortel ici respire un jour de plus, VOLT. *Mort de César*, III, 5. Napoléon s'était éveillé à la double clarté du jour et des flammes; dans son premier mouvement, il s'irrita et voulut commander à cet élément; mais bientôt il fléchit.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Terme poétique. Le liquide élément, la mer. || *Au plur.* Les éléments, l'ensemble des conditions de saison, de sol, d'atmosphère et de mer. L'armée avait les éléments à combattre. Au milieu de ce terrible orage d'hommes et d'éléments qui s'amasse autour de lui, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || 2° Terme de chimie. Corps simple, substance indécomposée et regardée provisoirement comme indécomposable. On comptait il y a peu de temps cinquante-six éléments; mais depuis on en a découvert quelques autres; et le compte n'en est jamais définitivement arrêté. || Il se dit aussi des composés qui forment une combinaison nouvelle. L'acide nitrique et la potasse sont les éléments du salpêtre. || 3° Par extension, tout ce qui entre dans la composition d'une autre chose et sert à la former. Les mots sont les éléments du discours. La famille est l'élément de la société. Des éléments de prospérité. Dans toutes les affaires de ce monde, le temps est un élément nécessaire. || Terme de physique. Nom donné aux couples de plaques de zinc et de cuivre, soudées par toute leur surface, dont on se sert pour construire les piles voltaïques dites à auges. || Terme d'anatomie. Éléments organiques, nom donné aux dernières parties auxquelles on puisse, par l'analyse anatomique, c'est-à-dire sans décomposition chimique, ramener les tissus et les humeurs. || Terme de pathologie. Éléments d'une maladie, les divers phénomènes constants ou pathognomoniques qui la composent. || Terme de grammaire. Élément voyelle, élément consonne, celles des lettres qui entrent dans le radical d'un mot. || Terme de géométrie. Éléments d'une ligne, d'une surface, d'un solide, parties infiniment petites dont on peut supposer que la ligne, la surface ou le solide sont formés. || Éléments astronomiques, ceux qui sont relatifs au mouvement de l'astre, à la nature et aux dimensions de sa trajectoire, à la position qu'il doit occuper sur cette ligne lors d'un instant donné, aux perturbations enfin que ce mouvement peut subir par suite des actions et réactions mutuelles des autres corps célestes, du soleil, et des planètes, par exemple. Le jour, que tout nous autorise à regarder comme l'un des éléments les plus constants du système du monde, LAPLACE, *Expos.* IV, 14. || 4° Terme de musique. Éléments musicaux, l'ensemble de toutes les notes. || Élément métrique, partie de la mesure qui résulte de la division du temps en deux ou trois notes de même valeur. || 5° Le milieu dans lequel vit un animal. L'élément du poisson, c'est l'eau. || Fig. Être dans son élément, se trouver là où l'on se plaît le mieux. Quant à nous, étant où vous êtes, Nous sommes en notre élément, MALH. VI, 9. De ses pareils la guerre est l'unique élément, CORN. *Don Sanche*, I, 1. Quand il est au cabaret, il est dans son élément, SCARRON, dans RICHELET. Avec la violente inclination que j'ai de passer ma vie avec les Bre-

tons, je serai dans mon élément, SÉV. 424. Chez vous l'inquiétude est dans son élément, LA CHAUSSÉE, *Mélanide*, I, 4. || Être dans son élément, signifie disserter sur les choses qu'on a étudiées, approfondies; faire ce à quoi l'on est particulièrement propre. || Être hors de son élément, se trouver là où l'on n'est pas à son aise. || **6°** *Au plur.* Notions premières. Les éléments de la grammaire. N'avoir que les premiers éléments d'une science, en être aux éléments. N'avoir pas les premiers éléments d'une science, l'ignorer complétement. Zeuxis, natif d'Héraclée, apprit les premiers éléments de la peinture vers la quatre-vingt-unième olympiade, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 1re part. p. 151, dans POUGENS. || Éléments est le titre de certains ouvrages qui contiennent les premières notions d'un enseignement. Éléments de grammaire latine. Ses Éléments [d'Euclide] contiennent une suite de propositions qui sont la base et le fondement de toutes les autres parties des mathématiques, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVII, ch. 1, p. 130, dans POUGENS. || **7°** Terme d'alchimie. Élément froid, se disait de l'eau et du mercure.

— HIST. Xe s. Ell' en adunet [abandonne] lo suon element [doctrine], *Eulalie.* || XIIIe s. Dieux establi mes piez seur pierre, seur la fermeté où seinte Eglise est fondée; et esdreça mes elemenz à bone uuevre, *Psautier*, f° 50. || XVe s. Il est tout vrai et sans mentir, Ne sans verité divertie, Que toute chose elementée Est d'elements alimentée, *l'Alch. à Nat.* 733. Le [le pape] baiserent au pied, en la main et en la bouche, et commença le cardinal de Vimers, et en après les patriarches, archevesques et evesques et abbez, et consequemment les autres gens d'esglise; et par les quatre elemens [en nommant les quatre éléments] donna la beneisson à tous estans en estat de grace.... MONSTR. t. I, f° 94, dans LACURNE. || XVIe s. Le haut ciel s'obscurcit; cent mille tremblements Confondirent la terre et les trois elements, D'AUB. *Tragiques*, liv. I, *Misères.* J'ay honte de voir nos hommes enyvrés de cette sotte humeur de s'effaroucher des formes contraires aux leurs; il leur semble estre hors de leur element, quand ils sont hors de leur village, MONT. IV, 123.

— ÉTYM. Provenç. *element*; espagn. et ital. *elemento*; du lat. *elementum.*

ÉLÉMENTAIRE (é-lé-man-tê-r'), *adj.* || **1°** Qui est de la nature de l'élément. Les corps élémentaires. Les molécules élémentaires. Il est permis de douter que les substances qu'on nomme élémentaires soient aussi simples et aussi homogènes qu'elles ont paru l'être, BONNET, *Contempl. nat.* V, 17. || Les esprits élémentaires, êtres imaginaires que les cabalistes supposaient présider aux éléments. || **2°** Terme d'histoire naturelle. Parties élémentaires, celles qu'on retrouve semblables à elles-mêmes dans toutes les parties des animaux et des végétaux. || Tissus élémentaires, tissus simples auxquels peuvent se réduire tous les tissus qui composent un animal, à savoir le tissu cellulaire, le tissu musculaire et le tissu nerveux. || **3°** Qui concerne les premiers principes d'un art ou d'une science. Un traité élémentaire. Euclide n'est qu'un auteur élémentaire; Archimède est un géomètre sublime qu'admirent encore aujourd'hui ceux mêmes qui sont les plus habiles dans les nouvelles méthodes, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVII, ch. 1, p. 129, dans POUGENS. || Mathématiques élémentaires, les premières parties d'un cours complet de mathématiques (arithmétique, géométrie, algèbre et trigonométrie). || Cela est élémentaire, se dit de choses qu'on ne doit pas ignorer. || Classes élémentaires, la 8e et la 7e.

— HIST. XIVe s. ....mais ainsi comme En avez dit la verité, Vous ne ferez d'humanité Que l'elementaire machine, Sans mettre ce qui meut l'usine, *l'Alch. à Nat.* 93. || XVIe s. Lesquels considerans très-mal la fragilité et impuissance des hommes, imaginent qu'ils peuvent ici bas vivre comme anges; combien qu'ils ayent des corps elementaires, sujets aux alterations qui suivent la matiere, LANOUE, 600. Dieu seul est eternel; de l'homme elementaire [composé des quatre éléments] Ne reste après la mort ny veine ny artere; Qui pis est, il ne sent, il ne raisonne plus, Locatif descharné d'un vieil tombeau reclus, RONS. 785.

— ÉTYM. *Élément*; provenç. et espagn. *elementar*; ital. *elementare.*

† **ÉLÉMENTÉ, ÉE** (é-lé-man-té, tée), *adj.* Composé d'éléments. Saint Bonaventure enseigne.... que les corps élémentés sont des composés dans lesquels entrent les quatre éléments, DAUNOU, *Disc. sur l'état des lettres en France au* XIIIe *siècle*, § XV.

— HIST. XVe s. Toute chose elementée.... *l'Alch. à Nat.* 735.

† **ÉLÉMI** (é-lé-mi), *s. m.* Substance résineuse dont on distingue deux espèces : l'élémi oriental et l'élémi bâtard ou occidental ou d'Amérique.

† **ÉLÉMIFÈRE** (é-lé-mi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit de l'élémi, sorte de résine.

— ÉTYM. *Élémi*, et le latin *ferre*, porter.

† **ÉLÉMINE** (é-lé-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Résine cristallisable de l'élémi du Brésil.

† **ÉLENCTIQUE** (é-lan-kti-k'), *adj.* Terme de théologie. Théologie élenctique, la partie de la théologie qui renferme la controverse.

— ÉTYM. Ἐλεγκτικὸς, de ἐλέγχειν, réfuter.

† **ÉLÉOLÉ** (é-lé-o-lé), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom des préparations formées d'huile et de principes médicamenteux.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile.

† **ÉLÉOPHAGE** (é-lé-o-fa-j'), *adj.* Qui mange des olives, qui se nourrit d'olives.

— ÉTYM. Ἐλαία, olive, et φαγεῖν, manger.

† **ÉLÉOPTÈNE** (é-lé-o-ptè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Principe immédiat liquide et volatil mélangé au stéaroptène.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile, et πτηνὸς, volatil.

ÉLÉPHANT (é-lé-fan), *s. m.* || **1°** Grand et gros mammifère de l'ordre des pachydermes, qui se distingue par sa trompe et ses longues défenses. On exposait anciennement les personnes coupables aux éléphants qui les écrasaient, VAUGELAS, *Q. C.* X, 9, dans RICHELET. Il en aurait dit davantage; Mais le chat, sortant de sa cage, Lui fit voir en moins d'un instant Qu'un rat n'est pas un éléphant, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. L'éléphant est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde, BUFF. *Éléphant.* Une charge de quatre à cinq milliers n'est pas trop forte pour un grand éléphant, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 16. Le plus vieux des éléphants, comme le plus expérimenté, est à la tête de la troupe et la conduit; le plus âgé après lui ferme la marche; les jeunes et les faibles sont au centre du bataillon; et les mères qui allaitent encore portent leurs petits qu'elles embrassent de leur trompe, ID. *ib.* Les anciens connaissaient très-bien l'éléphant, et l'histoire de ce quadrupède est plus exacte dans Aristote que dans Buffon, CUVIER, *Révol.* 72. Tandis que, triviale, errante et vagabonde, Entre tes quatre pieds toute la ville [Paris] abonde, Comme une fourmilière aux pieds d'un éléphant, V. HUGO, *Voix intér. À l'arc de l'Étoile.* || Éléphant blanc, éléphant atteint d'une sorte d'albinisme. || L'éléphant mammouth, ou, simplement, le mammouth, éléphant qu'on ne trouve plus que fossile. || Éléphant de guerre, éléphant que les anciens employaient dans les batailles. N'avons-nous pas donné.... Nos femmes, nos enfants, nos vaisseaux et nos armes, Nos éléphants, nos biens?.... MAIR. *Mort d'Asdrub.* I, 3. En vain leurs éléphants et leurs tranchants ivoires Ont voulu retarder le cours de nos victoires, ROTR. *Bélis.* I, 6. || Familièrement. Faire d'une mouche un éléphant, exagérer une faute légère. || **2°** Familièrement. Éléphant se dit d'une personne grosse et forte, surtout peu gracieuse. C'est un éléphant, un vrai, un gros éléphant. || **3°** Ordre de l'Éléphant, ordre fondé en 1478 par Christiern I, roi de Danemark, ainsi nommé parce que les chevaliers portaient un collier d'où pendait un éléphant d'or émaillé de blanc. || **4°** Terme de commerce. Sorte de papier. || **5°** Éléphant de mer, éléphant marin, nom vulgaire du morse et d'une espèce de phoque dit phoque à trompe.

— HIST. XIe s. Un faldestoed [fauteuil] i ot d'un olifant [ivoire], *Ch. de Rol.* XLVI. Compainz Rolanz, l'olifant [le cor] car sonez, *ib.* LXXXII. || XIIe s. E sor chascon olyphant un chastiel de fust [bois], dont se combattoient cil qui desuz la beste estoient, *Machab.* I, 6. || XIIIe s. L'oliphant est moult corporu, DU CANGE, *pasticium.* Entre les autres joiaus qu'il envoia au roi, li envoia un oliphant de cristal moult bien fait, JOINV. 260. || XVe s. La principale ville Gelbona : et en ceste cité a grand quantité d'or, et y multiplient plus les olifans que en aultre partie du monde, *Jeh. de Saintré*, ch. 60. || XVIe s. Cest animal se nomme elephant de mer, et plus gros qu'un elephant; lequel habite en l'eau et en la terre, ayant deux dents semblables à celles d'un elephant, par lesquelles, lorsqu'il veut prendre son sommeil, il s'attache et pend aux rochers, PARÉ, *Licorne*, 11. Le sommeil est le cheoir de l'elephant, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 175.

— ÉTYM. Provenç. *elephant*; espagn. et ital. *elefante*; du latin *elephantus*, du grec ἐλέφας. L'ancienne forme est *olifant*; ce n'est qu'au seizième siècle que la forme latine l'expulse.

† **ÉLÉPHANTE** (é-lé-fan-t'), *s. f.* Terme de zoologie. Femelle de l'éléphant.

— ÉTYM. *Éléphant*; provenç. *elephanta*, *elephantessa*; ital. *elefantessa.*

† **ÉLÉPHANTIAQUE** (é-lé-fan-ti-a-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est atteint d'éléphantiasis. || Substantivement. Les éléphantiaques.

— ÉTYM. Lat. *elephantiacus*, d'*elephantus*, éléphant et éléphantiasis.

† **ÉLÉPHANTIASIS** (é-lé-fan-ti-a-zis'), *s. f.* || **1°** Terme de médecine. Éléphantiasis des Grecs ou éléphantiasis proprement dite, lèpre du moyen âge, maladie grave caractérisée par des tubercules plus ou moins larges à la peau et par des altérations de plusieurs autres organes. Elle paraît contagieuse. || **2°** Éléphantiasis des Arabes ou jambe des Barbades, maladie qui rend les jambes grosses comme celles d'un éléphant, et qui n'est pas contagieuse.

— HIST. XVIe s. Elephantiasis, ainsi appellée, à cause que les malades ont les bras et jambes grosses et tubereuses, comme les elephans, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Ἐλεφαντίασις, de ἐλέφας, éléphant, à cause des grosses jambes dans l'éléphantiasis des Arabes. Provenç. *elefancia*, *elefacia*; espagn. *elefancia*; ital. *elefanzia*; du latin *elephantia*, éléphantiasis.

† **ÉLÉPHANTIDE** (é-lé-fan-ti-d'), *s. f.* Le royaume imaginaire des éléphants, mot forgé par La Fontaine. L'éléphant repartit : Quoi! vous ne savez pas.... Qu'Éléphantide a guerre avecque Rhinocère, LA FONT. *Fabl.* XII, 21.

— ÉTYM. *Éléphant.*

† 1. **ÉLÉPHANTIN, INE** (é-lé-fan-tin, ti-n'), *adj.* || **1°** D'éléphant. Quand le jour éloignait la gent éléphantine, LA MOTTE, *Fabl.* V, 17. || **2°** D'ivoire. || Chez les Romains, livre éléphantin, livre dont les feuillets étaient d'ivoire et où les transactions du sénat, telles que les édits, les décrets, etc. étaient conservés. || **3°** *S. f.* Terme d'antiquité. Éléphantine, espèce de flûte phénicienne faite d'ivoire.

— ÉTYM. Provenç. *elephantin*; catal. *elephanti*, espagn. et ital. *elefantino*; du latin *elephantinus*, d'*elephantus*, éléphant.

† 2. **ÉLÉPHANTIN, INE** (é-lé-fan-tin, ti-n'), *adj.* Se dit des rois égyptiens qui ont régné à Éléphantine.

† **ÉLÉPHANTIQUE** (é-lé-fan-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'éléphant. || Qui est affecté d'éléphantiasis. Jambe éléphantique.

— HIST. XVIe s. Les apostemes qui sont faites en corps cacochymes, hydropiques, elephantiques et autres de mauvaise habitude, PARÉ, V, 4.

— ÉTYM. Lat. *elephanticus*, d'*elephantus*, éléphant.

† **ÉLÉPHANTOGRAPHIE** (é-lé-fan-to-gra-fie), *s. f.* Traité ou histoire de l'éléphant.

— ÉTYM. *Éléphant*, et γράφειν, décrire.

† **ÉLÉPHANTOÏDE** (é-lé-fan-to-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un éléphant.

— ÉTYM. Ἐλέφας, éléphant, et εἶδος, forme.

† **ÉLÉPHANTOPHAGE** (é-lé-fan-to-fa-j'), *adj.* Terme didactique. Qui se nourrit de chair d'éléphant; qui mange la chair des éléphants.

— ÉTYM. Ἐλέφας, éléphant, et φαγεῖν, manger.

† **ÉLÉPHANTOPODE** (é-lé-fan-to-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des pieds comparables à ceux de l'éléphant.

— ÉTYM. Ἐλέφας, éléphant, et πούς, pied.

† **ÉLÉPHANTORNITHE** (é-lé-fan-tor-ni-t'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom donné à une famille d'oiseaux de grande taille et dont le corps est massif.

— ÉTYM. Ἐλέφας, éléphant, et ὄρνις, oiseau.

† **ÉLEUSINIES** (é-leu-zi-nie), *s. f. pl.* Terme d'antiquité grecque. Fêtes en l'honneur de Cérès et de Proserpine.

— ÉTYM. Ἐλευσίνια, fêtes d'Éleusine.

† **ÉLEUTHÉRANTHÉRÉ, ÉE** (é-leu-té-ran-té-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les anthères libres et non soudées ensemble.

— ÉTYM. Ἐλεύθερος, libre, et *anthère.*

† **ÉLEUTHÉRIE** (é-leu-té-rie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Gouvernement libre d'un État indépendant. Les savants prétendent que l'éleuthérie disait quelque chose de plus que l'autonomie, MONTESQ. *Correspondance*, 15.

— ÉTYM. Ἐλευθερία, liberté.

† **ÉLEUTHÉROGYNE** (é-leu-té-ro-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'ovaire est libre et n'adhère point au calice.

— ÉTYM. Ἐλεύθερος, libre, et γυνή, femelle, ovaire.

† **ÉLEUTHÉROGYNIE** (é-leu-té-ro-ji-nie), *s. f.*

Terme de botanique. Classe des plantes dont l'ovaire est libre et non adhérent.

— ÉTYM. *Éleuthérogyne.*

† **ÉLEUTHÉROPHYLLE** (é-leu-té-ro-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles libres et distinctes.

— ÉTYM. Ἐλεύθερος, libre, et φύλλον, feuille.

† **ÉLEUTHÉROPODE** (é-leu-té-ro-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des pieds libres ou distincts, ou les nageoires pectorales séparées.

— ÉTYM. Ἐλεύθερος, libre, et ποῦς, pied.

† **ÉLEUTHÉROPOME** (é-leu-té-ro-po-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les opercules libres et sans membranes.

— ÉTYM. Ἐλεύθερος, libre, et πῶμα, couvercle.

† **ÉLEUTHÉROSTÉMONE** (é-leu-té-ro-sté-mo-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des étamines libres de toute adhérence.

— ÉTYM. Ἐλεύθερος, libre, et στημὼν, filament.

† **ÉLEVABLE** (é-le-va-bl'), *adj.* Qui peut être élevé.

— HIST. XVIe s. Eslevable [qui peut se lever], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Élever.*

† **ÉLEVAGE** (é-le-va-j'), *s. m.* Ensemble des opérations qui ont pour objet la multiplication et l'éducation des animaux domestiques.

— REM. Il serait bon que élevage remplaçât complétement élève, *s. f.*, qui se confond avec élève, *s. m.*

— ÉTYM. *Élever.*

ÉLÉVATEUR (é-lé-va-teur), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a pour fonction d'élever certaines parties. Le muscle élévateur, ou, substantivement, l'élévateur de l'œil. || Appareil élévateur, et, substantivement, un élévateur, appareil destiné à soulever les navires. Au-dessous du ponton, un immense gril, formé principalement par seize poutres transversales en fer forgé, se manœuvre au moyen d'un appareil élévateur disposé sur les deux quais [des bassins de radoub], ZURCHER, *Presse scientifique*, 1863, t. I, p. 613. A Marseille, on va construire, à côté de deux bassins ordinaires de 110 et 120 mètres de longueur, un bassin du nouveau système, avec un élévateur du plus grand modèle, et douze bassins latéraux pour les pontons chargés de navires, ID. *ib.* p. 614.

— ÉTYM. Lat. *elevator*, de *elevare*, élever.

ÉLÉVATION (é-lé-va-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de rendre plus haut; résultat de cette action. Élévation d'une muraille. L'aérostat parvint à une très-grande élévation. L'élévation des eaux de la rivière par la fonte des neiges. || Fig. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est, par son fond, incapable d'élévation, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Terme de chirurgie. Élévation dans le traitement des plaies, emploi d'appareils qui ont pour résultat de maintenir la partie lésée, les membres en particulier, plus élevée que le reste du corps. || Terme de musique. Se dit du temps sur lequel on lève la main. || 2° L'élévation de l'hostie, ou, simplement, l'élévation, endroit de la messe où le prêtre, ayant consacré, élève l'hostie et la montre au peuple. Quand un autre prêtre en est [de la messe] à l'élévation, PASC. *Prov.* 9. Luther aussi, quoiqu'il eût pensé à ôter l'élévation de l'hostie, la retint, en dépit de Carlostad, comme il le déclare lui-même, BOSS. *Var.* II, § 10. || Élévation, nom d'un motet chanté à l'élévation de l'hostie. || 3° Éminence, terrain élevé. Il monta sur une élévation. || En botanique, indique la hauteur du lieu où croît une plante au-dessus du niveau de la mer. || 4° Terme d'astronomie. Élévation du pôle dans un lieu, la distance qui se trouve de l'horizon au pôle. Trouver l'élévation du pôle. On dit aussi l'élévation d'une étoile. || Élévation de l'équateur, l'arc du méridien compris entre l'horizon du lieu et le point où le méridien est coupé par l'équateur. || Angle d'élévation, angle que fait avec l'horizon le rayon visuel mené à un astre ou à un point quelconque de la sphère céleste. || Terme de mécanique. Angle d'élévation, l'angle qu'une ligne de direction fait avec l'horizon. || Terme d'artillerie. L'angle qu'un canon fait avec la ligne horizontale. || 5° Terme d'architecture. Coupe verticale d'une construction vue de face. Faire les plans et élévations d'un bâtiment. || Terme de perspective. Représentation d'un bâtiment, dont les parties reculées paraissent en raccourci. || Terme de marine. Plan d'élévation, plan vertical passant par l'axe de la quille et contenant la projection des diverses parties du navire. || Hauteur des façons d'un navire. || 6° Accroissement de certaines choses. Élévation de température, augmentation de chaleur. || L'élévation de la voix, ton de voix plus haut que celui qu'on prend habituellement. L'élévation de sa voix témoignait de la passion qui l'agitait. || Élévation de voix, passage d'un ton à un ton plus haut. Il y a des élévations de voix nécessaires dans la déclamation, *Dict. de l'Acad.* || Terme de médecine. Élévation du pouls, de la respiration, accélération du pouls, de la respiration. || Terme de mathématique. Élévation d'un nombre à la seconde, à la troisième puissance, etc. action de le carrer, de le cuber, etc. || 7° Augmentation, hausse. Une élévation subite du prix des denrées. || 8° Action de s'élever en dignité. Il renversa tous les obstacles qui s'opposaient à son élévation. La joie que l'on reçoit de l'élévation de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de nous, LA BRUY. IV. Plus son élévation était grande, plus sa chute fut honteuse, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 327, dans POUGENS. || Grandeurs, dignités. Considérez ces grandes puissances que nous regardons de si bas; pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir; leur élévation en est la cause, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le malheur de ceux qui naissent dans l'élévation, FÉN. *Tél.* XVI. L'élévation est d'ordinaire ou dure ou inattentive, MASS. *Or. fun. Madame.* La peine que prend une dame de votre élévation [Mme de Maintenon], de venir me dire que je ne suis pas fille du roi, me persuade que je le suis, VOLT. *Louis XIV*, 28. || 9° Noblesse morale, grandeur intellectuelle. Il a beaucoup d'élévation dans l'âme. Élévation de sentiments. La première et la plus considérable source du sublime est une certaine élévation d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses, BOIL. *Longin*, ch. VI. Cette élévation d'esprit et de style doit être l'image et l'effet de la grandeur d'âme, ROLL. *Traité des Ét.* III, 3. Delphine a de l'élévation, mais point d'orgueil, Mme DE GENLIS, *Th. d'éduc. le Portrait*, II, 6. || 10° Mouvement vif et affectueux de l'âme vers Dieu. Dieu n'a pas toujours agréable Tout ce qu'un dévot trouve aimable; Toute élévation n'a pas la sainteté, CORN. *Imit.* II, 10. Pour les connaître [les faux mystiques], nous vous avertissons en notre Seigneur d'observer ceux qui affectent dans leurs discours des élévations extraordinaires et de fausses sublimités dans leur oraison, BOSS. *Ordonnance sur les états d'oraison.*

— SYN. ÉLÉVATION, HAUTEUR. Tant que dans l'élévation on considère l'action d'élever ou de s'élever, élévation est différent de hauteur : l'élévation du ballon au-dessus des nuages, et non la hauteur du ballon; hauteur signifiant la distance qui sépare un objet supérieur d'un objet inférieur. Mais quand, dans élévation, on considère le résultat de cette action, alors hauteur et élévation se rapprochent tout à fait : l'élévation du pôle ou la hauteur du pôle; une élévation de terrain ou une hauteur sont sensiblement synonymes. Mais, figurément, les deux mots se séparent : l'élévation du caractère est une qualité qui élève le caractère au-dessus des choses basses; la hauteur est un défaut qui, dans notre idée ou dans nos manières, nous place au-dessus des autres.

— HIST. XIVe s. L'elevacion du chief [de la tête], H. DE MONDEVILLE, f° 12. || XVIe s. Tous les gouverneurs et lieutenans du roy furent envoyez en leur departement avec leurs compagnies de gens d'armes, pour empescher les eslevations [soulèvements], D'AUB. *Hist.* I, 97. Diastole et systole, qui est à dire, elevation et compression des arteres, PARÉ, V, 7.

— ÉTYM. Provenç. *eslevation, eslevatio*; espagn. *elevacion*; ital. *elevazione*; du latin *elevationem*, d'*elevare*, élever.

† **ÉLÉVATOIRE** (é-lé-va-toi-r'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument dont on se sert pour relever les os du crâne lorsqu'ils ont été enfoncés.

— HIST. XVIe s. La figure des clavicules est semblable à un instrument de chirurgie nommé elevatoire, PARÉ, II, 4

1. **ÉLÈVE** (é-lè-v'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui reçoit ou qui a reçu les leçons, l'enseignement de quelqu'un dans les arts ou dans les sciences. Le maître et les élèves. Un élève du peintre David. || Il se dit particulièrement, dans certains arts, de celui qui suit la manière d'un maître. Ce peintre a fait de bons élèves. || 2° Celui, celle qui reçoit l'instruction dans un lycée, dans un collége, dans une pension, dans une école spéciale, comme l'École polytechnique, l'École normale, etc. || Il se dit aussi de celui ou de celle qui reçoit de quelqu'un l'éducation intellectuelle et morale. Attendez avec patience le développement du cœur et de l'esprit de vos élèves, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, *Lett.* 15, p. 105, dans POUGENS. || Fig. Cet odieux chrétien, l'élève de la France, VOLT. *Zaïre*, IV, 7. || 3° Titre que portaient dans l'ancienne Académie des sciences les hommes qui y étaient admis à un degré d'abord inférieur. Nous ne craignons point de comparer à un des plus grands sujets [Mariotte] qu'ait eus l'Académie, un simple élève tel qu'était M. Amontons; le nom d'élève n'emporte parmi nous aucune différence de mérite, il signifie seulement moins d'ancienneté et une espèce de survivance, FONTEN. *Amontons.* M. du Hamel, ayant passé dans la classe des anatomistes, nomma M. Littre pour son élève, titre qui se donnait alors et qu'on a eu la délicatesse d'abolir, quoique personne ne le dédaignât, ID. *Littre.* || 4° Élève de Mars, voy. MARS. || 5° Jeune animal dont l'éducation et le développement ne sont point terminés. || 6° Terme d'horticulture. Se dit des plantes, des arbres que l'on a semés ou plantés, ou dont on a eu des variétés nouvelles. Faire des élèves.

— SYN. ÉLÈVE, DISCIPLE, ÉCOLIER. L'écolier se prend absolument et signifie celui qui suit une école. Dans l'usage actuel on ne l'applique qu'à ceux qui reçoivent l'éducation secondaire, celle des lycées et colléges ou institutions analogues; dans l'ancienne université on le disait de ceux qui en suivaient les cours. Élève a un sens plus général; il s'applique aux écoles primaires, aux colléges, aux écoles spéciales, aux facultés : les élèves en médecine; les élèves de ce peintre. Enfin, dans disciple, l'idée de recevoir l'enseignement de la bouche d'un maître a disparu; le disciple apprend aussi bien en lisant qu'en écoutant; il s'attache à des doctrines : Aristote fut disciple de Platon.

— ÉTYM. Voy. ÉLEVER.

† 2. **ÉLÈVE** (é-lè-v'), *s. f.* || 1° Synonyme d'élevage. L'élève d'un troupeau de mérinos. Les encouragements donnés à l'élève des chevaux. || 2° Croît de plants provenant de semis.

— HIST. XVIe s. Celui à qui les dits bois ou arbres d'eleve appartiennent, *Nouv. coutum. génér.* t. I, p. 666.

— ÉTYM. Voy. ÉLEVER.

ÉLEVÉ, ÉE (é-le-vé, vée), *part. passé.* || 1° Porté en haut. Le ballon élevé en l'air. || Terme de manége. Cheval élevé du devant, cheval dont les jambes antérieures sont trop longues. || Terme de zoologie. On dit que la spire d'une coquille spirivalve est élevée quand le cône spiral avance plus en hauteur qu'en largeur. || 2° Haut. Un lieu élevé. Tour fort élevée de situation et de structure, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Précipice élevé d'où tombe mon honneur, CORN. *Cid*, I, 8. || Fig. Ce commandement [d'édifier le prochain] regarde surtout les rois de la terre; ils sont plus élevés, et leurs actions sont plus remarquables; ils ont plus d'autorité, et leurs exemples sont plus efficaces, FLÉCH. *Marie-Thér.* Plus il est élevé sur les autres monarques, Et plus de sa bonté nous attendons des marques, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 5. || Terme de marine. Pôle élevé, celui qui est au-dessus de l'horizon du lieu où l'on se trouve. Latitudes élevées, celles qui, de plus en plus, s'éloignent de l'équateur. || 3° Qui a été porté à une certaine élévation morale. Les esprits élevés à une haute contemplation et exercés durant un long temps à se mettre au-dessus des sens, BOSS. *Connaiss.* III, 14. Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide, Élevée au-dessus de son sexe timide, RAC. *Athal.* III, 3. || 4° Érigé, dressé. Une statue élevée au général vainqueur. || Par extension. Le culte spirituel élevé sur les ruines de la superstition et de l'hypocrisie, MASS. *Car. Culte.* La barrière éternelle entre nous élevée, VOLT. *Irène*, I, 5. || 5° Qui a surgi. Je ne dénierai point, puisque vous les savez, De justes sentiments dans mon âme élevés, CORN. *Rodog.* V, 4. Détruis donc les soupçons élevés contre toi, LEMERC. *Agamemn.* III, 4. || 6° Qui a reçu un accroissement notable. Le prix de cette denrée est trop élevé. Une température élevée succédant à un froid vif. || Pouls élevé, respiration élevée, pouls, respiration qui se sont accélérés. || 7° Qui occupe une haute position sociale. Il n'est pas sous le ciel de gens plus malheureux Que ceux dont les enfants sont plus élevés qu'eux, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, III, 7. || 8° Noble, grand, sublime. Un caractère élevé. Des desseins élevés. Et concevez enfin des vœux plus élevés, CORN. *Nicom.* I, 2. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? BOSS. *Duch. d'Orl.* Non, mais ayez un cœur plus grand, plus élevé, VOLT. *Triumv.* IV, 4. || Style élevé, style noble et soutenu. Ce mot n'est pas de mise dans le style élevé. Y a-t-il un style plus délicat, plus élégant, plus nombreux, plus élevé que ce

lui de Platon? ROLL. *Traité des Ét.* III, 3. || 9° Qui a reçu éducation, instruction. Élevé au collége. Enfant élevé sous les yeux de son père. Des âmes, élevées comme vous dans l'innocence et dans le secret d'un saint asile, MASS. *Prof. relig. Serm.* I. Élevé loin des cours et nourri dans les bois, VOLT. *Mérope*, IV, 2. || Élevé à, habitué par l'éducation à. Nos pères élevés à respecter ce nom nous avaient élevés au même respect, MASS. *Or. fun. Villars.* || Un enfant bien élevé, mal élevé, enfant qui a reçu une bonne, une mauvaise éducation. Il ne s'est jamais vu fille mieux élevée, Jeunesse si docile et si bien cultivée, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 1. || Personne bien, mal élevée, personne dont les manières sont bonnes, sont grossières. Dans ces grandes armées composées d'honnêtes stipendiaires bien élevés, qui décident du destin des États, VOLT. *Candide*, 4. || Substantivement et familièrement. C'est un mal élevé. || 10° *S. m.* Terme de danse. Action d'étendre les genoux après les avoir pliés.

† **ÉLÈVEMENT** (é-lè-ve-man), *s. m.* || 1° Action d'élever. Élèvement des mains. || 2° Action de monter aux dignités, aux hautes positions. L'ambition consiste à désirer l'élèvement pour l'élèvement et l'honneur pour l'honneur, PASC. *Prov. Réponse à la lettre* 12.

— REM. Ce mot, ancien et bien autorisé, mérite d'être remis en usage; il ne pourrait toujours être remplacé par élévation. Ainsi l'élèvement des mains vaut bien mieux que l'élévation des mains.

— HIST. XII° s. Merveillus li eslevement de la mer, *Liber psalm.* f° 136. L'eslevement de mes mains, *ib.* p. 219. || XVI° s. La guerre estoit leur mere nourrice et leur eslevement, LANOUE, 708. La vigne, estant mal choisie, ne peut apporter que desdain, voiant perdre la despense emploiée à son eslevement [élevage], O. DE SERRES, 152. L'eslevement des veaux, ID. 279.

— ÉTYM. *Élever;* provenç. *eslevament, elevament;* espagn. *elevamiento;* ital. *elevamento.*

ÉLEVER (é-le-vé. La syllabe *le* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'élèverai), *v. a.* || 1° Faire monter plus haut, porter plus haut. Élever un mur d'un mètre. Ce tableau est trop bas, il faut l'élever. Élever des eaux par le moyen d'une pompe. À ces paroles, la mère, élevant vers le ciel ses mains tremblantes, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. II, p. 386, dans POUGENS. || Le soleil élève les vapeurs, il les attire hors de la terre ou de la mer et les fait monter. || Terme de marine. Élever un bâtiment, se rapprocher de lui; locution qui vient de ce que, sur mer, à mesure qu'on s'approche d'un objet, il s'élève sensiblement sur l'horizon. || Fig. Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes, La pureté du cœur et la simplicité, CORN. *Imit.* II, 4. Le coup à l'un et l'autre en sera précieux, Puisqu'il t'assure en terre en m'élevant aux cieux, ID. *Polyeucte*, V, 4. C'est à toi d'élever tes sentiments aux miens, ID. *Hor.* IV, 7. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut la fortune pour nous élever? BOSS. *Duch. d'Orl.* Pour vous élever au comble de la joie, RAC. *Théb.* I, 3. Une chute si belle élève sa vertu, ID. *Alex.* IV, 2. Il semble que le ciel T'élève en ce moment au-dessus d'un mortel, VOLT. *Mérope*, IV, 4. Le projet d'élever les établissements danois dans l'Inde à plus de prospérité qu'ils n'en avaient eu, a occupé ensuite les esprits, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 4. || 2° Porter quelqu'un à un haut rang. Louis XIV éleva Colbert au ministère. Ses services l'ont élevé au plus haut rang. Conte-moi tes vertus, conte-moi tes hauts faits, Et tout ce qui t'élève au-dessus du vulgaire.... Ma faveur fait ta gloire et ton pouvoir en vient, Elle seule t'élève et seule te soutient, CORN. *Cinna*, V, 1. Telle fut la reine dans tout le cours de sa vie; Dieu l'avait élevée sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion, FLÉCH. *Marie-Thér.* Dans l'espoir d'élever Bérénice à l'empire, RAC. *Bérén.* II, 1. Nul n'éleva si haut la grandeur ottomane, ID. *Baj.* I, 1. Ai-je donc élevé si haut votre fortune Pour mettre une barrière entre mon fils et moi? ID. *Brit.* I, 2. Ils ne pensent point à établir ou à élever leur famille : ils sont populaires, simples, modestes, sans faste...., ROLLIN, *Traité des Ét.* 2° part. ch. I, art. 2. || 3° Exalter, vanter, préconiser. On ne l'entend jamais De ce charmant héros élever les hauts faits, TH. CORN. *Ariane*, II, 1. À la fin tous ces jeux que l'athéisme élève, BOIL. *Art p.* II. || Élever quelqu'un jusqu'aux nues, le vanter à l'excès. Les combats d'Ulysse et sa sagesse furent élevés jusqu'aux cieux, FÉN. *Tél.* I. || 4° Inspirer des sentiments élevés. Si, après avoir ouï un endroit [d'un ouvrage] plusieurs fois, nous ne sentons point qu'il nous élève l'âme, BOIL. *Long.* ch. V. Ce qui élève l'esprit devrait toujours aussi élever l'âme, FONTEN. *Chazelles.* En même temps ma mère s'appliquait à m'élever le courage, ST-SIM. 1, 20. Du peuple cette fable éleva le courage, SAURIN, *Spartac.* IV, 3. Tant de générosité, loin de m'humilier, m'élevait au-dessus de moi-même, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 346. Des intérêts étrangers et ruineux pour leur patrie élèveront-ils leur âme avilie et corrompue? RAYNAL, *Hist. phil.* V, 34. Que la vertu m'élève à cet effort, De remplir mes serments, de détromper Montfort, DELAVIGNE, *Vêp. sicil.* I, 4. || Élever ses pensées vers Dieu, faire Dieu l'objet de ses pensées. Élever son cœur vers Dieu, faire Dieu le but de ses sentiments. || Absolument, dans le même sens, élevez vos cœurs. || 5° Élever son style, prendre un ton plus soutenu. || 6° Augmenter. Élever le prix des denrées, le taux de l'intérêt, la valeur d'une monnaie. || Élever la température, rendre plus chaud. || Terme de mathématique. Élever un nombre au carré, au cube, à une puissance quelconque, le multiplier par lui-même autant de fois que l'indique l'exposant. || 7° Élever la voix, parler haut. Plus haut que les acteurs élevant ses paroles, MOL. *Fâch.* I, 1. || Prendre un ton de menace ou de supériorité. Dans la discussion, il éleva la voix. || Élever la voix en faveur de quelqu'un, prendre hautement sa défense. || Terme de musique. Élever le ton d'un morceau, transposer un morceau afin qu'il soit exécuté sur un ton plus haut que celui où il avait été composé. || 8° Ériger, bâtir. Élever une pyramide. Une statue fut élevée à ce grand homme. Le tombeau qu'à sa cendre ont élevé mes soins, RAC. *Andr.* III, 6. ....Allez et faites promptement Élever de sa mort le honteux instrument, ID. *Esth.* II, 1. Cet édifice [Saint-Cyr], superbe par l'étendue des bâtiments, fut élevé en moins d'une année, et en état de recevoir deux cent cinquante demoiselles, trente-six dames pour les gouverner, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 196, dans POUGENS. Ils élevèrent des statues à Brutus et à Cassius près de celles d'Harmodius et d'Aristogiton, anciens libérateurs d'Athènes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IX, p. 263, dans POUGENS. Auprès d'André Chénier avant que de descendre, J'élèverai sa tombe où manquera sa cendre, Mais où vivront du moins et son doux souvenir Et sa muse et ses vers dictés pour l'avenir, M. JOS. CHÉN. || Fig. Souvent, au lieu d'attaquer de front des préjugés dangereux, il vaut mieux élever à côté d'eux les vérités dont la fausseté de ces opinions est une conséquence facile à déduire, CONDORCET, *d'Alembert.* || Élever autel contre autel, faire un schisme, entrer en rivalité avec quelqu'un. || Terme de géométrie. Élever une perpendiculaire sur une ligne, sur un plan, la tracer à partir de cette ligne ou de ce plan, tandis qu'on abaisse une perpendiculaire quand elle part d'un point extérieur pour aboutir à la ligne ou au plan. || 9° Établir, fonder, par comparaison avec une construction qu'on élève. Élever sa fortune. Élever des systèmes. J'ai vu sur ma ruine élever l'injustice, RAC. *Brit.* III, 7. Sur ces débris du monde élevons l'Arabie, VOLT. *Fan.* II, 5. || 10° Mettre en avant, susciter. Élever une chicane. Élever des doutes. Élever une dispute, une contestation. De là vient l'injustice de la fraude qui élève sa prétendue justice contre la force, PASC. dans COUSIN. Garde-toi d'élever un coupable soupçon, RAYNOUARD, *États de Blois*, I, 5. || Terme de pratique. Faire naître, susciter. Élever un incident, une prétention, une fin de non-recevoir. || 11° Faire entendre. Élever un cri. La foule éleva de grands cris. Il éleva une plainte. Qui de nous vers le ciel n'élève pas des cris Pour les jours d'un époux, ou d'un père, ou d'un fils? VOLT. *Orph.* I, 1. || 12° Allaiter, nourrir, entretenir un enfant. C'est le devoir d'une mère tendre d'élever elle-même son enfant. On m'élevait alors solitaire et cachée, RAC. *Esth.* I, 1. Il sentait avec une vive reconnaissance que la compassion l'avait élevé et nourri dès son enfance, ROLLIN, *Traité des Ét.* 2° part. ch. I, art. 2. Vous, seigneur!... ce sérail éleva votre enfance? VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Il se dit aussi des animaux et des plantes. Élever des serins. Élever des pêchers. Il m'est, disait-elle, facile D'élever des poulets autour de ma maison, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. || 13° Instruire, développer, donner de l'éducation. Ce jeune homme fut très-bien élevé. Songe avec quel amour j'élevai ta jeunesse. — Il éleva la vôtre avec même tendresse, CORN. *Cinna*, V, 2. Elles élèvent bien leurs petites filles, SÉV. 427. Combien de jeunes filles fit-elle élever dans des communautés de vierges chrétiennes! FLÉCH. *Marie-Thér.* Il faut avoir étudié les enfants pour les bien élever, et, par conséquent, avoir fait plus d'une éducation, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, lett. 47, p. 489, dans POUGENS. Je n'ai que quinze ans; j'ai été mal élevée; plaignez-moi, et soyez sûre que cette terrible leçon m'a corrigée pour la vie, ID. *Th. d'éduc. l'Intrigante*, II, 8. || Élever à, habituer à.... par l'éducation. Une personne qui aurait pu être vertueuse si elle eût été élevée à la vertu, SCARRON, *Rom. com.* I, 14. Ils élèveront leurs enfants au travail, FÉN. *Tél.* XII. Toute leur attention est d'élever leurs enfants à la vertu, MONTESQ. *Lett. pers.* 12. || 14° S'élever, *v. réfl.* Aller de bas en haut. S'élever en l'air. Ce terrain s'élève en amphithéâtre. Des îles s'élèvent du sein des flots. Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue, D'un long amphithéâtre enferment les coteaux, VOLT. *Ép.* CII. || Le temps s'élève, il commence à s'éclaircir. Locution qui vient de ce que d'ordinaire, quand il fait beau, les nuages sont hauts. || Fig. Voilà comment les opinions s'élèvent peu à peu jusqu'au comble de la probabilité, PASC. *Prov.* 13. || 15° Se soulever contre. Il est temps de s'élever contre de tels désordres, PASC. *Prov.* 4. Voilà des nouveautés contre lesquelles on ne peut assez s'élever, BOSS. *3° écrit.* Ils s'élèvent contre le siége de saint Pierre, ID. *Avert.* Tout semble s'élever contre mon injustice, RAC. *Phèd.* V, 7. Verrons-nous contre toi les méchants s'élever? ID. *Athal.* II, 9. Le peuple en sa faveur s'élève et s'attendrit, VOLT. *Tancrède*, V, 3. || 16° Accuser quelqu'un, porter témoignage contre lui. Son péché s'élèvera contre lui. Sa conscience s'élève contre lui, FÉN. *Tél.* XVIII. Je m'élèverai contre eux au jour de ma colère, MASS. *Avent, Épiphan.* Ils s'élèveront contre vous, ID. *Avent, Jugement.* Le sang de votre roi s'élève contre vous, VOLT. *Œdipe*, I, 3. Tes mânes irrités s'élèvent contre nous; Non jamais ton bourreau ne sera mon époux, BRIFAUT, *Ninus II*, IV, 12. || Être porté en témoignage. Des charges considérables s'élevaient contre l'accusé. || 17° Naître, surgir. Un grand destin commence, un grand destin s'achève, L'empire est prêt à choir et la France s'élève, CORN. *Attila*, I, 2. Un tumulte, dit-on, s'élève dans la place, ID. *Héracl.* V, 2. Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue, RAC. *Phèd.* I, 3. Quelle effroyable voix dans mon âme s'élève? VOLT. *Fanat.* IV, 4. || Le vent s'élève, il commence à souffler avec force. Voilà les feuilles sans sève Qui tombent sur le gazon, Voilà le vent qui s'élève Et gémit dans le vallon, LAMART. *Harm.* II, 1. || Impersonnellement. Il s'élève des opinions nouvelles parmi les hommes. Il s'est élevé de grandes plaintes contre lui. Il s'éleva un vent violent. Il s'était élevé un orage pendant ce temps-là. Il s'élève un grand bruit et mille cris confus, CORN. *Héracl.* V, 7. Il ne s'élevait plus parmi eux aucun prophète, BOSS. *Hist.* II, 5. Il s'élève en la mienne [âme] une secrète joie, RAC. *Andr.* I, 1. Et que vous contractez de nouvelles dettes en même temps qu'il s'élève de nouveaux malheureux sur cette terre, MASS. *Car. Aumône.* Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France, c'était le maréchal de Villars, VOLT. *Louis XIV*, 18. || 18° Devenir plus aigu, en parlant des sons. Le diapason s'est élevé peu à peu dans le cours de ces derniers temps. || Devenir plus fort, en parlant de la voix. Sa voix s'éleva dans la contestation. || S'augmenter. La température s'élevait très-rapidement. || Aller jusqu'à, en parlant de nombres, de quantité. Cette somme s'élève à tant. Le chiffre de la dépense s'éleva beaucoup au delà de ce qu'on avait voulu. || 19° Se couvrir de boutons. À la moindre irritation sa peau s'élève partout. On dit dans le même sens, avec ellipse du pronom personnel: Un rien lui fait élever toute la peau. || 20° Être bâti, dressé. Cette construction s'élève rapidement. Ce village s'est élevé sur l'emplacement d'une villa romaine. || Être établi, fondé. Par ses soins se sont élevées des écoles où la jeune noblesse des deux sexes est instruite dans les sciences utiles, dans les arts agréables, RAYNAL. *Hist. phil.* V, 23. || 21° Se porter, être porté dans un rang élevé. S'élever aux premières charges de l'État. Il est assez naturel aux hommes de vouloir s'élever aux lieux éminents pour étaler de loin, avec pompe, l'éclat d'une superbe grandeur, BOSS. *Panég. St Fr. de Sales.* Il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'imbécillité des autres, LA BRUY. VI. || Fig. L'incrédule s'y élève insensiblement sur les débris de votre culte, MASS. *Car. Mélange.* || 22° S'enorgueillir. Celui qui s'élève sera abaissé. Je le perds, il suffit, ma fierté s'en élève, TRISTAN, *Mariane*, I, 1. Du même fond d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs,

l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, LA BRUY. VI. || 23° Devenir moralement grand. L'esprit s'élève par la contemplation de la nature. On s'élève par cette passion et on devient toute grandeur, PASC. dans COUSIN. Guillaume Pitt avait la passion des grandes choses, une éloquence sûre d'entraîner les esprits, le caractère entreprenant et ferme: il avait l'ambition d'élever sa patrie et de s'élever avec elle, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 15. || S'élever au-dessus des intérêts humains, des passions, s'y rendre inaccessible. C'est là [dans les hôpitaux] que, s'élevant au-dessus des craintes et des délicatesses de la nature, pour satisfaire à sa charité au péril de sa santé même, on la vit.... FLÉCHIER, *Marie-Thérèse.* || 24° Se dit aussi de l'esprit qui devient supérieur à lui-même. S'élever aux idées d'ordre, de justice. || L'esprit de l'homme ne peut s'élever jusque-là, il ne peut comprendre cela. || 25° Terme de marine. S'élever en latitude, s'écarter de l'équateur. S'élever en longitude, s'éloigner du premier méridien. S'élever dans le vent ou au vent, s'approcher de l'origine du vent. S'élever de la côte, s'en écarter, en tenant le plus près du vent. S'élever bien à la lame, céder facilement à son action. Les galères nous aidèrent, le jour du combat, à nous élever au vent, VILLETTE, *Mémoires*, 1704, dans JAL. On a essuyé une tourmente aussi rude et aussi grande que celles qu'on a accoutumé de souffrir en hiver, et d'autant plus fâcheuse que le vent ne nous permettait pas de nous élever de la côte autant qu'on avait raison de le désirer, D'ESTRÉES, *à Seignelay*, 1680, dans JAL. Le temps qu'il fut à s'apprêter donna aux ennemis celui de s'élever un peu au vent, parce que nous restâmes toujours en panne, J. BART, *Rapport*, 11 juillet 1694, dans JAL. || On dit aussi qu'un navire s'élève à vos yeux, quand il se rapproche de vous. || 26° Recevoir la nourriture et l'entretien destinés aux enfants. Cet enfant s'élève bien, il n'éprouve rien qui entrave sa santé, sa croissance. || Se dit aussi des animaux et des plantes. Les dindons s'élèvent difficilement. Les pêchers ne s'élèvent pas sans soins. || Recevoir de l'éducation. La jeune génération s'élève dans les collèges et dans les écoles.

— REM. Vaugelas observe avec raison qu'il faut dire lever les yeux au ciel, et non les élever.

— HIST. XI° s. Qui tort eslevera ou faus jugement fera, *Lois de Guill.* 41. || XII° s. Esleverent li flum [les fleuves], sire, esleverent li flum lur voix, *Liber psalm.* p. 136. Je eslef mes mains à tun saint temple, *ib.* p. 33. Quant il ellevarent lur oez [yeux], *Job*, 453. Com plus esgarde la pense alleveie sa vertut [plus la pensée voit sa vertu élevée], *ib.* 479. Avient ke de ce dont il soi aesment [estiment] estre plus destruiz, soi ellievent plus riche à la construction del celeste païs, *ib.* 466. || XIII° s. Je vi le felon essaucié et eslevé ausi comme les cedres del mont Lyban, *Psautier*, f° 46. S'a ele [ainsi la reine Blanche a] assez fier cuer, ce m'est avis, Pour faire honte à un bien haut baron, Et élever un traïtor felon, H. DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 183. Prie à ton fil Qu'il nous entende, et nous esleve De l'ordure qu'aporta Eve, Quant de la pomme osta la seve, *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 328, dans LACURNE. || XV° s. Quand le comte Derby vit l'archevesque de Cantorbie venir devers lui, tout le cœur lui eleva, et se rejouirent ses esprits, FROISS. III, IV, 71. Mais avoir [je] vueil femme benigne, Humble, simple, pou [peu] emparlée, Bien besongnant, pou eslevée, Juene et chaste de bouche et mains, EUST. DESCH. *Poésies ms.* dans LACURNE. Et avoit le cœur très eslevé pour ceste duché [qu'il venait de conquérir], COMM. IV, 1. || XVI° s. Il ralluma son courage, et s'eslevant en pieds, tout ensanglanté...., MONT. II, 33. On m'a ainsi eslevé, ID. II, 73. La somptuosité des monuments eslevez à cette fin, ID. II, 135. De quoi le peuple ayant eslevé des cris de joie, ID. II, 193. Toute la Gaule s'estant eslevée pour luy courre sus, ID. III, 172. On pourroit envoyer après eux mille chevaux, et deux mille harquebusiers, et faire eslever toutes les forces des provinces où ils s'arresteroyent, LANOUE, 692.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *eslevar*; ital. *elevare*; du latin *e*, et *levare* (voy. LEVER).

† **ÉLEVEUR** (é-le-veur), *s. m.* Celui qui élève des bestiaux, des chevaux.

ÉLEVURE (é-le-vu-r'), *s. f.* Petite ampoule qui vient sur la peau. || Dans le langage médical, synonyme d'exanthème.

— HIST. XVI° s. Aucuns ont une ou plusieurs prominences ou esleveures en rondeur sur le crane, outre le naturel, PARÉ, III, 4.

— ÉTYM. *Elever.*

† **ELFE** (èl-f'), *s. m.* Nom des génies élémentaires de l'air, dans la mythologie scandinave; c'est ce que les cabalistes appellent silphes.

— ÉTYM. Allem. *Elfe.*

ÉLIDÉ, ÉE (é-li-dé), *part. passé.* Détruit par l'élision. Une voyelle élidée.

ÉLIDER (é-li-dé), *v. a.* Terme de grammaire. Ne pas compter dans un vers une voyelle à la fin d'un mot, devant une autre au commencement du mot suivant, soit que cette voyelle disparaisse entièrement dans la prononciation comme chez nous, *Pégase est rétif*, soit qu'on l'entende encore, comme en italien *glorioso acquisto.* || Élider se dit aussi quand, dans l'écriture, on supprime une voyelle finale avant un mot qui commence par une autre voyelle. || S'élider, *v. réfl.* Être élidé. Dans *s'il*, l'*i* de *si* s'élide devant *il.*

— HIST. XIV° s. Lequel exposant marcha oultre soubz le cop, et ne fut point attaint du fer, mais tant seulement du manche par la teste en eslidant [en glissant], DU CANGE, *elidere.* || XVI° s. On est pardonnable de mescroire une merveille, autant au moins qu'on peult en destourner et elider la verification par voye non merveilleuse, MONT. IV, 186.

— ÉTYM. Lat. *elidere*, écraser, de *e*, et *lædere*, léser (voy. LÉSER). Le sens de glisser, annuler, que *élider* a dans l'historique paraît provenir du terme de droit, dans le moyen âge : *elidere intentionem*, annuler l'intention.

† **ÉLIER** (é-li-é), *v. a.* Soutirer en parlant des vins.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *lie.*

ÉLIGIBILITÉ (é-li-gi-bi-li-té), *s. f.* Réunion des conditions nécessaires pour être élu.

— ÉTYM. *Éligible.*

ÉLIGIBLE (é-li-gi-bl'), *adj.* Qui réunit les conditions exigées pour être élu. C'est la nouvelle fantaisie de Cadet de mettre un *de* avec son nom, depuis qu'il est éligible, et maire de sa commune, P. L. COUR. I, 275. || Substantivement. Les éligibles. Le président, m'appelant, me donna un de ces billets où il fallait écrire deux noms; pour moi, j'y voulais mettre Aristide et Caton; mais on me dit qu'ils n'étaient pas sur la liste des éligibles. P. L. COUR. 2° *lett. particul.*

— HIST. XIV° s. La chose que l'on quert et est eslisible pour elle, ORESME, *Eth.* VIII (14). || XVI° s. Esligible, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *eligere* (voy. ÉLIRE).

ÉLIMÉ, ÉE (é-li-mé, mée), *part. passé.* Très-usé. Un habit tout élimé. Linge élimé. || Fig. C'est bien la petite passion la plus élimée! CRÉBILLON FILS, cité dans les Dictionnaires.

1. **ÉLIMER** (S') (é-li-mé), *v. réfl.* S'user à force d'être portés (par comparaison avec l'action d'une lime), en parlant des vêtements. || *V. a.* Fig. User, polir, affaiblir. Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage; l'intérêt les élime, les atténue, les engloutit toutes, J. J. ROUSS. 2° *dial.* Il n'a point élimé son génie dans le frottement des querelles littéraires, MERCIER, *Dict.*

— HIST. XVI° Ce fait est honoré de la connaissance d'infinies personnes, mais il est elimé de vieillesse et pris au monceau de communs accidents de la fortune, MONT. t. II, p. 544, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *limer.*

† 2. **ÉLIMER** (é-li-mé), *v. a.* Terme de fauconnerie. Purger un oiseau après la mue.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *limon*, dans le sens de matière bourbeuse.

† **ÉLIMINATEUR, TRICE** (é-li-mi-na-teur, tri-s'), *adj.* Qui élimine.

ÉLIMINATION (é-li-mi-na-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action d'éliminer; état de ce qui est éliminé. || Élimination, procédé qu'on emploie dans les concours pour écarter les plus faibles des concurrents et concentrer le débat entre les plus forts. || 2° Terme de médecine. Élimination des poisons, l'expulsion, hors de l'économie, des poisons introduits dans le corps. || 3° Terme d'algèbre. Opération qui consiste, étant donné plusieurs inconnues et autant d'équations, à faire disparaître successivement ces inconnues, en les ramenant toutes à une dernière, laquelle, se déterminant par la dernière équation, conduit à la connaissance de toutes les autres.

— ÉTYM. *Éliminer.*

ÉLIMINÉ, ÉE (é-li-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Mis hors. Éliminé du concours en raison de l'insuffisance de ses épreuves. || 2° Terme d'algèbre. L'inconnue étant éliminée.

ÉLIMINER (é-li-mi-né), *v. a.* || 1° Mettre hors. On a éliminé plusieurs noms de la liste. || 2° Terme d'algèbre. Éliminer une inconnue, la faire disparaître d'une équation algébrique, en y substituant une valeur égale en quantités connues ou combinées avec d'autres inconnues. || Absolument. Un procédé commode pour éliminer. || 3° S'éliminer, *v. réfl.* Être chassé, en parlant de quantités mathématiques. Ces termes s'élimineront sans peine.

— ÉTYM. Lat. *eliminare*, de *e*, hors de, et *limen*, seuil : chasser au delà du seuil.

† **ÉLINGUE** (é-lin-gh'), *s. f.* Corde qui a un nœud coulant à chaque bout, et qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dans les vaisseaux et hors des vaisseaux. || Gros filin garni d'un croc, à l'aide duquel on peut mettre un canot à la mer ou l'en retirer. || Cordage employé dans les corderies pour le commettage.

— HIST. XIV° s. Eslingue [fronde], DU CANGE, *fundibula.*

—ÉTYM. Angl. *sling*, élingue et fronde.

† **ÉLINGUÉ, ÉE** (é-lin-ghé, ghée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a point de langue, de trompe.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et le latin *lingua*, langue.

† **ÉLINGUER** (é-lin-ghé), *v. a.* Terme de marine. Passer une élingue autour d'un objet qu'on veut hisser ou déplacer.

— HIST. XIV° s. Par quoi aus chailloz eslinder [fronder avec des cailloux], G. GUIART, t. II, p. 377, v. 9803 (18 784).

— ÉTYM. *Élingue.*

† **ÉLINGUET** (é-lin-ghé), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois qui tourne horizontalement sur le pont et qui sert à arrêter le cabestan.

ÉLIRE (é-li-r'), j'élis, nous élisons; j'élisais; j'élus; j'élirai; j'élirais; élis, élisons; que j'élise, que nous élisions; que j'élusse; élisant; élu, *v. a.* || 1° Nommer à une dignité, à une fonction par voie de suffrages. Élire un pape, un représentant. Un chétif centenier des troupes de Mysie, Qu'un gros de mutinés élut par fantaisie, CORN. *Héracl.* I, 2. Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire, BOIL. *Lutrin*, I. Ce n'était pas une chose à faire sans réflexion que de nommer des successeurs à deux hommes aussi savants, aussi célèbres que ceux-là [Clavier et Visconti]; il y fallait regarder, élire entre les doctes, sans faire tort aux autres, les deux plus doctes, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || 2° Choisir. Quelque chemin que l'homme élise, Il est à la merci du sort, MALH. VI, 24. Le roi doit à son fils élire un gouverneur, CORN. *Cid*, I, 1. Régnez; après l'État j'ai droit de vous élire, ROTR. *Vencesl.* V, 9. Comment Dieu qui t'avait élu, t'a-t-il oublié? BOSS. *Hist.* II, 10. Nous t'avons élu pour dire qui a raison de moi ou de ma fille, MOL. *l'Avare*, I, 7. Croire que le mari.... que j'ai su vous élire...., ID. *Tart.* II, 2. Cette âme que vous avez élue pour jouir de votre amour, FLÉCH. *le Tellier.* || 3° Terme de droit. Élire domicile, assigner un lieu où la signification des actes de procédure puisse se faire et où l'on exerce ses droits de citoyen.

— HIST. XI° s. Car m'eslisez un baron de ma marche, *Ch. de Rol.* XX. || XII° s. Après celui [ils] eslurent dant Garin le Pohier, *Sax.* IV. Les noz [nôtres] [ils] vont dechassant, nes [ne les] ont cure d'eslire, Mais ainsi comme il sont, les prennent tire à tire, *ib.* X. Mais je nes [ne les] eslis mie pour le leur nuisement, *ib.* XXI. Sis eglises aveit el regne senz pastur; Pur co erent asemblé cele genz à cel jur, E li prince e li conte e des baruns pluisur, Pur eslire et sortir pastur à cele honur, *Th. le mart.*, 126. Grant partie del pueple li aveit contredit, E si unt Adonie sun fil à rei eslit, *ib.* 27. || XIII° s. Ensi fu esleus li quens Baudoins de Flandres à empereour, VILLEH. CXI. Entre ces boutons en eslui [j'en élus] Ung si très bel, qu'envers celui Nus des autres riens ne prisié [je ne prisai], *la Rose*, 1663. Et quant il [l'Amour] ot aperceü Que j'avoie ainsinc esleü Ce bouton qui plus me plesoit, *ib.* 1694. Confesse toi souvent et esli confesseur preudomme qui te sache enseigner que tu dois faire, JOINV. 300. || XIV° s. Nous voulons santé comme fin, et nous eslisons les choses par quoy nous y pouvons venir et la acquerir, ORESME, *Eth.* 64. Loys de Beaumont eslut par son testament sa sepulture, DU CANGE, *accomunicare.* || XV° s. Les compagnons l'elurent à estre capitaine au lieu de son maistre, FROISS. I, I, 325. Eslire un sage party, COMM. IV, 7. || XVI° s. Le roy François feut au propre d'eslire, ou de luy aller au devant en Ytalie, ou de.... MONT. I, 355. Messieurs de Bordeaux m'esleurent maire de leur ville, ID. IV, 148. Ce a esté bien tard que le vendre et l'achepter sont entrevenus ès elections des

magistrats, et que les voix et les suffrages des elisans se sont acheptez à prix d'argent, AMYOT, *Cor.* 19. Il fault que le laboureur soit homme entendu, et que la semence soit choisie et eleue, ID. *Comment il faut nourrir les enfants*, 4.

— ÉTYM. Wallon, *elére*, trier, choisir; provenç. *elegir*, *eligir*, *eleger*, *eslire*, *eslir*; anc. espagn. *esleer*, *esleir*; espagn. mod. *elegir*; ital. *eleggere*; du latin *eligere*, de *e*, et *legere*, prendre, cueillir (voy. LIRE).

† **ÉLISANT, ANTE** (é-li-zan, zan-t'), *adj.* Qui élit. Cardinaux élisants, et, substantivement, les élisants, les trois cardinaux que le collége charge d'élire un pape quand le conclave ne peut réussir par le scrutin.

ÉLISION (é-li-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Terme de grammaire. Action d'élider; résultat de cette action. En français l'élision n'a lieu que pour l'*e* muet final (excepté les deux mots *la* et *si*), et il disparaît entièrement à l'oreille : *force invincible*, prononcez *for-sinvincible.* || L'élision chez nous ne se marque pas ordinairement dans l'écriture, si ce n'est dans quelques monosyllabes comme *ce*, *de*, *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *si*; alors la voyelle élidée est remplacée par l'apostrophe : *l'âme*, *qu'elle*, *s'il*, etc.

— ÉTYM. Lat. *elisionem*, du supin *elisum*, de *elidere* (voy. ÉLIDER).

ÉLITE (é-li-t'), *s. f.* || 1° Ce qu'il y a d'élu, de choisi, de distingué. L'élite de la noblesse. Pourquoi sans Hippolyte Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite? RAC. *Phèd.* II, 5. Patrocle et quelques chefs qui marchent à ma suite, De mes Thessaliens vous amènent l'élite, ID. *Iphig.* V, 2. || D'élite, qui est de premier choix. S'il y a un petit nombre d'âmes d'élite que Dieu meuve.... BOSS. *Orais.* De chevaliers romains une troupe d'élite.... CRÉB. *Catil.* V, 2. Mes soins ont eu recours à des amis d'élite, M. J. CHÉN. *Tib.* V, 1. Il [Napoléon] affecte de la mépriser [une rivière], comme tout ce qui lui faisait obstacle, et il ordonne à un escadron des Polonais de sa garde de se jeter dans cette rivière; ces hommes d'élite s'y précipitèrent sans hésiter, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 2. || Dans l'armée, compagnies d'élite, les compagnies de grenadiers et de voltigeurs d'un bataillon d'infanterie. || 2° Il se dit aussi des choses. J'ai eu l'élite de ses livres. Alcithoé ma sœur, attachant vos esprits, Des tragiques amours vous a conté l'élite, LA FONT. *Filles de Minée.* Faute de vin d'élite, Sabler ceux du canton, BÉRANG. *Rog. B.*

— SYN. ÉLITE, FLEUR. Ces deux mots expriment ce qu'il y a de meilleur entre plusieurs individus ou plusieurs objets de même espèce : l'élite de l'armée; la fleur de l'armée. Mais ils retiennent quelque chose de leur origine : fleur emporte toujours l'idée du brillant, de l'éclat, de la beauté; et élite emporte toujours l'idée d'élection.

— HIST. XIII° s. Un mois [je] vous doins l'ostel [la maison] trestout à vostre eslite [volonté], *Berte*, LIV. Pechié porte sa peine et bienfait son merite, De ces deux choses sunt homme et femme à eslite [ont le choix], J. DE MEUNG, *Test.* 210. || XV° s. Si prit [le connétable d'Écosse] cinq cents lances à l'elite de tous les meilleurs d'Escosse, FROISS. II, II, 15. Vingt mille hommes d'armes tous d'elite, ID. II, III, 58. || XVI° s. La noble Marguerite, Fleur d'eslite, MAROT, III, 208. La prudence est l'eslite entre le bien et le mal, MONT. II, 225. Puis fit elite d'entre les dames d'une qu'il estimoit mieux meriter son service, YVER, p. 631. Ayant tenu son eslite de gens de pied et de cavalerie preste, D'AUB. *Hist.* III, 65.

— ÉTYM. *Élit*, ancien participe passé du verbe *élire*.

† **ÉLIXATION** (é-li-ksa-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de faire bouillir une substance dans l'eau et qui a pour but d'obtenir deux produits, l'un solide cuit et l'autre liquide. Le pot-au-feu des ménages est une élixation.

— ÉTYM. Lat. *elixare*, cuire dans l'eau, de *e*, et *lix*, mot archaïque qui, suivant Nonius, signifiait eau.

ÉLIXIR (é-li-ksir), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom générique de préparations qui résultent du mélange de certains sirops avec des alcoolats. L'élixir de longue vie. Les charlatans qui avertissent le public de se donner de garde de ceux qui contrefont leur élixir, VOLT. *Lett. Marin*, 24 nov. 1764. Elle faisait des élixirs, des teintures, des baumes, J. J. ROUSSEAU, *Conf.* II. || Fig. et par plaisanterie, ce qu'il y a de meilleur, de plus précieux dans quelque chose. Le bel honneur au roi, d'avoir à son service Le pressis, l'élixir de toute la malice, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, IV, 5. L'unisson des sentiments dans cet élixir à part d'une dévotion persécutée imposa à l'archevêque de Cambrai, SAINT-SIMON, 127, 145.

— HIST. XIII° s. Ne d'elissir n'a nule envie, *Roman de la poire.* || XIV° s. Je fais par mes secrets celestes Œuvres parfaictes et honestes, Dont aucuns voyant mes oracles Les ont jugés quasi miracles; Comme il appert en l'elixir Dont tant de biens sont à issir, *Nat. à l'alch. err.* 509.

— ÉTYM. Portug. *elexir*; de l'arabe *al*, le, et *aksir*, quintessence.

† **ELLAGIQUE** (èl-la-ji-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ellagique, acide qui se précipite, en même temps que l'acide gallique, de l'infusion aqueuse de noix de galle longtemps exposée au contact de l'air.

— ÉTYM. *Galle* (noix de), dont les lettres ont été renversées, pour le distinguer de l'acide gallique, avec la terminaison *ique*, qui, en chimie, indique un acide.

ELLE (è-l'), *pron. de la* 3° *pers. féminin.* Il s'emploie comme sujet. Elle a dit. Elles font. Qui a tenu ce langage? elle. || Elle qui.... au féminin, tandis que, au masculin, on dit lui qui.... Elle qui se prétend si sage a pourtant fait une sottise. || *Elle* ne sert pas de régime direct à un verbe actif; on le remplace par *la* devant ce verbe : je *la* chéris, pour je chéris elle. || Quand le pronom *la* est le régime direct d'un verbe, et qu'après ce verbe il y a un nom qui concourt avec le pronom à former ce régime direct, on joint *elle* à ce nom : le lion la dévora, elle et ses enfants. On dit de même au sujet : elle mourut, elle et ses enfants. || *Elle* ne sert pas ordinairement de régime indirect à un verbe quand ce régime est marqué par *à*; on y substitue *lui* : parlez-lui, et non parlez à elle. Cependant, en quelques cas exceptionnels, où l'on veut exprimer plus fortement le régime indirect, on peut se servir de *elle.* Il croyait même parler à elle, FÉN. *Tél.* VII. || Quand on ajoute *même* à *elle*, on peut dire *à elle* : parlez à elle-même (voy. MÊME). || D'elle-même spontanément. Mais enfin d'elle-même on ne l'entend jamais.... TH. CORN. *Ariane*, II, 1. La flamme du bûcher d'elle-même s'allume, RAC. *Iphig.* V, 6. || *Elle* se construit aussi avec une préposition comme complément d'un adjectif ou d'un verbe. Je ne suis pas content d'elle. Je pense à elle. Bien des préventions se sont élevées contre elle. Il faut s'adresser à elle. Je trouvai du plaisir à me perdre pour elle, RAC. *Androm.* II, 5. || *Elle* se construit moins bien de la sorte, quand il s'agit de choses et non de personnes; vous avez une plume bien taillée; c'est avec elle que j'ai écrit; il vaut mieux dire : c'est avec cette plume. Cette muraille menace ruine, ne vous approchez pas d'elle; dites : ne vous en approchez pas. Aussi on désapprouve ces deux vers de Voltaire : Fers, tombez de ses mains, le sceptre est fait pour elles, *Oreste*, V, 7; Mais qui peut altérer vos bontés paternelles? Vous seule, vous, ma fille, en abusant trop d'elles, *Tancr.* I, 4. Cependant rien, dans la grammaire, n'empêchant cet emploi, qui seulement est languissant et prosaïque, on ne le blâmera pas absolument; et l'on acceptera ce vers de V. Hugo, cité par Legoarant : Moi, la douleur m'éprouve, et mes chants viennent d'elle. On acceptera également cette phrase-ci : Cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez pour elle.

— HIST. X° s. Elle n'out eskolté les mals conselliers, *Eulalie.* || XI° s. Quant el [la dame] le voit, ne peut muer ne rie [s'empêcher de rire], *Ch. de Rol.* LXXV. || XII° s. Ele ot chemise de soie d'Aumarie, *Ronc.* p. 160. Nule chançon ne m'agrée, S'el ne vient de fine amor, *Couci*, I. La roïne ne fit pas que courtoise, Qui me reprist, ele et ses fiex li rois [son fils le roi], QUESNES, *Romancero*, p. 83. Au departir de li [elle] [il] l'a doucement baisie, Et ele lui aussi, *Sax.* VII. || XIII° s. N'ert [n'étoit] fame qui à ele de grant biauté s'afiere, *Berte*, XII. Onc puisqu'ele [elles] leur dame voudrent [voulurent] faire mourir, *ib.* LXIII. Ge fusse arivés à bon port, Se d'els [elles] troi ne fusse aguetiés, *la Rose*, 2879. || XIV° s. Les queles choses, s'il [elles] sont bien considerées, H. DE MONDEVILLE, f° 34, *verso.* Les vaines [veines] sont devisées en moult de parties, tant qu'il soient capillaires, ID. f° 22, *verso.* Nous manifesterons et declarerons quantes il [les vertus] sont, ORESME, *Eth.* 78. || XVI° s. Ell' n'en prendroit jamais, te di-je; Car c'est une femme d'honneur, MAROT, I, 207. Et que veux-tu? el' m'ayme bien, Je n'ai que faire de m'en plaindre, ID. I, 210. Elles sçavent trouver mille feintes excuses, Après qu'ell' ont failly, RONS. 125.

— ÉTYM. Wallon, *ile*, *èle*, elle, elles Berry, *alle*, *elle*; provenç. *ela*, *elha*, *ella*; espagn. et ital. *ella*; du latin *illa* (voy. IL). L'ancienne langue a dit aussi *il* pour *elle*; ce qui n'a rien d'extraordinaire, le latin disant *illa.*

† **ELLÉBORACÉ, ÉE** (èl-lé-bo-ra-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à l'ellébore.

— ÉTYM. *Ellébore.*

ELLÉBORE (èl-lé-bo-r'), *s. m.* Terme de botanique. || 1° Plante, dite dans l'Avranchin *herbe enragée*, très-usitée dans la médecine des anciens comme cathartique et qui passait pour guérir la folie. Le plus célèbre des ellébores venait des campagnes d'Anticyre, île de la mer Égée dans le golfe Maliaque. L'ellébore des anciens est regardé comme appartenant aux *veratrum* (colchicacées). Il n'est point d'ellébore assez en Anticyre.... RÉGNIER, *Sat.* XV. Ma commère, il vous faut purger Avec quatre grains d'ellébore, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Y aurait-il assez d'ellébore pour une si étrange maladie? VOLT. *Phil. ignorant*, 50. || Avoir besoin d'ellébore, avoir l'esprit troublé. Vous le voyez, sans moi vous y seriez encore; Et vous aviez besoin de mon peu d'ellébore, MOL. *Sgan.* 22. Elle a besoin de six grains d'ellébore; Monsieur, son esprit est tourné, ID. *Amphit.* II, 2. Il aurait bien besoin de deux grains d'ellébore, REGNARD, *Distr.* II, 12. || 2° Genre de plantes renonculacées, dont une espèce d'Europe (*helleborus niger*) sert en médecine. Quand on met un exutoire aux animaux, on fait au bas de la panse ou sur la cuisse une incision dans laquelle on introduit un petit morceau de racine d'ellébore.

— HIST. XIV° s. En medecine, c'est legiere chose, savoir ce que il est dit du miel et du vin et de ellebore, ORESME, *Eth.* 164.

— ÉTYM. Ἑλλέβορος.

ELLÉBORINE (èl-lé-bo-ri-n'), *s. f.* Plante dont plusieurs espèces ont les feuilles semblables à celles de l'ellébore.

† **ELLÉBORISER** (èl-lé-bo-ri-zé), *v. a.* Ancien terme de médecine. Purger avec l'ellébore.

† **ELLÉBORISME** (èl-lé-bo-ri-sm'), *s. m.* Chez les anciens, méthode de traitement des maladies par l'ellébore, comprenant non-seulement la préparation de l'ellébore, mais encore les précautions préliminaires propres à en seconder l'action et à en prévenir les effets pernicieux.

— ÉTYM. *Ellébore.*

† **ELLIPANTHE** (èl-li-pan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs incomplètes, ne renfermant que des étamines ou des pistils.

— ÉTYM. Ἐλλειπής, défectueux, et ἄνθος, fleur.

ELLIPSE (èl-li-ps'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Figure par laquelle on retranche quelque mot dans une phrase. Dans ce vers de Racine, *Andr.* IV, 5 : Je t'aimais inconstant; qu'eussé-je fait fidèle? l'ellipse est : si tu avais été fidèle. || C'était quelquefois pour les Grecs une espèce de syncope par laquelle on retranchait une voyelle dans un mot sans détruire la syllabe, comme serait *glore* pour *gloire.* || Terme de musique. Suppression d'un accord que réclame l'harmonie régulière. || 2° Terme de géométrie. Courbe résultant de la section d'un cône droit par un plan oblique à l'axe; c'est un cercle allongé. Le centre, les deux foyers, les axes d'une ellipse. Ellipse excentrique, celle dont le grand axe est beaucoup plus grand que le petit; ellipse presque circulaire, celle dont les deux axes se rapprochent de l'égalité. L'orbite de la terre est une ellipse presque circulaire dont le soleil occupe un foyer. Les comètes décrivent des ellipses très-allongées.

— SYN. ELLIPSE, OVALE. L'ellipse est une courbe parfaitement symétrique. L'ovale, qui présente la forme d'un œuf, a un côté plus large que le côté opposé.

— ÉTYM. Ἔλλειψις, qui, signifiant manque, s'applique à l'ellipse grammaticale, puisque quelque chose est supprimé, et à l'ellipse géométrique, parce qu'il lui manque quelque chose pour être un cercle parfait; de ἐν, et λείπειν, laisser, manquer.

† **ELLIPSOGRAPHE** (èl-li-pso-gra-f'), *s. m.* Instrument pour tracer des ellipses.

— ÉTYM. *Ellipse*, et γράφειν, tracer.

† **ELLIPSOÏDAL, ALE** (èl-li-pso-i-dal, da-l'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un ellipsoïde.

ELLIPSOÏDE (èl-li-pso-i-d'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Solide engendré par la révolution d'une moitié d'ellipse autour de l'un de ses axes. Ellipsoïde de révolution. La comparaison des degrés terrestres donne des différences qu'il est difficile d'attribuer aux seules erreurs des observations; il paraît donc que la terre est sensiblement différente d'un

ellipsoïde, LAPLACE, *Expos.* I, 14. || 2° *Adj.* Qui a la forme d'une ellipse. Graine ellipsoïde. Cadre ellipsoïde. || 3° *S. f.* Ligne courbe dont la forme approche de celle de l'ellipse. Cette surface est terminée par une ellipsoïde.

— ÉTYM. *Ellipse*, et εἶδος, forme.

† **ELLIPSOLOGIE** (èl-li-pso-lo-jie), *s. f.* Terme de géométrie. Traité sur la manière de tracer des ellipses.

— ÉTYM. *Ellipse*, et λόγος, traité.

† **ELLIPSOSPERME** (èl-li-pso-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des graines elliptiques.

— ÉTYM. *Ellipse*, et σπέρμα, graine.

† **ELLIPSOSTOME** (èl-li-pso-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche ou l'ouverture elliptique.

— ÉTYM. *Ellipse*, et στόμα, bouche.

ELLIPTICITÉ (èl-li-pti-si-té), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Qualité d'une phrase, d'une tournure elliptique. || 2° Terme de géométrie. Forme elliptique d'une figure. Ellipticité plus ou moins grande, allongement plus ou moins grand d'une ellipse. La prodigieuse ellipticité des orbites des comètes. La lune, par l'observation de ses mouvements, rend sensible à l'astronomie perfectionnée l'ellipticité de la terre, dont elle fit connaître la rondeur aux premiers astronomes par ses éclipses, LAPLACE, *Expos.* IV, 5.

— ÉTYM. *Elliptique.*

ELLIPTIQUE (èl-li-pti-k'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui présente une ellipse. Tour elliptique. Langue elliptique, langue où l'ellipse est fréquente. || 2° Terme de géométrie. Qui est de la nature de l'ellipse. Forme, figure elliptique. Galilée démontrait le mouvement de la terre et des autres planètes dans leurs orbites elliptiques autour du soleil, VOLT. *Philos.* II, 230. La loi de la pesanteur rattache le flux et le reflux de la mer aux lois du mouvement elliptique des planètes, LAPLACE, *Expos.* IV, 17. || Qui appartient ou qui a rapport à l'ellipse. Segment, arc elliptique. Compas elliptique, instrument propre à décrire des ellipses.

— ÉTYM. Ἐλλειπτικός, de ἔλλειψις, ellipse.

ELLIPTIQUEMENT (èl-li-pti-ke-man), *adv.* || 1° Terme de géométrie. En forme d'ellipse. || 2° Terme de grammaire. Par ellipse. On dit quelquefois elliptiquement *du tout*, pour *non pas du tout*.

— ÉTYM. *Elliptique*, et le suffixe *ment*.

ELME (SAINT-) (sin-tèl-m'). Feu Saint-Elme, météore qui apparaît à la pointe des mâts sous forme d'aigrettes lumineuses, ou qui voltige à la surface des flots. Le feu Saint-Elme était appelé par les anciens Castor et Pollux. On croit que le feu Saint-Elme est dû à l'électricité.

— HIST. XVI° s. Ils ne doivent avoir pour fanal et saint elme que la verité seule tesmoignée par des autheurs qui couchoient par escrit, en leur langue, ce qu'ils avoient veu de leurs yeulx et non pas ouy dire, FAV. *Théâtre d'hon. Disc. à la suite de l'Ép. déd.* p. 2, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le P. Fournier (*hydrographie*, liv. XV, 1643) écrit *feu saint-telme* (dans JAL); mais c'est certainement une fausse orthographe. On connaît le nom du *château Saint-Elme* à Naples; or, dans les textes latins, le *château Saint-Elme* est le *château Saint-Erasme*. *Saint Erasme*, évêque et martyr, est mort sous Dioclétien en 303, et a été transféré à Gaëte en 842. « *Saint Erasme* est appelé par corruption *saint Ermo* ou *saint Elmo*, et il est communément invoqué dans les tempêtes par ceux qui naviguent sur la Méditerranée, *Vies des saints*, au 2 juin, BUTLER, traduit par GODESCARD, éd. de Lille, 1834, t. VIII, p. 63. » Le *feu Saint-Elme* est le feu de saint Érasme, protecteur des marins.

† **ÉLOCHER** (é-lo-ché), *v. a.* || 1° Vieux mot qui signifie ôter de sa place, renverser. Ce tonnerre orageux qui menace et qui gronde Élochera bientôt la machine du monde, J. DESMARETS, *Visionnaires*, I, 3. || 2° Terme rural. Ébranler une plante comme si on voulait l'arracher. || 3° Détacher un pot à fondre le verre du siége auquel son fond était collé.

— HIST. XIII° s. Les clous de quoy les planches de la nef estoient attachiez estoient tous eslochez, JOINV. 192. || XVI° s. Le serrurier marche à la grille qu'il avoit elochée auparavant, l'arrache et entre le premier, D'AUB. *Hist.* II, 61. Quand les os s'eslochent, s'entr'ouvrent et entre-baaillent, sans toutes fois estre luxés, PARÉ, XIV, 1. Neptune s'en venoit, d'un soufle vehement, De la terre elocher le massif fondement, BAÏF, *Œuvres*, f° 21, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. fictif *ex-locare*, de *ex*, hors, et *locus*, lieu : déplacer.

ÉLOCUTION (é-lo-ku-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Manière de s'exprimer. Élocution nette, facile, élégante, triviale. || Manière de prononcer un discours. L'élocution fait une des principales parties de l'éloquence. || 2° Élocution est quelquefois synonyme de style. Nous ne savons rien des commencements ni des progrès de la langue grecque; les poëmes d'Homère sont le plus ancien ouvrage que nous ayons en cette langue, et l'élocution y est si parfaite, que tous les siècles suivants n'y ont pu rien ajouter, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2° part. p. 605. Ouvrez le traité de Cicéron, intitulé *Orator*, et dans lequel il s'est proposé de former ou plutôt de peindre un orateur parfait; vous verrez non-seulement que la partie de l'élocution est celle à laquelle il s'attache principalement, mais que, de toutes les qualités de l'élocution, l'harmonie qui résulte du choix et de l'arrangement des mots, est celle dont il est le plus occupé, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.*, t. III, p. 246, dans POUGENS. || 3° Partie de la rhétorique qui traite du choix et de l'arrangement des mots.

— ÉTYM. Lat. *elocutionem*, de *eloqui* (voy. ÉLOQUENT).

† **ÉLODICON** (é-lo-di-kon), *s. m.* Espèce d'orgue expressif, à lames vibrantes.

ÉLOGE (é-lo-j'), *s. m.* || 1° Discours public fait à l'honneur de quelqu'un, après sa mort. Éloge funèbre. Éloge historique. || Discours académique fait dans les mêmes circonstances. L'éloge de Bossuet, de Racine. Les éloges de Fontenelle sont des chefs-d'œuvre. || 2° Par extension, louange de quelqu'un ou de quelque chose. D'éloges on regorge; à la tête on les jette, Et mon valet de chambre est mis dans la gazette, MOL. *Mis.* III, 7. Ils citent nos pères avec éloge, PASC. *Prov.* 5. Ces esprits frivoles.... Avalent sans dégoût le plus grossier éloge, BOIL. *Épît.*, IX. Tout éloge imposteur blesse une âme sincère, ID. *ib.* Il vous comble partout d'éloges fastueux, ID. *Art p.* I Ne vous enivrez point des éloges flatteurs Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs Vous donne en ces réduits.... ID. *ib.* Sitôt que l'auteur signe un écrit qu'il proclame, Son nom doit partager et l'éloge et le blâme, GILBERT, *Mon apologie*. Les éloges indirects sont les seuls qui puissent faire quelque impression, M° DE GENLIS, *Ad. et Théod*, t. II, lett. I, p. 1, dans POUGENS. Je sauve l'ennui d'un éloge menteur, LEMERC. *Clovis*, II, 3. || Faire l'éloge de, louer. Il a fait votre éloge. Un certain hâbleur à la mine affamée, Qui vint à ce festin, conduit par la fumée, Et qui.... A fait en bien mangeant l'éloge des morceaux, BOIL. *Sat.* III. || Cela fait son éloge, cela témoigne favorablement pour lui. Voilà des choses qui font son éloge, SÉV. 209. Cette folie qui fait son éloge, BOSS. *Fr. d'Ass.* 1. || À l'École de droit, être reçu avec éloge, être reçu avec l'unanimité de boules blanches ou avec la note supérieure.

— HIST. XVI° s. Je croy que ceux-là n'attendent de vous nul eloge pour le sujet que traictez, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 558, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *elogium*, note, observation, inscription tumulaire, du grec ἐλλόγιον, article d'un compte, de ἐν, et λόγος, dire, discours.

† **ÉLOGIER** (é-lo-ji-é), *v. a.* Néologisme. Louer, faire l'éloge.

— ÉTYM. *Éloge.*

† **ÉLOGIEUX, EUSE** (é-lo-ji-eû, eû-z'), *adj.* Néologisme. Qui est rempli d'éloges, de louanges. Discours élogieux. Parler en termes élogieux.

— ÉTYM. *Éloge.*

† **ÉLOGISTE** (é-lo-ji-st'), *s. m.* Auteur d'éloges. Une infinité d'élogistes des dames illustres, BAYLE, *Lett. à la Monnoye*, 8 juillet 1697.

† **ÉLOHISTE** (é-lo-i-st'), *adj.* Terme de critique biblique. Fragments élohistes, nom donné par quelques érudits à des portions du Pentateuque où Dieu est toujours nommé Elohim, et qu'ils croient d'une époque et d'une source distinctes des fragments dits par eux jéhovistes.

ÉLOIGNÉ, ÉE (é-loi-gné, gnée), *part. passé.* || 1° Placé loin. Un favori éloigné de la cour. Lyon est plus éloigné de Paris que Dijon. Depuis plus de six mois éloigné de mon père, J'ignore le destin d'une tête si chère, RAC. *Phèd.* I, 1. || Terme d'histoire naturelle. Écailles éloignées, écailles éparses à la surface du corps de l'animal sans se toucher. || Feuilles éloignées, feuilles plus distantes entre elles qu'elles ne le sont dans la plupart des plantes. || 2° Qui est au loin, dans l'espace ou dans le temps. Pays, temps éloigné. Les biens qu'ils font s'étendent jusque dans les siècles les plus éloignés, FÉN. *Tél.* XXIV. || 3° Il se dit de ce qui est séparé par un intervalle que l'on compare à une distance matérielle. On voit, et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproches, tout également éloigné des extrémités, BOSS. *le Tellier*. Il n'y a point d'avantages trop éloignés à qui s'y prépare par la patience, LA BRUY. XII. || 4° Qui s'écarte, qui diffère. Ce récit est éloigné de la vérité. Aussi, comme son but est différent du mien, Je dois prendre un chemin fort éloigné du sien, CORN. *Suite du Ment.* II, 3. L'esprit de l'Église est bien éloigné de ces maximes, PASC. *Prov.* 14. || Adverbialement. Bien éloigné que les explications excusent le livre, elles en découvrent.... BOSS. *Préf.* Cet emploi n'est plus guère usité; on dit plutôt *bien loin que*. || 5° Il se dit des personnes en un sens analogue. Être bien éloigné de faire une chose, n'en point avoir l'intention ou le pouvoir. Il était bien éloigné de jouir du plaisir de cette victoire, FÉN. *Tél.* XVI. Jamais femme ne fut plus éloignée de toute espèce de coquetterie, M° DE GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, I, 3. || Être bien éloigné de compte, n'être pas d'accord avec quelqu'un. || Être éloigné de son compte, se tromper dans ses prévisions.

ÉLOIGNEMENT (é-loi-gne-man), *s. m.* || 1° Action d'éloigner ou de s'éloigner. L'éloignement des personnes les plus suspectes. Après l'éloignement d'un flatteur de Décie, CORN. *Poly.* V, 2. Et mon éloignement remettra son esprit, ID. *Nicom.* IV, 2. Accordez-moi sa grâce ou mon éloignement, ROTR. *Vencesl.* III, 7. || Terme de dévotion. Vivre dans un grand éloignement de Dieu, c'est-à-dire vivre dans une grande inattention pour les choses de son salut. || 2° Absence. La prodigieuse mémoire de ce prince [le frère de Louis XIII] est une des considérations qui m'a autant consolé durant cet éloignement; car je suis assuré que j'y suis encore, puisque j'ai eu l'honneur d'y être autrefois, VOIT. *Lett.* 39. Que pourrais-je espérer d'une amitié passée, Qu'un long éloignement n'a que trop effacée? RAC. *Théb.* II, 3. Je prévois la rigueur d'un long éloignement, ID. *Iphig.* II, 2. || 3° Distance d'un lieu à un autre. L'éloignement de nos demeures nous empêche de nous voir souvent. L'immense éloignement [des planètes], le point et sa vitesse, Celle aussi de nos passions, Permettent-ils à leur faiblesse [des astrologues] De suivre pas à pas toutes nos actions? LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Dans l'éloignement où il voit les hommes, il est effrayé de leur petitesse, LA BRUY. I. || Dans l'éloignement, en éloignement, c'est-à-dire au loin, dans le lointain. Dans l'éloignement, on voit des bergers. Vers une habitation rustique qui paraissait en éloignement, HAMILT. *Les quatre facardins*, p. 272. Il aperçoit distinctement une lumière dans l'éloignement, M^me DE GENLIS, *Veillées du château*, t. I, p. 544, dans POUGENS. || Fig. L'imagination fait voir comme en éloignement les agitations du monde, FLÉCH. *Dauph.* Ce sont là de ces traits qu'on ne peut montrer qu'en éloignement, MASS. *Or. fun. Villars*. Le monde, vu de près, ne se soutient pas longtemps contre lui-même; mais en éloignement il en impose, ID. *Profess. relig. Serm.* 4. || 4° La distance dans le temps. L'éloignement des temps rend fort obscurs les détails de cet événement. Soit que, jeune, on craigne moins la mort, par l'instinct de son éloignement, ou qu'à cet âge, riche de jours et prodigue de tout, on prodigue sa vie comme les riches leur fortune, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 2. || Voir de grands biens en éloignement, avoir à espérer une riche succession, *Académie*. || 5° Éloignement d'une chose, ou, seulement, éloignement, retardement. Le moindre éloignement à votre impatience est un cruel tourment, RAC. *Alex.* III, 1. || 6° Antipathie, répugnance. Il a de l'éloignement pour cette personne, pour cette profession. À quoi bon affecter des éloignements qui ne servent à rien? Il avait de l'éloignement de servir dans les couvents, BOSS. *Lett. relig.* 98. Il leur inspirait un extrême éloignement de leur impiété, ID. *Hist.* II, 3. L'éloignement qu'il fait paraître pour la vérité, MASS. *Av. Épiph.* Il faut avouer que le roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour Mme de Maintenon, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 78, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Mes en aucun cas eles n'i ont pas bon demourer, ainçois doivent estre escusées de l'eslongnement, s'eles le font, BEAUM. LVII, 4. || XVI° s. L'esloignement que de vous [loin de vous] je veux faire, N'est pour vouloir m'exempter et deffaire De vostre amour, encor moins du service, MAROT, I, 357. Vostre prochain et triste eslongnement, ST-GELAIS, p. 20, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Éloigner.*

ÉLOIGNER (é-loi-gné; on a prononcé aussi é-lo-gné, et Ménage condamne cette prononciation; au contraire, Chifflet, *Gramm.* p. 200, recommande de prononcer élogner), *v. a.* || 1° Mettre loin. Éloignant les postes les uns des autres. Éloigner cette table, cette

chaise du feu. Éloignez cela de moi. Le tyran, du palais nous a tous éloignés, CORN. *Héracl.* IV, 6. Voici l'instant qui va nous éloigner, VOLT. *Brut.* IV, 3. Dans les moments où le combat s'engage, M'éloigner du danger, c'est trop me faire outrage, ID. *Soph.* I, 4. || Par extension. Le roi éloigna ce favori. Éloigner un jeune homme des mauvaises compagnies. || 2° Il se dit du temps. Chaque jour nous éloigne de cette époque. || Retarder, différer. Éloigner un payement. || 3° Rejeter, éviter, détourner. Éloignez de vous ces pensées. Le travail éloigne le vice. Considérons encore une fois devant Dieu et en éloignant l'esprit de dispute, ce qu'on a prouvé par tant de faits, tirés par exemple de l'histoire de l'arianisme, BOSS. *Var.* 2e *instruct. past.* § 115. || Éloigner de, avec un verbe à l'infinitif. Cet organe des dieux [un oracle] put se laisser gagner À ceux que ma naissance éloignait de régner, CORN. *Œd.* III, 5. Une modestie qui l'éloigne de penser qu'il fasse le moindre plaisir, LA BRUY. II. || 4° Ôter l'affection. Rien n'est plus capable d'éloigner les cœurs, les esprits. || 5° S'éloigner, *v. réfl.* S'en aller, quitter un lieu. Il s'éloignait à pas lents. Éloignez-vous un peu. Pour éviter l'inceste, Je n'ai qu'à m'éloigner de ce climat funeste, CORN. *Héracl.* II, 2. La galère s'éloigne avec son espérance, ID. *Nicom.* V, 5. Tu t'éloignes de nous pour consulter un homme Qui n'est que trop connu dans la ville de Rome, MAIR. *Mort d'Asdrub.* Je sens bien que sans vous je ne saurais plus vivre, Que mon cœur de moi-même est prêt à s'éloigner, RAC. *Bérén.* IV, 5. Qu'on s'éloigne un moment, ID. *Esth.* I, 3. || Terme de peinture. Cette figure s'éloigne bien, elle fuit bien. || 6° Fig. S'éloigner de son devoir, y manquer. S'éloigner du respect que l'on doit à quelqu'un, MAUCROIX, *Schisme*, liv. 1, dans RICHELET. || S'éloigner des vues, des intentions de quelqu'un, ne pas s'y conformer. || 7° Ne pas s'éloigner de, n'être pas loin de, n'avoir pas de répugnance à. Il ne s'éloigne pas d'accepter les offres que vous lui faites. Il ne paraît pas qu'il s'éloigne fort des propositions. || 8° Être différent. Ces deux doctrines s'éloignent peu l'une de l'autre.

— REM. Malherbe et Corneille ont dit *éloigner* activement pour *s'éloigner de* : Le soleil qui dédaigne une telle carrière, Puisqu'il faut qu'il déloge, éloigne sa barrière, MALH. I, 4. Ses vaisseaux en bon ordre ont éloigné la ville, CORN. *M. de Pomp.* III, 1. C'est un archaïsme et une locution d'ailleurs analogue à celle qu'on a conservée, et qui emploie *approcher* de la même façon : approcher une ville, pour s'en approcher.

— SYN. ÉLOIGNER, ÉCARTER. Éloigner, c'est mettre au loin; écarter, c'est mettre à l'écart; là est déjà une première nuance. De plus, éloigner signifie seulement que l'on veut mettre loin ce qu'on éloigne, tandis que écarter exprime que l'on désire se débarrasser de ce qu'on écarte.

— HIST. XIe s. Près est de Deu e des regnes del ciel; Par nule guise ne s'en volt esluiner, *St Alexis*, XXXVI. || XIIe s. Et si enemi se esloignierent par paor de lui, *Machab.* I, 3. Un seul petit [seulement un peu] des autres s'eslongna, *Ronc.* p. 168. Par quel forfait et par quel mesprison M'avez, Amours, de vous si esloignié? *Couci*, VII. Mais la pitié de Deu ne volt [veut] nul esluignier, *Th. le mart.* 32. Dunc l'unt saisi as puinz li fil à l'aversier, S'il comencent forment à traire e à sachier, Mais del pilier nel purent oster ne esluignier, *ib.* 148. || XIIIe s. Amis, trop vous font eslongier De moi felon et losengier, *Romancero*, p. 42. Li empereres Morchufles n'est mie à celui jour esloingié de Constantinople plus de quatre journées, VILLEH. CXIII. Lors appela Pieron de Douay et li dist que.... il, por Deu, ne l'eslongast pas, que il tout adiès ne li fust priès en ceste besoigne, par son cors garder, ID. VII. Entreuz que [pendant que] Berte fu de Pepin esloignie, *Berte*, LX. Quant li rois Pepins fu du manoir eslongiés, *ib.* CXX. A poi que li cuers ne me part, Quant de la rose me souvient, Que si eslongnier me convient, *la Rose*, 2978. Un chevalier cuida descendre de la grant nef en la barge de cantiers, et la barge esloigna, et chei en la mer et fu noyé, JOINV. 214. || XVe s. Si partit de nuit [messire Jean de Neufville] monté sur fleur de coursier et esloigna les Escots [s'éloigna des Écossais], car il savoit les adresses et les refuites du pays, FROISS. I, I, 161. Je esloigneroye [allongerais] ma matiere pour deviser l'assiette de tous les coups d'un chacun, laquelle chose pourroit tourner aux oyans à ennui, *Bouciq.* I, 16. Et se commença à eslongner d'elle l'evesque de Lyege, COMM. VI, 3. || XVIe s. Besoin luy est d'eslongner la personne À qui son cœur enamouré se donne, MAROT, I, 162. Mais il n'est pas heure de l'eslongnier [de la quitter], MARG. *Lett.* 3. J'ai prié le roy de Navarre, que l'on eslongnast de cette ville ceulx qui estoient au dit evesque, ID. *ib.* 149 Il n'est nulle pire prison que d'ung corps en liberté eslongnant les lieux où son cœur est aresté, ID. *ib.* 66. Estre esloingné de vouloir.... MONT. I, 25. Tu as bien largement affaire chez toy, ne t'esloingne pas, ID. IV, 147. Estant esloingné de France, et encores plus esloingné d'un tel pensement, ID. IV, 149. Estant devenu si amoureux de ceste femme, qu'il ne la pouvoit esloigner de veue, AMYOT, *Lucull.* 12.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *loin*; Berry, *aloigner*; provenç. *esloignar*, *eslueingnar*.

† **ÉLONGATION** (é-lon-ga-sion), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie. Distance angulaire, vue de la terre, entre le soleil et une planète. || Élongation de deux planètes, la différence qui se trouve entre leur mouvement. || 2° Terme de chirurgie. Distension des ligaments d'une articulation, avec allongement du membre, sans déboîtement complet.

— HIST. XVIe s. Luxation par elongation ou eslargissement des ligamens, PARÉ, XIV, 1.

— ÉTYM. Lat. *elongare*, allonger, de *e*, et *longus*, long.

† **ÉLONGER** (é-lon-jé), *v. a.* Terme de marine. Se dit pour longer et pour allonger.

— HIST. XIIIe s. Il seroient folz ceulz qui serviroient Dieu, se nous ne cuidien que il eust pooir de nous eslongier [allonger] nos vies et de nous garder de mal et de mescheance, JOINV. 230. || XVe s. Que vous elongeroie je [allongerais-je] la matiere? FROISS. I, I, 17.

— ÉTYM. Lat. *elongare* (voy. ÉLONGATION).

† **ÉLONGIS** (é-lon-ji), *s. m. plur.* Ancien terme de marine. Nom de deux barres de bois placées de chaque côté des mâts.

ÉLOQUEMMENT (é-lo-ka-man), *adv.* Avec éloquence. Il a éloquemment parlé. Il a plaidé éloquemment.

— ÉTYM. *Éloquent*, et le suffixe *ment*.

ÉLOQUENCE (é-lo-kan-s'), *s. f.* || 1° Facilité à s'exprimer. || 2° Par antonomase. L'art, le talent d'émouvoir et de persuader par le bien dire. Vive source autrefois d'amour et d'éloquence, MAIR. *Sophon.* V, 9. Je hais les pièces d'éloquence Hors de leur place et qui n'ont pas de fin, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. À ces mots, il se couche; et chacun, étonné, Admire le grand cœur, le bon sens, l'éloquence Du sauvage ainsi prosterné, ID. *Fabl.* XI, 7. L'éloquence est un art de dire les choses de telle façon, 1° que ceux à qui l'on parle puissent les entendre sans peine et avec plaisir; 2° qu'ils s'y sentent intéressés, en sorte que l'amour-propre les porte plus volontiers à y faire réflexion; elle consiste donc dans une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle d'un côté, et de l'autre les pensées et les expressions dont on se sert, PASC. *Pensées*, t. I, p. 379, édit. Lahure. L'éloquence est un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres, LA BRUY. I. Que dis-je! en ce moment Calchas, Nestor, Ulysse, De leur vaine éloquence employant l'artifice, RAC. *Iphig.* II, 7. L'éloquence est un art sérieux et qui ne joue point un personnage; jamais un homme de génie, pour faire parade d'éloquence, ne perdit son temps à invectiver Tarquin ou Sylla, ou à s'efforcer d'engager Alexandre à vivre en repos, TURGOT, *Ébauche du 2e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 302. Cicéron, qui d'un traître a puni l'insolence, Ne sert la liberté que par son éloquence, VOLT. *M. de César*, II, 4. Si nous avons d'autres lois de physique que celles de votre temps [le temps de Cicéron], nous n'avons point d'autre règle d'éloquence; et voilà peut-être de quoi terminer la querelle entre les anciens et les modernes, ID. *Dial.* 13. Mais de la poésie usurpant les pinceaux, Et du nom de vertus sanctifiant sa prose, Par la pompe des mots l'éloquence en impose, GILBERT, *XVIIIe siècle*. Ils ont senti que l'éloquence était une puissance dont il fallait se défier comme de toutes les autres, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 4. Venez, votre éloquence, auguste, charitable, Peut-être amollira cette âme impitoyable, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* IV, 5. C'est après soixante ans que, par curiosité, par étude, ouvrant un livre [de J. J. Rousseau] dont les pages sont encore animées d'une éloquence qui ne passera pas.... VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du XVIIIe siècle*, 2e partie, 2e leçon. || Le dieu de l'éloquence, Mercure. Il [Jupiter] part avec son fils, le dieu de l'éloquence, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || L'éloquence du cœur, langage éloquent, qui émeut, qui persuade, et qui est suggéré non par l'esprit, mais par le cœur. Croyais-tu que son cœur.... Pour la persuader trouvât tant d'éloquence? RAC. *Bajaz.* III, 3. Ah! que la vérité nous donne d'éloquence! C. DELAV. *Paria*, I, 1. || Par extension. La physionomie, le geste ont leur éloquence. || On dit qu'une chose a de l'éloquence, quand l'aspect seul parle pour ainsi dire. Les faits ont leur éloquence. Puis il regagna Maloiaroslavetz, où le vice-roi lui montra les obstacles vaincus la veille; la terre elle-même en disait assez : jamais champ de bataille ne fut d'une plus terrible éloquence, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 4. || 3° Il se dit d'un genre d'élocution. L'éloquence de la chaire, du barreau, de la tribune. || 4° Éloquence est quelquefois pris dans le sens de rhétorique. Quand on parle des règles de l'éloquence, c'est d'une science qu'il s'agit, non d'un talent ou d'une disposition innée. || 5° Dans quelques circonstances l'éloquence s'oppose à la poésie, et signifie l'ensemble des ouvrages en prose écrits dans une langue. Un cours d'éloquence latine.

— SYN. ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE. L'éloquence est proprement l'art ou le talent de parler; la rhétorique est l'ensemble des préceptes ou des exemples qui font apprendre cet art.

— HIST. XIIe s. Si esteit de grant eloquence, Et parleit par grant sapience, WACE, *Vierge Marie*, p. 3. || XIIIe s. Ki [celui à qui] Deus ad doné en science De parler la bone eloquence, Ne s'en deit taisir ni celer, MARIE, *Prologue*. || XVe s. Il me semble que autres fois vous ay veu ailleurs que cy. Sire, dist Estonne, que pensez-vous que je soye? Certes, sire, à vostre eloquence [parler], il m'est advis que vous estes Estonne, le conte des deserts d'Escosse, *Perceforest*, t. III, f° 55. || XVIe s. Je ne douteray de donner ici à chacun d'eux son eloquence [éloge], PASQUIER, *Recherches*, p. 634, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenc. *eloquencia*, *eloquensa*; espagn. *eloquencia*; ital. *eloquenzia*; du latin *eloquentia*, d'*eloquens* (voy. ÉLOQUENT).

ÉLOQUENT, ENTE (é-lo-kan, kan-t'), *adj.* || 1° Qui a de l'éloquence. Un homme éloquent. Toujours éloquents à décrier le monde, toujours plus vifs à l'aimer, MASS. *Or. fun. Dauphin.* || 2° Par extension. Un discours, un style éloquent. S'exprimer en termes éloquents. || 3° Fig. Une colère éloquente. Un silence éloquent. L'autre, avec des regards éloquents, pleins d'amour, L'a de ses feux, madame, assurée à son tour, RAC. *Baj.* III, 2. || Proverbe. Il n'y a rien de plus éloquent que l'argent comptant.

— HIST. XIVe s. Menenius Agrippa, homme très eloquent, BERCHEURE, f° 39 Icy gist le roy Charles le quint sage et eloquent, DOM FELIBIEN, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 556. || XVe s. Voici un maistre breuvage; Certes, se j'en beuvoy souvent, Je deviendroy fort eloquent, BASSELIN, IX.

— ÉTYM. Provenç. *eloquen*; espagn. et ital. *eloquente*; du latin *eloquentem*, d'*eloqui*, parler, de *e*, et *loqui*, parler (voy. LOQUACITÉ).

ÉLU, UE (é-lu, lue), *part. passé* d'élire. || 1° Nommé par suffrages. Un magistrat élu pour tant d'années. || Domicile élu, voy. DOMICILE. || Substantivement. Le nouvel élu. Les élus du peuple. || 2° *S. m.* Terme mystique. Les élus, ceux que la grâce prédestine au bonheur céleste. Mais ces secrets pour vous sont fâcheux à comprendre, Ce n'est qu'à ses élus que Dieu les fait entendre, CORN. *Poly.* V, 2. Si les lois de l'État s'opposent à son salut éternel [d'Henriette d'Angleterre], Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois; il met les âmes à ce prix; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce grand Dieu avait ses élus dans la race d'Ésaü, ID. *Hist.* II, 3. La miséricorde de Dieu ne voulait que se former un élu, MASS. *Profess. rel. Serm.* 1. C'est moi qui marque leur séjour, Aux réprouvés de ma colère, Comme aux élus de mon amour, V. HUGO, *Odes*, I, 10. (Moïse) Sous les traits d'un enfant délaissé sur les flots, C'est l'élu du Sina, c'est le roi des fléaux, ID. *ib.* IV, 34. || Par extension et dans le langage général. Un élu de cette vie, un homme prédestiné au bonheur sur la terre. Qui vit auprès d'Émilie, Ou bien auprès de Richelieu, Est un élu de cette vie, VOLT. *Poés. mél.* LXXXVIII. || 3° Nom qu'on donnait, dans les premiers siècles de l'Église, aux catéchumènes bien instruits, qui étaient élus, c'est-à-dire choisis pour le baptême. || Titre donné dans le manichéisme aux dépositaires de tous les secrets de la secte. || 4° Nom des juges du tribunal de l'élection, parce que, dans l'origine de cette institution, on les choisissait par élection pour imposer les tailles. || On désignait la femme de l'élu sous le nom d'élue. Vous irez visiter pour votre bienvenue Madame la baillive et madame l'élue, MOL. *Tart.* II, 3.

—HIST. XIIe s. Les pensées des elis quant eles voient com nules sont toutes les trespassans choses.... *Job*, 493. De ses barons esliz [d'élite], *Ronc.* p. 9. Li cuens [comte] Rolant fu chevaliers esliz, *ib.* p. 57. [Les messagers] Qui bon chevalier sont, prudhome et esleü, *Sax.* XXVIII. || XIIIe s. Et ot li elleus de Biauvais la disme des clers de par l'apostole, *Chr. de Rains*, p. 90. O [avec] les ellus ellus seraz, O les pervers pervers seraz, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 272. || XVe s. Six cens hommes esleus [d'élite], COMM. VI, 4.

— ÉTYM. Élire avait, dans l'ancienne langue, deux participes, l'un plus ancien *eslit* (d'où *élite*), formé du participe latin *electus*, l'autre *esleü*, formé directement par la conjugaison romane du verbe *élire*.

† **ÉLUCIDATION** (é-lu-si-da-sion), *s. f.* Terme didactique. Action d'élucider. L'élucidation d'un texte obscur.

— HIST. XVIe s. Elucidation, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Élucider*.

† **ÉLUCIDER** (é-lu-si-dé), *v. a.* Terme didactique. Rendre lucide, éclaircir. Un passage élucidé. Élucider une question. || S'élucider, *v. réfl.* S'éclaircir. Ses idées finissaient par s'élucider.

— HIST. XVIe. Elucider, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *elucidare*, rendre clair, de *e*, et *lucidus*, lucide.

† **ÉLUCUBRATEUR** (é-lu-ku-bra-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui se livre aux élucubrations, à des travaux longs et assidus.

— ÉTYM. *Élucubrer*.

ÉLUCUBRATION (é-lu-ku-bra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Veilles, travail qu'un ouvrage a coûté. Tel est le fruit de ses élucubrations. || 2° Ouvrage composé à force de veilles et de travail. Il nous présenta ses élucubrations. || Ce mot ne se dit guère qu'au pluriel, et souvent dans un sens moqueur.

— HIST. XVIe s. Mais on les y attend, si leurs lucubrations le méritent, *Sat. Mén.* p. 236.

— ÉTYM. Lat. *elucubrationem*, d'*elucubrari*, élucubrer.

† **ÉLUCUBRER** (é-lu-ku-bré), *v. a.* Néologisme. Composer à force de veilles. Élucubrer un ouvrage.

— ÉTYM. Lat. *elucubrari*, de *e*, et *lucubrare*, travailler à la lumière de la lampe.

† **ÉLUDABLE** (é-lu-da-bl'), *adj.* Néologisme. Que l'on peut éluder.

— ÉTYM. *Éluder*.

ÉLUDÉ, ÉE (é-lu-dé, dée), *part. passé.* Des propositions éludées. Une difficulté éludée. Vous verriez des instances éludées, des espérances méprisées.... MASS. *Or. fun. Villars.*

ÉLUDER (é-lu-dé), *v. a.* || 1° Éviter en échappant, comme par une sorte de jeu. Éluder une question. Éluder une promesse. Ils éludèrent la loi. Éluder les traités. Les poursuites furent éludées. Alexandre, coupant le nœud gordien, éluda l'oracle, ou il l'accomplit, VAUGEL. *Q. C.* liv. V, dans RICHELET. De lâches coups d'État dont en l'âme on se loue, Et qu'une absence élude.... CORN. *Suréna*, V, 3. Comme la partie n'est pas égale, il faut user de stratagème et éluder adroitement le malheur qui me cherche, MOL. *Festin*, II, 10. M. Claude était le plus subtil de tous les hommes à éluder les décisions de son Église lorsqu'elles l'incommodaient, BOSS. *Var.* XV, § 29. Par combien de détours L'insensible a longtemps éludé mes discours! RAC. *Phèd.* III, 1. Ce fut pour éluder cette embuscade qu'il prit.... HAMILT. *Gramm.* 5. Ses ennemis ne cherchaient par ces détours qu'à éluder l'exécution du testament de son père, VERTOT, *Révol. rom.* XIV, p. 306. Au lieu d'éluder sa peine, il venait la demander à genoux; plus elle était sévère et publique, plus elle rendait le calme à sa conscience, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 14. || Absolument. Il lui plaît d'éluder et de temporiser, LACHAUSSÉE, *Mélanide*, III, 9. || 2° S'éluder, s'échapper à soi-même. Suspends tous ces emplois frivoles; Homme vain, c'est trop t'éluder, LA MOTTE, *Odes*, t. I, p. 285, dans POUGENS. || Être éludé. De pareilles prescriptions ne s'éludent pas facilement.

— REM. 1. Éluder paraît un mot né vers le commencement du XVIIe siècle. || 2. Molière a dit éluder, dans le sens de tromper, avec un nom de personne: J'éludais un chacun d'un deuil si vraisemblable Que les plus clairvoyants l'auraient cru véritable, *l'Étourdi*, II, 7.

— ÉTYM. Lat. *eludere*, de *e*, et *ludere*, jouer.

† **ÉLUDEUR** (é-lu-deur), *s. m.* Néologisme. Celui qui élude les questions.

— ÉTYM. *Éluder*.

† **ÉLUDORIQUE** (é-lu-do-ri-k'), *adj.* Peinture éludorique, nom donné à une manière de peindre en miniature, au XVIIIe siècle.

— ÉTYM. Ἔλαιον, huile, et ὕδωρ, eau.

† **ÉLUTRIATION** (é-lu-tri-a-sion), *s. f.* Ancien terme de chimie. Synonyme de décantation.

— ÉTYM. Lat. *elutriare*, transvaser, de *e*, hors de, et λούτριον, vase, de λούειν, laver (comp. LAVER).

† **ÉLYME** (é-li-m'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des graminées, dont toutes les espèces sont des herbes d'un vert pâle ou glauque, à racines longues et traçantes, et recherchant de préférence les lieux sablonneux.

— ÉTYM. Ἔλυμος.

ÉLYSÉE (é-li-zée), *s. m.* || 1° Terme de la religion gréco-latine. Dans les enfers, le séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. || Par extension. Dans un point de l'espace inaccessible aux hommes, Il est un autre monde, un élysée, un ciel, LAMART. *Socrate*, 260. || Fig. Lieu, séjour délicieux. C'est un élysée. || L'Élysée, nom, à Paris, d'un palais qui est situé dans les Champs-Élysées. || 2° *Adj.* Les champs élysées. Comme les méchants princes souffraient, dans le Tartare, des supplices infiniment plus rigoureux que les autres coupables d'une condition privée, aussi les bons rois jouissaient, dans les champs élysées, d'un bonheur infiniment plus grand que celui du reste des hommes qui avaient aimé la vertu sur la terre, FÉN. *Tél.* XIX. C'était un mélange de tout ce que la vieillesse a de grave, avec toutes les grâces de la jeunesse; car les grâces renaissent même dans les vieillards les plus caducs, au moment où ils sont introduits dans les champs élysées, ID. *ib.* || Champs-Élysées, grande promenade de Paris.

— REM. Les champs élysées, portion de l'enfer des païens, s'écrit sans trait d'union; les Champs-Élysées, promenade, s'écrit avec des majuscules et un trait d'union.

— HIST. XVIe s. Pour t'en aller aux beaux champs elysées, MAROT, dans MÉNAGE. Quand Orpheus reviendroit d'elysée, ID. *ib.* Et là commença à parler, disant qu'il avoit vu les diables, avoit parlé à Lucifer familierement et fait grand chere en enfer et par les champs elysées, RABEL. dans MÉNAGE.

— ÉTYM. Lat. *elysium*, et au pluriel *elysii* (*campi* sous-entendu ou exprimé); du grec ἠλύσιον, de ἠλύθειν, venir : les champs où les morts se rendent. *Élysée* est une formation irrégulière, comme si le latin était *elyseum*.

ÉLYSÉEN, ENNE (é-li-zé-in, zé-è-n'), *adj.* Qui appartient à l'élysée. Les ombres élyséennes.

— ÉTYM. *Élysée*.

ÉLYSIENS (é-li-zi-in ou é-li-ziin), *adj. m. plur.* De l'élysée. Les champs élysiens. Vos champs élysiens sont bien réjouissants, SÉV. 409. Jadis certain Mogol vit en songe un vizir Aux champs élysiens possesseur d'un plaisir Aussi pur qu'infini tant en prix qu'en durée, LA FONT. *Fabl.* XI, 4.

— HIST. XVIe s. Vien, fusses-tu aux champs elysiens, MAROT, dans MÉNAGE. Et ne pensez pas que la beatitude des heros et semi-dieux qui sont par les champs elysiens.... RABEL. dans MÉNAGE.

— ÉTYM. Lat. *elysium*.

ÉLYTRE (é-li-tr'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Aile supérieure, cornée, qui recouvre les ailes membraneuses des coléoptères. || Terme de botanique. Synonyme de thèque (thèque est seul en usage présentement).

— ÉTYM. Ἔλυτρον, enveloppe.

† **ÉLYTRITE** (é-li-tri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du vagin.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, vagin, et la finale médicale *ite*, qui indique l'inflammation.

† **ÉLYTROCÈLE** (é-li-tro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie vaginale.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, vagin, et κήλη, tumeur.

† **ÉLYTROÏDE** (é-li-tro-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à une gaîne. || Terme d'anatomie. Membrane élytroïde, prolongement du péritoine qui accompagne le testicule, quand celui-ci franchit l'anneau inguinal.

— HIST. XVIe s. L'erytroïde ou plus tost, comme Fallopius la veut appeler, elytroïde, c'est-à-dire semblable à une gaine, PARÉ, I, 33.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, enveloppe, et εἶδος, forme.

† **ÉLYTROPLASTIE** (é-li-tro-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on répare une perte de substance dans le vagin.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, vagin, et πλάσσειν, restaurer.

† **ÉLYTROPTOSE** (é-li-tro-ptô-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Chute, renversement du vagin.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, vagin, et πτῶσις, chute.

† **ÉLYTRORRHAGIE** (é-li-tro-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie vaginale.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, vagin, et ῥαγεῖν, faire éruption.

† **ÉLYTRORRHAPHIE** (é-li-tro-rra-fie), *s. f.* Terme de médecine. Opération par laquelle on fait une suture dans le vagin soit pour réparer une déchirure, soit pour le fermer en cas de chute de l'utérus.

— ÉTYM. Ἔλυτρον, vagin, et ῥάπτειν, coudre.

† **ELZÉVIR** (èl-zé-vir), *s. m.* Édition imprimée dans le XVIe siècle et le commencement du XVIIe par l'un des cinq typographes hollandais du nom d'Elzévir, tous de la même famille. Un bel elzévir. La collection des elzévirs. || Le nom s'orthographiait en hollandais Elzevier.

† **ELZÉVIRIEN, IENNE** (èl-zé-vi-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient aux Elzévirs; qui a été publié ou adopté par les imprimeurs de ce nom. Édition elzévirienne. Format elzévirien.

† **ÉMACIATION** (é-ma-si-a-sion), *s. f.* Terme didactique. Amaigrissement.

—HIST. XVIe s. La cause de la claudication et de l'emaciation [du membre] est que.... PARÉ, XXI, 12.

— ÉTYM. Voy. ÉMACIÉ.

† **ÉMACIÉ, ÉE** (é-ma-si-é, ée), *adj.* Terme didactique. Qui est amaigri, qui est devenu maigre.

— HIST. XVIe s. Ceux qui sont emaciés, PARÉ, XVI, 8.

— ÉTYM. Lat. *emaciare*, de *e*, et *macer*, maigre (voy. MAIGRE).

ÉMAIL (é-mall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Fondant (le fondant est un composé de sable siliceux, d'oxyde de plomb, de soude et de potasse), que l'on broie et auquel on ajoute des oxydes métalliques, réduits en poudre et destinés, dans la fusion produite par le feu, à colorer le fondant, tout en lui laissant sa translucidité. Les émaux sont fusibles. Les couleurs de l'émail sont inaltérables. || Émail cloisonné, émail fabriqué à l'aide d'une plaque de fond sur laquelle sont soudées de petites lames posées verticalement (ou de champ) et contournées de manière à former les figures que l'on veut obtenir. La réunion de ces lames produit des cases dans chacune desquelles on dépose l'émail en poudre (chaque couleur dans sa case). À la cuisson, l'émail fond et les lames ou cloisons le retiennent dans ces contours, et empêchent le mélange des couleurs. Lorsque les cases sont formées, non par des lames soudées de champ sur le fond, mais par des cavités creusées au ciseau dans l'épaisseur de cette plaque même, on dit que l'émail est champlevé. || Émaux d'orfèvre, nom donné à tout émail contenu dans une partie évidée et creusée dans le métal par le travail de l'outil tranchant, DE LABORDE. || Émaux en taille d'épargne, nom donné, dans le moyen âge, à un procédé d'émaillerie qui consiste à décalquer un dessin sur la surface unie du métal, et, au moyen du burin, du ciselet et des échoppes, évider tout ce qui n'est pas le contour du dessin; de cette façon on obtient une véritable gravure en relief; les espaces évidés entre ces contours forment autant de petites cuves qu'on remplit de poudre ou de pâte d'émail de diverses nuances, selon que l'artiste a combiné son dessin et suivant que la chimie lui vient en aide, DE LABORDE. || Émaux des peintres, nom donné à des plaques de métal que l'on couvrait d'émail et sur lesquelles on exécutait de véritables tableaux en couleurs éclatantes (XVe siècle), DE LABORDE. || Émaux de basse taille, nom donné dans le moyen âge à des plaques d'or ou d'argent que l'on fixait solidement pour résister à la force d'impulsion de l'outil, et sur lesquelles on traçait légèrement le calque de son dessin, et on gravait ou plutôt l'on ciselait la composition en relief avec toutes les finesses du modelé; puis on étendait, sur cette sculpture d'un très-faible relief, de la poudre d'émail nuancée, par grandes teintes plates, de vert et de rouge pour les vêtements, de bleu pour les ciels, de violacé pour les carnations; la chaleur du four faisait entrer tous ces métaux en fusion, et leur donnait le brillant et la transparence de la glace, DE LABORDE. || Émaux de niellure, nom donné à des bijoux ou à des plaques d'or et d'argent doré, qui, gravées en taille d'épargne ou en creux, étaient émaillées de noir, DE LABORDE. || L'émail de la porcelaine, de la faïence, la matière vitreuse dont on l'enduit. || 2° Nom donné aux décorations de peintures appliquées sur métal. || 3° Par métonymie, nom donné à la plaque de métal émaillée. Il est connaisseur en émaux. Les premiers émaux ne remontent pas au delà des premiers siècles de notre ère. || 4° Il s'est dit pour cadran de montre. Peut-être avant que l'heure en cercle promenée Ait posé

sur l'émail brillant, Dans les soixante pas où sa course est bornée, Son pied sonore et vigilant, A. CHÉN. 272. || 5° Fig. Diversité, variété des fleurs, par assimilation à la variété des couleurs des émaux. Ces fleurs n'ont plus d'émail en leur couleur diverse, RÉGNIER, *Dial.* Les soins ne volent point sur l'émail des prairies Comme autour des palais d'une orageuse cour, CHAUL. *à Mme de Bouillon.* Ni les âpres frimas, ni les grandes chaleurs N'y ternissent jamais le bel émail des fleurs, SEGRAIS, *Églogue* VI. On découvre de loin une grande prairie toute parée de l'émail des fleurs, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 1. L'île féconde à la fois se couronne D'épis dorés, des fruits mûrs de l'automne Et de l'émail dont brille le printemps, MALFIL. *Narc.* ch. I. Elles flétrissent l'émail des prés, l'éclat des fleurs, J. J. ROUSS. *Prom.* 7. || 6° Terme de blason. Se dit des couleurs et des métaux dont un écu est chargé. Le blason a sept émaux, dont deux métaux, or, argent, et cinq couleurs, gueules, azur, sable, sinople et pourpre. || 7° Substance qui revêt la couronne des dents. Certaines maladies attaquent l'émail des dents. || 8° Matière analogue à l'émail, qui recouvre le dedans des coquilles. || 9° Terme de minéralogie. Émail des volcans, lave vitreuse.

— HIST. XII° s. Et cil vert haume à or et à esmal, *Ronc.* p. 79. || XIII° s. Nus ne puet ne ne doit metre en oevre cloz [clous] d'evoire ne d'esmail, de quelque maniere que ce soit, *Liv. des mét.* 212. D'un blanc esmail fu fais l'image Assise en l'or par artimage [sorcellerie], *Fl. et Blanchefl.* v. 459. || XIV° s. [Un anneau d'or] A lettres d'esmail qui luisoient, Et qui gardez-moi bien disoient, DE LABORDE, *Émaux*, p. 345. || XV° s. Entrementes que le herault parloit, l'escuyer avoit l'oeil trop fort sus un grand esmail que le herault portoit à sa poitrine, FROISS. II, III, 39. Et alla ledit grant escuyer querir ung esmail d'ung petit herault qui estoit à monseigneur l'admiral.... COMM. IV, 7. || XVI° s. Les esmails en se liquefiant couleront, PALISS. 60. J'avois ouy dire que l'esmail blanc estoit le fondement de tous les autres esmaux, ID. 312. Esmail est une pierre artificielle composée de plusieurs matieres, ID. 378.

— ÉTYM. Provenç. *esmaut*; catal. *esmalt*; espagn. et portug. *esmalte*; ital. *smalto*; bas-lat. *smaltum*; allem. *Schmelz*; du germanique : anc. haut-allem. *smelzan*, *smaltjan*, fondre; allem. *schmelzen*; étymologie que Diez préfère au latin *maltha*, sorte de mortier, laquelle est au contraire adoptée par M. de Laborde. Il est certain que la dérivation allemande rend plus facilement compte de *es* ou *s* qui commencent le mot dans toutes les langues romanes. Quant à l'apocope du *t* dans la forme française, on en a un exemple dans l'ancien français *gal*, pour *galt*, bois, de l'allemand *Wald*.

ÉMAILLÉ, ÉE (é-ma-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-ma-yé), *part. passé.* || 1° Garni d'émail. Une bague émaillée. Le chancelier de l'ordre n'a de différence des grands officiers laïques que de n'avoir point le collier d'or massif émaillé, SAINT-SIMON, 121, 82. || 2° Qui présente un aspect comparable à l'émail. Des prairies émaillées de fleurs. Telle, tous les matins, l'aurore Sur le sein émaillé de Flore Verse la rosée et le jour, CORN. *Tois. d'or*, II, 4. A peine ces préparatifs [du printemps] sont-ils achevés, qu'on voit paraître les légions émaillées [les poissons voyageurs], CHATEAUB. *Génie*, I, V, 4. || Fig. Pour ce qui regarde les différentes beautés du style, sur lesquelles vous me consultez, je vois que vous aimez, comme jeune et galant, celles qui donnent le plus dans la vue, et je vous avoue que votre langage me paraît trop émaillé, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. II, p. 2. Cet ouvrage est émaillé de tours fins et de réflexions délicates, *Mém. de Trév.* dans DESFONTAINES.

ÉMAILLER (é-ma-llé, *ll* mouillées, et non é-ma-yé), *v. a.* || 1° Appliquer de l'émail, orner avec de l'émail. Émailler une bague. Émailler de la porcelaine. || 2° Fig. Orner, parer, en parlant des fleurs. Elle émaille de fleurs les portes d'Orient, RÉGNIER, *Dial.* Mille fleurs émaillaient les tapis verts.... FÉN. *Tel.* I. Et vous, brillantes fleurs, étoiles mes compagnes, Qui du bleu firmament émaillez les campagnes, LAMART. *Méd.* II, 6. || Fig. Comme on voit l'or et l'azur sur la peau des serpents, vous émaillez avec les plus vives couleurs de l'éloquence, des paroles venimeuses, VOIT. *Lett.* 50. || 3° Fig. S'émailler, *v. réfl.* Devenir émaillé. La terre s'émaillait de fleurs.

HIST. XVI° s. Un annel d'or dont la verge est esmaillée et y a escript en la verge : c'est mon desir, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 345. || XVI° s. Esmailler, se dit des choses qui sont peintes d'esmail liquefié ou fondu sur la besongne, PALISS. 378. Ma main ne sçait cultiver autre nom, Et mon papier ne s'esmaille sinon De leurs beautés que je sens dedans l'ame, RONS. 14.... et à l'envy la terre où elle passe Un pré de fleurs esmaille sous ses piez, ID. 24. Si je preste l'aureille aux livres, depuis que je guette si j'en pourrai fripponner quelque chose de quoy esmailler le mien? MONT. III, 77. Ce sont mes vers que les chastes Charites [Grâces] Ont esmaillez de plus de cent couleurs, DU BELLAY, II, 1, *verso*.

— ÉTYM. *Émail.*

† **ÉMAILLERIE** (é-ma-lle-rie, *ll* mouillées, et non é-ma-ye-rie), *s. f.* Art de faire de l'émail, des émaux. Il entend bien l'émaillerie.

— ÉTYM. *Émailler.*

ÉMAILLEUR (é-ma-lleur, *ll* mouillées, et non é-ma-yeur), *s. m.* Celui qui travaille en émail. La lampe de l'émailleur. Il proposa à M. Hubin, fameux émailleur et fort habile en ces matières, différentes idées qu'il avait pour de nouveaux baromètres et thermomètres, FONTEN. *Amontons.*

— HIST. XIII° s. A toutes gens de mestier, Orfevres, esmailleurs, *Queue de Renard.* || XV° s. Brodeurs, ouvriers, et bons entretailleurs, Et jouelliers, orfevres, esmailleurs, AL. CHART. *Le debat des deux fortunes.*

— ÉTYM. *Émailler.*

ÉMAILLURE (é-ma-llu-r', *ll* mouillées, et non é-ma-yu-r'), *s. f.* || 1° Ouvrage de l'émailleur. De belles émaillures. || 2° Terme de fauconnerie. Taches rouges qu'on voit sur les pennes des oiseaux de proie.

— ÉTYM. *Émailler.*

† **ÉMANATIF, IVE** (é-ma-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui tient à l'émanation, qui s'y rapporte. Honorius III condamne la physique de Jean Scot Érigène, quoique le système émanatif enseigné par cet auteur du IX° siècle n'eût rien de commun avec le panthéisme, DAUNOU, *Discours sur l'état des lettres au* XIII° *siècle*, § XV.

ÉMANATION (é-ma-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'émaner; ce qui émane. Les odeurs sont des émanations de certains corps. Des émanations dangereuses pour la santé. Les émanations volcaniques des Champs Phlégréens. || 2° Terme de physique. Émission de particules lumineuses, dans le système qui attribue la lumière à l'émission de corpuscules. || 3° Fig. L'autorité de l'Église est une émanation de la puissance de Dieu. || Terme de théologie. Émanations en Dieu, celle du Fils, qui se fait par génération, et celle du Saint-Esprit, par spiration. || Terme de philosophie. Système de l'émanation, système dans lequel on suppose que tous les êtres sortent, par des dégagements successifs, de l'un qui est Dieu.

— ÉTYM. Lat. *emanationem*, de *emanare*, émaner.

† **ÉMANCHE**, *s. f.* Terme de blason. Mauvaise lecture pour emmanche.

† **ÉMANCHÉ**, *adj.* Terme de blason. Mauvaise lecture pour emmanché.

† **ÉMANCIPATEUR, TRICE** (é-man-si-pa-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui émancipe. Depuis le jour de Moïse, émancipateur de l'homme au milieu des nations esclaves de l'ignorance et de la force, CHATEAUB. dans LEGOARANT.

— ÉTYM. *Émanciper.*

ÉMANCIPATION (é-man-si-pa-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Droit accordé à un mineur de faire les actes d'administration. || État de celui qui, dégagé de toute tutelle, peut administrer librement ses biens. L'émancipation ne dispense pas le mineur d'avoir un curateur. || En droit romain, acte par lequel le fils de famille était affranchi de la puissance paternelle. || En termes ecclésiastiques, situation des religieux promus à une dignité qui les affranchissait de l'obéissance due à leurs supérieurs. Situation des monastères exemptés par le pape de la juridiction de l'ordinaire. || 2° Par extension, affranchissement. L'émancipation des esclaves. L'émancipation des masses populaires. Il vient d'attacher son nom à l'émancipation du nouveau monde, PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, I, 2. || Fig. L'émancipation de l'esprit, état de l'esprit qui se dégage de préjugés traditionnels.

— ÉTYM. Lat. *emancipationem*, de *emancipare*, émanciper.

ÉMANCIPÉ, ÉE (é-man-si-pé, pée), *part. passé.* || 1° Un mineur émancipé par le mariage. Point d'être plus libre que le petit sauvage; il naît émancipé, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 23. || 2° Fig. Affranchi. Les esprits émancipés des anciens préjugés. || Qui se donne beaucoup trop de liberté. Voilà un jeune drôle bien émancipé.

ÉMANCIPER (é-man-si-pé), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Accorder l'émancipation. Ce père a émancipé son fils. || 2° Fig. Affranchir. Émanciper le peuple. || 3° S'émanciper, *v. réfl.* Se rendre émancipé. Bartholo : La demoiselle est mineure. — Figaro : Elle vient de s'émanciper, BEAUMARCH. *Barbier*, IV, 8. || Il se dit plus souvent au figuré. Prendre des libertés. Personne ne fut si osé de s'émanciper en la moindre chose, VAUGEL. *Q. C.* liv. IX, ch. 12, dans RICHELET. Bref, voyant qu'il osait ainsi s'émanciper, A la fin j'ai levé le bras pour le frapper, TRISTAN, *Mariane*, I, 3. Ils [les Français] ont cela de mauvais qu'ils s'émancipent un peu trop et s'attachent en étourdis à conter des fleurettes à toutes celles qu'ils rencontrent, MOL. *Sicil.* 11. Enfin, ma flamme eut beau s'émanciper, ID. *Amph.* II, 3. || S'émanciper à.... Il s'est émancipé à lui dire des injures. Non, il faut qu'il ait le salaire Des mots où tout à l'heure il s'est émancipé, ID. *Amph.* III, 4. || On a dit aussi s'émanciper de.... Chacun s'émancipe de lui donner quelque louange, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 78. || S'émanciper, s'affranchir. Que serait-ce si, prenant l'essor et s'émancipant volontiers d'une certaine observance régulière, il voyait le monde par goût? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 492.

— HIST. XIV° s. Et le filz est comme partie et membre de son pere, si que atant que il soit grant et emancipé, ORESME, *Eth.* 155. || XVI° s. Enfans mariés sont tenus pour hors de pain et pot, c'est à dire emancipés, LOYSEL, 56. Quand j'eus vingt ans, il me prit une envie de m'emanciper, vivre à ma fantaisie, FOUILLOUX, *Ven.* f° 86, dans LACURNE, au mot *émotion*. Puisque nous nous sommes emancipez de ses regles [de la nature] pour nous abandonner à la vagabonde liberté de nos fantaisies, MONT. I, 305.

— ÉTYM. Lat. *emancipare*, de *e*, et *mancipare*, vendre par le mode solennel de la mancipation; l'*émancipation* était ainsi nommée en droit romain, parce qu'elle avait lieu par trois *mancipations* fictives qui épuisaient la puissance paternelle. *Mancipare* vient de *manceps*, acquéreur, adjudicataire, composé de *manus*, main, et *capere*, prendre : celui qui prend avec la main.

† **ÉMANDIBULÉ, ÉE** (é-man-di-bu-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est dépourvu de mandibules.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *mandibule*.

ÉMANÉ, ÉE (é-ma-né, née), *part. passé.* || 1° Qui provient. Des odeurs méphitiques émanées d'un cloaque. || 2° Fig. Défenses émanées du conseil des cardinaux, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET. Oui, Mitrane, en secret l'ordre émané du trône Remet entre tes bras Arzace à Babylone, VOLT. *Sémir.* I, 1. L'histoire d'un animal sauvage est bornée à un petit nombre de faits émanés de la nature, BUFF. *Anim. domest.*

ÉMANER (é-ma-né), *v. n.* || 1° S'échapper sous forme de particules subtiles. Des corpuscules émanent des corps odorants. J'aurais la molle ottomane Dont émane Un parfum qui fait aimer, V. HUGO, *Orient.* 19. || 2° Fig. Provenir par un mode comparé à une émanation physique. Si les formes des corps, qui sont substances intellectuelles, sont infuses dans les individus par un principe supérieur, duquel elles soient directement émanées.... MARG. BUFFET, *Observ.* p. 221, 1668. La commission pour les consacrer émanait de la puissance royale, BOSS. *Var.* X, § 14. Et le droit d'opprimer n'émane pas des cieux, SAURIN, *Spart.* IV, 3. L'ancien héritage de notre ennemi, réuni par un traité solennel au trône dont il émanait, VAUVEN. *Éloge de Louis XII.* Je conçois que l'universalité des choses est émanée de ce Dieu qui seul est par lui-même et dont tout est l'ouvrage, VOLT. *Dial.* XXIX, 4. || 3° Terme de théologie. Procéder. Le Verbe émane du Père éternel, et le Saint-Esprit émane du Père et du Fils. || Émaner se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

— ÉTYM. Lat. *emanare*, de *e*, et *manare*, couler. Il y a dans l'ancien français le verbe *esmaner* ou *emaner*, qui veut dire enlever, prendre : XII° s. Dolenz fu de sa terre dont il fu emanez [dépouillé], *Roman de Rou*, ms. p. 92, dans LACURNE. On ne voit pas que ce soit le même verbe que *emanare*.

† **ÉMANUÉ, ÉE** (é-ma-nu-é, ée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est privé de mains.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et le latin *manus*, main.

ÉMARGÉ, ÉE (é-mar-jé, jée), *part. passé.* Dont on a coupé la marge. Une estampe émargée. Les figures doivent être ployées, émargées et placées avec le même soin que si l'on reliait le livre en définitif, LESNÉ, *la Reliure*, p. 132, 1820. || En marge de quoi on a signé. Un état émargé.

ÉMARGEMENT (é-mar-je-man), *s. m.* Action d'émarger. || Ce qui est écrit ou porté en marge d'un compte, d'un mémoire.

— ÉTYM. *Émarger.*

ÉMARGER (é-mar-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : émargeant émargeons), *v. a.* || 1° Terme d'arts. Couper, diminuer la page. Émarger une estampe. || Absolument. Émargez au compas, à l'équerre, à la règle, LESNÉ, *la Reliure*, p. 132, 1820. || 2° Signer un reçu en marge d'un compte, d'un état. Émarger un état. || Absolument. Émarger, toucher l'argent, le revenu affecté à une fonction (ainsi dit parce que le fonctionnaire signe à côté de l'état de compte et comme en marge). Quoi ! ce n'est pas le professeur qui professe ? — Jamais. — Que fait-il ? — Il émarge.—Qu'entendez-vous par ces paroles ?—Il touche son traitement, ALPH. KARR, *Guêpes*, déc. 1843.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *marge*.

† **ÉMARGINATURE** (é-mar-ji-na-tu-r'), *s. f.* Terme de botanique. Échancrure terminale très-superficielle d'un organe.

— ÉTYM. *Émarginé.*

† **ÉMARGINÉ, ÉE** (é-mar-ji-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui présente une échancrure, une entaille terminale arrondie. Feuilles émarginées.

— ÉTYM. Lat. *emarginare*, de *e*, et *margo*, *marginis*, rebord (voy. MARGE).

† **ÉMASCULATION** (é-ma-sku-la-sion), *s. f.* Synonyme de castration.

— ÉTYM. *Émasculer.*

† **ÉMASCULER** (é-ma-sku-lé), *v. a.* Terme de vétérinaire. Priver un animal mâle des organes de la génération.

— HIST. XVI° s. Et s'estant aperceu que l'eau, de force estrange, Avoit fait dedans luy si merveilleux echange Qu'homme entier y entrant, n'en sortoit qu'à demy, Et son corps esmalé s'y estoit afemmy [efféminé], BAÏF, *Œuvres*, f° 114, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *emasculare*, de *e*, et *masculus*, mâle.

EMBABOUINÉ, ÉE (an-ba-bou-i-né, née), *part. passé.* Embabouiné par de belles paroles. Embabouiné de vos rêveries, vous débitez des choses qui ne sont point, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LE ROUX, *Dict. com.* || Terme de marine. Se dit quelquefois d'un navire embarrassé dans des écueils.

EMBABOUINER (an-ba-bou-i-né), *v. a.* Terme populaire. Amener quelqu'un par des cajoleries à faire ce qu'on souhaite de lui. La femme morte, il [M. de Soubise] brusqua un superbe enterrement, embabouina le curé, tellement que Mme de Soubise fut portée droit de chez elle à la Mercy, ST-SIMON, 218, 188.

— HIST. XIII° s. Cuer qui ce fait n'iert [ne sera] ja si embaboïnés D'amours ne d'autre vice, tant soit enracinés, Qu'en assés petit d'eure ne soit enluminés, J. DE MEUNG, *Test.* 2041. || XVI° s. Decevoir et embabouiner le vulgaire populace [populace est ici un adjectif], PARÉ, XIX, 30. Dont a dict l'Apostre, que ceux qui se laissent embabouiner à cette passion et cupidité, font naufrage et s'esgarent de la foy, et s'embarrassent en diverses peines, CHARRON, *Sagesse*, I, 21.

— ÉTYM. *En* 1, et *babouin. Babuinare* signifiait, au XIV° siècle, orner de miniatures.

† **EMBÂCLE** (an-bâ-cl'), *s. m.* Terme de ponts et chaussées. Amoncellement de glaçons qui barre un cours d'eau dans une débâcle. || Terme d'eaux et forêts. Tout embarras dans les eaux, ruisseaux et rivières.

— HIST. XVI° s. Embacle [embarras], embacler [embarrasser], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *En* 1, et un radical *bacle*, qui se trouve dans *dé-bâcle* (voy. ce mot).

EMBALLAGE (an-ba-la-j'), *s. m.* Action d'emballer. L'emballage d'une bibliothèque. || Frais d'emballage. Dans la dépense d'un déménagement, il faut compter l'emballage. || Toile d'emballage, toile grossière qui sert à emballer.

— ÉTYM. *Emballer.*

EMBALLÉ, ÉE (an-ba-lé, lée), *part. passé.* Des livres emballés. || Fig. et familièrement. Capté, trompé. Emballé par des aigrefins. || Emballé ! s'emploie très-familièrement comme une sorte d'interjection, signifiant enfoncé ! perdu !

EMBALLER (an-ba-lé), *v. a.* || 1° Mettre dans une balle, empaqueter. Et, pour gagner, emballent et déchargent toutes sortes de marchandises prohibées et défendues, *Arrêt du Conseil d'État*, 15 oct. 1622. || Absolument. La foire est terminée; tout le monde emballe déjà. || Fig. et familièrement. Emballer quelqu'un, le faire partir. On l'a emballé dans une diligence. Emballez avec tous vos dieux Flore et l'Aurore aux doigts de rose, BÉRANG. *Pauvres amours.* || 2° Familièrement. Se rendre maître des volontés de quelqu'un par des paroles captieuses. Il [le Régent] fut si bien veillé, relayé, tourmenté, qu'ils [Effiac, Canillac, etc.] l'emballèrent [le décidèrent à se prononcer contre les appels au concile], ST-SIM. 459, 237. || 3° Familièrement. S'emballer, *v. réfl.* Monter en voiture, partir. Allons, il est temps de s'emballer. || En un autre sens, s'emballer, se surcharger de vêtements, se mettre chaudement. Si vous voulez sortir par ce grand froid, emballez-vous bien.

— HIST. XV° s. Et les aucuns Bretons chargeoient sur chars et sur chevaux leurs draps bien emballés, FROISS. II, II, 188. || XVI° s. Qui desrobbe ne sugce, mais gruppe, n'avalle, mais emballe, ravit et joue de passe passe, RAB. *Pant.* III, 18.

— ÉTYM. *En* 1, et *balle.*

EMBALLEUR (an-ba-leur), *s. m.* || 1° Celui qui fait profession d'emballer des marchandises. Les emballeurs, chargeurs et déchargeurs sous corde pour faire toutes sortes de balles, ballots.... *Arrêt du Cons. d'État*, 15 oct. 1622. || 2° Fig. et familièrement, celui qui emballe, qui s'empare de l'esprit de quelqu'un par de beaux discours. Ne vous fiez pas à ses discours, c'est un emballeur.

— HIST. XVI° s. Une grosse aiguille triangulaire bien tranchante, semblable à celle des emballeurs, PARÉ, VIII, 25.

— ÉTYM. *Emballer.*

† **EMBALLONURE** (an-ba-lo-nu-r'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de petites chauves-souris de l'Amérique du Sud.

† **EMBALLOTTER** (an-ba-lo-té), *v. a.* Mettre en ballot. Ni de les montrer, ouvrir, ni déballer dans leurs hôtelleries, mais les faire porter emballottées et cordées dans la halle aux toiles, *Règlement du Parlem.* 9 août 1617.

— ÉTYM. *En* 1, et *ballot.*

† **EMBANDÉ, ÉE** (an-ban-dé, dée), *part. passé.* Lié avec des bandes. Infailliblement un enfant dont le corps et les bras sont libres, pleurera moins qu'un enfant embandé dans un maillot, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

† **EMBANDER** (an-ban-dé), *v. a.* Néologisme. Envelopper un enfant de bandes, de linges très-serrés.

— ÉTYM. *En* 1, et *bande.*

† **EMBANQUER** (an-ban-ké). || 1° *V. a.* Terme de fabrique. Passer les canons d'organsin au centre pour se disposer à ourdir. || 2° *V. n.* Terme de marine. Arriver sur un grand banc comme celui de Terre-Neuve.

— ÉTYM. *En* 1, et *banc.*

† **EMBARBE** (an-bar-b'), *s. f.* Ficelle bouclée pour le lissage des dessins, dans les manufactures.

† **EMBARBÉ, ÉE** (an-bar-bé, bée), *adj.* Garni d'une barbe touffue. Face embarbée. Si copieusement embarbé, que sa barbe était assez ample pour faire un bouchon of taverne, *Pièce comique*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— ÉTYM. *En* 1, et *barbe.*

† **EMBARBOTTER (S')** (an-bar-bo-té), *v. réfl.* Ne pas pouvoir sortir des phrases qu'on a commencées. Va donc, et ne t'embarbotte pas comme tout à l'heure, THÉAULON et BAYARD, *le Père de la débutante*, III, 4.

— ÉTYM. *En* 1, et *barbotter.*

† **EMBARBOUILLER** (an-bar-bou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Faire perdre à quelqu'un le fil de ses idées, de sa conduite. || S'embarbouiller, *v. réfléchi.* Se perdre dans ce qu'on dit. Les conférences continuaient à Rastadt; Villars s'y embarbouilla si mal, qu'il fallut le désavouer, ST-SIM. 353, 151.

— HIST. XVI° s. Ne embarboyllez vostre neuve robe, je vous prie, PALSGR. p. 549.

— ÉTYM. *En* 1, et *barbouiller.*

EMBARCADÈRE (an-bar-ka-dè-r'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Cale ou jetée avancée qui sert soit à l'embarquement soit au débarquement des marchandises. A l'égard de celles [cargaisons] qui sont moindres et dont les barques anglaises, hollandaises, françaises et danoises sont ordinairement chargées, on les porte dans les estères, c'est-à-dire aux lieux d'embarquement ou embarcadères qui sont éloignés des villes, ou aux embouchures des rivières, LABAT, *Voyag.* t. VII, p. 224, 1742. || 2° Par extension, lieu de départ d'un bateau à vapeur, d'un chemin de fer (voy. DÉBARCADÈRE). || Lieu, édifice où se font les chargements des marchandises. Construire un embarcadère. || 3° Terme de maçonnerie. Pente faite en blocage ou degrés construits dans l'épaisseur d'un mur de douve pour descendre au niveau de l'eau d'un étang, d'une pièce d'eau, etc.

— ÉTYM. Espagn. *embarcadero*, nom du lieu où les Espagnols faisaient leur embarquement pour l'Amérique, de *embarcar* (voy. EMBARQUER).

EMBARCATION (an-bar-ka-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Toute barque qui ne va qu'à la rame, et aussi un petit navire à un ou deux mâts.

— REM. On l'emploie, abusivement et à tort, quelquefois comme synonyme d'embarquement, en parlant des personnes.

— ÉTYM. Espagn. *embarcacion*, de *embarcar* (voy. EMBARQUER). Ce mot n'existait pas au XVII° siècle, et Voiture qui, écrivant d'Espagne, s'en sert, le souligne : L'avis que l'on m'a donné, que cette saison n'était guères propre à la navigation pour les grands calmes qu'il y a, et que difficilement je trouverais *embarquacion* devant le mois de septembre, *Lett.* 39.

† **EMBARDÉE** (an-bar-dée), *s. f.* Terme de marine. Mouvement de rotation communiqué par le courant ou par un grand vent arrière.

— ÉTYM. *Embarder.*

† **EMBARDER** (an-bar-dé). || 1° *V. a.* Terme de marine. Faire avancer son vaisseau à bâbord ou à tribord, pour éviter un autre vaisseau qui pourrait l'endommager. || 2° *V. n.* Éprouver une embardée. Embarder au large.

EMBARGO (an-bar-go), *s. m.* Défense faite par un gouvernement de laisser partir les navires étrangers qui sont dans ses ports. On mit l'embargo sur les vaisseaux hollandais. Frapper d'embargo. Lever l'embargo. || Par extension. Une diatribe que vous ne recevrez point, vu l'embargo mis à la poste sur tout ce qui vient de moi, P. L. COUR. *Lett.* II, 28.

— ÉTYM. Espagn. *embargo*, séquestre ; provenç. *embargar* ; bas-lat. *imbarcum*, d'une forme *imbarricare*, de *in*, en, et le bas-lat. *barra*, barre (voy. BARRE).

† **EMBARILLAGE** (an-ba-ri-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action d'emplir de poudre des barils. || Action de mettre des sardines, des figues, etc. dans un baril.

— ÉTYM. *Embariller.*

† **EMBARILLER** (an-ba-ri-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Mettre dans des barils. Embariller la poudre.

— ÉTYM. *En* 1, et *baril.*

EMBARQUÉ, ÉE (an-bar-ké, kée), *part. passé.* || 1° Mis dans un navire. Des matelots embarqués à bord d'un vaisseau. Des marchandises embarquées sur un bâtiment de commerce. || 2° Fig. Engagé. Embarqué dans une mauvaise affaire. Et dans un fol amour ma jeunesse embarquée, RAC. *Phèd.* I, 1. Oui, mais il faut parier, cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué, PASC. *Moyens*, I. Je trouvai l'affaire de la mère d'Agréda embarquée, BOSS. *Lett. quiet.* 61.

EMBARQUEMENT (an-bar-ke-man), *s. m.* || 1° Action d'embarquer. L'embarquement des troupes. Péluse où notre embarquement devait se faire, FÉN. *Tél.* II. || Inscription d'un marin au rôle d'équipage, d'un passager au registre de bord. || 2° Fig. Entrée dans quelque affaire, dans quelque intrigue. On dépeint votre embarquement le plus bas et le plus abject où se soit jamais mise une personne de votre qualité; et on dit que votre ami exerce sur vous un empire tyrannique, BUSSI RABUTIN, *Hist. amour. des Gaules*, p. 164. Aucun d'eux [des pairs] ne se présenta pour être le promoteur d'un embarquement où le temps présent ne permettait pas de s'engager avec prudence, ST-SIM. 376, 73.

—HIST. XVI° s. Ainsi comme il estoit sur son embarquement, pour s'en retourner en Ytalie, AMYOT, *Flam.* 28.

— ÉTYM. *Embarquer.*

EMBARQUER (an-bar-ké), *v. a.* || 1° Mettre, charger dans une barque ou dans un navire. Embarquer des marchandises, des troupes, des vivres. || Embarquer en grenier, mettre les marchandises sans emballage dans le navire. || Embarquer un coup de mer, un paquet de mer, et, absolument, embarquer, recevoir par-dessus le bord une forte lame. La chaloupe embarquait. || 2° Fig. Mettre quelqu'un dans une affaire, par une métaphore prise de l'homme qui, une fois en mer, ne peut plus quitter le navire. Il ne regardera pas tant.... aux intérêts d'autrui dans lesquels on les embarque, qu'à leurs vrais et naturels intérêts, BALZ. *Avis écrit.* Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse; je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte, cela m'assomme, et comment en sortirai-je? SÉV. 126. Harlay suggéra l'expédient d'embarquer le parlement [à légitimer les bâtards de Louis XIV] par l'affaire du chevalier de Longueville qui réussit si bien, ST-SIM. 20, 236 || 3° *V. n.* Se rendre à bord d'un vaisseau. J'embarque tel jour. || 4° S'embarquer, *v. réfl.* Monter sur un navire pour faire un voyage. Il s'embarqua sur un paquebot. J'espère partir de Rome dans trois semaines, et, si je trouve un vaisseau, je m'embarquerai pour Marseille, VOIT. *Lett.* 96. || Avec ellipse du pronom personnel. Hâtez-vous de faire embarquer ce jeune étranger, FÉN. *Tél.* III. || S'embarquer sans biscuit, se mettre en route sans provisions, et aussi faire quelque en-

treprise sans prendre les précautions nécessaires, commencer une affaire sans argent. || Par extension, se mettre dans un véhicule quelconque pour aller d'un lieu à un autre. S'embarquer dans une diligence, dans un wagon. || 5° Fig. S'engager, commencer, entreprendre. S'embarquer dans une méchante affaire. Puisque je me suis embarqué, il faut que j'achève, SCARRON, *Dial.* dans LE ROUX, *Dict. comique.* Laissez-moi la liberté de vous écrire, sans vous embarquer dans des réponses, SÉV. 8. Pourquoi s'embarque-t-il dans de si extrêmes protestations? ID. 93. Puis, de là, s'embarquant dans la nouvelle guerre [se mettant à en parler], BOIL. *Sat.* III. Pourquoi, d'un faux espoir me flattant à mon âge, De nouveau m'embarquer dans de folles amours? CHAULIEU, *Ép. de l'abbé C.* Vous me conseilleriez de m'embarquer dans un commerce de cette nature, HAMILT. *Gramm.* 10. Les grands géomètres ne parvinrent à l'entendre [un livre de Newton] qu'en l'étudiant avec soin; les médiocres ne s'y embarquèrent qu'excités par le témoignage des grands, FONTEN. *Newton.* Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philosophiques, J. J. ROUSS. *Orig. notes.* || S'embarquer à.... Se mettre à, entreprendre de. Comme en de certains temps il fait bon s'expliquer, En d'autres il vaut mieux ne s'y point embarquer, CORN. *Othon,* II, 3. Il s'embarquait à payer cent mille francs, SÉV. 83. Je ne veux point m'embarquer à vous dire, ID. 110. Voilà une belle chose que de m'être embarquée à vous conter ce que vous savez déjà, ID. 211.

— HIST. XVIe s. Il embarqua dedans les esquifz de ses galeres les meilleurs combattans, AMYOT, *Arist.* 23.... Ains s'embarqua il, et se mit à la voile la droitte routte de l'Afrique, ID. *Cat.* 8.

— ÉTYM. *En* 1, et *barque;* provenç. et espagn. *embarcar;* ital. *imbarcare.*

EMBARRAS (an-ba-râ; l's se lie : un en-ba-râ-z ennuyeux), *s. m.* || 1° Obstacle qui barre une voie, un chemin. Il y a de l'embarras dans cette rue. Un embarras de voitures. Quand un autre [carrosse], à l'instant s'efforçant de passer, Dans le même embarras se vient embarrasser, BOIL. *Sat.* VI. Il ne fallait que l'embarras d'un défilé, quelques marches forcées ou une boutade de cosaques pour nous débarrasser de tout cet attirail [bagages], SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 1. || Fig. et familièrement. Faire de l'embarras, des embarras, ses embarras, se donner de grands airs, affecter de grandes prétentions. || 2° Ce qui gêne. J'ai trop de meubles, cela met de l'embarras chez moi. L'embarras fut grand à l'arrivée d'une compagnie qu'on n'attendait pas. Une tête empanachée N'est pas petit embarras, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Je ne suis pas de ceux qui font leur volupté Des embarras charmants de la paternité, C. DELAVIGNE, *École des vieill.* I, 1. || Causer de l'embarras à quelqu'un, venir demander à dîner ou à coucher chez quelqu'un qui n'est pas préparé à recevoir. || Populairement. Ce n'est pas l'embarras, c'est-à-dire ce n'est pas là ce qui peut embarrasser, arrêter, retarder, et, par suite, quoi qu'il en soit, néanmoins; locution née d'après Mme de Genlis, pendant la Révolution. Ce n'est pas l'embarras, vous arriverez toujours à votre but. || Embarras de la langue, difficulté à articuler. Il lui est resté de son attaque un embarras de la langue. || 3° Confusion de choses difficiles à débrouiller. Un procès où il y a de l'embarras. L'embarras de ses affaires inquiète ses créanciers. || 4° Pénurie d'argent. Cette famille est dans un grand embarras. Nous nous sommes trouvés dans de grands embarras; Mais depuis quelque temps un oncle, un honnête homme.... A bien voulu descendre aux ténébreux manoirs, REGNARD, *Ménechm.* IV, 2. Il est jeune, il a dépensé étourdiment tout son argent, il est dans un extrême embarras, Mme DE GENLIS, *Théât. d'éduc. le Libraire,* sc. 3. || 5° Difficultés résultant d'une multitude d'affaires. Se trouver dans un embarras inextricable d'affaires. Des embarras du trône effet inévitable, RAC. *Esth.* II, 3. Gardez-vous de vous jeter dans cet embarras, FÉN. *Tél.* XXIII. Troïle est utile à ceux qui ont trop de bien; il leur ôte l'embarras du superflu, LA BRUY. V. Et dans cet éternel fracas De riens pompeux et d'embarras, GRESSET, *au P. Bougeant.* || 6° Difficulté résultant de ne savoir que faire, que répondre. L'embarras où elle jette les princes, CORN. *Ex. de Rodog.* Un autre hymen vous met dans le même embarras, ID. *Sertor.* II, 4. C'est ce qui vous met dans un fâcheux embarras, PASC. *Prov.* 12. L'embarras n'était pas petit, parce que, quoi qu'on pût dire, on sentait bien qu'il n'y avait ni grande ni petite église composée de pasteurs et de peuple, où l'on pût montrer la foi qu'on voulait faire passer pour la seule vraiment chrétienne, BOSS. *Var.* XIV, § 16. Il n'a point dans ses vers l'embarras de choisir, BOIL. *Sat.* II. Son cœur, toujours flottant entre mille embarras, Ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas, ID. *ib.* VIII. || Embarras d'esprit, peine d'esprit. || 7° État de celui qui est interdit, troublé. L'embarras avec lequel je lui parlai l'obligea de me presser, LE COMTE DE BUSSI, dans RICHELET. [S'il] ne confond d'abord par ses doux embarras Tous les raisonnements d'aimer ou n'aimer pas, TH. CORN. *Ariane,* I, 3. Télémaque, qui vit son embarras, n'osa lui dire que.... FÉN. *Tél.* XXIII. Quand Philoctète dépeignit l'embarras de Néoptolème, qui ne savait pas dissimuler, Télémaque parut dans le même embarras, ID. *ib.* XVI. Sa physionomie portait l'empreinte de cette espèce de souffrance que cause toujours un extrême embarras, Mme DE GENLIS, *Mlle de la Fayette,* p. 307, dans POUGENS. Craignez-vous de montrer ce front jeune et timide? Un si grand embarras sied mal à la vertu, DUCIS, *Othel.* I, 6. || 8° Terme de médecine. Embarras gastrique, trouble de la digestion avec nausées, vomissement, et souvent coliques et diarrhée. || Embarras des premières voies, état caractérisé par une langue chargée, jaunâtre, de l'inappétence, la bouche pâteuse, etc. || 9° Dans le langage familier. Mettre une fille dans l'embarras, la rendre enceinte.

— SYN. EMBARRAS, TIMIDITÉ. L'embarras est extérieur; il tient aux circonstances, et se montre dans la manière d'être. La timidité est intérieure, elle tient au naturel et peut ne pas se montrer. On peut être fort embarrassé sans être timide.

— HIST. XVe s. Aiant trouvé un embarras de charrettes à la rue de la Feronnerie, D'AUB. *Hist.* III, 546.

— ÉTYM. *En* 1, et *barre;* espagn. *embarazo;* ital. *imbarrazzo.*

EMBARRASSANT, ANTE (an-ba-ra-san, san-t'), *adj.* Qui cause ou donne de l'embarras, de l'incommodité, de la gêne. Des bagages embarrassants. Situation, position, question embarrassante. N'allons point les gêner [les rois] d'un soin embarrassant, RAC. *Athal.* II, 5. Ah! cousine, que cette visite m'embarrasse à l'heure qu'il est! — Il est vrai que la dame est un peu embarrassante de son naturel, MOL. *Critique,* 2.

EMBARRASSÉ, ÉE (an-ba-ra-sé, sée), *part. passé.* || 1° Barré par un embarras. La rue embarrassée par des voitures. || Fig. Dans les temps embarrassés et malheureux tout ce qui passe pour mystère est odieux, RETZ, I, 196. || 2° Entortillé, entravé. Embarrassé dans les plis de son manteau. Le cheval embarrassé dans sa longe. Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé, RAC. *Phèd.* V, 6. || Fig. Un sens embarrassé dans des mots captieux, VOLT. *Œd.* I, 1. || Pièce embarrassée, pièce de théâtre intriguée, dont l'intrigue fait le principal intérêt. C'est l'incommodité des pièces embarrassées, qu'en termes de l'art on nomme implexes, par un mot emprunté du latin, telles que sont Rodogune et Héraclius, CORN. *Examen de Cinna.* Ce sens ne se trouve probablement que dans Corneille. || 3° Gêné. Embarrassé par le fardeau qu'il portait. Ce sont fatalités dont l'âme embarrassée À plus qu'elle ne veut se voit souvent forcée, CORN. *Rodog.* II, 3. || Langue embarrassée, langue qui a de la peine à articuler. Et dès le premier mot, ma langue embarrassée Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée, RAC. *Bérén.* II, 2. || Prononciation embarrassée, prononciation mal articulée. || Se dit aussi des idées. Des notions, des conceptions embarrassées. || 4° Qui n'est pas clair. Ses propositions furent embarrassées. || 5° Qui éprouve de l'embarras, de l'incertitude. Vous n'êtes point embarrassée De le croire, ni moi.... LA FONT. *Fabl.* X, 1. On se peut trouver embarrassé des passages de l'Écriture, BOSS. *Avert.* || 6° Interdit, troublé. Il était embarrassé. Son langage fut embarrassé. J'ai tous les sens encor de trouble embarrassés, TH. CORN. *Ariane,* IV, 2. Ils sont bas et timides devant les princes et les ministres, pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu; muets et embarrassés avec les savants; vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien, LA BRUY. IX. Quand j'ai vu que M. de Limours en était plus embarrassé que touché, j'ai changé de manière, et je lui ai montré le plus profond mépris, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. 27, p. 222, dans POUGENS. || Être embarrassé de sa personne, ne savoir quelle contenance avoir. Un sot est embarrassé de sa personne, LA BRUY. XII. || 7° *Au fém.* Enceinte, en parlant d'une femme non mariée. Ma fiancée, qui avait peur que je ne revinsse pas, étant déjà embarrassée, pensa mourir de tristesse et du regret de sa noce perdue, P. L. COUR. II, 299. || 8° Il se dit des organes dont les fonctions ne sont pas libres. Il a le cerveau embarrassé. J'avais l'estomac embarrassé.

† **EMBARRASSEMENT** (an-ba-ra-se-man), *s. m.* Action d'embarrasser.

— HIST. XVIe s. Que si on en voyoit quelques un peu capables et mal affectionnez à la guerre, on les devroit excuser de marcher; aussi bien ne serviroyent-ils que d'embarrassement, LANOUE, 236.

— ÉTYM. *Embarrasser.*

EMBARRASSER (an-ba-ra-sé), *v. a.* || 1° Obstruer par un embarras. Ces voitures, ces pierres embarrassent la rue. Ces moulins embarrassent le cours de la rivière. || S'embarrasser, embarrasser à soi. Il s'embarrassa les jambes dans des cordes. || Fig. Il est certains esprits dont les sombres pensées Sont d'un nuage épais toujours embarrassées, BOIL. *Art p.* I. || 2° Empêcher la liberté du mouvement. Votre manteau vous embarrasse, ôtez-le. Il eut à combattre un grand nombre de nations qui embarrassaient la navigation avec leurs canots, et qui, du rivage, l'accablaient de flèches, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 11. Son fils, ce faible enfant qu'il porte entre ses bras, D'un cher et doux obstacle embarrasse ses pas, DUCIS, *Oscar,* III, 5. || 3° Entortiller. On embarrasse le bœuf dans une corde. Dans ce piége sanglant je veux l'embarrasser, VOLT. *Catil.* I, 2. || 4° Mettre dans l'embarras, dans l'incertitude, dans l'hésitation. Oui, mais de cette nuit la suite m'embarrasse, CORN. *Sert.* I, 1. Ce n'est pas en effet ce qui plus m'embarrasse, ID. *ib.* V, 2. Vous croyez nous embarrasser par cette demande, BOSS. *Rép.* Modérez des bontés dont l'excès m'embarrasse, RAC. *Phèd.* I, 2. Un reproche secret embarrasse mon âme, ID. *Esth.* II, 6. Quel prodige nouveau me trouble et m'embarrasse? ID. *Ath.* II, 7. || Absolument. Le passé fait trembler, l'avenir embarrasse, BOURSAULT, *Ésope à la cour,* III, 3. L'intention qu'on suppose embarrasse souvent plus que la vérité, Mme DE GENLIS, *Théâ. d'éduc. le Portrait,* I, 3. || 5° Embarrasser une question, une affaire, la compliquer, l'embrouiller, y faire naître des difficultés. Puisque M. Jurieu, pour embarrasser la matière, veut nous parler du divorce, ayons la patience de l'entendre, BOSS. *Var.* 4e *avertiss.* § 6. || 6° S'embarrasser, *v. réfl.* S'entortiller, s'empêtrer. Le roi, qui était en bottes, selon sa coutume, s'embarrassa dans ses éperons et tomba, VOLT. *Charles XII,* 6. Sa tête et ses cornes s'embarrassent dans les festons de pampres, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 474, dans POUGENS. || Fig. Je m'embarrasse en mes pensées, RÉGNIER, *Épît.* III. Comme en sa propre fourbe un menteur s'embarrasse, CORN. *Ment.* V, 7. Ces personnages épisodiques [d'une pièce de théâtre] doivent s'embarrasser si bien avec les premiers, qu'une seule intrigue brouille les uns et les autres, ID. *Premier disc.* Et pour vos intérêts, que je voulais laisser, En de nouveaux périls [je] viens de m'embarrasser, MOL. *l'Étour.* II, 4. || S'embarrasser dans ses discours, perdre la suite de ce qu'on dit. || Sa langue s'embarrasse, il ne fait que balbutier. || Son esprit s'embarrasse, ses idées se troublent. De plus en plus cet esprit s'embarrasse, MAIR. *Sophon.* III, 4. || 7° Se causer une gêne à soi-même. L'âme, qui s'est éloignée de la source de son être, ne connaît plus ce qu'elle est; elle s'est embarrassée, dit saint Augustin, dans toutes les choses qu'elle aime, BOSS. *la Vallière.* Quant aux soldats, plusieurs s'étant embarrassés des fruits de leur pillage, devinrent moins lestes, moins insouciants, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 8. || Se causer une gêne réciproque. Ils s'embarrassent les uns les autres dans cette confusion, FÉN. *Tél.* XVI. || 8° Devenir interdit. À la première question, il s'embarrasse. || 9° Prendre souci de. Il ne fallait pas s'embarrasser de leurs fantaisies, HAMILT. *Gramm.* 7. Il ne s'embarrassait point de mes chagrins, FÉN. *Tél.* XIII. De quel frivole soin mon esprit s'embarrasse? RAC. *Iphig.* IV, 8. || S'embarrasser de tout, se faire une grande affaire des moindres choses. || C'est un homme qui ne s'embarrasse de rien, c'est-à-dire rien ne lui donne de l'inquiétude, du souci. || Dans une formule de politesse, s'embarrasser de quelqu'un, se charger de lui. Est-ce que vous voulez vous embarrasser de moi? Et si d'une offre en l'air votre âme encor frappée, Veut bien s'embarrasser du rebut de Pompée, CORN. *Sert.* IV, 2. || 10° Terme de médecine. La tête, la poitrine s'embarrasse, se dit d'un malade dont les idées se troublent, qui ressent de l'oppression. Sur les six heures du soir, sa tête s'est embarrassée, et insensiblement il est tombé dans le délire le plus effrayant, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, lett. 67, p. 491, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Le pauvre homme embarrassé respondit.... MONT. I, 39. Le pont estant embarrassé du bagage qu'on faisoit retirer dans la ville, les fuyans ne se pouvoient sauver, LANOUE, 600. La raison se perd, s'embarrasse et s'entrave, tournoyant dans cette mer ondoyante des opinions humaines, MONT. II, 156.

— ÉTYM. *Embarras;* espagn. *embarazar.*

† **EMBARREMENT** (an-ba-re-man), *s. m.* Action d'embarrer; résultat de cette action.

† **EMBARRER** (an-ba-ré), *v. a.* || 1° Enfermer avec des barres, prendre entre des barres. || 2° Terme de marine. Faire tourner la barre du gouvernail plus qu'il ne convient. On dit plus souvent barrer. || 3° *V. n.* Engager un levier sous un fardeau pour le soulever. || 4° Terme de verrerie. Saisir le creuset par la ceinture. || 5° S'embarrer, *v. réfl.* Un cheval s'embarre, quand il se prend les jambes entre les barres de l'écurie.

— HIST. XIIe s. De lor espées font esgrener l'acier, Et les vers elmes enbarer [enfoncer] et trenchier, *R. de Cambrai*, 176. || XIVe s. Et jà fust Malepaie dedans la ville entrez, Quant d'une hache fu tellement assenez Qu'il fu en mi le trou abatus et tombez, E fu son basinet en son chief embarrez, *Guescl.* v. 20236. || XVe s. Et lui avala une dague qu'il tenoit sur le chef qu'il avoit tout nu, et lui embarra là dedans, FROISS. II, II, 43. || XVIe s. Saige chevalier a voulentiers gros chef à l'avenance du corps, et rond, et bien peu embarré selon les temples, *Rosier hist.* I, 4. L'extremité de l'elevatoire se coule par dessous l'os embarré [enfoncé] et fracturé, PARÉ, VIII, 5.

— ÉTYM. *En* 1, et *barre;* provenç. et espagn. *embarrar;* ital. *imbarrare.*

† **EMBARRURE** (an-ba-ru-r'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Contusion ou écorchure provenant de ce qu'un cheval s'est débattu après s'être embarré. || Terme de chirurgie. Espèce de fracture du crâne, dans laquelle une esquille passe sous l'os sain, et comprime la dure-mère. || *S. f. plur.* Terme de couvreur. Plâtres que l'on fait de chaque côté des faîtières pour les sceller.

— HIST. XVIe s. La troisieme espece des fractures du crane est appellée embarreure ou enfonsure : embarrure ou brisure en plusieurs esquilles ou fragmens; enfonsure, quand la piece est du tout separée, tombante sur la membrane, sans esquille, PARÉ, VIII, 1.

— ÉTYM. *Embarrer.*

† **EMBAS** (an-bâ), *loc. adv.* qui se disait pour *en bas* et qui a vieilli. En embas le poteau est garni d'un anneau de fer. Chaîne attachée fixement par les deux extrémités.... et dont chaque partie est fixée en embas par son propre poids, FONTEN. *Bernoulli.*

— ÉTYM. *En* 1, préposition, et *bas*, adjectif.

† **EMBASE** (an-ba-z'), *s. f.* || 1° Terme d'horlogerie. Assiette qui se réserve sur l'arbre d'une roue, en le forgeant. || 2° Partie renflée d'une lame de couteau. || Ressaut d'une enclume. || Partie d'un ouvrage de menuiserie qui repose sur une autre pièce. || 3° Terme de serrurerie. Embases d'espagnolettes, parties saillantes et profilées au droit des lacets qui tiennent la tige ou le corps. || Embase de clef, petite moulure sous l'anneau. || 4° Terme d'armurier. Partie de métal sur laquelle une autre pièce vient s'appuyer. Renfort de métal aux tourillons des bouches à feu.

— ÉTYM. *En* 1, et *base.*

EMBASEMENT (an-ba-ze-man), *s. m.* Terme d'architecture. Base continue en saillie, au pied d'un bâtiment.

— ÉTYM. *Embase.* On trouve *embassement*, qui est fait comme *soubassement* (voy. ce mot) : XVIe s. Et seront posés les dits termes sur un certain embassement, qui servira de siege pour ceux qui sont assis dedans le dit cabinet, PALISSY, 61. Ses actions n'estoient que herault de sa gloire, les defaveurs theatres elevez à sa constance, le cercueil embassement d'un immortel trophée, MENARD, *Hist. du Guesclin, Épît. à la noblesse française.*

† **EMBASSURE** (an-ba-su-r'), *s. f.* Parois du four du verrier, depuis le plan de la base jusqu'à la naissance de la voûte.

† **EMBASTILLÉ, ÉE** (an-ba-sti-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* || 1° Mis à la Bastille. Me voici donc dans ce lieu de détresse Embastillé, logé fort à l'étroit, Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid, VOLT. *la Bastille.* || 2° Entouré de forts, en parlant d'une ville. Les Parisiens seront et resteront fortifiés et embastillés, afin que s'accomplissent les paroles des Guêpes : Tu l'as voulu, George Dandin, ALPH. KARR, *Guêpes*, oct. 1843.

†**EMBASTILLEMENT** (an-ba-sti-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action d'embastiller. Les journaux qui ont fait les plus longs discours contre l'embastillement de Paris.... tout le monde est devenu partisan des fortifications, ALPH. KARR, *Guêpes*, janv. 1841.

†**EMBASTILLER** (an-ba-sti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* || 1° Mettre à la Bastille ou dans une autre prison d'État. || 2° Embastiller une ville, l'entourer de forts, de bastilles.

— ÉTYM. *En* 1, et *bastille.*

EMBATAGE (an-ba-ta-j'), *s. m.* Terme de charron. Opération qui consiste à poser le fer des roues.

— ÉTYM. *Embatre.*

† **EMBATAILLEMENT** (an-ba-ta-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'art militaire. Action de passer de l'ordre appelé colonne à celui qu'on nomme bataille.

† **EMBATAILLER** (an-ba-ta-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme d'art militaire. Ranger en bataille.

— ÉTYM. *En* 1, et *bataille.*

† **EMBATAILLONNER** (an-ba-ta-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Terme d'art militaire. Former des soldats, des compagnies en bataillon.

— ÉTYM. *En* 1, et *bataillon.*

EMBÂTÉ, ÉE (an-bâ-té, tée), *part. passé.* Âne embâté.

EMBÂTER (an-bâ-té), *v. a.* || 1° Garnir du bât une bête de somme. Embâter les mulets. || 2° Fig. et familièrement, embarrasser ou ennuyer. Embâter quelqu'un d'une affaire désagréable. Vous nous avez embâtés d'un homme insupportable. Le chancelier déclara à M. de Chevreuse qu'il pouvait faire son fils duc et pair s'il voulait, et embâter le roi de ses beaux raisonnements, ST-SIM. 313, 114.

— HIST. XVIe s. Que le mulet aie le dos uni, non beaucoup pendant des deux costés, ains approchant celui du cheval, afin de tant mieux tenir la selle, ce qui n'est considerable au mulet à bast, qui s'embaste bien en dos d'asne, c'est à dire pendant, O. DE SERRES, 315.

— ÉTYM. *En* 1, et *bât;* provenç. *enbastar;* ital. *imbastare.*

† **EMBATOIR** (an-ba-toir), *s. m.* Fosse longue et étroite, où les charrons placent debout les roues de voiture qu'ils veulent embatre.

— ÉTYM. *Embatre.*

EMBÂTONNÉ, ÉE (an-bâ-to-né, née), *part. passé.* Armé d'un bâton. .... Mes ménades Feront de telles algarades À ces monstres embâtonnés, SCARRON, *Typh.* chap. II, dans RICHELET. || Terme de blason. Colonnes embâtonnées, colonnes cannelées dont la cannelure est remplie de figures de bâtons.

EMBÂTONNER (an-bâ-to-né), *v. a.* || 1° Armer d'un bâton. Et fussiez-vous embâtonnés, Jamais vous n'en seriez les maîtres, LA FONT. *Fabl.* II, 18. || 2° Terme d'architecture. Remplir de figures de bâtons les cannelures d'une colonne jusqu'à une certaine partie de son fût. Colonne cannelée et embâtonnée. || 3° S'embâtonner, *v. réfl.* S'armer d'un bâton.

— HIST. XVe s. Le quel messire Hector issit hors de son hostel, et vint tout à cheval armé et embastonné [armé d'une lance], MONSTRELET, II, 102. Soupper : Estes-vous prests? — Jaunisse : Oui voir. — Soupper : Embastonnez? — Gravelle : De bons bastons, *la Condamnation de Bancquet, Rec. de farces*, p. 321. Notat que les maladies se viennent icy presenter en figures hydeuses et monstrueuses, embastonnées et habillées si estrangement, que à peine peut-on discerner si ce sont femmes ou hommes, *ib.* p. 293.

— ÉTYM. *En* 1, et *bâton;* provenç. *embastonar.*

EMBATRE (an-ba-tr'), *v. a.* Terme de charron. Appliquer les bandes de fer qui se mettent sur la circonférence des roues. Embatre une charrette.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant *battre* avec deux *t*, écrit *embatre* avec un seul. Il faudrait écrire dans les deux cas avec un seul *t*, puisque le second ne sert à rien et qu'il n'est ni du radical ni de la terminaison.

— HIST. XIe s. Son bon espié enz au cors [il] lui enbat, *Ch. de Rol.* XCIV. || XIIe s. Vous m'avez enbatu [pris] au perge [piége], *Lai d'Ignaurès.* || XIIIe s. Se vous, une autre fois, vous enbatez en tel peril, dont Diex vous gart, nous vous rendrons ci orendroit tout ce que nous tenons de vous, H. DE VALENC. IV. || XIVe s. L'estude de tel livre engendre et enbat ou accroist, es cœurs de ceux qui y entendent, affection et amour, ORESME, *Prol.* || XVe s. S'ils se fussent embattus en icelui port qu'ils avoient choisi, ils estoient perdus, FROISS. I, I, 18. || XVIe s. Nos gens de cheval s'embattirent pesle-mesle parmi leurs gens de pied, qui estoient espars, M. DU BELLAY, 386.

— ÉTYM. *En* 1, et *battre;* provenç. *enbatre;* ital. *imbattere. Embatre* dans l'ancien français signifie jeter sur.

EMBATU, UE (an-ba-tu, tue), *part. passé* d'embatre. Roue embatue.

EMBAUCHAGE (an-bô-cha-j'), *s. m.* || 1° Action d'embaucher des ouvriers. || Bienvenue, repas qu'un ouvrier paye à ses camarades lorsqu'il est admis à travailler chez un maître. || 2° Par extension, action de faire passer des soldats à l'ennemi. Le crime d'embauchage est puni de mort.

— ÉTYM. *Embaucher.*

EMBAUCHÉ, ÉE (an-bô-ché, chée), *part. passé.* Des ouvriers embauchés.

† **EMBAUCHÉE** (an-bô-chée), *s. f.* Dans quelques arsenaux, l'heure du commencement ou de la reprise du travail.

† **EMBAUCHEMENT** (an-bô-che-man), *s. m.* Action d'embaucher.

— ÉTYM. *Embaucher.*

EMBAUCHER (an-bô-ché), *v. a.* || 1° Engager un ou plusieurs ouvriers. || 2° Attirer des ouvriers dans un nouvel atelier au préjudice du patron pour lequel ils travaillaient. || 3° Terme de guerre. Chercher à faire déserter le drapeau. Embaucher des soldats. || 4° S'embaucher, *v. réfl.* Pratiquer l'un sur l'autre l'embauchage. Ils cherchaient mutuellement à s'embaucher.

— HIST. XVIe s. Embaucher ou emboscher, ROBERT ESTIENNE, COTGRAVE, OUDIN.

— ÉTYM. *En* 1, et *bauche;* Berry, *embaucher*, commencer : *il a embauché à moissonner;* espagn. *embaucar*, tromper; *embauco*, artifice, ruse. Comparez *débaucher*, *ébaucher. Embaucher* c'est faire entrer dans la *bauche* ou *bauge*, et de là les sens dérivés et métaphoriques.

EMBAUCHEUR (an-bô-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui embauche des travailleurs. Ils forment un engagement de trois cents livres au profit de l'embaucheur, chargé par cet engagement de leur fournir quelques vêtements, qu'on peut estimer le dixième de cette valeur, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 25. || 2° Celui qui embauche des soldats.

— ÉTYM. *Embaucher.*

EMBAUCHOIR (an-bô-choir), *s. m.* Terme de cordonnier. Forme qu'on introduit dans des bottes pour les maintenir ou pour les élargir. On dit aussi embouchoir.

— REM. L'Académie a tort de permettre embouchoir comme synonyme, dit GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 30. Mais les deux mots ne s'excluent pas : *Embauchoir* est l'instrument qui se met dans la *bauche* ou *bauge*, et, par métaphore, dans la botte; *embouchoir*, l'instrument qui *embouche* la botte. À vrai dire, *embouchoir* paraît le meilleur.

— ÉTYM. *Embaucher.*

† **EMBAUCHURE** (an-bô-chu-r'), *s. f.* Fourniture générale des ustensiles nécessaires dans une fabrique de sel.

— ÉTYM. *Embaucher.*

EMBAUMÉ, ÉE (an-bô-mé, mée), *part. passé.* || 1° Imprégné d'une odeur délicieuse. L'haleine embaumée des vents. Savourons à longs traits sous son ombre embaumée De Chypre et de Cherès [Xérès] la liqueur parfumée, ANCELOT, *Fiesque*, I, 5. || Fig. Cependant il est doux de respirer encore Cet air du ciel natal où l'on croit rajeunir, Cet air qu'on respira dès sa première aurore, Cet air tout embaumé d'antique souvenir, LAMART. *Harm.* III, 4. || 2° Qui a reçu l'embaumement. Les corps embaumés qu'on retrouve dans les tombeaux égyptiens. Mais quel bien fait le bruit et qu'importe la gloire? Est-on plus ou moins mort quand on est embaumé? A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Après une lecture.*

EMBAUMEMENT (an-bô-me-man), *s. m.* Action d'embaumer un corps. L'art des embaumements. L'état des chairs [de Cromwell] après l'embaumement empêcha de porter le cadavre à Westminster, CHATEAUB. *Stuarts*, 283.

— HIST. XVIe s. Ils ne sont coustumiers d'user de telle ceremonie d'embaumement, PARÉ, *Mumie*, 7.

— ÉTYM. *Embaumer.*

EMBAUMER (an-bô-mé), *v. a.* || 1° Remplir d'une odeur de baume, et, en général, de toute bonne odeur. Les citronniers embaument l'air. Cette liqueur embaume la bouche. L'air est embaumé par la grande quantité de fleurs que fournissent les orangers, les citronniers et les autres arbres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 44, dans POUGENS. Près des flots du riant Ilisse, Les parfums dorés du narcisse Embaument nos vallons fleuris, M. J. CHÉNIER, *Œd. à Col.* II, 2. || Absolument. Ce vin embaume. || 2° Remplir un corps mort de substances

balsamiques, pour le préserver de la putréfaction. Le moyen le plus habituel employé par les Égyptiens pour embaumer les corps était d'en saturer chaque partie avec de l'asphalte. || 3° Par extension, remplir un corps mort d'une substance quelconque propre à en assurer la conservation. Les substances les plus employées aujourd'hui pour embaumer sont le deutochlorure de mercure, une solution d'acétate ou de chlorure d'alumine poussée par les artères, ou de chlorure de zinc avec addition d'hyposulfite de soude. || 4° S'embaumer, *v. réfl.* Être imprégné d'une bonne odeur. L'appartement s'embauma du bouquet qu'on avait apportés || Être préservé de la putréfaction. Certains corps ne s'embaument pas facilement.

— HIST. XII° s. Les douze pairs [ils] firent bien enbasmer, *Ronc.* p. 176. || XIII° s. Li cors le roi fu embaumés et fu portés à Roem en Normandie, *Chron. de Rains*, p. 17. Et sachiez que, sitost comme les messages ouvrirent leur escrins là où ces choses estoient, il sembloit que toute la chambre fust embausmée, si souef fleroit [tant cela sentait bon], JOINV. 260. Qui autrui vuet blasmer, il doit estre sans blasme, Et qui vuet [veut] embasmer, il doit avoir du basme, J. DE MEUNG, *Test.* 694. || XV° s. Je vueil que.... vous prenez le coeur de mon corps, et le faytes bien embaumer, FROISS. I, I, 47. || XVI° s. Devant l'autel, des cyprès singuliers Je vis fleurir soubz odeur embasmée, MAROT, I, 175. J'embaumai le corps mort dudit seigneur de Martigues, PARÉ, *Introd.* 27. Ange divin, qui mes playes embame, Pour soulager les peines de mon ame, RONS. 17. Qui put le plus, le plus s'embome, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 104.

— ÉTYM. *En* 1, et *baume;* provenç. *enbasmar*, *embaymar;* espagn. *embalsamar;* ital. *imbalsamare.*

† **EMBAUMEUR** (an-bô-meur), *s. m.* Celui qui embaume les cadavres.

— ÉTYM. *Embaumer.*

† **EMBECQUER** (an-bè-ké), *v. a.* Terme d'oisellerie. Donner la becquée à un petit oiseau. || Terme de pêche. Attacher l'appât à la pointe d'un hameçon.

— HIST. XVI° s. L'oiseau gazouille, selon qu'il est embecqué, COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *bec.*

† **EMBECQUETER** (an-bè-ke-té), *v. n.* Terme de marine. S'avancer en dedans d'un des caps de l'entrée d'un détroit, d'un canal, d'un bras de mer.

EMBÉGUINÉ, ÉE (an-bé-ghi-né, née), *part. passé.* || 1° Qui porte un béguin. Elles craignaient qu'un refus obstiné Ne les brouillât avec nos sœurs de Nantes : Ainsi jugea l'État embéguiné, GRESS. *Vert-Vert*, ch. II. || 2° Entiché, prévenu. Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins? MOL. *Mal. im.* III, 3.

EMBÉGUINER (an-bé-ghi-né), *v. a.* || 1° Coiffer d'un béguin; envelopper la tête de linge. Qui vous a si plaisamment embéguiné? || 2° Fig. Infatuer, entêter. Ceux qui se laissent facilement embéguiner des opinions, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 472. || 3° S'embéguiner, *v. réfléchi.* Se couvrir d'un béguin. || Fig. S'infatuer. Ce beau monsieur le comte dont vous vous êtes embéguiné, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. Pour que des successeurs de Scipion s'embéguinassent d'un pareil conte, VOLT. *Philos.* III, 192.

— HIST. XVI° s. S'estant noué la gorge et embeguiné comme auparavant, DESPER. *Contes*, CX. Ils seront tenus de se laisser coiffer, embeguiner, enchevestrer, et mener à l'appetit de MM. les cathedrans, *Sat. Mén.* p. 76.

— ÉTYM. *En* 1, et *béguin.*

† **EMBELLE** (an-bè-l'), *s. f.* Terme de marine. Nom de la partie d'un vaisseau qui est comprise entre la herpe d'un grand mât et celle de l'avant.

EMBELLI, IE (an-bè-li, lie), *part. passé* d'embellir. Qui est devenu beau ou plus beau. Elle est fort embellie depuis que je ne l'ai vue. Un paysage embelli par un ruisseau qui serpente. || Fig. Une retraite embellie par les arts et par l'amitié. Votre âme embellie de justice est devenue la demeure du Saint-Esprit, MASS. *Car. Rech.*

EMBELLIE (an-bè-lie), *s. f.* Terme de marine. Amélioration du temps, devenant beau pour un moment, après une bourrasque, un grain violent ou un coup de vent obstiné.

— ÉTYM. *Embelli.*

EMBELLIR (an-bè-lir), *v. a.* || 1° Rendre beau, ou plus beau. Des monuments embellissent la ville. Il a beaucoup embelli son habitation. Le cygne plaît à tous les yeux; il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente, BUFFON, *Cygne.* || Absolument. La parure embellit. Le poëte lui donne ici l'épithète de beau, quoique la tristesse n'embellisse pas, BERN. DE ST-PIERRE, *Harm.* VII, *De l'amitié.* || 2° Fig. Orner, répandre des agréments sur. Seigneur, embellissez ce grand nom de vainqueur Du nom plus glorieux de pacificateur, VOLT. *Brut.* III, 7. Viens embellir cette âme esclave de la tienne, ID. *Scythes*, III, 2. Une amitié sincère embellissait nos jours, RAYNOUARD, *États de Blois*, II, 5. || Embellir une histoire, un récit, y ajouter des traits qui ne sont pas vrais pour la rendre plus piquante ou pour la faire valoir. N'y ajoutez-vous rien, n'embellissez-vous pas votre histoire? MASS. *Car. Médis.* || 3° *V. n.* Devenir beau ou plus beau. Cette enfant embellit tous les jours. La phrase de croître et d'embellir semblait n'avoir été faite que pour elle, HAMILT. *Gramm.* 4. || Familièrement et ironiquement. Ne faire que croître et embellir, se dit de défauts, d'habitudes, de passions qui vont toujours augmentant. Sa sottise tous les jours ne fait que croître et embellir, MOL. *Comtesse*, 1. Ses soupçons ne firent que croître et embellir, HAMILT. *Gramm.* 8. || 4° S'embellir, *v. réfl.* Devenir beau. On s'embellit encore en voyant ce qu'on aime, LACHAUSSÉE, *Mélanide*, IV, 1. Ce More l'adorait; son front victorieux Sut à force d'exploits s'embellir à ses yeux, DUCIS, *Othel.* I, 7. || Fig. Dans le bonheur, tout s'embellit à nos yeux, *Dict. de l'Académie.*

— REM. Embellir, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : il a embelli depuis quelque temps; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : comme cette femme est embellie!

— HIST. XIII° s. Li solaus se torne al serain, Et s'enbielist et soir et main, *Partonopeus*, v. 13. Et jà soit ce ke li cavel [cheveux] ne soient membre, à parler soutilment, mais soient por le cors enbielir.... ALEBRANT, f° 33. Se il li plaist qu'il i voelle estre [écuyer], Miex m'en embelira son estre, *Bl. et Jeh.* v, 199..... La seignurie, De reims [rameaux], de flurs e fruit garnie, De foille e verdure enbelie, *Édouard le conf.* v. 3808. || XV° s. Il [le roi anglais] regarda et imagina que sa guerre du roi de France en seroit embellie [par l'hommage du duc de Bretagne], et qu'il ne pouvoit avoir plus belle entrée au royaume, ni plus profitable que par Bretagne, FROISS. I, I, 152. || XVI° s. Les peinctures de quoy la poësie a embelli l'aage doré, MONT. I, 235. Les femmes, au veu et au sceu d'un chascun, s'embellissent d'une beauté fausse et empruntée, ID. II, 281.

— ÉTYM. *En* 1, et *beau*, *bel;* provenç. *embellir*, *embellezir.*

† **EMBELLISSANT, ANTE** (am-bè-li-san, san-t'), *adj.* Qui embellit. Il verse de ces larmes auxquelles le sensible Virgile a donné ailleurs l'épithète de *decoræ*, d'embellissantes, parce que la vertu les fait répandre, BERN. DE ST-P. *Harm.* VII, *De l'amitié.*

EMBELLISSEMENT (an-bè-li-se-man), *s. m.* || 1° Action d'embellir, d'orner quelque chose. L'embellissement d'une ville. Ils [les cosaques] ajoutaient que c'était un larcin fait à son pays [aller mourir en terre étrangère]; que, vif, on se devait à sa culture, à sa défense, à son embellissement; que, mort, on lui devait son corps qu'on tenait de lui, qu'il avait nourri, et dont à son tour on devait le nourrir, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. || La chose même qui embellit. Faire de nouveaux embellissements à sa demeure. || 2° Ornement. Les embellissements d'un discours. || Action d'ajouter à une histoire, à un récit des traits qui ne sont pas vrais.

— HIST. XVI° s. Il [Plutarque] est si universel et si plein qu'à toutes occasions, et quelque subject extravagant que vous ayez prins, il s'ingere à vostre besongne, et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissements, MONT. III, 355.

— ÉTYM. *Embellir.*

† **EMBELLISSEUR** (an-bè-li-seur), *s. m.* Néologisme. Celui qui embellit.

† **EMBÉRIZE** (an-bé-ri-z'), *s. f.* Nom moderne du genre bruant.

— ÉTYM. Scheler le tire de l'allemand *Emmeriz*, *Emberitz*, *Embritz*, dérivé lui-même de *Ammer*, qui signifie aussi embérize.

† **EMBERLIFICOTER** (an-bèr-li-fi-ko-té), *v. a.* Terme populaire. Embarrasser, au propre et au fig. || S'emberlificoter, *v. réfl.* Il s'est emberlificoté dans une corde, dans ses explications.

— ÉTYM. Mot de fantaisie.

EMBERLUCOQUÉ, ÉE (an-bèr-lu-ko-ké, kée), *part. passé.* Emberlucoqué de la croyance à la sorcellerie.

EMBERLUCOQUER (S') (an-bèr-lu-ko-ké), *v. réfl.* Terme familier. S'entêter d'une idée, s'attacher aveuglément à une opinion.

— REM. Hauteroche a dit embrelicoquer : À quoi bon s'aller embrelicoquer l'esprit de ces bâtards de noms? *Crispin médecin*, III, 2. Une autre variante de ce mot est emberloquer : Elle regardait avec ébahissement ce nigaud, dont elle regrettait de s'être emberloquée, CHATEAUB. dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XVI° s. N'emburelucocquez jamais vos esperitz de ces vaines pensées, RAB. t. I, p. 35, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins qu'on n'y voie un mot de fantaisie, fait sur le thème *embrouiller*, ou, si l'on veut, *en*, et *berlue* ou *berlu* (hurluberlu), et *coquer*, représentant *coque*, capuchon : s'encapuchonner de berlue, voir des choses qui ne sont pas.

EMBESOGNÉ, ÉE (an-be-zo-gné, gnée), *adj.* Terme familier. Qui est fort occupé à quelque besogne. Vous voilà bien embesogné. Pallas même y prit la cognée Pour faire de l'embesognée, SCARRON, *Virg. travesti*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— HIST. XII° s. Car de ferir sui trop enbesogniez, *Ronc.* p. 66. || XIII° s. Il paroit bien à son atour Qu'ele iere [était] poi embesoignie, Quant ele s'iere bien pignie Et bien parée et atornée, *la Rose*, v. 596. Ou quant il est embesogniés des besongnes son seigneur ou des besongnes au soverain, BEAUM. XXI, 4. || XV° s. Et l'embesogna [prit à son service le chevalier Jean Haccoude] pape Urbain, tant qu'il vesqui, contre les seigneurs de Milan, FROISS. II, II, 51. || XVI° s. L'estude et la contemplation embesongnent aulcunement nostre ame à part du corps, MONT. I, 68. Ceux là s'embesongnoient aprez les paroles; ceulx cy aprez les choses, ID. I, 152. Je suis despit de quoy nostre vie s'embesongne toute à cela [à apprendre à parler], ID. I, 193. Tout chacun s'embesoigna aux barricades [se mit à les faire], CARL. V, 15.

— ÉTYM. *En* 1, et *besogne.*

† **EMBÊTANT, ANTE** (an-bê-tan, tan-t'), *adj.* Terme très-trivial. Qui embête. Il est embêtant. Cela est embêtant.

† **EMBÊTEMENT** (an-bê-te-man), *s. m.* Terme très-trivial. Action d'embêter. || Chose qui ennuie, contrariété.

— ÉTYM. *Embêter.*

† **EMBÊTER** (an-bê-té), *v. a.* Terme très-trivial. Rendre stupide; aveugler. || Ennuyer. || S'embêter, *v. réfl.* S'ennuyer, avoir de l'ennui.

— ÉTYM. *En* 1, et *bête.*

† **EMBEURRER** (an-beu-ré), *v. a.* Garnir d'une couche de beurre.

— HIST. XVI° s. Je aime aussi chier embeurrer mon pain que de l'emmieller, PALSGR. p. 739.

— ÉTYM. *En* 1, et *beurre.*

† **EMBICHETAGE** (an-bi-che-ta-j'), *s. m.* Distance entre le centre de la petite platine de la cage d'une montre et le centre de la grande platine. On trouve aussi embistage.

— ÉTYM. Y a-t-il dans ce mot le mot *bichet*, mesure de capacité? Y a-t-on assimilé la distance des deux platines?

† **EMBLAISON** (an-blè-zon), *s. f.* Terme rural. Saison des semailles.

— ÉTYM. *Emblaver.* C'est une contraction d'*emblavaison.*

† **EMBLAVAGE** (an-bla-va-j'), *s. m.* Action d'emblaver.

EMBLAVÉ, ÉE (an-bla-vé, vée), *part. passé.* Terres emblavées.

EMBLAVER (an-bla-vé), *v. a.* Terme d'agriculture. Ensemencer une terre en blé. || On le dit aussi d'autres productions. Emblaver un champ en pommes de terre ou de pommes de terre. Les prévisions ne furent que trop justifiées; car, cette année-là, pour une même quantité de surfaces emblavées [de betteraves], la production du sucre se trouva diminuée de 20 millions de kilogrammes, PAYEN, *Product. agric. Revue des Deux-Mondes*, 15 fév. 1862, p. 981.

— HIST. XIII° s. Se ne fusson si emblaé [empêchés], Jà vous eüsson effraé, *Ren.* 5811. || XV° s. Ors est [maintenant il est] sales et deslavez, Et de pou de chose emblavez [fourni], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 554, dans LACURNE. || XVI° s. Si aucunes oyes sont trouvées ez prez ou en vignes, en quelque temps que ce soit, ou en terres embladées ou semées, LA THAUMASSIÈRE, *Cout. de Berry*, p. 366, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *blé* (voy. BLÉ); norm. *emblayer*, Berry, *emblader*, *emblaiver;* wallon, *èblaver*, empêcher; rouchi, *emblaver*, semer la terre et empêcher le passage; ital. *imbadiare;* bas-lat. *imbladare. Emblaver* a signifié au propre mettre en blé,

puis, au figuré, embarrasser, parce que la récolte sur pied encombre le champ; de même que *deblaver* (déblayer) a signifié ôter la récolte, puis ôter ce qui encombre.

EMBLAVURE (an-bla-vu-r'), *s. f.* Champ ensemencé de blé.

— ÉTYM. *Emblaver;* Berry, *embladure.*

EMBLÉE (D') (dan-blée), *loc. adv.* Du premier coup, du premier effort. Emporter une ville d'emblée. La ville était trop bien munie pour l'emporter d'emblée, VAUGEL. *Q. C.* VII, 6, dans RICHELET. || On dit de même emporter une affaire d'emblée. || Il a été élu, nommé d'emblée, c'est-à-dire sans opposition. || Emporter quelqu'un d'emblée, le décider dès le premier effort. Il ne devait pas vouloir prendre Valcourt d'emblée, SÉV. 579.

— HIST XII^e s. Pur quei te unt mened [mené] ces de Juda en emblées ultre le flum e tes compaignons sans nus [nous]? *Rois*, p. 196. || XV^e s. Le duc d'Autrische a prins ou par ses gens fait prendre d'amblée nostre cité de Therouenne, *Lettre de Charles VIII*, *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 593. Et pareillement en ces propres jours fut prise d'emblée la forteresse d'Estrepagny, MONSTREL. liv. II, chap. 68. || XVI^e s. Parce que es convens de femmes n'entroyent les hommes sinon à l'emblée, et clandestinement, RABEL. *Garg.* I, 52. Ilz feront ceste année de beaulx coupz : mais aulcuns d'iceulx seront fort subjects à recepvoir quelque coup de baston à l'emblée, ID. *Progn. Pant.* 5. Ce fut un acte de ruze, de surprise et d'emblée, le plus grand et le plus digne de memoire qui fut oncques, AMYOT, *Pélop. et Marc. comp.* 2. Ce fut ce qui plus asseura les soudards d'Aratus, pource qu'ils estimerent que le veneur fust de l'intelligence, et qu'il aidast à celer leur emblée, ID. *Aratus*, 9.

— ÉTYM. *Embler* 1.

EMBLÉMATIQUE (an-blé-ma-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère de l'emblème. Figure emblématique.

— ÉTYM. *Emblème.*

EMBLÈME (an-blè-m'), *s. m.* || 1° Au sens propre, actuellement inusité, ouvrage de marqueterie, de mosaïque. || 2° Aujourd'hui, figure symbolique, avec une légende en forme de sentence. Des boucliers ornés d'emblèmes. Le Sphinx est son emblème [d'Octave] et nous dit qu'il préfère Ce symbole du fourbe aux aigles de son père, VOLT. *Triumv.* II, 1. Ces hommages publics, ces emblèmes, ces armes.... Importunaient vos yeux où j'ai surpris des pleurs, C. DELAV. *Paria*, IV, 2. || 2° Insigne. Les emblèmes de la royauté. || 3° Symbole. Le coq est l'emblème de la vigilance. Le vert est l'emblème de l'espérance. Que mes armes sans faste, emblème des douleurs.... VOLT. *Tancr.* III, 1.

— SYN. EMBLÈME, DEVISE. L'un et l'autre est la représentation d'une vérité par un symbole sensible, accompagné d'une légende qui en exprime le sens. Ce qui distingue l'emblème de la devise, c'est que les paroles de l'emblème ont toutes seules un sens plein et achevé, ce qui n'est pas vrai des paroles de la devise qui ne s'entendent bien que lorsqu'elles sont jointes à la figure, BEAUZÉE. || EMBLÈME, SYMBOLE. Selon Lafaye, le symbole et l'emblème diffèrent d'abord en ce que l'un est constant, primitif, traditionnel, d'une origine divine ou inconnue, et l'autre du choix ou de l'invention de quelqu'un qui l'imagine ou s'en sert à dessein en se fondant sur une liaison d'idées plus ou moins sensible. La religion a des symboles, les artistes ont des emblèmes. Le symbole est quelque chose de convenu, de généralement admis, l'emblème est le résultat d'une certaine œuvre et d'une création particulière. Le gouvernail, dit Marmontel, est le symbole de la navigation; les poëtes et les peintres en ont fait l'emblème de l'administration d'un État.

— HIST. XVI^e s. Je me donne loy d'y attacher [à mon livre], comme ce n'est qu'une marqueterie mal joincte, quelque embleme [pièce de rapport] supernumeraire, MONT. IV, 90.

— ÉTYM. Ἔμβλημα, marqueterie, de ἐμβάλλειν, mettre dans, de ἐν, et βάλλειν, jeter.

† 1. **EMBLER** (an-blé), *v. a.* Ravir avec violence ou par surprise. M. le Prince embla à mon père la capitainerie des chasses de Senlis, ST-SIM. 6, 79. Chacun des deux autres [Louvois et Colbert] tendait toujours à embler la besogne d'autrui, ID. 71, 163. || Proverbe. Il est bien larron qui larron emble.

— HIST. XI^e s. Ki'l voldrat clamer emblet [qui voudra réclamer le bétail volé], *Lois de Guill.* 25. || XII^e s. Vostre clairs vis, qui sembloit flor de lis, Est si alés ore de mal en pis, Qu'il m'est avis que me soiez emblée, QUESNES, *Romancero*, p. 108. [Il] Emble l'altrui aveir et à force le prent, *Th. le martyr*, 31. || XIII s. D'eux [de mes parents] [je] m'emblai l'autre jour, mout forment m'en repent, *Berte*, XLVII. Li tems, qui s'en va nuit et jor, Sans repos prendre et sans sejor, Et qui de nous se part et emble Si celéement qu'il vous semble Qu'il s'arreste adès en un point, Et il ne s'i arreste point, *la Rose*, v. 362. || XV^e s. Belle, se ne m'osez donner De vos doux baisers amoureux, J'en emblerai bien un ou deux, CH. D'ORLÉANS, *Ball.* 69. || XVI^e s. Fabius remit en l'obeissance des Romains la ville de Tarente, qui leur avoit esté emblée par trahison, AMYOT, *Fab.* 43.

— ÉTYM. Provenç. *emblar*, *enblar;* ital. *involare;* florentin, *imbolare;* bas-lat. *imbulare*, dans des manuscrits de la loi salique; du latin *involare*, enlever en volant, expression tirée de l'oiseau de proie qui enlève son gibier, de *in*, et *volare*, voler.

† 2. **EMBLER** (an-blé), *v. n.* Terme de chasse. Se dit des cerfs quand, dans leurs allures, les pieds de derrière surpassent ceux de devant de plusieurs doigts.

— ÉTYM. Autre forme d'*ambler.*

† **EMBLEUR** (an-bleur), *s. m.* Voy. AMBLEUR.

† **EMBLIC** (an-blik), *adj. m.* Terme de pharmacie. Myrobalan emblic (voy. MYROBALAN).

— ÉTYM. *Emblique.*

† **EMBLIER** (an-blié), *v. a.* Terme de marine. Encombrer.

— ÉTYM. Autre forme de l'ancien verbe *emblayer*, encombrer (voy. l'historique et l'étymologie de EMBLAVER).

† **EMBLIQUE** (an-bli-k'), *s. f.* Terme de matière médicale. L'emblique officinale, le petit myrobalan (*phyllanthus emblica*).

† **EMBLOQUER** (an-blo-ké), *v. a.* Terme de tabletterie. Aplatir un morceau de corne chaud entre deux plaques.

— ÉTYM. *En* 1, et *bloc.*

† **EMBLURE** (an-blu-r'), *s. f.* Terme rural. Voy. EMBLAVURE.

— ÉTYM. Contraction d'*emblavure.*

† **EMBOBELINER** (an-bo-be-li-né) ou **EMBOBINER** (an-bo-bi-né), *v. a.* Terme familier. Enjôler, séduire par des paroles flatteuses, captieuses.

— ÉTYM. *En* 1, et *bobine :* enlacer comme la *bobine* avec le fil.

† **EMBODINURE** (an-bo-di-nu-r'), *s. f.* Terme de marine. Nom de plusieurs bouts de corde, dont on couvre l'organeau de l'ancre, pour renverser mieux le câble sur le fer.

EMBOIRE (S') (an-boi-r'), il s'emboit, ils s'emboivent; il s'embuvait; il s'embut; il s'emboira; il s'emboirait; qu'il s'emboive; qu'il s'embût, qu'ils s'embussent; s'embuvant; embu, *v. réfl.* || 1° Terme de peinture. Devenir terne et se confondre, en parlant des couleurs d'un tableau; ce qui arrive parce que le bois ou la toile boivent l'huile, l'essence, etc. || 2° *V. a.* Terme de fondeur. Emboire un moule, l'enduire d'huile ou de cire fondue pour empêcher la matière d'y adhérer.

— HIST. XV^e s. Comme homme embeu qui chancelle et trepigne, L'ai veu souvent quand il s'alloit coucher, VILLON, p. 61, dans RAYNOUARD. || XVI^e s. Les Flamens, habitans en Saxe, embeurent les moeurs et conditions des Saxons, RABEL. *Pant.* III, 1. Le dict champ estoyt de sang tout embu et couvert, ID. *ib.* V, 39. Dieu a voulu que les Juifs fussent embus de telles propheties, CALV. *Inst.* 253. On enveloppera le col de laine noire avec le suif, imbue en huile de lis, PARÉ, VI, 8. Soudain qu'on met de l'eau dessus, lesdites pierres de chaux emboivent si très violemment que cela les cause soudain reduire en farine, PALISSY, 41.

— ÉTYM. *En* 1, et *boire;* provenç. *embiber*, *embeuvre;* catal. *embeurer ;* espagn. *embeber ;* ital. *imbevere.*

EMBOISÉ, ÉE (an-boi-zé, zée), *part. passé.* Emboisé par un enjôleur.

EMBOISER (an-boi-zé), *v. a.* Engager quelqu'un par des promesses, par des cajoleries, à faire ce qu'on souhaite de lui. Est-ce ma faute à moi, si madame l'emboise? BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15 (en 1694). || Terme populaire et vieilli.

— ÉTYM. *En* 1, et l'ancien français *boise*, tromperie, mensonge; provenç. *bauzia*, *bauza;* ital. *bugia.*

EMBOISEUR, EUSE (an-boi-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Terme vieilli. Celui, celle qui emboise.

— ÉTYM. *Emboiser.*

EMBOÎTÉ, ÉE (an-boî-té, tée), *part. passé.* L'essieu emboîté dans le moyeu. Sa tête était emboîtée dans son chapeau, SCARR. *Rom. com.* I, 10. || Fig. La pièce est faite comme une tragédie française du second ordre, à la fois romanesque et régulière, assez bien emboîtée dans les limites de temps et de lieux, et n'offrant guère d'invraisemblable que les caractères, les sentiments et les actions des personnages, VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du XVIII^e siècle*, 2^e partie, 2^e leçon. || Terme de danse. Pas emboîté, pas dans lequel le danseur conserve la position nommée emboîture.

EMBOÎTEMENT (an-boî-te-man), *s. m.* Jonction, union de deux pièces qui s'emboîtent l'une dans l'autre. L'emboîtement des mortaises d'une charpente, de deux os d'une articulation. Les divers emboîtements les uns dans les autres [os], par le moyen desquels ils jouent et se meuvent, BOSS. *Connaiss.* II, 7. || Terme de physiologie. Emboîtement des germes, hypothèse sur la génération qui regarde les êtres vivants des périodes successives comme emboîtés, contenus les uns dans les autres. On a beaucoup parlé de l'emboîtement des germes; ce mot est impropre; les germes ne sont pas de petites boîtes insérées les unes dans les autres; ils étaient des parties intégrantes des premiers touts organisés sortis immédiatement des mains du Créateur, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 337. Hartsoeker assurait que la première graine serait à la dernière et la plus petite qui paraîtrait la dernière année du soixantième siècle, comme l'unité suivie de trente mille zéros, d'où il concluait que l'emboîtement était absurde, ID. *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 422. Après avoir incliné fortement vers l'épigénèse, feu mon respectable ami M. de Haller avait été ramené par les faits à l'évolution qui l'avait elle-même conduit à l'emboîtement, ID. *ib.* p. 426

— HIST. XVI^e s. Emboestement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Emboîter.*

EMBOÎTER (an-boî-té), *v. a.* || 1° Enchâsser une chose dans une autre. Emboîter des tuyaux. || 2° Terme militaire. Emboîter le pas, marcher en file serrée de manière que le pied de l'homme qui suit se pose à la place que quitte le pied de l'homme qui précède. || Fig. Se soumettre, céder, obéir. Je le forcerai bien d'emboîter le pas. Il eut beau se défendre, il fallut faire comme les autres et emboîter le pas. || Emboîter le pas, se dit familièrement de quelqu'un qui marche derrière un autre en mettant le pas dans son pas. || 3° S'emboîter, *v. réfl.* Être emboîté. Des tenons qui s'emboîtent bien dans une mortaise. Les os ont des jointures où ils s'emboîtent les uns dans les autres, FÉNEL. *Exist.* 31. || Familièrement et par plaisanterie, se mettre dans une voiture où l'on est mal. Je ne me serais pas emboîté comme un sot dans cette caisse dandinante, MARMONTEL, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XVI^e s. Ces deux eschelles furent emboîtées et appliquées dans une retraite de muraille, D'AUB. *Hist.* III, 25.

— ÉTYM. *En* 1, et *boîte.*

EMBOÎTURE (an-boî-tu-r'), *s. f.* || 1° Insertion d'une chose dans une autre. L'emboîture des os les uns dans les autres. L'emboîture est juste. || Fig. Nous honorerons nos écrits en compilant Plutarque, et en remettant dans leur emboîture naturelle les membres de l'histoire romaine qu'il en a détachés, LE P. CATROU, dans DESFONT. || 2° Emboîture d'une porte, les deux ais de travers en haut et en bas, dans lesquels les autres ais sont emboîtés. || 3° Terme de danse. Nom que l'on donne quelquefois à la troisième position, où, en effet, les deux jambes sont juste l'une contre l'autre, comme si elles s'emboîtaient, COMPAN, *Dict. de la danse*, p. 303.

— HIST. XVI^e s. Favas emporta la Reole par le chasteau avec des eschelles de plus de soixante pieds de haut faites de plusieurs pieces, les emboitures n'aians jamais esté pratiquées auparavant son invention, D'AUB. *Hist.* III, 25. Emboiture ou enarthrose, PARÉ, IV, 43. Il [le corps] n'a plus esprit ny raison, Emboiture ne liaison, Artere, poux, ny veine tendre, RONS. 471.

— ÉTYM. *Emboîter.*

† **EMBOLE** (an-bo-l'), *s. m.* Terme d'antiquité. Éperon de la proue des navires. || Dans l'art dramatique ancien, satire qui paraissait sur le théâtre avec la grande pièce. Si c'était au milieu, on la nommait *embole* ou pièce d'entr'acte, BATTEUX, *Histoire abrégée de la satire.*

— ÉTYM. Ἔμβολος, éperon de navire, de ἐν, en, et βολὸς, coup, de βάλλειν, lancer : proprement, ce qu'on met dedans.

† **EMBOLIE** (an-bo-lie), *s. f.* Terme de médecine. Obstruction par des caillots fibrineux qui, formés dans une artère, vont oblitérer une artère plus petite.

— ÉTYM. Ἐμβόλιον, piston, de ἐν, en, et βάλλειν, jeter.

EMBOLISME (an-bo-li-sm'), *s. m.* Terme de chronologie. Intercalation d'un mois dont les Grecs se

servaient pour mettre d'accord dans un certain nombre d'années les mouvements du soleil et de la lune, c'est-à-dire rendre l'année lunaire égale à l'année solaire dans le cycle de dix-neuf ans.

— HIST. XIII^e s. Li embolismes, ce est à dire l'an qui a XIII lunes, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 142.

— ÉTYM. Ἐμβολισμὸς, de ἐμβάλλειν, jeter dans, de ἐν, en, et βάλλειν, jeter (voy. BALISTE).

† **EMBOLISMÉEN, ENNE** (an-bo-li-smé-in, mé-è-n'), *adj.* Synonyme d'embolismique.

EMBOLISMIQUE (an-bo-li-smi-k'), *adj.* Qui appartient à l'embolisme.

— ÉTYM. *Embolisme.*

EMBONPOINT (an-bon-poin), *s. m.* || 1° Bon état du corps; se dit surtout des personnes un peu grasses. Avoir, prendre de l'embonpoint. Il ne doit pas demander l'embonpoint premier que la guérison, BALZ. *Disc. à la régente.* Le loup donc l'aborde humblement [un dogue], Entre en propos et lui fait compliment Sur son embonpoint qu'il admire, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Que me sert en effet qu'un admirateur fade Vante mon embonpoint si je me sens malade? BOIL. *Épît.* IX. Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le courage, ID. *Lutr.* IV. || Terme de physiologie. État du corps de l'homme ou des animaux, dans lequel la quantité de graisse est proportionnée au volume et à la stature. || 2° Fig. En parlant d'un style plein et nourri. Il ne faut pas prendre pour embonpoint et pour vigueur ce qui n'est dans le discours que bouffissure et intempérie, D'OLIVET, cité dans les Dictionnaires.

— REM. 1. La règle veut qu'un *p* soit précédé d'une *m* et non d'une *n*. Or dans *embonpoint*, qui s'écrivait jadis en trois syllabes, *en bon point*, la règle n'est observée que pour *en*, elle ne l'est pas pour *bon;* ce qui fait pour ce mot une singulière complication d'orthographe. Le mieux serait d'écrire *en-bonpoint* ou *embompoint*. || 2. Il ne faut pas confondre le substantif *embonpoint* avec *être en bon point*, locution fréquente dans la Fontaine et qui signifie être en bon état, en parlant du corps.

— HIST. XVI^e s. Ce n'est doncques pas la beauté et l'embonpoint de votre chambriere, qui vous a fait trouver ce plaisir si agreable, MARG. *Nouv.* VIII. Des l'esté on tasche d'entretenir les pourceaux en embon-poinct, O. DE SERRES, 336. Ne regardez pas à ces yeulz moites; regardez l'embonpoinct de ces joues, MONT. III, 178.

— ÉTYM. *En* 1, *bon*, et *point*.

† **EMBOQUER** (an-bo-ké), *v. a.* Mettre de la mangeaille dans la bouche des animaux, afin de les engraisser plus vite.

— ÉTYM. *En* 1, et *boque*, *bouque*, pour *bouche*.

EMBORDURÉ, ÉE (an-bor-du-ré, rée), *part. passé.* Estampe embordurée.

EMBORDURER (an-bor-du-ré), *v. a.* Mettre un cadre, un bord, une bordure à un tableau.

— ÉTYM. *En* 1, et *bordure*.

EMBOSSAGE (an-bo-sa-j'), *s. m.* Terme de marine. Action d'embosser, de s'embosser; position d'un vaisseau embossé. Établir une ligne d'embossage.

— ÉTYM. *Embosser.*

EMBOSSÉ, ÉE (an-bo-sé, sée), *part. passé.* À la bataille d'Aboukir la flotte française était embossée. L'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 49.

EMBOSSER (an-bo-sé), *v. a.* Terme de marine. Amarrer un navire de l'avant et de l'arrière, de manière que, fixé contre le vent et présentant le flanc, il ne soit attaqué et ne combatte que d'un côté. || S'embosser, *v. réfl.* Les vaisseaux s'embossèrent et commencèrent le feu. Le fond, augmentant tout d'un coup et passant, près de terre, de vingt-cinq à cent brasses, ne permettrait pas aux attaquants de s'y embosser, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 18.

— ÉTYM. *En* 1, et *bosse*, nom, dans la marine, de certains cordages.

† **EMBOSSURE** (an-bo-su-r'), *s. f.* Terme de marine. Nœud que l'on fait sur une manœuvre et auquel on ajoute un amarrage. || Le point de l'amarrage fait sur un câble mouillé et le grelin ou l'aussière employée à embosser.

— ÉTYM. *Embosser.*

† **EMBOTTELER** (an-bo-te-lé. L'*l* se double devant un *e* muet : j'embottelle), *v. a.* Terme rural. Mettre en bottes. Embotteler le foin, le chanvre.

— HIST. XVI^e s. En petits faisseaux le lin sera embottelé, chacun botteau de plein poing, O. DE SERRES, 733.

— ÉTYM. *En* 1, et *botte* 1.

† **EMBOUCAUTER** (an-bou-kô-té), *v. a.* Mettre en ucaut. La morue ne pourra être dirigée sur le port de départ qu'après avoir été emboucautée, *Ordonn.* du 26 fév. 1842, art. 8.

— ÉTYM. *En* 1, et *boucaut*.

† **EMBOUCHE** (an-bou-ch'), *s. m.* Pré d'embouche, ou, simplement, embouche, prairie très-fertile dont l'herbe, consommée sur place, engraisse les bestiaux.

— ÉTYM. *En* 1, et *bouche*.

EMBOUCHÉ, ÉE (an-bou-ché, chée), *part. passé.* || 1° Mis à la bouche. Clarinette embouchée. Les flûtes étant embouchées et remplies de vent, DESC. *Mus.* || 2° Terme de manége. À qui on a mis le frein. Cheval embouché. || Qui cède à l'impression du mors. || 3° Fig. À qui on a fait sa leçon; qui redit ce qu'on lui a conseillé de dire. Ce prince [le Dauphin], bien embouché et qui ne fut jamais ardent de soi que pour le roi d'Espagne, parla au roi avec force contre le rappel de ses troupes, ST-SIMON, 238, 176. || Être mal embouché, parler grossièrement, dire des injures. || 4° Terme de batelier. Bateau embouché, bateau engagé dans une passe resserrée. || 5° Terme de blason, se dit du bout d'un cor ou d'une trompette, représenté dans la bouche, et d'un émail différent de celui du cor.

† **EMBOUCHEMENT** (an-bou-che-man), *s. m.* Action d'emboucher.

— HIST. XVI^e s. La ville françoise du Havre est à l'embouchement de la riviere de Seine, DU BELLAY, *Mém.* liv. X, f° 236, dans LACURNE. Apprendre les situations des pays, pour cognoître l'elevation des montaignes, l'emboucheument des valées, l'estendue des plaines, la nature des fleuves et marescages, *le Prince de Machiavel*, p. 98, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Emboucher.*

EMBOUCHER (an-bou-ché), *v. a.* || 1° Terme de musique. Appliquer sa bouche à un instrument à vent pour en tirer des sons. Emboucher un cor, une flûte. || Fig. et poétiquement. Emboucher la trompette, prendre un ton élevé, sublime. Nous avons vu l'auteur [Bossuet] emboucher la trompette pendant une moitié de son récit, CHATEAUB. *Gén.* III, IV, 4. || Fig. et familièrement. Emboucher la trompette, dire à tout le monde, ébruiter. || 2° Terme de manége. Mettre les mors dans la bouche d'un cheval. || Choisir le mors qui convient le mieux à un cheval. || 3° Fig. Instruire d'avance de ce qu'il faut dire, faire le bec. Avant que de l'envoyer, il faut l'emboucher, de peur qu'il ne dise quelque sottise. Mon diable d'homme, qui avait son petit intérêt dans cette affaire, courut prévenir les aumôniers, et emboucha si bien les bons prêtres que.... J. J. ROUSS. *Conf.* II. || 4° Terme de marine. Pénétrer dans une embouchure, en parlant d'un vaisseau. || 5° S'emboucher, *v. réfl.* Avoir son embouchure, en parlant des rivières. La Marne s'embouche dans la Seine à six kilomètres de Paris. La Seine s'embouche dans la mer auprès du Havre.

— HIST. XV^e s. Se un voisin s'est approché De ce debat là sans faintise, Chascun en sera embouché, COQUILL. *les Droits nouv.* || XVI^e s. D'un parler sainct, plein de deception, Le faux parjure est tousjours embouché, MAROT, IV, 245. Ses fiers chevaux il attele, et embouche D'escumeux freins leur braveté farouche, DU BELLAY, IV, 38, *verso*. Et pour ce qu'il y avoit tous-jours quelque canon et arquebuserie qui embouchoient [battaient dans] les portes, D'AUB. *Hist.* I, 312. Ce canon de son premier coup emboucha et creva un vertueil [sorte de canon] du fort, ID. *ib.* III, 21. Solon luy demanda incontinent s'il y avoit rien de nouveau, et l'estranger, que Thalès avoit embouché, respondit.... AMYOT, *Solon*, 9. Il envoya quelqu'un de ses familiers vers luy, l'ayant embouché de dire que.... ID. *Nicias*, 46. Marsyas qui inventa la hanche [l'anche] pour emboucher le hautbois, ID. *Comment. refrén. la colère*, 12.

— ÉTYM. *En* 1, et *bouche*.

EMBOUCHOIR (an-bou-choir), *s. m.* || 1° Le bout d'une trompette ou d'un cor qui s'applique à la bouche pour sonner. On dit aussi bocal. || 2° Terme d'arquebusier. Pièce qui embrasse l'extrémité du bois et du canon d'un fusil de munition. || Nom de la troisième capucine du fusil de munition en comptant de la crosse, ainsi dite parce qu'elle reçoit d'abord le bout de la baguette. || 3° Terme de bottier. Synonyme d'embauchoir.

— HIST. XVI^e s. Mon ami, va remettre cette botte à l'embouchoir, je t'attendrai plutost une heure, DESPER. *Contes*, XXV. || XVII^e s. (au commencement du siècle) Après eulx [aux funérailles d'Henri IV] marchoient les haultsbois, trompetes, fifres et tambours non sonnants, les embouchoirs de leurs instruments contre bas, FAV. *Th. d'honn.* t. II, p. 1850, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Emboucher.*

EMBOUCHURE (an-bou-chu-r'), *s. f.* || 1° La partie d'un cor, d'une trompette, qui s'applique à la bouche quand on en veut jouer. || La manière dont on embouche certains instruments à vent. L'embouchure de la flûte traversière est difficile. Avoir une bonne embouchure, produire le son avec facilité et pureté. || 2° Terme de manége. Synonyme de canon, partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. Avoir diverses embouchures pour toutes sortes de chevaux. || Il se dit de la manière dont se comporte la bouche du cheval. Car il [Pégase] est gai de sa nature, Fringant, délicat d'embouchure, LA FONT. t. VI, p. 135, éd. Walckenaer. || 3° Ouverture d'entrée. L'embouchure de ce bocal est fort large. L'embouchure d'un fourneau. En un vase à long col et d'étroite embouchure, LA FONT. *Fabl.* I, 18. || Terme d'artillerie. Ouverture de canon. On dit plus souvent bouche. || Terme de fortification. Ouverture pour donner passage à une bouche à feu. || 4° Ouverture dans les terres par où un fleuve entre dans la mer, un cours d'eau dans un autre. L'embouchure de la Seine. L'embouchure du Danube se fait par cinq larges canaux dans le Pont-Euxin, D'ABLANC. *Arrien*, liv. I, ch. 2, dans RICHELET. M. Guglielmini trouve par cette méthode que le Danube, supposé horizontal à son embouchure, comme le sont presque tous les grands fleuves, du moins sensiblement, jette dans le Pont-Euxin, en une minute, près de 42 millions de pieds cubiques bolonais d'eau, FONTEN. *Guglielmini*. Ce grand fleuve [l'Orénoque] tire sa source des Cordilières, et ne se jette dans l'Océan, par quarante embouchures, qu'après avoir été grossi dans un cours immense par un nombre prodigieux de rivières plus ou moins considérables, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 16. || Terme de marine. Entrée d'un port. || 5° Le côté le plus large du pertuis d'une filière par où l'on commence à faire passer le lingot ou le fil de métal qu'on veut tirer.

— HIST. XV^e s. [Montaigne] Est le chastel le plus bel et le plus fort, seant sur la riviere de Gironde et près l'embouchure de la mer, FROISS. II, II, 12. Quiconque amenera es dites places et marchez bleds, farines ou autres graines, où il y ait emboucheure, c'est à sçavoir qu'ils ne soient aussi suffisans et aussi bons dessous comme en la monstre, il perdra les denrées, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 354. || XVI^e s. L'eau s'escouloit en la mer par une embouchure profonde et capable des plus grandes navires, AMYOT, *Marius*, 25. Les Dardanes, autrement les chasteaux assis à l'embouchure du destroit, LANOUE, 416. Il retira son bagage, qui avoit passé le pont, et prend place de combat à l'embouchure de la premiere arche, D'AUB. *Hist.* II, 290. Impositions des rivieres, droits d'embouchures, SULLY, *Mém.* t. III, p. 148, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Emboucher.*

† **EMBOUCLÉ, ÉE** (an-bou-klé, klée), *adj.* Terme de blason. Pièces embouclées, pièces garnies de boucles, telles que le collier d'un lévrier.

† **EMBOUCLER** (an-bou-klé), *v. a.* Attacher avec une boucle. On dit plus souvent boucler.

— HIST. XV^e s. Si tost que les six pucelles vindrent devant les six chevaliers, chascun prenoit son cheval de lance royde armée de pennoncel joly qui incontinent fut embouclé sur ceulx qui attendoient qu'ils fussent receus, *Perceforest*, t. IV, f° 56.

— ÉTYM. *En* 1, et *boucle*.

† **EMBOUDINURE** (an-bou-di-nu-r'), *s. f.* Voy. EMBODINURE.

EMBOUÉ, ÉE (an-bou-é, ée), *part. passé.* Emboué jusqu'à mi-jambe.

EMBOUER (an-bou-é), *v. a.* Salir de boue. || Terme de construction. Enduire de boue. Embouer une muraille. || S'embouer, *v. réfl.* Se salir de boue.

— HIST. XII^e s. Trez tuz enboez de tai [fange], *Th. le mart.* 163. ....Que la pense [pensée] ne soit enboée d'alcune tache de pechiet, *Job*, p. 492. || XIII^e s. Sans ses pieds gaires emboer, *la Rose*, 12620. Luxure emboe tout et gaste, et riens ne rince, Car en tous les estaz mort ou acroiche ou pince, D'un duc fait ung vilain, et d'ung vilain ung prince, J. DE MEUNG, *Test.* 1805. || XV^e s. Il regarde l'escu du chevalier; mais il estoit si emboué qu'il n'y eust point de cognoissance; dont print il de l'herbe, et lui torcha son escu, *Perceforest*, t. I, f° 59. || XVI^e s. Le vilain, comme il a emboué ma paillasse de ses pieds! DESPER. *Contes*, VIII.

— ÉTYM. *En* 1, et *boue*.

EMBOUQUEMENT (an-bou-ke-man), *s. m.* Terme de marine. L'entrée d'une passe étroite, d'un canal resserré entre deux terres.

— ÉTYM. *Embouquer.*

EMBOUQUER (an-bou-ké), *v. n.* Terme de marine. Entrer dans un canal ou dans un détroit, particulièrement en parlant de l'entrée des Antilles. || Activement. Nous fûmes obligés de courir des bordées pour embouquer le canal, CHATEAUB. *Itin.* II, 3.

— ÉTYM. *En* 1, et *bouque* pour *bouche*, ouverture.

EMBOURBÉ, ÉE (an-bour-bé, bée), *part. passé.* Enfoncé dans la bourbe. Je me sentis plus tôt au mortier embourbé, RÉGNIER, *Sat.* XI. Le phaéton d'une voiture à foin Vit son char embourbé, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. À chaque instant, une voiture renversée, une roue engravée, un seul cheval embourbé, un trait rompu arrêtait tout, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 7. || Jurer comme un charretier embourbé, jurer beaucoup, avec emportement. || Fig. Embarrassé dans quelque affaire dont on ne peut sortir. Vous voilà cependant fortement embourbé, TH. CORN. *Don Bertr. de Cigaral*, V, 12. || C'est la diligence embourbée, c'est une diligence embourbée, se dit ou d'un service qui se fait mal, ou d'une personne qui ne sait venir à bout de rien, qui n'avance pas.

† **EMBOURBEMENT** (an-bour-be-man), *s. m.* L'action d'embourber; l'état de ce qui est embourbé.

— HIST. XVI° s. Embourbement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Embourber.*

EMBOURBER (an-bour-bé), *v. a.* || 1° Engager dans un bourbier. Je fus mené par un postillon sourd et muet qui m'embourba de nuit auprès du Quesnoy, ST-SIMON, 14, 153. || Fig. Embourber quelqu'un dans une mauvaise affaire, l'y engager. || 2° S'embourber, *v. réfl.* S'enfoncer dans un bourbier. Ce charretier s'est embourbé. À peine du limon où le vice m'engage, J'arrache un pied timide et sors en m'agitant, Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant, BOIL. *Ép.* III. Je ne veux pas salir mes pieds dans les chemins Où s'embourbe en marchant le troupeau des humains, LAMART. *Jocel.* I, 41. || Fig. Se perdre en des explications, en des contradictions. Il n'y a que quinze jours que je suis valet.... je m'embourbe de plus en plus, PICARD, *Prov. à Paris*, IV, 20.

— HIST. XVI° s. Pendant la pluie n'est possible loger [planter] commodement les arbres, à leur ruine la terre s'embourbant à l'entour des racines, O. DE SERRES, 645. C'est injustice et inhumanité de secourir et redresser celui qui n'en a que faire et qui en vault moins ; j'aime à les laisser embourber et empestrer encore plus qu'ils ne font, et si avant, s'il est possible, qu'enfin ils se recognoissent, MONT. IV, 56.

— ÉTYM. *En* 1, et *bourbe.*

† **EMBOURDER** (an-bour-dé), *v. a.* Ancien terme de marine. Soutenir avec des accores un bâtiment échoué.

— ÉTYM. *En* 1, et *bourde*, dans le sens de perche, pieu.

† **EMBOURDIGUE** (an-bour-di-gh'), *s. f.* Terme de pêche. Se dit de certains goulets qui séparent les différentes chambres des bourdigues.

† **EMBOURRAGE** (an-bou-ra-j'), *s. m.* Action d'embourrer.

— ÉTYM. *Embourrer.*

EMBOURRÉ, ÉE (an-bou-ré, rée), *part. passé.* Garni de bourre. Un fauteuil embourré. On dit plus souvent rembourré.

† **EMBOURREMENT** (an-bou-re-man), *s. m.* Action d'embourrer; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. Embourrement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Embourrer.*

EMBOURRER (an-bou-ré), *v. a.* Garnir de bourre. On dit plus souvent rembourrer. || Cacher, à l'aide d'un mélange de terre et de chaux, un défaut dans une poterie.

— HIST. XVI° s. Et à l'endroit de la dite oreille, sera embourré de cotton ou drap, pour cacher le vice.... PARÉ, VIII, 29. Et seront les dits corcelets si bien appropriés et embourrés, qu'ils ne blesseront aucunement, ID. XVII, 8.

— ÉTYM. *En* 1, et *bourre.*

† **EMBOURRURE** (an-bou-ru-r'), *s. f.* Terme de tapissier. Ce qui sert à embourrer. L'embourrure d'une chaise. || Grosse toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

— HIST. XVI° s. Ceulx qui ont le corps graile le grossissent d'embourrures, MONT. I, 170.

— ÉTYM. *Embourrer.*

EMBOURSÉ, ÉE (an-bour-sé, sée), *part. passé.* Mis dans la bourse. De l'argent emboursé.

† **EMBOURSEMENT** (an-bour-se-man), *s. m.* Action d'embourser; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Embourser.*

EMBOURSER (an-bour-sé), *v. a.* Mettre en bourse; recevoir de l'argent. Nos héros de finance Embourseut l'argent de la France, VOLT. *Épît.* XIX. || Fig. Embourser des coups de bâton, en recevoir. ....Et si dans la province Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf, Mon père pour sa part en emboursait dix-neuf, RAC. *Plaid.* I, 5.

— HIST. XIII° s. Tex cuide [tel croit] gaaignier qui pert, Et autre enborse le gaain, *Ren.* 20865. Cil enortent [exhortent] le mal à tere, Qui bien en sevent lor prou trere [tirer leur avantage], Et enborsent autrui avoir, *ib.* 10971. || XVI° s. Si en tout le territoire n'estoient que trente coups de bastons à guaignier, il en emboursoit tousjours vingt huict et demy, RABEL. *Pant.* IV, 16.

— ÉTYM. *En* 1, et *bourse.*

† **EMBOUSER** (an-bou-zé), *v. a.* Garnir de bouse.

— HIST. XIII° s. Et si ort et si embousé, J. DE MEUNG, *Tr.* 343. || XVI° s. Le lescher se previent avec fiente de bœuf, de laquelle le bœuf est frotté par tous les lieux de son corps où il peut atteindre avec la langue; car, ainsi embouzé, l'amertume qu'il y treuve le garde de se lescher, O. DE SERRES, 297. Sa barbe est presque toute embousée, RAB. *Garg.* I, 2.

— ÉTYM. *En* 1, et *bouse.*

† **EMBOUT** (an-bou), *s. m.* Garniture de fer ou de cuivre qu'on met au bout d'une canne, d'un parapluie.

— ÉTYM. *En* 1, et *bout.*

† **EMBOUTÉ, ÉE** (an-bou-té, tée), *part. passé.* Garni d'un embout. Une canne mal emboutée. || Terme de blason. Pièce emboutée, pièce qui se termine par une virole d'argent. Instrument embouté, instrument qui a l'extrémité d'un autre émail que le corps.

† **EMBOUTEILLER** (an-bou-tè-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Mettre en bouteilles. Embouteiller de la bière, de l'encre.

— ÉTYM. *En* 1, et *bouteille.*

† **EMBOUTER** (an-bou-té), *v. a.* Mettre un embout. Embouter un parapluie.

EMBOUTI, IE (an-bou-ti, tie), *part. passé* d'emboutir. Une pièce de métal emboutie.

† **EMBOUTIQUEMENT** (an-bou-ti-ke-man). Action d'emboutiquer.

— HIST. XV° s. Et pour tenir ordre au faict desdits emboctiquements et fournissements desdits greniers et chambres à sel, lesdits saliniers salinans et marchands fournisseurs qui auront chargé, seront tenus de faire porter, charrier et mesurer le sel qui sera mis es dites nouvelles boutiques, *Ordonnance*, 6 janv. 1497.

† **EMBOUTIQUER** (an-bou-ti-ké), *v. a.* Terme de l'ancien monopole du sel. Mettre en boutique. Et seront tenus les dits propriétaires d'emboutiquer leurs sels nouveaux quatre jours après qu'ils auront été levés, *Bail Gautier*, 6 mars 1660.

— HIST. XV° s. Les saliniers salinans qui mettront leurs sels dedans les greniers à sel, les vendront par tour de papier, c'est assavoir, qui premierement emboutiquera, premierement vendra, *Ordonnance*, 8 nov. 1498.

— ÉTYM. *En* 1, et *boutique.*

EMBOUTIR (an-bou-tir), *v. a.* || 1° Travailler une plaque de métal au marteau et sur une enclume, de manière à la rendre concave d'un côté et convexe de l'autre, comme une bassine, une casserole, etc. || Former et travailler l'argent sur une petite machine qu'on appelle étampe. || 2° Terme d'architecture. Former des ornements en tôle, au marteau et au repoussoir. || Revêtir d'une garniture métallique une corniche, une moulure, etc. pour la garantir.

— HIST. XVI° s. Il faut qu'à l'endroit qu'elles toucheront lesdites carnosités, elles [les chandelles, bougies chirurgicales] soient formées et embouties de la composition qui s'en suit, PARÉ, XVI, 27.

— ÉTYM. *Embout.*

† **EMBOUTISSAGE** (an-bou-ti-sa-j'), *s. m.* Action d'emboutir; son résultat. Emboutissage bien exécuté.

— ÉTYM. *Emboutir.*

† **EMBOUTISSEUR** (an-bou-ti-seur), *s. m.* Ouvrier qui emboutit.

— ÉTYM. *Emboutir.*

† **EMBOUTISSOIR** (an-bou-ti-soir), *s. m.* Grande machine au moyen de laquelle on donne à des plaques de fer unies les formes nécessaires pour en faire divers ustensiles, tels que tasses, marmites, etc. LEGOARANT.

— ÉTYM. *Emboutir.*

EMBRANCHEMENT (an-bran-che-man), *s. m.* || 1° Division du tronc d'un arbre, subdivisée ordinairement elle-même en rameaux. || 2° Jonction de deux ou plusieurs routes. || Chemin partant de la route principale et moins important. || Voie de fer qui se relie à une ligne principale. || Terme de géographie. Chaîne secondaire de montagnes ou de hauteurs qui se détache de la chaîne principale. || 3° Ramification de tuyaux dans une distribution d'eau, de gaz, etc. || 4° Terme de charpenterie. Pièce qui fait partie de la charpente d'un toit. || Pièce de charpente posée de nouveau dans l'enrayure d'un pavillon. || 5° Fig. Division principale d'une science. Les embranchements de la physique. || Grande division établie dans l'un des règnes de la nature. Le règne animal se divise en quatre embranchements, qui sont : les vertébrés, les mollusques, les articulés, les radiés.

— ÉTYM. *Embrancher.*

† **EMBRANCHER**, *v. a.* Réunir des tuyaux, des chemins. On a embranché une voie de fer à la ligne principale. || S'embrancher, *v. réfl.* Être embranché, former embranchement. C'est ici que les deux routes s'embranchent. Le chemin de fer de Versailles s'embranche sur celui de Saint-Germain.

— HIST. XIV° s. Les plus hault embranchés de gloire [ceux dont la gloire est comme un arbre à hautes branches], G. CHASTELAIN, *Chron. du duc Philippe*, *proesme.*

— ÉTYM. *En* 1, et *branche.*

† **EMBRAQUER** (an-bra-ké), *v. a.* Terme de marine. Roidir. Embraquer une manœuvre. || Fig dans le même langage. Finir, achever, en parlant d'un travail quelconque.

— ÉTYM. *En* 1, et *braquer.*

EMBRASÉ, ÉE (an-brâ-zé, zée), *part. passé.* || 1° Mis en feu. Un tison embrasé. Des charbons embrasés. Les Turcs entouraient cette maison toute embrasée, VOLT. *Charles XII*, 6. Je vois ces murs sanglants, ces portes embrasées, ID. *Mérope*, I, 1. || Fig. Et des mêmes ardeurs dont il fut embrasé, CORN. *Cinna*, IV, 6. Et d'un indigne amour lâchement embrasé, ID. *Nicom.* V, 1. Quoi ! venir, embrasé d'une aveugle furie, Verser le sang des siens, ruiner sa patrie ! ROTR. *Antig.* IV, 1. Toujours de son amour votre âme est embrasée, RAC. *Phèd.* II, 5. || Il se dit aussi quelquefois du courroux, de la passion, etc. Il est vrai que des dieux le courroux embrasé Pour nous faire périr semble s'être épuisé, RAC. *Théb.* V, 3. || Racine le fils, dans ses Remarques, blâme cet emploi ; mais, figurément, un courroux, une passion peut être comparée à un tison. On en trouvera un exemple à l'historique : mautalent [colère] embrasez. || 2° Extrêmement chaud. Une atmosphère embrasée. Sous ce ciel embrasé j'ai suivi votre frère, DUCIS, *Abuf.* I, 5. || Fig. J'ai perdu temps, Seigneur, et cette âme embrasée Met trop de différence entre Æmon et Thésée, CORN. *Œd.* I, 4. Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé, ID. *Cid*, I, 4. Et pour dire à quel point mon cœur est embrasé, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. Le langage du cœur est toujours fervent et embrasé, MASS. *Carême, Prière* 2. || 3° Livré au feu des discordes, des guerres. Toute la France était embrasée de guerres civiles, BOSS. *Var.* XII, § 21.

1. **EMBRASEMENT** (an-brâ-ze-man), *s. m.* || 1° L'action d'embraser; le résultat de cette action. Leurs yeux [des dragons] sont tout de flamme, et leur brûlante haleine D'un long embrasement couvre toute la plaine, CORN. *Tois. d'or*, I, 4. Un roi qui, non content d'effrayer les mortels, À des embrasements ne borne point sa gloire, RAC. *Iphig.* III, 4. Qu'un incendie ne se terminait jamais qu'à l'embrasement de quelques maisons, au lieu qu'un ressentiment.... FÉN. *Philosophes*, *Héraclite.* Il jette le baril à l'endroit où le feu était le plus violent.... il se trouve que ce baril était rempli d'eau-de-vie.... l'embrasement redoubla avec plus de rage, VOLT. *Charles XII*, 6. On trouve, dans les mémoires de 1757, les détails de l'embrasement spontané de grosses toiles imbibées d'huile et fortement serrées, CONDORCET, *Duhamel.* Et chantait sur un luth l'embrasement de Troie, LEGOUVÉ, *Épich. et Nér.* I, 1. || Fig. Si vous pouviez voir quel embrasement ces huit jours ont allumé dans mon âme, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 3. || 2° Désordres, troubles en un pays. Un verset échappé peut causer un embrasement général, BOSS. *Lett.* 266. Il arrêta cet embrasement naissant, FLÉCHIER, *Commendon*, liv. III, 19, dans RICHELET. Un coup de canon en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe, VOLT. *Mœurs*, 150. Et des embrasements d'une guerre immortelle Étouffer sous vos pas la première étincelle, ID. *Mahomet*, I, 1.

— HIST. XII° s. Nostre esperance et nostre chariteiz enflammeie par tanz embrasemenz, ST BERN. 553. || XIII° s. Pire est cist maux [ce mal, l'amour] que fievre ague; N'a pas retor quant on en sue; Ains

a grignor [plus grand] embrasement, *Blancandin*. La parole est embrasement dou saint esprit, *Psautier*, f° 164. Beumont amena sa seror et son neveu par l'embrasement [instigation] du conte de Jaffe, *Hist. occid. des croisades*, t. I, p. 443. Ly bourgois ne porra estre aggrevés sans jugement des eschevins, fors de murdre ou d'embrasement ou de homme occhis ou de larchin, TAILLIAR, *Recueil*, p. 100. || XIVe s. Après ce qu'il orent fet occision et embrasement, BERCHEURE, f° 50, *recto*.

— ÉTYM. *Embraser*; provenç. *embrazamen*.

† 2. **EMBRASEMENT** (an-brâ-ze-man), *s. m.* Terme d'architecture. Synonyme d'ébrasement, qui est beaucoup plus usité.

1. **EMBRASER** (an-brâ-zé), *v. a.* || 1° Mettre en braise. Embraser une ville. .... Et vous ne craignez pas Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent, RAC. *Athal.* III, 5. || 2° Rendre extrêmement chaud. Le soleil embrasait l'atmosphère. Une chaleur pénétrante brûlait nos yeux; un air dévorant, des cendres étincelantes, des flammes détachées embrasaient notre respiration courte, sèche, haletante et déjà presque suffoquée par la fumée, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 7. || Fig. Exalter, échauffer. La religion les embrase d'un saint zèle. L'amour l'a embrasé de tous ses feux. C'est moi qui, les rendant l'un de l'autre jaloux, Vins allumer le feu qui les embrase tous, RAC. *Mithr.* V, 1. Quand, sous le ciel d'amour, où mon âme est ravie, Je presse sur mon cœur un fantôme adoré, Et que je cherche en vain des paroles de vie Pour l'embraser du feu dont je suis dévoré, LAMART. *Harm.* III, 3. || 3° Livrer à la guerre, à la ruine, au désordre. Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore, RAC. *Mithr.* III, 1. || 4° S'embraser, *v. réfl.* Prendre feu. Cette matière s'embrase facilement. || Fig. Si votre cœur ainsi s'embrase en un moment, CORN. *le Ment.* I, 2.

— HIST. XIIe s. E s'aïra [se courrouça] e embrasa selon le dit de la loi, *Machab.* I, 2. Ou cierge espris, ou lanterne enbrasée, *Ronc.* p. 167. Se il veïst ses fiz e sa femme enterrer, E trestute sa terre ardeir e enbraser, *Th. le mart.* 133. Dunc fu de tutes parz mautalent [colère] enbrasez, *ib.* 136. || XIIIe s. Car amours m'embrase et atise, *Lay d'amours*, dans JUBINAL, t. II, p. 197. Et Esclas, qui est ainsi come tos [tout] embrasés de l'amour à la damoisiele deslors qu'il le [la] vit, HENRI DE VAL. XII. Et quant chil [ceux] qui Lyenart tenoient virent l'empereour embrasé d'ire et de mautalent, ID. III. Quant la royne se esveilla, elle vit la chambre toute embrasée de feu, JOINV. 286. Embraseras-tu la teue ire [ta colère] issi [ainsi] vers nos? *Psautier*, f° 97. || XIVe s. E Diex! qu'est che d'argent? chiens [celui-là] le sot [sut] bien nommer, Qui argent [ard gent, brûle gent] l'apella : les gens fait embraser, *Baud. de Seb.* II, 25. || XVe s. La grande abondance de vertus qui estoyent en celuy vaillant homme, embrasa tellement les envieux contre luy que.... *Boucic.* III, 13. || XVIe s. Clermont essaia encores une fois deux barques embrasées [brûlots] sur les navires de Lansao, D'AUB. *Hist.* II, 30. Le roi estant à Lion s'embrasa d'une des plus apparentes femmes de la ville, ID. *ib.* III, 331. Qui peult embraser son ame de l'ardeur de cette vifve foy et esperance.... MONT. I, 283. Alexandre assiegeoit une ville aux Indes; ceulx de dedans, se trouvants pressez, se resolurent vigoureusement à le priver du plaisir de cette victoire, et s'embraiserent universellement touts quand et leur ville, ID. II, 37.

— ÉTYM. *En* 1, et *braise*; provenç. *embraser*.

† 2. **EMBRASER** (an-brâ-zé), *v. a.* Terme d'architecture. Synonyme d'ébraser, qui est beaucoup plus employé.

EMBRASSADE (an-bra-sa-d'), *s. f.* Action de deux personnes qui s'embrassent. Sophie pouvoit à peine suffire à toutes les embrassades et à tous les compliments qu'on lui fit, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Mon importun et lui courant à l'embrassade, MOL. *Fâcheux*, I, 1. Ces affables donneurs d'embrassades frivoles, ID. *Mis.* I, 1. Cet homme-là avec ses grandes embrassades est un fourbe, ID. *Pourceaug.* II, 4. Mme Scarron a reçu votre embrassade, SÉV. 127. J'ai ma pipe et vos embrassades, Venez me donner mon congé, BÉRANG. *Vieux cap.*

— HIST. XVIe s. Ce ne furent que salutations et embrassades, LANOUE, 557. Treves d'embrassades, D'AUB. *Vie*, XXXV. Donne moy une embrassade, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Embrasser.*

† **EMBRASSANT, ANTE**, (an-bra-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui a l'habitude d'embrasser, qui aime à embrasser. Ces enfants ne sont pas embrassants. || 2° Terme de botanique. Se dit des feuilles et du pétiole quand leur expansion embrasse tout ou partie de la tige d'où ils sortent. Feuilles embrassantes. Feuilles demi-embrassantes.

† **EMBRASSE** (an-bra-s'), *s. f.* Bande d'étoffe, ou ganse de soie, qui est attachée à une patère, et qui sert à tenir les rideaux drapés.

— ÉTYM. Voy. EMBRASSER.

EMBRASSÉ, ÉE (an-bra-sé, sée), *part. passé.* || 1° Saisi entre les bras. La mère embrassée par ses enfants. Ils se tenaient étroitement embrassés. Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé, RAC. *Andr.* III, 8. || Terme de botanique. Préfoliaison embrassée, se dit lorsque les côtés des feuilles, repliés l'un sur l'autre, sont recouverts par les deux côtés des feuilles précédentes pliées comme elles, par exemple : les iris; demi-embrassée, lorsqu'un de leurs côtés seulement est contenu entre les deux côtés de la feuille opposée, par exemple : la saponaire. || Terme de blason. Écu embrassé, écu parti, coupé ou tranché d'une seule emmanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre. || 2° Fig. Saisi par la vue, par l'esprit. Un vaste paysage embrassé du haut de la colline. L'ensemble de connaissances embrassé par cet auteur. || Adopté, suivi. Des opinions embrassées avec ardeur. L'avis embrassé par l'assemblée.

EMBRASSEMENT (an-bra-se-man), *s. m.* || 1° Action d'embrasser ou de s'embrasser. De tendres embrassements. De jouir de l'honneur de vos embrassements, CORN. *Nicom.* II, 2. De protestations, d'offres et de serments Vous chargez la fureur de vos embrassements, MOL. *Mis.* I, 1. Dans cet embrassement recevez mes adieux, RAC. *Mithr.* III, 1. Vous craindrez-vous sans cesse, et vos embrassements [d'Agrippine et de Néron] Ne se passeront-ils qu'en éclaircissements? ID. *Brit.* I, 2. Les revoir [mes enfants] et mourir dans leurs embrassements, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 2° *Au plur.* Conjonction de l'homme et de la femme. Embrassements légitimes, illégitimes.

— SYN. EMBRASSEMENT, EMBRASSADE. Il n'y a entre ces deux mots d'autre différence, sinon que embrassade est du style familier, tandis que embrassement est de tous les styles.

— HIST. XIIe s. Les joies durent longement, L'acoler et l'embracement, Que la mere vers son fil meine, *Grégoire le Grand*, p. 74. || XVIe s. Tous deux au departir se baisant doucement, S'entredisent adieu d'un long embrassement, RONS. 892.

— ÉTYM. *Embrasser.*

EMBRASSER (an-bra-sé), *v. a.* || 1° Serrer dans ses bras, caresse qui est souvent accompagnée d'un baiser. Il embrassa son père avec effusion. En arrivant, il embrassa sa femme et ses enfants. Mais il me traite en père, il me flatte, il m'embrasse, CORN. *Héracl.* V. 2. Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie, Il faut bien le payer de la même monnoie, MOL. *Mis.* I, 1. J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer, RAC. *Brit.* IV, 3. J'allais, seigneur, pleurer un instant avec lui; Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui, ID. *Andr.* I, 4. || Formules de salutation épistolaire. Je vous embrasse de tout cœur. Je vous embrasse tendrement. || Il se dit, par extension, de tout ce qu'on serre, saisit avec les bras, soit que les bras entourent ou n'entourent pas. Embrasser l'autel. Les uns avec transport embrassent le rivage, RAC. *Mithr.* IV, 6. Je cherche mon enfant avec des cris funèbres, Pleurant, rampant, hurlant, embrassant les ténèbres, DUCIS, *Rom.* IV, 5. || Embrasser les genoux, se mettre aux pieds de quelqu'un et lui serrer les genoux pour l'implorer. Seigneur, c'est donc à moi d'embrasser vos genoux, RAC. *Iphig.* III, 5. Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse, ID. *Esth.* III, 5. || Embrasser son écu, se disait du combattant qui empoignait plus fortement son écu pour se couvrir et attaquer. || Fig. Qu'un stoïque [un stoïcien] aux yeux secs vole embrasser la mort; Moi je pleure et j'espère; au noir souffle du nord Je plie et relève la tête, A. CHÉN. *la Jeune captive.* Dans toute sa grandeur j'embrassai ma misère, DELAVIGNE, *Paria*, III, 4. || 2° Entourer, environner, en parlant des choses. Le lierre embrasse l'ormeau. La mer embrasse la terre. À l'ombre des lauriers qui t'embrassent la tête, MALH. I, 4. [Draperie] Qui ne s'y colle point, mais en suive la grâce [du corps], Et sans le serrer trop, le caresse et l'embrasse, MOL. *Val-de-Grâce.* || 3° Saisir par la vue, par le regard. Il embrassa rapidement tout le champ de bataille et donna ses ordres. Comme, en considérant une carte universelle, vous sortez du pays où vous êtes né et du lieu qui vous renferme, pour parcourir toute la terre habitable que vous embrassez par la pensée avec toutes ses mers et tous ses pays, BOSS. *Hist. Dessein général.* Au delà de leur cours et loin dans cet espace, Où la matière nage et que Dieu seul embrasse, VOLT. *Henr.* VII, 61. C'est en vain que ma vue De la terre et des mers embrasse l'étendue, DUCIS, *Oscar*, I, 1. || Saisir par l'esprit. Aristote a embrassé l'ensemble des connaissances humaines de son temps. Il [la Mothe le Vayer] a tout embrassé dans ses écrits, l'ancien, le moderne, le sacré, le profane, mais sans confusion, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 137, dans POUGENS. Le compas d'Uranie a mesuré l'espace; Ô temps, être inconnu que l'âme seule embrasse, Invisible torrent des siècles et des jours, THOMAS, *Ode, le Temps.* || Saisir par l'imagination. Mon esprit embrassant tout ce qu'il s'imagine, CORN. *Poly.* III, 1. Vous qui, de l'Asie embrassant la conquête, Querellez tous les jours le ciel qui vous arrête, RAC. *Iphig.* IV, 6. Je voudrais embrasser un si doux avenir, DUCIS, *Oscar*, I, 2. Et d'un bonheur prochain embrassez l'espérance, C. DELAV. *Vêpr. sicil. sc. supprimée.* || Saisir par l'exécution. Dans les grandes affaires, il faut tout envisager, et se contenter de ce qu'on peut exécuter avec succès, sans vouloir embrasser tout à la fois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 320, dans POUGENS. || 4° Adopter, suivre. Il embrassa les opinions des novateurs. Je veux, comme il souhaite, embrasser la douceur, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 7. Non, non, n'embrassez pas de vertu par contrainte, CORN. *Hor.* II, 3. Embrasse ma vertu pour vaincre ta faiblesse, ID. *ib.* IV, 7. Impatients désirs d'une illustre vengeance.... Que ma douleur séduite embrasse aveuglément, ID. *Cinna*, I, 1. Il est ce que tu dis s'il embrasse leur foi, ID. *Poly.* III, 2. J'embrasse comme vous ces nobles sentiments, ID. *Rodog.* I, 5. J'embrasse un bon avis, de quelque part qu'il vienne, ID. *Perthar.* I, 4. Il est temps de tourner du côté du bonheur, De ne plus embrasser des destins trop sévères, ID. *ib.* IV, 5. Il n'embrassa point de secte particulière, mais il prit ce qu'il y avait de bon en chacune, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. II, dans RICHELET. Qui d'une sainte vie embrasse l'innocence Ne doit point tant prôner son nom et sa naissance, MOL. *Tart.* II, 2. Il embrasse la religion chrétienne, BOSS. *Hist.* I, 10. Un autre secours encore, mais le plus efficace qu'il pût opposer à ses adversités, ce fut la dévotion solide, qu'il embrassa pour le reste de ses jours, et même, si cela se peut, avec quelque sorte d'excès, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 92, dans POUGENS. Je chéris la vertu, mais j'embrasse le crime, VOLT. *Brut.* IV, 3. J'embrassai les vertus qu'exigeait mon malheur, ID. *Mérope*, V, 1. Je l'aimai, je connus ce premier esclavage Qu'embrasse avec transport une âme encor sauvage, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || Se charger de, se mettre du côté de. Vous saurez embrasser bien mieux son intérêt, CORN. *Hor.* V, 3. Je ne veux point douter que la vertu romaine N'embrasse avec chaleur l'intérêt de la reine, ID. *Nicom.* I, 1. Du timon qu'il embrasse il se fait le seul guide, ID. *Othon*, III, 4. Il faut premièrement Me rendre un bon office, et nous verrons ensuite Si je dois de vos vœux embrasser la conduite, MOL. *l'Étour.* III, 5. Régner et de l'État embrasser la conduite, RAC. *Phèd.* III, 1. Vous seul pouvez contre eux embrasser sa défense, ID. *ib.* II, 5. Pour oser de ton peuple embrasser l'intérêt, ID. *Esth.* I, 4. Les vrais apôtres de notre Seigneur, selon la tradition de tous les Pères, afin de n'être occupés que de Dieu et de l'Évangile, quittaient leurs femmes pour embrasser le célibat, BOSS. *Var.* II, § 26. Les Athéniens, commandés par Démosthène et Hippocrate, étaient entrés en Béotie, dans l'espérance que plusieurs villes embrasseraient leur parti dès qu'ils se montreraient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 581, dans POUGENS. Ayant pour cette dame, en quelque différend Et dans l'occasion, embrassé sa querelle, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, I, 2. J'ose encore embrasser tes projets, tes malheurs, LEMERC. *Agam.* IV, 4. || Par extension, saisir, ne pas laisser échapper. À lui rendre service elle m'offre une voie Que tout mon cœur embrasse avec excès de joie, CORN. *Sertor.* II, 5. J'ai embrassé cette occasion-ci de me mettre à mon aise, MOL. *le Mar. for.* 12. L'occasion est belle, il la faut embrasser, RAC. *Phèd.* V, 1. || 5° Contenir en soi. Ce royaume embrasse plusieurs provinces. La chimie embrasse un vaste domaine. Un empire qui embrassait tant de nations, BOSS. *Hist.* III, 6. Telle a été l'origine de ces fameux empires qui embrassaient une grande partie du monde, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 6, dans POUGENS. || Confondre. Nous ne devons point la tirer [la censure de la comédie] des bornes qu'elle s'est données, l'étendre plus loin qu'il ne

faut, et lui faire embrasser l'innocent avec le coupable, MOL. *Préf. de Tart.* || 6° Tenir, occuper, remplir. On voyait les colonnes russes se prolonger et se retrancher sur cette pente rase, d'une demi-lieue de rayon, d'où elles dominaient et embrassaient tout par leur nombre et leur position, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 2. || 7° Terme de manége. Un cheval embrasse la volte ou, simplement, embrasse, quand ses pas embrassent l'espace d'environ un pied et demi. || Embrasser bien son cheval, le serrer avec les cuisses pour être plus ferme. || 8° S'embrasser, *v. réfl.* Se presser dans les bras l'un de l'autre. Femmes, vieillards, enfants, s'embrassant avec joie, RAC. *Athal.* V, 6. || Proverbe. Qui trop embrasse mal étreint, se dit de celui qui, entreprenant beaucoup, réussit mal à chaque chose.

— REM. 1. Racine a dit : Et qu'affectant l'honneur de céder le dernier, L'un ni l'autre ne veut s'embrasser le premier, *Théb.* IV, sc. dern. Le second vers est incorrect; on s'embrasse l'un l'autre, mais on n'est pas le premier à s'embrasser l'un l'autre. || 2. On lit parfois dans les auteurs contemporains : il lui embrasse la main. C'est mal parler; il faut dire : il lui baise la main. Embrasser c'est non appliquer la bouche, mais serrer dans les bras.

— HIST. XI° s. Contre son piz puis si [il] l'ad embracet, *Ch. de Rol.* CLIX. De son destrier le col il enbraçat, *ib.* CCL. || XII° s. Parmi les flans [il] le courut enbracier, *Ronc.* p. 97. Ne sunt pas fil Jesu, ainz sunt tuit forslignié; N'erent uan [ne seront cette année], s'il poent, pur Deu crucifié; Mult enviz perdereient ço qu'il unt enbracié, *Th. le mart.* 127. E maistre Edwart Grim l'aveit forment saisi, Embracié par dessus, quant l'orent envaï, *ib.* 149. || XIII° s. Sa fille [elle] a embracie, si la baise en la chere, *Berte*, XII. Et li troi serjan l'ont par les flans embracié [saisi], *ib.* XXI. || XIV° s. L'utilité de sa curvation [de l'humérus] fu que il peust miex [mieux] embrachier les choses, H. DE MONDEVILLE, f° 20, *verso.* || XV° s. Si [le varlet] embrassa l'escuyer qui estoit travaillé de longuement combattre et le tourna et l'abattit sous lui à la lutte, FROISS. II, III, 9. Tant embrasse-on que chet la prise, VILLON, *Ball.* Le roy Gadiffer brocha premier, picquant des esperons son cheval, qui print à embrasser la terre comme un fouldre, *Perceforest*, t. II, f° 46. || XVI° s. Si vous avez prins garde au bransle de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse, MONT. I, 86. Si nous embrassons la vertu d'un desir trop aspre et violent, ID. I, 223. Nous embrassons tout, mais nous n'estreignons que du vent, ID. I, 230. Si les princes et la cour du parlement de Paris veulent sans feintise embrasser l'œuvre de la reconcillation, petit à petit elle se parfera, LANOUE, 36. Faillir à embrasser l'occasion de faire un grand exploit, AMYOT, *Pér. et Fab. comp.* 7. Il atendit le plus qu'il peut les ailes de sa gendarmerie pour embrasser le plus de païs, ID. *Marcell.* 8.

— ÉTYM. *En* 1, et *bras;* bourguig. *ambrassié;* provenç. *embrassar;* anc. esp. *embrazar;* ital. *imbracciare.*

† **EMBRASSEUR, EUSE** (an-bra-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la manie d'embrasser à tous propos. || *S. m.* Bande de fer qui embrasse les tourillons d'une pièce d'artillerie pendant le forage.

— ÉTYM. *Embrasser.*

† **EMBRASSURE** (an-bra-su-r'), *s. f.* Assemblage, à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés, qui, placés au-dessus du larmier d'une souche de cheminée, empêchent qu'elle ne s'éclate. || Ceinture formée d'une bande de fer, dont on entoure un tuyau de cheminée, une poutre, une pièce de charpente.

— ÉTYM. *Embrasser.*

EMBRASURE (an-bra-zu-r'), *s. f.* || 1° Terme de fortification. Ouverture dans un parapet où l'on pointe le canon pour tirer sur l'ennemi. Je trouvai quelques vieux canons de vingt-quatre, placés aux embrasures d'un bastion gothique, CHATEAUB. *Itin.* II, 291. || 2° Ouverture dans le mur d'une habitation, encadrant les portes et les fenêtres. La ronce fait sortir ses cercles bruns de l'embrasure d'une fenêtre, CHATEAUB. *Génie*, III, V, 5. || Biais donné à l'épaisseur du mur à l'endroit des fenêtres. Il m'a parlé dans l'embrasure de la fenêtre. || 3° La partie d'un fourneau où passe le cou de la cornue. || *Au plur.* Terme de métallurgie. Vides pratiqués dans le massif d'un haut fourneau.

— HIST. XVI° s. Le grand-maistre se jette de nuict dans le grand cavalier des Turcs par les embrasures larges, comme faittes pour doubles canons, D'AUB. *Hist.* I, 245.

— ÉTYM. Scheler y voit un substantif du verbe *embraser*, parce que l'*embrasure* est l'endroit où le canon s'*embrase* pour tirer. Mais comment concilier cette explication avec *ébraser* qui paraît de même radical?

† **EMBRAYAGE** (an-brè-ia-j'), *s. m.* Terme de chemin de fer. Action d'embrayer. || Appareil à griffes, à poulies folles, qui, dans les usines, permet de mettre en action ou de laisser en repos un outil, un mécanisme tributaire du moteur principal. || Pièce d'embrayage, celle qui sert à embrayer, ou chacune de celles qu'on emploie pour embrayer.

† **EMBRAYER** (an-brè-ié), j'embraye, tu embrayes, il embraye ou il embraie, nous embrayons, vous embrayez, ils embrayent ou embraient; j'embrayais, nous embrayions, vous embrayiez; j'embrayai; j'embrayerai, ou embraierai, ou embraîrai; j'embrayerais, ou embraierais, ou embraîrais; embraye, embrayons; que j'embraye, que nous embrayions, que vous embrayiez; que j'embrayasse; embrayant; embrayé, *v. a.* Rendre indépendant du reste de la machine un outil, un mécanisme. || En un autre sens. Faire communiquer les différentes parties d'une machine compliquée, afin qu'elles fonctionnent ensemble. Par ce moyen on embraie très-facilement. Nouveau procédé pour embrayer. On avait embrayé trop tôt, LEGOARANT.

— ÉTYM. Origine incertaine. Faut-il regarder comme étant le même mot *embroier* qui signifie engager en perçant (XIII° s. [Le sanglier] Quant voit l'espiel vers lui torner, Droit cele part aqeut [prend] sa voie, Si se fiert dedens et embroie, Si come cil qui mort ne doute, Que l'entraille lui perce toute, GUILL. DE PALERME), ou le verbe *embruyer* qui signifie fixer, engager (XV° s. Quant il fut au millieu de la planche, si voit celui qui tenoit le glaive pour le ferir parmy le corps, et il abaisse son glaive, et met l'escu devant luy; et quant il voit qu'il approuche, si s'efforce tant qu'il peult, si heurte l'escu, et embruye dedans, *Lancelot du lac*, t. I, f° 154)? Cependant, malgré l'absence de renseignements, on peut supposer qu'*embrayer* est formé de *en* 1 et *brayer*, qui, dans la langue des métiers, signifie cordage, morceau de cuir propre à soutenir quelque chose (voy. ce mot).

† **EMBRELAGE** (an-bre-la-j'), *s. m.* Action d'embreler.

† **EMBRELER** (an-bre-lé. La syllabe *bre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'embrèle), *v. a.* Fixer un chargement sur une voiture par des cordages.

— ÉTYM. *En* 1, et *brèle.*

† **EMBRELOQUÉ, ÉE** (an-bre-lo-ké, kée), *adj.* Garni, chargé de breloques. L'abdomen embreloqué d'une demi-douzaine de cachets de montre, cliquetant à chaque pas comme les sonnettes d'une mule, CH. DE BERNARD, *la Peine du talion*, § I.

— ÉTYM. *En* 1, et *breloque.*

EMBRENÉ, ÉE (an-bre-né, née), *part. passé.* Enfant tout embrené. || Fig. On t'eût admise [à un bal royaliste] à cause de moi, qui suis la pureté même; car j'ai été pur dans un temps où tout était embrené, P. L. COUR. *Lett.* II, 109.

† **EMBRÈNEMENT** (an-brè-ne-man), *s. m.* Action d'embrener; état de ce qui est embrené.

— ÉTYM. *Embrener.*

EMBRENER (an-bre-né. La syllabe *bre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il embrène, il embrènera). || 1° *V. a.* Salir de bran. Mot populaire. Il ne se dit que des petits enfants. || Fig. et par plaisanterie. La muse.... De miel vous embrène le bec, RÉGNIER, *Mac.* || 2° S'embrener, *v. réfl.* Se dit d'un enfant qui se salit. || Fig. Se fourvoyer, s'embourber dans une mauvaise affaire.

— HIST. XVI° s. Enfans, poules et les coulombs [pigeons] Embrenent et souillent les maisons, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 216. Tant plus elle s'efforce de soy depestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene, RABEL. t. III, p. 198, dans LACURNE. Le seigneur des Cars se trouva aussi embrenné avec luy, lequel fut aussi disgracié, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 149.

— ÉTYM. *En* 1, et *bran;* bourguig. *ambrenai;* picard, *imbranger*, barbouiller, noircir.

† **EMBRÈVEMENT** (an-brè-ve-man), *s. m.* Terme de menuiserie. Manière d'entailler une pièce de bois, pour en rendre l'assemblage ferme avec une autre pièce. On trouve aussi embreuvement.

— ÉTYM. *Embrever.*

† **EMBREVER** (an-bre-vé. La syllabe *bre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il embrève, il embrèvera), *v. a.* Unir deux solives par un embrèvement; faire entrer une pièce de bois dans une autre.

— ÉTYM. Serait-il possible que la vraie orthographe fût *embreuvement;* et que *embrever* ou *embreuver*, par une figure hardie non extraordinaire dans les termes d'arts, se fût dit d'une pièce qui en *abreuve* une autre en s'y engageant?

† **EMBRIDER** (an-bri-dé), *v. a.* Mettre la bride. || Vieilli. On dit aujourd'hui brider.

— HIST. XV° s. Chacun, en droit soy, croit le contraire, et qu'il est preservé et beneuré entre les aultres: et qui mieulx le croit, mieulx est embridé, *Les 15 joies du mariage*, p. 135.

— ÉTYM. *En* 1, et *bride.*

† **EMBRIGADÉ, ÉE** (an-bri-ga-dé, dée), *part. passé.* Des régiments embrigadés. Des hommes embrigadés pour un coup de main.

† **EMBRIGADEMENT** (an-bri-ga-de-man), *s. m.* || 1° Terme militaire. Action d'embrigader les régiments; division par brigades. || Nom de la mesure par laquelle, pendant la Révolution, on fondit ensemble les régiments de ligne et les bataillons de volontaires. || 2° Organisation hiérarchique donnée à des agents par leur réunion en brigades. L'embrigadement des gardes champêtres. || Terme d'eaux et forêts. Réunion de trois ou cinq gardes. || 3° Enrôlement de gens pour quelque dessein.

— ÉTYM. *Embrigader.*

† **EMBRIGADER** (an-bri-ga-dé), *v. a.* || 1° Distribuer des troupes par brigades; introduire des hommes dans le cadre d'une brigade. || Réunir deux régiments pour en former une brigade. || 2° Réunir des agents en brigades. || 3° Par extension, enrôler pour quelque dessein. Les chefs du complot sont parvenus à embrigader un grand nombre d'hommes.

— ÉTYM. *En* 1, et *brigade.*

EMBROCATION (an-bro-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de verser lentement et par arrosement un liquide quelconque sur une partie malade.

— HIST. XVI° s. Embrocation selon les Grecs, ou irrigation selon les Latins, est un arrousement, quand d'en haut, à la similitude de la pluye, l'on laisse distiller quelque decoction sur quelque partie. Aucunes fois nous imbibons le linge ou cotton, et en touchant la partie nous faisons embrocation; toutesfois telle chose merite plus tost le nom de fomentation humide que d'embrocation, PARÉ, XXV, 30.

— ÉTYM. Ἐμβροχή, arrosement, de ἐν, et βροχή, de βρέχειν, mouiller; terme très-mal formé avec un mot grec et une terminaison latine.

EMBROCHÉ, ÉE (an-bro-ché, chée), *part. passé.* Traversé par une broche; mis à la broche. Les chairs au feu mugissaient embrochées, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

† **EMBROCHEMENT** (an-bro-che-man), *s. m.* Terme de cuisine. Action d'embrocher.

— ÉTYM. *Embrocher.*

EMBROCHER (an-bro-ché), *v. a.* || 1° Mettre de la viande à la broche. Embrocher un gigot. || Absolument. Vatterville dit à l'hôte qu'il a assez d'appétit pour tout manger [le gigot et le chapon]; l'hôte n'ose répliquer et embroche, ST-SIMON, 400, 64. || 2° Par extension et familièrement, embrocher quelqu'un, le percer d'un coup d'épée. [A des marmitons qui s'ébattent avec leurs broches] Et vous aussi, vous embrochez les chrétiens, VITET, *Scènes hist. Les états de Blois*, sc. 1. || 3° S'embrocher, *v. réfl.* Se percer soi-même. Il se jeta sur son adversaire, et s'embrocha lui-même. Les deux adversaires s'embrochèrent l'un l'autre.

— HIST. XIV° s. L'en les trenche par tronçons, et sont embrochiés par hastelets, *Ménagier*, II, 5. Laver, embrocher et cuire longuement, *ib.*

— ÉTYM. *En* 1, et *broche;* picard, *embroker.*

† **EMBRONCHER** (an-bron-ché), *v. a.* Ranger des tuiles, des ardoises, de manière qu'elles s'emboîtent les unes avec les autres. || Terme de charpenterie. Engager des pièces de bois les unes sur les autres.

— HIST. XII° s. Ne sunt pas né del ciel, n'i unt lur vos [vœux] drecié; De terre sunt formé, vers la terre enbrunchié, *Th. le mart.* 127. || XIII° s. Es vos un vilain qui venoit Parmi la lande tot à pié, En son chaperon enbrunchié, *Ren.* 13044. || XV° s. Et de ses mains me tenoit la teste et les yeux embrunchez et estoupez, si que je n'avoye l'aise de veoir ni oyr, AL. CHARTIER, *Œuvres*, p. 263, dans RAYNOUARD, *Lex.* Et estoit le dit monseigneur le connestable vestu d'une cappe de camelot, dedans laquelle il estoit fort embrunché, JEAN DE TROYES, *Chroniques*, 1475.

— ÉTYM. Picard, *embrugner*, couvrir; rouchi, *embrunqué;* Berry, *embrunché*, engagé dans de mauvaises affaires; provenç. *embroncar*, cacher, refrogner. L'ancien français *embroncher*, comme le provençal *embroncar*, a deux sens : cacher, voiler

et pencher, d'où rendre triste, refrogné. Ces deux sens dérivent-ils l'un de l'autre? Dans le second sens, Diez est disposé à voir un dérivé de *pronus*, penché, par une forme *pronicare;* pour le premier, il ne propose rien. L'étymologie reste en effet incertaine; mais on remarquera que les gens de métier ont conservé ce mot, qui d'ailleurs n'a pas complétement péri dans le langage vulgaire; car les dictionnaires de cacologie signalent comme mauvaise la locution : ce chapeau vous embrunche.

† **EMBROUILLAMINI** (an-brou-lla-mi-ni, *ll* mouillées), *s. m.* Synonyme de brouillamini. Il y a au troisième acte un embrouillamini qui me déplaît, et au cinquième il y a deux poignards qui me font de la peine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 nov. 1760.

— REM. Ce mot, condamné par plusieurs, est fait d'*embrouiller*, sur le modèle de *brouillamini;* il est d'ailleurs du langage familier (comparez BROUILLAMINI).

— ÉTYM. *Embrouiller.*

EMBROUILLÉ, ÉE (an-brou-llé, llée, *ll* mouillées, et non an-brou-yé), *part. passé.* Mis dans la confusion par le brouillement. Écheveau embrouillé. || Fig. Esprit embrouillé. Discours embrouillé. Et quand j'y suis bien embrouillé [dans mes pensées], RÉGNIER, *Épît.* III. Thémis n'avait point travaillé, De mémoire de singe, à fait plus embrouillé, LA FONT. *Fabl.* II, 3. Il faut un peu s'arrêter en cet endroit qui est le plus embrouillé de toute la chronologie ancienne, par la difficulté de concilier l'histoire profane avec l'histoire sainte, BOSS. *Hist.* I, 7. Comme il avait la tête embrouillée de sommeil, HAMILT. *Gramm.* 3.

EMBROUILLEMENT (an-brou-lle-man; *ll* mouillées, et non an-brou-ye-man), *s. m.* Action d'embrouiller; résultat de cette action. L'embrouillement des fils. || Fig. Embrouillement d'affaires. Embrouillement d'idées. On a à craindre des embrouillements dans l'affaire, BOSS. *Lett. quiét.* 387.

— ÉTYM. *Embrouiller.*

EMBROUILLER (an-brou-llé, *ll* mouillées, et non an-brou-yé), *v. a.* || 1° Mettre de la confusion par le brouillement. Embrouiller des brins de fil, des écheveaux. || Terme de marine. Embrouiller les voiles, les ferler ou les joindre ensemble. || Fig. Embrouiller une affaire. En embrouillant la question par des termes d'école, PASC. *Prov.* 12. Nous traiterons plus à fond cette matière; mais vouloir tout dire à la fois, c'est embrouiller un discours, BOSS. *États d'orais.* II, 26. Ses disciples ont fort embrouillé ses idées, ID. *Lett.* 177. Il dissipait par les lumières de son esprit ce que la calomnie avait tâché d'embrouiller, FLÉCHIER, t. II, p. 18. Il fallait que sa rage à l'univers funeste Allât encor de lois embrouiller le Digeste, BOIL. *Sat.* VIII. || Embrouiller l'esprit, la cervelle, y mettre la confusion, l'incertitude. Selon la saison Qui règne en notre humeur, les brouillards nous embrouillent, RÉGNIER, *Sat.* IX. Des marauds dont le vin embrouillait la cervelle Vidaient à coups de poing une vieille querelle, CORN. *Suite du Ment.* IV, 6. Choisis une heure propre à rentrer en toi-même, À penser aux bienfaits de la bonté suprême, Sans t'embrouiller l'esprit de rien de curieux, ID. *Imit.* I, 20. Il y cherche [dans les textes] des difficultés et non pas des solutions, de quoi embrouiller les esprits, et non de quoi les instruire, BOSS. *Var.* 1er *avert.* § 27. || Embrouiller quelqu'un de quelque chose, l'en troubler. Voici mon vieux rêveur; fuyons de sa présence, Qu'il ne m'embrouille encor de quelque confidence, CORN. *la Suiv.* V, 1. || 2° S'embrouiller, *v. réfléchi.* Devenir embrouillé. Ces écheveaux se sont embrouillés. || Fig. Perdre le fil de ses idées, et aussi s'embarrasser l'esprit. Répondras-tu pour lui [le prochain] de son peu de vertu? Ou, si c'est pour toi seul que tu dois rendre compte, Quels que soient ses défauts, de quoi t'embrouilles-tu? CORN. *Imit.* III, 24. L'homme s'embrouille souvent à force de raisonner, BOSS. *Hist.* II, 11. || Terme de marine. Se charger de vapeurs, de nuages, en parlant du temps.

— HIST. XVIe s. Vous avez tellement embrouyllé cest escheveau qu'on ne le peut desassembler, PALSGR. p. 494. Il embrouilla tellement Aristides, qu'à la fin il le feit chasser et bannir de la ville d'Athenes, AMYOT, *Thém.* 11. Il cherchoit matiere de nouvelles guerres, esperant que, s'il pouvoit embrouiller et irriter ces roys de l'Asie, mesmement Mithridates, il.... ID. *Marius*, 66. Sertorius, qui ne vouloit point s'embrouiller d'affaires, fut contrainct, pour la sureté de sa propre personne, de prendre les armes.... ID. *Eum. et Sert.* 3. Il y sejourna jusqu'à ce que les affaires les plus embrouillez et plus troublez y fussent un peu appaisez, ID. *Pomp.* 30. Cette infinie et perpetuelle discordance d'opinions et de raisons qui accompagne et embrouille le vain bastiment de l'humaine science, MONT. II, 306. Elle [notre âme] s'embrouille et se trouble de cholere, despit, tristesse, joye, faisant des chasteaux en Espagne, CHARRON, *Sagesse*, I, 38.

— ÉTYM. *En* 1, et *brouiller;* espagn. *embrollar;* ital. *imbrogliare.*

† **EMBROUILLEUR, EUSE** (an-brou-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui embrouille, qui jette la confusion dans les choses dont il se mêle.

— HIST. XVIe s. Embrouilleur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Embrouiller.*

† **EMBRUGER** (an-bru-jé), *v. a.* Terme de magnanerie. Disposer des faisceaux ou des cloisons de bruyères ou d'autres plantes ligneuses et branchues, autour des vers à soie, afin qu'ils puissent monter dans ces bruyères et faire leur cocon.

— ÉTYM. *En* 1, et *bruyère* (voy. ce mot).

† **EMBRUINÉ, ÉE** (an-bru-i-né, née), *adj.* Terme rural. Brûlé, gâté par la bruine.

— ÉTYM. *En* 1, et *bruine.*

EMBRUMÉ, ÉE (an-bru-mé, mée), *adj.* Chargé de brume. Un temps embrumé. L'orbe de la lune tout rouge se levait, dans un horizon embrumé, d'une grandeur démesurée, BERN. DE S.-P. *Paul et Virg.* Un océan sauvage, des syrtes embrumées, c'est tout ce qui s'offre aux regards, CHATEAUBR. *Génie*, III, V, 5.

† **EMBRUMER (S')** (an-bru-mé), *v. réfl.* Se charger de brume. Le ciel s'embrume, HELVÉTIUS, cité dans les *Dict.*

— HIST. XVIe s. .... Et les eaux embrumées D'oraiges, vens, naufrages et tempestes, J. MAROT, V, 59. D'un roide cours les nues embrumées Va conduisant, qui petites fumées Semblent jetter, ID. IV, 43.

— ÉTYM. *En* 1, et *brume.*

† **EMBRUN** (an-brun), *s. m.* Terme de marine. Ciel couvert de brouillards. || Pluie fine qui résulte du vent ou du choc des lames.

— ÉTYM. *En* 1, et *brume.*

† **EMBRUNE** (an-bru-n'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'airelle.

— ÉTYM. *En* 1, et *brun*, à cause de la couleur de ce fruit.

† **EMBRUNI** (an-bru-ni), *s. m.* Terme de marine. Synonyme d'embrun.

† **EMBRUNIR** (an-bru-nir), *v. a.* Rendre brun ou plus brun. || Terme de peinture. Peindre d'une couleur trop brune.

— HIST. XVIe s. Quelle langueur ce beau front deshonore? Quel voile obscur embrunit ce flambeau? RONS. 99. Puis alors que vesper vient embrunir nos yeux, ID. 300. .... La passion que nous engendre amour, Qui de la vie embrunit le beau jour, ID. 638. Trois ou quatre fois à l'embrunir du jour Il fit sonner le marteau sur ma porte, ID. 705.

— ÉTYM. *En* 1, et *brun.*

† **EMBRYOCTONIE** (an-bri-o-kto-nie), *s. f.* Terme de médecine légale. Action de causer la mort du fœtus dans la matrice.

— ÉTYM. *Embryon*, et κτόνος, meurtre.

† **EMBRYOGÉNIE** (an-bri-o-jé-nie), *s. f.* Terme d'anatomie et de physiologie. Formation et développement des êtres vivants, depuis l'ovule jusqu'à la naissance.

— ÉTYM. *Embryon*, et le suffixe *génie*, production, de γενής, engendré.

† **EMBRYOGÉNIQUE** (an-bri-o-jé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à l'embryogénie.

† **EMBRYOGRAPHIE** (an-bri-o-gra-fie), *s. f.* Description de l'embryon.

— ÉTYM. *Embryon*, et γράφειν, décrire.

† **EMBRYOLOGIE** (an-bri-o-lo-jie), *s. f.* Terme de physiologie. Doctrine de la formation des embryons et de leur vie, depuis l'ovule jusqu'à la naissance. || Traité sur l'embryon.

— ÉTYM. *Embryon*, et λόγος, traité.

† **EMBRYOLOGIQUE** (an-bri-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'embryologie. Études embryologiques.

† **EMBRYOLOGUE** (an-bri-o-lo-gh') ou **EMBRYOLOGISTE** (an-bri-o-lo-ji-st'), *s. m.* Auteur d'un traité sur l'embryon.

EMBRYON (an-bri-on), *s. m.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Germe fécondé et dans son premier état de développement au sein de la mère. Puis d'une femme morte avec son embryon, Il faut chez du Vernet voir la dissection, BOIL. *Sat.* X. La duchesse de Beauvilliers et la maréchale de Châtillon eurent la corvée de porter l'embryon [de la duchesse de Berry] à Saint-Denis, ST-SIM. 310, 59. || Terme de botanique. Germe de la plante renfermé dans la graine et qui se développe par la germination. || 2° Fig. C'est un embryon, se dit d'un tout petit homme. || Homme sans valeur. Il me paraît ridicule que, dans les occasions où Petit se trouverait à côté d'un malade avec un P.... ou quelque autre embryon de la faculté.... DIDER. *Lettres.* || 3° Il se dit aussi de quelque chose qui est à l'état naissant. Son livre n'est encore qu'en embryon. Quelque important qu'il soit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le considérer dès son origine, et de l'examiner pour ainsi dire dans le premier embryon de l'espèce, J. J. ROUSS. *Orig.* I.

— SYN. EMBRYON, FŒTUS. Étymologiquement, l'embryon est ce qui se développe dans le sein de la mère, le fœtus est ce qui est produit, engendré. Les médecins ont établi cette distinction-ci : l'embryon est l'être vivant, considéré au début de son développement; le fœtus, ce même être considéré dans un état plus avancé, mais toujours dans le sein de la mère, et plus particulièrement, dans l'espèce humaine, cet être depuis le second mois de la grossesse jusqu'à la mise au monde. Au figuré, il y a synonymie entre embryon et rudiment.

— HIST. XIVe s. Embrion est une masse qui est ou ventre de la mere, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Une de celles puissances ou vertu.... est en toutes choses qui ont nourrissement, et es embrions et bestes imparfettes, ID. *Eth.* 30.

— ÉTYM. Provenç. *embrio;* espagn. *embrion;* ital. *embrione;* de ἔμβρυον, de ἐν, en, et βρύειν, germer, croître.

† **EMBRYONELLE** (an-bri-o-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Corps reproducteur des plantes cryptogames.

— ÉTYM. *Embryon*, et le suffixe diminutif *el* ou *elle.*

† **EMBRYONIFÈRE** (an-bri-o-ni-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte ou renferme un embryon.

— ÉTYM. *Embryon*, et le latin *ferre*, porter.

† **EMBRYONIFORME** (an-bri-o-ni-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un embryon.

— ÉTYM. *Embryon*, et *forme.*

† **EMBRYONNAIRE** (an-bri-o-nê-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport à l'embryon. La période embryonnaire. || Qui est à l'état d'embryon.

— ÉTYM. *Embryon.*

† **EMBRYONNÉ, ÉE** (an-bri-o-né, née), *adj.* Terme de botanique. Pourvu d'un ou de plusieurs embryons.

† **EMBRYOPARE** (an-bri-o-pa-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui met au monde de simples embryons.

— ÉTYM. *Embryon*, et le latin *parere*, enfanter.

† **EMBRYOPLASTIQUE** (an-bri-o-pla-sti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la constitution du corps de l'embryon. Noyaux, cellules embryoplastiques, ou éléments embryoplastiques.

— ÉTYM. *Embryon*, et πλάσσειν, former.

† **EMBRYOSAC** (an-bri-o-sak), *s. m.* Terme de botanique. Représentant de ce qu'est l'ovule chez les animaux. On dit aussi sac embryonnaire.

— ÉTYM. *Embryon*, et *sac.*

† **EMBRYOTÉGE** (an-bri-o-tè-j'), *s. m.* Terme de botanique. Petit corps renflé en forme de calotte qui recouvre une partie de l'embryon dans certaines graines.

— ÉTYM. *Embryon*, et le latin *tegere*, couvrir.

† **EMBRIOTHLASTE** (an-bri-o-tla-st'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument qui servait à rompre les os du fœtus, pour en faciliter l'extraction lorsque l'accouchement était d'ailleurs impossible.

— ÉTYM. *Embryon*, et θλάω, briser.

† **EMBRYOTOCIE** (an-bri-o-to-sie), *s. f.* Terme de tératologie. Naissance d'un fœtus avec un autre fœtus dans son sein.

— ÉTYM. *Embryon*, et *tocie*, dérivé de τόκος, mise au monde.

† **EMBRYOTOME** (an-bri-o-to-m'), *s. m.* Instrument servant à pratiquer l'embryotomie.

† **EMBRYOTOMIE** (an-bri-o-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on coupe le fœtus mort dans la matrice pour l'extraire.

— ÉTYM. Ἐμβρυοτομία, de ἔμβρυον, embryon, et τέμνειν, couper.

† **EMBRYOTROPHE** (an-bri-o-tro-f'), *s. m.* Terme de botanique. Substance (albumen dans les plantes; jaune et blanc de l'œuf dans les animaux) qui sert à la nourriture de l'embryon.

— ÉTYM. *Embryon*, et τροφός, qui nourrit.

† **EMBRYULCE** (an-bri-ul-s'), *s. m.* Sorte de crochet de fer destiné à extraire de l'utérus le fœtus mort.

— ÉTYM. Ἐμβρυουλκός, de ἔμβρυον, embryon, et ἕλκειν, tirer.

† **EMBRYULCIE** (an-bri-ul-sie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération pratiquée avec l'embryulce.

— ÉTYM. Voy. EMBRYULCE.

† **EMBRYULE** (an-bri-u-l'), *s. m.* Premiers rudiments de l'embryon.

— ÉTYM. Diminutif d'*embryon*.

EMBU, UE (an-bu, bue), *part. passé* d'emboire. || 1° Dont les couleurs sont devenues ternes et confuses. Tableau embu. || 2° *S. m.* Terme de peinture. Nom donné aux taches, aux tons ternes qui se voient dans un tableau embu. || Terme de marine. Une toile à voile a de l'embu quand on l'a fait boire, c'est-à-dire quand on l'a cousue lâche à sa ralingue.

EMBÛCHE (an-bû-ch'), *s. f.* Sorte de guet-apens que l'on dispose pour prendre ou tuer quelqu'un. Dresser des embûches, une embûche à quelqu'un. Elle-même leur dresse une embûche au passage, CORN. *Rodog.* I, 6. De qui se rend trop tôt on doit craindre une embûche, ID. *ib.* IV, 5. Va-t'en faire venir ceux que je viens de dire, Pour les mettre en embûche aux lieux que je désire, MOL. *Fâch.* III, 5. Quand j'y devrais trouver cent embûches mortelles, ID. *Dépit*, V. 2. Peut-être que les amants de Pénélope le feront tomber dans les embûches qu'ils me préparaient, FÉN. *Tél.* XXIV. || Par extension, toute espèce de piége. Nous verrons dès ce soir sur une criminelle Si ce présent nous cache une embûche mortelle, CORN. *Médée*, IV, 4. Ils tomberont toujours dans vos embûches, PASC. *Prov.* 17.

— REM. L'embûche étant proprement une embuscade, une manière de se cacher pour attaquer à l'improviste, en surprise et à son avantage, et non pas un piége, il est clair que tendre ne va pas avec embûche. Mais, dans ces extensions de sens et d'emploi, c'est l'usage qui décide et non le raisonnement; et l'on dit : tendre, dresser une embûche.

— HIST. XIVe s. Que il se meist en embuche repostement avec assez pou de gens, BERCHEURE, f° 31, *verso*. Il yssit de son embuche et courit sus aus anemis, ID. *ib.* ||XVe s. Toutesfois qu'ils chevauchoient, ils estoient en grant peril pour les embusches que on mettoit sur eux, FROISS. I, I, 211. Et messire Jehan manda ses gens qui estoient en embusque, FENIN, 1420. Ils se devisoient comment celle leur joie non pareille continuer surement pourroient, sans que l'embusche [le secret] de leur dangereuse entreprinse fut decouvert au mari, LOUIS XI, *Nouv.* 13. Le petit Saintré n'osoit descouvrir l'embusche [cachette] de ses cent soixante escuz, *J. de Saintré*, p. 143, dans LACURNE. || XVIe s. Le monde est après pour me troubler, mon corps me greve, le diable est aux embusches pour me surprendre, CALV. *Instit.* 594. Romulus leur dressa embusche sur le chemin, AMYOT, *Rom.* 37. Avoir l'œil au guet, l'oreille aux escoutes, pour descouvrir les embusches, MONT. IV, 385.

— ÉTYM. Voy. EMBUSQUER.

† **EMBÛCHEMENT** (an-bû-che-man), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Action de commencer la coupe d'un bois.

— ÉTYM. *Embûcher* 1.

† 1. **EMBÛCHER** (an-bû-ché), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Commencer la coupe d'un bois.

— ÉTYM. *En* 1, et *bûche*.

† 2. **EMBÛCHER** (an-bû-ché), *v. a.* || Terme de vénerie. Embûcher la bête, la faire rentrer dans le bois, dans son buisson, dans son gîte. || S'embûcher, *v. réfl.* La bête s'embûche, quand, poursuivie, elle entre dans le bois.

— ÉTYM. Le même que *embusquer*, qui, proprement, signifie mettre dans un bois.

† 3. **EMBÛCHER** (an-bû-ché), *v. a.* Mettre en embûche. || S'embûcher, *v. réfl.* Se mettre en embûche.

— ÉTYM. *Embûche.* On dit aujourd'hui plutôt *embusquer*, forme italienne qui a détrôné l'ancienne forme française *embuscher* (voy. l'historique d'EMBUSQUER).

EMBUSCADE (an-bu-ska-d'), *s. f.* || 1° Lieu caché où l'on attend les ennemis pour les attaquer à l'improviste et à son avantage. Dresser, préparer une embuscade. Donner, tomber dans une embuscade. Ce que n'a pu jamais combat, siége, embuscade, CORN. *Cid*, II, 9. Une embuscade est plus sûre dans un terrain plat et uni, mais fourré, que dans des bois, parce qu'on s'en défie moins, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 410, dans POUGENS. A peine cet officier [d'Assas] a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuscade l'environnent et le saisissent à peu de distance de son régiment, VOLT. *Louis XV*, 33. || Par extension, se mettre, se tenir en embuscade, se cacher, se poster, guetter quelqu'un au passage. || Fig. Elle se mettait en embuscade pour surprendre les cœurs, HAMILT. *Gramm.* 7. || 2° La troupe même qui est en embuscade. Le sergent Laplace posta son embuscade, HAMILT. *Gramm.* 3.

— HIST. XVIe s. .... Qu'il devoit estre en quelque imboscade pour l'attraper au passaige, CARLOIX, VIII, 36.

— ÉTYM. Ital. *imboscata*, d'*imboscare* (voy. EMBUSQUER). Avant d'avoir reçu cette forme italienne, on disait *embuschement :* Quand les autres compagnons qui estoient embuschés assez près de là ouirent le cor, ils saillirent hors de l'embuschement, FROISS. I, I, 131.

EMBUSQUÉ, ÉE (an-bu-ské, skée), *part. passé.* Placé en embuscade. On frémit en voyant la timide gazelle descendre au rivage où le tigre est embusqué, P. L. COUR. *Lett.* II, 319.

EMBUSQUER (an-bu-ské), *v. a.* || 1° Mettre en embuscade. Il embusqua une troupe déterminée. Quoi! nous conduisons au gibet un malheureux que l'indigence embusque sur un grand chemin.... et l'on fera grâce à un brigand infiniment plus dangereux, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 14. || 2° S'embusquer, *v. réfléchi.* Se mettre en embuscade. Le cerf est doux, tranquille; il ne s'embusque point dans l'épaisseur des forêts pour y commettre un crime, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. IV, p. 241, dans POUGENS. Au delà de ce lac, vos surveillants fidèles Ont cru voir s'embusquer plusieurs de ces rebelles, LEMIERRE, *G. Tell*, IV, 7. || Par extension, se cacher pour attendre quelqu'un au passage. Embusquons-nous derrière l'angle de la maison.

— HIST. XIIe s. Sur une ewe, pur aguait des suens enbuschad, *Rois*, p. 53. || XIIIe s. Sous une cloie s'est muciés, Et s'est tapis et embuissiés, *Lai de Mélion.* Lors s'embuissent en la foriest, *Ren.* t. IV, p. 365. || XVe s. Ils envoyerent les autres compagnons embuscher en une vague abbaye et gastée, FROISS. I, I, 131. || XVIe s. Trop me desplaist veoir trahison cachée Et embuschée aux cuers de si haulx roys, Qui font la loy et puis rompent ses droictz, J. MAROT, p. 212, dans LACURNE. Les Parthes, dit-il, sont embuschés au pied de ces montagnes-là, AMYOT, *Ant.* 60.

— ÉTYM. *En* 1, et le radical *bosc* (voy. BOIS); provenç. et espagn. *emboscar;* portug. *embuscar;* ital. *imboscar*. Les formes espagnoles et italiennes ont sans doute déterminé au XVIe siècle l'abandon de l'ancienne forme française *embuscher*, qui cependant a pu être en picard *embusquer*, et par là se confondre avec les formes italienne et espagnole.

† **EMBUT** (an-bu), *s. m.* Entonnoir. || Vieux.

— HIST. XIVe s. Embut, DU CANGE, *embutum.* || XVIe s. On ne faisoit que luy entonner vin en gorge avec un embut, RAB. t. II, p. 232, dans LACURNE.

— ÉTYM. Catal. *embut;* espagn. *embudo;* ital. *imbuto;* du latin *in*, en, et *butis*, tonneau (voy. BOTTE).

† **ÉMENDATEUR** (é-man-da-teur), *s. m.* Celui qui corrige un texte.

— HIST. XVIe s. Emendateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *esmendador;* espagn. *emendador;* ital. *emendatore;* du latin *emendatorem*, de *emendare*, émender.

† **ÉMENDATIF, IVE** (é-man-da-tif, ti-v'), *adj.* Qui émende, réforme. Châtiments qui sont de deux sortes : châtiments correctifs et émendatifs s'il est permis d'inventer ce mot, par conséquent temporels ou purement vindicatifs, où la justice divine se satisfait par des supplices, BOSS. *Nouv. myst.* 17.

— ÉTYM. *Émender.*

† **ÉMENDATION** (é-man-da-sion), *s. f.* Action de corriger un texte. L'émendation de ce passage altéré.

— HIST. XVIe s. [Ce] qui empeschera que nous ne puissions aussi retirer les jeunes gens du pis au mieux en usant de semblables emendations [corrections de certains passages des poëtes], AMYOT, *Comm. il faut lire les poëtes*, 54.

— ÉTYM. Provenç. *emendacion;* espagn. *emendacion;* ital. *emendazione;* du latin *emendationem*, de *emendare*, émender.

ÉMENDÉ, ÉE (é-man-dé, dée), *part. passé.* Arrêt émendé.

ÉMENDER (é-man-dé), *v. a.* Terme de droit. Réformer. La cour, émendant, ordonne....

— HIST. XIIIe s. Li rois commende que nus [nul] n'et [n'ait] tant forfet, s'il vient à amendement, qu'il ne soit receu à esmandant de ce que il a forfet, *Liv. de just.* 12. || XVIe s. Ayant eu au commencement les mesmes defaults de nature, quant au geste et à la prononciation, qu'avait eu Demosthenes, pour les emender, il estudia soigneusement à imiter Roscius, AMYOT, *Cic.* 6. Ceulx qu'il trouvoit lasches et paresseux, en les tensant et reprenant les emendoit, ID. *Numa*, 28.

— ÉTYM. Provenç. *esmendar*, *emendar;* catal. *esmenar;* espagn. *emendar;* ital. *emendare;* du latin *emendare*, de *e*, et *menda*, faute. Aujourd'hui *amender*, dans le sens de rendre meilleur, a prévalu, dans l'usage, sur *émender*.

ÉMERAUDE (é-me-rô-d'), *s. f.* || 1° Pierre précieuse ordinairement d'un beau vert, qui fait partie des doubles silicates, et dans laquelle la coloration est due à de l'oxyde de chrome. On a cru longtemps que les émeraudes d'un vert gai venaient des grandes Indes, et c'est pour cela qu'on les appelait orientales, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 20. L'insecte vert qui rôde, Luit, vivante émeraude, Sous les brins d'herbe verts, V. HUGO, *Orient.* 9. || Émeraude du Brésil, variété de tourmaline. Émeraude-morillon, fluorure de chaux, variété verte. || 2° Terme d'alchimie. Émeraude des philosophes, la rosée de mars et celle de septembre. || 3° L'île d'émeraude, nom poétique de l'Irlande, dite aussi l'île verte, à cause de l'abondance et de la fraîcheur de sa végétation.

— HIST. XIIe s. Faire pure esmeralde en plomb encassuner [enchâsser], *Th. le mart.* 128.

— ÉTYM. Provenç. *esmerauda*, *maracda*, et, au masculin, *maragde*, *maracde*, *maraude*, *meraude;* anc. catal. *esmeragda;* espagn. *esmeralda;* ital. *smeraldo;* du latin *smaragdus*, de σμάραγδος; du sanscrit *açmagarbha*, mot à mot, cœur de pierre.

† **ÉMERAUDINE** (é-me-rô-di-n'), *s. f.* Nom vulgaire d'un insecte du genre des cétoines (coléoptères).

— ÉTYM. *Émeraude.*

† **ÉMÈRE** (é-mê-r'), *s. m.* Terme de botanique. Arbrisseau d'agrément, le séné bâtard des jardiniers (*coronilla emerus*, L.).

† **ÉMERGÉ, ÉE** (é-mèr-jé, jée), *adj.* Qui n'est pas plongé dans l'eau, par opposition à immergé.

— ÉTYM. *Émerger.*

† **ÉMERGEANT** (é-mèr-jan), *adj. m.* Ancien terme de jurisprudence usité dans cette locution : dommage émergeant, pour indiquer quelque chose où non-seulement on ne gagne pas, mais où l'on perd (voy. l'historique d'ÉMERGER).

† **ÉMERGEMENT** (é-mèr-je-man), *s. m.* Terme de géologie. Action d'émerger en parlant des montagnes soulevées.

— ÉTYM. *Émerger.*

† **ÉMERGENCE** (é-mèr-jan-s'), *s. f.* || 1° Terme de physique. Sortie hors d'un milieu. Point d'émergence, point par lequel un rayon lumineux sort d'un milieu qu'il a traversé. Chacun des rayons se brise à son émergence de la boule, VOLT. *Newton*, II, 9. || 2° Fig. Circonstance pressante. Dans une telle émergence.

— ÉTYM. *Émergent.*

ÉMERGENT, ENTE (é-mèr-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Terme de géologie. Terrain émergent, terrain qui, à mer basse, se trouve à découvert. || 2° Terme de physique. Rayons émergents, ceux qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé. || 3° Terme de chronologie. L'an émergent, l'an par lequel on commence à compter le temps, une période, une ère. || 4° Terme de minéralogie. Cristal émergent, cristal composé de six prismes rhomboïdes, dont, cinq tendant à produire un prisme unique, le sixième semble sortir de cet assemblage en faisant des angles rentrants avec les deux prismes adjacents.

† **ÉMERGER** (é-mèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o :* émergeant, émergeons), *v. n.* Terme de géologie. Être soulevé par une force centrale au-dessus du niveau de la mer. On voit des îles émerger du sein de la mer. || Par extension. Le soleil émergeant d'une nuit sombre éclairait le fleuve, CHATEAUB. *Natch.* II, 230. Des soleils après des soleils émergent de l'immensité, ID. *ib.* IV, 183.

— HIST. XVe s. Ceus ausquels les hauls astres conferent tems à souhait et qui en biens prosperent, jaçoit qu'ils soient en vices emergens [signalés par leurs vices], *les Triomphes de la noble dame*, f° 35, dans LACURNE. Comptant toutes les particulieres circonstances qui me regardent, je ne treuve homme des nostres à qui la deffense des loix [durant les guerres de religion] couste, et en gaing cessant et en dommage emergeant, disent les clercs, plus qu'à moy, MONT. IV, 92.

— ÉTYM. Provenç. *emerger;* anc. catal. *emergir;* du latin *emergere*, de *e*, hors, et *mergere*, plonger.

ÉMERI (é-me-ri), *s. m.* Composé naturel d'alu-

mine, de silice et d'oxyde de fer, d'un gris foncé, employé sous forme de poudre pour polir les pierres, les métaux et le cristal; c'est une variété granulaire du corindon. Pierres d'émeri, le cent pesant payera 100 sous, *Tarif*, 8 sept. 1664. Le même minerai [un minerai d'aluminium] se retrouve dans les Calabres, au Sénégal, dans l'Archipel grec et dans les environs de Smyrne, où il forme l'émeri, résultat d'une altération métamorphique, GRANDEAU et LAUGEL, *Revue des Sciences*, 1862, p. 99. || Flacon bouché à l'émeri, flacon dans lequel les surfaces du bouchon et du goulot sont frottées et polies avec de l'émeri pour que le contact soit plus parfait. || Potée d'émeri, matière qui tombe en boue de la meule des lapidaires. || Nom de petites taches noires et dures qu'on rencontre dans certains marbres.

— HIST. XVIe s. Les morions, les piques des soldars, Et les harnois fourbis de toutes pars, Et l'emery des lames acerées.... Une lumiere envoyent dans les cieux, RONS. 602.

— ÉTYM. Wallon, *lèmeri;* espagn. *esmeril;* ital. *smeriglio;* du grec σμύρις, σμίρις, émeri. Dans le wallon, l'article s'est confondu avec le mot, comme dans *lierre* pour *l'ierre*. Dans l'exemple de Ronsard, *l'emery* veut dire le poli.

1. **ÉMERILLON** (é-me-ri-llon, *ll* mouillées, et non é-me-ri-yon), *s. m.* Femelle du faucon æsalon, dont le mâle est appelé rochier.

— HIST. XIIe s. Comme l'aloe qui ne puet Devant l'esmerillon durer, *la Charrette*, v. 2744. || XIIIe s. Il a non Godefrois, ensi l'apele-on; Ainc mieudres chevaliers ne chauça esperon; Plus desire bataille que or fin ne mangon, Ne deduit de pucele ne vol d'esmerillon, *Ch. d'Ant.* VIII, 272. || XIVe s. Girarz joins en ses armes comme uns amerillon, *Girart de Ross.* v. 4947. Je qui tien sur mon poign cest noble esmerillon, *ib.* v. 285. Une demoiselle.... Qui plus iert [était] qu'esmerillons cointe, J. DE CONDET, p. 38. || XVe s. Si j'esse esté esmerillon, Ou que j'eusse eu aussi bonne aille, Je me feusse gardé de celle Qui me bailla de l'aguillon, CH. D'ORL. *Rond.* 74.

— ÉTYM. Provenç. *esmerillo*, *esmirle;* catal. *esmerenyon;* espagn. *esmerejon;* portug. *esmerilhão;* ital. *smeriglio, smeriglione, smerlo;* allem. *Schmerl;* angl. *merlin;* anc. angl. *marlyon;* de *merla*, contraction du latin *merula*, merle, avec une *s* épenthétique, le nom des animaux passant très-facilement d'une espèce à une autre.

2. **ÉMERILLON** (é-me-ri-llon, *ll* mouillées, et non é-me-ri-yon), *s. m.* || 1° Terme de marine. Croc de poulie ou de palan destiné à faire tourner les manœuvres sur elles-mêmes. || 2° Terme de pêche. Petit crochet de fer qui est disposé sur son manche, de manière qu'il y peut tourner facilement. || Sorte de croc tournant sur un bout de chaîne, dont on se sert pour pêcher les requins. || 3° Terme de corderie. Morceau de bois creux, armé d'un crochet, qui sert à câbler la corde et la ficelle. || 4° Ancien terme d'artillerie. Sorte de canon qui avait trente-sept calibres de longueur, mais qui ne tirait que dix onces de fer, ou quinze onces de plomb. || 5° Outil de boutonnier. || Crochet du rouet à filer les cordes à boyaux.

— ÉTYM. Le même que le précédent, les noms d'animaux passant à toute sorte d'instruments. Le *Dict. de l'Académie* écrit *émérillon*; mais c'est une faute typographique, car l'*Abrégé* porte correctement *émerillon*.

ÉMERILLONNÉ, ÉE (é-me-ri-llo-né, née, *ll* mouillées, et non é-me-ri-yo-né, née), *adj.* Vif, éveillé comme un émerillon.... Oui, tu m'as friponné Mon cœur infriponnable, œil émerillonné, SCARRON, *D. Japhet*, II, 1. || Substantivement. Vous nous feriez plaisir de nous donner cette petite émerillonnée, cette petite infante qui est à la portière auprès de sa mère, SÉV. *Lett. à M. de Grignan*, t. V, p. 208, éd. Regnier.

— HIST. XVIe s. Comble tant hautement elevé qu'il sembloit exceder les cieux, au quel nul œil humain, tant fust il esmerillonné, ne sceut jamais atteindre, *Roman d'Alector*, f° 20, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Émerillon* 1; bourguig. *emerillonnai*.

† **ÉMERILLONNER** (S') (é-me-ri-llo-né, *ll* mouillées), *v. réfl.* Prendre une humeur gaie et joviale, *Lettres hist. et gal.* dans LE ROUX, *Dict. com.*

— ÉTYM. *Émerillon* 1.

† **ÉMÉRITAT** (é-mé-ri-ta), *s. m.* État, prérogatives d'un professeur émérite.

— ÉTYM. *Émérite.*

ÉMÉRITE (é-mé-ri-t'), *adj.* || 1° Qui, ayant exercé un emploi, a pris sa retraite et jouit des honneurs de son titre. Professeur émérite. || Il ne se disait guère que des professeurs dans l'ancienne université; aujourd'hui on dit professeur en retraite. || Substantivement. Certain émérite envieux, Plat auteur du capricieux, VOLT. *Poés. mél.* 40. || 2° Fig. Qui a longtemps pratiqué ce dont il s'agit, et qui y a vieilli. Un buveur émérite. Une coquette émérite.

— HIST. XIVe s. Li chevaliers anciens et esmerit, BERCHEURE, f° 70, *recto*.

— ÉTYM. Lat. *emeritus*, qui a fini son temps de service, en parlant d'un soldat, de *e*, et *meritus*, qui a servi (voy. MÉRITE).

ÉMERSION (é-mèr-sion), *s. f.* || 1° Terme de physique. Soulèvement d'un corps qui vient à la surface d'un fluide, dans lequel il avait été plongé. La Nouvelle-Camini, sortie des flots près de l'île Santorin, le 23 mai 1707, visitée par Dumont-d'Urville en 1820, un peu plus d'un siècle après son émersion, offrait déjà plus de quarante espèces de plantes qui s'étaient emparées du rocher, LECOQ, *Vie des fleurs*, p. 265. || 2° Terme d'astronomie. Sortie d'une planète hors de l'ombre d'un corps qui l'avait éclipsée, ou sortie d'une étoile hors des rayons du soleil qui la dérobaient au regard. L'observation des émersions et immersions des satellites de Jupiter sert à la détermination des longitudes. Si la terre était immobile, l'observateur verrait, en trente fois quarante-deux heures et demie, trente émersions de ce satellite [de Jupiter], VOLT. *Newt.* II, 1. || Minute ou scrupule d'émersion, l'arc que le centre de la lune décrit depuis le moment où elle commence à sortir de l'ombre de la terre jusqu'à la fin de l'éclipse.

— ÉTYM. Lat. *emersionem*, de *emersum*, supin de *emergere*, émerger.

ÉMÉRUS (é-mè-rus'), *s. m.* Voy. ÉMÈRE.

† **ÉMERVEILLABLE** (é-mèr-vè-lla bl', *ll* mouillées), *adj.* Qui émerveille. Et d'un émerveillable échange Tu [soleil] couchas aux rives du Gange, MALH. II, 3. On ne saurait dire combien fait pour nous un qui nous étançonne une maison ruineuse, et la tient suspendue de tous côtés, sans autre appui que celui de son artifice émerveillable; et toutefois peu de chose nous acquitte d'un si grand bien, ID. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 15. Rien ne me semble plus émerveillable que de ce que.... G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 605.

— HIST. XIIIe s. Toutes les euvres Dieu sont trop esmerveillables, J. DE MEUNG, *Test.* 1921. || XVIe s. Tout ce qui a esté onques de plus esmerveillable par l'univers, AMYOT, *Préf.* XIV, 42. Au demourant, si la desfortune de Dionysius semble estrange, la prosperité de Timoleon ne fut pas moins esmerveillable, ID. *Timol.* 23.

— ÉTYM. *Émerveiller.*

ÉMERVEILLÉ, ÉE (é-mèr-vè-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-mèr-vè-yé, yée), *part. passé.* Qui s'émerveille. Je suis émerveillé de tout ce que je vois. Soudain la terre entend des voix nouvelles, Maint peuple errant s'arrête émerveillé, BÉRANG. *Ange exilé.*

† **ÉMERVEILLEMENT** (é-mèr-vè-lle-man, *ll* mouillées, et non é-mèr-vè-ye-man), *s. m.* Action de s'émerveiller. Mon émerveillement dure toujours, que le fils de Samuel nous ait fait banqueroute six mois après nous avoir pris notre argent, et qu'il ait trouvé le secret de fricasser huit millions obscurément et sans plaisir, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mai 1758.

— HIST. XIIe s. Cant nos esgardons totes ces choses ki creies [créées] sunt, si nos ellevons à l'esmervilhement [admiration] de nostre creator, *Job*, p. 478. || XIIIe s. Voiz comme elles se chaucent bien et faitiscement [avec élégance]; Voiz du col en amont grant esmerveillement, J. DE MEUNG, *Test.* 1240. || XVe s. De ce fut moult esmerveilés le chevalier; mais son esmerveillement luy doubla en peu d'heure, *Perceforest*, t. VI, f° 50.

— ÉTYM. *Émerveiller.*

ÉMERVEILLER (é-mèr-vè-llé, *ll* mouillées, et non é-mèr-vè-yé), *v. a.* || 1° Étonner par une sorte de merveille. Cela a émerveillé tout le monde. Je fais émerveiller tous les yeux de la terre De voir.... MALH. IV, 7. || 2° S'émerveiller, *v. réfléchi.* Il n'y a pas de quoi s'émerveiller. Aussi je m'émerveille au feu que tu recèles, RÉGNIER, *Sat.* V.

—HIST. XIIe s. E chascuns d'els aveit l'un l'altre reguardé, Dunc s'esmerveilla mult li bers qu'il n'unt parlé, *Th. le mart.* 138. Mult m'esmerveil pur quei li reis si le haï, Se pur ço nun qu'il ot son servise guerpi, *ib.* 37. Molt m'esmervel del fort roi Loeys; Molt longuement l'avez ore servi; Ne ton service ne t'a de rien meri, *Raoul de Cambr.* 39. || XIIIe s. Et quant il li baillerent les lettres lor seigneurs, si s'esmerveilla moult por quel afaire il estoient venu en la terre, VILLEH. X. || XVIe s. Et ne se fault pas trop esmerveiller de l'incertitude de sa mort, AMYOT, *Rom.* 43.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *merveille;* bourg. *emorvaillai.*

† **ÉMÉTICITÉ** (é-mé-ti-si-té), *s. f.* Propriété vomitive.

— ÉTYM. *Émétique.*

† **ÉMÉTINE** (é-mé-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie Alcali végétal de l'ipécacuanha.

— ÉTYM. Voy. ÉMÉTIQUE.

ÉMÉTIQUE (é-mé-ti-k'), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Le tartrate de potasse et d'antimoine, qui a la vertu vomitive. Il n'avait garde de prendre l'émétique qui l'aurait sauvé, SÉV. 367. || 2° Par extension, il se dit des autres vomitifs. La racine de sang appartient à une espèce de plantain; elle distille une liqueur rouge, violent émétique, CHATEAUBR. *Amér.* 60. || 3° *Adj.* Poudre émétique. || Vin émétique, celui dans lequel on a fait infuser du verre d'antimoine. Vous voyez depuis un temps que le vin émétique fait bruire ses fuseaux [fait du bruit], MOL. *le Fest. de P.* III, 1. Un empirique d'Abbeville guérit le roi [Louis XIV] avec du vin émétique, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Fig. C'est le vin émétique, s'est dit pour ressource extrême. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté; c'est le vin émétique pour moi, BUSSY RABUTIN, *Lett.* citée dans *Gaz. méd. de Paris*, 13 juin 1863, p. 377.

— HIST. XVIe s. Les breuvages purgatifs, les emetiques ou vomitoires, PARÉ, XX, 5.

— ÉTYM. Ἐμετικὸς, de ἐμεῖν, vomir (voy. VOMIR).

ÉMÉTISÉ, ÉE (é-mé-ti-zé, zée), *part. passé.* Eau émétisée.

ÉMÉTISER (é-mé-ti-zé), *v. a.* || 1° Mettre de l'émétique dans un breuvage. Émétiser une tisane. || 2° Déterminer le vomissement au moyen de substances émétiques. Émétiser un malade.

— ÉTYM. Voy. ÉMÉTIQUE.

† **ÉMÉTO-CATHARTIQUE** (é-mé-to-ka-tar-ti-k'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui excite le vomissement et les selles. || Substantivement. Un émétocathartique.

— ÉTYM. Ἐμετὸς (voy. ÉMÉTIQUE), et *cathartique.*

† **ÉMÉTOLOGIE** (é-mé-to-lo-jie), *s. f* Traité sur les vomitifs et le vomissement.

— ÉTYM. Ἔμετος, vomissement, et λόγος, traité.

ÉMETTRE (é-mè-tr'), j'émets, tu émets, il émet, nous émettons, vous émettez, ils émettent; j'émettais; j'émis; j'émettrai; j'émettrais; émets; qu'il émette; que j'émette, que nous émettions; que j'émisse; émettant; émis, *v. a.* || 1° Terme de physique. Lancer hors de soi. Les rayons qu'émet le soleil. Le pollen ou poussière fécondante qu'émet l'étamine. || 2° Terme de finance. Mettre en circulation des valeurs. La banque n'émettra plus de nouveaux billets. || 3° Fig. Exprimer, produire, publier. Émettre son opinion, son avis, des vœux.

— REM. Émettre n'est ni dans le *Dict. de l'Acad.* avant l'édition de 1835, ni dans Furetière, ni dans Richelet.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *mettre;* provenç. *esmetre.*

† **ÉMEU** ou **ÉMEUT** (é-meu), *s. m.* Terme de fauconnerie. Excréments des oiseaux de proie.

— HIST. XIVe s. Esmeult, *Modus, ms.* f° 69, dans LACURNE. || XVIe s. Comme une arondelle eust jeté de son esmeut sur luy, AMYOT, *Plut. Œuvres mêlées*, t. I, p. 405, dans RAYNOUARD, *esmeutir.*

— ÉTYM. Voy. ÉMEUTIR 1.

† **ÉMEULAGE** (é-meu-la-j'), *s. m.* Action d'émeuler la nacre.

† **ÉMEULER** (é-meu-lé), *v. a.* Passer à la meule les coquilles de nacre.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *meule* à repasser.

ÉMEUTE (é-meu-t'), *s. f.* Tumulte séditieux. Exciter, réprimer une émeute. Le marquis de Botta crut que cette émeute du peuple (de Gênes) se ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère, VOLT. *Louis XV*, 21. Les agents plus obscurs d'une émeute docile, M. J. CHÉN. *Tib.* III, 4. Du moment que l'émeute aura troublé la ville, ID. *ib.* V, 1. L'émeute n'était alarmante que comme symptôme; elle fut réprimée, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XII, 5. Et l'émeute paraît, l'émeute au pied rebelle, Poussant avec la main le peuple devant elle; L'émeute aux mille fronts, aux cris tumultueux, A chaque bond grossit ses rangs impétueux, BARBIER, *Iambes, l'Émeute.* || Fig. Vos vers tant lus, tant relus, Ont fait émeute au Parnasse; Publiez-les donc, de grâce, Afin qu'on n'en parle plus, MILLEVOIE, *Épigr.*

— REM La Fontaine a dit émute : Mars autrefois

mit tout l'air en émute; Certain sujet fit naître la dispute, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Grande est l'émute; On court, on s'assemble, on dispute, ID. *ib.* X, 4. Le participe écrit *émeu*, se prononçait *ému*; le substantif *émeute* se prononçait *émute*. Puis l'écriture a pris le dessus; et on a prononcé ce qui était écrit, non ce qui était dans la tradition.

— ÉTYM. L'ancien participe *esmeu*, aujourd'hui *ému*, d'*émouvoir*.

† **ÉMEUTIER** (é-meu-tié), *s. m.* Néologisme. Agent d'émeute, de sédition.

— ÉTYM. *Émeute*.

† 1. **ÉMEUTIR** (é-meu-tir), *v. n.* Terme de fauconnerie. Fienter, en parlant des oiseaux de vol. Les oiseaux émeutissent loin quand ils se portent bien.

— HIST. XIIIe s. Maintes fois [il] a sali son ni, Et sor ses oiseaux esmelti, *Fabliaux, ms. de St-Germain*, dans LACURNE. || XVIe s. Se leve, crache, esmeutit et se mouche, MAROT, p. 379, dans LACURNE. Journellement vous falloir.... ung clystere; autrement ne pouviez vous esmeutir, RAB. IV, 67.

— ÉTYM. Provenç. *esmeutir*. Origine incertaine. Il est probable pourtant que le mot vient de *emotum*, supin de *emovere* (d'où *émeute*); l'italien dit *smovere* pour donner la diarrhée. On pourrait songer à *emunctum*, supin de *emungere*, qui signifie moucher; mais la signification n'est pas bonne; l'italien a *smugnere*, mais dans le sens figuré de dessécher.

† 2. **ÉMEUTIR** (é-meu-tir), *v. a.* Dans l'ordre de Malte, c'était solliciter une dignité.

— ÉTYM. *Émeute*, dans le sens de émotion, sollicitation.

† **ÉMEUTITION** (é-meu-ti-sion), *s. f.* Action de requérir une dignité dans l'ordre de Malte.

— ÉTYM. *Émeutir* 2.

† **ÉMIAULE** (é-mi-ô-l'), *s. f.* Grande émiaule, la grande mouette cendrée ou mouette à pieds bleus; petite émiaule, la petite mouette cendrée; noms donnés à ces oiseaux sur la côte de Picardie.

ÉMIÉ, ÉE (é-mi-é, ée), *part. passé.* Du pain émié.

ÉMIER (é-mi-é), j'émiais, nous émiions, vous émiiez, que j'émie, que nous émiions, que vous émiiez, *v. a.* Froisser un corps entre les doigts de manière à le réduire en petites parties. Émier de l'alun. Émiant, quant à moi, du pain entre mes doigts, RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XIIe s. [Nef] Qui va là où vens l'empaint [pousse], Si que toute esmie et fraint, *Couci*, III. Puis entrad li poples de la terre el temple Baal, et destruistrent les altels, e les imagenes esmierent vassalement [bravement], *Rois*, p. 388. || XIIIe s. .... Si dent [ses dents] Ensamble si s'entrehurtoient Que por un poi ne s'esmioient, *Lai du trot.* Nous eussions hurté à tout plein de roches qui estoient couvertes, là où nostre nef eust esté toute esmiée, et nous touz peris et noiez, JOINV. 283. || XVIe s. Du pain esmié, O. DE SERRES, 252. Comme la terre se rend fertile, plus elle est esmiée et profondement remuée, MONT. IV, 235.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *mie* au sens de parcelle (voy. MIE).

ÉMIETTÉ, ÉE (é-mi-è-té, tée), *part. passé.* Mis en miettes. Du pain émietté.

† **ÉMIETTEMENT** (é-mi-è-te-man), *s. m.* Action d'émietter.

— HIST. XVIe s. Esmiettement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Émietter*.

ÉMIETTER (é-mi-è-té), *v. a.* || 1° Mettre en miettes, diviser un corps friable dont les parties se séparent aisément sous les doigts. L'enfant émiettait un gâteau. || Fig. Bientôt j'allais quitter ma patrie pour émietter mes jours en divers climats, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* POITEVIN. Ces chants que ton génie émiette Tombent à la vague inquiète Qui n'a jamais rien entendu, V. HUGO, *Chants du crép.* V. || 2° S'émietter, *v. réfl.* Être réduit en miettes. || Fig. Ne vous effrayez pas, douce mère inquiète, Dont la bonté partout dans la maison s'émiette, V. HUGO, *Voix*, 25.

— REM. V. Hugo a fait émietter de trois syllabes, comme on voit dans les deux exemples cités de lui.

— SYN. ÉMIER, ÉMIETTER. L'un est composé de *mie*, au sens de petite parcelle, et l'autre de *miette*, diminutif de *mie*. Émietter exprimerait donc, proprement, une réduction en parcelles plus petites que émier; mais l'usage a confondu ces deux mots si voisins; seulement, aujourd'hui, émietter est plus usité qu'émier.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *miette*; bourguig. *emiaullay*; picard, *émier*, *émiocher*.

ÉMIGRANT, ANTE (é-mi-gran, gran-t'). || 1° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui émigre de son pays pour aller s'établir ailleurs. || Dans toute la discussion de 1791 à l'Assemblée constituante, on dit toujours émigrant, et jamais émigré. L'assemblée nationale.... considérant qu'une loi sur les émigrants est inconciliable avec les principes de la constitution, MIRABEAU, séance du 28 fév. 1791, dans BUCHEZ, *Hist. de l'Assemblée const.* t. IV, p. 415. Si vous faites une loi contre les émigrants, *ib.* || 2° *Adj.* Troupe émigrante. || Animaux émigrants, animaux qui émigrent à certaines époques de l'année.

ÉMIGRATION (é-mi-gra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'émigrer, de quitter son pays. L'émigration des Allemands en Californie. L'émigration causée par la Révolution, par la révocation de l'édit de Nantes. Si M. Dandré a lu l'ouvrage d'un politique qui en vaut bien un autre, J. J. Rousseau, il y a vu, dans le Contrat social, ces mots : Dans les moments de trouble les émigrations doivent être défendues, MIRAB. dans BUCHEZ, *Hist. de l'Assemblée const.* t. IV, p. 414, séance du 28 fév. 1791. Les lois les plus tyranniques sur les émigrations n'ont jamais eu d'autre effet que de pousser le peuple à émigrer, contre le vœu de la nature, le plus impérieux de tous, qui l'attache à son pays, ID. *ib.* p. 415. || Absolument. L'ensemble des personnes qui quittèrent la France pendant la Révolution française. || 2° Terme de zoologie. Passage annuel et régulier de certains animaux d'une contrée dans une autre. Avec des bateaux faits et cousus, pour ainsi dire, comme des outres, ils [les Esquimaux] suivent les colonies des harengs dans toutes leurs émigrations du pôle, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 6.

— REM. Émigration n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1835. Il n'est ni dans Furetière, ni dans Richelet.

— ÉTYM. Lat. *emigrationem*, de *emigrare*, émigrer.

ÉMIGRÉ, ÉE (é-mi-gré, grée), *part. passé.* || 1° Qui a émigré. Les prêtres émigrés. || 2° Substantivement. Celui ou celle qui a quitté son pays. Loi contre les émigrés.

— SYN. ÉMIGRÉ, ÉMIGRANT. Émigrant est le participe présent; émigré est le participe passé. On donne le nom d'émigrant à tous ceux qui quittent le pays, au moment où ils s'en vont. Plus tard, quand le fait est accompli, on dit les émigrés. Ce mot alors ne s'applique qu'à ceux qui sont partis avec l'intention de revenir; les autres sont devenus des étrangers ou des colons.

ÉMIGRER (é-mi-gré), *v. n.* || 1° Quitter sa patrie pour aller ailleurs, soit résider momentanément, soit s'établir. Une foule de cultivateurs ont émigré d'Europe en Amérique. Au commencement de la Révolution, une grande partie de la noblesse émigra. || 2° Changer de contrée, en parlant de certains animaux. Tous les ans, les hirondelles émigrent pour aller chercher un ciel plus doux.

— REM. 1. Émigrer se conjugue avec *avoir* et avec *être* : il a émigré en 1790; il est émigré depuis 1790; l'un représente l'action, l'autre l'état. || 2. Émigrer n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis 1835; il n'est ni dans Furetière, ni dans Richelet. Aussi ceux que la révocation de l'édit de Nantes fit sortir de France portaient non pas le nom d'émigrés, qui n'existait pas, mais celui de réfugiés.

— ÉTYM. Lat. *emigrare*, de *e*, hors, et *migrare*, aller.

† **ÉMIGRETTE** (é-mi-grè-t'), *s. f.* Jeu dit aussi émigrant, émigré, et qui consiste en un disque creusé dans son pourtour et traversé par un cordon qu'une légère secousse fait enrouler autour de la rainure, de sorte que le disque monte le long de la corde.

— ÉTYM. *Émigrer*; ainsi dit, parce que ce jeu fut en vogue à l'époque de l'émigration.

ÉMINCÉ, ÉE (é-min-sé, sée), *part. passé.* Coupé par tranches. Du mouton émincé. || *S. m.* Un émincé de gigot.

ÉMINCER (é-min-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : éminçant, éminçons), *v. a.* Couper en tranches minces. Émincer de la viande.

— HIST. XVIe s. Après estre bien durs [les œufs], on les emince entre les mains dedans une paesle, PARÉ, XXVI, 11.

— ÉTYM. *É* pour *és*.... préfixe, et *mince*.

ÉMINEMMENT (é-mi-na-man), *adv.* A un degré éminent, au plus haut point. Il est vrai qu'elles [certaines qualités, l'étendue, la figure, la situation et le mouvement] ne sont point formellement en moi, puisque je ne suis qu'une chose qui pense; mais, parce que ce sont seulement de certains modes de la substance et que je suis moi-même une substance, il semble qu'elles puissent être contenues en moi éminemment, DESC. *Médit.* III, 14. Quand ces qualités [oratoires] ne se trouveront pas éminemment dans un homme, il ne laissera pas de faire de bons discours, pourvu que.... FÉNEL. *Dialogues sur l'éloquence*, II.

— ÉTYM. *Éminent*, et le suffixe *ment*.

ÉMINENCE (é-mi-nan-s'), *s. f.* || 1° Élévation de terrain. Monter, se porter sur une éminence. || Terme d'anatomie. Saillie, en parlant des os. Une éminence osseuse. || 2° Supériorité, excellence. L'éminence de la science, PASC. *Considér.* Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante, LA BRUY. V. Ces temps où l'éminence du caractère [dont on était revêtu] était une raison de modération, et non pas un prétexte de luxe, MASS. *Or. fun. Villars.* || Par éminence, en éminence, *loc. adv.* Éminemment. La piété du roi se montre par éminence en ce généreux mépris qu'il fait de la plus terrible des choses terribles, BALZ. *le Prince*, ch. X. Vous, Madame, qui excellez en cette partie de l'âme qui fait les peintres, les architectes et les statuaires, et qui la défendez, par votre exemple, du blâme que l'on lui donne de ne se trouver jamais en éminence avec un parfait jugement, VOIT. *Lett.* 5. || 3° Titre d'honneur qu'on donne aux cardinaux, traités auparavant d'illustrissimes, de révérendissimes, et dont on rapporte la création au pape Urbain VIII, par un décret du 8 janvier 1630. Son Éminence le cardinal. || Titre donné aussi au grand maître de Malte, comme dernier cardinal.

— REM. Éminence, titre de dignité, prend un É majuscule.

— HIST. XIVe s. Il [le nez] a hauteur et eminence par dessus la face, H. DE MONDEVILLE, f° 18. Cest os ou son extremité desous vers la jointure du coude a deux eminences, ID. f° 21. || XVIe s. Vostre famille n'en a pas beaucoup au dessus d'elle en eminence, MONT. IV, 126. Le principal effet de la grandeur et de l'eminence, c'est de vous jecter en butte à l'importunité, ID. IV, 344. Je n'ay jamais souhaité l'eminence de ces haultes fortunes et commanderesses, ID. IV, 28.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *eminencia*; ital. *eminenza*; du latin *eminentia*, de *eminens*, éminent.

ÉMINENT, ENTE (é-mi-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui s'élève, qui est plus haut que le reste. Lieu éminent. Nous allons dans le champ prendre nos avantages, Des éminents endroits nous saisir promptement, TRISTAN, *Panthée*, IV, 3. || 2° Fig. Très-grand. Quelles obligations peuvent être plus pressantes que de rendre à une si éminente vertu les honneurs qu'elle mérite? VOIT. *Lett.* 13. Jamais homme n'a eu tant de vices ensemble et dans un degré plus éminent, SCARR. *Rom. com.* II, 15. Elle leur attribue la charité dans le degré éminent, BOSS. *Nouv. myst.* 5. Au service éminent que vous m'avez rendu, LEMERC. *Clovis*, V, 5. || 3° Excellent, distingué entre tous. En qui puis-je des trois Pour ce rang éminent faire un plus juste choix? ROTR. *Bélis.* II, 7. Le sort pourvoit Narsès de ce grade éminent, ID. *ib.* II, 9. Ces hommes éminents en doctrine et en sagesse, PASC. *Prov.* 5. Mais il faut auparavant que je donne l'idée d'une méthode plus éminente et plus accomplie, ID. *Pensées*, I, 2. Un seigneur éminent en richesse, en puissance, RAC. *Esth.* II, 5.

— REM. Vaugelas, qui trouve que péril éminent est une locution peu justifiable, admet que l'usage est pour elle (en effet, dans le XVIe siècle, on n'a pas dit autrement), et rejette péril imminent comme inusité, quoique conforme à la raison. Aujourd'hui péril imminent est admis, et péril éminent, bien que l'Académie le donne encore, ne l'est plus guère, courant toujours risque de se confondre par la forme avec imminent. Un péril éminent est un péril élevé, apparent, considérable; et dans aucun cas il ne doit être confondu avec péril imminent.

— HIST. XVIe s. Elle s'oublioit entre les bras de son ami, le laissant en ce grand et eminent danger, DESPER. *Contes*, CXXXVIII.... Pour arrester la cheute eminente de tout l'edifice, *Sat. Mén.* p. 168. Demetrius le Phalerien, personnage renommé pour son eminent sçavoir, AMYOT, *Préf.* XVII, 45. Quand il fut au dessus, il s'arresta un peu au lieu plus eminent, et se prit à crier à haulte voix, ID. *Lucull.* 54. Et voyoit-on de loing ceste urne qui estoit eminente sur la poupe de la maistresse galere, ID. *Démétr.* 75. Lorsqu'on voit quelqu'un en quelque peril eminent, PARÉ, XVIII, 2.

— ÉTYM. Lat. *eminens*, de *eminere*, de *e*, hors, et *minere*, faire saillie, s'avancer.

ÉMINENTISSIME (é-mi-nan-ti-ssi-m'), *adj.* Très-éminent. Qualification donnée aux cardinaux et au grand maître de Malte. Altesse éminentissime.

— ÉTYM. Lat. *eminentissimus*, superlatif de *eminens*, éminent. Ce titre appartient aux cardinaux depuis l'an 1630.

ÉMIR (é-mir), *s. m.* Chez les Arabes, gouverneur d'une province ou d'une tribu considérable. || Titre que portent les princes descendants de Mahomet par les femmes.

— ÉTYM. Arabe, *emir*, commandant. Ce titre se trouve dans les vieux textes sous les noms d'*amiret*, d'*amirant* (voy. AMIRAL).

ÉMIS, ISE (é-mi, mi-z'), *part. passé* d'émettre. || 1° Lancé hors. La chaleur émise par le soleil. || 2° Mis en circulation. Des actions émises par une compagnie de chemin de fer. || 3° Produit, exprimé. Des vœux valablement émis.

ÉMISSAIRE (é-mi-ssè-r'), *s. m.* || 1° Agent chargé d'une mission secrète. Il [Pellisson] enchanta tellement son espion qu'il en fit son émissaire; il eut par là un commerce journalier de lettres avec Mlle de Scudéry, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 288, dans POUGENS. Les émissaires des sénateurs [de Gênes] se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : Jusques à quand attendrez-vous que les Autrichiens.... VOLT. *Louis XV*, 21. Ses émissaires.... excitent la canaille à l'applaudir, VAUVEN. *Lentulus le factieux.* Je connais les lâches émissaires Qui sèment sourdement ces clameurs mensongères, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, II, 3. Au sein de votre cour où j'ai des émissaires, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* III, 5. || 2° Terme d'hydraulique. Canal, tuyau qui sert à vider un bassin, un lac. L'émissaire du lac Fucin (PLINE, XXXVI, 15, 24, n° 11). || Terme d'anatomie. Conduit, canal qui évacue une humeur quelconque. On dit plutôt émonctoire. || Émissaires de Santorini, les petites branches veineuses qui, passant à travers les os du crâne, établissent une communication entre les veines intérieures et les veines extérieures de la tête. || 3° *Adj.* Bouc émissaire, bouc que les Juifs chargeaient des malédictions du peuple et qu'ils chassaient dans le désert pour détourner d'eux le mal qui résultait de leurs offenses. Et Aaron prendra de l'assemblée des enfants d'Israël deux jeunes boucs.... puis Aaron jettera le sort sur les deux boucs, un sort pour l'Éternel et un sort pour le bouc qui doit être Hazazel.... le bouc sur lequel le sort sera échu pour être Hazazel, sera présenté vivant devant l'Éternel pour faire propitiation par lui, et on l'enverra au désert pour être Hazazel, *Bible*, *Lévit.* XVI, 5 et suiv. Ils ont un cheval émissaire, le pendant du bouc émissaire des Juifs, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || Fig. Personne à qui on impute tous les torts. Vous sentez que je veux faire de Mme d'Argenton le bouc émissaire de l'ancienne loi [la charger de tous les faits reprochés au duc d'Orléans], ST-SIM. 252, 128. Le chancelier fut la victime du duc de Noailles, et le bouc émissaire qui expia les péchés de son ami, ID. 480, 217.

— ÉTYM. Lat. *emissarius*, au sens d'agent, *emissarium*, au sens de canal, de *emissum*, supin de *emittere*, laisser aller, émettre (voy. ce mot).

† **ÉMISSIF, IVE** (é-mi-ssif, si-v'), *adj.* Terme de physique. Qui a la faculté d'émettre de la chaleur ou de la lumière dans tous les sens. Pouvoir émissif.

— ÉTYM. Voy. ÉMETTRE; provenç. *emissiu*.

ÉMISSION (é-mi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'émettre, de lancer au dehors. L'émission des corpuscules odorants. || Système dans lequel on suppose que le soleil lance des corpuscules lumineux, par opposition au système de l'ondulation qui attribue la lumière à des ondes dans un milieu nommé éther. || 2° Terme de physiologie. Action par laquelle une chose est poussée au dehors. Émission de l'urine. Dans les plantes qui portent sur un pied les fleurs mâles et sur un autre les fleurs femelles, telles que le chanvre, la plante mâle périt avant la plante femelle, et la mort de celle-là suit presque immédiatement l'émission des poussières fécondantes, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 357, note, dans POUGENS. || Terme de médecine. Émissions sanguines, saignées locales ou générales. || 3° Action de livrer à la circulation. Émission de papier-monnaie. Émission de fausse monnaie. || Terme de bourse. Opération à émission, opération à terme sur une valeur non encore existante d'une manière légale, mais dont la constitution est probable et dont les bases sont à peu près connues. || 4° Action de faire entendre. Émission de la voix. || Terme de droit canon. L'émission des vœux, la prononciation solennelle des vœux.

— ÉTYM. Provenç. *emissio*; espagn. *emision*; ital. *emissione*; du lat. *emissionem*; de *emissum*, supin de *emittere*, émettre (voy. ÉMETTRE).

† **ÉMISSOLE** (é-mi-sso-l'), *s. f.* Un squale (Sard. *mussola*, du lat. *mustela*, sorte de squale).

EMMAGASINAGE (an-ma-ga-zi-na-j'), *s. m.* Action d'emmagasiner.

— ÉTYM. *Emmagasiner.*

EMMAGASINÉ, ÉE (an-ma-ga-zi-né, née), *part. passé.* Des marchandises emmagasinées. || Par extension. Toute la chaleur emmagasinée dans la masse liquide [qui a dépassé le point d'ébullition sans bouillir] a été instantanément employée à produire un volume énorme de vapeur, MANGIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 452.

† **EMMAGASINEMENT** (an-ma-ga-zi-ne-man), *s. m.* || 1° Placement des marchandises dans un magasin. || 2° Terme de photographie. Absorption de la lumière par une substance soumise à l'insolation et conservée ensuite dans l'obscurité, absorption qui se prouve par les propriétés des rayons chimiques que cette substance a acquises.

— ÉTYM. *Emmagasiner.*

EMMAGASINER (an-ma-ga-zi-né), *v. a.* Mettre en magasin. Emmagasiner des marchandises. || S'emmagasiner, *v. réfl.* Être mis en magasin. Ces marchandises ne peuvent s'emmagasiner. || Terme de photographie. La lumière s'emmagasine, elle s'accumule dans une substance qui, soumise à l'insolation, puis retirée, exerce les actions propres aux rayons chimiques.

— ÉTYM. *En* 1, et *magasin.*

EMMAIGRI, IE (an-mè-gri, grie), *part. passé.* Un enfant emmaigri.

EMMAIGRIR (an-mè-grir). || 1° *V. a.* Rendre maigre. || 2° *V. n.* Devenir maigre. || 3° S'emmaigrir, *v. réfl.* Devenir maigre. Moi jaloux! Dieu m'en garde, et d'être assez badin Pour m'aller emmaigrir avec un tel chagrin, MOL. *Dép. am.* I, 2.

— REM. Au mot AMAIGRIR, l'exemple de Molière est cité; mais amaigrir est une correction des éditions postérieures; emmaigrir est la vraie leçon.

— SYN. MAIGRIR, EMMAIGRIR, AMAIGRIR. Au sens neutre de devenir maigre, ces trois mots sont tout à fait synonymes. Cet enfant maigrit, amaigrit ou emmaigrit; il n'y a pas de nuance sensible entre ces expressions. Seulement, aujourd'hui, emmaigrir est moins usité que les autres.

— HIST. XII° s. E dist al bacheler : qu'espelt [que signifie] que tu es si deshaitez e si emmegriz? *Rois*, p. 162. || XIII° s. Il doute [craint] du cors enmaigrir, RUTEB. II, 51.

— ÉTYM. *En* 1, et *maigrir.*

† **EMMAIGRISSEMENT** (an-mè-gri-se-man), *s. m.* L'action d'emmaigrir.

— HIST. XVI° s. Emmaigrissement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Emmaigrir.*

EMMAILLOTTÉ, ÉE (an-ma-llo-té, tée, *ll* mouillées, et non an-ma-yo-té, tée), *part. passé.* Enveloppé d'un maillot. Enfant emmaillotté. On aimerait mieux mourir avec Jésus-Christ dans les douleurs que de se voir avec lui emmaillotté dans le berceau, FÉN. t. XVIII, p. 107. || Fig. Cette déité [la Liberté] Qui laisse en de vieux langes Le monde emmaillotté, BÉRANG. *Liberté.* || Terme d'entomologie. Nymphes emmaillottées, celles dont l'enveloppe laisse voir les diverses parties de l'insecte parfait. On sait assez que la chrysalide n'a ni bras ni jambes, qu'elle est un papillon si bien emmaillotté qu'il ne peut faire aucun usage de ses membres, BONNET, *Insectes, Observ.* 13.

† **EMMAILLOTTEMENT** (an-ma-llo-te-man, *ll* mouillées, et non an-ma-yo-te-man), *s. m.* Action d'emmaillotter. L'emmaillottement des enfants.

— HIST. XVI° s. Les liaisons et emmaillottements des enfants, MONT. II, 163.

— ÉTYM. *Emmaillotter.*

EMMAILLOTTER (an-ma-llo-té, *ll* mouillées, et non an-ma-yo-té), *v. a.* || 1° Mettre en maillot, envelopper de langes. Emmaillotter un enfant. || Par extension. Elle prit le parti de feindre d'être boiteuse; elle emmaillotta son pied droit de manière à le grossir excessivement, Mme DE GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 70, dans POUGENS. || Fig. Envelopper quelqu'un de toutes parts, se rendre maître de ses volontés. Je comprends maintenant que ce pauvre Édouard se soit laissé emmaillotter, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § X. || 2° S'emmaillotter, *v. réfl.* S'envelopper. Nos magistrats ont bien connu le mystère [le respect qu'inspire l'habit]; leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillottent en chats fourrés.... PASC. *Pensées*, t. I, p. 270, édit. Lahure.

— REM. L'Académie écrit emmaillotter avec deux *tt*, et démailloter avec un seul *t*; c'est une anomalie à faire disparaître.

— HIST. XII° s. Là le presismes [l'enfant] trestot emmaillolet, *Raoul de C.* 311. || XV° s. A mon povoir, li aideray, Et l'anfant enmailloteray, Certes s'en feray mon devoir Selon la loy à mon povoir, *La nat. de N. S. J. C. myst.* || XVI° s. Le baptizer, le nourrir, le fortifier, l'emmaillotter, MONT. II, 240.

— ÉTYM. *En* 1, et *maillot*; bourguign. *ammaillôlai*, *ammaillôtai*; provenç. *enmalhotar*, *enmallotar*, *enmaillolar*. On remarquera qu'une des formes du bourguignon est semblable à celle de Raoul de Cambrai, qui suppose *maillol* au lieu de *maillot.*

† **EMMALADIR** (an-ma-la-dir). || 1° *V. a.* Rendre malade. || 2° *V. n.* Devenir malade.

— HIST. XII° s. Li enfançonet que David out engendré de la feme Urie, emmaladit et fu desesperez, *Rois*, p. 160. || XIII° s. Del duel [deuil] qu'il ad s'enpesanti, En poi de tens enmaladi, *Lai du desiré.* || XVI° s. L'ombrage du noyer emmaladissant et hommes et bestes s'y retraians dessous, O. DE SERRES, 695.

— ÉTYM. *En* 1, et *malade*; provenç. *emmalautir.*

† **EMMANCHE** (an-man-ch'), *s. f.* Terme de blason. Triangle pyramidal qui s'avance d'un des bords de l'écu vers le milieu de la surface.

— ÉTYM. *En* 1, et *manche*, s. m.

EMMANCHÉ, ÉE (an-man-ché, chée), *part. passé.* || 1° Garni d'un manche. Une cognée solidement emmanchée. || 2° En termes de blason, se dit des haches, faux, etc. qui ont un manche d'un émail différent. || Il se dit aussi des partitions de l'écu où les pièces s'enclavent l'une dans l'autre en forme de longs triangles pyramidaux. || 3° Par extension. Le héron au long bec emmanché d'un long cou, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || Terme de peinture. Membre bien emmanché, mal emmanché, membre qui se joint bien, mal au corps. || 4° Fig. Affaire bien emmanchée, mal emmanchée, affaire bien commencée, mal commencée.

EMMANCHEMENT (an-man-che-man), *s. m.* || 1° Action d'emmancher. L'emmanchement d'un outil, des couteaux. || 2° Terme de peinture et de sculpture. Manière dont les membres tiennent et se rapportent au tronc.

— ÉTYM. *Emmancher.*

1. **EMMANCHER** (an-man-ché), *v. a.* || 1° Mettre un manche. Emmancher une faux, un balai. Un bûcheron venait de rompre ou d'égarer Le bois dont il avait emmanché sa cognée, LA FONT. *Fabl.* XII, 16. || Fig. et populairement. Entamer une affaire. || 2° S'emmancher, *v. réfl.* S'ajuster au manche. || Fig. S'ajuster aux circonstances, aux conditions. L'affaire s'était mal emmanchée. || Cela ne s'emmanche pas ainsi, cela n'est pas aussi aisé que vous le pensez, ou bien, cela ne s'ajuste pas de la sorte.

— HIST. XIV° s. Il orent aporté maintes scies tranchant, Enmanchées à plomb par itel convenant Qu'on en pourroit coper un grant bois en sciant, *Guesel.* 19450. || XVI° s. Il se laissoit choir dedans la chaire, et puis debout tiroit de dessous sa robbe une teste de mort emmanchée dans un baston, D'AUB. *Fœn.* IV, 10.

— ÉTYM. *En* 1, et *manche*, s. m.

† 2. **EMMANCHER** (an-man-ché), *v. n.* Terme de marine. Entrer dans la Manche. || Entrer dans un bras de mer quelconque. || On trouve aussi écrit enmancher.

— ÉTYM. *En* 1, et *la Manche.*

EMMANCHEUR (an-man-cheur), *s. m.* Celui qui emmanche.

— XIII° s. Quiconques veut estre coutelier à Paris, ce est à savoir feseeurs de manches à coutiaux d'os et de fust et d'yvoire, et faisierres de pignes d'yvoire et emmancheeurs de coutiaus, estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 49.

— ÉTYM. *Emmancher* 1.

EMMANCHURE (an-man-chu-r'), *s. f.* Ouverture pratiquée au corps d'un vêtement, et à laquelle s'adaptent les manches. L'emmanchure de cet habit est trop étroite. || Danser en tenant ses doigts dans l'emmanchure de son gilet, manière qu'ont quelques jeunes gens de tenir leurs mains en dansant.

— ÉTYM. *Emmancher* 1.

† **EMMANDRINER** (an-man-dri-né), *v. a.* Terme de métier. Voy. MANDRINER.

EMMANNEQUINÉ, ÉE (an-ma-ne-ki-né, née), *part. passé.* Plantes emmannequinées.

EMMANNEQUINER (an-ma-ne-ki-né), *v. a.* Terme de jardinier. Mettre des plantes, avec la terre qui tient à leurs racines, dans un mannequin ou un panier.

— ÉTYM. *En* 1, et *mannequin*.

EMMANTELÉ, ÉE (an-man-te-lé, lée), *adj.* || 1° Enveloppé, couvert d'un manteau. || 2° Par analogie, qui a un plumage, un pelage, en partie coloré et imitant de la sorte un manteau. || Corneille emmantelée, corneille d'un plumage gris cendré sous les ailes, et noir sous le ventre (voy. MANTELÉ). Les ornithologistes disent corneille mantelée (*corvus cornix*).

† **EMMANTELER** (an-man-te-lé. La syllabe *te* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'emmantèle), *v. a.* Envelopper d'un manteau. || Ancien terme militaire. Revêtir une place d'une enceinte ; c'était l'opposé de démanteler.

— HIST. XIII° s. Pour menchonges enmanteler Et faire les voirs ressambler [les faire sembler vrais], DU CANGE, *immantare*. || XV° s. Un dousselet où sont oies et cynes emmentelez des armes de monseigneur, ID. *ib.* || XVI° s. Il s'advisa encore d'une grande ruse pour mieux couvrir son desseing, et enmanteler son entreprise, CARL. VI, 45. Les bœufs emmentelés de noir craignent plus les mouches, qu'estans d'autre couleur, O. DE SERRES, 279. A ces tempestes resiste sans moien la chaussée emmantelée de maçonnerie, ID. 424. Le moins qu'on peut tenir emmentellés [abrités, couverts] les artichaux, est le meilleur, par aucunement leur nuire tel embarras, ID. 517. Le jour estoit sous l'onde, et la nuict estoilée Avoit d'un habit brun la terre emmantelée, RONS. 672. Junon, qui des vaillans est toujours envieuse, Hier d'un voile noir emmantela les cieux, AM. JAMYN, *Poésies*, f° 60, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *mantel*, manteau.

† **EMMARCHEMENT** (an-mar-che-man), *s. m.* Terme de charpente. Disposition des marches d'un escalier. || Entaille faite dans les timons pour recevoir ces marches. || Ligne d'emmarchement, ligne tracée sur l'épure, ordinairement au milieu de la longueur des marches.

— ÉTYM. *En* 1, et *marche*.

† **EMMARGOUILLÉ, ÉE** (an-mar-gou-llé, llée, *ll* mouillées, et non an-mar-gou-yé, yée), *adj.* Sali comme par un margouillis.... mais l'église est sale ; mais les sculptures de François I^er sont emmargouillées de badigeon jaune, V. HUGO, *le Rhin*, 1^er vol. lett. 3.

— ÉTYM. *En* 1, et *margouillis*.

† **EMMARINER** (an-ma-ri-né), *v. a.* Terme de marine. Garnir un vaisseau de l'équipage nécessaire. || Accoutumer à la mer.

— ÉTYM. *En* 1, et *marin*.

† **EMMARQUISER** (an-mar-ki-zé), *v. a.* Terme de plaisanterie. Donner le titre de marquis. || S'emmarquiser, *v. réfl.* Prendre la qualité de marquis. Depuis que dans l'État on s'est emmarquisé, On trouve à chaque pas un marquis supposé, SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 4. Combien de soi-disant chevaliers ou marquis.... Dont en s'emmarquisant la plus haute noblesse A seulement pour titre une grande richesse, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 4. Quand tu seras à moi, ne va pas t'aviser De devenir comtesse ou de t'emmarquiser, TH. CORN. *la Comtesse d'orgueil*, V, 4.

— ÉTYM. *En* 1, et *marquis*.

† **EMMASSEMENT** (an-ma-se-man), *s. m.* Terme d'art militaire. Formation des masses dans les grandes manœuvres.

† **EMMASSER** (an-ma-sé), *v. a.* Terme d'art militaire. Réunir en masses, former des masses.

— ÉTYM. *En* 1, et *masse*.

† **EMMATELOTAGE** (an-ma-te-lo-ta-j'), *s. f.* Terme de marine. Désignation de deux matelots destinés à avoir le même hamac.

— ÉTYM. *En* 1, et *matelot*.

† 1. **EMME** (è-m'), *s. f.* Nom de l'*m* (voy. M).

† 2. **EMME** (è-m'), *s. f.* Nom, dans les ouvrages de terrassements, des profils qui sont faits de distance en distance, soit en déblai ou tranchée, soit en remblai, pour déterminer la forme que l'on veut donner à une digue, à une chaussée, à un rempart, BESCHERELLE.

— ÉTYM. Ce paraît être l'ancien français *esme* qui signifie l'action d'apprécier, de juger, de viser, devenu en anglais *aim*, du latin *æstimare*.

† **EMMÉCHER** (en-mé-ché), *v. a.* Mettre une mèche à une pièce d'artifice.

— HIST. XVI° s. Emmecher, COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *mèche*.

† **EMMÊLEMENT** (an-mê-le-man), *s. m.* Action d'emmêler ; résultat de cette action.

— HIST. XIII° s. Non par enmeilement de substance, mais par unité de personne, *Psautier*, f° 195.

— ÉTYM. *Emmêler*.

† **EMMÊLER** (an-mê-lé), *v. a.* Brouiller, en parlant du fil, de la soie, des filets de pêche, etc. || Fig. et familièrement. C'est une affaire bien emmêlée. || S'emmêler, *v. réfl.* Être brouillé. Mon fil s'emmêle à chaque instant.

— HIST. XIV° s. Tu feras faire une douzaine de pouches qui seront lacées de si grant mailles que le taisson boute sa teste parmy la maille.... et doivent estre emmeslées de cordelettes où il y aye au bout une bouclete, *Modus*, *ms.* f° 51, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *mêler* ; Berry, *emmêler un écheveau*.

EMMÉNAGÉ, ÉE (an-mé-na-jé, jée), *part. passé.* Qui a fait son emménagement. Emménagé depuis peu dans un nouveau logement. || Terme de marine. Ce bâtiment est bien emménagé, il est bien distribué.

EMMÉNAGEMENT (an-mé-na-je-man), *s. m.* || 1° Action de porter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement. || 2° *S. m. plur.* Terme de marine. Logements, compartiments pratiqués dans l'intérieur d'un navire. Des emménagements commodes.

— ÉTYM. *Emménager*.

EMMÉNAGER (an-mé-na-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : nous emménageons, j'emménageais). || 1° *V. n.* Faire transporter, ranger ses meubles dans un logement. Dans l'une de nos cent bastilles, Lorsque ma muse emménagea, BÉRANG. *Amitié*. || 2° *V. a.* Transporter les meubles de quelqu'un dans un logement. Pendant mon absence, mon frère m'emménagera. || 3° S'emménager, *v. réfl.* Se pourvoir de meubles. Il s'emménage peu à peu.

— ÉTYM. *En* 1, et *ménage*.

† **EMMÉNAGOGUE** (è-mmé-na-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque les règles. || Substantivement. L'absinthe est un emménagogue.

— ÉTYM. Ἔμμηνος, menstrue, de ἐν, en, et μήν, mois (voy. MOIS), et ἀγωγός, qui amène.

EMMENÉ, ÉE (an-me-né, née), *part. passé.* Emmené par les gendarmes.

EMMENER (an-me-né. La syllabe *me* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'emmène, j'emmènerai), *v. a.* || 1° Mener quelqu'un avec soi d'un lieu dans un autre. Qu'on l'emmène, soldats, il blesse ici la vue, CORN. *Othon*, V, 6. Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée, RAC. *Ath.* V, 6. L'empereur fit un geste de mépris et d'humeur ; on emmena ce misérable [un des incendiaires de Moscou] dans la première cour, où les grenadiers furieux le firent expirer sous leurs baïonnettes, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. || 2° Se dit aussi des bestiaux et des choses. Il a emmené les marchandises. Il a emmené le bétail.

— HIST. XI° s. Ses meillors homes [il] enmeine ensemble od sei [avec soi], *Ch. de Rol.* XXXVII. || XII° s. En douce France [il] l'enmenra sans faillie, *Ronc.* p. 148. Armer l'enmenent [pour lui donner ses armes] la gent de son lignage, *ib.* p. 182. || XIII° s. Devant le roi son pere isnelement [elle] l'enmaine, AUDEFROY LE BAST. *Romancero*, p. 14. Ugues s'en est tournés, s'ammoine Beatris, *ib.* p. 35. Avec ma femme alastes, quant ele en fu menée, *Berte*, CIV. Qant ces nonnains se vont par le pays esbatre, Les unes à Paris, les autres à Montmartre, Tel fois emmainne deus qu'on en ramainne quatre, RUTEB. 242. || XV° s. Et emmenerent grand pillage et grand proie en leurs garnisons, FROISS. I, I, 113. || XVI° s. Tout ce que le cours de l'eau emmene aval, AMYOT, *Philop.* 12. Nabis sortit à la desrobbée par une autre porte, et emmena son armée à la plus grande haste qui luy fust possible, ID. *ib.* 20.

— ÉTYM. *En* 2, et *mener* : mener de là. *En* pouvait autrefois se séparer de *mener* ; voy. l'exemple de *Berte*.

† **EMMÉNOLOGIE** (è-mmé-no-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Traité de la menstruation.

— ÉTYM. *Emméno....* (voy. EMMÉNAGOGUE), et λόγος, traité.

EMMENOTTÉ, ÉE (an-me-no-té, tée), *part. passé.* Emmenotté par les gendarmes.

EMMENOTTER (an-me-no-té), *v. a.* Mettre des menottes, des fers aux mains. On emmenotte les criminels.

— ÉTYM. *En* 1, et *menottes*.

† **EMMÉSOSTOME** (è-mmé-zo-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche placée au milieu du corps (oursins).

— ÉTYM. Ἐν, en, μέσος, milieu, et στόμα, bouche.

† **EMMÉTRAGE** (an-mé-tra-j'), *s. m.* Terme de construction. Opération d'emmétrer.

† **EMMÉTRER** (an-mé-tré. La syllabe *mé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'emmètre ; excepté au futur et au conditionnel : j'emmétrerai), *v. a.* Terme de construction. Disposer des matériaux de manière à faciliter le métrage.

— ÉTYM. *En* 1, et *mètre*.

† **EMMEULAGE** (an-meu-la-j'), *s. m.* Terme rural. Action d'emmeuler.

† **EMMEULER** (an-meu-lé), *v. a.* Terme rural. Mettre les foins en meules.

— HIST. XV° s. Mais cil qui veult tout emmuler, Et, d'avoir, fait un trop grant mule, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 222, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *meule*, tas de foin.

EMMIELLÉ, ÉE (an-miè-lé, lée), *part. passé.* Garni de miel. Une tranche de pain emmiellée. || Se dit aussi d'un liquide. Une boisson emmiellée. || Fig. Des paroles emmiellées, paroles d'une douceur affectée. Une lettre emmiellée.

† **EMMIELLEMENT** (an-miè-le-man), *s. m.* Action d'emmieller.

— HIST. XVI° s. Emmiellement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Emmieller*.

EMMIELLER (an-miè-lé), *v. a.* Enduire de miel. Emmieller une tranche de pain. Emmieller une liqueur, y mettre du miel. || Emmieller les bords d'un vase, enduire de miel les bords d'un vase, et fig. faire passer à l'aide de quelque douceur préliminaire ce qui est amer ou pénible. || Fig. O Muse, je t'invoque : emmielle-moi le bec, RÉGNIER, *Sat.* X. Feins d'être homme de cour, fixe ton regard louche, Emmielle un peu le fiel qui coule de ta bouche, Et contrefais l'homme de bien, LE P. BRUMOY, *la Boîte de Pandore*, III, 4.

— REM. Régnier a fait emmieller de quatre syllabes : Il semble.... Que la mouche du grec leurs lèvres emmielle, *Sat.* IX. C'est une mauvaise prononciation, *miel* étant toujours monosyllabique comme venant du latin *mel*.

— HIST. XIII° s. Fisicien en ont à faire [du vin de la Rochelle] Por sirop et bruvage faire ; C'est chose emmiellée et non pure, *Nouv. recueil de fabliaux*, t. I, p. 297. || XV° s. O corone precieuse, dyademe de nostre salut, tant est douls et enmiellé le rassadyement [rassasiement] que tu donnes, CHR. DE PISAN, *Hist. de Ch. V*, III, 71. || XVI° s. Il voit combien sont venimeuses les flatteries dont usent ceux qui veulent emmieller quelcun pour le tromper, CALV. *Instit.* 306. Avec de telles raisons emmiellées de promesses, DESPER. *Contes*, CXXIX. Il n'y a riens meilleur contre la roigne qui vient aux testes des petitz enfants que de les emmieller, PALSGR. p. 432.

— ÉTYM. *En* 1, et *miel* ; provenç. *enmelar*, *emelar* ; espagn. *enmelar* ; ital. *immelare*.

EMMIELLURE (an-miè-lu-r'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Topique qui a le miel pour excipient, et qu'on applique sur le pied d'un cheval pour adoucir et détendre la corne.

— HIST. XVI° s. Ainsy ce roy oinct et gressé de ceste emmielleure [paroles douces et flatteuses], CARL. VII, 18.

— ÉTYM. *Emmieller*.

† **EMMINEUR** (an-mi-neur), *s. m.* Celui qui mesurait le sel par minots. Maintenir ledit Martinaut en la possession de présenter des mesureurs et emmineurs, *Arrêt du conseil d'État*, 11 avril 1669.

— ÉTYM. *En* 1, et *mine* ou *minot*.

† **EMMITONNER** (an-mi-to-né), *v. a.* Terme populaire. Envelopper dans des mitaines les mains, et par suite tout le corps dans quelque étoffe moelleuse. || Fig. Emmitonner quelqu'un, le circonvenir, l'endormir sur ses intérêts. || S'emmitonner, *v. réfl.* S'emmitonner dans une bonne douillette.

— HIST. XVI° s. Tel qui se tient emmitonné dans les martes jusqu'aux aureilles, MONT. I, 259.

— ÉTYM. *En* 1, et *mitonner*.

EMMITOUFLÉ, ÉE (an-mi-tou-flé, flée), *part. passé.* Dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 sept. 1762. || Proverbe. Jamais chat emmitouflé ne prit souris, c'est-à-dire pour faire quelque chose de difficile, il faut avoir toute liberté de mouvement.

EMMITOUFLER (an-mi-tou-flé), *v. a.* || 1° Envelopper quelqu'un de fourrures ou de tissus pour le tenir chaudement. || 2° S'emmitoufler, *v. réfl.* Elle aime à s'emmitoufler.

— HIST. XIII° s. Ne vous laissez pas desconfire ; Grefes [poinçons à écrire] avez, pensez d'escrire ; N'aiez pas les bras emmoflés, *la Rose*, 19995.

— ÉTYM. *En* 1, et *moufle*, gant, devenu *mitoufle* en se combinant avec *mitaine*.

† **EMMITRER** (an-mi-tré), *v. a.* Donner la mitre à un évêque, le sacrer.

— HIST. XVIe s. Emmitrer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *mitre.*

† **EMMORPHOSE** (è-mmor-fô-z'), *s. f.* Terme de zoologie. Mode particulier de métamorphose de certains insectes.

— ÉTYM. Ἐν, en, et μορφόω, donner une forme.

EMMORTAISÉ, ÉE (an-mor-tè-zé, zée), *part. passé.* Des solives emmortaisées.

EMMORTAISER (an-mor-tè-zé), *v. a.* Insérer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois taillée à cet effet.

— ÉTYM. *En* 1, et *mortaise.*

EMMOTTÉ, ÉE (an-mo-té, tée), *adj.* Terme de jardinier. Dont la racine est entourée d'une motte de terre. Plants emmottés.

— ÉTYM. *En* 1, et *motte.*

† **EMMOUFLEMENT** (an-mou-fle-man), *s. m.* Terme de céramique. Action d'emmoufler.

† **EMMOUFLER** (an-mou-flé), *v. a.* Terme de céramique. Mettre des poteries dans une moufle.

— ÉTYM. *En* 1, et *moufle.*

† **EMMOUSTACHÉ, ÉE** (an-mou-sta-ché, chée), *adj.* Qui a, qui porte des moustaches.

— ÉTYM. *En* 1, et *moustache.*

† **EMMURAILLER** (an-mu-ra-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Enfermer dans une muraille. Puisque l'on avait tant fait que de l'emmurailler [le corps de Vendôme à l'Escurial], il y pourrait demeurer, ST-SIM. 331, 84.

— HIST. XVIe s. Qui la voudroit emmurailler comme Strasbourg, Orleans ou Ferrare, il ne seroit possible, tant les frais et despens seroient excessifs, RABEL. t. II, p. 148, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *muraille.*

† **EMMURÉ, ÉE** (an-mu-ré, rée), *part. passé.* Emmuré dans un cloître. ‖ *S. f.* Religieuse d'un couvent de l'ordre de Saint-Dominique à Rouen.

† **EMMURER** (an-mu-ré), *v. a.* Enfermer entre des murailles. ‖ Entourer de murailles.

— HIST. XIIIe s. A ce conseil se tint li rois, si fit que fols; mieux lui venist l'avoir enmurée [une femme], *Chron. de Rains*, p. 7. ‖ XVe s. Le marquis lui promettoit [à la reine de Hongrie] que, si par force il la prenoit, il la feroit emmurer en une tour, FROISS. II, II, 233. ‖ XVIe s. Il alla mettre le siege devant la ville de Chalcedoine, laquelle il emmura tout à l'entour, AMYOT, *Alc.* 61. C'est une longue vallée emmurée de costé et d'autre de grandes et hautes montagnes, ID. *Flam.* 4. Il semble qu'ils soient emmurés dedans leur harnois, comme dedans une prison de fer, ID. *Lucull.* 53. Je crois qu'on trouvera quelque invention de nous emmurer [d'une armure défensive] pour nous en garantir [des balles], MONT. II, 94.

— ÉTYM. *En* 1, et *mur;* provenç. *enmurar, emurar.*

† **EMMUSCADINER** (S') (an-mu-ska-di-né), *v. réfl.* Terme comique et du langage familier. Se parer, se pomponner, se pommader comme un muscadin. Il y a quarante ans, à peine descendu de patache, je me serais emmuscadiné pour courir dans l'allée des Feuillants lancer mille œillades assassines, BAYARD et JAIME, *le Réveil du lion*, I, 4.

— ÉTYM. *En* 1, et *muscadin.*

EMMUSELÉ, ÉE (an-mu-ze-lé, lée), *part. passé.* Chien emmuselé. ‖ Terme de blason. Animal emmuselé, celui qui a une muselière d'un autre émail que son corps; celui qui est représenté avec le museau lié.

EMMUSELER (an-mu-ze-lé. Il se conjugue comme museler), *v. a.* ‖ 1° Mettre une muselière à un animal. Des gueux qu'il faut emmuseler comme des ours, VOLT. *Lett. à Cather.* 100. ‖ Par extension, couvrir le nez et la bouche. ‖ 2° Fig. Empêcher de parler, de se plaindre. La cabale avait emmuselé les plus convaincus de ses crimes; j'étais peut-être le seul à qui il restât assez de courage pour ne pas tenir la vérité captive, ST-SIM. 211, 89.

— HIST. XVIe s. Sous ces chapeaux d'oliviers, les lions et les ours de la France enchainez et enmuselez, D'AUB. *Hist.* III, 538.

— ÉTYM. *En* 1, et *musel*, museau.

† **EMMUSQUER** (an-mu-ské), *v. a.* Parfumer de musc.

— HIST. XVIe s. Emmusquer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *musc.*

1. **ÉMOI** (é-moi), *s. m.* Trouble par crainte ou par inquiétude. Mettre en émoi, en grand émoi. Tout le parti fut en émoi. Compagne de mon mal, assiste mon émoi, RÉGNIER, *Plainte.* ‖ Il se dit quelquefois en bonne part avec une épithète déterminative. Un doux émoi. Mais triste et seul, quand j'entends rire Tout Paris en joyeux émoi, BÉRANG. *Mes jours gras.*

— HIST. XIIe s.... Car trop m'aura grevé Ire et esmai qui m'est au cuer prochaine, *Couci*, XIV. ‖ XIIIe s. Forment lui duelt li cuers, mout fut en grant esmai, *Berte*, VII. Et estoient en grant esmoi des paroles que li cardinal lor avoit dit, *Chron. de Rains*, p. 117. Biaus amis, folie et enfance T'ont mis en poine et en esmai, *la Rose*, 3011. ‖ XVe s. Lors chevaucherent les Anglois sans esmai nul, FROISS. I, I, 108. Si estoit le pays de Hainaut en grand tribulation et en grand esmay, ID. I, I, 114. ‖ XVIe s. Le lendemain qui fut le treizieme de mai, Par un jour de dimanche, Marquetz [les Venitiens, ainsi dits de saint Marc, leur patron] sont en esmay, J. MAROT, V, p. 125. Mais je te prie, Tityre, compte moy, Qui est ce Dieu, qui t'a mis hors d'esmoy? MAROT, IV, 3. Et n'y eut homme en Syracuse si aimant sa personne, ny tant craignant la mort, qui ne monstrast estre pour lors en plus grand esmoy du salut de Dion tout seul, que de tous les autres ensemble, AMYOT, *Dion*, 57.

— ÉTYM. Wallon, *èmai, èmawi, èmauvé*, gêné, interdit; Berry, *émeger*, décourager; provenç. *esmai;* ital. *smago;* mot hybride de *es*.... préfixe roman, et du germanique : anc. haut-allem. *magan*, pouvoir, être fort : proprement, action d'ôter force et pouvoir. *Esmoi* est la forme picarde; *esmai*, la forme directe, venue de l'allemand.

† 2. **ÉMOI** (é-moi), *s. m.* Fort plancher de bois, établi entre quatre jumelles sur le sommier du pressoir à cidre.

ÉMOLLIENT, ENTE (é-mo-li-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété de relâcher, de ramollir les parties enflammées. Cataplasme émollient. ‖ Terme de pharmacie. Espèces émollientes, les feuilles sèches de mauve, de guimauve, de molène, de séneçon et de pariétaire; farines émollientes, celles de lin, de seigle et d'orge. ‖ Substantivement. Les émollients. La farine de graine de lin en cataplasme est un émollient.

— HIST. XVIe s. Medicamens topiques emolliens, PARÉ, V, 23.

— ÉTYM. Lat. *emolliens*, de *emollire*, de *e*, et *mollire*, rendre mou (voy. MOU).

ÉMOLUMENT (é-mo-lu-man), *s. m.* ‖ 1° Rétribution, avantage pécuniaire. Il n'a reçu aucun émolument dans cette affaire. ‖ *Au plur.* Appointements. Émoluments attachés à une place. ‖ Terme de jurisprudence. Bénéfice, par opposition aux charges. Les émoluments d'une succession. ‖ 2° Profits casuels, par opposition aux revenus fixes et certains. Comme on sait ce que les charges du royaume donnent de gages et d'appointements, il est de même assez aisé de savoir ce qu'elles produisent d'émoluments, VAUBAN, *Dîme*, 82. Ceux qui les obtinrent [les fiefs] eurent la jouissance la plus étendue; ils en tirèrent tous les fruits et tous les émoluments; et comme un des plus considérables était les profits judiciaires.... MONTESQ. *Esp.* XXX, 20. ‖ Terme de pratique. Honoraires accordés, par tarifs, aux officiers ministériels, en plus des déboursés.

— HIST. XIIIe s. Je ne seüsse soldre très bien cest argument, S'il preïssent [s'ils prenaient] les cors sans autre emolument, J. DE MEUNG, *Test.* 938. ‖ XIVe s. Nous ottroions nostre chastel o [avec] toute seigneurie, emolumens, etc. DU CANGE, *avenius.* Deux cens livres parisis de rente pour avoir et prendre en et sur l'emolument, prouffit et revenue de nostre scel de chastellet de Paris, *Lettre de Charles V, Bibl. des Chartes*, 4e série, t. III, p. 424. Si c'estoit chose leue [licite] que un juge peust avoir cure et diligence de son propre emolument [avantage], BERCHEURE, f° 75. ‖ XVe s. Ne dons, ne esmolumens quelsconques ne vuelt prendre, que on luy veuille donner à cause de l'office du gouvernement qu'il a, *Boucic.* IV, 6. ‖ XVIe s. Ceux qui couchent une vie entiere sur le fruict et emolument du peché qu'ils sçavent mortel, MONT. I, 397.

— ÉTYM. Lat. *emolumentum*, de *emolere*, moudre entièrement, de *e*, et *molere* (voy. MOUDRE) : proprement, le produit d'un travail de mouture, et, finalement, un profit quelconque.

† **ÉMOLUMENTAIRE** (é-mo-lu-man-tê-r'), *adj.* Qui concerne les émoluments.

ÉMOLUMENTER (é-mo-lu-man-té), *v. n.* Tirer quelque émolument ou profit. Il ne cherche qu'à émolumenter. Voulant arrêter le cours d'une telle licence que ce procureur s'est donnée au mépris des règlements, plutôt dans la vue d'émolumenter que de rendre service à ses parties qu'il consume en frais, *Arrêt du conseil d'État*, 27 sept. 1720. ‖ Vieux et ne se prenant qu'en mauvaise part.

— ÉTYM. *Émolument.*

ÉMONCTOIRE (é-mon-ktoi-r'), *s. m.* Terme de physiologie. Canal, conduit ou, en général, organe destiné à évacuer les humeurs devenues superflues. Les reins sont les émonctoires de l'urine. ‖ Terme de médecine. Émonctoires artificiels, les cautères, les vésicatoires.

— HIST. XIVe s. En l'emonptoire du cervel, c'est assavoir ou [au] lieu glanduleus sous la racine de l'oreille, H. DE MONDEVILLE, f° 101. ‖ XVIe s. Les glandes emunctoires du cerveau, nommées parotides, PARÉ, IV, 10.

— ÉTYM. Lat. *emunctorium*, de *emungere*, de *e*, et *mungere*, moucher.

† **ÉMONDAGE** (é-mon-da-j'), *s. m.* Action d'émonder.

— ÉTYM. *Émonder.*

† **ÉMONDATION** (é-mon-da-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Opération par laquelle on retire de substances animales et végétales certaines portions inutiles ou nuisibles.

— ÉTYM. *Émonder.*

† **ÉMONDE** (é-mon-d'), *s. f.* Terme de fauconnerie. Fiente d'un oiseau de proie.

— ÉTYM. Voy. ÉMONDER.

ÉMONDÉ, ÉE (é-mon-dé, dée), *part. passé.* Des arbres émondés avec soin.

† **ÉMONDEMENT** (é-mon-de-man), *s. m.* L'action d'émonder; le résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Esmondement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Émonder;* provenç. *emundamen.*

ÉMONDER (é-mon-dé), *v. a.* ‖ 1° Nettoyer les arbres, les débarrasser des branches mortes, des plantes parasites, des mousses, des lichens, etc. Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée? LA FONT. *Fabl.* X, 2. ‖ Absolument. ....Qui, la serpe en main, De ses arbres à fruit retranchait l'inutile, Ébranchait, émondait, ôtait ceci, cela, Corrigeant partout la nature, ID. *ib.* XII, 20. ‖ 2° Terme de métallurgie. Éplucher avec soin et battre la bourre qu'on emploie pour la formation de certains moules, dans les fonderies.

— HIST. XIIIe s. Quar la mort, qui les bons esmonde, A or pris l'un des bons du monde, RUTEB. 88. ‖ XVIe s. Ung aultre jectoyt les maisons par les fenestres; ainsy estoyent esmundées d'air pestilent, RAB. *Pant.* V, 21. L'esmonder leur est necessaire, pour les tenir tousjours bassement, O. DE SERRES, 714. Esmunder, est oster le mort et rompu; eslaguer.... ID. 723. [Là les âmes sont] de tout vice emondées, DU BELLAY, II, 35, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *esmundar;* du latin *emundare*, de *e*, et *mundus*, propre (voy. MONDE).

ÉMONDES (é-mon-d'), *s. f. plur.* Branches retranchées des arbres. ‖ Fagots faits avec les émondes.

— ÉTYM. Voy. ÉMONDER.

† **ÉMONDEUR, EUSE** (é-mon-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui émonde. Montagnes que voilait le brouillard de l'automne, Vallons que tapissait le givre du matin, Saules dont l'émondeur effeuillait la couronne, Vieilles tours que le soir dorait dans le lointain, LAMART. *Harm.* III, 2. ‖ 2° *S. m.* Terme rural. Sorte de crible pour nettoyer le blé.

— HIST. XVIe s. Esmondeur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Émonder.*

† **ÉMORFILER** (é-mor-fi-lé), *v. a.* Enlever le morfil et les vives arêtes d'une pièce de métal ou de cuir. Les bords en [du cuir] sont si vifs, si carrés, qu'ils seraient même susceptibles de blesser les doigts, si l'on n'en émorfilait pas les bords, LESNÉ, *la Reliure*, p. 241, 1820.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *morfil.*

ÉMOTION (é-mo-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Mouvement qui se passe dans une population. On ne parle que de la guerre; le roi a deux cent mille hommes sur pied; toute l'Europe est en émotion, SÉV. 127. ‖ Mouvement excité dans les humeurs, dans l'économie. Il a trop marché, cela lui a donné de l'émotion. ‖ Une émotion de fièvre, un léger mouvement de fièvre. Il n'a plus la fièvre, mais je lui trouve encore de l'émotion. ‖ Terme de médecine. Émotion du pouls, état d'un pouls qui s'écarte un peu, pour la vivacité et la fréquence, de l'état naturel. Ici émotion est pris au sens physique. ‖ 2° Agitation populaire qui précède une sédition, et quelquefois la sédition elle-même; ce qui est un mouvement moitié physique, moitié moral. Rome autrefois a vu de ces émotions, CORN. *Nicom.* V, 2. Beautru et Nogent traitaient l'émotion de bagatelle, RETZ, II, 521. Cette émotion ne se serait pas à la fin terminée sans qu'il y eût beaucoup de sang répandu, VERTOT, *Révol. rom.* III, 270. La cherté étant excessive dans les années de 1709 et 1710, il y eut quelques émotions

qu'il n'eût été ni prudent, ni humain de punir trop sévèrement, FONTEN. *Argenson*. Ils [maréchal de Boufflers et duc de Gramont] rencontrèrent le maréchal d'Huxelles dans son carrosse, qu'ils arrêtèrent pour lui demander des nouvelles parce qu'il venait du côté de l'émotion, ST-SIM. 244, 3. || 3° Mouvement moral qui trouble et agite, et qui se produit sous l'empire d'une idée, d'un spectacle, d'une contradiction, et quelquefois spontanément sous l'influence d'une perturbation nerveuse, comme cela a lieu quelquefois dans l'hypocondrie. Une des choses qui m'effrayait le plus, était que, lorsque j'étais bien haut et que je regardais en bas, la couverture [où on le bernait] me paraissait si petite qu'il me semblait impossible que je retombasse dedans; et je vous avoue que cela me donnait quelque émotion, VOIT. *Lett.* IX. Si ce grand silence À ton émotion fait quelque violence, CORN. *Cinna*, V, 1. Et quoique le dehors soit sans émotion, Le dedans n'est que trouble et que sédition, ID. *Poly.* II, 2. Une émotion universelle de la personne, PASC. dans COUSIN. À quel propos donner cette émotion? SÉV. 442. Le peu d'émotion qu'il eut de sa contusion, ID. 492. Qui pourrait n'être pas ému à ce spectacle [la mort de la reine]? mais ces émotions d'un jour, qu'opèrent-elles? BOSS. *Marie-Thér.* L'esprit de charité et de douceur a ses émotions et ses colères, PASC. *Prov.* XI. Se sentant de l'émotion contre un esclave : je te frapperais, dit-il [Socrate], si je n'étais en colère, ROLLIN, *Hist. anc.* t. IV, p. 356, dans POUGENS. Et cette émotion dont son âme est remplie, A bientôt épuisé les forces de sa vie, VOLT. *Zaïre*, III, 4. Dès qu'il fut seul avec ses officiers les plus dévoués, toutes ses émotions éclatèrent à la fois par des exclamations d'étonnement, d'humiliation et de colère, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 12. || En un sens particulier, trouble heureux ou doux de l'âme. Les arts du dessin, la sculpture, la peinture ont beaucoup de rapports avec la poésie dans les émotions qu'éprouve l'artiste et dans celles qu'il veut communiquer, TURGOT, *Ébauche du 2e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 275. Il me trouvait plus belle, et ses émotions Ouvrirent un chemin à mes séductions, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* I, 2. C'est là le mérite de Richardson : ainsi, par ce don de l'émotion et du pathétique, les images les plus fortes, les plus hardies arriveront naturellement sous sa plume, VILLEMAIN, *Litt. franç. XVIIIe siècle*, 2e part. 1re leçon.

— HIST. XVIe s. Lors de l'emotion de Catilina [conspiration, soulèvement], MONT. I, 340.

— ÉTYM. Lat. *emotionem*, de *emotum*, supin de *emovere*, émouvoir (voy. ÉMOUVOIR).

† **ÉMOTIONNER** (é-mo-sio-né), *v. a.* Néologisme. Causer des émotions. || S'émotionner, *v. réfl.* Ne vous émotionnez donc pas comme cela.

— SYN. ÉMOTIONNER, ÉMOUVOIR. D'abord émotionner est du style familier; émouvoir est de tous les styles. Puis émouvoir s'applique à ce qui est touchant, triste, etc. Émotionner se dit des petites perturbations de la vie habituelle.

— ÉTYM. *Émotion*. Ce verbe nouveau est d'un assez mauvais style; cependant il est régulièrement fait, comme *affectionner* d'*affection*.

† **ÉMOTTAGE** (é-mo-ta-j'), *s. m.* Action d'émotter.

— ÉTYM. *Émotter*.

ÉMOTTÉ, ÉE (é-mo-té, tée), *part. passé*. Terrain émotté.

† **ÉMOTTEMENT** (é-mo-te-man), *s. m.* L'action d'émotter; le résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Emottement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Émotter*.

ÉMOTTER (é-mo-té), *v. a.* || 1° Briser, diviser les mottes de terre qui sont restées entières après les labours et les hersages. || 2° Casser ou écraser les grosses agglomérations de sucre. || 3° S'émotter, *v. réfl.* Être brisé, en parlant de mottes. La terre s'émotte ainsi plus facilement.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *motte*.

† **ÉMOTTEUR, EUSE** (é-mo-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Terme d'agriculture. Celui, celle qui émotte. || *S. m.* Terme de raffinerie. Instrument pour concasser les sucres agglomérés.

— HIST. XVIe s. Emoteur, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Émotter*.

† **ÉMOTTOIR** (é-mo-toir), *s. m.* Terme d'agriculture. Sorte de batte pour casser les mottes de terre.

— HIST. XIVe s. *Tribula*, esmotouer, *vel* herse, DU CANGE, *tribula*.

— ÉTYM. *Émotter*.

† **ÉMOU** (é-mou), *s. m.* Oiseau de la Nouvelle-Hollande, dit aussi casoar de la Nouvelle-Hollande (*dromaie noir*).

ÉMOUCHÉ, ÉE (é-mou-ché, chée), *part. passé*. Chevaux, bœufs émouchés.

ÉMOUCHER (é-mou-ché), *v. a.* || 1° Chasser les mouches. || 2° Par extension, battre, comme si les coups étaient donnés pour chasser les mouches. Il se sentit émoucher les épaules, LA FONT. *Paysan.* Il me fit émoucher les épaules et bannir du royaume, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 9. || 3° Terme rural. Réunir les grains de blé séparés de l'épi par l'action du battage. || 4° Émoucher un fleuret, en ôter la mouche ou le bouton. || 5° S'émoucher, *v. réfl.* Écarter de soi les mouches. Les chevaux s'émouchent avec leur queue.

— HIST. XIIIe s. Ne li laira pas aprochier, Au baston se set esmochier, *Ren.* 14924. || XVIe s. L'asne s'esmouchoyt, desmarchoyt, en faszon espoventable, comme s'il eust ung freslon, RAB. *Pant.* V, 40.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *mouche*; picard, *émouker*.

1. **ÉMOUCHET** (é-mou-chè ; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les é-mou-chè-z et ....; émouchets rime avec traits, succès, jamais, etc.), *s. m.* Oiseau de proie semblable à l'épervier. || Nom, parmi les oiseliers de Paris et en Normandie, de la crécerelle.

— HIST. XIIIe s. Et ostoirs et esmerillons Et moult grant plenté de mouskés Voler après les oiselés, *Flor. et Bl.* V. 3192.

— ÉTYM. Wallon, *mohet*, émouchet, *mohè*, épervier; namur. *mochè*, *mouchè*, épervier; rouchi, *mouquè*; bas-lat. *muscetus*, de *musca*, mouche, avec *e* épenthétique; ainsi dit à cause des *mouchetures* de son plumage.

† 2. **ÉMOUCHET** (é-mou-chè), *s. m.* Queue des peaux que préparent les tanneurs. Après avoir ôté des peaux les cornes, les oreilles et la queue que les tanneurs nomment l'émouchet, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *tanneur*.

— ÉTYM. *Émoucher*.

† **ÉMOUCHETAGE** (é-mou-che-ta-j'), *s. m.* Action d'émoucheter des rubans.

† **ÉMOUCHETER** (é-mou-che-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'émouchètte), *v. a.* || 1° Casser la pointe d'un instrument aigu. Fleuret émoucheté. || 2° Donner le fini aux rubans.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *mouchette*, petite mouche.

1. **ÉMOUCHETTE** (é-mou-chè-t'), *s. f.* Sorte de caparaçon fait en réseau garni de cordelettes pendantes, qu'on met aux chevaux pour les émoucher.

— ÉTYM. *Émoucher*.

† 2. **ÉMOUCHETTE** (é-mou-chè-t'), *s. f.* Se dit quelquefois pour émouchet 1.

† **ÉMOUCHEUR** (é-mou-cheur), *s. m.* Celui qui émouche. L'ours.... Faisant son principal métier D'être bon émoucheur, écartait du visage De son ami dormant ce parasite ailé Que nous avons mouche appelé, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10.

— HIST. XVIe s. Un bon esmoucheteur, RAB. *Pant.* II, 15.

— ÉTYM. *Émoucher*. *Esmoucheteur* vient de *mouchette*, petite mouche.

ÉMOUCHOIR (é-mou-choir), *s. m.* Queue de cheval attachée à un manche, dont les maréchaux se servent pour émoucher les chevaux.

— HIST. XIIIe s. Biau sire, ce m'a fet Renart, Et encore m'a il pis fet, Mon esmocheor m'a toloit [pris], Dont m'a malement tempesté, *Ren.* 13520. || XIVe s. Un esmouchoir de drap d'or, à fleur de lis, escartelé des armes de France et de Navarre, à un baston d'yvoire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 300.

— ÉTYM. *Émoucher*.

ÉMOUDRE (é-mou-dr'), j'émous, tu émous, il émoud, nous émoulons, vous émoulez, ils émoulent; j'émoulais; j'émoulus; j'émoudrai; j'émoudrais; émous, qu'il émoule, émoulons; que j'émoule, que nous émoulions; que j'émoulusse; émoulant; émoulu, *v. a.* Aiguiser sur la meule. Émoudre des couteaux, des ciseaux.

— HIST. XIIe s. Franzois [ils] destreignent à leur brans esmouluz, *Ronc.* p. 80. Diable l'esmoulurent [le glaive], qui le firent forger, *ib.* p. 195. || XIIIe s. Se ce n'est à besoing que aucun preudome eust mestier que on li esmousist la pointe de son coutel ou la pointe de s'espée, *Liv. des mét.* 257. Ysengrin [le loup] sueffre grant haschie, Les denz a un poi plus agues Que Renart et plus esmolues, *Ren.* 14976. || XVe s. Ils se prepareront tous deux pour aller jouster de fers esmoulus l'un contre l'autre, MONSTR. I, 55. || XVIe s. ....Des serpes bien esmoulues, O. DE SERRES, 714. Socrate.... conservant pour son exercice la malignité de sa femme, qui est un essay à fer esmoulu, MONT. II, 116.

— ÉTYM. Berry. *émeudre*; provenç. *esmolre*; du latin *emolere*, de *e*, et *molere*, moudre (voy. MOUDRE).

† **ÉMOULAGE** (é-mou-la-j'), *s. m.* Terme de coutellerie. Opération qui donne sa forme définitive à la pièce qui doit fournir le couteau.

— HIST. XVIe s. Esmoulage, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Émoudre*.

† **ÉMOULERIE** (é-mou-le-rie), *s. f.* Action de mettre une lime en contact avec une lame en mouvement jusqu'à ce que celle-ci soit entièrement blanche.

— ÉTYM. *Émoudre*.

ÉMOULEUR (é-mou-leur), *s. m.* Ouvrier employé à façonner sur la meule le tranchant de la lame, la surface ou la pointe des différents instruments métalliques.

— HIST. XVI s. Prenez fange trouvée au fond de l'auge des couteliers ou esmouleurs, PARÉ, XVIII, 35.

— ÉTYM. *Émoudre*; génev. *armolan*.

ÉMOULU, UE (é-mou-lu, lue), *part. passé* d'émoudre. Une lame émoulue. || Combattre à fer émoulu, se disait des tournois où l'on se battait avec des armes affilées, au lieu de n'employer, suivant l'usage ordinaire, que des armes émoussées et rabattues. Ce pas d'armes n'était pas dangereux, on n'y combattait pas à fer émoulu, VOLT. *Mœurs*, 99. || Fig. Être frais émoulu du collége, ne faire que d'en sortir. Monsieur est frais émoulu du collége, et il vous donnera toujours votre reste, MOL. *Mal. im.* II, 7. || Être frais émoulu d'une chose, l'avoir étudiée tout récemment.

† **ÉMOUSSAGE** (é-mou-sa-j'), *s. m.* Terme rural. Action de détruire les mousses nuisibles.

— ÉTYM. *Émousser* 2.

1. **ÉMOUSSÉ, ÉE** (é-mou-sé, sée), *part. passé* d'émousser 1. || 1° Dont le tranchant, la pointe est détruite. Couteau émoussé. Il brise sa cuirasse, et le fer repoussé Sur le céleste acier se recourbe émoussé, LUCE DE LANC. *Hector*, V, 5. || Terme de botanique. Se dit d'organes qui sont dépourvus de pointe. || Terme de blason. Se dit des instruments de fer, sans pointe. || Fig. La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement, PASC. *Puissances trompeuses, imag.* || 2° Fig. Rendu moins actif, moins pénétrant. Mes sensations émoussées arrondissaient tous les objets et ne me présentaient que des images faibles et mal terminées, BUFF. *Des sens.* Tes faux biens sans attrait pour mes sens émoussés, C. DELAV. *Paria*, III, 4.

2. **ÉMOUSSÉ, ÉE** (é-mou-sé, sée), *part. passé* d'émousser 2. Arbres émoussés.

1. **ÉMOUSSER** (é-mou-sé), *v. a.* || 1° Rendre mousse, moins tranchant, moins aigu. Émousser un rasoir, la pointe d'une épée. || Terme de guerre. Émousser les angles d'un bataillon, en retrancher les quatre coins, de sorte que, formant un octogone, il puisse faire face de tous côtés. || 2° Fig. Affaiblir, diminuer. L'habitude émousse le plaisir. La mort émoussera tous ces piquants propos, TRISTAN, *Mariane*, III, 2. Son dessein pouvait être d'amollir peu à peu leurs esprits en désarmant leurs mains, d'émousser cette pointe de courage qui les piquait sans cesse par une noble émulation...., ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 514, dans POUGENS. Dût César me punir d'avoir trop émoussé Le fer sacré des lois entre nos mains laissé, VOLT. *Guèbr.* I, 4. Jean Rousseau, banni de Paris, Vit émousser dans ce pays [Bruxelles] Le tranchant aigu de sa pince, ID. *Ép.* 53. || 3° S'émousser, *v. réfl.* Devenir moins aigu. L'acier de Damas coupe le fer sans s'émousser. Le fer.... s'émousse s'il [Dieu] l'ordonne, ROTR. *St Genest*, IV, 2. || Fig. Le courage s'émousse dans l'oisiveté. Tous ses sens s'émoussent et perdent leur usage naturel, MASS. *Av. Mort du péch.* Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse, Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse Efface de tombeaux? V. HUGO, *F. d'automne*, 6.

— HIST. XIVe s. Si que sa vertu [d'une substance] est mussée, Et leans sa pointe esmoussée Faulte de respiration, *Traité d'alch.* 206. || XVIe s. Les aigles et les lions en marchant resserrent leurs ongles au dedans, de peur qu'ilz n'en usent et emoussent les pointes, AMYOT, *De la curiosité*, 19. Quand la science pourroit esmoucer et rabbattre l'aigreur des infortunes, MONT. II, 211.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *mousse*, adj.

2. **ÉMOUSSER** (é-mou-sé), *v. a.* Ôter la mousse d'un arbre. Les arbres sont bien taillés, bien émoussés, les espaliers bien tenus, LAQUINTINYE, *Jardins*, I, 4.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *mousse*, s. f.

† **ÉMOUSSOIR** (é-mou-soir), *s. m.* Terme rural. Instrument pour émousser les arbres.

— ÉTYM. *Émousser* 2.

ÉMOUSTILLÉ, ÉE (é-mou-sti-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-mou-sti-yé, yée), *part. passé*. Émoustillé par un petit coup de champagne.

ÉMOUSTILLER (é-mou-sti-llé, *ll* mouillées, et non é-mou-sti-yé), *v. a.* Exciter à la gaieté, à la bonne humeur. Cela vous émoustille. Sa mère ne la quittait pas d'un pas; en lui faisant apprendre à chanter, on lui donnant un jeune maître, elle faisait de son mieux pour l'émoustiller, mais cela ne réussit pas, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Absolument. Le champagne émoustille. || S'émoustiller, *v. réfl.* Sortir de sa torpeur.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *moustille*, qui se dit du pétillement du vin (voy. MOUSTILLE). Leroux, *Dict. comique*, dit qu'il signifie écarter les mouches; de sorte qu'il le regarderait comme une corruption de *esmouchiller*; mais rien n'appuie ni ce sens ni cette étymologie. *Émoustiller* n'est ni dans les anciennes éditions de l'Académie, ni dans Furetière, ni dans Richelet.

† **ÉMOUVANT, ANTE** (é-mou-van, van-t'), *adj.* Qui émeut, qui cause de l'émotion. Scène émouvante.

† **ÉMOUVEMENT** (é-mou-ve-man), *s. m.* Action d'émouvoir; résultat de cette action.

— HIST. XIVe s. Ilz sont meuz de passion, de chaleur et esmouvement de folle hardiesse, ORESME, *Eth.* 82. Comme un esmouvement fait la boe puir horriblement, ID. *ib.* 25. || XVe s. Et tout par l'emouvement et enortement faux de ce Hue le despensier, FROISS. I, I, 7.

— ÉTYM. *Émouvoir*; provenç. *esmovemen*.

ÉMOUVOIR (é-mou-voir), j'émeus, tu émeus, il émeut, nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent; j'émouvais; j'émus; j'émouvrai; j'émouvrais; émeus, qu'il émeuve, émouvons, émouvez, qu'ils émeuvent; que j'émeuve, que nous émouvions, que vous émouviez, qu'ils émeuvent; que j'émusse; émouvant; ému, *v. a.* || 1° Mettre en mouvement. Six chevaux attelés à ce fardeau pesant Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant, BOIL. *Sat.* VI. || 2° Agiter, troubler. Cette drogue émeut les humeurs. Cela lui émut un peu le pouls. Ayant ému les flots, apaisez la tempête, TRISTAN, *Panthée*, III, 1. Il ne faut rien pour vous émouvoir en l'état où vous êtes, MOL. *Mal. imag.* II, 3. || Fig. Émouvoir la bile, exciter la colère. Et je vais lui dicter une lettre d'un style Qui de madame Argante émouvra bien la bile, REGNARD, *Légat.* II, 6. || 3° Faire naître, susciter. Souffrez qu'on vous appelle Pour être entre nous deux juge d'une querelle, D'un débat qu'ont ému nos divers sentiments Sur ce qui peut marquer les plus parfaits amants, MOL. *Fâch.* II, 4. Si je ne vous vois arriver, je croirai que cela vient de la guerre que cette préférence aura émue entre eux, SÉV. 92. On émeut des troubles contre eux, BOSS. *Avert.* 5. S'était-on avisé d'émouvoir une question si frivole? ID. *Var.* 15. Ces jours passés, chez un vieil histrion, Un chroniqueur émut la question, Quand dans Paris commença la méthode De ces sifflets qui sont tant à la mode, RAC. *l'Origine des sifflets* (*Épigr. contre Fontenelle*). On a ému la question si.... VOLT. *Dict. philos.* IV, 487. || 4° Pousser au soulèvement, à la sédition. M. de Beaufort ne savait pas que qui assemble le peuple l'émeut toujours, RETZ, IV, 160. [Ils] courent parmi la ville Émouvoir le soldat et le peuple imbécile, CORN. *Sert.* V, 3. Il lui faut me bannir, de crainte que mes cris Du peuple et de la cour n'émeuvent les esprits, ID. *Perthar.* V, 3. Antoine émut le peuple contre ceux qui l'avaient tué [César], BOSS. *Hist.* III, 7. La guerre émut l'Asie et l'Égypte alarmée; Et la terreur s'accrut comme ta renommée, LEMERC. *Louis IX*, III, 3. || Exciter des troubles, des séditions. Si tu n'étais qu'un lâche, on aurait quelque espoir Qu'enfin tu pourrais vivre et ne rien émouvoir, CORN. *Perthar.* V, 5. || 5° Fig. Produire sur l'âme un mouvement comparé au mouvement physique. Mais mon déplaisir ne vous peut émouvoir, CORN. *Poly.* I, 2. Il émut le sénat pour des rois outragés, ID. *Pomp.* III, 2. Je ne saurais voir d'honnêtes pères chagrinés par leurs enfants que cela ne m'émeuve, MOL. *Fourber.* II, 8. .... Le cœur qu'un vrai mérite émeut, TH. CORN. *Ariane*, IV, 2. Ces yeux que n'ont émus ni soupirs, ni terreur, RAC. *Brit.* V, I. Quand mes larmes en vain tâchaient de l'émouvoir, ID. *Bajaz.* III, 3. Mais, si mes vœux ardents vous peuvent émouvoir, ID. *Phèd.* III, 5. || Émouvoir à, porter à un sentiment. On prend plaisir à se sentir émouvoir à toutes sortes de passions, DESC. *Pass.* 94. Pour vous émouvoir à compassion, PERROT, *Tac.* 93. Si rien à la pitié ne peut vous émouvoir, CRÉBILLON, dans DESFONTAINES. || Absolument. On n'émeut point sans être ému; et le langage de l'enthousiasme a cela de commun avec toutes les passions, qu'il est ridicule lorsqu'il n'est qu'imité, TURGOT, *Ébauche du 2e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 305. || Il se dit aussi des sentiments qu'on met en mouvement. Mon père tout caduc émouvant ma pitié, CORN. *Médée*, I, 1. Mon crime redoublé n'émeut point ta colère, ID. *Hor.* IV, 7. Je pourrai de mon père émouvoir la tendresse, RAC. *Phèd.* III, 6. Je ne cherche qu'à émouvoir sa sensibilité, et je ne veux point exciter sa crainte, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. 25, dans POUGENS. || 6° S'émouvoir, *v. réfl.* Éprouver une émotion. À ces souvenirs de son enfance il s'émut. L'un s'émeut de pitié, l'autre est saisi d'horreur, CORN. *Hor.* III, 2. L'orateur recourut À ces figures violentes Qui savent exciter les âmes les plus lentes; Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put; Le vent emporta tout, personne ne s'émut, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Tantôt à son aspect je l'ai vu s'émouvoir, RAC. *Athal.* V, 2. Votre cœur malgré vous s'émeut et s'adoucit, VOLT. *Alz.* I, 1. || Par extension. La terre s'en émeut, l'air en est infecté, RAC. *Phèd.* V, 6. || 7° S'emporter, s'irriter. Le jeune homme s'émeut voyant peint un lion : Ah! monstre! cria-t-il, c'est toi qui me fais vivre Dans l'ombre et dans les fers, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Rebuté, il s'émeut contre eux, BOSS. *Hist.* II, 4. Sans doute à cet aspect sa rage s'est émue, RAC. *Andr.* V, 6. || 8° S'inquiéter. Cléopatre s'enferme en son appartement, Et, sans s'en émouvoir, attend son compliment, CORN. *M. de Pomp.* III, 1. Viriate, il est vrai, pourra s'en émouvoir, ID. *Sertor.* I, 2. Le lendemain, il apprit qu'on disputait à Delzons la possession de Malo-Iaroslavetz; il ne s'en émut guère, soit confiance, soit incertitude dans ses projets, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || 9° S'agiter, s'insurger. À ce spectacle, le peuple s'émut : les statues de l'empereur furent renversées en divers endroits, BOSS. *Hist.* I, 11. Tout l'empire s'émeut contre l'Église naissante, ID. *ib.* II, 7. On vit les Gaules, les Espagnes, tous les royaumes dont l'empire était composé, s'émouvoir tout à coup, ID. *ib.* II, 9. || 10° S'élever, être suscité. Entre deux bourgeois d'une ville, S'émut jadis un différend, LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. || Impersonnellement. Son voisin devint amoureux de sa femme et l'enleva; il s'émut une grande querelle, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. || 11° On dit que la graine des vers à soie s'émeut quand elle commence à blanchir. || Proverbe. Il ne faut pas émouvoir les frelons, c'est-à-dire il ne faut point aller irriter des gens irritables.

— HIST. XIe s. Li amirals qui trestouz les esmut [mit en mouvement], *Ch. de Rol.* CXCVII. || XIIe s. [Cil] Qui plus ont esmeü la tanson [querelle] et l'envie, *Sax.* XX. Cume ço vit la mere que l'um l'enfant dut detrenchier, tut le quer [cœur] li fud esmeüd, *Rois*, p. 237. || XIIIe s. La comtesse Marie.... si acoucha d'une fille, et après, quant ele fu relevée, si s'esmut [se mit en marche] et ala outre-mer après son seigneur, VILLEH. CXXX. Et par ce que cis pardons fu si grans, s'esmurent moult li cuer des gens, si que maint s'en croisierent par le monde, ID. I. Quant la roine vit que li rois s'esmovoit, si l'en pesa, *Chr. de Rains*, 192. Raison ne s'esmovra jamais À chose qui contre vous aille, *la Rose*, 10388. Ne m'esmovez pas à ire, *Psautier*, f° 115. À l'esmouvoir l'ost le roy, r'ot [il y eut de nouveau] grant noise [bruit] de trom[pes] et de cors sarrazinois, JOINVILLE, 227. Garde toy [de] esmouvoir guerre, sanz grant conseil, contre home crestien, ID. 301. || XIVe s. Et la ville s'esmuit; cascuns keurt [court] tangrement, Pour assalir le [la] tour, que Bauduin deffent, *Beaud. de Seb.* VII, 783. Frere, dit Gloriant, par Dieu vous dites voir; Pensons de nous haster et de nous esmouvoir; Car, s'il se ravisoit, trop nous porroit doloir, *ib.* IX, 800. || XVe s. Et voyoient tout le pays tourner avec la roine et son ains-né fils, et dresser et emouvoir contre eux, FROISS. I, I, 20. L'un ravist tout, l'autre pert son demaine; Peuples s'esmuet, l'eglise est subournée; Noblece fault, tant est mal ordonnée, EUST. DESCH. *Souffr. du peuple.* Guerre s'esmeut entre eulx pour leur auctorité, qui a duré par longues années, COMM. I, 7. [Louis XI avait recommandé que quand on le verrait en danger de mort] on ne luy dist fors tant seullement : parlez peu, et que on l'esmeut seullement à soy confesser sans luy prononcer ce cruel mot de mort, ID. VI, 12. Elle alloit et venoit, maintenant ci, maintenant là, tant emue qu'il sembloit qu'elle fust ravie de son sens, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVIe s. Charger la parole de Dieu des seditions qu'esmeuvent à l'encontre d'icelle les fols et escervelez — On accusoit les apostres comme s'ils eussent esmeu le populaire à tumulte — Ce ne sommes pas nous qui esmouvons les troubles, CALV. *Instit. dédic.* Il estoit esmeu comme la fueille de l'arbre, ID. *ib.* 434. Esmouvoir à commiseration et à pitié — Un trouble s'estant esmeu pendant ce parlement MONT. I, 25. Preparé d'une belle oraison pour l'esmouvoir à la guerre contre.... ID. I, 189. Socrates va tousjours demandant et esmouvant la dispute, jamais l'arrestant, ID. II, 239. Et s'estant esmeu d'adventure quelque debat et different entre les pasteurs, AMYOT, *Rom.* 7. Amulius, esmeu de ces raisons, luy livra entre ses mains Remus pour en faire punition, ID. *ib.* 8. Il ne s'esmeut point autrement de cette nouvelle, ID. *Public.* 27. Il se levoit un grand vent du costé de la mer, qui emouvoit de grosses vagues dedans le canal, ID. *Thém.* 28. Les fondements des plus hautes montagnes Tous esbranlés s'esmurent grandement, MAROT, IV, 253.

— ÉTYM. Berry, *émouver*; provenç. *esmover*, *esmovre*; du latin *emovere*, de *e*, et *movere*, mouvoir (voy. MOUVOIR).

EMPAILLAGE (an-pa-lla-j', *ll* mouillées, et non an-pa-ya-j'), *s. m.* L'art ou l'action d'empailler des chaises, une paillasse, des animaux. || Terme de marine. Sorte d'exhaussement ou d'abri, dans certains bateaux.

— ÉTYM. *Empailler*.

EMPAILLÉ, ÉE (an-pa-llée, llée, *ll* mouillées, et non an-pa-yé, yée), *part. passé*. || 1° Rembourré de paille. Un oiseau empaillé. On voyait des têtes proprement empaillées qu'on allait porter à la Sublime-Porte, VOLT. *Cand.* 30. || 2° Défendu par de la paille. Un figuier empaillé pour l'hiver.

† **EMPAILLEMENT** (an-pa-lle-man, *ll* mouillées, et non an-pa-ye-man), *s. m.* || 1° Action d'empailler les chaises. || 2° Action d'empailler les animaux morts. || 3° Action d'entourer de paille une plante pour la garantir du froid. || 4° Terme rural. Ensemble des pailles qui proviennent des récoltes de céréales. || Action de mettre dans du fumier de la paille, des feuilles, des herbes.

— ÉTYM. *Empailler*.

EMPAILLER (an-pa-llé, *ll* mouillées, et non an-pa-yé), *v. a.* || 1° Garnir de paille. Empailler des chaises. Empailler des ballots. || 2° Empailler des animaux, garnir leur peau de manière à conserver les formes qu'ils avaient dans l'état de vie. || 3° Terme de jardinage. Entourer de paille des arbres pour les protéger contre les rayons solaires, contre le froid, les atteintes des animaux ou des instruments. || Envelopper des légumes pour les étioler et les faire blanchir. || Empailler des cloches de verre, mettre de la paille entre des cloches pour les transporter sans courir le risque de les casser.

— ÉTYM. *En* 1, et *paille*.

EMPAILLEUR, EUSE (an-pa-lleur, lleû-z', *ll* mouillées, et non an-pa-yeur, yeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui empaille des chaises, des oiseaux, etc.

— ÉTYM. *Empailler*.

† **EMPALANGE** (an-pa-lan-j'), *s. m.* Buffle d'Afrique.

EMPALÉ, ÉE (an-pa-lée, lée), *part. passé*. L'assassin de Kléber empalé suivant la justice turque.

1. **EMPALEMENT** (an-pa-le-man), *s. m.* Action d'empaler; supplice du pal.

— ÉTYM. *Empaler*.

† 2. **EMPALEMENT** (an-pa-le-man), *s. m.* Petite vanne de moulin. || Se dit aussi des vannages d'une usine.

— ÉTYM. *En* 1, et *pale*.

EMPALER (an-pa-lé), *v. a.* Faire subir le supplice du pal. De la sorte que vous en parlez, je crois aussi que vous auriez été bien aise que j'eusse été empalé une demi-heure pour savoir comment cela se fait, et comment l'on s'en trouve, VOIT. *Lett.* 50. Il y a quelques années que l'on condamna, dans la Tartarie, deux jeunes gens à être empalés, pour avoir regardé, leur bonnet sur la tête, passer une procession de lamas, VOLT. *l'H. aux 40 écus*, *proportions*. Il fit empaler un boulanger qu'il avait surpris en fraude, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 24. || Par extension. J'aurais donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches, et je passerais ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après des papillons, à empaler de pauvres insectes.... J. J. ROUSS. *Promen.* 7. || S'empaler, *v. réfl.* Se dit quelquefois d'un accident où un homme, tombant de haut sur quelque objet pointu, se fait une blessure

comparée à un empalement. Il est malheureusement tombé sur des échalas et s'est empalé.

— HIST. XVe s. Et toujours traioient [tiraient] les Anglois en la plus grande presse, qui rien ne perdoient de leur trait; car ils empalloient et feroient [frappaient] parmi le corps ou parmi les membres gens et chevaux, qui là cheoient et trebuchoient à grand meschef, FROISS. I, I, 287. || XVIe s. En son anniversaire ils tuoient cinquante chevaulx, montez de cinquante pages, qu'ils avoient empalez par l'espine du dos jusques au gosier, et les laissoient ainsi plantez en parade autour de la tumbe, MONT. II, 169.

— ÉTYM. *En* 1, et *pal*. Dans l'ancienne langue, *empaler* signifie seulement percer avec un pal ou toute autre arme.

† **EMPAMPRÉ, ÉE** (an-pan-pré, prée), *adj.* Garni de pampre.

— HIST. XVIe s. Pour mieux tromper ses ennuis, Le chef tout empampré de joie, Gaillard il les plonge et les noie Au fond de ses plus vineux muiz, J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 115, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *pampre*.

EMPAN (an-pan), *s. m.* Mesure de longueur qu'on prend du bout du pouce à l'extrémité du petit doigt, lorsque la main est ouverte le plus possible. L'empan de la coudée égyptienne équivalait à 12 doigts, et était long de 225 millimètres. Sur ma plus haute cime un aigle s'est perché tenant dans sa serre une tête de brave..... Mange, oiseau, repais-toi de ma jeunesse, repais-toi de ma bravoure; ton aile en deviendra grande d'une aune et ta serre d'un empan, FAURIEL, *Chants populaires de la Grèce*, t. I, p. 39. || Terme de broderie et passementerie. L'étendue des deux bras.

— ÉTYM. Berry, *empane*, *s. f.*; wallon, *aspagne*; namurois, *esplagne*; ital. *spanna*; du germanique : allem. *Spanne*, empan; angl. *span*; du verbe *spannen*, étendre. On trouve dans les anciens textes non *empan*, mais *espan* ou *espane*.

EMPANACHÉ, ÉE (an-pa-na-ché, chée), *part. passé*. Garni d'un panache. Une tête empanachée N'est pas petit embarras, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Te voilà ravi d'être empanaché de vert, HAMILT. *Gram.* 4.

EMPANACHER (an-pa-na-ché), *v. a.* Garnir, orner d'un panache. Empanacher un casque. || S'empanacher, *v. réfl.* Se parer d'un panache.

— HIST. XVIe s. Empanacher, NICOT, *Dict.*

— ÉTYM. *En* 1, et *panache*.

EMPANNÉ, ÉE (an-pa-né, née), *part. passé*. Mis en panne. Un vaisseau empanné pour prendre hauteur.

EMPANNER (an-pa-né). || 1° *V. a.* Terme de marine. Mettre en panne. || 2° *V. n.* Un navire empanne ou est empanné, quand il est masqué par le côté de l'écoute de ses voiles.

— ÉTYM. *En* 1, et *panne*.

† **EMPANNON** (an-pa-non), *s. m.* || 1° Terme de charpentier. Chevron de croupe, qui tient aux arêtiers par le haut, et par le bas aux plates-formes. || 2° Terme de charron. Nom de deux pièces de bois, qui, prenant des deux côtés de la flèche d'un carrosse, passent sur l'essieu.

— ÉTYM. Probablement, l'ancien français *empennon*, la partie d'une flèche garnie de plumes (voy. EMPENNER), par comparaison avec la disposition des pièces de charpente.

† **EMPANTOUFLÉ, ÉE** (an-pan-tou-flé, flée), *adj.* Qui a des pantoufles aux pieds.

— HIST. XVIe s. Empantouflé, COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *pantoufles*.

† **EMPAQUETAGE** (an-pa-ke-ta-j'), *s. m.* Action d'empaqueter. L'empaquetage du coton.

— ÉTYM. *Empaqueter*.

EMPAQUETÉ, ÉE (an-pa-ke-té, tée), *part. passé*. || 1° Mis en paquet. Du linge bien empaqueté. Et où est-il, m'écriai-je, cet habit si bien empaqueté? HAMILT. *Gramm.* 7. J'ai laissé le livre bien empaqueté en main sûre, BOSS. *Lett.* 99. || 2° Par extension, enveloppé comme une sorte de paquet, en parlant des personnes. Notre défunt était en carrosse porté, Bien et dûment empaqueté, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Sortons, je ne saurais qu'avec douleur très-forte Le voir empaqueté [un ami mort] de cette étrange sorte, MOL. *l'Étour.* II, 4. Près d'un bain chaud [Plombières] toujours crotté, Plein d'une eau qui fume et bouillonne, Où tout malade empaqueté Se baigne, s'enfume et se donne La question pour la santé, VOLT. *Ép.* 26. || Se dit de gens entassés dans une voiture.

EMPAQUETER (an-pa-ke-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'empaquette, j'empaquetterai. Il faut bien se garder de la prononciation, extrêmement vicieuse, de quelques personnes qui disent: j'en-pa-kt'), *v. a.* || 1° Mettre en paquet. Empaqueter du linge. Pour aller à Lesbos, De son père défunt empaqueter les os, BOURSAULT, *Fab. d'Ésope*, II, 1. Je l'avais empaqueté, serré, ployé [un habit], que toute la pluie du monde n'en eût point approché, HAMILT. *Gramm.* 7. || 2° S'empaqueter, *v. réfl.* S'envelopper, se charger d'habits. Elle s'est empaquetée dans deux ou trois châles. || Par extension. S'empaqueter, s'entasser dans une voiture.

— HIST. XVIe s. Pourquoy, estimant un homme, l'estimez-vous tout enveloppé et empaqueté?... c'est le prix de l'espée que vous cherchez, non de la gaine, MONT. I, 324.

— ÉTYM. *En* 1, et *paquet*.

† **EMPARADISER** (an-pa-ra-di-zé), *v. a.* Mettre en paradis, en un état de délices. *L'Art d'emparadiser les âmes*, titre d'un livre ascétique du XVIIe siècle.

— ÉTYM. *En* 1, et *paradis*.

† **EMPARENTÉ, ÉE** (an-pa-ran-té, tée), *adj.* Qui possède des parents par alliance. Un homme bien emparenté. || On dit aujourd'hui, de préférence, apparenté.

— HIST. XIIe s. Quatre escuiers des miex [mieux] emparentés, *Bat. d'Aleschans*, v. 3746. || XIIIe s. Graalent fu de Bretuns nés, Gentix et bien emparentés, MARIE, *Graalent*.

— ÉTYM. *En* 1, et *parent*.

EMPARER (S') (an-pa-ré), *v. réfléchi*. || 1° Se saisir de quelque chose. S'emparer d'un héritage. L'ennemi s'empara de la ville. Après s'être emparé des droits de ma naissance, CORN. *Œdipe*, II, 2. Et je n'envierai plus le rang dont il s'empare, ID. *Sertor.* I, 1. T'emparer d'une reine en son propre palais, ID. *ib.* V, 4. || Terme de chimie. Il se dit des substances qui se combinent avec certaines autres, lorsqu'elles se trouvent en présence. Le fer s'empare de l'oxygène. || 2° Fig. S'emparer de la conversation. S'emparer des derniers moments de quelqu'un. Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments, S'empara du théâtre ainsi que des romans, BOIL. *Art p.* III. Il est aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 133, dans POUGENS. Je m'empare aussitôt de ce grand mouvement, RAYNOUARD, *États de Blois*, IV, 1. Comme un reste de vie se retire vers le cœur à mesure que la mort s'empare des extrémités, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 6. || 3° Prendre possession de l'âme, en parlant des passions et émotions. Une juste fureur s'empare de mon âme, RAC. *Iph.* V, 2. De vos sens étonnés quel désordre s'empare? ID. *Athal.* III, 5. Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi? Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi? ID. *ib.* 7. La mollesse et la volupté s'emparent de mon cœur, FÉN. *Tél.* I.

— REM. Saint-Simon a supprimé le pronom personnel : Pour rendre la guerre plus animée et plus durable, [Louvois] fait brûler Worms, Spire et tout le Palatinat jusqu'aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du roi, ST-SIM. 406, 87. Mais cela est mauvais et ne doit pas être imité. || 2. *Emparé* ne peut pas s'employer absolument au participe, il faut dire *s'étant emparé*; et il y a une faute contre l'usage ou du moins un archaïsme dans ce vers : Son génie emparé de la nature entière, VIENNET, *Épître à Fontanes*.

— HIST. XVe s. Celuy an emparerent [fortifièrent] les Anglois la ville de Sainct Jame de Beuron, laquelle chose ils ne devoient faire, AL. CHART. *Hist. de Ch. VII*. || XVIe s. Donnons licence de fortifier et emparer le dit bourg, DU CANGE, *arcaturia*.... Vous ne seriez point honorée Simplement d'une pomme ronde, Mais auriez la main emparée De la monarchie du monde, ST-GELAIS, 179. On a beau clorre et de clefs s'emparer [se remparer], On ne saurait les desirs separer, ID. 200. Depuis, l'ambition est survenue, laquelle a emparé les hommes mortels des despouilles qu'elle avoit ravi à Dieu, CALV. *Inst.* 69 Le vice adhere tousjours aux entrailles de celuy qui s'en est une fois emparé, AMYOT, *Du vice et de la vertu*, 3.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *amparar*; ital. *imparare*, apprendre; de *in*, en, et *parare*, disposer, préparer (voy. PARER). Le sens propre de ce mot est rendre prêt, fortifier, et, par suite, saisir.

† **EMPARFUMER** (an-par-fu-mé), *v. a.* Emplir d'une odeur parfumée.

— HIST. XVIe s. .... Ceste Marguerite Qui ciel et terre emparfume d'odeur, RONS. 56.

— ÉTYM. *En* 1, et *parfum*.

† **EMPARQUER** (an-par-ké), *v. a.* Mettre dans un parc. || Fig. Circonvenir. Bref, Charost se laissa emparquer et maria le marquis d'Ancenis à la fille d'Entraigue, ST-SIM. 221, 241.

— HIST. XIIIe s. Trop ai en mauvais lieu marchié; Li dé m'ont pris et emparchié; Je les claim quite, RUTEB. 27.

— ÉTYM. *En* 1, et *parc*.

† **EMPASME** (an-pa-sm'), *s. m.* Terme de pharmacie. Poudre parfumée qu'on répand sur le corps pour en absorber la sueur ou en masquer l'odeur.

— ÉTYM. Ἔμπασμα, de ἐν, en, et πάσσειν, saupoudrer.

† **EMPASTELER** (an-pa-ste-lé), *v. a.* Terme de teinture. Employer le pastel ou guède pour faire prendre le bleu aux laines.

— REM. Au XVIIe siècle, on disait empâteler. Par ces mots de guéder ou d'empâteler se doit entendre le bleu aux laines ou étoffes, *Instr. génér. pour la teint.* 18 mars 1671, art. 219.

— ÉTYM. *En* 1, et *pastel*.

† **EMPATAGE** (an-pa-ta-j'), *s. m.* Action d'empater.

— ÉTYM. *Empater*.

† **EMPÂTAGE** (an-pâ-ta-j'), *s. m.* Action de mélanger la lessive avec l'huile pour la fabrication du savon.

— ÉTYM. *Empâter*.

EMPÂTÉ, ÉE (an-pâ-té, tée), *part. passé*. || 1° Rempli de pâte ou de chose analogue à la pâte. Les mains empâtées de plâtre. || Scie empâtée, scie qui a retenu de la sciure entre ses dents. || Terme de géologie. Roches empâtées, celles dont les parties sont enveloppées par une pâte distincte. || Terme de minéralogie. Texture empâtée, texture d'une roche dont la base est une pâte homogène avec parties constituantes ou accidentelles disséminées dans cette pâte. || 2° Formé en une sorte de pâte. La porcelaine et la frêle beauté De cet émail à la Chine empâté, VOLT. *Apolog. du luxe*. || 3° Engraissé avec une composition alimentaire dite pâte. Volaille empâtée. || 4° Terme de peinture. Il se dit des tons moelleux et bien fondus. Un tableau bien empâté. || Terme de gravure. Des chairs bien empâtées, des chairs moelleuses. || 5° Pâteux, embarrassé comme par de la pâte. Langue empâtée. Il a la prononciation empâtée. || Terme de musique. Qui manque de netteté. Voix, exécution empâtée. || 6° Terme de manége. Cheval empâté, cheval dont les formes sont épaisses, peu distinctes, et dont les extrémités sont garnies de beaucoup de poils longs, gros et rudes. Jarret empâté, jarret d'un cheval qui est trop charnu, par opposition à jarret sec. || Par extension. Homme empâté, homme de formes qu'on a comparées à celle du cheval empâté.

† **EMPATELINER** (an-pa-te-li-né), *v. a.* Caresser, séduire par des manières patelines.

— HIST. XVIe s. Ce vieux reveur, ce mitouin A contrefait le patelin; Il l'a si bien mitouinée Et si bien empatelinée, Qu'il a fait ce qu'il a voulu, R. BELLEAU. *la Reconnue*, III, 5.

— ÉTYM. *En* 1, et *patelin*.

EMPATEMENT (an-pa-te-man), *s. m.* || 1° Ce qui sert de pied à quelque chose, pour le soutenir. || 2° Terme d'architecture. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur. || Pièces de bois qui servent de pied à une grue. || 3° Terme de jardinage. L'endroit, dit aussi talon de la tige, d'où sort la branche ou le rameau. || 4° La base qui sert à fixer les algues. || Terme de marine. Entrelacement des torons de deux cordages réunis par une épissure.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant patte par deux *t*, écrit empatement par un seul *t*, et non empattement. Cela oblige, pour ne pas rompre davantage l'analogie, à écrire par un seul *t* empatage, empater, empature.

— ÉTYM. *Empater*.

EMPÂTEMENT (an-pâ-te-man), *s. m.* || 1° Eta de ce qui est empâté ou pâteux. L'empâtement de mains. || 2° Engraissement des volailles. || 3° Term de peinture. Action d'empâter un tableau. || Term de gravure. Effet que produit le mélange des points, des tailles et des hachures. || 4° État de ce qui est embarrassé comme par de la pâte. L'empâtement de la langue, de la voix. || 5° Terme de médecine. Gonflement mal circonscrit, qui, au toucher, donne le sentiment de la pâte.

— HIST. XVIe s. Pour à toute extremité engraisser et chapons et poules, convient recourir à l'empastement, O. DE SERRES, 362.

— ÉTYM. *Empâter*.

† **EMPATER** (an-pa-té), *v. a.* Fixer, attacher avec des pattes. || Terme de charron. Empater des rais, faire les pattes des rais d'une roue. || Terme de construction. Fonder la maçonnerie qui sert de base

à un mur. || Terme de marine. Entrelacer les torons de deux cordages. Joindre deux pièces de bois juxtaposées.

— ÉTYM. *En* 1, et *patte*.

EMPÂTER (an-pâ-té), *v. a.* || 1° Couvrir de pâte ou de matière pâteuse. Cela m'a empâté les mains. Vous lui empâterez [à Cerbère] ses trois gueules en lui jetant dans chacune une de vos boules de cire, LA FONT., *Psyché*, II, p. 190. || Remplir de pâte les trous d'une meule de moulin. || 2° Empâter une volaille, l'engraisser avec une pâte composée. || 3° Terme de peinture. Donner de l'épaisseur aux couleurs, surtout aux carnations, en les couvrant et recouvrant plusieurs fois. || Terme de gravure. Mélanger des points faits à la pointe sèche et des points faits à l'eau-forte avec les tailles et les hachures. || 4° Rendre pâteux, épais. Empâter la langue. || 5° S'empâter, *v. réfl.* Devenir pâteux, épais. La langue s'empâte.

— HIST. XIII° s. Nus ne puet metre en sele ne en escu, de quelque maniere que la sele ou li escu soit, chose emprientée [pressée, comprimée]ne empastée, *Liv. des mét.* 209. || XVI° s. Par dessus ajoutera on un rempar d'argile pour engarder l'eau, les vents, la chaleur, d'entrer dedans, l'empastant proprement, et par ce moien en couvrir toutes les joinctures, O. DE SERRES, 668. Son visage de rouge et de blanc empasté, D'AUB. *Trag.* II.

— ÉTYM. *En* 1, et *pâte*; provenç. et espagn. *empastar*; ital. *impastare*.

† **EMPÂTEUR** (an-pâ-teur), *s. m.* Celui qui empâte la volaille.

— ÉTYM. *Empâter*.

† **EMPATTAGE, EMPATTER, EMPATTURE**, voy. EMPATAGE, EMPATER, EMPATURE.

† **EMPATURE** (an-pa-tu-r'), *s. f.* Assemblage bout à bout de deux pièces de bois, au moyen de pattes et de tenons. || Terme de marine. Partie suivant laquelle deux pièces de bois qui se croisent sont réunies l'une à l'autre.

— ÉTYM. *Empater*.

† **EMPAUME** (an-pô-m'), *s. f.* Terme de maçonnerie. Saillie qu'en taillant une assise ou un tambour de colonne on conserve sur les parements, pour en faciliter la pose.

— ÉTYM. Voy. EMPAUMER

EMPAUMÉ, ÉE (an-pô-mé, mée), *part. passé.* || 1° Reçu dans la paume de la main. Balle bien empaumée. || 2° De l'esprit de qui on s'est rendu maître. Empaumé par un charlatan.

EMPAUMER (an-pô-mé), *v. a.* || 1° Recevoir une balle, un éteuf dans la paume de la main ou en pleine raquette, et les relancer avec vigueur. Empaumer la balle. || Fig. Empaumer la balle, saisir à propos le moment, l'occasion. || 2° Terme de chasse. Une part de mes chiens se sépare de l'autre, Et je les vois, marquis, comme tu peux penser, Chasser tous avec crainte, et Finaut balancer : Il se rabat soudain, dont j'eus l'âme ravie ; Il empaume la voie, MOL. *Fâcheux*, II, 7. On dit que les chiens empaument la voie, quand, rencontrant la piste, ils la suivent avec ardeur. || 3° Fig. Empaumer une affaire, la bien saisir, la bien conduire. || Empaumer quelqu'un, se rendre maître de son esprit. Je vois qu'il a, le traître, empaumé son esprit, MOL. *Éc. des femmes*, III, 5. L'autre [fils de Turenne] d'un esprit faible, qu'on envoya à Rome, que les jésuites empaumèrent et que le pape fit prêtre, ST-SIM. 21, 249. La reine [d'Espagne] se trouvait sans secours et sans ressource en elle-même, et le temps trop court pour qu'un autre eût le loisir de l'empaumer assez pour la rendre embarrassante pendant le reste de la vie du roi, ID. 81, 54.

— HIST. XVI° s. Empaulmer un soufflet [donner un soufflet], OUDIN, *Dict*.

— ÉTYM. *En* 1, et *paume* de la main.

EMPAUMURE (an-pô-mu-r'), *s. f.* || 1° Partie du gant qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce. || 2° Terme de vénerie. Le haut de la tête du cerf, qui s'élargit comme une main, et où il y a plusieurs andouillers rangés inégalement comme des doigts.

— HIST. XVI° s. Pour connoistre s'il y a empaumure, il faut qu'il y ait une largeur au bout de la teste comme la paume de la main, d'où est venu le nom d'empaumure, SALNOVE, *Vén.* p. 72, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. EMPAUMER.

† **EMPEAU** (an-pô), *s. m.* Terme de jardinage. Ente ou écorce.

— ÉTYM. *En* 1, et *peau*, écorce.

† **EMPÊCHANT, ANTE** (an-pê-chan, chan-t'), *adj.* Qui empêche, qui gêne. Ayant des figures fort irrégulières et empêchantes DESC. *Monde*, 8. Le joug le plus empêchant que le monde impose, BOSS. IV, *Vêture*, 1.

EMPÊCHÉ, ÉE (an-pê-ché, chée), *part. passé.* || 1° Arrêté par une entrave. Empêché par la timidité de prendre la parole. || 2° Qui éprouve de la difficulté à ou pour. Jeunes cœurs sont bien empêchés À tenir leurs desirs cachés, LA FONT. *Fianc.* Il est fort empêché à tromper sa femme, qui croit son fils en santé, et il est mort, SÉV. 367. On se trouve empêché à rendre l'élégance.... BOSS. *Hist.* II, 13. Je sais bien qu'il est difficile d'exprimer la douleur d'une mère : on ne trouve pas aisément des traits qui nous représentent au vif des émotions si violentes, et, si la peinture y a de la peine, l'éloquence ne s'y trouve pas moins empêchée, ID. *Prem. serm. pour le vend. de la Pass.* 1. Des Suisses furent scandalisés de la conférence de Luther, non tant à cause que le diable y paraissait comme docteur; ils étaient assez empêchés de se défendre d'une semblable vision, dont nous avons vu que Zuingle s'était vanté, ID. *Var.* IV, § 18. || 3° Embarrassé. Me rendant moins content, me rend plus empêché, RÉGNIER, *Sat.* III. Les plus clairvoyants y sont bien empêchés, CORN. *Nicom.* III, 4. Si vous me demandiez ce que fait Cléopatre dans Rodogune depuis qu'elle a quitté ses deux fils, jusqu'à ce qu'elle rejoigne Antiochus au quatrième, je serais bien empêché à vous le dire, et je ne crois pas être obligé d'en rendre compte, ID. *Troisième disc.* Un point sans plus tenait le galant empêché, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. Introduirai-je un roi qu'entre ses favoris Elle [fortune] respecte seul, roi qui fixe sa roue, Qui n'est point empêché d'un monde d'ennemis? ID. *ib.* IV, 12. Le Romain se retire, Bien empêché de ce secret, ID. *Joc.* Qui fut bien empêchée? Ce fut Clitie, ID. *Faucon.* Et vous seriez, ma foi, toutes bien empêchées Si le diable les prenait tous [les hommes], MOL. *Amph.* II, 5. Le bon père se trouvant aussi empêché de soutenir son opinion au regard des justes qu'au regard des pécheurs, PASC. *Prov.* 4. Combien les beaux esprits sont quelquefois empêchés de leur personne! SÉV. 111. On serait bien empêché de dire ce qui arrivera, ID. 543. Je suis bien empêché; la vérité me presse, Le crime est avéré, lui-même le confesse, RAC. *Plaid.* III, 3. Nous serions tous bien empêchés, Si l'on nous parlait comme on pense, LAMOTTE, *Fabl.* V, 20. Les docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle, VOLT. *Louis XIV*, 37. || 4° Retenu par des occupations. Dis-lui que je suis empêché et qu'il revienne une autre fois, MOL. *l'Av.* III, 13. || Substantivement. Faire l'empêché, se donner des airs d'homme très-occupé.

— REM. Empêché dans le sens d'embarrassé, suivi d'un infinitif, prend ordinairement *à* et quelquefois *de* (voy. les exemples).

EMPÊCHEMENT (an-pê-che-man), *s. m.* Action d'empêcher, entrave, obstacle. .... Mille empêchements que vous ferez vous-même, Pourront de toutes parts aider au stratagème, CORN. *Nicom.* V, 5. Sans empêchement, De ces bords jusqu'à Rome on arrive aisément, MAIR. *Sophon.* I, 4. Vient-elle ôter aux morts les larmes que je verse, Et mettre empêchement à ce triste commerce? ROTROU, *Antig.* III, 7. En murmurant contre les empêchements, PASC. dans COUSIN. Si nous souffrons les empêchements extérieurs en patience, ID. *ib.* La manière dont nous supportons les empêchements, ID. *ib.* || Empêchement de la langue, difficulté de prononciation. Moyse dit à Dieu : J'ai un empêchement de langue, VOLT. *Philos.* IV, 139. || Terme de jurisprudence. Empêchement de mariage, obstacle au mariage de deux personnes. Empêchement dirimant, celui qui entraîne la nullité du mariage contracté au mépris de cet empêchement. Empêchement prohibitif, celui qui n'entraîne pas la nullité de mariage. Le pape par la dispense avait levé l'empêchement de l'affinité, MAUCROIX, *Schisme*, liv. I, dans RICHELET. || Terme d'astrologie. Empêchement de lumière, position d'une planète tardive qui se trouve entre deux planètes véloces.

— HIST. X° s. Melz [mieux] [elle] sostendreiet les empedementz Qu'elle perdesse [que de perdre] sa virginitet, *Eulalie.* || XII° s. Toute li [la] commungne de Tornai nous doit secorre, s'il sans empechement puent venir dusques là, TAILLIAR, *Recueil*, p. 499. Ensement [en même temps] ad asols [il a absous] les moines del covent; Les suens [siens] voleit baisier senz empeechement, *Th. mart.* 121. || XIII° s. Et grans empecquemens est as baillis et as juges d'oïr longes paroles, BEAUM. V, 11. ....Si comme quant aucuns se plaint d'empeecemens de lor communs, ID. IX, 9. || XV° s. Nul serviteur ne parent du duc Jean Galeas de Milan donnoit empeschement au seigneur Ludovic à prendre la duché pour luy, que la femme dudit duc, COMM. VII, 3

— ÉTYM. *Empêcher*.

EMPÊCHER (an-pê-ché), *v. a.* || 1° Mettre entrave à quelqu'un. La nuit de sa vue Ne l'empêche pas tant que la nuit de son cœur, MALH. I, 4. Je sais l'art d'empêcher les grands cœurs de faillir, CORN. *Sertor.* IV, 2. Oui, j'ai juré sa mort, rien ne peut m'empêcher, MOL. *Sgan.* 21. Que votre communication ne vous empêche en aucun de vos desirs, BOSS. *Lett. Corn.* 31. || Il se dit aussi quelquefois dans un sens favorable. Ni vous-même, ni le peuple n'avez prétendu, en créant ces nouveaux magistrats, que de donner à cette loi des protecteurs et aux pauvres des avocats qui les empêchassent d'être opprimés par les grands, VERTOT, *Révol. rom.* II, p. 163. || 2° Être cause que quelque chose ne se fasse pas. Quoi! madame, faut-il que mon peu de puissance Empêche les devoirs de ma reconnaissance? CORN. *Médée*, IV, 5. Dis-lui que l'amitié, l'alliance et l'amour Ne pourront empêcher que les trois Curiaces Ne servent leur pays contre les trois Horaces, ID. *Hor.* II, 2. Quand j'empêche sa mort, il m'arrache la vie, TH. CORN. *Ariane*, V, 5. ....il y fit des fagots dont la vente Empêcha qu'un long jeûne à la fin ne fît tant Qu'ils allassent là-bas exercer leur talent, LA FONT. *Fabl.* X, 16. Le premier président a apporté un ordre pour empêcher que certains greffiers ne prissent de l'argent pour cette préférence, PASC. *Prov.* 16. Ce grand Dieu, pour empêcher le progrès d'un si grand mal [l'idolâtrie], au milieu de la corruption commença à se séparer un peuple élu, BOSS. *Hist.* I, 3. Il est bon d'empêcher ces emplois fastueux D'être donnés peut-être à des âmes mondaines, BOIL. *Sat.* X. La pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins, RAC. 45° *lett. à Boil.* Je couvrais ces matières-là d'un galimatias philosophique qui empêchait que les yeux de tout le monde ne les reconnussent pour ce qu'elles étaient, FONTEN. *Dial. de Plat. et de Marg.* Les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime, VOLT. *Louis XIV*, 32. || 3° Gêner l'exercice de. Trop de distance et trop de proximité empêche la vue, PASC. dans COUSIN. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêche l'esprit, ID. *ib.* || 4° S'empêcher, *v. réfléchi.* Se défendre, s'abstenir de. Il ne put s'empêcher de parler. Mais tu ne pouvais pas t'empêcher de le faire, MAIR. *Mort d'Asdr.* I, 4. Je ne puis m'empêcher, si bien que je résiste, De croire à ces derniers [songes] qui n'ont rien que de triste, ID. *Sophon.* II, 3. Je m'empêcherais bien de servir de matière À la sévérité de ton humeur altière, ID. *ib.* V, 2. || S'embarrasser. La raison en est belle, et c'est par là qu'il s'empêcherait des choses! MOL. *Fest.* I, 1.

— REM. D'après Voltaire (*Remarq. sur Corn.*) et d'après certains grammairiens, empêcher demande toujours un régime direct de la personne, et c'est une faute de dire : on nous empêche l'accès de cette maison. Cependant cette locution a été employée par bien des écrivains très-autorisés : par Malherbe : La seule raison qui m'empêche la mort, V, 13; par Corneille : Cet orgueilleux esprit, enflé de ses succès, Pense bien de ton cœur nous empêcher l'accès, *Nicom* II, 45; par Racan : L'excès de la douleur m'empêche la parole, *Berger.* IV, 5; par Bossuet : Pour lui en empêcher les approches, II, *Fr. de P.* 1; La jeunesse à qui la violence de ses passions empêche de connaître ce qu'elle fait, *Serm. quinq.* 2; par Saint-Simon : Tallard compta pouvoir empêcher aux ennemis le passage de la rivière, 134, 233; par Chateaubriand : Philippe aperçut l'échauffourée, et, toujours poursuivi de l'idée de trahison, il s'écrie : tuez, tuez cette ribaudaille qui nous empêche le chemin, *Hist. de France*, dans GODEFROY, *Lex. de Corneille.* || 2. Empêcher veut *de* avant l'infinitif. || 3. Avec *que*, la proposition subordonnée prend *ne*. J'empêche qu'il ne vienne. Cette règle peut être négligée dans les vers : Si son cœur m'est volé par ce blondin funeste, J'empêcherai du moins qu'on s'empare du reste, MOL. *Éc. des f.* IV, 7. Mais en prose, elle ne doit pas l'être, ou du moins elle ne l'est pas d'ordinaire; cependant on trouve des phrases comme les suivantes, qui, à le bien prendre, n'ont rien de fautif en soi, le *ne* étant purement explétif : Vingt-cinq grenadiers posés à sa porte [de Gyllembourg] eurent ordre d'empêcher que personne pût lui parler, ST-SIM. 457, 187; Vous savez tempérer le feu qui vous anime, et empêcher qu'il vous dévore, VOLT. *Roi de Prusse*, 226. || 4. Si empêcher est accompagné de la négation ou est dans une phrase interrogative,

la proposition subordonnée peut prendre ou ne pas prendre *ne :* Je n'empêche pas qu'il ne sorte ou qu'il sorte. Si l'on ne veut pas faire le bien, il ne faut pas empêcher que les autres le fassent. Empêchez-vous qu'on vienne ou qu'on ne vienne? Cela n'empêchera pas que je ne conserve pour vous les sentiments d'estime et de vénération où votre personne m'oblige, MOL. *Pourc.* III, 9. Vous n'empêcherez pas que ma gloire offensée N'en punisse aussitôt la coupable pensée, RAC. *Mithr.* II, 6.

— HIST. XIIIe s. Li juges seroit empeciés par la multitude des paroles, et seroient li plet trop lonc, BEAUM. V, 8. Et à tort li empeequieriemes [nous l'empêcherions], ID. XII, 10. Je vous conteroie bien, se je ne dotoie à empeschier ma matiere, JOINV. 205. || XIVe S'il [l'ongle] fust par dedens, il empechast le touchement, H. DE MONDEVILLE, f° 11, *verso.* || XVe s. [Le pape Grégoire] s'estoit si fort empeché des besognes de France et tant travaillé du roi, que à peine pouvoit-il à lui entendre, FROISS. II, II, 20. Et si y adjoustez autre cause qui t'esmeut, c'est à sçavoir le exemple de moy, qui me empesche de servir en la cour royal, AL. CHART. *le Curial.* Mais après lui monterent tant d'autres, desireux semblablement d'avoir honneur à la journée, que l'un empeschoit l'autre, *Boucic.* I, 14. Mais le duc Charles et le comte d'Angoulеme furent depuis fort empeschez de prison, FENIN, 1408. Disoit que ledit duc lui empeschoit Sainct Vallery et autres terres, COMM. III, 1. Ilz ne furent point veuz, pour ce que chascun estoit empesché à se loger, ID. III, 10. Les fruitz de la terre qui les empeschoyent à aller, ID. I, 3. De quoy si petits personnages s'empeschoient de si grant matiere, ID. I, 12. || XVIe s. Les grans geants qui s'empeschent d'attaindre Jusques aux cieux pour nuire à Jupiter, MAROT, III, 133. L'appetit enragé de mesdire qui incite ces vilains, les empesche qu'ils ne peuvent considerer ce que tout le monde voit, CALVIN, *Instit.* 790. Fuir les passions qui empeschent la tranquillité du corps et de l'ame, MONT. I, 284. Si je n'en faisois du tout tant que j'en dis, au moins il m'en coustoit à m'empescher de le faire, ID. I, 345. Ce preservatif empeschera que la contagion de ce venin n'offensera ny vous ny vostre assistance, ID. II, 314. Pour loger la valeur de cent escus de cette monnoye, il falloit en empescher tout un grand celier en la maison, AMYOT, *Lyc.* 13. Adonc les femmes se retirerent en leurs maisons, faisans leur compte qu'il n'estoit plus besoing qu'elles s'empeschassent des affaires de la guerre, ID. *Pyrrhus*, 68.

— ÉTYM. Bourguig. *empoché*, empêcher, *ampigé*, embarrassé; wallon, *épêchi*, empêcher; provenç. *empedegar*, et aussi *empaichar*, *empaitar*, *enpazar*, *empechar.* La forme provençale *empaichar*, etc. et la forme française *empacher* qui se trouve aussi (*Assises de Jérus.* p. 34, dans LACURNE), viennent, comme l'a montré Diez, d'une forme non latine, *impactiare*, pour *impactare*, dérivé du latin *impactum*, lancer contre. Mais le provençal *empedegar* et le français *empeechier* viennent de *impedicare* (de *in*, en, et *pedica*, piége; voy. PIÉGE). *Impedicare* a donné *empeechier*, comme *prædicare*, *preechier*; d'où la contraction consécutive *empêcher ;* on voit que l'*s* qui se trouve dans les anciens textes est purement adventice.

† **EMPÉDOCLÉEN, ENNE** (an-pé-do-klé-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à Empédocle, à ses doctrines.

— ÉTYM. *Empédocle*, philosophe grec qui vivait dans le Ve siècle avant l'ère chrétienne.

EMPEIGNE (an-pè-gn'), *s. f.* Pièce de cuir qui, dans un soulier, s'étend depuis le cou-de-pied jusqu'à la pointe.

— HIST. XIVe s. Empiegne, DU CANGE, *impedia.* Empangne, ID. *empedia.* || XVe s. Et unes bottes de basanne, Autant empeigne que semelle, VILLON, *Grand test. legs.*

— ÉTYM. Espagn. *empeyne*, cou-de-pied; bas-lat. *impedia.* Le bas-latin vient de *in*, en, et *pes*, *pedis*, pied : ce qui est sur le pied. Si le français et l'espagnol en viennent aussi, la dérivation est fort irrégulière. Faudrait-il y voir un dérivé de l'allemand *Spanne*, analogue à *empan* (voy. ce mot)?

† **EMPELLEMENT** (an-pè-le-man), *s. m.* Terme rural. Synonyme de vanne.

— ÉTYM. *En* 1, et *pelle.*

† **EMPELOTER** (an-pe-lo-té), *v. a.* || 1° Mettre en pelotes. || 2° S'empeloter, *v. réfl.* Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui ne peut digérer ce qu'il a avalé, le bol alimentaire qui fait indigestion se roulant en pelote dans le gosier de l'oiseau. Faucon empeloté.

— ÉTYM. *En* 1, et *pelot* .

† **EMPELOTONNEMENT** (an-pe-lo-to-ne-man), *s. m.* Terme d'art militaire. Formation du peloton d'infanterie.

— ÉTYM. *En* 1, et *peloton.*

† **EMPÊNAGE** (an-pê-na-j'), *s. m.* État d'une serrure à plus d'un pêne.

— ÉTYM. *Empêner.*

† **EMPÊNER** (an-pê-né), *v. a.* Garnir une serrure de plus d'un pêne.

— ÉTYM. *En* 1, et *pêne.*

† **EMPENNE** (an-pè-n'), *s. f.* Ancien terme militaire. Aileron de plume qu'on assujettissait à une flèche pour assurer la justesse de son vol. || *Au plur.* Terme de blason. Plumes qui garnissent la flèche.

EMPENNÉ, ÉE (an-pè-nné, née), *part. passé.* Garni de plumes. Mortellement atteint d'une flèche empennée, LA FONT. *Fabl.* II, 5. Quand ces beaux oiseaux [flamants] volent à l'encontre du soleil, ils ont l'air de flèches empennées avec des plumes couleur de rose, CHATEAUBR. *Itin.* III, 11. || Terme de blason. Flèche empennée, flèche qui a ses empennes d'un autre émail que le bois.

† **EMPENNELAGE** (an-pe-ne-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de mouiller ensemble deux ancres d'inégale grosseur, la petite étant placée en avant de la grande, et liée à celle-ci par un bout de grelin.

† **EMPENNELER** (an-pè-ne-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'empennelle), *v. a.* Terme de marine. Mouiller une petite ancre en avant d'une autre plus grosse à laquelle la première est amarrée.

† **EMPENNELLE** (an-pè-nè-l'), *s. f.* Terme de marine. Petite ancre, qui tient par un câble à la grosse, et qu'on mouille devant elle, pour tenir le vaisseau plus ferme.

EMPENNER (an-pè-nné), *v. a.* Garnir une flèche de plumes. La nièce de Chactas empennait des flèches avec des plumes de faucon, CHATEAUBR. *Natch.* II, 105.

— HIST. XIe s. Un algier [dard] [il] tint qui d'or fut enpenet, *Ch. de Rol.* XXXII. || XIIe s. Ange enpenné la porterent chantant, *Ronc.* p. 106. || XIIIe s. Et puet [l'archer] enpener ses quarriaus ou ses fleiches de tex [telles] pannes come il voudra, soit de gelines ou d'autres, *Liv. des mét.* 260. Li sergent qui furent amont Descochent carriax enpenez, *Ren.* 18979. || XIVe s. Et Pietre, qui chevauche comme oisel empenez, Regarde tout entour, si s'est tout seul trouvez, *Guescl.* 15077. || XVIe s. On nous les placque [ces sentences] en la memoire toutes empennées, comme des oracles, MONT. I, 163. Ce n'estoit doncques assez, si mesme, pour haster le coup, on n'eust quasi comme empenné telles armes, les faisant voler aux despens de nostre vie, appropriant des ailes à la mort, PARÉ, IX, *Préf.* O fol qui haste les années Qui ne sont que trop empennées, DU BELLAY, IV, 66, *recto.*

— ÉTYM. Provenç. *empennar ;* ital. *impennare ;* du latin *in*, et *penna*, plume (voy. PENNE).

† **EMPENOIR** (an-pe-noir), *s. m.* Ciseau recourbé par ses deux extrémités qui sont également tranchantes, mais sur divers sens. L'empenoir sert aux menuisiers et aux serruriers pour poser les serrures.

EMPEREUR (an-pe-reur), *s. m.* || 1° Titre donné depuis Auguste aux chefs de l'empire romain et qui n'était pas autre que le titre donné par les légions romaines au chef qui avait remporté une victoire signalée (*imperator*). Je veux être empereur ou simple citoyen, CORN. *Cinna*, II, 1. Le nom d'empereur, Cachant celui de roi, ne fait pas moins horreur, ID. *ib.* II, 1. || 2° Nom donné autrefois à l'empereur d'Allemagne qui, par Charlemagne, se disait héritier des empereurs romains. Les troupes de l'empereur. || 3° Chef souverain de certains États. L'empereur des Français. L'empereur de Russie. L'empereur d'Autriche. L'empereur de la Chine. L'empereur du Brésil. Il [Napoléon] a dit en saisissant son épée : j'ai assez fait l'empereur, il est temps que je fasse le général, SÉGUR. *Hist. de Napol.* X, 5. || 4° Nom d'un grand poisson des mers occidentales, dit autrement espadon ou épée. || Nom provincial du roitelet. || Espèce de papillon diurne. || Proverbe. Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré, c'est-à-dire il vaut mieux être vivant dans une condition quelque basse qu'elle soit, que d'être mort après avoir tenu le rang le plus élevé.

— HIST. XIe s. Charles li reis nostre emperere magne, *Ch. de Rol.* I. Blancandrins vint devant l'empereür, *ib.* XXXI. || XIIe s. L'ampereres le baise, quel [comme le] virent li baron, *Sax.* XIV. A Soissons trovent Charle, l'empereor gaillart, *ib.* XXIX. .... E distrent à lur pere Que [Joseph] devorez esteit d'icele beste fere; Puis il fu en Egipte asez plus qu'emperere, E gardi ses parenz de la famine amere, *Th. le Mart.* 65. || XIIIe s. Onc plus belle de [que] vous ne vit rois n'emperere, *Berte*, IV. De rois, d'empereours et de princes eslis, *ib.* XXX. L'en disoit que l'emperieire Farris [Frédéric II] l'avoit fait chevalier, JOINV. 221. || XVe s. Je viens de Prague en Boheme; l'empereire de Rome est mort, FROISS. II, III, 32. [le roi Charles] D'empereurs est et de ceuls de Valois, E. DESCHAMPS. *Sur le nom du roi Charles.* || XVIe s. Pompeius, conquerant de la moitié du monde et empereur de tant d'armées, MONT. I, 152. Doubles canons de calibre d'empereur, CARLOIX, VIII, 24.

— ÉTYM. Provenç. *emperaire*, *emperador;* espagn. et portug. *emperador;* ital. *imperatore;* du lat. *imperatorem*, de *imperare*, commander (voy. EMPIRE). Le provençal *emperaire*, le vieux français *emperere* est le nominatif, d'*impérator*, avec l'accent sur *ra;* *emperador*, *empereor* est le régime, d'*imperatórem*, avec l'accent sur *to.*

† **EMPERLER** (an-pèr-lé), *v. a.* Orner de perles. || Par extension. Une petite sueur emperlait son front, H. DE BALZAC, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Fig. Malherbe emperlait trop son style, GOUJET, *Bibl. franç.* t. XV, p. 191, dans LACURNE. || S'emperler, *v. réfl.* S'orner de perles.

— HIST. XVIe s. L'aultre vestue en garse, coiffée d'un attiffet emperlé, MONT. I, 77. De l'aurore Les rivages emperlez, DU BELLAY, V, 11, *verso.*

— ÉTYM. *En* 1, et *perle.*

† **EMPERON** (an-pe-ron), *s. m.* Sorte de bois pour le charronnage. Bois de charronnage.... pour une voie, composée de trente toises, d'emperons de six pouces de gros, entrant par eau, est dû 10 livres, 12 sols, 1 denier, *Déclarat.* 22 oct. 1715, *tarif.*

† **EMPERRUQUÉ, ÉE** (an-pè-ru-ké, kée), *adj.* Garni d'une perruque.

— ÉTYM. *En* 1, et *perruque;* languedocien, *emperrucado*, dans les poésies de Coutouli.

EMPESAGE (an-pe-za-j'), *s. m.* Action d'empeser; état d'un linge empesé.

— ÉTYM. *Empeser.*

EMPESÉ, ÉE (an-pe-zé, zée), *part. passé.* || 1° Traité par l'empois. Du linge empesé. || 2° Fig. Qui est d'une gravité affectée. Les Romains de Tite Live n'ont aucune ressemblance avec les héros bouffis et empesés de nos romans, FÉN. t. XXI, p. 220. Leur œil suffisant et empesé, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 12. L'empesé magistrat, le financier sauvage, VOLT. *Disc.* 4. Il a l'air empesé du pays d'où il vient, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 1. || *S. m.* Ce qu'il y a d'empesé. La paresse, l'empesé de l'une [la duchesse d'Orléans], la vivacité, la liberté de l'autre [la duchesse de Bourgogne] avaient besoin de tiers qui soutinssent cette liaison dont nous verrons les progrès et les fruits, ST-SIM. 206, 27.

EMPESER (an-pe-zé. La syllabe *pe* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'empèse, j'empèserai), *v. a.* Apprêter du linge avec de l'empois. Empeser un jabot, une collerette. Et ne seront les dites toiles empesées ou collées pour calendrer qu'elles ne soient bien et dûment teintes, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teint. en soie, laine et fil*, art. 74. || Terme de marine. Empeser les voiles, jeter de l'eau dessus, pour resserrer le tissu des fils.

— HIST. XVIe s. Les racines du pied-de-veau empesent le linge, O. DE SERRES, 625.

— ÉTYM. *Empois.*

EMPESEUR, EUSE (an-pe-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui empèse.

— ÉTYM. *Empeser.*

EMPESTÉ, ÉE (an-pè-sté, stée), *part. passé.* || 1° Qui a la peste ou toute autre maladie contagieuse. Une ville empestée. Aix et Arles sont empestés de la petite vérole, SÉV. 109. || Qui contient, donne la peste. Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars, Sur ces champs empestés confusément épars, CORN. *Mort de Pomp.* I, 1. Mais, madame, porter cette robe empestée Que de tant de poisons vous avez infectée, ID. *Médée*, IV, 2. La valeur ne peut rien contre un air empesté, ID. *Toison*, V, 5. || 2° Qui exhale une très-mauvaise odeur. Fi, ne m'approchez pas, votre haleine est empestée, MOL. *Georg. Dand.* III, 12. || 3° Fig. Bouche empestée, bouche qui répand l'erreur, la calomnie, etc. L'erreur.... Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée, BOIL. *Sat.* XII. Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée Où le mensonge règne et répand son poison, RAC. *Ath.* III, 4. Malgré l'air empesté qu'elle y respire, MASS. *Av. Conc.*

EMPESTER (an-pè-sté), *v. a.* || 1° Infecter de la peste ou de toute autre maladie contagieuse. Cet

hôpital fut un foyer qui empesta la ville. || 2° Par extension. La vapeur du marais empestait l'air, FÉN. *Tél.* VIII. || 3° Par une exagération qui compare une mauvaise odeur à la peste, empuantir, incommoder de mauvaise odeur. Cet égout empeste le voisinage. || Absolument. Cette charogne empeste. || 4° Fig. Corrompre comme par une sorte de peste morale, en parlant des mauvaises doctrines, des hérésies.

— HIST. XVIe s. Je leur dirois volontiers que le fruict de l'experience d'un chirurgien n'est pas l'histoire de ses practiques et le souvenir qu'il a gueri quatre empestez et trois goutteux, s'il ne sçait de cet usage tirer de quoy former son jugement, MONT. IV, 47. Je fuys les complexions tristes et les hommes hargneux comme les empestez, ID. IV, 103.

— ÉTYM. *En* 1, et *peste*.

EMPÊTRÉ, ÉE (an-pê-tré, trée), *part. passé.* || 1° Pris dans des entraves, dans des longes, dans des lacets. Un cheval empêtré. || 2° Fig. Gêné, contraint. Empêtré d'une jeune femme, SÉV. 432. On est quelquefois empêtré dans son orgueil, ID. 441. Je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, l'air fort empêtré et triste, ST-SIM. 2, 43. M. d'Albret, assez gauche et assez empêtré de son naturel, n'osa presque plus se montrer, ID. 59, 243. || 3° Terme de zoologie. Se dit des animaux à membres courts, comme les phoques, et des oiseaux dont les pieds sont situés à l'arrière du corps.

EMPÊTRER (an-pê-tré. Au XVIIe siècle on écrivait empestrer; et Chifflet. *Gramm.* p. 238, remarque que cette *s* se prononçait), *v. a.* || 1° Lier les jambes d'un cheval que l'on met en pâture. || Embarrasser les pieds dans des liens ou filaments. ....sa toison était d'une épaisseur extrême.... Elle empêtra si bien les serres du corbeau Que le pauvre animal ne put faire retraite, LA FONT. *Fabl.* II, 16. Je jurerais que les enchanteurs qui me poursuivent ont résolu de m'empêtrer dans ces filets et d'arrêter mon voyage, *Don Quichotte*, t. IV, dans RICHELET. || 2° Fig. Embarrasser. Pourquoi m'avez-vous empêtré de cet homme-là? Empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire, l'y compromettre. || 3° S'empêtrer, *v. réfl.* S'embarrasser. Ce cheval s'est empêtré dans les traits. Le renard va visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui se sont empêtrés, BUFF. *Renard.* Les bœufs s'empêtrèrent et firent pencher l'arche, VOLT. *Philos.* IV, 330. || Fig. et familièrement. S'empêtrer dans de mauvaises spéculations.

— HIST. XIIe s. E des autres [prisonniers] si granz plentez, Que del tierz u de la meitié Fussent il assez enpaistrié Del ostoier [de loger] et del garder, BENOÎT, II, 2594. || XIVe s. Bien cuidoit li rois Pietres empietrer vilonnie Au noble roi Henri et à sa baronnie, *Guesclin*, 16584. || XVe s. Si furent là nos gens moult empestrés, et toutefois passerent oultre, *Boucic.* I, 24. || XVIe s. Ces sçavantaux vont s'empestrant et embarrassant sans cesse, MONT. I, 146. Comme l'oiseau enretté, plus il tasche en fretillant de se defiler, et plus il s'empietre, YVER, p. 581. Battre à coups de fouet [les bestes qu'on veut dompter] et les tenir empestrées, AMYOT, *Fab.* 41.

— ÉTYM. Norm. *empaturer;* ital. *impastoiare*, empêtrer; du bas-latin *pastorium*, *pastoria*, entraves, de *pastor*, pasteur (voy. PÂTRE, et comparez PATURON). L'étymologie de *in petra*, en pierre, pour *empestrer* ne peut se soutenir; mais il est très-probable que *empietrer*, qui se trouve au XIVe siècle et au XVIe, en vient, et qu'il y a eu confusion d'*empietrer* et d'*empestrer*.

EMPHASE (an-fâ-z'), *s. f.* || 1° Exagération dans l'expression, le ton, la voix, le geste. Vous ne les lirez pas avec assez d'emphase, DESMARETS, *Visionnaires*, III, 4. Il réprime des mots l'ambitieuse emphase; Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase, BOIL. *Art p.* I. Ces mots [contre la corruption de Rome] ont dans sa bouche [de Juvénal] une emphase admirable, ID. *Sat.* X. Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement, elles se gâtent par l'emphase, LA BRUY. V. Ce calme des passions qu'ils annonçaient avec tant d'emphase, MASS. *Av. Noël.* Le prince d'Orange aima mieux traiter avec un homme droit, franc et libéral, tel qu'était M. de Boufflers, qu'avec l'emphase, les grands airs et la variété du maréchal de Villeroy, ST-SIM 49, 77. Surtout, ne confondez jamais l'emphase avec la chaleur et la force, Mme DE GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat*, I, 9. Il lui détaille avec emphase les occupations qui l'accablent, les travaux dont il est chargé, ID. *Veillées du chât.* t. III, p. 13, dans POUGENS. || 2° Terme de rhétorique. Figure qui consiste à employer un mot qui a beaucoup de force, comme *enflammé de colère*, *perdu de dettes*, et qui, ne différant pas de la métaphore, de l'hyperbole, ne mériterait pas de porter un nom particulier.

— HIST. XVIe s. Au premier qui me ramene et qui me demande la verité nue et crue, je quitte soubdain mon essort, et la lui donne sans exageration, sans emphase et remplissage, MONT. IV, 181.

— ÉTYM. Ἔμφασις, emphase, proprement apparence, de ἐν, en, et φάσις, apparition (voy. PHASE).

† **EMPHASÉ, ÉE** (an-fa-zé, zée), *adj.* Qui a de l'emphase. Ni les grands mots ni le ton emphasé, Au sens commun n'ont jamais imposé, J. B. ROUSS. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || N'est pas en usage.

EMPHATIQUE (an-fa-ti-k'), *adj.* Qui a de l'emphase. Homme, discours, ton emphatique. Il est, je crois, très-rare, qu'on soit emphatique par trop de chaleur, VAUVEN. *Nouv. max.* 17. Une emphatique énumération des bijoux et des diamants qu'il possédait avant cette catastrophe, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 531, dans POUGENS. || Qui donne de la force par l'exagération. Ce mot est pris ici dans le sens emphatique. || Emphatique se dit aussi de certaines lettres et de leur emploi particulier dans la grammaire hébraïque.

— ÉTYM. Ἐμφατικός, de ἔμφασις, emphase.

EMPHATIQUEMENT (an-fa-ti-ke-man), *adv.* Avec emphase. Cet homme parle emphatiquement.

— ÉTYM. *Emphatique*, et le suffixe *ment*.

† **EMPHRACTIQUE** (an-fra-kti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui obstrue.

— ÉTYM. Ἐμφρακτικός, de ἐν, en, et φράσσειν, boucher.

† **EMPHRAXIE** (an-fra-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme d'obstruction.

— ÉTYM. Voy. EMPHRACTIQUE.

† **EMPHYSÉMATEUX, EUSE** (an-fi-zé-ma-teû, teû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'emphysème. Gonflement emphysémateux.

— ÉTYM. *Emphysème.*

EMPHYSÈME (an-fi-zê-m'), *s. m.* Terme de médecine. Tumeur blanche, élastique, indolente, causée par l'introduction de l'air dans le tissu cellulaire. || Emphysème du poumon, dilatation excessive de la terminaison des canalicules pulmonaires.

— ÉTYM. Ἐμφύσημα, de ἐν, en, et φυσάω, souffler.

EMPHYTÉOSE (an-fi-té-ô-z'), *s. f.* Terme de droit. Convention par laquelle un propriétaire cède la jouissance d'un héritage pour un temps très-long, ou même à perpétuité, sous la réserve d'une redevance.

— HIST. XVIe s. Baux d'heritages à emphyteuse et longues années sont immeubles, LOYSEL, 210. Les procureurs ou detenteurs d'aucuns heritages tenus en emphitheote, *Nouv. coust. génér.* t. III, p. 376.

— ÉTYM. Altération de l'ancien *emphyteuse*, en grec ἐμφύτευσις, emphytéose, proprement implantation, de ἐν, en, et φυτεύω, planter, c'est-à-dire bail dans lequel on a le droit de planter et la certitude de jouir de ses plantations; provenc. *emphytheosim;* espagn. *enfiteusis;* ital. *enfiteusi*.

EMPHYTÉOTE (an-fi-té-o-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jouit par bail emphytéotique.

— ÉTYM. *Emphytéose.*

EMPHYTÉOTIQUE (an-fi-té-o-ti-k'), *adj.* Qui appartient à l'emphytéose. Bail emphytéotique, bail à emphytéose ou à très-long terme, le plus souvent de 99 ans.

— ÉTYM. *Emphytéose.*

† **EMPIERREMENT** (an-piè-re-man), *s. m.* Terme des ponts et chaussées. Fondation faite de pierres. || Terme rural. Empilement de pierres dans un trou ou dans un fossé, pour donner de l'écoulement aux eaux entre leurs interstices. || Terme de construction. Revêtement formé de pierres qui n'ont reçu qu'une façon grossière.

— HIST. XVIe s. Enpierrement [pétrification], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Empierrer.*

† **EMPIERRER** (an-piè-ré), *v. a.* Terme de ponts et chaussées. Faire un empierrement. || Terme rural. Empiler des pierres dans un trou, dans un fossé.

— HIST. XVIe s. Ton œil, habile à descocher, Par sa vertu m'empierre [pétrifie] en un rocher, Comme un regard d'une horrible meduse, RONSARD, 4.

— ÉTYM. *En* 1, et *pierre*.

† **EMPIÉTANT** (an-pié-tan), *adj. m.* Terme de blason. Oiseau empiétant, oiseau qui tient sa proie entre ses serres.

1. **EMPIÉTÉ, ÉE** (an-pié-té, tée), *part. passé.* Pris pied à pied. Terrain empiété sur des voisins.

† 2. **EMPIÉTÉ, ÉE** (an-pié-té, tée), *adj.* Terme de vénerie. Oiseau, chien empiété, oiseau, chien qui a les pieds bons et beaux.

— HIST. XVIe s. Le faucon de Tartarie est passager, comme le pelerin, toutesfois de plus grande corpulence, roux dessous les ailes, et moult empieté de longs doigts, BUDÉ, *Des oiseaux*, f° 113, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *pied*.

EMPIÉTEMENT (an-piè-te-man; malgré l'accent aigu donné par l'Académie, la prononciation fait entendre un accent grave), *s. m.* Action d'empiéter; résultat de cette action. Les empiétements donnent lieu à beaucoup de procès. || Par extension. L'empiétement de la mer sur les terres. || Fig. L'empiétement d'une autorité sur l'autre.

— HIST. Empietement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Empiéter.*

EMPIÉTER (an-pié-té. L'accent aigu se change en accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'empiète; excepté au futur et au conditionnel où l'Académie maintient l'accent aigu : j'empiéterai, j'empiéterais), *v. a.* || 1° Terme de fauconnerie. Enlever, prendre et tenir avec les serres. Un faucon empiète sa proie. || 2° Ancien terme de construction. Donner du pied. Empiéter une colonne, une statue. || 3° Gagner pied à pied et par usurpation. Il a empiété sur moi plus d'un arpent. || Absolument. Disposé à empiéter sur ses voisins, BOSS. *Hist.* III, 7. || Par analogie. La mer empiète sur les côtes. || Par une autre analogie. C'est une Madelaine du Titian, grosse et grasse et fort agréable, comme aux premiers jours de sa pénitence, auparavant que le jeûne eût commencé d'empiéter sur elle, LA FONT. t. VI, p. 415, édit. Walcken. || Fig. Usurper. Le peuple leur laissa empiéter le pouvoir suprême, BOSS. *Hist.* I, 8. || Absolument. S'arroger des droits qu'on n'a pas. Empiéter sur l'autorité de quelqu'un. Vous dites qu'il faut être modeste; les gens bien nés ne demandent pas mieux; faites seulement que les hommes n'empiètent pas sur ceux qui cèdent par modestie et ne brisent pas ceux qui plient, LA BRUY. XI. Il ne m'est pas permis de m'introduire auprès des souverains; ce serait empiéter sur les droits de Léviathan, de Belphégor et d'Astarot, LESAGE, *Diable boit.* ch. 18. Tout le monde empiète sur un malade.... et il n'y a pas jusqu'à sa garde qui ne se croie en droit de le gouverner, VAUVEN. *Max.* 428. || Se laisser empiéter à, se laisser gagner, absorber par. Se laisser empiéter aux préventions, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. II, p. 48. Il me semble qu'un grand esprit comme vous [Pascal] devrait être au-dessus des arts et des sciences, au lieu de s'y laisser empiéter, ID. *ib.* p. 65.

— HIST. XVIe s. Le moyen est de vaincre le monstre qui s'appelle opinion, logé dedans nous, et d'où ayant chassé arriere la prudence, qui est la guide de nos actions, il manie à son plaisir ceux qu'il a empietez, LANOUE, 172. De là les Portugais empieterent le reste de la premiere pointe des Indes où est Goa, D'AUB. *Hist.* I, 41. Sera rendu au Duc de Savoie tout ce que les rois tant François qu'Henri auront empieté sur lui, ID. *ib.* I, 45. Les attraits redoublerent, quand la roine donna à celles qui l'avoient empieté [le prince] esperance de son mariage, ID. *ib.* I, 198. Or en voyant en ces champs l'autre jour Un pigeon blanc empieté d'un autour Qui l'emportoit dedans sa serre aiguë, RONS. 740. Après qu'il se fut empieté de deux royaumes, PASQUIER, *Recherches*, p. 440, dans LACURNE. Le roy Charles VIII, ayant advisé avec son conseil qu'il n'estoit pas bon d'avoir un si puissant seigneur ancré et empieté dans son royaume, BRANT. *Dames illustres*, p. 2, dans LACURNE, au mot *compromis*.

— ÉTYM. *En* 1, et *pied :* tenir entre ses pieds ou mettre le pied dans.

EMPIFFRÉ, ÉE (an-pi-fré, frée), *part. passé.* Un enfant empiffré de confiture.

EMPIFFRER (an-pi-fré), *v. a.* || 1° Bourrer de nourriture. || 2° Rendre gros et gras. || 3° S'empiffrer, *v. réfl.* Trop manger. Qui s'empiffraient de jambon, de langues de bœuf, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 14. || Devenir trop gros.

— ÉTYM. *En* 1, et *piffre*.

† **EMPIFFRERIE** (an-pi-fre-rie), *s. f.* Action d'empiffrer. Cela l'avait rendu si cher et si desiré dans toutes leurs coteries qu'il se lassa de l'empiffrerie des festins et de l'empressement des marchands, HAMILT. *Gramm.* 10.

— ÉTYM. *Empiffrer.*

† **EMPILAGE** (an-pi-la-j'), *s. m.* Action d'empiler || Temps pendant lequel une chose reste empilée.

— ÉTYM. *Empiler.*

† **EMPILE** (an-pi-l'), *s. f.* Terme de pêche. Nom d'une sorte de fils déliés, ordinairement doubles, qui, portant l'hameçon, s'ajustent aux lignes ou cannes. On trouve aussi pile et peille.

— ÉTYM. Peut-être *en* 1, et le latin *pilus*, poil, crin. Cependant il faut remarquer que *peille*, l'un des synonymes, signifie aussi chiffon.

EMPILÉ, ÉE (an-pi-lé, lée), *part. passé.* Des bûches empilées les unes sur les autres.

EMPILEMENT (an-pi-le-man), *s. m.* Action d'empiler; état de ce qui est empilé. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilements des bois, VOLT. *Louis XIV*, 30.

— ÉTYM. *Empiler.*

1. **EMPILER** (an-pi-lé), *v. a.* Mettre en pile, en tas. Empiler du bois, des boulets, des écus. || Terme de jeu. Empiler les dames, les mettre en tas sur la première flèche du trictrac. || Absolument. Empiler, amasser de l'argent. Cet avare empile. || S'empiler, *v. réfl.* Être mis en pile. J'aime à voir les écus s'empiler sur une table.

— HIST. XIVe s. Et de draps y avoit mainte pile empilée, Et de lange et de linge mainte huche comblée, *Guescl.* 20398.

— ÉTYM. *En* 1, et *pile* 1.

† 2. **EMPILER** (an-pi-lé), *v. a.* Terme de pêche. Empiler des hameçons, les attacher à une empile.

— ÉTYM. *Empile.*

† **EMPILEUR, EUSE** (en-pi-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui empile des marchandises. || *S. m.* Anciennement, préposé à l'empilement du bois. Mouleurs de bois, aides à mouleurs, chargeurs de bois, contrôleurs des quantités, déchargeurs, empileurs, *Déclar.* 22 *oct.* 1715, *tarif.*

— ÉTYM. *Empiler* 1.

† **EMPIPEUR** (an-pi-peur), *s. m.* Tonnelier qui arrange les harengs saurs dans les tonnes.

— ÉTYM. *En* 1, et *pipe.*

† **EMPIRANCE** (an-pi-ran-s'), *s. f.* Ancien terme de monnaie. Défectuosité ou altération des monnaies. || Terme du commerce de mer. Diminution ou corruption qui arrive aux marchandises d'un vaisseau.

— HIST. XVe s. Sçavoir la maniere du pays et de la loy des monnoyes tant en or comme en argent, les dragmes, caras, demi-dragmes et les empirances, EUST. DESCH. *Art de faire chansons*, etc. Gast, fraction, ou empirance de vivres, MONSTRELET, II, 5.

— ÉTYM. *Empirant*, d'*empirer.*

EMPIRE (an-pi-r'), *s. m.* || 1° Commandement, autorité, puissance. Prends dessus mes sujets un empire suprême, ROTR. *Bélis.* I, 6. Les papes sont loin de traiter les chrétiens avec cet empire que l'on voudrait exercer en leur nom, PASC. *Prov.* 18. Le monde est sous l'empire du mauvais esprit, BOSS. *Pensées*, 6. Les princes agissent comme ministres de Dieu et ses lieutenants sur la terre; c'est par eux qu'il exerce son empire, BOSS. *Politique*, III, II, 1. Reconnaître le suprême empire de Dieu, ID. *Hist.* II, 3. Songez-vous.... Que j'ai sur votre vie un empire suprême? RAC. *Baj.* II, 1. Accablant vos enfants d'un empire odieux, ID. *Phèd.* I, 3. Un roi qui avait sur ses peuples un empire absolu, FÉN. *Tél.* V. Neptune, toi qui tiens l'empire des ondes, ID. *ib.* Ma fille est, je le sais, soumise à votre empire, VOLT. *Scythes*, I, 2. Quel que soit le destin que couve l'avenir, Terre [l'Italie], enveloppe-toi de ton grand souvenir; Que t'importe où s'en vont l'empire et la victoire? Il n'est point d'avenir égal à ta mémoire, LAMART. *Harm.* II, 3. || Absolument. S'il traite avec douceur, il traite avec empire, CORN. *Pomp.* III, 1. Ils regardent les gens avec empire, ils disputent avec hardiesse et confiance, PASC. *Imag.* 1. Il fait ces miracles avec empire, BOSS. *Hist.* II, 8. Cet orgueil qui nous fait regarder nos inférieurs avec hauteur et avec empire, FLÉCHIER, *Serm.* II, 36. Malheur aux pasteurs qui traitent leurs brebis avec une rigueur sévère et pleine d'empire, MASS. *Panég. St Thomas.* Mme de la Fayette, qui serait aussi aimable que son amie Mme de Sévigné, si elle avait un peu moins d'empire dans le caractère, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 166, dans POUGENS. || Il se dit aussi par rapport aux animaux. Et quant au berger, l'on peut dire Qu'il était digne de tous maux, Étant de ces gens-là qui sur les animaux Se font un chimérique empire, LA FONT. *Fabl.* VII 1. La perfection et la puissance de l'homme tant qu'il porte l'image de Dieu en son entier, son empire sur les animaux, BOSS. *Hist.* I, 1. || 2° Ascendant, influence. Et ma raison sur moi gardera tant d'empire, Que.... CORN. *Rodog.* I, 5. Il parle et j'obéis à son secret empire, ID. *Théod.* III, 3. Comme l'esprit a grand empire sur le corps, MOL. *Am. méd.* III, 6. Je n'ai point sur ma langue un assez grand empire, ID. *Mis.* V, 1. Les femmes ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, PASC. *Pass. de l'amour.* J'avouerai que la gloire eut sur moi quelque empire, RAC. *Alex.* IV, 1. Elle a repris sur vous son souverain empire, ID. *Brit.* IV, 4. Mais hélas! de l'amour ignorons-nous l'empire? ID. *Bajaz.* III, 7. Vos conseils sur mon cœur n'ont eu que trop d'empire, ID. *Iphig.* I, 3. Lorsque j'ai de mes sens abandonné l'empire, ID. *Phèd.* III, 1. Elle [l'Égypte] régnait par la sagesse de ses conseils et par la supériorité de ses connaissances; et cet empire d'esprit lui parut plus noble et plus glorieux que celui qu'on établit par les armes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. 1, p. 91, dans POUGENS. Il veut qu'on admire l'empire qu'il a sur nos cœurs, MASS. *Car. Samar.* L'inflexible Zopire, Qui craint de la raison l'inévitable empire, VOLT. *Fanat.* II, 2. De ma religion j'ai moins senti l'empire, ID. *ib.* IV, 4. || Prendre de l'empire sur quelqu'un, décider de ce qu'il veut, de ce qu'il fera. Vous prenez sur mon âme un trop puissant empire, CORN. *Cinna*, I, 1. J'ai cru devoir sur lui prendre ce haut empire, ID. *Sertor.* V, 7. Cet amour que pour lui votre astre vous inspire N'a sur vos actions pris que bien peu d'empire, MOL. *D. Garc.* I, 1. Laissez moins sur votre sagesse Prendre d'empire à vos douleurs, ID. *Psyché*, II, 1. || Exercer, avoir de l'empire sur soi-même, se contenir, commander à ses passions. || L'empire de la mode, de la beauté. || 3° Autorité souveraine, impériale ou royale, ou dictatoriale. J'ai souhaité l'empire et j'y suis parvenu, CORN. *Cinna*, II, 1. Quiconque pour l'empire eut la gloire de naître, ID. *Héracl.* III, 2. [Il] ne peut dignement vous confier qu'aux mains A qui Rome a commis l'empire des humains, RAC. *Brit.* II, 3. Je ne fais point de pas qui ne tende à l'empire, ID. *Théb.* III, 6. Un autre était chargé de l'empire du monde, ID. *Bérén.* II, 2. || Il se dit d'un état considérable, quelle que soit la forme du gouvernement. Mais enfin on perd tout quand on perd un empire, CORN. *Rodog.* IV, 3. Elle [l'Écriture] reprend l'histoire du monde dès sa première origine, et nous fait voir, par ce moyen, mieux que toutes les autres histoires, les principes primitifs qui ont formé les empires, BOSS. *Politique, au Dauphin.* On voit les lois s'établir, les mœurs se polir et les empires se former, ID. *Hist.* I, 2. Vous voyez comme les empires se succèdent les uns aux autres, et comme la religion, dans ses différents états, se soutient également depuis le commencement du monde jusqu'à notre temps, ID. *ib. Dessein général.* Nous avons échappé à cette mort qui atteint les empires comme les individus; vous n'avez pas seulement reculé la durée de notre société politique, vous avez recréé son existence, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 407. || En particulier, état gouverné par un empereur. L'empire d'Autriche, de Russie. L'empire français. L'empire succéda au consulat en 1804. L'empire succéda à la république en 1852. L'empire romain. L'empire de Charlemagne. L'empire d'Alexandre. || Haut-empire, l'empire romain depuis le règne d'Auguste jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. Bas-empire, l'empire romain depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la prise de Constantinople. || L'empire d'Occident, la partie de l'empire romain, qui comprenait l'Italie, l'Espagne, la Gaule et la Bretagne; l'empire d'Orient, celle qui comprenait la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Égypte et l'Afrique septentrionale. || Le saint-empire, l'empire romain, rétabli par Charlemagne en 800. Amis, Charles d'Espagne, étranger par sa mère, Prétend au saint-empire, V. HUGO, *Hernani.* || Absolument. Se dit du règne de Napoléon Ier. Du temps de l'empire. Les guerres de l'empire. On le nomme aussi le premier empire. || Absolument, il se disait autrefois de l'empire d'Allemagne. Les cercles de l'Empire. Un envoyé du grand seigneur Préférait, dit l'histoire, un jour, chez l'empereur, Les forces de son maître à celles de l'Empire, LA FONT. *Fabl.* I, 12. Ce kan ne commandait point les armées du grand seigneur; il était comme les princes feudataires d'Allemagne, qui ont servi l'Empire avec leurs propres troupes subordonnées au général de l'empereur allemand, VOLT. *Russie*, II, 1. || Se dit des animaux dans le langage poétique. Autrefois l'éléphant et le rhinocéros, En dispute du pas et des droits de l'empire, Voulurent terminer la querelle en champ clos, LA FONT. *Fabl.* XII, 21. Deux taureaux combattaient à qui posséderait Une génisse avec l'empire, ID. *ib.* II, 4. || Familièrement. Il ne céderait pas pour un empire, pour rien au monde. Qui n'eût ri? quant à moi, Je n'en eusse quitté ma part pour un empire, LA FONT. *Fabl.* XII, 19. || Les peuples compris dans un empire. L'empire se souleva. L'empire vainement demande un héritier, RAC. *Brit.* II, 2. || Règne. Virgile vivait sous l'empire d'Auguste. || 4° L'empire de la mer, la domination des mers. L'Angleterre affecta l'empire de la mer. Regagner l'empire de la mer, D'ABLANCOURT, *Arrien*, I, 4, dans LACURNE. || Le maritime empire, les mers. Pour moi [rat] j'ai déjà vu le maritime empire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. || L'empire des morts, les demeures souterraines où l'on supposait que les morts résidaient. Le vent redouble ses efforts. Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine, Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, LA FONT. *Fabl.* I, 22 Moi-même il m'enferma dans des cavernes sombres, Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres, RAC. *Phèd.* VIII, 9.

— REM. Dans les locutions haut-empire, bas-empire, Saint-Empire, on met un trait d'union.

— SYN. 1. EMPIRE, ROYAUME. L'empire est la domination ou le domaine d'un empereur. Le royaume est la domination ou le domaine d'un roi. De plus, empire se dit d'une domination d'une vaste étendue; un royaume peut être très-petit; un empire petit est ridicule. Empire se dit très-bien pour une vaste domination sans empereur: l'empire romain avant Auguste; en cet emploi, il va sans dire que royaume ne pourrait être substitué à empire. Empire se dit aussi, dans le style élevé, d'un royaume puissant: l'empire des lis. || 2. EMPIRE, RÈGNE. Comme on dit qu'un empereur règne, on dira indifféremment sous l'empire ou sous le règne d'Auguste. Mais on dira sous le règne de Louis XIV, et non sous l'empire de Louis XIV.

— HIST. XIe s. Charles, semon les oz [armées] de tun empire, *Ch. de Rol.* CCXCII. || XIIe s. Bien vos puis dire, et si est veritez, Si grant empire [armée] ne vit homs qui soit nez, Com en cel champ ot le jor assemblez, *Bat. d'Aleschans*, v. 5252. Li sire jugera les fins de terre, et dunra emperie à sun rei, *Liber psalm.* p. 236. Dune, sire Dieus, emperie à tun enfant, et salf fai le fil de la tue ancele, *ib.* p. 123. || C'est cil qui de plus haut renon Est chevaliers de cest empire, *Lai d'Ignaurès.* || XIIIe s. Si tint-il l'empire de Rome Cis desloiaus que je ci di, *la Rose*, 6270. || XVIe s. Revenons à l'empire de la coustume, MONT. I, 116.

— ÉTYM. Provenç. *emperi*; espagn. et ital. *imperio*; du lat. *imperium.* Dans le moyen âge on jouait souvent sur *empire*, royaume, et *empire*, action d'empirer: Lors est perdus joers et rires, Li roiaumes devient empires, *Fabliaux mss* n° 7615, t. I, f° 102, dans LACURNE. *Emperie* n'est qu'une forme étymologique; la prononciation était *empeire* ou *empire.*

EMPIRÉ, ÉE (an-pi-ré, rée), *part. passé.* Devenu pire. La maladie empirée par les imprudences du malade.

† **EMPIREMENT** (an-pi-re-man), *s. m.* Action d'empirer; résultat de cette action.

— HIST. XIIe s. Jadis soloit estre autrement; Or va tout par empirement, *la Rose*, 8391. || XIVe s. Tiranie est corrupcion et malvestié ou empirement de monarchie, ORESME, *Eth.* 246. || XVIe s. Nature nous derobe la vue de nostre perte et empirement, MONT. I, 82. Nos mœurs penchent d'une merveilleuse inclination vers l'empirement, ID. III, 63. Comme plusieurs pintiers et ouvriers d'estain mettent en leurs œuvres empirement de plomb, *Ord. des ducs de Bretagne*, f° 208, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Empirer.*

EMPIRER (an-pi-ré). || 1° *V. a.* Rendre pire. Les remèdes n'ont fait qu'empirer son mal. Si de mes jours l'importune durée Ne m'eût en vieillissant la cervelle empirée, MALH. I, 4. Pour vouloir fuir le mal, quelquefois on l'empire, TH. CORN. *Comt. d'orgueil*, I, 2. || Familièrement. Empirer son marché, rendre sa condition plus mauvaise. || Empirer quelqu'un, rendre sa santé plus mauvaise. Ils m'ont fort assuré que la vendange de cette année m'aurait empirée [on lui avait ordonné de tremper ses mains dans la vendange pour une enflure], SÉV. 346. || 2° *V. n.* Devenir pire. Poussée à bout, son mal pourrait empirer, BOSS. *Lett. Corn.* 76. Les choses empirèrent par sa mort, ID. *Var.* VII, § 75. Leur état et leurs affaires empirent, ID. *Hist.* II, 7. || Terme de commerce. Se gâter, se corrompre, en parlant des marchandises. || Il se dit aussi des personnes dont l'état devient plus mauvais. Enfin on sortit de table pour le soulagement de tout le monde, excepté de moi qui empirais à vue d'œil, SCARR. *Rom. com.* I, 13. || 3° S'empirer, *v. réfl.* Devenir pire. Leur état allait s'empirant, BOSS. *Hist.* II, 1. Tout a réussi contre nos pensées, et telle est sa dépravation [de l'âme d'un mourant] qu'elle s'est empirée parmi nos remèdes, ID. *Impénit.* 3. || Proverbe. Un qui amende vaut mieux que deux qui empirent

— HIST. XIe s. Si'st ampairez [le siècle], tut bien vait remanant [manquant], *St Alexis*, II. || XIIe s. Mult estes vers le rei enpeirez et medlez, *Th. le mart.* 36. Respont Rolant : ne sui point empiré [blessé], *Ronc.* p. 92. Il n'y avoit [épée] ....Qui l'enpirast [le haubert], vaillissant un bouton, *ib.* p. 189. [L'épée] Onques ne put en bataille enpirer [devenir pire], *ib.* Qui les barons empiriés [corrompus] Sert sans aeur [bonne fortune], jà tant n'aura servi Que leur en prenne pitiés.... QUESNES, *Romancero*, p. 98. || XIIIe s. Fille, font il andoi [tous les deux], ceste amors vous empire, AUDEFROI LE BASTART, *Romancero*, p. 16. Là fu sa nés [son navire] empirie, et par estevoir [de nécessité] li convint sejourner au païs, VILLEH. CXXXIII. Fisicien [les médecins] me dient que la clarté m'enpire [me rend plus malade], *Berte*, LXXXVIII. Ainz que vous eûssiez m'amur, Futes-vus de mult grant valur; N'est mie dreiz à chevaler Ke pur amur deive enpeirer, *Lai del desiré*. Au revenir [je] plains et soupire, Car ma dolor croist et empire, Si que je n'ai mais esperance De garison ne d'eslejance, *la Rose*, 1842. Car biauté est de tel matire, Que el plus vit, et plus empire, *ib.* 8362. Que li oirs ne truist [trouve] pas ses edifices empiriés, quant il vient à son aage, BEAUM. XV, 11. || XIVe s. Mais aucune foiz par negligence ou pour ce que l'en n'eut cure, sont aucuns ars empirez et oubliez en tout ou en partie par procès de temps, ORESME, *Eth.* X, 16. Quant l'encre passe trois sepmaines, elle empire, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Cela l'amendera ou empirera, car les mauvais empirent de beaucoup sçavoir, et les autres en amendent; mais toutesfois il est à croyre que le sçavoir amende plus tost ung homme que l'empirer, COMM. V, 18. Durant ce temps se empiroient les besongnes dudit roy de Portugal, ID. V, 7. || XVIe s. C'est bien empirer mon marché, MONT. I, 33. Les pedantes [forme italienne, *pedante*] empirent ce qu'on leur commet, et se font payer de l'avoir empiré, ID. I, 146. Ma memoire s'empire cruellement touts les jours, ID. IV, 88.

— ÉTYM. *En* 1, et *pire*.

EMPIRIQUE (an-pi-ri-k'), *adj.* || 1° Qui se guide seulement par l'expérience. Méthode empirique. Procédés empiriques. || Terme de physique. Formule empirique, formule de nature approximative, qui dérive non de la théorie, mais d'une série de faits ou cas particuliers. || Substantivement. Un empirique, un homme qui traite les maladies par des remèdes secrets, et sans aucune notion scientifique du corps et de ses maladies. On peut juger par là que M. Fagon n'aura pas fait beaucoup de grâce aux empiriques; ces sortes de médecins, d'autant plus accrédités qu'ils sont moins médecins, et qui ordinairement se font un titre ou d'un savoir incompréhensible et visionnaire ou même de leur ignorance, ont trop souvent puni la crédulité de leurs malades, FONTEN. *Fagon.* [Caretti] C'était un Italien qui gagnait de l'argent en faisant l'empirique, ST-SIM. 56, 195. Osons croire que toute économie qui provient de la vente qu'on nous fait de ce que nous donnons n'est qu'un secret d'empirique, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 482. || 2° Qui appartient à l'empirisme. || *S. m.* Les empiriques, les philosophes qui appartiennent à l'empirisme. || Dans l'antiquité, nom donné à une secte de médecins opposée aux dogmatistes et qui, fondée par Philinus de Cos, disciple d'Hérophile, et par Sérapion, ne consultait que les faits reconnus expérimentalement, et rejetait tout raisonnement dogmatique, et, avec lui, la connaissance de l'anatomie. || En mauvaise part, ceux qui suivent la routine et dédaignent l'expérience.

—HIST. XVIe s. La curation de toutes ces pointures [piqûres] est emperique ou artificial, H. DE MONDEVILLE, f° 82, *verso*. Parole est ici faite de plusieurs emperiques [remèdes, amulettes] pendus au col du pacient, ID. f° 98, *verso*.

— ÉTYM. Ἐμπειρικὸς, de ἐν, en, et πεῖρα, expérience.

† **EMPIRIQUEMENT** (an-pi-ri-ke-man), *adj.* D'une manière empirique.

— ÉTYM. *Empirique*, et le suffixe *ment*.

EMPIRISME (an-pi-ri-sm'), *s. m.* || 1° Recherche de l'expérience seule, sans aucune théorie. || Terme de philosophie. Système dans lequel l'origine de nos connaissances est uniquement attribuée à l'expérience. L'empirisme écossais. || 2° État d'une science quand les faits n'y sont encore liés par aucun fait général ou théorie. L'empirisme a été banni entièrement de l'astronomie, qui maintenant est un grand problème de mécanique, dont les éléments du mouvement des astres, leurs figures et leurs masses sont les arbitraires, seules données indispensables que cette science doive tirer des observations, LA PLACE, *Exp.* IV, *préface*. || 3° En mauvaise part, aveugle routine. || Empirisme médical, pratique qui ne tient aucun compte de la théorie. Empirisme politique se dit de la politique qui n'a d'autre règle que les faits sans théorie.

— ÉTYM. Voy. EMPIRIQUE.

† **EMPIS** (an-pis'), *s. f.* Genre d'insectes diptères ayant pour type l'empis opaque, qui vit de proie.

— ÉTYM. Ἐμπίς, sorte de mouche.

EMPLACEMENT (an-pla-se-man), *s. m.* || 1° Endroit convenable pour construire, établir ou faire quelque chose. Voilà un bel emplacement pour un chantier, pour une fontaine. || 2° Place. L'emplacement de la Bastille. N'est-il pas singulier que, dans une ville aussi fameuse que Carthage, on en soit à chercher l'emplacement même de ses ports ? CHATEAUB. *Itin.* III, 185. || 3° Action de décharger et de placer le sel dans les lieux du dépôt. || Manière dont les masses de sel sont disposées dans les greniers.

— ÉTYM. *En* 1, et *placement*.

† **EMPLACER** (an-pla-sé), *v. a.* Mettre le sel dans les greniers.

— ÉTYM. *En* 1, et *placer*. *S'emplacer*, avec un sens général, a été usité : Comme des corps mal unis, qu'on empoche sans ordre, trouvent d'eulx mesmes la façon de se joindre et emplacer les uns parmy les autres, MONT. IV, 80.

† **EMPLAGE** (an-pla-j'), *s. m.* || 1° Terme de construction. Masse d'éclats de pierres jetés avec du mortier entre deux rangs de pierres taillées. || 2° Terme de marchand de vin. Action d'ouiller.

— HIST. XIVe s. L'emplage fait es charretes, DU CANGE, *implagium*.

— ÉTYM. Dérivé de *emplir*, qui faisait *emple* à l'indicatif; voy. l'hist. de EMPLIR.

† **EMPLAIGNER** (an-plè-gné), *v. a.* Voy. LAINER.

† **EMPLAIGNEUR** (an-plè-gneur), *s. m.* Voy. LAINEUR.

† **EMPLANTER** (an-plan-té), *v. a.* Couvrir un terrain de plantations.

— ÉTYM. *En* 1, et *planter*.

† **EMPLANTURE** (an-plan-tu-r'), *s. f.* Terme de marine. Ouverture pratiquée dans la carlingue, pour y faire entrer le pied des bas mâts.

— ÉTYM. *En* 1, et *planter*.

† **EMPLASTIQUE** (an-pla-sti-k'), *adj.* Qui a le caractère d'un emplâtre. || Qui sert à coller. Substance emplastique.

—ÉTYM. Ἐμπλαστικὸς, de ἐν, en, et πλάσσειν, former, prendre empreinte.

† **EMPLASTRATION** (an-pla-stra-sion), *s. f.* Action d'enter en écusson.

— HIST. Touchant l'enter à escusson, appellé aussi emplastration, morceau et bouton, est à noter n'y estre propres indifferemment tous les œillets et bourgeons, O. DE SERRES, 666.

— ÉTYM. *Emplastrer*.

† **EMPLASTRER** (an-pla-stré), *v. a.* Terme d'horticulture. Enter en écusson.

— HIST. XVIe s. Là est emplastré l'escusson, de telle sorte qu'il joint l'escorce de l'arbre de trois divers endroits, O. DE SERRES, 669.

— ÉTYM. Le même que *emplâtrer*.

EMPLÂTRE (an-plâ-tr'), *s. m.* Terme de pharmacie. Topique glutineux qui, se ramollissant par la chaleur, adhère à la partie sur laquelle on l'applique. Mettre, lever un emplâtre. Il avait un grand emplâtre sur le visage, SCARR. *Rom. com.* ch. I. || Fig. Mettre un emplâtre à une affaire, couvrir, réparer ce qu'il y a de défectueux dans une affaire. Nos petites consolations ne sont que des emplâtres sur les blessures de la vie, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 162. || Personne infirme et maladive, et, ironiquement, personne sans activité, sans énergie. C'est un emplâtre que cet homme-là. Quel pauvre emplâtre ! || Proverbe. Où il n'y a point de mal, il ne faut point d'emplâtre.

— REM. Le genre d'*emplâtre* a été longtemps indécis entre le genre du latin et la terminaison féminine, et dans le XVIIe siècle on le faisait souvent féminin : Une cicatrice que couvrait une petite emplâtre en losange, HAMILT. *Gramm.* 7.

— HIST. XIIe s. Isaias le fist tut issi, puis cumandad que l'um figes [figues] li portast, si en fist une emplastre, e fist la mettre sur un clou que li reis out où il se duleit, *Rois*, p. 417. || XIIIe s. [Le medecin] Tex [tels] emplastres dessus [les plaies] lia, Qu'en quatre jours que Jehans fu A Boulogne, tous garis fu, *Bl. et Jeh.* v. 4517. [La fortune] Et leur assiet comme marastre Au cuer un doloreux emplastre Destrempé non pas de vin aigre, Mais de povreté lasse et maigre, *la Rose*, 4914. || XIVe Haro ! metés moi une emplastre Sur le coer; car, quant m'en souvient, Certes souspirer me convient, FROISS. *Buiss. de jonece*. L'emplastre de nonchaloir Que sus mon cœr pieça mis, M'a gueri, pour dire voir, CH. D'ORL. *Ball.* 75. || XVIe s. Il y adjousta cette invention, de contrefaire le borgne...., quand il voulut desfaire l'emplastre qu'il avoit longtemps porté sur son œil, il trouva que sa vue estoit effectuellement perdue sous le masque, MONT. III, 105. Mettre l'emplastre près de la playe, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 244.

— ÉTYM. Wallon, *èplâse;* namur. *èplause;* provenç. *emplastre*, *empastre*, *emplaut*, *emplaust;* espagn. *emplasto;* ital. *empiastro;* du latin *emplastrum*, venu lui-même du grec ἔμπλαστρον, de ἐν, en, et πλάσσειν, former.

† **EMPLÂTRER** (an-pla-tré), *v. a.* || 1° Étendre le vernis sur une peau pour faire prendre à cette peau la couleur de l'or. || 2° Fig. et populairement. Gêner comme par un emplâtre. Qui nous a emplâtrés de ce paresseux-là ?

— ÉTYM. *Emplâtre;* provenç. *emplastrar;* espagn. *emplastar;* ital. *impiastrare*.

† **EMPLÂTRIER** (an-plâ-tri-é), *s. m.* Lieu de la boutique d'un apothicaire où il met les emplâtres.

EMPLETTE (an-plè-t'), *s. f.* || 1° Action d'employer une somme d'argent en achats. Ce sens, qui est le primitif, a vieilli. || Être en emplette, se disait autrefois d'un marchand qui était en voyage pour acheter ce qui lui était nécessaire. Son mari donc se trouvant en emplette, LA FONT. *Fais.* || On dit encore aujourd'hui : Faire ses emplettes, aller aux emplettes dans les villes de fabrique. || Être de bonne emplette, être bon à acheter; et fig. en parlant des personnes, avoir bon air. La dame était de bonne emplette encore, LA FONT. *Berc.* || 2° Aujourd'hui en un sens plus restreint, achat de marchandises, d'objets de peu de conséquence ou d'usage et de service ordinaire. J'ai su là-bas que pour quelques emplettes Éliante est sortie et Celimène aussi, MOL. *Mis.* I, 3. Un bloc de marbre était si beau Qu'un statuaire en fit emplette, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Il s'embarqua à Livourne pour Londres, quoique dans un âge déjà fort avancé, et il alla de Londres à Amsterdam, finir ses savantes emplettes, FONTEN. *Marsigli*. Des fleurs de votre teint Où faites-vous emplette ? BÉRANG. *Lisette*. || 3° L'objet acheté. Montrer ses emplettes. Tout allait bien, quand leur emplette, En passant par certains endroits, Remplis d'écueils et fort étroits Et de trajet fort difficile, Alla toute emballée au fond des magasins Qui du Tartare sont voisins, LA FONT. *Fabl.* XII, 7.

— REM. L'usage permet qu'on dise faire emplette d'un objet, sans article.

— SYN. EMPLETTE, ACHAT. Achat est plus général, il peut se dire non-seulement des objets considérables, mais aussi des menus objets; au lieu que emplette ne peut se dire que de ceux-ci. J'ai fait l'achat ou l'emplette d'un chapeau; mais j'ai fait l'achat et non l'emplette d'une maison, d'un domaine.

— HIST. XVe s. Les marchans qui estoient alez audit pays de Bourgongne pour faire leurs amplettes, J. DE TROYES, *Chron.* 1467. || XVIe s. Comme une vaine monnoye inutile à tout aultre usage et emploite qu'à compter et jecter, MONT. I, 43. Si j'amasse, ce n'est que pour l'esperance de quelque voisine emploite, ID. I, 317. L'employte [acquisition] de la science est bien plus hazardeuse que de toute aultre viande ou boisson, ID. IV, 194. Marchands qui vont à l'emploicte, sont tousjours bien garnis et montés, CARLOIX IV, 17. Et lui faschoit d'avoir perdu sa femme si tost, la quelle estoit encore de bonne emploite, DESPER. *Contes*, X. Un marchant qui seroit asseuré de cent escus en achapt de draps y perdre mille escus, se gardera très bien d'y faire emploicte, n'y d'en desbourcer un denier, FROUMENTEAU, *Finances*, 3e livre, p. 437.

— ÉTYM. Provenç. *empleytar*, acheter; bas-lat. *implicare*, dépenser, *implicita*, dépense. *Emploicte*, ancienne forme, est l'équivalent exact d'*implicita*, d'*implicare* (voy. EMPLOYER), et signifie proprement la somme employée à l'achat.

EMPLI, IE (an-pli, plie), *part. passé* d'emplir. || 1° Une bouteille emplie jusqu'au goulot. || 2° *S. m.* Chambre où l'on dispose les formes dans lesquelles le sucre de betteraves doit se cristalliser en masse. || Seconde cuite du sucre, réunie à du sucre d'une première cuite. || La quantité de formes que l'on a remplies.

EMPLIR (an-plir). || 1° *V. a.* Rendre plein. Emplir un coffre, un verre. J'aperçois un canot vide sur le rivage, emplissons-le de cocos, jetons-nous dans cette petite barque, laissons-nous aller au courant, VOLT. *Candide*, 17. || Fig. De sa vaste folie emplir toute la terre, BOIL. *Sat.* VIII. L'honneur et

la vengeance empliront tous les cœurs, VOLT. *Mér.* IV, 6. || Familièrement. Il emplit bien son pourpoint, se dit d'un homme gros et gras. || 2° *V. n.* Terme de marine. Être gagné par une voie d'eau, en parlant d'un vaisseau. || Terme de sucrerie. Faire un empli. || 3° S'emplir, *v. réfl.* Devenir plein. Le bateau s'emplissait peu à peu.

— SYN. EMPLIR, REMPLIR. Rigoureusement, remplir signifie emplir de nouveau; mais la particule réduplicative *re* perd souvent son sens; et ici elle s'est modifiée; de sorte que remplir exprime l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout à fait pleine : remplir un tonneau. C'est là la nuance essentielle et de laquelle découlent les emplois de ces deux verbes. On dira un bois rempli de voleurs, plutôt que empli, parce que en effet des voleurs n'emplissent pas le bois, mais le remplissent à fur et mesure qu'ils y arrivent ou y séjournent. On dira que les grands mots emplissent la bouche, plutôt que remplissent, parce qu'on veut exprimer non pas la venue successive des mots dans la bouche, mais l'effet simultané, la plénitude qu'ils produisent. D'un autre côté, quand on dit : sa gloire emplit ou remplit l'univers, il est difficile de saisir une nuance réelle.

— HIST. XII° s. Je enplirai vostre commandement, *Ronc.* p. 15. || XIII° s. Uevre [ouvre] ta bouche et je l'ampliré, *Psautier*, f° 100. Car jonesce si les enflame, Qui de feu les emple et de flame, *la Rose*, 9218. Ainçois estoit encore enclose [la graine] Entre les foilles de la rose, Qui amont droites se levoient Et la place dedans emploient, *ib.* 3380. || XV° s. Adonc cessa l'assaut et fut avisé pour le mieux que on empliroit les fossés, FROISS. II, II, 34. || XVI° s. Marius emplit incontinent toute la Libye et toute la ville de Rome de sa renommée, AMYOT, *Marius*, 11. Ilz emplirent de sang et de corps morts tout le cours de la riviere, ID. *ib.* 34. Il feit emplir d'eau deux mille peaux de chevres, ID. *Sertor.* 18. [Dieu] un realement estant, qui par un seul maintenant emplit le tousjours, MONT. II, 379.

— ÉTYM. Provenç. *emplir, omplir, umplir;* ital. *empiere;* du latin *implere*, de *in*, en, et *plere* (comp. PLEIN). Dans l'ancienne langue, la conjugaison était : *j'emple*, de *impleo*, avec l'accent sur *im*.

EMPLOI (an-ploi), *s. m.* || 1° Usage qu'on fait de quelque chose. L'emploi du fer dans les constructions. Faire un noble emploi de ses richesses. L'emploi du temps. L'emploi de ce moyen n'est pas sans danger. L'emploi du mot propre. || Double emploi, se dit de tout ce qui fait une répétition inutile. Cela fait double emploi. Si [ces principes sont] semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un; c'est un double emploi, VOLT. *Princ. d'act.* I. || *Au plur.* De doubles emplois ou des doubles emplois, suivant que l'on considère double comme un adjectif ou comme faisant un seul mot avec emploi. || 2° Terme de finance. Application de fonds à une destination. Régler l'emploi d'une dot, des sommes provenues d'une vente. Ils ont su l'emploi des trente pièces d'argent, BOSS. *Hist.* II, 4. || Terme de jurisprudence. Emploi des deniers, usage conforme à leur destination déterminée par la loi ou la convention. Emploi de deniers dotaux. || Faux emploi, l'emploi d'une somme portée en dépense, quoique la dépense n'ait point été faite. || 3° Occupation. [Il] .... pour unique emploi s'attache à son plaisir, Et laisse le pouvoir à qui peut s'en saisir, CORN. *Attila*, I, 2. Le ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant, Pour différents emplois nous fabrique en naissant, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Heureux qui vit chez soi, De régler ses désirs faisant tout son emploi! LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Quand pourront les François Se donner, comme vous, entiers à ces emplois? Mars nous fait recueillir d'amples moissons de gloire, ID. *ib.* VII, 18. De semblables discours rebutaient l'appointeur [de procès]; Il court aux hôpitaux, va voir leur directeur; Tous deux ne recueillant que plainte et que murmure, Affligés et contraints de quitter ces emplois, Vont confier leur peine au silence des bois, ID. *ib.* XII, 27. Ce n'est pas qu'un emploi ne doive être souffert: Puisqu'on plaide et qu'on meurt et qu'on devient malade, Il faut des médecins, il faut des avocats, ID. *ib.* [Il] Était prêtre de Flore; Il l'était de Pomone encore; Ces deux emplois sont beaux, ID. *ib.* VIII, 10. Quel est tous les jours votre emploi? RAC. *Athal.* II, 7. Mais quel indigne emploi moi-même m'imposé-je? ID. *Baj.* IV, 2. Ces chaumes, ces déserts, où des pompes des rois Je vous vis descendue aux plus humbles emplois, VOLT. *Scyth.* III, 4. || Faire son emploi de, s'occuper à, faire son affaire de. Et que je fasse enfin mes plus fréquents emplois De parcourir nos monts, nos plaines et nos bois, MOL. *Princ. d'Él.* I, 3. || Emploi du travail, des capitaux, leur application à l'industrie. Accroître l'emploi du travail. || 4° Fonction, place. Je vais comme au supplice à cet illustre emploi, CORN. *Héracl.* II, 5 Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Mal content de n'avoir point eu de l'emploi en France, SÉV. 131. Ceux qui sont dans les emplois de la guerre, BOSS. *Gornay.* Moi... Qui, d'emplois en emplois vieilli sous trois sultans, Ai vu de mes pareils les malheurs éclatants, RAC. *Baj.* IV, 7. Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à rester chez soi et à ne rien faire, LA BRUY. II. Les personnes qui étaient dans quelque emploi considérable, FÉN. *Tél.* XXI. J'ai placé deux de mes frères, Mes trois fils ont de l'emploi, BÉRANG. *Ventru.* Je languis sous la chaîne Du plus modique emploi, ID. *Vocation.* || Il se dit, absolument, pour service, temps passé dans les emplois. Mais ses rivaux ont-ils plus de mérite?— Non; Mais ils ont plus d'emploi, plus de rang, plus de nom, CORN. *Pulch.* III, 1. || 5° Terme de théâtre. Rôles d'un même caractère. Cet acteur tient l'emploi des rois, l'emploi des valets. || Chef d'emploi, le premier acteur dans les rôles de chaque emploi.

— HIST. XVI° s. O mon Dieu, conduisez-moi en vostre volonté par le froid, par le chaud.... par l'employ, par le repos, ST FRANÇOIS DE SALES, *Solitudes annuelles*, p. 245, Paris, 1860.

— ÉTYM. Voy. EMPLOYER; ital. *impiego.* Au XVI° siècle, on disait *emploite* (voy. EMPLETTE) : Le maniement et employte des beaux esprits donne prix à la langue, MONT. III, 353.

† **EMPLOYABLE** (an-plo-ia-bl'; plusieurs disent an-ploi-ia-bl'), *adj.* Qui peut être employé.

— HIST. XVI° s. Le potier fait des pots employables à services honnestes et honnorables, et d'autres applicables à choses indignes et vilaines, BELOY, *Orig. de la chevalerie*, p. 38, dans LACURNE.

—ÉTYM. *Employer.*

EMPLOYÉ, ÉE (an-plo-ié, iée; plusieurs disent an-ploi-ié), *part. passé.* || 1° Dont on a fait emploi. De l'argent bien employé. Cinquante ans furent employés pour le bonheur de l'État, THOMAS, *Éloge de Sully.* Pas un de vos jours qui n'emporte Quelque peu de la fleur de vos jeunes beautés; Employés ou perdus, n'importe, Ils ne laisseront pas de vous être comptés, MONTREUIL, *Remontrance à une jeune demoiselle.* || C'est bien employé, s'est dit pour : c'est bien fait, la chose est méritée. Cette longueur [d'une maladie] est toute propre à mortifier une créature, qui, comme vous savez, ne connaît quasi pas cette belle vertu de patience; mais il faut bien se soumettre quand Dieu le veut; c'est bien employé, j'étais insolente : je reconnais de bonne foi que je ne suis pas la plus forte, SÉV. *Lett.* 18 mars 1676. || 2° Qui a une occupation, une fonction, une place. C'est un des médecins les plus employés de Paris. Il est employé dans un chemin de fer. [Ils] vous acquirent l'honneur D'être seuls employés aux autels du Seigneur, RAC. *Ath.* IV, 3. J'ai maintenant l'espérance d'être employé; et, si cela est, je vous emmènerai avec votre ami, M° DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, lett. 51, p. 352, dans POUGENS. || 3° *S. m.* Homme employé dans une administration, dans un bureau, etc. Les employés de l'administration des contributions indirectes. Un employé d'une compagnie d'assurances. Un employé de chemin de fer. || Terme d'économie politique. Celui qui cède son travail à celui qui le demande, à l'employeur.

EMPLOYER (an-plo-ié; plusieurs disent an-ploi-ié), j'employais, nous employions, vous employiez; que j'emploie, que nous employions, que vous employiez; l'*y* grec se change en *i* devant un *e* muet : j'emploie, j'emploierai, *v. a.* || 1° Faire emploi de quelque chose. Employer beaucoup d'argent en aumônes. Employer de l'étoffe. Le temps est cher, il le faut employer, RAC. *Mithr.* III, 5. Allons, employons bien le moment qui nous reste, ID. *Bajaz.* III, 8. Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté, LA BRUY. XII. Employez-les [vos biens et votre autorité] à faire des heureux et à rendre la vie plus douce et plus supportable à des infortunés, MASS. *Pet. car. Human. des gr.* || 2° Par extension. La lumière emploie environ un demi-quart d'heure à nous venir du soleil. Un boulet de canon qui irait de la terre au soleil et qui conserverait toujours sa première vitesse, emploierait vingt-cinq ans pour y arriver, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, art. 3 et 4. || 3° Mettre en œuvre. Employer ses bons offices pour quelqu'un. Employer tous les moyens pour parvenir à ses fins. Employer la fiction et le mensonge. Rome est sujette d'Albe, et, pour l'en garantir, Il n'a pas employé jusqu'au dernier soupir! CORN. *Hor.* III, 6. Dieu.... qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, BOSS. *Reine d'Angl.* Employer ses mains charitables pour servir les pauvres, FLÉCH. II, 26. J'employais les soupirs et même la menace, RAC. *Brit.* II, 2. Sans qu'elle employât une seule prière, ID. *Andr.* V, 2. Vous pourriez de Zaïre employer la faveur, VOLT. *Zaïre*, II, 1. Tu n'aurais employé qu'une juste défense, ID. *Mér.* II, 2. Ce poids léger du temps que le travail emploie, LAMART. *Harm.* I, 5. || Familièrement. Employer le vert et le sec, faire tous ses efforts, mettre toutes sortes de moyens en œuvre. Locution tirée d'un homme qui, pour se chauffer, brûle non-seulement le bois sec, mais le bois vert. || Employer une somme, l'appliquer à une dépense. Tous ceux qui emploient de l'argent pour obtenir les ministères ecclésiastiques, PASC. *Réfut. de la rép. à la 12° lett.* || Employer une phrase, un mot, un tour, en user en parlant ou en écrivant. || Employer une raison, une pièce, la faire valoir, s'en appuyer. || 4° Donner de l'emploi, de l'occupation. Employer un grand nombre d'ouvriers. On l'a employé dans de grandes négociations.... de tous ceux que le sultan emploie, Orcan le plus fidèle à servir ses desseins, RAC. *Baj.* III, 8. Capitaine qu'Adraste, par jalousie, n'avait jamais voulu employer, FÉN. *Tél.* XXI. || Employer quelqu'un, se servir de son crédit, de son influence, de ses démarches. Vous l'avez employé pour réussir dans votre candidature. Après avoir pour nous employé ce grand homme, CORN. *M. de Pomp.* I, 3. Faites-moi la grâce de m'employer; soyez persuadé que je suis entièrement à vous, MOL. *Imprompt.* 3. || Par extension. J'ai regret que le sort m'emploie à la ruine De la plus éclatante et superbe machine, ROTROU, *Bélis.* V, 5. || 5° S'employer, *v. réfl.* Être employé, mis en œuvre. Ce moyen ne peut s'employer. Ce mot ne s'emploie pas en ce sens. Ô grands vénérateurs de ce saint mystère [l'eucharistie], dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions saintes, PASC. *Prov.* 16. || User de son crédit en faveur de quelqu'un. Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui, CORN. *Polyeucte*, IV, 5. Et je n'ai point eu lieu de m'employer pour toi, ID. *Cinna*, III, 4. Vous daignerez vous employer pour moi, MOL. *Femmes sav.* I, 2. Il ne s'en sauva que quelques-uns [des partisans de Cylon], pour qui les femmes des citoyens s'employèrent et les firent mettre en liberté, FÉN. *Solon.*

— REM. Employer régit *à* devant les verbes : Employez votre argent à secourir votre frère. Il employa à mettre en vers ces fables les derniers moments de sa vie, LA FONT. *Fabl. Préface.* Il régit *à* devant les noms, quand ils sont déterminés : J'ai employé vingt mille francs à cette acquisition; il a employé tout son argent à des bagatelles; et *en* quand ils sont indéterminés, c'est-à-dire sans article ou sans autre déterminatif : Il a employé tout son argent en bagatelles.

— HIST. XI° s. Or guart chascuns que granz cops il empleit, *Ch. de Rol.* LXXVII. Nen i a cel [qui] sa lance n'i empleit, *ib.* CCXLVIII. || XII° s. Malement [j'] ai mon service emploié, *Couci*, VII. Après celui [ils] eslurent dant Garin le Pohier; Ne sorent la corone alors mieux amploier, *Saxons*, IV. Jamais tut cil denier n'ierent bien empleié, Quant sunt par felunie conquis e gaaignié, *Th. le mart.* 157. || XIII° s. Et se vous veés que la corone soit mius emploïe en l'un de vous qu'en moi, je m'i otroi volentiers, *Chr. de Rains*, 148. Et nous ne veimes où li roiaumes de Jherusalem fust miuś emploiés que en vous, *ib.* 86. Metre ton temps en mal, ce n'est mie emploier, *la Fole et la Sage.* || XIV° s. N'y ot prince si grant tant y fust souffisant, Qui pour Englois grever ne s'alast emploiant, *Guescl.* V. 20142. || XV° s. Quand le demeurant qui eschapper purent, furent venus en l'ost devers leurs compagnons, si conterent leurs aventures aux uns et aux autres, qui peu les en plaignirent, mais dirent que c'estoit bien employé, car sans conseil et sans commandement ils y estoient allés, FROISS. I, I, 141. Mieuls ne poet employer le temps Homs, ce m'est vis, qu'au bien amer [en aimant bien], ID. *Espinette amoureuse.* Je vous prye que vous hastez de faire ce mariage le plus tost que vous pourrés, et vous asseure que, de ma part, je m'y emploieray autant que si c'estoit pour ma propre fille, *Lettre de Louis XI, Bibl. des Chartes*, 4° série, t. I, p. 20. Au surplus il faut vivre en joye; Que servent les biens amassés, Au besoing qui ne les emploie? BASSELIN, LII. || XVI° s. Amour a fait ma langue desployer, Et ma main dextre à t'escrire

employer, MAROT, I, 326. Car peu de gloyre me semble accroistre à ceulx qui seullement y emploictent leurs yeulx, au demourant y espargnent leurs forces, RAB. *Pant.* III, *Prol.* En toutes choses qu'il nous peult faire plaisir, il s'y employe comme pour luy mesmes, MARG. *Lett.* 112. Ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole, MONT. *Au lect.* p. XII. Employant plusieurs exemples et raisons à prouver que.... ID. I, 17. Voyez le revenir de là aprez quinze ou seize ans employez, ID. I, 146. Eudamidas donne pour faveur à ses amis de les employer à son besoing, ID. I, 247.

— ÉTYM. Provenç. *empleiar;* catal. *emplegar;* espagn. *emplear;* portug. *empregar;* ital. *impiegare;* du latin *implicare*, au propre, plier dans, impliquer, mettre dans, de *in*, en, et *plicare*, plier (voy. PLOYER).

† **EMPLOYEUR** (an-plo-ieur), *s. m.* Terme d'économie politique. Celui qui demande le travail et qui emploie les travailleurs.

EMPLUMÉ, ÉE (an-plu-mé, ée), *part. passé.* Muni de plumes. Zéthès et Calaïs, ces héros emplumés, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. Mes excursions, dit-il, commençaient invariablement avec l'aube, et, revenir trempé de rosée, accablé de fatigue, mais chargé d'une prise emplumée [un oiseau], faisait et fera toujours les plus ravissantes délices de ma vie, CAP, *Audubon*, p. 36. || Terme d'ornithologie. Qui a les jambes couvertes de plumes. || Orné de plumes. Relevés, emplumés, braves comme un Saint-George, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Terme de chirurgie. Suture emplumée, ancien nom de la suture enchevillée (voy. SUTURE).

EMPLUMER (an-plu-mé), *v. a.* Garnir de plumes. || Emplumer un clavecin, le garnir de petits becs de plume qui pinçaient et faisaient sonner la corde avant l'invention des marteaux employés aujourd'hui dans les pianos. || S'emplumer, *v. réfl.* Se garnir de plumes.

— HIST. XVe s. Entre autres articles leur est permis de faire l'amour, d'estre braves, emplumés, desguisés, descouppés, masqués, musqués, parfumés et en bon ordre, *Arresta amorum*, p. 409, dans LACURNE. || XVIe s. Les poëtes et les peintres, voulant exprimer l'amour des hommes, representent un enfant emplumé, YVER, p. 530.

— ÉTYM. *En* 1, et *plume.*

† **EMPLURE** (an-plu-r'), *s. f.* Nom des feuilles de vélin et de parchemin entre lesquelles les batteurs d'or empilent les feuilles métalliques, afin d'amortir les coups de marteau.

— ÉTYM. Ce paraît être un dérivé de *emplir*, qui faisait *j'emple* à l'indicatif (voy. EMPLIR, à l'historique).

EMPOCHÉ, ÉE (an-po-ché), *part. passé.* L'argent empoché aussitôt que reçu.

EMPOCHER (an-po-ché), *v. a.* || Serrer dans sa poche. Quand j'avais empoché mon livre, je ne songeais plus à rien, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Mettre en poche avec empressement. Il a empoché nos fonds. Vous surprîtes d'Antin empochant votre argent de dedans votre chapeau, ST-SIM. 197, 137. || Absolument. On surprenait la princesse d'Harcourt à voler au jeu, elle chantait pouille et empochait, ST.-SIM. 118, 231. || Fig. Empocher, se dit d'une parole désagréable, surtout quand on n'a rien à répliquer. Il a empoché de bonnes vérités auxquelles il ne s'attendait guère. || S'empocher, *v. réfl.* Être mis en poche. Ce n'est pas une grosse somme, mais cela s'empoche tout de même.

— HIST. XVIe s. Comme des corps mal unis qu'on empoche sans ordre, MONT. IV, 80.

— ÉTYM. *En* 1, et *poche.*

EMPOIGNÉ, ÉE (an-po-gné, gnée), *part. passé.* Le voleur empoigné fortement par un passant. || Terme de blason. Pièces empoignées, pièces longues, telles que les flèches, lorsqu'il y en a plusieurs d'assemblées et de croisées au milieu de l'écu.

† **EMPOIGNEMENT** (an-po-gne-man), *s. m.* Terme populaire. Action d'empoigner, d'arrêter.

— ÉTYM. *Empoigner.*

EMPOIGNER (an-po-gné ; quelques-uns disent an-poi-gné ; mais cette prononciation est beaucoup moins usitée. Lamonnoye, *Glossaire*, au mot *pogne*, dit que empogner est une ancienne prononciation à laquelle il faut préférer empoigner), *v. a.* || 1° Prendre et serrer avec le poing. Il l'empoigna par le bras. Qui pour une rondache empoigne un escabeau, RÉGNIER, *Sat.* X. Je me tins collé au bouc en empoignant avec les deux mains son épaisse toison, FÉN. t. XXI, p. 404. Il empoigne un oiseau comme il empoignerait une pierre, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Saisir quelqu'un pour le mettre en arrestation ou l'expulser. Empoignez-moi cet homme-là. [Un gendarme] ne gagne point de batailles, il empoigne les gens, P. L. COUR. II, 263. || Fig. Dans un langage familier et d'artistes, intéresser vivement ou causer une forte émotion. Voilà un drame qui empoigne. C'est comme cela qu'on empoigne son lecteur. || 2° S'empoigner, *v. réfl.* Se saisir avec les poings; et populairement, se colleter; et fig. entamer une vive discussion. || Être saisi avec les poings. Cela s'empoigne facilement.

— HIST. XIIe s. Là veist-on tante lance enpogner, *Ronc.* p. 58. De tant cles [clefs] cum cil pout à dous [deux] mains enpuignier, *Th. le mart.* 47. || XIIIe s. Et la mesenge a empoingnié Plein son poing de mousse et de foille, *Ren.* 1770. Crois fi [il fit le signe de croix] par desor lui, à Dieu se comanda, Puis a saisi l'eschiele, à deus mains l'empuigna, *Ch. d'Ant.* VI, 636. || XIVe s. Mais souventefoiz il avient, Qui trop empoigne pou retient, *Liv. du bon Jehan*, 728. Tendre son arc et empoigner la sayette de quoy on veult traire, *Modus*, f° LVIII, *verso.* || XVe s. Messire Henri de Flandre se tenoit tout devant, son glaive empoigné, et lançoit les horions grands et perilleux, FROISS. I, I, 86. Dit-on pas, en commun latin, Que les gens vestus de fins draps, Soit d'escarlate ou de satin, Empoingnent l'honneur à plain bras? *Recueil de farces*, p. 339. Mais il faut que, sans nulle doutte [crainte], M'empoingnez ces deux malfaiteurs, *ib.* p. 379. || XVIe s. Ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau, MONT. II, 376.

— ÉTYM. *En* 1, et *poigne;* Berry, *empogner.*

† **EMPOIGNEUR** (an-po-gneur), *s. m.* Celui qui empoigne.

— ÉTYM. *Empoigner.*

† **EMPOINTAGE** (an-poin-ta-j'), *s. m.* Action de faire la pointe des épingles, des aiguilles.

— ÉTYM. *Empointer.*

† **EMPOINTER** (an-poin-té), *v. a.* || 1° Retenir les plis d'une pièce d'étoffe par quelques points d'aiguille. Les étoffes pourront être dressées à la rame, sans être tirées ni allongées [pour leur donner le dernier apprêt]; lesquels apprêteurs, avant que de les empointer, seront tenus de les représenter au bureau pour être aunées pour la deuxième fois, *Mémoire des drapiers et sergers de Châlons*, 13 fév. 1697. || 2° Faire la pointe des épingles, des aiguilles.

— ÉTYM. *En* 1, et *pointe.*

† **EMPOINTEUR** (an-poin-teur), *s. m.* || 1° Celui qui empointe les pièces d'étoffe. || 2° Celui qui fabrique la pointe des aiguilles. Les tronçons étant coupés, l'empointeur leur fait une pointe à chaque bout; cette opération se fait en très-peu de temps, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767, *épinglier.*

† **EMPOINTURE** (an-poin-tu-r'), *s. f.* Terme de marine. Angle supérieur d'une voile.

— ÉTYM. *En* 1, et *pointe.*

EMPOIS (an-poi ; l's se lie : l'an-poi-z-et....), *s. m.* Espèce de colle épaisse, formée par l'amidon ou la fécule, dont les grains ont été gonflés et crevés par l'eau bouillante.

— HIST. XIIIe s. Nus chapelier ne doit metre empoise en ses chapiaus; et se il le fet, il doit cinq sols d'amende, *Liv. des mét.* 248. || XVIe s. Les racines du pied de veau (*arum maculatum*, *L.*) empesent le linge, à tel usage estant employées par les villageoises de plusieurs endroits de la Normandie, avec non guere moins de blanche delicatesse, que les damoiselles font leur subtil empois, O. DE SERRES, 625.

— ÉTYM. *En* 1, et *poix;* ainsi dit à cause de la propriété qu'il a de coller comme la poix. Tandis que *empois* suit la prononciation picarde, *empeser* suit la prononciation de l'ouest.

† **EMPOISE** (an-poi-z'), *s. f.* Coussinet en boîte qui, dans les machines, sert d'appui aux tourillons des axes tournants.

— ÉTYM. *En* 1, et *poiser*, ancienne forme de *peser.*

† **EMPOISONNANT, ANTE** (an-poi-zo-nan, nan-t'), *adj.* Qui empoisonne. Nous la respirerons [la cendre de la Brinvilliers jetée au vent], et, par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tout étonnés, SÉV. 290.

EMPOISONNÉ, ÉE (an-poi-zo-né, née), *part. passé.* || 1° Infecté avec un poison. Personne n'ignore que l'usage des armes empoisonnées remonte aux siècles les plus reculés; il précéda, dans la plupart des contrées, l'invention du fer, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 6. || Fig. Le trait empoisonné que ses yeux m'ont lancé, ROTR. *Vencesl.* IV, 2. Combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance! ROSS. *Reine d'Anglet.* J'ai dû craindre du roi les dons empoisonnés, RAC. *Mithr.* IV, 2. Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané Où la vertu respire un air empoisonné, ID. *Phèd.* V, 1. Et du bonheur public la source empoisonnée, ID. *Esth.* III, 4. Les chrétiens, qui ne doivent jamais chercher le plaisir pour le seul plaisir, doivent avoir en horreur ces divertissements empoisonnés [une musique voluptueuse], FÉN. *Éduc. des filles*, XII. La langue empoisonnée, loin de lui souffler le venin, s'infectait toute seule elle-même, MASS. *Or. fun. Dauph.* || 2° A qui on a administré du poison. J'approchais de quinze ans alors qu'empoisonnée, Pour avoir contredit mon indigne hyménée, CORN. *Héracl.* III, 1. Non, non, Britannicus est mort empoisonné, RAC. *Brit.* V, 6.

EMPOISONNEMENT (an-poi-zo-ne-man), *s. m.* Action d'empoisonner. L'empoisonnement est un crime capital. || Au sens actif. L'empoisonnement de Britannicus par Néron. Mes remords ont besoin qu'un prêtre indulgement Lave en moi le mensonge et l'empoisonnement, LEMERC. *Frédég. et Br* V, 1. || Au sens passif. Les empoisonnements de la Brinvilliers, c'est-à-dire les empoisonnements commis par la Brinvilliers. || Ensemble des effets produits par un poison introduit dans l'économie.

— HIST. XIIIe s. Ele avoit pourveü tout l'empoisonnement, *Berte*, XCV. Et la maniere de l'empoisonnement fut tele, JOINV. 218. || XIVe s. Quant [Charles le Chauve] l'empire out tenu deux ans paisiblement, Mors fut, venans de Rome, d'ung ampoisnenement Qu'ungs juif li donna au lieu qu'on dit Nantue, *Girart de Ross.* v. 192.

— ÉTYM. *Empoisonner.*

EMPOISONNER (an-poi-zo-né), *v. a.* || 1° Infecter de poison. Empoisonner des viandes. Empoisonner un fruit. Certains sauvages empoisonnent leurs flèches. || Empoisonner un étang, un cours d'eau, y jeter des substances propres à faire mourir le poisson. || Empoisonner des terres, jeter dans les terres des choses propres à tuer les chiens, afin d'empêcher la chasse. || Fig. Je ne demandais pas à gémir auprès d'eux, A respirer encore un air qu'ils empoisonnent, VOLT. *Triumv.* II, 1. Il ne se contenta pas d'aiguiser, il empoisonna ses traits, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 311, dans POUGENS. || 2° Faire prendre du poison à dessein de causer la mort. Empoisonner un homme. Empoisonner un chien. || Il se dit aussi des substances vénéneuses. La noix de galle empoisonne les chiens. || Absolument. Certains champignons empoisonnent. || Il se dit de la communication d'une maladie honteuse. Cette malheureuse fille l'a empoisonné. || 3° Par exagération. Faire manger quelque chose de très-mauvais. Je sors de chez un fat qui, pour m'empoisonner, Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner, BOIL. *Sat.* III. || 4° Exhaler une odeur infecte. Cela empoisonne toute la salle. || Absolument. Les exhalaisons de cet étang empoisonnent. || 5° Remplir de choses nuisibles. Votre prairie est empoisonnée de mauvaises herbes. Ce champ est empoisonné de rats et de sauterelles. || 6° Au moral, remplir de quelque chose comparé à un poison. On nous empoisonne de mauvais romans. Et ce qui plus encor m'empoisonne de rage, RÉGNIER, *Sat.* V. Un je ne sais quel trouble empoisonne ma joie, RAC. *Esth.* II, 1. Des plaisirs qui ont empoisonné toute la douceur de sa vie, MASS. *Av. Mort du péch.* Son rang même, ses bienséances, ses devoirs, tout empoisonne sa passion criminelle, ID. *Pet. car. Malh.* Les chagrins qui empoisonnent la vie humaine, ID. *Prof. rel.* 1. Oui je veux dans son cœur Empoisonner sa joie, y porter ma douleur, VOLT. *Oreste*, I, 2. Une passion funeste pendant cinq ans empoisonna ma vie, Mme DE GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, II, 7. || 7° Corrompre l'esprit, le cœur. Cette doctrine a empoisonné beaucoup d'esprits. Photin et ses pareils Vous ont empoisonné de leurs lâches conseils, CORN. *Pomp.* I, 3. Ceux que vous trompez depuis si longtemps, soit en les laissant dans leurs désordres par votre mauvaise conduite, soit en les empoisonnant par vos médisances, PASC. *Prov.* 16. Pallas de ses conseils empoisonne ma mère, RAC. *Brit.* II, 1. Qu'entends-je? quel conseil ose-t-on me donner? Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner, Malheureuse! voilà comment tu m'as perdue, ID. *Phèdre*, IV, 6. Ses maîtres avaient empoisonné par la flatterie son beau naturel, FÉNEL. *Tél.* II. On avait empoisonné mon cœur dès ma plus tendre enfance, ID. *ib.* XIII. Le luxe empoisonne toute une nation, ID. *ib.* XXII. || Il lui a empoisonné l'esprit, c'est-à-dire il lui a inspiré d'injustes sentiments de défiance, de soupçons. || 8° Prendre et offrir le mauvais côté des choses, les dénaturer malignement. Les médisants empoisonnent tout. Ne m'empoisonnez pas vos bienfaits les plus doux, MOL. *Mélic.* II, 1. Les rappor-

teurs, nation maligne, qui empoisonne les choses innocentes, FÉN. *Tél.* XXIV. Tandis que vos concurrents, que vos amis prétendus peut-être...., empoisonnent vos discours et vos démarches les plus innocentes, MASS. *Car. Injust. du monde.* L'esprit prévenu contre lui, et plus disposé à empoisonner ses bonnes actions qu'à faire grâce à ses mauvaises, LESAGE, *Estev. Gonzalez*, VII. || 3° S'empoisonner, *v. réfl.* S'administrer du poison. Il s'est empoisonné, mais des secours donnés à temps l'ont sauvé. || Fig. Quand les passions sont maîtresses, elles sont vices; et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et s'en empoisonne, PASC. dans COUSIN. || Devenir comme un poison. C'est ainsi, mes frères, que tout s'empoisonne entre nos mains, et que tout nous éloigne de Dieu, MASS. *Car. Injust. du monde.*

— HIST. XIe s. Si home enpuissuned altre, seit ocis, *Lois de Guill.* 38. || XIIe s. De ço fu il acusez à Eupator; e cil le fist empoisoner, e fu morz, *Machab.* II, 10. Ainques [jamais] dou buvraige ne bui [je ne bus du breuvage] Dont Tristan fu enpoissonnez, CRESTIEN DE TROIES, dans HOLLAND, p. 232. || XIIIe s. D'amour et de sa poison, Sire, estes empoisonnez, GRIEVILER, *dans Bibl. des Chartes*, 4e série, t. V, p. 33. Fuiés, enfans, car il enherbe, Et empoisonne et envenime Tout homme qui de li s'aprime [s'approche], *la Rose*, 16755. Encore sont il dui cas de crieme, li uns si est d'autrui empoisoner, et li secons d'estre omicides de li meismes, si comme de celi qui se tue à escient, BEAUM. XXX, 14. || XVIe s. On leur faict accroire que l'on peult empoisonner une lettre par la pouldre que l'on met sur l'escriture, CARLOIX, VI, 10. Il y a quelques nations barbares qui empoisonnent leurs armes, AMYOT, *Comment refréner*,... 22.

— ÉTYM. *En* 1, et *poison*; bourguig. *empousenoi*, infecter; provenç. *empoizonar*; portug. *empeçonhentar.*

EMPOISONNEUR, EUSE (an-poi-zo-neur, neû-z'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui empoisonne. L'empoisonneur d'Annibal, de mon maître, CORN. *Nicom.* III, 3. Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage, Et que Rome, effaçant tant de titres d'honneur, Me laisse pour tous noms celui d'empoisonneur? RAC. *Brit.* IV, 4. Je veux qu'à chaque instant cette cendre en tous lieux De ses empoisonneurs fatigue au moins les yeux, DUCIS, *Hamlet*, II, 5. || 2° Par plaisanterie, mauvais cuisinier. C'est Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier, BOIL. *Sat.* III. Il était Suisse de nation, empoisonneur de profession, et voleur par habitude, HAMILT. *Gramm.* III. || 3° Fig. Celui qui débite, propage des doctrines pernicieuses. De tels poëtes sont des empoisonneurs publics, auxquels il faut interdire tout commerce, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, chap. I, art. 2, § 2. || 4° *Adj.* Et moi, reprit Hercule à la peau de lion, [je serai] Son maître à surmonter les vices, A dompter les transports, monstres empoisonneurs, LA FONT. *Fabl.* XI, 2. Ulysse y court et dit : L'empoisonneuse coupe A son remède encore et je viens vous l'offrir [à ses compagnons], ID. *ib.* XII, 1. Loin du trône nourri, de ce fatal honneur Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur, RAC. *Athal.* IV, 3.

— HIST. XVIe s. Il y a des sorciers et enchanteurs, empoisonneurs, venefiques, meschans, PARÉ, XIX, 26. Les herbes empoisonneresses, DU BELLAY, I, 38, *recto.*

— ÉTYM. *Empoisonner.*

EMPOISSÉ, ÉE (an-poi-sé, sée), *part. passé.* Un tonneau empoissé.

EMPOISSER (an-poi-sé), *v. a.* Enduire de poix.

— HIST. XVIe s. La hante [bois de lance], revestue d'estouppe empoixée et huilée, s'enflammoit de sa course, MONT. I, 362.

— ÉTYM. *En* 1, et *poix*; provenç. *empegar, empezar*; espagn. *empegar*; ital. *impeciare.*

EMPOISSONNÉ, ÉE (an-poi-so-né, née), *part. passé.* Où on a mis du poisson. Un étang empoissonné.

EMPOISSONNEMENT (an-poi-so-ne-man), *s. m.* Action d'empoissonner. L'empoissonnement d'un étang.

— ÉTYM. *Empoissonner.*

EMPOISSONNER (an-poi-so-né), *v. a.* Peupler de poissons. Empoissonner une pièce d'eau, un canal.

— HIST. XVe s. Nous irons dans la ville qui est trop mieux empoissonnée que celle-ci, LOUIS XI, *Nouv.* XCIX.

— ÉTYM. *En* 1, et *poisson.*

† **EMPORE** (an-po-r'), *s. m.* Terme d'ancienne médecine. Réservoir qu'on supposait destiné à recevoir les esprits animaux filtrés par le cerveau.

— ÉTYM. Ἐμπόριον, marché.

† **EMPORT** (an-por), *s. m.* Terme de droit. Action d'emporter. Le conseil de guerre l'a déclaré à l'unanimité coupable de désertion à l'étranger, avec emport d'effets militaires, *J. des Débats*, 14 octobre 1862.

EMPORTÉ, ÉE (an-por-té, tée), *part. passé.* || 1° Ôté, enlevé d'un lieu. Les blessés emportés par leurs camarades. Des tableaux de haut prix emportés par le vainqueur. || 2° Retranché. Il a eu le poignet emporté d'un coup de canon, SÉV. 468. Elle [une fleur] est nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées [à découpures], LA BRUY. XIII. Les rochers que nous gravissons depuis trois jours ont tellement usé et percé nos souliers que les semelles en sont presque entièrement emportées, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, lett. 38, p. 312, dans POUGENS. || 3° Pris de vive force. Le bastion emporté par les assaillants. Nos dehors emportés, nos remparts assaillis, MAIR. *Sophon.* I, 1. || 4° Retranché du nombre des vivants. Ce vieillard emporté par une pleurésie. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée, BOSS. *Marie-Thér.* || 5° Fig. Entraîné. Et son cœur emporté par l'erreur qui l'abuse Cherche partout la mort que chacun lui refuse, CORN. *Mort de Pomp.* V, 3. Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi? RAC. *Phèd.* II, 2. Nos sentiments, nos cœurs l'un vers l'autre emportés, VOLT. *Orphel.* IV, 4. Je vois d'un zèle faux nos prêtres emportés, ID. *Henr.* VI, 109. Il apprend qu'un régiment vient de s'emparer du village de Borodino et de son pont qu'il aurait dû rompre, mais qu'emporté par ce succès, il a franchi ce passage malgré les cris de son général, SÉGUR, *Histoire de Napol.* VII, 9. || 6° Vif, qui se laisse aller. Cette ardeur d'un héros, ce courage emporté, VOLT. *Mér.* III, 4. Amours emportés, ID. *Scyth.* III, 4. || 7° Qui se laisse aller à des emportements de colère. Homme emporté. Caractère emporté. Il n'y avait point d'erreur si prodigieuse où l'ardeur de la dispute n'entraînât l'esprit emporté de Luther, BOSS. *Var.* II, § 41. Mais un père à ce point doit-il être emporté? RAC. *Théb.* I, 5. || Cheval emporté, cheval qu'on ne peut plus maintenir, qui a pris le mors aux dents. || Il se dit aussi des choses. On est las de M. Jurieu et de ses discours emportés, BOSS. *Déf.* 1er *disc*, § 1. || Substantivement. Celui, celle qui se laisse aller à la colère. C'est un emporté. C'est une folle, une emportée. Dieux! que cet emporté me donne de tourment! CORN. *Veuve*, III, 7. Vous allez vous emporter; retirez-vous, je vous prie, je n'aime pas les emportés, DUFRÉNY, *Esprit de contrad.* sc. 18. || Celui qui se laisse aller à ses passions. Combien de maisons à demi éteintes voient tous les jours finir dans les débauches et dans la santé ruinée d'un emporté toute l'espérance de leur postérité et toute la gloire des titres qu'une longue suite de siècles avait amassés sur leur tête! MASS. *Serm. pour le vendredi de la* 2e *semaine de carême*, 1. || Celui qui va trop loin, qui exagère les conséquences. Les chefs de nos calvinistes n'en usèrent pas d'une autre sorte; et encore que par honneur ils blâmassent ces emportés, nous ne voyons pas qu'on en fît aucune justice, BOSS. *Variat.* 10.

— SYN. EMPORTÉ, VIOLENT; EMPORTEMENT, VIOLENCE. Emporté et violent diffèrent comme emportement et violence. Or l'emportement se manifeste toujours au dehors par une explosion; la violence peut être muette, sans geste, sans signe. De plus la violence implique que quelque acte violent a été commis; l'emportement peut s'exhaler en simples paroles ou manifestations extérieures.

EMPORTEMENT (an-por-te-man), *s. m.* || 1° Mouvement déréglé, violent, qu'excite une passion. Tous mes emportements pour la grandeur suprême, CORN. *Tite et Bér.* IV, 3. N'attendez pas de moi ces doux emportements Tels que j'en vois paraître au cœur de ces amants, RAC. *Baj.* III, 2. Il y a des biens que l'on désire avec emportement, LA BRUY. XI. Secourons sa valeur qui devient imprudente, Et cet emportement que nous désapprouvons, VOLT. *Tancr.* V, 2. C'est dans l'emportement du meurtre et du carnage, ID. *Olymp.* III, 1. Sages enfin après l'emportement, Ils jouissaient de ce repos charmant Où tombe une âme heureuse et satisfaite, MALFIL. *Narc.* ch. IX. Qu'il y ait eu, dans les premiers moments, quelque emportement dans le pillage, cela doit-il étonner d'une armée exaspérée par de si grands besoins, si souffrante, et composée de tant de nations? SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 8. Ô bonheur de se voir adoré, Qu'avec emportement mon cœur t'a désiré! DELAV. *Paria*, II, 2. || 2° Transport de colère. De trop d'emportement votre faute est suivie, CORN. *Cid*, II, 1. Mais ne voyais-tu pas, dans mes emportements, Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments? RAC. *Andr.* V, 3. Je n'ai trouvé que pleurs mêlés d'emportements, ID. *ib.* V, 5. Il [Artaxerce] en fit mourir un grand nombre dans des emportements de colère, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 233, dans POUGENS. Le roi ne leur répondit que par des emportements et des injures, ID. *ib.* t. IX, p. 20. Les termes d'emportement et de débauche qui peuvent blesser la religion et la pudeur, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 82, dans POUGENS. Dirait-on, à l'emportement qui règne dans les écrits de Saumaise, que c'était au fond un homme facile et la douceur même, jusque-là qu'il se laissait dominer par une femme hautaine? ID. *ib.* p. 395.

— REM. Bouhours dit : « Nous avons vu naître ce mot sans que nous sachions précisément qui en est l'auteur. Il naquit durant les guerres civiles; et on ne le prit d'abord que pour un mouvement et un transport de colère. »

— ÉTYM. *Emporter.*

EMPORTE-PIÈCE (an-por-te-piè-s'), *s. m.* || 1° Outil d'acier dont plusieurs artisans se servent pour découper d'un seul coup les différentes matières qui servent à leurs ouvrages. || 2° Fig. Homme railleur, et qui dans la discussion inflige de rudes sarcasmes. || *Au plur.* Des emporte-pièce. || *Adj.* Le jeune homme répondait avec une décence de ton, une galanterie d'inflexion parfaites; mais en même temps le mot était si persifleur, la phrase si emporte-pièce, qu'il n'y aurait pas eu moyen d'y tenir, si cette pauvre dame avait su qu'un indiscret était là, LAFITTE, *Mémoires de Fleury*, I, 23.

— HIST. XVIe s. Emporte-piece [cautère], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Emporter, pièce.*

EMPORTER (an-por-té), *v. a.* || 1° Enlever d'un lieu pour porter dans un autre. Il a emporté tous ses livres. Il commanda qu'on fît emporter le corps, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 9, dans RICHELET. Qu'on m'emporte d'ici, je me meurs, CORN. *Rodog.* V, 4. Josabeth dans son sein l'emporta tout sanglant, RAC. *Ath.* IV, 3. La terre est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, LA BRUY. XVI. || Fig. Vous ne l'emporterez pas en paradis, se dit par menace et pour signifier qu'on se vengera tôt ou tard. || Familièrement. Que le diable vous emporte, se dit pour exprimer le dépit, l'impatience contre quelqu'un. || Que le diable m'emporte si...., je veux que le diable m'emporte...., locution familière et hors du ton de la société, pour appuyer sur une chose, pour la nier ou l'affirmer, suivant qu'on ajoute *ne* ou qu'on ne l'ajoute pas. Que le diable m'emporte, si je fais cette visite. Aussi, loin de contester ses vertus, je veux que le diable m'emporte.... — Plaît-il, monsieur? PICARD, *Les deux Philibert*, II, 14. || On retranche aussi le *que.* Le diable vous emporte, m'emporte. || 2° Enlever et porter avec soi. Il a emporté tout ce qu'il avait. Emportez ce livre, vous le lirez en route. || Fig. Les Maures en fuyant ont emporté son crime, CORN. *Cid*, IV, 5. La joie en est publique, et les princes tous deux Des Syriens ravis emportent tous les vœux, ID. *Rodog.* II, 1. N'est-il aucune voie Par où je puisse à Rome emporter quelque joie? ID. *Sertor.* III, 2. Je n'emporterai donc qu'une inutile rage? RAC. *Andr.* III, 1. Pallas n'emporte pas tout l'appui d'Agrippine, ID. *Brit.* III, 2. Toi-même tu l'as vu courir dans les combats Emportant après lui tous les cœurs des soldats, ID. *Bajaz.* I, 1. Le roi qui m'attendait au sein de ses États, Vit emporter ailleurs ses desseins et ses pas, ID. *Mithr.* I, 3. Ma mort n'emporte pas tout le fruit de vos feux, ID. *Iphig.* V, 3. J'emporte de ce château et du philosophe qui l'habitait, un souvenir heureux qui ne s'effacera jamais de ma mémoire et de mon cœur, Mme DE GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 435, dans POUGENS. || L'aîné emporte les deux tiers du bien, les deux tiers du bien sont dévolus à l'aîné. || 3° Il se dit aussi des choses qui entraînent, emmènent avec soi. L'inondation a emporté les ponts. La terre nous emporte dans son mouvement diurne et annuel. Il écrit, et les vents emportent sa pensée, Qui va dans tous les lieux vivre et s'entretenir, LAMART. *Harm.* II, 10. || Autant en emporte le vent, se dit de paroles, de menaces, de promesses qui ne se réalisent pas. Il en est à mines discrètes Et d'un entretien décevant; Mais fiez-vous à leurs fleurettes; Autant en emporte le vent, Me DE LA VIGNE, dans RICHELET. Je disais, et les vents emportaient ma prière, LAMART. dans le *Dict. de* POITEVIN. || Terme de chasse. Le vent emporte la voie, se dit quand

le vent empêche les chiens de sentir la voie. Un chien emporte la voie lorsqu'il suit ou chasse sans difficulté. || 4° Prendre, ravir. Les voleurs ont tout emporté. Par force ou par amour il croit vous emporter, CORN. *Perthar*, V, 1. Ces drapeaux glorieux Que de ce bras vainqueur j'emportai sous vos yeux, DUCIS, *Roméo*, I, 3. || Terme de guerre. Emporter une place, s'en rendre maître de vive force. On eût emporté la ville, si toute l'armée eût donné, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET. || Emporter une place, un retranchement à la pointe de l'épée, l'emporter d'assaut; et fig. emporter quelque chose à la pointe de l'épée, l'emporter avec de grands efforts. || 5° Fig. Entraîner moralement. Je goûte le plaisir sans en être emporté, RÉGNIER, *Épît.* II. Il faut se laisser emporter à la foule, BALZ. liv. IV, lett. 30. Quoi! l'amour qu'en ton cœur j'ai fait naître aujourd'hui T'emporte-t-il déjà jusqu'à mourir pour lui? CORN. *Cinna*, V, 2. Les sentiments de douleur qu'il en peut légitimement concevoir devraient du moins l'emporter à faire quelques reproches à celle dont il se croit trahi, et lui donner par là l'occasion de la désabuser, ID. *Examen de Mélite*. Le souvenir des siens, l'orgueil de sa naissance L'emporte à tous moments à braver ma puissance, ID. *Héracl.* I, 1. Et vous devez dompter l'ardeur qui vous emporte, ID. *Nicom.* II, 3. Ce que demande Horace au poëte qu'il instruit, quand il veut qu'il possède tellement ses sujets qu'il en demeure le maître et les asservisse à soi-même, sans se laisser emporter par eux, ID. *Clit. Préface*. C'est un homme qui emporte le cœur, SÉV. 155. Je me suis laissé emporter au plaisir de.... ID. 501. Ne vous fiez pas à votre puissance, et qu'elle ne vous emporte pas à des moqueries insolentes, BOSS. *Polit.* III, 3, 15. [Antiochus] exerce des cruautés inouïes: son orgueil l'emporte aux derniers excès, ID. *Hist.* II, 5. Depuis ce temps, l'esprit de séduction règne tellement parmi eux qu'ils sont prêts encore à chaque moment à s'y laisser emporter, ID. *ib.* II, 9. La fureur m'emportait, et je venais peut-être Menacer à la fois l'ingrate et son amant, RAC. *Andr.* III, 1. À quel excès de rage La vengeance d'Hélène emporta mon courage! ID. *ib.* IV, 5. À ce plaisir se laissant emporter, Il pourrait bien, moins discret et moins sage, De l'avenir entr'ouvrir le nuage, MALFIL. *Narc.* ch. II. || Il se dit aussi des animaux. La frayeur les emporte [les chevaux], RAC. *Phèd.* V, 6. || 6° Faire aller au delà de ce que l'on voudrait. Monsieur, cette dernière [abomination] m'emporte, et je ne puis m'empêcher de parler, MOL. *Don Juan*, V, 2. Oh! ciel, je me serai trahi moi-même, la chaleur m'aura emporté, ID. *l'Av.* I, 5. || 7° Causer la mort. Autrefois les famines emportaient des générations entières. Cette maladie l'emportera. Cette raison du moins en mon mal me conforte, Que, s'il n'est supportable, il faudra qu'il m'emporte, ROTR. *Antig.* III, 4. La fatigue et la blessure lui causèrent une fièvre avec un transport au cerveau qui pensa l'emporter, LESAGE, *Diable boit.* ch. 9. || 8° Détruire, faire cesser, faire disparaître. Le jus de citron emporte les taches d'encre. Une douleur que le temps emporte. Ce remède emporte la fièvre. Les faveurs du tyran emportent tes promesses; Tes feux et tes serments cèdent à ses caresses, CORN. *Cinna*, III, 4. Le gouvernement ne retire que 5 481 250 livres; l'achat des matières, les frais de fabrication, les bénéfices du fermier emportent le reste, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 19. || 9° Couper, retrancher. Le boulet lui emporta un bras. On en donne ici pour trois écus [de jeunes lions] qui sont les plus jolis du monde; en se jouant, ils emportent un bras ou une main à une personne, VOIT. *Lett.* 40. || Par exagération. Le chat lui a emporté la main, lui a fait de très-fortes égratignures. || Fig. Emporter la pièce, railler d'une manière très-mordante. Il avait l'esprit enjoué, un peu railleur; mais il raillait agréablement, sans emporter la pièce, LESAGE, *Ester. Gonzal.* ch. 36. || 10° Obtenir, avec une idée d'effort, de force, de violence. Quand le monstre infâme d'Envie.... Jette les yeux dessus ta vie, Et te voit emporter le prix Des grands cœurs et des beaux esprits, MALH. IV, 5. Ce que je méritais, vous l'avez emporté, CORN. *Cid*, I, 7. Il suit toujours son but jusqu'à ce qu'il l'emporte, ID. *Nicom.* V, 4. En vérité, monsieur, quelque approbation qu'ait emportée votre nouvelle Jocaste, ID. *Lettre à l'abbé de Pure*, 12 mars 1659. Ces grands rois qu'en tous lieux a suivis la victoire, Lui voyant emporter sur eux le premier rang, ID. *Andromède*, *Prologue*. J'apprends plus contre vous par mes désavantages Que les plus beaux succès qu'ailleurs j'aie emportés Ne m'ont encore appris par mes prospérités, ID. *Sert.* III, 2. Vous seule d'un coup d'œil emportâtes la gloire D'en faire avanouir.... ID. *Othon*, II, 2. Oui, le destin de Rome emporte l'avantage, MAIR. *M. d'Asdrub.* III, 1. Celui-ci sur son concurrent Voulait emporter l'avantage, LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. Et si de l'agréer je n'emporte le prix, J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris, ID. *Fabl. Au dauphin*. Il n'est pas possible que de telles extravagances où l'impiété et l'absurdité combattent ensemble à qui emportera le dessus.... BOSS. *Var.* XIII, 21. Il faut que la force, la magnanimité, la prudence et cent autres vertus soient le principe de ces victoires qu'on veut emporter sur les hommes, MASCARON, *Anne d'Autriche*, II. Fidèles qui jouissez dans le ciel d'un royaume que vous n'avez emporté que par la violence, MASS. *Car. Élus*. D'anciens tribuns du peuple et les principaux plébéiens se flattant d'emporter ces dignités parurent dans la place, VERTOT, *Révol.* t. VI, p. 111. Ne soyez pas surprise si, bien que votre âme soit la plus sensible, la mienne sait le mieux aimer, et si, vous cédant en tant de choses, j'emporte au moins le prix de l'amour, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 2. || Absolument. Obtenir à force d'instances, faire prévaloir une opinion dans un conseil. Le célèbre Vauban emporta que la ville [de Namur] serait attaquée séparément du château, contre le baron de Bressé qui voulait qu'on fît le siége de tous les deux à la fois, ST-SIM. 1, 25. || Emporter un choix, le décider. Et l'offre pour Othon de lui donner ma voix Soudain en ma faveur emportera son choix, CORN. *Othon*, II, 4. Que votre seul mérite emporte ce grand choix, Sans que votre présence ait mendié des voix, ID. *Pulch.* I, 5. || Emporter la balance, déterminer la préférence. Ta beauté sans doute emportait la balance, CORN. *Cid*, III, 4. Enfin votre rigueur emporta la balance, RAC. *Bérén.* I, 4. || Emporter quelque chose de haute lutte, l'obtenir, s'en emparer rapidement et malgré toute opposition. || L'emporter, être plus pesant. À volume égal, l'or l'emporte de beaucoup sur l'argent. || Fig. L'emporter, prévaloir. Je ne craignais pas que la cruauté des ennemis l'emportât sur votre clémence, VAUGEL. *Q. C.* VI, 10, dans RICHELET. Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi, CORN. *Cid*, I, 3. Vous le direz [le mot de prochain], ou vous serez hérétique, et M. Arnauld aussi, car nous sommes le plus grand nombre; et, s'il est besoin, nous ferons venir tant de cordeliers que nous l'emporterons, PASC. *Prov.* I. Sur l'intérêt des Grecs vous l'aviez emporté, RAC. *Iphig.* IV, 4. Votre frère l'emporte et Phèdre a le dessus, ID. *Phèdre*, II, 6. D'Esther, d'Aman, qui le doit emporter? ID. *Esth.* II, 9. Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi, ID. *Athal.* II, 5. Dieu des Juifs, tu l'emportes, ID. *ib.* V, 6. || L'emporter, se dit aussi des choses. Il est juste que nous soyons affligés et consolés comme chrétiens, et que la consolation de la grâce l'emporte par-dessus les sentiments de la nature, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Sa table l'emporte sur celle d'un ministre pour la délicatesse et l'abondance, LESAGE, *Diable boit.* ch. 18. Et l'intérêt commun l'emporta dans mon cœur, VOLT. *Tancr.* I, 1. || 11° Avoir pour conséquence. Ce crime emporte la peine capitale. La ruine de Rennes emporte celle de la province, SÉV. 227. Un oui affirmatif qui emporte l'acquiescement, BOSS. II, *Annonc.* 2. Cette foi n'emporte-t-elle pas nécessairement une adoration? ID. *Var.* 6. Le mariage avec Perci emportait la nullité de celui.... ID. *ib.* 7. Notre succession de pasteurs est fondée sur une notoriété universelle qui emporte l'aveu même de nos adversaires, FÉN. t. II, p. 9. Avoir du plaisir ou de la douleur n'emporte point en soi la capacité de rechercher l'un et de fuir l'autre, BONNET, *Ess. analyt. âme*, ch. 19. Le droit de la défense naturelle n'emporte point avec lui la nécessité de l'attaque, MONTESQ. *Esp.* X, 2. L'une et l'autre [l'erreur et la vérité], poussées au dernier degré, emportent conviction, CHATEAUBR. *Gén.* III, I, 3. || Terme de procédure. La forme emporte le fond, elle prévaut sur le fond, et un simple défaut de forme peut faire perdre la meilleure cause. Dans le sens contraire, le fond emporte la forme, il prévaut sur la forme. || Comporter. Ils sentent bien qu'en disant que ces mots emportent la propre substance du corps et du sang, c'est faire clairement paraître que le dessein de Notre-Seigneur a été d'exprimer le corps et le sang, BOSS. *Var.* XII, § 4. Les piliers de ces arches [d'un aqueduc près de Carthage] emportent seize pieds sur chaque face, CHATEAUBR. *Itin.* III, 168. || 12° S'emporter, *v. réfl.* Être emporté, ôté. Ces meubles s'emportent aisément. || 13° Se lancer. Un limier le fait partir, Il tâche à se garantir, Dans les forêts il s'emporte, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || Ne plus obéir, en parlant d'un cheval, d'un chien de chasse. || Terme de jardinier. On dit qu'un arbre s'emporte quand il pousse en hauteur sans se garnir du bas, ou qu'une de ses branches se développe plus que les autres. || 14° Se laisser aller à des mouvements, à des paroles, à des actes violents, passionnés. Il est difficile à un misérable de parler avec modération et de ne se pas emporter, VAUGEL. *Q. C.* VI, 10, dans RICHELET. Il s'emportait parfois d'une noble insolence, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Mon père, retenez des femmes qui s'emportent, CORN. *Hor.* II, 8. Je veux, je ne veux pas, je m'emporte et je n'ose, ID. *Cinna*, I, 2. Ah! c'en est trop, et vous vous emportez, ID. *ib.* III, 3. .... Je m'emporte, et mes sens interdits Impriment leur désordre en tout ce que je dis, ID. *Tite et Bér.* II, 5. Trop chaud ami qu'il est, il s'emporte à tous coups Pour un fourbe insolent qui se moque de nous, ID. *la Veuve*, V, 6. Faute de me connaître, il s'emporte, il s'égare, ID. *Nicom.* I, 3 [Il] s'emportera sans doute et bravera son père, ID. *ib.* I, 5. Mais, seigneur, je m'emporte, et l'excès d'un tel heur Me fait vous en parler avec trop de chaleur, ID. *Sert.* I, 3. Tel contre vous et moi s'osera révolter, Qui contre un si grand corps craindrait de s'emporter, ID. *Pulchér.* III, 3. Le prince a dû recevoir une puissance indépendante de toute autre puissance qui soit sur la terre; mais il ne faut pas pour cela qu'il s'oublie, ni qu'il s'emporte, puisque moins il a de compte à rendre aux hommes, plus il a de compte à rendre à Dieu, BOSS. *Polit.* IV, II, 4. Rien ne peut m'ébranler; Jugez-en, puisqu'ainsi je vous ose parler, Et m'emporte au delà de cette modestie, Dont, jusqu'à ce moment, je n'étais point sortie, RAC. *Mithr.* IV, 4. Et d'un trône si saint la moitié n'est fondée Que sur la foi promise et rarement gardée; Je m'emporte, seigneur, ID. *Baj.* II, 3. || S'emporter à, jusqu'à. Permettez que je me laisse emporter au ravissement que me donne cette pensée, CORN. *Poly. À la reine régente*. Mais tous deux s'emportant à plus d'irrévérence, ID. *Poly.* III, 2. Les gens de guerre connaissent qu'ils sont maîtres de donner l'empire; ils s'emportent jusqu'à le vendre publiquement au plus offrant, BOSS. *Hist.* III, 7. Il n'y a certes qu'une extrême préoccupation qui puisse s'emporter à un tel reproche, ID. *Fragm. sur div. mat. de controverse*, III. S'étant emporté mal à propos à quelques discours, HAMILT. *Gramm.* 9. Télémaque s'emporta jusqu'à menacer Phalante, FÉN. *Tél.* XVI. || S'emporter dans, en. J'ai suivi tes conseils; mais plus je l'ai flattée, Et plus dans l'insolence elle s'est emportée; Si bien qu'enfin outré de tant d'indignités, Je m'allais emporter dans les extrémités, CORN. *Pomp.* II, 4. Hélas! que je m'emporte en regrets superflus! VOLT. *Brut.* IV, 2. Je ne m'emporte plus en d'inutiles plaintes, ID. *Olympe*, V, 3. || S'emporter de colère, de chaleur, se laisser emporter par la colère, par la chaleur. S'il est bien amoureux, il peut s'emporter de colère et tuer dans un premier mouvement, CORN. *Deuxième disc.* M. de la Rochefoucauld, qui avait plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur; il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste et chargea les ennemis, RETZ, *Mém.* II. || Ellipse de *se*, avec le verbe *laisser*. Laissant emporter son esprit, qui manque naturellement un peu d'assiette, aux impressions précipitées de la surprise, VAUVEN. *Caract.* XVIII. || Se fâcher violemment, s'abandonner à la colère. Il s'emporte pour rien. Il s'est emporté contre ses enfants. Ah! vous êtes dévot, et vous vous emportez! MOL. *Tart.* II, 2. Mon Dieu! tout doux; vous allez d'abord aux invectives; est-ce que nous ne pouvons pas raisonner ensemble sans nous emporter? ID. *Mal. im.* I, 5. Doucement, diras-tu, que sert de s'emporter? BOIL. *Sat.* VIII. Ah! sans vous emporter, Souffrez que mes efforts tâchent de l'arrêter, RAC. *Alex.* I, 3. Elle, aussi fière que celles qui ont le plus d'innocence, et aussi prompte que celles qui en ont le moins, s'emporta sur un soupçon qui lui donnait plus de chagrin que de confusion, HAMILT. *Gramm.* 9. || Dans le style très-familier. S'emporter comme une soupe au lait, se livrer subitement à un mouvement de colère qui ne dure pas longtemps. Cette comparaison est fondée sur ce que, quand le lait bout, il vient un moment où les bouillons s'élèvent tout à coup au-dessus de la casserole et se répandent si l'on ne la retire aussitôt. Cette locution offre l'exemple curieux et assez commun chez nous d'une affection morale assimilée à un fait purement

ique. || Proverbe. Le plus fort l'emporte, c'est-à-dire le plus puissant a toujours l'avantage.

— REM. « On emporte une place, dit Voltaire, on remporte un avantage, on a un succès, on n'emporte point un succès; c'est un barbarisme. » Il n'y a point de barbarisme; les meilleurs auteurs au XVIe et au XVIIe siècle ont parlé ainsi; et il n'y a aucune raison pour ne pas parler comme eux.

— SYN. EMPORTER LE PRIX, REMPORTER LE PRIX. La particule réduplicative *re* a tellement perdu ici son sens propre, que l'usage seul a établi quelque différence, non dans le sens, mais dans l'emploi. On dit remporter un prix quand il s'agit des distributions de prix, des concours; en ce cas, emporter ne s'emploie pas. Mais, quand il ne s'agit pas de ces distributions, et surtout dans le style élevé, emporter est de mise. Emporter se prend surtout dans le sens superlatif, c'est-à-dire avec l'article *le* qui donne à *prix* le sens général : il emporte le prix. Mais, s'il s'agit de prix particuliers, on dira : il remporte un prix, des prix.

— HIST. XIe s. Se truis [si je trouve] Rolant, [il] n'enportera la teste [ne s'en ira avec la tête sur ses épaules], *Ch. de Rol.* LXXIII. || XIIe s. De Saragoce les cles [clefs] enporterez, *Ronc.* p. 31. Et je meïsme n'enporterai la vie [ne reviendrai vivant], *ib.* p. 83. Si m'emporta en som [au sommet d'] un pui mout grant, *ib.* p. 164. Il peut sa crois garder et estoier [ficher], Qu'encor l'a-il tele qu'il l'emporta [à la croisade], HUES D'OISI, *Romanc.* p. 104. || XIIIe s. Tant que la vraie histoire [j'] emportai avec mi, *Berte*, I. Si comenda que ses cuers fust enfouis à Roem, et ses cors fust emportés à Londres et enfouis en la mere eglise, *Chr. de Rains*, 80. Et aucune fois ele [une société commerciale] se fet en tele maniere que li un emporte part au gaaing s'il y est; et se perte torne, il n'emporte point de perte, BEAUM. XXI, 33. Combien que il y ait de mariages et filles de cascun [chaque] mariage, et du derrain mariage fust uns hoirs malles [mâle], si emporteroit il l'ainsneece contre se [sa] sereur, ID. XVIII, 24. Comment que uns autres enport les fruis d'un fief duquel je sui hoirs, je sui tenus à obeir, ID. XII, 12. || XVe s. Et laira-t-on les Anglois convenir et les Portingalois aller et venir parmi le pays de Castille; ils n'emporteront pas le pays, quand ils s'en iront, avecques eux, FROISS. II, III, 61. Le quel Charolois rendit responce, en disant que diable peust emporter ceulx qui faisoient tel, et qu'ils faisoient plus que on ne leur commandoit, JEHAN DE TROYES, *Chron.* 1465. S'il en a fait occision, Autant en emporte le vent; Gens pleins de dissolucion, On les doit corriger souvent, *Recueil de farces*, p. 381. || XVIe s. Amy Gavan, on t'a fait le rapport Depuis un peu que j'estois trespassé : Je prie à Dieu que le deable m'emport S'il en est rien, ne si j'y ai pensé, MAROT, III, 50. Les mots de Moyse n'emportent sinon qu'il a imposé nom à l'autel, CALV. *Instit.* 78. L'un et l'aultre de ces deux moyens m'emporteroit aysement, MONT. I, 12. Il se laisse emporter à ce dernier accident, ID. I, 6. Ainsin emporte les bestes leur rage à s'attaquer à.... ID. I, 25. S'ils emportent la victoire sur eulx, ID. I, 241. Si tu ne portes la douleur, elle t'emportera, ID. I, 304. Je n'estime point qu'en suffisance et en grace à cheval nulle nation nous emporte, ID. I, 368. Capoue feut emportée le lendemain, ID. II, 37. Un chien luy emporta le gras de la jambe, ID. III, 302. On disait à Socrates que quelqu'un ne s'estoit aulcunement amendé en son voyage : Je crois bien, dict-il; il s'estoit emporté avecques soy, ID. I, 38. Emporter le prix, AMYOT, *Thés.* 22. Le sort la [Hélène] donna à Theseus, qui l'emporta en la ville de Aphidnes, ID. *ib.* 39. Leur risée emportoit tousjours, quand et elle, un doulx admonestement, ID. *Lyc.* 53. Il y eut grande contention et grande contrariété d'opinions, toutefois à la fin la plus doulce l'emporta, ID. *Cam.* 73. La peste, oultre une multitude innumerable de peuple, emporta encore plusieurs magistrats, ID. *Cam.* 74. Demosthenes, l'ayant souspesée, s'esmerveilla du poids qui estoit grand, et demanda combien de poids elle emportoit; et Harpalus en se riant lui respondit : Elle t'emportera vingt talents; et sitost que la nuict fut venue, luy envoya la couppe avec les vingt talents, ID. *Démosth.* 36. Ceux à qui un gros boulet aura emporté un membre, PARÉ, IX, 10. Philippe, pour la grandeur de ses merites, emporta, par la voix des doctes, le surnom d'Auguste, PASQUIER, *Rech.* III, 29.

— ÉTYM. *En* 2, et *porter*; bourguig. *empôtai*; provenç. *emportar*. Emporter, c'est porter de là : lat. *inde portare*.

† **EMPOTAGE** (an-po-ta-j'), *s. m.* Action d'empoter. || Terme de cuisine. Bouillon dont on se sert pour mouiller les potages.

— ÉTYM. *Empoter.*

EMPOTÉ, ÉE (an-po-té, tée), *part. passé*. Des géraniums empotés. Des confitures empotées.

EMPOTER (an-po-té), *v. a.* Mettre en pot des plantes. || Mettre en pot des confitures, des conserves.

— ÉTYM. *En* 1, et *pot*.

† **EMPOUDRER** (an-pou-dré), *v. a.* Couvrir de poudre, de poussière.

— HIST. XIIIe s. Ou se sa robe trop s'empoudre, Soulevez-la lui de la poudre, *la Rose*, 7285. || XVe s. Et estoient leurs chevaux tout chargés et empoudrés, et aussi eux-mesmes, FROISS. II, III, 83.

— ÉTYM. *En* 1, et *poudre*.

† **EMPOUILLÉ, ÉE** (an-pou-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Garni d'empouilles. Il est défendu aux laboureurs de laisser vaguer leurs chevaux et bestiaux dans les terres empouillées, *Arrêt du parlement*, 14 août 1787.

— ÉTYM. Voy. EMPOUILLES.

† **EMPOUILLES** (an-pou-ll', *ll* mouillées), *s. f. plur.* Terme de droit coutumier. Les fruits de la terre encore sur pied, par opposition à dépouille, qui signifiait ces mêmes fruits, coupés ou moissonnés. Défenses sont faites à toutes personnes de laisser aller leurs poules ou poulets et autres volailles dans les empouilles, prés, sainfoins, luzernes, qui avoisinent les maisons, *Arrêt du parlement*, 14 août 1787.

— ÉTYM. Mot fait avec *en* 1 sur le modèle de *dépouille*, et, comme si *dépouille* était formé de la préposition *de*, et de *pouille*.

† **EMPOUPER** (an-pou-pé), *v. a.* Terme de marine. Prendre un vaisseau en poupe, en parlant du vent.

— HIST. XVIe s. Lors un bon vent vint empoupper la flotte, DU BELLAY, IV, 38, *verso*. Je prie à Dieu que vous puissiez empoupper vostre navire d'un vent heureux, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 599, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *poupe*.

EMPOURPRÉ, ÉE (an-pour-pré, prée), *part. passé*. Teint de couleur de pourpre. Là s'élevaient trois arbres.... à leurs racines rampaient quelques baies empourprées, CHATEAUBR. *Gaul*, 261. Et, vers l'occident seul, une porte éclatante Laissait voir la lumière à flots d'or ondoyer; Et la nue empourprée imitait une tente Qui voile sans l'éteindre un immense foyer, LAMART. *Harm.* II, 2. || Revêtu de la pourpre. Archevêques, abbés, empourprés cardinaux, VOLT. *Stances*, 25.

EMPOURPRER (an-pour-pré), *v. a.* Colorer de pourpre ou de rouge. Commençons par ce corps d'albâtre dont mon fils a publié les merveilles et qu'il appelle le temple de la blancheur; prenez vos scions, filles de la nuit, et me l'empourprez si bien que cette blancheur ne trouve pas même un asile en son propre temple, LA FONT. *Psyché*, II, p. 173. Bacchus lui-même aux vendanges Vient empourprer le raisin, FÉN. t. XXI, p. 291. La flamme des vaisseaux empourpre la voilure, V. HUGO, *Crép.* I. ....Le sang empourprait d'un rouge plus ardent Sa crête dentelée [du serpent], ID. *Orient.* 26. || S'empourprer, prendre la couleur de pourpre. L'horizon s'empourprait.

— HIST. XVIe s. J'empourpreroy mes plumes en mon sang, Pour tesmoigner la peine que j'endure, RONS. 77.

— ÉTYM. *En* 1, et *pourpre*.

† **EMPOUTRERIE** (an-pou-tre-rie), *s. f.* Réunion de deux poutres qui soutiennent le plancher du beffroi d'un moulin.

— ÉTYM. *En* 1, et *poutre*.

EMPREINDRE (an-prin-dr'), j'empreins, nous empreignons, vous empreignez, ils empreignent; j'empreignais; j'empreignis; j'empreindrai; j'empreindrais; empreins, empreignons; que j'empreigne, que nous empreignions, que j'empreignisse; empreignant; empreint, *v. a.* || 1° Produire en relief ou en creux, par la pression sur une surface, une figure, des traits, etc. Il empreignit son sceau dans la cire. || 2° Fig. Nous empreignons de notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons, PASC. dans COUSIN. Dieu avait déjà empreint au dedans de lui [le roi] les caractères de la mort, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* || 3° S'empreindre, *v. réfl.* Être marqué. Leurs pas s'étaient empreints sur le sable. Image fidèle des libres mouvements de l'esprit humain, cette longue histoire que je vous raconte doit s'élever, s'abaisser, s'empreindre de mille couleurs, ou riantes ou sévères, VILLEM. *Littér. franç.* 18e *siècle*, 2e *part.* 3e *leçon*.

— SYN. EMPREINDRE, IMPRIMER. Ces deux mots sont étymologiquement identiques, puisque tous deux reproduisent le verbe latin *imprimere*, l'un sous l'ancienne forme française, l'autre sous la forme moderne. La différence que l'usage a mise c'est que imprimer est d'un usage plus étendu. On dit également empreindre ou imprimer un sceau dans de la cire, empreindre ou imprimer un caractère; mais on dit seulement imprimer une étoffe, imprimer un livre. De plus, au figuré, on se sert presque exclusivement de imprimer.

— HIST. XIIIe s. Dès ce que fui hors d'ignorance, Et qué connui qu'estoit honnours, Emprient a vo douce semblance, Dame, en mon cuer loial amours, A. DINAUX, *Trouvères artésiens*, p. 253. .... Cuer qui l'amor Dieu maintient, Quant de ceste [amour] se sent emprient.... *Fabliaux mss*, n° 7218, f° 126, dans LACURNE. || XIVe s. Très dous pensers en li empraint, MACHAUT, p. 26. || XVIe s. Car vostre œil qui fait offense Au cœur où vous este empraînte, À la langue fait defense De vous à vous faire plaincte, ST-GELAIS, 188. Les regles de la raison que nature a empreintes en nous, MONT. I, 54. La beauté de Stratonice trop vivement empreinte en son ame, ID. I, 92. Un bandeau, sur lequel y avoit des couronnes et des victoires emprainte et portraites de broderie, AMYOT, *Timol.* 12.

— ÉTYM. Provenç. *enpremar*; espagn. *imprimir*; ital. *imprimere*; du latin *imprimere*, de *in*, en, et *premere*, presser. *In-primere*, avec l'accent sur *pri*, donne régulièrement *en-preindre*. Plus tard d'*imprimere* on a tiré directement *imprimer*.

EMPREINT, EINTE (an-prin, prin-t'), *part. passé* d'empreindre. Marqué par impression. Un pied empreint sur le sable. Un conquérant, dans sa fortune altière, Se fit un jeu des sceptres et des lois; Et de ses pieds on peut voir la poussière Empreinte encor sur le bandeau des rois, BÉRANG. *le Dieu des Bonnes gens.* || Fig. La même majesté sur son visage empreinte, CORN. *Pomp.* II, 2. De qui même le front déjà pâle et glacé, Porte empreint le trépas dont il est menacé, ID. *Œdipe*, I, 1. Ces sentiments d'erreur qui sont si empreints en nous-mêmes, PASC. dans COUSIN. La marque infaillible d'inspiration divine qu'ils [les livres de l'Ancien Testament] portent empreinte dans le grand nombre et la suite des prédictions mémorables dont on les trouve remplis, BOSS. *Hist.* II, 13. Et couvrent de Dieu même, empreint sur leur visage, De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage, BOIL. *Sat.* X. L'auguste majesté sur votre front empreinte, RAC. *Esth.* II, 7.

EMPREINTE (an-prin-t'), *s. f.* || 1° Figure marquée par impression. Empreinte en creux, en relief. Je me tourmentais l'esprit pour deviner qui pouvait avoir pris des empreintes ou des modèles de mes clefs, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* IV, 3. Dans le cabinet où travaillait cet infatigable écrivain [Le Nain de Tillemont], on voyait l'empreinte de ses deux pieds marquée sur les carreaux qui étaient sous son bureau, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 369, dans POUGENS. || Terme de géologie. Figures d'insectes, de plantes, etc. empreintes sur une roche. || Terme d'anatomie. Nom donné aux inégalités des os auxquelles s'attachent les fibres tendineuses et ligamenteuses. || 2° Fig. La foi de ses aïeux, ton amour et ta crainte Dont il porte dans l'âme une éternelle empreinte, MALH. II, 1. Ni l'air ni le vent ne portent l'empreinte de Dieu, BOSS. *Lett. Corn.* 25. Elle s'arrête, et d'une douleur feinte, À tous ses traits elle donne l'empreinte, MILLEV. *Charlem. à Pavie*, ch. I. Maintenant je cherche dans l'école historique anglaise l'empreinte de Montesquieu et de Voltaire, en cette liberté philosophique, cette raison supérieure dont ils donnèrent l'exemple, VILLEMAIN, 18e *siècle*, 2e *partie*, 3e *leçon*. Partout du doigt de Dieu reconnaissant l'empreinte Je courbe mon orgueil sous sa majesté sainte, C. DELAV. *Vêp. sicil. Scène supprimée.* Voyageur fatigué qui reviens sur nos plages Demander à tes champs leurs antiques ombrages, À ton cœur ses premiers amours; Que de jours ont passé sur ces chères empreintes! LAMART. *Harm.* III, 4. || 3° Terme de peinture. Première couleur couchée uniformément sur la toile avant d'y dessiner le sujet du tableau. On dit aussi impression.

— HIST. XIIIe s. Quant autre conseil n'i puet metre, Si taille empraînte de tel letre Qu'il lor donne formes veroies [vraies] En coinz de diverses monnoies, *la Rose*, 16216. Et voit-on cler par ce seel [sceau] que l'empreinte du seel brisée est semblable au seel entier, JOINV. 201. || XIVe s. En tel pays que tu puisses veoir l'emprunte du pied sur l'herbe, *Modus*, *ms.* f° 7, dans LACURNE. || XVe s. Empraînte en plomb où est le visage de François de Carare en un costé, DE LABORDE, *Emaux*, p. 260.

— ÉTYM. *Empreint*; provenç. *emprenta*. *Empreinte* a aussi signifié choc : N'il [les cieux] ne reçoivent pas empreintes, *la Rose*, 19123. Nous prenions de ceste empreinte la ville.... CARLOIX, II, 13. On remarquera la forme *emprunte*, qui a son analogue dans l'italien *impronta*, empreinte.

EMPRESSÉ, ÉE (an-prè-sé, sée), *adj.* || 1° Qui met de l'empressement. Ses femmes, à toute heure, autour d'elle empressées, RAC. *Alex.* IV, 6. En voyez-vous un seul qui sans rien entreprendre.... Aille, esclave empressé, lui demander des fers? ID. *ib.* I, 1. Inquiète, empressée, Elle veut qu'à ses yeux j'explique ma pensée, ID. *Bérén.* III, 1. || Empressé à. Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé, Tu me verras souvent à te suivre empressé, BOIL. *Épît.* VI. Et de tant de mortels à toute heure empressés À nous faire valoir leurs soins intéressés, RAC. *Esth.* II, 3. || Empressé de. Après que vous l'avez tant de fois rejeté, ne revient-il pas [Jésus-Christ] à la porte de votre cœur, aussi empressé de votre salut, lorsqu'il vous appelle à la onzième heure, qu'il l'était en vous appelant à la première? MASS. *Carême*, *Prière* 2. Leur chef est empressé de voir dans la Scythie Un guerrier qu'il connut aux champs de la Médie, VOLT. *Scythes*, I, 5. || Substantivement. Il fait l'empressé. Certaines gens, faisant les empressés, S'introduisent dans les affaires; Ils font partout les nécessaires, Et, partout importuns, devraient être chassés, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. || 2° En parlant des choses, qui a le caractère de l'empressement. Que n'avez-vous pour moi cette ardeur empressée? RAC. *Alex.* I, 3. De ce sang précieux versé pour la patrie Nos secours empressés ont suspendu les flots, VOLT. *Tancr.* V, 6.

— ÉTYM. Voy. EMPRESSER.

EMPRESSEMENT (an-prè-se-man), *s. m.* || 1° Action de s'empresser. Malgré l'empressement d'un curieux désir, Il faut, pour lui parler, attendre son loisir, CORN. *Illus. com.* I, 1. Ses douces conversations [de sa sœur Bénédicte] rétablirent dans le cœur de la princesse Anne ce que d'importuns empressements en avaient banni, BOSS. *Anne de Gonz.* Ou ne dois-je imputer qu'à votre seul devoir L'heureux empressement qui vous porte à me voir? RAC. *Andr.* II, 2. Quels empressements Vous dérobent si tôt à nos embrassements? ID. *Iphig.* II, 2. Tout succède, madame, à mon empressement, ID. *ib.* III, 3. Qui croirait que l'empressement pour les spectacles.... les repas.... les ballets.... couvrissent.... des passions si vives et des affaires si sérieuses? LA BRUY. VIII. Un homme qui ne témoignait aucun empressement, FÉN. *Tél.* VI. L'on aura assez d'empressement à servir l'État pourvu que.... ID. *ib.* XII. Cet homme s'avançait avec empressement, ID. *ib.* XIX. Ces soins et ces empressements à cultiver l'estime des hommes, MASS. *Car. Tiédeur*, 2. Les soins, les intrigues, les empressements pour s'élever, le chagrin vif et profond de se voir devancé, ID. *Carême*, *Confession.* Ainsi cette vivacité sur votre gloire, ces empressements à être distingué du côté de l'estime, ID. *Car. Fautes légères.* Des assujettissements et des ennuis mortels dont il faut même se faire un empressement et un mérite, ID. *Prof. rel. Serm.* 4. Dans l'empressement d'être utile, elle avait oublié de se chausser, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 2° Actions témoignant qu'on s'empresse. Et je n'ai point pour lui ces doux empressements Qui d'un cœur paternel font les vrais mouvements, CORN. *Héracl.* V, 3. J'aimai votre tendresse et vos empressements, ID. *Sertor.* III, 4. Il le faut bien payer de la même monnaie, Répondre comme on peut à ses empressements, MOL. *Mis.* I, 1. L'ingrat est-il touché de mes empressements? RAC. *Bajaz.* I, 1. Je ne mérite plus ces doux empressements, ID. *Phèd.* III, 4.

— REM. 1. On dit également l'empressement de faire quelque chose et l'empressement à faire quelque chose. || 2. Camus, évêque de Belley, dans une sorte de dissertation placée à la suite de son roman d'Alcine, sous le titre d'*Issue aux censeurs*, cite le mot *empressement* comme un terme contesté; le roman est de 1625.

— ÉTYM. *Empresser.*

EMPRESSER (S') (an-prè-sé), *v. réfl.* || 1° Se hâter. Il s'empresse de parler. Je m'empressai de l'avertir. || 2° Se presser autour pour témoigner de l'affection, du respect, de la politesse. Selon qu'il vous menace ou bien qu'il vous caresse, La cour autour de vous ou s'écarte ou s'empresse, RAC. *Brit.* IV, 4. Ou même s'empressant aux autels de Baal, ID. *Athal.* I, 1. Un autre s'empressait auprès de la Midleton, HAMILT. *Gram.* 6. Du peuple qui l'aimait une troupe en furie S'empressant près de lui..., VOLT. *Alz.* V, 6. || 3° Témoigner de la presse, de l'ardeur pour. En vain à mon secours votre amitié s'empresse, RAC. *Théb.* V, 3. S'empresse-t-il assez pour jouir d'une vue Qu'avec tant de transports je croyais attendue? ID. *Iphig.* II, 3. Narcisse plus hardi s'empresse pour lui plaire, ID. *Brit.* V, 8. || S'empresser à. Tout l'univers.... S'empresse à l'effacer de votre souvenir, RAC. *Brit.* II, 3. Les pontifes du Seigneur et les rois de la terre s'empressent à lui offrir [à St François de Paule] des établissements dignes de lui, MASS. *Panég. St Franç.* Les Anglais surtout, qui firent la guerre dans son diocèse [de Fénelon], s'empressèrent à lui témoigner leur respect, VOLT. *Louis XIV*, 33. Plusieurs gens de lettres s'étaient empressés à lui plaire, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || S'empresser de. Vos généreuses mains s'empressent d'effacer Les larmes que le ciel me condamne à verser, VOLT. *Mahom.* I, 2. .... l'honneur Que les grands de l'État s'empressent de vous rendre, LEMERC. *Clovis*, V, 9.

— REM. S'empresser, signifiant témoigner de la presse, de l'ardeur, veut indifféremment *à* ou *de* avec l'infinitif suivant; signifiant se hâter, il veut *de*.

— HIST. XIII° s. Moult i avoit beles gelines : Gonbert de Fresne les paissoit, Qui de pondre les enpressoit, *Ren.* 10004. || XV° s. Le roy fut si très fort empressé de ses ennemis, qu'il se partit tout abandonné de ses gens, MONSTREL. t. I, f° 30, dans LACURNE. || XVI° s. Ne fait icy à demander s'il fut bien empressant à l'entour de ceux qu'il sçavoit avoir envers ledit seigneur plus grand et favorable accez, pour luy ayder et tenir main à impetrer son congé, M. DU BELLAY, 405.

— ÉTYM. *En* 1, et *presser.*

† **EMPRIMERIE** (an-pri-me-rie), *s. f.* Terme de tannerie. Grande cuve pour mettre à rougir les cuirs.

— ÉTYM. *Imprimer.*

† **EMPRISE** (an-pri-z'), *s. f.* Ancien terme militaire. Entreprise chevaleresque. || L'emprise à l'écu pendant, exercice de l'ancienne chevalerie, qui gardait des pas ou passages sur les ponts et grands chemins, là où les chevaliers pendaient leurs écus et se tenaient prêts à jouter contre tous ceux de pareille qualité qui viendraient toucher ces écus du bout de leur lance. || On nommait aussi emprises d'armes les jeux militaires des chevaliers.

— HIST. XIII° s. Ceste emprise fu atirée [arrangée] à passer le jour de quaresme prenant, JOINV. 224. || XV° s. Afin que honorables emprises et nobles aventures soient notablement registrées, FROISS. *Prol.* || XVI° s. Hardis feront des emprises si belles, Que le vieil temps n'en sera le vainqueur, RONS. 684.

— ÉTYM. *Empris*, participe d'*emprendre*, usité au lieu d'*entreprendre*; de *en* 1, et *prendre*; provenç. *empreza*; espagn. *empresa*; ital. *impresa*. *Emprise* avait le même sens qu'aujourd'hui *entreprise*.

EMPRISONNÉ, ÉE (an-pri-zo-né, née), *part. passé.* Mis en prison. Emprisonné par arrêt de justice. .... Ce lieu les tient emprisonnés, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* II, 5. || Fig. Retenu. Emprisonné par le mauvais temps. Un fleuve emprisonné dans son lit par une digue. Quel dégoût vient saisir mon âme consternée, Seule dans elle-même, hélas! emprisonnée? A. CHÉN. *Élég.* XII.

EMPRISONNEMENT (an-pri-zo-ne-man), *s. m.* Action d'emprisonner; état de celui qui est emprisonné. Le jour de son emprisonnement. .... Rome met-elle au nombre de vos droits .... Les emprisonnements, le rapt et le divorce? RAC. *Brit.* III, 8. || Peine en matière correctionnelle, distincte de la réclusion et de la détention, qui sont des peines en matière criminelle. || Emprisonnement cellulaire, peine par laquelle les condamnés sont retenus en des cellules complétement solitaires.

— HIST. XIV° s. Et les autres transmutacions sunt violentes et manifestes, si come batterie, emprisonnement, mort et estre tué, ORESME, *Éth.* 145. || XVI° s. .... Et de jour, pour plus d'infamie, Firent mon emprisonnement, MAROT, II, 243. L'admonestant d'oublier plus tost la cause de son emprisonnement que de se souvenir de sa delivrance, AMYOT, *Othon*, 1.

— ÉTYM. *Emprisonner.*

EMPRISONNER (an-pri-zo-né), *v. a.* || 1° Mettre en prison. On l'a emprisonné comme suspect. Mais il s'est vu tantôt emprisonner; Cette offense en son cœur sera longtemps nouvelle, RAC. *Brit.* IV, 5. || 2° Par extension, retenir, empêcher de sortir. Et pour m'en détourner [m'éloigner d'un champ de bataille], Cet amant généreux me fait emprisonner, RAC. *Alex.* III, 1. Dans le fond du sérail ils vont t'emprisonner, DELAV. *Paria*, I, 2. || Il se dit aussi, dans le langage technique, des gaz ou des liquides qui se trouvent retenus. La trempe emprisonne les gaz dans les pores moléculaires en s'opposant à la cristallisation, à laquelle la présence des gaz apporte un nouvel obstacle, CIZANCOURT, *Acad. des Sc.* t. LVII, p. 318. || 3° S'emprisonner, *v. réfl.* Se tenir reclus. Il s'emprisonna tout le temps que dura sa mauvaise humeur. || Fig. Être renfermé. Il est bien assuré que l'angoisse qu'il porte Ne s'emprisonne pas sous les clefs d'une porte, Et que de tous côtés elle suivra ses pas, MALH. I, 4.

— HIST. XII° s. N'a pas l'avoir [la richesse] qui l'enprisone, Mais cil qui le despent et done, CRESTIEN DE TROIE, dans HOLLAND, p. 4. Ensement somes çà dedenz enserré, Comme li homs qui est enprisonnez, *la Prise d'Orange*, v. 58. Les chevals saint Thomas tuz ensemble enmenerent; Ses humes et ses clers, là où il les troverent, Pristrent od lur aveir, e sis [ainsi les] enprisunerent, *Th. le mart.* 152. Quant Gautiers voit son oncle emprisonné [fait prisonnier], Tel duel [deuil] en a, le sen quide derver [il pense perdre le sens], *Raoul de C.* 159. || XIII° s. Qui bien veut amor descrivre, Amors est et male et bone; Les emprisonnés delivre, Les delivrés emprisone; L'un fait morir, l'autre vivre, À l'un tolt [prend], à l'autre done, *Hist. littéraire de la France*, t. XXIII, p. 753. Li criz des emprisonnez viegne à la teue [tienne] sainte pitié, *Psautier*, f° 97. Si m'en aim et amerai, Kant si sagement, Par mon hardement, M'emprisonnai [devins captif de ma dame], *Bibl. des Chartes*, t. V, 4° série, p. 462. Si tost qu'il est denoncié au bailli par gens creables, il le doit penre et emprisonner de son office, BEAUM. 41. || XV° s. Vueilliez vos yeulx emprisonner, Et sur moy plus ne les jectez; Car quant vous plaist me regarder, Par Dieu, belle, vous me tuez, CH. D'ORL. *Ball.* 2. || XVI° s. Fabrice, en la bataille de Ravenne, combattant vaillamment et enfonçant furieusement un gros de cavalerie françoise, fut fort blessé et emprisonné [fait prisonnier], BRANT. *Capit. estr.* t. I, p. 105, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *prison*; provenç. *empreisonar*; ital. *imprigionare*.

† **EMPROSTHOTONOS** (in-pro-sto-to-nos'), *s. m.* Terme de médecine. Contraction tétanique dans laquelle le corps est infléchi en avant.

— ÉTYM. Ἔμπροσθεν, en devant, et τόνος, contraction.

EMPRUNT (an-prun; le *t* se lie : un emprun-t à des amis; au pluriel, l'*s* se lie : des an-prun-z excessifs), *s. m.* || 1° L'action d'emprunter; la chose empruntée. Je suis arrivé en un pays où l'on ne parle ni d'édits de subsides, ni d'emprunts sur le peuple, VOIT. *Lett.* 86. L'emprunt que fait le fils de l'avare [dans la pièce de Molière], SÉV. 605. Ce qu'ils trouvaient le plus lâche après le mensonge, était de vivre d'emprunt, BOSS. *Hist.* III, 3. || Terme de finance. Il se dit des sommes qu'un gouvernement, une commune, une grande entreprise obtient par les souscriptions volontaires des particuliers, à la condition d'en servir les intérêts. || Emprunt forcé, somme qu'un gouvernement lève par emprunt, c'est-à-dire avec la promesse de rendre, mais sans laisser aux citoyens la possibilité de refuser de prêter. || Emprunt forcé se dit aussi, entre particuliers, d'un prêt qu'on ne veut pas ou ne peut pas refuser. || Caisse d'emprunt, caisse qui fut établie à Paris de 1673 à 1718, et où chaque particulier était admis à faire valoir ses fonds. || 2° Fig. Cet auteur a soin de cacher les emprunts qu'il se permet. Elle me dédaigne, et me préfère un autre Qui n'a pour tout pouvoir qu'un faible emprunt du nôtre, CORN. *Attila*, III, 1. Cette nature abondante ne refuse pas d'aller à l'emprunt, BOSS. III, *Annonc.* 1. || D'emprunt, *loc. adj.* Factice, qui n'est pas propre au sujet. Érudition d'emprunt. Esprit d'emprunt. ....L'une paraît gentille, Pour savoir se servir d'une beauté d'emprunt, Mettre un visage blanc sur un visage brun, REGNARD, *le Bal*, 7. || Par emprunt, *loc. adv.* Accidentellement, indirectement. Ils n'ont tenu la puissance que par emprunt, BOSS. *Hist.* III, 7. J'ai encore une chose à vous dire, dans ma confession générale, c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 août 1766. || 3° Sorte de jeu de cartes à 3, 4, 5 ou 6 personnes, et qui se joue avec des jeux de cartes complets, ou jeux de 52 cartes. || 4° Terme d'eaux et forêts. Arbre d'emprunt, arbre d'une ancienne vente, marqué pour servir de pied-cornier à une vente nouvelle.

— HIST. XIII° s. Celui de qui la chose est, et à qui l'on la requiert à emprest, ne la prestera ja se il ne viaut [veut], *Ass. de Jér.* I, 193. || XV° s. Toutes voies il considera que le courroucer ne lui pou-

voit rien valoir; si en fit le meilleur semblant comme il put, par emprunt, et leur dit...., FROISS. I, I, 73.

— ÉTYM. Voy. EMPRUNTER ; provenç. *emprumpt*.

EMPRUNTÉ, ÉE (an-prun-té, tée), *part. passé*. || 1° Obtenu par emprunt. De l'argent emprunté. || 2° Par extension. Un mot emprunté du latin. || Terme de musique. Accords empruntés, ou accords par emprunt, accords qui ne peuvent se pratiquer que dans les tons mineurs, et qui empruntent leur perfection d'un son qui n'y paraît point. || 3° Qui n'est pas sien, pris par une sorte d'emprunt. Et sans chercher ailleurs des titres empruntés, Ne vous suffit-il pas de ceux que vous portez? RAC. *Andr.* IV, 6. Moi-même, revêtu d'un pouvoir emprunté, J'ai cent fois.... Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée, ID. *Brit.* IV, 4. Déguisée sous des habits empruntés, MASS. *Carême, Confess.* || Ce livre a paru sous un nom emprunté, il a paru sous un autre nom que celui de son auteur. Conter une histoire sous des noms empruntés, la conter sous de faux noms. C'est là presque l'unique moyen qui reste à la vérité d'approcher des princes et de leur montrer, sous des noms empruntés, leurs devoirs et leurs défauts, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 305, dans LACURNE. || 4° Factice, faux. Rien n'est faux ni emprunté chez elle, SÉV. 157. Chacun chercha pour plaire un visage emprunté, BOIL. *Épît.* IX. Même elle avait encor cet éclat emprunté Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage.... RAC. *Athal.* III, 5. || 5° Embarrassé, gauche, en parlant des personnes ou de ce qui a rapport aux personnes. Un air emprunté. Mme la duchesse de Chartres se trouvait tout empruntée à St-Cloud, comme en pays inconnu, ST-SIMON, 93, 229.

EMPRUNTER (an-prun-té), *v. a.* || 1° Obtenir à titre de prêt. Emprunter de l'argent, un cheval, un livre. || Absolument. Ceux qui empruntent sont bien malheureux, MOL. *l'Avare*, II, 1. Bientôt, pour subsister, La noblesse sans bien trouva l'art d'emprunter, BOIL. *Sat.* V. Pour empêcher les emprunts d'où naissent la fainéantise, les fraudes et la chicane, le roi Asychis ne permettait aux Égyptiens d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de leur père à celui dont on empruntait, BOSS. *Hist.* III, 3. Il emprunte de tous côtés, pour se cacher à lui-même sa misère, ID. *la Vallière.* || 2° Tirer de, prendre de, recevoir de. La lune emprunte sa lumière du soleil. Les magistrats empruntent leur autorité du pouvoir qui les institue. Aimez donc la raison, et que tous vos écrits Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix, BOIL. *Art p.* I. Virgile a emprunté d'Homère quelques comparaisons, quelques descriptions, VOLT. *Ess. sur la poésie ep.* chap. 3. Les Grecs ont emprunté des Égyptiens l'idée et la forme des temples, BARTHÉL. *Anach.* ch. XII. Il [Napoléon] compte sur cette puissance d'illusion que lui donne sa renommée; jusqu'à ce jour, elle a emprunté de lui une force réelle et immanquable; il s'efforce donc par des raisonnements spécieux de soutenir la confiance des siens, et peut-être aussi le faible espoir qui lui reste, SÉG. *Hist. de Napol.* VIII, 11. || Absolument. Voilà où elle [l'âme] est tombée quand elle a voulu emprunter des sens; mais ce n'est pas encore là la fin de ses maux; car ces sens dont elle emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés, BOSS. *la Vallière.* || 3° Avoir recours à, employer. Sans emprunter ta main pour servir ma colère, CORN. *Cinna*, III, 4. J'emprunte du secours et le fais hautement, ID. *Nic.* III, 8. Vos deux filles, seigneur, ont emprunté ma voix, Et leur cœur par ma bouche expliquait leurs misères, MAIRET, *Mort d'Asdr.* III, 1. Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux? RAC. *Brit.* I, 2. L'insolent de la force empruntait le secours, ID. *Phèd.* IV, 1. Et j'irais pour ma cause emprunter d'autres bras! VOLT. *Triumv.* IV, 2. || 4° Se couvrir d'une fausse apparence. Emprunter le masque de la vertu, le langage de l'humanité. Il faut d'un suppliant emprunter le visage, RAC. *Mithr.* III, 1. D'Achille qui l'aimait, j'empruntai le langage, ID. *Iphig.* I, 5. || 5° *V. n.* Terme d'organiste. Lorsque, le sommier n'étant pas bien fermé, le vent qui doit aller dans un tuyau entre dans un autre, on dit : ce tuyau emprunte. || 6° Terme d'arithmétique. Se dit, dans l'opération de la soustraction, pour prendre une dizaine au chiffre placé à la gauche du chiffre supérieur trop faible pour que la soustraction se fasse. || 7° S'emprunter, *v. réfl.* Être obtenu par emprunt. Il y a des choses qui ne peuvent s'emprunter.

— REM. Quand le régime indirect d'emprunter est un nom de chose, il faut *de* : la lune emprunte sa lumière du soleil; quand c'est un nom de personne, on met indifféremment *à* ou *de* : j'ai emprunté mille francs de mon ami ou à mon ami.

— HIST. XIIe s. Respondi li prophetes : Va, emprunte de tes veisins vaissels vuidz et mulz, *Rois*, p. 355. || XIIIe s. Dont emprunterent li message dui cens mars en la ville, et les baillerent au duc, VILLEH. XX. Adonc avint que li rois de Cypre en ala à Acre et vot emprunter deniers à un bourjois, *Chron. de Rains*, p. 47. Et s'il n'a nul home [pour un jugement ou pairs], il les doit emprunter à son segnor, et li sires y est tenus à prester, BEAUM. 46. Li pechierres empruntera et ne soldra mie, *Psautier*, f° 45. Par foi, Hiamont, trop par as mal erré, Quant sans ton pere t'es à Carlon mellé; Car ci François ne sunt mie empruté; Bien nous chalengent la lor grant herité, *Agolant*, p. 172. Ne semble pas chevalier empruté, *ib.* p. 163. Au partir que il firent d'Acre, le conte de Poitiers empronta joiaus à ceulz qui ralerent en France, JOINV. 257. Dame, bien soiez venue, Dit li moines, et bien trouvée. Cele ne fut pas empruntée, Ainz tert [essuye] ses ieux, si lui respond, *Fabliaux*, 2e éd. p. 245. || XIVe s. Furent maintes dames parées, Pas ne sembloient empruntées, *Chastelain de Couci*, v. 906. Le dit Jehan emprinta de la Maison-Dieu de Bourges huit liz granz, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. II, p. 68. || XVe s. Quel couleur [du drap] vous semble plus belle ?.... Tel que vous le pourrez avoir; Qui emprunte n'y choysist mye, *Patelin*. Furent emprunter cinquante mille ducats d'un marchand de Milan, COMM. VII, 4. || XVIe s. Ce sont advantages empruntez, non pas nostres, MONT. I, 242.

— ÉTYM. Berry, *empréter*, *empreuter*; wallon, *epronter*; ital. *improntare*. Diez, trouvant le valaque *imprumùt*, emprunt, *imprumutà*, emprunter, qui paraît venir du latin *promutuum*, un prêt, regarde le mot français comme ayant même origine. Mais *im-promùtuum*, avec l'accent sur *mù* aurait donné sans doute comme dans le valaque *impromut* et non *emprunt*; du moins c'est là une grave difficulté. Scheler essaye de la lever en recourant non au substantif, mais au verbe : verbe fictif *impromutuare*, d'où *impromptuare*, *impromptare*. Ce qui gêne un peu, ajoute-t-il, c'est la voyelle *u* pour le latin *o*. Cette difficulté de l'*u* pour l'*o* subsiste dans l'ancienne étymologie *im-promptare*, qui en a une autre, c'est que *impromptare*, qui vient par *promptus*, de *promere*, produire, fournir, devrait signifier prêter et non emprunter. Remarquons toutefois que, à côté d'*emprunter*, se trouve le Berry *empréter* et l'ancien français *emprest* (voy. EMPRUNT, à l'historique); ceux-là viennent certainement de *en*, et *præstare*. On notera les formes citées à l'historique, *empruter*, *emprinter*, qui, réunies au Berry *empreuter*, semblent indiquer une incertitude entre ces formes. Il faut donc admettre que *impræstare*, qui, naturellement, signifierait prêter, a pris le sens d'emprunter. *Impromptare*, de son côté, a reçu dans l'italien *inprontar* la double acception, celle de prêter qui est directe, et celle d'emprunter qui est inverse. De cette discussion on peut conjecturer qu'une confusion s'est faite entre *impromutuare* et *impromtare*; que l'*u* de *promutuum* s'est fait sentir dans *emprunt*; que *promptare* se retrouve dans le wallon *epronter* et l'italien *improntar*, et *præstare*, dans l'ancien français *emprest* et le Berry *empréter*.

EMPRUNTEUR, EUSE (an-prun-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui emprunte, qui ne fait qu'emprunter. Le prêteur et l'emprunteur. C'est un hardi emprunteur. Que faisiez-vous au temps chaud? Dit-elle à cette emprunteuse, LA FONT. *Fabl.* I, 1. || *Adj.* Personne très-emprunteuse. Depuis que je travaille pour vous, les ressorts de mon esprit emprunteur sont diablement usés, REGNARD, *Sérénade*, sc. 11. Ici gît un prélat d'emprunteuse mémoire Qui toujours prit et jamais ne rendit; Seigneur, s'il est dans votre gloire, Ce ne peut être qu'à crédit, *vers cités* dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— HIST. XIIIe s. Et dusques au terme li emprunteres en pot fere son preu et metre en son porfit, BEAUM. XXXVII, 1. || XVe s. .... tousdis [toujours] est il d'emprunteurs Plus assez qu'il n'est de presteurs, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 407, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Emprunter*.

† **EMPSYCHOSE** (an-psi-kô-z'), *s. f.* Terme de métaphysique. Union de l'âme et du corps.

— ÉTYM. Ἐμψύχωσις, de ἐν, en, et ψυχή, âme (voy. PSYCHIQUE).

EMPUANTI, IE (an-pu-an-ti, tie), *part. passé* d'empuantir. Lieu empuanti par une charogne.

EMPUANTIR (an-pu-an-tir), *v. a.* || 1° Infecter de mauvaise odeur. Cet égout empuantit le quartier. Avec ces torches de poix dont ils empuantissent la ville, HAMILT. *Gramm.* 7. || 2° Fig. C'étaient bien les plus grandes salopes qui aient empuanti le bercail du Seigneur, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || S'empuantir, *v. réfl.* Devenir puant. Les eaux de cette mare s'empuantissent.

— HIST. XVe s. Pour combattre et resister aux entreprises des faux et empuantis heretiques, MONSTRELET, 268. || XVIe s. L'odeur feut aultre que cuidois, J'en feus du tout empuanti, RAB. *Garg.* I, 13.

— ÉTYM. *En* 1, et *puant*; génev. *empuanter*.

EMPUANTISSEMENT (an-pu-an-ti-se-man), *s. m.* État de ce qui s'empuantit. L'empuantissement des eaux.

— ÉTYM. *Empuantir*.

† **EMPUSE** (an-pu-z'), *s. f.* || 1° Terme de philosophie au XVIe et au XVIIe siècles. Nom donné aux fausses idées, aux imaginations qui ne peuvent avoir d'existence. || 2° Terme de zoologie. Genre d'orthoptères de la famille des mantiens.

— ÉTYM. Ἔμπουσα, sorte de spectre envoyé par Hécate, sous mille apparences diverses.

EMPYÈME (an-pi-ê-m'), *s. m.* Terme de médecine. Au sens propre qui n'est plus usité, collection de pus. || Par extension, toute collection séreuse, sanguine ou purulente dans la cavité des plèvres. || Opération par laquelle on pratique une ouverture pour donner écoulement à ce dépôt.

— HIST. XVIe s. Ouvrir un empyeme, PARÉ, *Préf.* Si le pus vient des poulmons, ou d'une empyeme ou du foye, ID. XV, 52.

— ÉTYM. Ἐμπύημα, de ἐν, en, et πύον, pus (voy. PUS).

† **EMPYOCÈLE** (an-pi-o-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Abcès du scrotum, de la tunique vaginale.

— ÉTYM. Ἔμπυον, abcès, et κήλη, tumeur.

† **EMPYOMPHALE** (an-pi-on-fa-l'), *s. m.* Terme de chirurgie. Abcès du nombril.

— ÉTYM. Ἔμπυον, abcès, et ὀμφαλός, nombril.

† **EMPYRÉAL, ALE** (an-pi-ré-al, a-l'), *adj.* Terme didactique. Qui se rapporte à l'empyrée.

— ÉTYM. *Empyrée*.

EMPYRÉE (an-pi-rée), *s. m.* || 1° Selon les notions de l'antiquité, la plus élevée des quatre sphères célestes, celle qui contenait les feux éternels, c'est-à-dire les astres. || Plus tard, le ciel des fixes, exclusivement au ciel des planètes. Ce temple où Jupiter, avec tant de splendeur, Est descendu, dit-on, du haut de l'empyrée, VOLT. *Minos*, III, 1. || Poétiquement. Le ciel. Les brillantes étoiles de l'empyrée. L'œil aime à parcourir la voûte Où son disque [de la lune] trace la route Des astres noyés dans les airs, A compter la foule azurée Des étoiles dans l'empyrée Et des vagues au bord des mers, LAMART. *Harm.* I, 10. || 2° Le séjour des bienheureux. || Fig. Être dans l'empyrée, être dans un lieu de délices. Que regretterais-je en ces lieux? Pour moi je suis dans l'empyrée, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 40. || Dans un sens ironique. Être toujours dans l'empyrée, être dans les nuages, ne savoir ce que l'on dit, à force de chercher le sublime. C'est dans ce sens que Piron donne ce nom à son métromane : Votre nom, maintenant, c'est donc?... De l'Empyrée, Et j'en oserais bien garantir la durée. — De l'Empyrée, oui-da, n'ayant sur l'horizon, Ni feu ni lieu qui puisse allonger votre nom, Et ne possédant rien sous la voûte céleste, Le nom de l'enveloppe est tout ce qui vous reste, *Métromanie*, I, 6. || 3° *Adj.* Le ciel empyrée.

— HIST. XVIe s. Et comme au ciel empire Te louent les anges, En ce monde j'aspire Qu'on te donne louanges, *Les marguer. de la marguer.* f° 124, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *empirey*; espagn. et ital. *empireo*; de ἐν, en, et πῦρ, feu.

EMPYREUMATIQUE (an-pi-reu-ma-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient de l'empyreume. Huile empyreumatique. Odeur empyreumatique.

— ÉTYM. *Empyreume*.

EMPYREUME (an-pi-reu-m'), *s. m.* Terme de chimie. Goût et odeur particulière et désagréable que contractent les substances animales ou végétales soumises à la distillation.

— HIST. XVIe s. Ces remedes ostent l'empyreume, qui est la chaleur estrange imprimée en la partie bruslée, et appaisant la douleur qu'elle excitoit, PARÉ, X, 8. La decoction doit estre faite pour le mieux in balneo marie afin d'eviter un empyreume, c'est à dire impression ignée qui s'acquiert par bouilli simplement devant le feu, ID. XVI, 8.

— ÉTYM. Ἐμπύρευμα, de ἐν, en, et πῦρ, feu (voy. PYRITE).

ÉMU, UE (é-mu, mue), *part. passé* d'émouvoir. || 1° Mis en mouvement, ébranlé. Et je l'ai moins touché par ce que j'ai pu dire Qu'un chêne n'est ému du souffle d'un zéphire, ROTR. *Antig.* V, 2. Dans les airs mille cloches émues, BOIL. *Sat.* VI. Sais-tu pourquoi les airs Sont émus par les vents, rougis par les éclairs? DUCIS, *Lear*, III, 7. || 2° Excité. J'étais à son exemple ému d'en faire autant, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 3° Agité par l'émeute, la sédition. Je vois le peuple ému pour prendre son parti, CORN. *Poly.* V, 4. Tout est calme, seigneur, un moment de ma vue A soudain apaisé la populace émue, ID. *Nicom.* V, 10. L'archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avait pas de pouvoir [pour conclure la paix], fit connaître au peuple ému, si toutefois un peuple ému connaît quelque chose, qu'on ne faisait qu'abuser de sa crédulité, BOSS. *le Tellier.* || 4° Touché par une passion. Tantôt l'esprit ému d'une frayeur bien vive, MOL. *l'Étour.* II, 14. Quoi! d'un juste courroux je suis ému contre elle; C'est moi qui me viens plaindre, et c'est moi qu'on querelle, ID. *Mis.* IV, 3. D'un fort vilain soupçon je me sens l'âme émue, ID. *Sgan.* VI. Son cœur fut ému de joie et de tendresse, FÉN. *Tél.* XXII. D'une invincible horreur je sens mon âme émue, VOLT. *Sémir.* II, 4. || On dit aussi avec *de* : ému de joie, de pitié, de colère, etc. || 5° Attendri. Lorsqu'encor tout ému de vos derniers adieux, RAC. *Bérén.* III, 2. || 6° Mis en colère. Il n'arriva qu'une fois à Platon d'être un peu ému contre un de ses esclaves, FÉNEL. *Platon.* || 7° Inquiet. Des rapports sinistres se succédaient; il vint un officier de la police russe pour dénoncer l'incendie; il donna tous les détails; l'empereur ému chercha vainement quelque repos, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6.

ÉMULATEUR, TRICE (é-mu-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est animée du sentiment d'émulation. Il a eu plus d'envieux de sa fortune que d'émulateurs de sa vertu. || Par extension. Votre oncle encor vivant vous résigna l'empire, Et j'étendis ses bords jusqu'aux fameux déserts Qu'arrose le grand fleuve émulateur des mers, ROTR. *Bélis.* V, 5.

— REM. L'Académie n'a pas le féminin.

— HIST. XVI° s. Et de ces derniers [capitaines et soldats protestants qui avaient donné tout ce qu'ils avaient pour fournir la solde des auxiliaires étrangers] les pages et laquais emulateurs arrachoient leurs pendans d'oreilles, si bien qu'un va-de-pied donna jusques à vingt escus, D'AUB. *Hist.* I, 228.

— ÉTYM. Lat. *æmulator*, de *æmulari*, rivaliser (voy. ÉMULE).

ÉMULATION (é-mu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Sentiment généreux qui excite à égaler, à surpasser quelqu'un en talents, en mérite. Quelque rapport qu'il paraisse de la jalousie à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le vice et la vertu, LA BRUY. XI. La jalousie et l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres, avec cette différence que celle-ci est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire, et que celle-là au contraire.... ID. *ib.* Il ajoutait des prix pour exciter une nouvelle émulation, FÉN. *Tél.* XIV. Il faut envoyer dans les guerres étrangères la jeune noblesse; ceux-là suffisent pour entretenir toute la nation dans une émulation de gloire, dans l'amour des armes, dans le mépris des fatigues et de la mort même, enfin dans l'expérience de l'art militaire, ID. *ib.* XII. Je vous recommande de n'employer qu'avec une extrême précaution le dangereux moyen de l'émulation, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, lett. 18, p. 181, dans POUGENS. L'émulation est sans cesse échauffée Par le nom d'un héros et l'aspect d'un trophée, LEGOUVÉ, *Épich. et N.* I, 4.

— SYN. ÉMULATION, RIVALITÉ. L'émulation est toujours un sentiment généreux; la rivalité est un mobile tantôt bon, tantôt mauvais. De plus, la rivalité et l'émulation ne s'exercent pas sur les mêmes objets. L'émulation a pour dessein d'égaler, de surpasser en mérite, en vertu, en gloire, etc.; la rivalité a pour but de disputer la possession d'un bien, le pouvoir, la richesse, une femme, etc.

— HIST. XVI° s. Pourvu qu'un tel edifice soit construit sans emulation ni envie de faire tort, *Nouveau coust. génér.* t. I, p. 764. Il l'introduisoit es compagnies de gens sçavants, à l'emulation desquelz luy creut l'esperit et le desir d'estudier aultrement et se faire valoir, RAB. *Garg.* I, 23.

— ÉTYM. Provenç. *emulacio* ; espagn. *emulacion* ; ital. *emulazione*; du latin *æmulationem* (voy. ÉMULE).

ÉMULE (é-mu-l'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui rivalise avec un autre dans les choses louables. Autrefois notre émule, à présent notre appui, VOLT. *Tancr.* I, 4. En parlant de M. Bernoulli, je ne tenterai point de l'apprécier, et encore moins de prononcer entre lui et ses illustres émules, CONDORCET, *Daniel Bernoulli.* || *Au fém.* Carthage fut la puissante émule de Rome. Je sais.... Que Londre est de tout temps l'émule de Paris, VOLT. *Henr.* I. || En mauvaise part. Ah! parmi ces flatteurs, émules d'infamie, Une tête innocente est bientôt ennemie, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 4. || 2° Fig. L'amiante allongeant ses membranes soyeuses, Qui, se changeant en fil, donnent ce tissu fin, Triomphant de la flamme et l'émule du lin, DELILLE, dans le *Dict. de* BESCHERELLE. Nous nous disions que c'était là [Moscou] le terme promis à nos travaux; qu'enfin nous allions nous arrêter, puisque nous ne pouvions plus être surpassés par nous-mêmes, après une expédition noble et digne émule de celle d'Égypte, et rivale heureuse de toutes les grandes et glorieuses guerres de l'antiquité, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4.

— SYN. ÉMULE, ÉMULATEUR. Ces deux mots ne diffèrent que par la terminaison; et c'est dans la terminaison qu'il faut chercher la nuance qui les distingue. La finale *ateur* exprime l'action; et dès lors tandis que émule ne représente que l'état d'émulation, émulateur en représente l'action.

— ÉTYM. Lat. *æmulus.*

ÉMULGENT, ENTE (é-mul-jan, jan-t'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins. Artères, veines émulgentes, les artères, les veines du rein.

— HIST. XVI° s. La quatrieme [veine] va aux reins, et pour ce est appelée renale ou emulgente, parce qu'elle succe et tire le sang de la masse sanguinaire, PARÉ, I, 22.

— ÉTYM. Lat. *emulgens*, de *emulgere*, de *e*, et *mulgere*, traire.

ÉMULSIF, IVE (é-mul-sif, si-v'), *adj.* Dont on peut tirer de l'huile par expression. Le chènevis est émulsif. Semences émulsives.

— ÉTYM. Voy. ÉMULSION.

† **ÉMULSINE** (é-mul-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe albuminoïde qui existe dans les amandes, et qui favorise l'émulsion de l'huile d'amandes.

ÉMULSION (é-mul-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Préparation extraite des semences émulsives et qui a ordinairement la couleur blanche et l'opacité du lait. Faire une émulsion avec des amandes.

— HIST. XVI° s. Une emulsion de semence *papaveris albi*, PARÉ, VIII, 14.

— ÉTYM. Lat. *emulsum*, supin de *emulgere* (voy. ÉMULGENT).

ÉMULSIONNÉ, ÉE (é-mul-sio-né, née), *part. passé.* Tisane émulsionnée.

ÉMULSIONNER (é-mul-sio-né), *v. a.* Terme de pharmacie. Mêler une émulsion avec une tisane ou avec une boisson quelconque.

— ÉTYM. *Émulsion.*

† **ÉMUTITION** (é-mu-ti-sion), *s. f.* Voy. ÉMEUTITION.

† **ÉMYDE** (é-mi-d'), *s. f.* Terme de zoologie. Nom générique des tortues d'eau douce.

— ÉTYM. Ἐμύς, tortue.

† **ÉMYDOÏDE** (é-mi-do-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à une émyde.

— ÉTYM. *Émyde*, et εἶδος, forme.

1. **EN** (an; suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette se prononce comme le substantif *an*; mais, ce qui n'a pas lieu pour le substantif *an*, l'*n* s'appuie sur la voyelle qui suit : en avant, dites : an-na-van), *prép.* qui signifie à l'intérieur de, avec deux sens principaux desquels tous les autres dérivent, l'un exprimant le repos (renfermant les nos 1° à 7°), l'autre le mouvement (renfermant les nos 8° à 13°), *en* se prêtant également, suivant le mot qui le précède, au sens de repos et à celui de mouvement. || 1° À l'intérieur de, avec l'idée de repos. Être en France. En la ville de Paris. Renfermés en une place forte. En ces lieux agréables. Nous nous tenons en une chambre bien close. Je serai marié, si l'on veut, en Turquie, CORN. *Ment.* III, 5. Ces règles du raisonnement subsistent-elles aussi en quelque part, d'où elles me communiquent leur vérité immuable? BOSS. *Connaiss.* IV, 9. C'est par leur paresse qu'ils laissent croître les ronces et les épines en la place des vendanges et des moissons, FÉN. *Exist. de Dieu*, 11. Un cuistre en son taudis compose une satire, VOLT. *Ép.* C. || 2° Dans la personne de. Pour faire dire encore aux peuples pleins d'effroi Que venir, voir et vaincre est même chose en moi, CORN. *Pomp.* IV, 3. J'aperçois Vinius, qu'on m'amène sa fille; J'en punirai le crime en toute la famille, CORN. *Oth.* V, 4. Jésus-Christ en qui Adam n'avait point péché, BOSS. *Hist.* II, 1. Vous n'êtes frappé que de ce qui brille au dehors, et vous comptez pour peu ce qui fait véritablement l'homme, c'est-à-dire ce qui est en lui et par conséquent à lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 622, dans POUGENS. Si toutes les nations ont péché en Adam, VOLT. *Philos.* II, 191. || Il est en moi, en lui, c'est-à-dire je possède, il possède la faculté de, le pouvoir de. Il est en toi de perdre ou de sauver ton frère, CORN. *Héracl.* V, 5. S'il a fait tout ce qui est en lui pour.... PASC. *Prov.* 8. Alexandre et Mahomet éteignirent autant qu'il était en eux le feu sacré des Guèbres, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 17. || 3° Par extension, en parlant du temps, en l'espace de. En un an. En deux ans. En si peu de temps. En moins d'un mois. || Pendant. En hiver. En été. En l'an 300 de l'ère chrétienne. Dans ces temps bienheureux du monde en son enfance, BOIL. *Sat.* V. Peut-être il se souvient qu'en un temps plus heureux.... RAC. *Brit.* II, 3. || 4° Il exprime la situation. En plaine. Je me trouvais en forêt, en plein champ. Il était en tête de la bande. || Fig. Avoir quelqu'un en tête, l'avoir pour adversaire. || Avoir quelque chose en tête, en être occupé. || 5° Sert à exprimer l'état, la manière d'être, la disposition, l'occupation. Être en affaires, en prière. Un portrait en pied. Être en guerre, en paix. Des cheveux en désordre. Être en bonne santé, en appétit. Fenêtre en ogive. Fruits disposés en pyramide. S'habiller en turc. Se coiffer en cheveux. Regarder en pitié. De rage en leur trépas maudire la patrie, CORN. *Hor.* V, 3. Il n'y a rien qu'on ne fasse avaler, lorsqu'on l'assaisonne en louanges, MOL. *l'Av.* I, 1. Les autres religions sont plus populaires, car elles sont en extérieur, PASC. *Rel.* 2. [Le jeune homme] Est vain dans ses discours, volage en ses désirs, BOIL. *Art p.* III. Mes révérends pères en Dieu, Et mes confrères en satire, ID. *Épigr.* 35. En ce calme trompeur j'arrivai dans la Grèce, RAC. *Andr.* I, 1. Et peut-être, après tout, en l'état où je suis, ID. *Andr.* I, 4. Traître, tu prétendais qu'en un lâche silence Phèdre ensevelirait ta brutale insolence, ID. *Phèd.* IV, 2. En habit d'amazone, au fond de mes déserts Je te vois arriver plus belle et plus brillante Que la divinité qui naquit sur les mers, VOLT. *Ép.* CVI. Vous ne donnez point au génie le temps de se développer, de s'élever insensiblement, et d'aller en son vol toucher la voûte du ciel, GILB. *Préf.* Rois, colosses d'orgueil en délices noyés, A. CHÉN. 258. || 6° En hommes, en femmes, etc. se dit pour spécifier la qualité des personnes dans une assemblée. La réunion était nombreuse, mais, en ouvriers, il n'y avait que des menuisiers. Il n'y avait en femmes que Mme de Limours, Mme de Valée et la comtesse de Germeuil, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, p. 439, dans POUGENS. || 7° Comme, de même que, en qualité de. Vous parlez en soldat, je dois agir en roi, CORN. *Cid*, II, 7. Qu'il triomphe en vainqueur et périsse en coupable, ID. *Hor.* V, 2. Qu'il me faut craindre en maître, ou me chérir en père, ID. *Héracl.* I, 2. Maurice ne l'obtint qu'en gendre de Tibère, ID. *Héracl.* I, 2. Si vous m'aimez en sœur, faites-le-moi paraître, ID. *ib.* V, 6. Mais si je lui dois tant en fils de souverain, Permettez qu'une fois je vous parle en Romain, ID. *Nicom.* I, 2. Je veux parler en fille et je m'explique en reine, ID. *Œdipe*, III, 2. Autrement qu'en tuteur sa personne me touche, MOL. *Éc. des mar.* II, 3. Je la regarde en femme aux termes qu'elle en est, ID. *Éc. des f.* III, 1. Touchez à monsieur dans la main, Et le considérez désormais, dans votre âme, En homme dont je veux que vous soyez la femme, ID. *Femmes savantes*, III, 3. Pharnace croit peut-être Commander dans Nymphée et me parler en maître, RAC. *Mithr.* I, 1. Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine, ID. *Athal.* II, 5. Et périssez du moins en roi s'il faut périr, ID. *ib.* IV, 5. Gouverner en monarque et combattre en héros, VOLT. *Sémir.* II, 4. Si vous avez voulu me parler en ami, ID. *Catil.* I, 5. Mes ennemis riant ont dit dans leur colère : Qu'il meure et sa gloire avec lui! Mais à mon cœur calmé le Seigneur dit en père : Leur haine sera ton appui, GILB. *Imit. des psaumes.* Elle s'était fait peindre en Madeleine, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 49, dans POUGENS. || En tant que, selon que, autant que, En tant que besoin sera. || En tant que, comme. En tant qu'ennemis, il les combattit; en tant que blessés, il veilla à leur salut || 8° À l'intérieur de, vers l'intérieur de, avec mou-

vement. Mettre quelqu'un en prison. Monter en voiture. Aller en ville. Acheter sourdement l'esclave idolâtrée, Et la faire passer en une autre contrée, MOL. *l'Étour.* I, 9. Elle paraît simple à nos yeux; Mais elle est fine, elle se cache; Elle va souvent en des lieux Qu'elle ne veut pas que l'on sache, GOMBAUT, *Épigr.* liv. III, dans RICHELET. Il court de mer en mer, aborde en lieu sauvage, LA FONT, *Filles de Minée.* Il nous envoie son fils du ciel en la terre, BOSS. *Soumiss.* 3. Le sort dont les arrêts furent alors suivis Fit tomber en mes mains Andromaque et son fils, RAC. *Andr.* I, 2. Allez en Albion, que votre renommée Y parle en ma défense, VOLT. *Henr.* I. || 9° En marque la direction. Elles avaient les yeux baissés en terre et le visage couvert d'un voile qui n'empêchait pas qu'on n'entrevît la rougeur qui répandait sur leurs joues une pudeur virginale, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, 2° part. ch. 5. || 10° Indique un rapport de succession. D'aujourd'hui en huit. De point en point. Voltiger de fleur en fleur. De pis en pis. || 11° Marque la division, la distribution, la forme. Un poëme en quatre chants. Diviser une pomme en deux. Roulé en cercle. || 12° Fig. S'en aller en fumée. Éclater en pleurs. La chrysalide se change en papillon. Tu ne veux pas, grand roi, dans ta juste indulgence, Que cette liberté dégénère en licence, VOLT. *Ép.* C. En coupables propos si l'on peut s'exhaler, Doit-on faire une loi de ne jamais parler? VOLT. *ib.* || 13° Indique la destination, le motif, le but. Mettre en vente, en gage. Un temple changé en mosquée. En vue de plaire. En haine de. En considération de. Le peuple se soulève ou s'arme en ma défense, VOLT. *Fanat.* V, 2. || Et aussi l'état avec mouvement, c'est-à-dire l'état dans lequel on entre. Se mettre en colère. Entrer en admiration. Être ravi en extase. || 14° En précède fort souvent le participe présent, et désigne alors le temps, l'époque, la manière. On apprend en vieillissant. Il dit en partant. Le mal va en augmentant. La tragédie, informe et grossière en naissant, N'était qu'un simple chœur.... BOIL. *Art p.* III. De nos cailloux frottés il sort des étincelles, La lumière en peut naître; et nos grands érudits Ne nous ont éclairés qu'en étant contredits, VOLT. *Ép.* C. || Dans cette construction, pour qu'elle soit régulière et claire, il faut que *en* et le participe se rapportent au sujet de la phrase. Cependant, quand le sens ne souffre aucune ambiguïté, on peut ne pas l'y faire rapporter. L'appétit vient en mangeant. Mes crimes, en vivant, me la pourraient ôter [la vie céleste], CORN. *Poly.* II, 6. Tout en parlant de la sorte, Un limier le fit partir [le cerf], LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs, De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs, RAC. *Brit.* IV, 2. || 15° En sert à former une foule de locutions adverbiales, comme : en avant, en dessus, en bas, en haut, en travers, en outre (voy. ces différents mots). || 16° En... préfixe, représente la préposition latine *in*, et donne au verbe le sens de aller dans, comme dans enfoncer; ou un sens augmentatif, comme dans enchérir. || 17° En devient *em* en composition devant un *p* ou un *b* : embellir, empâter.

— REM. || 1. Les grammairiens disent que *en* ne peut être employé pour exprimer la matière et que ma tabatière est en écaille, cette étoffe est en soie sont des phrases vicieuses, en place desquelles il faut mettre : ma tabatière est d'écaille, cette étoffe est de soie. Le fait est que l'Académie, qui ne parle pas de la difficulté, n'a aucun exemple de *en* signifiant la matière. Mais il est vrai aussi que l'usage de cette signification est très-fréquent, et qu'on entend dire tous les jours une statue en marbre, une table en chêne, un mur en moellons, un pilier en bois, etc. Et c'est d'après cet usage vulgaire qu'on lit dans Arago, *Notice sur le tonnerre*, cité par Legoarant : Faisons cette pointe en fer.... Cinq poteaux en bois.... puis les cinq poteaux en bois dont j'ai parlé. À ces phrases récentes on peut ajouter celle-ci, plus ancienne, de Voltaire : De l'auguste raison les sombres ennemis Se plaignent quelquefois de l'inventeur utile Qui fondit en métal un alphabet mobile, *Ép.* C. Enfin, remontant encore davantage on en trouvera un exemple de Montaigne (en marbre). Ces différentes autorités portent à croire que *en*, ainsi employé, ne doit pas être rejeté. || 2. *En* présente des difficultés pour les articles. Quand la locution où *en* figure est tout à fait générale, *en* se construit sans article : en paix, en guerre, en soi, en nous. *En* se construit aussi avec un nom pris partitivement : en des temps tels que....; avec l'article indéfini *un*, *une*: en un lieu agréable; avec un mot quelconque qui supplée l'article : en telle année, en cette situation, en quel temps, en quelque sorte, en ma volonté. Mais avec l'article défini *le*, *la*, *les*, il faut distinguer : d'abord il ne s'emploie jamais avec l'article pluriel, on ne dit pas en les circonstances, en les temps; c'est un simple usage; car il n'y a rien dans la préposition *en* qui répugne à l'emploi de *les* après elle; et dans la locution *ès lettres*, *ès* est pour *en les.* Avec l'article au singulier on peut s'en servir dans quelques cas exceptionnels : en l'honneur de, en l'absence d'un tel, en l'état où je suis, en la présence de Dieu, en la chambre du conseil. Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, n'est-ce qu'un rien.... ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde, BOSS. *Duch. d'Orléans.* || 3. Il est beaucoup de cas où l'on peut employer indifféremment *en* ou *dans*; et c'est alors l'oreille et l'harmonie de la phrase qui décident du choix. Voici des exemples : Ce cher parent fut heureux dans sa naissance, dans son mariage, en ses enfants, en ses emplois, PATRU. [Le jeune homme] Est vain dans ses discours, volage en ses désirs, BOIL. *Art p.* III. Un danseur de corde ne fait que vouloir, et à l'instant les esprits coulent avec impétuosité tantôt dans certains nerfs, et tantôt en d'autres, FÉN. *Exist. de Dieu.* || 4° Dans le siècle de Louis XIV, on a dit communément *en* avec un nom de ville. Un désir.... De Tauris en Alep a causé ma venue, MAIRET, *Solim.* I, 2. Il me prit envie d'aller en Babylone consulter quelque mage des disciples de Zoroastre, D'ABLANCOURT, *Lucien, la Nécromancie.* Avant qu'avec toute autre on me puisse engager, Je serai marié, si l'on veut, en Alger, CORN. *Ment.* V, 6. Il va vous emmener votre fils en Alger, MOL. *Scap.* II, 11. Hélas! mon pauvre maître.... on t'emmène esclave en Alger, ID. *ib.* Irène se transporte en Épidaure, LA BRUY. XI. J'écrivis en Argos, RAC. *Iphig.* I, 1. Nous montons, leur dit-il, en Jérusalem, BOSS. *Serm. Quinq.* 1. Ce grand Dieu n'avait de culte qu'en Jérusalem, ID. *Hist.* II, 5. Aujourd'hui on met *à*; mais, en poésie, on pourrait très-bien se servir de la tournure archaïque. Corneille a dit en Belle-Cour pour à la place Belle-Cour [à Lyon] : Je loge en Belle-Cour, environ au milieu, Dans un grand pavillon.... CORN. *Suite du Ment.* III, 3. Godefroy, *Lex. de Corneille*, remarque qu'à Lyon on dit encore *en Belle-Cour* pour *à la place Belle-Cour.* || 5. Dans le même XVII° siècle, on a employé d'une autre façon *en* pour *à* moderne. Et leur dit en leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille, RÉGNIER, *Sat.* IX. Elle mit en mon cou ses bras plus blancs que neige, ID. *Élég.* 4. Mettez-vous en ma place, MOL. *le Dép.* IV, 1. Si j'avais été en votre place.... ID. *Impromptu*, 3. || 6. C'est encore *en* pour l'*à* moderne dans cet exemple-ci : J'ai vécu sans nul pensement, Me laissant aller doucement À la bonne loi naturelle; Et je m'étonne fort pourquoi La mort osa songer à moi, Qui ne songeai jamais en elle, RÉGNIER, *Épitaphe faite par lui-même.* .... De penser si souvent en vous, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 94.

— SYN. || 1° EN, DANS. La différence essentielle que l'usage a mis entre ces deux mots, c'est que *en* ne se construit qu'exceptionnellement avec l'article défini *le*, *la*, *les*, tandis que *dans* exige ces articles dans sa construction. Cette condition fait que *en* donne aux mots une acception indéterminée que *dans* ne comporte pas. || 2° Je ferai cet ouvrage en deux jours, se dit par opposition à un temps plus ou moins long qu'on pourrait y employer. Je ferai cet ouvrage dans deux jours, se dit sans opposition, et seulement par rapport à l'espace de temps après lequel on commencera l'ouvrage.

— HIST. IX° s. D'ist di [de ce jour] in avant, *Serment.* || X° s. Qu'elle Deo raneiet [renie], chi maent [demeure] sus en ciel, *Eulalie.* In figure de colomb [elle] volat à ciel, *ib.* Postea en ceste causa ore potestis videre, *Fragm. de Valenc.* p. 469. En tot, *ib.* || XI° s. De quel forfait que home out fait en cel tens.... *Lois de Guill.* 1. Set ans touz pleins ad ested en Espaigne, *Ch. de Rol.* I. Conquis [il] l'aura d'hoi cest jour en deus meis, *ib.* CXCIII. Ceste bataille seit jugée en son nom [de Dieu], *ib.* CCXXXVII. || XII° s. E [en] tes oreilles receif [reçois], sire, la meie ureison, *Psautier de Corbie*, dans RAYNOUARD, *Gloss.* En autre sens le songe [il] trestourna, *Ronc.* p. 198. An trestot vostre aez [âge], *ib.* p. 14. S'en ira Charles en France, *ib.* p. 27. En Saragoze [il] fait soner graille et cor, *ib.* p. 39. En dos lui vestent un haubert doplantin, *ib.* p. 50. En chief lui lacent un haume poitevin, *ib.* p. 50. L'uns [le va férir] en l'escu par delez le chantel, *ib.* p. 67. Onque nul jor [il] n'en joï en sa vie, *ib.* p. 127. Baron, dist Charles, traïez vous en ça, *ib.* p. 179. Bien [je] sai qu'en vous amer [je] n'ai droit, *Couci*, III. En amer gist hardemenz et paors [peur], *ib.* VII. La grant dolor que j'ai s'en chantant non [si ce n'est en chantant], *ib.* X. Ainz [je] sui touz tens en peine et en pourchas, *ib.* XI. Souvent [vous] me faites douloir En ce que trop [je] vous truis [trouve] lente, *ib.* XII. Toute leur peine [ils] ont mise en moi trahir, *ib.* XIII. Et la guerre dura tante mainte saison, Li uns rois après l'autre la repreist en son nom, *Sax.* III. || XIII° s. En tout cel an ne passerent dui mois qu'il n'assemblassent à Compiegne pour tenir parlement, VILLEH. VIII. En l'an après que cis preudoms ot commencé à parler de Dieu, ot un tournoi en Champaigne, ID. II. Avoec cels alerent moult de sergens et de chevaliers dont li nom ne sont mis en escrit, ID. XXXIII. Et erra tant qu'il vint e [en] le [la] cambre ù li rois gisoit, *Aucassin*, dans RAYNOUARD, *Glossaire.* Comment n'en quel maniere le lion [il] assailli, *Berte*, I. Qui l'ont de lieus en lieus çà et là conqueilli, *ib.* I. En larmes et en plors souvent le baiserai, *ib.* VII. En Dieu croire et amer [elle] ot si mise sa cure, *ib.* XLII. Et por ce qu'el fu esbahie, Commença à parler en bas, *la Rose*, 3577. Car por ce sunt en haut levés, Que l'en les puist après veoir De plus haut trebuchier et choir, *ib.* 6392. Amans n'aura jà ce qu'il quiert, Tous jors li faut, ja en paix n'iert [ne sera], *ib.* 2430. Et si te veil [je te veux] bien enseignier Que tu ne pues rien gaaignier En folie, ne en orgueil, *ib.* 1902. Le roy sailli en la mer, dont il fu en yaue jusques aus esseles, JOINV. 215. Se Diex morut en la croiz, aussi fist-il [St Louis], ID. 292. Se le roy ou les legaz vouloient envoier troiz cens chevaliers en Constantinoble, ID. 212. || XV° s. Et quel conseil, dit la duchesse, vous faut-il avoir pour bien faire? Ma femme, respondit le duc; car sans elle je n'en ferai rien; autant a-t-elle en mes enfants comme j'en ai, FROISS. II, II, 222. Et depuis en ça nous avons esté bien informez de la verité, ID. I, I, 53. Messire Thomas de Felleton, qui se tenoit en Bordeaux, ID. II, II, 4. Assez tost après ce qu'ils furent venus en Avignon, ID. I, I, 145. Lors entrerent en ces Flamands qui furent tous esbahis quand si près ils les virent d'eux, ID. I, I, 141. Je le puisse continuer [ce livre] et perseverer en telle maniere que tous ceux qui le liront.... ID. *Prol.* Si lui veuilliez prier en pitié, qu'il veuille avoir merci de nous, ID. I, I, 320. Aimery de Pavie qui en genoux et en grand cremeur avoit esté, ID. I, I, 326. Le roi de France et son conseil prennent grand plaisance en ce que vous sejourniez ci à grands frais, ID. I, I, 119. Ils jettent de cette claire paste sur cette chaude pierre, et en font un petit tourtel, en maniere d'une oublie, ID. I, I, 34. En l'assemblée des dessusditz, COMM. I, 1. Et mistrent le feu en une maison, ID. IV, 3. Il faisoit mener sept ou huyt petis basteaux en intention de faire ung pont, ID. I, 6. En peu de jours après fut desconfit en bataille et mort, I, 7. Qui voudroit bien regarder aux rigoureuses et soudaines punitions que Dieu a faites sur les grands princes, depuis trente ans en ça, on y trouveroit plus qu'en deux cens ans auparavant, ID. VIII, 17. || XVI° s. Il falloit avoir les reins ceints, des pieds en ses souliers et une main en son baston. — Il se reprit incontinent : « Eh bien! dit-il, des souliers en ses pieds, et un baston en sa main, » MARG. *Nouv.* XI. Noyer en la mer, MONT. I, 4. En son dernier soupir, ID. I, 5. Consoler sa mort en la mort d'un ennemy, ID. *ib.* En la guerre que Ferdinand feit contre.... ID. I, 8. En public, ID. I, 11. Ceulx qui entreprennent, vivants et respirants, jouyr de l'ordre et honneur de leur sepulture, et qui se plaisent de veoir en marbre leur morte contenance, ID. I, 18. Mettre en pièces, ID. I, 27. En Sparte, ID. I, 379. Croire en Dieu, ID. I, 22. En tant qu'il est en nous, ID. I, 78. Il alla jusqu'en Jerusalem pour.... ID. I, 310. De pere en fils, ID. II, 296. Porter en son doigt un anneau d'or, ID. I, 337. Ils prennent armes en dos [ils endossent], ID. II, 275. L'histoire a je ne sçay quoy de venerable, en ce qu'elle fait profession de dire tousjours verité, AMYOT, *Préf.* IV, 28. Toutes ses statues presque ont l'armet en teste, ID. *Péricl.* 3. Estans en chemises tous desceints, ID. *Lucull.* 28. Mettre en nonchaloir, ID. *ib.* 30. Agesilaus fist response, que, quant à la paix, il n'estoit pas en luy de la faire, ID. *Agésilas*, 16. Demaratus se prit à plorer de joye, en bon vieillard comme il estoit, ID. *Alex.* 68. Je fremis toute et ne suis plus en moy! RONS. 641. M. d'Estrozze [Strozzi] attitra un courrier pour venir en poste porter les nouvelles de la mort de Brusquet, et prioit le roi de vouloir donner et continuer sa poste à sa femme, en ce que [à condition que] elle

espousast ce courrier qui estoit à lui, BRANT. t. I, p. 118, édit. MONTMERQUÉ.

— ÉTYM. Picard, *in*; wallon, *in*; provenç. *en*; espagn. *en*; portug. *em*; ital. *in*; du latin *in*; grec, ἐν; allem. *in*. Le vieux français a dit quelquefois *e* pour *en*.

2 **EN** (an; l'*n* se lie quand *en* précède le verbe; et alors *en* se prononce exactement comme la préposition *en* : je n'en ai pas, il s'en amuse; le succès en est douteux, dites : je nan-n ai pas; il san-n amuse; le succès an-n est douteux; quelques personnes prononcent : je na-n ai pas, il s'a-n amuse, le succès a-n est douteux; mais cette prononciation, peut-être plus conforme à d'autres analogies, est aujourd'hui provinciale; *en* ne se lie pas quand il suit le verbe : donnez-en un ou deux, dites donnez-an un ou deux), *pron. relatif* de la 3e personne, des deux genres et des deux nombres, disent la plupart des grammairiens, *pronom relatif* ou *particule relative*, dit l'Académie; d'après Julllien, nom général de choses qu'on qualifie ordinairement de pronom, parce qu'il se met, comme les pronoms, devant les verbes dont il est le complément et, après eux, à l'impératif; mais il n'indique aucunement la 1re, la 2e ou la 3e personne; il ne remplace pas toujours un nom, mais bien souvent une proposition tout entière; il ne s'accorde pas du tout avec les noms qu'il représente; il est toujours, au cas indirect, marqué par *de*, et ne joue jamais le rôle de sujet. Le fait est que *en*, venant du latin *inde* qui signifie delà, est d'abord et étymologiquement un adverbe de lieu, puis exprime par extension toute sorte d'autres rapports. || 1° De ce lieu, de ces lieux. Vous allez à Lyon, j'en viens. Dans le sein paternel je me vis rappelée, Un malheur inouï m'en avait exilée, VOLT. *Tancr.* I, 1. || 2° D'adverbe de lieu, *en* passe au rôle de pronom (comme *où*, qui, du rôle d'adverbe de lieu, passe au rôle de pronom relatif dans : *le bonheur où j'aspire*), et signifie de ce, de ceci, de cela, de cette chose, de ces choses. Cette affaire est délicate, le succès en est douteux. [Elle] Se saisit du poignard et de sa propre main A nos yeux, comme lui, s'en traverse le sein, CORN. *Œdipe*, V, 10. Comme l'amour ici ne m'offre aucun plaisir, Je m'en veux faire au moins qui soient d'autre nature, MOL. *Amph.* III, 2. Non, en conséquence, vous en [des fagots] payerez cela, ID. *Méd. m. lui*, I, 6. Qu'avez-vous fait pour être gentilhomme? croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes? ID. *Don Juan*, IV, 6. Vous voudriez bien aussi savoir qui est la personne qui en écrit de la sorte [dans les deux premières provinciales], PASC. *Rép. aux deux 1res lett.* Votre père et les rois qui les ont devancés, Sitôt qu'ils y montaient [au trône], s'en sont vus renversés, RAC. *Théb.* IV, 5. Cet illustre trépas ne peut-il vous calmer, Puisque même mes fils s'en laissent désarmer? ID. *ib.* III, 3. Nourri dans le sérail, j'en connais les détours, ID. *Bajaz.* IV, 7. La vie est un dépôt confié par le ciel; Oser en disposer, c'est être criminel, GRESS. *Édouard III*, IV, 7. Néron, bourreau de Rome, en était l'histrion, DELILLE, *l'Homme des champs*, I. Hésiode a écrit sur l'agriculture; Démocrite, Xénophon, Aristote, Théophraste en ont traité en prose, ID. *Préf. aux Géorgiq.* || 3° Il se dit aussi des personnes : de lui, d'elle, d'eux, d'elles. Sans l'avoir jamais vu, je connais son courage; Qu'importe après cela quel en soit le visage? CORN. *Suite du Ment.* IV, 2. J'en ai fait un martyr [de Polyeucte], sa mort me fait chrétien; J'ai fait tout son bonheur, il veut faire le mien, ID. *Poly.* V, 5. C'est pourquoi, dépêchons, et cherche dans ta tête Les moyens les plus prompts d'en faire ma conquête, MOL. *l'Étour.* I, 2. Le plus parfait objet dont je serais charmé N'aurait pas mon amour, n'en étant point aimé, ID. *Dép. am.* I, 3. Le bon de cette profession [médecin], c'est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde, et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué, ID. *Méd. m. lui*, III, 2. J'espère retrouver mes parents; j'en attends des nouvelles avec impatience, ID. *l'Av.* I, 1. Multipliez les créatures, et en augmentez les perfections de plus en plus jusqu'à l'infini, ce ne sera toujours, à les regarder en elles-mêmes, qu'un non-être, BOSS. *Concupisc.* 12. La crainte de faire des ingrats ou le déplaisir d'en avoir trouvé, ne l'ont jamais empêchée de faire du bien, FLÉCH. *Or. fun. de Mme de Montaus.* Quoi, vous en [de lui] attendez quelque injure nouvelle? RAC. *Andr.* II, 1. Ses grâces, sa beauté, sa fière modestie, Tout m'en plaît, CRÉBILLON, *Catilina*, I, 1. C'est sa tante; pourquoi ne la verrait-il pas? Il en doit recueillir un fort gros héritage, DESTOUCH. *le Médis.* II, 7. J'adore Adélaïde, et j'en suis estimé, PIRON, *G. Wasa*, IV, 2. Au roi que nous pleurons, il laissa la couronne; Constance en est la sœur.... SAURIN, *Blanche et Guisc.* I, 4. Nos poëtes ont assez reposé leurs amants sur le bord des ruisseaux, j'en ai voulu asseoir sur le rivage de la mer, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || Par lui, par elle, par eux, par elles, en tant que, dans la phrase, le *de* qui est dans *en* peut être conçu comme remplacé par la préposition *par*. Tout est au-dessous d'elle, à moins que de régner; Et sans doute qu'Æmon s'en verra dédaigner, CORN. *Œd.* I, 3. || 4° Sert à rappeler d'une manière plus ou moins régulière et précise l'idée énoncée dans une proposition. Consultez-en, seigneur, la reine votre mère, CORN. *Nicom.* I, 2. Allons en résoudre chez moi, ID. *Sertor.* IV, 4. Et si la curiosité me prenait de savoir si ces propositions sont dans Jansénius, son livre n'est pas si rare ni si gros que je ne le puisse lire tout entier pour m'en éclaircir, sans en consulter la Sorbonne, PASC. *Prov.* 1. La mort qui frappe tôt s'en fait moins ressentir, ROTR. *Bélis.* V, 5. Mais je ne suis pas homme à gober le morceau, Et laisser le champ libre aux yeux d'un damoiseau; J'en veux rompre le cours, MOL. *Éc. des f.* III, 1. Ah! ah! tu t'en avises, Traître, de t'approcher de nous, ID. *Amph.* II, 3. Il connaît et son crime et son ingratitude, Il s'en hait, il en sent la peine la plus rude, TH. CORN. *Ariane*, III, 2. Le ciel, en le perdant, s'en est vengé sur vous, RAC. *Théb.* V, 3. En t'avouant pour fils en est-il moins coupable? En es-tu moins Brutus? en es-tu moins romain? VOLT. *Mort de Cés.* III, 2. Romains, j'aime la gloire et ne veux point m'en taire, ID. *Rome sauvée*, V, 2. Je t'en aime encor plus, et je crains davantage, ID. *Mér.* V, 4. Ma douleur s'en accroît, ma honte s'en augmente, ID. *Tancr.* III, 4. || 5° Il entre dans un grand nombre de gallicismes, comme ceux-ci par exemple : il en veut à un tel; il s'en donne; je m'en promets; en venir aux mains; il s'en faut. || Il en est de.... c'est-à-dire la chose se comporte comme. Il en sera de cette réclamation comme de celle de l'an passé. Mais de vous, cher compère, il en est autrement, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Vaugelas condamnait cette locution, et voulait y supprimer *en*; suivant lui il fallait dire : il est des hommes comme de.... et non il en est des hommes comme de.... On lui objectait que cette suppression faisait amphibologie, et que *il est des hommes* semblait d'abord signifier : il y a des hommes. Finalement *en* a triomphé, et à bon droit; ce n'est pas la logique qui demandait ce pléonasme, mais la clarté du discours y a gagné. || C'en est assez, c'est-à-dire cela suffit. En est-ce assez, ô ciel? CORN. *Cinna*, V, 3. || C'en est trop, la chose dépasse la mesure. Mais, c'en est trop, Cléone, RAC. *Andr.* II, 1. || En être, c'est-à-dire être d'un complot, d'un secret, d'une cabale, etc. Quoi! Néarque en est donc [de la secte des chrétiens], CORN. *Poly.* III, 2. || En être à, n'être pas plus avancé que.... N'est-il pas singulier que, dans une ville aussi fameuse que Carthage, on en soit à chercher l'emplacement même de ses ports? CHATEAUBR. *Itin.* III, 186. || En être pour, perdre. J'en suis pour mon argent. Où tout autre aurait trouvé du moins quelque honneur, j'en suis pour mon argent et ma réputation, P. L. COURR. I, 61. || C'en est fait, la chose est terminée, résolue. Mes amis sont tous prêts, c'en est fait, il est mort, CORN. *Héracl.* IV, 6. En est-ce fait, Arcas? RAC. *Mithr.* V, 2. || En tenir, être joué, trompé. Hé! bien, monsieur, Nous en tenons tous deux, si l'autre est véritable, MOL. *Dépit. am.* I, 5. || En donner d'une, tromper, abuser. Bon, bon, tu voudrais bien ici m'en donner d'une, MOL. *Dép. am.* III, 7. || On dit aussi, en tenir, dans le sens d'être amoureux. || En planter, faire porter des cornes à un mari. Je sais les tours rusés et les subtiles trames Dont, pour nous en planter, savent user les femmes, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || N'en pouvoir mais, n'être pas cause de.... .... Ayant de la manière Sur ce qui n'en peut mais déchargé sa colère, MOL. *Éc. des f.* IV, 6. || N'en pas devoir, avoir autant qu'un autre la chose, la qualité dont il s'agit. Il ne vous en doit rien, madame, en dureté de cœur, MOL. *Princ. d'Él.* III, 5. || En être jusqu'à, et, en supprimant *jusque*, en être à, être conduit au point de. Pour moi, j'en suis souvent jusqu'à verser des larmes, MOL. *Psych.* I, 1. || S'en tenir à, n'aller pas plus loin que. Napoléon ajouta quelques menaces déjà moins violentes, et il s'en tint aux paroles, soit qu'il eût jeté toute sa colère dans un premier mouvement, soit qu'il n'eût voulu qu'en effrayer tous les Allemands qui seraient tentés de l'abandonner, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || S'en dire, se faire à soi-même des reproches, des remontrances. Mon cœur s'en est plus dit que vous ne m'en direz, RAC. *Brit.* III, 1. || En croire quelqu'un, ajouter foi à ses dires. Je ne vous en croirai qu'après l'expérience, CORN. *Cid*, II, 1. || A qui en a-t-il? c'est-à-dire contre qui est-il en colère? Je suis pétrifié, dit-il; à qui en a-t-il? Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 136, dans POUGENS. || 6° *En...* sert aussi de préfixe pour indiquer déplacement : emporter, porter-en, *portare inde*, emmener, mener-en, *minare inde*, s'enfuir, fuir-en, *fugere inde*, s'en aller, aller-en, aller de là, etc.

— REM. 1. *En* se met toujours avant le verbe, et, si le verbe est composé, avant le verbe auxiliaire : il en parle, il en a parlé; excepté à l'impératif (2e personne du singulier, 1re et 2e personnes du pluriel), où il se met après, s'y joignant par un trait d'union : prends-en, parlez-en, parlons-en. || 2. Avec les impératifs de la 1re conjugaison, à la 2e personne du singulier, on intercale pour l'euphonie une *s*, de cette façon : parles-en. || 3. Si le verbe à l'impératif est construit avec une négation, *en* se met avant le verbe : n'en parle pas; ne vous en étonnez pas; n'en disons rien; ne nous en effrayons pas. || 4. *En*, construit avec des pronoms, se met toujours après ces pronoms : il vous en a parlé; il s'en moque; parlez-nous-en; retirez-les-en; nous vous en empêcherons; nous ne vous en empêcherons pas; il t'en enverra; vous lui en adresserez. || 5. A l'impératif, quand *en* est joint avec *moi*, *toi*, on change *moi*, *toi*, en *m'*, *t'* : va-t'en, donne-m'en, donne-t'en; et, avec la négation : ne m'en veuille pas, ne t'en vante pas. || 6. *En* joint à *y* se met toujours après *y* : il s'y en donna. Il faut donc que, pour les ordures, vous ayez des lumières que les autres n'ont pas; car, pour moi, je n'y en ai point vu [dans l'École des femmes]. — C'est que vous ne voulez pas y en avoir vu, assurément, MOL. *Critique*, sc. 3. J'y ai fait tant de corrections, j'y en ferai tant encore, VOLT. *Lett. d'Argent.* 18 avr. 1761. De même à l'impératif : mettez-y en. Lachaussée a eu tort de dire dans l'*École des mères*, IV, 1 : je m'en y vais; il faut : je m'y en vais. || 7. *En* joue toujours le rôle de complément indirect, puisqu'il contient virtuellement la préposition *de* : voyez ces fleurs; en avez-vous cueilli? c'est-à-dire : avez-vous cueilli une part de ces fleurs? En conséquence, le participe passé qui le suit reste invariable, parce que *en* auquel il se rapporte n'a par lui-même ni genre ni nombre. Il a lui seul fait plus d'exploits que les autres en ont lu, BOIL. *Disc. à l'Acad.* Baléazar est aimé des peuples; en possédant les cœurs, il possède plus de trésors que son père n'en avait amassé par son avarice cruelle, FÉN. *Tél.* VIII. Idoménée a fait de grandes fautes, mais cherchez dans tous les pays les mieux policés un roi qui n'en ait pas fait d'inexcusables, ID. *ib.* XII. Par son analyse, Descartes fit faire plus de progrès à la géométrie qu'elle n'en avait fait depuis la création du monde, THOMAS, *Éloge de Desc.* Cependant des grammairiens, prêtant à *en* un sens qu'il n'a pas, disent que le participe peut s'accorder; c'est une erreur; mais l'accord est une licence qu'on peut passer à un poëte, sans devoir pour cela faire autorité : Des pleurs, ah! ma faiblesse en a trop répandus, VOLT. *Oreste*, II, 2. Mais, dans ce vers de Racine : Et de ce peu de jours, si longtemps attendus, Ah! malheureux, combien j'en ai déjà perdus! *Bérén.* IV, 1, il ne faudrait pas croire que c'est *en* qui détermine l'accord du participe; c'est *combien* qui le détermine. Voy. COMBIEN, remarque 1; suivant la règle, on dira : combien de jours j'ai *perdus*, ou combien j'ai *perdu* de jours. || 8. Dans le XVIIe siècle, on employait volontiers *en* par pléonasme. Il y a, dans l'instruction, quelque chose qui ne dépend que de la conformation des organes, et de cela les animaux en sont capables comme nous, BOSS. *Connaiss.* V, 5. Dans la milice sacrée, c'est en être déserteur que de cesser de combattre, MASS. *Profess. rel.* 2. Des restes de sa droiture, il en fait les ébauches de ses passions, ID. *Panég. St Thom.* Ce pléonasme n'est pas sans utilité, et pourrait, dans quelques cas, être imité. || 9. Les substantifs pris d'une façon partitive, sans article défini, en un sens général, ne peuvent guère être représentés consécutivement par les pronoms et en conséquence par *en*. Cependant cette phrase ne doit pas être condamnée : Pardonnez-moi si vous ne me trouvez que bon citoyen, et soyez sûr qu'il n'y en a point qui attende de vous de si grandes choses, VOLT. *Corresp. génér.* 18 déc. 1744. || 10. Avec *faire* on peut, dans *s'en aller*, supprimer le pronom personnel *s'* (voy. ALLER; S'EN ALLER). Il faut que ce soit elle avec une parole Qui trouve le moyen de les faire en aller, MOL. *D. Garc.*

IV, 8. Vous ne voulez pas faire en aller cet homme-là, ID. *Impromptu.* 2. || 11. Molière a dit : en être de même, pour être de même. Il [cela] est très-naturel, et j'en suis bien de même, MOL. *Dép. am.* I, 3. Cette tournure n'est plus usitée. || 12. Au XVIIe siècle, on se servait de *en* précédé de *et* pour joindre deux membres de phrase à peu près comme nous les joindrions par *dont*; la tournure est commode, et mérite d'être regrettée. C'est un autre ennemi qu'il faut combattre, et en porter tout le poids et la violence, FOLARD, *Traité de la colonne*, V.

— HIST. IXe s. Si io [je] returner non l'int pois [si je ne l'en puis détourner], *Serment.* || Xe s. Ell' ent adunet [*inde adonat*, en abandonne] lo suon element, *Eulalie.* Et celes elemosynas ent posciomes [puissions] facere, que lui ent possumus proferre, *Fragm. de Valenc.* p. 469. || XIe s. Puisque serment li est jugied, ne l'en [de son bétail] pot pas puis lever per le jugement de Engleterre, *Lois de Guill.* 25. Bien en [avec de l'argent] porrat louer ses soudoiers, *Ch. de Rol.* III. Terres et fiés [fiefs] tant com vous en voldrez, *ib.* V. Des Frans de France en i a plus de mil, *ib.* XII. Livrez m'en [de cette commission] ore le gant et le baston, *ib.* XVII. [Je] desfi les en, sire, vostre veiant [à vos yeux], *ib.* XXIV. En [pour servir son roi] doit on perdre et du cuir et du poil, *ib.* LXXVII. || XIIe s. Quant Artus ot sa terre asise.... Genievre prist, s'in fist roïne, *Rom. de Brut*, t. II, p. 69. S'en [pour cela] devroie estre occis, *Ronc.* p. 24. Bien l'avez fait, mout [je] vous en doi amer, *ib.* p. 33. Garés en vous, gentils fils à baron, *ib.* p. 40. Des douze pers, li dis en sont ocis, *ib.* p. 63. S'or [je] ne le venge, mout m'en doit on blasmer, *ib.* p. 75. Là n'est la joste de cent mille esgardée, *ib.* p. 144. Et quant mes cuers s'est mis en li [elle] amer, Je ne m'en puis mie ariere retraire, *Couci*, II. Onques vers li [elle] [je] n'oi [n'eus] faus cuer ne volage; Si m'en devroit pour tant mieux avenir, *ib.* XIX. Il en reprist une autre [épouse] qui fu assez vaillans, *Sax.* V. || XIIIe s. Nos avons paié nostre passage; se il nos en vuellent mener, nous en irons volentiers, VILLEH. XXXVI. Celle dame mourut, l'ame en puist Diex garder, *Berte*, III. Alez ent, orde garce, ma dame veut dormir, *ib.* LXXXVII. Les autres [elle] end [de couteaux] a fait garnir, *Lai d'Ignaurès.* Et je qui onques ne li menti, li respondi que je en ameroie miex avoir fait trente pechés, que estre mesiaus [lépreux], JOINV. 194. || XVe s. Et en furent accusés de cette double trahison messire Pierre de Landuras et messire Bertran du Franc, FROISS. II, II, 2. Et encore detint le dit brigand le dit chastel et le garnit bien, et en guerroya le pays, ID. I, I, 324. Ce que j'en ay faict, sire, ce n'a esté que d'aventure, dont y devez bien penser, *Jehan de Saintré*, ch. 42. || XVIe s. Je vous prye, n'en parlez plus, et m'en laissez faire, RABEL. *Pant.* II, 18. Va-t-en à ton roy en son camp, et luy dis nouvelles de ce que tu as veu, ID. *ib.* II, 28. Baille icy, villain, baille, et en va querir d'aultres, ID. *ib.* II, 30. Cerchons donc par conjecture, si nous en pouvons trouver; comment s'est ainsi si avant enracinée ceste opiniastre volonté de servir, LA BOÉT. 25. Par adventure en y a il bien aussi quelques uns de ceste sorte, mais d'eux ne parle-je pas maintenant, ainçois d'autres que j'en voy, qui.... ID. 126. Phyton respondit qu'ils en [à cause de cela] estoient d'un jour plus heureux que luy, MONT. I, 3. Aulcuns en prinrent argument que.... ID. I, 7. Allez vous y en, ID. I, 296. Prens t'en ailleurs, ID. I, 22. Althacus ne s'en vouloit point aller, AMYOT, *Lucull.* 29. Elle s'arracha d'alentour de la teste son bandeau royal, et, se le nouant à l'entour du col, s'en pendit, ID. *ib.* 32. Cela fut descouvert à Tigranes qui l'en feit mourir, ID. *ib.* 58. Il lui demanda de combien il en avoit affaire, et l'autre luy respondit qu'il en auroit assez de cent, ID. *ib.* 79. Il escrivit en terre : fuy t'en, Mithridates, ID. *Démétr.* 5.

— ÉTYM. Berry, *in*, *allons-nous in*; provenç. *ent* et *ne*; ital. *ne*; anc. ital. *ende*, ensuite; du latin *inde*, de là, d'ici, en.

† **ENADELPHIE** (é-na-dèl-fie), *s. f.* Terme de tératologie. Inclusion monstrueuse d'un fœtus dans un autre.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ἀδελφός, frère.

ÉNALLAGE (é-nal-la-j'), *s. f.* Terme de grammaire. Ellipse particulière qui a lieu quand, après avoir employé un mode, on en prend subitement un autre que n'admet pas la construction ordinaire; comme dans cette phrase : Ainsi dit le renard et flatteurs d'applaudir, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. D'applaudir est à l'infinitif sans que rien semble l'y appeler.

— ÉTYM. Ἐναλλαγή, de ἐν, en, et ἀλλαγή, changement, de ἀλλάσσειν, changer, de ἄλλος, autre (voy. AUTRE).

† **ENAMOURÉ, ÉE** (an-na-mou-ré, rée), *part. passé.* Qui s'est épris d'amour. Tout riait auprès d'elle; et la terre parée Était enamourée, RÉGNIER, *Plainte.* || Substantivement. Quelque pauvre enamourée va s'y repaître de doux souvenirs, P. L. COUR. *Lett.* II, 286.

† **ENAMOURER** (an-na-mou-ré), *v. a.* Donner de l'amour. || S'enamourer, *v. réfl.* Devenir amoureux.

— HIST. XIIIe s. [le visage] qu'elle ot bel et bien fait pour gent enamourer, *Roman d'Alexandre*, dans DU CANGE, *amoratus.* Qui plus haut brait et crie, qui plus est emplorez, Plus est, ce semble au monde, du mort enamorez, J. DE MEUNG, *Test.* 418. || XVe s. Le comte de St-Pol et cette dame s'entraimerent loyaument et s'enamourerent l'un l'autre, FROISS. II, II, 46. || XVIe s. Besoin luy est d'eslongner la personne À qui son cœur enamouré se donne, MAROT, I, 162.

— ÉTYM. *En* 1, et *amour*; provenç. et espagn. *enamorar*; ital. *innamorare.*

† **ÉNANCHER** (é-nan-ché), *v. a.* Voy. ÉNAUCHER.

† **ÉNANTHÈME** (é-nan-thê-m'), *s. m.* Terme de médecine. Se dit, par opposition à exanthème, d'une éruption qui se fait à la face interne des cavités naturelles, comme celles de la bouche, de l'estomac.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ἀνθεῖν, fleurir, faire éruption.

† **ÉNANTIOPATHIE** (é-nan-ti-o-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Médication par les contraires.

— ÉTYM. Ἐναντίος, contraire, et πάθος, maladie.

† **ÉNANTIOPATHIQUE** (é-nan-ti-o-pa-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui guérit une maladie en agissant sur l'économie en sens précisément inverse de cette maladie.

— ÉTYM. *Énantiopathie.*

† **ÉNANTIOSE** (é-nan-ti-ô-z'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Sorte d'antithèse. || 2° Terme de philosophie. Chacune des dix oppositions qui, suivant les pythagoriciens, étaient la source de toutes choses (le bien et le mal; l'impair et le pair, l'un et le multiple, etc.). || 3° Terme de médecine. Mode de traitement qui consiste à traiter les maladies par les choses qui y sont contraires. Ainsi traiter une brûlure par l'eau glacée, c'est de l'énantiose.

— ÉTYM. Ἐναντίωσις, opposition, contrariété.

† **ENARBRER** (an-nar-bré), *v. a.* Terme d'horlogerie. Monter et river une roue ou un pignon sur l'arbre qui doit les porter.

— ÉTYM. *En* 1, et *arbre.*

† **ENARMONIE**, *s. f.* **ENARMONIQUE**, *adj.* Voy. ENHARMONIE, ENHARMONIQUE.

† **ÉNARRABLE** (é-na-rra-bl'), *adj.* Néologisme. Qui peut être raconté; se dit quelquefois par opposition à inénarrable.

— ÉTYM. Lat. *enarrabilis* (voy. ÉNARRER).

† **ÉNARRATION** (é-na-rra-sion), *s. f.* Action d'énarrer; longue narration.

— HIST. XVIe s. Laisse pour ceste heure le propos des pierres, et me fay une petite enarration de ces fontaines, PALISSY, 42.

— ÉTYM. Voy. ÉNARRER.

† **ÉNARRER** (é-na-rré), *v. a.* Néologisme. Raconter longuement.

— ÉTYM. Lat. *enarrare*, de *e*, et *narrare*, narrer.

ENARRHÉ, ÉE (an-na-ré, rée; an prononcé comme dans antérieur), *part. passé.* Pour qui on a donné des arrhes.

† **ENARRHEMENT** (an-na-re-man; an prononcé comme dans antérieur), *s. m.* Action d'enarrher. On dit plutôt arrhement.

ENARRHER (an-na-ré; an prononcé comme dans antérieur), *v. a.* Donner des arrhes. On dit plutôt arrher.

— ÉTYM. *En* 1, et *arrhes.*

† **ÉNARTHROSE** (é-nar-trô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Articulation mobile formée par une éminence osseuse, arrondie, reçue dans une cavité profonde. L'articulation de l'humérus avec l'omoplate est une énarthrose.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ἄρθρον, articulation.

† **ÉNASER** (é-na-zé), *v. a.* Écraser le nez. || S'énaser, *v. réfl.* Hélas! je me figurais être seul dans cette forêt où je levais une tête si fière; tout à coup je viens m'énaser contre un hangar, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XVIe s. Ce fou, non fou tout à fait, rencontrant beaucoup mieux qu'un chien qui s'enase, en ses plaisantes boutades, les forçoit de rire à gorge déployée, *Pelerin d'Am.* t. II, p. 652, dans LACURNE. Au lieu qu'on doibt moucher l'enfant, cela s'appelle l'enaser, MONT. II, 60.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et le latin *nasus*, nez.

† **ÉNAUCHER** (é-nô-ché), *v. a.* Former sur l'enclume la place de la branche d'une épingle, avant de former celle de la tête. || On trouve aussi énancher.

† **EN-BAS** (an-bâ). En en-bas, *loc. adv.* aujourd'hui peu usitée, et écrite aussi en embas. Du côté du bas. Qu'est-ce que c'est que ceci ? vous avez mis les fleurs en en-bas [de l'habit] ? MOL. *B. gent.* II, 8.

† **EN-BELLE** (an-bè-l'), *s. f.* Terme de marine. Tir en-belle, tir direct.

— ÉTYM. *En* 1, et *belle* : c'est-à-dire au moment où le canonnier a sa belle.

† **ENCABANAGE** (an-ka-ba-na-j'), *s. m.* Action d'encabaner.

† **ENCABANEMENT** (an-ka-ba-ne-man), *s. m.* Ancien terme de marine. Partie supérieure d'un bâtiment; celle qui rentre depuis la ligne du fort jusqu'au plat-bord.

† **ENCABANER** (an-ka-ba-né), *v. a.* Mettre des vers à soie sur des claies.

— ÉTYM. *En* 1, et *cabane.*

ENCABLURE (an-kâ-blu-r'), *s. f.* Terme de marine. Distance de cent vingt brasses [environ deux cents mètres].

— REM. Pourquoi l'Académie, qui écrit câble avec un accent circonflexe, écrit-elle encablure sans cet accent ?

— ÉTYM. *En* 1, et *câble.*

† **ENCADENASSER** (an-ka-de-na-sé), *v. a.* Enfermer, attacher avec un cadenas.

— ÉTYM. *En* 1, et *cadenas.*

ENCADRÉ, ÉE (an-ka-dré, drée), *part. passé.* Garni d'un cadre. Un dessin encadré. || Fig. Entouré. Une belle figure encadrée par la chevelure et la barbe. || Terme de minéralogie. Cristaux encadrés, cristaux dont les facettes présentent une sorte de cadre autour d'une forme simple, déjà existante dans la même espèce. || Terme militaire. Mis dans le cadre d'un régiment, d'un corps. En approchant, ils [de jeunes soldats allemands] rencontrèrent notre découragement et notre longue déroute; en entrant en ligne, loin de se trouver encadrés et appuyés par de vieux soldats, ils se virent seuls aux prises avec tous les fléaux, pour soutenir une cause abandonnée de ceux qui étaient le plus intéressés à la faire triompher, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XII, 11. || Il se dit, en plaisantant, d'une personne tenue entre deux autres. Je l'ai vu passer encadré entre deux gendarmes.

ENCADREMENT (an-ka-dre-man), *s. m.* Action d'encadrer; ce qui encadre. L'encadrement d'un tableau. || Terme d'architecture. Profils ou ornements ajustés pour servir d'entourage à un panneau. || Fig. Ce qui fait comme le cadre d'un tableau. De chaque côté, des massifs d'arbres servent d'encadrement à ce château.

— ÉTYM. *Encadrer.*

ENCADRER (an-ka-dré), *v. a.* || 1° Garnir d'un cadre. Je fais encadrer nos dessins, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Ironiquement. C'est une tête à encadrer, c'est-à-dire grotesque, laide. || 2° Par extension, entourer. Des haies d'aubépine encadraient cette prairie. || 3° Fig. Insérer dans un ouvrage d'esprit. Cet auteur a encadré dans son livre un charmant épisode. Des systèmes humains il [l'homme] élargit la base; Il encadre au hasard dans cette immensité Système, opinion, mensonge, vérité, LAMART. *Harm.* I, 11. || 4° Terme militaire. Mettre dans le cadre d'un régiment, d'un corps. Encadrer les nouveaux soldats. || 5° S'encadrer, *v. réfl.* Être placé comme dans un cadre. Ce bosquet s'encadre bien entre les deux coteaux.

— ÉTYM. *En* 1, et *cadre.*

† **ENCÆNIE** (an-sé-nie), *s. f.* Voy. ENCÉNIE.

ENCAGÉ, ÉE (an-ka-jé, jée), *part. passé.* Mis en cage. Un chardonneret encagé. Mais dès le premier jour il semble Que le couple encagé ne s'aime plus si fort, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 21. || Fig. Mis en prison. Pour ses méfaits dans la geôle encagé, VOLT. *Poés. mêlées*, 84. Que ce petit peuple encagé [les élèves d'un collége] Criait vivat pour un congé, RICHELET, *Dict.* Don Quichotte se considérant ainsi encagé, *D. Quich.* t. I, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

ENCAGER (an-ka-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : encageant, encageons), *v. a.* || 1° Mettre en cage. Encager des oiseaux. Le berger vient, le prend [un corbeau], l'encage bien et beau, Le donne à ses enfants pour servir d'amusette, LA FONT. *Fabl.* II, 16. || 2° Par extension et familièrement, mettre en prison. On l'a encagé.

— HIST. XIVe s. Leanz sont il assouagiez, Et si

enclos et encagiez, Comme un cors saint en une fierce [châsse], G. GUIART, *ms.* f° 80, dans LACURNE. || XV° s. Il n'est pour le present pucelle qui fust digne de l'achever, fors celle qui les amena jusques au lieu où ils sont encagez, *Perceforest*, t. V, f° 2.

— ÉTYM. *En* 1, et *cage*.

† **ENCAISSAGE** (an-kê-sa-j'), *s. m.* Terme d'horticulture. Action d'encaisser une plante.

— ÉTYM. *Encaisser*.

† **ENCAISSANT, ANTE** (an-kê-san, san-t'), *adj.* Qui encaisse, qui forme un encaissement. La roche encaissante de ces filons est un granite à grains ordinaires avec un peu d'amphibole, LAUR, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LIII, p. 1098.

† **ENCAISSE** (an-kê-s'), *s. f.* Terme de finance. Somme totale des valeurs qui sont dans la caisse ou en portefeuille. La ville a maintenant une forte encaisse que ses dépenses n'absorberont pas dans l'année, LEGOARANT. || L'encaisse métallique, les valeurs en métaux précieux.

— ÉTYM. *En* 1, et *caisse*.

ENCAISSÉ, ÉE (an-kê-sé, sée), *part. passé.* || 1° Mis dans une caisse. Orangers encaissés. || Mis en caisse. L'argent encaissé. || 2° Dont les bords sont escarpés. Route encaissée. Le Granique est très-encaissé, CHATEAUBR. *Itin.* II, 52. Nous rencontrâmes une rivière étroite et encaissée entre des bords boisés et incultes; c'était le Borysthène qui se présentait à nos yeux avec cette humble apparence, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 1. || Dominé par des hauteurs. Vallon encaissé. Ville encaissée.

ENCAISSEMENT (an-kê-se-man), *s. m.* || 1° Action de mettre en une caisse. L'encaissement d'une marchandise, d'un oranger. || 2° Terme de finance et de commerce. Action de recevoir, de mettre en caisse une somme ou la valeur d'un billet, d'une lettre de change. Encaissement d'une traite, la mise en caisse de la valeur. || La mention *sauf encaissement*, mise sur un billet, une lettre de change, un titre commercial quelconque, a pour effet de garantir l'accepteur contre le non-payement. || 3° État d'un fleuve, d'un chemin encaissé. [Les Alpes] Qui, dans l'encaissement des roches éboulées, Cachent les lacs profonds et les noires vallées, LAMART. *Joc.* II, 72. || Encaissement artificiel d'un fleuve, endiguement. || Terme de ponts et chaussées. Enceinte formée par de la charpente. Construire par encaissement. || Terme de paveur. Déblai de terre que l'on fait avant d'établir une chaussée, et dans lequel on met un lit de sable pour asseoir le pavé. || Faire un chemin par encaissement, le faire en creusant une tranchée qu'on remplit de cailloux. || Faire un jardin par encaissement, faire des plantations dans des trous qu'on remplit de bonne terre.

— ÉTYM. *Encaisser*.

ENCAISSER (an-kê-sé), *v. a.* || 1° Mettre dans une caisse. Encaisser des marchandises. || Terme de jardinage. Encaisser des orangers. || Terme de banque et de commerce. Encaisser des fonds, les recevoir et les porter en avoir. Encaisser un effet, un billet, une traite, en toucher la valeur. || 2° Encaisser une rivière, la contenir par des berges artificielles, par des digues continues. || Encaisser une route, en creuser l'emplacement. || 3° S'encaisser, *v. réfl.* S'enfoncer comme dans un encaissement. La vallée s'encaisse entre deux montagnes.

— HIST. XVI° s. Il avoit fait encaisser tous iceux tiltres et enseignements, et les avoit sur mullets envoyez en un sien chasteau, M. DU BELLAY, 424. A quoi convient curieusement aviser devant que loger le bled dans le grenier, et encores plus devant que l'enquaisser, O. DE SERRES, 135.

— ÉTYM. *En* 1, et *caisse;* wallon, *ecaser*.

† **ENCALMINÉ, ÉE** (an-kal-mi-né, née), *adj.* Terme de marine. Navire encalminé, navire qui se trouve sous l'influence d'un temps calme ou sous un abri.

— ÉTYM. *En* 1, et *calme*.

† **ENCALYPTE** (an-ka-li-pt'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de mousses vivaces à tiges rameuses, qui croissent en gazon sur la terre.

— ÉTYM. Ἐν, en, et καλύπτειν, cacher.

† **ENCAMPANEMENT** (an-kan-pa-ne-man), *s. m.* Terme de marine. Synonyme d'évasement, en parlant d'une bouche à feu.

— ÉTYM. *En* 1, et le latin *campana*, cloche.

ENCAN (an-kan), *s. m.* || 1° Vente publique à l'enchère. || Vendre à l'encan. Mettre à l'encan. L'empire mis à l'encan par l'armée, BOSS. *Hist.* I, 10. La papauté était à l'encan [en 1034], ainsi que presque tous les évêchés, VOLT. *Mœurs*, 36. || 2° Fig. Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux Qui mettent à l'encan l'honneur...., RÉGNIER, *Sat.* IV. La justice à l'encan, l'innocent oppressé, ID. *ib.* VI.

— HIST. XV° s. Tellement que comme à l'inquant se bailloient les dites prelatures, *Arrest du parlement*, dans MÉNAGE, *encan*. Mettre à l'encant, DU CANGE, *incantare*. Un acheteur de biens vendus à l'encant, MÉNAGE, *encan*. En encan se vend autant bran que farine, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 129.

— ÉTYM. Génev. *incan, inquant;* provenç. *enquant, encant;* catal. *encant;* anc. espagn. *encante;* espagn. mod. *encanto;* ital. *incanto;* du latin *in quantum*, à combien. Les formes *inquant, enquant*, et le sens prouvent cette origine; ce qui écarte le verbe *incantare*, crier en une sorte de chant; bien qu'on ne puisse nier qu'*incantare* ait agi par une fausse assimilation, et ait produit, par exemple, *enchantement*, pour action de mettre à l'encan: XIII° s. Se vendre à l'enchantement, DU CANGE, *incantare*.

ENCANAILLÉ, ÉE (an-ka-nâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Cet homme, encanaillé, tomba dans le dernier mépris. Tu verras à notre bal de ce soir que nous sommes furieusement encanaillés, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § III.

ENCANAILLER (an-ka-nâ-llé, *ll* mouillées, et non an-ka-nâ-yé), *v. a.* || 1° Mêler, associer avec de la canaille, avec des gens d'un rang bien inférieur. Avec qui nous avez-vous encanaillés? C'est votre rival. — Mon rival! On m'encanaille de la sorte, DANCOURT, *le Retour des officiers*, SC. 9. Je respecte trop vos scrupules aristocratiques, pour vouloir vous encanailler, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § VII. || 2° S'encanailler, *v. réfl.* Faire société avec la canaille. Célimène : Le siècle s'encanaille furieusement! — Élise : Celui-là est joli encore, s'encanaille! Est-ce vous qui l'avez inventé, madame? — Célimène : Hé! — Élise : Je m'en suis bien doutée, MOL. *Crit. de l'Éc. des fem.* 7. Je suis dans un étage à paraître plus grande Ou qu'une procureuse, ou bien qu'une marchande; Rien ne m'est plus fâcheux que de m'encanailler, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, IV, 3. Vous vous êtes, ma fille, exposée à cela, En vous encanaillant de cette guenon-là, ID. *Mots à la mode*, SC. 10. De ce que je m'encanaille avec un vilain monstre comme cela, HAMILT. *Gramm.* 3.

— REM. Ce mot d'encanailler commence fort à s'introduire ; par exemple on dira : je ne veux point m'encanailler de ces gens-là, c'est pour ceux qu'on ne veut pas voir ; bien qu'il ne soit pas fort en usage, il est bien reçu, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 39, 1668. Je ne crains rien tant que de m'encanailler, mauvais mot de la cour, dit DE CAILLIÈRES, 1690.

— ÉTYM. *En* 1, et *canaille*.

† **ENCANTHIS** (an-kan-tis'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur formée dans la caroncule lacrymale.

— ÉTYM. Ἐγκανθίς, de ἐν, en, et κανθός, coin de l'œil.

† **ENCAPER** (an-ka-pé), *v. n.* Terme de marine. Donner entre deux caps. Navire encapé.

— ÉTYM. *En* 1, et *cap*.

ENCAPUCHONNÉ, ÉE (an-ka-pu-cho-né, née), *part. passé.* Coiffé d'un capuchon. Un certain religieux grave, pieds nus et encapuchonné.... PASC. *Prov.* 15. [Frère Jacques] Ce n'était ni un moine, ni un ermite, mais un homme bizarrement encapuchonné de gris, ST-SIMON, 112, 209. || Par extension. Je pleure encore un joli Hermès enfant que j'avais vu dans son entier, vêtu et encapuchonné d'une peau de lion, P. L. COUR. *Lett.* I, 36.

ENCAPUCHONNER (an-ka-pu-cho-né), *v. a.* || 1° Couvrir d'un capuchon. On l'a encapuchonné. || 2° S'encapuchonner, *v. réfl.* Se couvrir la tête d'un capuchon. Vous vous êtes plaisamment encapuchonné. || Fig. Embrasser la vie monastique. || 3° Terme de manége. Rapprocher fortement, en parlant du cheval, le bas de la tête du côté du poitrail. Si leur tête [des chevaux] est trop rapprochée du corps, ils sont sujets, comme on dit, à s'encapuchonner, *Dict. des arts et m.* Amst. 1767, *M*[d] *de chevaux*.

— ÉTYM. *En* 1, et *capuchon*.

ENCAQUÉ, ÉE (an-ka-ké, kée), *part. passé.* Harengs encaqués. || Familièrement. Ils sont encaqués comme des harengs, ils sont très-serrés. Des royalistes [sous Cromwell] sont exposés au marché comme un troupeau de nègres, et encaqués pour la Nouvelle-Angleterre, CHATEAUB. *Stuarts*, 217.

— ÉTYM. *En* 1, et *caque*.

† **ENCAQUEMENT** (an-ka-ke-man), *s m.* Action, manière d'encaquer.

ENCAQUER (an-ka-ké), *v. a.* || 1° Mettre en caque. Encaquer des harengs. On n'oubliera jamais qu'un grand prince [Charles-Quint] fit élever une statue à G. Buckel, pour avoir trouvé le secret de préparer et d'encaquer les harengs salés, *Dict. des arts et m.* Amst. 1767, *chaircuitier*. || Encaquer de la poudre à canon. || 2° Par extension et familièrement, presser, entasser dans une voiture, dans un vaisseau, dans un appartement, dans une prison, etc. Mais ce grand Henri IV était donc un vilain, un ladre, un pillard; car on m'a conté qu'il avait encaqué dans la Bastille plus de cinquante millions de notre monnaie d'aujourd'hui, VOLT. *L'homme aux 40 écus, Entretien avec un géomètre.* || 3° S'encaquer, *v. réfl.* S'entasser, en parlant des personnes. Dix théâtres et établissements publics seront pleins, chaque soir, de masques qui s'y encaqueront par milliers, ALPH. KARR, *les Guêpes*, janvier 1843.

— HIST. XVI° s. Je commencerai dès aujourd'hui à faire compter et encaquer l'argent necessaire pour faire faire montre aux cinq regimens français et à toutes les compagnies de Suisses et de lansquenets, SULLY, *Mém.* t. III, p. 339, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *caque*.

† **ENCAQUEUR, EUSE** (an-ka-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui encaque des harengs.

— ÉTYM. *Encaquer*.

† **ENCARDITE** (an-kar-di-t'), *s. f.* Terme de zoologie. Cardite fossile.

— ÉTYM. *En* 1, et *cardite*.

† **ENCARPE** (an-kar-p'), *s. m.* Terme d'architecture ancienne. Guirlande composée de fleurs, de feuillages et de fruits.

— ÉTYM. Ἐν, en, et καρπός, fruit.

† **ENCARRAILLADE** (an-ka-ra-lla-d', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de métallurgie. Mine bien grillée et propre à servir dans les fours catalans.

† **ENCART** (an-kar), *s. m.* Terme de relieur. Les huit pages qui, dans une feuille in-12, se placent entre les huit premières et les huit dernières pages de la feuille. L'ajustement des encarts les uns dans les autres, LESNÉ, *la Reliure*, p. 132. || On trouve aussi enquart, qui est une mauvaise orthographe. Quand un livre est plié, devant que de le battre, Séparez les feuillets bien nets, soigneusement ; Repliez chaque enquart après séparément, ID. *ib.* p. 47.

— ÉTYM. Voy. ENCARTER.

† **ENCARTATION** (an-kar-ta-sion), *s. f.* Terme de relieur. Opération par laquelle on fait l'encart.

ENCARTÉ, ÉE (an-kar-té, tée), *part. passé.* Une page encartée dans le volume.

ENCARTER (an-kar-té), *v. a.* Terme d'imprimerie. Insérer un carton dans une feuille à l'endroit où il doit être. || Terme de relieur. Mettre dans une feuille in-12 les encarts. Encartez les feuillets bien juste l'un dans l'autre, LESNÉ, *la Reliure*, p. 47. || S'encarter, *v. réfl.* Être encarté.

— ÉTYM. *En* 1, et *carte*.

† **ENCARTONNAGE** (an-kar-to-na-j'), *s. m.* Action d'encartonner.

† **ENCARTONNEMENT** (an-kar-to-ne-man), *s. m.* État d'une chose encartonnée.

† 1. **ENCARTONNER** (an-kar-to-né), *v. a.* Insérer des cartons entre les plis du drap qu'on veut catir à chaud. || On dit aussi encarter.

— ÉTYM. *En* 1, et *carton*.

† 2. **ENCARTONNER** (an-kar-to-né), *v. a.* Terme de librairie et d'imprimerie. Mettre un carton dans un livre. || Il signifie aussi mettre les feuilles imprimées entre des cartons pour les passer à la presse hydraulique, afin de les satiner.

— ÉTYM. *En* 1, et *carton*, dans le sens de carte, de feuillet.

† **EN-CAS** (an-kâ), *s. m.* Chose préparée pour servir en cas de besoin. C'est un en-cas. Voy. CAS.

— ÉTYM. *En* 1, et *cas*.

† **ENCASSURE** (an-kâ-sû-r'), *s. f.* Terme de charron. Entaille faite au lisoir de derrière et à la sellette de devant pour placer l'essieu d'une roue.

† **ENCASTAGE** (an-ka-sta-j'), *s. m.* Action d'encaster.

ENCASTELÉ, ÉE (an-ka-ste-lé, lée), *part. passé.* Cheval encastelé, celui dont la fourchette du pied n'a pas sa grandeur naturelle, parce qu'il a le talon trop étroit. En marchant tout ainsi qu'un barbe encastelé, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Fig. Homme encastelé, s'est dit d'un homme à esprit étroit et même un peu fou.

ENCASTELER (S') (an-ka-ste-lé. La syllabe *te* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : il s'encastèle, il s'encastèlera), *v. réfl.* Terme de vétérinaire. Devenir encastelé. Ce cheval commence à s'encasteler.

— ÉTYM. Bas-lat. *incastellare*, garnir de murailles, la corne du cheval étant comparée à une muraille, de *in*, en, et *castellum* (voy. CHÂTEAU).

ENCASTELURE (an-ka-ste-lu-r'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Défectuosité du sabot des chevaux qui consiste dans le resserrement des quartiers et même des talons, et cause une compression douloureuse.

— ÉTYM. *Encasteler*.

† **ENCASTER** (an-ka-sté), *v. a.* Terme de potier. Mauvaise prononciation d'encastrer.

† **ENCASTILLAGE** (an-ka-sti-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. La partie d'un vaisseau qui paraît aux yeux depuis la surface de l'eau jusqu'au haut du bois.

— ÉTYM. *Encastillé*.

† **ENCASTILLÉ, ÉE** (an-ka-sti-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de marine. Navire encastillé, navire qui est fort élevé par ses hauts, c'est-à-dire par les parties qui sont sur le pont.

— ÉTYM. *En* 1, et *castil* ou *castel*, château.

ENCASTRÉ, ÉE (an-ka-stré, strée), *part. passé.* Joint par encastrement. Pierres encastrées.

ENCASTREMENT (an-ka-stre-man), *s. m.* Action d'encastrer. || Entaille dans le bois ou dans le fer pour y introduire une autre pièce. Chaque tourillon d'une bouche à feu est reçu dans l'encastrement du flasque, LEGOARANT.

ENCASTRER (an-ka-stré), *v. a.* || 1° Joindre deux choses par le moyen d'une entaille. On encastre une pierre dans une autre par entaille, ou un crampon dans deux pierres pour les joindre. || Terme de potier. Lorsque les pièces [de poterie] sont tournées, on les encastre, c'est-à-dire qu'on les arrange dans des étuis semblables à ceux qui servent à cuire la porcelaine, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *faïencier*. || 2° S'encastrer, *v. réfl.* Se joindre en rentrant l'une dans l'autre, en parlant de deux pièces entaillées.

— HIST. XIIIe s. Et si avoit dedans chascune cisterne une cuve de marbre bien encastrée de fors maisieres [cloisons], DU CANGE, *incastraturæ*. || XVIe s. En quelque endroit que la roche eut esté coupée, icelles se fussent trouvées incastrées au dedans d'icelle roche, PARÉ, 280.

— ÉTYM. Provenç. *encastrar* et *encastonar*; espagn. et ital. *incastrare*. Le radical est le même que dans *chaton* de bague (voy. CHATON).

† **ENCASTREUR** (an-ka-streur), *s. m.* Ouvrier qui encastre les poteries.

† **ENCAUME** (an-kô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Ulcère profond et rongeant de la cornée.

— ÉTYM. Ἔγκαυμα, brûlure, de ἐν, en, et καίειν, brûler.

† **ENCAUSSEMENT** (an-kô-se-man), *s. m.* Nom que les bergers donnent à l'hydropisie des bêtes à laine, dans certaines localités.

ENCAUSTIQUE (an-kô-sti-k'), *s. f.* || 1° Peinture préparée avec de la cire fondue. Les Grecs peignaient à l'encaustique. || *Adj.* Peinture encaustique. || 2° Préparation faite avec de l'essence de térébenthine et de la cire pour rendre luisants les meubles en bois et les parquets. || Enduit qu'on donne aux plâtres pour leur faire prendre le luisant du marbre, ou aux statues de marbre elles-mêmes pour en adoucir la blancheur éclatante.

— ÉTYM. Ἐγκαυστική, sous-entendu τέχνη, l'art encaustique, de ἔγκαυστον (voy. ENCRE).

† **ENCAUSTIQUER** (an-kô-sti-ké), *v. a.* Étendre de l'encaustique et frotter pour rendre luisants les objets encaustiqués.

— ÉTYM. *Encaustique*.

ENCAVÉ, ÉE (an-ka-vé, vée), *part. passé.* Mis dans la cave. Barriques encavées. || Par plaisanterie. Tombé dans la cave. Ils sont, sur ma parole, L'un et l'autre encavés, RAC. *Plaid.* II, 11.

ENCAVEMENT (an-ka-ve-man), *s. m.* Action d'encaver.

— ÉTYM. *Encaver*.

ENCAVER (an-ka-vé), *v. a.* Mettre du vin en cave. || S'encaver, *v. réfl.* Être encavé. Ces barriques sont fort grosses; elles ne s'encavent pas facilement.

— HIST. XIVe s. C'est un chemin moult destravé, Plein de boullons [bourbiers], tout encavé, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 18. || XVe s. Chevalier, congé avez D'aymer où il vous plaist; Gardez où votre cœur encavez, Chevalier qui congé avez, *Perceforest*, t. VI, f° 95. || XVIe s. Aucuns, d'une façon particuliere, gouvernent ainsi leurs vins : dès les avoir entonnés et encavés, persent generalement tous leurs tonneaux, O. DE SERRES, 218.

— ÉTYM. *En* 1, et *cave*.

ENCAVEUR (an-ka-veur), *s. m.* Celui qui encave le vin.

— ÉTYM. *Encaver*.

ENCEINDRE (an-sin-dr'), j'enceins, nous enceignons; j'enceignais; j'enceignis; j'enceindrai; j'enceindrais; enceins, qu'il enceigne; que j'enceigne, que nous enceignions; que j'enceignisse; enceignant; enceint, *v. a.* || 1° Entourer d'une ceinture. || 2° Par extension. Enceindre de fossés, de palissades. De grands arbres enceignent cette prairie. Cet autre univers qui enceint tous les orbes planétaires et où l'être existant par soi donne aux hiérarchies célestes les signes les plus augustes de sa présence adorable, BONNET, *Palingén.* 22e part. ch. 4.

— HIST. XVe Marne l'ensaint; les haulz bois profitables Du noble parc pùet l'en veoir branler, E. DESCHAMPS, *Le bois de Vincennes.* || XVIe s. Afin que les poinctes de leur bataille fussent plus aisées à se courber et estendre pour enceindre les Romains par derriere, AMYOT, *Sylla*, 39.

— ÉTYM. Lat. *incingere*, de *in*, en, et *cingere*, ceindre (voy. CEINDRE); provenç. *encenher*, engrosser; ital. *incinghiere*.

ENCEINT, EINTE (an-sin, sin-t'), *part. passé* d'enceindre. Une ville enceinte de murailles. Elle [la ville] serait seulement enceinte de l'armée et plutôt investie qu'assiégée dans les formes, BOSS. *Hist.* II. 9.

1. **ENCEINTE** (an-sin-t'), *s. f.* || 1° Circuit de murailles, de fossés. Une double, une triple enceinte. L'enceinte des tranchées pouvait tenir dix mille hommes, VAUGEL. *Q. C.* VI, 2, dans RICHELET. Il envoya ses soldats faire l'enceinte du bois, ID. *ib.*, 5. Dans la première enceinte il arrête ses pas, VOLT. *Zaïre*, I, 3. || Terme de fortifications. Enceinte d'une place, les courtines, les bastions et le fossé qui l'environnent. || Par extension. Quelques chasseurs de la garde impériale venaient de mettre pied à terre, suivant l'usage, pour former une enceinte autour de lui [l'empereur], SÉGUR, *Hist. de Napol.* IV, 8. || 2° Un espace qui est clos. Elles ont jusque dans l'enceinte de l'autel des tribunes et des oratoires, LA BRUY. III. L'amour des nouveautés, le faux zèle, la crainte, De la Mecque alarmée ont désolé l'enceinte, VOLT. *Fanat.* I, 1. || Fig. Je veux lui faire voir là dedans [dans un ciron] un abîme nouveau : je lui veux peindre non-seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature, dans l'enceinte de ce raccourci d'atome, PASC. *Pensées*, *Disprop. de l'homme*, t. I, p. 246, éd. Lahure. Là, par le moyen de ses formules générales, rien ne lui échappe de ce qui est dans l'enceinte de la matière qu'il traite, FONTEN. *Varignon*. Ne pensez pas que, se ménageant, comme tant d'autres, l'estime du public par les dehors de la modération et de la sagesse, il vînt se démentir dans l'enceinte des devoirs domestiques, MASS. *Conty*. Ils se renfermèrent dans l'enceinte d'une retraite austère, ID. *Carême. Samar.* || 3° Salle plus ou moins vaste. L'enceinte du tribunal. Sa parole remplissait l'enceinte. || 4° Terme de chasse. Partie de bois dont on peut faire le tour par les chemins qui l'environnent. || Endroit qu'on entoure de pieux, de toiles, de filets ou de chasseurs, pour y prendre ou tuer du gibier, des loups, des sangliers. || Le cercle marqué par des rameaux brisés pour détourner le cerf et savoir le lieu où il s'est retiré. Du cerf prêt à forcer l'enceinte, Chasseur, tu fais le fanfaron, BÉRANG. *Double chasse.* || Double enceinte. Piége pour prendre les loups. || 5° Terme de pêche. Espèce de parc rapidement formé, au milieu de la mer, par des matelots qui, montés sur des chaloupes, entourent les poissons voyageant par troupes.

— HIST. XVIe s. Après tant de coureurs il me print fantaisie De les devancer tous, et comme bon veneur, Faire bien mon enceinte, et en avoir l'honneur, RONS. 670, 210.

— ÉTYM. *Enceint*. O. de Serres a dit au masculin : Dans cest enceint, 352.

2. **ENCEINTE** (an-sin-t'), *adj. fém.* Femme enceinte, femme qui porte un enfant dans son sein.

— HIST. XIIe s. Quant la dame se sent enceinte, Si est forment muée e teinte, *Grégoire le Grand*, p. 10. || XIIIe. Enchainte [je] suis d'Ugon, si qu'en leve mes gris [ma robe de gris], AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 32. Et il li dist que sa fille iert [était] ençainte d'enfant, VILLEH. CLXXVII.

— ÉTYM. Lat. *incincta*, femme enceinte, proprement qui ne porte pas de ceinture, de *in*, privatif, et *cingere* (voy. CEINDRE), d'après Isidore. On trouve *enceintée* dans les *Lois de Guill.* 35.

† **ENCELLULEMENT** (an-sè-lu-le-man), *s. m.* Action d'encelluler; état d'une personne encellulée. On a prétendu prouver avec des chiffres que l'état mental était plutôt protégé que compromis par l'encellulement [des prisonniers], BOURDET, *Causeries*, p. 379.

— ÉTYM. *Encelluler*.

† **ENCELLULER** (an-sè-lu-lé), *v. a.* Mettre, enfermer dans une cellule, en parlant des religieuses, des prisonniers.

— ÉTYM. *En* 1, et *cellule*.

† **ENCÉNIE** (an-sé-nie), *s. f.* Fête que les Juifs célébraient le 25 de leur neuvième mois, en mémoire de la purification du temple par Judas Macchabée, après qu'il eut été pillé par Antiochus Épiphane.

— ÉTYM. Ἐγκαίνια, de ἐν, et καινὸς, nouveau.

ENCENS (an-san; l'*s* se lie : un an-san-z agréable), *s. m.* || 1° Nom vulgaire de la résine appelée, en matière médicale, oliban. L'encens croît dans l'Arabie et dans l'Inde. Les lieux où croît l'encens, où murmure l'abeille, DUCIS, *Abufar*, I, 5. || 2° Composition que l'on brûle comme parfum, particulièrement dans les cérémonies religieuses, mélange d'oliban et de gommes-résines communes. Que je vous dois d'encens, grands dieux qui m'exaucez! CORN. *Hor.* III, 2. .... Mais depuis qu'en ces lieux Sa voix rend aux mortels les réponses des dieux, Et qu'il envoie au ciel les encens de nos temples, ROTR. *Antig.* V, 6. Grands dieux.... Je vous promets pourvu qu'il [un sanglier] ne m'attrape pas, Quatre livres d'encens.... MOL. *Prince d'Él.* I, 2. Il n'a pas daigné brûler de l'encens sur mes autels, FÉN. *Tél.* VIII. Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents Monter comme l'odeur d'un agréable encens! RAC. *Esth.* I, 2. Qu'il est doux de voir sa pensée, Avant de chercher ses accents, En mètres divins cadencée, Monter soudain comme l'encens! LAMART. *Harm.* I, 1. || Donner de l'encens, brûler de l'encens devant quelqu'un ou devant quelque chose, pour accomplir une cérémonie religieuse. Choisis de leur donner ton sang ou de l'encens [aux dieux du paganisme], CORN. *Poly.* V, 2. || 3° Fig. Hommage, louange, flatterie. Mais vous avez cent fois notre encens refusé, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Les flatteurs, par exemple, cherchent à profiter de l'amour que les hommes ont pour les louanges, en leur donnant tout le vain encens qu'ils souhaitent, MOL. *l'Am. méd.* III, 1. Et dont, à tout propos, les molles complaisances Donneraient de l'encens à mes extravagances, ID. *Mis.* II, 6. Il allait porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, FLÉCH. *M. de Mont.* L'on jette sans y penser quelques grains de l'encens qu'on doit à Dieu sur le monde, ID. *Mar. Th.* Vendre au plus offrant son encens et ses vers, BOIL. *Sat.* I. Qui d'un indigne encens profanent tes autels, ID. *Disc. au roi.* Je ne puis, en esclave à la suite des grands, A des dieux sans vertus prodiguer mon encens, ID. *ib.* Les femmes adorées Reçoivent cet encens que l'on doit à vos yeux, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Alamon, c'est le nom de ce prince imbécile, Avalait cet encens, ID. *Éd. d'un prince.* Je viens à vos genoux en soupirs caressants D'un vers adulateur vous prodiguer l'encens, A. CHÉN. *Élég.* 38. Brûlons-nous pour une coquette Un encens d'abord accueilli? BÉRANG. *Vieillesse.* || Un grain d'encens, un peu de flatterie. || *Au plur.* Ce que tu vaux est en toi-même; Tu fais ton prix par tes vertus; Tous les encens d'autrui sont encens superflus, CORN. *Imit.* II, 6. Et ces hautes vertus que de vous il hérite Vous donnent votre part aux encens qu'il mérite, ID. *Vict. du roi.* Aux encens qu'elle donne à son héros d'esprit, MOL. *F. sav.* I, 1. Pour moi je ne vois rien de plus sot à mon sens Qu'un auteur qui partout va gueuser des encens, ID. *ib.* III, 5. Cet empire que tient la raison sur les sens Ne fait pas renoncer aux douceurs des encens, ID. *ib.* I, 1. Ce soin que vous vouliez bien prendre de faire valoir nos bonnes intentions et nos services, de porter nos vœux et nos encens aux pieds du trône.... FLÉCH. *Compl. à M. de Châteauneuf.* || 4° Terme de botanique. Nom vulgaire du romarin officinal (famille des labiées), dit encore encensier. || Proverbe. Selon les gens, l'encens.

— REM. Sur ces vers de Corneille : Mais quoique vos encens le traitent d'immortel, Cette grande victime est trop pour ton autel, *Mort de P.* I, 1, Voltaire a prétendu qu'on ne pouvait pas dire encens au pluriel. La raison est qu'on ne compte pas l'encens, qu'on ne dit ni un ni deux encens, à moins qu'on ne veuille désigner des espèces différentes. Dans le sens général, ce mot n'a donc point de pluriel. Cependant il est certain aussi qu'au XVIIe siècle on ne faisait pas cette distinction, et qu'encens se disait très-bien au pluriel pour louanges, flatteries.

Aujourd'hui la distinction est établie, et on ne dit plus : brûler, offrir des encens, mais de l'encens.

— HIST. XIIe s. Encontre lei [contre la loi] encens [il] volt offrir al altel, *Rois*, p. 391. Plus soef olent [sentent] que encens ne piment, *Ronc.* p. 102. Del saint encens porter el temple s'enhardi; Deus s'en ert [était] cureciez, de liepre le feri [frappa], *Th. le mart.* 74. || XVIe s. L'encens est un arbre qui croist en Arabie.—On sophistique l'encens avec resine de pin, PARÉ, XXVI, 15. Herbe d'absinthe ou encens puant, FOUILLOUX, *Fauconn.* f° 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *encens*, *ensens*, *ences*, *eces*, *esses*; catal. *encens*; espagn. *incienso*; portug. et ital. *incenso*; du latin *incensum*, brûlé, de *incendere*, brûler (voy. INCENDIE).

ENCENSÉ, ÉE (an-san-sé, sée), *part. passé*. Qui reçoit l'encensement. Encensé par le prêtre. || Fig. Un roi encensé par des flatteurs.

ENCENSEMENT (an-san-se-man), *s. m.* Action d'encenser. Ils ne l'invoquèrent plus avec les solennités des encensements et des victimes que dans le temple, MASS. *Carême*, *Temples*. Elle fait brûler devant eux la fumée des encensements, ID. *Prof. rel.* 3. L'autel et monseigneur le cardinal de Sourdis furent encensés et non le roi; disant les chapelains de Sa Majesté, qu'on avait autrefois empoisonné des rois par le moyen des encensements, SAINT-FOIX, *Ess. sur Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 161, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Ils n'ont point voulu faire parfums et encensements aux idoles, CALV. 227. David prioit que son oraison montast devant le Seigneur comme un encensement, ID. *Instit.* 1160.

— ÉTYM. *Encenser*.

ENCENSER (an-san-sé), *v. a.* || 1° Faire brûler l'encens devant quelqu'un, devant quelque chose. Encenser une idole. Encenser les autels. Encenser l'évêque. || Absolument. Il entra pendant qu'on encensait. || 2° Fig. Honorer d'une sorte de culte, d'hommage. Elle [la politique romaine] encensait quelquefois le Dieu des Juifs avec tous les autres, BOSS. *Hist.* II, 12. Qui voudra désormais encenser mes autels? BOIL. *Lutrin*, I. Vénus.... vous a-t-elle forcé d'encenser ses autels? RAC. *Phèd.* I, 1. On encense, et on adore l'idole qu'on méprise, MASS. *Carême*, *Tent.* Moi! de ce fanatique encenser les prestiges! VOLT. *Fanat.* I, 1. Allez donc et jamais n'encensez ses erreurs, ID. *Brutus*, II, 4. || 3° Donner des louanges excessives. Pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de donner dans leurs maximes et encenser leurs défauts, MOL. *l'Av.* I, 1. Jamais il n'avait encensé le pouvoir arbitraire du premier, HAMILT. *Gramm.* 5. On n'encensa jamais la vertu fugitive, VOLT. *Triumv.* I, 3. Sur un trône l'ennui se carre, Fier d'être encensé par des sots, BÉRANG. *Prince de Navarre*. J'encense une personne auguste; Pour toi je ne puis plus chanter, ID. *Poëte de cour.* || Familièrement. Encenser à tour de bras, donner des louanges outrées. || 4° Terme de manége. Le cheval encense, quand il fait avec sa tête un mouvement de bas en haut. || 5° Encenser a été employé comme un verbe neutre; cette tournure n'a pas été reçue. Encenser aux dieux, SAURIN (le prédicateur), *Disc. de saint Paul à Félix et Drusille*. Il arrive assez souvent que toutes ces belles promesses [des prédicateurs dans les guerres de religion] sont suivies de la perte d'une bataille; le prédicateur n'en est pas déconcerté; il trouve cent admirables ressources : si l'on avait vaincu, on se serait trop confié au bras de la chair; on aurait trop encensé à ses rets; une défaite nous apprend que nous n'étions pas assez humbles, BAYLE, *Dict. Déjotarus*, note K. || 6° S'encenser, *v. réfl.* Se donner les uns aux autres de l'encens, des flatteries.

— HIST. XIe s. Gaillardement touz [ils] les ont encensez, *Ch. de Rol.* CCIX. || XIIe s. Joaz le mestier Deu cum prestres enval, Encensa cum evesques in domo domini, *Th. le mart.* 75. Este vus [voici] uns prudum de Juda ki vint de part nostre Seignur en Betel, e truvad le rei Jeroboam tut en estant, e cel altel aviultre [adultère] encensant, *Rois*, p. 286 || XIIIe s. Que toutes les fames vivans Lor cors, lor cuers et lor pensées Ont de cele odor encensées, *la Rose*, 20880. || XVe s. Il bouta sa teste au treu de retrait où il fut bien encensé; Dieu le sait, de la confiture de leans, LOUIS XI, *Nouv.* LXXII. || XVIe s Un charbon ardent s'estant coulé dans la manche d'un enfant lacedemonien, ainsi qu'il encensoit... MONT. III, 161.

— ÉTYM. *Encens*; provenç. *encessar*, *ecessar*; catal. *encensar*, espagn. *incensar*; ital. *incensare*.

ENCENSEUR (an-san-seur), *s. m.* Ne se dit qu'au fig. Celui qui donne de l'encens, des louanges excessives. Et, faute d'encenseurs pour les défauts qu'ils ont, Ils s'accoutumeraient à se voir tels qu'ils sont, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, III, 4.

— ÉTYM. *Encenser*.

† **ENCENSIER** (an-san-sié), *s. m.* Nom vulgaire du romarin officinal, dit aussi encens.

— ÉTYM. *Encens*. Cette plante a été ainsi nommée de l'*encensier*, ancien nom de l'*encensoir*, ainsi qu'on voit à l'étymologie d'*encensoir*.

ENCENSOIR (an-san-soir), *s. m.* || 1° Vase sacré, ou sorte de cassolette suspendue à de longues chaînettes, dans laquelle on brûle de l'encens. Qui porte l'encensoir ne peut porter l'épée, LEMIERRE, *Charlem.* II, 1. Élevez-vous [prières] dans le silence À l'heure où dans l'ombre du soir La lampe des nuits se balance, Quand le prêtre éteint l'encensoir, LAMART. *Harm.* I, 1. || Fig. Prendre l'encensoir, louer excessivement. L'autre jour, suivant à la trace Deux ânes qui, prenant tour à tour l'encensoir, Se louaient tour à tour, comme c'est la manière, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. || Fig. et familièrement. Casser le nez à coups d'encensoir, donner de l'encensoir par le nez, donner en face des louanges outrées. Mais un auteur novice à répandre l'encens Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage, Donne de l'encensoir au travers du visage, BOIL. *Épît.* IX. || 2° Fig. Le sacerdoce, le pontificat. Il tient le sceptre et l'encensoir. Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir, RAC. *Athal.* III, 3. || Mettre la main à l'encensoir, entreprendre sur le ministère des ecclésiastiques. On ne m'a jamais vu.... D'une indiscrète main profaner l'encensoir, VOLT. *Henriade*, II. Il [Pierre le Grand] ne touchait point à l'encensoir, mais il dirigeait les mains qui le portaient, ID. *Russie*, I, 10. || 3° Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère austral qu'on nomme aussi l'Autel. || 4° Synonyme d'encensier, plante.

— HIST. XIIIe s. Il ne laissa en les yglises d'Engleterre ne calices, ne encensuers, *Hist. occid. des Croisades*, t. I, p. 202. || XVIe s. Les femmes et quelques ministres faisoient jouer des feux d'artifices, et entr'autres une piece qu'ils appeloient l'encensoir, c'estoit un mas qui tournoit sur un pivot, et avoit une chaudiere au long bout, duquel long bout on versoit le feu dans le milieu du fossé, D'AUB. *Hist.* II, 47.

— ÉTYM. *Encenser*. La langue ancienne disait de préférence *encensier* : XIIe s. Des phieles, des encensiers e des altres ustilz, *Rois*, p. 244.

† **ENCÉPHALALGIE** (an-sé-fa-lal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur nerveuse de l'encéphale.

— ÉTYM. *Encéphale*, et ἄλγος, douleur.

† **ENCÉPHALALGIQUE** (an-sé-fa-lal-ji-k'), *adj.* Qui a le caractère de l'encéphalalgie.

ENCÉPHALE (an-sé-fa-l'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. L'organe nerveux qui, chez tous les animaux vertébrés, est contenu dans la cavité du crâne. || 2° *Adj.* Terme de zoologie. Se dit de vers qui s'engendrent dans la tête. Cet emploi est aujourd'hui inusité.

— ÉTYM. Ἐγκέφαλον, de ἐν, en, et κεφαλή, tête.

ENCÉPHALIQUE (an-sé-fa-li-k'), *adj.* Qui appartient à l'encéphale.

— ÉTYM. *Encéphale*.

† **ENCÉPHALITE** (an-sé-fa-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'encéphale.

— ÉTYM. *Encéphale*, et la finale médicale *ite*, en grec ιτις, indiquant inflammation.

† **ENCÉPHALOCÈLE** (an-sé-fa-lo-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie du cerveau.

— ÉTYM. *Encéphale*, et κήλη, tumeur.

† 1. **ENCÉPHALOÏDE** (an-sé-fa-lo-ï-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui offre des sinuosités comparables à celles d'un cerveau. || Terme d'anatomie pathologique. Substance encéphaloïde, une des matières morbifiques qui forment le plus souvent les tumeurs dites cancéreuses.

— ÉTYM. *Encéphale*, et εἶδος, forme.

† 2. **ENCÉPHALOÏDE** (an-sé-fa-lo-ï-d'), *s. m.* Terme de minéralogie. Espèce de madrépore fossile.

— ÉTYM. Voyez le précédent.

† **ENCÉPHALOLITHE** (an-sé-fa-lo-li-t'), *s. m.* Terme d'anatomie pathologique. Calcul ou concrétion du cerveau.

— ÉTYM. *Encéphale*, et λίθος, pierre.

† **ENCÉPHALOLOGIE** (an-sé-fa-lo-lo-jie), *s. f.* Traité sur l'encéphale.

— ÉTYM. *Encéphale*, et λόγος, traité.

† **ENCÉPHALOPATHIE** (an-sé-fa-lo-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné à des accidents nerveux graves, tels que le délire, le coma, et aussi à différentes formes de maladies nerveuses.

— ÉTYM. *Encéphale*, et πάθος, maladie.

† **ENCÉPHALOZOAIRE** (an-sé-fa-lo-zo-è-r'), *adj.* Terme de zoologie. Les animaux encéphalozoaires, les animaux qui sont pourvus d'un cerveau. || *S. m.* Les encéphalozoaires.

— ÉTYM. *Encéphale*, et ζωάριον, diminutif de ζῷον, animal; mot d'ailleurs mal fait, car il signifie les petits animaux qui se développent dans le cerveau.

ENCHAÎNÉ, ÉE (an-chê-né, née), *part. passé*. || 1° Lié avec des chaînes. Un criminel enchaîné. || Par extension. Ces vents depuis trois mois enchaînés sur nos têtes, RAC. *Iphig.* I, 1. || Fig. Quoi! toujours enchaîné de ma gloire passée.... RAC. *Brit.* IV, 3. Et que, de mon devoir esclave infortunée, À d'éternels ennuis je me voie enchaînée, ID. *Mithr.* II, 6. Le roi jusqu'à ce jour ignore qui je suis; Celui par qui le ciel règle ma destinée, Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée, ID. *Esth.* I, 1. Il [un officier russe] n'a été relâché qu'à Kowno, après vingt-six jours, ayant partagé toutes nos douleurs, libre d'y échapper, mais enchaîné par sa parole, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 8. || 2° Il se dit aussi du lien de l'amour et du mariage. Et qu'ensuite à l'envi mille autres hyménées De nos deux nations l'une à l'autre enchaînées Mêlent si bien le sang et l'intérêt commun.... CORN. *Sert.* I, 2. Enchaînée à Gusman par des nœuds éternels, VOLT. *Alz.* III, 4. || 3° Tenu dans l'oppression. Ils adorent la main qui les tient enchaînés, RAC. *Brit.* IV, 4. || 4° Uni par un enchaînement. Mais l'État aujourd'hui suivra ma destinée, Je tiens avec mon sort sa fortune enchaînée, RAC. *Alex.* I, 3. Heureux si ses vertus l'une à l'autre enchaînées, ID. *Brit.* I, 2. Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées, ID. *Bérén.* V, 7. Les malheurs sont souvent enchaînés l'un à l'autre, ID. *Esth.* III, 1. || Uni par un rapport logique, et, simplement, qui se suit bien. Des idées étroitement enchaînées.

ENCHAÎNEMENT (an-chê-ne-man), *s. m.* || 1° Action de mettre à la chaîne. L'enchaînement des forçats. || 2° Fig. Suite ou série de choses de même nature, ou qui ont des rapports entre elles. L'enchaînement des causes, des raisonnements. Un enchaînement de circonstances. Nous appelons opéra un certain enchaînement de danses et de musique qui n'ont pas un rapport bien juste, ST-ÉVREM. dans RICHELET. Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible l'une sans l'autre et sans le tout, PASC. *Pensées*, t. I, p. 262, édit. Lahure. Ce Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, BOSS. *Hist.* III, 2. Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement Le ciel a-t-il conduit ce grand événement? RAC. *Esth.* I, 1. Ces repas qui font l'enchaînement des autres voluptés, HAMILT. *Gramm.* 8. Sa vie parut un enchaînement continuel de crimes, FÉN. *Tél.* VIII. Une succession de pensées qui naissent dans les peuples les unes après les autres, et dont l'enchaînement bien observé pourrait donner lieu à des espèces de prophéties, FONTEN. *Leibnitz.* Quoi! toute votre vie n'a peut-être été qu'un enchaînement déplorable de passions et de misères, MASS. *Car. Pécheresse*. On voit le progrès immense que les sciences ont fait, et on a perdu l'enchaînement insensible par lequel elles tiennent aux premières idées, TURGOT, *Ébauche du 2e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 269. L'ordre et l'enchaînement des idées les graveront dans ma tête d'une manière ineffaçable, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. 8, p. 35, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Enchaîner*; provenç. *encademen*.

ENCHAÎNER (an-chê-né), *v. a.* || 1° Attacher avec une chaîne. Enchaîner un criminel, un animal féroce. Tandis que l'ennemi par ma fuite trompé.... Et, gravant en airain ses frêles avantages, De mes États conquis enchaînait les images, RAC. *Mithr.* III, 1. || Par extension. Le froid enchaîne les eaux, les ruisseaux, c'est-à-dire il en glace la surface qui cesse de couler. L'hiver, qui si longtemps a fait blanchir nos plaines, N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux, J. B. ROUSS liv. III, ode 6. Mon front est blanchi par le temps; Mon sang refroidi coule à peine, Semblable à cette onde qu'enchaîne Le souffle glacé des autans, LAMART. *Méd.* I, 9. || Fig. Maudit soit le premier dont la verve insensée.... Voulut avec la rime enchaîner la raison! BOIL. *Sat.* II. L'homme en ses passions toujours errant, sans guide, A besoin qu'on lui mette et le frein et la bride; Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner; Et, pour le rendre libre, il le faut enchaîner, ID. *ib.* X. Heureux si cette vie [du roi] était enchaînée de travaux qui roulassent sur lui! D'ARGENSON, *Mémoires*, t. III, p. 86, 1861. Certain de ma vertu, je conçois l'espérance D'en-

chaîner l'avenir, de triompher du dieu, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, III, 4. || Enchaîner la victoire, être constamment victorieux; enchaîner la fortune, avoir des succès constants. Et ne rien hasarder qu'on n'ait de toutes parts Autant qu'il est possible enchaîné les hasards, CORN. *Attila*, I, 1. Quand on tiendrait dans son camp la victoire comme enchaînée, FÉN. *Tél.* XIV. Quand Philippe à Bovine enchaînait la victoire, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Nous avons, par nos soins et par nos artifices, Du sort, autant qu'on peut, enchaîné les caprices, LAFOSSE, *Manlius*, II, 2. || Enchaîner à son char, devenir le maître de, rendre esclave (voy. CHAR). Une coquette enchaîne de nombreux amants à son char. || 2° Subjuguer, dompter, asservir. Lorsque son bras enchaîne et ravage la terre, VOLT. *Fanat.* I, 1. Va, si tu crois si beau d'enchaîner l'univers.... MASSON, *Helv.* I. || 3° Attacher par des liens moraux. Mais si vous m'enchaînez à ce que j'ai promis, CORN. *Sert.* IV, 3. Et le seul hyménée Peut rompre le silence où je suis enchaînée, ID. *Sur.* II, 3. Quel ordre a pu du trône exclure la jeunesse? Quel astre à nos beaux jours enchaîne la faiblesse? ID. *Pulch.* IV, 2. Sa valeur [de Henri IV] les [les ligueurs] vainquit, sa vertu les enchaîne, VOLT. *Henr.* VIII. Qu'as-tu fait des saints nœuds qui nous ont enchaînés? ID. *Alz.* III, 4. Il [Louis XIV] avait séduit l'innocence, il avait enchaîné une coquette; il lui restait à conquérir une femme aussi spirituelle que vertueuse, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p 218, dans POUGENS. Quel indigne lien vous enchaîne en ces lieux? DUCIS, *Lear*, I, 5. Mêmes goûts, mêmes soins, la commune habitude, Tout semble m'enchaîner dans cette solitude, ID. *Abufar*, I, 5. || 4° Unir par des liens logiques, coordonner. Enchaîner des propositions, des preuves, des faits, des chapitres. || 5° Suspendre l'activité, le mouvement habituel. La surprise et la peur enchaînent ses pas. Enchaîner les vents. Il [le respect] arrête les vœux, captive les désirs, Abaisse les regards, étouffe les soupirs, Dans le milieu du cœur enchaîne la tendresse, CORN. *Oth.* III, 1. Il me semble qu'un dieu descendu parmi nous, Maître de mes transports, enchaîne mon courroux, VOLT. *Œdipe*, III, 5. Il fallait enchaîner les discordes civiles, M. J. CHÉN. *Charl. IX*, III, 1. On te déchire [mon habit], et cet outrage Auprès d'elle [Lise] enchaîne mes pas, BÉRANG. *Mon hab.* || 6° S'enchaîner, *v. réfl.* Se mettre soi-même à la chaîne. Voilà donc le triomphe où j'étais amenée! Moi-même à votre char je me suis enchaînée, RAC. *Iphig.* II, 5. || Être lié l'un à l'autre. Les prospérités s'enchaînent comme les revers. Les vérités s'enchaînent les unes aux autres. L'art de voir est l'art d'apercevoir les rapports, et tout s'enchaîne aux yeux du génie, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. V, p. 260, dans POUGENS.

— HIST. XIe s. Ours et lions et veltres [chiens] enchainez, *Ch. de Rol.* IX. Si l'enchaeinent autresi come un ours, *ib.* CXXXV. || XIIIe s. Corborans prist congié, s'ala en sa contrée, Avoec lui enmena no gent encaenée, *Ch. d'Ant.* I, 648. Il demenent tel bruit com chiens encaenés, *ib.* II, 288. Car leur feu ne se puet estaindre, Ne leur tormenteours refraindre, Qui les tiennent enchaiennez, J. DE MEUNG, *Tr.* 1458. || XIVe s. Fist li rois venir ses prisons [prisonniers], Cinq contes tous enchaînez, GUIART, *Royaux lignages*, 7027. || XVIe s. Il lui estoit grief de voir tant de chrestiens encadenez et menez esclaves et traittez miserablement pour jamais, BRANT. *Cap. estr.* t. II, p. 95, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *chaîne*; provenç. et espagn. *encadenar*; portug. *encadear*; ital. *incatenare*.

ENCHAÎNURE (an-chê-nu-r'), *s. f.* Terme d'arts. Entrelacement d'anneaux, de fils, de cordons, et autres objets semblables, les uns dans les autres.

— REM. Aujourd'hui *enchaînure* est un mot purement technique indiquant l'entrelacement de différents objets employés dans les arts, et dès lors tout à fait distinct d'un *enchaînement*. Autrefois cette distinction n'existait pas. Il y a une enchaînure éternelle des causes avec leurs effets, D'ABLANCOURT, *Tacite*, VI, 11, dans RICHELET.

— HIST. XVIe s. En touts affaires, quand ils sont passez, comment que ce soit, j'y ay peu de regret.... les voylà dans le grand cours de l'univers et dans l'enchaisneure des causes stoïques, MONT. III, 271.

— ÉTYM. *Enchaîner.*

† **ENCHALAGE** (an-cha-la-j'), *s. m.* Action d'empiler le bois pour le service d'une saline.

† **ENCHALER** (an-cha-lé), *v. a.* Empiler le bois destiné à une saline

† **ENCHALEUR** (an-cha-leur), *s. m.* Ouvrier qui enchale.

ENCHANTÉ, ÉE (an-chan-té, tée), *part. passé.* || 1° Fait par enchantement. Les jardins enchantés d'Armide. Mais le mien [art], quoique moindre, a pleine autorité De vous faire sortir d'un séjour enchanté, CORN. *Tois. d'or*, III, 7. || 2° Ensorcelé. Votre valeur enfin naguère si vantée Dans de folles amours languit comme enchantée, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Non que, par les yeux seuls lâchement enchantée, RAC. *Phèd.* II, 1. || 3° Ravi, satisfait. Enchanté de sa nouvelle acquisition. Quelque flatteur espoir qui vous tienne enchantés, MALH. V, 8. Mais des lois des chrétiens mon esprit enchanté Vit chez eux ou du moins crut voir la vérité, VOLT. *Alz.* V, 3. De ces grands souvenirs votre cœur enchanté, M. J. CHÉN. *Tib.* IV, 2. || 4° Très-agréable. Lieu enchanté. Adam y serait arrivé [au but] par des chemins enchantés, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 4. Ô terre, ô mer, ô nuit, que vous avez de charmes! Miroir éblouissant d'éternelle beauté, Pourquoi mes yeux se voilent-ils de larmes Devant ce spectacle enchanté? LAMART. *Harm.* I, 10.

† **ENCHANTELAGE** (an-chan-te-la-j'), *s. m.* Action d'enchanteler.

ENCHANTELÉ, ÉE (an-chan-te-lé, lée), *part. passé.* Des tonneaux enchantelés. Le commis ayant confronté le vin de la cruche à celui des deux poinçons enchantelés dans le même cellier... *Arrêt du conseil d'État*, 22 juill. 1721.

ENCHANTELER (an-chan-te-lé. La syllabe *te* est accompagnée de deux *ll*, quand la syllabe qui suit est muette : il enchantelle, il enchantellera), *v. a.* Mettre du bois dans le chantier. || Établir une pièce de vin sur deux pièces de bois pour l'élever de terre.

— ÉTYM. *En* 1, et *chantier*.

ENCHANTEMENT (an-chan-te-man), *s. m.* || 1° Action d'enchanter. Les enchantements de Médée. Mademoiselle, il n'y eut jamais de si beaux enchantements que les vôtres; et tous les magiciens qui se sont servis d'images de cire n'en ont point fait de si étranges effets que vous, VOIT. *Lett.* 11. Dans le sein de la mort ses noirs enchantements Vont troubler le repos des ombres, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || Effet produit par cette action. Rompre un enchantement. Pour moi je ne crois pas que, sans enchantement, On puisse aller plus loin et plus légèrement, MAIRET, *Sophon.* IV, 5. Qui ne prendrait ceci pour un enchantement? LA FONT. *Fabl.* 11, 1. Il se croit être en un enchantement, ID. *Magn.* Ils se mirent en chemin, tels à peu près qu'Amadis ou don Galaor, après avoir reçu l'accolade et l'ordre de chevalerie, cherchant les aventures et courant après l'amour, la guerre et les enchantements, HAMILT. *Gramm.* 4. || Par exagération. Cet édifice s'est trouvé bâti comme par enchantement. || 2° Chose merveilleuse, qui surprend. C'était une succession d'enchantements. Il faut avouer que c'est une personne toute pleine d'enchantements, VOIT. *Lett.* 49. Il fallait appeler tous les enchantements de l'imagination et tous les intérêts du cœur au secours de cette même religion contre laquelle on les avait armés, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 1. || 3° Ce qui captive le cœur et les sens. Les enchantements de la poésie. Les pavots que le Sommeil répand sur la terre, apaisent tous les noirs soucis par leurs charmes, et tiennent la nature dans un doux enchantement; chacun s'endort sans prévoir les peines du lendemain, FÉN. *Tél.* XII. La première illusion qui nous y [dans le monde] promet des enchantements et une félicité imaginaire, MASS. *Car. Resp. hum.* Quel est donc l'incroyable enchantement de l'homme de vouloir périr malgré ses remords? ID. *Panég. St Benoît.* Eh! messieurs, sans cette innocente erreur de l'écrivain, sans cet enchantement que lui donnaient à lui-même ses propres idées, comment voulez-vous qu'il ait le droit d'agir sur l'esprit des autres? VILLEMAIN, *Littér. fr.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 1re leçon. L'étude des fleurs est pleine d'enchantements, AIMÉ MARTIN, dans le *Dict. de* POITEVIN. || 4° Satisfaction, joie vive. Cette nouvelle l'a mis dans l'enchantement.

— HIST. XIIe s. Le contrester à Deu est cume li peechiez d'enchantement, ki est par diable, *Rois*, p. 56. E creid [et il crut] en sorceries e en enchantemenz, *ib.* 420. || XIIIe s. Dont [ils] sorent bien que fol estoient Quant il criement [craignent] encantement, *Fl. et Bl.* v. 844. Morganz la fée correça [courrouça] la boenne reïne Guenievre par ses anchantemenz d'un suen ami qu'ele tint longuement en sa prison, *Merlin*, f° 66, *verso*. || XVe s. Il [Charles de Sicile Duras] nous a fait la guerre et nous prit au chastel de l'Œuf par enchantement [Discours de Jeanne de Naples au pape Clément], FROISS. II, II, 50. || XVIe s. Pourtant elle ne porta rien avec elle en quoy elle eust tant d'esperance, comme en soy mesme et aux enchantemens de sa beauté et bonne grace, AMYOT, *Anton.* XXXI.

— ÉTYM. Provenç. *encantamen*; catal. *encantament*; espagn. *encantamiento*; du latin *incantamentum*, d'*incantare*, enchanter.

ENCHANTER (an-chan-té), *v. a.* || 1° Produire une opération surnaturelle sur quelqu'un ou quelque chose par des paroles magiques. Armide enchanta la forêt. Merlin enchanta le chevalier. Assoupis le dragon, enchante la princesse, CORN. *Tois. d'or*, V, 4. Quelque divinité ennemie avait enchanté mes yeux; je croyais voir Ithaque, FÉN. *Tél.* IX. || 2° Agir sur les hommes par une action comparée à un enchantement. Les faux prophètes les enchantent par les promesses d'un règne imaginaire, BOSS. *Hist.* II, 7. Leur subtil conducteur [Cromwell], qui, en combattant, en mêlant mille personnages divers, vit qu'il avait tellement enchanté le monde qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu, ID. *Reine d'Anglet.* Il faut d'un peuple fier enchanter les esprits, VOLT. *Fanat.* II, 6. Jeune, sensible, ardent, tel qu'il frappa mes yeux, Quand seul il enchantait et la terre et les cieux, DUCIS, *Abufar*, II, 2. || Se laisser enchanter, ne pas résister à ce qui charme, captive. || Il se dit des choses en un sens analogue. [Il] va de sa part enchanter ses ennuis, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 2. Avant qu'elle enchantât ma vie, Devant moi l'amour s'envolait, BÉRANG. *Qu'elle est jolie.* || 3° Causer un très-vif plaisir. Cette musique, cette pièce m'a enchanté. Vos paroles.... vos regards... votre action et votre ajustement ont je ne sais quel air de qualité qui enchante les gens, MOL. *Critique*, 3. Là pour nous enchanter tout est mis en usage; Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage, BOIL. *Art p.* III. || 4° Rendre charmant. Il [l'amour] enchante ces lieux par un charme invincible, VOLT. *Henr.* IX. || 5° S'enchanter, *v. réfl.* Être ravi, enchanté. Il s'enchantait de l'idée qu'il était l'idole du peuple. || Se plaire vivement l'un à l'autre. Dès la première entrevue, ils se sont enchantés tous les deux.

— HIST. XIIe s. Ancor est-il ceanz, ce cuit [je pense], Ou nos somes enchanté tuit [tous], *le Chevalier au lyon*, v. 1127. Tant les ad enchantez qu'od sei les fist aler, A la nef sunt venu, e entrerent en mer, *Th. le mart.* 133. || XIIIe s. Si croi que m'avez enchantée, Male leçon m'avez chantée, *la Rose*, 13895. Moult i convient grant garde por nos ames salver; Diables nous est près, qui nous veut encanter, *Chans. d'Ant.* I, 97. || XIVe s. Mahommes l'a craée [une femme] pour hommes enchanter; Qui n'aroit en trois jours eût de coi disner, A veoir ceste dame se porroit consoler, *Baud. de Seb.* v. 776. || XVe s. [Les Flamands venaient de faire alliance avec le roi d'Angleterre contre le roi de France, celui-ci leur manda] que, si ils se vouloient reconnoistre et retourner à lui, et relenquir ce roi d'Angleterre qui enchantés les avoit, il leur pardonneroit, FROISS. I, I, 106. || XVIe s. Tellement enchanté et charmé du poison d'amour, qu'il ne pensoit à autre chose qu'à elle, AMYOT, *Anton.* 46.

— ÉTYM. Provenç. *encantar*, *enchantar*; espagn. *encantar*; ital. *incantare*; du latin *incantare*, de *in*, en, et *cantare* (voy. CHANTER) : opérer par des chants magiques.

† **ENCHANTERIE** (an-chan-te-rie), *s. f.* Effet de pratiques magiques.

— ÉTYM. *Enchanter.*

ENCHANTEUR, ERESSE (an-chan-teur, te-rè-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait des enchantements. L'enchanteur Merlin. Circé l'enchanteresse. || 2° Par extension, celui, celle qui séduit, qui entraîne les cœurs. Défiez-vous de cet enchanteur. Une aimable enchanteresse. Agréable enchanteur de mes jeunes années, ROTR. *Hercule mourant*, II, 4. Va, crois-moi, la beauté, suprême enchanteresse.... LEMERC. *Charles VI*, II, 5. || 3° *Adj.* Qui enchante, charme, séduit. Un séjour enchanteur. D'un regard enchanteur connaît-il le poison? RAC. *Brit.* II, 2. Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse, ID. *Athal.* IV, 3. Il en eût trop suivi [du pouvoir] l'amorce enchanteresse, VOLT. *Brut.* I, 2. J'ai connu des grandeurs la pompe enchanteresse, M. J. CHÉN. *Fénelon*, I, 2. J'ai vu se dissiper l'erreur enchanteresse, ID. *ib.* II, 3. D'un essaim de beautés la danse enchanteresse, C. DELAV. *Paria*, I, 1.

— HIST. XIe s. L'encanteür qui jà fut en enfer, *Ch. de Rol.* CVI. || XIIe s. L'enchanteor, qui par son grant revel.... *Ronc.* p. 87. || XIIIe s. La tigre i vint et la pantere; Et Cointeriaus li enchanterre, Uns singes qui fu nez d'Espaingne, S'est ajostez à la conpain-

gne, *Ren.* 9021. Vous estes du enchanteor, Que m'estes ci venu blasmer, *la Rose*, 12462. || XVe s. Un enchanteur maistre de nigromance qui estoit en la marche de Naples, FROISS. II, II, 137.

— ÉTYM. Provenç. *encantaire*, *encantador*; espagn. et port. *incantador*; ital. *incantatore*; du latin *incantatorem*, d'*incantare*, enchanter. Le provençal *encantaire*, et le vieux français *enchantere* est le nominatif de *incantátor*, l'accent sur *tá*; *encantador* et *enchanteor* est le régime, d'*incantatórem*, l'accent sur *tó*; au pluriel, *li enchanteor*, au nominatif, d'*incantatóres*; le régime est *les enchanteors*.

† **ENCHAPER** (an-cha-pé), *v. a.* Terme de commerce. Enfermer un baril de vin ou de marchandise dans un second baril.

— ÉTYM. *En* 1, et *chape*.

ENCHAPERONNÉ, ÉE (an-cha-pe-ro-né, née), *part. passé.* Couvert d'un chaperon. Faucon enchaperonné. || Couvert du chaperon de deuil, se dit de ceux qui, dans un convoi funèbre, portent un chaperon.

† **ENCHAPERONNEMENT** (an-cha-pe-ro-ne-man), *s. m.* Action d'enchaperonner; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Enchaperonnement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enchaperonner.*

ENCHAPERONNER (an-cha-pe-ro-né), *v. a.* Terme de chasse. Couvrir la tête d'un chaperon. Enchaperonner l'oiseau.

— HIST. XVe s. Mon cueur plus ne volera, Il est enchaperonné; Nonchaloir l'a ordonné, Qui ja pieça le m'osta, CH. D'ORL. *Chanson.*

— ÉTYM. *En* 1, et *chaperon*.

† **ENCHAPURE** (an-cha-pu-r'), *s. f.* Terme de costume militaire. Morceau de peau qui, saisissant la chape d'une boucle, la fixe à une courroie.

— ÉTYM. *En* 1, et *chape*.

† **ENCHARGER** (an-char-jé), *v. a.* Donner charge, commission, recommandation. Je lui ai enchargé le soin de.... On m'a enchargé de prendre garde que personne ne me vît, MOL. *G. Dandin*, I, 2. Ainsi m'a enchargé ton père et recommandé de t'aviser et admonester pour ton bien, P. L. COUR. II, 158. || Vieilli.

— HIST. XIIIe s. Li autre trois firent leur message si comme il lor fu enchargié, VILLEH. IV. S'il lui encherge qu'il fasse simple contremant à quinzaine.... BEAUM. 71. || XVe s. Il lui enchargea fort en prendre quitance, COMM. VI, 2. Elle enchargea à sa damoiselle, qu'elle baillast jour à l'endemain, LOUIS XI, *Nouv.* IX.

— ÉTYM. *En* 1, et *charger*; Berry, *encharger*, *ensarger*, recommander; provenç. et espagn. *encargar*; catal. *encarregar*; ital. *incaricare*.

† **ENCHARIBOTTÉ, ÉE** (an-cha-ri-bo-té, tée), *adj.* Mot auquel V. Hugo paraît avoir donné le sens d'embarrassé : Monsieur, vous avez l'air tout encharibotté, *le Roi s'amuse*, I, 2. Ce mot est sans usage; il est aussi sans autorité; car il ne s'appuie que sur les *Bigarrures de* TABOUROT, qui a non *encharibotté*, mais *encharbotté*.

† **ENCHARNER** (an-char-né), *v. a.* Mettre des charnières à une boîte, à un coffre,

— ÉTYM. *En* 1, et *charne*, radical de *charnière*.

ENCHÂSSÉ, ÉE (an-châ-sé, sée), *part. passé.* || 1° Mis dans une châsse. Reliques enchâssées. || 2° Mis dans un encastrement, dans un chaton. Diamant enchâssé. Les dents sont de petits os enchâssés avec ordre dans les deux mâchoires, FÉN. *Exist.* 39. || Terme de botanique. Graines enchâssées, graines fixées une à une dans les fossettes d'un placentaire alvéolaire. || Fig. Nous savons tous les mots dont ils se servent, mais jamais nous ne les avons vus si bien enchâssés, SÉV. 234. La modestie est belle, enchâssée à propos; Mais, hors de son endroit, c'est la vertu des sots, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 3.

ENCHÂSSER (an-châ-sé), *v. a.* || 1° Insérer, fixer dans une châsse. Enchâssons ces reliques dans nos cœurs, BOSS. II, *Fr. de P.* 2. || Fig. et par plaisanterie. Enchâsser, faire enchâsser, conserver comme une relique ce qui ne mérite pas un pareil soin. .... Est-ce la mode Que baudet aille à l'aise et meunier s'incommode? Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser? Je conseille à ces gens de le faire enchâsser, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || 2° Mettre dans une monture, encastrer. Enchâsser un diamant. Enchâsser un tableau dans un lambris. || Fig. La nature enchâsse les esprits les plus brillants dans les plus petits corps, de la même sorte que les orfévres metent en œuvre les plus belles pierres, lesquels n'y emploient que le moins d'or qu'il se peut, VOIT. *Lett.* 52. Le prédicateur a enchâssé dans son avant-propos, le plus agréablement du monde, l'histoire d'Artémise sur les cendres de son époux, FÉN. t. XXI, p. 5. || 3° S'enchâsser, *v. réfl.* Être enchâssé. Cette pierre s'enchâssera ici très-bien. Ce mot s'enchâssera mal dans la phrase.

— HIST. XIVe s. L'an propre que l'en l'enchassa [le corps de St Louis], Philippe d'Artois trespassa, G. GUIART, t. II, p. 208. || XVIe Use de mots purement françois, non toute fois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne voulois quelquefois usurper et quasi comme enchasser, ainsi qu'une pierre precieuse et rare, quelques mots insignes en ton poeme à l'exemple de Virgile, DU BELLAY, I, 29, *recto*.

— ÉTYM. *En* 1, et *châsse*; wallon, *ecasi*.

ENCHÂSSURE (an-châ-su-r'), *s. f.* Action d'enchâsser; son résultat. L'enchâssure d'un diamant. || Fig. Ces réflexions sont ingénieuses et ne manquent que par leur forme et leur enchâssure. L'enchâssure de ces écrits en augmentera le prix, LAMOTTE, dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. *Enchasser.*

† **ENCHATONNEMENT** (an-cha-to-ne-man), *s. m.* Action d'enchatonner; effet de cette action.

† **ENCHATONNER** (an-cha-to-né), *v. a.* Insérer une pierre précieuse dans un chaton. || S'enchatonner, *v. réfl.* S'incruster dans le chaton.

— HIST. XIIIe s. Enquestoné, *Partonop.* 10624. || XIVe s. Les entrechamps de grosses pelles [perles] fines et de chastons enchastonnés en fin or, DU CANGE, *chasto*.

— ÉTYM. *En* 1, et *chaton*.

† **ENCHÂTRE** (an-châ-tr'), *s. f.* Terme de construction. Pièce servant à encastrer. Une pièce de bois invinciblement retenue et inébranlablement contenue par les deux bouts dans des enchâtres d'une matière inflexible et parfaitement dure, BUFF. *Expér. sur les végétaux*, 1er *mém.*

— HIST. XIIIe s. Qui est apoiez à l'enchastre Del puis, qui ert volté de plastre, *Ren.* t. II, p. 183.

— ÉTYM. Le même mot que *encastrer*.

ENCHAUSSÉ, ÉE (an-chô-sé, sée), *part. passé.* Plantes enchaussées. || Terme de blason. Écu enchaussé, écu taillé depuis le milieu d'un de ses côtés vers la pointe du côté opposé.

† **ENCHAUSSENAGE** (an-chô-se-na-j'), *s. m.* Action d'enchaussener les peaux.

† **ENCHAUSSENER** (an-chô-se-né. La syllabe *se*, suivie d'une syllabe muette, prend un accent grave: j'enchaussène), *v. a.* Plonger les peaux dans un bain de chaux pour que le poil s'en détache facilement.

— ÉTYM. *En* 1, et *chaux*.

† **ENCHAUSSENOIR** (an-chô-se-noir), *s. m.* Outil de chamoiseur.

— ÉTYM. *Enchaussener.*

ENCHAUSSER (an-chô-sé), *v. a.* || 1° Terme de jardinage. Couvrir de paille ou de fumier soit pour faire blanchir une plante, soit pour la garantir de la gelée. Enchausser de la chicorée, des pieds d'artichauts. || 2° Terme de charron. Enchausser une roue, y mettre des rayons.

— ÉTYM. *En* 1, et *chausser*.

† **ENCHAUSSUMER**, *v. a.* Synonyme d'enchaussener (voy. ce mot).

— HIST. XVe s. Que doresnavant tous cuirez [cuirs] seront enchaussumez, DU CANGE, *calcinatium*.

† **ENCHAUX** (an-chô), *s. m.* Chaux détrempée dans l'eau. || Vase rempli de chaux liquide.

— ÉTYM. *En* 1, et *chaux*.

† **ENCHÉLYSOME** (an-ké-li-so-m'), *adj.* Terme d'ichthyologie. Qui a le corps long et cylindrique comme l'anguille.

— ÉTYM. Ἔγχελυς, anguille, et σῶμα, corps.

† **ENCHENOT** (an-che-no), *s. m.* Synonyme d'écheno (voy. ce mot).

ENCHÈRE (an-chê-r'), *s. f.* || 1° Offre d'un prix supérieur dans une vente; somme que l'on met pour cette offre. Mettre une enchère. Cela a été adjugé à la seconde enchère. Partout du plus offrant on n'attend que l'enchère, HAUTEROCHE, *Deuil*, SC. 4. || Folle enchère, enchère trop haute, et qu'on ne peut pas payer; ce qui force à une nouvelle enchère dont la différence et les frais sont à la charge de celui qui a fait la folle enchère. || Fig. Payer la folle enchère, être victime de sa propre imprudence. Vous pourriez porter la folle enchère de tous les autres, et vous n'avez point de père gentilhomme, MOL. *G. Dand.* I, 6. || 2° L'encan même. Vendre aux enchères, à l'enchère. Entraver la liberté des enchères. || Fig. Mettre une faveur aux enchères, ne l'accorder qu'au plus offrant. Les ministres.... Qui mirent les premiers à d'indignes enchères L'inestimable prix des vertus de nos pères, VOLT. *Henriade*, VII. || Fig. Mettre enchère, disputer comme dans un encan. Doncques, sans mettre enchère aux sottises du monde, Je dirai librement, pour finir en deux mots, Que la plupart des gens sont habillés en sots, RÉGNIER, *Sat.* IV. || Être à l'enchère, se dit de l'homme prêt à vendre, sans tenir compte de sa conscience, ses services à celui qui les payera le mieux.

— HIST. XVe s. Puisqu'ainsy est, mettez vous à l'enchiere; J'offreray tant que je devray partir [avoir part], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 182, dans LACURNE. Vos fais vous mectez à l'enchiere, Chascun ce qu'il en peut en a, Et ne vous chault comment tout va; Pour Dieu changez vostre maniere, CH. D'ORL. *Ball.* 93. *Fragm.* Car, quant amour se vendoit à priere, Peu de marchans y conquestoit proufit : Desir survient qui met la fole enchiere, ID. *Rondeau de Jehan de Lorraine.* || XVIe s. La nouvelleté couste si cher jusqu'à ceste heure à ce pauvre Estat [la France] (et si je ne sçais si nous en sommes à la derniere enchiere), qu'en tout et partout j'en quitte le party, MONT. *Lettres*, III.

— ÉTYM. Bas-lat. *incheria*, enchère, *incariare*, enchérir, du latin *in*, en, et *carus*, cher : proprement, la chose qu'on aime, qu'on a chère, et, par suite, que l'on est disposé à payer.

ENCHÉRI, IE (an-ché-ri, rie), *part. passé* d'enchérir. || 1° Sur quoi on a mis une enchère. Le domaine enchéri par un des assistants lui fut adjugé. || 2° Devenu plus cher. Le blé enchéri par suite du mauvais temps.

ENCHÉRIR (an-ché-rir). || 1° *V. a.* Mettre une enchère sur quelque chose. Enchérir une maison. || Fig. Aller au delà. Monsieur, il n'y a pas moyen d'enchérir ce que vous m'avez écrit, BALZ. *Lett.* 23, liv. IV. || Cet emploi a vieilli, on dit maintenant, en ce sens, enchérir sur, en prenant le verbe au sens absolu ou neutre. || 2° *V. n.* Mettre une enchère, des enchères. Il a fait venir des gens pour enchérir. Enchérir sur un autre. Les riches ayant commencé à enchérir sur les pauvres, à porter beaucoup plus haut ces rentes, et à chasser par ce moyen les pauvres de leurs possessions, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. ch. 2. || Fig. Aller au delà, faire plus qu'un autre. Et moi, pour enchérir par-dessus ses efforts, Je verrai mettre en cendre et ma main et mon corps, DU RYER, *Scévole*, V, 4. Ta mort pour me déplaire enchérit sur ta vie, TRISTAN, *Mort de Chr.* V, 5. La renommée qui enchérit toujours sur la vérité, PERROT, *Tacite*, 474. Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur De vouloir par raison combattre son erreur; Enchérir est plus court, sans s'échauffer la bile, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Enchérissez sur les tendresses Que vous eûtes pour lui, ID. *Fiancée.* Une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements, LA BRUY. V. || Ce mot enchérit sur tel autre, il ajoute à l'idée qu'il exprime. || 3° *V. a.* Augmenter le prix d'une marchandise. Ce journalier enchérit son travail. Ce marchand enchérit ses produits. || 4° *V. n.* Devenir plus cher. La viande enchérit. On a vendu mon blé trois jours avant qu'il soit enchéri, SÉV. 351. || Il se conjugue avec les auxiliaires *avoir* ou *être*; dans le premier cas, cela indique l'action; dans le second, l'état : le blé a enchéri au marché dernier; le blé est enchéri depuis quelque temps.

— HIST. XIIe s. Beals [beau] reis, se tu voleies encerchier les escriz, Plusurs rois troverelez que Deus out ainz esliz; Quand il les out el mund muntez e encheriz [aimés, chéris], Mal unt encontre Deu lur mestiers acompliz, *Th. le mart.* 75. || XIIIe s. Nous pierdons nos gaegnages et nos marceandises; et nous enchierist li viande cescun jour, *Chron. de Rains*, 120. Mes li chetif sermonneor, Et li fol large donneor Si forment les enorgueillissent [les femmes], Que lor roses lor enchierissent, *la Rose*, 7658. Et en cel delai blé enquierist si, que il vient en aussi grant quierté [cherté] ou en plus comme il estoit quant il me fu prestés, BEAUM. XXXVII, 5. Miex vaut qu'on sequeure au commun porfit, qu'à le [la] volenté de cix [ceux] qui voelent le tans enquierir [créer la cherté], ID. XLIX, 2. || XIVe s. Car par les guerres sont les vivres enchery, *Guescl.* 18118-18131. || XVe s. Ah! vous ne sçavez Comment le drap est enchery, Trestout le bestail est pery, *Patelin.* || XVIe s. Vivez son glossateur encherit d'un aultre exemple de son temps, MONT. I, 98. J'encherirois volontiers sur Plutarque et dirois.... ID. I, 323. La force de mon apprehension encherissoit prez de moitié la verité de la chose, ID. II, 52. La vieille lui

monstra le lict, et, l'ayant loué en toutes ses qualités, dist qu'elle ne faisoit de l'encherie, si en demandoit cinq sols, RAB. *Pant.* v, 15.

— ÉTYM. *Enchère;* Berry, *encherdir, enchardir.*

ENCHÉRISSEMENT (an-ché-ri-se-man), *s. m.* Augmentation de prix. L'enchérissement des blés.

— HIST. XIII° s. Se aucuns a aucun marchié qui soit à encherissement, et aucuns vienne à lui, si li dit qu'il li enchereira son marchié, *Liv. de just.* 108. || XIV° s. Firent mauveses montées et encherissemens, DU CANGE, *montare.* A sis livres parisis d'encheressement, ID. *incarioramentum.* || XVI° s. Ces encherissements deshontez, que la chaleur premiere nous suggere en ce jeu, MONT. I, 225.

— ÉTYM. *Enchérir.*

ENCHÉRISSEUR (an-ché-ri-seur), *s. m.* Celui qui met une enchère. Vendre au plus offrant et dernier enchérisseur. Le prompt débit est la coupelle et la plus sûre épreuve d'un livre; j'ai en main des enchérisseurs qui achèteront la copie du Dictionnaire universel [celui de Furetière] dix mille écus, FURETIÈRE, *Recueil des factums,* t. II, p. 85. || Fol enchérisseur, celui qui a fait une folle enchère.

— HIST. XVI° s. Il avoit tous les ministres qui s'en entremettoient pour suspects, comme les crieurs, les encherisseurs, jusques à ses propres amis; et pourtant parloit il luy mesme à part aux achepteurs qui mettoient l'enchere, AMYOT, *Caton d'Ut.* 48.

— ÉTYM. *Enchérir.*

† **ENCHEVALEMENT** (an-che-va-le-man), *s. m.* Terme de construction. Opération par laquelle on étaye une maison pour y faire des reprises en sous-œuvre.

— ÉTYM. *En* 1, et *chevalement.*

† **ENCHEVAUCHER** (an-che-vô-ché), *v. a.* Pratiquer une enchevauchure. Poutre enchevauchée.

— ÉTYM. *En* 1, et *chevaucher.*

† **ENCHEVAUCHURE** (an-che-vô-chu-r'), *s. f.* Terme de métier. Jonction de pièces de bois par feuillure ou recouvrement. || Position des ardoises qui se couvrent en partie les unes les autres.

— ÉTYM. *Enchevaucher.*

ENCHEVÊTRÉ, ÉE (an-che-vê-tré, trée), *part. passé.* Muni d'un chevêtre. Cheval enchevêtré. || Fig. Qui est mal en ordre, difficile à débrouiller. Affaires enchevêtrées. La prétention de l'électeur de Brandebourg était plus éloignée, plus enchevêtrée que celle de Mme de Mailly, ST-SIM. 184, 181. || Style enchevêtré, style dont l'obscurité vient de la construction de la phrase.

† **ENCHEVÊTREMENT** (an-che-vê-tre-man), *s. m.* 1° Action d'enchevêtrer; résultat de cette action. || 2° Fig. État de choses difficiles à débrouiller. || Vice du style enchevêtré.

— HIST. Enchevestrement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enchevêtrer.*

ENCHEVÊTRER (an-che-vê-tré), *v. a.* || 1° Mettre un chevêtre, un licou à un cheval. || Terme de charpentier. Joindre des solives par un chevêtre. || 2° Fig. Embrouiller. Enchevêtrer des phrases, une affaire. || 3° S'enchevêtrer, *v. réfl.* Se prendre la jambe dans la longe de son licou, en parlant d'un cheval. || Fig. S'embrouiller. Il s'enchevêtra dans un raisonnement dont il eut peine à sortir. Chacun peut voir, dans les chapitres 3 et 4 du premier livre de Grotius, comment ce savant et son traducteur Barbeyrac s'enchevêtrent, s'embarrassent dans leurs sophismes, J. J. ROUSS. *Contrat,* II, 2. Comment concevoir que les routes d'un royaume de vingt-sept mille lieues carrées puissent ne pas s'enchevêtrer sans un centre commun? MIRABEAU, *Collection,* t. IV, p. 297.

— HIST. XII° s. Dunc li unt un jument senz sele fait luer [louer]; Car ne porent nul autre à cele feiz [fois] trover: Nis de fain [même de foin] l'aveit fait sis maistre enchevestrer, *Th. le mart.* 50. || XV° s. Si tost que [les Hongres] virent nos gens enchevestrés es pieux, adonc tournerent les Hongres le dos, *Boucic.* I, ch. 24. || XVI° s. M. le lieutenant, tenant en sa main des brides sans nombre, desquelles estoient enchevestrez des veaux aussi sans nombre, *Sat. Mén.* p. 26. On commencera à lui faire sentir [au jeune cheval] la servitude, en l'enchevestrant d'un licol de laine, O. DE SERRES, 307. De peur qu'il ne se butte avec les autres, s'enchevestre, ou autrement lui mesavienne, ID. 308.

— ÉTYM. *En* 1, et *chevêtre.*

ENCHEVÊTRURE (an-che-vê-tru-r'), *s. f.* || 1° Terme de charpentier. Assemblage de solives qui, dans un plancher, environnent et supportent le foyer de la cheminée. || 2° Terme de vétérinaire. Excoriation ou plaie qu'un cheval se fait au pli du paturon, ou même plus haut, avec sa longe.

— ÉTYM. *Enchevêtrer.*

† **ENCHEVILLÉ, ÉE** (an-che-vi-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Maintenu au moyen de chevilles. || Terme de chirurgie. Suture enchevillée (voy. SUTURE).

— ÉTYM. *En* 1, et *cheville.*

ENCHIFRENÉ, ÉE (an-chi-fre-né, née), *part. passé.* Je suis enrhumée du cerveau, dit-elle, je suis enchifrenée, Mme DE GENLIS, *Théât. de l'éduc. la Lingère,* I, 5.

ENCHIFRÈNEMENT (an-chi-frè-ne-man), *s. m.* Embarras dans le nez résultant d'un rhume de cerveau.

— HIST. XVI° s. Enchifrenure, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Enchifrener.*

ENCHIFRENER (an-chi-fre-né. La syllabe *fre* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; enchifrène, enchifrènera), *v. a.* Causer un enchifrènement. Cet air froid m'a tout enchifrené. || S'enchifrener, *v. réfl.* Je me suis subitement enchifrené.

— REM. On trouve au XVII° siècle *enchiferner:* Le rhume lui avait tellement embarrassé le nez, il était si fort enchiferné, qu'il ne pouvait prononcer les *n*, DANGEAU, *Disc.* II, *des consonnes* (32). Mais c'est une faute; car l'Académie de 1696 a correctement *enchifrené.*

— HIST. XIII° s. Nus n'i gardast condicion, Foi, ne veu, ne religion, Se ne fust aucuns forcenés Qui fust d'amors enchifrenés Et loyalment s'amie amast, *la Rose,* 14340.

— ÉTYM. *En* 1, et *chanfrein,* par l'intermédiaire de *chinfreneau;* le sens, qui était général, comme on voit à l'historique, s'étant particularisé au rhume assimilé à un *chanfrein.*

† **ENCHIRIDION** (an-ki-ri-di-on), *s. m.* Manuel, petit livre portatif. L'Enchiridion d'Épictète. Usité seulement quand on cite un manuel d'un auteur ancien.

— ÉTYM. Ἐγχειρίδιον, manuel, de ἐν, en, et χεὶρ, main; ce mot est fait de χεὶρ, comme *manuel* du latin *manus.*

† **ENCHONDROME** (an-kon-dro-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur composée de substance cartilagineuse.

— ÉTYM. Ἐν, en, et χόνδρος, cartilage; mot fait avec χόνδρος sur le modèle de σάρκωμα, excroissance charnue.

† **ENCHORIAL, ALE** (an-ko-ri-al, a-l') ou **ENCHORIQUE** (an-ko-ri-k'), *adj.* Voy. DÉMOTIQUE.

— ÉTYM. Ἐν, en, et χωρίον, lieu.

ENCHYMOSE (an-ki-mô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Afflux de sang dans les vaisseaux cutanés, par exemple sous l'influence de la joie, de la colère.

— ÉTYM. Ἐγχύμωσις, de ἐν, en, et χυμὸς, suc.

† **ENCIREMENT** (an-si-re-man), *s. m.* Action d'encirer; effet de cette action.

† **ENCIRER** (an-si-ré), *v. a.* Enduire, imbiber de cire.

— ÉTYM. *En* 1, et *cire.*

† **ENCLANCHEMENT** (an-klan-che-man), *s. m.* Voy. ENCLENCHEMENT.

† **ENCLASSÉ, ÉE** (an-klâ-sé, sée), *part. passé.* Il s'en trouve bientôt [de matelots] soixante mille d'enclassés, VOLT. *Louis XIV,* 29.

† **ENCLASSEMENT** (an-klâ-se-man), *s. m.* Action d'enclasser.

† **ENCLASSER** (an-klâ-sé), *v. a.* Mettre dans des classes. On enrôle, on enclasse les matelots qui doivent servir tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales, VOLT. *Louis XIV,* 29.

— ÉTYM. *En* 1, et *classer.*

† **ENCLAVATION** (an-kla-va-sion), *s. f.* Terme de marine. Fosse disposée dans des bassins d'eau de mer pour retenir des bois de mâture ou de construction qu'on y veut conserver.

— ÉTYM. *Enclaver.*

ENCLAVE (an-kla-v'), *s. f.* || 1° Terrain entouré par d'autres terrains. || Pays renfermé dans un autre. Le comtat Venaissin était une des enclaves de la France. || Terme de jurisprudence. État d'un fonds entouré de tous côtés par des fonds appartenant à autrui. || 2° Portion de terrain ou d'espace qui, s'avançant sur un autre, en diminue l'étendue. || 3° Territoire ressortissant à une juridiction. || 4° Terme de construction. La partie avancée d'un escalier, d'un cabinet, d'une soupente, etc. qui empiète sur un appartement. Cet escalier fait enclave dans l'appartement. || Terme d'architecture. Engagement d'un corps dans un autre. || 5° Terme de construction hydraulique. Partie d'un bajoyer destinée à loger la porte d'une écluse quand elle est ouverte.

— HIST. XIV° s. Et est assavoir que avecques les heritages dessus dits il y a une enclave qui est tenant aus dites maisons, DU CANGE, *inclausura.* || XVI° s. Nous vous mandons que faciez assembler les sujets de vostre dit bailliage, enclaves et anciens ressors d'iceluy, *Coust. génér.* t. I, p. 615.

— ÉTYM. Voy. ENCLAVER.

ENCLAVÉ, ÉE (an-kla-vé, vée), *part. passé.* Qui a la situation d'une enclave. Deux diocèses enclavés l'un dans l'autre. La Bastille et le couvent des Célestins paraissaient enclavés dans son enceinte [de l'hôtel du roi Charles V], SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres,* t. III, p. 70, dans POUGENS. || Terme de blason. Enclavé se dit d'un écu parti, dont les parties entrent carrément l'une dans l'autre. || Terme de diplomatie. Lettres enclavées, lettres renfermées dans d'autres lettres plus grandes. || Terme d'obstétrique. Fœtus enclavé, fœtus qui est en enclavement.

— REM. Boileau a pris enclavé au sens propre d'encloué: Mais déjà sur son banc la machine [le lutrin] enclavée, *Lutr.* III.

ENCLAVEMENT (an-kla-ve-man), *s. m.* || 1° Action d'enclaver; état de ce qui est enclavé. L'enclavement du comtat Venaissin dans le royaume de France. M. de Lorraine [dans le partage de l'Espagne], d'esclave de la France par l'enclavement de la Lorraine, gagnait de devenir un prince puissant et libre en Italie, ST-SIMON, 77, 252. || 2° Terme d'obstétrique. Accident de l'accouchement où la tête de l'enfant, engagée dans la cavité pelvienne, s'y trouve serrée au point de ne pouvoir plus être poussée au delà par les efforts de la nature.

— HIST. XV° s. Les enclavemens et appartenances de la duché de Bourgogne, MONSTRELET, cité par LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.* au mot *enclavements et ressorts.*

— ÉTYM. *Enclaver.*

ENCLAVER (an-kla-vé), *v. a.* || 1° Enclore une chose dans une autre. Enclaver une terre dans un parc. || 2° Terme de construction. Enclaver une pierre, la lier avec d'autres pierres qui sont déjà placées. Enclaver une solive, l'encastrer ou la placer dans l'entaille d'une poutre. || Arrêter une pièce de bois avec une clef ou un boulon. || 3° Terme de marine. Loger une pièce de bois dans une enclavation. || On dit que les glaces enclavent un navire quand elles l'enferment. || 4° S'enclaver, *v. réfl.* Être enclavé. Une pièce de terre qui s'enclave dans une autre.

— HIST. XIII° s. Les justices de plusors segneurs sunt entremellées et enclavées les unes dedans les autres, BEAUM. LVIII, 13. || XV° s. Et estoient ceux de Gand et toutes leurs teneurs expressement nommés et enclavés dedans [dans le traité des Anglais et des Français], FROISS. II, II, 216. N'osoient les barons et les chevaliers de Poitou, qui Anglois se tenoient, chevaucher parmi le pays, fors en grans routes [troupes] pour la doute des François qui estoient enclavés en leur pays, ID. liv. I, p. 410, dans LACURNE. || XVI° s. Helene en fit enclaver un [clou de la croix] au heaume de son fils, CALV. 147. Les citoyens ont fait enclaver ceste pierre en une grosse chaisne de fer, au milieu de leur temple, PARÉ, *Monst. app.* 4 Ilz s'esmerveillerent comment la fortune conduit une menée par le moyen d'une autre, et rassemble toutes choses quelque loing qu'elles soient l'une de l'autre, et les enclave et enchaine ensemble, AMYOT, *Timol.* XXIV.

— ÉTYM. Provenç. *enclavar;* du latin *in,* en, et *clavus,* clou (voy. ce mot).

† **ENCLENCHEMENT** (an-klan-che-man), *s. m.* Mise d'un certain mécanisme en état de se débander, de faire son effet quand on voudra.

— ÉTYM. *En* 1, et *clenche.*

ENCLIN, INE (an-klin, kli-n'), *adj.* Qui a un penchant pour quelque chose. Voilà l'un des péchés où mon âme est encline, RÉGNIER, *Sat.* XII. Et mon âme est encline où le péril est grand, TRIST. *M. de Chrispe,* II, 1..... A jouer on dit qu'il est enclin, MOL. *Tart.* II, 2. Plus enclin à blâmer que savant à bien faire, BOIL. *Art p.* III. Toujours pour un autre enclin vers la douceur, ID. *Sat.* IV. [Ils] Les poussent au penchant où leur cœur est enclin, RAC. *Phèd.* IV, 3. Il avait trop de candeur pour être enclin à la défiance, FÉN. *Tél.* XX.

— REM. On dit enclin à avec un verbe; et, avec un substantif, enclin à ou enclin vers.

— HIST. XI° s. Li empereres en tint son chef [sa tête] enclin [baissé], *Ch. de Rol.* X. || XII° s. Nostre emperere se jut [fut gisant] vers terre enclin, *Ronc.* p. 155. || XIII° s. Se ele le seüst, mout fust à lui encline, *Berte,* LVI. Se tu trueves chaste moillier, Va-t'en au temple agenoillier, Et Jupiter enclin aore, *la Rose,* 8751. || XIV° s. L'appetit qui ad ce est enclin et poursuit la chose, ORESME, *Eth.* 62. Il sont enclins à faire l'un à l'autre choses aimables, ID. *ib.* 237.

|| xv° s. .... Pour aider à garder raison et justice, à quoi tout bon chrestien devoit entendre et estre enclin, FROISS. II, II, 103. Plusieurs seigneurs par nature sont enclins à leur profit, ID. II, II, 52. Nature est encline grandement en l'homme à ouir nouvelles choses, ID. II, III, 26. Les princes sont plus enclins en toutes choses voluntaires que autres hommes, COMM. *Prol.* Affin que le roy fust plus enclin de bailler promptement la possession de.... ID. III, 9. Il avoit intention qu'il feroit faire à ceste ville de Gand quelque grande mutation, cognoissant que de tous temps elle y estoit encline, ID. V, 14. Tous les plaisirs en quoy homme est enclin, ID. V, 18. || XVI° s. Nous sommes tous de nature enclins à hypocrisie, CALV. *Inst.* 2. Si mes innocentes mains, Pures de sang et rapines, Ne furent oncques inclines A rompre les droits humains, DU BELLAY, III, 81, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *enclin;* anc. espagn. *enclino*, du latin *inclinis* (voy. INCLINER).

† **ENCLINOMÈNE** (an-kli-no-mè-n'), *s. m.* Terme de grammaire grecque. Nom donné à tous les mots assez courts pour perdre leur accent en se joignant à un autre mot; tel est chez nous le mot *bon* dans *bon vin*, le mot *brave* dans *brave homme*, qui sont prononcés comme si l'adjectif et le substantif ne formaient qu'un seul mot. Un autre grammairien ajoute avec raison que tout enclinomène n'est pas enclitique, mais que tout enclitique est enclinomène, ou, en d'autres termes, que les enclitiques sont une espèce dans le genre des enclinomènes, EGGER, *Apollonius Dyscole*, VIII, 1, p. 288.

— ÉTYM. Ἐγκλινόμενος, part. passif de ἐγκλίνω (voy. ENCLITIQUE).

† **ENCLIQUETAGE** (an-kli-ke-ta-j'), *s. m.* Appareil pour s'opposer à la rétrogradation, dans une mécanique, soit de la puissance, soit de la résistance.

† **ENCLIQUETER** (an-kli-ke-té. Le *t* se double, quand la syllabe qui suit est muette : j'encliquette), *v. a.* Faire un encliquetage; arrêter au moyen d'un encliquetage.

— ÉTYM. *En* 1, et *cliquet.*

ENCLITIQUE (an-kli-ti-k'), *s. f.* Terme de grammaire grecque. Mot qui, perdant son accent, se lie au mot précédent et en fait, pour la prononciation, réellement partie. En latin *que* est enclitique dans *hominumque deumque ;* et en français *ce* est enclitique dans : Est-ce Dieu, sont-ce les hommes Dont les œuvres vont éclater? RAC. *Esth.* II, 9. || *Adj.* Les mots, les particules enclitiques.

— REM. 1. *Enclitique* est du féminin, on sous-entend le mot *particule ;* mais, en sous-entendant *mot*, on l'a fait du masculin, comme M. Egger qui, dans l'exemple cité à ENCLINOMÈNE, a dit que *tout* enclitique est un enclinomène, et non *toute*. || 2. En français nous entendons souvent par *enclitique* non-seulement les véritables *enclitiques*, mais tous les *enclinomènes*, c'est-à-dire même ceux qu'on a nommés *proclitiques*, parce qu'ils perdent leur accent en s'appuyant sur le mot qui les suit. Ainsi Burnouf, dans sa *Grammaire grecque*, § 405, donne comme des *proclitiques* les mots écrits en italique dans ce vers de Racine : *Le* jour *n'est* pas *plus* pur *que le* fond *de mon* cœur. Nous disons plus volontiers que ce sont des *enclitiques*, sans faire la distinction si le mot qui perd l'accent est avant ou après.

— ÉTYM. Ἐγκλιτικός, de ἐγκλίνειν, incliner, de ἐν, en, et κλίνειν, baisser (voy. CLINIQUE et INCLINER).

† **ENCLOÎTRER** (an-kloi-tré), *v. a.* Mettre dans un cloître. || S'encloîtrer, *v. réfl.* Se mettre dans un cloître. Si tous les garçons et toutes les filles s'encloîtraient, le monde périrait, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Raisonnement sur les moines.*

— ÉTYM. *En* 1, et *cloître;* provenç. *enclostrar.*

ENCLORE (an-klo-r'), j'enclos, tu enclos, il enclôt, nous enclosons, vous enclosez, ils enclosent; j'enclorai; j'enclorais; enclos, enclose. L'Académie ne donne ni imparfait, ni parfait, ni impératif, ni subjonctif présent, ni subjonctif imparfait, ni participe présent. Si, de fait, le parfait et l'imparfait du subjonctif sont tellement oubliés qu'on ne peut guère les faire revivre, il n'en est pas de même de l'imparfait de l'indicatif : j'enclosais; de l'impératif : enclos, qu'il enclose; du subjonctif présent : que j'enclose; et du participe présent : enclosant. *V. a.* || 1° Clore de murs, de haies, etc. Enclore son jardin, son champ. || 2° Enclaver. Il a enclos ce bois dans son parc. Enclore les faubourgs dans la ville. Vastes métropoles, où ce citoyen des déserts [l'Arabe] semble avoir voulu enclore la solitude, CHATEAUBR. *Gén.* I, IV, 2. || 3° Enfermer. A ceux qu'enclôt la tombe noire, LA FONT. *Fabl.* III, 7. || 4° Fermer à la fois les deux parties de la tête d'une épingle. || 5° S'enclore, *v. réfl.* Fermer de murs son jardin, son champ. Il s'est enclos pour se garantir des déprédations des passants.

— HIST. XII° s. Dist Viviens : Dex, quar nos secorez ! Vez nos [nous] enclos et forment enserrez; Regardez nos de vo grant majesté, *Li covenans Vivien*, v. 501. Engleterre est enclose e de mer e de vent, Ne crient [craint] Deu ne ses saints pur un poi de turment, *Th. le mart.* 66. Pur ço dist à ces de Juda : edifiums ces citez, sis [si les] encloûms de murs e de bones turs, *Rois*, p. 300. || XIII° s. Pour ce que j'ai grant froit, en mon mantel [je] m'enclo, *Berte*, XXXII. Quant semez fust toz cist essarz [champ], Et bien enclous de toutes parz, *Ren.* 19861. Ci est le romant de la Rose, Où l'art d'amors est tote enclose, *la Rose*, *Titre*. Car quant plus chascun apela, Chascun plus s'enclost et cela, *ib.* 6456. En Antioche sont li caitif d'outre mer, Là les avons enclos, n'en puent [peuvent] eschaper, *Ch. d'Ant.* VII, 142. Quant il pleut le soir et fait mal tens de nuit, il s'encloent en leurs pelices, JOINV. 230. Sa maniere estoit tele, que, quand il estoit parti de ses chevaliers, il s'encloit en sa chapelle, et estoit longuement en oraisons avant que il alast le soir gesir avec sa femme, ID. 270. || XIV° s. Il restoit toujours enclos avecques ses concubines, ORESME, *Eth.* V (9). Je te veil à tout ce respondre, Sans rien enclore ne repondre [cacher], MACHAUT, p. 95. || XV° s. Si fut enclos de ses ennemis par trop demeurer en arriere, FROISS. I, I, 139. Si laisserent avaler le grand rastel, et encloïrent le chevalier dehors, ID. I, I, 149. Une alée Qui se tournoit sus la riviere, Qui bien l'enclooit par derriere, ID. *Espinette amoureuse*. Pour Dieu, gardez bien souvenir Enclos dedens vostre pensée, Ne le laissiez dehors yssir, Belle très loyaument amée, CH. D'ORL. *Ball.* 53. || XVI° s. Ce n'est pas sans cause que nous encloons toutes promesses en Christ, veu que l'apostre enclost toute l'evangile en la cognoissance d'icelui, CALV. *Inst.* 448. Il commençea de rechef à faire enclorre de trenchées le camp des ennemis, AMYOT, *Sylla*, 46. Ilz enclouirent le pourpris de la motte avec une haye qu'ils feirent de leurs targes et pavois, ID. *Crass.* 48.

— ÉTYM. Provenc. *enclaure;* du bas-latin *inclaudere* qui est dans la loi salique, de *in*, en, et *claudere* clore (voy. CLORE).

1. **ENCLOS, OSE** (an-klô, klô-z'), *part. passé* d'enclore. || 1° Entouré d'une clôture. Jardin enclos de murs. || 2° Enfermé. En vain me retirant enclos en une étude, RÉGNIER, *Sat.* III. Comme aux quatre éléments les matières encloses, ID. *ib.* III. En ce vase chétif tout Hercule est enclos, Je puis en une main enfermer ce héros, ROTR. *Hercule mourant*, V, 2. Quand on eut du palais de ces filles du ciel [abeilles] Enlevé l'ambroisie en leurs chambres enclose, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. || Terme de blason. Lion enclos, lion d'Écosse, enfermé dans un double trescheur.

2. **ENCLOS** (an-klô; l's se lie; un an-klô-z agréable), *s. m.* || 1° Espace enfermé dans une enceinte de murs, de haies, etc. Un grand enclos est attenant au jardin. Posons que ce crime se soit fait hors de l'enclos du couvent, PATRU, *Plaid.* 5, dans RICHELET. Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles Que ses proscriptions comblent de funérailles, CORN. *Sertor.* III, 2. Ses dents [de la chicane] sur des palais exercent leur furie; Elle déjeune d'un enclos, Et dîne d'une métairie, PANARD, *les Tableaux*, comédie, dans RICHELET. Les sentiers qui traversaient l'enclos bénit [cimetière] aboutissaient à l'église, CHATEAUBR. *Génie*, IV, II, 7. || 2° L'enceinte même. Réparer son enclos. Un enclos de haies. || 3° Demi-cercle de bois à l'usage des épingliers.

— HIST. XII° s. Il avient bien que aucuns suefre ses voisins à aler par lonc tans à son puis qui est en se [sa] cort ou dedens son enclos, neporquant tex usages.... BEAUM. XXIV, 15.

— ÉTYM. *Enclos* 1.

† **ENCLOTIR** (an-klo-tir), *v. n.* Terme de chasse. Entrer dans son terrier, en parlant du gibier.

— HIST. XV° s. Qui veut avoir bonne garenne de connilz [lapins], il les doit chascier deux ou trois fois la sepmaine et les faire encloter; car autrement ils vuident le pays, *Chasse de Gaston Phebus*, *ms.* p. 49, dans LACURNE.

— ÉTYM. Forme dérivée de *enclore.*

† **ENCLOTURE** (an-klo-tu-r'), *s. f.* Bord qui règne autour d'un ouvrage de broderie.

— ÉTYM. Dérivé de *enclore;* probablement par la troisième personne *il enclôt.*

† **ENCLOUAGE** (an-klou-a-j'), *s. m.* Action d'enclouer une pièce de canon.

ENCLOUÉ, ÉE (an-klou-é, ée), *part. passé.* Cheval encloué. Canons encloués.

ENCLOUER (an-klou-é), *v. a.* || 1° Terme de vétérinaire. Blesser le cheval avec un clou, quand on le ferre. Ou il m'envoie une compagnie qui me retient, ou il encloue mes chevaux, ou il me démet une jambe, BALZ. liv. VII, lett. 33. || 2° Enfoncer avec force un clou dans la lumière d'un canon pour empêcher qu'on ne puisse s'en servir. Levenhaupt s'était retiré après avoir encloué une partie de son canon, VOLT. *Charles XII*, 4. || 3° S'enclouer, *v. réfl.* Être blessé par un clou qui entre dans le pied, en parlant du cheval. || S'enferrer, se prendre par ses propres arguments.

— HIST. XIII° s. Car de peine [elle] clochoit com cheval qu'on encloe, *Berte*, XXXIII. .... Adviser doit le mareschal Qui ferre d'autruy le cheval; Car par l'enclouer ou retraire Puet trop le maistre avoir contraire, EUST. DESC. *Poésies mss.* f° 443, dans LACURNE. || XVI° s. [Jésus] pendit en croix encloué pieds et mains, MAROT, IV, 148. Les assiegez firent une sortie, donnerent jusques à l'artillerie; mais n'eurent par loisir de l'enclouer, D'AUB. *Hist.* I, 148.

— ÉTYM. Bas-lat. *inclavare*, de *in*, en, et *clavus*, clou.

ENCLOUURE (an-klou-u-r'), *s. f.* || 1° Terme de vétérinaire. Blessure d'un cheval qui s'est encloué. || Blessure faite aux tissus vifs du pied du cheval et du bœuf par les clous que le maréchal implante pour fixer le fer. || 2° Fig. Empêchement, nœud d'une difficulté. De l'argent, dites-vous, ah ! voilà l'enclouure, MOL. *l'Étour.* II, 5. Eh ! je sais trop où lui tient l'enclouure, TH. CORN. *Comtesse d'orgueil*, II, 1. J'en connais l'enclouure, et je sais bien par où Vous faire devenir un peu moins loup-garou, ID. *le Geôlier de soi-même*, V, 6. Il [M. le duc] me dit qu'avec un établissement son frère reviendrait; hé bien, repris-je, voilà donc l'enclouure, ST-SIMON, 508, 222.

— HIST. XII° s. Mais s'ele [la paix] fust bien clere e senz nule emposture, [ils] Ne eüssent fait as suens desonur ne enjure : Mais conuistre i pout l'um mult tost l'encloeüre, *Th. le mart.* 125. || XIII° s. Rois, rappele-moi, se tu oses; Si te conterai de ces choses L'encloeure, *Un dit de vérité.* || XVI° s. M. de Vieilleville, saichant ceste enclouëure [personne ne voulant proposer la paix], envoya un moyne fort eloquent et hardy devers le roy d'Hespaigne, CARL. VII, 18. A l'enclouëure [du cheval], faut premierement en oster la cause, qui est le cloud, et, au trou d'icelui, mettre de l'huile bouillant, O. DE SERRES, 984. L'enclouure estoit en ce qu'il eust de grandes guerres de tous costez, BRANT. *Charles-Quint.*

— ÉTYM. *Enclouer.*

ENCLUME (an-klu-m'), *s. f.* || 1° Masse de fer aciérée sur laquelle on bat le fer et les autres métaux. L'enclume d'une forge. Bèze et sa magnifique comparaison de l'Église avec une enclume qui n'était faite que pour recevoir des coups et non pas pour en donner, BOSS. *Var.* 5° *avert.* § 4. On n'entendit plus [dans l'Etna] les coups des terribles marteaux qui, frappant l'enclume, faisaient gémir les profondes cavernes de la terre et les abîmes de la mer, FÉN. *Tél.* II. Mains faites pour souffler la forge ou frapper sur l'enclume, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Dur comme une enclume, très-dur. En entrant, je me suis donné du nez contre l'âme d'un procureur qui était dure comme une enclume, LEGRAND, *Belphégor*, II, 3. || Se trouver entre l'enclume et le marteau, être engagé entre deux partis, entre deux intérêts contraires, de manière à souffrir des deux côtés, sans pouvoir rendre le mal. Le pape Clément VII écrivait qu'il était entre l'enclume et le marteau [entre Charles-Quint et François premier], VOLT. *Mœurs*, 135. || Remettre un ouvrage sur l'enclume, le refaire, lui donner une nouvelle forme; même sens que remettre sur le métier. || 2° Terme de couvreur. Outil de fer plat qui a au milieu une espèce de bec plat et pointu pour le piquer sur les chevrons, et sur lequel les couvreurs taillent et coupent leur ardoise avec un marteau tranchant. || Billot rond des paumiers-raquetiers. || Terme de passementier. Sorte de bigorne crénelée de sillons pour maintenir et façonner les ferrets. || Ancien terme de teinturier. Espèce de carré d'acier sur lequel chaque maître devait avoir son nom gravé en creux pour servir de contre-marque aux étoffes. || 3° Terme d'anatomie. Un des osselets de l'oreille moyenne. || Proverbes. Il faut être enclume ou marteau, il faut être opprimé ou oppresseur. || Il vaut mieux être marteau qu'enclume, il vaut mieux battre qu'être battu.

— HIST. XII° s. Or est plus dure qu'enclume retrempée, *Bat. d'Aleschans*, v. 5039. || XIII° s. Et

seur ce perron avoit anz el mileu une anclume de fer largement demi pié haute, *Merlin*, ms. f° 72, recto. Se li deteres [débiteur] est fevres et li creanciers veut qu'on li baille s'enclume ou ses martiaus.... BEAUM LIV, 1. || XIVe s. Au serpent a geté un cop merveille grant : Sus le dos le feri [frappa], mais ne valut noiant, Nient plus comme une englume ne va le cuir passant, *Baud. de Seb.* II, 273. || XVIe s. Ils ont si fort passé mesure, que la pluspart se sont chargez d'enclumes, au lieu de se couvrir d'armures, LANOUE, 286. Mal contrepoys faict à l'enclume, qui luy contremet une plume, Ancien proverbe cité dans GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 244.

— ÉTYM. Picard, *inglaine* ; wallon, *eglome* ; namur. *èglume* ; rouchi, *engleume*; picard, *encleume*; provenç. *enclutge*; catal. *enclusa*; espagn. *ayunque*, *yunque*; portug. *incude*; ital. *incudine*, *incúde*, *ancúde*, *ancudine*; du latin *incudinem*, accusatif de *incus*, enclume, de *in*, en, et *cudere*, frapper.

ENCLUMEAU (an-klu-mô) ou **ENCLUMOT** (an-klu-mo), *s. m.* Petite enclume portative.

— ÉTYM. Diminutif d'*enclume*.

† **ENCLUMETTE** (an-klu-mè-t'), *s. f.* Terme rural Petite enclume portative à l'usage des faucheurs, pour aiguiser leur faux en la battant. || Morceau de fer dont le boisselier se sert pour soutenir les planches qu'il veut clouer.

— ÉTYM. Diminutif d'*enclume*.

† **ENCOCHE** (an-ko-ch'), *s. f.* Établi du sabotier. || Entaille sur le pêne ou sur la gâchette d'une serrure pour y servir d'arrêt. || Entaille faite par le boulanger sur la taille, pour marquer le pain qu'il fournit à crédit.

— ÉTYM. Voy. ENCOCHER.

ENCOCHÉ, ÉE (an-ko-ché, chée), *part. passé.* Flèche encochée. || Terme de blason. Se dit d'une flèche posée sur un arc, que l'arc soit bandé ou non.

† **ENCOCHEMENT** (an-ko-che-man), *s. m.* Action d'encocher.

ENCOCHER (an-ko-ché), *v. a.* Appliquer la coche d'une flèche sur la corde de l'arc. || Entailler la gâchette ou le pêne d'une serrure. || Faire une encoche sur la taille d'un boulanger. || Planter des chevilles dans les trous pratiqués au fond d'un vaisseau dont les parois doivent être faites d'osier.

— HIST. XIIIe s. Atant estes-vos un archier Qui une flece a encochiée, Envers le cerf l'a descochiée, Que il l'avoit bien avisé, *Ren.* 22355. || XIVe s. Les archiers sont devant, chascun s'esvertua, Chascun tendit son arc et sa fleche encocha, *Guescl.* v. 19070. || XVIe s. Aussi peu fut utile une plate forme de deux grands vaisseaux saisis ensemble de sablieres encochées, bridées de bandes de fer, D'AUB. *Hist.* III, 21.

— ÉTYM. *En* 1, et *coche* 4; provenç. *encocar*; ital. *incoccare*.

† **ENCOCHURE** (an-ko-chu-r'), *s. f.* Terme de marine. Extrémité de la vergue où l'on amarre le bout des voiles. Vieux.

— ÉTYM. *Encocher*.

ENCOFFRÉ, ÉE (an-ko-fré, frée), *part. passé.* De l'argent encoffré.

ENCOFFRER (an-ko-fré), *v. a.* || 1° Enfermer dans un coffre. Le duc de Grammont et sa vilaine épousée encoffrèrent leur belle et magnifique vaisselle, ST-SIMON, 232, 109. || Fig. Mettre en prison. || 2° Serrer soigneusement par avarice. Cet homme qui pourrait vivre avec abondance aime mieux encoffrer ses revenus. || 3° S'approprier par friponnerie. Encoffrer l'argent qu'on est chargé de distribuer.

— HIST. XVIe s. Qu'est-ce qu'a fait celuy que l'on encoffre [emprisonne] ? *Sat. Mén.* p. 203.

— ÉTYM. *En* 1, et *coffrer*.

† **ENCOIFFER (S')** (an-koi-fé), *v. réfl.* S'enticher, s'infatuer. Si on y songe trop, on s'entête et on s'encoiffe, PASC. dans COUSIN.

— ÉTYM. *En* 1, et *coiffe*.

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** (an-ko-gnu-r'), *s. f.* || 1° Coin formé par la jonction de deux murailles. Mettez cela dans l'encoignure de la chambre. L'encoignure de la rue. || 2° Petit meuble fait pour être placé dans un coin. || 3° Terme de marine. Ganse qui entoure les cosses que l'on place aux extrémités de l'envergure des voiles.

— HIST. XVIe s. Pour y remedier, faudroit bailler place en ces encogneures [coins, angles] à sept ou huict des plus braves harquebusiers, LANOUE, 325. La vertu assignée aux affaires du monde est une vertu à plusieurs plis, encoigneures et coudes pour s'appliquer et joindre à l'humaine faiblesse, MONT. IV, 131.

— ÉTYM. *En* 1, et *coin*.

ENCOLLAGE (an-ko-la-j'), *s. m.* || 1° Action d'encoller; résultat de cette action. Faire un encollage. || 2° L'apprêt même qui sert à encoller. || Couche de colle que l'on passe sur les moulures et sur les sculptures avant de peindre, d'apprêter ou de dorer. || Encollage blanc, blanc délayé dans un bain de colle de parchemin. || Encollage à base de glycérine, encollage nouvellement découvert et qui paraît dispenser les tisserands de travailler dans des lieux bas et humides. || Préparation pour boucher les pores du bois et le préserver de la piqûre des vers.

— ÉTYM. *Encoller*.

ENCOLLÉ, ÉE (an-ko-lé, lée), *part. passé.* Une étoffe encollée.

ENCOLLER (an-ko-lé), *v. a.* || 1° Appliquer, étendre sur quelque chose un apprêt de colle ou de gomme. Encoller une toile de tableau. || 2° Terme de doreur. Encoller le bois, y appliquer une ou plusieurs couches de colle, avant que de le dorer. || 3° Terme de marine. Encoller une ancre, en souder la croisée à la verge.

— HIST. XVe s. Ledit compaignon [peintre] sera tenu achecter et avoir agreable ce que les ministres lui ordonneront par escript pour faire sondit chef-d'œuvre, et fera faire son tableau de bon boys bien sec, et sera encolé et blanchy bien et deuement, et puis pourtraict et ebauché de coulleurs à huyle, *Ordonnance*, déc. 1496.

— ÉTYM. *En* 1, et *colle*.

† **ENCOLLURE** (an-ko-lu-r'), *s. f.* Terme de serrurerie. Réunion de plusieurs pièces de fer soudées les unes aux autres.

† **ENCOLPITE** (an-kol-pi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du vagin.

— ÉTYM. Grec fictif, ἔγκολπος, de ἐν, en, et κόλπος, sein, et la finale médicale *ite* signifiant inflammation.

ENCOLURE (an-ko-lu-r'), *s. f.* || 1° Nom que l'on donne au cou du cheval et des autres mammifères. Une tête de barbe, avec l'étoile nette, L'encolure d'un cygne, effilée et bien droite, MOL. *Fâch.* II, 6. .... Deux bons chevaux de pareille encolure, BOIL. *Sat.* X. Une belle encolure doit être longue et relevée et cependant proportionnée à la taille du cheval, BUFF. *Cheval.* || L'encolure du cheval est rouée lorsqu'elle affecte dans toute la longueur de son bord supérieur une courbe bien prononcée; on la dit encolure de cygne lorsque la courbure se fait remarquer seulement vers la tête. Encolure de cerf ou encolure renversée, celle qui, au bord inférieur, a une convexité qui en relève l'extrémité supérieure de telle sorte que l'animal porte au vent. Un excès de développement dans ce bord supérieur de l'encolure l'entraîne de côté, et constitue l'encolure penchée. Encolure fausse, encolure qui ne s'unit pas d'une manière insensible avec les épaules et le poitrail ; dans le cas contraire, elle est dite bien sortie, *Dict. général de méd. et de chir. vétér.* || 2° Familièrement. La tournure, la façon d'être d'une personne. C'est un dieu, je le connais À son encolure.... SCARRON, *Gigant.* ch. IV, dans LEROUX, *Dict. com.* D'assez belle encolure et de plus mon cousin, TH. CORN. *Bertr. de Cigarral*, V, 12. Je vois devant notre maison Certain homme dont l'encolure Ne me présage rien de bon, MOL. *Amph.* I, 2. || Avoir l'encolure de, avoir l'air, l'apparence de.... Avoir l'encolure d'un fripon. Elle! elle n'en fera qu'un sot, je vous assure.... Je dis qu'il en a l'encolure, MOL. *Tart.* II, 2. D'un censeur de plaisirs ai-je fort l'encolure ? ID. *l'Étour.* I, 2. Saumery avait toute l'encolure d'un maître à écrire, et toujours mis comme s'il l'eût été, ST-SIMON, 71, 170. || On dit dans un sens analogue : être d'encolure à. Vous êtes d'encolure à vouloir un peu mieux, CORN. *le Ment.* I, 4. || 3° Terme de tailleur. Le dégagement de l'habit autour du cou. || 4° Terme de marine. Hauteur du milieu de chaque varangue, tribord et bâbord, au-dessus de la râblure de la quille. || Épaisseur que la pièce de construction appelée courbe peut avoir au point de jonction de ses branches.

— HIST. XVIe s. L'encoleure [isthme] de ceste peninsule, LANOUE, 433. Vouloient tous que l'on se retirast au Peloponese, et que l'on assemblast toutes les forces de la Grece au dedans de l'encoleure d'iceluy, AMYOT, *Thémist.* 17. L'encoleure des chameaux et des austruches, je la trouve encores plus relevée et droicte que la nostre, MONT. II, 202.

— ÉTYM. *En* 1, et *col*.

† **ENCOMBRANT, ANTE** (an-kon-bran, bran-t'), *adj.* Qui encombre, qui cause de l'encombrement. Marchandises encombrantes.

— HIST. XIIIe s. Car s'il veut bailler cuves ou huches ou gros merrien ou tex [telles] choses qui sont encombreuses à manier ; li creanciers ne les prendra pas s'il veut, BEAUM. LIV, 4.

ENCOMBRE (an-kon-br'), *s. m.* Accident fâcheux qui empêche, qui fait échouer. Quelque sinistre encombre, MOL. *le Dép.* V, 2. Perrette, sur sa tête, ayant un pot au lait, Bien posé sur un coussinet, Prétendait arriver sans encombre à la ville, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Cependant, devant qu'il fût nuit, Il arriva nouvel encombre : Un loup parut, ID. *ib.* IX, 19.

— HIST. XIIe s. Trop s'esragent li païsant; E si les nos convient danter [il nous les faut dompter], E ratorner e raseignier Queus [quelle] est lor vie e lor mestier; Mais c'est lor mort e lor encombre, BENOÎT, *Chr. de Norm.* II, 26790. || XVe s. .... Pour ce qu'ils estoient grant nombre D'archiers et de gens à guisernes, Doubtant qu'ils ne fissent encombre, Si ne print que les hommes d'armes, *Vigiles de Charles VII*, t. I, p. 47, dans LACURNE. || XVIe s. Inhumer les corps morts, dont y eut si grant nombre, Qu'on ne pouvoit passer à cheval sans encombre, J. MAROT, V, 140. Et s'asseuroient que sa presence les preserveroit de tous dangiers et encombres, CARLOIX, IX, 5.

— ÉTYM. Provenç. *encombre* ; ital. *ingombro*; bas-lat. *incombrum*, de *in*, et *combri* ou *cumbri*, amas de bois abattu; *cumbrus* est dit pour *cumblus*, lequel est une forme barbare du latin *cumulus* (voy. COMBLE 1).

ENCOMBRÉ, ÉE (an-kon-bré, brée), *part. passé.* Passage encombré. Il y a eu un peu de cohue, et les appartements ont été encombrés, PICARD, *Trois quartiers*, III, 2. Il eut d'abord à s'avancer sur une route glissante, encombrée de bagages et de fuyards, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XI, 7.

ENCOMBREMENT (an-kon-bre-man), *s. m.* Action d'encombrer. || Amas de matériaux, de voitures, de personnes qui encombrent un passage. Pour éviter l'encombrement, les voitures entreront par un côté et sortiront par l'autre. Cette multitude immense entassée sur la rive [de la Bérézina], pêle-mêle avec les chevaux et les chariots, y formait un épouvantable encombrement, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XI, 9. Ceux qui suivaient, guidés par un stupide instinct, s'ajoutaient à cet encombrement, sans songer à pénétrer dans la ville par ses autres issues, ID. *ib.* XII, 3.

— HIST. XIIe s. Quant li pluisur entendent qu'un quist l'encombrement [qu'on cherchait la perte] De Thomas l'arcevesque, mult en furent dolent, *Th. le mart.* 41. Estroite est la voie, et cil qui esteir welt est à encombrement à ceos [ceux] ki welent aleir avant et ki desirent esploitier, ST BERN. 567. || XIIIe s. Pri-je [je prie] Lucina la deesse D'enfantement, qu'el doint qu'il nesse Sans mal et sans encombrement, Si qu'il puist vivre longuement, *la Rose*, 10661. Quant jurs de veue est donés à celi qui le requiert, et la veue ne pot estre fete en cele jornée, por aucun resnable [raisonnable] encombrement.... BEAUM. IX, 18. || XVIe s. Sans point mentir un desloyal amant, Sot et mauvais, faict plus d'encombrement À la partie qui par luy est deceue, Que le peché ni la faulte conceue, J. MAROT, V, 318. Sur la nouvelle à luy venue du gros encombrement de guerre qui estoit venu sur les bras du roy de tant de pars, M. DU BELL. 425.

— ÉTYM. *Encombrer*; provenç. *encombrament* ; ital. *ingombramento*. On disait beaucoup, dans l'ancien français, *encombrier* et *encombrance*.

ENCOMBRER (an-kon-bré), *v. a.* || 1° Obstruer un passage. Des matériaux, des voitures encombrent la rue. || Fig. Des Anacréons j'ai la liste, Ils encombrent ville et faubourgs, BÉRANG. *Pauvr. am.* || 2° S'encombrer, *v. réfl.* Devenir encombré. La route s'encombra rapidement de chariots et de canons.

— HIST. XIe s. E ço [il] lur dist, cum s'en fuït par mer, E cum il fut en Alsis la citet, E que l'imagine Deus fist pur lui parler, E pur l'onor dunt ne s' volt ancumbrer, S'en refuït en Rome la citet, *St Alexis*, LXXVII. Oez, Seignur, quel peché nous encumbre, *Ch. de Rol.* II. || XIIe s. Tous ses ostaiges [il] a laissez encombrés [dans l'embarras], *Ronc.* p. 183. || XIIIe s. De divers arbres i ot tant, Que moult en seroie encombrés, Ains que les eüsse nombrés, *la Rose*, 1373. Dangier, Paor, Honte m'encombre, Et Jalousie et Male-Bouche, *ib.* 4110. Fols est qu'à lor conseil abite, De sa dete pas ne s'aquite, Ainçois s'encombre, RUTEB. 28. L'en cuidoit que l'empereur eust envoié ses messages plus pour nous encombrer que pour nous delivrer, JOINV. 258. || XIVe s. S'il n'en

estoit que un [rein], il convendroit qu'il fust grant, et ainsi il encomberroit les lieus des autres membres, H. DE MONDEVILLE, f° 29, *verso*. La plus clere place et la moins encombrée de bois que on porra trouver, *Modus*, f° CXXIII. || XV° s. Dieu ne le vouloit mie souffrir [qu'ils se sauvassent]; car leur peché leur encombra, FROISS. I, I, 22. || XVI° s. A haute montée le faix encombre, H. EST. *De la precell. du lang. fr.* p. 231.

— ÉTYM. *Encombre;* provenç. *encombrar;* ital. *ingombrare.*

† **ENCOMIASTE** (an-ko-mi-a-st'), *s. m.* Celui qui compose, qui écrit, ou qui prononce l'éloge de quelqu'un. || Mot très-peu usité et qui ne peut se dire d'ailleurs que dans un style didactique.

— HIST. XVI° s. O bienheureux confesseur et martyr de Dieu, que je serois volontiers le paranymphe et l'encomiaste de tes louanges, *Sat. Mén.* p. 72.

— ÉTYM. Ἐγκωμιαστής, de ἐγκώμιον, louange, de ἐν, en, et κώμη, bourg, quartier : proprement discours devant les gens d'un quartier.

† **ENCOMMENCER** (an-ko-man-sé), *v. a.* Entamer, se mettre à. On poursuivit la chose encommencée, LA FONT. *Fais.* || Terme qui vieillit.

— HIST. XIII° s. Qui tel vilonie encommence, *la Rose*, 7035. || XV° s. Pour continuer les memoires par moi Philippe de Commines encommencés, COMM. VII, *Prol.*

— ÉTYM. *En* 1, et *commencer;* Berry, *encommencer;* ital. *incomminciare.*

ENCONTRE (À L') (an-kon-tr'), *loc. prép.* || 1° À l'encontre de, en s'opposant à. Je ne vais pas à l'encontre de ce que vous dites. Le personnage est agréable, il fait plaisir à considérer. — Je n'en vas pas à l'encontre, MARIVAUX, *Préj. vaincu*, sc. 2. || Absolument. Je ne vais pas à l'encontre, je ne m'oppose pas. Toute la nature criant à l'encontre, BOSS. *Mort*, 2. || 2° À l'opposite, en face. Quand ces beaux oiseaux [les flamants] volent à l'encontre du soleil, ils ont l'air de flèches empennées avec des plumes couleur de rose, CHATEAUBR. *Itin.* III, 121. || À la rencontre. L'héroïne s'avança courageusement à l'encontre des douleurs, ID. *René*, 211. || Terme de marine. Deux navires vont à l'encontre l'un de l'autre, lorsqu'ils font des routes diamétralement opposées et qu'ils se voient, l'un l'autre, par l'avant.

— REM. 1. Je n'irai pas à l'encontre de ce que vous dites, façon de parler bourgeoise, dit DE CAILLIÈRES, 1690. Vaugelas aussi condamne la locution comme ne se disant pas à la cour et ne se trouvant pas dans les bons auteurs. Elle a repris faveur; et Bossuet, malgré l'anathème des puristes, s'en était servi. || 2. Dans le XVII° siècle on disait aussi encontre. Ne se pouvant tenir encontre tant de maux, RÉGNIER, *Sat.* XIV. La Fontaine s'est servi plusieurs fois de cette préposition : Ce n'est coup sûr encontre tous esclandres, *On ne s'avise.* Elle est tombée en désuétude. || 3. Encontre a été d'abord et est resté longtemps un substantif féminin : C'est bonne encontre que tu fuis, RICHELET. Cet emploi pourrait très-bien être repris.

— HIST. XI° s. Jamais n'ert [ne sera] hom qui encontre lui vaille, *Ch. de Rol.* XXVII. A Durandal je la [mon épée] mettrai encuntre, *ib.* LXXII. Encuntre mei [par comparaison avec moi] [il] fait assez à priser, *ib.* CXVI. || XII° s. Et la roïne encontre lui courut, *Ronc.* p. 124. El [la porte] ne put estre encontre lui tenue, *ib.* p. 147. E mult li seit bon gré que si grant fais emprent, Qu'encuntre rei de terre saint iglise defent; Partut li aidera là où raisuns consent, *Th. le mart.* 58. || XIII° s. Encontre [au-devant] va li rois mout tres joieusement, *Berte*, IX. Moult ont au matin bone encontre Li œl [les yeux], quant Dame Diex lor monstre Le saintuaire precieus De quoi il sunt si envieus, *la Rose*, 2737. Tu dois metre force et deffense Encontre ce que tes cuers pense, *ib.* 3082. Et li enfant né du premier mariage, en eus deffendant, disoient encontre, qu'à eus appartenoit li heritages, BEAUM. XVIII, 18. Se aucun requiert au seignor saisine de fié qui li seit escheue, et le seignor dit aucune chose à l'encontre, par quei le requerant ne dée [doive] celle saisine aveir.... *Ass. de Jér.* I, 236. || XV° s. Grand murmure mouteplia encontre Huc le Despensier, FROISS. ., I, 5. A cette intention que le roi Philippe lui aidast mieux et plus volontiers à garder son droit encontre ledit comte de Montfort, ID. I, I, 147. De premiere venue il y eut dur encontre et fort boutis, ID. I, I, 328. Et de bonne encontre le premier qu'il trouva, ce fut le dolent mari, LOUIS XI, *Contes*, XXXII. || XVI° s. Il disoyt que ces bonnets porteroyent un jour mal encontre à leur tondus, RAB. *Garg.* I, 8. D'ung sault montoyt six pas encontre une muraille, ID. *ib.* I, 23. Il y en a qui insisteront à l'encontre, en soustenant que ceste lecture des histoires ne sçauroit que bien peu servir à l'acquisition de prudence, AMYOT, *Préf.* IX, 34. Oultre toutes ces raisons, plusieurs signes luy en promettoient bonne encontre, ID. *Num.* 40. Ils appeloient dureté sa severité encontre les meschans, ID. *Public.* 5. Il y avoit des marets tout encontre [de la ville à assiéger], ID. *Nicias*, 31. Le roy repliqua que la parole qu'on tireroit de lui estoit un remede suffisant à l'encontre, D'AUB. *Vie*, CIII.

— ÉTYM. *En* 1, et *contre;* picard, *à l'inconte;* provenç. *encontra*, préposition, *encontre*, s. m.; espagn. *encontra*, préposition, *encuentro*, s. m.; ital. *incontra*, préposition, *incontro*, s. m.

† **ENCOQUER** (an-ko-ké), *v. a.* Terme de marine. Faire passer, au long d'une vergue, une boucle de fer, pour l'y attacher.

— ÉTYM. Autre forme de *encocher.*

† **ENCOQÛRE** (an-ko-ku-r'), *s. f.* Terme de marine. Enfilement de la vergue dans la boucle.

ENCOR (an-kor), VOY. ENCORE.

ENCORBELLEMENT (an-kor-bè-le-man), *s. m.* Terme d'architecture. Construction en saillie portant à faux sur quelque console ou corbeau, au delà d'un mur. Balcon, galerie, en encorbellement.

— ÉTYM. *En* 1, et *corbeau.*

ENCORE (an-ko-r'), *adv. de temps.* || 1° Jusqu'au moment dont il s'agit. Elle vit encore. Dans dix ans il existera encore. Cela se faisait encore à cette époque. J'attends encore. Je ne demande pas que vous cessiez encore Ou de haïr Flavie ou d'aimer Théodore, CORN. *Théod.* III, 5. Pour le cœur, si je puis vous le dire entre nous, Je ne m'aperçois pas qu'il soit encore à vous, ID. *Sur.* II, 1. Les dogmatistes sont encore à répondre depuis que le monde dure, PASC. *Grand.* 25. Elle se fait un Dieu de ce prince charmant, Et vous doutez encor qu'elle en fasse un amant, RAC. *Alex.* I, 1. Mes malheurs font encor toute ma renommée, ID. *Bajaz.* II, 1. Ah! douleur non encore éprouvée, ID. *Phèd.* IV, 6. Il ne répond encor qu'au DOM d'Éliacin, ID. *Athal.* I, 2. Il ne connaît encor d'autre père que toi, ID. *ib.* I, 2. Les premiers revers Qui frappèrent mes yeux à peine encore ouverts, VOLT. *Zaïre*, II, 1. || Je cours encore, se dit pour exprimer qu'on ne reparut plus, qu'on ne recommença pas, qu'une chose est entièrement laissée de côté, qu'on ne s'en occupe plus. Cela dit, maître loup s'enfuit et court encor, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Je pris la clef du cabinet et puis les lettres d'État et cours encore, ST-SIM. 18, 216. Et le petit chien pas plus haut que cela [chien enragé dont on prétendait avoir été mordu]? — Il court encore, SCRIBE et DELESTRE-POIRSON, *le Nouv. Pourc.* sc. 21. || S'emploie quelquefois substantivement comme *les si, les mais.* Et les encore, enfin tout le phœbé, LA FONT. *Comment l'esprit.* Le moment où l'on dit d'une femme : elle est encore bien jolie! cet encore gâte bien l'éloge, M^{me} DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. XI, p. 69, dans POUGENS. || D'encore en encore, en allant d'un encore à un autre encore, en allant encore plus loin. Il suit sa pointe, et d'encor en encor.... LA FONT. *Comment l'esprit.* || 2° De nouveau, Quoi! vous le faites encore? J'en veux encore. Soleil si doux au déclin de l'automne, Arbres jaunis, je viens vous voir encor, N'espérant pas que la haine pardonne A mes chansons leur trop rapide essor, BÉRANG. *Adieux.* || 3° De plus. Outre l'amende il fut encore condamné à la prison. || 4° Il indique aussi augmentation, surcroît. Il est encore plus riche que son frère. Il exigea encore davantage Cela augmentait encore sa tristesse. Pense-t-il [l'esprit fort] nous avoir réjouis, de nous dire qu'il doute si notre âme est autre chose qu'un peu de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content? PASC. *Pensées*, 2° part. art. 2. La philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne fasse encore mieux, et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire, J. J. ROUSS. *Ém.* IV, note 41. || 5° En un sens restrictif, qui équivaut à : remarquez, remarquons, faites attention; en ce cas, on met ordinairement le pronom sujet après le verbe. Ce mot n'est guère usité que dans telle science, encore ne l'emploie-t-on que rarement. Je n'y sais qu'un remède, encore est-il fâcheux, CORN. *Rodog.* IV, 3. Encor n'usa-t-il pas de toute sa puissance, LA FONT. *Fabl.* VI, 3. Un seul arbre s'offrit, tel encor que l'orage Maltraita le pigeon en dépit du feuillage, ID. *ib.* IX, 2. Encor, dans mon malheur de trop près observée, Je n'osais dans mes pleurs me noyer à loisir, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || Si le sujet est un nom ordinaire, il ne se met pas après le verbe; seulement on répète le pronom. Que sa prétention fût ou non légitime. Encor ce traitement paraît-il inhumain, ROTR. *Antig.* IV, 1. || 6° Car encore, c'est-à-dire passe pour, on admettrait que.... Les vieillards déploraient ces sévères destins; Les animaux périr! car encor les humains, Tous avaient dû tomber sous les célestes armes, LA FONT. *Phil. et Baucis.* || 7° Du moins. Encore s'il voulait se relâcher sur ce point, on pourrait lui accorder tout le reste. Encore est-il plus raisonnable que je ne pensais, et je croyais avoir bien plus de peine à m'en dégager, MOL. *Mar. forcé*, 14. Encor si la saison s'avançait davantage! Attendez les zéphyrs; qui vous presse? LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Encor si nous pouvions prolonger son erreur! VOLT. *Orphel.* II, 2. || 8° Pas encore, se dit (par abréviation pour : non pas encore) après une question où l'on demande si la chose dont il s'agit est faite ou doit être faite. Faut-il venir? pas encore. Est-il venu? pas encore. || Il se dit aussi pour : non encore; mais cet emploi n'est pas à recommander; il faut dire : non encore. Ce qu'elle peut sur un cœur pas encore accoutumé à la force, MASS. *Car. Inconst.* || 9° Encore! pris elliptiquement, signifie, suivant l'occasion et le verbe sous-entendu, soit recommencez, ajoutez; soit l'improbation et le mécontentement que fait éprouver un fait qui se renouvelle. Quoi! petit polisson, encore! || 10° Mais encore, s'emploie comme corrélatif de non-seulement. Non-seulement il est libéral, mais encore il est prodigue. || 11° Mais encore s'emploie interrogativement avec la signification d'une certaine insistance pour obtenir un détail plus précis. Dites vos raisons. — Je ne veux pas. — Mais encore? || 12° Encore que, *loc. conj.* gouvernant le subjonctif, quoique, bien que. Encor qu'à mon devoir je coure sans terreur, CORN. *Hor.* II, 3. Encor qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent, ID. *Nicom.* II, 1. On a peur de le voir encor qu'on le désire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 13. Encor que le pouvoir au désir ne réponde, Nos hôtes agréeront les soins qui leur sont dus, ID. *Phil. et Bauc.* Encor que son retour En un grand embarras jette ici mon amour.... MOL. *Éc. des f.* III, 4. Encore qu'ils soient fort opposés à ceux qui commettent des crimes, PASCAL, *Prov.* 8. Encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles, BOSS. *Duch. d'Orléans.* Les Grecs et les Romains ont célébré sa [de la ville de Thèbes] magnificence et sa grandeur, encore qu'ils n'en eussent vu que les ruines, ID. *Hist.* III, 3. Florien fut tué, et Probus forcé par les soldats à recevoir l'empire, encore qu'il les menaçât de les faire vivre dans l'ordre, ID. *ib.* I, 10. Encore que les Hollandais eussent pris Pondichéry.... VOLT. *Louis XIV*, 29. || On peut aussi construire encore que avec le conditionnel; cependant c'est une tournure vieillie. Encore que vous me donneriez mille écus, je ne ferai pas cela, CHIFFLET, *Grammaire*, p. 130. || Encore que se construit avec des noms et des adverbes. Et ce souhait impie encore qu'impuissant, CORN. *Hor.* IV, 6. Vous en êtes la cause encor qu'innocemment, ID. *Polyeucte*, IV, 6.

— REM. En poésie, on écrit indifféremment *encore* et *encor*, suivant le besoin. L'ancienne prose écrivait aussi *encores.*

— HIST. XI° s. Et uncore le mande l'on [que on le somme encore] que il vienge à dreit [qu'il vienne devant le juge], *Lois de Guill.* 45. Charles respont : uncor pourra garir, *Ch. de Rol.* X. || XII° s. Encore aurons d'Espaigne le reignier [royaume], *Ronc.* p. 41. Mais [je] ne sai pas encor certainement Quel guerredon ele me voudra rendre, *Couci*, V. N' [ni] encor, amors, ne vous ai reproché Mon service.... *ib.* VII. Heürs, servirs et talens Me pourront encor valoir, *ib.* XII. Que [car] mon langage ont blasmé li François Et mes chançons, oïant les Champenois Et la contesse encoir, dont plus me poise [fâche], QUESNES, *Romancero*, p. 83. Encoir ne soit ma parole françoise, Si la peut-on bien entendre en françois, ID. *ib.* Cel jour firent François d'Anseys chevalier, Car ancores servoit au role d'escuier, *Saxons*, IV. Guiteclin, fait-il, sire, moult peuz estre joians; Ancor sera cest monz [monde] touz à toi apendanz, *ib.* Encor ne savoit Karles du domage neant, *ib.* XII. A mon poir [je] vous ai conseillé mainte fie [fois] Et ancor vous conseil, *ib.* XX. || XIII° s. [Que Dieu] Doint qu'encor leur en soit li guerredons rendus, *Berte*, XXIV. Encor s'en peuvent cil qui or sont, percevoir, *ib.* LXV. Encore lui semble Berte plus belle à esgarder, *ib.* CXII. || XVI° s. Encores que mon feu pere, Grandgousier, eust adonné tout son estude à ce que je prouffictasse, RAB. *Pant.* II, 3.

Je t'en donnay quelque goust quand tu estoys encores petit, ID. *ib.* Il n'est point besoing que vous prenez la peine de venir encores, pour les raisons que je vous manderay, MARGUER. *Lett.* 153. Si est-ce que encores [pourtant] en y a il qui.... MONT. I, 28. La peur est encores plus insupportable que la mort, ID. I, 64. Il n'est demeuré de luy que ce discours, encores par rencontre, ID. I, 206. Quand vous voyez une riche demeure, encores que vous ne sachez qui en est le maistre.... ID. II, 271. Encor qu'Homere est le premier compté, De s'arrester les autres n'ont eu garde, LA BOÉT. 478. Or ceste ci, or ceste là il treuve, Et puis encor une autre toute neuve, ID. 479. Ce lieu s'appelle encores à present Theseia, AMYOT, *Thés.* 5. Si matin qu'il n'estoit pas encores jour, ID. *Public.* 18. Si survint encores une autre armée, laquelle gasta tout le territoire de Rome, ID. *ib.* 32. Pere, dit-il, nous avons assez de pinte de vin pour vous et pour moi, encore [pourvu] que vous n'en buviez point, DESPER. *Contes*, LII.

— ÉTYM. Génev. *oncore;* picard, *core*, *couere*, *coir*, *ecouere* (Breteuil), *ouere;* norm. *co;* environs de Paris, *core;* bourguig. *enco;* bressan, *oncor;* anc. espag. *encara;* ital. *ancora;* du latin *hanc horam*, jusqu'à cette heure. La forme *uncore* vient de *unquam hora*.

† **ENCORNAIL** (an-kor-nall, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Trou pratiqué dans l'épaisseur du sommet d'un mât pour servir à mettre un rouet de poulie.

— ÉTYM. *En* 1, et *corne*.

ENCORNÉ, ÉE (an-kor-né, née), *adj.* ‖ 1° Qui a des cornes. Avec son ami bouc des plus haut encornés, LA FONT. *Fabl.* III, 5. ‖ 2° Terme de vétérinaire. Javart encorné, celui qui vient sous la corne du cheval, par opposition à javart nerveux, celui qui vient sur le nerf. ‖ Atteinte encornée, blessure que se fait un cheval à la partie interne du boulet et qui pénètre au-dessous de la corne.

† **ENCORNER** (an-kor-né), *v. a.* ‖ 1° Frapper, percer avec les cornes. Aurions-nous eu le loup, si ma chèvre héroïque N'avait encorné le bandit? FR. DE NEUFCHATEAU, dans le *Dict. de* BESCHERELLE. ‖ 2° Fig. Terme du langage libre. Donner des cornes, faire cocu. Et par le moyen de Dédale,[Il] Encorna la maison royale, SCARRON, *Virg. trav.* liv. VI. Et, cornus du bon père [ivres du vin du bon père Bacchus], encorner le lapithe, RÉGNIER, *Sat.* X.

— ÉTYM. *En* 1, et *corne*.

† **ENCORNET** (an-kor-nè), *s. m.* Un des noms vulgaires d'une petite sèche dont la morue fait volontiers sa pâture. ‖ Encornet gigantesque, sorte de poulpe énorme dont l'existence avait été contestée, mais qui a été vu récemment par des navigateurs, et qui a 15 à 18 pieds (queue et tête) et huit bras de 5 à 6 pieds de long chacun.

— ÉTYM. *En* 1, et *cornet*.

† **ENCORNETER** (an-kor-ne-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : encornette), *v. a.* Coiffer d'une cornette, habiller en femme. ‖ S'encorneter, *v. réfl.* Messire Bon se couvrit d'une jupe, S'encorneta, LA FONT. *Coc.*

— ÉTYM. *En* 1, et *cornette*.

† **ENCOTILLONNÉ** (an-ko-ti-llo-né, *ll* mouillées), *adj. m.* Soumis à la puissance d'une femme. Ah! ah! nous sommes encotillonnés, dit-il, avec un laisser-aller d'élocution qui sentait la caserne, CH. DE BERNARD, *la Femme de* 40 *ans*, § II.

— ÉTYM. *En* 1, et *cotillon*.

† **ENCOTONNER** (an-ko-toné), *v. a.* Garnir de coton, de duvet.

— HIST. XVI° s. .... Et quand le second age Nous vient encotonner de barbe le visage, RONS. 916.

— ÉTYM. *En* 1, et *coton*.

† **ENCOUBERT** (an-kou-ber), *s. m.* Espèce de tatou à cuirasse rayée, dit aussi cirquinçon.

† **ENCOULOIR** (an-kou-loir), *s. m.* Pièce de bois entaillée d'une fente où passe l'étoffe à mesure qu'on la tisse.

— ÉTYM. *En* 1, et *couler*.

ENCOURAGEANT, ANTE (an-kou-ra-jan, jan-t'), *adj.* Qui encourage. Un début encourageant. D'encourageantes paroles. Les nobles vertus que tu pares [ô éloquence], Peut-être deviendraient plus rares Sans ces tributs encourageants, LAMOTTE, dans DESFONTAINES.

ENCOURAGÉ, ÉE (an-kou-ra-jé, jée), *part. passé.* À qui du courage a été inspiré. Encouragé par ces paroles. La troupe encouragée par l'exemple du chef marcha en avant.

ENCOURAGEMENT (an-kou-ra-je-man), *s. m.* ‖ 1° Action d'encourager. L'encouragement au travail, à bien faire. ‖ 2° Ce qui encourage. Les éloges et les récompenses sont des encouragements. ‖ 3° Dans le langage administratif, toute protection qui facilite la vente ou l'échange des produits, toute mesure qui sollicite le développement du travail et le perfectionnement des produits par des récompenses. Le ministère, s'apercevant que l'exemption d'impôts n'était pas suffisante pour réveiller l'émulation anglaise, eut recours aux encouragements, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 22. ‖ Société d'encouragement, nom donné à diverses sociétés scientifiques, agricoles ou industrielles.

— HIST. XVI° s. Encouragement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Encourager.*

ENCOURAGER (an-kou-ra-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : j'encourageais, nous encourageons), *v. a.* ‖ 1° Inspirer du courage, exciter, animer. Et pratiquez mieux l'art de les encourager, CORN. *Tois. d'or*, V, 5. J'aurai soin De vous encourager, s'il en est de besoin, MOL. *F. sav.* V, 2. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée; mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience, BOSS. *Anne de Gonz.* Allons de tous les Grecs encourager le zèle, RAC. *Andr.* III, 1. Faible et fier ennemi, ma bonté t'encourage, VOLT. *Mérope*, V, 2. Ton aspect m'encourage et ne m'étonne pas, ID. *Sémir.* III, 6. Encourager les bons, étonner les timides, ID. *Brutus*, IV, 7. Je cours à vous servir encourager son âme, ID. *Mahom.* III, 3. ‖ 2° Favoriser par une protection spéciale. Encourager les sciences, les lettres, les arts, l'agriculture. ‖ Il se dit aussi des choses mauvaises que l'on favorise. Encourager le vice, le crime. À de nouveaux mépris l'encourager encore, RAC. *Andr.* II, 5. ‖ 3° S'encourager, *v. réfl.* Se donner réciproquement du courage. Ils s'encourageaient l'un l'autre. ‖ S'encourager soi-même. J'ai beau me raisonner, m'encourager, je ne puis m'y décider.

— HIST. XIII° s. Renart voit Ysengrin irié Et de maufere encoragié, *Ren.* 20072. Glorieuse vierge Marie, Puisque vos services m'est biaus, Et je vous ai encouragie [eue en mon courage, en mon cœur], *Poésies mss.* t. IV, p. 1424, dans LACURNE. ‖ XIV° s. Il vit que les siens estoient bien ardans et encouragiez d'aller à la besongne, BERCHEURE, f° 36, *verso.* ‖ XV° s. Tous encouragés de mal faire, si la chose n'alloit à leur volonté, FROISS. II, II, 20. On est par nature plus fort et mieux encouragé en assaillant que on ne soit en defendant, ID. II, III, 19. Or, sus! afin de vous encouraigier, Je vay le mien [verre] vider premierement, BASSELIN, XL. ‖ XVI° s. Epaminondas encouragé par sa victoire, AMYOT, *Agésil.* 48. Ayant presché et encouragé ses soudards, ID. *Timol.* 35.

— ÉTYM. *En* 1, et *courage*. On trouve aussi *acourager* dans le XVI° siècle.

1. **ENCOURIR** (an-kou-rir), *v. a.* Il se conjugue comme courir. ‖ 1° Tomber, par quelque méfait, sous le coup d'une pénalité. Encourir les peines portées par la loi. Encourir une amende. Ils ne doivent point encourir la peine de cette bulle, PASCAL, *Prov.* 6. Le bon roi Robert encourut les censures de l'Église pour avoir épousé sa cousine, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 95, dans POUGENS. ‖ 2° Par extension, s'exposer à. Je ne puis encourir de honte ni de blâme, TRISTAN, *Panthée*, II, 1. Et je n'encourrais point.... Le reproche éternel de les avoir trahis, MAIR. *Mort d'Asdrub.* II, 1. Et si pour encourir votre indignation, ROTROU, *Vencesl.* I, 1.

— HIST. XII° s. À li amer encorent li plusor, *Ronc.* p. 53. ‖ XIII° s. À ce que il craignent à encourre le vice de parjure, non pas tant seullement pour la paour de Dieu et de nous, mez pour la honte du monde, JOINV. 295. ‖ XIV° s. La publique honte que il encouroient, BERCHEURE, f° 43, *recto.* Encourir la doubte d'estre en souspeçon de convoitier le royaume, ID. f° 30, *recto.* ‖ XV° s. Nous sommes obligés, par foi et serment et sur deux millions de florins à la chambre du pape, que nous ne pouvons emouvoir guerre au roi de France, sans estre encourus en cette somme, FROISS. I, I, 95. Je n'ai veu nulle occasion pourquoy plus tost il deust avoir encouru l'yre de Dieu, que de ce que... COMM. V, 9. ‖ XVI° s. D'où le roy encourut sa derniere ruine, MONT. I, 23 [Que] celuy qui s'en venge encoure une peine capitale, ID. I, 119. Demetrius donc, après avoir esté trois ans confiné en ceste Chersonese, encourut d'oisiveté, de graisse et d'yvrongnerie, une maladie dont il mourut, AMYOT, *Démétr.* 74. Il se faut bien donner garde de tirer trop fort, de peur d'encourir es accidents susdits, PARÉ, XIII, 4.

— ÉTYM. Provenç. *encorre*, *encorrer;* espagn. *incurrir;* ital. *incorrere;* du latin *incurrere*, de *in*, en, et *currere*, courir.

† 2. **ENCOURIR (S')** (an-kou-rir), *v. réfl.* qui n'est plus usité, mais qui l'a été durant tout le XVII° siècle. Se mettre à courir. Afin de la trouver, il s'encourt au trépas, RÉGNIER, *Plainte.* Et dans la galerie, encor que tu lui parles, Il te laisse au roi Jean et s'encourt au roi Charles, ID. *Sat.* X. Il s'encourt tout transporté frapper à la porte de la chambre, SCARRON, *Roman com.* I, 6. Ce discours fut à peine proféré, Que l'écoutant s'encourt et tout outré...., LA FONT. *les Aveux indiscrets.* ‖ On écrit aussi s'en courir, en trois mots (voy. COURIR).

— HIST. XIII° s. Par là, soit esté, soit ivers, S'encorent dui flueves [fleuves] divers, *la Rose*, 8004. ‖ XVI° s. Brutus s'encourut incontinent sur la place, criant que son compagnon estoit traistre, AMYOT, *Public.* 4.

— ÉTYM. Berry, *s'encourir*, se mettre à courir; de *courir*, non avec *en*, représentant le latin *in*, mais avec *en*, représentant *inde*, de là (voy. EN 2).

† **ENCOURTINER** (an-kour-ti-né), *v. a.* Garnir de courtines, de tapisseries, de rideaux.

— HIST. XIII° s. Trestoute la grant rue estoit encourtinée, *Berte*, LXXXII. ‖ XV° s. Le dit eschafaut couvert de drap de haute lice, et encourtiné à maniere d'une chambre, FROISS. III, IV, 1. ‖ XVI° s. Nous tirons un prince du berceau encourtiné d'espines, d'elles armé et picqué tout ensemble, D'AUB. *Hist. préf.* VI.

— ÉTYM. *En* 1, et *courtine;* provenc. *encortinar;* espagn. *incortinar;* ital. *incortinare*.

ENCOURU, UE (an-kou-ru, rue), *part. passé* d'encourir. Les peines encourues.

† **ENCOUTURE** (an-kou-tu-r'), *s. f.* Terme de marine. Disposition des madriers encouturés.

† **ENCOUTURER** (an-kou-tu-ré), *v. a.* Terme de marine. Disposer des madriers à recouvrement, suivant l'arrangement que l'on appelle clin.

— ÉTYM. *En* 1, et *couture*.

† **ENCRAGE** (an-kra-j'), *s. m.* Terme de typographie. Action d'encrer, de noircir avec l'encre.

— ÉTYM. *Encrer.*

ENCRASSÉ, ÉE (an-kra-sé, sée), *part. passé.* Plein de crasse. Les mains encrassées.

† **ENCRASSEMENT** (an-kra-se-man), *s. m.* Action d'encrasser; résultat de cette action. On comprend que l'impureté de l'air doit être, dans la pratique, une cause d'encrassement rapide [d'une machine], *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 612.

ENCRASSER (an-kra-sé), *v. a.* ‖ 1° Rendre crasseux. La poudre qu'on mettait sur la tête encrassait les habits. ‖ 2° S'encrasser, *v. réfl.* Se couvrir de crasse. Il y a des étoffes qui s'encrassent aisément. Un fusil qui s'encrasse. ‖ Fig. Se mésallier, s'avilir par la fréquentation de gens de mauvaise compagnie. Cette expression est du style familier.

— HIST. XVI° s. En la vieillesse nous apportons le palais encrassé de rhume, MONT. II, 18.

— ÉTYM. *En* 1, et *crasse*.

† **ENCRATITE** (an-kra-ti-t'), *s. m.* Sectaire chrétien des premiers siècles qui, faisant profession d'une rigide continence, rejetait le mariage comme immoral, et s'abstenait de l'usage de la viande.

— ÉTYM. *Encratita*, dérivé du grec ἐγκρατής, continent, de ἐν, en, et κρατεῖν, commander: qui commande à soi-même.

† **ENCRAVATEMENT** (an-kra-va-te-man), *s. m.* Terme très-familier et de moquerie. L'art ou l'action de mettre sa cravate. Depuis qu'elle me distingue, Mme Javerval préside d'elle-même à l'encravatement de son époux, qui se trouve ainsi l'agent de notre correspondance, CH. DE BERNARD, *la Peine du talion*, § I.

— ÉTYM. *En* 1, et *cravate*.

ENCRE (an-kr'), *s. f.* ‖ 1° Liqueur ordinairement noire dont on se sert pour écrire, pour imprimer. L'encre pour écrire la plus employée est un tannogallate de protoxyde de fer mêlé de gomme, d'indigo ou de sucre pour lui donner du brillant. Encre indélébile. Aussi bien de penser rendre cet homme-là plus coupable qu'il ne s'est fait lui-même, ce serait jeter de l'encre sur le visage d'un More, BALZ. liv. III, lett. 7. Je soutiendrai mon opinion jusqu'à la dernière goutte de mon encre, MOL. *Mar. forcé*, 6. Mais je vois venir sur le soir Notre astronomique Émilie, Avec un vieux tablier noir, Et la main d'encre encor salie, VOLT. *Ép.* XLV. ‖ Encre rouge, bleue, etc. liquides colorés dont on se sert quelquefois pour écrire. ‖ Encre d'imprimerie, pâte liquide qui consiste en un mélange de noir de fumée et d'huile de lin cuite. ‖ Encre lithographique, encre servant

à l'impression lithographique et à peu près semblable à l'encre d'imprimerie. || Encres autographiques, encres avec lesquelles on écrit sur un papier préparé pour transporter les caractères sur les pierres lithographiques. || Fig. Mille soupçons plus noirs que l'encre s'emparèrent de son imagination, HAMILT. *Gramm.* 6. || Suer de l'encre, être dans un embarras extrême. M. de Beauvillier, dont le rang d'opiner était le penultième des ministres, suait de l'encre d'entendre Torcy, ST-SIM. 305, 226. || Écrire de la bonne encre ou de bonne encre à quelqu'un, lui écrire sans ménagement, vertement. || C'est la bouteille à l'encre, se dit d'une affaire compliquée et rendue obscure; et, en parlant d'une personne, se dit d'une personne qu'on ne comprend pas et qui ne se comprend pas elle-même. || Être dans la bouteille à l'encre, être dans le secret d'une affaire, d'une intrigue. On dit plus ordinairement être dans la bouteille. || 2° Encre de chine, composition sèche qu'on emploie en détrempe et surtout au pinceau; elle nous est venue de Chine, où elle est en grand usage. || 3° Encre sympathique, encre sans couleur, qui se colore et devient visible quand on traite le papier par la chaleur ou par quelque agent chimique. || Proverbe. Il n'y a plus d'encre au cornet, se dit d'un homme dont la vie est près de s'éteindre et aussi dont l'esprit est épuisé.

— REM. Encre a été longtemps d'un genre indécis; Chifflet, *Gramm.* p. 248, dit qu'il est des deux genres. Étymologiquement, il devrait être masculin; mais la terminaison, qui est féminine, l'a emporté.

— HIST. XIII° s. De l'anel de son doit seela ceste lettre; De son sang les escrist, autre enque n'i fist metre, RUTEB. II, 105. || XIV° s. Et se ce ne velt [veut] faire, je manderai mes hommes; Tant en ferai venir par parchemin et aincre, Que mater le porrons et en bataille vaincre, *Girart de Ross.* v. 1235. || XVI° s. Le roi et la roine en escrivirent de si bonne ancre qu'on le laissa poursuivre, D'AUB. *Hist.* II, 31. Le sang qui a signé la guerre n'est pas encore sec par les champs; et aussi peu seche l'ancre qui vient de signer la paix, ID. *ib.* 252. En descrivant pathetiquement la douloureuse tragedie qui a pali mon ancre de mes larmes, ID. *ib.* III, 537.

ÉTYM. Génev. *encre*, s. m.; wallon, *enche*; provenç. *encaut*; espagn. *encausto*; ital. *inchiostro*; anc. vénitien, *incostro*; sicilien, *inga*; angl. *ink*. L'origine de ces mots est le latin *encaustum*, en grec ἔγκαυστον, encre rouge avec laquelle les empereurs grecs signaient (de ἐν, et καυστός, brûlé, voy. ENCAUSTIQUE). Le mot latin et le mot grec s'accentuaient différemment; le latin avait l'accent sur la syllabe *cau*, et le grec sur la syllabe ἐγκ; et, comme dans tous les mots tirés du grec où l'accentuation nationale était en conflit avec l'accentuation étrangère, la prononciation de *encaustum* était tantôt latine : *encaústum*, tantôt grecque : *éncaustum*; du moins c'est ce que montrent les langues romanes qui reproduisent les unes *éncaustum* (le français, ses patois et le sicilien), les autres *encaústum* (le provençal, l'espagnol et l'italien).

ENCRÉ, ÉE (an-kré, krée), *part. passé.* Balles [d'imprimerie] encrées. Rouleaux [d'imprimerie] encrés.

† **ENCRÈCHEMENT** (an-krè-che-man), *s. m.* Enceinte formée de pieux pour préserver les fondations d'un ouvrage hydraulique.

— ÉTYM. *En* 1, et *crèche.*

† **ENCRENÉ, ÉE** (an-kre-né, née), *adj.* Terme de métallurgie. Fer encrené, fer parvenu à l'état qu'il prend sous le marteau après la seconde chaude.

† **ENCRÊPÉ, ÉE** (an-krê-pé, pée), *part. passé.* Par ma foi, nous voilà plaisamment équipés, Noirs du bas jusqu'en haut et des mieux encrêpés, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 1.

† **ENCRÊPER** (an-krê-pé), *v. a.* Garnir de crêpe pour deuil. || S'encrêper, *v. réfl.* Prendre un crêpe, s'habiller de deuil. Allez vous encrêper sans perdre un seul instant, REGNARD, *Ménechmes*, II, 1.

— ÉTYM. *En* 1, et *crêpe.*

ENCRER (an-kré), *v. a.* Terme d'imprimerie. Enduire d'encre.

— ÉTYM. *Encre.*

† **ENCREUR** (an-kreur), *adj.* Godet encreur, ustensile employé dans le télégraphe électrique.

— ÉTYM. *Encrer.*

ENCRIER (an-kri-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel l'*s* se lie : des an-kri-é-z élégants), *s. m.* || 1° Petit vase où l'on met de l'encre pour la prendre avec la plume. Encrier de verre, de porcelaine. Encrier de corne, dit souvent cornet. || 2° Terme d'imprimerie. Espèce de réservoir fixé à un des côtés d'une table carrée, sur laquelle les balles et les rouleaux prennent l'encre qu'ils étendent sur la forme. || 3° Nom de plusieurs champignons. || Voy. ÉCRITOIRE, pour la différence avec ENCRIER.

— HIST. XIV° s. Un encrier d'argent doré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 260. || XV° s. Un encrier longuet, de cuivre argenté, à plusieurs ouvrages de la façon de Damas, dedans lequel a un canivet, le manche de bois, uns ciseaulx d'argent doré, esquelz a par dedans petiz ours et par dehors les armes de monseigneur, ID. *ib.* p. 261.

— ÉTYM. *Encre.*

† **ENCRINE** (an-kri-n'), *s. m.* Sorte de zoophyte.

— ÉTYM. 'Εν, en, et κρίνον, lis; ainsi dit à cause de sa forme.

† **ENCRINITE** (an-kri-ni-t'), *s. m.* Encrine pétrifié.

— ÉTYM. *Encrine*, et la finale *ite*, qui, en minéralogie, indique un fossile.

† **ENCRINITIQUE** (an-kri-ni-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Terrain encrinitique, terrain qui renferme des encrinites.

— ÉTYM. *Encrinite.*

† **ENCROISEMENT** (an-kroi-ze-man), *s. m.* Action d'encroiser, de faire une croix.

† **ENCROISER** (an-kroi-zé), *v. a.* Terme de tisserand. Croiser les fils d'une partie ourdie.

— HIST. XVI° s. Il la mist et encroisa à sa ceinture du baudrier d'armes, *Roman d'Alector*, f° 133, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *croiser.*

† **ENCROIX** (an-kroi), *s. m.* Terme de tisserand. Division alterne entre les fils destinés à former la chaîne d'une pièce d'étoffe. || Fil de coton que le teinturier croise sur des chevilles, afin de pouvoir le teindre sans le mêler.

— ÉTYM. *En* 1, et *croix.*

ENCROUÉ, ÉE (an-kroué, ée), *adj.* Terme d'eaux et forêts. Arbre encroué, celui qui étant tombé sur un autre par une cause quelconque y demeure embarrassé. || Se dit, en Normandie, de tout ce qui s'attache en tombant.

— HIST. XIII° s. A Montfaucon [gibet] [ils] le firent sus au vent encrouer, *Berte*, XCVII. Quant Caflet le vit entrepris Et en haut le vit encroé, *Ren.* 23205. Mès s'il ont en eus engrestiés [méchancetés], Orguel ou quelques mauvestiés, Li grant estat où il s'encroent, Plus tost le mostrent et descloent, Que se petit estat eûssent, Par quoi si nuire ne peûssent, *la Rose*, 6287. || XIV° s. Vous avez de ma ville receu or et argent, Comme faulx traîteur qui ne valez noient; Si en serez pendus et encroez au vent, *Guescl.* 8377. Pour ce que moult de fois at on veu, que auxcuns coustumiers ou acheteurs, qui un arbre ou plus avoient à prendre en noz forez, le faisoient abbatre tellement qu'il se encrooit sur autre, DU CANGE, *incrocare.*

— ÉTYM. Bas-lat *incrocare*; de *in*, en, et *croc.*

† **ENCROÛTANT, ANTE** (an-krou-tan, tan-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui enveloppe les corps et y forme une sorte de croûte.

ENCROÛTÉ, ÉE (an-krou-té, tée), *part. passé.* || 1° Couvert d'une sorte de croûte. || 2° Fig. et familièrement. Encroûté de préjugés, qui en a l'esprit imbu. Un pédant encroûté, un homme d'une extrême pédanterie. || Absolument. Il est encroûté.

† **ENCROÛTEMENT** (an-krou-te-man), *s. m.* Dans le cartésianisme, formation, à l'extérieur des tourbillons, de pelotons de matière, qui étaient supposés constituer plus tard les planètes.

— ÉTYM. *Encroûter.*

ENCROÛTER (an-krou-té), *v. a.* || 1° Terme de maçonnerie. Enduire un mur de mortier. || 2° S'encroûter, *v. réfl.* Se couvrir d'une sorte de croûte. || Terme du cartésianisme. Se garnir d'une espèce de croûte, en parlant des tourbillons. || Fig. et familièrement. Devenir routinier, stupide. Et aussi avec un régime : s'encroûter de préjugés.

— HIST. XVI° s. S'oindre pour encrouster les pores contre les coups de l'air, MONT. I, 261. Ces grands amphitheatres encroustez de marbre au dehors, ID. 4, 12.

— ÉTYM. Lat. *incrustare*, de *in*, en, et *crusta*, croûte.

ENCUIRASSÉ, ÉE (an-kui-ra-sé, sée), *part. passé.* Couvert d'une cuirasse.

ENCUIRASSER (an-kui-ra-sé), *v. a.* || 1° Couvrir d'une cuirasse, d'une couche de poussière, etc. || Fig. Je vis qu'Argenson ne se dépouillerait pas de cette vieille peau jésuitique que ses fonctions de la police avaient collée et encuirassée en lui, ST-SIM. 482, 257. || 2° S'encuirasser, *v. réfl.* Se couvrir d'une couche épaisse de poussière, de crasse, en parlant de la peau, du linge. || Par extension, se couvrir d'un corset, comparé à une cuirasse. Les raisons sur lesquelles les femmes s'obstinent à s'encuirasser ainsi, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— ÉTYM. *En* 1, et *cuirasse.*

† **ENCULASSER** (an-ku-la-sé), *v. a.* Terme militaire. Mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

† **ENCUVAGE** (an-ku-va-j'), *s. m.* Action d'encuver le linge ou la vendange. || Terme de tannerie. Certaine quantité de cuirs que le hongroyeur met ensemble dans la cuve.

ENCUVÉ, ÉE (an-ku-vé, vée), *part. passé.* Mis dans la cuve.

† **ENCUVEMENT** (an-ku-ve-man), *s. m.* Action d'encuver.

— ÉTYM. *Encuver.*

ENCUVER (an-ku-vé), *v. a.* Mettre dans une cuve ce qui doit y recevoir sa préparation. Encuver la vendange. Encuver du linge à blanchir. || Terme de tannerie. Encuver les peaux.

— ÉTYM. *En* 1, et *cuve.*

† **ENCYCLIE** (an-si-klie), *s. f.* || 1° Terme de physique. Nom donné aux cercles qui se forment à la surface de l'eau lorsqu'on y laisse tomber un corps. || 2° Terme de botanique. Genre d'orchidacées.

— ÉTYM. Voy. ENCYCLIQUE.

ENCYCLIQUE (an-si-kli-k'), *s. f.* Lettre circulaire du pape sur quelque point de dogme ou de doctrine. Une encyclique. || *Adj.* Lettre encyclique.

— ÉTYM. 'Εγκυκλος, circulaire, de ἐν, en, et κύκλος, cercle (voy. CYCLE).

† **ENCYCLOGRAPHIE** (an-si-klo-gra-fie), *s. f.* Réunion de traités sur toutes les branches des connaissances humaines.

— ÉTYM. *Encyclo....* (voy. ENCYCLIQUE), et γράφειν, décrire.

ENCYCLOPÉDIE (an-si-klo-pé-die), *s. f.* Enchaînement, ensemble de toutes les sciences réunies dans un même ouvrage ou dans une même tête S'acquérir la connaissance de toute l'encyclopédie, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 61. || Encyclopédie méthodique, ouvrage traitant méthodiquement de toutes les sciences et de tous les arts. || Abusivement, encyclopédie d'une science, d'une connaissance, l'ensemble de cette science, de cette connaissance. Encyclopédie de droit, des sciences mathématiques. De sorte qu'au lieu d'amplifier l'idée de son ouvrage, l'auteur l'a rétrécie, quand il a dit, en dédiant ses essais au roi, qu'il avait entrepris l'encyclopédie de la langue française, *Préface du Dictionnaire de Furetière.* || Absolument. L'Encyclopédie, ouvrage fait par Diderot, d'Alembert et ceux qu'on nommait au XVIII° siècle les philosophes. || Fig. Une encyclopédie vivante, un homme qui embrasse toutes les connaissances, ou du moins le plus grand nombre et les principales. Sa tête est une véritable encyclopédie.

— ÉTYM. 'Εγκυκλοπαιδεία, de ἔγκυκλος (voy. ENCYCLIQUE), et παιδεία, instruction, de παῖς, enfant.

ENCYCLOPÉDIQUE (an-si-klo-pé-di-k'), *adj.* Qui appartient à l'encyclopédie. || Qui embrasse toutes les sciences. Avoir un esprit encyclopédique. Revue encyclopédique. Ce sont les générations des idées que les dictionnaires encyclopédiques devraient mettre sous nos yeux et qu'ils n'y mettent guère, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 64, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Encyclopédie.*

† **ENCYCLOPÉDISME** (an-si-klo-pé-di-sm'), *s. m.* Système des encyclopédistes.

ENCYCLOPÉDISTE (an-si-klo-pé-di-st'), *s. m* || 1° Écrivain, auteur d'une encylopédie. || 2° Absolument. Les encyclopédistes, ceux qui ont travaillé à l'Encyclopédie, composée dans le XVIII° siècle sous la direction de Diderot et d'Alembert.

— ÉTYM. *Encyclopédie.*

† **ENCYPROTYPE** (an-si-pro-ti-p'), *adj.* Terme didactique. Qui est gravé sur cuivre. Planche encyprotype.

— ÉTYM. 'Εν, en, κύπρος, cuivre, et *type.*

† **ENDANCHÉ, ÉE** (an-dan-ché, chée), *adj.* Terme de blason. Voy. ENDENTÉ.

— ÉTYM. Autre forme de *endenté.*

† **ENDAUBAGE** (an-dô-ba-j'), *s. m.* Terme de cuisine. Manière de mettre en daube une volaille, une pièce de viande. Endaubage bien fait. || Au *plur.* Terme de marine. Comestibles préparés pour être conservés en mer, et consistant en cuisses d'oie, saucisses et autres provisions embarillées avec du saindoux dont ils sont entièrement cou-

verts, afin d'empêcher le contact de l'air atmosphérique.

† **ENDAUBER** (an-dô-bé), *v. a.* Mettre en daube.

— ÉTYM. *En* 1, et *daube.*

† **ENDAUBEUR** (an-dô-beur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui prépare les endaubages.

— ÉTYM. *Endauber.*

ENDÉCAGONE, voy. HENDÉCAGONE.

† **ENDÉMENÉ, ÉE** (an-dé-me-né, née), *adj.* Qui se démène, excité. Lorsque trop curieuse et trop endémenée, RÉGNIER, *Sat.* XI.

— HIST. XVe s. Quand ils voient ces pucelettes Endemenées et à recoy, VILLON, *Ball. en vieux françois.* || XVIe s. Cette fleur d'aage là ordinairement s'espargne bien peu, et est fort chatouilleuse et endemenée à prendre tous les plaisirs, AMYOT, *Comm. il faut nourrir ses enfants*, 30. J'ay bon besoin de repous, ce que je voys [vais] prendre hors d'avecques ma fille, car elle est si endemenée que je ne sauroys repouser auprès d'elle, MARGUER. *Lett.* 67.

— ÉTYM. *En* 1, et *démener.*

† **ENDÉMIE** (an-dé-mie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie qui règne habituellement dans un canton, dans un pays, et qui est due à une cause locale.

— HIST. XVIe s. Les anciens ont appelé endemie une maladie qui est propre et familiere en certains pays, PARÉ, XXIV, 1.

— ÉTYM. Ἐνδημία, de ἐν, dans, et δῆμος, peuple.

ENDÉMIQUE (an-dé-mi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère de l'endémie. || Terme de botanique. Se dit des genres et des familles dont toutes les espèces croissent dans un même pays.

— ÉTYM. *Endémie.*

† **ENDENTE** (an-dan-t'), *s. f.* Terme de construction. Synonyme d'endentement.

ENDENTÉ, ÉE (an-dan-té, tée), *part. passé.* || 1° Être bien endenté, avoir de belles dents. || Fig. Avoir bon appétit. Il déjeune très-bien, ainsi fait sa famille, Chiens, chevaux et valets, tous gens bien endentés, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || 2° Par extension, muni de dents. Roue endentée. || 3° Terme de blason. Se dit d'un pal, d'une bande et autres pièces composées de triangles et alternées de divers émaux. || Se dit des pièces ou des parties de l'écu dont les bords sont entaillés de petites pointes ou de dents. || 4° Terme de diplomatique. Chartes endentées, chartes-parties ou chirographes, qu'on appelle aussi endentures.

† **ENDENTEMENT** (an-dan-te-man), *s. m.* || 1° Terme de mécanique. Action d'endenter. || 2° Terme de construction. Assemblage de deux pièces de bois unies par des dents. || 3° Terme de marine. Sorte d'engrenage entre deux pièces de bois sur lesquelles on fait des adents. || Disposition de vaisseaux qui, étant sur des lignes voisines et parallèles, sont rangés de manière que ceux d'une ligne correspondent aux intervalles de l'autre ligne.

— ÉTYM. *Endenter.*

† **ENDENTER** (an-dan-té), *v. a.* || 1° Garnir de dents une roue, une machine. || 2° Terme de construction. Endenter une poutrelle, la fixer dans une entaille faite à une autre poutre. || 3° Terme de marine. Réunir des pièces de mâts, vergues, etc. par des adents. || Disposer des vaisseaux en endentement. || 4° S'endenter, *v. réfl.* Être fixé dans une entaille.

— HIST. XIIIe s. Felenie, qui het pitié, ...Et portoit l'escu endenté A sept rons mastins rechigniés, *Fabliaux mss.* n° 7615, t. II, f° 190, dans LACURNE. || XVe s. Et estoit [sa bannière] à une bordure d'azur endentée, FROISS. I, I, 137.

— ÉTYM. *En* 1, et *dent.*

† **ENDENTS** (an-dan), *s. m. plur.* Terme de construction. Synonyme d'endentement.

† **ENDENTURE** (an-dan-tu-r'), *s. f.* Terme de diplomatique. Charte dont la marge détachée de la souche est dentelée, et non coupée en ligne droite.

— HIST. XIIIe s. Bouche et belle endenteure, *Poésies mss.* avant 1300, t. II, 706, dans LACURNE. Qu'aprent poullain en endenture [dans son jeune âge], Veut tenir tous les jours qu'il dure, *la Somme des vices et des vertus, ms. de St-Victor*, n° 461, f° 144, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *dent.*

† **ENDERMIQUE** (an-dèr-mi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui agit sur la peau ou en pénétrant à travers la peau. || Méthode endermique, manière d'administrer certains médicaments qui consiste à les appliquer sur la peau préalablement dépouillée de son épiderme.

— ÉTYM. Ἐν, en, et δέρμα, derme.

† **EN-DESSOUS** (an-de-sou), *s. m.* Terme de marine. La face d'une voile enverguée qui est tournée vers l'arrière.

† **EN-DESSUS** (an-de-su), *s. m.* Terme de marine. La face d'une voile enverguée qui est tournée vers l'avant.

— ÉTYM. *En* 1, et *dessus;* la face antérieure étant considérée comme un *dessus*, et la face postérieure comme un *dessous.*

ENDETTÉ, ÉE (an-dè-té, tée), *part. passé.* Qui a des dettes. Oui, j'aimerais mieux être la marquise la plus endettée de toute la cour que de demeurer veuve du plus riche financier de France, DANCOURT, *Cheval. à la mode*, I, 3. Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliards de nos livres, VOLT. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. Pourquoi les États qui ont le plus de ressources sont-ils les plus endettés? c'est que la folie des nations est la même que celle des particuliers, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10.

† **ENDETTEMENT** (an-dè-te-man), *s. m.* Action de s'endetter, de contracter des dettes. L'endettement public, les dettes contractées par l'État.

— ÉTYM. *Endetter.*

ENDETTER (an-dè-té), *v. a.* || 1° Charger de dettes. L'achat de cette terre l'a endetté d'une grosse somme. || 2° S'endetter, *v. réfl.* Contracter des dettes. Il s'endette tous les jours.

— HIST. XIIIe s. Honniz soit qui por endeter Laira bone vie à mener; Adès la voit on eschaper, A quel chief que doie torner, COLIN MUSET, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 555. Si despendi largement, et ne prist pas garde à son afaire, et fu povres et endettés, *Chr. de Rains*, p. 224. Si comme se li meres ou li juré qui ont les besognes à gouverner, fesoient fraude ou malice, par quoy le [la] vile fust desheritée ou endetée, BEAUM. L, 9. S'il ot mueble, ce fut de dete; Car qui trop despent, il s'endete, RUTEB. 275. || XVe s. Quant on nous aura rendu ou restitué ce en quoy le roy d'Angleterre et le royaume est par dette endetté et obligé envers nous, FROISS. II, II, 166. Suyvit tant le chevalier la pucelle, qu'il la trouva cheuz une sienne cousine, où le chevalier se endetta envers elle d'ung don, *Perceforest*, t. IV, f° 54. || XVIe s. Tenant son ame et volonté endebtée à sa promesse, MONT. I, 30. Tout le menu peuple estoit si fort endebté aux riches que.... AMYOT, *Solon*, 20. En peu de temps il l'endebta d'une grosse somme de deniers, ID. *Anton.* 2.

— ÉTYM. *En* 1, et *dette;* provenç. *endeptar, endeutar;* espagn. *endeudar;* portug. *endividar;* ital. *indebitare.*

ENDÊVÉ, ÉE (an-dê-vé, vée), *part. passé.* Qui endêve. Endêvé d'attendre. || Impatient, irritable, obstiné. Il faut être bien endêvé pour soutenir cela. || Substantivement. C'est un endêvé. Une endêvée.

ENDÊVER (an-dê-vé), *v. n.* Avoir grand dépit de quelque chose. Il endêvait de cela. Pour maître Énéas, il rêvait, Ou, pour mieux parler, endêvait, SCARRON, *Virg. travesti*, liv. VIII. || Faire endêver quelqu'un, le faire enrager, le dépiter. On s'ennuyait quand vous n'aviez plus personne à faire endêver, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 14.

— REM. Mot du dernier bourgeois, dit de Callières, 1690. Il est en effet resté très-vulgaire.

— HIST. XVIe s. Je ne l'ay prins que ce matin; mais desja j'endesve, je gresille d'estre marié, RAB. *Pant.* III, 7.

— ÉTYM. *En* 1, et l'ancien français *desver, derver* ou *dierver;* wallon, *daivi, dâvi, danvi*, rêver, rêvasser. Étymologie inconnue. D'après Diez, qui rejette le *de-ex-viare*, pour lequel on trouverait *desvoier* ou *desvier*, l'origine de *desver* est le latin *dissipare*, le provençal *disipar* ayant le sens de mal ordonner, mal arranger; il cite à l'appui l'italien *scipare*, qui a le même sens. Cette étymologie ne peut s'élever au-dessus d'une simple conjecture. Gachet voit dans *desver, derver*, un dérivé irrégulier de *diable*, de sorte que *endêver* répondrait à *endiabler;* c'est encore une conjecture peu appuyée par la forme du mot; il y rattache l'anglais *endeavour*, s'efforcer. Il est possible qu'*endeavour* représente *endêver*, car le mot ne paraît pas anglais d'origine.

† **ENDHYMÉNIN**, (an-di-mé-ni-n'), *s. f.* Terme de botanique. Membrane interne des grains de pollen pulvérulent.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et ὑμήν, membrane.

ENDIABLÉ, ÉE (an-dia-blé, blée), *adj.* || 1° Qui est possédé du démon. Peu à peu l'opinion s'établit que les hommes naissent endiablés et damnés, VOLT. *Dial.* XXIV, 3. || 2° Qui a la nature du diable, qui ne vaut pas mieux que le diable. Chemins endiablés, SÉV. 22 sept. 1387. Entre mes propres mains on la devait livrer; Et vos soins endiablés nous en viennent sevrer, MOL. *l'Étour.* I, 11. Il va comme votre Durance quand elle est endiablée, SÉV. 391. Les habitants de la Guinée, peuple endiablé dont les flèches étaient empoisonnées, HAMILT. *Gramm.* 11. Écoutez, Grandperrin; je viens de dire que vous étiez fou, le terme est trop faible; c'est archifou, c'est ensorcellé, c'est endiablé que j'aurais dû dire, CH. DE BERNARD, *le Gentilh. campagnard*, II, 26. || Substantivement. C'est un endiablé. || 3° Qui a le diable au corps, dont l'ardeur est dévorante. C'est [le cardinal Dubois] un homme d'affaires vif et passionné, entraînant, endiablé, terrible pour aller à son but, MICHELET, *la Régence*, p. 55. || 4° Être endiablé, avoir la manie de. Chacun est endiablé de me croire habile homme, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 1. || Courir après. C'est être bien endiablé après mon argent, ID. *l'Avare*, V, 3. Cette femme est sur moi rudement endiablée, REGNARD, *Ménechmes*, V, 3.

ENDIABLER (an-dia-blé), *v. n.* Enrager, être furieux, se donner à tous les diables. Il endiable d'avoir perdu son argent. Faire endiabler quelqu'un.

— HIST. XVIe s. Puis si tost que vostre moyne endiablé fut parti, *Sat. Mén.* p. 145.

— ÉTYM. *En* 1, et *diable;* provenç. *endiablar;* portug. *endiabrar;* ital. *indiavolare.* On avait fait un adverbe, *endiablement :* Ils combattirent plus endiablement pour venger sa mort, BRANT. *Cap. estr.* t. I, p. 212, dans LACURNE.

† **ENDIE** (an-die), *s. f.* Terme de grammaire. Métaplasme par lequel on retranche quelque lettre, comme chartier pour charretier.

— ÉTYM. Ἔνδεια, manque, de ἐν, et δεῖν, manquer.

† **ENDIGAGE** (an-di-ga-j'), *s. m.* Synonyme d'endiguement.

† **ENDIGUEMENT** (an-di-ghe-man), *s. m.* Action de contenir les eaux au moyen de digues. || Travaux faits pour endiguer. || Droit accordé à un particulier d'acquérir les parties de terrain qu'il pourra soustraire aux eaux au moyen de digues.

— ÉTYM. *Endiguer.*

† **ENDIGUER** (an-di-ghé), *v. a.* Contenir des eaux à l'aide d'une digue.

— ÉTYM. *En* 1, et *digue.*

ENDIMANCHÉ, ÉE (an-di-man-ché, chée), *part. passé.* Les paysans endimanchés.

ENDIMANCHER (an-di-man-ché), *v. a.* Mettre à quelqu'un les habits du dimanche. Endimancher des enfants. || S'endimancher, *v. réfl.* Mettre ses habits du dimanche, ses plus beaux habits.

— HIST. XVIe s. Il fit mettre les manches rouges aux quatre chambrieres et adimancher les quatre curez, D'AUB. *Fœn.* II, 14.

— ÉTYM. *En* 1, et *dimanche.*

ENDIVE (an-di-v'), *s. f.* La chicorée des jardins (*cichorium endivia, L.*).

— HIST. XVIe s. Ozeille, bourroche, buglon, cichorée, endive et semblables, PARÉ, VIII, 14. La cichorée ou endive est espece de laictue, O. DE SERRES, 536; 569.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *endivia ;* du latin *intybus*, en grec ἔντυβον, par l'intermédiaire d'un adjectif fictif *intybia.*

† **ENDIVISIONNEMENT** (an-di-vi-zio-ne-man), *s. m.* Terme d'art militaire. Formation d'une division par la réunion de deux pelotons.

— ÉTYM. *En* 1, et *division.*

† **ENDIZELER** (an-di-ze-lé), *v. a.* Terme rural. Faire des dizeaux.

— HIST. XVIe s. Après que les dits ablais [blés coupés] sont liez et endizellez, *Coustum. génér.* t. II, p. 677.

— ÉTYM. *En* 1, et *dizeau.*

† **ENDOBRANCHE** (an-do-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les branchies placées à l'intérieur.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *branchies.*

† **ENDOCARDE** (an-do-kar-d'), *s. m.* Terme d'anatomie. Membrane qui tapisse les cavités internes du cœur.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et καρδία, cœur.

† **ENDOCARDITE** (an-do-kar-di-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'endocarde.

† **ENDOCARPE** (an-do-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Membrane qui revêt la cavité intérieure du péricarpe. || Endocarpes, genre de lichens, type de la famille des endocarpées.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et καρπός, fruit.

† **ENDOCARPÉ, ÉE** (an-do-car-pe, pée), *adj.*

Terme de botanique. Qui ressemble à un endocarpe. || *S. f. pl.* Les endocarpées, famille de lichens.

† **ENDOCÉPHALE** (an-do-sé-fa-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a point de tête apparente au dehors.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et κεφαλή, tête.

† **ENDOCHORION** (an-do-ko-ri-on), *s. m.* Terme d'anatomie. Feuillet interne du chorion.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *chorion*.

† **ENDOCHRÔME** (an-do-krô-m'), *s. m.* Terme de botanique. Cellule qui, dans les algues filamenteuses, contient la matière colorante de chaque segment.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et χρῶμα, couleur.

† **ENDOCTRINABLE** (an-dok-tri-na-bl'), *adj.* Qui peut être endoctriné.

— HIST. XVIe s. Endoctrinable, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Endoctriner*.

ENDOCTRINÉ, ÉE (an-dok-tri-né, née), *part. passé.* Qui a reçu de l'instruction, des instructions.

† **ENDOCTRINEMENT** (an-dok-tri-ne-man), *s. m.* Action d'endoctriner; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Endoctrinement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Endoctriner*; provenç. *endoctrinamen*; catal. *endoctrinament*.

ENDOCTRINER (an-dok-tri-né), *v. a.* || 1° Donner à quelqu'un une doctrine, c'est-à-dire une croyance, une opinion toute faite. Mais toujours critiquer en vers pieux et froids, Sans daigner seulement endoctriner les rois! GILB. *Apologie.* || Par extension, ironiquement et en mauvaise part. Donner de l'instruction. Si vous endoctrinez un enfant dans cette science [la géométrie], qui donne peu d'idées.... CHATEAUBR. *Génie*, III, II, 1. || 2° Donner à quelqu'un certaines instructions pour qu'il fasse ou dise une chose comme on le désire. Cette Valavoire ne me dit point que vous eussiez été mal, vous l'aviez bien endoctrinée, SÉV. 358.

— HIST. XIIe s. Dame Guiborc fu moult de franche orine [origine], Lez lui s'asist, belement l'endoctrine, *Bat. d'Aleschans*, v. 4697. Li reis Josaphath assist par tute sa terre juges as citez, e cumandad que leal justise tenissent al povre e al riche, e que il endoctrinassent la gent de la lei nostre Seignur, que il ne pechassent, *Rois*, p. 340. Celuy à cuy tu paroles por lui endoctrineir, ST BERN. 559. || XIIIe s. Si le conseille et endoctrine Comment il les doit procurer, *la Rose*, 10258. || XVe s. Je dis et conseille que la bonne ville de Gand envoie par devers le comte sages hommes, bien avisés et endoctrinés de parler, FROISS. II, II, 53. Et endoctrinoit la duchesse, qui fut moult sage, tous les jours la jeune fille de Baviere, ID. II, II, 229. || XVIe s. Il le feit très bien endoctriner [instruire] par Aristoteles, RAB. *Garg.* I, 14.

— ÉTYM. *En* 1, et *doctrine*; provenç. *endoctrinar*; ital. *indoctrinare*.

† **ENDOCTRINEUR** (an-do-ktri-neur), *s. m.* Néologisme. Celui qui endoctrine.

— ÉTYM. *Endoctriner*.

† **ENDODERME** (an-do-dèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Couche utriculaire située entre le liber et le système ligneux.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et δέρμα, derme.

† **ENDOESTHÉSIE** (an-do-è-sté-zie), *s. f.* Terme didactique. La sensibilité interne.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et αἴσθησις, sensation.

† **ENDOGÈNE** (an-do-jè-n'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui s'accroît de dedans en dehors. Végétaux endogènes. || 2° Terme de géologie. Roches endogènes, couches en contact avec le noyau central de la terre qu'elles enveloppent et formées de terrains cristallins et de schistes.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et γενής, engendré.

† **ENDOGENÈSE** (an-do-je-nê-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Naissance de cellules dans l'intérieur d'autres cellules.

— ÉTYM. *Endogène*.

† **ENDOGONE** (an-do-go-n'), *s. m.* Terme de botanique. Suc sporifère des mousses à l'époque de la floraison.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et γόνος, qui engendre.

ENDOLORI, IE (an-do-lo-ri, rie), *part. passé* d'endolorir. Où l'on ressent une douleur. Poser plus mollement leurs membres endoloris, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

† **ENDOLORIR** (an-do-lo-rir), *v. a.* Rendre douloureux. Prends mon bras; car un long voyage Endolorit tes pieds poudreux, BÉRANG. *Voyage.* || S'endolorir, *v. réfl.* Devenir douloureux. Son bras s'endolorissait.

— HIST. XVIe s. ....Dont la veue est diminuée, et l'œil endoulouri, O. DE SERRES, 897.

— ÉTYM. *En* 1, et *douleur*; génev. *endoloré*.

† **ENDOLORISSEMENT** (an-do-lo-ri-se-man), *s. m.* Néologisme. Action d'endolorir; état d'une partie qui est devenue douloureuse.

— ÉTYM. *Endolorir*; prov. *endoloiromen*.

† **ENDOLYMPHE** (an-do-lin-f'), *s. f.* Terme d'anatomie. Liquide clair et albumineux qui remplit exactement le labyrinthe de l'oreille interne.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *lymphe*.

ENDOMMAGÉ, ÉE (an-do-ma-jé, jée), *part. passé.* Qui a éprouvé un dommage. Un mur endommagé par la gelée.

† **ENDOMMAGEMENT** (an-do-ma-je-man), *s. m.* Action d'endommager; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Endommagement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Endommager*.

ENDOMMAGER (an-do-ma-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : endommageant, endommageons), *v. a.* Causer du dommage. La grêle a endommagé les vignes. Le canon a endommagé cet édifice. On ne s'élève point à cette importante fonction sans endommager sa fortune, DIDER. *Ess. sur Claude.* || S'endommager, *v. réfl.* Être endommagé. Ces livres, oubliés dans un grenier, s'étaient endommagés.

— HIST. XVe s. Cognées dont ils coupoient les palis, et en peu de temps les endommagerent, FROISS. I, I, 207. Mon estomac aussi me dit que sa nature Ne se peut pas changier, Le chargeant de pommé, qui n'est sa nourriture, Que c'est l'endommaigier, BASSELIN, XXVIII. Il a gaigné de grandes batailles, sans endommager son royaulme, COMM. VI, 13. L'avant garde du roy fut fort endommagée, ID. III, 7. || XVIe s. Pericles, voulant aussi endommager un peu l'ennemi, feit armer 150 vaisseaux, AMYOT, *Périclès*, 67.

— ÉTYM. *En* 1, et *dommage*. On trouve, dans le XIIIe siècle, *adamagier*.

† **ENDONÉPHRITE** (an-do-né-fri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane qui tapisse le bassinet du rein.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *néphrite*.

† **ENDOPHORE** (an-do-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Pellicule intérieure d'une graine.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et φορός, qui porte.

† **ENDOPHRAGME** (an-do-fra-gm'), *s. m.* Terme de botanique. Cloison entre les cellules dont les algues marines sont formées.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et φράγμα, cloison.

† **ENDOPLÈVRE** (an-do-plè-vr'), *s. f.* Terme de botanique. Pellicule intérieure de l'épisperme.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et πλευρά, plèvre, côté.

† **ENDOPTILE** (an-do-pti-l'), *adj.* Terme de botanique. Plante endoptile, plante dont l'embryon a sa plumule entièrement renfermée dans la cavité cotylédonaire.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et πτίλον, plume, aile.

† **ENDORMANT, ANTE** (an-dor-man, man-t'), *adj.* Qui est propre à endormir. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir, BOIL. *Lettres à Rac.* IV. || Fig. Ennuyeux. Il nous a raconté je ne sais combien d'histoires endormantes.

— HIST. XVIe s. Oignons, pavots d'endormante nature, DU BELLAY, VII, 4, *verso*.

ENDORMEUR, EUSE (an-dor-meur, meû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Malfaiteur qui emploie des drogues somnifères. || 2° Fig. Celui, celle qui endort quelqu'un, c'est-à-dire l'entretient dans des espérances chimériques ou dans une inaction préjudiciable. Être le jouet d'un endormeur. || Nom donné pendant la Révolution et dans les premières luttes du parti girondin et du parti montagnard à ceux qui conseillaient les moyens légaux et les voies de douceur. || Populairement. Endormeur de couleuvres, endormeur de mulots, homme fin et adroit qui amuse les gens de belles espérances, sans effet. || 3° Celui qui ennuie par ses paroles ou par ses ouvrages. Graves auteurs, Froids rhéteurs, Tristes prédicateurs, Endormeurs d'auditoires, BÉRANG. *La grande orgie.* || 4° Un des noms vulgaires de la cresserelle.

— HIST. XVIe s. Endormeur de gens, DU CANGE, *dormitabilis*.

— ÉTYM. *Endormir*.

ENDORMI, IE (an-dor-mi, mie), *part. passé* d'endormir. || 1° Que le sommeil a saisi. À force de pitié, ces filles inhumaines, De leur père endormi vont épuiser les veines, CORN. *Méd.* I, 1. Le roi lui-même, à demi endormi et presque nu, eut bien de la peine à gagner ses vaisseaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 109, dans POUGENS. || 2° Fig. On me croit dans la paix un lion endormi, CORN. *Tit. et Bérén.* II, 1. Malheur, malheur à nous, si notre âme endormie Penche vers la tranquillité! ID. *Imit.* I, 22. Dans un calme profond Darius endormi Ignorait jusqu'au nom d'un si faible ennemi, RAC. *Alex.* I, 2. Le pêcheur.... endormi par de vaines espérances de conversion, MASS. *Av. Mort du péch.* Parmi ces meurtriers dans le sang endormis, VOLT. *Alz.* IV, 6. À ces dieux impuissants dans la tombe endormis, ID. *Orphel.* II, 3. Te dirai-je qu'un soir dans la brise embaumée, Endormi, comme toi, dans la paix du bonheur.... A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Souvenir.* || Il se dit aussi des choses, des sentiments, des passions. Et que sous mon amour ma valeur endormie, CORN. *Hor.* II, 7. Et sans ressentiment tu souffres cette offense, Ton courage est muet, et ton bras endormi! ID. *la Place roy.* III, 3. Ma prudence n'est pas tout à fait endormie, ID *Nicom.* III, 2. Votre prudence est endormie, MOL. *F. sav.* III, 2. Quelle passion endormie se ralluma dans son cœur, et avec quelle violence! Mme DE LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, Œuvres, t. II, p. 239, dans POUGENS. Et réveillant la foi dans les cœurs endormie, RAC. *Athal.* IV, 3. || Être endormi, manquer de vivacité, de vigilance. C'est un homme endormi. || Substantivement, c'est un endormi. || Faire l'endormi, faire semblant de dormir ou d'être peu intelligent, peu actif. || Terme vieilli de marine. Navire endormi, navire qui, après avoir été arrêté, n'a pas encore repris son erre. || 3° Engourdi. J'ai le pied tout endormi. || 4° *S. f.* L'endormie, nom, en Normandie, du *datura stramonium.* On y dit qu'un homme a mangé de l'endormie, lorsqu'il dort trop longtemps et qu'on a de la peine à le réveiller.

ENDORMIR (an-dor-mir), *v. a.* Il se conjugue comme dormir. || 1° Faire dormir. Endormir un enfant. Argus avec cent yeux sommeille; Mais croyez-vous Endormir un amant jaloux? QUINAULT, *Isis*, III, 7. || Fig. Il se dit de ce qui est fort ennuyeux, d'abord de l'ouvrage ou du récit, et, par suite, de l'auteur même. Cette pièce est si ennuyeuse qu'elle endort. Je vous endormirai quelque jour des affaires de cette province, SÉV. 220. Allez de vos sermons endormir l'auditeur, BOIL. *Sat.* I. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, ID. *Art p.* I. Sœur Andrieux, contez, contez, entendez-vous? Si vous ne dormez pas, ma sœur, endormez-nous, LEBRUN, *Épigr. à propos des Contes d'Andrieux.* || 2° Jeter dans un état moral comparé au sommeil du corps. Endormir la prudence, la vigilance de quelqu'un. Des mots Dont tous les courtisans endorment les plus sots, RÉGNIER, *Sat.* IV. J'ai reconnu ses défaites, Et comment elle endort de douceur sa maison, ID. *Élég.* II. Tandis qu'il endort votre crédulité par des discours, HAMILT. *Gramm.* 9. À cette erreur qui endort tant d'âmes impénitentes, MASS. *Car. Impénit. fin.* Il s'était laissé endormir par les lettres de César et les feintes démonstrations qu'il faisait paraître de souhaiter la paix, VERT. *Révol. rom.* XIII, p. 265. || 3° Engourdir, calmer. Endormir un membre. Endormir la douleur. Le monde endort les chagrins, mais il ne les guérit pas, MASS. *Av. Des afflict.* Le christianisme endort la douleur, fortifie la résolution chancelante, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 4. C'est ainsi que le commerce a trouvé l'art d'endormir et de tromper la discorde, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 20. || 4° S'endormir, *v. réfl.* Tomber dans le sommeil. La charité nous oblige à réveiller ceux qui s'endorment, PATRU, *Plaid.* 5, dans RICHELET. C'est sur cette lecture que je m'endors, SÉV. 68. Il s'endort, il s'éveille au son des instruments, Son cœur nage dans la mollesse, RAC. *Esth.* II, 9. On s'endormait aux sentiments de délicatesse qu'elle voulait expliquer sans les comprendre, et elle ennuyait en voulant briller, HAMILT. *Gramm.* 6. || 5° Fig. N'avoir pas soin de son devoir, de ses affaires, n'y pas veiller. S'endormir dans l'oisiveté. Les officiers s'endorment sur la bonté de leurs maîtres, PATRU, *Plaid.* 4, dans RICHELET. Je laisse aux doucereux le langage affété Où s'endort un esprit de mollesse hébété, BOIL. *Sat.* IX. Les erreurs sur lesquelles votre esprit s'endort, MASS. *Pet. car. Drap.* Ne nous endormons point sur la foi de leurs prêtres, VOLT. *Œdipe*, II, 5. Le fils de Lasthénès ne s'était point endormi sur le danger de ses frères, CHATEAUBR. *Mart.* II, 24. || Absolument. Ne pas s'endormir, être très-éveillé sur ses intérêts. Votre belle-mère ne s'endort point, et c'est sans doute quelque conspiration contre vos intérêts où elle pousse votre père, MOL. *Mal. imag.* I, 10. Il y a des gens qui ne s'endorment pas, SÉV. 583. || Familièrement. S'endormir

sur le rôti, négliger l'occasion propice. || 6° S'endormir du sommeil de la mort, de la tombe, mourir. || S'endormir dans le Seigneur, mourir en état de grâce. Joram s'endormit avec ses pères, il fut enseveli avec eux dans la ville de David, SACI, *Bible, Rois*, IV, VIII, 24. Il s'est endormi cette nuit au Seigneur, SÉV. 292. Elle s'endort tranquillement au Seigneur et s'en retourne dans le sein de Dieu d'où elle était sortie, MASS. *Av. Mort du pécheur.* || Proverbe. Parlez à lui, il s'endort, se dit de quelqu'un qui ne songe pas à ce qu'on lui dit.

— HIST. XI° s. Endormiz est, ne puet mais en avant [il ne peut aller plus loin], *Ch. de Rol.* CLXXX. || XII° s. Or poez [vous pouvez], fait il, esculter Del cher seignor, cum s'umilie; Or nus [nous] cuide peler la fie [figue], E od beau parler endormir, BENOÎT, II, 9069. Si'n ocist à destre e à senestre estrangement, de ci que le braz li fud endormiz des granz colps que il out dunez, *Rois*, p. 212. Sa main tendid vers l'ume Deu, e cumandad que il fust pris; mais la main li endormid chalt pas [aussitôt], si que il ne la pout retraire, *ib.* 286. || XIII° s. Plorant [elle] s'est endormie; Diex la gard d'encombrer, *Berte*, XXXIX. L'Université, qui lors iere Endormie, leva la chiere, *la Rose*, 12030. Quant je la voi, de parler n'ai pooir, Li cuer me faut, ma langue est endormie, *Complainte dou tens*, JUBINAL, t. II, p. 255. Enlumine mes euz [yeux], que ne m'endorme en la mort, *Psautier*, f° 19. Li enfes s'est al fu [feu] assis, À endormir n'a gaires mis, *Partonop.* v. 1053. Perres [Pierre] endormis n'enjalez [engelés] N'a pas les dois seur la viele, Mais si bien chante et si viele.... G. DE COINSI, *Du cierge.* || XV° s. ...mon cueur endurera, En actendant d'avoir de celles Que bon eur lui apportera, Et de l'endormye DEUVTA, CH. D'ORL. *Ball.* 82. Que dites-vous? dit-il, contrefaisant l'endormi, LOUIS XI, *Nouv.* LXIII. || XVI° s. Pour endormir l'ardeur de cette fureur [érotique], MONT. I, 94. Endormir les ouies par la continuation d'un son, ID. I, 106. Des medicaments qui assopissent et endorment la partie, ID. I, 281. Il lui vint aux jambes une douleur endormie avec une pesanteur, AMYOT, *Sylla*, 54. La guerre n'estoit point esteincte ny amortie, ains seulement endormie, ID. *Lucull.* 11. Quand l'eau n'estoit plus trouble, on pescha à l'endormie, à quoy ne fut pas espargnée la coque du Levant, D'AUB. *Conf.* LIX. Si un homme luy [à la torpille] touche avec une verge, elle luy endormira le bras, PARÉ, XXIII, 29. Je ne veux point de trop volage amie, Ny ne la veux aussi trop endormie, ST-GELAIS, 230. Pierre leur disoit pour les endormir et les engager à le suivre, *Mém. sur du Guescl.* ch. 18.

— ÉTYM. *En* 1, et *dormir*; bourguig. *andremi*; provenç. *endormir, endurmir*; ital. *indormire*.

† **ENDORRHIZE** (an-do-ri-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont la radicule, à l'époque de la germination, ne s'allonge pas, mais donne naissance à quelques filets simples qui jouent le rôle de radicules.

— REM. Les lexiques techniques écrivent endorhize; mais c'est une faute, l'orthographe grecque exigeant la réduplication de l'*r*.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et ῥίζα, racine.

† **ENDOS** (an-dô), *s. m.* Terme de commerce. Signature qu'on écrit au dos d'un billet pour le passer à l'ordre d'un autre. Mettre son endos à une lettre de change.

— ÉTYM. *En* 1, et *dos* (le dos du billet).

† **ENDOSMOMÈTRE** (an-do-smo-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à rendre sensibles les phénomènes de l'endosmose.

— ÉTYM. *Endosmose*, et *mètre*, mesure.

† **ENDOSMOSE** (an-do-smô-z'), *s. f.* Terme de physique. Courant de dehors en dedans qui s'établit à travers une cloison membraneuse séparant deux liquides de densité différente, en même temps que l'exosmose qui est le courant de dedans en dehors. || Par une extension fautive, endosmose est le courant fort, et exosmose le courant faible; de sorte que, dans cette nouvelle acception, l'endosmose peut tout aussi bien se diriger de dedans en dehors que dans le sens inverse.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et ὠσμός, action de pousser; mot irrégulièrement formé, puisqu'il n'y a pas de mot grec ὄσμωσις, et qui aurait dû être *endosme*.

† **ENDOSMOTIQUE** (an-do-smo-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'endosmose.

† **ENDOSPERME** (an-do-spèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Corps d'un tissu cellulaire et formant, avec l'embryon, au dedans de l'enveloppe, l'amande des graines de beaucoup de plantes.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et σπέρμα, graine.

† **ENDOSPERMÉ, ÉE** (an-do-spèr-mé, mée), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un endosperme.

† **ENDOSPERMIQUE** (an-do-spèr-mi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui est accompagné d'un endosperme. Embryon endospermique.

† **ENDOSPORE** (an-do-spo-r'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Membrane interne des spores, chez celles dont la paroi est tapissée en dedans d'une mince enveloppe. || 2° *Adj.* Qui porte des spores enfermées dans des sporanges ou des conceptacles.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *spore*.

† **ENDOSPORÉ, ÉE** (an-do-spo-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Dont les semences ou spores sont situées à l'intérieur.

ENDOSSE (an-dô-s'), *s. f.* Toute la peine, toute la responsabilité de quelque chose. Corbinelli en avait l'endosse, SÉV. 422. Ce n'est pas sur moi qu'il en faut jeter l'endosse, MARIVAUX, *l'Épreuve*, sc. 18.

— ÉTYM. Voy. ENDOSSER; génev. *endose*.

ENDOSSÉ, ÉE (an-dô-sé, sée), *part. passé.* || 1° Mis sur son dos. Un vêtement endossé à la hâte. || 2° Fig. Chargé. Me voilà endossé de l'oraison funèbre de Gresset; je me tirerai de tout cela comme je pourrai, D'ALEMBERT, *Lettre à Voltaire*, 27 déc. 1777. || 3° Qui a un endos. Billet endossé. Ce qui vaut encore mieux, de bonnes lettres de change endossées par les plus fameux banquiers de Londres, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.*

ENDOSSEMENT (an-dô-se-man), *s. m.* || 1° Ordre écrit au dos d'un billet à ordre pour le transmettre. Un titre transmissible par endossement. || Mode de transmission d'un droit par endossement. || Endossement en blanc, endossement où l'on met une simple signature avec l'espace nécessaire pour écrire l'ordre ou le reçu. || 2° Terme de relieur. Voy. ENDOSSURE. Ce qui constitue la reliure, c'est la couture et l'endossement, LESNÉ, *la Reliure*, p. 152.

— ÉTYM. *Endosser*.

ENDOSSER (an-dô-sé), *v. a.* || 1° Mettre sur son dos, se revêtir. Le harnais éclatant qu'il avait endossé, TRISTAN, *Panthée*, II, 2. Il s'habille en berger, endosse un hoqueton, LA FONT. *Fabl.* III, 3. Y voit-on des savants en droit, en médecine, Endosser l'écarlate ou se fourrer d'hermine? BOIL. *Sat.* VIII. Caligula, dans une cérémonie où il se donnait pour un grand conquérant endossa la cuirasse d'Alexandre, ROLLIN, *Hist. Œuvres*, t. VI, p. 631, dans POUGENS. Que chacun endosse son armure et place devant lui son bouclier, CHATEAUBR. *Desthona*, 233. || Fig. Endosser la cuirasse, s'est dit pour devenir militaire. On vit les cardinaux de Richelieu, de la Valette et de Sourdis endosser la cuirasse, VOLT. *Mœurs*, 176. || Fig. et familièrement. Endosser le harnais, se revêtir des habits de sa profession. || Endosser l'uniforme, devenir militaire. || 2° Fig. Charger quelqu'un d'une commission désagréable. On l'a endossé de cela. || On dit dans le même sens : il a endossé cela. || Au jeu, charger ou être chargé de la perte. Il [le gagnant] lui a endossé toute la consommation. Il [le perdant] a endossé toute la consommation. || Et il a endossé l'enfant, il s'en est reconnu le père. || 3° Terme de commerce. Mettre sa signature au dos d'un billet; faire un endossement. Endosser une lettre de change. Notre homme d'affaires endossera le billet, et cela sera rendu dans trois ou quatre mois à la mort de la tante, DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 5. || 4° Terme de relieur. Faire le dos d'un volume relié. Le poinçon à endosser est un outil en fer, long de 6 à 8 pouces, emmanché par une queue pointue dans un fort manche de lime; cet outil sert à arrondir les dos, LESNÉ, *la Reliure*, p. 122. || 5° Terme rural. Labourer de manière que les sillons se trouvent relevés vers le milieu du billon. || 6° S'endosser, *v. réfl.* Être endossé. J'aime les vêtements larges; cela s'endosse plus facilement.

— HIST. XII° s. Là veïssiez tant haubert endoser, *Ronc.* p. 85. || XIII° s. Atant Primaut prent la chasuble, Tot maintenant l'a endossée, *Ren.* 3389. Et li escuier ont lor haubert endossé, *Ch. d'Ant.* III, 256. || XIV° s. Signor, oiez pour Dieu dont François s'aviserent : Les vestements de toile qu'Englois y aporterent, Prirent pour eulx parer, les Englois despoillerent; Dessus les armeüres moult bel les endosserent, *Guescl.* 22486. || XVI° s. Les femmes endocerent les armes laissées par la garnison et par leurs maris, D'AUB. *Hist.* II, 76. Ceux qui usent du rat portent aussi avec eux des limes sourdes par le moien du plomb qui les endosse, ID. *ib.* II, 372. Le serment presté, M. de Laubespine l'endossa sur ces lettres sur le champ, CARL. IV, 4. S'il ne l'eust requis de la vie il l'eust assommé de l'ast; mais il n'en endossa seulement que trois ou quatre coups, le laissant en un très piteux estat, ID. VI, 5.

— ÉTYM. *Endos*; provenç. *endossar*; espagn. *endosar*; bas-lat. *indorsare*.

ENDOSSEUR (an-dô-seur), *s. m.* Celui qui a endossé un effet de commerce pour en faire le transport à un autre. Les bons endosseurs! ce sera là de bon papier, DANCOURT, *Impromptu de Surène*, sc. 20. || Fig. et très-familièrement. C'est un tel qui a fait l'enfant, mais c'est lui qui est l'endosseur, c'est-à-dire le père supposé.

— ÉTYM. *Endosser*.

† **ENDOSSURE** (an-dô-sû-r'), *s. f.* Préparation du dos d'un livre relié.

— HIST. XIII° s. Et [je] vi qu'à ceste vesteüre N'auroie pain n'endosseüre [vêtement pour le dos], RUTEB. II, 74.

— ÉTYM. *Endosser*.

† **ENDOSTOME** (an-do-sto-m'), *s. m.* Terme de botanique. Ouverture dont est percée l'une des deux enveloppes de l'ovule végétal.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et στόμα, bouche, ouverture.

† **ENDOTHÈQUE** (an-do-tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Membrane interne des loges de l'anthère.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et θήκη, loge.

† **ENDOTRICHÉ, ÉE** (an-do-tri-ké, kée), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni de poils à l'intérieur.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et θρίξ, cheveu.

† **ENDOUZAINEMENT** (an-dou-zè-ne-man), *s. m.* Action de mettre par douzaine. On est encore obligé, quelquefois, de mettre des pièces blanches pour boucher les trous d'enfilure ou d'endouzainement quand on se sert de veau alun, LESNÉ, *la Reliure*, p. 194.

† **ENDOUZAINER** (an-dou-zai-né), *v. a.* Mettre par douzaine.

— ÉTYM. *En* 1, et *douzaine*.

ENDROIT (an-droi; le *t* se lie : un an-droi-t agréable; au pluriel, l'*s* se lie : des an-droi-z agréables; la prononciation *endret* est signalée comme vieillie par Chifflet, *Gramm.* p. 127), *s. m.* || 1° Le beau côté d'une étoffe par rapport à l'envers. Voilà l'endroit de ce drap. Étoffe à deux endroits, étoffe dont les deux côtés sont semblables. || 2° Fig. Aspect particulier d'une personne ou d'une chose. On la peut tenir pour vieille par cet endroit, SÉV. 380. Je suis persuadée des complaisances de M. de Grignan; il a des endroits d'une noblesse, d'une politesse et même d'une tendresse extrême, ID. 22. Et voyons l'homme enfin par l'endroit le plus beau, BOIL. *Sat.* VIII. À parler humainement, la mort a un bel endroit, qui est de mettre fin à la vieillesse, LA BRUY. XI. Tout homme qu'on admire par ces endroits réussit partout, HAMILT. *Gramm.* 3. Vous êtes en possession de mille qualités brillantes que vous distinguent; ce sont de beaux endroits, ID. *ib.* 6. Cette aventure n'avait pas beaucoup de beaux endroits pour lui, ID. *ib.* 9. Ils le décrient par l'endroit qui aurait dû lui attirer davantage l'amour, MASS. *Car. Prod.* || Se montrer, se faire voir par son bel endroit, par son mauvais endroit, par son vilain endroit, se montrer par ses qualités avantageuses, par ses défauts. Cet homme se produisait par son bel endroit, HAMILT. *Gramm.* 11. Un mari qui.... et se montre au contraire par ses mauvais endroits, LA BRUY. III. || C'est le plus bel endroit de sa vie, l'action la plus louable. Ce n'est pas ici le bel endroit de Zeuxis; il fit ostentation de ses richesses d'une manière puérile, ROLLIN, *Hist. Œuvres*, t. XI, 1^{re} part. p. 153, dans POUGENS. || 3° Il se dit des parties du corps. Les Égyptiens, remarquant qu'il [Cambyse] avait été blessé au même endroit où il avait blessé leur dieu Apis, ne manquèrent pas d'attribuer cet accident à une juste punition du ciel, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 333, dans POUGENS. || Il se dit aussi de l'âme en ce sens. Là s'entendrait la dernière consommation de l'amour divin dans un endroit de l'âme si profond et si retiré que les sens n'en soupçonnent rien; tant il est éloigné de leur région, BOSS. *la Vallière.* || Fig. C'est son endroit sensible, se dit de tout ce qui touche le plus quelqu'un. Il aime l'argent plus que réputation, qu'honneur et que vertu; et la vue d'un demandeur lui donne des convulsions; c'est le frapper par son endroit mortel, MOL. *l'Avare*, II, 5. Je connais votre cœur, vous devez vous attendre Que je vais le frapper par l'endroit le plus tendre, RAC. *Bérén.* III, 3. Cherchons pour l'attaquer quelque endroit plus sensible, ID. *Phèd.* III, 1. || Endroit faible, le côté par lequel on a le moins de force, de mérite, de talent, etc. Prendre quelqu'un par son endroit faible. Téléphe.... passe outre; il se jette hors de sa sphère; il trouve lui-même son endroit faible, et se montr

par cet endroit, LA BRUY. XI. L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis, ID. ib. || 4° Espace déterminé. Voilà l'endroit où l'on veut bâtir. Mourons ou vengeons-nous; l'endroit est favorable, ROTR. *Bélis.* I, 2. Bien plus, si pour un sou d'orage en quelque endroit S'amassait d'une ou d'autre sorte, L'homme en avait sa part, et sa bourse en souffroit, LA FONT. *Fabl.* IV, 8. Tout est meublé; de petits endroits qui ne servaient qu'à mettre des arrosoirs deviennent des chambres de courtisans, SÉV. 43. Cet endroit [St-Cyr] qui, maintenant que nous sommes dévots, est le séjour de la vertu et de la piété, Mme DE LA FAYETTE, *Mém. Cour de France*, *Œuvres*, t. II, p. 414, dans POUGENS. || 5° Familièrement. Le lieu qu'on habite, en parlant d'une ville peu importante, d'un bourg, d'un village. Les gens de l'endroit. Il habite un petit endroit. On est médisant dans les petits endroits. Ces Messieurs comptent-ils faire un long séjour dans notre endroit? PICARD, *la Petite ville*, I, 4. || Fig. Être de son endroit, être peu habitué aux usages du monde. Il est bien de son endroit. || 6° Partie, passage d'un ouvrage. Il y a quelques endroits faibles dans cette tragédie. Le plus bel endroit d'un livre. Entre tous les endroits de votre lettre, qui me semble admirable en toutes choses, j'ai particulièrement remarqué..... VOIT. *Lett.* 50. La dispute ne roulait guère que sur ces endroits des anciens, dont nous ne sommes en état d'apprécier exactement ni les beautés ni les défauts, D'ALEMBERT, *Éloges*, *Ch. Perrault*. || 7° Origine, source. Elle le savait d'un endroit non suspect, SÉV. 496. La conjuration d'Amboise, qui est l'endroit par où ont commencé toutes les guerres, BOSS. *Var.* 5e *avert.* § 58. || Au propre, bon endroit, bonne provenance. Voilà du vin qui vient d'un bon endroit. Un pâté du bon endroit. || Fig. Ce que je vous dirai vient directement de bons endroits, SÉV. 385. || 8° À l'endroit de, *loc. prép.* Envers, à l'égard de. L'affection de ces peuples à l'endroit de Philippe, MALH. *Le XXXIIIe livre de Tite Live*, chap. 16. Le peuple inégal à l'endroit des tyrans, S'il les déteste morts, les adore vivants, CORN. *Cinna*, I, 3. || En son endroit, à son égard. Toujours hautaine et rude en son endroit, LA FONT. *Faucon.* Les courtisans se persuadent d'être quittes par là [par des excuses] en leur endroit [à l'égard de leurs amis] de tous les devoirs de l'amitié, LA BRUY. VIII.

— HIST. XIe s. Or endreit sei at-il assez que faire, *Ch. de Rol.* CLV. Illec endreit remeint li os tout nus [de chair], *ib.* CCLXII. || XIIe s. Si j'en sui moult, endroit l'ame, joians, Mais al cors ai et pitié et pesance, QUESNES, *Romanc.* p. 95. || XIIIe s. De li ici en droit à parler [nous] vous lairrons, *Berte*, XXIII. Ci en droit [je] remaindrai, je n'i voi autre fuite, *ib.* XXXVII. Vint dux Naimes à lui, là endroit le trouva, *ib.* CVIII. Bertain tout erramment ci en droit [j'] amenroie [amènerais], *ib.* CXVII. Car, endroit moi, ai-je fiance Que songe soit senefiance Des biens à gens et des anuis, *la Rose*, 15. ....Sire, pour Dieu, oiés; Jou [je] sui hom anciens, penés et travelliés; Ne poroie mais estre en nul endroit [d'aucune façon convenable] croisiés; Mes freres ira, Hues, qu'est chevaliers proisiés, *Ch. d'Ant.* I, 874. Dont l'un d'eulz vint à nostre galie et trait s'espée toute ensanglantée, et dit que endroit de li [pour sa part] avoit tué six de nos gens, JOINV. 248. Je suis en riche point, tu es en povre endroit [en pauvre situation], *Fabliaux mss*, n° 7218, f° 328, dans LACURNE. || XIVe s. Et de ceste ne parle il pas ici endroit, ORESME, *Eth.* 42. || XVe s. Chacun en son endroit faisoit merveilles d'armes, FROISS. II, II, 41. || XVIe s. Tous les arts et sciences en toutes les quatre parties du monde, sont, chacune endroit soy, une mesme chose, DU BELLAY, I, 3, *verso*. Les espiceries que l'Inde nous envoye, sont mieux cogneues, et traittées de nous, et en plus grand pris, qu'en l'endroit de ceux qui les sement ou recueillent, ID. I, 141, *recto*. Non que je me vante d'avoir en cest endroit contrefait au naturel les vrais lineamens de Virgile, ID. IV, 3, *verso*. Il choisit le plus bel endroict et milieu de chasque paroy, MONT. I, 208. Des bestes qu'il tuoit à sa chasse, il m'en apportoit les meilleurs endroits, ID. I, 194. Et firent faire de belles casaques à deux endroits [sans envers], l'un qui avoit force croix, et l'autre qui n'en avoit point, mais estoit tout de blanc, YVER, p. 648. Cette torche les guida tout au long du voyage, et à la fin, alla fondre et disparoir au propre endroit de la coste d'Italie, où les pilotes avoient deliberé d'arriver, AMYOT, *Timol.* 11. Andromachus luy tendant l'endroit de la main, et puis tout à coup luy monstrant l'envers, ID. *ib.* 15. Je suis cause qu'il est loué et prisé partout, de ce qu'il a fait en mon endroit, ID. *Flamin.* 23. Ayant Pompeius la flotte de ses navires là auprès à l'ancre, et Antonius et Cesar leurs armées sur le bord de la mer tout à l'endroit de luy, ID. *Anton.* 39. .... Toutefois vainque tousjours endroit nous l'honneur, plus tost que le profit, ID. *Agis et Cléom.* 54.

— ÉTYM. *En* 1, et *droit*, adjectif; wallon, *idreût*, *èdreût*; Berry, *adret*, *adroit* et *endret*, pays natal; provenç. *endreit*, *endreich*, *endreg*. Le sens propre est *en droit*, ce qui est droit, c'est-à-dire opposé à *envers*, et au sens de localité, ce qui est dans le droit chemin, sur la route, dans la direction de, et c'est par conséquent une préposition signifiant à côté, en face, et, figurément, à l'égard de; dans les textes anciens elle est tantôt écrite en un seul mot, tantôt en deux.

ENDUIRE (an-dui-r'), j'enduis, tu enduis, il enduit, nous enduisons, vous enduisez, ils enduisent; j'enduisais; j'enduisis; j'enduirai; j'enduirais; enduis, enduisons; que j'enduise, que nous enduisions; que j'enduisisse; enduisant; enduit. || 1° *V. n.* Terme de fauconnerie. Introduire en soi, digérer bien la chair, en parlant d'un oiseau de proie. || 2° *V. a.* Couvrir d'un enduit. Enduire une muraille de plâtre. Regarde d'où provient L'achoppement qui te retient; Ôte d'autour de chaque roue Ce malheureux mortier, cette maudite boue Qui jusqu'à l'essieu les enduit, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. || 3° S'enduire, *v. réfl.* Être enduit. Cette pierre s'enduit facilement des couleurs. || 4° S'enduire soi-même. Les lutteurs, dans les jeux de l'antiquité, s'enduisaient d'huile.

— HIST. XIIIe s. Li faucon qui ont tout enduit [tout digéré] Se debatent par la riviere, *l'Escoufle.* || XVe s. Jusqu'à midi estes ou [au] lit bouté, Lors vous levez et avez mal enduit Vostre manger; s'en est enfermeté, E. DESCH. *Vie dissipée.* || XVIe s. L'Espagnol, tournant la teste à ses gens, dit (l'oyant le comte): voici un grand heretique; mais cela fut enduit à la sauce d'un riz et embrassade, D'AUB. *Hist.* I, 256. Ils receurent capitulation entierement violée par les soldats, qui ne pouvoient enduire [digérer] la perte de leur Brissac, ID. *ib.* I, 283. ....à laquelle aiant donné esperance d'estre sa femme, il fit enduire à regret la qualité de concubine, ID. *ib.* I, 351. Le roi de Pologne dit qu'il n'estoit point coulpable de ce qui s'estoit fait, et couppa court, enduisant cette remonstrance par un affront, ID. *ib.* II, 110. Une ceinture de pippes enduites de poix, ID. *ib.* III, 19.

— ÉTYM. Provenç. *enduire*, *endurre*; catal. *induir*; espagn. *inducir*; portug. *induzir*; ital. *indurre*; du latin *inducere*, de *in*, et *ducere*, conduire (voy. DUIRE). De *conduire dedans*, sens propre d'*enduire*, est venu le sens de *conduire dessus*, couvrir.

† **ENDUISANT, ANTE** (an-dui-zan, zan-t'), *adj.* Qui est propre à enduire.

1. **ENDUIT, ITE** (an-dui, dui-t'), *part. passé* d'enduire. Un papier enduit de colle.

2. **ENDUIT** (an-dui; le *t* ne se lie guère dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des en-dui-z imperméables), *s. m.* || 1° Matière molle dont on couvre la surface de certains objets. Un enduit de goudron. Il ne lui donna point l'enduit de colle, cet enduit ne se donnant que pour empêcher les impressions à l'huile de passer au travers d'une toile grasse et claire, DIDEROT, *Peinture en cire*, *Œuvres*, t. XV, p. 344, dans POUGENS. || Couche de chaux, de plâtre, de mortier, etc. qu'on applique sur les murailles. Refaire les enduits d'une fosse. || 2° Terme de médecine. Couche de matière plus ou moins tenace qui revêt la surface de certains organes, et qui est pour l'ordinaire le produit altéré d'une sécrétion. L'enduit muqueux, jaunâtre, blanchâtre, fuligineux de la langue. || Terme de physiologie. Enduit fœtal, couche de matière blanchâtre qui recouvre la peau de beaucoup de nouveau-nés.

— HIST. XVIe s. Et sommes advertis que le massif se desment, quand nous voyons fendiller l'enduict et la crouste de nos parois, MONT. I, 338.

— ÉTYM. *Enduit* 1.

† **ENDURABLE** (an-du-ra-bl'), *adj.* Qui peut être enduré.

— HIST. XVIe s. Endurable, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Endurer.*

† **ENDURANCE** (an-du-ran-s'), *s. f.* Qualité de celui qui endure. || Mot très-usité en Normandie, et qui est si français à cause d'*endurant*, qu'il mériterait de passer du langage provincial dans la langue littéraire.

— ÉTYM. *Endurer.*

ENDURANT, ANTE (an-du-ran, ran-t'), *adj.* Qui sait supporter les choses dures. Contre les moins endurants et les plus difficiles au joug, on emploie les armes, BALZ. 7e *discours sur la cour.* Les plus ignorants en religion sont les plus mal endurants, ST-EVREMOND, dans RICHELET. Il n'était pas grand railleur, il était encore moins endurant, HAMILTON, *Gramm.* 6. || N'être pas endurant, être peu endurant, ne pas supporter ce qui offense, blesse, impatiente. Prenez garde, il n'est pas endurant. Vous savez que je n'ai pas l'âme endurante, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. Parle, mais ne dis rien surtout qui me déplaise; Car je n'ai pas l'humeur endurante aujourd'hui, DANCOURT, *Trahis. punie*, V, 2.

— SYN. ENDURANT, PATIENT. Le patient est celui qui a de la patience; l'endurant, celui qui endure: aussi patient est-il plus général que endurant. L'idée de choses dures n'étant pas dans patient, ce mot s'applique à tout; on est patient à attendre aussi bien qu'à supporter. Le chat est patient quand il guette une souris; mais ce n'est pas un animal d'un naturel endurant.

— HIST. XVIe s. Achilles qui, de sa nature, n'estoit point endurant ne patient, AMYOT, *Comm. il faut lire les poëtes*, 44.

ENDURCI, IE (an-dur-si, sie), *part. passé* d'endurcir. || 1° Rendu dur. La terre endurcie par le froid. || 2° Fig. Qui a pris une dureté morale. Mais pour ces francs pécheurs, pécheurs endurcis, pécheurs sans mélange, pleins et achevés, PASC. *Prov.* 4. Elle [la messe] leur profite comme la prière, laquelle on ne ferait pas pour les pécheurs les plus endurcis, si on ne croyait.... BOSS. *Var.* III, § 50. J'irais, par ma constance aux affronts endurci, Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi, BOIL. *Sat.* VIII. Pour ce peuple endurci que rien ne peut gagner, RAC. *Théb.* II, 3. Un tyran dans le crime endurci dès l'enfance, ID. *Brit.* V, 7. Il eût donc mieux valu demeurer endurci dans mon habitude, MASS. *Car. Inconst.* || Substantivement. Celui qui a perdu tout sentiment de piété. Vous ne pouvez réussir comme tant d'impies et d'endurcis à étouffer cette vérité intérieure, MASS. *Car. Évid. de la loi.* || Il se dit, dans le même sens, des sentiments, du cœur, etc. Un courroux implacable, un orgueil endurci, CORN. *Sertor.* IV, 2. Contre tous ses attraits ma raison endurcie, ID. *Tite et Bérén.* II, 1. Et vos cœurs endurcis sont pour jamais paisibles, QUINAULT, *Pers.* II, 5. Crois que dans son dépit mon cœur est endurci, RAC. *Andr.* II, 1. Quel courage endurci Soutiendrait les assauts qu'on lui prépare ici? ID. *Iphig.* IV, 4. Quelle haine endurcie Pourrait en vous voyant n'être pas adoucie? ID. *Phèdre*, II, 2. Votre jeune Apollon, qui n'a point réussi, Dans la satire encor ne peut être endurci, GILBERT, *Apol.* Le cœur endurci par les cicatrices mêmes des coups qu'on lui a portés, BUFFON, *Nature des anim.* || 3° Rendu ferme, résistant par l'exercice, le travail. Il parait endurci au travail, FÉN. *Tél.* IX. Mes mains endurcies au travail me donnent facilement la nourriture qui m'est nécessaire, ID. *ib.* XIV. Tous ont armé leurs bras endurcis aux travaux, DELILLE, *Énéide*, ch. VII.

ENDURCIR (an-dur-sir), *v. a.* || 1° Rendre dur. Le grand air endurcit certaines pierres. || Fig. Donner une dureté morale. Ma place ne m'a pas encore endurcie; je sens tout trop vivement, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 5 avril 1700. La tendresse de cœur se perd souvent, parce que les passions et le commerce des hommes politiques endurcissent insensiblement les jeunes gens qui entrent dans le monde, FÉN. *Éduc. filles*, ch. 5. La multitude des malheureux vous endurcit à leurs misères, MASS. *Car. Aumône.* C'est que le même zèle qui nous attache au prince nous endurcit souvent envers le public, ID. *Or. fun. Villeroy.* || Il se dit, dans le même sens, des sentiments, du cœur, etc. Sans mentir, Monseigneur, si vous ne vous êtes bien endurci le cœur parmi les Suédois,.., VOIT. *Lett.* 67. Il faut agir de force avec de tels esprits, Seigneur; et qui les flatte endurcit leur mépris, CORN. *Héracl.* I, 4. Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire..., Ne va point sottement faire le généreux, BOIL. *Sat.* VIII. Un cœur qu'ont endurci la fatigue et les ans, RAC. *Bajaz.* I, 1. Endurcir les esprits contre l'humanité, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Les Musulmans altiers, trop longtemps vos vainqueurs, Ont changé la Sicile, ont endurci vos mœurs, ID. *Tancr.* I, 4. || Absolument. Au milieu des grandeurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvaient sensibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || 2° Rendre résistant, robuste, capable de supporter. S'exposer aux intempéries des saisons est ce qui endurcit le corps. || Absolument. Il n'y a rien qui endurcisse comme le travail

des champs. || 3° S'endurcir, *v. réfl.* Devenir dur. Le corail s'endurcit à l'air. || 4° Fig. Contracter une dureté morale. S'endurcir au crime. Mon cœur s'est endurci par toutes mes disgrâces, ROTR. *Vencesl.* II, 2. Ceux qui s'endurcissent contre la foi de nos pères, BOSS. *Messe.* Autant qu'ils se seront endurcis aux malheurs des pauvres, autant Dieu les laissera-t-il s'endurcir à leur propre malheur, BOURD. *Exhort. char. envers les pauvres*, t. I, p. 50. Ce héros.... Qui ne connaît de pleurs que ceux qu'il fait répandre, Qui s'endurcit contre eux dès l'âge le plus tendre, RAC. *Iphig.* IV, 4. Les hommes corrompus s'endurcissent contre ce qui pourrait les toucher, FÉN. *Tél.* XX. En cherchant à s'endurcir contre les cris de sa conscience, MASS. *Car. Avenir.* || 5° Devenir résistant à la fatigue, apprendre à supporter. Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine, CORN. *Cid*, I, 7. Son corps s'endurcissait chaque jour, FÉN. *Tél.* XVII. || Par extension. Il avait acquis avec art l'habitude de n'être pas aisément troublé, et s'était endurci aux distractions, FONTEN. *Tschirnhaus.*

— HIST. XIIe s. Pur quei endurcissez vos quers [cœurs] cume fist Egypte e li reis Pharaun de Egypte? *Rois*, p. 21. || XIIIe s. Et gloutonnie la vilaine, Luxure, peresce et envie, Et avarice l'endurcie, Et toute leur pourrie graine, J. DE MEUNG, *Tr.* 107. Il apele à sa merci ceus qui endurcissent en pechié, *Psautier*, f° 77. || XIVe s. En ce chastel avoit maint Englois endurci De guerre demener et le may et l'avril, *Guescl.* 21637. || XVIe s. Endurcissez le à la sueur, au froid, aux hazards, MONT. I, 183. Il dressoit et endurcissoit fort sa personne tous les jours à l'exercice des armes, AMYOT, *Philop.* 21.

— ÉTYM. *En* 1, et *durcir*; Berry, *endurzir*; provenç. *endurzir*, *indurzir*; catal. *endurir*; espagn. *endurecer*; ital. *indurire*.

ENDURCISSEMENT (an-dur-si-se-man), *s. m.* || 1° État de ce qui devient dur. || Terme de pathologie. Augmentation de la consistance, de la densité d'un organe qui, de mou qu'il était, devient dur. L'endurcissement du tissu cellulaire chez les nouveau-nés. || 2° Fig. Perte de la sensibilité. Elle pleure au pied de la croix l'endurcissement de ses filles, PATRU, *Plaid.* 16, dans RICHELET. || État d'une âme qui a perdu tout sentiment de piété, de vertu. [La vie] Qu'est-elle souvent qu'un amas De sacriléges, d'attentats, D'endurcissements invincibles? CORN. *Imit.* I, 23. Don Juan, l'endurcissement au péché traîne une mort funeste, MOL. *Don Juan*, V, 6. Cette confusion salutaire dont parle l'Écriture, qui est presque l'unique remède d'un endurcissement tel que le vôtre, PASC. *Prov.* 16. || Opiniâtreté. Il prenait mon refus [de me rendre à ses raisons] pour endurcissement, ID. *Lett. à Jacqueline*, 26 janvier 1648. || 3° Action de s'endurcir, de devenir dur à la fatigue, capable de supporter. L'endurcissement du corps aux fatigues.

— HIST. XVIe s. Si telle chose estoit necessaire pour l'endurcissement de l'acier, PARÉ, IX, 16.

— ÉTYM. *Endurcir*; provenç. *indurziment*; espag. *endurecimiento*.

ENDURÉ, ÉE (an-du-ré, rée), *part. passé.* Des fatigues endurées avec constance. Lors tous les déplaisirs endurés sans murmure Deviendront des sujets d'une allégresse pure, CORN. *Imit.* I, 24. Souvent avec prudence un outrage enduré, Aux honneurs les plus hauts a servi de degré, RAC. *Esth.* III, 4.

ENDURER (an-du-ré). || 1° *V. a.* Supporter ce qui est dur, pénible. Là par un long récit de toutes les misères Que durant notre enfance ont enduré nos pères, CORN. *Cinna*, I, 3. Tous les maux qu'un esclave endure dans les fers, ID. *Rodog.* I, 6. Pour rompre un hymen qu'avec peine elle endure, ID. *ib.* III, 2. Il faut de ses amis endurer quelque chose, MOL. *l'Étour.* I, 10. ....D'un refus cruel l'insupportable injure N'était qu'un faible essai des tourments que j'endure, RAC. *Phèd.* IV, 6. La terre avec horreur dès longtemps les endure [les Juifs], ID. *Esth.* II, 2. Un affront vit toujours sur le front qui l'endure, VOLT. *Triumv.* V, 2. Il est dans la nature de l'homme d'endurer patiemment la nécessité des choses, mais non la mauvaise volonté d'autrui, J. J. ROUSS. *Ém.* II. C'est vous qui avez voulu vous passer de feu et endurer le froid pour nous envoyer votre bois, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. II, p. 538, dans POUGENS. || Endurer que, avec le subjonctif. Mais as-tu vu mon père et peut-il endurer Qu'ainsi dans sa maison tu t'oses retirer? CORN. *Hor.* I, 4. Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison, ID. *Cid*, I, 10. Comment, mesdames, nous endurerons que nos laquais soient mieux reçus que nous? MOL. *Préc. rid.* 16. Je me veux fâcher et tu es une vilaine, toi, d'endurer qu'on te cajole, ID. *Fest. de P.* II, 3. J'arrêtai toute l'affaire, et ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses n'allaient dans l'ordre, ID. *l'Am. méd.* II, 3. Vous pour qui seuls elle ne pouvait endurer qu'on lui dît que ses trésors étaient épuisés, BOSS. *Marie-Thér.* Vous qui sans désespoir ne pouviez endurer Que Pyrrhus d'un regard la voulût honorer, RAC. *Andr.* IV, 2. || Endurer de, avec l'infinitif. Mais haïr un rival, endurer d'être aimée.... N'est-ce point dire trop ce qui sied mal à dire? CORN. *Attila*, II, 6. || 2° *V. n.* Avoir de la constance à supporter. On recommande assez la patience aux autres, Mais il s'en trouve peu qui veuillent endurer, CORN. *Imit.* II, 12. Hélas! s'il est ainsi, quel malheur est le mien? Je soupire, j'endure, et je n'avance à rien, ID. *l'Illus. com.* II, 3. Il veut me voir souffrir : je me tais et j'endure, TH. CORN. *Ariane*, IV, 3. || Terme de marine. Diminuer son effort sur les avirons. || Souffrir, avoir de la peine. [Autrement il faudrait dire] que nous faisons plaisir aux arbres que nous arrosons de peur que la terre qui n'est point remuée, venant à s'endurcir par la sécheresse, ne soit occasion de les faire endurer, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 14. Boire, manger et se vêtir Sont d'étranges fardeaux qu'impose la nature; Oh! qu'un esprit fervent endure Quand il s'y faut assujettir, CORN. *Imit.* III, 26. Un traître ne pourra se vanter un moment D'avoir fait endurer Alcide impunément, ROTR. *Hercule mourant*, III, 1. || 3° S'endurer, *v. réfl.* Être enduré. Un tel reproche s'endure difficilement.

— HIST. XIe s. Et endurer et granz chauz et granz freiz, *Ch. de Rol.* LXXVII. || XIIe s. Onc [je] ne cuidai par li [elle] maus endurer, *Couci*, VI. Amors me dit qu'ainsi [je] doi endurer, *ib.* XXI. Encor faiseit-il plus cel cor [à son corps] mal endurer, Chascune nuit faiseit sa char discipliner, E as verges trenchanz et batre e descirer, *Th. le mart.* 102. || XIIIe s. [Elle] Prent pour Dieu plus en gré tous les maus qu'ele endure, *Berte*, XLII. Puisqu'il vous plaist, dous sire, que j'oie à endurer, *ib.* XLIII. Quant li rois Ferrans et sa gent virent qu'il ne poroit plus endurer, si tournerent le dos, *Chr. de Rains*, p. 78. Mais moult doit prode feme soufrir et endurer, avant qu'ele se mete hors de se [sa] compaignie [qu'elle ne quitte son mari], BEAUM. LVII, 4. Esperance d'avoir pardon Ou par penitance ou par don Fet endurer mainte mesaise; Li endurers fet mult grant aise; Car mult legierement endure Qui eschive paine plus dure, RUTEB. II, 199. || XIVe s. Ceulz sont diz mols qui ne les pevent endurer [les souffrances], ORESME, *Eth.* 201. Car je sui granz et fors, si que bien endurroie Paine et labour dou corps, s'un poi apris l'avoie, *Beaud. de Seb.* VIII, 51. || XVe s. .... Certes j'enduréray Au deplaisir des jaloux envieux, Et me tendray par semblance joyeulx, CH. D'ORL. *Ball.* 11. Ladite armée avoit enduré grand faim et soif, COMM. VIII, 7. || XVIe s. Le serviteur n'est de loyal affaire Prenant esbat, quand son seigneur endure, MAROT, I, 298. Un corps bien composé pour endurer tout travail, AMYOT, *Préf.* XX, 37. Le papier endure tout, ID. *ib.* XII, 39. Hannibal se mict au plus honorable lieu, ce que Scipion endura patiemment, ID. *Flamin.* 43. Il pensa que ce luy seroit une honte, d'endurer que les ennemis approchassent si près de luy, ID. *Pyrrhus*, 34. Sois courageux; toute rude avanture Par traict de temps est douce s'on l'endure : Pour endurer, Hercule se fit dieu, RONS. 625. Enfant, tu es venu au monde pour endurer; endure, souffre et tais-toi, MONT. IV, 267.

— ÉTYM. *En* 1, et *durer*; provenç. *endurar*; ital. *indurare*.

† **ÉNÉIDE** (é-né-i-d'), *s. f.* Poëme héroïque de Virgile, qui roule sur les aventures d'Énée, prince troyen, et qui en tire son nom.

† **ÉNÉILÈME**, *s. m.* Voy. ÉNILÈME.

† **ÉNÈME** (é-nê-m'), *s. m.* Nom de médicaments que les anciens mettaient sur des plaies sanglantes.

— ÉTYM. Ἔναιμον, de ἐν, en, et αἷμα, sang.

† **ÉNÉORÈME** (é-né-o-rê-m'), *s. m.* Terme de médecine. Matière légère et blanchâtre, en suspension dans l'urine que l'on a laissée reposer.

— ÉTYM. Ἐναιώρημα, de ἐν, et αἰωρεῖν, suspendre.

ÉNERGIE (é-nèr-jie), *s. f.* || 1° Puissance active de l'organisme. L'énergie musculaire. Les muscles se contractent dans les convulsions avec une énergie extrême. || Par catachrèse. Vertu naturelle et efficace que possèdent les choses. L'énergie d'un remède, d'un acide. || Énergie d'un mot, d'une expression. J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui; Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. On peut dire d'un orateur qu'il joint la force de raisonnement à l'énergie des expressions, D'ALEMB. *Synon. Œuvres*, t. III, p. 319. || 2° Force d'âme. Montrer, déployer de l'énergie. Parler, agir avec énergie. Et Rome dépouillant son antique énergie, LEGOUV. *Épich. et Nér.* II, 3. || L'énergie d'un sentiment, la force qu'il possède. L'énergie même des sentiments qui pouvaient nous rendre coupables fut ce qui nous empêcha de le devenir, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 3° Terme de théologie. Une puissance de la Divinité. Des hérétiques ont nié la Trinité en ne reconnaissant qu'une seule énergie dans le Père, le Verbe et le Saint-Esprit.

— ÉTYM. Ἐνέργεια, de ἐν, en, et ἔργω, faire, agir (voy. ORGANE).

ÉNERGIQUE (é-nèr-ji-k'), *adj.* Qui a de l'énergie. Homme énergique. || Par catachrèse, il se dit des choses. Remède énergique. Mesures énergiques. Les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe que par ces mots énergiques : Denys à Corinthe, BARTHÉLEMY, *Anach.* chap. 63.

— ÉTYM. *Énergie.*

ÉNERGIQUEMENT (é-nèr-ji-ke-man), *adv.* Avec énergie. Il lui parla énergiquement. Sa taille grande, mais un peu forte, caractérisait énergiquement la jeunesse et le bonheur, STAEL, *Cor.* II, 1.

— ÉTYM. *Énergique*, et le suffixe *ment*.

ÉNERGUMÈNE (é-nèr-gu-mè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de théologie. Celui, celle qui est possédée du démon. Exorciser un énergumène. || 2° Fig. Personne qu'agite un enthousiasme déréglé ou une vive passion. Crier, s'agiter comme un énergumène. Surtout, quand on la contredisait, c'était une petite énergumène, LESAGE, *Estev. Gonzal.* ch. 44. Il est parmi tous ces énergumènes de sensibilité comme une belle femme sans rouge, qui, n'ayant que les couleurs de la nature, paraîtra pâle au milieu de visages fardés, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || Par hyperbole. Homme qui pousse ses raisonnements ou ses assertions jusqu'à la folie. C'est un énergumène.

— ÉTYM. Ἐνεργούμενος, possédé par le démon, de ἐνεργεῖσθαι, être poussé, de ἐνέργεια, énergie.

† **ÉNERVANT, ANTE** (é-nèr-van, van-t'), *adj.* Qui est propre à énerver. Une chaleur énervante. || Au sens moral. Une éducation, des habitudes énervantes.

† **ÉNERVATION** (é-nèr-va-sion), *s. f.* || 1° Supplice dans lequel on estropiait le patient en appliquant le feu sur les jarrets et les genoux. || 2° Section de deux tendons à la tête du cheval. || 3° Terme de boucherie. Procédé nouveau pour abattre les bœufs et aussi les chevaux, et qui consiste à les tuer instantanément en leur introduisant la lame d'un couteau entre le crâne et les premières vertèbres. || 4° Fig. Action d'énerver, de rendre moralement faible.

— HIST. XVIe s. Qui venoit grandement à l'enervation de la juridiction temporelle, PASQUIER, *Recherche*, p. 253, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *enervationem*, de *enervare*, énerver.

† **ÉNERVE** (é-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est sans nervures.

— ÉTYM. Lat. *e*, sans, et *nervus*, nerf, nervure.

ÉNERVÉ, ÉE (é-nèr-vé, vée), *part. passé.* Qui a perdu sa force. Ô Dieu! rendez la force à mes bras énervés, VOLT. *Mérope*, V, 5. L'on distinguera toujours dans les travaux, dans les combats, et surtout dans la discipline, l'homme docile et fort tiré de la charrue, de l'homme énervé, dissolu, qu'on a pris à l'ombre des murs, MARMONTEL, *Œuvres*, t. XVII, p. 94, dans POUGENS. || Par abus. Qui a les nerfs agacés. Ne la tourmentez pas, elle est tout énervée aujourd'hui. || Terme de marine. Affaibli, avarié. Chanvres, cordages, filins énervés.

† **ÉNERVEMENT** (é-nèr-ve-man), *s. m.* État de ce qui est énervé. La paix nous reproche l'énervement des courages et la corruption des esprits, VAUVEN. *Él. de L. XV.* Qu'avait gagné la royauté à cet énervement politique de la nation? la faculté de tout faire? la liberté de tout vouloir? DE MEAUX, *Correspondant, Nouvelle série*, t. III, p. 269.

— ÉTYM. *Énerver.*

ÉNERVER (é-nèr-vé), *v. a.* || 1° Faire subir le supplice de l'énervation. || 2° Terme de vétérinaire. Couper le tendon des muscles releveurs de la lèvre supérieure pour donner plus de finesse au nez. || 3° Ôter le nerf, la force physique ou morale. Il y a des pays où la chaleur énerve le corps et affaiblit si fort le courage que les hommes ne sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment, MONTESQ. *Esp.* XV, 7. La cour et l'es-

clavage Amollissaient leurs cœurs, énervaient leur courage, VOLT. *Brut.* I, 3. Ta secte obscure et basse avilit les mortels, Énerve le courage et rend l'homme stupide, ID. *Fanat.* II, 5. || Absolument. Les voluptés énervent. Une excessive chaleur énerve et accable. || 4° Fig. Énerver le langage, le style. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il énerve l'autorité du conseil, ID. *Hist.* II, 6. C'est nous qui, par nos artifices, trouvons le moyen d'énerver leur zèle et de corrompre même leur fidélité, BOURDAL. *Jugem. dern.* 2e *avent*, p. 340, dans POUGENS. Il représenta au tyran de Sparte que les Romains avaient entièrement énervé son pouvoir en lui ôtant les villes maritimes, puisque c'était de là qu'il tirait ses galères, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 330, dans POUGENS. Cette subtilité exaltée et fugitive, souvent plus propre à énerver le goût qu'à le raffiner, D'ALEMBERT, *Éloges, d'Olivet.* Le plus terrible des abus, qui est d'énerver toutes les lois à force de les multiplier, J. J. ROUSS. *Gouvern. de Pologne*, ch. 7. || 5° S'énerver, *v. réfl.* Être énervé. Le courage s'énerve au milieu des voluptés. L'empire s'énerve par le relâchement de la discipline, BOSS. *Hist.* III, 7. Controverses assidues qui ne laissaient pas s'énerver la vigueur de la pensée, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface.*

— HIST. XIIIe s. Leur science en partie ton grant pooir enerve, Leur povreté est dame, et ta richece est serve, J. DE MEUNG, *Test.* 677. || XVIe s. La confession genereuse et libre enerve le reproche et desarme l'injure, MONT. IV, 114. Eschauffer et alterer une ame refroidie et enervée par l'aage, ID. III, 380. L'empereur s'est saezy des villes imperialles de Cambray, Utrecht et du Liege qu'il a enervées de l'empire, les ayant unies et incorporées à sa comté de Flandres, CARLOIX, IV, 8. Il n'avoit pas voulu lui accorder environ dix mille livres de rente à prandre et enerver sur le plus beau et clair domaine de l'abbaye de St-Denis, pour joindre et incorporer à sa ville de Beaumont-sur-Oise, ID. IX, 32. Enervez de delices, AMYOT, *Caton*, 10.

— ÉTYM. Latin *enervare*, de *e*, sans, et *nervus*, nerf; génev. *s'énierler*, *s'eniarler*, se fatiguer à l'excès.

† **EN ÉTANT** (an-né-tan). Terme d'eaux et forêts. Bois en étant, bois sur pied.

— ÉTYM. *En*, et *estant*, qui est debout.

† **ÉNEYER** (é-nè-ié), *v. a.* Ôter les nœuds de la canne avant de la fendre.

—ÉTYM. *É* pour *es*... préfixe, et sans doute *nœud*, bien que la formation ne soit pas régulière.

ENFAÎTÉ, ÉE (an-fê-té, tée), *part. passé.* Toit enfaîté.

ENFAÎTEAU (an-fê-tô), *s. m.* Tuile en demi-canal, qui sert à couvrir le faîte d'une maison.

— ÉTYM. Voy. ENFAÎTER.

ENFAÎTEMENT (an-fê-te-man), *s. m.* Garniture de plomb qui recouvre le faîte d'un toit en ardoises.

— ÉTYM. *Enfaîter.*

ENFAÎTER (an-fê-té), *v. a.* Couvrir le faîte d'un toit avec un enfaîtement.

— HIST. XVIe s. Enfaister, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *En* 1, et *faîte.*

ENFANCE (an-fan-s'), *s. f.* || 1° Période de la vie humaine qui s'étend depuis la naissance jusque vers la septième année, et, dans le langage général, un peu au delà, jusqu'à treize ou quatorze ans. J'étais encore dans la plus tendre enfance, FÉN. *Tél.* III. Laissez mûrir l'enfance dans les enfants, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Locke se plaint de ce qu'il n'existe pas un seul ouvrage fait pour l'enfance, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. 1er, lett. 14, dans POUGENS. Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort; Prêtez-moi seulement, vallons de mon enfance, Un asile d'un jour pour attendre la mort, LAMART. *Méd.* 1, 6. || Terme de médecine. Bouton de l'enfance, sorte de stomatite observée particulièrement en Égypte, et qui consiste en une tumeur de la grosseur d'un grain d'orge occupant le point central de la ligne médiane de la voûte palatine chez les petits enfants; elle gêne la succion, la déglutition; on la guérit en frottant le bouton avec le doigt et une poudre un peu granuleuse. || 2° Collectivement. Les enfants. Ils n'épargnèrent ni la vieillesse, ni l'enfance. L'enfance folâtre. Heureuse, heureuse l'enfance Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense! RAC. *Athal.* II, 9. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres; rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. || 3° Fig. État de puérilité prolongé dans le reste de la vie. Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir, RAC. *Brit.* I, 2. L'imbécile Ibrahim... Traîne dans le sérail une éternelle enfance, ID. *Bajaz.* I, 1. C'est alors que l'hypocrisie, toujours prête à surprendre les deux enfances de la vie humaine, réveille dans l'âme du prince les idées qu'elle y avait semées, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 12. || Retomber, tomber en enfance, et aussi être en enfance, tomber, être dans l'imbécillité de la vieillesse. La Feuillade s'arrêta chez l'évêque, frère de feu son père, qui était tombé en enfance, ST-SIM. 37, 171. Ne leur demandons point s'ils ont rien senti dans leurs entrailles après avoir soulagé un malheureux; ou si c'est la crainte de retomber en enfance, qui les attendrit [les sophistes] sur l'innocence du nouveau-né, CHATEAUBR. *Gén.* I, VI, 2. || 4° Acte, sentiment d'enfant; enfantillage. C'est une vraie enfance. Faire des enfances, SÉV. 26 j. 1689. Que sa timidité ne vous donne aucun chagrin.... ce sont des enfances, SÉV. 271. Vous connaissez toutes les enfances dont elle s'occupe, HAMILT. *Gram.* 11. Les la Vrillière espérèrent que c' [la répulsion de la future pour la Vrillière] était une enfance qui passerait, mais ils l'espérèrent vainement, ST-SIM. 77, 261. On passait encore les enfances à Mme la duchesse de Bourgogne par la grâce qu'elle y mettait, ID. 294, 6. Et ce que je dis là d'elle, n'annonce pas des mouvements de mauvaise humeur bien opiniâtres, ni bien sérieux; ce sont des bêtises ou des enfances, dont il n'y a que de bonnes gens qui soient capables, MARIVAUX, *Marianne*, 2e partie. Voilà ce que c'est que ce gouvernement représentatif dont vous vous faites une peur; sottise, enfance, mon cousin, P. L. COUR. II, 307. || En bonne part. La pénitence qui est une grâce de simplicité et d'enfance chrétienne, MASS. *Car. Prosp. temp.* || 5° Fig. Les commencements d'une chose. L'enfance d'un art, d'une science. Gouvernait doucement le monde en son enfance, RÉGNIER, *Sat.* VI. Dans les temps bienheureux du monde en son enfance, Chacun mettait sa gloire en sa seule innocence, BOIL. *Sat.* V. La langue française qui, bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, comme Pasquier se l'était imaginé faussement, n'était pas même encore sortie de sa première enfance, ID. *Longin, Sublime, Réflex.* 7. Tout ce qu'aurait pu faire Archimède dans l'enfance du monde, aurait été d'inventer la charrue; Archimède, placé dans un autre siècle, brûle les vaisseaux des Romains avec des miroirs, si cependant ce n'est pas là une fable, FONTEN. *Dégr. anc. et mod. Œuvres*, t. IV, p. 177.

— HIST. XIIe s. Li clers fut sages dès qu'il issit [sortit] d'enfance, *Ronc.* p. 165. Qu'il s'en prennent à mon maistre d'Oisi, Qui m'a appris à chanter dès enfance, QUESNES, *Romancero*, p. 98. || XIIIe s. Li tens qui toute a la baillie Des gens vieillir, l'avoit vieillie [la Vieillesse] Si durement, qu'au mien cuidier El ne se pooit mès aidier, Ains retornoit ja en enfance, *la Rose*, 391. || XIVe s. Vous me cognoessez dès m'effance; Et sachiez bien que vueil tenir Mes promesses jusqu'à mourir, *Liv. du bon Jehan*, 1260. || XVe s. Et [les Gantois] trouverent le repos où le comte avoit esté mis d'enfance, FROISS. II, II, 162. || XVIe s. Dez sa tendre enfance, MONT. I, 164. Que l'enfance regarde devant elle, la vieillesse derriere, ID. III, 308.

— ÉTYM. Provenç. *enfansa*, *efansa;* espagn. *infancia;* ital. *infanzia;* du latin *infantia*, de *infans*, enfant.

† **ENFANÇON** (an-fan-son), *s. m.* Petit enfant. Arrivant le décès De l'enfançon, LA FONT. *Faucon.* Mot vieilli.

— HIST. XIIIe s. Li chastiaux fu garnis de toute garnison; Si ot de toutes armes lassus si grant foison, Qu'il ne criement [craignent] François nient plus que enfançon, *Ch. d'Antioche*, VI, 1044. Et qui vit jusqu'au viel, veez qu'il en avient; Aussi comme en l'estat d'un enfançon revient, J. DE MEUNG, *Test.* 176.

— ÉTYM. Diminutif d'*enfant.*

ENFANT (an-fan), *s. m.* || 1° Individu de l'espèce humaine qui est dans l'âge de l'enfance. Un petit enfant. Un bel enfant. Jouer comme un enfant. Aussi, à dire le vrai, c'est une extrême méchanceté de se moquer d'un pauvre enfant qui n'a appris le français que pour l'amour de moi, et qui a eu du moins l'esprit de me choisir entre tous ceux qui sont ici, VOIT. *Lett.* 57. Laissez venir les petits enfants, et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, X, 14. Tout charme en un enfant dont la langue sans fard, À peine du filet encor débarrassée, Sait d'un air innocent bégayer sa pensée, BOIL. *Épître* IX. Un rimeur, sans péril, de là les Pyrénées, Sur la scène en un jour enferme des années; Là souvent le héros d'un spectacle grossier, Enfant au premier acte, est barbon au dernier, ID. *Art p.* III. Néron n'est plus enfant, n'est-il pas temps qu'il règne? RAC. *Brit.* I, 2. De quel crime un enfant peut-il être coupable? ID. *Athal.* II, 5. Un enfant est peu propre à trahir sa pensée, ID. *ib.* II, 6. Ô vous, sur ces enfants si chers, si précieux, Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux, ID. *ib.* II, 7. Quel astre à nos yeux vient de luire? Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux? ID. *ib.* II, 9. Les enfants ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets, LA BRUY. XI. Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés, ID. *ib.* Les enfants n'ont ni passé ni avenir, et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent, ID. *ib.* Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants; ils les saisissent d'une première vue, ID. *ib.* Un gros marchand qui ne jouait [ne savait jouer] non plus qu'un enfant, HAMILT. *Gramm.* 3. Dieu vous veut petit à vos yeux et simple dans ses mains comme un petit enfant, FÉN. t. XVIII, p. 414. J'ai vu, dit saint Augustin, un enfant jaloux; il ne savait pas encore parler, et, avec un visage pâle et des yeux irrités, il regardait déjà l'enfant qui tetait avec lui, ID. *Éduc. des filles*, ch. 3. Que ses parents et ses voisins l'avaient vue grosse de la fille dont elle avait accouché; que cet enfant [fille] en venant au monde avait été reçu dans les mains de ses parents et de ses alliés, VERTOT, *Révol. rom.* V, p. 40. Sans soin du lendemain, sans regret de la veille, L'enfant joue et s'endort, pour jouer se réveille, DELILLE, *Imagin.* ch. VI. L'enfant dont la mort cruelle Vient de vider le berceau, Qui tombe de la mamelle Au lit glacé du tombeau, LAMART. *Harm.* II, 1. Il est si beau, l'enfant avec son doux sourire, Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire, Ses pleurs vite apaisés, Laissant errer sa vue étonnée et ravie, Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie Et sa bouche aux baisers, V. HUGO, *Feuil les d'aut.* XIX. || L'enfant Jésus, Jésus lorsqu'il était enfant. Un enfant Jésus, une figure de Jésus enfant. Cet enfant est trop mignard, trop fait, trop joli, trop petit, c'est un enfant Jésus, DIDEROT, salon de 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 176, dans POUGENS. || Sage comme l'enfant Jésus, se dit d'un enfant qui est sage et obéissant. || Ce n'est pas un jeu d'enfant, ce n'est pas jeu d'enfant, se dit quand il s'agit de choses sérieuses et importantes. || Être innocent comme l'enfant qui vient de naître ou qui est à naître, être tout à fait innocent. || Enfant gâté, l'enfant à qui ses parents laissent faire toutes ses volontés et qu'ils ne corrigent pas. || Se dit par extension d'un adulte qui se passe ou à qui l'on passe tous ses caprices. Elle était une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux abbé de Saint-Pierre avait été l'enfant gâté, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Faire l'enfant, badiner comme un enfant, s'amuser à des choses puériles. Pendant que les philosophes radotent et font les enfants, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Ils me rient au nez, me disent que je fais l'enfant, MARIVAUX, *Double inconst.* II, I. || Être enfant, même sens. Quoi! vous songez encore à cela? reprit-elle; eh! mon Dieu! Marianne, que vous êtes enfant! MARIVAUX, *Marianne*, part. 2, t. 7, p. 214, dans POUGENS. || Ne pas faire l'enfant, signifie aussi ne pas faire l'ignorant, ne pas affecter l'ignorance d'un enfant sur ce qui est dit ou proposé. Il ne fit pas l'enfant, il profita de l'occasion. Acceptez, ne faites pas l'enfant. || Adjectivement. Tout enfant qu'elle était, FLÉCHIER, *Mme de Mont.* Allons nous coucher; je suis plus enfant que toi, J. J. ROUSS. *Confess.* I. J'aurais eu peine à croire qu'il y eût des spectateurs assez enfants pour aller voir cette imitation, ID. *Héloïse*, II, 23. || Un peuple enfant, un peuple qui n'est pas encore civilisé. || On l'a dit aussi, en poésie, de ce qui est de l'enfance. Bords où mes pas enfants suivaient Napoléon, Fortes villes du Cid! V. HUGO, *Feuilles d'aut.* XV. || D'enfant, *loc. adj.* Faible, futile. Ce sont scrupules d'enfant. Cette difficulté d'enfant a occupé dans tous les siècles les têtes les plus fortes, DIDEROT, *Règnes de Claude et Néron*, II, § 64. || 2° Mal d'enfant, le travail de l'accouchement. Cette femme est en mal d'enfant. Une montagne en mal d'enfant Jetait une clameur si haute.... LA FONT. *Fabl.* V, 10. || Faire un enfant, en parlant d'une femme. La femme ne faisant guère qu'un enfant à la fois, J. J. ROUSS. *Orig. Notes.* || Faire un enfant, en parlant d'un homme. M. de Nemours fit un en-

fant à cette fille de Rochon, qu'on appelait Mlle de la Garanche, ST-SIM. 57, 205. || 3° *S. f.* Petite fille, jeune fille. Ma belle enfant. La pauvre enfant. Excusez ma tendresse pour une enfant dont je n'ai jamais eu aucun sujet de plainte, RAC. *Lett. à sa tante.* Je suis la plus jeune de ses enfants, DIDEROT, *Père de famille*, II, 9. Dainville arrive en tenant par la main la plus charmante enfant que j'aie jamais vue, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, lett. 1, dans POUGENS. || 4° Il exprime un rapport de génération, fils ou fille. Il eut plusieurs enfants. Il perdit ses enfants en bas âge. Et contre un père enfin l'enfant a toujours tort, ROTR. *St-Genest*, I, 1. Ce fut là [à la Bérésina] qu'on aperçut des femmes au milieu des glaçons, avec leurs enfants dans leurs bras, les élevant à mesure qu'elles s'enfonçaient; déjà submergées, leurs bras roidis les tenaient encore au-dessus d'elles, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XI, 9. || C'est l'enfant de sa mère, c'est bien l'enfant de sa mère, c'est-à-dire il en a tout le caractère. || C'est bien l'enfant de son père, de sa mère, se dit aussi de la ressemblance physique. || Enfant de bonne mère ou de bonne maison, personne qui occupe un bon rang dans la société. Il n'y a enfant de bonne mère qui ne prétende à cela. || Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison, le châtier sévèrement, ne point l'épargner. Si vous ne retrouvez pas mon cordon, vous serez livré au sous-comite, qui vous traitera en enfant de bonne maison, LESAGE, *Guzman d'Alf.* VI, 10, || Enfant de famille, enfant en puissance de père et de mère. || Enfant de famille, enfant chéri, enfant qui était avantagé aux dépens des autres. || Enfant de famille, enfant de bonne maison. Je ne me trouvai pas seul avec le muletier; il y avait deux enfants de famille de Pennaflor, LESAGE, *Gil Blas*, I, 3. || Enfant de troupe, fils de militaire élevé dans les casernes aux frais de l'État. || Enfant trouvé, enfant abandonné par ses parents, ramassé par les passants, et recueilli par les hospices. Mon troisième enfant fut donc mis aux enfants trouvés, ainsi que les premiers, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Enfants de la patrie, nom donné, pendant la Révolution, aux enfants trouvés. || Enfant de l'amour, enfant né hors mariage. || Terme de marine. Enfant trouvé, personne qui s'est cachée à bord pour y faire une campagne et qui ne se montre que lorsque le navire est en mer. || Enfant de la balle, voy. BALLE. || Enfants bleus, enfants rouges, pauvres enfants habillés de bleu, de rouge, qu'on élevait à Paris dans un lieu fondé pour cela. || L'enfant prodigue, l'enfant de l'Évangile qui, ayant reçu sa part, va la dissiper follement, et qui, revenant dans l'état le plus misérable, est bien accueilli par son père. Tu reviens dans ta famille dans l'équipage de l'enfant prodigue, LESAGE, *Estév. Gonzalez*, ch. 30. || Par analogie, jeune homme qui a fait ses fredaines, malgré les conseils de ses parents, surtout au moment où il revient près d'eux pour mener une vie plus rangée. Un matin donc, l'enfant prodigue comparut devant sa mère, non point hâve, décharné, souillé de boue et couvert de haillons comme son aîné de la Bible, mais élégant, leste, gracieux, l'œil câlin et le sourire sur les lèvres, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § XII. || 5° Enfants de France, princes et princesses, enfants du roi qui occupait le trône, pour les distinguer de ceux et de celles des différentes branches de la maison royale, qui ne portaient que le titre de princes et princesses du sang. || 6° Petits-enfants, voy. PETITS-ENFANTS. || 7° Enfant de chœur, enfant qui chante au chœur. || 8° Enfants de langue, nom qu'on donnait, dans les Échelles du Levant, à de jeunes Français que le roi entretenait au Levant pour y apprendre les langues turque, arabe, grecque, et pour servir ensuite de drogmans. On dit aujourd'hui jeunes de langue. || 9° Enfants perdus, soldats qui marchent, pour quelque entreprise extraordinaire, à la tête d'un corps de troupes commandé pour les soutenir; ainsi nommés parce que leur service est particulièrement périlleux. Cette locution provient peut-être de *los infantes*, expression espagnole, d'où est né le mot *infanterie*. || Plus généralement. Enfants perdus, personnes qu'on met en avant dans une affaire hasardeuse. || Fig. Je vous prie de regarder mes réflexions comme des enfants perdus que j'ai jetés en avant sans m'embarrasser de ce qu'ils deviendraient, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 fév. 1764. || Néologisme. Enfant terrible, enfant qui, en répétant ce qu'il a entendu dire, blesse profondément ceux à qui il parle. Dites-moi donc, monsieur, qui est-ce qui a inventé la poudre? papa dit que ce n'est pas vous. || Par extension, ceux qui par trop de sincérité compromettent leur cause, leur parti. || 10° Terme de familiarité, d'encouragement, avec un accent paternel, et venant d'un homme âgé ou d'un supérieur. Mes chers enfants. Allons, enfants. Mon enfant, écoutez-moi. Va-t'en, ma pauvre enfant, MOL. *Femm. sav.* II, 6. Allons, Merlin, de la vivacité, mon enfant, de la présence d'esprit, REGNARD, *Retour imprévu*, sc. 10. Ah! mon enfant, j'ai cru voir une substance céleste; elle m'a tout à coup embrasé d'amour, LESAGE, *Gil Blas*, X, 8. || Un bon enfant, un homme de bonne humeur, et aussi un homme qui n'a pas de malice. Au surplus bon enfant, sot, je ne le dis pas, LA FONT. *Contr.* Il est fort bon enfant et plus uni à ce qu'il me semble que la plupart des jeunes gens, P. L. COUR. *Lett.* II, 103. || On dit de même une bonne enfant. Elle est bonne enfant. Mais dans le fond, c'est une bonne enfant, REGNARD, *Sérénade*, 11. || Il est bon enfant, bien bon enfant de croire cela, de se prêter à cela, c'est-à-dire il est bien simple de croire cela, etc. || *Adjectivement.* Il a un air bon enfant, un sourire bon enfant. || Dans le style familier, bon enfant entraîne souvent l'idée d'aimable vaurien, de joyeux compagnon. || 11° Les êtres humains considérés comme fils du ciel, de Dieu, de la terre, de la patrie, etc. La patrie réclama le secours de ses enfants. Les enfants d'une même patrie. Les enfants de Dieu et de l'Église. Ainsi la Grèce en vous trouve un enfant rebelle, RAC. *Andr.* I, 2. Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin? ID. *Ath.* II, 7. Jérusalem renaît plus charmante et plus belle; D'où lui viennent de tous côtés Ces enfants qu'en son sein elle n'a pas portés? ID. *ib.* III, 7. Rome avait des enfants Qui conspiraient contre elle et servaient les tyrans, VOLT. *Brut.* V, 1. Des enfants du soleil le redoutable empire, ID. *Alz.* I, 4. .... L'État répandait le sang de ses enfants, ID. *Tancr.* I, 1. Si le monde exige tant des enfants de la terre, qu'est-ce que Dieu ne doit pas demander des enfants du ciel? MASS. *Petit car. Grandeur de J.-C.* À mesure que les conquêtes et les cultures se multiplièrent en Amérique, il fallut plus d'esclaves; ce besoin a augmenté graduellement; et, depuis la pacification de 1763, on a arraché chaque année à la Guinée quatre-vingt mille de ses malheureux enfants, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 19. Venez, enfants du ciel, orphelins sur la terre, Il est encor pour vous un asile ici-bas; Mes trésors sont cachés, ma joie est un mystère; Le vulgaire l'admire et ne la comprend pas, LAMART. *Harm.* I, 11. || Dans le langage biblique. Les enfants des hommes, les hommes, et surtout ceux qui vivent dans l'iniquité. Les enfants de lumière, ceux qui ont reçu l'Évangile. Les enfants de ténèbres, les idolâtres. || Par extension, il se dit d'autres êtres que les êtres humains. Quels qu'ils soient, l'Éternel à d'immuables lois Soumet tous les enfants des vergers et des bois; Lui-même il les nourrit, il veille à leur défense, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || 12° *S. m. plur.* Descendants. Nous sommes tous enfants d'Adam. Les enfants d'Israël. Et que vous racontiez à vos enfants et aux enfants de vos enfants de combien de plaies j'ai frappé les Égyptiens, SACI, *Bible, Exode*, X, 2. Des enfants de Japhet toujours une moitié Fournira des armes à l'autre, LA FONT. *Fabl.* II, 6. || 13° Natif. Les enfants de Paris. || 14° Partisan, sectateur, disciple. Les enfants de la liberté et de l'égalité. Mais pendant que vous ne travaillerez qu'à y entretenir le trouble, ne doutez pas qu'il ne se trouve des enfants de la paix qui se croiront obligés d'employer tous leurs efforts pour y conserver la tranquillité, PASC. *Prov.* 18. || Enfants de St-François, de St-Ignace, etc. les Franciscains, les Jésuites, etc. || Les enfants de Bellone, de Mars, les guerriers. Les enfants d'Apollon, les poëtes. || 15° Ce qui est l'effet, la conséquence de, le produit de. Le bonheur est enfant de la vertu. Les jeux, les ris, enfants de la gaieté. Impatients désirs d'une illustre vengeance, Enfants impétueux de mon ressentiment, CORN. *Cinna*, I, 1. Sortez de mon esprit, ressentiments jaloux, Noirs enfants du dépit, ID. *Sertor.* III, 4. Fiers enfants de l'honneur, nobles emportements, ID. *ib.* IV, 3. Les arts sont les enfants de la nécessité, LA FONT. *le Quinquina*, ch. II. On ne se cache point ces secrets mouvements, De la nature en nous indomptables enfants, VOLT. *Œdipe*, II, 2. N'atteste point ces dieux, enfants de l'imposture, ID. *Alz.* II, 4. Quel mérite ont des arts, enfants de la mollesse? ID. *Orphel.* IV, 2. Richelieu, Mazarin.... Enfants de la fortune et de la politique, ID. *Henr.* ch. VII. || 16° Petit d'un animal. Une laie aux poils blancs, trente enfants blancs comme elle, Vont s'offrir à tes yeux, DELILLE, *Énéide*, VIII. || 17° Terme d'astronomie. Enfants de Dercéto ou enfants d'Atergatis, la constellation des Poissons. || 18° Terme d'alchimie. Enfants de la nature, les quatre éléments qu'admettaient les anciens. || Enfant des philosophes, le mercure. || Proverbe. De fol et d'enfant se doit-on délivrer, c'est-à-dire quand on travaille sérieusement, il faut écarter les gens folâtres et les enfants. || Cet enfant a trop d'esprit, il ne vivra pas, se dit sérieusement pour exprimer la crainte qu'inspire la santé d'un enfant trop précoce, ou, par moquerie, pour exprimer qu'un enfant est sans esprit. Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu, C. DELAVIGNE, *Enfants d'Édouard*, I, 2. || Il n'y a plus d'enfants, c'est-à-dire on commence à avoir de la malice de bonne heure; et aussi, les jeunes gens pensent, parlent, agissent comme les hommes mûrs. || Enfant de Melchisédech, personne dont on ne connaît pas la famille. C'étaient des enfants de Melchisédech, dont on ne connaissait ni le pays, ni la famille, ni probablement le vrai nom, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Les menteurs sont enfants du diable.

— HIST. XIe s. Par tels paroles vous ressemblez enfant, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIIe s. De lor enfanz et des gentis uxors, *Ronc.* p. 37. Dient Franzois : cist cops n'est pas d'enfant, *ib.* p. 77. Et Dex! dit Naymes, or voi-je duel [deuil] d'enfant, *ib.* p. 153. Baron, dist l'anfes, ne vous doit anuier, *ib.* p. 187. Empris [j'] ai greignor folie Que li faus enfes qui crie Por la bele estoile avoir, *Couci*, III. De sa premiere fame [il] out deus vaslez enfans, *Sax.* V. || XIIIe s. Cil gaigna deus enfans en la serve haïe, *Berte*, LX. [Rainfrois fut] li premiers enfes qu'ot en la serve li rois, *ib.* LXI. Dont je me chevissoie [entretenois] et ma fame Margain Et mes petits enfans, *ib.* LXXIII. Murdri [ils] ont mon enfant, Bertain, qui m'aimoit si, *ib.* LXXXIX. Certes el [Vieillesse] n'avoit poissance, Ce cuit-je, ne force, ne sens, Ne plus qu'un enfes de deus ans, *la Rose*, 392. Enfes qui ne crient [craint] pere et mere, Ne puet estre qu'il nel' compere [qu'il ne le paye], *ib.* 10795. Se li enfes roboit ou batoit se [sa] mere, venjance en devroit estre fete, BEAUM. XI, 19. Comme le [la] mere son enfant garantiroit par bone volenté, s'ele en avoit le pooir, ID. XI, 19. || XIVe s. Il estoit tres bon et ne sembloit pas enfant ou filz de home mortel, mais de Dieu, ORESME, *Eth.* 191. Se l'un demeure tousjours enfant en pensée et en meurs, et l'autre soit très bon et très vertueux, ID. *ib.* 265. || XVe s. Mais le roi vueil-je bien deporter [excuser], car c'est un enfes; on lui doit pardonner [paroles de Philippe d'Artevelle], FROISS. II, II, 191. .... Amour descent aux enfans Des peres; beau filz, or m'entens, L'amour aux peres ne remonte Des enfans.... EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 503, dans LACURNE. Enfant aime moult qui beau l'appelle, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 215. Enfant de bonne ville est demy escripvain, ID. *ib.* Lequel Jehan de Saintré, sur tous les autres paiges et enfans d'honneur, servoit chacun jour à table, *Petit J. de Saintré*, p. 2, dans LACURNE. || XVIe s. Je repartiroye après cinq mille harquebusiers en dix troupes, et en mettrois les six comme enfans perdus à la teste des bataillons, LAN. 426. Je ne parle pas d'une certaine sorte qui s'appellent les enfans sans souci, ID. 498. Il y avoit encore d'autres vœux plus infantiles, jaçoit qu'ils ne se fissent pas des petits enfants, CALVIN, *Instit.* 1. Enfant qui vient de nature prend de Dieu sa pasture, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 238. Poissons et enfans en eaue sont croissans, ID. *ib.* p. 247. Enfans de la messe de minuit, qui cherche Dieu à taston, OUDIN, *Curiosités fr.* Enfant haï est toujours triste, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 216. De grands personnages enfants non sages, ID. *ib.* De petit enfant petit deuil, ID. *ib.* M. de Strozze avoit esté nourry enfant d'honneur du petit roy François II, estant monsieur le dauphin, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 304, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *éfan*; picard *affant*, *effant*; provenç. *enfan*, *effan*, *efan*; espagn. et ital. *infante*, infant; du latin *infantem*, enfant, de *in*, non, et *fari*, parler (voy. FABLE): celui qui ne parle pas. L'ancien français *enfe* ou *enfes* est le nominatif, d'*infans*, avec l'accent sur *in*; *enfant* est le régime, d'*infántem*, avec l'accent sur *fan*.

ENFANTÉ, ÉE (an-fan-té, tée), *part. passé.* || 1° Mis au monde. Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté, RAC. *Esth.* III, 4. || 2° Fig. Voyez que d'incidents à la fois enfantés! MOL. *l'Ét.* V, 14.

ENFANTEMENT (an-fan-te-man), *s. m.* || 1° Action d'enfanter. Avez-vous observé l'enfantement des biches? SACI, *Job*, XXXIX, 1. || Aujourd'hui ne se dit guère que de la parturition dans l'espèce humaine. Les douleurs de l'enfantement. || 2° Fig. .... Tant dut coûter de peine Ce long enfantement de la grandeur romaine! DELILLE, *Énéide*, I. Et cet heureux trépas, des faibles redouté, N'est qu'un enfantement

à l'immortalité, LAMART. *Socrate*, 349. || Composition, conception littéraire. Cet ouvrage a été d'un enfantement laborieux.

— HIST. XIIIe s. Prie ge Lucina la deesse D'enfantement, qu'el doint qu'il nesse Sans mal et sans encombrement, Si qu'il puist vivre longuement, *la Rose*, 10660. || XVIe s. Les douleurs de l'enfantement, par les medecins et par Dieu mesme estimées grandes, et que nous passons avecques tant de ceremonies, il y a des nations entieres qui n'en font nul compte, MONT. I, 306. Montagnes, vous sentez douleurs d'enfantemens; Vous fuyez comme agneaux, ô simples elemens, D'AUB. *Trag.* liv. VII.

— ÉTYM. *Enfanter*; provenç. *enfantamen*, *efantamen*; anc. cat. *infantament*.

ENFANTER (an-fan-té), *v. a.* || 1° Donner le jour à un enfant. Heureuse la mère qui l'a enfanté. || Par extension. Ce peuple que la terre enfantait tout armé, CORN. *Médée*, I, 1. Le monde, de qui l'âge avance les ruines, Ne peut plus enfanter de ces âmes divines, BOIL. *Lutr.* III. Cieux, répandez votre rosée, Et que la terre enfante son sauveur, RAC. *Athal.* II, 7. Sitôt que le devoir l'ordonne, La France enfante des soldats, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 64, dans POUGENS. || Absolument. Le chaos se féconde, et la nature enfante, DELILLE, *Parad. perdu*, VII. || 2° Fig. Créer, concevoir, produire. Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes, Sans venir jusqu'à nous, crèvera sur leurs têtes, CORN. *Théod.* I, 1. On y voit tour à tour la paix et les combats; On y voit l'amertume enfanter les appas, ID. *Imit.* II, 9. Le poëte par bonheur n'ayant point enfanté de nouvelles stances, SCARRON, *Rom. com.* part. I, ch. 13. Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume Peut tous les mois sans peine enfanter un volume, BOIL. *Sat.* II. Que Racine, enfantant des miracles nouveaux, De ses héros sur lui [le roi] forme tous les tableaux, ID. *Art p.* IV. Accourez, troupe savante; Des sons que ma lyre enfante, Ces arbres sont réjouis, ID. *Ode sur Namur.* Et quel affreux projet avez-vous enfanté, Dont votre cœur encor doive être épouvanté? RAC. *Phèd.* I, 3. C'est au génie seul à enfanter toutes les hardiesses qui contribuent si fort au merveilleux de la poésie et au sublime de l'éloquence, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 59, dans POUGENS. Je l'ai vu, ce n'est point une erreur passagère Qu'enfante du sommeil la vapeur mensongère, VOLT. *Sém.* I, 5. Son nom et son malheur enfantent des soldats, ID. *Triumv.* II, 2. De la ligue en cent lieux les villes alarmées Contre moi dans la France enfantaient des armées, ID. *Henr.* III, 143. Ses succès, sa valeur, Bientôt à Spartacus enfantent une armée, SAURIN, *Spart.* I, 1. || Absolument. Cet auteur enfante difficilement, il ne produit des ouvrages qu'avec peine. || 3° Dans le langage mystique, enfanter une âme en ou à Jésus-Christ, la rendre digne de Jésus-Christ et de la vie éternelle. Si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle, BOSS. *Anne de Gonz.* Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir [Henriette] de ces lois; il met les âmes à ce prix; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus, ID. *Duch. d'Orl.* Tant de saints pasteurs qui offrent leurs âmes et leurs travaux pour vous enfanter à Jésus-Christ, MASS. *Car. Mot. de conv.* || 4° S'enfanter, *v. réfl.* Être enfanté, être produit. Une tragédie ne s'enfante pas si facilement. || Proverbe. C'est la montagne qui enfante une souris, ou la montagne a enfanté une souris, se dit de grands projets qui viennent à rien. Que produira l'auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, BOIL. *Art p.* III.

— SYN. ENFANTER, ENGENDRER. Engendrer est relatif à la génération; enfanter, à l'enfant qui est mis au monde. De là la différence de sens entre ces deux mots: d'abord engendrer se dit également du mâle et de la femelle, de l'homme et de la femme; enfanter ne se dit que de la femme seule. Au figuré, engendrer s'applique à ce qui peut être comparé à une génération; et enfanter à ce qui peut être comparé à la mise au monde. Tant que l'idée de mise au monde n'est pas nécessaire, on se sert indifféremment d'engendrer ou d'enfanter: ce discours engendra ou enfanta des discordes. Mais, quand cette idée est nécessaire, c'est enfanter qu'il faut: on enfante un projet, un ouvrage.

— HIST. XIe s. Graces rendit al enfanter, e Samuel le fist nurrier, *Rois*, p. 4. || XIIIe s. S'ele [la mère] estoit franche quant ele conçut, et quant à l'anfanter est serve, droit dit que li enfes est frans, *Liv. de just.* 64. Mestre, fist le chevalier, je vous demande si vous creez que la vierge Marie, qui Dieu porta en ses flans et en ses bras, enfantast vierge, JOINV. 198. || XVIe s. Elle enfanta un enfant mort, PARÉ, XXIX, 16. Vous ne tuerez point L. Cæsar, que premierement vous ne me tuez, moy qui ay enfanté vostre capitaine, AMYOT, *Anton.* 23.

— ÉTYM. *Enfant*; provenç. *enfantar*, *effantar*, *efantar*; ital. *infantare*.

ENFANTILLAGE (an-fan-ti-lla-j', *ll* mouillées, et non an-fan-ti-ya-j'), *s. m.* Actions, manières, paroles qui ne conviennent qu'à un enfant. Gamaches n'avait pu se contraindre de reprendre en face et en public les enfantillages qui échappaient à monseigneur le duc de Bourgogne, ST-SIM. 244, 139. Voysin porta ses deux charges, comme on vient de le dire, et le roi eut l'enfantillage de s'amuser à le montrer, ID. 358, 230. Pourquoi n'allais-je point à Neuchâtel? c'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Il mêlait des sentiments si fiers et si nobles aux enfantillages de l'amour-propre, que tout cela ensemble n'avait rien que d'intéressant, MARMONTEL, *Contes moraux*, *Scrup.* Voyant que votre entretien se prolongeait.... je ne sais pourquoi.... c'est un enfantillage de ma part. . mais j'ai craint.... PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, I, 10.

— HIST. XVIe s. Tout ainsi comme, lassez et travaillez de la longue course de nostre vie, nous retumbons en enfantillage, MONT. II, 310. Avec le corps l'esprit s'use et s'empire, et vient enfin en enfantillage, CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ÉTYM. Provenç. *enfantilhatje*; de l'anc. adj. *enfantil*, du latin *infantilis*, de *infans*, enfant, et la finale *age*.

ENFANTIN, INE (an-fan-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient à l'enfance. Visage enfantin. On le voyait toujours doux, paisible et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfantins, MOL. *Mal. im.* II, 6. Certains traits enfantins, doux, mignons, délicats, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, II, 9. Venez, pauvres enfants qu'on veut rendre orphelins, Venez faire parler vos esprits enfantins, RAC. *Plaid.* III, 3. Vous me flattez, dit le président, avec une pudeur enfantine et faisant semblant de rougir, MARMONTEL, *Contes moraux*, *Philos. soi-dis.* Enfants, car votre voix est enfantine et tendre, Vos discours sont prudents plus qu'on n'eût dû l'attendre, A. CHÉN. *Idylles*, *l'Aveugle*. Au bord de Seine errait le beau Loïs; Isis un jour vit sa grâce enfantine, MILLEV. *Le beau Loïs*.

— HIST. XVIe s. D'un visage enfantin, mais de senile prudence, MONT. I, 45. Mes jeux enfantins [de mon enfance], ID. I, 108. Cette molle douceur et cette pudeur enfantine, ID. III, 5.

— ÉTYM. *Enfant*; provenç. *effanti*. Dans l'ancienne langue on trouve *enfantiu* ou *enfantif*, et plus tard *enfantile*.

ENFARINÉ, ÉE (an-fa-ri-né, née), *part. passé.* || 1° Blanchi de farine. Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille, S'écria-t-il de loin au général des chats, LA FONT. *Fabl.* III, 18. || 2° Fig. Les gens de grec enfarinés Connaîtront Thélème et Macare, VOLT. *Th. et Mac.* || Être enfariné d'une science, en avoir quelque teinture. || Être enfariné d'une doctrine, en être infatué. || Venir la gueule enfarinée, venir avec une folle confiance. C'est un air de gueule enfarinée qui n'appartient qu'à qui vous savez, SÉV. 238. || Dans cette locution, gueule est probablement pris pour le visage entier: la gueule enfarinée, c'est le visage enfariné, comme faisaient les acteurs au XVIe siècle qui s'enfarinaient le visage et se présentaient ainsi aux spectateurs.

ENFARINER (an-fa-ri-né), *v. a.* || 1° Poudrer de farine. Tous ceux qui l'entendront parler sans le connaître, au lieu de croire qu'il ait la barbe blanche, s'imagineront qu'il se sera enfariné le visage, BALZ. liv. III, lett. 11. || 2° S'enfariner, *v. réfl.* Se couvrir de farine. [Le chat] Blanchit sa robe, s'enfarine; Et de la sorte déguisé, Se niche et se blottit dans une huche ouverte, LA FONT. *Fabl.* III, 18. Le lendemain notre amant se déguise Et s'enfarine en vrai garçon meunier, ID. *Mandrag.* || Fig. et familièrement. Prendre une légère teinture de quelque science.

— HIST. XVIe s. Les aprentifs [comédiens] et qui ne sont pas de si haulte leçon, s'enfarinent le visage, MONT. II, 104. Nous ne sçavons pas distinguer la peau, de la chemise; c'est assez de s'enfariner le visage, sans s'enfariner la poictrine, ID. IV, 158. .... Quand la neige enfarine À gros flocons les bords de la marine, AM. JAMIN, *Poésies*, f° 29, dans LACURNE. Aux champs où les filles ne sont encore enfarinées de ces belles furtives amourettes et beaux miroirs des villes, NOEL DUFAÏL, *Contes d'Eutrap.* chap. 20.

— ÉTYM. *En* 1, et *farine*.

ENFER (an-fèr), *s. m.* || 1° Terme des anciennes religions polythéistiques. Lieu souterrain qu'habitaient les âmes des morts. Les enfers comprenaient le Tartare pour les méchants, et les Champs-Élysées pour les justes. Je saurai le braver jusque dans les enfers, CORN. *Cinna*, II, 2. L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie; Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie, BOIL. *Longin*, *sublime*, VII. Il précipite dans les enfers une foule de combattants, FÉN. *Tél.* XX. Monstre que dans nos bras les enfers ont jeté, RAC. *Iph.* V, 4. Tu peux faire trembler la terre sous tes pas, Des enfers déchaînés allumer la colère, J. B. ROUSS. *Cantate*, *Circé*. Devant le vestibule, aux portes des enfers, Habitent les soucis et les regrets amers, Et des remords rongeurs l'escorte vengeresse.... DELILLE, *Énéide*, VI. || Les trois juges des enfers, Minos, Éaque et Rhadamanthe. || Les filles d'enfer, les furies. Eh bien, filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes? Pour qui sont ces serpents...., RAC. *Andr.* V, 5. || En ce sens, enfer se dit le plus souvent au pluriel. || 2° Lieu destiné au supplice des damnés, dans la religion chrétienne; on dit dans le même sens, au pluriel, les enfers. Le feu de l'enfer. La bouche de l'enfer est toujours ouverte, et les grands et les petits, les forts et les faibles, les riches et les pauvres y entrent pêle-mêle à tous moments, NICOLE, *Ess. mor.* 3e traité, ch. 5. L'enfer est le centre des damnés comme les ténèbres sont le centre de ceux qui fuient le jour, ID. *ib.* 2e traité, ch. 10. Ne trouvant donc point de lieu qui lui soit plus propre et qui lui soit moins pénible que l'enfer, elle [l'âme pécheresse] s'y précipite comme dans son centre et dans le lieu seul qui lui est convenable, ID. *ib.* 2e traité, ch. 10. Mais il est aux enfers des chaudières bouillantes Où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes, MOL. *Éc. des fem.* III, 2. Qui a le plus de sujet de craindre l'enfer, ou celui qui est dans l'ignorance s'il y a un enfer, et dans la certitude de damnation, s'il y en a; ou celui qui est dans une persuasion certaine qu'il y a un enfer et dans l'espérance d'être sauvé, s'il est? PASC. *Pensées*, part. II, art. 3. [Alexandre] tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu soit par orgueil, soit par politique, BOSS. *la Vallière*. Mais lorsqu'en sa malice un pécheur obstiné, Des horreurs de l'enfer vainement étonné, BOIL. *Ép.* XII. Je reviendrai bientôt par un heureux baptême T'arracher aux enfers et te rendre à toi-même, VOLT. *Zaïre*, III, 4. || L'Enfer, titre d'une des parties de la Divine comédie, poëme de Dante. || Il se dit aussi d'un des enfers ou lieux du supplice décrits dans ce poëme. On eût dit qu'on entrait dans l'enfer de glace si bien décrit par le Dante, STAEL, *Corinne*, III, 5. || 3° Fig. Chose excessivement déplaisante, pénible. Hé! monsieur, si vous le pouvez, sauvez-vous de cet enfer-là [les procès], MOL. *Fourb. de Sc.* II, 8. Ils lui montrèrent [au duc du Maine] les enfers ouverts sous ses pieds par le mariage de Mlle de Bourbon [avec le duc de Berry], ST-SIM. 267, 101. Au moment où cet enfer [la Bastille] créé par la tyrannie pour le tourment de ses victimes s'est ouvert sous les yeux de la capitale.... MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 346. || 4° Par extension, les démons, les puissances de l'enfer. C'est l'enfer qui l'a créé. Les enfers ont jeté ce monstre parmi nous. Mes amis, J'ai soumis L'enfer à ma puissance; De son obéissance J'ai pour gage certain Un lutin, BÉRANG. *Colibri*. || 5° Un enfer, lieu, réunion, vie commune où règnent la discorde, la confusion. Et j'abhorre des nœuds Qui deviendraient sans doute un enfer pour tous deux, MOL. *D. Garc.* I, 4. On a raison d'appeler ces salles [les assemblées de jeu] un enfer, MERCIER, *Tableau de Paris*, t. II, p. 328 (éd. d'Amst. 1782). || Se dit, à Londres, des maisons de jeu et des lieux de débauche. || 6° Désordre, trouble. Combien n'a-t-on point vu de belles aux doux yeux, Avant le mariage anges si gracieux, Tout à coup se changeant en bourgeoises sauvages, Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages, BOIL. *Sat.* X. Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi, ID. *ib.* VI. Mettre le scandale et l'enfer dans sa maison, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 7° Violente peine qu'inspire la passion ou le remords. Avoir l'enfer dans le cœur. Porter son enfer avec soi. Et si l'enfer est fable au centre de la terre, Il est vrai dans mon sein, MALH. V, 21. Ils commencent leur enfer sur la terre, BOSS. *Conv.* 1. Q'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie? il est dès celle-ci dans le cœur des méchants, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Le supplice d'attendre est l'enfer des amants

BOISSY, *Impatient*, I, 1. || Furie d'enfer, monstre échappé de l'enfer, personne très-méchante. || Tison d'enfer, porte d'enfer, c'est-à-dire personne capable d'opérer la perte des âmes. Votre père Brisacier dit que ceux contre qui il écrit sont des portes d'enfer, des pontifes du diable.... s'amuserait-on à prouver qu'on n'est pas porte d'enfer? PASC. *Prov.* XV. || 8° D'enfer, *loc. adject.* Excessif. Faire un feu d'enfer. Mener un train d'enfer. Jouer un jeu d'enfer. M. de Vendôme commença à s'apercevoir que ce feu d'enfer par lequel il avait compté de les écraser [les ennemis] ne leur nuirait guères, ST-SIM. 209, 63. On a joué un jeu d'enfer, cinq sous la fiche, PICARD, *Petite ville*, I, 8. || Terme de cuisine. Mettre, faire griller quelque chose au feu d'enfer, le faire griller à un feu de charbon très-ardent. || C'est un métier d'enfer, c'est un métier extrêmement fatigant. || 9° Terme de typographie. Cassetin dans lequel on jette les mauvaises lettres. Vieux. On dit aujourd'hui cassetin du diable. || 10° Terme d'huilerie. Citerne où se réunissent les eaux qui ont été mêlées avec le marc d'olive. Les résidus de ces cuviers s'écoulent dans un souterrain qu'on nomme l'enfer.... ce qu'on en tire est l'huile d'enfer, qui est la plus basse sorte, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *huilier*. || 11° Enfer de Boyle, matras de verre à fond plat et à col effilé, dans lequel Boyle et d'autres chauffaient le mercure pendant des mois et des années.

— HIST. XI° s. L'enchanteür qui ja fut en enfer, *Ch. de Rol.* CVI. || XII° s. L'ame s'en va en enfer osteler, *Ronc.* p. 62. Tu ies pieres, e sur ceste piere ferai M'iglise, e ma meisun i edifierai, E les portes d'enfer par li depecerai, *Th. le mart.* 79. || XIII° s. Et li ame de li soit en enfer ravie, *Berte*, LXXII. Certes durement me merveil Comment hons, s'il n'iere de fer, Puet vivre un mois en tel enfer, *la Rose*, 2606. Sacent donques tuit, que lor ames sunt données as ennemis d'enfer, et lor cors as vers, et lor avoirs à lor parens, BEAUM. LXVIII, 15. Leenz a une grant meson, Qui lors estoit, en la seson, Plaine de fermes et d'enfers [malades]; Assez estoit griez [fâcheux] cis enfers, RUTEB. II, 181. || XV° s. Dieu la confonde, Et au parfond de la terre la fonde : Car el porte son enfer en ce monde, AL. CHART. *le Débat des deux fortunes*. L'autre des places estoit Bauverne, où les Anglois avoient compassé une fosse nommée enfer, et là ils jettoient les gens qui ne pouvoient ou vouloient rançonner, *Hist. de Loys III, duc de Bourbon*, p. 16, dans LACURNE. || XVI° s. Mais je ne m'en puis descoiffer; Je pense que c'est un enfer Dont jamais je ne sortiray, MAROT, I, 204. Le lict m'est un enfer, et pense que dedans On ait semé du verre ou des charbons mordants, RONS. 798. ....de l'enfer il ne sort Que l'eternelle soif de l'impossible mort, D'AUB. *Trag.* liv. VII.

— ÉTYM. Bourg. *enfar*; picard, *infer*; provenç. *infern, yfern, enfern, effern*; catal. *infiern*; espagn. *infierne*; ital. *inferno*; du latin *infernus*, enfer, proprement lieu bas (voy. INFÉRIEUR).

ENFERMÉ, ÉE (an-fèr-mé, mée), *part. passé*. || 1° Mis en un lieu fermé. Du linge enfermé dans une armoire. Enfermé dans une prison. Au sérail des soudans dès l'enfance enfermée, VOLT. *Zaïre*, I, 1. J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein, RAC. *Baj.* IV, 5. Quand, sur ton sommet enflammé, Dans un nuage épais le Seigneur enfermé, ID. *Athal.* I, 4. Je demandai à Dumont s'il ne fallait pas être plus fou que les plus enfermés pour concevoir un projet si radicalement insensé, ST-SIM. 285, 122. || Terme de marine. Navire enfermé, navire placé entre des terres ou entouré de glaces. || Substantivement. Celui qui est enfermé. Les enfermés périssaient. De là [la constitution Unigenitus] ce peuple entier d'exilés et d'enfermés dans les prisons et beaucoup dans les cachots, et le trouble et la subversion dans les monastères, ST-SIMON, 405, 224. || Terme de zoologie. Les enfermés, famille de mollusques de l'ordre des conchifères ou acéphales testacés. || 2° Environné, circonscrit. La vue présente aux yeux divers coteaux dont cette campagne est enfermée, CORN. *Tois. d'or, Argum. du 3° acte*. || 3° Contenu. Vous avez quelque sujet de prétendre qu'elle [la conséquence] n'est pas enfermée dans le principe, PASC. *Réfut. de la rép. à la 12° lettre*. || 4° *S. m.* Sentir l'enfermé, exhaler une odeur que contractent souvent les choses enfermées. On dit, dans le même sens et plus souvent, sentir le renfermé.

ENFERMER (an-fèr-mé), *v. a.* || 1° Mettre en un lieu fermé. Enfermer quelqu'un dans sa chambre, un cheval à l'écurie. Il fut enfermé dans une forteresse. Dans un même sépulcre enferme-nous tous deux, VOLT. *Scythes*, IV, 6. Sa femme se déshonora avec tant d'éclat, que le baron, de concert avec sa famille, la fit enfermer dans un couvent, M^me^ DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. II, p. 375, dans POUGENS. || Fig. Enfermer le loup dans la bergerie, enfermer quelqu'un dans l'endroit même où il peut faire le plus de mal, et presque toujours lorsque l'on croit se garantir par là de tout inconvénient. Se dit aussi d'une plaie, d'un ulcère qu'on ferme, tout en laissant dans le corps des humeurs qui avaient pris leur cours par là. || Absolument. Enfermer, mettre dans une prison, dans un cloître, dans un appartement qui sert de lieu de réclusion. Il ignore qu'au même instant son oncle travaille à le faire enfermer, DIDEROT, *Père de famille*, II, 12. Ô ces femmes! voulez-vous donner de l'adresse à la plus ingénue, enfermez-la, BEAUMARCH. *Barbier*, I, 4. || Il signifie aussi mettre dans une maison d'aliénés. Si l'effet suit la cause, il est à présumer Qu'avant qu'il soit un mois, il faudra t'enfermer, TH. CORN. *Geôlier de soi-même*, I, 5. Elle est folle à tel point qu'on ne peut l'exprimer; Travaillez au plus tôt à la faire enfermer, REGNARD, *Ménechm.* V, 3. Mon procureur fera cette expédition; C'est un homme admirable et qui par son adresse Aurait fait enfermer les sept Sages de Grèce, S'il eût plaidé contre eux.... GRESSET, *Méchant*, II, 3. || 2° Serrer. Enfermer le sucre, le pain, le vin. || 3° Enfermer son chagrin, le contenir, ne pas s'y abandonner. Enfermer sa honte, la cacher. Dans la nuit du tombeau j'enfermerai ma honte, RAC. *Iphig.* II, 1. || 4° Entourer, clore. Les coteaux qui enferment ce vallon retiré. || Il se dit aussi de personnes qui en enveloppent une autre. Près d'être enfermé d'eux [par les Curiaces], sa fuite l'a sauvé, CORN. *Hor.* III, 6. Le reste impatient, dans sa noble colère, Enferme la victime, ID. *Héracl.* V, 7. || 5° Contenir, avoir en soi. Ce corps n'enferme point une âme si commune, CORN. *Médée*, III, 3. Quand ce peuple insolent qu'enferme Alexandrie Fit quitter au feu roi son trône et sa patrie, ID. *Pomp.* I, 3. En ce vase chétif tout Hercule est enclos, Je puis en une main enfermer ce héros, ROTR. *Herc. mour.* V, 2. Quand elle [l'histoire grecque] commence, celle du peuple de Dieu, à la prendre seulement depuis Abraham, enfermait déjà quinze siècles, BOSS. *Hist.* I, 8. Son cœur n'enferme point une malice noire, RAC. *Brit.* V, 3. [Dieu] qui fait même de ses serviteurs les maîtres du monde et de tout ce que le monde enferme, MASS. *Car. Lazare*. || 6° Supposer, contenir comme conséquence. Je ne parle point du premier [objet]; je traite particulièrement du second, et il enferme le troisième, PASC. *Pensées*, I, art. 2. Enfin toutes sortes d'hommes, excepté les Dominicains, entendent par le mot suffisant ce qui enferme tout le nécessaire, ID. *Prov.* II. On peut bien dire des choses fausses en les croyant véritables; mais la qualité de menteur enferme l'intention de mentir, ID. *Prov.* XV. || 7° S'enfermer, *v. réfl.* Se mettre en un lieu fermé. S'enfermer dans un cloître. J'irai m'enfermer dans des murs plus terribles pour moi que pour les femmes qui y sont gardées, MONTESQ. *Lettr. pers.* 155. || S'enfermer dans une place, s'établir, pour la défendre, dans une place qui va être assiégée. || Fig. Ma flamme par Hector fut jadis allumée, Avec lui dans la tombe elle s'est enfermée, RAC. *Andr.* III, 4. || 8° Fermer la porte sur soi pour s'isoler. Ils se sont enfermés deux heures. Cléopatre s'enferme en son appartement, CORN. *Pomp.* III, 1. || 9° S'impliquer. Ces trois choses ne se séparent jamais et s'enferment l'une l'autre, BOSS. *Hist.* II, 6.

— HIST. XII° s. Par les reliques qu'au pont [poignée d'une épée] fit enfermer, *Ronc.* p. 111. || XIII° s. Je demant toutes les cozes qui sont là enfremées, BEAUM. VI, 3. || XIV° s. Il fit enfremer les bouges [bourses] en un questel [coffre], *Bibl. des Chartes*, 1^re^ série, t. III, p. 424. || XV° s. Il faisoit chaud, et le temps estoit moult enfermé, FROISS. II, II, 211. || XVI° s. Il contraignit le consul de s'enfermer dedans la ville de Capoue, AMYOT, *Sylla*, 56.

— ÉTYM. *En* 1, et *fermer*; bourguig. *enfromai*.

† **ENFERMERIE** (an-fèr-me-rie), *s. f.* Affectation à s'enfermer. Quoique cela [les réunions chez Mlle Choin] fût devenu le secret de la comédie, la même enfermerie, la même cacherie furent toujours de même, ST-SIM. 295, 31.

— ÉTYM. *Enfermer*.

ENFERRÉ, ÉE (an-fè-ré, rée), *part. passé*. || 1° Percé d'un fer. || 2° Fig..... contre cet assaut je sais un coup fourré, Par qui je veux qu'il soit de lui-même enferré, MOL. *l'Ét.* III, 7.

ENFERRER (an-fè-ré), *v. a.* || 1° Enfoncer le fer d'une arme dans le corps de quelqu'un. Enferrer son adversaire. || 2° Placer les coins de fer dans les joints des blocs d'ardoise. || 3° S'enferrer, *v. réfl.* Se percer de l'épée de son adversaire. Il s'est enferré lui-même. Ils se sont enferrés l'un l'autre. Quand elle s'enferrerait d'elle-même par désespoir, en voyant son frère l'épée à la main, CORN. *Ex. d'Hor.* || Fig. S'embrouiller, se prendre à ses propres paroles, à ses propres piéges, se compromettre. Courage, s'il se peut enferrer tout de bon, Nous nous ôtons du pied une fâcheuse épine, MOL. *l'Ét.* III, 2. Laval se garda bien de s'enferrer dans aucune particularité d'occasion ou de date, ST-SIM. 463, 29. Il vaut mieux, interrompit Pompée en s'enferrant de lui-même, faire transporter ici vos coffres, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* IV, 1. Je me suis enferré de dépit, BEAUMARCH. *Barbier*, III, 2.

— HIST. XIII° s. Qui lor veïst d'une part et d'autre haubiers roller, glaives enfierer [garnir de fer les lances], pourpoins et cuiries [cuirasses] et escus enarmer, *Chr. de R.* p. 76. || XIV° s. Il disoit aux Englois : alez-moi escoutant; Si tost que vous irez les François enferrant, Et qu'il seront poussé puissamment en boutant, *Guescl.* 12349. || XV° s. Là fut le connestable de France enclos et pris de eux, et tiré en une chambre et enferré [enchaîné] de trois paires de fers, FROISS. II, III, 63. || XVI° s. Avecques telz dardz, on premier coup il enferra le physetere sur le front, RAB. *Pant.* IV, 36. Il s'en fallut bien peu qu'il ne s'enferrast en ces pauz [pieux] fichés, AMYOT, *Pompée*, 89. Bien aviser de vous garder d'estre enferré, en contractant inconsiderement avec un mauvais vendeur, O. DE SERRES, 9. Aussi estant enyvré de cette intention violente, on s'embarrasse, on s'enferre.... CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. *En* 1, et *fer*.

† **ENFERRURE** (an-fè-ru-r'), *s. f.* Placement de coins de fer dans un bloc d'ardoise.

— HIST. XV° s. Sçavez-vous la raison de ma venue et la cause de l'enferrure [chaîne] dont je suis enferré? *Perceforest*, t. I, f° 64.

— ÉTYM. *Enferrer*.

† **ENFEU** (an-feu), *s. m.* Cave dans une église pour la sépulture des corps morts. Cette belle chapelle de Versailles, si mal proportionnée, qui semble un enfeu par le haut et vouloir écraser le château, ST-SIM. 197, 131.

— HIST. XV° s. Pour faire parachever et construire nostre chapelle.... en la dite eglise de Saint François de Nantes, jouxte nostre enfeu, DU CANGE, *infoditus*.

— ÉTYM. *Enfouir*.

† **ENFEUILLER (S')** (an-feu-llé, *ll* mouillées), *v. réfl.* Se couvrir de feuillage, en parlant des arbres qui reverdissent.

— HIST. XVI° s. Enfeuiller, COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *feuille*.

† **ENFICELER** (an-fi-se-lé. L'*l* se double, quand la syllabe qui suit est muette : j'enficelle), *v. a.* Serrer avec une ficelle. || Terme de chapelier. Serrer un chapeau avec une ficelle pour le contenir dans sa forme.

— ÉTYM. *En* 1, et *ficelle*.

† **ENFIELLER** (an-fiè-lé), *v. a.* || Mêler de fiel. || Fig. Emplir de fiel, de malveillance, d'envie. Une plume enfiellée. Tout semblable à l'envie, à qui l'étrange rage De l'heur de son voisin enfielle le courage, RÉGNIER, *Ép.* I.

— HIST. XVI° s. On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant et enfieler celles qui lui sont nuisibles, MONT. I, 184. Il cela le desastre du mareschal de Saint André, de paour d'enfieller ceste très douce nouvelle de la mort d'un si excellent personnaige, CARLOIX, VIII, 40.

— ÉTYM. *En* 1, et *fiel*.

† **ENFIÉVRER** (an-fié-vré. L'accent aigu se change en accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'enfièvre, excepté au futur et au conditionnel : j'enfiévrerai, j'enfiévrerais), *v. a.* Donner la fièvre. Ces lieux malsains l'ont enfiévré. || Fig. Communiquer une passion, quelque chose de comparé à la fièvre. Un jeune homme enfiévré de poésie. Il exhale un tel feu qu'il m'a presque enfiévré de sa passion, BEAUMARCH. *Barbier*, II, 2. Non, le gain les excite et l'argent les enfièvre, BARBIER, *Iambes, Melpomène*, 4.

— HIST. XVI° s. Selon les regles de l'art, à tout danger qu'on approche, il faut estre quarante jours en transe de ce mal [la peste], l'imagination vous exerçant cependant à sa mode, et enfievrant vostre santé mesme, MONT. IV, 208.

— ÉTYM. *En* 1, et *fièvre*.

ENFILADE (an-fi-la-d'), *s. f.* || 1° Suite de chambres dont les portes sont sur une même ligne. Cette pièce [le lieu du conseil] est la dernière de l'enfilade, ST-SIM. 513, 39. Ce domestique me fit traverser

une enfilade de sept ou huit pièces pavées d'albâtre, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* III, 1. Ils ont bouché de longues enfilades pour changer des portes mal situées, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 10. Ennuyé de sa magnificence, il abandonne ces vastes enfilades aux regards des passants, et se retire dans un étroit réduit, MARMONTEL, *Essai sur le bonh. Œuvres*, t. XVII, p. 206, dans POUGENS. || En enfilade, *loc. adv.* Se dit de pièces de plain-pied qui ouvrent l'une dans l'autre. Plusieurs pièces en enfilade. || **2°** Par extension, choses qui se suivent et s'enchaînent. Monseigneur se mit à réciter, par amusement, une longue enfilade de noms bizarres d'endroits de la forêt [de Fontainebleau], ST-SIM. 209, 65. Ce n'est pas une enfilade de strophes isolées dont on puisse sans inconvénient augmenter ou diminuer le nombre, DIDER. *Lett. à Galiani.* C'est de tout cela ensemble que me vint cette enfilade de duretés que j'essuyai de sa part, MARIVAUX, *Marianne*, part. 2. || **3°** Terme militaire. Nom donné à l'action par suite de laquelle la face ou le flanc d'un ouvrage serait exposé à recevoir, dans le sens de sa longueur, le feu de l'ennemi. Prendre en enfilade. Cette face de la demi-lune est exposée à l'enfilade, LEGOARANT. || Terme de marine. Bordée prenant le vaisseau ennemi dans le sens de sa longueur. || **4°** Terme de trictrac. Position dans laquelle on est constamment battu par l'adversaire, sans pouvoir ni le battre ni même jouer soi-même, de sorte qu'il prend de suite un grand nombre de trous et gagne souvent la partie.

— ÉTYM. *Enfiler.*

ENFILÉ, ÉE (an-fi-lé, lée), *part. passé.* || **1°** En quoi on a passé un fil. Une aiguille enfilée. || Attaché avec un fil. On me payera mes états de perte, dûment certifiés, visés, enfilés et oubliés dans vos paperasses, P. L. COUR. *Lett.* I, 82. || Terme de blason. Se dit des pièces rondes, telles que les couronnes, les annelets, etc. lorsqu'elles sont passées dans des lances, dans des fasces, etc. || **2°** Percé de part en part par un instrument long et mince qu'on peut comparer à un fil. Enfilé d'un coup d'épée. || **3°** Battu par le canon dans le sens de sa longueur. La grande route enfilée par l'artillerie ennemie.

ENFILER (an-fi-lé), *v. a.* || **1°** Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. Enfiler une aiguille, un chapelet. || Fig. et familièrement. Ce n'est pas pour enfiler des perles, c'est-à-dire ce n'est pas en vain, ce n'est pas sans quelque motif caché. Est-il temps d'enfiler des perles, Et d'aller à la chasse aux merles? SCARRON, *Virg. trav.* IV. || Cela ne s'enfile pas comme des perles, se dit de certaines choses qui sont plus difficiles à faire qu'elles ne paraissent. || Terme d'épinglier. Passer la tête d'une épingle à l'endroit où elle doit être rivée. || **2°** Percer de part en part. Macartney, qui lui servait de second [à Mohun], enfila le duc d'Hamilton par derrière et s'enfuit, ST-SIM. 334, 138. || **3°** Enfiler un chemin, une rue, s'y engager. Vous enfiliez tout droit, sans mon instruction, Le grand chemin d'enfer et de perdition, MOL. *Éc. des femmes*, III, 1. Vous vous imaginez bien qu'au lieu de prendre la route du cheval noir, nous enfilâmes celle de la maison où était Ortiz, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 6. || Enfiler la venelle, se sauver vite. || Absolument. Enfiler à droite, à gauche, prendre le chemin qui est à droite, à gauche. || Fig. Heureusement que je m'aperçus que j'enfilais une fausse route qui m'égarait dans un labyrinthe immense, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || **4°** Raconter, débiter. Quand un plaideur s'en vient m'enfiler son procès, Quelque cause aussitôt m'épargne un mal de tête, LA FONT. *l'Eun.* V, 2. Si le mari ne s'était fait connaître, Elle en allait enfiler beaucoup plus; Courte n'était, pour sûr, la kyrielle, ID. *Mari confess.* Tandis qu'Éneas enfila Le discours civil que voilà, SCARRON, *Virg. travesti*, IV. Parlez, sotte; enfilez la harangue, TH. CORN. *Geôlier de soi-même*, IV, 4. Madame proteste qu'elle n'a jamais rien dit ni fait qui pût déplaire, et enfile des plaintes et des protestations, ST-SIM. 94, 236. Habiller la fable en histoire, Et, causant toujours de mémoire, Propos sur propos enfiler, Vous croirez que ce caractère Est facilité de parler; C'est impuissance de se taire, J. B. ROUSS. *Lettres*, t. I, p. 207, dans RICHELET. À l'appui de ce mensonge j'en enfilai cent autres, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Si je t'enfile encore celle-là [cette histoire], tu n'en seras jamais quitte, P. L. COUR. *Lett.* I, 158. || **5°** Familièrement. Engager dans une partie de jeu désavantageuse. Un escroc l'a enfilé dans un tripot et lui a fait perdre dix mille francs. || Populairement. Tromper, enjôler. Noailles, Effiat et Canillac avaient enfilé les mœurs faciles du régent à la servitude du parlement, ST-SIM. 454, 137. Le comte à part. Il veut rester; j'entends.... Suzanne m'a trahi. — Figaro : Je l'enfile et le paye en sa monnaie, BEAUM. *Mar. de Figaro*, III, 5. || **6°** Terme de trictrac. Prendre de suite, et comme s'ils étaient attachés ensemble, un grand nombre de trous. Je sais dans un trictrac, quand il faut un sonnez, Glisser des dés heureux, ou chargés, ou pipés; Et quand mon plein est fait, gardant mes avantages, J'en substitue aussi d'autres prudents et sages, Qui, n'offrant à mon gré que des as à tous coups, Me font en un instant enfiler douze trous, REGNARD, *Joueur*, I, 10. || **7°** Terme d'artillerie. Battre dans le sens de la longueur. Le feu de la place enfile cette tranchée. Enfiler la face, le flanc d'un bastion. Enfiler le chemin couvert. || Terme de marine. Tirer en enfilade sur un bâtiment. || Par extension. Lorsque ces combes se trouvent situées de manière à être enfilées par les vents froids et humides.... BUFF. *Exp. sur les végét.* 2° *mém.* || **8°** Donner sur, être ouvert sur, en parlant de communications. Vis-à-vis les pieds du lit une porte, puis un fort grand cabinet qui donnait dans l'appartement de jour de monseigneur le duc de Bourgogne, que cette porte enfilait, ST-SIM. 214, 134. || **9°** S'enfiler, *v. réfl.* Être enfilé. Cela s'enfile de la sorte. || Se percer l'un l'autre d'une épée, d'une arme. Les deux adversaires, se précipitant l'un sur l'autre, se sont enfilés. || Terme de jeu. S'engager dans une mauvaise veine, s'engager dans une perte considérable. || Terme de trictrac. S'enfiler, se faire enfiler, se laisser enfiler, disposer son jeu de telle sorte qu'on ne puisse plus jouer soi-même, et qu'on soit constamment battu, tandis que l'adversaire prend de suite un grand nombre de trous. Il se laissait enfiler, que c'était une bénédiction, HAMILT. *Gramm.* 3.

— HIST. XIII° s. Nus [nul] du mestier desus dit ne puet ne ne doit nulles patenostres enfiller, se elles ne sunt rondes et bien fourmées, *Liv. des mét.* 67. Lors trais une aguille d'argent D'un aguiller mignot et gent, Si pris l'aguille à enfiler, *la Rose*, 93. || XVI° s. Par là j'enfilay tout d'un train Virgile en l'aeneide [je me mis à l'étude de Virgile], et puis.... MONT. I, 197. D'enfiler ici un grand roolle de ceulx qui.... je n'aurois jamais faict, ID. I, 300. Souvent ils en enfiloient [d'une arme] deux boucliers et deux hommes armez, ID. I, 363. Aubigné, estant entré dans Coutras, enfila la grande rue, et puis descendit au quay, D'AUB. *Vie*, XVII. Cependant que la roine et le roi de Navarre enfiloient un long pourparler avec le prince et l'admiral, ID. *Hist.* I, 140. Deux coulevrines et deux bastardes, qui enfiloient la courtine au grand desavantage des assiegez, ID. *ib.* I, 230. Il fault faire à son ennemy pont d'argent quand il enfile la fuicte, CARL. VI, 24.

— ÉTYM. *En* 1, et *fil*; bourguig. *anfillé* (*ll* mouillées).

† **ENFILEUR** (an-fi-leur), *s. m.* || **1°** Ouvrier qui passe les têtes des épingles dans les branches. || **2°** Fig. Celui qui enfile des paroles. Loin de ces ignobles zoïles, De ces enfileurs de dactyles, Coiffés de phrases imbéciles Et de classiques préjugés, GRESSET, *Chartreuse.* || **3°** Populairement. Trompeur, enjôleur.

— HIST. XVI° s. Enfileur de perles [grand discoureur], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Enfiler.*

† **ENFILURE** (an-fi-lu-r'), *s. f.* || **1°** Action d'enfiler. L'enfilure des perles est son occupation. || **2°** Fig. Suite, enchaînement.

— HIST. XVI° s. C'est l'enfileure de nos aiguilles [aimantées] suspendues l'une de l'aultre, MONT. I, 266. Une belle enfileure de paroles courtoises, ID. I, 292. Cela produict, aprez, une enfileure de nouvelles cruautez, ID. III, 117.

— ÉTYM. *Enfiler.*

ENFIN (an-fin), *adv.* || **1°** Définitivement, pour conclure. Mais enfin que vous a-t-il dit? Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi, CORN. *Cid*, I, 3. Enfin pour son époux j'ai fait choix de Clitandre, MOL. *F. sav.* V, 3. C'est un homme.... qui.... oh!... un homme.... un homme enfin! ID. *Tart.* I, 6. Enfin tout ce qu'amour a de nœuds plus puissants, Doux reproches, transports sans cesse renaissants, Soin de plaire sans art, crainte toujours nouvelle, Beauté, gloire, vertu, je trouve tout en elle, RAC. *Bérén.* II, 2. Enfin il faut du sang pour laver mon injure, TH. CORN. *Ariane*, IV, 3. || **2°** Après une attente. Enfin je vous trouve. Il arriva enfin. Enfin nous nous rencontrâmes. Enfin Malherbe vint, et le premier en France, Fit sentir dans les vers une juste cadence, BOIL. *Art p.* I. Tu soupires enfin et sembles te troubler, RAC. *Baj.* II, 1.

— SYN. ENFIN, À LA FIN, FINALEMENT. Enfin et à la fin offrent le même mot, l'un avec la préposition *en*, et l'autre avec la préposition *à*; ce qui ne fait pas une sensible nuance. Mais l'un est sans article, et l'autre a l'article défini; de sorte que enfin a une signification plus étendue qu'à la fin, l'un exprimant une fin générale, l'autre une fin particulière. Enfin il le trouva, veut dire qu'il le trouva après un temps dont la fin arrive; à la fin il le trouva veut dire qu'il le trouva après une fin particulière soit de recherche, soit d'attente. Finalement signifie d'une manière finale, pour terminer : ce qui le distingue des deux précédents, outre qu'il est moins reçu dans le style élégant et orné.

— HIST. XII° s. Ja [il] l'eüst mort anfin sans nul retor, *Ronc.* p. 140. || XVI° s. Les laisser embourber et empestrer encore plus qu'ils ne font, et si avant, s'il est possible, qu'enfin ils se recognoissent, MONT. IV, 56.

— ÉTYM. *En* 1, et *fin*, s. f.

ENFLAMMÉ, ÉE (an-fla-mé, mée), *part. passé.* || **1°** Qui est en flamme. Vous que mon bras vengeait dans Lesbos enflammée, RAC. *Iphig.* IV, 6. [Il] Se roule, et leur présente une gueule enflammée Qui les couvre de feu, de sang et de fumée, ID. *Phèd.* V, 6. Quand, sur ton sommet enflammé, Dans un nuage épais le Seigneur enfermé.... ID. *Athal.* I, 4. Anaxagore avait dit que le soleil n'était qu'une pierre ou qu'une lame de métal enflammée; il fallait le condamner comme physicien; on l'accusa d'impiété, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79. Près d'un chêne enflammé devant moi se présentent Trois femmes.... DUCIS, *Macbeth*, II, 6. || Poétiquement. Où reluisent les flammes. Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée, RAC. *Bér.* I, 5. || **2°** Qui est d'une rougeur comme de flamme. Elle se sauve dans les bras de sa mère et cache dans ce sein maternel son visage enflammé de honte, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Le lion hérisse sa crinière, me montre ses dents et ses griffes, ouvre une gueule sèche et enflammée, FÉNEL. *Tél.* II. De ses yeux enflammés j'ai vu tomber des pleurs, VOLT. *Tancr.* V, 1. || **3°** Fig. Qui est en proie à une passion comparée à la flamme. Tous pour Aristie enflammés de vengeance, CORN. *Sert.* V, 6. Enflammé de courroux D'avoir perdu mon maître et de craindre pour vous, ID. *Nicom.* I, 1. Lorsque le roi contre elle enflammé de dépit, RAC. *Esth.* I, 1. Toujours du même amour tu me vois enflammé, ID. *Mithr.* II, 3. || Il se dit aussi d'une passion marquée dans le regard, dans les soupirs, etc. [Agrippine] .... d'un œil enflammé Atteste les saints droits d'un nœud qu'elle a formé, RAC. *Brit.* II, 2. Madame, doutez-vous des soupirs enflammés De deux jeunes amants l'un de l'autre charmés? ID. *Baj.* III, 2. || Courroux enflammé, courroux ardent comme une flamme. Hé quoi! ce courroux enflammé Contre un ingrat.... RAC. *Andr.* III, 1. Voy. EMBRASÉ pour un emploi semblable. || **4°** En proie au mécontentement politique, soulevé. La Bretagne est plus enflammée que jamais; Mme de Chaulnes n'est pas prisonnière en forme, mais une de ses amies voudrait de tout son cœur qu'elle ne fût pas à Rennes, SÉV. *Lettre du 28 juillet 1675.* || **5°** Terme de médecine. Offrant les caractères de l'inflammation. La plèvre enflammée.

† **ENFLAMMEMENT** (an-fla-me-man), *s. m.* L'état de ce qui est enflammé.

— HIST. XII° s. Por le grant enflamement de sa pensée, *Machab.* II, 5.

— ÉTYM. *Enflammer.*

ENFLAMMER (an-fla-mé), *v. a.* || **1°** Mettre en feu, en flammes. Il ne faut souvent qu'une étincelle pour tout enflammer. Ah! quels coups de tonnerre Ont enflammé le ciel et font trembler la terre! VOLT. *Sémiram.* V, 5. || **2°** Fig. Exciter comme une flamme dans le cœur, dans l'âme. L'homme est ainsi bâti : quand un sujet l'enflamme, L'impossibilité disparaît à son âme, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Je sais combien est pur le zèle qui t'enflamme, RAC. *Esth.* II, 5. Du zèle qui pour toi l'enflamme et le dévore, ID. *ib.* *Prol.* Surtout de mon aïeul et l'exemple et la gloire M'enflamme à tout moment et remplit ma mémoire, CAMPISTRON, *Andronic.* I, 8. Cette âme qu'enflammait un courage intrépide, VOLT. *Tancr.* V, 6. Le courroux qui l'aigrit, le poison qui l'enflamme, ID. *Brut.* I, 4. J'enflammerai son jeune cœur de tous les sentiments d'amitié, de générosité, de reconnaissance que j'ai déjà fait naître et qui sont si doux à nourrir, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Aristote éclairait son esprit, Platon enflammait son âme, BARTHÉL. *Anacharsis*, ch. 26. Des fureurs du désir son sang est allumé, La couronne l'enflamme et le charme est formé, DUCIS, *Macbeth*, III,

3. || Il se dit aussi des passions qui brûlent et emportent. L'opiniâtreté des habitants enflamma sa colère, VAUGEL. *Q. C.* l. VII, dans RICHELET. Ah! que vous enflammez mon désir curieux! RAC. *Esth.* II, 7. || 3° Faire naître la passion de l'amour. Un doux regard a suffi pour l'enflammer. Non, ce n'est ni par choix ni par raison d'aimer Qu'en voyant ce qui plaît on se laisse enflammer, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. || 4° Terme de médecine. Causer l'inflammation. Une piqûre lui enflamma le doigt. L'arsenic enflamme l'estomac. || Fig. Les veilles enflamment le sang. || 5° S'enflammer, *v. réfl.* Prendre feu. Ce bois s'enflamme facilement. || Fig. Que la guerre s'enflamme et jamais ne finisse, S'il faut, avec la paix, recevoir Polynice, RAC. *Théb.* IV, 1. || 6° Se passionner, s'animer, s'emporter. Cet homme s'enflamme facilement. Ils s'enflamment de l'amour de la gloire, FÉN. *Tél.* XIV. Fiesque aisément s'enflamme aux merveilles des arts, ANCELOT, *Fiesque*, III, 3. || Il se dit aussi de passions qui éclatent dans les yeux, dans le sang, etc. Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de colère, CORN. *Cinna*, I, 3. Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme, RAC. *Esth.* III, 4. || 7° Être saisi du sentiment de l'amour. C'est le sort de mon sang de s'enflammer pour vous, QUINAULT, *Thés.* V, 5. || 8° Terme de médecine. Prendre les caractères de l'inflammation. Le poumon s'enflamma.

— HIST. XII° s. Kar enflammez est li miens cuers, *Liber psalm.* p. 97. Ses blanches mains, ses doigts lons et tretis, Qui font l'amor enflamer et esprendre, *Couci*, V. Quant veit li reis Henris que veincre nel purra, Mult durement vers lui en ire s'enflamba, *Th. le mart.* 28. || XIII° s. Lors envoias tu à la table La toe [ta] grace esperitable Dou Saint Esperit enflamée, Que tant fu joïe et amée, RUTEB. II, 22. || XV° s. Moyses sy vit un buisson Tout enframbé sans nulle arsure, *Mart. de St Et.* Ce fut une chose qui moult enflamma ceux de Gand, FROISS. I, I, 245. Grands et puissans royaumes, qui peu auparavant estoient si enflambez l'un contre l'autre, et tant empeschez à se tourmenter, COMM. VIII, 17. || XVI° s. Luy seul estoit cause de tous ces maulx, ayant allumé et enflammé ceste guerre, AMYOT, *Agésil.* 50. Vostre cœur soit à present destourné et aliené de nous, j'adjouste mesme enflambé; toutesfois.... CALV. *Inst. Dédic.*

— ÉTYM. Picard, *enflamber*; provenç. *enflamar*; espagn. *inflamar*; ital. *infiammare*; du lat. *inflammare*, de *in*, en, et *flamma*, flamme. *Enflamber* est le même mot, avec l'interposition d'un *b* appelé par *m*.

† **ENFLE** (an-fl'), *s. m.* Jeu de cartes qui se joue avec un jeu complet et un nombre indéterminé de joueurs.

ENFLÉ, ÉE (an-flé, flée), *part. passé.* || 1° Qui est devenu plus volumineux qu'il n'était. Il a le corps tout enflé. Son pied est enflé d'une entorse. J'ai la tête plus grosse que le poing, et si n'est-elle pas enflée, MOL. *Bourg. gent.* III, 5. || Être enflé, être hydropique. || Par extension. Une puissance qui est d'accident, qui ne peut pas durer, qui n'est pas naturelle, et qui est plutôt enflée qu'agrandie, MONTESQ. *Rom.* 16. || Substantivement. Un gros homme. C'est ce gros enflé de conseiller, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 16. || Dans les parades et dans un langage très-trivial. Hé l'enflé! en appelant un gros homme dont on ne sait pas le nom. || 2° Qui a été grossi par insufflation. Un ballon enflé. || Être enflé comme un ballon, être très-enflé; et fig. avoir un orgueil excessif. || 3° À qui la confiance, le courage, la présomption ont crû. Et ces grands cœurs enflés du bruit de leurs combats, CORN. *Nic.* II, 1. Enflé de sa victoire et des ressentiments Qu'une perte pareille imprime aux vrais amants, ID. *Pomp.* II, 4. Cet orgueilleux esprit enflé de ses succès, ID. *Nic.* II, 4. Et quand je puis venir, enflé d'une nouvelle, Donner à son repos une atteinte mortelle, C'est lors que plus il m'aime, MOL. *D. Garcie*, II, 1. Il le voyait enflé d'orgueil par sa qualité de.... PASC. *Prov.* 11. Ce vainqueur, enflé de ses titres, tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Enflés d'une si belle origine, ils se croyaient saints par nature et non par grâce, ID. *Hist.* II, 5. Cependant, à les voir enflés de tant d'audace, Se promettre en leur nom les faveurs du Parnasse.... BOIL. *Disc. au roi.* Mais croyez-vous qu'un prince enflé de tant d'audace.... RAC. *Alex.* I, 2. Il est enflé de sa victoire, FÉN. *Tél.* XIII. || 4° Grossi. Un compte enflé. Un son enflé. || Par extension. On se persuade.... que nos faibles efforts enflés de nos titres et de nos dignités ont le même poids dans la balance du souverain juge que les justices les plus abondantes, MASS. *Panég. St Louis.* || 5° Qui a de l'emphase. Le défaut du style enflé, c'est de vouloir aller au delà du grand, BOIL. *Longin, Sublime*, chap. 2. Il [Claudien] a trop de saillies de jeunesse, et est trop enflé, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, art. 2, § 3. Quand le style des lois est enflé, on ne les regarde que comme un ouvrage d'ostentation, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. || Substantivement. Je hais également le bouffon et l'enflé, PASC. dans COUSIN.

— SYN. 1° ENFLÉ, GONFLÉ. Enfler c'est *in-flare*; gonfler, c'est *con-flare*; ces deux mots ont donc le même radical, *flare*, souffler, avec un préfixe différent. Au propre, la nuance n'est pas saisissable; on enfle ou on gonfle un ballon; le pied foulé enfla ou se gonfla. Au figuré, on dit enflé d'orgueil ou gonflé d'orgueil, sans différence notable. Mais, quand on dit enflé par ce succès, ou gonflé par ce succès, une différence devient visible : enflé par ce succès, signifie que le courage, la confiance ont crû; gonflé par ce succès signifie que ce qui a crû, c'est l'orgueil, la vanité. || 2° ENFLÉ, BOURSOUFLÉ, en parlant du style. Le style enflé est celui qui, comme dit Longin, va au delà du grand; le style boursouflé enchérit encore sur l'enflure, et manque d'une certaine dignité que le style enflé ne perd pas.

† **ENFLE-BOEUF** (an-fle-beuf), *s. m.* Carabe doré, sorte d'insecte.

— ÉTYM. Ainsi dit, parce qu'on croyait à tort que sa piqûre fait *enfler* les *bœufs*.

† **ENFLÉCHER** (an-flé-ché), *v. n.* Terme de marine. Monter aux mâts, aux hunes, en s'élançant sur des cordages appelés enfléchures; disposer ces enfléchures.

† **ENFLÉCHURE** (an-flé-chu-r'), *s. f.* Terme de marine. Cordages qui servent d'échelons pour monter d'un hauban à l'autre.

† **ENFLEMENT** (an-fle-man), *s. m.* État d'une chose enflée.

— HIST. XVI° s. Enflement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enfler*; provenç. *enflament*, *eflamen*.

ENFLER (an-flé), *v. a.* || 1° Remplir de souffle, d'air. Viendrai-je, en une églogue entouré de troupeaux, Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux? BOIL. *Sat.* IX. || Grossir, en remplissant d'air, de gaz. Enfler un ballon. Enfler ses joues. De tels bienfaits enflent la bouche de la renommée, VOLT. *Lett. à Cather.* 143. || Le vent enfle les voiles, il les rend tendues par le souffle. Le génie qui m'inspirait m'abandonna; mon esprit et mon âme tombèrent languissants comme les voiles d'un navire auquel tout à coup manque le vent qui les enflait, MARMONTEL, *Mém.* III. Il voit les passions, sur une onde incertaine, De leur souffle orageux enfler la voile humaine, LAMART. *Méd.* II, 13. || Fig. Enfler les voiles, se dit de ce qui favorise, fait avancer. Le vent de la faveur enflait leurs voiles. || Grossir en remplissant d'un liquide. L'eau enfle le ventre d'un hydropique. Les efforts que le petit homme avait faits pour tirer son pied hors du pot l'avaient enflé, SCARRON, *Roman com.* part. II, ch. 8. Tes prés [de la France] enflent de lait la féconde génisse, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || 2° Fig. Faire paraître plus grand par une sorte d'enflure. Bien différent de ceux qui rassemblent le plus de titres qu'ils peuvent et qui croient augmenter leur mérite à force d'enfler leur nom, FONTEN. *Hartsoeker.* Aussitôt.... tu verras poëtes, orateurs.... De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces, BOIL. *Sat.* VIII. || 3° Enfler la voix, un son, les renforcer. Chasseur, tu rapportes ta bête, Et de ton cor enfles le son, BÉRANG. *D. chasse.* || 4° Augmenter par l'afflux d'un liquide. Les pluies ont enflé la rivière. || Fig. De mille exploits fameux enfler ma renommée, CORN. *le Ment.* I, 3. Qu'importe de mon cœur, si je suis mon devoir, Et si mon hyménée enfle votre pouvoir? ID. *Sertor.* I, 3. Dès l'abord il sut vaincre, et j'ai vu la victoire Enfler de jour en jour sa puissance et sa gloire, ID. *ib.* V, 1. Ma voix, depuis dix ans qu'il commande une armée, A-t-elle refusé d'enfler sa renommée? ID. *Nicom.* IV, 2. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes, PASC. dans COUSIN. La pluralité des titres que vous possédez et qui enflent si fort votre revenu, MASS. *Confér. Reven. ecclésiast.* || 5° Exagérer, surfaire. Enfler la dépense. On leur exagère toujours les inconvénients d'un état où l'intérêt d'une maison ne les demande pas; on leur enfle les avantages et les agréments de celui auquel on les destine, MASS. *Car. Vocat.* Pas davantage, suivant notre calcul, que j'ai un peu enflé, VOLT. *L'homme au 40 écus, Entretien avec un géomètre.* Il y a apparence que ce prince [l'empereur Macrin] enflait les choses, MONTESQ. *Rom.* 16. M. Adam ignorait et cachait son mérite avec le même soin que tant d'autres se donnent pour étaler et pour enfler le leur, D'ALEMBERT, *Éloges, Jacq. Adam.* On ne m'accusera pas d'enfler mes mémoires, PICARD, *Duhautcours*, I, 5. || Terme de pratique. Enfler le cahier, les rôles, y mettre des choses inutiles, afin de les allonger et de se faire payer plus cher. || 6° Donner plus de force à certains sentiments. Ses satrapes enflaient ses espérances, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Cela enfle le courage des Tyriens, ID. *ib.* IV, dans RICHELET. Ne porter qu'un faux jour dans son obscurité, C'était de ce prodige enfler la cruauté, CORN. *Œdipe*, I, 4. Non, j'ai peint votre cœur dans une indifférence Qui n'enfle d'aucun d'eux, ni n'abat l'espérance, ID. *Cid*, I, 1. L'orgueil de ma naissance enfle encor mon courage, ID. *Rodog.* IV, 1. [Il] Enfle l'avidité de mes ressentiments, ID. *Attila*, V, 4. || Inspirer de l'orgueil, de la confiance, de la présomption. Ce nouvel éclat de votre dignité Lui doit enfler le cœur d'une autre vanité, CORN. *Cid*, I, 7. La gloire de ce choix m'enfle d'un juste orgueil, ID. *Hor.* II, 1. Quand la gloire nous enfle, il sait bien comme il faut Confondre notre orgueil qui s'élève trop haut, ID. *ib.* V, 1. Cette haute vertu dont le ciel et le sang Enflent toujours les cœurs de ceux de notre rang, ID. *Pomp.* I, 3. Les bons succès nous enflent, FLÉCH. *Dauph.* Les richesses qu'ils ont acquises par le commerce et la force de l'imprenable ville de Tyr, située dans la mer, avaient enflé le cœur de ces peuples, FÉNEL. *Tél.* II. Les sciences nous enflent, l'ignorance nous égare, MASS. *Carême, Prière* 2. || Absolument. Vous allez donc voir.... la force confondue par la faiblesse, la science qui enfle céder à la simplicité qui édifie, MASS. *Panég. St Franç. de P.* || 7° Enfler son style, écrire d'une manière ampoulée. || 8° Terme d'orfévrerie. Agrandir au marteau, sur la bigorne, les parties inférieures des pièces d'argenterie qui doivent former le ventre, comme aux pots à l'eau, aux cafetières. || 9° *V. n.* Devenir plus gros. Avec de l'eau bouillante on fait enfler l'orge d'un tiers. Le bras piqué enflait à vue d'œil. Sa gorge enfle, et du sang dont le cours s'épaissit Le passage se ferme ou du moins s'étrécit, CORN. *Attila*, V, 6. Mais qui fait enfler la Sambre Sous les jumeaux effrayés? BOIL. *Ode* I. || Le lait enfle, il se soulève par l'action de la chaleur. || 10° S'enfler, *v. réfl.* Devenir enflé. Le ballon s'enfla lentement. Une grenouille vit un bœuf Qui lui sembla de belle taille; Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, Envieuse, s'étend, et s'enfle et se travaille, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Il y a dans l'esprit comme un levain d'orgueil qui s'enfle et se dilate par la science, FLÉCH. *Panég.* II, 233. Les voiles s'enflent d'un vent favorable, FÉN. *Tél.* XIV. || Devenir tuméfié. Il se donna une entorse, et son pied s'enfla beaucoup. Cette gorge qui s'enfle, CORN. *Rodog.* V, 4. || Être soulevé. L'onde s'enfle dessous [les vaisseaux], et d'un commun effort Les Maures et la mer montent jusques au port, CORN. *Cid*, IV, 3. || Devenir plus gros, plus ample. Par qui le monde entier.... L'a vu [le peuple de Rome] cent fois marcher sur la tête des rois, Son épargne s'enfler du sac de leurs provinces, CORN. *Cinna*, II, 1. Leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse, VOLT. *Louis XV*, 42. Tout à coup la flamme engourdie S'enfle, déborde; et l'incendie Embrase un immense horizon, LAMART. *Médit.* II, 6. || 11° S'enorgueillir. Voyez comme elle s'enfle et d'orgueil et d'audace, CORN. *Médée*, II, 2. Certes, si je m'enflais de ces vaines fumées Dont on voit à la cour tant d'âmes si charmées, ID. *Théod.* I, 1. Que verraient-ils en eux qu'ils pussent estimer, S'ils voyaient devant toi ce qu'est leur chair fragile? Comment souffriraient-ils qu'une masse d'argile S'enflât contre la main qui vient de la former? ID. *Imit.* III, 14. Ne vous enflez donc pas d'une si grande gloire, MOL. *Mis.* III, 6. Le zèle qui prend sa source dans la charité, c'est un zèle doux et patient : il ne s'irrite point, il ne s'enfle point, MASS. *Confér. Zèle p. le sal. des âmes.* Nous autres juges, [nous] ne nous enflons pas d'une vaine science, MONTESQ. *Lett. pers.* 68. Il était impossible que la plupart des jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes [le P. de la Chaise et le P. le Tellier], et qu'ils ne fussent aussi insolents que les laquais du marquis de Louvois, VOLT. *Dict. phil. Jésuites.* || Être exagéré. Il y a tant d'hommes naturellement outrés et dans la bouche desquels tout s'enfle, tout grossit, tout sort de la vérité simple et naturelle, MASS. *Car. Pard. des off.* || Prendre un ton, un style ampoulé. Un poëte s'enfle, se guinde, Et se croit au sommet du Pinde Pour de grands mots vides de sens, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 421, dans POUGENS.

— HIST. XII° s. Mezine [médecine] ki seichet les

enflées choses, *Job*, p. 507. [De peur] ke la science, cant ele conoist et n'aimet mie, n'enflet, *ib.* 443. Il ot enflé le vis et le menton, *Ronc.* p. 100. Un des convers as monies [chez les moines] (ne le m'unt pas nummé) Out mult esté grevé de grant enfermeté, E out d'idropisie le ventre mult enflé, *Th. le mart.* 91. || XIIIe s. Se la mers est enflée ou coie [paisible], Ja ne sera qu'on ne la voie [l'étoile polaire], *Lais inédits*, p. III. Li rois Ricars ot moult le cueur enflé [jaloux] dou roi Philippe, qui avoit l'honneur d'Acre, *Chron. de Rains*, p. 42. Dans Pieres, li hermites seoit devant son tré [tente], Li rois Tafurs i vint, et moult de son barné [de ses barons], Plus en i ot de mil qui sont de faim enflé, *Ch. d'Ant.* V, 6. Science, quand elle enfle, est chose si perverse, Qu'elle envenime tout, se la boe n'est terse [essuyée], J. DE MEUNG, *Test.* 1044. Quant je vien à mon osté [logis], Et ma feme a regardé Derier moi le sac enflé, COLIN MUSET, dans *Hist. littér. de la Fr.* t. XXIII, p. 558. || XIVe s. Le cuer enflé à mal faire et dire, *Ménagier*, I, 3. Et celle lui ala son amour presenter, Tant qu'elle fu enchainte [enceinte], qu'elle prist à enfler, *Baud. de Seb.* VI, 293. || XVe s. Si ils [les Parisiens] fussent venus servir le roi au point où ils sont quand il alla en Flandre, ils eussent mieux fait; mais ils n'en avoient pas la teste enflée, FROISS. II, II, 205. Et tous jours depuis commença la chose à enfler entre les dicts deux ducs, FENIN, 1410. || XVIe s. [Depuis Ronsard, etc.] je ne vois si petit apprenti qui n'enfle des mots, qui ne renge des cadences à peu prez comme eulx, MONT. I, 190. Il trouva la riviere si enflée et courant si roide qu'il ne s'osa approcher du fil de l'eau, AMYOT, *Rom.* 4. Les prosperitez enflent et elevent le cueur à ceux mesmes qui l'ont petit de leur nature, ID. *Eumènes*, 17. Ce Vatinius avoit des escrouelles au long du col, à raison de quoy Ciceron, l'ayant un jour ouy plaider, l'appella orateur enflé, ID. *Cicéron*, 32. Gabinius eut peur de se mettre sur la mer qui estoit desja enflée, à cause que c'estoit la saison d'hyver, ID. *Anton.* 10. Il dit à ceux-là, que, s'il ne pouvoit leur enfler le cœur avec des dementis, il leur enfleroit le visage par des soufflets, D'AUB. *Vie*, LXIX. Dès lors Maurice enfloit ses troupes au lieu de les congedier, ID. *Hist.* I, 15.

— ÉTYM. Provenç. *enflar, eflar, uflar;* espagn. *inflar;* ital. *infiare;* du latin *inflare*, de *in*, en, et *flare*, souffler.

† **ENFLEURAGE** (an-fleu-ra-j'), *s. m.* Action d'enfleurer.

† **ENFLEURER** (an-fleu-ré), *v. a.* Terme de parfumerie. Charger une huile de l'odeur de certaines fleurs; ce qui se pratique ainsi : on forme des matelas d'ouate imprégnée d'huile d'olive ; on place entre deux de ces matelas une couche de violettes, par exemple, ou d'œillets; l'huile dissout leur huile essentielle, et, quand elle est épuisée, on remplace les fleurs par de nouvelles jusqu'à ce que l'huile soit saturée.

— HIST. XVIe s. Lors de bouquets enfleura ses cheveux, AM. JAMIN, *Poésies*, f° 116, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *fleur*.

ENFLURE (an-flu-r'), *s. f.* || 1° État de ce qui est enflé. L'enflure des membres suivit rapidement la piqûre de la vipère. Elle avait une si grosse enflure à l'oreille que.... SÉV. 544. .... Un jeune étourdi bouffi de vanité, Qui cache dans le faste et sous l'énorme enflure D'une grosse perruque et d'une garniture Le plus badin marquis qui vit jamais le jour, QUINAULT, *Mère coquette*, I, 2. Tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou; pour moi, je suis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je serai bientôt réduit à rien, VOLT. *Lett. Damilaville*, 30 oct. 1767. || Fig. Il ne faut pas guinder l'esprit; les manières tendues et pénibles le remplissent d'une sotte présomption par une élévation étrangère et par une enflure vaine et ridicule au lieu d'une nourriture solide et vigoureuse, PASC. *De l'esprit géom.* II. || Terme de vénerie. La première poussée du bois des chevreuils, ce qu'on nomme meule ou bosse chez les cerfs. || 2° Fig. Vaine présomption de soi-même. Sévérité d'autant plus chrétienne, et par conséquent d'autant plus agréable à Dieu, qu'elle humilie plus l'homme et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil, BOURDAL. 3e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 345, dans POUGENS. Ceux qui doivent leur enflure à l'autorité où ils sont établis, LA BRUY. XII. || L'enflure du cœur, même sens. L'orgueil est une enflure du cœur par laquelle l'homme s'étend et se grossit en quelque sorte en lui-même et rehausse son idée par celle de force de grandeur et d'excellence, NICOLE *Ess. de mor.* 1er traité, chap. 1. Il faut piquer cette enflure pour en faire sortir le vent qui la cause, ID. *ib.* ch. 2. J'ai été blessée, comme vous, de l'enflure du cœur, ce mot d'enflure me déplaît; et pour le reste ne vous avais-je pas dit que c'était [les Essais de morale de Nicole] de la même étoffe que Pascal? SÉV. 77. Je poursuis cette Morale de Nicole, que je trouve délicieuse.... j'ai même pardonné l'*enflure du cœur* en faveur du reste, et je soutiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil, qui sont proprement du vent; cherchez un autre mot, SÉV. 85. Plus de ces soupçons, plus de ces haines, plus de ces enflures de cœur, plus de ces fiertés, plus de ces aigreurs qui sont comme des semences de division et de discorde, BOURDAL. *Carême, Sur la paix chrétienne.* Les humiliations guériraient l'enflure de votre cœur, MASS. *Car. Dang. des prosp.* || 3° L'enflure du style, le vice du style enflé. Je hais ces mots d'enflure, PASC. dans COUSIN. Lis, je te soumets ma censure Contre le faux goût et l'enflure Des poëtes et des lecteurs, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 125, dans POUGENS. Ce qu'on appelle enflure n'est pour ainsi dire qu'un sublime contrefait, TURGOT, *Ébauche du 2e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 304. De grands mots et de petites idées ne sont jamais que de l'enflure, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. X, p. 227, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Por enflour d'orguilh, *Job*, p. 472. || XIVe s. Enflure de sang, DU CANGE, *flegmen.* || XVe s. Or me convient de rechef tourner au fait et à la matiere des Venitiens.... c'est à sçavoir de quelle maniere creva l'enflure de l'envie portée en leurs couraiges.... et le venin qui en saillit laid et abominable, *Boucic.* II, ch. 25. || XVIe s. Plusieurs en encoururent en grosses maladies de flux de ventre, enfleure et hydropisie, AMYOT, *Anton.* 64. Sans enfleure d'orgueil, LANOUE, 534.

— ÉTYM. *Enfler.*

† **ENFOLIER** (an-fo-li-é), *v. a.* Frapper le creuset dans lequel on a fait fondre de l'argent pour en détacher les feuilles collées aux parois.

† **ENFONÇAGE** (an-fon-sa-j'), *s. m.* Action d'enfoncer, d'empiler une substance dans un récipient; par exemple, de la poudre dans un baril. || Action de mettre le fond à un tonneau. || Terme de marine. L'une des avaries ordinaires à la charge de l'armateur.

ENFONCÉ, ÉE (an-fon-sé, sée), *part. passé.* || 1° Poussé au fond. Des pieux enfoncés dans le sol de la riviere. || Par extension. Enfoncé sous les couvertures du lit. Et dans le lit l'une et l'autre enfoncée Ne laissa pas de l'entendre fort bien, LA FONT. *Herm.* Tout le reste du jour, enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire, J. J. ROUSS. *Confes.* VIII. || Fig. Dans un profond sommeil la paresse enfoncée D'aiguillons enflammés s'y trouvera pressée, CORN. *Imit.* I, 24. Je suis actuellement enfoncé ou plutôt abîmé dans la ténébreuse matière de la formation des monstres, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 316, dans POUGENS. Enfoncé dans les calculs des spéculations commerciales, MARMONTEL, *Mém.* X. Il [Napoléon] raisonnait comme certains cœurs enfoncés dans l'habitude du vice, sentant qu'il en faut sortir, le désirant sincèrement, mais remettant de jour en jour, si bien que la vie finit pour eux avant qu'ils aient trouvé le temps de s'amender, THIERS, *Hist. du Cons. et de l'Emp.* XLIII. || Populairement. Être enfoncé dans les affaires jusqu'aux sangles, y être engagé fort avant. || 2° Qui a pénétré profondément. L'épée enfoncée jusqu'à la garde. Un clou enfoncé dans la muraille. Dans le sein d'Araspe un poignard enfoncé, CORN. *Nicom.* V, 8. Tandis que dans son sein votre bras enfoncé Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé, RAC. *Andr.* IV, 5. || 3° Profond. Une alcôve enfoncée. || Avoir les yeux enfoncés dans la tête, avoir les yeux creux. || Il a la tête enfoncée entre les deux épaules, c'est-à-dire il a le cou très-court. Représentez-vous un petit homme haut de trois pieds et demi, extraordinairement gros, avec une tête enfoncée entre les deux épaules; voilà mon oncle, LESAGE, *Gil Blas*, I, 1. || Terme de botanique. Se dit des feuilles dont les intervalles des nervures sont creux; des sutures des valves, lorsqu'elles sont placées au fond d'un sillon plus ou moins profond. || 4° Fig. Qui est plongé en quelque chose comme dans un fond, dans un abîme. Enfoncé dans ses réflexions, dans ses livres, dans ses études. || Être enfoncé dans une certaine société, y être entièrement livré, en avoir les idées, les préjugés. Il est fort enfoncé dans la cour, c'est tout dit; La cour, comme l'on sait, ne tient pas pour l'esprit, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. || 5° Avoir l'esprit enfoncé dans la matière, être épais, stupide. Mon Dieu! ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière! que son intelligence est épaisse et qu'il fait sombre dans son âme! MOL. *Préc.* 6. || 6° Un homme enfoncé, un homme qui cache ses pensées, ses sentiments. Il n'était pas de ces hommes enfoncés et impénétrables, sur le cœur de qui un voile fatal est toujours tiré, MASS. *Or. fun. Villars.* || 7° Rompu. Une porte enfoncée. || Par extension Le carré enfoncé par la cavalerie. Les Parthes au combat par les nôtres forcés, Tantôt presque vainqueurs, tantôt presque enfoncés, CORN. *Rodog.* I, 6. Et des rangs enfoncés écrasant les débris, DELILLE, *Énéide*, XI. || 8° Néologisme et populairement. Renversé, battu, mis en déroute. Enfoncé le prétendant! La partie est perdue, nous voilà enfoncés.

— REM. Bossuet et Fénelon ont employé enfoncé dans le sens de foncé : On sent à la longue qu'un noir trop enfoncé fait beaucoup de mal [à la vue], BOSS. *Conn.* III, 3; La ville se perd entre un bocage fort sombre et un petit bouquet d'autres arbres d'un vert brun et enfoncé, FÉN. t. XIX, p. 339. Ce sens n'est plus en usage.

ENFONCEMENT (an-fon-se-man), *s. m.* || 1° Action de faire pénétrer profondément. L'enfoncement d'un clou dans la muraille, d'un pieu dans le sol d'une rivière. Lorsque nous nous sentons enfoncer dans l'eau et dans les corps mous, ce qui nous fait sentir cet enfoncement, c'est que le froid ou le chaud que nous ne sentions qu'à une partie s'étend plus avant, BOSS. *Conn.* III, 8. || 2° Action de rompre, de forcer. L'enfoncement d'une porte, d'une barrière. || 3° Un creux, ainsi dit parce qu'on le compare à une rupture qui serait faite dans la surface. Un enfoncement de terrain. Il y avait un enfoncement par lequel on pouvait entrer dans le camp, *Relat. des campagnes de Rocroi et de Fribourg*, dans RICHELET. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 4° Vide produit par une paroi en retrait. L'enfoncement d'un mur. Alamir se cachait dans l'enfoncement d'un portique où il faisait assez obscur, MME DE LA FAYETTE, *Zayd, Œuvres*, t. I, p. 341, dans POUGENS. Une armoire pratiquée dans l'enfoncement d'un mur, MARIV. *Marianne*, part. I, t. I, p. 6, dans POUGENS. || Partie de façade formant un arrière-corps. La boutique est dans un enfoncement. || 5° Partie la plus reculée. Dans l'enfoncement de la scène on voit un palais. Là dans l'enfoncement de ces profonds berceaux, DELILLE, *Jardins*, II. Quelques lampes éclairaient à peine les enfoncements des voûtes, CHATEAUB. *Dern. Abenc.* 190. On voyait un arbre mort que le fer avait dépouillé de son écorce; cette espèce de fantôme se faisait distinguer par sa pâleur au milieu des noirs enfoncements de la forêt, ID. *Mart.* 322. || 6° Terme de perspective. La ligne supposée la plus éloignée du plan et qui le termine. || Terme de peinture. Il y a beaucoup d'enfoncement dans ce tableau, la perspective des fonds y est bien rendue. || Bruns sans reflets qui se trouvent au milieu des plis des draperies. || 7° Terme de construction. Profondeur des fondations d'un bâtiment, d'un édifice. || Profondeur d'un puits dont la fouille doit se faire jusqu'à un certain nombre de pieds au-dessous des plus basses eaux. || 8° Terme de marine. Endroit enfoncé dans une baie, dans une rade. || Abri pour un vaisseau.

— ÉTYM. *Enfoncer.*

ENFONCER (an-fon-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : enfonçons, j'enfonçais), *v. a.* || 1° Pousser vers le fond; faire pénétrer profondément. Enfoncer un vase dans l'eau, un pieu en terre. Il lui enfonça son épée dans le corps. Si quelqu'un crie à l'aide en se noyant, je l'enfoncerai au lieu de lui tendre la main, D'ABLANCOURT, *Lucien, Timon.* Et que, pour signaler son empire nouveau, On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau, RAC. *Ath.* V, 6. [Le lion] souffrait que dans sa gueule il enfonçât la tête; Le spectateur en frémissait, LAMOTTE, *Fabl.* V, 13. Il y en eut plusieurs qui m'apportèrent de petits clous fort jolis pour m'enfoncer dans les bras et dans les cuisses en l'honneur de Brama, VOLT. *Bababec.* Au sein du meurtrier j'enfoncerai mon bras, ID. *Mérope*, II, 7. Connaissez dans quel sang vous enfoncez vos mains, ID. *Scythes*, V, 5. || Fig. Quand les Juifs eurent vu par expérience que tous les messies qu'ils avaient suivis, loin de les tirer de leurs maux, n'avaient fait que les y enfoncer davantage, BOSS. *Hist.* II, 10. || Enfoncer son chapeau dans la tête, faire entrer avant la tête dans le chapeau; métonymie que l'usage a consacrée; car on devrait dire enfoncer la tête dans le

chapeau; on dit de même le casque en tête, au lieu de la tête en casque. || Fig. Enfoncer son chapeau, prendre une attitude de déterminé, et aussi prendre une résolution hardie. Enfonce ton bonnet en méchant garçon, MOL. *Scapin*, I, 7. Ce particulier, enfonçant son chapeau sur sa tête, lui répondit qu'il ne s'entendait point en bas-reliefs, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 158, dans POUGENS. || Terme de manége. Enfoncer les éperons à un cheval, les lui faire sentir avec violence. || Fig. Enfoncer à quelqu'un le poignard dans le sein, lui causer un très-vif chagrin, une perte cruelle. Mais Mardochée assis aux portes du palais Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits, RAC. *Esth.* II, 1. Enfonçons dans son cœur le trait qui le déchire, VOLT. *Brutus*, II, 3. || 2° Néologisme et populairement. Vaincre, déjouer ou ruiner quelqu'un. Il l'a enfoncé. Je rentrais dans la coulisse au milieu d'un murmure général; ce qui m'enfonça jusqu'au troisième dessous, BAYARD, *les Gants jaunes*, sc. 1. || 3° Forcer, briser, faire une ouverture dans les parois. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison, CORN. *Médée*, V, 7. Si ce peuple une fois enfonce le palais, ID. *Nicom.* V, 6. Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce don Quichotte; et hier il alla avec cinq ou six gardes de M. de Gèvres enfoncer la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés, SÉV. 534. Du palais de Mérope on enfonce la porte, VOLT. *Mér.* V, 5. || Enfoncer une côte, la briser. || Fig. Mettre à mal. Ne soyez point juge, si vous ne pouvez enfoncer par force l'iniquité, BOSS. *Polit.* IV, I, 8. || Fig. et familièrement. Enfoncer une porte ouverte, se vanter d'avoir surmonté un obstacle qui n'existait pas. || 4° Terme militaire. Mettre une troupe en désordre et la forcer à plier. La bataille recommença pour la troisième fois avec plus de furie et d'acharnement; enfin le nombre l'emporta; les Suédois furent rompus, enfoncés et poussés jusqu'à leur bagage, VOLT. *Charles XII*, IV. De toutes parts on perce, on enfonce leurs rangs, SAURIN, *Spart.* I, 2. Épaminondas assuré de la victoire s'il peut enfoncer cette aile si redoutable, BARTHÉL. *Anach.* chap. 1. || 5° Examiner à fond, pénétrer. Au moins n'enfoncent-ils guère leurs affaires, et ne les conduisent que rarement à leur dernier point, BALZ. 5e *disc. sur la cour.* Nous trouvons dans leurs esprits des incertitudes quand nous enfonçons avec eux la matière de la communion, BOSS. *Déf. com.* Ils n'ont pas, si j'ose le dire, deux pouces de profondeur; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf, LA BRUY. VIII. Mme la duchesse d'Orléans n'aurait ni la grâce ni la force nécessaire pour le lui bien enfoncer [convaincre la duchesse de Bourgogne de l'importance du mariage du duc de Berry avec Mademoiselle], ST-SIM. 267, 99. || Cet emploi d'enfoncer a vieilli. || 6° Terme de tonnelier. Mettre le fond à une futaille. || 7° Joindre ensemble toutes les parties d'un ouvrage de layetterie. || 8° Terme de potier. Enfoncer un plat, le faire plus creux ou plus profond. || 9° Terme de graveur. Rendre plus creux. || 10° Terme d'imprimerie. Enfoncer une ligne, mettre un cadratin au commencement d'une ligne qui suit immédiatement un alinéa. || 11° Terme de fauconnerie. Fondre sur la proie en la poussant jusqu'à la remise. L'épervier vient d'enfoncer la perdrix. Et absolument : l'oiseau enfonce. || 12° V. n. Aller au fond. La nacelle enfonça. Enfoncer dans un bourbier jusqu'aux oreilles. || Par extension. Tirez-moi de cette boue où je ne saurais marcher sans enfoncer tous les jours davantage, MASS. *Car. Pâques.* Si je pouvais pénétrer dans le secret des familles, là je trouverais l'innocence prête à enfoncer et préservée du naufrage, ID. *Or. fun. Villars.* || Fig. Mais enfonçons davantage dans les sentiments du ministre, BOSS. *Var.* 15. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires.... enfoncez, vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain, ID. *Anne de Gonz.* Montrez aux femmes combien elles sont incapables d'enfoncer dans les difficultés du droit, FÉN. t. XVII, p. 99. || 13° S'enfoncer, *v. réfl.* Toucher, pénétrer dans un fond. Le vaisseau s'enfonce dans les vagues. À la seconde journée, deux de leurs moutons s'enfoncèrent dans des marais, VOLT. *Cand.* 19. Le terrain qu'il parcourt, semblable à la mer agitée par une violente tempête, s'enfonce ou s'élève sous ses pas [dans un tremblement de terre], Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 642, dans POUGENS. || Par extension. À ces mots il s'enfonça dans son lit, et ne tarda guère à se rendormir, LESAGE, *Gil Blas*, III, 8. || Fig. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps, LA BRUY. XIII. || 14° Pénétrer fort avant. Je m'enfonçai dans une sombre forêt, où j'aperçus tout à coup un vieillard qui tenait un livre dans sa main, FÉNEL. *Tél.* II. Le fils d'Ulysse s'enfonce dans ces ténèbres horribles, ID. *ib.* XVIII. Son époux s'enfonça dans un désert sauvage, DELILLE, *Géorg.* IV. J'ai couru m'enfoncer dans un bois ténébreux, LEGOUVÉ, *Épichar. et N.* I, 3. Les Russes remplissaient en masse ce chemin creux; Delzons et ses Français s'y enfoncent tête baissée; les Russes rompus sont renversés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes, Il serpente et s'enfonce en un lointain obscur, LAMART. *Méd.* I, 1. || Fig. Vous allez vous enfoncer dans d'étranges épines, MOL. *F. de Scap.* II, 8. Cette parfaite honnêteté [savoir-vivre] demande qu'on se communique à la vie [au monde], et même qu'on s'y enfonce, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. II, p. 313. Pour me plaindre à vos pieds et m'enfoncer dans votre tristesse, ID. *ib.* Tous les jours ils s'enfonçaient de plus en plus dans le crime, BOSS. *Hist.* II, 1. Ils n'ont fait que s'enfoncer de plus en plus dans l'ignorance, ID. *ib.* II, 10. Poussé par cette aveugle impression qui le dominait, l'homme s'enfonçait dans l'idolâtrie, sans que rien pût le retenir, ID. *ib.* II, 2. Plus ils sentent et plus ils souffrent, plus ils s'enfoncent dans la vie et plus ils sont malheureux, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 21. || 15° S'écrouler en tombant dans le fond. Le plancher s'enfonça. || 16° Présenter un enfoncement, un retrait. Cette contrée occupe cent quatre-vingts lieues de côtes, et s'enfonce dans l'intérieur des terres jusqu'à des montagnes fort hautes, plus ou moins éloignées de l'Océan, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 25. || Être dans un fond. Un jardin fort élevé dans lequel la maison s'enfonçait sur le derrière, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || 17° S'adonner entièrement à, s'absorber dans. S'enfoncer dans de profondes rêveries. Il s'enfonça dans la plus abstraite analyse, FONTEN. *Rolle.* Cet ouvrage est suffisant pour ceux qui, comme vous et moi, ne se soucient pas de s'enfoncer dans nos antiquités, DIDER. *Sur l'hist. du parl.* || 18° Populairement. Se ruiner soi-même, se ruiner l'un l'autre. Il s'est enfoncé lui-même. Ils cherchaient mutuellement à s'enfoncer.

— HIST. XVIe s. Enfoncer le battaillon des ennemis, MONT. I, 366. ....assise à la senestre, Est la melancholie au sourcil enfonsé, DU BELLAY, VII, 72, *verso.* Souvent de cent chevaux, il n'y en aura pas vingt et cinq qui enfoncent, LANOUE, 291. Il vit une dixaine de compagnons des plus determinez qui enfonçoient le chapeau selon leur coutume ordinaire quand on les regardoit en face, D'AUB. *Vie*, LXXIV. La glace creva et enfonça plus de 120 hommes, ID. *Hist.* III, 103.

— ÉTYM. *En* 1, et *foncer.*

ENFONCEUR (an-fon-seur), *s. m.* Celui qui enfonce. || Fig. et familièrement. Un enfonceur de portes ouvertes, un fanfaron qui se vante de braver ou d'avoir surmonté des obstacles, des périls imaginaires, ou d'avoir séduit une femme déjà séduite.

— ÉTYM. *Enfoncer.*

† **ENFONÇOIR** (an-fon-soir), *s. m.* Outil avec lequel on enfonce un objet dans un autre. || Masse pour fouler les peaux.

ENFONÇURE (an-fon-su-r'), *s. f.* || 1° Creux qui se fait par enfoncement. Il y a plusieurs enfonçures dans le pavé de cette rue. Le vieillard couchait en une enfonçure du rocher, sans autre tapis de pied qu'un peu de mousse, LA FONT. *Psyché*, II, p. 122. || 2° Assemblage des pièces du fond d'une futaille, d'un lit. || 3° Terme d'anatomie. Ancien nom de l'articulation dite arthrodie. || Terme de chirurgie. Ancien nom de l'affaissement des fragments du crâne en cas de fracture.

— HIST. XVIe s. Enfonceure ou arthrodie, PARÉ, VI, 43. En celles mesme [sciences] qui sont utiles, il y a des estendues et enfonceures très inutiles que nous ferions mieulx de laisser là, MONT. I, 173.

— ÉTYM. *Enfoncer.*

† **ENFONDRER** (an-fon-dré), *v. a.* Rompre, briser. Mot vieilli et qui était dans le Dictionnaire de l'Académie de 1696. || S'enfondrer se dit encore en Lorraine pour s'effondrer.

— HIST. XVe s. La chose va mauvaisement, nostre bateau enfondre, *Perceforest*, t. I, f° 87. Adonc vint un garçon de l'ost et s'en va enfondrer son cheval, et luy faist les boyaulx cheoir à terre, *ib.* || XVIe s. Maistres esloignez du chemin de la verité, et predecesseurs enfondrez en l'abyme d'ignorance, AMYOT, *Vie de Plutarque.*

— ÉTYM. *En* 1, et *fond*, avec une *r* épenthétique.

† **ENFONTANGÉ, ÉE** (an-fon-tan-jé, jée), *adj.* Paré d'une fontange. Te voilà assez bien enfontangée, à ce qu'il me semble, DANCOURT, *Folle enchère*, sc 4.

— ÉTYM. *En* 1, et *fontange.*

ENFORCI, IE (an-for-si, sie), *part. passé* d'enforcir. Cet enfant enforci grâce à un bon régime.

ENFORCIR (an-for-sir). || 1° *V. a.* Rendre plus fort, plus résistant. La bonne nourriture a enforci ce cheval. Enforcir un mur. || 2° *V. n.* Devenir plus fort, croître. Ce cheval enforcit tous les jours || On le dit aussi populairement, en parlant des personnes, pour devenir plus gras, plus gros. Cette femme enforcit. || 3° S'enforcir, *v. réfl.* Devenir plus fort. Il s'enforcira.

— HIST. XIIe s. Dont commença li duels [le deuil] à enforcier [croître], *Ronc.* p. 99. De Jofroi de Paris [ils] firent leur justicier, Pour maintenir la guerre et por eux enforcier, *Saxons*, 4. Et por ceu est digne chose ke li malades s'enforst à moens de leveir le chief, ST-BERN. 528. || XIIIe s. La maladie li enforsa si durement qu'il fist sa devise [testament], VILLEH. XXII. Et tant crut li enfans et enforcha qu'il sot bien aidier son ami en la plus grant priesse dou tournoiement, *Chr. de Rains*, 84. Castelain, et prince, et marcis [marquis], Et li baron plus enforcis, PH. MOUSKES, *ms.* p. 517, dans LACURNE. || XVe s. Et emmenoit tous ceux qui se pouvoient aider avec lui pour enfortier son ost, FROISS. I, I, 153. Par le commandement d'Amours Et de la plus belle de France, J'enforcis mon chastel tousjours, Appellé joyeuse plaisance, CH. D'ORL. *Ball.* 49. Parquoy eust bien enforcy son royaulme, COMM. V, 12. || XVIe s. Il est si feible [l'enfant] que je suis quelquefois huit jours sans le sentir, mais despuis quatre jours a bien enforcy son bougement, MARG. *Lett.* CXIX. L'effort du total consiste en la disposition et liaison des files et des rengs qui s'enforcissent les uns les aultres, AMYOT, *Flamin.* 13.

— ÉTYM. *En* 1, et *force;* provenç. *enfortir;* ital. *infortire.* Dans l'ancienne langue, *enforcer* était plus usité que *enforcir;* nous en avons gardé *renforcer.* En Normandie on dit *forcir* au sens neutre au lieu de *enforcir.*

† **ENFORMER** (an-for-mé), *v. a.* Terme de chapelier et de bonnetier. Enformer un chapeau, un bonnet, les remplir d'un moule de bois.

— ÉTYM. *En* 1, et *forme.*

ENFOUI, IE (an-fou-i, ie), *part. passé* d'enfouir. || 1° Mis en terre dans un trou. D'un trésor enfoui receleur odieux, DELILLE, *Convers.* ch. I. || 2° Fig. Ce souvenir enfoui s'est retrouvé tout entier, STAEL, *Corinne*, XI, 4. C'était dommage de laisser tant de talents enfouis dans une petite ville; Paris devait en être le théâtre, MARMONTEL, *Contes moraux*, *Connaiss.*

ENFOUIR (an-fou-ir), *v. a.* || 1° Mettre dans un trou en terre. Il avait dans la terre une somme enfouie, Son cœur avec; n'ayant d'autre déduit Que d'y ruminer jour et nuit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Ils vont enfouir le trésor, ID. *ib.* X, 5. On leur coupe les mains, on leur brise les cuisses, on les enfouit tout vivants dans une fosse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 355, dans POUGENS. Dans les endroits qui sont cultivés, on ne trouve point de vivres; les paysans enfouissent dans la terre tous les grains et tout ce qui peut s'y conserver, VOLT. *Charles XII*, 4. || Enfouir des plantes, les mettre en terre. || Absolument. Il retint tout chez lui [l'argent qu'il avait caché en terre], résolu de jouir, Plus n'entasser, plus n'enfouir, LA FONT. *Fabl.* X, 5. || 2° Par extension, cacher sous d'autres choses. Ils avaient enfoui ce manuscrit parmi de vieilles paperasses. || Fig. Il ne faut pas enfouir les talents que la nature nous a donnés. Quand on voit combien les querelles si souvent excitées dans le sein du christianisme ont enfoui de talents utiles, D'ALEMBERT, *Destr. des jésuites*, *Œuvres*, t. V, p. 61, dans POUGENS. || Retirer dans un lieu reculé. Ils emportent de ces opulentes contrées d'immenses dépouilles qu'ils vont enfouir dans leurs incultes et misérables déserts, RAYNAL. *Hist. phil.* IV, 21. || 3° S'enfouir, *v. réfl.* Se cacher sous terre. Le renard alla s'enfouir dans son terrier. || Fig. Se retirer dans un lieu reculé. S'enfouir dans une province.

— HIST. XIe s. Desur la terre nel pourent mais tenir; Voilent [veuillent] o non, sil laissent enfodir, *St Alexis*, CXX. [Ils] Enfueront nous en aitres de moustiers, *Ch. de Rol.* CXXX. Et [que] ma char fust delez eus enfuïe! *ib.* CCVII. || XIIIe s. Là [elle] sera enfouie, ou ele ert [sera] estranglée, *Berte*, XVI. Et moru, et fu enfouis ricement à Saint-Denis, *Chr. de Rains*, p. 10. Nous trouvames que le roy son cors [de sa personne] avoit fait enfouir les cors des crestiens que les sarrazins avoient occis, JOINV. 278

|| xiv° s. Se voit on les couars vivre assés et lonc tamps; S'enfoent les hardis ès atres et es champs, *Baud. de Seb.* x, 330.

— ÉTYM. Lat. *infodere*, de *in*, en, et *fodere*, four.

ENFOUISSEMENT (an-fou-i-se-man), *s. m.* Action d'enfouir, de cacher en terre. || Action d'enfouir, d'enterrer les cadavres des animaux morts ou abattus.

— ÉTYM. *Enfouir.*

† **ENFOUISSEUR** (an-fou-i-seur), *s. m.* || 1° Celui qui enfouit. L'enfouisseur et son compère, LA FONT. *Fabl.* x, 5. || 2° Terme de zoologie. Nom vulgaire des différentes espèces du genre nécrophore (coléoptères) et principalement du nécrophore fossoyeur, dit aussi enterreur et fossoyeur.

— ÉTYM. *Enfouir.*

ENFOURCHÉ, ÉE (an-four-ché), *part. passé.* Un cheval enfourché à la hâte par un garçon d'écurie.

† **ENFOURCHEMENT** (an-four-che-man), *s. m.* Terme d'architecture qui se dit des premières retombées des angles des voûtes d'arête, dont les voussoires sont à branches. || Terme de charpente. Assemblage de chevrons sur un faîte, lorsque ces chevrons sont unis à tenons et à mortaises ouvertes. || Sorte d'assemblage de menuiserie, sans épaulement et dont la mortaise et le tenon occupent toute la longueur de la pièce. || Terme de jardinage. Espèce de greffe.

ENFOURCHER (an-four-ché), *v. a.* || 1° Se placer sur un cheval en faisant la fourche, c'est-à-dire jambe deçà, jambe delà. Cette femme enfourche un cheval comme ferait un cavalier. || 2° Percer avec la fourche.

— ÉTYM. *En* 1, et *fourche;* provenç. *enforcar;* espagn. *enhorcar;* ital. *inforcare.*

† **ENFOURCHIE** (an-four-chie), *adj. f.* Terme de vénerie. Tête enfourchie, se dit de la tête du cerf, quand les dards du sommet font la fourche.

— ÉTYM. *Enfourcher.*

† **ENFOURCHURE** (an-four-chu-r'), *s. f.* || 1° Point où un arbre se bifurque. C'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre que les écureuils établissent leur domicile, BUFF. *Écureuil.* || 2° Terme de chasse. La tête d'un cerf, lorsque l'extrémité du bois se termine en deux pointes qui ont l'apparence d'une fourche. || 3° La naissance de la fourche que forment les deux canons d'un pantalon, d'un caleçon. || Terme de manége. La partie du corps qui est entre les deux cuisses. On dit que, pour se bien tenir à cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'enfourchure et non sur les fesses.

— HIST. XII° s. Grant cors [il] out, et lons bras, et enfourcheure lée [large], *Rou, ms.* p. 112, dans LACURNE. || XIII° s. Cele a ses braies avalées Qu'ele avoit à son cul fermées, Ele a fait large enforcheüre Par bien mostrer cele nature, *Ren.* 7161.

— ÉTYM. *Enfourcher.*

† **ENFOURNAGE** (an-four-na-j'), *s. m.* Action d'enfourner.

ENFOURNÉ, ÉE (an-four-né, née), *part. passé.* || 1° Mis dans le four. Les pains enfournés. || 2° Fig. Engagé. On avait arrêté les princes au moulin de Royenghem Capel, pour voir cependant plus clair à ce combat si bizarre et si désavantageusement enfourné, ST-SIM. 210. Qui pouvait répondre que Riperda trop enfourné avec lui [Alberoni] n'en ait été la dupe? ID. 178, 176.

† **ENFOURNÉE** (an-four-née), *s. f.* Action ou moment de mettre au four le pain ou la pâtisserie.

† **ENFOURNEMENT** (an-four-ne-man), *s. m.* || 1° Action de mettre les pains au four. || 2° Suite des opérations d'une verrerie, depuis la fonte jusqu'à l'affinage.

— ÉTYM. *Enfourner.*

ENFOURNER (an-four-né), *v. a.* || 1° Mettre dans un four. Enfourner du pain, de la pâtisserie. || Mettre dans un creuset les matières du verre. || Absolument. Pour bien faire du pain, il faut bien enfourner, RÉGNIER, *Sat.* x. Des gens enfournent, D'autres défournent, Aux broches tournent Veau, bœuf et mouton, BÉRANG. *Cocagne.* || 2° Fig. et familièrement. Bien enfourner, mal enfourner, commencer une chose d'une manière heureuse ou maladroite. Avec un tel général [que La Feuillade] qui avait mal enfourné, qui manquait de ce que Vauban avait cru nécessaire, ce n'était pas de quoi prendre Turin, ST-SIM. 162, 131. || 3° S'enfourner, *v. réfl.* S'engager dans un lieu d'où l'on ne peut que difficilement sortir, et, par extension, s'engager dans quelque affaire difficile. S'étant enfourné dans un chemin creux, HAMILT. *Gramm.* 5. Ce linge, qui n'imite pas le linge, sous lequel le vent s'enfournerait inutilement pour le séparer du corps, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 79, dans POUGENS. Réduit à son grec, au turc, à la langue franque pour toute ressource.... dans le pays où il s'était enfourné, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || 4° A l'enfourner, au début, en commençant une affaire. || Proverbe. A mal enfourner on fait les pains cornus, c'est-à-dire, si l'on ne commence pas bien une affaire et qu'on ne la prenne pas d'abord du bon biais, on la manque.

— HIST. XIII° s. Ainz qu'il [le pain] soit cuis et enfornez, *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 175, dans LACURNE. || XIV° s. On dit souvent qu'à l'enfourner Font li fournier les pains cornus, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 36. || XVI° s. Venant après à s'enfourner dans les armes; tousjours sa condition lui aparoist trop basse, et va visant après l'incertain, LANOUE, 149. Nous nous contenterons de dire du Dauphiné, avant nous y enfourner, que.... D'AUB. *Hist.* II, 40. M. D'Aumalle enfourna [enfila] ce destroict, qui representoit le chemin de Chamberry au Montcenys, CARLOIX, IV, 25. De tout acte la fin suit le commencement; Il faut bien enfourner : car telle qu'est l'entrée, Volontiers telle fin s'est tousjours rencontrée, RONS. 667.

— ÉTYM. *En* 1, et *four*, écrit autrefois *forn;* provenç. *enfornar;* espagn. *enhornar;* ital. *infornare.*

† **ENFOURNEUR** (an-four-neur), *s. m.* Ouvrier qui met le pain au four. || Celui qui arrange les briques dans le fourneau. || Celui qui enfourne la matière dans les verreries.

† **ENFOURRER** (an-fou-ré), *v. a.* || 1° Terme de batteur d'or. Mettre les feuillets de vélin dans les fourreaux. || 2° Terme de sellerie. Bourrer l'intérieur des colliers.

— ÉTYM. *En* 1, et *fourrer. Enfourrer* s'est dit aussi pour donner du fourrage : XVI° s. Ainsi, deux fois le jour, de son troupeau soigneuse, Ell' l'enfourre elle mesme et n'est point paresseuse, *Plaisir des champs*, p. 260.

† **ENFRANGER** (an-fran-jé), *v. a.* Garnir de franges.

— ÉTYM. *En* 1, et *frange.*

† **ENFRAYER** (an-frè-ié), *v. a.* Mettre en train des cardes neuves.

— ÉTYM. *En* 1, et *frayer.*

† **ENFRAYURE** (an-frè-iu-r'), *s. f.* Première portion de laine préparée avec des cardes neuves.

† **ENFREIGNEUR** (an-frè-gneur), *s. m.* Celui qui enfreint.

— HIST. XIV° s. Enfraigneurs des ordonnances et statuts royaulx, *Ord. des rois de Fr.* t. I, p. 57.

— ÉTYM. *Enfreindre.*

ENFREINDRE (an-frin-dr'), j'enfreins, tu enfreins, il enfreint, nous enfreignons, vous enfreignez, ils enfreignent; j'enfreignais, nous enfreignions, vous enfreigniez; j'enfreignis; j'enfreindrai; enfreins, enfreignons; que j'enfreigne, que nous enfreignions, que vous enfreigniez; que j'enfreignisse; enfreignant; enfreint, *v. a.* Rompre, en parlant de ce qui engage, lie, oblige. Enfreindre les lois, RÉGNIER, *Ode.* Il n'est rien de si saint qu'elle ne fasse enfreindre, CORN. *Nicom.* I, 1. Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre, Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre, ID. *Pompée*, I, 1. Suffit que, si mon fils enfreignait ma défense, Mon sang, mon propre sang en laverait l'offense, ROTR. *Antig.* IV, 1. Si quelque transgresseur enfreint cette promesse, Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse, RAC. *Athal.* IV, 3. Il y va de la vie à qui le [l'arrêt] veut enfreindre, VOLT. *Tancr.* II, 1. Le roi d'Angleterre, revêtu par les lois d'une si grande puissance pour les protéger, n'en a point pour les enfreindre, J. J. ROUSS. *Lettres de la montagne*, 9. || S'enfreindre, *v. réfl.* Être enfreint. Les lois de la nature ne s'enfreignent pas impunément.

— HIST. XI° s. E qui enfraint la pais le rei.... *Lois de Guill.* 1. || XII° s. S'ele son vo [vœu] nen enfraigneit, Que ele enfraindre ne devreit, WACE, *Vierge Marie*, p. 35. Pur ce volt or aveir [il veut maintenant avoir, obtenir] que rien n'en seit enfreit, *Th. le mart.* 27. || XIII° s. Thadres li Acres.... avoit trives à l'empereour Henri, et ne li avoit mie bien tenues, ains les avoit enfraintes, VILLEH. CLXVI. Et chascuns barons, et autre qui ont justices en lor terres, ont les amendes de lor sougès [sujets] qui enfraignent les establissemens, selonc le [la] tauxation du roi, BEAUM. XLIX, 4. || XVI° s. Aux estats de Bourgogne on avoit ordonné d'enfreindre l'edict, D'AUB. *Hist.* I, 204. L'authorité de la loy n'est en rien enfreinte [abrogée], que nous ne la devions tousjours recevoir en mesme honneur et reverence, CALV. *Instit.* 268.

— ÉTYM. Lat. *infringere*, de *in*, en, et *frangere*, briser (voy. FRACTURE). Il aurait mieux valu écrire, comme jadis, par un *a*, *enfraindre*, à cause de *frangere.*

ENFREINT, EINTE (an-frin, frin-t'), *part. passé* d'enfreindre. Des devoirs enfreints par de coupables passions. Ce droit enfreint ouvre la porte aux excès de la plus odieuse oligarchie, J. J. ROUSS. *Lettres de la montagne*, 8.

ENFROQUÉ, ÉE (an-fro-ké, kée), *part. passé.* Qui porte un froc. || Substantivement. Ils ne s'attendaient guère à rencontrer ces enfroqués [les moines défendant Saragosse, lors du siége en 1808] à cheval comme des dragons de feu sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, CHATEAUBR. *Mémoires*, t. V, p. 420.

ENFROQUER (an-fro-ké), *v. a.* || 1° Terme de dénigrement. Mettre le froc, faire moine. Ils ont enfroqué ce jeune homme. || 2° S'enfroquer, *v. réfl.* Se faire moine. Le chagrin le saisit; il s'enfroqua.

— HIST. XVI° s. Les regnes d'un Childeric l'enfroqué, Louis le faineant, Charles le simple.... SULLY, *Mém.* t. III, p. 136, dans LACURNE. Survient un quidam enfroqué, ayant la charge d'esteindre les chandelles et de chasser les chiens hors l'eglise, DUFAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. XX.

— ÉTYM. *En* 1, et *froc.*

ENFUI, IE (an-fui, fuie), *part. passé* d'enfuir. La brume enfuie, V. HUGO, *Odes*, V, 24. Plusieurs juges [aux États-Unis] se déclaraient incompétents quand les maîtres venaient réclamer leurs esclaves enfuis, RECLUS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1863, p. 382. || Ce participe, à l'état isolé, n'est pas dans l'Académie. Mais on peut le rappeler à côté d'*expiré*, de *péri* et de quelques autres.

ENFUIR (S') (an-fuir), je m'enfuis, nous nous enfuyons, vous vous enfuyez, ils s'enfuient; je m'enfuyais, nous nous enfuyions, vous vous enfuyiez; je m'enfuis, nous nous enfuîmes; je m'enfuirai; je m'enfuirais; enfuis-toi; que je m'enfuie, que nous nous enfuyions, que vous vous enfuyiez; que je m'enfuisse; s'enfuyant; enfui, *v. réfl.* || 1° Se retirer en toute hâte, en prenant la fuite. S'enfuir au moment du danger. S'enfuir de prison. C'est, me dit-il, notre grand et incomparable Molina, qui, par sa prudence inimitable, l'a estimée [une somme volée] à six ou sept ducats, pour lesquels il assure qu'il est permis de tuer, encore que celui qui les emporte s'enfuie, PASC. *Prov.* 7. Si tôt qu'elle me voit, elle s'enfuit de moi, RACAN, *Bergeries*, II, 4, *le Satyre.* Ceux qui me voyaient s'enfuyaient, SACI, *Bible, psaume* XXX, 12. Et son âme en courroux s'enfuit dans les enfers, RAC. *Théb.* V, 3. J'ai vu des citoyens s'enfuir avec horreur, VOLT. *M. de Cés.* II, 4. Et quand la nuit revient en cet affreux château, De Saphire éplorée on revoit l'ombre errante; Elle tient dans ses mains une tête sanglante, La presse sur son sein, et l'embrasse et s'enfuit, MASSON, *Helv.* V. Un maître fou qui, dit-on, Fit jadis mainte fredaine, Des loges de Charenton S'est enfui l'autre semaine, BÉRANG. *Juge de Char.* || Avec ellipse du pronom personnel. Comment l'avez-vous laissé enfuir? || Par extension. Les rivages s'enfuyaient loin de nous, FÉN. *Tél.* III. || 2° S'évanouir, disparaître. Le temps s'enfuit. Pour toute récompense il n'obtient qu'un vain bruit, Qu'un triomphe frivole, un éclat qui s'enfuit, VOLT. *Brutus*, I, 4. La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine; Ma vie en longs soupirs s'enfuit à chaque haleine; Ni larmes ni regrets ne peuvent l'arrêter, LAMART. *Médit.* II, 5. Qu'est-ce donc que des jours pour valoir qu'on les pleure? Un soleil, un soleil, une heure et puis une heure; Celle qui vient ressemble à celle qui s'enfuit, ID. *ib.* || 3° S'échapper d'un vase, en parlant d'une liqueur. Votre vin s'enfuit. Le lait s'enfuira bientôt. || Par métonymie. On dit qu'un vase s'enfuit, lorsqu'il laisse échapper la liqueur qu'il contient. Ce tonneau s'enfuit. Aujourd'hui on se sert plus ordinairement de fuir. || Fig. Ce n'est pas par là que le pot s'enfuit, ce n'est pas par là que l'affaire peut manquer.

— REM. Autrefois et jusque dans le XVII° siècle, on a considéré, dans *s'enfuir*, la préposition comme mobile. Vite, fuis-t'en, LA FONT. *Lunet.* Ils s'en sont fuis, BOSS. *Excus.* 2. Aujourd'hui cet archaïsme est hors d'usage et considéré comme une faute; il faudrait dire : enfuis-toi; ils se sont enfuis; mais d'aucune façon on ne dira : ils s'en sont enfuis; c'est une grosse faute.

— HIST. XI° s. Si est aucuns qui blamet seit et si il s'en fuist.... *Lois de Guill.* 48. Dient Franceis : Dehait [mal] ait qui s'enfuit, *Ch. de Rol.* LXXX. Fuir s'en [il] velt, mais ne lui valt nient, *ib.* CXIII. De

ce cui chaut? Fuït s'en est Marsiles, *ib.* CXLI || XII s. Que est à tei, mer, que tu t'enfuis? e tu, Jordain, que tu ies convertiz ariere? *Liber psalm.* p. 176. Fuit s'en fel Guenes, grant paor a de soi, *Ronc.* p. 183. Absalon s'enfuid à Tholomai le fiz Amiur le rei de Jessur, e là demeurad treis ans, *Rois*, p. 167. || XIIIe s. Belle, fuiez vous en, n'y soit plus delaié [tardé], *Berte*, XXI. Je m'en foï sans plus atendre, *la Rose*, 7314. S'il s'enfuit, il a perdu honnor et tout ce qu'il tient en fief, BEAUM. 56. || XIVe s. C'est en cest siecle ung grant deluge; N'est celuy qui d'elle [de la mort] s'enfuge, *Liv. du bon Jehan*, 25. || XVIe s. Si estonné et si transi qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr, MONT. I, 62.

— ÉTYM. *En* 2, et *fuir;* provenç. *enfugir*.

ENFUMÉ, ÉE (an-fu-mé, mée), *part. passé.* || 1° Empli de fumée. Une chambre enfumée. || 2° Incommodé par la fumée. Enfumé par une mauvaise cheminée. Un renard enfumé dans son terrier. || 3° Noirci par la fumée. Il n'y a si vil praticien qui, du fond de son étude sombre et enfumée, ne se préfère au laboureur qui jouit du ciel et qui fait de riches moissons, LA BRUY. VII. S'offre d'abord un portique enfumé, De la discorde asile renommé, J. B. ROUSS. *Allég.* II, 2. || Tableau enfumé, tableau fort vieux que le temps a noirci. || Verre enfumé, verre noirci par la fumée, dont on se sert pour regarder le soleil. L'expérience du verre enfumé, dont on a parlé d'abord, MALEBR. *Recherche*, *Réponse à Régis*, ch. 1. || Fig. L'ignorance, la stupidité, les passions, la superstition, la flatterie, la haine sont autant de verres enfumés, à travers lesquels presque tous les hommes voient les événements qu'ils racontent, D'ALEMBERT, *Réfl. sur l'hist. Œuvres*, t. IV, p. 186, dans POUGENS. || 4° De couleur de fumée. Son teint jaune, enfumé, de couleur de malade, RÉGNIER, *Sat.* X. || 5° Troublé par les fumées du vin. T'ai-je fait voir de joie une belle animée, Qui, souvent d'un repas sortant tout enfumée, Fait même à ses amants, trop faibles d'estomac, Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac? BOIL. *Sat.* X.

ENFUMER (an-fu-mé), *v. a.* || 1° Emplir de fumée. Le vent a changé, et la cheminée enfume la chambre. || Il se dit de la fumée de l'encens. Ô combien d'écrivains languiraient inconnus, Qui, du Pinde français illustres parvenus, En servant ce parti [le parti des philosophes] conquirent nos hommages! L'encens de tout un peuple enfume leurs images, GILBERT, *XVIIIe siècle.* || 2° Noircir par la fumée. Enfumer des verres. || Terme de beaux-arts. Étendre une teinte rousse sur un tableau pour lui donner l'apparence d'un vieil original. || 3° Incommoder par la fumée. Vous allez nous enfumer avec ce bois vert. || Enfumer un renard, des abeilles, les forcer de sortir de leur retraite par la fumée. ....Le prince tout à l'heure Veut qu'on aille enfumer renard dans sa demeure, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. || 4° Fig. Troubler l'esprit par les fumées de l'orgueil ou du vin. Mais, pour un vain bonheur qui vous a fait rimer, Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer, BOIL. *Art p.* II. || 5° Faire un petit feu dans le fourneau à briques, afin de le chauffer par degrés. || 6° S'enfumer, *v. réfl.* S'entourer de fumée. Les Lapons n'ont point d'autre remède contre ces maudits animaux [moucherons] que d'emplir de fumée le lieu où ils demeurent.... nous fîmes la même chose et nous nous enfumâmes, REGNARD, *Voyage en Laponie*, t. IV, p. 206. || Se noircir par la fumée. Mes meubles se sont enfumés cet hiver.

— HIST. XIIe s. Toz nu piez est, si drap sont enfumé; En la cuisine ot lonc tans conversé, *Bat. d'Aleschans*, v. 3453. || XIIIe s. Lors jete [Genius] le cierge en la place, Dont la flame toute enfumée Par tout le monde est alumée, *la Rose*, 20873. || XVe s. Et l'Allemand le consuivit par telle maniere de son glaive roide et enfumé [durci au feu] que oncques ne se brisa ni ploya, FROISS. I, I, 113. Une pauvre maisonnelle enfumée, aussi noire que airement [encre], ID. II, II, 157. || XVIe s. Ne les riches maisons Avec leur gloire et enfumez blasons, MAROT, III, 162. Le reste du corps estoit de la couleur d'un gris enfumé, PARÉ, XIX, 4. Qui la flame immortelle aux temples gardera? Qui d'encens sabean ton throne enfumera? RONS. 872. C'est une idole enfumée [un vieillard] Au coin d'une cheminée Qui ne fait rien que cracher, ID. 559.

— ÉTYM. *En* 1, et *fumer*; provenç. *enfumar*.

† **ENFUMOIR** (an-fu-moir), *s. m.* Terme rural. Ustensile pour le transvasement des abeilles.

— ÉTYM. *Enfumer*.

† **ENFUTAILLER** (an-fu-tâ-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de commerce. Mettre en futailles.

— ÉTYM. *En* 1, et *futaille*.

ENGAGÉ, ÉE (an-ga-jé, jée), *part. passé.* || 1° Mis en gage. Des effets engagés au mont-de-piété. || Domaine engagé, domaine que le souverain concède avec la faculté d'y rentrer en remboursant le prix; ainsi dit parce que, sous l'ancienne monarchie, le roi n'aliénait jamais son domaine qu'avec faculté de rachat perpétuel. || 2° Obligé par une sorte de mise en gage. Ma foi, mon cœur, mon bras, tout vous est engagé, CORN. *Cinna*, III, 3. Fais-lui valoir l'hymen où je me suis rangée; Dis-lui qu'avant ma mort je lui fus engagée, RAC. *Andr.* IV, 1. || 3° Qui a des motifs pour. Un éclatant arrêt de ma gloire outragée À jamais n'être à lui me tenait engagée, MOL. *D. Garc.* V, 2. La grandeur des vertus dont je suis engagé de vous parler, FLÉCH. *Tur.* Mon âme malgré vous à vous plaindre engagée, RAC. *Alex.* IV, 2. || 4° Qui a pénétré dans ...., sans pouvoir facilement sortir ou être retiré, par comparaison à une chose mise en gage. Le régiment engagé dans un défilé. Le fer reste engagé dans son sein palpitant, SAURIN, *Spartacus*, V, 9. Le bâtiment se trouva engagé au milieu d'une multitude de petites îles, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 376, dans POUGENS. On aperçoit Socrate les fers aux mains, et les jambes engagées dans une grosse pièce de bois, BERN. DE ST-PIERRE, *Mort de Socr.* || Terme de marine. Navire engagé, navire surpris par une forte rafale ou embarrassé dans des écueils. || Terme d'architecture. Colonne engagée, celle dont une partie est supposée enfoncée dans le mur. || Fig. De sorte que je me trouve étrangement engagé dans l'hérésie, puisque, la pureté de ma foi étant inutile pour me retirer de cette sorte d'erreur, je n'en puis sortir ou qu'en trahissant ma conscience ou qu'en réformant la vôtre, PASC. *Prov.* 15. Les âmes les plus engagées dans les passions, MASS. *Carême*, *Culte.* Un affreux préjugé Tient son cœur innocent dans le piége engagé, VOLT. *Irène*, III, 8. || 5° Terme d'économie politique. Capital engagé, capital qui, employé à quelque entreprise ou spéculation, n'est plus disponible. || 6° Terme militaire. Mis aux prises. La réserve entière était engagée. || 7° Commencé. C'est une affaire engagée. La bataille engagée dès le matin. La querelle est trop grande, elle est trop engagée, VOLT. *Irène*, II, 4. || 8° Qui a un engagement pour quelque service. Engagé au théâtre. Un domestique engagé pour quelques mois seulement. Des jeunes gens engagés pour le service militaire. || 9° Par extension, qui est retenu par quelque devoir de société. Je suis engagé; je ne pourrai assister à votre concert. Elle est engagée pour ce soir, dit-il; mais j'aurai l'honneur de vous mener chez une dame de qualité, et là vous connaîtrez Paris comme si vous y aviez été quatre ans, VOLT. *Cand.* 22. || 10° *S. m.* Un engagé, ou un engagé volontaire, un homme qui est entré au service militaire. Un nouvel engagé. Les engagés volontaires. || Homme engagé pour aller travailler dans les colonies. Les engagés, espèce d'hommes qui se vendaient en Europe, pour servir comme esclaves pendant trois ans dans les colonies, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 8.

ENGAGEANT, ANTE (an-ga-jan, jan-t'), *adj.* Qui engage, qui attire. Paroles, manières engageantes. Ne trouvez pas mauvais Qu'en ces fables aussi j'entremêle des traits De certaine philosophie Subtile, engageante, hardie, LA FONT. *Fabl.* X, 1. La cour ne vit jamais rien de plus engageant [que la princesse palatine]; et, sans parler de la pénétration et de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédait au charme secret de ses entretiens, BOSS. *Anne de Gonz.* Ses manières étaient engageantes, HAMILT. *Gramm.* 7. Ce que je lui disais d'engageant et de doux, TH. CORNEILLE, *Ariane*, IV, 1. À l'égard de votre seconde proposition, elle est très-engageante, mais il ne convient pas à une fille bien née d'en parler, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Elle attirait les gens Par des airs engageants, BÉRANG. *Mme Grég.*

ENGAGEANTES (an-ga-jan-t'), *s. f. plur.* Parure, nœud de rubans que les femmes portaient autrefois au cou. Ces manches galantes Laissent voir de beaux bras sous le nom d'engageantes, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15.

— ÉTYM. *Engageant*.

ENGAGEMENT (an-ga-je-man), *s. m.* || 1° Mise en gage. Engagement de meubles. || Terme de jurisprudence. Engagement d'immeubles, acte par lequel on cède à quelqu'un la jouissance d'un bienfonds pour la sûreté d'une dette, et ce contrat prend le nom spécial d'antichrèse. || Acte ou billet qui renferme l'énoncé d'un engagement. Un engagement du mont-de-piété. || 2° Action d'engager, de s'engager par un acte. Être tenu par un engagement écrit. || Faire honneur à ses engagements, payer tout ce qu'on doit; et fig. tenir tout ce qu'on a promis. || Il se dit aussi des actes diplomatiques. Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts, VOLT. *Louis XIV*, 17. || 3° Promesse qui engage. Engagement tacite. C'est un engagement sacré. Ah! c'est trop essuyer tes indignes murmures, Tes vains engagements, tes plaintes, tes injures, VOLT. *Brut.* IV, 3. || Par extension. Le succès qu'il a obtenu est comme un engagement d'en mériter d'autres. Voyez si leur vie soutien dra un seul des engagements de leur baptême, MASS. *Myst. sur la ferv. des prem. chrét.* || 4° État où l'on est engagé, lié, mariage, amour, monde. L'engagement ne compatit pas avec mon humeur, MOL. *Fest. de P.* III, 6. Un engagement qui doit durer jusqu'à la mort ne se doit jamais faire qu'avec de grandes précautions, ID. *l'Avare*, I, 7. Les engagements du monde, prendre des engagements avec quelqu'un, sont des termes de nouvelle création, BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.* 2. Les passions et les engagements du monde lui parurent tels qu'ils paraissent aux personnes qui ont des vues plus grandes et plus éloignées, Mme DE LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, *Œuvres*, t. II, p. 261, dans POUGENS. M. le Tellier, renfermé dans les modestes emplois de la robe, ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la cour, BOSS. *le Tellier.* Bérénice n'ayant pas ici avec Titus les derniers engagements que Didon avait avec Énée, elle n'est pas obligée, comme elle, de renoncer à la vie, RAC. *Bérén. Préface.* On se trouve actuellement dans des engagements trop vifs, MASS. *Avent*, *Délai.* Nous nous formons des engagements éternels, ID. *Carême*, *Voc.* Qu'il faut de violence pour rompre les engagements que le cœur et l'esprit ont formés! MONTESQ. *Lettr. pers.* 19. || Un tendre engagement, un engagement de cœur, liaison d'amour entre deux personnes. Un tendre engagement va plus loin qu'on ne pense; On ne voit pas, lorsqu'il commence, Tout ce qu'il doit coûter un jour, QUINAULT, *Thésée*, II, 1. || 5° Ce qui engage, pousse, excite. Et ces noms, ces respects, ces applaudissements Deviennent pour Titus autant d'engagements, RAC. *Bérén.* V, 2. Et ne t'a-t-on point dit par quel engagement Bajazet a pu faire un si prompt changement? ID. *Baj.* III, 1. Le bon esprit nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire, LA BRUY. II. || 6° Action de s'engager pour un service, de s'enrôler. Aux termes de son engagement il sera libre au bout de deux ans. Contracter un engagement dans un corps de troupes. Cet acteur vient de prendre un engagement à tel théâtre. || Le prix de l'engagement. Son engagement est de tant. || Pendant la Révolution, la Convention remplaça le mot de domesticité par celui d'engagement. || 7° Terme de guerre. Combat partiel entre des corps séparés. L'engagement devint général. || 8° Terme d'escrime. Attaque composée, qui se fait en gagnant le faible de l'épée de l'adversaire pour se rendre maître de la ligne droite.

— HIST. XIIIe s. S'aucuns tient en parchonerie [partage] avec autres, par reson de bail ou de douaire ou d'engagement, BEAUM. XXII, 5. S'il pot prouver que li heritages ait esté tenus par engagement, si comme il avient que uns hons engage sa terre à dix ans ou à douze, ...tex [telles] tenure ne valent rien contre celi qui veut prover les engagemens, ID. XXIV, 4. Mes se je li oste le [la] coze le tans durant de son engagement, il a bien action de nouvele dessaizine contre moi, ID. XXXII, 13.

— ÉTYM. *Engager*.

ENGAGER (an-ga-gé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: engageant, nous engageons), *v. a.* || 1° Mettre en gage. Engager ses vêtements. Que l'autre le dépouille et ses meubles engage, RÉGNIER, *Sat.* X. Asychis ne permettait d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de son père à celui dont on empruntait, BOSS. *Hist.* III, 3. Saint-Amand n'avait rien; Mais quoi! las de mener une vie importune, Il engagea ce rien pour chercher la fortune, BOIL. *Sat.* I. Hé! que diable engager? que vendre? pour tout meuble et immeuble vous n'avez que votre habit et le mien; encore le tailleur n'est-il pas payé, REGNARD, *Sérén.* sc. 11. || 2° Assigner pour gage. Engager ses biens à ses créanciers. Robert engagea à Guillaume le Roux la Normandie pour subvenir aux frais de son armement, VOLT. *Mœurs*, 54. || 3° Par extension. Engager sa foi, sa parole. Je t'engage ma foi, De ne respirer pas un moment après toi, CORN. *Cid*, III, 4. Si vous voulez ma main, n'engagez point la vôtre, ID. *Sert.* III, 4. J'engageai mon honneur engageant

ma parole, ROTR. *Vencesl.* III, 6. Vous avez deux choses à engager, votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude, PASC. dans COUSIN. Et, libre d'un amour à ta gloire funeste, Viens m'engager ta foi, le temps fera le reste, RAC. *Bajaz.* V, 4. Que de raisons, quelle douceur extrême D'engager à ce Dieu son amour et sa foi! ID. *Athal.* I, 4. || Engager son cœur, donner son cœur, aimer. Je lui prête mon bras sans engager mon cœur, CORN. *Sertor.* II, 2. À jamais, Colin, je t'engage Mon cœur et ma foi, J. J. ROUSS. *Devin de village*, sc. 6. || 4° Obliger, lier. Soit qu'il cède ou résiste au feu qui me l'engage, CORN. *Cid*, II, 3. Auprès d'un autre objet un autre amour l'engage, ID. *Sertor.* IV, 2. Outre mon intérêt ma parole m'engage, ROTR. *Bélis.* I, 2. J'étais par les doux nœuds d'une amour mutuelle Engagé de parole avecque cette belle, MOL. *Éc. des femmes*, V, 10. En gros, leur avis fut que vous ne pouvez en aucune manière, sans blesser la charité et votre conscience, engager un enfant de son âge et de son innocence et même de sa piété [Jacqueline Périer, âgée de 15 ans] à la plus basse et à la plus périlleuse des conditions du christianisme [le mariage], PASC. *Extrait d'une lettre à Mme Périer*, 1659. Les dernières paroles de ces messieurs sont que d'engager un enfant à un homme du commun [marier Jacqueline et un homme du commun], c'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes, ID. *ib.* Si sous mes lois, Amour, tu pouvais l'engager, RAC. *Andr.* II, 1. Je vais, en recevant sa foi sur les autels, L'engager à mon fils par des nœuds immortels, ID. *ib.* IV, 1. Songez-vous quel serment vous et moi nous engage? ID. *Iphig.* V, 2. || On dit aussi engager en. Mais que serait-ce si j'examinais l'abus que vous avez fait de vos places et de vos dignités dont vous rendrez un compte rigoureux au tribunal de Jésus-Christ, et qui vous engage en des réparations infinies? MASS. *Car. Dang. des prosp.* || Absolument. Cela n'engage à rien. Tout engagement incompatible avec le salut n'engage pas, MASS. *Car. Pâques.* || 5° Prendre des gens à gages. Engager un domestique. || Faire contracter un engagement. Le directeur a engagé pour la saison une excellente cantatrice. || Enrôler. Engager des soldats, des matelots. || 6° En passant du sens juridique, qui est le sens propre, au sens physique. Engager une chose dans une autre, l'y faire entrer ou pénétrer de manière à ne pouvoir que difficilement l'en dégager. Engager un bateau dans le sable, dans une passe périlleuse. || Terme d'architecture. Faire pénétrer une construction dans une autre. || Terme de marine. Engager un bout de cordage, le presser entre deux objets qui l'empêchent de céder à un effort. Engager un levier sous une pièce, en placer le bout sous cette pièce pour la mettre en mouvement, la soulever. || On le dit aussi de personnes, de troupes qui pénètrent en quelque lieu. Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue Engage un peu trop tard au détour d'une rue! BOIL. *Sat.* VI. L'artillerie ennemie a profité des hauteurs qui, de son côté, bordent la rivière; ses feux traversent le fond du repli dans lequel Delzons et ses troupes sont engagés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || 7° Terme d'escrime. Engager le fer, faire un engagement. || Toucher le fer de son adversaire. Engagez de quarte, et tirez de tierce. || 8° Engager le combat, le commencer en attaquant le premier. || Engager une troupe, lui faire prendre part au combat. Il avait engagé ses dernières réserves. || Par extension. Engager une discussion. Engager la partie. Ma sœur, auparavant engagez l'entretien, CORN. *Agésil.* I, 1. || Fig. Engager le combat, commencer une querelle, une discussion. || 9° En passant du sens physique du n° 6 au sens figuré et moral. Faire entrer, en parlant de sentiments, de passions, de positions où l'on est retenu comme en gage. Si jamais jusque-là votre guerre m'engage, CORN. *Nicom.* III, 1. Elle t'engagera dans sa haine pour moi. ID. *ib.* V, 1. Annibal, qu'elle vient de lui sacrifier, L'engage en sa querelle et m'en fait défier, ID. *Nicom.* I, 1. Et pressé de soupçons où j'ai su l'engager, Lui-même à ses yeux même il l'a fait égorger, ID. *Attila*, III, 1. Sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale, sa fille aînée, elle va pour engager les États dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je veux prévenir le danger Où son ressentiment le pourrait engager, RAC. *Brit.* II, 3. Dans quel emportement la douleur vous engage! ID. *ib.* III, 4. Quoi! vous n'avez pas su l'engager dans vos intérêts, FÉN. *Tél.* X. Agathocle avait engagé dans son parti un puissant roi de Cyrènes, nommé Ophellas, dont il avait flatté l'ambition par de magnifiques espérances, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 297, dans POUGENS. Eh bien! vois donc l'abîme où le sort nous engage, VOLT. *Alz.* III, 4. || 10° Pousser, exhorter. Je vous engage à l'aller voir. Je vous engage à prendre patience. Mais à le condamner tu m'as trop engagé, RAC. *Phèd.* IV, 3. Engagez-le à l'instant À chercher dans Mycène un trône qui l'attend, VOLT. *Pélopides*, IV, 3. || On dit aussi quelquefois engager de. Le peu d'aisance de mon grand-père l'engagea de suivre la mode du temps et de mettre ses deux aînés pages de Louis XIII, ST-SIM. 6, 80. Je vous en répéterai les articles les plus importants, avec les changements que de nouvelles instructions m'engagent d'y faire, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Dupeyrou*, 27 janv. 1766. || Entraîner, induire, en parlant des choses. L'intérêt du pays n'est pas ce qui l'engage, CORN. *Cinna*, III, 1. Mais à quel sentiment ma passion m'engage! TH. CORN. *Ariane*, I, 1. Favorisez les soins où son amour l'engage, RAC. *Alex.* II, 1. L'intérêt, qui fait tout, les pourrait engager À vous donner retraite et même à vous venger, VOLT. *Triumv.* III, 2. Ah! connaissez du moins l'erreur qui vous engage, ID. *Zaïre*, V, 3. || 11° Inviter. Engager quelqu'un à dîner. || 12° S'engager, *v. réfl.* Être mis en gage. Des objets qui s'engagent facilement. || Contracter un emprunt, un engagement. Il s'est endetté, et il s'engage tous les jours de plus en plus. || Se faire caution, répondre. Il s'était engagé pour son gendre, il a fallu payer. || 13° Par extension, s'obliger. Mais je n'en veux point suivre [d'exemple] où ma gloire s'engage, CORN. *Cid*, I, 2. Toutes deux à ma perte à l'envi s'engager! ID. *Tois. d'or*, V, 6. Je me suis engagé, maître Jacques, à donner ce soir à souper, MOL. *l'Avare*, III, 5. Les principales règles de ceux qui s'engageaient à ce pieux institut, FLÉCH. *Panég.* II, p. 60. Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse À peindre tes exploits ne doit point s'engager, BOIL. *Épît.* VIII. Il faut tout bien peser au moment qu'on s'engage, SAURIN, *Spart.* I, 1. || On dit aussi s'engager de. Je me suis engagé de faire valoir la pièce, MOL. *Préc.* 10. Le roi de Danemark s'était engagé à l'empereur de n'employer pas la voie de fait, ST-SIM. 70, 29. || Absolument. Je vais la voir, l'aigrir, la suivre et, s'il se peut, M'engager sous son nom plus loin qu'elle ne veut, RAC. *Brit.* I, 4. || S'engager à quelqu'un, s'obliger envers lui. Mais qui s'engage à deux dégage l'un et l'autre, CORN. *Attila*, II, 6. ....Qui s'engage aux rois Se fait de leurs desseins d'inviolables lois, ROTR. *Bélis.* III, 2. À peine au fils d'Égée Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée, RAC. *Phèd.* I, 3. || 14° Prendre un engagement, entrer dans une condition où l'on est tenu de rester. S'engager dans le service militaire. Il s'est engagé dans l'artillerie. Cet acteur s'engagera à l'Opéra. || S'engager dans les ordres, se faire prêtre. || Absolument. S'engager, se faire soldat. Dès qu'il aura dix-sept ans, il s'engagera. Et avec ellipse du pronom personnel, son père l'a fait engager. || Par extension. Dans le parti des rois pensez-vous qu'il s'engage? VOLT. *Brut.* III, 2. || 15° S'avancer, pénétrer avant. S'engager dans un défilé, dans un mauvais pas. C'est ce que demandait le roi, qui exprès avait pris la fuite, afin de lui donner lieu de s'engager dans l'intérieur du pays, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 39, dans POUGENS. Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage? RAC. *Brit.* IV, 4. || 16° Être commencé, en parlant d'un combat, d'une discussion, d'une affaire. La querelle s'engagea par un incident fortuit. Il faudra que la discussion s'engage tôt ou tard. Je dispose l'attaque et le combat s'engage, SAURIN, *Spart.* IV, 1. || 17° Terme de médecine. Devenir malade, en parlant des organes. La poitrine s'engage. 9 août 1685 : en s'éveillant ce matin à 5 heures, il [Monsieur, frère de Louis XIV] a senti que sa tête s'engageait et n'a pu dire autre chose, sinon : ah! ma tête! ah! ma tête; tous les remèdes qu'on a faits depuis ont été inutiles, DANGEAU, I, 249. || 18° Terme de marine. S'engager sous voile, se dit d'un bâtiment, lorsqu'il est pris tout à coup en travers par un coup de vent violent qui le fait fortement incliner. || 19° Entrer dans quelque sentiment, dans quelque situation morale. Je vous devais connaître et ne m'engager pas Aux trompeuses douceurs de vos cruels appas, Ou, m'étant engagé, n'implorer point votre aide, ROTR. *Vences.* II, 2. Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages? BOIL. *Épît.* I. Je me suis engagé trop avant, Je vois que la raison cède à la violence [de la passion], RAC. *Phèd.* II, 2. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'empereur, l'Empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie; Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer, VOLT. *Louis XIV*, 17. Nés sous la loi des saints, dans le crime ils s'engagent, VOLT. *Alz.* II, 2. || S'appliquer à. S'engager dans des prévoyances, PASC. dans COUSIN. Depuis qu'il fut employé à la monnaie, il ne s'engagea plus dans aucune entreprise considérable de mathématique ni de philosophie, FONTEN. *Newton.*

— REM. Engager suivi d'un infinitif prend le plus communément la préposition *à*; cependant on trouve ci-dessus des exemples de Molière, de Saint-Simon et de J. J. Rousseau, où engager est construit avec *de;* construction qui est rare sans doute, mais qui n'a rien de fautif.

— HIST. XII° s. Et je suis si siens quites ligement Que tout [elle] me puet ou engagier ou vendre, *Couci*, V. || XIII° s. Et il deit après jurer que il ne l'a vendue, ne donée, ne prestée, ne engagiée, ne aliénée en aucune maniere, par quei il ne la puisse et deive recouvrer par l'assise, *Ass. de Jér.* I, 206. Et ce meisme restor doit il fere à celi à qui il a l'autrui coze vendue ou engagiée, BEAUM. XXXIV, 9. Mi gage sont tuit engagié, Et de chiés moi desmanagié, RUTEB. 17. || XV° s. Et disent ainsi, qu'ils vous feront dependre et engager toute votre terre, FROISS. I, I, 119. || XVI° s. Ils vous diront que vostre doux langage Les cœurs humains aliene et engage, ST-GEL. 32. À mesure que je m'engage dans la maladie, MONT. I, 81. Comment peuvent-ils engager leur foy sur une foy populaire? ID. I, 103. Desengager celuy qui me doibt, en usant de luy, ou m'engager envers celuy qui ne me doibt rien, ce m'est un, ID IV, 98. Il n'y avoit moyen de faire tirer avant son charriot, ny le retourner en arriere, tant les roues estoient engagées et embarrassées entre des monceaux de corps morts, AMYOT, *Alex.* 63.

—ÉTYM. *En* 1, et *gage;* bas-lat. *invadiare;* provenç. *engatgar*, *engualgar*, *engatjar;* ital. *ingaggiare.*

ENGAGISTE (an-ga-ji-st'), *s. m.* Celui qui obtenait, à certaines conditions, la possession de quelque partie du domaine royal pour un certain nombre d'années. Ceux des engagistes qui acquiesceront à la redevance déterminée, seront maintenus dans la jouissance de leur engagement.... cette possession tranquille.... deviendra un nouvel encouragement à l'agriculture, en permettant aux engagistes de se livrer avec plus de confiance à l'amélioration de leurs domaines, NECKER, *Compte rendu au roi*, janvier 1781, p. 48.

— ÉTYM. *Engager.*

† **ENGAÎNANT, ANTE** (an-ghê-nan, nan-t'), *adj.* Terme technique. Qui enveloppe comme ferait une gaîne. Feuille engaînante, celle dont la base forme une sorte de gaîne à la tige. Coquilles engaînantes, coquilles qui sont coniques et sans spire proprement dite.

ENGAÎNÉ, ÉE (an-ghê-né, ée), *part. passé.* Mis en gaîne. Des couteaux engaînés. || Terme de botanique. Tige engaînée, tige enveloppée par la base des feuilles ou des pétioles. || Terme d'ornithologie. Qui a le bec garni d'une gaîne. || Statue engaînée, se dit de celles qui se terminent non par des membres, mais par une sorte de gaîne. Les Hermès sont des statues engaînées. || *S. m.* Nom d'une famille d'échassiers. Les engaînés.

ENGAÎNER (an-ghê-né), *v. a.* || 1° Mettre en gaîne. || 2° Terme de botanique. Envelopper les tiges par la base, en parlant des feuilles. || S'engaîner, *v. réfl.* Être engaîné. Des feuilles qui s'engaînent l'une dans l'autre.

— HIST. XV° s. Et faisoit [l'ambassadeur de Charles V] porter une espée devant lui tout engainée et enarmée très richement d'or et d'argent, FROISS. II, II, 45.

— ÉTYM. *En* 1, et *gaîne.*

† **ENGALLAGE** (an-ga-la-j'), *s. m.* Action d'engaller. On les laisse trop bouillir, soit dans l'engallage, ou soit dans le noir, *Instr. génér. sur la teinture*, 18 mars 1671, art. 208. Pour faire un bon noir sur un chapeau, ...il est nécessaire de l'engaller fortement avec bonne galle d'Alep.... et le tenir fort longtemps dans l'engallage, *ib.* art. 243.

— ÉTYM. *Engaller.*

† **ENGALLER** (an-ga-lé), *v. a.* Terme de teinturier. Faire passer ce qu'on veut teindre en noir, dans une décoction de galle. Les gris noirs, vulgairement appelés gris minimes, seront engallés comme le noir, *Règl. sur les manufact.* août 1669, *teinturiers en laine*, art. 35.

— ÉTYM. *En* 1, et *galle.*

† **ENGAMER** (an-ga-mé), *v. n.* Terme de pêche. Avaler l'hameçon, en parlant du poisson

— HIST. XVI° s. Se maudissant de s'estre ainsi laissé infatuer et engamer de son opinion, CARLOIX. VII, 14.

— ÉTYM. Il est possible que ce mot soit le même que *enganer*, qui s'est dit dans l'ancien français pour tromper : espagn. *ingañar*, *inganar* ; ital. *ingannare*; composé de *in*, et du bas-latin *gannare*, se moquer, *gannum*, moquerie. Mot d'origine obscure. Diez propose le germanique : anc. h. allem. *gaman*, jeu, raillerie; anglo-saxon, *gamen*. Si cette conjecture est exacte, la forme *engamer* serait plus près de l'étymologie.

† **ENGANE** (an-ga-n'), *s. f.* Terme de commerce. Espèce de soude.

† **ENGANTER** (an-gan-té), *v. a.* || 1° Terme de marine. Approcher d'une manière sensible un bâtiment que l'on poursuit. Nous l'engantons. Le vaisseau craignant d'être enganté. || 2° Fig. et néologisme, avec un sens péjoratif. Enganter quelqu'un, le prendre comme un gant, le faire sien. Ce jeune homme était méprisé de la demoiselle de comptoir, qui pendant longtemps avait espéré l'enganter, H. DE BALZAC, dans le *Dict. de* POITEVIN. || 3° S'enganter, *v. réfl.* Contracter une liaison étroite avec une personne, en mauvaise part. Il s'est enganté de ce parasite, de ce flatteur.

— ÉTYM. *En* 1, et *gant*; métaphore prise de l'action de mettre un gant.

† **ENGANYMÉDER** (an-ga-ni-mé-dé), *v. a.* Mot burlesque et très-libre. Abuser honteusement d'un jeune garçon. J'en connais d'assez peu sages Pour enganyméder leurs pages, SARRAZIN, *Poésies*, dans RICHELET.

—ÉTYM. *En* 1, et *Ganymède*, l'échanson de Jupiter.

† **EN-GARANT** (an-ga-ran), *adv.* Terme de marine. Sorte d'exclamation qui se dit, pour exciter à la précaution, quand une corde, chargée d'un pesant fardeau, fait plusieurs tours à l'entour d'un mât ou de quelque autre pièce de bois, et qu'on la retient.

— ÉTYM. *En* 1, et *garant*.

† **ENGARDE** (an-gar-d'), *s. f.* Terme rural. Sarment de vigne qu'on laisse extrêmement long.

— ÉTYM. *En* 1, et *garde*.

† **ENGARRE** (an-ga-r'), *s. f.* Terme de pêche. Long filet plombé et traîné par des bateaux.

† **ENGARROTTÉ, ÉE** (an-ga-ro-té, tée), *adj.* Terme de vétérinaire. Blessé au garrot.

— ÉTYM. *En* 1, et *garrot*.

† **ENGASTRIMYTHE** (an-ga-stri-mi-t'), *s. m.* Synonyme de ventriloque.

— ÉTYM. Ἐγγαστρίμυθος, de ἐν, en, γαστήρ, ventre, et μῦθος, parole.

†**ENGASTRIMYTHISME** (an-ga-stri-mi-ti-sm'), *s. m.* Synonyme de ventriloquie.

— ÉTYM. *Engastrimythe*.

† **ENGAVER** (an-ga-vé), *v. a.* Donner, en parlant des oiseaux, à manger aux petits en dégorgeant leur bec. || Engraisser la volaille en lui introduisant de force la nourriture dans le bec. Pigeons engavés. || On dit plutôt gaver.

— ÉTYM. *En* 1, et *gaver*.

† **ENGAZONNEMENT** (an-ga-zo-ne-man), *s. m.* Action de couvrir de gazon, de faire naître du gazon.

† **ENGAZONNER** (an-ga-zo-né), *v. a.* Couvrir de gazon, en parlant d'un terrain où l'on fait naître du gazon, ou de celui que l'on couvre de carrés de terre garnis de gazon que l'on a pris ailleurs. Remparts engazonnés.

— ÉTYM. *En* 1, et *gazon*.

ENGÉ, ÉE (an-jé, jée), *part. passé* d'enger. Terme familier. Embarrassé. Me voilà engé de ce lourdaud.

ENGEANCE (an-jan-s'), *s. f.* || 1° Race, en parlant de certains animaux domestiques. Ces canes, ces poules sont d'une belle engeance. || Fig. La peur, la trahison, le meurtre, la vengeance, L'horrible désespoir et toute cette engeance De maux qu'on voit régner.... RÉGNIER, *Sat.* VI. || 2° Par extension, il se dit des hommes. Du temps que les bêtes parlaient, Les lions entre autres voulaient Être admis dans notre alliance; Pourquoi non, puisque leur engeance Valait la nôtre en ce temps-là? LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Ils y perdirent peu, puisque l'humaine engeance En aurait aussi bien croqué sa bonne part, ID. *ib.* X, 4. Elle jura par Pluton Que toute l'engeance humaine Serait bientôt du domaine Des déités de là-bas, ID. *ib.* VIII, 20. || En mauvaise part. Ah ! sortez promptement, engeance de vipère, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, IV, 4. Je crains plus que la mort cette engeance idolâtre De lutins importuns qu'engendre le théâtre, ROTR. *St-Genest*, II, 3. Babillard, censeur et pédant, Sont en plus grand nombre qu'on pense; Chacun des trois fait un peuple fort grand; Le Créateur en a béni l'engeance, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Quand de ces médisants [les poëtes satiriques] l'engeance tout entière Irait la tête en bas rimer dans la rivière, BOIL. *Sat.* IX. De tous collatéraux l'engeance est trop maligne, REGNARD, *le Légataire*, V, 8. Il conclut qu'Ituriel avait de bonnes raisons pour détruire toute cette engeance, VOLT. *Babouc.* || Il se dit parfois même d'une seule personne. Ah ! malheureuse engeance ! apanage du diable ! C'est toi qui m'as joué ce tour abominable, REGNARD, *Folies amour.* I, 2.

— REM. En Lorraine, on se sert très-souvent d'*engeance* dans le sens d'*embarras :* J'aurais des difficultés, des procès, ce serait une belle engeance, toute une engeance.

— HIST. XVIe s. L'affection que l'engendrant porte à son engeance, MONT. II, 69. Ainsi choisi ce bestail, masle ou femelle, afin de le multiplier par engeance, O. DE SERRES, 279. Qui desire avoir des grands moutons et brebis, n'en doit tirer l'engeance de bestail trop jeune, ID. 317. De la deffiance vient la dissimulation, son engeance, CHARRON, *Sagesse*, p. 400, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Enger*.

† **ENGEANCER** (an-jan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : nous engeançons), *v. a.* Terme familier. Embarrasser de quelqu'un comme d'une mauvaise engeance. Qui nous a engeancés de ces gens-là? || S'engeancer, *v. réfl.* Être engeancé. Je ne veux qu'il soit dit dans le monde qu'une fille de la connaissance de Lisette se soit engeancée d'un robin, DANCOURT, *Renaud et Armide*, sc. 3.

— HIST. XVIe s. Elle reproduira par après des foins, six fois plus qu'elle ne faisoit auparavant, moiennant la culture et s'estre engeancé de jeunes et franches semences, O. DE SERRES, 72. Quant aux autres bestes, ne faut que cultiver le fonds de la vigne, pour, en rompant leurs nids, les destourner de s'engeancer, ID. 199.

— ÉTYM. *Engeance*.

† **ENGEIGNER** (an-jè-gné), *v. a.* Tromper. Tel, comme dit Merlin, cuide [pense] engeigner autrui, Qui souvent s'engeigne soi-même; J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui; Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême, LA FONT. *Fabl.* IV, 11.

— HIST. XIIe s. Ah ! Guene fel, com nous a engegniez ! *Roncisv.* p. 66. Doucement sui engigniez et soupris [surpris], *Couci*, XVII. || XIIIe s. On dit pieça que teus [tel] cuide autrui engignier, qui de cel meismes engien ou de semblant est enginiés, H. DE VALENC. XXIV. || XIVe s. En tant comme vous mectriez paine de enginier vostre confesseur, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Ainsi advient-il de plusieurs; car tels cuident engigner ung autre, qui s'engignent eux mesmes, *Le premier vol. de Merlin, qui est le premier de la table ronde*, feuillet XLVII, réclame I, ij.

— ÉTYM. Norm. *engignier*; provenç. *enginhar*, *engeingnar*; anc. cat. *engegnar*; espagn. *ingeniar*; portug. *engenhar*; ital. *ingegnare*; du latin *ingeniare* (on trouve *ingeniatus*, dans Plaute), de *ingenium*, esprit (voy. ENGIN).

† **ENGELER** (an-je-lé. La syllabe *ge* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'engèle, j'engèlerai), *v. a.* Geler tout à fait. Leurs parties intérieures [des flocons de neige] se resserrent et se condensent, après que les extérieures sont tellement endurcies et engelées par le froid qu'elles ne les peuvent suivre, DESC. *Météor.* 6. || Familièrement. C'est un engelé, c'est un jeune homme qui ne se dégourdit pas.

— HIST. XIIIe s. À paines que la langhe n'engieloit en la bouche de cascun, H. DE VALENC. Et de froit en ce bois sui vilment engelée, *Berte*, XLVI. || XVe s. Il avoit si fort gelé qu'on pouvoit bien venir jusques aux murs sur les fossés tous engelés, FROISS. I, I, 98.

— ÉTYM. *En* 1, et *geler*.

ENGELURE (an-je-lu-r'), *s. f.* Gonflement circonscrit, causant démangeaison et douleur, que le froid fait venir aux doigts des mains et des pieds et au talon. L'engelure est quelquefois accompagnée de crevasses.

— ÉTYM. *Engeler*; bourguign. *anjaulure*.

† **ENGENDRABLE** (an-jan-dra-bl'), *adj.* Qui peut être engendré.

— HIST. XIVe s. Car tousjours choses engendrables Engendreront choses semblables, *la Rose*, v. 17717.

— ÉTYM. *Engendrer*. Au XIIIe siècle, *engendrable* a la signification active, et signifie capable d'engendrer.

† **ENGENDRANT, ANTE** (an-jan-dran, dran-t'), *adj.* Qui engendre, qui produit.

— HIST. XVIe s. Et suffit pour tout affranchissement [pour ôter le mauvais goût aux béliers] d'estordre les genitoires, puisqu'avec la force engendrante s'esteint de mesme la chaleur qui en rend mauvaise la chair, O. DE SERRES, 223.

1. **ENGENDRÉ, ÉE** (an-jan-dré, drée), *part. passé* d'engendrer 1. || 1° Produit par la génération. On met *par* quand on nomme le père. Isaac engendré par Abraham. || On met à volonté *de* ou *par* en toute autre circonstance. Les jeunes chevaux engendrés de vieux étalons ou par de vieux étalons. || Par extension. C'est un sexe engendré pour damner tout le monde, MOL. *Éc. des maris*, III, sc. dern. || 2° Fig. Né de. Les théories engendrées par l'induction.

† 2. **ENGENDRÉ, ÉE** (an-jan-dré, drée), *part. passé* d'engendrer 2. Qui a pour gendre. Que vous serez bien engendré! MOL. *Mal. im.* II, 5.

† **ENGENDREMENT** (an-jan-dre-man), *s. m.* Action d'engendrer; résultat de cette action.

— HIST. XIIe s. E David li psalmistes, qui nus [nous] dit ensement : Ne vit ainc [je ne vis onques, jamais] deguerpi nul qui vit leaiment, Ne nului pain querant de sun engendrement, *Th. le mart.* 77. || XIVe s. Fievres et douleurs sont faites environ les engendremens de porreture, H. DE MONDEVILLE, f° 46. || XVIe s. C'est un argument de la legereté françoise, un engendrement de larmes aux parens, et affoiblissement des nerfs de l'Estat, LANOUE, 190.

— ÉTYM. *Engendrer* 1; provenç. *engenramen*; anc. espagn. *engendramiento*; ital. *ingeneramento*.

1. **ENGENDRER** (an-jan-dré), *v. a.* || 1° Produire par voie de génération; se dit surtout, au propre, dans le style biblique ou dans le style didactique. Chaque animal engendre son semblable. Abraham engendra Isaac. || Absolument. Il est du tempérament qu'il faut pour engendrer, MOL. *Mal. imag.* II, 6. || Terme de théologie. Dieu le Père, qui est la première personne de la Trinité, engendre le Fils, qui est la personne engendrée. Nous savons que ce nom de Dieu, si mystérieux et si caché, est le nom de Père entendu en ce sens profond qui le fait concevoir dans l'éternité père d'un fils égal à lui; et que le nom de son fils est le nom de Verbe, Verbe qu'il engendre éternellement en se contemplant lui-même, qui est l'expression parfaite de la vérité, son image, son fils unique, l'éclat de sa clarté et l'empreinte de sa substance, BOSS. *Hist.* II, 6. || 2° Fig. Causer, occasionner, produire, donner lieu à. Le mauvais air engendre des épidémies. L'oisiveté engendre le vice. La familiarité engendre le mépris. Puis souvent la colère engendre de bons vers, RÉGNIER, *Sat.* II. L'abondance augmentait les forces et engendrait les divisions, D'ABLANCOURT, *Tacite*, liv. I, ch. 1, dans RICHELET. Car enfin il arrive, ou souvent ou toujours, Que l'aise et le repos engendrent les amours, MAIR. *Sophon.* I, 4. Ce sont tous les sons qui peuvent être engendrés de cette harmonie, variés et combinés dans le mouvement qui caractérise chaque passion, CONDILLAC, *Connaiss. hum.* part. II, sect. I, ch. 6. || Ne pas engendrer de mélancolie ou la mélancolie, être d'un naturel gai, se livrer aux divertissements. Il ne faut pas engendrer de mélancolie, il faut se tenir gai. Allons, morbleu ! il ne faut point engendrer de mélancolie, MOL. *Méd. m. l.* I, 6. || 3° Terme de géométrie. Produire, décrire, en se mouvant, une ligne, une courbe, etc. Le point qui engendre une cycloïde. || 4° S'engendrer, *v. réfl.* Être engendré. Les vers s'engendrent dans les cadavres. Ce poison s'engendre en Macédoine, VAUGELAS, *Q. C.* 585. Si je rapporte cette petite histoire de sa jeunesse, c'est pour montrer de combien peu s'engendrent quelquefois les aversions ou les inclinations qui nous dominent toute la vie, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 321.

— HIST. XIIe s. Mar [à mal] fustes engendrez, *Ronc.* p. 18. || XIIIe s. Onque de celle fame [il] ne put hoir engendrer, *Berte*, III. Ou s'il est tel qu'il ne puet engendrier, cil qui est nez en sa meson, tot le sachent li voisin, n'est pas sis fiz, *Liv. de just.* 58. Car se tretout li homme ensemble Soixante ans foïr les voloient [les femmes], Jamès hommes n'engenderroient, *la Rose*, 19786. Et si pot estre qu'il fu engenrés deus mois ou plus devant le mariage, BEAUM. XVIII, 2. || XIVe s. L'estude de tel livre engendre et embat ou acroist, es cueurs de ceulx qui y entendent, affection et amour au bien publicque, ORESME, *Eth. Prol.* Science est engendrée par raison, ID. *ib.* 176. || XVe s. Si s'en engendrerent et nourrirent en Gascogne, pour ces besognes, plusieurs haines couvertes, dont plusieurs meschefs depuis en naquirent, FROISS. II, II, 2. Par les grands coups qu'il donnoit à dextre et à senestre, il faisoit engendrer la fumee dont il estoit enclos, *Perceforest*, t. VI, f° 40. || XVIe s. Elle alla avec elle, por-

tant un visage si pale et desfait, qu'elle estoit plus pour engendrer pitié que concupiscence, MARGUERITE, *Nouv.* XLII. Et souvent avient qu'une querelle en engendre quatre, LANOUE, 248. Des cendres d'un phœnix s'engendre, dict-on, un ver, MONT. II, 261. Le vice laisse, comme un ulcere en la chair, une repentance en l'ame, qui tousjours s'esgratigne et s'ensanglante elle mesme; car la raison efface les aultres tristesses et douleurs, mais elle engendre celle de la repentance, qui est plus griefve, d'autant qu'elle naist au dedans, ID. III, 259.

— ÉTYM. Provenç. *engenrar*, *engendrar;* espagn. *engendrar;* ital. *ingenerare;* du latin *ingenerare*, de *in*, et *generare* (voy. GÉNÉRATION). L'ancien français avait, du latin *ingignere*, le verbe *engeindre*, au parfait *j'engenui*.

† 2. **ENGENDRER** (an-jan-dré), *v. a.* Pourvoir d'un gendre. Ce beau-père futur craint bien qu'on ne l'engendre, TH. CORN. *le Charme de la voix*, III, 5. || Prendre pour gendre. D. Fernand : Il m'attend comme gendre? — D. Gusman : Avec impatience, Et trouve tout en vous tellement à son gré Qu'il voudrait dès demain vous avoir engendré, ID. *Galant doublé*, I, 1. || S'engendrer, *v. réfl.* Se donner un gendre. Ma foi! je m'engendrais d'une belle manière, MOL. *l'Ét.* II, 6.

— ÉTYM. *En* 1, et *gendre*.

† **ENGENDREUR** (an-jan-dreur), *s. m.* Celui qui engendre. L'engendreur et l'engendré, VOLT. *Dial.* XXIX, 9.

— HIST. XVIe s. Engendreur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Engendrer* 1; provenç. *engenraire* au nominatif, *engenrador* au régime; espagn. *engendrador;* ital. *ingeneratore*.

ENGEÔLER (an-jô-lé), *v. a.* Voy. ENJÔLER.

ENGEÔLEUR (an-jô-leur), *s. m.* Voy. ENJÔLEUR.

ENGER (an-jé), *v. a.* || 1° Anciennement, pourvoir d'un plant, d'une herbe. Un tel m'a engé de ce plant, mais je n'en espère rien de bon, RICHELET. Qui a engé votre jardin de cette herbe? elle ne vaut rien, ID. L'ambassadeur Nicot a engé la France de l'herbe nicotiane [tabac], *Dict. de* NICOT. || 2° Aujourd'hui, bien que vieilli et peu usité, ce mot signifie embarrasser d'une sotte ou d'une mauvaise engeance. Votre père se moque-t-il de vouloir vous enger de son avocat de Limoges? MOL. *Pourc.* I, 3. Il les engea de petits Mazillons, Desquels on fit de petits moinillons, LA FONT. *Mazet.*

— HIST. XIIIe s. Mais se m'amie a cuer changié, Ele m'a de mort aengié, *Bl. et Jeh.* v. 2529. D'un chapon atorné mout bel, De chieres herbes au chaudel, Si cuidierent faire mengier; Mais ains [il] ne s'en peut aengier, *ib.* v. 625. || XVe s. Si tost comme Abel eust esté occis et eut receu mort soubz cest arbre, il perdit la belle couleur verte et devint en toutes choses vermeil, qui fut en remembrance du sainct sang qui dessoubz avoit esté respandu; ne de celuy ne pouvoit nul autre plus engier [croître], ains mouroient toutes les plantes qu'on en faisoit, et à bien ne pouvoient venir, *Lancelot du lac*, t. III, f° 106, dans LACURNE. || XVIe s. Pareillement fut aux femmes enjoint de porter de gros culs, et d'enger en toute sureté sous iceux sans craindre le babil des sages femmes, *Sat. Mén.* p. 198.

— ÉTYM. Limousin, *s'endzà*, s'engendrer, en parlant de la vermine; sarde, *angieri*, faire des œufs, faire des petits. Mot obscur. Diez le tire du latin *enecare*, mettre à mort, détruire. Littéralement, la dérivation est exacte, *enĕcare* donnant *enger*, en portugais *engar*, presser vivement et en ennemi, comme *vindicare*, *venger*. Mais le sens présente beaucoup de difficulté : *enger* a deux sens : 1° embarrasser (*aengier* est *enger* avec la préposition *à*); 2° croître, végéter, produire. De ces deux sens, le premier conviendrait peut-être à *enecare;* mais le second peut-il en provenir, même quand on admettrait que *enger* signifie toujours produire des choses nuisibles; ce qui n'est pas dans nos exemples? Il serait plus facile de retourner les significations et de dire : *enger* signifie primitivement produire, puis figurément embarrasser par cette production même. Mais d'où tirer *enger* en ce sens? *Ingignere*, qui conviendrait pour le sens, ne convient en aucune façon pour la forme. Il y avait aussi un substantif *enge :* ....Amis, se tu sçavoies Que c'est grand chose de loenge, Et com prisie en est li enge, Plus chier l'auroies à avoir, FROISS. *Buisson de jonesse.* Et de fait, tant que l'enge des cordonniers soit faillie, jamais ils n'auront faute de telles reliques [le soulier de St Jean], CALVIN, 165. *Enge* signifie ici race; mot encore usité avec ce sens en Normandie : Des pigeons de la grande ou de la petite enge [espèce]. Enfin il y a encore un verbe *ongier* qui, vu le changement non rare de *on* en *en* ou *an*, peut représenter *enger :* XIIe s. Irons tornoier moi et vos; Or ne devez vos pas longier, Mes les tornoiemens ongier, Et anpanre [entreprendre], et tot fors giter [laisser tout le reste], *Chev. au lyon*, v. 2501; XIIIe s. Ongier feme [avoir des rapports avec une femme], ALEBRANT, f° 27. Dans l'état actuel des connaissances, les difficultés restent inextricables, il a fallu se contenter de réunir tout ce qu'on sait des formes et des significations.

† **ENGERBAGE** (an-jèr-ba-j'), *s. m.* Action d'engerber les blés qui sont en javelles.

ENGERBÉ, ÉE (an-jèr-bé, bée), *part. passé.* Blés engerbés.

ENGERBER (an-jèr-bé), *v. a.* || 1° Mettre en gerbes. || 2° Par extension. Entasser l'un sur l'autre, mettre en tas. Engerber des tonneaux de vin.

— ÉTYM. *En* 1, et *gerbe*.

ENGIN (an-jin), *s. m.* || 1° Adresse, industrie. || En ce sens il ne se dit plus que proverbialement : Mieux vaut engin que force. || 2° Instrument. La porte en était basse, et semblait un guichet Qui n'avait pour serrure autre engin qu'un crochet, RÉGNIER, *Sat.* XI. Un engin pour casser des noix, SCARRON, *Virg.* V. || Nom donné à toutes sortes de machines composées, surtout à celles qui servent à lever ou à tirer des fardeaux. || Machine placée dans le comble d'un moulin pour monter le blé. || Machine établie sur le chef d'une carrière pour en tirer les blocs d'ardoise. || Engins de guerre, les machines dont on se servait avant l'emploi du canon. || 3° Piége. Un engin à prendre les rats, SCARRON, *Virg.* V. De là naîtront engins à vous envelopper, LA FONT. *Fabl.* I, 8. De qui les fripons savent faire Un engin pour prendre les sots, VOLT. *Roi de Prusse*, 41. || *Au plur.* Terme de chasse et de pêche. L'ensemble de ce qui sert à équiper un chasseur, un pêcheur. || Engins prohibés, sorte d'instruments de chasse ou de pêche défendus, parce qu'ils détruiraient trop de gibier ou de poisson. || 4° Terme de marine. Petit bâtiment de guerre mal construit et mal armé.

— HIST. XIIe s. Par quel enzing porai vers lui aler? *Ronc.* p. 2. A vos engiens ses donjons abatuz, *ib.* p. 11. Et quant de la besogne auront la fin oïe, Tost auront perceü l'angin de felonie, *Sax.* XX. Ne porent l'apostolie [le pape] par engin deceveir; Il lur ad respundu cum huem de grant saveir : Tel poesté ne puet nuls chardenaus [nul cardinal] aveir, *Th. le mart.* 56. Bone est force, et engins mieux vaut; Là vaut engins où force faut, WACE, *Brut*, 8263. || XIIIe s. Qu'il lor donroient navie [flotte] en bonne foi et sans mal engin, par laquele il pouroient bien aler en la terre de Surie, VILLEH. LIX. Tot cil qui sont d'engin et d'art Sont mès tuit apelé Renart, *Ren.* 107. Li morsiax qui fu en l'enging Fu de fromage de gaain; Et li laz estoit estendus Par dessus deus paissons [pieux] fendus, *ib.* 18380. Nicete [simple] fu [Jeunesse], si ne pensoit Nul mal, ne nul engin qui soit, *la Rose*, 1272. La nuevisme vertu qui doit estre en cheli [celui] qui s'entremet de baillie, si est que il ait en li soutil engieng et hastif de bien esploitier, BEAUM. 26. En autre maniere pot fere pesquier [pêcher] à toutes manieres d'engiens qui sunt acoustumé à penre poissons, ID. XXXVIII, 18. Les copz [coups] des engins aus Sarrazins, JOINV. 220. || XIVe s. Aucun chante bien ou fait ymaiges ou aultres besognes sans art et sans doctrine par son engin qui est à ce naturellement enclin, ORESME, *Eth. Prol.* Ne vous garantiront les murs ne les fossez, Ne grand pont-levêys, n'engins bien charpentez, *Guescl.* 18569. || XVe s. Ce mesme jour leverent ceux de Valenciennes un tres bel engin et bien jetant qui portoit les grosses pierres jusques dedans la ville et au chasteau, FROISS. I, I, 135. Et la tierce pierre fut si bien appointée qu'elle ferit l'engin parmi la flesche et la rompit en deux moitiés, ID. I, I, 136. Ceus de l'ost leur jetoient et envoyoient par leurs engins chevaux morts et bestes mortes et puans pour eux empunaiser, ID. I, I, 145. Moy meue de desir d'accomplir son bon vouloir, selon l'estendue de mon foible engin, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 2. Est l'engin de l'enfant disposé à recepvoir telle discipline comme on lui veult bailler, ID. *ib.* L'hostel n'estoit pas si grand, ne si peu de lui hanté tout en devotion, qu'il ne seust bien les engins [êtres], LOUIS XI, *Nouv.* XIV. Ils pensoient et nuit et jour par quelle façon et moyen ils se pourroient rencontrer, mais ils n'y savoient engin [moyen] trouver, ID. *ib.* XLVI. || XVIe s. Après cestui troisiesme succeda L'aage d'airain, qui les deux exceda D'engin mauvais, MAROT, IV, 18. Tout son engin, quant à la cognoissance de Dieu, est pure obscurité, CALV. *Inst.* 197. Par cet artifice ils eviterent le peril et acquirent louange, verifians ce vieux proverbe francois, qu'engin vaut mieux que force, LANOUE, 657. Engins de baterie à tirer au loing, AMYOT, *Timol.* 18. Il le meit entre les mains de Pelopidas, en le priant que, s'il cognoissoit qu'il leur eust fait quelque trahison ou aucun tour de mal engin, ilz feissent de cet enfant comme d'un ennemy, ID. *Pélop.* 47.

— ÉTYM. Norm. *engin*, ruse; provenç. *engen*, *engein*, *engienh*, *engin;* espagn. *ingenio;* portug. *engenho;* ital. *ingegno;* du lat. *ingenium*, de *ingenere*, mettre dans ....de naissance, de *in*, en, et *genere* (voy. GÉNÉRATION).

† **ENGLANTÉ, ÉE** (an-glan-té, tée), *adj.* Terme de blason. Chêne englanté, chêne portant des glands d'un autre émail que l'arbre.

— ÉTYM. *En* 1, et *gland*.

ENGLOBÉ, ÉE (an-glo-bé, bée), *part. passé.* Les serfs ont donc été justiciables, parce qu'ils se sont trouvés sur le territoire; et ils n'ont pas donné l'origine aux fiefs pour avoir été englobés dans le fief, MONTESQ. *Esp.* XXX, 20.

ENGLOBER (an-glo-bé), *v. a.* Réunir dans un seul tout. Englober un champ dans un domaine. Il a englobé le tout dans un article. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination et englobent le petit pays de la Judée dans leur empire, VOLT. *Dict. phil. Hist.* § 2.

— HIST. XVIe s. Englober [devenir rond], COTGRAVE.

— ÉTYM. *En* 1, et *globe*.

ENGLOUTI, IE (an-glou-ti, tie), *part. passé* d'engloutir. || 1° Avalé avec avidité. Un d'eux [poussins] s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide; elle l'accourt, elle lui arrache cet innocent animal, BOSS. *Anne de Gonz.* || 2° Absorbé comme dans un gouffre. Assez dans ces sillons votre sang englouti A fait fumer le champ dont il était sorti, RAC. *Phèd.* II, 2. Il se voit toujours englouti comme un atome imperceptible dans l'immensité de l'univers, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 3. Dans le néant dont vous êtes sortis, Tous ont été comme vous engloutis, J. B. ROUSS. *Allég.* II, 1. Les générations humaines successivement englouties dans cet immense océan de l'éternité; et Dieu qui reste et qui les attend, MARMONTEL, *Élém. de litt.* t. VI, p. 36, dans POUGENS.

ENGLOUTIR (an-glou-tir), *v. a.* || 1° Avaler avec avidité. Il engloutit les morceaux sans les mâcher. Dieu fit en même temps qu'il se trouva là un grand poisson qui engloutit Jonas; il demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de ce poisson, SACI, *Bible, Jonas*, II, 1. || 2° Fig. Absorber, s'emparer, saisir pour soi. Il vient, la bouche béante, engloutir tous mes trésors, VAUGEL. *Q. C.* V, 1. Ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, BOSS. *Hist.* III, 6. Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parents Engloutir à la cour charges, dignités, rangs, BOIL. *Sat.* X. S'il engloutit à jamais l'héritage Dont la nature avait fait mon partage, VOLT. *Enf. prod.* IV, 3. Elle était née dans le voisinage d'une grosse abbaye de cent mille livres de rente; son mari me demanda un jour pourquoi ces messieurs, qui étaient en petit nombre, avaient englouti tant de parts de quarante écus, ID. *l'H. aux 40 écus; Devenu père.* Avant que les Romains eussent englouti toutes les républiques, il n'y avait presque point de rois nulle part, MONTESQ. *Esp.* XI, 8. Son luxe insatiable [de Rome] engloutit les États; L'univers est sa proie et ne lui suffit pas, SAURIN, *Spart.* V, 6. || 3° Absorber comme dans un gouffre. Qui n'eût cru que cette tempête allait engloutir tout le Rouergue? PATRU, *Plaid.* 7, dans RICHELET. .... La mer l'engloutit avec tout son fardeau, CORN. *M. de Pomp.* V, 3. Les flots ont englouti cet époux infidèle, RAC. *Phèd.* II, 1. Que l'enfer engloutisse et vous et ma patrie, VOLT. *Tancr.* V, 6. Confiance, amitié, vertus, plaisirs, folâtres jeux, la terre a tout englouti, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 13. || Fig. Les Génois furent engloutis dans le précipice que leur perfidie et leur avidité leur avaient creusé, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 11. Oui, dans ces noirs cachots, dans ces muets abîmes, Où Venise engloutit le coupable et ses crimes..... DUCIS, *Othello*, V, 4. Que restera-t-il d'elle [la vulgaire jeunesse]? à peine un souvenir; Le tombeau qui l'attend l'engloutit tout entière, LAMART. *Médit.* I, 3. Éternité, néant, passé, sombres abîmes, Que faites-vous des jours que vous engloutissez? ID. *ib.* I, 13. || 4° Dissiper, dévorer. Il a englouti en peu de temps cette riche succession. || 5° S'engloutir, *v. réfl.* Se perdre dans un gouffre. Herculanum s'engloutit sous des flots de lave. Cette foule de régions, d'États dont les conquêtes des Assyriens, des Mèdes, des Perses, en s'engloutissant successivement

les unes les autres, avaient formé ce grand corps [l'empire d'Alexandre], TURGOT, 2e *disc. en Sorbonne.* Partageant le destin du corps qui la recèle, Dans la nuit du tombeau l'âme s'engloutit-elle? LAMART. *Médit.* I, 5.

— REM. Molière a dit engloutir le cœur, pour soulever le cœur : Pouah! vous m'engloutissez le cœur, *G. Dandin*, III, 11. C'est un archaïsme; engloutir a eu le sens de avoir le hoquet; voy. l'historique.

— HIST. XIe s. Si li requerent conseil d'icele cose Qu'il unt oït, ki mult les desconfortet; Ne guardent l'ure [l'heure] que terre nes anglutet, *St Alexis*, LXI. || XIIe s. A moult grans trais le fort vin englotir, *Bat. d'Aleschans*, v. 4551. || XIIIe s. Issi toz vivenz les engloutira enfers en l'ire dame Dieu, *Psautier*, fo 69. Hé, Diex! que feras-tu de cest chetis dolent, De qui l'ame en ira en enfer le boillant, Et li maufez [les diables] l'iront à leur piez defoulant: Ahi! terre, quar oevre [ouvre-toi], si me va engloutant, RUTEB. II, 95. Car il ne cuident pas morir, Ne dedenz la terre porrir; Mès si feront, Que jà garde ne s'i prendront, Que tel morsel engloutiront [ils avaleront tel morceau], Qui leur nuira, Que la lasse d'ame en ira En enfer, ID. II, 2. .... Un serpent si merveilleux Qui veut tout le monde engloutir, *Unicorne et serpent.* || XVe s. Ils sont venus engloutir cestui très noble et très chrestien royaume, G. CHASTEL. *Chron. Proesme.* || XVIe s. Terre engloutist mes gens mors miserables, L'air corrompu me vomist ses poisons, J. MAROT, V, 37. Qui n'a veu [un joueur] mascher et engloutir [avaler] les chartes [cartes], pour avoir où se venger de la perte de son argent? MONT. I, 22. Engloutir [avoir le hoquet], NICOT et ROB. ESTIENNE.

— ÉTYM. *En* 1, et le radical de *glouton* (voy. ce mot); provenç. *englotir;* anc. espagn. *englutir;* ital. *inghiottire.* L'ancienne conjugaison d'*engloutir* était comme celle de *partir* : *englute*, au subjonctif, *engloutant*, au participe présent; c'est-à-dire que la finale *ir* représente la finale latine *ire* et non *iscere.*

† **ENGLOUTISSEMENT** (an-glou-ti-se-man), *s. m.* Néologisme. Action d'engloutir; résultat de cette action. L'engloutissement d'une ville pendant un tremblement de terre.

— ÉTYM. *Engloutir.*

† **ENGLOUTISSEUR** (an-glou-ti-seur), *s. m.* Celui qui engloutit.

— HIST. XVIe s. Fournaise engloutisseuse, DE LA PORTE, *Épithètes.*

— ÉTYM. *Engloutir.*

ENGLUÉ, ÉE (an-glu-é, ée), *part. passé.* Enduit de glu. Des branches engluées. || Pris dans la glu. Un oiseau englué. || Fig. Pris comme dans de la glu. Il les en veut convaincre, et il les y laisse longtemps englués [dans des raisonnements], NICOLE, *Essais*, t. IX, p. 331, dans POUGENS. || Proverbe. La chevêche est engluée, c'est-à-dire les voleurs sont pris au piége.

† **ENGLUEMENT** (an-glu-man), *s. m.* Action d'engluer; résultat de cette action. || Il se dit des humeurs. Engluement des humeurs au haut du nez, *Journal de la santé du roi* [Louis XIV], p. 276. || Terme rural. Composition destinée à recouvrir les plaies des arbres.

— HIST. XVIe s. Engluement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Engluer.*

ENGLUER (an-glu-é), j'engluais, nous engluïons, vous engluïez; que j'englue, que nous engluïons, que vous engluïez, *v. a.* || 1° Enduire de glu. Engluer des arbrisseaux pour prendre des oiseaux. || 2° Prendre avec de la glu. Engluer des oiseaux. || Fig. Prendre comme dans de la glu. Ces niaiseries futiles et spécieuses propres seulement à engluer quelques butors, GABR. NAUDÉ, *Instr. sur les frères de la Rosecroix*, p. 96, dans POUGENS. Ces louanges étaient belles et bonnes, mais je n'étais pas assez sot pour m'en laisser engluer, ST-SIM. 466, 147. || 3° S'engluer, *v. réfl.* Être pris à la glu. Cet oiseau s'est englué. || S'épaissir comme de la glu. Ces restes [d'humeurs] s'étant épaissis et englués autour de la gorge, *Journal de la santé du roi* [Louis XIV], p. 276. || Fig. S'engluer, être pris à quelque piége.

— HIST. XIIIe s. Et par la grant force de lui et dou cheval se trouwella [pateaugea] il ens, en tel maniere qu'il estoit avis as paysans qu'il fust anglués, *Chr. de Rains*, 219. Jeo ai le laustic [rossignol] anglué, Pur qui vus avez tant veillé, MARIE, *Laustic.* || XIVe s. Engluyer, prendre o gluyz, DU CANGE, *viscare.* || XVIe s. Musequins minars [filles mignardes], Enrichis de fardz, Plusieurs engluerent, J. MAROT, V, 176.

— ÉTYM. *En* 1, et *glu;* provenç. *englutir*, *e gludar.*

† **ENGLYPHIQUE** (an-gli-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la gravure. Peu usité.

— ÉTYM. Ἐγγλύφειν, de ἐν, en, et γλύφειν, graver.

† **ENGOBAGE** (an-go-ba-j'), *s. m.* Action d'engober.

† **ENGOBE** (an-go-b'), *s. m.* Matière terreuse dont les potiers recouvrent leur pâte pour en changer la couleur.

† **ENGOBER** (an-go-bé), *v. a.* Appliquer un engobe.

— ÉTYM. Sans doute *en* 1, et *gober*. En Normandie, on dit *s'engober* pour s'étouffer de nourriture.

† **ENGOMMAGE** (an-go-ma-j'), *s. m.* Action d'engommer. Engommage d'un tissu.

† **ENGOMMER** (an-go-mé), *v. a.* Enduire de gomme. || Terme de potier. Couvrir les casettes d'un émail très-chargé de plomb.

— ÉTYM. *En* 1, et *gommer.*

ENGONCÉ, ÉE (an-gon-sé, sée), *part. passé.* || 1° Qui est habillé de telle sorte qu'il paraît avoir le cou enfoncé dans les épaules. Nos deux dames de France, bien engoncées, bien roides, bien massives, bien ignobles, bien maussades, bien plaquées de vermillon, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 154, dans POUGENS. Mais comme vous êtes engoncée dans votre corset! PICARD, *Petite ville*, III, 8. || 2° Qui a le cou enfoncé dans les épaules. Pour ma taille, on ne peut la trouver engoncée, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 1. Montagne n'était rien moins que beau ni jeune, bien fait, mais un peu gras, engoncé et fort rouge, ST-SIM. 53, 159.

† **ENGONCEMENT** (an-gon-se-man), *s. m.* État d'une personne engoncée.

ENGONCER (an-gon-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : j'engonçai, nous engonçons), *v. a.* Faire paraître, en parlant d'un habit, le cou enfoncé dans les épaules. Cet habit vous engonce. || S'engoncer, *v. réfl.* Enfoncer le cou dans les épaules, ou s'habiller de façon à paraître engoncé. S'engoncer dans son habit, dans sa cravate.

— HIST. XVIe s. Engoncer [embarrasser], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *En* 1, et *gond; engoncer* étant comparé à l'état d'une porte mise en ses gonds; portug. *engonzo*, gond; ital. *gonzo*, gond; espagn. *gonce.*

ENGORGÉ, ÉE (an-gor-jé, jée), *part. passé.* || 1° Obstrué. Canaux engorgés par la vase.... Ces honnêtes enfants Qui de Savoie arrivent tous les ans, Et dont la main légèrement essuie Ces longs canaux engorgés par la suie, VOLT. *Pauvre diable.* || Moulin engorgé, moulin qui ne travaille pas, parce que l'eau est trop haute. || Canon engorgé, canon dont la lumière se trouve bouchée. || Fig. Léger d'étude et d'orgueil engorgé, Maître Houdart se croit un petit aigle, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 5. || 2° Terme de médecine. Qui est le siége d'un engorgement. Tissus engorgés. || Jambe de cheval engorgée, jambe pleine d'humeurs. || 3° Drap engorgé, drap que le foulon n'a pas entièrement dégraissé. || 4° Terme de construction. Moulure engorgée, moulure qui a perdu une partie de ses formes par la quantité de peinture qui a été mise dessus.

ENGORGEMENT (an-gor-je-man), *s. m.* || 1° Gêne d'écoulement par obstruction, dans un tuyau, dans un canal. || 2° Terme de médecine. Augmentation de volume et souvent de consistance, caractérisée par la présence d'une matière amorphe demi-solide ou liquide qui a exsudé. L'engorgement des glandes. || Distension des vaisseaux ou des conduits excréteurs et intestinaux, avec embarras à l'écoulement des matières qu'ils renferment. || 3° Fig. Gêne, embarras. Une seule affaire ne finissant point, il se faisait un engorgement qui arrêtait et perdait toutes les affaires par des lenteurs qui n'avaient point de fin, ST-SIM. 394, 101. || Engorgement des finances, embarras dans leur administration. || Se dit aussi de l'argent qui ne circule plus. L'engorgement de la circulation, le retrait absolu du numéraire, le discrédit, MONTESQUIOU, *Rapport*, 27 août 1790, p. 12. || 4° Nœud qu'on rencontre dans le toit ou dans le sol des veines de charbon de terre.

— ÉTYM. *Engorger;* provenç. *engorjamen;* ital. *ingorgamento.*

ENGORGER (an-gor-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : engorgeant, nous engorgeons), *v. a.* || 1° Obstruer un conduit, un passage. Les immondices ont engorgé cet égout. Le sang engorgeait les vaisseaux. La foule engorgeait le couloir. || 2° Remplir l'âme d'une pièce d'artifice. || 3° S'engorger, *v. réfl.* Être engorgé. Ce havre, ce canal s'engorge. Quand le tuyau de la cheminée est trop étroit, la fumée, ne pouvant passer, s'engorge.

— HIST. XIIIe s. Ains boive petit et sovent, Qu'il n'aut [aille] les autres esmovant A dire que trop en engorge, *la Rose*, 13643. || XIVe Et aussy luy donne [au faucon] à mengier, tant qu'il ait engorgé, *Modus*, fo LXXX, *verso.* || XVe s. Messire Jean de Ghistelles, de Hainault, cousin au comte de Flandre, y estoit [quand Bournesel raconta au roi Charles sa déconvenue en Flandre], qui engorgeoit [écoutait en murmurant dans sa gorge] toutes les paroles du chevalier, FROISS. II, II, 46. || XVIe s. Il le suffoqua, l'engorgeant de quantité d'eau prinse trop à coup, MONT. III, 248.

— ÉTYM. *En* 1, et *gorge;* provenç. *engorgar*, *engorjar;* ital. *ingorgare.*

† **ENGORGEUR** (an-gor-jeur), *s. m.* Engorgeur de pigeons, celui qui, avec les lèvres, donne du grain aux pigeons.

ENGOUÉ, ÉE (an-gou-é, ée), *part. passé.* || 1° Dont le gosier est obstrué. Engoué par des morceaux avalés gloutonnement. || 2° Fig. Saisi d'engouement. Mme de la Fayette vous a vue, elle me mande que vous causâtes fort ensemble, qu'elle est engouée de vous, c'est son mot, SÉV. *Lett.* 4 févr. 1685. Notre duchesse de Bourgogne, qui, malgré tout son mérite, est un peu trop engouée de la danse, des bals et des mascarades, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 25 janv. 1711. L'âge ne m'a pas guéri de ce défaut [s'éprendre d'une étude], il ne l'a pas diminué; et, maintenant que j'écris ceci, me voilà, comme un vieux radoteur, engoué d'une autre étude inutile où je n'entends rien, J. J. ROUSS. *Confess.* V.

ENGOUEMENT (an-gou-man), *s. m.* || 1° Embarras dans le gosier. || 2° Terme de médecine. Obstruction d'un conduit ou d'une cavité quelconque par des matières accumulées. || Engouement d'une hernie, arrêt et accumulation des matières dans l'anse intestinale que contient le sac herniaire. || Terme de vétérinaire. Engouement du feuillet, accumulation de matières alimentaires durcies, entre les lames de cet estomac. Engouement du jabot, réplétion outrée de cette poche. || 3° Fig. Sentiments favorables et excessifs que l'on conçoit sans grande raison pour quelqu'un ou quelque chose. Son engouement pour cet ouvrage, pour cette personne est extrême. L'engouement du duc de Villeroy [pour le titre de maréchal] dura plusieurs années, ST-SIMON, 5, 68. Approuvant, dédaignant, sans rechercher les motifs de mon engouement ou de mon dédain, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 3, dans POUGENS. Toute ma crainte, en voyant cet engouement et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir, était qu'il ne se changeât en dégoût, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Son engouement outré pour ou contre toutes choses qui ne lui permettait de parler de rien qu'avec des convulsions, ID. *ib.* XI. Une pièce fugitive de Scarron prouve encore de quel engouement on peut être pour les chats, MONTCRIF, dans DESFONTAINES. C'est beaucoup pour ce pays, où vous savez que le premier jour est pour l'engouement, le second pour la critique, et le troisième pour l'indifférence, LAHARPE, *Correspond.* t. III, p. 361, dans POUGENS. Elle ne juge plus d'après l'extérieur les phrases et les démonstrations; elle est guérie de l'engouement, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, lett. 58, p. 408, dans POUGENS. L'amour peut s'égarer dans ses premières affections et surtout par l'éducation; il y puise des fantaisies et des engouements, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. VII, *De l'amitié.*

ENGOUER (en-gou-é), *v. a.* || 1° Obstruer le gosier. Ce canard avala un morceau trop gros qui l'engoua. || 2° S'engouer, *v. réfl.* Se causer un embarras dans le gosier. Il s'engoue à force de manger avec gloutonnerie. Quand les petits enfants s'étouffent à force de téter avidement, on dit qu'ils s'engouent. S'engouer à force de crier, de boire. Il ne mange pas, il dévore, Et le fait tant avidement, Qu'il s'engoue ordinairement, SCARR. *Virg.* III. Mme de Maintenon triompha froidement d'elle [Madame], la laissant s'engouer de parler, de pleurer et de lui prendre les mains, ST-SIMON, 94, 238. Michau : Eh! mais, si je beuviemes? — Henri : C'est bien dit, car je m'engoue, COLLÉ, *Partie de chasse*, III, 10. || 3° Fig. Être pris d'engouement. Mais mon génie a toujours, je l'avoue, Fui ce faux air dont le bourgeois s'engoue, J. B. ROUSS. *À M. de Breteuil*, liv. I, *Ép.* Insensiblement je m'engouai de cette petite retraite, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Vous avez encore un autre défaut, c'est de vous prévenir, et, comme on dit, de vous engouer à l'excès en faveur de certains ouvrages, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* || Absolument. Cet homme s'engoue facilement.

— HIST. XVIe s. Et mordoit goulument comme un

homme en songeant Resve après la viande et s'engoue en mangeant, RONSARD, 843.

— ÉTYM. *En* 1, et le radical *gav*, qui se trouve dans *gavion* (voy. ce mot); Berry, *agouer*. Le passage du sens propre au sens figuré consiste en ce que l'esprit est occupé par quelque chose comme le gosier par ce qui l'*engoue*; c'est une lésion, un mal de l'esprit comme du gosier; car l'*engouement* est considéré comme un travers.

ENGOUFFRÉ, ÉE (an-gou-fré, frée), *part. passé.* || 1° Perdu dans un gouffre. L'enfant tombe et est engouffré dans le torrent, VOLT. *Zadig*, 20. || Par extension, retiré dans un fond. Nous manquions tout à fait de fourrages, fort engouffrés entre les deux camps et acculés au Rhin, ST-SIMON, 29, 83. || 2° Qui se précipite comme dans un gouffre, en parlant des eaux et du vent. C'est.... du corbeau qui s'abat l'aigre croassement, Des autans engouffrés le triste sifflement, LAMART. *Joc.* III, 116.

ENGOUFFRER (S') (an-gou-fré), *v. réfl.* || 1° Tomber dans un gouffre. || Par extension, se retirer dans une profonde retraite. Votre Sainteté s'en ira, Toute réduite en sa pensée, S'engouffrer la tête baissée Dans quelque couvent réformé, SCARR. *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 133, dans POUGENS. || 2° Il se dit des courants d'eau ou d'air qui pénètrent dans une sorte de gouffre. Le Rhône s'engouffre au lieu dit la Perte du Rhône, et reparaît un quart de lieue plus loin. Le vent s'engouffrait dans la cheminée. Dans ce moment, une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, BERN. DE ST-PIERRE, *P. et V.* p. 188. Sous ses haillons où s'engouffre la bise, C'est du pain qu'elle attend de nous, BÉRANG. *Pauv. femme.* Les vents, en s'engouffrant sous ces vastes débris, En tirent des soupirs, des hurlements, des cris, LAMART. *Méd.* II, 20. || Fig. Que de fortunes viennent s'engouffrer dans les jeux de bourse! || 3° *V. a.* Engouffrer, faire tomber, faire disparaître dans un gouffre. Son ombre plane encor sur tant d'hommes sublimes Qu'Aboukir engouffra dans ses sanglants abîmes, BARTHÉLEMY, dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || La forme active n'est pas donnée par l'Académie; mais rien n'empêche de s'en servir.

— HIST. XVI° s. Dequoy donc vous profite-il de vous engouffrer par vostre curiosité enragée en cest abyme? CALV. *Instit.* 761. En combien de perils et dangiers nous allons engoulfer, par ung chemin estroict de 30 lieues de long, où.... CARL. IV, 24. N'est-il donc pas bien miserable, Celuy qui est insatiable D'amonceler l'or dessus l'or, Ou qui, soulant son avarice, L'engoufre, ô trop estrange vice, Dedans l'abisme d'un tresor? JACQ. TAHUREAU, *Poésies*, p. 119, dans LACURNE. La verité est engoufrée dans des profonds abysmes où la veue humaine ne peult penetrer, MONT. II, 317.

— ÉTYM. *En* 1, et *gouffre*.

† **ENGOUJURE** (an-gou-ju-r'), *s. f.* Terme de marine. Sorte de rainure pratiquée en travers, sous les caisses des mâts de hune et de perroquet, pour recevoir le braguet.

† **ENGOULANT, ANTE** (an-gou-lan, lan-t'), *adj.* Terme de blason. Se dit d'un animal qui est représenté engloutissant dans sa gueule une pièce des armoiries.

ENGOULÉ, ÉE (an-gou-lé, lée), *part. passé.* || 1° Saisi par une gueule. Le poussin engoulé par le chien. || 2° Terme de blason. Se dit des pièces dont les extrémités entrent dans des gueules d'animaux.

— HIST. XII° s. Là le desarment li prince et li chasé; De son bliaut et l'ermin [l'hermine] engoulé [disposé autour de l'ouverture pour le passage du cou]; En nule terre n'ot plus bel desarmé, *Raoul de Camb.* 62. || XIII° s. S'ot vestu un rouge fustaingne, Mès que par leus ert detrouez; Entre le col ert engoulez D'une liste trestote blanche, *Ren.* 7622.

ENGOULER (an-gou-lé), *v. a.* Saisir à pleine gueule. Ce chien engoule tout ce qu'on lui jette.

— HIST. XIII° s. En ceste terre n'a mastin Qui me rescossit [m'ôtât] un pocin, Por que je l'eüsse engolé, *Ren.* 13013. Le bort du henap trop n'engoule, Si comme font maintes norrices Qui.... *la Rose*, 13646. Car la douçor si fort les boule [trompe], Qu'il n'est nus [nul] qui tant en engoule, Qu'il n'en vueille plus engouler, *ib.* 6018. || XVI° s. Ce lyon jetta sa griffe sur une fille aagée de douze ans ou environ, et l'aterra: ce fait, engoula sa teste, et avec les dents luy fist plusieurs playes, PARÉ, VIII, 15.

— ÉTYM. *En* 1, et *goule*, une des anciennes formes de *gueule*; provenç. *engolir*, *engouller*; espagn. *engullir*.

† **ENGOULEVENT** (an-gou-le-van), *s. m.* Genre d'oiseaux dont l'espèce la plus commune est vulgairement appelée crapaud volant (*caprimulgus europæus, L.*).

— ÉTYM. *Engouler, et vent;* ainsi dit parce que cet oiseau a un bec qui s'ouvre énormément.

ENGOURDI, IE (an-gour-di, die), *part. passé* d'engourdir. || 1° Saisi d'engourdissement. Mains engourdies par le froid. Non, non, si sans le fer ce bras est engourdi..... ROTR. *Herc. mour.* III, 5. Par de chastes baisers, dans son pieux transport, Il ranimait mon cœur engourdi par la mort, DUCIS, *Oscar*, V, 1. [Un aiglon] Dont l'œil aspire à sa sphère, Et qui rampe sur la terre Comme un reptile engourdi, LAMART. *Harm.* II, 13. || Terme de marine. Navire engourdi, navire qui paraît immobile au milieu d'une grosse mer. Peu usité. || Fig. N'avoir pas les mains engourdies, être habile à prendre, à voler. Vous me trouvez l'air d'un fripon qui n'aura pas les mains engourdies pour emporter l'argent d'une maison, MARIVAUX, *Paysan parv.* 2° partie. || 2° Fig. Un esprit engourdi. La composition en est pesante et engourdie, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 91, dans POUGENS.

ENGOURDIR (an-gour-dir), *v. a.* || 1° Causer dans un membre une sorte de paralysie momentanée, incomplète. Le froid engourdit les membres. La torpille engourdit la main de ceux qui la touchent. On peut comparer les malheureuses productions de cette espèce à ces jours affligeants de l'hiver, où un brouillard épais, joint à une gelée pénétrante, semble à la fois engourdir et contrister tous les êtres vivants, D'ALEMB. *Éloges*, *Crébillon.* Je baise bien tendrement vos pattes, et si, je les exhorte à ne se laisser ni brûler, ni engourdir, ID. *Lett. à Voltaire*, 15 oct. 1776. || 2° Fig. L'oisiveté engourdit l'esprit. Il se prenait à tout ce qui pouvait engourdir son impatience, HAMILT. *Gramm.* 11. || 3° S'engourdir, *v. réfl.* Devenir engourdi. Le loir s'engourdit pendant l'hiver. Ses membres épuisés s'engourdissent et le cours du fleuve l'entraîne, FÉN. *Tél.* IV. Maintenant je m'engourdis avec la nature jusqu'à ce qu'elle renaisse, je ne vis plus, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Suze*, *Corresp.* t. VI, p. 142, dans POUGENS. || Fig. Vous vous engourdissez dans le repos. On perd l'habitude de réfléchir comme celle de marcher; et l'âme s'engourdit et s'énerve comme le corps dans une stupide indolence, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. VII, p. 415, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Les pez out tortz [il eut les pieds torts], nerfs engurdis, *Édouard le conf.* v. 1937. || XV° s. Et ne fussent lasches ne engourdelis, Mais fors, et preux, et à chiere hardie, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 25, dans LACURNE. || XVI° s. Bien est à presumer que Pharamond premierement, puis son successeur Clodion, voyant l'empire en tel desordre, ne demeuroient ce temps pendant engourdis, PASQUIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *En* 1, et *gourd;* provenç. *engordir.*

ENGOURDISSEMENT (an-gour-di-se-man), *s. m.* || 1° Sorte de paralysie momentanée causée par le froid ou une autre cause, et qui est caractérisée par la pesanteur, la difficulté du mouvement et un fourmillement incommode. Avoir un engourdissement au bras. || Il se dit aussi d'un état qui rend les facultés obtuses comme par un demi-sommeil. Un engourdissement total m'ôta jusqu'à la faculté de parler et de penser, M^me^ DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, lett. 38, p. 364, dans POUGENS. || Il se dit enfin de l'état où tombent certains animaux hibernants. Il faut savoir gré à M. de Buffon d'avoir recherché le premier la cause secrète de l'engourdissement de divers animaux, tels que la marmotte, le hérisson, le loir, la chauve-souris, BONNET, *Contempl. nat.* 12° part. ch. 31. || 2° Fig. Torpeur. L'engourdissement de l'esprit. Tirer quelqu'un de son engourdissement. On dit qu'il y eut dans tout ce mouvement un peu de l'engourdissement qui suit un long repos, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 2.

— ÉTYM. *Engourdir.*

† 1. **ENGRAIN** (an-grin), *s. m.* Biseau qui, pratiqué à une meule, sert à engager dessous les matières qui doivent être broyées.

— ÉTYM. Voy. ENGRENER 2.

† 2. **ENGRAIN** (an-grin), *s. m.* Terme rural. Toute semence faite en céréales.

— HIST. XVI° s. L'achateur sera payé de ses airures [labourages], semences et engrains, s'il n'a les fruicts, *Coust. génér.* t. I, p. 1024.

— ÉTYM. *En* 1, et *grain.*

† **ENGRAINEMENT** (an-grè-ne-man), *s. m.* Voy. ENGRÈNEMENT.

† **ENGRAINER** (an-grè-né), *v. a.* Voy. ENGRENER.

ENGRAIS (an-grè; l's se lie: un an-grè-z excellent), *s. m.* || 1° Pâture qu'on donne aux volailles pour les engraisser. || Mettre à l'engrais, se dit des bestiaux que l'on met dans les herbages pour qu'ils s'y engraissent. C'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on met les bœufs à l'engrais, BUFF. *Bœuf.* || 2° Tout ce qui, déposé à la surface du sol et mêlé à la terre arable, augmente ou rétablit la fécondité, en lui fournissant les matières organiques ou minérales necessaires à la végétation. Il soumit l'art des engrais à des principes fondés sur la saine physique, CONDORCET, *Duhamel.* Rival de Duhamel, surprenez ses secrets; Connaissez, employez l'art fécond des engrais, DELILLE, *Hom. des ch.* ch. II. || Engrais normal, fumier de ferme produit par une proportion de 30 chevaux, 30 bœufs ou vaches, 12 à 20 porcs, ainsi dit par Payen et Boussingault, parce que ce fumier leur sert de type, et que, dans leurs recherches comparatives, ils fixent sa valeur ou ses effets à 100. || Engrais désinfecté, dit souvent aussi engrais humain, mélange d'excréments humains, de poudrette, avec le charbon ou avec le terreau carbonisé. || Engrais flamand, nom donné à la matière des fosses d'aisance mise en citerne et mélangée avec une certaine proportion d'eau qui en fait un engrais liquide. || Engrais verts, nom donné aux tiges, feuilles ou fanes des végétaux herbacés spécialement cultivés pour service de fumure, tels que lupin, colza, seigle, etc; on les enfouit dans la terre, ils y pourrissent et la fertilisent. || Engrais mixtes, engrais formés de substances minérales assimilables par les plantes, et de matières organiques.

— HIST. XVI° s. Les bœufs d'engrais [de boucherie], O. DE SERRES, 297. Sans attendre que l'on les vinst hacher en pieces comme moutons, après que l'on les auroit longuement tenus en meue à l'engrès, AMYOT, *Agis et Cléom.* 69.

— ÉTYM. Voy. ENGRAISSER.

† **ENGRAISSAGE** (an-grè-sa-j'), *s. m.* Action d'engraisser les bestiaux. Peu usité.

— ÉTYM. *Engraisser.*

† **ENGRAISSANT, ANTE** (an-grè-san, san-t'), *adj.* Qui engraisse. || Qui tache de graisse. La pommade est trop engraissante, SÉV. 236.

ENGRAISSÉ, ÉE (an-grè-sé, sée), *part. passé.* || 1° Rendu gras. Cet enfant engraissé depuis que je ne l'ai vu. Ses troupeaux engraissés dans ces beaux pâturages, DELILLE, *Énéide*, VIII. || Par extension. Les mots pleins de l'onction divine opèrent secrètement; on s'en nourrit, l'âme en est engraissée, FÉN. t. XVIII, p. 439. || Fig. Ces champs engraissés du sang de nos soldats. || 2° Fig. Enrichi. J'estime autant Patru même dans l'indigence Qu'un commis engraissé des malheurs de la France, BOIL. *Épît.* V.

ENGRAISSEMENT (an-grè-se-man), *s. m.* || 1° Action d'engraisser. L'engraissement des bestiaux. || État de celui qui engraisse. || 2° Synonyme d'engrais. Mettre des engraissements à la terre. Il ne faut que de légers engraissements, LA QUINTINYE, t. I, dans RICHELET. || 3° Terme de charpenterie. Joindre du bois par engraissement, l'assembler à force, et de manière qu'il n'y reste aucun vide.

— HIST. XVI° s. ....Et les nourissoit on [les gladiateurs] avec cet engraissement, afin qu'ils achetassent leur graisse par leur mort, D'AUB. *Conf.* II, 8. Et seront ces lieux assis en teste des prairies, afin que les engraissemens y vuident par les pluies, O. DE SERRES, 21. Le trop de vieillesse resiste à l'engraissement des bœufs, ID. 296.

— ÉTYM. *Engraisser;* provenç. *engrayshament;* anc. cat. *engressament;* ital. *ingrassamento.*

ENGRAISSER (en-grè-sé), *v. a.* || 1° Faire devenir gras. Engraisser des poulets, des cochons, des bestiaux. Il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps, BOURD. 6° *dim. après la Pent. Domin.* t. III, p. 11. Que faisons-nous, chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons notre corps, que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime? BOSS. *Or. fun. du P. Bourgoing.* Comme des victimes qu'on engraisse et qu'on orne de fleurs, MASS. *Myst. Soum.* || 2° Enduire d'un corps gras. Que l'huile du pécheur ne parfume et n'engraisse point ma tête, SACI, *Bible*, *psaume* CXL, v. 5. || Souiller de graisse. Engraisser ses habits. Aujourd'hui on dit plutôt graisser. || 3° Engraisser des terres, leur donner de l'engrais. Ces troupeaux servent à engraisser les campagnes, FÉN. *Tél.* XIII. Ainsi les torrents engraissent les vallons de la substance des montagnes ravagées, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 6. || 4° Fig. Rendre riche. N'imite point ces fous dont la sotte avarice Va de ses revenus engraisser la justice, BOIL. *Épît.* II.

Ma peine et mon deuil Engraissent des tyrans l'insolence et l'orgueil, A. CHÉN. 39. || 5° Terme de métallurgie. Engraisser le feu, donner au laitier plus de consistance. || Terme de charpenterie. Engraisser l'arête d'une pièce de bois, l'élargir en diminuant la pointe. || Terme de poterie. Grossir la base de certaines pièces en y ajoutant des saillies, afin que la pièce puisse sortir du moule. || 6° *V. n.* Devenir gras, prendre de l'embonpoint. Il engraisse à vue d'œil. || Il engraisse de mal avoir, c'est-à-dire il se porte bien malgré les tribulations qu'il essuie. || Fig. Il engraisse de malédictions, c'est-à-dire tout lui prospère malgré les malédictions qui s'élèvent contre lui. || Terme de construction. On dit qu'une pierre engraisse, quand elle fait, d'un côté, un angle bien ouvert. || 7° S'engraisser, *v. réfl.* Devenir gras. Le porc à s'engraisser coûtera peu de son, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Les chanoines, vermeils et brillants de santé, S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté, BOIL. *Lutrin,* I. J'appris en cette occasion que les brebis s'engraissent d'autant plus qu'elles boivent davantage, BARTHÉL. *Anarch.* ch. 59. || Fig. S'enrichir. [Il] s'engraisse du travail et de la substance des pauvres, FLÉCH. I, 35. ....Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux, BOIL. *Sat.* VIII. Est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen? VOLT. *Louis XV,* 42. Sous-fermier des hôpitaux qui s'était engraissé en mettant les soldats blessés à la diète, ID. *l'H. aux* 40 *écus. Entretien avec un chirurgien.* || 8° S'épaissir, en parlant d'une liqueur. Cet emploi a vieilli. || Ce vin s'engraisse, il se gâte. On dit plutôt aujourd'hui : il devient gras. || Proverbe. L'œil du maître engraisse le cheval, c'est-à-dire quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin; et fig. quand on surveille soi-même ses affaires, il n'y a pas de coulage, de dilapidation. || On ne saurait manier du beurre qu'on ne s'engraisse les doigts, c'est-à-dire on ne saurait manier beaucoup d'argent, sans qu'il en demeure dans les mains, entrer dans certaines affaires, sans y faire des profits.

— HIST. XII° s. De cele chambre isseit à ure [heure] de mangier, Ne mie pur sun cors emplir ne encreissier, Mais pur ce qu'il voleit sa maisnie haitier, Les povres fameilleus veeir e aaisier, *Th. le mart.* 102. Pur ço l'unt es crutes [caveaux] enterré e mucié; Mais primes unt les dras e le cors tut cergié [fouillé]; Mais ne l'unt pas trové farsi ne encraissié, Mais de saintisme habit e vestu e chargié. *ib.* 155. || XIII° s. Tant m'ont mal fait et engignez, Que il en sont tuit engraixiez, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 271. Cil qui de mal faire s'engressent, *la Rose*, 5482. Et que nus [nul] n'ait porcel dedens les murs, ne norisse ne encraisse plus de huit jors, TAILLIAR, *Recueil*, p. 279. || XV° s. Cil comte de Blois et sa femme n'estoient pas taillés ni proportionnés à engendrer jamais enfans; car, par bien boire et fort manger douces et delectables viandes, ils estoient malement fort engraissés, FROISS. III, IV, 25. || XVI° s. Les terres labourables s'engressent de telles pourritures, AMYOT, *Marius*, 37. Si vous n'estes en bon poinct.... Quelque jour engresserez, MAROT, III, 222.

— ÉTYM. Picard *encrassier;* wallon, *ècrahi;* namur. *ècrauchi;* provenç. *engraissar, engruaissar;* anc. catal. *engrassar;* espagn. *engrasar;* portug. *engraxar;* ital. *ingrassare;* du latin *incrassare*, de *in*, en, et *crassus*, gras.

† **ENGRAISSEUR** (an-grè-seur), *s. m.* Celui qui engraisse des bestiaux.

— ÉTYM. *Engraisser.*

ENGRANGÉ, ÉE (an-gran-jé, jée), *part. passé.* Gerbes engrangées.

† **ENGRANGEMENT** (an-gran-je-man), *s. m.* Action de serrer les blés dans la grange.

ENGRANGER (an-gran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o;* j'engrangeai, engrangeons), *v. a.* Serrer dans une grange. Engranger une récolte. || Absolument. Le temps est très-beau, hâtez-vous d'engranger.

— HIST. XV° s. Et encore le nourrit celui qui la mere engrangea [logea] en l'absence de notre dit gentilhomme, LOUIS XI, *Nouv.* XXII.

— ÉTYM. *En* 1, et *grange.*

† **ENGRAULE** (an-grô-l'), *s. m.* Nom de l'anchois.

† **ENGRAULIS** (an-grô-lis'), *s. m.* Nom moderne du genre anchois, dans lequel on distingue l'engraulis vulgaire, connu sous le nom d'anchois, l'engraulis mélette, dit vulgairement mélette, mélet et nadelle, LEGOARANT.

ENGRAVÉ, ÉE (an-gra-vé, vée), *part. passé.* || 1° Arrêté par le sable dans un cours d'eau. Il jure comme un marinier engravé. Les eaux [de la Loire] sont si basses, et je suis si souvent engravée que je regrette mon équipage qui ne s'arrête point et qui va son train, SÉV. 218. Une vestale met à flot un gros vaisseau engravé en le tirant avec sa ceinture, VOLT. *Dict. phil. Histoire*, 2. || 2° Terme de chasse. Dont les ongles sont blessés par le sable. Chien engravé.

† **ENGRAVÉE** (an-gra-vée), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie du pied des didactyles : on l'observe sur les bœufs qui travaillent en des terrains durs, garnis de cailloux.

— ÉTYM. *En* 1, et *grav*, radical de *gravier* (voy. ce mot).

ENGRAVEMENT (an-gra-ve-man), *s. m.* || 1° État d'un bateau, d'un train de bois engravé. || 2° Ensablement. Les dépenses..... dont le retard pourrait être préjudiciable, comme la réparation d'un pont, le déblai d'un engravement, CAPPEAU, *De la comp. des Alpines*, etc. Aix, 1817, p. 166.

1. **ENGRAVER** (an-gra-vé), *v. a.* || 1° Engager une embarcation dans le sable, la vase. || 2° Terme de marine. Engraver des futailles, les enfoncer dans le lest qui est à fond de cale. || 3° Ensabler. Lors d'une rupture du fossé de Crapone, qui emporta et engrava une terre ensemencée de blé, CAPPEAU, *de la comp. des Alpines*, etc. Aix, 1817, p. 106. || 4° *V. n.* La chaloupe engrava. || 5° S'engraver, *v. réfl.* S'engager dans le sable. Notre bateau s'est engravé. Il y a trente lieues de Saumur à Nantes; nous avons résolu de les faire en deux jours, et d'arriver aujourd'hui à Nantes : dans ce dessein, nous allâmes hier deux heures de nuit; nous nous engravâmes, et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder, SÉV. 218.

— ÉTYM. *En* 1, et le radical *grav*, qui est dans *gravier* (voy. ce mot); Berry, *agraver;* provenç. *engrarar.*

† 2. **ENGRAVER** (an-gra-vé), *v. a.* || 1° Graver sur. J'eusse engravé là-haut leur honte et votre gloire, RÉGNIER, *Élég.* I. Darius fit dresser un type de pierre et y fit engraver des lettres, P. L. COUR. II, 200. || 2° Terme de construction. Entailler le plomb d'une gouttière, d'une lucarne. || Clouer l'extrémité d'une bande de plomb sur une autre ou sur le pied d'un poteau.

— HIST. XVI° s. Gros jaspes verds engravez, et taillez en dracons, RAB. *Garg.* I, 8. Ces discours, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au cœur, MONT. IV, 327.

— ÉTYM. *En* 1, et *graver.*

† **ENGRAVURE** (an-gra-vu-r'), *s. f.* || 1° Résultat de l'action d'engraver, et, par extension, l'action elle-même. || 2° Terme de construction. Nappe de plomb employée à la couverture.

— HIST. XII° s. Maistres de [habile en] orfaverie, e de portraiture, e de engravure, e de altres enginz, *Rois*, 252. || XVI° s. Son poignant trait m'a gravé dans le cœur Les deux beaux noms de vous et vostre sœur; Et si avant s'est mise l'engraveure Que pour jamais y demeurer s'asseure, AM. JAMIN, *Poésies*, f° 252, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Engraver* 2.

ENGRÊLÉ, ÉE (an-grê-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Il se dit de certaines pièces honorables de l'écu, qui sont à petites dents fort menues, dont les côtés s'arrondissent un peu; ce qui distingue engrêlé de dentelé. Il porte d'or à la croix engrêlée de gueules. Il porte de sable au chevron engrêlé d'argent.

— ÉTYM. *En* 1, et *grêle*, s. f.; les dentelures étant comparées à des grains de grêle, à cause que les côtés en sont arrondis.

† **ENGRÊLER** (an-grê-lé), *v. a.* Mettre une engrêlure à une dentelle.

ENGRÊLURE (an-grê-lu-r'), *s. f.* || 1° Terme de blason. Bordure engrêlée. || 2° Espèce de dentelle d'un demi-centimètre de largeur, formant un jour à dents aiguës rapprochées et égales, dont chaque pointe est maintenue par un fil qui fait le bord; elle sert en lingerie pour des jours, et aussi on la coud au bas des dentelles pour en faire le pied. || Nom des dents de passement (voy. DENT). || Les modistes et les femmes prononcent engrelure.

— ÉTYM. *Engrêlé.*

ENGRENAGE (an-gre-na-j'), *s. m.* Disposition de roues qui s'engrènent. || Terme de marine. Arrimage d'une barrique, d'un boucaud, etc. dans un vide de la cale. Disposition de barriques analogue à celle des piles de boulets.

— ÉTYM. *Engrener* 2.

† **ENGRENANT, ANTE** (an-gre-nan, nan-t'), *adj.* Qui engrène. Roue engrenante.

— ÉTYM. *Engrener* 2.

1. **ENGRENÉ, ÉE** (an-gre-né, née), *part. passé* d'engrener 1. || 1° Garni de grain. Trémie engrenée. || 2° Nourri de grain. Volailles engrenées.

2. **ENGRENÉ, ÉE** (an-gre-né, née), *part. passé* d'engrener 2. Des roues engrenées.

† 1. **ENGRÈNEMENT** (an-grè-ne-man), *s. m.* || 1° Action de mettre le blé dans la trémie du moulin. || 2° Action d'engrener des chevaux, de la volaille.

— ÉTYM. *Engrener* 1.

† 2. **ENGRÈNEMENT** (an-grè-ne-man), *s. m.* Action d'engrener une roue. || Action de présenter le blé et sa paille à la machine à battre.

— ÉTYM. *Engrener* 2.

1. **ENGRENER** (an-gre-né. La syllabe *gre* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; j'engrène, j'engrènerai), *v. a.* || 1° Mettre du grain dans la trémie du moulin. || Fig. et absolument. Puisqu'il a engrené, c'est à lui à moudre, c'est-à-dire il faut qu'il achève ce qu'il a commencé. || 2° Fig. Commencer d'une certaine façon. Engrener une affaire. Engrener des relations. La chose fut mal engrenée et elle échoua. || 3° Terme de commerce. Charger des marchandises sur un bateau qui n'est pas encore en état de partir. || 4° Engraisser avec du grain les bestiaux, la volaille, etc. || Au sens neutre, être mis au grain. Quand les jeunes chevaux ont ce qu'on appelle engrené, c'est-à-dire lorsqu'ils sont au grain et à la paille, BUFF. *Cheval.* || Proverbe. Qui bien engrène, bien finit.

— HIST. XIII° s. Elles [les religieuses de Beaupré] poent morre [moudre] as moulins quittement sans môture et sans autre droiture tout chou [ce] que il convenra à le [la] souffisance de le [la] maison; et si ai octroiet as bonnains devant dictes que elles poent engrener sans nul contredit après le blet de celui que elles trouveront engrenet, TAILLIAR, *Recueil*, p. 85. || XVI° s. Prince, combien qu'on ait envye D'engrener quand le moulin meult, Si force et puissance devie [manque], Il ne faict pas ce tour qui veult, J. MAR. V, 333. En moulins banaux, qui premier vient, premier engraine, LOYSEL, 259.

— ÉTYM. *En* 1, et *grain.*

2. **ENGRENER** (an gre-né. La syllabe *gre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'engrène, j'engrènerai). || 1° *V. n.* Terme de mécanique. Il se dit d'une roue dentelée qui, en entrant dans une autre, la fait mouvoir. || 2° *V. a.* Présenter le blé avec sa paille à la machine à battre. || Absolument. Il engrène bien. || 3° Terme de marine. Arrimer en engrenage. Engrener des futailles. Engrener une pompe, y jeter de l'eau avant de la faire jouer. Dans le langage ordinaire on dit amorcer. || 4° Introduire le grès entre les surfaces de deux glaces disposées l'une sur l'autre. || Prêler une seconde fois, et après l'avoir jauni, un ouvrage destiné à être doré, de manière que la surface en soit égale et polie. || 5° S'engrener, *v. réfl.* Se joindre par engrenure. Cette roue s'engrène sur celle-là. Ils s'engrènent en quelque façon les uns dans les autres comme les roues d'une montre, FONTEN. *les Mondes*, 5° *soir.* La différente découpure de leurs bords qui s'ajustent ensemble, qui s'engrènent mutuellement, MAIRAN, *Éloges*, *Hunauld.*

— ÉTYM. *En* 1, et *grain;* les dentelures de la roue étant comparées à des grains, comme, dans *engrêlé*, elles sont comparées à des grêlons; c'est au fond le même mot que *engrener* 1. On a indiqué *cran*, en latin *crena;* mais le changement de *c* en *g* fait difficulté.

† **ENGRENEUR** (an-gre-neur), *s. m.* Celui qui présente le blé avec sa paille à la machine à battre.

ENGRENURE (an-gre-nu-r'), *s. f.* || 1° Position respective de deux roues qui s'engrènent. || 2° Terme d'anatomie. Mode d'union des os de la voûte du crâne à l'aide d'inégalités ou dentelures qui s'engrènent.

— ÉTYM. *Engrener* 2.

ENGRI (an-gri), *s. m.* Espèce de léopard du Congo. On trouve aussi engroi.

† **ENGROI** (an-groi), *s. m.* Voy. ENGRI.

† **ENGROIS** (an-groi), *s. m.* Petit coin placé entre le manche et la tête des pointes et des pics de l'ardoisier.

ENGROSSER (an-grô-sé), *v. a.* Terme libre et grossier. Rendre une femme grosse. N'a-t-il pas fallu que votre père ait engrossé votre mère? MOL. *Don Juan*, III, 1.

— HIST. XIII° s. Mais aucuns pot [peut] bien naistre en tens de loial mariage, qui n'est pas loiax hoirs, si comme s'aucune femme grosse se marie à autre personne que celui qui l'engrossa hors mariage, BEAUM. XVIII, 2. || XIV° s. Tant [il] garda Bauduin, le dansiel de jouvent, Qu'il engroissa sa fille et des autres granment, *Baud. de Seb.* II, 183. || XV° s.

Quand Bernard ot entendu, si lui engrossa le cœur en ventre, FROISS. II, II, 43.

— ÉTYM. *En* 1, et *grosse* [femme]. *Engrosser* avait aussi le sens général de rendre gros : engrosser le cœur.

† **ENGROSSEUR** (an-grô-seur), *s. m.* Terme libre et grossier. Celui qui engrosse. C'est un engrosseur de servantes.

ENGRUMELÉ, ÉE (an-gru-me-lé, lée), *part. passé.* Mis en grumeaux. Du sang engrumelé.

ENGRUMELER (an-gru-me-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : j'engrumelle, j'engrumellerai), *v. a.* Mettre en grumeaux. || S'engrumeler, *v. réfl.* Se mettre en grumeaux. Ce lait s'engrumelle. || Et avec ellipse du pronom. Cela fait engrumeler le sang.

— ÉTYM. *En* 1, et *grumel*, grumeau.

†**ENGUENILLÉ, ÉE** (an-ghe-ni-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Couvert de guenilles. || Fig. Tout le phébus qu'on reproche à Brébeuf, Enguenillé des rimes du Pont-Neuf, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 2.

† **ENGUENILLER** (an-ghe-ni-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Couvrir de guenilles. || S'enguenilier, *v. réfl.* Se couvrir de guenilles. Harpagon s'enguenillerait volontiers pour faire croire qu'il n'a pas le sou.

— ÉTYM. *En* 1, et *guenille*.

† **ENGUEULEMENT** (an-gheu-le-man), *s. m.* Terme grossier. Action d'engueuler.

† **ENGUEULER** (an-gheu-lé), *v. a.* Terme grossier. Dire des injures. || S'engueuler, *v. réfl.* Se dire réciproquement des injures, des mots grossiers, piquants. Ils se sont engueulés comme des crocheteurs. Dans le carnaval, des voitures de masques s'engueulent au grand plaisir du public, applaudissant ceux qui ont la langue la mieux affilée.

— ÉTYM. *En* 1, et *gueule*.

† **ENGUEULEUR, EUSE** (an-gheu-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Terme grossier. Celui, celle qui engueule.

† **ENGUEULLEMENT** (an-gheu-le-man), *s. m.* Terme de construction. Nom donné à deux entailles d'embrèvement dans lequel l'arbalétrier reçoit l'arête du poinçon, PERNOT, *Dict. du constructeur*.

— ÉTYM. *En* 1, et *gueule*, bouche, abouchement. Les deux *ll* ne se justifient pas.

† **ENGUEUSER** (an-gheu-zé), *v. a.* Terme populaire et bas. Tromper, séduire par de belles paroles.

— ÉTYM. *En* 1, et *gueux*.

† **ENGUICHÉ, ÉE** (an-ghi-ché, chée), *adj.* Terme de blason. Se dit des trompes et autres instruments de même espèce, dont l'embouchure est d'un autre émail que le corps.

— ÉTYM. *En* 1, et l'ancien français *guiche*, lien, bande, courroie, que Diez, avec doute, rattache à *windien*, mot germanique conservé dans des gloses; anc. h. allem. *wintinc*, bande.

† **ENGUICHURE** (an-ghi-chu-r'), *s. f.* Terme de vénerie. Nom des cordons qui servent à porter un cor de chasse.

— HIST. XVIe s. Quand il se rencontrera dans une teste un andouiller fort court, ce qui peut faire entrer en doute s'il peut estre compté, l'on doit en faire la preuve en prenant une trompe qui ait une enguichure que vous pendrez à cet andouiller; car, si elle y peut demeurer attachée, l'on le doit compter, SALNOVE, *Véner.* p. 71, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Enguiché*.

† **ENGUIRLANDER** (an-ghir-lan-dé), *v. a.* Garnir, décorer de guirlandes. Après l'avoir couronné et enguirlandé, si je l'ose dire avec Pindare, des festons de ses louanges florissantes, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 51, dans LACURNE. La vue est arrêtée par une île couverte d'un bois d'ormes enguirlandés de lianes et de vigne vierge, CHATEAUB. *Voy. Amér.* 403.

— ÉTYM. *En* 1, et *guirlande*.

† **ENHACHÉ, ÉE** (an-ha-ché, chée), *adj.* Terme d'arpentage. Parcelles enhachées, parcelles de terrains qui rentrent les unes dans les autres par une grande quantité d'angles.

— ÉTYM. *En* 1, et *hache*.

† **ENHÆME** (è-nè-m'), *adj.* Voy. ENÈME.

† **ENHARDÉ, ÉE** (an-har-dé, dée), *adj.* Terme de chasse. Qui est en harde.

— HIST. XIVe s. Les chiens qui ne seront laissez courre au premier, seront enhardez par les couples à genoivres [genièvre], *Modus*, f. XLVII.

— ÉTYM. *En* 1, et *harde*.

ENHARDI, IE (an-har-di, die), *part. passé.* Rendu hardi. Voilà sur quoi mon âme à l'espoir enhardie.... TH. CORN. *Ariane*, I, 1. Par vous, par vos bienfaits à parler enhardie, VOLT. *Fanat.* I, 2. D'une main sacrilége aux forfaits enhardie, ID. *Sémir.* V, 2.

ENHARDIR (an-har-dir), *v. a.* || 1° Donner de la hardiesse, faire oser. Ce bon succès l'a enhardi. Ce discours favorable enhardira mes feux, CORN. *Illus. com.* II, 6. J'ai besoin de vous voir enhardir un amant, TH. CORN. *Ariane*, I, 4. J'y cours de ce pas même, et vous m'enhardissez, VOLT. *Sémir.* I, 4. Républicains ingrats qu'enhardit ma clémence, ID. *M. de César*, I, 3. Allons parler au peuple, enhardir les timides, ID. *Brutus*, IV, 7. Quelque espoir cependant vient encor m'enhardir, DUCIS, *Othello*, IV, 3. Votre longue indulgence A de nos chevaliers enhardi la licence, DELAV. *Vêp. sic.* II, 2. || Absolument. Loin de faire valoir ses soins et ses peines, il en parlait avec une modestie qui enhardissait à le récompenser mal, FONTEN. *Couplet.* || Faire enhardir quelqu'un par, lui faire inspirer de la hardiesse. Voyez-vous comme Othon saurait encor se taire, Si je ne l'avais fait enhardir par mon frère? CORN. *Oth.* III, 1. || 2° S'enhardir, *v. réfl.* Devenir hardi, oser. Je ne l'ai pas traduit si fidèlement, que je ne me sois enhardi plus d'une fois à étendre ou resserrer ses pensées, CORN. *Poëme sur les vict. du roi, au lecteur.* Thésée applaudi à l'infidélité par là s'est enhardi, TH. CORN. *Ariane*, III, 1. Le zèle s'enhardit, l'amour devient furie, VOLT. *Oreste*, V, 7.

— REM. 1. On dit le plus ordinairement enhardir à avec un verbe à l'infinitif; mais on trouve aussi enhardir de, qui est ancien, et n'a rien d'incorrect. || 2. Vaugelas a dit : « Enhardir est un mot usité de beaucoup, non pas certes des bons auteurs, ni de ceux qui font profession de la pureté de la langue. Il est vrai que nouvellement un de nos écrivains a pris la hardiesse, ou, pour parler comme lui, *s'est enhardi* d'en user; mais il ne faut pas l'imiter. » Ainsi qu'on le voit, Corneille était de ceux qui usaient de ce mot, lequel, heureusement, l'a emporté.

— HIST. XIIe s. E si lor recorda les batailles que il avoit jà faites, e ensi lor cuers enhardi, *Machab.* II, 15. Del saint encens porter el temple s'enhardi, Deus s'en ert [était] cureciez, de liepre le feri, *Th. le mart.* 74. || XIIIe s. [La dame] Douce doit estre et debonere, Tant que cil soit si enhardis Qu'il soit de li amer espris, *Lai du conseil.* || XIVe s. Mais garde bien, surtout ne t'enhardi à faire chose où il ait villenie, MACHAUT, p. 5. Mes par bone esperance d'y aler s'enardit, *Girart de Ross.* v. 5750. L'esprevier se resjoïst et enhardist quant il est toujours au dessus, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. ....Qui s'enhardissoient d'entreprendre, COMM. III, 12. || XVIe s. Le seigneur de Monique, qui estoit en la meslée, enhardioit ses gens, en donnant à tour de bras, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, 1506-1507, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *hardi*; provenç. *enhardir*.

† **ENHARDISSEMENT** (an-har-di-se-man), *s. m.* Action d'enhardir, de s'enhardir.

— HIST. XVe s. Le roy Denis, fils au roy damp Pierre de Portugal, estoit entré en la possession et heritage du royaume de Portugal, par le fait et enhardissement seulement de quatre cités et villes, FROISS. liv. III, p. 81, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Enhardir*.

† **ENHARMONIE** (è-nar-mo-nie), *s. f.* || 1° Terme de musique ancienne. Passage qui procédait par des quarts de ton consécutifs. || 2° Terme de musique moderne. Passage où le même son est désigné par deux notes différentes, comme ut dièse et ré bémol, mi dièse et fa naturel.

— ÉTYM. Voy. ENHARMONIQUE.

ENHARMONIQUE (è-nar-mo-ni-k'), *adj.* || 1° Terme de musique ancienne. Le genre enharmonique, ou, substantivement, l'enharmonique, était une façon particulière de diviser la quarte, ou l'espace de deux tons et demi, en un quart de ton, un second quart de ton, et un diton ou tierce majeure. || Par extension. L'habitude perpétuelle de regarder les objets éloignés et voisins, d'en mesurer l'intervalle par la vue, a établi dans notre organe une échelle enharmonique de tons, de semi-tons, de quarts de tons tout autrement étendue et tout aussi rigoureuse que celle de la musique pour l'oreille, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 216, dans POUGENS. || 2° Terme de musique moderne. Manière d'écrire dans le genre chromatique, en désignant le même son successivement par deux notes différentes, comme sol dièse et la bémol, ut bémol et si naturel.

— ÉTYM. Ἐναρμονικὸς, de ἐν, en, et ἁρμονία, harmonie.

ENHARNACHÉ, ÉE (an-har-na-ché, chée), *part. passé.* Couvert du harnais. Et leurs chevaux enharnachés, De force rubans attachés, SCARR. *Virg.* V. Le roi Jean, vaincu, entra à Londres comme un vainqueur, sur un cheval blanc richement enharnaché, CH ISI, *Hist. du roi Jean*, chap. 9, dans RICHELET. || Familièrement. Le voilà bien enharnaché, plaisamment enharnaché, il est vêtu d'une manière ridicule.

† **ENHARNACHEMENT** (an-har-na-che-man), *s. m.* Action d'enharnacher; ce qui enharnache; harnois.

ENHARNACHER (an-har-na-ché), *v. a.* || 1° Mettre le harnais. Enharnacher, un cheval. || 2° Habiller grotesquement. Vous moquez-vous du monde, de vous être fait enharnacher de la sorte? MOL. *le Bourg. G.* III, 3. Car en chasseur fameux j'étais enharnaché, ID. *Princ. d'Élide*, I, 2. || 3° S'enharnacher, *v. réfl.* Se vêtir grotesquement.

— HIST. XIIIe s. Teus [tel] espase n'est mie pour plaidier, mais pour lui enharneskier [préparer, munir], DU CANGE, *harnascha*.

— ÉTYM. *En* 1, et *harnacher*.

† **EN-HAUT** (an-hô), *loc. adv.* Dans le haut. Qu'est ceci? Vous avez mis les fleurs en en-bas? — Vous ne m'aviez pas dit que vous les vouliez en en-haut, MOL. *Bourg. G.* II, 8.

— ÉTYM. *En* 1, et *haut*.

† **ENHAYEUR** (an-hè-ieur), *s. m.* Ouvrier qui pose les briques en haies pour les faire sécher.

— ÉTYM. *En* 1, et *haie*.

ENHERBÉ, ÉE (ah-nèr-bé), *part. passé.* Mis en herbe. Un terrain enherbé.

ENHERBER (an-nèr-bé, an prononcé comme dans antérieur), *v. a.* Mettre en herbe.

— HIST. XIVe s. Par très grant chault querez les lievres, Et adoncques en la grant herbe, Près de l'eauve, souvent s'enherbe [se couche dans l'herbe], Tout pour estre plus freschement, GACE DE LA BIGNE, *ms.* f° 110, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *herbe*. *Enherber* signifiait jadis empoisonner : Bien vous peüst encore ocire et enherber, *Berte*, XVII.

† **ENHUCHÉ, ÉE** (an-hu-ché, chée), adj. Terme de marine. Se dit d'un bâtiment dont les œuvres mortes ont une élévation plus qu'ordinaire.

— ÉTYM. *En* 1, et *hucher*.

† **ENHYDRE** (è-ni-dr'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Se dit d'un minéral qui renferme quelques gouttes d'eau. || *S. m.* Genre de serpents. || *S. f.* Loutre marine d'Amérique. || Terme de botanique. Genre de synanthérées, dans lequel on distingue l'enhydre fluctuante (Cochinchine).

— ÉTYM. Ἔνυδρος, de ἐν, en, et ὕδωρ, eau.

† **ÉNIELLAGE** (é-niè-la-j'), *s. m.* Terme rural. Action d'arracher les nielles.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *nielle*, plante.

ÉNIGMATIQUE (é-ni-gma-ti-k'), *adj.* || 1° Qui renferme une énigme, qui tient de l'énigme, dont le sens n'est pas clair. Discours énigmatique. Ensuite de cela, le roi fit venir d'Héliopolis trois personnages d'esprit subtil et savant en questions énigmatiques, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || 2° Fig. Un homme énigmatique, homme dont on ne connaît pas la position, dont on ne peut pénétrer les sentiments.

— HIST. XVIe s. Ai je pas veu en Platon ce divin mot, que nature n'est rien qu'une poesie ainigmatique? MONT. II, 280.

— ÉTYM. *Énigme*.

ÉNIGMATIQUEMENT (é-ni-gma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière énigmatique. Il a parlé énigmatiquement.

— ÉTYM. *Énigmatique*, et le suffixe *ment*.

ÉNIGME (é-ni-gm'), *s. f.* || 1° Définition de choses en termes obscurs, mais qui, tous réunis, désignent exclusivement leur objet et sont donnés à deviner. La reine de Saba, ayant entendu parler de la grande réputation de Salomon, vint à Jérusalem pour en faire l'expérience par des énigmes, SACI, *Bible, Paralip.* II, IX, 1. C'était un exercice entre les gens d'esprit, de se proposer des énigmes, comme nous voyons par les exemples de Salomon et de la reine de Saba, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XV, 2e part. p. 185, dans POUGENS. Pour moi, j'aime terriblement les énigmes, MOL. *Préc. ridic.* 10. Celui-ci, d'une énigme ayant trouvé le mot, Se croit un grand génie et souvent n'est qu'un sot, BOURSAULT, *Merc. gal.* I, 4. C'est là [dans le Mercure galant] que l'énigme se pare, Met un masque mystérieux, Et, d'un voile mince et bizarre Embarrassant les curieux, Est toujours neuve et jamais rare, CHAULIEU, *Ép. d'Hamilton.* || Le mot de l'énigme, ce qui est à deviner dans une énigme. Nous avons vu tout Paris indigné de ce qu'une énigme du Mercure se trouvait n'avoir point de mot, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VII, p. 400, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Voilà le mot de

l'énigme, c'est-à-dire voilà l'explication de ce qu'on ne comprenait pas. Le mot de l'énigme est, ce me semble, que la distribution des fortunes dans la société est d'une inégalité monstrueuse, D'ALEMB. *Lettre au R. de Prusse*, 30 avril 1770. || 2° Il se disait autrefois de certains tableaux qu'on exposait dans les collèges pour que les écoliers exerçassent leur esprit à en deviner le sens caché. || 3° Par extension, tout ce qu'il n'est pas facile de comprendre, de deviner au premier abord. Vous trouverez que deux choses qui semblent incompatibles se rencontrent en moi, d'être banni et prisonnier en même temps; vous aurez de la peine, mademoiselle, à entendre cette énigme, si vous ne vous souvenez que j'ai accoutumé de parler un peu d'amour en toutes mes lettres, VOIT. *Lett.* 32. Leur bouche [des prédicateurs] sous l'énigme annonce le mystère; Mais [Dieu] tu nous en fais voir le sens le plus caché, CORN. *Imit.* III, 2. Quelle énigme est ceci, madame? ID. *Othon*, II, 3. Il [Platon] proteste de n'en jamais parler [de Dieu] qu'en énigme, de peur d'exposer une si grande vérité à la moquerie, BOSS. *Hist.* II, 5. Nous ne voyons ici-bas qu'à travers un voile et comme en énigme, MASS. *Carême*, *Temple*. Son caractère est-il une énigme pour vous? LANOUE, *Coquette*, I, 1. Un bâtiment d'ordre gothique est une espèce d'énigme pour l'œil qui le voit; et l'âme est embarrassée, comme quand on lui présente un poëme obscur, MONTESQ. *Goût*, *Variété*. Le physicien forme des hypothèses, les suit dans leurs conséquences, il les compare à l'énigme de la nature, il les essaye pour ainsi dire sur les faits, comme on vérifie un cachet en l'appliquant sur son empreinte, TURGOT, 2e *disc. en Sorbonne*. À vos desseins je ne puis rien comprendre, C'est une énigme, VOLT. *Prude*, IV, 3.

— REM. Le genre d'*énigme* a varié, et Massillon le faisait encore, conformément à l'étymologie, masculin : Ils sont un énigme inexplicable à eux-mêmes, *Petit car. Malheur*.

— HIST. XVIe s. Je n'entendz point, dist Panurge, cest enigme, RAB. *Pant.* V, 1. Je ne luy proposay jamais enigme si aysé qu'il sceust developper, MONT. III, 58.

— ÉTYM. Αἴνιγμα, de αἰνίσσεσθαι, parler en énigmes, de αἶνος, discours, parole.

† **ÉNILÈME** (é-ni-lè-m'), *s. m.* L'une des trois membranes de l'ovule végétal; c'est la secondine correspondant au tegmen de la graine.

— ÉTYM. Ἐνείλημα, de ἐν, en, et εἱλεῖν, rouler.

ENIVRANT, ANTE (an-ni-vran, vran-t', an prononcé comme dans antérieur), *adj.* || 1° Qui enivre. Boisson enivrante. || 2° Fig. Qui abuse, qui exalte, qui charme. Louanges enivrantes. La joie des sens, plus douce et plus enivrante que le vin, BOSS. *Hist.* II, 11. J'ai goûté de cette coupe enivrante qui donne le bonheur ou la mort, STAEL, *Corinne*, XV, 1. Voir, c'est avoir; allons courir; Vie errante Est chose enivrante, BÉRANG. *Bohém.*

— HIST. XIIe s. Tu encraissas en olie [huile] mun chef, e li miens calices enivranz mult clers est, *Liber psalm.* p. 28.

ENIVRÉ, ÉE (an-ni-vré, vrée, an prononcé comme dans antérieur), *part. passé.* || 1° Rendu ivre. Enivré par quelques coups d'un vin capiteux. || Par extension. Un dragon enivré des plus mortels poisons, CORN. *Médée*, II, 2. Enivré des douceurs de l'amour et du vin, ID. *Pomp.* IV, 1. Des poisons de l'erreur avec zèle enivré, VOLT. *Fanat.* I, 1. || 2° Qui éprouve une ivresse morale. Séjan était enivré de sa bonne fortune et des caresses de Livia, L'ABLANCOURT, *Tac.* liv. IV, dans RICHELET. [Vénus] Dont les yeux enivrés par des charmes puissants Attachaient au héros leurs regards languissants, LA FONT. *Adonis*. Cette ville enivrée du sang des martyrs, BOSS. *Hist.* III, 1. Un pédant enivré de sa vaine science, BOIL. *Sat.* IV. Néron de sa grandeur n'était point enivré, RAC. *Brit.* I, 1. Une femme mondaine enivrée de sa figure, MASS. *Car. Impén.* Leurs esprits égarés [des Romains] De ce grand changement [l'établissement de la république] sont encore enivrés, VOLT. *Brut.* I, 4. Là Seïde enivré du zèle de ta loi, ID. *Fanat.* III, 5. De l'encens des humains je vivais enivrée, ID. *Sémiram.* II, 7. Le cœur enflé d'orgueil et de haine enivré, ID. *Oreste*, III, 6. || Il se dit avec *de* et un verbe à l'infinitif, pourvu que le verbe soit au sens neutre ou passif. Il entraîne ce peuple enivré d'être libre, LEGOUVÉ, *Épich. et Nér.* V, 1. || Absolument. Mon âme enivrée Se remplit du bonheur de s'en voir adorée, VOLT. *Zaïre*, I, 1.

ENIVREMENT (an-ni-vre-man, an prononcé comme dans antérieur), *s. m.* || 1° État de celui qui est enivré. L'enivrement par l'eau-de-vie. || 2° Fig. État d'ivresse morale. L'enivrement des passions. Alors tout se croit libre; alors tout est en proie Au fol enivrement d'une indiscrète joie, VOLT. *M. de Cés.* II, 4. Je souhaite qu'aucun revers ne vienne troubler cet enivrement de joie et d'amour-propre, Mme DE GENLIS, *Théâtre d'éduc. l'Intrigante*, II, 4. || Absolument. La passion de l'étude, ainsi que toutes les autres, a ses instants d'humeur et de dégoût comme ses moments de plaisir et d'enivrement, D'ALEMB. *Apolog. de l'étude*, *Œuvr.* t. IV, p. 208, dans POUGENS. Une femme qui, privée jusqu'à trente-cinq ans de tous les dons de la fortune, avait passé de la misère à l'opulence, de l'obscurité au plus haut degré de la faveur, sans avoir éprouvé un instant d'enivrement, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 106, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Enivrer*.

ENIVRER (an-ni-vré, an prononcé comme dans antérieur; quelques-uns disent é-ni-vré; mais cette prononciation est contre l'usage et fautive), *v. a.* || 1° Causer l'ivresse. Un verre de vin l'enivre. Du sommeil et du vin les vapeurs les enivrent, DELILLE, *Énéide*, IX. || Absolument. Certains vins enivrent très-vite. La fumée de tabac enivre. || Faire boire jusqu'à l'ivresse. Ses camarades l'enivrèrent. On les invita à monter sur les vaisseaux, on les enivra, on les mit aux fers, on leva l'ancre, et l'on tira le canon sur tout ce qui restait d'Indiens au rivage, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 21. || 2° Fig. Faire pour ainsi dire boire ce qui cause une ivresse morale. Enivrer quelqu'un de louanges. Elle n'a point trouvé la pompe et la mollesse Dont la cour des Tarquins enivra sa jeunesse, VOLT. *Brutus*, I, 2. C'est moi qui, les regards attachés sur les siens, L'enivrai du poison de nos longs entretiens, DUCIS, *Othello*, III, 5. || Il se dit aussi des choses qui causent une ivresse morale. Sotte présomption, vous m'enivrez sans boire, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison D'un charme bien plus doux enivre la raison, BOIL. *Sat.* IV. Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré, Vit content de soi-même en un coin retiré, Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée N'a jamais enivré d'une vaine fumée! ID. *Épît.* VI. Tu avais un peu négligé mes préceptes quand la trop grande prospérité enivra ton cœur, FÉN. *Dial. des morts anc.* XXIV. L'amour, la gloire, le génie Ont trop enivré mes beaux jours, BÉRANGER, *M. Stuart*. || Absolument. La prospérité enivre. L'Amour alors près de nos mères, Faisant chorus, battait des mains, Rapprochait les cœurs et les verres, Enivrait avec tous les vins, BÉRANG. *Trinquons*. || 3° S'enivrer, *v. réfl.* Se mettre en état d'ivresse. Ce malheureux s'enivre en secret. Ayant bu du vin, il s'enivra, et parut nu dans sa tente, SACI, *Bible*, *Genèse*, IX, 21. Il hante la taverne et souvent il s'enivre, LA FONT. *Fabl.* XII, 19. Le grand s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple: seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier, LA BRUY. IX. || Fig. L'homme faible et léger.... S'enivre de faveur comme on le fait de vin, TRISTAN, *Panthée*, III, 5. Je n'aime point à m'enivrer d'écriture, SÉV. 224. Je l'ai vu vers le temple où son hymen s'apprête S'enivrer en marchant du plaisir de la voir, RAC. *Andr.* V, 2. Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée, ID. *Athal.* V, 5. Il s'enivre à vos yeux de l'encens des humains, VOLT. *Brut.* III, 7. C'était [Julien] un avocat qui pouvait s'enivrer de sa cause, ID. *Philos.* V, 113. Les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, J. J. ROUSS *Conf.* XI. L'imprudente Didon tendrement le caresse, Le tient sur ses genoux, entre ses bras le presse, S'enivre de sa vue, DELILLE, *Énéide*, I. Bien qu'il ait besoin d'un avenir indéfini, il s'enivre du présent, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. Enivrons-nous de poésie, Nos cœurs n'en aimeront que mieux, BÉRANGER, *les Sciences*. || Familièrement. Il s'enivre de son vin, c'est-à-dire il a trop bonne opinion de lui-même, il s'entête de ses propres idées.

— HIST. XIIe s. .... Servir as feluns.... est ses saetes de sanc juste enivrer, *Th. le mart.* 89. E out cumandéd à ses humes qu'il guetassent quant Amon fut enivrez, e, quant il leur dirreit, oceissent Amon, *Rois*, p. 166. N'ai beu ne vin ne el [autre chose], par unt [par quoi] l'um se poisse enivrer, *ib.* 4. || XIIIe s. C'est [l'amour] la soif qui tousjours est ivre, Yvresce qui de soif s'enyvre, *la Rose*, 4324. Trop sunt à grant meschief livré Cuer qui d'Amors sunt enivré, *ib* 4630. Qui bien veut amor descrivre, Amors est et male et bone; Le plus mesurable enivre, Et le plus sage embricone [rend fou], *Hist. littér. de la Fr.* t. XXIII, p. 753. Cist henas [coupe] est li galices [calice] à qui sainz esperiz [le Saint Esprit] ennivre ses feels de s'amor, *Psautier*, f° 30. || XIVe s. Et la biauté qui a mon cuer ravi, Et le plaisir enyvré de folour, Le dous regart qui me mist en errour.... MACHAUT. p. 56. Qui s'enyvre, il se desnourrist; Car tout le foie se pourrist, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 14. || XVIe s. Vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere, MONT. I, 183. Ny le drap enyvré des eaux du Gobelin, RONS. 801.

— ÉTYM. Provenç. *enieurar*, *eniurar;* du latin *inebriare*, de *in*, et *ebrius*, ivre.

† **ENJABLER** (an-ja-blé), *v. a.* Mettre un fond à une futaille.

— ÉTYM. *En* 1, et *jable*.

† **ENJALER** (an-ja-lé), *v. a.* Terme de marine Garnir une ancre de son jas, pour faire tomber la pointe au fond, en contre-balançant le poids du fer.

— ÉTYM. *En* 1, et *jas*.

† **ENJALOUSER** (an-ja-lou-zé), *v. a.* Rendre jaloux. Enfin si cet amant que vous enjalousez, SCARR. *Jod. duelliste*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || S'enjalouser, *v. réfl.* Devenir jaloux.

— HIST. XVIe s. Les cieux ne vous portent envie, Ores qu'ils soient enjalousez De vos graces.... LOYS LE CARON, *Poésies*, f° 64, dans LACURNE. D'une mordante jalousie [il] Se bourelle la fantaisie, S'enjalousant de tous, JACQ. TAHUREAU, *Poésies*, p. 128, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *jaloux*.

† **ENJAMBADE** (an-jan-ba-d'), *s. f.* Synonyme peu usité d'enjambée. Et qui pourrait d'une enjambade La passer sans tomber dedans, Prendrait le ciel avec les dents, SCARRON, *Virg.* VI.

ENJAMBÉ, ÉE (an-jan-bé, bée), *part. passé.* || 1° Franchi en enjambant. Le fossé enjambé lestement. || 2° Être haut enjambé, avoir les jambes fort longues.

ENJAMBÉE (an-jan-bée), *s. f.* Pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes. A tant fait par ses enjambées Qu'avec les hardes dérobées, Auprès d'Énée il s'est rendu, SCARRON, *Virg.* I. Dieu sait les enjambées qu'elle faisait pour s'en dépêtrer, HAMILT. *Hist. de Fleur d'épine*, p. 75, édit. in-18, RENOUARD. Il fit douze pas quand l'autre faisait une enjambée, VOLT. *Microm.* 4. || Espace d'une enjambée. Ce fossé n'a qu'une enjambée.

— HIST. XIIIe s. Et li enfes li dist : or dittes vo pensée; Mais ne vous aprociés de moy plaine angambée, *Chevalier au Cygne*, v. 1919. || XVIe s. Faire de grandes enjambées, MONT. I, 93.

— ÉTYM. *Enjambé;* Berry, *ajambée*, *egambée*, *éjambée*.

ENJAMBEMENT (an-jan-be-man), *s. m.* Terme de prosodie. L'état ou le défaut du vers qui enjambe sur le suivant. L'enjambement est surtout usité dans la poésie familière; ailleurs on ne l'emploie guère que pour produire un effet.

— ÉTYM. *Enjamber*.

ENJAMBER (an-jan-bé). || 1° *V. a.* Franchir avec les jambes seules, soit que l'on coure, que l'on marche ou que l'on saute. Enjamber deux marches à la fois. || Fig. Enjamber se dit d'un homme qui saute par-dessus un degré, d'un écolier qui saute une classe. Enjamber un grade. Il a enjambé la seconde, et de la troisième il a passé en rhétorique. || 2° *V. n.* Il ne faut qu'enjamber pour passer le ruisseau. || 3° Marcher à grands pas. Voyez comme il enjambe. || 4° Terme d'architecture. Il se dit d'une poutre qui se prolonge sur une autre. || 5° Terme de prosodie. On dit qu'un vers enjambe sur un autre quand, le sens n'étant pas fini, il faut rejeter sur le vers suivant un ou deux mots qui en rompent la cadence, comme dans ce vers de Racine : Mais j'aperçois venir madame la comtesse De Pimbesche.... *Plaid.* I, 6. Les vers de Ronsard et des poëtes contemporains enjambaient souvent les uns sur les autres; Malherbe corrigea ce défaut. Enfin Malherbe vint.... Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber, BOIL. *Art poét.* I. Ce qui ne laisse pas d'être une énigme pour nous, et ce qui nous semble une négligence inexprimable dans un poëte aussi attentif et aussi habile qu'Horace à donner à ses vers lyriques tous les charmes de l'harmonie, c'est de voir, même dans les odes qu'il a divisées en quatrains, le sens enjamber à tout moment d'une strophe à l'autre, sans qu'il ait cru devoir se donner aucun soin de les couper par des repos, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. X, p. 184, dans POUGENS. De lourds alexandrins l'un sur l'autre enjambant Comme des écoliers qui sortent de leur banc, V. HUGO, *Voix int.* 22. || 6° Familièrement. Empiéter. Il a enjambé sur l'héritage de son voisin. La liberté d'écrire enjambe sur la licence par l'excessive indulgence des magistrats, P. L. COUR. II, 22.

— HIST. XIVe s. Il ont tout l'estatu depecié et faussé, Et ont sur les François si avant enjambé Qu'il ont vers eulx mespris, *Guescl.* v. 20962. || XVe s. Pour elles plus haster à venir, chevaucherent grand espace, enjambées sur chevaux trottants, MONSTREL. liv. I, ch. 144. S'il avient que aucun ou aucune enjambe par dessus un petit enfant, sachiez que jamais plus ne croistra, se cellui ou celle mesmes ne rengambe au contraire et retourne par dessus, *Évangiles des quenouilles*, 1re journée, ch. 24. || XVIe s. Et ne me servit cette mienne inaccoustumée institution, que de me faire enjamber d'arriver aux premieres classes, MONT. I, 196. Ils entreprinrent d'enjamber jusques sur l'Asie, et subjuguer.... ID. I, 231. Ce vieillard, ayant pris le temps que les chrestiens enjamboient en Afrique par les divisions des Afriquains, trouva moien.... D'AUB. *Hist.* I, 34. J'ay esté d'opinion en ma jeunesse, que les vers qui enjambent l'un sur l'autre n'estoient pas bons en nostre poesie, RONS. 586. Le millet sarrazin a la paille rouge, bas enjambé, le tige branchu, le grain noir, O. DE SERRES, 110. Le belier sera choisi de grand corsage, hautement enjambé, beaucoup chargé de laine, ID. 317. L'office de sergent major ni de mestre de camp general ne se pouvoit bien exercer, qui ne se peut jamais bien faire à pied, quelque bien enjambé qu'il soit, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 216, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *jambe;* Berry, *ajamber*, *égamber*, *éjamber;* bourguig. *egambai.*

† **ENJARRETÉ, ÉE** (an-ja-re-té, tée), *adj.* Terme de manége. Qui a les pieds liés. Cheval enjarreté.

— ÉTYM. *En* 1, et *jarret.*

ENJAVELÉ, ÉE (an-ja-ve-lé, lée), *part. passé.* Blés enjavelés.

ENJAVELER (an-ja-ve-lé. La syllabe *ve* prend deux *ll*, quand la syllabe qui suit est muette : j'enjavelle, j'enjavellerai), *v. a.* Terme d'agriculture. Mettre en javelle des moissons que l'on coupe.

— ÉTYM. *En* 1, et *javelle.*

ENJEU (an-jeu), *s. m.* Argent qu'on met au jeu à chaque partie. Sage ou non, je parie encore; Ainsi fut fait; et de tous deux On mit près du but les enjeux, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Les règles des probabilités sont en défaut lorsqu'elles proposent, pour trouver l'enjeu, de multiplier la somme espérée par la probabilité du cas qui doit faire gagner cette somme, D'ALEMB. *Ab. de la crit. Œuvr.* t. IV, p. 294. || Fig. A cette loterie où la vie est l'enjeu Mon cœur passionné mettrait trop ou trop peu, LAMART. *Joc.* I, 42. || Retirer son enjeu, se retirer à temps d'une mauvaise affaire.

— ÉTYM. *En* 1, et *jeu.*

ENJOINDRE (an-join-dr'. Se conjugue comme joindre), *v. a.* Commander expressément et avec autorité. On enjoignit à tous les officiers de rester à leur poste. On lui enjoint de répondre, PATRU, *Plaid.* 6, dans RICHELET. Mon frère, un père enjoint que je vous satisfasse, ROTR. *Vencesl.* I, 2. || Par extension. Je sais bien en cela ce que l'honneur m'enjoint, RACAN, *Berg.* II, 5, *Idalie.* Mon devoir m'enjoindra de répondre de vous, ROTR. *Vencesl.* III, 3. Ma seule dignité m'enjoignait ce refus, ID. *ib.* V, 9.

— HIST. XIIe s. L'office d'apostoile [pape], qui de Dieu nous est enjoins, ... TAILLIAR, *Recueil*, p. 500. Estre ensongiet [inquiétés] des honors cui l'om lur enjoint, *Job*, p. 466. || XIIIe s. Mes por Dieu traiez vos plus près, Et si escoutez mes pechiez, Et penitance m'enjoingniez, *Ren.* 28642. || XIVe s. La XIe rieulle [règle] est que nous devon enjoindre silence et repos au pacient, tant com li sans court [qu'il y a hémorrhagie], H. DE MONDEVILLE, f° 39, *verso.* Mais bien vous fut enjoint, quand ce vint au livrer, Que, si li rois Englois ne voloit acepter La paix si faitement qu'on l'ot fait ordener, Qu'au noble roi Charlon vous fauroit retourner, *Guescl.* 21396. || XVIe s. Tarchetius bailla les deux jumeaux à un nommé Teratius, luy enjoignant de les faire mourir, AMYOT, *Rom.* 3. L'omoplate n'est point enjointe, mais plaquée seulement au derriere des costes de la poitrine, PARÉ, XIII, 9.

— ÉTYM. Prov. *enjonger*, *enjunher;* du latin *injungere*, de *in*, et *jungere*, joindre (voy. JOINDRE).

ENJOINT, OINTE (an-join, join-t'), *part. passé* d'enjoindre. Des formalités enjointes par la loi. Il nous est à tous deux expressément enjoint De l'envoyer à Rome et de n'y manquer point, MAIRET, *Sophon.* V, 2.

† **ENJOINTÉ, ÉE** (an-join-té, tée), *adj.* Terme de fauconnerie. Oiseau court enjointé, oiseau qui a de courtes jambes.

— HIST. XVIe s. Les jambes grosses en ses ossemens, peu chargées de chair, mais fort nerveuses, droites et bas enjoinctées, faisans les joinctures grosses, O. DE SERRES, 300.

— ÉTYM. *En* 1, et un dérivé de *joint.*

ENJÔLÉ, ÉE (an-jô-lé, lée), *part. passé.* Un paysan enjôlé par un fripon. Une fille enjôlée.

† **ENJÔLEMENT** (an-jô-le-man), *s. m.* Action d'enjôler.

— HIST. XVIe s. Engeollement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Enjôler.*

ENJÔLER (an-jô-lé), *v. a.* Abuser par des manières ou paroles flatteuses. Toutes les caresses qu'il vous fait ne sont que pour vous enjôler, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. En un mot, il m'enjôla si bien par ses beaux discours que j'acceptai la proposition, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* II, 3. Je hais bien ces vilains hommes-là qui veulent enjôler les filles, Mme DE GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Lingère*, I, 2. || S'enjôler, *v. réfl.* S'enjôler l'un l'autre. Ils tâchent de s'enjôler.

— HIST. XIIIe s. Dex l'emprisone et engaiole Plus que ne soit gais [geai] en gaiole [geôle, cage], DU CANGE, *gaiola.* || XVIe s. Engauler, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Enjôler*, c'est proprement mettre en cage; espagn. *enjaular*, mettre en cage; de *en* 1, et *geôle* qui a signifié une cage (voy. GEÔLE).

ENJÔLEUR, EUSE (an-jô-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui enjôle. Que vous autres courtisans êtes des enjôleurs, MOL. *Don Juan*, II, 2.

— HIST. XVIe s. Quatre engeoleurs qui ont grand credit aux esprits populaires, CHARRON, *Sagesse*, I, 41.

— ÉTYM. *Enjôler.*

ENJOLIVÉ, ÉE (an-jo-li-vé, vée), *part. passé.* Rendu plus joli. Le sujet de Mérope [dans Lagrange] est enjolivé d'un amour très-bien tourné, VOLT. *Lett. Prusse*, 40. Au petit monstre enjolivé L'amour fait construire une niche, BERNARD, *Poés. div. Procès du fard.*

ENJOLIVEMENT (an-jo-li-ve-man), *s. m.* Action d'enjoliver; ce qui rend une chose plus jolie. C'est un enjolivement. Ajouter, faire des enjolivements.

— ÉTYM. *Enjoliver.*

ENJOLIVER (an-jo-li-vé), *v. a.* Rendre quelque chose plus joli. On a fort enjolivé cet ouvrage. Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase, RÉGNIER, *Sat.* IX. Un avis d'importance qui doit enjoliver votre Mercure, BOURSAULT, *Merc. gal.* II, 7. Thomas est en travail d'un gros poëme épique; Marmontel enjolive un roman poétique, GILB. *Le 18e s.* Vois-le [ce roi] d'un masque enjoliver sa haine, Pour étouffer notre gloire et nos lois, BÉRANG. *Octavie.* || S'enjoliver, *v. réfl.* Devenir plus joli. Ce tissu s'enjolivait sous ses doigts.

— ÉTYM. *En* 1, et *joli.* En composition, *joli* a pris un *v*, parce que la forme ancienne est *jolif.*

ENJOLIVEUR (an-jo-li-veur), *s. m.* Celui qui aime à enjoliver. C'est un enjoliveur sans goût.

— ÉTYM. *Enjoliver.*

ENJOLIVURE (an-jo-li-vu-r'), *s. f.* Ornement fait à de petits ouvrages. Faire mettre des enjolivures à une bourse.

— ÉTYM. *Enjoliver.*

† **ENJONCHER** (an-jon-ché), *v. a.* Couvrir de jonc et, en général, de feuillage ou de fleurs. Chemin enjonché de roses. || Joncher. Où la guerre.... De Turcs et de turbans enjonche la campagne, RÉGNIER, *Épît.* I.

— HIST. XIIIe s. Quant no baron l'entendent, hardemens leur monta; Dont commence li chaples et deça et de là, Des mors et des navrés tos li vaux enjonça, *Ch. d'Ant.* I, 541.

— ÉTYM. *En* 1, et *jonc;* provenç. *enjoncar.*

ENJOUÉ, ÉE (an-jou-é, ée), *adj.* Qui a de l'enjouement; où il y a de l'enjouement. Un homme enjoué. Style enjoué. Son esprit enjoué ne s'ébranle de rien, CORN. *Agésil.* II, 6. Le cinquième acte est trop sérieux pour une pièce si enjouée, ID. *Ex. de la Suite du Menteur.* Ce jour-là on joua le Dom Japhet, ouvrage de théâtre aussi enjoué que celui qui l'a fait a sujet de l'être peu, SCARRON, *Rom. com.* II, 17. Ma chère, c'est le caractère enjoué, MOL. *Préc.* 10. Bacchus, le plus enjoué de tous les dieux, avait des autels, parce qu'on s'abandonnait et qu'on sacrifiait pour ainsi dire à la joie des sens plus douce et plus enivrante que le vin, BOSS. *Hist.* II, 11. Quand vous serez descendue de ce degré éminent, nous recevrons sans doute des lettres plus enjouées, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 31 juillet 1712. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit : il est riche, LA BRUY. VI. Elle était plus jolie et plus enjouée ce jour-là qu'elle ne l'avait été de sa vie, HAMILT. *Gramm.* 4. Enjoué avec ceux qui étaient d'une humeur enjouée, FÉN. *Tél.* XVI.

— REM. On a dit que le mot *enjoué* avait été créé par Montaigne; mais on peut voir qu'il est plus ancien, se trouvant déjà dans Amyot.

— HIST. XVIe s. L'ane le regarda d'une façon toute guaye et enjouée.... puis, se prenant à braire fort hault et à saulter et regiber au long de luy, AMYOT, *Marius*, 69. Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué [que la philosophie], MONT. I, 176. Un ouvrage plus gaillard et plus enjoué, ID. I, 221. L'extreme contentement a plus de rassis que d'enjoué, ID. III, 85. Pour un bon an de tranquillité plaisante et enjouée, ID. III, 309.

— ÉTYM. *Enjouer* 1.

ENJOUEMENT (an-jou-man), *s. m.* Gaieté qui semble se jouer. Avoir de l'enjouement dans l'esprit. Cet inépuisable enjouement Qui d'un chagrin trop juste a de quoi vous défendre, CORN. *Agés.* II, 6. Mme Scarron dit qu'elle ne peut se résoudre à vous écrire, qu'elle n'ait vu quelque enjouement dans vos lettres, SCARRON, *Lett. Œuv.* t. I, p. 241, dans POUGENS. Veux-tu de ces enjouements épanouis, de ces joies toujours ouvertes? MOL. *Bourg. gent.* III, 9. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue, MAINTENON, *Lett. à Mlle de l'Enclos*, 8 mars 1666. L'enjouement de M. Pascal a plus servi votre parti que tout le sérieux de M. Arnaud, RAC. *1re lettre à l'aut. des Imaginaires.*

— ÉTYM. *Enjouer* 1.

† 1. **ENJOUER** (an-jou-é), *v. a.* Rendre enjoué. Par ce doute où il l'embarrasse lui-même, il enjoue sa narration et occupe agréablement le lecteur, BOIL. *Dissert. crit. sur Joconde.* Il cherche à enjouer son récit le plus qu'il peut (nous ne faisons pas ce mot; nous l'avons trouvé tout fait par Despréaux pour notre poëte, dans sa *Dissertation sur la Joconde*), MATHIEU MARAIS, *Vie de la Fontaine*, reproduite par PAUL LACROIX, *Œuvres inédites de la Fontaine*, in-8°, 1863, p. 450.

— ÉTYM. *En* 1, et *jouer.*

† 2. **ENJOUER** (an-jou-é), *v. a.* Terme de chasse. Mettre en joue, en parlant d'un fusil. Quand le fusil est bien enjoué.

— HIST. XVIe s. Enjouer, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *En* 1, et *joue.*

† **ENJUPONNER** (an-ju-po-né), *v. a.* Mettre un jupon. || Fig et familièrement. S'enjuponner, *v. réfl.* S'attacher à un jupon, à une femme. Une vieille moustache comme moi s'enjuponner, s'acoquiner à une femme, H. DE BALZAC, dans le *Dict.* de POITEVIN.

ENKYSTÉ, ÉE (an-ki-sté, stée), *adj.* Terme de médecine. Logé dans un kyste. Pierres enkystées. Tumeur enkystée.

† **ENKYSTEMENT** (an-ki-ste-man), *s. m.* Terme de médecine. Action de s'enkyster; résultat de cette action. Enkystement des corps étrangers.

— ÉTYM. *Enkyster.*

† **ENKYSTER (S')** (an-ki-sté), *v. réfl.* Se loger, être logé dans un kyste. Une tumeur qui s'enkyste.

— ÉTYM. *En* 1, et *kyste.*

ENLACÉ, ÉE (an-la-sé, sée), *part. passé.* Arrangé en forme de lacs. Ces festons où nos noms enlacés l'un dans l'autre, RAC. *Bérén.* V, 5. || Terme de blason. Venet porte d'azur à deux chevrons enlacés, un des deux renversés. || Pris dans des lacs. Une femme étendue à terre, enlacée d'un énorme serpent qui la dévore, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvr.* t. XIV, p. 496, dans POUGENS. || Fig. Captivé. Pardonnons le souci qu'elle donne à ce qu'elle aime, à la peur qu'elle a qu'il ne soit jamais enlacé, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

ENLACEMENT (an-la-se-man), *s. m.* Action d'enlacer; état de ce qui est enlacé. L'enlacement des bras. Le sentiment de l'harmonie naît en partie de cet enlacement [des rimes], MARMONTEL, *Éléments de litt. vers.*

— HIST. XVIe s. O vigne heureuse, heureux enlacemens, DU BELLAY, II, 28, *verso.*

— ÉTYM. *Enlacer;* provenç. *enlassamen;* espagn. *enlazamiento.*

ENLACER (an-la-sé; la se prononce comme dans là et non comme dans las. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : j'enlaçai, nous enlaçons), *v. a.* || 1° Disposer en forme de lacs. Enlacer des rubans, des branches d'arbres. Elle enlaçait des fleurs à son front jeune et fier, DELILLE, *Énéide*, VII. || Passer plusieurs choses dans un même lacet. Enlacer des papiers, des registres. || Fig. On crut, pour mieux fonder le calme où l'on aspire, Devoir l'un avec l'autre enlacer chaque empire, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* IV, 1. || 2° Fig. Étreindre, prendre comme dans un lacs. Ces traîtres l'enlaceront tôt ou tard. Les circonstances m'enlacèrent, STAEL, *Corinne*,

xx, 3. || 3° Terme de charpentier. Percer un trou à travers les tenons et les mortaises pour les cheviller ensemble. || 4° S'enlacer, *v. réfl.* Être enlacé. Les lianes s'enlacent dans les forêts vierges. Il va s'enlacer dans les piéges qu'il devrait le plus redouter, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. Je n'ai fait, en me débattant, que m'enlacer davantage, ID. 1re *promenade.* || S'enlacer l'un l'autre. Les deux lutteurs s'enlacent.

— HIST. XIIe s. Enlaciez sui en teus [telles] afaires, Qui à mun cuer ne plaisent gaires, E qui poi m'auront de mestier Là û Deus nos vendra [viendra] jugier, BENOIT, II, 12183. Altres besuignes m'orent le quer [cœur] si enlascié, *Th. le mart.* 118. Les chozes ki par defors l'enlacent [l'âme], *Job*, p. 481. || XIIIe s. Il m'avoit pris à menacier, Et je le soi [sus] si enlacier De blanches paroles et pestre, Que j'en ai esté à bon mestre, *Ren.* 16280. Ainsinc delit [le plaisir] enlace et maine Les cors et la pensée humaine Par jonesce sa chamberiere, Qui de mal faire est coustumiere, *la Rose*, 4487. Li primerains [premier] biens qui solace [console] Ceus que li maus d'amer enlace, C'est Dous-Pensers, *ib.* 2656. Tu sauvas ceus qui erent enlacié par le lien du deable, *Psautier*, f° 121. Un pau [peu] de joie en dolour enlachie, *Poésies mss.* Vatican, f° 148, dans LACURNE. || XVIe s. Son caducée embrassent Deux serpents, qui s'enlacent, Se joignant par le bout, DU BELLAY, VIII, 10, *recto.* Courage donc, Ronsard : la victoire te donne, Pour enlacer ton front, la plus docte couronne, ID. V, 32, *verso.*

— ÉTYM. *En* 1, et *lacs;* provenç. *enlassar*, *enlaissar;* espagn. *enlazar;* portug. *enlaçar;* ital. *inlacciare.* On le trouve quelquefois écrit *enlasser*, *enlassure*, surtout chez les auteurs de blason.

† **ENLAÇURE** (an-la-su-r'), *s. f.* Terme de charpentier. Réunion d'une mortaise et d'un tenon par une cheville.

— ÉTYM. *Enlacer.*

ENLAIDI, IE (an-lè-di, die), *part. passé* d'enlaidir. Rendu laid. Enlaidie par la petite vérole qui lui gâta le visage.

ENLAIDIR (an-lè-dir). || 1° *V. a.* Rendre laid, laide. Cette cicatrice l'enlaidira beaucoup. Ma mère en est la cause; et ce qu'elle me dit Me brouille tout le teint, me sèche et m'enlaidit, REGNARD, *Distrait*, III, 1. Il n'y a rien qui enlaidisse certains courtisans comme la présence du prince : à peine les puis-je reconnaître à leurs visages; leurs traits sont altérés et leur contenance est avilie, LA BRUY. VIII. Tous les vices de notre âge corrompaient notre innocence et enlaidissaient nos jeux, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Absolument. La colère enlaidit. || Fig. Peut-être a-t-elle [mon âme] encore des taches et des rides qui l'enlaidissent à vos yeux, MASS. *Car. Sur la communion.* Elle [la comédie] fuit la gaîté qui doit suivre ses pas, Et d'un masque tragique enlaidit ses appas, GILB. *Le 18e s.* || 2° *V. n.* Devenir laid. Ma tante, qui faisait entrer dans son système d'éducation tout ce qui lui donnait le droit de me dire des choses désagréables, ne cessait de me répéter que j'étais enlaidie, Mme DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, f. 102, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut marquer l'action : cet enfant a enlaidi en grandissant; avec l'auxiliaire *être* quand on veut marquer l'état : elle est fort enlaidie depuis sa dernière maladie. || 3° S'enlaidir, *v. réfl.* Se rendre laid. Cette femme s'enlaidit en se fardant.

— HIST. XIIe s. Qui est qui s' ira enlaidir [salir], Ne par si fait leu [lieu] asaillir, N'ensanglanter n'entrer en fiens [fumiers]? BENOIT, II, 5981. || XIIIe s. Mais toutes les biautés du monde Ne valent riens envers la Blonde, Qui avoec sa mere s'aroute Ne n'enlaidi mie la route [bande], *Bl. et Jeh.* 1423.

— ÉTYM. *En* 1, et *laid;* wallon *elaidi;* Berry, *enlaidezir.*

ENLAIDISSEMENT (an-lè-di-se-man), *s. m.* Action d'enlaidir; son résultat.

— HIST. XVIe s. Tout d'une venue les verrues seront ostées des mains, pour les delivrer de tel enlaidissement, O. DE SERRES, 976.

— ÉTYM. *Enlaidir.*

† **ENLARME** (an-lar-m'), *s. f.* Terme d'oiselerie. Grandes mailles que l'on ajoute à un filet. || Terme de pêche. Petite branche que les pêcheurs plantent le long de leurs verveux.

— ÉTYM. *En* 1, et *larme;* ces mailles étant semées comme des larmes.

† **ENLARMER** (an-lar-mé), *v. a.* Terme de chasse et de pêche. Enlarmer un filet, faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle. || Terme de pêche. Mettre de petites branches le long d'un verveux.

† **ENLARMURE** (an-lar-mu-r'), *s. f.* Terme de pêche. Bordure d'un filet.

† **ENLEVAGE** (an-le-va-j'), *s. m.* Manière d'imprimer sur toile en enlevant la couleur avec le chlore, partout où le cylindre s'applique. || Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Action d'enlever le parchemin.

ENLEVÉ, ÉE (an-le-vé, vée), *part. passé.* || 1° Levé en haut. Le plateau de la balance enlevé par un poids. Un fardeau enlevé de terre. || Terme de blason. Se dit de certaines pièces de l'écu qui paraissent enlevées. || Terme de sculpture. Feuilles enlevées, feuilles d'arbres qui sont détachées du fond. || Fig. et familièrement. Cela est enlevé, se dit d'un dessin large, facile et hardi, d'un morceau de musique joué très-bien et très-vivement, et aussi d'une scène, au théâtre. || Fait rapidement. Un volume enlevé en dix jours est un volume fait en dix jours. || 2° Emporté, soustrait. Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient, LA FONT. *Fabl.* I, 13. || 3° Pris de vive force. Une place enlevée à l'ennemi. Position enlevée à la baïonnette. || 4° Qui est l'objet d'un rapt. Une femme enlevée. || 5° Qui a perdu la vie par une maladie. Elle a été enlevée en six jours, sans connaissance; enfin cela est pitoyable, SÉV. 353. || 6° Acheté avec empressement. Mon livre était enlevé, la première édition en était épuisée, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || 7° Ravi, charmé. Cet événement est grand, et si singulier, si brillant, si extraordinaire qu'on en est enlevé, SÉV. 600. On était enlevé des grâces de sa conversation [de Mlle Rose], ST-SIM. 87, 131. Ici je me sentis enlevé hors de moi par de plus invincibles charmes, MARMONTEL, *Mém.* X.

ENLÈVEMENT (an-lè-ve-man), *s. m.* || 1° Action d'enlever, d'emporter. L'enlèvement des échafaudages quand la bâtisse est terminée. L'enlèvement des décombres, des boues. Procéder à l'enlèvement d'un corps. Enlèvement des pièces. Après avoir ôté tous les moyens de placer son argent, on ôta même la ressource de le garder chez soi ; ce qui était égal à un enlèvement fait par violence, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 6. || 2° En parlant des personnes, rapt. L'enlèvement des Sabines. Allons subitement Lui demander raison de cet enlèvement, RAC. *Brit.* I, 1. Thésée avec Hélène uni secrètement Fit succéder l'hymen à son enlèvement, ID. *Iphig.* V, 6. Tous les enlèvements sont suivis du parjure, VOLT. *Zulime*, II, 4. || Par abus, il se dit aussi quand la personne enlevée consent. Je voulais avoir lieu d'abuser Émilie, Effrayer son esprit, la tirer d'Italie, Je pensais la résoudre à cet enlèvement, CORN. *Cinna*, V, 3. || 3° Accaparement. Il se fit un enlèvement de grains qui amena la disette. || 4° Terme de beaux-arts. Opération par laquelle on enlève toute une peinture d'un panneau vermoulu pour la reporter sur une toile neuve.

— ÉTYM. *Enlever.*

ENLEVER (an-le-vé. La syllabe *le* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'enlève, j'enlèverai), *v. a.* || 1° Faire aller en haut. Ce plateau de la balance enlève l'autre. || Fig. et familièrement. Cela enlève la paille, cela est au-dessus de tout, ou cela est décisif, ou cela est singulièrement vif, singulièrement libre; on dit plus ordinairement cela lève la paille. || Fig. Une force inconnue Enlevait jusqu'à lui mon âme prévenue, VOLT. *Fanat.* III, 1. || 2° Emporter, entraîner. Il vint un tourbillon qui l'enleva. Cette crue subite a enlevé tous les ponts. || 3° Emporter d'un endroit dans un autre. Enlever des matériaux. Enlevez cela de dessus la table. S'ils avaient enlevé le corps, il leur était évident que Jésus-Christ n'était pas ressuscité et qu'il les avait trompés, BOURDALOUE, *Myst. Résurr. de J. C.* t. I, p. 330. || Il a été enlevé comme un corps saint (voy. CORPS et CORSIN). || Enlever un corps, prendre un corps mort pour le porter en terre, ou pour le présenter à l'église. Un des archers courut au prochain village pour faire enlever le corps mort, et revint avec la nièce du curé et Julien, SCARR. *Rom. com.* I, 14. || Enlever dans, conduire et transporter dans. A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit? Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit? RAC. *Andr.* V, 5. || Fig. De cette oraison simple où elle était déjà, Dieu l'enlève jusque dans la plus haute contemplation, FÉN. *Serm. pour la fête de Ste Thér.* || 4° Ôter à. Quelque appui qu'aujourd'hui son crime vous enlève, CORN. *Sertor.* V, 7. Il fut par Josabeth à ta rage enlevé, RAC. *Athal.* V, 5. || Fig. Qu'à ces tristes pensers mon amitié t'enlève, ANCELOT, *Fiesque*, 1, 2. || Il se dit d'un amant, d'une maîtresse qu'on ôte à un autre et qu'on attire à soi. Oui, j'aime sa maîtresse.... Cependant par mes mains je vois qu'il me l'enlève, CORN. *Cinna*, III, 1. Cette même mademoiselle Choin enleva à la plus belle princesse du monde le cœur de M. de Clermont, en ce temps-là officier des gardes, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 162, dans POUGENS. Si la comtesse croit l'aimer, elle se trompe : elle n'a voulu que me l'enlever, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* I, 8. || 5° Terme de guerre. Enlever un poste, une place, s'en emparer de vive force. Enlever des drapeaux à l'ennemi. Sur un pareil avis, le convoi fut enlevé, ROLLIN, *Hist. anc.* t. X, p. 145, dans POUGENS. || Enlever une place, un régiment, un poste, s'en emparer vivement. || Terme de marine. S'emparer d'un bâtiment ennemi. || 6° Ravir, prendre par force. Les voleurs ont tout enlevé. Un rival odieux, Seigneur, vous enlevait le bien de vos aïeux, VOLT. *Tancr.* III, 3. || 7° Causer la mort, en parlant des maladies. Une pleurésie l'a enlevé en peu de jours. Ils se plaignaient que celui qui était leur roi leur fût si cruellement enlevé, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Elle [Madame] ne tourna jamais son esprit du côté de la vie; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée, qui l'enlevait dans le plus beau de son âge, Mme DE LA FAYETTE, *Hist. d'Henr. d'Angl. Œuvr. compl.* t. III, p. 183, dans POUGENS. Tout semble me prouver que mon fils ne m'est enlevé que par le plus lâche des assassinats, Mme DE GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, III, 1. || 8° Terme de commerce. Enlever des marchandises, se hâter de les acheter. Deux cents exemplaires furent enlevés dans l'espace de douze heures, Mme DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 223, dans POUGENS. || Il se dit aussi pour accaparer. Les gros négociants enlevèrent tout le sucre qui était sur le marché. || 9° Commettre un rapt. Pâris enleva Hélène. Cette jeune fille s'est laissé enlever. Quand Mercure vint la reprendre, Notre époux sentit à la rendre Plus de plaisir qu'à l'enlever, LA MOTTE, *Fabl.* III, 12. Enlever, vous me faites rire.... ce mot ne peut s'appliquer à une petite créature de cet état.... on enlève une fille de qualité, mais on emmène une paysanne, Mme DE GENLIS, *Théât. d'éduc. Vrai sage*, II, 5. || Se faire enlever, se dit d'une femme qui donne les mains à son enlèvement. || 10° Ôter, arracher. Enlever la croûte d'un pâté, l'écorce d'un arbre. || Faire disparaître. Ce savon enlève les taches. Recewinde voulait enlever les principales causes de séparation qui étaient entre les Goths et les Romains, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 7. || Par exagération. Enlever le palais, se dit des mets trop chauds ou trop épicés. || 11° Faire une arrestation. Il fit enlever cet homme en vertu d'un décret de prise de corps. Je fis enlever et exécuter le duc de Glocester, mon oncle, qui ralliait tous les mécontents contre moi, FÉN. *Dial. des morts mod. dial.* 2. || Par extension. S'il est prêt à partir, il peut en ce moment Enlever avec lui son otage aisément, CORN. *Nicom.* V, 5. Cet Achille.... Dont la sanglante main m'enleva prisonnière, RAC. *Iphig.* II, 1. || 12° Terme de chasse. Enlever la meute, l'entraîner par le plus court chemin là où un chasseur a vu la bête, au lieu de la laisser chasser en suivant la piste. || Terme de manége. Enlever un cheval, le porter vigoureusement en avant. || Familièrement, faire une chose rapidement. Enlevez-moi cela. || 13° Ravir, transporter, animer au plus haut point. Cet orateur enlève son auditoire. Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève, SÉV. 87. Tout le monde eût aperçu sa peine et sa honte, si la lyre de Mentor n'eût enlevé l'âme de tous les assistants, FÉN. *Tél.* VIII. C'est ainsi qu'avec une lyre il [Orphée] apprivoisait les bêtes farouches et enlevait les bois et les rochers, ID. *ib.* Le charme de ses paroles enlevait les cœurs, ID. *ib.* XI. Ceux qui joignent le sublime au nouveau, le grand à l'extraordinaire, ne manquent presque jamais d'enlever et d'étourdir le commun des hommes, quand même ils ne diraient que des sottises, MALEBR. *Rech. vér.* V, 7. Elle est toute spirituelle dans ses mauvaises humeurs; elle a des reparties brillantes, qui m'enlèvent, LESAGE, *Turcaret*, I, 9. || Absolument. On a déjà représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'Esther, le roi l'a trouvée admirable, M. le prince y a pleuré; Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant; il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève, SÉV. 512. Ils enlevaient par la beauté de leurs harangues, ID. 592. Il était question de son cœur qui est enterré aux Jésuites, il en a donc parlé avec une grâce et une éloquence qui entraîne ou qui enlève, comme vous voudrez, ID. *Lett. du* 25 *avril* 1687. Madame de Fontevrault parlait à enlever, quand elle traitait de quelque ma-

tière, ST-SIM. 411, 167. || Dans un sens analogue. Obtenir par une sorte de violence. Où sont ceux qui possèdent le grand art d'enlever la persuasion et de remuer les cœurs de tout un peuple? FÉN. t. XXI, p. 166. Oh! malheureux l'auteur.... Qui, rempli d'une noble et constante fierté.... Veut par ses talents seuls enlever les suffrages, GILB. *Le 18e s.* || Il se dit aussi de l'action exercée sur une multitude, sur une troupe pour la décider, l'entraîner. Ces paroles enlevèrent la foule, qui courut aux barricades. Le colonel enleva son régiment, qui hésitait à marcher sur la batterie. || 14° Battre le fond d'un chaudron avec le marteau rond. || Enlever une pièce de cuivre, en aplanir les bosses au marteau. || Terme de serrurerie. Séparer d'une barre de fer le morceau dont on veut faire quelque ouvrage. Enlever une clef. || 15° S'enlever, *v. réfl.* Être levé en haut. Le ballon s'enleva dans les airs. Le cheval s'enlevait sur ses jambes de derrière. || Être détaché, ôté. L'écorce de cet arbre commence à s'enlever. || Être effacé. Les taches d'huile ne s'enlèvent pas facilement. || Être acheté avec empressement. Cette marchandise s'enlève rapidement. || Se dérober à soi même. Quelques pages plus loin, vous retrouvez la vivacité impétueuse de Lovelace, son incorrigible folie, et cette gaîté non plus du vice mais du remords, qui cherche à s'étourdir, à se distraire, à s'enlever à lui-même, VILLEMAIN, *Litt. fr. 18e siècle*, 2e part. 1re leç.

— HIST. XIIIe s. Et Artus prant l'espée; si l'anlieve autresinc legierement, que rien nule ne li greva, *Merlin*, f° 74. || XIVe s. Faire et forgier v chaatons, IX virolles à bestelettes et à feuilles enlevées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 310. || XVIe s. Les aureilles avoyent hault enlevées, grandes comme aureilles d'asne, RAB. *Pant.* IV, 32. Archelaus conjecturant par le poulcier que les chevaulx enlevoient, ce que c'estoit.... AMYOT, *Sylla*, 42.

— ÉTYM. *En* 2, et *lever;* provenç. *enlevar.*

† **ENLEVEUR** (an-le-veur), *s. m.* Celui qui enlève. Un enleveur de femmes. || Anciennement. Enleveurs de quartier, nom donné à des partisans qui cherchaient à surprendre les troupes ennemies dans leurs quartiers.

— ÉTYM. *Enlever.*

ENLEVURE an-le-vu-r'), *s. f.* || 1° Ampoule qui vient sur la peau. On dit plutôt aujourd'hui élevure. || 2° Partie d'acier que l'on a séparée de la masse à laquelle elle tenait. || Retaille des peaux dont on fait les gants. || 3° Terme de peinture. Élévation de la couleur qui se détache de la toile. || Terme de sculpture. Relief, saillie. || 4° Saillie faite par de gros fils écrus dans une broderie.

— HIST. XVIe s. Les dartres sont asperités du cuir, comme petites enleveures avec grande demangeaison, qui jettent une matiere sereuse, PARÉ, XXII, 15. Incision [sorte de fracture du crâne] contient sous soy: deperdition ou enleveure, en laquelle la piece est emportée, dont il y a perdition de substance, ID. VIII, 1.

— ÉTYM. *Enlever.*

† **ENLIASSER** (an-li-a-sé), *v. a.* Mettre en liasses. J'ai chez moi cette gazette enliassée avec d'autres pièces, BEAUMARCH. dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. *En* 1, et *liasse.*

ENLIÉ, ÉE (an-li-é, ée), *part. passé.*

ENLIER (an-li-é), *v. a.* Terme de maçonnerie. Joindre ensemble des pierres et des briques, dans la construction d'un mur, en posant les unes sur leur longueur et les autres sur leur largeur.

— HIST. XIIe s. La paienie fut en tant plus enloïe des vices que ele n'out la conissance de son faiteor, *Job*, p. 441.

— ÉTYM. *En* 1, et *lier.*

ENLIGNÉ, ÉE (an-li-gné, gnée), *part passé.* Mis en ligne. Poutres enlignées. || Terme d'imprimerie. Ouvrage bien ou mal enligné, ouvrage dont les lignes sont bien ou mal arrangées. || Terme de reliure. Livre bien enligné, celui dont la reliure est si bien faite qu'en l'ouvrant, les lignes des deux pages se correspondent parfaitement.

† **ENLIGNEMENT** (an-li-gne-man), *s. m.* Action d'enligner; état de ce qui est enligné.

ENLIGNER (an-li-gné), *v. a.* Terme de charpentier. Mettre, avec la règle et le cordeau, les pièces de bois sur une même ligne. || Donner à une pièce de bois la même forme qu'à une autre. || Terme de typographie. Disposer les lignes d'un livre. || Terme de reliure. Il est encore d'une indispensable nécessité de bien plier et enligner les tableaux qui se rencontrent dans certains livres, surtout quand deux feuillets qui se suivent forment des tableaux.... le défaut d'enlignement peut faire tomber le lecteur dans des erreurs considérables, LESNÉ, *la Reliure*, p. 149, 1820.

— ÉTYM. *En* 1, et *ligne.*

† **ENLIOUBER** (an-li-ou-bé), *v. a.* Ajouter une pièce de bois taillée en coin dans le bout d'une autre qui a été ouverte pour la recevoir. La seconde pièce enlioube la première.

— ÉTYM. *En* 1, et *lioube.*

† **ENLISSERONNER** (an-li-se-ro-né), *v. a.* Tendre les lisses sur les lisserons.

— ÉTYM. *En* 1, et *lisseron.*

† **ENLIZEMENT** (an-li-ze-man), *s. m.* Action d'enlizer ou de s'enlizer.

† **ENLIZER** (an-li-zé), *v. a.* Enfoncer dans une lize, dans un sable mouvant. Un cheval enlizé. || S'enlizer, *v. réfl.* S'enfoncer dans les sables mouvants. La voiture s'enliza.

— ÉTYM. *En* 1, et *lize.*

ENLUMINÉ, ÉE (an-lu-mi-né, née), *part. passé.* Colorié. Cartes enluminées. || Figure enluminée, figure rendue très-rouge par l'usage des liqueurs alcooliques ou par quelque passion. À votre physionomie brillante et enluminée, il n'est pas mal aisé de deviner que vous êtes M. Lucas, DANCOURT, *Vendanges*, sc. 3. M. de Brissac avait infiniment d'esprit, avec une figure de plat apothicaire, grosset, basset et fort enluminé, ST-SIM. 64, 56.

† **ENLUMINEMENT** (an-lu-mi-ne-man), *s. m.* Action d'enluminer; état de ce qui est enluminé.

— HIST. XIIIe s. Seur nous [que Dieu] la seue face tort [tourne], qui est enluminemenz de tout le monde, *Psautier*, f° 76.

— ÉTYM. *Enluminer;* provenç. *enlumenament.*

ENLUMINER (an-lu-mi-né), *v. a.* || 1° Ajouter avec le pinceau des couleurs vives sur une estampe qui lui donnent de l'éclat par rapport au trait noir; ce qui fait comparer ces couleurs à une lumière. Enluminer une estampe. || Absolument. Nous enluminerons, nous peindrons, nous barbouillerons, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or attachées par un mordant, prouvent clairement qu'en Égypte l'art de peindre ne fut, pour ainsi dire, que l'art d'enluminer, BARTHÉL. *Anachar.* ch. 37. || 2° Enluminer une carte de géographie, couvrir les diverses contrées de teintes plates de couleurs différentes, ou au moins tracer avec le pinceau et des couleurs variées et voyantes les limites des pays. || 3° Par extension, colorer. L'ardeur de la fièvre lui avait enluminé le visage. Un rouge vif enluminait son teint, VOLT. *Apol. du luxe.* || S'enluminer la trogne, enluminer sa trogne, boire avec excès, parce que trop boire rend le nez rouge. || 4° Fig. Enluminer son style, y répandre des ornements qui ont plus d'éclat que de naturel. || 5° S'enluminer, *v. réfl.* Se mettre du rouge. Si c'est pour les hommes qu'elles se fardent ou qu'elles s'enluminent, LA BRUY. III. || Devenir rouge. Sa trogne commence à s'enluminer.

— HIST. XIe s. De tel barnage [vaillance] l'a Deus enluminet, *Ch. de Rol.* XXXIX. || XIIe s. Toute la sale en fut enlumenée [de sa beauté], *Ronc.* p. 161. E fud uvrez li chapitrals à lilies [lis] ki quatre alnes leverent e tute l'ovre enluminerent, *Rois*, p. 253. Tu, bels sires, es ma lumiere, e mes tenebres enlumineras, *ib.* 208. || XIIIe s. Et quant ele [la lune] a l'umbre [de l'éclipse] passée, Si revient toute enluminée Des rais que li soleil li monstre, *la Rose*, 4806. La prée [la prairie] D'erbe et de flors enluminée, *ib.* 10050. Le [la] disisme vertu.... c'est cele qui enlumine toutes les autres.... et ceste vertus si est apelée loiatés, BEAUM. 37. Et la premiere letre dou comencement estoit enluminée d'or, *Ass. de Jér.* I, 25. Et ainsi comme l'escrivain qui a fait son livre, qui l'enlumine d'or et d'azur, enlumina le dit roy son royaume de belles abbaïes que il y fist, JOINV. 303. || XIVe s. Lieu cler et enluminé, H. DE MONDEVILLE, f° 61, *verso.* || XVe s. Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine [le nez]; Le vin est la couleur Dont on t'a peint ainsi plus rouge qu'une guigne En buvant du meilleur, BASSELIN, VI. || XVIe s. Laissez à part vos vineuses tavernes, Museaux ardans, de rouge enluminez, MAROT, II, 232. Ceux qui ont herité des heures du feu roy, ont monstré à leurs familiers tous ceux qui sont nommés en ce chapitre, et enluminés en cordeliers, D'AUB. *Conf.* I, 7.

— ÉTYM. *En* 1, et le latin *luminare*, éclairer (voy. LUMINEUX); provenç. *enlumenar, enlhumenar.*

ENLUMINEUR, EUSE (an-lu-mi-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui enlumine. Enlumineur d'images.

— HIST. XIIIe s. Ce sont les mestiers frans de la ville de Paris, qui ne doivent point de guet au roy.... paintres, ymagiers, libraires, parcheminiers, enlumineurs.... *Liv. des mét.* 425. || XVIe s. Si j'estois grand enlumineur de mes actions, à l'adventure rembarrerois je bien ces reproches, MONT. I, 108.

— ÉTYM. *Enluminer.*

ENLUMINURE (an-lu-mi-nu-r'), *s. f.* || 1° Action d'enluminer; l'art de l'enlumineur; objet enluminé. L'enluminure de cette estampe n'est pas soignée. Cela n'est pas peint, ce n'est qu'une enluminure. || Nom des peintures qui ornaient autrefois les manuscrits. || 2° Par extension, coloration rouge et brillante, surtout celle du visage. Il n'est pas moins connu par la confusion et les ténèbres de son esprit que par l'éclat et l'enluminure de son visage, BALZ. *le Barbon.* || 3° Fig. Faux éclat dans le style. Les enluminures m'ont fait tort, PASC. *Pensées et notes pour les Prov.* IV. Les beaux diseurs du nouveau style, Qui, par de bizarres détours, Quittant le ton de la nature, Répandent sur tous leurs discours L'académique enluminure, GRESSET, *Chartreuse.* Nous admirons tous les jours stupidement, comme le véritable coloris de la grande et sublime morale, l'enluminure d'une petite métaphysique, aussi fausse dans ses principes qu'illusoire dans ses conséquences, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 384, dans POUGENS. Cette enluminure du style qu'on donne pour du coloris, MARMONTEL, *Essai sur le goût*, *Œuv.* t. IV, p. 451, dans POUGENS. Son style est le plus parfait modèle du mauvais goût; c'est l'entortillage le plus fatigant, l'enluminure la plus fade, LA HARPE, *Corresp.* t. III, p. 323, dans POUGENS, au mot *entortillage.*

— HIST. XIVe s. Et y mist et assist plusieurs cristaux, pieces d'enlumineure de plusieurs devises, perles et autres pieces de pierreries, DE LABORDE, *Émaux*, p. 310.

— ÉTYM. *Enluminer.*

† **ENNAÉTÉRIDE** (è-nna-é-té-ri-d'), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Espace de neuf ans. || Fête que l'on célébrait tous les neuf ans.

— ÉTYM. Ἐνναετηρίς, de ἐννέα, neuf, et ἔτος, année.

† **ENNASSER** (an-na-sé, an prononcé comme dans antérieur), *v. a.* Terme de pêche. Mettre dans la nasse. || Fig. Tromper.

— HIST. XVIe s. Sans se laisser ennasser en infinis et inexplicables discours que leurs heteroclites et irresolues ou plus tost folles cervelles sont coustumieres inventer, pour assubjectir la foy à la raison naturelle, ST-JUL. *Mesl. histor.* p. 197, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *nasse.*

† **ENNÉA** .... préfixe qui veut dire neuf et qui vient du grec ἐννέα (voy. NEUF, nom de nombre).

† **ENNÉACANTHE** (è-nné-a-kan-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de neuf épines ou aiguillons.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et ἄκανθα, épine.

† **ENNÉADACTYLE** (è-nné-a-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a neuf doigts ou appendices digitiformes.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et δάκτυλος, doigt.

† **ENNÉADE** (è-nné-a-d'), *s. f.* Terme didactique. Assemblage de neuf choses ou de neuf personnes. || *Au plur.* Les Ennéades, titre de la collection des traités de Plotin.

— ÉTYM. Ἐννεάς, neuvaine.

† **ENNÉADÉCAÉTÉRIDE** (è-nné-a-dé-ka-é-té-ri-d'), *s. f.* Terme de chronologie. Cycle de dix-neuf ans établi par Méton à Athènes, pour faire coïncider les mouvements du soleil et de la lune, parce que dix-neuf années solaires valent à très-peu près 235 lunaisons.

— ÉTYM. Ἐννέα, neuf, δέκα, dix, et ἔτος, année.

† **ENNÉAGONAL, ALE** (è-nné-a-go-nal, na-l'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a neuf angles. Champ ennéagonal. Figure ennéagonale. || Il se dit aussi d'un solide dont la base est un ennéagone. Pyramide ennéagonale. Prismes ennéagonaux.

— ÉTYM. Voy. ENNÉAGONE.

ENNÉAGONE (è-nné-a-go-n'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure qui a neuf côtés. || *Adj.* Autrefois on a dit ennéagone pour ennéagonal.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et γωνία, angle.

† **ENNÉAGYNE** (è-nné-a-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a neuf pistils.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et γυνή, femelle, pistil.

† **ENNÉAGYNIE** (è-nné-a-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Ordre du système de Linné renfermant les plantes à neuf pistils.

— ÉTYM. *Ennéagyne.*

† **ENNÉAGYNIQUE** (è-nné-a-ji-ni-k'), *adj.* Synonyme d'ennéagyne.

† **ENNÉAHEXAÈDRE** (è-nné-a-è-gsa-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal ennéahexaèdre, cristal cubique dont chaque angle solide est remplacé par six facettes, ce qui fait en tout neuf fois six faces ou cinquante-quatre faces.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et *hexaèdre*.

† **ENNÉANDRE** (è-nné-an-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a neuf étamines.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et ἀνήρ, mâle, étamine.

ENNÉANDRIE (è-nné-an-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné, renfermant les plantes dont la fleur a neuf étamines.

— ÉTYM. *Ennéandre*.

† **ENNÉANDRIQUE** (è-nné-an-dri-k'), *adj.* Voy. ENNÉANDRE.

† **ENNÉANTHÈRE** (è-nné-an-tê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a neuf anthères ou étamines.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et *anthère*.

† **ENNÉANTHÉRIE** (è-nné-an-té-rie), *s. f.* Synonyme d'ennéandrie.

— ÉTYM. *Ennéanthère*.

† **ENNÉAPÉTALE** (è-nné-a-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle offre neuf pétales.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et *pétale*.

† **ENNÉAPHYLLE** (è-nné-a-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont composées de neuf folioles.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et φύλλον, feuille.

† **ENNÉAPTÉRYGIEN, IENNE** (è-nné-a-pté-ri-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'ichthyologie. Qui a neuf nageoires.

— ÉTYM. *Ennéa*....., et πτερύγιον, nageoire.

† **ENNÉASÉPALE** (è-nné-a-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont le calice est composé de neuf sépales.

— ÉTYM. *Ennéa*...., et *sépale*.

† **ENNÉASPERME** (è-nné-a-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit renferme neuf graines.

— ÉTYM. *Ennéa*....., et σπέρμα, graine.

† **ENNÉHÉMIMÈRE** (è-nné-é-mi-mê-r'), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Mesure de quatre pieds et demi. Ce mot s'appliquait aux césures qui tombaient sur le milieu du cinquième pied, ou après quatre pieds et demi, comme dans le 667ᵉ vers du quatrième livre de l'Énéide : Lamentis, gemituque, et femineo ululatu. || *Adj.* Mesure ennéhémimère.

— ÉTYM. Ἐννέα, neuf, ἥμισυς, demi, et μέρος, partie.

ENNEMI, IE (è-ne-mi, mie; du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 192, la prononciation *annemi* était reçue à côté de l'autre), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui hait quelqu'un, et cherche toutes les occasions de lui nuire. Un ennemi déclaré. Ennemi mortel, irréconciliable. Lorsque l'on veut choquer un puissant ennemi, TRISTAN, *Mariane*, IV, 1. Tu fus mon ennemi même avant que de naître, CORN. *Cinna*, V, 1. Ô soupirs! ô respect! ô qu'il est doux de plaindre Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre! ID. *Pomp.* V, 1. Il est doux de périr après ses ennemis, ID. *Rodog.* V, 1. L'ennemi qui flatte est le plus dangereux, ID. *Théodore*, IV, 1. Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui de l'eau à boire, SACI, *Bible, Prov. de Salomon*, XXV, 21. Le plus fier ennemi, quelque ardeur qui l'enflamme.... ROTROU, *Hercule mour.* I, 4. Notre ennemi, c'est notre maître, Je vous le dis en bon français, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Entre nos ennemis Les plus à craindre sont souvent les plus petits, ID. *ib.* II, 9. Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami; Mieux vaudrait un sage ennemi, ID. *ib.* VIII, 10. Venez voir à vos pieds tomber vos ennemis, RAC. *Athal.* V, 4. Ne craignez plus; votre ennemie expire, ID. *Baj.* V, 10. Vivre avec ses ennemis comme s'ils devaient un jour être nos amis, et vivre avec nos amis comme s'ils pouvaient devenir nos ennemis, n'est ni selon la nature humaine ni selon les règles de l'amitié, LA BRUY. IV. Un ennemi nuit plus que cent amis ne servent, LAMOTTE, *Fabl.* V, 4. Ma manière d'agir, ma critique et mes ris M'attireraient bientôt un monde d'ennemis, REGNARD, *Démocr.* I, 6. Votre père et moi, je l'avoue, nous avons été longtemps ennemis l'un de l'autre, FÉNEL. *Tél.* XV. Un ennemi, dit un célèbre auteur, Est un soigneux et docte précepteur, Fâcheux parfois, mais toujours salutaire Et qui nous sert sans gage ni salaire, J. B. ROUSS. *Épît.* II, 4. Lorsqu'on dit d'un homme qu'il a des ennemis, il faut, avant de le juger, bien regarder s'il a mérité d'en avoir, MARMONTEL, *Mém.* VII. J'ai des ennemis, mais je ne hais personne, Mᵐᵉ DE GENLIS, *Théât. d'éduc. Ennem. génér.* I, 5. || Un ennemi juré, celui qui a fait comme le serment de haïr quelqu'un. Ils sont ennemis jurés. || Se faire des ennemis, donner lieu à beaucoup de gens de nous en vouloir. || Un ennemi de Dieu, un impie. Hélas! si, pour venger l'opprobre d'Israël, Nos mains ne peuvent pas, comme autrefois Jahel, Des ennemis de Dieu percer la tête impie, Nous lui pouvons du moins immoler notre vie, RAC. *Athal.* III, 7. || Un ennemi de l'État, un séditieux, un agent de trouble. || Être ennemi de soi-même, nuire à ses propres intérêts. Non, Cléone, il n'est point ennemi de lui-même, RAC. *Andr.* III, 3. Quel caprice vous rend ennemi de vous-même? ID. *Bérén.* I, 3. Elle serait bien ennemie d'elle-même, si elle ne le croyait pas, DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 4. || Familièrement. Ennemi de nature, celui qui s'oppose à ce que la nature demande ou pour soi ou pour les autres. || Fig. Ainsi donc, philosophe à la raison soumis, Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis, BOIL. *Épît.* V. Et ses heureux vaisseaux N'eurent plus d'ennemis que les vents et les eaux, RAC. *Mithr.* I, 1. || 2° L'ennemi du genre humain, et, absolument, l'ennemi, le démon. S'il arrivait qu'à la mort l'ennemi eût quelque prétention sur vous, PASC. *Prov.* 9. C'est là que se forgent ces traits de feu, selon les termes de l'apôtre, dont l'ennemi se sert pour allumer les passions dans ces âmes vaines qui sont les idoles du monde, et dont le monde lui-même est l'idole, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || Fig. Il a été bien tenté de l'ennemi, se dit d'un homme qui a fait quelque mauvaise action. || 3° Par extension, ennemi se dit pour signifier ce qui nous est utile ou même nous plaît, en le considérant par le seul côté où il nous nuit ou nous déplaît; ainsi l'amante est l'ennemie de l'amant, parce qu'elle ne cède pas à ses désirs, etc. Fuyez un ennemi qui blesse par la vue, Et dont le coup mortel vous plaît quand il vous tue, CORN. *Poly.* I, 1. Hippolyte, en partant, fuit une autre ennemie; Je fuis, je l'avouerai, cette jeune Aricie, RAC. *Phèd.* I, 1. || *S. f.* Par antiphrase. Une femme qu'on aime et qui oppose des rigueurs. Une belle ennemie. Vers ma belle ennemie Portons sans bruit nos pas, Et ne réveillons pas Sa rigueur endormie, MOL. *Am. magnif.* 3ᵉ interm. sc. 4. || 4° Terme de guerre. Les gens, l'armée, la nation contre laquelle on combat. L'ennemi est en forces. Marcher à l'ennemi. Battre, repousser l'ennemi, les ennemis. Après vous avoir ouï condamner la conduite de nos officiers par les événements et vous avoir vu triompher des victoires de nos ennemis, VOIT. *Lett.* 74. À quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages, BOSS. *Louis de Bourbon.* Et qui peut dissiper Tous les flots d'ennemis prêts à l'envelopper? RAC. *Iphig.* V, 3. Annibal fugitif cherchait au peuple romain un ennemi par tout l'univers, MONTESQ. *Goût, curiosité.* Nos soldats [à Moscou] rencontraient ces vaincus sans animosité, soit qu'ils crussent la guerre finie, soit insouciance ou pitié et que, hors du combat, le Français se plaise à n'avoir plus d'ennemis, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8. || Passer à l'ennemi, déserter et prendre service chez l'ennemi; et fig. quitter un parti et se mettre avec ses adversaires. || 5° Terme d'astrologie. Maison des ennemis, le douzième signe du zodiaque. || 6° Il se dit des animaux. Le chat est ennemi de la souris. || 7° Par extension, celui, celle qui a de l'aversion, de l'éloignement pour certaines choses. Ennemi des procès. Ennemi de la contrainte. Ennemi du bon sens. Les habitants étaient trop ennemis du travail, FÉN. *Tél.* IV. J'étais trop ennemi des affaires et trop inappliqué, ID. *ib.* XIII. Matta n'était point ennemi de la galanterie, HAMILT. *Gramm.* 4. || 8° Il se dit des choses qui sont opposées. Cette herbe est ennemie de la vigne. L'eau et le feu sont ennemis. L'orgueil est l'ennemi des vertus. La raison et l'amour sont ennemis jurés, CORN. *la Veuve*, II, 3. La médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité, BOURDALOUE, 11ᵉ *dim. après la Pent. Dominic.* t. III, p. 247. || 9° *Adj.* Hostile. Des peuples ennemis. L'armée ennemie. [Elle] ne redoutera point de puissance ennemie, CORN. *Sertor.* II, 1. [Aucuns] qui ne vous aient été moins ennemis que lui, ROTROU, *Bél.* IV, 6. Elle m'a fatigué de ce nom ennemi, RAC. *Brit.* IV, 5. Mais je ne vois partout que des yeux ennemis, ID. *Iphig.* II, 7. || Qui hait. Et ma bouche et mes yeux du mensonge ennemis, RAC. *Baj.* II, 5. || Contraire. Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie! CORN. *Cid*, I, 8. Quelque peu qu'on lui dise, on craint de lui trop dire, À peine on se hasarde à jurer qu'on l'admire; Et, pour apprivoiser ce respect ennemi, Il faut qu'en dépit d'elle elle s'offre à demi, ID. *Tite et Bér.* I, 3. De peur que cette voix des destins ennemis Ne fût aussi funeste à la fille qu'au fils, ID. *Œdipe*, II, 3. Les qualités excessives nous sont ennemies et non pas sensibles; nous ne les sentons pas, nous les souffrons, PASCAL, *Pensées*, part. I, art. 4. Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché, Et qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché, RAC. *Athal.* I, 2. Je fuis; ainsi le veut la fortune ennemie, ID. *Mithr.* III, 1. || Astre ennemi, se dit, par une métaphore tirée de l'astrologie, d'une influence malfaisante, d'un destin funeste. Sous quel astre ennemi faut-il que je sois née? RAC. *Mithr.* I, 2. Des astres ennemis j'en crains moins le courroux, ID. *Esther*, II, 7 || Terme de peinture. Des couleurs ennemies, couleurs qui ne s'assortissent pas. || En un autre sens, couleurs qui, mêlées ensemble sur la palette ou sur la toile, se détruisent l'une l'autre matériellement et en peu de temps. || Pôles ennemis, les pôles qui se repoussent, en parlant des aimants. || Proverbes. Le mieux est l'ennemi du bien, on gâte souvent ce qu'on cherche trop à améliorer. || Plus de morts, moins d'ennemis. || C'est autant de pris sur l'ennemi, se dit quand on a attrapé quelque chose à celui qui, nous devant, ne nous paye pas, ou quand on a retiré quelque chose d'une mauvaise affaire. Mais bien que la douleur honore, Que servira d'avoir gémi? Puisqu'ici nous rions encore, Autant de pris sur l'ennemi, BÉRANG. *Dernière chans.* || Amis au prêter, ennemis au rendre, c'est-à-dire qu'on se brouille quand celui qui a prêté de l'argent le redemande. || Il n'y a point de petit ennemi.

— HIST. Xᵉ s. Voldrent la veintre li Deo inimi [les ennemis de Dieu], *Eulalie.* || XIᵉ s. Li reis Marsile est moult mis enemis, *Ch. de Rol.* X. || XIIᵉ s. Car à vos els [yeux] veez les enemis, *Ronc.* p. 56. Car qui ce tolt [ravit] dont [il] ne peut faire don, Il en conquiert [s'en fait] enemis et melée, *Couci*, VI. S'or i laissons [en la Terre sainte] nos ennemis mortieus [mortels], A tousjours mais ert [sera] nostre vie honteuse, QUESNES, *Romanc.* p. 95. Il a plus d'anemis que lievres en essart [en lande], *Sax.* XXIX. || XIIIᵉ s. Li rois de Hungrie, qui anemis estoit à ceus de l'ost, VILLEH. LVI. Ne soufrez qu'anemy [le diable] ait sus moi poesté, *Berte*, XLV. Envie est de tel cruauté Qu'ele ne porte leauté A compaignon ne à compaigne; N'ele n'a parent, tant li tiengne, A cui el ne soit anemie, *la Rose*, 252. || XIVᵉ s. Envoier vous y fault et mander par escrips, Pour savoir s'il voldra estre nos anemis, *Guescl.* 9896. Et on dit adès : biaux amis, De plus d'amis mains [moins] d'anemis, MACHAUT, p. 116. || XVᵉ s. Leur avoit esté grand ennemi, FROISS. I, I, 134. Puis Pise et Florence avaient esté trois cens ans ennemies, avant que Florentins la conquissent, COMM. VIII, 3. Annemy ne dort, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 239. || XVIᵉ s. Le Veronois, terre ennemie [des Venitiens], MONT. I, 14. Cette practique, ennemie de leur style ancien, ID. I, 23. Je suis ennemy des actions subtiles et feintes, ID. I, 96. Ennemy juré de.... ID. I, 103. De son ennemy reconcilié il se faut garder, LEROUX DE LINCY, *Prov* t. II, p. 287.

— ÉTYM. Berry, *hinnemi*, *innemi*, *annemin*, provenç. *enemic;* catal. *enemig;* espagn. *enemigo*, portug. *inimigo;* ital. *nemico;* du latin *inimicus*, de *in*, négatif, et *amicus*, ami.

† **ENNILLAGE** (an-ni-lla-j', *ll* mouillées, et an prononcé comme dans antérieur), *s. m.* Liaison de l'arbre ou axe tournant avec la meule dans un moulin.

— ÉTYM. Origine inconnue. C'est le même mot que *annille*.

ENNOBLI, IE (an-no-bli, blie, an prononcé comme dans antérieur), *part. passé.* Rendu noble, honorable. Le Parnasse français, ennobli par ta veine, Contre tous ces complots saura se maintenir, BOIL *Ép.* VII. L'idée de faiblesse que les hommes attachent à la vertu tombe dès qu'elle est ennoblie de vos noms [des grands], MASS. *Petit car. Vices et vertus.* Songez en défiant l'Anglais et les tempêtes, Que, si vous prodiguez votre sang généreux, Ce n'est point pour tenter un de ces vols heureux Ennoblis du nom de conquêtes, GILBERT, *Ode sur la guerre.*

ENNOBLIR (an-no-blir, an prononcé comme dans antérieur), *v. a.* || 1° Donner de la noblesse, de la dignité. C'est ce glorieux titre.... Que je viens ennoblir par celui de captif, CORN. *Pomp.* IV, 3 Le cœur voudrait toujours ennoblir ce qu'il aime, DELILLE, *Imagin.* II. Les ambitieux pensent que les intérêts politiques ennoblissent et justifient tout, Mᵐᵉ DE GENLIS, *Jeanne de France*, part. I, t. I, p. 30, dans POUGENS. || Absolument. Cette rage d'en noblir, ce jargon, ce ton de cour infectant le théâtre et la littérature sous Louis XIV et depuis,

gâtèrent d'excellents esprits, P. L. COUR. *Hérodote*, *préface*. || 2° S'ennoblir, *v. réfl.* Gagner de la noblesse, de la dignité, de l'honneur. Et dans les plus bas rangs les noms les plus abjects Ont voulu s'ennoblir par de si hauts projets, CORN. *Cinna*, IV, 4. Et le trône et le roi se seraient ennoblis A soutenir la main qui les a rétablis, ID. *Pomp.* III, 2.

— REM. Dans le XVII[e] siècle, on ne distinguait pas ennoblir d'anoblir : Maison où le ventre ennoblit, MOL. *G. Dand.* I, 4; Le roi l'ayant épousée, il l'a ennoblie par cette alliance, BOSS. *Serm. Sept;* Mais loi j'ai de plus un grade que j'ai pris Avec feu mon mari, doyen de ce bailliage; C'est ainsi que je vins m'ennoblir au village; Bonne noblesse au fond, DUFRESNY, *la Coquette de village*, I, 1; On distingue ordinairement trois degrés de noblesse : l'ennobli, qui acquiert la noblesse; le noble, qui naît de l'ennobli; l'écuyer ou le gentilhomme, qui est au 3e degré, LE PÈRE MÉNESTRIER. Aujourd'hui une distinction s'est établie entre ces deux mots qu'il ne faut plus confondre : ennoblir c'est donner de la noblesse, du lustre; anoblir, c'est donner la noblesse, rendre noble. On comprend d'ailleurs que ennoblir et anoblir sont deux orthographes et deux prononciations différentes du même mot.

— HIST. XVI[e] s. Nous renonceons aux aultres animaulx les biens naturels, pour nous honorer et ennoblir des biens acquis, MONT. II, 167. Comment mettrois-je Ulisses en oubly, Qui de vertu divine est ennobly? AMYOT, *Com. discerner le flatt. de l'ami*, 20.

— ÉTYM. *En* 1, et *noble*.

ENNUI (an-nui, an prononcé comme dans antérieur), *s. m.* || 1° Tourment de l'âme causé par la mort de personnes aimées, par leur absence, par la perte d'espérances, par des malheurs quelconques. Le roi même arrivant partage leur ennui CORN. *Œdipe*, II, 3. Si malgré ces raisons votre ennui persévère, Mon cher Lélie, au moins faites qu'il se modère, MOL. *l'Étour.* II, 4. Adieu; je sens mon cœur qui se gonfle d'ennui, ID. *ib.* C'est de tous les ennuis l'ennui le plus sensible, TH. CORN. *Ariane*, III, 2. Et ce sera de quoi mieux combler son ennui, ID. *ib.* IV, 3. Ce n'est qu'avec le temps qu'un grand ennui se passe, QUINAULT, *Mère coq.* II, 6. Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne....... En vain monte à cheval pour tromper son ennui; Le chagrin monte en croupe et galope avec lui, BOIL. *Épît.* V. Sa mort avancera la fin de mes ennuis, RAC. *Andr.* I, 4. Pour comble d'ennui, Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse pour lui, ID. *ib.* V, 1. Pour accabler César d'un éternel ennui, ID. *Brit.* V, 8. Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous dévore? ID. *Bérén.* II, 4. Si d'une mère en pleurs vous plaignez les ennuis, ID. *Iphig.* IV, 4. Ah! que dis-tu? pourquoi rappeler mes ennuis? VOLT. *Zaïre*, I, 1. Mais des ennuis d'Hamlet que faut-il que je pense? Qui peut de ses transports aigrir la violence? DUCIS, *Hamlet*, II, 3. La vie est-elle toute aux ennuis condamnée? L'hiver ne glace point tous les mois de l'année, A. CHÉNIER, *Élég.* 27. || Contrariété. Cette affaire lui a donné beaucoup d'ennui. Être accablé d'ennuis. || 2° Sorte de vide qui se fait sentir à l'âme privée d'action ou d'intérêt aux choses. Donner, causer, avoir, éprouver de l'ennui. Un ennui mortel. Charmer les ennuis de l'absence. Quand on se verrait même assez à l'abri de toutes parts [des misères], l'ennui, de son autorité privée, ne laisserait pas de sortir du cœur où il a des racines naturelles, et de remplir l'esprit de son venin, PASC. *Pensées*, t. I, p. 266, édit. Lahure. Dans l'Orient désert quel devint mon ennui! RAC. *Bérén.* I, 4. L'ennui est entré dans le monde par la paresse, LA BRUY. XI. Pour la délicatesse et l'affectation d'ennui, il faut la réprimer en montrant que le bon goût consiste à s'accommoder des choses selon qu'elles sont utiles, FÉN. *Éduc. filles*, 10. Le plaisir nous fait oublier que nous existons, l'ennui nous le fait sentir, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 246, dans POUGENS. L'ennui, ce triste tyran de toutes les âmes qui pensent, contre lequel la sagesse peut moins que la folie, BUFF. *Nature des anim.* Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux; si je ne m'amusais pas à faire des testaments, je serais bientôt mort d'ennui, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 mars 1769. Il part, vole, arrive, l'ennui Le reçoit à la grille et se traîne avec lui, DELILLE, *Hom. des champs*, I. Rosine : L'ennui me tue. — Figaro : Je le crois; il n'engraisse que les sots, BEAUMARCHAIS, *Barb. de Sév.* I, 2. C'était un rassemblement de commérages, une collection d'ennuis tout à la fois divers et monotones, M[me] DE STAEL, *Corinne*, XIV, 1. Vive Homère! que Dieu nous garde Et des Fingals et des Oscars, Et du sublime ennui d'un barde Qui chante au milieu des brouillards! LEBRUN, *Stances sur Ossian*. Sur un trône l'ennui se carre, Fier d'être encensé par des sots, BÉRANG. *Prince de Navarre.* || Dégoût de tout. Tomber dans un ennui profond. L'ennui de la vie. || Mélancolie vague. L'ennui de René [le héros d'un roman de Chateaubriand]. Du romantisme jeune appui, Descends de tes nuages; Tes torrents, tes orages Ceignent ton front d'un pâle ennui, BÉRANG. *Troubadours.* Lorsque le grand Byron allait quitter Ravenne Et chercher sur les mers quelque plage lointaine Où finir en héros son immortel ennui, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Lett. à Lamartine.*

— REM. Dans le style relevé, ennui est un mot d'une grande force et qui s'applique à toutes sortes de souffrances de l'âme : les ennuis du trône; des ennuis cuisants. Dans le langage ordinaire, il perd beaucoup de sa force et se borne à désigner ce qui fait paraître le temps long.

— HIST. XII[e] s. Sumeilla la meie aneme [âme] pur ennui, *Liber psalm.* p. 184. Amors m'a fait oublier L'ennui qui long tens m'a mort, *Couci*, IV. Se li ennuis de la gent maparliere Ne me feïst douloir, *ib.* XXVIII. Mais de chevage prendre est moult grant li anois; A tort et à pechié somes clamé François, *Sax.* XVIII. Li prelaz d'Eurwie, cil de Londres, ço qui [je pense], Conseil lui unt duné privéement andui [tous deux], Que, veant si grant gent, ne li fesist anui, *Th. le mart.* 43. || XIII[e] s. D'ennui et de paour sui au cuer mout destroite, *Berte*, XXIX. Ours ne lion n'est, ne beste sauvage Qui, tel foiz est, ne fraigne son vouloir De faire mal et ennui et domage, EUSTACHE LE PEINTRE, dans *Couci*. Car endroit moi ai-je fiance, Que songe soit senefiance Des biens à gens et des anuis, *la Rose*, 17. Et par ce que ce seroit anuis de dire et de specifier les cas de crieme, il seront dit el capitre des meffés, BEAUM. XI, 31. Il dient, por fere anoi à cex contre qui il ont à pledier, qu'il atendent leur conseil, ID. 67. || XIV[e] s. Qui ennuy fait ennuy requiert, Et ferus doit estre qui fiert, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 390. Nous en dirons aucunes causes et non pas toutes, pour ce qu'il n'eust enuie de ceulx qui ceste histoire liroient, *Chr. de St-Denis*, t. II, f° 63, dans LACURNE. || XV[e] s. Quand Messire Jean de Hollande fut informé de cette aventure, si cuida bien forcener d'annoi, FROISS. II, II, 236. [Le roi Robert d'Escosse] assembla son conseil, et leur remonstra comment les Anglois, du temps passé, leur avoient fait plusieurs ennuis, ID. II, II, 13. Cinq sous font autant, Quant on est content Et qu'on jette les ennuis Derriere l'huis, Que d'escus les sacs tous pleins, BASSEL. XXXIX. || XVI[e] s. Petit ennuy un grand ennuy appaise; Bref, sans ennui, trop fade seroit l'aise, MAROT, I, 383. Telle ennuy cesseroit, ID. I, 382. Qui pourroit raconter l'ennuy que je receu, Quand de sur mon giron tout froid je l'apperceu, RONS. 791. Si je m'endors quand mes ennuis me tiennent, Je suis perdu des songes qui me viennent, AMYOT, *Du vice et de la vertu*, 3. Ennuy en an le jour prolonge, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 238. Ennuy nuit et jour nuit, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 296.

— ÉTYM. Berry, *enneu;* provenç. *enueg*, *enuet*, *enuey*, *enueit*, *enuit*, *enuoi*, *enoi*, *enut*, et au féminin, *enueja*, *enueia;* catal. *enutg;* espagn. et portug. *enojo;* ital. *noja;* anc. ital. *nojo.* Mot important, mais d'origine douteuse. On le tire ordinairement du latin *noxa* ou *noxia*, tort, préjudice; mais la forme des mots se prête peu à cette étymologie, puisque *noxa* ou *noxia* auraient donné *nose* ou *noise.* Fauriel propose le basque *enoch;* mais rien ne garantit que *enoch* ne soit pas venu de l'espagnol dans le basque. Pour ces raisons, Diez, se joignant à Cabrera, propose le latin *odium : est mihi in odio*, cela m'ennuie; d'où un substantif *inodium*, qui permet la dérivation de toutes les formes romanes, l'italien *noja* ayant perdu l'*i* ou l'*e* par une aphérèse qui n'est pas rare dans cette langue. Ce qui donne beaucoup de force à cette étymologie, c'est que *inodio* se trouve effectivement dans l'ancien parler vénitien, dont Diez rapporte ces exemples-ci : *plu te sont a inodio*, en italien *più ti sono a noja*, en français *plus te sont à anoi;* *a to inodio*, italien *a tua noja*, français *al tuen anoi.* On remarquera à côté de la forme masculine, plus usitée, la forme féminine de ce mot en français, en provençal et en italien.

† **ENNUSURE** (an-nu-zu-r', an prononcé comme dans antérieur), *s. m.* Terme de plombier. Morceau de plomb qui est sous le bourseau d'un comble.

ENNUYANT, ANTE (an-nui-ian, ian-t', an prononcé comme dans antérieur), *adj.* Qui ennuie, importune, contrarie dans le moment. Cela est fort ennuyant. Quel temps ennuyant! Il n'y a pas d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais ennuyant. On ne laissa pas de la trouver fort laide et fort ennuyante, HAMILT. *Gramm.* 4.

— SYN. ENNUYANT, ENNUYEUX. L'homme ennuyant est celui qui ennuie par occasion; cela est accidentel; l'homme ennuyeux est celui qui ennuie toujours; cela est inhérent. Un homme ennuyant peut n'être aucunement ennuyeux. Mais le fait est que dans l'usage ces deux mots se confondent; seulement, ennuyeux est plus usité qu'ennuyant.

ENNUYÉ, ÉE (an-nui-ié, iée, an prononcé comme dans antérieur), *part. passé.* || 1° Contrarié, fatigué. Ennuyé de supplices, Ayant puni les chefs il pardonne aux complices, CORN. *Cinna*, III, 1. Ennuyé de ce que je suis, je voudrais toujours être ce que je ne suis pas, BOURDALOUE, *Sur la récomp. des saints*, 1[er] *avent*, p. 26. Ennuyés de vivre dans un pays si inculte, et poussés par leur férocité naturelle, ils descendirent jusqu'aux environs de la Vistule, FLÉCHIER, *Hist. de Théodose*, I, 47. || 2° Qui éprouve l'ennui, le vide de l'âme. Les oisifs sont toujours ennuyés d'eux-mêmes. J'épargne aux yeux d'autrui l'objet fastidieux D'homme ennuyé partout et partout ennuyeux, GRESSET, *Sidnei*, II, 2. Si l'homme ennuyeux déplaît tant, L'homme ennuyé prétendrait-il à plaire? DELILLE, *Convers.* I. L'homme ennuyé n'est jamais qu'ennuyeux, ID. *ib.* || Substantivement. Un ennuyé. Les ennuyés.

ENNUYER (an-nui-ié, an prononcé comme dans antérieur), j'ennuie, tu ennuies, il ennuie, nous ennuyons, vous ennuyez, ils ennuient; j'ennuyais, nous ennuyions, vous ennuyiez; j'ennuyai; j'ennuierai; j'ennuierais; ennuie, ennuyons; que j'ennuie, que nous ennuyions, que vous ennuyiez; que j'ennuyasse; ennuyant; ennuyé, *v. n.* || 1° Impersonnellement, il ennuie à, c'est-à-dire de l'ennui est éprouvé (l'emploi neutre et impersonnel est le premier, à cause de l'étymologie de ennui, *in odio*, en haine). Il ennuie à qui attend. Est-il possible qu'il vous ennuie si fort en Asie, qui est le théâtre de vos exploits? VAUGEL. *Q. C.* 559. Il t'ennuie avec moi, CORN. *Mélite*, III, 6. Lorsque j'étais aux champs, n'a-t-il point fait de pluie? — Non. — Vous ennuyait-il? — Jamais je ne m'ennuie, MOL. *Éc. des f.* II, 6. Il vous ennuyait d'être maître chez vous, ID. *G. Dand.* I, 3. Il m'ennuie de ne plus vous avoir, SÉV. 19. Il m'ennuyait de leur absence, ID. 517. Depuis deux jours que je suis de retour, il m'ennuie déjà de ne point vous voir, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 59, dans POUGENS. Marquez-moi si je puis compter sur votre libraire, il m'ennuierait fort d'en chercher un autre, P. L. COUR. *Lett.* I, 58. || 2° *V. a.* Causer de l'ennui. Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient; mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons, LA ROCHEFOUCAULD, *Max.* 304. Le sage quelquefois évite le monde de peur d'être ennuyé, LA BRUY. V. On lit peu ces auteurs faits pour nous ennuyer, Qui toujours sur un ton semblent psalmodier, BOIL. *Art p.* I. || Absolument. Un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie, LA BRUY. V. A quelque prix que ce puisse être, Sauve-moi l'affront d'ennuyer, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 155, dans POUGENS. Mais malheur à l'auteur qui veut toujours instruire; Le secret d'ennuyer est celui de tout dire, VOLT. *Discours* VI. || 3° S'ennuyer, *v. réfl.* Éprouver de l'ennui. S'ennuyer de tout. Enfin ce galant homme s'ennuya de les ennuyer : il les délivra de sa fâcheuse visite, SCARR. *Rom. com.* I, 13. Nous nous vantons souvent de ne nous point ennuyer; nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie, LA ROCHEFOUCAULD, *Max.* 141. Qu'on leur die Qu'ils se font trop attendre et qu'Attila s'ennuie, CORN. *Attila*, I, 1. Et vous qui vous plaisez aux folles passions, Profanes amateurs de spectacles frivoles, Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles, RAC. *Esther*, *Prologue.* Il [Stilicon] s'ennuya de n'être que le tuteur, le beau-père, le favori et le maître même de l'empereur, et entreprit de mettre l'empire dans sa maison, FLÉCHIER, *Hist. de Théod.* IV, 75. Parce qu'Alexandre s'ennuie, Il va mettre le monde aux fers, LAMOTTE, *Fabl.* I, 16. || S'ennuyer à, avec l'infinitif. S'ennuyer à attendre. || Faire ennuyer, avec suppression du pronom personnel, faire qu'on s'ennuie. Et ceux qui l'ont tiré de l'exercice de sa charge pour le promener à Paris ne prétendent autre chose que de le faire ennuyer, BALZ. VIII, *Lett.* 47.

— HIST. XI[e] s. Nos cheval sont las et ennuiez.

Ch. de Rol. CLXXVI. || XIIe s. Les Frans de France trouverez enuiez De coups ferir.... *Ronc.* p. 69. Baron, dit l'anfes [l'enfant], ne vous doit anuier.... *ib.* p. 187. Mout annuia Tierri quant se sentit navré, *ib.* p. 195. Tant [je] ne porroie servir [ma dame] Qu'il me peüst ennuyer, *Couci*, XII. Gilemer, dit li dus, mout nous doit anuier Que tant nous veut cist rois pener et travaillier, *Sax.* XVI. || XIIIe s. Seignor, or escoutez, pour Dieu [que cela] ne vous ennuit, *Berte*, XXXVI. Mout forment luy ennuye de sa fille Bertain, De qui la gent se plaignent de toutes pars à plain, *ib.* LXXIII. Ci se volt taire Faus-semblant; Mais amors ne fait pas semblant Qu'il soit ennoiés de l'oïr, *la Rose*, 11417. || XVe s. Tous maulx suis content de porter, Fors ung seul qui trop fort m'ennuye, C'est qu'il me faut loing demourer De celle que tiens pour amye, CH. D'ORL. *Ball.* 40. Par la raison que vous avez ouye cy dessus, et aussi que les choses longues luy ennuyoient, COMM. III, 3. Ceste armée d'Angleterre mist bien ung an à estre preste; il ennuya à monseigneur de Bourgogne, ID. IV, 1. || XVIe s. Veu que tous ceux qui le plus fort s'appuyent Sur leurs plaisirs, de leurs plaisirs s'ennuyent, MAROT, I, 383. Vous pouvés penser combien la longueur de son mal luy ennuye, MARG. *Lett.* 143. Il luy ennuyoit de veoir les choses en paix et repos, AMYOT, *les Gracq.* 44.

— ÉTYM. *Ennui*; Berry, *ennier*, *ennueyer*; prov. *enoiar*, *enujar*, *enuiar*, *enuejar*, *enueiar*; anc. catal. *enojar*, *ennujar*; catal. mod. *enujar*; espagn. et portug. *enojar*; ital. *annoiare*.

ENNUYEUSEMENT (an-nui-ieû-ze-man, an prononcé comme dans antérieur), *adv.* D'une manière ennuyeuse. Il a pris l'occasion que souhaitait Voiture pour écrire moins ennuyeusement à M. le prince, et s'en est aussi bien servi que Voiture aurait fait, SÉV. 208. Accessible, accueillant, honnête, M. le Tellier savait employer son temps et quelquefois même le perdre, pour compatir à des misérables à qui il ne reste de consolation que de redire ennuyeusement leur misère, FLÉCH. *le Tellier*. Ils parlent ennuyeusement, LA BRUY. V. La journée [du mariage du duc de Bourgogne] se passa assez ennuyeusement, ST-SIMON, 51, 107. Il y a aussi, parmi les masques, des hommes qui se promènent le plus ennuyeusement du monde dans le costume le plus ridicule, Mme DE STAËL, *Corinne*, IX, 1.

— HIST. XIIe s. Uns petiz biens vaut mieux, si Diex me voie, Qu'on fait courtoisement, Que cent greignor [plus grands] fait ennieusement, *Couci*, dans LACURNE. || XIIIe s. Comment estroitement En [de la corde] fu Berte liée et ennuyeusement, *Berte*, XCV.

— ÉTYM. *Ennuyeuse*, et le suffixe *ment*.

ENNUYEUX, EUSE (an-nui-ieû, ieû-z', an prononcé comme dans antérieur), *adj.* || 1° Qui cause de l'ennui, d'une manière constante. Cet homme est bien ennuyeux. Un ennuyeux personnage. Le plus souvent ici l'on parle sans rien dire; Et les plus ennuyeux savent s'y mieux conduire, VOLT. *Indiscr.* 4. Qui, pour vivre à Paris avec l'air d'être heureux, Au fond n'y sont pas moins ennuyés qu'ennuyeux, GRESSET, *Méchant*, II, 3. || Familièrement. Ennuyeux comme la pluie, très-ennuyeux. || Substantivement. C'est un ennuyeux, un grand ennuyeux. Si vous saviez comme je m'amuse en vous ennuyant : c'est comme tous les autres ennuyeux du monde, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvr.* t. XIII, p. 168, dans POUGENS. || 2° Qui ennuie, en parlant des choses. Brisons là; ce discours deviendrait ennuyeux, CORN. *Othon*, IV, 4. Et que si l'on ne va jusqu'à trancher le cours De son règne ennuyeux et de ses tristes jours, ID. *Nicom.* II, 1. Et ne lui laissant rien qu'une ennuyeuse vie, ROTR. *Bélis.* I, 2. Un si long entretien vous serait ennuyeux, RAC. *Alex.* I, 3.

— HIST. XIIIe s. Plus anuieuses noveles ne leur peust l'en conter, VILLEH. CXLVI. Et dedans cel jor leur avint une mesaventure qui moult fu grans et annieuse, ID. LVIII. Gesir est ennuieuse chose, Quant l'en ne dort ne ne repose, *la Rose*, 2507. Et il me couroucе et fet l'anieus por parler d'une soie [sienne] besogne, BEAUM. V, 19. || XIVe s. Et telz gens sont tristes et enieus à eulx meismes et à leurs amis, ORESME, *Eth.* 129. || XVe s. Elle qui auparavant estoit la plus joyeuse, attendant ce que tant avoit desiré, devint triste et ennuyeuse [chagrine], LOUIS XI, *Nouv.* LXXXI. || XVIe s. O quantes fois depuis votre ennuyeux depart, Solitaire et pensif ayje seul à l'escart Erré par les rochers! RONSARD, 799.

— ÉTYM. *Ennui*, et la terminaison *eux* qui signifie réplétion, plénitude; provenç. *enojos*, *enoios*, *enujos*, *enuios*, *enueyos*; catal. *enujos*; espagn. et portug. *enojoso*; ital. *annoioso*.

† **ÉNODE** (é-no-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui est dépourvu de nœuds.

— ÉTYM. Lat. *enodis*, de *e*, sans, et *nodus*, nœud.

† **ENOISELER** (an-noi-ze-lé), *v. a.* Terme de fauconnerie. Instruire l'oiseau, l'accoutumer au gibier.

— HIST. XIIIe s. On a moult tart enoiselé [instruit] Un niais plein de folour, *Poésies mss.* Vatican, n° 1522, f° 165, dans LACURNE. || XVIe s. Cette armée, mal enoizelée de ses premiers coups, trouva du rafraichissement à Chasteau-Vilain, D'AUB. *Hist.* III, 62.

— ÉTYM. *En* 1, et *oisel*, oiseau.

ÉNONCÉ, ÉE (é-non-sé, sée), *part. passé.* || 1° Rendu en termes nets. Les faits énoncés dans ma lettre. || 2° *S. m.* Ce qu'on énonce. L'énoncé d'un théorème, d'un problème. Simple énoncé des faits. La loi est précise dans son énoncé. Il voulait qu'on mît après l'énoncé des propositions que..... BOSS. *Lett. quiét.* 453. Le pape Eugène sur cet énoncé ordonna la dissolution du concile, VOLT. *Mœurs*, 86. Montesquieu, ayant à présenter quelquefois des vérités importantes dont l'énoncé absolu et direct aurait pu blesser sans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, et par cet innocent artifice les a voilées à ceux à qui elles seraient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages, D'ALEMB. *Éloges*, *Montesquieu*. La question se réduit à déterminer l'orbite que la lune décrit en vertu de l'action que la terre et le soleil exercent sur elle; et cette question, déjà trop réduite dans cet énoncé, renferme encore assez de difficultés, pour qu'on ne soit pas tenté d'en ajouter de nouvelles, ID. *Disc. prélim. syst. monde*, *Œuvr.* t. XIV, p. 93, dans POUGENS. || Un simple énoncé, une chose avancée sans développement ou explication. || Un faux énoncé, une chose avancée contre la vérité.

ÉNONCER (é-non-cé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : j'énonçai, énonçons), *v. a.* || 1° Rendre en termes nets. Savoir énoncer ce que l'on pense. L'acte contient huit articles, où tous ses mensonges sont énoncés, MAUCROIX, *Schisme*, liv. III, dans RICHELET. Il faut observer qu'il y a bien de la différence entre concevoir un sens total et énoncer ensuite, par la parole, ce que l'on a conçu, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 4. || Terme de procédure. Énoncer un faux, articuler quelque chose contre la vérité. || 2° S'énoncer, *v. réfl.* Être énoncé. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, BOIL. *Art p.* I. || Exposer sa pensée, parler. Il s'énonce avec facilité. Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement, MOL. *Préc. rid.* 7.

— SYN. ÉNONCER, EXPRIMER. Énoncer sa pensée, c'est la produire en termes précis et qui la font connaître nettement. Exprimer sa pensée, c'est y donner une forme quelconque.

— ÉTYM. Lat. *enunciare*, de *e*, et *nunciare*, annoncer (voy. NONCE).

ÉNONCIATIF, IVE (é-non-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Qui énonce. Terme énonciatif. Mots énonciatifs, nom donné par Beauzée aux mots qui énoncent une idée précise, par opposition aux mots affectifs, c'est-à-dire aux interjections qui n'expriment qu'une affection de l'âme. Proposition énonciative, celle qui est proprement l'énoncé d'un jugement. Construction énonciative, mot proposé par Dumarsais pour ce qu'on appelle plus souvent construction analytique, celle qui met les idées et les mots dans l'ordre le plus conforme à la raison.

— ÉTYM. Lat. *enuntiativus*, d'*enuntiare*, énoncer.

ÉNONCIATION (é-non-si-a-sion), *s. f.* || 1° Action d'énoncer par la parole ou dans un écrit; les termes mêmes qui énoncent. Énonciation de telle ou telle clause. Une énonciation ambiguë. Une simple énonciation dans les choses anciennes est un titre, PATRU, *Plaid.* 2, dans RICHELET. On y voit seulement [dans les statuts de l'Académie française] que les académiciens doivent être assemblés au nombre de vingt pour l'élection et la déposition d'un académicien; cela n'est qu'une simple énonciation qui ne leur donne aucun droit de juridiction, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 201. La pensée, tant qu'elle n'est que dans notre esprit, sans aucun égard à l'énonciation, n'a besoin ni de bouche, ni de langue, ni du son des syllabes, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 5. On n'aurait à placer dans les titres nouveaux que les noms et l'énonciation de la somme nette des intérêts annuels, MONTESQUIOU, *Rapport*, 27 août 1790, p. 18. || 2° Synonyme de proposition. Une énonciation, affirmative ou négative, parfaite, est un axiome, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). Dès que l'ensemble des mots énonce un sens, il fait une proposition ou une énonciation, DU MARSAIS, *Œuv.* t. IV, p. 322. L'énonciation est une proposition qui affirme ou nie quelque chose, BARTHÉL. *Anach.* ch. 57. || 3° La manière de s'énoncer. Toute sa personne [de Barbezieux], ses manières et son énonciation aisée avaient la force de l'éloquence, ST-SIM. 85, 103.

— HIST. XVIe s. Toute presupposition humaine et toute enunciation a autant d'auctorité que l'aultre, si la raison n'en faict la difference, MONT. II, 286.

— ÉTYM. Lat. *enuntiationem*, d'*enuntiare*, énoncer.

† **ÉNOPER** (é-no-pé), *v. a.* Terme de manufacture. Synonyme d'énouer.

† **ÉNOPTROMANCIE** (é-no-ptro-man-sie), *s. f.* Prétendue divination au moyen d'un miroir.

— ÉTYM. Ἔνοπτρον, miroir, de ἐν, en, et ὄπτομαι, voir, et *mancie*.

† **ÉNORCHITE** (é-nor-ki-t'), *s. f.* Pierre figurée, de forme ronde, et renfermant une autre pierre ronde, à laquelle on trouve de la ressemblance avec les testicules.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ὄρχις, testicule.

ENORGUEILLI (an-nor-gheu-lli, llie, *ll* mouillées, an prononcé comme dans antérieur), *part. passé.* Rendu orgueilleux. Enorgueilli de sa fortune. Trop enorgueillis du faste de leurs rois, VOLT. *Orphel.* II, 7.

ENORGUEILLIR (an-nor-gheu-llir, *ll* mouillées, et non an-nor-gheu-yir, an prononcé comme dans antérieur; quelques-uns prononcent é-nor-gheullir; mais cette prononciation est contraire au bon usage), *v. a.* || 1° Rendre orgueilleux. Les succès l'enorgueillissent. Immolez, dis-je, sire, au bien de tout l'État Tout ce qu'enorgueillit un si grand attentat, CORN. *Cid*, II, 9. || Fig. Ni ces cristaux dont l'Inde enorgueillit ses bords, LEBRUN, *Élég.* I, 5. || 2° S'enorgueillir, *v. réfl.* Devenir orgueilleux. La Grèce a produit de mon temps plusieurs grands hommes dont elle peut s'honorer, trois surtout dont elle doit s'enorgueillir, Épaminondas, Timoléon et Phocion, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82.

— HIST. XIIIe s. Li emperere .... s'enorgueillit mout envers les barons et envers ceus qui tant bien li avoient fait et servi, VILLEH. XCII. Et ce ont li preudome establi pour les garçons qui s'enorgueillissent, ains qu'il aient fait la moitié de leur terme ou le quart, *Liv. des mét.* 236. || XVe s. Or se gardent [les Gantois] de eux enorgueillir et leurs capitaines aussi; mais non feront, FROISS. II, II, 158. || XVIe s. Afin que les honneurs ne nous enorgueillissent, CALV. *Inst.* 552. Afin qu'ils ne s'enorgueillissent point en vaine gloire, ID. *ib.* 558. Tout ainsi que l'ennemy se rend plus aigre à notre fuite, aussi la douleur s'enorgueillit à nous veoir trembler soubs elle, MONT. I, 306.

— ÉTYM. *En* 1, et *orgueil*; provenç. *enorgolhosir*.

ÉNORME (é-nor-m'), *adj.* || 1° Qui sort des règles, des bornes; qui est choquant ou révoltant par son excès. Une faute énorme. Cette énorme action, faite presque à nos yeux, Outrage la nature, et blesse jusqu'aux dieux, CORN. *Hor.* V, 3. Ce crime quoique grand, énorme, inexcusable, ID. *ib.* V, 3. Des choses qui selon Dieu sont d'une malice énorme, BOURDAL. *Avent*, *Scandale*, 89. Recourir à leurs dieux pour leur demander.... ce qu'ils n'auraient pu demander ouvertement dans les temples.... sans rougir.... cela semble énorme et insensé, ID. *Carême*, I, *Prière*. Et, dans l'amas confus de chicanes énormes, Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes, BOIL. *Sat.* I. Il était riche; il était vêtu magnifiquement; il faisait bonne chère : que trouvez-vous là de si énorme et de si criant? MASS. *Car. Riche.* Qu'il [le duc de Bourgogne] se souvînt qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir [à Vendôme]; ces paroles énormes firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit, ST-SIM. 203, 212. Étrange vertu qui se forme Souvent de l'assemblage énorme Des vices les plus détestés, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 6. || 2° Par extension de la signification morale à la signification physique, extraordinaire par sa grosseur ou par sa grandeur. Un énorme bloc de granit. Un colosse d'une grandeur énorme. Cette fortune énorme. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer, friand de tels morceaux, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Le savoir-faire et l'habileté ne mènent pas jusqu'aux énormes richesses, LA BRUY. VI. || Par extension et familièrement. Le bal était superbe, un monde énorme, les plus jolies personnes de Paris, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, *lett.* 60, p. 417, dans POUGENS. || Il se dit aussi de la durée. M. Patru, qui était une des lumières de l'Académie, s'en bannit volontairement longtemps avant sa mort, parce qu'il fut scandalisé de la longueur énorme du temps que l'on fut à disputer si la lettre A devait être qualifiée simplement

voyelle, ou si c'était un substantif masculin, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 186. || On trouve *énorme* avec des degrés de comparaison. Il faut que la justice de Dieu soit énorme comme sa miséricorde; or la justice envers les reprouvés est moins énorme, PASC. dans COUSIN. Dès que l'homme s'est livré aux passions les plus honteuses, et qu'il les a poussées jusqu'aux excès les plus énormes, MASS. *Paraphr. Ps.* XIII, v. 1. || Cet emploi a été condamné; mais l'usage l'autorise; et, vu son étymologie et sa signification, *énorme* ne peut être assimilé à *immense*. || Terme de droit. Lésion énorme, lésion qui outrepasse toute mesure.

— REM. Quand énorme signifie excessif en grandeur ou en grosseur, il se met avant ou après son substantif; mais quand il signifie irrégulier, choquant, révoltant, il ne se met guère qu'après.

— HIST. XIVe s. Deux enormes forfaiz, BERCHEURE, f° 64, *verso*. Des plus enormes et villains cas, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 544. || XVIe s. Ces enormes pourtraicts que les enfants vont semant aux passages et escaliers, MONT. III, 333. Et de là il n'y eut prescheur, commediant, nouvellant qui ne se fist ouïr sur l'enorme [abominable] vie du roi [Henri III], D'AUB. *Hist.* III, 174. Les apostemes enormes, c'est à dire excessives en grandeur, sont souventes fois mortelles, PARÉ, V, 4.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *enorme;* du latin *enormis*, de *e*, hors, et *norma*, règle (voy. NORMAL).

ÉNORMÉMENT (é-nor-mé-man), *adv.* D'une manière énorme. Il est énormément grand. Il prétend avoir été lésé énormément.

— HIST. XVe s. Icellui suppliant voyant le dit Estienne enormement battu et gourfolé.... DU CANGE, *affillare*. || XVIe s. Et par quatre jours ne cesse de tempester enormement, RAB. *Pant.* V, 6. Lesquels, à l'ouïr crier, pensoient qu'il fut enormement blessé, DESPER. *Contes*, XIII.

— ÉTYM. *Énorme*, et le suffixe *ment*. C'est par un abus, que l'usage a consacré, que l'on dit *énormément*, et non *énormement* (prononciation que du reste on entend quelquefois).

ÉNORMITÉ (é-nor-mi-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui sort des règles, des bornes, de ce qui révolte par l'excès. J'en [de mes crimes] connais mieux que vous toute l'énormité, CORN. *Sertor.* V, 4. Il n'y a point de supplice assez grand pour l'énormité de ce crime; et s'il demeure impuni, les choses les plus sacrées ne sont plus en sûreté, MOL. *l'Av.* V, 4. Elle représenta l'énormité du cas [le coup qui avait privé de la vue l'Amour]; Son fils sans un bâton ne pourrait faire un pas, LA FONT. *Fabl.* XII, 14. Saisis de l'énormité d'une apostasie qui allait rendre inutiles tous les travaux de votre pénitence, MASS. *Car. Rechute.* S'il [le ministre saint] trouve dans vos passions la même énormité, s'il vous conseille les mêmes remèdes, ID. *Dang. des prosp.* Quand le scandale des péchés n'y ajouterait pas un nouveau degré d'énormité, ID. *Pet. car. Vices et vertus.* Je l'ai vu, je lui ai reproché l'énormité de sa conduite, DIDER. *Lett. à Grimm.* || Absolument. Action atroce, indigne, honteuse. Commettre une énormité. Et lorsque je m'oppose à tant d'énormités, César parle des droits et des formalités, VOLT. *Catil.* IV, 4. || Et aussi paroles absurdes ou révoltantes. Il dit à chaque instant des énormités. || Familièrement et ironiquement, il se dit d'une énonciation un peu risquée ou trop franche, dans la conversation. Je vais dire une énormité. || 2° Excès de grandeur, de grosseur. L'énormité de sa taille. L'énormité d'une masse. || Fig. L'énormité des dettes, des engagements. Ses vœux tardifs [pour la paix] n'étant pas exaucés, il envisage l'énormité de ses forces, il revient sur les souvenirs de Tilsitt et d'Erfurt, il accueille des renseignements inexacts sur le caractère de son rival, SÉGUR, *Hist. de Napol.* II, 5.

— HIST. XIVe s. Pour enormité de grandeur ou quantité de corps demesurée, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Choses greves et cruelles que la enormité de cestuy fait ne laissa pas reciter, BERCHEURE, f° 27, *recto*.

— ÉTYM. Lat. *enormitas*, d'*enormis*, énorme.

† **ÉNOSTOSE** (é-no-stô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Tumeur osseuse développée dans le canal médullaire d'un os. Opposé à exostose.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ὀστέον, os.

ÉNOUÉ, ÉE (é-nou-é, ée), *part. passé.*

ÉNOUER (é-nou-é), *v. a.* Terme de manufacture. Éplucher le drap, en ôter avec de petites pincettes de fer les nœuds de fil, pailles et ordures qui peuvent s'y rencontrer. Énouer en gras, éplucher le drap avant qu'il soit dégraissé; énouer en maigre, l'éplucher après qu'il est dégraissé. || Terme de vitrier. Séparer les nœuds de soudure du vieux plomb avant de le faire fondre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *nœud*.

† **ÉNOUEUR, EUSE** (é-nou-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui énoue le drap.

† **ENQUADRUPÉDER** (an-koua-dru-pé-dé), *v. a.* Terme burlesque. Métamorphoser en quadrupède. Tel homme bien fait par nature, Prenait une horrible figure, Se sentant enquadrupéder, SCARRON, *Virg. travesti*, chap. VII.

— ÉTYM. *En* 1, et *quadrupède*.

† **ENQUART** (an-kar), *s. m.* Voy. ENCART.

ENQUÉRANT, ANTE (an-ké-ran, ran-t'), *adj.* Peu usité. Qui s'enquiert avec trop de curiosité. Vous êtes bien enquérant.

— HIST. XIIIe s. Li plus enquerant home en Normandie, *Proverbe à la suite de Poésies mss.* t. IV, p. 1652, dans LACURNE.

ENQUÉRIR (S') (an-ké-rir), je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert, nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent; je m'enquérais; je m'enquis; je m'enquerrai; je m'enquerrais; enquiers-toi, qu'il s'enquière; enquérons-nous; que je m'enquière, que nous nous enquérions, que vous vous enquériez, qu'ils s'enquièrent; que je m'enquisse; enquérant; enquis, *v. réfl.* || 1° Faire des recherches sur. Enquérez-vous de cela. Allons nous enquérir du cours de son destin, TRISTAN, *Mariane*, V, 4. Orcambe mille fois s'en est enquis sous main, MAIR. *Soliman*, I, 1. J'aurais besoin d'un homme qui s'enquît soigneusement de ses mœurs et m'en rendît un compte fidèle, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 2. || Terme de blason. Armes à enquérir, voy. ENQUERRE. || 2° Chercher à connaître, étudier. S'enquérir des principes des choses. Il [Tarquin] s'enquit, par la science qu'il avait dans les augures, si elles voudraient céder leur place à Jupiter, MONTESQ. *Rom.* XV. Afin de passer aux mystères chrétiens, commençons par nous enquérir de la nature des choses mystérieuses, CHATEAUBR. *Gén.* I, I, 1. || Proverbe. Trop enquérir n'est pas bon, c'est-à-dire on s'enquiert quelquefois de choses qu'on est fâché d'apprendre.

— SYN. S'ENQUÉRIR, S'INFORMER. S'enquérir, c'est faire une enquête; s'informer, c'est prendre une information. De la sorte enquérir est de mise toutes les fois qu'il s'agit de quelque chose de plus qu'une simple information. Un père qui va marier sa fille s'enquiert des mœurs de son futur gendre; il ne se contente pas de s'en informer.

— HIST. XIe s. Enquis [il] a mout la lei de salveté [de salut, le christianisme], *Ch. de Rol.* IX. || XIIe s. Dunc cumandad li reis Jorams que uns muntast en un curre et encuntre lui alast, e, si tust fust bien, enqueist et demandast, *Rois*, p. 376. || XIIIe s. Et li envoia ses messages por enquerre se il li aideroit et il feroit son commandement, VILLEH. CXV. [Que] soit mais de moi à [par] lui nule nouvele enquise, *Berte*, XXXI. Et [que] cil quatre enquiercent toutes les verités, et, quant il les aront encuises, si en doinsent à chascun son droit, H. DE VALENC. XVII. Ce puet l'en bien des clers enquerre Qui Boece de confort [Boece sur la Consolation] lisent, Et les sentences qui là gisent, *la Rose*, 5052. Ains se doit-on bien garder D'enquerre par jalousie Ce qu'on n'i vodroit trover, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 126. || XIVe s. Il est bon d'enquerir quelle chose est le souverain bien ou la fin de toutes œuvres humaines, ORESME, *Eth.* 1111. || XVe s. Nul homme ne presta jamais tant l'oreille aux gens, ne ne s'enquist de tant de choses comme il [Louis XI] faisoit, COMM. I, 10. || XVIe s. Cela est enquerir sur les secrets dont la pleine revelation est differée au dernier jour, CALV. *Inst.* 704. Cyrus s'estant enquis que c'estoit à dire, MONT. I, 650. Je m'enquis à luy combien de fois il.... ID. I, 186. Pourtant la fault-il estudier et enquerir [la douleur], ID. I, 304. Socrates ramenoit tousjours l'enquerant à rendre compte des conditions de sa vie presente et passée, ID. II, 239. J'en suis fort peu enquis [de conseils], mais j'en suis encores moins creu, ID. III, 270. Tu enquiers et escoutes avant que de condamner, AMYOT, *Rom.* 9. Les devins enquis sur la signification de ce presage respondirent, ID. *Timol.* 11.

— ÉTYM. Provenç. *enquerer*, *enquerir*, *enquerre;* espagn. *inquirir*; ital. *inquerire*, *inchierere*, *inchiedere;* du latin *inquirere*, de *in*, en, et *quærere* (voy. QUERIR).

ENQUERRE (an-kê-r'). || 1° *V. a.* Terme de blason. Armes à enquerre ou à enquérir, armes qui, étant contre les règles ordinaires, font qu'en les voyant on se demande la raison de cette manière extraordinaire. || 2° *S. m.* Ancien terme de pratique. Recherche de l'origine. Faire l'enquerre.

— ÉTYM. *Enquerre* est l'ancien infinitif que nous disons *enquérir* (voy. l'historique d'ENQUÉRIR); armes à enquerre, sont des armes dont il faut s'enquérir.

† **ENQUERRÉ, ÉE** (an-kê-ré, rée), *adj.* Terme de blason. Armes enquerrées, celles qui ont quelque singularité dont il faut demander l'explication.

— ÉTYM. *Enquerre* 1.

ENQUÊTE (an-kê-t'), *s. f.* || 1° Terme de procédure. Audition de témoins en justice, pour vérifier l'existence ou la non-existence de faits articulés dans un procès. Enquête verbale. Enquête par écrit. Les parties étant contraires en faits, on ordonna une enquête. || Enquête contraire ou contr'enquête, celle qui se fait dans l'intérêt du défendeur. Enquête directe, celle qui se fait dans l'intérêt du demandeur. || Enquête par commune renommée, enquête dans laquelle des témoins sont appelés à déposer de ce qu'ils ont vu eux-mêmes ou appris par le bruit public. || Ancien terme de droit. Convertir les informations en enquête, rendre civil un procès criminel. || Chambre des enquêtes, ou, simplement, les enquêtes, chambre du parlement où l'on jugeait par écrit les procès appointés en première instance. || Autres termes de l'ancien droit. Enquête d'examen à futur, information judiciaire sur des faits pouvant devenir litigieux, lorsqu'on appréhendait que la preuve n'en vînt à périr avant que le procès fût entamé. Enquête par tourbes, information judiciaire sur des points douteux des coutumes et sur des usages qui n'étaient pas rédigés par écrit. Originairement l'enquête par tourbes s'adressait à tous les notables du pays; plus tard on n'interrogea plus que les praticiens. Abrogeons toutes enquêtes d'examen à futur, et celles par tourbes touchant l'interprétation d'une coutume ou usage; et défendons à tous juges de les ordonner ni d'y avoir égard, à peine de nullité, *Ordonnance de* 1667, titre XIII, art. unique. || 2° Il se dit aussi, en termes de canonisation ou de béatification, des recherches pour constater les faits. || 3° Études, recherches, en matière de haute administration, faites par ordre de l'autorité. Enquête commerciale. Enquête sur les fers, sur les sucres. || Enquête *de commodo et incommodo*, littéralement enquête sur l'avantage et le désavantage, celle qui précède la mise en activité de certaines usines ou fabriques, rangées parmi les établissements dangereux ou insalubres. || Enquête parlementaire, enquête ordonnée par une assemblée législative et faite en son nom par une commission, sur certains objets d'intérêt public. J'ai repoussé les enquêtes, Afin de plaire à la cour, BÉRANG. *Ventru.* || 4° Terme de marine. Enquête de pavillon, action de donner la chasse à un navire qu'on veut reconnaître, pour lui faire hisser son pavillon.

— HIST. XIIIe s. A ciaus [ceux] doit demander li baillix s'il voelent atendre loial enqueste, BEAUM. 41. || XVe Que en trois huches ou coffres soient mises les dites enquestes, c'est assavoir, en l'une les enquestes à juger, et en l'autre les enquestes jugées, et en la tierce les enquestes de sang [les enquêtes au criminel], dont les diz jugeurs porteront les clés, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 730.

— ÉTYM. Provenç. *enquesta;* ital. *inchiesta;* du part. passé latin *inquisita*, pris substantivement, d'*inquirere* (voy. ENQUÉRIR).

ENQUÊTER (S') (an-kê-té), *v. réfl.* S'enquérir. Au surplus, mademoiselle, vous pouvez vous enquêter de mon humeur et de mon caractère, je suis sûr qu'on vous en fera de bons rapports, MARIVAUX, *Marianne*, 6e part. || Ne s'enquêter de rien, ne se mettre en peine de rien. Et tout le peuple phrygien, Qui lors ne s'enquêtait de rien, SCARRON, *Virg.* V.

— HIST. XVIe s. Ne nous enquestons point de Dieu que par sa parole, CALV. *Instit.* 89. Le Seigneur ne s'enquestera-t-il point d'un tel forfait? ID. *ib.* 704. Thalès qui le premier s'enquesta de telle matiere, MONT. II, 247. Enquesté du nombre des soldats, il respondit, D'AUB. *Hist.* III, 317.

— ÉTYM. *Enquête.*

ENQUÊTEUR (an-kê-teur), *s. m.* || 1° Autrefois juge ou officier qui avait pouvoir de faire des enquêtes. || *Adj.* Juge enquêteur. On nomme un commissaire enquêteur; on nomme un expert; on ouvre une enquête à la mairie, DUPONT WHITE, *Centralisation*, p. 66. || 2° Celui qui s'enquiert. Fuis ces grands enquêteurs, curieux de nouvelles, NIC. RAPIN, p. 105, dans RAYNOUARD, *enquistaire*.

— HIST. XIIIe s. Et de l'office as auditeurs est-il parlé au chapitre qui parole des auditeurs et enquesteurs, BEAUM. VI, 15. || XVe s. Et peu de temps après vint et arriva à Paris Monsieur de Chastillon,

grant maistre enquesteur et general reformateur des eaux et forests, J. DE TROYES, *Chr.* 1469. || XVIᵉ s. Il est juge enquesteur et tesmoin tout ensemble, DU BARTAS, p. 318, dans RAYNOUARD.

— ÉTYM. *Enquêter;* provenç. *enquistaire.*

† **ENQUEUTER** (an-keu-té), *v. a.* Terme de marine. Passer sans danger sur la queue d'un banc, d'une pointe.

— ÉTYM. *En* 1, et *queue.*

† **ENQUINAUDER** (an-ki-nô-dé), *v. a.* Rendre quinaud, enjôler. Mais s'il n'eut ces mots sur la langue, Il les eut dans le cœur, il me persuada, À tort, à droit me demanda Du doux, du tendre et semblables sornettes, Petits mots, jargons d'amourettes, Confits au miel; bref il m'enquinauda, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLVI. Elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que je fus enquinaudé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 oct. 1766.

— ÉTYM. *En* 1, et *quinaud.* On a dit que, dans le passage cité plus haut de la Fontaine où il s'agit de Lulli qui lui demande un opéra, *enquinauder* signifiait faire prendre à quelqu'un le style de Quinault, le célèbre auteur, et que de là *enquinauder* avait pris le sens de tromper. Mais il y a, bien avant Quinault, l'expression *faire quinaud*, qui veut dire tromper; cela tranche la question. Toutefois il paraît bien que la Fontaine a joué en même temps sur le nom de Quinault.

ENQUIS, ISE (an-ki, ki-z'), *part. passé* d'enquérir. Terme de pratique. Auprès de qui on a fait enquête. Ce témoin enquis s'il avait vu. Cette femme enquise de son âge.

† **ENRACINABLE** (an-ra-si-na-bl'), *adj.* Qui peut être enraciné.

— HIST. XVIᵉ s. Le provigner s'emploie generalement en toutes plantes enracinables de branche, O. DE SERRES, 710.

— ÉTYM. *Enraciner.*

ENRACINÉ, ÉE (an-ra-si-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a pris racine. Un arbre enraciné sur ce monticule. || Qui a beaucoup de racines, beaucoup de chevelu, en parlant d'une plante. || 2° Fig. Cette haine des rois Pour l'arracher des cœurs est trop enracinée, CORN. *Cinna*, II, 1. Il faut que l'orgueil soit enraciné bien avant dans vos cœurs! BOSS. III, *Annonc.* 1. Plus j'ai de raisons de partir de ce monde, plus je m'y trouve enracinée, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 18 mars 1712. C'est parce que je craignais prodigieusement que vous n'exerçassiez sur votre humble client l'habitude enracinée où vous êtes de vous moquer de lui, VOLT. *Lett. au duc de Richelieu*, 25 mai 1772. Les préjugés ridicules introduits ou enracinés par les charlatans dans l'esprit du peuple, CONDORCET, *Haller.*

† **ENRACINEMENT** (an-ra-si-ne-man), *s. m.* || 1° Action d'enraciner, de s'enraciner. || Fig. L'enracinement des vices. || 2° Terme de construction hydraulique. Espèce de culée.

— HIST. XVIᵉ s. Cest enracinement de branche [bouture] espargne la peine d'enter le grenadier, O. DE SERRES, 696.

— ÉTYM. *Enraciner.*

ENRACINER (an-ra-si-né), *v. a.* || 1° Faire prendre racine à. Enraciner un arbre. La joubarbe, la menthe et ces fleurs parasites Que la pluie enracine aux parois décrépites, LAMART. *Joc.* VI, 222. || 2° Fig. Fixer par des attaches morales comparées à des racines. Ces tendres sentiments Que l'amour enracine au cœur des vrais amants, CORN. *Tois. d'or*, III, 3. L'inclination au bien sensible est née avec nous; nous l'avons enracinée jusque dans nos moelles, si je puis parler de la sorte, par nos attachements criminels et nos mauvaises habitudes, BOSS. 2ᵉ *serm. pour le jour de Pâques*, 1. Le tribunal des commissaires est odieux à la nation; c'est un préjugé qu'on a enraciné dans les esprits par les études, FÉNEL. *Mém. sur la voie de procéd. contre les huit prélats*, III. Je n'insulterai pas à ces préventions Que le temps enracine au cœur des nations, VOLT. *Irène*, V, 2. Partout où la monarchie est illimitée, il n'y a point et il ne saurait y avoir de liberté; il y a tout au plus des repos momentanés qui produisent une sécurité funeste, enracinent l'obéissance passive et ne garantissent en aucun sens le peuple et les individus, MIRAB. *Lett. de cachet*, I, 8. || 3° S'enraciner, *v. réfl.* Prendre racine. Les plantes marines s'enracinent sur les sables et sur les rochers. || Fig. Se fixer par des attaches morales. On a vu s'enraciner cette coutume bizarre. Fais que par là ma foi d'autant mieux s'illumine; Que par là mon espoir d'autant mieux s'enracine En ta haute bonté, CORN. *Imit.* IV, 14. La tristesse, l'ennui, les regrets, le désespoir sont des douleurs peu durables qui ne s'enracinent jamais dans l'âme, et l'expérience dément toujours le sentiment d'amertume qui nous fait regarder nos peines comme éternelles, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 22. || Avec suppression du pronom personnel. Laisser enraciner les abus.

— REM. L'Académie donne ce verbe seulement comme réfléchi; mais l'actif est appuyé sur de très-bonnes autorités.

— HIST. XIIᵉ s. Gens si ahers [attachés] et si enracinez ens terriens solas et ens corporiiens, qu'il departir ne s'en puyent [peuvent], ST-BERN. p. 522. || XIIIᵉ s. Dame, tuit li bien sont changié, Et tuit li mal sont essaucié Et enraciné et repris, *Lai du conseil.* Pense d'aillors enraciner Les entes où tu vues [veux] fruit prendre, *la Rose*, 11196. || XIVᵉ Puis c'orgieux [orgueil] ou [au] cuer s'enracinne, J. DE CONDET, p. 107. Le cep de vigne qui sera planté et de longtemps enraciné, *Ménagier*, II, 2. || XVIᵉ s. Il n'y a que les eleus ausquels il face ce bien d'enraciner la foy vive en leur cœur, CALVIN, *Instit.* 427. Une haine qu'il avoit enracinée en son cœur et une rancune envieillie à l'encontre des Romains, AMYOT, *Flamin.* 44.

— ÉTYM. *En* 1, et *racine;* provenç. *enrazigar*, *enraigar.*

ENRAGÉ, ÉE (an-ra-jé, jée), *part. passé.* || 1° Qui est affecté de la rage. Un chien enragé. || Fig. Un chien enragé, un fort méchant homme. || Populairement. Il a mangé de la vache enragée, c'est-à-dire il a beaucoup souffert de privations et de fatigues; locution prise peut-être de ce que, disant : c'est de la vache, pour de la mauvaise viande, on aura dit de la vache enragée, pour de la très-mauvaise viande. || 2° Fig. Très-irrité. ....Rustan est enragé de voir Que vous nous commandez avec tant de pouvoir, MAIR. *Solim.* III, 2. Il a été enragé qu'on ne l'ait pas fait chef d'escadre, SÉV. 177. Le chevalier est bien enragé de n'être point brigadier, ID. 256. Ils sont enragés à force d'être devenus méchants, ID. 326. || Être enragé contre quelqu'un, être très-animé contre lui. Toutes les dames de la cour étaient enragées contre elle, SÉV. 419. || 3° Qui tient à une chose avec une sorte de rage. Il faut être bien enragée pour aimer la vie autant qu'on fait, SÉV. 140. || 4° Très-violent, excessif, en parlant des personnes. Savez-vous sous quel joug cet hymen nous a mis? De nos plus enragés et mortels ennemis, ROTR. *Antig.* II, 4. Bavard enragé, laissez-nous, BEAUMARCHAIS, *Mar. de Figaro*, I, 3. || Il se dit aussi des choses. Je suis du tout en proie à ma peine enragée, RÉGNIER, *Dial.* L'instinct enragé qui meut ses passions Ne mettra plus de borne à vos prétentions, ROTR. *Vencesl.* III, 7. Il fait une dépense enragée, SÉV. 589. Il a fait ici un temps enragé depuis trois jours : les arbres pleuvaient dans le parc, et les ardoises dans le jardin, ID. *Lett.* 8 janvier 1676. Maudit sonneur, qui fait un bruit enragé, LA BRUY. *Théophr.* 25. || Une musique enragée ou d'enragé, musique bruyante et discordante; se dit aussi du tapage. || 5° Substantivement. Un enragé, une enragée, une personne atteinte de la rage. || Fig. Celui, celle qui se livre à des actions violentes ou folles. Tandis qu'Achillas même, épouvanté d'horreur, De ces quatre enragés admire la fureur, CORN. *Pomp.* II, 2. Comment! ces enragés Gisent-ils déjà morts l'un par l'autre égorgés? ROTR. *Antig.* I, 2. Sers-toi d'une enragée et d'une furieuse, ID. *Herc. mour.* II, 2. Hé bien! ne voilà pas mon enragé de maître? MOL. *l'Ét.* V, 7. Mon maître est un vrai enragé, d'aller se présenter à un péril qui ne le cherche pas, ID. *Don Juan*, III, 3. L'enragé qu'il était, né roi d'une province Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince, S'en alla follement, et pensant être Dieu, Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu, BOIL. *Sat.* VIII. Votre monsieur le marquis aime la musique et la danse comme un enragé, DANCOURT, *Opéra de village*, sc. 2. || Crier comme un enragé, jeter les hauts cris.

ENRAGEANT, ANTE (an-ra-jan, jan-t'), *adj.* Terme familier. Qui fait enrager. Cela est enrageant.

† **ENRAGEMENT** (an-ra-je-man), *s. m.* L'état de celui qui enrage.

— HIST. XVIᵉ s. Enragement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Enrager.*

ENRAGER (an-ra-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : j'enrageai, nous enrageons), *v. n.* || 1° Être pris de la rage. Ce chien a été mordu; il est à craindre qu'il n'enrage. || 2° Par extension, souffrir une douleur excessive. Il enrage du mal de dents. || Il n'enrage pas de mentir, ou il n'enrage pas pour mentir, c'est un grand menteur, c'est-à-dire que, mentir ne lui causant aucune souffrance, il s'abandonne à toute sorte de mensonges. En même temps la renommée, Qui souvent est mal informée Et n'enrage pas pour mentir, SCARRON, *Virg.* III. Pour le portrait de Mezzetin, La Fontaine a fait un sixain Où l'on voit cet acteur traité d'incomparable; Si la Fontaine a cru la chose véritable, Je n'oserais le garantir : Mais je sais bien qu'étant fort porté pour la fable, Il n'enrage pas pour mentir, GACON, *Épigramme.* || 3° Être tourmenté d'un violent désir. Enrager de soif, de faim. Il enrage de jouer, de parler. Tantale enrage de manger; De mets friands sa table on couvre, SCARRON, *Virg.* VI. || 4° Éprouver un violent dépit, une grande impatience. Mille fâcheux cruels, qui ne pens nt pas l'être, De nos faits avec moi, sans beaucoup me connaître, Viennent se réjouir pour me faire enrager, MOL. *Amph.* III, 1. On sait assez que le destin Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. Les valets enrageaient, l'époux était à bout, ID. *ib.* VII, 2. Quand vous devriez en enrager, SÉV. 441. Quelle sérénité! savez-vous, quand j'enrage, Que j'enrage encor plus, si l'on n'enrage aussi? PIRON, *Métrom.* I, 4. Ces lentes formalités de justice qui tant de fois le firent enrager [le cardinal de Retz], comme lui-même le raconte, P. L. COUR. I, 173. || Il se construit avec *de* et le verbe à l'infinitif. J'enrage de me taire et d'entendre mentir, CORN. *Ment.* I, 5. J'enrage de trouver cette place usurpée, Et j'enrage de voir ma prudence trompée, MOL. *Éc. des f.* III, 5. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule malgré leur qualité, ID. *Critique*, 6. || Il se construit aussi avec *que* et le verbe au subjonctif. J'enrage que mon père et ma mère ne m'aient pas fait bien étudier dans toutes les sciences, quand j'étais jeune, MOL. *Bourg. gent.* II, 6. || Fig. Il ferait enrager bête et marchand, ou la bête et le marchand, se dit d'un homme qui tracasse sur tout, qu'on ne saurait satisfaire sur rien. || Prendre patience en enrageant, c'est-à-dire malgré soi.

— REM. Enrager se construit avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : le chien a enragé et s'est enfui; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : le chien est enragé depuis hier.

— HIST. XIIᵉ s. Tel duel [deuil] en ot [il], par un petit n'enrage, *Ronc.* p. 81. En la curt l'arcevesque vindrent li enragié; Tut dreit devant la sale sunt descendu à pié, *Th. le mart.* 138. Là l'unt trait et mené li ministre enragié : Asolez [absolvez], funt il, cels qui sunt escumengié [excommuniés], E cels qui sunt par vus suspendu e lacié [liés], *ib.* 148. || XIIIᵉ s. S'en venoit li lions comme beste enragie, *Berte*, II. Or vous dirons dou roi Ricart qui estoit en Cypre, et ot eu lettres d'Acre qui prise estoit, et en fu si courrouciés qu'à poi qu'il n'erragoit, *Chr. de Rains*, p. 40. [La jalousie] Qui tous jors d'autrui joie enrage, *la Rose*, 7442. Sa char soit or livrée as lous, Et les os as chiens enragiés! *ib.* 9159. || XVᵉ s. Là estoit le comte [de Flandre] qui les prioit et admonestoit de bien faire et de prendre la vengeance de ces enragés de Gand, FROISS. II, II, 94. || XVIᵉ s. Ibycus les appelle Andromanes, c'est à dire enrageans [désirant] d'avoir le masle, AMYOT, *Lyc. et Num. comp.* 6. Ilz se jetterent hors de toute raison et de toute humanité pour servir à la passion de leur furieuse haine et enragé courroux, ID. *Cicér.* 58. Les autres asseuroyent que l'eau de la mer guerissoit les enragez, si on les jette dedans; et de faict on les mene maintenant à la mer, comme le plus asseuré remede, GUILL. BOUCHET, VII *Serée.*

— ÉTYM. *En* 1, et *rage;* bourguign. *enraigé;* provenç. *enrabiar*, *enratjar*, *enrapjar*, *enranjar.* Il y avait aussi la forme *esrager.*

† **ENRAGERIE** (an-ra-je-rie), *s. f.* Acte d'homme enragé, furieux.

— HIST. XVᵉ s. Lors se leva la deesse de discorde, qui estoit en la tour de mauconseil, et esveilla ire la forcenée, et convoitise, et enragerie, et vengeance, et prindrent armes de toutes manieres, *Journal de Paris sous Charles VI et VII*, p. 40, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Il fit toutes les enrageries contre sa femme dont il se peut aviser, *Amours d'Henry IV*, p. 47, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Enrager.*

† **ENRAIEMENT** (an-rê-man), *s. m.* Action d'enrayer. L'enraiement était difficile. L'enraiement fut long.

— ÉTYM. *Enrayer* 1.

† **ENRASER** (an-ra-zé), *v. a.* Synonyme d'arraser.

1. **ENRAYÉ, ÉE** (an-rè-ié, iée), *part. passé* d'enrayer 1. Retenu par un obstacle mis dans les rayons de la roue ou par un sabot. Une voiture enrayée. || Fig. Une affaire enrayée.

2. **ENRAYÉ, ÉE** (an-rè-ié, iée), *part. passé* d'enrayer 2. Champ enrayé.

1. **ENRAYER** (an-rè-ié), j'enraye, tu enrayes, il enraye ou enraie, nous enrayons, vous enrayez, ils enrayent ou enraient, j'enrayais, nous enrayions, vous enrayiez, ils enrayaient; j'enrayai; j'enrayerai, ou enraierai, ou enraîrai; j'enrayerais, ou enraierais, ou enraîrais, enraye, enrayons; que j'enraye, que nous enrayions, que vous enrayiez, qu'ils enrayent; que j'enrayasse; enrayant; enrayé, *v. a.* || 1° Mettre les rais d'une roue dans leurs mortaises. || 2° Retenir les roues en barrant les rais avec un bâton, une chaîne, une corde, ou en se servant d'un sabot. || Fig. Retenir. Chamillart était leur instrument aveugle [du parti de Mlle Choin], sans pouvoir être, je ne dis pas arrêté, mais enrayé le moins du monde par les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, ST-SIMON, 201, 222. || Absolument. On enraye aux descentes rapides. || Fig. S'arrêter sur une mauvaise pente. Voilà plus de mauvaises plaisanteries que tu ne m'as tenu de mauvais propos, il est temps d'enrayer, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 52.

— HIST. XII° s. Mieux vaudroit enraier que ne vous traie à fin, *Roncis.* p. 196.

— ÉTYM. *En* 1, et *ray*, radical de *rayon* (voy. ce mot), dans le sens de *rayon de roue*.

2. **ENRAYER** (an-rè-ié), *v. a.* Se conjugue comme enrayer 1. Terme d'agriculture. Tracer le premier sillon dans un champ qu'on veut labourer. || Plus spécialement. Enrayer les sillons, labourer en faisant verser la tranche du côté intérieur de la planche ou billon, de façon à faire un ados au milieu.

— HIST. XIII° s. Quand li aprentiz est enroié à aprendre, et il s'enfuist un mois ou deux, il oublie quant que il a apris, *Liv. des mét.* 50. Orguel desobeist, orguel fiert et desroie; Orguel veut achever quanqu'il pense et enroie [commence], J. DE MEUNG, *Test.* 1706.

— ÉTYM. *En* 1, et *raie*.

† **ENRAYEUR** (an-rè-ieur), *s. m.* Ouvrier qui conduit la sonnette à déclic.

— ÉTYM. *Enrayer* 1.

† **ENRAYOIR** (an-rè-ioir), *s. m.* Machine pour enrayer une voiture.

— HIST. XVI° s. Enrayoir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enrayer* 1.

1. **ENRAYURE** (an-rè-iu-r'), *s. f.* Ce qui sert à enrayer une roue. L'enrayure cassa. || Fig. Mme de Saint-Simon, tout dévotement, enrayait tant qu'elle pouvait ces propos étranges [de la duchesse d'Orléans et de moi sur la mort de Monseigneur], mais l'enrayure cassait, ST-SIM. 292, 229.

— ÉTYM. *Enrayer* 1.

† 2. **ENRAYURE** (an-rè-iu-r'), *s. f.* || 1° Terme d'agriculture. Première raie que fait la charrue en labourant. || 2° Terme de charpentier. Se dit des pièces de bois qui aboutissent à une espèce de centre et s'éloignent en forme de rayons, soit dans les planchers plats, soit dans les combles. Planchers à enrayures, sorte de planchers à solives disposées en rayons.

— ÉTYM. *Enrayer* 2.

ENRÉGIMENTÉ, ÉE (an-ré-ji-man-té, tée), *part. passé*. Leurs habitants enrégimentés pourraient fournir au besoin des troupes nombreuses, J. J. ROUSS. *Pologne*, 12.

ENRÉGIMENTER (an-ré-ji-man-té), *v. a.* Former en régiment. Enrégimenter des compagnies, des soldats. || Fig. Faire entrer dans un parti, dans une coterie. Il s'est laissé enrégimenter. || S'enrégimenter, *v. réfl.* Se mettre dans un parti, dans une coterie, et en suivre, comme un soldat, toutes les impulsions.

— ÉTYM. *En* 1, et *régiment*.

† **ENREGISTRABLE** (an-re-ji-stra-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être enregistré. Projet de déclaration du roi, enregistrable au parlement, en faveur des comédiens, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 oct. 1762.

ENREGISTRÉ, ÉE (an-re-ji-stré, strée, ou, suivant quelques-uns, an-re-ji-tré), *part. passé*. Transcrit sur un registre. || Transcrit par une cour souveraine sur les registres. Malgré la réclamation des magistrats, la bulle [Unigenitus] fut enregistrée; tout plia, de gré ou de force, sous le poids de l'autorité royale, D'ALEMB. *Destr. des Jésuit. Œuvres*, t. V, p. 67, dans POUGENS.

ENREGISTREMENT (an-re-ji-stre-man, ou, suivant quelques-uns, an-re-ji-tre-man), *s. m.* || 1° Action d'enregistrer. L'enregistrement des actes publics. Bureau, droit d'enregistrement. || Taxe qui se perçoit sur l'enregistrement des actes. || Terme d'administration. Directeur, receveur de l'enregistrement. || Absolument. L'enregistrement, l'administration de l'enregistrement. Ce jeune homme se destine à l'enregistrement. || 2° Acte par lequel une cour souveraine faisait transcrire sur ses registres une ordonnance, un édit du roi. || 3° Ce qu'on écrit sur un contrat ou acte, pour faire foi qu'il a été enregistré.

— ÉTYM. *Enregistrer*.

ENREGISTRER (an-re-ji-stré, ou, suivant quelques-uns, an-re-ji-tré), *v. a.* || 1° Noter quelque chose sur un registre. || Familièrement. Prendre note. Je ne suis pas là pour enregistrer toutes ses actions. || 2° Transcrire ou mentionner un acte sur un registre public. Enregistrer un arrêt, un acte de vente. || 3° Anciennement. Faire, en parlant d'une cour souveraine, l'enregistrement d'une ordonnance. Le parlement refusa d'enregistrer les nouveaux édits. La manifestation ou installation des pairs dans leurs offices est ce qui a fixé leur ancienneté avant qu'il y eût érection, enregistrement, tribunal enregistrant, ST-SIMON, 300, 137. || 4° S'enregistrer, *v. réfl.* Être enregistré. Les prophéties s'enregistraient dans les archives du temple, BOSS. *Hist.* I, 6.

— HIST. XIV° s. Faictes par maistre Jehan le despensier enregistrer, en son papier de la despense, le jour que vous retendrez la chamberiere, son nom et de son pere, *Ménagier*, II, 3. || XV° s. Or retournons aux besognes de Portingal.... afin que au temps à venir on les trouve escriptes et enregistrées, FROISS. II, III, 28. Deux clercs pour escrire et enregistrer les noms de ceux qu'ils trouveroient, ID. I, 1, 295.

— ÉTYM. *En* 1, et *registre;* provenç. *enregistrar*.

† **ENREGISTREUR** (an-re-ji-streur), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui enregistre à fur et mesure certains phénomènes tels qu'ils se passent. || *Adj.* Appareil enregistreur.

— ÉTYM. *Enregistrer*.

† **ENRÊNER** (an-rê-né), *v. a.* Arrêter et nouer les rênes des chevaux de carrosse ou de toute autre voiture.

— ÉTYM. *En* 1, et *rêne*.

† **ENRÊNOIRE** (an-rê-noi-r'), *s. f.* Terme de manége. Morceau de bois auquel on attache les rênes.

ENRHUMÉ, ÉE (an-ru-mé), *part. passé*. Affecté d'un rhume. Il n'est point enrhumé pour dormir sur la terre, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Voit-on les Grâces enrhumées, Elles, à ce qu'Horace dit, Avec Vénus accoutumées À danser sans bonnet de nuit, Foulant d'un pied nu les prairies, CHAULIEU, *Ép. à Mme de Lassay*, 2 mai 1702. || Par plaisanterie. Et du canon bourgeois la culasse enrhumée Tousse, et jette dans l'air mille francs de fumée, BARTHÉLEMY, *Satire sur les fêtes officielles*. || Fig. Au pied du trône une harpe se rouille; Bardes du sacre, êtes-vous enrhumés? BÉRANG. *Dix mille fr.* || Substantivement. Un enrhumé. L'Enrhumé, titre d'une chanson de Béranger.

ENRHUMER (an-ru-mé), *v. a.* Causer un rhume. Le moindre changement de temps l'enrhume. Quoi! pas un seul petit couplet! Chansonnier, dis-nous quel est Le mal, qui te consume? — Amis, il pleut, il pleut, il pleut des lois; L'air est malsain, j'en perds la voix; Amis, c'est là, Oui, c'est cela, C'est cela qui m'enrhume, BÉRANG. *l'Enrhumé*. || S'enrhumer, *v. réfl.* Contracter un rhume. Elle s'est enrhumée en sortant de bal.

— HIST. XIII° s. Il dist au leu [loup] que molt esteit Anrimez, si qu'il ne poeit De li sentir sue [sa] flaireur, MARIE, *Fab.* XXXVII. || XIV° s. Si tost que l'esprevier a le pié moullié, il devient enrumé et malade, *Ménagier*, III, 2. || XV° s. Plusieurs gens tant d'eglise, nobles, que du peuple, furent tellement enreumez et entoussez que merveilles, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1414. Cecy est bon à cheval, quant il est morveux, et aussi à homme, quant il est fort enrieumé, *Chasse de Gaston Phebus*, p. 105, *ms.* dans LACURNE. || XVI° s. Faire enrheumer aux tranchées, D'AUB. *Conf.* I, 3.

— ÉTYM. *En* 1, et *rhume*.

† **ENRHUNER** (an-ru-né), *v. a.* Placer la tête d'une épingle à l'extrémité du fil de laiton.

ENRICHI, IE (an-ri-chi, chie), *part. passé* d'enrichir. || 1° Devenu riche. Enrichi par d'heureuses spéculations. C'est par toi qu'on va voir les muses enrichies, De leur longue disette à jamais affranchies, BOIL. *Épît.* I. Charles partit de Saxe, suivi d'une armée de 43 000 hommes, autrefois couverte de fer, et alors brillante d'or et d'argent, et enrichie des dépouilles de la Pologne et de la Saxe, VOLT. *Charles XII*, 4. || Substantivement. Les enrichis. Nouveaux enrichis, vous tâchez d'en imposer par vos habits, vos équipages et des airs importants; mais, en voulant cacher qui vous êtes, vous le faites demander, SAINT-FOIX, *Essai Paris, Œuvres*, t. IV, p. 360, dans POUGENS. || 2° Dont le prix a été augmenté par quelque chose de précieux. Une bague enrichie de diamants. || 3° Fig. Le public, enrichi du tribut de nos veilles, Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles, BOIL. *Épît.* VI.

ENRICHIR (an-ri-chir), *v. a.* || 1° Rendre riche. Ce trafic l'a bien enrichi. Je te restituai d'abord ton patrimoine; Je t'enrichis après des dépouilles d'Antoine, CORN. *Cinna*, V, 1. Il abaisse à nos pieds l'orgueil des diadèmes [des rois]; Il prend d'eux les tributs dont il nous enrichit, ID. *ib.* III, 4. Sache quelle province enrichit les traitants, BOIL. *Sat.* VIII. Des Romains que la guerre enrichit de nos pertes, RAC. *Mithr.* III, 1. || Absolument. Le travail enrichit. || 2° Par extension, il se dit de tout ce que l'on compare à une richesse. Ainsi le ciel vous veut enrichir de ma perte [de ce que je perds], CORN. *Héracl.* V, 3. Madame.... Mille libertés à vos chaînes offertes Semblent vous enrichir chaque jour de nos pertes, MOL. *l'Ét.* V, 13. La peste.... Capable d'enrichir en un jour l'Achéron, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || Fig. Il se dit aussi des richesses morales. Elle n'a travaillé qu'à enrichir son âme, PATRU, *Harangue à la reine de Suède*, dans RICHELET. Le ciel de ses bienfaits t'enrichit sans mesure, VOLT. *Triumv.* IV, 4. Tout ce qu'il [l'enfant] voit, tout ce qu'il entend le frappe, et il s'en souvient. ....tout ce qui l'environne est le livre dans lequel, sans y songer, il enrichit continuellement sa mémoire, en attendant que son jugement puisse en profiter, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3° Garnir de quelque ornement riche ou précieux. Enrichir une montre de pierreries, un livre de figures. Enrichir un portrait de diamants. || Fig. Il se dit d'ornements moraux ou intellectuels. Enrichir la science de nouvelles découvertes. Il a enrichi son poëme d'un nouvel épisode. Cet auteur a enrichi son livre de recherches curieuses. || Enrichir une langue, la doter d'expressions nouvelles, de tournures heureuses. Il [Racine] a fort enrichi la langue, non par des expressions nouvelles, qu'il faut toujours hasarder très-sobrement, mais par l'art heureux avec lequel il sait réunir ensemble les expressions connues pour donner à son vers ou plus de force ou plus de grâce, D'ALEMB. *Dial. poés. et philos. Œuvr.* t. IV, p. 167, dans POUGENS. || Par antiphrase et plaisanterie, enrichir la langue, prononcer des jurements, des malédictions, de gros mots. Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue, BOIL. *Sat.* X. || 4° S'enrichir, *v. réfl.* Devenir riche. Il s'est enrichi par le commerce. L'ardeur de s'enrichir chasse la bonne foi, BOIL. *Ép.* IX. Son désintéressement ne venait pas de sa fortune, il venait de son caractère, car il n'est pas rare qu'un homme riche veuille s'enrichir, FONTEN. *Bourdelin*. Souvent il n'y a pas bien loin de l'avarice à la trahison et à la perfidie; et l'on ne peut guère compter sur la fidélité d'un général qui a la passion de s'enrichir, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 304, dans POUGENS. Rome étant une ville sans commerce et presque sans arts, le pillage était le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir, MONTESQ. *Rom.* I. || Terme de mineur. Un filon s'enrichit lorsqu'il devient ou plus épais ou plus chargé de parties métalliques. || 5° Par extension, devenir possesseur d'objets considérés comme précieux. Approche, heureux rival, heureux choix d'une ingrate; C'est donc pour s'enrichir d'un si noble butin Qu'elle s'est obstinée à suivre son destin, CORN. *Théod.* IV, 5. Ne vous plaignez plus, Si j'ose m'enrichir, seigneur, de vos refus, ID. *Sert.* III, 3. Tu veux que d'un si cher et si noble trésor [une jeune fille] Ses criminelles mains s'enrichissent encor, VOLT. *Fanat.* I, 4. On s'enrichit du bien qu'on fait à ce qu'on aime, LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, I, 8. || 6° Fig. Recevoir, prendre des richesses intellectuelles ou morales. La mémoire s'enrichit par la lecture des bons livres. Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus que de se corriger d'un seul défaut, LA BRUY. XI. Platon s'enrichit des dépouilles de Socrate, d'Héraclite et d'Anaxagore, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. Eclectisme*. La vue s'enrichit aux dépens du toucher, CONDIL. *Traité des sens*, III, 4. Un âge s'enrichit des pensers d'un autre âge, DELILLE, *les Trois règnes*, VIII. || Proverbe. Qui s'acquitte s'enrichit, ou qui paie ses dettes s'enrichit.

— HIST. XII° s. Li Sire fait povre e enrichist, humilied e suzleved, *Liber psalm.* p. 235. De noz aveirs sans nul mentir, [Il] Les cuide escreistre e enrichir, BENOÎT, II, 8963. || XIII° s. Nus hoirs ne doit enriquir du torfet son pere, BEAUM. XXI, 17. || XIV° s. La fin à quoy il [un tyran] tent, c'est soy enrichier et son pueple mettre en servitute, ORESME, *Eth.* 67. Je pri Dieu qu'en enfer soient tous ceux damnés Qui tant ont enrichi evesques et abbés, *Guescl.* 20801. Qui trop se haste de soy enrichir, il ne sera pas in-

nocent, *Ménagier*, I, 9. Il se vouloit enrichesir, BERCHEURE, f° 26, *recto*. || XVI° s. Priant les dieux qu'ils me donnent la grace d'enrichir [devenir riche] de bon acquest, LA BOÉTIE, 198. Si j'ai par ceste traduction mienne aucunement enrichy ou poly vostre langue, honoré vostre regne.... AMYOT, *Moral. épitr.* p. 16. Qui veut enrichir en an, se fait pendre en six mois, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 409. Robbe enrichie de broderie, MONT. I, 337.

— ÉTYM. *En* 1, et *riche*, avec la terminaison verbale *ir*; provenç. *enrequezir*, *enriquir*, *enrriquir*, *enrequir*; espagn. *enrequecer*; ital. *inricchire*.

ENRICHISSEMENT (an-ri-chi-se-man), *s. m.* || 1° Action de rendre riche. || 2° Action d'augmenter le prix par quelque chose de précieux. L'enrichissement d'un habit, d'un palais. Ne trouverait-on pas ridicule celui qui, voyant un habit de droguet tout couvert de broderie, prétendrait, pour en retirer une étoffe si commune, en détruire tous les enrichissements, parce qu'on ne les pourrait séparer d'une autre manière? FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 346. L'enrichissement des temples, FLÉCH. III, 439. || 3° Fig. Il se dit des embellissements moraux, intellectuels, littéraires. Tous les termes sont inférieurs à ses actions [du roi]; et partant reconnaissons l'avantage qu'a notre matière; on donne des enrichissements aux autres, mais il les faut prendre de celle-ci, et tâcher seulement de ne pas gâter ce qu'il n'est pas possible d'embellir, BALZ. *le Prince*, ch. 5. J'ai pris, pour m'expliquer, un style simple, et me contente d'une expression nue de mes opinions, bonnes ou mauvaises, sans y chercher aucun enrichissement d'éloquence, CORN. *Prem. disc.* || L'enrichissement d'une langue, l'acquisition de mots nouveaux, de tournures nouvelles. Ceux qui sont indulgents pour les mots inusités, favorisent et procurent l'enrichissement de la langue, DESFONTAINES.

— HIST. XVI° s. Que ceux qui donnoyent davantage pour l'ornement et l'enrichissement de l'Eglise estoyent les plus hauts en paradis, LANOUE, 228. Grans fleurs de lis, salmendes [salamandres] et autres enrichissemens, *Marché fait*, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. *Enrichir*.

† ENRIMER (an-ri-mé), *v. a.* Terme d'épinglier. Synonyme d'enrhuner.

† ENROBER (an-ro-bé), *v. a.* Terme de douane. Revêtir d'un entourage destiné à empêcher la visite des objets ainsi enrobés. Pour jouir de la franchise des droits de douane, certaines substances doivent être contenues dans des fûts enrobés, LEGOARANT.

— ÉTYM. *En* 1, et *robe*.

† ENROCHEMENT (an-ro-che-man), *s. m.* Fondation en roche sur un sol submergé ou mobile.

† ENROCHER (an-ro-ché,), *v. a.* Faire un enrochement.

— ÉTYM. *En* 1, et *roche*.

† ENROIDISSEMENT (an-rè-di-se-man), *s. m.* État de ce qui est devenu roide.

— HIST. XIV° s. Difficulté de mouvement de membres et enroidissement, H. DE MONDEVILLE, f° 66.

— ÉTYM. *En* 1, et *roide*.

ENRÔLÉ, LÉE (an-rô-lé, lée), *part. passé.* || 1° Qui est engagé au service militaire. Les hommes nouvellement enrôlés. || Substantivement. Les enrôlés volontaires. || 2° Fig. Qui s'est donné à quelqu'un ou à quelque chose. Il me trouva un peu enrôlée dans la sacrée paresse, SÉV. 287. M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'était pas exempt de leurs défauts, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Substantivement. Excepté les enrôlés avec M. du Maine, le reste du monde fut étrangement mécontent, ST-SIMON, 464, 46.

ENRÔLEMENT (an-rô-le-man), *s. m.* Action d'enrôler ou de s'enrôler. Faire des enrôlements. || L'acte, la feuille constatant l'enrôlement. Signer son enrôlement.

— HIST. XVI° s. L'enroulement duquel il est ici parlé s'entend de la vocation par laquelle Dieu declare quels sont ceux qu'il a elus, CALV. 291.

— ÉTYM. *Enrôler*.

ENROLER (an-rô-lé), *v. a.* || 1° Inscrire sur un rôle, et particulièrement sur les rôles de l'armée. Enrôler des soldats. On n'enrôlait que les citoyens qui avaient un patrimoine, MONTESQ. *Rom.* XVI. || Fig. Si, lavant mes péchés de l'eau du saint baptême, Tu m'enrôles au rang de tant d'heureux soldats, ROTR. *St Genest*, IV, 5. Voltaire eut l'art funeste chez un peuple capricieux et aimable, de rendre l'incrédulité à la mode; il enrôla tous les amours-propres dans cette ligue insensée, CHATEAUB. *Génie*, 1, I, 1. || 2° S'enrôler, *v. réfl.* Entrer au service militaire. S'enrôler dans l'infanterie. || Fig. S'enrôler dans un parti. Ils s'enrôlèrent au service de deux beautés que les premiers chevaliers d'honneur cédèrent aussitôt par politesse, HAMILT. *Gramm.* 4. Il [le curé de Saint-Paul] déclama fortement contre les confréries, et menaça d'excommunication ceux qui s'y enrôleraient, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 213, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Ilz l'entortillent à l'entour de leur baston rond.... alors ilz escrivent sur le parchemin ainsi enrollé [enroulé] ce qu'ilz veulent, AMYOT, *Lysand.* 36. Il le fit enroller selon la coustume des Romains au nombre des jeunes hommes, ID. *Anton*, 92. Pensons-nous qu'à chasque arquebusade qui nous touche, et à chasque hazard que nous courons, il y ait soudain un greffier qui l'enroolle? MONT. III, 24.

— ÉTYM. *En* 1, et *rôle*.

† ENRÔLEUR (an-rô-leur), *s. m.* Celui qui enrôle des soldats. Le pape enrôlant des soldats, les femmes poursuivant les enrôleurs à coups de pierre, VOLT. *Lett. de Lalande*, 1er octobre 1768.

— ÉTYM. *Enrôler*.

† ENROQUER (an-ro-ké), *v. a.* Terme de pêche. Laver des morues dans l'eau de mer après qu'elles ont été tranchées.

ENROUÉ, ÉE (an-rou-é, ée), *part. passé.* Qui a de l'enrouement. Si la nature lui a donné une voix enrouée, PASC. *Imag.* I. À chaque instant redoublent les injures, Les aigres sons, les enroués murmures, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 5. Rien n'est plus dangereux que de chanter lorsqu'on est enroué; c'est risquer de perdre sa voix, Mme DE GENLIS, *Théâtre d'éduc. Enf. gâté*, II, 2. J'aime après le combat que sa voix [du vrai soldat] enjouée Rie, et, des cris de guerre encor tout enrouée, Chante les houris et l'amour, V. HUGO, *Orient.* 15. || Parler enroué, parler d'une voix enrouée.

ENROUEMENT (an-rou-man), *s. m.* Altération particulière de la voix et de la toux, qui les rend sourdes et voilées. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu, et le lendemain l'abbé de Marsillac et ses sœurs étaient dans un enrouement et une tousserie pitoyable, SÉV. 619.

— ÉTYM. *Enrouer*.

ENROUER (an-rou-é), *v. a.* || 1° Causer l'enrouement. Le brouillard l'a enroué. || 2° S'enrouer, *v. réfl.* Être affecté d'enrouement. S'enrouer à force de parler. Jamais docteur armé d'un argument frivole Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une école, BOIL. *Sat.* VIII. On rapporte que le poëte Livius Andronicus, qui jouait dans une de ses pièces, s'étant enroué à répéter plusieurs fois des endroits que le peuple avait goûtés, fit trouver bon qu'un esclave récitât les vers tandis qu'il ferait lui-même les gestes, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 4. || Avec suppression du pronom personnel. Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficier, Faire enrouer pour toi Corbin ni le Mazier, BOIL. *Épît.* II.

— HIST. XII° s. L'apostolies [le pape] tut suls le voleit maintenir, Ki bien cunut sa cause, mais nel poeit oïr : Car lur criz e lur noise l'orent fait enroïr, *Th. le mart.* 94. Mais tant cria vers els, il vers lui altresi [aussi], Que tuz fu enroez de la noise e del cri, *ib.* 100. || XIII° s. Tant ai crié à Dieu merci por le troblement, que touz sui enrouez, *Psautier*, f° 80. || XVI° s. Ils ont mal de gorge, la voix enrouée, PARÉ, XXII, 1.

— ÉTYM. *En* 1, et le latin *raucus* (voy. RAUQUE); wallon, *erauchiner*; Berry, *enrauché*, *enroui*, *enroué*; génev. *enrouché*. On remarquera que le Berry dit *enroui*, forme qui se trouve dans un des plus anciens exemples de l'historique.

ENROUILLÉ, ÉE (an-rou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Couvert de rouille. || Fig. Le savoir enrouillé des pédants, MOL. *Critique*, 7.

† ENROUILLEMENT (an-rou-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de s'enrouiller; état de ce qui s'enrouille.

— HIST. XVI° s. Enrouillement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enrouiller*.

ENROUILLER (an-rou-llé, *ll* mouillées, et non an-rou-yé), *v. a.* || 1° Rendre rouillé, couvrir de rouille. L'humidité enrouille le fer. || 2° Fig. L'oisiveté enrouille l'esprit. || 3° S'enrouiller, *v. réfl.* Devenir rouillé. Le fer s'enrouille; on dit plutôt se rouille. || Ne pas laisser enrouiller ses dents, manger de grand appétit. Quant à Hortensius, il ne laissa pas enrouiller ses dents; oh! qu'il lui faisait bon voir ronger une cuisse de poulet! *Francion*, IV, p. 154. || 4° Fig. S'enrouiller en province, n'être plus au fait, au courant. || S'enrouiller dans l'oisiveté, perdre son activité, son aptitude.

— HIST. XIII° s. S'espée ala maintenant querre, Qui iert [était] enroillie et frete [rompue], *Ren.* 17319. Aussi li homs qui wiseus [oisif] est Et riens ne fait, en peril est Que assez tost enruilliez Ne soit par vices et pechiés, DU CANGE, *rubiginare*. || XV° s. Essayer vueil se je sauroye Rimer ainsi que je souloye; Au moins j'en feray mon povoir, Combien que je congnois et sçay Que mon langage trouveray Tut enroillié de nonchaloir, CH. D'ORL. *Bal.* 74. || XVI° s. Usant mesme de formes de parler quasi enrouillées de vieillesse, afin de couvrir tant mieux ses tromperies sous telles masques, CALV. *Inst.* 38. Le fer s'enrouille, PARÉ, IX, 10. La terre trop abruvée ne produit autre herbe qu'enrouillée et de maligne nature, O. DE SERRES, 261.

— ÉTYM. *En* 1, et *rouille*.

† ENROULAGE (an-rou-la-j'), *s. m.* Action d'enrouler, de s'enrouler. L'enroulage du fil.

— ÉTYM. *Enrouler*.

ENROULÉ, ÉE (an-rou-lé, lée), *part. passé.* Roulé autour. Une longe enroulée autour du pied du cheval. || Chenilles enroulées, chenilles qui vivent dans l'intérieur des feuilles qu'elles roulent en cornet. || Coquille enroulée, coquille univalve discoïde, comprimée de droite à gauche, dont l'axe est tout à fait transversal et dont on n'aperçoit pas le sommet. Coquille demi-enroulée, coquille enroulée de telle sorte que les tours de la spire ne se touchent pas; par exemple la coquille dite spirale.

ENROULEMENT (an-rou-le-man), *s. m.* || 1° Action d'enrouler ou de s'enrouler; état de ce qui est enroulé, de ce qui est en forme de spirale. L'enroulement d'un cordon autour du corps. || 2° Terme de botanique. Déformation dans laquelle les organes axiles des végétaux sont courbés de haut en bas et roulés sur eux-mêmes. || 3° Terme d'obstétrique. Disposition du cordon ombilical dans laquelle il est roulé une ou plusieurs fois autour d'un membre, du corps ou du cou du fœtus. || 4° Terme d'architecture. Ornement en ligne spirale. La volute est un enroulement. || Il se dit aussi d'ornements engagés les uns dans les autres. Les enroulements du genre arabesque. || 5° Terme de serrurier. Contour qu'on donne aux fers, et qui approche de la volute. || 6° Terme de jardinier. Enroulement de parterre, plates-bandes contournées en spirale.

— ÉTYM. *Enrouler*.

ENROULER (an-rou-lé), *v. a.* Rouler plusieurs fois une chose autour d'une autre; la replier sur elle-même. Enrouler une pièce d'étoffe. || S'enrouler, *v. réfl.* Former plusieurs tours. Les vrilles de certaines plantes s'enroulent sur les corps voisins.

— ÉTYM. *En* 1, et *rouler*.

† ENROUURE (an-rou-u-r'), *s. f.* Ancien synonyme d'enrouement. Grandes enrouures et toux violentes, *Journal de la santé du roi* [Louis XIV], p. 145.

— HIST. XVI° s. Dont s'ensuit à plusieurs hydropisies, phthisie, enroueure de voix, courte haleine, PARÉ, XXII, 1.

— ÉTYM. *Enrouer*.

† ENRUBANNER (an-ru-ba-né), *v. a.* Néologisme. Couvrir de rubans. Chapeau enrubanné. || Par plaisanterie. Décorer d'un ou de plusieurs ordres. || S'enrubanner, *v. réfl.* Se parer de rubans.

— ÉTYM. *En* 1, et *ruban*.

† ENRUE (an-rue), *s. f.* Terme d'agriculture. Sillon fort large, composé de plusieurs raies de terre relevées par la charrue.

— ÉTYM. *En* 1, et *rue*.

ENSABLÉ, ÉE (an-sa-blé, blée), *part. passé* || 1° Engagé dans le sable. Un bateau ensablé || 2° Couvert de sable. Un champ ensablé par le débordement de la rivière.

ENSABLEMENT (an-sa-ble-man), *s. m.* Obstruction d'un chenal par le sable que les eaux ou les vents amènent. Les ensablements gênent la navigation. || Action de remplir de sable, et le résultat de cette action. L'ensablement de ce navire a été fort prompt.

— ÉTYM. *Ensabler*.

ENSABLER (an-sa-blé), *v. a.* || 1° Faire échouer sur le sable. Le batelier nous a ensablés. || 2° Couvrir de sable. La Loire se déborda, inonda et ensabla beaucoup de pays, ST-SIM. 183, 202. || Remplir de sable. Ensabler une barque. || 3° Terme de pêche. Tendre sur un fond de sable des filets au pied desquels on ne met point de lest. || 4° S'ensabler, *v. réfl.* Échouer dans le sable. Le bateau s'est ensablé. Trois dans les écueils s'ensablèrent, SCARR. *Virg.* I. || Être rempli de sable. Ce port s'ensable graduellement.

— HIST. XVIe s. Les eaux troubles versant au pré l'ensablent, quelquefois jusqu'à l'en rendre infertile pour jamais, O. DE SERRES, 266.

— ÉTYM. *En* 1, et *sable*. D'Aubigné, *Hist.* II, 302, a dit *s'assabler*, en parlant d'un navire qui échoue.

† **ENSABOTÉ, ÉE** (an-sa-bo-té, tée), *part. passé.* Chaussé de sabots. || *S. m.* Nom de sectaires vaudois qui portaient de mauvaises chaussures en signe de pauvreté évangélique. On trouve aussi *ensabaté*, qui vient de *savate*.

† **ENSABOTEMENT** (an-sa-bo-te-man), *s. m.* || 1° Action d'enrayer une voiture avec le sabot. || 2° Terme d'art militaire. Action d'ensaboter un boulet.

† **ENSABOTER** (an-sa-bo-té), *v. a.* || 1° Chausser quelqu'un avec des sabots. || 2° Enrayer une voiture avec le sabot. || 3° Terme d'art militaire. Ensaboter un boulet, le mettre dans un sabot de bois, sur la poudre, au sommet de la gargousse: disposition qui a pour but de l'empêcher de tourner dans l'âme quand il part.

— ÉTYM. *En* 1, et *sabot*.

ENSACHÉ, ÉE (an-sa-ché, chée), *part. passé.* Mis dans un sac. Blé ensaché.

† **ENSACHEMENT** (an-sa-che-man), *s. m.* Action d'ensacher, de mettre en sac.

ENSACHER (an-sa-ché), *v. a.* Mettre dans un sac. Ensacher du grain, des noix.

— HIST. XIIIe s. Et cil [ces moines] sont de sas ensachié [vêtus de sacs], RUTEB. II, 52. || XVe s. L'un machoit gros, l'autre, comme fourrez; Je n'oy onques tans de joye ne riz Que de veoir leurs morceaulx ensachez, EUST. DESCH. *Poésies, mss.* f° 219, dans LACURNE. || XVIe s. Environ trois mil sacs de farine, qui estoit desja ensachée pour envoyer au camp des ennemis, M. DU BELLAY, 430. Vous faistes plus de mal que de bien au malade, de luy faire changer de place : vous ensachez le mal en le remuant, MONT. I, 275.

— ÉTYM. *En* 1, et *sac*; Berry, *enchasser*; picard, *insaquer*.

† **ENSACHEUR** (an-sa-cheur), *s. m.* Ouvrier que l'on emploie pour mettre des denrées en sac.

† **ENSADE** (in-sa-d'), *s. m.* Nom que porte au Congo le figuier religieux (*ficus religiosa, L.*).

† **ENSAFRANER** (an-sa-fra-né), *v. a.* Teindre en safran. || Dans le langage marotique, donner la couleur du safran. Lorsque la rive basanée Fut d'elle [l'aurore] toute ensafranée, SCARRON, dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

— HIST. XIIIe s. Ainsi sont mais ensafrenées, Com s'estoient en safren nées, DU CANGE, *safranare.* || XVIe s. O dieu qui prends le soin des nopces. Hymenée, Laisse pendre à ton dos ta chape ensafranée, RONS. 737. Et diviserés le lieu dessiné en saffranerie en quatre ou cinq portions, pour l'une estre des-ensaffranée, lorsque l'autre s'ensaffranera, fa sant ainsi chacun an sans interruption, O. DE SERRES, 729.

— ÉTYM. *En* 1, et *safran*.

ENSAISINÉ, ÉE (an-sè-zi-né, née), *part. passé.* Ensaisiné par son seigneur.

ENSAISINEMENT (an-sè-zi-ne-man), *s. m.* Terme de droit féodal. Action d'ensaisiner. || Terme de droit coutumier. Ensaisinement des rentes constituées, formalité qui donnait au créancier un privilége pour sa créance.

— HIST. XVIe s. Le retrait lignager ne dure qu'un an après l'ensaisinement [la prise de possession par l'acquéreur], sans qu'on soit tenu de rien faire signifier [aux parents], LOYSEL, 427.

— ÉTYM. *Ensaisiner*.

ENSAISINER (an-sè-zi-né), *v. a.* Terme de droit féodal. Reconnaître par acte un nouveau tenancier, en parlant du seigneur. || Ancien terme de palais. Mettre én possession de quelque chose.

— HIST. XVe s. Vous ne l'eussiez pas rançonné, pris, n'ensaisiné son heritage, FROISS. liv. III, p. 303. Disoit l'en contre icellui Jehan qu'il s'estoit ensaisiné furtivement d'une coste-hardie [sorte de vêtement] dont il fut trouvé saisi, DU CANGE, *ensaisinare.* || XVIe s. Un seigneur, soit censuel ou feodal, n'est tenu ensaisiner ni recevoir en foi le nouvel acquereur, s'il ne le satisfait aussi des anciens droits et arrerages à lui dus, LOYSEL, 518.

— ÉTYM. *En* 1, et *saisine*.

† **ENSAL, ALE** (an-sal, sa-l'), *adj.* Ancien synonyme d'ensiforme.

— ÉTYM. Lat. *ensis*, épée, et la terminaison adjective *al*.

ENSANGLANTÉ, ÉE (an-san-glan-té, tée), *part. passé.* || 1° Souillé de sang. Le chien avait la gueule ensanglantée. Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés, Et laver dans le sang vos bras ensanglantés, RAC. *Brit.* IV, 3. || Qui est en sang. Il fit transporter dans son palais Rustan ensanglanté, qui avait encore un reste de vie, VOLT. *Le blanc et le noir.* || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de taches rouges; qui a des parties rouges. || *S. m.* Poisson du genre gobie. || 3° Terme de blason. Se dit presque exclusivement du pélican se déchirant les flancs pour nourrir ses petits.

† **ENSANGLANTEMENT** (an-san-glan te-man), *s. m.* L'action d'ensanglanter; le résultat de cette action.

ENSANGLANTER (an-san-glan-té), *v. a.* || 1° Souiller de sang. La blessure qu'il reçut ensanglanta tous ses habits. Vous armez contre Troie une puissance vaine, Si, dans un sacrifice auguste et solennel, Une fille du sang d'Hélène De Diane en ces lieux n'ensanglante l'autel, RAC. *Iphig.* I, 2. Le sang des assassins est le vrai sacrifice Qui doit de votre hymen ensanglanter l'autel, VOLT. *Mérope*, II, 6. || Rougir de son propre sang. [Priam] Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé, RAC. *Andr.* III, 8. || Rougir du sang des autres. Athalie ensanglanta le palais des rois de Juda. || 2° Par extension, il se dit d'objets et d'événements à propos desquels le sang est versé. Vous me rendez le sceptre.... je vous conjure.... De n'ensanglanter pas ce que vous me rendez; Faites grâce, seigneur, ou souffrez que j'en fasse [aux assassins de Pompée], CORN. *Pomp.* IV, 3. Seigneur, ensanglanter cette illustre journée.... ID. *Attila*, V, 4. Jephté ensanglante sa victoire par un sacrifice qui ne peut être excusé que par un ordre secret de Dieu, sur lequel il ne lui a pas plu de nous rien faire connaître, BOSS. *Hist.* I, 4. Je ne réponds pas que ma main, à vos yeux, N'ensanglante à la fin nos funestes adieux, RAC. *Bérén.* V, 6. Ce n'est pas que son bras disputant la victoire N'en ait aux ennemis ensanglanté la gloire, ID. *Alex.* III, 2. Ah! n'ensanglantez pas le prix de la victoire, VOLT. *Alz.* IV, 1. Les cruels ont deux fois ensanglanté la paix, M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 4. Il est, Sophie, un monstre à l'œil perfide [la police] Qui de Venise ensanglanta les lois, BÉRANG. *Cachet.* || Ce prince a ensanglanté son règne, il s'est montré cruel. || 3° Ensanglanter la terre, faire des guerres sanglantes. Les conquérants ensanglantent la terre. Laissons au temps le soin de réformer la terre; Cultivons-la, mon fils, ne l'ensanglantons plus, MASSON, *Helv.* VIII. || Il se dit aussi de ce qui fait verser beaucoup de sang. L'exil des Tarquins même ensanglanta nos terres, CORN. *Cinna*, II, 1. Ces guerres ont ensanglanté l'Europe bien longtemps, VOLT. *Voyage de la raison.* Jamais la philosophie n'ensanglanta l'univers; si les philosophes eurent des disputes entre eux, la tranquillité des nations n'en fut pas troublée, D'HOLBACH, *Ess. Préj.* ch. 10, dans DUMARSAIS, t. VI, p. 234. || 4° Ensanglanter des jeux, les faire dégénérer en rixe sanglante. Trois fois le festin fut sur le point d'être ensanglanté, HAMILT. *Gramm.* 6. Malheur aux mortels sanguinaires Qui par de tragiques forfaits Ensanglantent ses doux mystères, J. B. ROUSS. *Cantate de Bacchus.* || 5° Ensanglanter la scène, représenter des meurtres sur le théâtre. Le valet d'Antoine : N'ayez pas peur, je vais vous percer la bedaine. — Antoine : Arrête, il ne faut pas ensanglanter la scène, La règle le défend, LA FONT. *Ragotin*, IV, 9. Il [Eschyle] évita toujours d'ensanglanter la scène, parce que ses tableaux devaient effrayer sans être horribles, BARTH. *Anach.* ch. 69. || 6° S'ensanglanter, *v. réfl.* Se tacher de sang. Il s'est ensanglanté en tuant un loup.

— HIST. XIe s. Tout en verrez le brant [la lame de l'épée] ensanglentet, *Ch. de Rol.* LXXXIII. || XIIe s. Pinabaux trebucha sur l'erbe ensanglantée, *Ronc.* p. 196. Il l'ensanglantent [teignent de sang] del sanc à un levrier, *li Coronemens Looys*, v. 1305. || XIIIe s. Il l'emmainent en prison tout plaié [blessé] et ensanglanté, HENRI DE VALENC. XXVI. Vous m'adoubastes, sire, n'i a mestier celée, Me çainsistes, biaus sire, une moult longue espée; Moult me poise forment ne l'aie encor mostrée Et du sanc aus François tainte et ensanglantée, *Ch. d'Ant.* V, 921. || XVIe s. Comme quand on a livré à l'occision ses plus proches parens, et ensanglanté ses mains dans le sang de ses propres amis, LANOUE, 64. Ce qui faict veoir tant de cruautez inouies aux guerres populaires, c'est que cette canaille de vulgaire s'aguerrit et se gendarme à s'ensanglanter jusqu'aux coudes et deschiquetter un corps à ses pieds, MONT. III, 109.

— ÉTYM. *En* 1, et *sanglant*; provenç. *ensanglentar*, *ensanglantar*; espagn. *ensangrentar*; portug. *ensanguentar*.

† **ENSECTIONNEMENT** (an-sè-ksio-ne-man), *s. m.* Terme d'art militaire. Évolution qui forme la section d'infanterie.

† **ENSEIGNABLE** (an-sè-gna-bl'), *adj.* Qui peut être enseigné, en parlant des personnes et des choses. Ce garçon n'est pas enseignable. Cette science n'est pas enseignable.

— HIST. XIVe s. Enseignable, DU CANGE, *sequacés.*

— ÉTYM. *Enseigner*; provenç. *ensenhable*, *enseignable*.

† **ENSEIGNANT, ANTE** (an-sè-gnan, gnan-t'), *adj.* Qui enseigne. Notre manie enseignante et pédantesque est toujours d'apprendre aux enfants ce qu'ils apprendraient beaucoup mieux d'eux-mêmes, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Le corps enseignant, l'université. || Église enseignante, la réunion des premiers pasteurs de l'Église à qui Jésus a dit : Allez, enseignez toutes les nations.

ENSEIGNE (an-sè-gn'), *s. f.* || 1° Marque, indice pour faire reconnaître quelque chose. Donner de bonnes, de fausses enseignes. Les témoins déposaient qu'autour de ces rayons Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs, De couleur fort tannée, et tels que des abeilles, Avaient longtemps paru; mais quoi? dans les frelons Ces enseignes étaient pareilles, LA FONT. *Fabl.* I, 21. L'empreinte dont tous ses traits portent la divine enseigne, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 5. || À bonnes enseignes, à bon titre, avec sûreté, en toute garantie. Vous êtes comme il faut pour n'être persuadée qu'à bonnes enseignes, SÉV. 92. Il n'y a pas trop de sûreté de se mettre sur le Rhône qu'à bonnes enseignes, RAC. *Lett.* 7 *à la Fontaine.* Elle ne voulait rien éprouver de l'amour qu'à bonnes enseignes, HAMILT. *Gramm.* 10. N'en voulant favoriser aucun qu'à bonnes enseignes, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 7. Qui ne s'en laisse imposer qu'à bonnes enseignes, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Je me suis emparé de vingt paires de mulets que je ne rendrai qu'à bonnes enseignes, P. L. COUR. *Lett.* I, 109. || À telles enseignes que, en preuve que. J'ai payé le reliquaire à ce jeune homme, à telles enseignes qu'il doit avoir actuellement sur lui cent vingt écus d'or que je lui ai comptés, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* II, 10. À telles enseignes que j'ai encore un mouchoir à elle, qu'elle a oublié chez moi, MARIVAUX, *Marianne*, 1re partie. || 2° Anciennement. Enseigne ou faveur, pièce détachée de la parure d'une dame et donnée à un chevalier combattant dans un tournoi. || 3° Ancien terme de manufacture. Une certaine mesure de drap, qui revenait à trois aunes. Une pièce de quinze enseignes, c'est-à-dire de quarante-cinq aunes. || 4° Tableau figuratif mis au-dessus d'une maison pour indiquer le commerce ou la profession du propriétaire. L'enseigne fait la chalandise, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. Ne songez pas même à réformer les enseignes d'une ville, LA BRUY. X. Elle aura bien de la peine à quitter un hôtel pour reprendre son enseigne de la Picarde, DANCOURT, *Déroute de Pharaon*, sc. 7. [Le portrait du roi d'Yvetot] C'est l'enseigne d'un cabaret Fameux dans la province, BÉRANG. *Yvetot.* || Nous sommes tous deux logés à la même enseigne, c'est-à-dire nous sommes dans le même embarras, ou malheur, ou perte. || Il a logé à l'enseigne de la lune, il a couché à l'enseigne de la belle étoile, se dit de quelqu'un qui, n'ayant point de logis, ayant été mis hors du sien, a couché dehors. || Fig. On ne passe point dans le monde pour se connaître en vers, si l'on n'a mis l'enseigne de poëte, ni pour être habile en mathématiques, si l'on n'a mis celle de mathématicien; mais les vrais honnêtes gens ne veulent point d'enseigne, PASCAL, *Pensées*, part. I, art. IX. Folie de mettre l'enseigne de philosophie, LA BRUY. XII. Le châtiment tomba sur ses oreilles, Qui, tout à coup s'allongeant à merveilles, Par leur longueur et leur mobilité Servent d'enseigne à sa fatuité, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 5. || C'est une enseigne à bière, se dit d'un portrait, d'un tableau mal peint. M. Durand a mis beaucoup de nouvelles nuances à son enseigne à bière, VOLT. *Lett. Thibouville*, 9 janvier 1771. || 5° Drapeau, signe de ralliement dans les armées romaines. Les enseignes romaines étaient des aigles. Vous marcherez à Rome à communes enseignes, CORN. *Sertor.* I, 3. Que ceux qui ont fait serment marchent sous mes enseignes, MONTESQ. *Esp.* VIII, 13. || Par extension, toute espèce d'étendard. La guerre est presque aussi ancienne que le genre humain, et les enseignes sont aussi anciennes que la guerre, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 298. Il veut qu'au bruit des cors, au son de la cymbale, On déroule à l'instant son enseigne royale, DELILLE, *Par. perdu*, I. Prend-il la fuite, est-il pris? tous les corps se dispersent ou se rangent sous

les enseignes de l'ennemi, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 34. || Fig. Marcher, combattre sous les enseignes de quelqu'un, se ranger sous son autorité. Où tes maîtres séduits marchent sous tes enseignes, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 6° Terme de marine. Enseigne de poupe, le pavillon qui se met sur la poupe. || Gaule d'enseigne, se dit quelquefois du petit mât qui porte l'enseigne. || 7° Dans l'ancienne infanterie française, la charge de porte-drapeau. Son fils obtint une enseigne. || La compagnie commandée par celui qui avait la charge d'enseigne. || *S. m.* Celui qui portait l'enseigne. Un enseigne aux gardes. || Dans la marine, un enseigne de vaisseau, officier dont le grade était le moins élevé (depuis peu d'années on y a substitué le titre de lieutenant de frégate). La singularité du fait et le courage que cet enfant avait témoigné, lo firent faire enseigne après le combat, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 30, dans POUGENS. || Proverbe. A bon vin il ne faut pas d'enseigne, et, elliptiquement, à bon vin pas d'enseigne, c'est-à-dire il n'est pas nécessaire de faire beaucoup d'efforts pour mettre en vogue ce qui est bon.

— HIST. XIe s. L'enseigne [de] Charle n'i devons ublier, *Ch. de Rol.* XC. Geifreid d'Anjou qui l'enseigne tenet, *ib.* CCLIX. Charles [crie] montjoie l'enseigne renomée, *ib.* CCLX. || XIIe s. En meint estor fu veü ses enseignes, *Ronc.* p. 4. Jamais en nos aages [nous] ne portassions ansaigne, *Sax.* XXX. Vestu [il] ot un bliaut à anseigne d'orfrois, *ib.* XXXIII. || XIIIe s. Alés moi bientost à Serre, et distes au castelain de par moi que par nulle ensegne que je li mange [mande] ne por nulle lettre, que il ne renge [rende] le castiel, H. DE VALENC. XXII. Et s'on voit qu'ele en die vraies ensengnes, on l'en doit plus tost croire que une autre, BEAUM. XVIII, 3. Tu li diras que il te croie, à teles enseignes que tu iras combatre à l'empereur de Perse à tout trois cens homes, sanz plus, de ta gent, JOINV. 264. Il te mande que ce fu il meesmes que tu trovas al bois les bestes gardant, et à icelles ansaignes que il te dist que il venroit à toi quant il voldroit, *Merlin*, f° 42, *verso*. || XIVe s. Dites-lui que vers lui [je] vous envoie prier; A très bonnes enseignes vous pourrez avancier, *Guescl.* 12972. En oultre nous plaist et voulons, que tous lesdit Juys et Juyves demourans en nostre dit royaume portent leur enseigne acoustumée au dessus de la ceinture et en lieu plus apparent, et sera ladicte enseigne du large du seel de nostre Chastellet de Paris; et qui sera trouvé sens enseigne, il paiera vint solz parisis d'amende, DE LABORDE, *Émaux*, p. 262. Il est permis aux filles de joie de la ville de Thoulouse de porter et vestir telles robes et chapperons comme elles vouldront, et entour l'un de leurs bras une ensaigne ou difference d'un jaretier ou lisiere de drap d'aultre couleur que la robe, ID. *ib.* Pour six sainctures et dix aulnes de rubant blanc, pour faire enseignes es livres, ID. *ib.* || XVe s. Un chascun d'eulx [des trois ordres] son droit estat maintiengne; Car l'exceder est monstre et droicte ensaigne De pis avoir pour le peuple et l'Église, E. DESCH. *Souffr. du peuple.* D'assez d'autres nobles hommes pourroit-on dire, desqueulx, quand jeunes estoient, les enseignes de leurs enfances demonstroient enseignes de leurs conditions, *Bouciq.* I, 2. A Jehan Martin orfevre, demeurant à Boulongne, pour une enseigne ou ymage d'or faicte en la reverence de Nostre Dame de Boulongne, DE LABORDE, *Émaux*, p. 262. Plusieurs coups et entre les autres ung en la gorge dont l'enseigne lui est demeurée toute sa vie, COMM. I, 4. Et pour toutes enseignes n'y est memoire d'eulx [des Français en Sicile] que pour les sepultures de leurs predecesseurs, ID. VI, 3. Les Suisses, qui rapporterent tous leurs enseignes, ID. VIII, 14. Il n'a pas esté seul entaché de ce mal [la jalousie]; mais toutesfois, pour ce qu'il fut outre l'enseigne, je ne me saurois passer sans faire savoir le gracieux tour qu'on lui fit, LOUIS XI, *Nouv.* XXXVII. || XVIe s. Ne bourgs, chasteaulx, manoirs, villes, champaignes, Où n'ait planté ses guydons et enseignes, J. MAROT, V, 56. Il y en a aucuns qui à faulses enseignes, usurpent le nom d'historiens, AMYOT, *Préf.* XII, 39. Le trident l'enseigne de Neptune, ID, *Thés.* 6. Les souldars qui sont soubs une mesme enseigne s'appellent *manipulares*, ID. *Rom.* 12. Les faisceaux de verges, enseignes du souverain magistrat, ID. *Public.* 64. La ville d'Orchomene avoit reçu deux enseignes [compagnies] de gens de pied pour la garder, ID. *Pélop.* 29. Un port' enseigne qui estoit à la garde du bourg Saint Pierre, MONT. I, 61. Il n'en adveint pas si heureusement à l'enseigne du capitaine Julle, ID. I, 62. Je m'asseure avoir veu donner pour trois sols la douzaine des figures d'enseignes que l'on portoit aux bonnets, lesquelles estoyent si bien labourées et leurs esmaux si bien parfondus sur le cuivre, qu'il n'y avoit nulle peinture si plaisante, PALISSY, 308. Chacune enseigne coustumierement des uns et des autres estoit accompagnée de cent ou six vingt hommes, FROUMENTEAU, *Finances*, 3e liv. p. 405. Le seigneur Horace Baion, chef des enseignes noires [les bandes noires], DU BELLAY, *Mém.* liv. III, f° 84, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *enseigna*, *enseyna*, *essenha*; catal. *insignia*; anc. espagn. *enseña*; ital. *insegna*; du latin *insignia*, pluriel neutre de *insignis*, insigne, de *in*, et *signum*, signe. Dans les anciens textes on trouve parfois *enseigne* masculin, qui vient alors directement du neutre *insigne*.

ENSEIGNÉ, ÉE (an-sè-gné, gnée), *part. passé.* || 1° Qui reçoit l'enseignement. La jeunesse enseignée dans les colléges. || 2° Qui est donné en enseignement. Les mathématiques enseignées avec succès par ce professeur. || 3° Indiqué. Chemin mal enseigné.

ENSEIGNEMENT (an-sè-gne-man), *s. m.* || 1° L'action d'enseigner. La carrière de l'enseignement. Ce professeur a la pratique de l'enseignement. || 2° Enseignement public, l'enseignement que donne l'État; il se divise en primaire, secondaire et supérieur. || Enseignement primaire, celui qui donne les premiers éléments des connaissances, lecture, écriture et arithmétique. || Enseignement secondaire, celui qui embrasse l'étude des langues anciennes, de la rhétorique et les premiers éléments des sciences mathématiques et physiques et de la philosophie. Il se donne dans les lycées et les colléges, ainsi que dans les petits séminaires. || Enseignement supérieur, celui qui est destiné à enseigner dans toute leur étendue les lettres, les langues, les sciences et la philosophie. Il se donne dans les facultés, au Collége de France et dans les grands séminaires. || 3° Se dit des différentes méthodes d'enseignement. || Enseignement individuel, celui dans lequel le professeur s'occupe en particulier et successivement de chacun des élèves d'une classe. || Enseignement mutuel, celui dans lequel on emploie les élèves les plus avancés sous le titre de moniteurs, pour répéter aux autres ce qu'eux-mêmes viennent d'apprendre. || Enseignement simultané, celui dans lequel le professeur s'adresse à la masse des élèves de la classe ou d'une subdivision, et leur fait faire à tous en même temps les mêmes exercices. || Enseignement professionnel, celui dans lequel on apprend aux enfants ce qui est nécessaire à la profession qu'ils doivent suivre un jour et principalement aux professions commerciales et industrielles. || 4° Enseignement libre, enseignement que donnent les particuliers, par opposition à l'enseignement public ou de l'État. || Enseignement obligatoire, disposition légale en vertu de laquelle tous les pères sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école. || 5° La carrière de l'enseignement, le corps enseignant. Il est entré dans l'enseignement. Il se destine à l'enseignement. || 6° L'action d'instruire en général. L'enseignement développe la moralité d'un peuple. || En un sens plus restreint et spécial. L'enseignement universitaire. L'enseignement des jésuites. || 7° Précepte qui enseigne à faire ou à éviter. L'art de la guerre A moins d'enseignements que tu n'as de vertus, MALH. I, 4. Satisfaites les dieux par votre amendement, Et sachez-moi bon gré de cet enseignement, ROTR. *Antigone*, V, 5. Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli; voilà les enseignements que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les enseignements que Dieu donnait à son peuple, ID. *Lett.* 258. Et pratiquons cet enseignement, PASC. dans COUSIN. || 8° *Au plur.* Ancien terme de pratique. Titres et enseignements, les pièces servant à prouver un droit, une possession, une qualité.

— HIST. XIIIe s. Ge ai affermé par mes enseignemenz les colonnes de Dieu, *Psautier*, f° 88. Car voi bien que vous escrivés On livre du cuer volentiers Tous mes enseignemens entiers, *la Rose*, 13705. Le pape Gregoire, Qui par lettres la saluoit Et mult d'escriz li envoioit, Où mult avoit d'enseignement, Por qu'ele vesquist chastement, RUTEB. II, 196. Lors appela mons Philippe son filz, et li commanda à garder aussi comme par testament touz les enseignemens que il lui lessa, JOINV. 300. Et ce prince et tout son peuple reçurent leur enseignemens [des prédicateurs] si debonnairement, que il furent touz baptiziés, ID. 264. || XVe s. L'empereur revestu de ses habits et ensaignements [insignes] imperiaux, *Chr. de St Denis*, t. II, f° 33, dans LACURNE. Et en ce faisant, tiens bien l'enseignement du sage duc d'Athenes qui fut appelé Pericles qui disoit, comme rapporte Justin.... *Bouciq.* part. IV, ch. 6. || XVIe s. Protus se frappa tout soubdain de ce mesme glaive, honteux, à mon advis, d'avoir eu besoin d'un si cher et precieux enseignement [le coup dont sa femme s'était frappée], MONT. III, 182.

— ÉTYM. *Enseigner*; provenç. *ensegnamen*, *ensenhaman*, *essegnamen*; espagn. *enseñamiento*; ital. *insegnamento*.

ENSEIGNER (an-sè-gné), *v. a.* || 1° Indiquer, faire connaître. Enseigner les détours d'un bois. Enseigner le chemin le plus court à un voyageur égaré. Et vous m'avez au crime enseigné le chemin, CORN. *Cinna*, V, 2. Qui se lasse d'un roi peut se lasser d'un père; Mille exemples sanglants nous peuvent l'enseigner, ID. *Nicom.* II, 1. Vous vous mettez fort mal au chemin de régner. — Seigneur, si je m'égare, on peut me l'enseigner, ID. *ib.* III, 1. Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie, Il est, vous le savez, une plus noble voie : Je me suis vu, madame, enseigner ce chemin Et par plus d'un héros et par plus d'un Romain, RAC. *Bérén.* V, 6. Enseignez-moi, Thébains, le palais de vos princes, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, IV, 2. || 2° Faire savoir, démontrer, en parlant d'un art, d'une science, en donner des leçons. Enseigner le latin, le dessin, l'escrime. Parmi les diverses sciences qu'ils [les pédagogues] se vantent de leur enseigner [aux enfants], ils se gardent bien de choisir celles qui leur seraient véritablement utiles, parce que ce seraient des sciences de choses et qu'ils n'y réussiraient pas, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Absolument. Rien n'étouffe plus la doctrine que de mettre à toutes les choses une robe de docteur; les gens qui veulent toujours enseigner empêchent beaucoup d'apprendre, MONTESQ. *Déf. Esprit des lois*, part. 3. || 3° Faire connaître comme par une sorte de leçon. Quelques animaux nous ont enseigné à bâtir des maisons. Que saurait enseigner aux princes Le grand démon qui les instruit, Dont ta sagesse en nos provinces Chaque jour n'épande le fruit? MALH. III, 2. Instruisez-le d'exemple, et vous ressouvenez Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez, CORN. *Cid*, I, 3. L'amour généreux de la vérité fait très-souvent perdre les chaires où l'on ne doit enseigner que la vérité, MALEB. *Recherche*, IV, 9. Non, quoi que l'ignorance enseigne sur ce point, BOIL. *Épît.* XII. Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer, RAC. *Athal.* III, 4. Il est d'autres vertus que je veux t'enseigner, VOLT. *Alz.* V, 7. Enseignez la raison, la justice et les mœurs, ID. *Orphel.* V, 6. Le faux zèle Enseigne à tout souffrir comme à tout hasarder, ID. *Henr.* ch. X. S'ils se servirent du mensonge pour enseigner des vérités, ils étaient indignes de les enseigner; ils n'étaient pas philosophes, ils étaient tout au plus de très-prudents menteurs, ID. *Dict. phil. Philosophe*, I. Un sage simple, sans faste, sans imposture [Confucius], qui enseignait aux hommes à vivre heureux, six cents ans avant notre ère vulgaire, dans un temps où tout le septentrion ignorait l'usage des lettres, ID. *ib.* Tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre, J. J. ROUSS. *Rép. au roi de Pologne.* Les mœurs qu'en ce désert enseigne la nature, DUCIS, *Macbeth*, IV, 6. || 4° Apprendre à savoir, instruire, avec un nom de personne pour complément direct. Enseigner la jeunesse. [L'ingrat] ne tiendra compte ni de ceux qui l'ont mis au monde, ni de ceux de qui il a mangé le pain, ni de ceux qui l'ont enseigné, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 17. Une femme qui peut faire des fautes dans sa langue, si elle n'y a été enseignée, VOIT. *Lett.* 185. Dans l'Église naissante, on enseignait les catéchumenes, c'est-à-dire ceux qui prétendaient au baptême, avant que de le leur conférer, PASC. *Compar. des chr.* J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne [les rois] et en leur donnant et en leur ôtant le pouvoir, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Ils nous ont enseignés par leur ignorance même, ID. *Serm. Quinq.* Allez, dit-il, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant.... ID. *Hist.* II, 6. Il [Jésus-Christ] l'a enseignée [l'Église] avec tant de soin, FLÉCH. III, 407. Il [Jésus-Christ] inspire des prophètes pour nous enseigner, MASS. *Av. Divinité de J. C.* Nous avons enseigné ces braves insulaires, VOLT. *Orphel.* V, 5. Les anciens Toscans, qui enseignèrent les Romains, savaient quelque chose de plus que les peuples occidentaux, ID. *Mœurs*, *Av. prop.* Ce dogme par qui nous sommes enseignés que les prieres des mortels hâtent la délivrance des âmes, CHATEAUBR. *Génie*, II, V, 15. || En cet emploi,

enseigner ne prend ni complément indirect ni verbe après lui. || 5° S'enseigner, *v. réfl.* Se faire leçon à soi-même. Afin que.... aux dépens d'autrui Sage je m'enseignasse, RÉGNIER, *Sat.* XII. Vous [prêtre] enseignez les autres et vous ne vous enseignez pas vous-même, MASS. *Av. Jug. univ.* || Être enseigné, démontré. Les mathématiques s'enseignent dans cet établissement.

— SYN. ENSEIGNER, INSTRUIRE. Enseigner, c'est donner l'enseignement; instruire, c'est donner l'instruction. Il y a donc dans enseigner quelque chose qui regarde moins le résultat et davantage les moyens; c'est le contraire dans instruire. A un autre point de vue, instruire se dit plus exclusivement de l'enseignement intellectuel, et enseigner de l'enseignement moral : allez et enseignez toutes les nations; mais on dira à un professeur : instruisez mon fils. Enfin, en plusieurs cas, ces deux mots prennent une signification analogue et se confondent.

— HIST. XI° s. S'est quil [qui le] demande, ne l'estuet enseigner [il n'est besoin qu'on le lui montre], *Ch. de Rol.* VIII. || XII° s. Enseignez moi un home de bernage [vaillance], *Ronc.* p. 13. Et de bataille hardis et enseignés, *ib.* p. 65. Je vous ensegnerai [indiquerai] un juïse [jugement, supplice] pesant, *ib.* p. 199. Isnels [prompt] por enseignier, et tardis [tardif] por oïr, ST BERN. p. 553. Cil qui lui ont ensaigné et apris A eslogner ceus de ci environ, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 184. Herupois sont moult sage, leur gent bien enseignie, *Sax.* XX. Reis, fait li sainz Thomas, mal estes enseigniez; Vus n'estes mie tels cum estre soliez Al tens que vus servi.... *Th. le mart.* 118. Les proveires [prêtres] ne deiz enseignier ne mener; Ensuivre les t'estuet [tu dois les suivre], devant deivent aler, *ib.* 73. || XIII° s. Amors proi [je prie l'Amour] ke m'ensaint [qu'il m'enseigne] à faire vo talent, *Poésies mss. avant* 1300, t. II, p. 959, dans LACURNE. Ainsi caroloient ilecques Ceste gens, et autres avecques, Qui estoient de lor mesnies, Franches gens et bien enseignies [bien élevées], Et gens de bel afetement [manière] Estoient tuit communement, *la Rose*, 1289. Oncques tel response n'issi [ne sortit] D'omme vilain mal enseignié, *ib.* 1941. Par cest livre porra il [le comte] estre enseigniez comment il devera garder et fere garder les coustumes de sa terre, BEAUM. 12. Le connestable en parla au Beduyn, et il dit que il n'en enseigneroit ja gué, se l'en ne li donnoit les deniers avant, JOINV. 223. Un cordelier vint à li au chastel de Yeres, et, pour enseigner le roi, dit en son sermon, ID. 199. || XIV° s. Les autres ars et sciences enseignent ung homme estre bon edifieur et bon paintre, ORESME, *Prol.* || XV° s. [Édouard fait sortir de Calais tous les habitants pour la repeupler de purs Anglais] et ne retint que trois hommes : un prestre et deux autres anciens hommes, bon coustumiers des lois et ordonnances de Calais; et fut pour enseigner les héritages, FROISS. I, I, 322. || XVI° s. .... Car chacun jour au camp sous leur enseigne Font exercice, et l'un à l'autre enseigne A tenir ordre et manier la picque, MAROT, II, 20. Il leur enseigna la sobriété et les accoustuma à peu parler, AMYOT, *Lyc. et Num. comp.* 7. Il ordonna qu'ilz fussent elevez, instruits et enseignez soubs mesmes maistres, ID. *ib.* 9. Il enleva l'or et tua sur le champ le pauvre Barbare qui le luy avoit enseigné, de peur qu'il ne le dist à d'autres, ID. *Arist.* 13. O gentils oiselets que vous estes heureux! Nature d'elle mesme à l'amour vous enseigne, RONS. 181.

— ÉTYM. Provenç. *enseignar, ensegnar, essegnar*; catal. *ensenyar*; espagn. *enseñar*; portug. *ensinar*; ital. *insegnare*; d'un bas-latin *insignare*, de *in*, en, et *signum*, signe.

† ENSEIGNEUR (an-se-gneur), *s. m.* Celui qui enseigne. Ceux qui se disaient penseurs, enseigneurs, crurent que l'âme humaine était un souffle d'air, VOLT. *Âme*, 4.

— HIST. XIII° s. Et tele courtoisie vous fait [Dieu], que il vous a baillé enseigneurs, par quoi vous conoissez quant vous faites le bien et quant vous faites le mal, JOINV. 258. || XV° s. Conseillers des princes futurs et enseigneurs du simple peuple, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 2.

— ÉTYM. *Enseigner*; provenç. *ensegnaire, enseignador*; espagn. *enseñador*; ital. *insegnatore*. Dans le provençal, *ensegnaire* est le nominatif, et *enseignador* le régime.

ENSELLÉ, ÉE (an-sè-lé, lée), *adj.* || 1° Dont le dos et les reins, en parlant du cheval, présentent une concavité marquée semblable à une selle. Les chevaux qui vivent très-vieux deviennent souvent ensellés dans leurs dernières années. || 2° Terme de mer. Navire ensellé, navire dont l'avant et l'arrière sont fort relevés et le milieu fort bas.

† ENSELLER (an-sè-lé), *v. a.* Terme de manége. Mettre la selle à un cheval.

— HIST. XI° s. Quatre chivalz enselez et enfrenez, *Lois de Guill.* 23.

— ÉTYM. *En* 1, et *selle*; provenç. *ensellar, enselar, esselar*; espagn. *ensillar*.

ENSEMBLE (an-san-bl'), *adv.* || 1° L'un avec l'autre, les uns avec les autres. Ils sont sortis ensemble. Chantons, dansons ensemble. Ensemble vous vivrez dans vos ardeurs fidèles, Comme deux vrais enfants, comme deux tourterelles, MOL. *Tart.* II, 2. Quand l'amour et l'ambition se rencontrent ensemble, PASC. *Passions de l'amour.* Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble; Je vous expliquerai le nœud qui les rassemble, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Hélas! dit Philémon, si votre main puissante Voulait favoriser jusqu'au bout deux mortels, Ensemble nous mourrions en servant vos autels, ID. *Phil. et Baucis.* Puissent la Mecque ensemble et Médine et l'Asie Punir tant de fureur et tant de perfidie! VOLT. *Fanat.* V, 2. Plus il y a d'hommes ensemble, plus ils sont vains, et sentent naître en eux l'envie de se signaler par de petites choses, MONTESQ. *Esp.* VII, 1. Rien ne lie tant les cœurs que de pleurer ensemble, J. J. ROUSS. *Confess.* X. L'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentiments qui soient parmi les hommes, l'amour conjugal et l'amour fraternel, ID. *Inégal.* 2° partie, p. 122, dans POUGENS. Notre courtisan philosophe, si ces deux mots peuvent aller ensemble, aimait à raconter cette histoire, D'ALEMBERT, *Éloges*, *Rose.* Depuis longtemps on soupçonnait que l'Amazone et l'Orénoque communiquaient ensemble par la rivière Noire, où la cour de Lisbonne a plusieurs établissements, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 11. Le silence même prouve que les âmes peuvent être heureuses par la présence l'une de l'autre; car ce silence n'opère ni le dégoût ni l'ennui; on ne dit rien, mais on est ensemble, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 78. Allez, et, bénissant le Dieu qui vous rassemble, Chantez, priez, pleurez, consolez-vous ensemble, DELILLE, *Pitié*, IV. || Être bien ensemble, se dit de gens qui ont de bons rapports entre eux. Nous sommes très-bien ensemble, SÉV. 44. || 2° A la fois, en même temps, simultanément. Il fut convenu que les deux adversaires tireraient ensemble. Je ne suis pas ensemble aveugle et téméraire, MALH. V, 30. Il en est de même des discours que des corps qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage et à la juste proportion de leurs membres; de sorte même qu'encore qu'un membre séparé de l'autre n'ait rien en soi de remarquable, tous ensemble ne laissent pas de faire un corps parfait, BOIL. *Longin*, *Sublime*, ch. 32. Vous me haïssez plus que tous les Grecs ensemble, RAC. *Andr.* III, 6. J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre, ID. *Iph.* IV, 6. Il eût été trop heureux s'il eût pu se livrer ensemble à son goût soit pour la poésie, soit pour la philosophie, soit pour toutes les deux ensemble, FONTEN. *Manfredi.* Sous le vain nom de bienfaiteurs Ces grands semaient ensemble et les dons et l'offense, GILBERT, *le Jug. dernier.* Ce sentiment confus de tendresse et d'effroi Qui la rapproche ensemble et l'éloigne de moi, DUCIS, *Oscar*, I, 5. || Tout ensemble, même sens. Je mourrai tout ensemble heureux et malheureux, Heureux pour vous servir de perdre ainsi la vie, Malheureux de mourir sans vous avoir servie, CORN. *Cinna*, I, 4. J'ai peu d'heures de loisir et de santé tout ensemble, PASC. dans COUSIN. Quand on a l'un et l'autre esprit [l'esprit géométrique et l'esprit de finesse] tout ensemble, ID. *Passions de l'amour.* Les fidèles apprennent que le vrai Dieu, le Dieu d'Israël, le Dieu un et indivisible auquel ils sont consacrés par le baptême, est tout ensemble Père, Fils et Saint-Esprit, BOSS. *Hist.* II, 6. Il instruit les empereurs et tout ensemble fait rendre l'obéissance qui leur est due, ID. *ib.* I, 11. On l'approche tout ensemble avec liberté et avec retenue, LA BRUY. II. C'est ainsi qu'un célèbre écrivain qui n'est ni spinosiste ni déiste, s'est vu accuser dans une gazette sans aveu d'être l'un et l'autre, quoi qu'il soit aussi impossible d'être tous les deux à la fois que d'être tout ensemble idolâtre et juif, D'ALEMBERT, *Préface*, 3° vol. *Encycl. Œuvres*, t. I, p. 395, dans POUGENS. || 3° Ensemble, en corps, en masse. Vendre le tout ensemble. Pendant qu'Annibal resta avec son armée ensemble, il battit les Romains, MONTESQ. *Rom.* IV. Il s'agissait de surprendre l'armée russe, ensemble ou dispersée, de faire un coup de main avec quatre cent mille hommes, SÉGUR, *Hist. de Napol.* III, 2. || Le tout ensemble, le tout pris à la fois et sans avoir égard aux détails. Cette comédie a des défauts, mais le tout ensemble attache les spectateurs. || 4° Terme de peinture. Cette figure est bien ensemble, elle a de justes proportions. Mettre une figure ensemble, en ensemble ou d'ensemble. || 5° *S. m.* L'union des parties dans un tout; l'effet qui en résulte. Tout cela forme un assez bel ensemble. Ce n'est pas assez que d'avoir bien établi l'ensemble, il s'agit d'y introduire les détails sans détruire la masse, DIDEROT, *Essai sur la peint.* ch. I. Il y a dans le discours deux choses, la liaison et l'ensemble, CONDILLAC, *Gramm.* I, 27. Pour juger du génie de Lycurgue, c'est l'ensemble de sa législation qu'il faut considérer, BARTHÉL. *Anach.* ch. 51. En poésie, rien n'est beau que par les rapports des détails avec l'ensemble et de l'ensemble avec nous-mêmes, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VIII, p. 222, dans POUGENS. Le charme des détails, les beautés de l'ensemble, DELILLE, *Imagin.* III. || 6° Terme de musique. Accord. Exécuter des chœurs avec beaucoup d'ensemble. || Morceau d'ensemble, morceau composé de plusieurs parties exécutées par plusieurs instruments ou plusieurs voix. Musique d'ensemble. || Absolument. Le finale se termine par un bel ensemble. || 7° Terme militaire. Cohésion qui est entre les parties d'un corps de troupe. Son combat de la veille et sa marche nocturne avaient achevé son corps d'armée; ses divisions avaient encore quelque ensemble, mais pour se traîner, pour mourir et non pour combattre, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 5. || Ces soldats commencent à mettre de l'ensemble dans leurs mouvements, c'est-à-dire ils manœuvrent, ils manient leurs armes avec accord. || Terme de marine. Mouvement d'ensemble, manœuvre générale d'une flotte ou d'une escadre. || 8° Terme de manége. Un cheval a de l'ensemble, lorsque ses proportions sont bonnes et régulières; ses allures, ses mouvements ont de l'ensemble, lorsqu'ils sont réguliers et uniformes. || Mettre son cheval ensemble, l'obliger à rassembler et à bien distribuer ses forces. Mettre bien ensemble, mettre un cheval sur les hanches. || Effets d'ensemble, l'action combinée de la main et des jambes ayant pour but de ramener à la position d'équilibre, sans produire de mouvement en avant ni en arrière, toutes les parties du cheval. || 9° La totalité. L'ensemble des hommes qui peuplent la terre. L'ensemble des nations européennes. L'ensemble des ordonnances des anciens rois de France.

— HIST. XI° s. Ensemble od lui Roland et Olivier, *Ch. de Rol.* VIII. Qui quel compert [quel que soit celui qui le payera, qui sera vaincu], venuz en sont ensemble [aux mains], *ib.* CXXII. || XII° s. Si lui a dit : ensanble n'irons plus, *Ronc.* p. 90. Ensemble convient remanoir Moi et amor par estouvoir [par devoir], *Couci*, XVIII. Mainte bataille [ils] en firent et mainte occision, Et si murent ansamble meslée et contençon, *Sax.* III. Tant se sunt d'ambes parz de l'acorde pené Li bons reis Loewis e evesque e abé, Qu'ensemble sunt li reis e saint Thomas alé, Si tost cum s'entrevirent, *Th. le mart.* 113. || XIII° s. Jamais certes ne nous verrons, Ne ensanle ne parlerons, *Poésies mss. avant* 1300, t. IV, p. 1364, dans LACURNE. Et lors commencierent à aporter le gaaing et à metre ensemble, VILLEH. CVIII. Ensi fu li consaus [conseil] acordés, et alerent tout ensemble en une valée où il tenoient leur parlement, ID. LIX. Grant temps [Pepin et Berte] furent ensemble; car ainsi plut à Dieu, *Berte*, III. || XIV° s. Et ne sont pas ces trois choses divisées d'ensemble, ORESME, *Eth.* 19. || XV° s. D'Artevelle mit plusieurs fois le conseil des bonnes villes ensemble, pour parler de.... FROISS. I, I, 68. Et quand les seigneurs barons s'aprocherent, et qu'ils virent des lances et des espées venir ensemble, adonc y eut dure bataille, ID. I, I, 195. || XVI° s. Estes vous ceulx qui avez ce grand different ensemble? RABEL. *Pant.* II, 10. Et nous sembloyt à l'ouyr que ce feussent cloches grosses, petites et mediocres, ensemble sonnantes, ID. *ib.* V, 1. Pourquoy se diviseroyent-elles d'ensemble? CALV. *Instit.* 822. Ils couchent en des licts dix ou douze ensemble avec leurs femmes, MONT. I, 131. Grands conseillers aux affaires d'estat, et ensemble très sçavants, ID. I, 140. Ils n'ont rien à diviser et partir ensemble, ID. I, 215. La lecture qui plaist et profite, qui delecte et instruit ensemble, a tout ce que l'on sçauroit desirer, AMYOT, *Préf.* I, 25. Tant de fois s'appointer, tant de fois se fascher, Tant de fois rompre ensemble, et puis se renouer, RONS. 233. C'estoit au point du jour.... Quand tout ensemble on veille, et tout ensemble on dort D'un œil entre-surpris du frere de la mort, RONS. 706.

— ÉTYM. Picard, *ensane, insiane*; bourguig. *an-*

sanne; wallon, *èsône;* namurois, *èchône;* rouchi, *enchen, ensanne;* provenc. *ensems, ensemps, essemps;* anc. catal. *ensems;* anc. espagn. *ensemble;* anc. port. *ensembra;* ital. *insieme, insembre, insembra;* du latin *in*, en, et *simul*, ensemble (comp. SEMBLABLE). À côté d'*ensemble*, la vieille langue avait l'adverbe *ensemblement*.

ENSEMENCÉ, ÉE (an-se-man-sé, sée), *part. passé.* Champ ensemencé en blé.

ENSEMENCEMENT (an-se-man-se-man), *s. m.* Action de répandre sur le sol et d'enterrer les semences destinées à produire des récoltes nouvelles. L'ensemencement doit se faire en temps utile.

— SYN. ENSEMENCEMENT, SEMAILLES, SEMIS. Ensemencement est le terme générique. Il s'emploie en agriculture et y est synonyme de semailles, pour toutes les opérations de ce genre faites en grand et en plein champ. Semis s'emploie en horticulture et pour les petites quantités de semence. Ainsi ensemencement et semailles sont des termes d'agriculture; semis, un terme d'horticulture. Ensemencement, en sa qualité de terme générique, s'emploie pour autre chose que la terre : on dirait qu'une baie a reçu un ensemencement d'huîtres, non semailles ni semis.

— HIST. XVIe s. Donc sans retention, pourvoiés à l'ensemencement de l'estang avec toute liberalité, O. DE SERRES, 426.

— ÉTYM. *Ensemencer.*

ENSEMENCER (an-se-man-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : j'ensemençai, ensemençons), *v. a.* Opérer l'ensemencement. Ensemencer un champ. Il fallait labourer les tristes champs de Mars, Et des dents d'un serpent ensemencer la terre, CORN. *Méd.* II, 2. || Ensemencer un étang, une rivière, y mettre du menu poisson, de l'alevin. || S'ensemencer, *v. réfl.* Pour les céréales, la terre s'ensemence à l'automne ou au printemps.

HIST. XVIe s. La province estoit universellement partout ensemencée, AMYOT, *Eum.* 11. Un masle et trois ou quatre femelles suffiront pour vous ensemencer de telle volaille, O. DE SERRES, 364, 411.

— ÉTYM. *En* 1, et *semence.*

1. **ENSERRÉ, ÉE** (an-sè-ré, rée), *part. passé* d'enserrer 1. Serré dans. Le régiment, enserré dans un étroit espace, ne put se développer.

2. **ENSERRÉ, ÉE** (an-sè ré, rée), *part. passé* d'enserrer 2. Mis en serre. Des plantes exotiques enserrées.

† **ENSERREMENT** (an-sè-re-man), *s. m.* Action d'enserrer, d'enfermer.

— HIST. XVIe s. Enserrement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enserrer* 1.

1. **ENSERRER** (an-sè-ré), *v. a.* Serrer dans, enfermer, contenir. Il faut la [Rome] retenir et tout ce qu'elle enserre Comme un gage assuré des frais de cette guerre, DU RYER, *Scévole*, III, 2. Le dédale des cœurs en ses détours n'enserre Rien qui ne soit d'abord éclairé par les dieux, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Il retourne chez lui, dans la cave il enserre L'argent et la joie à la fois, ID. *ib.* VIII, 8. L'avare rarement finit ses jours sans pleurs; Il a le moins de part au trésor qu'il enserre, Thésaurisant pour les voleurs, Pour ses parents ou pour la terre, ID. *ib.* IX, 16. Les cieux instruisent la terre À révérer leur auteur; Tout ce que leur globe enserre Célèbre un Dieu créateur, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. Mais quand j'achetai, dites-moi, cette terre, Ses vignes et ses prés et tout ce qu'elle enserre, PH. POISSON, *Procur. arbit.* sc. 9.

— HIST. XIIIe s. Il la [sa fille] fait en la tour enserrer et remaindre, Ainsi la cuide bien chastier et destraindre, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 15. Il entra dedens, et il fu puis bien longuement enserés à mout grant mesaise bien par treize mois ou plus, VILLEH. CLIV. Champ ou vigne qui est enserrée en autres, doit avoir sa voie au plus près dou chemin, sanz le domage à voisin, *Liv. de just.* 142. Se li vilains pooit savoir Que je fusse ci enserré, *Ren.* 4441. Certes ge te ferai lier, Ou enserrer en une tour, *la Rose*, 3552. || XVIe s. Prescher liberté aux captifs, ouverture aux enserrez, CALV. *Inst.* 598. Depuis, estant arrivé à Periclès un renfort de plus grand nombre de vaisseaux, ilz furent adonc enserrez de tout poinct, AMYOT, *Péricl.* 49. En obscure fosse [je] m'enserre, Comme ceux qui sont trespassez, MAROT, IV, 337. Si la nature enserre, dans les termes de son progrez ordinaire, les jugements et opinions des hommes; si elles ont leur revolution.... MONT. II, 337.

— ÉTYM. *En* 1, et *serrer;* Berry, *ansarrer;* provenç. *enserrar, esserrar, eserar, essarrar, issarrar;* espagn. *encerrar;* ital. *inserrare.*

2. **ENSERRER** (an-sè-ré), *v. a.* Terme de jardinage. Mettre en serre. Enserrer des orangers.

— ÉTYM. *En* 1, et *serre*

† **ENSEUILLEMENT** (an-seu-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'architecture. Nom donné à une certaine hauteur comprise entre l'appui d'une fenêtre et le plancher. Cette fenêtre a tant d'enseuillement.

— ÉTYM. *En* 1, et *seuil.*

ENSEVELI, IE (an-seu-ve-li, lie), *part. passé* d'ensevelir. || 1° Dans le style élevé. Mis dans la sépulture. Il est mort; savons-nous s'il est enseveli? RAC. *Mithr.* I, 3. Un éternel oubli Tient avec ce secret Hercide enseveli, VOLT. *Fanat.* V, 1. || 2° Par extension, recouvert par quelque chose qui s'entasse. Ils sont ensevelis sous la masse pesante Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux, QUINAULT, *Proserp.* I, 1. Ton père, enseveli dans la foule des morts, Me laisse dans les fers à moi-même inconnue, RAC. *Iphig.* II, 1. Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe... ID. *Athal.* III, 3. Son vaisseau fut enseveli dans les ondes, FÉN. *Tél.* I. Ulysse doit être enseveli dans les ondes, ID. *ib.* VII. Ne sais-tu pas.... Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe, Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel.... VOLT. *Fanat.* I, 4. Votre âme inflexible et superbe Voudrait voir nos remparts ensevelis sous l'herbe, SAURIN, *Spartacus*, V, 4. Ou, si dans leur fureur le sort ne les seconde, Tomber enseveli sous les débris du monde, DELILLE, *Parad. perdu*, VI. || 3° Mis en oubli. La France à l'Espagne s'allie, Leur discorde est ensevelie, MALH. VI, 2. Démons, détruisez ce palais; Partons, et, s'il se peut, que mon amour funeste Demeure enseveli dans ces lieux pour jamais, QUINAULT, *Armide*, V, sc. dern. .... Qu'en un profond oubli Cet horrible secret demeure enseveli, RAC. *Phèd.* II, 6. Ces blasphèmes qui auraient dû être ensevelis avec le paganisme, MASS. *Car. Injust.* Ainsi le mal est en évidence, et le bien reste enseveli, MARMONTEL, *Contes moraux, Misanthr. corr.* Combien de vérités utiles, froidement et négligemment énoncées, y seraient restées ensevelies, si l'éloquence n'était venue les retirer comme du tombeau! ID. *Élém. litt. Œuv.* t. I, p. 109, dans POUGENS. || 4° Fig. Enfoncé, plongé dans ce qui est comparé à une sépulture. Et de mille pensers mon esprit agité Paraît enseveli dans la stupidité, CORN. *Héracl.* II, 6. Nous ne sommes capables de connaître qu'un seul objet et une seule vérité à la fois; le reste demeure enseveli dans notre mémoire comme s'il n'y était point, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 8. Les hommes, ensevelis dans la chair et dans le sang, avaient pourtant conservé une idée obscure de la puissance divine, BOSS. *Hist.* II, 2. Surtout je redoutais cette mélancolie Où j'ai vu si longtemps votre âme ensevelie, RAC. *Andr.* I, 1. Dans un lâche sommeil crois-tu qu'enseveli Achille aura pour elle impunément pâli? ID. *Iphig.* IV, 1. Ces siècles qu'il serait si avantageux de connaître sont ensevelis dans une profonde obscurité, CONDILLAC, *Études hist.* part. I, *Introduction.* Il semble que notre saint prophète ait eu principalement en vue de nous priver de tout ce qui peut troubler notre raison; il nous a interdit l'usage du vin qui la tient ensevelie, MONTESQ. *Lett. pers.* 56. || Être enseveli dans le sommeil, dormir profondément. || Être enseveli dans la débauche, dans la crapule, s'y abandonner sans retenue. || Être enseveli dans les livres, lire sans cesse, étudier sans se donner de relâche. || Être enseveli dans le chagrin, avoir beaucoup de chagrin. Enfin, depuis deux jours la superbe Athalie Dans un chagrin profond paraît ensevelie, RAC. *Ath.* I, 1. || 5° Enveloppé d'un linceul. Enseveli dans le dernier drap qu'il possédait.

ENSEVELIR (an-seu-ve-lir; comme deux syllabes muettes ne peuvent se suivre immédiatement, on donne à la syllabe *se* le son de *seu;* autrefois on prononçait en-sé-ve-lir, du moins Richelet écrit ainsi), *v. a.* || 1° Dans le style élevé. Déposer dans la sépulture. Son corps fut enseveli avec les mêmes honneurs et la même pompe que ceux des rois légitimes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 239, dans POUGENS. J'ensevelis pour toujours dans le sein de la terre ce qu'elle avait porté de plus parfait et de plus aimable, L'ABBÉ PRÉVOST, *Manon Lescaut*, 2e part. || Absolument. Qui tôt ensevelit bien souvent assassine, Et tel est cru défunt qui n'en a que la mine, MOL. *l'Ét.* II, 3. || 2° Par extension, mettre sous quelque chose qui est considéré comme un tas. C'est sous les ruines du trône et du palais de votre vieux tyran qu'il faut l'ensevelir avec tous ses complices, MARMONTEL, *Bélisaire*, ch. III. Le chameau mieux instruit, courbé sous la tempête, Dans le sable du moins ensevelit sa tête, DUCIS, *Abufar*, II, 7. Et l'Anio paisible, et l'Éridan fougueux, Qui, roulant à travers des campagnes fécondes, Court dans les vastes mers ensevelir ses ondes, DELILLE, *Géorg.* IV. || 3° Faire disparaître. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce poëme; tout irrégulier qu'il est, il faut qu'il ait quelque mérite, puisqu'il a surmonté l'injure des temps et qu'il paraît encore sur nos théâtres, bien qu'il y ait plus de vingt-cinq années qu'il est au monde, et qu'une si longue révolution en ait enseveli beaucoup sous la poussière qui semblaient avoir plus de droit que lui de prétendre à une si heureuse durée, CORN. *Ex. de l'Illus. comique.* Ne pouvant pas me résoudre à ensevelir ma maison dans celle de Mazarin, et n'estimant pas assez la grandeur pour l'acheter par la haine publique, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 158, dans POUGENS. Il ne tint presque à rien qu'il n'ensevelît tout le parti de M. le prince, ID. *ib.* liv. IV, p. 248. Un homme de cour qui n'a pas un assez beau nom doit l'ensevelir sous un meilleur, LA BRUY. VIII. Il veut avec leur sœur ensevelir leur nom, RAC. *Phèd.* I, 1. || 4° Cacher comme dans une sépulture. Traître! tu prétendais qu'en un lâche silence Phèdre ensevelirait ta brutale insolence? RAC. *Phèdre*, IV, 2. Ces trésors dont le ciel voulut vous embellir, Les avez-vous reçus pour les ensevelir? ID. *Brit.* II, 3. La gloire des monuments que l'orgueil ou l'adulation ont élevés, sera ou ensevelie dans l'oubli par le temps ou effacée par les censures et les jugements plus équitables de la postérité, MASS. *Petit car. Respect des grands pour la rel.* Sur quels bords malheureux, dans quels tristes climats Ensevelir l'horreur qui s'attache à mes pas? VOLT. *Œdipe*, IV, 4. [L'Arabe] Laissait dans ses déserts ensevelir sa gloire, ID. *Fanat.* II, 5. Le secret qu'en ton sein je dois ensevelir, ID. *Orphel.* I, 6. Ensevelissons ma vie ainsi que ma douleur dans une éternelle et profonde solitude, Mme DE GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 102, dans POUGENS. || 5° Envelopper le corps d'un mort dans un linceul. C'est une œuvre pieuse que d'ensevelir les morts. || Par extension, envelopper comme d'un suaire. Voiles, crêpes, habits, lugubres ornements, Pompe où m'ensevelit sa première victoire, CORN. *Cid*, IV, 1. || 6° S'ensevelir, *v. réfl.* Laisser tomber sur soi ce qui est comparé à une sépulture. S'ensevelir sous les ruines de la place, la défendre jusqu'à la mort. Je m'ensevelirai sous ma propre ruine, CORN. *Sert.* V, 7. || Fig. Je suis Héraclius, je suis fils de Maurice; Sous ces noms précieux je cours m'ensevelir, CORN. *Héracl.* V, 2. || 7° Se cacher. S'ensevelir dans la retraite, dans la solitude, se retirer du monde. Moi, renoncer au monde avant que de vieillir, Et dans votre désert aller m'ensevelir! MOL. *Mis.* V, 7. || Par extension, s'absorber, se plonger. S'ensevelir dans les livres, dans la débauche, dans le chagrin. La belle chose de.... s'ensevelir pour toujours dans une passion, MOL. *D. Juan*, I, 2.

— SYN. ENSEVELIR, ENTERRER. Ensevelir, c'est envelopper un corps mort dans le drap appelé linceul. Enterrer, c'est mettre en terre le corps mort. L'historien suisse Ruchat s'est donc exprimé incorrectement dans la phrase suivante : « Calvin mourut le 27 mai (1564) et fut enseveli tout simplement au cimetière commun de Plainpalais. » Il fallait dire, enterré ou inhumé, HUMBERT, *Gloss. génev.* Il faut distinguer : le fait est que ensevelir a eu de tout temps et a encore le sens de donner la sépulture; mais il ne l'a que dans le style élevé; et l'on dira fort bien : il fut enseveli à côté de ses aïeux. Mais, hors de ce style, ensevelir signifie couvrir du linceul; et c'est pour cela que l'on ne dit pas bien ensevelir au cimetière, et que Humbert a critiqué justement la phrase de Ruchat. Il faut remarquer aussi que toutes les acceptions figurées procèdent de la signification donner la sépulture.

— HIST. XIIe s. Pristrent le corps, si l'ensevelirent el sepulcre sun pere en Bethleem, e Joabe si cumpaignum errerent tute la nuit, *Rois*, p. 128. Puis morut e fud enseveliz en un hort de sun palais, *ib.* 421. || XIIIe s. E fu ensevelis en la mere eglise, *Chr. de R.* p. 17. Moult auroies isnel cheval, Se ne te puis livrer estal, Tant que je t'auré trangloti Et de mon ventre enseveli, *Ren.* 7748. Plusor en cest fleuve s'en entre, Non pas seulement jusqu'au ventre, Ains i sunt tuit enseveli, Tant se plongent es flos de li, *la Rose*, 6077. Dariere celi qui tenoit les trois coutiaus, avoit un autre qui tenoit un bouqueran entorteillé entour son bras, que il eust presenté au roy pour li ensevelir, se il eust refusée la requeste au vieil de la montagne, JOINV. 269. Cuer qui la fin de ce damaige [la mort] N'a tousjours devant son visaige Est presqu'enseveli en fiens [fumier], J. DE MEUNG, *Tr.* 1333. || XIVe s. Pour l'ame la royne dont li corps fu murdris, À l'eglise où son

corps estoit ensevelis.... *Guescl.* 8922. || XVIe s. Le peuple qui reçoit oppression des soldats, ne les excuse à pas tant, pour ce qu'ils le defendent, comme il les mauldit pour ce qu'ils le devorent : ensevelissant le souvenir du bien dans le sentiment des maux, LANOUE, 190. Timandra alla prendre le corps, qu'elle enveloppa et ensepvelit des meilleurs draps qu'elle eust, AMYOT, *Alc.* 80. La vertu et l'honesteté de Democles est digne de n'estre passée ny ensepvelie en silence, ID. *Démétr.* 30. Combien de belles actions particulieres s'ensepvelissent dans la foule d'une bataille? MONT. III, 15.

— ÉTYM. *En* 1, et l'anc. français. *sevelir*, du latin *sepelire* (voy. SÉPULTURE).

ENSEVELISSEMENT (an-seu-ve-li-se-man), *s. m.* Action d'ensevelir. L'ensevelissement des morts est au nombre des œuvres de miséricorde, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XIIe s. Si li mostra un vestement À son ensepelissement, WACE, *Vierge Marie*, p. 74.

— ÉTYM. *Ensevelir.*

† **ENSEVELISSEUR**, **EUSE** (an-seu-ve-li-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ensevelit.

— HIST. Ensevelisseur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Ensevelir.*

† **ENSI....** mot employé en histoire naturelle, qui signifie épée et qui vient du latin *ensis*, épée.

† **ENSICAUDE** (in-si-kô-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue plate, amincie sur les bords et pointue.

— ÉTYM. *Ensi....*, et le lat. *cauda*, queue.

† **ENSIFOLIÉ**, **ÉE** (in-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles en forme d'épée.

— ÉTYM. *Ensi....*, et le lat. *folium*, feuille.

† **ENSIFORME** (in-si-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une épée. || Feuilles ensiformes, feuilles un peu épaisses au milieu, tranchantes aux deux bords et rétrécies de la base au sommet, qui est aigu.

— HIST. XVIe s. À cause de quoy ce cartilage est appel'é ensiforme, PARÉ, II, 1.

— ÉTYM. *Ensi....*, et *forme.*

† **ENSILAGE** (an-si-la-j'), *s. m.* Mise et garde du blé dans des silos.

— ÉTYM. *En* 1, et *silo.*

† **ENSIMAGE** (an-si-ma-j'), *s. m.* Action d'ensimer ; effet de cette action.

† **ENSIMER** (an-si-mé), *v. a.* Terme de manufacture. Mettre légèrement à la main du saindoux sur la superficie des étoffes du côté de leur endroit, afin de les pouvoir tondre plus facilement, le saindoux aidant à faire couler les forces. L'article 53 du Règlement général des manufactures du mois d'août 1669 empêche les tondeurs de draps d'employer pour l'ensimage des étoffes aucunes graisses appelées flambart, mais seulement du saindoux de porc le plus blanc, SAVARY, *Dict.*

— HIST. XIIIe s. Se aucuns enseymoit trop se [sa] laine, ou enpourroit [empoudrait], ou mettoit ordure pour faire plus peser son drap, DU CANGE, *sainum.* || XIVe s. Doivent estre les laines ensainnées de sain cler ou de beurre, ID. *ib.* Se li draps qui sera trouvés ors [sale] ou ensaymmés, ID. *ib.* || XVe s. Pourtant ne le vueille ensimé, Que revivifier ne pusse, *Traité d'alch.* 298.

— ÉTYM. La forme véritable est *ensainer*, garnir de *sain* (voy. SAINDOUX).

† **ENSIPENNE** (in-si-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pennes des ailes en forme de sabre.

— ÉTYM. *Ensi....*, et *penne*, plume.

† **ENSIROSTRE** (in-si-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Dont le bec est en forme de sabre.

— ÉTYM. *Ensi....*, et le lat. *rostrum*, bec.

† **ENSONAILLE** (an-so-na-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Petite corde qui retient le bout de la crosse du gouvernail d'un bateau foncet.

† **ENSORCELANT**, **ANTE** (an-sor-se-lan, lan-t'), *adj.* Qui charme, qui plaît. Il ne se trouvera point que j'aie employé ni afféterie ni paroles ensorcelantes, LA FONT. *Psyché*, II, p. 155. De la manière dont vous me peignez Marli, c'est un véritable lieu d'enchantement.... mais surtout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon, BOIL. *Corresp. de Boileau et de Racine*, 16.

ENSORCELÉ, **ÉE** (an-sor-se-lé, lée), *part. passé.* || 1° Trompé, troublé par sortilége. Ô ciel! il fallait bien qu'ensorcelé je fusse, RÉGNIER, *Élég.* IV. Il est ensorcelé, le charme est tout visible, TRISTAN, *Marianne*, I, 3. Il sortit en déroute, croyant être ensorcelé, SÉV. 37. || 2° Qui a pris des propriétés magiques. Ne cherchez plus, leur dit-il, d'autre cause; C'est ce poirier, il est ensorcelé, LA FONT. *Gageure.*

Il se dit, par plaisanterie, de quelque chose qui semble être dans les liens d'un sortilége. Jugeant que ce serait désormais inutilement que cette porte ensorcelée s'ouvrirait, il regagna l'endroit d'où il était parti pour cette merveilleuse expédition, HAMILTON, *Gramm.* 9. || 3° Fig. Qui est attiré, attaché comme par un sortilége. Une jeune comédienne dont le roi est ensorcelé, SÉV. 216.

ENSORCELER (an-sor-se-lé. La syllabe *ce* prend deux *l* quand la syllabe qui suit est muette : j'ensorcelle, j'ensorcellerai), *v. a.* || 1° Troubler, abuser par des sortiléges. Les gens croyaient qu'on pouvait les ensorceler, et l'imagination les ensorcelait effectivement. || Il faut qu'on l'ait ensorcelé, se dit quand on trouve dans le langage ou les manières de quelqu'un un changement inexplicable. Si nous avions bien fait, nous t'aurions étranglé; Il faut assurément qu'on l'ait ensorcelé, REGNARD, *Ménechm.* II, 6. || Il faut qu'on m'ait ensorcelé, se dit pour exprimer qu'on ne comprend rien à ce qui se passe. Il faut absolument qu'on m'ait ensorcelé; Si j'en connais pas un, je veux être étranglé, RAC. *Plaid.* II, 5. || Par extension. Tant l'aveugle appétit ensorcelle les hommes, RÉGNIER, *Sat.* VII. || 2° Captiver les bonnes grâces. Vous nous ensorcelez, vous enchantez nos sens, DESMARETS, *Visionnaires*, V, 2. Il sut de telle adresse ensorceler Mirame, Qu'en la place du prince il se mit dans son âme, ID. *Mirame*, I, 1. Il a le soin de tout le monde, il flatte, il s'insinue, il ensorcelle tous ceux qui ne pouvaient pas le souffrir, FÉN. t. XIX, p. 452. || Avec un nom de personne ou de chose pour complément indirect. Rien n'est pareil aux cajoleries dont elle [la duchesse de Bourgogne] sut bientôt ensorceler Mme de Maintenon, ST-SIMON, 41, 255. [Ma femme] N'eût point joué, n'eût pas ruiné ma famille, Ni d'un maudit marquis ensorcelé ma fille, VOLT. *la Femme qui a raison*, III, 5. || 3° S'ensorceler, *v. réfl.* Être captivé par. S'ensorceler d'erreurs et de visions.

— HIST. XIIIe s. Roïne, fait-il, chou [ce] que doit [que signifie cela], Que si paroles [tu parles ainsi] contre droit? Chrestien t'ont ensorcerée; Car tu ies toute fantosmée, *Vies des Saints*, ms. de Sorb. chif. LX, col. 54, dans LACURNE. || XIVe s. L'en ne peut mieulx ensorceller un homme que de luy faire son plaisir, *Ménagier*, I, 7. || XVIe s. Tous s'ensorcellent d'erreurs et resveries qui les menent à confusion, CALV. *Instit.* 815.

— ÉTYM. *En* 1, et le radical de *sorcier* (voy. ce mot). La forme la plus correcte est la plus ancienne : *ensorcerer.*

ENSORCELEUR, **EUSE** (an-sor-se-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ensorcelle. || *Adj.* Les doux appas ensorceleurs, VOIT. *Poésies*, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Ensorceler.*

ENSORCELLEMENT (an-sor-sè-le-man), *s. m.* || 1° Action d'ensorceler; résultat de cette action. || 2° Fig. Passion ou préjugé inexplicable, aveugle. Son amour pour cette femme est un véritable ensorcellement. Nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, BOURDALOUE, *Purification de la Vierge.* Et par une espèce d'ensorcellement cette vanité vous charme, cette vanité vous entraîne.... ID. *Pensées*, t. I, p. 24. Je disais au Régent des raisons dont il sentait toute la force, mais son ensorcellement pour l'abbé Dubois était encore plus fort, ST-SIMON, 467, 251.

— HIST. XIVe s. Je ne croy mie qu'il soit autre ensorcellement que de bien faire, *Ménagier*, I, 7. || XVIe s. Le bien public estoit le charme et ensorcellement qui bouschoit l'oreille à nos predecesseurs, *Sat. Mén.* p. 161.

— ÉTYM. *Ensorceler.*

ENSOUFRÉ, **ÉE** (an-sou-fré, frée), *part. passé.* Rempli de soufre. Si parmi ces exhalaisons il y en a qui sont grasses et ensoufrées.... DESC. *Météor.* 7. Des taureaux de Vulcain les gorges ensoufrées, CORN. *Médée*, IV, 2. Souvent du triste éclat d'une flamme ensoufrée La forêt est couverte et non pas dévorée, BRÉBEUF, *Phars.* III. Les chemises ensoufrées du saint office sont l'étendard contre lequel les protestants sont à jamais réunis, VOLT. *Mœurs*, 140.

ENSOUFRER (an-sou-fré), *v. a.* Enduire de soufre; imprégner de la vapeur du soufre.

— HIST. XIIIe s. Nus frepier ne puet ensoufrer lange, *Liv. des mét.* 196. Les iaues en sunt ensoufrées, Tenebreuses, mal savorées, *la Rose*, 6047. || XVIe s. Maint gros tonnerre ensoufré s'esclatoit, RONS. 608.

— ÉTYM. *En* 1, et *soufre.*

† **ENSOUFROIR** (an-sou-froir), *s. m.* Lieu, appareil pour exposer une chose à la vapeur de soufre.

† **ENSOUPLE** (an-sou-pl'), *s. f.* Terme de tisserand. Rouleau de bois sur lequel on monte la chaîne, pour faire la toile. || Ensouple des brodeurs, machine composée de lattes traversant des colonnes de bois et sur laquelle les brodeurs travaillent.

— HIST. XVIe s. Une grande herse roulante composée de deux cylindres ou rouleaux, chacun de la grosseur de l'ensuble de tisserand, O. DE SERRES, 74.

— ÉTYM. Wallon, *enseu*; rouchi, *enseule*; espagn. *enxullo*; bas-lat. *insublum*; du latin *insubulum*, ensouple, de *in*, en, et *subula*, alêne.

† **ENSOUPLEAU** (an-sou-plô), *s. m.* Rouleau opposé à l'ensouple sur lequel la toile, le drap sont roulés à mesure qu'ils ont été tissus.

— ÉTYM. Diminutif d'*ensouple.*

† **ENSOYEMENT** (an-soi-man), *s. m.* Action d'ensoyer.

† **ENSOYER** (an-so-ié), *v. a.* Terme de cordonnier. Garnir d'une soie de cochon le fil pour coudre la semelle d'un soulier.

— HIST. XIVe s. Ensoyer, mettre soyée de porc comme en ligneul, DU CANGE, *insetare.*

— ÉTYM. *En* 1, et *soie.*

† **ENSUBLE** (an-su-bl'), *s. f.* Voy. ENSOUPLE.

† **ENSUCRER** (an-su-kré), *v. a.* Confire dans du sucre.

— HIST. XVIe s. Cela depend de l'habileté de retirer la confiture du sucre hors de la bassine, ne donnant loisir au fruit de s'ensucrer par trop, O. DE SERRES, 872.

— ÉTYM. *En* 1, et *sucre.*

† **ENSUIFER** (an-sui-fé), *v. a.* Garnir de suif; enduire de suif.

— ÉTYM. *En* 1, et *suif.*

ENSUITE (an sui-t'), *adv.* || 1° À la suite de, après cela. Travaillez d'abord, vous vous reposerez ensuite. Ceux qui avaient d'abord été corrompus par leurs richesses le furent ensuite par leur pauvreté, MONTESQ. *Rom.* 10. || 2° Ensuite de, *loc. prépos.* À la suite de, après. Ensuite de quoi, après quoi. Ensuite du roman que j'avais vu dans la bibliothèque Vaticane, il y a encore un commentaire d'un auteur grec, BALZ. *le Barbon.* Ensuite de cela, il m'a avoué qu'il avait enlevé une comédienne dont il avait été toute sa vie amoureux, SCARR. *Rom. com.* II, 12. C'est une série d'hommes, durant quatre mille ans, qui, constamment et sans variation, viennent l'un ensuite de l'autre prédire ce même avénement, PASC. *Pensées*, II, art. XI. Filiutius n'avait garde de laisser les confesseurs dans cette peine; c'est pourquoi, ensuite de ces paroles, il leur donne cette méthode facile pour en sortir, ID. *Prov.* 10. Ensuite de cette belle réflexion, SÉV. 123. La perception qui se fait en notre âme à la présence des corps et ensuite de l'impression qu'ils font sur les organes de nos sens, BOSS. *Connaiss.* I, 4. C'est ensuite de la mort du Christ que ce changement est marqué, ID. *Hist.* II, 4. De quelle sorte s'est formé l'état populaire ensuite des commencements qu'il avait, ID. *Hist.* III, 7.

— REM. Des grammairiens ont repoussé la locution *ensuite de* comme vieillie et hors d'usage; Pascal, Bossuet, Mme de Sévigné s'en servent couramment, et rien n'empêche de les imiter.

— ÉTYM. *En* 1, et *suite.*

ENSUIVANT (an-sui-van), *adj. m.* Terme de pratique. Suivant. Le dimanche ensuivant. Vieilli et peu usité. || La Fontaine s'en est servi dans le langage général. Et le jour ensuivant, *Psaut.*

ENSUIVRE (S') (an-sui-vr'), *v. réfl.* ne se conjugue qu'à la 3e personne du singulier ou du pluriel : il s'ensuit; il s'ensuivait; il s'ensuivit; il s'ensuivra; il s'ensuivrait; qu'il s'ensuive; qu'il s'ensuivît; et avec l'auxiliaire, il s'est ensuivi. || 1° Venir après. La clause relatée audit article et tout ce qui s'ensuit. || 2° Survenir comme effet, découler comme conséquence. On ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 197, dans POUGENS. La guérison qui s'en est ensuivie, MAIR. *Sophon.* IV, 1. Vois, si mon cœur n'eût su de froideur se munir, Quels inconvénients auraient pu s'en ensuivre! MOL. *Amph.* II, 3. || Impersonnellement, en ce sens. Comme une exception ne peut être aussi étendue que la règle, il s'ensuit nécessairement que cette maxime générale.... PASC. *Réfut. de la rép. à la 12e prov.* D'où il s'ensuit qu'on peut en sûreté de conscience suivre dans la pratique les opinions probables dans la spéculation, ID. *ib.* 13. Que s'ensuit-il de tout cela ensemble, sinon.... ID. *ib.* Il s'en est ensuivi un changement épouvantable, BOSS. II *Démons*, 1. De là même

il s'ensuit encore quelque chose de plus consolant pour vous, BOURDAL. *Nativité de J. Chr.* 2ᵉ *avent*, p. 531, dans POUGENS. Il s'ensuit de ce que vous venez de dire, que les hommes sont condamnés à l'erreur, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || 3° Terme d'ancienne procédure. Poursuivre. Tous les juges devaient être présents, afin qu'ils pussent ensuivre, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27.

— REM. 1. S'ensuivre est formé comme s'enfuir, et il suit la même construction; ainsi on dira : Voilà le principe; la conséquence s'en ensuivra; comme on dit : Si vous laissez la cage ouverte, l'oiseau s'en enfuira. Les exemples des meilleurs auteurs prouvent qu'il en est ainsi. Il ne faudrait pas croire que l'on pût écrire *s'en suivre*, en deux mots, pour signifier découler de là; car *se suivre* ne se dit pas en ce sens; c'est *suivre*, neutre, qui se dit : il suit de là, et non il se suit de là. Ainsi Bernardin de Saint-Pierre a péché quand il a dit : Tantôt elle se reprochait la fin prématurée de sa charmante petite nièce, et la perte de sa mère qui s'en était suivie, *Paul et Virg.* Il faut : qui s'en était ensuivie. || 2. Avec *que*, s'ensuivre, affirmatif, veut l'indicatif : il s'ensuit de là que vous avez tort; négatif ou interrogatif, il veut le subjonctif : il ne s'ensuit pas de là, s'ensuit-il de là que vous ayez tort?

— HIST. XIIᵉ s. Je puis bien dire, si m'ensuiront cinq cent, *Ronc.* p. 102. || XIIIᵉ s. Ensi furent de ci à la pentecouste ensivant, VILLEH. CL. Ses tu pas qu'il ne s'ensieut mie, Se lessier veil une folie, Que faire doie autel ou graindre [une semblable ou plus grande]? *la Rose*, 5753. Ce saint home ama Dieu de tout son cuer et ensuivi ses œuvres, JOINV. 193. || XIVᵉ s. Les Pitagoriciens furent disciples et ensuivans la dottrine du philosophe appellé Pitagore, ORESME, *Eth.* 16. Et pour ce s'ensuit-il que nostre felicité n'est en nul bien corporel, ID. *ib.* V, 9. || XVᵉ s. Ainsi fut-il et avint en Flandre en ce temps, si comme vous pourrez clairement voir et connoistre par les traités de l'ordonnance de la matiere que s'ensuit, FROISS. II, II, 52. Et en cas de reffus il protesteroit des maulx qui ensuyvroient, COMM. IV, 5. C'est un haut bien qui de ce fait s'en ensuivra, LOUIS XI, *Nouv.* XIV. || XVIᵉ s. Dont il s'ensuit que.... CALV. *Inst.* 814. Pour bien entendre la somme de ceste matiere, il nous faut proceder par les degrez qui s'ensuivent, ID. *ib.* 819. Phaeton, ne sçavant ensuyvre la line ecliptique, varia de son chemin, RAB. *Pant.* II, 2. Gargantua feit l'epitaphe pour estre engravé, en la maniere que s'ensuict, ID. *ib.* II, 3. J'aime à les ensuivre, mais non pas si couardement [les lois de la civilité], MONT. I, 52. Ils n'en bougent, jusques à l'equinoxe ensuyvant, ID. II, 196. Il attend en repos tout ce qui s'en peult ensuyvre, ID. IV, 154. Mais de conclure de là que les riches meubles y sont necessaires, il ne s'ensuit pas, LANOUE, 167. Quand la pieté est bien entendue et pratiquée, il s'ensuit beaucoup de contentement, ID. 207. Ce fut la source de leur mutuelle bienveillance, et par consequent le fondement de la puissance qui en est ensuivie, AMYOT, *Thés. et Rom. comp.* 7.

— ÉTYM. *En* 2, et *suivre;* provenç. *enseguir*, *esseguir*, *ensegre*, *essegre*. Quand *ensuivre*, dans les anciens textes, signifie suivre, poursuivre, il vient de *en* 1, et *suivre*, du lat. *insequi;* quand il signifie *découler*, il vient de *en* 2, et *suivre*, du lat. *inde sequi*.

† **ENSUPLE** (an-su-pl'), *s. f.* Voy. ENSOUPLE.

† **ENSUPLEAU** (an-su-plô), *s. m.* Voy. ENSOUPLEAU.

— ÉTYM. *Ensuple*.

† **ENTABLÉ, ÉE** (an-ta-blé, blée), *part. passé.* Cheval entablé.

ENTABLEMENT (an-ta-ble-man), *s. m.* Terme d'architecture. La saillie qui est au haut des murailles d'un bâtiment, et le lieu où pose la charpente de la couverture. Ce bâtiment sera bientôt achevé, on en est à l'entablement. || Partie de l'édifice audessus de la colonne, du pilastre, et qui comprend l'architrave, la frise et la corniche. L'entablement d'un portique. Voici quatre écuyers de marbre, à genoux aux quatre coins de l'entablement d'un tombeau, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 8.

— HIST. XIIIᵉ s. Et colombes [colonnes] et capitiel et basses et entaulement tient on par tout à piere sauvage [brute, non taillée], TAILLIAR, *Recueil*, p. 473. || XIVᵉ s. Un coquelicoq, d'argent doré, dont le corps est d'une coquille de perle d'Orient, sur entablement à six pieds, pesant sept marcs et demy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 223. || XVIᵉ s. L'entablement où est assis le comble, *Marché fait*, *Bibl. de l'école des Chartes*, 4ᵉ série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. *En* 1, et *table*. Entablure, au XIIᵉ siècle, *Rois*, p. 248.

ENTABLER (S') (an-ta-blé), *v. réfl.* || 1° Terme de manége. On dit qu'un cheval s'entable, quand les hanches devancent les épaules. || 2° *V. a.* Terme de coutelier. Ajuster deux pièces l'une avec l'autre à demi-épaisseur.

— ÉTYM. *En* 1, et *table*.

† **ENTABLURE** (an-ta-blu-r'), *s. f.* Terme de coutelier. L'endroit où se trouve le pivot, dans les ciseaux.

† **ENTACAGE** (an-ta-ka-j'), *s. m.* Assemblage de baguettes adapté à l'ensouple, pour supporter le velours.

ENTACHÉ, ÉE (an-ta-ché, chée), *part. passé.* || 1° Gâté comme par une tache. Entaché de lèpre. || 2° Fig. Être entaché d'avarice. Un acte entaché de nullité. De tous ces vices-là dont ton cœur entaché S'est vu par mes écrits si librement touché, RÉGNIER, *Sat.* XV. Ceux qui sont entachés d'envie, DESC. *Pass.* 184. Cet homme [Retz] était entaché d'une ambition extrême, LA ROCHEF. *Mém.* 49. Que le moins entaché se moque un peu de vous, LA FONT. *Coupe ench.* Malgré cette apologie, l'historien grec restera du moins entaché d'hérésie aux yeux de la postérité catholique, D'ALEMB. *Éloges*, *L. Cousin*. || Absolument. Homme entaché, homme qui a quelque tache à son honneur, à sa moralité. Je ne connais rien d'égal à la plate folie [de la part des parlements] d'avoir soutenu au roi qu'un pair était entaché, quand le roi le déclarait très-net, sur le vu même des pièces du procès, VOLT. *Lett. Richelieu*, 29 *avril* 1771.

ENTACHER (an-ta-ché), *v. a.* || 1° Gâter par quelque maladie qui agit comme une tache. Son mauvais régime l'a entaché de scrofules. || Peu usité en cet emploi. || 2° Fig. Marquer d'une tache, d'une souillure. Cet arrêt l'entache dans son honneur. || 3° S'entacher, *v. réfl.* Devenir entaché. Il s'est entaché dans son administration, par sa cupidité.

— REM. Les puristes du XVIIᵉ siècle, Vaugelas, Marg. Buffet, condamnaient entacher, tandis que de bons auteurs l'employaient (voy. les exemples au participe). Ce mot a triomphé de cette condamnation, il était d'ailleurs défendu par la Mothe le Vayer et par l'Académie.

— HIST. XVᵉ s. Messire Jean de Hollande, qui veoit ses compagnons et ses amis entachés de celle maladie dont nul n'en rechappoit, oyoit les plaintes des uns et des autres, FROISS. II, III, 84. Et est signe qu'il [le prince] n'est point entaché de ce fort vice et peché d'orgueil qui procure hayne envers toute personne, COMM. I, 9. Elle, par la vertueuse et noble renommée de lui, en estoit très-fort entachée [entichée], LOUIS XI, *Nouv.* XCVIII. Pour oster le venin dont la plaie avoit esté entachée du jour de devant, *Perceforest*, t. II, fᵒ 26. Il estoit damoiseau de trop grant et gracieuse beaulté, et entaché [doué] de toutes bonnes mœurs, *Chr. de St. Denis*, t. I, fᵒ 255, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Indelebile, comme si l'huile ne se pouvoit oster et nettoyer de poudre et de sel; ou, si elle est trop fort entachée, de savon, CALV. *Instit.* 1185. Estans jà plusieurs entachez de ceste conjuration, Aristides en sentit le vent, AMYOT, *Arist.* 32. Tant il y avoit desjà d'hommes qui en estoient entachez, corrompuz et gastez [des délices], ID. *Caton*, 36. L'ambition est un vice fort odieux, et qui suscite grande envie contre celuy qui en est entaché, ID. *Arist. et Caton comp.* 11.

— ÉTYM. *En* 1, et *tacher;* prov. *entacar*, *entachar*, *entecar;* ital. *intaccare*. *Entacher* se prenait pour *enticher;* il s'employait aussi dans un sens favorable, vu que *tache* (voy. l'hist. de ce mot) se disait, souvent et avec justesse, de qualités.

† **ENTAILLAGE** (an-tâ-lla-j', *ll* mouillées, et non an-tâ-ya-j'), *s. m.* Action de faire une entaille.

ENTAILLE (an-tâ-ll', *ll* mouillées, et non an-tâ-ye), *s. f.* || 1° Coupure avec enlèvement de parties. À tout gâteau leur main fait large entaille, Car ils sont grands, même infiniment grands, BÉRANG. 10000 *francs*. || 2° Incision, blessure faite avec un instrument tranchant. Cet enfant, en jouant avec un couteau, s'est fait une large entaille. || 3° Terme de jardinage. Portion de tige ou de branche enlevée au-dessus et au-dessous d'une branche, d'un œil, etc. en entamant légèrement l'aubier pour interrompre le cours de la séve. || 4° Instrument qui sert aux graveurs à assujettir les petites pièces qu'ils ne pourraient aisément tenir entre les doigts. || Outil de menuisier. || Pièce de bois fendu, dans laquelle on fait entrer la scie, pour en limer les dents. || 5° *S. f. pl.* Terme de marine. Se dit de deux trous pratiqués dans les huniers.

— HIST. XIIᵉ s. E de tutes parz i out entailles [sculptures] de cherubins e de palmes, *Rois*, p. 247.

— ÉTYM. Voy. ENTAILLER; provenç. *entalh*, *s. m.* port. *entalho;* ital. *intaglio*.

ENTAILLÉ, ÉE (an-tâ-llé, *ll* mouillées, et non an-tâ-yé, yée), *part. passé.* Un arbre entaillé. || Gravé (vieilli en ce sens). Sur chaque côté du plinthe étaient entaillés ces mots.... LA FONT. *Psyché*, II, p. 158.

ENTAILLER (an-tâ-llé, *ll* mouillées, et non an-tâ-yé), *v. a.* || 1° Faire une entaille. Entailler une poutre. || S'entailler le doigt, la main, s'y faire une coupure. || 2° Terme de serrurerie. Enclaver de son épaisseur dans le bois la tête d'un boulon, une plate-bande, une équerre, etc. || 3° Anciennement. Sculpter.

— HIST. XIIᵉ s. Et cest baston qui est d'or entaliez, *Ronc.* p. 120. || XIIIᵉ s. Et pour eulz atraire à nostre creance, il [Louis IX] leur fist entailler en la chapelle toute nostre creance, l'annonciation de l'angre [l'ange].... JOINV. 262. Et aorerent cest torel qu'il avoient entaillé selonc la mestreandisse d'Egypte, *Psautier*, fᵒ 129. || XVᵉ s. [Le roi Philippe donne ordre de tuer les Genois qui fuyaient] Là veissiez gens-d'armes entailler entre eux, et frapper et ferir sur eux, FROISS. I, I, 287. || XVIᵉ s. Il y feit engraver tout du long ses deux premiers noms, Marcus Tullius, et au lieu du troisieme commanda, par jeu, à l'avenir qu'il y entaillast la forme d'un poy chiche, AMYOT, *Cicéron*, 1.

— ÉTYM. *En* 1, et *tailler;* provenç. *entalhar*, *entaillar;* espagn. *entallar;* ital. *intagliare*.

† **ENTAILLEUR** (an-tâ-lleur, *ll* mouillées, et non an-tâ-yeur), *s. m.* Terme du moyen âge. Ciseleur, orfévre graveur, et souvent aussi imagier, sculpteur.

— HIST. XIVᵉ s. Tassin Croix, Hannequin Godefroy et Jehan Duffle, entailleurs d'ymages, DE LABORDE, *Émaux*, p. 263.

— ÉTYM. *Entailler*.

† **ENTAILLOIR** (an-tâ-lloir, *ll* mouillées, et non an-tâ-yoir), *s. m.* Outil de facteur d'instruments et de menuisier.

ENTAILLURE (an-tâ-llu-r', *ll* mouillées, et non an-tâ-yu-r'), *s. f.* || 1° Entaille. || 2° Dans le moyen âge, l'art de l'entailleur; les produits de cet art.

— HIST. XIIIᵉ s. Naturelment à grant mervelle Ens [en dedans] est faite par entaillure, *Fl. et Bl.* 1184. || XVᵉ s. Environné de diverses et differentes habitations, par engins de souverains ouvriers; enrichi de entailleures, paintures, armoiries et autres menueries plaisant à l'ueil, DE LABORDE, *Émaux*, p. 263. || XVIᵉ s. Incision contient sous soy : excision ou entailleure, en laquelle l'os est aucunement eslevé et renversé, tenant neantmoins encores à l'os sain, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. *Entailler*.

† **ENTALINGUER** (an-ta-lin-ghé), *v. a.* Terme de marine. Entalinguer un câble, l'amarrer à l'organeau d'une ancre.

ENTAME (an-ta-m'), *s. f.* || 1° Premier morceau coupé d'un pain. || 2° Fig. et familièrement. Les prémices de certains objets. Il en a l'entame.

— ÉTYM. Voy. ENTAMER; Berry, *entaime*, *entenme*, *entume*, *entome*.

ENTAMÉ, ÉE (an-ta-mé, mée), *part. passé.* || 1° Dont le premier morceau a été coupé. Un pain entamé. D'une peau d'ours non entamée Sa large échine était armée, SCARRON, *Virg. travesti*, ch. V. || Se dit aussi d'une coupure, d'une gerçure. Il a un doigt tout entamé. || 2° Qui a subi des pertes. Son empire entamé de toutes parts, BOSS. *Hist.* III, 7. || Fig. À quoi on a porté atteinte. Réputation entamée, Mᵐᵉ DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 17, dans POUGENS. Dès ce moment il dut entrevoir la perte de son crédit; car, dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite, BARTHÉL. *Anach.* ch. 60. || 3° Commencé, mis en train. Une affaire entamée. Quand j'aurai l'agrément du roi pour l'échange entamé de toutes mes terres d'Espagne contre des biens dans ce pays, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 6.

† **ENTAMEMENT** (an-ta-me-man), *s. m.* L'action d'entamer.

— HIST. XIIIᵉ s. Ce n'est pas entamemens de plaid que de requerre jour de conseil, BEAUM. IX, 1.

— ÉTYM. *Entamer*.

ENTAMER (an-ta-mé), *v. a.* || 1° Couper le premier morceau, commencer à prendre une partie d'une chose. Entamer un pain, une pièce de drap, un sac d'argent. Le général ne se presse pas d'y aller, de peur d'entamer trop tôt nos magasins, MAINTENON, *Lettre au duc de Noailles*, 22 mai 1711. Il n'entama point le fonds de son patrimoine qu'il conserva pour ses héritiers naturels, Mᵐᵉ DE GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 26, dans POUGENS. || 2° Par extension, couper en incisant. Entamer la peau. Le coup lui entama l'os. C'est un coup de hache qui n'a fait qu'entamer l'armet, D'ABLANCOURT, *Arrien*,

livre I, dans RICHELET. || En parlant d'une gerçure. Il a des engelures qui lui entament les doigts. || Fig. Y faire impression sur. Alors que de sa voix Il entama les cœurs des rochers et des bois, RÉGNIER, *Plainte.* De l'un [dard] il [l'Amour] entama Le soldat jusqu'au vif, l'autre effleura la dame, LA FONT. *Matr. d'Éph.* || 3° Porter atteinte à. Entamer la réputation, le crédit de quelqu'un..... D'un trait envenimé Toujours l'honneur du sexe est par vous entamé, REGNARD, *Distrait*, I, 6. Il est proscrit, déclaré détestable, Abominable, atteint et convaincu D'avoir tenté d'entamer la vertu Des saintes sœurs.... GRESSET, *Vert-Vert*, IV. || 4° Entamer quelqu'un, entreprendre sur ses droits, empiéter sur sa charge. || Entamer quelqu'un, avoir de l'avantage sur lui. Les députés de l'opposition ne se laissèrent pas entamer par le ministère. || Faire capituler quelqu'un avec son devoir. Il n'est pas facile de l'entamer. || Pénétrer les vœux, les sentiments secrets de quelqu'un. Il est impénétrable, on ne peut l'entamer: Il [le maréchal ferrant qui avait eu des révélations] ne se laissait point entamer sur les audiences qu'il avait eues du roi, ST-SIMON, 68, 124. || 5° Terme de guerre. Entamer un carré, un corps de troupes, commencer à le rompre, à le faire fléchir; détruire une partie de sa ligne de bataille. || 6° Commencer. Entamer une discussion. Entamer un procès. Il entame une autre dispute, SÉV. 614. Il l'attaqua de cette manière pour entamer le sujet, HAMILT. *Gramm.* 4. Le concile se garda d'entamer la question si l'empereur devait confirmer l'élection du pape, VOLT. *Mœurs*, 47. Le même poëte qui, pour célébrer l'éloge d'Apollon, avait mis son esprit dans une assiette tranquille, s'agite avec violence lorsqu'il entame l'éloge de Bacchus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 80. Elle entama cette dangereuse explication en termes assez mesurés, M^me DE GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 292, dans POUGENS. || Absolument. Personne à la cour ne veut entamer, on s'offre d'appuyer, LA BRUY. VIII. || 7° Terme de manége. Entamer le chemin, se mettre en marche. Les chevaux entament le chemin, en galopant, par la jambe droite de devant, qui est plus avancée que la gauche, BUFF. *Cheval.* || Absolument. Commencer une allure. Dans toutes les allures où les pieds se meuvent isolément, c'est toujours un pied de devant qui entame. Entamer du pied droit, du pied gauche, se dit pour désigner le pied que le cheval pose en avant quand il commence à galoper. || Entamer un cheval, lui donner les premières leçons. || 8° S'entamer, *v. réfl.* Se faire une incision, une coupure. Le vieillard.... De nouvelles fureurs se déchire et s'entame, MALH. I, 4. || Être commencé. C'est ainsi que tout s'entame et que rien ne s'achève, par un fol orgueil, dont l'influence fatale se répand sur toutes les branches de l'administration, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 7.

— HIST. XII^e s. Jà par cop d'arme [le haume] ne sera entanpnez, *Roncisv.* p. 36. E ne suffrid pas que oisels entamassent les cor de jurs, ne les bestes de nuiz, *Rois*, p. 202. || XIII^e s. Li fromaches fu auques mox [un peu mou], Et Tiercelins i fiert grans cox [coups] De son bec, si que il l'entame, *Ren.* 7261. Mais se cil ribaut m'entamast L'espaule, ou ma teste eûst quasse.... *la Rose*, 14604. Et si m'en convient il à force Entamer ung poi de l'escorce, *ib.* 21982. Et ainsi pot estre li ples [procès] entamés entre les parties, BEAUM. VII, 13. Ne porquant se la jornée est entamée ne tant ne quant, il doit paier toute le [la] jornée entiere, ID. XXXVIII, 4. Tant vous ama [Dieu], Dame des angles [anges] vous clama; En vous s'enclost, ainz n'entama Vo dignité; N'en perdites virginité, RUTEB. II, 4. Si comme en la verriere Entre et reva arriere Li solaus que n'entame [sans entamer], Ainsinc fut vierge entiere, Quant Dieux, qui es cieux iere [était], Fist de toi mere et dame, ID. *Théoph.* Se pitié vostre cuer n'entame, Bien m'ont trahi Li œil dont je premiers vous vi, *Salut d'amors*, JUBINAL, t. II, p. 263. || XIV^e s. Par la mort qui tout met à fin, Et qui nos cars [chairs] mort et endame, J. DE CONDET, p. 104. Contusions où le cuir n'est pas entamé par dehors, H. DE MONDEVILLE, f° 35. || XV^e s. Ce traité fut entamé et mis avant, FROISS. I, I, 115. || XVI^e s. De quelle prudence il [le chien] l'entomme [l'os], de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le sugce, RAB. *Garg.* I, *prol.* La fouldre consumera les os sans entommer la chair qui les couvre, ID. *Pant.* III, 33. Pour enguarder les chastagnes de peder, l'on les entame, ID. *ib.* II, 31. Il faust que la necessité vous prenne à la gorge pour l'entamer [votre trésor], MONT. I, 316. Il ne vouloit pas que l'on parlast aucunement des meschans, se donnant bien garde d'en entamer jamais le propos, AMYOT. *Caton*, 52. Aucuns n'entament leurs vins que le jour du vendredi, O. DE SERRES, 243.

— ÉTYM. Berry, *entenmer*, *entamer*, *entomer*; wall. *èdamer*; nam. *èdaumer*; rouchi, *adamer*; provenç. *entamenar*; piémont. *antamnà*; du latin *attaminare*, mettre la main sur quelque chose, prendre. Diez, qui préfère cette étymologie au grec ἐντέμνειν (comment en effet ce mot grec serait-il entré dans les langues romanes?), et au celtique *tam*, mordre, remarque que les langues romanes changent non rarement le préfixe d'un mot latin : ainsi dans *con-vier*, venant de *in-vitare*, *cum*, au lieu de *in*. Le celtique (bas-breton, *tam*; écossais, *teum*, irl. *teuman*) conviendrait plus directement au sens; mais les formes *entamenar* du provençal, *entanpner* du français, semblent indiquer le latin. On remarquera *endamer* de J. de Condet qui était du Hainaut, et les patois voisins du Hainaut qui ont aussi le *d*. Ce *d* ne peut guère s'expliquer que par une confusion avec *dam*, dommage.

ENTAMURE (an-ta-mu-r'), *s. f.* || 1° Synonyme d'entame. Entamure du pain. Le côté de l'entamure. || L'action de faire l'entame. || 2° Coupure, incision. Le coup lui a fait une légère entamure. || Terme de chirurgie. Solution de continuité des parties dures, entre autres des os, sans fracture. || Terme de vétérinaire. Entamure, ou enchevêtrure, ou prise de longe, blessure située transversalement sur le pli du paturon, et produite par le frottement de la longe dans laquelle l'animal s'est enchevêtré. || 3° Entamure d'une carrière, les pierres du premier lit d'une carrière nouvellement exploitée.

— HIST. XV^e s. Nostre vierge sans entamure Conceut, porta et enfanta, *Mart. de St Etienne.*

— ÉTYM. *Entamer;* Berry, *entomure.*

† **ENTAQUER** (an-ta-ké), *v. a.* Joindre plusieurs pièces de velours au moyen de l'entacage.

ENTASSÉ, ÉE (an-tâ-sé, sée), *part. passé.* || 1° Mis en tas. Des pièces de bois entassées. Que de corps entassés! que de membres épars! RAC. *Esther*, I, 5. Les trois quarts de vos biens sont déjà dépensés À faire enfler des sacs l'un sur l'autre entassés, ID. *Plaid.* III, 1. Vous avez remarqué ces roches entassées, VOLT. *Triumv.* IV, 3. Au-dessous je vis la nature en ruine; les montagnes écroulées étaient couvertes de leurs débris, et n'offraient que des roches menaçantes et confusément entassées, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. || 2° Se dit de ce qui ne peut être mis en tas que figurément. Après tant de forfaits et de morts entassées, CORN. *Tite et Bér.* I, 1. Et qui, de mille auteurs retenus mot pour mot, Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot, BOIL. *Sat.* IV. Que de mensonges entassés pour cacher un seul fait! BEAUMARCH. *Barbier*, II, 11. || 3° Se dit des hommes ou des animaux rassemblés dans un espace trop étroit. Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Les prisonniers furent entassés dans des carrières, où ils souffrirent des maux incroyables pendant l'espace de huit mois, entassés les uns sur les autres dans ces lieux étroits, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 718, dans POUGENS. Pourquoi de ces mortels sur la rive entassés Les uns sont-ils reçus, les autres repoussés? DELILLE, *Énéide*, VI. || 4° Il est entassé, se dit d'un homme contraint dans sa taille et qui a la tête enfoncée dans les épaules. C'était [M. l'évêque d'Orléans] un homme de moyenne taille, gros, court, entassé, le visage rouge et démêlé, ST-SIMON, 32, 115. || 5° Terme de botanique. Feuilles entassées, feuilles nombreuses et très-rapprochées les unes des autres sur la tige.

ENTASSEMENT (an-tâ-se-man), *s. m.* || 1° Amas confus. Un entassement de papiers, de livres. Salut, pompeux Jura, terrible Montanvers, De neige, de glaçons entassements énormes, DELILLE, *Homme des champs*, III. D'autres villes.... Pleines d'entassements de tours, de pyramides, V. HUGO, *F. d'aut.* 29. || 2° Fig. Dans cet entassement d'horribles aventures, Vous m'offrez une main pour venger mes injures, VOLT. *Olymp.* III, 5. C'est un entassement de faussetés, d'absurdités et d'injures, ID. *Philos.* IV, 487. L'entassement confus des mots et des phrases entrelacées, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. X, p. 210, dans POUGENS. || 3° État d'hommes ou d'animaux rassemblés dans un lieu trop étroit. L'entassement fit naître le typhus. On sait quelles mœurs l'entassement du peuple doit produire, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— ÉTYM. *Entasser.*

ENTASSER (an-tâ-sé), *v. a.* || 1° Mettre en tas. Entasser des gerbes. Entasser des livres dans une chambre. || Accumuler. Entasser des écus. La vieillesse chagrine incessamment amasse, Garde non pas pour soi les trésors qu'elle entasse, BOIL. *Art p.* III. || Absolument. L'usage seulement fait la possession, Je demande à ces gens de qui la passion Est d'entasser toujours, mettre somme sur somme, Quel avantage ils ont que n'ait pas un autre homme, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Et je n'entasse guère Un jour sur l'autre, ID. *ib.* VIII, 2. || 2° Fig. Entasser des citations. C'est vouloir entasser offense sur offense, MAIR. *Soliman*, V, 6. Cet auteur a entassé comparaison sur comparaison, BOSS. *Avert.* 6. Vous entassez vertu sur vertu, bonne œuvre sur bonne œuvre, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 7 août 1699. Nous entassons sottise sur sottise, infortune sur infortune, ID. *ib.* 17 nov. 1707. N'avez-vous point entassé trop d'emplois sur la tête d'un seul homme? FÉN. t. XXII, p. 304. C'est ainsi qu'Empédocle reprochait aux Agrigentins d'entasser les plaisirs comme s'ils n'avaient qu'un jour à vivre, et de bâtir comme s'ils ne devaient jamais mourir, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Les Manichéens ont, de tout temps, entassé principes sur principes, absurdités sur absurdités, CONDILLAC, *Traité des syst.* chap. 2. || 3° Réunir dans un espace trop étroit. On entassa les prisonniers dans une église abandonnée. || 4° S'entasser, *v. réfl.* Être mis en tas. Les ans se sont en foule entassés sur ma tête, DUCIS, *Lear*, V, 5. Et la feuille aux feuilles s'entasse, LAMART. *Harm.* II, 5. || Se mettre, en parlant de plusieurs personnes, dans un lieu trop étroit. Les sept personnes qui l'emplissaient [une voiture] à bonne mesure, s'y entassaient, SCARRON, *Rom. com.* II, 10.

— HIST. XIII^e s. Uns huns [un homme], ce dit, entasseit blé, MARIE, *Fable* 84. || XIV^e s. Un tas.... De fain [foin] en une grange qu'on ot fait entasser, *Guescl.* 20523. || XV^e s. Respond qu'elle est parisienne, Grosse, courte, bien entassée.... COQUILL. *Enq. de la simple et de la rusée.* Les autres deux se vont frapper où ilz virent le tournoy plus espès et plus entassé de chevaliers, *Perceforest*, t. I, f° 138. || XVI^e s. Ilz trouverent le baston augural de Romulus entassé dessoubs un hault monceau de cendre, AMYOT, *Cam.* 55. Entasser tout le peuple des champs dedans les murailles d'une ville, ID., *Péricl.* 66. Estans toutes ces armes entassées et liées les unes sur les autres, ainsi qu'on les charrioit par la ville, elles rendoient un son, qui donnoit quelque frayeur à l'ouïr, ID. *P. Æm.* 55.

— ÉTYM. *En* 1, et *tas.*

† **ENTASSEUR** (an-tâ-seur), *s. m.* Néologisme. Celui qui entasse. C'est un grand entasseur d'autographes. Quel entasseur de figures, de métaphores!

1. **ENTE** (an-t'), *s. f.* Terme d'arboriculture. Espèce de greffe qui consiste à insérer un scion dans un autre arbre. De belles entes. || L'arbre même où l'on a fait une ente. De jeunes entes.

— HIST. XII^e s. Bon ente en bon estoc deit bien fructifier, *Th. le mart.* 128. || XIII^e s. Par le jardin où [il y] ot mainte ente bien feuillie, *Berte*, II. Berte est gracieuse come est la fleur sur l'ente, *ib.* X. En esté chante, En yver plor et me gaimante, Et me desfuel ausi com l'ente Au premier giel, RUTEB. 26. || XVI^e s. Et comme une ente tire sa substance et nourriture de la racine où elle est entée, CALV. *Instit.* 1052. N'esperez qu'ils fassent rien de beau es jardinages, non un seul ente, O. DE SERRES, 54.

— ÉTYM. Piémont. et parmesan, *enta;* bas-latin, *impotus;* anc. h. allem. *impitôn* (l'accent sur *im*); allem. mod. *impfen.* Diez propose le grec ἔμφυτον, implanté; le sens, la forme, l'accent, tout convient; cette étymologie est donc bonne. On remarquera que *ente* a été masculin aussi bien que féminin.

2. **ENTE** (an-t'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Le bois qui sert de manche à un pinceau. || 2° Terme de chasse. Peau remplie de paille ou de foin, qu'on met, en forme d'oiseau, sur un piquet, pour attirer les oiseaux dans un piége. || 3° Terme d'architecture. Nom donné en général aux jambes de force qui sortent un peu hors du mur. || 4° Partie du volant d'un moulin.

— HIST. XIV^e s. Icelui meunier fist un faux conduit appelé une fausse enthe au dit moulin, par le quel conduit povoit cheoir occultement blé ou farine, DU CANGE, *entare.*

— ÉTYM. Le même que le précédent, par comparaison d'une *ente*, greffe, avec un manche et, en un mot, tout ce qui s'ajuste.

ENTÉ, ÉE (an-té, tée), *part. passé.* || 1° Qui a reçu une ente. Cognassier enté de prunier. || 2° Mis en ente. Prunier enté sur cognassier. || 3° Par extension, il se dit des choses qui sont jointes les unes aux autres, posées les unes sur les autres. Nous

pouvons bien imaginer distinctement une tête de lion entée sur le corps d'une chèvre, sans qu'il faille conclure pour cela qu'il y ait au monde une chimère, DESC. *Méth.* IV, 8. Il fallait que ce nouveau peuple fût enté sur le premier, BOSS. *Hist.* II, 7. Ce sont morceaux de rochers Entés les uns sur les autres Et qui font dire aux cochers De terribles patenôtres, LA FONT. *Lettres à sa femme*, 19 sept. 1663. Ce visage d'Éthiopienne entésur un corps de Grecque semblait quelque chose de fort étrange, ID. *Psyché*, II, 211. || Canne entée, canne composée de plusieurs pièces emboîtées les unes dans les autres. || 4° Il se dit aussi des choses qui ne peuvent que métaphoriquement être supposées unies, entées. Il a un orgueil enté sur une très-grande dignité d'âme. Un songe sur lequel les autres sont entés, PASC. *Grandeur*, 26. La personnalité humaine a été comme entée sur la personnalité du verbe, ID. *Prov.* 11. La religion seule fait quelquefois des conversions surprenantes et des changements miraculeux; mais elle ne fait guère toute une vie égale et uniforme, si elle n'est entée sur un naturel philosophique, FONTEN. *des Billettes.* || Cette maison est entée sur telle autre, elle en a pris le nom. C'est [Montbron] le dernier de ces faux entés sur Montbron, c'est-à-dire son père qui lui survécut, ST-SIM. 3, 359. Un grand nom sur lequel on est enté et qu'on ne tient pas de ses ancêtres, MASS. *Petit car. Obstacles.* || 5° Il se dit d'une personne par rapport à ses diverses qualités. C'est un financier enté sur un praticien.

† **ENTÉES** (an-tée), *s. f. plur.* Terme de vénerie. Fumées de cerf ou de biche qui sont réunies deux à deux, tellement qu'on ne peut les séparer sans les rompre.

— ÉTYM. *Enté.*

† **ENTÉLÉCHIE** (an-té-lé-chie), *s. f.* Terme de métaphysique. || 1° Dans le langage d'Aristote, qui est le créateur du mot, la force par laquelle un objet passe d'un premier état à un second, de ce qu'il n'était pas encore à ce qu'il est; force considérée par rapport au but auquel elle tend. L'âme est l'entéléchie première d'un corps naturel doué d'organes et ayant la vie en puissance, ARISTOTE, *De l'âme*, II, 1, § 5. Il y concevait [dans la matière] une certaine force qui n'est plus une simple grandeur géométrique; c'est la fameuse et obscure entéléchie d'Aristote, dont les scolastiques ont fait les formes substantielles, et toute substance a une forme selon sa nature, FONTEN. *Leibnitz.* L'âme est une entéléchie, c'est-à-dire autant qu'on peut conjecturer, le principe actif de tout ce qui se produit en nous, CONDILLAC, *Hist. anc.* liv. III, ch. 21. || 2° Synonyme de monade, dans le système de Leibnitz. Il [Leibnitz] donnait le nom de monades ou d'entéléchies aux substances simples bornées aux seules perceptions, et il réservait celui d'âme aux substances simples douées de perception et de conscience, BONNET, *Œuvres mél.* t. XVIII, p. 90, note 5, dans POUGENS.

— ÉTYM. Ἐντελέχεια, de ἐντελής, achevé (de ἐν, en, et τέλος, fin), et ἔχειν, avoir.

† **ENTEMENT** (an-te-man), *s. m.* Action d'enter, *Dict. de l'Acad.* 1696.

— HIST. XVI° s. Les arbres par reiterés entements parviennent à cette perfection, O. DE SERRES, 640.

— ÉTYM. *Enter.*

† **ENTENDANT, ANTE,** (an-tan-dan, dan-t'), *adj.* Qui entend. Ramener des êtres que la nature semblait avoir condamnés au silence, à l'état d'enfants entendants et parlants, ITARD, dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

ENTENDEMENT (an-tan-de-man), *s. m.* || 1° L'esprit considéré en tant qu'il conçoit. Notre imagination ni nos sens ne nous sauraient jamais assurer d'aucune chose si notre entendement n'y intervient, DESC. *Méth.* IV, 6. L'entendement est la lumière que Dieu nous a donnée pour nous conduire, BOSS. *Connaiss.* I, 7. Une certaine vertu qui captive les entendements, ID. *Panég. de saint Paul.* J'appelle la faculté ou la capacité qu'a l'âme de recevoir différentes idées et différentes modifications, entendement, MALEBR. *Recherche*, I, I, 1. C'est moins dans l'entendement que dans la volonté et les penchants secrets qu'il faut chercher la source de nos peines, DIDEROT, *Opinions des anc. phil.* (*Thomasius*). Comme l'oreille entend les sons, l'âme entend les idées, et on dit l'entendement de l'âme, CONDILLAC, *Gramm. Précis des leç. prélim.* art. 2. L'entendement n'est que la collection ou la combinaison des opérations de l'âme, ID. *Connaiss. hum.* section 2°, ch. 8. || 2° Bon esprit, jugement, sens. C'est un homme d'entendement. Il faut avoir perdu l'entendement pour se comporter ainsi. Mon entendement Ne peut s'imaginer quelle amour te dispose A nous favoriser, MALH. I, 1. L'oiseau chasseur lui dit [au chapon] : ton peu d'entendement Me rend tout étonné; vous n'êtes que racaille, LA FONT. *Fabl.* VIII, 21.

— HIST. XII° s. Cant [quand] par l'avenement del Saint Espir vient el corage de chascun de nos [nous] savoirs et entendemenz, conselz et force, science et pieteiz, *Job*, p. 495. Dune à mei entendement, que je sace les tuens testimonies [tes témoignages], *Liber psalm.* p. 193. || XIII° s. Por ce, vous autre ome, ne voulliez mie estre fait si comme chevaus et muls à cui entendemenz n'est mie, *Psautier*, f° 39. Bien doit estre amés et prisiés Valès [jeune-homme] de noble entendement, Quand il en use sagement, *la Rose*, 8369. Et por fere plus cler entendement en cest cas, et por monstrer le peril qui est en manecier, noz recorderons un jugement que.... BEAUM. XXXIX, 13. Toutes les fois que paroles sont dites, lesqueles paroles ont plusors entendemens, on doit penre le meillor entendement por celi qui le [la] parole dist, ID. XII, 43. || XIV° s. Chascun qui est raisonnable et a bon entendement, ORESME, *Eth.* 48. La plus noble chose qui soit en nous et en laquelle nous passons les bestes, c'est en entendement et en raison, ID. *ib.* 9. || XV° s. Et estoit grand pitié à gens d'entendement de veoir les choses en l'estat qu'elles estoient, JUVENAL, *Charles VI*, 1417. Et luy avoit Dieu troublé le sens et l'entendement, COMM. IV, 2. Le temps qu'il [Louis XI] reposoit, son entendement travailloit, ID. VI, 13. || XVI° s. Ils sont adextres d'entendement et merveilleusement prompts et diligents, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Entendre;* provenç. *entendemen ;* catal. *entendiment ;* espagn. *entendimiento;* ital. *intendimento.*

ENTENDEUR (an-tan-deur), *s. m.* Celui qui entend et comprend. Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 mars 1765. || Il se dit surtout en ces deux locutions : A bon entendeur salut, c'est-à-dire celui qui comprend ce qu'on dit doit en faire son profit; A bon entendeur peu de paroles, ou demi-mot, c'est-à-dire une longue explication est inutile à un homme intelligent. || A bon entendeur salut, paraît signifier : Celui qui comprend bien se sauve, trouve son salut, son profit.

— HIST. XV° s. Si apprens donc à bien entendre, Pour quoy tu ne puisses reprendre Les livres ne les bons facteurs, Lesquelz sont parfaicts entendeurs, LA FONT. 612. J'ay à faire à un entendeur, *Pathelin.* || XVI° s. A bon entendeur il ne faut qu'un mot, H. EST. *De la précell.* p. 187.

— ÉTYM. *Entendre.* On trouve aussi *entendant.* XIII° s. Et ce souffise à bon entendant, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXII, 727.

ENTENDRE (an-tan-dr'), j'entends, tu entends, il entend, nous entendons, vous entendez, ils entendent; j'entendais; j'entendis; j'entendrai; j'entendrais; entends; que j'entende; que j'entendisse; entendant; entendu. || 1° *V. n.* Étymologiquement, tendre vers, d'où, avoir intention, dessein, avec un verbe à l'infinitif, ou *que* et le verbe au subjonctif ou quelquefois au conditionnel. J'ai toujours entendu que l'acte serait enregistré. J'entends qu'on m'obéisse et qu'on n'obéisse qu'à moi. J'entends être obéi. En disant cela j'entends parler de lui, non de vous. J'entends qu'avec ma cour toute la ville en deuil Demain rende au dernier [Étéocle] les honneurs du cercueil, ROTR. *Antig.* IV, 1. Non, s'il vous plaît, je n'entends pas que vous fassiez de dépense, et que vous envoyiez rien acheter pour moi, MOL. *Pourc.* I, 10. Il nous faut ton moulin ; que veux-tu qu'on t'en donne ? — Rien du tout; car j'entends ne le vendre à personne, ANDRIEUX, *Meunier.* || Avec le mot indéterminé *le*, il se prend activement. Je l'entends ainsi, c'est-à-dire je veux que la chose soit ainsi. Faites comme vous l'entendrez. Chacun fait comme il l'entend. Mercure fait comme il l'entend, il ne vous est pas si nécessaire que moi, DANCOURT, *l'Amour charlatan*, III, 17. || Comment l'entendez-vous? c'est-à-dire quelle est votre intention? Comment l'entend monsieur mon hôte? Dit-elle, et de quel droit me donner comme il fait? LA FONT. *Fiancée.* || 2° Être occupé à. On n'entendit plus à autre chose qu'à faire toute la diligence possible. De cette façon ayant à faire en deux lieux, et ne pouvant pas entendre partout, il en demeura une partie sur la place, l'autre jeta ses armes et s'enfuit, MALH. *Le XXXIII° livre de T. Live*, ch. 9. Cette femme n'entend qu'à donner des vapeurs, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* I, 1. || Vieilli en ce sens. || 3° Entendre à, consentir, acquiescer. Elle ne veut entendre à nulle proposition, SÉV. 267. Les raisons qu'il a de ne pas entendre à la demande... LA BRUY. X. Tandis qu'il vous restait quelque espérance de vie, aviez-vous voulu entendre à appeler le ministre de Jésus-Christ? MASS. *Car. Impénit. fin.* La maréchale de Lorge aimait trop sa fille pour entendre à un mariage qui ne la pouvait rendre heureuse, ST-SIM. 28, 70. Je savais bien que mon Hollandais n'entendrait à aucune proposition, VOLT. *Lett. Prusse*, 8. Les conditions parurent si dures aux réformés qu'ils ne voulurent point y entendre, ANQUET. *Ligue*, I, 321. Les uns disent que j'ai bien fait d'entendre à un arrangement, P. L. COUR. II, 316. || 4° *V. a.* Diriger son oreille vers, d'où recevoir l'impression des sons. Entendre du bruit. J'entends parler dans la chambre à côté. J'entends que vous me dites des nouvelles. On n'entend pas toujours ce qu'on croit bien entendre, CORN. *Perthar.* III, 2. Il entend arriver un carrosse, SÉV. 244. J'entends déjà partout les charrettes courir, Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir, BOIL. *Sat.* IV. Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend pas nommer, RAC. *Brit.* IV, 3. J'entends que vous m'offrez un nouveau diadème, ID. *Bérén.* II, 4. || Il se fait tant de bruit qu'on n'entendrait pas Dieu tonner, se dit d'un très-grand bruit. || Entendre dire, apprendre par la parole, par ce qui se dit. J'ai entendu dire cette nouvelle. On entend dire dans la ville qu'il y a eu un incendie. La nouvelle que j'ai entendu dire. || Entendre parler d'une chose, en être informé par la parole. || Entendre parler, signifie aussi avoir dans l'idée. Quand je dis nature, j'entends parler de.... || Ne pas vouloir entendre parler d'une chose, la rejeter absolument sans vouloir même y prêter l'oreille. Il n'en voulut jamais entendre parler, BOSS. *Var.* 1. || Faire entendre, faire parvenir à l'ouïe. Dans cet oubli profond et de Dieu et d'elle-même où l'âme s'était plongée, ce grand Dieu sait bien la trouver; il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au milieu du bruit du monde, BOSS. *la Vallière.* Si sans trop vous déplaire, ... J'osais vous faire entendre une timide voix, RAC. *Bajaz.* IV, 5. Une voix me fit entendre ces paroles, FÉN. *Tél.* II. || Se faire entendre, être ouï. Une voix se fait entendre. Au milieu de ce tapage je ne pouvais me faire entendre. Mais le nom de Tarquin vient de se faire entendre, VOLT. *Brut.* IV, 7. || Être dit de manière à être compris. Vos ordres sans détour pouvaient se faire entendre, RAC. *Iphig.* IV, 4. || Se faire entendre à, parler à. Mais la gloire, madame, Ne s'était point encor fait entendre à mon cœur, RAC. *Bérén.* IV, 5. || Absolument, entendre, avoir l'ouïe. Parlez plus haut, il n'entend pas. || Entendre dur, entendre clair, avoir l'oreille dure, fine. || Fig. N'entendre que par, être uniquement dirigé par. Crésus ne voit, n'entend, n'agit que par vous-même, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, V, 5. || Fig. Il n'entend pas de cette oreille-là, il ne veut pas écouter la proposition qu'on lui fait. || 5° Prêter l'oreille. Que ceux qui m'entendent me jugent. Il est bon d'entendre les deux parties. Loin de nous entendre, Ils demandent la paix et parlent de se rendre, RAC. *Mithr.* IV, 6. Faut-il le condamner avant que de l'entendre ? ID. *Iphig.* III, 6. On voit dans Grégoire de Tours qu'ils faisaient des meurtres de sang-froid, et faisaient mourir des accusés qui n'avaient seulement pas été entendus, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 2. || Entendre en confession, ou, simplement, entendre, se dit du prêtre qui entend la confession d'un pénitent. Je veux bien vous entendre dans l'octave du St-Sacrement, BOSS. *Lett. Corn.* 35. || Entendre la messe, les vêpres, le sermon, assister à la messe, aux vêpres, au sermon. || Aller entendre une pièce, un acteur, un prédicateur, assister à une pièce, au rôle d'un acteur, au sermon d'un prédicateur. || Terme de pratique. S'entendre condamner, ouïr le prononcé du jugement qui condamne; expression qui se trouve dans les assignations; s'entendre condamner, c'est entendre condamner soi. || A l'entendre, c'est-à-dire si on l'en croit, si on lui prête l'oreille. A l'entendre, il n'est pas coupable. A vous entendre, il s'agirait de quelque chose de fort grave. || Absolument. Ne pas savoir auquel ou à qui entendre, c'est-à-dire ne pas savoir à qui ou à quoi il importe de faire attention. Parmi tant de cris différents on ne sait auquel entendre, VAUGELAS, *Q. C.* 536. L'homme ne sait donc à qui entendre; sa volonté est le jouet continuel de divers motifs opposés qui se disputent le droit de le déterminer, HOLBACH, *Essai sur les préj.* ch. 13, dans DUMARSAIS, *Œuvres*, t. VI, p. 316. || On dit dans le même sens ne savoir à quoi entendre. Le tyran ne savait à quoi entendre, ni quels

ordres donner, ni où il fallait envoyer du secours, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 316, dans POUGENS. || Populairement. N'entendre ni à hu, ni à dia, ou ni à dia, ni à huraut, c'est-à-dire ne rien entendre du tout, être sourd, être bouché. || 6° Exaucer. Dieu entendit ses vœux. Entendez ma prière. || 7° Apprendre par la renommée. Il l'écoute sans y avoir aucun intérêt notable, et par simple curiosité d'apprendre ce qu'il pouvait avoir su déjà en la cour d'Égypte, où il était en assez bonne position pour entendre des nouvelles assurées de tout ce qui se passait dans la Syrie, CORN. *Ex. de Rodog.* Avez-vous jamais entendu une victoire plus glorieuse? BOSS. II, *Pent.* 1. || 8° Diriger son esprit, d'où par extension, comprendre, saisir le sens. Des mystères sacrés que nous n'entendons pas, CORN. *Poly.* IV, 6. Et par un mouvement que je ne puis entendre, De ma fureur je passe au zèle de mon gendre, ID. *ib.* V, 6. Je commence, madame, enfin à vous entendre, ID. *Nicom.* III, 7. Dites qu'ils entendent mal Jansénius, PASC. *Prov.* 18. Il entend fort finement tout ce qui est bon, SÉV. 453. Ils n'entendent pas un mot de français, ID. 569. Si nous entendons du Messie ce grand passage où Isaïe nous représente si vivement l'homme de douleurs frappé pour nos péchés et défiguré comme un lépreux, BOSS. *Hist.* II, 10. Vous n'aurez point pour moi de langages secrets; J'entendrai des regards que vous croirez muets, RAC. *Brit.* II, 3. J'ignore de son cœur les sentiments secrets; Mais je m'y soumettrais sans vouloir rien prétendre, Si comme vous, Seigneur, je croyais les entendre, ID. *Mithr.* I, 3. Vous résistez en vain et j'entends votre fuite, ID. *ib.* III, 5. Vous m'entendez assez si vous voulez m'entendre, ID. *Iphig.* II, 5. Les sots lisent un livre et ne l'entendent point; les esprits médiocres croient l'entendre parfaitement; les grands esprits ne l'entendent quelquefois pas tout entier, LA BRUY. I. J'estime bien plus ceux qui ne comprennent pas ces mystères-là que ceux qui les comprennent; mais malheureusement la nature n'a pas fait tout le monde capable de n'y rien entendre, FONTEN. *Dial.* 2. *Morts mod.* Suivons l'avis de Quintilien, et faisons en sorte non-seulement qu'on nous entende, mais qu'on ne puisse pas même, le voulût-on, ne pas nous entendre, D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 65. Tu pouvais de ses yeux entendre le langage, VOLT. *Zaïre*, III, 7. Tacite est le livre des vieillards, les jeunes gens ne sont pas faits pour l'entendre, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Entendre à demi-mot, comprendre ce qui est dit d'une façon mystérieuse, voilée. || Elliptiquement. Vous avez parlé d'une personne et j'ai entendu une autre, c'est-à-dire j'ai compris qu'il s'agissait d'une autre. C'est, mon père, que je connais que vous avez parlé d'une personne et que j'ai entendu une autre, MOL. *Mal. im.* I, 5. || Vous m'entendez bien, c'est-à-dire vous savez ce que je veux dire. Bonhomme, c'est ce coup qu'il faut, vous m'entendez, Qu'il faut fouiller à l'escarcelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Et s'il dit qu'il n'en fera rien, Qu'il aille.... vous m'entendez bien, SCARRON, *Virg.* IV. || Familièrement. Entendre l'apologue, comprendre ce dont il s'agit. || Terme de manége. Entendre bien les jambes, les talons, se dit du cheval qui semble entendre ce que le cavalier lui demande. || Donner à entendre, laisser entendre, faire entendre, insinuer, faire comprendre une chose. Il m'a donné à entendre que vous me blâmiez. Je ne sais pas, seigneur, ce qu'on vous fait entendre, CORN. *Théodore*, IV, 4. Combien était-il important de faire entendre qui vous êtes! PASC. *Prov.* 15. Je veux seulement vous en faire horreur [de votre malice] à vous-mêmes, et faire entendre à tout le monde qu'après cela il n'y a rien dont vous ne soyez capables, ID. *ib.* 16. Et ne devais-je pas, quoi qu'il me fît entendre, Pénétrer les raisons qui vous faisaient attendre? TH. CORN. *Ariane*, III, 3. Et ce fils si fidèle a dû vous faire entendre Que, des mêmes ardeurs dès longtemps enflammé, Il aime aussi la reine et même en est aimé, RAC. *Mithr.* III, 2. Je vais de ce signal faire entendre la cause, ID. *Bajaz.* III, 2. Vous, que l'on cherche Aman et qu'on lui fasse entendre Qu'invité chez la reine il ait soin de s'y rendre, ID. *Esth.* II, 7. Elle voulut faire entendre que.... FÉN. *Tél.* I. Je veux faire entendre à ces rois que.... ID. *ib.* XII. || Se faire entendre, être compris. C'est un homme qui ne sait pas se faire entendre. Je ne sais si je me fais entendre. || Absolument. Comprendre. En vain vous feignez de ne pas entendre. J'entends et Dieu entend : Dieu entend qu'il est; j'entends que Dieu est, et j'entends que je suis, BOSS. *Connaiss.* IV, 8. On n'entend jamais mieux que lorsqu'on entend sans secours étrangers, CONDIL. *Log.* t. XXII, p. 188, dans POUGENS. || J'entends, je comprends bien. Nous entendons, nous comprenons ce que vous voulez dire. Vous entendez, vous voilà bien avertis. || On dit dans un sens analogue entendez-vous? Je suis de vous très-mécontente. Très-mécontente, entendez-vous? MARMONTEL, *Amis de la maison*, I, 1. || Se dit simplement aussi pour appuyer un ordre, une menace. Sortez, entendez-vous? || 9° Entendre, vouloir dire. Qu'entendez-vous par ces paroles? Entendant du temple de son corps ce que les juifs entendaient de celui de Salomon, BOSS. *Var.* XI, § 144. Quand les anciens disent le philosophe, ils entendent Aristote, DU MARSAIS, *Tropes*, II, 4. || Absolument. Bientôt elle [la duchesse de Longueville] honora M. Dodart de sa confiance, j'entends de celle que l'on a pour un ami : la grande inégalité des conditions ne lui en retrancha que le titre, FONTEN. *Dodart.* || 10° Entendre, connaître, être habile dans. Une personne de qui on peut dire en vérité qu'il n'y a jamais eu une dame qui ait si bien entendu la galanterie ni si mal entendu les galants, VOIT. *Lett.* 42. Si j'ai bien entendu tantôt la politique, CORN. *Cinna*, V, 1. Ici c'est un métier que je n'entends pas bien, ID. *Nicom.* III, 1. M. de la Reynie qui entend si bien la police, SÉV. 454. Il ne suffit pas d'entendre la guerre, BOSS. *Hist.* III, 6. Il [Darius] en donna le commandement [de la flotte] à Scylax, Grec, qui entendait parfaitement la marine, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 106, dans POUGENS. Elle entend la cuisine et l'office, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || L'entendre bien, l'entendre mal, le comprendre bien, mal, y être habile, malhabile. Ce prompt retour me perd et rompt notre entreprise. — Tu l'entends mal, Attale, il la met dans ma main, CORN. *Nicom.* I, 4. Je pensais faire bien. — Oui, c'était fort l'entendre, MOL. *l'Étourdi*, I, 5. Vous l'entendez bien peu, me dit-il; les Pères étaient bons pour la morale de leur temps; mais ils sont trop éloignés pour celle du nôtre, PASC. *Prov.* 5. Bon! qui l'entendra mieux ne l'entendra pas mal, TH. CORN. *le Charme de la voix*, II, 2. Ce n'est pas mal l'entendre, que d'être à la fois héros et chrétien, MAINTENON, *Lettres à Mme de Fontanes*, 24 mai 1692. || Entendre finesse à quelque chose, y vouloir comprendre plus que la chose ne signifie. Monsieur n'y entend pas plus de finesse que moi, DANCOURT, *les Fonds perdus*, III, 10. Je ne sais pas la finesse qu'elle y a entendue, et tout cela retombe sur moi pourtant, MARIVAUX, *Pays. parv.* part. 5. || Ne pas y entendre finesse, n'être pas malin, ne pas vouloir faire une malice. || Ne pas entendre malice à quelque chose, faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention. || Entendre raillerie, prendre bien les choses dites en plaisantant, ne pas s'en offenser. || Il n'entend pas raillerie, c'est-à-dire il est susceptible ou bien il est sévère. || Entendre la raillerie, entendre la plaisanterie, avoir la facilité, l'art, le talent de bien railler. || Entendre raison, acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. || Il n'entend pas raison là-dessus, sur ce point il est opiniâtre, inflexible. || N'entendre ni rime, ni raison, ne pas écouter les objections, refuser par entêtement, par humeur. || 11° S'entendre, *v. réfl.* Être entendu, perçu par l'oreille. Sa voix ne s'entend pas. Mille cris aussitôt de tous côtés s'entendent, CORN. *Héracl.* V, 7. Au pied du trône même une voix s'entendit, VOLT. *Henr.* VII. Un bruit affreux s'entend, ID. *ib.* VIII. || S'entendre, s'entendre l'un l'autre. Le bruit est si grand qu'on ne peut s'entendre. || 12° Être compris. Ce mot peut s'entendre de diverses manières. Il est vrai que, dans un autre de ses dialogues [de Perrault], s'il vient à la preuve, et prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poëte [Pindare] ne s'entend point, c'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite, BOIL. *Longin*, *Subl. réfl.* 8. || Cela s'entend, cela s'entend bien, cela se suppose ainsi, cela doit être ainsi. || S'entend, c'est-à-dire bien entendu, cela va sans dire, locution familière qui se dit par parenthèse. Ne connaîtrais-tu pas quelque honnête faussaire, Qui servît ses amis, en le payant, s'entend? RAC. *Plaid.* I, 5. Je me crois libre (jusqu'à un certain point, s'entend), VOLT. *Lett. Prusse*, 37. Je ne regrette rien de cette Babylone impure que vous habitez; s'entend, je n'en regrette que vous, P. L. COUR. *Lett.* I, 323. || Se comprendre l'un l'autre. Nous nous entendons à demi-mot. Nous ne nous entendons point. Vous vous entendiez à merveilles, SÉV. 353. Ils s'entendaient sans rien dire, FÉN. *Tél.* XXII. || Entendons-nous, comprenons bien ce que chacun de nous dit. || S'entendre, se comprendre soi-même. Tu feras ce que je veux, ou.... suffit, je m'entends bien, DANCOURT, *les Trois cousines*, II, 8. || 13° Se concerter, être d'accord, d'intelligence. Vous vous êtes entendu avec elle à me nuire, VOIT. *Lett.* 1. D'où vient que mon cœur même à demi révolté Semble vouloir s'entendre avec ta lâcheté? CORN. *Tois. d'or*, II, 2. Je ne veux point m'entendre avec vos ennemis, SÉV. 529. Dans la première ruine de Jérusalem les Juifs s'entendaient du moins entre eux : dans la dernière, Jérusalem, assiégée par les Romains, était déchirée par trois factions ennemies, BOSS. *Hist.* II, 8. Mais si dans son devoir votre cœur affermi Voulait ne point s'entendre avec son ennemi, RAC. *Brit.* III, 1. || Nous nous entendons bien, nous vivons bien ensemble. || Entendons-nous bien, soyons bien d'intelligence. Entendons-nous bien, et nous réussirons. || S'entendre comme larrons en foire, se dit de gens qui se concertent pour quelque chose de blâmable ou de suspect. Et toutes [les femmes], se liguant pour nous en faire accroire, S'entendent contre nous comme larrons en foire, VOLT. *la Femme qui a raison*, II, 6. || 14° Être habile dans une chose, se connaître à une chose. Il s'entend en musique, en tableaux. Il s'entend à la culture. Ah! que les hommes s'entendent mal en gloire! FÉN. *Tél.* XXII. || Familièrement. Il s'y entend comme à ramer des choux, comme à faire un coffre, il ne comprend rien à ce qu'il fait. || Proverbes. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, il faut entendre les deux parties. || Il n'est pire sourd, ou il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, se dit d'un homme qui feint de ne pas ouïr ou de ne pas comprendre.

— REM. 1. Je l'ai entendu dire à différentes personnes, est une locution à laquelle il faut prendre garde; car elle est amphibologique. Elle peut signifier : j'ai entendu qu'on le disait à différentes personnes, ou que différentes personnes le disaient. Il faut donc, quand on en use, bien considérer si le sens est suffisamment déterminé par le contexte. || 2. Même observation pour la phrase : Je lui ai entendu dire cela; car elle peut signifier : j'ai entendu qu'il disait cela, ou qu'on lui disait cela. || 3. S'il y avait deux régimes, l'amphibologie disparaîtrait. Je lui ai entendu dire à un homme d'État fort célèbre, VOLT. *Louis XIV*, *Écrivains*, *Villars*. Cette phrase, peu élégante d'ailleurs, signifie sans ambiguïté : j'ai entendu qu'il disait à un homme.... || 4. Régnier a mis *de* avec *entendre* dans le sens de avoir l'intention. Je n'entends, quant à moi, de la prendre à partie, *Sat.* II. || 5. Pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que, grammaticalement, *s'entendre à quelque chose* pour *y être habile* est de difficile explication. Si on prend la locution telle qu'elle se présente, on a : *entendre soi*; ce qui, manifestement, ne signifie rien. C'est un archaïsme qui en rend compte; *entendre* est proprement un verbe neutre; il l'est encore aujourd'hui, il l'était dans l'ancienne langue. Or dans cette ancienne langue les verbes neutres avaient la propriété de se construire avec le pronom personnel. *S'entendre*, en cet emploi, est donc *entendre* au neutre construit avec *se* (voy. SE pour cette construction; voy. aussi APERCEVOIR).

— SYN. 1. ENTENDRE, CONCEVOIR, COMPRENDRE. Entendre et comprendre signifient saisir le sens; ce qui les distingue de concevoir qui signifie embrasser par l'idée : j'entends ou je comprends cette phrase; et non je la conçois. Au contraire, dans le vers de Boileau : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, entendre ou comprendre ne conviendrait pas. La nuance est autre entre comprendre et entendre. Au fond, l'idée d'entendre est de faire attention à, être habile dans, tandis que celle de comprendre est prendre en soi : j'entends l'allemand, je le sais, j'y suis habile; je comprends l'allemand dirait moins. D'un autre côté, pour une démonstration, comprendre est le mot propre. || 2. ENTENDRE, OUÏR. Ces deux mots, très-différents dans l'origine, sont complétement synonymes aujourd'hui. Ouïr était le mot propre, peu à peu écarté par entendre qui est le mot figuré. Ouïr c'est percevoir par l'oreille; entendre c'est proprement faire attention; l'usage seul lui a donné le sens détourné d'ouïr. La seule différence qu'il y ait, c'est que ouïr est devenu verbe défectif et d'un usage restreint. Quand le sens peut être louche, il faut, sans hésiter, employer ouïr. Ainsi ce mot de Pacuvius sur les astrologues : Magis audiendum quam auscultandum censeo, se traduira par : Il vaut mieux les ouïr que les écouter. Entendre ferait un contre-sens. || 3. ENTENDRE, ÉCOUTER. Entendre c'est être frappé des sons; écouter c'est prêter l'oreille pour les entendre. Quelquefois on n'entend pas quoiqu'on écoute, et souvent on entend sans écouter.

— HIST. XIe s. Et dist al rei : bien l'avez enten-

dud, *Ch. de Rol.* XVI. Un en i ad à qui li autre entendent, *ib.* CCLXXV. || XII° s. Beau sire Guene, devers moi entendez, *Ronc.* p. 31. Or me refait Amors à lui entendre, *Couci*, V. Ele voit bien et conoist et entent Qu'il n'en est plus qui aimt [aime] si leaument, *ib.* V. Quant plus est li bernages à grant joie antandanz, Atant es un paien qui ot nom Margulanz, *Sax.* V. Sire, dit li messages, antandez ma raison, *ib.* XIV. Pour lor bonté [je] le di, ne nul mal n'i antant, *ib.* XXI. Laienz entra Thomas od mult poi conpaignuns : Poi i mena des suens, si cum nus l'entenduns [nous l'apprenons], *Th. le mart.* 38. || XIII° s. Fille, se vous vouliez entendre à mariage, Fil de roi [je] vous donroie, riche et de haut parage, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 17. Bele Doette, es fenestres seant, Lit en un livre, mais au cuer ne l'entent [mais son cœur n'y est pas], *ib.* p. 48. Par huit jors se sont entendu Li baron à grant feste faire; Puis vait cascuns à son repaire Molt lié [très-content], quant le congié a pris, *Roman de Mahomet*, p. 64. Chacun qui s'entent jugera C'on doit miex mauvese pugnir Que li loial lessier languir, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. V, p. 476. Et Loeys estoit sages et entendans, *Chr. de Rains*, p. 2. Cui conscience ne reprent, plus tost au mal qu'au bien entent, *ib.* 235. Einsi te voloie essaier; Quar certes je n'i entent mie Ne traïson ne felonie, *Ren.* 1803. Lors estuet [il convient] jones gens entendre A estre gais et amoureus, *la Rose*, 78. Plait de murtre est moult soutil, et moult le peut on soutilment plaider qui faire le set, mais que l'on seit bien entendu, *Ass. de Jér.* I, 132. Lou conseil li loa, si comme l'en [l'on] me donna à entendre, que il s'en venist à Damiete en galies, JOINV. 192. Et sachiez que, se il se feussent pris garde de nous, il nous eussent touz mors [tués], mes il entendoient [faisaient attention] au roy et aux autres grosses batailles, ID. 227. Et me dist ainsi, que il n'entendoit mie [comprenait pas] comment li roys eut pooir de demourer, ID. 255. || XIV° s. [Œuvre de chirurgie qui doit être désirée] et de ceux qui s'entendent moiennement, et des ydiots qui se mesconnoissent, H. DE MONDEVILLE, f° 32, *verso.* Aristote entent tousjours pour fors ceulx qui ont la vertu de fortitude, ORESME, *Eth.* 79. Bienfais n'est point perdus à chelui [celui] qui s'entent, *Baud. de Seb.* XII, 770. || XV° s. Quand ces chevaliers de Bretagne virent venir les Anglois, et qu'ils s'ordonnoient pour eux assieger, si n'en furent mie trop effrayés; mais entendirent premierement au chastel et puis aux guerites et aux portes, FROISS. I, I, 197. Quand vint le matin, de rechef ils commencerent à assaillir fort et appertement en plusieurs lieux, et ensonnierent [inquiétèrent] si ceux de la ville, qu'ils ne savoient auquel entendre, ID. I, I, 224. On leur donnoit tant à faire que on ne savoit, par dedans, auquel lez [côté] entendre, ID. II, II, 215. [Les Écossais parlant des Français] Ils ne nous entendent point, ni nous eux, ID. II, II, 228. Sur ce, s'advise qui a sens, Soit en jeunesse ou en vieillesse; Et qui ne m'entend, je m'entens, Monstrant que suis dame et maistresse, CH. D'ORL. *Ball.* 90. Qui entend mal, raporte mal, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 390. Comme vous entendrez cy après, COMM. I, 1. Or il fault entendre que monseigneur du Magne estoit avec sept ou huyt cens hommes d'armes au devant des ducs, ID. I, 3. Que on tyreroit vers Paris pour essayer si on pourroit reduyre la ville à vouloir entendre au bien public du royaulme, ID. I, 5. Et y en a assez qui ne parlent que après les autres, sans gueres entendre aux matieres, ID. II, 2. Il [Louis XI] estoit assez lettré; il aymoit à demander et à entendre de toutes choses, ID. II, 6. A riens ne voulut ledit duc entendre, ID. V, 1. Ung des plus sages chevaliers et plus entendus que je cogneus jamais, ID. II, 2. Elle se delibera de soy appareiller pour honnestement faire son messaige; car bien convenoit le faire de bonne sorte, entendu que les pucelles à qui il falloit qu'elle feist les messaiges estoient de grand estat, *Perceforest*, t. VI, f° 79. || XVI° s. J'entendz et veulx que tu apprennes les langues parfaictement, RAB. *Pant.* II, 8. Mon amy, je n'entendz point ce barragouin; pourtant, si voulez qu'on vous entende, parlez aultre languaige, ID. *ib.* II, 9. Vous y amenerez vostre femme, s'il vous plaist, avecques ses voisines, cela s'entend, ID. *ib.* III, 31. Vous l'avez ouy, l'avez-vous entendu? ID. *ib.* V, *Prol.* Ny n'entendent les stoïciens que l'ame de leur sage puisse.... MONT. I, 50. Le seigneur de Langey, très entendu en telles choses, ID. I, 58. Crœsus lui feit entendre qu'il verifioit lors à ses despens l'advertissement de Solon, ID. I, 65. Il leur semble bien faire les moderez et les entendus quand.... ID. I, 204. Et encores se moquent-ils des autres qui n'entendent pas le tour du baston, et les appellent lourdauts, LANOUE, 106. L'art militaire est aussi mieux entendu qu'il n'estoit, ID. 402. La plupart de la noblesse, ayant entendu l'execution de Vassy, se delibera de venir près Paris, ID. 547. Chacun s'incitoit à paix, et à persuader les grands d'y entendre, ID. 558. En quelque style qu'il soit mis, pourveu qu'il s'entende, il ne peut faillir à estre bien receu, AMYOT, *Épit.* Je ferois moins de doute de la volonté du pape à nous assister en ceste occasion que de celle du roy catholique; car sa Sainteté s'est déjà laissé entendre [a donné à entendre] qu'il falloit choisir un prince du sang catholique pour heriter du royaume, après le decès de M. le cardinal de Bourbon, VILLEROY, *Mém.* t. II, p. 170, dans LACURNE. A bon entens-tu il ne faut qu'un mot, COTGRAVE. Equivoques par amphibologie, vulgairement appellées des entends-trois, DES ACCORDS, *Bigarrures*, ch. 6. On peut faire l'habile, l'empesché et l'entendu, c'est-à-dire le sot et miserable, CHARRON, *Sagesse*, I, 41.

— ÉTYM. Bourguig. *entarre*; provenç. *entendre*; catal. *entendrer*; espagn. *entender*; ital. *intendere*; du latin *intendere*, diriger vers, appliquer, de *in*, en, et *tendere*, tendre (voy. ce mot), et, par extension, dans les langues romanes, ouïr et comprendre.

ENTENDU, UE (an-tan-du, due), *part. passé* d'entendre. || 1° Qui a été perçu par l'oreille. Le tonnerre entendu de loin. Des menaces à peine entendues de celui à qui elles s'adressaient. || 2° Qui a été écouté. L'accusé entendu dans ses moyens de défense. || Terme de palais. La cause est entendue, c'est-à-dire les débats sont clos. || 3° Dont le sens a été saisi. Cette phrase diversement entendue par les traducteurs. Le monstre furieux de se voir entendu Venge aussitôt sur lui tant de sang répandu, CORN. *Œdipe*, I, 4. || C'est entendu, c'est-à-dire c'est convenu, arrêté. Teresina : N'oublie pas de laisser la petite porte ouverte en t'en allant. — Tenorio : C'est entendu, PICARD, *Alcade*, II, 13. || Bien entendu, *loc. adv.* Assurément, sans doute. Y consentez-vous? bien entendu. || Bien entendu que, *loc. conj.* Toutefois, pourtant. Voilà la règle, bien entendu qu'il y a des exceptions. Causons comme si nous n'avions rien à démêler; bien entendu, ajouta-t-elle, que nous ne nous en aimerons pas davantage et que nous reprendrons nos démêlés au retour, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, dans POUGENS. || 4° Qui a l'intelligence d'une chose. Un homme entendu aux affaires. Qu'on ne croie pas qu'il fût peu entendu dans ces affaires, BOSS. *Var.* 5. Les hommes les plus entendus à la guerre, ID. *Hist.* III, 6. Des hommes fins ou entendus, LA BRUY. XI. Fort entendu au métier de la guerre, FLÉCHIER, *Hist. de Théod.* II, 16. || Substantivement. Faire l'entendu, agir en personne qui s'entend aux choses, et, le plus souvent, en un sens défavorable, faire l'important, le capable. Au reste, il fait l'entendu comme s'il était sorti de la côte de saint Louis, SCARR. *Rom. com.* I, 5. Vous voyez que je fais un peu l'entendue, SÉV. 111. Quoique je fasse l'entendue, je ne suis pas si habile, ID. 239. || On dit dans le même sens trancher de l'entendu. ....J'en sais comme lui qui parlent d'Allemagne, Et, si l'on veut les croire, ont vu chaque campagne, Sur chaque occasion tranchent des entendus, Content quelque défaite.... CORN. *Ment.* III, 3. || 5° Bien entendu, disposé avec intelligence, avec art. Une draperie bien entendue. La décoration en est bien entendue, TH. CORN. *l'Inconnu*, V, 4. Dieu qui avait fait un ouvrage si bien entendu et si capable de satisfaire tout ce qui entend.... BOSS. *Connaiss.* IV, 8. Ce fut à frais communs qu'ils donnèrent les repas les mieux entendus et les plus délicats qu'on eût encore vus, HAMILT. *Gramm.* 11. Les jardins étaient bien entendus et ornés de belles statues, VOLT. *Cand.* 25. Il les vint prendre lui-même, pour les inviter à un repas propre et bien entendu, ID. *Zadig*, 20. || Dans le sens contraire, tout était mal entendu, disposé sans goût, sans intelligence. || Bien entendu, mal entendu, se dit aussi des choses morales. Si vous n'eussiez fait que conquérir la Grèce, les îles voisines et peut-être encore quelque petite partie de l'Asie Mineure, et vous en composer un État, il n'y avait rien de mieux entendu ni de plus raisonnable, FONTEN. *Dial. des morts, Alexandre et Phriné.* A l'égard des personnes qu'un zèle sincère, quoique mal entendu, pourra indisposer contre moi, j'en respecterai la cause sans en craindre et sans en approuver l'effet, D'ALEMB. *Ab. de la crit. Œuv.* t. IV, p. 285, dans POUGENS. Loin d'être une mauvaise mère, elle a une tendresse très-bien entendue pour les enfants, M^me DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. 21, p. 154, dans POUGENS.

— REM. Entendu toutes les parties, ou bien les parties entendues. Le participe est indéclinable dans le premier cas, déclinable dans le second, d'après la règle moderne qui veut qu'ainsi placé, le participe soit indéclinable, par exemple : excepté, inclus, etc.

† **ENTÉNÉBRER** (an-té-né-bré), *v. a.* Envelopper de ténèbres. Les vitraux [de la cathédrale de Regensburg] l'enténèbrent de cette obscurité propre au recueillement, CHATEAUB. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XIII° s. Cil qui ont longuement demoré en chartre ont les oelz [yeux] entenebrez et oscurs, et ne poent veoir clerement, DU CANGE, *tenebrare.*

— ÉTYM. *En* 1, et *ténèbres.*

ENTENTE (an-tan-t'), *s. f.* || 1° Manière d'entendre, de comprendre. Mot, phrase à double entente. Chacun sait quelle est mon entente, LA FONT. *Pâté.* Ces expressions sont susceptibles de plusieurs ententes; des termes à double entente, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || 2° Terme d'art. Intelligence dans la distribution des parties d'une composition, d'un ensemble. Il a l'entente du coloris. C'est lui [Apollodore] qui trouva enfin le secret de représenter au vif et dans leur plus grande beauté les divers objets de la nature, non-seulement par la correction du dessin, mais principalement par l'entente du coloris et par la distribution des ombres, des lumières et du clair obscur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 1^re part. p. 150, dans POUGENS. La plus belle entente de lumières, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 143, dans POUGENS. Il y a dans le morceau d'Anacréon couleur, entente de lumières, vigueur et transparence; le tout est d'un ton vrai et suave, ID. *Salon de* 1767, t. XVI, p. 25. || Par extension. Cet auteur a l'entente de la scène. || 3° Bonne intelligence. Il y a de l'entente dans cette famille. || Entente cordiale, témoignages de bon vouloir qu'échangent entre eux les chefs de deux États; locution qui date de l'adresse de la Chambre des députés, de 1840-1841, et qui, du langage politique, a passé dans le langage ordinaire. || Proverbe. L'entente est au diseur, c'est-à-dire celui qui parle entend bien ce qu'il veut dire.

— HIST. XII° s. Entre itantes merveilles cum Deus daigna ovrer.... Or i dunez entente : si la m'orrez cunter, *Th. le mart.* 166. || XIII° s. Amis, la vostre amors me livre tel entente, Qu'en larmes et en plors userai ma jouvente, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 12. A Bertain aaisier chascune met s'entente, *Berte*, XLVIII. Mais l'amor qui te tient au las, Charnex delis te represente, Si que tu n'as aillors l'entente, *la Rose*, 4618. Les yex ot [Deduit] vairs, la bouche gente Et le nez fait par grant entente, *ib.* 812. || XIV° s. Il convient avoir son entente aus diz ou opinions des gens expers, ORESME, *Eth.* 186. || XV° s. Ils vouloient faire à leur entente, FROISS. II, II, 86. Chacun emporte entre la selle et le panneau une grande plate pierre, et trousse derriere lui une besace pleine de farine, en cette entente que.... ID. I, I, 34. Par les veilles, peines, et labeurs et ententes [soins] que tu as prinses, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVI° s. Tout ainsi qu'entente, Espoir et attente Nous avons en toi, MAROT, IV, 274.

— ÉTYM. *Entendre;* provenç. *ententa.*

ENTER (an-té), *v. a.* || 1° Terme d'horticulture. Greffer par ente. Enter un poirier, un pommier. || Fig. Ils entent sur cette politesse un esprit de règle.... LA BRUY. XI. Nous avons enté sur l'olivier franc le germe de l'infidélité, MASS. *Myst. Ferv.* Recueillir avec affectation les débris de ces familles antiques et éteintes pour les enter sur un nom obscur, ID. *Panég. St Franç. de Paule.* Le Seigneur fera sécher la racine de votre orgueilleuse postérité, et entera dessus une race qui connaîtra la justice et fera la miséricorde, ID. *Or. fun. Villeroy.* || 2° Insérer en général. L'amant juge sa dame un chef-d'œuvre ici-bas, Encore qu'elle n'ait sur soi rien qui soit d'elle.... Qu'elle ente en son palais ses dents tous les matins, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 3° Terme de fauconnerie. Raccommoder une penne de l'oiseau, froissée ou rompue, soit par la jonction d'une penne gardée, soit à l'aiguille ou au tuyau. || 4° Terme de charpentier. Joindre ou assembler deux pièces de bois de la même grosseur et dans la même direction. || 5° Mettre une ente, allonger plus ou moins quand on a préalablement coupé le bout qui était usé ou trop court. Les bouts de ces bas sont mauvais, il faudra les enter. Tous mes bas sont entés. || 6° S'enter, *v. réfl.* Être enté. Le prunier s'ente sur sauvageon. || Fig. Un vice qui s'ente sur un autre vice.

— HIST. XIII° s. J'apel leur cuers [des deux amans] leur volontés; Et leur vouloirs sont si entés Sur un desir qu'entre eus deus ont, Que de deus cuers un voloir font

Blanche et Jehan, 1603. || XIVe s. Ceste science estoit naturellement en leur cueur entée, noée et plantée, ORESME, *Prol.* [Les métaux] Des elemens prennent leur estre Par vous en l'element terrestre, Et sans semer et sans planter, Sans cultiver ne sans enter, *l'Alch. à nat.* 478. Se vostre oysel a une penne rompue, vous lui remeterez et enterez en ceste maniere.... *Modus*, f. XCIV, *verso*. || XVe s. Une vertu en ton coer ente, Que dame belle, jeune et gente Obeiras et cremiras, FROISS. *Espinette amour*. Plns heurte li vens aux clochiers Qu'il ne fait aux petits planchiers, Et par fouldre sont crevantez Plus que les celiers bas entez, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 567, dans LACURNE. Se argent avez, il n'est enté; Mais le despendez tost et viste, VILLON, *Ballade, Leçon aux enfants perdus.* || XVIe s. Le baptesme nous certifie que nous sommes entez en la mort et la vie de Jesus Christ, CALV. *Inst.* 1052. En sa dextre elle ent [mit] la hache Par qui les rois sont irritez, RONS. 357. L'enter en fente ou au coin, par d'aucuns en poupée, et en petite coronne ou entre l'escorce et le bois, sont en mesme predicament, parce qu'en l'une et l'autre sorte se sert-on de greffes, les inserans sur les arbres sauvages ou francs, O. DE SERRES, 656. Par l'escusson et canon, beaucoup plus d'arbres sont entés que par greffe, ID. *ib.* J'ai enté heureusement en escusson au mois de juin, des arbres dont j'avois tiré les escussons en arbres entés au coin, au precedent mois de mars, ID. 659. Vous conserverés vos greffes sains et entiers jusqu'au poinct qu'il les faille enter, ID. 660. La maniere d'enter en piece rapportée, a quelque correspondance avec celle à l'escusson, aiant ceci de commun, qu'un seul œillet suffit à faire un ente, ID. 674.

— ÉTYM. *Ente;* provenç. *empeltar, enpeutar;* cat. *empeltar*.

† **ENTÉRADÈNE** (an-té-ra-dè-n'), *s. f.* Terme d'anatomie. Ganglion lymphatique intestinal.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ἀδὴν, glande.

† **ENTÉRADÉNOGRAPHIE** (an-té-ra-dé-no-gra-fie), *s. f.* Description des ganglions lymphatiques intestinaux.

— ÉTYM. *Entéradène*, et γράφειν, décrire.

† **ENTÉRALGIE** (an-té-ral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur qui a son siége dans les intestins.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ἄλγος, douleur.

† **ENTÉRECTASIE** (an-té-rè-kta-zie), *s. f.* Terme de médecine. Dilatation des intestins.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ἔκτασις, dilatation, de ἐκ, et τάσις, tension, τείνειν, tendre (voy. TENDRE, *v. a.*).

† **ENTÉRÉPIPLOCÈLE** (an-té-ré-pi-plo-sè-l'), *s. f.* Voy. ENTÉRO-ÉPIPLOCÈLE.

† **ENTÉRINAL, ALE** (an-té-ri-nal, na-l'), *adj.* Terme de droit. Qui concerne l'entérinement, qui le permet.

ENTÉRINÉ, ÉE (an-té-ri-né, née), *part. passé.* Qui a reçu entérinement. Requête entérinée. Encore que le roi ait donné grâce à un homme, si faut-il qu'elle soit entérinée, PASC. *Pensées, Pape et Égl.* 16.

ENTÉRINEMENT (an-té-ri-ne-man), *s. m.* Terme de jurisprudence. Action d'entériner; jugement par lequel on entérine. Demander un entérinement. || État d'un acte entériné.

— ÉTYM. *Entériner*. On trouve *enterinance* dans des Coutumes.

ENTÉRINER (an-té-ri-né), *v. a.* Ratifier juridiquement un acte pour le rendre valable. L'arrêt qui entérine une requête. Entériner des lettres de rémission, PATRU, *Plaid.* 5, dans RICHELET. || Absolument. Si le parlement entérine sans le roi, ou s'il refuse d'entériner sur l'ordre du roi, ce n'est plus le parlement du roi, mais un corps révolté, PASC. *Pensées sur le pape et l'Égl.* 16. || Fig. Ma prière parvint aux temples étoilés, Parut devant sa face [de Dieu], et fut entérinée D'un mot qui fit trembler les citoyens ailés, LA FONT. t. VI, p. 47, éd. Walckenaër. Ce saint pontife [Jésus-Christ] par qui toutes les grâces sont entérinées, BOSS. *Asc.* 3.

— REM. Vaugelas avertit contre la mauvaise prononciation *intériner;* elle avait prévalu dans le XVIe siècle, qui, par affectation de latinité, a changé plus d'une fois les formes vraiment françaises.

— HIST. XIIIe s. Li procureres doit enteriner à le [la] partie ce qu'il li convenancha ou autant vaillant, BEAUM. 86. Et ce que li tesmoing tesmoigneroient, le mestre le devroit faire tenir et enteriner, *Liv. des mét.* 198. || XIVe s. Les choses devant dites tenir et enterigner et loyaument garder en bonne foi, *Acte de* 1302, DELISLE, *Agric. normande au moyen âge*, p. 146. || XVIe s. Tu me feras joye et liesse ouïr, Me revelant ma grace interinée: Lors sentiray croistre et se rejouïr Mes os, ma force, et vertu declinée, MAROT, IV, 295. Fu la demande desdit advocat et procureur interinée, selon la forme et teneur, M. DU BELLAY, 435.

— ÉTYM. Anc. franç. *enterin*, qui avait donné l'adverbe *enterinement*, et dont le sens et l'étymologie sont les mêmes que pour *entier* : forme latine fictive *integrinus*, de *integer*, entier. *Entériner* signifie donc, proprement, rendre entier, complet. Vaugelas le tire de l'*intérim* accordé par Charles Quint aux protestants; mais, le mot existant dès le XIIIe siècle, cette étymologie n'a aucune valeur.

† **ENTÉRIQUE** (an-té-ri-k'), *adj.* Se dit de ce qui appartient à l'intestin ou en dépend.

— ÉTYM. Ἐντερικὸς, de ἔντερον, intestin.

† **ENTÉRISCHIOCÈLE** (an-té-ri-ski-o-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie intestinale par l'échancrure ischiatique.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *ischiocèle*.

† **ENTÉRITE** (an-té-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le canal intestinal.

— ÉTYM. Ἔντερον, intestin, et la finale médicale *ite*, qui indique inflammation.

† **ENTÉRO....** mot qui vient de ἔντερον, intestin, intérieur (comp. INTÉRIEUR), et est employé en composition.

† **ENTÉROBRANCHE** (an-té-ro-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont cachées dans l'intérieur du corps.

— ÉTYM. Ἔντερον, intérieur, et *branchie*.

† **ENTÉROCÈLE** (an-té-ro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie formée par l'intestin seul.

— HIST. XVIe s. Si c'est l'intestin qui descend dedans le scrotum, la hargne se nomme enterocele ou intestinale, PARÉ.

— ÉTYM. *Entéro*..... et κήλη, hernie.

† **ENTÉRO-COLITE** (an-té-ro-ko-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné par quelques auteurs à l'entérite.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *colite*.

† **ENTÉRO-CYSTOCÈLE** (an-té-ro-si-sto-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Hernie contenant la vessie urinaire et une anse intestinale.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *cystocèle*.

† **ENTÉRODÈLE** (an-té-ro-dè-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a un tube intestinal bien distinct. || *S. m.* Section des infusoires dits polygastriques, où le canal alimentaire est terminé par une bouche ou un anus.

— ÉTYM. *Entéro*..... et δῆλος, visible.

† **ENTÉRODOTHIÉNIE** (an-té-ro-do-tié-nie), *s. f.* Autre nom de la dothiénentérie (voy. ce mot).

† **ENTÉRODYNIE** (an-té-ro-di-nie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur intestinale, colique nerveuse.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ὀδύνη, douleur.

† **ENTÉRO-ÉPIPLOCÈLE** (an-té-ro-é-pi-plo-sè-l'), *s. f.* Hernie qui renferme à la fois l'intestin et l'épiploon.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *épiplocèle*.

† **ENTÉROGRAPHIE** (an-té-ro-gra-fie), *s. f.* Description anatomique des intestins.

— ÉTYM. *Entéro*.... et γράφειν, décrire.

† **ENTÉROHÉMIE** (an-té-ro-é-mie), *s. f.* Terme de médecine. Congestion du sang au canal intestinal.

— ÉTYM. *Entéro*..... et αἷμα, sang.

† **ENTÉRO-HÉMORRHAGIE** (an-té-ro-é-mo-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie dans l'intestin.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *hémorrhagie*.

† **ENTÉRO-HYDROCÈLE** (an-té-ro-i-dro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie intestinale compliquée d'hydrocèle.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *hydrocèle*.

† **ENTÉRO-HYDROMPHALE** (an-té-ro-i-dron-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie ombilicale contenant une portion d'intestin avec un amas de sérosité dans le sac herniaire.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *hydromphale*.

† **ENTÉROLITHE** (an-té-ro-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Concrétion ou pierre intestinale.

— ÉTYM. *Entéro*..... et λίθος, pierre.

† **ENTÉROLOGIE** (an-té-ro-lo-jie), *s. f.* Traité sur les intestins.

— ÉTYM. *Entéro*..... et λόγος, traité.

† **ENTÉRO-MÉROCÈLE** (an-té-ro-mé-ro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie crurale formée par l'intestin.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *mérocèle*.

† **ENTÉRO-MÉSENTÉRIQUE** (an-té-ro-mé-zan-té-ri-k'), *s. f.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux intestins et au mésentère. || Terme de médecine. Fièvre entéro-mésentérique, synonyme de dothiénentérie ou fièvre typhoïde.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *mésentérique*.

† **ENTÉRO-MÉSENTÉRITE** (an-té-ro-mé-zan-té-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de carreau.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *mésentérite*.

† **ENTÉROMPHALE** (an-té-ron-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie ombilicale formée par l'intestin seul.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ὀμφαλὸς, nombril.

† **ENTÉROMYIASE** (an-té-ro-mi-ia-z'), *s. f.* Terme de médecine. Affection intestinale caractérisée par l'expulsion de larves de mouches développées dans le canal intestinal.

— ÉTYM. *Entéro*..... et μυῖα, mouche.

† **ENTÉRO-PÉRISTOLE** (an-té-ro-pé-ri-sto-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Étranglement des intestins, dans une hernie, ou autrement.

— ÉTYM. *Entéro*..... et περιστολὴ, resserrement, de περὶ, autour, et στέλλειν, disposer.

† **ENTÉRO-PNEUMATOSE** (an-té-ro-pneu-ma-tô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Développement morbide d'une quantité considérable de gaz dans l'intestin.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *pneumatose*.

† **ENTÉRORRHAPHIE** (an-té-ro-rra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture des intestins, qui se pratique pour maintenir en contact les lèvres d'une plaie faite à l'intestin.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ῥαφὴ, couture.

† **ENTÉRORRHÉE** (an-té-ro-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Diarrhée.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ῥεῖν, fluer.

† **ENTÉRO-SARCOCÈLE** (an-té-ro-sar-ko-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie intestinale compliquée de sarcocèle.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *sarcocèle*.

† **ENTEROSCHÉOCÈLE** (an-té-ro-ské-o-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie scrotale formée par l'intestin seul.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *oschéocèle*.

† **ENTÉROSTÉ, ÉE** (an-té-ro-sté, stée), *adj.* Terme de conchyliologie. Qui a un ou plusieurs os dans l'intérieur du corps.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ὀστέον, os.

† **ENTÉRO-STÉNOSE** (an-té-ro-sté-nô-z'), *s. f.* Rétrécissement de l'intestin.

— ÉTYM. *Entéro*...., et στενὸς, étroit.

† **ENTÉRO-SYPHILIDIE** (an-té-ro-si-fi-li-die), *s. f.* Terme de médecine. Affection syphilitique de l'intestin.

— ÉTYM. *Entéro*..... et *syphilide*.

† **ENTÉROTOME** (an-té-ro-to-m'), *s. m.* Ciseaux avec lesquels on peut, dans les ouvertures de cadavres, fendre rapidement le canal intestinal dans toute sa longueur. || Instrument imaginé pour la guérison des anus contre nature.

— ÉTYM. *Entéro*..... et τομὴ, section.

† **ENTÉROTOMIE** (an-té-ro-to-mie), *s. f.* Terme d'anatomie. Dissection des intestins. || Terme de chirurgie. Division des parois d'une anse intestinale, à l'effet d'évacuer les matières qui y sont retenues. || Opération pratiquée sur les deux bouts de l'intestin pour détruire un anus contre nature et rétablir le cours naturel des matières stercorales.

— ÉTYM. *Entérotome*.

† **ENTÉROZOAIRE** (an-té-ro-zo-è-r'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom donné aux helminthes et aux larves qui ne vivent que dans l'intestin de certains animaux.

— ÉTYM. *Entéro*..... et ζωάριον, diminutif de ζῶον, animal.

† **ENTERRAGE** (an-tè-ra-j'), *s. m.* Massif de terre dont le fondeur remplit la fosse autour du moule, pour rendre celui-ci plus solide.

— HIST. XVe s. Icelluy curé voult faire payer pour l'enterraige et sepulture du corps d'une des niepces du suppliant, qui n'avoit que unze ans, autant comme d'un grant corps, DU CANGE, *interrare*. || XVIe s. Ressemblant au gueux, lequel, interrogé s'il vouloit gaigner une piece d'argent pour estre un des pleureux à un enterrage, respondit ne pouvoir plorer, mais qu'il ne laisseroit pas d'estre bien marri, *Contes d'Eutrap.* p. 172, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Enterrer*.

ENTERRÉ, ÉE (an-tè-ré, rée), *part. passé.* || 1° Mis dans la terre. Un trésor enterré et oublié. || 2° Inhumé. Les morts enterrés après la bataille. || 3° Recouvert comme d'un tas de terre. Enterré sous les décombres de la maison. || 4° Fig. Retiré, caché profondément et comme sous terre. Respecte au moins l'asile où je suis enterré, VOLT. *Olympie*, III, 3. Ma fille aux déserts enterrée, ID. *Scythes*, I, 3. Vos beaux jours enterrés sont perdus sans re-

tour, ID. *ib.* III, 1. Car quoique loin de tout, enterré dans ces lieux, Je suis toujours sensible aux biens de ma patrie, GRESSET, *Méchant*, III, 9. Cette mère qui faisait si peu de figure, qui était si enterrée, que les gens même de son fils ne savaient pas sa demeure.... MARIVAUX, *Marianne*, 2e part. Je ne vois plus ni ta mère, ni.... je suis enterré pour tout le monde, P. L. COUR. *Lett.* II, 155. || Qui est dérobé à la connaissance. Qu'un homme si savant, un fameux médecin comme vous êtes, veuille se déguiser aux yeux du monde, et tenir enterrés les beaux talents qu'il a, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6. J'ai vu je ne sais combien de livres et de genres d'écrire enterrés avec leurs auteurs, ainsi que chez de certains peuples on enterre avec les morts les choses qui leur ont été les plus précieuses pendant leur vie, FONTEN. *Dial.* 2, *Morts mod.* || 5° Qui a, en parlant d'un lieu, une situation basse, une vue bornée. Cette habitation est tout à fait enterrée.

ENTERREMENT (an-tê-re-man), *s. m.* || 1° Mise en terre. L'enterrement des charognes. || Mise dans la sépulture. L'enterrement d'un corps mort. || 2° Cérémonies observées dans les funérailles. Tout Paris, vêtu d'enterrement, ainsi que tout Marly, remplissait les salons et la chambre du roi, ST-SIM. 296, 52. || Le cortége funèbre. Là d'un enterrement la funèbre ordonnance D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance, BOIL. *Sat.* VI. || Figure, air, mine d'enterrement, figure sombre, triste.

— HIST. XIIe s. Le cors atant il enterrerent; Grant e petit trestuit i erent [étaient]; Tuit vont à la procession, A l'enterrement del baron, *Grégoire le Grand*, p. 31. || XVe s. O Bretaingne, pleure ton esperance; Normandie, fai son entierement; Guyenne aussi, et Auvergne, or t'avence, Et Languedoc, quier lui son monument, E. DESCHAMPS, *Sur la mort de Guescl.* || XVIe s. En ce reïteré enterrement [enfouissement], tousjours se perd quelque œil [d'un plant], de pourriture ou d'autre evenement, O. DE SERRES, 513.

— ÉTYM. *Enterrer.*

ENTERRER (an-tè-ré), *v. a.* || 1° Mettre dans la terre. Enterrer son or, ses bijoux. La méfiance et la tyrannie font que tout le monde enterre son argent, MONTESQ. *Esp.* XXII, 1. || Fig. Enterrer de l'argent, le dépenser en travaux, en remuements de terre. Ce jardin lui coûte gros, il y a enterré plus de dix mille francs. || Terme de marine. Mettre avec le lest du vaisseau. On a enterré ces futailles. || 2° Inhumer, mettre un corps mort en terre. On l'a enterré avec beaucoup de pompe. On l'enterra sans cérémonie. On enterrera vif qui l'enterrera mort [Polynice], ROTR. *Antig.* III, 5. Si elle meurt, ne manquez pas de la faire enterrer du mieux que vous pourrez, MOL. *Médec. malgré lui*, III, 2. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte; Un curé s'en allait gaiement Enterrer ce mort au plus vite, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer, BOSS. *Hist.* III, 6. Criton lui ayant demandé [à Socrate] comment il souhaitait qu'on l'enterrât : comme il vous plaira, dit Socrate, si pourtant vous pouvez me saisir et que je n'échappe pas de vos mains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 437, dans POUGENS. || Absolument. Sous la première et la seconde race, on n'enterrait pas même dans l'enceinte des villes, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 27, dans POUGENS. || Par extension, survivre à. Il nous enterrera tous. Ce malheureux père a enterré ses enfants. Je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 nov. 1767. || Fig. Que le monde voit peu de ces femmes dont parle saint Paul, qui, vraiment veuves et désolées, s'ensevelissent, pour ainsi dire, dans le tombeau de leur époux et y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries! BOSS. *Anne de Gonz.* || Par moquerie, en parlant d'un médecin inhabile, faire mourir ou laisser mourir. Encore un malade qu'il vient d'enterrer. || 3° Recouvrir de choses comparées à un tas de terre. La maison tomba et les débris l'enterrèrent. Être enterré sous les décombres d'un édifice. || 4° Obliger à demeurer dans un lieu triste et ennuyeux. Il veut m'enterrer en province. Mais sur une terreur qui peut être indiscrète, L'enterrer toute vive au fond d'une retraite, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* II, 10. Ainsi loin du palais où vous fûtes nourrie, Vous allez, belle Irène, enterrer votre vie, VOLT. *Irène*, IV, 1. || Il se dit des choses qu'on met comme en terre et qu'on fait oublier. A qui la peur de perdre enterre le talent, RÉGNIER, *Sat.* XII. Cette honte qu'aurait le silence enterrée, Court le pays, et vit du vacarme qu'il fait, LA FONT. *Coupe.* || 5° Faire oublier, effacer la réputation de quelqu'un. Ce poëte avait des rivaux, il les a tous enterrés. Il y a telle femme qui anéantit ou enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention, LA BRUY. III. C'est ce qui donna lieu à ce mot de Benserade, où le double sens est assez visible : Si quelqu'un de nous, dit-il à Racine, avait pu prétendre d'enterrer M. Corneille, c'était vous, monsieur; cependant vous ne l'avez pas fait, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 308, dans POUGENS. || 6° Voir la fin de. Si nous t'enterrons, Bel art dramatique, Pour toi nous dirons La messe en musique, BÉRANG. *Musique.* || Familièrement. Enterrer le carnaval, se livrer aux dernières folies du carnaval. || Enterrer la synagogue avec honneur, sortir d'un engagement avec honneur et d'une manière irréprochable (voy. SYNAGOGUE). || 7° Tenir caché. Enterrer ses secrets. || Il faut enterrer cela, il n'en faut plus parler. || 8° S'enterrer, *v. réfl.* Être inhumé. Les morts ne s'enterrent pas dans l'enceinte des villes. || 9° Être recouvert de débris qui s'écroulent. Samson s'enterra sous le temple des Philistins. || Fig. S'enterrer sous les ruines d'une place, mourir en défendant une place de guerre. S'enterrer sous les ruines de la patrie, ne pas survivre aux désastres de la patrie. || 10° Se mettre dans un lieu retiré, dans une retraite profonde. S'enterrer dans une province, vivre hors de Paris, au fond d'une province. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout à fait héroïque; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer dans le plus vilain lieu du monde, BOIL. *Lett. à Racine*, 13 août 1687. || S'enterrer tout vif, rompre tout commerce avec le monde. Mon dessein n'est pas de renoncer au monde et de m'enterrer toute vive dans un mari, MOL. *G. Dandin*, II, 4. La dame s'enterrait ainsi toute vivante, LA FONT. *Matr.* J'eus en horreur le monde et les maux qu'il enfante; Loin de lui pour jamais je m'enterrai vivante, VOLT. *Olympie*, II, 2. Le marquis de Mirepoix s'amouracha de la fille d'un cabaret en Allemagne, et s'enterra si bien avec elle qu'on ne l'a pas vu depuis, ST-SIM. 69, 127. || 11° Terme de manége. On dit qu'un cheval s'enterre quand, cherchant un point d'appui sur la main du cavalier, il baisse la tête et s'abandonne sur les épaules.

— HIST. XIe s. A grant honur puis les ont enterrez, *Ch. de Rol.* CCIX. Long un autel belement [ils] l'enterrerent, *ib.* CCLXXI. || XIIe s. Baron, dit Charles, nos amis enterrons, *Ronc.* p. 154. Funt il : que s'a li reis si fort à dementer? Se il veïst ses fiz e sa femme enterrer, E trestute sa terre ardeir e embraser, Ne deüst il tel duel [deuil] ne faire ne mener, *Th. le mart.* 133. || XIIIe s. Et fu entierée [la reine] en l'eglise Sainte-Crois, *Chr. de Rains*, p. 88. Si recevez mon palefroi, Et as gens irez demander S'il i a cors à enterrer Ne nul enfant à bautizier, *Ren.* 21150. Au temps que les corneilles braient, Qui por la froidure s'esmaient, Qui sor les cors lor vient errant, Qu'eles vont ces noiz enterrant Et s'en garnissent por l'yver, RUTEB. II, 66. || XVIe s. Disant qu'il ne falloit point deterrer Lysandre, ains plus tost enterrer avec luy sa harengue, AMYOT, *Lysand.* 57.

— ÉTYM. *En* 1, et *terre;* bourguig. *antarré;* provenç. et espagn. *enterrar;* ital. *interrare.*

† **ENTERREUR** (an-tè-reur), *s. m.* Celui qui enterre. Voyez ces retraites [monastères] des pèlerins du bien mourir, des enterreurs de morts, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 3. || Il s'emploie le plus souvent dans le style badin. Certain curé, grand enterreur de morts, Au chœur assis, récitait le service; Certain frater, grand disséqueur de corps, Tout vis-à-vis chantait aussi l'office, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 18. || Terme de zoologie. Un des noms vulgaires des différentes espèces du genre nécrophore [coléoptères], et principalement du nécrophore fossoyeur, dit aussi enfouisseur et fossoyeur.

— HIST. XVIe s. Enterreur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Enterrer;* provenç. *enteraire;* espagn. *enterratore.*

† **EN-TÊTE** (an-tê-t'), *s. m.* Ce qui s'écrit en tête d'une lettre, d'un tableau. Faire imprimer des en-tête.

ENTÊTÉ, ÉE (an-tê-té, tée), *part. passé.* || 1° A la tête de qui quelque influence s'est portée. Entêté par des fleurs très-odoriférantes, par la vapeur du charbon. Une espèce de petit temple qu'il avait décoré de toiles d'opéra, et qui ce jour-là était orné de tant de guirlandes de roses que nous en étions entêtés, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 2° Dont la tête, le cœur, les sentiments sont prévenus, préoccupés en faveur de quelqu'un. Mais il est devenu comme un homme hébété, Depuis que de Tartuffe on le voit entêté, MOL. *Tart.* I, 2. Savez-vous bien que je suis plus entêtée de vous que jamais? SÉV. 105. Testu est entêté de Mme de Coulanges, ID. 168. Je chéris l'Arioste et j'estime le Tasse, Plein de Machiavel, entêté de Bocace, J'en parle si souvent qu'on en est étourdi, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXX. Cambyse.... prince entêté de lui-même, plein de vanité et de hauteur, livré aux excès les plus honteux de la crapule et de la débauche, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 472, dans POUGENS. || Il se dit aussi des choses en faveur desquelles on est prévenu Je suis toujours un peu entêtée de mes lectures, SÉV. 89. Il a été entêté de vous faire voir sa maison, ID. 414. S'il n'était point entêté des erreurs qu'il cherche dans les Pères, BOSS. *Avert.* 6. La fréquentation d'une parente entêtée des vanités et des folies du siècle, FLÉCH. *Panég.* II, p. 248. C'est la veuve d'un riche et fameux architecte, une femme entêtée de noblesse, LESAGE, *Diable boit.* ch. 10. Le peuple prévenu est entêté de ces visions, VERTOT, *Rév. rom.* II, p. 205. L'on n'en est pas moins entêté de la parure, de la fortune, des amusements, MASS. *Car. Vérit. culte.* Un homme entêté de l'élévation et de la fortune, ID. *Car. Évid. de la loi.* Henri IV, né dans cette secte qu'il aimait sans être entêté d'aucune, VOLT. *Louis XIV*, 36. Homme plus entêté d'avoir le chapeau de cardinal que de soutenir une bulle, ID. *ib.* 37. Outre qu'une grande partie des gens de la campagne étaient encore idolâtres et entêtés d'une religion grossière comme eux-mêmes, MONTESQ. *Rom.* XX. Je vois un jeune homme entêté de chimères à qui tout déplaît, CHATEAUBR. *René*, 217. || 3° Absolument. Qui tient à ses volontés, à ses idées, sans en démordre. Un vieillard, un enfant entêté. || Substantivement. C'est un entêté, une entêtée.

— SYN. ENTÊTÉ, TÊTU. On est entêté quand on s'est mis quelque chose dans la tête, quand on s'est entêté de quelque chose. On est têtu, quand naturellement, et sans avoir été entêté de quelque chose, on tient à ses volontés, à ses idées. Mais, dans l'usage, entêté se rapproche tellement de têtu, qu'ils se confondent l'un et l'autre.

ENTÊTEMENT (an-tê-te-man), *s. m.* || 1° Action de se porter à la tête, d'affecter la tête. L'entêtement par des parfums. || 2° Fig. État d'un esprit, d'un cœur, d'une âme entêtée. J'aime la poésie avec entêtement, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Une fausse gloire, un faux esprit de réforme, une fausse religion, un entêtement de parti, et les aveugles passions qui l'accompagnent, BOSS. *Var. Avert.* V, § 35. Ç'a été autrefois mon entêtement comme il est le vôtre; mais il y a trois choses à considérer.. . LA BRUY. V. De là les entêtements en faveur des uns, de là les déchaînements bizarres contre les autres, BOURDALOUE, *Homél. sur l'aveugle-né, Domin.* t. IV, p. 478. Un temps a été que les Latins étaient modernes, et alors ils se plaignaient de l'entêtement que l'on avait pour les Grecs qui étaient les anciens, FONTEN. *Digr. anc. mod. OEuvr.* t. IV, p. 196, dans POUGENS. Connaissant l'entêtement qu'il avait pour le nom d'érudition, HAMILT. *Gramm.* 4. Les deux entêtements de cette dernière [dame] étaient la danse et la parure, ID. *ib.* 7. Elle commençait à revenir de l'entêtement qui l'avait séduite en sa faveur, ID. *ib.* 11. Tel est aujourd'hui l'entêtement du siècle, de s'y faire des plans de religion, MASS. *Myst. Visit.* On ne revient guère de l'entêtement de la naissance, ID. *Av. Dispos.* La folle opiniâtreté que produit l'entêtement, BAYLE, *Lett. à Constant*, 4 juill. 1697. Je n'ai pas l'entêtement des grandes alliances, MARIVAUX, *l'Epreuve*, sc. 1. || Il se dit de celui qui est un objet d'entêtement. Si, à votre âge, vous êtes si vif et si impétueux, quel nom, Théobald, fallait-il vous donner dans votre jeunesse, et lorsque vous étiez la coqueluche et l'entêtement de certaines femmes? LA BRUY. V. || 3° Attachement excessif d'une personne à ses opinions. Rien n'égale l'entêtement de cette femme. Outre que l'entêtement est partout vicieux, il ne laisse jamais le cœur dans une disposition paisible, parce qu'il est toujours impatient et violent, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 380. Rien ne ressemble plus à la vive persuasion que le mauvais entêtement, LA BRUY. XII. La faiblesse a mille fois plus d'inconvénients que l'entêtement, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 26, p. 116, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Entêter.*

ENTÊTER (an-tê-té), *v. a.* || 1° Remplir la tête de vapeurs qui l'incommodent. Les chèvrefeuilles ne m'entêtent point, SÉV. 144. || Absolument. Le charbon entête. || 2° Fig. Porter à la tête des fumées d'orgueil, de vanité, etc. Sa grandeur l'entête. La qualité l'entête, et tous ses entretiens Ne sont que de chevaux, d'équipage et de chiens, MOL. *Mis.* II, 5. Et de quoi vous sert donc d'être auprès d'un

grand prince, Si ces titres d'honneur ne vous entêtent pas? BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 2. Voilà donc, répliqua Socrate, ce qui vous entête, un point de terre imperceptible [les biens-fonds d'Alcibiade], ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 373, dans POUGENS. Retranchez ces petits agréments-là de votre discours; ce sont des fleurs de rhétorique qui m'entêtent, MARIV. *la Fausse suivante*, II, 6. || Absolument. Les louanges entêtent. || 3° Prévenir d'une passion pour. Qui vous a entêté de cette personne? Vous ne m'entêterez pas d'une pareille opinion. Pourquoi m'avez-vous entêtée d'une chose que les gens qui m'estiment ne peuvent pas croire que je soutienne sérieusement? FONTEN. *Mondes*, 6° *soir.* P. Lentulus s'était laissé entêter de je ne sais quelles prédictions qui promettaient, disait-on, l'empire à trois Cornelius, VERTOT, *Rév. rom.* XII, p. 166. L'art d'entêter les hommes, LESAGE, *Gil Blas*, IX, 6. Si vous pouvez entêter cette fille jusqu'à l'obliger de vous épouser, vous serez à votre aise le reste de vos jours, ID. *Est. Gonzalez*, ch. 4. L'archevêque Laud avait fait beaucoup de mal à Charles I^er en l'entêtant de la suprématie épiscopale, CHATEAUBR. *Stuarts*, 207. || 4° Terme d'épinglier. Attacher la tête d'une épingle à la hanse, de manière qu'elle paraisse y avoir été soudée. Un ouvrier entête communément 8 à 9 milliers d'épingles en un jour. || 5° S'entêter, *v. réfl.* Prendre des préventions favorables et tenaces à l'égard de quelqu'un. Écoutez, n'allez pas vous entêter de ce petit vilain-là, LA FONT. *Coupe enchant.* sc. 12. La dame s'était entêtée depuis peu du comédien Octave, premier acteur de la troupe du prince, LESAGE, *Est. Gonzalez*, ch. 26. || Il se dit des choses comme des personnes. Il n'est point à propos d'engager les filles dans des études dont elles pourraient s'entêter, FÉN. t. XVII, p. 4. Ne méprisez personne, ne vous entêtez de rien, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1705, t. VI, p. 1, dans POUGENS. Quand les philosophes s'entêtent une fois d'un préjugé, ils sont plus incurables que le peuple même, parce qu'ils s'entêtent également et du préjugé et des fausses raisons dont ils le soutiennent, FONTEN. *Oracl.* I, 8. || 6° Tenir fortement à sa volonté, à ses opinions. Il s'entête dans cette détermination. Ce vice si commun de croire toujours une chose, parce qu'on l'a crue d'abord, ou de n'y acquiescer jamais, parce qu'on l'a une fois combattue; de s'entêter qu'elle est, parce qu'on veut qu'elle soit; de la contredire avec obstination, parce qu'on a intérêt qu'elle ne soit pas, BOURDAL. *Carême, Sur la paix chrétienne.*

— HIST. XIII° s. Et avoec un baril de vin [il] Aporta, qui crut sur le Rin; Mout estoit fors et entestans, *Bl. et Jeh.* 3838. En lieu de haires, haubers vestent, Et boivent tant que il s'entestent, RUTEB. 156. Vent et fouldre et tonnoirre qui tout perce et enteste, Feu et gresle, et orage, noif [neige] et glace, et tempeste Les tormentent adès des piés jusqu'à la teste, J. DE MEUNG, *Test.* 1957. || XIV° s. Tu romps alambics, grosse beste, Et brusle charbon qui t'enteste, *Nat. à l'alch.* 16. || XVI° s. Bertrand ne s'entesta point de touttes ces louanges, *Mém. s. D. G.* ch. 29. La tranquillité sombre et stupide se treuve assez pour moy; mais elle m'endort et enteste : je ne m'en contente pas, MONT. III, 309.

— ÉTYM. *En* 1, et *tête*; provenç. *entestar.*

† **ENTÊTEUR** (an-tê-teur), *s. m.* Celui qui entête les épingles.

† **ENTÊTOIR** (an-tê-toir), *s. m.* Machine pour entêter les épingles.

† **ENTHLASIE** (an-tla-zie), *s. f.* Terme de chirurgie. Fracture du crâne avec dépression d'une partie osseuse.

— ÉTYM. Ἔνθλασις, de ἐν, en, et θλᾶν, enfoncer en brisant.

ENTHOUSIASME (an-tou-zi-a-sm'), *s. m.* || 1° Fureur divine, état physique désordonné comme celui des sibylles qui rendaient des oracles en poussant des cris, écumant, roulant les yeux. L'enthousiasme de la sibylle. || 2° Par extension, inspiration divine, se manifestant par des discours pleins de grandes images. L'enthousiasme poétique. L'enthousiasme des prophètes. || Mouvement passionné, transport qu'un poëte, un artiste éprouve dans le moment de la composition, et qui consiste en ce que, préoccupé du seul sujet qui l'intéresse, le monde extérieur disparaît à peu près pour lui. L'enthousiasme qui transporte les poëtes. Les impromptus lui étaient assez familiers, et il a beaucoup contribué à établir cette langue à Sceaux, où le génie et la gaieté produisent assez souvent ces petits enthousiasmes soudains, FONTEN. *Malézieu.* Les poésies qui sont le fruit de l'enthousiasme ont un tel caractère de beauté qu'on ne peut les lire sans être échauffé du même feu qui les a produites, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, liv. XXV, ch. I, art. 1, § 5. || 3° Tout transport qui, enlevant l'âme à elle-même, excite à des actes extraordinaires. L'enthousiasme guerrier. L'enthousiasme religieux. Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 août 1761. Son noble enthousiasme embrasera les cœurs, DE BELLOY, *Siége de Calais*, IV, 4. Il n'y a point de véritable amour sans enthousiasme, et point d'enthousiasme sans un objet de perfection réel ou chimérique, mais toujours existant dans l'imagination, J. J. ROUSS. *Émile*, V. Il est de la nature de tout enthousiasme de se communiquer et de s'accroître par le nombre des enthousiastes, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets*, *Œuv.* t. II, p. 373, dans POUGENS. L'esprit de la secte stoïque fut l'enthousiasme de la vertu; le génie de l'ancienne Rome fut l'enthousiasme de la patrie, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvr.* t. VII, p. 215, dans POUGENS. C'est ce même enthousiasme prêt à se communiquer à l'auditeur qui met tant de différence entre l'éloquence parlée, si on peut se servir de cette expression, et l'éloquence écrite, D'ALEMB. *Réfl. sur l'éloc. orat. Œuvres*, t. I, p. 148, dans POUGENS. Cet enthousiasme froid et stupide qui ne sent rien à force d'admirer tout, espèce de paralysie de l'esprit, qui nous rend indignes et incapables de goûter les beautés réelles, ID. *Réfl. sur le goût*, *Œuv.* t. III, p. 422. Dans ce temps, tout se faisait par enthousiasme, les belles actions, les fautes et les crimes, M^me DE GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 28, dans POUGENS. || En mauvaise part, lubie. Mais voyez quel diable d'enthousiasme il leur prend de me venir chanter aux oreilles comme cela, MOL. *Prol. de la Princ. d'Él.* 2. Ce sens défavorable ne se trouve peut-être que dans cet exemple de Molière. || 4° Grande joie, vive allégresse. Il fut accueilli avec enthousiasme. Enthousiasme impossible à décrire. L'enthousiasme d'une bonne réception m'aurait enivrée, SÉV. 226. || 5° Admiration vive et passionnée. Son enthousiasme pour cet auteur l'aveugle. Cette machine [le joueur de flûte] devint bientôt l'objet de la curiosité d'un monde plus avide de nouveauté que sensible aux grands talents, prodiguant au hasard l'enthousiasme ou le dédain, et passant rapidement de l'un à l'autre pour un objet qui n'a pas cessé d'être le même, CONDORCET, *Vaucanson.*

— HIST. XVI° s. Il me faudroit non l'ardeur de ma ryme, Mais l'enthousiasme, aiguillon de Pontus, HONS. 48. ....Et qui sera plus tost un coup de fortune, ou une saillie de quelque extraordinaire enthousiasme, qu'une production vrayement nostre, CHARRON, *Sagesse*, I, 1.

— ÉTYM. Ἐνθουσιασμός, de ἔνθους inspiré par un dieu, de ἐν, en, et θεός, dieu.

ENTHOUSIASMÉ, ÉE (an-tou-zi-a-smé, smée), *part. passé.* Saisi d'enthousiasme. Tout est merveilleux, je vous assure; je suis enthousiasmée de l'air et des paroles, MOL. *Préc. rid.* 10. Elle est toujours enthousiasmée de votre mérite, SÉV. 31. Notre abbé enthousiasmé des succès de l'inoculation dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, MONTESQ. *Correspondance*, 61. Elle est aussi enthousiasmée de Cassandre que vous en êtes mécontente, VOLT. *Lettre à Mme de Fontaine*, 4 janv. 1762.

ENTHOUSIASMER (an-tou-zi-a-smé), *v. a.* || 1° Ravir d'enthousiasme, d'admiration. La lecture de ces vers m'a enthousiasmé. Cette musique a enthousiasmé le public. || 2° S'enthousiasmer, *v. réfl.* S'éprendre d'enthousiasme. Cet homme s'enthousiasme pour tout ce qui est nouveau. Il s'enthousiasme sur votre solide mérite, SÉV. 491.

— HIST. XVI° s. Et pour ce j'ay voulu t'envoyer cet escrit Pour enthousiazer ton phantastique esprit, *Vers de Charles IX à Ronsard* (p. 656, dans RONSARD).

— ÉTYM. *Enthousiasme.*

ENTHOUSIASTE (an-tou-zi-a-st'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui était ou que l'on croyait possédé de la divinité ou violemment inspiré par elle. || 2° Visionnaire qui se croit inspiré. Enthousiaste ou fourbe, il faut cesser de l'être, VOLT. *Fanat.* I, 4. Le philosophe n'est pas enthousiaste, il ne s'érige point en prophète, il ne se dit point inspiré des dieux, ID. *Dict. phil. Philosophe*, 1. Ce sont les hommes inspirés qui éclairent le peuple, et les enthousiastes qui l'égarent, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuvres*, t. I, p. 261, dans POUGENS. D'abord enthousiaste et bientôt imposteur, Un rêve prépara sa future grandeur [de Mahomet], DELILLE, *Imag.* VIII. || 3° Celui, celle qui a une admiration excessive pour quelque chose. Ne fît-on que des épingles, il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller, DIDEROT, *Obs. sur la sculpt. Œuvres*, t. XV, p. 314, dans POUGENS. Mais trois fois plus heureux le jeune homme prudent Qui, de ces novateurs enthousiaste ardent, Abjure la raison, pour eux la sacrifie! GILB. *Le 18° siècle.* || *Adj.* Inspiré, visionnaire. Dans Pythagore, qui, le premier chez les Grecs, prit le nom de philosophe ou d'ami de la sagesse, nous reconnaîtrons un disciple enthousiaste des prêtres de l'Égypte, de la Chaldée et des Indes, parlant comme eux par symboles et peut-être aussi fourbe qu'eux, D'HOLBACH, *Essai préj.* ch. 11, dans DU MARSAIS, *Œuvres*, t. VI, p. 260. || Prompt à s'enthousiasmer. C'est un peuple enthousiaste et léger. Enthousiaste des nouveautés. || Qui tient de l'enthousiasme. Des démonstrations enthousiastes.

— ÉTYM. Voy. ENTHOUSIASME.

† **ENTHYMÉMATIQUE** (an-ti-mé-ma-ti-k'), *adj.* Qui est de la nature de l'enthymème. Qui s'appuie sur l'enthymème.

ENTHYMÈME (an-ti-mê-m'), *s. m.* Terme de logique. Raisonnement qui n'est qu'un syllogisme réduit à deux propositions, dont la première est appelée antécédent, et la seconde conséquent. La célèbre proposition de Descartes : Je pense, donc je suis, est un enthymème. On peut même sous-entendre l'une des deux prémisses, lorsqu'elle est évidente; c'est ce qui fait l'enthymème, syllogisme abrégé qui convient beaucoup mieux à un raisonnement rapide, et que préfère l'orateur lorsqu'il veut être véhément et pressant, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. IX, p. 507, dans POUGENS.

— HIST. XV° s. Emptimeme sans quelque consequence, CH. D'ORL. *Bal.* 111.

— ÉTYM. Ἐνθύμημα, réflexion, pensée, de ἐνθυμεῖσθαι, avoir dans l'esprit, de ἐν, en, et θυμός, esprit.

ENTICHÉ, ÉE (an-ti-ché, chée), *part. passé.* || 1° Qui commence à se gâter, en parlant des fruits. Des fruits entichés, *Dict. de l'Acad.* Aujourd'hui on ne dit plus guère que taché. || 2° Fig. Qui a quelque lésion morale comparée à la lésion d'un fruit entiché. Mon frère, ce discours sent le libertinage; Vous en êtes un peu dans votre âme entiché, MOL. *Tart.* I, 6. Grâce au ciel, je ne suis point entiché de ce vice-là, LESAGE, *Diable boit.* ch. 3. Exempte du défaut qui nous est reproché Et dont monsieur Léandre est si fort entiché, BOISSY, *Babillard*, sc. 1. Raisonner est de toutes les folies des hommes celle qui nuit le moins au genre humain, et l'on voit même des gens sages entichés parfois de cette folie-là, J. J. ROUSS. *Lett. de la mont.* 5. || 3° Qui est opiniâtrément attaché à. Il est entiché de cette opinion.

† **ENTICHEMENT** (an-ti-che-man), *s. m.* Néologisme. Action d'enticher; résultat de cette action. Si on avait le temps et l'espace pour s'égayer, il y aurait mille choses curieuses et piquantes à dire à son sujet [St-Simon]; on rirait de son opinion sur Voltaire, sur tout ce qui était de robe ou de plume, on rirait de ses entichements nobiliaires, STE-BEUVE, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Enticher.*

ENTICHER (an-ti-ché), *v. a.* || 1° Commencer à gâter, à corrompre. En ce sens il n'est usité qu'au participe passé. || 2° Terme de couture. En posant des patrons sur une étoffe pour la tailler, on entiche quand un des patrons prend un petit coin de l'étoffe de celui qui est posé à côté; c'est empiéter, avec l'idée d'épargner, sur ce qui est destiné à une autre pièce nécessaire au tout. || 3° Fig. Gâter par quelque chose de faux ou de moralement mauvais. Qui vous a entiché de cette opinion? || 4° S'enticher, *v. réfl.* Devenir entiché. Il s'était entiché de ce vice. || S'éprendre d'une personne. Il s'enticha d'une comédienne et il l'épousa.

— HIST. XIII° s. Elles se souillent en l'ordure De lecherie et de luxure Et des autres vilains pechiés Dont tout li mons [monde] est entichiés, *Hist. litt. de la Fr.* t. XVIII, p. 793. Et qui d'orgoil est entichiés, Il ne puet [peut] son cuer aploier [plier], *la Rose*, 2138. || XV° s. Item doivent enquerir ceulx de l'ost, quelles condicions a le prince de l'ost, et le prendre.... par la condicion dont ilz le sentent entechiez, CHR. DE PISAN, *Charles V*, II, 33.

— ÉTYM. Diez et Scheler le tirent de l'allem. *anstecken*, infecter d'une contagion; mais on ne conçoit pas comment l'*s* aurait disparu. La forme propre est *entecher*, composé de *en* 1, et de l'ancien français *teche*, qui est le même que *tache*; *entecher* ou *enticher* est donc identique à *entacher*. Il ne faut pas confondre *entecher*, *enticher*, avec l'ancien verbe *enticier*, exciter, *enticement*, instigation.

ENTIER, IÈRE (an-tié, tiè-r'. Du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 188, *er* se prononçait dans *entier* comme dans *fer*, *hiver*), *adj.* || 1° Qui a toutes ses parties, toute son étendue. L'univers entier. Le gâteau est encore entier. Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts; L'autre moitié resta dans les plaines de Mars; Il dispersa partout ses membres et sa gloire; Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur, *Épitaphe de Rantzau*, 1650. Personne [pendant une bataille] ne sentit un tremblement de terre qui arriva dans cette contrée, et qui renversa des villes entières, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 418, dans POUGENS. || Terme de botanique. Se dit des feuilles et des pétales dont la circonférence n'est ni incisée ni dentelée. || Terme de féodalité. Homme lige entier, vassal qui n'est attaché par le serment de fidélité qu'à un seul seigneur. || 2° Qui n'est pas châtré. Cheval entier. || 3° Terme d'arithmétique. Unité entière, celle qui n'indique pas de fraction. || Nombre entier, tout nombre qui ne renferme que des unités entières. || 4° Fig. Il se dit des choses abstraites, morales, qui sont dans leur totalité. Une entière confiance. Une entière indépendance. Une soumission entière. Je l'envisage entier [notre malheur], mais je n'en frémis point, CORN. *Hor.* II, 3. || 5° Qui n'a pas subi de diminution, de déchet, de modification. Un homme d'une réputation peu entière, ST-SIM. 469, 202. Il abusa de ce secours [les calmants], si c'était en abuser que de l'employer à diminuer ses peines et à conserver plus entières les facultés de son âme, CONDORCET, *Bucquet*. || La question reste entière, c'est-à-dire elle n'est pas résolue du tout, on a répondu à des difficultés accessoires, mais non à la véritable qui faisait le fond même de la question. Qu'est-ce que les comètes ? les anciens pensaient que c'étaient des vapeurs; mais l'observation a montré que c'étaient des corps bien au delà du cercle de la lune; la question a changé de face, mais elle reste entière. || Les choses ne sont plus entières, c'est-à-dire les circonstances ne sont plus les mêmes. || Ne laisser rien d'entier, toucher à tout, innover en tout, changer tout. Il faut une autorité.... autrement, la présomption, l'ignorance, l'esprit de contradiction ne laissera rien d'entier parmi les hommes, BOSS. *Pensées chrét.* 14. Défiez-vous de ces dangereux esprits, de ces hardis novateurs, en un mot des Sociniens, qui bientôt, si on les écoutait, ne laisseraient rien d'entier dans la religion chrétienne, ID. *Var. Avert.* I, § 48. || 6° Qui maintient entières ses idées, ses volontés. C'est un homme entier. En tous ses sentiments elle est assez entière, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, II, 3. Plus entier que jamais en son impiété, ROTR. *St Gen.* V, 7. Ce vieux plaideur, quoique inflexible et entier presqu'au tant que son adversaire, n'a pu résister à l'ascendant qui nous a tous subjugués, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 6. || Terme de manége. Cheval entier, celui qui refuse de tourner. Il peut être entier à une main ou aux deux mains, suivant qu'il a de la peine à tourner d'un seul côté ou des deux côtés. || 7° Il se joint à *tout*; ce qui lui donne plus de force. Le pays tout entier se souleva. La haine sur Titus tombera tout entière, RAC. *Bérén.* III, 2. || Cette affaire, cette fonction exige un homme tout entier, c'est-à-dire elle exige toutes les forces et tout le temps d'un homme. Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes, M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux Les divers mouvements inconnus à nos yeux! LA FONT. *Fabl.* XI, 4. || Tout entier à, uniquement occupé de. Livré tout entier à mon nouveau goût. De ne vivre jamais pour soi et d'être toujours tout entier aux passions d'un maître, MOL. *Sicil.* 2. Il a voulu témoigner par là qu'il est tout entier à vos charmes, ID. *Comtesse d'Esc.* 2. Je volais tout entière au secours de son fils, RAC. *Phèd.* IV, 5. || Se livrer tout entier à, se donner tout entier à, se donner, consacrer tout son temps, se dévouer à. Il se donne tout entier à l'étude. Se donner tout entier à son pays. || On dit dans un même sens se donner entier. A ce reproche l'assemblée, Par l'apologue réveillée, Se donne entière à l'orateur, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. || Mourir tout entier, mourir sans laisser de postérité, de souvenir, de renommée. Voudrais-je.... Ne laisser aucun nom et mourir tout entier? RAC. *Iphig.* I, 2. || En un autre sens, il est mort tout entier, il est mort avec ses facultés entières, avec toutes ses facultés. || 8° *S. m.* La totalité, l'ensemble d'une chose. Ce passage est rapporté dans son entier. || En son entier, dans un état d'intégrité, intact, dans le même état qu'auparavant. Remettre les choses en leur entier. Ce n'était pas une explication qui laissât en son entier le fond du mystère, BOSS. *Avert.* 4. Le Parthénon subsista dans son entier jusqu'en 1687, CHATEAUBR. *Itin.* 199. || 9° Terme d'arithmétique. Un entier, un nombre entier. || 10° Le mot qui fait le sujet d'une charade et qui se divise le plus souvent en deux parties nommées le premier et le dernier. On dit aussi le tout. || 11° Un entier, un cheval entier. || 12° En entier, *loc. adv.* Entièrement, complétement. Il a récité le morceau en entier. || Terme de droit. Restitution en entier, voy. RESTITUTION.

— SYN. ENTIER, COMPLET. Une chose est entière lorsqu'elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont jointes et assemblées de la façon dont elles doivent l'être : elle est complète lorsqu'il ne manque rien, et qu'elle a tout ce qui lui convient, GIRARD.

— HIST. XII° s. Set ans aconplis et entiers, *Ronc.* p. 31. Ja cil d'Espaigne n'eschaperont entier, *ib.* p. 83. Bien [je] peüsse ma joie avoir entiere D'esgarder, de veoir, *Couci*, XVIII. Il tenoit un espié dont la hante est entiere, *Sax.* X. Idunc l'en comencierent al mustier amener; Mais parmi l'entier mur lur estoveit [il leur fallait] aler, E par les huis fermez, s'il volsissent passer, *Th. le mart.* 145. || XIII° s. Et les ronces n'ont pas laissé sa robe entiere, *Berte*, XL. Qui veïst Blanchefleur la dame au cuer [cœur] entier [excellent], *ib.* CXXIX. Dame, voici, il est mes sire; Je sui son home lige entiers, *la Rose*, dans DU CANGE, *solidus*. || XIV° s. Et requeroient que la chose fust gardée entiere jusques à la venue de lui, BERCHEURE, f° 65, *verso*. || XV° s. Il convenroit passer par la force de plusieurs seigneurs, qui ne sont pas si entiers ne si loyaus aux chrestiens comme il deussent, DU CANGE, *integraliter*. La vertu et proesse des quatre chevaliers estoit joeuse à regarder; car sans heaulmes et sans escuz estoient en estant, le roy Perceforest, le roy Lyonnel, le roy Gadiffer, et le chevalier doré son frere, qui n'avoient d'entiers que les cueurs, *Perceforest*, t. IV, f° 84. || XVI° s. Fidelement representer les choses en leur entier, MONT. I, 59. J'avois une santé ferme et entiere, ID. I, 196. Nous appelons un cheval entier, qui a crin et aureille, ID. I, 368. Martius estoit homme ouvert de sa nature et entier, et qui ne fleschissoit jamais, AMYOT, *Cor.* 21. En temperance et netteté de mains, pour ne se laisser point corrompre par argent, il se peult accomparer aux plus vertueux, plus nets et plus entiers [intègres] des Grecs, ID. *Alc. et Cor. comp.* 8. Il aima mieulx acquerir la reputation d'homme de bien, vaillant, entier et droitturier, ID. *P. Æm.* 4. Chevauchant une mule entiere, D'AUB. *Fœn.* III, 23. Le harangueur fut ferme et entier à la tollerance des reformez, ID. *Hist.* 108. Je ne suis homme si entier en mes opinions, que je ne reconnaisse facilement ma faute, PARÉ, *Au lect.* Et si en l'une et en l'autre partie y avoit entier et rout [fraction] ensemble.... EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 13.

— ÉTYM. Bourguig. *antei;* provenç. *entier, entieyr, enteir;* catal. *enter;* espagn. et ital. *intero;* portug. *inteiro;* du latin *integrum* (avec l'accent sur *te*), entier (voy. INTÈGRE).

† **ENTIERCEMENT** (an-tièr-se-man), *s. m.* Terme de droit coutumier. Action de saisir une chose mobilière et de la mettre en main tierce.

— HIST. XI° s. De entercement de vif aveir [de bétail vivant], *Lois de Guill.* 25.

† **ENTIERCER** (an-tièr-sé), *v. a.* Terme de droit coutumier. Mettre en main tierce.

— ÉTYM. *En* 1, et *tiers*.

ENTIÈREMENT (an-tiè-reman), *adv.* D'une manière entière. Se livrer entièrement à l'étude. Il est entièrement oublié. Il est entièrement de mes amis. Le soin qu'elle devait avoir de son honneur cède entièrement au souvenir qu'elle a de son amour, *Académie, Sentiments sur le Cid*. Les hommes sont aujourd'hui tellement corrompus, que, ne pouvant les faire venir à nous, il faut bien que nous allions à eux, autrement ils nous quitteraient; ils feraient pis, ils s'abandonneraient entièrement, PASC. *Provinc.* 6.

— SYN. ENTIÈREMENT, EN ENTIER. Entièrement, d'une façon entière; en entier, sans que rien manque. Entièrement se rapporte à la qualité comprise dans le verbe; en entier se rapporte à l'objet : la somme est entièrement payée; la somme en entier est dans le sac.

— HIST. XII° s. [Amour] Qui tout me done à vous entierement, *Couci*, XVI. || XIII° s. [Ils] Ne purent une messe entierement oïr, *Berte*, LXIII. Et disent à cels de laiens que, se il vouloient rendre Cristople entirement.... li cuens [le comte] et tout li autre prison [prisonniers] seroient delivré, H. DE VALENC. XXVII. || XV° s. C'estoit mon cueur que j'ordonnoye Pour avecques vous demourer, A qui je suis entierement, CH. D'ORL. *Ball.* 13.

— ÉTYM. *Entière*, et le suffixe *ment;* provenç. *entieramen;* catal. *enterament;* espagn. *enteramente*, ital. *interamente*.

ENTITÉ (an-ti-té), *s. f.* Terme de philosophie scolastique. Ce qui constitue l'existence d'une chose, existence considérée comme distincte et indépendante de la chose même. D'autres soutiennent qu'il [Aristote] entend [par forme] une entité substantielle, réellement distincte de la matière, FÉN. *Aristote*. Voici ce qui arrive ordinairement aux philosophes : ils voient quelque effet nouveau; ils imaginent aussitôt une entité nouvelle pour le produire, MALEBR. *Rech.* III, 8. Il est bien plus commode de supposer dans les choses une réalité dont on regarde les mots comme les véritables signes; d'entendre par les noms homme, animal, etc. une entité qui détermine et distingue ces choses, que de faire attention à toutes les idées simples qui peuvent leur appartenir, CONDIL. *Conn. hum.* sect. 5, *Œuvr.* t. I, p. 227, dans POUGENS.

— ÉTYM. Bas-lat. *entitas*, de *ens*, l'être, participe présent du verbe *esse*, être.

† **ENTOCÉPHALE** (an-to-sé-fa-l'), *s. m.* Terme d'entomologie. Une des pièces de la tête des hexapodes.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et κεφαλή, tête.

† **ENTODISCAL, ALE** (an-to-di-skal, ska-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est situé en dedans du disque.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et *disque*.

† **ENTOGASTRE** (an-to-ga-str'), *s. m.* Terme d'entomologie. Une des pièces de l'abdomen des insectes.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et γαστήρ, ventre.

ENTOILAGE (an-toi-la-j'), *s. m.* || 1° Action d'entoiler; le résultat de cette action; la toile dont on s'est servi pour entoiler. || 2° Réseau auquel on coud une dentelle.

— ÉTYM. *Entoiler*.

ENTOILÉ, ÉE (an-toi-lé, lée), *part. passé*. Une estampe entoilée.

ENTOILER (an-toi-lé), *v. a.* || 1° Garnir de toile quelque chose de plus léger et de plus fin pour le soutenir, le garantir d'accident. Entoiler une carte, c'est la coller sur la toile. || 2° Remettre de la toile à une dentelle.

— HIST. XII° s. Et son mantel à fin or entoillet, *Raoul de C.* 244.

— ÉTYM. *En* 1, et *toile*.

† **ENTOIR** (an-toir), *s. m.* Synonyme de greffoir, qui est aujourd'hui le seul usité.

— ÉTYM. *Enter*.

† **ENTOISAGE** (an-toi-za-j'), *s. m.* Action d'entoiser.

† **ENTOISER** (an-toi-zé), *v. a.* Disposer des matériaux de manière à faciliter l'opération du toisé; ce qui se dit aujourd'hui emmétrer.

— ÉTYM. *En* 1, et *toise*.

† **ENTOMIQUE** (an-to-mi-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a rapport aux insectes.

— ÉTYM. Voy. ENTOMO....

† **ENTOMO....** mot qui signifie insecte et qui est le grec ἔντομον, de ἐν, en, et τομή, section : insecte, proprement échancré, divisé en...., et particulièrement, ici, divisé en trois parties, la tête, le corselet et l'abdomen.

† **ENTOMOGÈNE** (an-to-mo-jè-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui se développe et vit sur le corps des insectes morts.

— ÉTYM. *Entomo.....* et γενής, né.

† **ENTOMOGRAPHE** (an-to-mo-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'entomographie.

† **ENTOMOGRAPHIE** (an-to-mo-gra-fie), *s. f.* Histoire des insectes.

— ÉTYM. *Entomo.....* et γράφειν, décrire

† **ENTOMOÏDE** (an-to-mo-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un insecte.

— ÉTYM. *Entomo.....* et εἶδος, forme.

† **ENTOMOLITHE** (an-to-mo-li-t'), *s. f.* Insecte fossile. || Pierre ayant des empreintes d'insectes.

— ÉTYM. *Entomo....* et λίθος, pierre.

ENTOMOLOGIE (an-to-mo-lo-jie), *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des insectes.

— REM. Bonnet dit (*Contemplat. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 291, dans POUGENS) : « J'ai donné le nom d'insectologie à cette partie de l'histoire naturelle qui a les insectes pour objet; celui d'entomologie, qui est tout grec, convenait mieux sans doute, et on l'a remarqué; mais sa barbarie m'a effrayé. » Aujourd'hui *entomologie*, qui est seul correct, est en plein usage.

— ÉTYM. *Entomo.....* et λόγος, traité.

ENTOMOLOGIQUE (an-to-mo-lo-gi-k'), *adj.* Qui appartient qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE (an-to mo-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'entomologie, de l'étude des insectes.

† **ENTOMOPHAGE** (an-to-mo-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit d'insectes.

— ÉTYM. *Entomo*..... et *phage* (voy. ce mot).

† **ENTOMOPHILE** (an-to-mo-fi-l'), *s. m.* Amateur, collecteur d'insectes.

— ÉTYM. *Entomo*.... et φίλος, ami.

† **ENTOMOPHORE** (an-to-mo fo-r'), *adj.* Terme didactique. Qui porte, qui contient des insectes.

— ÉTYM. *Entomo*.... et φορός, qui porte.

† **ENTOMOSTOME** (an to-mo-sto-m'), *adj.* Terme de conchyliologie. Dont la bouche ou l'ouverture est échancrée.

— ÉTYM. *Entomo*..... et στόμα, bouche.

† **ENTOMOSTRACÉ, ÉE** (an-to-mo-stra-sé, sée), *adj.* Terme de conchyliologie. Qui a une coquille de plusieurs pièces.

— ÉTYM. *Entomo*..... et ὀστρέον, coquille.

† **ENTOMOZOAIRE** (an-to-mo-zo-è-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom des animaux formant, d'après Blainville, un embranchement qui répond aux insectes et aux vers de Linné, aux annelés de Lamarck.

— ÉTYM. *Entomo*..... et ζωάριον, diminutif de ζῶον, animal.

† **ENTONNAGE** (an-to-na-j'), *s. m.* Action de mettre un liquide en tonne.

— HIST. XVI^e s. Entonnage, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entonner.*

† **ENTONNAISON** (an-to-nè-zon), *s. m.* Action de mettre en tonneau. Il arrive assez souvent, principalement dans le Jura, où les vendanges se font vers le 16 octobre, saison déjà froide et peu favorable à la fermentation, que le vin est encore doux au moment de l'entonnaison, PASTEUR, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 146.

1. **ENTONNÉ, ÉE** (an-to-né, née), *part. passé* d'entonner 1. Mis en tonneau. Du cidre entonné.

2. **ENTONNÉ, ÉE** (an-to-né, née), *part. passé* d'entonner 2. Mis sur le ton. Un couplet gaiement entonné.

† **ENTONNEMENT** (an-to-ne-man), *s. m.* Action de mettre en tonne.

— HIST. XVI^e s. Ladite cour permet, ausdits questeurs, après le premier entonnement fait, de jauger ou sonder les cuves, flottes et bacquets desdits brasseurs, pour estimer quel nombre il peut rester à entonner, *Cour des aides de Rouen*, Arrêt 30 mars 1540.

— ÉTYM. *Entonner* 1.

1. **ENTONNER** (an-to-né), *v. a.* || 1° Verser une liqueur dans un tonneau. || 2° Fig. et absolument. Il entonne bien, il boit bien. La gorge.... À force d'entonner se trouve un peu gâtée, CHAUL. *Seconde réponse à M. Genest.* || 3° S'entonner, *v. réfl.* S'engouffrer avec impétuosité dans un lieu étroit. Le vent s'entonne dans la vallée. S'entonnant dans les tuyaux de cheminée, DESC. *Météor.* 7.

— HIST. XIII^e s. Tant en entonent par la goule, RUTEB. 33. Le vent s'entonne en la voile, JOINVILLE, p. 24, dans LACURNE. || XVI^e s. Une creuse coquille Retorse par le bout et large que souvent Ainsi qu'un flageolet il entonne de vent : Il n'a si tost dedans entonné son haleine, Que.... RONS. 849. Lors le sortant du tout de la cuve pour l'entonner, O. DE SERRES, 215.

— ÉTYM. *En* 1, et *tonne.*

2. **ENTONNER** (an-to-né), *v. a.* || 1° Mettre un air sur le ton. Entonner un air. || 2° Chanter le commencement d'une hymne, d'une antienne. Entonner le Te Deum. || Absolument. Ce chantre entonne bien. || 3° Se mettre à chanter. Entonnez un cantique de louanges, BOSS. I, *Ass.* 3. Le peuple prosterné sous ces voûtes antiques Avait du roi-prophète entonné les cantiques, DELAV. *Vêpr. sicil.* V, 2. M'endormais-je un peu sur ma chaise, il entonnait la Marseillaise, BÉRANG. *Homme rouge.* || Fig. Et du dieu des raisins entonnant les louanges, BOIL. *Art p.* III. Tout chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée Entonner en grands vers la discorde étouffée, ID. *Sat.* IX. || Entonner la trompette, prendre le style héroïque ou lyrique. Au milieu d'une églogue entonner la trompette, BOIL. *Sat.* IX. Désormais entonnant la trompette éclatante, DELILLE, *Énéide*, I.

— REM. D'après *intonation*, comme d'après *détonation* et *détoner*, on devrait écrire *entoner* avec une seule *n*, et *entonner* avec deux *n* signifierait mettre dans un tonneau.

— HIST. XIII^e s. L'antienne del magnificaz, Cele dit dant Tybers li chaz, Et Renart l'a bien entoné Et glorieusement chanté, *Ren.* 21367. Ge connois tel qui pas n'entonne Tant el moster [au couvent] com lez la tonne, *Hist. de Ste Leoc. ms de St-Germ.* f° 20, dans LACURNE. || XVI^e s. Qui aura l'haleine assez forte Et l'estomac pour entonner Jusqu'au bout la buccine [la trompette] torte Que le Mantuan fit sonner? DU BELL. III, 14, *verso.* Je tiens qu'il fault estre prudent à estimer de soy, et pareillement conscientieux à en tesmoigner, soit bas, soit hault, indifferemment; si je me semblois bon et sage, ou près de là, je l'entonnerois à pleine teste, MONT. II, 61.

— ÉTYM. Provenç. et espag. *entonar*; portug. *entoar*; ital. *intonare*; du latin *intonare*, de *in*, et *tonare*, faire du bruit (voy. TONNER).

† **ENTONNERIE** (an-to-ne-rie), *s. f.* Lieu où sont rangés les tonneaux que le brasseur emplit de bière à mesure qu'il achève un brassin.

— ÉTYM. *Entonner* 1.

ENTONNOIR (an-to-noir), *s. m.* || 1° Instrument à l'aide duquel on verse une liqueur dans un tonneau, dans un vase. Un entonnoir de verre, de fer-blanc. || Entonnoir magique, instrument à l'aide duquel on fait à volonté couler ou s'arrêter la liqueur qui est dedans. || En entonnoir, *loc. adv.* En forme d'entonnoir. La chaîne de montagnes dont j'occupe le sommet, et qui forment avec celles que j'ai quittées, un amphithéâtre en entonnoir, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 185, dans POUGENS. || Fleurs en entonnoir, fleurs évasées par le sommet et étroites par la base. || 2° Il se dit quelquefois, en plaisantant, pour gosier. Il a l'entonnoir large. || 3° Terme d'anatomie. Prolongement conique de la base du troisième ventricule du cerveau, regardé à tort par les anciens comme un canal par lequel la sérosité des ventricules du cerveau tombait dans les fosses nasales. || Petite cavité conique au sommet du noyau commun qui forme le centre du limaçon, dans l'oreille interne. || Entonnoirs des reins, les calices. || 4° Terme de chirurgie. Instrument qui sert à conduire le cautère actuel vers certaines parties malades. || 5° Terme de botanique. Le pédoncule creux de certains lichens. || Demi-entonnoir, espèce de champignon. || 6° Terme militaire. Ce qui sert à couler la poudre dans la lumière d'une pièce. || Espèce de cratère qui résulte de l'explosion d'une mine. || 7° Partie du four à chaux. || 8° Terme de conchyliologie. Patelle profonde et conique. || 9° Sorte d'instrument dans lequel on jette quelquefois les dés au lieu de les lancer du cornet sur la table.

— HIST. XVI^e s. Toujours avecques moi je porte Un fort bon entonnoir à vin, J. LEHOUX, XII.

— ÉTYM. *Entonner* 1.

† **ENTOPHYLLIN, INE** (an-to-fil-lin, li-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des bourgeons enfoncés dans la substance même de la plante. || *S. f. plur.* Les entophyllines, famille d'hépatiques.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et φύλλον, feuille.

† **ENTOPHYTE** (an-to-fi-t'), *s. m.* Terme de botanique. Végétal qui se développe dans le tissu même d'une plante vivante.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et φυτὸν, plante.

† **ENTOPHYTOGENÈSE** (an-to-fi-to-je-nè-z'), *s. f.* Terme de botanique. Production des plantes parasites internes.

— ÉTYM. *Entophyte*, et *genèse*, production.

† **ENTOPTIQUE** (an-to-pti-k'), *adj.* Terme de physiologie. Phénomènes entoptiques, phénomènes de vision qui s'observent dans l'intérieur de l'œil, les paupières étant fermées.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et ὄπτομαι, voir.

1. **ENTORSE** (an-tor-s'), *s. f.* || 1° Distension violente et subite des ligaments et des parties molles qui entourent les articulations et particulièrement celles du pied. Bomston à demi ivre se donna en courant une entorse qui le força de s'asseoir; sa jambe enfla sur-le-champ, et cela calma la querelle mieux que tous les soins que M. Dorbe s'était donnés, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 56. || 2° Fig. et familièrement. Donner une entorse à quelqu'un, lui enlever une partie de son crédit. Pelletier de Sousi, conseiller d'État, avait reçu une entorse de la probité de son frère, ST-SIMON, 69, 136. || Donner une entorse à un texte, le détourner de son véritable sens. Donner une entorse à la vérité, l'altérer. Donner une entorse au bon droit, le méconnaître.

— HIST. XVI^e s. Mieulx qu'un luicteur, avec toute sa force, Ne lui sçauroit donner la moindre entorse [croc en jambe], AMYOT, *Com. refréner la colère*, 37. On chastre aussi les taureaux en leur estordant les genitoires avec des tenailles.... les plaies venantes de l'entorce.... O. DE SERRES, 290.

— ÉTYM. *En* 1, et *tors*, anc. part. de *tordre*.

† 2. **ENTORSE** (an-tor-s'), *s. f.* Résidu de la cire fondue.

† **ENTORTILLAGE** (an-tor-ti-lla-j', *ll* mouillées, et non en-tor-ti-ya-j'), *s. m.* || 1° Action d'entortiller; résultat de cette action. Je ne puis me reconnaître dans l'entortillage de ces fils. || 2° Fig. Manière d'entremêler, dans un discours, des idées équivoques afin de n'être pas compris, ou des idées affectées pour donner au style le caractère de la recherche. Je rentre dans la lice, armé de mes seuls principes et de la fermeté de ma conscience, et je prie tous ceux de mes adversaires qui ne m'entendront pas de m'arrêter, afin que je m'exprime plus clairement; car je suis décidé à déjouer tous les reproches tant répétés d'évasion, de subtilité, d'entortillage, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 368.

— ÉTYM. *Entortiller.*

ENTORTILLÉ, ÉE (an-tor-ti-llé, llée, *ll* mouillées, et non en-tor-ti-yé, yée), *part. passé.* || 1° Tortillé dans. Entortillé dans un tablier. || Terme de botanique. Synonyme de volubile, en parlant de la tige. || 2° Fig. Qui a le caractère de l'entortillage. Des phrases entortillées. Arguments captieux et entortillés, pour me servir du terme de Cicéron, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, liv. XXVI, 2° part. ch. 1. À travers ce jargon si entortillé, si précieux, si éloigné de la nature, Marivaux a su conserver un mérite dont on doit lui savoir d'autant plus de gré qu'on le croirait incompatible avec un pareil langage, D'ALEMB. *Éloges. Marivaux.*

ENTORTILLEMENT (an-tor-ti-lle-man, *ll* mouillées, et non en-tor-ti-ye-man), *s. m.* || 1° Action de ce qui s'entortille autour d'une chose; état d'une chose entortillée autour d'une autre. || 2° Par extension. Ce que je demande, c'est qu'on ne me force pas d'admirer les entortillements des vallées des Alpes, CHATEAUBR. *Mont-Blanc*, 142. || 3° Fig. Embarras, obscurité du style. Il y a de l'entortillement dans cette phrase. Quel entortillement dans tout ce discours! BOSS. *Rem.* Ces correctifs ne sont que de vrais entortillements capables de tourner les têtes, ID. *Relat.*

— HIST. XVI^e s. Estans deceus de tels entortillemens, nous sommes distraits par beaucoup de dieux divers, CALV. *Inst.* 67. Les boyaux ont esté faits avec plusieurs revolutions ou entortillemens, afin que.... PARÉ, I, 15. Les jettons des haies, agencées par entortillements et entre-las, les rendent de belle representation, O. DE SERRES, 742

— ÉTYM. *Entortiller.*

ENTORTILLER (an-tor-ti-llé, *ll* mouillées, et non en-tor-ti-yé), *v. a.* || 1° Envelopper tout autour en tortillant. Entortillez cela dans un linge. || 2° Fig. Exprimer une chose d'une manière embarrassée, avec recherche. Entortiller son style. || 3° Familièrement. Circonvenir, séduire. On vous a si bien entortillé que vous avez consenti. || Populairement. Ennuyer. Ah! laissez-moi, vous m'entortillez. ||4° S'entortiller, *v. réfl.* S'attacher à une chose en l'entourant plusieurs fois. Le serpent s'entortilla autour de sa jambe. Si la vigne et les autres plantes qui sont faites pour s'attacher aux grands arbres, en choisissent si bien les petits creux et s'entortillent si proprement aux endroits qui sont capables de les appuyer, BOSS. *Connaiss.* V, 2. || Familièrement. S'envelopper dans un manteau, dans une couverture. || 5° Fig. S'entortiller dans des phrases équivoques. || Absolument. Vous vous entortillez.

— HIST. XIII^e s. S'il eschape, ce est merveille, La roiz [rets] entor lui s'entorteille, Pris est et par col et par piez, *Ren.* 5080. L'une des resnes du ceval à l'escuier entorteilla entor le pié du chevalier, BEAUM. LXIV, 12. De touailles [toiles] sont entorteillées leur testes [des Bédouins], qui leur vont par desous le menton, dont ledes [laides] gens et hydeuses sont à regarder, JOINV. 230 || XV^e s. Le petit Saintré avoit perdue toute contenance, fors de entortiller le pendant de sa ceincture entre ses doits, *Jeh. de Saintré*, ch. 3. || XVI^e s. Il laisse espoir de pardon à ceux qui auront esté entortillez aux filets du diable, CALV. *Instit.* 115. Les concupiscences sont si cachées et entortillées, que facilement elles trompent la veue de l'homme, ID. *ib.* 264. Ilz leur entortillerent leurs robbes autour du col, et les entrainerent par force, AMYOT, *Public.* 7.

— ÉTYM. *En* 1, et *tortiller*.

† **ENTOSTERNAL** (an-to-stèr-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. Pièce du sternum des tortues.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et *sternum.*

† **ENTOTHORAX** (an-to-to-raks), *s. m.* Terme d'entomologie. Une des pièces du thorax des insectes.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et *thorax.*

ENTOUR (an-tour), *s. m.* || 1° N'est guère usité qu'au pluriel. Lieux circonvoisins. Les entours des Tuileries. Une vallée environnée de bois qui formaient les entours de cette belle salle bâtie des mains de la nature, CHATEAUBR. *Natch.* III, 62.

|| Fig. Ce qui entoure, ce qui concourt à. Allons, je veux savoir Tous les entours de ce procédé noir, VOLT. *Enf. prod.* V, 3. Il faut qu'ils aient certains entours et des facilités peu communes pour l'impression de ces feuilles, BACHAUM. *Mém. secrets*, t. XXX, p. 54, dans POUGENS. || Circonlocution. Elle [Mme d'Alègre] épuisa tous les entours et les environs, avec une patience de ma part inexprimable, ST-SIM. 475, 98. || 2° Par extension, ceux qui vivent dans la familiarité de quelqu'un, ses voisins, ses serviteurs, etc. Monseigneur, pour d'autres temps, leur était assuré [aux bâtards] par ses entours, ST-SIM. 190, 60. Avec de tels entours, il fallait toute l'amitié du roi pour soutenir Chamillart, ID. 70, 150. Nous sommes à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 oct. 1775. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de Mme la maréchale, j'avais toujours senti qu'il n'y avait que mon sincère attachement pour M. le maréchal et pour elle, qui pût me rendre leurs entours supportables, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. La gaieté.... fait que nous nous plaisons par instinct en nous-mêmes, dans nos possessions, nos entours, notre esprit, VAUVENARGUES, *De l'esprit humain*, 23. Sa résolution fixée, il lui importait qu'elle ne mécontentât pas ses entours; il pensait qu'en eux la persuasion aurait plus de zèle que l'obéissance, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 2. || Savoir bien prendre les entours, gagner ceux qui entourent la personne dont on a besoin. || 3° A l'entour, *loc. adv.* Voy. ALENTOUR.

— HIST. XI° s. XII° s. [Ils] orent porpris entor et environ, *Roncisv.* p. 47. Une hart lui ont fait entor le col fermer, *ib.* p. 197. || XIII° s. Cis Foulques commença à parler de nostre Seigneur par France et par les autres païs d'entour, VILLEH. I. Entour la St Jehan que la rose est florie, *Berte*, II. Le dit comte de Champaigne donna à la royne de Cypre entour deux mille livrées de terre, JOINV. 204. || XV° s. D'entour lui [il] doit tous menteurs bouter, EUST. DESCH. *Vertus nécess. au prince.* || XVI° s. Comme aveilles chassent les freslons d'entour leurs rouches, RAB. *Garg.* I, 40. Les pigeons qui ont le col doré, l'entour des yeux et les pieds rouges, O. DE SERRES, 393.

— ÉTYM. *En* 1, et *tour*, s. m.: bourguig. *entô*; provenç. *entorn*, *entor*; ital. *intorno*. Dans l'ancienne langue, *entour* était aussi préposition.

ENTOURAGE (an-tou-ra-j'), *s. m.* || 1° Se dit de tout ce qui entoure, protége un objet. Mettre un entourage à une tombe, à un arbre, à un parterre. || 2° Ornements qui entourent un bijou. Entourage de perles. || 3° Fig. Ceux qui vivent dans la familiarité de quelqu'un. On ne peut fréquenter cette personne à cause de son entourage.

— ÉTYM *Entourer*.

† **ENTOURANT, ANTE** (an-tou-ran, ran-t'), *adj.* Qui sert à entourer. || Terme de botanique. Feuilles entourantes, celles qui forment, en se réunissant autour de la tige, une sorte d'entonnoir.

ENTOURÉ, ÉE (an-tou-ré, rée), *part. passé.* || 1° Qui a autour de soi. Je suis un malade entouré de gens plus malades que moi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 janv. 1773. La Macédoine était presque entourée de montagnes inaccessibles, MONTESQ. *Rom.* ch. 5. || 2° Fig. Ta promesse suffit, et je la crois plus sûre Que les autels des dieux entourés du parjure, VOLT. *Mort de Cés.* I, 1. || Un homme bien, mal entouré, un homme qui a dans sa familiarité des gens honnêtes, malhonnêtes.

ENTOURER (an-tou-ré), *v. a.* || 1° Mettre autour. Entourer une ville de murailles. Entourer un champ de haies. || Fig. Nos rois ont mis le titre de chrétiens à la tête de tous les titres qui entourent et ennoblissent leurs couronnes, MASS. *Petit car. Grandeur de J.-C.* En vain font-ils la guerre la plus cruelle à la science; en vain, dans la vue d'assurer leur empire, entourent-ils les têtes humaines, dès l'enfance, des bandelettes sacrées de l'opinion, D'HOLBACH, *Essai préjug.* ch. 5, dans DUMARSAIS, *Œuvres*. Oui, de soins paternels j'entourai votre enfance, DELAV. *Vêpres sic.* I, 3. || 2° Il se dit aussi des personnes qui se mettent autour d'une autre. Les gendarmes entourent les rebelles. Quand j'entrai dans le salon, tout le monde m'entoura pour me demander des nouvelles de M. d'Aimeri, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 67, p. 496. || Il se dit aussi des personnes que l'on met autour de quelqu'un. La police l'a entouré d'espions. || 3° Former la société, la compagnie habituelle de quelqu'un. Il fait le malheur de ceux qui l'entourent. Veille sur lui, sur son gouverneur, sur tout ce qui l'entoure, Mme DE GENLIS, *ib.* p. 363. || 4° S'entourer, *v. réfl.* Réunir autour de soi, établir dans sa familiarité. S'entourer de savants, d'artistes. || Mettre autour de soi, en parlant de choses. S'entourer d'objets d'art, de livres de prix || Fig. S'entourer de précautions, de mystère, se conduire avec de grandes précautions, avec beaucoup de mystère.

— SYN. ENTOURER, ENVIRONNER. Les environs s'étendent plus loin que les entours; donc entre ce qui environne et ce qui est environné, l'éloignement est plus grand qu'entre ce qui entoure et ce qui est entouré. Une ville environnée de riches campagnes, signifie qu'elle a, même au loin, autour d'elle de riches campagnes. Une ville entourée de coteaux, signifie que les coteaux lui font une sorte d'enceinte.

— ÉTYM. *Entour*; bourguign. *entorné*. *Entourer* est un mot récemment fait d'*entour*, mot dans lequel l'*n* étymologique des dérivés de *tour*, comme *tourner* par exemple, a disparu. La forme régulière était *entourner*, qui a duré jusque dans le XVI° siècle: Les appareils effroyables, de quoy nous entournons la mort, MONT. I, 90.

ENTOURNURE (an-tour-nu-r'), *s. f.* Partie du corsage où la manche s'adapte et qui a la forme du bras. || Le haut de la manche lui-même prend aussi ce nom. L'entournure de la manche. Ce corsage a les entournures trop étroites. || Fig. et familièrement. Cela le gêne dans les entournures, cela le met mal à l'aise. || C'est là l'entournure, le point difficile.

— ÉTYM. Ancien franç. *entourner*, de *en* 1, et *tourner*.

† **EN-TOUT-CAS** (an-tou-kâ), *s. m.* Espèce de parapluie qui est plus petit que la forme ordinaire des parapluies et un peu plus grand qu'une ombrelle, et qui sert à abriter de la pluie ou du soleil. || *Au plur.* Des en-tout-cas.

† **ENTOZOAIRE** (an-to-zo-ê-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Animal qui vit dans le corps d'autres animaux.

— ÉTYM. Ἐντὸς, en dedans, et ζωάριον, diminutif de ζῶον, animal.

† **ENTOZOOGENÈSE** (an-to-zo-o-je-nè-z'), *s. f.* Terme de zoologie. Production des entozoaires.

— ÉTYM. *Entozoo....* (voy. ENTOZOAIRE), et *genèse*.

† **ENTOZOOGENÉTIQUE** (an-to-zo-o-je-né-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'entozoogenèse.

† **ENTOZOOLOGIE** (an-to-zo-o-lo-jie), *s. f.* Histoire des animaux qui vivent dans le corps d'autres animaux.

— ÉTYM. *Entozoo....* (voy. ENTOZOAIRE), et λόγος, traité.

† **ENTR'ABATTRE (S')** (an-tra-ba-tr'), *v. réfl.* S'abattre l'un l'autre.

— HIST. XIII° s. Ambedui [tous deux] s'entr'abatent tout sanglant en l'erbier, *Berte*, XXXVIII.

— ÉTYM. *Entre*, et *abattre*.

† **ENTR'ABORDER (S')** (an-tra-bor-dé), *v. réfl.* S'aborder mutuellement.

— HIST. XVI° s. Le roy et le roy d'Angleterre montés chacun sur un cheval d'Espagne s'entre-abordèrent, M. DU BELLAY, 26.

— ÉTYM. *Entre*, et *aborder*.

† **ENTR'ACCOLER (S')** (an-tra-ko-lé), *v. réfl.* S'accoler réciproquement.

— HIST. XIII° s. [Ils] S'entr'acoloient et baisoient, *la Rose*, 8471. || XV° s. Si s'entr'accolerent et firent grant chere, FROISS. II, II, 117.

— ÉTYM. *Entre*, et *accoler*.

ENTR'ACCORDER (S') (an-tra-kor-dé), *v. réfl.* S'accorder, se mettre de bonne intelligence ensemble. || Par extension. Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordants, BOIL. *Épît.* XI.

— HIST. XVI° s. Ce n'est seulement de climat à autre, où telles differences se voient, ains d'horizon à horizon, ne s'entr'accordans pas mesme en toutes choses deux terroirs contigus, O. DE SERRES, 51.

— ÉTYM. *Entre*, et *accorder*.

† **ENTR'ACCROCHER (S')** (an-tra-kro-ché), *v. réfl.* S'accrocher mutuellement.

— HIST. XVI° s. Les deux capitaines, laschant les brides de leurs chevaux, avec les deux mains s'entr'accrocherent l'un à l'autre, taschans à s'arracher les armets des testes, AMYOT, *Eumenes*, XIII. [Les atomes] Heurtés ensemble ont composé le monde, S'entr'accrochans de liens tous divers, RONS. 21.

— ÉTYM. *Entre*, et *accrocher*.

ENTR'ACCUSER (S') (an-tra-ku-zé), *v. réfl.* S'accuser l'un l'autre. Chose incroyable! ils meurent presque tous avec courage, après s'être entr'accusés lâchement, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, § 92.

— HIST. XII° s. Si com tesmongent sainz Paules, ki dist ke les penses [pensées] soi entracuserunt u defenderunt, *Job*, p. 456.

— ÉTYM. *Entre*, et *accuser*.

ENTR'ACTE (an-tra-kt'), *s. m.* || 1° Intervalle entre deux actes d'une pièce de théâtre. Des entr'actes courts. Présenter des rafraîchissements aux dames dans les entr'actes, VOLT. *Lett. à Mlle Clairon*, 1765. || 2° Partie d'un spectacle qui s'exécute entre deux actes, intermède. || Petite symphonie qui est quelquefois placée par le compositeur entre deux actes d'un opéra. || 3° Par extension. Il y a des entr'actes à nos conversations, SÉV. 174. Nous avons un instant crié: la Grèce, Athènes!.... Puis l'entr'acte est venu; c'est bien, et maintenant.... Nous avons tout rayé pour écrire autre chose, V. HUGO, *Crép.* 8.

— ÉTYM. *Entre*, et *acte*.

† **ENTR'ADMIRER (S')** (an-tra-dmi-ré), *v. réfl.* S'admirer mutuellement.

— ÉTYM. *Entre*, et *admirer*.

† **ENTR'ADMONESTER (S')** (an-tra-dmo-nè-sté), *v. réfl.* S'admonester réciproquement.

— HIST. XVI° s. Ilz se rallierent en bataille au devant de luy, s'entre-admonestans les uns les autres de n'abandonner pas leur capitaine, AMYOT, *Cam.* 64.

— ÉTYM. *Entre*, et *admonester*.

† **ENTR'AFFRONTER (S')** (an-tra-fron-té), *v. réfl.* S'affronter l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. S'entr'afronter, LANOUE, 313.

— ÉTYM. *Entre*, et *affronter*.

† **ENTRAGE** (an-tra-j'), *s. m.* Terme de droit féodal. Droit que l'on payait au seigneur en prenant possession d'un fief ou d'un bail à cens.

— ÉTYM. *Entrer*.

ENTR'AIDER (S') (an-trè-dé), *v. réfl.* S'aider mutuellement. Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17.

— HIST. XIII° s. Et s'entrejurent et affient Qu'à leur pooir s'entraideront, *la Rose*, 15321.

— ÉTYM. *Entre*, et *aider*.

† **ENTR'AIGUISER (S')** (an-trè-gui-zé, *ui* prononcé comme dans *huile*), *v. réfl.* S'aiguiser réciproquement.

— HIST. XVI° s. Une escole où, comme deux couteaux qui s'entr'aiguisent, cette gaillarde jeunesse par un exercice alternatif, apprend, YVER, p. 592.

— ÉTYM. *Entre*, et *aiguiser*.

ENTRAILLES (an-trâ-ll', *ll* mouillées, et non an-trâ-ye), *s. f.* || 1° Nom générique donné aux parties enfermées dans le tronc de l'homme et des animaux, et particulièrement dans le ventre. Ils vidèrent les entrailles et embaumèrent le corps, VAUGEL. *Q. C.* X, 10. Il consulte les entrailles des victimes, FÉN. *Tél.* IX. Ses entrailles commencèrent à sortir avec un ruisseau de sang: son teint se flétrit comme une fleur que la main d'une nymphe a cueillie dans les prés, ID. *ib.* XX. Cette science frivole qui consiste à connaître la volonté des dieux, ou par le vol des oiseaux, ou par leur chant, ou par l'inspection des entrailles d'une victime, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Romains*). Ici des athlètes qui n'étaient pas encore entrés en lice, cherchaient dans les entrailles des victimes la destinée qui les attendait, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || Sentir crier ses entrailles, avoir faim. Un auteur qui, pressé d'un besoin importun, Le soir entend crier ses entrailles à jeun, Goûte peu d'Hélicon les douces promenades, BOIL. *Art p.* IV. || Fig. Déchirer ses entrailles, en parlant d'un peuple, être en proie aux discordes civiles. Assez de funestes batailles, Et de carnages inhumains Ont fait en nos propres entrailles Rougir nos déloyales mains, MALH. III, 2. Qu'elle-même [Rome] sur soi renverse ses murailles, Et de ses propres mains déchire ses entrailles, CORN. *Hor.* IV, 5. Rome par ses mains déchirait ses entrailles, ID. *Cinna*, I, 3. || Fig. Sentir ses entrailles se déchirer, éprouver une vive douleur. C'est lui [Smindyride] qui, voyant un paysan soulever sa bêche avec effort, sentait ses entrailles se déchirer, et qui ne pouvait dormir si, parmi les feuilles de rose dont son lit était jonché, une seule venait à se plier par hasard, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. || 2° Sein de la mère. Le fruit de vos entrailles. || 3° Il se dit des lieux les plus profonds de la terre. Les entrailles d'un volcan. Il a fouillé les entrailles de la terre, BOSS. *Connaiss.* VII. || Fig. Ce qu'il y a de plus intime dans une composition littéraire. Cette distinction sort des entrailles mêmes du sujet. || 4° Ce qui sort de nous, notre famille, nos enfants. C'est un homme armé contre ses propres entrailles, PATRU, *Plaid.* VI, dans RICHELET. Madame, épargnez-les, épargnez vos entrailles, CORN. *Médée*, III, 4. || 5° L'intérieur, le fond de l'âme. Ceux qui écrivent par humeur, que le cœur fait parler, à qui il inspire les termes et les figures, et qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier, LA BRUY. I. || 6° Sensibilité, tendre affection,

Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir, MOL. *Critique*, sc. 7. Il veut lui donner pour nous des entrailles de mère, BOSS. II, *Nativ.* 2. Il ne pensa plus qu'à ce jeune prince [le dauphin, fils de Louis XIV].... de peur de l'amollir par la tendresse, il emprunta l'autorité du roi; de peur de le rebuter par l'austérité des préceptes, il prit les entrailles du père, FLÉCH. *Duc de Montausier*. Et vous qui lui devez [au malheureux] des entrailles de père, RAC. *Athal.* II, 5. .... Je sens que, malgré ton offense, Mes entrailles pour toi se troublent par avance, ID. *Phèdre*, IV, 3. Il fut surpris de trouver ses entrailles attendries, FÉN. *Tél.* XI. || Absolument. Je prédis à quiconque a des entrailles qu'il versera des larmes, J. J. ROUSS. *Ém.* I. La politique, qui a des yeux et point d'entrailles, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 26. Annibal, cruel, sans entrailles, fut en magnanimité fort inférieur à son rival, CHATEAUB. *Itin.* III, 134. || Cet acteur a des entrailles, il joue avec chaleur et une grande vérité dans les situations pathétiques. || 7° Terme de dévotion. Les entrailles de la miséricorde divine. Dieu qui ferme pour toujours ses entrailles à la miséricorde, MASS. *Pet. carême*, *Vices*. Que sont devenues les entrailles de vos miséricordes? ID. *Carême*, *Mélange*. || Par extension. Revêtez-vous envers vos frères d'entrailles de miséricorde, BOSS. *Instr.* Un attachement inviolable pour le roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, ID. *Mar.-Thér.* Dans ces malheurs, les entrailles de la charité s'émurent, MONTESQ. *Esp.* XXX, 11.

— SYN. BOYAUX, ENTRAILLES. Ces deux mots signifient exactement la même chose; mais entrailles est du style noble, et boyau du style le plus trivial, s'il n'est pas purement didactique. De plus, entrailles se prend très-bien dans le sens figuré, et boyau ne s'y prend presque jamais qu'en ridicule : Ce logement n'est qu'un boyau.

— HIST. XII° s. Si le prist grant dolor en ses entrailles, *Machab.* II, 8. || XIII° s. Il vesti maleiçon [malédiction] ansi come vestement, et entra ele es antrailles de lui, *Psautier*, f° 136. Par sa pel dure qui vorroit [voudrait], Ses entrailles veoir porroit, *la Rose*, 10204. Del sanc aus Sarrazins font corre grant ruisel, Tout li pré sont covert d'entraille et de boiel, *Ch. d'Ant.* II, 563.

— ÉTYM. Provenç. *intralia*; espagn. *entrañas*; du bas-lat. *intrania*, dans la loi salique; du latin *interanea*. L'*l* a été substituée à l'*n* dans le français et dans le provençal, peut-être par influence de la finale *aille* qui est commune en français. Roquefort cite une forme française *entreigne*, qui était la vraie dérivation.

ENTR'AIMER (S') (an-trè-mé), *v. réfl.* S'aimer l'un l'autre. Et si la ressemblance est par où l'on s'entr'aime, J'ai lieu de vous aimer comme un autre moi-même, CORN. *Attila*, III, 4. Je n'ai que trop de tendresse à rendre de petits services, quand je vois des gens qui s'entr'aiment en tout bien et en tout honneur, MOL. *l'Avare*, IV, 1. Souvenez-vous que tous les hommes doivent s'entr'aimer, FÉN. *Tél.* XXI. Rien ne serait plus insipide si l'on ne faisait que s'entr'aimer, FONTEN. *Dial.* II, *Morts anc. et mod.*

— HIST. XIII° s. Mout doucement [ils] s'entr'aiment, loiaument, sans feintise, AUDEFROI LE BAST. *Romancero*, p. 19. || XV° s. Savoysiens et Bourguignons de tous temps se entre aymoient, COMM. II, 6. || XVI° s. Il veult que nous nous entraymions l'ung l'autre comme freres, DESPER. *Cymbal.* 102.

— ÉTYM. *Entre*, et *aimer*; provenç. *entramar*.

† **ENTRAIN** (an-trin), *s. m.* || 1° Chaleur, gaieté naturelle et communicative. Cette personne n'a pas d'entrain. Cet homme a de l'entrain. || 2° Ardeur au travail. Étudier avec entrain. Je n'ai point d'entrain, je n'ai aucun entrain aujourd'hui. || 3° Mouvement rapide et animé d'une pièce, d'une composition, dans l'enchaînement des scènes et des situations. Ce vaudeville, cet opéra a de l'entrain. Vantez de ses écrits le lyrisme et l'entrain, VIENNET, *Épître à Boileau*.

— ÉTYM. *En* 1, et *train*.

† **ENTRAÎNABLE** (an-trê-na-bl'), *adj.* Néologisme. Que l'on peut entraîner, qui se laisse entraîner.

ENTRAÎNANT, ANTE (an-trê-nan, nan-t'), *adj.* Qui entraîne le cœur, l'esprit. Une éloquence entraînante. Un charme entraînant.

1. **ENTRAÎNÉ, ÉE** (an-trê-né, née), *part. passé* d'entraîner 1. || 1° Qu'un mouvement violent emporte. Ce nageur entraîné par le courant. Sur un ruisseau rapide, Vers la France entraîné, Il s'assied l'œil humide Et le front incliné, DÉRANG. *Exilé*. || 2° Fig. Entraîné par ses appas, je l'ai suivie jusqu'en cette ville, MOL. *Festin*, I, 2. De soins tumultueux un prince environné Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné, RAC. *Esth.* III, 3. L'homme accoutumé à croire divin tout ce qui était puissant, comme il se sentait entraîné au vice par une force invincible, crut aisément que cette force était hors de lui et s'en fit bientôt un dieu, BOSS. *Hist.* II, 3. Un roi par les méchants dans le crime entraîné, VOLT. *Henr.* III, 30. Une vie tumultueuse, agitée, entraînée, pour ainsi dire, par le mouvement des autres hommes, BUFF. *Cerf.* Continuellement assaillis par des idées sensibles et des idées intellectuelles, nous sommes entraînés des unes aux autres, CONDIL. *Art de pens.* II, 3. Et toujours entraîné, croyait toujours choisir, DELILLE, *Trois règnes*, V.

† 2. **ENTRAÎNÉ, ÉE** (an-trê-né, née), *part. passé* d'entraîner 2. Cheval entraîné, cheval préparé pour la course.

1. **ENTRAÎNEMENT** (an-trê-ne-man), *s. m.* || 1° Action d'entraîner; état de ce qui est entraîné. || 2° Fig. Cette tragédie a produit beaucoup d'effet et l'entraînement a été général. L'entraînement de l'exemple. L'entraînement des passions. Elle avait mêlé toute sa vie le calcul à l'entraînement, STAEL, *Corinne*, XII, 2.

— ÉTYM. *Entraîner* 1.

† 2. **ENTRAÎNEMENT** (an-trê-ne-man), *s. m.* Terme de course et de gymnastique. Action de préparer un cheval pour la course, un homme pour certains exercices, par un régime convenable. La pratique principale de l'entraînement consiste dans des courses suivies de soins qui ont pour but de débarrasser le cheval de son superflu et de lui apprendre à courir.

— ÉTYM. *Entraîner* 2.

1. **ENTRAÎNER** (an-trê-né), *v. a.* || 1° Traîner avec soi, après soi. Le torrent entraînait des arbres. Vous laisserez-vous entraîner à l'autel sans vous plaindre? LESAGE, *Diable boit.* ch. 5. Que tout chargé de fers à mes yeux on l'entraîne, VOLT. *Zaïre*, V, 8. Elle l'entraîne dans la chambre voisine, M^{me} DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 197, dans POUGENS. Par mon ordre arrêté devant vous on l'entraîne, DELAVIGNE, *Vêpres sicil.* III, 3. || Fig. L'âme est donc toute esclave: une loi souveraine Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne, CORN. *Œd* III, 1. Peu s'en fallut qu'elle n'entraînât Juda dans sa ruine, BOSS. *Hist.* I, 6. Et sans cesse veiller à retenir mes pas Que vers vous à toute heure entraînent vos appas, RAC. *Bérén.* IV, 5. Mais les rois en tombant entraînent leurs flatteurs, ID. *Théb.* V, 3. Si le destin entraîne celui qui résiste, il ne fait que guider celui qui veut, CONDIL. *Hist. anc.* III, 22. || 2° Agir sur les sentiments. Cet orateur entraîne tous les esprits. Il a entraîné tout le monde dans son sentiment. Le mauvais exemple nous entraîne. Madame sait appuyer le sien [avis] par des raisons si convaincantes, qu'elle m'a entraînée de son côté, MOL. *Critique*, sc. 6. Comme ils ne gagnaient rien avec leurs doctes ouvrages, et que l'éloquence d'Osiandre entraînait le monde, BOSS. *Var.* VIII, § 35. Et l'on craint, s'il paraît dans ce nouvel orage, Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage, RAC. *Phèdre*, I, 4. Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, ID. *Andr.* I, 1. L'amour le retient quand la crainte l'entraîne, ID. *Alex.* I, 3. Dans ces occasions, c'est le public qui entraîne ses maîtres, et les force à se joindre à lui, FONTEN. *Boerhaave*. Ces paroles douces et flatteuses qui se glissent comme un serpent sous les fleurs, loin de déplaire aux princes, les charment et les entraînent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 173, dans POUGENS. Je cède à la pitié dont je suis déchirée; Je n'y puis résister, elle entraîne mes sens, VOLT. *Fanat.* IV, 1. Il fallut dérober cette tendre victime Au fatal ascendant qui l'entraînait au crime, ID. *Œdipe*, IV, 1. Elle ne jugeait pas, elle se laissait entraîner, M^{me} DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 125, dans POUGENS. Vous m'avez entraîné dans ce complot funeste, DELAV. *Vêpres sicil.* V, 5. || Absolument. Le charme de cette lecture entraîne. La voix publique entraîne; Même en s'en défiant on lui résiste à peine, VOLT. *Tancr.* IV, 6. || 3° Être la cause, avoir pour conséquence. La guerre entraîne avec elle ou après elle bien des maux. Elle a cru que ma perte entraînait sa ruine, RAC. *Brit.* V, 1. ....Tant de prudence entraîne trop de soin, ID. *Andr.* I, 2. Mais trop de vers entraînent trop d'ennui, GRESSET, *Vert Vert*, I. || Terme de jurisprudence. Avoir pour effet nécessaire. Toute peine afflictive et infamante entraîne la perte des droits civils. || 4° S'entraîner, *v. réfl.* S'entraîner l'un l'autre. Ils se sont entraînés de faute en faute.

— HIST. XII° s. Et Renoarz son tinel entraîne, *Bat. d'Aleschans*, v. 4707.

— ÉTYM. *En* 2, et *traîner*. On trouve dans Calvin *Inst.* 22 : *atrainer*.

† 2. **ENTRAÎNER** (an-trê-né), *v. a.* Terme de course et de gymnastique. Préparer par un système d'alimentation et de médicaments, un cheval à la course, un boxeur au combat, etc. Un cheval ne peut courir avec quelque chance de succès s'il n'a pas été entraîné.

— ÉTYM. *En* 1, et l'angl. *to train*, dresser, qui est le français *traîner*.

† **ENTRAÎNEUR** (an-trê-neur), *s. m.* Celui qui entraîne, qui prépare les chevaux pour la course.

— ÉTYM. *Entraîner* 2.

ENTRAIT (an-trè), *s. m.* Terme de charpentier. La pièce principale d'un comble, après la poutre, celle qui soutient le poinçon et empêche l'écartement des arbalétriers, dans chacun desquels on trouve assemblée une des extrémités de l'entrait, tandis que la poutre sert à soutenir les solives ou les planches. || Dans un cintre servant à construire une voûte ou arcade, la pièce posée horizontalement, et sous laquelle sont les poteaux.

— HIST. XV° s. Les jambaiges, esseliers et antrais seront du parage à yceux chevrons, tant en un sens comme en l'autre, *Mém. de la soc. des antiq. de Norm.* t. XXIV de la collection, p. 635.

— ÉTYM. *En* 1, et *trait*.

ENTRANT, ANTE (an-tran, tran-t'), *adj.* || 1° Qui entre. Demandez leurs billets aux personnes entrantes. || Substantivement. La personne qui entre. Les entrants et les sortants. La liaison des scènes se fait par la vue, quand l'entrant a vu le sortant, ou le sortant l'entrant, ou qu'ils se sont vus l'un l'autre, BATTEUX, *Traité de la poés. dram.* chap. 4. || 2° Par extension, qui prend son tour dans l'exercice temporaire d'une fonction. Le vérificateur entrant. || Substantivement. Il sort tous les ans de l'école de Paris trois élèves qui vont à l'école de Rome, et qui font place à trois nouveaux entrants, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 154, dans POUGENS. || 3° Fig. Qui entre, qui pénètre, qui s'insinue. Un homme dont le caractère a je ne sais quoi d'entrant. Sois entrant, effronté, et sans cesse importune; En ce temps l'impudence élève la fortune, RÉGNIER, *Sat.* III. Je ne suis pas entrant, ma façon est rustique, ID. *ib.* Il [le roi] n'aimait pas Mme de Noailles; elle avait trop d'esprit pour lui, et trop entrante, et trop intrigante, ST-SIM. LV, 170.

— HIST. XII° s. Moult m'est bele la douce commencence Du nouveau tens à l'entrant de pascor [Pâques], *Couci*, XVI. || XIII° s. Et par le commun conseil des François et des Grieus fu devisé que li noviaus empereres seroit coronnés à la feste Saint Piere, à l'entrant d'aoust, VILLEH. LXXXVII. || XV° s. Il est entrant [d'un facile accès], il a ses loix, Il accorde à chascun ses droiz, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 205, dans LACURNE. || XVI° s. Je voudrois que le duc d'Albe fust plus entrant qu'il n'est en compagnie, BRANT. *Duc d'Albe*.

ENTR'APPELER (S') (an-tra-pe-lé), *v. réfl.* S'appeler l'un l'autre. Ne nous entr'appeler que mon âme et ma vie, CORN. *Veuve*, I, 3.

— HIST. XVI° s. Ils s'entre-appeloient bel oncle, beau cousin et beau neveu; coutume qui dure encore entre les grands, CARLOIX, I, 34. Les ungs ont souillé leurs livres d'injures et convices, s'entreappellant par animosité huguenots.... ID. IX, 4.

— ÉTYM. *Entre*, et *appeler*.

† **ENTR'APPRENDRE (S')** (an-tra-pran-dr'), *v. réfl.* Se donner des leçons réciproques.

— HIST. XVI° s. S'entr'aprendre, LANOUE, 300.

— ÉTYM. *Entre*, et *apprendre*.

† **ENTR'APPROCHER (S')** (an-tra-pro-ché), *v. réfl.* S'approcher l'un de l'autre. Enfin on s'entr'approche, et les rames contraires D'un air impétueux font choquer les galères, BRÉBEUF, *Phars.* III.

— ÉTYM. *Entre*, et *approcher*.

† **ENTR'ARQUEBUSER (S')** (an-trar-ke-bu-zé), *v. réfl.* S'arquebuser l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. Et dura ce passe-temps de s'entreharquebuzer, quatre jours, CARLOIX, VII, 10.

— ÉTYM. *Entre*, et *arquebuser*.

† **ENTR'ASSASSINER (S')** (an-tra-sa-si-né), *v. réfl.* S'assassiner l'un l'autre. Colisée où souvent ces peuples inhumains [les Romains] De s'entr'assassiner se donnaient tablature, SCARRON.

— ÉTYM. *Entre*, et *assassiner*.

† **ENTR'ASSIGNER (S')** (an-tra-si-gné), *v. réfl.* S'entr'assigner un rendez-vous, s'assigner l'un à l'autre un rendez-vous. || Lancer l'un contre l'autre une assignation. Ils se sont entr'assignés.

— HIST. XVIe s. S'entr'assigner lieu, LANOUE, 256.

— ÉTYM. *Entre*, et *assigner*.

† **ENTR'ASSOMMER (S')** (an-tra-so-mé), *v. réfl.* S'assommer l'un l'autre. Nous frappons sur eux et sur nous, Nous nous entr'assommons de coups, SCARRON, *Virg.* II.

— ÉTYM. *Entre*, et *assommer*.

† **ENTR'ATTAQUER (S')** (an-tra-ta-ké), *v. réfl.* S'attaquer l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. On ne doit point desirer que si puissans monarques s'entr'attaquent, LANOUE, 395.

— ÉTYM. *Entre*, et *attaquer*.

† **ENTRAVAILLÉ, ÉE** (an-tra-va-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de blason. Se dit des oiseaux qui sont représentés les ailes éployées, mais avec un bâton passé entre les ailes et les pattes.

— ÉTYM. *En* 1, et *travail*, instrument de maréchal.

† **ENTRAVANT, ANTE** (an-tra-van, van-t'), *adj.* Qui entrave. Le duc du Maine sentit que sa mère ne lui serait qu'un poids fort entravant, ST-SIM. 413, 189.

† **ENTRAVE**, *s. f.* Voy. ENTRAVES.

ENTRAVÉ, ÉE (an-tra-vé, vée), *part. passé.* || 1° Arrêté par des entraves. Un cheval entravé. || 2° Fig. Entravé dans ses travaux par la misère.

ENTRAVER (an-tra-vé), *v. a.* || 1° Mettre des entraves. Entraver un cheval. || Terme de fauconnerie. Accommoder les jets de l'oiseau de manière qu'il ne puisse se déchaperonner. || 2° Fig. Embarrasser, gêner. Entraver des opérations, la marche des affaires. || 3° S'entraver, *v. réfl.* Se prendre dans des entraves. || Fig. Se faire mutuellement obstacle. Ils s'entravent en sollicitant le même poste.

— HIST. XVe s. Poulain entravé, COQUILLART, *Enqueste entre la simple et la rusée.* || XVIe s. Tantost la peur nous cloue les pieds et les entrave, MONT. I, 62. Je ne puis souffrir d'aller desboutonné, ils se sentiroient entravez de l'estre [boutonnés], ID. I, 260. Il n'est plus temps de regimber quand on s'est laissé entraver, ID. III, 322.

— ÉTYM. *Entraves*; provenç. *entravar*.

† **ENTRAVERSER** (an-tra-ver-sé), *v. a.* Terme de marine. Mettre un navire en travers relativement à une côte, à un objet quelconque.

— HIST. XVIe s. Les gens du pays avoient faict tranchées et fossez par les chemins et sentiers, abbattu ponts et planches, entraversé grands arbres en la voye, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 32, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *travers*.

ENTR'AVERTIR (S') (an-tra-ver-tir), *v. réfl.* S'avertir mutuellement.

— HIST. XVIe s. Et est encores en usage entre les filles de là une chanson, par laquelle elles s'entravertissent de ne faire point de grandes enjambées, MONT. I, 92.

— ÉTYM. *Entre*, et *avertir*.

ENTRAVES (an-tra-v'), *s. f. plur.* || 1° Lien qu'on met aux jambes de certains animaux et particulièrement des chevaux. Mettre des entraves à un cheval. || Liens usités à l'effet d'abattre les animaux et de les fixer pour les opérations. || Ce mot a aussi un singulier; car on peut mettre une entrave ou deux entraves à un cheval. Acheter une entrave, perdre, laisser tomber une entrave, LEGOARANT. || 2° Fig. Ce qui retient, contient, empêche. Tous les hommes vivants sont ici-bas esclaves; Mais, suivant ce qu'ils sont, ils diffèrent d'entraves : Les uns les portent d'or et les autres de fer, RÉGNIER, *Sat.* III. Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves, Du lecteur dédaigneux honorables esclaves, BOIL. *Épît.* VI. Philippe appelait cette citadelle les entraves de la Grèce, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. VII, 600, dans POUGENS. Il les éclairera sur le caractère de notre langue, sur ses entraves et ses ressources, sa richesse et son indigence, la sagesse de ses lois et la singularité de ses bizarreries, D'ALEMB. *Éloges, d'Olivet.* La main du fils des braves Du peuple de Morvan a brisé les entraves, DUCIS, *Oscar*, II, 1. [Ils] De leur chaîne honteuse adorent les entraves, Et du plus vil tyran sont les plus vils esclaves, LEGOUVÉ, *Épich. et Nér.* I, 3. Jeté, farouche encore, à travers ces entraves, Je frémis sous leur poids, léger pour des esclaves, DELAV. *Paria*, I, 2. Quoi! pour livrer vos mains à d'indignes entraves, ID. *Vêpres sicil.* III, 5. Point d'entraves à la pensée Par ordonnance de Bacchus, BÉRANG. *Ma républ.* || En ce sens, il s'emploie aussi au singulier. La jeunesse a besoin de quelque entrave qui la retienne. Dans l'entrave où mon pied se sent pris en arrière, V. HUGO, *les Burgraves*, I, 3.

— ÉTYM. *En* 1, et un radical *trav....*; portug. *trave*, bâton, lien; du latin *trabes*, poutre; la poutre percée de trous ayant servi *à entraver* les pieds de détenus, comme on le voit par ce passage de Grégoire de Tours : trabes illa quæ victorum pedes coarctabat (cité dans Raynouard, *Lexique*, au mot *entravar*).

† **ENTRAVON** (an-tra-von), *s. m.* Petite pièce de cuir dont on entoure le paturon du cheval pour qu'il ne soit pas blessé par l'entrave.

— ÉTYM. *Entraves.*

† **ENTR'AVOUER (S')** (an-tra-vou-é), *v. réfl.* S'avouer quelque chose réciproquement l'un à l'autre. Après s'en être demandé la raison l'un à l'autre, ils s'entr'avouèrent leur passion, SACI, *Bible, Daniel*, XIII, 14.

— ÉTYM. *Entre*, et *avouer*.

ENTRE (an-tr'), *prép.* || 1° Dans l'espace qui sépare deux ou plusieurs objets. Il est assis entre eux deux. Tours est entre Paris et Bordeaux. Ce bataillon se trouva entre deux feux. Les dangers qu'il avait courus entre Scylla et Charybde, FÉN. *Tél.* I. Hermione, seigneur, arrêtera vos coups; Ses yeux s'opposeront entre son père et vous, RAC. *Andr.* I, 2. Il [Jésus-Christ] vint se mettre entre ses foudres [de Dieu] et nos crimes, MASS. *Carême, Pass.* Entre les deux empires il se forma des déserts; entre les deux empires on fut toujours sous les armes, MONTESQ. *Esp.* XXI, 16. Vous me laisserez vivre entre ces murs sacrés Que de vos ennemis mon bras a délivrés, VOLT. *Irène*, II, 2. Ils [les deux hôtes] se quittèrent pour mettre de grandes régions entre leurs tombeaux, CHATEAUBR. *Génie*, II, VI, 3. || Familièrement. Mettre quelqu'un entre quatre murailles, le mettre en prison. || Entre deux eaux, sous l'eau. Nager entre deux eaux. || Entre deux vins, dans un état voisin de l'ivresse. Pour éviter bien des maux, Veut-on suivre ma recette, Que l'on nage entre deux eaux, Et qu'entre deux vins l'on se mette, BÉRANG. *P. coups.* || Entre quatre yeux (on prononce entre quatre-z-yeux), seul à seul, sans témoins. || Regarder quelqu'un entre les deux yeux, le regarder fixement. || Entre les bras, sur le sein. Les enfants mouraient entre les bras de leurs mères. Dites-moi, monsieur, être entre les bras comme vous dites, ou être dans les bras comme dit Quinault, cela est-il synonyme? DU MARSAIS, *Lettre d'une jeune demoiselle.* || Entre les mains de, au pouvoir de.... Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, RAC. *Esth.* I, 1. Mon bonheur est entre vos mains, BARON, *Homme à bonnes fort.* I, 1. || Entre ses mains, en parlant d'un médecin, d'un avocat, d'un professeur, d'un directeur de conscience, etc. signifie être traité par lui, être sous sa direction, etc. De quarante-deux malades.... il [Hippocrate] avoue qu'il n'y en a eu que dix-sept qu'il ait guéris, et que tous les autres sont morts entre ses mains, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVI, ch. 4, § 1. || Entre quatre planches, dans le cercueil. || Entre ciel et terre, dans l'air, au-dessus du sol. Il a fini ses jours entre ciel et terre, il a été pendu. || Fig. Entre les deux, ni bien ni mal. Est-elle laide? Entre les deux. || Terme de marine. Un bâtiment a le vent entre deux écoutes lorsqu'il est poussé par un vent de l'arrière. || Fig. Se trouver pris entre la vergue et les rabans, être dans une situation imprévue et fâcheuse. || 2° Il se dit des objets intellectuels, moraux, abstraits. L'homme placé entre le vice et la vertu. Flotter entre la patience et la crainte. Un état moyen entre la pauvreté et les richesses. On ne met point, dans cette ville, de différence entre les voluptés et les besoins, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 4. || Être entre la vie et la mort, être dans un danger imminent, près d'expirer. Incertain de sa condition, entre la mort et la vie, BOSS. *Hist.* II, 4. || 3° Il se dit, en un sens analogue, d'un intervalle qui n'est qu'idéal, moral, entre les personnes. Se tenir entre deux partis. Fatigué de me trouver entre deux hommes que je ne pouvais accorder, FÉN. *Tél.* XIII. L'Être suprême enfin, placé entre les rois oppresseurs et les peuples opprimés, pour effrayer les rois et venger les peuples; tel est l'objet de ce Petit Carême, digne d'être appris par tous les enfants destinés à régner, D'ALEMB. *Éloges, Massillon.* || 4° Dans un temps qui suit une époque et en précède une autre. Entre midi et une heure. Entre deux soleils. Entre le lever et le coucher du soleil. Entre ces deux conférences, la compagnie [l'Académie française] permit à MM. Racine, la Fontaine et Despréaux, amis de Furetière dès l'enfance, d'aller le voir au nom de tous, pour le disposer à donner des marques de sa soumission, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 45, dans POUGENS. || Entre temps, pendant ce temps-là. || Entre la poire et le fromage, voy. FROMAGE. || Entre chien et loup, voy. CHIEN. || Entre ci et là, voy. CI. || 5° Il exprime le rapport que des personnes ou des choses ont l'une avec l'autre. L'accord conclu entre la France et l'Angleterre Il y a procès, querelle, amitié, inimitié entre ces gens-là. Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Ressemblance, différence entre deux choses. La liaison que ces questions ont entre elles. Ils s'aident entre eux. Ils parlaient entre eux. Entre amis il ne faut point de cérémonie. Entre vous et moi, c'est à la vie à la mort. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie, et peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, PASC. *Pensées*, part. I, art. 5. Croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre notre passion et Dieu, BOURDALOUE, *Purification de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 254, dans POUGENS. Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, RAC. *Athal.* IV, 3. Que le Seigneur qui nous entend soit entre vous et nous, SACI, *Bible, Juges*, XI, 10. Il lia avec lui une étroite amitié qui depuis ne se démentit jamais, chose assez rare entre deux personnes du premier mérite, et qui courent la même carrière, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 1re part. p. 170, dans POUGENS. Et que ce Dieu soit juge entre Séide et moi, VOLT. *Fanat.* V, 4. Il faut de la justice entre le prince et le sujet; de la tendresse entre le père et le fils; de la fidélité entre la femme et le mari; de la subordination entre les frères; de la concorde entre les amis, DIDEROT, *Opinions des anc. phil.* (*Chinois*). Homme petit et faible, qu'y a-t-il entre Caton et toi? J. J. ROUSS. *Hél.* III, 22. || 6° Soit dit entre nous, ou, elliptiquement, entre nous, c'est-à-dire que cela ne soit pas redit à d'autres, mais de vous à moi seulement. Soit dit entre nous, je le crois fort ignorant. C'est un homme, entre nous, à mener par le nez, MOL. *Tart.* IV, 6. Allez, c'est se moquer; votre femme, entre nous, Est, par vos lâchetés, souveraine sur vous, ID. *Femmes sav.* II, 9. Ceci soit dit entre nous deux, SÉV. 12. Ce soin d'immoler tout à son pouvoir suprême, Entre nous, avait-il d'autre objet que vous-même? RAC. *Esth.* III, 1. Est-il donc, entre nous, rien de plus despotique? VOLT. *Brutus*, II, 2. || Entre vous et moi, même sens. .... C'est, entre vous et moi, Auprès d'un philosophe un fort chétif emploi, REGNARD, *Distrait*, II, 4. || Entre nous, signifie aussi sans personne d'étranger. Nous dînerons entre nous. || Familièrement. Entre nous tous, c'est-à-dire nous ensemble; entre eux tous, c'est-à-dire eux ensemble. Ils n'avaient entre eux tous que sept francs à dépenser. || Entre et un pronom personnel au pluriel, signifie souvent sans sortir de la classe où l'on est. Ils se marient entre soi, entre eux. Les véritables sages vivent entre eux retirés et tranquilles, VOLT. *Babouc.* || 7° Au nombre de, parmi. Que la voix commune des hommes A fait asseoir entre les dieux, MALH. VI, 8. Ayant considéré combien un même homme, avec son même esprit, étant nourri dès son enfance entre des Français ou des Allemands, devient différent de ce qu'il serait s'il avait toujours vécu avec des Chinois ou des cannibales, DESC. *Méth.* II, 4. [Rome] Vous prépare déjà des temples, des autels, Et le ciel une place entre les immortels, CORN. *Cinna*, V, 3. Les gens de Cornélie, entre qui les Romains Ont déjà reconnu des frères, des germains, ID. *Pomp.* IV, 1. Certain chagrin conçu dans l'esprit de la reine M'a fait, entre autre avis, estimer à propos De l'envoyer.... ROTROU, *Bélis.* III, 6. Vous que l'Orient compte entre ses plus grands rois, RAC. *Bérén.* I, 4. Et s'il te faut chercher, ce n'est qu'entre les morts, ID. *Alex.* IV, 1. Distinguait-on entre les premiers fidèles ceux qui étaient du monde de ceux qui n'en étaient pas? MASS. *Carême, Samarit.* || Entre autres, se dit quand on veut désigner d'une façon particulière quelqu'un ou quelque chose. J'ai visité les principales bibliothèques de l'Italie, entre autres celles de Rome. || Entre tous, au suprême degré. C'est une chose injuste entre toutes. || Brave entre les braves, extrêmement brave. || 8° Il exprime aussi distribution, séparation, distinction, choix. Il se distingue entre tous ses disciples, LA BRUY. *Disc. sur Théophraste.* Quintilien n'ose décider entre ces deux grands orateurs [Démosthène et Cicéron], quoique pourtant il semble laisser entrevoir quelque prédilection et un penchant secret pour Cicéron, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 1. Il fit le partage entre tous les

alliés avec une grande équité, ID. *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 448, dans POUGENS. Entre quels attentats faut-il que je choisisse? VOLT. *Alz.* V, 5. || 9° Entre, c'est-à-dire tant de l'un que de l'autre. Entre pièces de 5 francs et pièces de 20 francs, il y avait dans cette bourse 200 francs. || 10° D'entre, du milieu de. Six jours avant la pâque, Jésus vint à Béthanie, où il avait ressuscité Lazare d'entre les morts, SACI, *Bible*, *Év. de St Jean*, XII, 1. || Parmi. Quelqu'un d'entre vous.... || 11° Par entre, par l'intervalle de. Il fallait aller aux ennemis par entre les deux villages, ST-SIM 12, 136.

— REM. L'*e* final de *entre* s'élide dans les composés de ce mot : entr'acte, s'entr'aider, etc. mais dans tous les autres cas on n'emploie pas l'apostrophe : entre eux, entre elles, entre autres, entre onze heures et midi.

— HIST. XIe s. E le surplus les orphanins et les parents departent [partagent] entre els, *Lois de Guill.* 9. Entre ses poinz [il] tenoit s'hanste fraisnine, *Ch. de Rol.* LV. || XIIe s. [Ces choses] Pais senefient entre paienes lois, *Ronc.* p. 7. Entr'als [eux] sont bien li mile chevalier, *ib.* p. 37. Mort [il] le trebuche entre mil Arabiz, *ib.* p. 63. [Ils] Dient entr'eux : Franc ont les porz passés, *ib.* p. 96. Et qu'il n'avient souvent Que je m'oubli, pensant [pensif] entre la gent, *Couci*, XVI. Que vont querant cil fol berger, Qu'il ne viennent à ma dame servir, Qui mieus sauroit le mont [monde] justicier Qu'entre eus trestous d'un pauvre bourg joïr, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 184. Seignor, par tel maniere, jà nus [nul] n'en soit doutans, Fu meue la guerre antre Sasnes et Francs, *Sax.* V. Antre ci que as portes n'i ot arrestoison, *ib.* VIII. Entre ces affaires, li reis David à un jur levad après meriene [méridienne]; si se alout [allait] esbanant [amusant] en un solier, *Rois*, p. 164. || XIIIe s. Emprès prisrent entr'aus [eux] li baron un parlement à Soissons, VILLEH. VIII. La duchoise sa suer [sœur] entre ses bras la prent, *Berte*, IX. Puis [elle] dist entre ses dens, que nuls ne l'a oït, *ib.* LIII. Tant i avoit tresor entre argent et or clair [tant en argent qu'en or], *ib.* XCVII. Alons à lui parler, sire, entre vous et moi, *ib.* CV. Berte fu en la chambre.... Entre lui et Symon et Constance s'amie [entre eux trois, elle, Symon et Constance], *ib.* CXIX. Et lor dist qu'il venissent en se [sa] meson entre quien et leu [chien et loup], BEAUM. LXIX, 16. Et por ce il requeroient que li remanans fust partis igalment entrax [entre eux], autant à l'un comme à l'autre, ID. XIV, 12. Monseigneur Imbert de Beaujeu estoit au dehors de l'ost, entre li et [tant lui que] le mestre des arbalestrier, JOINV. 217. Entre les autres [entre autres choses], li manda que il estoit prest de li aidier à conquerre la terre sainte, ID. 211. || XVe s. Demeura monseigneur de Hainaut entre les Anglois, qui lui faisoient toujours toute l'honneur et compagnie qu'ils pouvoient, FROISS. I, I, 25. Après diner, un grand hutin commença entre les garçons des Hainuyers et les archers d'Angleterre qui entre eux estoient herbergés, pour occasion d'un jeu de dés, ID. I, I, 31. Je veuil que entre nous.... nous en allons notre chemin à mie-nuit.... et le dites aussi l'un à l'autre et tout ce soit tenu en secret, ID. II, II, 232. Et à s'entre-embrasser par entre les troux [à l'entrevue de Pecquigny], COMM. IV, 50. Le roy Edouard estoit beau prince entre les beaulx du monde, ID. VI, 13. Le duc Philippe lequel entre toutes les maisons du monde aymoit cette maison de Bourbon, ID. I, 2. || XVIe s. Que si j'eusse esté entre ces nations [chez ces nations], MONT. *Au lect.* p. XII. Arracher d'entre les mains des sergeants, ID. I, 4. Faire difference entre les faultes qui viennent de nostre faiblesse et celles qui.... ID. I, 54. Entre unze heures et midi, ID. I, 72. Entre les Scythes, quand les devins avoient failly de rencontre, ID. I, 238. Aux battailles données entre les Ægyptiens et les Perses, ID. I, 259. Les medecins vivent bien entre les malades, ID. I, 274. Il y a, entre autres, deux principales especes [d'histoire], AMYOT, *Préf.* XX, 47. Il fut emporté entre les bras de ses gens dedans la ville, ID. *Public.* 32. Mutius regardant franchement Porsena entre deux yeulx, ID. *ib.* 33. Et furent les uns tuez par les ennemis qu'ilz avoient à dos, les autres par entre eux mesmes, ID. *Nicias*, 39.

— ÉTYM. Picard, *inter*; provenç. et espagn. *entre*; ital. *intra*; du latin *inter*, entre; sanscrit. *antara*.

ENTRÉ, ÉE (an-tré, trée), *part. passé* d'entrer. Qui est allé dans. À peine entré dans la maison. || Fig. Jeune homme à peine entré dans la vie.

ENTRE-BÂILLÉ, ÉE (an-tre-bâ-llé, llée, *ll* mouillées, et non an-tre-bâ-yé, yée), *part. passé*. Des volets entre-bâillés.

† **ENTRE-BÂILLEMENT** (an-tre-bâ-lle-man, *ll* mouillées, et non an-tre-bâ-ye-man), *s. m.* État de ce qui est ouvert à demi. L'entre-bâillement d'une porte.

ENTRE-BÂILLER (an-tre-bâ-llé, *ll* mouillées, et non entre-bâ-yé), *v. a.* Ouvrir un peu. Entre-bâiller une porte. Le marquis [de Villena] s'y étant présenté [à la porte du roi d'Espagne], un des valets l'entre-bâilla et lui dit qu'il lui était défendu de le laisser entrer, ST-SIMON, 475, 125. || S'entre-bâiller, *v. réfl.* À ce moment la porte s'entre-bâille, et j'aperçois....

— HIST. XVe s. Le dit Bourguignon bailla à iceluy archier, en entre-baillant le dit guichet, d'une dague dedans le ventre, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1465. || XVIe s. Quand les os s'eslochent, s'entr'ouvrent et entrebaaillent, sans toutefois estre luxés, PARÉ, XIV, 1. Lors que par le moien du coin la fente entrebaillera, l'on parfera la preparation des greffes, O. DE SERRES, 662.

— ÉTYM. *Entre*, et *bâiller*; picard, *entrebeyé*, entr'ouvert.

ENTRE-BAISER (S') (an-tre-bè-zé), *v. réfl.* Se baiser réciproquement. Je descends, nous pourrons nous entre-baiser tous, LA FONT. *Fabl.* II, 15. C'était un spectacle très-amusant, que de voir ces petites chenilles aller et venir, les unes d'un côté, les autres d'un autre, sans confusion, et s'entre-baiser comme les fourmis quand elles se rencontraient, BONNET, *Insect. Observ.* 4.

— HIST. XIIe s. Misericorde e verited encuntrerent à sei; justice e pais s'entre-baiserent, *Liber psalm.* p. 121. ....Donc se sont aprescié [approché], Qu'en pais s'entrebaisassent et en veire [vraie] amistié, *Th. le mart.* 108. || XIIIe s. Après cest mot s'entre-baisierent Cil qui onques ne s'entr'amerent, Ne jà jor ne s'entrameront, Dire pueent [peuvent] ce qu'il vodront, *Ren.* 5687. || XVIe s. Là est emplastré l'escusson, de telle sorte qu'il joint l'escorce de l'arbre de trois divers endroits, s'entrebaisans parfaitement les escorces du franc et du sauvage, O. DE SERRES, 669.

— ÉTYM. *Entre*, et *baiser*.

† **ENTRE BANDE** (an-tre-ban-d'), *s. f.* Terme de commerce. Se dit du commencement et de la fin d'une pièce d'étoffe de laine.

† **ENTREBAS** (an-tre-bâ), *s. m.* Terme de fabrique. Éloignement trop grand, ou distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe; c'est un défaut de fabrication.

† **ENTRE-BAT** (an-tre-ba), *s. m.* Synonyme d'entre-bande. Les fabricants seront tenus de revêtir les étoffes des lisières, liteaux ou entre-bats indiqués par ledit tableau, *Lett. pat.* 22 juill. 1780, art. 4. || On trouve aussi entre-batte, *s. f.*

† **ENTREBÂT** (an-tre-bâ), *s. m.* Partie qui se trouve au milieu du bât d'une bête de somme.

† **ENTRE-BATTRE** (S') (an-tre-ba-tr'), *v. réfl.* Se battre l'un l'autre. Il semble que les autres se soient entre-battus à qui.... G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 19. L'un jurait, l'autre injuriait, tous s'entre-battaient, SCARR. *Rom. com.* I, 3. || Avec l'ellipse de *se*. [L'adroite Chausseraye dit au roi] qu'elle ne se souciait pas plus d'un des deux partis que de l'autre; qu'elle n'était touchée que de sa santé, de sa tranquillité, qu'il ne conserverait jamais qu'en les laissant entre-battre tant qu'ils voudraient, ST-SIM. 444, 194.

— HIST. XVe s. Ce n'est pas à Paris ni en France seulement, qu'on s'entrebat pour les biens et honneurs de ce monde, COMM. I, 7. || XVIe s. Nous nous entrebattions à qui l'auroit, YVER, p. 554. Mais pour neant son cœur s'en resjouit, Entrebatu du desir de la gloire Et de l'espoir d'emporter la victoire, RONSARD, 618.

— ÉTYM. *Entre*, et *battre*.

† **ENTRE-BIENFAIRE** (S') (an-tre-biin-fê-r'), *v. réfl.* Se faire du bien réciproquement l'un à l'autre.

— HIST. XVIe s. Cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bienfaire, celui qui en preste l'occasion est celui-là qui fait le liberal, MONT. I, 215.

— ÉTYM. *Entre*, *bien*, et *faire*.

† **ENTRE-BLESSER** (S') (an-tre-blè-sé), *v. réfl.* Se blesser l'un l'autre. Les bourreaux s'entre-blessèrent en s'acharnant à frapper leurs victimes, MÉRIMÉE, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. *Entre*, et *blesser*.

† **ENTREBOUQUE** (an-tre-bou-k'), *s. f.* Terme de pêche. Première chambre des bourdigues, du côté de l'entrée.

† **ENTRE-BRISER** (S') (an-tre-bri-zé), *v. réfl.* Se briser l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. Assis en des chaires qui sembloient estre faites naturellement de vieux troncs de bois et de rochers entrebrisés, YVER, p. 600.

— ÉTYM. *Entre*, et *briser*.

† **ENTRE-CARESSER** (S') (an-tre-ka-rè-sé), *v. réfl.* Se caresser réciproquement. Laissons-les s'entre-caresser, comme deux personnes qui s'aiment beaucoup, SCARRON, *Rom. com.* II, 11.

— HIST. XVIe s. Ils s'entre-caresserent quelque peu, et puis se reunirent au promenoir, MARG. *Nouv* XLIV. Ceux mesmes qui plus s'entre-caressoyent estoyent les plus aspres à s'entre-donner des coups de lance et de pistolle, LANOUE, 588.

— ÉTYM. *Entre*, et *caresser*.

† **ENTRE-CASSER** (S') (an-tre-kâ-sé), *v. réfl.* Casser réciproquement l'un à l'autre. S'entre-casser les dents, les os.

— HIST. XVIe s. [Ils] haletent l'un sur l'autre, et, se battant les os, S'entrecassent les dents.... RONS. 882.

— ÉTYM. *Entre*, et *casser*.

† **ENTRE-CÉDER** (S') (an-tre-sé-dé), *v. réfl.* Se céder réciproquement quelque chose l'un à l'autre. || Céder l'un à l'autre. Sans pouvoir se plier pour s'entre-céder, DESC. *Météor.* 3.

— HIST. XVIe s. S'entreceder, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *céder*.

† **ENTRE-CHARGER** (S') (an-tre-char-jé), *v. réfl.* Se charger réciproquement. Les deux troupes s'entre-chargèrent. || S'accuser l'un l'autre. Les accusés s'entre-chargeaient.

— HIST. XVIe s. Les deux armées commencerent à s'entrecharger, AMYOT, *Publ.* 15.

— ÉTYM. *Entre*, et *charger*.

ENTRECHAT (an-tre-cha; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des an-tre-cha-z agiles; entrechats rime avec pas, mâts, etc.), *s. m.* Terme de danse. Saut léger, dans lequel les pieds battent rapidement l'un contre l'autre. Faire, battre, passer un entrechat. [Il] Fit comme un entrechat avec un escabeau, Trébuchant.... RÉGNIER, *Sat.* X. Celui qui fera le mieux un entrechat sera le financier le plus intègre, VOLT. *Zadig*, 14. Elle [une danseuse] aimait le faste, la splendeur : comme elle disait, la vie est un entrechat; peu importe qu'on retombe, pourvu qu'on se soit élevé bien haut, ANCELOT et DUPORT, *Une camarade de pension*, I, 3. || Le mot entrechat se sous-entend souvent dans l'expression battre des six, des huit, c'est-à-dire des entrechats de six (où les pieds battent trois fois l'un contre l'autre), des huit (où ils battent quatre fois), etc.

— ÉTYM. Corruption de l'italien *intrecciato* (dans cette locution *capriola intrecciata*, cabriole entrelacée), d'*intrecciare*, de *in*, en, et *treccia*, tresse (voy. ce mot).

† **ENTRE-CHERCHER** (S') (an-tre-chèr-ché), *v. réfl.* Se chercher mutuellement.

— HIST. XVIe s. Il y a des conditions qui s'entre-cherchent, MONT. I, 256.

— ÉTYM. *Entre*, et *chercher*.

† **ENTRE-CHOQUEMENT** (an-tre-cho-ke-man), *s. m.* Choc de plusieurs combattants.

— HIST. XVIe s. Ces entrechoquemens et cheutes où l'on ne se fait point de mal, et puis qu'on ressaute incontinent à cheval, comme si on estoit devenu leopard, LANOUE, 146.

— ÉTYM. *Entre-choquer*.

ENTRE-CHOQUER (S') (an-tre-cho-ké), *v. réfl.* || 1° Se choquer l'un l'autre. En courant ils se sont entrechoqués. Feront pions et chevaliers S'entre-choquer comme béliers, SCARR. *Virg.* VI. On vit les cohortes s'entre-choquer, BOSS. *Hist.* II, 9. Les vagues qui s'entre-choquent dans une tempête, FÉN. *Tél.* VI. C'était un grand et terrible spectacle que de voir la mer couverte de trois cents galères prêtes à s'entre-choquer, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 61, dans POUGENS. || 2° Se contredire, s'opposer l'un à l'autre. Ces deux hommes s'entre-choquent sans cesse. Leurs hypothèses fragiles [des philosophes] s'entre-choquent librement; leurs querelles ne peuvent avoir des conséquences pour l'État, D'HOLBACH, *Essai. Préj.* ch. 4, dans DUMARSAIS, *Œuvres*, t. VI. || Avec ellipse du pronom personnel. Quel envieux démon et quel charme assez fort Faisait entre-choquer deux volontés d'accord! CORN. *la Suiv.* V, 8.

— REM. Gilbert l'a employé activement : Le bouchon saute en l'air; Le vin brille, le verre entre-choque le verre, De tous les dons du ciel le vin est le plus cher, GILB. *le Printemps*. Lamartine l'a employé, activement aussi, au sens de pousser l'un contre l'autre. [Les passions].... Soufflant de l'enfer sur ce million d'âmes [Paris], Entre-choquent entre eux ces hommes et ces femmes, LAMART. *Joc.* VIII, 284. Les feux croisent les feux; le fer frappe le fer; Les rangs entre-choqués lancent un seul éclair, LAMART. *Médit. Préludes*. Ces emplois ne paraissent pas devoir être recommandés.

— HIST. XVIe s. Par cette rencontre d'œillades, comme de deux cailloux qui s'entre-choquent, s'excite un feu.... YVER, p. 631.

— ÉTYM. *Entre*, et *choquer*.

† **ENTR'ÉCLAIRCIR** (S') (an-tré-klêr-sir), *v. réfl.* Se donner des éclaircissements réciproques. Il faut un certain nombre de personnes pour expédier promptement les affaires et s'entr'éclaircir les uns les autres, ST-SIMON, 465, 58.

— ÉTYM. *Entre*, et *éclaircir*.

† **ENTRE-CLORE** (an-tre-klo-r'), *v. a.* Clore à demi. Entre-clore les yeux.

— ÉTYM. *Entre*, et *clore*.

† **ENTR'ÉCLOS, OSE** (antré-klô, klô-z'), *adj.* A demi éclos.

— HIST. XVIe s. J'aime un bouton vermeil entr'esclos au matin, Non la rose du soir, RONSARD, 310.

— ÉTYM. *Entre*, et *éclos*.

ENTRE-COLONNE (an-tre-ko-lo-n') ou **ENTRE-COLONNEMENT** (an-tre-ko-lo-ne-man), *s. m.* Terme d'architecture. Espace compris ou projeté entre les axes de deux colonnes consécutives. Les entre-colonnements se mesurent en modules et fractions de module. L'architecte avait supprimé le mur circulaire qui remplit les entre-colonnes, CHATEAUBR. *Itin.* 230.

— HIST. XVIe s. Entrecolonne, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *colonne*.

† **ENTRE-COMBATTRE** (S') (an-tre-kon-ba-tr'), *v. réfl.* Se combattre l'un l'autre.

— HIST. XIIe s. Quant je trovai en uns essarz Tors [taureaux] salvages, ors [ours] et lieparz, Qui s'antrecombatoient tuit, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 277. || XIIIe s. Li vent qui s'entrecombatent si merveilleusement, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 120.

— ÉTYM. *Entre*, et *combattre*.

† **ENTRE-COMMUNIQUER** (S') (an-tre-ko-mu-ni-ké), *v. réfl.* Communiquer réciproquement l'un à l'autre. Le mieux sera de ne plus rien s'entre-communiquer, BOSS. *Lett. abb.* 220. L'empressement de nous entre-communiquer nos folies, ID. *Prédic.* 1. Il fallait se mettre avec l'Espagne sur un pied d'assez de confiance pour s'entre-communiquer toutes ces diverses tentatives, ST-SIMON, 437, 83.

— HIST. XVIe s. Ceci se peut rapporter à l'estroite cousture de l'esprit et du corps s'entre-communiquants leurs fortunes, MONT. I, 104. Par le moien du trafique, un païs aide à l'autre, s'entre-communicans leurs particulieres commodités, O. DE SERRES, 842. Quant aux festes et sacrifices, ilz se les entrecommuniquerent, et n'en osterent pas une de celles que l'un et l'autre peuple observoit auparavant, AMYOT, *Rom.* 33.

— ÉTYM. *Entre*, et *communiquer*.

† **ENTRE-CONFESSER** (S') (an-tre-kon-fè-sé), *v. réfl.* Se confesser réciproquement.

— HIST. XVIe s. Le prevost leur vint dire qu'ils s'entre-confessassent et qu'ils ne seroient pas le lendemain à telle heure en vie, CARLOIX, VI, 36.

— ÉTYM. *Entre*, et *confesser*.

† **ENTRE-CONNAÎTRE** (S') (an-tre-ko-nê-tr'), *v. réfl.* Se connaître mutuellement. Quand il faut dire tout, on s'entre-connaît bien, CORN. *la Gal. du pal.* IV, 14. Puisque ces quartiers doivent être si éloignés l'un de l'autre, que les acteurs aient lieu de ne pas s'entre-connaître, ID. *Mél. Examen.*

— HIST. XIIIe s. Tant aprocha qu'il s'entre-conurent, VILLEH. CXLIX. || XVe s. Je voys donc penser du disner; Car il nous fauldra choppiner Un peu, pour mieux s'entre-congnoistre, *Rec. de farces*, p. 156. || XVIe s. Si tost qu'ilz se feurent entrecogneuz, ilz brocherent leurs chevaux des esperons l'un contre l'autre, les espées aux poings, avec grands cris, AMYOT, *Eum.* 13.

— ÉTYM. *Entre*, et *connaître*.

† **ENTRE-CONSOLER** (S') (an-tre-kon-so-lé), *v. réfl.* Se consoler réciproquement. Ils s'entre-consolent par l'espérance de la nouvelle ou de la pleine lune, BAYLE, *Sur la comète.*

— HIST. XVIe s. Toujours un ris, toujours un bon visage, Toujours s'escrire et s'entre-consoler, RONS. 218.

— ÉTYM. *Entre*, et *consoler*.

ENTRE-CÔTE (an-tre-kô-t'), *s. m.* Terme de boucherie. Morceau de viande coupé entre deux côtes du bœuf. || *Au plur.* Des entre-côtes.

— ÉTYM. *Entre*, et *côte*.

† **ENTRE-COUDOYER** (S') (an-tre-kou-do-ié; plusieurs disent an-tre-kou-doi-ié), *v. réfl.* Se coudoyer l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entrecoudoyer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *coudoyer*.

† **ENTRE-COUPE** (an-tre-kou-p'), *s. f.* Terme d'architecture. Espace ou vide qui reste entre deux voûtes sphériques, depuis l'extrados jusqu'à la douelle. || Dégagement que deux pans coupés font vis-à-vis l'un de l'autre dans un carrefour étroit, ou dans une porte cochère, afin que les voitures y puissent tourner.

— ÉTYM. *Entrecouper*.

ENTRECOUPÉ, ÉE (an-tre-kou-pé, pée), *part. passé.* || 1° Coupé en divers points. La Grèce, entrecoupée de tous côtés par des mers, devait fleurir par le commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* I, *Introd.* || Terme de botanique. Vaisseaux entrecoupés, ceux qui composent le tissu cellulaire moniliforme. || 2° Par extension, interrompu, saccadé. Vénus lui répondit d'une voix entrecoupée de profonds soupirs, FÉN. *Tél.* IX. Plus de fadeur, plus de galanterie; son langage était rapide, entrecoupé, plein de substance et de chaleur, MARMONTEL, *Cont. moraux*, *Les quatre flacons.* Il balbutia quelques mots entrecoupés, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 16, p. 112, dans POUGENS.

† **ENTRECOUPEMENT** (an-tre-kou-pe-man), *s. m.* Action d'entrecouper; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Puis du livre ennuyé, je regardois les fleurs.... Et l'entrecoupement de leurs faces diverses, Peintes de cent façons, jaunes, rouges et perses, RONS. 300.

— ÉTYM. *Entrecouper*.

ENTRECOUPER (an-tre-kou-pé), *v. a.* || 1° Couper, diviser en plusieurs endroits. Des canaux entrecoupaient les jardins. || Terme de couture. Poser les patrons sur une étoffe de façon à ce que les contours des uns entrent dans ce qui est laissé par les entailles des autres; c'est utiliser toutes les coupes de façon qu'il y ait le moins d'étoffe perdue possible. || 2° Par extension, interrompre fréquemment. Entrecouper un récit, un discours de digressions, de citations. De profonds soupirs entrecoupaient toutes mes paroles, FÉN. *Tél.* II. || 3° S'entrecouper, *v. réfl.* Se faire à soi-même des coupures. Se dit des chevaux qui se blessent en frottant un pied contre l'autre. On dit plus ordinairement se couper. || Il se dit aussi de lignes qui se croisent. En exprimant par des lignes ces mouvements, et en tirant à ces lignes des parallèles qui s'entrecoupent, MALEBR. *Recherche*, VI, 1, 4. || Couper réciproquement l'un à l'autre. Ils se sont entrecoupé la gorge. À quoi bon s'entrecouper la gorge? VAUGEL. *Q. C.* liv. X, ch. 5, dans RICHELET. Je ne sais si la vue de cent mille hommes qui s'entrecoupent la gorge cause une joie bien pure, ni si cette joie peut subsister avec le sentiment d'humanité qui nous est naturel, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. 1, p. 520, dans POUGENS. || 4° Par extension, s'interrompre l'un l'autre. Ensuite s'il vous plaît? — Nous nous entrecoupâmes De mille questions qui pouvaient nous toucher, MOL. *Amph.* II, 2. || Avec ellipse du pronom personnel. Et de votre penser chassez les déplaisirs Qui font entrecouper votre voix de soupirs, TRISTAN, *M. de Chrisp.* II, 3.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, qui met un tiret à *entre-bâiller*, verbe actif, n'en met pas également un à *entrecouper*, verbe actif aussi.

— HIST. XVIe s. Attachant le plus haut point d'honneur des chevaliers à s'entrecouper la gorge pour choses frivoles, LANOUE, 143. Quelques uns s'attachent à la cadence des periodes, ne veulent pas qu'elles entrecouppent l'haleine du lecteur pour estre trop courtes, D'AUB. *Hist. Préf.* III. En un costeau entre-couppé de bois taillis, ID. *ib.* I, 322. Il fallut l'entrecouper de petites traverses, qui couvroient chacune le carneau et le passage de l'autre, ID. *ib.* II, 368.

— ÉTYM. *Entre*, et *couper*.

† **ENTRE-COURS** (an-tre-kour), *s. m.* || 1° Terme de droit coutumier. Société contractée entre deux seigneurs, au moyen de laquelle les sujets de l'un pouvaient librement aller prendre domicile dans la seigneurie de l'autre. || 2° Terme rural. Réciprocité de pâturage entre les habitants de plusieurs communes. Lorsque la vaine pâture s'exerce par les habitants de deux paroisses sur le territoire l'une de l'autre, elle prend le nom de parcours ou d'entrecours, ROBIN, *Mém. sur les marais de Cléville*, p. 16.

— HIST. XVIe s. Droit de bourgeoisie s'acquiert par demeure par an et jour, ou par aveu, ès lieux où il y a droit de parcours et entrecours, LOYSEL, 39. Ceste commune patience de païs, de repos, d'abondance de biens, d'entrecours de marchandises, M. DU BELLAY, 503.

— ÉTYM. *Entre*, et *cours*; d'où l'anglais *intercourse*, qui est revenu en français sous la forme anglaise.

† **ENTR'ÉCOUTER** (S') (an-tré-kou-té), *v. réfl.* S'écouter réciproquement.

— HIST. XVIe s. L'une partie et l'autre a failli en n'ayant point la patience de s'entr'ecouter, afin de suivre la verité sans affection, là où elle seroit trouvée, CALV. 209.

— ÉTYM. *Entre*, et *écouter*.

† **ENTRE-COUVRIR** (S') (an-tre-kou-vrir), *v. réfl.* Se couvrir réciproquement.

— HIST. XVIe s. Aussi seront les herbes posées en rangées convenablement esloignées les unes des autres, afin d'eviter la confusion que le trop de presse causeroit à l'œuvre, s'entrecouvrans, O. DE SERRES, 581.

— ÉTYM. *Entre*, et *couvrir*.

† **ENTRE-CRAINDRE** (S') (an-tre-krin-dr'), *v. réfl.* Se craindre réciproquement.

— HIST. XVIe s. Ilz s'entrecraignoient reciproquement et se deffioient l'un de l'autre, AMYOT, *Pyrrhus*, 13.

— ÉTYM. *Entre*, et *craindre*.

† **ENTR'ÉCRIRE** (S') (an-tré-kri-r'), *v. réfl.* Écrire réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Ils s'entr'écrivaient des lettres fort aimables.

— HIST. XVIe s. Avec une lettre de sa main, comme les rois s'entrescrivent, non point pour affaires, mais.... CARLOIX, II, 5.

— ÉTYM. *Entre*, et *écrire*.

ENTRE-CROISÉ, ÉE (an-tre-kroi-zé, zée), *part. passé.* Croisé réciproquement. Des fils entre-croisés.

† **ENTRE-CROISEMENT** (an-tre kroi-ze-man), *s. m.* État de choses qui s'entre-croisent. || Terme d'anatomie. Passage réciproque des fibres en général, des tubes nerveux en particulier, d'un côté du plan médian du corps à l'autre. L'entre-croisement des nerfs optiques.

— HIST. XVIe s. Le terroir pendant ne souffre l'entre-croisement des raies par angles droits, comme à volonté cela se fait en planure, O. DE SERRES, 92.

— ÉTYM. *Entre-croiser*.

ENTRE-CROISER (an-tre-kroi-zé), *v. a.* || 1° Croiser réciproquement. Entre-croiser des fils. || 2° S'entre-croiser, *v. réfl.* Se croiser l'un l'autre. Des lignes qui s'entre-croisent. Ce qui fait que ces rayons s'entre-croisent, DESC. *Dioptr.* 7.

— HIST. XVIe s. Les fossés s'entre-croisans l'un l'autre, faisans, par ce moien, des grands quarrés au champ, O. DE SERRES, 189.

— ÉTYM. *Entre*, et *croiser*.

† **ENTRE-CUISSE** (an-tre-kui-s'), *s. m.* L'entre-deux des cuisses. || *Au plur.* des entre-cuisses.

— HIST. XVIe s. Après avoir esplumé la teste et les entre-cuisses des chapons et des poules, on les met en mue, O. DE SERRES, 362.

— ÉTYM. *Entre*, et *cuisse*.

ENTRE-DÉCHIRER (S') (an-tre-dé-chi-ré), *v. réfl.* || 1° Se déchirer l'un l'autre. || 2° Par extension, se battre. Les nymphes jalouses sont prêtes à s'entre-déchirer, FÉN. *Tél.* VII. La fureur des brigands à s'entre-déchirer Laisse aux vertus du moins le temps de respirer, LEMERC. *Charles VI*, II, 6. || 3° Fig. Médire violemment l'un de l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entredechirer, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Entre*, et *déchirer*.

† **ENTRE-DÉCLARER** (S') (an-tre-dé-kla-ré), *v. réfl.* Déclarer réciproquement quelque chose l'un à l'autre. La France et l'empereur venaient de s'entre-déclarer la guerre, J. J. ROUSS. *Confess.* V.

— ÉTYM. *Entre*, et *déclarer*.

† **ENTRE-DÉCOURAGER** (S') (an-tre-dé-kou-ra-jé), *v. réfl.* Se décourager réciproquement.

— HIST. XVIe s. Les Islois, malades du regret de Mirambeau, prenoient si aigrement les occasions de s'entre-decourager, qu'au prix qu'on jetoit des hommes à bord, il en sortoit autant pour venir à la Rochelle, D'AUB. *Hist.* II, 300.

— ÉTYM. *Entre*, et *décourager*.

† **ENTRE-DÉFAIRE** (S') (an-tre-dé-fè-r'), *v. réfl.* Se défaire l'un l'autre.

— ÉTYM. *Entre*, et *défaire*.

† **ENTRE-DÉFENDRE** (S') (an-tre-dé-fan-dr'), *v. réfl.* Se défendre réciproquement.

— HIST. XVIe s. S'entredeffendre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *défendre*.

† **ENTRE-DEMANDER** (S') (an-tre-de-man-dé), *v. réfl.* Se demander réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Ils s'entre-demandèrent des nouvelles

— HIST. XVIe s. Quand mes deux cordouanniers se trouverent à l'hotellerie, avec chacun une botte à la main, ils s'entredemanderent pour qui estoit la botte, DESPER. *Cont.* XXV. Et s'entre-demandent, qui vive, qui va là, le mareschal se nomme le premier, CARLOIX, VIII, 37.

— ÉTYM. *Entre*, et *demander*.

† **ENTRE-DÉPOSSÉDER** (S') (an-tre-dé-po-sé-dé) *v. réfl.* Se déposséder réciproquement. Les hommes

se tirent la guerre les uns aux autres pour s'entre-déposséder de leurs biens, FÉN. *Épicure.*

— ÉTYM. *Entre*, et *déposséder.*

† **ENTRE-DÉROBER (S')** (an-tre-dé-ro-bé), *v. réfl.* Se dérober quelque chose réciproquement l'un à l'autre.

— ÉTYM. *Entre*, et *dérober.*

ENTRE-DÉTRUIRE (S') (an-tre-dé-trui-r'), *v. réfl.* || 1° Se détruire l'un l'autre. Et que son amitié, se laissant moins séduire, Ne nous exposât point à nous entre-détruire, CORN. *Pulchérie*, I, 5. Les familles s'entre-détruisirent, MONTESQ. *Rom.* ch. 20. || 2° Par extension, être en opposition, en contradiction. Quel est le but que vous vous proposez dans vos écrits? est-ce de parler avec sincérité? non, mes pères, puisque vos réponses s'entre-détruisent, PASC. *Prov.* 15. Tant de mouvements opposés qui s'entre-détruisent, J. J. ROUSS. *Contrat soc.* III, 6.

— ÉTYM. *Entre*, et *détruire.*

ENTRE-DEUX (an-tre-deû; l'*x* se lie : un an-tre-deû-z et....), *s. m.* || 1° Partie ou place qui forme séparation entre deux choses. Ôter l'entre-deux qui sépare deux chambres. L'entre-deux des épaules. Vous la sentirez chaude dans les entre-deux de vos doigts, DESC. *Météor.* 2. .... Et pour vos endossures, Laissez les entre-deux, servez-vous de membrures, LESNÉ, *la Reliure*, p. 55. || 2° Fig. Par cette brèche, ils rompent l'entre-deux qui le sépare du peuple, BALZ. 5° *disc. sur la cour.* On ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois, et remplissant tout l'entre-deux, PASC. *Pensées*, t. I, p. 275, édit. Lahure. Il y a des amusements de passion ou de vanité qui dissipent et qui mettent quelque entre-deux entre Dieu et nous, FÉN. *Lett. spir.* 132. Les conséquences y [dans un livre de Newton] naissent rapidement des principes, et on est obligé de suppléer de soi-même tout l'entre-deux, FONTEN. *Newton.* Il fallait former un rang intermédiaire [pour les princes légitimés] qui ne blessât pas les princes du sang et qui les engageât à les maintenir dans tous les temps, par l'intérêt de se conserver un entre-deux entre eux et les pairs, ST-SIM. 20, 235. Mme la duchesse d'Orléans ne pouvait souffrir que ses enfants ne fussent que princes du sang, et voulait imaginer un entre-deux, avec un nom d'arrière-petit-fils de France, ID. 227, 40. || 3° Entre-deux, *loc. adv.* Exprime un terme ou un degré moyen. Ce mouton est-il dur? — Entre-deux. Fait-il froid? — Entre-deux. On voit des querelles entre le clergé et la noblesse, et les rois entre-deux, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 23. || 4° Espèce de console qu'on place entre deux fenêtres. || 5° Petite bande de dentelle ou de mousseline ou percale brodée, servant à orner les divers objets de la toilette des femmes désignés sous le nom de lingerie. || 6° Terme de fabrique. Endroit où les forces n'ont pas tondu le drap d'assez près. || 7° Terme de marine. Entre-deux des sabords, espace plein de la muraille intérieure qui est entre les deux sabords. || Entre-deux des lames, espace vide que laissent entre elles les lames élevées par une grosse mer. || Absolument. La distance entre le grand mât et le mât de misaine. || 8° Terme de pêche. Entre-deux d'une morue, la partie entre la tête et la queue.

— HIST. XIII° s. Engigneus est [il est rusé], mès n'est pas fort, Se Ysengrin li fait effort, De l'entre-deus se set covrir, Et bien tapir.... *Ren.* 14553. || XIV° s. [La chair] raemplit les concavités et les entredous des autres membres, H. DE MONDEVILLE, f° 40. || XV° s. Et si nous sommes à l'abbaye, la ville est nostre; car il n'y a point d'entre deux entre la ville et l'abbaye, FROISS. I, I, 137. || XVI° s. La mer a joinct des terres qui estoyent divisées, comblant de sable les fosses d'entre-deux, MONT. I, 231. Le soleil nous elance si dru ses rayons, que nous n'en pouvons appercevoir l'entre-deux, ID. I, 271. M. l'admiral voulut lui-mesmes venir jusques là; la riviere entredeux toutes fois, LANOUE, 666. Il departit ses gens par petites troupes, et leur enjoignit qu'ils se jettassent habilement es entredeux, AMYOT, *P. Æm.* 38. Les soudards se mutinerent, de sorte qu'ils furent entredeux de les tuer sur le champ, mais.... ID. *Sylla*, 49.

— ÉTYM. *Entre*, et *deux*; picard, *interdeux.*

† **ENTRE-DEVOIR (S')** (an-tre-de-voir), *v. réfl.* Devoir réciproquement quelque chose l'un à l'autre. L'admirable rencontre à mon âme ravie, De voir que deux amants s'entre-doivent la vie, CORN. *Clit.* III, 4.

— ÉTYM. *Entre*, et *devoir.*

ENTRE-DÉVORER (S') (an-tre-dé-vo-ré), *v. réfl.* Se dévorer mutuellement. Les loups s'entre-dévorent.

— HIST. XVI° s. S'entre-devorer, LANOUE, 348

— ÉTYM. *Entre*, et *dévorer.*

† **ENTRE-DIFFAMER (S')** (an-tre-di-fa-mé), *v. réfl.* Se diffamer l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. S'entrediffamer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *diffamer.*

† **ENTRE-DIRE (S')** (an-tre-di-r'), *v. réfl.* Dire réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Ils s'entre-dirent leurs vérités. L'entretien de Daphnis au troisième acte avec cet amant dédaigné a une affectation assez dangereuse de ne dire que chacun un vers à la fois; cela sort tout à fait du vraisemblable, puisque naturellement on ne peut être si mesuré en ce qu'on s'entre-dit, CORN. *Suiv. Examen.* Les femmes S'entre-disaient en leurs menus devis.... LA FONT. *Troq.* Les rois des environs, alarmés, s'entre-disent comme autrefois les rois de Chanaan : Ce peuple va dévorer tous les peuples d'alentour, MASS. *Or. fun. Dauphin.*

— HIST. XVI° s. Ils s'entredirent chacun une centaines de bonnes et fortes injures d'arrache-pied, DESPER. *Contes*, LXV.

— ÉTYM. *Entre*, et *dire.*

ENTRE-DONNER (S') (an-tre-do-né), *v. réfl.* Donner réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Elles se sont entre-donné quelques petits objets. Les objets qu'elles se sont entre-donnés. Deux ou trois cents soldats s'entre-donnent courage, MAIRET, *Mort d'Asdr.* V, 2. Et ces yeux les ont vus s'entre-donner parole, MOL. *le Dép.* III, 10. Tous deux s'étaient entre-donné la foi, LA FONT. *Gag.* || Absolument. Se frapper l'un l'autre. Les deux éperviers s'entre-donnaient du bec, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET.

— HIST. XI° s. [Ils] Se vont ferir, granz cops s'entre-dunerent, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIII° s. Ainsinc lor cuers [leurs cœurs] ensemble joignent, Bien s'entrament, bien s'entre-doignent, *la Rose*, 4604. || XVI° s. Par fervens messages des yeux, ils s'entredonnerent signes de leurs mutuelles volontés, DESPER. *Contes*, XVIII.

— ÉTYM. *Entre*, et *donner.*

ENTRÉE (an-trée), *s. f.* || 1° Action d'entrer. L'entrée des juges au tribunal. Faire son entrée. Par un nouveau carnage il y fit son entrée [dans Rome], CORN. *Othon*, IV, 2. Mon entrée en ces lieux ne te surprendra plus, RAC. *Bajaz.* I, 1. Il faut attendre, pour faire le compliment d'entrée, que les petits chiens aient aboyé, LA BRUY. XIII. || En parlant des éclipses, l'entrée de la lune dans l'ombre, etc. || 2° Cérémonie solennelle avec laquelle un personnage considérable entre ou est reçu dans une ville. Il nous semble que vous ayez fait votre entrée à Aix, SÉV. 23. Ils avaient fait ici une manière d'entrée à mon fils, ID. 57. On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale, PERRAULT, *Contes*, 46. Ce prince [Alexandre] fit son entrée dans Babylone, avec un éclat qui surpassait tout ce que l'univers avait jamais vu, BOSS. *Hist.* III, 5. [Ils] Sont prêts à vous conduire à la porte sacrée D'où les nouveaux sultans font leur première entrée, RAC. *Bajaz.* II, 3. || Entrée se dit aussi d'un vainqueur qui est reçu dans une ville soumise. L'entrée de l'armée dans la capitale ennemie. || Joyeuse entrée, inauguration des anciens souverains de la Flandre. || 3° Terme de théâtre. Action d'entrer en scène; moment d'y entrer. Cet acteur a manqué son entrée. L'une.... Semblait faire l'entrée en quelque tragédie, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 4° Entrée de ballet, ou, simplement, entrée, se disait autrefois des intermèdes d'un ballet. Danser une entrée. Pendant la répétition de ce ballet, le comte de Guiche était très-souvent avec Madame, parce qu'il dansait dans la même entrée, M^me DE LA FAYETTE, *Hist. de H. d'Angl. Œuvres*, t. III, p. 107, dans POUGENS. || Fig. Faire une entrée de ballet dans une compagnie, y entrer sans garder les convenances et faire les civilités nécessaires. || Il se disait aussi des actes d'un opéra-ballet, lorsque chaque acte était un sujet détaché. Première entrée. Seconde entrée. || Aujourd'hui, divertissement exécuté par un certain nombre de danseurs, dans un ballet, dans un opéra. Une entrée de paysannes. || Terme de musique. Se dit du moment où chaque partie commence à se faire entendre. L'entrée des cors. || Ritournelle qui, dans un mélodrame, annonce l'entrée en scène d'un personnage. || 5° Droit d'entrer sans payer dans un spectacle. Cet auteur a son entrée ou ses entrées à la Comédie-Française. Je m'avisai de présenter ma petite comédie de Narcisse aux Italiens : elle y fut reçue, et j'eus les entrées, qui me firent grand plaisir, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Ce théâtre dont je me suis fait nommer médecin honoraire pour avoir mes entrées, PICARD, *Noce sans mariage*, I, 7. || 6° Droit de siéger. Le gouverneur de Paris avait entrée au parlement. Avoir entrée au conseil d'État. || 7° Accès dans un lieu. Donne entrée à Placide et souffre que.... CORN. *Théod.* II, 7. Hamilton y avait les entrées libres à toutes heures, HAMILTON, *Gramm.* 8. La vicomtesse n'a les entrées ici que parce que vous supposez qu'elle aime encore mon neveu, M^me DE GENLIS, *Théâ. d'éduc. Tendr. matern.* sc. 8. || Ancien terme de la cour. Privilége attaché à certains rangs et à certaines charges, d'entrer à certaines heures dans la chambre du roi. Cette charge donne toutes les entrées. On lui a donné les mêmes entrées qu'à la dame d'honneur, SÉV. 393. Elle a prétendu avoir les entrées de dame d'honneur, ID. 396. || Les grandes entrées, se disait des entrées qu'avaient les gentilshommes de la chambre. Après le coucher, le roi appela M. de la Trémouille, et lui dit de donner ordre aux huissiers de laisser entrer M. le duc du Maine comme les gentilshommes de la chambre : c'est ce qu'on appelle avoir les grandes entrées, DANGEAU, *Journal*, I, 45, 19 août 1684. Titus, prince adoré de tout ce qui avait les grandes entrées et qui montait dans les carrosses, P. L. COUR. I, 302. || Les petites entrées, se disait des entrées que donnaient les autres charges. Louis XIV avait ses petits couchers, ses grandes, ses petites entrées, VOLT. *Louis XIV*, 9. || Par métonymie. Celui ou celle qui a ses entrées. Le P. le Tellier, Mme de Maintenon, et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent le saint sacrement [à la mort du roi], ST-SIM. 405, 42. Le même [seigneur qui avait les entrées] lui donnait [au roi] sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires entraient, ID. 417, 5. || 8° Admission. Depuis son entrée au collége, cet élève a fait beaucoup de progrès. L'entrée au séminaire. L'examen d'entrée à une école. On a dit que Platon refusait l'entrée de son école à quiconque n'était pas géomètre, MAIRAN, *Éloges, l'abbé de Molières.* On peut lui reprocher [au président Rose] cependant d'avoir, par amitié pour Despréaux et Racine, retardé l'entrée de Fontenelle à l'Académie française, D'ALEMB. *Éloges*, *Rose.* || Ce qu'on payait en entrant en charge; bienvenue. || 9° Endroit par où l'on entre, l'on pénètre. L'entrée de la maison. A l'entrée de la ville. L'entrée est de ce côté. L'entrée d'un port, d'une rade. || Terme d'architecture. Entrée de chœur, décoration, façade qui sépare le chœur d'une église du reste de la nef. || Les abords. Il s'arme de toute l'ardeur de son zèle, et défend avec une vigilance incroyable les entrées de son diocèse, FLÉCH. *Panég.* II. p. 305. Il laissa Jacqueline avec ses enfants à l'entrée du bois, M^me DE GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 457, dans POUGENS. || 10° Ouverture de certaines choses. L'entrée de ce chapeau, de cette chaussure, de cette manche est trop étroite. || Ouverture par laquelle une clef entre dans la serrure. || 11° Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à une action d'entrer, à un acheminement. [Les traits de la mort].... Ne font voir à leur clarté Que la fin d'un triste esclavage Et l'entrée à la liberté, CORN. *Imit.* I, 23. Ce serait leur fermer l'entrée de notre religion, PASC. *Prov.* 18. Dieu a voulu se servir de l'entremise des sens pour donner entrée à la foi, ID. *ib.* .... Le Tellier, à qui la divine Providence faisait faire ce léger apprentissage des affaires d'État; il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique, BOSS. *le Tellier.* Les dégoûts, les dépits ne peuvent y avoir aucune entrée [aux Champs Élysées], FÉN. *Tél.* XIX. Solon donna entrée dans les affaires publiques à tout le peuple, ID. *Solon.* Je trouvai une petite tracasserie domestique que je ne dédaignerai pas de mettre ici, comme l'entrée à des choses plus considérables, ST-SIM. 51, 101. || L'entrée dans le monde, la naissance. On la compte [la vie de l'homme] depuis la première entrée dans le monde; pour moi, je ne voudrais la compter que depuis la naissance de la raison, PASC. *Amour.* || L'entrée dans le monde, se dit aussi des personnes qui commencent à fréquenter la société. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde, SÉV. 486. || 12° Occasion, opportunité. Cette innovation donnerait entrée à beaucoup de désordres. Donner entrée à un abus. Les entrées qu'elle nous ouvre pour faire des amis, BOSS. II, *Honn.* || 13° Il se dit du premier temps, des premiers moments de quelque chose qui dure. L'entrée du mois. A l'entrée de l'hiver. L'entrée de son pontificat. Je revins secrètement chez moi à l'entrée de la nuit, LESAGE, *Diable boit.* ch. 13. || Dès l'entrée de table, dès le commencement du repas. || 14° Début, commencement. Voyez Diana qui a tant écrit; il a mis à l'entrée de ses livres la liste des auteurs qu'il rapporte, PASC. *Prov.* 5. Que des

les premiers vers l'action préparée, Sans peine du sujet aplanisse l'entrée, BOIL. *Art p.* III. Ce que j'ai touché dès l'entrée de ce discours, BOSS. *Bonté*, 1. || On dit dans le même sens, entrée en possession, en jouissance. || Entrée en séance, action de commencer une séance. || D'entrée, *loc. adv.* Tout d'abord, dès le début. Madame arriva, à qui d'entrée le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait, ST-SIM. 2, 45. M. Fayou, d'entrée et faute d'expérience, pourra faire des fautes, il les corrigera bientôt à force d'esprit et de réflexion, ID. 232, 97. Et vraiment il serait étrange qu'on se proposât, d'entrée, de rembourser ce qu'on ne doit pas, au risque de ne pouvoir pas alors rembourser ce qu'on doit, MIRAB. *Collect.* t. IV, p. 56. N'est-il pas clair que désespérer, d'entrée, de tout rétablissement fondé sur notre seule ressource actuelle, c'est empêcher cette confiance précieuse de se rétablir? ID. *ib.* t. IV, p. 120. || D'entrée de jeu, dès le commencement du jeu. Il se mit à jouer, et d'entrée de jeu il perdit presque tout son argent. || Fig. D'entrée de jeu, d'abord. D'entrée de jeu il fit voir son extravagance. || 15° Se dit de la permission d'entrer dans un pays, en parlant de marchandises, de livres, etc. Je vous dirai confidemment que j'ai une joie très-vive de ce que l'on n'a point permis en France l'entrée de mon Dictionnaire, BAYLE, *Lett. à M****, 13 mai 1697. || Avoir l'entrée d'un port, avoir accompli les formalités nécessaires pour y être admis. || 16° Terme de douane. Droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans certaines villes ou certains pays. Ces troupes étaient seulement commandées pour faire payer les entrées aux portes de la ville, LA ROCHEF. *Mém.* 166. Ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée, VOLT. *Louis XIV*, 14. || 17° Terme de cuisine. Mets qui se servent au commencement du repas. On servit les entrées. Cet estomac était amoureux du ragoût, De potages farcis et de fines entrées, LA MOTTE, *Fabl.* III, 18. || Fig. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées [ouvrages littéraires] et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 avr. 1777. || 18° Terme d'eaux et forêts. Bois d'entrée, ceux qui commencent à donner quelques signes de dépérissement. || 19° *S. f. plur.* Terme de commerce. Se dit des valeurs, des marchandises qui entrent. Le livre des entrées.

— HIST. XI° s. Et Guineman jouste à un roi l'entrée [d'entrée, d'abord], *Ch. de Rol.* CCXLIX. || XII° s. Le premier jour de mai, à l'entrée du mois, *Sax.* XXXIII. Vint s'en al tabernacle; truvad le vesche Hely à l'entrée, qui asis iert [était], *Rois*, p. 3. Dunkes de tote vertut fait à guarnir li entreie del cuer, *Job*, p. 444. || XIII° s. Sur les ieus [je] vous commant que vidiez ma contrée, Si que jamais nul jour ne revoiez l'entrée, AUDEFROI LE BAST. *Romanc.* p. 23. Jà du moustier [il] n'en avera l'entrie, *ib.* p. 48. A l'entrée de quaresmes, après ce que on prent cendres, VILLEH. VI. Ensi garderent les entrées et les issues dou castiel un an et trois mois, *Chr. de Rains*, p. 138. Ele i est jusqu'au ventre entrée, Et la fosse a petite entrée, *Ren.* 664. Maint sunt qui d'entrer ens se hestent, Qui tuit à l'entrée s'arrestent, Ne n'ont pooir d'aler avant, *la Rose*, 6030. || XIV° s. Lieu qui a droitement regart et larges entrées au cuer [au cœur], H. DE MONDEVILLE, f° 81. || XV° s. Moult se tint le parlement sur ce longuement; mais enfin riens n'en fut fait; car le roy Henry vouloit avoir trop grant entrée sur le royaume, FENIN, 1419. Comme il se trouva grant et roy couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances, COMM. I, 10. || XVI° s. Le mariage est un marché qui n'a que l'entrée libre, MONT. I, 209. Ils les exhortoyent de penser à eux et ne s'obstiner pas à donner entrée à ceste miserable guerre, LANOUE, 558. Il y eut un chantre phocien qui chanta l'entrée du chorus de la tragœdie d'Electra, laquelle se commence ainsi.... AMYOT, *Lysandre*, 29. Pour entrée de table, je te donne ces petites fricassées, DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 181, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Entrer*; provenç. *intrada*; espagn. *entrada*; ital. *entrata*.

† **ENTRE-FÂCHER (S')** (an-tre-fâ-ché), *v. réfl.* Se fâcher mutuellement.

— HIST. XVI° s. S'entrefascher, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *fâcher*.

† **ENTRE-FAIRE (S')** (an-tre-fê-r'), *v. réfl.* Se faire l'un à l'autre. Et [les vents] l'un à l'autre acharnés S'entre-font sur mer et sur terre En soufflant une rude guerre, SCARR. *Virg.* I.

— ÉTYM. *Entre*, et *faire*.

ENTREFAITES (an-tre-fê-t'), *s. f. plur.* Usité seulement dans cette locution adverbiale : Sur ces entrefaites, c'est-à-dire dans cette circonstance, en ce moment-là. Sur ces entrefaites il reçut des lettres de ses amis. || On dit aussi : Dans ces entrefaites. Dans ces entrefaites, la plus ancienne des deux femmes de chambre qu'elle avait tomba malade d'une fièvre aiguë qui l'emporta, MARIVAUX, *Marianne*, 10° part. || On dit quelquefois au singulier : Dans ou sur cette entrefaite, sur l'entrefaite. L'ennemi vint sur l'entrefaite, LA FONT. *Fabl.* VI, 8.

— HIST. XIII° s. Ensinc sevra li pruzdom son fil [son fils], et avint entre ces entrefetes que... *Merlin*, f° 68. || XV° s. En ces entrefaictes envoya le duc de Bourgongne.... COMM. III, 3. || XVI° s. Vous vous verrez hors la subjection Des infernaux, et de leurs entrefaites, MAROT, I, 255. Sur ces entrefaictes, les Aquiliens, qui en ouirent le vent, s'en recoururent incontinent à la maison, AMYOT, *Publ.* 7.

— ÉTYM. *Entrefait*, participe passé d'*entrefaire*, faire dans l'intervalle.

† **ENTRE-FAVORISER (S')** (an-tre-fa-vo-ri-zé), *v. réfl.* Se favoriser l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. S'entre-favoriser, LANOUE, 318.

— ÉTYM. *Entre*, et *favoriser*.

† **ENTRE-FESSES** (an-tre-fè-s'), *s. m.* Terme de boucherie. Maniement impair ou simple, particulier à la vache, situé entre les fesses et immédiatement en arrière du pis.

† **ENTRE-FESSON** (an-tre-fè-son), *s. m.* Inflammation érysipélateuse déterminée quelquefois, entre les fesses et la région du périnée, par le frottement continuel de ces parties pendant une longue marche. || Terme de vétérinaire. Excoriation qu'un cheval gras se fait entre les fesses. || *Au plur.* Des entre-fessons.

— HIST. XVI° s. Le perinæum, que Dalechamps en sa Chirurgie françoise appelle l'entrefesson, PARÉ, XIV, 46.

— ÉTYM. *Entre*, et *fesse*.

† **ENTRE-FESTOIEMENT** (an-tre-fè-stoi-man), *s. m.* L'action de s'entre-festoyer.

— HIST. XV° s. Quand les deux parties s'encontrerent, la noblesse doubla pour les beaux entrefestoyemens, et aussy pour aller à l'espousaille du noble conte, *Perceforest*, t. III, f° 136.

† **ENTRE-FESTOYER (S')** (an-tre-fè-sto-ié; plusieurs disent an-tre-fè-stoi-ié), *v. réfl.* Se festoyer réciproquement.

— HIST. XVI° s. De sorte que nous vivions en toute seureté, et s'entrefestoyoit-on à tour de role et à l'envi, CARLOIX, IX, 9.

— ÉTYM. *Entre*, et *festoyer*.

† **ENTRE-FEUILLE** (an-tre-feu-ll', *ll* mouillées, et non an-tre-feu-ye), *s. f.* Terme rural. Intervalle entre les feuilles d'un cep de vigne. || Terme de botanique. Feuille secondaire qui croît à l'aisselle des feuilles primordiales. || *Au plur.* Des entre-feuilles.

— ÉTYM. *Entre*, et *feuille*.

† **ENTRE-FIN, INE** (an-tre-fin, fi-n'), *adj.* Terme de commerce. Intermédiaire entre gros et fin.

— ÉTYM. *Entre*, et *fin*, adj.

† **ENTRE-FLANQUER (S')** (an-tre-flan-ké), *v. réfl.* Se flanquer réciproquement, se couvrir par le flanc.

— HIST. XVI° s. En sorte que le peril est grand à la cavallerie d'attaquer par tels endroits qui s'entre-flanquent, LANOUE, 319.

— ÉTYM. *Entre*, et *flanquer*.

† **ENTRE-FLATTER (S')** (an-tre-fla-té), *v. réfl.* Se flatter réciproquement. La vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle; on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter, PASC. *Pensées*, part. I, art. 5.

— HIST. XVI° s. S'entreflatter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *flatter*.

† **ENTRE-FOUETTER (S')** (an-tre-foi-té), *v. réfl.* Se fouetter l'un l'autre, les uns et les autres.

— HIST. XVI° s. S'entrefouetter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *fouetter*.

ENTRE-FRAPPER (S') (an-tre-fra-pé), *v. réfl.* Se frapper l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. S'entrefrapper, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *frapper*.

† **ENTRE-FROISSER (S')** (an-tre-froi-sé), *v. réfl.* Se froisser réciproquement. Que sera-ce quand il y en aura tant de milliers ensemble, qui ne feront que s'entre-froisser? VAUG. *Q. C.* IX, 2, dans RICHELET.

— HIST. XVI° s. Comme deux cailloux s'entre-froissent en rendant le feu caché dans leurs entrailles, YVER, p. 588. Parmi les pommes est mise de la paille pour les garder de s'entre-froisser, O. DE SERRES, 687.

— ÉTYM. *Entre*, et *froisser*.

† **ENTRE-FROTTER (S')** (an-tre-fro-té), *v. réfl.* Se frotter réciproquement. Anaxagoras disait que le tonnerre venait du choc des nuées, et les éclairs, lorsque les nuées ne faisaient que s'entre-frotter, FÉN. *Anax.*

— HIST. XVI° s. S'entrefrotter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *frotter*.

† **ENTRE-GARDER (S')** (an-tre-gar-dé), *v. réfl.* Se garder réciproquement. Par cela seul que tous les citoyens se connaissent mutuellement et s'entre-gardent.... J. J. ROUSS. *Pologne*, 5.

— HIST. XVI° s. Se fortune ne t'eust entregardé [préservé], *Triomphe des neuf preux*, p. 206, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Entre*, et *garder*.

ENTREGENT (an-tre-jan), *s. m.* Adresse à se conduire dans le monde, à se lier, à obtenir ce qu'on désire. Vous êtes honnête homme et savez l'entregent, RÉGNIER, *Sat.* XI. Est-ce un crime en amour, est-ce de l'entregent, De faire un peu passer de la fausse monnaie Pour beaucoup de bon argent? BENSERADE, dans RICHELET. Le comte de Roucy avait, avec toute sa bêtise, un entregent de cour que l'usage du grand monde lui avait donné, ST-SIM. 39, 199. Des sous-fermiers, ou d'obligeants notaires, Qui, dans les pressantes affaires, Ont un merveilleux entregent, Pour faire trouver de l'argent, DANCOURT, *Enf. de Paris*, I, 7. Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avais pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connaissances, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Dans votre position, il faut un certain entregent dont, par malheur, vous êtes tout à fait dépourvu, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 4.

— REM. C'est une expression métaphorique empruntée à la fauconnerie (voy. l'historique).

— HIST. XIV° s. Il vous convient continuer à le tenir [le jeune faucon] souvent sur le poing et entre gent tant et si longuement que vous pourrez, *Ménagier*, II, 290. En cest endroit d'espreveterie, le convient plus que devant tenir sur le poing et le porter aux plais et entre les gens aux eglises et es autres assemblées, *ib.* p. 296. || XV° s. Mais lui, qui sait son entregent, se desarmoit [s'excusait, se déchargeait] gracieusement de tout ce dont charger le vouloient, LOUIS XI, *Nouv.* LXIII. || XVI° s. La science de l'entregent [les lois de la civilité], MONT. I, 52. Il y a plus de crevecœur que de consolation à prendre congé de ses amis : j'oublie volontiers ce debvoir de nostre entregent, ID. IV, 110. Il a meshuy assez de façon et d'entregent pour se presenter en toute bonne compagnie, ID. IV, 337. Je veulx que la bienseance esterieure, et l'entregent, et la disposition de la personne se façonne quant et quant l'ame, ID. I, 182. Il suivoit, par son entregent, les tables des princes et seigneurs de la cour, pour espargner, CARLOIX, IX, 3. Eloquence en son parler, foy en sa parole, bonne grace en son entregens, et amiable recueil à qui avoit à faire à luy, AMYOT, *Pomp.* 2. Vous sçavez mieux votre court; j'ay pensé dire, comme nos docteurs, vostre entregente; mais il me sembleroit dire entre jambes, tant cela est fat, *Moyen de parvenir*, 47, dans LACURNE (L'auteur, comme on voit, blâmait le mot qui pourtant est ancien et remonte au moins au XV° siècle).

— ÉTYM. *Entre*, et *gens*; c'est-à-dire pour les faucons l'habitude de vivre sans s'effrayer *des gens*, et pour les hommes l'habileté, l'adresse à se conduire *entre les gens*.

ENTR'ÉGORGER (S') (an-tré-gor-jé), *v. réfl.* || 1° S'égorger les uns les autres. Alors, voyant que leur entreprise ne pouvait réussir, ils la terminèrent par une fin tragique et sanglante, s'entr'égorgeant tous les uns les autres, pour se dérober à la honte du supplice, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 54, dans POUGENS. J'ai vu les citoyens.... S'entr'égorger l'un l'autre au nom de la patrie, C. DELAVIGNE, *Vêpres sicil.* V, 2. || 2° Par exagération. Se combattre à outrance, se faire tout le mal qu'on peut. D'Antin et Mme la duchesse se défiaient fort des deux Lorrains, avec l'extérieur le plus intime, en attendant qu'ils s'entr'égorgeassent pour la possession de Monseigneur, ST-SIM. 238, 169.

— ÉTYM. *Entre*, et *égorger*.

† **ENTRE-GOURMER (S)** (an-tre-gour-mé), *v. réfl.* Se gourmer réciproquement.

— HIST. XVI° s. Quand on voyoit pages ou laquais s'entre-gourmer, on disoit qu'ils se confessoient comme les cordeliers de Metz, CARLOIX, VI, 36.

— ÉTYM. *Entre*, et *gourmer*.

† **ENTR'ÉGRATIGNER (S')** (an-tré-gra-ti-gné), *v. réfl.* S'égratigner l'un l'autre, ou égratigner sur soi-même deux parties symétriques l'une par l'autre. Ursule qui de ses ongles s'entr'égratignait les mains, CH. DE BERNARD, *le Gentilh. campagn.* § XV.

— ÉTYM. *Entre*, et *égratigner*.

† **ENTRE-GRATTER** (S') (an-tre-gra-té), *v. réfl.* Se gratter l'un l'autre, et fig. se flatter l'un l'autre. Voyez comme elles s'entre-grattent, HAUTEROCHE, *Bourg de qualité*, II, 1.

— HIST. XVIe s. S'entregratter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *gratter*.

† **ENTRE-GREFFÉ, ÉE** (an-tre-grè-fé, fée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'organes qui, d'abord distincts, se sont soudés et confondus, de manière à ne former qu'une seule masse. Fruits entre-greffés.

† **ENTRE-GREFFER** (S') (an-tre-grè-fé), *v. réfl.* Être greffés les uns sur les autres. Les arbres s'entre-greffent.

— ÉTYM. *Entre*, et *greffer*.

† **ENTRE-GRONDER** (S') (an-tre-gron-dé), *v. réfl.* Se gronder l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entregronder, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *gronder*.

† **ENTRE-GUERROYER** (S') (an-tre-ghè-rro-ié ; plusieurs disent an-tre-ghè-roi-ié), *v. réfl.* Faire la guerre réciproquement l'un contre l'autre. Ils se sont entre-guerroyé longtemps.

— HIST. XIIIe s. Et se nous nous entreguerrions.... H. DE VALENC. XVIII. || XVIe s. Veu que leurs maistres s'entre-guerroient à toute outrance devers la frontiere de Valenciennes, CARLOIX, VI, 13.

— ÉTYM. *Entre*, et *guerroyer*.

† **ENTRE-HAÏR** (S') (an-tre-ha-ir), *v. réfl.* Se haïr mutuellement. Elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr, J. J. ROUSS. *Orig. not.*

— HIST. XIIIe s. Li quens Gauthier de St Pol et li quens Renaus de Boulogne, qui trop s'entre-haoient d'armes, s'entreprisent devant le roi, *Chr. de Rains*, p. 142. Et ne pourquant il [le mari et la femme] s'entreheent tant que il ne veulent demorer ensemble, BEAUM. LVII, 1. || XVe s. Par avant ilz se entrehayoient comme chiens et chas, *Chr. du siége d'Orléans*, *Bibl. des Chartes*, 2e série, t. III, p. 509. || XVIe s. Ceux qui s'entre-haïssent, se mordent, reprennent et injurient l'un l'autre, tournent tout à vice et reproche, CALV. *Instit.* 519.

— ÉTYM. *Entre*, et *haïr*.

† **ENTRE-HANTER** (S') (an-tre-han-té), *v. réfl.* Se hanter l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entrehanter, LANOUE, 351.

— ÉTYM. *Entre*, et *hanter*.

† **ENTRE HAPPER** (S') (an-tre-ha-ppé), *v. réfl.* Se happer l'un l'autre.

— HIST. XVe s. Ainsi commença la meslée des deux lyons, et dura moult longuement, si s'entrehapperent aux ongles et aux dens, qu'il n'y eut celluy qui n'eust plus de dix playes, *Lancelot du lac*, t. III, fº 2.

— ÉTYM. *Entre*, et *happer*.

† **ENTRE-HARCELER** (S') (an-tre-har-se-lé), *v. réfl.* Se harceler mutuellement.

— HIST. XVIe s. S'entreharceler, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *harceler*.

† **ENTRE-HARPER** (S') (en-tre-har-pé), *v. réfl.* Se saisir, s'empoigner. Tous deux, aussi brutaux l'un que l'autre, s'étaient entre-harpés et se battraient peut-être encore, SCARRON, *Rom. com.* II, 6.

— ÉTYM. *Entre*, et l'ancien verbe *harper*, saisir (voy. HARPON).

† **ENTRE-HEURTER** (S') (an-tre-heur-té), *v. réfl.* Se heurter mutuellement. De même qu'il n'appartient qu'à des aveugles, qui ne voient pas le but où ils vont, de s'entre-heurter dans un chemin, FONTEN. *Dial. des morts*, *Ép. à Lucien*.

— HIST. XIIe s. Li cheval s'entrehortent devant en mi le pis [poitrail], *Roncisv.* 194. || XIIIe s. .... si dent [ses dents] Ensemble si s'entrehurtoient, Que por un poi ne s'esmioient, *Lai du trot.* || XVIe s. Les armées s'esbranlerent pour s'entreheurter, LANOUE, 592.

— ÉTYM. *Entre*, et *heurter*.

† **ENTREILLISSÉ, ÉE** (an-trè-lli-sé, sée, *ll* mouillées), *adj.* Fait en forme de treillis ; qui ressemble à un treillis.

— ÉTYM. *En* 1, et *treillis*.

† **ENTRE-JOINDRE** (S') (an-tre-join-dr'), *v. réfl.* Se joindre réciproquement.

— HIST. XVIe s. Estans les arbres plantés fort près l'un de l'autre, à la longue s'entrejoindront entierement, O. DE SERRES, 744.

— ÉTYM. *Entre*, et *joindre*.

† **ENTRE-JOUER** (S') (an-tre-jou-é), *v. réfl.* Se jouer, se tromper l'un l'autre.

— HIST. XVe s. S'entrejouer, ROB. ESTIENNE, *Dict.*

— ÉTYM. *Entre*, et *jouer*.

† **ENTRE-JURER** (S') (an-tre-ju-ré), *v. réfl.* Se jurer réciproquement quelque chose l'un à l'autre.

— HIST. XIIIe s. Et s'entrejurent et affient, Qu'à leur pooir s'entraideront, *la Rose*, 15317.

— ÉTYM. *Entre*, et *jurer*.

ENTRELACÉ, ÉE (an-tre-la-sé, sée), *part. passé.* Joint comme par un lacs. Deux mains entrelacées. Les parties crochues étaient si parfaitement entrelacées, SÉV. 502. Nous étions épaule contre épaule, pied contre pied, tous les nerfs tendus et les bras entrelacés comme des serpents, chacun s'efforçant d'enlever de terre son ennemi, FÉN. *Tél.* V. || Fig. Rimes artistement entrelacées, MARMONTEL, *Élém. de litt. vers.*

ENTRELACEMENT (an-tre-la-se-man), *s. m.* Action d'entrelacer ou de s'entrelacer; état de ce qui est entrelacé. Entrelacement de chiffres, d'arabesques, de branches. A la fin, le Thébain, par l'entrelacement de ses jambes et de ses bras, suspend tous les mouvements de son adversaire qu'il tient sous lui, le serre à la gorge, et le force à lever la main pour marque de sa défaite, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || Fig. Les vers irréguliers ont le même entrelacement de rimes que les odes, FÉN. t. XXI, p. 188. Il y a dans l'entrelacement des morceaux [de musique] un art exquis, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* au mot *goût*.

— HIST. XVIe s. Les rouages et entrelassements des corps celestes, MONT. 279.

— ÉTYM. *Entrelacer*.

ENTRELACER (an-tre-la-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : nous entrelaçons, entrelaçant), *v. a.* || 1º Joindre comme par un lacs. Entrelacer des guirlandes. Ils entrelacent leurs bras en dansant. Il [Archidamus] fit couper des arbres sur la montagne de Cythéron, et les entrelaça de fascines pour soutenir la terrasse de part et d'autre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 526. || 2º S'entrelacer, *v. réfl.* Être disposé comme un lacs. Le lierre s'entrelace à cet arbre.

— SYN. ENTRELACER, ENLACER. Enlacer, c'est prendre, envelopper dans un lacs; entrelacer, c'est joindre par un lacs.

— HIST. XIVe s. Un chancre [cancer] moult ancien et entrelacié de vaines et de ners, H. DE MONDEVILLE, fº 94, *verso*. || XVe s. [Philippe d'Artevelle aux Gantois :] Souvienne vous de nos ennemis, et chacun porte son baston tout droit devant lui; et vous entrelacez de vos bras, par quoi on ne puisse entrer dedans vous.... FROISS. II, II, 195.

— ÉTYM. *Entre*, et *lacer*.

ENTRELACS (an-tre-lâ), *s. m.* || 1º Cordons entrelacés pour faire quelques nœuds. || 2º Terme d'architecture. Ornements de fleurons et de listels liés ensemble et croisés. || Entrelacs d'appui, autres ornements de sculpture à jour, qui tiennent quelquefois lieu de balustres et de rampes d'escalier. || 3º Terme de peinture. Ornements de feuillages ou de vignes qui se croisent dans un tableau. || 4º Terme de passementerie. Cordons ou filets propres à attacher des rideaux, des ornements, etc. || 5º Terme de calligraphie. Traits de plume qui se lient et s'entrelacent les uns dans les autres.

— HIST. XVIe s. N'estant possible, comment qu'on manie ces coucons, d'en sortir toute la soie, à cause de certains entrelas qui se rencontre ès plotons, O. DE SERRES, 490. Les jetons des haies, agencés par entortillemens et entrelas, les rendent de belle representation, ID. 742.

— ÉTYM. *Entre*, et *lacs*.

† **ENTRE-LAISSER** (S') (an-tre-lê-sé), *v. réfl.* Se laisser réciproquement quelque chose. Ces deux personnages se sont entre-laissé leurs portraits.

— HIST. XVIe s. Ilz se entrelaissoient tousjours au departir l'un d'avec l'autre un aguillon de desir, AMYOT, *Lyc.* 28.

— ÉTYM. *Entre*, et *laisser*.

ENTRELARDÉ, ÉE (an-tre-lar-dé, dée), *part. passé.* Piqué de lard. || Viande entrelardée, viande mêlée de gras et de maigre. || Fig. Discours entrelardé de citations. || Style entrelardé, style mêlé de français et d'une autre langue, surtout de latin : Et si hunc librum par aventure Reperias en ton chemin, Redde mihi la couverture, Quæ facta est en parchemin. || On dit aussi style bigarré.

† **ENTRELARDEMENT** (an-tre-lar-de-man), *s. m.* Terme de cuisine. Action d'entrelarder; état d'une viande entrelardée.

ENTRELARDER (an-tre-lar-dé), *v. a.* || 1º Terme de cuisine. Piquer de lard. Entrelarder un filet de bœuf. || 2º Par extension, mêler certains ingrédients dans un mets. Entrelarder un pâté de clous de girofle. || 3º Fig. Entrelarder un discours de vers, de citations latines, y insérer des vers, des passages latins.

— HIST. XIIIe s. Leur disners entrelardés fu De ce qui plus plaisant leur fu, Ce fu de baisiers savoureus, *Bl. et Jehan*, 3560. || XVe s. S'il avoit eu peu de pitié des tripes et de la langue de bœuf, encore en eut-il moins de ce beau bœuf entrelardé, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXIII. Et puis se assirent en ordre à table entrelardez de damoiselles, *Perceforest*, t. I, fº 91.

— ÉTYM. *Entre*, et *larder*.

† **ENTRE-LARGE** (an-tre-lar-j'), *adj.* Terme de commerce. Qui tient le milieu entre large et étroit.

— ÉTYM. *Entre*, et *large*.

† **ENTRELASSURE** (an-tre-la-su-r'), *s. f.* Entrelacement, complication de figures.

— HIST. XVIe s. Des danses à plusieurs entrelasseures, coupeures et diverses cadences très difficiles à apprendre, MONT. II, 175. Plusieurs ramifications et entrelassures de petites vaines, arteres et filamens nerveux, PARÉ, I, 32.

— ÉTYM. *Entrelacer*.

† **ENTRE-LIER** (S') (an-tre-li-é), *v. réfl.* Se lier l'un l'autre.

— HIST. XVe s. L'amour dont leurs cœurs estoient entreliés et enlacés, LOUIS XI, *Nouv.* XCVIII. || XVIe s. On a de la difficulté à faucher le sain-foin, par estre de lui-mesme fort espès et entrelié comme toison de laine, O. DE SERRES, 273.

— ÉTYM. *Entre*, et *lier*.

ENTRE-LIGNE (an-tre-li-gn'), *s. m.* || 1º L'espace entre deux lignes d'écriture. Écrire dans l'entre-ligne. || En entre-ligne, dans l'espace qui est entre deux lignes. Il est défendu aux notaires d'écrire en entre-ligne. || Terme de musique. Les espaces ou intervalles qui sont entre les lignes de la portée. On dit plutôt intervalle ou interligne. || 2º Ce qui est écrit entre deux lignes. Un entre-ligne portait que.... || *Au plur.* Des entre-lignes, parce que, bien qu'il s'agisse non de *lignes entre*, mais d'*espaces entre les lignes*, on peut dire qu'il s'agit de plusieurs lignes, puisqu'il s'agit de plusieurs espaces. Le singulier lui-même serait mieux écrit *entre-lignes*. Ce mot est comme *entre-côte* ; le grand usage où il est l'a fait prendre pour un mot unique.

— HIST. XIIIe s. Encore pot estre lettre faussée en autre maniere, si comme quand il y a entrelignure, BEAUM. XXXV, 12. || XVIe s. Premier que de passer outre, je vous prierai me permettre de faire icy cette entreligne pour puis reprendre à mon point le fil de cette genealogie, PASQUIER, *Recherches*, p. 385, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Entre*, et *ligne*.

† **ENTRE-LIRE** (an-tre-li-r'), *v. a.* Lire imparfaitement, à demi. Je n'ai fait que l'entrelire, BEAUMARCHAIS dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— HIST. XVIe s. Entrelire [lire ensemble], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *lire*.

† **ENTRE-LORGNER** (S') (an-tre-lor-gné), *v. réfl.* Se lorgner l'un l'autre. Vois-tu ces deux qui s'entre-lorgnent Et d'intention s'entr'éborgnent? SCARRON, *Virg.* VI.

— ÉTYM. *Entre*, et *lorgner*.

† **ENTRE-LOUER** (S') (an-tre-lou-é), *v. réfl.* Se louer l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entrelouer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *louer*.

ENTRE-LUIRE (an-tre-lui-r'), *v. n.* Luire à demi. On voyait la lune entre-luire à travers le feuillage.

— HIST. XVIe s. Il sembloit de veoir, assez loin de la ville, entreluire des harnois à la reverberation du soleil qui donnoit dessus, M. DU BELLAY, 394.

— ÉTYM. *Entre*, et *luire*.

† **ENTRE-MAILLADE** (an-tre-ma-lla-d', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Filet pierré et flotté en usage sur la Méditerranée.

ENTRE-MANGER (S') (an-tre-man-jé), *v. réfl.* Se manger les uns les autres.

— HIST. XVIe s. Les petits potentats sont bien aises que les grands s'entre-mangent, LANOUE, 395. Ayant receu des assiegez le serment de l'attendre, se deussent-ils entremanger, D'AUB. *Hist.* II, 342.

— ÉTYM. *Entre*, et *manger*.

† **ENTRE-MANGERIE** (an-tre-man-je-rie), *s. f.* Hostilités par lesquelles des hommes de même profession cherchent à se nuire réciproquement. Je n'aime point les conflits, les cabales et les entre-mangeries professorales qui règnent dans toutes nos académies, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 8 mars 1694.

— ÉTYM. *Entre-manger*.

† **ENTR'EMBARRASSER** (S') (an-tran-ba-ra-sé), *v. réfl.* S'embarrasser mutuellement.

— ÉTYM. *Entre*, et *embarrasser*.

† **ENTR'EMBRASSER** (S') (an-tran-bra-sé), *v. réfl.* S'embrasser l'un l'autre. Les épines s'entrelacent et s'entr'embrassent dans les halliers, SACI, *Bible*, *Nahum*, I, 10.

— HIST. XVIe s. Aucuns s'entre-saluer, autres

s'entr'embrasser, LANOUE, 588. Ils s'entrembrassent avec protestation d'oublier toutes choses, CARL. II, 1.

— ÉTYM. *Entre*, et *embrasser*.

† **ENTRE-MÉFAIRE** (S') (an-tre-mé-fê-r'), *v. réfl.* Se faire réciproquement du mal les uns aux autres.

— HIST. XIVe s. S'entremeffaire, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 57.

— ÉTYM. *Entre*, et *méfaire*.

ENTREMÊLÉ, ÉE (an-tre-mê-lé, lée), *part. passé.* Mêlé par-ci par-là. Des chênes entremêlés aux hêtres. À peine eut-il dit ces paroles entremêlées de soupirs, FÉN. *Tél.* XVII. Il y a eu un temps où la conversation était soutenue par un discours entremêlé de mots et d'actions, CONDILLAC, *Conn. hum.* part. II, sect. 1. Mon travail, entremêlé de lectures intéressantes, me laissait peu de moments d'ennui, MARMONTEL, *Mém.* VI.

† **ENTREMÊLEMENT** (an-tre-mê-le-man), *s. m.* Action d'entremêler; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Cest entremeslement qu'ils font du beau avec le laid, et du bon avec le mauvais, esblouit les yeux des simples, LANOUE, 503.

— ÉTYM. *Entremêler*; provenç. *entremesclament*; espagn. *entremesclamiento*.

ENTREMÊLER (an-tre-mê-lé), *v. a.* ‖ 1° Mêler par-ci par-là, insérer par-ci par-là. Entremêler des fleurs rouges à des fleurs blanches. ‖ Fig. Entremêler la retraite et la société. Entremêler des plaisanteries dans une discussion sérieuse. Le P. Dutertre entremêle son récit de sentences de Sénèque, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 7. ‖ 2° S'entremêler, *v. réfl.* Être entremêlé. Des nuances qui s'entremêlent. Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours Qu'il faut chômer; on nous ruine en fêtes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. L'histoire générale et les mémoires particuliers se communiquent et s'entremêlent toutes les fois que l'intérêt public et l'intérêt privé ont des rapports communs, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuvres*, t. VIII, p. 341, dans POUGENS. ‖ 3° S'entremettre. À quoi bon s'entremêler ici?

— HIST. XIIIe s. Puis traisent [tirèrent] les espées, et s'entremellerent li uns es autres, et i ot grant capleïs [tuerie], *Chron. de Rains*, p. 64. Si ot par leus [lieux] entremeslées Foilles de roses grans et lées [larges], *la Rose*, 897. ‖ XIVe s. Le plus preu de son corps que nulz porroit trover, Et eureux de ce dont se veult entremeler, *Guescl.* 18318. ‖ XVe s. Se sont si avant entremeslées icelles choses d'un costé et d'autre.... MONSTREL. II, 89. ‖ XVIe s. Il ne voulut ne luy mesme prendre ceste charge, ny souffrir que personne des siens s'en entremeslast, AMYOT, *Publ.* 22. Ceste publique resjouissance estoit entremeslée de larmes, ID. *Alcib.* 66. Sçais tu pas bien qu'amour a de coustume D'entremesler ses plaisirs d'amertume? MAROT, I, 340. Que m'amuserai-je à vous despeindre la mer toute en sang, entremeslée de corps de toutes façons? D'AUB. *Hist.* II, 81. Certains imposteurs, qui s'entremeslent de traiter aucunes parties de la chirurgie, PARÉ, *Introd.* 27.

— ÉTYM. *Entre*, et *mêler*; provenç. *entremesclar*; espagn. *entremezclar*; ital. *intramischiare*.

† **ENTRE-MESURER** (S') (an-tre-me-zu-ré), *v. réfl.* Se mesurer réciproquement. Je vois de tous côtés des partis et des ligues; Chacun s'entre-mesure et forme ses intrigues, CORN. *Pulch.* I, 1.

— ÉTYM. *Entre*, et *mesurer*.

ENTREMETS (an-tre-mè; l's se lie: des an-tremè-z au sucre), *s. m.* ‖ 1° Proprement tout ce qui se fait entre les mets, et, dans le moyen âge, divertissement qui se faisait dans un intervalle du repas. Sur la fin du dîner commença le spectacle ou entremets; on vit paraître un vaisseau avec ses mâts, voiles et cordages, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. IV, p. 130. ‖ 2° Aujourd'hui, en termes de cuisine, le second service, celui où paraît le rôti. ‖ 3° Particulièrement. Les entremets, ou, au singulier dans le sens de plat d'entremets, les mets servis en même temps que le rôti et que l'on mange après, pâtisseries, œufs, fritures, salades, etc. Il y avait huit entremets. Le maréchal d'Humières fit manger des ragoûts et des entremets, VOLT. *Louis XIV*, 8. ‖ L'instant de ce service. On était à l'entremets. Vers l'entremets, comme il [Monsieur] versait d'un vin de liqueur à Mme de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutiait, ST-SIMON, 93, 222. ‖ 4° Il s'est dit longtemps au théâtre au sens d'intermède.

— HIST. XIIIe s. Atant ez-vos un entremès De bones saucisses pevrées, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 87. De tables plaines d'entremez, *la Rose*, 11751. ‖ XIVe s. Leschefroies, darioles, et l'entremès, *Ménagier*, II, 4. L'entremets: lux [brochets] et carpes, *ib.* ‖ XVe s. Grand plenté de mets et d'entremets. FROISS. I, I, 31. L'un et l'aultre preserterent La bataille pour entremais, *Vigiles de Charles VII*, t. I, p. 123, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Si m'a semblé que c'est entremets de ce que nous avons escrit du tyran Dionysius, ne ne seroit point impertinent ny hors de propos d'estre inseré en ces vies, AMYOT, *Timol.* 22.

— ÉTYM. *Entre*, et *mets*.

ENTREMETTEUR, EUSE (an-tre-mè-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui s'entremet. Il a été l'entremetteur de cette affaire. Voici quelques articles qu'il a dictés lui-même à notre entremetteur, pour vous être montrés, avant que de rien faire, MOL. *l'Avare*, II, 1. Les péchés dont ils sont les entremetteurs, PASC. *Prov.* 6. Théodote vise également à se faire des patrons et des créatures; il est médiateur, confident, entremetteur; il veut gouverner, LA BRUY. VIII. Il est juste que celui qui en est l'interprète ou l'entremetteur [des marques de la charité de J. C.] la ressente avec abondance, FLÉCH. *Panég.* II, p. 395. Aurait-il fallu tant d'entremetteurs pour vous réconcilier? MASS. *Carême, Pardon.* ‖ 2° En un sens spécial et défavorable. Celui, celle qui sert des intrigues de galanterie. Je conclus que la marquise avait des inclinations bizarres, vu que le bossu faisait le personnage d'entremetteur, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 8.

— HIST. XVIe s. Il effacea incontinent tous les autres orateurs et entremetteurs du gouvernement, AMYOT, *Alc.* 19. Ce prince vouloit que d'Aubigné fut son entremetteur dans cette intrigue [amoureuse], D'AUB. *Vie*, XXXIX. Aulcuns [dieux], moyens entre la divine et l'humaine nature, mediateurs, entremetteurs de nous à Dieu, MONT. II, 277.

— ÉTYM. *Entremettre*.

ENTREMETTRE (S') (an-tre-mé-tr'), *v. réfl.* Il se conjugue comme mettre. S'employer dans une affaire en faveur de tiers. Il s'entremit pour les accorder, pour obtenir leur grâce. Ah! ah! c'est toi, Frosine? que viens-tu faire ici? — Ce que je fais partout ailleurs: m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens, MOL. *l'Av.* II, 3. Car quand l'amour d'un et d'autre côté Veut s'entremettre, et prend part à l'affaire, LA FONT. *Rich.* Nous nous entremettons les uns pour les autres, BOSS. *Asc.* 2. Il voulut même s'entremettre pour le maintenir dans sa dignité, FLÉCH. *Théodose*, II, 56.

— HIST. XIIe s. Mais li honurez reis de France Loewis Endementieres [pendant ce temps] s'est durement entremis Que il fesist le rei e saint Thomas amis, *Th. le mart.* 104. Saül aveit osted de la terre ces [ceux] ki s'entremeteient d'enchantement et de sorcerie, *Rois*, p. 108. ‖ XIIIe s. D'avoir lor paiz moult m'entremis, Et vosisse bien estre mis Avec Bel-acueil en prison, *la Rose*, 15155. Droit ot raison de moi blasmer, Quant onques m'entremis d'amer; Trop griés maus m'en convient sentir, *ib.* 4162. Ainçois savoie tout de voir [vrai], Que de l'avoir [le bouton] noient estoit, S'amors ne s'en entremetoit, *ib.* 2790. Tout soit il ainsi que il n'ait pas en nous toutes les graces qui doivent estre en homme qui s'entremet de baillie, BEAUM. 17. Aucuns d'eulz s'entremistrent d'apaisier le conte Perron audit conte Tybaut, JOINV. 203. ‖ XVe s. De s'entremectre de mes faiz, Je n'en requier nulles ne nuls, CH. D'ORL. *Rond.* 43. ‖ XVIe s. Qui s'entremet [agit comme procureur] doit achever, et qui commence et ne parfait, sa peine pert, LOYSEL, 376. Numa ne vouloit pas qu'ilz ouyssent rien du service divin, par maniere d'acquit, en faisant autre chose, ainz qu'ilz entremeissent [laissassent] toute autre besongne, AMYOT, *Numa*, 24.

— ÉTYM. *Entre*, et *mettre*; provenç. *entremetre*; espagn. *entremeter*; ital. *intramettere*.

ENTREMIS, ISE (an-tre-mi, mi-z'), *part. passé* d'entremettre.

ENTREMISE (an-tre-mi-z'), *s. f.* ‖ 1° Action de celui qui s'entremet. Il a obtenu cette place par l'entremise d'un ami. Ils se maintiennent par le commun besoin qu'on a de leur entremise, BALZ. 5e *disc. sur la cour.* L'infante l'a mandée, et par son entremise J'espère à vos souhaits la voir bientôt soumise, ROTR. *Vencesl*, I, 1. Et toi, fameux héros, dont la sage entremise De ce schisme naissant débarrassa l'Église, BOIL. *Lutrin*, I. Qui croirait en effet qu'une telle entreprise Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise? RAC. *Andr.* I, 2. ‖ Par extension. Je sais aussi que Dieu se sert de l'entremise des causes secondes, BALZ. liv. VII, lett. 53. En cas qu'il se servît de l'entremise des démons, PASC. *Prov.* 8. Dieu a voulu se servir de l'entremise des sens pour.... ID. *Prov.* 18. ‖ 2° Terme de mer. Nom de certaines petites pièces de bois, qu'on place entre deux autres, pour les renforcer et les affermir.

—HIST. XIII s. [les gemmes] Qui à blanc esmail sont assises De lius en lius [lieux] par entremise, *Fl. et Bl.* v. 1201. ‖ XVIe s. C'est par l'entremise de la coustume que chascun est content, MONT. I, 116. Si cette fureur [amoureuse] tomboit en un courage genereux, les entremises [moyens de plaire] estoient genereuses de mesme, ID. I, 211. Incessamment il s'opposoit aux entremises et negociations ou des treves ou de la paix, CARLOIX, I, 6.

— ÉTYM. *Entremis*.

† **ENTRE-MODILLON** (an-tre-mo-di-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'architecture. Intervalle entre deux modillons. ‖ *Au plur.* Des entre-modillons.

— ÉTYM. *Entre*, et *modillon*.

† **ENTRE-MOQUER** (S') (an-tre-mo-ké), *v. réfl.* Se moquer l'un de l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entremocquer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *moquer*.

† **ENTRE-MORDRE** (S') (an-tre-mor-dr'), *v. réfl.* Se mordre l'un l'autre. Tout leur camp était en désordre; On n'y faisait que s'entre-mordre, SCARRON, *Virg.* II.

— HIST. XVIe s. S'entremordre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *mordre*.

† **ENTR'EMPÊCHER** (S') (an-tran-pê-ché), *v. réfl.* S'empêcher, se gêner mutuellement. Souvent les attributs de la divinité s'entr'empêchent, MONTESQ. *Lett. pers.* 69.

— HIST. XVIe s. Si nous voyons que l'ame contient le ciel et la terre, sans qu'ils s'y entr'empeschent, PARÉ, XVIII, 11. Ils s'entre-heurtoient et s'entr'empeschoient les uns les autres pour leur grande multitude, AMYOT, *Thém.* 30. Ce sont deux occupations qui s'entr'empeschent en leur vigueur, MONT. II, 16.

— ÉTYM. *Entre*, et *empêcher*.

† **ENTR'ENCOURAGER** (S') (an-tran-kou-ra-jé), *v. réfl.* S'encourager l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entrencourager, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *encourager*.

† **ENTRE-NERF** ou **ENTRE-NERFS** (an-tre-nêr), *s. m.* Espace compris entre les nervures du dos d'un livre. Un seul entre-nerf exige quelquefois 20 ou 30 coups de fers qui, chacun, tient, pour ainsi dire, autant de temps à pousser qu'on en mettrait à pousser les fers à dos, LAINÉ, *la Reliure*, p. 204.

— ÉTYM. *Entre*, et *nerf*.

† **ENTR'ENLEVER** (S') (an-tran-le-vé), *v. réfl.* Enlever réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Pour tâcher de s'entr'enlever les profits de la journée, HAMILT. *Gramm.* 11.

— ÉTYM. *Entre*, et *enlever*.

ENTRE-NOEUD (an-tre-neu), *s. m.* Terme de botanique. Espace compris entre deux nœuds de certaines tiges. ‖ Portion de la tige comprise entre deux paires ou deux séries de feuilles. ‖ *Au plur.* Des entre-nœuds (voyez ENTRE-LIGNE).

— ÉTYM. *Entre*, et *nœud*.

† **ENTRE-NOUER** (S') (an-tre-nou-é), *v. réfl.* Se nouer réciproquement.

— HIST. XVIe s. .... Leurs tresses secouées À l'abandon du vent erroient entrenouées, RONS. 911.

— ÉTYM. *Entre*, et *nouer*.

† **ENTR'ENTENDRE** (S') (an-tran-tan-dr'), *v. réfl.* Être d'intelligence l'un avec l'autre. Vous vous entr'entendez comme larrons en foire, CORN. *Suite du Menteur*, III, 3.

— HIST. XVIe s. Nous descouvrons bien evidemment qu'entre elles [les bêtes] il y a une pleine et entiere communication et qu'elles s'entr'entendent, MONT. II, 158. Il y a des conditions qui s'entrecherchent, et, pour ne s'entr'entendre, laissent les hommes en extreme necessité, ID. I, 256.

— ÉTYM. *Entre*, et *entendre*.

ENTRE-NUIRE (S') (an-tre-nui-r'), *v. réfl.* Se nuire réciproquement l'un à l'autre. Elles se sont entre-nui. Lorsque ces pensées sont en trop grand nombre, elles s'entre-nuisent et s'étouffent mutuellement, comme il arrive à des arbres qui sont plantés trop près les uns des autres, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, III, 3. C'est un grand spectacle de considérer les hommes méditant en secret de s'entre-nuire, et forcés néanmoins de s'entr'aider, VAUVEN. *Max.* CCCXII.

— HIST. XVIe s. L'ame contient le passé et le present, sans qu'ils s'entre-nuisent, PARÉ, XVIII, 11.

— ÉTYM. *Entre*, et *nuire*.

† **ENTR'ENVOYER** (S') (an-tran-vo-ié; plusieurs disent an-tran-voi-ié), *v. réfl.* S'envoyer réciproquement quelque chose l'un à l'autre.

— HIST. XVIe s. Ils s'entr'envoyerent des ris l'un à l'autre, AMYOT, *Sylla*, 72.

— ÉTYM. *Entre*, et *envoyer*.

† **ENTRE-PARDONNER** (S') (an-tre-par-do-né), *v. réfl.* Se pardonner réciproquement quelque chose l'un à l'autre.

— HIST. XVIe s. En s'entre-pardonnant les courses, bruslements, meurtres et voleries qu'ils avoient exercés les uns contre les autres, CARLOIX, X, 6.

— ÉTYM. *Entre*, et *pardonner*.

† **ENTRE-PARLER** (S') (an-tre-par-lé), *v. réfl.* Se parler réciproquement l'un à l'autre. Ils se sont entre-parlé quelque temps.

— HIST. XVIe s. Touts ces convives s'entre-parloient à l'oreille, YVER, 620.

— ÉTYM. *Entre*, et *parler*.

ENTREPAS (an-tre-pâ), *s. m.* Terme de manége. Synonyme peu usité d'amble. Ce cheval va l'entrepas.

— HIST. XVIe s. La poitrine [du cheval] devant large, haute, et avancée en dehors, laquelle cause grand entrepas et destourne l'entre-tailleure, O. DE SERRES, 300.

— ÉTYM. *Entre*, et *pas*. *Entrepas* signifie, dans O. de Serres, l'intervalle entre les deux pas, entre les deux jambes.

† **ENTRE-PAYER** (S') (an-tre-pè-ié), *v. réfl.* Se payer l'un l'autre. Il a beau m'accabler de protestations; Je démêle aisément toutes ses fictions; Il ne me prête rien que je ne lui renvoie; Nous nous entre-payons de la même monnoie, CORN. *la Veuve*, I, 4.

— ÉTYM. *Entre*, et *payer*.

ENTRE-PERCER (S') (an-tre-pèr-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: s'entre-perçant), *v. réfl.* Se percer l'un l'autre. Les deux combattants s'entre-percèrent.

— ÉTYM. *Entre*, et *percer*.

† **ENTRE-PERSÉCUTER** (S') (an-tre-pèr-sé-ku-té), *v. réfl.* Se persécuter l'un l'autre.

— ÉTYM. *Entre*, et *persécuter*.

† **ENTREPIED** (an-tre-pié), *s. m.* Partie d'une meule de moulin qui joint concentriquement la feuillure. || *Au plur.* Des entrepieds (voy. ENTRE-LIGNE).

† **ENTRE-PILASTRE** (an-tre-pi-la-str'), *s. m.* Terme d'architecture. Intervalle entre deux pilastres. Pour ce qui touche les ornements des entre-pilastres, il me semble qu'étant cannelés et riches d'eux-mêmes [les pilastres], il se faut bien garder de gâter leur beauté par la confusion des ornements, POUSSIN, *Lett. à Chantelou*, 21 sep. 1642. || *Au plur.* Des entre-pilastres (voy. ENTRE-LIGNE).

† **ENTRE-PILLER** (S') (an-tre-pi-llé, *ll* mouillées), *v. réfl.* Se piller l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. Laissant le monde ici S'entre-piller, navrer et tuer sans merci, RONS. 936.

— ÉTYM. *Entre*, et *piller*.

† **ENTRE-PLAIDER** (S') (an-tre-plè-dé), *v. réfl.* Se faire réciproquement un procès l'un à l'autre. Deux gens de bien, tels que Vire en produit, S'entre-plaidaient sur la fausse cédule, J. B. ROUSS. *Ép.* III, 19.

— ÉTYM *Entre*, et *plaider*.

† **ENTRE-PLANT** (an-tre-plan), *s. m.* Terme rural. Ceps plantés dans une vieille vigne, pour en regarnir les vides.

— ÉTYM. *Entre*, et *plant*.

† **ENTRE-POINTILLÉ, ÉE** (an-tre-poin-ti-llé, llée, *ll* mouillées, et non an-tre-poin-ti-yé, yée), *adj.* Terme de gravure. Tailles entre-pointillées, tailles entre lesquelles on met du pointillé.

ENTRE-PONT (an-tre-pon), *s. m.* Terme de marine. Étage entre deux ponts dans un vaisseau. L'entre-pont d'un navire de commerce. || L'étage inférieur d'un grand navire. || L'espace compris entre la batterie basse et celle qui est immédiatement au-dessus. || Faux entre-pont, se dit du second entre-pont. || *Au plur.* Des entre-ponts (voy. ENTRE-LIGNE).

— ÉTYM. *Entre*, et *pont*.

† **ENTRE-PORTER** (S') (an-tre-por-té), *v. réfl.* Se porter l'un à l'autre. Ils souffrent sans gémir les coups qu'ils s'entre-portent, BRÉBEUF, *Pharsale*, IV.

— HIST. XVIe s. La fraternelle amitié que nous nous estions entreportée, MONT. IV, 319.

— ÉTYM. *Entre*, et *porter*.

ENTREPOSÉ, ÉE (an-tre-pô-zé, zée), *part. passé.* Mis en entrepôt. Des sucres entreposés.

ENTREPOSER (an-tre-pô-zé), *v. a.* Mettre des marchandises en entrepôt.

— REM. Il y a des provinces où l'on donne à entreposer le sens de déposer: entreposer sa canne, entreposer son ombrelle. Mais entreposer n'a aucun autre sens que celui de déposer des marchandises dans un entrepôt.

— HIST. XVe s. Fievres fimeres [éphémères] et entreposées [intermittentes], CHR. DE PISAN, *Charles V*, II, 1.

— ÉTYM. *Entre*, et *poser*.

ENTREPOSEUR (an-tre-pô-zeur), *s. m.* Celui qui tient les marchandises en entrepôt. || Agent préposé à la garde et à la vente de certaines choses dont le gouvernement a le monopole. Un entreposeur des tabacs.

— ÉTYM. *Entreposer*.

† **ENTREPOSITAIRE** (an-tre-pô-zi-tê-r'), *s. m.* et *f.* Terme de commerce. Celui, celle qui a, ou qui dépose des marchandises dans un entrepôt.

— ÉTYM. *Entreposer*.

ENTREPÔT (an-tre-pô; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des an-tre-pô-z-utiles), *s. m.* || 1° Lieu de dépôt pour les marchandises, en attendant la vente, ou l'expédition, ou l'acquittement des droits de douane. Tenir un entrepôt. Marchandises en entrepôt. Aller à l'entrepôt. || 2° Versement réel ou fictif dans des magasins publics des produits propres à la consommation actuelle. L'entrepôt est réel, quand le versement a lieu dans les magasins du gouvernement; il est fictif, quand le versement se fait dans les magasins du commerçant, sous la condition de représenter, à toute réquisition, aux agents du pouvoir les produits entreposés, ou de payer l'impôt de ceux qu'il ne peut pas représenter. Le but de l'entrepôt est, pour le négociant, de retarder le payement des droits de douane jusqu'à la vente de ses marchandises; il paye ces droits à mesure que ses marchandises sortent de l'entrepôt réel ou fictif. || 3° Certains magasins où l'on vend pour le compte du gouvernement ou d'une compagnie. Entrepôt de tabac, de sel. || Il se dit aussi des magasins publics où sont déposées les marchandises jusqu'à l'acquittement des droits. L'entrepôt des vins, des eaux-de-vie. || 4° Pays, villes d'entrepôt, pays, villes où les marchandises sont déposées jusqu'à ce qu'on les dirige vers le lieu de leur consommation. Selon son dessein [du czar], tout doit aboutir à Pétersbourg, qui par sa situation serait un entrepôt du monde, FONTEN. *Le czar Pierre.* Carthagène, magasin et entrepôt des richesses que l'Espagne tire du Mexique, VOLT. *Louis XIV*, 16. Qu'on réfléchisse sur la situation de la France: faite pour être l'entrepôt du Nord et du Midi, pourrait-elle craindre de manquer ou d'acheter cher? CONDILLAC. *Comm. gouv.* I, 29. Depuis longtemps les Anglais désiraient une possession qui pût devenir un entrepôt où les marchandises, les denrées de la Chine et des îles orientales seraient échangées contre les denrées, les marchandises de l'Indostan et de l'Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 27. || Commissionnaire d'entrepôt, facteur qui, dans les villes d'entrepôt, se charge de recevoir les marchandises qui arrivent pour ses commettants et de les leur faire parvenir. || 5° Port libre ou place de commerce où des marchandises étrangères qui ne peuvent entrer dans le pays, sont déposées en magasin pour être réexportées.

— HIST. XVIe s. Depuis ce temps là [le temps de Lucullus, qui rapporta le cerisier d'Asie], l'Italie non seulement s'est trouvée fournie de ceriziers, ains, par son entre-pos, le reste de l'Europe, O. DE SERRES, 632. Le grenier pour l'entre-pos des olives sera à couvert, en lieu frais, sec.... ID. 706.

— ÉTYM. *Entreposer*.

† **ENTRE-POURSUIVRE** (S') (an-tre-pour-sui-vr'), *v. réfl.* Se poursuivre l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. C'est chose deplorable de voir ceux qui adorent un même Christ s'entre-poursuivre à feu et à sang comme bestes sauvages, LANOUE, 396.

— ÉTYM. *Entre*, et *poursuivre*.

ENTRE-POUSSER (S') (an-tre-pou-sé), *v. réfl.* || 1° Se pousser quelque chose l'un à l'autre. La lingère, le mercier, après qu'ils se sont entrepoussé une boîte qui est entre leurs boutiques, CORN. *Gal. du Pal.* IV, 13. || 2° Se pousser l'un l'autre. À force de s'entre-pousser, On pensa le roi renverser, SCARRON, *Virg.* II.

— HIST. XVIe s. S'entreheurtans les uns les autres et s'entrepoulsans dedans la tranchée, en grand desarroy, AMYOT, *Pyrrhus*, 63.

— ÉTYM. *Entre*, et *pousser*.

† **ENTREPRENABLE** (an-tre-pre-na-bl'), *adj.* Qui peut être entrepris.

— HIST. XIIIe s. Si nous doit estre souvenable, Et à Jeux mains entreprenable, Pour la grant joie permanable Gaaigner, qui n'est pas en terre, J. DE MEUNG, *Tr.* 31.

— ÉTYM. *Entreprendre*. Cet adjectif est formé comme *prenable*, *imprenable*.

ENTREPRENANT, ANTE (an-tre-pre-nan, nan-t'), *adj.* Qui se porte activement à quelque entreprise. Un homme actif et entreprenant. Si de votre parole un manque surprenant La jette entre les bras d'un homme entreprenant, CORN. *T. et Bérén.* II, 1. Les esprits originaux ont un sentiment naturel de leurs forces qui les rend entreprenants même sans qu'ils s'en aperçoivent, FONTEN. *Renau.* La vieillesse et les malheurs domestiques du roi l'avaient rendu plus faible, et madame la duchesse du Maine plus entreprenante, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 218, dans POUGENS. La trêve de 1609 donna à cette entreprenante et heureuse république [la Hollande] le temps de mûrir ses nouveaux projets, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 8. || En mauvaise part, qui se laisse aller à des hardiesses excessives. Cet homme est bien entreprenant. Le roi entreprenant est odieux à tous les autres et sans cesse exposé à leurs ligues, FÉN. *Tél.* V. Le prince était stupide et l'impératrice entreprenante à l'excès, MONTESQ. *Espr.* VI, 5. || Au masculin et pris absolument. Hardi auprès des femmes, en fait d'amour et de galanterie. C'était un jeune homme entreprenant et digne de l'attention d'une jolie femme mal mariée, LESAGE, *Diable boit.* 9. Il devient entreprenant sans désirs et fat par mauvaise honte, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. Cette folie m'a toujours rendu très-peu entreprenant près des femmes, ID. *Confes.* I.

— HIST. XVe s. Hardis et entreprenans, FROISS. I, I, 160. De tout cerchier en ce temps m'efforçay, Je fus hastis, chaux et entreprenans, E. DESCHAMPS, *Err. de la jeunesse.* || XVIe s. Homme reposé, non entreprenant, AMYOT, *Solon*, 61.

ENTREPRENDRE (an-tre-pran-dr'), j'entreprends, tu entreprends, il entreprend, nous entreprenons, vous entreprenez, ils entreprennent; j'entreprenais; j'entrepris; j'entreprendrai; j'entreprendrais; entreprends, qu'il entreprenne, entreprenons, entreprenez, qu'ils entreprennent; que j'entreprenne, que nous entreprenions; que j'entreprisse; entreprenant; entrepris, *v. a.* || 1° Se mettre à faire une chose. Qu'on serait heureux de pouvoir imiter Hérodote en la beauté du discours, ou en la gravité des sentences, ou en la délicatesse de la langue ionique, ou enfin en mille autres avantages qui font tomber la plume des mains de tous ceux qui le voudraient entreprendre! D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Hérodote ou Aétion*. Sur quelle confiance a-t-il tant entrepris? CORN. *Théodore*, IV, 6. Et ce sera du moins à force ouverte Qu'un si vaillant guerrier entreprendra ma perte, ID. *Œd.* III, 4. Je hais ces cœurs pusillanimes qui, pour trop prévoir les suites des choses, n'osent rien entreprendre, MOL. *Scapin*, III, 1. Un homme [Cromwell] s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable; hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Il entreprenait les sujets qu'on croyait avoir épuisés, FLÉCH. *Lam.* Narcisse, encore un coup, je ne puis l'entreprendre [le meurtre de Britannicus], RAC. *Brit.* IV, 4. J'entrepris le bonheur de mille malheureux; On vit de tous côtés mes bontés se répandre, ID. *Bérén.* II, 2. || Tout entreprendre, se porter aux dernières extrémités. En l'état où je suis je puis tout entreprendre, RAC. *Bérén.* V, 6. || Entreprendre de, avec l'infinitif. C'est un dessein très-dangereux Que d'entreprendre de te plaire, LA FONT. *Fab.* II, 1. N'entreprenez donc plus de faire les maîtres, PASC. *Prov.* 16. .... J'approuve les soins du monarque guerrier Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier Entreprît de tracer d'une main criminelle Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle, BOIL. *Disc. au roi.* Si les Socrate et les Platon n'avaient pas été les docteurs du monde avant Jésus-Christ, et n'eussent pas entrepris en vain de régler les mœurs et de corriger les hommes par la force seule de la raison, MASS. *Pet. car. Triomphe de la rel.* || Absolument. Ce n'est pas tout d'entreprendre, il faut exécuter. Et si sa liberté [de Rome] te faisait entreprendre, CORN. *Cinna*, V, 1. On entreprend assez, mais aucun n'exécute, ID. *ib.* II, 1. Ne différons donc plus puisqu'il faut entreprendre, TH. CORN. *Maxim.* I, 3. Leur crime découvert le pressait d'entreprendre, ID. *ib.* IV, 1. Des esprits turbulents y trouvaient de nouveaux moyens de brouiller et d'entreprendre, BOSS. *Hist.* III, 7. La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre, BEAUMAR. *Barbier*, I, 6. Mais c'est trop différer; il est temps d'entreprendre, LEMERC. *Agam.* V, 1. || 2° S'engager à faire certains travaux ou certaines fournitures à un prix et à des conditions déterminés. Il a entrepris la fourniture des vivres. || 3° Entreprendre quelqu'un, s'attaquer à lui, diriger une attaque contre lui. Sur tout autre toujours votre art me persécute; Vous m'entreprenez seul; seul je vous suis en butte, ROTR. *Antig.* V, 5. Vous ne pûtes plus les accuser d'aucune erreur contre la foi, et vous fûtes réduits à les entreprendre sur des questions de fait, PASC. *Prov.* 17. C'est ce qu'a éprouvé depuis peu le P. Quiroga, capucin allemand, lorsqu'il voulut

s'y opposer, car votre père Discatillas l'entreprit incontinent, et il parla de cette dispute en ces termes.... PASC. *Prov.* 15. On entreprenait méchamment l'Écriture sur le grand nombre des étoiles, ID. *Pens. div.* 34. Alexandre voulut s'affermir avant que d'entreprendre son rival, BOSS. *Hist.* I, 8. Vous conservez la vie et laissez la clarté.... A qui vous entreprend et vous veut détrôner, ROTR. *St Genest*, III, 3. Si, revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenais actuellement certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur et passant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, BOURDAL. *Carême*, t. I, p. 255. Le repas fini, le sergent la Place posta son embuscade, et le chevalier de Grammont entreprit son homme [l'attaqua au jeu], HAMILTON, *Gramm.* 3. || Tâcher de gagner quelqu'un. Attale à ce dessein entreprend sa maîtresse, CORN. *Nicom.* I, 5. Il avait mis à mal toutes les femmes qu'il avait entreprises, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules*, dans GODEFROY, *Lexique de Corneille.* Sans perdre temps à m'entreprendre, Si vous avez des douceurs à conter, Ma compagne est toujours en humeur de causer, TH. CORN. *Circé*, V, 3. Vous n'avez point la mine de vous rendre pour une élégie, et je crois que ce serait étrangement commettre les muses que d'entreprendre un cœur comme le vôtre, sans aucun autre appui que celui qu'elles peuvent donner, SÉNECÉ, *Lett. à M****. || Commencer à s'occuper d'une personne pour la former, l'instruire. Je vous prie d'entreprendre la fille de notre paysanne pour la bien instruire, Mme DE MAINTENON, *Lett. sur l'éduc. à Mme Brinon*, dans GODEFROY, *Lex. de Corneille.* || 4° Rendre perclus. Un rhumatisme lui entreprend toute la jambe. Il est constant que le cerveau est attaqué dans les maladies où le corps est entrepris, BOSS. *Connaiss.* II, 6. Dame goutte entreprend et les pieds et les mains, LAMOTTE, *Fabl.* III, 18. || 5° *V. n.* Entreprendre sur, faire des attaques, des empiétements. Le choix que vous m'offrez n'appartient qu'à la reine; J'entreprendrais sur elle, à l'accepter de vous, CORN. *Rodog.* III, 4. Votre haine tremblante est un mauvais appui A quiconque pour vous entreprendrait sur lui, ID. *Perth.* II, 1. Sur son autorité c'est beaucoup entreprendre, ID. *Théod.* V, 6. Ce serait à vos yeux faire la souveraine, Entreprendre sur vous.... ID. *Nicom.* III, 1. Es-tu né pour ma fille? — Hélas! non; car le vent Me [le nuage] chasse à son plaisir de contrée en contrée; Je n'entreprendrai point sur les droits de Borée, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Mère affligée, l'Église a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment; on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés, BOSS. *le Tellier.* Pour avoir osé entreprendre sur l'office sacerdotal, ID. *Hist.* I, 6. Les Romains entrèrent en jalousie contre les Carthaginois trop puissants dans leur voisinage par les conquêtes qu'ils faisaient dans la Sicile, d'où ils venaient d'entreprendre sur eux et sur l'Italie en secourant les Tarentins, ID. *ib.* I, 8. Ses quatre enfants partagèrent le royaume et ne cessèrent d'entreprendre les uns sur les autres, ID. *ib.* I, 11. Il y avait quelques dispositions pour entreprendre contre cette ville, PELLISSON, *Lett. histor.* 11 août 1674. Son règne [de Jacques II] aurait été aussi heureux, selon les apparences, que celui de son frère, si, à la persuasion de sa femme, et voulant suivre l'exemple et peut-être les conseils de notre roi, il n'avait entrepris contre la religion de son pays et contre les priviléges de son parlement, LA FARE, *Mém.* ch. 9. C'est entreprendre sur la clémence de Dieu, de punir sans nécessité, VAUVEN. *Max.* CLXV. || Activement (ce qui est peu usité et encore avec certains régimes indéterminés, comme *quoi*, *rien*, etc.). Mais quoi que sur mes vœux mon frère ose entreprendre, ROTR. *Vencesl.* II, 6. Ne rien entreprendre sur des péchés qui sont réservés à des tribunaux supérieurs, FLÉCH. *Serm.* II, 258. || 6° En un sens plus restreint, entreprendre contre quelqu'un, entreprendre contre sa vie, sur sa vie, chercher à le faire périr. Et lorsque contre vous il m'a fait entreprendre, La nature en secret aurait dû m'en défendre, CORN. *Héracl.* IV, 4. Elle lui pardonne son crime, le livrant à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si généreuse, BOSS. *Reine d'Anglet.* Et puisque sur ma vie il vous plaît d'entreprendre, QUINAULT, *Mort de Cyrus*, IV, 6. On ne peut sur ses jours sans moi rien entreprendre, RAC. *Bajaz.* III, 8. Dès qu'il entreprend sur la vie des autres, la sienne n'a plus un quart d'heure d'assuré, FÉN. *Dial. des morts mod. Charles VII et le duc de Bourgogne.* Ennemi, sur tes jours j'étais prêt d'entreprendre; Ami, je donnerais les miens pour te défendre, DUCIS, *Roméo*, IV, 2. || Entreprendre sur la liberté de quelqu'un, essayer de lui ôter la liberté. || 7° S'entreprendre, *v. réfl.* Être entrepris. Cette expédition s'entreprit sous de mauvais auspices. || S'attaquer réciproquement. Ces deux hommes s'entreprirent avec beaucoup d'aigreur. || 8° Devenir malade. L'état du malade a empiré, la tête s'entreprend.

— REM. Entreprendre une carrière, tenter l'exécution de quelque chose: Vous n'entrepreniez point une injuste carrière, RAC. *Baj.* II, 1. Racine le fils remarque que cette locution est peu ordinaire; cela est vrai, et on peut ajouter qu'elle ne paraît pas très-juste.

— HIST. XIIe s. Li cons [le comte] Rolant estoit mout entrepris A Roncevaul entre ses anemis, *Ronc.* p. 103. Liement [gaiement] ont entrepris Ce qui tant m'aura grevé Mi fol œil volonteïs, *Couci*, XII. Car nessuns homs, puisqu'amors l'a saisi, Ne devroit ja si grief faix entreprendre, *ib.* XXIV. Bien [ils] feront le message, se chascuns l'entreprant, *Sax.* XXI. Puis lui dites coment Guiteclins de Sassogne envers nous entreprant, *ib.* XXI. Guiteclins de Sassogne a la guerre entreprise, *ib.* XXIII. Altrement en ert [sera] hum envers Deu entrepris [compromis], *Th. le mart.* 27. || XIIIe s. Vieille, ce dist li rois, à honnir t'entreprist Qui ceste traison t'enseigna et t'aprist, *Berte*, XCI. Or s'en va Blancheflors dolente et entreprise [troublée], *ib.* C. Si avint que li quens Gauthiers de St Pol et li quens Renaus de Boulogne, qui trop s'entrehaoient d'armes, s'entreprisent devant le roi, *Chr. de R.* p. 142. Lors s'entrepristrent par les meins Le pere et les freres germains, *Ren.* 22731. Renart se voit moult entrepris, De totes parz liez et pris, *ib.* 11117. Sans demorance et sans arrest A la karole [danse] me sui pris, Si n'en fui pas trop entrepris [embarrassé], *la Rose*, 800. Tel fame ai prise, Que nus [nul] fors moi n'aime ne prise; Et s'estoit povre et entreprise Quant je la pris, RUTEB. VI. Nulz n'en pooit faire la pez [paix], car ils s'estoient entrepris par les cheveux, JOINV. 214. || XIVe s. Seigneur, dit li Anglois, dam Pietres soit maudis! Car par lui sui ainsi de mon bras entrepris [il avait le bras cassé], *Guescl.* 10236. || XVe s. Le doux maintien, le parfait sens, la grand noblesse, la grace et la fine beauté que j'ai trouvée en vous m'ont si surpris et entrepris, qu'il convient [il faut] que je sois de vous aimé, FROISS. I, I, 166. Une vieille toute desarroyée, le regard bas, la voix entreprise, et la levre pesant, ALAIN CHART. *l'Esperance ou consol. des trois vertus.* Et fut entreprinse une journée et lieu où ledit connestable se devoit trouver pour povoir parler au roy en bonne seurté, COMM. III, 11. || XVIe s. J'entreprendrois voler jusqu'à la lune, MAROT, III, 39. Tu as entreprins de me tuer, MONT. I, 129. Quelle heresie n'y [dans la philosophie] a trouvé de fondements assez pour entreprendre et se maintenir? ID. II, 352. Or, entreprenant à former la vie de l'homme chrestien, je n'ignore pas que je n'entre en une matiere ample et diverse, CALV. *Instit.* 534. Il meist en teste à Agesilaus qu'il entreprist ce voyage de passer en Asie, AMYOT, *Agés.* 7. Ceulx qui veulent entreprendre sur mon authorité, et estre plus grands que moy, ID. *ib.* 10. Ils l'entreprirent six lieues durant sur ce sujet, lui alleguant que.... D'AUB. *Vie*, XLII. Puis le connestable entreprit Mariembourg et l'eut par composition, ID. *Hist.* I, 21. J'espere les rencontrer [les ennemis], et, si l'occasion s'offre d'entreprendre sur eulx, ne la laisseray passer, HENRI IV, *Lettres missives*, t. IV, p. 177.

— ÉTYM. *Entre*, et *prendre*; bourg. *entreprarre*; provenç. *entreprendre*; espag. *interprender*; ital. *intraprendere.* L'ancienne langue disait souvent *emprendre.*

ENTREPRENEUR, EUSE (an-tre-pre-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui entreprend quelque chose. Le projet échoua, et les entrepreneurs furent obligés d'y renoncer. Cette entreprise fera beaucoup d'honneur à l'entrepreneur, à l'Académie et à la nation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juillet 1761. Ce cousin entreprend de changer une femme!... Et quel est donc ce sot entrepreneur? LA FONT. *le Florentin*, 3. || 2° Celui, celle qui entreprend d'exécuter certains travaux, de faire certaines fournitures, qui prend une entreprise. Un entrepreneur de bâtiments. Un entrepreneur de vivres. Un entrepreneur pour la confection. Veut-on établir une manufacture? un homme riche ou une compagnie fournit les fonds, un entrepreneur la conduit et des ouvriers travaillent sous sa direction, CONDIL. *Comm. gouv.* part. I, ch. 12. || Celui, celle qui se livre à certaines exploitations Entrepreneur de diligences. || Terme d'économie politique. Entrepreneur d'industrie, ou, simplement, entrepreneur, celui qui crée un produit pour son compte. C'est l'agriculteur, le manufacturier, le commerçant, ou, pour les désigner par une dénomination commune à tous les trois, c'est l'entrepreneur d'industrie, celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque, J. B. SAY, *Traité*, 1841, p. 74. || Celui qui dirige pour son compte une exploitation industrielle et qui emploie les ouvriers. Les entrepreneurs exercent toujours un monopole à l'égard des ouvriers, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. II, p. 43. || *Adj.* Maître entrepreneur. || 3° Absolument. Un entrepreneur, un constructeur de bâtiments.

— HIST. XVe s. Durs aux maulvais et fiers aux ennemys, Ardans d'honneur, et haulx entrepreneurs, AL. CHART. *Exil.* Alors Saintré, qui jà estoit en point comme commenceur et entrepreneur de l'emprinse, monta à cheval, *Jehan de Saintré*, ch. 33. Et pour trouver moyen meilleur, Faignant que point on ne se joue, Il viendroit un entrepreneur [compère] Qui lui bailleroit sur la joue, VILLON, *Repues franches*, *Comment ilz eurent du rost.* Mais les entrepreneurs dessus ditz [les conjurés] se trouverent mal suyviz, COMM. VI, 5. || XVIe s. Les vases que souloient ordinairement offrir les entrepreneurs qui avoient remporté le prix es jeux dont ilz avoient fait les frais, AMYOT, *Arist.* 1. Il ne put jamais les determiner à dresser une embuscade ausdits entrepreneurs [assaillants], D'AUB. *Vie*, LXIV.

— ÉTYM. *Entreprendre*, par le part. *entreprenant.*

† **ENTRE-PRESSER** (S') (an-tre-prè-sé), *v. refl.* Se presser l'un l'autre. Tant qu'à passer s'entre-pressant chacune, LA FONT. *l'Abb. mal.*

— HIST. XVIe s. Outre les branches mortes et flestries, l'on leur en ostera des vives tout ce qui s'entrepressera et excedera la convenable hauteur de l'arbre, O. DE SERRES, 714.

— ÉTYM. *Entre*, et *presser.*

† **ENTRE-PRÊTER** (S') (an-tre-prê-té), *v. réfl.* Se prêter réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Il faut s'entre-prêter des yeux à se conduire; Il faut s'entre-donner une aide à se guérir, CORN. *Imit.* I, 16. Et le trio de louves surannées Qui, tour à tour à me mordre acharnées, Dans leur fureur semblent s'entre-prêter L'unique dent qui leur a pu rester, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 3.

— ÉTYM. *Entre*, et *prêter.*

ENTREPRIS, ISE (an-tre-pri, pri-z'), *part. passé* d'entreprendre. || 1° Qu'on a commencé à faire. La conquête de la Perse entreprise par Alexandre. || 2° Attaqué, pris à partie. Entrepris par un vigoureux adversaire. || 3° Malade de, perclus. Entrepris d'un torticolis. Ils demeuraient comme entrepris de leurs membres, et l'ennemi survenant ne les réveillait qu'en leur faisant de nouvelles blessures, VAUGEL. *Q. C.* 275. Outre que la goutte l'avait pris violemment, un rhumatisme le tenait entrepris de tous ses membres, LESAGE, *Gil Blas*, I, 10. || Par extension. Il en a de si pressantes [inquiétudes] au sujet d'une colonie moderne et de la famine qui est dans son pays que sa pauvre petite âme en est toute entreprise, VOLT. *Lett. Thibouville*, 10 déc. 1770. || Fig. et familièrement, se dit d'un homme embarrassé de sa contenance.

ENTREPRISE (an-tre-pri-z'), *s. f.* || 1° Dessein formé qu'on met à exécution. Échouer dans une entreprise. Esprit d'entreprise. Quand les places sont prises, Il n'est plus temps d'avoir recours aux entreprises, RÉGNIER, *Élég.* I. Jamais contre un tyran entreprise conçue... CORN. *Cinna*, I, 3. Mon entreprise est sûre et sa perte infaillible, ID. *Nicom.* I, 5. Allons, déesse, allons; et sûrs de l'entreprise, Reportons à Médée une âme plus soumise, ID. *Tois. d'or*, IV, 5. Je me plais à tenter des entreprises hasardeuses, MOL. *Scap.* III, 1. Le lion dans sa tête avait une entreprise, LA FONT. *Fabl.* V, 19. Qui prévoyait de plus loin et qui donnait des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? BOSS. *le Tellier.* L'entreprise, madame, est étrange et soudaine, RAC. *Brit.* III, 8. Quelle entreprise ici pourrait être formée? ID. *Iphig.* II, 7. || Se dit dans un sens analogue d'opérations militaires. Rome fit tous les jours de plus grandes entreprises, BOSS. *Hist.* III, 6. Les Étoliens avaient fait quelques entreprises contre Philippe, qui leur avaient assez réussi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII. p. 445, dans POUGENS. Il semble que les grandes entreprises soient, parmi nous, plus difficiles à mener que chez les anciens; on ne peut guère les cacher, MONTESQ. *Rom.* ch. 21. Nous tromper dans nos entreprises, C'est à quoi nous sommes sujets; Le matin je fais des projets, Et le long du jour des sottises, VOLT. *Quest. sur l'Encycl. conf. en soi-même.* || Entreprise industrielle,

opération de l'industrie. || 2° Conditions déterminées pour l'exécution de certains travaux, pour une fourniture. Les travaux publics se donnent à l'entreprise. || Établissement industriel ou commercial. Entreprise générale de roulage, de messageries. || Opération de commerce. Ils faisaient en société les entreprises qu'ils ne pouvaient faire seuls, FÉN. *Tél.* XII. Pour sauver les pensions, il fallut enfin qu'on fît une entreprise de libraire, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 3° Empiétement. Une entreprise sur la prérogative royale. Quand ils se seront ainsi rendus maîtres de l'esprit des peuples, ce sera en vain que les parlements s'opposeront aux entreprises de Rome sur la puissance temporelle de nos rois, PASC. *Prov.* 19. Malgré la justice qu'il y avait dans ces remontrances, le peuple décerna le triomphe aux consuls; nouvelle entreprise des tribuns sur l'autorité du sénat, VERTOT, *Révol. rom.* VI, 88. || Tentative contre, attaque. C'est la première entreprise que fit Tibère sur le bien d'autrui, PERROT, *Tacite*, 206. Baasa, fils d'Ahias, fit une entreprise secrète contre sa personne, SACI, *Bible, Rois*, III, XV, 27. || 4° Par extension, tentative faite sur une femme. Vous exposant à des regards, que dis-je à des regards? peut-être aux entreprises d'un perfide qui vous aura souillée, MONTESQ. *Lett. pers.* 20. || 5° Terme de fauconnerie. Oiseau de grande entreprise, celui qui attaque hardiment le gibier.

— HIST. XVI° s. Rois sans honneur, sans cœur, sans entreprise, Dont la vertu sera la paillardise, RONS. 652. Il n'est entreprinse que d'homme hardi, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 314.

— ÉTYM. *Entrepris.* L'ancienne langue disait souvent *emprise*.

† **ENTRE-PRODUIRE** (S') (an-tre-pro-dui-r'), *v. réfl.* Se produire mutuellement. Ces deux rares vertus lui étaient si naturelles [à Auguste], qu'il semble qu'en cette histoire [Cinna] que j'ai mise sur notre théâtre, elles se soient tour à tour entre-produites dans son âme, CORN. *Épître à M. de Monthoron.*

— ÉTYM. *Entre*, et *produire*.

† **ENTRE-PROMETTRE** (S') (an-tre-pro-mè-tr'), *v. réfl.* Se promettre quelque chose l'un à l'autre.

— HIST. XVI° s. Et s'entre-promirent la foi de ne s'abandonner jamais, CARLOIX, VIII, 16.

— ÉTYM. *Entre*, et *promettre*.

† **ENTR'ÉPROUVER** (S') (an-tré-prou-vé), *v. réfl.* S'éprouver réciproquement.

— HIST. XII° s. Car ainçois nous entr'esprovasmes, Si que bons amis nous trovasmes, *la Rose*, 8115.

— ÉTYM. *Entre*, et *éprouver*.

ENTRE-QUERELLER (S') (an-tre-ke-rè-lé), *v. réfl.* Se quereller l'un l'autre. Ils ne font que s'entre-quereller.

— HIST. XVI° Employans quelquesfois plus de temps à s'entre-quereller, qu'à travailler à leur besongne, O. DE SERRES, 42.

— ÉTYM. *Entre*, et *quereller*.

† **ENTRE-QUITTER** (S') (an-tre-ki-té), *v. réfl.* Se quitter l'un l'autre. Faut-il pas après tout chacun s'entre-quitter? Où tous les hommes vont, aucuns ne vont ensemble, CORN. *Imit.* II, 9.

— ÉTYM. *Entre*, et *quitter*.

ENTRER (an-tré), *v. n.* || 1° Passer du dehors au dedans. Entrons dans le salon. Le voleur [le renard] tourne tant qu'il entre au lieu guetté, Le dépeuple, remplit de meurtres la cité, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. || Par analogie. Nous entrâmes dans un chemin creux. || Entrer en prison, être mis en prison. || Entrer au port, aborder. || Entrer en chaire, à l'autel, y monter en parlant d'un prêtre. || Entrer en scène, paraître sur la scène pour jouer son rôle. || Fig. et familièrement. Il ne faut pas entrer dans le sanctuaire, il ne faut pas chercher à pénétrer les secrets des grands. || Absolument. J'entre et je salue. Ne laissez pas entrer. Pour se sauver de la pluie Entre un passant morfondu; Au brouet on le convie; Il n'était pas attendu, LA FONT. *Fabl.* V, 7. || Terme d'escrime. Entrer en mesure, approcher de son adversaire en faisant un petit pas en avant. || Terme de manége. Entrer dans les coins, pénétrer autant que possible dans les angles du manége. || Fig. Sortant d'un embarras pour entrer dans un autre, MOL. *l'Ét.* III, 3. || 2° Fig. Il se dit aussi de l'introduction en des conditions comparées à un lieu où l'on entre. D'où vient que cet homme est entré dans la robe? MASS. *Carême, Vocat.* La plupart de ceux qui m'écoutent sont déjà entrés dans des engagements qui ne leur permettent plus de choisir, ID. *ib.* Socrate ne pressait point ses amis d'entrer de bonne heure dans les emplois, et il voulait qu'auparavant on eût travaillé à se remplir l'esprit des connaissances nécessaires pour y réussir, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 378. Mme de Maintenon, entrant en charge dans ce temps-là, n'eut plus rien à démêler avec Mme de Montespan, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 119, dans POUGENS. || Entrer au service, devenir militaire. || Entrer dans les pages, aux pages, ou, simplement, entrer page, c'est-à-dire être reçu page. || Entrer dans une famille, s'y allier. Et l'on juge aisément au cœur que vous portez Où vous êtes entrée, et de qui vous sortez, CORN. *Pomp.* III, 4. Je vous fis sur mes pas entrer dans sa famille, RAC. *Brit.* II, 2. || Entrer dans une carrière, l'embrasser. Entrer dans le commerce, dans la marine, dans l'administration. Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière, RAC. *Ath.* III, 3. || Entrer en ménage, se marier. Ce n'est pas à mon cœur qu'il faut que je défère Pour entrer en de tels liens, MOL. *Psyché*, I, 3. || On dit, dans le même sens, entrer en mariage. Mais quand j'eus bien pensé que j'allais à mon âge, Au sortir de Poitiers, entrer au mariage, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. || Entrer en religion, se faire religieux. || Entrer dans le monde, à la cour, commencer à paraître dans le monde, à la cour. Quand j'entrai dans le monde, je sortais du couvent, et l'on n'en sort qu'avec une seule idée, celle de se livrer entièrement à tout ce qui peut amuser, M^me DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 6, p. 23, dans POUGENS. || Entrer dans la vie, naître. Entrer dans la vie signifie aussi entrer dans le monde. || Entrer dans un collége, dans un établissement public, y être reçu. Entrer au collége, à l'École polytechnique. Il entre dans un très-bon collége. On sait que, pour entrer à Saint-Cyr [maison d'éducation pour les jeunes demoiselles, fondée par Mme de Maintenon], il fallait faire également preuve de noblesse et de pauvreté, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 197. || Entrer dans un corps, dans une académie, y être nommé, être élu pour en faire partie. Il [Tallard] entra honoraire dans la compagnie en 1723, et, l'année suivante, nous l'eûmes à notre tête comme président, FONTEN. *Tallard.* Il se présenta donc pour entrer à l'Académie en 1722; il y fut reçu, MAIRAN, *Éloges, Petit.* || Entrer en condition, entrer en place, devenir domestique. Entrer au service de quelqu'un, devenir domestique de quelqu'un. || 3° Entrer exprime le commencement d'une chose. Entrer en convalescence. Nous entrons dans la belle saison. Entrer en correspondance. Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation, LA BRUY. XII. || Entrer en jeu, se dit, à certains jeux, de celui qui, ayant levé une main, est en état de jouer comme il lui plaît; et fig. avoir son tour, dans quelque affaire ou discussion, pour agir ou pour parler. || Il se dit aussi pour entrer en mouvement, en action, en parlant des choses. Dans une machine à vapeur, les forces qui entrent en jeu, sont à la disposition du mécanicien. || Entrer à table, se mettre à table, commencer son repas. Ils ne font que d'entrer à table. || Entrer en connaissance de cause, commencer à prendre connaissance de quelque chose. Entrer en payement, commencer à payer ce qu'on doit. Ces deux locutions ont vieilli. || Entrer en chaleur, en amour, se dit des femelles d'animaux qui commencent à désirer le mâle. Entrer en rut, se dit, dans le même sens, des bêtes fauves et particulièrement de la biche. || Entrer en comparaison, en parallèle, être mis en comparaison, en parallèle. || Entrer en concurrence, faire une entreprise, poursuivre un but en rivalité d'intérêt avec quelqu'un. || Entrer en composition, écouter des propositions d'accommodement, d'arrangement. || Entrer en danse, prendre place dans une danse; et fig. s'engager dans quelque affaire dont d'abord on n'était que spectateur; être à son tour obligé d'agir ou de parler. || 4° Fig. Éprouver certains sentiments comparés à une chose dans laquelle on entre. J'entre en des sentiments qui ne sont pas croyables, CORN. *Polyeucte*, III, 5. Elle entre en confusion d'avoir préféré.... PASC. *Conv. des péch.* Je suis entré en défiance de moi et des autres, ID. dans COUSIN. J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond, Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font, MOL. *Mis.* I, 1. Et l'accord que son père a conclu pour ce soir La fait à tous moments entrer en désespoir, ID. *Tart.* IV, 3. N'entrez point tout à fait dedans l'étonnement, ID. *Dép. am.* II, 1. Ils [les Romains] entrèrent en jalousie contre les Carthaginois, BOSS. *Hist.* I, 8. Si entrant aujourd'hui dans des sentiments de componction.... MASS. *Carême. Enf. prod.* Entrez en indignation contre vous-même, ID. *Paraphr. psaume* IV. Ah! c'est pour cela même que vous devez entrer dans des inquiétudes plus vives et plus tendres sur les besoins de vos frères, ID. *Carême, Aumône.* Des mères d'ailleurs chrétiennes et timorées ne s'avisent pas même d'entrer en scrupule sur cet article, ID. *Carême, Élus.* || Entrer en colère, en fureur, céder à un transport violent de colère. Quelquefois il [Luther] entrait contre Mélancthon en une telle colère qu'il ne voulait pas même lire ses lettres, BOSS. *Var.* III, § 63. Ma foi, j'entre en fureur; Égoïsme tout pur qu'une telle manie, Et ce n'est pas pour soi que l'on a du génie, C. DELAVIGNE, *la Princ. Aurélie*, II, 6. || 5° Comprendre, saisir, en parlant de choses dans lesquelles l'esprit pénètre. Entrer dans la pensée de quelqu'un. Entrer dans le sens d'un auteur. Elle entre dans la vue des grandeurs de son créateur, PASC. *Conv. des p.* Les saints disent qu'on n'entre dans la vérité que par la charité, dont ils ont fait une de leurs plus utiles sentences, ID. *Pensées*, part. 1, art. 3. Si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu; si trop longtemps après, on n'y entr plus, ID. *ib.* t. I, p. 254, édit. LAHURE. C'est que tu n'entres point dans tous les mouvements D'un cœur, hélas rempli de tendres sentiments, MOL. *Mélicerte*, II, 1. Nérine, entres-tu bien, lorsque le ciel m'accable, Dans tout ce qu'a mon sort d'affreux, d'épouvantable? TH. CORN. *Ariane*, V, 5. Pour vous faire entrer dans une vérité si honorable à la vertu, MASS. *Avent, Bonh.* Profanes, qui n'entrez jamais dans les secrets de l'Éternel, vos lumières ressemblent aux ténèbres de l'abîme, MONTESQ. *Lett. per* 18. || Vous n'entrez pas dans ma pensée, vous ne concevez pas ce que j'ai voulu dire. || 6° Donner adhésion, assentiment. Entrer dans les sentiments, dans les idées de quelqu'un. Ils entrent dans leurs principes pour modérer leur folie, au moins mal qu'il se peut, PASC. dans COUSIN. Les étrangers qui la conquéraient [l'Égypte] entraient dans ses mœurs, BOSS. *Hist.* III, 3. Ne devons-nous pas tous entrer dans ce qui plaît au roi? MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 82, dans POUGENS. Il entra dans mes plaisirs, il flatta mes passions, FÉN. *Tél.* XIII. Entrons dans l'esprit de nos saints prédécesseurs, et nous entrerons dans le succès de leurs travaux, MASS. *Confér. Zèle c. les vices.* Voilà les dispositions où vous devez entrer, ID. *Prosp. temp.* Pas un seul n'ose se déclarer protecteur de l'innocence; tout entre lâchement dans la passion du chef, ID. *Carême, Passion.* Pour entrer aujourd'hui dans les intentions du Sauveur, ID. *Carême, Prod.* Si le ministre saint ne parle pas le langage du monde, s'il n'entre pas dans les préjugés attachés au rang et à la naissance.... ID. *Carême, Prosp. temp.* Qu'il est rare de trouver un artiste qui entre profondément dans l'esprit de son sujet! DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvr.* t. XIV, p. 74, dans POUGENS. J'y consens, je vous sers et j'entre en vos projets, LEMERC. *Charles VI*, I, 2. || Entrer avant dans une science, y acquérir des connaissances profondes. || Entrer dans la pensée de quelqu'un, comprendre et approuver les motifs qu'il a de penser de telle ou telle manière. || Cet auteur, cet orateur, ce peintre entre bien dans les passions, il les exprime, il les représente bien. || Ce comédien entre bien dans l'esprit de ses rôles, il reproduit fidèlement le personnage qu'il représente. || Entrer dans la plaisanterie, s'y prêter. Quoique, pour entrer dans le badinage, elle se plaignît d'être trop gênée, il est vrai qu'elle mangea très-peu, MARIVAUX, *Marianne*, 2° partie. || 7° Sympathiser à, prendre intérêt. Elle feignit d'entrer dans sa douleur, FÉN. *Tél.* I. D'abord elle entra dans sa peine, ID. *ib.* XXII. C'était un ami, entrant dans tous les besoins des autres, MASS. *Orais. fun. Dauph.* J'entre dans votre situation; car je me conforme volontiers aux sentiments des autres, DU FRESNY, *Esprit de contrad.* sc. 20. Il est cruel, d'accord; j'entre dans votre peine, DANCOURT, *Mme Artus*, V, 3. || 8° Prendre part à, s'occuper de. Ennemies de tout soin et de toute peine, elles n'entrent presque en rien, elles ne s'informent de rien, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 468. Nous entrons dans ses travaux, mais c'est à lui que la vigne appartient, MASS. *Carême, Culte.* Ne paraissant entrer en rien, ne s'attribuant rien, ID. *Myst. Ass.* Ils protégent les gens de bien, ils entrent dans les œuvres de miséricorde, ID. *Carême. Prosp. temp.* || Entrer dans un complot, dans une intrigue, dans une guerre, y participer. On prétend que ces frères Bohémiens, dont les paroles étaient si douces et si respectueuses envers les puissances, à mesure qu'ils s'engageaient dans les sentiments des Luthériens, entrèrent aussi dans leurs intrigues et dans leurs guerres, BOSS. *Var.* XI, § 192. || Entrer dans une affaire, y prendre part soit pour la conduire, soit pour en tirer profit. || 9° Contribuer à. J'entrerai dans la dépense.

|| 10° S'engager dans, entamer, exposer. Car, mes pères, puisque vous m'obligez d'entrer dans ce discours, PASC. *Prov.* 11. Prince, n'entrons pas dans ces compliments, MOL. *Princ. d'Él.* V, 1. Entre en propos et lui fait compliment,.... LA FONT. *Fabl.* I, 5. N'entrons point dans un éclaircissement fâcheux, BARON, *Homme à bonnes fort.* II, 3. Que j'entrerais volontiers dans les motifs de ses actions! FLÉCH. *Tur.* || Entrer en matière, commencer à traiter le sujet dont il s'agit. || Entrer dans le détail des choses, examiner les choses en détail. Pour acquérir cette connaissance, il faudra que vous entriez dans beaucoup de petits détails très-minutieux, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, lett. 37, p. 303, dans POUGENS. || Absolument. Entrer dans le détail, dans les détails, expliquer minutieusement. || 11° Terme de théologie. Entrer en jugement, se dit de Dieu jugeant les hommes. Si vous [Dieu] entriez avec lui [l'homme] dans un jugement rigoureux, BOSS. *Bonté*, 1. || Terme de l'Écriture. Entrer en tentation, être tenté. Priez, afin que vous n'entriez point en tentation, SACI, *Bible*, *Évang. St Luc*, XXII, 40. J'ai lu maître Louis [Arioste] mille fois en ma vie, Et même quelquefois j'entre en tentation Lorsque l'ermite trouve Angélique endormie, LA FONT. *Ball. sur les romans.* || 12° Entrer dans l'âme, dans le cœur, s'y insinuer, y faire impression. Je fuis la gloire aisée.... d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert, RAC. *Phèdre*, II, 1. || 13° Pénétrer, avec un nom de chose pour sujet. Le vaisseau entra dans le port. La voiture entra dans la cour. La lumière entre dans le cachot par une petite ouverture. Le coup est entré bien avant dans les chairs. Les racines de cet arbre entrent à une grande profondeur. Ce couteau n'entre pas facilement dans la gaîne. L'esprit entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, me parla, SACI, *Bible*, *Ézéchiel*, III, 24. || Il se dit des marchandises, des produits qui sont apportés dans une contrée, dans un lieu. || Familièrement. Ce bruit entre dans la tête, dans les oreilles, il étourdit. || Fig. S'insinuer, naître, en parlant de sentiments. La défiance entre dans les cœurs, dans les esprits. Une injuste vengeance entre-t-elle en ton cœur? VOLT. *Alz.* V, 5. Des soupçons n'entraient point dans ces esprits altiers, ID. *Tancr.* II, 1. L'amour innocemment est entré dans son âme, DUCIS, *Abuf.* III, 6. L'injustice, la dissimulation, la haine peut-être viennent d'entrer à la fois dans son âme, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 20, p. 149, dans POUGENS. || Entrer dans l'esprit, se dit des connaissances, des idées que l'esprit saisit. Pourvu qu'ils fassent faire Que ce beau savoir entre en l'esprit du vulgaire, RÉGNIER, *Sat.* IX. Celle [l'inhumanité] que vos préteurs ont sur nous exercée N'entre qu'à peine en la pensée, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. || On ne peut rien lui faire entrer dans la tête, on ne peut rien lui faire comprendre. || J'ai essayé de lui faire entrer cela dans la tête, j'ai essayé de le lui persuader. || Cela ne m'est jamais entré dans l'esprit, dans la pensée, dans la tête, dans l'imagination, je ne l'ai jamais cru, ou je n'y ai jamais songé. Et impersonnellement : Il ne m'est jamais entré en pensée qu'il fût l'auteur de ce livre. Entra-t-il jamais en l'esprit de personne que les choses dussent tourner ainsi? || 14° Entrer en caisse, entrer dans la caisse, être reçu, en parlant de l'argent. Il avait fait entrer dans les caisses publiques plus de trésors qu'aucun des autres aventuriers, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 3. || 15° Faire partie, être compris. L'égoïsme entre dans une grande partie de nos actions. Cette étude entre dans le domaine de l'astronomie. Ne parler que de ducs, de cardinaux et de ministres; faire entrer dans les conversations ses aïeux paternels et maternels, et y trouver place pour l'oriflamme et pour les croisades, LA BRUYÈRE, VIII. Ils ne pouvaient pas entrer tous dans un panégyrique, mais ils entraient bien tous dans une satire, FONTEN. *Dial.* 1, *anc. mod.* Les jeux et les combats faisaient partie de la religion, et entraient dans presque toutes les fêtes des anciens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 51, dans POUGENS. Plusieurs dispositions du droit romain sont entrées dans nos coutumes, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 45. || Cela n'entre pas dans ses vues, dans ses intentions, cela n'est pas conforme à ses vues, à ses intentions. Et impersonnellement : Il n'entre pas dans ses vues, dans ses intentions que vous partiez sitôt. Il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 22. || Entrer en compte, en ligne de compte, être compris dans un compte. || Terme de procédure. Entrer en ordre parmi d'autres créanciers, être mis dans l'ordre des créanciers qui, ayant hypothèque ou privilége, doivent être payés. || 16° Être pour quelque chose. L'ingrat est-il touché de mes empressements? L'amour même entre-t-il dans ses raisonnements? RAC. *Baj.* II, 1. Vous voulez que notre intérêt entre pour beaucoup dans notre fidélité, MASS. *Carême*, *Conf.* La faveur du maître est entrée pour beaucoup dans le plan de notre nouvelle vie, ID. *Carême*, *Disp.* Qui sait si l'amour même entre dans ses douleurs? VOLT. *Zaïre*, III, 7. Lisez le règne de Tibère ou celui de Néron, ces deux terribles et longues tragédies dont Rome est le théâtre, et où Tacite a porté si loin l'art d'émouvoir : l'éloquence artificielle, le soin d'orner et d'agrandir n'y entre pour rien, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VIII, p. 111, dans POUGENS. Dans nos amitiés même il entre du destin, DUCIS, *Abufar*, I, 5. || Il entre bien de l'homme en cela, c'est-à-dire que ce qui détermine en cela ce sont des considérations humaines. || 17° Être employé dans la composition d'une chose, dans sa confection. Je ne sais quelles sont les drogues qui entrent dans ce remède. De mauvaises pierres sont entrées dans la construction de cet édifice. Oui, c'est un fromage préparé où il entre de l'or, du corail et des perles, et quantité d'autres choses précieuses, MOL. *Médecin malgré lui*, III, 2. || 18° Être contenu. Cela n'entrera pas dans votre poche, dans votre sac. Que de choses entrent dans ce livre! || Impersonnellement. Il entre deux mètres d'étoffe dans ce manteau. || Par hypallage. Ce chapeau ne peut entrer, n'entre pas bien dans la tête, c'est-à-dire la tête ne peut entrer, n'entre pas bien dans le chapeau. || 19° *V. a.* Faire entrer (l'Académie n'a pas *entrer* dans le sens actif; mais elle a admis *sortir*, actif, et l'usage admet *entrer*). Il faudra entrer ce piano par la fenêtre. Entrez ce cheval dans l'écurie. Entrez la voiture dans la remise. || Terme de commerce. Inscrire des objets sur le registre des entrées. Entrez ces traites. || Il se dit aussi des marchandises étrangères qu'on apporte dans un pays. Il vaut mieux défendre de les porter [dentelles et bijoux], que de les entrer, J. J. ROUSS. *Pologne*, ch. 11. || Terme de marine. Le flot ou le flux entra tel bâtiment dans la rade, c'est-à-dire le fit entrer.

— REM. 1. Quand on voulait marquer une action, un mouvement, *entrer* se conjuguait avec *avoir*. Ai-je, autre Œdipe, entré dans le lit de ma mère? ROTROU, *Antig.* I, 3. Voilà ce que j'en ai appris par votre oncle qui dit avoir entré dans les chambres, LA FONT. t. VI, p. 370, édit. WALCKENAER. De manière que le soleil n'a pas entré dedans, SÉV. 425. Tous les hommes ont entré dans la vie de la même manière, BOSS. *Politique*, X, VI, 4. Les prédicateurs ont entré en société avec les auteurs et les poëtes, LA BRUY. XV (Des éditions portent *sont entrés;* mais les plus anciennes portent *ont entré*). Cette construction n'est plus guère employée. || 2. Régnier a dit *entrer sur* pour commencer : J'entre sur ma louange, et bouffi d'arrogance.... *Sat.* II.

— HIST. XIe s. [Il] entre en sa veie, si s'est acheminez, *Ch. de Rol.* XXVI. Al cors vous est entrée mortel rage, *ib.* LVII. || XIIe s. Dedans ton cors est entrez li maufez [le diable], *Ronc.* p. 14. As porz d'Espeigne s'en est entré Rolant, *ib.* p. 37. Bien [tu] peuz conquerre France; or est antrez li ans [l'année est venue], *Sax.* V. Nous enterrons [entrerons] en France en bataille rangie, *ib.* XXXII. L'arcevesque respunt: faites les enz entrer, *Th. le mart.* 139. Car grant hunte li faites quant en sa curt [du roi] entrez, Com en feu et en flambe, de vostre cruiz [croix] armez, *ib.* 39. || XIIIe s. Or est yvers entrés [commencé], et nos ne poons [pouvons] mais de ci movoir devant la pasque, VILLEH. XLIX. Entrez en cest sentier, n'en issiez [sortez] pour riens née, *Berte*, XLVI. Tout droit à l'entrer de la porte, *Ren.* 13595. Ne porquant, se li croisiés et le [la] feme veve entrent en plet en cort laie [laïque], sainte Eglise ne s'en doit meller, BEAUM. XI, 9. Il ne loist pas [n'est pas loisible] à franc home entrer en bataille contre bastart, ID. LXIII, 2. || XIVe s. Seigneur, ce dist Bertran, j'ai visé maintenant Comment nous enterrons en ce chastel vaillant, *Guescl.* 881. || XVe s. En esperonnant leurs chevaux, et en abaissant leurs glaives et en escriant leurs cris, entrerent les uns ès autres [les François et les Gascons], FROISS. II, II, 5. Quand ils [les Escots] veulent entrer au royaume d'Angleterre.... ID. I, I, 34. Ils se saluerent [les envoyés chargés de négocier la paix entre les rois de France et d'Angleterre] moult amiablement et festerent grandement; et après ils entrerent en leur traitement, ID. I, I, 144. Là fut accordée une treve à durer un an entierement; et devoit entrer tantost entre ces seigneurs.... et entre ceux qui.... ID. *ib* Envoya povoir à aucuns qui estoient à Amyens pour entrer en une trefve, COMM. III, 3. Le conte de Varvic entra en different avec son maistre, ID. III, 4. Et celuy là et moy entrasmes en paroles d'appointer ces deux osts, sans combattre, ID. VIII, 9. || XVIe s. Lors pourront les humains envahir les regions de la lune, entrer le territoire des signes celestes.... RAB. *Pant.* III, 51. Quelz signes entroyt le soleil, ID. *Garg.* I, 23. Entrer en haine contre.... MONT. I, 18. A mesure que..... j'entre en desdaing de la vie, ID. I, 81. Plusieurs caveaux de grande capacité qui entrent l'un dedans l'autre, AMYOT, *Crassus*, 7. J'entre parfois en pensée qu'il puisse assez bien convenir à un.... MONT. I, 103.

— ÉTYM. Picard, *intrer;* provenç. *intrar*, *entrar;* espagn. *entrar;* ital. *intrare*, *entrare;* du latin *intrare*, de *intro*, *intra*, en dedans, le même que *inter*, entre (voy. ENTRE).

† **ENTRE-RABOTER (S')** (an-tre-ra-bo-té), *v. réfl.* Se polir réciproquement. [En parlant de M. de Montausier, gouverneur très-rigoureux, et du Dauphin opiniâtre et fier] Laissez-les faire, ils s'entre-raboteront l'un l'autre et se poliront, Mme DE SABLÉ, dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Entre*, et *raboter*.

† **ENTRE-RAFRAÎCHIR (S')** (an-tre-ra-frê-chir), *v. réfl.* Se rafraîchir réciproquement.

— HIST. XVIe s. Afin que l'on tire nuit et jour, il faut que les canoniers alternativement s'entre-rafraichissent, CARLOIX, V, 25.

— ÉTYM. *Entre*, et *rafraîchir*.

† **ENTRE-RANG** (an-tre-ran), *s. m.* Espace entre les rangs. || *Au plur.* Des entre-rangs.

— HIST. XVIe s. Avec le soc, cinq ou six lignes sont faites en l'entre-rang des ceps, O. DE SERRES, 174.

— ÉTYM. *Entre*, et *rang*.

† **ENTRE-RECEVOIR (S')** (an-tre-reu-se-voir), *v. réfl.* Se recevoir l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. Ginglyme se fait quand les os s'entrereçoivent, c'est à dire quand en un mesme os il y a une cavité qui reçoit la teste de l'autre os, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. *Entre*, et *recevoir*.

† **ENTRE-RECONNAÎTRE (S')** (an-tre-re-ko-nê-tr'), *v. réfl.* Se reconnaître l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. La brebis sera enfermée avec son agneau dans quelque petite estable separée, pour trois jours, durant lesquels apprendront à s'entre-recognoistre et aimer, O. DE SERRES, 318.

— ÉTYM. *Entre*, et *reconnaître*.

† **ENTRE-REGARDER (S')** (an-tre-re-gar-dé), *v. réfl.* Se regarder l'un l'autre. Les vieillards s'entre-regardèrent en souriant, FÉN. *Tél.* V. || Entre-regarder, *v. a.* Regarder furtivement, jeter de temps en temps un coup d'œil.

— HIST. XVIe s. Les femmes s'entre-regardoient et se cachoient les yeux à doigts entr'ouverts, DESPER. *Contes*, XXXVII.

— ÉTYM. *Entre*, et *regarder*.

† **ENTRE-REGRETTER (S')** (an-tre-re-grè-té), *v. réfl.* Se regretter mutuellement.

— HIST. XVIe s. S'entrerégretter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *regretter*.

† **ENTRE-RENCONTRER (S')** (an-tre-ran-kon-tré), *v. réfl.* Se rencontrer l'un l'autre. Parties de la vapeur qui s'entre-rencontrent, DESC. *Météor.* 5.

— HIST. XIIIe s. Si avint un jour que messire Guillaume des Bares chevauchoit parmi Acre, et li rois Richars aussi, et s'entre-rencontrerent, *Chr. de Rains*, p. 40. || XVIe s. Il mit sa bosse contre celle d'un cardinal, en lui montrant que deux montagnes s'entre-rencontroient bien, contre le commun dire, DESPER. *Contes*, XXXII. Il apprit les plus communs termes dont on use en leur langage, pour parler quand on s'entrerencontre, AMYOT, *Sert.* 2.

— ÉTYM. *Entre*, et *rencontrer*.

ENTRE-RÉPONDRE (S') (an-tre-ré-pon-dr'), *v. réfl.* Se répondre réciproquement l'un à l'autre. Ces deux cœurs se sont entre-répondu. Ils s'entre-répondaient tour à tour, D'ABLANCOURT, *Apophth.* dans RICHELET.

— ÉTYM. *Entre*, et *répondre*.

† **ENTRE-REVOIR (S')** (an-tre-re-voir), *v. réfl.* Se revoir l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entrerevoir, LANOUE, 351.

— ÉTYM. *Entre*, et *revoir*.

† **ENTRE-RUINER (S')** (an-tre-ru-i-né), *v. réfl.* Se ruiner réciproquement.

— HIST. XVIe s. C'est irriter horriblement la majesté divine, que les chrestiens s'entre-ruinent d'une si cruelle façon, CARLOIX, VII, 8.

— ÉTYM. *Entre*, et *ruiner*.

† **ENTRE-SABORDS** (an-tre-sa-bor), *s. m.* Terme

de marine. Bordage placé entre les sabords d'un bâtiment. || *Au plur.* Des entre-sabords.

— ÉTYM. *Entre*, et *sabord*.

† **ENTRE-SAISIR** (S') (an-tre-sè-zir), *v. réfl.* Se saisir l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. S'entresaisir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *saisir*.

† **ENTRE-SALUER** (S') (an-tre-sa-lu-é), *v. réfl.* Se saluer l'un l'autre. Ils s'entre-saluèrent en se baisant, SACI, *Bible*, *Tobie*, IX, 18.

— HIST. XVIe s. M. de Nevers mist pied à terre, et tous semblablement, pour s'entre-saluer et caresser, CARLOIX, V, 24.

— ÉTYM. *Entre*, et *saluer*.

† **ENTR'ESCROQUER** (S') (an-trè-skro-ké), *v. réfl.* S'escroquer l'un l'autre. [Des hypocrites] Gardant toujours l'air froid sur leurs visages jaunes, Et ne s'entr'escroquant que par dévotion, Poussés d'un saint désir de faire des aumônes, Ils tâchaient, disaient-ils, de gagner dans leurs jeux Pour les pauvres, non pas pour eux, SAINT-GLAS, *Contes* (1672), cité dans le *Chasseur bibliographe*, 2e année, n° 8.

— ÉTYM. *Entre*, et *escroquer*.

ENTRE-SECOURIR (S') (an-tre-se-kou-rir), *v. réfl.* Se secourir mutuellement. Ils se sont entre-secourus. Ils s'avançaient quand ils voulaient s'entre-secourir, VAUGEL. *Q. C.* IX, 1, dans RICHELET.

— HIST. XVIe s. Lors les corps de garde françois, s'entre secourans, les meslerent, en tuerent sur la place soixante-six, D'AUB. *Hist.* III, 406.

— ÉTYM. *Entre*, et *secourir*.

† **ENTRE-SÉDUIRE** (S') (an-tre-sé-dui-r'), *v. réfl.* Se séduire l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. Car chascun ores ne respire Que fraude et que meschanceté; Et pour le gain on veut s'entre-seduire, J. LE HOUX, 2.

— ÉTYM. *Entre*, et *séduire*.

† **ENTRE-SEMER** (an-tre-se-mé), *v. a.* Semer entre, disperser entre.

— HIST. XVIe s. Democritus, Parmenides.... ont une forme d'escrire doubteuse en substance, et un desseing enquerant plus tost qu'instruisant, encores qu'ils entresement leur style de cadences dogmatistes, MONT. II, 240. Il forme un bataillon de toutes ses piques, entre-semé de tous ses mousquets et d'autant d'arquebusiers, D'AUB. *Hist.* III, 15.

— ÉTYM. *Entre*, et *semer*.

† **ENTRE-SERRER** (S') (an-tre-sè-ré), *v. réfl.* Se serrer réciproquement.

— HIST. XVIe s. Toujours les belles naiades, S'entre-serrans par les mains, Jointes avec les sylvains, RONSARD, 554.

— ÉTYM. *Entre*, et *serrer*.

† **ENTRE-SERVIR** (S') (an-tre-sèr-vir), *v. réfl.* Se servir l'un l'autre. Elles se sont entre-servies. Comme leurs intérêts étaient égaux, et qu'ils pouvaient s'entre-servir pour se venger, Mlle DE SCUDÉRY, *Cyrus*, 9e part. livre I, p. 383.

ENTRE-SOL (an-tre-sol), *s. m.* Terme d'architecture. Logement pris sur la hauteur d'un étage; appartement entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Loger à l'entre-sol. Celui qui.... vient coucher au Louvre dans un entre-sol, LA BRUY. II. Je fus hier enfermée dans mon entre-sol une heure et demie avec M. de Maulevrier, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 89, dans POUGENS. || Conférences de l'entre-sol, conférences ainsi dites parce qu'elles se tenaient chez l'abbé Alary, logé place Vendôme à un entre-sol, et où l'on s'occupait de questions morales et politiques, au commencement du XVIIIe siècle. || *Au plur.* Des entre-sols.

— REM. 1. Dans les quatre premières éditions de son Dictionnaire, l'Académie écrivait ce mot sans tiret : entresol. || 2. Autrefois ce mot s'écrivait entre-sole et était du féminin : Elle regagna son entre-sole, HAMILT. *Gramm.* 10.

— ÉTYM. *Entre*, et *sol*.

† **ENTRE-SOUFFRIR** (S') (an-tre-sou-frir), *v. réfl.* Se souffrir réciproquement.

— HIST. XVIe s. S'entresouffrir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *souffrir*.

† **ENTRE-SOULEVER** (S') (an-tre-sou-le-vé), *v. réfl.* Se soulever l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. L'homme et la femme, s'estants embrassés toujours de trois pas en trois pas, tant que la danse dure, ne font que tourner, virer, s'entre-soulever et bondir, CARLOIX, VI, 36.

— ÉTYM. *Entre*, et *soulever*.

† **ENTRE-SOURCILS** (an-tre-sour-si), *s. m.* L'espace qui est entre les deux sourcils.

— ÉTYM. *Entre*, et *sourcil*.

† **ENTRE-SOUTENIR** (S') (an-tre-sou-te-nir), *v. réfl.* Se soutenir l'un l'autre. Qu'il faut donner aux bons pour s'entre-soutenir Le temps de se remettre et de se réunir, CORN. *Othon*, V, 2. Un combat dure encor que mille autres surviennent; Et cet enchaînement dont ils s'entre-soutiennent, Fait un cercle de maux qui ne sauraient finir, ID. *Imit.* III, 20. Ces différentes manières d'aller à vous [Dieu], ou plutôt de vous trouver en moi, sont liées et s'entre-soutiennent, FÉN. *Exist.* 274.

— HIST. XVIe s. Et faudroit jetter après eux vingt mille chevaux, par escadrons s'entre-soustenanz, LANOUE, 428.

— ÉTYM. *Entre*, et *soutenir*.

† **ENTRE-SUIVI, IE** (an-tre-sui-vi, vie), *adj.* Qui ne se suit pas également, qui est entrecoupé, semé de variations. L'aise et l'ennui de la vie Ont leur course entre-suivie, MALH. II, 4. Notre sort en [de nos actions] dépend; sa course entre-suivie Ne va, non plus que nous, jamais d'un même pas, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie; De soixante soleils la course entre-suivie Ne t'a pas vu goûter un instant de repos, ID. *Poésies mêlées*, LXIX.

ENTRE-SUIVRE (S') (an-tre-sui-vr'), *v. réfl.* Venir à la suite l'un de l'autre. Les jours et les nuits s'entre-suivent. La mort et l'arrivée s'y pouvaient entre-suivre d'aussi près, CORN. *Ex. du Cid.* Et nous verrons toujours si Dieu le laisse vivre, Un change, un repentir, un pardon s'entre-suivre, ID. *Place roy.* II, 5. Tels que d'une mer agitée On voit les flots s'entre-suivants Se fuir après au gré des vents Et ne tenir jamais une assiette arrêtée, ROTR. *Antig.* III, 1.

— HIST. XIIIe s. Et en ceste maniere de proeve convient il deus loiax tesmoins, li quel s'entresivent sans varier es demandes qui lor sunt fetes, BEAUM. XXXIX, 5. || XVIe s. De la conference on vint au baptesme, et la roine eut pour parrin le vice-roi; et pompes et festins s'entre-suivirent jusques au mariage, D'AUB. *Hist.* III, 198.

— ÉTYM. *Entre*, et *suivre*.

† **ENTRE-SURPRENDRE** (an-tre-sur-pran-dr'). || 1° *V. a.* Surprendre à demi. || 2° S'entre-surprendre, *v. réfl.* Se surprendre mutuellement.

— HIST. XVIe s. Dedans mon sein mon pauvre cœur se pame, Entre-surpris de joye et de tristesse, RONS. 156. C'estoit au point du jour Quand tout ensemble on veille et tout ensemble on dort D'un œil entre-surpris du frere de la mort, ID. 706.

— ÉTYM. *Entre*, et *surprendre*.

ENTRETAILLE (an-tre-ta-ll', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Terme de gravure. Taille légère entre d'autres plus fortes. || Chez les graveurs sur bois, taille plus nourrie dans certains endroits que dans le reste de la longueur. || 2° Terme de danse. Pas qui se faisait en jetant un pied à la place de l'autre, et qui est hors d'usage.

— ÉTYM. Voy. ENTRE-TAILLER.

ENTRE-TAILLÉ, ÉE (an-tre-ta-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Cheval entre-taillé.

ENTRE-TAILLER (S') (an-tre-ta-llé, *ll* mouillées, et non an-tre-ta-yé), *v. réfl.* S'entre-couper. Ce cheval s'entre-taille en marchant.

— HIST. XIVe s. Advise que le cheval ne s'entretaille de la jambe de l'autre lez [côté], *Ménagier*, II, 3. || XVIe s. Et là où le cordeau entretaillera [point d'intersection] la ligne tracée, là sera plantée la crocete ou la chevelue, O. DE SERRES, 164. La grande confusion de paroles, parmi laquelle on s'entretaille [on se coupe], BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 248, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Entre*, et *tailler*.

ENTRETAILLURE (an-tre-ta-llu-r', *ll* mouillées, et non an-tre-ta-yu-r'), *s. f.* Blessure que se fait aux jambes un cheval qui s'entre-taille.

— HIST. XVIe s. La poictrine et devant large, haute et avancée en dehors, laquelle cause grand entre-pas et destourne l'entre-tailleure, O. DE SERRES, 300.

— ÉTYM. *Entre-tailler*.

† **ENTRE-TALONNER** (S') (an-tre-ta-lo-né), *v. réfl.* Se talonner l'un l'autre. Quand les malheurs commencent, ils s'entre-talonnent, LESAGE, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. *Entre*, et *talonner*.

† **ENTRE-TÂTER** (S') (an-tre-tâ-té), *v. réfl.* Se tâter réciproquement.

— HIST. XVe s. Se vont entretaster aux espées un assaut si grand, et font tant en peu d'heure, qu'il n'y eut celluy dont sang n'issist [ne sortît] en plusieurs lieux, *Perceforest*, t. I, f° 21.

— ÉTYM. *Entre*, et *tâter*.

ENTRE-TEMPS (an-tre-tan), *s. m.* Intervalle de temps entre deux actions. Tout est à craindre dans cet entre-temps, SÉV. 200. Le P. Tellier se servit de cet entre-temps pour faire écrire au roi par tous les évêques, ST-SIM. 315, 108. Cet entre-temps [l'entrée du roi dans son cabinet après sa prière] était celui des audiences, quand le roi en accordait, ID. 117, 6. || Il s'emploie aussi adverbialement. Entre-temps il arriva.

— HIST. XVe s. Boire et manger largement du souper de ceux qui, entre-temps, au lit se devisoient, à son grand prejudice, LOUIS XI, *Nouv.* L.

— ÉTYM. *Entre*, et *temps*.

ENTRETÈNEMENT (an-tre-tè-ne-man), *s. m.* Action de pourvoir à l'entretien de quelqu'un ou de quelque chose. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ni à la lune ni au soleil, parce que ce qu'ils tournoient au ciel, ils ne le font pas pour l'amour de vous; ils le font pour le bien et pour l'entretènement de l'univers, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 20. L'entretènement de ses plaisirs ne coûte rien à personne, BALZ. *le Prince*, ch. 17. La respiration n'est pas moins nécessaire à l'entretènement de ce feu, DESC. *l'Homme.* L'entretènement des soldats, PERROT, *Tacite*, 64. Dès lors qu'un endroit [de la levée de la Loire] se dément [détériore], On le rétablit tout à l'heure; La moindre brèche n'y demeure, Sans qu'on y touche incessamment, Et pour cet entretènement, Unique obstacle à tels ravages, Chacun a son département, LA FONT. t. VI, p. 388, édit. WALCKENAER. Salomon donnait à Hiram pour l'entretènement de sa maison vingt mille mesures de froment et vingt mesures d'huile très-pure, SACI, *Bible*, *Rois*, III, V, 11. L'amitié de cet oncle ne va pas toute seule, il y faut de l'entretènement, SÉV. 506. || Il a vieilli. L'on ne dit plus guère que entretien.

— HIST. XVe s. Par quoy il n'y eut point de gouvernement ni entretenement en leurs gens, FENIN, 1415. En Espagne avoit toutes paroles d'amitié et d'entretenement et presens par tout, de tous costez, COMM. VI, 8. || XVIe s. Gens d'apparence, et gens d'entendement, De bonne grace et d'entretenement, De grand beauté, d'honneste accoustrement, *la Marguerite de la marguer.* f° 303, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Entretenir*.

† **ENTRETENEUR** (an-tre-te-neur), *s. m.* || 1° Celui qui entretient. Boute-feu et entreteneur de séditions. || Peu usité en ce sens. || 2° En mauvaise part, celui qui pourvoit aux dépenses d'une maîtresse. Un entreteneur de filles.

— HIST. XVIe s. Pour les meschantes pratiques dont estoit le dit Merveilles auteur et entreteneur, M. DU BELLAY, 264.

— ÉTYM. *Entretenir*.

ENTRETENIR (an-tre-te-nir), j'entretiens, nous entretenons, vous entretenez, ils entretiennent; j'entretenais; j'entretins; j'entretiendrai; j'entretiendrais; entretiens, entretenons; que j'entretienne, que nous entretenions; que j'entretinsse; entretenant; entretenu, *v. a.* || 1° Au sens propre qui est d'ailleurs peu usité, tenir entre, fixer, assujettir les diverses parties d'un tout. Cette pièce de bois entretient toute la charpente. || Terme de métier. Tenir une chose ferme dans la situation où elle est, pendant que l'on travaille aux autres parties de l'ouvrage. || 2° Tenir en bon état. Entretenir un bâtiment, une route. Entretenir une maison en l'absence de ceux qui l'habitent. Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument, ils sont tout feu pour entreprendre, et ne savent rien finir ni entretenir, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Tenir sur pied. Entretenir une armée, des forces considérables. || 3° Maintenir dans le même état, rendre durable. Les vestales entretenaient le feu sacré. Entretenir l'abondance. Les richesses entretiennent l'orgueil. Entretenez d'encens cette sainte fumée, ROTR. *Herc. mour.* III, 1. On ne sut pas longtemps à Rome Cette éloquence entretenir, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. D'une guerre si longue entretenir le reste, RAC. *Andr.* I, 2. Mlle Choin fut chassée de la cour, et se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur [le fils de Louis XIV] avait pour elle, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 210, dans POUGENS. || S'entretenir la main, continuer à tenir la main agile et adroite par l'exercice. Faire des armes pour s'entretenir la main. || Entretenir une correspondance, écrire et répondre par lettres. || Entretenir commerce avec quelqu'un, être en relations suivies avec lui. Quiconque entretiendrait avec nos ennemis Un commerce secret fatal à son pays, VOLT. *Tancr.* I, 1. || Nourrir, repaître. Tout contribue à entretenir son illusion. || Entretenir ses pensées, ses rêveries, méditer, rêver. Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries, Aller entretenir ses douces rêveries, BOIL. *Sat.* VI

|| 4° Il se dit aussi des personnes chez qui l'on nourrit certains sentiments. Propre à entretenir les pécheurs dans leurs désordres, PASC. *Prov.* 9. La plupart de ceux qui nous entourent, nous entretiennent dans des préjugés qui leur sont communs et que souvent ils nous ont donnés, CONDILLAC, *Art de pens.* II, 1. || Entretenir quelqu'un d'espérances, l'entretenir de belles promesses, le tromper en lui donnant des espérances, des promesses qu'on n'a pas intention d'effectuer. Les Tarentins que Pyrrhus entretenait d'espérance, BOSS. *Hist.* I, 8. || Terme de manége. Entretenir un cheval, l'exciter de manière qu'il conserve une vitesse égale dans son allure. || 5° Fournir ce qui est nécessaire à la dépense. Entretenir une nombreuse famille. Entretenir sa maison sur un pied convenable. Entretenir une armée, une garnison. Entretenir un grand train, un nombreux équipage. Ils [les membres du musée, à Alexandrie] avaient une salle où ils mangeaient tous ensemble aux dépens du public qui les entretenait fort bien, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 304, dans POUGENS. || Entretenir des maîtresses. Certain marquis l'entretenait, LA FONT. *Orais.* Les libertins entretiennent ici un nombre infini de filles de joie, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Le reste me sert à entretenir des filles, VOLT. *Cand.* 24. Pour me récompenser de mes soins bienfaisants, Il en entretenait une autre [femme] à mes dépens, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, II, 7. || Absolument. Aujourd'hui on entretient; se serait-on jamais imaginé que le Français deviendrait si humble? on prétend qu'il y a à présent dans Paris près de trois mille filles entretenues, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, t. III, p. 422, dans POUGENS. || Soudoyer. Quelle honte.... Que même parmi nous Solamir entretienne Des sujets corrompus, vendus à ses bienfaits! VOLT. *Tancr.* I, 1. || 6° Parler à quelqu'un, conférer sur un sujet. Hier dans sa belle humeur elle entretint Valère, CORN. *Hor.* I, 1. Vous voyez, elle veut que je vous entretienne, MOL. *Mis.* III, 7. Non, madame, l'époux dont je vous entretiens, RAC. *Brit.* II, 3. Entretenir Titus dans un autre lui-même, ID. *Bérén.* I, 4. Il courut de ses feux entretenir la reine, ID. *Mithr.* II, 3. C'est d'Enghien qui s'offre à mes yeux, Sur Nerwinde et Steinkerke entretenant Achille, CHAUL. *Épître au chev. de Bouillon.* On trouvera assez à se mortifier en entretenant contre son goût les personnes dont on ne peut se défaire, FÉN. t. XVIII, p. 215. || Fig. [Polyeucte à Pauline] Je ne méprise point vos pleurs ni votre foi; Mais, de quoi que pour vous notre amour m'entretienne, Je ne vous connais plus si vous n'êtes chrétienne, CORN. *Poly.* V, 3. || 7° S'entretenir, *v. réfl.* Être tenu, assujetti réciproquement. Ces deux pièces de bois s'entretiennent. || Fig. Donc toutes les choses, étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiatement et immédiatement, s'entretiennent par un lien naturel et insensible, PASC. *Pensées*, I, art. 6. || Être conservé. La sagesse s'entretient par les bons conseils. Cette femme s'entretient toujours fraîche. || 8° Se fournir de choses nécessaires. Il gagne de quoi s'entretenir. Les domestiques s'entretiennent de linge et d'habits. || S'entretenir du jeu, y gagner de quoi vivre. || Fig. S'entretenir de chimères, s'en repaître. || 9° S'entretenir, se maintenir en état pour ne pas perdre la souplesse de ses membres, pour ne pas oublier ce qu'on sait. S'entretenir dans les mathématiques, dans la lecture du grec. || 10° Converser. D'un cœur ardent, en tous lieux, Un amant suit une belle; Mais d'un jaloux odieux La vigilance éternelle Fait qu'il ne peut que des yeux S'entretenir avec elle, MOL. *le Sicil.* 9. Il lui prit aussi envie de voyager et d'aller par le monde s'entretenir avec ceux que l'on appelait philosophes, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Louis n'aimait véritablement à s'entretenir qu'avec elle, M^me DE GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 217, dans POUGENS. || S'entretenir de Dieu, parler de Dieu. || 11° S'entretenir avec Dieu, penser à Dieu, méditer les choses divines. || S'entretenir de ses pensées, avec ses pensées, méditer, réfléchir. Le commencement de l'hiver m'arrêta en un quartier où, ne trouvant aucune conversation qui me divertît, je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle où j'avais le loisir de m'entretenir de mes pensées, DESC. *Méth.* II, 1. Et ne pourrai-je au moins dans de si grands malheurs M'entretenir moi seule avecque mes douleurs? RAC. *Alex.* IV, 1.

— REM. « Je l'ai de votre part longtemps entretenu, CORN. *Cid.* On dit bien : je lui ai parlé de votre part; ou bien : je l'ai entretenu de ce que vous m'avez commandé de lui dire de votre part, mais on ne peut dire : je l'ai entretenu de votre part, *Académie, Sentiment sur le Cid.* » Cette décision de l'Académie est trop rigoureuse et ne peut être adoptée.

— HIST. XIII^e s. Coment porons entrer dedens? Ces piex [pieux] sont si entretenans Que n'i porrons metre les piez, *Ren.* 2700. || XV^e s. Laquelle femme le print en son amour desordonnée, et, pour l'entretenir, envendit et engaija de ses bagues et vaisselle de son dit mary, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1482. Et si est quasi impossible que grans personnages ensemble et de semblable estat se puissent longuement entretenir, si non qu'il y ait chef par dessus tous, COMM. I, 16. Entretenir la paix de l'an precedent, ID. II, 1. Si vous lairai Jeannette, qui vous entretiendra, et je m'en irai en ma chambre là derriere penser à Dieu, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIX. || XVI^e s. Il n'y trouva nulle occasion de s'entretenir, mais il glosa, MONT. I, 57. Je me suis dez tousjours entretenu des imaginations de la mort, ID. I, 77. On l'entretiendra que c'est que logique, physique, ID. I, 174. Je legue à Arethus de nourrir ma mere et l'entretenir en sa vieillesse, ID. I, 216. Ceulx qui entretiennent les bestes, se doibvent dire plustost les servir qu'en estre servis, ID. II, 170. Outre ces maistresses, il entreteint Servilia, ID. III, 158. Qui vouldroit bastir de ces histoires un corps entier et s'entretenant, ID. III, 185. Cependant qu'on s'entretenoit là [que le combat se soutenait], quelques soldats escartez rapporterent que, vers le quartier des lansquenets, on n'y faisoit pas trop bonne mine, LANOUE, 600. Il taschoit cependant à les entretenir en ce soupçon, ID. 624. ....Qu'il vouloit que ses edits fussent entretenus [maintenus], D'AUB. *Hist.* II, 32. .... Des personnes qui s'entretinssent par la main, et qui sautassent, qui virassent, DESPER. *Contes*, XL. Il estoit en partie cause de ce combat, pour avoir luy mesme interpreté en trop maulvaise part ce mot d'entretenir, sur lequel fut fondée la querelle [de Jarnac et la Châtaigneraie], CARLOIX, II, 13. Ceulx qui ont affaire de la lumiere d'une lampe, y mettent de l'huile pour l'entretenir, AMYOT, *Pér.* 36. Alcibiades sçavoit bien s'entretenir de bonne grace, et se comporter comme il falloit avec toutes gens, *Alc. et Cor. comp.* 6. Ilz n'avoient qu'une petite maison en la ville, et une petite possession aux champs dont ilz s'entretenoient, ID. *P. Æm.* 8. Les costes vers la racine sont plus entretenantes, pareillement et plus difficiles à rompre, PARÉ, II, 4.

— ÉTYM. *Entre*, et *tenir*; provenç. *entretenir*; espagn. *entretener*; ital. *intrattenere*.

ENTRETENU, UE (an-tre-te-nu, nue), *part. passé* d'entretenir. || 1° Assujetti. Charpente entretenue par des pièces de bois. || Terme de blason. Se dit des clefs et d'autre chose de même nature, liées ensemble par leurs anneaux. || 2° Tenu en bon état. Des armes bien entretenues. Des jardins d'une vaste étendue et entretenus avec soin et une propreté qui faisait plaisir à l'œil, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 228, dans POUGENS. || Fig. Et ces biens.... Rendraient d'un peu d'espoir mon âme entretenue, RÉGNIER, *Plainte.* || 3° Se dit des personnes que l'on continue à tenir en de mêmes sentiments. Entretenus en leurs espérances. Entretenue en son erreur fatale, RAC. *Bajaz.* I, 4. || Se dit aussi des sentiments que l'on nourrit. Illusion entretenue. Souvenir toujours entretenu. || 4° Fourni des choses nécessaires à la vie. Vingt pauvres entretenus à l'hospice. || Femme entretenue, femme à qui un amant fournit de quoi s'entretenir. Une Italienne qui était entretenue par le prince Eugène, VOLT. *Louis XIV*, 23. On sait qu'Aspasie élevait des filles pour être entretenues, P. L. COUR. *Lett.* II, 354. Il eût paru étrange qu'une demoiselle noble gagnât sa vie ainsi [à faire de la tapisserie]; on n'eût pas voulu y croire; on l'eût dite entretenue; ce mot entre alors dans la langue, MICHELET, *Louvois et St-Cyr*, *Revue des Deux-Mondes*, 1^er juin 1861, p. 575. (C'est une erreur; du moins, dès le XVI^e siècle, on a dit entretenir une femme.) || 5° Dans la marine, le terme *entretenu* s'oppose à l'épithète *auxiliaire* par laquelle on désigne soit des officiers empruntés pour un temps au commerce, soit des employés non commissionnés et révocables à volonté. Il était enseigne de vaisseau auxiliaire et fut entretenu à la suite d'un combat. Il est chirurgien auxiliaire et va passer au concours pour être entretenu, LEGOARANT. || Non-entretenu, qui est simple auxiliaire, qui n'est pas pourvu d'un brevet ou d'une position stable.

ENTRETIEN (an-tre-tiin), *s. m.* || 1° Action d'entretenir, de maintenir, de conserver. Ne se dit guère en ce sens que dans le langage élevé et poétique. Ô vous à ma douleur objet terrible et tendre, Éternel entretien de haine et de pitié, CORN. *Pomp.* V, 1. Tombeau, cher entretien d'une douleur amère, LAMART. *Harm.* III, 7. || 2° Ce qui est nécessaire pour la subsistance et les autres besoins. L'entretien d'une famille entière. Pourvoir à l'entretien d'une garnison. Son entretien sera moins coûteux en province, Lui dis-je, chargez-m'en; l'entretien fut très-mince, COLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* I, 6. || Terme d'économie rurale. Nourriture et soins que l'on donne aux animaux. Ration d'entretien, celle que l'on donne aux bêtes pour les maintenir en leur état. || 3° Particulièrement, dépense pour l'habillement. Il donne tant à son neveu pour son entretien. En grandissant, votre entretien deviendra beaucoup plus cher, M^me DE GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 193, dans POUGENS. || 4° Réparations qu'exigent certaines choses pour être tenues en état. L'entretien du pavé. En état de bon entretien. || Terme de ponts et chaussées. Entretien simple, travail qui a pour objet la simple réparation d'une chaussée pavée. Entretien courant, se dit de tous les travaux ordinaires qui s'exécutent annuellement dans les attributions des ponts et chaussées, du génie et de l'artillerie. || Dépense faite pour les réparations. Ce bâtiment est de grand entretien. || 5° Conversation sur un sujet particulier. Et vous, chers entretiens, qui me sembliez si doux, RÉGNIER, *Plainte.* L'entretien des amants veut un entier secret, CORN. *Cinna*, III, 2. Sabine m'en a fait un secret entretien, ID. *Ment.* V, 6. À peine ai-je voulu lui porter la nouvelle Du moment d'entretien que vous souhaitiez d'elle, Qu'elle m'a répondu tenant son quant à moi.... MOL. *Dépit am.* IV, 2. Madame, mon abord, comme je connais bien, Assez mal à propos trouble votre entretien, ID. *D. Garc.* III, 3. Je trouvai quelques gens d'un très-rare mérite, Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien, Firent tomber sur vous, madame, l'entretien, ID. *Mis.* III, 5. On souffre aux entretiens ces sortes de combats, Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas, ID. *F. sav.* IV, 3. La bagatelle, la science, Les chimères, le rien, tout est bon; je soutiens Qu'il faut de tout aux entretiens, LA FONT. *Fabl.* X, I. Et si j'en crois, seigneur, l'entretien [les bruits] de la cour, RAC. *Bérén.* I, 3. Celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement, LA BRUY. V. Xénophon nous a conservé un entretien de Socrate avec Euthydème sur la Providence, qui est un des plus beaux endroits qui se trouvent dans les écrits des anciens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 379, dans POUGENS. Ils étaient sur la fin du repas, et, par conséquent, en train de disputer; mais, aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils firent succéder un profond silence à leurs bruyants entretiens, LESAGE, *Gil Blas*, XI, 11. Il est certain que les entretiens intéressants et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidèlement les entretiens de Socrate? Je ne le crois pas, répondit-il, je pense même que la plupart de ces entretiens n'ont jamais eu lieu, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. Son entretien est un échange, DELILLE, *Conversation*, III. || L'entretien avec la fantaisie, la conversation avec sa propre imagination. Vous aimez l'entretien de votre fantaisie, CORN. *Gal. du palais*, II, 2. || Il se dit, dans le langage mystique, des muettes communications avec la Divinité. Quelles grâces, Seigneur, ne dois-je pas te rendre, À toi, ma seule gloire et mon unique bien? Mais qui suis-je pour entreprendre D'élever mon esprit jusqu'à ton entretien? CORN. *Imit.* III, 3. || 6° Talent de conversation. Le pauvre esprit de femme et le sec entretien! MOL. *Mis.* II, 5. Comme il joignait à la sagesse La mine d'un héros et le doux entretien, Il fit tant que l'enchanteresse Prit un autre poison peu différent du sien, LA FONT. *Fabl.* XII, 1. Spitridate a l'entretien charmant, CORN. *Agés.* I, 1. || 7° Le sujet de la conversation même. Qu'ils soient [mes trophées] dorénavant ton unique entretien, CORN. *Hor.* IV, 5. Cette vieille amitié faisait votre entretien, ID. *Ment.* II, 3. Vous faites aujourd'hui l'entretien de la ville, TH. CORN. *Feint astrol.* III, 1. Conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage; ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien! BOSS. *Louis de Bourbon.* N'avons-nous d'entretien que celui de ses pleurs? RAC. *Andr.* III, 3. Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, ID. *Iphig.* I, 5. Ce nouveau commerce faisait l'entretien de la ville, HAMILT. *Gramm.* 11. || 8° Titres de certains ouvrages en dialogues. Entretiens spirituels. Les Entretiens d'Érasme.

— HIST. XVI^e s. Si s'estudia il de le contenir et

garder de rien attenter par bonnes paroles et gracieux entretien, AMYOT, *Eum.* 6. Il desista d'aller aux banquetz où l'on le convioit, et laissa tout autre tel entretien d'amis, ID. *Péric.* 42.

— ÉTYM. *Entretenir.*

† **ENTRE-TIRER** (S') (an-tre-ti-ré), *v. réfl.* Se tuer réciproquement.

— HIST. XVIᵉ s. Les esclairs et tonnerres de l'artillerie de chasque costé, qui s'entretiroient incessamment, CARLOIX, V, 8.

— ÉTYM. *Entre*, et *tirer.*

† **ENTRE-TISSER** (an-tre-ti-sé), *v. a.* Tisser entre, unir par le tissu.

— HIST. XIVᵉ s. Iluec [les veines et les artères] s'entretissent ensemble et composent la dure mere, H. DE MONDEVILLE, fº 14, *verso.*

— ÉTYM. *Entre*, et *tisser.*

† **ENTRETISSU, UE** (an-tre-ti-su, sue), *adj.* Qui est mêlé, joint, en forme de tissu, à d'autres choses. Une couronne entretissue de feuillage d'or.

— HIST. XVIᵉ s. .....Et si avoit encor Entretissu les toiles de fin or, DU BELLAY, IV, 13, *verso.*

— ÉTYM. *Entre*, et *tissu.*

ENTRETOILE (an-tre-toi-l'), *s. f.* Ornement de dentelle placé entre deux bandes de toile.

— ÉTYM. *Entre*, et *toile.*

ENTRETOISE (an-tre-toi-z'), *s. f.* Pièce de bois, de fer qui se met entre deux autres pour les fortifier ou les unir. L'entretoise est un assemblage en forme de sautoir. || Morceau de bois qui surmonte les deux pièces d'une voiture appelées moutons de derrière. || Terme d'artillerie. Pièces qui unissent les deux flasques d'un affût.

— ÉTYM. Sans doute *entre* et *toise.*

† **ENTRE-TOUCHER** (S') (an-tre-tou-ché), *v. réfl.* Se toucher mutuellement. En architecture, on nomme colonnes accouplées celles qui, étant deux à deux, s'entre-touchent par leurs bases et leurs chapiteaux. Les parcelles de glace, étant poussées les unes contre les autres par les vents, s'entre-touchent sans s'unir pour cela tout à fait, DESC. *Météor.* 6.

— HIST. XVIᵉ s. Les qualités de tous corps qui s'entretouchent agissent l'une contre l'autre, PARÉ, t. III, p. 718.

— ÉTYM. *Entre*, et *toucher.*

† **ENTRE-TROMPER** (S') (an-tre-trom-pé), *v. réfl.* Se tromper l'un l'autre. On ne fait que s'entre-tromper, PASC. *Pensées*, part. I, art. 5.

— ÉTYM. *Entre*, et *tromper.*

† **ENTRE-TROUVER** (S') (antre-trou-vé), *v. réfl.* Se trouver l'un l'autre.

— HIST. XIIᵉ s. Vostre fiz sui, e vos [vous] ma mere; Bien sai que Des [Dieu], li notre pere, Nos volst [veut] à bone fin mener, Que nos [nous] a fait entretrover, *Grégoire le Grand.*

— ÉTYM. *Entre*, et *trouver.*

† **ENTRE-TUER** (S') (an-tre-tu-é), *v. réfl.* Se tuer l'un l'autre. Donne ordre que sous ton génie Se termine cette manie; Et que, las de perpétuer Une si longue malveillance, Nous employions notre vaillance Ailleurs qu'à nous entre-tuer, MALH. III, 2. Un peuple qui repaissait ses yeux homicides du cruel plaisir de voir des hommes s'entre-tuer de sang-froid, ROLL. *Hist. anc.* (*Œuvres*, t. V, p. 97, dans POUGENS.

— HIST. XIIIᵉ s. Si que jadis s'entretuoient, *la Rose*, 14447. || XIVᵉ s. Li larron se combatent.... Se tout s'entretuoient, ne seroit pas pitié, *Baud. de Seb.* VIII, 1102. || XVIᵉ s. On les voyoit se charger, blecer et entretuer les uns les autres, MONT. I, 64.

— ÉTYM. *Entre*, et *tuer.*

† **ENTR'ÉVEILLER** (S') (an-trè-vè-llé, *ll* mouillées), *v. réfl.* S'éveiller l'un l'autre.

— HIST. XVIᵉ s. S'entreveiller, COTGRAVE. Je le voy, ce me semble, au milieu des soudars, Un somme entre-esveillé prendre dessur la terre, RONS. 836.

— ÉTYM. *Entre*, et *éveiller.*

† **ENTRE-VENDRE** (S') (an-tre-van-dr'), *v. réfl.* Se trahir mutuellement.

— ÉTYM. *Entre*, et *vendre.*

† **ENTRE-VISITER** (S') (an-tre-vi-zi-té), *v. réfl.* Se visiter mutuellement.

— HIST. XVᵉ s. Au soir s'entre-visitant, sur le fromage, Les chastaignes ou le jambon, [ils] Buvoient du bon, BASSEL. XXVI. || XVIᵉ s. Cette louable coustume, observée entre les grands princes, de s'entre-visiter par une amiable congratulation, CARLOIX, VIII, 17. Les peuples s'entrevisitoient en toute cordiale hospitalité, AMYOT, *Numa*, 32.

— ÉTYM. *Entre*, et *visiter.*

† **ENTRE-VOIE** (an-tre-voî), *s. f.* Espace compris entre deux voies d'un chemin de fer. || *Au plur.* Des entre-voies.

— ÉTYM. *Entre*, et *voie.*

ENTREVOIR (an-tre-voir), *v. a.* Se conjugue comme voir. || 1° Ne voir qu'imparfaitement, sans bien distinguer. Entrevoir un objet à travers le brouillard, dans l'obscurité. ....Grâce au ciel, j'entrevoi.... Dieux! quels ruisseaux de sang coulent autour de moi! RAC. *Andr.* V, 5. Ils entrevoyaient déjà la lumière du séjour des héros, FÉN. *Tél.* XIX. || Absolument. L'on ne peut pas tout voir; il faut souvent se contenter d'entrevoir, BONNET, *Consid. corps org.* t. VI, p. 68, dans POUGENS. || Fig. Nous ne faisons qu'entrevoir la vérité. Entrevoir l'intention de quelqu'un, PATRU, *Plaid.* 8, dans RICHELET. Je crois de ce désordre entrevoir l'origine, RAC. *Bérén.* II, 5. J'ai cru dans son désordre entrevoir sa tendresse, ID. *Bajaz.* III, 5. J'entrevois vos mépris et juge à vos discours Combien j'achèterais vos superbes secours, ID. *Iphig.* IV, 6. Dans l'espoir dont j'entrevois les charmes, Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes larmes! VOLT. *Zaïre*, II, 3. Je fus profondément touchée de la compassion qu'il me laissait entrevoir, Mᵐᵉ DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, lett. 58, p. 360, dans POUGENS. || Prévoir. J'entrevois de grands obstacles. || 2° Ne voir qu'un moment. Je n'ai fait que l'entrevoir. Je n'en puis trop juger, je ne l'ai qu'entrevu, COLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 2. || 3° S'entrevoir, *v. réfl.* Avoir une rapide entrevue. Ils s'entrevirent dans telle maison. Leurs captifs dans ce trouble osèrent s'entrevoir, RAC. *Bajaz.* I, 1. || 4° Se rendre mutuellement visite. [Sans le besoin] Rien ne les inviterait [les hommes] à se connaître et à s'entrevoir, FÉN. *Exist.* XI.

— HIST. XIᵉ s. Bien [ils] s'entreveient en mi la plaine terre, *Ch. de Rol.* XXXIX. || XIIᵉ s. Si tost cum s'entrevirent, lues [sans tarder] se sont encontré, E li reis Henri l'a, e il li, salué, *Th. le mart.* 114. || XIIIᵉ s. La joie du pere et du fil fu mout grant, car grant piece avoit qu'il ne s'estoient mie entreveus, VILLEH. LXXXVII. || XVᵉ s. Les compagnons du chastel vinrent voir les Anglois, ainsi que gens d'armes s'entrevoient volontiers et especialement François et Anglois, FROISS. II, II, 64. Mes bons seigneurs, je pense à mon avis, Que s'entrevoir et viziter souvent, C'est ce qui faict toujours les bons amis, BASSELIN, XL. || XVIᵉ s. Pour l'obscurité de la chambre, ne les pouvoit connoistre; parquoi, les entrevoyant bien près l'un de l'autre, se print à crier.... MARG. *Nouv.* LXVI. Ils s'entre-estoient vus aux universités, DESPER. *Contes*, XVIII. .... Sans s'entrevoir; car jamais les roys ne se voyent, au moins que bien rarement, de peur que l'entrevue ne leur face tomber en mespris les uns des aultres, CARL. VII, 20. Faudra avoir diligemment esgard au patient, et l'entrevoir de temps à autre, PARÉ, XXV, 49. Et fut advis à l'un de ceulx qui marchoient devant qu'il entreveoit tout au bas au pied des rochers le camp des Grecs, AMYOT, *Caton*, 27.

— ÉTYM. *Entre*, et *voir*; bourguig. *entervir.*

† **ENTRE-VOULOIR** (S') (an-tre-vou-loir), *v. réfl.* Vouloir quelque chose l'un pour l'autre. Ils s'entre-veulent beaucoup de bien. || S'entre-vouloir suivi d'un verbe actif. Ils s'entre-veulent surpasser, ils veulent se surpasser l'un l'autre.

— HIST. XIVᵉ s. Il convient que les amis viellent [veuillent] bien l'un à l'autre ensemble, et que il sachent que il s'entre-veuillent bonnes choses, ORESME, *Éth.* 232. || XVIᵉ s. Les deux armées, en s'entre-voulant vaincre, ne peurent pas seulement se combattre, LANOUE, 657.

— ÉTYM. *Entre*, et *vouloir.*

ENTREVOUS (an-tre-voû), *s. m.* Terme d'architecture. L'espace qui est entre chaque solive. || Espace garni de plâtre ou maçonnerie faite entre les poteaux d'une cloison. Doubles fonds ou entrevous disposés sur tout le pourtour de chaque étage [d'un théâtre], MORIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 366. || Planche qui n'a que 20 à 25 millimètres d'épaisseur, et qui est propre à faire des panneaux. Les dosses, chênes et entrevous de toutes longueurs, seront comptées trois toises pour deux; et les droits seront perçus comme de la planche, à proportion des longueurs, *Décl.* 22 oct. 1719, *Tarif.*

— ÉTYM. Il semble, malgré la forme irrégulière de ce mot, qu'il est formé de *entre*, et *voussoir* ou *voûte.*

† **ENTREVOÛTER** (an-tre-voû-té), *v. a.* Garnir de plâtre l'intervalle laissé entre les solives.

— ÉTYM. *Entrevous.*

ENTREVU, UE (an-tre-vu, vue), *part. passé* d'entrevoir. Vu à peine. Le jour à peine entrevu par ses yeux mourants. || Vu un moment. Entrevue au bal par un jeune homme. || Prévu. Toutes les difficultés entrevues s'aplanirent.

ENTREVUE (an-tre-vue), *s. f.* Rencontre entre des personnes où l'on cause, où l'on traite d'affaires. L'entrevue aisément se termine en querelle, CORN. *Poly.* III, 1. Polynice, seigneur, demande une entrevue, RAC. *Théb.* III, 5. D'un père et d'un amant soutenir l'entrevue, VOLT. *Irène*, V, 1.

— HIST. XVIᵉ s. A l'entreveue qui se dressa du pape Clement et du roy François à Marseille, MONT. I, 51.

— ÉTYM. *Entrevue.*

† **ENTR'EXCITER** (S') (an-trè-ksi-té), *v. réfl.* S'exciter mutuellement. Par de nouveaux efforts les rameurs s'entr'excitent, BRÉBEUF, *Phars.* III.

— ÉTYM. *Entre*, et *exciter.*

† **ENTR'EXHORTER** (S') (an-trè-gzor-té), *v. réfl.* S'exhorter mutuellement. A l'exemple du chef les soldats s'entr'exhortent, BRÉBEUF, *Phars.* IV.

— ÉTYM. *Entre*, et *exhorter.*

† **ENTR'HIVER** (an-tri-vèr), *s. m.* Terme d'agriculture. Labour fait pendant l'hiver à la suite d'un dégel.

— ÉTYM. *Entre*, et *hiver.*

† **ENTR'HIVERNER** (an-tri-vèr-né), *v. a.* Terme d'agriculture. Donner un labour aux champs dans l'intervalle des gelées.

† **ENTR'HONORER** (S') (an-tro-no-ré), *v. réfl.* S'honorer mutuellement.

— HIST. XIIᵉ s. Les deux dames s'entrenorerent, Et de ce que lor plot [plut] parlerent, WACE, *Vierge Marie*, p. 47.

— ÉTYM. *Entre*, et *honorer.*

† **ENTRIGUET** (an-tri-ghè), *s. m.* Les gens de l'entriguet, gens d'importance. Et que toute notre famille si proprement s'habille Pour être placée au sommet De la salle où l'on met Les gens de l'entriguet, MOL. *Bourg. gent. Ballet.* || Mot vieilli et tombé en désuétude.

— ÉTYM. Mot qui paraît se rapporter, comme diminutif, à *intrigue*, dans le sens d'occupation, affaire.

† **ENTR'IMMOLER** (S') (an-tri-mmo-lé), *v. réfl.* S'immoler réciproquement. Ils s'entr'immolent tous au commun adversaire, CORN. *Tois. d'or*, V, 2.

— ÉTYM. *Entre*, et *immoler.*

† **ENTR'INCOMMODER** (S') (an-trin-ko-mo-dé), *v. réfl.* S'incommoder réciproquement.

— HIST. XVIᵉ s. Meslans ensemble les arbres de noiau et à pepin, sans crainte que leurs differentes qualités les entre-incommodent, O. DE SERRES, 651.

— ÉTYM. *Entre*, et *incommoder*. Au XVIᵉ siècle, il a été employé activement.

† **ENTR'INJURIER** (S') (an-trin-ju-ri-é), *v. réfl.* S'injurier mutuellement.

— ÉTYM. *Entre*, et *injurier.*

† **ENTR'INSTRUIRE** (S') (an-trin-strui-r'), *v. réfl.* S'instruire l'un l'autre. Il faut donc s'entr'aimer, il faut donc s'entr'instruire; Il faut donc s'entre-secourir, CORN. *Imit.* I, 16.

— HIST. XVIᵉ s. S'entr'instruire, LANOUE, 300.

— ÉTYM. *Entre*, et *instruire.*

† **ENTRIPAILLÉ, ÉE** (an-tri-pâ-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Qui a de la tripaille, qui a une grosse bedaine. .... Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre; un roi, morbleu! qui soit entripaillé comme il faut; un roi d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de la belle manière, MOL. *Impromptu*, 1. Phébus, de tous les dieux le plus entripaillé, En pèse pour le moins une demi-douzaine, BOURSAULT, *Phaéton*, V, 4.

— ÉTYM. *En* 1, et *tripaille.*

† **ENTR'OBLIGER** (S') (an-tro-bli-jé), *v. réfl.* S'obliger mutuellement.

— HIST. XVIᵉ s. S'entrobliger, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Entre*, et *obliger.*

† **ENTROCHITE** (an-tro-ki-t'), *s. f.* Voy. ENTROQUE.

† **ENTR'ŒIL** (an-treull, *ll* mouillées), *s. m.* Partie de la face qui se trouve entre les deux yeux. || *Au plur.* Des entr'œil.

— ÉTYM. *Entre*, et *œil.*

† **ENTR'OFFENSER** (S') (an-tro-fan-sé), *v. réfl.* S'offenser mutuellement.

— HIST. XVIᵉ s. Avecques defenses de ne s'entr'offenser, LANOUE, 259.

— ÉTYM. *Entre*, et *offenser.*

† **ENTR'OMBRAGER** (S') (an-tron-bra-jé), *v. réfl.* S'ombrager réciproquement.

— HIST. XVIᵉ s. [Un bocage] Dont les cheveux par le fer non tondus S'entr'ombrageoient l'un sur l'autre espandus, RONS. 642.

— ÉTYM. *Entre*, et *ombrager.*

† **ENTR'OPERCULE** (an-tro-pèr-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Partie osseuse de la tête des poissons, placée derrière le maxillaire inférieur.

— ÉTYM. *Entre*, et *opercule*.

† **ENTROPION** (an-tro-pi-on), *s. m.* Terme de chirurgie. Renversement du bord libre des paupières vers le globe de l'œil.

— ÉTYM. Ἐν, en dedans, et τρέπειν, tourner.

† **ENTROQUE** (an-tro-k'), *s. f.* Petit corps fossile en forme de rouelle, ayant des stries ou sillons divergents du centre à la circonférence.

— ÉTYM. Ἐν, en, et τρόχος, roue.

† **ENTR'OUBLIER** (S') (an-trou-bli-é), *v. réfl.* S'oublier mutuellement.

— HIST. XIII° s. Mais quant li dévoie conter, Tant me plaisoit à regarder Sa biauté, tous m'entroublioie; Qui me deüst les iex [yeux] crever, Ne seüsse un seul mot souner [sonner, dire] De quanques enpensé avoie, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 614. S'en avoie tel guerredon, Que mes maus en entr'oblioie Por lo delit et por la joie, *la Rose*, 1822. La parole David est bien entr'oubliie, Qui dist : rendés vos veus, ne les trepassés mie, RUTEB. 239. || XV° s. Ainsi fut entr'oubliée petit à petit la mort Jacques d'Artevelle, FROISS. I, I, 249.

— ÉTYM. *Entre*, et *oublier*. Dans l'historique, *entr'oublier* a le sens d'oublier à demi, peu à peu.

ENTR'OUÏ, IE (an-trou-i, ie), *part. passé* d'entr'ouïr. Des paroles entr'ouïes et mal rapportées.

ENTR'OUÏR (an-trou-ir), *v. a.* N'entendre qu'à demi. J'entr'ouïs sa voix.

— HIST. XV° s. La dame, qui avoit l'œil et l'oreille toujours à son ami, l'entrouit d'aventure, LOUIS XI, *Nouv.* LXXII. || XVI° s. La bassesse de ses fenestres donnant moyen aux passans d'entr'ouir et d'entre-voir ce qu'on y dit et fait, O. DE SERRES, 23.

— ÉTYM. *Entre*, et *ouïr*.

† **ENTR'OUTRAGER** (S') (an-trou-tra-jé), *v. réfl.* S'outrager l'un l'autre.

— HIST. XVI° s. S'entr'outrager, LANOUE, 256.

— ÉTYM. *Entre*, et *outrager*.

ENTR'OUVERT, ERTE (an-trou-vèr, vèr-t'), *part. passé* d'entr'ouvrir. || 1° Ouvert par disjonction. Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas.... RAC. *Athal.* III, 5. || 2° Ouvert à demi. Ces yeux fermés et éteints, ce visage pâle et défiguré, cette bouche entr'ouverte qui semblait vouloir encore achever des paroles commencées, FÉN. *Tél.* II. Ta gloire est en danger, ta tombe est entr'ouverte, VOLT. *Fanât.* IV, 1. || Terme de vétérinaire. Cheval entr'ouvert, cheval qui a fait quelque effort aux membres antérieurs.

ENTR'OUVERTURE (an-trou-vèr-tu-r'), *s. f.* || 1° État de ce qui est entr'ouvert. Glisser une lettre par l'entr'ouverture d'une porte. || 2° Terme de vétérinaire. Effort qu'un cheval se donne aux membres antérieurs.

— HIST. XVI° s. Quand l'os n'est du tout sorti de sa cavité et est appellé contorsion ou elongation et entr'ouverture, PARÉ, XIV, 2.

— ÉTYM. *Entr'ouvert*.

ENTR'OUVRIR (an-trou-vrir), *v. a.* Se conjugue comme ouvrir. || 1° Ouvrir par disjonction. Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux, RAC. *Athal.* I, 4. La terre.... nous paîra sa culture; Ce bras, nerveux encore, est propre à l'entr'ouvrir, DUCIS, *Lear*, II, 5. || 2° Ouvrir à demi. Entr'ouvrir la porte. Ce prince en soupirant Avec assez de peine entr'ouvre un œil mourant, CORN. *Rodog.* V, 4. Il entr'ouvre ses yeux à la lumière, FÉN. *Tél.* V. || Fig. Ninias en secret privé de la lumière Du trône où j'aspirais m'entr'ouvrait la barrière, VOLT. *Sémir.* II, 4. La douleur lentement m'entr'ouvre le tombeau, LAMART. *Méd.* I, 18. || 3° S'entr'ouvrir, *v. réfl.* Être ouvert par disjonction. La terre s'entr'ouvrit. Le nuage descend, il s'arrête, il s'entr'ouvre, CORN. *Toison d'or*, III, 6. Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous Jette une sainte horreur qui nous rassure tous, RAC. *Iphig.* V, 6. || S'ouvrir à demi. La porte s'entr'ouvrit.

— HIST. XII° s. La dame ki fu en atente, Avoit le postic entr'ouvert, *Lai d'Ignaurès.* || XIII° s. Le grant huis de la chambre Blancheflors entrouvrit, *Berte*, LXXXIX. || XV° s. Ha hay! qui puet avoir osté Du monument et descouvert Le couvercle et entrouvert? *Resurrection de N. S. Mystère.* || XVI° s. Quand les os s'eslochent, s'entr'ouvrent et entre-baaillent, sans toutesfois estre luxés, PARÉ, XIV, 1. Le ciel sembla s'entr'ouvrir, AMYOT, *Fab.* 4.

— ÉTYM. *Entre*, et *ouvrir*.

† **ENTRURE** (an-tru-r'), *s. f.* Terme rural. Profondeur plus ou moins grande à laquelle pénètre le soc de la charrue.

— ÉTYM. *Entrer*.

† **ENTR'USER** (S') (an-tru-zé), *v. réfl.* Néologisme. S'user l'un l'autre.

— ÉTYM. *Entre*, et *user*.

† **ENTURBANNÉ, ÉE** (an-tur-ba-né, née), *adj.* Coiffé d'un turban.

— HIST. XVI° s. Pour cimier une teste de more, de front enturbané d'argent, LA COLOMB. *Théât. d'honn* t. I, p. 100, dans LACURNE.

— ÉTYM. *En* 1, et *turban*.

ENTURE (an-tu-r'), *s. f.* || 1° La fente où l'on met l'ente ou la greffe. || 2° Petites pièces de bois, qui en traversent une grosse, pour former des échelons des deux côtés, comme dans les échelles des carrières. || 3° Opération par laquelle un arquebusier remédie à la rupture d'un bois de fusil. || 4° Nœud fait à un fil cassé par le fabricant de bas au métier Les entures seront au moins de quatre mailles, la couture double, *Lett. pat.* fév. 1672.

— ÉTYM. *Enter*.

† **ENTYPOSE** (an-ti-pô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné à la cavité glénoïde de l'omoplate, à cause de son peu de profondeur.

— ÉTYM. Ἐντύπωσις, empreinte, de ἐν, en, et τύπος (voy. TYPE).

† **ÉNUCLÉATION** (é-nu-klé-a-sion), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Mode particulier d'extirpation, qui consiste à faire sortir ; à travers une incision préalablement faite, une tumeur, à peu près comme un noyau qu'on chasse en pressant un fruit. || 2° Fig. dans le langage didactique, se dit pour solution d'une difficulté.

— ÉTYM. Lat. *enucleare*, ôter le noyau, de *e*, hors, et *nucleus*, noyau (voy. NOYAU).

ÉNUMÉRATEUR (é-nu-mé-ra-teur), *s. m.* Celui qui fait une énumération. Depuis trente années, on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux énumérateurs; on court ceux qui peignent en grand ou en miniature [il s'agit de l'éloquence de la chaire], LA BRUY. XV.

— ÉTYM. *Énumérer*.

ÉNUMÉRATIF, IVE (é-nu-mé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui énumère, qui sert à l'énumération. Le roi, selon l'usage, débute par une invocation énumérative aux grands dieux du pays d'Assour, VIVIEN DE ST-MARTIN, *Fouilles de l'Assyrie*, *Rev. germ.* t. XI, p. 460. || Terme de grammaire. Se dit des adverbes qui servent à énumérer, comme: premièrement, secondement, etc. ou primo, secundo, etc.

— ÉTYM. *Énumérer*.

ÉNUMÉRATION (é-nu-mé-ra-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action d'énumérer. Une longue énumération. Faire l'énumération. || 2° Figure de rhétorique, qui consiste à passer en revue toutes les manières, toutes les circonstances, toutes les parties. || Partie d'un discours qui précède la péroraison, et dans laquelle l'auteur récapitule toutes les preuves comprises dans l'argumentation. L'énumération ou distribution consiste à parcourir en détail divers états, diverses circonstances et diverses parties ; on doit éviter la minutie dans l'énumération, DUMARS. *Mél. gramm. philos.* t. V, p. 286. || 3° Terme de logique. Énumération incomplète, sorte de sophisme qui consiste à ne pas faire une énumération complète, et à conclure comme si elle l'était.

— HIST. XVI° s. Cet usage de propositions diverses et conjoinctes et de la suffisante énumération des parties, MONT. II, 172.

— ÉTYM. Lat. *enumerationem* (voy. ÉNUMÉRER).

ÉNUMÉRÉ, ÉE (é-nu-mé-ré, rée), *part. passé.* Des circonstances exactement énumérées.

ÉNUMÉRER (é-nu-mé-ré). La syllabe *mé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'énumère ; excepté au futur et au conditionnel ; j'énumérerai, j'énumérerais), *v. a.* Compter un à un. On exempte ces terres de toutes les charges qu'exigeaient sur elles les comtes et autres officiers du roi; et comme on énumère en particulier toutes ces charges, et qu'il n'y est point question de tributs, il est visible qu'on n'en levait pas, MONTESQ. *Esp.* XXX, 13. || Terme de rhétorique. Faire une énumération.

— ÉTYM. Lat. *enumerare*, de *e*, et *numerus*, nombre (voy. ce mot).

† **ÉNURÉSIE** (é-nu-ré-zie), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement involontaire d'urine, incontinence des urines.

— ÉTYM. Ἐν, en, et οὔρησις, action d'uriner, de οὖρον, urine.

ENVAHI, IE (an-va-i, ie), *part. passé* d'envahir. || 1° Occupé de force. Les pays envahis par l'ennemi. Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Non, je ne verrai point ma vieillesse réduite À pleurer dans l'exil nos foyers envahis, MASSON, *Helv.* II. || Par extension. Des sommes immenses envahies retournent aux légitimes et premiers possesseurs, DIDEROT, *Essai sur Claude*, I, § 18. || 2° Occupé, en parlant du feu, de l'eau, etc. qui s'avancent. Les terres envahies par l'inondation. || Fig. La république romaine envahie par le luxe.

ENVAHIR (an-va-ir), *v. a.* || 1° Occuper par force. Son armée eut bientôt envahi leur territoire. Il a envahi mon héritage. La Macédoine, son ancien royaume tenu par ses ancêtres depuis tant de siècles, fut envahie de tous côtés comme une succession vacante, BOSS. *Hist.* III, 5. || Absolument. Lorsque César menace d'envahir, le sénat crie à son tour et n'espère plus qu'en Pompée, MONTESQ. *Rom* XI. || Il se dit aussi des animaux. Les sauterelles envahissent des contrées entières. Les rats avaient envahi sa maison. || 2° Il se dit de l'action de s'emparer du commerce et autres choses comparées à un domaine. Les Hollandais de Curaçao envahissent une grande partie du commerce de la colonie française, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 45. || 3° Occuper, gagner, en parlant du feu, de l'eau, des plantes, etc. L'eau envahissait rapidement le bâtiment. Tout un quartier était envahi par le feu. Ces plates-bandes sont envahies par les mauvaises herbes. || Fig. La politique envahit tout, on ne s'occupe que de politique.

— HIST. XI° s. Tout par seit fel qui nes [soit très-félon qui ne les] vait envaïr [attaquer], *Ch. de Rol.* CLI. || XII° s. Et par lor grant barnage ert [sera] Sassoigne envaïe, *Sax.* XI. Car trop sembleroit estre orguel et desverie D'envaïr son seignor, se ainçois nel desfie, *ib.* XXXII. Joaz le mestier Deu cum prestres envaï, Encensa cum evesques in domo domini, *Th. le mart.* 78. || XVI° s. Il fit entreprise avec une grosse armée de invahir le royaume de France, CARLOIX, I, 16.

— ÉTYM. Provenç. *envazir*, *envair*; espagn. *invadir*; ital. *invadere*, du latin *invadere*, de *in*, dans, et *vadere*, aller (voy. JE VAIS). Sauf l'italien, les autres langues romanes ont formé leur verbe comme si le latin était *invadire*.

† **ENVAHISSANT, ANTE** (an-va-i-san, san-t'), *adj.* Qui envahit. Des voisins envahissants. Une ambition envahissante. L'armée envahissante.

ENVAHISSEMENT (an-va-i-se-man), *s m.* Action d'envahir. Il a des projets d'envahissement. L'envahissement de la Russie par Napoléon en 1812. Lui seul, de ses tribus soulageant la Bavière, À l'envahissement eût mis une barrière, LEMERC. *Charlem.* III, 1. || Par extension. Les envahissements de la mer sur les terres. || Fig. Les envahissements du pouvoir.

— HIST. XIII° s. Ceste armeure et ce pourpoint, C'est nostre garentissement Contre tout envaïssement [attaque], J. DE MEUNG, *Tr.* 176. || XIV° s. Les envaïssements des ennemis de nostre roiaume, DU CANGE, *invasibilis.* || XV° s. En tant qu'il procède par manière d'envayssement [attaque] de parolles et par la forme de reprendre, A. CHARTIER, p. 400, dans RAYNOUARD, *Lexiq.*

— ÉTYM. *Envahir* ; provenç. *envaziment*, *envaiment*, *embadiment*.

ENVAHISSEUR (an-va-i-seur), *s. m.* Celui qui envahit. || *Adj.* L'Europe résistait aux deux États envahisseurs, V. HUGO, *le Rhin*, *conclusion*.

— HIST. XVI° s. Si aucun estant envahy [attaqué] tue, mutile ou navre son envahisseur, en son corps deffendant, *Coustum. génér.* t. I, p. 781.

— ÉTYM. *Envahir*; provenç. *envaidor*.

† **ENVALEMENT** (an-va-le-man), *s. m.* Terme de pêche. Action d'ouvrir un verveux.

† **ENVALER** (an-va-lé), *v. a.* Terme de pêche Tenir un verveux ouvert avec l'archelet.

† **ENVASEMENT** (an-va-ze-man), *s. m.* Dépôt de terre ou de vase fait par les eaux sur un terrain qu'elles recouvrent accidentellement ou d'une façon permanente. L'envasement d'un port. L'envasement des lagunes. || État d'une chose envasée.

— ÉTYM. *Envaser*.

† **ENVASER** (an-va-zé), *v. a* Encombrer de vase. enfoncer dans la vase. || S'envaser, *v. réfl.* Être encombré de vase. || S'enfoncer dans la vase.

— HIST. XVI° s. Il eut bien de la peine à retirer des vases le comte Octavio, qui s'estoit envasé, ne regardant pas qui le suivoit, D'AUB. *Hist.* III, 204.

— ÉTYM. *En* 1, et *vase*, *s. f.*

† **ENVEILLOTAGE** (an-vè-llo-ta-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme rural. Action d'enveilloter. On dit aussi enveillotement.

† **ENVEILLOTER** (an-vè-llo-té, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de faucheur. Rassembler le foin coupé et le mettre en petits tas.

— ÉTYM. *En* 1, et *veillote*.

† ENVELOPPANT, ANTE (an-ve-lo-pan, pan-t'), adj. || 1° Qui enveloppe. La partie enveloppante, J. J. ROUSS. 1re lett. sur la bot. || 2° S. f. Terme de géométrie. Enveloppante, ligne qui enveloppe.

ENVELOPPE (an-ve-lo-p'), s. f. || 1° Ce qui enveloppe ou sert à envelopper. L'enveloppe d'un paquet, d'une lettre. Sera payé cinq sols de la simple lettre, six sols pour la lettre avec enveloppe, sept sols pour la double lettre, et quinze sols pour l'once des paquets, *Tarif*, 11 avr. 1676. Nous admirons la sagacité du naturaliste qui a su le premier découvrir le papillon sous l'enveloppe de chenille, BONNET, *Consid. corps org.* t. V, p. 58, dans POUGENS. M. de la Chaise se charge de vous faire parvenir ce paquet que j'ai mis sous enveloppe avec mon cachet, P. L. COUR. *Lett.* I, 144. || Écrire sous l'enveloppe de quelqu'un, enfermer sous son adresse une lettre destinée à un autre. || Se dit de petites feuilles toutes pliées et toutes munies de gomme, pour mettre les lettres qu'on envoie par la poste. Vous n'aurez plus de ces petites enveloppes toutes faites qui vous déplaisent, Mme DE GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. 10, p. 66, dans POUGENS. || Terme de botanique. Enveloppes florales, le périanthe, c'est-à-dire le calice et la corolle. || Terme d'anatomie. Enveloppes du fœtus, le chorion et l'amnios. || 2° Terme de fortification. Ouvrage qui en entoure et en couvre un autre. Première, seconde enveloppe, première, seconde enceinte. || 3° Réunion des carreaux formant le corps d'un poêle; cloison en briques de son pourtour extérieur. || 4° Fig. Ce qui cache, comme fait une enveloppe. Les ordures y sont à visage découvert, elles n'ont pas la moindre enveloppe, MOL. *Critique*, 3. Vous ne verrez la vérité que sous de belles enveloppes, FÉN. *Tél.* XII. On peut être charmé du beau, même au travers de l'enveloppe d'un corps très-laid, FONTEN. *Platon, Marg. d'Éc.* Que la plupart des hommes ont une enveloppe, mais qu'elle tient et serre si peu, qu'il est très-difficile que quelque côté ne vienne à se découvrir, MONTESQ. *Arsac. et Isměn.* || 5° Fig. Enveloppe épaisse, apparence d'un corps épais et de lourdeur que présentent certains hommes. Homme d'esprit et homme sage, qui, sous une épaisse enveloppe, ne laissait pas de réunir une littérature exquise, beaucoup de politesse et d'amabilité, MARMONTEL, *Mém.* VI. || On dit dans un sens analogue, rude enveloppe. C'est comme vous, mon ami, qui, sous la rude enveloppe d'un marin, cachez une véritable délicatesse et un cœur d'or pour vos amis, PICARD, *Cap. Belronde*, I, 7.

— HIST. XVe s. Il lui bailla un escu pour avoir et acheter des chemises et enveloppes, DU CANGE, *involumen*.

— ÉTYM. Voy. ENVELOPPER.

ENVELOPPÉ, ÉE (an-ve-lo-pé, pée), *part. passé* d'envelopper. || 1° Garni de quelque chose qui s'enroule. Ces livres sont enveloppés avec soin. Enveloppé dans son manteau. Enveloppé jusqu'aux yeux. || Chrysalides enveloppées, celles des lépidoptères, parce qu'en effet elles sont enveloppées d'un léger réseau de soie entre des feuilles. || Fig. Et l'exil d'Aristie enveloppé d'ennuis, CORN. *Sertor.* II, 1. .... Sa valeur trompée Des maux que j'ai prévus se voit enveloppée, RAC. *Alex.* III, 2. Le roi d'un noir chagrin paraît enveloppé, ID. *Esth.* II, 1. Cet homme caché dans son désert, enveloppé dans sa vertu et comme anéanti en lui-même, devint un des plus nobles instruments dont Dieu se soit servi dans son Église pour faire éclater sa puissance, FLÉCH. *Panégyr. St François de Paule.* Je vois la fille de Sion enveloppée de sa honte et de son ignominie, MASS. *Villars.* C'est à la sagesse humaine et corrompue à être incertaine et timide; toujours enveloppée sous de fausses apparences, elle doit toujours craindre qu'un coup d'œil plus heureux ne la perce enfin et ne la démasque, ID. *Pet. car. Écueils.* Dans ses sombres fureurs Assur enveloppé, VOLT. *Sémir.* V, 1. Pour moi, qui dans ma carrière publique n'ai jamais craint que d'avoir tort; moi qui, enveloppé de ma conscience et armé de principes, braverais l'univers.... MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 61. || 2° Il se dit de personnes, de troupes qu'un nombre supérieur entoure. Les séditieux enveloppés par les gendarmes. Il lui importait de former le plus grand front qu'il lui serait possible, sans trop affaiblir ses phalanges, pour ne pas être enveloppé, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 206, dans POUGENS. Je veux que, d'ennemis partout enveloppée, Rome rappelle enfin les secours de Pompée, RAC. *Mithr.* III, 1. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Enveloppé par un tourbillon de poussière, par les flammes. || 3° Qui est en butte au même accident qu'un autre, qui est atteint par le même danger. Tous deux enveloppés dans une même accusation. Il croyait qu'il ne pouvait être enveloppé dans sa ruine, FÉN. *Tél.* XIV. Tout Juda, comme vous, plaignant sa destinée [de Joas], Avec ses frères morts le crut enveloppé, RAC. *Athal.* IV, 3. Sans cette précaution, vous pourriez bien vous trouver enveloppé dans sa disgrâce, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 4 août 1714. || 4° Caché comme sous une enveloppe. Ils cultivent un désir enveloppé de la mort d'autrui, LA BRUY. VI. Ce n'était point un mérite enveloppé, qui perçât difficilement au travers d'un extérieur triste et sombre, FONTEN. *Malezieu.* || Avoir l'esprit enveloppé dans la matière, être fort grossier, sans esprit. || Un esprit enveloppé, un homme dont les idées sont confuses et les expressions obscures. || Discours enveloppé, discours dont l'expression est rendue obscure par circonspection. Je vous fais tort de douter de votre intelligence sur ce qui est un peu enveloppé, SÉV. 66. On craint assurément d'être entendu, ou plutôt on ne s'entend pas soi-même, quand on se charge de tant de paroles inutiles, de tant de phrases enveloppées, de tant de passages confusément entassés, BOSS. *Var.* XII, § 5. Il sait parler d'une manière enveloppée, LA BRUY. X. Platon ne nous a exposé ses opinions que d'une manière enveloppée, FÉN. *Platon.* Sa manière de s'expliquer était sublime, et quelquefois fort enveloppée, FONTEN. *Jugem. de Pluton.* Elle n'est qu'un amas d'équivoques ou de blasphèmes enveloppés, MASS. *Av. Circ.* || Raisonnement enveloppé, raisonnement obscur, embarrassé.

— REM. Voltaire a dit : Mon fils enveloppé dans un piége funeste, *Mérope*, IV, 1. C'est une métaphore manquée : il a pris piége pour filet.

† ENVELOPPÉE (an-ve-lo-pée), s. f. || 1° Terme de fortification. Ouvrage qui a pour objet de rétrécir un fossé. || 2° Terme de géométrie. Ligne enveloppée par une autre. La somme des enveloppées, dans une figure convexe, est plus petite que celle des enveloppantes.

† ENVELOPPEMENT (an-ve-lo-pe-man), s. m. || 1° Action d'envelopper. L'enveloppement est nécessaire pour conserver les marchandises. || 2° Par extension, on dit que des germes sont à l'état d'enveloppement lorsqu'ils sont encore dans leurs enveloppes; et fig. que des idées, des principes sont à l'état d'enveloppement, quand ces idées, ces principes n'ont encore reçu aucun développement. || 3° Dans le langage de Leibnitz, état d'un germe qui n'a pas commencé à se développer. Ces idées n'ont rien de commun avec cet enveloppement dont parle Leibnitz; il est manifeste qu'il l'oppose au développement ou à ce qu'il nomme une augmentation dans le tout organique préformé, BONNET, *Palingén. philos.* VII, 4.

— ÉTYM. *Envelopper;* provenç. *envolopament, evolopament;* ital. *inviluppamento.*

ENVELOPPER (an-ve-lo-pé), v. a. || 1° Mettre autour d'une chose quelque objet qui la couvre. Envelopper des étoffes, des habits, des marchandises. S'envelopper la tête d'un linge, le corps d'un manteau. || Il se dit de la chose qui enveloppe. La toile qui enveloppe ces marchandises. || Par extension. Mais, seule, sur la proue invoquant les étoiles, Le vent impétueux qui soufflait dans ses voiles, L'enveloppe; étonnée et loin des matelots, Elle tombe, elle crie, elle est au sein des flots, A. CHÉN. *Élég.* 20. || Fig. Et vous ne deviez pas envelopper d'un crime Ce que votre victoire ajoute à votre estime, CORN. *Nicom.* II, 2. Dans un coin du jardin sous un épais nuage Je l'enveloppe encor d'un sommeil assez doux, ID. *Tois. d'or*, V, 6. Et dans une embrassade on leur a, pour conclure, Fait vite envelopper toute la procédure, MOL. *Mis.* IV, 1. || 2° Environner, entourer. Envelopper l'ennemi. César, de tant d'objets en même temps frappé, Le laisse entre les mains qui l'ont enveloppé, RAC. *Brit.* V, 8. Mais les prêtres bientôt nous ont enveloppés; On nous a fait sortir, ID. *Athal.* II, 2. || 3° Prendre comme dans un filet. Admirables sans doute pour envelopper une dupe, LA BRUY. IX. Je savais bien que vous aviez une manière particulière de raisonner, et d'envelopper si adroitement ceux à qui vous aviez affaire dans des arguments dont ils ne prévoyaient point la conclusion, que vous les ameniez où il vous plaisait, FONTEN. *Dial.* III, *Morts anc. et mod.* || 4° Comprendre dans. Envelopper quelqu'un dans une accusation. Créon bannit Médée, et ses ordres précis Dans son bannissement enveloppaient ses fils, CORN. *Médée*, III, 2. Et [elle] m'envelopperait dans le juste courroux Qu'elle aurait pour le roi, qu'elle prendrait pour vous, ID. *Tois. d'or*, IV, 1. Dans sa ruine même il peut l'envelopper, ID. *Cinna*, I, 1. Voulant perdre Poppée, il enveloppa dans sa ruine Valérius, D'ABLANC. *Tacite, Annales*, dans RICHELET. Je veux dans mon exil n'envelopper que moi, QUIN. *Arm.* II, 1. Pour l'envelopper dans sa perte, BOSS. *Hist.* II, 1. Une condition qui l'enveloppe dans la condamnation générale, MASS. *Car. Samar.* || 5° Obscurcir, voiler. Tout à coup une noire tempête enveloppa le ciel, FÉN. *Tél.* VI. || Par extension. Une nuit obscure enveloppe son esprit. Bientôt, quoi qu'il [un héros] ait fait, la mort d'une ombre noire Enveloppe avec lui son nom et son histoire, BOIL. *Ép.* I. || 6° Cacher, déguiser, dissimuler. On a enveloppé cette vérité de fables ridicules. L'allégorie que pouvaient envelopper ces absurdités est entièrement perdue, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 12. || 7° *V. n.* Terme de chasse. Quand on est en défaut, on enveloppe avec des chiens au-dessus et au-dessous de l'endroit où le défaut a commencé. || 8° S'envelopper, *v. réfl.* Mettre autour de soi quelque chose qui entoure. S'envelopper dans son manteau. Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe, Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope, BOIL. *Art p.* III. A peine la déesse eut achevé ce discours, qu'elle s'éleva dans les airs et s'enveloppa d'un nuage d'or et d'azur, où elle disparut, FÉN. *Tél.* XXIV. || Fig. Un naturel bénin, doux, facile, arrêté, Qui, ne ressentant point en soi de grands obstacles, S'enveloppe et s'endort dans sa tranquillité, CORN. *Imit.* I, 25. S'il faut s'envelopper des ombres du mystère, C'est lorsqu'on craint surtout d'offenser la misère, DUCIS, *Abufar*, I, 6. || S'obscurcir. Une raison qui déjà s'enveloppe, MASS. *Car. Impén.* || Être compris, renfermé. Tout cela s'enveloppe sous le nom de campagne, PASC. dans COUSIN. || S'exprimer avec obscurité, avec ambages. On leur reproche d'avoir provoqué les combats par une politesse insidieuse, de s'être enveloppés dans des discours indignes de la France, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 49.

— HIST. XIe s. Envolupé d'un paile Alexandrin, *Ch. de Rol.* XXX. || XIIe s. Les meins [moins] honestes menbres [du clergé] deit l'un plus honurer Sulunc l'apostle, e plus d'onur envoluper, *Th. le mart.* 88. L'anfant a pris la dame au cors vaillant; Si l'envoslespe an un chier boquerant [une étoffe chère], *Raoul de Cambrai*, 4. || XIIIe s. .... Tu fais prester à usure, Pour avoir l'envoiseüre [la parure] En qui l'on envelope orgueil, *les Vers du Monde.* || XVIe s. La foy, cependant que nous sommes pelerins au monde, est tousjours enveloppée de beaucoup de nuées d'erreurs: nous ne comprenons pas tout ce qui seroit à souhaiter, CALV. *Inst.* 419. Si quelcun confond ce vocable d'election en ces passages, il s'enveloppera povrement; s'il le sait distinguer, il n'y a rien plus facile, ID. *ib.* 780. Enveloppez en leur suaire, MONT. I, 61. Ce reproche semble envelopper [impliquer] la couardise, ID. III, 78. Pyrrhus estoit de telle nature, qu'il amassoit et envelopoit continuellement esperances sur esperances, AMYOT, *Pyrrhus*, 69. Pour engarder que les ennemis ne les peussent envelopper par derriere, ID. *Sylla*, 39.

— ÉTYM. Bourguig. *angliopai;* provenç. *envolopar, envolopar, envolupar;* ital. *inviluppare;* de *in*, et d'un radical qui se trouve dans l'ancien français *voleper*, anc. espagn. *volopar*, ital. *viluppo* (voy. DÉVELOPPER).

† ENVELOPPEUR (an-ve-lo-peur), s. m. Celui qui enveloppe. || Fig. Celui qui sait voiler, gazer un sujet peu décent.

ENVENIMÉ, ÉE (an-ve-ni-mé, mée), *part. passé* d'envenimer. || 1° Infecté de poison. Une flèche envenimée. || Par extension. Ce vent de nos déserts, terrible, envenimé, Moins brûlant que l'amour dans mes sens allumé, DUCIS, *Abufar*, II, 2. || Fig. .... Si j'eusse avec moi porté dans ta maison, D'un astre envenimé l'invincible poison, CORN. *Pomp.* III, 4. D'un œil envenimé Marcelle vous regarde, ID. *Théod.* II, 1. Ils ne connaissent pas quel trait envenimé Est caché dans ce cœur trop noble et trop charmé, VOLT. *Tancr.* IV, 2. || 2° Qui a empiré comme par un venin. Une plaie envenimée. || Fig. Ce mal envenimé résiste à la raison, TRISTAN, *Mariane*, I, 3. || 3° Qui est plein de venin, de malveillance. Cet écrit si envenimé qu'il a fait contre l'Évangile, BOSS. *Nol.* I. Les confessions de foi, quelque envenimées qu'elles fussent contre le pape, ID. *Var.* 12. || 4° Qui a été irrité comme par un venin. Amour, tu perdis Troie! et c'est de toi que vint Cette querelle envenimée, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée? RAC. *Esth.* III, 4.

† ENVENIMEMENT (an-ve-ni-me-man), s. m. Action d'envenimer; résultat de cette action.

— HIST. XIIIe s. Icil serpent se reponent [cachent] por ceus qui les quierent aus envenimemenz faire, *Psautier*, fo 68. || XVe s. Comment Lancelot prit l'envenimement en la fontaine, dont a pou qu'il n'en mourut, *Lancelot du lac*, t. II, fo 74, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Envenimer*.

ENVENIMER (an-ve-ni-mé), *v. a.* || 1o Infecter de venin. Certains sauvages enveniment leurs flèches. || Peu usité en ce sens propre. On dit plutôt empoisonner. || 2o Donner un caractère malin à une plaie. Il a envenimé sa plaie en la grattant. || Par extension. Cette herbe m'a envenimé la bouche. || 3o Fig. Donner un caractère odieux. Envenimer un fait, un récit. Ils venaient d'envenimer la sainteté de ses paroles, MASS. *Carême, Médisance*. Ne vous est-il jamais arrivé qu'on ait envenimé vos discours les plus innocents? ID. *Carême, Pardon*. C'est là-dessus que Zozime fonde le récit si propre à envenimer les motifs de la conversion de Constantin, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 13. || 4o Inspirer des sentiments d'aigreur, de haine, comparés à un venin. Envenimer l'esprit de quelqu'un. Il l'a envenimé contre moi. Point de colère qui l'emporte [le chrétien], point de ressentiment qui l'envenime, point de plaisir qui le tente, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 365. || En un sens analogue, rendre plus cuisant, plus vif, en parlant de sentiments, de querelles, etc. Envenimer une querelle. .... N'envenime point le cuisant souvenir, Que le commandement devrait m'appartenir, CORN. *Sertor.* I, 1. Des deux princes d'ailleurs la haine est trop puissante.... Moi-même je saurai si bien l'envenimer, RAC. *Théb.* II, 6. || 5o S'envenimer, *v. réfl.* Devenir envenimé. La plaie qui s'envenimait dans leur cœur, FÉN. *Tél.* VII. || Être tourné par la malveillance en un mauvais sens. Et puis le monde est plein d'échos; tout se répète, tout s'envenime, IMBERT, *Jaloux sans amour*, II, 7.

— HIST. XIIe s. Et peires [père] fu de la menzonge, quant il l'envelimeie semence de sa falseteit gittoit en l'omme, ST BERN. p. 523. || XIIIe s. Car cis qui sor soi la portoit [la pierre], Nesuns [aucuns] venins ne redotoit; Nus nel pooit envenimer, *la Rose*, 1079. Laquele nate sur quoy il sot [sut] que le soudanc s'asseoit tous les jours, il l'envenima, JOINV. 213. || XIVe s. Bestes qui sont envenimées, si comme chien enragié, H. DE MONDEVILLE, fo 80 bis, *verso*. Le pechié envenime et art le cuer de l'envieux, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Cil Vautre.... mauvais garçon et envenimé estoit, FROISS. II, II, 107. Ne s'en put mie garder jadis Hercules le fort, quant il vestit la chemise envenimée dont il ne se donnoit de garde, *Boucic.* I, 23. || XVIe Car quant l'honneur de nous envenimez [souillez], Vous offensez Dieu, la loy et nature, J. MAROT, V, 285. Son cœur est tant envenimé de peché, qu'il ne peut produire que toute perversité, CALV. *Inst.* 248. Aucunes fleches sont envenimées, les autres non, PARÉ, IX, 18. Et ce qu'il parloit peu, et qu'il s'en alloit triste, morne et pensif, monstroit plustost un courage envenimé au dedans, que non pas humilié par son bannissement, AMYOT, *Marius*, 76. Je n'ose envenimer ma langue à la satyre, RONS. 668.

— ÉTYM. Berry et norm. *envelimer*; bourguig. *envairimé*; picard, *invrimé*; provenç. *enverinar*, *everinar*, *esverenar*; ital. *invenelire*, courroucer; du lat. *in*, en, et *venenum* (voy. VENIN).

† **ENVENIMEUR** (an-ve-ni-meur), *s. m.* Celui qui envenime. Les envenimeurs de vos pensées et de toutes vos paroles.

— HIST. XVIe s. Envenimeur [empoisonneur], *Anc. cout. d'Orl.* à la suite de BEAUMANOIR, p. 470, dans LACURNE.

ENVERGÉ, ÉE (an-vèr-jé, jée), *part. passé*.

ENVERGER (an-vèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: j'envergeais, nous envergeons), *v. a.* Garnir de petites branches d'osier. || Croiser les fils d'une partie ourdie. || Garnir les soufflets de baguettes de bois sur lesquelles on tend le cuir. || Terme de papeterie. Balancer la forme, afin que la matière s'étende dans le sens des brins de la vergeure, ou s'introduise dans leurs intervalles.

— ÉTYM. *En* 1, et *verge*.

† **ENVERGEUR** (an-vèr-jeur), *s. m.* Nom d'anciens préposés au mesurage par verge. Ordonne que lesdits mesureurs.... gardes de nuit, forts envergeurs, pareurs de cordes.... seront tenus.... de représenter leurs lettres de provision, *Arrêt du conseil*, 21 mars 1674.

† **ENVERGEURE** (an-vèr-ju-r'), *s. m.* Terme de tisserand. Action d'enverger.

ENVERGUÉ, ÉE (an-vèr-ghé, ghée), *part. passé*. Voiles envergueés.

ENVERGUER (an-vèr-ghé), *v. a.* Terme de marine. Attacher les voiles aux vergues.

— ÉTYM. *En* 1, et *vergue*.

ENVERGURE (an-vèr-gu-r'), *s. f.* || 1o Terme de marine. L'arrangement des voiles dans leur largeur sur les mâts. || Longueur d'une vergue; et, par extension, largeur d'un bâtiment. Ce vaisseau a beaucoup d'envergure. || Envergure d'une voile, sa largeur dans le haut. || 2o Par analogie, étendue des ailes d'un oiseau, du bout de l'une à l'extrémité de l'autre. Tu donnes.... À l'aigle l'envergure et l'ombre de ses ailes, LAMART. *Joc.* III, 111. Les ailes du condor ont jusqu'à deux mètres et demi d'envergure, BOUILLET, *Dict. des sc. Condor*.

— ÉTYM. *Enverguer*; génev. *enverjure*.

†**ENVERRER** (an-vè-ré), *v. a.* Mettre dans un vase neuf une petite quantité de verre en fusion, pour enlever la crasse ou la poussière du vase.

— ÉTYM. *En* 1, et *verre*.

1. **ENVERS** (an-vêr; l'*s* ne se lie pas : envers eux se prononce an-vêr eux ; cependant quelques-uns lient : an-vêr-z eux), *prép.* || 1o À l'égard de, pour. Compatissant envers les pauvres. Ingrat envers ses bienfaiteurs. Il est bon d'être charitable ; Mais envers qui? c'est là le point, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. L'humanité envers les peuples est le premier devoir des grands, MASS. *Pet. carême, Hum. des grands*. || 2o Auprès de. Je perdrai mon crédit envers sa majesté, CORN. *Polyeucte*, V, 6. Je vois qu'envers mon frère on tâche à me noircir, MOL. *Tart.* III, 7. || Cet emploi d'envers vieillit. || 3o Envers et contre tous, *loc. adv.* qui terminait les formules des anciens serments de foi et hommage, et qui signifiait contre tout le monde. || Par extension. Je serai défendu par elle [la cabale] envers et contre tous, MOL. *Fest.* V, 2. Dispose de ma griffe et sois en assurance; Envers et contre tous je te protégerai, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. Envers et contre tous, je protége Dorante, PIRON, *Métrom.* IV, 1.

— HIST. XIe s. E qui dreit jugement refuserad seit forfait envers celi ki dreit ço est à aveir, *Lois de Guill.* 41. Envers le rei s'est Guenes aprismet [approché], *Ch. de Rol.* XXXV. || XIIe s. Envers Espaigne [il] a son cheval torné, *Ronc.* p. 69. Droites lor lances [ils] portent envers le ciel, *ib.* p. 133. Car je ne sui si forz ne si hardiz, Qu'envers amor [je] me peüsse contendre [avoir querelle], *Couci*, V. Pleüst à Dieu qu'amor feïst ainsi Envers tous ceus qui en lui ont fiance! QUESNES, *Romancero*, p. 98. Puis lui dites coment Guiteclins de Sassogne envers nous entreprent, *Sax.* XXI. Felenie n'ad en mei, ne crime envers tei, *Rois*, p. 95. || XIIIe s. [Je] Vous defens qu'envers moi n'aiez pensée amere, *Berte*, CXIII. || XVe s. Trop estoit noble femme envers lui et plus jeune assez, *Lancelot du lac*, t. I, fo 71, dans LACURNE. Et avient souvent, por ce qu'il est très jeune envers elle, elle devient jalouse, *Les 15 joies de mariage*, p. 118. Lasse! or [je] me voy aujourd'hui si perio Que nul ne fait envers moy son devoir, E. DESCH. *Complainte de la France*. || XVIe s. Tenant conclusions en tout sçavoir, publicquement envers et contre tous, RAB. *Pant.* II, 8. Il est soupçonneux à l'endroict de celuy qui l'ayme, et simple envers celuy qui le trompe, LA BOÉTIE, 51. La rigueur dont il usa envers ces miserables luy donnant esperance d'estre assez bien envers ses ennemis, D'AUB. *Hist.* I, 95.

— ÉTYM. *En* 1, et *vers*, prépos. (voy. ce mot); wallon, *ivier'*, *èvier'*; picard, *à mn'envers*, à mon égard; provenç. *enves*; ital. *inverso*. Le sens propre est du côté de, en allant vers.

2. **ENVERS** (an-vêr; l'*s* ne se lie pas), *s. m.* || 1o Le côté opposé à l'endroit, le côté qui ne doit pas être exposé à la vue. L'envers de cette étoffe est presque aussi beau que l'endroit. On a dit de la traduction qu'elle était comme l'envers de la tapisserie, cela suppose une industrie bien grossière et bien maladroite, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. X, p. 261, dans POUGENS. || Étoffe à deux envers, étoffe qui n'a ni envers ni endroit. Serges de Beauvais à poil et à deux envers, *Règl. sur les manuf.* août 1669, art. 2. || On dit plus souvent aujourd'hui qu'une étoffe n'a pas d'envers. || Fig. Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent, comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguïté de leurs réponses les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne jamais se compromettre, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. V, p. 148. || Gens à deux envers, gens doubles et trompeurs. Ses membres, jongleurs adroits et gens à deux envers, mènent le peuple par l'hypocrisie et les grands par l'irréligion, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Deluc*, *Corresp.* t. VI, p. 41, dans POUGENS. || 2o L'envers d'une feuille d'arbre, le côté qui regarde le sol. || Faire voir la feuille à l'envers, voy. FEUILLE. || 3o Fig. Le contraire. Vous serez toujours.... Un envers du bon sens, un jugement à gauche, MOL. *l'Ét.* II, 14. Voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons, SÉV. 505 || 4o A l'envers, *loc. adv.* qui se dit lorsque l'envers se met ou se prend par erreur pour l'endroit. Mettre son manteau, sa chemise à l'envers. Le docteur, l'ayant regardé depuis la tête jusqu'aux pieds, lui dit pour toute raison : Prenez garde, monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers; et cela était vrai, en effet, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 338, dans POUGENS. Ce qui était dessus, le fripier le met à l'envers, MONTESQ. *Lett. pers.* 138. || Relais à l'envers, voy. RELAIS. || 5o Fig. Dans un état de désordre et de ruine. Ses affaires sont à l'envers. En vain contre le roi vous opposez vos armes; Sa majesté brillante avec de si doux charmes Peut mettre en un moment vos desseins à l'envers, CORN. *Inscript. sous des estampes*, II, *La déroute du pont de Cé*. Pour te peindre ce grand revers Qui trompa notre espoir frivole Et mit nos projets à l'envers, CHAUL. *Ép. à Dangeau*. || Avoir la tête, la raison à l'envers, être tout à fait étranger au bon sens, à la raison. Il faudrait que l'esprit supérieur qui nous tromperait nous eût donné une raison à l'envers, FÉN. *Exist.* 229. Déjà les cœurs s'envolent à Nevers; Voilà d'abord vingt têtes à l'envers, GRESSET, *Vert-Vert*, II.

— HIST. XIe s. L'un gist sur l'autre et envers et adenz [sur le dos et sur les dents], *Ch. de Rol.* || XIIIe s. .... Que nus ne puisse fere cote ne gambaison de tele [toile] dont l'envers et l'endroit ne soit de tele noeve, et dedenz de coton et de plois de toiles, *Liv. des mét.* 370. Si ont chanté salmes et vers Moult hautement à deus envers, Les antiennes moult noblement, *Ren.* 21346. || XIVe s. Son jacque [jaquette] qui estoit de clochettes garnis, [il lui] Fist tantost despoillier, et puis fu revestis À l'envers, à la fin qu'il ne fust pas choisis [reconnu], *Guescl.* 19360. || XVe s. Et en disant ceste parole, il cheut à l'envers [Charles VIII], COMM. VIII, 16. || XVIe s. Bref on y fait tant de comptes divers, Que verité souvent est à l'envers, J. MAROT, V, 143. Voicy celluy qui par ses heurtz divers, A mis l'orgueil de Venise à l'envers, ID. V, 170. J'ay quelque opinion de l'envers de cette sentence, MONT. IV, 4. Des tableaux où il estoit flatté à l'envers, D'AUB. *Hist.* II, 196. Andromachus luy tendant l'endroit de la main, et puis tout à coup luy monstrant l'envers, luy dit : AMYOT, *Timol.* 15.

— ÉTYM. Lat. *inversus*, retourné, de *in*, et *versus*, tourné (voy. VERSION).

† **ENVERSER** (an-vèr-sé), *v. a.* Façonner une étoffe en l'étirant.

† **ENVERSIR** (an-vèr-sir), *v. a.* Carder une étoffe avec des chardons.

1. **ENVI (À L')** (an-vi), *loc. adv.* || 1o À qui mieux mieux, en rivalité. Ils servent à l'envi la passion d'un homme, CORN. *Cinna*, III, 1. Un noyau vint frapper Harpagème au visage, Il leur dit de n'y plus retourner davantage; Eux sans daigner l'ouïr, et jetant à l'envi, Cet agaçant noyau de plusieurs fut suivi, LA FONT. *le Florentin*, sc. 8. Esther a triomphé des filles des Persans; La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée, RAC. *Esth.* III, 9. Tout vous livre à l'envi le rebelle Hippolyte, ID. *Phèdre*, II, 2. Ils se haïssent, mais ils aiment l'État; ce sont des amants jaloux qui servent à l'envi la même maîtresse, VOLT. *Princ. de Babylone*, 8. De là sur l'Hélicon deux partis opposés Règnent, et l'un par l'autre à l'envi déprisés.... GILBERT, *Le 18e s.* || Il se dit aussi des choses qui semblent rivaliser. Et qu'ensuite à l'envi mille autres hyménées.... CORN. *Sert.* I, 2. Et tandis qu'à l'envi leur amour se déploie.... RAC. *Iphig.* II, 1. || Il se dit même d'une seule personne qui rivalise comme avec elle-même. La flotte qu'à l'envi favorisait Neptune, CORN. *Pomp.* III, 1. || 2o *Loc. prépos.* À l'envi de, en rivalisant avec. Toutefois mon cœur À l'envi de Chimène adore ce vainqueur, CORN. *Cid*, V, 4. Et ses yeux qui brillaient sous son front assuré Éclataient à l'envi de son armet doré, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3.

— HIST. XIIe s. A. Marsile en alai ad enviz ou de gré, *Ronc.* p. 199. Ignaures si très biel s'acointe A chascune, quant il i vient, Que de l'autre ne li souvient, Ne nul semblant k'il l'ait envie, *Lai d'Ignaurès*. || XIIIe s. Mais mout envis leur donne [le congé] l'emperere et otroie, AUDEFROI LE BAST. *Romanc.* p. 26. Une grant pece [il] fu od lui, Moult à envis s'en departi, *Lai del desiré*. Calendres i ot amassées En ung autre lieu, qui lassées De chanter furent à envis, *la Rose*, 657. Car tor [une tour] de toutes pars

assise [assiégée], Envis eschape d'estre prise, *ib.* 8634. || XIV° s. Ce doit il faire enviz et à poine, ORESME, *Eth.* 123. Il lui dit : rendez-vous, ou vous serez occis! Lors se rendi Thomas volentiers ou envis, *Guescl.* 18483. || XV° s. Trop envis s'y consentit le roy de France, mais toutefois l'accorda il, FROISS. I, I, 54. || XVI° s. Et si je suis entre les hommes vifs, C'est malgré moy, certes, et bien envis, ST-GELAIS, 90. Qui estoit la seule cause que Sa Majesté moult envie descendoit à ce party : mais que force luy estoit de ce faire, M. DU BELLAY, 266. Ceux qui courent à l'envy doibvent.... MONT. I, 20. La saveur se treuve excellente, à l'envi des nostres, en divers fruicts de de ces contrées là, ID. I, 244. Il y a des pertes triumphantes à l'envy des victoires, ID. I, 243. Il s'obstina à se mocquer et à rire, à l'envy des maulx qu'on luy faisoit, ID. I, 307. J'engageois mes hardes.... avecques bien moins de contraincte, et moins envy que lors je ne faisois bresche à cette bourse, ID. I, 316. Il fault retarder l'inclination vers le mal, suyvre envy cette pente, ID. IV, 134. Les philosophes mesmes se desfont plus tard et plus envy de cette humeur [l'amour de la gloire] que de nulle autre, ID. I, 320. Quand ilz font à l'envy les uns les autres à qui chantera le mieulx, AMYOT, *Péric.* 1. Or je t'aimeray donc, bien qu'envis de mon cœur, Si c'est quelque amitié que d'aimer par contrainte, RONS. 179.

— ÉTYM. Bourguig. *anvi*, involontairement; wallon, *evis'*, malgré soi; namur. *evis* (*s* muette); provenç. *a envis*, malgré soi : du latin *invitus*, qui paraît composé de *in*, privatif, et *vitus*, formation contracte de *vicitus*, rattaché au sanscrit *vaç*, vouloir. L'historique montre la série des sens : *à l'envi*, malgré la volonté de, puis en rivalité de, ce qui est une sorte de lutte contre la volonté de quelqu'un. La dérivation par *invicem* est impossible, tant à cause de l'accent qui est sur *in*, qu'à cause du sens primitif d'*envi*.

† 2. **ENVI** (an-vi), *s. m.* Terme de jeu. Argent qu'on met au jeu pour enchérir sur son compagnon. On fait des envis au brelan, au hoc.

— HIST. XVI° s. Le roy, le pape et le prince germain Jouent un jeu de prime assez jolie; D'arme est leur vade, et l'envy l'Italie; Et le roy tient le grand point en sa main, ST-GELAIS, 66. Cet usage pertoit avec soy une accoustumance à la simplicité et un envy entre elles à qui auroit le corps plus robuste et mieux dispos, AMYOT, *Lyc.* 26.

— ÉTYM. *Envi* 1, dans le sens de rivalité; un *envi*, dit Génin, *Récréat.* t. I, p. 400, étant une chose que l'on fait *à l'envi* pour tenir tête et enchérir. L'exemple d'Amyot à l'historique prouve que Génin a raison.

† **ENVIABLE** (an-vi-a-bl'), *adj.* Digne d'envie; que l'on peut envier; à qui l'on peut porter envie. Bien enviable. Personne enviable.

— HIST. XV° s. Envieuse non enviable, EUST. DESC. *Poésies mss.* dans LACURNE.

— ÉTYM. *Envier.*

† **ENVIDAGE** (an-vi-da-j'), *s. m.* Action d'envider le fil.

† **ENVIDER** (an-vi-dé), *v. a.* Tourner le fil autour du fuseau.

— ÉTYM. Voy. DÉVIDER.

ENVIE (an-vie), *s. f.* || 1° Chagrin et haine qu'on ressent du bonheur, des succès, des avantages d'autrui. L'envie, le mépris, le discord inconstant, RÉGNIER, *Sat.* VI. La vertu n'est vertu, l'envie la déguise, ID. *ib.* V. L'envie avec sa trahison, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 1. La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient; au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres, LA ROCHEFOUCAULD, *Max.* 28. Il y a encore plus de gens sans intérêt que sans envie, ID. *ib.* 486. Est-il rien que l'envie ou n'attaque ou n'infecte? ROTR. *Bélis.* V, 6. L'envie leur ouvrait les yeux, c'est un démon qui ne laisse rien échapper, et qui tire conséquence de toutes choses aussi bien que la jalousie, LA FONT. *Psyché*, I, p. 73. Toute jalousie n'est point exempte de quelque sorte d'envie, et souvent même ces deux passions se confondent; l'envie au contraire est quelquefois séparée de la jalousie; l'envie et la haine s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet; et elles ne sont reconnaissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition, LA BRUY. XI. L'homme qui dit qu'il n'est pas heureux pourrait du moins le devenir par le bonheur de ses proches; l'envie lui ôte cette dernière ressource, ID. *ib.* Écoute, je connais l'envie et l'imposture, Et quel cœur généreux échappe à leur injure? VOLT. *Tancr.* III, 3, ... nos tyrans sont nos vices; Le plus cruel de tous dans ses sombres caprices, Le plus lâche à la fois et le plus acharné, Qui plonge au fond du cœur un trait empoisonné, Ce bourreau de l'esprit, quel est-il? c'est l'envie, ID. *Disc. sur l'envie.* On pourrait, ce me semble, représenter l'envie, égorgeant d'une main un génie vivant, et de l'autre offrant de l'encens à un génie qui n'est plus, D'ALEMB. *Dial. Christ. et Descart.* || Poétiquement. Ô ciel, pourquoi faut-il que ta secrète envie Ferme à de tels héros le chemin de l'Asie? RAC. *Iph.* I, 2. || Fig. Le serpent, les serpents de l'envie, se dit quelquefois de l'envie et de ses œuvres malignes et perfides. Cette expression vient de la manière dont les poëtes, les peintres et les sculpteurs ont représenté l'Envie. Là gît la sombre Envie à l'œil timide et louche, Versant sur les lauriers les poisons de sa bouche, VOLT. *Henr.* chant IV. || 2° Désir de jouir d'un avantage pareil à celui d'autrui. Que tu tombes au point de me porter envie, CORN. *Hor.* IV, 5. Qu'aux honneurs de ta mort je dois porter envie! ID. *Héracl.* IV, 4. Je porte peu d'envie à sa bonne fortune, ID. *Œdipe*, I, 3. J'ai pitié de moi-même et jette un œil d'envie Sur ceux dont notre guerre a consumé la vie, ID. *Horace*, II, 3. Et ce pays si beau.... Avec un œil d'envie est toujours regardé, ID. *Cid*, II, 7. Jamais de tant de soins mon esprit agité Ne porta tant d'envie à sa félicité, RAC. *Iphig.* IV, 1. Elle ne veut pas qu'on regarde d'un œil d'envie la prospérité de son frère, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* Va, mort ou triomphant, tu feras mon envie, VOLT. *Brut.* IV, 6. || Faire envie, exciter l'envie, le désir. Et mon destin doit faire envie, MOL. *Amphit.* I, 1. Loin que leur destinée nous fasse envie, MASS. *Carême, Salut.* La terre ainsi devint une image des cieux, Et le séjour de l'homme eût fait envie aux dieux, DELILLE, *Parad.* VII. || 3° L'odieux d'une chose. De Mesmes n'avait rien oublié pour jeter sur moi toute l'envie de la collusion avec les ennemis de l'État, RETZ, II, 251. || 4° Désir, volonté. En vain, pour satisfaire à nos lâches envies, Nous passons près des rois tout le temps de nos vies À souffrir des mépris, à ployer les genoux, MALH. I, 3. L'avis que l'on m'a donné.... m'a fait naître l'envie et le loisir de faire cette promenade, VOIT. *Lett.* 39. Vous n'avez pu former une si noble envie, CORN. *Pomp.* III, 2. Nous autres asservis à nos lâches envies, Sur des biens passagers nous occupons nos vies, ID. *Imitation*, I, 11. Sans pouvoir satisfaire à leurs vaines envies, LA FONT. *Fabl.* III, 12. Ce que veut la raison, l'amour me le défend Et m'en ôte l'envie, RAC. *Théb.* V, 4. Elle implore à grands cris le fer et le poison, Vous seul vous lui pouvez arracher cette envie, ID. *Bér.* IV, 7. Quoi! vous ne perdrez point cette cruelle envie [de vous donner la mort]? ID. *Phèd.* I, 3. N'eût-il pas sans regret secondé mon envie? ID. *Baj.* III, 7. || Avoir envie, avoir désir. Je m'aime un peu moi-même et n'ai pas grande envie De vous sacrifier le repos de ma vie, CORN. *Othon*, II, 5. Pour moi je le confesse, Moron, cette fante m'a choquée et j'ai toutes les envies du monde de l'engager pour rabattre un peu son orgueil, MOL. *Princ. d'Él.* III, 2. J'aurais toute l'envie du monde de vous croire, ID. *le Fest.* II, 2. Si vous avez envie de répondre à mes causeries, SÉV. 539. Si elle ne le trompait, elle en avait bien envie, HAMILT. *Gramm.* 8. Il avait envie d'aller se jeter à son cou, FÉN. *Tél.* VII. || Faire envie, se dit des choses qui excitent le désir. Des gâteaux qui lui faisaient grande envie, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Absolument. Des fruits mûrs à faire envie. || Faire envie d'une chose, se dit de quelqu'un qui excite en un autre le désir de cette chose. Vous ne deviez point.... me montrer ma bonne fortune pour m'en faire seulement envie, BALZ. *Lett.* II, 6. À force de baiser, vous m'en feriez envie; Trêve.... CORN. *Mél.* V, 5 (1re édit.). || Impersonnellement. Il me prend envie, j'ai volonté, désir. Ah! sire, plût au ciel qu'il vous eût pris envie De me laisser en Perse abandonner ma vie! MAIRET, *Soliman*, I, 3. Adieu, si de ma vie Je vous rappelle et qu'il m'en prenne envie, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Il me prendrait envie en mon juste courroux De me battre moi-même, et me donner cent coups, MOL. *l'Ét.* III, 12. || Passer son envie, se satisfaire. Pour un mouton pourri, pour quelque chien hargneux Dont j'aurai passé mon envie, LA FONT. *Fabl.* X, 6. Quelquefois j'en passe mon envie, SÉV. 79. || Faire passer l'envie de quelque chose, en ôter le désir. Je vous en veux faire passer l'envie, RAC. *Plaid.* III, 4. || L'envie m'en est passée, je n'en ai plus le désir. || 5° Envie s'applique aussi aux différents besoins corporels. Envie de manger, de boire. La sécheresse du gosier nous fait envie de boire, DESC. *Méd.* 6. Nul mets n'excitait leur envie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Nous avions tous envie de pleurer, SÉV. 129. || Envie de vomir, nausée, soulèvement de cœur. || Absolument. Chez les enfants, avoir envie, désirer de faire ses nécessités. || Envie de femme grosse, ou, simplement, envie, dépravation de l'appétit qui constitue le pica, et qu'on observe surtout chez les femmes enceintes. || Familièrement et fig. Envie de femme grosse, tout désir vif et subit. || 6° Nom donné à de petites portions de peau qui se détachent autour des ongles, et causent une assez vive douleur quand on les arrache. || 7° Nom donné à des taches que les enfants apportent en naissant, et auxquelles on s'imagine trouver de la ressemblance avec certains objets dont la mère a eu envie pendant sa grossesse. Les envies sont comme des nuées : on y voit ce que l'on veut, BONNET, *Consid. corps org. Œuvres*, t. VI, p. 400, dans POUGENS. || Proverbe. Il vaut mieux faire envie que pitié.

— SYN. ENVIE, JALOUSIE. Tant que le jaloux est seulement jaloux de ce qu'il possède, il n'a rien de commun avec l'envieux; mais quand il jalouse autrui, alors il y a à distinguer : l'envie est un sentiment de haine et de chagrin à la vue de ce qui est le bien d'autrui; la jalousie est un sentiment de chagrin de voir en autrui et un désir de voir à soi les avantages qu'un autre possède. Le jaloux est voisin du rival, l'envieux est voisin de l'ennemi.

— HIST. XII° s. Et nostre gent qui d'avoir out envie, *Ronc.* p. 147. Les douze pairs qui sont mort par envie, *ib.* p. 154. Mais quant j'aurai de vous haïr envie, *Couc.* 11. Mais jà d'amors ne me prendra envie, QUESNES, *Romanc.* p. 86. Cuens Tibaut [le comte Thibaut] doré d'envie, De felonie fretté, De faire chevalerie N'estes vous mie alosé, HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 187. [Cil] Qui plus ont esmeü la tançon et l'anvie, *Sax.* XX. Mais plusor losangier qui de nous ont anvie, *ib.* XXXII. Petiz est cil cui li envie ocit, quar il tesmonget que il menre [plus petit] est de celui cui il portet envie, *Job*, p. 517. || XIII° s. Envie dure toz jorz et sera tant come li mondes durera, *Merlin*, f° 55, *verso.* Se l'on eslit l'un de ces deux haus homes, li autres en aura si grant envie que il enmenra [emmènera] toute sa gent, VILLEH. CIX. Il furent bon ami sans mal et sans envie, *Berte*, II. Et li autres [eut nom] Heudri, faus fu et pleins d'envie, *ib.* LX. || XIV° s. C'est envie qui est tristesce du bien d'autrui, ORESME, *Eth.* 46. || XV° s. De ses paroles, de ses ruses, de ses faits [Jean Balle, qui excitait les serfs contre leurs seigneurs] furent avisés et informés trop grand foison de menues gens en la cité de Londres, qui avoient envie sur les riches et sur les nobles, FROISS. II, II, 106. ....Toutes ces guerres murent par envie que les bonnes villes de Flandre avoient l'une sur l'autre, ID. II, II, 52. On dit en un commun proverbe que envie en mourut, ID. II, II, 206. Tourmentez moi de plus fort en plus fort, Pour en passer tout à cop vostre envie, CH. D'ORL. *Chanson.* [Chargé] de toutes bonnes viandes qui font envye de boire, COMM. IV, 9. || XVI° s. Bien est vray que toute ma vie j'auray envie que je ne puis faire pour luy office pareil au vostre, MARG. *Lett.* XXV. Si vous avés envie que je vive, je vous prie, que je sache de vos nouvelles, ID. *ib.* LXVII. Il lui refroidira l'envie de s'attacher au prince, MONT. I, 167. Si vous avez envie qu'il craigne la honte, ne l'y endurcissez pas, ID. I, 183. L'ambition, le depit et l'envie l'agitent comme un aultre, ID. I, 327. L'envie de vomir luy estoit passée, ID. IV, 2. .... Qu'il falloit mieux les faire mourir tous deux, cependant que ce fils en pouvoit porter l'envie [prendre l'odieux], D'AUB. *Hist.* I, 103. En lisant les faicts heroïques des vaillants hommes, il leur prend envie d'en faire de semblables, AMYOT, *Préf.* XVIII, 46. La fortune dilayant jusques à un autre temps l'execution de l'envie qu'elle porta à un si noble exploit, ID. *P. Æm.* 37. [Le vin] douce liqueur, le plaisir de la vie, Qui au nectar porte bien peu d'envie, DU BELL. VIII, 10, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *enveia*, *eveia*, *evea*; catal. *enveja*; espagn. *envidia*; port. *inveja*; ital. *invidia*; du latin *invidia* (voy. ENVIER).

ENVIÉ, ÉE (an-vi-é, ée), *part. passé.* || 1° À qui l'on porte envie. Ceux qui font bien mériteraient seuls d'être enviés, s'il n'y avait encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux, LA BRUY. IV. Chacun brille d'un faux éclat aux yeux de quelque autre, chacun est envié pendant qu'il est lui-même envieux, FONTEN. *Bonheur*, dans POUGENS. || 2° À quoi l'on porte envie. Des jours toujours à plaindre et toujours enviés, RAC. *Brit.* II, 3. Et j'étais dans une de ces positions enviées dont quiconque aime à faire un rôle se prévaut toujours avide-

ment, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, VIII. || Une place, une position bien enviée, désirée de tous.

ENVIEILLI, IE (an-viè-lli, llie, *ll* mouillées), *part passé* d'envieillir. || 1° Devenu vieux dans. Une pauvre femme envieillie dans la misère. || 2° Fig. Qui a contracté par le long temps quelque habitude bonne ou mauvaise. Les pécheurs les plus envieillis, PASC. *Prov.* 10. Faire environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieillis sortant de leur infamie, ID. *ib.* 16. || Invétéré, en parlant des choses. Une haine envieillie en un cœur déloyal, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 1. Laquelle maladie par laps de temps naturalisée, manifestement envieillie et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, MOL. *M. de Pourc.* I, 2. La dureté du cœur et l'erreur envieillie [chez les protestants], LA FONT. t. VI, p. 508, édit. Walckenaer. Un cœur que des passions envieillies ont affaibli, MASS. *Av. Disp.* Plus leurs plaies sont envieillies et désespérées, ID. *Car. Temples.*

ENVIEILLIR (an-viè-llir, *ll* mouillées, et non an-viè-yir). || 1° *V. n.* Devenir vieux dans. La rigueur de ses lois, après tant de licence, Redonnera le cœur à la faible innocence Que dedans la misère on faisait envieillir, MALH. II, 1. || 2° *V. a.* Faire paraître vieux. Cette coiffure l'envieillit. || 3° S'envieillir, *v. réfl.* Devenir vieux. Mon âge, avant le temps, par mes maux s'envieillit, RÉGNIER, *Élég.* I.

— HIST. XIII° s. Je sui juenes et puis envieilli, et onques ne vi juste ome deguerpi de Dieu, *Psautier*, f° 46. Sire Dieux, tu les uns meismes [un même] qui n'envellis ne ne changes, *ib.* f° 121. Li tens qui envieillist nos peres, Et qui tous nous envieillira, *la Rose*, 383. Fines colors, fresches et vives N'i sunt pas au soir enveillies; Ains i pueent [peuvent] estre cueillies Itex [telles] le soir comme le main [le matin], *ib.* 20161. Robe qui empire par vers ou par enviesir, BEAUM. XXXVII, 1. || XV° s. Je trouvay ung peu le roy nostre maistre envieilly, COMM. VI, 6. || XVI° s. Le dernier de ces roys fut chassé de son Estat, et mourut en exil après y estre envieilli, AMYOT, *Numa*, 36. Depuis un long traict de temps je me suis envieilli, mais assagi, MONT. IV, 91.

— ÉTYM. *En* 1, et *vieillir*.

† **ENVIEILLISSEMENT** (an-viè-lli-se-man, *ll* mouillées), *s. m.* L'action d'envieillir; le résultat de cette action.

— HIST. XIV° s. Aussi comme la vertu du corps envieillist, aussi envieillist la vertu de la pensée.... cest envieillissement à venir.... ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Douter de la continuelle suffisance de la terre, crainte de son envieillissement, O. DE SERRES, 146.

— ÉTYM. *Envieillir.*

1. **ENVIER** (an-vi-é), j'enviais, nous enviions, vous enviiez; que j'envie, que nous enviions, que vous enviiez, *v. a.* || 1° Éprouver envers quelqu'un le sentiment de l'envie. Ils envient tous ceux à qui l'on donne, LA BRUY. VIII. Je n'envierai personne, et personne ne m'enviera, VOLT. *Memnon.* || 2° Éprouver pour quelque chose le sentiment de l'envie. Ce qui rendit sa faveur plus singulière, c'est qu'elle ne fut ni enviée ni traversée et que personne n'en fut victime, VOLT. *Russie*, II, 1. || Envier quelque chose à quelqu'un, désirer posséder ce qu'il possède. Si la fortune qui me fait vaincre partout m'accompagne encore auprès de vous, je n'envierai pas à Alexandre toutes ses conquêtes, VOIT. *Lett.* 7. Moi qui en toute autre occasion me réjouis de vos avantages plus que des miens propres, et qui ne vous envie pas votre esprit, votre science, ni votre réputation, je vous porte envie d'avoir été huit jours avec M. de Balzac, ID. *ib.* 125. Je ne viens point ici par de jalouses larmes Vous envier un cœur qui se rend à vos charmes, RAC. *Andr.* III, 4. || Il se dit aussi des personnes qu'on désire posséder. Quand un homme a mérité d'être envié à son parti par ceux qui le combattaient, il a touché à la véritable gloire, A. CARREL, *Œuvres*, t. IV, p. 289. || 3° Souhaiter, sans être envieux, ce que quelqu'un possède. Envier la haute fortune de quelqu'un. Et ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envie, RAC. *Brit.* II, 3. Allons, n'envions plus son indigne conquête, ID. *Andr.* II, 1. Dans mon triomphe heureux j'envierai peu les siens, VOLT. *Sémir.* II, 1. || Il se dit aussi pour désirer. Voilà le poste que j'envierais le plus. || 4° Ne pas accorder, refuser. Ah! destins ennemis Qui m'enviez le bien que je m'étais promis, CORN. *Rodog.* V, 4. M'envierez-vous l'honneur de mourir à vos yeux? ID. *Nicom.* I, 1. De votre lieutenant m'envierez-vous le nom? ID. *Sertor.* III, 2. Bonté qui a donné l'être aux plus nobles, et ne l'a pas voulu envier aux moindres, BOSS. *Nécess.* 1. Soit que son cœur jaloux d'une austère fierté Enviât à nos yeux sa naissante beauté, RAC. *Brit.* II, 2. Pourquoi m'enviez-vous l'air que vous respirez? ID. *Bérén.* IV, 5. Si ta haine m'envie un supplice si doux, ID. *Phèd.* II, 5. || Dans un sens latin. Le ciel nous a envié ce grand homme, c'est-à-dire ce grand homme est mort. || 5° S'envier, *v. réfl.* Se porter envie l'un à l'autre. Ces deux hommes s'envient et se font le plus de mal qu'ils peuvent.

— REM. Des grammairiens ont prétendu qu'on ne disait pas correctement envier quelqu'un, mais envier quelque chose, et qu'au lieu d'envier quelqu'un, il fallait dire porter envie à quelqu'un. Cette décision est contredite par la Bruyère, Fontenelle, Voltaire, et avant eux par Montaigne, qui, avec envier, ont mis les personnes au régime direct. On ne voit d'ailleurs aucune raison pour laquelle ce régime ne devrait pas être employé.

— HIST. XVI° s. J'envie ceulx qui sçavent s'apprivoiser au moindre de leurs serviteurs, MONT. III, 278. Il avoit escript beaucoup d'autres vies, que l'injure du temps nous a enviées, AMYOT, *Préf.* XXV, 53. Je porte envie à ta mort, Caton, puisque tu m'as envié la gloire de t'avoir sauvé la vie, ID. *Cat. d'Ut.* 89. C'est grand mal d'estre miserable, Mais c'est grand bien d'estre envié, RONS. 371.

— ÉTYM. Provenç. *enveiar;* catal. *envejar;* espagn. *envidiar;* portug. *invejar;* ital. *invidiare;* d'un bas-latin *invidiare*, formé de *invidia*, envie, de *invidere*, de *in*, en, et *videre*, voir : fixer les yeux sur, comme fait l'envieux.

† 2. **ENVIER** (an-vi-é), *v. n.* Terme de jeu. Jouer pour voir qui aura le point le plus haut; faire un envi.

— HIST. XIII° s. La teste Godefroy [ils] metent à l'envier, Tangré ne Buiemont n'i vourent oblier, *Chanson d'Ant.* VII, 721. || XVI° s. Quelques fois il plaist à la fortune envier sur nos miracles, MONT. I, 253.

— ÉTYM. *Envi* 2; provenç. *envidar*, *enviar.*

ENVIEUX, EUSE (an-vi-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui éprouve de l'envie. Être envieux du bien d'autrui. Un esprit envieux. Envieux l'un de l'autre, ils mènent tout par brigue, CORN. *Cinna*, II, 1. On est jaloux de ce qu'on possède et envieux de ce que possèdent les autres, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 320, dans POUGENS. Vous prétendez être jaloux, et vous n'êtes qu'envieux; cette méprise arrive souvent, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Bal d'enfants*, I, 5. || Substantivement. Les envieux n'ont jamais de repos. Jamais un envieux ne pardonne au mérite, CORN. *Suréna*, V, 2. Nos envieuses se confirmaient dans leur mécontentement et leur dessein, LA FONT. *Psyché*, I, p. 74. Les envieux mourront, mais non jamais l'envie, MOL. *Tart.* V, 3. Et son trop de lumière, importunant les yeux, De ses propres amis lui fait des envieux, BOIL. *Ép.* VII. Moi-même dont la gloire ici moins répandue Des pâles envieux ne blesse pas la vue, ID. *ib.* || 2° Qui a le caractère de l'envie. Un regard envieux. Quelle faiblesse à moi d'en croire un furieux Qu'arme contre son frère un dessein envieux! RAC. *Mithr.* III, 4. || 3° Désireux. Envieux d'arrêter le carnage et les flammes, LEMERC. *Charles VI*, V, 3. || 4° Qui n'accorde pas, qui refuse. Un passant inconnu touché de cette enfance Dont un astre envieux condamnait la naissance, CORN. *Œdipe*, IV, 2. Quel démon envieux M'a refusé l'honneur de mourir à vos yeux? RAC. *Brit.* II, 6. || Régnier a dit en ce sens envieux sur, ce qui n'est pas à imiter. Si le ciel n'eût été sur mon bien envieux, *Élég.* IV. C'est un archaïsme, comme on peut voir à l'historique.

— HIST. XII° s. Celle envieuse gent, *Couci*, p. 121. S'envieux l'avoient juré, Ne me nuiroient-il neant, *ib.* || XIII° s. Dame, amors ne se daigne prendre A ces faus cointes orguillex, Ces mesdisanz, ces enviex, Qui amors ne sevent avoir, *Lai du conseil.* Et sachiés que moult m'agréa, Quant Cortoisie m'en pria, Et me dist que je carolasse [dansasse], Car de caroler, se j'osasse, Estoie envieus et sorpris, *la Rose*, 803. || XV° s. On dit en un commun proverbe, et voir est, que oncques envie ne mourut; je le ramentois, pourtant que par nature Anglois sont trop envieux sur le bien d'autrui et ont toujours esté, FROISS. II, II, 206. Il n'est chose qui soit plus griefve à l'envieux mauvais que de veoir devant soy ou de ouir louer le bon et vertueux, *Boucic.* III, 13. || XVI° s. Je ne suis pas sur vostre aise envieux, DU BELLAY, II, 27, *recto.* Ses envieux, AMYOT, *Thém.* 45. L'envie ne mourra jamais, mais les envieux mourront, ADRIEN DE MONTLUC, *Comédie des proverbes.* Icy tomba son corps [d'Icare] degarny de plumage, Laissant tous braves cœurs de sa chute envieux, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, I.

— ÉTYM. Berry, *envioux*, *envioule;* provenç. *enveios*, *envexos*, *envios;* catal. *envejos;* espagn. *envidioso;* portug. *invejoso;* ital. *invidioso;* du latin *invidiosus*, de *invidia* (voy. ENVIE). Dans les manuscrits de textes d'ancien français il n'est pas toujours facile de distinguer *envieus* qui s'écrit *enuieus* d'*ennuyeux* qui s'écrit aussi *enuieus*, et qui signifie fâcheux, méchant.

† **ENVILASSE** (an-vi-la-s'), *s. f.* Terme de botanique. Arbre de Madagascar (sorte de bois d'ébène).

ENVINÉ, ÉE (an-vi-né, née), *adj.* Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase. Une cruche envinée.

† **ENVINER** (an-vi-né), *v. a.* Garnir de vignes. Bacchus envine nos coteaux, DUCIS, *Œuvres posth.* t. II, p. 65, 1826.

— ÉTYM. *En* 1, et *vin.*

ENVIRON (an-vi-ron). || 1° *Prép.* Dans le voisinage de. Une petite glande située environ le milieu de la substance, DESC. *l'Homme.* || Il se dit aussi du voisinage dans le temps. Environ ce même temps les consuls furent de retour à Rome, MALH. *Le XXXIII° liv. de T. Live*, ch. 22. Je me souviens d'avoir vu environ le mois de mai.... DESC. *Météor.* 7. C'est-à-dire environ le temps Que tout aime, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Ce fut environ ce temps que.... BOSS. *Hist.* I, 10. Anaxagore, l'un des plus illustres philosophes de l'antiquité, naquit à Clazomènes, dans l'Ionie, environ la soixante-dixième olympiade, et fut disciple d'Anaximène, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. ch. 1. Environ la neuvième heure, VOLT. *Phil.* V, 234. Environ ce temps, je trouvai à me placer très-avantageusement, P. L. COUR. I, 146. || 2° *Adv.* A peu près, un peu plus, un peu moins. Il y a environ vingt ans. Il y a quatre cents francs ou environ. La hauteur de ce monticule est environ de quarante pieds. Il demeura sur le champ de bataille deux mille hommes ou environ. Une armée de dix mille hommes environ, ou d'environ dix mille hommes. La réfraction d'un rayon qui, de l'air, entre dans l'humeur aqueuse, est à peu près comme 4 à 3, dans le cristallin comme 3 à 2, dans l'humeur vitrée comme 10 à 7 ou environ, MALEBR. *Rech. éclairc. sur l'opt.* t. IV, p. 433, dans POUGENS.

— REM. L'Académie ne donne pas *environ* préposition; mais ce mot a été employé en ce sens par de trop bons auteurs pour qu'on le rejette.

— HIST. XI° s. Environ lui plus de vingt milie homes, *Ch. de Rol.* II. || XII° s. Vingt chevalier environ le roi vont, *Ronc.* p. 128. Et nouvelles en vinrent au saisne Brunamont, Qui justisoit [gouvernait] Sassoigne et la terre environ, *Sax.* III. Il voit environ lui ses chevaliers ocire, *ib.* X. || XIII° s. Et li escu furent pourtendu es chastiaus tout environ les nés [nefs, vaisseaux], VILLEH. XLIV. || XV° s. Un mois ou environ que le siege fut là devant, oncques ne plut, mais faisoit bel, chaud et sec, FROISS. II, II, 232. Le mareschal Joachin estoit toujours environ de luy, COMM. I, 2. Et y arriva environ sept heures du matin, ID. I, 3. || XVI° s. Se esveilloyt doncques Gargantua environ quatre heures du matin, RABEL. *Garg.* I, 23. Il m'envoya, environ mes six ans, au college de Guienne, MONT. I, 196. Socrates parla environ en ce sens aux juges qui...., ID. IV, 215. Né le 21 du mois de Thoth, environ le soleil levant, AMYOT, *Rom.* 18.

— ÉTM. *En* 1, et l'ancien français *viron*, autour, de *virer* (voy. ce mot); provenç. *environ*, *enviro*, *eviron*. Dans l'historique, *environ* a le sens de *autour*, qu'il a perdu dans le langage moderne.

† **ENVIRONNANT, ANTE** (an-vi-ro-nan, nan-t') *adj.* Qui environne, qui est dans les environs. Les lieux environnants. Le terrain environnant. Les collines environnantes.

ENVIRONNÉ, ÉE (an-vi-ro-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a autour de soi quelque chose qui ceint. Un jardin environné d'une haie. La maison du seigneur seule un peu plus ornée Se présente au dehors de murs environnée, BOIL. *Ép.* VI. || Fig. Environné de gloire et chargé de lauriers, ROTR. *Bélis.* I, 5. De soins tumultueux un prince environné, RAC. *Esth.* II, 3. L'ayant reçue [la parole de Dieu] non pas comme d'un homme faible, pécheur, environné de misères.... mais comme la parole de Dieu même, elle fructifiera en vous, MASS. *Car. Fausse conf.* || 2° Qui a autour de soi des personnes. Environné par la foule. J'expire environné d'ennemis que j'immole, RAC. *Mithr.* V, 5. || Qui a parmi ses entours. Dieu fit des promesses à Abraham qui était tout environné d'idolâtres, et il lui fit connaître le mystère du Messie qu'il devait envoyer, PASC. *Pensées*, part. II, art. 4. Comme il n'aimait point les hommes vertueux et qu'il ne savait point les

discerner, il n'était environné que de gens intéressés, artificieux, prêts à exécuter ses ordres injustes et sanguinaires, FÉN. *Tél.* III. Environné de fainéants orgueilleux qui regardent l'ignorance oisive comme l'apanage et presque le titre de leur noblesse, D'ALEMB. *Éloges*, *St-Aulaire.*

† **ENVIRONNEMENT** (an-vi-ro-ne-man), *s. m.* Action d'environner; résultat de cette action

— HIST. XVIe s. Et ne scauroit on faire une lieue au travers qu'elle n'en monte à plus de six, à cause des environnements [circuits] qu'il faut faire pour en sortir, PALISSY, 255.

— ÉTYM. *Environner.*

ENVIRONNER (an-vi-ro-né), *v. a.* || 1° Mettre autour. Environner une ville de fossés, de murailles. || 2° Être autour. Il enleva ce fameux cercle d'or qui environnait le tombeau du roi Osymandias, lequel avait 365 coudées de circuit, et représentait tous les mouvements des différentes constellations, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 323, dans POUGENS. || Se mettre autour. Mais qui pourra de nous approcher sa personne, Si durant le festin sa garde l'environne? CORN. *Pomp.* IV, 1. Le peuple cependant, que ce spectacle étonne, Vole de toutes parts, se presse, l'environne [Junie], RAC. *Brit.* V, 8. Les uns avec respect environnaient la reine, ID. *Iphig.* I, 1. Les nymphes qui l'environnent [Calypso], FÉN. *Tél.* VII. || Fig. Les dangers l'environnent de toutes parts. Les soucis l'environnent. Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie Pour ne point souhaiter qu'elle me fût ravie, RAC. *Iphig.* IV, 4. Déjà la mort m'environne, et je ne songe pas à supplier la bonté divine de me pardonner d'avoir moi-même borné le cours d'une vie dont elle seule devait disposer, LESAGE, *Diable boit.* 15. Songe à ce bras puissant, vainqueur de tant de rois, À cet aimable front que la gloire environne, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || 3° S'environner, *v. réfl.* Réunir autour de soi. Voyez, quand tous les maux s'amassent sur nos têtes, Fiesque s'environner de la pompe des fêtes, ANCELOT, *Fiesque*, I, 4. || Prendre pour entours. Il ne s'environne que d'hommes suspects.

— HIST. XIIIe s. Et au venir que il fist vers le roy, environna [il fit le tour de] toute Espaingne, et le convint passer par les destroiz de Marroch, JOINV. 265. || XVe s. Et l'avoient les assiegeurs tellement environnée de tous côtés, FROISS. I, I, 132. Et avoient ja esté environnez [assiégés] trois mois quatorze jours, COMM. VIII, 8. || XVIe s. Il lui prit envie de naviger luy mesme, entrant par la bouche de l'Euphrate en l'Ocean avec une bonne et grosse flotte de vaisseaux, et s'en aller environner toutes les costes de l'Arabie et de l'Afrique, pour puis après rentrer dedans la mer Mediterranée par le destroit des coulonnes de Hercule, AMYOT, *Alex.* 110.

— ÉTYM. *Environ*; provenç. *environar.* L'ancienne langue disait aussi *avironner.*

ENVIRONS (an-vi-ron), *s. m. plur.* Les lieux circonvoisins. Paris et ses environs. Aux environs de cette cabane. On prenait garde que le plus grand nombre fût toujours des environs, PATRU, *Plaid.* 1, dans RICHELET. Après avoir bâti Alexandrie, il quitta l'Égypte et passa en Assyrie, où il joignit Darius aux environs d'Arbelles, CONDIL. *Hist. anc.* II, 10. || La Fontaine l'a dit au singulier, qui était usuel dans l'ancienne langue: Le quadrupède écume, et son œil étincelle; Il rugit; on se cache, on tremble à l'environ, LA FONT. *Fabl.* II, 9.

— REM. Aux environs de ne se dit que de l'espace, et non du temps; ainsi ces phrases vulgaires sont inusitées dans le style soigné: J'irai te voir aux environs de Noël; Il est aux environs de quatre heures.

— HIST. XVe s. [Les troupes du duc d'Anjou] se logerent à l'environ, au plus près de la riviere qu'ils purent, FROISS. II, II, 3. || XVIe s. Ils trouvarent tout le pays à l'environ en paix et silence, RAB. *Garg.* I, 28. Ils eurent recours à percer la digue, au dessus de Burch pour noier l'environ de Calho, D'AUB. *Hist.* II, 480.

— ÉTYM. *Environ.*

ENVISAGÉ, ÉE (an-vi-za-jé, jée), *part. passé.* || 1° Regardé au visage. Envisagé par l'agent de police et aussitôt reconnu. || 2° Regardé en esprit. Des périls envisagés avec sang-froid.

† **ENVISAGEMENT** (an-vi-za-je-man), *s. m.* Action d'envisager. L'envisagement du sort qui l'attendait.

— REM. Th. Corneille a employé ce mot dans le sens de figure: Ai-je d'un assassin l'envisagement blême? *le Geôlier de soi-même*, III, 7.

— ÉTYM. *Envisager.*

ENVISAGER (an-vi-za-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: j'envisageais, nous envisageons), *v. a.* || 1° Regarder une personne au visage. Phorbas, envisagez ce prince en ma présence, CORN. *Œdipe*, IV, 3. Plus je vous envisage, Et moins je me remets, monsieur, votre visage, RAC. *Plaid.* II, 4. Soit que je vous regarde ou que je l'envisage, Partout du désespoir je rencontre l'image, ID. *Bérén.* V, 7. Et je n'ouvris les yeux que pour envisager Les miens que sur le marbre on venait d'égorger, VOLT. *Henr.* II. L'aspect d'un Capulet n'a donc rien qui t'irrite! Comme un autre homme enfin tu peux l'envisager, DUCIS, *Roméo*, IV, 5. || Par extension. L'œil n'ose envisager ces antres écumants, DELILLE, *Énéide*, VI, 763. || 2° Tourner le regard vers. C'est aussi l'artifice De ceux qui, pour couvrir quelque puissant effort, Envisagent un point directement contraire, Et font vers ce lieu-là courir leur adversaire, LA FONT. *Fabl.* XII, 10. || Fig. Tourner le regard vers, se régler sur. C'est lui seul [l'empereur] que la cour envisage, RAC. *Brit.* IV, 1. || 3° Regarder face à face en esprit. La mort qu'elle envisage avec beaucoup de fermeté, SÉV. 130. Lorsque j'envisageai le moment redoutable Où pressé par les lois d'un austère devoir.... RAC. *Bérén.* V, 6. J'envisage dans l'avenir des peines dont je ne puis supporter l'idée, Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 25, p. 188, dans POUGENS. Votre devoir est grand, osez l'envisager, DUCIS, *Macb.* V, 2. Je sais, sire, qu'un héros tel que vous envisage ce dernier moment [la mort] avec tranquillité, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Pr.* 29 janv. 1768. Laissons, mon fils, laissons les vulgaires douleurs Craindre d'envisager l'objet de leurs malheurs, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 5. Je n'ose envisager un présage si triste, LEMERC. *Agam.* IV, 7. || Envisager de, avec l'infinitif. Puisque j'envisage bien de partir dans l'état où est ma pauvre tante, il faut croire que rien ne peut m'en empêcher, SÉV. 144. Il ne peut envisager de rentrer dans le service, ID. 503. || 4° Considérer. Le sage quelquefois fait bien d'exécuter Avant que de donner le temps à la sagesse D'envisager le fait et sans la consulter, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Ceux qui, d'un œil cruel envisageant ma vie, Voyaient d'un œil jaloux mon pouvoir souverain, ID. *Poésies mêlées*, LXXIV. Il faut observer par quel côté il envisage la chose, PASC. *Pensées div.* 110. Seigneur, je cherche et j'envisage Des monarques persans la conduite et l'usage, RAC. *Esth.* II, 5. N'envisageant les systèmes que comme des moyens de rendre l'étude de la botanique moins pénible, CONDORCET, *Haller.* || Avoir en vue. C'était l'objet le plus ordinaire de la guerre, et le principal fruit qu'on envisageait dans la victoire, VERTOT, *Révol. rom.* III, 226. N'envisager sa fortune qu'à travers son devoir, MASS. *Or. fun. Villars.* Nous envisagions le plaisir de le ruiner; mais la justice est jalouse de ce plaisir-là, LESAGE, *Turcaret*, V, 16. Qu'elle envisage moins ma perte que ma gloire, VOLT. *Triumv.* IV, 3. || Compter sur. Une grâce précieuse que je n'ose envisager de si loin, SÉV. 555. || Se faire une idée de. Un moment de réflexion lui fit envisager la désagréable aventure que ce serait, HAMILT. *Gramm.* 5. || Regarder comme. Que d'hommes amoureux de la gloire céleste Envisagent la croix comme un fardeau funeste! CORN. *Imit.* II, 11. || 5° S'envisager, *v. réfl.* Se regarder soi-même. || Fig. Chacun s'envisage toujours par certains côtés favorables, MASS. *Car. Parole.* || Se regarder mutuellement. Ils s'envisageaient l'un l'autre avec attention. L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage, Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage, BOIL. *Lutrin*, V. || Être considéré. Cet événement peut s'envisager de plusieurs manières.

— ÉTYM. *En* 1, et *visage.* Ce mot paraît avoir été formé dans le XVIIe siècle, du moins nos exemples ne remontent pas plus loin.

ENVOI (an-voi), *s. m.* || 1° Action d'envoyer, d'expédier des marchandises. Par le dernier envoi, j'ai reçu.... || La chose même qu'on a envoyée. J'ai reçu votre envoi. Votre envoi est arrivé franc de port. || Lettre d'envoi, lettre qui annonce qu'une chose a été envoyée. || 2° Terme de jurisprudence. Envoi en possession, jugement qui autorise à prendre possession de certains biens, les héritiers présomptifs des absents déclarés, les héritiers irréguliers des défunts, les enfants naturels, les conjoints et l'État. || 3° Se dit de quelques vers mis à la suite d'une pièce de poésie, comme un hommage à la personne à qui elle est adressée. || Dernière strophe de l'ancienne ballade et du chant royal. || 4° Terme de liturgie. Leçon de matines ou fin d'office, dans certaines communautés.

— ÉTYM. Voy. ENVOYER.

ENVOILÉ, ÉE (an-voi-lé, lée), *part. passé.* Une lame envoilée.

ENVOILER (S') (an-voi-lé), *v. réfl.* Terme de métier. Se courber, gauchir, en parlant du fer, de l'acier, lorsqu'on les trempe. Les limes s'envoilent quelquefois à la trempe.

— ÉTYM. *En* 1, et *voile*, par comparaison avec la courbure d'une voile que gonfle le vent.

† **ENVOILURE** (an-voi-lu-r'), *s. f.* Nom donné à la légère courbure de la lame des ciseaux.

— ÉTYM. *Envoiler.*

ENVOISINÉ, ÉE (an-voi-zi-né), *adj.* Qui a des voisins. Être bien, mal envoisiné.

† **ENVOISINER** (an-voi-zi-né), *v. a.* Entourer de voisins. On n'oublie pas d'envoisiner convenablement cet homme, J. J. ROUSS. dans le *Dict.* de BESCHERELLE. || S'envoisiner, *v. réfl.* Se donner des voisins. Il s'est mal envoisiné.

— HIST. XVIe s. ....Le quel [foin] plus abondamment viendra il que moins sera envoisiné d'aucunes plantes, O. DE SERRES, 263.

— ÉTYM. *En* 1, et *voisin.*

ENVOLÉ, ÉE (an-vo-lé, lée), *part. passé.* Qui s'est échappé en volant. Il trouva la cage ouverte et les oiseaux envolés. || Par extension. À peine enfin les derniers mots, De leur impulsion tardive Frappant son âme inattentive, Du discours envolé lui portent les échos, DELILLE, *Convers.* II. || Fig. Les plaisirs envolés. Il pleure sa jeunesse avant l'âge envolée, V. HUGO, *Odes*, IV, 1.

ENVOLER (S') (an-vo-lé), *v. réfl.* || 1° Partir en volant. Les perdrix se sont envolées trop tôt. [L'honneur] S'en va trouver sa sœur [l'Équité], et dès ce même jour Avec elle s'envole au céleste séjour, BOIL. *Sat.* XI. L'aigle des légions que je retiens encore Demande à s'envoler vers les mers du Bosphore, VOLT. *M. de César*, I, 1. Satan, sans répliquer, s'envole à ses conquêtes, DELILLE, *Paradis perdu*, XI. || Avec ellipse du pronom personnel. Le moindre bruit fera envoler cet oiseau. || Familièrement. Il n'y a plus que le nid, les oiseaux se sont envolés, se dit lorsque certaines personnes, s'étant retirées dans un endroit où l'on espérait les surprendre, ne s'y trouvent plus. On dit aussi plus brièvement: Les oiseaux se sont envolés, ou sont envolés. || Fig. Lorsque pour moi vers Dieu ta voix s'est envolée, V. HUGO, *F. d'aut.* 37. || 2° Par extension, il se dit des choses légères que le vent emporte. Tous les papiers s'envolèrent par la chambre aussitôt que la fenêtre fut ouverte. || 3° L'âme s'envole, se dit pour exprimer que l'on meurt. La nuit assiégea ses prunelles, Et son âme étendant les ailes Fut toute prête à s'envoler, MALH. V, 20. Sa lumière s'éteint et son âme s'envole, CORN. *Rodog.* V, 4. Ils rappelaient peu à peu son âme prête à s'envoler, FÉN. *Tél.* XVII. || L'âme s'envole, se dit aussi d'une personne dont le cœur suit quelqu'un. Ô Dieux! je sens mon âme après lui s'envoler, CORN. *l'Illus. com.* II, 2. || 4° Disparaître, s'effacer, s'écouler. On fait beaucoup de bruit et puis on se console; Sur les ailes du temps la tristesse s'envole, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. L'Alcyon fuit devant Éole, Éole le fuit à son tour; Mais, sitôt que l'amour s'envole, Il ne connaît plus de retour, J. B. ROUSS. *Cantate*, *Circé.* L'amitié reste au moins quand le bonheur s'envole, ANCELOT, *Fiesque*, III, 4. Trop de gloire nous a nui, Le plaisir s'envole, BÉRANG. *Gaudr.* || Le temps, l'occasion s'envole, c'est-à-dire passe rapidement. || Familièrement. Notre déjeuner s'est envolé. Les deux chevaux, la mule au marché s'envolèrent [furent vendus], BOIL. *Sat.* X.

— HIST. XIIIe s. Atant bati ses ailes et s'en vola, *Chr. de Rains*, 237. Les dous deduiz, les dous besiers, Et les très douces acolées, Qui s'en ierent si tost volées, *la Rose*, 13070. || XIVe s. Et ainsi comme il s'envola, Tous li beaux arbrisseaux crola, Si qu'adonc la froide rousée Est seur mon visage avalée, MACHAUT, p. 38. || XVIe s. Helas! tu es trop belle, et tu dois prendre garde Qu'un Dieu si grand tresor ne puisse desirer, Qu'il ne t'envole au ciel pour la terre empirer, RONS. 249. Des dames sans retour s'envole la beauté, ID. 282. Puis la mort vient qui nous en-vole, ID. 555.

— ÉTYM. *En* 2, et *voler*, *v. n.* On voit que *envoler* a quelquefois un sens actif, ce qui fait comprendre comment *voler* a pris le sens de dérober, en latin *furari.*

ENVOÛTÉ, ÉE (an-voû-té, tée), *part. passé.* Qui a été en butte à l'envoûtement.

† **ENVOÛTEMENT** (an-voû-te-man), *s. m.* Opération magique par laquelle on envoûtait une personne.

— HIST. XIVe s. Envoutement, DU CANGE, *stellionatus.* || XVe s. L'en dit que ce sont envoustemens ou malefices, que sa femme ne l'ameroit jamès, *Les 15 joies de mariage*, p. 91.

— ÉTYM. *Envoûter*

ENVOÛTER (an-vou-té), *v. a.* Faire un prétendu maléfice, qui consistait à former une figure de cire suivant la ressemblance d'une personne, avec la persuasion qu'à la suite de certaines pratiques on faisait souffrir à la personne elle-même toutes les atteintes portées à cette figure. Il courut un bruit qu'il [Enguerrand de Marigny] avait dessein de faire mourir le roi, et que sa femme s'aidait d'un nommé Paviot et d'une vieille boiteuse réputés grands sorciers à faire des images de cire à la ressemblance du roi et des princes pour les envoûter, MÉZERAI, *Louis X.*

— HIST. XIVe s. Jehane de Cretot avoit ensorcelé ou envousté Pierre Coquel clerc, DU CANGE, *invultare.* Icellui Pastant lui dist qu'il doubtoit qu'elle ne envoultast ou fist morir sa femme, ID. *ib.* Sur les paroles que le dit messire Jean avoit dites au roy, c'est assavoir que le dit messire Henris l'avoit envulté ou fait envulter, ID. *vultivoli.*

— ÉTYM. Bas-lat. *invultare, invultuare,* de *in,* en, et *vultus,* face; à cause de l'image qu'on faisait de la personne qu'on voulait envoûter. Cependant Diez, remarquant que cette opération magique se disait en latin *devotare,* pense que le français a formé un mot semblable *invotare,* envoûter; mais *invotare* aurait donné *envouer* comme *devotare, dévouer.* Il faut s'en tenir à ce que donne le bas-latin. Dans tous les cas, c'est à tort que l'Académie met un accent circonflexe, comme si le mot venait de *voûte.*

† **ENVOYE** (an-voi), *s. m.* Un des noms vulgaires du serpent qu'on nomme aussi orvet et aveugle (*anguis fragilis*).

ENVOYÉ, ÉE (an-vo-ié, iée; plusieurs disent an-voi-ié, iée), *part. passé.* || 1° Qu'on a fait aller vers. Un messager envoyé à la hâte. || Substantivement. Celui qui a quelque mission. Un envoyé du grand seigneur. Un ange est un envoyé; mais voici un envoyé d'une dignité merveilleuse, un envoyé qui a un temple, un envoyé qui est Dieu et qui entre dans le temple comme dans sa propre demeure, BOSS. *Hist.* II, 4. Lui, l'envoyé du ciel et le seul interprète, VOLT. *Fanat.* I, 2. Vous allez des Romains entendre la réponse, Votre envoyé paraît, SAURIN, *Spart.* I, 2. Dans le sérail comptez combien de têtes Vont saluer les envoyés chrétiens, BÉRANG. *Psara.* || Particulièrement. Ministre envoyé par un souverain ou par une république, mais dont la dignité est inférieure à celle d'ambassadeur. Un envoyé extraordinaire. || Envoyée, *s. f.* La femme d'un envoyé. || 2° Qu'on a fait porter vers. Un cadeau envoyé à un ami.

— REM. On dit envoyer avec un infinitif : On l'envoya annoncer la nouvelle. La Fontaine a employé de cette façon le participe; emploi qui est rare : Le vôtre [opéra] est plein de grands événements, Gens envoyés peupler les monuments, Beaucoup d'effets, de fureur martiale, LA FONT. *Poésies mêlées, à Turenne,* XLII. Et aussi St-Simon : Barbesière, envoyé de l'armée d'Italie conférer avec l'électeur de Bavière, fut pris déguisé en paysan, 117, 23.

ENVOYER (an-vo-ié; plusieurs disent an-voi-ié), j'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient; j'envoyais, nous envoyions, vous envoyiez; j'enverrai; j'enverrais; envoie, envoyons, envoyez; que j'envoie, que tu envoies, qu'il envoie, que nous envoyions, que vous envoyiez, qu'ils envoient; que j'envoyasse; envoyant : envoyé, *v. a.* || 1° Mettre en voie, en chemin; faire partir. Envoyer un courrier, un exprès. Ils se sont envoyé des présents. Et pour vous y conduire Assuérus m'envoie, RAC. *Esth.* III, 2. On m'envoie à Pyrrhus, j'entreprends ce voyage, ID. *Andr.* I, 1. || Par extension. Envoyer quelqu'un aux honneurs, l'envoyer là où il trouvera des honneurs. Prince que j'ai peine à quitter, A quelques honneurs qu'on m'envoie, CORN. *Œdipe,* III, 1. || Envoyer à la mort, remettre quelqu'un à ceux qui doivent lui ôter la vie. || Fig. Envoyer à la mort, exposer à un péril mortel. Prononcer mon nom serait m'envoyer à la mort, GENLIS, *Théât. d'éduc. Zélie,* V, 4. || Fig. et familièrement. Envoyer promener, paître, coucher, c'est-à-dire renvoyer, congédier quelqu'un avec humeur, avec colère. || Envoyer quelqu'un au diable, à tous les diables, le repousser avec colère, avec impatience. || Envoyer dans l'autre monde, envoyer *ad patres,* faire mourir. || Absolument. J'enverrai ce soir chez lui. De crainte qu'après moi vous n'eussiez envoyé, CORN. *Cinna,* V, 3. La reine envoie en vain pour se justifier, ID. *Rodog.* I, 6. Pour dresser le contrat elle envoie au notaire, MOL. *Fem. sav.* IV, 7. On envoie aux nouvelles [on envoie chercher des nouvelles], SÉV. 401. On envoie chez Pecquet, qui eut de moi des soins extrêmes; on envoie chez l'apothicaire; on envoie querir un demi-bain; on envoie chercher de certaines herbes, ID. 58. Elle envoie vers son père, LA BRUY. XIV. || Envoyer avec un infinitif. On craignait qu'Amurat par un ordre sévère N'envoyât demander la tête de son frère, RAC. *Baj.* I, 1. || 2° Faire porter. Envoyer une lettre, un ballot. Ils se sont envoyé un défi. || Fig. Tu dois envoyer par avance Tes bonnes œuvres devant toi, Qui de ton juge et de ton roi Puissent préparer la clémence, CORN. *Imit.* I, 23. || 3° Lancer. La lumière que le soleil nous envoie. || Terme de marine et de guerre. Envoyer un coup de canon. Envoyer une bordée. Il lui envoya un coup de fusil. || Par extension. Envoyer un coup de pied, un soufflet, donner un coup de pied, un soufflet. || Fig. Envoyer un mot piquant, adresser à quelqu'un un mot piquant. || 4° Envoyer se dit quelquefois familièrement pour jeter à bas, renverser. Il l'envoya d'un coup de pied au bas de l'escalier. || 5° Fig. Faire parvenir. Pour envoyer l'effroi sous l'un et l'autre pôle, CORN. *Tite et Bérén.* II, 1. Marchons, et dans son sein rejetons cette guerre Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre, RAC. *Mithr.* III, 1. Ah! qu'un seul des soupirs que mon cœur vous envoie, S'il s'échappait vers elle, y porterait de joie! ID. *Andr.* I, 4. La vue, privée des secours du tact, n'envoie à l'âme que des modifications simples qu'on nomme couleurs, CONDILLAC, *Trait. sens. Extr. rais. Œuvres,* t. III, p. 33, dans POUGENS. || 6° Il se dit de ce que l'on attribue à une volonté divine. Dieu nous a envoyé de grandes tribulations. Le ciel sait qu'au milieu des honneurs qu'il m'envoie Je n'attendais que vous pour témoin de ma joie, RAC. *Bérén.* I, 4. || Par extension, il se dit, dans le même sens, de la nature, du sort, etc. N'ajoutons pas à tous les maux que la nature et la fortune peuvent nous envoyer la ridicule et inutile vanité de nous croire invulnérables, FONTEN. *Bonh.* || 7° Députer à une assemblée. Paris a envoyé un tel à l'assemblée. || On l'a envoyé en province, se dit d'un employé à qui on donne un emploi en province en échange d'un emploi qu'il occupait à l'administration centrale, à Paris. || 8° S'envoyer, *v. réfl.* Être envoyé. Les petits paquets s'envoient par la poste.

— REM. 1. Envoyer suivi d'un infinitif prend tantôt la préposition *pour* et tantôt ne la prend pas : j'envoyai mon fils au-devant de lui l'assurer.... ou pour l'assurer. Mais il faut dire d'une seule façon : j'envoyai mon fils au-devant de lui pour l'empêcher de venir. On pourra mettre l'infinitif sans préposition quand le régime d'envoyer, exprimé ou sous-entendu, fait lui-même l'action dont il s'agit : envoyer un commissionnaire demander; envoyer faire des compliments; envoyer dire. Envoyez donc vos enfants se renouveler, J. J. ROUSS. *Ém.* I. On mettra nécessairement *pour* si la personne envoyée ne fait pas expressément l'action. || 2. Le futur régulier serait j'envoyerai ou j'envoierai; une contraction ancienne, semblable à celle qui disait je lairrai au lieu de je laisserai, a prévalu, tandis que je lairrai est resté hors du bon usage. J'envoierai était très-usité dans le XVIIe siècle : Jusqu'à toi, mon Sauveur, j'envoierai ma prière, CORN. *Imit.* II, 9. Envoierez-vous encor, monsieur aux blonds cheveux, Avec des boîtes d'or des billets amoureux? MOL. *Éc. des mar.* II, 9. Je l'envoyerais ainsi qu'elle est venue, LA FONT. *Serv.* Je vous envoyerai une relation avec cette lettre, SÉV. 45. J'envoierais remercier son altesse, HAMILT. *Gramm.* 4. || 3. On trouve dans Corneille envoyer des soupirs, pour les faire exhaler : Je ne m'oppose pas à la commune joie, Mais souffrez des soupirs que la nature envoie, CORN. *Héracl.* V, 8.

— HIST. XIe s. Enveions i les filz de nos moillers [femmes], *Ch. de Rol.* III. I enverrai le mien [fils], *ib.* || XIIe s. Cist brief vous est de Charlon envoiez, *Ronc.* p. 14. Chançon, va-t-en là où mes cuers [mon cœur] t'envoie, *Couci,* XVI. Dame, son cuer vous envoie Li vostres loiaus amis, *ib.* p. 120. || XIIIe s. Seigneur, li baron de France, li plus haut et li plus puissant, nous ont à vous envoiés, et vous crient merci, VILLEH. XVI. Et Tybert leur cousin avec [j'] envoierai, *Berte,* VII. Envoyez pour Tibert [envoyez chercher Tibert], qu'il nous soit conseillere [conseiller], *ib.* XII. Ce que pleit au prince vaut loi, ausint com se toz li pueples donoit tout son poer et son commandement à la loi que li rois envoie, *Liv. de just.* 9. Et sitost comme je la mis à ma bouche [l'eau] pour envoier aval [avaler], elle me sailli hors par les narilles, JOINV. 240. || XVe s. Or eurent conseil ceux de l'ost, pour leur besogne approcher et pour plus grever leurs ennemis, que ils envoieroient querre en la Riolle un grand engin qu'on appelle truie, FROISS. II, II, 5. [Coitier disait à Louis XI] Je sçay bien que ung matin vous m'envoyrez comme vous faictes d'autres, mais vous n'y vivrez point huyt jours après, COMM. VI, 12. || XVIe s. Il m'envoya au college de Guienne, MONT. I, 196. Ayant envoyé un ambassadeur vers le roi, ID. I, 39. Si la fortune continue, elle m'en envoyera [me renverra] très content et satisfaict, ID. IV, 142. Je l'envoyai convier à disner chez moy, ID. IV, 320. Elle envoyoit querir un medecin, ID. IV, 321. Le capitaine More l'envoia d'un coup de chevron sur la teste au bas de la riviere, D'AUB. *Hist.* II, 264. Les habitants à la fin furent contraincts d'envoyer devers lui, AMYOT, *Cimon,* 3. Cette reponse ouye, les envoyés reprirent incontinent leur chemin devers la mer, ID. *ib.* 34.

— ÉTYM. Norm. et Berry, *envier;* bourguig. *envié;* provenç. et espagn. *enviar;* ital. *inviare;* de *in,* en, et *via,* chemin (voy. VOIE).

† **ENVOYEUR** (an-vo-ieur; plusieurs disent an-voi-ieur), *s. m.* Terme de commerce. Celui qui fait un envoi, celui à qui l'envoi est fait recevant le nom de destinataire. || Terme d'administration. Celui qui, par l'entremise de la poste aux lettres, adresse de l'argent à un correspondant.

— ÉTYM. *Envoyer.*

† **ENZOÏQUE** (an-zo-i-k'), *adj.* Terme de géologie. Terrain enzoïque, terrain qui renferme beaucoup de débris fossiles d'animaux.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ζῶον, animal.

† **ENZOOTIE** (an-zo-o-sie), *s. f.* Terme de vétérinaire. Toute maladie qui règne constamment, ou à certaines époques périodiques, sur une ou plusieurs espèces d'animaux dans une contrée. Enzootie répond à endémie.

— ÉTYM. Ἐν, en, et ζῶον, animal.

† **ENZOOTIQUE** (an-zo-o-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère de l'enzootie.

— ÉTYM. *Enzootie.*

† **ENZOOTIQUEMENT** (an-zo-o-ti-ke-man), *adv.* D'une manière enzootique. Maladie qui règne enzootiquement.

† **ÉOCÈNE** (é-o-sè-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit du groupe le plus ancien parmi les terrains récents.

— ÉTYM. Mot fait par Lyell, de ἠώς, aurore, et καινός, récent.

† **ÉOLE** (é-o-l'), *s. m.* Terme de mythologie. Dieu qui préside aux vents. Dans les champs que l'hiver désole Flore vient rétablir sa cour; L'alcyon fuit devant Éole, Éole le fuit à son tour, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || Terme d'histoire naturelle. Bouches d'Éole, certaines fissures qui se forment dans les montagnes, et d'où il s'échappe un courant d'air.

— ÉTYM. Lat. *Æolus;* grec, Αἴολος.

1. **ÉOLIEN, IENNE** (é-o-liin, liè-n'), *adj.* || 1° Dialecte éolien, celui des cinq dialectes de la langue grecque qui était propre aux peuples de l'Éolide. || *S. m.* L'éolien, le dialecte éolien. L'éolien a été suivi par Sapho et par Alcée. || 2° Mode éolien, l'un des principaux modes de la musique des Grecs.

— ÉTYM. Αἰολεῖς, les Éoliens.

2. **ÉOLIENNE** (é-o-liè-n'), *adj. f.* Usité seulement dans cette locution : harpe éolienne, table ou boîte sonore sur laquelle sont tendues des cordes que le vent fait vibrer, ce qui produit des murmures mélancoliques.

— ÉTYM. *Éole.*

† **ÉOLI-HARPE** (é-o-li-ar-p'), *s. f.* Harpe éolienne.

ÉOLIPYLE (é-o-li-pi-l'), *s. m.* Terme de physique. Instrument consistant en une sphère creuse pourvue d'un tube à mince ouverture, qui, remplie d'eau et chauffée, donne issue à un jet impétueux de vapeur. L'eau qui reste en l'éolipyle Ne se refroidit pas quand il devient moins plein; L'airain soufflant fait voir que la liqueur enclose Augmente de chaleur, déchue en quantité, LA FONT. *Quinquina,* II. || Sorte de ventilateur que les fumistes emploient pour former un courant d'air et chasser la fumée.

— HIST. XVIe s. Æolipyle, porte d'Æolus; c'est un instrument clos, auquel est un petit pertuis, par lequel, si mettez eau et l'approchez du feu, vous verrez sortir vent continuellement, RAB. *Notes sur le livre* IV, ch. 44.

— ÉTYM. *Éole,* et πύλη, porte (voy. PYLÔNE).

ÉOLIQUE (é-o-li-k'), *adj.* Voy. ÉOLIEN.

† **ÉON** (é-on), *s. m.* Terme des systèmes gnostiques. Nom des émanations ou intelligences éter-

nelles sorties du sein de l'un. Les éons sont les substances divines qui en [de Dieu] émanent plus immédiatement ; ils sont les uns actifs, les autres passifs, ils sont de différent sexe : il n'y en a qu'un certain nombre, CONDILLAC, *Hist. anc.* XV, 5.

— ÉTYM. Αἰών, le temps, la durée, l'éternité ; lat. *ævum* ; goth. *aivs* ; sanscr. *âyus* ; ainsi dit parce que l'*éon* était une intelligence éternelle.

† **ÉOUSE** (é-ou-z'), *s. f.* Nom vulgaire du chêne yeuse.

— HIST. XVIe s. Eause, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Autre forme d'*yeuse*.

† **ÉPACMASTIQUE** (é-pa-kma-sti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui croît, en parlant des maladies aiguës.

— HIST. XVIe s. Quelques uns divisent la synoque en homotone ou acmastique, epacmastique ou anabatique, et en paracmastique, que les latins disent *æquales, crescentes, decrescentes*, PARÉ, XX, 9.

— ÉTYM. Ἐπακμαστικός, de ἐπὶ, sur, et ἀκμάζειν, être fort.

† **ÉPACTAL, ALE** (é-pa-ktal, kta-l'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui se rapporte à l'épacte. Nombre épactal.

ÉPACTE (é-pa-kt'), *s. f.* Terme de chronologie. Nombre indiquant l'âge de la lune au commencement de l'année, c'est-à-dire le nombre de jours écoulés depuis la dernière nouvelle lune jusqu'à la fin de l'année qui vient de finir. En 1830, l'épacte était 6 ; et, comme l'année solaire vaut 12 lunaisons plus environ 11 jours, l'épacte augmente ordinairement de 11 jours par an ; ainsi, pour 1831, l'épacte a été 6 plus 11 ou 17 ; pour 1832, elle a été 17 plus 11 ou 28 ; pour 1833, c'était 28 plus 11 ou 39, ou un mois de 30 jours, plus 9 pour l'épacte, SAIGEY, *Métrologie*. || Différence, en jours, heures, minutes et secondes qui existe entre une révolution solaire et douze révolutions lunaires. || Cycle des épactes, espace de trente années, après lequel les épactes reviennent à peu près dans le même ordre.

— HIST. XIIIe s. Li uns nombre a à nom epacte qui à nous sone autant comme sorajoustemens, por ce qu'on ajouste avoec le [nombre] regulier por trover l'aage de la lune, *Comput*, f° 8.

— ÉTYM. Ἔπακτος, ajouté, de ἐπὶ, à, et ἄγειν, mener (voy. AGIR).

ÉPAGNEUL, EULE (é-pa-gneul, gneu-l' ; du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 209, l'*l* ne se prononçait jamais : é-pa-gneu ; aussi la Fontaine a-t-il dit : Qu'elle vienne admirer le roi des épagneux, *Petit chien*), *s. m.* et *f.* Espèce de chien de chasse à longs poils. Les épagneuls sont originaires d'Espagne. Dieu n'éteindra pas plus sa divine étincelle Dans l'étoile des nuits dont la splendeur ruisselle Que dans l'humble regard de ce tendre épagneul, LAMART. *Joc.* IX, 279. Un bon épagneul quête le gibier avec ardeur, l'arrête à distance et le fait partir sous le coup de feu de son maître, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § XI. || *Adj.* Un chien épagneul.

— HIST. XIVe s. Que l'espreveteur [le chasseur à l'épervier] se garnisse d'espaignols, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. Un grand espagneul qui avoit accoutumé de coucher sur les pieds du roy, D'AUB. *Vie*, LI.

— ÉTYM. *Espagnol*, à cause de l'origine de ces chiens ; wallon, *epagnote* ; namur. *èpagno*.

† **ÉPAGOMÈNE** (é-pa-go-mè-n'), *adj. m.* Terme de chronologie. Jours épagomènes, les cinq jours que les Égyptiens ajoutaient aux 360 jours de leur année vague.

— ÉTYM. Ἐπαγόμενος, ajouté, de ἐπὶ, à, et ἄγειν, mener (voy. AGIR).

† **ÉPAILLAGE** (é-pa-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action d'effeuiller les nœuds inférieurs des cannes à sucre.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *paille*.

† **ÉPAILLEMENT** (é-pa-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action d'épailler ; résultat de cette action.

† **ÉPAILLER** (é-pa-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Enlever de l'or toutes les saletés qui proviennent de la fonte ou du mal forgé.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *paille*.

ÉPAIS, AISSE (é-pê, pê-s'), *adj.* || 1° Épais, considéré quant à la dimension : qui a une certaine épaisseur. Mur épais de deux mètres. Une planche épaisse de quatre centimètres. La seconde édition des recherches de M. Parent est en trois volumes in-12 fort épais, FONTEN. *Parent*. || Terme de botanique. Se dit de toutes les parties dont l'épaisseur, comparée à celles d'organes analogues, est plus grande que ne semblerait le comporter leur étendue. || Fort, solide, par opposition à mince. Drap épais. Étoffe épaisse. || Par extension. Langue épaisse, langue pâteuse, lourde, articulant difficilement. || Taille épaisse, taille grosse, peu élégante. || Fig. et familièrement. Avoir la mâchoire épaisse, avoir l'esprit grossier. On dit aussi : c'est une mâchoire épaisse. || Cheval épais, cheval gros, lourd, sans élégance. || 2° Épais, considéré quant au nombre : serré, touffu. Des cheveux épais. Les bois épais. D'épais bataillons. J'ai craint que de ces bois l'épaisse solitude Ne cachât un ramas de brigands révoltés, DUCIS, *Lear*, I, 1. || Terme de pêche. Tissure épaisse, tissure d'un filet à mailles serrées. || 3° Épais, considéré quant à la consistance : dense, peu fluide. Du vin épais. Un épais brouillard. Cette liqueur épaisse Mêle du sang de l'hydre avec celui de Nesse, CORN. *Médée*, IV, 2. Une épaisse vapeur s'est du temple élevée, ID. *Œd.* II, 3. Ils l'ont enveloppé d'une épaisse fumée, ID. *Tois. d'or*, V, 2. Mais quelle épaisse nuit tout à coup m'environne ? RAC. *Andr.* V, 5. Climats qu'un ciel épais ne couvre que d'orages, VOLT. *Orphel.* I, 1. || Fig. et familièrement. Cela est épais à couper au couteau, se dit d'un esprit grossier, d'une ruse grossière, etc. || Fig. Lourd, pesant, grossier. Montchevreuil était un fort honnête homme, modeste, brave, mais des plus épais, ST-SIM. 1, 64. Les Béotiens, les plus épais de tous les Grecs, prenaient le moins de part qu'ils pouvaient aux affaires générales, MONTESQ. *Rom.* 5. Et la grosse gaieté de l'épaisse opulence, GRESSET, *Méch.* II, 3. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Une ignorance épaisse. Que son intelligence est épaisse ! MOL. *Préc. rid.* 6. Dans la plus épaisse barbarie, FLÉCH. *Panég.* II, 383. || 4° Substantivement. Épaisseur. Une pierre qui a deux pieds d'épais. || 5° *Adv.* Avec densité, d'une manière serrée. Semer trop épais. Il a neigé épais.

— REM. Au XVIIe siècle, à côté d'épais on disait épois : On verroit Les poëtes plus espois que mouches en vendanges, RÉGNIER, *Sat.* IV. De son gros chef couvert de bois, S'exhale maint nuage épois Qui le cache et qui l'environne Et lui fait comme une couronne, SCARRON, *Virg.* IV. Épais était la prononciation de l'ouest de la France ; épois celle du centre et du nord.

— HIST. XIe s. Al plus espes [de la mêlée], *Ch. de Rol.* CCLVII. || XIIe s. [Un haubert] Fort et espes et serré et entier, *Ronc.* p. 49. Plus espois, *ib.* 142. || XIIIe s. Ensi pourprist li feus de defors le port en travers jusques parmi le plus espeis de la vile, VILLEH. XCI. Sous une espine espesse [elle] s'est allée mucier, *Berte*, XXXVIII. D'autre part sunt li mur de boe, Qui n'ont pas d'espès plaine paume, *la Rose*, 6131. || XVe s. Je ferai, par enchantement, l'air si espès, que dessus la mer il semblera à cils de dedans qu'il y ait un grand pont pour dix hommes de front, FROISS. II, II, 137. || XVIe s. [La forêt] Voit par l'espais de sa neuve ramée Mainct libre oiseau qui de tous côtés erre, DU BELLAY, II, 10, *recto*. Meutes de chiens, piqueurs Massiliens Marchent espais [serrés nombreux], ID. IV, 10, *recto*. Des tuyaux praticquez dans l'espez du mur, MONT. IV, 255. Des urines espesses, noires et effroyables, ID. IV, 271. Ces espesses poussieres, ID. IV, 291. Le capitaine Nesde et un sergent qui y mourut, firent quelque jour dans cet espais à coups d'hallebarde, D'AUB. *Hist.* II, 353. Espesse fumée, ID. *ib.*

— ÉTYM. Wallon, *spès*, *spèse*, au féminin ; bourguign. *espoo* ; provenç. *espes* ; espagn. *espeso* ; ital. *spesso* ; du latin *spissus*.

† **ÉPAISSEMENT** (é-pê-se-man), *adv.* D'une manière épaisse. Il [le duc de Beauvillier] nous conta que tout le dessus de la cassette, et assez épaissement, s'était trouvé rempli d'un fatras de toutes sortes de mémoires, ST-SIM. 325, 251.

— HIST. XIIe s. Espessement [ils] leur jettent maint fust et maint baston, *Saxons*, VIII. || XIIIe s. Les chaussées jonchées.... De fresche herbe et de jonc partout espessement, *Berte*, CXXXIII. || XVe s. Onques gresil ne goutte de pluie ne cheurent plus espessement du ciel que là cheoient flesches, *Boucic.* I, 24. || XVIe s. Le blé inegalement semé ne peut naistre qu'inegalement, c'est assavoir espessement d'un costé, et rarement de l'autre, O. DE SERRES, 113.

— ÉTYM. *Épaisse*, et le suffixe *ment* ; provenç. *espessament* ; espagn. *espesamente* ; ital. *spessamente*.

ÉPAISSEUR (é-pê-seur), *s. f.* || 1° Dans le langage géométrique, l'une des trois dimensions d'un corps solide, par opposition à la longueur et à la largeur. || Dans le langage ordinaire, épaisseur se dit également, en parlant d'un corps solide, de la dimension dans le sens vertical ou profondeur, et de la dimension dans le sens horizontal ou largeur. Épaisseur d'une pierre, d'une planche. Épaisseur d'un mur. Il fit une cachette dans l'épaisseur du mur. || 2° Qualité de ce qui a une certaine épaisseur. Son menton sur son sein descend à double étage, Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur, Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur, BOIL. *Lutr.* I. || 3° Il se dit du degré de densité, de résistance d'un tissu. L'épaisseur d'une étoffe, d'un drap. || 4° Qualité de ce qui est serré, rapproché. L'épaisseur de la foule. L'épaisseur d'un plant. L'épaisseur d'un bois, la partie où les arbres sont le plus serrés. Dans la sombre épaisseur de ces profonds taillis, VOLT. *Scythes*, IV, 8. || 5° Qualité de ce qui a beaucoup de consistance. L'épaisseur d'un sirop. || Qualité de ce qui est dense. L'épaisseur du brouillard, de l'air. Une noire fumée Dont l'épaisseur corrompt la pureté de l'air, ROTR. *Antig.* V, 5. C'est ainsi que nous avons vu cent fois l'astre de la nuit en percer l'épaisseur, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 244, dans POUGENS. || 6° Il se dit d'esprits comparés à quelque chose d'épais, de lourd, de peu subtil. Comme son esprit était de la portée de tous les esprits qu'il voulait, il faut voir comme il s'insinua dans l'épaisseur de celui des opulents échevins et dans la délicatesse de leurs tendres et très-magnifiques moitiés, HAMILT. *Gramm.* 10.

— HIST. XVIe s. Par l'espesseur des forests chevelues, DU BELLAY, II, 13, *recto*. Il avoit enfermé un poinçon de poudre dans l'espesseur d'une muraille, D'AUB. *Hist.* II, 110.

— ÉTYM. *Épais* ; wallon, *sipeheur*. L'ancien français avait *espesse* au lieu d'*épaisseur*.

ÉPAISSI, IE (é-pê-si, sie), *part. passé.* Devenu plus épais en dimension. Au détour d'un sentier deux arbres opposés, Laissant tomber leurs bras épaissis et croisés, Forment sur leur passage une large barrière, GILB. *Mort d'Abel*, VIII. || Devenu plus épais en consistance, en densité. Sirop épaissi. Quel nuage épaissi se répand sur mes yeux ? VOLT. *Fanat.* V, 4. || Devenu plus épais en nombre. Les rangs épaissis de la foule.

ÉPAISSIR (é-pê-sir), *v. a.* || 1° Rendre plus épais quant à la dimension. Épaissir un mur. || 2° Rendre plus épais quant à la consistance. Épaissir un sirop avec du sucre. Épaississez-vous un peu le sang ; tempérez votre feu par votre flegme, BALZ. 4e *disc. sur la cour*. Qu'il mûrisse la datte et ses sucs nourriciers, Des troupeaux de Cédar épaississe les laines, MILLEV. *le Phénix*. || Rendre plus dense, de manière qu'on voit moins à travers. Les vapeurs épaississent l'air. || Fig À propos de quoi [la querelle du quiétisme préoccupant tout le monde en 1697], on renouvela ce mot échappé à Mme de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée, » ST-SIM. t. I, p. 425, édit. CHÉRUEL. Épaississons la nuit qui voile sa naissance, VOLT. *Fanat.* IV, 1. Ah ! la fatalité sur nous deux étendue Épaissit le bandeau qui te couvre la vue, LEMERC. *Agamemn.* IV, 5. || 3° *V. n.* Devenir plus large. Sa taille épaissit. || Devenir plus consistant. Le sirop épaissit en cuisant. Cette sauce épaissit. || Par extension, devenir plus dense, plus serré, plus touffu. Que de ses beaux jasmins les ombres épaississent, LAMART. *Médit.* I, 12. || 4° S'épaissir, *v. réfl.* Devenir gros. Sa taille s'épaissit. || Devenir plus consistant. Ce sirop commence à s'épaissir. Sa gorge enfle, et du sang dont le cours s'épaissit Le passage se ferme ou du moins s'étrécit, CORN. *Attila*, V, 6. Mais le jour baisse et l'air s'est épaissi, DUCIS, *Othello*, V, 2. || Fig. Socrate s'aperçut que plus il avançait dans la carrière, plus les ténèbres s'épaississaient autour de lui, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 67. || 5° Devenir embarrassé. Une langue qui se lie et s'épaissit, MASS. *Car. Impén.* || 6° Devenir lourd, inhabile à comprendre. Son esprit s'épaissit tous les jours.

— HIST. XIIe s. La guerre crut e espeissa.... Li genz Heraut chescun jor creissent, Tote jor viegnent e espeissent, *Rou*, v. 16239 et 12303. || XVIe s. Pourquoi espessit l'araignée sa toile en un endroict, et relasche en un aultre ? MONT. II, 160.

— ÉTYM. *Épais* ; provenç. *espeissar*, *espessar* ; catal. *espessir* ; espagn. *espesar* ; ital. *spessare*.

† **ÉPAISSISSANT, ANTE** (é-pê-si-san, san-t'), *adj.* Qui a la propriété d'épaissir ou de s'épaissir.

ÉPAISSISSEMENT (é-pê-si-se-man), *s. m.* Action d'épaissir, de s'épaissir ; état de ce qui est épaissi. L'épaississement de l'épiderme. L'épaississement des liqueurs. L'épaississement de la taille. L'épaississement de la langue. L'épaississement de la nuit des ténèbres.

— ÉTYM. *Épaissir*.

† **ÉPALEMENT** (é-pa-le-man), *s. m.* Action d'épaler. Pour avoir, sans déclaration préalable, démonté, réparé ou autrement changé la capacité des vaisseaux repris au procès-verbal d'épalement; pour avoir substitué aux cuves épalées d'autres de plus grande dimension, une amende.... *Loi belge du 27 juin 1842 sur les distilleries*, art. 32, § 14.

† **ÉPALER** (é-pa-lé), *v. a.* Jauger par empotement ou dépotement, par opposition au jaugeage métrique. Les vaisseaux jaugés ou épalés seront tous marqués distinctement, *Arrêt royal de Belgique sur le sucre de glycose*, 15 sept. 1845, art. 4.

† **ÉPALPÉ, ÉE** (é-pal-pé, pée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est dépourvu de palpes.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *palpe*.

† **ÉPAMPRAGE** (é-pan-pra-j'), *s. m.* Action d'épamprer la vigne, le blé.

ÉPAMPRÉ, ÉE (é-pan-pré, prée), *part. passé.* Vignes épamprées.

ÉPAMPREMENT (é-pan-pre-man), *s. m.* Terme d'agriculture. Action d'épamprer la vigne.

— HIST. XVIe s. Espamprement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Épamprer.*

ÉPAMPRER (é-pan-pré), *v. a.* Terme d'agriculture. Ôter de la vigne les pampres, les feuilles inutiles. || Par extension, diminuer, au printemps, l'excès de végétation herbacée des blés. On épampre, soit en coupant à la faux ou à la faucille le sommet des feuilles ou des jeunes tiges, soit en faisant passer un troupeau de moutons dans le champ.

— HIST. XVIe s. Sera bon en mesme temps qu'on bine la vigne, qu'en certains endroits du Languedoc on appelle reclorre, de la faire espamprer et esbourgeonner, O. DE SERRES, 174.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pampre*.

† **ÉPANADIPLOSE** (é-pa-na-di-plô-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Il y a une autre figure [de mots] qu'on appelle épanadiplose, qui se fait lorsque, de deux propositions corrélatives, l'une commence et l'autre finit par le même mot, DU MARSAIS, t. IV, p. 139.

— ÉTYM. Ἐπαναδίπλωσις, de ἐπὶ, ἀνὰ, et διπλοῦν, doubler.

† **ÉPANALEPSE** (é-pa-na-lè-ps'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure d'élocution qui consiste à répéter un ou plusieurs mots, ou même un membre de phrase tout entier.

— ÉTYM. Ἐπανάληψις, de ἐπὶ, ἀνὰ, et λῆψις, action de prendre.

† **ÉPANAPHORE** (é-pa-na-fo-r'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure de mots qui consiste à répéter le même mot au commencement de chacun des membres d'une période.

— ÉTYM. Ἐπαναφορὰ, de ἐπὶ, ἀνὰ, et φορὰ, action de porter.

† **ÉPANASTROPHE** (é-pa-na-stro-f'), *s. f.* Terme de grammaire. Synonyme d'épanadiplose.

— ÉTYM. Ἐπαναστροφὴ, de ἐπὶ, ἀνὰ, et στροφὴ, action de tourner.

ÉPANCHÉ, ÉE (é-pan-ché, chée), *part. passé.* || 1° Dans le style élevé, versé. De l'eau épanchée sur les mains. Rentrons et qu'un sang pur par mes mains épanché Lave jusques au marbre où ses pas ont touché, RAC. *Athal.* II, 8. || Fig. Puisque cette grandeur à son trône attachée Sur nul autre que vous ne peut être épanchée, CORN. *Nicom.* II, 3. Que partout de leur nom la gloire est épanchée, MOL. *F. sav.* IV, 3. || 2° Qui a de l'épanchement, de la disposition à communiquer ses sentiments. Quand vous en voyez d'épanchées, sujettes à discourir, BOSS. *Vie relig.*

ÉPANCHEMENT (é-pan-che-man), *s. m.* || 1° Action d'épancher. L'épanchement du vin dans les libations que faisaient les anciens. Féconds épanchements de pluie et de rosée, Bénissez le Seigneur, CORN. *Trad. du cant. des trois enfants.* Que fait-il en moi, ce soleil si grand et si vaste, par le prodigieux épanchement de ses rayons, que d'exciter dans mes nerfs quelque léger tremblement? BOSS. *Connaiss.* IV, 9. || Par extension. Ce vain désir de paraître jette l'âme tout entière au dehors, et dans cet épanchement elle se dissipe, BOSS. *Vêture, Bouillon.* || Fig. Telles sont les faveurs que ta main nous partage, Grand roi, du roi des rois la plus parfaite image; Tel est l'épanchement de tes nouveaux bienfaits, Il prévient l'espérance, il surprend les souhaits, CORN. *Remerc. au roi.* Un plein épanchement de consolations, ID. *Imit.* II, 1. D'une clarté céleste un long épanchement Fera briller incessamment D'un rayon infini la grandeur ineffable, ID. *ib.* III, 47. Alcine nous la faisait voir magnifique et inépuisable dans l'épanchement de ses dons, MARMONTEL, *Contes moraux, École de l'amitié.* || 2° Terme de médecine. Accumulation d'un fluide dans une partie du corps qui n'est pas destinée à le contenir. Épanchement de sang, de bile. Un petit épanchement de sang dans le cerveau suffit pour boucher les pores par où les esprits entrent dans les nerfs et pour arrêter tous les mouvements, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 4. Partout où il y a rupture de vaisseaux, il y a épanchement de sucs, et c'est le cas de toutes les plaies soit des parties molles, soit des parties dures, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. V, p. 396, dans POUGENS. || 3° Fig. Communication de sentiments et de pensées intimes. Ce qui se dit dans ces épanchements de cœur que la conversation produit entre deux amis, ne peut être regardé que comme des pensées, MONTESQ. *Rom.* XIV. Avec quelle innocence et quels épanchements Nos cœurs se sont appris leurs premiers sentiments! VOLT. *Adélaïde*, V, 1. Il est certain que l'épanchement des conversations ne se concilie guère avec la gravité, P. L. COUR. *Lett.* II, 329.

— ÉTYM. *Épancher.*

ÉPANCHER (é-pan-ché), *v. a.* || 1° Dans le style élevé, verser. Épancher du vin. Ma main de cette coupe épanche les prémices, RAC. *Brit.* V, 5. || Par extension. Tantôt un bois profond, sauvage, ténébreux Épanche une ombre immense, et tantôt, moins nombreux, Un plant d'arbres choisis forme un riant bocage, DELILLE, *Jardins*, II. || Par une autre extension et fig. Mettre en dehors. Un vain désir de paraître, qui nous épanche au dehors et nous rend ennemis de toute retraite, BOSS. *Vêture, Bouillon.* Lui seul, disaient-ils, savait dire et taire ce qu'il fallait, seul il savait épancher et retenir son discours, ID. *le Tellier.* || 2° Fig. Verser comme un liquide qu'on répand, produire libéralement. Les fruits que la terre épanchait de son sein, FÉN. *Tél.* II. Il épancha ses dons sur le globe fertile, ST-LAMB. *Saisons*, I. Un grand cœur veut dans l'ombre épancher ses bienfaits, GILB. *Stances à M. d'Arnaud.* Alors [sous les païens] la religion n'était que soufferte, alors les prêtres ne demandaient pour elle aux maîtres du monde que de la laisser épancher dans le sein de l'homme ses bienfaits inestimables, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 333. || 3° Verser, communiquer des choses intimes. Souffrez qu'en votre sein j'épanche mon secret, LAMOTHE, *Inès de Castro*, II, 1. || Épancher son cœur, exposer avec sincérité sa pensée, ses sentiments. Elle épancha son âme devant Dieu, FLÉCH. *Aiguillon.* Il épanche son cœur dans celui de son ami, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 4° S'épancher, *v. réfl.* Être épanché. Lorsqu'il est plein, ses eaux s'épanchent en cascades; mais, dans les temps de sécheresse, ces épanchoirs n'en versent plus, et alors c'est du fond du réservoir qu'on les tire, MARMONTEL, *Mém.* VII. L'onde rafraîchit l'air; l'air s'épanche en rosée, DELILLE, *Hom. des champs*, I. Plus loin, sur la rive où s'épanche Un fleuve épris de ces coteaux.... LAMART. *Méd.* II, 1. || Fig. Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher, BOIL. *Sat.* VIII. Mon cœur vous fut ouvert tant qu'a vécu mon père; C'était le seul présent que je pouvais vous faire : Et lorsque avec mon cœur ma main peut s'épancher, Vous fuyez mes bienfaits tout prêts à vous chercher, RAC. *Bérén.* III, 1. || 5° Il se dit, principalement en médecine, du sang, d'une humeur qui s'extravase. Le sang s'est épanché dans la poitrine. || 6° Verser librement les sentiments de son cœur. Il s'épanchait en fils qui vient, en liberté, Dans le sein de sa mère oublier sa fierté, RAC. *Brit.* V, 3. Mon cœur pour s'épancher n'a que vous et les dieux, ID. *Phèd.* V, 1. Au lieu de vouloir vous cacher mes ennuis, je cherche à m'épancher et trouve une douceur secrète à vous découvrir mon âme, LESAGE, *Diabl. boit.* 13. Quand l'étourdi venait s'épancher à lui, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Je m'épanche avec vous, je ne dois rien vous taire, LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, V, 5.

— HIST. XVIe s. Je ne m'espancheray pas d'avantage à poursuivre ces allusions et etymologies, DES ACCORDS, *Bigarr.* fo 92, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguign. *épainché.* Autre forme de *épandre*, comme *pencher* est une autre forme de *pendre*. Ces formes supposent un développement du mot latin par un suffixe, *expandere* en *expandicare*, et *pendere* en *pendicare*.

† **ÉPANCHOIR** (é-pan-choir), *s. m.* Ouvrage d'art par lequel se déversent les eaux d'un canal, d'un étang.

† **ÉPANDAGE** (é-pan-da-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de répandre l'engrais sur le sol. L'hygiène publique et l'agriculture réclament un mode d'enlèvement et d'utilisation des matières fécales solides et liquides, qui permette d'en opérer facilement le transport et l'épandage, MOSSELMAN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 1261.

— ÉTYM. *Épandre.*

ÉPANDRE (é-pan-dr'), j'épands, nous épandons; j'épandais; j'épandis; j'épandrai; j'épandrais; épands, épandons; que j'épande, que nous épandions; que j'épandisse; épandant; épandu, *v. a.* || 1° Étendre en versant, en dispersant, en éparpillant. Ce fleuve épand ses eaux dans la campagne. Épandre du fumier dans un champ. Où Polycrène épand ses libérales eaux, J. B. ROUSS. *Ép.* VI. Océan, qui sur tes rives Épands tes vagues plaintives, LAMART. *Harm.* II, 13. || Fig. La terreur de son nom qui devance ses armes Épandit dans les rangs de si vives alarmes.... PERRAULT, *Poëme de la peinture.* || 2° Verser, faire couler. J'épandrais mon sang Plutôt que de rien faire indigne de mon rang, CORN. *Cid*, I, 4. J'abandonne mon sang à qui voudra l'épandre, ID. *Cinna*, IV, 4. || 3° Fig. Verser, donner, accorder en abondance. L'astre qui luit aux grands... Épandit dessus moi tant d'heur et de puissance, MALH. V, 30. Daigne du juste ciel la bonté souveraine..... n'épandre sur vous que des prospérités, CORN. *Rodog.* II, 3. Une majesté douce épand sur son visage De quoi s'assujettir le plus noble courage, ID. *Pomp.* III, 3. Je ne sais d'homme nécessaire Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. C'est un parterre où Flore épand ses biens, ID. *ib.* X, 1. || 4° S'épandre, *v. réfl.* Être épandu. Les eaux s'épandent dans la campagne. Un peuple inconnu et renfermé jusqu'alors entre le fleuve Tanaïs et la Mer Glaciale sortit de son pays, et s'épandit comme un torrent dans toutes les provinces voisines, FLÉCH. *Théodose*, I, 58. Tes cheveux déliés, soudain Par anneaux flottants s'épandirent, Et comme un nuage couvrirent L'ivoire poli de ton sein, BERNARD, *Poés. div. Ép.* X, *à Batilde.* || Fig. Pour ce trait de douceur le nom de Constantin S'épandra désormais du couchant au matin, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. J'ai couru vers les lieux où le bruit s'épandait, ID. *Mariane*, I, 3. Retournez vite au camp où s'épand un murmure, MAIR. *Sol.* III, 3. Et si l'erreur s'épand jusqu'en nos garnisons, CORN. *Sertor.* IV, 3. Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé sont passés, BOIL. *Ép.* IV. Un embrasement qui s'épand au loin dans une forêt, LA BRUY. I || S'épandre en, produire avec abondance. En superfluités s'épandant d'ordinaire, Et poussant trop abondamment, Il [le blé] ôte à son fruit l'aliment, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. || 5° Se promener au loin, en parlant des regards. En voyant ses regards s'épandre sur les eaux Pour jouir et juger d'un combat de vaisseaux, CORN. *Androm.* I, 1. || 6° Être versé, donné libéralement. Je souhaiterais.... que vos bontés s'épandissent sur quelques personnes, MÉRÉ, *Œuv. post.* t. II, p. 125.

— SYN. ÉPANDRE, RÉPANDRE. Épandre indique, dans l'action, une sorte d'ordre et d'arrangement qui n'est pas dans répandre.

— HIST. XIe s. [Il] Tranche la teste por la cervele espandre, *Ch. de Rol.* CCLXIV. || XIIe s. Li sans de lui espant [se répand] parmi la prée, *Ronc.* p. 90. La novele espandue du saint martyr novel, Qui giseit au mustier ocis sur le quarrel, *Th. le mart.* 153. Venge le sanc des tuens [tiens], Deus, qui est espandus, *ib.* 76. [Il prie] Que Deus le mete en bone veie, E que sa grace li espande, Si qu'od lui truist [qu'avec lui il trouve] ceo qu'il demande, BENOIT, II, 6222. || XIIIe s. Si s'espandront de toutes pars parmi la terre pour querre viandes, VILLEH. LXII. Les autres gens qui furent espandus parmi la ville gaaingnerent assés, ID. CVII. L'odor de lui [du bouton] entor s'espent, *la Rose*, 1676. Très bien les servent li serjant; Vin aportent à espandant, En coupes, en hanas d'argent Aportent clair vin et piument, *Fl. et Bl.* 1265. Que vostre sang devés espandre, Et pour sainte eglise defendre, BARBAZAN, *Fabliaux*, I, 65. || XIVe s. Car des autres bourjois en y ot revenus, Qui tout ont conformé et les fais espandus, *Guesl.* 8435. Que ceste doctrine signée sous certain chapitre soit trouvée plus legierement que se ele estoit espandue en divers chapistres de çà et de là, H. DE MONDEVILLE, fo 104. Adonc s'espandirent nouvelles par le pays, FROISS. I, I, 18. || XVIe s. Sans espandre ny voix ny pleurs, MONT. I, 8. Tantost elles s'espandent d'un costé, tantost d'un aultre [les rivières], ID. I, 232. Main à demy espandue et ouverte, ID. II, 231. Il fault espandre le grain, non pas le respandre, ID. IV, 9. La renommée de sa vaillance estoit fort espandue par toute la Grece, AMYOT, *Thés.* 38. Il espandit sur l'heure grande quantité de larmes, ID. *Péric.* 69.

— ÉTYM. Provenç. espandre; ital. spandere; du latin expandere, de ex, et pandere, déployer.

ÉPANDU, UE (é-pan-du, due), *part. passé* d'épandre. || 1° Étendu en versant, en dispersant, en semant. Tel qu'à vagues épandues Marche un fleuve impérieux, De qui les neiges fondues Rendent le cours furieux, MALH. II, 2. Notre fuite, madame, est assez difficile; J'ai vu des gens de guerre épandus par la ville, CORN. *Rod.* III, 2. Quelques restes de feu sous la cendre épandus...., LA FONT. *Phil. et Bauc.* Des noirs torrents de soufre épandus dans les airs, VOLT. *Henr.* VI. Le superbe Éridan, franchissant ses rivages, Dans son onde écumante épandue à grands flots Entraîna les pasteurs, leurs toits et leurs troupeaux, MALFIL. *Génie de Virg.* || 2° Se dit de tout ce qui est comparé à quelque chose de disséminé. De qui la renommée épandue en tous lieux, DESMARETS, *Visionnaires*, II, 1. Un inconnu frisson dans mon corps épandu, CORN. *Mél.* II, 1. On n'a pas aimé la surprise avec laquelle Pertharite se présente au troisième acte, quoique le bruit de son retour soit épandu dès le premier, ID. *Perth. Examen.* L'usage de notre langue est à présent si épandu par toute l'Europe, principalement vers le Nord, qu'on y voit peu d'États où elle ne soit connue, ID. *Théât. Préface*, édit. 1682. Une voix sortit de la nue, Écho redit ces mots dans les airs épandus, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. L'Église était épandue par tout le monde, BOSS. *Var.* 15. || 3° Versé. Puisqu'ils sont satisfaits par le sang épandu, CORN. *Hor.* IV, 5. Un soupir, une larme à regret épandue, ID. *Poly.* II, 2. || 4° Qui s'épanche comme fait une eau. Quel est sur votre front ce nuage épandu? V. HUGO, *Cromwell*, II, 19. || Fig. Son amour [de Dieu], épandu sur toute la famille, Tire après lui le père aussi bien que la fille, CORN. *Poly.* V, 6. De toute la vertu sur la terre épandue Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due, ID. *Œdipe*, III, 5.

† **ÉPANNELAGE** (é-pa-ne-la-j'), *s. m.* Terme de maçonnerie. Première taille en chanfrein d'une arête sur laquelle on veut tailler une moulure. || Parties superflues enlevées d'une pierre, d'un bloc de marbre.

† **ÉPANNELER** (é-pa-ne-lé. *L'l* se double devant une syllabe muette : j'épannelle), *v. a.* Dégrossir le marbre; enlever tout ce qui excède les plans du polyèdre. || Tailler en chanfrein le parement d'une pierre qui doit être profilée.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pannel* [panneau].

† **ÉPANNELLEMENT** (é-pa-nè-le-man), *s. m.* Action d'épanneler; résultat de cette action.

† **ÉPANODE** (é-pa-no-d'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure d'élocution, dite aussi régression. Espèce de répétition qui se fait en reprenant tour à tour plusieurs mots qui précèdent, pour développer l'idée contenue dans chacun d'eux.

— ÉTYM. Ἐπάνοδος, de ἐπί, ἀνά, et ὁδός, chemin.

ÉPANORTHOSE (é-pa-nor-tô-z'), *s. f.* Figure de rhétorique, dite plus souvent correction, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avait dit, comme trop faible pour ce qu'on veut exprimer. Exemple : J'espère, que dis-je? je suis sûr qu'on vous rendra justice.

— ÉTYM. Ἐπανόρθωσις, correction, rectification, de ἐπί, ἀνά, et ὀρθός, droit.

ÉPANOUI, IE (é-pa-nou-i, ie), *part. passé* d'épanouir. || 1° Ouvert, en parlant de fleurs, de boutons, etc. Une fleur épanouie. || 2° Fig. Se dit de ce que l'on compare à un bouton qui s'ouvre. Ah! s'il peut consentir qu'une telle allégresse Tienne ses sens épanouis, CORN. *Imit.* I, 21. C'est demain que votre cœur sera épanoui, SÉV. 497. || Traits épanouis, traits qui se dilatent et s'ouvrent par la joie. On dit de même un front, un visage épanoui. || 3° Éclatant, bruyant. Une joie épanouie. Veux-tu de ces enjouements épanouis, de ces joies toujours ouvertes? MOL. *Bourg. gent.* III, 9.

ÉPANOUIR (é-pa-nou-ir), *v. a.* || 1° Se dit, en parlant des fleurs et des boutons dont les feuilles, les pétales s'ouvrent et s'étalent. La chaleur épanouit les fleurs. La jeune plante épanouit ses fleurs odoriférantes avec mille couleurs nouvelles, FÉN. *Tél.* IX. || Fig. La gaieté épanouit le visage. || Fig. et familièrement. Épanouir la rate, faire rire, réjouir. C'est bien là pour lui faire épanouir la rate, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 6. Après nous être égayés tous deux et bien épanoui la rate, je dis au brave : Que ferons-nous de ce riche habillement? LESAGE, *Gil Blas*, X, 10. || 2° S'épanouir, *v. réfl.* Déployer ses feuilles, sortir du bouton, en parlant d'une plante, d'une fleur. On voit les fleurs s'épanouir. || Fig. Dans cet âge où les charmes commencent à s'épanouir, HAMILT. *Gramm.* 7. Faites remarquer aux enfants que la beauté du corps est une fleur qui s'épanouit le matin, et qui est le soir flétrie et foulée aux pieds, FÉN. t. XVII, p. 57. Comme les fleurs, l'âme s'épanouit, BERNARD, *Art d'aimer*, ch. II. || Son visage s'épanouit, il prend l'aspect de la joie, du contentement. || Sa rate s'épanouit, il devient gai. Sa rate s'est épanouie d'un rire extravagant, SÉV. 379. || 3° On dit dans le langage anatomique, que des vaisseaux, des fibres s'épanouissent, quand elles divergent l'une de l'autre au même point ou à peu près. || 4° Être joyeux, radieux. On s'épanouissait déjà des succès de Vendôme comme d'une communication sûre et établie, ST-SIM. 120, 66. Mon cœur séché d'ennuis, flétri par la tristesse, S'épanouit enfin dans sa pure allégresse, DE BELLOY, *Gabr. de Vergy*, III, 6. Le cœur de ce chrétien s'épanouissait en parlant de son épouse, CHATEAUB. *Mart.* 47. Mais jusqu'à sa dernière aurore En buvant frais s'épanouir, ... Mes amis, ce n'est pas vieillir, BÉRANG. *Vieillesse.*

— HIST. XIII[e] s. Que jà estoit passez yvers, Et l'aube-espine florissoit, Et que la rose espanissoit, *Ren.* 9662. [Des boutons] Qui s'aprestoient d'espanir, *la Rose*, 1651. || XIV[e] s. Doulce fleur espanie, odorable et flairant, *Guescl.* 21478. Si advint ceste chose entour la St Jehan, que les bles sont espanoys, *Chron. de St Denis*, t. II, f° 7, dans LACURNE. || XVI[e] s. La rondeur de ces joues, où les roses s'espanouissoient en tout temps, YVER, p. 594. Celuy qui espanouit ses ailes en rongnant celles d'autrui, comme estant homme net et sincere sans aucune passion, se fait reputer importun et fascheux, AMYOT, *Comment discerner le flatteur de l'ami*, 57. Les fleurs tost espanouyes, Tost s'en vont esvanouyes, RONS. 537. Ha le voici, jà voici la barriere Du jour declose, et le ciel s'espanir, ID. 760.

— ÉTYM. Picard, *épénir;* de l'ancien français *espanir*, avec l'intercalation de *ou* (intercalation inexpliquée jusqu'à présent), comme dans *esvanouir* pour *esvanir*. *Espanir* est une autre forme de *espandir*, qui est dans le provençal et qui est une autre conjugaison de *espandre* (voy. ÉPANDRE). *Épanouir* signifie donc déployer. On trouve en effet *espandre* pour *espanouir :* Flor qui s'espant, et feuille qui verdoie, *Poésies mss.* avant 1300, dans LACURNE.

ÉPANOUISSEMENT (é-pa-nou-i-se-man), *s. m.* || 1° Action de s'épanouir; état de ce qui est épanoui. L'épanouissement des fleurs. || 2° Terme d'anatomie. Épanouissement des vaisseaux, des fibres tendineuses, des nerfs, disposition anatomique qui résulte de la subdivision en branches, fibres et tubes, au même niveau ou à peu près. || 3° Fig. Se dit d'un sentiment chaud et agréable qui agit sur le cœur en l'épanouissant pour ainsi dire. La joie n'est qu'un épanouissement du cœur, CORN. *Disc. à l'Ac. fr.* Un air léger dont je sentis la fraîcheur m'apporta des parfums qui me causèrent un épanouissement intime et me donnèrent un sentiment d'amour pour moi-même, BUFF. *Des sens.* L'épanouissement de l'extrême joie, qui d'un mouvement uniforme semble étendre et raréfier tout notre être, se conçoit, s'imagine aisément, J. J. ROUSS. *Émile*, V. || Épanouissement du visage, air de gaieté, de vif contentement. || Épanouissement de rate, joie, gaieté éclatante.

— HIST. XVI[e] s. On l'apperçoit par les espanouissemens et eslargissemens du visage, quand l'homme est en esperance de quelques voluptez, AMYOT, *De la vertu morale*, 25.

— ÉTYM. *Épanouir.*

ÉPARCET (é-par-sè), *s. m.* Voy. ESPARCETTE.

† **ÉPARCETTE** (é-par-sè-t'), *s. f.* Voy. ESPARCETTE.

† **ÉPARCHIE** (é-par-chie), *s. f.* Dignité d'éparque.

ÉPARER (S') (é-pa-ré), *v. réfl.* Terme de manége. Synonyme inusité de ruer.

— ÉTYM. Ital. *sparare*, ruer, de *s* préfixe répondant à *es*.... indiquant dérangement, et le latin *parare* (voy. PARER).

ÉPARGNANT, ANTE (é-par-gnan, gnan-t'), *adj.* Qui use d'épargne, qui est très-économe. Un homme épargnant. Crassus : Je ne prétends pas être avare, je crois même en bonne foi que je ne suis pas assez épargnant, FÉN. t. XIX, p. 294. Il ne put souffrir plus de trois mois les cruels remords de son humeur épargnante, au bout desquels il fit une taxe de deux écus par tête sur chaque académicien, pour le payement d'un repas qui était déjà mis en oubli, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 179.

— HIST. XIV[e] s. Ceulx que nous appellons tenans ou espargnans ou avers ou chetifs, ORESME, *Eth* 110. || XVI[e] s. On dressera cet enfant à estre espargnant et mesnagier de sa suffisance quand il l'aura acquise, MONT. I, 166.

ÉPARGNE (é-par-gn'), *s. f.* || 1° Administration des dépenses telle qu'elles soient moindres que les recettes. Il a amassé de grands biens par son épargne. L'épargne est nécessaire à qui veut s'agrandir, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, I, 4. Peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous, que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? MOL. *Avare*, I, 2. Vivre d'épargne et de travail, BOSS. *Hist.* III, 6. Et pourquoi cette épargne enfin? l'ignores-tu? Afin qu'un héritier bien nourri, bien vêtu, Profitant d'un trésor en tes mains inutile, De son train quelque jour embarrasse la ville, BOIL. *Sat.* VIII. De l'épargne sordide : Cette espèce d'avarice est dans les hommes une passion de vouloir ménager les plus petites choses sans aucune fin honnête, LA BRUY. *Théophr.* X. || L'épargne de bouche, la diminution de dépense sur la nourriture. Elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche, MOL. *Avare*, II, 6. || Aller à l'épargne, chercher à épargner. || Fig. Il va à l'épargne des mots, il affecte de la concision dans son style. || 2° La somme même que l'on a économisée. Les épargnes des domestiques. Il n'est point difficile de sentir que toute épargne dans la main d'œuvre, loin de diminuer les moyens de travail pour le peuple, tend au contraire à multiplier ces moyens mêmes, en augmentant pour tous les hommes la masse des objets de consommation, et par conséquent celle de leurs jouissances et de leurs richesses, CONDORCET, *Montigni.* || Terme d'économie politique. Portion des produits qui est réservée pour être employée à la production. C'est l'accumulation des épargnes qui forme les capitaux, J. B. SAY, *Épitomé, épargnes.* || Caisse d'épargne et de prévoyance, ou, simplement, caisse d'épargne, établissement de bienfaisance où les plus petites sommes sont reçues et portent intérêt, à partir d'un franc. || 3° Ancien nom du trésor royal. Quelques officiers qui sont au trésor royal ont été à même temps et officiers de l'épargne et officiers du trésor royal, parce que, lors de leur premier établissement, on disait l'épargne, et aujourd'hui l'on dit le trésor royal, VAUGEL. *Nouv. rem. Observ. de M****, p. 215, dans POUGENS. || Il s'est dit, par extension, dans l'ancien langage élevé ou poétique, du trésor de tout souverain. Mon épargne [c'est Auguste qui parle] depuis en sa faveur ouverte, CORN. *Cinna*, II, 1. J'ai fait en son épargne [de Sparte] entrer tous les trésors Des peuples subjugués par mes heureux efforts, ID. *Agésil.* III, 1. L'épargne qu'il manie avec profusion, ROTR. *Venceslas.* I, 6. Des débris des traitants ton épargne grossie, BOIL. *Épît.* I. || 4° Fig. Il se dit de tout ce qu'on économise comme on fait pour l'argent. L'épargne du temps. La nature est d'une épargne extraordinaire.... cette épargne néanmoins s'accorde avec une magnificence surprenante, FONTEN. *les Mondes*, 1[er] soir. Médecin n'employant qu'avec une sage épargne les ressources de l'art, et n'ajoutant qu'à regret aux dangers et aux douleurs de la maladie les dangers et l'incommodité des remèdes, CONDORCET, *Bourdelin.* || 5° Poire d'épargne, ou, simplement, épargne, sorte de poire, dite aussi beauprésent, belle cueillette, qui vient de bonne heure et est juteuse. || 6° Terme de gravure. Taille d'épargne, taille en épargne, sorte de taille qui se fait lorsque, enlevant le fond, les traits qui doivent paraître sont ceux qu'on épargne, qu'on laisse en relief. || 7° Terme de doreur. Mélange de blanc d'Espagne, de sucre et de gomme, dont on couvre les parties qui doivent être brunies.

— HIST. XIII[e] s. Maint ribaus.... despendent en la taverne Tout lor gaaing et lor espergne, Puis revont porter les fardiaus, *la Rose*, 5072. || XV[e] s. Comme qui en compassion n'avoient donné espargne à nulluy, que justement de nulluy ne devoient recevoir ni pitié ni merci, CHASTELAIN, *Chron. du duc Philippe*, *Proesme.* || XVI[e] s. Duquel pasté ayant mangé deux ou trois leches à l'espargne [parcimonieusement] avec ceux qui dinerent quand lui, DESPER. *Contes*, XVI. Il estoit malcontent de l'estroitte espargne de son pere, AMYOT, *Péric.* 68. Il se trouva tant d'or et tant d'argent ès coffres de l'espargne [trésor public] qu'il suffit à tous autres affaires, ID. *Cimon*, 24.

— ÉTYM. Voy. ÉPARGNER.

ÉPARGNÉ, ÉE (é-par-gné, gnée), *part. passé.* || 1° Mis en réserve par l'économie. Une somme importante épargnée peu à peu. Il fit à la reine des funérailles très-magnifiques où rien ne fut épargné,

ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 336, dans POUGENS. || 2° À qui on a fait grâce. Oui, jusqu'à ce moment le traître est épargné, VOLT. *Orphel.* V, 4. Marius épargné par le Cimbre qui ne peut se résoudre à tuer ce grand homme, STAEL, *Corinne*, VIII, 4.

ÉPARGNER (é-par-gné), *v. a.* || 1° User d'épargne dans la dépense; ménager une chose, ne l'employer qu'avec réserve. Nous n'avons guère de provisions, il faut les épargner. Épargnez votre argent. C'est parler mal à propos que de s'étendre sur un repas magnifique devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain, LA BRUY. V. Les huit ou les dix mille hommes sont au souverain comme une monnaie dont il achète une place ou une victoire: s'il fait qu'il lui en coûte moins, s'il épargne les hommes, il ressemble à celui qui marchande et qui connaît mieux qu'un autre le prix de l'argent, ID. X. Ne manquez pas de représenter l'erreur grossière de ces femmes qui se savent bon gré d'épargner une bougie, pendant qu'elles se laissent tromper par un intendant sur le gros de toutes leurs affaires, FÉN. *Éduc. filles*, XI. || Absolument. Quoiqu'elle ait soin de tout, et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner (choses qui font haïr presque toutes les femmes), elle s'est rendue aimable à toute la maison, FÉN. *Tél.* XXII. || S'épargner une chose, se la refuser par épargne. L'avare s'épargne jusqu'aux choses de première nécessité. || 2° Fig. Ne donner qu'avec réserve. Épargner ses pas, ses démarches. Je n'ai pour vous rejoindre épargné temps ni peines, MOL. *l'Ét.* V, 3. || Supprimer, écarter. Épargnons des discours superflus, CORN. *Sert.* II, 5. Je puis par ce partage épargner les soupirs Qui naîtraient de ma peine ou de vos déplaisirs, ID. *Rodog.* I, 2. || Ne pas épargner, employer sans réserve. On n'y épargna ni les meurtres ni les violences, VAUGEL. *Q. C.* III, 11. Quand il fallait calmer toute une populace, Le sénat n'épargnait promesse ni menace, CORN. *Nicom.* V, 2. Mais j'ai des biens en foule et je puis m'en passer.—On n'en peut trop avoir, et, pour en amasser, Il ne faut épargner ni crime, ni parjure, BOIL. *Sat.* VIII. Ils [les Manichéens] n'épargnaient pas le parjure pour cacher leurs dogmes, BOSS. *Var.* XI, § 203. || Ne rien épargner, employer tous les moyens. Les Romains n'épargnaient rien pour la grandeur de leur ville, BOSS. *Hist.* III, 6. Il avait ordre de ne rien épargner pour faire mourir Télémaque, FÉN. *Tél.* XX. || S'épargner quelque chose, épargner à soi quelque chose, s'en dispenser, s'en exempter. Épargnez-vous ce soin. Le succès de cette tragédie a été si malheureux que, pour m'épargner le chagrin de m'en ressouvenir, je n'en dirai presque rien, CORN. *Pertharite, Exam.* Épargnez-vous le blâme D'un coup peu convenable à la main d'une femme, ROTR. *Bélis.* III, 5. Oh! que vous vous seriez épargné de mouvements et d'agitations.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 382. || 3° Épargner quelque chose à quelqu'un, l'en préserver, l'en garantir. Et pour vous épargner un discours inutile, CORN. *Médée*, I, 1. Je voudrais que le ciel inspirât au sénat De m'épargner ce maître, ID. *Pulch.* V, 1. J'épargne à sa vertu d'éternels déplaisirs, ID. *Nicom.* III, 3. Il lui pourra sans doute épargner plus d'un crime, ID. *ib.* IV, 2. Je vous suis bien tenu de ce soin obligeant Qui m'épargne un grand trouble et me rend mon argent, MOL. *l'Ét.* I, 7. Seigneur, je ne sais pas encore ce que je veux; donnez-moi le temps d'y songer, et m'épargnez un peu la confusion où je suis, ID. *Princ. d'Él.* V, 2. D'une mère en fureur épargne-moi les cris, RAC. *Iphig.* I, 2. Cesse, cesse, et m'épargne un importun discours, ID. *Phèd.* IV, 2. Je t'en ai dit assez, épargne-moi le reste, ID. *ib.* I, 3. Les bienfaits de M. le duc de Bourgogne épargnèrent à la France et la douleur de perdre un si excellent homme [la Fontaine] et la honte de ne l'avoir pas arrêté par de si faibles secours, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 331, 3° édit. Il aura eu l'avantage de prendre tout dans l'état où l'ont mis les nations les plus savantes, et elles lui auront épargné cette suite si lente de progrès.... FONTEN. *Czar Pierre.* Un ruisseau par son cours, le vent par son haleine, Peut à leurs faibles bras épargner tant de peines, L. RAC. *Relig.* III. Divinités de ce bois formidable, J'épargne à votre oreille un entretien coupable, DELAVIGNE, *Paria*, I, 2. Quels affronts ou quels maux nous ont-ils épargnés? ID. *Vêpr. sicil.* II, 6. || En un sens analogue. Ces deux maximes bien entendues épargneraient bien des préceptes de morale, J. J. ROUSS. dans le *Dict. de* POITEVIN. || Aujourd'hui, en cet emploi, on dit souvent *éviter;* ce qui est une grosse faute. || 4° Traiter avec indulgence. Épargner la vieillesse, l'enfance, la faiblesse. Vous qui livrez la terre aux discordes civiles, Si vous vengez sa mort, dieux! épargnez nos villes, CORN. *Pomp.* II, 2. Quoi! tu veux qu'on t'épargne et n'as rien épargné! ID. *Cinna*, IV, 2. Les injustices des pervers Servent souvent d'excuse aux nôtres; Telle est la loi de l'univers: Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres, LA FONT. *Fabl.* VI, 15. Pendant que nous tremblons sous leur main [des princes], Dieu les frappe pour nous avertir.... et il les épargne si peu qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Je n'épargnerai rien dans ma juste colère, RAC. *Andr.* I, 4. D'un cœur trop faible encore épargnez la faiblesse, ID. *Baj.* V, 6. Et vos refus cruels, loin d'épargner ma peine, Excitent ma douleur, ma colère et ma haine, ID. *Bérén.* III, 3. Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs, De son fils en mourant lui cachèrent les pleurs, ID. *Brit.* IV, 2. || Elliptiquement. Ne m'épargnez pas, c'est-à-dire mettez mon zèle, mon amitié à contribution. || Ne pas compromettre. Toutefois épargnez votre tête sacrée, RAC. *Mithr.* III, 1. || Laisser vivre, laisser subsister. La mort n'épargne personne. En perdant tous les miens, tu m'as seule épargnée, CORN. *Héracl.* I, 2. Monstre qu'a trop longtemps épargné le tonnerre, RAC. *Phèd.* IV, 2. Le temps, de tout souverain maître, Fait périr tout ce qu'il voit naître; Il n'épargne que les beaux vers, LA MOTTE, *Odes*, t. I, p. 137, dans POUGENS. Je n'épargne rien sur la terre, Je n'épargne rien même aux cieux, BÉRANG. *le Temps.* || 5° Faire grâce, parler avec ménagement. Ah! seigneur, épargnez la triste Iphigénie, RAC. *Iphig.* V, 2. || Être retenu dans les louanges qu'on donne. Elle allait s'étendre sur l'honneur que lui ferait dans l'histoire cette circonstance de son règne; mais il la pria de l'épargner, MARMONTEL, *Contes moraux, Soliman II.* || Épargner quelqu'un, en parler avec modération; ne pas l'épargner, en parler mal; n'épargner personne, médire de tout le monde. Car vous ne m'épargnez guère, Vous, vos bergers et vos chiens, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Les hommes toujours hardis à juger les autres sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans les jugements, BOSS. *Mar. Thér.* On ne sait si on a affaire à un chrétien ou à un païen, lorsqu'on entend ainsi déchirer le christianisme, sans l'épargner dans ses plus beaux jours, ID. *Var.* 1er *avert.* § 18. On n'épargne ni le roi ni le cardinal de Richelieu, qu'on accuse de la plus noire ingratitude, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 11, dans POUGENS. || En un autre sens, ne pas épargner, battre. J'aurai soin du valet, n'épargnez pas le maître, REGNARD, *Ménechm.* II, 5. || 6° Terme d'arts. Employer avec habileté la matière que l'on travaille. || Épargner un gilet sur un coupon de drap, tailler tellement le coupon qu'il reste de quoi faire un gilet. || 7° Terme de dessin. Faire servir le blanc du papier ou de l'ivoire aux effets de lumière, sans peinture ni crayon. || Terme de peinture. Ne rien coucher sur certaines parties d'un tableau. Il faut mettre une couche sur telle partie, et épargner telle autre. On épargne les figures et les fabriques quand on fait le ciel d'un tableau. || 8° Étendre l'épargne sur une pièce de dorure. || 9° Terme de menuiserie. Former une seconde figure, en même temps qu'on pousse celle qu'on s'est proposée. Ainsi le menuisier qui pousse un quart de rond, épargne un filet s'il forme en même temps un filet près du quart de rond. || 10° S'épargner, *v. réfl.* Se traiter l'un l'autre avec ménagement. Les combattants ne se sont pas épargnés. || Ne pas s'épargner, dire tout ce qu'on sait de soi, bon ou mauvais. J'écris par votre ordre l'histoire de ma vie, et le plaisir que je me fais de vous obéir avec exactitude a fait que je m'épargne si peu moi-même, RETZ, t. III, liv. IV, p. 237, dans POUGENS. || Ne pas s'épargner à une chose, y travailler de toutes ses forces. Je sais que Léonor ne s'y épargne pas, BARON, *Homme à bonnes fort.* III, 6. || Je ne m'épargnerai pas, je ferai tout ce qu'il faudra.

— HIST. XIe s. Ne mais [excepté] seissante que Deus ad esparniez, *Ch. de Rol.* CXXV. || XIIe s. Il vont ferir au greignor tas; Illes ne s'i espargne pas; Moult i emploie bien sa main, GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron.* Et ja ne me avieingne que je espargne mon cors en tot le tens de tribulacions, *Machab.* I, 13. Et quant li bers Renoars l'a veü, Ne l'esparna, ains l'a bien conseü [atteint], *Bat. d'Aleschans*, v. 6493. La terriene leis ne deit nul esparnier, Pur les feluns danter e pur els chastier, *Th. le mart.* 32. || XIIIe s. La mors qui nului n'espargne, ne grant ne petit.... *Chr. de Rains*, p. 161. Dragon, fols est qui atent; On doit jehir son talent [exprimer son désir], Si c'autres n'i puist à tans sourvenir, Et chou [ce] qu'il a espargnié envaïr, *Bibl des chartes*, t. V, 4e série, p. 477. || XIVe s. Quant il s'y expose, il le fet forciblement et hardiement, sans espargner à sa vie aussi comme se il reputast du tout que vivre n'est pas chose digne estre espargnie en tel cas, ORESME, *Eth.* 122. Ne veuilliez vos chevaus nullement espargnier, *Guescl.* 18277. Par ma foy! dit Bertran, jà on a dit pieça: Moult espargne de bien celui qui point n'en a, *ib.* 11644-11652. || XVe s. Et n'espargnoient ni or ni argent, non plus que s'il leur plut des nues, FROISS. I, I, 76. Là estoit damp abbé, qui point ne s'espargnoit [à combattre], ID. I, I, 86. Permettez-nous De n'espaigner ce pommé [cidre] Si bien aimé, BASSEL. XXXIX. || XVIe s. Pour espargner la despense, MONT. I, 100. Mastinez les fonctions du corps, pour espargner à l'ame la solicitude de les conduire, ID. II, 259. Les trompettes ne s'espargnerent pas, CARL. III, 15. À la guerre il se montroit vaillant homme, et qui n'espargnoit point sa personne, AMYOT, *Péric.* 11. Le peuple luy cria, qu'il entendoit qu'il les feist parachever aux despends du public, sans y rien espargner, ID. *ib.* 31. N'espargnez point de dire ce qui est requis, pour bien faire entendre la qualité de vostre offence, ST FR. DE SALLES, p. 488.

— ÉTYM. Wallon, *spârgnî;* bourguig. *reparmer;* provenç. *espargnar;* ital. *sparmiare, sparagnare, risparmiare.* Origine douteuse. On est attiré par l'allemand *sparen*, épargner, et par le latin *parcere*, sans qu'on puisse se rendre compte du mode de dérivation qu'ont suivi les langues romanes.

ÉPARPILLÉ, ÉE (é-par-pi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Disséminé. Je plains surtout les pauvres philosophes, je les vois éparpillés, isolés et tremblants, VOLT. *Lett. Marmontel*, 12 avril 1764. || Fig. Nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout, SÉV. 574.

ÉPARPILLEMENT (é-par-pi-lle-man, *ll* mouillées, et non é-par-pi-ye-man), *s. m.* Action d'éparpiller; état de ce qui est éparpillé.

— HIST. XVIe s. Esparpillement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Éparpiller.* On trouve *éparpille:* Grand effroi et esparpille, MONSTREL. I, 189.

ÉPARPILLER (é-par-pi-llé, *ll* mouillées, et non é-par-pi-yé), *v. a.* || 1° Disperser çà et là. Éparpiller des papiers, des notes. Éparpiller ses troupes, les distribuer en petits corps. En même temps que l'encensoir Sur son visage sec et noir Était prêt, par grand malencombre, D'éparpiller charbon sans nombre, SCARRON, *Virg.* VIII. || Fig. La vie de Paris éparpille les idées, VOLT. dans le *Dict. de* POITEVIN. || Terme de peinture. Éparpiller les lumières, les répandre çà et là sur un tableau de façon qu'elles ne forment plus de masses. || 2° Éparpiller l'argent, le répandre en différentes mains. Partout la Providence Veut en nous protégeant Niveler l'abondance, Éparpiller l'argent, BÉRANG. *Contreb.* || Éparpiller son argent, le dépenser en frivolités. || 3° S'éparpiller, *v. réfl.* Être éparpillé. En s'envolant les papiers s'éparpillent. || Se disperser. Toute la compagnie s'était éparpillée. || Par extension. Votre esprit.... sur le clavier qui frémit sous vos chants S'éparpille en notes sonores, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 81. || Passer d'idées à autres, d'occupations à autres. Il faut s'appliquer bien à une chose et ne pas s'éparpiller sur plusieurs. Recueillez-vous-y, au lieu de vous y éparpiller, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, t. I, p. 171, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Sicum eve [eau] espandut sui, et esparpeilet sunt tuit li mien os, *Liber psalm.* p. 26. E este vus cil se furent esparpeilled; e jurent [furent gisants] par tut mangians e bevanz, *Rois*, 116. || XIIIe s. Tuit autre bien sunt de fortune, Qui les esparpille et aüne, Et tolt et donne à son voloir, *la Rose*, 5360. La gent à l'aversier sor le pont esparpaille [s'éparpille], *Ch. d'Ant.* IV, 383. .... Dieu te volt faire veiller, Et repentir et traveiller, Et les sains crins esparpiller Sur ses piez que tu acolas, J. DE MEUNG, *Tr.* 884. Mout vous verrai esparpulliez En ceste nuit e esmaiez, *la Passion*, ms. de St-Brieuc, f° 48. || XIVe s. Et se entretiennent à une masse sans esparpillier ou departir, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Esparpillez de toutes pars, Belle, ces beaux cheveux espars, DU BELLAY, IV, 75, *recto.*

— ÉTYM. Norm. *épaupiller;* provenç. *esparpalhar;* catal. *esparpillar;* ital. *sparpagliare;* de *es*.... préfixe, et le provençal *parpalhó*, ital. *parpaglione*, qui signifient papillon et qui sont une corruption de *papilio* (voy. PAPILLON et PARPAILLOT). On trouve aussi *asparpilliez*, dans *Édouard le conf.* v. 4601; et *apparpilliez*, dans Machaut, p. 71.

† ÉPARQUE (é-par-k'), *s. m.* Terme d'histoire ancienne. Nom du préfet de Constantinople.

— ÉTYM. Ἔπαρχος, de ἐπί, sur, et ἄρχειν, commander.

1. ÉPARS, ARSE (é-par, par-s'), *adj.* Épandu çà et là. Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars, Sur ces champs empestés confusément épars, CORN. *Pomp.* I, 1. .... Sa milice éparse à chaque coin de rue, ID. *Héracl.* IV, 6. Et les membres épars des mauvais interprètes [de l'énigme du sphinx] Ne laissaient dans ces murs que des bouches muettes, ID. *Œdipe*, I, 4. Il voit de toutes parts Ses pâles défenseurs par la frayeur épars, BOIL. *Ép.* IV. C'est lui qui rassembla ces colombes timides, Éparses en cent lieux sans secours et sans guides, RAC. *Esth. Prol.* || Avoir les cheveux épars, les avoir en désordre. La plaintive élégie, en longs habits de deuil, Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil, BOIL. *Art p.* II. || Terme de botanique. Feuilles éparses, feuilles disposées autour de la tige, sans ordre apparent. || Fig. Souvenirs épars. Idées, notions éparses.

— HIST. XIII° s. Il se misent au fuir sans plus attendre, et s'esparsent li uns çà et li autres là, H. DE VALENC. IX. Si bieau chevel erent [étaient] espars, Laschement mis à une tresse, *Bl. et Jeh.* 4702. || XV° s. Si estoient comme brebis esparses sans pasteur entre les loups, *Boucic.* I, ch. 26. || XVI° s. Que babilleront ici les Pelagiens, que le peché a esté espars au monde par l'imitation d'Adam? CALV. *Inst.* 174. Nos iniquitez nous ont espars comme le vent, ID. *ib.* 679. Les catholiques quittent et s'espardent par le bourg, D'AUB. *Hist.* II, 244.

— ÉTYM. Lat. *sparsus*, part. passif de *spargere*, disperser; bourguign. *épardre*, disperser; anc. fr. *espardre*.

† 2. ÉPARS (é-par), *s. m.* Terme de mer. Il se dit de petits éclairs qui ne sont pas suivis de coups de tonnerre.

— HIST. XIII° s. Par tonnoires et par espars, *la Rose*, 18088. || XV° s. Que mal temps, tonnoire n'espart Ne puent [peuvent] longuement durer, E. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE.

— ÉTYM. Anc. fr. *espars*, éclair, *espardre*, éclairer; mot qui coïncide pour la forme avec *espardre*, disperser (voy. ÉPARS 1); l'*espars* étant ainsi dit de la dispersion de la lumière dans le ciel.

† ÉPARSEMENT (é-par-se-man), *adv.* D'une manière éparse. Après ce qui a été éparsement expliqué sur Monseigneur, on a vu par avance quelle sorte de sensation fit la perte de ce prince, ST-SIM. 295, 28.

— HIST. XV° s. Les seigneurs se logerent espartement aux champs, au mieux qu'ils purent, FROISS. II, p. 252, dans LACURNE. || XVI° s. Esparsement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Éparse*, et le suffixe *ment*.

† ÉPARTIR (S') (é-par-tir), *v. réfl.* Terme vieilli. Se répandre, se distribuer. Car c'est lui qui répand la neige à pleines mains; Comme flocons de laine il l'oblige à descendre; La bruine à son choix s'épart sur les humains, Comme s'épartirait la cendre, CORN. *Trad. du ps.* CXLVII. Lorsque l'aube, en suivant la nuit qu'elle a chassée, Espart ses tresses d'or, THÉOPHILE, *Pour Mlle de M....*

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *partir* (voy. ce mot), dans le sens de partager.

† ÉPARVIN (é-par-vin) ou ÉPERVIN (é-pèr-vin), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur qui vient au jarret d'un cheval. || Éparvin sec, flexion convulsive du membre postérieur au moment du départ. || Éparvin calleux, éparvin de bœuf, tumeur osseuse de la même nature que chez le cheval, et se développant sur la partie supérieure et latérale du canon et sur les os plats des bœufs.

— HIST. XIII° s. Cevaus esparvigneus, *Poésies mss. avant* 1300, dans LACURNE. || XIV° s. Il [mon cheval] a les quatre piez rouviaus, Espavains, courbes et molestes, MACHAUT, p. 80. Et par entre les deux jambes de devant [du cheval], regardes aux jambes de derriere qu'il n'y ait esparvain ou courbe; esparvain dedens le plat de la cuisse de derriere est et s'apperçoit mieulx par entre les deux jambes de devant, *Ménagier*, II, 3.

— ÉTYM. Espagn. *esparavan*; ital. *sparvenio* et *sparenio*; bas-lat. *sparenus*; angl. *spavin*. Ménage le tire d'*épervier*, parce que le cheval tient haut le pied malade comme fait l'épervier; étymologie que Diez approuve, la fortifiant de la forme catalane *esparverenc* qui, signifiant éparvin, signifie aussi évidemment de la nature de l'épervier : *esparver* et la finale adjective *enc*.

ÉPATÉ, ÉE (é-pa-té, tée), *part. passé.* || 1° Dont le pied est cassé. Un verre épaté. || 2° Un nez épaté, court, plat, écrasé. || 3° Sertissure épatée, celle dont la circonférence est plus large en bas qu'en haut. || 4° Terme de marine. Haubans, galhaubans épatés, haubans, galhaubans faisant un certain angle avec la tête de leurs mâts.

† ÉPATEMENT (é-pa-te-man), *s. m.* || 1° État de ce qui est épaté, plat. Épatement du nez. || 2° Terme de marine. Angle plus ou moins ouvert que le bas des haubans forme avec le mât sur la tête duquel ils sont capelés.

— HIST. XVI° s. Espatement [action d'épater, d'élargir], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Épater.*

ÉPATER (é-pa-té), *v. a.* || 1° Rompre le pied d'un verre. Épater un verre. || Donner à un ouvrage d'art moins de hauteur qu'il ne faudrait, eu égard à sa base. || 2° Trivialement. Faire tomber sur les quatre pattes; et fig. étonner, déconcerter. Cette réponse l'a épaté. Cela est épatant. || 3° S'épater, *v. réfl.* Être épaté. Ce verre s'est épaté. || 4° Prendre une certaine largeur, en devenant moindre en hauteur. Au bout d'un certain temps, la larve [du corail], en se mouvant à reculons, va se fixer par sa partie postérieure sur un corps solide quelconque; alors elle s'épate, et ce ver allongé se transforme en un disque plat, QUATREFAGES, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVII, p. 1070 || 5° Tomber à terre tout de son long.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *patte :* priver de patte, de pied, rendre plus petit; wallon, *spaté*, épaté, *aspater*, écraser, aplatir; rouchi, *du fier espaté*, du fer en tôle, c'est-à-dire aplati.

† ÉPAUFRURE (é-pô-fru-r'), *s. f.* Terme de paveur et de maçon. Éclat de pierre emporté mal à propos par un coup de travers ou par un accident. Si quelques légères épaufrures se remarquent sur les parties les plus saillantes du visage [dans un bas-relief d'Éleusis], VITET, *Revue des Deux-Mondes*, 1860, t. XXVI, p. 248.

— ÉTYM. Origine inconnue. Est-ce que *espautrer* serait du même radical : XIV° s. Et elles se sont espautrées Au rire.... J. DE CONDET, p. 173.

ÉPAULARD (é-pô-lar; le *d* ne se lie pas), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom vulgaire de la phocène orque de Cuvier [cétacés].

— HIST. XVI° s. Espaular, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Épaule.*

ÉPAULE (é-pô-l'), *s. f.* || 1° Partie la plus élevée du bras chez l'homme. Déjà Despine était sur l'échafaud, Les cheveux retroussés et les épaules nues, MAIR. *Solim.* V, 2. Il ne me fallait point payer en coups de gaules, Et me faire un affront si sensible aux épaules, MOL. *Ét.* II, 9. Suis-je ce même Alcide? ai-je de ces épaules Pour le secours d'Atlas soutenu les deux pôles? ROTROU, *Herc. mour.* IV, 1. Je vous ai vu cent fois sous sa main bénissante Courber servilement une épaule tremblante, BOIL. *Lutrin*, IV. Il n'occupe point de lieu, il ne tient pas de place, il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur les yeux pour n'être pas vu, LA BRUY. VI. Platon fut d'abord appelé Aristocle, du nom de son grand-père; son maître de palestre l'appela Platon à cause de ses épaules larges et carrées, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, 1re partie, ch. 2, art. 4, § 1. || Marcher des épaules, marcher pesamment en balançant les épaules et en se donnant un air d'importance. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules et qui se rengorgent comme une femme, LA BRUY. VIII. || Terme de manége. Trotter des épaules, se dit d'un cheval qui trotte pesamment. || Il est bien large, mais c'est par les épaules ou des épaules, se dit d'un avare, par un jeu de mots sur large, qui, outre l'acception propre, signifie généreux. || Familièrement. Hausser, lever les épaules, témoigner en haussant les épaules, qu'une chose déplaît, choque. Vous avez un ridicule orgueil qui fait hausser les épaules, MOL. *Mal. imag.* II, 7. Il ne répondit qu'en haussant les épaules, SÉV. 210. Le Jupiter d'Homère avec ses deux tonneaux me fait lever les épaules, VOLT. *Memmius*, IX. || Mettre quelqu'un à la porte par les deux épaules, le chasser honteusement. Thésée, après cent coups de gaules, Le mit dehors par les épaules, SCARRON, *Virg.* VII. || Porter sur les épaules, se dit d'un fardeau dont on a les épaules chargées. || Fig. Je porte cet homme sur mes épaules, il m'est à charge, il me déplaît. || Avoir quelque chose sur les épaules, avoir quelque embarras. Quand nous n'aurons plus Philisbourg sur nos épaules, SÉV. 474. Je veux m'ôter sa charge de dessus les épaules, ID. 410. || Être sur les épaules, peser sur les épaules, être à charge, être un embarras. || Plier les épaules, témoigner en pliant les épaules qu'on n'approuve pas. Et parle de vos vers, en pliant les épaules, PIRON, *Métrom.* III, 4. || En un autre sens. Plier, baisser les épaules, subir un affront avec résignation. || Avoir les épaules assez fortes, trop faibles pour ...., c'est-à-dire être capable, incapable d'exécuter une chose. || Donner un coup d'épaule à quelqu'un, lui venir en aide dans un embarras, dans une difficulté. || Prêter l'épaule à quelqu'un, lui fournir les ressources dont il a besoin. || Prêter l'épaule à quelque chose, y être favorable. Et dans son désespoir à la fin se mêlant, Pourra prêter l'épaule au monde chancelant, CORN. *Pompée*, I, 1. Perfides, vous prêtez épaule à leur retraite, ID. *la Veuve*, IV, 2. || Un tour d'épaule, un coup d'épaule, un effort pour quelque chose. Ces messieurs [du parlement] sont l'image de la justice; les images portées ou menées en procession précèdent le roi; encore un tour d'épaule et ils prétendront le précéder, ST-SIMON, 445, 209. || Lire par-dessus l'épaule, lire par derrière une personne ce qu'elle tient dans la main. Et vous croyez bien que je me rends maîtresse de la lettre, pour qu'on ne lise pas sur mon épaule ce que je ne veux pas qui soit vu, SÉV. 278. Un jour qu'en ayant ouvert une [lettre] et s'étant mis à lire, Éphestion s'approcha et lisait avec lui par-dessus son épaule, ROLLIN, *Hist. anc.* t. VI, p. 385, dans POUGENS. || Manger par-dessus l'épaule, jouer par-dessus l'épaule, manger derrière les autres, jouer sans avoir de place à la table du jeu. || Regarder quelqu'un par-dessus l'épaule, le regarder avec mépris. || Faire quelque chose par-dessus l'épaule, ne point le faire du tout. Ne comptez pas être remboursé par cet homme; il vous payera par-dessus l'épaule. || Pousser le temps à l'épaule, vivre petitement en attendant un meilleur temps, gagner du temps. En attendant, je vais pousser, comme je pourrai, le temps avec l'épaule jusqu'au printemps, où j'irai revoir.... D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 15 oct. 1776. || 2° Partie la plus élevée de la jambe de devant chez les quadrupèdes. Le sanglier a été blessé à l'épaule. Une épaule de mouton, de veau. || Il sent l'épaule de mouton, se dit de quelqu'un qui sent mauvais. || Il ne jette pas les épaules de mouton par les fenêtres, il est avare. || Épaule de mouton, cognée à l'usage des charpentiers. || Terme d'entomologie. Chez les hexapodes, épaule se dit du second article des pattes antérieures. || 3° Terme d'escrime. Avoir de l'épaule, faire tous les mouvements avec cette partie du corps; ce qui est un défaut. || 4° Terme de manége. L'épaule en dedans, se dit de la manœuvre par laquelle on amène les épaules du cheval dans le manége, en conservant toujours les jambes de derrière sur la piste. Épaule gagnée, se dit du cavalier qui est parvenu à diriger les épaules d'un cheval. || Un cheval qui ne s'assied point sur les hanches, et qui ne plie pas les jarrets, s'abandonne trop sur les épaules. || 5° Terme de fortification. L'épaule d'un bastion, le terrain à l'endroit où la face et le flanc se joignent. || L'angle de l'épaule, l'angle formé par ces deux lignes. || 6° Terme de marine. Partie de l'avant du navire sur laquelle il s'appuie, comme par l'arrière il s'assied sur ses fesses. || Épaule de mouton, espèce de voile triangulaire.

— HIST. XI° s. Li reis Marsiles tint Guene par l'espalle, *Ch. de Rol.* LI. || XII° s. Desor s'espaule li a son doi assis; Tant le bouta que li cuens [le comte] le senti, *li Coronemens Looys*, v. 1675. Le pastre deit... l'oeille malede sur l'espaule porter; Ne la deit pas lessier al larrun estrangler, *Th. le mart.* 29. Sur tut le pople plus fut halt de l'espalde en avant, *Rois*, p. 29. || XIII° s. Et li atachierent, de par Dieu, la crois en l'espaule, VILLEH. XXVII. Si traist au roi à descouvert au tournant de la drete espaule, et le navra durement, *Chr. de Rains*, p. 79. || XV° s. Et lors ledit duc d'Aquitaine.... tout esmu d'ire prit son chancelier par les espaules et le bouta hors de le chambre, MONSTRELET, I, 107. Mandoit le roy à messire Jean Jacques de Tremont, qu'il fist espaule audit messire Baptiste de Campefourgouse, COMM. VIII, 15. || XVI° s. Haste-toy donq' et n'attend pas Que la grand' espaule chenue Des Alpes deçoive tes pas, DU BELLAY, III, 18, *verso*. Elle leur feit espaule à succeder aux estats de leur pere, MONT. I, 245. Hausser les espaules à l'italienne, LANOUE, 342. Leur ayant toutesfois fait tourner les espaules [prendre la fuite], ID. 429. Ceux du dedans eurent loisir de se couvrir de deux espaules et d'un bon retranchement qui les fermoit toutes deux, D'AUB. *Hist.* I, 55. C'est pourquoy l'on dit qu'ils sentent le bouquin ou l'espaule du mouton, PARÉ, XVI, 39.

— ÉTYM. Wallon *spal, s. f.;* provenç. *espatla*,

espalla; catal. *espailla;* esp. *espalda;* portug. *espalda;* ital. *spalla;* du latin *spathula*, omoplate, diminutif de *spatha*, spatule (voy. SPATULE et ÉPÉE), ainsi dite à cause de la forme large de cet os. L'étymologie montre que l'ancienne forme *espalde* est la plus conforme à l'origine, et que dans les autres il y a eu assimilation du *d* à l'*l*: *espalle*, *espaule*.

ÉPAULÉ, ÉE (é-pô-lé, lée), *part. passé*. || 1° Blessé à l'épaule, en parlant des animaux. Une jument épaulée. || Fig. C'est une bête épaulée, se dit, par comparaison à une bête qui a un vice rédhibitoire, d'une fille qui s'est déshonorée, d'un homme sans capacité et sans talent. || Terme d'horticulture. Arbre épaulé, arbre mal taillé ou dont le vent a cassé les branches. || 2° Fig. Qui a de l'appui. Épaulé par un ami puissant.

ÉPAULÉE (é-pô-lée), *s. f.* || 1° Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. || Fig. et familièrement. Faire une chose par épaulées, la faire à diverses reprises, négligemment. || Maçonnerie faite par épaulées, celle qui n'est pas élevée tout de suite ni de niveau, mais à diverses reprises et par redents, dans un ancien mur, etc. || 2° Terme de boucherie. Le quartier de devant du mouton, dont on a retranché l'épaule. || 3° Coquille bivalve.

— HIST. XIVe s. Bertran devant portoit une grande espaulée [charge sur l'épaule]; Bien sambla bosquillon, qui le vit la journée, *Guescl.*

— ÉTYM. *Épaulé*. Paré, XVI, 37, a dit: *Faire par espauletées*, ce que nous disons *par épaulées*.

ÉPAULEMENT (é-pô-le-man), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Rempart de fascines et de terre, etc. servant à garantir du feu de l'ennemi. || Fig. Dans le dessein de se faire un épaulement contre le cardinal [de Noailles], il [l'archevêque d'Arles] se jeta plus que jamais aux jésuites, ST-SIM. 281, 66. || 2° Mur qui sert à soutenir des terres. || 3° Terme de charpenterie. L'épaulement d'un tenon, côté d'un tenon, moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la pièce de bois. || Terme de menuisier. Petit espace de bois plein entre deux mortaises, ou entre une mortaise et l'extrémité de la pièce.

— ÉTYM. *Épauler*.

ÉPAULER (é-pô-lé), *v. a.* || 1° Rompre, démettre l'épaule, en parlant des animaux. Épauler un sanglier. || 2° Prêter l'épaule, assister, aider à. Je vous épaulerai de mon crédit. C'est bien la moindre chose que nous devions faire que d'épauler de nos louanges le vengeur de nos intérêts, MOL. *Impromptu*, 3. || 3° Terme de guerre. Épauler des troupes, les mettre à l'abri du feu de l'ennemi par un épaulement. || 4° Épauler un fusil, l'appuyer contre l'épaule pour faire feu. || 5° Terme de coutellerie. Faire baisser une partie et monter l'autre à l'aide de la lime et du marteau. || Terme de menuisier. Diminuer la largeur d'un tenon pour qu'elle soit égale à celle de la mortaise. || 6° S'épauler, *v. réfl.* En parlant des quadrupèdes, se blesser à l'épaule. Ce cheval s'est épaulé. || Terme d'horticulture. Un arbre s'épaule, quand il périt d'un côté et porte sa séve du côté opposé. || 7° S'épauler, se donner réciproquement de l'appui, du secours. J'y consens, repartit-il: je vais à mon rendez-vous, et nous nous épaulerons s'il en est besoin, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1. || 8° Terme militaire. S'épauler, se couvrir d'un épaulement.

— HIST. XIIIe s. Nus ne puet avoir drap espaulé, c'est à savoir drap delquel la chayne ne fust aussi bone au milieu come aus lisieres, *Liv. des mét.* 121. || XIVe s. Mais le cheval qu'il ot s'espaula, ce dist-on, *Guescl.* 17607. || XVe s. Long col ai, mal suy espaulez [j'ai mauvaises épaules], EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE.

— ÉTYM. *Épaule*.

† **ÉPAULETIER** (é-pô-le-tié), *s. m.* Terme de dénigrement, qui se dit de militaires tirant vanité de leurs épaulettes.

ÉPAULETTE (é-pô-lè-t'), *s. f.* || 1° Bande de toile ou d'étoffe, attachée sur la partie du vêtement qui couvre le dessus de l'épaule. On a fait l'épaulette de cette robe trop étroite. || En langage de lingerie, petite bande de toile qui se met sur l'épaule de la chemise. || Terme de religieuse. Ruban qui s'attache sur l'épaule et qui tient au scapulaire. || 2° Large bande de galon que les militaires portent sur chaque épaule, et qui est ordinairement garnie d'une touffe de filets pendants. Les grenadiers ont l'épaulette rouge; celle des voltigeurs est jaune. On reconnaît le grade d'un officier à l'épaulette. Son habit d'ordonnance avait deux épaulettes, VOLT. *Tactique*. Sous le fardeau de deux énormes épaulettes, il [Dorante] jure comme Lannes, P. L. COUR. I, 227. || Épaulette à graine d'épinards, nom vulgaire de ce que les règlements appellent grosse torsade. || Épaulette à grosse torsade, celle qui indique un grade supérieur; les grades inférieurs ont de petites torsades. || Par antonomase, épaulette se prend surtout pour désigner le grade d'officier. || Obtenir l'épaulette, être fait officier. Double épaulette, le grade de capitaine. || 3° Pièce qui enveloppe la base de l'aile antérieure des insectes hyménoptères. || 4° Terme de marine. Entaille faite sur l'arête d'une pièce de bois pour l'endenter avec une autre pièce. || Sorte de renfort servant d'arrêt dans un mât.

— HIST. XVIe s. Ils disent: voilà qui est beau! ayant oui une entiere page de Virgile; mais d'entreprendre à le suyvre par espaulettes [pied à pied], poisant les mots.... MONT. IV, 55. Omoplate est un mot grec qui signifie espaulette ou palleron de l'espaule, PARÉ, XIII, 9.

— ÉTYM. Diminutif d'*épaule*.

† **ÉPAULIÈRE** (é-pô-liè-r'), *s. f.* || 1° Partie de l'armure qui défendait l'épaule. || 2° Sorte de bretelle, bande d'étoffe qui soutient un pantalon, une jupe d'enfant. || 3° Pièce de l'aile des insectes coléoptères.

— HIST. XIIIe s. Primes [il] vest unes espaulieres De boure de soie moult chieres, *Bl. et Jehan*, v. 3979. En celui tens nen i avoit bacinet ne espaulieres, *Hist. occid. des crois.* t. I, p. 197. || XVIe s. Faudra bastir une muraille du costé de septentrion servant d'espauliere aux arbres, afin de les tenir en abri, O. DE SERRES, 710.

— ÉTYM. *Épaule*.

† **ÉPAULU, UE** (é-pô-lu, lue), *adj.* Mot burlesque. Qui a de grosses épaules. Entellus prit l'un [des cestes], Darès l'autre, Disant tout bas sa patenôtre De voir l'autre tout épaulu, Ossu, membru, fessu, velu, SCARRON, *Virg.* V.

— ÉTYM. *Épaule;* provenç. *espalut;* catal. *espatllut*.

ÉPAVE (é-pa-v'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Qui est égaré et dont on ne connaît point le propriétaire. Cheval épave. Biens épaves. || 2° *S. f.* Chose perdue et non réclamée dont la propriété appartenait au seigneur haut justicier, et dont la propriété appartient aujourd'hui à l'État. Les animaux à pied fourchu appartiennent au pacha dans les épaves, CHATEAUB. *Itin.* II, 36. || Épaves maritimes, les objets que la mer jette sur ses bords. || Épaves d'eau, objets trouvés dans les rivières ou sur leurs rives. || Épaves d'abeilles, essaims égarés. || Terme de droit coutumier. Épaves foncières et immobilières, héritages abandonnés, dont le propriétaire est inconnu. || Droit d'épave, droit de s'approprier les choses épaves. || Fig. Ce qui reste après perte ou ruine. Toute cette fortune est perdue; il sera bien heureux s'il en recueille quelques épaves. Aurélien, Dioclétien, Maxence font exception; de ceux-là il reste des monuments et des monuments considérables, épaves de ce grand naufrage de l'empire romain, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome, introd.* p. LX.

— HIST. XIIIe s. Les cozes trouvées et les espaves, qui n'ont point de suite.... doivent estre au segneur qui a la haute justice, BEAUM. LVIII, 3. La coze n'est pas espave qui est porsivye de celi cui ele est, ID. LXIX, 25. || XIVe s. Espaves sont hommes et femmes nez dehors le royaume, de si lointains lieux, que l'on ne peut en royaume avoir conoissance de leurs nativitez, DU CANGE, *espavus*. Pour confisquier à lui et à son domaine comme espaves et estraners, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 544. || XVe s. Un cerf s'en pourra bien aller [hors du pays], de l'espave et effreinte des chiens, GASTON PHEBUS, *Chasse*, *ms.* p. 218, dans LACURNE. || XVIe s. David estoit perplex et comme espave, sinon d'autant que la promesse l'asseuroit, CALV. *Instit.* 686. Comme disoit Octavian [Auguste] que il fault eviter les motz espaves, en pareille diligence que les patrons de navire evitent les rochiers de mer, RAB. *Pant.* II, 6. Des espaves et prises de mer, la somme de vingt et un milions de livres tournois liquides.... FROUMENTEAU, *Finances*, 1er liv., p. 17.

— ÉTYM. Bas-latin. *espavus*, *espava;* du lat. *expavidus*, effrayé, écarté par la peur (parce que ce mot s'est dit d'abord des bêtes effrayées et égarées), de *ex*, et *pavidus* (accent sur *pa*), de *pavor* (voy. PEUR).

† **ÉPAVITÉ** (é-pa-vi-té), *s. f.* Terme de droit coutumier. Droit d'épave.

— HIST. XVIe s. Espavité, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Épave*.

ÉPEAUTRE (é-pô-tr'), *s. m.* Espèce de froment. Grand épeautre (*triticum spelta, L.*). Petit épeautre (*triticum monococcum, L.*), nommé aussi engrain, ingrain, locular. Les épeautres sont cultivés dans les terrains maigres; on les distingue des autres froments par la difficulté avec laquelle le grain se sépare des balles.

— REM. Les livres d'agriculture font *épeautre* féminin; ce qui est plus conforme à l'étymologie.

— HIST. XIIIe s. Avoine et espiautre sont froit et sec, ALEBRANT, f° 42. || XVe s. Le suppliant prist du blé, appellé l'espiote ou gros blé, pour son cheval, DU CANGE, *spelta*.

— ÉTYM. Wallon, *spaite, spiate, sipaite;* genev. *épaute;* provenç. *espeuta;* espagn. *espelta;* ital. *spelta;* du latin *spelta*, mot venu des langues germaniques; allem. *Spelt* ou *Spelz*.

† **ÉPEC** (é-pèk), *s. m.* Épeiche ou pic varié.

— ÉTYM. Voy. ÉPEICHE.

† **ÉPÊCHER** (é-pê-ché), *v. a.* Terme de salines. Puiser ce qui reste au fond de la chaudière pour le reporter au réservoir.

ÉPÉE (é-pée), *s. f.* || 1° Chez les anciens, arme offensive semblable à un sabre droit, dont on frappait l'adversaire; chez les modernes, arme offensive longue et aiguë que l'on porte suspendue au côté. Longue, courte épée. Se battre en duel à l'épée. [Il] met l'épée à la main, tourne le reste en fuite, CORN. *Théod.* IV, 4. Contre nous de pied ferme ils tirent leurs épées, ID. *Cid*, IV, 3. Mon père est mort, Elvire, et la première épée Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée, ID. *ib.* III, 3. Si je savais qui ce peut être, je lui donnerais tout à l'heure de l'épée dans le ventre, MOL. *Georg. Dandin*, I, 6. Aussitôt dans son sein il plonge son épée, RAC. *Mith.* V, 4. Il tira son épée pour se percer, FÉN. *Tél.* V. || Épée de Damoclès, voy. DAMOCLÈS. || Il est brave comme son épée, se dit d'un homme très-brave. Achille, beau comme le jour, Et vaillant comme son épée, SARASIN, *au duc d'Enghien*. || Avoir l'épée sur la gorge, être saisi et menacé d'être tué; et fig. être vivement pressé. Se voir l'épée à la gorge, PATRU, *Plaid.* 5, dans RICHELET. || Se battre de l'épée qui est chez le fourbisseur, se disputer de choses qui ne sont pas en la puissance de ceux qui se les disputent. || Un coup d'épée, un coup donné avec l'épée. Ton premier coup d'épée égale tous les miens, CORN. *Cid*, III, 6. || Faire deux coups d'épée, s'est dit d'un échange de quelques bottes, d'un duel sans acharnement. Plutôt, si votre amour a tant de véhémence, Faisons deux coups d'épée au nom de la beauté, CORN. *Illus. com.* III, 9. || Il a fait un beau coup d'épée, se dit ironiquement d'un homme qui a fait quelque sottise. || Familièrement. Un coup d'épée dans l'eau, un effort sans résultat. || Poursuivre, presser l'épée dans les reins, presser vivement à la guerre, dans une affaire, dans une discussion. || Emporter une chose à la pointe de l'épée, l'obtenir par la voie des armes; et fig. avec effort, de vive force. Rien d'assuré, point de franche lippée; Tout à la pointe de l'épée, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Nous avons gagné la requête du grand conseil à la pointe de l'épée, SÉV. 534. || Poser l'épée, cesser la guerre. || Rendre son épée, se déclarer vaincu, céder. N'avez-vous point vu un prince qui se bat jusqu'à l'extrémité? un autre s'avance pour voir qui peut faire une si grande résistance; il voit l'inégalité du combat.... il écarte ses gens, il demande pardon à ce vaillant homme, qui lui rend son épée à cause de son honnêteté; car, sans lui, il ne l'eût jamais rendue, SÉV. 209. || Rendre l'épée à un officier, la remettre entre les mains d'un officier qui l'avait déposée pour passer en jugement et qui est honorablement acquitté. || On lui a demandé son épée, on l'a arrêté (en parlant d'un officier). || Briser son épée, quitter le service. || Mettre son épée au service de l'étranger, prendre du service dans une armée étrangère. || Fig. Se blesser de son épée, se faire du mal en voulant en faire aux autres. Je me blessai tellement de ma propre épée que j'en pleurai, SÉV. 510. || N'avoir que la cape et l'épée, se disait autrefois d'un gentilhomme, d'un cadet, qui n'avait point de fortune. || Fig. Cela n'a que la cape et l'épée, ce mérite n'a que la cape et l'épée, cela est de peu de valeur, ce mérite est léger. || Son épée ne tient pas dans le fourreau, au fourreau, se dit d'un homme toujours prêt à se battre. || Son épée est trop courte, se dit de celui qui ne peut obtenir ce qu'il prétend, faute de force ou de crédit. || Son épée est vierge, se dit de celui qui ne s'est jamais battu. || Ils en sont aux épées et aux couteaux, ils sont en grande querelle. On vous a mandé comme M. de Coetquen était avec M. de Chaulnes: il était avec lui ouvertement aux épées et aux couteaux, CHARL. DE SÉV. *Lett. à Mme de Grign.* 17 janv. 1676. || Traîneur d'épée, batteur de pavé qui porte une épée et ne va pas à la guerre. || Chevalier de la petite épée, filou. Et l'autre un chevalier de la petite

épée, RÉGNIER, *Sat.* X. || Se faire blanc de son épée, voy. BLANC 1, avec l'explication qui montre qu'il ne faut pas dire, comme on dit quelquefois, faire blanc de son épée. || Mettre, faire passer quelque chose du côté de l'épée, mettre quelque profit, quelques fonds à couvert, en réserve. Quoi que les pots de vin que Son Éminence prend sur toutes les charges puissent avoir été du côté de l'épée, car on n'en voit pas le débouché dans le peu de petites charités qu'il fait, D'ARGENSON, *Mém.* t. III, 1861, p. 122. || Il se dit souvent, en mauvaise part, de quelque profit illicite, ou de quelque bien qu'on soustrait à ceux qui y auraient droit. Il abandonne ses biens à ses créanciers, mais il a mis quelque chose du côté de l'épée. Mais prompt, habile, diligent à saisir un certain argent, Somme aux inspecteurs échappée, Il a du côté de l'épée Mis, ce dit-on, quelques deniers, LA FONT. *Lett.* XXI. || Mourir d'une belle épée, d'une vilaine épée, éprouver un revers, quelque accident par une belle, par une vilaine cause, succomber sous un adversaire considérable ou sans considération. || Se laisser dire quelque chose d'injurieux l'épée au côté, souffrir une injure sans rien dire. || 2° Épée de chevet, épée qu'on mettait sous son chevet pour se défendre en cas d'attaque nocturne. || Fig. Épée de chevet, personne sur laquelle on compte, chose dont on fait un usage continuel. Toujours parler d'argent! voilà leur épée de chevet, MOL. *l'Avare*, III, 5. || Épée à deux mains, épée à lame très-longue et très-forte dont on se servait au moyen âge. || Épée d'État, glaive qui se porte devant les souverains d'Angleterre dans les cérémonies. || Épée flamboyante, épée dont la lame semble jeter des flammes. Un ange armé d'une épée flamboyante. || Terme de blason. Épée haute, épée dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu. Épée garnie, épée dont la garde et le pommeau sont d'un autre émail que la lame. || 3° Plat d'épée, ou de l'épée, la partie plate de la lame. Donner des coups de plat d'épée. || 4° L'état militaire. À la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, CORN. *le Menteur*, I, 1. À son retour en France, il quitta l'épée et se mit dans l'état ecclésiastique, non point par ambition, mais par goût et pour jouir d'une vie paisible et réglée, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 306, dans POUGENS. || Les gens d'épée, les militaires. J'ai si grand peur de ces hommes d'épée, RÉGNIER, *Sat.* IX. Les gens d'épée sont les princes, les ducs et pairs, les maréchaux de France et les grands officiers de la couronne, les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces, les gouverneurs et états-majors des villes et places de guerre, VAUBAN, *Dîme*, p. 67. || 5° Fig. Vaillance à la guerre. Il ne doit son élévation qu'à son épée. Une noblesse fière aimait à soutenir ses droits par son épée.... MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 18. || 6° Celui qui est l'arme offensive, celui qui porte la guerre. Qui fut tantôt le bouclier, et tantôt l'épée de son pays, FLÉCH. *Tur.* || 7° Une bonne épée, un bon tireur, un homme qui se bat bravement. C'était la plus rude épée de France, HAMILT. *Gramm.* 4. || 8° Nœud d'épée, nœud de rubans dont les hommes en habit de parure garnissaient autrefois la garde de leur épée. || 9° Terme d'escrime. Le fort de l'épée, la partie de la lame la plus proche de la garde. Le mi-fort de l'épée, le milieu de la lame. Le faible de l'épée, l'extrémité de la lame. || 10° Terme de manége. La main de l'épée, se disait de la main droite. || Épée ou épée romaine, marque en forme d'épi, qui vient sur l'encolure de certains chevaux, près de la crinière. || 11° Terme de cordier. Morceau de bois en forme de coutelas qui sert à battre la sangle. || Grande alène de bourrelier. || 12° Chacun des deux montants d'un avant-train de charrue. || 13° Terme de pêche. Instrument qui sert à prendre les poissons en les piquant, et qui a du rapport avec la foine. || 14° Épée de mer, espadon, scie de mer, espèce de dauphin. || 15° Terme d'alchimie. Épée des philosophes, le feu. || Proverbes. Il a couché comme l'épée du roi, dans son fourreau, se dit de celui qui s'est couché sans se déshabiller. || À vaillant homme courte épée, c'est-à-dire un homme vaillant n'a pas besoin d'une longue épée, un homme habile n'a pas besoin de beaucoup d'instruments. || L'épée use le fourreau, se dit en parlant des personnes dont la grande activité d'esprit altère les forces, la santé.

— HIST. X° s. Ad une spede [il] li roveret [commanda] tolir lo chief [tête], *Eulalie.* || XI° s. [Il] ceint Murglies s'espée à son costed, *Ch. de Rol.* XXVI. Qu'ant le vit Guenes, mist la main à l'espée, *ib.* XXXIII. || XII° s. Car nos espées bones sont et tranchant, *Ronc.* p. 43. Fous, fait-il, tuz dis fustes et estes, et serez, Quant vus l'espée traite de sur le rei venez; S'il trait sur vus la sue, coment vus defendrez? *Th. le mart.* 39. Cos [coup] d'espée garist et sainne Mult tost, des que mires [le médecin] i painne; Et la plaie d'amors anpire, Quant ele est plus pres de son mire, CRESTIENS DE TROIE, dans HOLLAND, p. 268. || XIII° s. Deus espées sunt, par lesqueles toz li pueples doit estre governés esperituelment et temporelment, car l'une des espées doit estre espirituel et l'autre temporel, BEAUM. XLVI, 11. Tant lui prierent tout cil qui là estoient que li rois rendi s'espée au soudan, JOINV. 208. || XV° s. Si commanda ledit comte qu'on mit tout à l'espée [qu'on tuât tout], FROISS. I, I, 138. Il ouyt une voix qui lui dist : Chevalier sans espée, où vas-tu si vistement? car chevalier sans espée n'est que femme sans quenouille, *Perceforest*, t. IV, f° 157. || XVI° s. Il mesle la premiere trouppe qui estoit sur le bord de l'eau, et, sans la desmordre, va mesler à l'entrée d'un chemin quelques espées dorées [seigneurs, muscadins] qui firent ferme, D'AUB. *Hist.* II, 384. La mort de son espée de chevet Bussi, de qui la fin fut telle, ID. *ib.* II, 423. Je faillis à le frapper, mais c'estoit un homme d'espée, ID. *Conf.* II, 6. Lui qui est aussi vaillant que son espée, *Caquets de l'accouchée*, p. 135, dans LACURNE, au mot *martial*. Qui porte espée porte paix, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 248. [Cheval ayant] poil chastain, astre au front, aux jambes deux balzans, romaine espée au col, de l'aage de sept ans, DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 140.

— ÉTYM. Provenç. *espaza*, *espada*; catal. *espasa*; espagn. et port. *espada*; ital. *spada*; du latin *spatha*, large épée, ainsi dite par assimilation avec *spatha*, outil de tisserand, en grec, σπάθη. Cependant, comme le celtique a *spad*, bêche (irland. et angl. *spade*), et *spadaim*, abattre, tuer, et que Diodore, V, 30, dit que *spatha* est le nom d'une longue épée des Gaulois, certains étymologistes ont pensé que *spatha*, dans le sens d'épée, était celtique, et ne s'était trouvé que par hasard conforme avec le latin *spatha*, outil de tisserand.

† **ÉPEICHE** (é-pè-ch'), *s. f.* Nom du pivert bigarré, oiseau du genre des pics (*picus major, L.*).

— ÉTYM. Namur. *spoi*; picard. *épèke*; norm. *épé*, *épec*, *épeu*; champ. *éprèche*; de l'allemand *Specht*, pic.

† **ÉPEICHETTE** (é-pè-chè-t'), *s. f.* Le pic mineur, dit aussi petite épeiche (*picus minor, L.*).

ÉPELÉ, ÉE (é-pe-lé, lée), *part. passé.* Quelques mots épelés par cet enfant.

ÉPELER (é-pe-lé. La syllabe *pe* prend deux *ll*, quand la syllabe qui suit est muette : j'épelle, j'épellerai; on trouve aussi l'accent grave ; j'épèle, j'épèlerai), *v. a.* Nommer les lettres qui composent un mot et en former des syllabes en les assemblant. Épeler un mot. En épelant le doux nom de patrie Je tressaillais d'horreur pour l'étranger, BÉRANG. *Déesse.* || Absolument. Cet enfant commence à épeler. Il épelle assez bien. François Xavier, obligé de se servir d'un truchement [au Japon], ne fit pas d'abord de grands progrès : Je n'entends point ce peuple, dit-il dans ses lettres, et il ne m'entend point; nous épelons comme des enfants, VOLT. *Mœurs*, 142. Esprit qui tient le livre où l'innocence épèle, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 37. || Lire avec difficulté. Le vieux prêtre se courbe, et, n'y voyant qu'à peine, À ce jour ténébreux épèle un livre obscur, V. HUGO, *Crép. prél.*

— HIST. XII° s. Bethsames, cest nom espelt [veut dire] cité de soleil, *Rois*, p. 22. || XIII° s. Més les entendanz [je] n'en dout mie, Ceus qui savent qu'espiaut [signifie] amie.... *Lai du conseil.* Adont s'esveilla Pieres, et Diex s'est esconsés [caché]; Au patriarche en vint; quant il fu apensés, Dist li qu'il a songié : sire, or le m'espelés, *Ch. d'Ant.* I, 246.

— ÉTYM. Wallon, *speli*; provenç. *espelar*, *espelhar*, expliquer; du germanique : goth. *spillôn*, anc. h.-allem. *spellôn*, raconter; angl. *to spell.* Du sens général d'expliquer, *epeler* a passé au sens particulier de nommer les lettres; l'historique montre que le latin *appellare* n'a rien à faire ici.

ÉPELLATION (é-pèl-la-sion), *s. f.* Action d'épeler; l'art d'épeler.

— ÉTYM. *Épeler.* Mot moderne qui aurait dû être *épelation*, et qui a été fait, à tort, sur le modèle d'*appellation.*

† **ÉPENCHYME** (é-pan-chym'), *s. m.* Terme de botanique. Tissu dans lequel prédominent les cellules dont le contenu est de nature amylacée.

— ÉTYM. ᾿Επί, à, ἐν, dans, et χυμός, suc.

† **ÉPENDYME** (é-pan-di-m'), *s. m.* Terme d'anatomie. L'un des noms de la membrane des ventricules du cerveau et du canal rudimentaire de la moelle épinière.

— ÉTYM. ᾿Επί, sur, et ἔνδυμα, vêtement.

ÉPENTHÈSE (é-pan-tè-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Addition, insertion d'une lettre, ou même d'une syllabe au milieu d'un mot.

— ÉTYM. ᾿Επένθεσις, de ἐπί, sur, ἐν, en, et θέσις, action de mettre (voy. THÈSE).

ÉPENTHÉTIQUE (é-pan-té-ti-k'), *adj.* Qui est ajouté par épenthèse. Lettre épenthétique.

— ÉTYM. *Épenthèse.*

† **ÉPEPINER** (é-pe-pi-né), *v. a.* Ôter les pepins d'un fruit.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pepin.*

ÉPERDU, UE (é-pèr-du, due), *adj.* || 1° Qui est profondément troublé par la crainte, ou par une passion quelconque. Et mon âme d'ennuis est si fort éperdue Que.... RÉGNIER, *Plainte.* Il les étonna tellement par la fermeté de son courage qu'ils prirent la fuite tout éperdus, VAUGEL. *Q. C.* liv. X, dans RICHELET. Et quelle âme, dis-moi, ne serait éperdue Du coup dont ma raison vient d'être confondue? RAC. *Andr.* III, 1. Peins-toi dans ces horreurs Andromaque éperdue, ID. *ib.* III, 8. Mes filles, soutenez votre reine éperdue, Je me meurs, ID. *Esth.* II, 7. Pompée éperdu ne vit dans les premiers mouvements de la guerre, de parti à prendre que celui qui reste dans les affaires désespérées, MONTESQ. *Rom.* XI. Je marche en frissonnant, mon cœur est éperdu.... VOLT. *Zaïre*, V, 9. || 2° Vif, violent, en parlant de l'amour. Comme un honteux effet d'un amour éperdu, CORN. *Tite et Bérén.* I, 1. || Transporté d'amour. Madame Paul qui est devenue éperdue, SÉV. 143. La sultane éperdue N'eut plus d'autres désirs que celui de sa vue, RAC. *Bajaz.* I, 1. Tu veux commander seul à mes sens éperdus, VOLT. *Zaïre*, IV, 2.

— HIST. XII s. De lui [se] venger ne fut mie esperduz, *Ronc.* p. 90. Grant alure s'en est à la porte venuz; Fermée la trova : dunc fu mult esperduz, *Th. le mart.* 47. || XIII° s. Quant Blanchefleurs l'entent, le cuer [elle] ot esperdu, *Berte*, LXXIX. || XVI° s. Esperdu de frayeur, MONT. I, 63. Une fuyte esmeue, mais non pas estourdie ny esperdue, ID. IV, 3. Lors il se trouva délivré de la frayeur esperdue et du grand trouble où il estoit, AMYOT, *Thémist.* 48. Les troupeaux sont esgarés et esperdus par les champs, PARÉ, XXIV, 52.

— ÉTYM. Part. passé de l'anc. verbe *esperdre* (Li vilains.... Jure et esmaie, si s'espert, Por ce que sa jornée pert, *Ren.* 16961), de *es*, et *perdre*; provenç. *esperdut.*

ÉPERDUMENT (é-pèr-du-man), *adv.* D'une manière éperdue. Il est éperdument amoureux de cette femme. Sa femme qu'il aimait éperdument, FÉN. *Tél.* XX.

— HIST. XVI° s. Il ne fault pas se precipiter si esperduement aprez nos affections et interests, MONT. IV, 161.

— ÉTYM. *Eperdue*, et le suffixe *ment.*

ÉPERLAN (é-pèr-lan), *s. m.* Petit poisson de mer qui a des couleurs nacrées fort brillantes; dit aussi éperlan commun, éperlan de rivière (l'osmère éperlan). Une friture d'éperlans. L'éperlan tout frais et sortant de l'eau sent la violette, ce qui a été nié à tort. || Avaler l'éperlan sans l'éplucher, manger goulument. Or entre tous ceux-là qui se mirent à table, Il ne s'en trouva point qui ne fût remarquable, Et qui, sans éplucher, n'avalât l'éperlan, RÉGNIER, *Sat.* X. || Éperlan de mer, variété d'éperlan qui se tient constamment dans l'eau salée autour des terres magellaniques. || Éperlan bâtard, se dit parfois de petits poissons, tels que les ablettes, dont on se sert pour amorcer les lignes. || Éperlan franc, petit poisson qu'on pêche à l'embouchure de la Loire, et qui ressemble un peu à la sardine de moyenne grosseur.

— HIST. XIV° s. Espellens, au poivre aigu fet de gingembre et de canele, *Bibl. des chartes*, 5° série, t. I, p. 223. || XVI° s. Merlans, esperlans, aigrefins, turbots, PARÉ, XXIV, 22.

— ÉTYM. Allem. *Spierling*, éperlan.

ÉPERON (é-pe-ron), *s. m.* || 1° Petite branche de métal qui s'adapte aux talons, et est armée à l'extrémité d'une espèce de roue en étoile dont les pointes servent à exciter le cheval. || Anciennement. Chausser les éperons, faire chevalier; locution qui vient de ce que, en armant le nouveau chevalier, on lui chaussait ses éperons. || Familièrement. Gagner ses éperons, se distinguer à sa première affaire; et fig. bien mériter par ses actes || Fig. Cet homme a besoin d'éperon, il a besoin d'être excité, poussé. || Il a plus besoin de bride que d'éperon, d'être retenu que d'être poussé. Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride que d'éperon, BOIL. *Longin*, *Sublime*, ch. 2. || Chausser

de près les éperons à quelqu'un, poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. Les ennemis se retiraient, notre cavalerie leur chaussa les éperons. Locution qui vieillit. || Donner un coup d'éperon jusqu'à un certain endroit, y courir, y aller en diligence. || Ce cheval n'a ni bouche ni éperon, il a la bouche dure et n'est pas sensible à l'éperon. Et fig. Cet homme n'a ni bouche ni éperon, il est stupide, insensible.

Terme de manége. Souffrir l'éperon, se dit d'un cheval peu sensible à cette manière de le conduire. Avoir l'éperon délicat et fin, fuir l'éperon, connaître l'éperon, s'attacher à l'éperon, se manier aisément avec l'éperon, expressions qui toutes désignent un cheval facile à conduire et à stimuler. || Journée des éperons, bataille perdue par les Français à Guinegate [1513], ainsi nommée parce que les Français firent plus usage de leurs éperons que de leurs armes; et la bataille de Courtray [1302], perdue par les Français, ainsi dite à cause de la grande quantité d'éperons que les Flamands vainqueurs prirent sur les chevaliers tués dans la bataille. || 2° Par analogie, ergot des coqs. || 3° Ergot que les chiens ont aux jambes de devant. || 4° Terme de botanique. Prolongement postérieur de la base du calice ou de la corolle de certaines fleurs. || Terme de jardinage. Branches courtes, droites, parallèles à l'horizon. || Éperon de la Vierge ou de chevalier, plante, pied-d'alouette (*delphinium consolida, L.*). || 5° Terme d'anatomie. Petite saillie formée, dans l'intérieur des artères, par leur membrane interne, au niveau de chacune de leurs divisions. || Terme d'entomologie. Certaines épines insérées à l'extrémité du tibia de quelques insectes. || 6° Partie de la proue d'un bâtiment terminée en pointe. L'éperon, qu'on appelait *rostrum*, était à fleur d'eau; c'était une poutre qui avançait, munie d'une pointe de cuivre et quelquefois de fer, ROLL. *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 569, dans POUGENS. Leurs gros vaisseaux, portés sur les rochers des côtes voisines, brisés les uns contre les autres, entr'ouverts dans leurs flancs par les éperons des galères athéniennes, couvraient la mer de leurs débris, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 2. || Aujourd'hui les éperons des vaisseaux cuirassés sont des masses d'acier, à bord tranchant, qui occupent toute la hauteur de la proue. || 7° Terme de guerre. Fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, sur les bords des rivières, etc. pour garantir une place. || 8° Tout ouvrage en pointe qui sert à rompre le cours de l'eau. || Terme de marine. Pointe de rocher qui rompt les lames à l'entrée d'un havre. || Ouvrage de maçonnerie terminé en pointe et servant d'appui à un bâtiment, à une muraille. Une assez haute portion de tour gothique avec l'éperon qui la soutient, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 486, dans POUGENS. || Terme de géologie. Saillie brusque que présente le contre-fort d'une chaîne de montagnes. || 9° Fig. et familièrement. Rides qui se forment au coin de l'œil des vieillards. || 10° Terme d'eaux et forêts. Instrument pour repiquer en glands les clairières des bois. || 11° Anciennement, couper les éperons, dégrader un chevalier. || 12° Ordre de l'Éperon, ordre institué en 1266 par le roi de Naples. || Ordre de l'Éperon d'or, ordre institué en 1559 à Rome par les papes, pour récompenser le mérite civil.

— HIST. XI° s. Esperuns d'or [il] ad en ses piez fermez, *Ch. de Rol.* XXVI. || XII° s. Et [il] li chaussa son premier esperon, *Ronc.* p. 29. || XIII° s. Li Barrois le saisit par le col, et feri cheval des esporons, et le traist par force de bras des archons, *Chr. de Rains*, p. 40. Se j'estoie montés sor mon ceval et le feroie [piquais] des esperons parmi enfans ou par presse de gent, BEAUM. LXIX, 6. || XV° s. Monterent à cheval, et au fraper des esperons entrerent en la ville de Courtray; car il n'y avoit deffense, nul contredit, FROISS. II, p. 226, dans LACURNE. || XVI° s. Je ne pouvois fournir de rennes [rênes] pour les premiers; ces derniers ont usé mes esperons, D'AUB. *Hist.* I, 156. Ils poursuivirent leur victoire en tuant jusques dans l'eau, à la merci et sous les esperons des galeres, ID. *ib.* I, 246. On avoit basti au milieu du pont deux demi-esperons qui se flanquoient bien, ID. *ib.* II, 350. Le ressentiment de la roine d'Escosse servit d'espron pour faire partir cette grande armée, ID. *ib.* III, 199. L'os de l'esperon ou petit focile de la jambe, PARÉ, IV, 31. Les ergots et esperons hautement posés à costé des jambes [chez le coq], O. DE SERRES, 350. Que Millan seroit bientôt revoltée, et qu'il esperoit aller jusques dedans Millan avec un esperon de bois [sans difficulté], ROB. DE LA MARK, *Seign. de Fleuranges, Mém. ms.* p. 160, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *sporon*; provenç. *espero*; espagn. *esperon, espolon*; portug. *espora, espordo*; ital. *sperone, sprone*; de l'anc. h.-allem. *sporo* au nominatif, *sporon* à l'accusatif; gaélique, *spor*. Le radical *spor* tient peut-être au sanscrit *sphar*, agiter.

ÉPERONNÉ, ÉE (é-pe-ro-né, née), *adj.* || 1° Qui a des éperons aux talons. Ses jambes éperonnées s'étant embarrassées dans celles des autres, SCARR. *Rom. com.* I, 10. [Dorante] éperonné, botté, prêt à monter à cheval, il attend le boute-selle, P. L. COURR. I, 227. || 2° Muni d'un éperon, en parlant des coqs et des chiens. || 3° Terme de botanique. Terminé en éperon, en parlant d'un calice, d'une corolle, etc. || 4° Avoir les yeux éperonnés, ou être éperonné, avoir des rides au coin de l'œil. || Le Dictionnaire de l'Académie a l'adjectif *éperonné*, mais ni le verbe *éperonner*, ni le participe *éperonné*.

† **ÉPERONNELLE** (é-pe-ro-nè-l'), *s. f.* Nom vulgaire appliqué selon les provinces : 1° au gaillet accrochant (rubiacées), dit aussi grateron (*galium aparine, L.*); 2° au gaillet crucié, appelé encore croisette (*galium cruciatum, L.*); 3° aux espèces du genre *xanthium*, nommées en outre lampourde, LEGOARANT.

— ÉTYM. Diminutif d'*éperon*.

† **ÉPERONNEMENT** (é-pe-ro-ne-man), *s. m.* Action d'éperonner.

— HIST. XVI° s. Esperonnement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Éperonner.*

† **ÉPERONNER** (é-pe-ro-né), *v. a.* || 1° Piquer avec l'éperon. Le cheval vivement éperonné par son cavalier. || Fig. Aiguillonner, stimuler. Que la peur tout ensemble éperonne et retarde, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 2° Chausser les éperons à quelqu'un. || Éperonner un coq, chausser ses ergots de pointes d'acier pour le combat. || 3° *V. n.* Terme d'escrime. Faire un mouvement comme pour donner un coup d'éperon. En se fendant, il ne faut point éperonner.

— HIST. XI° s. [Il] Lasche la resne, mout souvent l'esperonne [son cheval], *Ch. de Rol.* CXXIII. || XII° s. Sanglans [il] ot les talons de tost esperoner, *Sax.* XIII. || XIII° s. Et au cheval reparoit auques [paraissait un peu], que il avoit esté espouronnés par besoing, H. DE VALENC. IV. || XV° s. Si tost comme ils se purent connoistre et appercevoir [les Gascons et les Français], comme ceux qui se tenoient ennemis les uns des autres et qui se desiroient à avancer et combattre, en esperonnant leurs chevaux et en abaissant leurs glaives et en escriant leurs cris, entrerent les uns ès autres, FROISS. II, II, 6. || XVI° s. Nous disons que par esperons on commence soy armer, RABEL. *Pant.* III, 8. Les Anglois, qui, pour parestre gentils-hommes, sont toujours bottez et esperonnez dans les navires, D'AUB. *Fœn.* IV, 2. Bon vin, bon esperon, OUDIN, *Curiosités*.

— ÉTYM. *Éperon*; provenç. *esperonar*; espagn. *espolear*; portug. *esporear*; ital. *speronare, spronare*.

† **ÉPERONNERIE** (é-pe-ro-ne-rie), *s. f.* Commerce et fabrication de tout ce qui a rapport au harnachement des chevaux de selle et d'attelage.

— ÉTYM. *Éperonner.*

ÉPERONNIER (é-pe-ro-nié), *s. m.* || 1° Celui qui fait ou qui vend des éperons, des mors, des étriers, etc. || 2° Terme d'histoire naturelle. Paon de la Chine, qui porte à chaque pied deux ergots, dit aussi petit paon de Malacca et faisan paon (*polyplectron chinquis*, gallinacés).

— HIST. XVI° s. Le muscle nommé esperonnier, à cause qu'il descend de l'os de l'esperon, ou petit focile, PARÉ, IV, 39.

— ÉTYM. *Éperon.*

† **ÉPERONNIÈRE** (é-pe-ro-niè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Pied-d'alouette.

— ÉTYM. *Éperon.*

† **ÉPERVERIE** (é-pèr-ve-rie), *s. f.* Art de dresser les éperviers à la chasse comme on dresse les faucons.

— HIST. XVI° s. Quant le roy Modus out monstré à ses aprentis tous les dis cappitres de faulconnerie, il leur demanda s'ils vouloient oyr de l'estat et de la maniere d'espreverie, *Modus*, f° XCV.

— ÉTYM. *Épervier.*

ÉPERVIER (é-pèr-vié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des é-pèr-vié-z avides), *s. m.* || 1° Oiseau de proie dont on se sert dans la fauconnerie (*accipiter nisus*). Lâcher l'épervier. Les personnes distinguées par leur naissance, hommes et femmes, portaient toujours un épervier sur le poing, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. IV, p. 238, dans POUGENS. || 2° Terme de pêche. Filet à prendre du poisson, ainsi dit parce qu'il prend le poisson comme l'épervier prend les oiseaux. Jeter l'épervier. Coup d'épervier. || Nerfs de l'épervier, cordes qui servent à retenir ce filet en le lançant et à le serrer quand le poisson est pris. || 3° Terme de chirurgie. Bandage destiné à maintenir un appareil appliqué sur le nez. || 4° Fig. Usurier, homme âpre au profit, à la curée. || Proverbes. C'est un mariage d'épervier où la femelle vaut mieux que le mâle, se dit d'un mariage où la femme est plus habile, plus agissante que le mari; parce que, dans les éperviers, les faucons, et, en général, les oiseaux de proie, la femelle est plus grosse et plus forte que le mâle. || On ne saurait faire d'une buse un épervier, c'est-à-dire on ne saurait faire d'un sot un habile homme.

— REM. On disait encore très-communément, au XVII° siècle, *éprevier* : L'éprevier se couvre de plumes, étendant ses ailes vers le midi, SACI, *Bible, Job*, XXXIX, 26.

— HIST. XI° s. Plus est isnels qu'esprever ne aronde [hirondelle], *Ch. de Rol.* CXV. || XII° s. E Richarz d'Ivecestre fu l'un des mesagiers, Qui al rei Henris ert [était] ses privez conseilliers.... E al rei Loewis porta dous [deux] espreviers, *Th. le mart.* 53. || XIII° s. Là veïssiez les troi si fierement aidier; Aussi come l'aloe fuit devant l'esprevier, Vont li Turc après aus [eus], nes [ne les] osent aprochier, *Ch. d'Ant.* VII, 83. || XIV° s. Les plus fors espreviers font leurs aires sur bas arbres, *Ménagier*, III, 5. Au lier et au deslier te tien saisy de l'esprevier, *ib.* III, 2. || XVI° s. Que l'heur des armes estoit journalier, qu'ils ne vouloient se condamner à une pareille mort, comme ils meriteroient en se rendant esparviers de bourreau, ou valets de gens en robe longue, D'AUB. *Hist.* II, 275.

— ÉTYM. Provenç. *esparvier*; espagn. *esparabel*; ital. *sparviere, sparaviere*; du germanique : ancien haut-allem. *sparvari*, épervier; allem. *Sperber*; rattaché au goth. *sparva*, moineau; allem. *Sperling*; angl. *sparrow*, même sens, les noms d'animaux permutant souvent de l'un à l'autre. Les étymologistes y admettent un radical *spar*, lancer, sanscr. *sphar*, se mouvoir, en grec σπαίρειν, s'agiter.

ÉPERVIÈRE (é-pèr-viè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes à fleurs composées. || Nom de l'*hieracium murorum*, *L.* recueilli autrefois afin de le donner aux éperviers qu'on élevait pour la chasse, ou parce que l'on croyait que ces oiseaux le recherchaient instinctivement pour se fortifier la vue.

— ÉTYM. *Épervier.*

ÉPERVIN (é-pèr-vin), *s. m.* Voy. ÉPARVIN.

† **ÉPEULER** (é-peu-lé), *v. a.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Retirer avec une pince les fils qui traversent le parchemin.

† **ÉPEULEUSE** (é-peu-leû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui épeule.

† **ÉPEXÉGÈSE** (é-pè-gzé-jè-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure que l'on appelle plus ordinairement apposition.

— ÉTYM. Ἐπεξήγησις, de ἐπὶ, sur, et ἐξήγησις (voy. EXÉGÈSE).

† **ÉPHA** (é-fa), *s. m.* Mesure des grains chez les Hébreux valant 18 litres, 08.

† **ÉPHÈBE** (é-fè-b'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Jeune homme parvenu à l'âge de puberté. J'arrivai alors de Perse, je le trouvai dans la dix-huitième année; c'est à cet âge que les enfants des Athéniens passent dans la classe des éphèbes et sont enrôlés dans la milice, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26.

— ÉTYM. Ἔφηβος, jeune homme, de ἐπὶ, sur, et ἥβη, jeunesse.

† **ÉPHÈDRE** (é-fè-dr'), *s. f.* *Ephedra distachya, L.* (famille des conifères), vulgairement raisin de mur, arbrisseau à feuilles squammeuses, à aspect de prêle, qui vient dans les sables et porte pour fruit une petite baie rouge et aigre.

— ÉTYM. Ἐφέδρα.

ÉPHÉLIDE (é-fé-li-d'), *s. f.* Terme de médecine. Tache à la peau. || Éphélides lentiformes, très-petites taches lenticulaires, d'un jaune fauve, persistantes, qui se voient surtout chez les individus à cheveux blonds ou roux. || Éphélides hépatiques, taches d'un jaune pâle ou brun, qui se développent sans cause appréciable, particulièrement à la nuque, à la poitrine, sur les seins. || Éphélides ignéales, taches qui se développent à la partie interne des jambes et des cuisses, chez les femmes qui font usage de chaufferettes très-chaudes. || Éphélides scorbutiques, taches produites par du sang extravasé dans la peau chez les individus affectés de scorbut.

— ÉTYM. Ἐφηλὶς, de ἐπὶ, et ἥλιος, soleil : c'est-à-dire causé par le soleil (voy. HÉLIAQUE).

ÉPHÉMÈRE (é-fé-mè-r'), *adj.* || 1° Qui ne dure, qui ne vit qu'un jour. Fleurs, animaux éphémères. Bourdonnez sous votre herbe, insectes éphémères, LAMART. *Harm.* II, 4. || Terme de médecine. Fièvre éphémère, ou courbature, fièvre causée la plupart

du temps par un excès de fatigue, une marche forcée, un refroidissement, etc. et qui ne dure guère plus de vingt-quatre heures. || 2° Par extension, momentané, passager. Bonheur éphémère. Ouvrages, productions éphémères. Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère, de la comédie de l'Impertinent, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Tu veux livrer au peuple un pouvoir éphémère, ANCELOT, *Fiesque*, IV, 4. || 3° *S. m.* Genre d'insectes névroptères qui naissent et meurent le même jour, dans lequel on distingue l'*ephemera communis*. L'éphémère dont je parle ne vit guère que quatre à cinq heures; jamais une mouche de cette espèce n'a vu lever le soleil, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 200, dans POUGENS. Montre-moi l'Éternel donnant comme un royaume Le temps à l'éphémère et l'espace à l'atome, V. HUGO, *Odes*, IV, 9. || *S. f.* Terme de botanique. Éphémère de Virginie, ou, simplement, éphémère, nom vulgaire de la *tradescantie virginienne* (commélinacées), dite aussi éphémérine. Les sauvages de la Louisiane marquent la sixième heure du jour par le moment où l'éphémère sort des eaux, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 8.

— HIST. XIV° s. Et la fievre appelée effimere, H. DE MONDEVILLE, f° 67. || XVI° s. Fievre ephemere ou diaire, PARÉ, XX, 2.

— ÉTYM. Ἐφήμερος, éphémère, de ἐπί, sur, et ἡμέρα, jour.

ÉPHÉMÉRIDES (é-fé-mé-ri-d'), *s. f. plur.* || 1° Tables astronomiques par lesquelles on détermine, jour par jour, le lieu de chaque planète dans le zodiaque. Quatre ans après, il publia deux volumes d'éphémérides dédiés au pape Clément XI, FONTEN. *Manfredi.* || Éphémérides d'une comète, sa position indiquée par de courts intervalles dans une assez longue durée. || *Au sing.* Ouvrage qui énumère et enseigne les événements sujets à calcul et à prévision dans l'année. La Connaissance des temps est une éphéméride. Quelques personnes demandèrent que le *Nautical almanac* devînt une éphéméride astronomique complète, ARAGO, *Éloge d'Young.* || 2° Livres, ouvrages indiquant les événements arrivés le même jour de l'année à différentes époques. || Publication, faite dans un journal, des événements arrivés à diverses époques le même jour que la date du journal. || 3° Titre, dans l'antiquité, d'ouvrages qui racontaient jour par jour les événements de la vie d'un personnage. Les Éphémérides d'Alexandre.

— REM. Ce mot est masculin dans le Dictionnaire de l'Académie de 1762 et dans d'autres dictionnaires. Voltaire a dit : « On leur doit [aux Brahmanes] les premiers éphémérides. » Mais Feraud et d'autres le font féminin, genre adopté par l'Académie en 1835 et conforme au genre de ce mot en latin et en grec.

— ÉTYM. Ἐφημερίς, de ἐφήμερος, éphémère.

† **ÉPHÉMÉRINE** (é-fé-mé-ri-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes d'Amérique et des Indes (voy. ÉPHÉMÈRE).

† **ÉPHÉSIENNES** (é-fé-ziè-n'), *adj. f. plur.* Lettres éphésiennes, anciennes lettres magiques qui étaient écrites sur la couronne, la ceinture et les pieds de la statue de Diane d'Éphèse, et qui passaient pour avoir la vertu de faire obtenir à celui qui pouvait les lire et les prononcer tout ce qu'il désirait.

† **ÉPHI** (é-fi), *s. m.* Synonyme d'épha. Le gomer est la dixième partie de l'éphi, SACI, *Bible*, *Exode*, XVI, 36.

† **ÉPHIALTE** (é-fi-al-t'), *s. m.* Démon incube; cauchemar. On doit tenir pour des effets d'une imagination blessée et déréglée tout ce qu'on raconte des démons incubes et succubes et des éphialtes, dont on fait tant de mauvais contes, D. CALMET, *Traité des appar.* 2° éd. t. I, ch. 38.

— ÉTYM. Ἐφιάλτης, de ἐφιάλλω, de ἐπί, sur, et ἰάλλω, lancer.

† **ÉPHIDROSE** (é-fi-drô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Sueur critique incomplète, ou sueur à la partie supérieure du corps.

— ÉTYM. Ἐφίδρωσις, de ἐπί, sur, et ἵδρως, sueur.

† **ÉPHIPPION** (é-fi-ppi-on), *s. m.* Terme d'anatomie. La selle turcique, portion de l'os sphénoïde.

— ÉTYM. Ἐφίππιον, selle, à cause de sa forme, de ἐπί, sur, et ἵππος, cheval.

ÉPHOD (é-fod), *s. m.* Espèce de surplis de toile de lin, qui était en usage parmi les Lévites; il tombait jusqu'à terre. Il le revêtit, par-dessus, de la robe d'hyacinthe, mit l'éphod sur la robe, SACI, *Bible*, *Lévit.* VIII, 7.

† **ÉPHODE** (é-fo-d'), *s. f.* Nom grec de la figure de rhétorique dite insinuation.

— ÉTYM. Ἔφοδος, de ἐπί, sur, et ὁδός, voie.

† **ÉPHORAT** (é-fo-ra), *s. m.* Charge d'éphore; temps pendant lequel on l'exerce.

ÉPHORE (é-fo-r'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Magistrats lacédémoniens au nombre de cinq établis pour contre-balancer l'autorité des rois et du sénat et qu'on renouvelait tous les ans. Ils étaient élus par le peuple; le premier d'entre eux donnait son nom à l'année. Contraindre la plupart des magistrats à rendre compte de leur administration, suspendre de leurs fonctions ceux d'entre eux qui violent les lois, les traîner en prison, les déférer au tribunal supérieur, et les exposer, par des poursuites vives, à perdre la vie; tous ces droits sont réservés aux éphores, BARTHÉL. *Anach.* chap. 45.

— HIST. XIV° s. Ces princes effores ont la maistrise et la puissance des grans jugemens, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Ἔφορος, inspecteur, de ἐπί, sur, et ὁρᾶν, voir.

† **ÉPHORIE** (é-fo-rie), *s. f.* Charge d'éphore.

— HIST. XIV° s. Cestuy princey appelé efforie maintenoit la policie en estat, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Éphore.*

† **ÉPHORIQUE** (é-fo-ri-k'), *adj.* Qui appartient aux éphores. Dignité éphorique.

— ÉTYM. *Éphore.*

ÉPI (é-pi), *s. m.* || 1° Partie du blé, du froment et de plusieurs autres graminées, qui, placée au sommet de la tige, est formée par la réunion des graines. Graines, fleurs, disposées en épi. Épi serré. Fleurs en épi. Les prémices des épis que l'on rôtit sur le feu, SACI, *Bible*, *Paralip.* I, XXIII, 29 Ainsi sur les moissons quand l'orage a soufflé, Reposent confondus dans le sillon comblé Et le pavot sanglant et le bluet céleste, Et l'ivraie ennemie et les épis de blé, MASSON, *Helvét.* VII. Près de la borne où chaque État commence, Aucun épi n'est pur de sang humain, BÉRANG. *Sainte alliance des peuples.* La vie a dispersé, comme l'épi sur l'aire, Loin du champ paternel les enfants et la mère, LAMART. *Harm.* III, 2. || Fig. Du champ que ton pouvoir féconde [Amour], Vois la mort trancher les épis, BÉRANG. *Prière d'un épic.* || Terme de botanique. Inflorescence du type indéfini, composée de fleurs rapprochées sessiles, disposées le long d'un axe indéfini. Épi simple, disposition des fleurs qui sont attachées immédiatement sur un axe ou pédoncule commun et allongé; le plantain, par exemple; épi composé; épi formé d'épillets ou petits épis, le blé, par exemple. || 2° Par extension. Un épi de diamants, un assemblage de diamants montés en forme d'épi. || 3° Disposition par petites touffes. Les Tartares n'ont que peu de barbe, et elle est par petits épis comme celle des Chinois, BUFF. *De l'homme*; *Variétés.* || Épi de cheveux, petite touffe de cheveux qui ont une direction contraire aux autres. || Chez le cheval, ligne plus ou moins régulière formée, sur certains points du corps, par des changements de direction des poils. || 4° Terme d'architecture. Assemblage de charpentes dont la disposition rappelle la forme d'un épi. || Terme d'architecture hydraulique. Ouvrage de charpente, de maçonnerie ou de fascines, qui part de la rive d'un cours d'eau, et s'étend en long ou en travers. Le vendredi dix-septième, je fis commencer un épi à l'embouchure du pont neuf qui était ouvert, pour empêcher que ladite embouchure ne fût remplie de sable au reflux de la mer, BASSOMPIERRE, *Mémoires*, t. III, p. 382, dans LACURNE. || Terme de construction. Crochet de fer placé sur un mur d'appui, pour empêcher qu'on ne l'escalade. || 5° Épi d'eau, nom vulgaire d'une plante qui croît dans les étangs et dont la fleur est en épi (*potamogéton flottant*). || Épi celtique, le nard (*nardus stricta*, *L.* graminées). || 6° Terme d'astronomie. Épi de la Vierge, étoile de première grandeur qui se trouve dans la constellation de la Vierge. || 7° Terme de géologie. Épi de blé, fossile rapporté soit à une tête d'encrine, soit à un épi de graminée. || 8° Terme de chirurgie. Nom d'un bandage qu'on désigne plus ordinairement par celui de spica. || Proverbe. Jamais avril ne se passa sans épi.

— HIST. XII° s. Ausi cum cil, ceo m'est avis, Qui vont coillant les bons espis, E ce laissent qui n'a valor, BENOIT, II, 12557. || XIV° s. Et li jeunes paiens point ne s'en esbahi, Ainçois en mercia Mahomet le pourri; Il ne vous prise tous la monte d'un espi, *Guescl.* 16740.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *espiga*; ital. *spiga*; du latin *spica*, épi.

† **ÉPIAGE** (é-pi-a-j'), *s. m.* Terme rural. La formation de l'épi dans le chaume et sa sortie du tuyau.

— ÉTYM. *Épier* 1.

† **ÉPIAIRE** (é-pi-è-r'), *s. f.* Terme de botanique. Stachide (genre stachys, famille des labiées).

ÉPIALE (é-pi-a-l'), *adj.* Terme de médecine. Fièvre épiale, nom, chez les anciens, d'une fièvre continue dans laquelle on sentait avec une chaleur générale des frissons intercurrents.

— ÉTYM. Ἠπίαλος.

† **ÉPIATION** (é-pi-a-sion), *s. f.* Terme de botanique. Formation ou développement de l'épi d'une plante graminée.

— ÉTYM. *Épier* 1.

† **ÉPIBLASTE** (é-pi-bla-st'), *s. m.* Terme de botanique. Appendice unguiforme qui garnit le blaste de quelques graminées.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et βλαστός, germe, pousse.

† **ÉPICALYCIE** (é-pi-ka-li-sie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes dont les étamines s'insèrent sur le calice.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *calice.*

† **ÉPICANTHIS** (é-pi-kan-tis'), *s. f.* Terme de chirurgie. Maladie de l'angle interne de l'œil produite par une trop grande laxité de la peau.

— ÉTYM. Ἐπικανθίς, de ἐπί, sur, et κανθός, angle.

† 1. **ÉPICARPE** (é-pi-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Épiderme du fruit.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et καρπός, fruit.

† 2. **ÉPICARPE** (é-pi-kar-p'), *s. m.* Terme de chirurgie. Topique qu'on appliquait au poignet, sur le pouls, et auquel on supposait une action fébrifuge.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et καρπός, carpe, *s. m.*

† **ÉPICARPIÉ, ÉE** (é-pi-kar-pi-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties qui sont portées par le fruit.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et καρπός, fruit.

† **ÉPICARPIQUE** (é-pi-kar-pi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à l'épicarpe.

— ÉTYM. *Épicarpe* 1.

† **ÉPICAULE** (é-pi-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît, en parasite, sur la tige des plantes.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et καυλός, tige.

† **ÉPICAUME** (é-pi-kô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Phlyctène sur la cornée.

— ÉTYM. Ἐπίκαυμα, de ἐπί, sur, et καίειν, brûler.

ÉPICE (é-pi-s'), *s. f.* || 1° Toute drogue aromatique ou piquante dont on se sert pour l'assaisonnement. Le poivre est une épice. || Terme de cuisine. Quatre épices, mélange de girofle, de muscade, de poivre noir, de cannelle ou de gingembre en poudre. || C'est chère épice, se dit d'une chose qui est plus chère qu'elle ne devrait être. || C'est une fine épice, se dit d'un homme rusé. || Pain d'épice, sorte de pain qui se fait avec de la farine de seigle, du miel et des épices, et qui est d'une couleur jaune foncé. || De pain d'épice, c'est-à-dire de couleur de pain d'épice. Il avait les cheveux plats, un visage de pain d'épice, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Épice blanche ou petite épice, se disait autrefois du gingembre en poudre. || 2° *S. f. plur.* Anciennement, dragées, confitures. || Épices des juges, ainsi dites parce qu'anciennement celui qui avait gagné son procès faisait présent au juge ou au rapporteur de quelques dragées ou confitures qui ensuite furent converties en argent; d'abord volontaires, elles étaient devenues une taxe due. Il me redemandait sans cesse ses épices; Et j'ai tout bonnement couru dans les offices Chercher la boîte au poivre, RAC. *Plaid.* II, 7. || 3° Fig. et familièrement. Mordant du style, ou langage graveleux. Il n'épargne pas les épices. || Proverbe. Dans les petits sacs sont les bonnes épices, les fines épices, se dit des personnes petites, mais spirituelles.

— HIST. XIII° s. Gyngembre, poivre, canele et autres espesses, ALEBRANT, f° 63. Après laver, isnellement La dame fit donner le vin Et les espices en le [la] fin, DU CANGE, *species.* Et mainte espice delitable Que bon mangier fait après table, *la Rose*, 1348. || XV° s. Assez tot après apporta-t-on vins et espices, et puis se retraist le roi en sa chambre, FROISS. I, I, 329. Exactions que l'on nomme vulgairement espices, montans à grandes et excessives sommes de deniers, *Procès de Jacques Cœur*, *ms.* p. 15, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *espice*; wallon, *spéss*; provenç. et espagn. *especia*; ital. *spezie*; du lat. *species*, espèce (voy. ce mot); *species* ayant déjà en latin désigné les aromates, c'est-à-dire les *espèces* par excellence, et, finalement, dans les langues romanes, le sens s'en étant particularisé dans les *épices*. Semblablement, l'apothicaire nommant ses drogues *species*, non pas des drogues en général, mais des drogues particulières et *spéciales*, l'italien nomme l'apothicaire *speziale*.

ÉPICÉ, ÉE (é-pi-sé, sée), *part. passé.* Assaisonné avec les épices. Ragoût épicé. || Fig. Rempli de traits mordants ou de choses graveleuses. Pamphlet fortement épicé.

† **ÉPICÉA** (é-pi-sé-a), *s. m.* Synonyme de pesse. Mot corrompu de picéa (voy. ce mot).

ÉPICÈNE (é-pi-sè-n'), *adj.* Terme de grammaire. Qui désigne indifféremment l'un ou l'autre sexe : par exemple *enfant*, qui sert à désigner un garçon et une fille, est un nom épicène. *Renard, perdrix*, qui se disent du mâle et de la femelle, sont aussi des noms épicènes.

— ÉTYM. Ἐπίκοινος, de ἐπὶ, et κοινὸς, commun.

ÉPICER (é-pi-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : nous épiçons, épiçant), *v. a.* || 1° Assaisonner avec des épices. || Absolument. Ce cuisinier a le défaut d'épicer trop. || 2° Autrefois on disait qu'un juge épiçait rudement, pour signifier qu'il taxait trop haut les épices d'un procès.

— HIST. XVI° s. Ainsi l'or n'y aura, ny la faveur, accez, Et ne sera besoin d'espicer les procez, DU BELL. VIII, 52, *recto*.

— ÉTYM. *Épice*.

† **ÉPICÉRASTIQUE** (é-pi-sé-ra-sti-k'), *adj.* Ancien terme de médecine. Propre à tempérer l'acrimonie des humeurs.

— ÉTYM. Ἐπικεραστικὸς, de ἐπὶ, et κεράννυμι, mélanger.

ÉPICERIE (é-pi-se-rie), *s. f.* || 1° Toutes sortes d'épices. Aussitôt que les Hollandais se virent solidement établis aux Moluques, ils cherchèrent à s'approprier le commerce exclusif des épiceries, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 8. || 2° Nom donné au commerce non-seulement des épices, mais aussi du sucre, du miel, du café et d'une foule d'autres menus objets de consommation courante. Le commerce de l'épicerie. Il est dans l'épicerie. || 3° Se disait autrefois d'un corps de marchands comprenant les épiciers proprement dits, les ciergiers, les apothicaires et les confiseurs.

— HIST. XIII° s. Devant l'espicerie vendent de lor espices, Ce sont saintes paroles, en quoi il n'a nuls vices, RUTEB. 182. || XV° s. En tout plein de lieus l'ont blecié Juifz par leur forcenerie; Or alon en l'espicerie Oignement pour ly oindre prendre, *la Passion de J. C.* || XVI° s. Es petits sacs sont les fines espiceries, COTGRAVE. Rondeaux, virelais.... et autres telles espiceries qui corrompent le goust de nostre langue, JOACH. DU BELLAY, *Œuvres*, f° 25, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Épicier* ; wallon, *spessereie; génev. espicerie* ; provenç. *especiaria* ; espagn. *especieria* ; portug. *especiaria* ; ital. *spezieria*.

† **ÉPICHÉRÉMATIQUE** (é-pi-ké-ré-ma-ti-k'), *adj.* Qui est relatif à l'épichérème.

ÉPICHÉRÈME (é-pi-ké-rè-m'), *s. m.* Terme de logique et de rhétorique. Syllogisme dans lequel les prémisses ou l'une des prémisses est accompagnée de sa preuve.

— ÉTYM. Ἐπιχείρημα, proprement attaque, de ἐπὶ, sur, et χείρ, main.

† **ÉPICHORIEN, IENNE** (é-pi-ko-riin, riè-n'), *adj.* Terme d'antiquité grecque. Se dit des dieux particuliers à une contrée.

— ÉTYM. Ἐπιχώριος, local, de ἐπὶ, sur, et χώρα, région.

† **ÉPICHORION** (é-pi-ko-ri-on), *s. m.* Terme d'anatomie. Nom donné à la membrane caduque.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *chorion*.

† **ÉPICHTHONIEN, IENNE** (é-pi-kto-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'antiquité grecque. Se dit des dieux terrestres, par opposition aux dieux infernaux et quelquefois aux dieux célestes.

— ÉTYM. Ἐπιχθόνιος, de ἐπὶ, sur, et χθὼν, terre.

ÉPICIER, IÈRE (é-pi-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient un commerce d'épicerie, c'est-à-dire qui, outre les épices, vend le sucre, le café, le miel, le vinaigre, l'huile, la bougie, et une foule de denrées de consommation journalière. Épicier en gros, en demi-gros, au détail. || Fig. Ce livre ira chez l'épicier, est bon pour l'épicier, se dit d'un mauvais ouvrage qui sera vendu pour le papier et servira à faire des sacs et des cornets. Tes vers, aussi peu lus que ceux de Pelletier, N'ont fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier, BOIL. *Art p.* II. || Par dénigrement. C'est un épicier, c'est un homme dont les idées ne s'élèvent pas au-dessus de son commerce, et qui n'a que des idées et des goûts vulgaires. Littérature, idées d'épicier. || *Adj.* Marchand épicier. Garçon épicier.

— HIST. XIV° s. Le roy aura tousjours à court quatre valez de chambre, et non plus, le barbier, l'espicier, le tailleur et un autre mangent à court, DU CANGE, *speciarius.* || XVI° s. Le fol : Helas ! ne m'en vueillez blecier ! — Gravelle : Tu contrefaiz de l'espicier [le benêt], Mais tantost sentiras mes mains, *Rec. de farces*, p. 367.

— ÉTYM. *Épice*; génev. *espicier*; provenç. *espessier* ; espagn. *especiero* ; portug. *especieiro*.

† **ÉPICLINE** (é-pi-kli-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sur le réceptacle de la fleur, en parlant du nectaire.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et κλίνη, lit.

† **ÉPICOLIQUE** (é-pi-ko-li-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui répond aux différentes parties du colon, en parlant de la surface du ventre. Région épicolique.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *colon*.

† **ÉPICOME** (é-pi-ko-m'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstre qui a une tête accessoire, insérée par son sommet sur le sommet de la tête principale.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et κόμη, chevelure.

† **ÉPICONDYLE** (é-pi-kon-di-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Tubérosité externe de l'extrémité cubitale de l'humérus.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *condyle*.

† **ÉPICOROLLÉ, ÉE** (é-pi-ko-rol-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle s'implante sur l'ovaire.

† **ÉPICOROLLIE** (é-pi-ko-rol-lie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante à fleurs épicorollées. || Groupe de plantes divisé en deux classes : 1° à anthères réunies; 2° à anthères distinctes.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *corolle*.

ÉPICRÂNE (é-pi-krâ-n'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. L'ensemble des parties qui recouvrent le crâne (peau, cheveux et péricrâne). || Terme d'entomologie. Pièce du crâne des insectes. || 2° *Adj.* Qui est situé sur le crâne. Le muscle épicrâne est l'occipito-frontal.

— ÉTYM. Ἐπικράνιος, de ἐπὶ, sur, et κράνιον, crâne.

† **ÉPICRÂNIEN, IENNE** (é-pi-kra-niin, niè-n'), *adj.* Voy. ÉPICRÂNE.

† **ÉPICRASE** (é-pi-krâ-z'), *s. f.* Terme de médecine. Cure par épicrase, mode de traitement par des remèdes auxquels on supposait la propriété de corriger peu à peu les humeurs viciées.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *crase*.

† **ÉPICRISE** (é-pi-kri-z'), *s. f.* Terme de médecine. Jugement porté sur une maladie. || Phénomène isolé important qui survient après la crise et qui la complète.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et κρίσις, jugement et crise.

† **ÉPICURE** (é-pi-ku-r'), *s. m.* Nom d'un philosophe grec, né dans l'Attique l'an 342 avant J. C., qui niait que les dieux eussent aucune providence, rattachait la formation des choses à la rencontre des atomes, et faisait consister le bonheur dans la volupté, mais la volupté liée à la raison et à la modération. Princesse, puissiez-vous comprendre par ma voix, Ce léger crayon des lois Que la prudente nature Dictait en Grèce autrefois Par la bouche d'Épicure; Cet esprit élevé qui, dans sa noble ardeur, S'envola par delà les murailles du monde, Affranchit les mortels d'une indigne terreur, Et le premier bannit de la machine ronde Les dieux, le mensonge et l'erreur, CHAULIEU, *Ép. à la duchesse de Bouillon*. Ô maison d'Aristippe, ô jardins d'Épicure, Vous qui me présentez dans vos enclos divers Ce qui souvent manque à mes vers, Le mérite de l'art soumis à la nature, VOLT. *Ép.* 76. || Troupeau d'Épicure, se dit, par dénigrement, des épicuriens qui entendent la doctrine d'Épicure comme signifiant les voluptés sensuelles, et des voluptueux qui vivent selon cette interprétation. || On dit dans le même sens pourceau d'Épicure. || Enfants d'Épicure, fils d'Épicure, gens de plaisir. À l'enfant d'Épicure Honneur et prompt retour, DÉSAUGIERS, *Chans. à M. de Piis*. Je disais aux fils d'Épicure : Réveillez par vos joyeux chants Parny.... BÉRANG. *Parny.*

— ÉTYM. Ἐπίκουρος, de ἐπικουρεῖν, secourir.

† **ÉPICURÉISME** (é-pi-ku-ré-i-sm'), *s. m.* Voy. ÉPICURISME.

ÉPICURIEN (é-pi-ku-riin), *s. m.* || 1° Sectateur d'Épicure. || 2° Un voluptueux, un homme qui aime le plaisir et qui s'y connaît. C'est un épicurien. D'un naturel indolent, épicurien par caractère, mais presque aussi pauvre que moi, MARMONTEL, *Mém.* III. D'un sot à face rubiconde, Ils [nos fils] feront un épicurien, BÉRANG. *Age futur.* || *Au fém.* On dit épicurienne. || 3° *Adj.* Conforme aux opinions d'Épicure. Système épicurien. Quelle indigne et épicurienne idée de vouloir que Dieu même n'ait aucune prise sur la volonté de l'homme! FÉN. t. III, p. 289. || Conforme à l'interprétation sensuelle de la doctrine d'Épicure; qui cherche les plaisirs des sens. La Feuillade, avec sa fausseté, son masque de philosophie, son épicurienne morale, sa bassesse pour la faveur, n'avait pas deviné que M. le duc d'Orléans deviendrait le maître, ST-SIM. 433, 11.

— ÉTYM. *Épicure*.

ÉPICURISME (é-pi-ku-ri-sm'), *s. m.* Doctrine d'Épicure et des épicuriens. Vouloir la vertu pour son plaisir, c'est tomber dans l'épicurisme, FÉN. t. III, p. 318. || Morale des épicuriens, recherche de la volupté, soit au sens élevé soit au sens bas.

— REM. On trouve épicuréisme, qui n'est pas bon ; car on ne dit pas l'aristotéléisme. Ainsi s'aiguise la volupté du sage : s'abstenir pour jouir, c'est la philosophie, c'est l'épicuréisme de la raison, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5. Lucrèce chanta l'épicuréisme, Celse le professa sous Adrien, Pline le naturaliste sous Tibère, DIDEROT, *Opinions des anc. phil.* (*épicuréisme*).

— HIST. XVI° s. Quoique l'epicurisme n'ait que trop de lieux parmy le monde, CHOLIÈRES, *Cont.* t. II, *Après-dînée* IV, p. 131, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Épicure*, et la finale *isme*.

ÉPICYCLE (é-pi-si-kl'), *s. m.* Terme d'astronomie. Petit cercle imaginé par les anciens astronomes, et dont le centre parcourt la circonférence d'un cercle plus grand. Chaque inégalité nouvelle que l'art d'observer, en se perfectionnant, faisait découvrir, surchargeait le système de Ptolémée d'un nouvel épicycle, LAPLACE, *Exp.* V, 2.

— ÉTYM. Ἐπίκυκλος, de ἐπὶ, sur, et κύκλος, cercle (voy. CYCLE).

† **ÉPICYCLOÏDAL, ALE** (é-pi-si-klo-i-dal, da-l'), *adj.* Qui a rapport, qui appartient à l'épicycloïde.

ÉPICYCLOÏDE (é-pi-si-klo-i-d'), *s. f.* Terme de géométrie. Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle. Le premier de ces traités est sur les épicycloïdes, courbes comprises dans la même formation générale que la cycloïde, mais plus composées et qui lui succèdèrent quand elle eut été presque épuisée par les géomètres, FONTEN. *Lahire.* L'application d'une épicycloïde aux dents des roues serait certainement utile, mais elle est négligée, ID. *ib.* La lune décrit un orbe presque circulaire autour de la terre ; mais vue du soleil, elle paraît décrire une suite d'épicycloïdes dont les centres sont sur la circonférence de l'orbe terrestre; pareillement la terre décrit une suite d'épicycloïdes dont les centres sont sur la courbe que le soleil décrit autour du centre de gravité du groupe d'étoiles dont il fait partie; enfin le soleil décrit lui-même une suite d'épicycloïdes dont les centres sont sur la courbe décrite par le centre de gravité de ce groupe autour de celui de l'univers, LAPLACE, *Exposit.* V, 6.

— ÉTYM. *Épicycle*, et *ide*, suffixe.

† **ÉPICYÈME** (é-pi-si-èm'), *s. m.* ou **ÉPICYÈSE** (é-pi-si-è-z'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme très-peu usité de superfétation.

— ÉTYM. Ἐπικύημα ou ἐπικύησις, de ἐπὶ, sur, et κυεῖν, concevoir.

† **ÉPIDÈME** (é-pi-dè-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Une des pièces du thorax des insectes hexapodes.

— ÉTYM. Ἐπίδεμα, lien.

ÉPIDÉMIE (é-pi-dé-mie. Ménage dit, pour son temps, que l'on prononçait épidimie), *s. f.* || 1° Maladie, contagieuse ou non, qui attaque un très-grand nombre de personnes. Il régnait une épidémie dans le pays. Les grandes épidémies qui ont ravagé le monde. L'épidémie du choléra. || *Au plur.* Les Épidémies, titre d'un ouvrage d'Hippocrate où il rapporte l'histoire de différentes maladies et l'influence pathologique de quelques années. || 2° Fig. Ce qui s'empare des esprits comme l'épidémie s'empare des corps. Il est pour ainsi dire des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une espèce de contagion, J. J. ROUSS. 2° *dial.* Cent orateurs fameux sous le seul règne d'Auguste! quelle épidémie! DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, § 1. L'épidémie des croisades eût entraîné les Français loin de leurs frontières, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 17.

— HIST. XIII° s. Pestilence que li phisicien apelent ypidime, ALEBRANT, f° 21. || XV° s. Et de jour en jour aloient mourant, en l'ost, d'impidemie, *Geste des nobles*, VIRIVILLE, p. 143. De mauvais air corrompu, de pourceaulx, Font en maint lieu causer l'epidemie, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 350, dans LACURNE. Dieu me fiere [frappe] d'espidimie, CH. D'ORL. *Ball.* 138. || XVI° s. Les anciens l'ont

appellée (la peste) epidemie, quand la corruption venant de l'air par promptement fait mourir plusieurs en un instant, et en mesme region, PARÉ, XXIV, 1.

— ÉTYM. Ἐπιδήμιος, épidémique, populaire, de ἐπί, sur, et δῆμος, peuple. On trouve *impedumié*, frappé d'une épidémie régnante : Et lors le roi lui demanda si elle estoit impedumiee, DUCLOS, *Hist. de Louis XI, pièces justif.* in-12, 1746, p. 54. On remarquera l'ancienne forme *ypidime*, qui est conforme à l'accentuation latine, *epidémia*, et à la prononciation grecque moderne.

† **ÉPIDÉMIES** (é-pi-dé-mie), *s. f. plur.* Terme d'antiquité. Fêtes d'Apollon, à Delphes et à Milet, et de Diane à Argos.

— ÉTYM. Ἐπιδήμιος, populaire.

† **ÉPIDÉMIOLOGIE** (é-pi-dé-mi-o-lo-jie), *s. f.* Recherches sur les causes et la nature des épidémies.

— ÉTYM. *Épidémie*, et λόγος, traité.

ÉPIDÉMIQUE (é-pi-dé-mi-k'), *adj.* ‖ 1° Qui tient de l'épidémie. Maladie épidémique. ‖ 2° Fig. Qui a le caractère de l'épidémie morale. Un engouement épidémique. Ces horreurs épidémiques sont comme ces grandes pestes qui ravagent quelquefois la terre, VOLT. *Dial.* XXIV, 3.

— HIST. XVI° s. Les fievres pestilentes, les epidemiques, PARÉ, XX, 6.

— ÉTYM. *Épidémie*. On trouve, au XV° siècle, *epidemieux*; et au XVI°, *epidemial*.

† **ÉPIDÉMIQUEMENT** (é-pi-dé-mi-ke-man), *adv.* D'une manière épidémique.

— ÉTYM. *Épidémique*, et le suffixe *ment*.

† **ÉPIDENCE** (é-pi-dan-s'), *s. f.* Terme de marine. Cordage auquel on suspend un hamac.

† **ÉPIDENDRE** (é-pi-dan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sur les arbres. ‖ *S. m.* Genre d'orchidées.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et δένδρον, arbre.

ÉPIDERME (é-pi-dèr-m'), *s. m.* ‖ 1° Membrane transparente qui fait partie de la peau et recouvre toute la surface du derme. ‖ Par extension. Une petite drôlerie [traduction] dont vous me demandez des nouvelles, est assez dégrossie, j'en suis à l'épiderme, P. L. COUR. *Lett.* I, 219. ‖ Fig. Il a l'épiderme sensible, c'est-à-dire il est facile à toucher, à offenser. ‖ Chatouiller à quelqu'un l'épiderme, le flatter. ‖ 2° Par extension, pellicule mince servant d'enveloppe aux plantes herbacées et aux jeunes rameaux. ‖ Peau qui recouvre quelquefois les coquilles. ‖ 3° Il se dit quelquefois de la couche extérieure qui enveloppe quelque chose. À peine connaissons-nous l'épiderme de notre globe, BONNET, *Paling.* XII, 6.

— REM. Le genre de ce mot a été incertain; Molière l'a fait du féminin : La beauté du visage est un frêle ornement, Une fleur passagère, un éclat d'un moment, Et qui n'est attaché qu'à la simple épiderme, *F. sav.* III, 6. Aujourd'hui il est masculin.

— HIST. XVI° s. L'epiderme, le vray cuir.... PARÉ, I, 2.

— ÉTYM. Ἐπιδερμίς, de ἐπί, sur, et δέρμα, peau.

† **ÉPIDERMÉ, ÉE** (é-pi-dèr-mé, mée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'un épiderme.

† **ÉPIDERMIQUE** (é-pi-dèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport ou qui appartient à l'épiderme. ‖ Écailles épidermiques, celles qui sont formées par l'épiderme et qui se trouvent dans les reptiles à peau écailleuse.

† **ÉPIDERMOÏDE** (é-pi-dèr-mo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui ressemble à l'épiderme.

† **ÉPIDERMOSE** (é-pi-dèr-mo-z'), *s. f.* Terme de chimie. Produit d'altération qu'on retire de la fibrine fraîche en la traitant par de l'eau acidulée avec de l'acide chlorhydrique, et qui paraît analogue à la substance qui fait le fond de l'épiderme.

† **ÉPIDÈSE** (é-pi-dè-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Application d'une bande, d'un bandage.

— ÉTYM. Ἐπίδεσις, déligation, de ἐπί, sur, et δεῖν, lier.

† **ÉPIDICTIQUE** (é-pi-di-kti-k'), *adj.* Dans la rhétorique grecque, discours épidictique, discours d'apparat (de ἐπί, et δεικνύειν, montrer).

† **ÉPIDIDYME** (é-pi-di-di-m'), *s. m.* Terme d'anatomie. Petit corps oblong, vermiforme, qui est couché le long du bord supérieur du testicule.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et δίδυμος, testicule.

† **ÉPIDIDYMITE** (é-pi-di-di-mi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'épididyme.

— ÉTYM. *Épididyme*, et la finale *ite*, indiquant inflammation.

† **ÉPIDISCAL, ALE** (é-pi-di-skal, ska-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'insère sur le disque. Insertion épidiscale des étamines.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *disque*.

† **ÉPIDOTE** (é-pi-do-t'), *s. m.* Sorte de minéral qui se présente sous la forme d'aiguilles aplaties; c'est un silicate.

— ÉTYM. *Épidote*, qui a reçu un accroissement ou allongement dans un sens, de ἐπί, sur, et δοτός, donné (voy. DOSE); nom attribué par Haüy à ce silicate, parce que sa forme primitive a pour base un parallélogramme dont deux des côtés sont beaucoup plus étendus que les autres.

† **ÉPIE** (é-pie), *s. f.* Espion. Elle avait des épies dans le couvent de Laure, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 3. ‖ Vieilli et hors d'usage.

— HIST. XIII° s. Il sorent par leur espies que li rois l'avoit defendu, JOINV. 219. ‖ XV° s. Louis XI avoit maintes espies et messagiers par pays, COMM. V, 1.

— ÉTYM. Voy. ÉPIER 2; provenç. et espagn. *espia*; ital. *spia*.

1. **ÉPIÉ, ÉE** (é-pi-é, ée), *part. passé* d'épier 1. Monté en épi. Les seigles sont déjà épiés. ‖ Qui est disposé en épi. ‖ Un chien épié, chien qui a, au milieu du front, un épi de poil. Queue de chien épiée, queue dont les poils s'écartent comme les barbes d'un épi de blé.

2. **ÉPIÉ, ÉE** (é-pi-é, ée), *part. passé* d'épier 2. Observé secrètement. Épié par ses ennemis. Des paroles épiées.

† **ÉPIEMENT** (é-pi-man), *s. m.* Action d'épier.

— HIST. XV° s. La mauvaise reine dessus dite [Athalie] regna sept ans.... et le huitieme an, le vaillant evesque la fit occire par aguets et espiements, MONSTRELET, I, 39.

— ÉTYM. *Épier* 2.

1. **ÉPIER** (é-pi-é), *v. n.* Monter en épi. Les gelées du printemps endommagent le seigle lorsqu'il est nouvellement épié et en lait, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4° *mém.* ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il marque l'action : le blé a épié heureusement; avec l'auxiliaire *être*, quand il marque l'état : le blé est épié dans notre canton. Il n'est employé qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

— HIST. XIII° s. Que cil blez sont creü en haut, Et espié et tuit grenu, *Ren.* 19890. ‖ XIV° s. Percil qui est semé en aoust est le meilleur, car il n'espie point, et se tient en vertu toute l'année, *Ménagier*, II, 2. ‖ XV° s. Chiens aux queues espiées, *Chasse de Gaston Phebus, ms.* p. 121, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Épi*; Berry, *épiger*; provenç. et espagn. *espigar*; ital. *spigare*.

2. **ÉPIER** (é-pi-é), j'épiais, nous épiions, vous épiiez; que j'épie, que nous épiions, que vous épiiez, *v. a.* ‖ 1° Observer secrètement quelqu'un. Vous autres que j'emploie à l'épier sans cesse, RÉGNIER, *Élég.* II. Je l'ai fait épier par des regards fidèles, VOLT. *Sémir.* V, 2. On l'observe, on l'épie, et tout me fait trembler, ID. *Triumv.* III, 3. ‖ Il se dit aussi des choses. On épie toutes vos démarches. Épier les mouvements de l'ennemi. Je ne sais pas du moins épier ses discours, RAC. *Brit.* III, 8. ‖ Absolument. La Forêt, qui se loge en même hôtellerie, Feignant de ne rien voir, observe, écoute, épie, HAUTEROCHE, *Esp. follet*, II, 1. ‖ 2° Par extension, observer attentivement, essayer de découvrir, de pénétrer. Arons vient voir ici Rome encor chancelante, Découvrir les ressorts de sa grandeur naissante, Épier son génie, observer son pouvoir, VOLT. *Brut.* I, 1. Tu venais épier le secret de mes feux, ID. *ib.* II, 3. Est-ce de nos tyrans quelque ministre affreux Dont l'œil vient épier les pleurs des malheureux? ID. *Mérope*, III, 2. Le cruel dissimule, il observe, il épie S'il pourra dans nos champs porter le glaive impie, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 3. Du printemps près de vous épier les prémices, DELILLE, *Paradis perdu*, II. ‖ Épier l'occasion, le moment d'agir, attendre l'instant convenable. Je viens pour épier le moment favorable, RAC. *Esth.* II, 1. Ma sœur et moi, cédant à tout par complaisance, Du nouveau possesseur épiâmes l'absence, LAMART. *Joc.* VII, 240. ‖ 3° Terme de vénerie. Épier le relevé, guetter le temps où la bête sortant du lieu qui lui a servi de retraite pendant le jour, va repaître. ‖ 4° S'épier, *v. réfl.* S'observer secrètement l'un l'autre. ‖ S'épier, être comme à l'affût des propres mouvements de son âme. Il faut s'épier de près, dit Montaigne.

— HIST. XI° s. Que Guenelon nous a touz espiez [trahis], *Ch. de Rol.* LXXXVIII. ‖ XIII° s. Et tant erra qu'il vint à Osterriche, et fu espiiés et connus, *Chr. de Rains*, p. 46. Por ce l'apel on larrecin, que li lerres espie l'ore [l'heure] et le point que nus ne le voie, BEAUM. XXX, 3. ‖ XV° s. Au voir dire et raconter, c'estoit grand merveille de ce qu'ils faisoient [les pillards en campagne]; ils espioient, telle fois estoit, et bien souvent, une bonne ville ou un bon chastel, une journée ou deux loin; et puis s'assembloient vingt ou trente brigands.... FROISS. I, I, 324. ‖ XVI° s. Avoir l'œil au guet, l'oreille aux escoutes pour espier d'où viendra le coup, MONT. IV, 386. Moy qui m'espie de plus prez, comme celuy qui n'ay pas fort à faire ailleurs, ID. II, 323. Ilz se cachoient durant le jour, puis sur la nuit s'en alloient espier les chemins, et y tuoient le premier qu'ils rencontroient des ylotes, AMYOT, *Lyc.* 58.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *espiar*; ital. *spiare*; du germanique : anc. haut-allem. *spehôn*; allem. *spähen*; danois, *spaa*; angl. *to spy*. Comparez le latin *spicere*, le grec σκέπτειν, le sanscrit *paç*, mots qui signifient voir.

† **ÉPIERRAGE** (é-piè-ra-j'), *s. m.* Synonyme d'épierrement.

ÉPIERRÉ, ÉE (é-piè-ré, rée), *part. passé.* Champ épierré.

† **ÉPIERREMENT** (é-piè-re-man), *s. m.* Enlèvement des pierres qui couvrent un terrain.

— HIST. XVI° s. Le terroir de la Sicile, estant descheu par trop curieux espierrement, fut restauré, quand, par decret public, y furent remises des menues pierres, O. DE SERRES, 67.

— ÉTYM. *Épierrer*.

ÉPIERRER (é-piè-ré), *v. a.* Ôter les pierres d'un terrain. ‖ Absolument. Épierrer n'est pas toujours utile.

— HIST. XVI° s. ....à faire coupper les buissons des prairies seches, les espierrer, charrier matieres pour bastir, O. DE SERRES, 33.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pierre*.

ÉPIEU (é-pieu), *s. m.* Sorte d'arme qui n'est qu'un bâton d'un mètre et demi environ de longueur, garni, par le bout, d'un fer large et pointu, et qui sert particulièrement à la chasse du sanglier et autres grosses bêtes. Le cerf est reconnu, chacun prend un épieu; Chacun donne un coup à la bête, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. ‖ Terme de blason. Épieu emmanché, épieu dont le manche est d'un autre émail que le fer.

— HIST. Tans cops [il] a pris de lances et d'espiez, *Ch. de Rol.* XL. ‖ XII° s. Son fort espiez o [avec] le confenon blanc, *Ronc.* p. 38. Il tenoit un espié dont la hante ert entiere, *Sax.* X. ‖ XIII° s. Parmi le gros du cœur li mist l'espiel trenchant, Mort l'abat du cheval delès un desrubant, *Ch. d'Ant.* I, 384. ‖ XV° s. Lors commença à dire à ses hommes qu'ilz lançassent sur eulx glaives, dars et espieux tant qu'ils les eussent mis à mort, *Perceforest*, t. I, f° 83.

— ÉTYM. Champen. *espiel*; provenç. *espieut*, *espeut*, *espiaut*; espagn. *espiche*; portug. *espeto*; ital. *spiedo*. Il y a dans l'historique deux formes : *espiet* ou *espié*, et *espiel*. *Espiel*, d'où *épieu*, vient du latin *spiculum*, pointe, comme *essieu*, d'*axiculus*. *Espiet* vient du germanique : danois, *spyd*; suéd. *spiut*.

† **ÉPIEUR, EUSE** (é-pi-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épie, qui observe.

— HIST. XV° s. Ruffien, mourdeur et larron, Espierres qui bien sçavez Aler es bois, où il fait bon Desrober.... EUST. DESCH. *poésies mss.* dans LACURNE. ‖ XVI° s. Espieur de chemin [voleur], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Épier* 2.

† **ÉPIGAMIE** (é-pi-ga-mie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Liberté de contracter des mariages ensemble, par exemple entre les citoyens de deux villes unies par un traité d'alliance.

— ÉTYM. Ἐπιγαμία, de ἐπί, sur, et γάμος, mariage.

† **ÉPIGASTRALGIE** (é-pi-ga-stral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur à l'épigastre.

— ÉTYM. *Épigastre*, et ἄλγος, douleur.

† **ÉPIGASTRALGIQUE** (é-pi-ga-stral-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'épigastralgie.

ÉPIGASTRE (é-pi-ga-str'), *s. m.* Terme d'anatomie. La partie supérieure de l'abdomen, laquelle s'étend de l'appendice xiphoïde jusqu'à deux travers de doigt de l'ombilic. ‖ Le premier segment ventral des hexapodes.

— HIST. XVI° s. En l'epigastre faut considerer deux parties laterales, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Ἐπιγάστριον, de ἐπί, sur et γαστήρ, estomac.

ÉPIGASTRIQUE (é-pi-ga-stri-k'), *adj.* Qui appartient à l'épigastre. La région épigastrique.

— HIST. XVI° s. Les veines epigastriques en montant rencontrent les mammillaires, PARÉ, I, 2.

— ÉTYM. *Épigastre*.

† **ÉPIGASTROCÈLE** (é-pi-ga-stro-sè-l'), *s. f.*

Terme de chirurgie. Hernie dans la région épigastrique.

— ÉTYM. *Épigastre*, et κήλη, tumeur.

† **ÉPIGÉ, ÉE** (é-pi-jé, jée), *adj.* Terme de botanique. Qui est sur la terre ou hors de terre. Cotylédons épigés, ceux qui, lors de la germination, s'élèvent hors de terre par l'allongement du collet qui les sépare de la radicule, par exemple ceux du haricot.

— ÉTYM. Ἐπίγαιος, de ἐπί, sur, et γαῖα, terre.

† **ÉPIGÉIQUE** (é-pi-jé-i-k'), *adj.* Terme de géologie. Se dit d'un dépôt d'une récente formation.

— ÉTYM. *Épigé.*

† **ÉPIGÈNE** (é-pi-jè-n'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre le phénomène de l'épigénie.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et un radical γεν qui signifie engendrer.

† **ÉPIGENÈSE** (é-pi-je-nè-z'), *s. f.* Système d'après lequel on conçoit la formation des corps organisés par genèse graduelle, c'est-à-dire par l'addition successive de leurs diverses parties; le nouvel être étant d'abord à l'état d'ovule, puis de germe, enfin d'embryon. L'épigenèse, opposée au système d'après lequel les parties, préexistant dans le germe, ne font que se développer, est adoptée par la physiologie moderne.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et γένεσις, génération (voy. GENÈSE).

† **ÉPIGENÉSIQUE** (é-pi-je-né-zi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'épigenèse.

† **ÉPIGENÉSISTE** (é-pi-je-né-zi-st'), *s. m.* Physiologiste qui est partisan de l'épigenèse.

† **ÉPIGÉNIE** (é-pi-jé-nie), *s. f.* Terme de minéralogie. Phénomène qui a lieu, quand un cristal, sans changer de forme, change de nature chimique.

— ÉTYM. *Épigène.*

† **ÉPIGEONNER** (é-pi-jo-né), *v. a.* Terme de maçonnerie. Voy. PIGEONNER.

† **ÉPIGLOSSE** (é-pi-glo-s'), *s. f.* Terme de zoologie. Partie de la bouche des insectes hyménoptères.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et γλῶσσα, langue.

ÉPIGLOTTE (é-pi-glo-t'), *s. f.* Terme d'anatomie. Valvule fibro-cartilagineuse, qui, placée à la partie supérieure du larynx, recouvre la glotte au moment de la déglutition, et empêche ainsi l'introduction des aliments ou des boissons dans les voies aériennes.

— HIST. XIVe s. Le neu de la gorge est dit epiglote, H. DE MONDEVILLE, f° 18, *verso.* || XVIe s. L'epiglotte ou languette couvre et descouvre l'orifice du larynx, ainsi qu'un couvercle couvre un pot, PARÉ, IV, 15.

— ÉTYM. Ἐπιγλωσσίς ou ἐπιγλωττίς, de ἐπί, indiquant adjonction, et γλῶσσα, langue.

† **ÉPIGLOTTIQUE** (é-pi-glo-tti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'épiglotte.

† **ÉPIGLOTTITE** (é-pi-glo-tti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'épiglotte.

— ÉTYM. *Épiglotte*, et le suffixe médical *ite*, indiquant inflammation.

† **ÉPIGNATHE** (é-pigh-na-t'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstre qui a une tête accessoire très-incomplète attachée au palais de la tête principale.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et γνάθος, mâchoire.

† **ÉPIGNATHIE** (é-pigh-na-tie), *s. f.* État des monstres épignathes.

† 1. **ÉPIGONE** (é-pi-go-n'), *s. m.* Terme de botanique. Enveloppe de tissu cellulaire qui recouvre l'endogone.

— ÉTYM. Voy. au suivant l'étymologie.

† 2. **ÉPIGONE** (é-pi-go-n'), *s. m.* Terme de mythologique grecque. Nom des héros qui firent la seconde expédition contre Thèbes et prirent cette ville; nom donné parce qu'ils étaient les fils de ceux qui avaient fait la première guerre.

— ÉTYM. Ἐπίγονος, né après, de ἐπί, sur, et γόνος, engendrement.

ÉPIGRAMMATIQUE (é-pi-gra-mma-ti-k'), *adj.* Qui appartient à l'épigramme. Style, trait épigrammatique. Marot me semble à cet égard le plus ingénieux des poëtes épigrammatiques tant par la singularité que par la variété de ses petits dessins, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. VII, p. 226, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Épigramme.*

† **ÉPIGRAMMATIQUEMENT** (é-pi-gra-mma-ti-keman), *adv.* D'une manière épigrammatique.

— ÉTYM. *Épigrammatique*, et le suffixe *ment.*

† **ÉPIGRAMMATISER** (é-pi-gra-mma-ti-zé), *v. n.* Néologisme. Faire des épigrammes.

— ÉTYM. *Épigramme.*

ÉPIGRAMMATISTE (é-pi-gra-mma-ti-st'), *s. m.* Celui qui compose des épigrammes. Un épigrammatiste spirituel.

— ÉTYM. *Épigramme.*

ÉPIGRAMME (é-pi-gra-m'), *s. f.* || 1° Anciennement, petite pièce de vers sur toute sorte de sujets. L'épigramme, pour les anciens, était une petite pièce qui ne passait guère huit ou dix vers, d'ordinaire en vers hexamètres et pentamètres; c'était une inscription soit tumulaire, soit triomphale, soit votive ou descriptive; une peinture pastorale trop courte pour faire une idylle, une déclaration ou une plainte amoureuse trop peu développée pour faire une élégie; la raillerie y a aussi sa part, mais une part restreinte, tandis que, dans les épigrammes modernes, elle est presque tout, et que c'est toujours le trait et la pointe finale à quoi l'on vise, SAINTE-BEUVE, *Constitutionnel*, 4 janv. 1864. || 2° Courte pièce de vers qui se termine par un mot ou par un trait piquant. La pointe d'une épigramme. Alcandre, c'est ta passion; Tu veux une longue épigramme, Bien qu'elle soit digne de blâme, Comme une longue inscription; D'un seul coup elle fait sa brèche, Ainsi que le trait d'un archer; As-tu jamais vu décocher Une pique au lieu d'une flèche? GOMBAUD, dans RICHELET. D'un trait plaisant aiguiser l'épigramme, BOIL. *Art p.* I. L'épigramme, plus libre en son tour plus borné, N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné, ID. *ib.* II. || 3° Par extension, mot très-piquant ou railleur, lancé dans la conversation ordinaire ou ailleurs. Cela a bien l'air d'une épigramme. Il y a bien à dire des épigrammes là-dessus, SÉV. 399. Fi! ditesvous; sous l'épigramme Ces fous rêveurs [Fourier, St-Simon, Enfantin] tombent tous trois, BÉRANG. *Fous.* Poursuivons de nos épigrammes Ce sexe que j'ai trop aimé, ID. *Vin et coq.* || Employé adjectivement, emploi qui n'est plus en usage. Cela me paraît fort épigramme, SÉV. 37. || 4° Terme de cuisine. Épigramme d'agneau, ragoût au blanc dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal. Côtelettes en épigramme.

— REM. Épigramme a été longtemps de genre incertain; aujourd'hui il est féminin décidément. M. de Zuglichem n'a pas dédaigné de montrer au public le cas qu'il fait de cette comédie par deux épigrammes, l'un français et l'autre latin, CORN. *Menteur, Avis au lecteur.* Épigramme est ici dans le sens du n° 1.

— HIST. XVIe s. Mais d'avantage, Lazare de Baïf a donné à nostre langue le nom d'Epigrammes et d'Elegies, aveq ce beau mot composé Aigredoux, afin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelqu'autre, DU BELLAY, I, 39, *recto.* Il y a un epigramme en Martial, qui est des bons, MONT. III, 104. Il y a entre autres une sienne statue, soubs laquelle est engravé cest epigramme [épigraphe, inscription], AMYOT, *Marcell.* 51.

— ÉTYM. Ἐπίγραμμα, inscription, petite pièce en vers, de ἐπί, sur, et γράφειν, écrire.

ÉPIGRAPHE (é-pi-gra-f'), *s. f.* || 1° Inscription mise sur un édifice pour en marquer la date, la destination, etc. || 2° Courte citation qu'on met en tête d'un ouvrage ou d'un chapitre, pour en indiquer l'esprit. Il a pris pour épigraphe un vers d'Homère.

— ÉTYM. Ἐπιγραφή, de ἐπί, sur, et γράφειν, écrire.

† **ÉPIGRAPHIE** (é-pi-gra-fie), *s. f.* Science des inscriptions.

— ÉTYM. *Épigraphe.*

† **ÉPIGRAPHIQUE** (é-pi-gra-fi-k'), *adj.* Qui est propre à l'épigraphe. Style épigraphique. || Qui est relatif à l'épigraphie. Études épigraphiques.

† **ÉPIGYNE** (é-pi-ji-n') ou **ÉPIGYNIQUE** (é-pi-ji-ni-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît sur l'ovaire ou au-dessus. Corolle, étamines épigynes.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et γυνή, femme, femelle.

† **ÉPIGYNIE** (é-pi-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante dont la corolle ou les étamines sont épigynes.

† **ÉPILANCE** (é-pi-lan-s'), *s. f.* Terme de fauconnerie. Espèce d'épilepsie à laquelle les oiseaux sont sujets.

— HIST. XVIe s. Epilence, dans COTGRAVE.

— ÉTYM. Forme altérée d'*épilepsie* (voy. ce nom), pour laquelle on trouve aussi *espilencie.*

† **ÉPILARYNGIEN, IENNE** (é-pi-la-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est, qui se passe audessus du larynx. Les phénomènes épilaryngiens de la phonation.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *laryngien.*

† **ÉPILATION** (é-pi-la-sion), *s. f.* Action d'arracher des poils. || Terme de médecine. Avulsion des cheveux, afin de guérir certaines affections du système pileux dues à des cryptogames parasites.

— ÉTYM. *Épiler.*

ÉPILATOIRE (é-pi-la-toi-r'), *adj.* Qui sert à épiler. Pâte, onguent épilatoire.

— ÉTYM. *Épiler.*

ÉPILÉ, ÉE (é-pi-lé, lée), *part. passé.* Un côté de la tête était épilé.

ÉPILEPSIE (é-pi-lè-psie), *s. f.* Terme de médecine. Affection cérébrale caractérisée par la perte subite de connaissance et par des convulsions. Une attaque d'épilepsie.

— HIST. XVe s. .... Je vouldroye Qu'ilz fussent mors du mal d'espilencie, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVIe s. Epilepsie signifie surprise ou retention de tous les sentiments. — On le nomme aussi le mal Saint-Jean, pource que la teste de saint Jean cheut en terre lorsqu'il fut decapité, puis posée dedans un plat à l'appetit d'Herodias, PARÉ, VIII, 25.

— ÉTYM. Provenç. *epilepsia*, *epilemcia*, *epilencia*; espagn. *epilepsia*; ital. *epilessia*; de ἐπιληψία, surprise, épilepsie, de ἐπί, sur, et λαμβάνειν, prendre.

† **ÉPILEPTIFORME** (é-pi-lè-pti-for-m'), *adj.* Terme de médecine. Qui se rapproche des accidents de l'épilepsie, sans dépendre de la même cause. Congestion épileptiforme.

— ÉTYM. *Épileptique*, et *forme.*

ÉPILEPTIQUE (é-pi-lè-pti-k'), *adj.* || 1° Qui est de la nature de l'épilepsie. Convulsions épileptiques. || 2° Qui y est sujet. Cette personne est épileptique. || Substantivement. Les épileptiques. Un épileptique.

— HIST. XIIIe s. Boçu, e tort, epilentic, Muet, gutus [goutteux] e pleuretic, *Édouard le confesseur*, v. 4425. || XVIe s. Convulsions epileptiques, PARÉ, XX *bis*, 6.

— ÉTYM. Ἐπιληπτικός, de ἐπιληψία, épilepsie.

ÉPILER (é-pi-lé), *v. a.* || 1° Arracher, faire tomber les poils ou les cheveux. || Absolument. Onguent pour épiler. || 2° Enlever les cheveux blancs. Il se fait épiler pour cacher son âge. || 3° Enlever les jets des pièces d'étain fondues. || 4° S'épiler, *v. réfl.* S'ôter les cheveux, et, en particulier, les cheveux blancs. Il s'épile chaque matin.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et le lat. *pilus*, poil; picard, *épouillier.*

† **ÉPILEUR, EUSE** (é-pi-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épile.

† **ÉPILIMNIQUE** (é-pi-li-mni-k'), *adj.* Terme de géologie. Se dit des terrains lacustres supérieurs.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et λίμνη, marais.

ÉPILLET (é-pi-llè, *ll* mouillées; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les é-pi-llè-z agglomérés), *s. m.* Terme de botanique. Subdivision d'un épi composé.

— ÉTYM. Diminutif d'*épi.*

† **ÉPILOBE À ÉPI** (é-pi-lo-b'), *s. m.* Osier fleuri (*epilobium spicatum L.*) (onagrariées), dit aussi laurier de Saint-Antoine.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et λοβός (voy. LOBE).

† **ÉPILOGATION** (é-pi-lo-ga-sion), *s. f.* Action d'épiloguer.

— HIST. XIVe s. Epilogacion, c'est longue chose briefvement racontée, DU CANGE, *epilogatio.*

— ÉTYM. *Épilogue.*

† **ÉPILOGISME** (é-pi-lo-gi-sm'), *s. m.* Raisonnement qui induit d'un fait sensible à un fait caché.

— ÉTYM. Ἐπιλογισμός, de ἐπί, sur, et λογισμός, raisonnement.

ÉPILOGUE (é-pi-lo-gh'), *s. m.* Sorte de conclusion, de résumé placé à la fin d'un apologue ou d'un discours et surtout d'un livre. La Fontaine a mis des épilogues à la fin de plusieurs livres de ses Fables. L'épilogue du poëme de Jocelyn.

— HIST. XIVe s. Il fait son epylogue où il recapitule.... ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Ἐπίλογος, de ἐπί, sur, et λόγος, discours.

ÉPILOGUÉ, ÉE (é-pi-lo-ghé, ghée), *part. passé.* Qui a été l'objet de commentaires peu charitables. Sa conduite épiloguée en cent façons.

ÉPILOGUER (é-pi-lo-ghé). || 1° *V. n.* Chercher, trouver à redire. C'est un homme qui épilogue sur tout. .... Et pourquoi, s'il vous plaît, Lui bailler un savant qui sans cesse épilogue? MOL. *F. sav.* V, 3. Adieu, ma chère enfant; venez et partez, et tenezvous donc une fois pour décidée, et défaites-vous d'épiloguer sur les bienséances de votre voyage... SÉV. *Lett.* 21 oct. 1676. Il fut attentif à épiloguer sur les paroles, BOSS. *Avert.* 4. Cinq aunes pour un habit à l'espagnole! juste ciel!.... mais n'épiloguons pas là-dessus; les tailleurs qui sont en réputation en prennent toujours plus que les autres, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 7. || 2° *V. a.* Censurer. Épiloguer les actions d'autrui. Sans qu'on vous épilogue et sans qu'on vous méprise, BOSS. *Lett. Corn.* 127. || 3° S'épiloguer, *v. réfl.* Se critiquer mutuellement.

— HIST. XVe s. J'ay sceu, veu, leu, aprins, congneu, Noté, entendu, souvenu, Eplogué mille traficques, Mais peu, quoy ? qu'est tout devenu ? coquillart, *Blason des armes et des dames.* || XVIe s. Luy epiloguois tout le cours de ma peregrination, *Peregr. d'am.* f° 138, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Épilogue.*

ÉPILOGUEUR (é-pi-lo-gheur), *s. m.* Celui qui épilogue, qui ne fait qu'épiloguer. C'est un grand épilogueur. Il se soucie fort peu des épilogueurs, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 2. Ton épilogueur d'homme ose bien me dire qu'il ne me reste que six mois encore à retourner la salade avec les doigts, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || Il se dit aussi au féminin. C'est une épilogueuse.

— ÉTYM. *Épiloguer.*

† **ÉPILURE** (é-pi-lu-r'), *s. f.* Ce qu'on enlève en épilant les pièces d'étain fondu.

† **ÉPIMÈDE** (é-pi-mè-d'), *s. m.* Genre de plantes herbacées, famille des berbéridacées.

— ÉTYM. 'Επιμήδιον.

† **ÉPIMÉNIDE** (é-pi-mé-ni-d'), *s. m.* Sage crétois qui s'endormit un jour dans une caverne et ne se réveilla qu'au bout de cinquante ans. || Fig. Sommeil d'Épiménide, se dit d'une personne qui, étant longtemps restée absente du monde, y rentre et ne s'y reconnaît plus.

† **ÉPIMÈRE** (é-pi-mê-r'). || 1° *Adj.* Terme d'arithmétique ancienne exprimant un nombre qui en contient un autre augmenté de plusieurs de ses parties, par exemple, 7/5, puisque 7=5+2 (voy. ÉPIMORION). || 2° *S. m.* Terme de zoologie. Une des pièces du thorax des insectes hexapodes.

— ÉTYM. 'Επιμερής, de ἐπί, sur, et μέρος, partie.

† **ÉPIMÉRIDE** (é-pi-mé-ri-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux épimérides, cristaux dont les bords subissent un décroissement de plus que les angles.

— ÉTYM. 'Επί, sur, et μέρος, partie.

† **ÉPIMÉRISME** (é-pi-mé-ri-sm'), *s. m.* Artifice oratoire par lequel, au milieu du discours, pour aider la mémoire des auditeurs, on récapitule les parties déjà traitées.

— ÉTYM. 'Επιμερισμός, de ἐπί, sur, et μέρος, partie.

† **ÉPIMONE** (é-pi-mo-n'), *s. f.* Terme de rhétorique. Voy. INSISTANCE.

— ÉTYM. 'Επιμονή, de ἐπί, sur, et μένειν, demeurer.

† **ÉPIMORION** (é-pi-mo-ri-on), *adj.* ou *s. m.* Terme d'arithmétique ancienne. Nom donné à un nombre qui en contient un autre plus une seule de ses parties, par exemple 5/4 puisque 5=4+1 (voy. ÉPIMÈRE).

— ÉTYM. 'Επιμόριος, de ἐπί, sur, et μόριον, petite partie.

† **ÉPINAGE** (é-pi-na-j'), *s. m.* Opération qui consiste à faire écouler l'eau dans laquelle on lave la pâte de savon avant de la faire cuire.

† **ÉPINAIE** (é-pi-nê), *s. f.* Terme rural. Lieu où croissent des arbustes épineux.

— ÉTYM. *Épine.*

ÉPINARD (é-pi-nar ; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des é-pi-nar excellents; quelques-uns disent des é-pi-nar-z excellents), *s. m.* || 1° Plante potagère (chénopodées) (*spinacia oleracea*, *L.*). Les épinards ont été apportés d'Orient en Espagne. || Vert d'épinards, jus que l'on retire des épinards cuits et pilés. || Épinard du Malabar, épinard de l'Inde, épinard d'Amérique, nom vulgaire de la baselle rouge (chénopodées) (*basella rubra*, *L.*). Épinard de la Chine, nom vulgaire de la baselle blanche. || Épinard-fraise, blette (chénopodées) (*blitum virgatum*, *L.*). || 2° Fig. Frange, épaulette, gland à graine d'épinards. L'épaulette à graine d'épinards indique un grade supérieur dans l'armée française.

— HIST. XIVe s. Espinars sont en fevrier et croissent par touffes comme poréos, *Ménagier*, II, 2. || XVIe s. Les espinars sont ainsi appellés à cause de leur graine qui est espineuse, bien qu'il y en ait de ronde sans piqueron; et des deux, masle et femelle. L'espinar masle, seul, produit la graine : demeurant sterile la femelle, sans faire semences, O. DE SERRES, 512.

— ÉTYM. *Épine*, à cause des pointes épineuses du calice fructifère; wallon, *spind*; provenç. *espinar*; catal. *espinac*, espagn. *espinaca* ; portug. *espinafre*; ital. *spinace*. L'ancien français disait aussi *espinoches* (DU CANGE, *spinarium*), *espinace* (ALEBRANT, f° 18), *espinoce* (H. DE MONDEVILLE, f° 95, *verso*). *Espinar* est dans le Renart, v. 11065, le nom du hérisson.

† **ÉPINARDE** (é-pi-nar-d'), *s. f.* Épinoche.

— HIST. Espinarde, OUDIN, *Dict.*

† **ÉPINÇAGE** (é-pin-sa-j'), voy. ÉPINCETAGE.

† **ÉPINCELER** (é-pin-se-lé), voy. ÉPINCETER.

† **ÉPINCER** (é-pin-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*), *v. a.* || 1° Terme de manufacture. Synonyme d'énouer. On dit aussi épincher. || 2° Terme rural. Supprimer, entre deux sèves, les bourgeons qui ont poussé au printemps sur le tronc. || 3° Tailler du grès avec l'épinçoir.

— HIST. XVIe s. Les fagots marchans qui devront estre espincez de trois pieds et demi de long, *Nouveau coust. gener.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. *É*.... pour *es* préfixe, et *pince*, *pincer*.

† **ÉPINCETAGE** (é-pin-se-ta-j'), *s. m.* Action d'épinceter ou épincer le drap.

† 1. **ÉPINCETER** (é-pin-se-tè), *v. a.* Terme de fauconnerie. Aiguiser les serres et le bec de l'oiseau.

— HIST. XVIe s. Plus nobles et plus espinchées que un esmerillon, *Perceforest*, t. I, f° 134.

— ÉTYM. *É*.... pour *es* préfixe, et *pince*.

† 2. **ÉPINCETER** (é-pin-se-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette), *v. a.* Synonyme d'épincer, en parlant du drap.

† **ÉPINCETEUR, EUSE** (é-pin-se-teur, teu-z'), *s. m.* et *f.* Synonyme d'épinceur.

† **ÉPINCEUR, EUSE** (é-pin-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épince le drap. On dit aussi épincheuse.

† **ÉPINCETTE** (é-pin-sè-t'), *s. f.* Petites pinces dont on se sert pour épincer le drap.

† **ÉPINCHER** (é-pin-ché), *v. a.* Voy. ÉPINCER.

† **ÉPINÇOIR** (é-pin-soir), *s. m.* Terme de métier. Nom d'un gros marteau fendu en angle par les deux bouts, qui sert particulièrement aux tailleurs de pavé.

1. **ÉPINE** (é-pi-n'), *s. f.* || 1° Arbre ou arbrisseau dont les branches sont armées de piquants. Épine blanche, aubépine (rosacées) (*cratægus oxyacantha*, *L.*). || Épine noire, prunellier (rosacées) (*prunus spinosa*, *L.*). || Épine luisante, nom vulgaire de l'*hippophaé rhamnoïde* (éléagnacées), dit aussi argousier, argoussier et griset. || Épine aiguë, un des noms du *cratægus pyracantha* (rosacées), dit aussi épine ardente et buisson ardent. || Épine de scorpion ou épine à scorpion, un des noms vulgaires donnés : 1° dans le midi de la France, en Italie et en Espagne, à l'éryngion des champs, ombellifère, dit aussi panicaut des champs; 2° au Pérou et à la Guyane, à l'éryngion fétide. || Épine solsticiale, nom vulgaire de la centaurée solsticiale (synanthérées), ainsi dite parce que ses fleurs hérissées de longues épines se montrent vers le solstice, LEGOARANT. || C'est un fagot d'épines, on ne sait par où le prendre, se dit d'un homme revêche et fâcheux. || Gracieux comme un fagot d'épines, rude, d'une humeur bourrue. || Fig. Entourons nos oreilles d'épines pour ne pas les laisser infecter par des discours empoisonnés, MASS. *Car. Médis.* || Être sur les épines, sur des épines, être dans une grande impatience, dans une grande anxiété. N'ayez point pour ce fait l'esprit sur les épines, MOL. *l'Étour.* I, 10. Il me parla du roi Jacques, j'étais sur les épines, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Marcher sur les épines, se trouver dans une conjoncture très-difficile. || 2° Piquant qui vient sur certains végétaux. La rose et ses épines. La couronne d'épines de Jésus-Christ. Ses yeux étaient noyés de pleurs; Comme les anges des douleurs, Il était couronné d'épine, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuits de décembre.* || Le langage botanique distingue l'épine de l'aiguillon : l'épine naît du corps ligneux ; l'aiguillon naît de l'épiderme. Le langage vulgaire ne distingue pas ces deux termes. || Une épine au pied, un sujet de gêne et d'inquiétude. Tirer à quelqu'un une épine du pied, le tirer d'embarras. Courage! s'il se peut enferrer tout de bon, Nous nous ôtons du pied une fâcheuse épine, MOL. *l'Étour.* III, 2. Voilà donc cette grande épine hors du pied, SÉV. 242. || 3° *Au plur.* Difficultés, choses fâcheuses, désagréables. Dans les affaires aisées, ils sèment des épines pour les cueillir, BALZ. *3e disc. sur la cour.* Ah! que je me trouvais sur d'étranges épines! CORN. *l'Illusion*, IV, 6. Je vais par un chemin d'épines et de flamme Te retenir un lieu digne de ta vertu, ROTR. *St Genest*, IV, 4. Vous allez vous enfoncer dans d'étranges épines [en plaidant], MOL. *Scapin*, II, 8. Il [le désespoir du damné] sera sans bornes dans l'autre vie, lorsque les péchés auront poussé leurs épines, comme dit St Augustin, et que nous en serons percés, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, ch. 10. Couraient chercher le ciel au travers des épines, BOIL. *Lutr.* VI. Les mariages ont assez d'épines sans cette amertume, FÉN. *Tél.* XXIII. Où les plaisirs mêmes portent avec eux leurs épines, MASS. *Av. Bonh.* Détrompé.... des passions dont les voies ont toujours été pour moi semées d'épines et d'amertume, ID. *Car. Mot. de conv.* Ainsi les amertumes et les épines de la vertu ont toujours du moins une utilité présente qui en dédommage, ID. *ib. Dégoûts.* Le cardinal de Richelieu veut que l'on évite dans les monarchies les épines des compagnies qui forment des difficultés sur tout, MONTESQ. *Esp.* V, 10. Après avoir cueilli les fleurs de la poésie, il faut passer aux épines de la métaphysique, VOLT. *Lett. Prusse*, 19. || 4° Terme d'anatomie. Nom donné aux éminences osseuses allongées, telles que l'épine nasale. || L'épine du dos, l'épine dorsale, et, absolument, l'épine, la colonne vertébrale, la série des vertèbres qui règnent le long du dos des animaux vertébrés. Quelques historiens, moines grecs, ont cru et écrit très-sérieusement que tous nos rois de la première race naissaient avec l'épine du dos couverte et hérissée d'un poil de sanglier, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 169, dans POUGENS. Son épine [du cheval] se double et frémit sur son dos, DELILLE, *Géorg.* III. || Fig. Courber l'épine, s'abaisser, faire une platitude ou une démonstration de civilité exagérée. || 5° Terme de métallurgie. Pointes qui hérissent le cuivre après l'opération du ressuage et de la liquation. || 6° Longue épine, un des noms vulgaires du diodon holacanthe (poissons plectognathes). || Épine double, le syngnathe, poisson. || Épine de Judas, la vive. || 7° Épine d'été, poire hâtive. Épine d'hiver, poire grosse et longue. Épine-rose, grosse poire hâtive, variée de vert et de rose. || Proverbe. Il n'est point de roses sans épines, c'est-à-dire il n'est point de joie sans quelque déplaisir. [Elles] S'en vont bientôt changer nos épines en roses, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 4.

— HIST. XIIe s. Car Dex les fist espines [aubépines] devenir, *Ronc.* p. 155. || XIIIe s. Sous une espine espesse [elle] s'est alée mucier, *Berte*, XXXVIII. Un grant feu [ils] font d'espines, n'i firent longue atente, *ib.* XCVI. De mon pié destre par derriere Passai hier en une charriere, Une espine me feri enz, *Ren.* 7577. Virge, pucele nete et pure, Si com la rose ist [sort] de l'espine, Issis, glorieuse roine, De juerie [juiverie] qui est poignans, RUTEB. II, 115. || XIVe s. Les ulceres qui sont sur l'espine [du dos] sont de forte curation, H. DE MONDEVILLE, f° 74. || XVe s. Et qui avoit bouté l'espine au pied de son enfant, maintenant ne l'en sçavoit tirer dehors ne lui procurer garison, G. CHASTELAIN, *Chron.* III, 18. || XVIe s. Et furent les fols et hautains Comme feu d'espines esteints, MAROT, IV, 328. Que ladite ville n'estoit pas seulement une petite espine dans le pied de la France, ains plustost une trop grosse sagette, qui lui perçoit les entrailles, LANOUE, 578. Le dimanche [après la Saint-Barthélemy] toute la ville se rechauffa pour aller voir une espine qui fleurissoit au cimetiere Saint-Innocent, D'AUB. *Hist.* II, 21. Partant Saint Jean d'Angeli [ville] fut pour le coup armé de ses espines et deffendu par ses afflictions, ID. *ib.* III, 6. Ce qui s'y fit encores de plus ingenieux fut un pont d'espines liées ensemble, sur lequel nous passions l'Oise à cheval fort aisement, et mesmes l'artillerie, ID. *ib.* III, 374. Comme on dit, au fond gît l'epine, YVER, p. 628. La ligne, autrement dite espine de l'os des iles, PARÉ, I, 11. Les apophyses droites, c'est à dire espines des vertebres, ID. IV, 18. Faire haye d'espines à mains nues, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 239.

— ÉTYM. Wallon, *sipeinn*; bourguign. *épéne*, *épeigne*; provenç. et espagn. *espina*; portug. *espinha*; ital. *spina*; du lat. *spina*.

† 2. **ÉPINE** (é-pi-n'), *s. f.* Drap gris d'épine, sorte de drap. Charles XII mit un chapeau bordé d'or avec un habit gris d'épine, VOLT. *Ch. XII*, 7.

† **ÉPINÈME** (é-pi-nê-m'), *s. m.* Terme de botanique. Partie supérieure du filet des étamines des plantes à fleurs synanthérées.

— ÉTYM. 'Επί, sur, et νῆμα, fil.

1. **ÉPINETTE** (é-pi-nè-t'), *s. f.* Nom d'un instrument de musique, dont on joue par un clavier composé de quarante-neuf touches. Le piano a remplacé le clavecin et l'épinette. Les facteurs de clavecins font aussi des épinettes, qui sont des demi-clavecins à une corde par chaque touche; ou bien des épinettes en octave de clavecin, qui ne sont d'aucun usage pour une musique réglée, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767. Fr. *de clavecins.*

— HIST. XVIe s. Par-après on assortit les plumes, selon ce à quoi on les destine; pour les licts, pour escrire, pour les espinetes, pour empenner les flesches, et pour autres usages, O. DE SERRES, 374.

— ÉTYM. *Épine*, parce que des pointes de plumes de corbeau en forme d'épines servent à pincer les cordes.

† 2. **ÉPINETTE** (é-pi-nè-t'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte d'hameçon que l'on fait avec des épines d'arbre. Pêcher à l'épinette.

† 3. **ÉPINETTE** (épi-nè-t'), *s. f.* Cage en bois, en

osier, dans laquelle on place une volaille pour l'engraisser.

— HIST. XVe s. Et quant il plaira à ma dame Que j'aie aussi grant qu'une dragme De confort, adont resjois Serai de ce dont ne jois, Ains languis en vie eüreuse Dedens l'espinette amoureuse, FROISS. *Espinette amour.*

— ÉTYM. Dénomination qui vient peut-être de ce que, avant la cage, on se contentait d'enfermer la volaille dans une enceinte d'épines.

† 4. **ÉPINETTE** (é-pi-nè-t'), *s. f.* Épinette blanche de la Nouvelle-Angleterre, sorte de sapin avec les jeunes pousses duquel les pêcheurs de Terre-Neuve font une bière (*abies canadensis*, Michaux). || Épinette rouge ou tamarac, arbre de l'Amérique du nord dont le bois est à peu près incorruptible (*larix americana*, Michaux).

ÉPINEUX, EUSE (é-pi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Hérissé d'épines. Les arbres épineux. Une feuille épaisse et épineuse. Sur un tertre épineux je cueillis non sans peine Le laurier frêle encor par Thespis effleuré, MILLEV. *Élég.* 2, *Eschyle.* || 2° Fig. Hérissé de difficultés, d'embarras. Il avait une affaire épineuse où il fallait de l'habileté, SÉV. 216. Pour servir de règle immuable dans les questions les plus épineuses, BOSS. *Var.* XV, § 99. A vous qui.... Courez du bel esprit la carrière épineuse, BOIL. *Art p.* I. A la profession épineuse de journaliste, le président Cousin en joignit une autre, qu'il exerça avec la même probité, celle de censeur royal, D'ALEMB. *Éloges, L. Cousin.* || Douloureux, blessant. Peu usité en ce sens. A qui ne reste rien.... Qu'un regret épineux d'avoir jadis été, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 3° Qui fait des difficultés sur tout. C'est un homme, un esprit épineux. Tout épineux et triste qu'il est, il [un auteur] ne me paraît point désagréable, BALZ. liv. V, lett. 2. Ces gens, épineux dans les payements qu'on leur fait, rebutent un grand nombre de pièces qu'ils croient légères, LA BRUY. *Théophraste*, IV. Les hommes sont si épineux sur les moindres intérêts.... que je ne sais par où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, ID. XI. D'Aguesseau.... avait une conscience tendre, épineuse, qui émoussait son savoir, SAINT-SIMON, t. V, p. 286, édit. Chéruel. || 4° Terme d'anatomie. Se dit de toute partie qui ressemble à une épine, ou qui a rapport aux éminences connues sous le nom d'épines. || Le muscle demi-épineux, ou, substantivement, le demi-épineux, nom donné à des faisceaux charnus qui appartiennent au transversaire épineux. || 5° Terme de marine. Se dit, dans certaines mers, des endroits dangereux.

— HIST. XIIe s. Mis peres [mon père] vus bati de verges deliées, mais je vus baterai de grandimes balains ki serunt dur e espinus, *Rois*, p. 282. || XVIe s. Une affaire très espineuse et fort delicate, D'AUB. *Vie*, CXII. Il se trouve obscure separation, distincte du muscle transversaire avec son compagnon, nommé espineux [la séparation est obscure entre le transversaire et l'épineux], PARÉ, IV, 17.

— ÉTYM. Provenç. *espinos*; espagn. *espinoso*; portug. *espinhoso*; ital. *spinoso*; du lat. *spinosus*, de *spina*, épine.

ÉPINE-VINETTE (é-pi-ne-vi-nè-t'), *s. f.* Arbuste armé de piquants, qui produit des grappes de petites baies d'une extrême acidité (*berberis vulgaris*, *L.*). J'ai cru me ressouvenir qu'on faisait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 août 1777. || *Au plur.* Des épines-vinettes.

— HIST. XVe s. Espine vignetée, *Perceforest*, t. 1, f° 153.

— ÉTYM. Bourguig. *epeigne-veignette*: de *épine*, et *vinette*, qui, dans quelques provinces, signifie oseille, d'après Lehéricher, *Flore pop. de Normandie, additions*, p. 4, qui remarque que les feuilles de l'épine-vinette sont acides. D'après Legoarant, au contraire, l'épine-vinette a été ainsi nommée parce qu'on fait avec ses baies une sorte de vin. Peut-être aussi est-ce à cause de ses fruits en grappes qui lui donnent l'aspect d'une petite vigne.

ÉPINGARD (é-pin-gar) ou **ÉPINGARE** (é-pin-ga-r'), *s. m.* Terme d'artillerie. Petit canon au-dessous d'une livre de balles; il n'est plus en usage.

— ÉTYM. Voy. ESPINGOLE.

ÉPINGLE (é-pin-gl'), *s. f.* || 1° Petite pointe métallique en fil de laiton garnie d'une tête, dont on se sert généralement pour la toilette. La pointe d'une épingle. Un quarteron d'épingles. S'enfoncer une épingle dans le doigt. || Mettre une épingle sur sa manche, afin de se souvenir de quelque chose. || Fig. et familièrement. Tirer son épingle du jeu, se dégager adroitement ou sans perte d'une mauvaise affaire; locution qui vient d'un jeu de petites filles: elles mettent des épingles dans un rond, et, avec une balle qui, lancée contre le mur, revient vers le rond, elles essayent d'en faire sortir les épingles; quand on fait sortir la mise, on dit qu'on retire son épingle du jeu. Vous tirez sagement votre épingle du jeu, MOL. *le Dép.* I, 4. Je crois que le plus sûr est de ne me point mêler de tout cela et de tirer adroitement mon épingle du jeu, DANCOURT, *Chev. à la mode*, IV, 7. || Être tiré à quatre épingles, être très-paré, très-ajusté. Le tout soutenu d'une propreté tirée à quatre épingles, MARIVAUX, *Paysan parvenu*, part. 1. || Discours tiré à quatre épingles, discours dont le style est affecté, sans naturel. || Cela ne vaut pas une épingle, je n'en donnerais pas une épingle, je m'en soucie comme d'une épingle, j'en donnerais le choix pour une épingle; toutes phrases qui se disent de choses qu'on regarde comme sans importance. || On jetterait une épingle qu'elle ne tomberait pas à terre, se dit d'une foule très-compacte. || Fig. Coups d'épingles, petites offenses, petites contrariétés qu'on inflige à quelqu'un. J'aime à rêver, mais ne veux pas Qu'à coups d'épingle on me réveille, DELILLE, *Convers.* II. || Conspiration de l'épingle noire, conspiration qui se forma sous la Restauration et dans laquelle les conjurés avaient pris pour signe de ralliement une épingle noire. || 2° Épingle à cheveux, épingle qui autrefois était droite, et qui est maintenant à deux branches ondulées dans le milieu; elle est noire et sert aux femmes à retenir leurs cheveux. || 3° Bijou, en forme d'épingle, qui se fixe au linge sur la poitrine et sur la cravate. Épingle de diamant. || 4° *Au plur.* Don ou gratification qu'on accorde à une femme pour quelque service rendu. C'est pour les épingles des filles, se dit de ce qu'on ajoute, en payant une marchandise ou un ouvrage, au prix convenu. || Don fait à une femme quand on conclut quelque marché avec son mari. Ce sont les épingles de madame. Ah! que vous êtes adroit, monsieur Dubois! vous prétendez que, pour mes épingles, je me contente de ce petit surplus, DANCOURT, *Femme d'intrigue*, IV, 15. || En quelques provinces, épingles se dit pour arrhes. En Bourgogne, quand on vend du vin, on demande des épingles. || 5° Terme de cuisine. Filet de glace qui se forme dans une crème ou dans une autre composition glacée. || 6° Goutte de soudure qui perce dans l'intérieur du tuyau de plomb que l'on soude. || 7° Petit morceau de bois fendu, pour attacher du linge ou des estampes sur une corde.

— HIST. XIIIe s. Que nul mestre ne mestresse ne puisse acheter fil cher pour fere espingles, se ce n'est à ceus du dit mestier, sus peine de l'amande, *Liv. des mét.* 364. || XVe s. Humbles furent, coies et simples, Ne sçurent que ce fut d'espingles, Ne d'orgueil; car humilité Estoit en leur simplicité, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. Un carteron de longues espingles à la façon d'Angleterre, DE LABORDE, *Émaux*, p. 302. Mme d'Estampes prend de pension, pour ses espingles, cinq cens livres, ID. *ib.* p. 303. Et s'il chiet [tombe] à la dame une espille, il l'amassera, car elle se pourroit affoller ou blecer, *Les quinze joyes du mariage*, p. 21. || XVIe s. La moindre picqueure d'esplingue et passion de l'ame, MONT. I, 329. Mais, ne pouvant rien contre vent et marée, il tira son espingle du jeu, D'AUB. *Hist.* III, 334. Ung saphir encassé à jour, sur ung espingle d'or, garny de douze petites perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 303.

— ÉTYM. Champ. *éplingue*; picard, *épieule*, *épiule*; génev. *épingue*; bas-latin, *spindula*, *spinula*; du latin *spinula*, petite épine, d'après Diez. Scheler conteste cette étymologie, n'admettant pas l'intercalation d'un *g*; l'allemand *Spange*, agrafe, avec ses diminutifs dialectiques, *spangel*, *spengel*, *spingel*, lui paraissent expliquer plus naturellement la forme *épingle*. L'ancien français *espille* et le picard *épieule* représentent non *spinula*, mais *spiculum*.

† **ÉPINGLÉ** (é-pin-glé), *adj.* Velours épinglé, tissu à petites côtes légères en travers de l'étoffe; ces petites côtes sont faites avec des fils de soie comme s'ils avaient été enroulés sur des épingles fines qu'on aurait retirées après le tissage fini, ce qui fait une étoffe qui se froisse facilement comme le velours.

† **ÉPINGLER** (é-pin-glé), *v. a.* Ficher une épingle, attacher avec une épingle. || Percer la gargousse d'un canon avec l'épinglette. Déboucher la lumière d'un fusil avec l'épinglette. || Épingler un bec de gaz, nettoyer à l'aide d'une épingle très-fine les petits trous par où le gaz s'échappe, et qui sont sujets à se boucher. || S'épingler, *v. réfl.* Attacher ses épingles.

— HIST. XVIe s. Espingler, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Épingle*; génev. *épingoler*.

† **ÉPINGLERIE** (é-pin-gle-rie), *s. f.* Manufacture d'épingles.

— HIST. XIIIe s. Ils ont regardé que nus [nul] du mestier d'espingnerie ne puisse prendre aprentis, se deux des maistres du mestier n'i sont presens pour les convenances oïr, *Liv. des mét.* 153.

— ÉTYM. *Épingle.*

ÉPINGLETTE (é-pin-glè-t'), *s. f.* Aiguille de fer pour percer la gargousse avant d'amorcer. || Épingle de fil d'archal pour déboucher la lumière du fusil. || Aiguille pour nettoyer les étoffes à mesure qu'on les fabrique. || Terme de marine. Sorte de petit épissoir.

— ÉTYM. Diminutif d'*épingle*.

ÉPINGLIER, IÈRE (é-pin-gli-é, gli-è-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait ou qui vend des épingles. Le valet de chambre de mon gouverneur trouva chez une misérable épinglière une nièce de 14 ans qui était d'une beauté surprenante, RETZ, I, 54. || 2° Épinglier, pièce de la bobine du rouet à filer.

— HIST. XIIIe s. Les espingliers de Paris ont esgardé pour le proufit et por l'avancement du mestier que chascun doit lessier euvre à complie en toutes saisons de l'an, *Liv. des mét.* 152.

— ÉTYM. *Épingle. Espinglier* s'est dit aussi pour étui, COQUILLART, *Droits nouveaux*.

† **ÉPINICION** (é-pi-ni-si-on), *s. m.* Terme de liturgie. Se dit de l'hymne *Sanctus*, *sanctus*, par où finit la préface de la messe.

— ÉTYM. Ἐπινίκιον, chant de victoire, de ἐπί, sur, et νίκη, victoire.

† **ÉPINIER** (é-pi-nié), *s. m.* Un des noms vulgaires du tarin.

— ÉTYM. *Épine.*

ÉPINIÈRE (é-pi-niè-r'), *adj. f.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à l'épine du dos; usité seulement dans cette locution: la moelle épinière, organe central nerveux que renferme l'épine du dos ou colonne vertébrale, et qui est continu par en haut avec le cerveau. || 2° *S. f.* Un des noms vulgaires de l'aubépine.

— ÉTYM. *Épine.*

ÉPINIERS (é-pi-nié), *s. m. plur.* Terme de vénerie. Fourrés d'épines, où se retirent les bêtes noires.

— ÉTYM. *Épine.*

† 1. **ÉPINOCHE** (é-pi-no-ch'), *s. f.* Petit poisson commun dans les ruisseaux de France, vulgairement, pec, ou savetier, ou écharde, ou épinard (*gasterosteus aculeatus*).

— ÉTYM. *Épine*; picard, *épinoke*. L'ancienne langue disait *espinoche*, pour épinard.

† 2. **ÉPINOCHE** (é-pi-no-ch'), *s. m.* Nom que les droguistes donnent au café de la meilleure qualité.

† **ÉPINYCTIDE** (é-pi-ni-kti-d'), *s. f.* Nom donné par les médecins grecs à une éruption cutanée qu'on ne sait pas au juste à quoi rapporter.

— ÉTYM. Ἐπινυκτίς, de ἐπί, et νύξ, nuit.

† **ÉPIODONTE** (é-pi-o-don-t'), *s. m.* Mammifère du genre dauphin, qui se trouve dans les mers de Sicile.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et ὀδούς, dent.

† **ÉPIOOLITHIQUE** (é-pi-o-o-li-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Se dit des terrains situés au-dessus du calcaire oolithique.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *oolithique*.

† **ÉPIORNIS** (é-pi-or-nis'), *s. m.* Terme de zoologie. Oiseau de Madagascar, connu seulement par ses œufs qu'on a trouvés pétrifiés ou fossiles, et dont chacun a une capacité d'environ huit litres, et par quelques os.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et ὄρνις, oiseau.

† **ÉPIPAROXYSME** (é-pi-pa-ro-ksi-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Paroxysme qui reparaît plus tôt ou plus fréquemment qu'il ne doit revenir.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *paroxysme*.

† **ÉPIPASTIQUE** (é-pi-pas-ti-k'), *adj.* Terme de pharmacie. Papier épipastique, papier saupoudré de poudre de cantharides retenue par de la matière emplastique.

— ÉTYM. Ἐπιπάσσειν, saupoudrer.

† **ÉPIPÉTALE** (é-pi-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît sur la corolle. Étamines épipétales, par exemple dans les labiées.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *pétale*.

† **ÉPIPÉTALIE** (é-pi-pé-ta-lie), *s. m.* Terme de botanique. État d'une plante dont les étamines s insèrent sur la corolle. || Douzième classe de la méthode de Jussieu.

— ÉTYM. *Épipétale.*

† **ÉPIPHANE** (é-pi-fa-n'), *adj.* Terme de mytho-

logie. Qui apparaît, surnom que l'on appliquait à tous les dieux. || Illustre, surnom donné à quelques souverains parmi les successeurs d'Alexandre.

— ÉTYM. Voy. ÉPIPHANIE.

ÉPIPHANIE (é-pi-fa-nie), *s. f.* Fête de la manifestation de Jésus aux gentils; le jour des Rois.

— HIST. XIIIe s. Li noviax talemelier [boulanger] doit le premier an qu'il a acheté le mestier de talemelerie, vingt cinq deniers de coustume à payer au roy, à la Tiphanie et à Pasques vingt deux deniers, et à la Saint Jehan Baptiste, cinq deniers obole, *Liv. des mét.* 7.

— ÉTYM. Provenç. *epifania, piphania*; espagn. et ital. *epifania*; d'ἐπιφάνεια, manifestation, de ἐπὶ, sur, et φαίνειν, briller, apparaître (voy. PHÉNOMÈNE).

† **ÉPIPHARYNX** (é-pi-fa-rinks'), *s. m.* Terme de zoologie. Pièce de la bouche des insectes hyménoptères.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *pharynx*.

† **ÉPIPHÉNOMÈNE** (é-pi-fé-no-mè-n'), *s. m.* Terme de médecine. Symptôme qui survient dans le cours d'une maladie et qui, n'étant pas nécessaire pour la caractériser, paraît comme surajouté aux symptômes essentiels.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *phénomène*.

† **ÉPIPHLÉODE** (é-pi-flé-o-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît sur l'épiderme des végétaux.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et φλοιώδης, d'écorce.

† **ÉPIPHLÉOSE** (é-pi-flé-ô-z'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Épiderme des végétaux. || Épiderme qui recouvre certaines coquilles.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et φλοιὸς, écorce.

ÉPIPHONÈME (é-pi-fo-nê-m'), *s. m.* Terme de rhétorique. Sorte d'exclamation sentencieuse par laquelle on termine un récit.

— ÉTYM. Ἐπιφώνημα, de ἐπὶ, sur, et φωνεῖν, parler, crier.

ÉPIPHORA (é-pi-fo-ra), *s. m.* Terme de médecine. Flux habituel des larmes qui tombent sur les joues au lieu de passer par les points lacrymaux.

— HIST. XVIe s. Epiphora, yeux pleurans, moites ou mousses, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. Ἐπιφορὰ, flux, de ἐπὶ, sur, et φέρειν, porter.

† **ÉPIPHORE** (é-pi-fo-r'), *s. f.* Terme de grammaire. Répétition par laquelle un mot ou plusieurs mots reviennent à la fin de chacun des membres d'une période.

— ÉTYM. Ἐπιφορὰ, proprement apport, de ἐπὶ, sur, et φέρειν, porter.

† **ÉPIPHRAGMATIQUE** (é-pi-fra-gma-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère d'un épiphragme.

† **ÉPIPHRAGME** (é-pi-fra-gm'), *s. m.* Terme de zoologie. Opercule temporaire à l'aide duquel certains mollusques bouchent leur coquille, ce qui le distingue de l'opercule proprement dit qui est permanent.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et φράγμα, ce qui obstrue.

† **ÉPIPHRASE** (é-pi-fra-z'), *s. f.* Terme de littérature. Figure de style par laquelle on ajoute, à une phrase qui semblait finie, un ou plusieurs membres pour développer des idées accessoires.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *phrase*.

† **ÉPIPHYLLANTHE** (é-pi-fil-lan-t'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs naissent sur les feuilles.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, φύλλον, feuille, et ἄνθος, fleur.

† **ÉPIPHYLLE** (é-pi-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît ou est inséré sur les feuilles des plantes. || *S. f.* Espèce de cactée.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et φύλλον, feuille.

† **ÉPIPHYLLIN, INE** (é-pi-fil-lin, li-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont les organes reproducteurs naissent à la surface des feuilles.

— ÉTYM. *Épiphylle.*

† **ÉPIPHYSE** (é-pi-fi-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Éminence osseuse qui, unie au corps d'un os par le moyen d'un cartilage, se change en apophyse par les progrès de l'ossification.

— ÉTYM. Ἐπίφυσις, de ἐπὶ, sur, et φύσις, action de produire.

† **ÉPIPHYTE** (é-pi-fi-t'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui croît sur d'autres plantes. || 2° *S. m.* Plante qui naît sur d'autres plantes, mais sans en tirer sa nourriture; ce qui la distingue des plantes parasites.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et φυτὸν, plante.

† **ÉPIPHYTIE** (é-pi-fi-tie), *s. f.* Terme de botanique. Les altérations morbides qui atteignent une grande quantité de plantes de même espèce à la fois, DANYAN, *Organ. de la médec. en France*, p. 96, 1845. La maladie de la pomme de terre, l'oïdium, la carie du blé sont des épiphyties.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et φυτὸν, plante; mot fait comme *épizootie*.

† **ÉPIPHYTIQUE** (é-pi-fi-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux épiphytes. Maladies épiphytiques, maladies produites sur les plantes, soit par des épiphytes, soit par des parasites végétaux. || En un autre sens, maladies épiphytiques, maladies qui règnent par épiphytie.

† **ÉPIPLÉROSE** (é-pi-plé-rô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Réplétion excessive.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et πλήρωσις, réplétion.

† **ÉPIPLOCÈLE** (é-pi-plo-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie de l'épiploon.

— HIST. XVIe s. Le dit omentum descent dedans le scrotum, dont telle affection est nommée epiplocele, PARÉ, I, 13.

— ÉTYM. *Épiploon*, et κήλη, hernie.

† **ÉPIPLO-ENTÉROCÈLE** (é-pi-plo-an-té-ro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie de l'intestin et de l'épiploon à la fois.

— ÉTYM. *Épiploon*, et *entérocèle*.

† **ÉPIPLOÏQUE** (é-pi-plo-i-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'épiploon. Artère, veine épiploïque.

— ÉTYM. *Épiploon.*

† **ÉPIPLO-ISCHIOCÈLE** (é-pi-plo-i-ski-o-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie de l'épiploon par l'échancrure ischiatique.

— ÉTYM. *Épiploon*, et *ischiocèle*.

† **ÉPIPLOÏTE** (é-pi-plo-i-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'épiploon.

— ÉTYM. *Épiploon*, et la finale *ite*.

† **ÉPIPLO-MÉROCÈLE** (é-pi-plo-mé-ro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie crurale formée par l'épiploon.

— ÉTYM. *Épiploon*, et *mérocèle*.

† **ÉPIPLOMPHALE** (é-pi-plon-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie de l'ombilic, causée par la sortie de l'épiploon.

— ÉTYM. *Épiploon*, et ὀμφαλὸς, nombril.

ÉPIPLOON (é-pi-plo-on), *s. m.* Terme d'anatomie. Grand repli du péritoine qui flotte sur la surface des intestins.

— HIST. XVIe s. Sous la partie umbilicale descend l'ecphysis, et partie superieure de l'epiploon, PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. Ἐπίπλοον, de ἐπὶ, sur, et πλεῖν, flotter; à cause que l'épiploon flotte, pour ainsi dire, sur les intestins.

† **ÉPIPLOSARCOMPHALE** (é-pi-plo-sar-kon-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie ombilicale de l'épiploon, devenu dur et comme squirrheux.

— ÉTYM. *Épiploon*, σάρξ, chair, et ὀμφαλὸς, nombril.

† **ÉPIPLOSCHÉOCÈLE** (é-pi-plo-ské-o-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Hernie de l'épiploon, qui descend jusque dans le scrotum.

— ÉTYM. *Épiploon*, ὀσχέον, scrotum, et κήλη, hernie.

† **ÉPIPOLASE** (é-pi-po-la-z'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Action par laquelle, sous l'influence de la chaleur ou autre, une substance se sépare d'un liquide, monte à sa surface, s'y arrête et y surnage sans se volatiliser.

— ÉTYM. Ἐπιπόλασις, de ἐπιπολάζειν, surnager, de ἐπὶ, sur, et πολεῖν, aller.

† **ÉPIPOLIQUE** (é-pi-po-li-k'), *adj.* Qui a rapport à l'épipolase. || Force épipolique, nom donné par quelques physiologistes à une action par laquelle une substance se sépare d'un tissu pour se montrer au dehors.

† **ÉPIPOLISME** (é-pi-po-li-sm'), *s. m.* Manifestation, dans un corps, de la force épipolique.

ÉPIQUE (é-pi-k'), *adj.* || 1° Il se dit des grandes compositions en vers, où le poëte raconte une action. Le poëme épique, regardé en lui-même, est un récit en vers d'aventures héroïques, VOLT. *Ess. sur la poés. ép.* I. Les poëtes épiques sont obligés de choisir un héros connu dont le nom seul puisse imposer au lecteur et un point d'histoire qui soit par lui-même intéressant, ID. *ib.* III. Les Français riaient quand on leur disait que l'Angleterre avait un poëme épique dont le sujet était le diable combattant contre Dieu et un serpent qui persuade à une femme de manger une pomme.... je fus le premier qui fis connaître aux Français quelques morceaux.... ID. *ib.* IX. Quelques-uns ont voulu réparer notre disette en donnant au Télémaque le titre de poëme épique; mais rien ne prouve mieux la pauvreté que de se vanter d'un bien qu'on n'a pas : on confond toutes les idées, on transpose les limites des arts, quand on donne le nom de poëme à la prose, ID. *ib.* IX. Ce serait un grand plaisir et même un grand avantage pour un homme qui pense d'examiner tous ces poëmes épiques de différente nature, nés en des siècles et dans des pays éloignés les uns des autres, ID. *ib.* I. Thomas est en travail d'un gros poëme épique, GILBERT, *XVIIIe siècle.* || 2° Propre à l'épopée. Le genre épique. Des vers épiques. Le ton épique. D'un air plus grand encor la poésie épique, Dans le vaste récit d'une longue action, Se soutient par la fable et vit de fiction, BOIL. *Art p.* III. Ce reproche fait par un homme d'esprit [Malezieu] à la nation française de n'avoir pas la tête épique, appartient un peu à tous nos peuples modernes, si enfoncés dans les intérêts matériels de la vie, si entravés, si préoccupés de tous les soins de leur civilisation élégante et industrieuse, VILLEMAIN, *Litt. fr. 18e siècle*, 2e partie, 1re leçon. || Substantivement. On fait vanité de porter l'épique dans la tragédie; en croyant la parer, on la déguise, LAMOTTE, *Réponse à M. de Voltaire.* || 3° Qui s'applique à l'épopée. Un poëte épique. || 4° Par extension, digne de l'épopée. Les dragons chevelus, les grenadiers épiques, Et les rouges lanciers.... V. HUGO, *Crép.* 5.

— ÉTYM. Ἔπος, poëme.

† **ÉPIRRHÉE** (é-pi-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Afflux des humeurs.

— ÉTYM. Ἐπίῤῥοια, de ἐπὶ, sur, et ῥεῖν, couler.

† **ÉPIRRHIZE** (é-pi-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes qui croissent sur les racines des arbres et y vivent en parasite.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et ῥίζα, racine. L'orthographe épirhize qu'on trouve dans certains livres est fautive; l'r se double dans les mots grecs ainsi composés.

† **ÉPISCHÈSE** (é-pi-skè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Suppression d'une évacuation naturelle, telle que les menstrues.

— ÉTYM. Ἐπίσχεσις, de ἐπὶ, et σχεῖν, arrêter.

ÉPISCOPAL, ALE (é-pi-sko-pal, pa-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'évêque. La dignité épiscopale. Palais épiscopal. Ornements épiscopaux. Le caractère de saint Chrysostome était de parler aux grands et aux puissants, même dans le temps de leur plus grande prospérité, avec une force et une liberté vraiment épiscopale, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 2. Les qualités littéraires étaient relevées et même sanctifiées dans l'archevêque de Rouen par toutes les vertus épiscopales, par la vie la plus exemplaire, et la plus tendre bienfaisance pour les malheureux, D'ALEMBERT, *Éloges, Colbert.* || 2° L'Église épiscopale, c'est-à-dire l'Église anglicane, ainsi dite parce qu'elle a conservé les évêques. || Épiscopaux, nom qu'on donne, en Angleterre, à ceux qui composent proprement l'Église anglicane, et par opposition aux presbytériens.

— ÉTYM. Lat. *episcopalis*, de *episcopus*, évêque (voy. ÉVÊQUE).

† **ÉPISCOPALEMENT** (é-pi-sko-pa-le-man), *adv.* D'une manière épiscopale. Il [Nesmond] vivait fort honorablement, mais sans délicatesse, fort épiscopalement, avec modestie et avec économie, ST-SIM. 387, 231.

— ÉTYM. *Épiscopale*, et le suffixe *ment*.

ÉPISCOPAT (é-pi-sko-pa; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Dignité d'évêque. L'épiscopat est un ministère de force et de fermeté, MASS. *Or. fun. Villars.* || 2° Temps durant lequel un évêque occupe un siége. Puissent les siècles à venir dater de son épiscopat la renaissance de la foi, de la doctrine, de la piété! MASS. *Or. fun. Villars.* || 3° Corps des évêques. L'épiscopat français. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir [les esprits émus] sur cette pente dangereuse [l'innovation religieuse] en conservant l'épiscopat, BOSS. *Reine d'Anglet.* Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église qui est son tout, aussi bien que du saint-siége qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef? ID. *ib.* Né pour ainsi dire dans le sein de l'épiscopat, et trouvant, à côté de ses ancêtres, une si longue suite de sages pontifes, MASS. *Or. fun. Villars.*

— ÉTYM. Lat. *episcopatus*, épiscopat (voy. ÉVÊCHÉ).

† **ÉPISÉMASIE** (é-pi-sé-ma-zie), *s. f.* Terme de médecine. L'invasion d'une maladie, le premier moment où elle se fait remarquer.

— ÉTYM. Ἐπισημασία, de ἐπὶ, et σημασία, manifestation.

† **ÉPISÈME** (é-pi-sê-m') ou **ÉPISÉMON** (é-pi-sé-mon), *s. m.* Nom des trois caractères étrangers à l'alphabet (les caractères pour 6 ou sigma-tau, pour 90 ou coppa, et pour 900 ou sampi) dont les Grecs se servaient dans leur numération écrite, et particulièrement affecté au signe du nombre six (le sigma-tau, ϛ).

— ÉTYM. Ἐπίσημον, signe (voy. ÉPISÉMASIE), passé d'un sens général à un sens spécial.

† **ÉPISIOCÈLE** (é-pi-si-o-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Prolapsus du vagin.

— ÉTYM. Ἐπίσειον, pubis, et κήλη, hernie.

† **ÉPISIORRHAPHIE** (é-pi-si-o-rra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture des parois vaginales ou des grandes lèvres, à l'effet de remédier au prolapsus de l'utérus ou du vagin.

— ÉTYM. Ἐπίσειον, pubis, et ῥάφη, suture.

ÉPISODE (é-pi-zo-d'), *s. m.* || 1° Action incidente liée à l'action principale dans un poëme, dans un roman, dans un tableau. L'épisode d'Aristée dans les Géorgiques. L'épisode de Velléda dans les Martyrs. Inventer des épisodes, ce n'est pas tant inventer qu'ajouter à ce qui est déjà inventé, CORN. 2° *disc. trag.* Un autre reproche qu'on peut faire à Marivaux dans ses romans, c'est de s'y être permis de trop longs épisodes; celui de la religieuse, dans Marianne, occupe lui seul plus d'un volume, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux.* || 2° Incident, fait remarquable qui se rattache à un ensemble d'événements importants. Un épisode de la Révolution. De croire qu'entre Alberoni et Chamillart il n'y ait point quelque épisode de Flandre, je pense que ce serait fort se tromper, ST-SIM. 208, 43. Admirez la sagesse d'Homère, il n'a choisi pour l'Iliade qu'un épisode de la guerre de Troie, BARTHÉL. *Anach.* chap. 71. || 3° Terme de musique. Pensée accessoire que l'on introduit dans une fugue ou toute autre composition d'un style rigoureux.

— REM. Ce mot a été masculin ou féminin durant le XVII° siècle, aujourd'hui il est masculin.

— HIST. XVI° s. Et si quelque subtil esprit me reproche que c'est une episodie.... D'AUB. *Hist.* III, 21.

— ÉTYM. Ἐπεισόδιος, action d'intervenir, de ἐπί, εἰς, en, et ὁδός, voie, chemin. Le nom grec de l'*épisode* était non ἐπείσοδος, mais un dérivé, ἐπεισόδιον; et c'est ce dérivé dont d'Aubigné fait un mot français.

† **ÉPISODIER** (é-pi-zo-di-é), *v. a.* Étendre une fable en y entremêlant des épisodes, *Dictionn. de l'Acad. de* 1718. Hors d'usage.

ÉPISODIQUE (é-pi-zo-di-k'), *adj.* Qui appartient à l'épisode, qui n'est pas essentiel à l'action principale. Les intérêts des seconds amants qu'on introduit et qu'on appelle communément des personnages épisodiques, CORN. 1er *disc.* Une action épisodique qui ne doit pas amuser le théâtre quand la principale est finie, ID. *Ex. de Mélite.* || Poëme épisodique, celui qui se forme de plusieurs chants indépendants les uns des autres, comme les *Amours épiques* de Parseval. || Pièce épisodique ou pièce à tiroirs, pièce composée de scènes qui ne sont pas liées entre elles, comme *les Fâcheux* de Molière, *les Originaux* de Fagan. Au lieu d'une intrigue, j'en vois trois ou quatre; et c'est pour excuser ce défaut que j'avais d'abord appelé la pièce comédie épisodique, PICARD, *Préface de la Petite ville.*

— ÉTYM. *Épisode.*

† **ÉPISODIQUEMENT** (é-pi-zo-di-ke-man), *adv.* D'une façon épisodique. Interrompre épisodiquement une narration.

— ÉTYM. *Épisodique*, et le suffixe *ment.*

† **ÉPISPADIAS** (é-pi-spa-di-as'), *s. m.* Terme de médecine. Vice de conformation de la verge, dans lequel l'ouverture de l'urèthre est placée sur la partie supérieure ou dorsale.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et σπάω, tirer.

† **ÉPISPASE** (é-pi-spa-z'), *s. f.* Terme de médecine. Éruption locale survenant sous l'influence d'un traitement et indiquant une modification générale de l'économie, telle que la poussée des eaux de Louesche.

— ÉTYM. Voy. ÉPISPASTIQUE.

ÉPISPASTIQUE (é-pi-spa-sti-k'), *adj.* || 1° Terme de pharmacie. Qui irrite la peau et soulève l'épiderme. Les cantharides sont épispastiques. || *S. m.* Un épispastique énergique. || 2° *S. m.* Terme de zoologie. Nom d'une famille d'insectes coléoptères (les vésicants).

— ÉTYM. Ἐπισπαστικός, de ἐπισπᾶν, attirer, de ἐπί, et σπᾶν, tirer (voy. SPASME).

† **ÉPISPERMATIQUE** (é-pi-spèr-ma-ti-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport à l'épisperme.

† **ÉPISPERME** (é-pi-spèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Tégument extérieur de la graine, dit vulgairement peau. || Sac membraneux dans lequel sont contenues les spores de quelques algues.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et σπέρμα, graine.

ÉPISSÉ, ÉE (é-pi-sé, sée), *part. passé.* Cordes épissées.

ÉPISSER (é-pi-sé), *v. a.* Terme de marine. Séparer les torons de deux bouts de corde et les entrelacer de manière à réunir les deux cordes.

— ÉTYM. Holl. *splitsen*; allem. *splitzen*; angl. *to splice*; du haut-allem. *splizan*; isl. *splita*, fendre.

ÉPISSOIR (é-pi-soir), *s. m.* || 1° Terme de marine. Instrument en forme de poinçon, dont on se sert pour épisser les câbles. || 2° Terme de pêche. Sorte de cheville de fer dont les emballeuses de poisson se servent pour écarter les osiers des paniers et y passer les ficelles.

— ÉTYM. *Épisser.*

ÉPISSURE (é-pi-su-r'), *s. f.* Terme de marine. Assemblage de deux bouts de cordages par l'entrelacement de leurs torons.

— ÉTYM. *Épisser.*

† **ÉPISTAMINAL, ALE** (é-pi-sta-mi-nal, na-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui se développe sur les étamines. Glandes épistaminales.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et le lat. *stamen*, fil (voy. ÉTAMINE).

† **ÉPISTAMINÉ, ÉE** (é-pi-sta-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines naissent sur le pistil.

† **ÉPISTAMINIE** (é-pi-sta-mi-nie), *s. f.* Terme de botanique. État des plantes dont les étamines sont implantées sur le pistil. || Cinquième classe de la méthode de Jussieu.

† **ÉPISTASE** (é-pi-sta-z'), *s. f.* Terme de médecine. Matière qui est tenue en suspension dans l'urine, soit nuage, soit énéorème.

— ÉTYM. Ἐπίστασις, de ἐπί, sur, et στάω, se tenir.

† **ÉPISTATION** (é-pi-sta-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Action d'épister.

† **ÉPISTAXIS** (é-pi-sta-ksis'), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement de sang par les narines.

— ÉTYM. Ἐπίσταξις, de ἐπί, sur, et στάζειν, couler goutte à goutte.

† **ÉPISTER** (é-pi-sté), *v. a.* Terme de pharmacie. Réduire en pâte une substance que l'on pile dans un mortier. || Détruire la cohésion des sirops mous en les écrasant dans un mortier.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et le lat. *pistare*, piler.

† **ÉPISTERNAL, ALE** (é-pi-stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme d'entomologie. Se dit des apophyses qui se portent dans l'intérieur du corselet de l'insecte, et se dirigent obliquement en dessus et en dehors. || *S. m.* Pièce du sternum des tortues.

— ÉTYM. *Episternum.*

† **ÉPISTERNUM** (é-pi-stèr-nom'), *s. m.* Terme de zoologie. Pièce du thorax des insectes hexapodes.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *sternum.*

ÉPISTOLAIRE (é-pi-sto-lê-r'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'épître; qui concerne la manière d'écrire les lettres. Genre épistolaire. Jugeant de vous par moi-même, je suis persuadé, monsieur, que notre amitié n'a pas besoin, pour se conserver dans toute sa force, du secours ou de l'aliment d'un commerce épistolaire, BAYLE, *Lett. à Silvestre*, 6 juin 1698. Rien n'est plus propre à nourrir, si l'on peut parler ainsi, la réputation d'un homme de lettres et quelquefois même à la fonder, au moins pour un temps, qu'un grand commerce épistolaire, D'ALEMB. *Éloges, Bouhier.* Si, dans la vie réelle, les lettres sont ce qui met le plus l'homme à nu, il me semble que, dans le roman, l'adoption du style épistolaire est la plus puissante et, pour ainsi dire, la plus vraie des illusions, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIII° *siècle*, 2° part. 1re leç. || Genre épistolaire, division des traités de littérature dans laquelle on comprend particulièrement les lettres familières; règles sur la manière d'écrire une lettre. || *S. m.* Auteur qui a cultivé ce genre. Mme de Sévigné et Voltaire sont nos meilleurs épistolaires. || 2° Terme de paléographie. Papier épistolaire, papier auguste ou royal dont les anciens se servaient pour écrire des lettres.

— ÉTYM. Lat. *epistolaris*, de *epistola*, lettre, épître (voy. ÉPÎTRE).

† **ÉPISTOLIER, ÈRE** (é-pi-sto-lié, liè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est célèbre par les lettres qu'il a écrites, et aussi celui, celle qui écrit beaucoup de lettres. Vous ne serez pas fâché de savoir particulièrement que le grand épistolier de France [Balzac lui-même] a jugé en votre faveur que vous écriviez mieux des lettres qu'homme du monde, BALZ. *Lett. à Conrart*, 16 août 1649. Mais grâce.... Au grand épistolier Balzac, À Chapelain l'archipuriste, MÉNAGE, *Requête des dict. à l'Acad.* La nature avait comblé Mme de Sévigné.... l'art, se joignant en elle au génie, en a fait l'incomparable épistolière qui a laissé à mille lieues derrière elle Balzac et Voiture, et que Voltaire lui-même n'a point surpassée, COUSIN, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *epistolaris*, de *epistola*, lettre, épître (voy. ÉPÎTRE). Au XVI° siècle on trouve *epistolier*, signifiant celui qui chante l'épître au dimanche, PARÉ, VI, 16.

ÉPISTOLOGRAPHE (é-pi-sto-lo-gra-f'), *s. m.* || 1° Celui qui écrit des lettres. || Auteur ancien dont on a des recueils de lettres. || 2° Nom du secrétaire des rois Lagides, qui était à la fois chef suprême des établissements littéraires d'Alexandrie et ministre des cultes pour toute l'Égypte; il était toujours Grec de naissance.

— ÉTYM. Ἐπιστολογράφος, de ἐπιστολή, en latin *epistola*, épître (voy. ce mot), et γράφειν, écrire (voy. GRAPHIQUE).

† **ÉPISTOLOGRAPHIE** (é-pi-sto-lo-gra-fie), *s. f.* || 1° L'écriture des lettres, l'art de les écrire. || 2° Terme d'antiquité. Système d'écriture vulgaire chez les anciens Égyptiens. On enseignait d'abord au néophyte l'épistolographie ou la forme et la valeur des caractères ordinaires, DIDER. *Opinions des anc. phil. (égyptiens).*

— ÉTYM. Voy. ÉPISTOLOGRAPHE.

† **ÉPISTOLOGRAPHIQUE** (é-pi-sto-lo-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'épistolographie. || Se dit de l'espèce d'écriture égyptienne qui est plus souvent appelée démotique ou enchorique.

† **ÉPISTOME** (é-pi-sto-m'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Synonyme d'opercule.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et στόμα, orifice.

† **ÉPISTROPHE** (é-pi-stro-f'), *s. f.* Figure de diction. Répétition d'un mot à la fin des membres d'une phrase.

— ÉTYM. Ἐπιστροφή, retour, de ἐπί, sur, et στροφή (voy. STROPHE).

† **ÉPISTROPHÉE** (é-pi-stro-fée), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné à la seconde vertèbre cervicale ou axis.

— ÉTYM. Ἐπιστρέφειν, tourner, de ἐπί, et στρέφειν (voy. STROPHE); ainsi dite parce que la première tourne sur elle comme sur un pivot.

ÉPISTYLE (é-pi-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Nom que les architectes gréco-romains donnaient à une architrave ou poutre placée horizontalement sur les chapiteaux d'une colonne et s'étendant de l'un à l'autre, de manière à former un lit continu sur lequel reposait la construction qui couronnait l'édifice.

— REM. L'Académie indique ce mot comme étant du féminin; mais ce ne peut être qu'une faute d'impression, tous les mots en .... *style* étant masculins.

— ÉTYM. Ἐπιστύλιον, de ἐπί, sur, et στύλος, pilier, colonne (voy. STYLE).

† **ÉPISYLLOGISME** (é-pi-sil-lo-ji-sm'), *s. m.* Terme de logique de Kant. Raisonnement qui, faisant partie d'une série polysyllogistique, prend, pour une de ses prémisses, la conclusion d'un raisonnement précédent, dit prosyllogisme. C'est à peu près ce qu'on nomme plus souvent sorite, sinon que le sorite comprend non pas seulement deux, mais plusieurs syllogismes.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et *syllogisme.*

† **ÉPISYNALÈPHE** (é-pi-si-na-lè-f'), *s. f.* Terme de grammaire. Espèce de contraction, consistant en l'élision d'une voyelle dans l'intérieur d'un mot : je vous louräis, pour je vous louerais.

— ÉTYM. Ἐπί, et *synalèphe* : autre synalèphe.

† **ÉPISYNTHÉTIQUE** (é-pi-sin-té-ti-k'). || 1° *Adj.* Qui appartient à l'épisynthétisme. || 2° *S. m. plur.* Les épisynthétiques, nom d'une secte médicale dont les partisans se proposaient de concilier les principes des méthodistes avec ceux des empiriques et des dogmatistes, LE CLERC, *Hist. de la méd.* II, IV, 1.

— ÉTYM. Ἐπισυνθετικός, qui entasse, de ἐπί, sur, et σύνθεσις, composition (voy. SYNTHÈSE).

† **ÉPISYNTHÉTISME** (é-pi-sin-té-ti-sm'), *s. m.* Doctrine des épisynthétiques.

† **ÉPIT** (é-pi), *s. m.* Grande perche de bois qui forme le manche d'une pelle à feu dans les salines.

— ÉTYM. Le même que *épieu.*

ÉPITAPHE (é-pi-ta-f'), *s. f.* || 1° Inscription sur un tombeau. Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous; la mort confondra les cendres de celles [les dames] qui brillent à la cour et de celles qui sont obscures dans la retraite, et toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes, FLÉCH. *Mme de Montausier.* Ci-gît Olympe, à ce qu'on dit; S'il n'est pas vrai, comme on souhaite, Son épitaphe est toujours faite; On ne sait qui meurt ni qui vit, Mme DE GRECY, dans MÉNAGE, *Remarques.* Il paraît qu'on ne commença à mettre des épitaphes sur les tombeaux de nos rois que sous la seconde race, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. IV, p. 142, dans POUGENS. Copernic fut inhumé dans la cathédrale de Frauenberg sans

pompe et sans épitaphe, LAPLACE, *Expos.* v, 4. Venez tous, passants, venez lire L'épitaphe que je me fais, BÉRANG. *Épitaphe.* || Fig. Faire l'épitaphe de quelqu'un, dire après sa mort le bien ou le mal qu'on en pense. [Le temps après la mort] où l'on fait le recueil des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui meurent, et où chacun, retraçant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer ou de s'en plaindre selon ses passions, fait leur épitaphe à sa mode, FLÉCH. *Mme de Montausier.* || Menteur comme une épitaphe, se dit d'un louangeur exagéré. || Il fera l'épitaphe du genre humain, se dit d'un homme robuste qui paraît devoir vivre longtemps. Les yeux vifs, le teint frais, la face rubiconde, Vous ferez, j'en suis sûr, l'épitaphe du monde, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 2. || 2° Terme d'architecture. Tablette ornée de sculptures que l'on place sur le mur d'une église ou contre un pilier avec une inscription sépulcrale.

— REM. Dans le XVII° siècle, épitaphe était indifféremment des deux genres (Je n'ai plus qu'à mourir, mon épitaphe est fait, CORN. *Suite du Menteur*, I, 6); aujourd'hui il est uniquement féminin.

— HIST. XIII° s. ....ont escrit une espitace Desoz cel arbre en une place, *Ren.* 10121. || XV° s. Le roy fut mal content des epitaphes [placards] et libelles diffamatoires qu'ainsi avoient esté mises et attachées, à l'esclandre du dit monseigneur le connestable et d'aultres, *Chr. scand. de Louis XI*, an 1471, p. 173, dans LACURNE. || XVI° s. Ilz feirent engraver dessus sa sepulture un epitaphe de telle substance, AMYOT, *Arist.* 50. ....Puis mourant dit adieu à ses enfants qui sur lui ont posée Cette epitaphe et la tombe arrosée, MAROT, dans MÉNAGE, *Rem.*

— ÉTYM. Ἐπιτάφιος, de ἐπὶ, sur, et ταφή, sépulture.

ÉPITASE (é-pi-ta-z'), *s. f.* || 1° Terme de rhythmique ancienne. Appui de la voix sur la syllabe accentuée, par exemple sur la syllabe *re* dans *avéna.* || 2° Terme de musique ancienne. Passage du grave à l'aigu. || 3° Terme de critique littéraire. Partie du poëme dramatique qui, venant après la protase ou exposition, contient les incidents essentiels et le nœud de la pièce. Quoi! monsieur, la protase, l'épitase et la péripétie.... MOL. *Crit. de l'éc. des femmes*, 7.

— ÉTYM. Ἐπίτασις, de ἐπὶ, et τάσις, extension, de τείνειν, tendre (voy. ce mot).

† **ÉPITE** (é-pi-t'), *s. f.* Terme de mer. Petit coin de bois qu'on insère dans une cheville pour la grossir.

ÉPITHALAME (é-pi-ta-la-m'), *s. m.* || 1° Petit poëme pour célébrer un mariage; genre qui nous vient de l'antiquité, où il était particulièrement usité. L'épithalame de Thétis et de Pélée, par Catulle. Quelque épithalame à la glace Dans un petit monde bourgeois, GRESSET, *Chartreuse.* Paris, dont vous allez vous attirer le blâme, Fera votre épitaphe au lieu d'épithalame, BOISSY, *Deh. tromp.* V, 3. Alors le poëte [Milton], resté comme à la porte du berceau [où sont Adam et Ève], entonne, à la face du firmament et du pôle chargé d'étoiles, un cantique à l'hymen; il commence ce magnifique épithalame sans préparation, et par un mouvement inspiré, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 3. || Fig. Quand, laissant ma voile Fuir au gré de l'air, Penché sur la lame, J'écoute avec l'âme Cet épithalame Que chante la mer, V. HUGO, *Crép.* 20. || 2° Se dit de gravures allégoriques, composées par des dessinateurs hollandais, pour accompagner des vers sur la célébration d'un mariage.

— ÉTYM. Ἐπιθαλάμιος, de ἐπὶ, sur, et θάλαμος, lit nuptial.

† **ÉPITHÉLIAL, ALE** (é-pi-té-li-al, a-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'épithélium. || 2° Terme de chirurgie. Tumeur épithéliale, tumeur formée essentiellement des éléments de l'épithélium, et qui, extirpée, est sujette à récidive.

† **ÉPITHÉLIOMA** (é-pi-té-li-o-ma), *s. m.* Terme de chirurgie. Synonyme de tumeur épithéliale.

† **ÉPITHÉLIUM** (é-pi-té-li-om'), *s. m.* Terme d'anatomie. L'analogue, dans les membranes muqueuses, de ce qu'est l'épiderme à la peau.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et θηλή, mamelon, parce que Ruisch attribua d'abord ce nom à la pellicule qui recouvre cette partie; θηλή, de θάω, nourrir, donner à teter (voy. TETER).

ÉPITHÈME (é-pi-tè-m'), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Tout médicament topique, autre que l'onguent et l'emplâtre. || 2° Terme de zoologie. Appendice corné qui surmonte le bec de certains oiseaux.

— HIST. XVI° s. Appliquer emplastres, linimens, cataplasmes, epithemes, fomentations, PARÉ, I, *Préf.*

— ÉTYM. Ἐπίθεμα, de ἐπὶ, sur, et θέμα, action de poser (voy. THÈME).

ÉPITHÈTE (é-pi-tè-t'), *s. f.* || 1° Mot qualificatif. Amas d'épithètes. Encor si, pour rimer dans sa verve indiscrète, Ma muse au moins souffrait une froide épithète, BOIL. *Sat.* II. En général, il ne faut pas multiplier les épithètes sans nécessité; car tout mot qui n'est pas nécessaire nuit à la liaison, CONDILLAC, *Art d'écrire*, I, 6. C'est en partie de la liberté que nos pères prenaient de donner des épithètes aux personnes qu'est venu l'usage des noms propres de famille, DUMARSAIS, *Mél. gramm.* t. v, p. 228. || Épithètes caractéristiques, celles qui caractérisent immédiatement un objet, une situation; épithètes oiseuses, celles qui ne signifient rien ou presque rien; épithètes contradictoires, celles qui disent le contraire de ce que l'auteur devrait dire. || Se dit, dans les dictionnaires poétiques ou gradus, des adjectifs qui peuvent être donnés comme épithètes à un substantif, et qui, réunis sous un même coup d'œil, aident l'élève à faire des vers latins. || 2° Qualification, presque toujours en mauvaise part. L'épithète est un peu forte.

— REM. Ce mot a été longtemps masculin : épithètes oisifs, BALZAC, dans MÉNAGE, *Remarques;* épithète mal placé, VAUGELAS, *ib.* Aujourd'hui il est féminin.

— SYN. ÉPITHÈTE, ADJECTIF. Ces deux mots signifient étymologiquement la même chose. Mais, chez nous, l'usage met entre eux une différence qui est très-bien exprimée dans le passage suivant : « En éloquence et en poésie, on appelle épithète un adjectif sans lequel l'idée principale serait suffisamment exprimée, mais qui lui donne ou plus de force, ou plus de noblesse, ou plus d'élévation, ou quelque chose de plus fin, de plus délicat, de plus touchant, ou quelque singularité piquante, ou une couleur plus riante et plus vive, ou quelque trait de caractère plus sensible aux yeux de l'esprit, » MARMONTEL, *Élém. littér. Œuv.* t. VII, p. 249, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Quant aux epithetes qui sont en nos poëtes françois, la plus grand' part en sont froids ou ocieux, DU BELLAY, dans MÉNAGE, *Rem.*

— ÉTYM. Ἐπίθετος, ajouté, adjoint, de ἐπὶ, à, et τιθέναι, mettre, placer; formation à laquelle est parallèle le latin *adjectivus*, de *ad*, à, et *jacere*, jeter, mettre.

† **ÉPITHÉTIQUE** (é-pi-té-ti-k'), *adj.* Néologisme. Chargé, rempli d'épithètes. Style épithétique.

† **ÉPITHÉTISME** (é-pi-té-ti-sm'), *s. m.* Terme de rhétorique. Figure d'élocution qui consiste à modifier l'expression d'une idée principale par celle d'une idée accessoire.

— ÉTYM. *Épithète.*

† **ÉPITICHISME** (é-pi-ti-ki-sm'), *s. m.* Terme d'antiquité. Construction plus récente faite sur d'anciennes substructions. Cette légende, tirée d'un vers d'Euripide, consiste en ces mots *bases cyclopéennes* (Κυκλώπων βάθρα), signifiant que la partie inférieure a été bâtie par les Cyclopes, comme si le poëte à qui nous l'empruntons avait voulu montrer qu'il avait déjà remarqué le fait constant de l'épitichisme des constructions helléniques au-dessus des constructions cyclopéennes, PETIT-RADEL, *Monum. cycl.* p. 11.

— REM. Il faut écrire *épitichisme*, et non *épiteichisme*, la diphthongue ει se rendant par *i* en latin, et, par conséquent, dans les transcriptions françaises qui se font suivant le système latin.

— ÉTYM. Ἐπιτειχισμός, construction sur, de ἐπὶ, sur, et τεῖχος, muraille.

ÉPITOGE (é-pi-to-j), *s. f.* || 1° Sorte de manteau des anciens Romains, qui se portait par-dessus la toge. || 2° Sorte de chaperon que les présidents à mortier et le greffier en chef du parlement portaient dans les grandes cérémonies. Il ne s'agissait [pour les présidents] que de prendre leurs grandes robes rouges avec leurs épitoges et leur mortier à la main, ST-SIM. 343, 243. || 3° Sorte d'ornement que les professeurs des lycées portent sur la robe, attaché sur l'épaule, pendant devant et derrière, en soie jaune pour les professeurs des lettres, en soie rouge groseille pour les professeurs des sciences, et garni de un, deux ou trois rangs d'hermine, suivant les grades de bachelier, licencié ou docteur. Cet ornement se nomme aussi chausse (voy. ce mot).

— HIST. XV° s. Le greffier civil vestu d'un epitoge d'escariatte, GODEFROY, *Obs. sur Charles VIII*, p. 433, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *epitogium*, de ἐπὶ, sur, et *toga*, toge.

† **ÉPITOIR** (é-pi-toir), *s. m.* Terme de marine. Instrument de fer qui sert à faire entrer l'épite.

† **ÉPITOMATEUR** (é-pi-to-ma-teur), *s. m.* Celui qui compose un épitome.

— ÉTYM. Lat. fictif *epitomatorem*, indiqué par le verbe *epitomare*, abréger.

ÉPITOME (é-pi-to-m') ou, plus usité, **ÉPITOMÉ** (é-pi-to-mé), *s. m.* || 1° Abrégé d'un livre. L'épitome de Justin. Kepler dit, au quatrième livre de son épitome.... VOLT. *Newton*, III, 5. || 2° S'écrit et se prononce toujours épitomé, quand on parle d'un abrégé de l'histoire sainte ou de l'histoire grecque à l'usage des élèves qui commencent l'étude du latin. Il en est encore à l'épitomé.

— ÉTYM. Lat. *epitome*, du grec ἐπιτομή, abrégé, de ἐπὶ, sur, et τομή, section, retranchement.

ÉPÎTRE (é-pi-tr'), *s. f.* || 1° Lettre missive chez les anciens. Les épîtres de Cicéron. Épître de saint Paul aux Corinthiens. || Cet homme est familier comme les épîtres de Cicéron, il a une familiarité excessive; se dit parce qu'on a appelé les lettres de Cicéron à ses amis, lettres familières (*epistolæ ad familiares*). || Familièrement. J'ai reçu de lui une longue épître. || 2° Lettre en vers sur un sujet philosophique ou satirique. Les épîtres d'Horace, de Boileau, de Pope. La faveur que l'ode semble avoir perdue, l'épître paraît l'avoir gagnée, D'ALEMB. *Réflex. sur la poésie*, *Œuvres*, t. IV, p. 426, dans POUGENS. On attache aujourd'hui à l'épître l'idée de la réflexion et du travail, et on ne lui permet pas les négligences de la lettre, MARMONTEL, *Éléments litt. Œuvres*, t. VII, p. 250, dans POUGENS. || 3 Épître dédicatoire, dédicace mise en tête d'un livre. Il faut croire que l'estime et l'amitié ont inventé l'épître dédicatoire, mais la bassesse et l'intérêt en ont bien avili l'usage, MARMONTEL, *ib.* p. 263. || 4° Terme de liturgie. Leçon qui se dit un peu avant l'évangile. La messe en est à l'épître. Le côté de l'épître, la partie du chœur qui est à la droite du prêtre quand il est tourné vers l'autel.

— SYN. ÉPÎTRE, LETTRE. Missive qu'on envoie à quelqu'un : lettre est le terme général; épître, au contraire, est plus particulièrement appliqué aux lettres des anciens auteurs (les épîtres de Cicéron) ou aux lettres en vers qu'on adresse à quelqu'un. Au cas de missives modernes et non en vers, épître ne se dit qu'ironiquement.

— HIST. XII° s. Voldrai vus les epistles e dire e reconter, Qu'al rei et as evesques enveiad li bon ber [homme, voy. BARON], *Th. le mart.* 74. || XIII° s. Après, li viesti on le [la] tunique qui doit iestre vers [verte], en la quele on list l'epistole qui senefie soufrance, *Chr. de Rains*, p. 104. Une merveilleuse parole Que moult de gens tindrent à fole, Qui est escrite en ses epistres [d'Héloïse], *la Rose*, 8851.

— ÉTYM. Lat. *epistola*, du grec ἐπιστολή, lettre, de ἐπὶ, vers, et στέλλειν, envoyer, disposer (voy. STOLE). Palsgrave, p. 23, remarque qu'on écrit *epistre* et qu'on prononce *epitre*.

† **ÉPITRITE** (é-pi-tri-t'), *adj.* || 1° Dans l'arithmétique des anciens, nombre épitrite, nombre composé d'un autre nombre, plus le tiers de celui-ci. 4 est épitrite relativement à 3. || 2° *S. m.* Terme de prosodie. L'épitrite, pied grec ou latin composé de quatre syllabes, dont trois longues et une brève. || Terme de musique ancienne, ou plutôt d'ancienne rhythmique. Rhythme correspondant au pied qui porte le même nom.

— ÉTYM. Ἐπίτριτος, de ἐπὶ, sur, et τρίτος, troisième, tiers.

† **ÉPITROCHLÉE** (é-pi-tro-klée), *s. f.* Terme d'anatomie. Éminence située à la partie interne de l'extrémité cubitale de l'humérus, au-dessus de la trochlée.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et *trochlée.*

1. **ÉPITROPE** (é-pi-tro-p'), *s. f.* Figure de rhétorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on pourrait contester, afin de donner plus d'autorité à ce qu'on veut persuader.

— ÉTYM. Ἐπιτροπή, concession, de ἐπὶ, sur, et τρέπειν, tourner.

† 2. **ÉPITROPE** (é-pi-tro-p'), *s. m.* Nom personnel d'office, en Turquie, parmi les chrétiens grecs.

— ÉTYM. Ἐπίτροπος, surveillant, de ἐπὶ, sur, et τρέπειν, tourner.

† **ÉPIXYLE** (é-pi-ksi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sur le bois.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et ξύλον, bois.

† **ÉPIZOAIRE** (é-pi-zo-ê-r'), *s. m.* Animal qui vit en parasite à la surface du corps d'autres animaux

(la puce), ou qui se loge sous l'épiderme (l'*acarus* de la gale).

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et ζωάριον, diminutif de ζῶον, animal.

† **ÉPIZOÏQUE** (é-pi-zo-i-k'), *adj.* Terme de géologie. Se dit de terrains supérieurs à ceux qui renferment des débris de corps organisés.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et ζῶον, animal.

ÉPIZOOTIE (é-pi-zo-o-sie), *s. f.* Maladie qui règne sur beaucoup d'animaux à la fois.

— SYN. ÉPIZOOTIE, ENZOOTIE. Il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre épidémie et endémie. L'épizootie est une maladie qui frappe un grand nombre d'animaux à la fois; l'enzootie est une maladie qui règne habituellement en un canton sur les animaux.

— ÉTYM. Ἐπί, sur, et ζῶον, animal.

ÉPIZOOTIQUE (é-pi-zo-o-ti-k'), *adj.* Qui tient de l'épizootie. Maladie épizootique.

† **ÉPLAIGNER** (é-plè-gné), *v. a.* Tirer le poil du drap avec des chardons.

— ÉTYM. Il semble le même mot que l'ancien verbe *eplaner*, aplanir : Le lieu où il y aura le moins de bois pour l'avoir plus tôt couppé et eplané, BALNOVE, *Vénerie*, p. 310, dans LACURNE.

† **ÉPLAIGNEUR** (é-plè-gneur), *s. m.* Celui qui éplaigne le drap.

† **ÉPLORATION** (é-plo-ra-sion), *s. f.* Néologisme. Plaintes de l'homme éploré. Ce discours déborde de majesté, de douleurs, d'éplorations sublimes, LAMART. dans le *Dict. de* POITEVIN.

ÉPLORÉ, ÉE (é-plo-ré, rée), *adj.* Qui est tout en pleurs. Une femme éplorée. J'ai laissé tout autour une foule éplorée, CORN. *Poly.* III, 6. Au bruit de votre mort justement éplorée, RAC. *Esth.* I, 1. || Par extension. Beaux lieux, recevez-moi sous vos sacrés ombrages; Vous qui couvrez le seuil de rameaux éplorés, Saules contemporains, courbez vos longs feuillages Sur le frère que vous pleurez, LAMART. *Méd.* II, 15. Vous étiez jeune alors, vous, notre chère gloire, Vous veniez d'essayer pour la première fois Ce beau luth éploré qui vibre sous vos doigts, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Lettre à Lamartine*. Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez un saule au cimetière; J'aime son feuillage éploré, La pâleur m'en est douce et chère, ID. *Poés. nouv. Lucie*, *élégie*.

— HIST. XIIIe s. Par semblant [il] lait [laisse] la serve dolente et eplourée, *Berte*, LXVIII. || XVIe s. Des valets pasles et esplorez, MONT. I, 90. Il trouva une sienne petite fille qui estoit toute esplorée; si luy demanda, en la caressant, ce qu'elle avoit à plorer, AMYOT, *P. Æm.* 14.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *pleurer*, anciennement *plorer*.

ÉPLOYÉ, ÉE (é-plo-ié, iée; plusieurs disent é-ploi-ié, iée), *adj.* Terme de blason. Oiseaux éployés, ceux qui ont les ailes étendues. || Par extension. C'est un déchaînement de dire que le saint-père est Espagnol et que l'ambassadeur est dupe; nous le verrons, cela ne peut se cacher : cette aigle éployée nous fera voir de quel côté elle prend son vol, SÉV. 612.

— REM. Le verbe éployer n'est pas usité; il pourrait l'être sans peine, et l'on dirait très-bien : Un aigle qui éploie ses ailes.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *ployé*.

ÉPLUCHAGE (é-plu-cha-j'), *s. m.* Action, manière d'éplucher des étoffes, des laines, des légumes, des fruits, etc. || Fig. Examen minutieux.

— ÉTYM. *Éplucher*.

ÉPLUCHÉ, ÉE (é-plu-ché, chée), *part. passé.* Débarrassé des bourres, des peluches. Étoffe épluchée. || Fig. Examiné comme une étoffe qu'on épluche. Sa conduite épluchée avec toute la perspicacité que donne le ressentiment. Il n'est question que de ses discours académiques, sorte d'ouvrages toujours épluchés avec la dernière rigueur, LA HARPE, *Correspond.* t. III, p. 200, dans POUGENS.

ÉPLUCHEMENT (é-plu-che-man), *s. m.* || 1° Voy. ÉPLUCHAGE. || 2° Action d'ôter une partie des fruits d'un arbre, lorsqu'il s'en est trop formé.

— ÉTYM. *Éplucher*.

ÉPLUCHER (é-plu-ché), *v. a.* || 1° Enlever les bourres, les pailles, etc. des étoffes. Éplucher des soies, des laines. || 2° Ôter soigneusement les ordures qui peuvent se trouver dans des herbes, dans des grains, etc. Éplucher de la salade. Éplucher du riz. || Il se dit aussi de la volaille dont on ôte les bouts de plume restants, du poisson dont on ôte les écailles. || Absolument. Et qui, sans éplucher, n'avalât l'éperlan, RÉGNIER, *Sat.* X. || Il se dit aussi des fruits dont on ôte l'enveloppe. Éplucher une noix. || 3° Éplucher un arbre, le débarrasser du bois mort, des fruits qu'il a de trop. || Éplucher un champ, le débarrasser des herbes. Il nous faudrait mille personnes Pour éplucher tout ce canton [en arracher tout le chanvre], LA FONT. *Fabl.* I, 8. || 4° Fig. Examiner comme on fait pour une chose qu'on épluche. Qui sût d'un choix prudent toute chose éplucher, RÉGNIER, *Sat.* XIV. On peut connaître quelle est la meilleure de toutes les sectes, sans les avoir toutes épluchées, D'ABLANCOURT, *Lucien, Hermotime*. Combien avez-vous passé de nuits à éplucher les questions épineuses de la dialectique? FONTEN. *Anacréon, Aristote*. || Éplucher une personne, s'enquérir de ce qu'elle est, de sa conduite, etc. Mon avis était qu'il fallait éplucher un homme en sa vie, et non pas en son origine, MALH. *Lett. à M. Colomb.* Femmes aussi trompent assez souvent, Il ne les faut éplucher trop avant, LA FONT. *Troq.* Il sera fort bien d'éplucher tous ces petits messieurs-là, et de les examiner à fond sur leur bien, sur leur figure, sur leur conduite, LEGRAND, *Philanthrope*, sc. 4. || Terme de palais. Éplucher une personne, tâcher de la trouver en défaut. Éplucher des témoins, une personne suspecte. || 5° Plus spécialement, rechercher avec un soin minutieux ce qu'il peut y avoir d'incorrect, de répréhensible en quelque chose. Et jusqu'au fond du sac épluchons notre vie, RÉGNIER, *Sat.* XV. Et bien que ma pensée Épluche à la rigueur ma conduite passée, CORN. *Clit.* III, 3, 1re éd. Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles, BOIL. *Épît.* X. Il me siérait mal d'éplucher les défauts d'une personne dont je mange le pain, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 2. Si j'osais éplucher cette épître, je vous dirais que trompette ne rime point à tête, VOLT. *Lett. Prusse*, 35. Vous verrez que l'Académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques que je n'en ai mis à les faire, ID. *Lett. d'Argental*, 28 août 1761. On a donné ma dernière brochure à éplucher à un substitut, P. L. COUR. *Lett.* II, 180. || 6° S'éplucher, *v. réfl.* Il se dit de certains animaux qui se nettoient le poil ou la plume. Les oiseaux s'épluchent avec leur bec. || Fig. S'examiner soi-même. En m'épluchant avec soin, je fus surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappelais avoir dites, J. J. ROUSS. *Prom.* 4. || Être épluché, être nettoyé. Le riz s'épluche aisément.

— HIST. XIIIe s. Un jur [la souris] s'asit desor le sueil, Ses grenonez [petites moustaches] apareilla, E de ses piez s'espelucha, MARIE, *Fabl.* III. || XIVe s. Aucunes femmes qui par dessus la raison et sens de leurs maris veulent gloser et esplucher.... *Ménagier*, I, 6. || XVe s. Que par trop esplucier parfont les choses secretes.... je n'aquisisse haynes envers moi, CHASTELAIN, *Exp. sur vérité mal prise.* || XVIe s. Tous ne peuvent esplucher du safran, il faut que les aulcuns espluchent des poys, PALSGR. p. 657.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *pluche*; pic. *épluker*; bourguig. *eplonge*. Le simple est dans le provenç. *pelucar*; ital. *piluccare*, que Diez tire, à l'aide du suffixe *uc*, du latin *pilare*, arracher les cheveux, les poils (voy. PELUCHE). Il rejette l'anc. haut-allem. *pluccian*, allem. mod. *pflücken*, ôter en cueillant, qui aurait donné en italien *piuccare*; il est même porté à croire que ces mots germaniques proviennent des langues romanes.

ÉPLUCHEUR, EUSE (é-plu-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui, dans une manufacture, épluche les laines, les soies. || Celui, celle qui épluche des herbes, des légumes, etc. Éplucheuse de pommes de terre. || 2° Fig. Celui qui ne laisse rien passer. Un grand éplucheur de mots. Grand éplucheur, clairvoyant à merveilles, Capable enfin de pénétrer dans tout, LA FONT. *Belphégor*.

— ÉTYM. *Éplucher*.

ÉPLUCHOIR (é-plu-choir), *s. m.* || 1° Instrument pour éplucher des étoffes, etc. || 2° Atelier dans lequel on enlève les corps étrangers mêlés à la pâte du carton.

ÉPLUCHURE (é-plu-chu-r'), *s. f.* || 1° Ordure qu'on enlève quand on épluche. Chercher dans les épluchures. || 2° Fig. Depuis la mort du roi, l'ancienne cour se trouvait éparpillée; Dangeau, retiré chez lui, ne voyait plus que des restes d'épluchures, ST-SIM. 464, 39.

— ÉTYM. *Éplucher*.

ÉPODE (é-po-d'), *s. f.* Terme de prosodie grecque. La troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode. Les épodes d'Horace, le dernier livre de ses odes.

— ÉTYM. Ἐπῳδή, de ἐπί, sur, et ᾠδή, chant (voy. ODE).

† **ÉPOINÇONNER** (é-poin-so-né), *v. a.* Terme vieilli. Piquer. Jadis un loup, dit-il, que la faim époinçonne, RÉGNIER, *Sat.* III.

— HIST. XVIe s. Tous sont espoinçonnez d'une mesme fureur, DU BELLAY, IV, 76, *recto*.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *poinçon*.

† **ÉPOINDRE** (é-poin-dr'), *v. a.* Terme vieilli. Faire sentir un aiguillon, un désir. Qui sont ces deux bergers dont ton cœur est époint? RÉGNIER, *Dial.*

— HIST. XVIe s. Si quelqu'un n'est espoint de ceste courtoisie, il est plustost à nombrer entre les bestes qu'entre les hommes usans de raison, PARÉ, *Au lecteur*.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *poindre*, piquer.

† **ÉPOINTAGE** (é-poin-ta-j'), *s. m.* Action d'épointer un outil, un instrument.

— ÉTYM. *Épointer* 1.

ÉPOINTÉ, ÉE (é-poin-té, tée), *part. passé* d'épointer 1. || 1° Qui a perdu sa pointe. Une aiguille épointée. || Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal dans lequel les angles solides de la forme primitive ont été remplacés chacun par une facette. || 2° Terme de vétérinaire. Cheval épointé, cheval chez lequel une hanche, ayant été brisée, se trouve moins saillante que l'autre. || Chien épointé, chien qui s'est cassé les cuisses.

† **ÉPOINTEMENT** (é-poin-te-man), *s. m.* État d'un outil, d'un instrument épointé.

— HIST. Espointement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Épointer* 1.

1. **ÉPOINTER** (é-poin-té), *v. a.* || 1° Casser la pointe, émousser. Épointer une aiguille, un couteau. || 2° S'épointer, *v. réfl.* Perdre sa pointe. Ces aiguilles s'épointent facilement.

— HIST. XVIe s. Espointer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *pointe*.

† 2. **ÉPOINTER** (é-poin-té), *v. a.* Terme de relieur. Rendre pointu, effilé. Quand la colle forte est sèche, on détortille et l'on épointe les nerfs, LESNÉ, *la Reliure*, p. 157. Détortillez les nerfs jusques dans leur racine; Ayez soin de leur faire une pointe très-fine; Des nerfs bien épointés sont secs en un moment, ID. *ib.* p. 63.

— ÉTYM. *É* pour *es....* augmentatif, et *pointe*.

† **ÉPOINTILLAGE** (é-poin-ti-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action d'épointiller les draps.

† **ÉPOINTILLER** (é-poin-ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Enlever avec des pinces les ordures qui se sont introduites dans le drap pendant la fabrication. On dit aussi épinceter.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *pointille*, diminutif de *pointe*.

† 1. **ÉPOINTURE** (é-poin-tu-r'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie des chiens qui leur rend une hanche plus basse que l'autre.

— ÉTYM. *Épointé*.

† 2. **ÉPOINTURE** (é-poin-tu-r'), *s. f.* Terme de relieur. Action d'épointer les nerfs. || Parcelles de ficelles qui proviennent de l'épointure des nerfs, LESNÉ, *la Reliure*, p. 160.

— ÉTYM. *Épointer* 2.

ÉPOIS (é-poi), *s. m. plur.* Terme de vénerie. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

— HIST. XVIe s. Il jugeoit un vieil cerf à la perche, aux espois, À la meule, andouillers et à l'embrunisseure, RONS. 210.

— ÉTYM. Le même que *espiés* (voy. ÉPIEU, à l'historique) : cum quodam ense seu gladio evaginato, nuncupato espoy de guerre (an 1355), DU CANGE, *espietus*.

1. **ÉPONGE** (é-pon-j'), *s. f.* || 1° Substance provenant d'un zoophyte marin, très-légère et poreuse, qui absorbe tous les liquides dans lesquels on la plonge. Pêcheur d'éponges. Nettoyer avec une éponge. Ce drap boit l'eau comme une éponge. || Familièrement. Boire comme une éponge, boire beaucoup. Ragotin fit tout à fait bien les honneurs de sa maison et but comme une éponge, SCARR. *Rom. com.* II, 15. || Avoir une éponge dans le gosier, dans l'estomac, être grand buveur. || Passer l'éponge, effacer avec l'éponge. Passer l'éponge sur un tableau. || Fig. Passer l'éponge sur quelque faute, la pardonner, n'en plus parler. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'éponge ou tirer le rideau, CORN. *Rodog.* II, 3. L'oubli, comme une éponge, a passé dessus, BOSS. *Égl.* 1. L'éponge était passée [sur la conduite de Vendôme à Audenarde], l'oisiveté réelle de Mons en Puelle, ignorée, ST-SIM. 209, 67. Ces préceptes n'avaient qu'une bonté relative, ce qui est l'éponge de toutes les difficultés qu'on peut faire sur les lois de Moyse, MONTESQ. *Esp.* XIX, 21. || Presser l'éponge, mettre à contribution; extorquer de quelqu'un tout ce qu'il est possible d'en tirer. Cette veuve, je crois, ne serait point cruelle, Ce serait une éponge à presser au

besoin, REGNARD, *le Joueur*, I, 6. || 2° Terme de zoologie Le zoophyte lui-même. Genre d'animaux invertébré des l'embranchement des rayonnés. | 3° Terme de chasse. Le talon de la bête. || 4° Terme d'hippiatrique. Tumeur molle qui se développe à la pointe du coude, chez les chevaux, et qui est causée par des contusions répétées d'un pied contre l'autre || 5° Terme de botanique. Éponge d'églantier, protubérance des rosiers vulgairement nommée bédégar. || 6° Terme de chimie. Éponge ou mousse de platine, platine spongieux, provenant de la décomposition, par le feu, du chlorure de platine ammoniacal, et qui a la propriété d'enflammer un courant d'hydrogène.

— HIST. XVI° s. Il fera rendre gorge à ces esponges, et larrons des deniers publics, *Sat. Mén.* p. 177. L'on trempe un esponge femele (car telle est plus lisse et douce pour son egalité que l'esponge masle) en ladite decoction chaude, PARÉ, XXV, 29. Par eslargir et par presser on voit l'esponge boire et plouvoir, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 246.

— ÉTYM. Provenç. *esponja*, *esponga*; espagn. *esponja*; ital. *spugna*; du latin *spongia*; grec, σπόγγος.

† 2. **ÉPONGE** (é-pon-j'), *s. f.* || 1° Terme de maréchalerie. L'extrémité de chaque branche du fer à cheval. || 2° Châssis bordant la table sur laquelle on coule le plomb en nappes.

— HIST. XIV° s. Les espondes du pied du jeune cerf plus tranchans que celui de la biche, *Modus*, f° VII, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *esponda*, bord, extrémité; catal. *espona*; espagn. *sponda*; du latin *sponda*, bord du lit. *Esponde* est devenu, par assimilation et altération, *éponge*.

ÉPONGÉ, ÉE (é-pon-jé, jée), *part. passé.* Absorbé avec l'éponge. L'eau épongée. || Nettoyé avec l'éponge. Les carreaux bien épongés.

ÉPONGER (é-pon-jé. Le *g* prend un *e* quand il est devant *a* ou *o* : j'épongeais, épongeons), *v. a.* || 1° Étancher avec une éponge ou quelque chose de spongieux. Épongez vite cette encre. || 2° Nettoyer avec l'éponge. Éponger les jambes d'un cheval. || Dorer le pain d'épice avec une éponge imbibée de jaune d'œuf. || 3° S'éponger, *v. réfl.* S'essuyer. Je ruisselais de sueur, je ne faisais que m'éponger.

— ÉTYM. *Éponge*; norm. *hépinger*.

† **ÉPONGIER** (é-pon-jié), *s. m.* Porteur d'éponges, mot plaisant créé par la Fontaine. Camarade épongier [l'âne chargé d'éponges] prit exemple sur lui [l'âne chargé de sel], Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui, LA FONT. *Fabl.* II, 10.

† **ÉPONTE** (é-pon-t'), *s. f.* La paroi supérieure ou inférieure d'un filon. La veine du sud [dans des ardoisières] n'est pas limitée par des épontes caractérisées, BLAVIER, *Presse scient.* 1864, t. I, p. 117.

— ÉTYM. Ce semble un dérivé de *pont*.

† **ÉPONTILLAGE** (é-pon-ti-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Action de placer des épontilles pour étayer les ponts, les gaillards, etc.

† **ÉPONTILLE** (é-pon-ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Étai de fer ou de bois placé verticalement sous les baux et barrots, entre les ponts des grands bâtiments.

— ÉTYM. Dimin. d'*éponte*, paroi supérieure ou inférieure.

† **ÉPONTILLER** (é-pon-ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de marine. Soutenir avec des épontilles.

ÉPONYME (é-po-ni-m'), *adj.* || 1° L'archonte éponyme, ou, substantivement, l'éponyme, le premier des neuf archontes d'Athènes qui donnait son nom à l'année. || 2° Se dit aussi des divinités qui, donnant leur nom à une ville, l'avaient sous leur protection. Les dieux éponymes, et, substantivement, les éponymes.

— ÉTYM. Ἐπώνυμος, de ἐπὶ, sur, et ὄνομα, nom.

ÉPOPÉE (é-po-pée), *s. f.* || 1° Dans un sens très-général, narration en vers d'actions grandes et héroïques. L'*Iliade* chez les Grecs, le *Mahabarata* chez les Indiens, les *Nibelungen* chez les Allemands, chez nous les poëmes de Roland et d'Artus sont des épopées. || Épopées primitives, poëmes dans lesquels certains peuples, avant la culture littéraire, ont célébré leurs dieux et leurs héros. || 2° Dans un sens plus restreint, le poëme épique proprement dit, soumis à ses règles, avec son merveilleux, ses épisodes, etc. C'est l'imitation, ou récit, d'une action intéressante et mémorable; ainsi l'épopée diffère de l'histoire, qui raconte sans imiter; du poëme dramatique, qui peint en action; du poëme didactique, qui est un tissu de préceptes; et des fastes en vers, qui ne sont qu'une suite d'événements sans unité, MARMONTEL, *Élém. littér.* Œuvr. t. VII, p. 264, dans POUGENS. || Épopée comique, badine ou héroï-comique, poëme épique où les événements sont travestis, soit que le poëte plaisante sur un grand sujet, par exemple le Roland furieux de l'Arioste, soit qu'il en rehausse un petit, par exemple le Lutrin de Boileau. || Fig. Suite d'actions éclatantes et dignes de l'épopée. Ce n'était pas alors, sire, cette épopée Que vous aviez naguère écrite avec l'épée, Arcole, Austerlitz, Montmirail, V. HUGO, *Crépusc.* 5.

— ÉTYM. Ἐποποιΐα, de ἔπος, poëme, et ποιεῖν, faire.

† **ÉPOPTE** (é-po-pt'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Celui qui était arrivé au troisième et dernier grade dans l'initiation aux mystères d'Éleusis.

— ÉTYM. Ἐπόπτης, proprement celui qui voit, de ἐπὶ, sur, et ὄπτομαι, voir.

† **ÉPOPTIE** (é-po-ptie), *s. f.* Dignité d'épopte.

— ÉTYM. Ἐποπτεία (voy. ÉPOPTE).

† **ÉPOPTIQUE** (é-po-pti-k'), *adj.* Terme de physique. Se dit des couleurs qui se produisent à la surface des lames transparentes, quand ces lames sont très-minces.

— ÉTYM. Ἐπὶ, sur, et ὄπτομαι, voir.

ÉPOQUE (é-po-k'), *s. f.* || 1° Point déterminé dans l'histoire; moment où quelque fait remarquable s'est passé. La naissance de Jésus-Christ est l'époque où commence l'ère chrétienne. Cette époque de la ruine de Troie, arrivée environ l'an 308 après la sortie d'Égypte et 1164 ans après le déluge, est considérable...., BOSS. *Hist.* I, 5. Avant l'époque des olympiades, les Rhodiens s'appliquèrent à la marine, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 73. || Se dit aussi d'événements remarquables choisis dans l'histoire pour y établir des divisions, et de chaque espace de temps qui s'écoule entre deux de ces événements. Il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste; c'est ce qui s'appelle époque, d'un mot grec qui signifie s'arrêter, parce qu'on s'arrête pour considérer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou après, BOSS. *Hist. Dessein général.* Il faut premièrement que je parcoure avec vous les époques que je vous propose, et que, vous marquant en peu de mots les principaux événements qui doivent être attachés à chacune d'elles, j'accoutume votre esprit à mettre ces événements à leur place, sans y regarder autre chose que l'ordre des temps, ID. *ib.* || Par extension. Eux seuls [les mauvais prêtres] sont les corrupteurs des peuples, les sources publiques de la décadence des mœurs, la première époque de la dépravation générale, MASS. *Confér. Excel. du sacerd.* || Faire époque, se dit d'un fait important et remarquable. Nous ne savons que le mal; à peine le bien fait-il époque, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il sera toujours grand de l'avoir tenté; ce projet fera époque, DIDER. *Sur la princesse d'Ashkow.* || 2° Toute partie du temps par rapport à ce qui s'y passe. L'époque de son mariage. J'étais à cette époque très-loin de Paris. L'époque des invasions barbares, des croisades, etc. Si la vie, en effet, n'est qu'un rapide instant, Faisons-en une époque utile et mémorable, SAURIN, *Spart.* I, 2. || Un homme au niveau des connaissances de son époque, un homme qui est au courant des idées les plus avancées en science. || 3° Terme d'astronomie. Époque des moyens mouvements d'un astre, le lieu moyen de cet astre fixé pour un instant déterminé, afin de pouvoir ensuite, en partant de cet instant, trouver le lieu moyen de l'astre pour un autre instant quelconque, *Dict. des math.* || 4° Terme de géologie. Nom des durées qui ont succédé chaque fois et respectivement aux grands changements que la terre a subis.

— ÉTYM. Ἐποχή, de ἐπέχειν, retenir, de ἐπὶ, sur, et ἔχειν, avoir, parce que l'époque est un point fixe où l'on s'arrête dans le temps.

† **ÉPOUCÉ, ÉE** (é-pou-sé, sée), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a pas de pouces. || *S. m.* Nom d'une famille d'oiseaux.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pouce*.

ÉPOUDRÉ, ÉE (é-pou-dré, drée), *part. passé.* Un tapis époudré.

ÉPOUDRER (é-pou-dré), *v. a.* Ôter la poussière, la poudre dont une chose est couverte. Époudrer des meubles. || On dit plus souvent épousseter.

— HIST. XV° s. Un paysan qui naguere avoit esté au dit chastel, et, comme il disoit, avoit espoudré tous les blés de leans, donna à entendre qu'il estoit impossible qu'ils pussent vivre ne entretenir plus hault d'un mois, MONSTREL. II, 221.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *poudre*.

ÉPOUFFÉ, ÉE (é-pou-fé, fée), *adj.* Terme familier. Qui s'est essoufflé pour un sujet sans importance. Il est venu tout épouffé nous apporter cette belle nouvelle.

— ÉTYM. Voy. ÉPOUFFER 2.

1. **ÉPOUFFER (S')** (é-pou-fé), *v. réfl.* Terme populaire. Se dérober, disparaître, s'enfuir. Comme on le poursuivait, il s'est épouffé dans la foule.

— ÉTYM. *Pouffer*, avec le préfixe *es*, indiquant extraction: cesser d'être pouffant ou bouffant, disparaître.

† 2. **ÉPOUFFER (S')** (é-pou-fé), *v. réfl.* Terme familier. S'essouffler, ne se dit guère en ce sens que dans la locution suivante : s'épouffer de rire, rire avec excès. Ce que la jeune mariée trouva si plaisant, que, s'épouffant de rire en commençant de boire, elle couvrit le visage de sa belle-mère, SCARRON, *Rom. com.* II, 8.

— HIST. XII° s. Ot le la dame [la dame l'entend], de rire s'esbofi, *la Mort de Garin*, v. 1476. || XVI° s. Commencerent à s'esbouffer de rire, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, matinée 2.

— ÉTYM. *Pouffer* ou *bouffer*, avec le préfixe *es*.... indiquant augmentation, dilatation.

ÉPOUILLÉ, ÉE (é-pou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.*

ÉPOUILLER (é-pou-llé, *ll* mouillées, et non pas é-pou-yé), *v. a.* || 1° Chercher les poux à quelqu'un. Vous me parlez fort complaisamment de ce saint qui vous est tombé à Aix et qu'on épouille à tout moment, SÉV. 278. || 2° S'épouiller, *v. réfl.* Chercher ses poux. Un gueux qui s'épouille.

— HIST. XIV° s. Ils mettoient leurs faucons au soleil pour eulx espoueiller, et semblablement tuent leurs poulz emprès leurs faucons, *Modus*, ms. f° 145, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pou*.

† **ÉPOULARDAGE** (é-pou-lar-da-j'), *s. m.* Action d'époularder.

† **ÉPOULARDER** (é-pou-lar-dé), *v. a.* Nettoyer les feuilles de tabac avariées qui pourraient communiquer aux autres une mauvaise odeur.

† **ÉPOULLE** (é-pou-l'), *s. f.* Voy. ESPOULE.

† **ÉPOULLIN** (é-pou-lin), *s. m.* Voy. ESPOLIN.

ÉPOUMONÉ, ÉE (é-pou-mo-né, née), *part. passé.* Époumoné à force de crier.

ÉPOUMONER (é-pou-mo-né), *v. a.* || 1° Fatiguer les poumons à parler, à crier. Cette lecture m'a époumoné. || 2° S'époumoner, *v. réfl.* Se fatiguer les poumons. Surpris, après m'être longtemps époumoné, de ne voir paraître ni dames ni demoiselles qu'attirât la beauté de ma voix, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Pourquoi m'époumonerais-je à dissiper un doute que vous n'avez pas? DIDER. *Opinions des anc. phil.* (*Pyrrhon.*).

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie ne met qu'une *n* à *époumoner*, tandis qu'elle en met deux à *occasionner* et autres analogues, ou plutôt pourquoi elle ne supprime pas partout, dans les cas de ce genre, les doubles *n*, écrivant *occasioner*, etc.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *poumon*.

ÉPOUSAILLES (é-pou-zâ-ll', *ll* mouillées), *s. f. plur.* Célébration d'un mariage. Le jour des épousailles. Assister aux épousailles.

— HIST. XIII° s. Nous prendrons jour des espousailles, *Bl. et Jehan*, 2222. Et avant que les plevisailles ne les espousailles fussent fetes, il firent convenence entre li et son fil.... BEAUM. XXXIV, 119.

— ÉTYM. Provenç. *esposalhas*; catal. *esposallas*; anc. espagn. *esponsalias*; portug. *esponsaes*; du latin *sponsalia*, de *sponsus*, époux.

ÉPOUSE (é-pou-z'), *s. f.* Voy. ÉPOUX.

ÉPOUSÉ, ÉE (é-pou-zé, zée), *part. passé.* || 1° Qui a contracté mariage, en parlant d'une femme. Cette jeune fille épousée par un homme beaucoup plus âgé qu'elle. || 2° Il se dit plus rarement de l'homme. Ce jeune homme épousé par une riche veuve. C'est fort bien entendu; Vous serez épousé; moi, je serai pendu, REGNARD, *Folies amour.* II, 9. || *S. m.* Son épousé la faisait dame, LA FONT. *Nic.*

ÉPOUSÉE (é-pou-zée), *s. f.* || 1° Celle qu'on vient d'épouser, et quelquefois, par anticipation, celle qu'on va épouser. Mener l'épousée à l'église. L'épousée recevait du curé la bénédiction des fiançailles, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 10. Et Suzanne mon épousée, où croyez-vous qu'elle soit? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 8. || Marcher comme une épousée, marcher lentement, d'une manière réservée. Doux comme une épousée, à la joue il me baise, REGNIER, *Sat.* VIII. || Être parée comme une épousée de village, être chargée de parure. Reluire de joyaux ainsi qu'une épousée, ID. *Sat.* XIII. || Voir l'épousée, ancien dicton militaire qui signifiait avoir

une terreur panique, et qui venait, dit-on, de ce que des coureurs du duc d'Albe, ayant aperçu de loin une noce de paysans, la prirent pour une troupe, et revinrent donner l'alarme; sur quoi le duc d'Albe mit son armée en bataille [il s'agit du duc d'Albe qui fit longtemps la guerre dans les Pays-Bas insurgés contre Philippe II].

— HIST. XIIIe s. Mais foi que je doi m'espousée Herme, la franche, la loée, *Ren.* 3601. [Beauté] Tendre ot la char comme rosée, Simple fu come une espousée, Et blanche comme flor de lis, *la Rose*, 1004. || XVe s. Et quoique ce roi Jacques fut frere au bon roi Pierre de Chypre, il n'estoit pas d'espousée, mais bastard, FROISS. III, IV, 58. Et il la maine par dessoubz l'esselle comme une espousée, et s'en vont disner, *Les 15 joyes de mariage*, p. 59.

— ÉTYM. *Épousé;* bourguig. *épôsée.*

ÉPOUSER (é-pou-zé), *v. a.* || 1° Prendre pour époux ou pour épouse. Cette veuve a épousé un jeune homme. Il épousera sa cousine. Près d'épouser la sœur, il faut tuer le frère, CORN. *Hor.* II, 3. Il [Claude] n'osait épouser la fille de son frère, RAC. *Brit.* IV, 2. Il était défendu à un homme qui avait soixante ans d'épouser une femme qui en avait cinquante, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. || Absolument. Je prends loi de Cassandre, épousons dès ce soir, ROTROU, *Vencesl.* III, 2. L'hymen détruit la tendresse: Il rend l'amour sans attraits; Voulez-vous aimer sans cesse, Amants, n'épousez jamais, QUINAULT, *Alceste*, V, 3. C'est, dans son caractère, une espèce parfaite; Un ambigu nouveau de prude et de coquette, Qui croit mettre les cœurs à contribution, Et qui veut épouser, c'est là sa passion, REGNARD, *Joueur*, I, 6. || Il s'est laissé épouser, se dit, avec quelque ironie, d'un homme à qui on a fait les avances d'un mariage, et qui s'est laissé faire. || Épouser la mer, se disait, dans la république de Venise, d'une cérémonie annuelle où figurait le doge, et qui était la célébration d'un droit de souveraineté sur l'Adriatique conféré au doge en 1277 par le pape Alexandre III. || 2° Il se dit des choses qu'on reçoit en épousant une femme. Épouser une grosse dot. || Il épouse la misère, se dit en parlant d'une personne qui se marie à une autre très-pauvre. || 3° Marier, rendre époux; sens archaïque, aujourd'hui inusité. Aucun des curés ne voulut les épouser, SCARR. *Rom. com.* III, 14. || 4° Fig. S'attacher par choix à, prendre parti pour. Dieux seuls que je réclame, épousez ma défense, MAIRET, *Mort d'Asdrubal*, III, 2. Il fallut épouser les passions du frère, CORN. *Perth.* I, 1. On ne montera point au rang dont je dévale, Qu'en épousant ma haine au lieu de ma rivale, ID. *Rodog.* II, 2. Le mien [mon maître] me fait ici épouser ses inquiétudes, MOL. *Sicil.* 1. Et sur les questions qu'on pourra proposer, Faire entrer chaque secte et n'en point épouser, ID. *F. sav.* III, 2. Dois-je épouser ses droits contre un père irrité? RAC. *Phèdre*, I, 1. Tu épouseras mes intérêts, LESAGE, *Gil Blas*, X, 11. Quelques vengeurs pourtant, armés d'un noble zèle, Ont de ces mots fameux épousé la querelle, GILBERT, *Le 18e siècle.* || 5° On dit quelquefois dans le langage familier, épouser une étude, un instrument, s'y appliquer. || 6° S'épouser, *v. réfl.* S'unir par mariage. Ils s'aimaient depuis longtemps, enfin ils se sont épousés. Tu vois que c'en est fait, ils se vont épouser, RAC. *Baj.* III, 3. On s'épouse de tout temps, on s'épousera toujours; on n'a que cette honnête ressource quand on aime, MARIVAUX, *le Legs*, sc. 2. || Proverbes. Tel fiance qui n'épouse pas, se dit pour exprimer que les affaires manquent qu'on tenait pour les plus assurées; on n'achève pas tout ce qu'on commence. || Qui épouse la femme épouse les dettes.

— HIST. XIIe s. Du meillor homme serez vous esposée, *Ronc.* p. 161. || XIIIe s. Espousa rois Pepins Berte la belle et gente, *Berte*, X. Dont vont entre els no barons devisant là où on espouseroit [marierait] la demoiselle, et quant, H. DE VALENC. XI. Il me mena à un prestre en secré liu qui m'espousa, et je ne l'ozai veer [refuser], [de peur] qu'il ne m'ocesist, BEAUM. XIX, 98. || XVe s. [Leur fille] ayant depuis peu de jours esté espousée avec le roy de Portugal, COMM. VIII, 17. || XVIe s. Les filles n'osent espouser [se marier] qu'elles n'ayent.... MONT. I, 113. Il ne fault pas seulement loger la science chez soy, il la fault espouser, ID. I, 199. Il fault [pour la vérité d'un récit] un homme qui n'ayt rien espousé [sans parti pris], ID. I, 233. C'est trahison de se marier sans s'espouser, ID. III, 323. Qui espouse le corps espouse les dettes, LOYSEL, 110. Il permit à qui voudroit de prendre et espouser la querelle de celuy que l'on auroit oultragé, AMYOT, *Solon*, 32. Il avoit tousjours continué à espouser leurs affaires, ne plus ne moins que si c'eussent esté ses alliez, ID. *P. Æm.* 62. Le fit prendre prisonnier avec monsieur de Montmorency au bois de Vincennes, et puis espouser [confiner] à la bastille pour seize ou dix sept mois, BRANT. *Cap. fr.* t. II, p. 315, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *sipozé;* provenç. *espozar;* catal. *esposar;* ital. *sposare;* du latin *sponsare*, de *sponsum* (voy. ÉPOUX). Dans l'ancienne langue, *espouser* voulait dire aussi marier.

ÉPOUSEUR (é-pou-zeur), *s. m.* Celui qui recherche une fille en mariage. Théramène était riche et avait du mérite; il a hérité, il est donc très-riche et d'un très-grand mérite; voilà toutes les filles en campagne pour l'avoir pour épouseur, LA BRUY. VII. Je te dirai sur les deux épouseurs, que je n'aime point ce mot, même par plaisanterie, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 19. Une maison où il y a quatre demoiselles à marier est bonne à fréquenter; les épouseurs y abondent, PICARD, *Filles à marier*, I, 1. || Familièrement et ironiquement. Un épouseur à toutes mains, l'épouseur du genre humain, c'est-à-dire un trompeur qui promet aux femmes de les épouser. Un épouseur à toutes mains, MOL. *le Fest.* I, 1. Il en a bien abusé d'autres, c'est l'épouseur du genre humain, ID. *ib.* II, 7.

— ÉTYM. *Épouser.*

† **ÉPOUSSETAGE** (é-pou-se-ta-j'), *s. m.* Action d'épousseter. || Dernière façon que l'on donne à la poudre de guerre ou de chasse.

ÉPOUSSETÉ, ÉE (é-pou-se-té, tée), *part. passé.* Nettoyé avec l'époussette. Meubles époussetés. || Fig. Battu. Sans cela, vous n'auriez de nous Reçu la moitié tant de coups; Je m'offrirais de les reprendre, Si tant de coups se pouvaient rendre, Sans qu'aucun de votre côté En demeurât épousseté, SCARRON, *Virg.* I.

ÉPOUSSETER (é-pou-se-té. Régulièrement, la syllabe *sset* prend deux *t* quand la syllabe qui suit est muette: j'époussette, j'époussetterai; cependant l'Académie, qui ne dit rien sur le présent, écrit, au futur, épousseterai, qu'elle laisse prononcer comme on voudra. La prononciation vulgaire et fautive est j'épouste, et j'épousterai; cela se trouve aussi dans quelques auteurs: Oui-da, très-volontiers, je l'épousterai bien, MOL. *l'Étour.* IV, 7; Il épouste parfois aussi mon justaucorps, LEGRAND, *Famille extravagante*, sc. 11), *v. a.* || 1° Ôter la poussière avec une vergette, une brosse. Épousseter son habit. Tu rencontres un homme qui, pour épousseter ses habits et faire sa chambre le matin, donne six réaux par jour, avec la liberté de te promener et de te divertir comme un écolier dans les vacances, LESAGE, *Gil Blas*, III, 1. || Absolument. On n'en finit pas de brosser, d'épousseter, de laver, etc. || Épousseter un cheval, le brosser après l'avoir étrillé. || 2° Fig. Épousseter quelqu'un, le battre. Je l'époussetterai comme il faut. Au reste, pour se venger un peu du poëte qui avait médit de lui, il lui fit épousseter le dos à coups de bâton, *Francion*, VI, p. 231. L'impératrice de Russie époussette le vicaire de Mahomet, VOLT. *Roi de Prusse*, 172. || Critiquer sans ménagement. La première fois, mon ami, nous époussetterons Michel Vanloo, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XIV, p. 30, dans POUGENS. || 3° Faire l'époussetage de la poudre de guerre ou de chasse. || 4° S'épousseter, *v. réfl.* Se brosser. Allez vous épousseter.

— HIST. XVIe s. Le cheval sera estrillé, espoussesté, bouchonné, O. DE SERRES, 307. Il s'associa avec Louis XII pour faire la guerre aux Venitiens, que nostre roy espoussetta bien à bon escient, BRANT. *Maximilian*, 2.

— ÉTYM. *Époussette;* wallon, *èpoûseler.*

† **ÉPOUSSETOIR** (é-pou-se-toir), *s. m.* Petit pinceau à l'usage du diamantaire.

ÉPOUSSETTE (é-pou-sè-t'), *s. f.* || 1° Réunion de plusieurs brins de bruyère, de poil ou de crin liés ensemble, dont on se sert pour faire tomber la poussière de dessus les meubles. Ses cheveux étaient de coton, Et gros comme poils d'époussette, SCARRON, *Virg.* VII. || On l'emploie très-souvent au pluriel, quoiqu'il ne s'agisse que d'une époussette: Voilà des époussettes trop rudes. || 2° Abusivement. Brosse ou vergette. || 3° Morceau d'étoffe avec lequel on nettoie un cheval après l'avoir étrillé.

— HIST. XVe s. Auquel chemin le suppliant trouva une espoussete [vieux linge] en laquelle il bouta les tasses et autres utensiles par lui prinses, DU CANGE, *espoussorium.* || XVIe s. Il faut lui passer doucement l'estrille, le peigne, l'espoussete et le bouchon sur le dos, O. DE SERRES, 306.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *pousse*, radical de *poussière* (voy. POUSSE 2). Cette étymologie, donnée par Scheler, est meilleure que celle de *pousser.*

† **ÉPOUTI** (é-pou-ti), *s. m.* Petite ordure qui se trouve dans les draps et autres ouvrages en laine.

— ÉTYM. Part. passé d'*époutir.*

† **ÉPOUTIER** (é-pou-tié), *v. a.* Voy. ÉPOUTIR.

† **ÉPOUTIEUSE** (é-pou-tieû-z'), *s. f.* Synonyme d'épincheuse.

† **ÉPOUTIR** (é-pou-tir), *v. a.* Synonyme d'énouer.

— ÉTYM. *É....* pour *es* préfixe, et *poutie* ou *potie* qui, dans l'ancienne langue, signifiait petite ordure: Se poutie poés veoir Sor li [sur elle] de quelque part cheoir, Ostez li tantost la poutie, *la Rose*, 7821. *Poutie* avait donné *poutieux*, qui fait le difficile, le minutieux. Origine inconnue.

† **ÉPOUTISSAGE** (é-pou-ti-sa-j'), *s. m.* Action d'époutir.

ÉPOUVANTABLE (é-pou-van-ta-bl'), *adj.* || 1° Capable de causer une épouvante. Vision épouvantable. Des cris épouvantables. Que Cambrai, des Français l'épouvantable écueil, A vu tomber enfin ses murs et son orgueil, BOIL. *Épît.* VI. Des plus puissants États la chute épouvantable, Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable, RAC. *Esth.* III, 4. En achevant ces mots épouvantables, Son ombre vers mon lit a paru se baisser, ID. *Ath.* II, 5. || 2° Par exagération et en mauvaise part, excessif, monstrueux. Action épouvantable. Laideur épouvantable. C'est épouvantable de se comporter ainsi.

— HIST. XIIe s. Tu espowentables ies [es]; e li quels contrestera à tei? *Liber psalm.* p. 102. || XIIIe s. Enfer et trestous les deables Moult laiz et moult espoentables, *la Rose*, 20508. La noise que il menoient de leur nacaires [timballes] et de leur cors sarrazinois estoit espoventable à escouter, JOINV. 213. || XVe s. Une pestilence de mortalité très grande et très espoentable se bouta en l'ost, FROISS. II, III, 30. || XVIe s. L'espovantable [merveilleuse] magnificence des villes de Cusco et de Mexico, MONT. IV, 17. Ceux dont la puissance leur est espouvantable [les épouvante], LANOUE, 379.

— ÉTYM. *Épouvanter;* Berry, *épouvantible;* provenç. *espaventable;* espagn. *espantable;* ital. *spaventevole.*

ÉPOUVANTABLEMENT (é-pou-van-ta-ble-man), *adv.* D'une manière épouvantable, excessive. Cet homme est épouvantablement laid. Cet homme-là vous aime épouvantablement, REGNARD, *le Joueur*, II, 5.

— HIST XVIe s. Ilz avoient mis au devant les chariots de guerre armez et esquipez fort espouvantablement, AMYOT, *Timol.* 36.

— ÉTYM. *Épouvantable*, et le suffixe *ment;* provenç. *espaventablament;* ital. *spaventevolmente.*

ÉPOUVANTAIL (é-pou-van-tall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Objet quelconque propre à effrayer les oiseaux et placé dans un champ, un jardin, pour les empêcher de venir manger les semences déposées dans la terre, les fruits, etc. Mettre des épouvantails sur les cerisiers. Comme on met auprès des concombres un épouvantail qui ne peut les garder, ainsi sont leurs dieux de bois, d'argent et d'or, SACI, *Bible*, *Baruch*, VI, 69. || Fig. C'est un épouvantail de chènevière, à chènevière, ou, simplement, c'est un épouvantail, se dit d'une personne ou d'une chose beaucoup moins redoutable qu'elle ne le paraît. || Personne très-laide. Un vrai monstre amphibie, un triste épouvantail, FAVART, *Soliman II*, I, 10. || Par plaisanterie, dans le style de la galanterie, adorateur vieux et laid qu'on met en avant pour effrayer les autres ou dérouter les soupçons. Au milieu de cette foule d'adorateurs, on en choisit un, le plus insignifiant, mais d'une patience à toute épreuve, qui est toujours là, prêt à profiter en apparence du plus léger refroidissement de ses rivaux; sa vue seule entretient les craintes, irrite les amours-propres, empêche les défections; c'est ce que j'appelle l'épouvantail, MÉLESVILLE et DUVEYRIER, *la Marquise de Senneterre*, I, 7. || 2° Fig. Ce qui cause l'épouvante. Ce grand mot dont il fait un épouvantail à son parti, BOSS. *Var.* 15. Que tout ce qu'on leur prêche d'un avenir n'est qu'un épouvantail pour alarmer les enfants, MASS. *Carême*, *Doutes.* || 3° Un des noms vulgaires de la sterne noire, sorte d'hirondelle de mer, appelée aussi goëlette et Pierre Garin. || *Au pl.* Des épouvantails.

— HIST. XIIIe s. Li vilains a la face bise, Qui ressembloit espoentail, *Fabl. mss. de St-Germain*, dans LACURNE. || XVIe s. Ils devoient avoir pour tiltre espouvantaux des hostes et jouets de nos ennemis, D'AUB. *Hist.* II, 486.

— ÉTYM. *Épouvanter*; provenç. *esparentalh*; catal *espantall*; espagn. *espantajo*; portug. *espantalho*

ÉPOUVANTE (é-pou-van-t'), *s. f.* Terreur profonde et soudaine. Il a pris l'épouvante et la vouloit donner à ceux que les périls ne peuvent étonner, TRISTAN, *Panthée*, IV, 2. Est-ce un si grand sujet d'en prendre l'épouvante? ROTROU, *Venceslas* IV, 4. L'épouvante est au nid plus forte que jamais, LA FONT. *Fabl.* III, 20. Autre qualité assez naturelle aux conquérants, qui savent que l'épouvante fait plus de la moitié des conquêtes, BOSS. *Hist.* III, 6. Tandis qu'on vous verra, d'une voix suppliante, Semer ici la plainte et non pas l'épouvante, RAC. *Brit.* I, 4. Ce cri glace d'épouvante les ennemis, FÉN. *Tél.* XX.

— HIST. XVIe s. Il suit l'espouvante des siens, D'AUB. *Hist.* II, 467. Depuis que l'espavente se met en un royaume, 600 hommes en feront fuir dix mille, CARLOIX, I, 18.

— ÉTYM. Voy. ÉPOUVANTER; provenç. *espaven*, *s. m.*; ital. *spavento*.

ÉPOUVANTÉ, ÉE (é-pou-van-té, tée), *part. passé*. Frappé d'épouvante. Le flot qui l'apporta recule épouvanté, RAC. *Phèdre*, V, 6. Je suis épouvanté de ce comble d'horreur, VOLT. *Zaïre*, IV, 5. Voilà la source des reproches d'une conscience épouvantée et des murmures secrets qui déchirent mon cœur, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 6. Pourquoi mon cœur bat-il si vite? Qu'ai-je donc en moi qui s'agite, Dont je me sens épouvanté? A. DE MUSSET, *Poésies nouv. la Nuit de mai*.

† **ÉPOUVANTEMENT** (é-pou-van-te-man), *s. m.* Action d'épouvanter. Il se repose sur la parole de celui qui a promis à ceux qui le servent d'envoyer son épouvantement devant eux, BALZAC, *le Prince*, 8. L'Écriture appelle la mort le roi des épouvantements, CHATEAUB. *Génie*, II, VI, 4.

— HIST. XIIe s. E li tuen espowentement conturberent mei, *Liber psalm.* p. 125. || XVe s. Et toutes parolles semblables de grans espoventemens, COMM. III, 2. || XVIe s. Ces mouvements guerriers qui nous ravissent de leur horreur et espovantement, MONT. II, 107. Lors ce front [de Dieu] qui ailleurs porte contentement, Porte à ceux-ci la mort et l'espouvantement, D'AUB. *Trag.* VII.

— ÉTYM. *Épouvanter*; provenç. *espaventament*; ital. *spaventamento*.

ÉPOUVANTER (é-pou-van-té), *v. a.* || 1° Causer de l'épouvante. Et comme ils font du vrai, du faux ils m'épouvantent, RÉGNIER, *Élég.* I. La rigueur de ses lois m'épouvante pour vous, RAC. *Bérén.* I, 5. De noirs pressentiments viennent m'épouvanter, ID. *Phèdre*, III, 6. C'est par vos faibles mains Qu'il [Dieu] veut épouvanter les profanes humains, VOLT. *Fanat.* III, 6. Je cherchai la gloire dans les combats, je plongeai ma main dans le sang des malheureux; et mes fureurs m'épouvantèrent, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 78. || 2° Inspirer de l'horreur. Le nom seul d'assassin l'épouvante et l'arrête, RAC. *Andr.* V, 2. Je vais t'épouvanter par ce secret affreux, VOLT. *M. de César*, III, 2. Je vous dis que vous m'épouvantez, DELAVIGNE, *Éc. des Vieillards*, IV, 3. || 3° S'épouvanter, *v. réfl.* Être frappé d'épouvante. Théodore, parlez sans vous épouvanter, CORN. *Théod.* II, 5. Le peuple s'épouvante et fuit de toutes parts, RAC. *Athal.* II, 2.

— HIST. XIe s. Home nel veit qui mult ne s'espaent, *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe s. Paien fremissent, l'ost est espoantée, *Ronc.* p. 66. Ne puet muer [ne peut s'empêcher] qu'il ne s'en espaant, *ib.* p. 77. Que li plus fier en sont espoenti, *ib.* p. 141. ..... de voz malvaces ne sui espoenté; Del martire suffrir sui del tut aprestez, *Th. le mart.* 148. Les ovres Belial me unt espovented, *Rois*, p. 205. || XIIIe s. Quant sa fille le voit, forment s'en espouvente, *Berte*, XCVI. Et bien appartient à office de bailli qu'il espoente et contraigne les mellix [querelleurs], si que les paisibles vivent en paix, BEAUM. 24. Et se li peres se plaint de son fils, il puet le fiz menacier et espoenter, s'il ne se contient en bone maniere, *Liv. de just.* 72. || XVIe s. ....Dont les ennemis s'espouvanterent si fort qu'ilz reculerent arriere, AMYOT, *Cor.* 40. Il n'y avoit que ce populace de Paris qui s'espavante incontinent, CARLOIX, VIII, 35.

— ÉTYM. Bourguig. *eponter*; picard, *epauter*, *epavander*, *eparvander*, *epeuter*; wallon, *spawté*; norm. *épeuter*; provenç. *espaventar*, *espavantar*; espagn. et portug. *espantar*; ital. *spaventare*; du latin *expaventem*, avec la finale *er*, faire trembler, de *ex*, et *pavere*, avoir crainte, *pavor*, peur (voy. PEUR). La forme par *a* se trouve dans les plus anciens textes (voy. l'historique) : *espaenter*, d'où *espoenter*; et puis, par l'intercalation d'un *v*, *espoventer* (comme l'ancien *pooir* devenu *povoir*).

ÉPOUX, OUSE (é-pou, pou-z'; l'*x* se lie : un é-pou-z aimable), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a épousé, qui est conjoint par mariage. Bien plus que l'on ne croit le nom d'époux engage, Et l'amour est souvent un fruit du mariage, MOL. *Sganarelle*, 1. La perte d'un époux ne va pas sans soupir, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. L'hymen déplaît toujours quand l'époux ne plaît pas, QUINAULT, *Astrate*, II, 2. Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes Vont prendre la parole, et, prêts à m'accuser, Attendent mon époux pour le désabuser, RAC. *Phèd.* III, 3. Quoi! déjà de Titus épouse en espérance, ID. *Bérén.* I, 1. Elle ne prendra pour époux qu'un homme qui craigne les dieux, FÉN. *Tél.* XXII. Penses-tu que je sois moins épouse que mère? VOLT. *Orphel.* IV, 6. || 2° Dans le langage mystique. Le céleste époux, l'époux de l'Église, Jésus-Christ. Ô mort! quand viendras-tu me donner le baiser de l'époux? FÉN. t. XVIII, p. 156. || L'épouse de Jésus-Christ, l'Église. || Les épouses de Jésus-Christ, les religieuses. || Belzunce, illustre par les prodiges qu'il fit dans le temps de la peste, et après par le refus de l'évêché de Laon pour ne pas quitter sa première épouse [Marseille son premier diocèse], ST-SIM. 224, 9. || 3° *S. m. plur.* Les époux, le mari et la femme, les gens mariés. Deux jeunes époux.

— REM. C'est une faute contre le bon usage que de dire, dans le langage familier, *époux* pour *mari* et *épouse* pour *femme*. Dites : ma femme est malade, et non mon épouse est malade. Cette nuance est signalée dans Molière quand don Juan dit à M. Dimanche : Comment se porte Mme Dimanche, votre épouse?.... c'est une brave femme (*Festin*, IV, 3); et, dans Lesage, quand Mme Jacob dit : Il fait bien pis, le dénaturé qu'il est! il m'a défendu l'entrée de sa maison, et il n'a pas le cœur d'employer mon époux (*Turc.* IV, 12).

— HIST. XIe s. Qui altri espouse purgist [prît], *Lois de Guill.* 14. || XIIe s. Porquant [il] ne mist pas en obli La grant amor qu'il out od lui [elle]; S'espose en fist; si fist mult bien, BENOÎT, II, 7964. E li espos venoit, e si ami, e si frere, od tambors e oz estrumenz, *Machab.* I, 9. Li reis Henris li vielz les espuses preneit, E à lur dreiz espus del tut les defendeit, *Th. le mart.* 93. Lai [laisse] saint iglise aveir ses decrez e ses leis; Ele est espuse Deu, qui est sire des reis, *ib.* 29. Et lur poesté prenent li rei de saint iglise : Mais el n'a pas la sue de nul des vostres prise, Fors de Deu sun espus...., *ib.* 79. || XIVe s. Nous ottroions à Ysabeau, notre fame et nostre espouse, nostre chastel, DU CANGE, *avenius*.

— ÉTYM. Provenç. *espos*; espagn. et portug. *esposo*; ital. *sposo*; du lat. *sponsus*, de *spondere*, promettre, fiancer; grec, σπένδειν, au propre, verser et, par suite, faire des libations, promettre solennellement, vu qu'en promettant on faisait des libations aux dieux.

† **ÉPRAULT** (é-prô), *s. m.* Un des noms vulgaires du céleri.

ÉPREINDRE (é-prin-dr'), j'épreins, nous épreignons; j'épreignais, nous épreignions; j'épreignis; j'épreindrai; j'épreindrais; épreins, épreignons; que j'épreigne, que nous épreignions; que j'épreignisse; épreignant; épreint, *v. a.* Presser entre ses doigts quelque chose pour en exprimer le suc. Épreindre du verjus, des herbes. Vénus était assise dans une conque en l'état d'une personne qui viendrait de se baigner et qui ne ferait que sortir de l'eau; une des Grâces lui épreignait les cheveux encore tout mouillés, LA FONT. *Psyché*, II, p. 166. || Se dit aussi du liquide qu'on fait sortir en épreignant. Ils épreignaient du jus de sésame et s'en frottaient le corps comme d'huile, VAUGEL. *Q. C.* VII, 4. || S'épreindre, *v. réfl.* Être épreint. Le brou de noix ne s'épreint pas facilement.

— HIST. XIVe s. Mettez l'herbe en un sac, et l'espraignez pour avoir le jus, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Par trop s'espreindre d'aller à la selle, PARÉ, VI, 19. Puis seront posées en ceste decoction, des compresses un peu espraintes, ID. VI, 22. Et que la mere se epreigne [s'efforce] tant que possible lui sera, ID. II, 629. Ils se baiserent les uns les autres, de maniere que tout le camp se trouva plein de caresses et de larmes très doulces et esprainctes à force de joye, AMYOT, *Fab.* 28.

— ÉTYM. Lat. *exprimere*, qui, ayant l'accent sur *pri*, a donné régulièrement *es-preindre* (voy. EXPRIMER). Entre *épreindre* et *exprimer*, qui sont un même mot, on voit comment la prononciation latine encore subsistante déterminait la forme du mot français naissant.

ÉPREINT, EINTE (é-prin, prin-t'), *part. passé* d'épreindre. Serré pour en exprimer un liquide. Les cheveux mouillés, puis épreints. || Tiré hors par expression. L'aliment commence à s'amollir dans la bouche par le moyen de certaines eaux épreintes des glandes qui y aboutissent, BOSS. *Connaiss.* II, 10.

ÉPREINTE (é-prin-t'), *s. f.* || 1° Envies fréquentes, inutiles et douloureuses d'aller à la selle. Avoir, sentir des épreintes. || Il ne se dit guère qu'au pluriel. || 2° Terme de vénerie. Se dit de la fiente des loutres et de quelques autres bêtes.

— HIST. XIVe s. En la venerie des loutres, la fiente est appelée espraintes, *Modus*, f° XLI, *verso*. || XVIe s. Les violens cris et espreintes d'un cruel enfantement, PARÉ, VI, 14. Il jette de la boue par le siege, ayant de grandes douleurs et espreintes, ID. IX, 18.

— ÉTYM. *Épreint.*

ÉPRENDRE (S') (é-pran-dr'), je m'éprends, nous nous éprenons; je m'éprenais; je m'épris; je m'éprendrai; je m'éprendrais; éprends-toi; que je m'éprenne, que nous nous éprenions; que je m'éprisse; m'éprenant; épris, *v. réfl.* || 1° Se mettre à, s'attacher à, en parlant du feu. Si quelquefois le feu s'éprend en ces corps, DESC. *Météor.* 2. || 2° Fig. Se laisser entraîner par quelque passion, quelque sentiment. Il s'est épris d'une belle passion pour cette femme. On a touché mon âme, et mon cœur s'est épris, CORN. *Cinna*, I, 2. Ah! lorsqu'elle m'a vu, si son âme surprise, D'une ombre de pitié du moins s'était éprise, VOLT. *Scythes*, III, 1. Je m'épris pour elle de l'inclination la plus tendre, MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. Qu'il étudie les plus grands maîtres, qu'il s'éprenne davantage de la simplicité, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XIV, p. 318, dans POUGENS. || 3° *V. a.* Éprendre, inspirer amour, amitié. Et l'amour qui pour lui m'éprit si follement, CORN. *Mél.* III, 5. Beauté, le cher souci de tant de beaux esprits, Qui d'une douce flamme avez mon cœur épris, RACAN, *Berg.* II, 5. Sa vertu, sa douceur, sa politesse, tout m'avait épris de lui, ST-SIM. dans GODEFROY, *Gloss. de Corn.*

— REM. Éprendre, *v. actif*, qui n'est pas dans l'Académie, ne se trouve qu'au figuré, et est très-bon.

— HIST. XIe s. Saut en li fus [l'étincelle], que l'erbe en fait esprendre, *Ch. de Rol.* CCLXXXVII. || XIIe s. Ou cierge espris ou lanterne embrasée, *Ronc.* p. 157. Ses blanches mains, ses doigts lons et tretis, Qui font l'amour enflamer et esprendre, *Couci*, V. Ce est la riens dont je sui plus espris, *ib.* XVII. Et se je sui de vostre amour espris, Douce dame, ne m'en doit estre pis, *ib.* D'ire et de mautalent [il] esprent tous [tout entier] et atise, *Sax.* XXIII. Maintenant li esprist [rougit] la chiere, *Lai d'Ignaurès.* || XIIIe s. Si commença li feus si grant à esprendre que.... VILLEH. LXXX. Et la vile [Constantinople] commença à esprendre et alumer mout durement, et ardi toute cele nuit et l'en demain jusques à la vesprée, ID. CVI. Tant sont espris de joie que nuls d'eus ne parla, *Berte*, CXXII. Toz reverdis et esprendans, [elle] Li a geté ses iex [yeux] es suens [siens], *Lai de l'ombre.* De son lit saut toz estordiz : Si a une chandoile prise; Au feu en vient, si l'a esprise, *Ren.* 3412. Tant est graindre la covoitise Qui esprent mon cuer et atise, *la Rose*, 3798. || XIVe s. Je me doubte forment qu'au jour d'ui ne perdez; Trop voi vos enemis espris et alumez, *Guescl.* 14778. || XVe s. Le clocher s'esprenoit à ardoir, FROISS. II, II, 95. La bonne femme esprinse de joie, LOUIS XI, *Nouv.* XIV. Avoit ung chevalier au dehors du tournoy, esgardant et esprenant l'alaine de son pis, *Perceforest*, t. I, f° 141. || XVIe s. Esprins d'une extreme passion de honte, MONT. I, 11. Il faut tenir, tirer et pousser la partie qui est ici esprise de douleur, PARÉ, *Introd.* 2. La fureur, qui esprent ceulx qui sont inspirez d'esprit prophetique, AMYOT, *Rom.* 33. Toute la ville se trouva esprise d'une superstitieuse crainte, ID. *Solon*, 19. Tous espris de sommeil et de vin, ID. *Cam.* 42. Il fut incontinent espris par un regard et un parler affeté, comme si c'eust esté quelque jeune garson, ID. *Sylla*, 72.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *prendre*; wallon, *esprende*, allumer; provenç. *esprendre*.

ÉPREUVE (é-preu-v'), *s. f.* || 1° Action d'éprouver, opération à l'aide de laquelle on juge si une chose a la qualité que nous lui croyons. Faire l'épreuve d'une machine nouvelle. || Fig. Faire l'épreuve d'une chose, en essayer. Assurer par là [par des dévotions à Marie] son salut avec tant de certitude que ceux qui en font l'épreuve n'y ont jamais été trompés, de quelque manière qu'ils aient vécu, quoique nous conseillions de ne laisser pas de bien vivre, PASC. *Prov.* 9. || Faire l'épreuve, signifie

aussi recevoir témoignage de, marque de. Un si vaillant disciple aura bien le courage D'en mettre jusqu'au bout les leçons en usage; L'Asie en fait l'épreuve, CORN. *Nicom.* III, 2. La princesse palatine avait les vertus que le monde admire, inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains; la reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étaient désunis, BOSS. *Anne de Gonz.* || 2° Il se dit au sens moral. La défiance.... Ne peut venir d'ailleurs que du manque d'épreuve, MAIRET, *Sophon.* III, 2. De son propre intérêt chacun se fait des lois; Et l'épreuve m'apprend que du pur artifice Nature, son contraire, aujourd'hui fait l'office, ROTROU, *Antig.* II, 4. La vraie épreuve du courage N'est que dans le danger que l'on touche du doigt; Tel le cherchait, dit-il, qui, changeant de langage, S'enfuit aussitôt qu'il le voit, LA FONT. *Fabl.* VI, 2. Il veut faire une dangereuse épreuve de sa liberté, BOSS. *Hist.* II, 1. J'ai fait de mon courage une épreuve dernière, RAC. *Bérén.* V, 7. || Il se dit aussi en parlant des personnes. Tenter une épreuve sur quelqu'un. Quelquefois l'une des parties présente d'elle-même ses esclaves à cette cruelle épreuve [la question], et elle croit en avoir le droit parce qu'elle en a le pouvoir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 18. || Mettre quelqu'un, quelque chose à l'épreuve, essayer si quelqu'un, quelque chose peut suffire, résister, fournir, etc. Je ne veux point mettre ma vertu à l'épreuve, SÉV. 277. L'Église d'Espagne fut mise à une nouvelle épreuve, BOSS. *Hist.* I, 11. Les dures épreuves où il met sa patience, ID. *Anne de Gonz.* L'autorité met les talents à une rude épreuve, FÉN. *Tél.* XII. Il voulut mettre la patience de Télémaque à une dernière épreuve, ID. *ib.* XXIV. || Familièrement. Mettre à l'épreuve la patience de quelqu'un, abuser de sa patience. || À l'épreuve, après avoir essayé. S'étant choisis l'un et l'autre à l'épreuve, LA FONT. *Cal.* || Acheter quelque chose à l'épreuve, l'acheter à condition qu'on l'essayera avant que la vente soit définitive. || 3° Être à l'épreuve de, pouvoir résister à. Une cuirasse est à l'épreuve du mousquet; un manteau est à l'épreuve de la pluie. || Fig. Mon cœur n'est point à l'épreuve des traits Ni de tant de vertus, ni de tant de bienfaits, CORN. *Pomp.* IV, 3. Est-il une constance à l'épreuve du foudre Dont ce cruel arrêt met notre espoir en poudre? ID. *Rodog.* II, 4. À l'épreuve d'un sceptre il n'est point d'amitié, ID. *Héracl.* I, 3. Nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles, Ni les mains à celle de l'or, LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. Je ne suis pas encore à l'épreuve de tout ce que vous me mandez, SÉV. 21. Mon discernement est à l'épreuve de toute dissimulation, BOSS. *Lett. abb.* 231. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la franchise d'un ami, FLÉCH. *Duc de Mont.* Elle ne fut pas à l'épreuve de cette raillerie, HAMILT. *Gramm.* 10. || Absolument. Être à l'épreuve, opposer à tout une force invincible de résistance. .... Lorsque la prudence à la valeur s'allie, Il n'est rien à l'épreuve, CORN. *Attila*, I, 2. Si ma santé n'était pas à l'épreuve, elle serait fort ébranlée, SÉV. 570. || À toute épreuve, même sens. Je crois être à toute épreuve là-dessus, BOSS. *Lett. Corn.* 47. La soumission doit être à toute épreuve, ID. *Avert.* 5. On lui attribuait un courage à toute épreuve, HAMILT. *Gramm.* 6. || 4° Dans les assemblées délibérantes, épreuve par assis et levé, mode de voter dans lequel ceux qui adoptent, puis ceux qui rejettent se lèvent; le bureau juge où est la majorité. || 5° Souffrances, malheurs, dangers, etc. qui éprouvent et qui exigent force et courage. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ses dernières épreuves, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les épreuves par lesquelles ils devaient passer, ID. *Hist.* II, 6. À quelle épreuve, ô ciel, réduis-tu Mithridate? RAC. *Mithr.* IV, 4. On n'essuya jamais des épreuves plus dures, VOLT. *Tancr.* V, 3. || 6° Épreuve judiciaire, manière de décider de la vérité ou de la fausseté d'une accusation, ou même de toute chose en contestation, en usage dans la première partie du moyen âge. Épreuve du feu, de l'eau, de la croix (voy. CROIX, EAU, FEU). || 7° Terme d'imprimerie. Feuille d'impression sur laquelle on indique les corrections et les changements que le compositeur doit faire. Ces épreuves sont chargées de corrections. Ce personnage est un vieux licencié qui lit une épreuve d'un livre qu'il a sous la presse, LESAGE, *Diable boit.* 10. Ma méthode étant de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits, VOLT. *Lett. Duclos*, 1er mai 1761. Je ne suis pas M. de Malesherbes : je n'ai pas, dans mon enthousiasme, corrigé secrètement les épreuves de l'Émile, VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du* 18e *siècle*, 2e partie, 2e leçon. || 8° Terme de graveur. Première feuille d'essai d'une planche gravée. Cette épreuve est mal venue. || Toute estampe tirée après que le travail est entièrement terminé. Épreuve avant la lettre, épreuve après la lettre (voy. LETTRE). Chaque épreuve d'une estampe a ses défauts particuliers qui lui servent de caractère, J. J. ROUSS. *Héloïse*, II, 3. || Épreuve avec la remarque, celle qui a été tirée avant que l'artiste eût fait disparaître quelque accident, tel qu'une fausse taille. || Épreuve grise, celle qui a été tirée sur une planche usée. || Épreuve neigeuse, celle dans laquelle on voit çà et là quelques taches blanches. || 9° Dans la photographie, épreuve négative, celle qui reproduit le modèle en couleurs inverses, en clair les obscurs, en obscur les clairs : si on veut obtenir une épreuve positive, on applique ce premier dessin négatif sur une autre feuille de papier jouissant de la même propriété, et on expose le tout à la lumière.

— HIST. XIIIe s. Et quant que l'en [on] a en ceste mortel vie, seuffre nostres sires à avoir por esprueve de l'autre recovrer, *Merlin*, f° 69, *verso*. Li rois Aedward le mors [morceau] benoit [bénit], E dist : duoint Deus l'espruf voirs soit [que l'épreuve soit vraie], *Edouard le conf.* v. 3219. || XIVe s. Les queles [bandes] doivent premierement estre separées du membre en metant une espreuve [sonde] ou semblable entre ce qui est sus la plaie et la plaie; et o [avec] cele espreuve soit faite separation environ la plaie legierement, H. DE MONDEVILLE, f° 41, *verso*. Une espreuve que l'on met sur la table du roi, DE LABORDE, *Émaux*, p. 303. || XVe s. Las! ils ne me cognoissent mie, Et n'ont pas faict de l'art espreuve, Comme Avicenne et Villeneuve, *Nat. à l'alch. errant*, 1006. Don à une povre fille, soupçonnée de la maladie de leppre, pour aller aux espreuves en la ville de Soissons, *Bibl. des Chartes*, 5e série, t. V, p. 139. || XVIe s. Nous en sommes à l'espreuve [nous l'esprouvons], MONT. I, 165. Semble elle pas avoir presté sa vie à ceste espreuve de sa patience? ID. III, 152. Ils ont eu bonne raison de rendre les harnois plus massifs et à meilleure espreuve qu'auparavant, LANOUE, 286. À l'espreuve du pistolet, D'AUB. *Conf. préf.* Quand ils avoyent cuit leur fournée et qu'ils venoyent à tirer mes espreuves, je n'en recevois que honte et perte, PALISSY, 313. Pompeius n'estoit point present à ceste espreuve qui se feit de la volunté du senat, AMYOT, *Pomp.* 83. On lui baille [à l'auteur] pour controleur un homme qui prend le tiltre de correcteur, auquel on presente la premiere espreuve.... on a recours pour la seconde espreuve à l'autheur, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 662.

— ÉTYM. Voy. ÉPROUVER; Berry, *éprouve;* prov. *esproa*. La voyelle *ou* s'est changée en la voyelle *eu*, comme dans *esprouver* qui se conjuguait, au présent, *j'espreuve*, comme *trouver*, *je treuve*.

ÉPRIS, ISE (é-prî, pri-z'), *part. passé* d'éprendre. || 1° Qui est en feu. Des tisons bien épris. || 2° Fig. C'est ou d'elle ou du trône être ardemment épris Que vouloir ou l'aimer ou régner à ce prix, CORN. *Rodog.* III, 5. Epris de colère et d'amour, ROTROU, *Antig.* V, 3. ....Les deux troupes, éprises D'ardent courroux, n'épargnaient nuls moyens, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Âme raisonnable, toi qui es née pour l'éternité et pour un objet éternel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, BOSS. *la Vallière.* Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu, LA BRUY. VI. Je vois qu'un fils perfide épris de vos beautés.... RAC. *Mithr.* II, 4. Sans craindre ces vertus qu'ils admirent en vous, Dont j'ai vu Rome éprise et le sénat jaloux, VOLT. *Brutus*, II, 2. Épris de mille erreurs, M. J. CHÉN. *Fénel.* I, 2. || On trouve épris pour. Un esprit vrai doit être épris Pour des vérités éternelles, VOLT. *Épît.* 33. || Absolument. Amoureux. Car enfin il vous hait; son âme ailleurs éprise.... RAC. *Andr.* II, 2. Et toujours plus épris et toujours plus fidèle, VOLT. *Scythes*, II, 3.

† **ÉPROBOSCIDÉ, ÉE** (é-pro-bo-ssi-dé, dée), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a pas de trompe. || *S. m. plur.* Famille d'insectes diptères.

— ÉTYM. Lat. *e*, sans, et *proboscis*, trompe.

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé, vée), *part. passé.* || 1° Qui a subi une épreuve. C'est comme un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre, et raffiné jusqu'à sept fois, SACI, *Bible*, *Psaum.* XI, 7. Et qu'enfin tout ce bois, éprouvé par les feux, Se durcisse à loisir sur ton foyer fumeux, DELILLE, *Géorg.* I. || 2° Sur qui on peut compter. Des mortels éprouvés dont la tête et le bras Sont faits pour ébranler ou changer les États, VOLT. *Brut.* I, 4. Quelques gens éprouvés dont le zèle est habile.... M. J. CHÉN. *Tib.* V, 1. || Il se dit aussi des choses. Un homme d'une fidélité, d'une vertu, d'une valeur éprouvée. Des yeux toujours ouverts et des bras éprouvés, VOLT. *Mérope*, I, 2. || 3° C'est un homme dont la vie a été fort éprouvée, qui a été fort éprouvé, se dit d'un homme qui a beaucoup souffert. Par combien de tourments ma vie est éprouvée, BRIFAUT, *Ninus*, I, 2. || 4° Ressenti. Des passions éprouvées par un cœur ardent.

ÉPROUVER (é-prou-vé), *v. a.* || 1° Reconnaître par une opération si une chose a la qualité requise. Éprouver une arme à feu, une cuirasse. C'est un remède que j'ai éprouvé. Je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or, SACI, *Bible*, *Zachar.* XIII, 9. || 2° Mettre à l'épreuve, en parlant des personnes. Éprouver son ami. Celui qui n'a point été éprouvé, que sait-il? BOSS. *Politique*, X, II, 7. Il [Théophraste] avait coutume de dire qu'il ne faut pas aimer ses amis pour les éprouver, mais les éprouver pour les aimer, LA BRUY. *Disc. sur Théoph.* || Il se dit aussi des choses. Sans doute qu'il voulait éprouver votre zèle, RAC. *Esth.* I, 3. Tranquillisez mon cœur, vous l'éprouvez sans doute, GRESSET, *Méchant*, V, 7. || 3° Hasarder, risquer. Va contre un arrogant éprouver ton courage, CORN. *Cid*, I, 5. Quand tu vins du monstre éprouver l'aventure, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Et qu'en me réduisant à la nécessité D'éprouver contre lui ma faible autorité, RAC. *Brit.* I, 2. || 4° Faire subir des épreuves, mettre en des difficultés ou des souffrances qui donnent occasion au mérite. Dieu nous éprouve en toutes manières BOSS. *Lett. Corn.* 33. Jupiter vous éprouve, mais il ne veut pas votre perte; au contraire, il ne vous éprouve que pour vous ouvrir le chemin de la gloire, FÉN. *Tél.* IX. || 5° Apprendre par sa propre expérience. J'éprouvai, mais trop tard, que.... || 6° Ressentir. On éprouve sur cette montagne un froid très-rigoureux. Éprouver du plaisir. Pensez-vous avoir seul éprouvé des alarmes? RAC. *Andr.* II, 2. La Middleton allait éprouver comme il s'y prenait pour tourmenter, après avoir éprouvé ce qu'il savait pour plaire, HAMILT. *Gramm.* 7. Mon cœur Éprouve à son nom même une secrète horreur, VOLT. *Fanat.* III, 2. J'éprouvais ses plaisirs, ses peines, ses goûts, ses aversions, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, liv. II, § 1. || Éprouver, suivi d'un qualificatif. Quoi qu'il en soit, depuis que je vous vois chez elle, Toujours de plus en plus je l'éprouve cruelle, CORN. *Illus. com.* II, 1. Je lui dois d'un ami le secours et la foi; Il ne l'éprouvera légère ni perfide, CRÉBILLON, dans DESFONTAINES. || 7° Subir. La forme du gouvernement éprouva de grandes altérations. Dieux! que le crime seul éprouve enfin vos coups! VOLT. *Œdipe*, I, 3. || 8° S'éprouver, *v. réfl.* Être éprouvé. L'or et l'argent s'épurent par le feu; mais les hommes que Dieu veut recevoir au nombre des siens s'éprouvent dans le fourneau de l'humiliation, SACI, *Bible*, *Ecclésiastique*, II, 5. || Se mettre soi-même à l'épreuve. Portant partout le trait dont je suis déchiré, Contre vous, contre moi, vainement je m'éprouve, RAC. *Phèd.* II, 2. Saint Paul ordonnait aux fidèles de s'éprouver avant que de venir manger le pain de vie, MASS. *Car. Parole.* Tout homme qui est l'esclave d'un tempérament fâcheux, aigri par la malignité, poussé par des motifs déshonnêtes, n'est capable ni de s'éprouver lui-même ni de découvrir la vérité, ni de la faire entendre aux autres, D'HOLBACH, *Ess. préj.* ch. 8, dans DUMARSAIS, *Œuvres*, t. VI. || Se mettre l'un l'autre à l'épreuve. Ils ne voulaient pas se battre, mais seulement s'éprouver. || Tenter aventure. Contre un si grand courage il voulut s'éprouver, RAC. *Alex.* V, 2.

— HIST. XIe s. De vasselage [vaillance] [il] est souvent esprovet, *Ch. de Rol.* CCXVII. || XIIe s. [Elle le fait] Por esprover se por mal [je] recreroie [renoncerais], *Couci*, VIII. Tant [j']ai d'amor mon fin cuer esprové, Que jà sans li n'aurai joie certaine, *ib.* XIV. N'esprovez plus sur moi vostre vengeance, *ib.* XVII. Car au besoin est amis esprovez, *Bat. d'Aleschans*, v. 2635. || XIIIe s. Je di que c'est grant folie D'essaier ne d'esprover Ne sa fame ne s'amie, AUBOINS DE SEZANNE, *Romanc.* p. 126. Mais, espoir [sans doute], ce m'a grevé, Qu'on ne conoit boin servise, Tant qu'on ait autre esprové, *ib.* p. 127. Bien est vos traisons veüe et esprovée, *Berte*, XVI. Le punt vus estuet [il vous faut] espruver, Cum vus porrez outre passer, MARIE, *Purgat.* 1276. Entor le jardin va et vient Por veoir et por Sesprover e jà peüst partuis trover, Par où il se peüst enz metre, *Ren.*

4099. Par Dieu, compains, gardés-vous en, Et vous efforciez bien de croire Ma parole esprovée et voire, *la Rose*, 8010. || XIV° s. Et tel jugement font ceulx qui espreuvent les vins et qui assavourent et confisent les salses [sauces] et les potages, ORESME, *Eth.* 94. Se vous avez perdu, n'aiez le cuer marri: Dieux vous veult esprouver se vous estes à lui, *Guescl.* 12326. C'estoient toute gent d'estoffe souffisant, Qui esprouvé avoient esté en combattant, *ib.* 10758. || XV° s. Ils s'esprouverent si bien et si vassalement qu'ils obtinrent la place et l'eau [dans un combat naval], FROISS. I, I, 122. Et s'avisa qu'il se viendroit eprouver à celui qui estoit plus prochain de sa baniere, ID. I, I, 140. Ce Croquart chevauchoit une fois un jeune coursier fort embridé, que il avoit acheté trois cents escus, et l'esprouvoit au courir, ID. I, I, 325. Le vaillant et gentil chevalier Bouciquaut et ses bons et esprouvés compaignons, Dieu merci, n'eurent mal ne blessure, *Boucíq.* I, 16. || XVI° s. Et si dit d'avantage qu'il ne falloit pas que les bestes sauvages mesmes de l'Afrique demourassent sans esprouver la force et la fortune des Romains, AMYOT, *Pomp.* 20. ....Comme s'il eust eu à s'esprouver à l'encontre d'un Isocrates ou d'un Anaximenes, et non pas à manier et redresser un peuple, ID. *Cic. et Dém.* Elle luy monstra sa bleceure, et luy compta comment elle se l'avoit faitte pour s'esprouver elle mesme, ID. *Brutus*, 14. Ce qui plus espreuve et qui plus descouvre la nature de l'homme, c'est la licence et l'authorité d'un magistrat [le pouvoir], ID. *Cic. et Dém.* 4. Ou voir Meduze, ou au cours [à la course] s'esprouver Avecques Atalante.... DU BELLAY, VII, 25, *verso*.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *prouver;* Berry, *épreuver;* bourguig. *eprovai;* provenç. *esproar*.

ÉPROUVETTE (é-prou-vè-t'), *s. f.* || 1° Instrument dont on se sert pour faire quelque épreuve. Il fallait savoir si la force qui est communiquée aux projectiles dépend de la promptitude avec laquelle la poudre s'enflamme; mais, pour faire ces expériences, on avait besoin d'une éprouvette qui donnât des résultats précis, et il n'en existait pas; M. d'Arci imagina de suspendre un petit canon à un pendule.... CONDORCET, *d'Arci.* || 2° Terme de physique. Tube de verre ou de cristal d'un fort diamètre, à parois plus ou moins épaisses, fermé par un bout, ouvert par l'autre, ordinairement divisé en parties d'une égale capacité et servant à diverses manipulations. || Petit récipient, petite cloche qui fait partie de l'appareil de la cuve pneumatique, et dont on se sert pour opérer sur une petite quantité de gaz. || 3° En chirurgie, espèce de sonde. || 4° Sorte de pivot qu'on réserve au bout d'un rasoir, pour le casser après la trempe et connaître le grain de l'acier. || 5° *S. f. plur.* Terme de métallurgie. Barres de fer placées dans le fourneau de cémentation pour connaître le degré de carburation du fer dans les caisses.

— HIST. XVI° s. Extraire les choses estranges qui sont entrées dedans les yeux, en renversant les paupieres avec la queue d'une esprouvette, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Éprouver*.

† **EPSILON** (èp-si-lon'), *s. m.* Terme de grammaire grecque. Nom de l'E bref des Grecs; cinquième lettre et deuxième voyelle de leur alphabet.

— ÉTYM. Ε, ε, et ψιλόν, menu. C'est la lettre phénicienne ou hébraïque *he*.

† **EPSOM** (è-psom'). sel d'Epsom, sulfate de magnésie, qui est purgatif. Epsom est un village du comté de Surrey, en Angleterre, qui possède des eaux minérales riches en sulfate de magnésie.

EPTACORDE, voy. HEPTACORDE.

EPTAGONE, voy. HEPTAGONE.

ÉPUCÉ, ÉE (é-pu-sé, sée), *part. passé.*

ÉPUCER (é-pu-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : épuçant, épuçons), *v. a.* Débarrasser des puces. Épucer un chien. || S'épucer, *v. réfl.* Se débarrasser de ses puces.

— HIST. XVI° s. Espulcer, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *puce;* provenç. et espagn. *espulgar;* ital. *spulciare*.

† **ÉPUCHE** (é-pu-ch'), *s. f.* Pelle pour enlever la tourbe.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *puch*, une des formes de *puits* (voy. PUITS et PUISER).

ÉPUISABLE (é-pui-za-bl'), *adj.* Qui peut être épuisé.

— ÉTYM. *Épuiser*.

† **ÉPUISANT, ANTE** (é-pui-zan, zan-t'), *adj.* Qui est propre à épuiser. Cultures épuisantes, cultures qui épuisent rapidement la terre.

† **ÉPUISE**, *s. f.* voy. ÉPUISE-VOLANTE.

ÉPUISÉ, ÉE (é-pui-zé, zée), *part. passé.* || 1° Mis à sec. Des ruisseaux épuisés pour les arrosements. Il sent tarir ses jours comme une onde épuisée, Et son dernier soleil a lui, LAMART. *Harm.* II, 10. || Fig. Votre père attendait que ma colère fût épuisée, FÉN. *Tél.* XV. || Un esprit épuisé, une imagination épuisée, un esprit, une imagination qui ne peut plus produire. Après six mille ans d'observations, l'esprit humain n'est pas épuisé; il cherche, et il trouve encore, afin qu'il connaisse qu'il peut trouver jusqu'à l'infini, BOSS. *Conn.* V, 8. || 2° Terre épuisée, terre à laquelle on a trop fait produire sans la restaurer par l'engrais. L'homme de génie est celui qui enfonce le soc de la charrue dans un terrain qu'on n'a qu'effleuré avant lui, et qui sait par là rendre fécond un sol que l'on croit épuisé, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VIII, p. 276, dans POUGENS. || Fig. Leurs États et d'argent et d'hommes épuisés, CORN. *Pompée*, I, 1. À t'en payer le prix ma fortune épuisée, VOLT. *Zaïre*, I, 4. || 3° Édition épuisée, édition dont tous les exemplaires ont été vendus par l'éditeur. || 4° Affaibli. Des soldats épuisés par les privations. Si les sens épuisés manquaient à la vieillesse, VOLT. *Scythes*, IV, 7. L'on y montre encore la pierre sur laquelle on prétend qu'elle [Cérès] s'assit épuisée de fatigue, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 68. || Absolument. C'est un homme épuisé, c'est un homme qui n'a plus les forces physiques ou morales.

ÉPUISEMENT (é-pui-ze-man), *s. m.* || 1° Action d'épuiser. On travaille à l'épuisement des eaux de la mine. || 2° Perte considérable des forces et de l'énergie vitale. On l'a tant saigné qu'il est tombé dans l'épuisement. Elle est dans un épuisement qui fait pitié, SÉV. 385. Quelquefois on a beau vouloir marcher; il se sera jeté une telle humeur sur les jambes, ou tout le corps se trouvera si faible par l'épuisement des esprits, que cette volonté sera inutile, BOSS. *Connaiss.* III, 12. Des mouvements qui les jettent dans l'épuisement, LA BRUY. 14. Il fut six mois en danger, et trois ans dans une langueur qui était un épuisement d'esprits visible, FONTEN. *Varignon.* Et ne présume rien de leur triste pâleur [de mes traits] Que mon épuisement, effet d'un long malheur, LEMERC. *Louis IX*, III, 3. Les chefs et Mortier lui-même, vaincus par l'incendie qu'ils combattaient depuis trente-six heures, y vinrent [au Kremlin] tomber d'épuisement et de désespoir, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. || 3° Tarissement moral. Il prend l'épuisement du cœur pour l'effort de la raison, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 60. || 4° Épuisement des finances, pénurie du trésor public. || 5° Terme de mathématique. Méthode par épuisement, méthode qui consiste à épuiser toutes les racines d'une équation. L'énumération exclusive, et que les mathématiciens appellent la preuve par épuisement, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuvres*, t. IX, p. 490.

— ÉTYM. *Épuiser*.

ÉPUISER (é-pui-zé), *v. a.* || 1° Mettre à sec. Épuiser une source, une fontaine. Et ne m'exposez plus aux plus vives douleurs Qui jamais d'une amante épuisèrent les pleurs, RAC. *Baj.* II, 5. || 2° Il se dit aussi du sang et de tout ce qui contribue à entretenir les forces du corps. On l'a épuisé par d'abondantes saignées. Ses débauches ont épuisé ses forces. [Elles] De leur père endormi vont épuiser les veines, CORN. *Médée*, I, 1. Une passion qui épuise votre santé, MASS. *Car. Temps.* Viens épuiser mon flanc Du reste infortuné de cet auguste sang, VOLT. *Zaïre*, V, 10. Et cette émotion dont son âme est remplie A bientôt épuisé les sources de la vie, ID. *ib.* III, 4. || Absolument. J'étais donc brûlant d'amour sans objet, et c'est peut-être ainsi qu'il épuise le plus, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Familièrement. Cela m'épuise, cela me cause de l'épuisement. Vous m'épuisez, vous m'obsédez par vos instances, par votre bavardage, etc. || Il se dit aussi des forces morales et intellectuelles. La nature nous a donné des goûts qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 78. Cette succession rapide de mouvements vifs et tumultueux épuise et dessèche le cœur, sans l'avoir jamais pu remplir, M[me] DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 52, p. 438, dans POUGENS. || 3° Épuiser une terre, la faire devenir inféconde par suite de cultures mal combinées ou de mauvais assolements. || 4° Épuiser une mine, en extraire tout le métal qu'elle contient. || 5° Causer l'appauvrissement d'un État, la dépopulation d'un pays, la ruine d'une armée. Les guerres de Louis XIV avaient épuisé la France. La victoire l'épuise en le favorisant, SAURIN, *Spartac.* I, 1. Et Charles cependant, rassemblant des soldats, D'airain, d'or et de sang épuisait ses États, MASS. *Helv.* V. || Épuiser quelqu'un, le ruiner. || 6° Consommer, absorber complétement. La citadelle a épuisé toutes ses munitions. Nous avons épuisé nos dernières ressources. De Claude en même temps épuisant les richesses, RAC. *Brit.* IV, 2. || Fig. Cette suite continuelle de méchantes affaires qui nous réduisent à toute heure à lasser les bontés du souverain, et qui ont épuisé auprès de lui le mérite de mes services et le crédit de mes amis, MOL. *le Fest.* IV, 6. Bientôt il eut épuisé tout le savoir de son maître, et il fallut qu'il allât herboriser lui-même aux environs du Mans et y chercher des plantes nouvelles, FONTEN. *Morin.* || Épuiser la patience, faire qu'on ne puisse plus supporter. || Épuiser sa patience, ne pouvoir plus supporter. Les Crétois avaient épuisé toute leur patience, FÉN. *Tél.* XIII. || 7° Épuiser le sort, les coups, la vengeance, la colère, etc. avoir éprouvé du sort, du ciel, etc. tout ce qu'il y a de plus funeste. Mais quand ce coup tombé vient d'épuiser le sort Jusqu'à n'en pouvoir craindre un plus barbare effort, CORN. *Œdipe*, V, 9. Dureront-ils toujours ces ennuis si funestes? N'épuiseront-ils pas les vengeances célestes? RAC. *Théb.* III, 2. Je conjure les dieux d'épuiser tous les coups Qui pourraient menacer une si belle vie, ID. *Bérén.* V, 7. Je suis la plus coupable; épuise tout sur moi, ID. *Baj.* I, 4. Les destins désormais Ont assouvi leur haine, ont épuisé leurs traits, VOLT. *Tancr.* V, 5. Dieux cruels, épuisez sur moi votre colère, ID. *Triumv.* II, 5. || 8° Mettre en usage toutes les ressources de. Il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy; et, pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts, BOSS. *Louis de Bourbon.* On épuise toutes sortes d'artifices pour le tromper, FÉN. *Tél.* XII. Épuise ton esprit et ton adresse pour hâter mon bonheur, LESAGE, *Diable boit.* 15. Nous [prédicateurs] que l'exercice de notre ministère appelle, s'il est permis d'ainsi dire, dans un monde de morts et de mourants.... il nous semble que nous devons épuiser toute la religion pour arracher au monde ceux qui nous écoutent, SAURIN, *Disc. de saint Paul à Félix et à Drusille.* Le ciel, industrieux dans sa triste vengeance, Avait à le former [le Sphinx] épuisé sa puissance, VOLT. *Œd.* I, 1. || 9° Épuiser un sujet, n'y omettre aucun détail, le traiter à fond. Crois-tu qu'il ait épuisé dans ses comédies tout le ridicule des hommes? MOL. *Impromptu*, I, 3. Les longs ouvrages me font peur: Loin d'épuiser une matière, On n'en doit prendre que la fleur, LA FONT. *Fabl.* VI, *Épilogue.* Je ne vous en parlerai pas, nous avons épuisé cette matière, SÉV. 592. La curiosité fait toujours agir jusqu'à ce qu'elle ait épuisé l'objet de ses recherches, et aucune question ne peut être épuisée que par le vrai, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 263. Les premiers maîtres du théâtre avaient épuisé les combinaisons des caractères, des intérêts et des passions, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuvres*, t. VII, p. 432, dans POUGENS. On lui reprochait d'épuiser ses sujets et de ne rien laisser à penser au lecteur, ID. *Mém.* XI. || Un homme qu'on ne saurait épuiser, homme d'un grand savoir et qui parle bien et facilement sur toute sorte de sujets. || 10° Épuiser une idée, mettre en dehors tout ce qu'elle renferme. Ceux qui ont compris que le terme d'infini est tellement absolu qu'il épuise ou plutôt qu'il renferme la totalité de l'être sans exception, ont voulu éviter cet écueil en employant une distinction scolastique, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 64. || 11° Traiter comme par la méthode de l'épuisement (terme de mathématique). À force de tâtonner, de multiplier les systèmes, d'épuiser pour ainsi dire les erreurs, on arrive enfin à la connaissance d'un grand nombre de vérités, TURGOT, 2° *disc. en Sorbonne.* || 12° S'épuiser, *v. réfl.* Se tarir. Cette source s'épuisera bientôt. Les vivres s'épuisent. L'or et l'argent s'épuisent; mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais, MONTESQ. *Rom.* ch. 4. Sur son lit une lampe fatale Versait en s'épuisant sa lumière inégale, DUCIS, *Othello*, V, 2. Dieu veuille que ce charme ne s'épuise pas! STAEL, *Corinne*, XV, 9. || Se vendre jusqu'au dernier exemplaire. Une édition qui s'épuise rapidement. || 13° Employer tout ce qu'on a de force ou d'habileté. L'architecte ne s'est pas épuisé en la structure de ce palais royal, CORN. *Androm. Décor. du 5° acte.* Il se hâte et s'épuise en efforts superflus, ID. *Hor.* IV, 2. Il ne faut pas vous épuiser en lectures, SÉV. 408. Après s'être épuisé en regrets inutiles, HAMILT. *Gramm.* 3. || S'épuiser en conjectures, faire une multitude de conjectures coup sur coup. || Employer tout ce qu'on a. Ceux qui s'épuisent en folles dépenses, FLÉCH. *Aig.* Ce peuple s'épuisait en fêtes

et en réjouissances pour son retour [la restauration de Charles II], HAMILT. *Gramm.* 6. Son État s'épuise d'argent et d'hommes, FÉN. *Tél.* XII. L'imagination des hommes s'épuise en fictions romanesques, VOLT. *Mœurs*, 59. Il dépensa beaucoup, pendant que ses parents s'épuisaient encore davantage à vivre en grands seigneurs, ID. *Jeannot et Colin.* Il s'épuise à payer leurs plaisirs onéreux, C. DELAV. *Vêpres sicil.* II, 6.

— HIST. XII^e s. Vus espucerez ewes en joie des fontaines del salvedur, *Liber psalm.* p. 232. Le calice en la main del Seignur.... la lie de lui nen est expuisede, *ib.* p. 101. || XIII^e s. Richart, ne que espuchier Puet on la mer d'un tamis [pas plus qu'on ne peut épuiser la mer avec un tamis], Ne vous vauroit [vaudrait] mais castis [correction], Qu'on [car on] ne puet musart castoier, MÄTZNER, p. 77. Elle est riche et très eüreuse, Elle est en tous biens plantureuse, Si qu'on ne la puet espuisier, Tant y puist on prendre et puisier, J. DE MEUNG, *Tr.* 630. || XIV^e s. La cité espuisée par mortailles [mortalités] continues, BERCHEURE, f° 61, *recto.* || XVI^e s. ....qu'il s'en faisoit fort d'en vuider l'eau.... et estant le tout espuisé.... CARLOIX, IX, 27. Comme nous voyons la mere nourrice, après la naissance de l'enfant, luy presenter son mammelon pour en espuiser du laict pour sa nourriture, PARÉ, II, 25.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *puiser;* picard, *épucher.*

† **ÉPUISETTE** (é-pui-zè-t'), *s. f.* || 1° Écope, sorte de pelle creuse, pour ôter l'eau d'un bateau. || 2° Terme d'oiselier. Filet pour prendre les petits oiseaux dans une volière. || 3° Terme de pêche. Petit filet en forme de poche, monté sur un cerceau et attaché à un long manche de bois.

— ÉTYM. *Épuise.*

† **ÉPUISE-VOLANTE** (é-pui-ze-vo-lan-t'), *s. f.* Moulin à vent pour épuiser les eaux d'un endroit que l'on veut mettre à sec.

— ÉTYM. *Épuise*, mot qui n'est resté usité que dans cette locution, et *volant.*

ÉPULIDE (é-pu-li-d') ou **ÉPULIE** (é-pu-lie), *s. f.* Terme de chirurgie. Petite excroissance qui se forme sur les gencives.

— HIST. XVI^e s. Des tumeurs et chairs superflues des gencives, appellées des Grecs epulides, PARÉ, VI, 4.

— ÉTYM. Ἐπουλίς, de ἐπί, sur, et οὖλον, gencive.

ÉPULONS (é-pu-lon), *s. m. plur.* Prêtres de Rome qui présidaient aux repas donnés en l'honneur des dieux.

— ÉTYM. Lat. *epulæ*, repas.

ÉPULOTIQUE (é-pu-lo-ti-k'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui favorise la cicatrisation. || *S. m.* Un bon épulotique.

— HIST. XVI^e s. Medicament epulotique ou cicatrizatif, PARÉ, VIII, 15.

— ÉTYM. Ἐπουλωτικός, de ἐπί, sur, et οὐλή, cicatrice, de οὖλος, entier, mot à mot σάρξ οὔλη, chair entière, cicatrisée. Οὖλος est la forme ionienne de ὅλος, le même que le latin *solus.*

ÉPURATION (é-pu-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'épurer. L'épuration des métaux. L'épuration des huiles. || 2° Fig. L'épuration des mœurs. L'épuration du goût. L'épuration d'un texte fautif. || 3° Par extension, l'épuration d'un corps, d'une compagnie, exclusion de ceux qui sont indignes d'en faire partie. || Épurations politiques, exclusions dictées par des motifs politiques.

— ÉTYM. *Épurer.*

† **ÉPURATOIRE** (é-pu-ra-toi-r'), *adj.* Qui sert à épurer.

— ÉTYM. *Épurer.*

ÉPURE (é-pu-r'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Dessin d'une construction tracé sur une muraille, ou, plus généralement, sur un plancher ou sur une aire horizontale, de la grandeur dont l'ouvrage doit être exécuté. L'épure d'une façade. || 2° Terme de géométrie. Représentation, sur un plan, des points et lignes situés dans l'espace et appartenant à un corps de forme déterminée; au moyen de l'épure, on peut retrouver les positions de ces points et de ces lignes, relativement à deux plans coordonnés, l'un vertical et l'autre horizontal. Un officier du génie vint en congé à Besançon où était une école d'artillerie; il laissa dans sa chambre la collection de ses épures et s'absenta pour quelques mois; les officiers d'artillerie, qui avaient sur le cœur quelques plaisanteries sur leur ignorance des travaux de l'école de Mézières, où Monge [l'inventeur de la géométrie descriptive] professait, résolurent de s'emparer du trésor de l'officier du génie; le complot fut exécuté; les épures enlevées furent calquées, et puis les originaux remis en place; mais grand fut l'étonnement lorsque, le travail fini, on voulut se mettre à déchiffrer les hiéroglyphes de l'école de Mézières; personne n'y comprenait rien; alors on va trouver Lacroix, on lui remet les calques; Lacroix parvint à déchiffrer tout ce qui est relatif au point, à la droite et au plan, et publia le premier traité, même avant Monge, OLIVIER, *Géométrie descriptive, préface.* || L'ensemble de lignes et de points que l'on trace sur un plan pour résoudre un problème de géométrie descriptive, pure ou appliquée. Une belle épure. Tracer une épure. Les candidats devront exécuter une épure.

— ÉTYM. Ce mot semble être formé de *pur* (avec *e* pour *es*.... préfixe), et signifier la mise à pur, au net, du plan des bâtiments.

ÉPURÉ, ÉE (é-pu-ré, rée), *part. passé* d'épurer. || 1° Rendu plus pur. Une matière épurée. Un air épuré. || 2° Fig. Cet amour épuré que Tite seul lui donne, CORN. *Tite et Bérén.* V, 2. Il [Dieu] est seul de nos cœurs l'allégresse épurée, Et seul notre félicité, ID. *Imit.* II, 5. Il est d'autres esprits.... De qui tous les désirs dignement épurés.... ID. *ib.* III, 4. Des raisons choisies, épurées, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. I, p. 57. Il n'a laissé dans mon cœur, pour vous, qu'une flamme épurée de tout le commerce des sens, MOL. *Don Juan*, IV, 9. Pourvu que ses transports, par l'honneur éclairés, N'offrent sur mes autels que des vœux épurés, ID. *F. sav.* I, 4. Mon culte épuré De ma grandeur naissante est le premier degré, VOLT. *Fanat.* II, 5. Dégagés de la terre, épurés de tout crime, LEMERCIER, *Louis IX*, V, 6. || 3° Débarrassé de ce qui, dans le langage, n'est pas pur. Par ce sage écrivain la langue réparée N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée, BOIL. *Art p.* I. || Qui s'attache à la pureté du langage (emploi vieilli). J'ai des amis fort épurés, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. II, p. 54. Épuré dans le langage, ID. *ib.* p. 42. || 4° Débarrassé de ce qu'il y a de grossier, en parlant des ouvrages d'esprit. [Le comique] qui est épuré des pointes, des obscénités.... LA BRUY. *Disc. sur Théophraste.* || Rendu plus correct, plus élégant, en parlant du langage, du style. Je n'aime point qu'on affecte avec les enfants un langage trop épuré, et qu'on fasse de longs détours, dont ils s'aperçoivent, pour éviter de donner aux choses leur véritable nom, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. || 5° Qui a subi une épuration, une élimination, par raison politique ou autre. D'autres invités y sont venus [au bal] et s'en sont allés parce qu'ils n'ont pas trouvé le bal assez épuré, P. L. COUR. *Lett.* II, 109.

† **ÉPUREMENT** (é-pu-re-man), *s. m.* Action d'épurer; état de ce qui est épuré. L'épurement des métaux. || Fig. Il se dit de la pureté morale. Qu'un tel épurement demande un grand courage, Qu'il est, même aux plus grands, d'un difficile usage! CORN. *Othon*, I, 5. En tout temps, en tous lieux, en toutes actions, Ce digne épurement de tes intentions Doit garder sur toi-même une puissance égale, ID. *Imit.* III, 38. La croix est la vraie épreuve de la foi, le vrai fondement de l'espérance, le parfait épurement de la charité, BOSS. *Hist.* II, 6. || Se dit aussi des exclusions par cause politique ou autre. L'épurement d'une compagnie.

— ÉTYM. *Épurer.*

ÉPURER (é-pu-ré), *v. a.* || 1° Rendre pur, purifier. Épurer de l'eau en la filtrant. Le feu épure les métaux. Il règne en dieu sur les airs qu'il épure, Des prés, des bois ranime la verdure, MALFIL. *Narcisse*, ch. I. || Fig. Le malheur avait épuré l'armée; ce qui en restait n'en pouvait être que l'élite, d'esprit comme de corps, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 2. || 2° Rendre plus pur, en parlant des choses morales. Épurer les mœurs, les sentiments. Dieu veut épurer votre charité par les afflictions, BOSS. *Souff.* 2. Dégageant l'âme des sens, elle épure la vue de la foi, MASS. *Car. Tiéd.* 1. Mais je parle à Brutus.... Dont le cœur inflexible, au bien déterminé, Épura tout le sang que César t'a donné, VOLT. *M. de Cés.* III, 2. Je fais en frémissant ce sacrifice impie, Mais mon devoir l'épure, et mon trépas l'expie, ID. *Orphel.* IV, 6. Il ne sera jamais question, pour des Français, dont la constitution vient d'épurer les idées de justice, de faire ou de concerter une guerre offensive, c'est-à-dire d'attaquer les peuples voisins lorsqu'ils ne nous attaquent point, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 301. || Purger de. Mais qui connaît, Seigneur, les péchés d'ignorance? Épure-m'en dès aujourd'hui, CORN. *Psaume* XVIII. || Épurer un auteur, l'expurger. || Épurer le théâtre, n'y mettre rien qui puisse blesser les mœurs. || 3° Rendre poli, châtié, en parlant du langage et des ouvrages d'esprit. Cet auteur a contribué à épurer la langue. La satire, en leçons, en nouveautés fertile, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile, Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens, Détromper les esprits des erreurs de leur temps, BOIL. *Sat.* IX. On a voulu épurer notre langue depuis François I^er; peut-être a-t-on fait comme ces médecins qui, à force de saigner et de purger, précipitent leur malade dans un état de faiblesse d'où il a bien de la peine à revenir, D'OLIVET, *Rem. Racine*, § 13. Trop heureux l'écrivain qui dans la solitude.... Épure ses travaux dans le creuset du temps, MILLEV. *Indépendance du poëte.* Écrivain soigneux et correct, il [Robertson] s'attachait à épurer son style de ces idiotismes écossais qu'affecte aujourd'hui le célèbre romancier d'Édimbourg [W. Scott], VILLEM. *Littér. franç. 18^e siècle*, 2^e part. 3^e leçon. Ces premiers critiques qui épurèrent notre langue, Patru, Vaugelas, Regnier-Desmarais, étaient des esprits justes et fins qu'on n'a pas surpassés dans la même œuvre, ID. *Diction. de l'Acad. préface*, p. XII. || 4° Éliminer d'une compagnie, d'un corps, les membres qui sont jugés indignes d'en faire partie. || 5° S'épurer, *v. réfl.* Devenir plus pur. L'or s'épure dans le feu, BOSS. *Hist.* II, 9. Par lui tout s'embellit, et s'épure et s'anime, DELILLE, *Paradis perdu*, XII. || Fig. Cette purification par laquelle l'âme s'épure peu à peu, BOSS. *Lett. Corn.* 75. Ainsi parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure comme dans un feu l'âme chrétienne, ID. *le Tellier.* Dont les âmes se sont épurées dans la solitude, ID. I, *Paq.* 1. Plus il approche de la mort et plus il s'épure, SÉV. 48. Les intérêts personnels qui s'épurent par leur réunion, se sont isolés entièrement, et la corruption est devenue générale, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 26. || Devenir plus châtié, en parlant de la langue. La Bruyère et Fénelon paraissent croire que la langue de leur temps s'était trop épurée, avait rejeté trop d'anciens mots expressifs, et l'Académie a été chargée de ce tort, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. préface*, p. XX.

— HIST. XIII^e s. Cilz qui argent espure, Armuriers, guainiers, chapeliers, *Dict des peintres.* Ainsi fut luxure lavée D'omme, de femme, et espurée, *St-Graal*, V. 171. || XVI^e s. Avoir le jugement affiné et le discours espuré par raisons de philosophie, AMYOT, *Aratus*, 12.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *pur.*

ÉPURGE (é-pur-j'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'*euphorbia lathyris*, *L.* dite petite épurge, catapute, petite catapuce. || Grande épurge, un des noms vulgaires du ricin commun (euphorbiacées), dite aussi grande catapuce.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *purger.*

† **ÉQUANIME** (é-koua-ni-m'), *adj.* Dont l'humeur reste égale. M. de Chevreuse, toujours équanime, toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, ST-SIM. 322, 209. || Peu usité.

— HIST. XVI^e s. J'ai estimé qu'il ne falloit attendre pour juges æquanimes de ma louange que ceux qui l'ont méritée pour eux, D'AUB. *Hist. Préf.* III.

— ÉTYM. Lat. *æquanimus*, de *æquus*, égal, et *animus*, âme, cœur.

† **ÉQUANIMITÉ** (é-koua-ni-mi-té), *s. f.* Qualité d'une âme équanime. Sa mère [du duc de Noailles] avait su profiter de la douceur et de l'équanimité du duc de Chevreuse, ST-SIM. 318, 150. || Peu usité.

— HIST. XVI^e s. Cela donc est une de ces choses qui trouble l'equanimité et tranquillité d'esprit, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 31. Nous reprochans qu'il sort bien des François quelque chose subtile et delicate, mais jamais d'œuvre où il paraisse force pour supporter un labeur, equanimité pour estre pareil à soi-mesme, ni un puissant et solide jugement, D'AUB. *Hist. Préf.* V.

— ÉTYM. Lat. *æquanimitas*, d'*æquanimus*, equanime, de *æquus*, égal, et *animus*, âme.

† **ÉQUANT** (é-kouan), *s. m.* Terme de l'ancienne astronomie. Cercle dont le centre était celui des mouvements réguliers.

— ÉTYM Lat. *æquans*, qui égale.

† **ÉQUARRÉ** (é-ka-ré), *s. m.* Terme de charpente. Carré tracé dans le cercle qu'offre la section d'un tronc d'arbre, afin d'équarrir celui-ci.

— ÉTYM. Voy. ÉQUARRIR.

ÉQUARRI, IE (é-ka-ri, rie), *part. passé* d'équarrir. || 1° Dressé de manière à être taillé à angle droit. Un arbre équarri. || 2° Dépecé, en parlant des animaux abattus ou morts. Un cheval équarri.

† **ÉQUARRIER** (é-ka-ri-é), *v. a.* || 1° Couper les barbes du parchemin. || 2° Terme de cirier. Dresser la cire des flambeaux.

ÉQUARRIR (é-ka-rir), *v. a.* || 1° Tailler à angle droit. Équarrir une pierre. Apprends à manier d'un bras vigoureux la hache et la scie, à équarrir une

poutre, J. J. ROUSS. *Ém.* III. C'est l'instrument [la mâchoire] avec lequel le castor coupe les arbres, équarrit leurs troncs, CHATEAUB. *Amér.* 9. || 2° Rendre carré. L'habitude où nous sommes d'équarrir nos parterres et même nos arbres, BERN. DE ST-P. *Étude* 5. || 3° Terme de menuiserie. Rafraîchir les rives, redresser l'épaisseur des battants, refaire les rainures, etc. || 4° Équarrir une glace, la rendre carrée en se servant du diamant et des pinces. || 5° Agrandir un trou avec l'équarrissoir. || 6° Dépecer un animal mort ou qu'on abat. Équarrir un cheval, un mouton. Locution tirée de ce qu'on le coupe par quartiers.

— HIST. XIII° s. Ly carette de tous bois esquariz doit un denier, TAILLIAR, *Recueil*, p. 471. || XIV° s. Despense pour abatre et esquarrer le dit boys, *Bibl. des Chartes*, 5° série, t. III, p. 240. || XVI° s. Le juschoir sera composé de perches de bois esquarries, pour mieux la poulaille s'y affermir, qu'estans rondes, O. DE SERRES, 348.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *carré*; Berry, *équarrier*; provenç. *esquayrar*, *escairar*, *scayrar*; espagn. *escuadrar*; portug. *esquadriar*; ital. *squadrare*.

ÉQUARRISSAGE (é-ka-ri-sa-j'), *s. m.* || 1° État de ce qui est équarri. ....Une poutre de sapin de cent vingt pieds de long et de deux pieds d'équarrissage aux deux bouts, BERN. DE ST-P. *Étude* 5. || Bois d'équarrissage, bois qui doit avoir au moins seize centimètres en tous les sens. || 2° Action de dépecer, pour en utiliser les diverses parties, les cadavres d'animaux dont la chair ne doit pas être consommée par l'homme. Un clos d'équarrissage.

— ÉTYM. *Équarrir.*

ÉQUARRISSEMENT (é-ka-ri-se-man), *s. m.* Action d'équarrir; état de ce qui est équarri. || Terme de maçonnerie. Manière de tracer les faces des pierres sans le secours des panneaux. || Manière de mesurer les pierres.

— ÉTYM. *Équarrir.*

ÉQUARRISSEUR (é-ka-ri-seur), *s. m.* Celui qui fait métier de dépecer les bêtes mortes ou abattues.

— ÉTYM. *Équarrir.*

† **ÉQUARRISSOIR** (é-ka-ri-soir), *s. m.* Instrument de fer carré, qui sert à percer des trous dans le fer et dans le cuivre. || Instrument à l'usage du cirier, de l'orfèvre et du vannier. || Couteau de l'équarrisseur.

— ÉTYM. *Équarrir.*

ÉQUATEUR (é-koua-teur), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Grand cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à l'axe, et qui la divise en deux hémisphères, l'un méridional, l'autre septentrional. Les régions situées sous l'équateur. La situation de l'équateur qu'on se figure comme un grand cercle tracé au ciel et dont la moitié seule est visible, FRANCŒUR, *Uranogr.* n° 8. || 2° Grand cercle de la sphère terrestre, projection de l'équateur céleste sur notre globe, appelé autrement ligne équinoxiale ou, simplement, ligne. La France est au nord de l'équateur. Les degrés de latitude se comptent à partir de l'équateur. L'équateur coupe l'horizon en deux parties égales, FRANCŒUR, *Uranogr.* n° 11. || Équateur se dit, dans le même sens, du soleil, des planètes et de leurs satellites. L'équateur du soleil. Ainsi que Mars, cette planète [Jupiter] a deux bandes parallèles à son équateur et qui en sont très-voisines, FRANCŒUR, *Uranogr.* n° 84. || 3° Terme de physique. Équateur magnétique, ligne irrégulière, formée autour du globe par la suite des points où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle.

— ÉTYM. Lat. *æquatorem*, nom, chez les Romains, d'un inspecteur des monnaies, de *æquare*, rendre égal; *circulus æquator*, cercle qui rend égal, à cause que, sous l'équateur, les jours sont constamment égaux aux nuits, et surtout parce que, quand le soleil arrive à l'équateur, les jours sont égaux aux nuits par toute la terre.

ÉQUATION (é-koua-sion), *s. f.* || 1° Terme d'algèbre. Formule de l'égalité établie entre deux quantités. Équation du premier degré, du second degré. Équation différentielle. Les racines d'une équation. En tirant la racine d'une équation cubique, DESC. *Géom.* 1. || Membres d'une équation, les deux quantités qui sont données comme égales entre elles et qui sont séparées par le signe =. || Termes d'une équation, les différentes quantités dont chaque membre de l'équation est composé et qui sont affectées du signe + ou du signe —. || Résoudre une équation, trouver la valeur de la quantité inconnue qui y est liée aux quantités connues. || Terme de géométrie. Équation d'une ligne, d'une surface, la relation algébrique qui existe entre les coordonnées d'un point quelconque de cette ligne ou de cette surface. Descartes avait trouvé l'art de mettre les courbes en équation, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit hum.* p. 280. || 2° Terme d'astronomie. La quantité variable, mais déterminée par le calcul, qu'il faut ajouter ou ôter aux mouvements moyens pour obtenir les mouvements vrais. || Équation du centre, différence entre la longitude vraie et la longitude moyenne de la terre. || Équation du temps, différence du temps vrai au temps moyen. || Équation personnelle, temps qui s'écoule entre voir et enregistrer, qui varie avec les différents observateurs, et qui entre comme élément dans la correction d'une observation. || 3° Terme de chimie. Équation chimique, équation représentant d'une part les substances chimiques propres à donner lieu à une réaction, et d'autre part les substances produites par cette réaction, ainsi : $SO^3, BaO + 4C = SBa + 4CO$; ce qui veut dire que du sulfate de baryte, plus du charbon, se décompose en sulfure de baryum, plus de l'oxyde de carbone.

— ÉTYM. Lat. *æquationem*, de *æquare*, égaler.

† **ÉQUATORIAL, ALE** (é-koua-to-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'équateur. || Les climats équatoriaux, climats voisins de l'équateur terrestre. Plante équatoriale, plante qui naît et prospère dans les régions équatoriales. || Qui se rapproche de l'équateur. Étoiles, constellations équatoriales, étoiles, constellations très-voisines de l'équateur. || Ligne équatoriale, l'équateur. || 2° *S. m.* Terme d'astronomie. Instrument pour suivre le mouvement des astres, pour déterminer leur ascension droite et leur déclinaison. Les équatoriaux de l'observatoire de Paris sont tous fabriqués en France.

— ÉTYM. *Équateur.*

† **ÉQUATORIEN, ENNE** (é-koua-to-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient à la république de l'Équateur. L'envoyé équatorien. || Substantivement. Les Équatoriens.

— ÉTYM. La république de l'*Équateur*, contrée de l'Amérique méridionale.

† **ÉQUERRAGE** (é-kè-ra-j'), *s. m.* Angle dièdre que forment deux faces planes d'une pièce de bois. || Terme de marine. Porter les équerrages, présenter la fausse équerre sur une pièce désignée.

— ÉTYM. *Équerre.*

ÉQUERRE (é-kè-r'), *s. f.* || 1° Instrument de mathématique ou de construction, servant à tracer des angles droits. Notre assassin [un mauvais médecin] renonce à son art inhumain, Et, désormais la règle et l'équerre à la main, Laissant de Galien la science suspecte, De méchant médecin devient bon architecte, BOIL. *Art p.* IV. || Équerre à épaulement, celle dont une branche est trois fois plus épaisse que l'autre. || Double équerre, règle au bout de laquelle s'emboîte une autre règle, de manière à former avec la première deux angles droits. || Triple équerre, instrument de gnomonique formé de trois règles. || Équerre à onglet, équerre ayant un rebord saillant et épais. || Équerre d'arpenteur, instrument de cuivre, à pinnules fendues, pour tracer, sur le terrain, des perpendiculaires à une ligne tracée d'avance et mesurée. || 2° Fausse équerre, équerre qui, s'ouvrant et se fermant à charnière, sert, dans plusieurs arts, à mesurer les angles quelconques formés par deux surfaces adjacentes. || Fausse équerre, l'angle formé par les faces contiguës d'un bâtiment, d'une pièce de bois, etc. lorsque cet angle n'est pas un angle droit. || 3° Terme d'arts géométriques. Ce qui est à angle droit, ce qui a la forme d'une équerre. Mettre d'équerre. Disposer en équerre. Un livre sur tous sens doit se trouver d'équerre, En tête, en queue, au dos, aux mors, à la gouttière, LESNÉ, *la Reliure*, p. 46. || 4° Pièce de fer plat, en forme de T ou d' L, pour consolider différents assemblages. || Terme de serrurerie. Petite pièce qui retient le pêne du demi-tour. || 5° Coude fait à un tuyau de conduite pour l'eau. || 6° Terme d'astronomie. Petite constellation australe.

— HIST. XII° s. Li reis cumandad que l'um preist pierres grandes e de gentil grein e de bone quarriere, e que tuz fussent taillié à esquire, pur metre al fundement del temple, *Rois*, p. 245. || XIII° s. ....Sans compas ou sans esquierre, *la Rose*, 11971. || XIV° s. L'aloe qui vole par ondées et plie son vol par esquierres, *Ménagier*, III, 2. || XV° s. De geometrie, qui est l'art et science des mesures et des ecquerres, [Charles V] s'entendoit souffisamment et bien le monstroit, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 11. || XVI° s. Nous avons le compas, la reigle, l'escarre, le plomb, le niveau, la sauterelle [fausse équerre], PALISSY, 91. L'angle droict est nommé d'aucuns angle de l'esquierre; l'ouvert, angle hors d'esquierre; et le poinctu, l'angle en l'esquierre, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 3.

— ÉTYM. Wallon, *skuer*, s. m.; provenç. *escaire*, *scayre*, s. m.; ital. *squadro*; du latin fictif *exquadrare*, de *ex*, et *quadrare*, rendre carré, parce que cet instrument sert à dresser certaines pièces au moyen d'angles droits.

† **ÉQUERRER** (é-kè-ré), *v. a.* Donner à une pièce de bois la forme, l'équerrage voulu.

— ÉTYM. *Équerre.*

† **ÉQUERRET** (é-kè-ré), *s. m.* Nom de plusieurs oiseaux du genre des mauves.

† **ÉQUERRINE** (é-kè-ri-n'), *adj. f.* Terme de la méthode de Guenon. Vache équerrine, classe de vaches laitières, se distinguant par un écusson de poils qui, après avoir embrassé les mamelles et la face interne des cuisses, forme une sorte d'équerre.

— ÉTYM. *Équerre.*

ÉQUESTRE (é-kuè-str'), *adj.* || 1° Figure, statue équestre, figure, statue représentant une personne à cheval. || Terme de diplomatique. Sceau équestre, sceau qui représente un cavalier. || 2° Terme d'histoire romaine. L'ordre équestre, l'ordre des chevaliers romains. || On désigne aussi par là le corps des nobles servant à cheval. || Rangs équestres, ceux qui étaient réservés aux chevaliers dans les théâtres romains. || 3° Noblesse du second rang en Pologne.

— ÉTYM. Lat. *equestris*, de *equus*, cheval; grec, ἵππος; éolien, ἴκκος; anc. haut-allem. *ehu*; lithuan. *aszva*, jument; zend. *açpa*; pali, *assa*; sanscrit, *açva*, qui vient lui-même de *açu*, rapide.

† **ÉQUI....** en composition, mot qui vient du latin *æquus* et signifie égal.

ÉQUIANGLE (é-kui-an-gl'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de géométrie. Il se dit des figures dont tous les angles sont égaux. Les polygones réguliers sont équiangles. Le triangle équiangle est en même temps équilatéral. || Figures équiangles, figures qui ont leurs angles égaux chacun à chacun.

— ÉTYM. *Équi....* et le latin *angulus*, angle.

† **ÉQUIAXE** (é-kui-aks'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a des axes égaux.

— ÉTYM. *Équi....* et le latin *axis*, axe.

† **ÉQUICRURAL** (é-kui-kru-ral; ui prononcé comme dans huile), *adj. m.* Qui a deux jambes égales. || Synonyme peu usité d'isocèle en géométrie.

— ÉTYM. *Équi....* et *crural.*

† **ÉQUIDIFFÉRENCE** (é-kui-di-fé-ran-s'; ui prononcé comme dans huile), *s. f.* Terme d'arithmétique. Égalité de deux rapports par différence, autrement dite proportion arithmétique.

— ÉTYM. *Équi....* et *différence.*

† **ÉQUIDIFFÉRENT, ENTE** (é-kui-di-fé-ran, ran-t'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme didactique. Qui offre des différences égales entre elles.

— ÉTYM. Voy. ÉQUIDIFFÉRENCE.

† **ÉQUIDISTANCE** (é-kui-di-stan-s'; ui prononcé comme dans huile), *s. f.* Qualité de ce qui est équidistant. Des parallèles qui conservent entre eux une parfaite équidistance.

ÉQUIDISTANT, ANTE (é-kui-di-stan, stan-t'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de géométrie. Qui, dans toutes ses parties, est également éloigné des parties d'un autre corps. Les lignes parallèles sont équidistantes. Les points d'une circonférence de cercle sont tous équidistants du centre.

— HIST. XIV° s. Lignes equidistantes de l'equinocial, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Vous planterez vos maillots dans des raions d'un pied et demi de profondeur, tirés à ligne droicte, equidistans d'un pied, O. DE SERRES, 164. Deux lignes equedistant entre le nombre à partir et le partiteur, DE LA ROCHE, *Arism.* f° 9, *verso.*

— ÉTYM. *Équi....* et *distant*; provenç. *equidistant.*

† **ÉQUIER** (é-ki-é), *s. m.* Anneau de fer dans lequel passent les sommiers, à chaque bout de la scie du scieur de long.

† **ÉQUIFFLE** (é-ki-fl'), *s. f.* Jouet d'enfant avec lequel on lance de l'eau comme avec une seringue. Nous faisions des tambours, des maisons, des équiffles, des arbalètes, J. J. ROUSS. *Conf.* I.

† **ÉQUIGNON** (é-ki-gnon), *s. m.* Bande de fer dont on garnit le dessous de la fusée d'un essieu de bois.

† **ÉQUILARGE** (é-kui-lar-j'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme didactique. Qui offre la même largeur dans toute son étendue.

— ÉTYM. *Équi....* et *large.*

ÉQUILATÉRAL, ALE (é-kui-la-té-ral, ra-l'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Dont tous les côtés sont égaux entre eux. Figure équilatérale. Triangle équilatéral. Deux po-

fygones sont équilatéraux entre eux, lorsqu'ils ont les côtés égaux chacun à chacun et placés dans le même ordre. || 2° Terme de zoologie. Coquille équilatérale, coquille bivalve qui, lorsqu'on la partage, présente deux moitiés exactement semblables.

— HIST. XVIe s. Pour bien mesurer le champ triangulaire equilateral, convient le reduire en quarré parfaict, O. DE SERRES, 13.

— ÉTYM. *Équi*.... et *latéral*.

ÉQUILATÈRE (é-kui-la-tè-r'; ui prononcé comme dans huile), *adj*. Terme de géométrie. Synonyme peu usité d'équilatéral. || Il s'applique surtout à l'hyperbole dont le demi-axe est égal à l'ordonnée centrale rendue réelle. L'asymptote coupe par moitié les angles de tous les diamètres conjugués de l'hyperbole équilatère, FRANCŒUR, *Cours de mathém. pure*, t. I, p. 453.

— HIST. XIIIe s. Li costés du triangle equilatere est graindres de [plus grand que] sen livel [perpendiculaire abaissée sur la base] le [la] septisme partie de soi, *Comput*, f. 16.

— ÉTYM. *Équi*.... et le lat. *latus*, *lateris*, côté.

† **ÉQUILBOQUET** (é-kil-bo-kè), *s. m.* Nom d'un petit instrument de charpenterie et de menuiserie, qui sert à vérifier le calibre des mortaises.

— ÉTYM. Mot singulier et qui paraît avoir de commun avec *bilboquet* la finale *boquet*, petit morceau de bois.

† **ÉQUILIBRANT, ANTE** (é-ki-li-bran, bran-t'), *adj*. Qui établit, qui rétablit l'équilibre. La puissance équilibrante.

ÉQUILIBRE (é-ki-li-br'), *s. m.* || 1° Terme de mécanique. État d'un corps sollicité par deux ou un plus grand nombre de forces qui s'entre-détruisent, ou qui s'annulent sur une résistance. En mécanique, on démontrait bien la nécessité de l'équilibre dans les cas où il arrive, mais on ne savait pas précisément ce qui le causait; c'est ce que M. Varignon aperçut par la théorie des mouvements composés.... FONTEN. *Varignon*. Tout le monde convient qu'il y a équilibre entre deux corps quand les produits de leurs masses par leurs vitesses virtuelles, c'est-à-dire par les vitesses avec lesquelles ils tendent à se mouvoir, sont égaux de part et d'autre, D'ALEMB. *Traité de dynam. Œuvres*, t. XIV, p. 221, dans POUGENS. || Équilibre stable, celui qui tend à se rétablir lorsqu'il est légèrement troublé. Équilibre instable, celui qui est détruit par la plus légère perturbation. || 2° Dans le langage général, état d'un corps qui se tient debout, sans pencher d'aucun côté. Cela est en équilibre. L'homme, fier de marcher debout, Vante son équilibre, BÉRANG. *Marionn*. || Perdre l'équilibre, perdre la position où l'équilibre se maintient. Il perdit l'équilibre et tomba. Perdant l'équilibre, il me donna les moyens de le renverser, FÉN. *Tél*. V. || Fig. Arriver à un certain état d'équilibre entre le crime et la vertu, MASS. *Carême*, *Tiéd*. 2. || Terme de danse. Position du corps sur un seul pied. || Terme de manége. Action de suivre avec élasticité les mouvements du cheval. || 3° Tour d'équilibre, tour d'adresse dans lequel on maintient le corps ou quelque objet fragile en équilibre, bien que les positions soient très-difficiles. Dans toutes les foires, on en voit faire des équilibres, J. J. ROUSS. *Ém*. II. || 4° Fig. Juste proportion, juste mesure. De la droite raison je sens mieux l'équilibre, BOIL. *Épît*. V. Parmi les peuples de la Grèce, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure ; il en est chez qui les qualités brillantes sont dans un juste équilibre, BARTHÉL. *Anach*. ch. 62. Avec un cours plus libre, La richesse prendrait un plus juste équilibre, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, II, 3. || Faire, rétablir, tenir l'équilibre, rendre des choses égales. Tenez l'équilibre entre les uns et les autres, FÉN. *Tél*. X. En peines, en plaisirs l'illusion féconde Rétablit en secret l'équilibre du monde, DELILLE, *Imagin*. VI. || L'équilibre des humeurs, ancien terme de physiologie, pour exprimer une juste proportion des humeurs, un bon état de santé. || Terme de peinture. L'équilibre d'une composition, la distribution égale des masses dans un tableau. || 5° Terme de politique. État des pouvoirs qui se contiennent les uns les autres. Oui, tant que son pouvoir [de Rome] n'aura point d'équilibre, Par elle un peuple en vain serait déclaré libre, SAURIN, *Spartacus*, I, 1. Comme il n'y a point ici d'autre volonté de corps qui, résistant à celle du prince, fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le prince opprime enfin le souverain et rompe le traité social, J. J. ROUSS. *Contr*. III, 10. Justice ou non, poursuis, tribun séditieux, Détruis tout équilibre, et brise tous les nœuds, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, II, 3. || L'équilibre européen, la balance des possessions territoriales telle que les traités l'ont établie entre les puissances européennes. Je me souviens toujours du mot de Fontenelle, qui disait : on ne parle en temps de guerre que de l'équilibre des puissances en Europe; il y a un autre équilibre aussi efficace pour le moins et aussi propre à conserver chaque puissance; c'est l'équilibre de sottises, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 juillet 1781.

— ÉTYM. Lat. *æquilibrium*, de *æquus*, égal, et *libra*, livre, poids.

† **ÉQUILIBRÉ, ÉE** (é-ki-li-bré, brée), *part. passé*. Tenu en équilibre. Des forces équilibrées. || Terme d'ornithologie. Pieds équilibrés, pieds posés au milieu de l'abdomen, en sorte que le corps de l'animal debout est presque horizontal et en équilibre. || Fig. Dont les facultés se maintiennent en un juste rapport. Le génie girondin, celui de Fénelon, Montaigne, Montesquieu, celui du grand parti qui, en 93, périt pour ne pas tuer, est vif, mais modéré, équilibré, ce semble, MICHELET, *Régence*, p. 436.

† **ÉQUILIBRER** (é-ki-li-bré), *v. a.* Mettre, tenir en équilibre. Équilibrer la pesanteur par la force de torsion d'un fil métallique, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 245. || S'équilibrer, *v. réfl.* Se mettre en équilibre. || Se faire équilibre l'un à l'autre.

— HIST. XVIe s. Equilibrer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Équilibre*.

† **ÉQUILIBRISME** (é-ki-li-bri-sm'), *s. m.* Tour d'équilibriste.

† **ÉQUILIBRISTE** (é-ki-li-bri-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de faire des tours d'adresse, qui s'applique à maintenir certaines choses fragiles en équilibre, ou à s'y tenir soi-même dans une position difficile.

† 1. **ÉQUILLE** (é-ki-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom, sur les côtes entre Caen et le Havre, du poisson dit lanson à Granville et Saint-Malo (genre de poissons malacoptérygiens apodes, vivant sur les plages sablonneuses et se cachant dans le sable à la marée basse).

† 2. **ÉQUILLE** (é-ki-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Croûte qui couvre le fond de la chaudière à cuire le sel. || Outil pour rompre cette croûte.

† **ÉQUILLEUR** (é-ki-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui rompt la croûte du fond des poêles dans les salines.

† **ÉQUIMULTIPLE** (é-kui-mul-ti-pl'; ui prononcé comme dans huile), *adj*. Terme d'arithmétique. Nombres équimultiples, nombres qui contiennent leurs sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. Quinze et dix-huit sont équimultiples, l'un de 5, l'autre de 6.

— ÉTYM. *Équi*.... et *multiple*.

† **ÉQUIN, INE** (é-kin, ki-n'), *adj*. Terme d'orthopédie. Pied équin, difformité dans laquelle le pied présente une disposition assez semblable au sabot du cheval et n'appuie que sur la pointe. || Terme de médecine vétérinaire. Variole équine, nom d'une affection pustuleuse du cheval qui se communique à la vache et à l'homme et y produit une vaccine.

— ÉTYM. Lat. *equinus*, de cheval, de *equus*, cheval.

† **ÉQUINETTE** (é-ki-nè-t'), *s. f.* Terme de marine. Partie horizontale du support des girouettes.

ÉQUINOXE (é-ki-no-ks'), *s. m.* Terme d'astronomie. Moment donné où le soleil, passant à l'équateur, rend les jours égaux aux nuits dans tous les pays du monde. L'équinoxe du printemps. L'équinoxe d'automne. Hipparque reconnut que les deux intervalles d'un équinoxe à l'autre étaient inégaux entre eux et inégalement partagés par les solstices, de manière qu'il s'écoulait 94 jours et demi de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, et 92 jours et demi de ce solstice à l'équinoxe d'automne, LAPLACE, *Expos*. V, 2.

— ÉTYM. Provenç. *equinocci* ; espagn. *equinoccio*; ital. *equinozio*; du lat. *æquinoctium*, de *æquus*, égal, et *nox*, nuit.

ÉQUINOXIAL, ALE (é-ki-no-ksi-al, a-l'), *adj*. || 1° Qui appartient à l'équinoxe. Lorsque le soleil est dans l'équateur, le jour doit être égal à la nuit, puisqu'il décrit au-dessus de l'horizon une partie de cercle égale à celle qu'il décrit au-dessous, voilà pourquoi on donne à l'équateur le nom d'équinoxial, CONDIL. *Art de raison*. V, 4. || 2° La ligne équinoxiale, l'équateur terrestre, ligne qu'on suppose tracée sur la surface entière du globe, et ainsi nommée parce que, quand le soleil décrit son cercle perpendiculairement sur cette ligne, les jours sont partout égaux aux nuits. || On appelle aussi ligne équinoxiale, les parties de cette ligne qui ont été quelquefois tracées réellement sur la terre pour quelques observations astronomiques, comme on en voit une dans l'église Saint-Sulpice à Paris. || Points équinoxiaux, les points où l'écliptique coupe l'équateur. || Les pays équinoxiaux, ceux qui sont voisins de l'équateur. || La France équinoxiale, nom donné anciennement à l'établissement de Cayenne. || Cadran équinoxial, cadran solaire dont le plan est parallèle à l'équateur. || 3° Terme de botanique. Fleurs équinoxiales, fleurs qui s'ouvrent et se ferment chaque jour à des heures déterminées, de manière que le temps de leur sommeil est égal à celui de leur épanouissement.

— HIST. XIVe s. Lignes equidistantes de l'equinocial, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *equinoccial* ; ital. *equinoziale* ; du latin *æquinoctialis*, d'*æquinoctium*, équinoxe.

† **ÉQUINTER** (é-kin-té), *v. a.* Terme d'équipement militaire. Tailler en pointe l'extrémité d'une lanière.

— ÉTYM. Provenç. *esquintar*, déchirer. Le langage populaire a *esquinter*, fatiguer, éreinter. Origine inconnue.

ÉQUIPAGE (é-ki-pa-j'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Ce qui sert à équiper un navire, mais réduit par l'usage à signifier uniquement le personnel de bord pour la manœuvre et le service du vaisseau. Le bâtiment a péri, mais on a sauvé l'équipage. || Rôle où sont inscrits tous les hommes embarqués. || 2° Par extension, toutes les choses nécessaires pour certaines entreprises ou opérations. Équipage de chasse. Ce seigneur était grand chasseur et avait fait venir au Mans son équipage, SCARRON, *Rom. com*. II, 17. || En bon équipage, bien disposé, bien préparé. Tant à nous voir marcher en si bon équipage, Les plus épouvantés reprenaient de courage, CORN. *Cid*, IV, 3. || Équipage de construction, les chariots, chèvres, grues, échafauds, échelles, etc. nécessaires pour construire un édifice. || Équipage de roulier, de conducteur, etc. l'ensemble des objets qui servent au roulier pour le transport, d'un lieu à un autre, des marchandises dont il se charge. || 3° Terme de mécanique. Équipage de pompe, toutes les pièces qui servent au mouvement d'une pompe. || 4° Ensemble des machines et des outils servant à la construction des divers ouvrages qu'on fabrique dans un atelier. || Ensemble de toutes les lames de lisses qui servent au tissage d'une étoffe. || 5° Train, suite de chevaux, de voitures, de valets, etc. Il marche sans suite et sans équipage, FLÉCH. *Tur*. Le vénérable pontife, Innocent XI, chassé de son siége et errant comme l'arche d'Israël de contrée en contrée dans un équipage peu convenable à sa dignité, MASS. *Panégyr. St Bernard*. || Faire l'équipage de quelqu'un, préparer ce qui est nécessaire à un militaire qui va faire campagne. Je fais présentement l'équipage de mon fils, SÉV. 127. En attendant qu'on fît mon petit équipage, HAMILT. *Gramm*. 3. || L'équipage de Jean de Paris, un équipage magnifique. Un équipage de bohème, équipage délabré. || 6° Équipage de guerre, les fourgons, chevaux, harnais, tentes et autres appareils. Équipage de l'artillerie. Équipage des vivres. On ne concevait pas comment la tête de cette colonne [l'armée française sortant de Moscou] pourrait traîner et soutenir dans une si longue route une aussi lourde masse d'équipages, SÉGUR, *Hist. de Napol*. IX, 1. || Équipage de pont, le matériel nécessaire pour jeter un pont militaire. L'armée avait deux équipages de pont. || 7° Voiture de maître et ce qui en dépend. Un équipage modeste, Il est vrai, mais propre et surtout fort commode, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 347. Quel est l'égarement de certains particuliers qui, riches du négoce de leur père, se moulent sur les princes pour leur garderobe et leurs équipages! LA BRUY. VII. Quand il vint s'établir dans son gouvernement, Il avait pour cortége un valet seulement, Et pour tout équipage une méchante rosse; Maintenant six chevaux font rouler son carrosse, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, II, 5. On m'assure, mais d'assez mauvaise part, qu'on vend les équipages de M. le duc de la Feuillade, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, t. I, p. 171, dans POUGENS. D'où vient que vous êtes sans équipage, vous qui faites une si grande dépense? HAMILT. *Gramm*. 7. || Avoir équipage, avoir voiture et chevaux. Mais, par exemple, n'est-ce pas une chose honteuse que vous n'ayez pas encore songé à lui faire présent d'un équipage? LESAGE, *Turcaret*, III, 12. La plupart des femmes sont plus sensibles à la vanité d'avoir un équipage qu'au plaisir même de s'en servir, ID. *ib*. III, 2. Deux fois elle eût équipage, Dentelles et diamants, BÉRANG. *Frétillon*. N'ayant pas encor d'équipage, Je pars à pied

modestement, ID. *Habit de cour.* || Équipage au lieu de voiture, langage révolutionnaire, dit Mme de Genlis, *Mém.* t. v, p. 91. Équipage implique toujours voiture et chevaux, et l'on ne dira pas : Montez dans mon équipage. || 8° Tout ce qu'il faut pour mettre une personne en état de s'acquitter d'un certain office. Tout ce que la grandeur a de vains équipages, MALH. VI, 25. Elle est prête à partir sans plus grand équipage, CORN. *Nicom.* II, 2. Je rirai alors tout mon soûl, quand je [Caron] les verrai dans ma nacelle, sans tout cet équipage de grandeur, D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Caron.* Elle n'a pas eu plus de peine que vous à faire son équipage, SÉV. 579. En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre et de tout l'équipage d'un fantassin, J. J. ROUSS. *Pologne*, 12. || 9° Familièrement. Manière dont une personne est vêtue. Le trop superbe équipage Peut souvent en un passage Causer du retardement, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Qu'est-ce que c'est donc, mon mari, que cet équipage là? MOL. *Bourg. gentilh.* III, 3. Elle est folle de n'avoir point changé d'habit, et de venir en ce lieu-ci, avec son équipage de campagne, ID. *le Festin*, I, 2. Mais vous ne dites rien de tout mon équipage [déguisement], RAC. *Plaid.* II, 4. J'aperçus le grand Orion encore en équipage de chasseur, FÉN. t. XXI, p. 435. Il fut question de me présenter à la cour en équipage d'abbé, HAMILT. *Gramm.* 3. Dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine, LA BRUY. XIV. Si je reste dans un équipage à faire peur, personne ne me reconnaîtra plus, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || Fig. J'ai maintenant affaire à des caprices, à des fantaisies : équipages d'esprit que toute femme apporte en naissant, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, II, 5. || Mettre en piteux équipage, gâter de toute façon. Le pis fut que l'on mit en piteux équipage Le jardin...., LA FONT. *Fabl.* IV, 4.

— HIST. XVIe s. Ilz luy aiderent à mettre sus son esquipage pour faire voile, AMYOT, *Timol.* 10. Il s'en alla en telle equippage dansant jusques au beau milieu de l'assemblée du peuple, ID. *Pyrrh.* 27. J'ay veu qu'ayans mangé à la suitte de ce chef la moitié de nos equipages, la promesse d'une bataille nous faisoit encores partager le reste, D'AUB. *Préf.* VIII. Il fallut r'envoyer querir equipage nouveau pour faire une seconde batterie, ID. *Hist.* I, 298. Chaires à demis baings avec tout leur equipage, PARÉ, III, p. 640.

— ÉTYM. *Équiper* (voy. à ÉQUIPER la série des sens).

† **ÉQUIPE** (é-ki-p'), *s. f.* || 1° Réunion de deux, quatre ou six ouvriers qui transportent sur brancards des pierres dans l'intérieur des ateliers de construction. || 2° Un certain nombre d'ouvriers attachés à un travail spécial. Une équipe de drainage. Une équipe dans les gares des chemins de fer. Composer une équipe. Un homme d'équipe. Un chef d'équipe. || 3° Série de bateaux amarrés les uns aux autres, allant à la voile ou traînés par des hommes. Quand il arrive une équipe de vin appartenant à quatre particuliers, si les voituriers choisissent pour leur boisson le vin de l'un plutôt que celui de l'autre, comme ils en sont les maîtres, il faut avant la décharge qu'il en soit indemnisé, *Arrêt du Conseil d'État* du 25 septembre 1688.

— ÉTYM. Voy. ÉQUIPER; Berry, *équipe*, bande, atelier d'ouvriers.

ÉQUIPÉ, ÉE (é-ki-pé, pée), *part. passé.* || 1° Garni de tout ce qui lui est nécessaire, en parlant d'un navire. Galères.... équipées de bons rameurs, commandées par de bons officiers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 689, dans POUGENS. || Terme de blason. Se dit d'un vaisseau qui a ses voiles et ses cordages. De gueules à la nef équipée d'argent. || 2° Pourvu d'un train. Équipé pour aller faire campagne. || 3° Vêtu d'une certaine manière. Vous me verrez équipé comme il faut, depuis les pieds jusqu'à la tête, MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Quel plaisir j'avais de me voir si bien équipé! mes yeux ne pouvaient pour ainsi dire se rassasier de mon ajustement, LESAGE, *Gil Blas*, I, 15.

† **ÉQUIPÈDE** (é-kui-pè-d'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes d'égale longueur.

— ÉTYM. *Équi....* et le lat. *pes*, *pedis*, pied.

ÉQUIPÉE (é-ki-pée), *s. f.* || 1° Proprement, action de partir avec équipage. Mon fils partit hier [pour l'armée]; il est fort loué de cette petite équipée; tel l'en blâme qui l'aurait accablé s'il n'était point parti, SÉV. 13 août 1677. S'il revient d'aussi bonne heure qu'il le croit, il viendra nous trouver à Grignan; priez-le de faire cette jolie équipée, ID. 153. Je fais pourtant de petites équipées de temps en temps, ID. 138. || 2° Fig. Action, démarche irréfléchie. Il a voulu faire cette équipée pour Mlle de T.... SÉV. 450. Avouez que vous m'avez prise pour une de ces femmes de qualité qui se plaisent à faire des équipées, LESAGE, *Gil Blas*, III, 5. Il lui fit sentir l'imprudence de son équipée, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Que pense Votre Majesté de la belle équipée que nous venons de faire devant Gibraltar [siége infructueux]? D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 11 oct. 1782.

— HIST. XVIe s. Les coureurs de Montaigu ne laissoient pas pour le siege de faire des esquipées assez loin, D'AUB. *Hist.* II, 382.

— ÉTYM. *Équipé.*

ÉQUIPEMENT (é-ki-pe-man), *s. m.* || 1° Terme de marine. Tout ce qui sert aux manœuvres, à l'armement du navire, à la subsistance de l'équipage. L'équipement de ce vaisseau a coûté beaucoup. || 2° Tout ce qui sert à habiller, à pourvoir d'outils, d'armes, etc. Les frais d'équipement d'un soldat. L'équipement d'un conducteur d'omnibus. || Action de pourvoir à ces besoins. L'équipement des troupes doit être complet.

— ÉTYM. *Équiper.*

ÉQUIPER (é-ki-pé), *v. a.* || 1° Pourvoir un vaisseau de tout ce qu'il lui faut pour la manœuvre, la subsistance, la défense, etc. Aussitôt que l'on aura équipé une frégate, j'espère passer le détroit et voir Ceuta, VOIT. *Lett.* 30. Sémiramis, s'élevant au-dessus de son sexe, bâtissait de superbes villes, équipait des flottes, subjuguait les peuples voisins, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 52, dans POUGENS. Justinien ne put équiper contre les Vandales que cinquante vaisseaux, MONTESQ. *Rom.* ch. 20. Quand il s'agissait d'un armement, chacune des dix tribus ordonnait de lever dans son district la même quantité de talents qu'elle avait de galères à équiper, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 56. || 2° Pourvoir de choses nécessaires, de vêtements. Équiper un soldat. Équiper un régiment de cavalerie. || 3° Accoutrer. Vous y prenez le deuil; vous m'en équipez, moi, Qui ne pleure personne et qui ne sais pourquoi, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 4. || Fig. et familièrement. Il a été bien équipé, c'est-à-dire il a été maltraité, raillé comme il faut. Comme vous équipez votre ami! VADÉ, *Nicaise*, sc. 7. || 4° S'équiper, *v. réfl.* Pourvoir à son équipement. Il n'a pas de quoi s'équiper. Nous voilà au temps que je dois partir pour l'armée; je suis après à m'équiper, MOL. *Scapin*, II, 8. || Par extension, s'accoutrer. Peut-on s'équiper de la sorte?

— HIST. XIIe s. À la mer vint li ber, à Sandwiz eschipa [s'embarqua], *Th. le mart.* 50. || XIIIe s. Une nef [il] vit que on charga, Qui la nuit devoit eskiper Et en Yrlande droit aler, *Lai de Melion.* Lors s'est de la rive esquipé; Si s'en vait aval durement; Et Renart le governail prent, *Ren.* 22916. || XIVe s. En mer vont esquipant, et li vens les mena; Tost furent eslongiet, quant li vent se leva, *Beaud. de Seb.* II, 441. || XVe s. Quand ils furent esquiffés en la mer, le vent se changea; fortune monta; ils furent trop malement tempestés, FROISS. III, IV, 58. Adonc fut le voile levé, et le vent, qui estoit comme à souhait, ferit dedans, tellement que la nef s'esquipa en la haulte mer, *Perceforest*, t. III, f° 64. || XVIe s. Tout ce qui vit est naturellement esquippé de suffisante couverture pour se deffendre de l'injure du temps, MONT. I, 258. Deux pieces [de canon] le retarderent pour estre mal esquipées, D'AUB. *Hist.* I, 161. Quelques uns se couvrirent de mauvaises petites places, ni basties ni esquipées en guerre, ID. *ib.* I, 292. Cela bien esquippé de vivres arrive en Affrique à la mi-octobre, ID. *ib.* II, 85. Les Corinthiens esquipperent une galere, AMYOT, *Timoléon*, 10. Nous trouver, au premier mandement du dict seigneur prince, esquippez pour l'accompagner partout où il luy plaira nous commander, CONDÉ, *Mémoires*, p. 647.

— ÉTYM. *Esquif* (voy. ce mot). *Équiper* est proprement se mettre en mer, c'est le sens ancien; puis, de là et de l'attirail qu'exige un vaisseau, tous les sens consécutifs.

† **ÉQUIPET** (é-ki-pè), *s. m.* Terme de marine. Planche fixée à la muraille dans les chambres des officiers et des maîtres, et servant à ranger quelques petits objets.

† **ÉQUIPÉTALÉ, ÉE** (é-kui-pé-ta-lé, lée; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de botanique. Dont les pétales sont égaux ou à peu près.

— ÉTYM. *Équi....* et *pétale.*

† **ÉQUIPEUR** (é-ki-peur), *s. m.* Ouvrier arquebusier qui ajuste toutes les pièces d'un fusil. || On dit aussi équipeur-monteur.

— ÉTYM. *Équiper.*

† **ÉQUIPOLLÉ, ÉE** (é-ki-po-lé, lée), *part. passé.* La perte équipollée par le gain. || Terme de blason. Se dit de neuf carrés mis en forme d'échiquier, dont il y a cinq, savoir ceux des quatre coins et du milieu, d'un émail différent de celui des autres carrés. Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

ÉQUIPOLLENCE (é-ki-po-lan-s'), *s. f.* || 1° Égalité de valeurs. || Peu usité. || 2° Terme de logique. Il se dit des propositions équivalentes. L'équipollence des propositions. Il y a trois choses à considérer dans la proposition: l'opposition, l'équipollence et la conversion, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*péripatéticiens*).

— HIST. XVe s. Les parties de lui [de l'homme] sont disposées à la equipollence des assietes du monde, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 12.

— ÉTYM. *Équipoller.*

ÉQUIPOLLENT, ENTE (é-ki-po-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Équivalent. L'un est équipollent à l'autre. || Vieilli. || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété produite par des décroissements en nombre égal sur deux angles ou sur deux bords. || 3° *S. m.* L'équivalent. Je lui en ai rendu l'équipollent. || Vieilli. || 4° *Loc. adv.* À l'équipollent, à proportion. Chacun dans cette affaire perd à l'équipollent de ce qu'il y avait mis. De grasses brebis non galeuses Il avait des troupes nombreuses, Des taureaux à l'équipollent, SCARRON, *Virg.* VII. || Vieilli.

— HIST. XIIIe s. Por ce qu'il sunt en loi clamé [appelés] Equipolens as diffamé, *la Rose*, 8228. || XIVe s. La moitié du zodiaque, ce sont six signes ou l'equipolent [l'équivalent] ne plus ne moins, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Si je n'ai point le cœur assez gros, je l'ay, à l'equipollent, ouvert, et qui m'ordonne de publier sa foiblesse, MONT. IV, 28. Commutation equipollente à ce qui avoit esté ordonné par le testament, P. PITHOU, 25.

— ÉTYM. Lat. *æquipollens*, de *æquus*, égal, et *pollere*, être fort; provenç. *equipollen*; espagn. *equipolente*; ital. *equipollente.*

ÉQUIPOLLER (é-ki-po-lé). || 1° *V. a.* Égaler, valoir autant. Le gain équipolle la perte, *Dict. de l'Acad.* || 2° *V. n.* Équivaloir. Cette clause équipolle à l'autre. || Terme vieilli.

— HIST. XVIe s. Une satiété si lourde qu'elle equipolle à penitence, MONT. I, 70. Ce qui me fait admirer nostre France, voyant les moindres pieces de ses ruines equipoler à des petits royaumes, LANOUE, 102.

— ÉTYM. *Équipollent.*

† **ÉQUIPONDÉRANCE** (é-kui-pon-dé-ran-s'; ui prononcé comme dans huile), *s. f.* Terme didactique. Égalité de poids.

† **ÉQUIPONDÉRANT, ANTE** (é-kui-pon-dé-ran, ran-t'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Qui est de même poids. || Fig. Article essentiel, article équipondérant à tous ceux qui vous sont contraires, J. J. ROUSS. *Lettres de la montagne*, VIII.

— ÉTYM. *Équi....* et le lat. *ponderare*, peser.

† **ÉQUISÉTACÉES** (é-kui-sé-ta-sée; ui prononcé comme dans huile), *s. f. plur.* Famille de plantes acotylédones, qui ne renferme que le genre *equisetum* (prêle).

— ÉTYM. Lat. *equus*, cheval, et *seta*, soie : soie de cheval, à cause de la forme des rameaux.

† **ÉQUISÉTIQUE** (é-kui-sé-tik'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de chimie. Acide équisétique, acide trouvé dans la prêle commune (*equisetum palustre*, *L.*).

† **ÉQUISONNANCE** (é-kui-so-nan-s'; ui prononcé comme dans huile), *s. f.* Terme de musique ancienne. Consonnance d'unisson d'octave ou de double octave.

— ÉTYM. Lat. *æquisonantia*, de *æquus*, égal, et *sonare*, sonner.

† **ÉQUISYLLABISME** (é-kui-sil-la-bi-sm'; ui prononcé comme dans huile), *s. m.* Terme de grammaire. Prononciation de toute syllabe dans un temps égal. Le caractère particulier à la langue française est l'équisyllabisme, toutes les fois que la voyelle n'est pas surmontée d'un accent circonflexe ou rendue douteuse par une syllabe féminine qui la suit, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Équi....* et *syllabe.*

ÉQUITABLE (é-ki-ta-bl'), *adj.* || 1° Qui a de l'équité, en parlant des personnes. Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause, PASC. *Pensées*, t. I, p. 259, éd. Lahure. Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable, RAC. *Brit.* IV, 3. Si les hommes sont hommes plutôt qu'ours et panthères, s'ils sont équitables, s'ils se

font justice à eux-mêmes.... que deviennent les lois...? LA BRUY. XII. Je me flatte en mourant qu'un Dieu plus équitable Réserve un avenir pour les cœurs innocents, VOLT. *Fanat.* v, 4. Ô justice suprême.... Tu lis seule en mon cœur, toi seule es équitable, ID. *Tancr.* III, 6. Chez un peuple équitable et redouté des rois, ID. *Scythes*, II, 4. || Équitable à. À tous deux équitable, hélas! j'ai fait des vœux Et même des efforts pour vous sauver tous deux, DU RYER, *Scévole*, III, 4. || 2° Conforme à l'équité, en parlant des choses. Un jugement équitable. Et nous verrons du ciel l'équitable courroux.... CORN. *Cid*, v, 5.

— ÉTYM. Voy. ÉQUITÉ.

ÉQUITABLEMENT (é-ki-ta-ble-man), *adv.* D'une manière équitable. Il a jugé équitablement.

— ÉTYM. *Équitable*, et le suffixe *ment*.

† **ÉQUITANT, ANTE** (é-kui-tan, tan-t'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme de botanique. Se dit des feuilles pliées longitudinalement, à cheval l'une sur l'autre, chez les iris.

— ÉTYM. Lat. *equitare*, aller à cheval, de *equus*, cheval.

ÉQUITATION (é-kui-ta-sion; en vers, de cinq syllabes; ui prononcé comme dans huile), *s. f.* || 1° L'art de monter à cheval. École d'équitation. Apprendre l'équitation. Simon d'Athènes, auteur du premier traité d'équitation, 4e siècle avant Jésus-Christ, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, tabl. 5. || 2° Action de monter à cheval. L'équitation est recommandée par les médecins en certains cas.

— HIST. XVIe s. Par ceste equitation et mouvement, la pierre souvent descend en la vessie, PARÉ, XV, 39.

— ÉTYM. Lat. *equitationem*, de *equitare*, de *equus*, cheval.

ÉQUITÉ (é-ki-té), *s. f.* || 1° Disposition à faire à chacun part égale, à reconnaître impartialement le droit de chacun. La timide équité détruit l'art de régner, CORN. *Pomp.* I, 1. Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité; Sans elle la valeur, la force, la bonté, Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre, Ne sont que faux brillants et que morceaux de verre, BOIL. *Sat.* XI. Sur l'équité des dieux osons nous confier, RAC. *Phèdre*, v, 1. De votre cœur, Abner, je connais l'équité, ID. *Athal.* v, 2. Il est vrai qu'il ne fallait que de l'équité de part et d'autre; mais la pratique de l'équité est si opposée à la nature humaine qu'elle fait les plus grands héros en morale, FONTEN. *Renau.* L'intérêt est ton dieu, le mien est l'équité, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 2° La justice naturelle, par opposition à la justice légale. Les arbitres jugent plutôt selon l'équité que selon les textes. La force tenait lieu de droit et d'équité, BOIL. *Art p.* IV. || En équité, *loc. adv.* Conformément à l'équité, indépendamment de toute loi, de toute convention.

— HIST. XIIIe s. Vraie fois de necessité, Non tant seulement d'equité, Nous fait de Dieu sept choses croire, J. DE MEUNG, *Tr.* 58. || XVe s. D'entour lui [il] doit touz menteurs rebouter, Justice avoir, equité et raison, E. DESCH. *Des vertus nécess. au prince.*

— ÉTYM. Provenç. *equitat;* espagn. *equidad;* ital. *equità;* du latin *æquitatem*, de *æquus*, proprement égal, d'où équitable. Palsgrave, p. 61, remarque qu'on prononçait *é-ki-té*, ce qui est notre prononciation.

† **ÉQUIVALEMMENT** (é-ki-va-la-man), *adv.* D'une manière équivalente. C'était équivalemment recevoir le décret du concile de Constance, BOSS. *Projet.*

— ÉTYM. *Équivalent*, et le suffixe *ment*.

† **ÉQUIVALENCE** (é-ki-va-lan-s'), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est équivalent. L'Église latine n'a pas admis l'équivalence [des deux termes hypostase et substance], COURNOT, *Traité de l'enchaînem. de nos connaiss.* t. II, p. 446. || Dans le droit universitaire, obtention d'un grade de l'université de France, sans examen ni thèse, par un gradué d'une université étrangère; on lui accorde l'équivalent du grade qu'il a dans son pays. || Terme de physique. L'équivalence des forces, théorie dans laquelle on démontre que les forces de la nature, ne se perdant jamais, ne font que se convertir en une somme équivalente d'autres forces; ainsi la lumière se convertit en chaleur, la chaleur en électricité, l'électricité en chaleur, et ainsi de suite.

— HIST. XIVe s. Nul ne leur peut onques retribuer ceste equivalence, ORESME, *Eth.* 267.

— ÉTYM. *Équivalent.*

ÉQUIVALENT, ENTE (é-ki-va-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui équivaut, qui est de même valeur. Rendre un service équivalent à celui que l'on a reçu. || 2° Terme de géométrie. Il se dit des surfaces ou des volumes qui ont les mêmes contenances sans avoir les mêmes formes. Triangle équivalent à un quadrilatère. Le problème de la quadrature du cercle consiste à trouver un carré équivalent à un cercle. || 3° *S. m.* Ce qui équivaut. On lui offrit l'équivalent. Cette proposition est l'équivalent de cette autre. Ce mot latin n'a pas d'équivalent en français. Elle lui confia son goût pour le jeune mage, et l'assura que dans toutes les maisons de Persépolis il trouverait l'équivalent de ce qu'il avait vu dans la sienne, VOLT. *Babouc.* Quel peut être l'équivalent de la perte du nom de juste? RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33. || Terme de chimie. Nom donné à des quantités matérielles qui peuvent, dans les combinaisons, se remplacer de manière que l'une d'elles représente telle ou telle autre, et conduise à en apprécier le poids. On rapporte les équivalents à une unité de convention, qui est de 100 d'oxygène pour les chimistes français, et 1 d'hydrogène pour les chimistes anglais. || Équivalent d'un engrais, la quantité de cet engrais qui, pour une égale superficie de terrain, un hectare par exemple, équivaudrait, quant aux proportions de l'azote et des phosphates, à la quantité moyenne du fumier de ferme employé annuellement.

— ÉTYM. *Équivaloir;* provenç. *equivalent;* espagn. et ital. *equivalente.*

† **ÉQUIVALEUR** (é-ki-va-leur), *s. f.* Synonyme d'équivalence.

— ÉTYM. *Équi....* et *valeur.*

ÉQUIVALOIR (é-ki-va-loir), j'équivaus, tu équivaus, il équivaut, nous équivalons, vous équivalez, ils équivalent; j'équivalais; j'équivalus; j'équivaudrai; j'équivaudrais; équivaux, qu'il équivaille, équivalons, équivalez; que j'équivaille, que nous équivalions; que j'équivalusse; équivalant; équivalu, *v. n.* || 1° Être de même prix, de même valeur. Une once d'or équivaut à quinze onces d'argent. || 2° Par extension, être à peu près la même chose que. Cette réponse aurait équivalu à un refus. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* Dans le langage vulgaire, on fait quelquefois *équivaloir* actif : cette chose équivaut telle autre; c'est une grosse faute. L'Académie dit qu'il se conjugue comme *valoir;* par conséquent il ne suit pas les irrégularités de *prévaloir.*

— ÉTYM. *Équi....* et *valoir.*

† **ÉQUIVALVE** (é-kui-val-v'; ui prononcé comme dans huile), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont les valves sont égales.

— ÉTYM. *Équi....* et *valve.*

† **ÉQUIVOCATION** (é-ki-vo-ka-sion), *s. f.* Action d'équivoquer.

— HIST. XIVe s. Par equivocation [homonyme] l'en appelle clef un membre qui est au col d'une beste, et appelle l'en clef ce à quoy l'en ferme les huis, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Équivoquer;* provenç. *equivocatio;* espagn. *equivocacion;* ital. *equivocazione.*

ÉQUIVOQUE (é-ki-vo-k'), *adj.* || 1° Qui peut s'interpréter en différents sens, s'appliquer à différentes choses. Un terme équivoque. Cela est équivoque. Vous n'avez pas pris garde à ce sens équivoque Qui fait qu'en vous flattant il semble qu'il se moque, MAIR. *Soliman*, v, 3. User de mots équivoques sans les expliquer, PASC. *Prov.* 1. Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir, BOIL. *Art p.* I. [Qui] D'un songe équivoque envoyé par les dieux Lira d'un œil plus sûr l'avis mystérieux, C. DELAV. *Paria*, II, 2. || 2° Se dit de tout sur quoi on peut porter des jugements divers. Des traces équivoques. Une expérience équivoque. Si la machine du corps disséquée et démontrée présente encore tant d'énigmes très-difficiles et très-obscures, à plus forte raison la machine vivante, où tout est sans comparaison moins exposé à la vue, plus enveloppé, plus équivoque, FONTEN. *Du Verney.* Savez-vous bien qu'ici votre face équivoque, Et rare en son espèce, étrangement nous choque? REGNARD, *Démocrite*, IV, 5. Il se contenta de sourire, en faisant une mine très-équivoque, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 8, p. 37, dans POUGENS. || Terme de médecine. Signe équivoque, signe qui peut convenir à plusieurs maladies. || 3° En mauvaise part, suspect, en parlant des personnes. Et malgré la vertu dont il faisait parade, Très-équivoque ami du jeune Alcibiade, BOIL. *Sat.* XII. || Un homme équivoque, homme à qui l'on ne peut se fier. || Il se dit aussi des choses qui excitent quelque soupçon peu honorable. Sa naissance est un peu équivoque, SÉV. 421. Ils s'engagent dans des professions équivoques dont ils se cachent longtemps à eux-mêmes les périls et les conséquences, LA BRUY. VI. Que j'ai toujours aimé, quoique sa conduite à mon égard ait été souvent équivoque, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || 4° Rime équivoque, petite pièce de poésie badine autrefois en usage, dans laquelle le son d'un mot placé à la fin d'un vers reparaissait dans le vers consonnant, mais en formant un autre sens. Par exemple : Je viens de faire un vers alexandrin; Qu'en penses-tu, mon cher Alexandre, hein? || 5° *S. f.* Sens équivoque, interprétation à double entente. Toute cette entrevue se passe dans cette équivoque [l'un des interlocuteurs comprenant une chose, et l'autre une autre], PASC. *Lett. à Jaqueline*, 26 janv. 1648. Si on vous laisse la licence de corrompre les expressions les plus canoniques par les malicieuses subtilités de vos nouvelles équivoques, ID. *Prov.* 16. Je m'aperçus qu'il y avait dans ces vers une équivoque de langue, BOIL. *Sat.* XII, *Préface.* Ceux de Bâle se montraient fort éloignés et des sentiments de Luther et des équivoques de Bucer, BOSS. *Var.* IV, § 16. Les équivoques qu'on pourrait faire sur la divinité du fils de Dieu, ID. *Euch.* 2. Je dois, pour lever toute équivoque, distinguer deux sortes de mouvements, FÉN. *Exist.* 279. Les soupçons et les jalousies se réveillaient; les équivoques des traités, les questions qu'ils laissaient indécises, ne fournissaient que trop de ces prétextes toujours prêts à servir tous les besoins ou toutes les passions, FONTEN. *Rép. card. Dubois*, t. III, p. 319, dans POUGENS. || 6° Mauvais jeu de mots, calembour. La belle chose de faire entrer, aux conversations du Louvre, de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert! MOL. *Critique*, sc. 1. Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes, ID. *Fem. sav.* III, 6. || 7° Terme de beaux-arts. Défaut de précision dans la pose, l'expression, la couleur, la perspective. Équivoque de mouvements. Équivoque de plan.

— REM. Dans le XVIIe siècle, *équivoque* était indifféremment masculin ou féminin. Je vous demande pardon de ce mauvais équivoque, BALZ. liv. III, lett. 9. Du langage français bizarre hermaphrodite, De quel genre te faire, équivoque maudite, Ou maudit? BOIL. *Sat.* XII.

— HIST. XIVe s. L'un [mètre] est de rime serpentine, L'autre equivoque ou leonine, MACHAUT, p. 9. Cest nom ici n'est pas dit comme non equivoque à cas d'aventure, ORESME, *Eth.* VII, 12. || XVIe s. Les gens de guerre firent courir parmi eux un equivoque un peu gaillard sur le nom de la place et sur ce qui perdoit l'armée, D'AUB. *Hist.* III, 413. Demosthenes disoit que l'effronté n'a pas de prunelles, mais des putains aux yeulx, se jouant en l'equivoque de ce nom Cora, qui signifie une pucelle et la prunelle de l'œil, AMYOT, *Mauvaise honte*, 1.

— ÉTYM. Provenç. *equivoc;* espagn. et ital. *equivoco;* du latin *æquivocus*, de *æquus*, égal, semblable, et *vox*, voix, parole.

† **ÉQUIVOQUÉ, ÉE** (é-ki-vo-ke, kée), *part. passé.* Vers équivoqués ou rime équivoquée, voy. ÉQUIVOQUE.

ÉQUIVOQUER (é-ki-vo-ké), *v. n.* || 1° Anciennement, faire des jeux de mots, des homonymies. || 2° User d'équivoque. Il ne fait qu'équivoquer. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 3° S'équivoquer, *v. réfl.* Dire involontairement un mot pour un autre. Mais parce que vos gens de Limousin se pourraient ici équivoquer, vous les avertirez, BALZAC, liv. VII, lett. 34. Oui, mais enfin parlons sans nous équivoquer, TH. CORN. *Berger extrav.* IV, 3.

— HIST. XVIe s. Afin de n'equivocquer point, nous entendons par honteux celuy qui rougist de honte, AMYOT, *Mauvaise honte*, 1.

— ÉTYM. *Équivoque.*

ÉRABLE (é-ra-bl'), *s. m.* Genre d'arbres de la famille des acérinées, qui croît dans les pays tempérés. || Érable champêtre, *acer campestre*, *L.* || Érable à sucre (*acer saccharinum*), qui donne, par la perforation du tronc, au printemps, une séve abondante dont on extrait du sucre. || Érable sycomore, nom vulgaire de l'érable faux-platane des botanistes.

— HIST. XIIIe s. Fin cuer de chaisne, sanz aube, de perier, d'alier et d'erable, *Liv. des mét.* 103. Arable, J. DE GARLANDE, p. 590.

— ÉTYM. Namur. *aïaub;* wallon, *aïaube;* génev. *iserable;* bourg. *ôzeraule;* Franche-Comté, *iseraule*, *euzeraule;* Berry, *arabe;* haute Provence, *arabre;* d'après Grandgagnage, du latin *acer*, érable, et *arbor*, arbre; *acer*, qui donnait *er* ou *air*, ayant

paru trop court à l'oreille et ayant été renforcé par arbor; étymologie que Diez approuve. Houzé y voit l'armoricain rabl, érable; mais les formes des patois favorisent la dérivation latine.

† **ÉRABLET** (é-ra-ble), *s. m.* Variété d'orme cultivée en Flandre.

— ÉTYM. Diminutif d'*érable*.

† **ÉRADICATIF, IVE** (é-ra-di-ka-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui détruit une chose par la racine.

— ÉTYM. Voy. ÉRADICATION.

ÉRADICATION (é-ra-di-ka-sion), *s. f.* Action de déraciner, d'extirper. || Fig. Ce qui était leur crime en France [des religieuses de Port Royal], digne d'éradication et des dernières peines personnelles, parut fort innocent à Rome, ST-SIM. 250, 83.

— ÉTYM. Lat. *eradicationem*, de *eradicare*, arracher, de *e*, hors, et *radix*, racine.

ÉRAFLÉ, ÉE (é-ra-flé, flée), *part. passé.* Il eut la joue éraflée par une balle.

† **ÉRAFLEMENT** (é-ra-fle-man), *s. m.* Terme d'art militaire. État d'une pièce de canon dont l'âme est éraflée.

ÉRAFLER (é-ra-flé), *v. a.* || 1° Écorcher légèrement, effleurer la peau. Le coup d'épée lui a éraflé la peau. || 2° Enlever une portion de la surface intérieure de l'âme d'un canon, en parlant d'un boulet qui s'y brise.

— HIST. XVI° s. Esrafler, COTGRAVE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *rafler*; bourguig. *érifler*.

ÉRAFLURE (é-ra-flu-r'), *s. f.* || 1° Légère écorchure. Il a reçu une éraflure à la main. || 2° Terme d'arts. Hachure faite dans les bois ouvrés par une main inhabile.

— ÉTYM. *Érafler*.

ÉRAILLÉ, ÉE (é-râ-llé, llée, *ll* mouillées, et non é-râ-yé, yée), *part. passé.* || 1° Une étoffe éraillée, étoffe dont les fils s'écartent. || 2° Qui présente un aspect semblable à celui d'une étoffe éraillée. Un mur éraillé par le soleil. Visage éraillé. Teint éraillé. Peau éraillée. || Avoir l'œil éraillé, avoir des filets rouges dans l'œil, ou les paupières renversées. Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée.... BOIL. *Sat.* X. Mme Panache était une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux éraillés, ST-SIM. 44, 8. || Terme de marine. Cordages éraillés, cordages détériorés.

ÉRAILLEMENT (é-râ-lle-man, *ll* mouillées, et non é-râ-ye-man), *s. m.* || 1° Action d'érailler. || 2° Renversement de la paupière inférieure, qui l'empêche de se réunir à la paupière supérieure pour couvrir l'œil.

— HIST. XVI° s. Il survient inflammation, et quelques fois lippitude ou chassie, et enfin eraillement des yeux, PARÉ, XV, 12.

— ÉTYM. *Érailler*.

ÉRAILLER (é-râ-llé, *ll* mouillées, et non é-râ-yé), *v. a.* || 1° Relâcher, séparer, en parlant du tissu des étoffes. Érailler du satin. || 2° S'érailler, *v. réfl.* Devenir éraillé. La soie est sujette à s'érailler. Des yeux qui s'étaient éraillés.

— HIST. XVI° s. Ectropion : œil eraillé, quand la paupiere inferieure par cicatrice, ou autre occasion, se renverse et ne peut couvrir son blanc, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. *Érailler* se dit dans le wallon *ardi*, que l'on tire de *rdî*, arracher; *raî* est la forme wallone correspondant à l'ancien français *rachier*, qui est demeuré dans *arracher* et qui vient du latin *radicare*; mais cette étymologie ne peut convenir à la forme française, parce qu'elle ne rend pas compte de *ill* et de la disparition de *ch*. Scheler la tire d'un type latin *eradulare*, dérivé de *eradere*; mais il faut plutôt y voir un composé de *es*, et du latin *rallum*, racloir.

ÉRAILLURE (é-râ-llu-r', *ll* mouillées, et non é-râ-yu-r'), *s. f.* Marque qui reste à une étoffe quand elle est éraillée.

— ÉTYM. *Érailler*.

† **ÉRASMIEN, IENNE** (é-ra-smiin, smiè-n'), *adj.* Terme de philologie. Prononciation érasmienne, prononciation du grec dans laquelle on prononce l'êta comme un *e* ouvert, le thêta comme un *t*, le delta comme un *d*, l'upsilon comme un *u*, le chi comme un *k*, et, dans chaque diphthongue, les deux voyelles qui la composent, prononciation que l'on suit dans nos lycées, par opposition à la prononciation reuchlinienne, qui est l'application au grec ancien de la prononciation du grec moderne.

— ÉTYM. *Érasme*, érudit du XVI° siècle.

† **ÉRASTIANISME** (é-ra-sti-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des érastiens.

† **ÉRASTIEN** (é-ra-stiin), *s. m.* Sectaire anglais qui niait que l'Église anglicane eût le pouvoir d'excommunier.

— ÉTYM. *Thomas Éraste*, chef de cette secte dans le XVII° siècle.

ÉRATÉ, ÉE (é-ra-té, tée), *part. passé.* Un chienératé. || Fig. et familièrement. Rire, courir comme un ératé, rire beaucoup, courir très-bien, sans point de côté, comme si on n'avait pas de rate (voy. DÉRATÉ).

ÉRATER (é-ra-té), *v. a.* Ôter la rate. || Fig. et familièrement, s'érater, *v. réfl.* S'essouffler à force de courir.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *rate*.

† **ÉRATO** (é-ra-to), *s. f.* Terme du polythéisme grec. La muse qui préside à la poésie tendre et amoureuse.

— ÉTYM. Ἐρατώ, de ἐράω, être amoureux.

† **ÉRAYER** (é-rè-ié), *v. a.* Se conjugue comme payer. Terme rural. Labourer en faisant verser la tranche en dehors, de manière à former une rigole au centre de la planche ou billon.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *raie*.

† **ERBUE** (èr-bue), *s. f.* Fondant argileux qu'on ajoute au minerai de fer dans les hauts fourneaux. On trouve aussi arbue.

ÈRE (è-r'), *s. f.* || 1° Terme de chronologie. Époque fixe d'où l'on commence à compter les années. Il est bon de remarquer que le mot d'ère signifie dénombrement d'années commencé à un certain point que quelque grand événement fait remarquer, BOSS. *Hist.* I, 7. || Ère des Olympiades, ère grecque commençant au solstice d'été de l'an 776 avant J. C. || Ère de la fondation de Rome, commençant au 21 avril 753 avant J. C. || Ère de Nabonassar, ou des Babyloniens, ère fort employée par les astronomes grecs, qui commençait le 26 février 747 avant J. C. || Ère d'Alexandre le Grand, ou ère de Philippe, ou ère des Lagides, ou ère d'Édesse, commençant le 12 novembre 324 avant J. C., avec le règne de Philippe Aridée, frère et prétendu successeur d'Alexandre. || Ère des Séleucides, ou syro-macédonienne, ou d'Apamée, commençant à la prise de Babylone par Séleucus Nicanor, dans l'été de l'an 312 avant J. C. Son entrée [de Séleucus] à Babylone après une victoire devint une ère commune à presque toutes les nations de l'Asie; c'est ce qu'on nomme l'ère des Séleucides, CONDILLAC, *Hist. anc.* II, 11. || Ère julienne, ère établie par Jules-César, commençant le 1er janvier 45 avant J. C., et dont l'année est l'année julienne. || Ère d'Espagne, ou ère des Espagnols (qui fut abolie vers 1351) commençait environ 38 ans avant J. C., époque de la conquête de l'Espagne par Auguste. || Ère chrétienne, ère vulgaire, ère de l'incarnation, point de départ proposé au VI° siècle par Denys le Petit, et adopté en France sous Pepin et Charlemagne, d'après lequel les modernes supputent soit avant, soit après. || Ère dioclétienne, ère qui date de 284 avec le règne de Dioclétien, mais qui, dite ère des martyrs, ne commence qu'en 302, époque de la dixième persécution contre les chrétiens, la 18° année du règne de Dioclétien. || Ère des Arméniens, ère instituée par l'Église arménienne, lors de sa condamnation par le concile de Chalcédoine, et commençant le 9 juillet 552 après J. C. || Ère de l'hégire, ère des musulmans, commençant à la fuite de Mahomet à Médine, le 15 ou 16 juillet 622 après J. C. || Ère républicaine, ère établie en France à partir du 22 septembre 1792 le jour de fondation de la république, et supprimée à partir du 1er janvier 1806. || 2° La suite même des années que l'on compte depuis un point fixe. Les événements qui se sont accomplis durant l'ère républicaine. || 3° Par extension, époque remarquable; ouverture d'un nouvel ordre de choses. L'ère des croisades. Une nouvelle ère commence. Des droits de l'homme ici l'ère féconde S'ouvre et du globe accomplira le tour, BÉRANG. *14 juillet.*

— ÉTYM. Lat. *æra*, nombre, chiffre, d'où époque; paraît être primitivement le pluriel *æra*, de *æs*, *æris*, cuivre, proprement morceaux de cuivre, pièces, d'où nombre.

ÉRÈBE (é-rè-b'), *s. m.* Terme de mythologie. La partie la plus obscure de l'enfer; l'enfer même. Les monstres de l'érèbe. Le chaos engendra l'érèbe et la nuit, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Grecs*).

— ÉTYM. Ἔρεβος, obscurité, ténèbres.

ÉRECTEUR (é-rè-kteur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Muscles érecteurs, ou, substantivement, les érecteurs, muscles qui servent à redresser certains organes.

— ÉTYM. Voy. ÉRECTION.

† **ÉRECTILE** (é-rè-kti-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Susceptible d'érection. Tissu érectile, tissu qui devient roide, dur, gonflé par l'afflux du sang dans ses vaisseaux.

— ÉTYM. Voy. ÉRECTION.

† **ÉRECTILITÉ** (é-rè-kti-li-té), *s. f.* Terme d'anatomie. Qualité du tissu érectile.

— ÉTYM. *Érectile*.

ÉRECTION (é-rè-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'ériger un monument. L'érection d'une statue, d'un temple. || 2° Fig. Institution, établissement. L'érection d'un tribunal. L'érection d'une terre en duché. Depuis l'érection des grands fiefs, les rois n'eurent plus, comme j'ai dit, des envoyés dans les provinces pour faire observer des lois émanées d'eux; ainsi, sous la troisième race, on n'entendit plus parler de capitulaires, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 9. || 3° Terme de physiologie. Action par laquelle certaines parties molles se redressent.

— HIST. XVI° s. Ces muscles ferment en deue situation et erection ledit membre, PARÉ, I, 32.

— ÉTYM. Lat. *erectionem*, de *erectum*, supin de *erigere* (voy. ÉRIGER).

ÉREINTÉ, ÉE (é-rin-té, tée), *part. passé.* Assommé de coups. || Par extension, très-fatigué. Je suis éreinté. Le lévrier tout éreinté qu'il était, SÉV. 338.

† **ÉREINTEMENT** (é-rin-te-man), *s. m.* Néologisme. Action d'éreinter un auteur, un acteur, etc.

ÉREINTER (é-rin-té), *v. a.* || 1° Rompre ou fouler les reins, et, par extension, battre, rosser. On l'a éreinté. || 2° Familièrement, excéder de fatigue. Il éreinte tous ses employés. || 3° Fig. Faire perdre le crédit, la réputation, etc. Montjeu avait la protection de M. Fouquet.... la chute de M. Fouquet l'éreinta, ST-SIM. 14, 134. Le chancelier demeura mal avec Mme de Maintenon, qui peu à peu avec les jésuites l'éreintèrent auprès du roi, ID. 114, 246. || Éreinter quelqu'un, le maltraiter excessivement dans une feuille publique, dans un compte rendu. || 4° Terme de sculpture. Défaire, gâter, détruire une étude en terre faite d'après le modèle. || 5° S'éreinter, *v. réfl.* Se donner un tour de rein. Il fit un si grand effort qu'il s'éreinta. || Se fatiguer excessivement. Chaque jour je m'éreinte à ce travail. || Fig. Se maltraiter l'un l'autre par la critique. Ces journalistes se sont éreintés réciproquement.

— HIST. XVI° s. Il disoit que c'estoit une eloquence cassée et esrenée, MONT. II, 108. ....S'ils portent le harnais Une heure sur le dos, ils ont l'eschine arnée, Et en lieu d'un roussin prennent la haquenée, RONS. 857.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *rein*; bourguig. *erenai*, *errenai*; Berry, *ereiner*, *éréner*, *erner*. La forme ancienne *erener*, qui est aussi celle des patois, est plus conforme à l'étymologie; rien en effet dans ce mot ne justifie le *t* moderne.

† **ÉREINTEUR** (é-rin-teur), *s. m.* Celui qui éreinte, maltraite excessivement dans un discours public ou dans un écrit. Jamais M. Veuillot, dans ses plus beaux jours, n'a eu la verve bilieuse ni le fouet sanglant de ce formidable éreinteur [le P. Gavazzi], MARC MONNIER, *Revue german.* t. XXV, p. 114.

† **ÉRÉMACAUSIE** (é-ré-ma-kô-zie), *s. f.* Terme de chimie. Oxydation par degrés, décomposition qui a pour cause l'action de l'air humide sur certaines parties contenues dans les matières organiques.

— ÉTYM. Ἠρέμα, peu à peu, et καῦσις, combustion.

ÉRÉMITIQUE (é-ré-mi-ti-k'), *adj.* D'ermite. La vie érémitique, la vie isolée, par opposition à la vie cénobitique.

— ÉTYM. Voy. ERMITE.

† **ÉRÉMONT** (é-ré-mon), *s. m.* Morceau de bois qui est enchâssé sur l'avant-train d'un carrosse, et qui vient embrasser le timon.

ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE (é-ré-zi-pé-la-teû, teû-z'), *adj.* Voy. ÉRYSIPÉLATEUX. Les médecins appelaient sa maladie une ébullition érésipélateuse; les courtisans disaient que c'était la rougeole, DANGEAU, I, 74, 26 nov. 1684.

ÉRÉSIPÈLE (é-ré-zi-pè-l'), *s. m.* Prononciation vulgaire et vicieuse du mot érysipèle. L'Académie l'adopte; mais ce mot n'est pas tellement entré dans l'usage commun, qu'on ne puisse en réformer la prononciation et l'orthographe. Voy. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME (é-ré-ti-sm'), *s. m.* || 1° Terme de physiologie. État d'irritation, d'excitation; exaltation des phénomènes vitaux dans un organe. || 2° Fig. Violence d'une passion portée à son plus haut degré.

— ÉTYM. Ἐρεθισμός, de ἐρεθίζειν, irriter, de ἔρις, querelle, ἐρίζειν, quereller, le même que ῥίζειν, fut. ῥίξειν, d'où le latin *rixa* (voy. RIXE).

† **ERGASTULE** (èr-ga-stu-l') ou **ERGASTULUM** (èr-ga-stu-lom'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Prison pour les esclaves condamnés à des travaux pénibles.

— ÉTYM. Lat. *ergastulum*, prison où l'on travaille, de ἐργάζομαι, travailler, de ἔργον, œuvre.

† **ERGO** (èr-go), *conj.* Conséquemment, donc. Ma fille est nonne, ergo c'est une sainte, LA FONT. *Mazet.* Vous vous sentez en fonds, ergo plus de maîtresse, REGNARD, *Joueur*, III, 6. Damis est riche, ergo Damis est redoutable, BOISSY, *Impatient*, III, 4. || *S. m.* [Il] Lui barbouillait l'esprit d'un ergo sophistique, RÉGNIER, *Sat.* X. Moi, j'ai cinquante ans! moi! Finette.... — Ma sœur, dans mon calcul je crois vous faire grâce; Et je raisonne ainsi : j'en ai cinquante et passe; Vous êtes mon aînée; ergo, dans un seul mot, Vous voyez si j'ai tort. — Votre ergo n'est qu'un sot, REGNARD, *Ménechm.* I, 5. || *Au plur.* Des ergo.

— HIST. XVIe s. Ilz nourrissoient leurs grans troupeaux de songes, D'ergos, d'utrum, de quare, de mensonges, MAROT, I, 276. Ce sont les theses des deux partis, pour lesquelles on est venu des ergots aux fagots, et puis des arguments aux armements, D'AUB. *Hist.* I, 50. Un maistre aux arts est si plein d'ergots qu'on ne sauroit durer auprès de lui, DESPER. *Contes*, IV.

— ÉTYM. Lat. *ergo*, donc, qui est le grec ἔργῳ, par le fait, véritablement, de ἔργον, œuvre (comp. ORGANE).

ERGO-GLU (èr-go-glu) ou **ERGO-GLUC** (èr-go-gluk). Expression familière par laquelle on se moque de grands raisonnements qui ne concluent rien. Cette femme de chambre l'avait dit à cette blanchisseuse, cette blanchisseuse à la nièce, cette nièce à son confesseur, ce confesseur à ce bon religieux, et ce bon religieux, qui n'aurait pas voulu mentir, au sieur Sigoigne; ergo-gluc, SCARRON, *Factum*, *Œuvres*, t. I, p. 121, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Il s'en suit qu'elles sont plus pesantes, ergogluc, c'est-à-dire moins promptes à babiller, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Apresdinée* 5. Ego sic argumentor : Omnis clocha clochabilis, in clocherio clochando, clochans clochativo, clochare facit clochabiliter clochantes : Parisius habet clochas. Ergo gluc, RABELAIS, *Garg.* I, 19.

— ÉTYM. D'après Scheler, *ergo glu* sont les premiers mots de la conclusion : *ergo glu capiuntur aves*, donc les oiseaux sont pris par la glu.

ERGOT (èr-go; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des èr-go-z aigus; ergots rime avec repos, travaux, etc.), *s. m.* || 1° Ongle pointu, éperon qui est à la partie postérieure du pied de certains oiseaux. Les ergots d'un coq. Un coq qui monte sur ses ergots. Le P. le Vassor attrapa les poules [des moines], leur coupa le bec et les ergots avec un couperet et les jeta aux moines par-dessus la haie, ST-SIM. 79, 27. Cet ergot [l'ergot naissant coupé à un jeune coq], qui n'est pas plus gros qu'un grain de chènevis, quand on l'insère dans la duplicature de la crête coupée, y prend racine et croît en six mois de demi-pouce; au bout de quatre ans, il devient une corne de trois à quatre pouces de longueur, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 77, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Se lever, monter sur ses ergots, le prendre sur un ton fier et menaçant. La femme incontinent montant sur ses ergots : Je t'ai tout apporté, disoit-elle en colère..... *L'avare dupé ou L'homme de paille*, I, 3, 1662, dans FR. MICHEL, *Argot.* || Être sur ses ergots, être d'une humeur fière et impérieuse. Junon donc revenait d'Argos, Dame toujours sur ses ergots, SCARRON, *Virg.* VII. Et sur ses ergots comme un coq, ID. *ib.* IV. || 2° Terme de vétérinaire. Tubercule corné, placé en arrière de la région du boulet, chez les mammifères monodactyles et didactyles. L'ergot n'est que la trace des doigts manquant à ces animaux. || Terme de vénerie. Ongles de surcroît d'un chien. || Par plaisanterie. Et puis Jupin, chargé de laine, Commençait à manquer d'haleine, Et n'allait plus que d'un gigot, Ayant une épine à l'ergot, SCARR. *Typhon*, IV. || 3° Terme de jardinier. Portion de branche morte qui reste sur les arbres fruitiers et qu'on doit retrancher. || 4° Terme de botanique. Ergot de blé, ergot de seigle, corps droit ou courbe et allongé de 1 à 4 centimètres, rarement plus, occupant la place du grain de blé ou de seigle. L'ergot de seigle est formé par une espèce de champignon de l'ordre des tuberculariées, *la sphacelidie ergot* de M. Fée; il est très-vénéneux. Le seigle dégénéré ou altéré, et qu'on nomme blé cornu ou ergot, n'est bon qu'à jeter, il cause des maladies funestes, *Dict. des arts et mét.* Amsterd. 1767, *Boulanger.* || 5° Terme d'anatomie. Ergot de Morand, petite éminence recourbée qui est dans la cavité digitale des ventricules latéraux du cerveau.

— HIST. XIIe s. [De morts] En fu si junchée la place, Qu'en sanc i sunt desqu'as argoz, BENOÎT, II, 9539. || XVIe s. Les coqs bataillent du bec et des argots, PARÉ, *Animaux*, 16. Subtilz renards et grands mangeurs d'images, Pour hault monter, contrefont les bigots, Puis, quand ils sont huchez sur leurs argots, Au monde font de merveilleux dommages, GUILL. CRÉTIN, dans JAUBERT, *Glossaire.*

— ÉTYM. Berry, *argot*, *arigot;* génev. *argot;* champ. *artot.* Origine inconnue. Le mot est très-ancien sous la forme d'*argot.*

ERGOTAGE (èr-go-ta-j'), *s. m.* Voy. ERGOTERIE.

ERGOTÉ, ÉE (èr-go-té, tée), *adj.* Qui a des ergots. Chien bien ergoté. || Seigle ergoté, seigle attaqué par l'ergot. Un jésuite irlandais, d'ailleurs grand observateur et ayant de bons microscopes, fit des anguilles avec de la farine de blé ergoté, VOLT. *l'H. aux 40 écus*, *Nouv. douleurs.*

— ÉTYM. *Ergot.* Ronsard a dit *s'ergoter*, en parlant d'un coq qui se dresse sur ses pattes, 742.

1. **ERGOTER** (èr-go-té), *v. n.* Chicaner par des raisonnements captieux, trouver à redire. Il ne fait qu'ergoter. Que tous les philosophes viennent ergoter contre, ils perdront leur temps et leur peine, J. J. ROUSS. 3e *Promen.* || Le participe passé peut s'employer absolument. Bien raisonné. — Dites bien ergoté.

— HIST. XVIe s. Après avoir bien ergoté *pro et contra*, feut conclud en baralipton que.... RAB. *Garg.* I, 17.

— ÉTYM. D'après Ménage, approuvé par Diez, *ergo*, donc, à cause que ce mot revenait sans cesse dans les disputes scolastiques. Dans ce cas le vieux verbe *hargoter* (DU CANGE, *argutio*); le bourguignon *erigotay*, provoquer; *erigô*, chicane; le normand *hargoter*, quereller, auraient une autre source et se rattacheraient sans doute à *ergot.* Cependant, à l'historique d'ERGOTEUR, voyez *hargoteur*, qui semble plus près de *ergot* que de *ergo.*

† 2. **ERGOTER** (èr-go-té), *v. a.* Terme de jardinage. Couper l'extrémité d'une branche morte.

— ÉTYM. *Ergot.*

† **ERGOTERIE** (èr-go-te-rie), *s. f.* Action d'ergoter; observation vétilleuse; raisonnements captieux. Elle avait là-dessus une simplicité de cœur, une franchise plus éloquente que des ergoteries, et qui souvent embarrassait jusqu'à son confesseur, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || On dit aussi ergotage. Tout cela n'est que de l'ergotage.

— ÉTYM. *Ergoter* 1.

ERGOTEUR, EUSE (èr-go-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait qu'ergoter. C'est un ennuyeux ergoteur. Le Socrate d'Athènes était, entre nous, un homme très-imprudent, un ergoteur impitoyable qui s'était fait mille ennemis, VOLT. *Lett. Villevieille*, 20 déc. 1768. Ce furent parmi les ergoteurs de leur temps deux hommes merveilleux, DIDER. *Opinions des anc. phil.* (*scholastiques*).

— HIST. XVe s. Le suppliant dist à Bertran Ogier : tu n'es que un tricheur, et un plaideur et un hargoteur, DU CANGE, *argutio.* || XVIe s. Vous estes un subtil ergoteur, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après-dînée* 2. || Montaigne a dit *ergotiste :* Je treuve ces ergotistes encore plus tristement inutiles, I, 180.

— ÉTYM. *Ergoter* 1.

† **ERGOTINE** (èr-go-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné à deux substances différentes trouvées dans l'ergot de seigle et toutes deux mal déterminées.

— ÉTYM. *Ergot*, et la finale *ine*, qui, en chimie, désigne les principes de beaucoup de corps organisés.

† **ERGOTISER** (èr-go-ti-zé), *v. n.* Synonyme peu usité d'ergoter. Ils ne sauraient se persuader que Dante se soit amusé à ergotiser dans les colléges à l'âge de plus de trente-cinq ans, BAYLE, *Dict.* art. *Dante*, note *k.*

† 1. **ERGOTISME** (èr-go-ti-sm'), *s. m.* Manie d'ergoter, de se servir des arguments en forme.

— HIST. XVIe s. Je crois que ces ergotismes en sont cause [du mépris de la philosophie], qui ont saisi ses advenues, MONT. I, 175.

— ÉTYM. *Ergoter* 1.

† 2. **ERGOTISME** (èr-go-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Affection déterminée par l'usage alimentaire du seigle ergoté qui agit comme substance vénéneuse.

— ÉTYM. *Ergot.*

† **ÉRIANTHE** (é-ri-an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs velues, laineuses.

— ÉTYM. Ἔριον, toison, et ἄνθος, fleur.

† **ÉRIBLE** (é-ri-bl'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'arroche.

† **ÉRICACÉE** (é-ri-ka-sée) ou **ÉRICINÉES** (é-ri-si-née), *s. f. plur.* Famille de plantes dicotylédones monopétales.

— ÉTYM. Lat. *erice*, bruyère.

† **ÉRICITE** (é-ri-si-t'), *s. f.* Empreintes fossiles de feuilles de bruyère.

— ÉTYM. Lat. *erice*, bruyère, et la finale *ite*, qui en géologie indique un fossile.

† **ÉRICOÏDE** (é-ri-ko-i-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une bruyère.

— ÉTYM. Lat. *erice;* grec, ἐρείκη, bruyère.

ÉRIDAN (é-ri-dan), *s. m.* Ancien nom du Pô, fleuve d'Italie. || Terme d'astronomie. La troisième constellation des quinze méridionales, placée au-dessous de la Baleine.

† **ÉRIDELLE** (é-ri-dè-l'), *s. f.* Sorte d'ardoise étroite et longue, qui a deux côtés taillés et les deux autres bruts.

ÉRIGÉ, ÉE (é-ri-jé, jée), *part. passé.* || 1° Dressé, élevé. Une statue érigée en l'honneur de.... || Par extension. C'est aux manufactures érigées dans les villes à produire une circulation générale parmi toutes nos cités, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 2. || 2° Fig. Établi. Combien de fortunes érigées et bâties sur ces prétendues récompenses! BOURDALOUE, *Sur la récompense des saints*, 1er *avent.* || 3° Transformé en une chose considérée comme plus élevée, plus importante. Des hypothèses érigées en axiomes.

ÉRIGER (é-ri-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o :* érigeant, érigeons), *v. a.* || 1° Élever, construire, dresser. Ériger un temple, un autel. Il érigea les veaux d'or, auxquels il donna le nom du dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange, BOSS. *Hist.* I, 6. Sur leurs corps tout sanglants érigez vos trophées, VOLT. *Tancr.* V, 1. Une société considérable de philosophes et de gens de lettres, du nombre desquels je suis, ont résolu, sire, d'ériger à M. de Voltaire une statue, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 6 juillet 1770. On doit ériger au Bosphore trois statues de seize coudées chacune, représentant le peuple d'Athènes couronné par ceux de Byzance et de Périnthe, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. || 2° Instituer, établir. Ériger un tribunal. Ériger une église en cathédrale. || Ériger une commission, une fonction en titre d'office, faire d'une commission, d'une fonction amovible une charge inamovible. Louis XIV, au mois d'avril 1674, érigea les terres et seigneuries de Saint-Cloud, de Maisons, de Créteil, d'Qzoi-Laferrière et d'Armentières en duché-pairie en faveur de François de Harlay, archevêque de Paris, et de ses successeurs, SAINT-FOIX, *Essai Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 234, dans POUGENS. || 3° Fig. Donner le caractère de, transformer en une chose considérée comme plus élevée, plus importante. Nous devons tous tant que nous sommes Ériger en divinité Le sage par qui fut ce bel art [l'apologue] inventé, LA FONT. *Fabl.* VII, *dédic.* Je riais de le voir.... En lapins de garenne ériger nos clapiers, BOIL. *Sat.* III. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, ID. *ib.* IV. L'argent en honnête homme érige un scélérat, ID. *Ép.* V. Et bientôt en oracle on érigea ma voix, RAC. *Athal.* III, 3. || En mauvaise part. Je saurai.... L'ériger en tyran par mes propres conseils, CORN. *Perthar.* II, 2. Et le généralat, comme le diadème, M'érige sous votre ordre en fantôme éclatant, ID. *Agésil.* III, 1. || 4° S'ériger, *v. réfl.* Être érigé, dressé, construit. Des palais s'érigeaient dans la ville. || Se poser comme. Dorante est-il le seul qui de jeune écolier, Pour être mieux reçu, s'érige en cavalier? CORN. *Ment.* III, 3. Et de dépositaire et de libérateur Il s'érige en tyran et lâche usurpateur, ID. *Rodog.* II, 3. Et vous voulez cependant vous ériger en homme de bien, MOL. *Festin*, V, 2. Muncer entreprit de s'ériger en pasteur, BOSS. *Variat.* 1. Où le vice orgueilleux s'érige en souverain, BOIL. *Sat.* I. Capys qui s'érige en juge du beau style, LA BRUY. I.

— HIST. XVIe s. Erigez ceste ymage qui est couchée à terre ycy en ung coing, PALSGR. p. 436.

— ÉTYM. Provenç. et espag. *erigir;* ital. *erigere;* du latin *erigere*, de *e*, et *regere*, mettre droit (voy. RÉGIR).

† **ÉRIGERON** (é-ri-jè-ron), *s. m.* Plante de l'Amérique du Nord, de la famille des synanthérées. L'érigeron canadien, dit vulgairement vergerolle et vergerette.

— ÉTYM. Ἠριγέρων, séneçon.

ÉRIGNE (é-ri-gn') ou **ÉRINE** (é-ri-n'), *s. f.* Terme d'anatomie et de chirurgie. Petite pince armée de crochets dont on se sert soit en disséquant soit dans certaines opérations pour soulever et écarter les parties qu'on veut disséquer. || Érigne est beaucoup plus usité qu'érine.

— HIST. XVIe s. Puis ce fait, inciseras la matrice, la levant en haulte avec arainées ou petitz crochetz propres à ce.... PARÉ, t. II, p. 632. Tentes, crochets, araignes, ID. t. III, p. 639.

— ÉTYM. Forme altérée d'*araignée* ou *araigne* (*iragne*, *iregne*), comme le prouve l'historique; ainsi dite parce que l'érigne a comme des pattes d'araignée.

† **ÉRIGONE** (é-ri-go-n'), *s. f.* Terme d'astronomie. La constellation de la Vierge.

— ÉTYM. *Érigone*, nom de l'amante de Bacchus, et un des noms que les anciens ont donnés à la Vierge.

† **ÉRINACÉ, ÉE** (é-ri-na-sé, sée), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un hérisson.

— ÉTYM. Lat. *erinaceus* ou *herinaceus*, hérisson.

ÉRINE, voy. ÉRIGNE.

† **ÉRINÉE** (é-ri-née), *s. f.* Terme de botanique. Champignon parasite nuisible à la vigne.

† **ÉRINNYE** (é-ri-nnie) ou **ÉRINNYS** (é-ri-nnis'), *s. f.* Terme du polythéisme grec. Nom des furies.

— ÉTYM. Ἐρινύς; sanscrit, *saranyû*. Le grec et le sanscrit signifient celle qui se hâte, se précipite. C'est originairement, dans la mythologie grecque, un nom de *Déméter*, quand, changée en cavale, elle eut, du cheval *Poseidon*, *Despoina* et le cheval *Arion*. De même, dans l'Inde, *Saranyû* se change en cavale pour échapper à son époux.

† **ÉRIO....** signifie laineux, velu, et vient de ἔριον, toison.

† **ÉRIOCALICÉ, ÉE** (é-ri-o-ka-li-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui a le calice velu.

— ÉTYM. *Ério....* et *calice*.

† **ÉRIOCARPE** (é-ri-o-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fruits velus.

— ÉTYM. *Ério....* et καρπός, fruit.

† **ÉRIOCAULE** (é-ri-o-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la tige velue.

— ÉTYM. *Ério....* et καυλός, tige.

† **ÉRIOCÉPHALE** (é-ri-o-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la tête velue.

— ÉTYM. *Ério....* et κεφαλή, tête.

† **ÉRIOMÈTRE** (é-ri-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer les épaisseurs des fibres les plus déliées.

— ÉTYM. *Ério....* et *mètre*, mesure.

† **ÉRIOPÉTALE** (é-ri-o-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les pétales velus.

— ÉTYM. *Ério....* et *pétale*.

† **ÉRIOPHORE** (é-ri-o-fo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est chargé de poils laineux.

— ÉTYM. *Ério....* et φορός, qui porte.

† **ÉRIOPHYLLE** (é-ri-o-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles velues.

— ÉTYM. *Ério....* et φύλλον, feuille.

† **ÉRIOPODE** (é-ri-o-po-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a les pattes ou les pédicules velus.

— ÉTYM. *Ério....* et πούς, pied.

† **ÉRIOPTÈRE** (é-ri-o-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes velues.

— ÉTYM. *Ério....* et πτερόν, aile.

† **ÉRIOSPERME** (é-ri-o-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les graines velues.

— ÉTYM. *Ério....* et σπέρμα, graine.

† **ÉRIOSTÉMONE** (é-ri-o-sté-mo-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les étamines velues.

— ÉTYM. *Ério....* et στήμων, filament.

† **ÉRIOSTOME** (é-ri-o-sto-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la bouche ou l'ouverture velue.

— ÉTYM. *Ério....* et στόμα, bouche.

† **ÉRIOSTYLE** (é-ri-o-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le style velu.

— ÉTYM. *Ério....* et *style*.

† **ÉRISTIQUE** (é-ri-sti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui appartient à la controverse. Écrit éristique. || *S. f.* L'éristique, l'art de la controverse.

— ÉTYM. Ἐριστικός, de ἔρις, querelle, controverse.

† **ERMAILLÉ** (èr-ma-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait le fromage [de Gruyère], que l'on appelle ermaillé et qui est comme le chef du chalet, *Dict. des arts et mét.* Amst. 1767, *laitière.* || Association, à Gruyère, de propriétaires de troupeaux qui mettent leur laitage en commun pour la fabrication des fromages. || On dit aussi ermailli.

† **ERMES** (èr-m'), *s. m. plur.* Terrains vagues (Drôme).

— ÉTYM. Provenç. *erme;* espagn. *yermo;* ital *ermo;* du bas-lat. *ermus*, *hermus*, du lat. *erēmus*, dans Prudence, altération d'*erēmus*, du grec ἔρημος, désert.

ERMIN (èr-min), *s. m.* Droit qui se paye pour l'entrée et la sortie des marchandises dans les échelles du Levant.

— ÉTYM. Origine inconnue.

ERMINETTE ou **HERMINETTE** (èr-mi-nè-t'), *s. f.* Espèce de hache à tranchant lunaire convexe pour planer et doler le bois.

— ÉTYM. *Hermine*, parce qu'on a comparé la partie recourbée de l'*erminette* au museau de l'*hermine*.

ERMITAGE ou **HERMITAGE** (èr-mi-ta-j'), *s. m.* || 1° Habitation d'un ermite. || 2° Il se dit quelquefois, par abus, pour couvent d'ermites. Il y avait autrefois un ermitage au mont Valérien, près de Paris, *Dict. de l'Acad.* || 3° Fig. Lieu écarté, solitaire. C'est un véritable ermitage. || Par extension, petite maison de campagne simple et modeste. Venez me voir dans mon ermitage. Vous ne connaissez pas les moulins, l'ermitage, COLIN D'HARLEV. *Châteaux en Espagne*, IV, 8. || 4° Vin de l'Hermitage, vin d'un cru fameux dans le Dauphiné. Un auvernat fumeux qui, mêlé de lignage, Se vendait chez Crenet pour vin de l'Ermitage, BOIL. *Sat.* III.

— HIST. XIII° s. Il commença par grant estude entendre diligemment à piteuses œuvres, les quex li hermitaiges [vie d'ermite] li avoit enseignie, *Légende en prose de Girart*, cité dans *J. des savants*, avril 1860, p. 202. Dedenz la lande enz el boscage Ot uns sainz homs son hermitage, *Lai del desiré.* || XV° s. Mon cueur est devenu hermite En l'ermitaige de Pensée, CH. D'ORL. *Bal.* 42.

— ÉTYM. *Ermite;* provenç. *ermitatge* et *hermitori;* ital. *eremitaggio.* L'ancienne langue disait aussi *ermitoire.*

ERMITE ou **HERMITE** (èr-mi-t'), *s. m.* || 1° Solitaire retiré dans un lieu désert, où il se livre à des exercices de piété. Les ermites de la Thébaïde. || Familièrement. Vivre comme un ermite, vivre seul, loin du monde. || Par plaisanterie, pâtés d'ermite, noix sèches. || 2° Terme de zoologie. Crustacé du genre pagure appelé aussi Bernard l'ermite, qui se loge dans la première coquille univalve qu'il rencontre. || Proverbe. Quand le diable fut vieux, il se fit ermite, c'est-à-dire qu'un vieux pécheur se convertit alors que l'âge lui interdit les plaisirs.

— REM. 1. Mme de Sévigné a dit hermitesse : Le conte de cette hermitesse dont j'étais charmée, 338. || 2. L'orthographe juste d'ermite et ermitage est sans *h*, puisque le mot grec dont ils viennent a un esprit doux.

— HIST. XIII° s. Car, si cum tes habis nous conte, Tu sembles estre uns sains hermites, *Ren.* 11423. Li abis ne fet pas l'ermite; S'uns hom en hermitage abite Et il en a les dras vestus, Je ne pris [prise] mie deux festus Son abit ne sa vesteüre, RUTEB. 260. || XVI° s. De jeune hermite, vieux diable, NOËL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. VIII, f° 41, dans POUGENS.

— ÉTYM. Provenç. *ermita*, *hermitan;* espagn. *ermitaño;* ital. *eremita;* du latin *eremita*, du grec ἐρημίτης, de ἔρημος, désert.

† **ERNEUTE** (èr-neu-t) ou **ERNOTTE** (èr-no-t'), *s. f.* Terme de botanique. Nom vulgaire du *carum bulbocastanum* (ombellifères), et, en Normandie, de la raiponse (*phyteuma spicatum*, *L.*).

— ÉTYM. L'anglais *earth-nut*, noix de terre, de *earth*, terre, et *nut*, noix, d'après LEGOARANT.

† **ÉRODÉ, ÉE** (é-ro-dé, dée), *part. passé.* Terme didactique. Une casserole érodée par le vert-de-gris.

† **ÉRODER** (é-ro-dé), *v. a.* Terme didactique. Ronger. L'arsenic érode l'estomac.

— HIST. XVI° s. Les dites vapeurs acquierent une acrimonie qui erode les parois et costés de la plaie, PARÉ, IX, 6.

— ÉTYM. Lat. *erodere*, de *e*, et *rodere*, ronger.

† **ÉROS** (é-ros'), *s. m.* Terme du polythéisme grec. Le dieu de l'amour.

— ÉTYM. Ἔρως, l'Amour.

† **ÉROSIF, IVE** (é-ro-zif, zi-v'), *adj.* Qui a la propriété d'éroder. Dépressions [dans la plaine de la Haute-Loire] par où les courants, à toute crue notable, deviennent érosifs et trop souvent ouvrent brusquement de nouveaux lits, DAUSSE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 1248.

— ÉTYM. Voy. ÉROSION.

ÉROSION (é-ro-zion), *s. f.* Action ou effet d'une substance érosive. On trouva dans le tube intestinal des érosions plus ou moins étendues.

— HIST. XVI° s. Les anevrismes se font par anastomose, et diapedese, ruption, erosion, et playe, PARÉ, V, 30.

— ÉTYM. Lat. *erosionem*, de *erosum*, supin d'*erodere* (voy. ÉRODER).

† **ÉROTÉMATIQUE** (é-ro-té-ma-ti-k'), *adj.* Terme de philosophie. Qui est énoncé sous la forme interrogative; qui procède par interrogation. Argument, méthode érotématique.

— ÉTYM. Ἐρώτημα, interrogation.

† **ÉROTIDIES** (é-ro-ti-die), *s. f. plur.* Terme d'antiquité grecque. Fêtes en l'honneur d'Éros ou Cupidon.

— ÉTYM. Ἔρως, l'Amour.

ÉROTIQUE (é-ro-ti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient, qui se rapporte à l'amour. Ouvrage, poëme érotique || Terme de médecine. Délire érotique, délire caractérisé par une propension sans frein pour les jouissances de l'amour. || 2° *S. m. plur.* Les érotiques grecs, les poëtes grecs qui ont chanté l'amour. || Les érotiques, anciennes poésies relatives à l'amour. Théophraste, qui avait été disciple d'Aristote, et Aristote lui-même avaient écrit des érotiques comme Cléarque, HUET, *De l'orig. des romans*, p. 44, dans POUGENS.

— REM. Il se met toujours après le substantif quand il désigne un genre de composition : un ouvrage érotique; un poëme érotique. Il peut se mettre avant quand il désigne une disposition : cet érotique délire, ce délire érotique. Cependant, en termes de médecine, on ne peut dire que délire érotique.

— ÉTYM. Ἐρωτικός, de ἔρως, l'amour.

† **ÉROTIQUEMENT** (é-ro-ti-ke-man), *adv.* D'une manière érotique.

— ÉTYM. *Érotique*, et le suffixe *ment.*

ÉROTOMANIE (é-ro-to-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Aliénation mentale causée par l'amour, ou caractérisée par un délire érotique.

— ÉTYM. Ἔρως, amour, et μανία, folie.

† **ERPÉTO....** Voy. HERPÉTO.... le mot grec ayant un esprit rude qu'on rend toujours par *h.*

1. **ERRANT, ANTE** (è-rran, rran-t'), *adj.* || 1° Qui erre, qui n'est pas fixé. Peuples errants. Hordes errantes. La vie errante que je mène depuis quarante ans et plus, m'ayant donné occasion de voir et de visiter, plusieurs fois et de plusieurs façons, la plus grande partie des provinces de ce royaume...., VAUBAN, *Dîme*, 3. Dans maint auteur de science profonde, J'ai lu qu'on perd à trop courir le monde; Très-rarement en devient-on meilleur; Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur, GRESSET, *Vert-vert*, I. Ces traits de sang, ce spectre et ces errantes ombres, VOLT. *Fanat.* IV, 4. Lorsqu'on voit les peuplades qui erraient commencer à se fixer, ce changement doit être moins regardé comme les premiers temps des sociétés civiles que comme les derniers de la vie errante, CONDILLAC, *Hist. anc.* I, ch. 14. Voir, c'est avoir, allons courir, Vie errante Est chose enivrante, BÉRANG. *Bohémiens.* || Fig. Mener une vie errante, vivre au hasard, sans but. || Étoiles errantes, les planètes, par opposition aux étoiles fixes. || 2° Poétiquement. Qui flotte. Et mon âme déjà sur mes lèvres errante, RAC. *Phèd.* III, 1. || 3° Par extension, qui ne se fixe pas. Imagination errante. Et ainsi que mon corps, mon esprit est errant, RÉGNIER, *Élég.* II. De nos désirs errants rien n'arrête le cours; Ce qui plaît aujourd'hui déplaît en peu de jours, ST-ÉVREM. dans RICHELET. Que je raffermirai votre fortune errante, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 3. Ses yeux creux sont pleins d'un feu âpre et farouche; ils sont sans cesse errants de tous côtés, FÉN. *Tél.* III. || 4° Qui se trompe, qui erre dans la doctrine, dans la religion. Ceux qui se laisseraient tromper ne seraient qu'un troupeau errant, BOSS. *Var.* 1^{er} *avert.* § 49. Il [St Louis] tâcha de les ramener comme errants, il les dompta comme rebelles, FLÉCH. *Panégyr. St Louis.* || *S. m. plur.* Ceux qui errent dans la foi. S'il arrivait miracle du côté des errants, on serait induit à erreur, PASC. *Mir.* 10. Saint Augustin, que j'aime à citer comme celui dont le zèle pour le salut des errants a égalé les lumières qu'il avait reçues pour les combattre, BOSS. *Var.* 1^{re} *instr. pastor.* § 49. Les hommes ne peuvent donc se passer d'un culte extérieur qui les réunisse, qui les discerne des infidèles et des errants, MASS. *Car. Vérit. culte.* Cette multitude effroyable d'infidèles, d'errants, de pécheurs, ID. *Prof. rel. Serm.* 1.

— HIST. XVI° s. Les calamités des errants au desert, MAROT, *Ps.* CVII.

— ÉTYM. *Errer.*

2. **ERRANT, ANTE** (è-rran, rran-t'), *adj.* Qui voyage au hasard. Usité seulement dans ces locutions-ci : Le Juif errant, personnage imaginaire que l'on suppose condamné à voyager incessamment jusqu'à la fin du monde, pour avoir outragé Jésus-Christ lors de la passion; c'est la représentation légendaire du peuple hébreu depuis la dispersion; Chevalier errant, chevalier qui courait le monde à la recherche d'aventures. || Fig. et familièrement. C'est un chevalier errant, c'est un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse.

— HIST. XIIe s. Moult se vont entresaluant Li remanant et li errant, *Roman du Brut*, dans LACURNE. || XVIe s. Le chevalier errant, J. MAROT, V, 238. Quant aucune personne tient et occupe aucun chemin public et errant [par où l'on passe, passant], par sa coulpe empesché.... *Coustum. génér.* t. II, p. 281.

— ÉTYM. Non pas le verbe actuel *errer*, qui vient du latin *errare*, mais l'ancien verbe *errer*, qui vient d'*itinerare* (voy. ERRE et aussi ERRER à l'étymologie). Voyager même au hasard n'est pas la même chose que errer; et dans cet emploi d'*errant* l'idée de voyager existe.

ERRATA (è-rra-ta), *s. m.* Liste des fautes reconnues dans l'impression d'un livre et signalées sur les dernières pages imprimées. Tout mérite d'être lu dans le traité des tropes, jusqu'à l'errata; il contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences et ses variations, D'ALEMB. *Éloges, du Marsais.* || *Au plur.* Des errata.

— REM. L'Académie remarque que quelques personnes disent *erratum* quand il n'y a qu'une seule faute : Cette faute donnera lieu à un erratum. Mais la plupart des grammairiens s'accordent pour dire que vouloir ici suivre le latin est pédantesque, et que, errata ayant pris en français le sens de liste de fautes, peu importait qu'il y eût plusieurs fautes ou une seule.

— ÉTYM. Lat. *erratum*, chose où l'on a erré, de *errare*, errer.

ERRATIQUE (è-rra-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui n'a pas d'habitation fixe. || 2° Terme d'astronomie. Planète erratique, comète. || 3° Terme de médecine. Irrégulier, déréglé. || Fièvres erratiques, les fièvres intermittentes dont le type est irrégulier. || Douleurs erratiques, celles qui changent de place d'un instant à l'autre, comme certaines douleurs rhumatismales des membres. || 4° Terme de géologie. Blocs erratiques, fragments de roche qui, ne se rattachant à aucune couche, paraissent avoir été transportés loin des formations auxquelles ils appartenaient. || Par extension. On voit les trois éléments anthropologiques fondamentaux, le nègre, le jaune et le blanc, arriver jusqu'aux confins du continent, et se montrer parfois d'une manière erratique, à l'état de pureté plus ou moins complète, soit sur la terre ferme, soit dans quelques-uns des archipels qui en sont, pour ainsi dire, le prolongement, QUATREFAGES, *Revue des Deux-Mondes*, 1864, t. XLIX, p. 527. || 5° Terme de chimie. Acide erratique, un des acides qui constituent la matière colorante des fleurs de coquelicot; il est d'une belle couleur rouge.

— HIST. XIIIe s. Sept planetes Qu'on nomme estoilles erratiques, J. DE MEUNG, *Tr.* 95. || XVe s. Ce monde est vain, decourant, erratique; Tuyt y mourront, et li fol et li saige, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVIe s. Cette humeur les rend fantastiques, lunatiques, erratiques, fanatiques, DESPER. *Contes*, XLIII. Langueurs, fievres lentes et erratiques, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Provenç. *erratic*, *eratic*; espagn. et ital. *erratico*; du latin *erraticus*, de *errare*, errer.

ERRATUM (è-rra-tom'), *s. m.* Voy. ERRATA.

ERRE (ê-r'), *s. f.* || 1° Train, allure. Il n'est usité que dans ces locutions : aller grand'erre; aller belle erre. Aucuns à coups de pierre Poursuivirent le dieu qui s'enfuit à grand'erre, LA FONT. *Scam.* Car comme l'on m'a fait tantôt courir grand'erre, TH. CORN. *Geôlier de soi-même*, III, 3. || 2° Terme de marine. Vitesse acquise par le navire. Ce bâtiment n'ayant plus assez d'erre, le gouvernail ne fonctionne pas. Diminuer l'erre d'un vaisseau. || 3° *Au plur.* Terme de chasse. Traces et routes d'un cerf. Les erres sont rompues, les traces sont effacées. On dit qu'un cerf est de hautes erres lorsqu'il fait de longues fuites, ou quand il y a plusieurs heures qu'il est passé. || Fig. Suivre les erres, aller sur les erres de quelqu'un, l'imiter dans sa conduite ; adopter ses opinions, ses sentiments. Reprendre, suivre les premières erres, les dernières erres, reprendre une affaire où on l'avait laissée. || Les erres, parties de devant d'une bête à quatre pieds, en y comprenant les épaules.

— HIST. XIIe s. Endementres [pendant ce temps] ad fait tut sun eire [voyage] aprester, *Th. le mart.* 48. || XIIIe s. Le jor qu'el devra l'erre prendre [venir], *la Rose*, 14521. || XVe s. Il n'est pas bon de trop enquerre Ne s'empechier es faiz des cours; S'on m'assault, pour avoir secours, Vers nonchaloir iray grant erre, CH. D'ORL. *Rond.* Le mareschal appresta son erre au plus tost qu'il put, *Boucic.* II, 6. || XVIe s. Bajazet se sauvoit belle erre sur une jument arabesque, si.... MONT. I, 367. Mais quoi? je vole un peu trop hault, Et m'esloigne trop de mes erres, DU BELLAY, VII, 74, *verso.* Montauban demeura donc jusques à la paix en cet estat, où nous la lairrons pour conduire le duc de Montpensier et Burie joint à lui, sur les airres des vaincus, D'AUB. *Hist.* I, 162. Voiant aux desmarches du duc qu'il prenoit toutes les erres d'un siege, ID. *ib.* II, 310. Hocstrat, esperant annuler la sentence, print ses erres vers Rome, SLEIDAN, f° 23.

— ÉTYM. Lat. *iter*, chemin ; ce que montre l'ancienne orthographe *eire*, et aussi *oire*, et le provençal *edrar*, voyager, qui représente *iterare*, au sens non latin de voyager.

ERREMENTS (è-re-man), *s. m. plur.* Procédé habituel, en parlant d'affaires. Suivre les derniers, les anciens errements. Suivre les vieux errements, faire une chose comme on la faisait autrefois. Bissy dans les mêmes errements [ayant les mêmes intentions] le soutenait [Godet] de toutes ses forces naissantes, ST-SIM. 415, 225.

— HIST. XIIe s. Merci clamant [demandant] de mon fol errement, [je] Ferai la fin de mes chansons oïr, *Couci*, XX. Je deïsse et l'estre et l'errement, Se j'osaisse en faire mention De la grant court de France au dous renom, HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 182. || XIIIe s. Et si baille on toz les eremens du plet [procès] ou copie du dit as temoins, BEAUM. VI, 14.

— ÉTYM. L'ancien verbe *errer*, cheminer, procéder, qui vient non de *errare*, mais de *itinerare*, faire voyage (voy. ERRE).

† **ERRENÉ, ÉE** (è-rre-né, née), *adj.* Ancien synonyme d'éreinté. Les sceaux que portait fièrement La chancelière haquenée, Qui chancela si bien qu'en fut presque errenée, LA FONT. t. VI, p. 461, édit. WALCKENAER.

— ÉTYM. Voy. ÉREINTER.

ERRER (è-rré), *v. n.* || 1° Aller de côté et d'autre, à l'aventure. Errer çà et là. L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste; Le sage y vit en paix et méprise le reste; Content de ses douceurs, errant parmi les bois.... LA FONT. *Phil. et Bauc.* Ces hommes autrefois morts au monde erraient par le désert et dans les villes, FLÉCH. *Panég.* I, p. 391. Tantôt un livre en main, errant dans les prairies, J'occupe ma raison d'utiles rêveries, BOIL. *Épît.* VI. Il erra cinq à six mois, toujours poursuivi et toujours tranquille, dans les montagnes et les es îles au nord de l'Écosse, D'ALEMB. *Éloges*, *Milord Maréchal.* || 2° Fig. S'égarer, flotter çà et là. Mais sans errer en vain dans ces vagues propos, BOIL. *Sat.* IV. Le bonheur de l'impie est toujours agité; Il erre à la merci de sa propre inconstance, RAC. *Esth.* II, 9. Son esprit errait d'impiété en impiété, MASS. *Car. Évid.* || Se dit de la pensée, de l'esprit qui ne se fixe pas. Où allez-vous, cœurs égarés? quoi! même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde? BOSS. *Marie-Thér.* Notre esprit erre sur mille vains objets, MASS. *Myst. Pentecôte.* || Laisser errer, laisser en toute liberté. Laisser errer ses pensées, s'abandonner à ses rêveries, à de vagues méditations. Il laisse errer sans art sa plume et son esprit, Sait peu ce qu'il va dire, et peint tout ce qu'il dit, DELILLE, *Imagin.* VI. || 3° Se tromper, avoir une opinion fausse. Ses chagrins le rendaient pourtant méconnaissable, Un œil indifférent à le voir eût erré, LA FONT. *Filles de Min.* Très-lourdement il errait en cela, ID. *Cal.* Ils n'auront point le malheur d'avoir erré dans la foi, PASC. *Prov.* 17. Dont quelques-uns ont pris sujet d'errer contre l'immortalité de l'âme, ID. *Juifs*, 31. La même erreur les fait errer diversement, BOIL. *Sat.* IV. Si j'avais erré dans ma méthode, J. J. ROUSS. *Émile*, I. || Absolument. Se tromper dans quelque doctrine. Cet esprit de douceur et de modestie, seul capable de ramener ceux qui errent, MASS. *Myst. Dispos.* Si ce grand homme a erré, que ne dois-je pas craindre? MONTESQ. *Esp.* XXX, 25. Il est faux que le mufti prétende, comme le grand lama, qu'il ne peut errer; loin de vouloir persuader qu'il est infaillible, il met toujours au bas de ses réponses et de ses décisions : D'ailleurs il n'y a que Dieu qui ne peut jamais se tromper, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 372, dans POUGENS.

— SYN. ERRER, VAGUER. Vaguer, c'est être vagabond, c'est-à-dire n'avoir pas de demeure fixe, ou sortir de l'ordre fixé. Errer, c'est porter ses pas à l'aventure. On erre dans les bois; et l'on n'y vague pas, ou, si l'on y vague, c'est comme un vagabond. Il ne faut pas laisser vaguer les bestiaux dans les champs; errer ne pourrait pas ici remplacer vaguer, attendu que vaguer a quelque chose de blâmable qui n'est pas dans errer. Au figuré, Bossuet (cité par Roubaud) a dit : « L'homme qui se présente à vous par contrainte, par bienséance, laisse vaguer ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait. » Ici errer pourrait remplacer vaguer, sauf que vaguer a une nuance méprisante qui n'est pas dans errer.

— HIST. XIIIe s. Qui erre contre la foi, comme en mescreance, de lequele il ne veut venir à voie de verité, il doit estre ars [brûlé], BEAUM. XXX, 11. || XIVe s. Et pour ce aucuns errent en ceste question, ORESME, *Eth.* 162. || XVe s. Et cognoissoit lors qu'il avoit erré en beaucoup de passages, COMM. III, 12. || XVIe s. Il alla errant çà et là par le monde, jusques à ce que.... AMYOT, *Lyc.* 3.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *errar*; ital. *errare*; du latin *errare*; grec, ἐῤῥειν; allem. *irren*. Il ne faut pas confondre ce verbe avec un autre *errer*, qui se trouve dans l'ancien français et qui signifie aller, voyager, cheminer : Tant erra qu'il vint en uns prés par delà Andrenople, H. DE VALENC. XI; Les chevaliers qui la menoent, Qui ensemble od li erroent, Si cumanda tuz à rester, MARIE DE FRANCE, I, p. 394. Ce verbe, sous cette forme ou sous celle de *oirrer*, était très-employé; il vient du bas-latin *iterare*, voyager (voy. ERRE). Le chevalier errant était, d'après la remarque de Diez, non pas le chevalier qui erre, mais le chevalier qui voyage de pays en pays.

ERREUR (è-rreur), *s. f.* || 1° Action d'errer çà et là. L'autre soleil d'une erreur vagabonde Court inutilement par ses douze maisons, MALH. V, 25. Sur son voyage et ses longues erreurs, On aurait pu faire une autre odyssée, GRESSET, *Vert-Vert*, I. Contez-moi d'Ilion les terribles assauts, Et vos longues erreurs sur la terre et sur l'onde, DELILLE, *Én.* I. Il se pourrait que vous m'eussiez écrit, car, dans mes longues erreurs, j'ai perdu des lettres, P. L. COUR. *Lett.* I, 322. || Ne se dit, en ce sens, que dans le style élevé ou dans les emprunts faits à ce style. || 2° Action d'errer moralement ou intellectuellement; état d'un esprit qui se trompe. Je connais bien l'erreur que l'amour m'a fait faire, MALH. V, 30. L'erreur n'est pas une pure négation, c'est-à-dire n'est pas le simple défaut ou manquement de quelque perfection qui n'est point due, mais c'est une privation de quelque connaissance que je devrais avoir, DESC. *Médit.* IV, 4. Qui chérit son erreur ne la veut pas connaître, CORN. *Poly.* III, 3. Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures, MOL. *l'Étour.* IV, 4. Josèphe tomba dans une semblable erreur, BOSS. *Hist.* II, 10. Ce que l'âme connaissait l'induisait à erreur, ID. *ib.* II, 6. Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs, Et je mets à profit leurs malignes fureurs, BOIL. *Épît.* VII. Quelle était mon erreur! RAC. *Bérén.* I, 4. Je reconnais l'erreur qui nous avait séduits, ID. *Iphig.* III, 1. Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur, ID. *Phèdre*, II, 5. Il reconnut son erreur, FÉN. *Tél.* IX. Par l'erreur d'un moment ne jugez pas ma vie, GRESSET, *Méchant*, IV, 5. || Laisser dans l'erreur, ne pas redresser quelqu'un qui se trompe. Mais ne le laissez pas dans l'erreur davantage, CORN. *Héracl.* IV, 5. || Mettre en erreur, faire que quelqu'un se trompe. Elle, que vos mépris ayant mise en fureur, Rendent opiniâtre à vous mettre en erreur, CORN. *Perthar.* IV, 3. || Illusion. L'erreur des sens. Chacun songe en veillant.... Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes; Tout le bien du monde est à nous, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Des ennemis de Dieu la coupable insolence Accuse trop longtemps ses promesses d'erreur, RAC. *Athal.* I, 2. Il faut que l'erreur de l'avenir nous soutienne, MASS. *Car. Prosp.* De ce soupçon jaloux écoutez-vous l'erreur? VOLT. *Zaïre*, I, 5. Où manque un bien réel, la douce erreur abonde, DELILLE, *Imagin.* II. || 3° Fausse doctrine, fausse opinion. Et cette vieille erreur que Cinna veut abattre Est une heureuse erreur dont il [le peuple romain] est idolâtre, CORN. *Cinna*, II, 1. L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce dieu, maître absolu de la terre et des cieux, N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux, RAC. *Esth.* III. 4. Aller à l'erreur par la vérité et établir de nouveaux abus en voulant rétablir les anciens usages, MASS. *Confér. Vocat. à l'ét. ecclés.* 1. Si l'erreur les dicta, cette erreur m'est utile; Elle occupe le peuple et le rend plus docile, VOLT. *Orphel.* II, 5. L'erreur n'est pas un crime aux yeux de l'Éternel, M. J. CHÉN. *Fénelon*, III, 1. || Erreur populaire, fausse opinion accréditée parmi le vulgaire. Les erreurs populaires en physique, en médecine, en astrologie, en histoire, telles que le phénix, le rémora, le chant du cygne, le tombeau de Mahomet.... DU MARSAIS, *Vérit. princ. de la gramm. Œuvres*,

t. I, p. 228. || Elliptiquement, erreur, c'est-à-dire c'est une erreur, vous vous trompez. Vous vous imaginez cela : erreur. || 4° *Au plur.* Dérèglement dans les mœurs. Il reviendra tôt ou tard de ses erreurs. De ses jeunes erreurs maintenant revenu, Par un indigne obstacle il n'est pas retenu, RAC. *Phèdre*, I, 1. || 5° Faute, méprise. Erreur de rédaction. || Erreur de calcul, faute commise dans une supputation. || 6° Terme d'astronomie. Différence entre le calcul et l'observation. || Erreur d'un quart de cercle, la quantité qu'il faut ajouter aux hauteurs qu'il indique. || Erreur d'une lunette méridienne, la quantité dont elle s'éloigne du véritable méridien. || Erreurs systématiques, erreurs régulières ayant une ou plusieurs causes définies, par exemple des causes qui agissent sur les observations, comme l'imperfection de certains instruments, etc. || 7° Terme de jurisprudence. Opinion contraire à la vérité sur le fait ou sur le droit, qui détermine à agir. Erreur de fait. Erreur de droit. || Erreur dans la personne, erreur qui consiste à prendre une personne pour une autre. Lorsqu'il y a erreur dans la personne, le mariage ne peut être attaqué que par celui des deux époux qui a été induit en erreur, *Code Nap.* art. 180. || Erreur sur la substance, chose prise pour une autre. L'erreur n'est une cause de nullité que lorsqu'elle tombe sur la substance même de la chose qui en est l'objet, *Code Nap.* art. 1110. || Erreur commune, erreur partagée par la plupart. || 8° Terme de médecine. Erreur de lieu, ancienne hypothèse d'après laquelle on admettait que les globules sanguins pouvaient s'engager dans des capillaires trop petits pour les recevoir. || Proverbe. Erreur n'est pas compte, c'est-à-dire on peut toujours revenir sur une erreur.

— REM. « Erreur est du masculin, » dit Marg. Buffet, *Observ.* p. 191, en 1668. Erreur, en effet, a été masculin au XVI^e siècle, alors qu'on refit du masculin, d'après le latin, les substantifs en *eur* qui venaient de noms latins en *or*, qui étaient tous féminins dans l'ancienne langue et qui ont presque tous repris leur genre ancien, excepté quelques-uns, par exemple, *amour*, *honneur*, *labeur*, etc.

— HIST. XII^e s. Que il ne laissent la voie par error, ou, brisié par lassement, perdent la deserte [le mérite] du travail qui devant est alés, *Job*, p. 448. Mais de ce [je] sui en error [troublé], Qu'onques n'amai sans poor [peur], *Couci*, I. || XIII^e s. Et s'il ne les veut croire, ancois se veut tenir en se [sa] malvese erreur, il soit justiciés comme bougres [hérétique] et ars, BEAUM. XI, 2. || XIV^e s. Et si est chose perilleuse vivre par innocence en celles humaines erreurs, BERCHEURE, f° 28, *recto*. || XV^e s. Si elle avoit fait quelque erreur, le chastis [le châtiment] ne luy en appartenoit pas en public, COMM. V, 17. Pour eviter tout erreur fabuleux, J. LEMAIRE, 3^e livre, *Prologue*, dans PALSGRAVE, p. 166 (qui blâme le masculin). || XVI^e s. Afin de retirer tous fideles de cest erreur pestilent, CALV. *Instit.* 323. Là fut soubs toy Moyse ton amy Chef de ta gent, qui murmuroit parmy Les longs erreurs de ce desert sauvage, DU BELLAY, III, 93, *recto*. Nous sommes touts en cette erreur, MONT. I, 172. Lors tourna son mespris de la religion en trop craintifve superstition ; et encores infecta il davantage les autres de ce contagieux erreur, par l'inconvenient qui luy advint à sa mort, AMYOT, *Numa*, 37. Les prestres affermoient qu'il y avoit eu erreur [vice] en leur creation, et qu'ilz avoient esté induement esleus contre les signes et prognostiques des oiseaux, ID. *Marcell.* 4. Le commun estimoit qu'il fist erreur [eut tort] de laisser l'Attique, qui est païs aspre et malaisé pour gens de cheval, ID. *Sylla*, 34.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *error* ; ital. *errore* ; du latin *errorem* (voy. ERRER).

ERRHIN, INE (è-rrin, rri-n'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des médicaments qu'on introduit dans les narines. || *S. m.* Les errhins. Le tabac est un errhin.

— HIST. XVI^e s. La cause de l'ulcere pourra estre divertie par purgations, masticatoires et errhines, PARÉ, II, 17.

— ÉTYM. Ἔρρινον, de ἐν, en, et ῥίς, ῥινός, nez.

ERRONÉ, ÉE (è-rro-né, née), *adj.* Qui est entaché d'erreur. Proposition erronée. Pourquoi se fait-on dans le monde des consciences erronées, sinon parce qu'on a dans le monde des intérêts à sauver? BOURDALOUE, *Sur la fausse conscience*, 1^er *avent*.

— HIST. XV^e s. Une proposition dampnable, contenant faulse doctrine et erronée en la foy catholique, *Geste des nobles*, VIRIVILLE, p. 117.

— ÉTYM. Lat. *erroneus*, errant, vagabond, de *erro*, vagabond, de *errare*, errer.

† **ERRONÉMENT** (è-rro-né-man), *adv.* D'une manière erronée.

— HIST. XVI^e s. St Eusebe en la vie de Constantin dit erronément.... DU TILL. *Rec. des R. de Fr.* p. 239, dans LACURNE. Erronéement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Erroné*, et le suffixe *ment*.

ERS (èr), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes légumineuses parmi lesquelles, outre la principale espèce qui est l'ers lentille, on distingue l'ers ervilie ou ers proprement dit.

— HIST. XVI^e s. Les pois, la vesse, les orobes ou ers et autres legumes, O. DE SERRES, 100.

— ÉTYM. Provenç. *ers* ; catal. *er* ; espag. *iervo* ; ital. *ervo* ; du latin *ervum*. L'*s* appartenait à l'ancien nominatif, et elle est restée adhérente à ce mot comme dans *bras*, *fils*, etc.

† 1. **ERSE** (èr-s'), *adj.* Le dialecte erse, ou, substantivement, l'erse, dialecte celtique parlé dans la Haute-Écosse. L'erse, ou gaélique proprement dit, et l'irlandais sont les deux dialectes de la branche du celtique nommée gaélique ; voy. KYMRIQUE.

† 2. **ERSE** (èr-s'), *s. f.* Terme de marine. Petite élingue. || Erse de gouvernail, anneau ou cordage reliant le gouvernail à l'étambot, pour empêcher que la mèche du gouvernail ne sorte de sa place.

† **ERSEAU** (èr-sô), *s. m.* Terme de marine. Petite erse. || Valet de bouche à feu.

† **ÉRUBESCENCE** (é-ru-bè-ssan-s'), *s. f.* Terme didactique. Action de rougir, état de ce qui commence à rougir.

— HIST. XIV^e s. Passion est mouvement de l'apetit ou resgart de bien ou de mal, comme sont erubescence, admiration, esperance, ORESME, *Eth.* 42.

— ÉTYM. Lat. *erubescere*, devenir rouge.

† **ÉRUBESCENT, ENTE** (é-ru-bè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui devient rouge. Les bois érubescents, BERN. DE ST-PIERRE, dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

ÉRUCAGE (é-ru-ka-j') ou **ÉRUCAGO** (é-ru-ka-go) ou **ÉRUCAGUE** (é-ru-ka-gh'), *s. f.* Terme de botanique. Plante qui est une espèce de roquette et qui croît dans les blés de nos provinces méridionales, *bunias erucago*, *L.* (crucifères).

— ÉTYM. Lat. *eruca*, roquette.

† **ÉRUCINE** (é-ru-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui provient de l'extrait âcre de moutarde blanche.

— ÉTYM. Lat. *eruca*, roquette.

ÉRUCTATION (é-ru-kta-sion), *s. f.* Émission sonore, par la bouche, de gaz provenant de l'estomac.

— HIST. XVI^e s. Il se fait quelque vacuation par l'eructation et par le sanglot, PARÉ, XXIV, 44.

— ÉTYM. Provenç. *eructuatio* ; du latin *eructationem*, de *eructari*, de *e*, et *ructari* (voy. ROTER).

ÉRUDIT, ITE (é-ru-di, di-t'), *adj.* || 1° Qui a beaucoup d'érudition. Il est érudit et se connaît en inscriptions. Avant de se rendre érudit, Se mettre au fait de la patrie, Savoir Paris avant Madrid, Savoir l'Europe avant l'Asie, Voilà le bon esprit, PANNARD, *Mercure* de janvier 1749, dans RICHELET. || Le peuple érudit, les savants qui cultivent l'érudition. Le peuple érudit vante fort le bon Homère, *Dissert. sur le poëme épique*, dans DESFONTAINES. || Qui a le caractère, les qualités de l'érudition. Ouvrage érudit. La profusion érudite d'Origène, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. L'abbé Alary, quoique formé par ce savant, digne du seizième siècle, n'eut garde de l'imiter, ni dans sa critique un peu brutale, ni dans ses préventions érudites, ni dans ses opinions hasardées ou dangereuses, D'ALEMB. *Éloges*, *Alary*. || 2° *S. m.* Un érudit. Les illustres érudits qui ont déchiffré les hiéroglyphes et l'écriture cunéiforme. De là cette foule d'érudits profonds dans les langues savantes jusqu'à dédaigner la leur, qui, comme l'a dit un auteur célèbre, connaissaient tout dans les anciens hors la grâce et la finesse, D'ALEMB. *Encyclop. disc. prélim.* Pour l'érudit, il méprisait Qui? tout le monde et ses voisins sans doute, LAMOTTE, dans DESFONTAINES.

— REM. L'abbé Massieu (*Préface aux œuvres de Tourreil*) accusait de néologisme, en 1721, le mot d'érudit.

— SYN. ÉRUDIT, SAVANT, DOCTE. Savant est le terme le plus général, désignant celui qui sait. Ainsi l'Académie des sciences est composée de savants ainsi que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais ces deux ordres de savants sont bien différents : les premiers s'occupent de mathématiques, d'astronomie, de physique, de chimie, de biologie ; les autres s'occupent des langues des peuples anciens, de leurs ouvrages écrits, de leurs usages, de leurs monuments, etc. ; et on les nomme des érudits. Docte, étymologiquement celui qui a reçu de l'instruction, exprime une autre nuance ; il s'applique non pas à ceux qui sont versés dans les sciences mathématiques, ou physiques, ou organiques, mais à ceux qui sont versés soit dans l'érudition, soit dans les lettres.

— ÉTYM. Lat. *eruditus*, part. passif du verbe *erudire*, instruire, de *e*, et *rudis*, ignorant, grossier, proprement, dégrossir.

ÉRUDITION (é-ru-di-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Savoir approfondi dans les langues anciennes ou orientales, dans les origines des peuples, dans les inscriptions et les médailles, en un mot dans tous les documents qui fournissent les matériaux à l'histoire. La sûre érudition d'un du Cange. Livre plein d'érudition. Plus soigneux d'étaler de l'érudition que de parler avec précision, BOSS. *Var.* 12. Les commentateurs, si abondants et si chargés d'une vaine et fastueuse érudition, LA BRUY. XIV. Budé surtout communiqua à la nation française le goût de l'érudition grecque, l'ayant reçu lui-même de Lascaris son maître, qui avait été employé par Laurent de Médicis à établir cette fameuse bibliothèque de Florence, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 1. Je vois toujours en vous la politesse d'un grand seigneur, avec l'érudition d'un homme d'État ; vous auriez été digne d'être sénateur romain, VOLT. *Dial.* XIII. La philosophie, qui forme le goût dominant de notre siècle, semble, par les progrès qu'elle fait parmi nous, vouloir réparer le temps qu'elle a perdu et se venger de l'espèce de mépris que lui avaient marqué nos pères ; ce mépris est aujourd'hui retombé sur l'érudition, et n'en est pas plus juste pour avoir changé d'objet, D'ALEMB. *Encyclop. Disc. prélim.* Votre mépris pour l'érudition est très-injuste ; c'est elle qui nourrit et fait vivre toutes les autres parties de la littérature, depuis le bel esprit jusqu'au philosophe, ID. *Apol. de l'étude*, *Œuvres*, t. IV, p. 223, dans POUGENS. La vaste érudition, qui était sa partie dominante et comme son élément naturel, n'est pas notre objet principal, quoique nous ayons pour elle tout le respect et toute la reconnaissance qu'un enfant bien né doit à sa nourrice, ID. *Éloges*, *Bouhier*. || 2° Choses érudites, recherches savantes, curieuses. Elle semblait raser les airs à la manière Que les dieux marchent dans Homère ; Ceci n'est-il point trop savant? Des éruditions la cour est ennemie, Même on les voit assez souvent Rebuter par l'Académie, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXV. C'est une vieille traduction d'un vieil auteur en vieux français, réimprimé, non pour le public, mais pour mes amis amateurs de ces éruditions, P. L. COUR. *Lett.* I, 378.

— HIST. XVI^e s. En chaire ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'erudition de son prochain et l'honneur de Dieu, MARG. *Nouv.* XI.

— ÉTYM. Lat. *eruditionem* (voy. ÉRUDIT).

ÉRUGINEUX, EUSE (é-ru-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui tient de la rouille de cuivre ; qui est de la couleur de vert-de-gris. Crachats érugineux, crachats verdâtres et porracés, dont la couleur est analogue à celle du vert-de-gris.

— HIST. XIII^e s. La quinte maniere de cole [bile] si est erugineuse, ki est samblans à rouge d'arain ALEBRANT, f° 15.

— ÉTYM. Provenç. *eruginos* ; du latin *æruginosus*, de *ærugo*, vert-de-gris, de *æs*, cuivre (voy. AIRAIN).

ÉRUPTIF, IVE (é-ru-ptif, pti-v'), *adj.* || 1° Terme de géologie. Qui a rapport aux éruptions volcaniques. Les volcans et leurs phénomènes éruptifs. || Plan éruptif, plan suivant lequel se fait une éruption de volcan. || 2° Terme de médecine. Accompagné d'éruption. Fièvres éruptives, fièvres dans lesquelles il se développe une éruption de boutons, de vésicules, de pustules, etc.

— ÉTYM. Voy. ÉRUPTION.

ÉRUPTION (é-ru-psion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Sortie instantanée et violente. L'éruption d'un volcan. || Fig. Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées et suivies de terribles secousses, se distinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 61. || 2° Terme de médecine. Évacuation abondante de sang, d'humeur. Éruption de sang, de pus. || Sortie de taches, de pustules, de boutons, etc. qui paraissent à la peau. Éruption de petite vérole. Éruption cutanée. || 3° Éruption des dents, la crise dans laquelle les premières dents sortent de l'alvéole. Le temps où l'on doit les sevrer est indiqué par l'éruption des dents, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Par extension. Un chêne droit et sans branches jusqu'à la hauteur de quinze pieds, scié à quatorze, afin d'éviter les défauts du bois causés par l'éruption des branches, BUFF. *Expér. sur les végét.* 1^er *mém.*

— REM. ÉRUPTION, IRRUPTION. Deux mots que l'on confond quelquefois, qui ont le même radical, mais qui diffèrent par le préfixe. Le premier de ces préfixes exprime la sortie, et l'autre l'entrée. Éruption indique que quelque chose se fait jour au dehors : l'éruption de la lave d'un volcan. Irruption indique que quelque chose se précipite dans : l'irruption des barbares dans l'empire; l'irruption de la mer dans les terres.

— HIST. XVI^e s. Les fleurs blanches cessent à l'eruption des mois [menstrues], PARÉ, XVIII, 68.

— ÉTYM. Lat. *eruptionem*, de *erumpere*, sortir avec violence, de *e*, et *rumpere* (voy. ROMPRE).

† **ÉRYCINE** (é-ri-si-n'), *s. f.* Genre de lépidoptères diurnes.

† **ÉRYNGE** (é-rin-j'), *s. f.* ou **ÉRYNGION** (é-rin-ji-on), *s. m.* Plante hérissée de piquants dans plusieurs de ses parties.

— ÉTYM. Ἠρυγγος ou ἠρύγγιον.

† **ÉRYNGIÉES** (é-rin-ji-ée), *s. f. pl.* Famille de plantes qui ont pour type le genre panicaut.

† **ÉRYSIMON** (é-ri-zi-mon), *s. m.* Genre de plantes crucifères.

— ÉTYM. Ἐρύσιμον.

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE (é-ri-zi-pé-la-teû, teû-z'), *adj.* Qui tient de l'érysipèle. Inflammation, tumeur érysipélateuse.

— HIST. XVI^e s. Phlegmon erysipelateux, PARÉ, V, 7.

— ÉTYM. *Érysipèle.*

ÉRYSIPÈLE (é-ri-zi-pè-l'), *s. m.* Terme de médecine. Inflammation superficielle de la peau avec tension et tumeur et ordinairement avec fièvre générale.

— REM. Érysipèle a été quelquefois fait féminin au XVII^e siècle : Ces maux étaient..... une petite érysipèle ou érésipèle sur le ventre, que j'ai encore et qui m'inquiète beaucoup de temps en temps par les cuissons qu'elle me cause, RAC. *Lett. à son fils*, 25 avril 1698.

— HIST. XIV^e s. Herisipille, quant elle est causée.... H. DE MONDEVILLE, f° 48. || XVI^e s. Ils sont subjets aux herpés, erysipeles et autres pustules choleriques, PARÉ, *Introd.* VI.

— ÉTYM. Wallon, *rézipel;* provenç. et espagn. *erisipila*, s. f.; ital. *risipilo;* de ἐρυσίπελας, de ἐρυσό; pour ἐρυθρὸς, rouge, et πέλας ou πέλος, peau; mot inusité qui ne se trouve que dans le composé ἄπελος.

† **ÉRYTHÉMATIQUE** (é-ri-té-ma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'érythème.

† **ÉRYTHÈME** (é-ri-tè-m'), *s. m.* Terme de médecine. Exanthème non contagieux, caractérisé par des taches rouges disséminées sur le corps.

— ÉTYM. Ἐρύθημα, rougeur.

† **ÉRYTHRÉE** (é-ri-trée), *adj. f.* Usité dans cette locution : la mer Érythrée, la mer Rouge. || *S. f.* Genre de plantes gentianées, renfermant la petite centaurée.

— ÉTYM. Ἐρυθραῖος, rougeâtre, de ἐρυθρὸς, rouge.

† **ÉRYTHRIN** (é-ri-trin), *s. m.* Sorte de poisson.

— ÉTYM. Ἐρυθρῖνος, de ἐρυθρὸς, rouge.

† **ÉRYTHRINE** (é-ri-tri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante extraite de la roccelle des teinturiers (lichens) et non colorée par elle-même, mais devenant d'un beau rouge violet sous l'influence de l'air et de l'ammoniaque, LEGOARANT.

— ÉTYM. Voy. ÉRYTHRO.

† **ÉRYTHRO....** mot employé en composition qui signifie rouge et qui vient du grec ἐρυθρὸς, rouge.

† **ÉRYTHROCARPE** (é-ri-tro-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits rouges.

— ÉTYM. *Érythro....* et καρπὸς, fruit.

† **ÉRYTHROCÉPHALE** (é-ri-tro-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la tête rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et κεφαλὴ, tête.

† **ÉRYTHROCÈRE** (é-ri-tro-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les antennes rouges.

— ÉTYM. *Érythro....* et κέρας, corne.

† **ÉRYTHRODACTYLE** (é-ri-tro-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les doigts rouges.

— ÉTYM. *Érythro....* et δάκτυλος, doigt.

† **ÉRYTHRODERME** (é-ri-tro-dèr-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la peau rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et *derme.*

† **ÉRYTHROGASTRE** (é-ri-tro-ga-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le ventre rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et γαστὴρ, ventre.

† **ÉRYTHROÏDE** (é-ri-tro-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'une couleur rougeâtre. || Terme d'anatomie. Tunique érythroïde, ancien nom de l'enveloppe musculeuse et rougeâtre du testicule.

— HIST. XVI^e s. Les parties naturelles sont toutes celles qui sont contenues dans la circonscription universelle du peritoine et apophyses ærythroïdes qui enveloppent en second lieu les testicules, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Ἐρυθροειδὴς, de ἐρυθρὸς, rouge, et εἶδος, apparence.

† **ÉRYTHROLOPHE** (é-ri-tro-lo-f'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte une huppe rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et λόφος, huppe.

† **ÉRYTHRONE** (é-ri-tro-n'), *s. f.* Petite plante bulbeuse des Pyrénées et des Alpes, vulgairement, dent de chien et vioulte, *erythronium dens canis*, *L.* (liliacées).

— ÉTYM. Ἐρυθρὸς, rouge.

† **ÉRYTHROPE** (é-ri-tro-p'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a les pieds ou pédicules rouges.

— ÉTYM. *Érythro....* et ποῦς, pied.

† **ÉRYTHROPHYLLE** (é-ri-tro-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles rouges. || *S. f.* Nom de la matière colorante des feuilles qui prennent une teinte rouge au moment de leur chute, et de celle des fruits qui présentent la même teinte.

— ÉTYM. *Érythro....* et φύλλον, feuille.

† **ÉRYTHROPTÈRE** (é-ri-tro-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes ou les nageoires rouges.

— ÉTYM. *Érythro....* et πτερὸν, aile.

† **ÉRYTHROSE** (é-ri-trô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante extraite des différentes rhubarbes par l'acide nitrique.

— ÉTYM. Ἐρυθρὸς, rouge.

† **ÉRYTHROSPERME** (é-ri-tro-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des graines rouges.

— ÉTYM. *Érythro....* et σπέρμα, graine.

† **ÉRYTHROSTOME** (é-ri-tro-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche ou l'ouverture rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et στόμα, orifice.

† **ÉRYTHROTHORAX** (é-ri-tro-to-raks'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la poitrine rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et *thorax.*

† **ÉRYTHROXYLE** (é-ri-tro-ksi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le bois rouge.

— ÉTYM. *Érythro....* et ξύλον, bois.

† **ES....** préfixe, répondant à la préposition latine *ex*, dont les sens sont très-variés (grec ἐξ).

ÈS (è devant une consonne, bachelier è lettres ; plusieurs prononcent l'*s* : ès' lettres; devant une voyelle l'*s* se lie : è-z arts), *prép.* Dans les. Bachelier ès lettres. Licencié ès lettres. Le lion, pour bien gouverner, Voulant apprendre la morale, Se fit un beau jour amener Le singe maître ès arts chez la gent animale, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. || Il est encore usité en jurisprudence dans cette locution : Verser une somme ès mains d'un tel. || Hors de là, *ès* est ou archaïque, ou dit par plaisanterie avec affectation d'archaïsme. Le bien qui se trouve ès choses temporelles, PASC. *Prov.* 9. Encore que le pape soit souverain ès choses spirituelles, ID. *ib.* 18. S'il advient que ces petits vers-ci Tombent ès mains de quelque galant homme, VOLT. *Mule du pape.* Le vilain que ledit procureur du roi par son serviteur le gendarme a fait constituer ès prisons, P. L. COUR. I, 175.

— HIST. X^e s. Es perils, *Fragm. de Valenc.* p. 467. || XIII^e s. Et longuement avez es bois esté perdue, *Berte*, LII. Autre amor naturel i a Que nature es bestes crea, *la Rose*, 5788. || XIV^e s. C'est la puissance vegettative qui est es plantes, c'est assavoir es herbes et es arbres, et si est es bestes et es hommes, ORESME, *Eth.* 30. || XV^e s. Le duc de Bourgogne fit une chevauchée es marches de Picardie, FROISS. II, II, 1. Nourri es anciennes guerres de France et d'Angleterre, COMM. I, 2. || XVI^e s. Cette tragedie que le duc d'Albe nous fait voir ez comtes de Horne et d'Aiguemond, MONT. I, 30.

— ÉTYM. Contraction de *en les*, comme *des* pour *de les.*

† **ESBROUFE** (è-sbrou-f'), *s. m.* Terme populaire et trivial. Faire de l'esbroufe, faire ses esbroufes, faire de l'embarras, se donner de grands mouvements pour rien.

— ÉTYM. Ch. Nisard, *Revue de l'Instruction publique*, 2 août 1860, trouvant dans des textes anciens *esboufer* pour éclater, rejaillir, pense que c'est le même mot; cela est possible, bien que l'épenthèse de l'*r* au milieu du mot fasse difficulté.

† **ESBROUFER** (è-sbrou-fé), *v. a.* Terme populaire. Imposer à quelqu'un, l'interdire. Rien qu'en le regardant, je l'ai esbroufé.

— ÉTYM. *Esbroufe.*

† **ESBROUFEUR** (è-sbrou-feur), *s. m.* Terme populaire. Celui qui fait de l'esbroufe. Il a l'air de quelque chose, mais ce n'est qu'un esbroufeur.

— ÉTYM. *Esbroufe.*

† **ESBROUSSER (S')** (è-sbrou-sé), *v. réfl.* Terme populaire. S'esquiver.

— HIST. XIII^e s. Quant li vassax s'estend et il s'esbruce, Et si li enfle li cuers com une puce, *Roman d'Audigier, ms.* dans LACURNE.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et l'ancien verbe *brosser*, *brousser*, passer au travers.

ESCABEAU (è-ska-bô), *s. m.* Siége de bois sans bras, ni dossier. La terre est appelée dans l'Écriture l'escabeau des pieds de Dieu, BOURDAL. *Myst. Très-st sacrem.*

— HIST. XII^e s. Exalcez le Segnur nostre Dieu, e aorez le scamel des piez de lui, *Liber psalm.* p. 143. || XIII^e s. Essauciez nostre Seigneur Dieu, et aourez l'eschamel de ses piez, *Psautier*, f° 118. || XV^e s. Et le roy se vint seoir sur ung escabeau, COMM. IV, 8. || XVI^e s. .... à ma destre te sieds, Tant que t'aurai renversé et fait estre Tes ennemis le scabeau de tes pieds, MAROT, IV, 321.

— ÉTYM. Bourg. *escaibeau;* wallon, *hame;* namur. *chame;* provenç. *escabel;* catal. *escambèll;* espagn. *escabelo;* ital. *sgabello;* du latin *scabellum*, diminutif de *scamnum*, qui a donné dans l'ancien français *escame*, d'où aussi *eschamel.*

† **ESCABÉCHER** (è-ska-bé-ché), *v. a.* Terme de pêche. Préparer les sardines pour les conserver.

— ÉTYM. Provenç. *escabessar*, décapiter, de *es*, et *cabessa*, tête.

ESCABELLE (è-ska-bè-l'), *s. f.* Synonyme d'escabeau. Ma chambre est petite, à peine suffit-elle Pour un lit, une table, avec une escabelle, DESMAR. *Visionnaire*, IV, 1. Soudain nous entassons pour défenses nouvelles, Bancs, tables, coffres, lit et jusqu'aux escabelles, CORN. *le Ment.* II, 5. Un tapis tout usé couvrit deux escabelles, LA FONT. *Phil. et Baue.* || Fig. Déranger, renverser les escabelles à quelqu'un, rompre toutes ses mesures. M. de Beauvillier fut des premiers favorisé de ces dîners [où venait Mme de Maintenon], jusqu'à ce que Godet en renversa les escabelles, et arrêta tout court les progrès de Fénelon qui s'était fait leur docteur, ST-SIMON, 414, 194. || Remuer ses escabelles, déménager; et fig. changer d'état, de fortune, de situation.

— HIST. XV^e s. Deux scabelles prisées ensemble seize deniers parisis, *Bullet. du Biblioph.* mai 1863, p. 233. || XVI^e s. Faut que le malade soit assis sur une escabelle, PARÉ, VIII, 25.

— ÉTYM. Voy. ESCABEAU.

† **ESCABELON** (è-ska-be-lon) ou **ESCABLON** (è-ska-blon), *s. m.* Terme d'architecture. Piédestal sur lequel on place un buste, un vase, etc. dans les galeries et les cabinets.

— ÉTYM. Voy. ESCABEAU.

ESCACHE (è-ska-ch'), *s. f.* Mors ovale.

— ÉTYM. On indique le celtique : bas-breton, *gweskein*, mors. Mais il est probable que *escache* se rattache, à cause de la pression exercée, au verbe *écacher* (*es-cacher*); d'autant plus que l'ordonnance de 1586 dit *escacher l'or*, *escacheur d'or*, pour tirer l'or, tireur d'or.

ESCADRE (è-ska-dr'; Chifflet, *Gramm.* p. 187, dit que l'*a* est long : escâdre; cette prononciation est abandonnée), *s. f.* Réunion de vaisseaux de guerre sous un amiral. Chef d'escadre, aujourd'hui contre-amiral. Escadre d'évolution. Escadre d'observation. || Anciennement, division d'une flotte.

— HIST. XV^e s. Chascun conductier, chief d'escadre et de chambre, sera tenus de chevauchier avec ceux de sa charge, DU CANGE, *attiquta.* Leurs batailles d'Italie n'ont point accoustumé d'estre telles : car ils combattent escadre après escadre ; et dur[e] quelquefois tout le jour sans ce que l'un ne l'autre gagne, COMM. VIII, 6.

— ÉTYM. Ital. *squadra*, brigade, de *quadro*, carré, à cause de la forme des bataillons (voy. CARRÉ). Du sens de bataillon, il a passé à celui de réunion de vaisseaux. *Escadre* est entré dans le français au XV^e siècle, venant de l'italien; auparavant le français avait *esquiere*, plus souvent altéré en *eschiele*, *eschele*, bataillon, troupe de guerre, qui est le provençal *esqueira;* ital. *schiera;* bas-lat. *scara;* du germanique : haut-allem. *scara;* allem mod. *Schaar.*

† **ESCADRILLE** (è-ska-dri-ll', *ll* mouillées, et non è-ska-dri-ye), *s. f.* Escadre de vaisseaux légers, comme frégates, corvettes, etc.

— HIST. XVI^e s. M. de Lezigny accompagné de sa squadrille de commissaires et clercs des vivres, CARLOIX, IV, 44. Et quelques scouadrilles de gens ramassés, ID. V, 3.

— ÉTYM. Diminutif d'*escadre*. On voit par l'historique que *escadrille* signifiait petite *escouade*, et que *escouade* est le même mot que *escadre.*

ESCADRON (è-ska-dron), *s. m.* || 1° Troupe de combattants généralement à cheval. J'ai vu par sa valeur cent escadrons rompus, CORN. *Cid*, I, 9. .... Un gros escadron de Parthes pâles de joie, ID. *Rodog.* I, 1. [La terre] Produisait à l'instant des escadrons armés Contre la même main qui les avait semés, ID. *Médée*, II, 2. || FIG. Des ministres du dieu les escadrons flottants [les vents, les nuages] Entraînèrent sans choix animaux, habitants, LA FONT. *Phil. et Baucis.* || 2° Toute espèce de bande, comparée à un escadron de guerre. Ô éternel, veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour d'une princesse si grande et si délaissée, BOSS. *Duch. d'Orl.* Un escadron coiffé [les femmes] d'abord court à son aide, BOIL. *Sat.* X. Et partout des plaideurs les escadrons épars, ID. *Lut.* I. Qu'il trouve de pédants un escadron fourré, ID. *Sat.* VIII. || Escadron volant, parti de cardinaux qui, dans un conclave, font profession de n'embrasser les intérêts d'aucune cour. Le premier pas que fit l'escadron volant, dans l'intervalle des neuf jours, qui sont employés aux obsèques du pape, fut de s'unir avec le cardinal Barberin, RETZ, *Mém.* t. IV, liv. V, p. 191, dans POUGENS, au mot *obsèques.* || Fig. Puisque les épîtres liminaires sont la plupart longues et ennuyeuses, et que ces gros escadrons de belles paroles dont elles sont composées.... SCARR. *Virg.* V, *Épître.* || 3° Aujourd'hui, en termes militaires, division d'un régiment de cavalerie, commandée par un capitaine. Former un escadron. La tête, le flanc d'un escadron. || Chef d'escadrons dans la cavalerie; chef d'escadron dans l'artillerie et l'état-major, grade au-dessous de lieutenant-colonel, au-dessus de capitaine.

— HIST. XVI° s. Oultre plus fist venir pour son renfort Le tiers scadron, qui feist terrible effort, J. MAROT, V, 130. Devant le roi tous leurs quatre escadrons S'en vont fuyant, ID. V, 134. De mil' autres vertus cachées Un long escadron j'apperçoy, DU BELLAY, V, 17, *verso.* Ils n'aleront gueres loing qu'ils ne trouvassent aucuns escadrons de gens de pied, qui.... M. DU BELLAY, 599. Scadrons de cavallerie ligiere, CARL. IV, 14. Un escadron de Sorbonistes, *Sat. Mén.* p. 195. Le moyen de la rendre [notre gendarmerie] insuperable est de l'accoustumer de combattre en esquadron, LANOUE, 292.

— ÉTYM. Ital. *squadrone*, de *squadra*, troupe de guerre (voy. ESCADRE).

ESCADRONNER (è-ska-dro-né), *v. n.* Terme d'art militaire. Faire des évolutions propres à la cavalerie. Dans huit jours, il ira s'y établir avec toute cette noblesse, pour lui apprendre à escadronner et les accoutumer à un air de guerre, SÉV. 559. On n'y apprend [à l'école des mousquetaires] que l'exercice et à escadronner, ST-SIMON, 471, 236.

— ÉTYM. *Escadron.*

† **ESCADRONNISTE** (è-ska-dro-ni-st'), *s. m.* Cardinal qui appartient à un escadron volant (voy. ESCADRON).

† **ESCAFE** (è-ska-f'), *s. f.* Au jeu de ballon, coup de pied donné au ballon pour le renvoyer.

— ÉTYM. Même radical que *escafignon.*

† **ESCAFIGNON** (è-ska-fi-gnon), *s. m.* Terme vieilli. Sorte de chaussure légère. Sentir l'escafignon, sentir mauvais des pieds. Gousset, escafignon, faguenas, cambouis, Qui formez ce présent, que mes yeux réjouis, Sous l'aveu de mon nez, lorgnent comme un fromage, À qui la puanteur doit même rendre hommage, Que vous avez d'appas, que votre odeur me plaît ! ST-AMAND, *le Cantal.*

— HIST. XV° s. De bons harnois, de bons chauçons velus, D'escafilons, de sollers d'abbaye, EUST. DESCH. *Poésies mss.* dans LACURNE.

— ÉTYM. Scheler le tire de *escafer*, échauffer, à cause du sens de puanteur; mais ce sens est dérivé. La forme ancienne est *escafilon*, et se rapporte à *escafilotte.*

† **ESCAFILOTTE** (è-ska-fi-lo-t'), *s. f.* Côte de bœuf qui a été perforée par les fabricants de moules à boutons.

— HIST. XV° s. .... Puis juiens aux papelottes, À faire voler aval vent Une plume; et s'ai moult souvent Tamisié en une escafotte La poudrette parmi ma cotte, FROISS. *Poésies mss.* dans LACURNE. || XVI° s. Escafote, c'est une grande et longue coquille de moule de riviere dont les femmes en Picardie se servent pour amasser la creme de dessus le lait pour en faire du beurre, NICOT.

— ÉTYM. Dérivé sans doute, comme *escafilon* (escafignon), à cause de la forme, du latin *scapha*, barque.

ESCALADE (è-ska-la-d'), *s. f.* || 1° Attaque, assaut à l'aide d'échelles. Monter à l'escalade. Il va donner au château l'escalade, LA FONT. *Fiancée.* Prague emportée d'assaut le 28 novembre 1631 par Jean George, électeur de Saxe, et par escalade le même jour 28 novembre 1741 par son arrière-petit-fils, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VIII, p. 365, dans POUGENS. || 2° Action d'un voleur qui s'introduit quelque part en franchissant un obstacle, mur ou haie. Est qualifiée escalade, toute entrée dans les bâtiments, cours, basses-cours, édifices quelconques, jardins, parcs et enclos, exécutée par-dessus les murs, portes, toitures ou toute autre clôture, *Code pénal*, art. 397. Vol à l'escalade.

— HIST. XVI° s. Et seroyent ordonnez six mille hommes pour presenter et donner des escalades, tant pour amuser que pour estonner les ennemis, LANOUE, 452. Ils emporterent d'escalade la ville de Garnache, D'AUB. *Hist.* II, 374. Ils retournerent à l'eschalade, trouvans plus seur (si la hauteur des eschelles leur eust permis) de.... ID. II, 264.

— ÉTYM. Ital. *scalata*, de *scalare*, écheler, du latin *scala*, échelle (voy. ÉCHELLE).

ESCALADÉ, ÉE (è-ska-la-dé, dée), *part. passé.* Un mur escaladé.

ESCALADER (è-ska-la-dé), *v. a.* || 1° Attaquer, emporter par escalade. Escalader une forteresse. Les géants voulaient escalader le ciel. Je crains.... Que ce nouveau Titan n'escalade les cieux, BOIL. *Sat.* IV. || Absolument. Louis XIII mena lui-même [à Suze] ses troupes aux retranchements et les escalada à leur tête, l'épée à la main et poussé par les épaules pour escalader sur les roches et sur les tonneaux et sur les parapets, ST-SIMON, 8, 96. || 2° Monter dans une maison par les fenêtres; passer par-dessus un mur de clôture. J'escalade les murs, gagne une galerie, ROTROU, *Vencesl.* IV, 2. De leur jardin on pouvait très-aisément escalader le petit mur qui le séparait de mon donjon, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Par extension. Eussent-ils été [des fruits] au haut d'un arbre, il l'escaladait pour les apporter à sa sœur, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.*

— ÉTYM. *Escalade.*

† **ESCALADON** (è-ska-la-don) ou **ESCALADOU** (è-ska-la-dou), *s. m.* Espèce de dévidoir pour la soie.

ESCALE (è-ska-l'), *s. f.* Terme de marine. Ville maritime de la Méditerranée ou, plus particulièrement, des États barbaresques, où les navires du commerce abordent. || Faire escale, relâcher; pendant un voyage, dont le but est déterminé, s'arrêter dans un ou plusieurs ports sur sa route pour y décharger ou charger des marchandises, pour y trafiquer, JAL. || Nom des marchés établis le long du fleuve Sénégal, où se traite la gomme.

— HIST. XVI° s. Je retourne faire scale au port dont suis issu, RAB. *Garg.* I, 9. Et fist crier par les soldats : escalle, escalle [échelle], à la sape, à la sape, CARLOIX, V, 6.

— ÉTYM. Ital. *scala*, échelle (voy. ce mot), parce qu'on descend à terre à l'aide d'une échelle.

† **ESCALER** (è-ska-lé), *v. n.* Terme de marine employé dans le Levant. Relâcher.

— ÉTYM. *Escale.*

† **ESCALETTE** (è-ska-lè-t'), *s. f.* Cube de bois équarri qui sert pour la lecture du dessin des soieries.

ESCALIER (è-ska-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des è-ska-lié-z élégants), *s. m.* || 1° Suite de degrés qui, dans un bâtiment ou autre part, sert à monter ou à descendre. Au vestibule obscur il marque une autre place, Approuve l'escalier tourné d'autre façon, BOIL. *Art p.* IV. Dans le temps qu'il fait un salon, il ne prévoit pas qu'il faudra faire un escalier convenable, FÉN. *Tél.* XXII. Des célestes palais escalier magnifique, DELILLE, *Paradis perdu*, III. Près de St Jean de Latran est l'escalier saint, transporté, dit-on, de Jérusalem à Rome; on ne peut le monter qu'à genoux, STAEL, *Corinne*, V, 3. || Terme de charpente. Escalier circulaire, escalier dont les limons sont cintrés et toutes les marches triangulaires. || Escalier dérobé, escalier placé dans les endroits cachés d'une maison. || Terme de marine. Escalier de commande, escalier mobile placé sur le côté de tribord d'un vaisseau en rade lorsqu'il est monté par un amiral. || 2° Machine pour élever l'eau par échelons. || 3° Terme de zoologie. Coquille univalve.

— REM. Dans quelques provinces, on dit escalier pour degré : monter les escaliers quatre à quatre. C'est une faute; escalier, étymologiquement, est collectif et signifie une réunion de degrés. Mais on pourra mettre le pluriel en parlant d'escaliers partiels : les différents escaliers d'une maison, ou les escaliers des différents étages; courir dans les escaliers.

— HIST. XVI° s. Le moine l'ayant conduit jusques dans l'escallier de la chambre, D'AUB. *Hist.* II, 473. Aisée montée aux estages du logis, par escalier-à-repos, vis, ou autrement, O. DE SERRES, 20.

— ÉTYM. Provenç. *escalier*; espagn. *scalere*, baslat. *scalarium*; de *scala*, échelle (voy. ÉCHELLE).

ESCALIN (è-ska-lin), *s. m.* Monnaie des Pays-Bas qui vaut soixante-cinq centimes environ.

— HIST. XIII° s. Quant li rois Richars vit qu'il ot falli, si traist au conte de Flandres et au conte de Champagne, et tant lor dona de ses eskallins que il jurerent la mort le roi, *Chr. de Rains*, p. 43.

— ÉTYM. Allem. *Schilling*; holl. *schelling*; angl. *shelling.*

† **ESCALOPE** (è-ska-lo-p'), *s. f.* Terme de cuisine. Tranches de veau ou de toute autre viande apprêtées d'une manière particulière. Escalopes de perdreaux, de foie, etc. || Sorte d'assaisonnement.

— ÉTYM. Anc. franç. *escalope*, coquille : La limace gete son cors De l'escalope toute fors, RUTEB. II, 215. L'*escalope*, étant une tranche mince, a peut-être été dite ainsi parce qu'elle est roulée en forme de cornet ou coquille. *Escalope*, au sens de coquille, tient au germanique : allem. *Schale*, écaille.

† **ESCALPE** (è-skal-p'), *s. f.* Action de scalper. Le couteau d'escalpe est à ta ceinture, CHATEAUBR. *Natch.* IX, 398.

— ÉTYM. Voy. SCALPER.

† **ESCAMETTE** (è-ska-mè-t'), *s. f.* Terme de commerce. Toile de coton du Levant.

ESCAMOTAGE (è-ska-mo-ta-j'), *s. m.* || 1° L'art, l'action de l'escamoteur. L'escamotage accompli [un mouchoir dans lequel il y avait une lettre d'amour étant pris adroitement], M. de Livernois se redressa et passa outre d'un air calme, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, 54. || 2° Fig. Action de dérober subtilement. La loterie offre le hideux spectacle d'un gouvernement exerçant le plus vil des escamotages, et mettant l'innocence, le bien-être des hommes au misérable prix de quelques millions, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 249.

— ÉTYM. *Escamoter.*

† **ESCAMOTE** (è-ska-mo-t'), *s. f.* Petite balle de liége qui sert à escamoter avec les gobelets. || En général, objet que les saltimbanques escamotent.

— ÉTYM. Voy. ESCAMOTER.

ESCAMOTÉ, ÉE (è-ska-mo-té, tée), *part. passé.* Une muscade adroitement escamotée.

ESCAMOTER (è-ska-mo-té), *v. a.* || 1° Faire disparaître quelque chose par un tour de main, un tour de gobelet, ou de toute autre manière. Escamoter une carte. || Absolument. Ce prestidigitateur escamote bien. || 2° Par extension, dérober subtilement. Assemblés autour du carrosse pour en escamoter les oranges, HAMILT. *Gramm.* 10. Monsieur que voilà vous a escamoté 50 pistoles et la montre, ST-SIMON, 137, 152. C'est lui qui m'escamota le diamant que m'avait donné la princesse, VOLT. *le Blanc et le Noir.* || Fig. Des courtisans avides et officieux qui, dans ces occasions [événements importants], se postent sur les avenues pour escamoter la nouvelle d'un pauvre courrier, HAMILT. *Gramm.* 5. Nous tenons le présent dans nos mains; mais l'avenir est une espèce de charlatan qui, en éblouissant nos yeux, nous l'escamote, FONTENELLE, dans DESFONTAINES. Tu pourrais bien aussi escamoter Dorante à ta maîtresse, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 5. || 3° Terme de broderie. Tirer les extrémités des fils d'or ou de soie du côté de l'envers de l'étoffe. || 4° Terme militaire. Escamoter l'arme, supprimer, dans le maniement du fusil, certains mouvements prescrits par l'ordonnance, afin d'accélérer la charge.

— ÉTYM. Espagn. *escamotar* et *escamodar*, changer les choses de place, terme de bohémiens. Là s'arrête ce que nous savons sur ce mot; ni *commutare* de Ménage, ni *squama*, indiqué avec doute par Diez, ou le gaélique *cam*, tromperie, ne donnent rien d'assuré.

ESCAMOTEUR (è-ska-mo-teur), *s. m.* || 1° Celui qui escamote. || 2° Fig. Escamoteur, escamoteuse, celui, celle qui dérobe subtilement.

— ÉTYM. *Escamoter.*

† **ESCAMPATIVOS** (è-skan-pa-ti-vôs'), *s. m. plur.* Faire des escampativos, s'échapper furtivement, faire une absence furtive. Ah ! je vous y prends donc, madame ma femme, et vous faites des escampativos pendant que je dors, MOL. *G. Dandin*, III, 8. || *Au sing.* Je suis las d'attendre, je m'en

vais faire un petit escampativos et danser ici moi-même, si tu ne viens tout à cette heure, *Francion*, liv. IV, p. 156.

— ÉTYM. Forme burlesque tirée d'*escamper*, ou, peut-être, le latin macaronique *escampate vos*.

ESCAMPER (è-skan-pé), *v. n.* Terme familier. Se retirer, s'enfuir en grande hâte.

— HIST. XVe s. Comment, y estant prins Bertrand de Guesclin, le roy Henry fut contraint d'escamper, après s'y estre porté fort vaillamment, FROISS. liv. I, p. 321, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *champ :* prendre les champs.

ESCAMPETTE (è-skan-pè-t'), *s. f.* Terme familier, usité seulement dans cette phrase : prendre la poudre ou de la poudre d'escampette, s'enfuir.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien substantif *escampe :* Il eut une fois un laquais d'Auvergne qui luy avoit desrobé dix ou douze escus, et avoit pris l'escampe, DES ACCORDS, *Contes de Gaulard*, f° 22, dans LACURNE (voy. ESCAMPER).

† **ESCAP** (è-skap), *s. m.* Terme de fauconnerie. Faire l'escap, donner l'escap à l'oiseau, lui faire connaître son gibier.

— ÉTYM. Voy. ESCAPER.

ESCAPADE (è-ska-pa-d'), *s. f.* Action de s'échapper d'un lieu, en manquant à un devoir pour un plaisir ou un caprice. On le mit chez un autre maître, d'où il faisait des escapades, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Mme de la Touche, qui fit une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston, ID. *ib.* VII. || Terme de manége. Action subite d'un cheval qui s'emporte et refuse d'obéir à son cavalier. || Fig. Acte par où l'on s'échappe des règles de la bienséance ou du bon sens.

— HIST. XVIe s. Voyez ses allures [de Plutarque] au daimon de Socrate ; o Dieu ! que ces gaillardes escapades, que cette variation a de beauté ! MONT. IV, 137. Il fut delivré de prison fort secrettement; les seize accusent promptement le president Brisson et les conseillers l'Archer et Tardif d'avoir favorisé l'escapade [évasion], D'AUB. *Hist.* III, 256.

— ÉTYM. Ital. *scappata*, de *scappare* (voy. ÉCHAPPER). On trouve *eschapeillon*, au XVe siècle : Et ne l'eussent pas bailée au bon homme, si ce ne fust ung petit eschapeillon que elle avoit fait en sa jeunesse, *Les 15 joyes du mariage*, p. 40.

ESCAPE (è-ska-p'), *s. f.* Terme d'architecture. Le fût d'une colonne; et, proprement, la partie inférieure et la plus proche de la base. || Adoucissement qui lie et accorde avec les fûts des colonnes les filets qui terminent les fûts dans certaines ordonnances, tant par en haut que par en bas.

— ÉTYM. Lat. *scapus*, fût.

† **ESCAPER** (è-ska-pé), *v. a.* Terme de fauconnerie. Mettre le gibier en liberté pour lâcher l'oiseau de proie à sa poursuite.

— ÉTYM. Autre forme d'*échapper*.

† **ESCAPOULER** (è-ska-pou-lé), *v. a.* Terme de métallurgie. Dégrossir dans la forge.

† **ESCARBILLE** (è-skar-bi-ll', *ll* mouillées, et non è-skar-bi-ye), *s. f.* Portion de houille qui, ayant échappé à la combustion, reste mêlée avec des cendres.

— ÉTYM. Forme diminutive tirée du latin *carbo*, charbon, de la même façon que *escarboucle* vient de *carbunculus*.

† **ESCARBIT** (è-skar-bit'), *s. m.* ou **ESCARBITE** (è-skar-bi-t'), *s. f.* Terme de marine. Petit vase de bois dont les calfats se servent pour mouiller leurs ferrements et l'étoupe.

ESCARBOT (è-skar-bo; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les è-skar-bo-z et...; escarbots rime avec repos, travaux), *s. m.* Insecte du genre des scarabées. Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin, LA FONT. *Fabl.* II, 8. M. Gleditsch s'est assuré qu'un seul escarbot peut enterrer une taupe en entier dans le court espace de vingt-quatre heures, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 5, note 10. || Nom du hanneton vulgaire dans certaines contrées. || *Adj.* et par plaisanterie. Quand la gent escarbote Est en quartier d'hiver, et, comme la marmotte, Se cache et ne voit point le jour, LA FONT. *Fabl.* II, 8.

— HIST. XIVe s. Escorpion est beste petite semblable à escharbot, fors que il a queue, H. DE MONDEVILLE, f° 85, *verso.* || XVe s. Escharbot qui naist en fiens de cheval, *Gloss. du XVe siècle.* Plus enflée qu'ung venimeux scarbot, VILLON, *Ball.* || XVIe s. Les escarbots meurent à l'odeur des roses, PARÉ, *Animaux*, 21.

— ÉTYM. Berry, *écharbot;* du latin *scarabæus;* grec, σκάραβος, scarabée; provenç. *escaravat;* ital. *scarabone*

ESCARBOUCLE (è-skar-bou-kl'; Chifflet, *Gramm.* p. 238, dit qu'on prononçait indifféremment escarboucle et écarboucle), *s. f.* || 1° Nom que les anciens donnaient aux rubis. || Par extension. Quand j'observe ces nuits si pures, si tranquilles, Où le ciel est semé d'escarboucles mobiles, BERNIS, *Relig. veng.* VII. M. Pigal prendra, dans les deux escarboucles dont la nature vous a fait des yeux, les feux dont il animera ceux de votre statue, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 30 mai 1770. || 2° Terme de blason. Pièce qui, embrassant le champ de l'écu, est formée de huit rais terminés chacun par un bouton. || 3° Espèce d'oiseau-mouche (l'oiseau-mouche rubis-topaze).

— REM. Chateaubriand a distingué à tort l'escarboucle du rubis : Cent degrés de rubis, d'escarboucles et d'émeraudes conduisent dans la demeure de Marie au sanctuaire du Sauveur, *Mart.* 82.

— HIST. XIe s. L'elme [il] li freint, où li carbuncle luisent, *Ch. de Rol.* CV. Il li dona s'espée et s'escarbuncle, *ib.* CXV. A Tervagant [ils] tollent son escarbuncle, *ib.* CLXXXIII. Assez y a carboncles [on croyait que l'escarboucle luisait dans les ténèbres] et lanternes [sur les mâts], *ib.* CLXXXVI. || XIIIe s. Ses elmes [son haume] fu forgiés en la cit de Baudart; Au nasel par devant uns escarboucles art [brille], *Ch. d'Ant.* VIII, 990. Mais devant ot par grant mestrise Une escharboucle ou [au] cercle assise, *la Rose*, 1106. || XVIe s. Le charbon a pareillement similitude à une pierre nommée escarboucle, dont aucuns lui ont attribué ce nom, PARÉ, XXIV, 36.

— ÉTYM. Provenç. *carbuncle:* espagn. *carbunclo;* ital. *carbonchio;* du latin *carbunculus*, escarboucle, diminutif de *carbo*, charbon.

† **ESCARBOUILLER** (è-skar-bou-llé, *ll* mouillées, et non è-skar-bou-yé), *v. a.* Écraser. Le museau vermoulu, le nez escarbouillé, RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XVIe s. Ez uns escarbouilloit la cervelle, ez aultres rompoit bras et jambes, RABEL. *Garg.* I, 27.

— ÉTYM. *Escarbouiller* ou *escarbiller*, réduire en petits morceaux de charbon, en *escarbilles ;* bourg. *écrabouiller.*

ESCARCELLE (è-skar-sè-l'), *s. f.* Grande bourse à l'antique, qui se portait suspendue à la ceinture. Mettre la main, fouiller à l'escarcelle. Mainte pistole se glissait Dans l'escarcelle de notre homme, LA FONT. *Ch. imp.* Pour tout carquois, d'une large escarcelle En ce pays le dieu d'amour se sert, ID. *Rich.* Bon homme, c'est ce coup.... Qu'il faut fouiller à l'escarcelle, ID. *Fabl.* IV, 4. Tout doux ! songeons d'abord à garnir l'escarcelle, DUCERCEAU, *Le faux duc de Bourgogne*, III, 4. St Louis reçut l'escarcelle et le bourdon de pèlerin, CHATEAUB. *Itin.* III, 193. || Fig. Il pleut dans son escarcelle, il devient riche, l'argent afflue dans ses mains. Le luxe et la folie enflèrent son trésor; Bref, il plut dans son escarcelle, LA FONT. *Fabl.* VII, 14.

— HIST. XVIe s. Ouvrit son escarcelle et en tirant de l'argent.... *Nuits de Straparole*, t. II, p. 447, dans LACURNE. Larron habillé semblablement en gentilhomme, fouillant en la gibeciere ou grande escarcelle du feu cardinal de Lorraine, H. EST. *Apol. pour Hérod.* p. 155, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *carcèle*, gousset; provenç. *escarcella;* espagn. *escarsela;* ital. *scarsella.* Diez conjecture que *escarcelle* est un diminutif d'*escharpe* (*escharp-celle*); mais cette étymologie ne peut pas prévaloir contre celle que le mot offre directement; *escharcellus* se trouve dans un texte du XIe siècle avec le sens d'avare, épargnant; l'*escarcele* est la poche où l'on met ses épargnes, et vient, comme le dit Raynouard, de l'ancien français *eschars*, avare; ital. *scarso;* anglais, *scarce;* holland. *schaars ;* tous mots que Diez rattache au latin *excarpsus*, réduit en volume, contracté, d'*excarpere* pour *excerpere.*

ESCARGOT (è-skar-go; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les è-skar-go-z et....; escargots rime avec repos, travaux), *s. m.* || 1° Espèce de limaçon. Les yeux du limaçon terrestre, connu sous le nom d'escargot, sont placés au sommet de ses grandes cornes; les petites en sont dépourvues, BONNET, *Contempl. nat.* III, 21, note 5. || Fig. Ce vilain et dangereux escargot [l'abbé de Vaubrun aux jambes tortues] se produisit à la cour et chercha à s'y accrocher, ST-SIM. 78, 4. || 2° Terme d'hydraulique. Machine en spirale, dite ordinairement vis d'Archimède, servant à épuiser l'eau. || 3° Escalier en escargot, ou, simplement, escargot, escalier en spirale.

— HIST. XIVe s. Limassons que l'en dit escargols, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Ch. Nisard le tire de *eschargaitier*, être en sentinelle, citant un Compost [almanach] de 1633, réimpression du Compost de 1410, où l'on voit une gravure représentant à droite un château fort flanqué d'un bastion, et, sur ce bastion et au haut de la tourelle ou *escharguete*, un escargot; de sorte qu'il y eut, pour nos aïeux, peut-être à cause des variations de la température, un rapport entre l'*escargot* et l'*escharguette.* Mais il ne faut voir là qu'un jeu de mots en image. Diez, avec raison, conjecture qu'*escargot* est de même racine que l'espagnol *caracol*, escargot (voy. CARACOLER), avec l'épenthèse d'une *s.* La forme citée à l'historique justifie cette conjecture.

† **ESCARGOTIÈRE** (è-skar-go-tiè-r'), *s. f.* Lieu où l'on élève des escargots pour l'alimentation.

— ÉTYM. *Escargot.*

† **ESCARGOULE** (è-skar-gou-l'), *s. f.* Voy. CANTHARELLE, champignon.

ESCARMOUCHE (è-skar-mou-ch'), *s. f.* Combat entre des corps détachés ou entre des tirailleurs. Une légère escarmouche. Il n'engageait que de légères escarmouches, et avec tant de précaution, que ses troupes y avaient toujours l'avantage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 423, dans POUGENS. C'étaient des escarmouches entre des partis, et non des batailles entre des armées, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 3. || Attacher l'escarmouche, la mettre en action par un premier mouvement, une première tentative. || Par extension. Puis, s'échauffant dans l'escarmouche, L'un d'eux son adversaire touche, SCARRON, *Virg.* V. || Fig. Croissi s'entremit pour faire cesser cette escarmouche de plumes, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 379, dans POUGENS. Peu de temps après commença contre lui la légère escarmouche des facéties parisiennes, MARMONTEL, *Mém.* VII.

— HIST. XVe s. Il est bien vrai que conquis nous avez à l'escarmouche par vostre haulte vaillance, *Perceforest*, t. V, f° 8. || XVIe s. Cela et quelques gentilshommes volontaires presenterent l'escarmouche, D'AUB. *Hist.* II, 454. Il y eut quelques uns des Romains qui coururent après, et cela fut cause d'attacher l'escarmouche, AMYOT, *P. Æm.* 30. Me fit commandement d'envoyer trente chevaux en ordre d'escarmouche [épars], *Mém. d'Angoulesme*, p. 45, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *escarmussa;* catal. *escaramussa ;* ital. *escaramuza*, *scaramuccia;* angl. *skirmish;* allem. *Scharmützel;* de l'ancien haut-allem. *skerman*, combattre, d'après Diez, qui cite à l'appui l'anc. franç. *escarmie*, combat, où le mot est dans sa simplicité. Il rejette par conséquent l'étymologie de du Cange : haut-allem. *skara*, bande, et le vieux verbe *musser :* la bande qui se cache, qui est en aguet; cela, en effet, n'est pas satisfaisant pour le sens. On a proposé aussi le celtique : welsh, *ysgarmes*, combat, du welsh *gram*, cri.

ESCARMOUCHER (è-skar-mou-ché), *v. n.* || 1° Combattre par escarmouches. On ne combattit point, on ne fit qu'escarmoucher. || 2° Fig. Disputer légèrement. On n'a point approfondi la question, on n'a fait qu'escarmoucher. Escarmouchez seulement avec lui, SÉV. 457. M. Duveyrier, qui escarmouche légèrement avec finesse, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 154, dans POUGENS. || S'escarmoucher, *v. réfl.* Même sens. Je travaillerais en vain tant que le chancelier s'escarmoucherait avec le duc sans cesse au conseil, ST-SIMON, 305, 246. C'est [l'Écriture] un champ de bataille où l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manières, MONTESQ. *Lett. pers.* 134. Mais on ne dira pas que nous nous étions escarmouchés la veille, ID. *ib.* 54.

— HIST. XVe s. Il se commença à aider et escarmoucier d'icelle pelle pour faire place, *Bibl. des Chartes*, 1re série, t. V, p. 489. Et si fit-on aucun compagnon monter sur coursiers pour escarmoucher à eux [les Escots], FROISS. I, I, 41. || XVIe s. Si la volonté [comparée à un cheval] s'escarmouche trop fort, il la reprime, il corrige sa rebellion, CALV. *Instit.* 223. Il se meit à suivre son ennemy à la trace, donnant sur la queue, et escarmouchant les derniers dedans les destroits des montagnes, AMYOT, *Fab.* 18. C'est la cause par laquelle il [Luther] s'est si fort escarmouché, SLEIDAN, f° 19. Elle qui estoit toute plaisante, joyeuse et hardie, voyant cet homme beau, gaillard et de bonne façon, commença l'escarmoucher du coin de l'œil, lui lançant mille amoureux regards, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 188, dans LACURNE. Si est il vray que à qui me veult loyalement injurier, il me semble fournir bien suffisamment où mordre en mes imperfections advouées et cogneues, et de quoy s'y saouler, sans s'escarmoucher au vent, MONT. IV, 113.

— ÉTYM. *Escarmouche.*

ESCARMOUCHEUR (è-skar-mou-cheur), *s. m.* Celui qui va à l'escarmouche. Noirmoutier sortit avec

600 chevaux de Paris, pour pousser des escarmoucheurs des troupes que nous appelions des Mazarins, RETZ, II, 218.

— HIST. XVIe s. Courir çà et là comme escarmoucheurs à la legere, AMYOT, *Philop.* 13. Escarmoucheurs de cottes [gens entreprenants auprès des femmes], *Dialogues de* TAHUREAU, f° 17, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Escarmoucher.*

† **ESCARNER** (è-skar-né), *v. a.* Parer, amincir du cuir.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et le lat. *caro*, *carnis*, chair.

ESCAROLE (è-ska-ro-l'), *s. f.* || 1° Le *lactuca scariola*, *L.* || 2° Plante potagère, espèce de chicorée à larges feuilles, dite aussi scarole, *cichorium endivia*, *L.* C'est l'escarole cultivée et dont on fait des salades.

— ÉTYM. Génev. *iscariole*, *escariole*; latin botanique, *scariola*. Du reste origine inconnue, à moins qu'on n'y voie la racine *skar*, qui, dans les langues germaniques, signifie couper : l'herbe que l'on coupe.

ESCAROTIQUE (è-ska-ro-ti-k'), *adj.* Fausse orthographe du Dictionnaire de l'Académie pour escharotique.

1. **ESCARPE** (è-skar-p'), *s. f.* Terme de fortification. Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place : on appelle contrescarpe le côté opposé. || Terme d'architecture. Talus d'un mur jusqu'au cordon. || Instrument pour régler le talus d'un rempart ou d'un mur.

— HIST. XVIe s. Le roi entreprend un retranchement de six pieds de gueule en ouvrage et en fonds, faisant mettre la plus part de la terre en escarpe et vers soi, D'AUB. *Hist.* III, 249.

— ÉTYM. Ital. *scarpa*, talus, escarpe; du germanique : scand. *scarp*; anc. haut-all. *scarp*; all. *scharf*; angl. *sharp*, aigu, tranchant. Cependant Scheler élève quelques doutes, demandant s'il ne faudrait pas plutôt y voir un dérivé du latin *scalpellum*, petit couteau, qui a donné l'italien *scarpello*.

† 2. **ESCARPE** (è-skar-p'), *s. m.* Terme d'argot. Voleur, et particulièrement celui qui ne recule pas devant l'assassinat.

ESCARPÉ, ÉE (è-skar-pé, pée), *part. passé.* Qui a un talus fort roide, abrupt. Où le rivage de la mer était escarpé, FÉN. *Tél.* VII. J'ai marché quelque temps dans cette île escarpée, VOLT. *Triumv.* II, 4. Du penchant escarpé de ces antiques monts Le rocher tombe, roule, et s'élance par bonds, DELILLE, *Énéide*, XII. Il avait d'abord fallu passer la Louja au pied de Malo-Iaroslavetz, dans le fond d'un repli que fait son cours, puis gravir une colline escarpée.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Fig. La route qu'il [Locke] ouvre est si souvent escarpée qu'on a autant de peine à aller à la vérité, sur ses traces, qu'à ne pas s'égarer sur celles de Malebranche, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 7.

ESCARPEMENT (è-skar-pe-man), *s. m.* || 1° État de ce qui est escarpé. L'escarpement des montagnes, étant très-rapide, montre en divers endroits le grès des rochers, J. J. ROUSS. *Lettre au mar. de Luxembourg, Corresp.* t. IV, p. 52, dans POUGENS. Des lianes, chargées de fleurs blanches ou écarlates.... pendaient çà et là le long des escarpements de la montagne, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Derrière eux [les Russes] et du haut des escarpements de la ville, leur avant-garde poignait ses feux sur Delzons, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || 2° Terme de géographie. Pentes des plateaux; monts accolés aux plateaux; versant le plus abrupt d'une montagne. || 3° Terme de fortification. Pente roide. L'escarpement d'un fossé. || Perpendiculaire du terrain qui s'élève du fond du fossé au sommet du rempart, et à la crête des glacis.

— ÉTYM. *Escarper*

ESCARPER (è-skar-pé), *v. a.* || 1° Couper droit de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé, d'une route, etc. Les vagues de la mer en [de certaines côtes] rongent le pied et en escarpent toute la hauteur en falaise, parce que les parties les plus hautes, se trouvant sans appui, tombent sans cesse dans l'eau, CUVIER, *Révol.* p. 38. C'est la nature du terrain qui a décidé Kutusof à refuser ainsi cette aile; car ici le ravin, qui escarpe le plateau du centre, est déjà à sa naissance, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 6. || 2° S'escarper, *v. réfl.* Devenir escarpé, roide, incliné. À l'endroit où les montagnes s'escarpent et se couvrent, il y avait un grand espace de terrain à passer, ST-SIM. 40, 212. Le chemin s'escarpe, les arbres deviennent rares, CHATEAUB. *Amér.* 381.

— HIST. XVIe s. Vous allez montant de rideaux [rampes] en rideaux, aisez à escarper jusques aux maisons de la ville, D'AUB. *Hist.* I, 298. Descendre dedans le fossé pour escarper [rendre escarpée] la bresche, M. DU BELLAY, 584.

— ÉTYM. *Escarpe.*

ESCARPIN (è-skar-pin), *s. m.* Soulier léger qui laisse le cou de pied découvert, et qui est à semelle simple, excepté au talon où il y a deux épaisseurs. || Fig. et familièrement. Jouer de l'escarpin, s'enfuir. || Par plaisanterie. Escarpins de Limoges, des sabots, parce que les paysans limousins portent tous des sabots. || L'escarpin, étant une chaussure élégante, se dit pour aristocratie, richesse. Au vrai bonheur puisqu'il mène, Le sabot vaut bien l'escarpin, BÉRANG. *Turlupin.* || 2° *S. m. plur.* Terme de tanneur. Souliers pour fouler les peaux. || 3° Sorte de torture qui consistait dans le serrement des pieds. On lui a mis les escarpins.

— HIST. XIIe s. Toute dolente hors de la chambre est [sortit], Desafublée, chaussée en eschapins, *Garin*, dans DU CANGE, *scarpus*. || XVe s. Aller sans chausses en eschappin, Tous les matins, quand il se lieve, Au trou de la pomme de pin, VILLON, *Test. rondeau*. || XVIe s. Et lors, tout estant desgarni, se presente l'assaut; ceux de dedans descouverts jusques à l'escarpin, D'AUB. *Hist.* III, 30. L'on luy donna les escarpins avec le feu, que l'on dit estre l'un des plus cruelz torments qui se peut appliquer sur l'homme, CONDÉ, *Mémoires*, p. 588. J'ay cette aultre pire coustume, que, si j'ai un escarpin de travers, je laisse encores de travers et ma chemise et ma cappe : je desdaigne de m'amender à demy, MONT. IV, 67.

— ÉTYM. Picard, *escrepin*; espagn. *escarpin*; ital. *scarpa* et *scappino*; bas-lat. *scarpus*. Mot difficile. Muratori le tire du latin *carpisculus*, sorte de chaussure; mais *carpisculus* aurait donné *escarpille*, et il manque un intermédiaire pour rendre sûre cette étymologie. Diez ne voit dans l'italien *scarpa*, chaussure, qu'un même mot avec *scarpa*, escarpe, et venant, comme lui, de l'allemand *scharf*, aigu, c'est-à-dire ce qui se termine en pointe. Il faut remarquer, ce qui est singulier, que, dans une des formes italiennes et françaises *scappino*, *eschapin*, l'*r* a disparu.

† **ESCARPINER** (è-skar-pi-né), *v. n.* Terme familier et vieilli. Courir légèrement.

— HIST. XVIe s. Escarpiner, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Escarpin.*

ESCARPOLETTE (è-skar-po-lè-t'), *s. f.* Espèce de siége suspendu par des cordes sur lequel on se place pour être balancé. D'une façon sadinette Se branlent à l'escarpolette, RÉGNIER, *Mac.* || Fig. Ne vous proposez pas de me balancer entre la terreur et la volupté; c'est une escarpolette sur laquelle je ne saurais me tenir longtemps, DIDER. *Sur les saisons.* || Une tête à l'escarpolette, un étourdi.

— HIST. XVIe s. Le tout ainsi arresté, et les assiegez aians garni les flancs de fauconnaux, et quelque pierrier, mettent leur femmes en sentinelles aux autres endroits et se trouvent à l'escarpoulette, D'AUB. *Hist.* III, 436.

— ÉTYM. *Écharpe*, d'après Ménage, l'*escarpolette* étant une grande écharpe, sur laquelle on s'asseyait. D'Aubigné semble donner à ce mot le sens d'*escarpe* (voy. ESCARPE) : toujours est-il que la formation en est douteuse.

1. **ESCARRE** (è-ska-r'), *s. f.* Fausse orthographe du Dictionnaire de l'Académie pour eschare. Ce mot n'est pas d'un usage assez vulgaire pour qu'on ne puisse le corriger.

2. **ESCARRE** (è-ska-r'), *s. f.* Terme vieilli. Ouverture faite avec violence, avec fracas. Le canon a fait une grande escarre dans ce bataillon, dans ce mur.

— HIST. XVIe s. Aliculi, Cham et Simon allerent au devant, et firent un grand escarre à la teste [front, avant-garde] de Assam; mais le gros des Turcs arrivant au combat, Aliculi fut pris, D'AUB. *Hist.* II, 388.

— ÉTYM. Anglais, *scar*, cicatrice; ancien haut allem. *scar*, couper.

† 3. **ESCARRE** (è-ska-r'), *s. f.* Terme de blason. Pièce qui a la forme d'une équerre.

— ÉTYM. Le même que *équerre*.

† **ESCART** (è-skar), *s. m.* Terme d'écolier. Au jeu de barres, avance sur l'adversaire, dans la course qu'on doit fournir. Demander de l'escart.

— ÉTYM. Sans doute le même que *écart*.

† **ESCARTABLE** (è-skar-ta-bl'), *adj.* Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau fort chargé de plumes qui s'élève très-haut lorsque la chaleur le presse.

† **ESCAUME** (è-sko-m'), *s. m.* Terme de pêche. Le même que échome.

ESCAVEÇADE (è-ska-ve-sa-d'), *s. f.* Terme de manége. Secousse du caveçon pour presser le cheval d'obéir.

— HIST. XVIe s. Escavessade [licou], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *caveçon*.

† **ESCAVILLE** (è-ska-vi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. CANTHARELLE, champignon.

† **ESCHARE** (è-ska-r'), *s. f.* Croûte noirâtre qui se forme sur la peau par gangrène ou par application d'un caustique ou du feu.

— HIST XIVe s. Quand l'escharre sera cheue, H. DE MONDEVILLE, f° 68. || XVIe s. Si la brusleure est profonde, il s'y fait escarre ou crouste qui est la chair bruslée, PARÉ, X, 8.

— ÉTYM. Ἐσχάρα, eschare, proprement foyer.

† **ESCHARIFICATION** (è-ska-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Production d'une eschare.

— ÉTYM. *Eschare.*

† **ESCHARIFIER** (è-ska-ri-fi-é), *v. a.* Produire une eschare.

† **ESCHAROTIQUE** (è-ska-ro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui produit une eschare. || *S. m.* Un escharotique, substance qui, appliquée sur une partie vivante, la désorganise.

— HIST. XVIe s. Faudroit venir aux medicaments escharotiques, faisans crouste, PARÉ, VII, 7.

— ÉTYM. Ἐσχαρωτικός, de ἐσχάρα, eschare.

† **ESCHATOLOGIE** (è-ska-to-lo-jie), *s. f.* Terme de théologie. Doctrine des choses qui doivent advenir lors de la consommation des siècles ou fin du monde.

— ÉTYM. Ἔσχατος, dernier, et λόγος, doctrine (voy. LOGIQUE).

† **ESCHATOLOGIQUE** (è-ska-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'eschatologie. Les idées eschatologiques tiennent une grande place dans plusieurs des livres des Guèbres.

— ÉTYM. *Eschatologie.*

† **ESCHILLON** (è-ski-llon, *ll* mouillées, et non è-ski-yon), *s. m.* Météore fort dangereux dans les mers du Levant, trombe, siphon.

ESCIENT (è-si-an), *s. m.* Il ne s'emploie que dans ces deux locutions adverbiales : 1° À son escient, à mon escient, sciemment, avec connaissance de cause; 2° À bon escient, sciemment, et, par extension, tout de bon, véritablement. Ceux que l'abbé de Polignac avait engagés par là [par promesses] voulaient voir des espèces à bon escient, ST-SIM. 48, 66.

— HIST. XIe s. Mon escient, deus cens ans [il] a passet, *Ch. de Rol.* XXXIX. || XIIe s. Là me souvint des gens de male guise Qui m'ont mis sus mensonge à esciant, Que j'ai chanté des dames laidement, QUESNES, *Romanc.* p. 89. Pour Dieu conseillez m'ent [de cela] D'envoier en Herope selon vostre esciant, *Sax.* XXI. Prudhome sont et sage et de bon esciant, *ib.* XXI. Lur paroles n'ai pas tutes ci en present, Mais de ce qu'unt requis dirrai mun escient, *Th. le mart.* 55. || XIIIe s. Cius [ce] Robiers estoit de petit enscient, ne riens ne savoit, *Chr. de Rains*, p. 2. Lois est communs commandemanz de sages homes et consoil, et chastiemant des torz fez que l'en fet à escient et sans esciant, *Liv. de just.* 4. || XIVe s. Li evesques de Burs a pris le sairement Des plus vaillans de tous qui plus ont d'escient, *Guesc.* 8596. || XVe s. Et travailloient d'y mettre gens [dans la ville] s'ilz en eussent peu finer à temps et la deffendre à bon essient, COMM. V, 15. || XVIe s. ....Soit qu'ils le facent à leur escient ou par inconsideration, CALV. *Instit.* 986. Le cler le disoit de tel escient [si serieusement] que la pauvre garse n'eust osé faillir à le croire, DESPER. *Contes*, X. Il n'y a rien, en bon escient, en notre puissance que la volonté, MONT. I, 30. Ainsi que l'on procedoit à ceste election, il tonna à bon escient, AMYOT, *Marcell.* 17.

— ÉTYM. Génev. *avoir de l'escient*, *manquer d'escient*; provenç. *escien*, *ecien*; du latin *scientem*, part. présent de *scire*, savoir (voy. SCIENCE).

† **ESCIONNEMENT** (è-ssi-o-ne-man), *s. m.* Ébourgeonnement.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *scion*.

ESCLAIRE (è-sklè-r'), *s. m.* Terme de fauconnerie. Oiseau de proie dont le corps est allongé et qui vole bien.

† **ESCLAME** (è-skla-m'), *adj.* Terme de vénerie. Se dit d'un animal dont le corps est grêle et menu. Cerf esclame.

— ÉTYM. Voy. ÉCLAMÉ.

ESCLANDRE (è-sklan-dr'), *s. m.* || 1° Bruit scandaleux à propos de quelque accident fâcheux, désagréable. Je ne veux point d'esclandre dans ma maison; ni moi ni Toinon, nous n'en avons que faire, MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. Il n'y aura pas d'esclandre; mais toute la société est au fait, PICARD,

Petite ville, IV, 2. Croyez-moi, sans esclandre, à nous seuls, étouffons la flamme, P. L. COUR. I, 260. || Faire esclandre ou causer de l'esclandre, faire du tapage. Tous les amours y [dans mon gîte] mettent garnison; En vrais soudards ils y faisaient esclandre, BÉRANG. *Métempsych.* || Faire esclandre, éclater d'une façon scandaleuse. Les désordres de sa vie ont fini par faire esclandre. || Faire un esclandre à quelqu'un, lui faire une querelle publique et scandaleuse. || 2° Attaque, rixe. Le pauvre loup dans cet esclandre, Empêché par son hoqueton, Ne peut fuir ni se défendre, LA FONT. *Fabl.* III, 3. Quand on n'a qu'un endroit à défendre On le munit de peur d'esclandre, ID. *ib.* X, 9. Ce n'est coup sûr encontre tous esclandres, ID. *On ne s'avise.* Vieux en ce sens.

— REM. Esclandre a été du féminin : La fortune lui trame en secret cette esclandre, LA FONT. *Fianç.* Aujourd'hui le genre est fixé; esclandre est du masculin; mais plusieurs auteurs s'y trompent encore : Si vous vous en étiez souvenu, vous n'auriez pas fait une pareille esclandre, ANCELOT et DUPORT, *Une camarade de pension*, II, 13; Ah! ah! c'est pour cela que vous voulez, ma toute belle, une bonne petite esclandre, FR. SOULIÉ, *Les quatre sœurs*, part. IV, § 5; Condamnons par maintes esclandres.... SCRIBE, *Nouv. Pourc.* sc. 3.

— HIST. XII° s. Encuntre tun frere parlowes [tu parlais], e encuntre le fil ta mere posowes [tu mettais] escandle, *Liber psalm.* p. 67. De sa mortel ovre haïe E de sa laide felonie, Dunt par le munt fu grant esclandres.... BENOIT, II, 13417. De la descorde sunt entur de conseillier; Wai [malheur à] celui par qui vient escanles d'escunbrier, *Th. le mart.* 89. || XIII° s. Mener une vie si deshoneste que ce soit escanlles à li et à son lignage, BEAUM. XII, 17. Mès s'il fussent garnis de meurs et bien letrez, Jamais par symonie ne fussent enmitrez, Dont Diex et la gent laie les tiennent en viltez Por l'erreur et l'esclandre où il se sunt boutez, J. DE MEUNG, *Test.* 540. || XV° s. Et tous ces appareils et l'esclandre qui s'en faisoit estoient pour retraire hors le duc de Lancastre et sa route du royaume de Castille, FROISS. II, III, 40. || XVI° s. ....Pour avoir esté si hardis, que d'avoir fait cette esclandre si près du roi, YVER, p. 615.

— ÉTYM. Provenç. *escandol*; espagn. *escandalo*; ital. *scandalo*; du latin *scandalum*, qui, ayant l'accent sur *scan*, a donné *e-sclandre* (avec épenthèse de l'*e* comme dans *e-sprit*), et qui, beaucoup plus tard, a fourni *scandale*.

ESCLAVAGE (è-skla-va-j'), *s. m.* || 1° État d'esclave dans l'antiquité. L'esclavage chez les Grecs et chez les Romains. Emmener, réduire en esclavage des femmes, des enfants. On ne croirait jamais que c'eût été la pitié qui eût établi l'esclavage, MONTESQ. *Esp.* XV, 2. Je ne vous demande que la liberté d'une jeune esclave de Babylone que vous avez depuis quelques jours; et je consens de rester en esclavage à sa place, si je n'ai pas le bonheur de guérir le magnifique seigneur Ogul, VOLT. *Zadig*, 16. || État d'esclave chez les modernes. L'esclavage des nègres. Le cri pour l'esclavage est le cri du luxe et de la volupté, et non pas celui de l'amour de la félicité publique, MONTESQ. *Esp.* XV, 9. L'esclavage est d'ailleurs aussi opposé au droit civil qu'au droit naturel; quelle loi civile pourrait empêcher un esclave de fuir? ID. *ib.* XV, 2. || 2° Par extension, assujettissement, dépendance. Être en esclavage sous un despote. Gouverner les peuples contre leur volonté, c'est se rendre très-misérable pour avoir le faux honneur de les tenir dans l'esclavage, FÉN. *Tél.* VIII. Ce serait mettre les familles dans le plus rigoureux esclavage, ID. *ib.* XXIII. L'esclavage politique établi dans le corps de l'État fait que l'on sent peu l'esclavage civil, MONTESQ. *Esp.* XV, 13. Dans les climats où les femmes vivent sous un esclavage domestique, il semble que la loi doive permettre aux femmes la répudiation, et aux maris seulement le divorce, ID. *ib.* XVI, 15. À peine Jérusalem jouit-elle de quelque ombre de liberté, qu'elle fut déchirée par des guerres civiles, qui la rendirent, sous ses fantômes de rois, beaucoup plus à plaindre qu'elle ne l'avait jamais été dans une si longue suite de différents esclavages, VOLT. *Dict. phil. Juifs.* || 3° Fig. Ce qui assujettit, subjugue. L'esclavage des passions. Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage, Mais sans attachement qui sente l'esclavage, CORN. *Poly.* V, 2. Je brise avec honneur mon illustre esclavage, ID. *Rodog.* III, 3. Il vous dégage des passions.... qui sont les sources de vos péchés.... si vous en aimez l'esclavage, BOURD. *Avent, Pénit.* 482. Vous vivez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez, ID. 8° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 135. Mais si, par d'autres soins plus dignes de mon âge, Par de profonds respects, par un long esclavage, RAC. *Baj.* III, 2. || L'esclavage de la rime, la gêne, la contrainte qu'elle impose. || Ce qui laisse peu de liberté, de loisir. Cet emploi est lucratif, mais c'est un esclavage. || 4° Terme de gravure. Manière gênée, taille qui n'est point quittée à propos. || 5° Sorte de chaîne, ordinairement ornée de diamants ou de pierres précieuses, qui descend sur la poitrine en demi-cercle, dite ainsi parce qu'on la compare à la chaîne portée par l'esclave. Il portait un chapeau pointu retroussé d'un gros diamant, et un esclavage de perles et de rubis au lieu de carcan, HAMILTON, *Le bélier*, au commencement. || 6° Ancien terme de négoce. Le droit qu'une compagnie de marchands avait seule de vendre et d'acheter certaines marchandises.

— REM. M. de Malherbe disait et écrivait esclavitude, et ne pouvait souffrir esclavage; néanmoins esclavage est beaucoup plus usité que l'autre, VAUG. *Rem.* t. II, p. 681, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Esclave.*

† **ESCLAVAGISTE** (è-skla-va-ji-st'), *s. m.* Néologisme. Celui qui, dans les pays où les nègres sont esclaves, est partisan de l'esclavage.

ESCLAVE (è-skla-v'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui est sous la puissance absolue d'un maître, par achat, par héritage ou par la guerre. Délivrer, racheter des esclaves. Platon vendu comme esclave. Le trafic des esclaves à la côte d'Afrique. On trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu, BOSS. *le Tellier.* De mon rang descendue, à mille autres égale, Ou la première esclave enfin de ma rivale, RAC. *Baj.* V, 4. Aristote veut prouver qu'il y a des esclaves par nature; ce qu'il dit ne le prouve guère, MONTESQ. *Esp.* XV, 7. Les Athéniens traitaient leurs esclaves avec une grande douceur; on ne voit point qu'ils aient troublé l'État à Athènes, comme ils ébranlèrent celui de Lacédémone, ID. *ib.* XV, 17. Chaque nation européenne a une manière de traiter ses esclaves qui lui est propre : l'Espagnol en fait les compagnons de son indolence; le Portugais, les instruments de ses débauches; le Hollandais, les victimes de son avarice, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 22. Il est prouvé que quatorze ou quinze cent mille noirs, aujourd'hui épars dans les colonies européennes du nouveau monde, sont les restes infortunés de huit ou neuf millions d'esclaves qu'elles ont reçus, ID. *ib.* Les esclaves de tout âge, de tout sexe et de toute nation sont un objet considérable de commerce dans toute la Grèce, BARTHÉL. ch. 6. || Terme de droit romain. Esclaves de la peine, ceux qui étaient condamnés à travailler dans les mines, ou à combattre des animaux féroces pour divertir le peuple. || Par extension. Esclave couronnée, Je partis pour l'hymen où j'étais destinée, RAC. *Mithr.* I, 3. Ce n'est donc point, Ismène, un bruit mal affermi? Je cesse d'être esclave et n'ai plus d'ennemi, ID. *Phèdre*, II, 1. || Fig. Il [un livre] est esclave né de quiconque l'achète, BOIL. *Sat.* IX. La rime est une esclave et ne doit qu'obéir, ID. *Art p.* I. || 2° Celui qui est soumis à une domination étrangère, à un gouvernement despotique. Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis? RAC. *Esth.* III, 4. Quand l'esclave imprudent pour ses maîtres combat, Tout son sang prodigué se répand sans éclat, C. DELAV. *Vêpres sicil.* I, 2. D'anciens Gaulois, pauvres esclaves, Un soir qu'autour d'eux tout dormait, Levaient la dîme sur les caves Du maître qui les opprimait, BÉRANG. *Escl. gaulois.* || En esclave, à la façon des esclaves, servilement. Je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos volontés, MOL. *G. Dandin*, II, 4. Le sang des Ottomans Ne doit point en esclave obéir aux serments, RAC. *Baj.* III, 3. || 3° Dominé par, assujetti à. Vous seriez devenu, pour avoir tout dompté, Esclave des grandeurs où vous êtes monté, CORN. *Cinna*, II, 1. Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.... Pour vivre des enfers esclave infortunée, ID. *Poly.* IV, 3. Père dénaturé, malheureux politique, Esclave ambitieux d'une peur chimérique, ID. *ib.* V, 6. Vil esclave toujours sous le joug du péché, Au démon qu'il redoute il demeure attaché, BOIL. *Épît.* XII. Triste destin des rois, esclaves que nous sommes Et des rigueurs du sort et des discours des hommes, RAC. *Iphig.* I, 5. Esclave d'une lâche et frivole pitié, ID. *Athal.* II, 7. L'empereur soupçonneux, esclave de son rang, CAMPISTRON, *Andron.* I, 8. Plus une âme mondaine est esclave de ses passions, MASS. *Car. Respect hum.* Elle n'en est pas moins l'esclave des vanités d'Égypte, ID. *ib. Prosp.* J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux, Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Mais le reste du monde, esclave de la crainte, ID. *Alz.* I, 1. En arrivant à la cour, il se vit entouré une seconde fois des esclaves de la faveur, CONDORCET, *Maurepas.* || Être esclave de sa parole, tenir religieusement la promesse qu'on a faite. || Être esclave de son devoir, l'accomplir scrupuleusement. Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi, D'un héros qui n'est point esclave de sa foi, RAC. *Andr.* IV, 5. || 4° Qui est volontairement asservi aux volontés de quelqu'un. Tous les hommes vivants sont ici-bas esclaves; Mais, suivant ce qu'ils sont, ils diffèrent d'entraves, RÉGNIER, *Sat.* III. Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu? LA BRUY. VIII. Les hommes veulent être esclaves quelque part et puiser là de quoi dominer ailleurs, ID. *ib.* Vous exigez que vos esclaves vous servent avec tant de respect, MASS. *Car. Temples.* Diderot s'est fait esclave des libraires, et est devenu celui des fanatiques, VOLT. *Lett. à d'Alembert*, 15 oct. 1759. Je ne désire pas des amis; il ne me faut que des dupes et des esclaves, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 381, dans POUGENS. || Dans le langage de la galanterie, amant et serviteur d'une dame. Je ne souffrirai point qu'Hypsipile me brave, Et m'enlève ce cœur que j'ai vu mon esclave, CORN. *Tois. d'or*, IV, 3. Une aventure me fit voir la charmante Élise; cette vue me rendit esclave de ses beautés, MOL. *l'Avare*, V, 5. Mais enfin je ne puis.... .... esclave d'un coup d'œil Par des soumissions caresser son orgueil, VOLT. *Alz.* I, 1. || 5° Qui n'a aucun moment de libre. Cet emploi le rend esclave. Les domestiques sont esclaves dans cette maison. || 6° *Adj.* Les nègres esclaves. Ô malheureuse et respectable reine, comment vous retrouvé-je en ce lieu écarté, vêtue en esclave et accompagnée d'autres femmes esclaves qui cherchent un basilic pour le faire cuire dans de l'eau rose par ordonnance du médecin? VOLT. *Zadig*, 1. || Fig. Avoir une âme esclave, avoir une âme vile et basse. || Par extension. Qui obéit comme ferait un esclave. Sylla peut en effet quitter sa dictature; Mais il peut faire aussi des consuls à son choix, De qui la pourpre esclave agira sous ses lois, CORN. *Sertor.* IV, 8. L'air tient les vents tous prêts à suivre sa colère [de Médée]; Tant la nature esclave a peur de lui déplaire, ID. *Méd.* III, 1. Il est beau d'étaler cette prérogative Aux yeux du Rhône esclave et de Rome captive, ID. *Sert.* IV, 2.

— HIST. XII° s. Qui estoit franc est devenu esclave, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Et qui cele rançon ne porroit paer, si seroit esclas, *Hist. occid. des croisades*, t. I, p. 89. Quant Seif Eddin ot les mil esclaz, *ib.* p. 97. L'on se peut clamer par l'assise de esclaf ou de esclave qui est mesel [lépreux] ou meselle, ou qui cheit dou mauvais mau [épilepsie], *Ass. de Jér.* I, 129. || XIV° s. Le royaume de Rome estoit abandonné non pas seulement à gens estranges et pelerines, mes encores à serfs et à esclaves, BERCHEURE, f° 20, *verso.* Voulons que lesdits Cathelans qui vouldront venir en nostre dit royaume le puissent faire seurement et sauvement avec leurs femmes, enfans, serviteurs, esclaux [valets], esclaves, bagues, joyaulx, *Ordonn.* avril 1486.

— ÉTYM. Provenç. *esclau*, s. m.; *esclava*, s. f.; espagn. *esclavo*; portug. *escravo*; ital. *schiavo*; allem. *Sclave*; angl. *slave*; de *slavus* ou *sclavus*, Slave, nom de peuple, qui fut employé pour désigner un serf après les guerres qu'Othon le Grand et ses successeurs firent aux peuples slaves et dans lesquelles une partie de ces peuples furent emmenés en captivité, distribués aux guerriers de l'empire d'Allemagne et réduits en servitude. Un très-grand nombre de *Slaves* étant devenus serfs, le mot de *slave* fut employé pour synonyme de serf. Les premiers exemples de l'usage de *slavus* en cette signification remontent au X° siècle; voy. GUÉRARD, *Polyptyque d'Irminon*, I, 283.

† **ESCLIPOT** (è-skli-po), *s. m.* Terme de pêche. Caisse dans laquelle on laisse tomber la morue tranchée et habillée.

† **ESCOBAR** (è-sko-bar), *s. m.* Nom d'un jésuite, célèbre casuiste, né en 1589 à Valladolid (Espagne). Quoi! vous ne savez pas qui est Escobar de notre société, qui a compilé cette *Théologie morale* de vingt-quatre de nos pères, sur quoi il fait, dans la préface, une allégorie de ce livre à celui de l'*Apocalypse* qui était scellé de sept sceaux, PASC. *Prov.* 5. C'est à bon droit que l'on condamne à Rome L'évêque d'Ypre [Jansénius] auteur de vains débats; Ses sectateurs nous défendent en somme Tous les plaisirs

que l'on goûte ici-bas : En paradis allant au petit pas, On y parvient, quoi qu'Arnauld nous en die ; La volupté sans cause il a bannie ; Veut-on monter sur les célestes tours ? Chemin pierreux est grande rêverie, Escobar sait un chemin de velours, LA FONT. *Ballade sur Escobar.* || Ouvrage d'Escobar, sa Théologie morale. J'ai toujours oublié à vous dire qu'il y a des Escobar de différentes impressions, PASC. *Prov.* 8. || Familièrement. Adroit hypocrite, qui sait résoudre, dans le sens convenable à ses intérêts, les cas de conscience les plus subtils.

ESCOBARDÉ, ÉE (è-sko-bar-dé, dée), *part. passé.* Enlevé, obtenu par tromperie. Un testament escobardé.

ESCOBARDER (è-sko-bar-dé). || 1° *V. n.* User de réticences, de mots à double entente dans le dessein de tromper. Nous n'escobarderons point sur une des plus grandes questions qui nous aient été jamais soumises, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 445. || 2° *V. a.* Obtenir, se procurer selon les décisions d'Escobar. C'est ainsi qu'on escobardait les survivances depuis que le roi n'en voulait plus donner que des charges de secrétaire d'État, ST-SIM. 353, 147.

— ÉTYM. *Escobar*, avec l'addition d'un *d*, comme si le nom s'écrivait *Escobard* (voy. MARIVAUDAGE). Ce verbe n'a pas été fait d'après le caractère de l'homme, qui fut toujours d'une piété exemplaire, mais parce que dans sa *Théologie morale universelle*, discutant tous les cas possibles, il concluait en autorisant les deux partis opposés en cette façon : Les sujets sont obligés et ne le sont pas de payer le tribut.... Un faux serment est un péché mortel et n'en est pas un, etc.

ESCOBARDERIE (è-sko-bar-de-rie), *s. f.* Parole, acte par lequel on escobarde. Celui [le mot] d'escobarderie pour signifier un adroit mensonge, D'ALEMB. *Destr. des Jésuites*, *Œuvres*, t. V, p. 69, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Escobarder.*

† **ESCOBARTIN, INE** (è-sko-bar-tin, ti-n'), *adj.* Mot forgé par Pascal. Qui a le caractère de la casuistique d'Escobar. Ridicule de dire qu'une récompense éternelle est offerte à des mœurs escobartines, PASC. *Pensées*, art. XXIV, 65, édit. HAVET.

† **ESCOCHER** (è-sko-ché), *v. a.* Battre la pâte du biscuit avec la paume de la main, afin de la ramasser en une seule masse.

† **ESCOFFIER** (è-sko-fi-é), *v. a.* Terme populaire. Tuer.

— ÉTYM. Prov. *escofir*, tuer, défaire; ital. *sconfiggere;* du latin *ex*, et *conficere*, achever, tuer, de *cum*, avec, et *facere*, faire (voy. CONFIRE).

ESCOFFION (è-sko-fion), *s. m.* Ancienne coiffure à l'usage du peuple. D'abord leurs escoffions ont volé par la place, MOL. *l'Étour.* V, 14.

— HIST. XVIe s. Car les pendants et les bracelets d'or, Les scoffions et les chaisnes encor, DU BELLAY, VII, 61, *recto.* Sa teste en ce beau mois sans plus estoit couverte D'un riche escoffion ouvré de soie verte, RONSARD, 181.

— ÉTYM. Ital. *scuffia*, *cuffia* (voy. COIFFE).

ESCOGRIFFE (è-sko-gri-f'), *s. m.* || 1° Celui qui prend hardiment sans demander. Un tour d'escogriffe. || 2° Par ironie et familièrement, homme de grande taille et mal fait. Quel grand escogriffe! Et surtout ce grand escogriffe de maître d'armes qui m'emplit de poudre tout mon ménage, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. Gil Blas, me dit-il, qui est ce grand escogriffe que j'ai vu tantôt avec toi? LESAGE, *Gil Blas*, III, 8. Un certain escogriffe avec noire jaquette Se plantait devant moi droit comme un échalas, DUCERCEAU, *Le faux duc de Bourgogne*, V, 4.

— HIST. XVIe s. Escogriffe, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Mot d'origine inconnue et qui semble provenir de *griffe* ou *griffon* par quelque formation burlesque, peut-être avec *escot*, bâton (comp. ÉCOPERCHE).

ESCOMPTE (è-skon-t'), *s. m.* || 1° Prime payée au banquier ou à toute autre personne qui fait avance du montant d'un effet avant l'échéance. || Le taux de l'escompte, la quotité variable du prix de l'escompte. La Banque de France abaisse ou élève le taux de l'escompte. || Escompte en dedans, escompte qui se prend en calculant quelle est la somme qu'il faudrait placer au jour de l'opération, pour qu'elle produisît, à l'échéance, et déduction faite de l'escompte, le total porté au billet qu'on escompte. Escompte en dehors, escompte qui se prend en calculant les intérêts de la somme portée au billet pendant le temps qui reste à courir et en les retranchant de cette somme. || 2° Opération de banque qui consiste à payer par anticipation le montant d'un effet non échu, sous déduction d'une somme pour intérêt, change ou frais de recouvrements. || Caisse d'escompte, comptoir établi à Paris par Turgot en 1776, pour faciliter l'escompte des effets de commerce. On donne aujourd'hui à un établissement analogue le nom de comptoir d'escompte, de banque d'escompte, de caisse d'escompte. || 3° Terme de bourse. Exercice de la faculté laissée à l'acheteur par marché ferme de se faire livrer plusieurs jours après avoir prévenu le vendeur.

— ÉTYM. Voy. ESCOMPTER.

ESCOMPTÉ, ÉE (è-skon-té, tée), *part. passé.* Un billet escompté.

ESCOMPTER (è-skon-té), *v. a.* || 1° Payer à quelqu'un le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant un escompte. || Absolument. Faire l'escompte des billets, faire la banque. || Fig. Liberté, gloire, honneur, patrie, Sont des mots qu'on n'escompte point, BÉRANG. *Poëte de cour.* || 2° Dépenser d'avance. Escompter le succès d'une affaire. || Dépenser, consommer rapidement et prématurément. Escompter la vie. Escompter sa jeunesse. Passer ses jours en liberté, C'est en termes de banque, escompter sa jeunesse, PANARD, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || 3° S'escompter, *v. réfl.* Être escompté. Ces billets ne s'escomptent pas.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *compte.*

† **ESCOMPTEUR** (è-skon-teur), *s. m.* Homme qui fait l'escompte. || *Adj.* Banquier escompteur, celui qui fait l'escompte.

— ÉTYM. *Escompter.*

ESCOPE (è-sko-p'), *s. f.* Voy. ÉCOPE.

— REM. Les bateliers de la Seine disent échope.

— ÉTYM. Du germanique : angl. *scoop ;* holland. *schoppen.*

† **ESCOPERCHE**, *s. f.* Voy. ÉCOPERCHE.

ESCOPETTE (è-sko-pè-t'), *s. f.* Arme à feu, espèce de carabine que l'on portait ordinairement en bandoulière. Une espèce de soldat qui, sur deux bâtons croisés, appuyait le bout d'une escopette qui me parut plus longue qu'une pique, et avec laquelle il me couchait en joue, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. || Sorte d'arquebuse dont la cavalerie française se servait sous le règne de Henri IV et de Louis XIV, et qui, dit-on, portait à cinq cents pas

— HIST. XVIe s. Tué d'ung coup d'escouppette par un soldat, D'AUB. *Hist.* I, 94.

— ÉTYM. Espagn. *escopeta ;* ital. *schioppetto*, *scoppietto*, de l'italien *schioppo*, *scoppio*, bruit, explosion, arme à feu ; du latin *stlopus* ou *sclopus*, bruit que produit un coup sur les joues gonflées.

ESCOPETTERIE (è-sko-pè-te-rie), *s. f.* Décharge de plusieurs escopettes. L'armée ne fut point troublée par cette escopetterie, et passa la nuit auprès de nos deux brigades, ST-SIM. 47, 52. || Fig. Coulon avait dit à l'oreille de Monsieur que l'escopetterie des enquêtes ne serait pas moins forte, RETZ, III, 202.

— HIST. XVIe s. A la faveur d'une escoupetterie à travers la riviere, il fit passer les meilleurs soldats dedans l'eau, D'AUB. *Hist.* I, 296. L'escopetterie du canon et d'arquebuserie, ID. *ib.* I, 317.

— ÉTYM. *Escopette.*

† **ESCOPETTIER** (è-sko-pè-tié), *s. m.* Soldat qui était armé d'une escopette.

— ÉTYM. *Escopette.*

ESCORTE (è-skor-t'), *s. f.* || 1° Troupe armée qui est commandée pour suivre quelqu'un, ou quelque chose, et veiller à sa sûreté, dans une route. Marcher sous bonne escorte. Une vaillante escorte. Le malheureux Araspe avec sa faible escorte, CORN. *Nicom.* V, 8. La princesse partit pour Garbo en grande escorte, LA FONT. *Fiancée.* Pour marcher sans escorte on doit se faire aimer, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* II, 2. || Escorte de convoi, détachement mis, en vertu d'un ordre de route, sous un chef spécial, accompagné du nombre nécessaire d'officiers. || Escorte d'honneur, troupe de soldats ou de citoyens armés qui accompagne un souverain, un prince ou tout autre grand personnage, à l'entrée ou à la sortie d'une ville. || Terme de marine. Vaisseaux de guerre qui accompagnent des bâtiments de transport, des navires marchands, etc. || 2° Cortége. Des millions d'anges y descendent avec lui pour lui faire escorte, BOURD. *Carême*, III, 218. Errant dans le palais sans suite et sans escorte, La mère de César veille seule à sa porte, RAC. *Brit.* I, 1. || 3° Il se dit aussi d'une seule personne. Je vous servirai d'escorte, je vous ferai escorte jusque chez vous. Sous mon escorte vous n'avez rien à craindre dans ce trajet. || Fig. Bientôt l'ambition et toute son escorte Dans le sein du repos vient le prendre à main forte, BOIL. *Sat.* VIII.

— HIST. XVIe s. Les merites, rencontrant une noble extraction, sont plus forts et se font meilleure escorte l'un à l'autre, BRANT. *Pescayre.* Les rivieres, les passages, à sa devotion, luy conduiroient et vivres et deniers en toute seureté et sans besoing d'escorte, MONT. I, 356.

— ÉTYM. Ital. *scorta*, escorte, de *scorgere*, montrer le chemin, du latin *ex-corrigere*, diriger (voy. CORRIGER).

ESCORTÉ, ÉE (è-skor-té, tée), *part. passé.* Escorté d'une troupe nombreuse. Escorté jusque chez lui par ses amis.

ESCORTER (è-skor-té), *v. a.* Accompagner pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. On détacha cent hommes pour escorter le convoi. Mais ce ne sera pas sans vous faire escorter De dix mille des miens, TRISTAN, *Panthée*, V, 5. || Il se dit de même d'une seule personne qui accompagne. Damis : Ne me quitte pas au moins. — Lavigne : Je n'ai garde, j'escorte l'escorte, moi, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 17. || Fig. Le mérite est un sot si l'argent ne l'escorte, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, II, 1.

— ÉTYM. *Escorte;* ital. *scortare.*

† 1. **ESCOT** (è-sko), *s. m.* Terme de commerce. Sorte d'étoffe de laine à tissu croisé, dont on fait des robes de deuil, des vêtements pour religieuses et des tabliers communs.

— ÉTYM. *Escot* est peut-être ici pour *écossais ;* du moins on trouve dans le Tarif du 18 avril 1667 : Serge d'Escosse demy-étroite.... serge de seigneur et d'Ascot, L'Isle, Cipre, Angleterre, et autres païs estrangers.

† 2. **ESCOT** (è-sko), *s. m.* Terme de marine. Angle le plus bas de la voile latine qui est triangulaire.

— ÉTYM. Le même que *écoute.*

† **ESCOTARD** (è-sko-tar), *s. m.* Terme de marine. Palier de l'écoutille.

ESCOUADE (è-skou-a-d'), *s. f.* Terme militaire. Fraction d'une compagnie sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier. Une escouade d'infanterie. Une escouade de cavalerie. || Escouade brisée, escouade formée des soldats de plusieurs régiments. || Contrôle d'escouade, feuille dont les fourriers font usage en route pour délivrer par escouades les billets de logement des compagnies.

— HIST. XVIe s. Et fut faict commandement à tous les capitaines de gens de pied, d'envoyer une escouade de leurs compaignies, CARLOIX, V, 26. Le sergent-major est tenu d'assister à toutes les executions de justice avec une scouadre de soldats, que chaque capitaine doit fournir à son tour, ID. VI, 19. La nuict que ledit soldat devoit livrer sa marchandise, escheut à son esquadre son rang de faire la garde au dit boullevert, M. DU BELLAY, 461. Douze vaisseaux espagnols, l'on ne me mande point si ce sont les dunkerquois ou ceux de l'escouade de dom Frederic de Tollede, BASSOMPIERRE, *Ambass.* t. I, p. 302, dans LACURNE. Il y avoit [dans l'armée de Gustave-Adolphe] un lieutenant qui avoit la conduite de trois regiments, un colonel et un lieutenant dans chaque regiment; et un capitaine, un lieutenant, un enseigne, un sergent et plusieurs chefs d'esquadre dans chaque compagnie, *l'Histoire de Gustave-Adolphe*, par R. DE PRADE, 1686.

— ÉTYM. Ital. *squadra* (voy. ESCADRE). On a dit, ce qui prouve l'identité des deux mots, comme on voit à l'historique, *escouade* pour flotte, et *esquadre* pour troupe.

† **ESCOUPE** (è-skou-p'), *s. f.* Pelle de fer dont on se sert dans les fours à chaux.

— ÉTYM. Le même que *escope.*

ESCOURGÉE (è-skour-jée), *s. f.* || 1° Fouet fait de plusieurs lanières de cuir. En les faisant [les Juifs qui refusaient de manger de la chair de porc] déchirer avec des fouets et des escourgées de cuir de taureau, SACI, *Bible*, *Machab.* II, VII, 1. || 2° Coups donnés avec ce fouet. Chœur et héros s'en allant chargés d'escourgées, BOIL. *Héros de roman.*

— HIST. XIIIe s. Dont fu Renaus Porquès de maintes pars saisis, De corgies noées fu batus et laidis, *Ch. d'Antioch.* V, 311. || XIVe s. Et s'avoit cascun jor batu d'une escorgie La blanche char de lui que toute l'ot sillie [marquée], *Baud. de Seb.* VI, 96. || XVe s. Avoit l'un de ses bras couvert duquel elle tenoit unes très singlans escourgiées, ALAIN CHART. *l'Espérance.*

— ÉTYM. Wallon, *corthe ;* namur. *scorte;* rouchi, *écorie*, *écourie ;* ital. *scoreggia*, *scorregiata ;* *escourgie* est un renforcement par *es* prosthétique de

corgie, que donne l'historique, qui est le même que *courroie* (voy. ce mot). Il ne faut donc pas chercher ici une étymologie celtique: bas-breton, *skourjez*, fouet; gaélique, *sciurs*, fouetter. L'italien a aussi *scuriada*, qui paraît venir d'un autre radical, peut-être le latin *corium*, cuir.

1. **ESCOURGEON** (è-skour-jon), *s. m.* Variété d'orge appelée orge d'automne ou d'hiver (*hordeum hexastichon, L.*). C'est l'orge à six rangs (orge escourgeon de certains auteurs) qu'il ne faut pas confondre avec la variété à six rangs de l'orge vulgaire, LEGOARANT. || Variété précoce de l'orge commune, que l'on fait manger en vert aux chevaux.

— HIST. XIVe s. Une piece de terre semée de nouviau d'un grain appelé scorion, DU CANGE, *scario*. || XVIe s. Une espece de froment, dict l'escourgeon, O. DE SERRES, 107.

— ÉTYM. Ardennais, *socoran*; namur, *socouran*; Hainaut, *soucorion*, *soucrion*; norm. *sugrégeon*, épeautre; liég. *soucrion*, orge nu; bas-lat. *scario*. Origine inconnue.

† 2. **ESCOURGEON** (è-skour-jon), *s. m.* Lanière de cuir servant de lien pour un fléau.

— ÉTYM. Voy. ESCOURGÉE.

ESCOUSSE (è-skou-s'), *s. f.* Terme familier. Élan qu'on prend pour mieux sauter. Prendre son escousse. || Fig. Ne prenez pas de si loin votre escousse pour être en peine, SÉV. 523. Je retournai chez moi prendre haleine, et, comme on dit, son escousse, tandis qu'on attelait mon carrosse, ST-SIM. 404, 33.

— HIST. XIIIe s. Si a choisi [aperçu] une fenestre Bien haute dix piez et demi, Il s'escosse, si saut par mi, *Ren.* 3510.

— ÉTYM. Provenç. *escosa*; ital. *scossa*; du latin *excussus*, part. passé de *excutere*, secouer. Il y avait le verbe *escousser*, *escosser*.

† **ESCRÉPER** (è-skré-pé), *v. a.* Éventer la soie teinte en bleu pour la déverser.

ESCRIME (è-skri-m'), *s. f.* Art de faire des armes; exercice pour apprendre à se battre à l'épée ou au sabre. Maître d'escrime. || Fig. La fameuse Macette, à la cour si connue, Qui... A soutenu le prix en escrime d'amour, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime, BOIL. *Sat.* II. ....apprendre à ne leur plus répondre Que par des mœurs dignes de les confondre.... À fuir enfin toute escrime inégale Qui d'eux à nous remplirait l'intervalle, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 4. Sa vie est un combat, son commerce une escrime, DELILLE, *Convers.* II.

— HIST. XVe s. Si allerent tant que ils vinrent assembler aux Sarrazins, et si dure escrime leur livrerent que tous les occirent, *Boucicq.* II, 21. || XVIe s. En moins de quatre desmarches, il luy fist perdre toutes ses escrimes, CARLOIX, VI, 5. Jamais il ne prit plaisir à faire combattre à l'escrime des poings, ny à l'autre escrime où les combattans s'aident de tout ce qu'ilz peuvent, AMYOT, *Alex.* 7. À ce siege [de Metz], M. de Guise fit perdre l'escrime [fit échouer] à ce grand capitaine, le duc d'Albe, voire à l'empereur son maistre, BRANT. *Cap. estr.* p. 249, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. ESCRIMER; provenç. *escrima*; esp. *esgrima*; ital. *scherma*. L'ancienne langue disait *escremie*.

ESCRIMER (è-skri-mé), *v. n.* || 1° S'exercer à faire des armes. || Faire le coup d'épée. Avoir escrimé dans quelques combats particuliers n'est point du tout une preuve sûre qu'on a véritablement de la valeur, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 220, dans POUGENS. || 2° Par extension et familièrement. Agiter, mouvoir comme on fait avec un fleuret. Puis escrima de l'encensoir, SCARRON, *Virg.* V. || 3° Faire tous ses efforts. Mais si bien il escrimera Que de tout à bout il viendra, SCARRON, *Virg.* I. || 4° Familièrement. Disputer contre quelqu'un sur une matière d'érudition, de science, etc. Il y a plaisir à voir deux savants escrimer l'un contre l'autre. || 5° S'escrimer, *v. réfl.* Terme familier. Se battre. Il s'escrimait de sa canne et parait les coups de balai. L'un s'escrimait du bec, l'autre jouait des pattes, LA FONT. *Fabl.* XII, 2. || Fig. S'escrimer des pieds et des mains, faire les plus grands efforts. Car chacun s'escrimait et des pieds et des mains, RÉGNIER, *Sat.* X. || Se disputer. Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos, BOIL. *Art p.* III. || 6° S'exercer, s'appliquer à. S'il s'est heureusement escrimé du pinceau, SCARRON, *Jodelet ou Le maître valet*, I, 1. Tel que vous me voyez, je m'en escrime [de poésie] un peu, MOL. *Préc.* 10. || Populairement. S'escrimer des mâchoires ou de la mâchoire, s'escrimer des dents, bien manger.

— HIST. XIIe s. Et escremissent cil bacheler legier, Lancent et gitent por lor cor essaier, *Ronc.* p. 6. || XVe s. ....Il, qui estoit tout nu et depourvu, et ne portoit fors un coutel, espoir [à peu près] de deux pieds de long, trait le coutel et commence à estremir, FROISS. III, IV, 28. || XVIe s. Nous ne serons jamais bons amis que nous n'ayons un peu escrimé ensemble, LANOUE, 564. Le regiment de M. d'Yvoy s'escrima encor mieux [au pillage] que les deux autres, ID. 575. Je luy appris à tourner les talons en dedans, à escrimer des deux bras [les balancer], à s'amonceler le ventre, D'AUB. *Conf.* II, 1.

— ÉTYM. Provenç. *escrimir*, *escremir*; catal. *esgrimar*; espagn. et portug. *esgrimir*; ital. *schermire*; du germanique: anc. haut-allem. *skirm*, *skerm*, bouclier, défense. Comp. ESCARMOUCHE.

ESCRIMEUR (è-skri-meur), *s. m.* Celui qui connaît l'escrime. Un escrimeur adroit.

— HIST. XVIe s. Il n'y a escrimeur dans Paris qu'il n'ait porté par terre, D'AUB. *Fœn.* III, 11.

— ÉTYM. *Escrimer*.

ESCROC (è-skro; le *c* ne se prononce jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des è-skro-z adroits; escrocs rime avec sots, repos, travaux), *s. m.* Celui qui pratique l'escroquerie. Dévalisé par des escrocs. À femme avare galant escroc, LA FONT. *Conte*. Le prince d'Harcourt était grand menteur, grand dépensier en tout, grand escroc avec effronterie, ST-SIM. 113, 229. Car quel malheur qu'il fût si dépravé.... Et qu'il portât, sous un si beau plumage, La fière humeur d'un escroc achevé, GRESSET, *Vert-Vert*, IV. Mais un escroc que je chéris Me vole en parlant mariage, BÉRANG. *Cinq étages*.

— ÉTYM. Ital. *scrocco*, écornifleur; de l'allemand *Schurke*; anc. haut-allem. *scurgo*, coquin, d'après Diez, qui rejette *croc*, parce que *crocco* manque à l'italien, et puis parce que le mot aurait donné en français *escrocher*.

ESCROQUÉ, ÉE (è-skro-ké, kée), *part. passé.* Qui a été dérobé. Une somme escroquée par un chevalier d'industrie. || Qui a subi une escroquerie. Ce jeune homme escroqué par un filou.

ESCROQUER (è-skro-ké), *v. a.* || 1° Tirer quelque chose d'une personne par fourberie. Ils se sont escroqué de l'argent l'un à l'autre. ....Raton avec sa patte... Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque, LA FONT. *Fabl.* IX, 17. L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure Des présents qu'à l'abri de la magistrature Le mari quelquefois des plaideurs extorquait, Ou de ce que la femme aux voisins escroquait, BOIL. *Sat.* X. || Absolument. Il ne fait qu'escroquer. || Fig. Escroquer des approbations. Grand et hardi menteur s'il en fut jamais, et un de ces faux honnêtes gens qui ont escroqué mon amitié, BALZ. *Lett. à Conrart*, 28 avril 1653. || Familièrement. Escroquer un dîner, prendre part à un dîner auquel on n'a pas été invité. || 2° Escroquer quelqu'un, lui soustraire par fourberie quelque chose. Il n'est point de marchand qu'il n'escroque. Le drôle fit un trait de franc soudard; Car aux faveurs d'une belle il eut part Sans débourser, escroquant la chrétienne, LA FONT. *À femme avare.* || 3° S'escroquer, *v. réfl.* Se faire l'un à l'autre des escroqueries. Ils se sont escroqués l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. Et les ayant escroqués tous deux de cent cinquante escus, il se deroba, D'AUB. *Fœn.* IV, 10.

— ÉTYM. Ital. *scroccare* (voy. ESCROC).

ESCROQUERIE (è-skro-ke-rie), *s. f.* Action d'escroquer. || Terme de jurisprudence. Vol à l'aide d'artifices, de manœuvres frauduleuses.

— ÉTYM. *Escroquer*.

ESCROQUEUR, EUSE (è-skro-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui escroque.

— HIST. XVIe s. Mais par sus tout je craignoy le danger Des escroqueurs, ne me tenant mocquée...., DU BELL. VII, 61, *verso*.

— ÉTYM. *Escroquer*.

† **ESCUARA** (è-sku-a-ra), *s. m.* Langue des peuples basques.

† **ESCULAPE** (è-sku-la-p'), *s. m.* || 1° Terme du polythéisme. Nom du dieu de la médecine. || 2° Nom donné quelquefois à un médecin en renom. Il [M. Hunauld] est le seul médecin de Paris qui ait expliqué publiquement les œuvres classiques de cet Esculape de nos jours [Boerhaave], MAIRAN, *Éloges*, *Hunauld*. Mon Esculape a renversé mon verre; Plus de gaîté! mon front se rembrunit, BÉRANG. *Malade*. || 3° Terme d'astronomie. La constellation du Serpentaire. || 4° Espèce de couleuvre. En ce sens il ne prend pas de majuscule.

— ÉTYM. Lat. *Æsculapius*; grec, Ἀσκληπιός.

† **ESCULINE** (è-sku-li-n'), *s. f.* Substance tirée des marrons d'Inde

— ÉTYM. Lat. *æsculus*, nom d'une espèce de chêne à glands comestibles, dont la vraie orthographe serait *esculus*, de *esca*, nourriture; nom appliqué par les botanistes à l'*æsculus hippocastanum*.

† **ESGALIVER** (è-sga-li-vé), *v. a.* Terme de teinturier. Tordre fréquemment et légèrement la soie teinte.

† **ESHERBER** (è-zèr-bé), *v. a.* Terme de jardinier Ôter les herbes dans une planche de légumes ou de semis.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *herbe*.

E-SI-MI (é-si-mi). Ancien terme de musique. Le ton de mi. *E* est le nom de la note *mi* dans la gamme alphabétique encore en usage en Allemagne et en Angleterre; *si* est la dominante de ce ton, et *mi* le nom de la tonique, dans la gamme adoptée d'après Gui d'Arezzo.

† **ESMILLER** (è-smi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Autre forme de smiller.

† **ÉSOCES** (é-zo-s'), *s. m. plur.* Terme de zoologie. Famille de poissons malacoptérygiens abdominaux, dont le type est le brochet (*esox lucius, L.*).

— ÉTYM. Lat. *esox*, brochet.

† **ÉSOCIEN, IENNE** (é-zo-siin, siè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un brochet.

† **ÉSODERME** é-zo-der-m'), *s. m.* Membrane intérieure chez les insectes.

— ÉTYM. Ἔσω, en dedans, et δέρμα, peau.

† **ÉSOPE** (è-zo-p'), *s. m.* Personnage à demi fabuleux à qui les Grecs attribuaient l'invention de l'apologue et qu'ils représentaient comme bossu et contrefait. || Familièrement. C'est un Ésope, se dit d'un homme laid et bossu.

† **ÉSOPIQUE** (è-zo-pi-k'), *adj.* Se dit du genre de fables attribué à Ésope, c'est-à-dire des apologues, pour les distinguer des fables mythologiques, des fables milésiennes, etc.

— ÉTYM. *Ésope*.

† **ÉSOTÉRIQUE** (é-zo-té-ri-k'), *adj.* Terme d'histoire de la philosophie. Doctrine ésotérique, doctrine secrète que certains philosophes de l'antiquité ne communiquaient qu'à un petit nombre de leurs disciples; il se dit par opposition à exotérique.

— ÉTYM. Ἐσωτερικός, intérieur, de ἔσω, en dedans.

† **ÉSOTÉRISME** (é-zo-té-ri-sm'), *s. m.* Ensemble des principes d'une doctrine ésotérique.

— ÉTYM. Voy. ÉSOTÉRIQUE.

† **ÉSOUCHEMENT** (é-sou-che-man), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Action d'extirper les souches.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *souche*.

ESPACE (è-spa-s'), *s. m.* || 1° Certaine étendue superficielle. Un grand espace. Un petit espace. Ménager l'espace. Il fallait entre vous mettre un plus grand espace, RAC. *Théb.* V, 2. Les espaces parcourus sont entre eux comme les produits du temps par la vitesse, c'est ce qu'on exprime encore en disant qu'ils sont en raison composée du temps par la vitesse, CONDIL. *Art de rais.* II, 3. Je regardais au loin; j'interrogeais l'espace; De tes pas vers mes pas je rappelais la trace, DUCIS, *Abuf* IV, 8. || 2° Étendue indéfinie. L'espace est l'ordre des choses coexistantes, LEIBNITZ. Le compas d'Uranie a mesuré l'espace; Ô temps, être inconnu que l'âme seule embrasse.... THOMAS, *Ode*, *Temps*. Où s'arrête l'espace à nos yeux étendu? DELILLE, *Parad. perdu*, VII. [Aussi] Trop serré dans l'espace et dans l'immensité, Promène-t-il partout sa vague inquiétude, DUCIS, *Abufar*, I, 3. Ainsi chaque sens a son champ qui lui est propre, le champ de la musique est le temps, celui de la peinture est l'espace, J. J. ROUSS. *Essai sur l'origine des langues*, ch 16. Nous n'essayerons pas de définir la notion de l'espace : c'est une de ces idées qu'il suffit d'énoncer pour que l'esprit la conçoive clairement; ainsi, en disant que l'espace est le lieu qui contient les corps, le réceptacle universel, comme l'ont appelé les scolastiques, nous n'avons nullement la prétention d'en donner une idée plus exacte que celle qui est dans tous les esprits, *Dict. des sc. philos. Espace*. || Il se dit au pluriel dans le même sens. Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, PASC. *Pens.* art. XXV, 17, édit. HAVET. Iris fend les espaces immenses des airs, FÉN. *Tél.* XVI. || Espace céleste, ou, simplement, espace, le ciel. Des signes destructeurs ont parcouru l'espace, C. DELAV. *Paria*, IV, 7. || L'espace absolu, l'immensité dans laquelle se meuvent tous les corps de l'univers. || Espaces imaginaires, espaces qui n'existent pas, locution tirée de la philosophie ancienne qui, au delà de la sphère du monde, n'admettait ni aucun corps ni aucun espace. Un monde que je ferai naître dans les

espaces [illegible], DESC. *Monde*, 6. || Familiè-[illegible] ou voyager dans les espaces [illegible], se créer des visions, des idées chi-[illegible] je me crois transporté Aux es-[illegible] d'une excentrique volupté, DES-[illegible], III, 4. || Se perdre dans les [illegible]. Quand elle moralisait, elle se [illegible] dans les espaces, J. J. ROUSS. *Conf.* III. [illegible] perdu dans l'espace, regard vague, qui ne [illegible] aucun objet. || 3° Étendue de temps. Le fer qui les tua leur donna cette grâce, Que, si de [illegible] ils n'eurent pas l'espace, Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi, MALH. I, 4. Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, L'espace d'un matin, ID. VI, 18. Et comme la douleur un assez long espace M'a fait sans remuer demeurer sur la place, MOL. *École des f.* V, 3. Quoi! votre ambition serait-elle bornée A régner tour à tour l'espace d'une année? RAC. *Théb.* IV, 3. Ce petit conciliabule [de M. du Maine, Villeroy et d'Effiat] dura quelque espace, pendant lequel M. le duc vint me parler, ST-SIM. 513, 43. L'espace entre la fin de la première guerre punique et le commencement de la seconde fut de vingt-quatre ans, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 381, dans POUGENS. Après Cécrops régnèrent, pendant l'espace d'environ 565 ans, dix-sept princes dont Codrus fut le dernier, BARTHÉL. *Anach. Introduction*, part. I. || 4° Terme de musique. Intervalle blanc des lignes de la portée. || 5° Terme de métallurgie. Espace nuisible, partie du soufflet d'où l'air ne peut être chassé. || 6° *S. f.* Terme d'imprimerie. Petite pièce de fonte qui sert à séparer les mots. Il y a des espaces petites, fortes, minces, moyennes, pour donner au compositeur la facilité de justifier.

— REM. Espace a été anciennement fait quelque fois du féminin; c'est pour cela qu'il a gardé ce genre dans l'imprimerie.

— HIST. XII° s. Hai! deables, fel tiranz, Molt te peines en tote guise De metre nos en ton servise; Jamais de mei, se j'ai espace [temps], N'auras baisie, en nule place, *Grégoire le Grand*, p. 81. || XIII° s. Pour avoir plus d'espace [de temps] de leur chose arreer, *Berte*, XVII. Et en ceste espasse de tans li rois Jehans envoya à Rome, *Chr. de Rains*, p. 157. Par l'espace de six ans que je fu en sa compaignie, JOINV. 191. || XIV° s. C'est une mesme voye ou espace, mais les deux manieres de aller au courir sont contraires, ORESME, *Eth.* V. || XV° s. Quand on l'eut regardé une espace, on l'osta de là, et fut pendu à un arbre, FROISS. II, II, 198. Et se pourmenerent eulx deux ung espace de temps, COMM. I, 13. || XVI° s. Nul n'estoit fait sousdiacre, qu'il n'eust esté esprouvé par longue espace de temps, CALV. *Instit.* 864. Prenant leur visée grande espace au dessus de la bute, MONT. IV, 151. Le petit espace de la place, AMYOT, *Eumène*, 22. Il employa cette espace à la lecture des bons livres, D'AUB. *Hist.* I, 47.

— ÉTYM. Provenç. *espaci*, *espazi*; espagn. *espacio*; ital. *spazio*; du latin *spatium*.

ESPACÉ, ÉE (è-spa-sé, sée), *part. passé*. Mis à distance. Des arbres espacés convenablement.

ESPACEMENT (è-spa-se-man), *s. m.* Action d'espacer. || Terme d'imprimerie. Intervalle entre les mots, entre les lignes. Espacement régulier. || Terme d'architecture. Les distances convenables entre plusieurs corps.

— ÉTYM. *Espacer*.

ESPACER (è-spa-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*; espaçant, espaçons), *v. a.* || 1° Ranger plusieurs choses, de manière à laisser entre elles l'espace nécessaire. || Terme d'imprimerie. Établir un intervalle régulier entre les mots et les lignes. Bien espacer les mots. || Terme de maçonnerie. Espacer tant plein que vide, laisser les intervalles égaux aux poteaux, aux solives, etc. || 2° S'espacer, *v. réfl.* Prendre de l'espace, s'étendre. Louis de Bade avait jeté un pont de bateaux sur le Rhin à Hagenbach, et de là s'était espacé en Alsace par corps séparés, ST-SIM. 23, 6. || Fig. Parler en détail. Au sortir du salut, Brissac lui conta [au roi] ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour, ID. 194, 90.

— HIST. XVI° s. ....Observant la loy de traduire, qui est, n'espacier point hors des limites de l'auteur, DU BELLAY, I, 8, *verso*.

— ÉTYM. *Espace*.

† ESPADAGE (è-spa-da-j'), *s. m.* Action d'espader.

† ESPADE (è-spa-d'), *s. f.* Sabre de bois pour battre le chanvre. || Façon que l'on donne au chanvre après qu'il a été broyé.

— ÉTYM. Provenç. *espada*, épée (voy. ÉPÉE).

† ESPADER (è-spa-dé), *v. a.* Battre le chanvre sur le chevalet avec l'espade.

— ÉTYM. *Espade*.

† ESPADEUR (è-spa-deur), *s. m.* Ouvrier qui nettoie et pare la filasse.

— ÉTYM. *Espader*.

† ESPADOLE (è-spa-do-l'), *s. f.* Instrument pour battre la filasse avant de la passer au peigne.

— ÉTYM. Diminutif d'*espade*.

ESPADON (è-spa-don), *s. m.* || 1° Grande et large épée qu'on tenait à deux mains. Les Suisses quittèrent les piques pour l'espadon à deux mains, VOLT. *Mœurs*, 121. || 2° Terme d'escrime. Sabre. Se battre à l'espadon. D'être mort avec Sarpédon, Ce maître joueur d'espadon, SCARRON, *Virg.* I. || Demi-espadon, épée à lame plate et droite. || 3° Terme d'histoire naturelle. Squale dont la mâchoire supérieure est armée d'un os plat et allongé comme un glaive (*xiphias gladius*). L'espadon fait une guerre éternelle à la baleine et la poursuit avec acharnement; le combat de ces deux cétacés offre un grand spectacle, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27, note.

— ÉTYM. Génev. *espadron*; de l'italien *spadone*, augmentatif de *spada*, épée (voy. ÉPÉE).

ESPADONNER (è-spa-do-né), *v. n.* Se servir de l'espadon. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Espadon*; genév. *espadronner*.

† ESPADONNEUR (è-spa-do-neur), *s. m.* Tireur d'espadon.

† ESPADOT (è-spa-do) ou ESPARDOT (è-spar-do), *s. m.* Terme de pêche. Sorte de crochet de fer fixé solidement à un bâton, et avec lequel on prend les poissons restés au fond des écluses.

† ESPADRILLE (è-spa-dri-ll', *ll* mouillées, et non è-spa-dri-ye), *s. f.* Nom donné, dans les Pyrénées, à une espèce de chaussure appelée aussi spartille et spardègne. L'empeigne est faite de grosse toile et la semelle consiste en un tissu très-serré de la stipe très-tenace d'une graminée dite vulgairement spart ou sparte, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Les Romains usoient de souliers tirants la façon des espartignes et souliers de cordes dont l'on use en Espagne, FAV. *Th. d'honn.* t. I, p. 37, dans LACURNE.

— ÉTYM. Forme diminutive, tirée de l'espagnol *sparto*, spart (voy. ce mot).

† ESPAGNOL (è-spa-gnol), *s. m.* Langue parlée en Espagne, dite aussi castillan, et qui, dérivant du latin, est sœur de l'italien, du provençal et du français.

† ESPAGNOLE (è-spa-gno-l'), *s. f.* Jus ou coulis très-concentré que les cuisiniers préparent à l'avance pour mettre dans les sauces.

ESPAGNOLETTE (è-spa-gno-lè-t'), *s. f.* || 1° Sorte de ratine fine qu'on fabriquait en Espagne, et qui, depuis, a été imitée en France. || 2° Ferrure servant à fermer une fenêtre. || 3° Faire espagnolette, s'est dit, au jeu de reversis, quand le joueur a trois as et le quinola, ou simplement quatre as. || 4° Il s'est dit quelquefois pour jeune fille espagnole. Ce n'était que pour donner une preuve de tendresse à certaine petite Espagnolette qui avait les yeux sur lui, HAM. *Gramm.* 8.

— ÉTYM. *Espagnol*.

† ESPAGNOLISER (è-spa-gno-li-zé), *v. a.* Rendre espagnol, mettre du parti de l'espagnol; s'est dit beaucoup du temps de la Ligue et sous Henri IV, alors que le roi d'Espagne avait un fort parti en France. La reine de Suède, qu'on dit être toute espagnolisée, GUY PATIN, *Lett.* t. I, p. 245.

† ESPALE (è-spa-l'), *s. f.* Terme de marine. Distance de la poupe au banc de rameurs le plus en arrière.

— ÉTYM. Autre forme d'*épaule* (voy. ce mot), dans le sens d'appui.

† ESPALET (è-spa-lè), *s. m.* Terme d'armurier. La partie d'un chien de fusil qui lui sert d'appui quand il se débande.

ESPALIER (è-spa-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des è-spa-lié-z exposés au midi), *s. m.* || 1° Rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont dressées et appliquées contre un mur ou sur un treillage. Des murs tapissés d'espaliers. || Contre-espalier, treillage qui, placé à quelque distance d'un mur garni d'espaliers, sert lui-même à attacher les branches des arbres fruitiers d'une moins haute taille. || 2° Par extension, nom du mur qui soutient l'espalier. S'il a un espalier bien exposé, bien crépi, qui réfléchisse bien les rayons de lumière, *Dict. des arts et m. Jardinier*. || 3° Terme d'ancienne marine. Nom donné aux deux premiers forçats d'une galère qui réglaient le mouvement des autres. Les deux premiers [forçats] qui manient le giron des rames joignantes l'espale s'appellent espaliers, qui sont ceux qui donnent la vogue au reste, I. HOBIER, *De la construction d'une galère et de son équipage*, Paris, 1622, p. 6. Quoi! vous montrez, monsieur, un tel art [de tricher au jeu] dans Paris, Et l'on ne vous a pas fait présent en galère D'un brevet d'espalier?.... REGNARD, *Joueur*, I, 10.

— HIST. XVI° s. Telle ordonnance de fruitiers est appellée espalier et palissade, par laquelle les arbres plantés en haie s'entre-embrassent et s'entrelient les uns les autres, O. DE SERRES, 649. Il fut fort fasché qu'un si petit poisson avoit le pouvoir de s'opposer à l'effort de quatre cents espaliers et galliots qui estoient en sa gallere, PARÉ, *Monstres*, *app.* I.

— ÉTYM. Ital. *spalliere*, appui pour les épaules, de *spalla*, épaule (voy. ce mot); l'*espalier*, forçat, était ainsi dit parce qu'il était placé sur l'*espale* (voy. ce mot).

† ESPALME (è-spal-m'), *s. m.* Terme de marine. Matière qu'on mêle au goudron employé à calfater la carène des vaisseaux.

—ÉTYM. Voy. ESPALMER.

ESPALMÉ, ÉE (è-spal-mé, mée), *part. passé*. Une chaloupe bien espalmée. Ce Sergestus donc susnommé Eut un vaisseau bien espalmé, SCARRON, *Virg.* V.

ESPALMER (è-spal-mé), *v. a.* Terme de marine. Nettoyer la carène d'un bâtiment et l'enduire de suif. Espalmer un navire. Les uns poussaient les nefs dans l'onde Et les autres les espalmaient, SCAR. *Virg.* IV. || Absolument. L'échouage donna une merveilleuse facilité pour espalmer, FONTEN. *Chazelles*.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *espalmar*; ital. *spalmare*; du lat. *expalmare*, frapper avec la main, de *ex*, et *palma*, la paume de la main (voy. PAUME), à cause que cet enduit s'applique avec la main.

† ESPALMEUR (è-spal-meur), *s. m.* Celui qui espalme, qui étend de l'espalme sur le bois ou sur la pierre.

† ESPAR (è-spar), *s. m.* || 1° Levier qui sert pour la grosse artillerie. || 2° Terme de pêche. Forte perche plus menue qu'un mâtereau. || 3° Terme de marine. Longues pièces de sapin dont on fait de petits mâts, des bouts-dehors de vergue, etc. Prenez un espar pour faire un bout-dehors de bonnette.

— ÉTYM. Allem. *Sparren*, chevron; gaél. *spàr*, poutre.

† ESPARCET (è-spar-sè), *s. m.* Voy. ESPARCETTE.

ESPARCETTE (è-spar-sè-t'), *s. f.* Nom vulgaire du sainfoin.

— HIST. XVI° s. Le païs où l'esparcet est aujourd'hui le plus en usage est le Dauphiné, vers les quartiers de Die; c'est une herbe fort valeureuse, non de beaucoup inferieure à la luzerne, O. DE SERRES, 275.

— ÉTYM. Espagn. *esparcilla*, qui paraît dans cette langue se rapporter au verbe *esparcir*, épandre.

† ESPARCIER (è-spar-sié), *s. m.* Écluse mobile en bois ou en tôle, souvent munie d'un manche dont on se sert pour fermer un rigolet d'irrigation.

† ESPARER (è-spa-ré), *v. a.* Frotter les peaux avec du jonc.

† ESPARGOUTE (è-spar-gou-t'), *s. f.* Nom vulgaire de la spergule des champs (caryophyllées).

— HIST. XVI° s. Et estoient les personnes contraintes par la famine de manger l'herbe de l'espargoutte (παρθένιον) qui croissoit à l'entour du chasteau, AMYOT, *Sylla*, 30. (Cette *espargoute* d'Amyot n'a rien de commun avec la spergule.)

ESPARS, *s. m. plur.* Voy. ESPAR. L'Académie ne donne que le pluriel de ce mot.

† ESPART (è-spar), *s. m.* || 1° Morceau de bois tourné, terminé par une boule, et servant à tordre les écheveaux de soie au sortir de la teinture. || 2° Terme de construction. Chacun des six morceaux de bois qui composent la civière à tirer le moellon.

— ÉTYM. Le même qu'*espar*.

† ESPARTILLE (è-spar-ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Se dit quelquefois pour espadrille (voy. ce mot).

† ESPATAGE (è-spa-ta-j'), *s. m.* Nom donné à la seconde opération par laquelle on réduit l'épaisseur du fer destiné à la tôle et déjà mis en plaque par le dégrossissage, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Épater* (voy. ce mot), au sens de rendre plat; le Hainaut dit *du fer espaté*, réduit en tôle.

† ESPATARD (è-spa-tar), *s. m.* Enclume et marteau de fonte qui arment un gros martinet dans

une usine à fer. || Cylindre tranchant sous lequel on passe les barres de fer pour les couper dans le sens de leur longueur.

— ÉTYM. Voy. ESPATAGE.

ESPÈCE (è-spè-s'), *s. f.* || 1° Apparence. Ne se dit en ce sens que dans la théologie : dans le sacrement de l'eucharistie, les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. Communier sous les deux espèces. La liberté qu'on avait dans l'Église de participer ou à une ou à deux espèces, fit qu'on fut longtemps sans s'apercevoir de leur perpétuelle affectation [des Manichéens] à rejeter celle du vin consacré, BOSS. *Var.* XI, § 12. || 2° Terme de métaphysique. Espèces ou images représentatives, sorte d'émanations subtiles que l'on supposait sortir des corps et les représenter dans les organes des sens, par exemple dans la vision. La plus commune opinion est celle des péripatéticiens, qui prétendent que les objets de dehors envoient des espèces qui leur ressemblent, et que ces espèces sont portées par les sens extérieurs jusqu'au sens commun; ils appellent ces espèces-là impresses, parce que les objets les impriment dans les sens extérieurs, MALEBR. *Rech. vér.* III, II, 2. || 3° Sorte, qualité. Les diverses espèces de délit. Marchandises de toutes les espèces. Est-ce qu'on n'en voit pas de toutes les espèces [des maris], Qui sont accommodés chez eux de toutes pièces? MOL. *Éc. des f.* I, 1. Mlle Blake était une autre espèce de ridicule; sa taille n'était ni bien ni mal; son visage était de la dernière fadeur.... HAMILT. *Gramm.* 7. M. du Maine voulut se marier; le roi l'en détournait et lui disait que ce n'était point à des espèces comme lui à faire lignée, ST-SIM. 4, 61. Le roi ne feignit pas de dire que ces espèces-là [en parlant du duc du Maine] ne devaient jamais se marier, ID. 361, 22. Cette loi est établie pour donner à la république des enfants d'une bonne espèce, MONTESQ. *Esp.* XXVI. 18. Des auteurs de la petite espèce, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Espèce de, suivi d'un nom de personne, se dit de personnes, d'êtres qui n'ont pas toutes les qualités requises, qui ne sont pas tout à fait ce qu'il faudrait qu'ils fussent. On a dit que le singe était une espèce d'homme. Une espèce d'intendant. Une espèce d'avocat. Dans les bureaux des ministres, on avait de tout temps regardé l'abbé de Saint-Pierre comme une espèce de prédicateur plutôt que comme un vrai politique, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Espèce de, suivi d'un nom de chose, se dit des choses qui sont très-voisines et qui se remplacent presque. L'enseignement est une espèce de sacerdoce. C'est une espèce de prodige que, dans un si vaste empire qui embrassait tant de nations et tant de royaumes, les peuples aient été si obéissants et les révoltes si rares, BOSS. *Hist.* III, 6. Espèce d'instinct, dont les inspirations subites lui dévoilaient, dans l'avenir et dans le présent, ce qu'il devait espérer ou craindre, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 2. || Une pauvre espèce, se dit de gens sans mérite, sans qualités. Il y a longtemps que nous le connaissons pour la plus pauvre espèce d'Angleterre, HAMILT. *Gramm.* 8. || C'est une pauvre espèce d'homme, c'est un homme sans mérite. || La belle espèce, se dit, ironiquement, de gens qu'on trouve doués de très-peu de qualités de corps ou d'esprit. Quoi moi! quoi ces gens-là! l'on radote, je pense, A moi les proposer [pour maris]! hélas! ils font pitié: Voyez un peu la belle espèce! LA FONT. *Fabl.* VII, 5. || Absolument. Espèce se dit, par mépris, de personnes auxquelles on ne trouve ni qualités ni mérite. Une espèce comme celle-là [Langlée] dans une cour y est assez bien; pour deux, c'en serait beaucoup trop, ID. 95, 233. L'espèce, terme nouveau mais qui a un sens juste, est l'opposé de l'homme de considération; l'espèce est celui qui, n'ayant pas le mérite de son état, se prête encore de lui-même à son avilissement, DUCLOS, *Considér. sur les mœurs*, ch. 5. Angélique : Mais, entre nous, que ferais-je avec un homme de cette espèce-là? car la plupart de ces gens-là sont des espèces, vous le savez, MARIVAUX, *Préj. vaincu*, sc. 4. Ne t'inquiète pas de ces deux espèces dont je daigne à peine te parler, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 13. Comme si ce n'était pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés, ID. *Confess.* XII. || De nouvelle espèce, c'est-à-dire qui présente quelque singularité, quelque chose de bizarre. Voilà un philosophe de nouvelle espèce! || Des gens de toute espèce, c'est-à-dire de toute condition, de tout caractère. Il y avait à cette réunion des gens de toute espèce. || 4° Terme de pharmacie. Les poudres mélangées qui forment la base des électuaires. || Mélange de racines, de fleurs, de semences ou d'autres substances végétales, qu'on suppose douées de propriétés médicinales analogues. Espèces amères, feuilles d'absinthe, de fumeterre, de petite centaurée, fleurs de houblon, de camomille. Espèces anthelmintiques, absinthe, armoise, tanaisie, camomille, etc. Espèces apéritives ou diurétiques, chiendent, racines d'asperge, de fraisier, de petit-houx, de pissenlit, de persil, etc. Espèces aromatiques, sommités fleuries des labiées. Espèces astringentes, tormentille, bistorte, ratanhia, écorce de chêne, roses rouges, etc. Espèces béchiques (pour la toux), fleurs de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, de coquelicot, de violette, etc. Espèces émollientes, feuilles de mauve, de guimauve, de molène, etc. Espèces pectorales, feuilles de capillaire, de lierre terrestre, d'hysope, etc. || Fig. Brouiller les espèces, s'est dit pour embrouiller les choses, empêcher d'y voir clair. Jugez de l'effet de ce contre-temps, si les mesures que j'avais prises avec madame la Palatine ne l'eussent sauvé; elle s'en servit très-finement, cinq ou six jours durant, pour brouiller les espèces que l'impétuosité de Viole avait un peu trop éclaircies, RETZ, *Mém.* t. II, p. 323, édit. CHARPENTIER. || 5° Division du genre, réunion d'individus sous un caractère commun qui les distingue de ceux qui appartiennent au même genre. Noble et roturier sont des espèces par rapport à homme; et homme, qui est un genre par rapport à noble et roturier, est une espèce par rapport à animal, CONDILLAC, *Gramm. préc. de leç. prél.* art. 1er, *Œuvres*, t. V, p. LXXVIII, dans POUGENS. || Terme de rhétorique. Un des lieux communs de rhétorique. Le genre et l'espèce. || En chimie, espèce, collection d'individus identiques par leur composition élémentaire et immédiate. || En biologie, collection d'individus descendants d'êtres vivants ou ayant vécu, qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à tous les autres analogues. D'après la plupart des biologistes d'à présent, le caractère fondamental de l'espèce est de reproduire, par la génération, des individus capables de se propager à leur tour. Ce naturaliste a découvert plusieurs espèces en botanique. Les espèces vivantes. Les espèces fossiles. La nature n'est pas moins admirable dans les moyens par lesquels elle conserve les individus que dans ceux par lesquels elle conserve les espèces, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 202, dans POUGENS. Combien, soigneuse encor de leur postérité, Par des moyens divers la nature puissante Conserve chaque espèce à jamais renaissante, DELILLE, *Trois règ.* VII. || L'espèce humaine, le genre humain. Je hais, je fuis l'espèce humaine, composée de victimes et de bourreaux; et, si elle ne doit pas devenir meilleure, puisse-t-elle s'anéantir! RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. Assez de monde concourt A propager notre espèce, BÉRANG. *Chap.* || 6° Terme de jurisprudence. Le cas particulier sur lequel il s'agit de prononcer. Cet argument n'est pas admissible dans l'espèce. Cet arrêt n'est point dans notre espèce, PATRU, *Plaid.* 9, dans RICHELET. || 7° Terme d'arithmétique. Se dit de quantités, par rapport à leur nature. Dix heures et trois minutes sont des quantités de même espèce; dix heures et trois mètres sont des quantités d'espèce différente. || Terme de géométrie. Triangle donné d'espèce, dont chaque angle est donné. Courbe donnée d'espèce, courbe dont la nature est connue ainsi que le rapport qu'ont entre eux les différents paramètres. || 8° Chose, par opposition à argent. Les saisies et exécutions ne se feront que pour chose certaine et liquide, en deniers ou en espèces; et si c'est en espèces, sera sursis à la vente, jusqu'à ce que l'appréciation en ait été faite, *Ordonn.* avril 1667, tit. XXXIII, art. 2. Si vous estimez plus à propos de prendre seulement ce qu'il faut de victuailles en espèces pour lesdits vaisseaux et de leur fournir le reste en argent, COLBERT, *Correspond.* t. III, p. 10. || Ce sens n'est plus usité. On dit aujourd'hui en nature. || Terme de pratique. La chose même qu'on a empruntée. Il faut rendre en espèce un cheval qui a été prêté, c'est-à-dire il faut rendre le même cheval. || 9° *S. f. plur.* Espèces sonnantes (c'est-à-dire choses sonnantes), et, absolument, espèces, pièces de monnaie. Payer en espèces sonnantes. Si j'eusse été bien en espèces, je me serais sans doute piqué d'honneur, je n'aurais pas souffert qu'il eût payé pour moi, LESAGE, *Guzman*, I, 6. Le roi Guillaume ordonna le grand renouvellement des espèces d'Angleterre en 1696, MAIRAN, *Éloge de Halley*. || Il se dit aussi au singulier. L'espèce est rare dans sa bourse. Quantité de papier, et fort peu d'argent; et, pour ne pas manquer quelque bonne affaire, il faut incessamment faire de l'espèce, DANCOURT, *Agioteurs*, I, 8. Toute l'espèce vieille sortira donc de l'État qui fait la refonte, et le profit en sera pour les banquiers, MONTESQ. *Espr.* XXII, 10.

— HIST. XIIe s. En la cited entrad od forment grant cumpaignie, à cameilz [chameaux] ki portérent especes [épices] e or senz numbre, *Rois*, 271 || XIIIe s. Force de generation, Por l'espece avoir tous jours vive Par renouvelance naïve, *la Rose*, 7003. || XIVe s. La vertu ymaginative, laquelle reçoit du sens commun les especes des choses sensibles, H. DE MONDEVILLE, f° 15. Les diverses espoisses du spasme, ID. *ib.* f° 66. Une est pour avoir lignée et pour sauver et continuer humaine espece, ORESME, *Eth.* 254. || XVe s. Et puisque, par bien et par espece de bien et de humilité, vous estes venu en ce pays, vous soyez le bien venu, FROISS. II, III, 46. Luy presente ses deux mil escuz en or, car en aultre espece ne donnoit jamais argent aux gens estrangers, COMM. VI, 2. || XVIe s. Ainsy, soubz espece d'amitié, Antonius attira Artavasdes, puis le feit lier, RAB. *Pant.* IV, 36. Telle attestation, quand elle est deument faite, est une espece de glorifier Dieu, CALV. *Instit.* 289. Ils enseignent de cercher Jesus Christ en l'espece du pain, qu'ils appellent, ID. *ib.* 1103. Ceste espece de magiciens sont reputez estre des bons et secourables, LANOUE, 136. Un sols, demy-sols, carolus et aultres especes françoyses, CARL. VI, 8.

— ÉTYM. Provenç. *especia*, *specia*; espagn. et portug. *especie*; ital. *specie*; du latin *species*, de même radical que *spicere*, voir (comp. SPECTACLE).

† **ESPÉRABLE** (è-spé-ra-bl'), *adj.* Qu'on peut espérer. Une fortune commença cette année à poindre grandement et peu espérable alors, montée ensuite au comble [Bellisle], ST-SIM. 230, 83.

— HIST. XVIe s. Il n'est rien moins esperable du peuple ainsin agité que l'humanité et la doulceur, MONT. I, 136.

— ÉTYM. *Esperer.*

ESPÉRANCE (è-spé-ran-s'), *s. f.* || 1° Attente d'un bien qu'on désire, et qu'on entrevoit comme probable. Mon orgueil à ce bruit prendrait quelque espérance, CORN. *D. Sanche*, IV, 3. Il mettait l'espérance du succès dans les troupes, BOSS. *Hist.* III, 4. Il éleva sa maison à de plus hautes espérances, ID. *ib.* I, 11. L'espérance enferme ou est elle-même, selon les docteurs, une espèce de désir, ID. *Connaiss.* III, 6. Qui ne sait où son rare mérite [d'une princesse] et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances? ID. *Anne de Gonz.* Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre, et nous avons toujours des espérances pour plusieurs années, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Cela donna sujet à M. Despréaux de s'étendre sur vos louanges, c'est-à-dire sur les espérances qu'il a conçues de vous; car vous savez que Cicéron dit que, dans un homme de votre âge, on ne peut guère louer que l'espérance, RAC. *Lett. à son fils*, XXVI. J'avais conçu de toi de grandes espérances, FÉN. *Tél.* XIX. L'espérance trompée accable et décourage, VOLT. *Oreste*, III, 4. Le temps viendra sans doute où l'Europe ne sera qu'une grande famille, mais l'espérance a aussi son fanatisme; serons-nous assez heureux pour que dans un instant le miracle auquel nous devons notre liberté se répète avec éclat dans les deux mondes? MIRABEAU, *Collection*, t. III, 314. D'une prison sur moi les murs pèsent en vain; J'ai les ailes de l'espérance, A. CHÉN. *la Jeune captive.* Hélas! il disait lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. Grâce aux amours, bercé par l'espérance, D'un lit plus doux je rêve le duvet, BÉRANG. *Dieu des b. gens.* Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort, LAMART. *Méd.* I, 6. Te dirai-je.... Qu'un instant, comme toi, devant ce ciel immense, J'ai serré dans mes bras la vie et l'espérance, Et qu'ainsi que le tien mon rêve s'est enfui? A. DE MUSSET, *Lett. à Lamartine.* Je sais ce que la terre engloutit d'espérances, Et, pour y recueillir, ce qu'il y faut semer, ID. *ib.* || Par antiphrase. Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance, RAC. *Andr.* V, 5. || De grande espérance, qui fait concevoir une haute idée d'un mérite futur. Un fils d'une si grande espérance, BOSS. *Hist.* I, 8. || Par extension. Dans une terre, dont le maître s'est éloigné, on voit un arbre de riche espérance devenir stérile, CHATEAUB. *Mart.* II, 42. || En espérance, en perspective, en comptant qu'une chose se fera. Déjà de Titus épouse en espérance, RAC. *Bér.* I, 4. || Dans l'espérance, en espérant.... Je suis venu, dans l'espérance de vous trouver. Dans l'espérance que le démon lui avait donnée de.... PASC. *Prov.* 11. || Être

[illegible] se dit d'un malade qu'on n'espère [illegible]. Les médecins l'ont condamné, il [illegible]. || Être sans espérance, se dit [illegible] des personnes qui n'espèrent plus conserver [illegible]. Notre ami ne passera pas la journée, [illegible] sans espérance. || *Au plur.* Espérances, [illegible] que l'on attend au décès de quelque parent. [illegible] a dix mille écus de rente et des espérances. || 2° Se dit pour la personne ou la chose sur [illegible] se fonde l'espérance. Voilà donc votre roi, [illegible] espérance, RAC. *Ath.* IV, 3. .... Notre [illegible], grimpant sans égard sur un arbre fruitier, [illegible] jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. Je l'aurai fait passer [une jeune fille] chez moi dès son enfance, Et j'en aurai chéri la plus grande espérance, MOL. *Éc. des femm.* IV, 1. || 3° Celle des trois vertus théologales par laquelle nous espérons posséder Dieu. || 4° Jeu de l'espérance, espèce de jeu de dés.

— HIST. XI° s. Qui de morir nen orent esperance [ne s'attendaient pas à mourir], *Ch. de Rol.* CVIII. || XII° s. Que tout [j'] i met mon cuer et m'esperance, *Couci*, XI. Mis Deus [mon Dieu], ma force, en lui est ma speranche; il est mis escudz e ma salveted, *Rois*, p. 206. || XIII° s. .... et n'avoient esperanche que jamais fussent delivrés, *Chr. de Rains*, p. 100. L'esperance ou tu m'as mis par la promesse de l'avenement ton fil, *Psautier*, f° 148. || XV° s. J'ai esperance que ceux qui le liront.... COMM. *Prol.* Folle esperance deçoit l'homme, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 300. || XVI° s. L'esperance qu'ils concevoient, que.... AMYOT, *Philop.* 18.

— ÉTYM. *Espérant*, part. présent d'*espérer ;* provenç. *esperansa ;* espagn. *esperanza ;* ital. *speranza.*

† **ESPÉRANT, ANTE** (è-spé-ran, ran-t'), *adj.* Qui espère. On y verra [dans des articles sur Hernani] le vrai degré de chaleur des esprits ; rien ne rend mieux le surcroît et le tumulte de sentiment qu'éprouvait sincèrement alors toute une jeunesse espérante et enthousiaste, STE-BEUVE, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1863, p. 308.

ESPÉRÉ, ÉE (è-spé-ré, rée), *part. passé.* Un bonheur longtemps espéré. Des récompenses espérées.

ESPÉRER (è-spé-ré. L'accent aigu se change en accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'espère, excepté au futur et au conditionnel: j'espérerai, j'espérerais), *v. a.* || 1° Attendre un bien qu'on désire et que l'on entrevoit comme probable. On doit tout espérer d'un monarque si juste, BOIL. *Sat.* I. J'avais espéré que Monseigneur achèverait la campagne, ST SIM. 2, 38. Je lui fais espérer la grâce de Sélde, VOLT. *Fanat.* V, 1. Lève-toi, cher appui qu'espérait ma vieillesse, ID. *Brut.* V, 7. || Espérer avec *de*, et un infinitif. J'espérais d'avoir de quoi te satisfaire et répondre à tes dernières lettres, PASC. *Lett. Jacqueline*, 26 janv. 1648. Il espéra de contenter son ambition, BOSS. *Hist.* I, 8. Hélas! puis-je espérer de vous revoir encore? RAC. *Brit.* II, 6. J'espérais de verser mon sang après mes larmes, ID. *Bérén.* I, 4. Que pouvez-vous offrir à l'Église dont elle puisse espérer de faire quelque usage pour la gloire de Jésus-Christ et le salut de ses enfants? MASS. *Conf. Vocat.* I. Ils espèrent de jouir d'un paradis où ils goûteront mille délices, MONTESQ. *Lett. pers.* 35. || Espérer avec un infinitif, sans préposition. J'espérais y régner sans effroi; Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi, BOIL. *Lutr.* II. Il espère revivre en sa postérité, RAC. *Esth.* II, 9. || 2° Espérer quelqu'un, espérer sa venue, sa présence. Je lis, je me promène, je vous espère; gardez-vous de me plaindre, SÉV. 306. || 3° Absolument. Espérez et prenez courage. Il n'y a point d'homme plus aisé à mener qu'un homme qui espère; il aide à la tromperie, BOSS. *Pensées chrét.* 24. Après cinq ans d'amour et d'espoir superflus Je pars fidèle encor, quand je n'espère plus, RAC. *Bérén.* I, 2. Il n'y a guère de personnes à qui il n'en coûte cher pour avoir trop espéré, FÉN. *Éduc. filles*, 12. S'il pouvait se montrer, j'espérerais encore, VOLT. *Tancr.* I, 6. || Espérer en, avoir confiance. Espère en ton courage, espère en ma promesse, CORN. *Cid*, V, 8. ....Dieu veut qu'on espère en son soin paternel, RAC. *Ath.* I, 2. Souvenez-vous d'un fils qui n'espère qu'en vous, ID. *Phèd.* II, 5. En l'appui de [illegible] pourriez-vous espérer? ID. III, 6. || Espérer à. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, MALH. I, 3. Mais espérez au ciel qui vous a fait [illegible], ROTROU, *St Genest*, I, 4. Mais j'espère aux bontés qu'une autre aura pour moi, MOL. *Tart.* II, 4. Il faut espérer à sa grande jeunesse, SÉV. 114. J'espère au changement de climat, ID. 863. Pour [illegible] j'espère à M. de Grignan, ID. *Lett.* 11 nov. 1676. On espère à ce bienheureux héritage, BOSS. *Var.* 3. || Espérer de, avec une personne pour régime. Ceux de qui j'espérais sont tous mes ennemis, VOLT. *Irène*, IV, 5. || Espérer bien de, avec un nom de chose pour régime, avoir bonne espérance qu'une chose se fera. Saint Ambroise, que le jeune empereur avait mandé pour recevoir de lui le baptême, déplora sa perte [il avait été tué avant d'être baptisé] et espéra bien de son salut, BOSS. *Hist.* I, 11.

— REM. 1. Après *espérer*, le *que* régit le futur quand la phrase est affirmative, et le subjonctif quand elle est négative ou interrogative : J'espère que vous le ferez; je n'espère pas que vous le fassiez; espériez-vous que je le fisse? Cependant, dans la phrase interrogative, on peut mettre aussi le futur : Espérez-vous que je le fasse ou que je le ferai? || 2. Quand *espérer* est à l'imparfait ou au plus-que-parfait, c'est non du futur, mais du conditionnel, que l'on se sert : J'espérais qu'il viendrait; j'avais espéré qu'il serait venu. || 3. Des grammairiens ont condamné *espérer* avec le présent. Cependant ce verbe, présentant seulement l'idée d'une chose douteuse, peut être suivi d'un verbe au présent ou au passé : J'espère qu'il travaille; j'avais espéré qu'il travaillait. J'espère que Pauline se porte bien, SÉV. dans GIRAULT-DUVIVIER. J'espère Que le vin opère; Oui tout est bien même en prison, BÉRANG. *Guérison.* || 4. Espérer, en Picardie et dans tout l'Ouest, a simplement le sens d'attendre : J'espère la diligence.

— HIST. XI° s. Danz Alexis entrat en une nef, Ourent [ils eurent] lur vent, laisent curre par mer; An dreit Taison espeirent arriver, *St Alexis*, XXXIX. || XII° s. Tu es escuz à tous ces qui espeirent en tei, *Rois*, 208. Et s'il vous plaist à oïr ma priere, Ainsi com je l'espoir, *Couci*, XVIII. || XIII° s. La teue [ta] misericorde soit faite seur nos, si come nos esperames en toi, *Psautier*, f° 191. || XV° s. Ceux dont il esperoit à avoir profit, FROISS. I, I, 75. J'espoire bien que demain nous aurons besogne [paroles de Philippe d'Artevelle aux capitaines flamands], ID. II, II, 191. Pour la joie qu'elle eut que son mari n'estoit point si mal ne si devoyé qu'elle esperoit [craignait], LOUIS XI, *Nouv.* LIX. || XVI° s. Celuy qui se treuve en ce danger ne doibt pas beaucoup esperer ny de sa force ny de sa vigilance, MONT. I, 33. J'espere que nous en quitterons l'usage, ID. I, 362. Lorsqu'aprez une longue queste la beste vient à se presenter où nous l'esperions le moins, ID. II, 127. On ne doibt point defendre aux gens de bien d'esperer honneur de leurs vertueux faicts, AMYOT, *Préf.* VI, 32. Joyeux de ceste prosperité non esperée, ID. *Timol.* 12. ....Ne jamais l'homme heureux n'espere De se voir tomber en meschef, Sinon alors que la misere Desjà lui pend dessus le chef, RONS. 409.

— ÉTYM. Wallon, *espèrer*, attendre; Berry et normand, *espérer*, attendre: il espère à chaque instant la fièvre; provenç. et espagn. *esperar ;* ital. *sperare;* du latin *sperare.*

ESPIÈGLE (è-spiè-gl'), *adj.* || 1° Vif et malicieux sans méchanceté. Un enfant espiègle. Bon plaisant, d'un sel fin dans son sérieux ironique, et plus espiègle que malin, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 2° Substantivement. Un espiègle. Agathe, la plus jolie petite espiègle que l'amour eût formée, ne perdit pas un mot de cet entretien, ID. *Contes moraux, Connaiss.* Eh bien, espiègle, vous n'applaudissez pas? BEAUMARCHAIS, *Mar. de Fig.* I, 10.

— ÉTYM. Wallon, *spiék ;* de l'allemand *Eulenspiegel*, proprement miroir de chouette, de *Eule*, chouette, et *Spiegel*, miroir. Ménage a dit : « Un Allemand du pays de Saxe, nommé Till Ulespiegle, qui vivait vers 1480, était un homme célèbre en petites fourberies ingénieuses. Sa vie ayant été composée en allemand, on a appelé de son nom un fourbe ingénieux. Ce mot a passé ensuite en France, dans la même signification; cette vie ayant été traduite et imprimée avec ce titre : Histoire joyeuse et recréative de Till Ulespiegle, lequel par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ne tromper. » On remarquera que l'allemand *Spiegel*, miroir, est le latin *speculum*, d'où le provençal *espelh ;* espagn. *espejo ;* ital. *specchio.*

ESPIÈGLERIE (è-spiè-gle-rie), *s. f.* Tour d'espiègle. Mme des Ursins, embarrassée de l'éclat de la retraite des deux cardinaux, fit une vraie espièglerie; ce fut une nouvelle feinte, ST-SIM. 136, 139. Mes tours ne me semblaient que des espiègleries et n'étaient pas autre chose, J. J. ROUSS. *Confess.* I.

— ÉTYM. *Espiègle ;* wallon, *spiekreie.*

† **ESPIGNETTE** (è-spi-gnè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la clavaire coralloïde (champignon), nommée vulgairement aussi petite clavaire, barbe de bouc.

† **ESPINÇOIR** (è-spin-soir), *s. m.* Marteau de paveur.

ESPINGOLE (è-spin-go-l'), *s. f.* Espèce de fusil court, à canon évasé en trompe, qu'on charge de plusieurs balles; quelquefois le canon est en cuivre. Elle se charge plus facilement que les autres armes à feu, à cause de la forme du canon, mais elle repousse beaucoup, ce qu'on attribue à l'évasement de la bouche, LEGOARANT.

— ÉTYM. Le même que *espringale.*

ESPION, ONNE (è-spion, spio-n'; en vers, de trois syllabes), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui se glisse dans le camp ennemi pour surprendre les desseins des chefs. Quand on prend un espion, on le fusille presque toujours. || Un espion double, un espion qui sert les deux partis. || Fig. Il ne dépense guère en espions, se dit d'un homme fort mal informé des affaires du monde. || Fig. et familièrement. Tromper l'espion, tenir un langage, une conduite propre à abuser sur nos desseins ceux qui surveillent nos démarches. || 2° Personne de la police, chargée d'épier la conduite et les projets des personnes en état de suspicion. J'exerce en cette occasion Un plus noble métier que celui d'espion, MAIRET, *Solim.* I, 2. Mme d'Épinette, concubine en titre d'Ondedei et espionne avérée de Mazarin, RETZ, t. II, liv. III, p. 94, dans POUGENS. || 3° Celui, celle qui surveille par intérêt ou par curiosité les actions d'autrui. Infidèle espionne et mauvaise interprète, TRISTAN, *Marianne*, V, 1. Et de tous les emplois le plus lâche aujourd'hui Est d'être l'espion des paroles d'autrui, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, I, 5. Tous les esclaves des rois et des reines sont autant d'espions de leurs cœurs, VOLT. *Zadig*, 8. || En bonne part. Aussitôt M. Colbert, qui avait des espions pour découvrir le mérite caché ou naissant, déterra M. Rolle dans l'extrême obscurité où il vivait, FONTEN. *Rolle.* || 4° Merle d'Afrique très-rusé.

— HIST. XVI° s. Ses espions luy avoyent denoncé que Quaresmeprenant, leur anticque ennemy, estoyt en terre descendu, RAB. *Pant.* IV, 42. La roinemere entretenant à sa suitte 26 espions, D'AUB. *Hist.* II, 177. Il sçeut bien les rendre espions doubles, et se servir de ses ennemis, ID. *ib.* II, 184. Cette espionne avertit et pressa son mari et ses compagnons, ID. *Hist.* II, 60. Ce que voyans, les espions de Nicoclès furent abusez, AMYOT, *Arat.* 7.

— ÉTYM. *Épier ;* génev. *épion ;* espagn. *espion ;* ital. *spione.* L'ancienne langue disait *espie.*

ESPIONNAGE (è-spio-na-j'; en vers, de quatre syllabes), *s. m.* Action d'espionner; métier d'espion. L'espionnage serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens, MONTESQ. *Esp.* XII, 23.

— HIST. XVI° s. Nonobstant toutes les rigueurs, aguets et espionnaiges des deux freres, CARLOIX, VIII, 16.

— ÉTYM. *Espionner.*

ESPIONNÉ, ÉE (è-spio-né, née), *part. passé.* Espionné par la police.

† **ESPIONNEMENT** (è-spio-ne-man; en vers, de cinq syllabes), *s. m.* Action d'espionner.

— HIST. XVI° s. Espionnement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Espionner.*

ESPIONNER (è-spio-né; en vers, de quatre syllabes), *v. a.* Observer quelqu'un, ses actions, ses discours en espion. Ses ennemis l'espionnaient. || Absolument. C'est un vilain métier que d'espionner. || S'espionner, *v. réfl.* S'observer l'un l'autre en espions. Ils se sont espionnés longtemps.

— SYN. ÉPIER, ESPIONNER. Ces deux mots ont même radical, espionner n'étant qu'un allongement de espier. Espionner c'est proprement faire l'espion, tandis que épier ne contient que l'idée de l'observation secrète. Espionner les démarches de quelqu'un, c'est les observer secrètement pour en user en espion; les épier, c'est aussi les observer secrètement, mais dans des intentions qui peuvent ne pas avoir le caractère de l'espionnage.

— HIST. XVI° s. Ouy certainement, luy respondit-il, je suis espie voirement, qui suis venu pour espionner ton imprudence et ta folie, AMYOT, *Comment discerner le flatt. de l'ami*, 52.

— ÉTYM. *Espion ;* génev. *épionner.*

ESPLANADE (è-spla-na-d'), *s. f.* || 1° Terme de fortification. Espace uni ou terre-plein, qui s'étend depuis le glacis d'une citadelle jusqu'aux premières maisons de la ville. || Zone de servitude qui s'étend à 250 mètres d'une place ou d'un poste militaire. || Le parquet même, corridor ou chemin couvert, où s'établissent les assiégés pour inquiéter les travailleurs ennemis, protéger les sorties, etc. || 2° Espace uni et découvert devant un grand édifice. L'esplanade des Invalides. || 3° Lieu plus ou moins élevé

d'où l'œil embrasse une certaine étendue de pays. Il le prend, il l'emporte [éléphant de pierre], au haut du mont arrive, Rencontre une esplanade et puis une cité, LA FONT. *Fabl.* X, 14. À la base de ce rocher est une esplanade couverte de grands arbres, BERN. DE ST-PIERRE, *P. et Virg.* Le Pnyx [forum d'Athènes] est une esplanade pratiquée sur une roche escarpée, CHATEAUB. *Itin.* 1834. || 4° Terme d'artillerie. Madriers sur lesquels on place les batteries de canon. || 5° Terme de fauconnerie. Route de l'oiseau qui plane.

— HIST. XVI° s. Quand on est en quelque belle esplanade, MONT. II, 358. Sa tranchée de 18 pieds en œuvre, flancquée de deux forts, au pied desquels il y avoit deux esplanades pour sortir au combat, D'AUB. *Hist.* II, 69. Le prince de Condé retourne sur ses pas, pour faire à ses ennemis (comme il disoit) pont d'or et esplanade d'argent, ID. *ib.* II, 435.

— ÉTYM. L'ancien verbe *esplaner*, rendre plan, de *es*.... préfixe, et *plan* : Mustapha voyant la place comme esplanée, D'AUB. *Hist.* I, 241.

† **ESPLANDIAN** (è-splan-dian), *s. m.* Belle coquille univalve, appartenant au genre cône.

ESPOIR (è-spoir), *s. m.* || 1° Le fait même d'espérer. Attirer par l'espoir. J'ai bon espoir qu'il réussira. Il n'a point son espoir au nombre des armées, MALH. II, 1. Apprends-moi de nouveau quel espoir j'en dois prendre, CORN. *Cid*, I, 1. Quittez le long espoir et les vastes pensées, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Et que le refus qu'il a fait.... n'ait pas étouffé dans mon âme toute sorte d'espoir, MOL. *Am. méd.* I, 4. Mais combien d'écrivains d'abord si bien reçus Sont de ce fol espoir honteusement déçus! BOIL. *Sat.* IX. Mon espoir N'est plus qu'au coup mortel que je vais recevoir, RAC. *Iphig.* V, 2. Je meurs dans cet espoir, satisfaite et tranquille, ID. *ib.* Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur, ID. *Phèd.* III, 1. || Sous espoir, dans l'espoir, en espérant. Lâcher ce qu'on a dans la main, Sous espoir de grosse aventure, Est imprudence toute pure, LA FONT. *Fabl.* IX, 10. Dans l'espoir d'élever Bérénice à l'empire, RAC. *Bérén.* II, 2. || En espoir, dans l'imagination qui espère. Mes guerriers en espoir dépouillaient votre monde Des tributs éclatants qu'il recueille à Golconde, DELAV. *Paria*, I, 1. || *Au plur.* Alors je revis en moi-même Les doux espoirs, les bizarres pensers, VOIT. dans GIRAULT-DUVIVIER. || Espoir est quelquefois appliqué au présent, parce que l'esprit humain transporte volontiers une idée de futur au présent. Me cherchiez-vous, madame? Un espoir si charmant me serait-il permis? RAC. *Andr.* I, 4. Cet emploi est justifié par un emploi analogue d'*espérer*. || 2° Ancien terme de mer. Petite pièce de canon mise sur le pont d'un vaisseau, et servant à favoriser les descentes.

— SYN. ESPOIR, ESPÉRANCE. Ces deux mots sont très-voisins, ne différant que par un suffixe qui est dans espérance et qui manque dans espoir. Espoir est le substantif du verbe espérer, sans aucun suffixe, comme garde l'est de garder, et par conséquent équivaut exactement à l'infinitif pris substantivement; l'espoir ou l'espérer c'est la même chose. Espérance dérive du participe présent; c'est l'état de l'âme de l'espérant. Par conséquent, espoir a un sens plus général, plus indéterminé qu'espérance; et dans le vers célèbre de la Fontaine : « Quittez le long espoir et les vastes pensées; » espoir seul convient, espérance serait impropre. À part cette nuance, espoir et espérance se confondent.

— HIST. XII° s. Et je cuit [crois] bien au mien espoir [d'après l'espoir que j'ai] Que.... *Couci*, IV. Benoit soit li hardemens Où j'ai pris si bon espoir, *ib.* XII. Tost auront perceü l'engin de felonie; Espoir [sans doute], il manderont partout leur baronie, *Sax.* XX. || XIII° s. Mais un espoir m'a tant reconforté, LE COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 124. Et espoir il leur en prendra pitié, VILLEH. XLII. En assembler tresor [elle] avoit mis son espoir, *Berte*, LXV. Bien le voudroit Pepins, ainsi com j'ai l'espoir, *ib.* Mais, espoir, ce n'iert [ne sera] mie tost, Grans biens ne vient pas en poi d'ore, *la Rose*, 2038. || XV° s. Les gardes de la porte commencerent à corner et à esmouvoir ceux de la ville, qui, espoir [peut-être], dormoient encore, car il estoit moult matin, FROISS. I, I, 254. Plusieurs menues folies auxquelles ledit mignon trop se donnoit d'espoir, LOUIS XI, *Nouv.* VII. || XVI° s. Un vain espoir qui de vent nous vient paistre, RONS. 1. Ainsi j'alloy sans espoir [crainte] de dommage, ID. 34. L'age vole tousjours sans espoir de retour, ID. I, 657. Seize pataches de 25 à 30 tonneaux, garnies d'espoires [canons] de fonte et de quelques moiennes [pièces d'artillerie], D'AUB. *Hist.* III, 18.

— ÉTYM. Provenç. *esper*; du latin *speres*, qui se trouve dans Ennius. *Espoir* dans l'ancienne langue avait un emploi élégant : il signifiait *peut-être*, qui l'a remplacé.

† **ESPOLE** (è-spo-l') ou **ESPOULE** (è-spou-l'), *s. f.* Fil de la trame d'une étoffe. Celui [le fil de laine] qui est destiné pour la trame, est mis en espoule, c'est-à-dire qu'il est dévidé sur de petits tuyaux ou morceaux de roseau, disposés de manière à pouvoir être facilement placés dans la poche de la navette, *Dict. des arts et m.* Amst. 1767, *Drapier*.

— ÉTYM. Voy. ESPOLIN.

† **ESPOLETTE** (è-spo-lè-t') ou **ESPOULETTE** (è-spou-lè-t'), *s. f.* Sorte de mèche qui sert à mettre le feu aux bombes et obus.

— ÉTYM. Voy. ESPOLIN.

† **ESPOLEUR** (è-spo-leur), *s. m.* Ouvrier qui charge et dispose les espolins.

† **ESPOLIN** (è-spo-lin), *s. m.* Petit tube de roseau sur lequel on dévide la laine, le coton ou la soie, pour la trame des étoffes. || Sorte de navette qui contient la dorure et la soie propres à brocher.

— ÉTYM. Espagn. *espolin*; ital. *spola*, *spuola*; de l'ancien haut-allemand *spuolo*, navette.

ESPONTON (è-spon-ton), *s. m.* || 1° Demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert sur les vaisseaux pour l'abordage. L'épée au côté, l'esponton à la main, VOLT. *Cand.* 14. || 2° Terme de serrurerie. Partie basse d'un barreau de grille, qui est arrondie en diminuant comme un fuseau.

— ÉTYM. Bourguig. *se tenir comme un éponton*, se tenir droit et ébahi; espagn. *esponton*; ital. *spontone*, *spuntone*; de l'ital. *puntone*, pointe, de *punto*, piqûre, du latin *punctum* (voy. POINDRE).

† **ESPOULE**, *s. f.* Voy. ESPOLE.

† **ESPOULETTE**, *s. f.* Voy. ESPOLETTE.

† **ESPOULIN** (è-spou-lin), *s. m.* Voy. ESPOLIN.

† **ESPOULINAGE** (è-spou-li-na-j'), *s. m.* Action d'espouliner.

† **ESPOULINANDE** (è-spou-li-nan-d'), *s. f.* Ouvrière qui charge et dispose les espoulins.

† **ESPOULINER** (è-spou-li-né), *v. a.* Travailler avec les navettes nommées espoulins.

† **ESPRESSIONE** (è-spre-ssio-né). Terme de musique. Con espressione, mots italiens qui signifient avec expression, c'est-à-dire avec chaleur et sensibilité. On écrit quelquefois, en abrégeant, con espress. ou, simplement, espress. mais, en le prononçant, on dit toujours con espressione.

— ÉTYM. Ital. *espressione* (voy. EXPRESSION).

† **ESPRESSIVO** (è-sprè-ssi-vo). Terme de musique. Mot italien signifiant expressif, c'est-à-dire qui doit se chanter ou se jouer avec expression. Andante espressivo.

— ÉTYM. Voy. EXPRESSIF.

ESPRINGALE (è-sprin-ga-l'), *s. f.* Espèce de baliste autrefois en usage dans les armées du moyen âge.

— HIST. XIV° s. Ainsi que là Bertran recordoit son vouloir, Un carrel d'espringalle vint lez lui asseoir; Mais à lui ne mesfit ne à son cheval noir, *Guescl.* V. 3971-4006. Canon ne espringalle ne leur vaudra neant, *ib.* || XV° s. Et le [le château] fit pourvoir moult bien d'espringales, de bombardes, et d'arcs à tourz et d'autres instrumens, FROISS. I, I, 315.

— ÉTYM. Provenç. *espingala*; espagn. et portug. *espingarda*. La vraie forme paraît être *espringale*, avec l'*r*; et celle qui ne l'a pas paraît être une altération. En tout cas, *espringale* vient de l'allemand *springen*, sauter, qui d'ailleurs était entré dans le français : Tantost espringez et balez, *la Rose*, 10122.

† **ESPRINSONS** (è-sprin-son), *s. m plur.* Maladie épidémique qui a régné à Metz en 1473-1474 et qui paraît avoir été une sorte de dyssenterie.

— ÉTYM. Le radical paraît être *épreinte* (*espreinte*).

ESPRIT (è-spri; le *t* se lie dans le parler soutenu; au pluriel, l'*s* se lie : des è-spri-z élégants), *s. m.* || 1° Souffle. L'esprit souffle où il veut. La terre était informe et toute nue, les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux, SACI, *Bible*, *Genèse*, I, 2. || L'esprit de Dieu descendit sur les prophètes, ils reçurent l'inspiration divine. || 2° Aspiration. Usité seulement en cet emploi dans la grammaire grecque : esprit rude, signe d'aspiration; esprit doux, signe qui marque absence d'aspiration. || 3° Substance incorporelle et intellectuelle; le souffle ayant servi, comme ce qu'il y a de plus subtil, à désigner dans les langues l'immatérialité, ainsi qu'on le voit dans la Bible où il est dit que Dieu souffla dans l'homme un souffle de vie pour l'animer. Qui ne croirait, à nous voir composer toutes choses d'esprit et de corps, que ce mélange nous serait compréhensible PASC. *Pensées*, t. I, p. 263, édit. LAHURE. Le premier de tous les esprits, c'est Dieu, souverainement intelligent, BOSS. *Conn.* V, 13. Dieu est esprit, dit notre Seigneur; et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité, c'est-à-dire que cette suprême intelligence doit être adorée par l'intelligence, ID. *ib.* L'intellectuel et le spirituel, c'est la même chose; notre langue s'est conformée à cette notion : un esprit, selon nous, est toujours quelque chose d'intelligent, et nous n'avons point de mot plus propre pour expliquer celui de νοῦς et *mens*, que celui d'esprit, ID. *ib.* L'idée d'un être supérieur à tous les autres êtres, qui les a tous faits, et à qui tous se doivent rapporter; un être souverainement parfait, qui est pur, qui n'a point commencé et qui ne peut finir, dont notre âme est l'image, et, si j'ose le dire, une portion, comme esprit et comme immortelle, LA BRUY. XVI. De ce que je pense, je n'infère pas plus clairement que je suis esprit, que je conclus de ce que je fais ou ne fais point, selon qu'il me plaît, que je suis libre, ID. *ib.* || 4° Le Saint-Esprit, l'Esprit vivifiant, l'Esprit consolateur (avec une *s* et un *e* majuscules), la troisième personne de la Trinité. Docteurs, dites-moi donc, quand nous sommes absous, Le Saint-Esprit est-il ou n'est-il pas en nous? BOIL. *Épît.* XII. C'est le Saint-Esprit qui est en nous le principe immédiat et substantiel de toutes les opérations de la grâce, BOURD. *Mystère*, *Pentecôte*, t. I, p. 465. Le Saint-Esprit est essentiellement ferveur et amour, ID. *ib.* p. 472. || On dit aussi l'Esprit-Saint. || L'ordre du Saint-Esprit, ordre institué par Henri III en 1597; le nombre des chevaliers était borné à cent, sans y comprendre les commandeurs ecclésiastiques et les officiers de l'ordre. || 5° Les esprits, les substances incorporelles, telles que les anges et les démons. Il me semble que la science des esprits appartient bien plus à la théologie révélée qu'à la théologie naturelle, D'ALEMB. *Encycl. Disc. prélim.* || Les esprits célestes, les anges. Pareil à ces esprits que ta justice envoie, Quand son roi lui dit : pars, il s'élance avec joie, RAC. *Esth. Prol.* || Les esprits de ténèbres, les anges déchus. Il y a à Endor une femme qui a un esprit de Python, SACI, *Bible*, *Rois*, I, XXVIII, 7. J'irai et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes, ID. *ib.* III, II, 22. Il n'était bruit aux champs comme à la ville Que d'un manant qui chassait les esprits, LA FONT. *Belph.* Ceux qui sont possédés du malin esprit, BOSS. *Nouv. myst.* 17. Je veux raconter la victoire que les fidèles remportèrent sur les esprits de l'abîme, CHATEAUB. *Mart.* III. Revenants, lutins, noirs esprits, Sorciers, malignes influences, À tout croire on m'avait appris, BÉRANG. *Feux foll.* || Les esprits immondes, les diables. || Fig. L'esprit du démon, pensée malfaisante qui germe en nous et qui se révèle par quelque action méchante. Il est animé par l'esprit du démon. || Esprit follet, sorte de lutin familier qui, selon le préjugé populaire, est plus espiègle que méchant. J'espère que les zéphyrs, qui sont du nombre des esprits doux, me seront favorables, et que, devant que cette lettre soit en France, je pourrai être en Angleterre, VOIT. *Lett.* 42. || Esprit familier, sorte de génie que l'on croyait attaché à une personne pour la guider, l'inspirer. Le démon ou esprit familier de Socrate. || Revenant, apparition d'un mort. L'hôtesse.... Soutient toujours qu'il revient des esprits, LA FONT. *Rém.* L'hôtesse, étant alors sans chambrière, Court à la cave, et, de peur des esprits, Mène avec soi madame Simonette, ID. *ib.* Sa femme [à d'Heudicourt] avec tout son esprit craignait les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits, ST-SIM. 218, 183. || Esprits frappeurs, esprits écrivains, âmes de morts que, depuis quelques années, certaines gens s'imaginent venir frapper aux portes et aux murailles, ou conduire la plume ou le crayon de personnes qui écrivent, et substituer leur pensée à celle de ces personnes. || 6° La vie considérée, suivant l'opinion ancienne, en tant qu'elle est le souffle. Un esprit vit en nous et meut tous les ressorts, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Rendre l'esprit, mourir. Et fais que sur ma tombe Arcas rende l'esprit, ROTR. *Hercul. mour.* V, 1. || 7° Les corps légers et subtils qu'on regardait comme le principe de la vie et des sentiments. Esprits vitaux. Enfin il se trahit lui-même Par les esprits sortant de son corps échauffé; Miraut, sur leur odeur ayant philosophé, Conclut que c'est son lièvre.... LA FONT. *Fabl.* V, 17. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps, vous pouvez penser s'il tomba et s'il mourut; cependant le reste des

esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas et que même il serra la main par convulsion, et puis on jeta un manteau sur son corps, SÉV. 201. Des armées mé- diocres à la vérité, mais semblables à ces corps vi- goureux où il semble que tout soit nerfs et où tout est plein d'esprits, BOSS. *Hist.* III, 6. Le philosophe use ses esprits à démêler les vices des hommes, LA BRUY. I. Rendre à mon sang glacé son ancienne chaleur, A mon corps, à mes sens leur première vigueur, Et d'esprits tout nouveaux réchauffer ma pensée, CHAUL. *À Mme de Lassay.* || Reprendre ses esprits, revenir à soi, sortir de syncope. J'ai senti défaillir ma force et mes esprits : Ses femmes m'en- touraient quand je les ai repris, RAC. *Bajazet*, V, 1. Moi qui n'ai pu tantôt, de ta mort menacée, Retenir mes esprits prompts à m'abandonner, ID. *ib.* V, 12. On le porta au château, où l'on n'épargna rien pour lui faire reprendre ses esprits, LESAGE, *Diable boit.* 15. Je me meurs. — Dieux puissants ! rappelez ses esprits, VOLT. *Mérope*, III, 4. || En un sens moins restreint, se remettre. Mais n'appréhende plus, je reprends mes esprits, MOL. *l'Ét.* IV, 3. Permettez, messieurs, que je reprenne ici mes esprits, FLÉCH. *Lam.* || Esprits animaux, fluide imaginaire qu'on supposait formé dans le cœur et dans le cerveau et distribué, par le moyen des nerfs, dans toutes les parties du corps. Ce qu'il y a de plus remar- quable, c'est la génération des esprits animaux, qui sont comme un vent très-subtil, ou plutôt comme une flamme très-pure et très-vive, qui, montant continuellement en grande abondance du cœur dans le cerveau, se va rendre de là par les nerfs dans les muscles et donne le mouvement à tous les membres, DESC. *Méth.* V, 8. Ce que tous les anatomistes ont nommé esprits animaux.... MAIRAN, *Éloges*, *Petit.* Je me sers ici d'expressions qui ne doivent pas être prises à la lettre : nous ignorons la nature des es- prits animaux ; ils sont encore plus hors de la portée de nos sens et de nos instruments que les vaisseaux qui les filtrent ou les préparent, BONNET, *Ess. anal. âme*, ch. 4. || Les petits esprits, s'est dit quelquefois pour esprits animaux. Je vous aime trop pour que les petits esprits ne se communiquent pas de vous à moi, et de moi à vous, SÉV. 6 juill. 1671. || 8° Terme de chimie. Substance qui s'échappe des corps soumis à la distillation et qui, à cause de sa subtilité, fut compa- rée au souffle. Esprit-de-vin. Les esprits alcooliques. Il s'agissait des droits sur l'esprit-de-vin, et de la manière d'avoir égard, dans les droits d'entrée, aux différents degrés de force de cette liqueur, CONDOR- CET, *Monsigni.* || Terme de commerce. Absolument. Les esprits, nom des liqueurs alcooliques, et, en particulier, de l'esprit-de-vin. || Terme d'ancienne chimie. Esprit volatil, nom donné à tous les sous- carbonates d'ammoniaque provenant de la distilla- tion de matières animales. Esprit de sel, solution d'acide chlorhydrique dans l'eau. Esprit de nitre, acide azotique étendu d'eau. Esprit de vitriol, acide sulfurique étendu d'eau. Esprit ardent, l'alcool très-rectifié. Esprit alcalin, le gaz ammoniac. || Es- prits ou eaux spiritueuses, nom donné par les an- ciens chimistes à des alcools chargés, par distilla- tion, des principes médicamenteux de drogues simples. || Esprit recteur, nom que Boerhaave avait donné au liquide odorant qu'on obtient de la distil- lation directe des végétaux aromatiques. || Terme d'alchimie. Esprit fugitif, le mercure. Esprit uni- versel, substance subtile et rare qui, réunie à son solide, régit et vivifie toute la nature. || 9° L'âme de l'homme. L'esprit et le corps. Saint Paul appelle Dieu le père de tous les esprits, c'est-à-dire de toutes les créatures intellectuelles, capables de s'unir à lui, BOSS. *Conn.* V, 13. Encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Être ravi en esprit, avoir une vi- sion qui transporte l'âme dans les régions célestes. || Terme de l'Écriture sainte. L'esprit, par opposition à la chair. L'esprit est prompt et la chair est faible. Ne demande jamais à ta chair infidèle Ce qu'elle veut ou ne veut pas ; Range-la sous l'esprit, et fais qu'en dé- pit d'elle Son esclavage ait pour toi des appâts, CORN. *Imit.* III, 44. Ceux qui vivaient selon l'esprit, ceux qui vivaient selon la chair, BOSS. *Hist.* I, 1. Quand saint Paul dit que la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair, il entend que la partie intelligente combat la partie sensitive ; que l'esprit, capable de s'unir à Dieu, est combattu par le plaisir sensible attaché aux dispositions corporelles, ID. *Conn.* V, 13. || En esprit, spirituellement. Les Gen- tils s'unissent en esprit aux Juifs, BOSS. *Hist.* II, 7. Vous n'adoreriez pas le Seigneur en esprit, MASS. *Car. Culte.* || Les esprits bienheureux, les âmes qui sont en paradis. Des esprits bienheureux la troupe l'environne, TRISTAN, *Mariane*, V, 3. || 10° Grâce et don de Dieu. L'esprit de prophétie. L'esprit d'Élie se reposa sur Élisée. L'esprit du Sei- gneur fut en lui et il jugea Israël, SACI, *Bible*, *Juges*, III, 10. Ce roi qui avait l'esprit de pro- phétie, PASC. *Prov.* 18. Des hommes à qui l'Es- prit-Saint n'avait pas été donné ce semble avec mesure, MASS. *Car. Culte.* Le Seigneur a retiré son esprit du milieu de cette Église infidèle, ID. *Myst. Assompt.* Le fanatique recevait l'esprit ; on le lui conférait en lui soufflant dans la bouche, VOLT. *Louis XIV*, 36. || Chercher l'esprit, se disait, entre les puritains, d'un recueillement mental de dé- votion où l'on attendait quelque inspiration du Seigneur. || 11° En particularisant le sens d'es- prit, l'âme considérée comme l'agent des pen- sées, des souvenirs, des volontés. L'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes des corps, que, s'il est possible de trou- ver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'il faut le chercher, DESC. *Méth.* VI, 2. Mais la pudeur peut tout sur l'esprit d'une fille Dont la vertu répond à l'illustre famille, CORN. *Théod.* II, 7. Et j'ai l'esprit, seigneur, d'autant plus satisfait, Que mon sang rompt le cours du mal que j'avais fait, ID. *Nicom.* V, 10. Vous ne me dites rien que ce que j'en ai dit, Lorsqu'à Léon tantôt j'ai dépeint son esprit, ID. *Pulch.* IV, 1. Peut-il dans ton esprit passer pour innocent ? MAIRET, *Mort d'Asdr.* I, 4. Et mettre en ton esprit cet éternel effroi Que le crime en tous lieux met aux âmes sans foi, ID. *ib.* V, 3. Le temps m'a de l'esprit son portrait effacé, ROTR. *Bélis.* I, 2. Mais combien mon esprit répugne à ce devoir ! ID. *Hercule mour.* V, 2. Tout en tout est divers ; ôtez-vous de l'esprit Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. Le cœur a son ordre ; l'esprit a le sien qui est par principes et démonstrations ; le cœur en a un autre, PASC. *Pensées*, t. I, p. 288, édit. LAHURE. Quoi ! toujours Andromaque occupe votre esprit, RAC. *An- drom.* II, 5. Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit ? ID. *Phèd.* I, 3. Toi-même en ton esprit rappelle le passé, ID. *ib.* II, 5. Ce qui est arrivé dans une même secte, c'est ce qui arrive à toute heure dans un même esprit ; et l'expérience nous fait voir qu'il se divise lui-même et qu'il se confond, dès qu'il est assez malheureux pour ne s'attacher pas à la simplicité de la foi, BOURDAL. *Carême*, *Sur la paix chrétienne.* Il pesait les esprits et donnait à cha- cun le rang qu'il méritait, FLÉCH. *M. de Montausier.* Par le mot esprit, j'entends tout être pensant, BOUL- LAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 90. De quelque côté qu'il tourne son esprit, soit qu'il rappelle le passé, soit.... MASS. *Av. Mort du péch.* || S'emparer de l'esprit de quelqu'un, gagner sa confiance au point de pouvoir le diriger. || Être bien dans l'esprit de quelqu'un, posséder ses bonnes grâces, sa bien- veillance. || Se mettre bien dans l'esprit de quelqu'un, gagner son amitié, sa bienveillance. Songez seule- ment à bien vous mettre dans l'esprit de mon père, MOL. *l'Avare*, I, 1. Pour se bien mettre dans l'esprit du roi, HAMILT. *Gramm.* 7. || Se dit aussi dans le même sens au pluriel, en poésie. Junie .... S'est vue en ce palais indignement traînée ; Hélas ! de quelle horreur ses timides esprits A ce nouveau spec- tacle auront été surpris ! RAC. *Brit.* I, 3. Quoi donc ! à me gêner appliquant mes esprits, J'irai faire à mes yeux éclater ses mépris ! ID. *Bajaz.* IV, 4. D'horreur et de pitié mes esprits déchirés, VOLT. *Mort de Cés.* III, 2. Un sexe dangereux dont les faibles esprits.... ID. *Tancr.* I, 1. || Mettre en l'esprit, suggérer, in- spirer. Et les tristes discours Que te met en l'esprit l'amitié paternelle, MALH. IV, 18. N'y a-t-il point quelque Dieu qui me met en l'esprit ces pensées ? DESC. *Médit.* II, 3. Tu te mets en l'esprit une crainte frivole, CORN. *Suivante*, II, 9. || Venir en l'esprit, se dit des pensées qui surviennent. Chacun disait ce qui lui venait dans l'esprit, FÉN. *Tél.* V. || Perdre l'esprit, devenir fou. J'aurais perdu l'esprit si j'osais me vanter Qu'avec ce peu de gens nous puissions résister, CORN. *Rodog.* III, 2. Elle a besoin de six grains d'ellébore ; Monsieur, son esprit est tourné, MOL. *Amph.* II, 3. C'est une radoteuse, elle a perdu l'esprit, LA FONT. *Fabl.* X, 2. || Où avait-il l'esprit quand....? A quoi pensait-il quand....? Je ne sais pas où j'avais l'esprit, SÉV. 202. || En esprit, par la pensée, en imagination. Il voyait en esprit le rang qu'ils devaient tenir, BOSS. *Serm. Sept.* Jacob vit en esprit le secret de cette élection, ID. *Hist.* II, 2. La lettre dont Votre Majesté m'honore m'a transporté en esprit à Orembourg, VOLT. *Lett. à Cath.* 136. Là, pesant mes projets, de Néron massacré Je foulais en esprit le corps défiguré, LEGOUVÉ, *Épich. et Néron*, I, 3. || Familièrement. Il a l'esprit au ta- lon, se dit quand quelqu'un fait une lourde faute, ou quand il est distrait, préoccupé. || 12° Présence d'esprit, qualité de l'esprit par laquelle on fait ou dit sans hésitation ni délibération ce qui est à propos. || Dans le même sens. J'ai eu bon esprit de la laisser là, SÉV. 155. || 13° Il se dit en particulier des facul- tés intellectuelles, de l'aptitude à comprendre, à sai- sir, à juger. Esprit solide, orné. Cultiver son esprit. Avoir un esprit vif et pénétrant. Avoir l'esprit ouvert. Avoir l'esprit borné, bouché. Il n'a pas l'esprit de régler ses affaires. Je n'ai jamais fait beaucoup d'état des choses qui venaient de mon esprit, DESC. *Méth.* VI, 2. Bien que j'aie expliqué mes opinions à des personnes de très-bon esprit et qui, pendant que je leur parlais, semblaient les entendre fort distincte- ment, ID, *ib.* VI, 6. L'esprit est toujours la dupe du cœur, LA ROCHEF. *Max.* 102. Tous ceux qui connais- sent leurs esprits ne connaissent pas leur cœur, ID. *ib.* 103. Il y a deux sortes d'esprits : l'une de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes, et c'est là l'esprit de justesse ; l'autre, de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, et c'est là l'esprit de géométrie ; l'un est force et droiture d'esprit, l'autre est amplitude d'esprit, PASC. *Pensées*, art. VII, 2. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit ; la grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux riches, aux capitaines, à tous ces grands de chair, ID. *Pensées*, art. XVII, 1, édit. HAVET. Archimède, sans éclat, serait en même vénération ; il n'a pas donné des batailles, mais il a fourni à tous les esprits ses in- ventions, ID. *ib.* Mon esprit diminue, au lieu qu'à chaque instant On aperçoit le vôtre aller en aug- mentant, LA FONT. *Fabl.* XII, 1. L'homme du meil- leur esprit est inégal ; il souffre des accroissements et des diminutions, LA BRUY. XI. Le mot esprit, quand il signifie une qualité de l'âme, est un de ces mots vagues, auxquels tous ceux qui les pro- noncent attachent presque toujours des sens diffé- rents : il exprime autre chose que jugement, génie, goût, talent, pénétration, étendue, grâce, finesse, et il doit tenir de tous ces mérites : on pourrait le définir raison ingénieuse, VOLT. *Dict. phil. Es- prit*, II. On a émis la question, si tous les hommes sont nés avec le même esprit, les mêmes disposi- tions pour les sciences, et si tout dépend de leur éducation et des circonstances où ils se trouvent, ID. *ib.* V. Il n'y avait de réel que l'esprit, dont en effet il avait beaucoup, c'est-à-dire une conception aisée, une grande pénétration, beaucoup de discerne- ment, de la mémoire et de l'éloquence, Mme DE CAYLUS, *Souv.* p. 243, dans POUGENS. L'esprit ne crée rien, mais il opère sans cesse sur cette mul- titude presque infinie de perceptions diverses qu'il acquiert par le ministère des sens, BONNET, *Pa- ling.* XXII, 2. Un esprit élevé ne daigne apercevoir dans son objet que les rapports qui l'agrandissent, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. X, p. 198, dans POUGENS. Un esprit profond ne s'arrête jamais aux apparences superficielles, sa méditation s'exerce à sonder son objet et à tirer comme de ses entrailles, *ex visceribus rei*, ce qu'il y a de plus riche et de plus enfoui, ID. *ib.* p. 197. || L'esprit et le cœur, la partie intellectuelle et la partie morale de l'homme. J'appelle mondains, terrestres ou gros- siers, ceux dont l'esprit et le cœur sont attachés à une petite portion de ce monde qu'ils habitent, qui est la terre, LA BRUY. XVI. || Rollin ayant fait un ou- vrage à l'usage de la jeunesse pour *se former l'es- prit et le cœur*, un grand nombre d'auteurs avaient imité ce titre, et c'est d'eux que Voltaire se moque : Que je vous sais bon gré, dit-il, de n'avoir point dit l'esprit et le cœur ; car on n'entend que ces mots dans les conversations de Babylone, on ne voit que des livres où il est question du cœur et de l'esprit, composés par des gens qui n'ont ni de l'un ni de l'autre, VOLT. *Zadig*, 15. || Bon esprit, un esprit qui a les qualités requises. Il a un bon esprit ; il sait bien ce qu'il sait, SÉV. 548. Le bon esprit consiste à retrancher tout discours inutile et à dire beaucoup en peu de mots, FÉN. *Éduc. filles*, ch. 9. Elle savait que le bon esprit consiste à se confor- mer à sa situation, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit, ID. *Lett. la Touraille*, 12 mai 1766. Votre esprit est vif et curieux, C'est le bon esprit à votre âge, ST-LAM- BERT, *à Mlle ****. || Avoir le bon esprit de, être assez raisonnable pour. Il eut, dans cette affaire, le bon

esprit de céder. || Avoir l'esprit bien fait, avoir un bon esprit. Il a l'esprit bien fait, SÉV. 286. La nièce aura l'esprit mieux fait que le neveu, REGNARD, *Légat.* III, 6. || En un autre sens, il a l'esprit bien fait il ne se fâche pas des contrariétés, des plaisanteries. || Esprit faux, esprit qui ne sait pas démêler l'erreur d'avec la vérité. Les plus grands génies peuvent avoir l'esprit faux sur un principe qu'ils ont reçu sans examen : Newton avait l'esprit très-faux quand il commentait l'Apocalypse, VOLT. *Dict. phil. Esprit*, VI. Un esprit faux est un esprit très-borné : c'est un esprit qui n'a pas contracté l'habitude d'embrasser un grand nombre d'idées; vous voyez par là qu'il doit souvent en laisser échapper les rapports, CONDIL. *Art d'écr.* I, 1. Le caractère de l'esprit juste, c'est d'éviter l'erreur, en évitant de porter des jugements; il sait quand il faut juger, l'esprit faux l'ignore et juge toujours, ID. *ib.* || Esprit particulier, se dit parmi les protestants, de la connaissance que chacun peut avoir sur le véritable sens des Écritures et des dogmes. || 14° L'esprit humain, l'esprit de l'homme en général. Lorsque j'ai voulu descendre aux choses qui étaient plus particulières, il s'en est tant présenté à moi de diverses, que je n'ai pas cru qu'il fût possible à l'esprit humain de distinguer les formes ou espèces de corps qui sont sur la terre, si ce n'est qu'on vienne au-devant des causes par les effets et qu'on se serve de plusieurs expériences particulières, DESC. *Méth.* VI, 3. Si l'esprit humain est si peu de chose, même lorsqu'il s'agite et qu'il cherche la vérité, que sera-ce lorsqu'il s'abandonne au poids de son corps et qu'il n'agit presque que par les sens? NICOLLE, *Ess. mor.* 1er traité, ch. 10. L'esprit humain a son enfance et sa virilité; plût au ciel qu'il n'eût pas aussi son déclin, sa vieillesse et sa caducité! DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*éclectisme*). || 15° En un sens plus particulier que celui d'ensemble des facultés intellectuelles, vivacité d'esprit qui fait trouver des saillies piquantes, des mots spirituels, des aperçus ingénieux. Il n'y a point d'esprit dans ce livre. Traits d'esprit. Vous avez de l'esprit si vous n'avez du cœur, CORN. *Nicom.* III, 4. Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins à la longue que beaucoup d'esprit avec du travers, LA ROCHEF. *Max.* 502. Eh! mon Dieu, il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, qui voient mal les choses à force de lumière, et même qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres pour avoir la gloire de décider, MOL. *Crit.* 6. Ah! certes, le détour est d'esprit, je l'avoue, ID. *Femmes sav.* I, 4. Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis, ID. *ib.* III, 2. C'est un homme qui me paraît avoir de l'esprit, SÉV. 41. Je dînai avec des gens qui ont bien de l'esprit, ID. 423. À mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux; les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes, PASC. *Pensées*, t. I, p. 284, édit. LAHURE. Considérez la princesse, représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ceux qui se piquaient d'avoir de l'esprit, ID. *Var.* 9. Rire des gens d'esprit, c'est le privilége des sots; ils sont dans le monde, ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquence, LA BRUY. V. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage, ID. II. Incapable de savoir jusqu'où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a est tout ce que les hommes en sauraient avoir, ID. *ib.* Mme de Longueville était alors dans cette grande piété où elle a fini ses jours, et l'on sait que dans l'un et dans l'autre temps de sa vie elle a fait un cas infini de l'esprit, non pas seulement de cet esprit qui rend un homme habile dans un certain genre et qui y est attaché, mais principalement de celui qu'on peut porter partout avec soi, FONTEN. *Dodart.* Son plus beau feu [de l'esprit] se convertit en glace Dès qu'une fois il luit hors de sa place, Et rien enfin n'est plus froid qu'un écrit Où l'esprit brille aux dépens de l'esprit, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 3. Qu'est-ce qu'esprit? raison assaisonnée, ID. *ib.* I, 3. Son esprit [de Pelisson] lui servait non pas à en montrer, mais à en donner; et l'on sortait d'avec lui, non pas persuadé qu'il eût plus d'esprit qu'un autre, mais se flattant d'en avoir pour le moins autant que lui, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 285, dans POUGENS. Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine; ici c'est l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre; là un rapport délicat entre deux idées peu communes; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui; c'est l'art, ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner; enfin je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage, VOLT. *Dict. phil. Esprit*, I. Loin que j'aie reproché à Voiture d'avoir mis de l'esprit dans ses lettres, j'ai trouvé, au contraire, qu'il n'en avait pas assez, quoiqu'il le cherchât toujours, ID. *ib.* Au peu d'esprit que le bonhomme avait, L'esprit d'autrui par supplément servait, ID. *Pauvre diable.* L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, GRESSET, *Méch.* IV, 7. On n'applaudit guère dans un cercle que le genre d'esprit que l'on croit avoir, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 170, dans POUGENS. || Faux esprit. Le faux esprit est autre chose que de l'esprit déplacé; ce n'est pas seulement une pensée fausse; car elle pourrait être fausse, sans être ingénieuse; c'est une pensée fausse et recherchée, VOLT. *Dict. phil. Esprit*, II. || Avoir de l'esprit en argent comptant ou argent comptant, en montrer sans préparation et aussitôt que la circonstance l'exige. Il [Panard] n'avait de l'esprit que quand il écrivait; il ne l'avait point en argent comptant, comme disait M. de Marivaux, COLLÉ, *Journal*, t. III, p. 197. || Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts, faire paraître de l'esprit jusque dans les petites choses. || Avoir de l'esprit au bout des doigts, être adroit aux ouvrages de la main. || Faire de l'esprit, se fatiguer à montrer de l'esprit. || On dit de même courir après l'esprit. || Bureau d'esprit, se dit d'un salon qui passe pour recevoir des causeurs très-spirituels. || Proverbe. L'esprit court les rues, rien n'est plus commun que l'esprit, tout le monde se pique d'en avoir. || Cet enfant a trop d'esprit, il ne vivra pas, se dit d'un enfant qui a beaucoup d'esprit, et, plus souvent, ironiquement, d'un enfant qui n'a guère de dispositions. || C'est dans le sens de ce dicton que la Fontaine a dit : Cette réflexion embarrassant notre homme : On ne dort pas, dit-il, quand on a tant d'esprit, *Fabl.* IX, 4. || Vive les gens d'esprit, se dit, soit sérieusement, soit en se moquant, des gens qui s'imaginent avoir trouvé un bon expédient. || On dit dans un sens analogue que l'amour fait venir l'esprit aux filles. Comment l'esprit vient aux filles, LA FONT. *Titre d'un de ses contes.* Et mort de ma vie, madame, ce n'est pas l'esprit qui donne de l'amour; c'est l'amour qui fait venir de l'esprit, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 7. || 16° En particularisant autrement esprit pris au sens d'âme, les sentiments de l'âme. Ton esprit amoureux n'aura-t-il point d'ombrage? CORN. *Cid*, II, 3. Votre amour en tous deux fait ce combat d'esprits, ID. *Cinna*, II, 1. Depuis que mon esprit est capable de flamme, Jamais un trouble égal n'a confondu mon âme, ID. *Méd.* I, 2. Ah! cruels déplaisirs à l'esprit d'une amante, ID. *Cid*, IV, 3. Ce que j'ai dans l'esprit, je ne le puis celer, ID. *Gal. du palais*, II, 9. Ne vous entr'appeler que mon âme et ma vie, C'est montrer que tous deux vous n'avez qu'une envie, Et que d'un même trait vos esprits sont blessés, ID. *Veuve*, I, 3. Madame, puissiez-vous lire dans mon esprit; Vous verriez jusqu'où va ma pure obéissance, ID. *ib.* I, 3. Ainsi que la naissance, ils ont les esprits bas, ID. *Pomp.* IV, 2. Ainsi, de vos désirs toujours reine absolue, Les plus grands changements vous trouvent résolue; De la plus forte ardeur vous portez vos esprits Jusqu'à l'indifférence et peut-être au mépris, ID. *Poly.* II, 2. || Changer d'esprit, changer de sentiment, de disposition. Avec votre jalouse elle a changé d'esprit; Et je l'avais laissée à l'hymen toute prête, CORN. *Perth.* III, 3. Le temps, qui change tout, a changé mes esprits, VOLT. *Oreste*, I, 5. || 17° Humeur, caractère. Un esprit remuant, turbulent, inquiet, brouillon. Un esprit souple, volage, faible. Je ne suis point d'humeur à vouloir contre vous Faire éclater, madame, un esprit trop jaloux, MOL. *Sgan.* 22. || 18° Bel esprit, la culture des belles-lettres, de la littérature. Et pour l'homme au sonnet qui s'est jeté dans le bel esprit et veut être auteur malgré tout le monde, MOL. *Mis.* V, 4. Ô vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse, Courez du bel esprit la carrière épineuse, BOIL. *Art poét.* I. Le faux bel esprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie, D'ALEMB. *Éloges*, *Terrasson.* || Un bel esprit, de beaux esprits, ceux qui se distinguent par l'élégance et la délicatesse, parfois affectées. Il [Boisrobert proposant à Balzac de le mettre de l'Académie française nouvellement créée] me parlait seulement, en termes vagues et généraux, d'une académie des beaux esprits, et m'ordonnait d'écrire une lettre pour demander d'y être reçu, BALZ. *Lett. à Conrart*, 2 nov. 1653. L'ambition de passer pour bel esprit, HAMILT. *Gramm.* 6. || Une femme bel esprit, une femme qui a des prétentions aux connaissances qui constituent le bel esprit. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde, J. J. ROUSS. *Émile*, V. || 19° Esprit, absolument, pour bel esprit. Le duc de Charost fut attrapé par une madame Martel, vieille bourgeoise de Paris, qui était un esprit et qui voyait assez bonne compagnie, ST-SIM. 221, 241. Le vieux Caderousse avait fait l'esprit et l'important, puis le dévot, ID. 383, 169. Il [Louis XIV] préférait la soumission aux lumières, et disait quelquefois qu'il craignait les esprits, DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuvres*, t. V, p. 175, édit. DELAUNAY. || 20° Il se dit des personnes considérées par rapport au caractère de leur esprit. Les esprits généreux jugent tout par eux-mêmes, CORN. *Théod.* IV, 1. Et ces esprits légers, approchant des abois, Pourraient bien se dédire une seconde fois, ID. *Nicom.* IV, 2. Faites quelque indulgence à de jeunes esprits, ROTR. *Antig.* V, 4. Tout ce que vous avez été durant vos jours, C'est-à-dire un esprit chaussé tout à rebours, MOL. *l'Étour.* II, 14. Un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde; que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été fatale! BOSS. *Reine d'Anglet.* Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers, Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers, Se donne en te louant une gêne inutile, BOIL. *Disc. au roi.* Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime Tirer de son travail un tribut légitime, ID. *Art p.* IV. L'honneur seul peut flatter un esprit généreux, RAC. *Esth.* II, 5. Ciel! verra-t-on toujours par de cruels esprits Des princes les plus doux l'oreille environnée? ID. *Esth.* III, 4. Il y a des esprits, si j'ose le dire, inférieurs et subalternes qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies, LA BRUY. I. Pour trois ou quatre esprits mal timbrés, de travers, N'allez pas, emporté d'une critique vaine, Faire ici le procès à la nature humaine, REGNARD, *Épît.* I. Il est de ces esprits favorisés des cieux Qui sont tout par eux-même et rien par leurs aïeux, VOLT. *Fanat.* I, 4. Personne ne conviendra que tous les esprits soient également propres aux sciences, et ne diffèrent que par l'éducation, ID. *Lett. Gallitzin*, 19 juin 1773. || Un grand esprit, un homme dont les pensées ont étendue, portée, profondeur, non sans générosité d'âme. Il y a bien de la différence entre un bel esprit, un grand esprit et un bon esprit, FÉN. t. XVIII, p. 35. || Un bon esprit, un homme qui juge, apprécie sainement. Communiquer au public le peu que j'aurais trouvé, et convier les bons esprits à tâcher de passer plus outre, en contribuant, chacun selon son inclination et son pouvoir, aux expériences qu'il faudrait faire, DESC. *Méth.* VI, 2. Mais les meilleurs esprits font des fautes extrêmes, TRISTAN, *Mariane*, V, 3. C'est un bon esprit qui ne se mettra pas au bien à demi, BOSS. *Lett. abb.* 144. Un bon esprit n'est pas autant qu'un autre le maître de penser comme il voudrait, FONTEN. *Saurin.* Je vis qu'un bon esprit peut suffire à tout; notre grand Locke était médecin; il fut le seul métaphysicien de l'Europe, et il rétablit les monnaies de l'Angleterre, VOLT. *Jenni*, 4. || Un petit esprit, un homme dont les pensées sont dépourvues d'étendue, de portée. À peine les petits esprits ont-ils appris quelque chose qu'ils croient tout savoir, et il n'y a sorte de sottise que cette persuasion ne leur fasse dire et faire, J. J. ROUSS. *Rép. au roi de Pologne.* || Un esprit fort, celui qui affecte de se mettre au-dessus des opinions reçues, surtout en matière religieuse. Qui font les esprits forts, parce qu'ils croient que cela leur sied bien, MOL. *Fest.* I, 2. Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? quelle plus grande faiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle en doit être la fin? LA BRUY. XVI. Ceux qui se donnaient pour esprits forts dans le monde, MASS. *Car. Doutes.* || 21° Opinions, sentiments communs à un certain nombre de personnes et aux grands corps. L'esprit de famille. L'esprit de parti. L'esprit républicain. L'esprit monarchique. Qu'à la cour je m'engage, Je n'en ai pas l'esprit ainsi que le courage, RÉGNIER, *Sat.* III. Il ne sort jamais aucun ouvrage de chez

nous [jésuites] qui n'ait l'esprit de la société, PASC. *Prov.* 9. L'Église distribue des grâces toute l'année, en diverses saisons, et la dévotion des fidèles devant être de suivre son esprit, comme les êtres naturels ne manquent jamais de suivre l'esprit général qui règle le cours de toute la machine du monde, NICOLE, *Ess. de mor.* 3e traité, ch. 7. Il prend l'esprit des lieux où il est, SÉV. 336. L'esprit de l'Église n'est pas de vous décharger de la croix, MASS. *Car. Jeûne.* De l'esprit de parti je sais quelle est la rage, VOLT. *Tancr.* III, 3. Esprit d'un corps, d'une société, s'emploie pour exprimer les usages, la manière de parler, de se conduire, les préjugés d'un corps; esprit de parti est à l'esprit d'un corps ce que sont les passions aux sentiments ordinaires, ID. *Dict. phil. Esprit*, II. || L'esprit est bon, l'esprit est mauvais, se dit des dispositions bonnes ou mauvaises d'une population, de la troupe, d'une ville, etc. à l'égard du gouvernement. || Esprit de corps, attachement des membres d'une corporation aux opinions, aux intérêts, aux droits de la compagnie, à l'honneur d'un corps de troupes, etc. L'esprit des corps porte malheur aux meilleurs esprits, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 14 juillet 1767. Admis enfin, aurai-je lors, Pour tout esprit, l'esprit de corps? Il rend le bon sens, quoi qu'on dise, Solidaire de la sottise, BÉRANG. *l'Acad. et le Caveau.* La plupart arrivaient par détachements, formés en bataillons provisoires, sous des officiers nouveaux pour eux, qu'ils devaient quitter au premier jour, sans aiguillon de discipline, d'esprit de corps ni de gloire, et traversant un sol dévoré que la saison et le climat allaient rendre chaque jour plus nu et plus rude, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 10. || Esprit public, opinion qui se forme dans une nation sur les objets qui l'intéressent. Anglais, dont on nous vante ici l'esprit public, ayant fait le mot, vous avez la chose sans doute.... P. L. COUR. *Lett.* X. || Bureau d'esprit public, salon, réunion dont les habitués paraissent avoir la prétention de diriger l'opinion en fait de politique. || Bureau de l'esprit public, s'est dit d'une division du ministère de l'intérieur ou de la police où l'on s'occupe de faire ou de diriger l'esprit public par des pièces de théâtre, des fêtes, par la presse, etc. || Esprit national, général, social, les opinions, les dispositions qui dominent dans une nation. Les lois sont établies, les mœurs sont inspirées; celles-ci tiennent plus à l'esprit général, celles-là tiennent plus à une institution particulière; or il est aussi dangereux, et plus, de renverser l'esprit général que de changer une institution particulière, MONTESQ. *Esp.* XIX, 12. Il faudrait que l'effet pût devenir la cause; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même, J. J. ROUSS. *Contrat*, II, 7. || On dit dans un sens analogue l'esprit du siècle. || Esprit du monde, habitudes de politesse et de ménagement. L'esprit du monde est un esprit de souplesse et de ménagement, MASS. *Myst. Pentecôte.* || 22° Les esprits, les hommes d'un état, d'un corps, d'une assemblée, considérés par rapport aux dispositions collectives qui les animent. Les esprits étaient irrités. Calmer les esprits. Cette fureur mit la compassion Dans les esprits d'une autre nation [les pigeons] Au cou changeant, au cœur tendre et fidèle, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Exercé dans la connaissance des hommes et dans l'art de manier les esprits, le cardinal d'Estrées en fit un usage heureux dans plusieurs conclaves, D'ALEMB. *Éloges, Card. d'Estrées.* || 23° Principes, motifs, impulsions, tendances, d'après lesquels on se dirige. L'esprit d'une législation. Je crois pouvoir dire qu'un maître qui voudrait être honoré et servi, comme ayant en lui-même une autre puissance que celle de Dieu, serait un démon; et que ceux qui le serviraient dans cet esprit seraient des idolâtres, MALEBR. *Rech. vér. Éclairc.* liv. VI, t. IV, p. 331, dans POUGENS. Et dans tout ce qu'il dit De vous et de Joad je reconnais l'esprit, RAC. *Athal.* II, 7. Comprends l'esprit de Rome et connais le sénat, VOLT. *Brutus*, V, 2. L'esprit de Mahomet par ma bouche a parlé, ID. *Fanat.* II, 2. L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement; l'esprit de la république est la paix et la modération, MONTESQ. *Esp.* IX, 2. Plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières; d'où il se forme un esprit général qui en résulte, ID. *ib.* XIX, 4. Des lois dont l'esprit généreux Aguerrit aux dangers ce peuple valeureux, LEMIERRE, *Barnevelt*, I, 2. || Avoir l'esprit de son état, de son âge, connaître et pratiquer ce qui convient à son état, à son âge, Qui n'a pas l'esprit de son âge, De son âge a tout le malheur, VOLT. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || Entrer dans l'esprit de son rôle, jouer un rôle comme il doit être joué. || Dans l'esprit de, dans l'intention de. Tout le monde était nourri dans l'esprit d'observer les lois, BOSS. *Hist.* III, 3. Il nourrit ce peuple dans l'esprit de tout entreprendre, ID. *ib.* III, 7. Enfin dans l'esprit de contenter ceux... LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* M. d'Amiens dit au P. de la Chaise qu'il n'avait acheté une charge d'aumônier que dans l'esprit de se faire évêque, ST-SIM. 46, 25. || Esprit de retour, le désir qu'une personne éloignée de son pays a d'y retourner. S'établir aux colonies sans esprit de retour. || Esprit de retour, se dit aussi de certains animaux à demi domestiques qui vont et qui viennent, notamment les pigeons et les abeilles; ils appartiennent à leur propriétaire, même étant hors de chez lui, tant qu'ils n'ont pas perdu l'esprit de retour. || 24° Esprit de, se dit pour caractériser la force avec laquelle un sentiment, une passion, une idée agissent. Ils [les papes] n'usent pas de domination; mais l'esprit qui paraît en toute leur conduite est celui de paix et de vérité, PASC. *Prov.* 18. La chute serait trop horrible, de tomber dans une réforme où l'esprit d'illusion domine si fort, BOSS. *Var.* XIII, § 36. Dieu, notre dieu sans doute, a versé dans son cœur Cet esprit de douceur, RAC. *Esth.* II, 9. Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur De la chute des rois funeste avant-coureur, ID. *Athal.* I, 2. Elle répandait au dedans de lui l'esprit de sagesse, FÉN. *Tél.* XII. Tant un esprit d'emportement et de fureur avait alors saisi toute la nation et même les premiers magistrats des Étoliens, ROLLIN. *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 351, dans POUGENS. Ces grâces qui minent la force des lois et qui achèvent d'épuiser ces esprits primitifs d'ordre et de régularité qui.... MASS. *Or. fun. Villars.* On vient recueillir, même sur de viles cendres, des esprits de grandeur et d'élévation, ID. *Or. fun. Villeroy.* Nous l'allons voir .... répandre sur la contrée de sa dépendance des esprits de foi et religion, ID. *Panég. St François.* De leur esprit de rage ils ont su m'animer, VOLT. *Triumv.* IV, 3. L'esprit de système est dans la physique ce que la métaphysique est dans la géométrie, D'ALEMB. *Introd. précess. équin. Œuvres*, t. XIV, p. 45, dans POUGENS. Cet esprit de tyrannie et d'oppression qui n'estime dans la fortune que le moyen d'acheter des esclaves, et dans l'autorité que le droit odieux de faire trembler ou gémir, MARMONTEL, *Élém. de litt.* t. VI, p. 49, dans POUGENS. L'esprit de la prière et de la solitude Qui plane sur les monts, les torrents et les bois.... LAMART. *Harm.* I, 11. || Esprit de vertige, état d'égarement, d'erreur, de fascination. || 25° Aptitude, disposition. Il a l'esprit des affaires, du commerce. L'esprit de chicane. L'esprit mathématique. Il [Leibnitz] réunissait deux grandes qualités presque incompatibles, l'esprit d'invention et celui de méthode, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). Le genre d'esprit qui fait chercher et trouver des routes nouvelles est encore plus rare que le talent de l'invention, avec lequel il ne faut pas le confondre, CONDORCET, *Margraaf.* L'esprit de commerce est un esprit d'intérêt, et l'intérêt produit toujours la division, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 23. Ses projets portaient l'empreinte du génie, et l'esprit de détail qu'il avait supérieurement ne rétrécissait pas ses vues, ID. *ib.* IV, 20. || 26° Le sens d'un auteur, d'un texte, etc. Ils n'ont pas saisi l'esprit de ce poëte. Ils ont faussé l'esprit de la loi. Voici quel est l'esprit de notre contrat, PATRU, *Plaid.* 3, dans RICHELET. Ils ne font que prendre le vrai esprit de la réforme, BOSS. *Avert.* 6. Prenez l'esprit et l'intention des promesses de Jésus-Christ, ID. *Instr.* 2. L'esprit des grands écrivains doit se chercher non dans un passage seul, qui pourrait n'être qu'une faute d'impression, mais dans l'usage constant et uniforme auquel nous les voyons attachés partout ailleurs, D'OLIVET, *Ess. gramm.* I, 2. || Le caractère d'un auteur. Il a voulu imiter cet auteur, mais il n'en a pas saisi l'esprit. || La lettre tue et l'esprit vivifie, c'est-à-dire il faut s'attacher au sens même, non aux mots. || 27° Choix de pensées extraites d'un auteur. L'Esprit de Montesquieu, de Voltaire. Dans ce siècle où l'on a mis le nom d'Esprit à la tête de tant d'ouvrages qui souvent démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourraient être intitulées, l'Esprit des ignorants et des sots, D'ALEMB. *Éloges, L. Cousin.* || 28° Aigrette de plumes que les femmes mettent dans leur coiffure. Puis des dentelles, des fleurs, un esprit, une aigrette, PICARD, *Manie de briller*, III, 10. || 29° Tulle point d'esprit, voy. POINT.

— SYN. 1. OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT. Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts est un ouvrage de l'esprit. Les compositions des gens de lettres sont des ouvrages d'esprit. || 2. ESPRIT FAUX, FAUX ESPRIT. Un esprit faux est un esprit qui ne sait pas discerner la vérité de l'erreur. Le faux esprit consiste en pensées fausses et recherchées. || 3. ESPRIT, GÉNIE. Quand l'esprit s'oppose au génie, il est toujours pris, dans le sens du n° 15, pour cette disposition qui fait saisir vivement des rapports que tout le monde n'aperçoit pas; le génie indique alors quelqu'une de ces grandes créations dans les sciences ou les arts qui honorent une nation, une époque. Entre l'esprit et le génie, Malgré ce qu'ils ont de pareil, La différence est infinie; Un éclair n'est pas le soleil, PONS (de Verdun).

— HIST. XIIe s. Fus [feu], gresille, neif, glace, espiriz de tempestez, *Liber psalm.* p. 229. Sainz Thomas returna; si s'assist sur sun lit, Devint tels cum s'il fust tres tut en esperit, *Th. le mart.* 143. Et quant li espirs moi present trespassevet [passait devant moi], *Job.* 483. || XIIIe s. Que du pere et du fils et du saint esperite.... *Berte*, LIV. || XIVe s. La nutrition et digestion se fait mieux en dormant, car les espriz et la chaleur sont retraiz dedens, ORESME, *Eth.* 30. || XVe s. Car ils n'estoient ni angels ni esprits, mais hommes, FROISS. II, II, 106. Trop de gens sont qui honourent l'abit Et ne tiennent compte de esperit, E. DESCH. *L'habit ne fait pas l'homme.* Dieu Pere et fils et saint Esprit, Sauve et gars ceste compaignie, *Mart. de St Étienne.* Cela allege le cuer et le reconforte [de se confier à un ami], et les esperitz reviennent en leur vertu pour parler en ung conseil ou prendre autre labeur, COMM. V, 5. Esprit subtil, à besoing, vaut digeste, *Faifeu*, p. 72. || XVIe s. Pour gouverner les esperitz loyaux, MAROT, I, 162. Car je suis tant, O Pan, de deuil espris Que presque suis hors de tous mes esprits, ID. I, 310. Tranquillité d'esprit, MONT. I, 219. Androclus ayant repris ses espritz, ID. I, 193. L'on disoit qu'il y revenoit des espritz, et y apparoissoit des fantosmes, AMYOT, *Solon*, 49. Rendre l'esprit, ID. *Arist.* 41. Une femme de Syrie nommée Marthe, que l'on disoit avoir l'esprit de prophetie, ID. *Marius*, 29. Par iceulx [nerfs] influe l'esprit animal en toutes les parties du corps humain, ID. *Moral. épit.* p. 7. De la maniere de distiller l'eau de vie, appelée l'ame ou l'esprit de vin, PARÉ, XXVI, 8. On ouvre mieulx l'esprit qu'on ne le clost, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 246. Si est-ce sans le corps qu'il [l'homme] seroit ocieux.... L'esprit incorporé devient ingenieux, RONS. 251. Les ungz le disoyent estre inspiré du saint esprit, et les aultres le disoyent estre inspiré des espritz du cellier, PALSGR. p. 537. L'esprit foible ne sait pas posseder la science, s'en escrimer, et s'en servir comme il faut, CHARRON, *Sagesse*, *Préf. de la 2e édit.*

— ÉTYM. Bourguig. *esperi;* provenç. *esperit, sperit;* espagn. *espiritu;* portug. *espirito;* ital. *spirito, spirto;* du latin *spiritus*, esprit, proprement souffle, de *spirare*, souffler, respirer. Quoique la dérivation de ce mot soit certaine, il fait difficulté : *espir* est correct, de *spiritus*, avec l'accent sur *spi;* mais *esprit* suppose ou une transposition de *espir* sous la forme *espri* ou *esperi*, ou une accentuation vicieuse, *spiritus* au lieu de *spiritus.*

† **ESPRITÉ, ÉE** (è-spri-té, tée), *adj.* Terme picard qui s'emploie quelquefois. Qui a de l'esprit. La Berchère, dont le fils guère plus esprité, mais fort riche.... ST-SIMON, t. XVII, p. 214.

† **ESPROT** (è-spro), *s. m.* Un des noms vulgaires d'un petit poisson de la Manche, la clupée spratte, dite aussi melet et haranguet.

— ÉTYM. Angl. *sprot.*

† **ESQUAQUE** (è-skoua-k'), *s. f.* Un des noms vulgaires du squale ange, aujourd'hui la squatine ange (chondroptérygiens), dit aussi ange de mer ou simplement ange.

† .... **ESQUE**, suffixe italien, répondant à l'ancien français *esche*, et indiquant une qualité : chevaleresque, tudesque, etc.

† **ESQUENIS** (è-ske-ni), *s. m.* Terme de marine La sellette des calfats.

ESQUICHER (è-ski-ché), *v. n.* || 1° Terme du jeu de reversi. Jouer sa carte la plus faible. || 2° S'esquicher, *v. réfl.* Même sens || Fig. Éviter de se prononcer, de prendre part à une querelle. Pressé de se prononcer, il s'est esquiché.

— ÉTYM. Ce pourrait être une autre forme de l'ancien verbe *eschisser*, glisser, couler (voy. DU CANGE, *clidare*).

ESQUIF (è-skif), *s. m.* Canot, barque. Mais voyant que ce prince.... N'envoyait qu'un esquif rempli de

satellites, CORN. *Pomp.* II, 2. || Fig. Pour moi sur cette mer qu'ici-bas nous courons, Je cherche à me pourvoir d'esquif et d'avirons, BOIL. *Épît.* V.

— HIST. XIe s. Eschiez et barges, et galies et nefs, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XIIIe s. Et galietes et escipes corant, *Ogier de Danem.* 2314. || XVIe s. Le port est prochain, et se peult on sauver à nage hors du corps, comme hors d'un esquif qui faict eau, MONT. II, 222.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *esquife;* ital. *schifo;* du germanique : anc. haut-allem. *skif;* goth. *skip;* allem. *Schiff;* angl. *ship;* comparez le latin *scapha*, le grec σκάφος, barque; et le gaélique *sgiob*, vaisseau. *Eschipre*, dans l'ancien français, signifiait marinier, répondant à l'allemand *Schiffer*.

ESQUILLE (è-ski-ll', *ll* mouillées, et non è-ski-ye), *s. f.* Terme de chirurgie. Petit fragment d'un os carié ou fracturé.

— HIST. XVIe s. Les pieces ou esquilles rompues quelques fois ont leur bout mousse, et autres fois agu et pointu, PARÉ, XIII, 1.

— ÉTYM. Génev. *échille;* du lat. *schidiæ;* du grec σχίδιον, σχίδη, fragment, de σχίζειν, fendre, en latin *scindere* (voy. SCINDER); comparez l'ital. *scheggia*, copeau.

† **ESQUILLEUX, EUSE** (è-ski-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui se brise en esquilles; qui est garni d'esquilles. Cassure esquilleuse.

— HIST. XVIe s. Les autres fractures sont dentelées et inegalles et esquilleuses, PARÉ, XIII, 1.

— ÉTYM. *Esquille.*

ESQUINANCIE (è-ski-nan-sie), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la gorge. Quelques plaisants dirent tout haut que leur orateur [Démosthène] avait été surpris la nuit, non d'une esquinancie, mais d'une argyrancie, pour faire entendre que c'était l'argent d'Harpalus qui lui avait éteint la voix, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 564, dans POUGENS.

— ÉTYM. Provenç. *esquinancia;* espagn. *esquinencia;* ital. *schinanzia;* de κυνάγχη, angine (avec épenthèse d'une *s*), de κύων, chien, et ἄγχειν, étrangler; κυνάγχη s'étant dit d'une angine violente qui fait tirer la langue comme le chien haletant. On trouve dans le XVIe siècle *esquinance*, AMYOT, *Dém.* 36; *squinance*, RABELAIS, *Pant.* III, 51; *squinancie*, PARÉ, XXII, 2.

1. **ESQUINE** (è-ski-n'), *s. f.* Terme de manége. Se dit des reins du cheval. Un cheval faible, fort d'esquine. Ce cheval saute d'esquine, il voûte son dos en sautant. Vieux et inusité.

— ÉTYM. Autre forme d'*échine*.

2. **ESQUINE** (è-ski-n'), *s. f.* Terme de botanique. Plante d'Amérique dont la racine est employée comme sudorifique (*smilax china, L.*) (voy. SQUINE).

ESQUIPOT (è-ski-po), *s. m.* Sorte de tire-lire en terre cuite, où l'on dépose de minces épargnes. L'esquipot est plein. Tout son bonheur est là-dessous dans un esquipot, DANCOURT, *la Désolat. des joueuses*, sc. 13. Le sexe plein de charité Pour la communauté Fournira de quoi mettre en pot; Tends à propos ton esquipot, PIRON, *Chanson à un frère quêteur.* || Se dit aussi, à certains jeux, de la masse des enjeux.

— ÉTYM. Le mot *pot*, ce semble, combiné avec un préfixe obscur.

ESQUISSE (è-ski-s'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Premier plan d'un ouvrage. Esquisse au crayon, à la plume, au pinceau. Les esquisses ont communément un feu que le tableau n'a pas, DIDER. *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 206, dans POUGENS. L'esquisse même a sa manière qui n'est pas celle de l'ébauche, ID. *ib.* p. 206. L'esquisse est l'ouvrage de la chaleur et du génie, et le tableau l'ouvrage du travail, de la patience, des longues études et d'une expérience consommée, ID. *Salon de 1767*, t. XIV, p. 434. || Fig. [L'oiseau-mouche] Vif, prompt, gai, de la vie aimable et frêle esquisse, Et des dieux, s'ils en ont, le plus charmant caprice, DELILLE, *Trois règnes*, VII. || 2° Terme de sculpture. Premier modèle qu'on fait en terre cuite ou en cire. || 3° Par extension, il se dit des ouvrages d'esprit. Une esquisse littéraire. Une esquisse philosophique. C'est l'esquisse d'un discours; la passion ne fait que des esquisses, DIDER. *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 450.

— SYN. ESQUISSE, ÉBAUCHE. L'esquisse est séparée du tableau, dont elle est comme le plan; et l'ébauche se fait sur le tableau même : elle en est le commencement. Marmontel a péché contre cette distinction quand il a dit : On appelle esquisse en peinture un tableau qui n'est pas fini, mais où les figures, les traits, les effets de lumière et d'ombre sont indiqués par des touches légères, *Élém. littér. Œuvres*, t. VII, p. 311, dans POUGENS. Il faut ajouter qu'ébauche emporte toujours l'idée d'un ouvrage non achevé, tandis que l'esquisse est complète si l'on n'a besoin que d'elle : on peut avoir l'idée d'un tableau par une esquisse, on ne l'a pas par une ébauche.

— HIST. XVIe s. Esquiche, COTGRAVE.

— ÉTYM. Espagn. *esquicio;* ital. *schizzo;* du latin *schedius*, fait sur-le-champ; du grec σχέδιος, σχεδιάζειν, faire à la hâte; *i* pour *e*, comme dans le bas-latin *scida* pour *scheda*.

ESQUISSÉ, ÉE (è-ski-sé, sée), *part. passé.* || 1° Une figure grossièrement esquissée. || 2° Fig. Un sujet littéraire qui n'est qu'esquissé. Voilà mon plan suffisamment esquissé, je m'arrête, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* ch. 15.

ESQUISSER (è-ski-sé), *v. a.* || 1° Faire une esquisse. Esquisser une figure, un tableau. || 2° Décrire sommairement. Esquisser rapidement le tableau d'une époque.

— ÉTYM. *Esquisse.*

† **ESQUIVE** (è-ski-v'), *s. f.* Sorte de galette que forme la terre en se séchant sur les formes de sucre.

ESQUIVÉ, ÉE (è-ski-vé, vée), *part. passé.* Une mauvaise rencontre esquivée.

† **ESQUIVEMENT** (è-ski-ve-man), *s. m.* Action d'esquiver.

— HIST. XIIIe s. Nul autre eschivement, pour moi garder [défendre], [je] ne vi, *Berte*, CXVIII.

— ÉTYM. *Esquiver.*

ESQUIVER (è-ski-vé), *v. a.* || 1° Éviter adroitement quelque chose ou quelqu'un. C'est un importun que j'esquive autant que je puis. L'autre esquive le coup, et l'assiette volant S'en va frapper le mur et revient en roulant, BOIL. *Sat.* III. Allons, je ne pourrai pas esquiver l'interrogatoire, PICARD, *Alcade*, IV, 1. Faut-il esquiver la réflexion comme une ennemie, au lieu d'y livrer toute son âme? STAEL, *Corinne*, I, 3. || Par extension. Esquiver une difficulté, s'y soustraire, sans la résoudre. || Absolument. J'esquive doucement, et m'en vais à grands pas, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Les petits, en toute affaire, Esquivent fort aisément; Les grands ne le peuvent faire, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Le lion sort et vient d'un pas agile, Le fanfaron aussitôt d'esquiver, ID. *ib.* VI, 2. Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse, BOIL. *Sat.* VI. || 2° S'esquiver, *v. réfl.* Se retirer d'un lieu, d'un cercle, en évitant d'être remarqué. Je me suis doucement esquivé sans rien dire, MOL. *Fâch.* I, 1. || S'éviter l'un l'autre.

— HIST. XIe s. Jà pur morir n'eschiveront bataille, *Ch. de Rol.* LXXXV. || XIIe s. À mort serez jugié, se [je] ne vous en eschiu, *Sax.* XXIV. || XIIIe s. Li cuens [comte] qui chevalier ne doute [craint] ne esquive, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 19. [Elle] Ne sait comment le froit [elle] puist avoir eschivé, *Berte*, XLV. Et l'ourse l'eschiva [l'évita], autre voie est tournée, *ib.* XLVI. Mais je le connois à si sage Qu'il eskievera ce damage, *Bl. et Jeh.* 2411. ....qui li face voloir le bien et eschuer le mal, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 280. Fui et eschieve la compaignie des mauvez, JOINV. 300. || XVe s. Adonc, pour eschever le fossé qui estoit par devant eux, [les Flamands] tournerent-ils autour du bosquet et prirent l'avantage des champs, FROISS. II, II, 195. Sur ces deux ailes, gens d'armes les [les Flamands] commencerent à pousser de leurs roides lances à longs fers et durs de Bordeaux.... dont ceux qui en estoient atteints se restreignirent pour eschever les horions, ID. II, II, 197. Donc, pour eschiver tous perils, Jean de Hollande s'enferma dans la dite ville, ID. II, II, 235. || XVIe s. Beaucoup se sont bien trouvez de mourir, eschevant par là des grandes miseres, MONT. I, 89. Il fault eschever aux coups que nous ne sçaurions parer, ID. IV, 164. Le moien d'eschevir tel danger, est d'enfermer et la mere et les petits, O. DE SERRES, 336.

— ÉTYM. Wallon, *hiuver;* provenç. *esquivar, eschivar;* espagn. *esquivar;* ital. *schivare;* du germanique : anc. haut-allem. *skiuhan;* allem. *scheuen*, avoir peur. Il y avait un adjectif dans l'ancien français, *esquiu;* provenç. *eschiu;* espagn. *esquivo;* ital. *schivo*, timoré.

ESSAI (è-ssè), *s. m.* || 1° Moyens divers par lesquels on s'assure si un objet convient à l'emploi qu'on en veut faire. Faire l'essai d'une machine, d'une arme à feu. L'essai d'un remède. || Essai des animaux, les divers exercices auxquels on les soumet pour apprécier leurs aptitudes. || Terme de minéralogie. Opération analytique qu'on exécute en petit, à l'effet de reconnaître la nature et le nombre des substances contenues dans un minéral. Essai par la voie sèche. L'art des essais. || Plus particulièrement, opération qu'on fait subir à l'or et à l'argent par le moyen de la pierre de touche, pour en apprécier le degré de pureté. || 2° Action de déguster les mets chez les rois et les princes. Faites faire un essai par quelque domestique, CORN. *Rodog.* V, 4. || La coupe dans laquelle se fait cet essai. Le duc d'Anjou [devenu roi d'Espagne] avait une soucoupe et un verre couvert, et l'essai comme pour le roi, ST-SIM. 83, 82. || 3° Petite portion de quelque chose qui sert à juger du reste. Des essais de vin, de poudre à tirer. || Il se dit des petites bouteilles où il ne tient de vin qu'autant qu'il en faut pour en juger, et des petites tasses où l'on met du vin pour le goûter. || 4° *S. m. plur.* Petits morceaux de verre qu'on met dans le fourneau lorsqu'on cuit la peinture sur verre. || 5° Fig. Tentative comparée aux opérations d'essai. Que je fasse un essai de mon obéissance, CORN. *Sertor.* II, 2. Vous aidez aux Romains à faire essai d'un maître, ID. *ib.* III, 2. Après avoir fait essai de ses forces, PASC. *Prov.* 2. Ils faisaient essai de leur liberté, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Plût au ciel que sa main, heureusement cruelle, Eût fait sur moi l'essai de sa fureur nouvelle, RAC. *Brit.* V, 7. || 6° Prémices. D'un courage naissant sont-ce là les essais? RAC. *Iphig.* I, 2. || Avant-goût. Voici l'heureux essai de nos contentements, CORN. *Podog.* V, 3. Et d'un cruel refus l'insupportable injure N'était qu'un faible essai des tourments que j'endure, RAC. *Phèd.* IV, 6. || Faire l'essai, ressentir, éprouver. Quel tourment de cesser de plaire, Lorsqu'on a fait l'essai du plaisir d'être aimé! QUINAULT, *Isis*, I, 3. || 7° Coup d'essai, première tentative. Où buvant et mangeant je fis mon coup d'essai, RÉGNIER, *Sat.* II. Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître, Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître, CORN. *Cid*, II, 2. Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal, ID. *ib.* II, 2. Ce n'est pas sur ce coup que je fais mes essais, ID. *le Ment.* IV, 9. Cette pièce fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût, ID. *Examen de Mélite.* Cette intendance qui fut comme un coup d'essai de son ministère, FLÉCH. *le Tellier.* || 8° À l'essai, par forme d'essai. Prendre à l'essai un domestique. Donner un cheval à l'essai. Vente à l'essai. Pour détromper ma sœur, et lui faire connaître Ce que son philosophe à l'essai pouvait être, MOL. *Femm. sav.* V, 5. || Mettre à l'essai, éprouver, pousser à bout. Pour mettre à l'essai ma complaisance, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 9° Première production d'un esprit qui s'essaye dans un genre quelconque. Les essais de ce jeune homme donnent de grandes espérances. Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume, Donna pour mon malheur un trop heureux volume, BOIL. *Épît.* VI. La statue de Junon nous offrit les premiers essais de la sculpture; elle est de la main de Smilis, un des plus anciens artistes de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74. Premiers essais de la comédie par Susarion, 580 ans avant Jésus-Christ, ID. *ib.* tome dernier, table 1re. || Ouvrage dans lequel l'auteur traite sa matière sans avoir la prétention de dire le dernier mot. Ce n'est qu'un essai sur la matière. || Titre de beaucoup de livres spéciaux, donné par un sentiment de modestie, comme si le nom de traité ou d'ouvrage était trop élevé. Les Essais de Montaigne. Essai de morale. Essai sur la musique. || 10° Terme de vénerie. Écorchures que font aux branches faibles et flexibles les cerfs qui sont près de toucher au bois. || Il a donné l'essai, se dit du sanglier, qui, rentrant du gagnage, est animé et a frappé avec ses défenses contre de jeunes arbres.

— SYN. ESSAI, ÉPREUVE. L'essai se fait pour savoir si une chose convient, si elle peut être employée; l'épreuve, pour savoir si la chose peut soutenir le service. On fait l'épreuve d'un pont de fil de fer; on fait l'essai d'une nouvelle machine.

— HIST. XIIIe s. St Bernars nous met à l'essai, *Voie du Paradis.* Bele suer [sœur], combien puet avoir Que vous poez apercevoir Qu'avoec li conversé avez? Dites le nous se vous savez, Firent cil qui firent l'essai, RUTEB. II, 166. || XIVe s. Un hanap d'argent blanc pour faire essay, *Invent. de Charles V*, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 304. || XVe s. Car s'oncques nul sceut que c'est de detresse, Je pense bien que j'en ay fait l'essay, CH. D'ORL. *Bal.* 11. || XVIe s. Je l'aymerois mieux à l'essay, Avant qu'entrer en mariage, MAROT. I, 203. Il l'escrivit par maniere d'essay en sa premiere jeunesse, MONT. I, 206. Ayant donné ce premier essay de son eloquence et de sa magnanimité, il en fut grandement estimé, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 9.

— ÉTYM. Provenç. essai, assai, assag; catal. ensaig, ensay, assaig; espagn. ensayo; ital. assaggio, saggio, bas-lat. exagium, pesage; grec, ἐξάγιον.

ESSAIM (è-ssin), *s. m.* Colonie d'abeilles sortant de la ruche mère pour aller chercher une autre habitation. Le nouvel essaim quitte la ruche et l'ancien reste. Un essaim, quelque nombreux qu'il soit, ne l'est pas ordinairement trop pour une seule mère; celle-ci peut fort bien pondre dans l'année 40000 œufs, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 27. Un essaim dont les pieds en mille et mille anneaux, L'un par l'autre attachés à la branche pliante, Montrèrent tout à coup une grappe pendante, DELILLE, *Énéide*, VII. || Par extension, multitude d'autres insectes. Des essaims de sauterelles ravagèrent la contrée. || Fig. Ciel! quel nombreux essaim d'innocentes beautés.... RAC. *Esth.* I, 2. Au bruit du succès des croisés, de nouveaux essaims partirent de l'occident, VOLT. *Mœurs*, 54. Dans cette longue suite d'incursions, les peuples barbares, ou plutôt les essaims sortis d'eux, détruisaient ou étaient détruits, MONTESQ. *Rom.* 20. Mexico, qui put quelque temps douter si les Castillans étaient un essaim de brigands ou un peuple conquérant, se vit presque totalement détruit par les cruelles guerres dont il fut le théâtre, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 20.

— HIST. XIIIe s. [Les mauvaises femmes, dont] Sunt essains plus grans que de mouches, Qui se recueillent en lor rouches, *la Rose*, 8761. || XIVe s. Je avoie es [abeilles] qui s'enfouirent de mon essein, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 242. || XVe s. Les mouches à miel, qui chascune en leur exain gardent leurs offices et leurs ordres, ALAIN CHART. *Quadrilogue invectif.* || XVIe s. La ruche, pour loger l'essain, sera proprement nettoiée, O. DE SERRES, 444. Voicy qui va bien, s'escria Socrate, nous estions en cherche d'une vertu, tu nous en apportes un exain; nous communiquons une question, on nous en redonne une ruchée, MONT. IV, 239.

— ÉTYM. Berry, *assian, essian, ession;* provenç. *eissam, aysam, isam;* catal. *exam, axam;* espagn. *enxambre;* portug. *enxame;* ital. *sciame;* du latin *examen*, essaim, pour *exagmen*, voy. EXAMEN.

† ESSAIMAGE (è-ssè-ma-j'), *s. m.* Temps de l'année où les essaims d'abeilles sortent des ruches.

— ÉTYM. *Essaimer.*

† ESSAIMEMENT (è-ssè-me-man), *s. m.* Partage qui se fait, à certaines époques de l'année, des abeilles d'une ruche, une partie abandonnant l'ancienne demeure, pour aller s'en construire une autre.

— HIST. XIVe s. Essemement, *Modus, ms.* f° 125, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Essaimer.*

ESSAIMER (è-ssè-mé), *v. n.* Sortir en essaim, en parlant des abeilles.

— REM. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il marque l'action: Ces mouches n'ont pas encore essaimé; avec l'auxiliaire *être*, quand il marque l'état: Ces mouches sont essaimées depuis hier.

— HIST. XVe s. Le supliant ala aider à mettre un exain ou [au] bournay de mouches à miel, qui icellui jour estoit exainé ou vergier, DU CANGE, *bugazolus.* || XVIe s. Les mois d'avril et de mai seulement, est le vrai temps pour les abeilles à essoiner, O. DE SERRES, 440.

— ÉTYM. *Essaim;* Berry, *essumer, essemer, essimer, essioner, essionner;* picard, *échamer;* wallon, *samé;* provenç. *essamenar;* catal. *axamenar;* espagn. *enxambrar;* portug. *enxamear;* ital. *sciamare.*

† ESSALER (è-ssa-lé), *v. a.* Terme de salines. Enduire la poêle de muire gluante avant que de la mettre au feu.

† ESSANGE (è-san-j'), *s. f.* Action d'essanger le linge.

ESSANGÉ, ÉE (è-san-jé, jée), *part. passé.* Du linge essangé.

ESSANGER (è-san-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : essangeant, essangeons), *v. a.* Décrasser du linge dans de l'eau, avant de le mettre à la lessive. Essanger des torchons.

— REM. Une corruption très-vulgaire change, par assimilation, *essanger* en *échanger*, qui n'a aucun sens ici.

— HIST. XIVe s. Aiez les menus boyaulx [du cochon] bien lavés, renversés et essaugés en riviere courant, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. .... Ces ords cuveaux, Où nourrices essangent leurs drapeaux, VILLON, *Ball.*

— ÉTYM. Lat. *exsaniare*, proprement faire sortir la sanie, de *ex*, et *sanies*, sanie. O y avoit, à coûté, des femmes de leissive, Qu'essangian, je cré, leû paquet, BURGAUD, *Rec. de fabl. en patois saintongeois*, p. 42.

† ESSARDER (è-sar-dé), *v. a.* Terme de marine. Éponger les ponts. On trouve aussi issarder.

— HIST. XVIe s. Va te plonger trois fois dans le fleuve d'Argire, Et te lave le corps, puis moitte le retire, Et l'essarde à la lune, afin que la vigueur Et le charme de l'eau penetre jusqu'au cœur, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 111, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† ESSARMENTER (è-sar-man-té), *v. a.* Terme rural. Ôter les sarments, ébourgeonner.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *sarment.*

† ESSART (è-sar), *s. m.* || 1° Champ qui était en friche et couvert de bois, et qui est défriché et prêt à être mis en culture. || 2° S'est dit aussi de remuements de terre. Toutes les levées, essarts, écluses, palissades, pêcheries, moulins et autres ouvrages faits de nouveau.... dans la rivière de Charente...., *Règlement*, 30 août 1662.

— HIST. XIIe s. Des doze pers i ferai grant essart, *Ronc.* p. 42. Il a plus d'ennemis que lievres en essart, *Sax.* XXIX. Li reis ert [était] riches huem, sages et de grant art, Sout [sut] bien que chardenal [les cardinaux] sunt pernant [prenant] et lumbart; Coveiteus sunt d'aveir plus que vilain d'essart, *Th. le mart.* 56. || XIIIe s. Berte s'en va fuiant par delez un essart, *Berte*, XXII. || XVIe s. Moiennant que la pluie survienne sur tel bruslement, laquelle de necessité convient attendre, et fuir les vents pour les raisons des essars, O. DE SERRES, 90.

— ÉTYM. Voy. ESSARTER; wallon, *sar, saur;* picard, *sart*, champ; provenç. *eissart;* bas-lat. *exsartum*, qui se trouve dans les lois barbares. Dans l'ancienne langue, *essart*, par une extension facile à comprendre, avait aussi le sens de lieu désert, et, par suite, de destruction, dégât.

† ESSARTAGE (è-sar-ta-j'), *s. m.* Action d'essarter. || Essartage ou essartement, mode d'exploitation des bois, encore employé dans quelques cantons du nord-est de la France, et qui se pratique en arrachant toutes les plantes qui couvrent le sol, en écobuant ensuite, et cultivant pendant deux ou trois ans, pour essarter de nouveau après quinze ou dix-huit ans.

— ÉTYM. *Essarter.*

ESSARTÉ, ÉE (è-sar-té), *part. passé.* Champ essarté.

ESSARTEMENT (è-sar-te-man), *s. m.* Action d'essarter.

— ÉTYM. *Essarter.*

ESSARTER (è-sar-té), *v. a.* || 1° Arracher le bois, les épines d'une terre pour la défricher. || 2° Essarter des bois, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines.

— HIST. XIIIe s. ....S'il y a vignes, il ne les doit pas essarter, ne laissier gastes sans feture, BEAUM. XV, 12. Ne nus [nul] plus grans biens ne pot estre en bailli, que d'essarter les malvès hons des bons, par radeur [roideur] de justice, ID. 18. || XVIe s. Ainsi comme le laboureur quand il veult essarter et arracher quelque plante sauvage qui ne porte point du fruict, mettant à bon escient la marre tout du premier coup dedans la terre, il en couppe les racines, ou, en approchant le feu, il la brusle, AMYOT, *Mauv. honte*, 2.

— ÉTYM. Wallon, *sarté*, écobuer; Berry, *essarter;* génev. *essartir, esserter;* bourguig. *essataí*, déchirer; bas-lat. *exartare*, du verbe fictif *exsarritare*, de *ex*, et *sarrire*, sarcler.

† ESSAUGUE (è-ssô-gh'), *s. f.* Terme de pêche. Voy. AISSAUGUE.

† ESSAVER (è-sa-vé), *v. a.* Terme rural. Épuiser avec une pelle l'eau d'un fossé ou celle d'un ruisseau qu'on a barré.

— HIST. XIVe s. Aura dedans ce mur un treillich de fer par où les yaues de la ville se pourront essiaver, DU CANGE, *essavare.* || XVe s. Regeter le fossé, et faire tant que le vivier se puist essaver, et qu'il soit à secq, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Es....* et l'ancien français *eve, iave* (voy. EAU). On dit en Normandie que la peau est *essavée* quand elle est irritée par la présence de certains liquides; ainsi les petits enfants *s'essavent* dans leurs langes.

† ESSAVURE (è-sa-vu-r'), *s. f.* Terme de relieur. Taches comme d'eau sur le cuir de veau. Quand le veau est d'une bonne qualité, qu'il est bon de fleur, exempt d'essavures, l'encollage est plus qu'inutile, LESNÉ, *la Reliure*, p. 194.

— ÉTYM. *Essaver.*

ESSAYÉ, ÉE (è-sè-ié, iée), *part. passé.* Dont on a fait l'essai. Un métal essayé. Un cheval essayé. Un vêtement essayé et trouvé trop juste. || Fig. Burrhus essayé à la même coupelle ne lui aurait paru qu'un lâche courtisan, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, § 120.

ESSAYER (è-sè-ié), j'essaye, tu essayes, il essaye ou il essaie, nous essayons, vous essayez, ils essayent ou essaient; j'essayais, nous essayions, vous essayiez; j'essayai; j'essayerai, ou essaierai, ou essairai; j'essayerais, ou essaierais, ou essairais; essaye, essayons; que j'essaye, que nous essayions, que vous essayiez; que j'essayasse; essayant; essayé, *v. a.* || 1° Reconnaître par certains moyens si l'objet convient, est capable de son office, etc. Essayer un cheval. Essayer une arme à feu. Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée, RAC. *Brit.* IV, 3. C'est à présent le moment d'essayer tes forces; il n'est plus temps quand il les faut employer, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Dès que le faible oiseau peut essayer ses ailes, M. J. CHÉN. *Fénelon*, I, 3. Qui laisse les chevreaux, autour de lui paissant, Essayer leur dent folle à l'arbuste naissant, V. HUGO, *Voix intér.* 13. || Essayer de l'or, de l'argent, examiner à quel titre ils sont. || 2° Essayer un vêtement, le mettre afin de voir s'il va bien, soit qu'on le mette soi-même, soit qu'un autre nous le mette : j'essaye mon habit; mon tailleur me l'essaye. Essayer un siége, s'y placer pour voir si on y est bien, etc. Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front, RAC. *Athal.* IV, 4. || Par extension. Il suffit de lui faire voir en éloignement le trône où il doit être assis, et de lui essayer, pour ainsi dire, la couronne, afin qu'il sache la porter quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête, FLÉCH. *Montausier.* Que tu vois mal encor ce que c'est que l'empire! Si deux jours seulement tu pouvais l'essayer, Tu ne croirais jamais le pouvoir trop payer, CORN. *Othon*, IV, 3. Quand on s'assied sur un trône, on a bien l'air de l'essayer, MARMONTEL, *Bélis.* ch. 15. || Fig. D'un masque revêtu, J'ai d'abord quelque temps essayé la vertu; J'ai senti que mon cœur n'était pas né pour elle, LEGOUVÉ, *Épichar. et Nér.* III, 2. || 3° Déguster. Essayer du vin. S'il a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer [l'amour]? RAC. *Phèdre*, I, 1. || 4° Fig. Reconnaître, comme par des essais, l'action de. Essayez sur Cinna ce que peut la clémence, CORN. *Cinna*, IV, 3. Il me faut essayer la force de mes pleurs, ID. *Poly.* III, 2. Je vais près de Phocas essayer la prière, ID. *Héracl.* I, 4. Tandis qu'il n'est point de Romaine Qui, dès qu'à ses regards elle ose se fier, Sur le cœur de César ne les vienne essayer, RAC. *Brit.* II, 2. Elle brûlait d'impatience d'essayer ses regards sur ces riches mortels, et de remplir ses coffres de leurs dépouilles, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 9. || 5° Soumettre à l'essai, à l'appréciation. Essayer le goût du public en lui donnant des ouvrages nouveaux, *Dict. de l'Acad.* J'ai essayé dans nos assemblées publiques une bonne partie des articles qui entrent dans ce volume; il ne m'est jamais arrivé de contenter tout le monde, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 387, dans POUGENS. || Reconnaître si quelque chose est réel. Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses, RAC. *Athal.* II, 7. || 6° Tenter. Et quelque cruauté qu'elle veuille essayer, S'il ne faut que du sang, j'ai trop de quoi payer, CORN. *Théod.* V, 5. Essayons l'artifice où la rigueur est vaine, ROTR. *Venceslas*, I, 1. J'en essayerai tant de toutes les manières, que quelque chose enfin nous pourra réussir, MOL. *Sicil.* 6. J'essairai tour à tour la force et la douceur, RAC. *Brit.* III, 5. Faisons mieux, ne proscrivons rien, laissons la scène ouverte à tous les sujets et à tous les talents; essayons tout et conservons ce qui le mérite, D'ALEMB. *Éloges, la Chaussée.* || 7° *V. n.* Essayer d'une chose, l'éprouver pour savoir si elle est propre à ce qu'on attend. Essayez de tous les plaisirs; ils ne guériront pas ce fonds d'ennui, MASS. *Avent, Bonheur.* Essayez-en, rompez avec le monde, ID. *Carême, Samar.* Vous avez longtemps essayé du monde, ID. *Car. Salut.* Vos passions ayant essayé de tout, et tout usé, ID. *Pet. car. Malh.* C'est ainsi qu'un pigeon mourrait de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un et l'autre pût très-bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'était avisé d'en essayer, J. J. ROUSS. *Inégalité*, 1re partie. L'âme de la jeunesse essaie de tous les sentiments, CHATEAUBR. *Natch.* II, 154. || Essayer de, avec l'infinitif, tâcher, faire ses efforts. Lucile n'essaya pas de la distraire, et lord Nelvil était blessé de ce qu'elle ne l'essayait pas, STAEL, *Corinne*, XX, 2. || Essayer à, avec l'infinitif, même sens. Essayez sur ce point à la faire parler, CORN. *Hor.* I, 4. Est-ce donc que par là vous voulez

essayer à réparer l'accueil dont je vous ai fait plainte? MOL. *Amph.* II, 2. Essayez un peu par plaisir à m'envoyer des ambassades, à m'écrire secrètement de petits billets doux, à épier les moments que mon mari n'y sera pas, ID. *G. Dandin*, I, 6. C'est le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on essaye sans cesse à les divertir par toutes sortes de plaisirs, PASC. *Pensées*, t. I, p. 265, éd. LAHURE. || 3° S'essayer, *v. réfl.* S'éprouver, voir si l'on est capable d'une chose. Il s'est essayé à nager. S'essayer à la course. Tremble, son bras s'essaye à frapper ses victimes, VOLT. *Fanat.* V, 4. On s'essayera à chaque fois qu'une occasion fera sentir le besoin de s'essayer, et, parce qu'alors on aura quelque intérêt à savoir faire, on fera mieux; voilà un conseil qui ne sera pas désagréable aux paresseux et qui sera utile à tous, CONDIL. *Lang. calc.* II, 11. Il s'essaie à braver un sceptre qui lui pèse, C. DELAV. *Vêpres sicil.* II, 2. || Faire la première épreuve de ses forces. Il s'essaie en attendant mieux. Perdez un ennemi d'autant plus dangereux Qu'il s'essaira sur vous à combattre contre eux, RAC. *Andr.* I, 2. J'aimerais mieux que mes chères filles n'entendissent pas de sermon un jour de Pâques que d'être réduites à tous les jeunes cordeliers qui viendront s'essayer chez vous, MAINTENON, *Lettre à Mme de Fontaines*, 12 mars 1694. Lorsque votre beauté, dans son choix indécis, S'essaya sur le père avant de plaire au fils, LEMERC. *Fréd. et Bruneh.* III, 5. || S'éprouver l'un l'autre. Ils n'ont pas lutté sérieusement, ils n'ont fait que s'essayer.

— REM. Avec un verbe qui suit à l'infinitif, on dit *essayer à* et *essayer de*, mais *s'essayer à* seulement. Il n'en était pas de même au XVI[e] siècle.

— HIST. XI[e] s. Li archeveque, prudom et essaiet, *Ch. de Rol.* CLII. || XII[e] s. [La prison] Qu'ele me fait assaier et sentir, *Couci*, XIII. || XIII[e] s. Je di que c'est grant folie D'assaier ne d'esprouver Ne se [sa] femme ne s'amie, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 126. Bien auras, ains que tu t'en partes, Les dolors d'amors essaiées, *la Rose*, 2293. Ma parolle, Diex, est veraie, Com est li argent c'on essaie, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 269. || XIV[e] s. Se les turquoises [tenailles] ne soufissent [à extraire un dard fiché dans le corps], essoie le atraire.... H. DE MONDEVILLE, f° 37. Que aucun barbier ne doit faire office de barbier en la dicte ville et banlieue de Paris, se il n'est essaiez par le dit mestre et les quatre jurez, *Ordonn. des rois*, t. V, p. 441. Le Temple et l'Ospital li respondirent que il estoit bon que l'en essaiast à prenre la cité, JOINV. 275. Il disoient ou [au] païs que le soudanc de Babiloine [le Caire] avoit mainte foiz essaié dont [d'où] le flum venoit, ID. 220. || XV[e] s. La gentil dame fut adonc durement esbahie, et dit : « Ha ! très cher sire, ne me veuillez moquer, essayer, ni tenter [le roi venait de lui dire qu'il l'aimait], FROISS. I, I, 166. || XVI[e] s. Et pleust à Dieu que l'empereur s'essayast de passer le Rosne quand je suis icy ! MARG. *Lett.* 127. Nous vous avons envoyé ce porteur, non pour essayer à consoler mon nepveu et vous, ID. *ib.* 162. Ayant essayé combien sa presence donnoit d'advantage à ses affaires, MONT. I, 15. Perdre son temps à essayer de prendre une ville, ID. I, 27. S'estant essayé de leur persuader de.... ID. I, 117. Quand ces receptes ne peuvent servir, ils en essayent de contraires, ID. I, 129. Je n'ai essayé [trouvé] gueres de fermeté en mon ame pour soustenir des passions vehementes, ID. II, 123. Ou les accidents ne nous essayant pas jusques au vif, ID. I, 67. Elle ne s'en essaya oncques puis [de se farder], LA BOÉTIE, 193. La resolution des reformez fut d'essayer Paris par la faim, D'AUB. *Hist.* I, 211. Ils essayerent [éprouvèrent] ce que les Turcs ont d'artifices et d'ingenieuses cruautez, ID. *ib.* I, 241. Si se meit à imaginer et à essayer toutes sortes de ruzes de guerre dont il se pouvoit adviser, AMYOT, *Fab.* 12. Si delibera de se retirer devers le roy Artaxerces, esperant que, quand ce roy l'auroit une fois essayé, il ne.... ID. *Alc.* 77. Ilz ne demandoient plus que quelque occasion pour bien tost les [leurs armes] essayer et employer contre leurs ennemis, ID. *Philop.* 15.

— ÉTYM. *Essai*; Berry, *assayer*; wallon, *say*; provenç. *essaiar, assatjar, assaiar, ensaiar, issaiar*; catal. *ensajar*; espagn. *ensayar*; portug. *ensaiar*; ital. *assaggiare, saggiare.*

† **ESSAYERIE** (è-sè-rie), *s. f.* Endroit particulier d'un hôtel des monnaies où l'on fait des essais.

— ÉTYM. *Essayer.*

ESSAYEUR (è-sè-ieur), *s. m.* || 1° Celui qui dans un hôtel des monnaies est préposé à l'essai des matières d'or et d'argent et à la vérification du titre des monnaies. || 2° Essayeur, essayeuse, se dit, chez les tailleurs et chez les couturières, de celui ou celle qui essaie un vêtement. Je vous enverrai l'essayeur, l'essayeuse.

— HIST. XIII[e] s. Om ne croit pas qu'il soit ameres [amant], Mes essaieres [entreprenant] et vanteres, Si ne si ose l'en [on] fier, *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 185. || XIV[e] s. Perrin langoieur ou essaieur de pourceaux, DU CANGE, *essaium.*

— ÉTYM. *Essayer*; provenç. *issajaire, assajador*; espagn. *ensayador*; portug. *ensaiador*; ital. *assaggiatore, saggiatore*. Le provençal *issajaire*, et le vieux français *essaiere*, sont au nominatif; *assajador* et *essaieur* sont au régime.

† **ESSAYISTE** (è-sè-yi-st'), *s. m.* Auteur d'essais littéraires. Macaulay, le prince des essayistes.

— ÉTYM. Mot anglais fait d'*essay*, qui est la forme anglaise d'*essai*, et introduit récemment dans le français.

† 1. **ESSE**, *s. f.* Nom de l'*s* (voy. S).

2. **ESSE** (è-s'), *s. f.* || 1° Cheville de fer tortue, placée au bout de l'essieu d'une voiture pour empêcher la roue de sortir de l'essieu. || 2° Crochet qui termine chaque extrémité du fléau d'une balance, et auquel on attache les cordons. || 3° Morceau de fer tortu dont on se sert pour accrocher les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment. || 4° Terme de marine. Bandes de fer courbées, embrassant le bout des traversins ou des barres de perroquet, et percées pour laisser passer les haubans. || 5° Lame de fer formant des espaces circulaires de différents diamètres et servant à jauger le fil de fer. || 6° Terme de luthier. Ouverture faite en *s* qui est sur la table des instruments de la famille du violon (violon, alto, violoncelle, contrebasse et même pochette). || 7° Sorte d'ancien jeu. La cour, sur le réquisitoire du procureur général, étant informée que, dans l'étendue de la justice de Chamarande, il se joue un jeu nommé jeu de clefs ou de esse, duquel il est résulté des inconvénients pour les spectateurs qui en ont été blessés, défend à toutes personnes de jouer ledit jeu, à peine de 20 livres d'amende, *Arrêt de la cour du Parlement*, 16 juin 1779.

— ÉTYM. La lettre *s*, à cause de la forme.

† 1. **ESSEAU** (è-sô), *s. m.* Voy. AISSEAU.

† 2. **ESSEAU** (è-sô), *s. m.* Sorte de mesure pour le fumier, usitée dans les environs de Paris.

— ÉTYM. Serait-ce le même mot que Berry *isseau*, rigole, égout; picard, *essiau, eiseau*, puisard; anc. franç. *essau*, évier?

† **ESSEIGLAGE** (è-sè-gla-j'), *s. m.* Action d'esseigler.

† **ESSEIGLER** (è-ssè-glé), *s. m.* Terme rural. Arracher ou couper à la faucille les brins de seigle qui ont poussé dans les champs de froment.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *seigle.*

† **ESSEIMER**, *v. a.* Voy. ESSIMER.

† **ESSEINER** (è-sè-né), *v. a.* Terme de pêche. Tirer une seine à soi; en ôter le poisson.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *seine.*

† **ESSELIER** (è-se-lié), *s. m.* Terme de charpenterie. Nom de certaines pièces de bois assemblées diagonalement à deux autres, et qui font angle obtus. || Dans le comble d'un toit, les deux esseliers sont les parties qui sont assemblées sous l'entrait. || Pièce du faux fond d'une cuve de brasseur.

— ÉTYM. *Aissel*, petit ais (voy. AIS).

† **ESSELLE** (è-sè-l'), *s. f.* Appareil qu'on met sur le dos des chevaux et des ânes, pour le transport du fumier, du bois, etc.

† **ESSEMÉE** (è-sse-mée), *s. f.* Terme rural. Manière dont une terre est ensemencée.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *semer.*

† **ESSEMILLER** (è-se-mi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Voy. SMILLER.

† **ESSÉMINER** (è-ssé-mi-né), *v. a.* Éparpiller, disséminer. La fourmi essémina les graines des hauts cyprès, BERN. DE ST-PIERRE, dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et le lat. *seminare*, semer; mot fait par Bernardin de Saint-Pierre.

ESSENCE (è-ssan-s'), *s. f.* || 1° Terme de philosophie et de théologie. Ce qui est, ce qui existe. Dieu est l'essence première. || La divine essence, Dieu. Les rois, comme rayons de la divine essence, En leur gouvernement imitent sa puissance, ROTR. *Bélis.* III, 6. Enveloppez-vous dans ce voile; vivez cachée à vous-même aussi bien qu'au monde; et, connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, sortez de vous-même, et prenez un si noble essor que vous ne trouviez de repos que dans l'essence éternelle du Père, du Fils et du Saint-Esprit, BOSS. *la Vallière.* Adorant l'essence inconnue, Les saints, les martyrs glorieux Contemplaient sous l'ardente nue Le triangle mystérieux, V. HUGO, *Odes*, I, 10. || 2° Ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, ce sans quoi elle ne serait pas. L'essence du triangle est d'avoir trois côtés et trois angles. || 3° Dans une signification très-voisine de celle-ci, et pourtant très-différente, la nature intime des choses que nous ne pouvons pas bien connaître ni démontrer. Lorsqu'on s'obstine à disputer sur les essences, il arrive qu'on ne sait plus ce que les choses sont, CONDIL. *Art d'écr.* IV, 5. N'oubliez point que ce que nous appelons essence des choses n'est que leur essence nominale, BONNET, *Ess. anal. âme*, ch. 1. || 4° Au sens d'être. Essence première, essence qui est d'origine. Essence seconde, essence qui est dérivée. Dieu est essence première ; les créatures sont essences secondes. L'essence seconde suffit pour prouver que deux substances diffèrent, mais elle ne suffit pas pour mesurer avec précision la différence qui est entre elles, CONDILLAC, *Art de raisonner*, I, 3. || 5° Dans le langage général, ce qui fait le fond, la nature d'un objet. Et de la vouloir vaincre avecque des services, Après qu'on a tout fait, on trouve que ses vices Sont de l'essence du sujet, MALH. VI, 24. .... Amour forcé ne fut jamais amour; L'amour est dans les cœurs libre dès sa naissance ; Ravir sa liberté, c'est ravir son essence, DESMARETS, *Mirame*, IV, 4. Cette proposition contenait l'essence des plus noires hérésies, PASC. *Prov.* 3. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs, et la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien, BOIL. *Épît.* X, XI, XII, *Préf.* L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue, VOLT. *Mœurs*, 154. Voilà, cousine, comment dans certains pays l'essence des choses tient aux mots, et comment des noms honnêtes suffisent pour honorer ce qui l'est le moins, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. || 6° Terme de pratique. La chose même que l'on a reçue. Rendre en essence. || On dit que les choses ne sont plus en essence, pour dire qu'elles ne sont plus en nature, qu'elles sont détruites, qu'on ne peut pas les représenter comme on les a reçues. || 7° Terme d'eaux et forêts. Espèce, nature des arbres qui prédominent en un terrain. Les différentes essences. Un bois d'essence de chêne. || 8° Terme de chimie. Essences, nom donné à des liquides sans viscosité, très-volatils, qu'on appelait autrefois huiles éthérées, huiles essentielles (dénomination abandonnée parce que ces substances n'ont rien de commun avec les corps gras). Les essences se divisent en trois groupes : hydrocarbonées, oxygénées, sulfurées. || Essence de térébenthine, liquide qui provient de la distillation de la térébenthine ordinaire. || 9° Terme de pharmacie. Substance aromatique très-volatile qu'on extrait de certains végétaux. Essence de rose. || Essence de lavande, dite aussi huile d'aspic ou de spic, essence qui s'obtient par la distillation des sommités fleuries de la lavande officinale et de la lavande spic. || Essence de Portugal, essence fournie par le zeste de l'orange. || 10° Terme de cuisine. Essence de gibier, de légumes, de jambon, etc. extrait des parties les plus nutritives des viandes, des légumes. || 11° Essence d'Orient ou de perles, liqueur préparée avec une matière nacrée qui se trouve à la base des écailles de l'ablette et sur toute la paroi de la poitrine, de l'estomac et des intestins. Cette liqueur, introduite dans de petites boules de verre creuses, sert à la fabrication des fausses perles.

— HIST. XIII[e] s. Tu iez saluz de nostre essence, Balaiz de nostre vanité, Cribles de nostre concience, RUTEB. II, 14. O glorieuse Trinité, Une essence et vraie unité En trois glorieuses personnes ! J. DE MEUNG, *Tr.* 2. || XIV[e] s. Et par ce appert que toutes choses n'ont pas une ydée commune qui soit leur essence, ORESME, *Eth.* VI, 11. || XV[e] s. En tout, partout est mesme essence, Auquel pas ne fait difference Entre animal et vegetal, Et mineral, fut-ce metal Qui t'enamoure, *Nat. à l'alch. err.* 69. || XVI[e] s. La distillation des eaux et essences tirées de toutes sortes d'herbes, racines et fleurs, LANOUE, 179. En une seule essence divine, il y a trinité de personnes, CALV. *Inst.* 73. Ainsi les actions de vertu ne sont souvent que masques, elles en portent le visage mais elles n'en ont pas l'essence, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. Provenç. *essentia*; espagn. *esencia*; ital *essenzia*; du latin *essentia*, de *esse*, être.

† **ESSENCIFIER** (è-ssan-si-fi-é), *v. a.* Terme d'alchimie. Transformer en essence.

ESSÉNIEN (è-ssé-niin), *s. m.* Nom d'une secte de Juifs qui faisaient profession de communauté de

liens, qui fuyaient toutes sortes de plaisirs, particulièrement le mariage, condamnaient les serments, ne buvaient que de l'eau, n'offraient à Dieu que des choses inanimées, et observaient le sabbat si scrupuleusement qu'ils n'auraient pas remué un vase. Philon a distingué deux ordres d'Esséniens : les uns s'attachaient à la pratique, et les autres qu'on nomme Thérapeutes à la contemplation, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Juifs)*. Josèphe dit dans un autre endroit qu'ils abandonnaient tout à Dieu; ces paroles font assez entendre le sentiment des Esséniens sur le concours de Dieu, ID. *ib.*

— ÉTYM. Syriaque, *asa*, soin, guérison.

† **ESSENTIALISME** (è-ssan-si-a-li-sm'), *s. m.* Doctrine médicale qui admet que les maladies sont des essences, existant par soi et indépendamment du fonctionnement de l'économie animale.

† **ESSENTIALISTE** (è-ssan-si-a-li-st'), *adj.* Médecin essentialiste, celui qui admet l'essentialisme.

† **ESSENTIALITÉ** (è-ssan-si-a-li-té), *s. f.* État de ce qui est essentiel. Je nie l'essentialité de cette clause. || Terme de médecine. L'essentialité des fièvres, doctrine qui attribue les fièvres non à un état pathologique des solides ou des liquides, mais à un effort de la nature pour surmonter le mal qui l'opprime.

— ÉTYM. *Essentiel.*

ESSENTIEL, ELLE (è-ssan-si-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'essence ou nature propre d'une chose. La rondeur est essentielle au cercle. La raison est essentielle à l'homme. La sévérité du pécheur envers lui-même est une qualité essentielle à la pénitence, BOURDAL. *Avent, Sur la pénitence*, 184. Ce philosophe païen [Porphyre] assure que les mauvais démons sont les auteurs des enchantements, des philtres et des maléfices; qu'ils ne font que tromper nos yeux par des spectres et par des fantômes; que le mensonge est essentiel à leur nature, FONTEN. *Oracles*, I, 3. En distinguant ses idées, on considère quelquefois, comme entièrement séparées de leur sujet, les qualités qui lui sont le plus essentielles; c'est ce qu'on appelle plus particulièrement abstraire, CONDILLAC, *Conn. hum.* sect. II, ch. 6. || 2° Absolument. Nécessaire, indispensable, qu'on ne peut séparer. La justice est la vertu essentielle d'un roi. Les devoirs essentiels. En cette paix donc, seigneur, Essentielle et suprême, En cet unique bonheur, Qui n'est autre que toi-même, Fais le repos de mon cœur, CORN. *Imit.* III, 15. Chaque chose est vraie en partie et fausse en partie; la vérité essentielle est toute pure et toute vraie, PASC. *Pensées*, I, 9. Les soupçons d'infidélité dans le lien sacré du mariage ne sont plus un décri formel et une flétrissure essentielle, MASS. *Car. Médis.* || Terme d'histoire naturelle. Caractères essentiels, ceux qui expriment les particularités les plus remarquables des espèces, des genres et de toutes les coupes systématiques. || Terme de minéralogie. Parties constituantes essentielles d'une roche, celles dont la présence est nécessaire pour la constituer. || Terme de médecine. Maladies essentielles, nom donné aux maladies qui ne dépendent d'aucune autre, pour les distinguer de celles qui ne sont que symptomatiques. || Terme de musique. Cordes essentielles du ton, ou cordes modales, la médiante et la sous-sensible (le mi et le la dans le ton d'ut majeur; l'ut et le fa dans le ton de la mineur). || 3° Grave, important, sérieux. Ces grandes sectes de philosophes contraires aux oracles durent leur faire un tort plus essentiel que celui de les réduire à la prose, FONTEN. *Oracl.* II, 6. Ce défaut de connaissance de soi-même, qui met un obstacle si essentiel à l'utilité de nos confessions, MASS. *Car. Conf.* Tout est léger contre lui [le prochain]; et sur ce qui vous touche, tout paraît essentiel à votre orgueil, et digne de vengeance, ID. *Car. Médis.* Elle [la personne dont vous médisez] est peut-être d'un sexe où, sur certains points principalement, les taches les plus légères sont essentielles, ID. *ib.* Le relâchement, la recherche des commodités.... sont comme des transgressions essentielles de ce premier vœu de chasteté, ID. *Profess. rel. Serm.* 3. || 4° En parlant des personnes, doué de qualités sur lesquelles on peut compter. Ici vous êtes homme essentiel, ami généreux, ID. *Car. Resp. hum.* Essentiel sur la probité, réglé dans ses mœurs, ID. *Car. Riche.* Ami aussi essentiel qu'aimable, VOLT. *Lett. Chabanon*, 7 déc. 1767. Vous aviez bien raison quand vous me disiez que le duc de Praslin était plus essentiel que bruyant, ID. *Lett. d'Argental*, 19 févr. 1770. Sont-elles plus essentielles, plus sensibles, plus aimables que les Deshoulières, les Sévigné, les Grafigni? Mme DE GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 33, p. 277, dans POUGENS || 5° Terme de pharmacie. Principes essentiels, produits qui appartiennent en propre à chaque plante, et qu'on a cru contenir les vertus particulières de chacune d'elles; tels sont les sels essentiels. || Huiles essentielles, ancien synonyme d'essences (voy. ESSENCE). || 6° *S. m.* Le point principal, important. Tu n'as point d'ambition pour l'essentiel, HAMILT. *Gramm.* 4. Je serais porté à croire que j'ai tort, si nous différions dans l'essentiel, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 10 avril 1767. L'essentiel est de faire bien, VAUVEN. *De l'activité.*

— HIST. XVI° s. Le Fils en autre sens s'appelle la Parole essentiele et eternelle du Pere, CALV. *Instit.* 76, 90. Il est possible qu'à ceulx qui employent bien le temps, la science et l'experience croissent avec la vie; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté et aultres parties bien plus nostres, plus importantes et essentielles, se fanissent et s'allanguissent, MONT. I, 408. Et ainsi sa preud'hommie luy sera propre, intime, essentielle, comme luy est son estre, et comme il est à soy-mesme, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. Provenç. *essencial;* espagn. *esencial;* ital. *essenziale;* du latin *essentialis* (voy. ESSENCE).

ESSENTIELLEMENT (è-ssan-si-è-le-man), *adv.* || 1° Par essence. L'homme est essentiellement sociable. Un naturel essentiellement mauvais. Il est nécessaire, pour la conservation du corps, que nous ayons des sensations essentiellement différentes, quoique les impressions que les objets font sur notre corps ne diffèrent que très-peu, MALEBR. *Rech.* I, 16. || 2° À un très-haut degré. Des discours.... lesquels à la vérité n'attaquaient pas essentiellement votre honneur et votre probité, mais qui répandaient dans le public.... MASS. *Car. Médis.*

— HIST. XVI° s. Nous enseignons selon l'Escriture, qu'il n'y a qu'un seul Dieu essentiellement, CALV. *Instit.* 95.

— ÉTYM. *Essentielle*, et le suffixe *ment;* provenç. *essencialment;* espagn. *esencialmente;* ital. *essenzialmente.*

† **ESSER** (è-sé), *v. a.* Présenter le fil de fer à un des espaces circulaires de l'esse, pour connaître s'il est d'un calibre convenable.

— ÉTYM. *Esse.*

† **ESSÈRE** (è-ssè-r'), *s. f.* Terme de médecine. Variété de l'urticaire.

† **ESSERET** (è-se-rè), *s. m.* Sorte de tarière fort longue.

† **ESSERNÉ, ÉE** (è-sèr-né, née), *adj.* Se dit d'un papier qui, faute de matière, n'a pas la grandeur de la forme.

ESSETTE (è-sè-t'), *s. f.* Sorte de marteau à tête ronde d'un côté et tranchant de l'autre.

— ÉTYM. La lettre *s.*

ESSEULÉ, ÉE (è-sseu-lé, lée), *part. passé.* Laissé seul, éloigné de tous. Par-ci, par-là, quelques anciens sages Tout esseulés errent au bord des eaux, LA MOTTE, *Fabl.* II, 20. Avec plus de mérite que femme du monde, on vous trouve aussi esseulée qu'un favori disgracié, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 13. Avec un établissement considérable, je me trouvai fort esseulé, ST-SIM. 15, 167. || L'Académie, n'ayant pas le verbe esseuler, ne donne esseulé que comme adjectif.

† **ESSEULER** (è-sseu-lé), *v. a.* Laisser seul. D'Huxelles bas, souple, flatteur auprès des gens dont il croyait avoir à espérer, dominant sur tout le reste, ce qui mêlait ses compagnies et les esseulait assez souvent, ST-SIM. 116, 7.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *seul.*

ESSIEU (è-sieu), *s. m.* || 1° Pièce de bois ou de fer dont les bouts entrent dans les moyeux des roues. L'essieu crie et se rompt, RAC. *Phèdre*, V, 6. || 2° Terme de marine. Dans les poulies, l'essieu est la cheville en bois ou en métal autour de laquelle le réa tourne comme sur un axe.

— HIST. XII° s. Sur quatre roes e aissels de arainc fud chascune base asise, *Rois*, p. 255. || XIII° s. Le dit mestre Fouques fist jurer aus charrons que il ne metroient nus essiaus en charete, se il n'estoient aussi souffisans come il vouroient que on les leur meist se il estoient charetiers, *Liv. des mét.* 106. Se eles [les roues] tornent en l'aisil, TAILLIAR, *Recueil*, p. 460. || XVI° s. Ses loix furent escriptes sur des aixieux ou rouleaux de bois, AMYOT, *Solon*, 52. Cleanthes le Samien s'advisa de maintenir que c'estoit la terre qui se mouvoit par le cercle oblique du zodiaque tournant à l'entour de son aixieu, MONT. II, 329.

— ÉTYM. Berry, *essis;* picard, *achu;* wallon, *asi;* ital. *assiculo;* du latin *axiculus*, diminutif de *axis*, axe.

† **ESSIMER** ou **ESSEIMER** (e-ssi-mé), *v. a.* Terme de fauconnerie. Amaigrir un oiseau pour le rendre moins lourd au vol.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et un radical qui se trouve dans le berry *semer*, retrancher, et dans le français *se chemer* (voy. ce mot), le provençal *semar*, l'italien *scemare.*

† **ESSOINE** (è-ssoi-n'), *s. f.* Voy. EXOINE.

† **ESSONIER** (è-sso-nié), *s. m.* Terme de blason. Double orle, qui couvre l'écu, dans le sens de la bordure, et qui représente l'enceinte où les chevaux des chevaliers étaient autrefois placés, en attendant que le tournoi commençât.

— ÉTYM. Ce semble, à cause du repos provisoire, un dérivé de *essoine.*

ESSOR (è-ssor), *s. m.* || 1° Action de l'oiseau qui s'élance pour prendre son vol. Avant que la nitée Se trouvât assez forte encor Pour voler et prendre l'essor, LA FONT. *Fab.* IV, 22. Déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes cet aigle.... FLÉCH. *Tur.* Il reprit l'essor, il alla se reposer un peu plus loin, et revint encore sur le sein de Vénus, MONTESQ. *Céphise et l'Am.* || Être à l'essor, se dit d'un oiseau qui vole loin de son nid pour ses différents besoins. L'aube du jour arrive, et d'amis point du tout; L'alouette à l'essor, le maître s'en vient faire Sa ronde.... LA FONT. *Fabl.* IV, 22. || Terme de fauconnerie. Monter d'essor, se dit du vol de l'oiseau lorsqu'il monte à perte de vue pour trouver un air plus frais. || Par extension. Et dès que son Dieu l'ordonne, Son âme, prenant l'essor, S'élève d'un vol rapide Vers la demeure où réside Son véritable trésor, RAC. *Cantique*, II. Son âme, hélas! trop tôt prenant l'essor, Tel un fruit mûr qu'un jeune enfant dérobe, Nous est ravie.... BÉRANG. *Quénescourt.* || Prendre l'essor, s'est dit aussi pour s'en aller à la hâte. M'en croirez-vous, monsieur? prenez l'essor, HAUTEROCHE, *le Souper mal apprêté*, sc. 18. || Fig. Prendre l'essor s'est dit pour s'écarter de son sujet. Pourquoi, me dira-t-on, nous ramener toujours Cette cassette? est-ce une circonstance Qui soit de si grande importance? Oui, selon mon avis; on va voir si j'ai tort; Je ne prends point ici l'essor, Ni n'affecte de railleries, LA FONT. *Fianc.* || 2° Fig. Mouvement moral, comparé à l'essor de l'oiseau, par lequel un homme, un esprit, une âme se portent aux choses élevées, étendues. Leur esprit prend l'essor où leur langue les guide, RÉGNIER, *Sat.* V. Et quand je me demande un titre légitime D'où prendre quelque gloire et chercher quelque estime, Je vois pour tout appui de mes plus hauts essors Le néant que je suis et le rien d'où je sors, CORN. *Imit.* III, 40. Son âme toute royale garde l'équilibre, même dans ses plus grands essors; ses élévations mêmes ont quelque chose de modéré dans le principe, SAINTE-BEUVE, *Causeries*, 19 janvier 1852. || Donner l'essor à son génie, à son imagination, à sa plume, lui donner libre carrière. Vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, MOL. *Critique*, 7. || En un sens plus restreint, il se dit d'une personne qui se dégage d'une contrainte, d'une sujétion, d'une infériorité. Ce jeune homme a pris tout à coup l'essor. Quand le poids du malheur accablant son enfance Interdisait l'essor à ses puissants destins, SAURIN, *Spart.* II, 1. || 3° Succès qu'obtient un livre, une idée. N'espérons plus que la haine pardonne À mes chansons leur trop rapide essor, BÉRANG. *Ad. à la camp.* || Essor s'est dit pour publication. Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre, Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre, MOL. *Mis.* I, 2. || 4° Développement qui a quelque chose de rapide comme le vol de l'oiseau. Essor des sciences, des arts, de l'industrie. || 5° Terme des fouriéristes. Essor harmonique, marche que suivraient les passions individuelles dans une société réglée selon les principes de cette école. Essor subversif, la marche que suivent les passions dans les sociétés mal organisées qui contrarient la nature de l'homme.

— HIST. XV° s. Sans estre mis à l'essor de largesse, CH. D'ORL. *Ball.* 122. || XVI° s. Les ames donc tirent la penitence De leurs vieux maulx; les unes hault pendues Sont parmy l'air à l'essor estendues; Aucunes sont dedans la mer plongées, DU BELLAY, IV, 60, *recto.* Nous sommes en un royaume auquel, pour la facilité de nos rois, les choses viennent aisément à l'essor [au désordre], PASQ. *Recherches*, p. 46, dans LACURNE. J'apprehende bien que nous laissions les choses presentes et asseurées pour nous jetter à l'essor [à l'aventure], SULLY, *Mém.* t. VI, p. 432, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. ESSORER.

† **ESSORAGE** (è-sso-ra-j'), *s. m.* || 1° Terme de fau-

connerie. Action de s'essorer. || 2° Terme de fabrication de poudre à tirer. Action d'enlever à la poudre un excès d'humidité qui mettrait obstacle au lissage.

— ÉTYM. *Essorer.*

† **ESSORANT, ANTE** (è-sso-ran, ran-t'), *adj.* Terme de blason. Oiseau essorant, oiseau représenté les ailes à demi ouvertes et l'œil regardant le soleil.

ESSORÉ, ÉE (è-sso-ré, rée), *part. passé.* || 1° Linge essoré. || Terme rural. Terrain essoré, terrain dont la surabondance de l'eau a disparu à l'aide de fréquents labours. || 2° Terme de blason. Se dit de la couverture d'une maison, d'une église, d'une tour ou d'un château, quand elle est d'un émail différent de celui du corps de ladite maison, à cause que, de toutes les parties d'un bâtiment, il n'y en a point qui soient plus à l'air que la couverture (voy. ESSORER, à l'ÉTYM.). Maison d'azur essorée de gueules.

ESSORER (è-sso-ré), *v. a.* || 1° Exposer du linge à l'air pour qu'il sèche. || Particulièrement, essorer du linge, le mettre tout mouillé sur un linge sec; rouler le mouillé et le sec ensemble, les presser ou les tordre légèrement pour qu'on puisse repasser tout de suite le linge essoré, ou pour qu'il sèche plus vite. || 2° Terme de fauconnerie. Essorer un oiseau, le laisser sécher au soleil ou au feu. || S'essorer, *v. réfl.* Se dit de l'oiseau qui s'écarte, et qui revient difficilement sur le poing.

— HIST. XIII° s. Tantost s'en vont tuit troi à destre, Tant qu'il vinrent à la fenestre; Overte estoit pour essorer, *Ren.* 9181. Or pot [peut] cil son roucin plorer, Et mettre la pel essoreir, RUTEB. 290. || XIV° s. Qu'il face remuer et essorer [mettre à l'air] vos grains et autres garnisons [provisions], *Ménagier*, II, 3. || XV° s. Quant commenceray à voler Et sur elles [ailes] me sentiray, En si grant aise je seray Que j'ai doubté de m'essorer, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI° s. Il avoit des mœurs si essorées et vagabondes qu'il n'estoit cogneu, ny de luy ny d'aultres, quel homme ce feut, MONT. IV, 250. Il te falloit un esprit poëtique, Non pas ma plume essorée et rustique, Pour te respondre.... MAROT, II, 101.

— ÉTYM. Génev. *essourer* des couvertures, les mettre à l'air; *s'essourer*, sortir de chez soi pour prendre l'air; provenç. *essaureiar, eisaurar;* ital. *sorare;* du bas-latin *exaurare*, prendre le vent, de *ex*, et *aura*, vent (voy. ORAGE). C'est en vertu de cette étymologie que *essorer* veut dire mettre à l'air et s'élancer dans les airs.

ESSORILLÉ, ÉE (è-so-ri-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* À qui les oreilles ont été coupées ou détruites d'une façon quelconque. Mes deux cousines seront-elles borgnes ou borgnesses et essorillées? VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Conversation avec un chirurgien.* || Terme de zoologie. Dont on ne voit point les oreilles. || *S. m. plur.* Les essorillés, famille de mammifères de l'ordre des rongeurs.

† **ESSORILLEMENT** (è-so-ri-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* L'action d'essoriller, ancien supplice qui consistait à couper les oreilles. || Aujourd'hui, action d'essoriller un chien.

— ÉTYM. *Essoriller.*

ESSORILLER (è-so-ri-llé, *ll* mouillées, et non è-so-ri-yé), *v. a.* || 1° Couper ou faire perdre les oreilles. || Anciennement, couper les oreilles d'un homme en exécution d'un arrêt de justice. Au commencement du règne de Charles VIII, on essorilla Doyac gouverneur d'Anvers, qui avait été l'un des ministres de Louis XI, MÉZERAI, *Charles VIII.* || Il se dit de certains chiens auxquels on coupe les oreilles. Essoriller un chien. || 2° Fig. et familièrement. Couper les cheveux fort courts.

— HIST. XIV° s. Symon condamnez à estre essoriliez et banniz du baillage, DU CANGE, *auris.*

— ÉTYM. Berry, *essoriller, essouriller*, prêter l'oreille; du lat. *ex*, sans, et *auris*, oreille.

† **ESSOUCHEMENT** (è-sou-che-man), *s. m.* Action d'essoucher.

† **ESSOUCHER** (è-sou-ché), *v. a.* Terme rural. Arracher les souches d'un terrain.

ESSOUFFLÉ, ÉE (è-sou-flé, flée), *part. passé.* Hors d'haleine. Fort essoufflé d'avoir couru, LA FONT. *Nic.* Un moment, s'il vous plaît, souffrez que je respire, Je suis tout essoufflé.... RÉGNARD, *Ménechm.* I, 2.

ESSOUFFLEMENT (è-sou-fle-man), *s. m.* État de celui qui est essoufflé. L'essoufflement, quand on monte, est commun dans les maladies du cœur.

— ÉTYM. *Essouffler.*

ESSOUFFLER (è-sou-flé), *v. a.* || 1° Mettre hors d'haleine par une course ou une ascension rapide. Si vous ne retenez pas votre cheval, vous l'essoufflerez. || 2° S'essouffler, *v. réfl.* Perdre haleine. Je me suis essoufflé à monter cet escalier. Tout homme qui s'essouffle dans le travail fait plus que sa force ne lui permet, LA QUINTINYE, *Jardins*, I, 4.

— HIST. XII° s. Mais la ventaille [du haume] [elle] ne li velt [veut] pas noer, S'il a mestier [besoin], por le miex essofler [lui donner plus d'air], Et que delivres peüst li bers [le vaillant] aler, *Bat. d'Aleschans*, v. 4824.

— ÉTYM. *Es....* préfixe, et *souffler.*

† **ESSUGAND** (è-ssu-gan), *s. m.* Lieu destiné au coupage du savon.

ESSUI (è-sui), *s. m.* || 1° Lieu où l'on étend une chose pour la faire sécher. Un bon essui. Mettre quelque chose à l'essui, l'exposer à l'air. || Terme de tannerie. Lieu où l'on fait sécher les cuirs tannés. || 2° Émail terne.

— HIST. XVI° s. Bien demesler d'un cerf les ruses et la fiente, Le bon temps, le vieil temps, l'essuy [la rosée essuyée], le rembuscher, RONS. 210.

— ÉTYM. Voy. ESSUYER; provenç. *eissuc;* italien, *asciutto.*

ESSUIE-MAIN (è-sui-main), *s. m.* Linge avec lequel on s'essuie les mains après les avoir lavées. || *Au plur.* Des essuie-main ou essuie-mains, suivant que l'on considère la main ou les mains.

— ÉTYM. *Essuyer*, et *main.*

† **ESSUYAGE** (è-sui-ia-j'), *s. m.* Action d'essuyer; résultat de cette action. || Opération qui a pour but d'essuyer les aiguilles.

— ÉTYM. *Essuyer.*

ESSUYÉ, ÉE (è-sui-ié, iée), *part. passé.* || 1° Dont on a ôté l'humidité. Le corps bien essuyé après un bain. Dans un temps où la terre n'était pas encore bien essuyée des eaux du déluge, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Chinois).* || Fig. À peine à demi essuyé du naufrage, MASS. *Car. Mélange.* || 2° Enlevé, en parlant d'une humidité. || Fig. Quels pleurs par un amant ne sont pas essuyés! RAC. *Iphig.* II, 3. || 3° Dont on a ôté une tache, un enduit. Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux; Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux, BOIL. *Épît.* IX. || 4° Supporté. De mauvais traitements longtemps essuyés.

ESSUYER (è-sui-ié), j'essuie, nous essuyons; j'essuyais, nous essuyions, vous essuyiez; j'essuierai; j'essuierais; essuie, essuyons; que j'essuie, que nous essuyions, que vous essuyiez; essuyant; essuyé, *v. a.* || 1° Ôter l'eau, la sueur, l'humidité, etc. en frottant. Essuyer une table. Essuyer de la vaisselle. Essuyer ses mains à une serviette, avec un linge. || Fig. Louis seul court au-devant d'eux [le roi Jacques II et sa femme], les essuie du naufrage, offre un asile à la religion et à la royauté fugitives, MASS. *Or. fun. Louis le Grand.* || Essuyer les larmes, les ôter du visage avec un mouchoir, un linge. Puisque vous le voulez, je veux bien essuyer mes pleurs, MOL. *Scap.* I, 3. || Par extension. [Elle] Trouble à regret le repos de Narcisse, Par cent baisers essuie à son reveil, Sur ses beaux yeux, les restes du sommeil, MALFIL. *Narc.* III. || Fig. Essuyer les larmes, les pleurs, consoler. Qu'au milieu de mes pleurs qu'il devrait essuyer... CORN. *Rod.* V, 4. Ses larmes n'auront plus de main qui les essuie, RAC. *Phèd.* I, 5. Tant de larmes répandues, les essuyez-vous? MASS. *Car. Pâq.* Le regret les répand [les larmes], et l'espoir les essuie, DELIL. *Par. perdu*, XII. || Essuyer les plâtres, occuper le premier un appartement dans une maison nouvelle; et fig. s'exposer au premier inconvénient d'une affaire. || S'essuyer, essuyer à soi. Il s'essuyait les yeux à la dérobée. S'essuyer le front d'où la sueur dégoutte. Elle s'est essuyé les mains. || 2° Sécher, en parlant de l'action du soleil, du vent. Le vent, le soleil essuie la terre qui a été trempée par la pluie. || 3° Ôter une tache, un enduit. Il essuya la sauce qu'il s'était mise sur le visage. || 4° Subir, supporter, souffrir. Qu'il me faut de la sorte essuyer vos caprices, MOL. *l'Étour.* I, 10. La quantité de sottes visites qu'il faut essuyer est cause que je prends plaisir d'être seule, ID. *Critique*, 1. Ces conversations ne font que m'ennuyer, Et c'est trop que vouloir me les faire essuyer, ID. *Mis.* II, 4. On n'a point à louer les vers de messieurs tels, À donner de l'encens à madame une telle, Et de nos francs marquis essuyer la cervelle, ID. *ib.* III, 7. C'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, que d'essuyer sur des compositions, la barbarie d'un stupide, ID. *Bourg. gent.* I, 1. Plus d'une fois essuyant les dangers Des pirates, des vents, du calme et des rochers, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Elle a essuyé toutes mes humeurs et toutes mes lassitudes, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 23 mai 1683. Fallut-il essuyer à sa porte de mauvaises heures? FLÉCH. *Lamoignon.* Je ne sais point en lâche essuyer un outrage, BOIL. *Sat.* I. Essuyer l'inconstance au Parthe si commune, RAC. *Mithr.* III, 1. Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie, ID. *Esth.* III, 1. Il faisait un frais délicieux, qui nous récompensait d'une journée fort chaude que nous avions essuyée, FONTEN. *Mond.* 1er *soir.* J'essuyai tranquillement ce discours, parce qu'il ne m'eût servi de rien de m'en fâcher, LESAGE, *Gil Blas*, I, 6. Ah! c'est trop essuyer tes indignes murmures, VOLT. *Brutus*, IV, 3. On n'essuya jamais des épreuves plus dures, ID. *Tancr.* V, 3. La flotte d'Alexandre, partant de Patale au mois de juillet, essuya bien des tempêtes, et le voyage fut long, parce qu'elle navigua dans une mousson contraire, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. || Essuyer le feu de l'ennemi, recevoir des décharges de canons et de fusils; et fig. essuyer le premier feu, recevoir le premier des manifestations de colère, des reproches, etc. || 5° S'essuyer, *v. réfl.* Ôter l'humidité, les taches, l'enduit qu'on a sur soi. Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie [d'éclaboussures], Souvent, pour m'achever, il survient une pluie, BOIL. *Sat.* VI.

— HIST. XIII° s. Je la vueil au soleil porter, Por le cuir en fere essuer.... Ters tes iex [yeux], essue ta face, *Fabl. et contes anc.* t. IV, p. 11 et 474. Jupiter, ce dist, le lavoit, Et Phebus la toaille avoit, Et se penoit de l'essuier, *la Rose*, 6533. || XV° s. Souffrez qu'assuisse à bandon Cez piez [de Jésus], quant il me fist pardon De mes pechiez, dont tant avoie, *Rés. de J. C.* || XVI° s. Adonc estoyent tres-bien essuez et frottez, changeoyent de chemise, RAB. *Garg.* I, 23. Ilz commençarent cryer, myault, myault, feignans cependant s'essuer les œilz, comme s'ilz eussent ploré, ID. *Pant.* IV, 54. Sus donc et qu'on essuye Les pleurs et le soucy, DU BELLAY, II, 46, *verso.* Il falut se sauver dans les bateaux et gagner Orleans, non sans essuyer quelques arquebusades, que la commune leur tira vers Boteilles, D'AUB. *Vie*, VIII. Vos larmes sont-elles des-jà essuiées? ID. *Hist.* III, 186. ....Jusques à ce que les rayons du soleil eussent essuyé l'aigail de la fraiche rosée, YVER, p. 523.

— ÉTYM. Berry, *essuger*, et au participe *essui*, *essuite*, essuyé, essuyée; bourguig. *à l'essôtte*, à l'abri; provenç. *eisugar, essugar, echucar, issugar;* espagn. *enjugar;* portug. *enxugar;* ital. *asciugare;* du latin *exsuccare*, ôter le suc, l'humidité; de *ex*, et *succus* (voy. SUC). D'après Scheler, *essuyer* au sens de supporter est un tout autre mot et vient de *exsequi*, qui, entre autres, signifie en effet supporter: *exsequi ærumnas;* mais *sequi* a donné plusieurs formes dans le français, et aucune n'est *suier.* Il faut donc ne pas séparer ce mot en deux; en effet, dans cet exemple de Mme de Maintenon, « Elle a essuyé toutes mes humeurs, toutes mes lassitudes, » par rapport à Mme de Maintenon qui parle, elle les a enlevées; *essuyer* est ici au sens du n° 1; par rapport à elle-même, elle les a reçues, elle s'en est chargée, elle en a souffert, c'est le sens du n° 4. Il n'y a là qu'un changement de rapport, assez commun chez nous, par exemple *saisir*, dans *saisir une chose* et *le mort saisit le vif.*

† **ESSUYEUR, EUSE** (è-sui-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qu'on emploie à essuyer. Un essuyeur d'assiettes. Une essuyeuse de vaisselle. || 2° *S. m.* Racloir du cylindre gravé qu'on appelle docteur, dans les fabriques de toiles imprimées.

— ÉTYM. *Essuyer.*

EST (èst'), *s. m.* || 1° Celui des quatre points cardinaux qui est du côté du soleil levant. L'est est opposé à l'ouest. Le vent tournait à l'est. || Par extension, la partie du ciel, de la terre, d'une contrée, qui est du côté de l'est. Un vent d'est. Chemin de fer de l'est. Strasbourg est à l'est de Paris. || 2° *Adj.* Longitude est.

— REM. 1. L'*s* et le *t* sont nuls dans la prononciation, lorsque ce mot termine le nom d'une aire de vent; ainsi sud-est, nord-est, etc. se prononcent su-è, nor-dè, etc. que ces expressions soient ou ne soient pas précédées du nom d'une autre aire de vent, LEGOARANT. Cette prononciation est la prononciation constante des marins; mais dans l'intérieur, et particulièrement à Paris, on fait sentir l's et le t. || 2. Les dictionnaires de marine ne disent rien sur *est*, employé pour vent d'est; et dans l'exemple de l'Académie : « Il y a quatre vents principaux : l'est, le nord, le sud et l'ouest, » on doit voir une ellipse aussi bien que le désir de ne pas répéter quatre fois le mot vent; mais il serait fâcheux qu'on pût en déduire la bonté des expressions : Il nous faudrait un nord, un est, etc. au

lien d'un vent du nord, un vent d'est, qui sont les seules admises, LEGOARANT.

— HIST. XIIe s. L'entrée del temple ki fud devers le hest, *Rois*, p. 248.

— ÉTYM. Mot germanique : allem. *Ost ;* anglais, *east*.

ESTACADE (è-sta-ka-d'), *s. f.* Nom donné à plusieurs grosses et longues pièces de bois garnies de fer et de chaînes qu'on met à l'entrée d'un port, dans un chenal, pour les fermer. Les ennemis s'emparèrent des forts qu'on avait faits à Vigo et des batteries qui en défendaient l'entrée, forcèrent l'estacade qu'on y avait faite, ST-SIM. 109, 171. || Terme de marine. Remplissage en bois qu'on place dans les mailles de la carcasse d'un vaisseau ou dans les intervalles qui séparent les couples.

— HIST. XVIe s. Il fallut armer le pont d'une liaison de masts de navire, deffendus encore de plusieurs paux que les Italiens appellent *stechi*, et de là cette ceinture fut apelée *stechata ;* et non pas l'estocquade qu'ont escrit les Flamens, par le mesme erreur qui a fait donner ce nom aux duels. ....cette machine alla baiser le pont et la stecade, ne se contenta pas de mettre tout en pieces... D'AUB. *Hist.* II, 481. Ce sont des ennemis très puissans, contre lesquels ayant à s'attacher, il ne faudroit (ainsi qu'on dit) rien oublier au logis; ains faire comme ceux qui doivent entrer en estacade [en champ clos], qui auparavant regardent d'acroistre leur vigueur et disposition, accomoder leurs armes defensives et rendre bien trenchantes les offensives, afin de vaincre ou mourir bravement, LANOUE, 406. En combattant en estacade [en duel], MONT. III, 296.

— ÉTYM. Ital. *steccata*, de *steccare*, palissader, de *stecca* ou *stecco*, morceau de bois; du flamand *stikke*, petit morceau de bois; allem. *Stecken*. Le mot devrait être *estecade*, comme il fut d'abord; mais il fut transformé en *estacade* par l'influence du mot *estache* ou *estaque*, très-usité jadis. L'espagn. et le provenç. *estaca*, et l'ital. *staca* sont d'origine germanique aussi : anc. haut-allem. *staca ;* flamand, *stake ;* angl. *stake*, bâton. La faute d'*estecade* pour *estacade* signalée par d'Aubigné se trouve dans l'exemple suivant : Comme deux braves combattans en une estocade, après qu'ils ont bien fait leur devoir, viennent à estre separez par les juges et mareschaux de camps.... BRANT. *Cap. estrang.* t. I, p. 76, dans LACURNE.

† **ESTADOU** (è-sta-dou), *s. m.* Scie à deux lames très-fines qui sert à former les dents des peignes.

ESTAFETTE (è-sta-fè-t'), *s. f.* Courrier qui porte le paquet d'une poste à l'autre. Faire parvenir un avis par estafette. || Titre de certains journaux.

— ÉTYM. Ital. *staffetta*, au propre petit étrier, et, par extension, courrier; de *staffa*, étrier, qui vient du germanique : anc. haut-allem. *staph*, *stapho*, pas; allem. *Staffel*, marche, gradin (comp. ÉTAPE).

ESTAFIER (è-sta-fié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des è-sta-fié-z armés), *s. m.* || 1° En Italie, domestique armé et portant manteau. Ce cardinal a tant d'estafiers. || 2° En français, laquais de haute taille. Ayant à ses étriers comme deux estafiers La Rancune d'un côté et L'Olive de l'autre, SCARRON, *Rom. com.* II, 7. Maint estafier accourt : On vous happe notre homme, On vous l'échine, on vous l'assomme, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Il [un grand] s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple: seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier, LA BRUY. IX. Je lui réponds bien que je ne ferai pas longtemps le personnage d'estafier auprès de sa personne, HAMILT. *Gramm.* 4. Il y avait derrière elle deux suivantes et un estafier qui me confirmait dans l'opinion que j'avais qu'elle ne pouvait être qu'une dame de condition, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* VI, 3. || Aujourd'hui, peu usité en ce sens, et d'ailleurs pris en mauvaise part. || 3° Souteneur de mauvais lieux.

— HIST. XVIe s. Les estafiers qui font marcher ces miserables [captifs] sont Cachat, la Bastide, etc. D'AUB. *Fæn.* IV, 13. Tuants tout ce qui le suivoit, sans espargner les staffiers, que l'on appelle en nostre langue lacquets [il s'agit d'Espagnols], CARLOIX, V, 12. Estafier de St Martin [le diable], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Ital. *staffiere*, de *staffa*, étrier (voy. ESTAFETTE). D'*estafier* on avait tiré *estafe* qui signifiait un coup donné par un *estafier*, et un droit payé à un *estafier ;* c'est peut-être de là que *estafier* a pris le sens de souteneur de filles.

ESTAFILADE (è-sta-fi-la-d'), *s. f.* Grande coupure. Il a reçu une estafilade sur le nez. Il y a une estafilade à votre manteau. || Fig. Alberoni menaçait la maison Albani d'une estafilade que le roi d'Espagne pourrait aisément lui donner, ST-SIM. 503, 94.

— ÉTYM. Ital. *staffilata*, coup d'étrivières, de *staffile*, étrivière, de *staffa*, étrier (voy. ESTAFETTE).

ESTAFILADÉ, ÉE (è-sta-fi-la-dé, dée), *part. passé.* Le visage estafiladé.

ESTAFILADER (è-sta-fi-la-dé), *v. a.* Faire, donner une estafilade.

— HIST. XVIe s. Estafilader, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Estafilade.*

† **ESTAGNON** (è-sta-gnon), *s. m.* Sorte de bouteille en cuivre étamé, usitée dans le midi de la France et dans laquelle on met de l'eau de fleur d'orange, de l'huile, etc.

— ÉTYM. Lat. *stannum*, étain, à cause de l'étamage.

† **ESTAIM**, *s. m.* Voy. ÉTAIM.

† **ESTAIN** (è-stin), *s. m.* Terme de marine. Nom de deux pièces de bois formées en portion de cercle, pour faire le rond de l'arrière d'un vaisseau et sur lesquelles on cloue les extrémités des bordages tant des flancs que de l'arrière.

ESTAME (è-sta-m'), *s. f.* Laine tricotée avec des aiguilles, dont on fait des bas et d'autres pièces d'habillement. Camisole d'estame. Et deux paires de bas d'estame De la main d'Hécuba sa femme, SCARR. *Virg.* VII.

— HIST. XIIIe s. A Paris [j'] emportoie chaume, busche et estain, *Berte*, LXXIII. || XIVe s. Esthame, DU CANGE, *stannum*. || XVIe s. Depuis que les bas de soye, ras de Millan, et d'estame, ont eu la vogue et le cours en ce royaume, CARLOIX, IV, 27.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *estam ;* espagn. *estambre ;* ital. *stame ;* du latin *stamen*, fil de la quenouille, grec, στήμων, fil, de στάω, être debout, fixé; latin, *stare* (voy. STABLE).

ESTAMET (è-sta-mè), *s. m.* Petite étoffe de laine. On dit aussi estamette.

— HIST. XVIe s. Pour ses chausses furent levées unze cents cinq aulnes et un tiers d'estamet blanc, RAB. *Garg.* I, 8.

— ÉTYM. Diminutif d'*estame.*

† **ESTAMETTE** (è-sta-mè-t'), *s. f.* Voy. ESTAMET.

ESTAMINET (è-sta-mi-nè; le *t* ne se lie pas; au pluriel l'*s* se lie : des è-sta-mi-nè-z achalandés; estaminets rime avec traits, succès, etc.), *s. m.* Café où l'on fume. || La salle particulière où l'on fume dans un café. || Fig. Ton, langage d'estaminet, ton, langage sans gêne. Pilier d'estaminet, fainéant qui passe la journée à fumer et à boire.

— ÉTYM. Wallon, *staminet*. Origine inconnue. On peut songer à *estaminet*, dérivé d'*étamine*, sorte d'étoffe (voy. ce mot), et supposer que les tables étaient couvertes d'*étamine ;* c'est ainsi que *bureau*, étoffe, a donné son nom à *bureau*, table ou lieu où l'on travaille. Scheler conjecture le flamand *stram*, fatigué par le travail; ce serait le lieu où l'on se délasse; mais ni le sens ni la forme ne sont favorables à cette opinion. On ne sait où Bescherelle a pris ce qu'il dit, que *estaminet* vient du flamand *stamenay*, dérivé de *stamm*, souche, famille, et qu'on a nommé *stamme* des assemblées de famille où l'on buvait et fumait. Quant à l'espagnol *estamento*, assemblée d'états, il n'a rien à faire ici.

† **ESTAMPAGE** (è-stan-pa-j'), *s. m.* || 1° Action d'estamper. Prendre l'estampage d'un monument épigraphique. || 2° Action d'imprimer des ornements dans les pâtes céramiques encore molles. || 3° Terme de coutellerie. Opération par laquelle on donne la forme convenable à des pièces de tôle, d'acier fondu découpées à l'emporte-pièce.

— ÉTYM. *Estamper.*

ESTAMPE (è-stan-p'), *s. f.* || 1° Image imprimée par le moyen d'une planche gravée. Le cabinet des estampes. Je ne doute pas que le vulgaire des peintres ne dise que l'on change de manière, si tant soit peu l'on sort du ton ordinaire; car la pauvre peinture est réduite à l'estampe, POUSSIN, *Lett.* 7 avril 1647. J'ai tout Callot, hormis une seule, qui n'est pas, à la vérité, de ses bons ouvrages; au contraire, c'est un des moindres, mais qui m'achèverait Callot; je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, LA BRUY. XIII. || 2° Terme de maréchalerie. Outil servant à estamper. || 3° Terme de raffinerie. Mastic dont on garnit le fond d'une forme. || 4° Terme de serrurerie. Outil pour river les boutons. || 5° Terme d'orfévrerie. Plaque de fer gravée en creux, sur laquelle on frappe la feuille d'or ou d'argent dont on veut former ou couvrir un ornement quelconque.

— HIST. XIVe s. Pour avoir taillié et feru en estampe grans quantité de très petits bacins, DE LABORDE, *Émaux*, p. 307.

— ÉTYM. Ital. *stampa* (voy. ESTAMPER).

ESTAMPÉ, ÉE (è-stan-pé, pée), *part. passé.* Du cuir estampé.

ESTAMPER (è-stan-pé), *v. a.* || 1° Terme d'arts. Faire une empreinte avec une matrice gravée. On estampe la monnaie avec le balancier. || 2° Terme de maréchalerie. Estamper un fer de cheval, voy. ÉTAMPER. || 3° Terme de raffinerie. Mastiquer une poignée de sucre dans le fond d'une forme. || 4° Terme d'orfévrerie. Faire le cuilleron d'une cuiller; former les contours d'une boîte ou d'un ornement quelconque. || 5° Terme de potier. Imprimer dans un creux une pièce de poterie. || 6° Dans les colonies, estamper un nègre, le marquer avec un fer chaud pour reconnaître à qui il appartient. || 7° Terme de chapellerie. Passer à plat sur le bord d'un chapeau l'outil appelé la pièce.

— HIST. XVIe s. Sur une demoiselle nouvellement estampée [dont on a fait l'estampage, le portrait], DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 173, dans LACURNE.

— ÉTYM. Norm. *estamper*, broyer; provenç. *estampir*, résonner, retentir; espagn. et portug. *estampar ;* ital. *stampare ;* du germanique : anc. haut allem. *stamfôn*, frapper du pied; allem. *stampfen*. Dans l'ancienne langue on trouve *estamper* avec le sens de demeurer en place (FROISS. II, II, 184), de frapper du pied (*Perceforest*, t. I, f° 63).

† **ESTAMPEUR** (è-stan-peur), *s. m.* || 1° Pilon pour estamper les formes à sucre. || 2° Orfévre, bijoutier qui estampe. || 3° *Adj.* Les balanciers estampeurs, dans les ateliers monétaires.

† **ESTAMPILLAGE** (è-stan-pi-lla-j', *ll* mouillées, et non è-stan-pi-ya-j'), *s. m.* Action d'estampiller.

ESTAMPILLE (è-stan-pi-ll'; *ll* mouillées, et non è-stan-pi-ye), *s. f.* || 1° Empreinte appliquée sur des lettres, brevets, diplômes, etc. pour en constater l'authenticité. La Roche suivit le roi d'Espagne, fut son premier valet de chambre et eut son estampille [sceau d'acier sur lequel est gravée la signature du roi] 25 ans jusqu'à sa mort, ST-SIM. 35, 115. || 2° Marque attestant la provenance de certaines marchandises. || 3° Marque apposée à des livres pour indiquer la bibliothèque à laquelle ils appartiennent, et aussi pour leur permettre de circuler. Estampille du colportage. || 4° Instrument avec lequel on fait les estampilles. Par condescendance pour la délicatesse timorée du roi, il fut ordonné qu'en cas de refus de sa part, on suppléerait à sa signature par une estampille qui l'imiterait, CONDILLAC, *Étud. hist.* II, 6.

— ÉTYM. Diminutif d'*estampe.*

ESTAMPILLÉ, ÉE (è-stan-pi-llé, llée, *ll* mouillées, et non è-stan-pi-yé, yée), *part. passé.* Des livres estampillés.

— ÉTYM. *Estampille.*

ESTAMPILLER (è-stan-pi-llé, *ll* mouillées, et non è-stan-pi-yé), *v. a.* Marquer d'une estampille. Les fabricants estampillent leurs produits. || Terme de papetier. Marquer le papier d'une certaine marque. Chaque manufacture estampille différemment.

— ÉTYM. *Estampille.*

† **ESTAMPOIR, ESTAMPURE**, voy. ÉTAMPOIR, ÉTAMPURE.

† **ESTANCE** (è-stan-s'), *s. f.* Terme de marine Piliers posés le long des hiloires pour soutenir les barotins ou petits barots. || Estance à taquets, échelle de fond de cale, avec une corde à côté, à laquelle on donne le nom de tire-vieille.

† **ESTANCIA** (è-stan-si-a) et, quelquefois, **ESTANCIE** (è-stan-sie), *s. f.* Établissement rural pour l'éducation et la conservation des bestiaux dans l'Amérique du Sud.

— ÉTYM. Espagn. *estancia*, établissement, de *estar*, être fixé (voy. ESTER); provenç. *estansa*, fortune, avoir; anc. franç. *estance*, situation.

† **ESTANT** (è-stan), voy. EN ESTANT.

† **ESTAQUET** (è-sta-kè), *s. m.* Terme de pêche. Attache qui sert à lier des parties de filets.

— ÉTYM. L'ancien français *estache* ou *estaque* (voy. ESTACADE).

† **ESTASE** (è-sta-z'), *s. f.* Nom de deux pièces de bois qui fixent les quatre pieds d'un métier d'étoffes de soie. || Traverse d'en haut du métier de velours.

† **ESTAU** (è-stô), *s. m.* Terme de mines. Massif qui sépare, dans les galeries ouvertes à différentes hauteurs dans le sein du gîte, deux étages superposés.

— ÉTYM. Le même que *étau.*

† **ESTEAU** (è-stô), *s. m.* Outil des ébénistes, dit aussi âne.

† **ESTEILLES** (è-stè-ll', *ll* mouillées), *s. f. plur.*

Terme de métallurgie. Coins de bois qui assujettissent le marteau.

— ÉTYM. Le même que l'anc. franç. *astele*, pièce de bois (voy. ATTELLE).

† **ESTELAIRE** (è-ste-lê-r'), *adj.* Terme de chasse. Cerf estelaire, cerf apprivoisé qui, envoyé dans les bois, sert à en ramener d'autres.

† **ESTELIN** (è-ste-lin), *s. m.* Ancien poids. L'estelin contient 28 grains 4/5 ; la maille contient 14 grains 2/5 ; le felin contient 7 grains 1/5, *Édits, etc. sur les monnaies*, t. VI, f° 164.

— ÉTYM. Voy. STERLING.

† **ESTÈQUE** (è-stè-k'), *s. f.* Outil de bois dont le potier de terre se sert pour terminer ses ébauches.

— ÉTYM. All. *Stecken*, bâton.

ESTER (è-sté), *v. n.* Terme de palais. Usité seulement à l'infinitif dans cette phrase : ester en jugement, poursuivre une action en justice ou défendre à cette action, c'est-à-dire se présenter en justice soit comme demandeur, soit comme défendeur, ce que ne peuvent faire plusieurs sortes de personnes qui n'ont pas qualité pour cela. La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, *Code Nap.* art. 215. ‖ Ester à droit, comparaître, se présenter devant le juge sur l'assignation qu'on a reçue ; expression de l'ancienne jurisprudence qui ne s'appliquait qu'au droit criminel. Il fallait venir ester à droit soi-même, à moins d'une dispense expresse du roi, VOLT. *Mœurs*, 85.

— HIST. XI° s. Au camp [champ] estez, que ne seions vaincuz, *Ch. de Rol.* LXXX. ‖ XII° s. Lors se repasme, ne peut en piez ester, *Ronc.* p. 171. Laissez ester vostre ire, qui vient de mauvais art, *Sax.* XIX. ‖ XIII° s. Il tient de moi qui sui sa dame, Trois forces que de cors, que d'ame ; Car bien puis dire, sans mentir : Je l fais ester, vivre et sentir, *la Rose*, 19238. Le pays où on est estans et demorans, BEAUM. 44. ‖ XVI° s. Et pour en jugement (auquel ils sont deferez et accusez de ne vouloir ester) y faire appeler les detenteurs et occupateurs d'iceux leurs droits, M. DU BELL. 312.

— ÉTYM. Provenç. *estar*, *istar*, *star* ; espagn. et portug. *estar* ; ital. *stare* ; du latin *stare*, être debout ; grec, στῆναι ; sanscrit, *stha* ; comp. l'allem. *stehen*.

1. **ESTÈRE** (è-stè-r'), *s. f.* Natte de jonc. Estères ou nattes de jonc, le 100 pesant 3 livres, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— ÉTYM. Espagn. *estera*, natte, *esterar*, natter ; portug. *esteira* ; ital. *stoja* ; du latin *storea*, natte.

† 2. **ESTÈRE** ou **ESTERRE** (è-stê-r'), *s. f.* Terme de marine. Crique cachée entre deux mornes sur les côtes de l'Amérique et servant de refuge aux caboteurs. À l'égard de celles [cargaisons] qui sont moindres et dont les barques anglaises, hollandaises, françaises et danoises sont ordinairement chargées, on les porte dans les estères, c'est-à-dire aux lieux d'embarquements ou embarcadères qui sont éloignés des villes ou aux embouchures des rivières, LABAT, *Voyages*, t. VII, p. 224, 1742.

ESTERLIN (è-stèr-lin), *s. m.* Nom d'une ancienne monnaie.

— HIST. XIII° s. Nul orfevre ne peut ouvrer à Paris d'argent, que il ne soit aussi bon comme esterlins ou meilleur, DELABORDE, *Émaux*, p. 307. ‖ XV° s. Et firent ces vins là ravaller les vins quatre deniers esterlins au galon, FROISS. II, III, 54.

— ÉTYM. Voy. STERLING.

† **ESTERNEAU** (è-stèr-nô), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'étourneau.

† **ESTEROTE** (è-ste-ro-t'), *s. m.* Terme de pêche. Espèce de tramail qui sert à prendre des soles, des turbots, etc.

† **ESTERRE**, *s. f.* Voy. ESTÈRE.

ESTEUBLE, *s. f.* Voy. ÉTEUBLE.

† **ESTEUF** (è-teu), *s. m.* Ancienne orthographe d'éteuf. Mais bah ! vous voulez être un gaillard populaire, Adoré des bourgeois et des marchands d'esteufs, V. HUGO, *Ruy-Blas*, III, 5.

† **ESTHÉSODIQUE** (è-stè-zo-di-k'), *adj.* Terme d'anatomie et de physiologie. Qui transmet la sensation. Tubes esthésodiques, tubes nerveux de la substance grise servant, sans être sensibles, de conducteurs des impressions.

— ÉTYM. Αἴσθησις, sensation, et ὁδός, voie.

1. **ESTHÉTIQUE** (è-sté-ti-k'), *s. f.* Science qui détermine le caractère du beau dans les productions de la nature et de l'art ; philosophie des beaux-arts. Traité d'esthétique.

— ÉTYM. Αἰσθητικός, de αἰσθάνεσθαι, sentir. *Esthétique* a été créé par l'Allemand Baumgarten, disciple de Wolf, qui nomma ainsi cette science parce qu'il considéra l'idée du beau comme une perception confuse ou un sentiment.

2. **ESTHÉTIQUE** (è-sté-ti-k'), *adj.* Se dit de ce qui se rapporte au sentiment du beau. Impression, appréciation esthétique. ‖ Jugement esthétique, se dit, dans le système de Kant, du jugement lorsqu'il considère les formes des choses de manière à en tirer un sentiment de plaisir.

† **ESTHIOMÈNE** (è-sti-o-mè-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui ronge, qui corrode, en parlant de certaines ulcérations. ‖ *S. m.* Un esthiomène.

— ÉTYM. Ἐσθιόμενος, rongeant, de ἐσθίειν, manger.

† **ESTICEUX** (è-sti-seû), *s. m.* Sorte de machine à l'usage des tireurs d'or.

† **ESTIER** (è-stié), *s. m.* Terme de pêche. Conduit de communication entre un lac et une rivière, entre un marais et la mer.

— HIST. XVI° s. Pons ou fossez, dits vulgairement estez, *Coust. génér.* t. II, p. 717.

— ÉTYM. Serait-ce une forme d'*estuaire* ? Ce semble le même que *estère* 2.

† **ESTILLE**, *s. f.* voy. ÉTILLE.

ESTIMABLE (è-sti-ma-bl'), *adj.* ‖ 1° Qui mérite d'être estimé. Ses bonnes qualités auraient été d'une grande ressource à la France à la mort de Louis XIV, dont il était plus estimé qu'aimé, parce qu'en effet il était plus estimable qu'aimable, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 250, dans POUGENS. Un estimable objet formé de votre sang, VOLT. *Tancr.* I, 2. Laissez-le s'estimer pour qu'il soit estimable, DELILLE, *Hom. des champs*, I. ‖ Il se dit aussi des choses. Ils [les philosophes anciens] élèvent fort haut les vertus, et les font paraître estimables par-dessus toutes les choses qui sont au monde, DESC. *Méth.* I, 10. Vous êtes pauvre ; vous avez les biens les plus estimables, et vous manquez de ceux qu'on estime le plus, J. J. ROUSS. *Ém.* V. ‖ 2° Qui a des qualités solides mais non brillantes. Un auteur, un livre estimable. Un travail estimable.

— HIST. XIV° s. Si par fortune non estimable [impossible à prévoir] estoit perdu, BOUTILL. *Somme rural*, p. 372, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *estimable* ; port. *estimavel* ; ital. *stimabile* ; du latin *æstimabilis*, d'*æstimare*, estimer.

ESTIMATEUR (è-sti-ma-teur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui estime, qui apprécie. Le monde, injuste estimateur des choses du ciel, MASS. *Car. Resp. hum.* Il [Jésus-Christ] voudrait que tous les hommes la regardassent [la pécheresse] des mêmes yeux que lui ; que tous les hommes fussent des estimateurs aussi justes que lui de son amour et de ses larmes, ID. *Car. Pécheresse.* Quintilien, estimateur non moins éclairé qu'équitable, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 1. Juste estimateur du mérite, Louis XIV connaissait trop parfaitement celui de l'abbé de Polignac.... MAIRAN, *Éloges, card. de Polignac.* ‖ 2° Celui qu'on charge d'estimer la valeur, le prix de certaines choses. Prendre un estimateur.

— HIST. XVI° s. Dieu sera juste estimateur de nostre different, RAB. *Garg.* I, 46. La difformité corporelle, vice constant, inamendable, et, selon nous, grands estimateurs de la beauté, d'important prejudice, MONT. II, 86.

— ÉTYM. Lat. *æstimatorem*, d'*æstimare*, estimer.

ESTIMATIF, IVE (è-sti-ma-tif, ti-v'), *adj.* Qui a pour objet une estimation. État, devis estimatif.

— HIST. XIV° s. Ou quel [le 2° ventricule du cerveau] est la vertu resonable estimative qui juge et devise et ordenne les choses, H. DE MONDEVILLE, f° 16. ‖ XVI° s. En l'homme l'entendement est le souverain, qui a soubs soy une puissance estimative et imaginative comme un magistrat, CHARRON, *Sagesse*, I, 19.

— ÉTYM. *Estimer* ; provenç. *estimatiu*.

ESTIMATION (è-sti-ma-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action d'évaluer, d'apprécier. Suivant l'estimation qui en sera faite par des experts. .... Mettre le prix et l'estimation à chaque chose, BALZ. 7° *disc. sur la cour.* Il faut [pour être autorisé à tuer] que la chose soit de grand prix au jugement d'un homme prudent ; ce n'est rien dire, mon père ; où ira-t-on chercher un homme prudent pour faire cette estimation ? PASC. *Prov.* 7. ‖ Appréciation qu'on fait en mer du chemin parcouru, de la position du navire, etc. Ignore-t-on l'imperfection des méthodes par lesquelles on mesure le chemin qu'a fait un vaisseau, et on juge du lieu où il est ; et les estimations nautiques ne sont-elles pas sujettes à bien des erreurs ? CONDIL. *Art de rais.* V, 8. Aujourd'hui on dit plutôt estime. ‖ 2° Jugement par lequel on attache du prix. Dans ses premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instruments de nos misères et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux, J. J. ROUSS. *Dial.* 3.

— HIST. XIII° s. Et tel salere doivent estre paié par l'estimation du juge, BEAUM. XXI, 34. ‖ XVI° s. Se rendre plus naturellement à la compassion qu'à l'estimation, MONT. I, 2. Juger par l'estimation des forces de l'ennemy que.... ID. I, 53. A eulx [les censeurs] appartenoit de faire la prisée et l'estimation des biens de chaque citoyen, AMYOT, *Caton*, 32. D'où s'ensuit une estimation desmesurée de soymesmes et un contemnement d'autrui, LANOUE, 328.

— ÉTYM. Provenç. *estimatio* ; espagn. *estimacion* ; ital. *stimazione* ; du latin *æstimationem* (voy. ESTIMER).

† **ESTIMATIVE** (è-sti-ma-ti-v'), *s. f.* Terme didactique. Faculté qui apprend à juger, à apprécier. ‖ Peu usité.

— ÉTYM. *Estimatif.*

† **ESTIMATOIRE** (è-sti-ma-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui concerne l'estimation. ‖ Se dit de l'action qui, à Rome, avait pour objet de déterminer la nature d'un contrat de vente, de prêt, etc.

— ÉTYM. Lat. *æstimatorius*, de *æstimare*, estimer.

ESTIME (è-sti-m'), *s. f.* ‖ 1° Sentiment qui attache du prix à quelqu'un ou à quelque chose. Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés, et de n'être pas dans l'estime d'une âme ; et toute la félicité des hommes consiste dans cette estime, PASC. *Pensées*, t. I, p. 249, édit. LAHURE. Il est important de se conserver dans l'estime de son confesseur, ID. *Prov.* 10. Qu'un voisin malicieux À vous ruiner s'apprête, Ou menace votre tête Par des crimes supposés, L'estime a les bras croisés ; Qu'il vous faille pour ressource Un prompt secours de sa bourse Dans quelque péril urgent, L'estime n'a point d'argent, PELLISSON, *Recueil de pièces galantes*, dans RICHELET. Elle n'en parle pas avec beaucoup d'estime, SÉV. 44. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes [Condé et Turenne], et d'apprendre de chacun d'eux l'estime que méritait l'autre ! BOSS. *Louis de Bourbon.* Tous les métiers étaient en estime, ID. *Hist.* III, 3. Sait-il en sa faveur jusqu'où va votre estime ? RAC. *Mithr.* II, 1. Vous devez avoir une haute estime pour Idoménée, FÉN. *Tél.* XII. La véritable estime est celle qui est distribuée par des hommes dignes d'être estimés eux-mêmes, D'ALEMB. *Ess. sur la soc. des g. de lett. Œuvres*, t. III, p. 102, dans POUGENS. L'estime est un sentiment tranquille et personnel, MARMONTEL, *Fragm. philos. mor. gloire.* ‖ Estime de soi-même, la juste opinion de soi que donne une bonne conscience. La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières ; l'amour-propre fertile en illusions se déguise et se fait prendre pour cette estime, J. J. ROUSS. 8° *promen.* ‖ Faire estime, estimer, faire cas. Et faire les choses sans art Est l'art dont ils font plus d'estime, MALH. VI, 10. Vous méprisez trop Rome, et vous devriez faire Plus d'estime d'un roi qui vous tient lieu de père, CORN. *Nicom.* III, 1. Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là ? MOL. *Préc.* sc. 5. Certes de Spartacus c'est faire grande estime Que d'oser en mon camp vous commettre à ma foi, SAURIN, *Spart.* III, 4. ‖ Voltaire a critiqué cette locution ; mais elle est suffisamment justifiée par l'usage et par l'analogie (comparez FAIRE CAS). ‖ Être perdu d'estime et de réputation, passer pour un homme sans probité et sans honneur. ‖ Être en grande estime, jouir d'une grande réputation. ‖ 2° Estime au sens passif, pour l'estime qu'on inspire, bonne réputation, gloire. Mon estime ne dépend point de vous, VAUGEL. *Observ.* Ainsi vous me rendrez l'innocence et l'estime, Lorsque vous punirez la cause de mon crime, CORN. *Rodog.* II, 3. Il faut le délivrer du péril et du crime, Assurer sa puissance et sauver son estime, ID. *Pomp.* I, 1. ....Pour éviter le crime D'employer à te peindre un pinceau sans estime, ID. *Remerc. au roi*, en 1663. La grande estime que vos bonnes qualités vous ont donnée a déjà fait le coup le plus important de cette affaire, RETZ, *Conjur. de Fiesque.* Et qu'il eût mieux valu pour moi, pour mon estime, Suivre les mouvements d'une peur légitime, MOL. *Dép. am.* III, 3. L'estime de modération qu'il avait même parmi les nôtres, BOSS. *Réfut. du cat. de Ferry.* Son estime ne sait que trop bien éclater ; Sa gloire va si loin qu'elle est à redouter, QUINAULT, *Bellér.* I, 3. ‖ Mettre en estime, mettre en réputation, rendre digne d'estime. Par quels faits

valeureux N'as-tu mis ta gloire en estime? MALH. IV, 6. Et pense auprès de vous se mettre en haute estime, CORN. *Pomp.* III, 3. J'y vois la haute estime où sont vos grands exploits, ID. *D. Sanche*, I, 3. La guerre en quelque estime avait mis mon courage, MOL. *l'Ét.* V, 9. || Voltaire a critiqué cet emploi d'estime; sa critique, qui n'est pas valable contre le XVII° siècle, prouve facilement qu'au XVIII° cet emploi était en désuétude. Mais, à présent, rien n'empêche d'utiliser cette acception, qui, du reste, appartient aussi au XVI° siècle. || 3° Opinion, jugement, appréciation. J'ai mal connu César; mais puisqu'en son estime Un si rare service est un énorme crime.... CORN. *Pomp.* IV, 1. C'est de mon jugement avoir mauvaise estime, Que douter si j'approuve un choix si légitime, MOL. *Éc. des f.* V, 7. Un médisant ne peut réussir, s'il n'est en estime d'abhorrer la médisance, PASC. *Prov.* 16. En quelle estime est-il, mon frère, auprès de vous? — D'homme d'honneur, d'esprit, de cœur et de conduite, MOL. *Femm. sav.* II, 2. Voyons ce que c'est; suivant l'espèce de la chose, je ferai l'estime de votre silence, MARIV. *Surprise de l'am.* II, 1. || 4° Évaluation approximative, surtout en termes de mer. Le tailleur [un homme dont on avait démoli la maison pendant son absence] les suit [les arbres] à l'estime, puis croise et ne trouve plus sa maison, ST-SIM. 59, 237. Les déterminations astronomiques de plusieurs points qui n'étaient connus auparavant que par des estimes, CONDORCET, *Maurepas.* La géographie est bien éloignée de ce degré de perfection : la position d'une grande partie des villes, le cours des fleuves, la forme des côtes, tous ces objets ne sont connus souvent que par des observations grossières, des estimes de voyageurs, des détails d'itinéraires, des comptes inexacts, ID. *d'Anville.*

— HIST. XV° S. Et y mourut trente ou quarante gentilshommes d'estime, COMM. VIII, 16. || XVI° S. On ne fait pas moins de tort à l'homme en lui ostant sa bonne estime [réputation] qu'en le despouillant de sa substance, CALV. *Instit.* 308. Tout ce que les œuvres ont de valeur et estime, elles l'ont au regard de l'obeissance que nous rendons à Dieu, laquelle seule il regarde, ID. *ib.* 957. Nous devons avoir en estime leur exemple, ID. *ib.* 1006. L'ouvraige, par estime de tous, excedoyt en prix la matiere, RAB. *Garg.* I, 51. Xenagoras ne print pas ceste mesure à la volée, ny par estime seulement, ains selon les regles de l'art, AMYOT, *P. Æm.* 25. Desquels fonds ils font quatre ou cinq prix appellés estimes; mettans les plus fertiles et gras à la premiere, O. DE SERRES, 12.

— ÉTYM. Voy. ESTIMER; wallon, *astème*, *astome*, supputation; provenç. et espagn. *estima;* italien, *stima.*

ESTIMÉ, ÉE (è-sti-mé, mée), *part. passé.* || 1° Qui jouit de l'estime. Estimé de tout le monde. || 2° Réputé, cru. Pithée, estimé sage entre tous les humains, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Il suffit, pour être estimé savant, de savoir ce que les autres ne savent pas, quand même on ignorerait les vérités les plus nécessaires et les plus belles, MALEBR. *Rech.* IV, 7.

ESTIMER (è-sti-mé), *v. a.* || 1° Déterminer la valeur, le prix de quelque chose. On estime ce cheval mille francs. Combien estimez-vous cette maison? En quelque contrée de l'univers que vous alliez, vous y trouverez l'homme aussi fin que vous; et il ne vous donnera jamais que ce qu'il estime le moins pour ce qu'il estime le plus, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 1. || Fig. Permettez, madame, que j'estime La grandeur de l'amour par la grandeur du crime, CORN. *Sertor.* V, 4. || 2° Faire cas, avoir de la considération pour. J'honore sa vertu, j'estime sa personne, CORN. *Héracl.* I, 2. Je vous estime trop pour vouloir rien farder, ID. *Nicom.* I, 2. ... Il [Annibal] m'a surtout laissé ferme en ce point D'estimer beaucoup Rome et ne la craindre point, ID. *ib.* II, 3. Son monsieur Trissotin me chagrine et m'assomme, Et j'enrage de voir qu'elle estime un tel homme, MOL. *F. sav.* I, 3. Sur quelque préférence une estime se fonde; Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde, ID. *Mis.* I, 1. J'estimai ces bons pères de l'excellence de leur politique, PASC. *Prov.* 5. Cet homme [Retz] si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi, BOSS. *le Tellier.* Il y a deux choses qu'ils [les hommes] estiment beaucoup.... la vie et l'argent, LA BRUY. XI. J'ai remis votre lettre au roi, il vous estime autant qu'il peut estimer un hérétique, MAINTENON, *Lett. à M. de Vilette*, 10 juillet 1684. || 3° Croire, réputer, présumer. Si quelqu'un les regarde.... Estime, mon ami, que c'est un grand miracle, RÉGNIER, *Sat.* IV. Ils répondirent qu'ils estimaient la place imprenable, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Et j'estime Que ce peu que j'ai dit est l'avis de Maxime, CORN. *Cinna*, II, 1. Quoi que vous estimiez de ma civilité, Je ne me pique point d'insensibilité, ID. *Suiv.* II, 3. Tu m'estimes bien lâche, imprudente rivale, ID. *Rodog.* II, 1. Je n'estime pas que l'homme soit capable de former un projet.... LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Le plus sûr, c'est d'estimer celle [la forme de gouvernement] où l'on est né la meilleure de toutes, ID. X. Le roi Louis XIII expliqua pendant un quart d'heure l'avis qu'il estimait devoir être suivi, ST-SIM. 6, 87. || 4° Terme de marine. Faire une estime. || 5° S'estimer, *v. réfl.* Avoir de l'estime pour soi-même. Je m'estimais trop peu pour un honneur si grand, CORN. *Hor.* II, 2. A l'égard de ceux qui s'estiment à propos de rien, qui sont glorieux de leur rang ou de leurs richesses, gens insupportables et qui fâchent tout le monde... MARIVAUX, *Marianne*, 4° part. Ces peuples s'estimaient sans mépriser les autres nations, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 16. Qui ne s'estime pas perd ses droits à l'estime, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. || S'estimer son prix, avoir de soi la juste opinion qu'on doit en avoir. || Avoir une estime réciproque. Nous nous estimons l'un et l'autre. || 6° Déterminer sa propre valeur. Glocester : Moi, je paie; à présent tu ne t'appartiens plus. — Tyrrel : Jamais on n'eut sur moi de droit si légitime; Vous m'avez acheté plus que je ne m'estime, C. DELAV. *Enf. d'Éd.* II, 3. || 7° Se croire, se réputer. Leur brutale vertu veut qu'on s'estime heureux, CORN. *Hor.* IV, 4. Avant que de combattre, ils s'estiment perdus, ID. *Cid*, IV, 3. Roxane s'estimait assez récompensée, RAC. *Baj.* III, 4.

— HIST. XII° S. Et tant des autres que nus [nul] nel peut esmer, *Ronc.* p. 32. || XIII° S. Vingt ans avoit Pepins, ainsi [je] l'oï esmer, *Berte*, III. Sans les autres richesses que je ne sai conter, Qu'à peine les peut-on ne dire ne esmer, *ib.* XCVIII. || XIV° S. Non obstant que la valeur des choses et dons dessus diz ne soit extimée et declairée en ces presentes, *Bibl. des Chartes*, 6° série, t. I, p. 80. Ils furent si surprins et orent si grant joie que nul ne le pourroit extimer, *Ménagier*, I, 9. || XV° S. Adonc je regarday l'entrée Du jardin qui estoit fermée; Mais comme ma vue estima, Zephirus tost la defferma, LA FONT. 15. Le conte de Dunoys fort estimé en toutes choses, COMM. I, 3. Il estima peu leurs requestes et demandes, ID. V, 16. || XVI° S. Il ne faut point estimer d'un homme par un seul fait, CALV. *Instit.* 826. Il se pourmena un tour ou deux par la salle, pensant bien profundement comme l'on pouvoit estimer, RAB. *Pant.* II, 13. Estimant que cela ayderoit à.... MONT. I, 15. Je ne l'honore ny ne l'estime [la pratique de la médecine], ID. III, 207. Il fut seul estimé cause et autheur de la guerre peloponesiaque, AMYOT, *Péric.* 57. Plusieurs estiment que cette deesse Euclia soit Diane, et la nomment ainsi, ID. *Arist.* 50.

— ÉTYM. Wallon, *astimer*, évaluer, estimer; provenç. *esmar*, *estimar;* espagn. et portug. *estimar;* ital. *stimare;* du latin *æstimare*, que des étymologistes latins dérivent de *æs*, argent, et le suffixe *tim* (comme dans *legi-timare*) : évaluer en argent. *Æstimare* avait donné, dans l'ancienne langue, d'après la suppression des voyelles brèves, *esmer* (d'où l'anglais *to aim*, viser à, ce qui nous indique qu'on prononçait *émer*); *estimer* a été refait sur le latin dans le XIV° siècle.

† **ESTISSEUSES** (è-sti-seû-z'), *s. f. plur.* Petites tringles du métier à fabriquer les étoffes de soie.

— ÉTYM. Probablement *es*... préfixe, et *tisser.*

† 1. **ESTIVAGE** (è-sti-va-j'), *s. m.* Saison d'été que les troupeaux passent dans les montagnes.

— ÉTYM. Voy. ESTIVAL.

† 2. **ESTIVAGE** (è-sti-va-j'), *s. m.* Chargement d'un navire. Quand le navire est sous la charge, comme on ne connaît point l'estivage des marchandises de volume, on accumule sans ordre et sans arrangement tout ce que les chargeurs apportent; et, pour faire un meilleur nolis, on charge souvent outre mesure, et jusqu'au milieu du mât, PEYSSONNEL, *Traité sur le com. de la mer Noire*, II, 218, 1787.

— ÉTYM. Voy. ESTIVER 1.

ESTIVAL, ALE (è-sti-val, va-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'été. Le Rhône conserve l'importance de son débit estival, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LI, p. 959. || 2° Terme de botanique. Qui est d'été. Fleurs, plantes estivales. || Terme d'entomologie. Insectes estivaux, insectes qu'on trouve en été. || Terme de médecine. Maladies estivales, maladies qui règnent en été.

— HIST. XVI° S. Aux longs jours estivaux, LA BODERIE, *Hymne eccles.* f° 196, dans RAYNOUARD. Les foudres estivaux, GARNIER, *Porcie*, I, *chœur.* La saison des chaleurs esteales, AMAD. JAMIN, *Poésies*, p. 166, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *estival;* ital. *estivale;* du latin *æstivalis*, dérivé d'un radical *æst*, qui est dans *æstas*, été (voy. ce mot).

† **ESTIVATION** (è-sti-va-sion), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Synonyme de préfloraison, agencement qu'observent les diverses parties de la fleur avant leur épanouissement. || Estivation valvaire, où les pièces florales se touchent seulement par leurs bords. Estivation tordue, où les pétales se recouvrent les uns les autres et sont tordus en spirale. Estivation imbricative ou imbriquée, quand chaque partie embrasse de ses bords ceux de la partie intérieure. Estivation quinconciale, où l'on voit deux parties extérieures, deux intérieures, une intermédiaire. Estivation chiffonnée, où les pétales sont pliés et ramassés sur eux-mêmes sans aucune régularité. Estivation vexillaire, préfloraison des fleurs papilionacées où l'étendard replié recouvre la moitié des autres organes. Estivation cochléaire, préfloraison des fleurs à deux lèvres, où la supérieure recouvre l'inférieure. || 2° Terme d'histoire naturelle. Sorte d'engourdissement qui s'empare de certains animaux pendant un certain nombre de jours de la saison la plus chaude. L'estivation s'observe chez certains serpents, chez des crocodiles et chez des poissons qui s'enfoncent dans la vase.

— ÉTYM. Au sens botanique, *æstivatio* est un mot fait par Linné, et tiré du latin *æstiva*, lieux où l'on cherche un abri contre la chaleur; le bouton étant comparé à un de ces abris. Au sens zoologique, *estivation* vient de *æstivare*, passer l'été en un certain lieu (voy. ESTIVER 2).

† 1. **ESTIVE** (è-sti-v'), *s. f.* Contre-poids qu'on donne à chaque côté d'un bâtiment pour en balancer la charge, en sorte qu'un côté ne pèse pas plus qu'un autre. Mettre une galère en estive. || Chargement en coton, laine, et autres marchandises ayant plus ou moins d'élasticité. || Charge en estive, se dit des cargaisons susceptibles d'être pressées, comprimées. || Donner une estive à des haubans, les brider avec des palans pour les roidir à mesure qu'ils s'allongent, et avant de les mettre en œuvre.

— ÉTYM. Voy. ESTIVER 1; espagn. *estiva*, lest.

† 2. **ESTIVE** (è-sti-v'), *s. f.* Instrument de musique usité durant le moyen âge, qui paraît avoir été une sorte de cornemuse.

— HIST. XIII° S. Amis, riens ne m'i vaut, sons, note ne estive, AUDEFROY LE BAST. *Romancero*, p. 11.

— ÉTYM. Bas-lat. *stiva.*

† 1. **ESTIVER** (è-sti-vé), *v. a.* Terme de marine. Comprimer des marchandises d'un grand volume, afin qu'elles tiennent moins de place.

— ÉTYM. Provenç. *estipar*, entasser, boucher, espagn. et portug. *estivar*, même sens; ital. *stivare;* du latin *stipare*, serrer, presser.

† 2. **ESTIVER** (e-sti-vé). || 1° *V. a.* Mettre les bestiaux pendant l'été dans les pâturages. || 2° *V. n.* Demeurer dans un endroit pendant l'été.

— HIST. XVI° S. Estiver les bestes, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Provenç. *estivar;* du latin *æstivare*, de *æstivus*, estival, de *æstas* (voy. ÉTÉ 1).

† **EST-NORD-EST** (èst'-nor-dèst'), *s. m.* Terme de marine. Nom d'une aire de vent. || Par plaisanterie, un enseigne non entretenu.

ESTOC (è-stok), *s. m.* || 1° Terme d'eaux et forêts. Souche. Couper un arbre à blanc estoc, le couper au pied sur la souche. Faire une coupe à blanc estoc, la faire sans laisser de baliveaux. || Fig. Être réduit à blanc estoc, être entièrement ruiné. || 2° Terme de palais. Souche considérée métaphoriquement comme l'origine d'une famille. Être de bon estoc. Les biens qui viennent de son estoc. Je lui [à son fils, Charles de Sévigné] mande de venir ici, je voudrais le marier à une petite fille qui est un peu juive de son estoc, mais les millions nous paraissent de bonne maison, SÉV. *Lett.* 13 oct. 1675. Cette fabrication se fait dans les hôtels des monnaies, par des officiers en titre et d'estoc et de ligne, c'est-à-dire de père en fils, *Dict. des arts et mét. Monnoyeur.* || Terme de pratique ancienne. Biens de côté estoc et ligne, biens propres de ligne. || Fig. Cela ne vient pas de son estoc, cela ne lui vient pas naturellement. || Dites-vous cela de votre estoc? Dites-vous cela de vous-même? || 3° Estoc volant, bâton ferré que l'on pouvait cacher sous ses habits. || Brin d'estoc, bâton ferré en pointe par les deux bouts. || 4° Par extension, ancienne épée droite et fort longue. La pique dans le poing et l'estoc sur

le flanc, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Grande épée d'argent doré, bénite par le pape et accordée comme marque de considération. || 5° La pointe d'une épée. Coup d'estoc. Frapper d'estoc et de taille. || Fig. D'estoc et de taille, de quelque manière que ce soit. N'importe, parlons-en et d'estoc et de taille, Comme oculaire témoin, MOL. *Amph.* I, 1. || 6° Vase aplati sur lequel le faïencier empile la terre molle. || Instrument avec lequel il arrondit les vases sur le tour. Si la pièce est délicate, il l'égalise avec une espèce de lame de bois appelée estoc, *Dict. des arts et mét. Porcelaine.* || 7° Terme d'argot de jeu. Faire l'estoc, faire passer dessous la carte de dessus sans qu'on s'en aperçoive.

— HIST. XII° s. Bon ente en bon estoc deit bien fructifier, *Th. le mart.* 128. || XIII° s. Renart, qui moult estoit soutis [subtil], Sur un estoc [tronc d'arbre] s'estoit asis, *Ren.* 1982. Il n'estoit nus vivans qui peust savoir le premier estoc dont li heritage vint, BEAUM. XLIV, 8. Ferir de pointe, que les Franczeis appellent ferir d'estoc, J. DE MEUNG, *Végèce*, I, 12. || XIV° s. Selon ce que il sont plus près ou plus loing de la premiere racine ou souche, ou estoc, ORESME, *Eth.* 251. Lors assalent païens : chil [ceux-ci] qui ont lons bastons Les frapoient d'estoc, parmi les haubergons, *Baud. de Seb.* V, 204. || XV° s. Or m'est avis que c'est grand ennui de piteusement penser et aussi considerer que ces grands bourgeois et nobles bourgeoises et leurs beaux enfants, qui d'estoch et d'extraction avoient demeuré, et leurs devanciers, en la ville de Calais, devinrent [après le siége de Calais], FROISS. I, I, 323. Estoc d'oneur et arbres de vaillance, La flour des preux et la gloire de France, E. DESCH. *Sur la mort de Guescl.* Lequel d'estoc et de taillant Endure mainte passion D'amours qui le vont assaillant, CH. D'ORL. *Ball.* 80. Haches pareilles desquelles ils combattront d'estoc de mail ou de taille, *Jehan de Saintré*, ch. 48. Là devant en estoc [tout droit] pendoit un escu blanc, et y avoit appuyé deux glaives [lances] et deux espées, *Lancelot du Lac*, t. III, f° 60. Les monnoieurs d'estoc et de ligne, *Ordonn.* mars 1483. Les pires sont les plus heureux Qui prennent de taille et d'estoc, *Rec. de farces, etc.* p. 129. || XVI° s. Et combien que de son propre estoc il eust grande dignité de noblesse, pour estre de la race et maison des Servius, AMYOT, *Galba*, 3. Il fut à la fin rembarré d'un coup d'estoc qui luy donna droit dedans la bouche par telle violence, que la poincte de l'espée luy vint à ressortir par derriere au chinon du col, ID. *Cés.* 59. Il y en a [des contes] de tous bois, de toutes tailles, de tous estocs, à tous prix et à toutes mesures, fors que pour pleurer, DESPER. *Contes*, I. Le meslier ou nefflier se plaist d'estre enté, voir sur divers estocs : sur soi-mesme, sur poirier, sur pommier, sur coignes et sur aubespin, O. DE SERRES, 694. [Les piqueurs] Suyvant de près la meute, et sans se soucier De fossé, ni d'estoc, ni d'espineux roncier, *Plaisir des champs*, p. 159.

— ÉTYM. Wallon, *stock*, tronc d'arbre; génev. et lorrain, *estoc*, esprit, imagination; provenç. *estoc;* espagn. et portug. *estoque*; ital. *stocco*; de l'allem. *Stock*, bâton; mot qui se trouve aussi dans le celtique : gaélique, *stoc*, bâton. En Normandie, les forestiers prononcent *blanc étoc. Brin d'estoc* est une altération (voy. BRIN) de l'allemand *Spring stock*, bâton qui aide à sauter, à franchir; on aurait dû au moins écrire *brind-estoc*.

ESTOCADE (è-sto-ka-d'), *s. f.* || 1° Terme d'escrime. Botte, grand coup de pointe. Allonger une estocade. Parer une estocade. Et le perçant à jour de deux coups d'estocade, CORN. *le Ment.* IV, 1. Au bruit des estocades, des passants accoururent et les séparèrent, ST-SIM. 14, 161. || Estocade de seconde, botte semblable à la botte de tierce, sauf que la lame passe sous le bras de l'adversaire. || Fig. Les ducs les laissaient [les nobles inférieurs] s'exhaler et tirer leurs estocades en l'air sans rien dire ni faire, ST-SIM. 453, 17. || 2° Familièrement. Attaque à laquelle on ne s'attend pas. Cet argument était pour l'adversaire une rude estocade. || 3° Demande d'argent. Présenteur d'estocade, quémandeur. Voilà quelle est mon estocade; N'en venez pas à la parade; Mais sur moi par compassion Ripostez d'une pension Sur quelque bon gros bénéfice; Ce n'est à moi crime ni vice, Étant malade et n'ayant rien, De souhaiter un peu de bien, SCARRON, *Estocade au card. Mazarin.* || Cette locution a vieilli. || 4° S'est dit pour épée. Vénus [dans un tableau] a le casque en tête et une longue estocade, LA FONT. *Lett. à sa femme*, 12 sept. 1663.

— HIST. XVI° s. Allonger une estocade [demander l'aumône], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Estoc;* ital. *stoccata.*

ESTOCADER (è-sto-ka-dé), *v. n.* || 1° Porter des estocades. Lui [La Châtre] toujours à crier : Les voilà, à moi, marche ici! et choses pareilles, et toujours à estocader et à ferrailler, ST-SIM. 216, 165. || 2° Fig. Argumenter vivement contre quelqu'un. Il y a plaisir à les voir estocader.

— HIST. XVI° s. Estocader [demander l'aumône], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Estocade.* L'anc. français disait *estoquer.*

† **ESTOCADEUR** (è-sto-ka-deur), *s. m.* Quémandeur, mendiant. De créanciers, d'estocadeurs, De faux mangeurs de patenôtres, SCARRON, *Virg.* VI. || Vieilli.

† **ESTOGARD** (è-sto-gar), *s. m.* Terme de métallurgie. Petit ringard pour nettoyer la tuyère.

— ÉTYM. *Estoc.*

ESTOMAC (è-sto-ma; le *c* ne se fait jamais sentir; cependant quelques-uns prononcent le *c* devant une voyelle, et Chifflet, *Gramm.* p. 208, en fait un précepte : un è-sto-ma-k affamé; au pluriel, l'*s* se lie : des è-sto-ma-z affamés; estomacs rime avec tas, lacs, appâts, etc.), *s. m.* || 1° Viscère où s'opère la digestion des aliments. Se remplir l'estomac. Les ruminants ont plusieurs estomacs. Plus l'estomac est bon, plus les membres profitent; Quand il a de la force, ils sont forts, agissants; Et quand il est débile, ils sont tous languissants, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 5. Ne crains pas, mon cher enfant, que l'abondance de l'eau affaiblisse ou refroidisse ton estomac, LESAGE, *Gil Blas.* Car de tous mets sucrés, secs, en pâte ou liquides, Les estomacs dévots furent toujours avides, BOIL. *Sat.* X. Ce ne fut que par un poids de 437 livres qu'il parvint à produire dans les tubes des effets semblables à ceux de l'estomac de l'oiseau, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 13, note 2. || Avoir l'estomac creux, vide, n'avoir pas mangé. || Il a deux estomacs, plusieurs estomacs, se dit d'un gros mangeur. || Très-populairement. Avoir ou sentir son estomac dans ses talons, avoir très-grand'faim. || Familièrement. Il a un estomac d'autruche, c'est un estomac d'autruche, se dit d'un homme qui mange beaucoup, sans en être incommodé, parce que c'est une vieille croyance que les autruches digèrent les pierres. Il se dit aussi d'un homme qui digère très-vite; et dans ce sens on dit encore il a l'estomac chaud. || 2° La partie du corps qui répond à l'estomac, la poitrine. Le creux de l'estomac. Recevoir un coup dans l'estomac. Je vais lui présenter mon estomac ouvert, CORN. *Cid*, V, 1. D'une profonde plaie en l'estomac ouverte, ID. *Rodog.* V, 4. Le général Hord et le général Dardoff montrèrent au leurs estomacs couverts de blessures reçues à son service, et, l'assurant qu'ils étaient prêts à mourir pour lui, ils le supplièrent que ce fût au moins dans une occasion plus nécessaire [qu'à Bender], VOLT. *Charles XII*, 6. || Se dit populairement du sein d'une femme. Elle a de l'estomac. || 3° L'estomac d'une volaille ou d'une perdrix, ce qui reste quand les cuisses et les ailes ont été détachées. || 4° Morceau de fer qui fortifie le devant de l'enclume.

— HIST. XIII° s. Cil ki ont l'estomach foible et ki vomissent legierement, ALEBRANT, f° 13. || XV° s. Respons, et sauve de propre estomac ce que de propre estomac tu as mis avant, G. CHASTEL. *Expos. sur la vér. mal prise.* || XVI° s. Par le poulain on descend le vin en cave, par le jambon en l'estomach, RAB. *Garg.* I, 5. Quand je voy Barbe en habit bien duisant, Qui l'estomac blanc et poly descœuvre.... MAROT, III, 126. Là il fut receu d'une sentinelle perdue, qui, sans parler, lui planta une harquebusade dans l'estomac de sa cuirasse, D'AUB. *Hist.* II, 380. Je luy ay appris à relever sa ceinture à la fosse de l'estomac, comme le petit Auger barbier de Paris, ID. *Conf.* II, 1. Ledit ventricule a deux orifices, à sçavoir un superieur nommé l'estomach et vulgairement cœur; et l'autre inferieur nommé pylore, PARÉ, I, 14. Chacun n'a pas les muses en partage, Et leur fureur tout estomac ne poind, RONS. 397. Quiconque a l'estomach plein peult bien jeusner, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 248. Entre la bouche et l'estomach souvent y a guerre, ID. *ib.* t. II, p. 238.

— ÉTYM. Wallon, *stoumak*; Berry, *estouma*, *stouma*; provenç. *estomach;* espagn. *estomago*; ital. *stomaco;* du latin *stomachus*, du grec στόμαχος, qui signifie gorge, pharynx, de στόμα, bouche : qui tient à la bouche. C'est dans le latin que, de pharynx, *stomachus* a glissé au sens de *gaster.*

ESTOMAQUÉ, ÉE (è-sto-ma-ké, kée), *part. passé.* Tout estomaqué de cette impertinence.

ESTOMAQUER (S') (è-sto-ma-ké), *v. réfl.* Se tenir pour offensé de quelque chose, s'en choquer. ....Il s'estomaquera, Fera le difficile, et puis s'apaisera, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 4. Mais tant s'estomaquer n'est pas fort nécessaire, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 1. Il ne faut point, monsieur, s'estomaquer si fort; On peut en un moment nous mettre tous d'accord, REGNARD, *le Lég.* IV, 7. || S'épuiser à force de parler. C'est ainsi que s'estomaquait Le Pythagore à longue queue; Ses exclamations s'entendaient d'une lieue, Et son zèle le suffoquait, LAMOTTE, *Fables, le Renard prédicateur.* || Ce mot, dans les deux sens, est du style familier.

— HIST. XVI° s. Il est stomacqué merveilleusement, que vous ayez faict tuer domp Alphonse de sangfroid, CARLOIX, V, 17. De quoy plusieurs bien grands s'estomacquerent bien fort, ID. VI, 39.

— ÉTYM. *Estomac*, dans le sens de poitrine, cœur.

ESTOMPE (è-ston-p'), *s. f.* || 1° Terme de dessin. Petit rouleau fait de peau ou de papier, et terminé ordinairement en pointe, et quelquefois en coupe plate, pour étendre le crayon ou le pastel sur le papier. Dessin à l'estompe. || 2° Ce dessin même. Voilà une belle estompe.

— ÉTYM. Allem. *stumpf*, émoussé.

ESTOMPÉ, ÉE (è-ston-pé, pée), *part. passé.* Un dessin estompé.

ESTOMPER (è-ston-pé), *v. a.* Dessiner, ombrer avec l'estompe.

— ÉTYM. *Estompe.*

† **ESTONIÈRE** (è-sto-niè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de tramail.

† **ESTOQUIAU** (è-sto-kiô), *s. m.* Terme de serrurier. L'anneau d'une petite cheville de fer qui tient le ressort d'une serrure.

— ÉTYM. Diminutif d'*estoc.*

† **ESTOU** (è-stou), *s. m.* Terme de boucher. Table à claire-voie pour habiller les moutons.

— ÉTYM. Le même que *étal.*

ESTOUFFADE (è-stou-fa-d'), *s. f.* Terme de cuisine. Manière de cuire des viandes en vases clos. Veau à l'estouffade. || Le mets ainsi préparé. Une estouffade de perdrix. || On dit plutôt étouffade, et surtout étouffée.

— ÉTYM. *Étouffer.*

ESTRADE (è-stra-d'), *s. f.* || 1° Terme de guerre. Usité seulement en cette locution : Battre l'estrade, courir la campagne, aller à la découverte. || Par extension. Les uns battaient l'estrade autour de sa maison, HAMILT. *Gramm.* 9. Il fait toute la nuit sentinelle en dedans; Et sur le point du jour il va battre l'estrade, REGNARD, *Folies amour.* I, 1. Sans adieu, je vais battre l'estrade dans les cafés, DANCOURT, *Agioteurs*, I, 9. || Les batteurs d'estrade, les éclaireurs. Israël envoya des batteurs d'estrade pour considérer le pays de Jazer, VOLT. *Phil.* IV, 185. || Par extension. Les batteurs d'estrade, les gens qui courent les chemins. || 2° Plancher élevé dans une chambre, dans un édifice, un peu au-dessus du parquet, pour y placer un lit, un trône, pour y faire une cérémonie. Le grand mouvement est sur une estrade qu'on nomme le théâtre, MONTESQ. *Lett. pers.* 28. || Fig. De l'estrade des grands descendant au vulgaire Le mensonge sans frein, sans pudeur, sans raison, S'accroît de bouche en bouche et s'enfle de poison, VOLT. *Don Pèdre*, III, 2.

— HIST. XV° s. Hector bastard de Bourbon vint à tout trois cens armés hommes d'armes, sur aucunes compagnies de gens du roy qui alloient à l'estrade; si en print et tua plusieurs, MONSTREL. f° 149, dans LACURNE. De là si fu le siege mis Devant la ville de Reolle; Messire George Soliton Si en avoit la charge et garde, Avecque un autre Anglois gascon Et quatre cens hommes d'estrade, *Vigiles de Charles VII*, p. 203, dans LACURNE. Adieu, galans, qui souliez faire fringues Parmi les rues, routes et espangdes [sic], Saillans en l'air, pour prendre les esplingues Au seing des dames, regardans les estrades, *ib.* t. II, p. 31. || XVI° s. Là sont Crotte, Estanson et Imbault, Et Fontrailles, lesquelz ont maint ribault, Tous enragiez de courir à l'estrade, J. MAROT, V, 90. En telle pompe estans lors decorez, Devers le roy vindrent faire l'estrade, ID. V, 173. Le duc de Guise envoya battre l'estrade vers la Fredonniere, qui estoit le premier rendez-vous à l'entreprise de Blois; ces estradiots luy amenerent prisonniers 30 ou 40 de ceux qui commençoient à se desbander, D'AUB. *Hist.* I, 93. Quelques batteurs d'estrade, ID. *ib.* I, 93. Bon pied, bon œil, sus à coup qu'on s'esveille, Francs chastellains, soudain tost à l'estrade, ROG. DE COLLERYE, p. 195, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *estrada*, voie, chemin; ital. *strada*, même sens; du latin *strata*, voie pavée, de *stratum*, supin de *sternere*, étendre. *Estrade* vient du provençal ou de l'espa-

gnol; avant cet emprunt l'ancien français avait *estrée*, qui est le correspondant de *estrada* et *strada*, et signifiant route. Battre l'estrade, c'est battre les routes. *L'estrade*, sorte de plancher, se rapporte aussi à *strata*, la chose étendue.

† **ESTRADIOT** (è-stra-di-o), *s. m.* Espèce de soldat à cheval qu'on tirait autrefois de la Grèce et de l'Albanie, et dont on s'est servi durant le XVe et le XVIe siècle. || On trouve aussi stradiote. Les stradiotes, très bons soldats grecs de Venise, chevau-légers, armés de cimeterres orientaux, devaient pénétrer dans les files de la lourde gendarmerie française et, de côté, faucher, poignarder les chevaux, MICHELET, *Hist. de France, au XVIe siècle*, I, 3.

— HIST. XVIe s. Plus fiers qu'estradiots, J. MAROT, p. 67, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *stradiotto;* du grec στρατιώτης, soldat.

ESTRAGON (è-stra-gon), *s. m.* Espèce d'armoise aromatique (*artemisia dracunculus, L.*), qu'on met dans les salades et dans les ragoûts.

— ÉTYM. Wallon, *dragone;* espagn. *taragona;* portug. *estragão;* ital. *targone;* du latin *draconem*, dans la signification de *dracunculus*, nom qui ne paraît pas avoir été donné à notre *estragon*, mais que les botanistes lui ont appliqué.

ESTRAMAÇON (è-stra-ma-son), *s. m.* Épée droite, longue et à deux tranchants. Je me contentai de lui donner d'un estramaçon sur la tête qui l'effraya si fort qu'il s'enfuit hors du jardin, SCARR. *Rom. com.* I, 13. ....Ce D. Felix est un méchant garçon; Il veut faire avec vous le coup d'estramaçon, TH. CORN. *D. Bertrand de Cig.* IV, 2. || Coup d'estramaçon, ou, simplement, estramaçon, coup de taille. Mais il faut en user en diverses façons, Ou feindre une estocade ou des estramaçons, DESMARETS, *Visionnaires*, III, 4. Carillan sortit chargeant à coups d'estramaçon tout ce qu'il trouva devant lui, RETZ, IV, 347. || Fig. M. de la Rochefoucauld lui donna [au premier président] tant de coups d'estramaçon, qu'il vint à bout de ce qu'il desirait, ST-SIM. 69, 133.

— HIST. XVIe s. Besme lui passe l'espée au travers du corps, et en la retirant lui met le visage en deux d'un estramaçon, D'AUB. *Hist.* II, 17.

— ÉTYM. Ital. *stramazzone;* bas-lat. *scramasaxus*, grand couteau de guerre, de l'allemand *Schramme*, blessure, et le bas-lat. *saxa*, couteau, de l'ancien haut allem. *sahs*, couteau.

ESTRAMAÇONNÉ, ÉE (è-stra-ma-so-né, née), *part. passé.* Rudement estramaçonné par son adversaire.

ESTRAMAÇONNER (è-stra-ma-so-né). || 1° *V. a.* Frapper de coups d'estramaçon. || 2° *V. n.* Il ne cessa d'estramaçonner durant tout le combat. ....Avez-vous des ennemis secrets? Parlez, j'estramaçonne et je vous en défais, TH. CORN. *D. César d'Av.* II, 4. || 3° S'estramaçonner, *v. réfl.* Se battre à coups d'estramaçon. Ils se sont estramaçonnés rudement. || Ce terme ne se dit plus guère qu'en plaisantant.

— ÉTYM. *Estramaçon.*

† **ESTRAN** ou **ESTRAND** (è-stran), *s. m.* Terme de marine peu usité. Partie d'une côte plate que la mer couvre et découvre tour à tour.

— ÉTYM. Angl. *strand*, bord de la mer.

† **ESTRANGHÉLO** (è-stran-ghé-lo), *adj.* Le caractère estranghélo, et, substantivement, l'estranghélo, caractère syriaque employé dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

— ÉTYM. Syriaque, *star*, écriture, et *ingil*, évangile, ainsi dit parce qu'il demeura consacré à la transcription des Évangiles.

ESTRAPADE (è-stra-pa-d'), *s. f.* || 1° Supplice de mer qui consiste à guinder un coupable à la hauteur d'une vergue, d'où le laissant tomber dans la mer, on l'y plonge autant de fois que le porte sa sentence. || L'estrapade de terre se donne en liant les pieds et les mains du coupable, derrière le dos, à une corde et le laissant tomber de la même manière jusqu'à deux ou trois pieds de terre : ce qui expose ses bras et ses jambes à de grandes douleurs par le poids du corps. L'estrapade était un châtiment qui ne s'infligeait pas aux cavaliers; ce supplice cessa d'être en usage dans les armées françaises sous Louis XIII. || Fig. C'était un maître [Marot]; il rimait aisément; Point ne donnait à ses vers l'estrapade, CHAUL. *Rondeau sur Benserade.* || 2° La potence au haut de laquelle on élevait le patient. Place de l'Estrapade, place à Paris, où une telle potence était dressée et où l'on supplicia beaucoup de protestants. || 3° Terme de manége. Défense du cheval consistant en sauts vifs accompagnés de ruades. || 4° Tour qu'on fait en voltigeant sur la corde. Il consiste à se tenir fortement suspendu avec les mains à la corde et à faire passer une ou plusieurs fois son corps entre les deux bras qu'on tient écartés l'un de l'autre. Double, triple estrapade. || 5° Se dit, au jeu de l'hombre, de la chance du joueur qui fait la bête après avoir joué sans prendre. || 6° Outil pour monter le grand ressort d'une pendule.

— HIST. XVIe s. Les capporaulx sont tenus de l'appliquer à l'estrapade, CARL. IV, 13. Et s'il y eust eu une strapade en la ville, ils se pouvoient bien asseurer d'y servir d'exemple d'une telle abomination, ID. V, 21. Il eust l'estrapade, c'est à dire trois traicts de corde bien roides; et estoit si haulte qu'il en cuyda mourir, ID. VI, 3.

— ÉTYM. Ital. *strappata*, de *strappare*, arracher; du germanique : suisse, *strapfen*, tirer; allemand, *straff*, fortement attaché; angl. *strap*, courroie (comp. ÉTRIER).

ESTRAPADÉ, ÉE (è-stra-pa-dé, dée), *part. passé.* Il fut estrapadé.

ESTRAPADER (è-stra-pa-dé), *v. a.* Infliger l'estrapade.

— ÉTYM. *Estrapade.*

ESTRAPASSÉ, ÉE (è-stra-pa-sé, sée), *part. passé.* Cheval estrapassé.

ESTRAPASSER (è-stra-pa-sé), *v. a.* Terme de manége. Fatiguer, excéder un cheval par un exercice trop violent.

— ÉTYM. Ital. *strapazzare*, de *stra*, préfixe, qui est le lat. *extra*, hors, et *pazzo*, fou : rendre fou à force de tourmenter.

† **ESTRAPONTIN** (è-stra-pon-tin), voy. STRAPONTIN.

† **ESTRAQUELLE** (è-stra-kè-l'), *s. f.* Pelle pour porter la matière du verre dans les pots.

† **ESTRASSE** (è-stra-s'), *s. f.* Terme de commerce. Bourre de soie. Estrasse ou cardasses [à faire capiton], le cent pesant payera comme bourre de soie, 100 sous, *Tarif*, 18 sept. 1664.

† **ESTRELAGE** (è-stre-la-j'), *s. m.* Ancien terme de finances. Droit levé sur chaque setier. Défendons de lever aucun péage, estrelage ou autre droit en essence sur le sel, sauf aux propriétaires à s'en faire payer en argent, suivant le règlement de notre conseil, *Ordonn.* mai 1680.

— HIST. XIIIe s. Franchement, sans paier tonlieu, strelage, ou autre debit, ou autre coustume, DU CANGE, *sextariaticum*. || XIVe s. C'est assavoir tout ce que on appelloit la justice et setrellage que tenoit à censse Fourcy, ID. *ib.*

— ÉTYM. Lat. *sextariale*, setier, d'où la forme fictive *sextarialaticum*, du latin *sextarius*, setier.

† **ESTRIF** (é-strif), *s. m.* Terme vieilli. Querelle, lutte. En cet estrif la servante tomba, LA FONT. *Serv.* || On écrivait aussi étrif. Pendant l'étrif, D'un ton plaintif [je] Dis chose telle, LA FONT. *Poésies mêlées*, V.

— HIST. XIIe s. Commenciez est li dex [deuil] et li estris, *Ronc.* p. 72. || XIIIe s. Ensi remest [resta] ceste chose en estrif, H. DE VALENC. XXI.

— ÉTYM. Hainaut, *estrive;* provenç. *estris* et *estrit*, dernière forme qui conduit Diez à regarder ce mot comme dérivant de l'ancien haut-allem. *strit*, combat; angl. *to strive*. On cite aussi le gaélique *stri*, *strigh*, combat. L'anglais *strife* vient du français.

† **ESTRIGUE** (è-stri-gh'), *s. m.* Four où l'on met les glaces pour les recuire quand elles sont aplaties; on les dresse à mesure qu'on les y met.

† **ESTRIQUE** (è-stri-k'), *s. f.* Couteau de bois mince et flexible qui sert à estriquer.

— ÉTYM. Flam. *strikke*, bâton.

† **ESTRIQUER** (è-stri-ké), *v. a.* Boucher avec l'estrique les fentes et les crevasses que la terre produit sur les bords d'une forme à sucre en se séchant.

† **ESTRIQUEUR** (è-stri-keur), *s. m.* Crochet de bois pour fouler la terre autour d'une forme à sucre, avant de la rafraîchir.

† **ESTRIQUEUX** (è-stri-keû), *s. m.* Instrument pour enlever les bavures attachées à une pipe qui sort du moule.

† **ESTRIVER** (è-stri-vé), *v. n.* Terme vieilli. Être en querelle. Avecque tes voisins jour et nuit estriver, RÉGNIER, *Sat.* XIII.

— HIST. XIIe s. Donc en ont comencié entre eus à estriver, *Th. le mart.* 140. || XIIIe s. Ce dit Renars: n'i a mie; Fox est qui vers seignor estrive; Jamais, à nul jor que je vive, Ne ferai rien qui lui desplaise, *Ren.* 18263. || XVIe s. La philosophie n'estrive point contre les voluptés naturelles, pourvu que la mesure y soit jointe, MONT. III, 380.

— ÉTYM. *Estrif.*

† **ESTRIVIÈRES** (è-stri-viè-r'), *s. f. plur.* Se dit, chez les fabricants de soie, des bouts de cordes attachées aux arbalètes des lisserons.

— ÉTYM. Le même que *étrivière*.

† **ESTROFFE** (è-stro-f'), *s. f.* Corde qu'on attache à la queue d'un cheval, puis au cou du suivant pour les faire marcher à la file.

— ÉTYM. Le même que *estrope*.

† **ESTROPE** (è-stro-p'), *s. f.* Terme de marine. Anneau de cordage dont on ceint les poulies et autres pièces. || Estrope de gouvernail, cordage qui sert à retenir les avirons sur les tolets. || Estrope de marchepieds, étriers qui soutiennent les marchepieds. || Terme de pêche. Ligne attachée sur une corde principale.

— ÉTYM. Angl. *strop*, estrope.

† **ESTROPER** (è-stro-pé), *v. a.* Terme de marine. Ceindre d'un cordage la caisse d'une poulie ou tout autre objet.

† **ESTROPIAT** (è-stro-pi-a), *s. m.* Anciennement, soldat estropié qui mendiait. Prôner ce qu'on a fait pour le bien de l'État, Et dire : ayez pitié du pauvre estropiat, DU CERCEAU, *Le faux duc de Bourg.* I, 1. || Aujourd'hui, homme estropié, impotent, et aussi gueux de profession qui est estropié ou qui feint de l'être.

— HIST. XVIe s. Et ainsi espargnant pour les estropiatz et souffreteux, RAB. *Pant.* III, 2. Aux estropiats qui avoient perdu bras et jambes, CARLOIX, III, 9.

— ÉTYM. Ital. *stroppiato* (voy. ESTROPIER).

ESTROPIÉ, ÉE (è-stro-pi-é, ée), *part. passé* || 1° Qui a perdu un membre ou qui l'a hors de service. Estropié par une chute. Il déterrait les soldats estropiés dans la tranchée, HAMILT. *Gramm.* 3. On n'est pas tant estropié quand on l'est du bras ou des jambes, que quand on l'est de la bourse, D'ABLANCOURT, *Apophth.* dans RICHELET. || Par extension. [Le lion] Peut à peine rugir, par l'âge estropié, LA FONT. *Fabl.* III, 14. || Terme d'entomologie. Se dit des papillons de jour, qui dans l'état de repos ont, par la disposition de leurs ailes, l'apparence d'insectes à ailes luxées. || Terme de pêche. Se dit d'une morue qui n'est pas entière. || 2° Fig. Qui n'a pas de développement, d'ampleur. Un tissu d'énigmes leur serait une lecture divertissante, et c'est une perte pour eux que ce style estropié qui les enlève soit rare, LA BRUY. I. Quelle différence de ce plaisir estropié, si je puis parler de la sorte, à celui que le même air ferait éprouver, s'il était chanté dans le goût et l'esprit qui lui conviennent, D'ALEMB. *Harm. des lang. Œuvres*, t. III, p. 118, dans POUGENS. || 3° Altéré dans sa forme, en parlant des mots, des phrases. Expression estropiée, PATRU, *Plaid.* 8, dans RICHELET. Ils [certains visiteurs] fatiguent plus les portes des maisons à coups de marteau que les vents et les tempêtes; si l'on allait examiner la liste de tous les portiers, on y trouverait chaque jour leur nom estropié de mille manières en caractères suisses, MONTESQ. *Lett. pers.* 87. Concevez, monsieur, huit pages sans points ni virgules, des mots estropiés, transposés.... P. L. COUR. I, 94. || 4° Substantivement. L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux, BOIL. *Sat.* XII. Ce sont des estropiés hors d'état de gagner leur vie, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 8 mars 1684. M. de Noailles fit l'estropié du rhumatisme et le joua longtemps, ST-SIM. 29, 78.

† **ESTROPIEMENT** (è-stro-pi-man), *s. m.* Action d'estropier; résultat de cette action. Ce fut la cause de son estropiement.

— HIST. XVIe s. Estropiement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Estropier;* ital. *stroppiamento*.

ESTROPIER (è-stro-pi-é) j'estropiais, nous estropiions, vous estropiiez; que j'estropie, que nous estropiions, que vous estropiiez, *v. a.* || 1° Priver de l'usage d'un membre par coups ou blessures. Se faire estropier sur les pas des Césars, BOIL. *Sat.* VIII. || Par extension, en parlant des maladies. Un rhumatisme l'a estropié. || Fig. Chose qui ne peut être révoquée sans estropier la puissance publique, BOSS. *Var.* 10. || 2° Estropier un nom, les mots d'une langue, les défigurer en prononçant ou en écrivant. Ils prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent, et ne manquent jamais de les estropier et de les mettre hors de place, MOL. *Critique*, sc. 6. Le marquis : Tiens, ce que les Anglais ont de mieux, c'est qu'ils parlent français, encore ils l'estropient. — Le baron : Et nous l'estropions nous-mêmes pour la plupart, BOISSY, *François à Lond.* sc. 1. Ribaudier en personne Estropiait alors un discours en latin, VOLT. *3 emper.* || Estropier une pensée, un passage, en altérer le sens, l'expression. Va, va-t'en faire amende honorable au Parnasse

D'avoir fait à tes vers estropier Horace, MOL. *Fem. sav.* III. 5. Certains passages de Dictys de Crète que Scaliger avait estropiés, VOLT. *Goût.* Voltaire dans ses derniers jours ne pouvait voir sans un véritable chagrin qu'on se permît ainsi d'estropier nos belles tragédies, MARMONTEL, *Élém. littér.* t. IX, p. 53, dans POUGENS. || Estropier un vers, en altérer la mesure. || Estropier une sonate, une chanson, la jouer mal, la chanter mal. || 3° Terme de peinture. Estropier une figure, n'en pas observer les proportions. || 4° S'estropier, *v. réfl.* Quoi ! ces dieux qui s'estropient les uns les autres, FONTEN. *Dial. Ésope, Homère.* || Fig. Voulant se redresser, soi-même on s'estropie, Et d'un original on fait une copie, BOIL. *Épît.* IX.

— HIST. XVI° s. Subjuguez par ung petit homme estropié, RAB. *Pant.* IV, *Nouv. prol.* En une bataille, dix mill' hommes sont stropiez ou tuez, MONT. III, 23. On a attaché l'honneur à couper bras et jambes, à estropier l'un, à tuer l'autre, LANOUE, 246. Les armes d'aujourd'hui sont si griefves, qu'un gentilhomme, à trente et cinq ans, est tout estropié des espaules, d'un tel fardeau, ID. 236. Estropié de quelques coups et mesmes de l'honneur, D'AUB. *Hist.* I, 188. Infinis lieux y sont [dans le texte] desesperéement estropiez et mutilez, AMYOT, *Moral. Épît.* p. 15.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *estropear;* ital. *stropiare, storpiare,* estropier, *stroppio,* obstacle, empêchement. Origine inconnue. Diez propose par conjecture le latin *ex-torpidare,* rendre roide, engourdi. Muratori fait mention de *turpis,* laid. Tout cela est incertain. *Estropier* est récent et venu de l'italien.

† **ESTUAILLE** (è-stu-â-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné anciennement aux magasins de sels, *Lettres pat.* 27 juin 1680.

† **ESTUAIRE** (è-stu-è-r'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Étang maritime où l'on nourrissait du poisson. || Terme de géographie. Sinuosité du littoral, qui n'est couverte d'eau qu'à la marée montante. || Se dit, par analogie, de l'embouchure d'un fleuve qui forme une sorte de golfe. Les rivages de l'estuaire girondin encadrent de vastes nappes d'eau où l'on peut étudier tous les phénomènes des courants et des marées, RECLUS, *Revue des Deux-Mondes,* 1862, déc. p. 904.

— HIST. XIV° s. Une piece de terre, ainsi comme elle se leve, o [avec] le fons du fossé qui est et fiert [frappe, porte] à l'estier du port dessous le chasteau, DU CANGE, *esterium.*

— ÉTYM. Lat. *æstuarium,* de *æstus,* flux de la mer: lieu où le flux pénètre.

ESTURGEON (è-stur-jon), *s. m.* Gros poisson qui remonte de la mer dans les grands fleuves. Les œufs de l'esturgeon constituent un aliment très-recherché dans le Nord, sous le nom de caviar. On fait avec la vessie natatoire de l'esturgeon l'ichthyocolle ou colle de poisson. À son souper, un glouton Commande que l'on apprête Pour lui seul un esturgeon; Il n'en laissa que la tête, LA FONT. *le Glouton.*

— HIST. XIV° s. Bresmes en rost, esturgon et gelée, *Ménagier,* II, 4. Esturgeon : eschaudez, ostez le limon, couppez la teste et la fendez en deux, *ib.* II, 5.

— ÉTYM. Espagn. *esturion;* ital. *storione;* de l'anc. haut-allem. *sturio;* allem. *Stör.* Retz, I, 2, écrivait *éturgeon.*

† **ÉSULE** (é-su-l'), *s. f.* Nom de plusieurs euphorbes, dont une (*euphorbia esula, L.*) a une racine dont l'écorce a été employée comme purgatif hydragogue. Ésule ronde, *euphorbia peplus, L.* Petite ésule, ancien nom officinal de l'*euphorbia cyparissias.* Grande ésule, ancien nom officinal de l'euphorbe des marais.

† **ÉSUS** (é-zus'), *s. m.* Nom d'un dieu des Gaulois, assimilé tantôt à Mars et tantôt à Apollon, et à qui on sacrifiait des victimes humaines. Il s'écrivait aussi *Hésus.*

ET (è ; le *t* ne se lie jamais, ce que remarque Palsgrave, p. 37, au XVI° siècle, excepté dans les locutions latines : *et cætera,* dites è-tsé-té-ra, et *ab hoc et ab hac,* dites : a-bo-kè-ta-bak), *conj.* || 1° Il sert à lier entre elles les parties semblables du discours. Corneille et Racine. Bon et sage. Le riche et le pauvre. Le sage est ménager du temps et des paroles, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Les esprits justes, et qui aiment à faire des images, LA BRUY. I. On n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et aimer, ID. IV. || Ordinairement, les mots joints par *et* se suivent; mais on peut quelquefois les séparer, soit dans le style familier, soit dans le style élevé. La raison veut et la nature Qu'après le mal vienne le bien, MALH. V, 5. Albe le veut, et Rome; il faut leur obéir, CORN. *Hor.* III, 6. Les truites y sont admirables et les saumons du Rhin, PELLISSON, *Lett. hist.* 18 oct. 1684. || 2° Après les noms d'heure, de mesure, quand il y a une fraction, on met *et :* midi et demi, midi et un quart; minuit et trois quarts; deux heures et un quart ; une aune et un tiers. || On peut aussi supprimer *et,* excepté quand la fraction est demi : minuit un quart; midi trois quarts; une aune un tiers, etc. || 3° Dans les noms de nombre composés, *et* se met généralement devant *un* quoiqu'il ne se mette pas devant *deux, trois, quatre,* etc. vingt et un, trente et un, etc. Il n'y a d'exception que pour *cent* et *quatre-vingt :* quatre-vingt-un, cent-un. || *Et* se met aussi devant *onze* après *soixante.* Soixante et onze. || 4° *Et* répété sert à donner plus de force à la phrase. Quel carnage de toutes parts ! On égorge à la fois les enfants, les vieillards, Et la sœur et le frère Et la fille et la mère, Le fils dans les bras de son père, RAC. *Esth.* I, 5. Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort Vont tous également des douleurs à la mort, VOLT. 1er *Disc. égal. des cond.* Aristote met au rang des monarchies et l'empire des Perses et le royaume de Lacédémone, MONTESQ. *Esp.* XI, 9. || 5° *Et* s'emploie au commencement des phrases qui en suivent d'autres sans liaison immédiate, dans le style biblique ou poétique. Et Jésus se rendit sur la montagne des Oliviers. Et voilà que tout d'un coup.... Et véritablement on ne saurait nier que.... Et vous prononcerez un arrêt si cruel ! RAC. *Andr.* I, 4. Et je puis voir répandre un sang si précieux ! Et je laisse avec lui périr tous ses aïeux ! ID. *ib.* III, 8. Et moi aussi, j'avais espéré, monseigneur, que vous viendriez à Versailles, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles,* 3 avr. 1697. Et je pleurais ! et je me trouvais à plaindre ! et la tristesse osait approcher de moi ! J. J. ROUSS. *Hél.* V, 9. Et qui sait dans quels piéges adroits les perfides ruses d'une femme vicieuse et jalouse de ses vertus a pu surprendre son innocente simplicité ! ID. *Ém.* V. || Et fût-il, c'est-à-dire quand même il serait; et fussiez-vous, c'est-à-dire quand même vous seriez. Il faut les combattre, et fussent-ils trois contre un. Vous le devez haïr, et fût-il votre père, CORN. *Héracl.* V, 2. Je vengerai sur vous, et fussiez-vous mon père.... ID. *ib.* Vous-même en deviendriez, je le gage, amoureux ; On ne s'en peut sauver, et fût-on tout de glace, LA FONT. *l'Eunuque,* V, 4. || *Et de* suivi d'un infinitif se met quelquefois à la fin d'un récit pour signifier que l'événement se termina par l'action que l'infinitif exprime. Ainsi parla-t-il; et chacun de rire. || De nos jours on a quelquefois commencé une pièce de vers par *et,* ce qui donne l'air au poëte de continuer des réflexions dont le commencement n'aurait pas été communiqué à l'auditeur ou au lecteur. Et j'ai dit dans mon cœur : que faire de la vie ? LAMART. *Méd.* II, 19. || 6° *Et cætera,* et les autres choses, et le reste, et tout ce qui s'ensuit. Par abréviation on écrit *etc.* Que lui-même [le juge] il chante après boire, La liberté, la gloire, et cætera, BÉRANG. *Vendanges.* || *S. m.* Le signe qui représente cette expression. Un et cætera. Des et cætera. || Proverbe. Dieu nous garde d'un quiproquo d'apothicaire, et d'un et cætera de notaire, parce que les quiproquos d'apothicaires empoisonnent et que les et cætera de notaires engendrent les procès.

— REM. 1. La règle est que, *et* joignant deux ou plusieurs substantifs, le verbe qui s'y rapporte, se mette au pluriel. Cependant on peut quelquefois, quand ce ne sont pas des noms de personnes, se soustraire à cette règle, soit que l'on considère les mots ainsi joints comme un seul sujet, soit qu'il y ait licence poétique. Ce grand homme [Moïse] a écrit les œuvres de Dieu avec une exactitude et une simplicité qui attire la croyance, BOSS. *Hist.* II, 3. On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur Perdit en ce moment son antique pâleur, BOIL. *Lutr.* I. Quel nouveau trouble excite en mes esprits, Le sang du père, ô ciel, et les larmes du fils ? RAC. *Mithr.* V, 5. La sagesse et la pitié du souverain peut faire toute seule le bonheur des sujets, MASS. II° *dim. de carême.* ....La tendresse et la crainte Pour lui dans tous les cœurs était alors éteinte, VOLT. *Henr.* III. L'univers, me dis-je, est un tout immense dont toutes les parties se correspondent; la grandeur et la simplicité de cette idée éleva mon âme, THOMAS, *Éloge de Marc-Aurèle.* || 2. La régularité veut qu'avec *et* on ne change pas de construction et qu'on ne dise pas par exemple : Saint-Louis aimait la justice et à chanter à la chapelle. Cette règle n'est pas de rigueur, du moins avec la conjonction *que;* et les exemples suivants sont très-bons. Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne, Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne, BOIL. *Sat.* I. Vous-même de vos soins craignez la récompense, Et que dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, RAC. *Andr.* I, 2. || 3. La versification regarde comme un hiatus la rencontre de *et* devant une voyelle et la rejette; ce qui est une très-grande gêne. Pourtant cette rencontre n'a rien de dur à l'oreille, et les poëtes auraient bien dû suivre l'exemple de Régnier, qui met sans scrupule *et* devant une voyelle. Il va comme un banquier en carrosse et en housse, RÉGNIER, *Sat.* II. [Il] Peut autant qu'autre prince et a trop de moyen, ID. *ib.* III. La Fontaine aussi en a des exemples : Le juge prétendait qu'à tort et à travers On ne saurait manquer condamnant un pervers, *Fabl.* II, 3. || 4. Dans des membres de phrase mis en correspondance par des adverbes comparatifs, on ne met pas *et* devant le second : Plus je le vois, plus je l'aime. *Et* n'est de mise que quand, au lieu d'une seule proposition il y en a plusieurs : Plus je le vois et plus je le fréquente, plus je l'aime. Cependant la suppression de l'*et* n'est pas d'absolue rigueur, et dans des phrases de ce genre il s'emploie souvent par pléonasme : Plus je vous envisage, Et moins je me remets, monsieur, votre visage, RAC. *Plaid.* II, 4. || 5. Les grammairiens donnent pour règle de mettre *ni,* non pas *et,* dans les propositions négatives, et *et,* non pas *ni,* dans les propositions affirmatives; et ils blâment les auteurs qui ne se sont pas conformés à cette règle. Elle est sans doute bonne à suivre en général ; pourtant, comme le remarque M. Lemaire, il n'y a là rien d'absolu, et c'est la pensée qui doit dominer l'expression. Ainsi, cette phrase de la Bruyère : Il n'est rien que les hommes aiment mieux et qu'ils ménagent moins que leur propre vie, ch. XI, vaut mieux avec *et* qu'avec *ni,* demandé par quelques grammairiens. En contre-partie, ce passage de Boileau : Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer, Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer, *Art p.* II, est critiqué, et l'on veut substituer *et* à *ni,* sous prétexte que la phrase est affirmative; mais, avec des verbes à signification négative, la disjonctive *ni* répond mieux à la pensée. || 6° *Et,* au XVII° siècle, se mettait souvent où nous mettons *eh!* Et bien !

— HIST. IX° s. Pro Deo amur et pro christian poblo, *Serment.* || X° s. E si distrent [et ils dirent ainsi], *Fragm. de Valenc.* p. 467. || XI° s. Il en apelet e ses dux e ses contes, *Ch. de Rol.* II. || XII° s. Sis [si les] acouplons deux et deux as chevaus, *Ronc.* p. 150. || XIII° s. Dame, ce respont Berte, et je les amerai *Berte,* VII. ....Si tost qu'il eut lavé [qu'il se fut lavé], Et no François en ont le messagier mené, *ib.* LXVII. À ardoir [elle] fut jugée, et par droit jugement [et ce fut justice], *ib.* XCV. || XV° s. Je ne vis oncques deux meilleures dames ni de plus noble condition, ni ne verrai jamais, et vesquisse mille ans, FROISS. II, III, 32. Nostre maistre et bienfaiteur et prince digne, COMM. *Prol.* La plupart des gens taschent à leur complaire [aux princes] et à leurs complexions et conditions, ID. *ib.* || XVI° s. L'Escriture a coustume de leur reprocher qu'ils ont cœur et cœur, c'est à dire le cœur double, CALV. *Instit.* 1032. Ils ne doivent pourtant faire escarmouche, et [ni] n'entreprendre d'y mettre ordre, ID. *ib.* 1210. Puisque vous le voulez, et moi aussi [je le veux bien], dit Longarine, MARG. *Nouv.* LVIII. Sans contention et [ni] artifice, MONT. *Au lect.* p. XI. Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme naïfve, ID. *ib.* Aprez qu'il se fust rendu et sa trouppe, ID. I, 26. Et quoy ! s'il t'eust commandé de mettre le feu en nos temples ? ID. I, 213. Nous osons à cette heure et parler et escrire, ID. II, 42. Adonc se prirent les Atheniens à luy dire tout hault : « Et que n'y vas tu donc toy mesme ? » AMYOT, *Nicias,* 12. Le et cætera des notaires ne sert qu'à ce qui est de l'ordinaire des contrats, LOYSEL, 368.

— ÉTYM. Provenç. *et;* espagn. et ital. *e;* du latin *et;* grec, τε.

ÉTABLAGE (é-ta-bla-j'), *s. m.* Ce qu'on paye pour la place d'un cheval, d'un bœuf, etc. dans une étable, une écurie. || Terme de charron. Entre-deux des limonières d'un avant-train ou d'une charrette.

— HIST. XVI° s. Ceste chose ne vaut pas l'establage [est de peu de valeur], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Étable* 1.

1. **ÉTABLE** (é-ta-bl'), *s. f.* || 1° Logement où l'on met les bestiaux. Étable à porcs, à brebis, et, plus particulièrement, dans le langage ordinaire, logement du bœuf. Parmi ces gens, un gros valet d'étable, RÉGNIER, *Sat.* X. Christ, qui fut homme et Dieu, naquit dans une étable, ROTR. *St Genest,* II,

6. Sa poitrine commence à s'attaquer, et le premier remède que je lui prescrirais serait de passer huit [jours] dans une étable à vaches, GENLIS, *Veillées du château*, t. I, p. 25, dans POUGENS. || Terme de mythologie. Les étables d'Augias, étables si encombrées de fumier que ce fut un des travaux d'Hercule de les nettoyer; et fig. lieux très sales, et aussi affaires embrouillées et malhonnêtes. || Fig. Il leur faut une étable à part, se dit de gens hargneux. || 2° Terme d'astronomie. Petite constellation située au cœur du Cancer.

— HIST. XIII° s. Car à tart comence à fermer S'estable cil qui a perdu Son cheval.... *Lai du trot.* Car se je reconnois devant justice que j'ai le ceval d'aucun en m'estable, je dois estre tantost contrains au rendre, BEAUM. XXXVII, 2. || XV° s. Conseil! respondit l'archevesque; beau nepveu, c'est trop tard, vous voulez clore l'estable quand le cheval est perdu, FROISS. II, III, 94. || XVI° s. Il n'est point convenable que le sanctuaire auquel il habite, soit infecté d'ordure comme un estable, CALV. *Instit.* 536. À ceste heure un enfant ne sçauroit estre huit jours marié qu'il ne vueille incontinent faire estable à part, LANOUE, 46. Il ne faut point se desmembrer de la societé civile, et faire un estable et vie à part pour mieux vaquer [à la contemplation], ID. 542. Là jettera on les fumiers à mesure qu'on les sortira des estables, O. DE SERRES, 21. On juge un cheval non seulement à le veoir manier sur une carriere, mais encore à luy veoir aller le pas, voire et à le veoir en repos à l'estable, MONT. I, 376.

— ÉTYM. Picard, *etale, etave, etaule;* Berry, *étoule, étaule;* wallon, *stâf;* provenç. *estable,* s. m.; espagn *establo;* du lat. *stabulum,* de *stare,* être fixé (voy. ESTER). *Étable* se disait de l'écurie; au XVI° siècle, on le faisait souvent masculin.

2. **ÉTABLE** (é-ta-bl'), *s. m.* Terme de marine. Continuation de la quille d'un vaisseau depuis l'endroit où elle commence à se courber. || S'aborder de franc étable, se dit de deux galères ou vaisseaux qui s'approchent en droiture pour s'enfoncer par leurs éperons.

— ÉTYM. Anglo-sax. *stefn;* isl. *stefen;* danois, *stav;* allem. *Stab,* bâton. L'*l* s'est introduite dans le mot probablement par assimilation avec *étable* 1.

ÉTABLÉ, ÉE (é-ta-blé, blée), *part. passé.* Des bœufs établés à l'aise.

ÉTABLER (é-ta-blé), *v. a.* Loger dans une étable, une écurie. Établer des moutons.

— HIST. XI° s. Les dix mulez fit Charles establer, *Ch. de Rol.* XI. || XIII° s. Quant li ceval establé sont, Fuerre et avaine à plenté ont, *Fl. et Bl.* 1241. || XV° s. .... La ville fut si nettement arse que il ne demoura oncques pour establer ni loger un cheval, FROISS. II, III, 69.

— ÉTYM. Lat. *stabulare,* de *stabulum,* étable.

1. **ÉTABLI, IE** (é-ta-bli, blie), *part. passé* d'établir. || 1° Fixé et assis. Des fondements bien établis. || Par extension. On ne reste point toute la journée établi sur une chaise, on se livre à des jeux d'exercice, on va, on vient, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Imaginez-vous qu'elle est établie dans ma chambre, et qu'elle m'attend pour me prêcher, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde,* III, 6. || Fig. Afin que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu, SACI, *Bible, St Paul, 1re ép. aux Cor.* II, 5. Sur tant de fondements sa puissance établie Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie, RAC. *Brit.* III, 3. Sur d'éclatants succès ma puissance établie A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie, ID. *Ath.* II, 5. || Le gouvernement établi, le gouvernement qui, au moment où l'on parle, a le pouvoir. || 2° Institué. Obéir aux puissances établies. Qu'il devait l'ordre et la protection à ce peuple, qu'étant établi pour le gouverner, il l'était aussi pour le secourir, et que la vie ne lui était pas plus précieuse que son devoir, FLÉCH. *duc de Montausier.* On aime à établir ailleurs ce qu'on trouve établi chez soi, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. || 3° Reçu, admis. Une croyance établie dans les esprits. Selon toutes les apparences, la pensée du poison était établie dans son esprit [de Madame]; et, voyant que les remèdes avaient été inutiles, elle ne songeait plus à la vie, Mme DE LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Ang. Œuvres,* t. III, p. 175, dans POUGENS. Le témoignage de ceux qui croient une chose déjà établie n'a point de force pour l'appuyer; mais le témoignage de ceux qui ne la croient pas a de la force pour la détruire, FONTEN. *Oracles,* I, 8. Il est généralement établi chez ces peuples que les occupations sédentaires ne conviennent qu'aux femmes, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 10. || Étant établi que, admettant que, la persuasion étant que.... Ils [les Romains] avaient porté les choses au point que les peuples étaient leurs sujets; étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis, MONTESQ. *Rom.* 6. || 4° Posé comme démontré. Des principes établis par une solide argumentation. || Question bien, mal établie, question dont le sens est exactement, inexactement déterminé. Les questions bien établies sont des questions résolues, CONDILL. *Œuvres,* t. III, p. 28, dans POUGENS. || 5° Qui a du crédit, de la faveur. Être établi à la cour. Vous êtes trop bien établi dans mon cœur, LESAGE, *Turcaret,* III, 6. || Il se dit aussi de choses qui ont du crédit. Une réputation bien établie. La vérité est si obscurcie en ce temps et le le mensonge si établi que.... PASC. dans COUSIN. || 6° Qui a une position fixe dans la société, une profession, un métier. Je suis jeune, établi, j'ai quelque rang, du bien, DANCOURT, *Mme Artus,* I, 3. Il n'est pas permis [en Russie] à un bourgeois établi de passer dans un cloître, VOLT. *Charles XII,* 1. || Marié. Il est tout naturel, lorsque l'on est jolie, Jeune, de souhaiter de se voir établie, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste,* IV, 5.

2. **ÉTABLI** (é-ta-bli), *s. m.* Sorte de table longue, étroite et épaisse sur laquelle les menuisiers, les serruriers, etc. fixent les pièces auxquelles ils travaillent. || Table haute sur laquelle les tailleurs travaillent, les jambes croisées.

— HIST. XIII° s. Nus menesterieus du mestier dessus dit [tailleur] ne puet lever establie de ci donc que li mestre qui gardent le mestier aient veu et regardé s'il est ouvriers soufisant de coudre et de taillier, *Liv. des mét.* 142. || XVI° s. Ils feirent un amas de bois autour de ce corps, des tables, bancs, establis et barrieres qu'ilz alloient arracher çà et là par la place, AMYOT, *César,* 87.

— ÉTYM. *Établi* 1.

ÉTABLIR (é-ta-blir), *v. a.* || 1° Asseoir et fixer une chose en quelque endroit, l'y rendre stable. Établir les fondements d'un édifice. || Fig. Établir sa réputation, sa renommée. Ô malheureuse fille, Sur qui j'établissais l'espoir de ma famille, ROTROU, *Antig.* IV, 2. Quelque temps devant la dernière désolation de Jérusalem, Solon, l'un des sept sages, donnait des lois aux Athéniens, et établissait la liberté sur la justice, BOSS. *Hist.* I, 7. Achevons son repos pour établir le mien, RAC. *Alex.* III, 7. Hélas! nous espérions.... Que sur toute tribu, sur toute nation, L'un d'eux établirait sa domination, ID. *Athal.* I, 1. Non, vous avez trop bien établi ma disgrâce, ID. *Brit.* III, 5. || Bien établir sa fortune, son crédit, les rendre assez solides pour qu'il ne soit pas facile d'y porter atteinte. || Absolument. La violence abat, la douceur établit. || 2° Installer, placer, mettre. On établit des boutiques sur le champ de foire. Établir un camp. Établir une machine, la construire et la mettre en état de fonctionner. || Fonder. Établir une imprimerie, une fabrique. || Pratiquer, disposer. Établir des étapes sur une route, une croisière devant un port, une correspondance entre deux villes, une communication entre deux points. || 3° Mettre à demeure en un certain lieu. Les Phocéens établirent dans la Gaule une colonie qu'ils nommèrent Marseille. Psammétique, qui devait son salut aux Ioniens et aux Cariens, les établit dans l'Égypte, fermée jusqu'alors aux étrangers, BOSS. *Hist.* I, 7. || Mettre en un logement. Dans un an j'ouvrirai la porte condamnée, et je l'établirai dans son nouvel appartement, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, p. 202, dans POUGENS. || Il se dit semblablement des choses. Établir sa demeure en un certain endroit. Constantin établit le siége de l'empire à Constantinople. || 4° En termes de guerre, poster d'une façon stable. Il établit son aile droite sur un bon terrain. || 5° Instituer, pourvoir d'une fonction. Il établit des juges d'une probité reconnue. Établir un magistrat dans une charge. || Être établi juge de certaines affaires, en être constitué juge. || S'établir une espèce de juridiction, d'empire, etc. se faire une espèce de juridiction, d'empire. || On le dit de même des choses. Établir un gouvernement, une administration, un péage. La loi qui établit cette nouvelle magistrature fut appelée la loi sacrée, et ce fut là que commencèrent les tribuns du peuple, BOSS. *Hist.* I, 8. Les rois furent bannis [de Rome], et l'empire consulaire fut établi suivant les projets de Servius Tullius, ID. *ib.* Servius Tullius, successeur de Tarquin, établit le cens ou le dénombrement des citoyens distribués en certaines classes, par où cette grande ville [Rome] se trouva réglée comme une famille particulière, ID. I, 7. || 6° Mettre dans un état, dans un emploi avantageux, dans une condition fixe. Il a bien établi tous ses enfants. Je n'en parle pas dans mon intérêt; car, Dieu merci, j'ai déjà établi mes petites affaires, MOL. *l'Amour médecin,* III, 1. Il est vrai qu'il a établi sa famille, SÉV. 146. || Établir un jeune homme, lui procurer un établissement, une profession, un métier. || Établir une fille, la marier. || 7° Mettre en crédit, en faveur. Ses alliances l'établirent à la cour. Ce livre l'a bien établi dans l'opinion publique. || 8° Il se dit en parlant des doctrines, des lois, des devoirs, etc. Établir la foi chez les infidèles. Établir l'ordre. Rome, toujours ennemie du christianisme, fit un dernier effort pour l'éteindre et acheva de l'établir, BOSS. *Hist.* I, 10. Nous lui avons vu dire, du commun consentement de tout le parti, que la supériorité du pape était un grand bien pour l'Église, qu'il la faudrait établir si elle n'était pas établie, ID. *Var.* XIII, § 6. || On a établi que, c'est-à-dire c'est une coutume reçue que.... On a sagement établi que ceux qui ont un commandement un peu étendu ne soient attachés à aucun corps de milice, MONTESQ. *Esp.* V, 16. || 9° Démontrer. Établir une vérité, une proposition de géométrie. Établir des principes, les poser. Établir un fait, l'exposer avec ses preuves. La raison sur laquelle il établit sa pensée, PASC. *Prov.* 4. Ils [les incrédules] n'ont rien; ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent après cette vie; et ce misérable partage ne leur est pas assuré, BOSS. *Anne de Gonz.* Moi-même du forfait j'établirai la preuve, M. J. CHÉN. *Tib.* III, 3. || Établir l'état de la question, la question, bien faire comprendre de quoi il s'agit. || Établir un compte, la balance d'un compte, faire un état de ce qui est dû. || 10° Terme de construction. Établir les bois, faire une marque sur les bois, à l'endroit où doit se donner le trait de scie, afin de guider l'ouvrier qui doit les débiter. On dit de même établir les pierres. || Établir une armoire, une bibliothèque, la faire. || En imprimerie, établir tant de feuilles sur un ouvrage. || 11° Terme de marine. Établir une voile, la déployer, l'orienter. || Établir un navire, en disposer convenablement toutes les parties pour la marche ou pour la station. || 12° S'établir, *v. réfl.* Fixer sa demeure en un lieu. Ils se sont établis en province. Une partie de ces peuples que Josué chassa de leur terre s'établirent en Afrique, BOSS. *Hist.* II, 3. De quel droit les Français, portant partout leurs pas, Se sont-ils établis dans nos riches climats? VOLT. *Tancr.* I, 1. || Fig. Établissez-vous dans la charité; c'est le seul moyen de trouver la vérité, MASS. *Myst. Incarnat.* || 13° Prendre place à demeure pour un temps plus ou moins long. Il s'est établi dans mon cabinet. Il s'établit sans façon au coin du feu. Le roi vint s'établir auprès d'elle et lui prodigua les plus tendres soins, GENLIS, *Mme de Maintenon,* t. II, p. 225, dans POUGENS. Deux officiers s'étaient établis dans un des bâtiments du Kremlin; de là leur vue pouvait embrasser le nord et l'ouest de la ville: vers minuit une clarté extraordinaire les réveilla, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. || 14° S'affermir. Et, sous un faux espoir de nous mieux établir, Ce renfort accepté pourrait nous affaiblir, CORN. *Sert.* I, 2. Pendant qu'Asaraddon et les Assyriens s'établissaient si puissamment dans la grande Asie, les Mèdes commençaient aussi à se rendre considérables, BOSS. *Hist.* I, 7. || Prendre position. L'ennemi s'établit solidement sur la rive gauche du fleuve. Le soir, ils [les Russes] s'établissaient de bonne heure dans une bonne position, ne laissant sous les armes que les troupes absolument nécessaires pour la défendre, tandis que le reste se reposait et dormait, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 2. || 15° Gagner faveur, confiance. C'est sa destinée de se perdre dans votre esprit, en croyant toujours s'y établir, GENLIS, *Théât. d'éduc. Méchant par air,* IV, 1. || 16° Se faire un état, une position. N'avoir pas de quoi s'établir convenablement dans le monde. Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paraître établi, LA ROCHEF. *Max.* 56. || Se marier. Vous êtes trop jeune pour vous établir. Je cherche à me venger, vous, à vous établir, CORN. *Sert.* V, 1. || 17° S'instituer, se considérer comme. S'établir juge des actes d'autrui. || 18° Être établi. Cette idée s'est établie sur toute la terre. Expression qui aura peine à s'établir. Puisque toutes ces choses s'établissent par la volonté des hommes et qu'elles sont le sujet ordinaire sur lequel ils exercent leur liberté, BOSS. *Libre arb.* 3. Un compte s'établit entre les deux colonies, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 30. || Impersonnellement. Il s'établit peu à peu parmi eux l'opinion que.... Il s'établit dès ce jour entre eux la liaison la plus intime

et en apparence la plus philosophique, MARMONTEL, *Cont. moraux*, *Scrup.* || 13° Terme de mer. S'établir, s'affourcher pour séjourner sur une rade.

— HIST. XIe s. Naimes li dux puis establist la quarte [la quatrième troupe], *Ch. de Rol.* CCXVII. || XIIe s. A bataille establie, *Ronc.* p. 28. Tele leis volt li reis en sun regne establir, *Th. le mart.* 57. || XIIIe s. Puis en fut la pais si et faite et establie, *Berte*, 11. A cest conseil [ils] se tiennent, ainsi fu establis, *ib.* LXXV. [Une chapelle] Que hermite jadis y orent establie, *ib.* CIX. Sunt en terre establi li juge Por estre deffense et refuge A cel cui li monde forfet, *la Rose*, 5483. Les cozes qui sont establies à Diu servir, si ne doivent en nule maniere estre mises hors de mains à cix [ceux] qui sont establi à fere le service nostre Segneur, BEAUM. XII, 47. Chi [ici] commence li quars capitres qui parole des procureurs et des establis pour autrui, ID. 75. Le roy et le conte d'Anjou, qui puis fu roy de Cecile, furent establiz à garder l'ost par devers Babiloine, JOINV. 222. || XIVe s. Le juge est comme droit animé et vivant et establi pour fais selon les lois et non pas selon son opinion, ORESME, *Eth.* 162. || XVIe s. Avoir un but estably, MONT. I, 32.

— ÉTYM. Provenç. *establir*, *stablir*; espagn. *establecer*; ital. *stabilire*; du latin fictif *stabilescere*, de *stabilire*, de *stabilis*, stable (voy. ce mot).

ÉTABLISSEMENT (é-ta-bli-se-man), *s. m.* || 1° Action d'établir, d'instituer, de fonder. L'établissement d'une fabrique, d'un tribunal. Il n'y a rien de plus absurde que de dire qu'il [Dieu] ne se mêle point du gouvernement des peuples, de l'établissement ni de la ruine des États, BOSS. *Lib. arb.* 3. L'établissement de Carthage est attribué à Elissa, princesse tyrienne, plus connue sous le nom de Didon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 233, dans POUGENS. || Par extension. L'établissement d'une doctrine. L'établissement du christianisme. Il doit à cet ouvrage l'établissement de sa réputation. || 2° Résultat de l'action d'établir; la chose même qui est établie. ....Tout établissement Vient tard et dure peu, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. L'établissement de Carthage dans son pays était moins solide que celui de Rome dans le sien, MONTESQ. *Rom.* 4. || Fondation d'un ordre social ou politique. Établissement politique, religieux. L'établissement impérial, en parlant de l'empire romain. || 3° Lieu où une personne fixe sa résidence, le siége de ses affaires. || Frais d'établissement, frais qu'on fait pour s'installer en un lieu, en une profession. || Familièrement. Faire son établissement, s'arranger quelque part pour y rester à demeure. Ah! voici nos sacs; allons, faisons notre établissement, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, III, 3. || 4° Il se dit dans un sens analogue de colonies qui se fixent en une contrée. Environ deux siècles après la guerre de Troie, une colonie de ces Ioniens fit un établissement sur les côtes de l'Asie, dont elle avait chassé les anciens habitants, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 72. || Il se dit aussi du pied que prennent en une contrée une nation, un prince, un gouvernement. L'établissement des Européens dans les Indes. Mérovée y fit [dans les Gaules] un plus solide établissement, BOSS. *Hist.* I, 11. || Le lieu même occupé, avec ses dépendances. Les établissements des Anglais dans l'Inde. || 5° Ce qui sert essentiellement à l'exercice d'une profession, d'un métier. L'atelier d'un menuisier est son établissement. || 6° Se dit de toute espèce de fonds de commerce, quelle qu'en soit l'importance. || 7° Terme de guerre. Action de se poster. L'établissement de l'ennemi sur un point qui menaçait nos communications. || L'établissement des quartiers, la distribution des troupes dans les cantonnements. || 8° Emploi, charge, ou avoir qui fait que l'on est établi dans la société. Il lui fit un grand établissement malgré la jalousie des satrapes, BOSS. *Hist.* I, 8. C'est un hymen qui fait votre établissement, MOL. *Femm. sav.* III, 6. Fallait-il appuyer une prétention raisonnable,... procurer un petit établissement? elle était toujours prête, FLÉCH. *Mme de Montausier.* Il [Mazarin] lui fit épouser Hortense, la plus belle de ses nièces, et disposa, en sa faveur, de tous les établissements qui dépendaient du roi, de la même manière qu'il disposait de son propre bien, Mme DE LA FAYETTE, *Hist. d'Henr. d'Anglet. Œuvres*, t. III, p. 73, dans POUGENS. Pour élever mes enfants dans les sciences qui feront un jour leur établissement, LA BRUY. X. Ils osent honorer le mérite dénué de grands établissements, ID. VIII. Chacun se souvient assez de tout ce que son établissement lui a coûté à faire, ainsi que des discours qui lui en ont frayé le chemin, ID. *ib.* Il y a un sentiment de servitude à courir pour son établissement, ID. IV. Il ne doit point vouloir donner à son élève un établissement au-dessus de son rang, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Action de procurer emploi, charge ou avoir. Il s'est donné beaucoup de peine pour l'établissement de ses enfants. || Mariage. Et je cours sans regret à mon bannissement, Puisque j'en vois sortir ton établissement, CORN. *Médée*, III, 3. Ma fille désormais ne peut plus espérer d'établissement, LESAGE, *Crispin rival de son maître*, sc. 17. || Ce père a été heureux dans l'établissement de ses filles, c'est-à-dire il les a bien mariées. || 9° Exposé, preuve. L'établissement d'un fait, d'un droit. || Terme de pratique. Établissement de propriété, analyse des titres en vertu desquels les parties contractantes possèdent un bien cédé. || Partie des actes qui contient cette analyse. || 10° Fondation faite en vue d'un service public. Les hôpitaux et autres établissements de charité. Les colléges, les pensions et autres établissements d'instruction publique. Mme de Maintenon alla se promener à un village ici auprès, où elle fait un établissement de charité (9 sept. 1685), DANGEAU, I, 219. Il [le cardinal de Fleury] donna tous ses soins à faire revivre, à mettre en exécution, ou à perfectionner les établissements utiles, MAIRAN, *Éloges*, *Card. de Fleury.* Il se logea auprès du Jardin du roi, le seul établissement public où l'on enseignât alors à Paris ce qu'il désirait savoir [les sciences physiques], CONDORCET, *Duhamel.* Conserver les hommes, veiller sur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la misère, est une science si peu approfondie que même les établissements qu'ils semblent avoir faits pour remplir cet objet, produisent l'effet opposé, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 4. || Établissement public, fondation civile ou religieuse qui a pour objet l'utilité matérielle ou morale du public, et qui est instituée ou reconnue par l'État. || Établissements publics, édifices élevés aux frais du public et destinés à certains services; tels sont les églises, les hôpitaux, les musées, les casernes, etc. || 11° Usine, siége d'exploitation industrielle. Cette fabrique est un bel établissement. || Établissements dangereux, ceux où l'on a à craindre des explosions; tels sont ceux où l'on fabrique la poudre. || Établissements insalubres, ceux qui répandent des exhalaisons nuisibles. || Établissements incommodes, ceux qui répandent de mauvaises odeurs, ou qui font un bruit désagréable et persistant. || 12° *S. m. plur.* Les Établissements de saint Louis, recueil de coutumes fait sous ce roi. Qu'est-ce donc que cette compilation que nous avons sous le nom d'Établissements de saint Louis? qu'est-ce que ce code obscur, confus et ambigu où l'on mêle sans cesse la jurisprudence française avec la loi romaine? MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 38. || 13° Terme de marine. L'établissement du port, ou l'établissement des marées, l'indication de l'heure de la haute mer, le jour de la nouvelle et de la pleine lune, dans un certain port. || 14° Terme de charpenterie. Action de faire le choix du bois et d'en tracer les coupes et assemblages. || *S. m. plur.* Marques des menuisiers pour distinguer une pièce d'avec une autre.

— HIST. XIIe s. Li lai [les laïques] volent tenir lur establiement E lur us, si cum orent devant els lur parent, *Th. le mart.* 29. Lai [laisse] ester autrui dreit, ce qu'à autrui apent : Ne chalengier [disputer] à Deu sun establisement : De Deu as poesté e tun corunement, *ib.* 75. Leis, dreitures ne jugemenz Ne autres establissemenz Ne tendront mais.... BENOÎT, *Chr. de Norm.* 26683. || XIIIe s. Li establissement que li rois font por le commun porfit doivent estre gardés par la porveance des baillis, BEAUM. 42. Precieuse chose et digne est de plorer le trespassement de ce saint prince, qui si saintement et loialement garda son royaume, et qui tant de beles aumosnes y fist, et qui tant de biaus establissemens y mist, JOINV. 303. Premierement establi un general establissement sur les subjez par tout le royaume de France, ID. 294. || XVe s. Et ne rompirent point leurs ordonnances ni l'establissement de leurs batailles jusques après prime, FROISS. I, I, 44.

— ÉTYM. *Établissant*; espagn. *establecemiento.*

† **ÉTACISME** (é-ta-si-sm'), *s. m.* Terme de grammaire grecque. Prononciation de l'êta grec comme un *e* ouvert, par opposition à itacisme, ou prononciation de l'êta comme un *i*, qui est celle des Grecs modernes.

— ÉTYM. Ἦτα, nom de l'η.

ÉTAGE (é-ta-j'), *s. m.* || 1° Proprement séjour, station. || Terme de droit féodal. Lige étage, ou, simplement, étage, obligation des vassaux liges de résider un certain temps chez le seigneur, afin de le défendre. || 2° Par extension de l'idée de demeure, espace entre deux planchers, formant un ou plusieurs appartements de plain-pied. Je me brisai hier d'une chute sur l'escalier, je roulai tout un étage, MARIVAUX, *le Legs*, sc. 14. || Maison à un étage, maison qui n'a que le rez-de-chaussée. || Le premier se dit de celui qui est au-dessus du rez-de-chaussée, et ainsi des autres. Elle fuit, et, de pleurs inondant son visage, Seule pour s'enfermer vole au cinquième étage, BOIL. *Lutr.* II. Le cardinal Dubois, arrivé comme lui [le cardinal de Fleury] au ministère suprême, et parti de bien plus loin, s'écriait souvent dans l'amertume de ses dégoûts : Je voudrais être à un cinquième étage avec une vieille servante et quinze cents livres de revenu, D'ALEMB. *Art. du cardinal Dubois*, *Œuvres*, t. X, p. 97, dans POUGENS. Leste et joyeux je montais six étages; Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans! BÉRANG. *Gren.* || Communément on sous-entend le mot étage, et l'on dit le premier, le second, le troisième, etc. || Étage souterrain, les pièces en contre-bas du sol. || Étage carré, celui où il ne paraît aucune pente de comble, comme un attique. || Étage en galetas, étage pratiqué dans le comble. || 3° Par analogie, il se dit des choses disposées par rang les unes au-dessus des autres. Deux étages de redoutes. Il suffit que cet arbre ait un seul étage de bonnes racines, c'est-à-dire qu'il y ait des racines sortant tout autour du pied, de sorte qu'il n'y en ait point de beaucoup plus hautes ni de beaucoup plus basses que les autres, LA QUINTINYE, t. I, dans RICHELET. Je coupais les cheveux du jeune homme par étages, et tout allait le mieux du monde, LESAGE, *Estev. Gonzales*, ch. 1. || A double étage, à triple étage, se dit de ce qui présente deux, trois dispositions en étage. Une coiffure à triple étage. Il avait pris pour ce voyage Sa calotte de maroquin; Et cette loupe à double étage Dont il ne vit jamais la fin, Ornait le haut de son visage, CHAULIEU, *Épît. de M. d'Hamilton.* || Par extension, à triple étage, de haute taille. Sur l'animal à triple étage [un éléphant] Une sultane de renom, Son chien, son chat et sa guenon, Son perroquet, sa vieille et toute sa maison, S'en allait en pèlerinage, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. || Fig. C'est un fou, un sot à triple étage, il est fou, sot au dernier point. || 4° Il se dit des différents plans d'un terrain qui monte. Un étage de collines conduisait à la montagne. De colline en colline et d'étage en étage Les monts, dont le miroir fait onduler l'image, Descendent jusqu'au lit des mers, LAMART. *Harm.* I, 10. || 5° Dans le style badin, sillon qui partage le menton chez les personnes très-grasses. Son menton sur son sein descend à double étage, BOIL. *Lutr.* I. Et ton menton, l'honneur de ton chapitre, Aura bientôt deux étages de moins, VOLT. *Ép.* VI. || 6° Fig. Rang, condition. Ils [les dieux] descendent bien moins dans de si bas étages [le vulgaire], Que dans l'âme des rois, leurs vivantes images, CORN. *Hor.* III, 3. Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage, MOL. *Mis.* II, 5. [Nature] que sa mortalité avait reléguée au plus bas étage de l'univers, BOSS. III, *Annonc.* 2. Et [de mauvais poëtes], fiers du haut étage où La Serre les loge, Avalent sans dégoût le plus grossier éloge, BOIL. *Épît.* IX. Le duc de Biron, le marquis de Castries, et quelques autres du même étage composaient sa société, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 7° Degré, espèce, genre. Il y a des esprits de tout étage. Piller maison, brûler villages, Faire serments de tous étages, SCARRON, *Virg.* V. Monsieur, dans la faiblesse duquel il y avait bien des étages, RETZ, III, 153. Mon Dieu! que votre esprit est d'un étage bas! MOL. *Femm. sav.* I, 1. C'est un haut étage de vertu que cette pleine insensibilité où ils veulent faire monter notre âme, ID. *Préf. de Tart.*

— HIST. XIe s. Il me suirat ad Ais à mon estage, *Ch. de Rol.* XIII. En un emplain [plaine] il ont pris lur estage [poste], *ib.* CCXXVI. || XIIe s. Lorsque [je] la vi, lui laissai en hostage Mon cuer, qui puis i a fait lonc estage, *Couci*, XIX. Demain les ferai pendre par dessus cest rivage, Ou saillir de la tour du plus hautain estage, *Sax.* XXVI. Si, come li murs monta et ces treis estages par trible entravure devisa, si que l'entravure le temple traversa, *Rois*, 246. Une vis [escalier] par unt l'un muntat à l'estage meien et d'iluc al suverain [au plus haut], *ib.* p. 247. E se tu vols parler de mun povre lignage, Des citehains de Lundres fui nés en cel estage, *Th. le mart.* 87. || XIIIe s. Et n'i avoit si haute tour qu'il n'i feissent deus estages ou trois de fust pour plus haucier, VILLEH. CI. Par dessus monte une fontaine De ci qu'amont al tierc estage, *Fl. et Bl.* 1849 || XVe s. Un hault siege de l'estage [taille] d'un homme, *Perceforest*, t. II, f° 39. || XVIe s. Quiconque a le sol appellé l'estage du rez de chaussée d'aucun heritage, il peut et doit avoir le dessus et dessouz

de son sol, *Coust. génér.* t. I, p. 1009. Une vertu du plus haut estage, MONT. I, 245.

— ÉTYM. Bourguig. *étaige*; wallon, *ostège*; provenç. *estatge*, *estage*; anc. catal. *estatge*; ital. *staggio*; d'une forme fictive *staticum* (ce que prouvent le *tg* du provençal et le *gg* de l'italien, qui répondent au latin *aticus*), de *stare*, être debout, être fixe (voy. ESTER). *Estage* signifiait étage, station debout, résidence, position, rang (voy. STAGE).

ÉTAGÉ, ÉE (é-ta-jé, jée), *part. passé.* || 1° Rangé en étage. Trois villes étagées, Galata, Constantinople et Scutari, CHATEAUB. *Itin.* II, 60. Que la ville étagée en long amphithéâtre.... V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 2. || 2° Terme d'histoire naturelle. Superposé suivant un certain ordre. Le blé.... reçoit du ciel dans ses feuilles étagées de longs filets d'eau, BERN. DE ST-PIERRE, *Harm.* I, *Tabl. génér.* || La queue des oiseaux est étagée, lorsque les plumes arrivent à des longueurs différentes, comme dans les perruches, les aras, les faisans.

† **ÉTAGEMENT** (é-ta-je-man), *s. m.* Disposition de ce qui est étagé.

ÉTAGER (é-ta-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: j'étageais, nous étageons), *v. a.* Disposer, tailler par étages. Il lui faut étager les cheveux. || Terme militaire. Étager des redoutes, disposer des redoutes les unes au-dessus des autres. || S'étager, *v. réfl.* Être rangé comme en étage. Les maisons s'étagent sur la colline. Les troupes s'étageaient sur la hauteur.

— HIST. XVIe s. ....L'aage trompeur malheureux, Qui vient sur l'homme se pancher, Tourne la roue et la vie, Or l'estageant au plus hault mal, Or l'abaissant au profond val Et la plus tenebreuse envie, LOYS LE CARON, *Poésies*, f° 49, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Étage.*

† **ÉTAGÈRE** (é-ta-jè-r'), *s. f.* || 1° Dressoir, meuble composé de tablettes disposées par étages. || 2° Une tablette dans un dressoir, dans une bibliothèque. || 3° Petit meuble ayant des planches superposées horizontalement, sur lesquelles on pose certains objets dont on se sert journellement, ou bien de jolies choses comme bijoux, objets d'art, petites porcelaines. || 4° Élévation graduée sur laquelle on range les briques et les tuiles.

— ÉTYM. *Étager.*

ÉTAI (é-tè), *s. m.* || 1° Forte pièce de bois qu'on emploie pour soutenir un mur qui menace ruine, une construction qu'on reprend en sous-œuvre. Mettre un étai, des étais. || Terme de blason. Voy. ÉTAIE. || Fig. L'émission d'assignats, en même temps qu'elle est un étai moral et infaillible de notre révolution.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 67. || 2° Terme de marine. Gros cordage qui sert à soutenir les mâts d'un navire contre les efforts qui pourraient tendre à les renverser de l'arrière vers l'avant. || Faux étai, cordage qu'on ajoute sur les mâts majeurs et sur ceux de hune, pour doubler et soutenir l'effort d'un étai.

— HIST. XVe s. Nous savons bien que nous vous avons si estreints et si menés que nous vous aurons quand nous voudrons; car votre forteresse ne git que sur estais [elle était minée], FROISS. I, I, 242.

— ÉTYM. Espagn. *estay;* du flamand *staede*, *staye*, appui.

† **ÉTAIE** (é-tê), *s. f.* Terme de blason. Chevron qui n'a que la moitié de la largeur ordinaire. Il porte d'or à l'étaie de gueule.

— ÉTYM. C'est la forme féminine de *étai.*

† **ÉTAILLISSAGE** (è-ta-lli-sa-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme rural. Action de couper les pousses les plus faibles d'un taillis pour faire profiter les autres.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *taillis.*

ÉTAIM (é-tin), *s. m.* Sorte de longue laine qu'on a fait passer par un peigne ou grande carde. Lorsque cette laine a été filée et qu'elle est bien torse, on lui donne le nom de fil d'étaim.

— HIST. XIIIe s. À Paris j'emportoie chaume, busche et estain, *Berte*, LXXIII. || XVIe s. Et ne sauroit on dire qu'il se soit emeu jamais debat en une maison entre le mari et la femme à raison de la trame et de l'estaim, AMYOT, *Que la vertu se peut apprendre*, 2.

— ÉTYM. Lat. *stamen* (voy. ESTAME).

ÉTAIN (é-tin), *s. m.* Métal d'un blanc grisâtre, plus dur mais moins pesant que le plomb, ductile et oxydable, pesant 7291, et faisant entendre un petit craquement nommé cri de l'étain, quand on le plie en différents sens. Vaisselle d'étain. Cuiller d'étain. L'étain dans ce temps [du temps de nos pères] brillait sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étaient dans les coffres, LA BRUY. VII. || L'étain en petit chapeau, l'étain le plus estimé (ainsi dit de sa forme, et qui venait du Pérou); l'étain en rature, ou rature d'étain, étain neuf sans alliage, en petites bandes très-minces, *Dict. des arts et m. Potier d'étain.* Ce sont d'anciennes dénominations. || Étain de glace, ancien nom du bismuth. || Potée d'étain, deutoxyde d'étain. || Étain oxydé, un des noms de la cassitérite.

— HIST. XIIIe s. Il lor convint mettre jusques as calices, et canterent lonc tans en calisces d'estain, *Chr. de Rains*, p. 56. Droiz dit que tels hom ne doit vivre, Qu'on voit pour femme fol et ivre, Tant qu'il fait de son or estain, *Clerc de Voudrai.* || XIVe s. Vaisselle d'estain: dix douzaines d'escuelles, six douzaines de petits plas, *Ménagier*, II, 4. || XVe s. Mars pour le fer, et pour l'estain Entendons Jupiter le sain, LA FONT. 417.

— ÉTYM. Provenç. *estaing*, *estanh;* espagn. *estaño;* ital. *stagno;* du latin *stagnum*, supposé à côté de *stannum*, en raison de *stagneus*, *stagnatus*, qui appartient à l'étain; *stagnum* répond seul aux mots romans (*stannum* aurait donné *stanno*).

ÉTAL (é-tal), *s. m.* || 1° Anciennement, table sur laquelle un marchand met en vente sa marchandise. ....De faire construire et édifier.... halle, bancs, étaux et autres choses nécessaires pour loger les marchands et leurs marchandises, *Lett. pat.* juill. 1610. || 2° Aujourd'hui, en un sens particulier, sorte de table sur laquelle les bouchers débitent les viandes. || Boutique de boucher. Ce boucher a plusieurs étaux. || 3° Terme de pêche. Table sur laquelle travaillent les décolleurs et les trancheurs de morue.

— HIST. XIe s. Nous remaindron en l'estal [debout] en la placo. — Pour vostre amour ici prendrai estal [position], *Ch. de Rol.* CLVII. || XIIe s. Les deux piez [il] joint, si saut en son estal [sur son siége, sa selle], *Ronc.* p. 144. Dunc s'en revont al rei cil dui riche vassal; E li sainz arcevesques parti de son estal, *Th. le mart.* 45. Li prelat deivent estre li plus espirital; Ne deivent chanceler pur rien de lur estal; *ib.* 74. Là où parlout [parlait] al rei saint Thomas à cheval; De quisse en quisse sist, sovent changot estal [changeait de position], L'une quisse en la selle e l'altre contreval, *ib.* 114. || XIIIe s. Car aussi com quant est li pors [sanglier] Eschauffés des chiens par effors, Et il à tous estal leur livre, Tant que les pluiseurs à mort livre, *Bl. et Jeh.* 4360. Li talemelier [boulangers] puent au dimanche porter leur pain en leur corbeillons, et porter leur estal ou buffez ou tables, por tant que li estaus ne soit plus loncs que de cinq piés, *Liv. des mét.* 16. Quant aucuns hons qui vent denrées à estal ou à taverne, BEAUM. XL, 24. Et cil à cui fu commandé, As estaus del bourc sont alé; Chars [chairs] i acatent [achètent] des plus cieres [chères], *Fl. et Bl.* 1243. || XIVe s. Et ainsi est apporté le corps du beuf à l'estal, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Ils se retrairent, et là rendirent estal [tinrent bon] tous les chevaliers, combattant jusques à tant que leurs gens furent entrés à sauveté, FROISS. I, I, 177. Il fut appointé qu'il iroit Devant l'estal d'ung rotisseur, Et de la chair marchanderoit, VILLON, *Repues franches.* || XVIe s. La veille de Pasques il y a un marché de lard à Paris, qui se tient au parvis Nostre-Dame, où tous les maistres chaircutiers de Paris y ont des estaux, O. DE SERRES, 839.

— ÉTYM. Bourguig. *etau;* wall. *sta;* provenç. *estal*, *estau*, place, séjour; anc. espagn. *estalo;* portug. *estão;* ital. *stallo;* de l'anc. haut-allem. *stal*, lieu clos et couvert; angl. *stall*, établi; holl. *stael.* Comparez l'allem. *stellen*, placer, et le grec στέλλειν, disposer.

ÉTALAGE (é-ta-la-j'), *s. m.* || 1° Exposition de marchandises; les marchandises étalées. L'étalage d'un marchand. Sans néanmoins qu'ils puissent avoir des cuisiniers chez eux, étalage de viandes, loger, ni tenir chambres garnies, *Décl. du roi*, 29 nov. 1680. || Par extension ....On vit un étalage De corps sanglants et de carnage, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. || 2° Droit d'étaler. Payer l'étalage. || 3° Fig. et familièrement, grande toilette. Quel luxe! quel étalage! Le voilà bien paré! ma foi, c'est grand dommage Que vous ayez ici perdu votre étalage! GRESSET, *Méch.* IV, 5. Si mes paons de leur beau plumage Me font admirer les couleurs, Je crois voir nos jeunes seigneurs Avec leur brillant étalage, VOLT. *Ép.* 107. || 4° Montre, faite avec ostentation, de ce qu'on est ou de ce qu'on a. Ces emplois singuliers qu'on se choisit soi-même Doivent fuir avec soin de paraître au dehors; L'étalage les perd... CORN. *Imit.* I, 19. S'en tenant à cet étalage d'éloquence, HAMILT. *Gramm.* 9. Tout est écrit d'un style simple et concis, dont toutes les paroles signifient, et qui n'a pour but que l'instruction sans étalage, FONTEN. *Ruysch.* Je sais ce que vous m'allez dire, la Grèce, l'Asie, la Perse, tout cela est d'un bel étalage, ID. *Alex. et Phryné.* Les Esséniens étaient vertueux pour eux-mêmes; ils ne faisaient aucun étalage, VOLT. *Phil.* III, 145. Quand j'aurai tout dit, j'aurai fait l'étalage d'un vrai pédant, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Tout cet étalage de fierté et de noblesse dans le procédé, n'était donc qu'une vaine démonstration, MARIVAUX, *Marianne*, 8e part. Je n'irai point, changeant tout à coup de langage, Seigneur, d'un vain remords faire ici l'étalage, BENJ. CONSTANT, *Walstein*, II, 4. || 5° *S. m. plur.* Les étalages, la partie la plus renflée dans les hauts fourneaux (métallurgie).

— HIST. XIIIe s. Et se il les y porte, ou fait porter, il doit un denier d'estalage au roy de chascun estal, *Liv. des mét.* 113. Les hales et li estalage de le [la] vile, TAILLIAR, *Recueil*, p. 216.

— ÉTYM. *Étaler.*

ÉTALAGISTE (é-ta-la-ji-st'), *adj.* Qui étale sa marchandise dans les rues ou sur les places. Un marchand, une marchande étalagiste. || *S. m.* et *f.* Un étalagiste.

— ÉTYM. *Étalage.*

† **ÉTALE** (é-ta-l'), *adj. f.* || 1° Qui a cessé de monter et qui ne descend pas encore, en parlant de la mer. La mer est étale. || *S. m.* L'étale de la marée. || 2° *Adj. m.* et *f.* Navire étale, navire qui ne va de l'arrière ni de l'avant. Vent étale, vent médiocrement fort. Cordage étale, cordage qui s'arrête après avoir filé. Ancre étale, ancre qui s'arrête au fond || Terme de pêche. Filet étale, filet sédentaire.

— ÉTYM. *Étaler* 2.

1\. **ÉTALÉ, ÉE** (é-ta-lé, lée), *part. passé* d'étaler 1. || 1° Exposé à la vue pour la vente. Marchandises étalées. || 2° Exposé à la vue, sans idée de vente. Tous ces livres étalés là sur ce bureau n'y sont que pour l'ornement, comme des porcelaines sur une cheminée, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 33, p. 274, dans POUGENS. || 3° Déployé. Une grande carte étalée sur le plancher. || Qui occupe une grande place. Ce vaste empire étalé au nord et à l'est de l'Europe. || Terme de botanique. Se dit des parties ouvertes, formant un angle presque droit avec celles d'où elles tirent leur origine. Feuilles étalées. Étamines étalées. || Tiges étalées, tiges couchées naturellement sur la terre. || 4° Exposé à la vue, avec éclat, avec solennité. Une croix lumineuse lui parut [à Constantin] en l'air devant tout le monde.... la croix fut étalée comme la défense du peuple romain et de tout l'empire, BOSS. *Hist.* I, 11. || Fig. J'ai trouvé votre siége d'Orange fort étalé [célébré, répandu] à la cour, SÉV. 174. Nous trouvâmes notre mystère tout étalé [répandu] à Vannes, ID. 578. || 5° Dont on fait montre et ostentation. Un grand luxe étalé dans les cérémonies. || 6° Couché ou tombé. Étalé sur un canapé. Un patineur étalé sur le dos.

† 2\. **ÉTALÉ, ÉE** (é-ta-lé, lée), *part. passé* d'étaler 2. La marée étalée par le vaisseau.

† **ÉTALEMENT** (é-ta-le-man), *s. m.* Action d'étaler. Le suintement et l'étalement de la lymphe plastique sur une plaie récente.

— ÉTYM. *Étaler* 1.

1\. **ÉTALER** (é-ta-lé), *v. a.* || 1° Exposer pour vendre. Les marchands étalent leurs marchandises les plus nouvelles. || Fig. et familièrement. Étaler sa marchandise, tirer vanité de ce qu'on sait, de ce qu'on possède. || Absolument. L'endroit du Pirée où les marchands étalent, LA BRUY. *Théoph.* XXIII. || Fig. Le savant qui ne parle que pour instruire les autres, et qu'autant qu'ils veulent être instruits, fait une grâce; au lieu que, lorsqu'il ne parle que pour étaler, on lui fait une grâce si on l'écoute, FONTEN. *Louville.* Gens à qui une communion ne coûte qu'une journée de gêne et de réserve, qui ce jour-là ne jouent pas, n'étalent pas, ne médisent pas, ne s'assemblent pas, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* || 2° Étendre, déployer. Étaler une carte de géographie. Étaler une robe. Il étale son cordon bleu ou le cache par ostentation, LA BRUY. IX. Étalant toutes deux l'or, la pourpre et l'hermine, DELILLE, *Géorg.* IV. || Étaler son jeu, montrer toutes ses cartes. || Disposer sans ordre, mais de manière à faire voir. Étaler des livres sur un bureau. || 3° Faire voir, montrer avec l'idée d'éclat, de solennité. J'ai horreur de leur infamie, car ils étalent ici partout leur mollesse et leur lâcheté, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. I, dans RICHELET. Ainsi [flatteuses voluptés] n'espérez pas qu'après vous je soupire; Vous étalez en vain vos charmes impuissants, CORN. *Poly.* IV, 2. Il [Dieu] étale à son tour des revers équitables, Par qui les grands sont confondus, ID. *ib.* Celle que j'étale N'est pas

tant qu'il vous semble une vertu brutale, CORN. *Nicom.* III, 2. Quelque ravage affreux qu'étale ici la peste.... ID. *Œd.* I, 1. Par ce trait de magnificence Le prince à ses sujets étalait sa puissance, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Elle m'étale avec plaisir toute sa belle âme, SÉV. 433. La fortune, trompeuse en toute autre chose, est du moins sincère en ceci, qu'elle ne nous cache pas ses tromperies; au contraire, elle les étale dans le plus grand jour, BOSS. 2e *serm. pour le 4e dim. de carême*, II. Dans le moment fatal Où j'étale à ses yeux les pleurs de mon rival, RAC. *Bérén.* III, 4. Le monde étale des prospérités; le monde ne fait pas d'heureux, MASS. *Dauphin.* Égisthe.... Étalerait en vain l'orgueil de sa naissance, VOLT. *Mérope*, I, 3. Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue vers 1668, ID. *Louis XIV*, 33. Jamais écrivain n'avait étalé des idées politiques, en prose, aussi fortement que Corneille les approfondit en vers, ID. *Comment. sur Cinna*, II, 1. Quand j'étale à tes yeux ton crime et ma misère, DUCIS, *Othello*, III, 5. || Présenter. ....Le sénat Dont plus de la moitié piteusement étale Une indigne curée aux vautours de Pharsale, CORN. *Pomp.* I, 1. || Fig. En parlant de choses qui étalent pour ainsi dire. ....La perte de sa vie Étalera sa gloire et ton ignominie, CORN. *Cinna*, IV, 7. Ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les spectacles pompeux que ces bords nous étalent, RAC. *Iphig.* I, 1. L'Angleterre, si fertile en beautés, étalait ce qu'elle avait de plus rare dans la cour du roi, HAMILT. *Gramm.* 8. Le petit terrain où nous étions étalait les charmes d'un séjour riant et champêtre, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 17. || 4° Il se dit quelquefois dans le sens de faire paraître sur le théâtre. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là et ne le seraient plus en celui-ci.... elles ont fait leur effet en ma faveur, mais je me ferais scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre, CORN. *Cid*, *Exam.* Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages, BOIL. *Art p.* III. Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare, Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre, Sur une scène heureuse il peut les étaler, ID. *ib.* || 5° Exposer en un langage qui fait valoir les choses. Et d'abord leur étale Tout ce que la faveur départ aux favoris, RÉGNIER, *Sat.* XIV. ....Quoi que nous étale un langage si doux, Elle a tout fait pour elle, et n'a rien fait pour nous, CORN. *Rodog.* II, 4. J'ai voulu de Léonce étaler le courage, ID. *Héracl.* III, 2. Ils tombèrent sur la morale; Il n'est pas besoin que j'étale Tout ce que l'un et l'autre [Hippocrate et Démocrite] dit, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles! BOIL. *Épît.* IV. Je ne me propose pas cependant de vous étaler ici l'histoire de cet événement, MASS. *Avent, Jugement.* En vain ta politique Vient m'étaler ici ce tableau fanatique, VOLT. *Fanat.* I, 4. Phénix voulut lui représenter que c'était avilir la magistrature à pure perte et jeter un comique extravagant sur tout le cérémonial de la cour que d'aller en grand appareil étaler du phébus à un petit marmot, avant qu'il le pût entendre ou du moins y répondre, J.-J. ROUSS. *Reine fantasque.* Comme un jour il [Platon] étalait à leurs yeux [des prêtres égyptiens] les anciennes traditions de la Grèce.... BARTHÉL. *Anach. Introd.* part II, sect. 1re. || 6° Faire parade, déployer avec vanité. [Ces secours].... Qu'avec tant de pompe à vos yeux elle étale, CORN. *Nicom.* IV, 2. Plus soigneux d'étaler de l'érudition et de jeter en l'air de grands mots, que de parler avec précision dans leurs décrets, BOSS. *Var.* XII, § 32. Jusque-là je vous laisse étaler votre zèle, RAC. *Iphig.* I, 2. || 7° Populairement, jeter par terre. D'un coup de poing il l'a étalé. || 8° S'étaler, *v. réfl.* Se montrer avec ostentation. Tant sa présomption incessamment le presse De venir s'étaler aux pieds de sa maîtresse, SCARRON, *D. Japhet d'Arm.* III, 2. Mais on ne peut souffrir ces bruyants téméraires, Sur la scène du monde ardents à s'étaler, VOLT. *la Vanité.* Il aimait à s'étaler noblement aux yeux des voisins, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Être montré avec ostentation. Plus savant que moi, du moins de cette science qui s'étale, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 9° S'étendre. S'étaler sur l'herbe. || Familièrement, prendre une posture trop abandonnée. Il ne faut pas s'étaler comme cela sur son fauteuil. || Populairement. S'étaler, se laisser tomber. Il faisait très-glissant, et il s'est étalé. || Se dit des métaux qui s'étendent sur des corps durs à l'aide de fondants, de mordants. || Être étalé, déployé. J'ai une grande carte qui s'étale facilement. Son cordon s'étale sur sa poitrine.

— HIST. XIIIe s. Se vos volés là fors aler En cest jardin pour estaler [pour vous y tenir], CORT D'ART. *Ms. de St Germain*, dans LACURNE. || XVIe s. Il fait soudain ses vaisseaux envoiler, Guinder au mast, les verges estaler, DU BELLAY, IV, 38, *verso*. Un medicament a charge d'aller droict aux reins, sans estaler ailleurs ses operations, MONT. III, 218. Après avoir estalé les noms des plus grands Romains, ID. I, 267.

— ÉTYM. *Étal.*

† 2. **ÉTALER** (é-ta-lé), *v. a.* Terme de marine. Étaler la marée, mouiller pendant la marée contraire. || Étaler un bâtiment, l'égaler en vitesse. || Étaler le vent, le courant, la marée, opposer une résistance égale à leur effort.

— ÉTYM. *Étaler* en ce sens, c'est ce qu'on disait jadis *faire estal*, résister, tenir tête (voy. ÉTAL, à l'historique) : A l'estaler et au poursivre, G. GUIART, t. II, p. 271.

† **ÉTALEUR, EUSE** (é-ta-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Terme de commerce. Petit marchand qui étale sa marchandise sur les ponts, dans les rues. Peu usité. On dit plus souvent étalagiste. || Batteur-étaleur, sorte d'engin qui sert, après le panier, à compléter le nettoyage du coton arrivant des îles.

— ÉTYM. *Étaler.*

1. **ÉTALIER** (é-ta-lié), *s. m.* Celui qui tient un étal au compte d'un maître boucher. Les bouchers, du nom de ces étaux, s'appelaient autrefois étaliers bouchers; mais le titre d'étalier a passé à leurs garçons et compagnons, et il n'y a plus qu'eux qui le portent, *Dict. des arts et m. Boucher.* || *Adj.* Garçon étalier.

— HIST. XIIIe s. Il ne savent où trouver les vendeurs, conporteurs, et einsi perdent leur argent, ce qu'il ne pourroient faire aus estaliers, *Liv. des mét.* 139.

— ÉTYM. *Étal.*

† 2. **ÉTALIER** (é-ta-lié), *s. m.* Terme de pêche. Établissement de pieux et de perches que l'on fait au bord de la mer pour tendre des filets; dit parc sur les côtes de Normandie.

— ÉTYM. *Étal*, dans le sens d'établissement.

ÉTALINGUÉ, ÉE (é-ta-lin-ghé, ghée), *part. passé.*

ÉTALINGUER (é-ta-lin-ghé), *v. a.* Terme de marine. Amarrer un cable à l'organeau de l'ancre.

— ÉTYM. Espagn. *entalingar.*

† **ÉTALINGURE** (é-ta-lin-gu-r'), *s. f.* Terme de marine. Nœud qui fixe le bout d'un câble à l'organeau d'une ancre. || Nœud d'un orin sur la croisée d'une ancre. || On trouve aussi entalingure, étalingue.

1. **ÉTALON** (é-ta-lon), *s. m.* Cheval entier pour la conservation de la race. L'étalon généreux a le port plein d'audace; Sur ses jarrets pliants se balance avec grâce; Aucun bruit ne l'émeut; le premier du troupeau, Il fend l'onde écumante, affronte un pont nouveau, DELILLE, *Géorg.* III. || Étalons nationaux, étalons qui appartiennent à l'État et sont déposés dans les haras et dépôts. || Étalons approuvés, étalons particuliers qui ont été soumis à l'approbation de l'administration des haras. || Étalons rouleurs, chevaux entiers que leurs propriétaires conduisent, à l'époque de la monte, dans les fermes et les villages, pour la saillie des juments. || Étalon d'essai, synonyme de boute-en-train. || Bœuf étalon (locution bizarre, puisque le bœuf est châtré, mais reçue), âne étalon, le mâle employé à la reproduction et à l'amélioration de l'espèce. || Fig. et familièrement, homme ardent aux plaisirs de l'amour. Il croit en venir à bout, s'il peut faire voir qu'il est bon étalon, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— REM. Ménage et le Dictionnaire de l'Académie de son temps disent qu'on prononçait *ételon.*

— HIST. XIIIe s. Et s'il eyt nule [jument] qui n'eyt polein, soit enquis si ce soit par malveise garde ou par deffaute de viande, ou par deffaute d'estaloun, *Traité d'agriculture*, dans *Bibl. des chartes*, 2e série, t. II, p. 131.

— ÉTYM. Berry, *atelon*; ital. *stallone*; loi des Visigoths, *equus ad stallum*; du bas-lat. *stalla* ou *stallum*, écurie (voy. ESTAL) : c'est-à-dire cheval tenu à l'écurie et non soumis au travail, pour être employé à la reproduction. On trouve dans les langues celtiques *stal*, *stalan*, étalon, mais il paraît y provenir du roman.

2. **ÉTALON** (é-ta-lon), *s. m.* || 1° Modèle des mesures et des poids légalement autorisés. Fixer l'étalon d'une mesure. || 2° Terme de construction. Aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment. On dit aussi ételon. || 3° Terme d'eaux et forêts. Baliveau de l'âge de la dernière coupe.

— HIST. XVIe s. A charge qu'ils seront tenus estalonner les dits bos [bois] de cent estalons [baliveaux] en chascun journel bons et souffisans, DU CANGE, *estallus.*

— ÉTYM. Bas-lat. *stalo*, *stallo*, dans des texte du XIIIe siècle. Ce mot, qui signifie aussi baliveau, est le même que l'ancien français *estaillon*, qui signifiait un pieu d'un chariot, et tient à l'ancien haut-allemand *stihil*, pieu : un bâton ayant été pris pour étalon des mesures de longueur, et puis, par extension, des poids. Comparez l'anglais *standard*, qui signifie à la fois étalon et étendard.

ÉTALONNAGE (é-ta-lo-na-j'), *s. m.* Action d'étalonner des poids, des mesures.

— ÉTYM. *Étalonner* 2.

ÉTALONNÉ, ÉE (é-ta-lo-né, née), *part. passé* d'étalonner 2. Les marchands ne doivent se servir que de mesures et de poids étalonnés.

ÉTALONNEMENT (é-ta-lo-ne-man), *s. m.* Synonyme d'étalonnage. Mesures ordinairement échantillées sur la matrice de bronze.... pour servir d'étalonnement et d'échantils à toutes les mesures, *Bail Gautier*, 6 mars 1660.

† 1. **ÉTALONNER** (é-ta-lo-né), *v. n.* Terme de haras. Servir d'étalon.

— ÉTYM. *Étalon* 1.

2. **ÉTALONNER** (é-ta-lo-né), *v. a.* Faire une empreinte sur une mesure, sur un poids dont on a constaté la conformité avec l'étalon. Je vous envoie quatre pintes, quatre chopines et quatre demi-septiers, mesure de Paris, qui ont été étalonnés à l'hôtel de ville, SEIGNELAI, *aux intendants*, 1679, dans JAL.

— HIST. XVIe s. Estaloner les poids et mesures appartient au seigneur haut justicier, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. *Étalon* 2.

ÉTALONNEUR (é-ta-lo-neur), *s. m.* Celui qui est préposé à l'étalonnage.

— ÉTYM. *Étalonner* 2.

ÉTAMAGE (é-ta-ma-j'), *s. m.* Action d'étamer; manière dont une chose est étamée. Il faut renouveler de temps à autre l'étamage des ustensiles de cuivre.

— ÉTYM. *Étamer.*

ÉTAMBORD (é-tan-bor) et aujourd'hui **ÉTAMBOT** (é-tan-bo), *s. m.* Terme de marine. Forte pièce de bois élevée à l'extrémité de la quille sur l'arrière du bâtiment. L'étambot sert de support au gouvernail. Les pièces les plus nécessaires sont les quilles et étambords, les quilles et quelques autres sont d'une telle longueur et grosseur qu'il faut avoir le plus souvent deux charrettes pour les charger, *Arrêt du Conseil*, 26 juill. 1665. A la prière Devant et arrière, Depuis l'étrave jusqu'à l'étambord; Réveille qui dort, [paroles du mousse à bord des pêcheurs de Dieppe pour appeler à la prière en commun], LEHERICHER, *Hist. et Gloss. du normand*, I, p. 189. || Faux étambot, pièce de bois qui renforce et soutient l'étambot.

— ÉTYM. *Étam* pour *estant*, qui est debout, et le hollandais *bord*, pièce de bois; angl. *board* (voy. BORD).

† **ÉTAMBRAI** (é-tan-brè), *s. m.* || 1° Terme de marine. Anciennement, toile poissée qu'on met autour des mâts, sur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne pourrisse le mât. || 2° Aujourd'hui, ouverture pratiquée dans l'épaisseur de chaque pont, pour le passage des mâts, des pompes, etc. || Pièce de bois qui sert à arrêter et à affermir le mât.

— ÉTYM. D'après Jal, *étancher*, et *braye*, culotte; proprement culotte qui empêche l'eau de couler (sous le pont).

ÉTAMÉ, ÉE (é-ta-mé, mée), *part. passé.* Casseroles étamées.

ÉTAMER (é-ta-mé), *v. a.* Recouvrir la surface d'un métal d'une couche d'étain. || Étamer une glace, y mettre le tain.

— HIST. XIIIe s. Quiconques vuet estre lormiers à Paris, c'est à savoir feseres de frains et de lorains [rênes] dorés, seur-argentés, estamés et blans, estre le puet, *Liv. des mét.* 222.

— ÉTYM. *Étain*, par un changement de l'*n* en *m*, comme dans *venimeux*, de *venin*; génev. *tamer*; wallon, *ristainé.*

ÉTAMEUR (é-ta-meur), *s. m.* Artisan qui étame.

— ÉTYM. *Étamer.* Au XVe siècle on trouve *estamyer*, qui paraît signifier potier d'étain, *Ordonn.* 16 mars 1486.

1. **ÉTAMINE** (é-ta-mi-n'), *s. f.* || 1° Petite étoffe légère. Il est un art de donner d'heureux tours à l'étamine, à la plus simple toile, GRESSET, *Vert-Vert*, ch. I. Camelots appelés burats, ou étamine d'Auvergne,

Lett pat août 1780. *Les étamines* camelotées auront sur le métier 41 aunes de longueur, *ib.* 22 juill. 1780, art. 4, *Orléans.* Étamine à voile, pour les religieuses ; demi-étamines pour des voiles fins et forts, *ib. Tableau annexé, Tours.* Une longue robe d'étamine remplace pour elle [Amélie] les ornements du siècle, CHATEAUB. *René*, 207. || Terme de marine. Nom d'une étoffe de laine légère dont on se sert pour faire les pavillons. || 2° Tissu très peu serré de crin, de laine, etc. Un blutoir fait d'étamine. Étamine de laine, de soie. || Toute pièce d'étoffe qui sert à passer des liqueurs pour les filtrer. || 3° Passer par l'étamine, être examiné sévèrement. Tout passait par son étamine, LA FONT. *Cand.* Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine, BOIL. *Sat.* VII. || Passer par l'étamine, être soumis à des épreuves. Il y avait loin d'une reine de 41 ans [Anne d'Autriche], fille d'Espagne, qui avait elle-même passé déjà par plus d'une étamine en affaires d'État, à M. le duc d'Orléans qui n'avait que sa naissance, ST-SIMON, 400, 221. || En un autre sens. MM. de Vendôme et de Vaudemont avaient passé par la même étamine [traitement mercuriel] ; Vendôme y avait laissé presque tout son nez, ST-SIMON, 178, 120. || Activement, passer par l'étamine, examiner. Il faut passer ces opinions par l'étamine.

— HIST. XII° s. La couele [capuchon] e l'estamine out desus cel [eut sous ce vêtement] li ber, Mais de pans et de manches les out fait escurter; Car ne voleit al siecle sa vie demustrer, *Th. le mart.* 155. Guillaume lor seignor à Roen aporterent ; Du chief de son braier une clef deffermerent, Et cole et estamine et un froc en osterent, *Roman de Rou*, dans LACURNE. || XIII° s. Ains ne cuevre pas le visage, Qu'il ne vuet pas tenir l'usage Des Sarrasins, qui d'estamines Cuevrent les vis as Sarrasines, *la Rose*, 21213. || XIV° s. Et toutesvoies fist il tant vers l'abbé que il enporta une coule et une estamine, DU CANGE, *estamenha.* || XV° s. Se estamine n'avez, sacs ou bluteaux, VILLON, *Ballade.* Il jeunera ces jours là et portera l'estamine ou vestira la haire, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruction à ses filles*, f° 66, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dérivé d'*estame;* wallon, *sitameinn ;* provenç. *estamenha ;* catal. *estamenya ;* espagn. *estameña ;* ital. *stamigna.*

2. **ÉTAMINE** (é-ta-mi-n'), *s. f.* Terme de botanique. Organe sexuel mâle des végétaux, composé ordinairement du filet qui s'élève du centre de la fleur et de l'anthère qui termine le filet en forme de petite tête. Vaillant, à qui M. de Linné accordait le mérite d'avoir bien décrit le premier les étamines et les pistils et connu leur usage pour la fécondation des plantes, CONDORCET, *Linné.* || Fig. Leurs mains [des nymphes] vont caressant sur sa joue enfantine De la jeunesse en fleur la première étamine, A. CHÉN. 66. || Fausses étamines, les filets des fleurons stériles dans les composées.

— ÉTYM. Lat. *stamina*, filaments.

ÉTAMINIER (é-ta-mi-nié), *s. m.* Celui qui fait de l'étamine.

— ÉTYM. *Étamine* 1.

† **ÉTAMOIR** (é-ta-moir), *s. m.* Palette de bois garnie de fer-blanc sur laquelle on frotte le fer à souder pour en faire l'essai. || Ais sur lequel on attache une plaque de fer où le vitrier fait fondre la soudure et la poix-résine. Plaque sur laquelle le vitrier soude.

† **ÉTAMPAGE** (é-tan-pa-j'), *s. m.* Action d'imprimer, par une forte pression, un dessin à une plaque métallique mince, en la frappant fortement entre deux moules, dont l'un est gravé en creux et l'autre en relief.

† **ÉTAMPE** (é-tan-p'), *s. f.* Modèle sur lequel on frappe de l'argent, ou d'autres métaux, pour y faire l'empreinte. || Pièce d'acier dans laquelle on creuse des moulures pour les imprimer en relief au fer rougi. || Outil de serrurier pour river les boutons. || Instrument pour percer le fer. || Pièce d'acier pour faire des moulures sur les plates-bandes de fer. || Poinçon pour former la tête du clou d'épingle. || Bloc cubique d'acier à l'usage du graveur de cachets. || Batte qui sert à pétrir la terre à pipe.

— ÉTYM. Voy. ÉTAMPER.

ÉTAMPÉ, ÉE (é-tan-pé, pée), *part. passé.*

ÉTAMPER (é-tan-pé), *v. a.* || 1° Terme de maréchalerie. Étamper un fer à cheval, y faire les huit trous. Étamper gras, percer les trous très-près du rebord intérieur du fer. Étamper maigre, pratiquer les trous près du bord extérieur. || 2° Se servir de l'étampe pour pratiquer diverses opérations.

— ÉTYM. Le même que *estamper.*

† **ÉTAMPEUR** (é-tan-peur), *s. m.* Ouvrier qui étampe.

† **ÉTAMPEUX** (é-tan-peû), *s. m.* Poinçon pour rendre les parois d'une pipe d'égale épaisseur.

† **ÉTAMPOIR** (é-tan-poir), *s. m.* Outil que le facteur d'orgues emploie pour faire prendre en relief au métal la forme que l'étampe présente en creux. || Outil servant à ployer les lames de cuivre pour faire les anches de certains tuyaux.

† **ÉTAMPURE** (é-tan-pu-r'), *s. f.* Évasement que présente l'entrée d'un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE (é-ta-mu-r'), *s. f.* La matière qui sert à l'étamage.

— ÉTYM. *Étamer.*

† **ÉTANCE** (é-tan-s'), *s. f.* Terme de marine. Sorte de soutien. Étances à coches ou à taquets.

— ÉTYM. Voy. ÉTANÇON.

† **ÉTANCHE** (é-tan-che), *adj.* Se dit de ce qui retient bien les liquides. Un tonneau étanche. Une chaussée étanche. Un navire étanche. || Substantivement. À étanche d'eau, de manière à étancher l'eau. Entretenir une toiture à étanche d'eau, faire en sorte que l'eau n'y pénètre pas. || Mettre un batardeau à étanche, mettre à sec la partie d'un fossé, d'un canal qui est close par ce batardeau.

— HIST. XIV° s. Ne n'y peut le sujet faire excluse ne rigole ne estanche, que du cours de la riviere elle ne ait tousjours son droit cours, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 429, dans LACURNE. || Estanches ou carpieres à garder et nourrir poisson, DU CANGE, *estanchia.*

— ÉTYM. Voy. ÉTANCHER pour la discussion de cette difficile étymologie.

ÉTANCHÉ, ÉE (é-tan-ché, chée), *part. passé.* || 1° Dont on a arrêté l'écoulement. Des larmes étanchées. L'eau que versent mes yeux n'est jamais étanchée, MALH. VI, 20. || Vaisseau étanché, vaisseau dont on a bouché une voie d'eau. || 2° Calmé, en parlant de la soif.

ÉTANCHEMENT (é-tan-che-man), *s. m.* Action d'étancher. L'étanchement du sang.

— ÉTYM. *Étancher.*

ÉTANCHER (é-tan-ché), *v. a.* || 1° Arrêter l'écoulement d'un liquide. Étancher une source. Des plus fraîches beautés une foule choisie Vient étancher leur sang, leur verser l'ambroisie, DELILLE, *Imag.* VIII. || Étancher ses larmes, cesser de pleurer. Étancher les larmes de quelqu'un, le consoler. || 2° Terme de marine. Étancher une voie d'eau, la boucher, l'arrêter. || 3° Étancher la soif, l'apaiser en buvant. Dans une extrême disette d'eau que Marc Aurèle souffrit en Germanie, une légion chrétienne obtint une pluie capable d'étancher la soif de son armée, BOSS. *Hist.* I, 10. Et de l'eau de ce puits sans relâche tirée, De ce sable étancher la soif démesurée, BOIL. *Épît.* XI. || 4° S'étancher, *v. réfl.* Être arrêté, en parlant d'un liquide qui coule. Le sang s'est étanché. Ses larmes se sont étanchées. || Être apaisé, en parlant de la soif. La soif de l'hydropique ne s'étanche jamais.

— HIST. XII° s. Se jà vos plaies se pourront estanchier, *Ronc.* p. 97. E jo i leverai un altel à nostre Seignur, si estancherad à tant la murine [mortalité] e l'ocision, *Rois*, 219. || XIII° s. Qui sa soif en puisse estanchier, *la Rose*, 6011. Tant que j'en soie si venchiés, Que lor orguex [leur orgueil] soit estanchiés, Ou qu'il seront tuit condampné, *ib.* 16086. Dont li fu ses chevaus devant lui amenés, Grans ert [était], fort et isniaus, Baiars fu apelés, Ainc ne pot encore estre estanchiés ne lassés, *Ch. d'Ant.* V, 543. || XIV° s. Car la mortalitez des boces [bubons pestilentiels] Qu'on apeloit epidemie, Estoit du païs estanchie, Et que les gens plus ne moroient, MACHAUT, p. 76. Si le sans i commence à courre, il est à paine estanchié, H. DE MONDEVILLE, f° 40. [Le sang] Mout petit apriès estanca, J. DE CONDET, V. 364. || XV° s. [L'écuyer anglais] savoit paroles pour estancher [il s'agit d'une blessure], FROISS. II, II, 85. Ne trouveroit qui sa fain lui estanchast, *Lancelot du Lac*, t. III, f° 93. || XVI° s. Et qu'ainsi soit en ce val miserable Jesus mourut pour la guerre estancher, J. MAROT, V, 203. La risée en alla incontinent de main en main en la plus part du camp, et ne se pouvoit pas Hannibal mesme estancher de rire, AMYOT, *Fab.* 31. Il en sortit du sang en si grande abondance que l'on ne le pouvoit estancher, ID. *Agés.* 45. Disant ces paroles, elle fondoit en larmes, de telle sorte qu'on ne la pouvoit estancher, PASQUIER, *Recherches*, p. 626, dans LACURNE. Pour m'estancher de ce long discours [y mettre un terme], ID. *ib.* p. 724. Ceulx especialement qui avec Bertrand chevauchoient eurent du mal à foison; car il chevaucha si fort qu'il estancha [fatigua] soubz luy deux bons chevaulx, MENARD, *Hist. de du Guescl.* p. 411, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *sitanchî, stanchî;* provenç. *estancar, estanquar;* espagn. et portug. *estancar*, ital. *stancare. Estancher* signifie dans l'ancien français : fermer une plaie, faire cesser l'écoulement (Lors respondi la dame franche, Qui del plorer esteit estanche, *Grég. le grand*, p. 75), abattre l'orgueil, faire cesser une mortalité, fatiguer un cheval, apaiser la soif; l'espagnol *estancar* signifie arrêter le cours; l'italien signifie lasser, manquer, s'épuiser; le provençal signifie étancher, rassasier. Diez le tire du latin *stagnare*, être stagnant, auquel le sens actif d'empêcher l'écoulement a été donné, et qui a pu prendre le sens figuré de fatiguer (en italien). Il nous paraît plus vraisemblable de proposer un autre *stagnare* ou *stannare* qui veut dire resserrer, d'où faire cesser soit un écoulement, soit toute autre chose; le sens provençal de rassasier s'en déduit facilement; et c'est de ce sens que vient étancher la soif. Celui de lasser soit dans le français soit dans l'italien est beaucoup plus obscur; il semble pourtant que *estancher*, de la signification de faire cesser, est passée à celle de lasser, parce que la lassitude fait cesser l'action à laquelle on se livrait. L'expression *mettre à bout* ne représente-t-elle pas quelque chose d'analogue ?

† **ÉTANCHOIR** (é-tan-choir), *s. m.* Couteau pour introduire de l'étoupe entre des douves mal jointes.

— ÉTYM. *Étancher.*

ÉTANÇON (é-tan-son), *s. m.* Pièce de bois qu'on met pour soutenir un mur ou des terres minées. || Terme de paumier. Tringle plate de bois de tilleul dont est garni le manche de la raquette. || Terme de marine. Nom de pièces de bois posées debout, sous les baux, et qui servent, pendant que les vaisseaux sont amarrés dans les ports, à les soutenir et à en diminuer la fatigue. || Terme d'imprimerie. Pièce de bois servant à maintenir la presse inébranlable dans sa manœuvre.

— HIST. XIII° s. Ly carette d'estanchons de set pieds ou de huit jusques à onze pieds doit un denier, TAILLIAR, *Recueil*, p. 470 || XIV° s. Et vault mieulx tendre rois [rets] à fourches que aux estançons pour trois causes.... *Modus*, f° XLVII. || XV° s. Et quand ils retournerent dans la douce Escosse, ils trouverent tout le pays detruit; mais les gens du pays n'en faisoient nul compte et disoient que sur six ou huit estançons ils auroient fait tantost nouvelles maisons, FROISS. II, II, 238.

— ÉTYM. Wallon, *stanson ;* de l'anc. fr. *estance*, appui, soutien (comp. ESTANCIA), de l'anc. verbe *estant*, qui se tient (voy. ESTER).

ÉTANÇONNÉ, ÉE (é-tan-so-né, née), *part. passé.* Mur étançonné.

† **ÉTANÇONNEMENT** (é-tan-so-ne-man), *s. m.* Action d'étançonner; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. Estançonnement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Étançonner.*

ÉTANÇONNER (é-tan-so-né), *v. a.* Soutenir par des étançons. || Fig. Les ducs de Chevreuse et de Beauvillier étançonnaient leur amitié fugitive [de Chamillart et de Desmarets], et se portaient pour modérateurs entre eux, ST-SIMON, 221, 251.

— HIST. XV° s. Ils prirent leurs lances, et se ferirent sur les targes si grands horions que les chevaux estançonnerent [s'arrêtèrent], FROISS. III, IV, 12. || XVI° s. Il donna l'avis d'estançonner la grosse tour de quatorze gros chesnes.... le feu mis à la mine ne peult emporter que la moitié de la tour, à cause desdits estançons, CARLOIX, II, 16.

— ÉTYM. *Étançon;* wallon, *stansoné, astancener.*

ÉTANFICHE (é-tan-fi-ch'), *s. f.* Hauteur de plusieurs lits de pierre qui font masse ensemble dans une carrière.

— HIST. XIV° s. Le moulin à vent et tout ce qui se meut et tourne à celui moulin est meuble ; et tout ce qui ne se tourne, c'est à savoir l'estache du moulin, l'estanfique et croix qui le porte, tout ce est heritage, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 431, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Estant*, debout, et *fiche.*

ÉTANG (é-tan ; le *g* ne se prononce jamais, même devant une voyelle; Chifflet, *Gramm.* p. 213, le remarquait pour le XVII° siècle; au pluriel, l'*s* se lie : des é-tan-z agréables), *s. m.* || 1° Amas d'eau rendue stagnante par la direction du terrain ou par des écluses. Pour qu'au loin il abreuve Le sol et l'habitant, Le bon Dieu crée un fleuve; Ils [les gouvernements qui prohibent] en font un étang, BÉRANG. *Contreb.* || Étang salé, étang communiquant avec la mer. || 2° Réservoir où l'on trempe les enclumes que l'on vient de forger.

— HIST. XIII° s. En estans d'eves [*in stagna aquarum*], *Psautier*, f° 131.

— ÉTYM. Provenç. *estanc*, *estaynch*, *estanh*, *stanc*; catal. *estany*; espagn. *estanque*; port. *tanque*; ital. *stagno*; du latin *stagnum*, étang.

† **ÉTANGUE** (é-tan-gh'), *s. f.* Terme des monnaies. Nom d'une grande tenaille, qui sert à tenir les flans et les carreaux.

— ÉTYM. Ital. *stanga*; de l'ancien haut-allem. *stanga*; allem. *Stange*, perche : ce qui est composé de deux perches ou branches.

1. **ÉTANT** (é-tan), *part. présent* du verbe être.

† 2. **ÉTANT (EN)** (é-tan), *loc. adv.* Voy. EN ÉTANT.

1. **ÉTAPE** (é-ta-p'), *s. f.* || 1° Anciennement, nom donné aux places publiques, où les marchands étaient obligés d'apporter leurs marchandises pour les y mettre en vente. L'étape est belle. L'étape des vins est considérable. Nulles personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, ne pourront faire magasins ou étapes de vins en leurs châteaux, maisons de champs et villages, *Règlement du 6 mars 1633*. || 2° Ville, localité, comptoir, où il y a entrepôt et commerce d'échange. Alexandrie étant devenue la seule étape, cette étape grossit, MONTESQ. *Esp.* XXI, 16. Dans la faiblesse de l'empire, les barbares obligèrent les Romains d'établir des étapes et de commercer avec eux; mais cela même prouve que l'esprit des Romains était de ne pas commercer, ID. *ib.* XXI, 15. On arrivait à Muziris, première étape des Indes, et de là à d'autres ports, ID. *ib.* XXI, 9. || Terme de marine. Endroit d'un port où les marchands apportent leurs marchandises. Peu usité. || 3° Fourniture de vivres, de fourrages qu'on fait aux troupes qui sont en route. Recevoir son étape en argent. La fourniture des étapes dans toutes les villes et lieux sujets au passage des troupes.... les adjudicataires généraux de la fourniture des étapes et les étapiers particuliers seront exempts, pour les vins qu'ils fourniront à l'étape seulement, de tous les droits d'octroi, *Arrêt du conseil d'État*, 15 déc. 1708. || Magasin où l'on met les vivres destinés aux troupes qui passent. Le roi ordonnait dans l'ordonnance du 19 novembre 1549 que les troupes de passage ne pussent s'approvisionner de vivres qu'à l'étape. || 4° Lieu où des troupes en marche s'arrêtent pour passer la nuit, ainsi dit parce que c'était là qu'on fournissait l'étape. Arriver à l'étape. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château qui est votre étape, VOLT. *Lett. la Villevieille*, 20 déc. 1768. || Brûler l'étape, ne pas s'arrêter à l'étape. On a dit autrefois dans le même sens faire cuire l'étape. || Par analogie, brûler l'étape se dit des voyageurs qui ne s'arrêtent pas au lieu ordinaire. Je pris la résolution de brûler l'étape de *** et de passer tout droit, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || La distance entre deux étapes. Cette étape est longue. || Dans le langage familier, les soldats comptent par étapes les marches qu'ils ont à faire. Il y a tant d'étapes de Paris à Lille. || Fig. Faire une bonne étape, faire une bonne partie d'un travail. || 5° Par extension, lieu où l'on s'arrête dans le cours d'un déplacement successif, tel que colonisation, acclimatement, etc. Une plante peut-elle, par des étapes successives, passer des pays chauds dans les pays tempérés? || Fig. Les étapes de l'humanité, de la civilisation.

— HIST. XV° s. Le maistre de l'estaple des laines [entrepôt] de toute Angleterre, FROISS. II, II, 223. || XVI° s. Le roy Loys vint jusqu'en leur estappe Les assomer, heureux est qui eschappe, J. MAROT, V, 139. Il faut six ou sept jours à deloger, à faire cuire du pain, ordonner aux commissaires des vivres de faire leurs estapes, et le chemin qu'il faut tenir, CASTELNAU, 143. Allegans que ceulx d'Athenes leur avoient defendu leurs ports, leurs estappes [leurs marchés], et tout commerce et trafic ès lieux de leur obeïssance, AMYOT, *Péric.* 56. Hannibal n'avoit pas auparavant une seule ville, une seule estappe, ny un seul port en Italie, ID. *Fab.* 35.

— ÉTYM. Bas-latin, *stapula*; du germanique: flam. *stapel*, entrepôt; angl. *staple*; danois, *stabel*, amas. On trouve dans Palissy, p. 315, *estape* pour pieu; c'est un autre mot dérivé de l'allemand *Stab*, bâton (voy. ÉTABLE 2).

† 2. **ÉTAPE** (é-ta-p') ou **ÉTAPLE** (é-ta-pl'), *s. f.* Sorte d'enclume de cloutier.

— ÉTYM. Même dérivation que *étape* 1.

ÉTAPIER (é-ta-pié), *s. m.* Celui qui est chargé de fournir l'étape ou provisions aux gens de guerre qui passent. Broglio proposa d'obliger toutes les villes qui sont sur le passage ordinaire des troupes, de construire des casernes pour les loger et des magasins fournis pour leur usage, moyennant quoi plus de routes, d'étapiers ni de magasiniers, ST-SIM. 483, 264.

— ÉTYM. *Étape*.

† **ÉTAPLIAU** (é-ta-pli-ô), *s. m.* Chevalet sur lequel l'ardoisier s'assied dans la carrière.

— ÉTYM. Même dérivation que *étape* 1.

† **ÉTARQUE** (é-tar-k'), *adj.* Terme de marine. Haut, tout à fait hissé. Ne s'emploie qu'avec le nom d'une voile.

— HIST. XV° s. Bennucq se retira en l'estarge [place, rang, hauteur] qu'il avoit conquis sur Blanos, pour livrer estal à ceulx qui jouster vouldroient, *Perceforest*, t. I, f° 149.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **ÉTARQUER** (é-tar-ké), *v. a.* Terme de marine. Hisser une voile, de manière que les ralingues en soient très-tendues.

ÉTAT (é-ta; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; Chifflet, *Gramm.* p. 217, dit qu'il ne se prononce jamais, même devant une voyelle; au pluriel, l'*s* se lie: des é-ta-z enrichis par le commerce, les É-ta-z unis; cependant l'ancienne prononciation, celle qu'on a pu entendre dans la bouche des vieillards était é-ta unis; états rime avec las, appas, etc.), *s. m.* || 1° Manière d'être, fixe et durable. On entend ici par le mot de bonheur un état, une situation telle qu'on en désirât la durée sans changement; et en cela le bonheur est différent du plaisir qui n'est qu'un sentiment agréable, mais court et passager, et qui ne peut jamais être un état, FONTEN. *Bonh. Œuvres*, t. III, p. 247, dans POUGENS. || L'état de nature, par opposition à l'état de société, se dit de la vie des hommes sauvages ou des hommes supposés dans l'état d'isolement. Selon le philosophe de Genève [J. J. Rousseau], l'état de nature est un état de paix; selon le philosophe de Malmesbury [Hobbes], c'est un état de guerre, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. (hobbisme)*. || Terme de théologie. État d'innocence, l'état auquel le premier homme a été, avant le péché, dans une connaissance parfaite et dans un amour actuel de Dieu, sans concupiscence. || État de grâce, de péché, état de l'âme reconciliée, non reconciliée. || Terme de jurisprudence. État des personnes, l'ensemble des qualités juridiques d'une personne, de ses droits et de ses obligations. || Qualité à raison de laquelle une personne exerce un droit ou accomplit une obligation. État de mineur, de femme mariée. || État civil, condition d'une personne dérivant des actes qui constatent les rapports de parenté, de mariage, et les autres faits de la vie civile. Actes de l'état civil, registres de l'état civil, actes, registres qui constatent l'état civil des personnes. Officier de l'état civil, fonctionnaire chargé de tenir les registres de l'état civil. || Question d'état, contestation dans laquelle on révoque en doute la filiation de quelqu'un, ou son état et ses capacités personnelles. || État de prévention, état de l'inculpé contre lequel la chambre du conseil de première instance a déclaré qu'il y a lieu à suivre. État d'accusation, état du prévenu contre lequel la chambre d'accusation a prononcé le renvoi à la cour d'assises. || Terme d'astronomie. État du ciel, disposition où se trouvent les astres les uns à l'égard des autres dans un certain moment. || Terme de marine. État absolu, différence entre l'heure donnée par le chronomètre ou montre marine et l'heure du lieu que l'on considère; on en déduit la détermination de la longitude. || En physique, manière d'être de la matière pondérable, qui se présente sous trois formes : l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux. || Terme de chimie. État naissant, état dans lequel des substances, se dégageant de combinaisons, naissent pour ainsi dire et sont aptes à en former de nouvelles. || Terme d'arts. État d'une gravure, tirages d'une même planche aux divers degrés d'avancement de l'œuvre. L'artiste, à chaque phase de son travail (trait, premières tailles, travail à l'eau forte, pointillé, travail à la roulette), fait tirer une épreuve pour se rendre compte de l'effet; ces épreuves sont nécessairement très-rares, et de plus attestent d'une façon irrécusable le rang de chacune dans le tirage général. || Terme de médecine. L'état d'une maladie, le point où, cessant de croître, elle ne décline pas encore. || 2° Faire état de, agir comme; emploi aujourd'hui peu usité. Il ne faut plus que les hérétiques fassent état de chefs de parti, BALZ. *le Prince*, 2. || Faire état de, compter sur. Faites état de moi, monsieur, comme du plus chaud de vos amis, MOL. *Impr.* III. || Faire état de, se proposer. Destin se coucha de bonne heure pour ne pas faire attendre Verville, qui faisait état de partir de grand matin, SCARRON, *Rom. com.* II, 12. Sinon, faites état de m'arracher le jour Plus tôt que de m'ôter l'objet de mon amour, MOL. *Éc. des mar.* III, 8. Ceux qui font état de le [Dieu] servir, BOURD. *Domin.* I, *Affl. des justes*, 126. Faites état de me voir arriver au départ des hirondelles, P. L. COUR. *Lett.* II, 6. || Faire état que, présumer, penser, être assuré. Fais état que demain nous assure à jamais Et dedans et dehors une profonde paix, CORN. *Médée*, II, 4. Faites état que la magnificence Ne consista que.... LA FONT. *Diable*. Faites état qu'il ne lui manquait rien, ID. *Aveux*. Faites état que jamais les pères, les papes, les conciles ni l'Écriture, n'ont parlé de cette sorte, PASC. *Prov.* 4. Nous ferons état que ce qu'elle [l'Église] a réglé ne nous exempte pas de ce qu'elle a abandonné à notre prudence, BOURD. *Car.* I, *Cendres*, 88. || Faire état de, estimer, attacher de l'importance, faire cas. J'en fais autant d'état comme de chènevottes, RÉGNIER, *Sat.* X. Quoique je ne fisse pas profession de mépriser la gloire en cynique, je faisais néanmoins fort peu d'état de celle que je n'espérais point pouvoir acquérir qu'à faux titres, DESC. *Méth.* I, 13. Je ne fis plus état de la toison dorée, CORN. *Médée*, II, 5. Avez-vous su l'état qu'on fait de Curiace? ID. *Hor.* II, 4. Ou si de mes conseils vous faites peu d'état, ID. *Nicom* IV, 5. Et, faisant peu d'état de m'avoir outragée, [il] Prétend m'avoir rendue encor son obligée, ROTROU, *Bélis.* IV, 1. Dis à ta maîtresse Qu'avecque ses écrits elle me laisse en paix, Et que voilà l'état, infâme, que j'en fais, MOL. *Dép. am.* I, 6. Il connaîtra l'état que l'on fait de ses feux, ID. *Éc. des mar.* II, 7. Je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous, ID. *le Fest. de P.* IV, 6. Afin de lui faire connaître Quel grand état je fais de ses nobles avis, ID. *F. sav.* IV, 4. Les chrétiens font-ils plus d'état des biens de la terre, ou font-ils moins d'état de la vie des hommes que n'en font les idolâtres et les infidèles? PASC. *Prov.* 14. Et son lâche attentat Vous fait voir que de lui vous faisiez trop d'état, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, V, 1. || 3° Disposition dans laquelle une personne se trouve. Nous pouvons beaucoup, sire, en l'état où nous sommes, CORN. *Pomp.* IV, 1. Ma tante est toujours dans un état déplorable [fort malade], SÉV. 143. Ces voyages ont dû vous mettre en mauvais état, ID. 395. Et peut-être après tout en l'état où je suis Sa mort avancera la fin de mes ennuis, RAC. *Andr.* I 4 [illegible]garde en quel état tu veux que j[illegible] me montre, Vois ce visage en pleurs.... ID. *Mithr.* II, 1. Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes?.... Est-ce Dieu, sont-ce les hommes Dont les œuvres vont éclater? ID. *Esth.* II, 9. Mon père, en quel état [à genoux] vous vois-je devant moi? ID. *Athal.* IV, 2. La Grèce ignore que je [Philoctète] souffre; ma douleur augmente; les Atrides m'ont mis dans cet état; que les dieux le leur rendent! FÉN. *Tél.* XV. Ils [Machaon et Podalire] me guérirent, ou du moins me mirent dans l'état où vous me voyez, ID. *ib.* || Être dans son état naturel, ordinaire, être comme d'habitude, n'avoir rien qui trouble. Qu'avez-vous? vous n'êtes pas dans votre état naturel. DIDEROT, *Éloge de Richardson*. Tout le monde a remarqué que vous n'étiez pas dans votre état ordinaire, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 49, p. 417, dans POUGENS. || Être dans un état affreux, être grièvement blessé ou malade, et, au moral, être dans de grandes souffrances. || Ironiquement. Il est dans un bel état, il est très-sali, tout déchiré, ou, au moral, il est dans des affaires très-embarrassantes. || Populairement. Être dans tous ses états, être fort troublé, fort agité. On dit de même mettre, se mettre dans tous ses états. Laissez-le tranquille, vous allez le mettre dans tous ses états. Pour un rien il se met dans tous ses états. || État se dit aussi des choses. Mon arc est en bon état, Mais ton cœur est bien malade, LA FONT. *Imitation d'Anacréon*. Mes mains sont toujours au même état, SÉV. 296. La cour le rappelle en vain; il persista dans sa retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinait contre lui durant son absence, BOSS. *le Tellier*. Pour savoir si les armes et toutes les autres choses nécessaires à la guerre étaient en bon état, FÉN. *Tél.* XII. Mon fils avait envoyé ce merle s'informer de l'état de votre santé et de tout ce qui se passait à Babylone, VOLT. *Princ. de Babylone*, 4. || Être en état de, être dans une situation telle que l'on peut.... Mon père est en état de vous accorder tout, CORN. *Poly.* IV, 5. Vous achèverez au sortir du combat, Si toutefois Carlos vous en laisse en état, ID. *D. Sanche*, III, 1. Le monde est si inquiet, qu'on ne pense presque jamais à la vie présente et à l'instant où l'on vit, mais à celui où l'on vivra; de sorte qu'on est toujours en état de vivre à l'avenir, et jamais de vivre maintenant, PASC. *Extraits des lettres à Mlle de Roannez*, édit. HAVET,

499. Il laissa son royaume en état de s'accroître sous les successeurs, BOSS. *Hist.* I, 7. Son âme était en état de paraître devant Dieu, SÉV. 201. || Il se dit avec *que* et le subjonctif. Je suis bien en état que l'on me vienne voir, MOL. *Tart.* V, 3. || Être hors d'état de, ne pouvoir pas. Le pilote était hors d'état de connaître le danger, FÉN. *Tél.* IV. || Mettre en état, hors d'état, donner, ôter le pouvoir de. Je le mets hors d'état d'être jamais malade, CORN. *Ment.* IV, 1. Et l'eût mise en état, malgré tout son appui, De s'en plaindre à Pompée auparavant qu'à lui, ID. *Pomp.* II, 4. Il mit un vaisseau en état de voguer, FÉN. *Tél.* VII. || Absolument. En état, en bonne condition. Mettre les choses, les lieux en état, les disposer d'une manière propre, convenable à leur destination. Et j'en serai plus libre et bien plus en état, LA FONT. *Fabl.* IV, 12. Les puissances de votre âme étaient encore en état, MASS. *Car. Rechute.* || Tenir une chose en état, la tenir prête. Qu'avons-nous de plus important en cette vie que le soin de mettre en état ce compte redoutable que nous devons rendre au juge éternel? ID. *Car. Lazare.* || Terme de procédure. Mettre un procès, une affaire en état, faire les procédures et les productions nécessaires pour qu'elle puisse être jugée. La mettre hors d'état, faire quelque nouvelle procédure qui la recule. || Ancien terme de jurisprudence. Se mettre en état, se disait d'une personne qui, décrétée de prise de corps, ou condamnée par contumace, ou ayant obtenu des lettres de grâce, se constituait prisonnière afin de se justifier ou de faire entériner sa grâce. || Laisser les choses en état, les laisser telles qu'elles se trouvent, sans y rien changer. || En l'état, les choses étant ainsi. En l'état, il ne serait pas prudent d'aller plus avant. || En tout état de cause, quoi qu'il en soit. En tout état de cause, un dénonciateur qui se cache joue un rôle odieux, bas, lâche, J. J. ROUSS. *Dialogue* V. || 4° L'état de la question, l'exposition de tout ce qui concerne une question, une affaire. Il fallait fixer l'état de la question pour que le peuple l'eût toujours devant les yeux; autrement, dans le cours d'une grande affaire, cet état de la question changerait continuellement, et on ne le reconnaîtrait plus, MONTESQ. *Esp.* VI, 4. || 5° État de situation, proprement manière d'être d'une situation, écrit, exposé qui indique quel est à un moment donné le recouvrement de l'impôt, quel est le nombre d'hommes présents à un corps de troupes, d'élèves dans les écoles et les colléges, etc. Bien plus, il veut que l'inflexibilité des états de situation se plie à cette illusion; il en conteste les résultats; l'opiniâtreté du comte de Lobau ne peut vaincre la sienne, par là il veut sans doute faire comprendre à son aide de camp ce qu'il désire que les autres croient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Absolument. État, liste, tableau. Dresser un état des pensions. || État de la France, de l'Angleterre, titre de certains livres qui contiennent le dénombrement des charges, des dignités, des forces, etc. La résolution de rayer M. de Cambrai de l'état de cette année, BOSS. *Lett. quiét.* 404. || Mémoire, détail article par article. État de comptes. État de dettes. État de frais. || État d'hypothèques, indication des hypothèques qui grèvent un immeuble. || État de lieux, acte contenant la description détaillée d'un immeuble loué ou affermé. || 6° Position sociale. Il ne faut pas avoir des goûts au-dessus de son état. Il se piqua pour certaine femelle De haut état, LA FONT. *Magn.* La cause la plus immédiate de la ruine et de la déroute des personnes des deux conditions, de la robe et de l'épée, est que l'état seul, et non le bien, règle la dépense, LA BRUY. VI. Heureux qui, satisfait de son humble fortune, Libre du joug superbe où je suis attaché, Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché! RAC. *Iph.* I, 1. Vous êtes dans l'état où fut Apollon, FÉN. *Tél.* II. Comme il [Massillon] parlait la langue de tous les états en parlant au cœur de l'homme, tous les états couraient à ses sermons, D'ALEMB. *Éloges, Massillon.* Le seul avantage que donnent les lumières, si c'en est un, est de n'envier l'état de personne, sans en être plus content du sien, ID. *Apol. de l'étude, Œuvres*, t. IV, p. 206, dans POUGENS. Qu'il est doux de les voir, dévorés d'amertume, S'ennuyer par état et ramper par coutume! BERNIS, *Épît.* IV, *Indép.* || Être au-dessus de son état, se dit d'une personne qui a des sentiments ou des lumières supérieures à la condition où elle est. || Autrefois condition élevée au-dessus du peuple et de la bourgeoisie. Il y a en France trois sortes d'états, l'église, l'épée et la robe, MONTESQ. *Lett. pers.* 44. En préférant le célibat, le luxe et ce qu'on appelait un état, au bonheur si doux d'être époux et pères de famille, *Décret du 23 floréal an* II, *rapport de Cambon*, p. 94. Cette convoitise des offices et états (curée autrefois réservée aux nobles limiers) est devenue plus âpre depuis que tous les rangs y peuvent prétendre, P. L. COUR. I, 168. || Manière de vivre. Tenir état de prince. || Tenir un grand état, vivre splendidement. || Avoir un grand état de maison, avoir une maison considérable, un grand nombre de domestiques. Ils étalent une grande magnificence; mais, du reste, ils n'ont ni dîner, ni souper, point d'état de maison, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, lett. 1, p. 12, dans POUGENS. || Tenir un état, représenter. || Façon de se vêtir. Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'état que vous portez? MOL. *l'Av.* I, 5. || Profession. En Égypte, le fils était obligé d'embrasser l'état de son père. Vous riez de cette nécessité où l'on est en France de prendre un état, CHATEAUBR. *René*, 198. || 7° Anciennement, réunion de députés des divers ordres représentant soit le pays tout entier, soit une province. J'allai dîner lundi chez M. de Chaulnes qui fait tenir les états deux fois par jour, SÉV. 74. Une tenue d'états ou les chambres assemblées pour une affaire très-capitale n'offrent point aux yeux rien de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand-jeu, LA BRUY. VI. Leurs prérogatives furent de présider aux grands états du peuple, MONTESQ. *Esp.* I, 11. J'ai ouï dire qu'un roi d'Aragon ayant assemblé les états d'Aragon et de Catalogne, les premières séances s'employèrent à décider en quelle langue les délibérations seraient conçues, ID. *Lett. pers.* 109. || Tenir les états, les présider au nom du roi. M. de Chaulnes ne tiendra pas nos états [de Bretagne], SÉV. 168. || Salle des états, ancien nom appliqué aujourd'hui, dans le nouveau Louvre, à la salle où l'Empereur ouvre les sessions, en y réunissant le Sénat et le Corps Législatif. || Les états généraux ou, absolument, les états, l'assemblée des trois ordres du royaume. Des cas si pressants qu'il y aurait danger à remettre la levée de l'impôt après la convocation des états, FÉN. t. XXII, p. 434. Ils assemblaient souvent les états généraux, sans lesquels il n'y a point proprement de nation, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 18. || Par extension. Il [Alexandre] se hâta d'arriver à cette grande ville [Babylone], pour y tenir comme les états généraux de l'univers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 574, dans POUGENS. || Le tiers état, la partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé ni dans la noblesse, et qui formait le tiers ou troisième ordre dans les états généraux. Palsambleu! l'amour est un fat; Sans égard pour ma naissance, Il me fait soupirer, gémir, sentir l'absence, Comme un amant du tiers état, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 10. || Pays d'états, pays où les députés des différents ordres de la population interviennent dans le gouvernement. || Pays d'états, en France, provinces qui avaient des assemblées locales, où l'on traitait les affaires de la province. On les opposait ordinairement aux pays d'élection. || Les États-Généraux, nom qu'au XVII° siècle on donnait souvent à la Hollande. || 8° La forme du gouvernement d'un peuple, d'une nation. État monarchique. État républicain. J'ose dire, seigneur, que par tous les climats Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'états, CORN. *Cinna*, II, 1. Les Athéniens affranchis dressent des statues à leurs libérateurs et rétablissent l'état populaire, BOSS. *Hist.* I, 8. Les enfants commencent entre eux par l'état populaire, LA BRUY. XI. || 9° Le gouvernement, l'administration suprême d'un pays. L'État ne doit pas entraver l'action du pouvoir municipal. Ministre d'État. Secrétaire d'État. Conseil d'État. || Le chef de l'État, le roi, l'empereur, le président, le dictateur, etc. Tous, dégalonnant leurs costumes, Vont au nouveau chef de l'État De l'aigle mort vendre les plumes, BÉRANG. *Deux grenad.* || Homme d'État, homme qui gouverne un pays ou une branche de l'administration d'un pays; et aussi celui qui a les qualités nécessaires pour gouverner. Richelieu, Cromwell et Frédéric II de Prusse furent de grands hommes d'État. || Coup d'État, voy. COUP. || Raison d'État, considérations d'intérêt public par lesquelles on se conduit dans le gouvernement d'un État. La raison d'État est un mauvais prétexte pour justifier une action criminelle. Il n'est point de sottise Dont par raison d'État leur esprit ne s'avise, RÉGNIER, *Sat.* X. Et les raisons d'État.... CORN. *Pomp.* I, 2. || On a dit aussi raisons de l'État. Car ce n'est point l'amour qui fait l'hymen des rois; Les raisons de l'État règlent toujours leur choix, CORN. *D. Sanche*, IV, 5. || Par analogie. Les scrupules d'État qu'il fallait mieux combattre, Assez et trop longtemps nous ont gênés tous quatre, CORN. *Tite et Bér.* III, 2. Vos chimères d'État, vos indignes scrupules, ID. *ib.* III, 5. || C'est dans un sens analogue à raison d'État que Corneille a dit vertu d'État. La justice n'est pas une vertu d'État, CORN. *Pomp.* I, 1. || Affaires d'État, les affaires qui sont du ressort du gouvernement. Les ordres de la cour obligeaient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence fait faire ce léger apprentissage des affaires d'État, BOSS. *le Tellier.* || Fig. et familièrement. Affaire d'État, affaire importante. La moindre chose pour lui est une affaire d'État. || Crime d'État, tentative pour renverser les pouvoirs établis. Et d'un mot innocent faire un crime d'État, BOIL. *Sat.* IX. || Par analogie. Autant que je le puis, je déguise son crime, Et nomme seulement imprudence d'État Ce que nous aurions droit de nommer attentat, CORN. *Sophon.* V, 6. || Lettres d'État, lettres que le roi accordait pour suspendre le jugement et les poursuites contre une personne, qui, étant au service de l'État, ne pouvait vaquer à ses affaires. || 10° L'ensemble des citoyens considéré comme un corps politique. Si l'on doit regarder les États comme immortels, y considérer les commodités à venir comme présentes.... VOLT. *Lett.* 74. Et que l'État demande aux princes légitimes Des prix pour les vertus, des peines pour les crimes, CORN. *Hor.* V, 2. Nous avons vu que tout l'État est en la personne du prince, BOSS. *Politique*, VI, I, 1. Dans le calme d'une profonde paix vous aurez des moyens de vous signaler, et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre, ID. *Reine d'Anglet.* La reine, qui se trouva grosse et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux siéges qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur; et tout l'État languit avec elle, ID. *ib.* Je vous croirai Burrhus, lorsque dans les alarmes Il faudra soutenir la gloire de nos armes, Ou lorsque, plus tranquille, assis dans le sénat, Il faudra décider du destin de l'État, RAC. *Brit.* III, 1. Le grand principe de Lycurgue, et Aristote le répète en termes formels, était que, comme les enfants sont à l'État, il faut qu'ils soient élevés par l'État et selon les vues de l'État, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 544, dans POUGENS. La réunion de toutes les forces particulières, dit très-bien Gravina, forme ce qu'on appelle l'État politique, MONTESQ. *Espr.* I, 3. La vie des États est comme celle des hommes, ID. *ib.* X, 2. Chaque État a ses lois Qu'il tient de la nature, ou qu'il change à son choix, VOLT. *Brutus*, I, 2. Et j'ai toujours connu qu'à chaque événement Le destin des États dépendait d'un moment, ID. *M. de Cés.* I, 1. Ce qui fonde un État le peut seul conserver, ID. *Sémir.* III, 6. || 11° L'étendue de pays soumise à une seule souveraineté politique. Que le plus grand État ne peut souffrir qu'un maître, CORN. *Perthar.* I, 1. Régnez toujours, Porus, je vous rends vos États, RAC. *Alex.* V, 3. Près de la borne où chaque État commence.... BÉRANG. *Ste Alliance.* || L'État ecclésiastique, les États du pape. On a dit de même les États ou l'État de Venise, de Toscane.

— REM. On a pris l'habitude d'écrire avec un E majuscule État, quand il signifie le gouvernement d'un pays, un corps de nation, l'ensemble d'un pays sous une même domination : ministre d'État; coup d'État; les lois fondamentales de l'État; l'étendue des États de ce prince.

— HIST. XIII° s. Lors est la terre en bon estat; Cunte e barun e li prelat, N'est nuls à ki li reis ne pleise, *Édouard le conf.* v. 872. Restorer, e metre en estat, E enricher de riches duns [une église], *ib.* v. 2275. Mès s'il ont en eus engrestiés [méchanceté], Orguel ou quelques mauvestiés, Li grant estat où il s'encroent, Plus tost le mostrent et descloent, *la Rose*, 6287. Li enfant demorent en le [la] saizine, et li plais en l'estat où il estoit quant li peres morut dusqu'à l'aage des enfans, BEAUM. 69.

— XIV° s. Et dist Charles de Blois: Heraux, venez avant; Sur quel estat veut-il qu'on voist [qu'on aille] parlementant? *Guescl.* 5559.

— XV° s. Tenez estat, ainsi comme à message de roi appartient, car nous le voulons, et tout sera payé, FROISS. II, II, 45. Et en telle maniere la plus grand' partie de ses gens se confesserent et mirent en bon estat, ID. I, I, 284. Là estoyent les femmes d'estat [de distinction] de Paris mandées, dancié, chanté, et fait joyeuse chiere, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 32. Prince, qui veult que le bon temps reviengne, Les trois estas en bonnes meurs repringne [reprenne], EUST. DESCH. *Souffrance du peuple.* Et feut advisé que c'estoit le moings mal

que la royne presidast en conseil, que laisser les choses en l'estat que elles estoient, JUVENAL. *Charles VI*, 1408. Sire, dist la pucelle, il fait bon acquerre honneur; car, par les grans honneurs, vient on aux grands estats, *Perceforest*, t. II, f° 97. Belles filles, je vous prie que vous ne soyez pas des premieres à prendre les estats nouveaulx [les nouvelles modes], LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, f° 12, dans LACURNE. La veille du jour de Noel, le roy alla tenir son estat [résider] au palais, et demoura là jusques au jour St Thomas, MONSTREL. t. I, f° 93, dans LACURNE. De quoy tu n'as rien fait dont il puisse apparoir par estat [réellement], *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 70. Du costé du roy fuyt ung homme d'estat [de haut rang] qui s'enfuyt jusques à Lusignen sans repaistre, et du costé du conte ung autre homme de bien, COMM. I, 4. Tel perdoit ses offices et estats pour s'en estre fuy, et furent donnés à autres qui avoient fuy dix lieues plus loing, ID. *ib.* Le roy arriva en la ville de Paris en l'estat qu'on doit venir pour reconforter le peuple, car il y vint en très-grande compaignie, ID. I, 8. Il [Louis XI] estoit naturellement amy des gens de moyen estat et ennemy des grans qui se pouvoient passer de luy, ID. I, 10.

— XVI° s. Certains estats dans les Indes.... MONT. I, 54. Affaires d'estat, ID. I, 47. Jamais homme ne feit moins d'estat [ne compta moins sur] de sa durée, ID. I, 78. Estat [de santé] florissant, ID. I, 91. La philosophie faict estat [profession] de serener les tempestes de l'ame, ID. I, 176. Ils sont morts en estat de n'avoir pas leur saoul à manger, ID. I, 257. Ainsi faites estat [comptez] que je m'en voys quand et vous, ID. III, 183. Tout cela se peut apeler faire un estat dans l'estat, D'AUB. *Hist.* III, 456. Je luy appris encore à dire souvent, maxime d'estat, maladie d'estat, periode d'affaires, etc. ID. *Conf.* II, 1. Jouer à honnestes jeux, comme aux merveilles, aux estats, aux ventes, aux rencontres et autres, YVER, p. 524. Ce livret contenoit l'estat de la monition dont il avoit fait provision pour la guerre, de bledz, d'armes, etc. AMYOT, *Cat. d'Ut.* 77. Il avoit d'estat de l'empereur 12500 escus tous les ans, PARÉ, *Préface.* Autres medicamens sont requis au commencement qu'en l'augment, en l'augment qu'en l'estat, en l'estat qu'en la declinaison, ID. *Introd.* 22. Commis et deputez specialement pour le tiers estat, mesmes pour l'estat de labour [les laboureurs], *Coust. génér.* t. I, p. 335.

— ÉTYM. Bourguig. *étay;* provenç. *estat*, *stat;* espagn. *estado;* ital. *stato;* du latin *status*, état, de *stare*, être debout, fixe (voy. ESTER et STABLE).

ÉTAT-MAJOR (é-ta-ma-jor), *s. m.* || 1° En général, se dit des officiers et sous-officiers sans troupes. || Les officiers attachés à un général pour l'exécution et la transmission de ses ordres, le lever des plans, la correspondance, etc. et pour tous les détails du service. Le général et son état-major. Un chef d'état-major. || Corps d'officiers chargés spécialement du service d'état-major. || État-major général, le corps des officiers généraux. || État-major général, l'état-major du général en chef. On traversait les cours d'eau à des gués bientôt gâtés; les régiments qui venaient ensuite, passaient ailleurs, où ils pouvaient; on s'en inquiétait peu; l'état-major général négligeait ces détails, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 1. || État-major des places, corps des officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, employés au commandement et au service des places de guerre. || État-major de l'artillerie, du génie, officiers d'artillerie, du génie qui ne sont point attachés aux régiments de l'arme. || Le lieu où se tiennent les bureaux de l'état-major. Aller à l'état-major. || État-major d'un régiment, le colonel, les officiers supérieurs, et les officiers et sous-officiers qui ne sont pas attachés à une compagnie. || Dans la marine, les officiers d'un bâtiment. || 2° Fig. État-major se dit souvent, par plaisanterie, comme les gros bonnets, des personnages les plus considérables. L'état-major d'un collége, d'une association, etc.

— ÉTYM. *État*, et *major*.

ÉTAU (é-to), *s. m.* Instrument au moyen duquel les serruriers, les forgerons, etc. établissent et fixent les pièces auxquelles ils travaillent : les étaux sont formés de deux mâchoires qu'on serre par une vis. || Étau à main, petit étau qu'on tient à la main. || Fig. Être pris, serré comme dans un étau, et, simplement, être dans un étau, être très-étroitement serré.

— ÉTYM. Picard, *etau*, souche morte et coupée à quelque distance de la terre; lorrain, *eitauque*, étau. Comme tout historique manque, on peut admettre que *étau* est pour *estal* (voy. ÉTAL), et signifie, étymologiquement, la chose dressée, ou qu'il se rapporte à l'ancien flamand *stael*, fût. Mais le picard *etau* semble se rapporter à *estoc*, et le lorrain *eitauque* s'y rapporte encore plus visiblement, de sorte que l'*étau* serait proprement le bâton, la tige (*estoc;* allem. *Stock*), où l'on serre, *Schraub-stock* des Allemands. Tel est l'avis de Diez, qui paraît tout à fait fondé.

† **ÉTAUPINAGE** (é-tô-pi-na-j'), *s. m.* Terme rural. Action d'étaupiner.

† **ÉTAUPINER** (é-tô-pi-né), *s. m.* Terme rural. Faire disparaître les taupinières, soit qu'on les répande sur le sol, soit qu'on les batte et les comprime, ou qu'on les fouisse, ou autrement.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *taupinière*.

† **ÉTAVILLON** (é-ta-vi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Morceau de cuir coupé et disposé pour faire un gant. On appelle étavillons les grandes pièces d'un gant coupé, *Dict. des arts et m.* Amst. 1767, *gantier*.

† **ÉTAYAGE** (é-tè-ia-j'), *s. m.* Action d'étayer. Des travaux d'étayage.

ÉTAYÉ, ÉE (é-tè-ié, iée), *part. passé.* Le château étayé en plusieurs endroits menaçait ruine, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1. || Fig. De cent peuples rivaux ce colosse étayé [l'empire de Rome] Va bientôt de sa chute épouvanter le monde, SAURIN, *Spart.* I, 1.

ÉTAYEMENT (é-tê-man; et aussi, suivant quelques-uns, é-tè-ye-man), *s. m.* Action d'étayer; manière dont une chose est étayée. Toutes les pièces qui servent à étayer. || Planche qui soutient les ciels plafonnés.

— ÉTYM. *Étayer.*

ÉTAYER (é-tè-ié), j'étaye, tu étayes, il étaye ou étaie, nous étayons, vous étayez, ils étayent ou étaient; j'étayais, nous étayions, vous étayiez; j'étayai : j'étayerai, ou étaierai, ou étairai; j'étayerais, ou étaierais, ou étairais; étaye, étayons; que j'étaye, que nous étayions, que vous étayiez, qu'ils étayent; que j'étayasse; étayant; étayé, *v. a.* || 1° Appuyer, soutenir par des étais. Étayer un mur. || Fig. Je ne voudrais pas qu'on allât faire un usage indiscret d'un ressort si bas [la gourmandise], ni étayer d'un bon morceau l'honneur de faire une belle action, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Et du nom de justice Vous osez abuser pour étayer vos droits, M. J. CHÉN. *Gracq.* II, 3. || 2° S'étayer, *v. réfl.* Se soutenir sur un étai, sur un bâton. Le vieux devin qui.... Pour s'étayer dans sa marche incertaine, Courbe son corps sur un appui de frêne, MALFIL. *Narcisse*, II. || Fig. En vain, pour s'étayer du nom de mes aïeux, Par l'éclat des emplois Charles flattait mes yeux, C. DELAV. *Vêp. sicil.* I, 1. || Se soutenir l'un l'autre. La richesse et le crédit s'étayent mutuellement, l'un se soutient toujours mal sans l'autre, J. J. ROUSS. *Émile*, V. Ces possessions formaient quatre masses trop éloignées les unes des autres pour s'étayer mutuellement, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 23.

— HIST. XIII° s. Salomon son temple en estaie Sur sept pilliers.... J. DE MEUNG, *Tr.* 112. || XIV° s. Despense pour estaier et relever le comble du toit, *Bibl. des ch.* 5° série, t. III, p. 239. || XVI° s. Fabius, par un moyen de proceder tout different, sousteint et estaya dessoubz [sa ville], AMYOT, *Péric. et Fab. comp.* 2.

— ÉTYM. *Étai;* Berry, *atéyer.*

1. **ÉTÉ** (é-té), *s. m.* || 1° La saison qui suit le printemps et précède l'automne. || Été astronomique; il commence au 21 juin et finit au 22 septembre. Dans notre hémisphère, l'été commence au passage apparent du soleil par le premier point du signe de l'Écrevisse et finit à son passage par l'équinoxe d'automne. L'été est plus chaud, sous la même latitude, dans l'hémisphère boréal, que dans l'hémisphère austral, parce que le soleil reste huit jours de plus dans le premier. || Été météorologique, qui est le véritable été dans le sens populaire; il commence du 10 au 15 mai, et va jusqu'au 15 ou 20 août. Salon d'été. Habit d'été. Mais, qui l'aurait pensé? pour comble de disgrâce, Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace; Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'été, Au mois de juin.... BOIL. *Sat.* III. L'été même, à l'instant qu'on liait en faisceaux Les épis jaunissants qui tombent sous la faux, J'ai vu les vents grondants sur ces moissons superbes Déraciner les blés, se disputer les gerbes, DELILLE, *Géorg.* I. Quel siècle ! dit-on vrai? nos hivers font éclore Des fleurs qu'en nos étés un vent glacé dévore, LEMERC. *Frédég. et Brun.* II, 5. J'offrais ma tête nue à l'ardeur des étés, C. DELAV. *Paria*, III, 4. || Familièrement, se mettre en été, quitter les habillements d'hiver et se vêtir légèrement. || 2° Le semestre d'été, semestre comprenant les mois d'avril à septembre. || 3° L'été de la Saint-Martin, de la Saint-Denis, l'époque de ces fêtes, ainsi nommé, parce que, à ce moment de l'automne, il y a souvent des jours beaux et chauds. || Fig. Été de la Saint-Martin, les retours de jeunesse qui prennent quelquefois aux vieillards, et les derniers rayons de beauté des femmes. || 4° Grand été, chaleur exceptionnelle du mois d'août due à la grandeur des arcs diurnes que parcourt alors le soleil. || Petit été, celui de la Saint-Martin (11 novembre), dû à la petitesse des rayons vecteurs, c'est-à-dire à la moindre distance où le soleil est alors de la terre. || 5° Fig. et poétiquement. L'été de la vie, de l'âge, l'époque de force et de maturité qui suit la jeunesse. J'étais encor dans mon été, Quand cette noire déité Me fit du fleuve de Léthé Passer la rive malheureuse, VOLT. *Ép.* XIII. || Il se dit quelquefois en poésie pour année. || 6° Pas d'été, ou, simplement, l'été, figure de contredanse, la seconde des cinq figures qui composent le quadrille ordinaire. L'été exige vingt-quatre mesures, et comprend les pas suivants : un cavalier et la dame vis-à-vis font : 1° en avant deux et en arrière; 2° à droite et à gauche; 3° un traversé; 4° un à droite et à gauche; 5° ils reviennent à leurs places et balancent quatre avec leurs partenaires; 6° ils finissent par un tour de main. Depuis plusieurs années, c'est-à-dire depuis qu'on ne danse plus dans les salons, cette figure était altérée dans sa seconde moitié, c'est-à-dire qu'après avoir fait le traversé, le cavalier et la dame refaisaient exactement pour retourner à leurs places ce qu'ils avaient fait d'abord, savoir : 7° en avant deux et en arrière; 8° à droite et à gauche; 9° un traversé qui les ramenait à leurs places. Enfin aujourd'hui l'été est encore plus altéré : on fait deux fois en avant quatre et en arrière, puis les deux couples traversent; après quoi ils font encore deux fois en avant quatre et en arrière, et reviennent à leur places par un second traversé.

— HIST. XI° s. Ce est en mai au premier jour d'ested, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XII° s. Quand li estés et la douce saisons Font feuille et flor et les prés raverdir, *Couci*, XIII. Mais cil faus amoureus d'esté N'aiment fors quant talent lor prent, *ib.* p. 121 || XIV° s. Bien sembloient qu'il avoient esté En grant peine yver et aisté, *Liv. du bon Jehan*, v. 2816 || XVI° s. Quand en esté le haut coq boit, la pluye soudain vient et paroist, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 98. Printemps humide avec esté chasse des biens bonté, planté [abondance], ID. *ib.* Si l'hiver est surchargé d'eau, l'esté n'en sera que plus beau, ID. *ib.*

— ÉTYM. Wallon, *osté;* Berry, *sté*, *asté*, sécheresse; bourguign. *étai;* provenç. *estat*, s. f.; ital. *state*, *estate;* du latin *æstatem*, du radical *æst* qui est dans *æstus*, chaleur, et dans le grec αἴθειν, brûler, identique avec le sanscrit *idh*, allumer.

2. **ÉTÉ** (é-té), *part. passé* du verbe être (voy. ce mot).

† **ÉTEIGNARIE** (é-tè-gna-rie), *s. f.* Terme de salines. Femme chargée d'éteindre la braise.

† **ÉTEIGNEMENT** (é-tè-gne-man), *s. m.* Action d'éteindre; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. Esteignement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Éteindre.*

† **ÉTEIGNEUR, EUSE** (é-tè-gneur, gneû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui éteint, au propre et au figuré.

— HIST. XVI° s. Esteigneur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Éteindre.*

ÉTEIGNOIR (é-tè-gnoir), *s. m.* || 1° Petit ustensile creux en forme de cône qui sert à éteindre la chandelle. || Fig. Peut-être, fait comme il était, l'aurait-il [le duc d'Orléans] forcé [le duc du Maine] à jeter l'éteignoir sur le feu qu'il avait allumé, ST-SIM. 327, 26. || 2° Familièrement, celui qui éteint, ou ce qui éteint le sentiment, la pensée, les lumières, les progrès. .... Messieurs les pédants De qui la science chagrine Est l'éteignoir du sentiment, VOLT. *Ép.* CXI. Les Turcs ces ennemis des beaux-arts, ces éteignoirs de la belle Grèce, ID. *Roi de Prusse*, 210. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination, ID. *Lett. Vernes*, 2 janv. 1763. La controverse est l'éteignoir et l'opprobre de l'esprit humain ; la poésie et l'éloquence en sont le flambeau et la gloire, ID. *Dict. phil. Lieux communs.* || 3° Nom de plusieurs champignons.

— ÉTYM. *Éteindre.*

ÉTEINDRE (é-tin-dr'), j'éteins, tu éteins, il éteint, nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent; j'éteignais, nous éteignions, vous éteigniez; j'éteignis; j'éteindrai; j'éteindrais; éteins, qu'il éteigne, éteignons; que j'éteigne, que nous éteignions, que vous éteigniez; que j'éteignisse; éteignant; éteint, *v. a.* || 1° Étouffer le feu, en arrêter l'activité, l'action. Éteindre un incendie. Éteindre le feu. || Il se dit aussi de ce qui est allumé. Vous éteindrez la bougie. Éteindre la lumière. || 2° Fig. Éteindre l'encens, faire cesser la flatterie. Combien de fois étei-

gnit-il l'encens, dont la douce et maligne odeur aurait empoisonné une imagination encore tendre [le dauphin, fils de Louis XIV]? FLÉCH. *Duc de Montausier.* Mais après leur trépas que sont-ils [les rois] à vos yeux? Vous éteignez l'encens que vous brûliez pour eux, VOLT. *Œdipe*, I, 3. || Fig. Éteindre les lumières, empêcher le développement des sciences, l'extension de l'instruction. Ceux mêmes qui se sont efforcés d'éteindre les lumières, n'ont fait que les répandre, D'HOLBACH, *Essai, préj.* ch. 11, dans DUMARSAIS, *Œuvres.* Éteignons les lumières, Et rallumons le feu, BÉRANG. *Missionnaires.* || 3° Éteindre la chaux, mettre de la chaux vive en contact avec de l'eau pour former de l'hydrate de chaux. || Éteindre le fer, le plonger dans l'eau froide lorsqu'il est chauffé au rouge. || Éteindre les épingles, les laver dans l'eau fraîche, après qu'elles ont été étamées. || 4° Poétiquement. Éteindre la clarté des yeux, rendre aveugle. Le fer n'a pas éteint le cœur de Bélisaire, Éteignant de ses yeux l'immortelle clarté, ROTROU, *Bélisaire*, V, 8. || Éteindre la lumière des yeux, faire mourir. Phèdre mourait, seigneur, et sa main meurtrière Éteignait de ses yeux l'innocente lumière, RAC. *Phèd.* IV, 1. || 5° Éteindre le feu, faire cesser le feu de l'artillerie ennemie par une artillerie supérieure, par un tir supérieur. La place éteignit plusieurs fois le feu de l'assiégeant. || 6° Éteindre la vie, faire mourir. Il éteindra ma vie avant que mon amour, CORN. *Œdipe*, II, 2. Si le duc est vivant, quelle vie ai-je éteinte? ROTR. *Venc.* IV, 6. || Il s'est dit aussi quelquefois des personnes mêmes. Berwick découvrit leur cache de poudre et de munitions [des révoltés des Cévennes], et à la fin éteignit tout à fait ces misérables, ST-SIM. 148, 166. || Éteindre une famille, une race, n'en laisser subsister aucun membre pour la continuer. Les guerres si meurtrières que les Grecs eurent à soutenir, éteignirent un grand nombre de familles, accoutumées depuis plusieurs siècles à confondre leur gloire avec celle de la patrie, BARTHÉL. *Anach. introd.* part. II, sect. 3. || 7° Calmer, en parlant de tout ce qui est comparé à un feu, à une flamme, à un incendie. Éteindre l'ardeur de la fièvre. Enfin je suis sorti d'Europe et j'ai passé ce détroit qui lui sert de bornes; mais la mer qui est entre vous et moi ne peut rien éteindre de la passion que j'ai pour vous, VOIT. *Lett.* 40. Tu n'as dans leur querelle aucun sujet de craindre; Un moment l'a fait naître, un moment peut l'éteindre, CORN. *Cid*, II, 3. Et comme tous mes feux n'avaient rien que de saint, L'honneur les alluma, le devoir les éteint, ID. *Héracl.* III, 1. J'ai prévu ce tumulte.... Comme un moment l'allume, un moment peut l'éteindre, ID. *Nicom.* V, 1. Un si vaillant guerrier, qu'on vient de nous ravir, Éteint, s'il n'est vengé, l'ardeur de vous servir, ID. *Cid*, II, 9. Oui; mais cette grâce n'éteint pas peut-être le ressentiment des parents et des amis, MOL. *le Festin de P.* I, 2. Rien n'est plus doux que d'aller éteindre sa soif dans un clair ruisseau, FÉN. t. XIX, p. 60. Cette soif de régner que rien ne peut éteindre, RAC. *Iphig.* IV, 4. || 8° Détruire, faire disparaître. Aime une ombre comme ombre, et de cendres éteintes Éteins le souvenir, MALH. VI, 18. Le premier sang versé rend sa fureur plus forte [de la populace]; Il l'amorce, il l'acharne, il en éteint l'horreur, CORN. *Nicom.* V, 4. Dans votre infâme sang j'éteindrai votre amour, ROTROU, *Vencesl.* I, 4. Je devrais dans ton sang éteindre ce forfait, LA FONT. *Coupe.* L'indifférence éteint en quelque sorte la volonté, BOSS. *Orais.* VIII, 23. Il se disposait à venir lui-même, à leur tête, éteindre l'Église et l'empire tout ensemble, et ajouter au meurtre de tant de rois celui du souverain pontife de Jésus-Christ, FLÉCH. *Panég. Fr. de Paule.* Il éteint cet amour source de tant de haine, RAC. *Brit.* V, 1. Les larmes de la reine ont éteint cet espoir, ID. *Bérén.* V, 7. Et les soins de la guerre auraient-ils en un jour Éteint dans tous les cœurs la tendresse et l'amour? ID. *Iphig.* II, 3. [Les âmes dans le Tartare souhaitent] une mort qui puisse éteindre tout sentiment, FÉN. *Tél.* XVIII. En qui des mœurs tièdes éteignirent toutes les grâces, MASS. *Car. Prière* 2. Un seul mot de César a-t-il éteint dans toi L'amour de ton pays, ton devoir et ta foi? VOLT. *M. de Cés.* III, 2. Le malheur tôt ou tard éteindra ma raison, DUCIS, *Lear*, II, 4. Les lâches courtisans se font une étude d'allumer le vice et d'éteindre la vertu, CHATEAUBR. *Mart.* 124. || 9° Éteindre une rente, une dette, la rembourser, la payer. || 10° Terme de chancellerie. Éteindre et abolir un crime, l'abolir, l'effacer. || 11° Terme de peinture. Adoucir, affaiblir. Éteindre les lumières d'un tableau. Éteindre des tons trop crus. || 12° Il se dit, en un sens analogue, dans le langage ordinaire, d'un éclat qui s'efface. La tristesse avait éteint l'éclat de ses yeux. La mort avait éteint ses yeux, FÉN. *Tél.* XVII. || 13° S'éteindre, *v. réfl.* Cesser de brûler. Le feu, le flambeau s'éteint. || Fig. Quiconque maudit son père et sa mère, sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XX, 20. Sa lumière s'éteint et son âme s'envole, CORN. *Rodog.* V, 4. Une mémoire qui se confond, un cœur qui s'éteint, MASS. *Car. Impén.* Tes yeux où s'éteignait la vie Rayonnent d'immortalité, LAMART. *Médit.* I, 9. || 14° Cesser d'être en activité, en parlant des volcans. Les volcans de l'Auvergne se sont éteints bien longtemps avant l'âge historique. || 15° Perdre son éclat. Les yeux s'allument et s'éteignent en un moment, PASC. *Amour.* || 16° Il se dit des maisons, des dignités qui finissent faute d'héritiers. Cette famille s'est éteinte. Cette pairie s'éteindra par la mort d'un tel. || Avec suppression du pronom personnel. Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race Éteignit tout le feu de leur antique audace, RAC. *Athal.* I, 1. || 17° Cesser d'exister, être détruit. Où le culte de Dieu s'était éteint, BOSS. *Hist.* I, 7. Sa loi ne s'éteint pas parmi ces rebelles, ID. *ib.* II, 4. L'amour de la patrie et le respect des lois s'y éteint, ID. *ib.* III, 7. Et son feu [d'un auteur], dépourvu de sens et de lecture, S'éteint à chaque pas faute de nourriture, BOIL. *Art p.* III. Dans l'ombre du secret ce feu [l'amour] s'allait éteindre, RAC. *Mithr.* IV, 4. Les empires, ainsi que les hommes, doivent croître, dépérir et s'éteindre, D'ALEMBERT, *Éloges, Montesquieu.* Je languissais, mes ans s'éteignaient dans l'ennui, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 4. Les langueurs où s'éteint la vieillesse, C. DELAV. *Paria*, III, 4. || 18° Mourir doucement. Il s'éteignit enfin le premier mars 1715, âgé de près de 80 ans, FONTEN. *Morin.* Si vous brillez à votre aurore, Quand je m'éteins à mon couchant, VOLT. *Ép.* LXXXIX. Son agonie [de Mme de Maintenon] fut si douce qu'elle avait l'air d'une personne qui dort tranquillement; elle s'éteignit à six heures du soir, le 15 avril 1719, âgée de 84 ans, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 277, dans POUGENS. Jeune je m'éteindrai laissant peu de mémoire.... V. HUGO, *Odes*, V, 1. || 19° Il se dit en parlant du jour qui finit. Ce jour qui va s'éteindre est le dernier pour moi, C. DELAV. *Paria*, V, 2. || 20° Expirer en parlant de la voix. Les sons rendus par le timbre ne s'éteignent pas sur-le-champ, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets.* Je sens ma voix s'éteindre et mes genoux trembler, C. DELAV. *le Paria*, III, 2.

— HIST. XII° s. Ta digne miseration Esteigne le grant feu de l'ire, BENOÎT, II, 13497. Puis qu'en vous sont tout mal estaint Et tout bien à droit alumé, *Couci*, III. Ne de mon cuer [je] ne puis la flame estaindre, *ib.* XI. Esteigniez, fait lor il, ces cirges alumez, *Th. le mart.* 52. || XIII° s. Ne por ce, se je veil estaindre La fole amor.... *la Rose*, 5776. Si comme se [sa] mesons art [brûle] et je l'estaing.... BEAUM. XXIX, 12. Quant aucuns a son enfant mort, si comme par fu [feu], ou par yaue, ou parce qu'on l'estaint [étouffe] en dormant, ou par aucune autre malvese garde, ID. LXIX, 5. Quant la royne se esveilla, elle vit la chambre toute embrasée de feu, et sailli sus toute nue, et prit la touaille et la jeta en la mer, et prist les touailles et les estaint [éteignit], JOINV. 286. || XIV° s. La gent Fabie desconfite et extaincte, BERCHEURE, f° 60, *verso.* Les queles choses se eles ne sont tantost ostées, eles estaindront [feront mourir] le pacient, H. DE MONDEVILLE, f° 100, *verso.* || XV° s. Il y ot aucuns mineurs la-dedans esteints qui oncques ne s'en partirent, car la mine renversa sur eux, FROISS. II, II, 36. On dit, et il est verité, que le grand desir que on a aux choses que elles aviennent, estaind le sens, et pour ce sont les vices maistres et les vertus violées et corrompues, ID. III, IV, 28. Et se estaignist le bruyt que nous avions ouy, COMM. II, 3. || XVI° s. Trois cents personnes et davantage esteintes, donnerent le premier exemple aux uns pour tuer impunement, aux autres pour n'esperer point de misericorde, D'AUB. *Hist.* I, 130. Ce temple [de Janus] demoura fermé 43 ans, tant estoient toutes occasions de guerres et par tout esteintes et amorties, AMYOT, *Numa*, 32. Leur monnoye estoit de fer, lequel premierement avoit esté esteinct, venant du feu, avec du vinaigre, ID. *Lysand.* 33. Puis en icelle [lessive] on fera esteindre chaux vive, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. Provenç. estenher, esteinger, extenjer; espagn. et port. *extinguir*; ital. *estinguere*; du lat. *exstinguere*, de *ex*, et *stinguere*, éteindre, presser sur, appuyer, comme le prouvent *in-stinctus* (voy. INSTINCT), et les rapprochements avec *stigare* (*in-stigare*), le grec στίγμα, un point, et l'allemand *stechen*, piquer. *Ex-stinguere*, c'est ôter en appuyant.

ÉTEINT, EINTE (é-tin, tin-t'), *part. passé* d'éteindre. || 1° Qui a cessé de brûler. Un feu éteint très-promptement. La bougie est éteinte. || À chandelle éteinte, ou, substantivement, à éteinte de chandelle, s'est dit d'une adjudication qui reste ouverte tant qu'une petite chandelle qui brûle n'est pas consumée. On dit aujourd'hui : à l'extinction des bougies ou des feux. || Fig. Et de David éteint rallumer le flambeau, RAC. *Athal.* I, 2. Même au sein du sénat traînant Rome à son char, Germanicus éteint triomphe de César, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 4 || 2° Volcans éteints, volcans qui ont cessé de brûler et d'être en activité. || 3° Qui a perdu son éclat. Il [M. de Monaco] avait deux gros yeux d'aveugle, éteints, et qui en effet ne distinguaient rien à deux pieds d'eux, ST-SIM. 44, 2. L'air morne, l'œil éteint, pourtant dans leur tristesse Se laissait entrevoir un rayon d'allégresse, DELILLE, *Paradis perdu*, I. || 4° Détruit, qui n'existe plus. La vérité était donc éteinte avant que la réforme parût? BOSS. *Avert.* 3. La tyrannie des Pisistratides est entièrement éteinte, ID. *Hist.* I, 8. Leur haine pour Hector n'est pas encore éteinte, RAC. *Andr.* I, 4. L'esprit de pénitence est presque éteint parmi les fidèles, MASS. *Car. Jeûne.* Des lois ou négligées par le relâchement, ou éteintes par la coutume, ID. *Or. fun. Villars.* Grand prince [le prince Eugène], qui, dans cette cour [de Louis XIV] Où la justice était éteinte, Sûtes inspirer de l'amour, Même en nous donnant de la crainte, VOLT. *Ép.* VIII. N'avoue-t-il pas lui-même qu'il serait ridicule de fonder la constitution de l'État sur des maximes éteintes? J. J. ROUSS. *Polysynodie, jugement.* L'amitié même éteinte avait encore des droits qu'il aurait dû respecter, ID. *Conf.* IX. Hélas! des rois bientôt la mémoire est éteinte, DUCIS, *Hamlet*, II, 5. || Famille, race éteinte, celle dont il ne reste plus d'héritier. Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour, Voudrait que de David la maison fût éteinte, RAC. *Athal.* IV, 5. || 5° Il se dit des facultés qui perdent leur activité. De ses sens presque éteints il a perdu l'usage, LEMERC. *Fréd. et Br.* V, 4. || Dans un sens analogue. Et de mes jours éteints [il a] ranimé la chaleur, M. J. CHÉN. *Fén.* IV, 4. || Homme éteint, homme dont les facultés sont amorties soit par les fatigues, soit par l'âge. Elle est d'une extrême délicatesse; elle ne se promène quasi pas; elle a toujours froid; à neuf heures du soir elle est toute éteinte; les jours sont trop longs pour elle, SÉV. t. VII, lett. 705, p. 229, dans POUGENS. || 6° Une voix éteinte, si faible qu'on peut à peine l'entendre. Non, lui dit-elle, d'une voix presque éteinte, je n'accepte point ces présents, je pars, MARMONTEL, *Contes moraux, Soliman II.* || 7° Terme de chimie. Mercure éteint, mercure tellement trituré avec d'autres substances qu'on n'aperçoit plus, dans le mélange, aucun globule métallique.

† **ÉTEINTE** (é-tin-t'), *s. f.* Usité seulement dans dans cette locution : à éteinte de chandelle (voy. ÉTEINT).

† **ÉTELLE** (é-tè-l'), *s. f.* Nom donné, sur les bords de la Seine, aux vagues secondaires ou éclats d'eau qui suivent la barre ou mascaret.

— ÉTYM. Serait-ce le même mot que le lorrain *ételle* qui signifie éclat de bois, et qui, ici, aurait un sens figuré? *Ételle* représente le latin *hastella*, petit bâton (voy. ATTELLE).

† **ÉTELON** (é-te-lon), *s. m.* Voy. ÉTALON 2.

ÉTENDAGE (é-tan-da-j'), *s. m.* Assemblage de cordes tendues horizontalement pour y étendre des objets à sécher. L'étendage d'une blanchisseuse. || Lieu où est l'étendage. Mettre, porter du linge, du papier à l'étendage. || Opération qu'on fait aux laines.

— ÉTYM. *Étendre.*

ÉTENDARD (é-tan-dar; le *d* ne se lie pas : un é-tan-dar orné; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des é-tan-dar ornés; cependant plusieurs disent : des é-tan-dar-z ornés), *s. m.* || 1° Toute sorte d'enseigne de guerre. Et voyant pour surcroît de douleur et de haine Parmi ses étendards porter l'aigle romaine, RAC. *Mithr.* V, 4. Déployez en son nom cet étendard fatal, Des extrêmes périls l'ordinaire signal, ID. *Baj.* I, 2. Cet étendard était un aigle d'or au bout d'une pique avec les ailes déployées, et, depuis ce temps-là, les rois de Perse n'en ont point pris d'autres, ROLL. *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 212, dans LACURNE. Le dieu dont j'ai porté les sacrés étendards, VOLT. *Fanat.* II, 1. || 2° Aujourd'hui, en termes militaires, étendard ne se dit que des enseignes de la cavalerie. Se ranger sous l'étendard.

|| 3° Fig. L'étendard, le parti sous lequel on se range. L'étendard d'un faux prophète réunit des pâtres errants dans les déserts de l'Arabie, TURGOT, 2e disc. en Sorbonne. || Suivre les étendards de, se ranger sous les étendards de, combattre sous les étendards, arborer l'étendard de, c'est-à-dire embrasser le parti de, s'attacher à. N'arboreront-ils point l'étendard de Pompée? CORN. *Sertor.* I, 1. Il obligea les Grecs à marcher sous ses étendards contre l'ennemi, BOSS. *Hist.* III, 6. Mais sous ses étendards j'ai déjà su ranger Un peuple obéissant et prompt à vous venger, RAC. *Athal.* IV, 2. || Lever l'étendard, se déclarer chef d'un parti, d'une faction. Mathatias leva l'étendard de la liberté, BOSS. *Avert.* 5. Contre nous de la tyrannie L'étendard sanglant est levé, *Marseillaise.* || Lever, arborer l'étendard de la révolte, se révolter. || Lever l'étendard, pratiquer avec ostentation quelque chose. On peut être homme de bien sans lever l'étendard, sans courir à toutes les dévotions, MASS. *Carême, Culte.* || 4° Étendard désignait autrefois, sur les galères, ce qu'on nomme aujourd'hui pavillon sur les vaisseaux. || 5° Terme de botanique. Pétale supérieur des fleurs papilionacées. || 6° Sorte de papier.

— HIST. XIe s. Et l'estandart Tervagan et Mahom, *Ch. de Rol.* CCXXXVII. || XIIe s. Nostre emperere fist l'estendart venir [le chariot qui portait l'étendard], Mult l'a bien fait de chevaliers emplir Et de serjans, pour le fais soustenir, *Garin*, dans DU CANGE, *standardum.* Quant il ont en bataille fiché leur estandart, *Sax.* XIX. || XIIIe s. Oïl, se Diex me saut: nous n'avons chi autre fremeté [forteresse], ne autre estendart fors Dieu tant seulement et vous, H. DE VALENC. IV. || XVe s. L'estendart du roy qui estoit de satin vermeil cramoisy, AL. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 182, dans LACURNE. Dame Ysengrine y vint accompagnée de plusieurs de sa congnoissance, qui toutes apporterent leurs quenoilles, lin, fuiseaux, estendars, happles, et toutes agoubilles servans à leur art, *les Evang. des quenouilles*, p. 13. || XVIe s. Alors fit le seigneur de la Tremouille sonner à l'estendart pour rassembler ses gens, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 109, dans LACURNE. Estendart, banniere ou enseigne, que nous disons aujourd'hui drapeau, PASQUIER, *Recherches*, dans LACURNE. Il n'est umbre que d'estendarts, il n'est fumée que de chevaux, et clicquetis que de harnois, RABEL. II, 27. A l'estendard tard va le couard, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 79. Avant, avant, gendarmes, [illegible]; boute selle, boute selle, tost à l'estendard, *Chanson de la bataille de Marignan.*

— ÉTYM. Provenç. *estandart, estandard;* espag. *estandarte;* ital. *stendardo;* angl. *standart.* Diez le tire du latin *extendere*, étendre, déployer; du Cange, du germanique *stand*, être debout. Le fait est que, à part l'italien, c'est l'*a* qui est dans le vieux français, dans le provençal et l'espagnol. De plus, l'*étendard* était quelque chose de fixé et d'immobile durant la bataille, ce qui va à *stand;* enfin l'anglais signifie à la fois étendard et étalon [de mesures], ce qui ne paraît se concilier qu'avec une racine analogue à celle qui est dans *étalon* lui-même. Ces raisons font pencher la balance du côté de *stand.* Cependant remarquez que, dans certaines provinces, *étendard*, comme *drapeau*, signifie un lange.

† ÉTENDELLE (é-tan-dè-l'), *s. f.* Sac de crin dans lequel on renferme les graines oléagineuses broyées, pour les soumettre à la presse. || Sorte de hangar où l'on étend les verres dans les fours à vitres, après avoir été soufflés en manchons. || Endroit où l'on étend les peaux. || Division d'un bloc d'ardoise.

— HIST. XIVe s. Huit nappes de hostel, une autre estendelle de fin linge, DU CANGE, *extendere.*

— ÉTYM. *Étendre.*

† ÉTENDERIE (é-tan-de-rie), *s. f.* Voy. ÉTENDOIR.

† ÉTENDEUR (é-tan-deur), *s. m.* Ouvrier chargé d'aplatir ou d'étendre les manchons de verre.

ÉTENDOIR (é-tan-doir), *s. m.* || 1° Terme d'imprimerie. Long liteau en bois, surmonté, par un bout, d'une traverse d'un pied environ de longueur, assemblé dans le manche à tenons et à mortaises, qui sert à porter et à étendre, sur des cordes, les feuilles imprimées sortant de la presse, ainsi qu'à les enlever quand elles sont sèches. || 2° Endroit où l'on étend ce qu'on veut faire sécher. On dit aussi étendrie. || 3° Perche sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

— ÉTYM. *Étendre.*

ÉTENDRE (é-tan-dr'), *v. a.* || 1° Donner à une chose plus de surface. On étend l'or sous le marteau. Étendre du beurre sur du pain. || Étendre des troupes, leur faire occuper plus de terrain, leur donner plus de front. Arbogaste étendit dans la plaine cette armée de barbares qu'il avait emmenés en Gaule, FLÉCH. *Théodose*, IV, 48. || Terme de trictrac. Étendre son jeu, distribuer les dames sur autant de flèches qu'il se peut afin de faire facilement des cases. || Fig. et familièrement. Étendre le parchemin, faire de longues écritures dans une affaire, pour en tirer plus de profit, prolonger un procès par des chicanes; ainsi dit parce qu'autrefois les écritures de justice se faisaient surtout sur parchemin. || Étendre la courroie, étendre les profits ou les attributions d'un emploi, au delà de ce qui est permis. Sa place ne lui vaudrait pas tant, s'il n'étendait un peu la courroie. || Terme de peinture. Grouper ensemble plusieurs parties qui reçoivent la lumière, et où les objets ne sont séparés que par des demi-teintes adoucies. || 2° Déployer en long et en large. Étendre son manteau par terre pour se coucher. || Étendre du linge, le placer sur des cordes pour qu'il y sèche. Les premiers objets qui se présentèrent furent Cunégonde et la vieille qui étendaient des serviettes sur des ficelles pour les faire sécher, VOLT. *Candide*, 29. || Étendre les bras, les jambes, les allonger. Le Seigneur a étendu sa main sur la mer, il a ébranlé les royaumes, SACI, *Bible, Isaïe*, XXIII, 11. [La Mollesse] Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort, BOIL. *Lutr.* II. || Terme de physiologie. Étendre la jambe sur la cuisse, l'avant-bras sur le bras, faire que la jambe et la cuisse, le bras et l'avant-bras soient en ligne droite. || Étendre les ailes, se dit d'un oiseau qui les déploie pour s'envoler. || 3° Coucher de son long. Étendre un blessé sur un lit. Télémaque fit laver la plaie sanglante de Pisistrate, il le fit étendre sur un lit de pourpre, FÉN. *Tél.* XXI. || Il se dit aussi pour renverser à terre. Et si tu veux m'en croire, Tu l'étendras tout plat, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. A peine fut-il étendu par terre que je lui tendis la main pour le relever, FÉN. *Tél.* V. || Étendre un homme sur le carreau, le tuer, le renverser mort par terre. || 4° Développer, amplifier. Étendre un sujet. Pour peu que j'eusse voulu étendre quelques-unes de mes lettres, elles se fussent appelées des livres, BALZAC, liv. IV, lett. 4. || Étendre la clause d'un contrat, les termes d'un arrêt, etc. porter le sens d'un contrat, d'un arrêt au delà de ce que les termes signifient précisément. En cela il a étendu sa commission et a fait plus qu'il ne devait faire, BALZ. liv. VI, lett. 3. Selon divers besoins il est une science D'étendre les liens de notre obéissance, MOL. *Tart.* IV, 5. || Étendre le sens, la signification d'un mot, lui attribuer un sens plus ample qu'il n'avait. || On dit de même étendre un mot. Ce mot ne désignait d'abord que telle chose, on l'a étendu depuis à telle autre. || 5° Augmenter, agrandir. Étendre son empire. Étendre sa domination. La découverte de l'Amérique a beaucoup étendu le commerce européen. Plus on étend sa puissance, plus on est dévoré du désir de tout pouvoir, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, 9. Il n'est point d'État aussi heureusement situé que la Russie pour étendre son commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 21. La population étendit l'industrie, ID. *ib.* IV, 30. || Par extension. J'ai trouvé l'art d'étendre ma vie sans la prolonger; j'existe, j'aime, je suis aimée, je vis jusqu'à mon dernier soupir, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || Fig. On n'étend l'esprit qu'en abrégeant ses idées, MALEBR. *Rech.* VI, II, 1. || 6° Porter jusqu'à, faire aller jusqu'à. Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? BOSS. *Mar. Thér.* Toutes les espèces sur lesquelles il put étendre ses expériences, FONTEN. *Hartsoeker.* Tel était le génie de Carthage: toujours sévère et excessive dans ses punitions, elle les portait aux dernières rigueurs et les étendait jusque sur les innocents, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 281, dans POUGENS. Étends la loi de la nécessité aux choses morales, apprends à perdre ce qui peut t'être enlevé, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grèce; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration, BARTHÉL. *Anach.* 61. Quand la mort sur le trône étend ses rudes coups, VOLT. *Henr.* VI. Je vais, sur les vaincus étendant mes secours, Consoler leur misère et veiller sur leurs jours, ID. *Alz.* IV, 1. Que si cette inscription est de quelque nation ancienne qui ne subsiste plus, elle étend notre âme dans les champs de l'infini, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Étendre la vue, la porter sur un point éloigné. C'est un plaisir d'étendre la vue sur cette belle campagne, *Dict. de l'Acad.* || 7° Terme de chimie. Étendre un acide, de l'alcool, y ajouter de l'eau et l'affaiblir de la sorte. || On dit de même étendre du vin avec de l'eau. || 8° S'étendre, *v. réfl.* Prendre plus de surface. L'or s'étend sous le marteau. || Se déployer. L'armée s'étend dans la plaine. L'ombre de cet arbre s'étend sur nos têtes. Sur la face des eaux s'étend la nuit profonde, DELILLE, *Énéide*, I. ....En vain sous de beaux cieux S'étendaient à tes pieds des champs délicieux, ID. *Trois règnes*, III. || Fig. Un silence pieux s'étend sur la nature [pendant la nuit], LAMART. *Harm.* II, 4. || 9° Se coucher tout de son long. Ils se sont étendus sur le gazon. Étendez-vous là seulement; il y aura plaisir à confondre votre frère; voici madame; tenez-vous bien, MOL. *Mal. im.* III, 17. || 10° Être allongé. Ses jambes s'étendaient sous la table. Et vers l'amant qu'elle adore, Ses bras s'étendent encore En se changeant en rameaux, MARMONTEL, *Daphné.* Le liquide azur Du fleuve qui s'étend comme lui [le ciel] calme et pur, A. CHÉN. *Élég.* XIV || 11° Aller jusqu'à. Et sa bonté [de Dieu] s'étend sur toute la nature, RAC. *Athal.* II, 7. L'horreur de mon destin s'étendrait jusqu'à vous, VOLT. *Œdipe*, IV, 3. La flamme dont brûla Sion désespérée S'étendit en fureur aux murs de Césarée, ID. *Zaïre*, II, 1. Je suis l'ami et le disciple de Socrate; et je crains bien que la haine qu'on a pour lui ne s'étende jusqu'à moi, MARMONTEL, *Cont. moraux, Alcibiade.* || 12° Occuper une certaine étendue. L'État dont mon cœur est content Sur quelques bords du Nil à grand'peine s'étend, CORN. *Pomp.* II, 3. Cette histoire s'étend depuis l'an du monde 3483 jusqu'à l'an 3600, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 21, dans POUGENS. La plaine Qui s'étend de Pisaure aux remparts de Césène, VOLT. *Triumv.* III, 5. L'empire des Perses s'étendait jusqu'à l'Indus, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. || Par extension. Sa réputation s'étend par toute l'Europe. Son culte [de Diane], connu depuis longtemps dans quelques pays éloignés, s'étendit dans l'Asie Mineure, dans la Syrie et dans la Grèce proprement dite; il était dans le plus grand éclat sous les premiers empereurs romains, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72, note 8. || 13° Fig. Prendre plus de portée, en parlant de l'esprit. Son esprit s'est étendu. Les idées se sont étendues, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 77, dans POUGENS. || 14° Il se dit des personnes, en parlant de leurs propriétés. Ce propriétaire s'est fort étendu de ce côté. Pourquoi, dit un riche, ne me sera-t-il pas permis d'accroître mon fonds, et pourquoi, payant bien ce que j'acquiers, n'aurai-je pas droit de m'étendre? BOURD. *Carême*, II, *Richesses*, 14. || 15° Il se dit de la vue, de la voix. La vue s'étend très-loin de ce côté. Autant que la voix peut s'étendre. Autant que mes regards au loin peuvent s'étendre, VOLT. *Mérope*, V, 5. || Tant qu'elle peut s'étendre, se dit d'une somme d'argent, et signifie pas davantage, avec un sens d'ironie. Saint-Albin: J'ai quinze cents livres de rente? — Le commandeur: Tant qu'elles peuvent s'étendre, DIDEROT, *Père de famille*, II, 8. || 16° Embrasser, être applicable à. La règle que je vous ai donnée s'étend à toutes les autres, BOSS. *Lett. abb.* 52. Cette maxime s'étend, quoique avec moins de sévérité, à tous les autres objets, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets.* || 17° S'étendre sur quelque sujet, le traiter avec développement. Le prince s'étendit sur le malheur des grands, LA FONT. *Fabl.* X, 16. Il s'étendit fort au long sur les justifications qui étaient dans la lettre, SÉV. 109. Je me suis un peu étendue sur cette mort, ID. 345. || 18° Il se dit aussi d'une armée qui pousse au loin ses corps, ses partis. Depuis deux mois les deux armées ne s'étaient fait qu'une guerre de partisans: son but, pour les Français, était de s'étendre dans le pays, pour y chercher des vivres.... SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 1. || 19° Durer. D'après David, la vie ordinaire ne s'étend pas au delà de soixante-dix ans. || Proverbe. Le cuir sera à bon marché, les veaux s'étendent, se dit pour reprocher à quelqu'un de s'étendre d'une façon peu convenable.

— HIST. XIIe s. Tu estendras la tue ire [ta colère] de generaciun en generaciun, *Liber psalm.* p. 121. Merveilles fait de sei Gerin Od [avec] le suen cler brant acerin; N'en ateint home qu'il ne fende, Que mort à terre ne l'estende, BENOIT, II, 529. Donc [il] laisse courre à plein frein estendu, *Ronc.* p. 60. Deus est chiés [chef] des prelaz: pur sa lei maintenir, Il devreient estendre les cols, prez de murir, *Th. le mart.* 70. || XIIIe s. Dame Diex qui en croi fu pour nous estendus, *Berte*, XXIV. Ne tapis estendus pour son cors aaisier, *ib.* XXXVIII. En sa chambre [elle] l'enmaine, delez le feu l'estent, *ib.* XLVII. Par trestout le royaume la nouvele s'estent, *ib.* CXXXII. Cis grans empereres meismes, Qui fu de tout le

monde sires, Tant s'estendoit loin ses empires, *la Rose*, 6450. Et s'il [les arbitres] s'estendent en plus, li arbitrages est de nule valeur, BEAUM. XLI, 2. Auquel il firent si grant honneur en Acre que il li estendoient les dras d'or et de soie par où il devoit aler, JOINV. 270. || XIVe s. Car qui se vouldroit estendre à ses parens et as procains [prochains] et amis, et as amis de ses amis, ce seroit une chose sans fin, ORESME, *Eth.* VIII, 14. || XVe s. Si je me sentoye aorné de telle valeur, je oseroye hardiement et à chere estendue [à visage ouvert] tel honneur et plus grant recevoir, *Perceforest*, t. I, f° 92. || XVIe s. Platon s'estend à mille preceptes pour ses gymnazes, MONT. I, 184. Les fourmis estendent hors de l'aire leurs grains pour.... ID. II, 186. La couardise ne va point jusques là, non plus que la vaillance ne s'estend pas qu'un seul eschelle une forteresse, LA BOÉTIE, 15. Ils ne voient autre moyen, pour asseurer la nouvelle tyrannie, que d'estendre fort la servitude, ID. 31.

— ÉTYM. Wallon, *siteind*; provenç. *estendre*, *extendre*; espagn. *extender*; portug. *estender*; ital. *stendere*; du latin *extendere*, de *ex*, et *tendere*, tendre.

ÉTENDU, UE (é-tan-du, due), *part. passé* d'étendre. || 1° Déployé. Du linge étendu. Le régiment étendu le long du chemin. || Terme d'entomologie. Ailes étendues, ailes qui, dans l'état de repos de l'insecte, ne se rabattent point sur le corps et laissent l'abdomen à découvert. || 2° Allongé. Les bras étendus. || Fig. Votre empire n'est plein que d'ennemis couverts; Ils pleurent en secret leurs rois sans diadèmes; Vos fers trop étendus se relâchent d'eux-mêmes, RAC. *Alex.* II, 2. || 3° Couché de son long. Sur un lit de gazon de faiblesse étendu, Il semblait déplorer ce qu'il avait perdu, CORN. *Rodog.* V, 4. Je l'ai vu sous vos coups étendu sur la terre, ROTROU, *Herc. mour.* I, 4. Vos corps seront étendus morts en cette solitude, SACI, *Bible*, *Nombres*, XIV, 32. Sur le bord d'un puits très-profond Dormait étendu de son long Un enfant alors dans ses classes, LA FONT. *Fabl.* V, 11. || 4° Terme de peinture et de sculpture. Contours étendus, contours coulants, sans élévation ou sans creux trop ressentis. || 5° Vaste, grand. Une forêt fort étendue. Un village étendu. || Par extension. De tes forfaits la peinture étendue Ne laisse plus flotter ma haine suspendue, CORN. *Tois. d'or*, III, 3. Mes révérends pères, mes lettres n'avaient pas accoutumé de se suivre de si près ni d'être si étendues; le peu de temps que j'ai eu a été cause de l'un et de l'autre, PASC. *Prov.* 16. || Fig. Les devoirs d'un magistrat sont fort étendus. || 6° Qui a de l'étendue, qui saisit par l'intelligence beaucoup d'objets. L'esprit pouvant être fort et étroit, et pouvant être aussi étendu et faible, PASC. *Pens.* part. I, art. 10. || 7° Qui a de l'extension. Ce terme est très-étendu. || 8° Terme de métaphysique. Qui jouit de la propriété de la matière dite étendue. Nous connaissons l'existence de la nature du fini, parce que nous sommes finis et étendus comme lui, PASC. *Pensées*, t. I, p. 303, édit. LAHURE. L'esprit de l'homme, n'étant point matériel ou étendu, est sans doute une substance simple, indivisible, et sans aucune composition de parties, MALEB. *Rech.* I, 1. || 9° Terme de chimie. A quoi on a ajouté de l'eau. Acide étendu. Cette séve [de l'érable] étendue dans l'eau de fontaine offre une liqueur fraîche pendant la chaleur de l'été, CHATEAUB. *Amér.* 70.

ÉTENDUE (é-tan-due), *s. f.* || 1° L'espace étendu devant nos yeux, sous nos pas. La vaste étendue des mers. La foudre gronde dans l'étendue. Les corps célestes roulent dans l'étendue. || Terme d'escrime. Avoir une grande étendue, avoir la faculté de se fendre beaucoup et de toucher ainsi son adversaire, en restant à une distance assez grande. || 2° Propriété générale de la matière, qui fait qu'elle occupe une certaine portion de l'espace. La question se réduit à savoir si cette idée de l'étendue est une modalité de l'âme; je prétends que non, parce que cette idée est trop vaste, qu'elle est infinie, comme je viens de le prouver, MALEBR. *Rech. Rép. à Régis*, ch. 2. L'école définissait l'étendue, ce qui a des parties hors des parties, BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 66, dans POUGENS. La notion de l'étendue dépouillée de toutes ses difficultés et prise par le côté le plus clair, n'est que l'idée de plusieurs êtres qui nous paraissent les uns hors des autres, CONDIL. *Conn. hum.* I, 2. || Il se dit aussi de chaque dimension. L'étendue d'une ligne, d'une surface. || 3° Grandeur en superficie. Un parc d'une grande étendue. L'étendue de ses domaines. Par toute l'étendue du royaume, chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du prince, BOSS. *le Tellier*. C'est lui [Thalès], à ce qu'on dit, qui donna le nom de Thulé à l'île qu'on appelle présentement Islande; comme son empire allait apparemment jusque-là, il était d'une belle étendue, FONTEN. *Oracles*, I, 1. || 4° Il se dit de la durée. La vie de l'homme est d'une étendue bien bornée dans l'étendue des siècles. || 5° Portée, en parlant de la vue, de la voix. L'étendue du regard. Il m'ordonna de chanter en donnant à ma voix toute l'étendue qu'elle avait, LESAGE, *Guzman d'Alf.* IV, 5. || Terme de musique. Distance entre le son le plus grave et le son le plus aigu, ou somme de tous les sons propres à une voix, à un instrument. L'étendue des sons appréciables. || Dans un sens plus particulier, voix qui a de l'étendue, voix sans étendue. || 6° Fig. Ce qu'une chose embrasse. Cette haine a pour moi toute son étendue, CORN. *Sert.* III, 1. Mes sentiments d'estime auront plus d'étendue, ID. *Tois. d'or*, V, 1. Vos vertus n'ont point eu toute leur étendue, ID. *Pulch.* III, 3. Votre pouvoir est de grande étendue, PASC. *Prov.* 6. Donner à ma haine une libre étendue, RAC. *Andr.* II, 5. L'heure approche, mon fils, où la trêve rompue Laissait à mes desseins une libre étendue, VOLT. *Fanat.* IV, 5. De vos engagements remplissez l'étendue, ID. *Triumv.* I, 3. L'effroyable étendue.... de l'abîme où je suis descendue, ID. *Scythes*, V, 4. || 7° Terme de grammaire. Étendue des noms appellatifs, l'ensemble des êtres auxquels ces noms peuvent convenir. Le nom *cheval* a moins d'étendue que le mot *quadrupède*. || 8° Développement, longueur. L'étendue d'un discours. Donnez à votre ouvrage une juste étendue, BOIL. *Art p.* III. Cette matière est d'une grande étendue, MONTESQ. *Esp.* XIX, 1. || 9° Étendue d'esprit, la faculté de comprendre un grand nombre d'objets sans les confondre. De là vient cette bizarrerie apparente de l'esprit humain, qui a tant d'étendue en un sens et si peu en un autre, FONTEN. *Fragm. conn. esp. hum.* Son esprit était d'une étendue infinie, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 61, dans POUGENS. Je ne me lasserai point d'admirer la prodigieuse étendue de tête qu'il t'a fallu pour conduire des drames de trente à quarante personnages.... DIDEROT, *Éloge de Richardson*.

— SYN. ÉTENDUE, ESPACE. L'étendue, venant du verbe *étendre* composé lui-même de *tendre*, emporte avec elle l'idée d'une mesure, ou d'un rapport dans les distances; espace ne suppose par lui-même ni mesure, ni rapport. De là vient qu'appliqué à un nom, l'étendue se prend pour ses dimensions intérieures : Ce champ a beaucoup d'étendue; et espace pour ce qui est libre à l'entour : Nous avons de l'espace.

— HIST. XVIe s. Pour vous faire rendre Metz, Thoul et Verdun, dont vous avez desja faict estat, pour l'estendue [extension] des limites de vostre couronne, CARLOIX, IV, 18. Ils ont grand tressaillement, baaillement et estendue [extension] des membres, PARÉ, XXIV, 15.

— ÉTYM. *Étendu.*

† **ÉTENTE** (é-tan-t'), *s. f.* Terme de pêche. Filet tendu à la basse-mer sur des piquets enfoncés dans la vase. || On dit aussi tente.

— ÉTYM. *Étendre.* Ce filet se nomme en Normandie *étendage*.

ÉTERNEL, ELLE (é-tèr-nèl, nè-l'), *adj.* || 1° Qui n'a pas eu de commencement et n'aura point de fin. Des philosophes ont cru le monde éternel. Dieu est éternel. Le Père éternel. Le Verbe éternel. Les ordres éternels D'un Dieu qui vous demande au pied de ses autels, VOLT. *Zaïre*, V, 3. Quel sang a demandé l'éternelle justice? ID. *Fanat.* III, 1. || Une vérité éternelle, une vérité immuable. || 2° Qui n'aura point de fin. Le bonheur éternel du paradis. Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit? RAC. *Andr.* V, 6. D'un éternel oubli ne tirez pas les morts, VOLT. *Sémir.* II, 7. De tout ce que j'aimais cette éternelle absence [la mort] Abattit mon courage, accabla ma constance, ST-LAMBERT, *Saisons*, *Hiver*. La passion voit tout éternel; mais la nature humaine veut que tout finisse, DIDEROT, *Père de famille*, II, 6. || La ville éternelle, Rome. Les ouvrages qui ont donné et donnent encore aujourd'hui la plus haute idée de sa puissance [de Rome] ont été faits sous les rois; on commençait déjà à bâtir la ville éternelle, MONTESQ. *Rom.* I. || Poétiquement. Le sommeil éternel, la mort. || 3° Par extension, dont on ne peut prévoir la fin, fixer le terme. D'une éternelle paix Hermione est le gage, RAC. *Andr.* II, 4. Un obstacle éternel rompt notre intelligence, ID. *Bajaz.* II, 3. || Un éternel adieu, adieu que se font des personnes qui ne doivent plus se revoir. || V. Hugo a donné un comparatif à éternel. Mais si la Grèce est sans prestiges, Tu savais des lieux solennels Où sont de plus sacrés vestiges, Des monuments plus éternels, *Odes*, IV, 6. || 4° Par exagération, qui semble ne devoir pas finir, qui fatigue, qui ennuie. Claude même lassé de ma plainte éternelle, RAC. *Brit.* IV, 2. Tous mes moments ne sont qu'un éternel passage De la crainte à l'espoir, de l'espoir à la rage, ID. *Bérén.* V, 4. [Elles].... se plaignent tous les jours des dégoûts et des égarements éternels qu'elles éprouvent dans ce saint exercice [la prière], MASS. *Car. Prière* 1. On ne trouve plus guère après le siècle d'Hélène [mère de Constantin] que l'éternel corinthien [ordre corinthien], CHATEAUB. *Itin.* II, 159. Qu'importe ce vain flux d'opinions mortelles Se brisant l'une l'autre en vagues éternelles? LAMART. *Harm.* I, 5. || Un causeur éternel, un bavard infatigable. || Un homme éternel, un homme qui fatigue. Dans l'espérance que l'éternel Saint-Germain en sortirait avant elle, HAMILT. *Gramm.* 1. Léonore et son éternelle gouvernante, LESAGE, *Diable boit.* 4. Mais, baron éternel, ce n'est pas sur un regard équivoque, sur une simple civilité que je suis assuré qu'on m'aime, BOISSY, *Français à Lond.* sc. 1. || Par plaisanterie. Une personne éternelle, une personne dont on attend l'héritage et qui tarde à mourir. J'en ai l'avis sur moi, que je dois sûrement Hériter avant peu d'une tante éternelle.... Qui me remet toujours, DORAT, *Feinte par amour*, II, 7. Songe-t-elle à vous assurer de quoi vivre? elle ne sera pas éternelle, et il serait fâcheux qu'elle ne vous mît pas en état d'être toujours aussi proprement mise, MARIVAUX, *Mariane*, 5e part. || 5° *S. m.* Dieu. Il les reçoit comme des hôtes que l'Éternel lui envoie, PATRU, *Plaid.* 3, dans RICHELET. L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage, RAC. *Esth.* III, 4. Oui je viens dans son temple adorer l'Éternel, ID. *Athal.* I, 1. || En cet emploi on met un É majuscule.

— SYN. ÉTERNEL, PERPÉTUEL. Éternel se rapporte à la durée infinie prise absolument. Perpétuel se rapporte à l'homme, et admet comme possibles, et même comme probables, les interruptions ou terminaisons auxquelles l'humanité est sujette. Une rente est perpétuelle; l'abbé de Saint-Pierre rêvait une paix perpétuelle. Au contraire ceux qui croient que le monde ne finira pas, disent qu'il est éternel.

— HIST. XIIe s. Saches que tu es hom mortaus [mortel], E il est veirs Deus eternaus, BENOIT, II, 6267. || XVIe s. Tu y verras les œuvres magnifiques De l'Eternel, MAROT, IV, 208. Pour voir ces monts couverts d'une neige eternelle, DU BELLAY, VI, 10, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *eternal*; ital. *eternale*; du bas-latin *æternalis*, d'*æternus*, contracté pour *æviternus*, de *ævum*, âge, durée infinie (grec, αἰών), et du suffixe *ternus* qui s'applique au temps, comme dans *hesternus*, *sempiternus*.

ÉTERNELLE (é-tèr-nè-l'), *s. f.* Plante (voy. IMMORTELLE).

ÉTERNELLEMENT (é-tèr-nè-le-man), *adv.* || 1° D'une façon éternelle. Dieu existe éternellement. || 2° Sans fin. Le bonheur des élus durera éternellement. Par les muses seulement L'homme est exempt de la parque; Et ce qui porte leur marque Demeure éternellement, MALH. II, 2. Tous vous savent louer, mais non également; Les ouvrages communs vivent quelques années; Ce que Malherbe écrit dure éternellement, ID. II, 10. Ils seront éternellement connus par leur désertion, BOSS. *Var.* 1re *instr. past.* § 10. Les Lettres Provinciales seront éternellement regardées comme un modèle de goût et de style, D'ALEMB. *Dest. des jésuit.* *Œuvres*, t. V, p. 56, dans POUGENS. || 3° Sans cesse, continuellement. Resterez-vous là éternellement? L'avoir [le prince de Condé] entre les mains, c'était y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats, BOSS. *le Tellier*. Il parlait éternellement sans rien dire, HAMILT. *Gramm.* 7. Voilà cette force, cette raison, cette sagesse qu'ils nous vantent éternellement, MASS. *Car. Avenir*.

— HIST. XIIIe s. Tout avant ot il [Dieu] l'image et la figure comment il feroit le monde et les autres choses, et ce ot il toz jors eternelment, BR. LATINI, *Trésor*, I, I, 6. || XVIe s. Je commande sur peine d'inobedience et d'estre damnée eternellement que... MARG. *Nouv.* XXII.

— ÉTYM. *Éternelle*, et le suffixe *ment*; provenç. *eternalmen*; espagn. et ital. *eternalmente*.

ÉTERNISÉ, ÉE (é-tèr-ni-zé, zée), *part. passé.* Un souvenir éternisé par des monuments durables.

ÉTERNISER (é-tèr-ni-zé), *v. a.* || 1° Faire durer sans fin. [Que] Le ciel, grand conquérant, éternise tes jours! ROTR. *Bélis.* I, 2. Il ne faut pas que le roi se persuade que ce palais superbe qui occupe aujourd'hui tant d'esprits et qui lasse tant de mains, éternise son nom, MÉNAGE, *Préface aux œuvres de*

Malherbe. Cet ouvrage est un monument qui éternisera sa honte, FÉN. *Tél.* XXII. Ils cherchent à éterniser sa mémoire par des titres et des inscriptions, MASS. *Car. Riche.* Ce n'est point un tableau, c'est une estampe; cela n'est fait qu'avec du noir de fumée, on en tire cent copies en un jour, et ce secret éternise les tableaux que le temps consume, VOLT. *Dial.* XIII. Heureux qui, satisfait de lumières bornées, A d'utiles travaux consacre ses années, Ignorant le désir d'éterniser son nom, GILB. *Ode au roi.* Qu'une haine éternelle éternise la guerre! DELILLE, *Én.* IV. De vengeance affamé, constant dans son courroux, Voudrait-il, prolongeant son effroyable joie, Ainsi que sa colère éterniser sa proie? ID. *Parad. perdu*, X. || Éterniser se dit aussi de la durée indéfinie d'une race, d'une famille. S'il vous faut de Bélus éterniser le sang, Si la jeune Azéma prétend à ce haut rang, VOLT. *Sémir.* II, 7. Je veux dans ma famille éterniser l'empire, LEGOUVÉ, *M. de Nér.* IV, 5. || Donner une gloire sans fin. Ou que d'un beau trépas la mémoire durable, Éternisant des jours si noblement finis.... RAC. *Phèdre*, III, 5. Cette supériorité qu'une régence mémorable éternisera dans nos annales, MASS. *Or. fun. Madame.* || 2° Prolonger indéfiniment, traîner en longueur. Éterniser un procès. D'abord sa politique, assurant sa puissance, Semblait d'un fils docile éterniser l'enfance, VOLT. *Henr.* II. Dion proposait-il des voies d'accommodement avec Denys, on le soupçonnait d'intelligence avec ce prince; cessait-il d'en proposer, on disait qu'il voulait éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 60. || 3° S'éterniser, *v. réfl.* Se donner une durée sans fin. Il aurait voulu pouvoir s'éterniser sur la terre dans l'usage des voluptés, MASS. *Car. Avenir.* Vous voudriez vous éterniser dans cette vallée de larmes, ID. *Car. Riche.* || Se perpétuer. C'est ainsi que les abus s'éternisent. Puisse votre maison s'éterniser, comme vous avez immortalisé votre nom! VOLT. *Lett. Richelieu*, 11 fév. 1764. || Se donner une renommée éternelle. Pour vous éterniser sous ces arcs glorieux Qu'une savante main taille aux victorieux, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, I, 3. || Familièrement. Rester longtemps, trop longtemps. Le cardinal Fleury s'éternisa au ministère. On aurait cru qu'il voulait s'éterniser chez nous.

— HIST. XVI° s. Je veux brusler, pour m'envoler aux cieux, Tout l'imparfait de mon escorce humaine, M'eternisant comme le fils d'Alcmeine, RONS. 89. Tousjours, tousjours, sans que jamais je meure, Je voleray cyne par l'univers, Eternisant les champs où je demeure De mes lauriers honorez et couvers, ID. 576.

— ÉTYM. Bas-latin, *æternisare*, de *æternus*, éternel (voy. ÉTERNEL).

ÉTERNITÉ (é-tèr-ni-té), *s. f.* || 1° Durée qui n'a ni commencement ni fin. Dieu est de toute éternité. Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute celle qui me suit, PASC. *Pensées*, art. IX. Quand je considère la petite durée de ma vie, absorbée dans l'éternité précédant et suivant.... je m'effraie.... ID. *ib.* art. XXV, 16. Que l'on célèbre ses ouvrages Au delà du temps et des âges, Au delà de l'éternité, RAC. *Esth.* III, 9. Avant Aristote, plusieurs de nos pythagoriciens et entre autres Ocellus de Lucanie avaient admis l'éternité du monde, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. J'ai réservé pour moi L'éternité qui te précède, L'éternité qui s'avance est à toi, DELILLE, *Dithyr.* [J'ai] Quelquefois, sur l'Atlas, médité, près des dieux, L'éternité du temps, l'immensité des cieux, DUCIS, *Abufar*, II, 7. Roulez dans vos sentiers de flamme, Astres, rois de l'immensité; Insultez, écrasez mon âme Par votre presque éternité, LAMART. *Harm.* IV, 9. || De toute éternité, dans l'éternité, c'est-à-dire d'après le dessein éternellement le même de Dieu. Son heure était marquée de toute éternité, SÉV. 345. Les nœuds en [de cette alliance] étaient serrés dans l'éternité, FLÉCH. *Mar. Th.* || De toute éternité, signifie aussi de temps immémorial. Cela est ainsi de toute éternité. || 2° Temps qui n'aura point de fin. Et j'estimerai plus une mort qui lui plaise.... Qu'une éternité qui ne lui plairait pas, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. C'est un fait constant que l'Église chrétienne a toujours cru la divinité de Jésus-Christ, l'immortalité de l'âme et l'éternité des peines, BOSS. *Var.* XV, § 118. Ce grand empire qui s'était vainement promis l'éternité, ID. *Hist.* III, 1. La bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu, BOURD. *Serm. 19° dim. après la Pentec. Dominic.* || 3° La vie future. Il est une autre voie et plus sûre et plus prompte Que dans l'éternité j'aurais lieu de bénir, CORN. *Théod.* III, 3. Près du grand voyage de l'éternité, SÉV. 481. Il a élevé votre ennemi dans le temps pour vous sauver dans l'éternité, MASS. *Car. Pardon.* L'affaire de l'éternité ne va qu'après toutes les autres, ID. *Car. Impén.* Que faites-vous pour l'éternité que vous ne rendiez au monde au centuple? ID. *Car. Salut.* Devant votre tribunal il attend la décision de son éternité, ID. *Or. fun. Villeroy.* || L'éternité bienheureuse, le bonheur sans fin des élus. L'éternité malheureuse, le malheur sans fin des damnés. La foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, BOURDAL. *Serm. 19° dim. après la Pentec. Dominic.* || 4° *Au plur.* Éternités, l'éternité passée et l'éternité à venir. Un philosophe nommé Timée a dit, il y a plus de deux mille cinq cents ans, que notre existence se trouve entre deux éternités; et les jansénistes, ayant trouvé ce mot dans les paperasses de Pascal, ont cru qu'il était de lui, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 4 mai 1772. La nature m'a donné la permission de passer encore quelque temps dans ce monde, c'est-à-dire une seconde entre ce qu'on appelle deux éternités, comme s'il pouvait y en avoir deux, ID. *Lett. Diderot*, 20 avril 1773. || Le bonheur éternel des élus, le malheur éternel des damnés. L'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux, sans qu'ils sachent laquelle de ces deux éternités leur est à jamais préparée, PASC. *Pensées*, art. IX. || 5° Par exagération, un temps fort long. Cela est solide et durera une éternité. Cette heure si douloureuse m'a paru une éternité. || 6° Titre que l'on donnait aux empereurs romains. Prince sublime [Galérius], je vais commencer à punir les factieux qui blasphèment ton éternité, CHATEAUBR. *Mart.* 397. || 7° Mémoire éternelle. Il ne faut pas que tu penses Trouver de l'éternité En ces pompeuses dépenses Qu'invente la vanité, MALH. II, 2.

— REM. Corneille a mis ce mot au pluriel pour dire un temps fort long. Ah! combien ces moments de quoi vous me flattez, Alors pour mon supplice auraient d'éternités! *Héracl.* III, 1. Voltaire l'en a repris et avec raison.

— HIST. XIII° s. Devant le commencement n'estoit nul tens, mais sa eternité [de Dieu], BR. LATINI, *Trésor*, I, I, 10.

— ÉTYM. Provenç. *eternitat;* espagn. *eternidad;* ital. *eternità;* du lat. *æternitatem* (voy. ÉTERNEL).

† **ÉTERNUE** (é-tèr-nue), *s. f.* Nom, chez les herboristes, de la ptarmique vulgaire (*achillea ptarmica, L.*). || Nom donné par quelques botanistes à l'*agrostis stolonifera, L.* par erreur sans doute (car elle n'a rien de commun avec l'éternument), et par corruption du nom vulgaire *cernue.*

— ÉTYM. *Éternuer*, à cause que cette plante fait éternuer.

ÉTERNUER (é-tèr-nu-é), j'éternuais, nous éternuions, vous éternuiez; que j'éternue, que nous éternuions, que vous éternuiez, *v. n.* || 1° Faire un éternument. Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue D'un, Dieu vous soit en aide, alors qu'on éternue, MOL. *Sgan.* 2. Il [le riche, le puissant] crache fort loin et éternue fort haut, LA BRUY. VI. Il [le pauvre, le faible] crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie, ID. *ib.* On vous salue, quand vous éternuez, pour vous marquer, dit Aristote, qu'on honore votre cerveau, le siége du bon sens et de l'esprit, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvres*, t. IV, p. 276, dans POUGENS. Que direz-vous, monsieur le zélé, à ce malheureux qui bâille et dort tout éveillé, et à l'autre qui depuis trois heures éternue à se faire sauter le crâne et jaillir la cervelle? que leur direz-vous? — Ce que je leur dirai? — Oui! — Eh! parbleu! je dirai à celui qui éternue, Dieu vous bénisse, et va te coucher à celui qui bâille, BEAUMARCH. *Barbier*, III, 5. || Substantivement. Tous les marchers, toussers, éternuers sont différents, PASC. dans COUSIN. || 2° Activement, par plaisanterie. Il m'a éternué son bonjour, il m'a dit bonjour en éternuant. || Éternuer un mot, un nom, se dit quelquefois, par plaisanterie, d'un mot où il y a beaucoup de consonnes sifflantes, et particulièrement des noms polonais ou russes.

— HIST. XIII° s. Il esternue et se demaine, Moult estoit li rois en grant paine, *Ren.* 19689. || XV° s. Le quel Perrin en oyant vespres, par contrainte de nature, esternua une fois bien haut, dont il se hontoya, DU CANGE, *pudcratus.*

— ÉTYM. Berry, *étourner;* bourguig. *étarnué*, wallon, *stierni;* provenç. *estornudar, sternudar, estrunidar;* catal. *esternudar;* espagn. *estornudar*, ital. *starnutare;* du latin *sternutare*, fréquentatif de *sternuere*, qui se rapproche beaucoup du grec πτάρνυσθαι.

† **ÉTERNUEUR, EUSE** (é-tèr-nu-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui éternue fréquemment.

ÉTERNUMENT (é-tèr-nu-man), *s. m.* Mouvement subit et convulsif du diaphragme, par suite duquel l'air est expiré brusquement par le nez et par la bouche. L'esprit est pour lui comme les éternuments qui vont venir et qui ne viennent jamais, MARMONTEL, *Cont. mor. Connaiss.*

— REM. Dans les substantifs de ce genre, l'Académie a l'habitude de marquer la dérivation, soit en conservant l'*e*, soit en mettant un circonflexe. Elle a laissé *éternument* sans aucune marque.

— HIST. XVI° s. Me demandez-vous d'où vient cette coutume de benir ceulx qui esternuent?.... le troisieme est l'esternuement; et parce qu'il vient de la teste, nous lui faisons cet honneste recueil, MONT. IV, 1.

— ÉTYM. *Éternuer;* provenç. *estornudament;* ital. *starnutamento.*

ÉTÉSIENS (é-té-ziin), *adj. m. pl.* Les vents étésiens, vents du nord qui soufflent dans la Méditerranée chaque année après le lever de la canicule, et qui tempèrent la chaleur de l'été pendant quarante jours environ.

— ÉTYM. Ἐτησίαι, sous-entendu ἄνεμοι, vents annuels, de ἔτος, année, dit aussi ἔτος ou Ϝέτος avec le digamma, et se rattachant au latin *vetus* (voy. VIEUX).

ÉTÊTÉ, ÉE (é-tê-té, tée), *part. passé.* Arbre étêté. || Terme de blason. Se dit des animaux représentés sans tête.

ÉTÊTEMENT (é-tê-te-man), *s. m.* Mode d'élagage qui consiste à retrancher toutes les branches qui forment la tête d'un arbre.

— ÉTYM. *Étêter.*

ÉTÊTER (é-tê-té), *v. a.* || 1° Couper la tête d'un arbre. Étêter des saules. On étête généralement les jeunes arbres que l'on transporte d'un lieu dans un autre. || 2° Par analogie. Étêter un clou, une épingle.

— HIST. XVI° s. Etester, est couper generalement toutes les branches pour faire reprendre nouvelle vigueur à l'arbre, O. DE SERRES, 723. Estester [couper la tête], COTGRAVE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *tête.*

† **ÉTÊTEUR** (é-tê-teur), *s. m.* Terme de pêche. Ouvrier qui coupe la tête des morues qu'on vient de pêcher; le couteau dont il se sert.

ÉTEUF (é-teu; l'*f* ne se prononce pas, si ce n'est quand le mot qui suit est une voyelle ou une *h* muette), *s. m.* Petite balle pour jouer à la longue paume. Prendre l'éteuf à la volée. || Fig. Il joue de ces éteufs-là, se dit d'un homme qui fait des coups qu'il ne devrait pas faire. || Courir après son éteuf, se donner beaucoup de peine pour ressaisir un avantage qu'on laisse échapper. Il ne faut pas courir après son éteuf, c'est-à-dire il ne faut lâcher les sûretés qu'on a entre les mains, pour des choses incertaines. || Renvoyer l'éteuf, se décharger sur un autre d'une affaire, d'une commission. Il [le vent] accourait, un mont en chemin l'arrêta; L'éteuf passant à celui-là, Il le renvoie et dit.... LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Le docteur, voulant me faire de fête, dit que je connaissais cette cause parfaitement et voulut que je l'expliquasse; je lui renvoyai l'éteuf comme à mon ancien, GROSLEY, *Vie*, p. 110. || Se renvoyer l'éteuf, se rendre la pareille. || Repousser ou renvoyer l'éteuf, répliquer vertement, repousser une attaque. || Éteuf a vielli ainsi que le jeu auquel il servait, et on ne l'emploie plus sans un certain archaïsme.

— HIST. XV° s. Sont-ce coups d'esteufs ou de billes, Que ferez tesmoing vos voisins? CH. D'ORL. *Rondeau.* Le duc de Bourgogne se mist encores après son esteuf, et à remettre le siege devant Nancy, COMM. V, 5. || XVI° s. Jouant à la paulme, il receut un coup d'esteuf, MONT. I, 74. Aubigné de ce pas descend au cabinet du mareschal d'Anville ... il joua des mesmes estœufs qu'il avoit fait vers l'autre mareschal, D'AUB. *Hist.* II, 272.

— ÉTYM. Bas-lat. *stoffus;* le même qu'*étoffe* (voy. ce mot); ainsi dit à cause qu'il est fait d'*étoffe*, garni d'*étoffe.*

1. **ÉTEULE** (é-teu-l'), *s. f.* Terme d'agriculture. Chaume qui reste sur la place après la moisson faite. On dit aussi esteuble. || Proverbe rural. Le même champ ne doit pas porter deux éteules blanches de suite, c'est-à-dire deux céréales.

— HIST. XIIe s. Tu enveias la tue ire [ta colère], la quele devora sicum estuble, *Liber psalm.* p. 237. || XVe s. Ceux de l'isle tirerent deux ou trois fusées sur les maisons qui estoient couvertes d'esteules, P. DE FENIN, 1430. || XVIe s. La paille des chaumes et esteules restante droite des bleds, se meslera avec la terre pour lui servir d'autant d'amendement, O. DE SERRES, 90.

— ÉTYM. Wallon, *steûl*, s. f.; Berry, *étrouble*; bourguig. *etaules*, *etoules*; norm. *étau*, chaume; pays de Testmilon, *éteus*, chaumes, dans un arrêt du parlement du 14 août 1787; génev. *étroubles*; provenc. *estobla*; ital. *stoppia*. Il y a deux formes dans ce mot: l'une *esteule* par *eu*; elle vient du latin *stipula*, paille, comme l'ancien français *neule*, du latin *nebula*; l'autre avec la voyelle *o*, *ou*, vient du haut-allem. *stupfila*, allem. *Stoppel*, angl. *stuble*, paille.

† 2. **ÉTEULE** (é-teu-l'), *s. f.* Voy. ÉTELLE. La barre a déjà beaucoup plus de violence que dans les marées ordinaires; les éteules se formaient déjà en ondulations de 1 mètre 50 centimètres, *J. des Débats*, 17 mars 1862.

† **ÉTHAL** (é-tal), *s. m.* Terme de chimie. Matière solide, cristallisable, grasse, qui se produit pendant la saponification de la cétine à l'aide des oxydes métalliques.

— ÉTYM. Mot formé de la première syllabe des mots *éther* et *alcool*.

ÉTHER (é-tèr), *s. m.* || 1° Selon les anciens, substance très-subtile au-dessus de la sphère de l'air, qui pouvait s'allumer par le frottement des sphères supérieures, et était ainsi la matière du feu. Que Junon soit l'air, que Jupiter soit l'éther, CHATEAUBR. *Génie*, II, V, 2. || Esprit hypothétique animant le monde entier. Pythagore tenait que le monde était animé et intelligent; que l'âme de cette grosse machine était l'éther, d'où sont tirées toutes les âmes particulières, FÉNEL. *Philos. Pythagore.* L'air pur ou l'éther est un esprit qui meut les corps et qui les rend visibles, DIDEROT, *Opinions des anc. philos.* (*Thomasius*). || 2° Chez les modernes, l'air le plus pur et le plus dilaté, celui qui est dans les régions supérieures de l'atmosphère. D'un feu religieux le saint poëte épris Cherche leur pur éther et plane sur leur cime [des montagnes], A. CHÉN. 225. L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur, Enveloppe les monts d'un fluide plus pur, LAMART. *Harm.* II, 4. || Par extension, les espaces célestes. Les astres.... Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés, LAMART. *Médit.* I, 5. || 3° Terme de physique. Fluide hypothétique, invisible et impondérable, éminemment élastique, que beaucoup de physiciens modernes ont admis pour expliquer les phénomènes de la lumière et de la chaleur et qu'ils supposent remplir les vides des corps et les espaces intermédiaires aux corps. Les ondulations de l'éther. || 4° Terme de chimie. Liquides très-volatils qu'on obtient par la distillation d'un acide mêlé avec de l'alcool. Le mot éther a été introduit dans le langage chimique par Frobenius, en 1730, pour désigner ce liquide, déjà connu auparavant, qu'il appela ainsi probablement par allusion à sa légèreté et à sa volatilité. Éther nitrique. Éther sulfurique. Respirer de l'éther. || Éther minéral fossile, s'est dit quelquefois du naphte.

— HIST. XVIe s. Ceux du plus haut estage ressemblent à l'ether et plus haute region voisine du ciel, sereine, claire, nette et paisible, CHARRON, *Sagesse*, I, 46. De toutes pars où vous jettez les yeux, L'air se fait calme, et l'æther gracieux, AMADIS JAMIN, *Poésies*, p. 192, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *ether*; espagn. *eter*; ital. *etere*; du latin *æther*; grec, αἰθήρ, de αἴθειν, brûler.

† **ÉTHÉRATE** (é-té-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide éthérique avec une base.

ÉTHÉRÉ, ÉE (é-té-ré, rée), *adj.* || 1° Qui est de la nature de l'éther, qui appartient à l'éther. Corps éthéré. Je contemple sa forme [de Laurence] avec recueillement, Comme un être éthéré tombé du firmament, LAMART. *Jocel.* IV, 166. || La voûte éthérée, la voûte des cieux, le ciel. Elle n'a d'autre objet que la voûte éthérée, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Matière éthérée, matière très-subtile que les physiciens du XVIIe siècle et du XVIIIe supposaient remplir les espaces qui séparent les corps célestes. Si les planètes se meuvent autour du soleil dans un milieu quel qu'il soit, dans une matière éthérée qui remplit tout, et qui, quelque subtile qu'elle soit, n'en résistera pas moins ainsi qu'il est démontré, comment les mouvements des planètes n'en sont-ils pas perpétuellement et même promptement affaiblis? FONTEN. *Newton.* || Aujourd'hui, pour les physiciens, matière éthérée est synonyme d'éther. || Les régions éthérées, l'espace du ciel; et fig. les régions pures et sublimes de l'âme. À mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. Il étonna l'Europe par des productions dans lesquelles les âmes vulgaires ne virent que de l'éloquence et de l'esprit, mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie un des leurs, ID. *Dialogue* II. || Fig. Il se dit des sentiments très-purs et très-élevés. Un amour éthéré. Une piété éthérée. || 2° Terme de chimie. Qui a les qualités ou les propriétés de l'éther. Liqueur, odeur éthérée. || Terme de pharmacie. Teintures éthérées, teintures dont l'excipient est l'éther.

— ÉTYM. Provenç. *etherey*; espagn. et ital. *etereo*; du latin *æthereus*, de *æther*, éther (voy. ÉTHER).

† **ÉTHÉRÈNE** (é-tè-rè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Nom du gaz oléfiant, ou hydrogène bicarboné.

† **ÉTHÉRIFICATION** (é-té-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de chimie. Conversion en éther.

† **ÉTHÉRIFIER** (é-té-ri-fi-é), j'éthérifiais, nous éthérifiions, vous éthérifiiez; que j'éthérifie, que nous éthérifiions, que vous éthérifiiez, *v. a.* Terme de chimie. Convertir, transformer en éther.

— ÉTYM. *Éther*, et le lat. *facere*, faire, devenu *ficere* en composition.

† **ÉTHÉRIQUE** (é-té-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un acide produit par la combustion de l'alcool.

† **ÉTHÉRISATION** (é-té-ri-za-sion), *s. f.* Action d'éthériser.

† **ÉTHÉRISER** (é-té-ri-zé), *v. a.* || 1° Terme de chimie. Combiner avec l'éther. Éthériser un liquide. || 2° Plonger, en faisant respirer l'éther, dans un état où la personne perd tout sentiment d'elle-même. On éthérise les patients qui doivent être opérés, afin qu'ils ne ressentent pas de douleur.

— ÉTYM. *Éther.*

† **ÉTHÉRISME** (é-té-ri-sm'), *s. m.* État dans lequel on a, par l'influence de l'éther ou du chloroforme, perdu tout sentiment.

— ÉTYM. *Éthériser.*

† **ÉTHÉRO-CHLOROFORME** (é-té-ro-klo-ro-for-m'), *s. m.* Mélange d'éther et de chloroforme employé par quelques chirurgiens dans les cas où l'anesthésie chirurgicale et obstétricale a besoin d'être prolongée longtemps.

† **ÉTHÉROL** (é-té-rol), *s. m.* Terme de chimie. Nom de l'huile de vin légère, liquide oléagineux provenant de la décomposition de l'huile douce ou pesante du vin par l'eau.

† **ÉTHÉROLAT** (é-té-ro-la), *s. m.* Terme de pharmacie. Produit de la distillation de l'éther sulfurique sur des substances aromatiques.

† **ÉTHÉROLATURE** (é-té-ro-la-tu-r'), *s. f.* Terme de pharmacie. Synonyme de teinture éthérée.

† **ÉTHÉROLÉ** (é-té-ro-lé), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicament liquide formé d'éther et de principes médicamenteux qui y ont été unis en totalité par solution directe ou par simple mixtion.

† **ÉTHÉRONE** (é-té-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Liquide limpide et léger, très-volatil, qui accompagne l'huile douce de vin dans la distillation sèche des sulfovinates.

† **ÉTHÉRYLE** (é-té-ri-l'), *s. m.* Terme de chimie. Radical hypothétique de l'huile douce ou pesante du vin.

† **ÉTHIONIQUE** (é-ti-o-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide éthionique, acide obtenu par l'action à froid de l'acide sulfurique anhydre sur l'alcool absolu.

ÉTHIOPS (é-ti-ops'), *s. m.* Ancien terme de chimie. Nom donné à certains oxydes et à des sulfures métalliques, à cause de leur couleur noire. || Éthiops martial, deutoxyde de fer noir. || Éthiops minéral, sulfure noir de mercure. || Éthiops *per se*, protoxyde noir de mercure. || Éthiops végétal, charbon obtenu par la combustion d'une algue (*fucus vesiculosus*, *L.*) dans des vaisseaux fermés, et préconisé contre les scrofules.

— ÉTYM. Αἰθίοψ, éthiopien, noir, de αἴθειν, brûler, et ὤψ, visage.

ÉTHIQUE (é-ti-k'), *s. f.* || 1° Terme de philosophie. La science de la morale. L'éthique politique a deux objets principaux : la culture de la nature intelligente, l'institution du peuple, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Sarrasins*). || Les Éthiques, titre d'un ouvrage d'Aristote qui traite de la morale. Tel est le traité des caractères de mœurs que nous a laissé Théophraste; il l'a puisé dans les Éthiques d'Aristote, dont il fut le disciple, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || 2° *Adj.* Qui appartient à la morale. Préceptes éthiques.

— HIST. XIIIe s. Ethique, laquelle nos enseigne à governer nos meismes premierement, à ensuivre vie honeste et faire les vertueuses œvres et soi garder des vices, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 7. || XVIe s. Toute leur science ethique ne contient que ces deux articles, de la resolution à la guerre, et affection à leurs femmes, MONT. I, 238.

— ÉTYM. Ἠθικός, moral, de ἦθος, ἔθος, mœurs, habitude; goth. *sidus*; anc. haut-allem. *sito*; allem. *Sitte*, mœurs; mots que l'on conjecture représenter le sanscrit *svadhâ*, proprement se poser soi-même.

† **ETHMOCÉPHALE** (èt-mo-sé-fa-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Nom des monstres qui ont l'appareil nasal atrophié, et ses rudiments apparents à l'extérieur sous forme d'une trompe au-dessus des orbites.

— ÉTYM. *Ethmo*, pour *ethmoïde*, et κεφαλή, tête.

† **ETHMOCÉPHALIE** (èt-mo-sé-fa-lie), *s. f.* État des monstres ethmocéphales.

ETHMOÏDAL, ALE (èt-mo-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'ethmoïde. Les os ethmoïdaux.

ETHMOÏDE (èt-mo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Os ethmoïde, et, substantivement au masculin, l'ethmoïde, os du crâne dont la lame supérieure est criblée de petits trous, et qui concourt à former les cavités nasales.

— HIST. XVIe s. Cet os a esté nommé des auteurs grecs ethmoïde, des latins spongieux ou cribleux, PARÉ, III, 4.

— ÉTYM. Ἠθμός, crible, et εἶδος, forme.

ETHNARCHIE (èt-nar-chie), *s. f.* Terme d'antiquité. Dignité d'ethnarque. || Territoire possédé par un ethnarque.

— ÉTYM. Ἐθναρχία, de ἐθνάρχης, ethnarque (voy. ETHNARQUE).

† **ETHNARCHIQUE** (èt-nar-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'ethnarchie.

ETHNARQUE (èt-nar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Celui qui commandait dans une province. Au temps où Jérusalem subsistait, les Juifs avaient, dans les provinces, des chefs de leur nation nommés en grec ethnarques, FLEURY, *Mœurs des Israélites*, tit. XXXII, 3e partie.

— ÉTYM. Ἐθνάρχης, de ἔθνος, peuple, et ἄρχειν, commander.

ETHNIQUE (èt-ni-k'), *adj.* || 1° Qui appartient au paganisme, dans le style des Pères de l'Église. Les nations ethniques. || 2° Terme de grammaire. Mot ethnique, mot qui désigne l'habitant d'un certain pays. Français est un mot ethnique. || 3° *S. m.* L'ethnique, la désignation qui caractérise un peuple. Gaulois est l'ethnique d'une population considérable en Europe. Allemand est l'ethnique de la peuplade des Alamans, dont les Français ont fait l'ethnique de la nation entière.

— ÉTYM. Ἐθνικός, de ἔθνος, peuple. Dans le langage ecclésiastique, τὰ ἔθνη signifiait les nations, les gentils, les païens, par opposition à chrétiens.

† **ETHNO-GÉNÉALOGIE** (èt-no-jé-né-a-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Généalogie des peuples, c'est-à-dire la manière dont ils procèdent les uns des autres.

— ÉTYM. Ἔθνος, peuple, et *généalogie*.

ETHNOGRAPHE (èt-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'adonne à l'ethnographie.

— ÉTYM. Ἔθνος, peuple, et γράφειν, décrire.

ETHNOGRAPHIE (èt-no-gra-fie), *s. f.* Science qui a pour objet l'étude et la description des divers peuples.

— ÉTYM. Voy. ETHNOGRAPHE.

ETHNOGRAPHIQUE (èt-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui est relatif à l'ethnographie.

† **ETHNOLOGIE** (èt-no-lo-jie), *s. f.* Traité sur l'origine et la distribution des peuples.

— ÉTYM. Ἔθνος, peuple, et λόγος, traité.

† **ETHNOLOGIQUE** (èt-no-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne l'ethnologie, la connaissance des nations.

† **ETHNOLOGISTE** (èt-no-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'ethnologie.

† **ÉTHOGRAPHIE** (é-to-gra-fie), *s. f.* Description des mœurs, du caractère et des passions des hommes.

— ÉTYM. Ἦθος, mœurs, et γράφειν, décrire.

† **ÉTHOGRAPHIQUE** (é-to-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'éthographie.

ÉTHOLOGIE (é-to-lo-jie), *s. f.* Discours ou traité sur les mœurs et les manières.

— HIST. XVIe s. Ethologie, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ἦθος, mœurs, et λόγος, traité.

† **ÉTHOLOGIQUE** (é-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à l'éthologie.

† **ÉTHOLOGUE** (é-to-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'éthologie.

ÉTHOPÉE (é-to-pée), *s. f.* Peinture des mœurs et des passions humaines. || Terme de littérature. Figure de pensée qui a pour objet la peinture des mœurs et du caractère d'un personnage.

— ÉTYM. Ἦθος, mœurs, et ποιεῖν, faire, exposer (voy. POÈME).

† **ÉTHOS** (é-tôs'), *s. m.* Terme de rhétorique ancienne. La partie qui traite des mœurs. Ce mot ne s'emploie guère chez nous que par moquerie pour indiquer un style prétentieux et boursouflé. On le prononce le plus souvent et même on l'écrit *ithos* (voy. ce mot) par imitation de la prononciation des grecs modernes. C'est le mot grec ἦθος, mœurs.

† **ÉTHRIOSCOPE** (é-tri-o-sko-p'), *s. m.* Terme de physique. Appareil propre à faire connaître la force du rayonnement de la chaleur vers le ciel exempt de nuages.

— ÉTYM. Αἰθρία, pureté de l'air, et σκοπεῖν, examiner.

† **ÉTHYLE** (é-ti-l'), *s. m.* Terme de chimie. Composé qu'on obtient en décomposant l'éther iodhydrique par le zinc.

ÉTIAGE (é-ti-a-j'), *s. m.* Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière. L'étiage est marqué par un zéro, et les chiffres mis plus haut que le zéro font connaître les diverses élévations des eaux au-dessus de l'étiage, qui est susceptible de varier; car, s'il arrive que dans une année les eaux deviennent plus basses que dans celle où l'on a fait l'observation et placé le zéro, le véritable étiage sera plus bas que celui qui est indiqué par l'échelle, LEGOARANT.

— ÉTYM. Bas-lat. *æstivaticum* (*æstivaticus* est dans du Cange), de *æstas*, été : le niveau de l'été pour une rivière.

† **ÉTIBEAU** (é-ti-bô) ou **ÉTIBOIS** (é-ti-boi), *s. m.* Petit carré de bois sur lequel on fait la pointe du fil de l'épingle. || Billot sur lequel on fait avec la lime une pointe au fil de fer qui doit passer par un nouveau trou de la filière.

ÉTIER (é-tié), *s. m.* || 1° Terme de saline. Fossé ou conduit, par lequel on fait entrer l'eau de mer dans les marais, pour s'y transformer en sel. || 2° Terme de marine. Petit canal qui aboutit à la mer ou à un grand fleuve, et qui peut recevoir de petits navires. Peu usité.

— HIST. XIV° s. Une piece de terre.... ainsi comme elle se levet, o le fons du fossé qui est et fiert à l'estier du port dessous le chasteau, DU CANGE, *esterium*. Ou [au] dit ester, sur l'eaue, estoit aussi une autre gabarre, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bas-lat. *esterium*, du latin *æstuarium* (voy. ESTUAIRE).

† **ÉTILLE** ou **ESTILLE** (é-ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Ancien nom d'un métier à tisser. Les marchands fabricants seront obligés de porter à la halle en blancs leurs pièces au sortir de l'estille ou métier pour y être vues et visitées, *Arrêt du conseil, règlem. pour les manuf. d'Amiens*, 17 mars 1717.

ÉTINCELANT, ANTE (é-tin-se-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui étincelle. L'opale étincelante, CORN. *Tois. d'or*, II, 3. J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant Est venu lui montrer un glaive étincelant, RAC. *Athal.* II, 2. Quand le soleil brûlant Embrasait de ses feux le sable étincelant, DUCIS, *Abufar*, I, 3. || 2° Il se dit des regards, des yeux qui semblent jeter des étincelles. Que d'yeux étincelants sous d'horribles paupières Mêlent au jour qui fuit d'effroyables lumières! CORN. *Toison*, III, 5. Porter partout la terreur et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ou tel que d'Apollon le ministre terrible, Impatient du Dieu dont le soufle invincible Agite tous ses sens, Les yeux étincelants, la tête échevelée.... J. B. ROUSS. *Ode au comte de Luc.* Les yeux étincelants d'une barbare joie, SAURIN, *Spartac.* II, 1. || On le dit aussi des personnes mêmes. Rapportez à mes yeux son image sanglante, D'amour et de fureur encore étincelante, CORN. *Rodog.* III, 3. Et Lacus aussitôt étincelant de rage, ID. *Othon*, V, 8. Mathan près d'Athalie étincelant de rage, RAC. *Athal.* V, 2. || 3° Fig. Qui jette un vif éclat, en parlant de ce qui brille moralement, littérairement. Tes vers étincelants et de lumière et d'art, RÉGNIER, *Sat.* V. Il roule, pour ainsi dire, un torrent d'images sublimes, de métaphores hardies, de pensées fortes et de maximes étincelantes de lumière, BARTHÉL. *Anach.* chap. 34. || Substantivement. Un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguait malgré qu'ils en eussent, ST-SIM. t. IX, p. 123, édit. CHÉRUEL. || 4° Terme de blason. Se dit des charbons dont sortent des étincelles.

— HIST. XVI° s. Voici Henri qui s'avance, Qui d'un fer estincelant Le chef lui va martelant, DU BELLOY, II, 39, *recto.*

ÉTINCELÉ, ÉE (é-tin-se-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Semé d'étincelles.

— HIST. XV° s. L'aurmoire estoit toute par dedans de fin or estincelée, *Perceforest*, t. I, f° 63.

ÉTINCELER (é-tin-se-lé. L'*l* se double quand la voyelle qui suit est muette: il étincelle, il étincellera), *v. n.* || 1° Jeter des étincelles. Les justes brilleront et ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux, SACI, *Bible, Sagesse*, III, 7. Pendant la nuit, des mouches luisantes se montraient dans les airs; on eût dit que la montagne étincelait, STAEL, *Corinne*, XI, 1. || Il se dit de ce qui brille comme si des étincelles en sortaient. Il y a des étoiles qui étincellent plus que d'autres. L'autel étincelait des flambeaux d'hyménée, VOLT. *Mérope*, V, 6. Sitôt qu'aux champs de l'air l'œil du jour étincelle, GILB. *le Jubilé.* || 2° Par extension, on dit que le regard, l'œil étincelle, à cause qu'il devient brillant dans certaines passions vives. Ses farouches regards étincelaient de rage, CORN. *Pomp.* IV, 1. Il étincelle des yeux, LA BRUY. XI. || Par suite on dit que ces passions étincellent par ou dans les yeux. La flamme de ton cœur par tes yeux étincelle, RÉGNIER, *Dial.* Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle, RAC. *Esth.* II, 7. Mais déjà la fureur dans vos yeux étincelle, BOIL. *Lutrin*, III. Un feu divin étincelle dans les yeux du jeune guerrier, FÉN. *Tél.* XVII. Quel désespoir horrible en tes yeux étincelle! VOLT. *Alz.* IV, 4. Ses traits durs et pensifs ont un calme odieux, Et surtout quand la joie étincelle en ses yeux, LEMERC. *Frédég. et Brun.* III, 2. || Enfin on dit qu'un homme et même un animal étincelle, quand il est plein de feu. Le cheval partage aussi les plaisirs de l'homme; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle, BUFF. *Cheval.* || 3° Fig. Avoir des traits vifs, d'éclatantes beautés, en parlant des ouvrages d'esprit. Ses ouvrages [de Juvénal], tout pleins d'affreuses vérités, Étincellent pourtant de sublimes beautés, BOIL. *Art p.* II. || On peut dire aussi que les beautés étincellent dans un ouvrage. || Il se dit même des personnes. Malgré son fatras obscur, Souvent Brébeuf étincelle; Un vers noble quoique dur Peut s'offrir dans la Pucelle, BOIL. *Épigr.* 28.

— HIST. XIII° s. [Le ciel qui porte] Toutes les estoiles o li [avec lui], Estincelans et vertueuses Sor toutes pierres precieuses, *la Rose*, 17007. || XVI° s. La providence secrette de Dieu n'a jamais esté effacée tellement du cœur des hommes, que tousjours quelque residu n'ait estincellé parmi leurs tenebres, CALV. *Instit.* 142. En la nature de l'homme, quelque perverse et abastardie qu'elle soit, il y estincelle encores quelques flammettes, ID. *ib.* 191. Je luy contay le feu qui me brusloit, Dont la chaleur aux yeux m'estinceloit, RONS. 778. Ses yeux perçans, qui de travers regardent, Incessamment estincellent et ardent, MAROT, II, 279. Tout habit gris est une cendre grise, Couvrant un feu qui tousjours estincelle, ID. III, 126. Tout le ciel estincelle; Pour vray, onc je ne vis une nuict estoillée.... LA BOÉTIE, 508. .... L'estinceler De vos œillades flamboyantes, JACQUES TAHUREAU, *Poésies*, p. 161, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *sintillar*; espagn. *centellar*; portug. *scintillar*; ital. *scintillare*; du latin *scintillare*, de *scintilla*, étincelle.

ÉTINCELLE (é-tin-sè-l'), *s. f.* || 1° Parcelle en ignition et lumineuse qui se détache d'un corps qui brûle ou d'un corps qu'on a choqué. Faire jaillir une étincelle, des étincelles. Comme un feu mal éteint qui sort de temps en temps de dessous la cendre et qui repousse de vives étincelles, FÉN. *Tél.* VII. Comme une vieille forêt qu'une étincelle de feu a embrasée, ID. *ib.* XVI. || Fig. L'étincelle divine qui anime l'homme, l'âme, l'intelligence. || 2° Fig. Ce qui est comparé à une étincelle qui met le feu. Et des embrasements d'une guerre immortelle Étouffer sous vos pieds la première étincelle, VOLT. *Fanat.* I, 1. Cet amour, dites-vous, qui vous toucha pour elle Fut d'un feu passager la légère étincelle, ID. *Orphel.* III, 4. La querelle des sacrements refusés aux jansénistes a été la première étincelle de l'embrasement, D'ALEMB. *Destruction des jés Œuvres*, t. V, p. 73, dans POUGENS. || 3° Ce qui est comparé à une étincelle qui jette une courte et vive lumière. C'était un grand butin, s'il fût resté aux vaincus une étincelle de courage, VAUGEL. *Q. C.* IX, 10, dans RICHELET. Le cardinal Richelieu avait de la naissance; sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite, RETZ, II, 94. Avant que d'avoir la moindre étincelle de l'amour de Dieu, BOSS. *Var.* 3. Il faudrait que j'eusse quelque étincelle de ce zèle de saint Bernard, ID. *Bernard*, 1. Dieu avait répandu quelques étincelles de cette lumière dans les Écritures, ID. *Hist.* II, 26. Ces étincelles de poésies parurent principalement dans les deux extrémités du royaume, en Provence et en Picardie, FONTEN. *Hist. Théât. fr. Œuvres*, t. V, p. 11, dans POUGENS. Deux ou trois étincelles de raison ne pouvaient pas éclairer le monde au milieu des torches ardentes et des bûchers que le fanatisme alluma pendant tant d'années, VOLT. *Voyage de la raison.* Vous ranimez en moi ces vives étincelles Des vertus dont brillaient vos âmes immortelles, ID. *M. de Cés.* II, 2. J'avais de quelque espoir une faible étincelle, ID. *Mérope*, II, 2. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans Calderon, ID. *Lett. Cideville*, 24 mai 1762. || 4° Terme de physique. Étincelle électrique, trait de lumière et de feu qui part soudain d'un corps électrisé, quand un autre s'en approche.

— HIST. XII° s. Son douz regart, qui vient d'une estencelle Mon cuer en moi ferir, *Couci*, XVIII. E li parent vienent à mei et demandent mun fiz, qu'il l'ocient pur sun frere qu'il ad mort; e volent esteindre la stencele qui remese m'est, que remembrance ne seit de mun marid, *Rois*, p. 168. Toute ma terre iert mise en estencele [sera brûlée], *Raoul de C.* 41. || XIII° s. El limon ot assez de belles Florettes d'or et estincelles [paillettes], *Athis*, dans DU CANGE, *scintilla.* || XVI° s. Ces œuvres-là il reputa fient [fumier], Qui luy sembloyent auparavant si belles, Mais ce n'estoient que vaines estincelles, MAROT, I, 78. Petite estincelle luit en tenebres, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 247. Quant meurt l'estincelle, elle luit tant plus clere, ID. *ib.* p. 248.

— ÉTYM. Provenç. *scintilla*, *cintilla*; espagn. *centella*; ital. *scintilla*; du latin *scintilla*. Le français *estincelle* est, par métathèse, pour *escintele.* Le XVI° siècle reprenait parfois la forme latine et disait *scintille.*

ÉTINCELLEMENT (é-tin-sè-le-man), *s. m.* Éclat de ce qui étincelle. || Scintillation, en parlant des étoiles.

— HIST. XVI° s. L'argentine rondeur de la lune, l'estincellement des estoilles, CARL. III, 7.

— ÉTYM. *Étinceler*; provenç. *scintillament*; ital. *scintillamento.*

ÉTIOLÉ, ÉE (é-ti-o-lé, lée), *part. passé.* Qui a subi l'étiolement. Plante étiolée. || Par extension. Enfant étiolé. || Fig. Se dit aussi en parlant de l'intelligence. Un esprit étiolé.

ÉTIOLEMENT (é-ti-o-le-man), *s. m.* || 1° Terme de botanique. État d'une plante qui, ayant crû dans un endroit obscur ou peu éclairé, n'a fourni que des pousses grêles, allongées, flexibles, d'un blanc soyeux, munies de feuilles petites, écartées et d'un blanc jaunâtre. Je recherche ensuite la cause secrète d'une altération singulière, qui survient aux plantes qu'on élève dans des lieux renfermés et que les jardiniers ont nommé étiolement, BONNET, *Rech. us. feuilles, Œuvres*, t. IV, p. 15, dans POUGENS. Toutes les expériences concourent bien à établir que l'étiolement des plantes dépend, en dernier ressort, de la privation de la lumière, ID. *Contempl. nat.* V, 11. || 2° Terme de médecine. Affaiblissement morbide qui survient chez les individus soustraits à l'influence de la lumière et d'un air pur et vif. || Fig. L'étiolement de l'esprit, de l'intelligence.

— ÉTYM. *Étioler.*

ÉTIOLER (é-ti-o-lé), *v. a.* || 1° Terme de botanique. Causer l'étiolement. L'obscurité étiole les plantes. || 2° Terme de médecine. Produire l'étiolement sur une personne. || 3° S'étioler, *v. réfl.* Devenir étiolé. On dit, en termes de jardinage, qu'une plante s'étiole, quand elle pousse des tiges longues, effilées, d'un blanc éclatant, terminées par de très-petites feuilles, assez mal façonnées, d'un vert pâle, BONNET, *Usage des feuilles*, 4° *mémoire.* || Par extension. Un enfant languit sans air comme la plante qui en est privée; il pâlit et s'étiole comme elle dans une chambre fermée, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. II. || Fig. Il se dit du caractère, de l'intelligence, des grâces, de l'esprit, de la beauté, etc.

— ÉTYM. Origine longtemps cherchée inutilement, et qui est donnée par le normand *s'étieuler*, pousser en chaume, qui vient de *éteule* 1.

ÉTIOLOGIE (é-ti-o-lo-jie), *s. f.* Terme de philosophie. Étude sur les causes des choses. Les étiologies des dogmatiques peuvent se réfuter de huit manières, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Philos. pyrrhonnienne*). || Partie de la médecine qui traite des diverses causes des maladies.

— ÉTYM. Αἰτιολογία, de αἴτιον, cause, et λόγος, traité.

† **ÉTIOLOGIQUE** (é-ti-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'étiologie.

ÉTIQUE (é-ti-k), *adj.* || 1° Ancien terme de médecine. Qui est dans l'étisie. Devenir étique. Elle est entièrement étique et desséchée, SÉV. 149. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique, voilà une de mes situations, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 nov. 1776. || Fièvre étique, fièvre habituelle qui amaigrit le corps. On dit aujourd'hui fièvre hectique. || 2° Par extension, très-maigre. Corps, visage étique. Une rousse étique. Avec son nez étique et sa mourante mine, RÉGNIER, *Sat.* X. Les amants de ce corps étique Disent qu'à son genou qui pique Il faut un bout comme aux fleurets, MAYNARD, dans MÉNAGE. Je ris de le voir avec sa mine étique, Son rabat jadis blanc et sa perruque antique, En lapins de garenne ériger nos clapiers, BOIL. *Sat.* III. Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques Paraissaient deux lapins, animaux domestiques, ID. *ib.* Voyez-vous cette jeune femme étique? elle a entendu dire que, lorsqu'on était maigre, on était obligé, en honneur, d'avoir de l'esprit, VOISENON, *Le sultan Misapouf*, *Œuvres*, t. V, p. 66, dans POUGENS. || Fig. Parmi tant de styles, il y en peut avoir de trop enflés aussi bien que de trop bas; de trop bouffis, comme de trop maigres et de trop étiques, COSTAR, dans MÉNAGE, *Rem.*

— HIST. XIIIe s. Ele porroit faire l'oume devenir etike et testke [phtisique], ALEBRANT, f° 9. || XVe s. Elle [l'eau] rend l'homme etique et pale et morfondu, BASSEL. VIII. || XVIe s. Les patiens ont une fievre lente, qui se tourne en etique, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Le même que *hectique*, l'ancienne prononciation effaçant le *c*.

† **ÉTIQUET** (é-ti-kè), *s. m.* Petit bâton. Pressoir à étiquet. || Terme de pêche. Espèce de filet.

— ÉTYM. *Étiquet* est le masculin d'*étiquette* et signifie chose qu'on fixe; voy. ÉTIQUETTE à l'étymologie.

ÉTIQUETÉ, ÉE (é-ti-ke-té, tée), *part. passé*. Des bocaux étiquetés. Il régnait tant de bonne foi que les sacs [d'argent], étiquetés et cachetés par les banquiers, circulaient des années entières, sans être ni comptés ni pesés, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 7. || Fig. Ce n'est pas un esprit inventeur, mais imitateur; il a toutes ses idées, toutes ses connaissances classées, étiquetées.

ÉTIQUETER (é-ti-ke-té. La syllabe *que* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: j'étiquète; j'étiquèterai), *v. a.* Marquer d'une étiquette. Étiqueter des papiers, des marchandises. Les apothicaires étiquètent leurs fioles. [L'Escurial] où les rois sont ensevelis dans des tombeaux pareils, disposés en échelons, de sorte que toute cette poussière est étiquetée et rangée en ordre comme les curiosités d'un muséum, CHATEAUB. *Itin.* III, 209.

— REM. C'est une anomalie regrettable d'écrire *j'étiquète* par un accent grave, et *l'étiquette* par deux *t*, quand la prononciation est exactement la même.

— HIST. XVIe s. Etiqueter les temoins [donner leurs noms par écrit], LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. *Étiquette*.

ÉTIQUETTE (é-ti-kè-t'), *s. f.* || 1° Petit écriteau qu'on met sur des objets pour reconnaître ce qu'ils sont. Ces flacons, ces paquets ont tous une étiquette. Mettez une étiquette à chacun de ces paquets. || Note qu'on met au bord d'un sac de pièces de monnaie, pour marquer ce qu'il contient. || 2° Autrefois, petit écriteau qu'on fixait sur un sac de procès, avec les noms du demandeur, du défendeur, du procureur, etc. || Fig. Juger, condamner sur l'étiquette du sac, ou, simplement, sur l'étiquette, prononcer à simple vue et sans examen. Sur l'étiquette du sac, on peut fort bien juger que c'est un homme de bon sens et de bon esprit, SÉV. *Lett. à Bussy*, 20 oct. 1676. Sur l'étiquette hier je l'ai refusé net, BOISSY, *Impatient*, III, 3. || 3° Terme d'ancienne pratique. Placet qu'on remettait à l'huissier au commencement de l'audience pour faire appeler une affaire. || Affiche que le sergent des criées apposait à la porte des maisons saisies réellement. || 4° Cérémonial de cour. Il n'y a point dans les couvents d'austérités pareilles à celles auxquelles l'étiquette de la cour assujettit les grands, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, t. II, p. 242, dans POUGENS. Charles-Quint est occupé à régler les rangs et à former l'étiquette, VOLT. *Mœurs*, 124. Là du moins la magnificence, l'abondance, les étiquettes qui composent la fausse grandeur du trône, justifient en quelque sorte la dissipation, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 11. Le code de l'étiquette a été jusqu'ici le feu sacré des gens de cour et des ordres privilégiés; la nation n'y doit pas mettre la même importance, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 160. Le ministre, absorbé tout entier dans la contemplation de l'étiquette, des présentations, des tabourets, des préséances, ne nous méprise pas, à proprement parler, il nous ignore, P. L. COUR. *Lett.* VIII. Il y eut [au XVIIe siècle] une tentative involontaire de répandre [en écrivant l'histoire] sur tous les temps l'uniforme étiquette de cette époque, VILLEMAIN, *Littér. franç. 18e siècle*, 2e part. 4e leçon. || 5° Formes cérémonieuses dont les particuliers usent entre eux. Tenir à l'étiquette. Moquons-nous de l'étiquette Et du sot qui l'inventa, MARMONTEL, *Luc.* sc. 4. Il environne sa femme d'étiquettes, et se gouverne ainsi que toute sa maison par l'autorité de la coutume, BERN. DE ST-PIERRE, *Harm.* liv. VI. L'amour, l'amitié, le vin Vont égayer ce festin; Nargue de toute étiquette, BÉRANG. *B. vin et fillette.* || Dîner d'étiquette, dîner de cérémonie. || Il se dit aussi des différentes formules dont on se sert dans les lettres et dans les placets, suivant les personnes auxquelles on s'adresse. || 6° Terme de pêche. Nom d'un filet carré qu'on attache au bout d'une longue perche, parce que, proprement, l'étiquette est une perche.

— HIST. XIVe s. Comme le suppliant et plusieurs autres eussent pris jeu aux grans billes à ferir en l'estiquete [marque fixée à un pieu], DU CANGE, *estaqua*. || XVe s. Que nuls ne preignent logis sans avoir l'etiquet [billet] de monseigneur le mareschal, *Ord. des ducs de Bourg. à la suite du journal de Paris*, an 1468, p. 283, dans LACURNE. Verité ne quiert tardement ne demeure, mais veult qu'on vienne tost à droit à l'estiquete, sans circumlocutions, *Hist. de la toison d'or*, t. II, f° 214, dans LACURNE. Le temps est vostre maintenant, pour bien ou mal en faire; mès il est si près de l'estiquette que, se vous ne le tournez à bien, jamès n'y recouvrerez, G. CHASTEL. *Chr. des d. de Bourg.* III, 69. || XVIe s. Aux lieux où les monstres [revues] se feroyent, où chacun seroit logé par estiquettes [billets] et payeroit la taxe qui seroit faite, on sejourneroit seulement huit ou dix jours, LANOUE, 280. Les armes des bourgeois estoient envoiées à l'hostel de ville, sur lesquelles estoit mise une estiquette et marque, pour les rendre à ceux à qui elles appartenoient, CONDÉ, *Mémoires*, p. 705.

— ÉTYM. *Estiquete*, signifiant proprement chose fixée, est de même origine que l'italien *stecco*, piquant, et d'un même radical que le Hainaut *stique*, épée, le champenois *stiquer*, piquer dans, le wallon *stichi*, piquer, et provient du germanique: flamand, *stikke*, tige pointue, mot qui est celtique aussi: gaëlique, *stic*, un bâton. La série des sens est marque, écriteau, et, par suite, ordre, arrangement, d'où cérémonial. L'étymologie, proposée par quelques-uns, *est hic quæstio*, c'est là la question (mots inscrits sur les sacs à procès), ne tient pas devant l'historique.

† **ÉTIRABLE** (é-ti-ra-bl'), *adj.* Qui peut être étiré. Les produits fondus étirables, aciers et fers plus ou moins carburés, à l'état liquide, contiennent toujours en dissolution des gaz saturés de carbone, CIZANCOURT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVII, p. 317.

† **ÉTIRAGE** (é-ti-ra-j'), *s. m.* Action d'étirer un fil métallique. || Allongement des barres d'un métal. || Terme de filature. L'étirage du coton, action de le faire passer sous les cylindres cannelés.

† **ÉTIRE** (é-ti-r'), *s. f.* Terme de corroyeur. Couteau à manche double employé dans les ateliers du planage des peaux.

ÉTIRÉ, ÉE (é-ti-ré, rée), *part. passé*. Du fer étiré.

ÉTIRER (é-ti-ré), *v. a.* || 1° Terme de métallurgie. Étendre, allonger. Étirer du fer. || Faire passer le coton sous les cylindres cannelés. || Rendre les peaux d'une épaisseur plus uniforme. || 2° S'étirer, *v. réfl.* être étiré. Le fer s'étire au moyen d'un cylindre. || Populairement, s'étirer, étendre les membres pour en rétablir la souplesse, quand on se repose ou qu'on se réveille.

— HIST. XVIe s. Estirons, eslevons et grossissons les qualitez humaines tant qu'il nous plaira; enfle toy, pauvre homme, et encores, et encores, et encores, MONT. II, 272. Estirant la peau avec des cordons, CHARRON, *Sagesse*, p. 240, dans LACURNE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *tirer*.

† **ÉTIREUR** (é-ti-reur), *s. m.* Celui qui pratique l'étirage de l'or, de l'argent. Étireur d'or. On dit aussi tireur d'or. || Cylindre étireur ou, substantivement, l'étireur, cylindre qui traite le fer devenu malléable par le recuit.

— ÉTYM. *Étirer*.

ÉTISIE (é-ti-zie), *s. f.* Maladie qui amaigrit et fait fondre le corps. Il est tombé en étisie. || État d'émaciation extrême résultant de quelque maladie chronique. || Étisie n'est plus un terme de médecine.

— ÉTYM. Voy. ÉTIQUE. La finale, qui est irrégulière, provient sans doute d'une assimilation à *phthisie*.

† **ÉTNETTE** (é-tnè-t'), *s. f.* Pince qui sert à arranger le creuset dans le fourneau du fabricant de laiton.

† 1. **ÉTOC** (é-tok), *s. m.* Terme de marine. Se dit de roches voisines des côtes et dangereuses pour la navigation. || On dit aussi estoc.

† 2. **ÉTOC** (é-tok). Terme d'eaux et forêts. Abatage à blanc étoc, *Revue des Deux-Mondes*, t. XXV (1860), p. 469 (voy. ESTOC).

† **ÉTOCAGE** (é-to-ka-j'), *s. m.* Terme de marine Sorte de cordage placé sur les étoqueresses.

ÉTOFFE (é-to-f'), *s. f.* || 1° Nom général des tissus de soie, de laine et d'autres matières dont on fait des habits et des ameublements. Il était fort obligeant, fort officieux; et, comme il se connaissait fort en étoffes, il en allait choisir de tous côtés, les faisait apporter chez lui et en donnait à ses amis pour de l'argent, MOL. *Bourg. gent.* IV, 5. L'étoffe me sembla si belle que j'en ai voulu lever un habit pour moi, ID. *ib.* II, 8. Je tâte votre habit; l'étoffe en est moelleuse, ID. *Tart.* III, 3. Ils [les Spartiates] ne pouvaient s'imaginer que ce même homme [Alcibiade] eût jamais eu chez lui de cuisinier, qu'il eût porté de fines étoffes de Milet, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 644, dans POUGENS. || Fig. Ne pas épargner, ne pas plaindre l'étoffe, employer une plus grande quantité de matière qu'il ne fallait. || En un sens contraire, rogner sur l'étoffe. || Tailler en pleine étoffe, se donner ses coudées franches, prendre autant qu'on veut, faire ce qu'on veut. Vous taillerez en pleine étoffe; Vite un congrès.... BÉRANG. *Christophe.* || Terme de peinture. Se dit des vêtements d'un portrait et de ceux des figures d'un tableau de genre. Draperie se dit pour les tableaux d'histoire. || 2° Se dit de toutes les matières qui entrent dans la fabrication des chapeaux. || Terme de mégissier. Solution de sel marin et d'alun, dans laquelle on fait chauffer les peaux jusqu'à ce qu'elles en soient bien imprégnées. || 3° Morceau d'acier commun dont les couteliers forment les parties non tranchantes de leurs ouvrages. || Mélange d'étain et de plomb dont les facteurs d'orgues font des tuyaux. || Composition à l'usage des potiers d'étain. || 4° Fig. Matière, matériaux, sujet. L'étoffe me manque quelquefois pour remplir mes lettres, SÉV. 446. Ce que vous me mandez est l'étoffe de dix épigrammes, ID. 320. Je retouche la première édition [du Dictionnaire], j'y fais des additions qu'il faut enchâsser le mieux qu'on peut et lier avec la vieille étoffe, BAYLE, *Lett. à Marais*, 27 sept. 1700. || 5° Valeur et qualités des personnes et des choses. J'ai bien un avis d'autre étoffe, RÉGNIER, *Épît.* III. Le barbon rapporte quantités d'histoires de pareille étoffe sur la foi de Callisthène, BALZ. *le Barbon.* Bourgeois, artisans et autres gens de telle étoffe, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. I, dans RICHELET. Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon, LAROCHEF. *Réflex.* 387. Nous avons commencé la *Morale* [les *Essais de morale* de M. Nicole], c'est de la même étoffe que Pascal, SÉV. 56. Il y a des gens d'une certaine étoffe ou d'un certain caractère, avec qui il ne faut jamais se commettre, LA BRUY. V. Une femme qui fuit le monde en enrageant, Parce qu'on n'en veut plus, et se croit philosophe, Qui veut être méchante et n'en a pas l'étoffe, GRESSET, *Méchant*, IV, 9. || Il y a en lui l'étoffe d'un grand écrivain, il est capable de devenir grand écrivain. || Absolument. Ce qu'il faut pour atteindre à un certain point. Il y a bien des gens à qui l'étoffe manque, SÉV. 432. La gourmandise est le vice des cœurs qui n'ont point d'étoffe, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Il se chargea, s'il me trouvait de l'étoffe, de chercher à me placer, ID. *Conf.* III. Leurs subtiles pensées marquent des esprits sans étoffe, ID. *Émile*, IV. || Se dit de la condition, de la naissance. La maréchale de Rochefort était d'une autre étoffe [que Mme de Villars] et de la maison de Montmorency, ST-SIM. 3, 51. || Être de mince étoffe, être d'une condition ou d'une valeur fort médiocre. Ton œil ne peut se détacher, Philosophe De mince étoffe, Du vieux coq de ton vieux clocher, BÉRANG. *Bohémiens.* || 6° *Au plur.* Terme d'imprimerie. Proprement, le matériel d'une imprimerie, et, par une extension naturelle, l'intérêt que l'imprimeur en doit tirer et qu'il calcule en dehors des prix de composition, de mise en pages et de tirage, etc.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] du mestier devant dit ne puet ne ne doit ouvrer ymage ne crucefiz, ne nule autre chose appartenant à sainte Yglise, se il ne le fait de sa propre estoffe, ou il ne le font li un ou-

vrier à l'autre, *Liv. des mét.* 156. Nus cordier ne puet ne ne doit nule corde faire de quelque maniere que ele soit, que ele ne soit faite tout de une estoffe, *ib.* 41. || XIVᵉ s. Et tu n'as sçavoir, ny estoffe, Ne theorique ne science De l'art, ne de moy congnoissance, *Nat. à l'alch. err.* 14. C'estoient toute gent d'estoffe soufisant, Qui esprouvé avoient esté en combattant, *Guescl.* 10758. || XVᵉ s. ....Se departirent de l'ost environ trois cents lances de bonnes gens d'estoffe, FROISS. II, II, 5. Adonc vinrent les seigneurs en bonne estoffe et en grand arroi, ID. II, II, 229. Pour lesquels canons garnir de pouldre, charbon et autres estouffes necessaires, *le Jouvencel*, fº 85, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Prestres et clercs, et gens de tous estophes, Hebreux et grecs, latins et philosophes, MAROT, II, 216. J'ay aussy parlé à des personnes de gros estoffe, qui desirent que l'empereur allast en Italie, m'asseurant que bien toust seriez mis hors [délivré], MARG. *Lett.* XXV. Ils avoient des medecins atiltrez, qui ne failloient de leur mander l'yssue de leurs patients, quand ils estoient d'estoffe, CARL. II, 10.

— ÉTYM. Wallon, *sitoff*, *stof;* bourguig. *estofle;* espagn. et portug. *estofa*; ital. *stoffa*, s. f. et *stoffo*, s. m.; angl. *stuff;* allem. *Stoff;* du latin *stupa*, étoupe (voy. ce mot), changé par la prononciation allemande en *stupfa*, *stuffa*, *stoff*, *stuff*, et sous cette forme entré dans les langues romanes. Le gaélique *stubh* paraît être non propre au celtique, mais emprunté à l'anglais *stuff*.

ÉTOFFÉ, ÉE (é-to-fé, fée), *part. passé.* || 1° Garni d'étoffe. Chapeau bien étoffé. Lit bien étoffé. Je donnerais donc à madame la baronne un bon grand carrosse bien étoffé, LESAGE, *Turcaret*, III, 2. || 2° Fig. Un homme bien étoffé, bien vêtu. Maison bien étoffée, bien meublée. On n'y voyait point d'ameublements magnifiques; mais rien n'y sentait l'épargne, et tout y était bien étoffé, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 45. Malgré mon petit habit violet.... j'avais l'air si peu étoffé qu'il ne me crut pas difficile à gagner, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 3° Qui a du corps, de l'embonpoint. Une belle demoiselle plus grande que Mme M.... de deux doigts, plus jeune, plus étoffée, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 176. || Se dit d'un cheval de forte construction, qui a de l'embonpoint. Les chevaux arabes sont les plus beaux que l'on connaisse en Europe; ils sont plus grands et plus étoffés que les barbes, BUFF. *Cheval.* || 4° Qui a des qualités de force et d'ampleur. Pour cette fois le dépit fut mon Apollon, et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Une belle voix de basse, étoffée et mordante, qui remplissait l'oreille et tonnait au cœur, ID. *ib.* V.

ÉTOFFER (é-to-fé), *v. a.* Employer pour une chose toute l'étoffe, toute la matière nécessaire. Bien étoffer un chapeau. || Garnir de tout ce qui est nécessaire pour la commodité et l'ornement. Étoffer un carrosse, un lit. Qu'elle [la Victoire] a fait richement son armure étoffer! MALH. II, 12. || Fig. Mon avis serait que vous travaillassiez à ceci [une dissertation sur le système de Leibnitz] comme à une dissertation qui paraîtrait à part; vous l'étofferiez, vous la poliriez, vous l'augmenteriez, comme il vous semblerait à propos, BAYLE, *Lett. à des Maizeaux*, 22 oct. 1700.

— HIST. XIIIᵉ s. Li chaucier peueent [peuvent] fournir et estoffer leur chauces de deux soies, mès qu'eles soient nueves et souffisans, *Liv. des mét.* 139. Se bourelier vent colier, ou aucune chose de son mestier, et on li demande de quoi la chose est estoffée, dire le doit, *ib.* 221. || XIVᵉ s. Cinq cens hommes de pié de gent bien estoffée, Archier, arbalestrier et gent de renommée, *Guescl.* 11021. Pour sa peine et sallaire d'avoir garnye et estoffée une chaiere appellée faulx-desteuil, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 310. Je sire de Blainville ay garnies et estoffées les dites capelles d'un messel et d'un breviaire pour chascune capelle, DU CANGE, *gradalicantum.* || XVᵉ s. Ces gens d'armes et archers [Anglais], le roi de Navarre les devoit payer de tous points et estoffer, FROISS. II, II, 25. Mettant dessus la place de chascune deesse un plat estoffé de pain et de vin, *Perceforest*, t. III, fº 155. || XVIᵉ s. Si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles, MONT. I, 156. Leurs bastiments sont estoffez d'escorce de grands arbres, ID. I, 237. Estant bien aisé à cognoistre, quand ce n'eust esté qu'à la beaulté et sumptuosité de ses armes, qui estoient magnifiquement estoffées, AMYOT, *Pyrrhus*, 35.

— ÉTYM. *Étoffe;* espagn. et portug. *estofar.*

ÉTOILE (é-toi-l'), *s. f.* || 1° Primitivement et dans le langage ordinaire, tout astre, soit fixe, soit errant. Jamais étoile, lune, aurore ni soleil Ne virent abaisser sa paupière au sommeil, CORN. *Médée*, II, 2. Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, ID. *Cid*, IV, 3. Aurait-il [Dieu] imprimé sur le front des étoiles Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles? LA FONT. *Fabl.* II, 13. Thalès plaçait la terre au centre du monde, il la croyait sphérique, il a pensé que les étoiles ne sont pas d'une autre substance, CONDIL. *Hist. anc.* III, 14. Pour toute réponse à cette vive attaque, l'empereur le prit par la main [le cardinal Fesch], le conduisit à la fenêtre, l'ouvrit, et lui dit : Voyez-vous là haut cette étoile?—Non, sire.—Regardez bien. — Sire, je ne la vois pas. — Eh bien! moi, je la vois, s'écria Napoléon, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 3. La lune est dans le ciel et le ciel est sans voiles; Elle éclaire de loin la route des étoiles, Et leur sillage blanc dans l'océan d'azur, LAMART. *Harm.* I, 10. || Fig. Personne éminente ou chère. Quand.... Je demande à mon cœur tous ceux qui ne sont plus, Et que, les yeux flottants sur de chères empreintes, Je pleure dans mon ciel tant d'étoiles éteintes, LAMART. *Harm.* IV, 10. || L'étoile du matin, l'étoile du soir, la planète Vénus. Est-ce vous qui faites paraître en son temps sur les enfants des hommes l'étoile du matin, ou qui faites lever ensuite l'étoile du soir? SACI, *Bible*, *Job*, ch. XXXVIII, v. 32. Là le lac immobile étend ses eaux dormantes Où l'étoile du soir s'élève dans l'azur, LAMART. *Méd.* I, 1. || L'étoile du berger, la planète Vénus. || Il fait clair d'étoiles, la nuit est claire et les étoiles brillent. || 2° Étoile fixe, ou, simplement, étoile, astre fixe qui brille de sa lumière propre. Ces masses prodigieuses qu'on appelle des étoiles ne sont qu'un point à nos yeux et ne nous paraissent presque que des étincelles, NICOLE, *Ess. de mor.* 1ᵉʳ traité, ch. 8. Les étoiles fixes ne sauraient être éloignées de la terre moins que de vingt-sept mille six cent soixante fois la distance d'ici au soleil, qui est de trente-trois millions de lieues, FONTEN. *Mond.* 5ᵉ soir. Il [Tycho-Brahé] a composé avec tant d'exactitude un nouveau catalogue des étoiles fixes, que ce seul ouvrage peut mériter à son auteur le nom que quelques-uns lui ont donné de restaurateur de l'astronomie, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVII, ch. 2. Les étoiles fixes sont autant de points de comparaison dont les astronomes ne peuvent se passer.... aussi s'est-on donné des soins infinis dans tous les siècles pour connaître le nombre et la situation des étoiles fixes, MAIRAN, *Éloges*, *Halley*. Chaque étoile fixe est un soleil comme le nôtre environné de planètes, VOLT. *Jenni*, 8. .... Lorsque la nuit sur ses immenses voiles De leur rayon tremblant fait briller les étoiles, DUCIS, *Abufar*, I, 3. Ses grands yeux noirs brillaient sous la noire mantille : Telle une double étoile au front des nuits scintille Sous les plis d'un nuage obscur, V. HUGO, *Orient.* 33. || L'étoile polaire, étoile située à la queue de la Petite Ourse, et très-voisine du pole boréal. || Étoiles fondamentales, certaines étoiles dont l'observation est presque toujours facile et qui servent aux marins. || Étoiles groupées, amas nébuleux ressemblant à de petites comètes, à la vue simple. || Étoiles doubles, groupe de deux étoiles qui forment un système et dont l'une tourne autour de l'autre, conformément aux lois de la gravitation. || Étoiles doubles, multiples, se dit aussi de groupes d'étoiles placées dans des directions visuelles si voisines qu'elles paraissent ne former qu'un astre. || Étoiles changeantes, étoiles qui présentent des variations de couleur. || Familièrement. Loger, coucher à la belle étoile, coucher dehors, en plein air. La nuit m'ayant surpris dans un endroit où il n'y avait aucune habitation, il fallut me résoudre à coucher à la belle étoile, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 46. || Faire voir à quelqu'un les étoiles en plein midi, lui donner un grand coup sur les yeux, sur la tête, qui lui fait voir mille bluettes, et aussi lui en imposer, lui en faire accroire. || On dit d'un prédicateur qu'il voit les étoiles, quand il bat la campagne et perd le fil de son sermon. || Compter les étoiles, perdre son temps, pousser la curiosité trop loin. || Poétiquement. Porter le front, avoir le front dans les étoiles, être au comble de la gloire. Quand la faveur.... Vous ferait devant le trépas Avoir le front dans les étoiles, MALH. IV, 5. || 3° Étoiles tombantes, étoiles filantes, petits corps que l'on voit pendant la nuit traverser l'air et s'éteindre presque aussitôt, et qui proviennent de régions célestes placées bien au delà de l'atmosphère terrestre. La plupart des météores, les feux follets, les exhalaisons, les étoiles tombantes, les phosphores naturels et artificiels, les bois pourris et lumineux, ont-ils d'autres causes que l'électricité? DIDEROT, *Interprét. de la nat.* nº 35. Encore une étoile qui file, Qui file, file et disparaît, BÉRANG. *Étoiles fil.* || 4° Fig. Destinée, fortune, influence prétendue des astres. Aussi, pourvu que je vous aie favorable, il ne m'importe que les étoiles me soient contraires, VOIT. *Lett.* 29. Un destin tout-puissant, une invincible étoile Aux yeux de ma raison attache un sombre voile, MAIRET, *Panthée*, I, 7. A ma mauvaise étoile imputons mon ennui, ROTROU, *Vencesl.* III, 2. Mais, madame, accusez une étoile fatale, ID. *ib.* V, 2. Il semble que nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses, à qui elles doivent une grande partie de la louange et du blâme qu'on leur donne, LAROCHEF. *Réflex.* 58. Son étoile est d'être utile à M. de Lavardin, SÉV. 438. Tout le monde croit que l'étoile [le crédit] de Quanto [Mme de Montespan] pâlit, ID. 340. L'étoile du roi résiste à Ruyter, ID. 225. C'est mon étoile, disent-ils, c'est mon ascendant, c'est l'astre puissant et bénin qui a éclairé ma nativité, qui met tous mes ennemis à mes pieds, BOSS. *Polit.* VII, VI, 5. Ils se trouvent dignes de leur étoile, LA BRUY. VIII. Je crois qu'à la fin je serai un sot; il semble que ce soit mon étoile et que je ne puisse m'en dispenser, MONTESQ. *Lett. pers.* 54. Ils étaient très-orgueilleux et très-ignorants; il n'y avait d'étoiles que pour eux; le reste de l'univers était de la canaille dont les étoiles ne se mêlaient pas, VOLT. *Dict. phil. Astronom.* Berger, tu dis que notre étoile, Règle nos jours et brille aux cieux, BÉRANG. *Étoiles filantes.* Je m'en prends à mon étoile, et j'accuse les dieux qui ne veulent pas nous voir ensemble si près d'eux [au sommet des Pyrénées], non plus que Castor et Pollux, P. L. COUR. *Lett.* I, 23. || Être né sous une heureuse, sous une fâcheuse étoile, réussir, échouer en ce qu'on fait. || Lire dans les étoiles, se dit des faiseurs d'horoscope. || 5° Petit artifice qui imite dans les airs l'éclat d'une étoile. Chaque fusée en éclatant lance un bouquet d'étoiles. || 6° Ornement qui a quelque ressemblance avec une étoile. Un manteau parsemé d'étoiles. La coupe transversale d'une racine de vigne offre une étoile à neuf ou dix rayons parfaitement bien dessinée des mains de la nature, BONNET, *Usage des feuilles*, 5ᵉ *mém.* || 7° Insigne de décoration, ainsi dit à cause de ses rayons. || L'étoile des braves, l'étoile de l'honneur, la croix de la Légion d'honneur. Ils [les maréchaux] préfèrent au cordon bleu De l'honneur l'étoile sacrée, BÉRANG. *Deux cousins.* L'étoile de l'honneur brille sur sa poitrine, BARTHÉLEMY. || Ordre de l'Étoile polaire, ordre de chevalerie institué en Suède. M. de Linné fut le premier homme de lettres décoré de l'ordre de l'Étoile polaire, CONDORCET, *Linné.* || Ordre de l'Étoile, ordre de chevalerie institué à Paris en 1351 par le roi Jean. || 8° Fêlure en forme d'étoile faite à une bouteille, à une vitre, etc. Il est prudent de vider les bouteilles qui ont une étoile. || 9° Terme d'imprimerie Sorte d'astérisque qui sert à remplir un vide, ou à marquer un renvoi. || Monsieur trois étoiles, s'emploie pour désigner quelqu'un qu'on ne veut pas nommer; ce qui s'indique, en écrivant ou en imprimant : Monsieur ou M.***. Des initiales d'abord; on attribue à M. le comte trois étoiles...; et puis demain le nom en toutes lettres, SCRIBE, *Le Puff*, IV, 1. Ces madrigaux niais et doux, Qui peignent, avec ou sans voile, Des bergères toutes à tous, A qui les adresserions-nous Sans madame de trois étoiles? PONS (de Verdun), *Contes et poésies*, p. 64. || 10° Terme de vétérinaire. Étoile en tête, ou, simplement, étoile, marque blanche et particulière des robes foncées, existant au front du cheval et du bœuf. Comme on faisait beaucoup de cas des chevaux qui avaient, sur le devant du front, une espèce d'épi ou rebroussement du poil qu'on appelle étoile ou pelote, ils vinrent à bout d'en faire paraître, *Dict. des arts et mét Marchands de chevaux.* || Fausse étoile, marque artificielle que les maquignons font aux chevaux qui n'en ont pas de véritable. || 11° Étoile de mer, astérie. Diverses espèces de vers d'eau douce, les vers de terre, les orties et les étoiles de mer, coupés par morceaux, se reproduisirent de bouture comme le polype, BONNET, 1ᵉʳ *mém. Reprod. salamandre.* || 12° Poétiquement. Étoile se dit pour fleur en étoile. Tandis que l'étoile inodore [le bluet] Que l'été mêle aux blonds épis, Émaille de son bleu lapis Les sillons que la moisson dore, V. HUGO, *Orient.* 31. || 13° Point central où aboutissent plusieurs allées, qui forment comme autant de rayons d'étoiles. Ce fut Chandenier qui fit percer une étoile régulière à mon père qui voulait bâtir, ST-SIM. 38, 183. C'est une sorte d'étoile où concourent quelques allées qui resserrent entre elles un parterre moins étendu qu'irrégulier, DIDEROT, *Mém. La promenade du sceptique.* || 14° Terme de fortification. Étoile ou fort à étoile, ouvrage de fortification fait à angles saillants et qui a six pointes.

|| 15° Point graisseux en forme d'étoile qui se voit dans le bouillon; on dit aussi les yeux du bouillon. S'il pensait y trouver une étoile de graisse, RÉGNIER, *Sat.* X. || 16° Terme de chirurgie. Étoile, ou bandage étoilé, ou, simplement, étoilé, bandage improprement comparé à une étoile, parce que les jets de bande forment à peu près un X par leur entre-croisement. || 17° Terme de coiffeur. Extrémité d'une tresse de cheveux. || 18° Terme de marine. Petit anneau de fer-blanc, contenant la mèche qui éclaire le compas de route. || 19° Pièce de la cadrature d'une montre ou d'une pendule à répétition. || Une des pièces du moulin à mouliner les soies. || Outil pour faire une étoile sur le dos des livres. || Instrument pour vérifier le calibre des canons. || Proverbe. On ne peut aller contre son étoile, on ne peut résister à sa propre destinée.

— HIST. XI° s. Clere est la lune, les esteiles flambient, *Ch. de Rol.* CCLXVIII. || XII° s. Là sus au ciel mainte estoile flambie, *Ronc.* p. 147. Enpris [j'] ai greignor [plus grande] folie Que li faus enfes [enfant] qui crie Pour la bele estoile avoir Qu'il voit haut et clair seoir, *Couci*, III. As esteilles s'en vunt e à la tenebrur, E se sunt comandé à Deu nostre seignur, *Th. le mart.* 49. || XIII° s. Li œl qui en son chief estoient À deus estoiles resembloient, *la Rose*, 2090. ....Dont aucunes gens cuident que ce soit li dragons, ou que ce soit une estele qui chiet [tombe], BRUN. LAT. *Trés.* p. 120. || XV° s. Car fortune n'est pas si très-cruelle, Qu'elle voulsist hors de ce monde oster Celle qui est des princesses l'estoille, CHARLES D'ORL. *Ball.* 56. || XVI° s. Estoient logez à l'enseigne de l'estoile [en plein air], JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, dans LACURNE. Sa clarté [de ton livre] nous suffit; l'homme n'a plus que faire D'estoiles au matin quand le jour est levé, RONS. *Sonn. à des Caurres.* À midy estoile ne luit, chat-huant ne sort de son nid, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 97.

— ÉTYM. Wallon, *siteul;* norm. *ételle; il ételle*, il fait clair d'étoiles; provenç. *estela, stela;* espagn. *estrella;* ital. *stella;* du latin *stella.*

ÉTOILÉ, ÉE (é-toi-lé, lée), *part. passé.* || 1° Semé d'étoiles. Le ciel est étoilé. || Le séjour étoilé, la voûte étoilée, le ciel. L'opale étincelante à la perle mêlée Renvoie un jour pompeux vers la voûte étoilée, CORN. *Tois. d'or*, II, 3. Plus heureux dans la mort, les voûtes étoilées Réuniront un jour nos ombres consolées, DUCIS, *Oscar*, V, 4. Tout me sourit, les fleurs brillent plus belles, Les jours plus purs, les cieux plus étoilés, BÉRANG. *Encore des amours.* || Par extension. Cloris n'est que parée et Cloris se croit belle; En vêtements légers l'or s'est changé pour elle; Son front luit, étoilé de mille diamants, GILBERT, *Le XVIII° siècle.* Sur ce divan étoilé d'or Qu'inventa l'opulente Asie, De ses cheveux je crois encor Respirer la pure ambroisie, MILLEV. *Élég.* I, 3. || 2° Qui ressemble à une étoile. || Terme de botanique. Feuilles étoilées, petites feuilles verticillées, fort étalées, disposées en rayons, par ex. dans les *galium.* || Chardon étoilé, la chausse-trape (*centaurea calcitrappa, L.*). || Terme d'histoire naturelle. Poils étoilés, poils groupés et rayonnant d'un centre commun. || 3° Terme de chirurgie. Bandage étoilé, voy. ÉTOILE. || 4° Chambre étoilée, juridiction exceptionnelle établie en Angleterre depuis Henri VII jusqu'à la fin du long parlement. || 5° Fêlé en étoile. Bouteille, glace étoilée. || Terme d'eaux et forêts. Bois étoilés, les bois où il se trouve une fente, et quelquefois plusieurs, qui se croisent sous différents angles et qui ouvrent le cœur des arbres. || 6° *S. m.* L'étoilé, sorte de merle d'Afrique. || Espèce de héron et de gobe-mouches. || Un des noms vulgaires d'une espèce de squale, appelé aussi lentillat, offrant, sur tout le corps, des taches blanches qui ont la figure de lentilles ou de petites étoiles.

† **ÉTOILÉE** (é-toi-lée), *s. f.* Belle tulipe violette et blanche.

† **ÉTOILEMENT** (é-toi-le-man), *s. m.* État d'une chose fêlée en étoile; fêlure en étoile. Le sol de cette partie de l'Amérique a éprouvé de profondes dislocations à une époque postérieure au soulèvement de la chaîne principale des Andes; le résultat de ce soulèvement a été une suite d'étoilements situés sur plusieurs lignes parallèles à l'axe des Andes, PISSIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 1186. Cette manière de considérer une éruption [comme se produisant à l'aide d'une fente diamétrale passant par le centre du grand cratère] concorde avec ce que vous avez dit de l'étoilement successif de l'Etna, SAINTE CLAIRE DEVILLE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 400.

† **ÉTOILER** (é-toi-lé), *v. a.* || 1° Garnir d'étoiles. Ta main du paon superbe étoila le plumage, DELILLE, *Imagin.* V. || Éclairer comme fait une étoile. À peine quelque lampe au fond des corridors Étoilait l'ombre obscure, V. HUGO, *Crép.* 33. || 2° Fêler en étoile. Étoiler une glace. On a étoilé ces bouteilles. || 3° S'étoiler, *v. réfl.* Se fêler en forme d'étoile. Prenez garde que vos bouteilles ne s'étoilent.

— REM. L'Académie n'a *étoiler* ni au sens de garnir d'étoiles, ni à celui de fêler; elle n'a que *s'étoiler*, se fêler.

— HIST. XIII° s. Li ciex fu cler et estelez, *Ren.* 1133. Il vous fust avis que la terre Vosist [voulût] emprendre estrif et guerre Au ciel d'estre miex esteléo; Tant iert [elle était] par ses flors relevée, *la Rose*, 8467. || XIV° s. Cheval bay obscur, estoilé au front, *Bibl. des Chart.* 3° série, t. II, p. 128. || XV° s. À la premiere porte de Saint-Denis.... y avoit un ciel tout estellé, FROISS. III, IV, 1. || XVI° s. Nuict estoillée, LA BOÉTIE, 508.

— ÉTYM. *Étoile;* wallon, *siteulé*, étoiler; provenç. *estelat*, étoilé; espagn. *estrellado;* ital. *stellato.*

ÉTOLE (é-to-l'), *s. f.* Ornement sacerdotal qui consiste dans une bande d'étoffe, chargée de trois croix et qui descend du cou jusqu'aux pieds. On n'administre point les sacrements sans l'étole. || Droits d'étole, revenus qui, au moyen âge, étaient attribués particulièrement au bas clergé et que l'on considérait comme des dons volontaires pour ne pas violer le principe de la gratuité des fonctions ecclésiastiques.

— HIST. XII° s. E li rois li bailla tot son regne, e li livera [livra] sa corone e sa estole e son anel, *Machab.* I, 6. Se pape ou arcevesque sa terre entrediseit [interdisait], Senz cruiz e senz estole li reis les assoilleit [absolvait]; N'i poeit sainte iglise vers li mustrer nul dreit, *Th. le mart.* 68. À la curt en ala quant il i fu mandez; Par desuz le surpliz s'est de l'estole armez, D'une chape à canoine par desus afublez, *ib.* 37. || XIII° s. Et puis il mist-on l'estole entour le col qui senefie obedience, *Chr. de Rains*, p. 104. Je me volroie confesser, Se vos eüssiez vostre estole; Mes vostre feme n'est pas fole Qu'ele en a lié son veel [veau], *Ren.* 20775. || XIV° s. Li uns occist un prestre à son col une estole, Li autres un moustier par sa folour desole, *Guescl.* 17547.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *estola;* ital. *stola;* du latin *stola*, robe; du grec στολή, habillement, de στέλλειν, disposer, arranger. Comparez l'allemand *stellen*, poser, placer.

ÉTONNAMMENT (é-to-na-man), *adv.* D'une manière étonnante. Elle a eu une crise affreuse; mais elle est bien, étonnamment bien à présent, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, lett. 46, p. 384, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Étonnant*, et le suffixe *ment.*

ÉTONNANT, ANTE (é-to-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui frappe d'ébranlement moral. Ô nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle: Madame se meurt, Madame est morte! BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Qui étonne. Et du consul Brutus l'astre prédominant Dissipa tout d'un coup ce bonheur étonnant, CORN. *Sertor.* II, 4. Quels honneurs! quel pouvoir! déjà la renommée Par d'étonnants récits m'en avait informée, RAC. *Iphig.* II, 2. Quel changement, grand Dieu! quel étonnant langage! VOLT. *Alz.* V, 7. Il [Voltaire] vient de nous donner une tragédie qui est encore un ouvrage étonnant pour son âge, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 23 mars 1778. || Il est, il n'est pas étonnant que.... avec le verbe suivant au subjonctif, on doit, on ne doit pas être surpris que.... Il est étonnant qu'une pareille chance soit arrivée. D'où vient que vous ne pouvez rire de tant de sottises des hommes? c'est qu'ils sont faits pour être ridicules, et il n'est pas étonnant qu'ils le soient, FONTEN. *Jugement de Pluton.* || Familièrement. C'est un homme étonnant, c'est un homme digne d'admiration, ou singulier, de manières extraordinaires. C'est un homme étonnant et rare en son espèce, Il rêve fort à rien, il s'égare sans cesse, REGNARD, *Distrait*, II, 1. J'admire Voltaire comme un des hommes les plus étonnants qui aient encore paru, et c'est de très-bonne foi que je le publie, DIDEROT, *Règnes de Claude et Néron*, II, 6. || Un homme étonnant, se dit aussi ironiquement d'un homme qui fait de prodigieuses sottises.

ÉTONNÉ, ÉE (é-to-né, née), *part. passé.* || 1° Qui éprouve du vertige par suite d'un coup ou de quelque maladie. La faiblesse de ma tête toujours vide et étonnée m'empêcherait, quand je l'oserais, de suivre plus loin ces réflexions, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 9 mars 1770. || Terme d'architecture. Se dit d'une voûte, d'une construction qui a été ébranlée, lézardée par une commotion quelconque. || Il se dit aussi des pierres, en ce sens. Un certain nombre de ces débris de silex, fendillés, étonnés, craquelés comme les porcelaines de Chine ou du Japon, semblent dénoter l'emploi du feu pour essayer d'attendrir les matières siliceuses, VIBRAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 580. || 2° Qui est comme sous le coup d'une commotion, stupéfait. Le destin se déclare, et nous venons d'entendre Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre; Quand les dieux étonnés semblaient se partager, Pharsale a décidé ce qu'ils n'osaient juger, CORN. *Pomp.* I, 1. Je sens manquer la force à mes sens étonnés, ID. *Suite du Ment.* V, 3. De vos sens étonnés quel désordre s'empare? RAC. *Athal.* III, 5. Ah! lisons: ma main tremble, et mon âme étonnée Prévoit que ce billet contient ma destinée, VOLT. *Zaïre*, IV, 5. || 3° Saisi par quelque chose d'inattendu, de singulier. Avoir l'air étonné. Ne me regarde plus d'un visage étonné, CORN. *Cid*, III, 4. Je fus étonné que, deux jours après, il me montra toute l'affaire exécutée.... MOL. *Préf. de la Crit. de l'Éc. des f.* Le général accoutumé à une victoire prompte, étonné de la voir balancer si longtemps, MASS. *Or. fun. prince de Conty.* || Cet homme est étonné comme un fondeur de cloches, il est étonné comme s'il tombait des nues, comme si les cornes lui venaient à la tête, il est étonné au dernier point. || Substantivement. Jouer l'étonné, faire comme si on était étonné. Elle lui apprit ensuite ce qu'elle savait mieux qu'elle, dont elle fit bien l'étonnée, SCARRON, *Rom. com.* I, 22.

ÉTONNEMENT (é-to-ne-man), *s. m.* || 1° Ébranlement, commotion. Depuis sa chute, il lui est resté un étonnement du cerveau. || Terme de vétérinaire. Étonnement du sabot, ébranlement occasionné, dans le pied du cheval, par un choc violent contre un corps dur. || Terme de joaillier. Fêlure d'un diamant occasionnée par un contre-coup. || 2° Fig. Ébranlement moral. Aucun étonnement n'a leur gloire flétrie, CORN. *Hor.* III, 5. Sans regret, sans murmure et sans étonnement, ID. *Poly.* III, 1. Ces promesses [de la reine et du cardinal] rassuraient M. le prince et ses amis; elles confirmaient le monde dans l'opinion qu'on avait conçue de l'étonnement du cardinal, LA ROCHEF. *Mém.* 93. L'effroi de nos aïeux et leurs étonnements De leur postérité se font les châtiments, BRÉBEUF. *Pharsale*, VII. La colère de Dieu le tenait dans un profond étonnement, BOSS. *Hist.* II, 8. D'aucun étonnement il ne paraît touché, RAC. *Brit.* V, 5. || 3° Sensation morale causée par quelque chose d'extraordinaire, de singulier, d'inattendu. Je comprends l'étonnement où vous avez été, SÉV. 12. De voir cela.... me donna un extrême étonnement, ID. 437. Je sens croître ma joie et mon étonnement, RAC. *Iphig.* II, 2. De quel étonnement, ô ciel! suis-je frappée! ID. *Bajaz.* III, 6. Je ne sors pas d'admiration et d'étonnement à la vue de certains personnages que je ne nomme point, LA BRUY. III. Enfin nous aimions à voir en lui [Napoléon] le compagnon de nos travaux, le chef qui nous avait conduits à la renommée; l'étonnement, l'admiration qu'il inspirait, flattaient notre amour-propre; car tout nous était commun avec lui, SÉGUR, *Hist. de Napol.* III, 3. || *Au plur.* Dans ces étonnements dont mon âme est frappée De rencontrer en vous le vengeur de Pompée, CORN. *Pomp.* III, 2. Je m'étonnerais qu'il y eût un seul homme dans Gênes capable des sentiments que vous venez d'entendre, si mes étonnements n'étaient épuisés par la considération de ce que souffre la république, RETZ, *Conjur. de Fiesque.* Vous avez tous les étonnements que doit donner un malheur comme celui de M. de Lauzun, SÉV. 106. Un de mes étonnements est qu'elle s'y connaisse si peu, DANCOURT, *Folle enchère*, sc. 3. || Au grand étonnement de tout le monde, tout le monde étant étonné. || On dit aussi quelquefois, simplement, à l'étonnement. Le païen, à l'étonnement de l'univers, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || 4° Admiration. Être ravi d'étonnement. Cette action fera l'étonnement des siècles futurs.

— SYN. ÉTONNEMENT, SURPRISE. La surprise est ce qui saisit à l'improviste; l'étonnement est ce qui étourdit, cause un ébranlement moral. Par conséquent, la surprise est plus faible que l'étonnement; on peut être surpris sans être étonné. La surprise est aussi autre chose que l'étonnement; être surpris, c'est voir ce à quoi on ne s'attendait pas; être étonné, c'est en recevoir un certain coup qui arrête et ébranle.

— HIST. XVI° s. *Strepitus* ou estonnement [genre de bruit d'oreilles], fait d'une grande commotion, esbranlement, ou escousse du cerveau, PARÉ, XVI, 40. À l'instant sont arrivez quatre cens chevaux ar-

mez de toutes pieces qui ont donné jusqu'à la grande place de la dicte ville, dont les dicts habitans ont prins un tel estonnement qu'ils ne se sont jamais mis en aucune deffense, HENRI IV, *Lettres*, t. IV, p. 696.

— ÉTYM. *Étonner.*

ÉTONNER (é-to-né), *v. a.* || 1° Causer un ébranlement. Le coup lui a étonné la tête. || Terme de vétérinaire. Se dit du sabot d'un cheval qui se heurte violemment à quelque obstacle. Ce cheval s'est étonné le pied. || Terme de mineur. Étonner la roche, allumer un bûcher auprès, afin d'en rendre l'abattage plus facile. || Terme de métier. Faire fendiller, en le chauffant, le sable destiné à la fabrication du cristal. || Étonner un diamant, y faire une fêlure. || Il se dit aussi du drap qu'on tire trop. Si on étonne la pièce entière à force de la tirer, et si on en dissout tout l'assemblage en la contraignant par une extension violente à donner 24 aunes au lieu de 18 ou 20, *Dict. des arts et m. Drapier.* || 2° Fig. Causer un ébranlement moral. Va la voir de ma part, et tâche à l'étonner ; Dis-lui qu'on va tout le peuple on va l'abandonner, CORN. *Théod.* II, 7. Trop de vérité nous étonne, PASC. dans COUSIN. Ma faiblesse n'a point étonné mon ambition, ID. *ib.* On le vit étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups, BOSS. *Louis de Bourbon.* Au conseil comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnaient jamais ce grand magistrat, ID. *le Tellier.* Mon Dieu, pourquoi vois-je devant moi ce visage dont vous étonnez les réprouvés? ID. *1er serm. pour le vendredi saint,* III. Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne, BOIL. *Sat.* I. Ah! qu'un si rude coup étonna mes esprits! ID. *Poésies div.* 6. Observons Bajazet, étonnons Atalide, RAC. *Bajaz.* III, 8. Le sang d'Alcide est beau, mais n'a rien qui m'étonne, VOLT. *Mér.* I, 3. L'aspect du souverain n'étonna point ce traître, ID. *Henr.* V. La Grèce avait été bien étonnée par le premier Philippe, Alexandre et Antipater, mais non pas subjuguée, MONTESQ. *Rom.* V. || Absolument. Les grandes choses étonnent et les petites rebutent, LA BRUY. XII. || 3° Causer, en qualité d'extraordinaire, de singulier, d'inattendu, une certaine sensation. Les exploits de ce héros étonnent l'univers. Ils [les philosophes] étonnent le commun des hommes ; ils [les chrétiens] étonnent les philosophes, PASC. dans COUSIN. L'éternité des choses en elles-mêmes ou en Dieu doit encore étonner notre petite durée, ID. *ib.* .... La nouvelle en ce cas M'étonne bien un peu, mais ne me change pas, PIRON, *Métrom.* V, 11. || Absolument. Ces œuvres marquaient le pouvoir de bien faire plutôt que la volonté d'étonner ; c'étaient des vertus plus que des miracles, J. J. ROUSS. *Lettres de la montagne*, 3. || 4° S'étonner, *v. réfl.* Se dit d'une voûte, lorsque étant surchargée, elle paraît s'affaiblir par le poids. || 5° Ressentir un ébranlement moral, hésiter, s'effrayer. Encore voyons-nous des gens qui attendent pour s'étonner que la mauvaise fortune soit venue, BALZ. *5e disc. sur la cour.* Ne vous étonnez point de ce qui est arrivé; mais au nom de Dieu, que cela vous serve pour prévoir et prévenir à l'avenir semblables inconvénients, RICHELIEU, *Lett. à M. de Châtillon*, 11 juin 1638. Quoique le mien [courage] s'étonne à ces rudes alarmes, CORN. *Hor.* I, 1. Quoi! déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne! RAC. *Athal.* I, 2. Le monstre [Jacques Clément] au même instant tire son coutelas, L'en frappe, et dans le flanc l'enfonce avec furie; Le sang coule, on s'étonne, on s'avance, on s'écrie, VOLT. *Henr.* V. || 6° Trouver étrange, singulier. Je m'étonne de vos manières. Je m'étonne comment je la puis souffrir [une maladie], VOIT. *Lett.* 6. On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner, LAROCHEF. *Max.* 384. Vous faut-il étonner de ce que je l'ignore? CORN. *Hor.* III, 3. C'est de quoi s'étonner, ID. *Héracl.* V, 7. J'ai cédé mon amant, tu t'étonnes du reste, RAC. *Baj.* III, 1. Je me suis étonné de son peu d'allégresse, ID. *Phèd.* IV, 1. || Ne pas s'étonner si, ne pas s'étonner de ce que. Je ne m'étonne pas s'il n'a pu venir. Faut-il s'étonner s'il n'a pu venir? Je ne m'étonne pas si je romps tes attentes, MOL. *l'Ét.* III, 5. Ne vous étonnez pas si je m'informe des nouvelles de toute la famille, car j'y prends beaucoup d'intérêt, ID. *le Fest. de P.* IV, 3. Ne vous étonnez pas si je m'adresse à vous, RAC. *Athal.* III, 4. Faut-il s'étonner s'ils ne sont point aimés, puisqu'ils n'aiment rien que leurs grandeurs et leurs plaisirs? FÉN. *Tél.* XIII. || S'étonner que, avec le verbe suivant au subjonctif. Faut-il s'étonner qu'il ne soit pas aimé? Je m'étonne que vous n'ayez pas prévu cet accident. Il fallait qu'elle [cette feinte] cessât bientôt sans doute, et je m'étonne seulement qu'elle ait pu durer la moitié d'un jour, MOL. *Princ. d'Él.* V, 2. Je ne m'étonne pas que des hommes qui s'appuient sur un atome chancellent dans les moindres efforts qu'ils font pour sonder la vérité, LA BRUY. XVI. Mais je m'étonne enfin que pour reconnaissance, Pour prix de tant d'amour, de tant de confiance, Vous ayez si longtemps par des détours si bas.... RAC. *Baj.* V, 4. Ne faut-il pas s'étonner au contraire Qu'il en en ait si longtemps différé le salaire? ID. *Esth.* III, 4. || Il peut se dire aussi avec l'indicatif. Il s'est étonné que je n'ai rien vu de tout cela, BALZ. *Lett. à Chapelain*, 8 janv. 1640. || S'étonner de, avec le verbe à l'infinitif. [Les gens] S'étonnaient de voir que Martin Chassât les lions au moulin, LA FONT. *Fabl.* V, 21. || Proverbe. Cet homme est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit, se dit d'un homme qui ne se trouble pas pour peu de chose, que les cris, les reproches n'émeuvent pas.

— HIST. XIe s. Granz fu li cops, li duz [le duc] en estonad [en fut étonné], *Ch. de Rol.* CCL. || XIIe s. Par nous vous mande n'en soiez estoné, *Ronc.* p. 123. [Elle] Nel conut [son fils], ne s'estone mie Cum faitement il est en vie, *Grégoire le Grand*, p. 113. || XIIIe s. Dou fau [fou] moine qui de la noise Est abaubis et estonés.... G. DE COINSI, *Du cierge.* Tel cop lez l'oreille li done, Tote la teste li estone, *Ren.* 14902. Le chief [la tête] ai vuit et estoné Du duel, et de l'ire, et del pens [pensée] Dont tot est desvoiez mon sens, *ib.* 15898. Sire Renart tel li redone, Que toute la fosse en estone [retentit], *Ren.* 612. Nepurquant li reis sus se leve, Pur la grant feste d'icel jur Se feint e cuvre sa dolur; Mais la feblesce tut l'estune, *Édouard le conf.* v. 3610. || XIVe s. Nous avons de bon vin le cervel estonné, Si en seront plus fort dedens l'estour morté [mortel], *Guescl.* 22159. || XVe s. Si en doibs parcourir la terre, faire retentir les cieulx, estonner bois, roches et montaignes par force de cris, G. CHASTEL, *Chr. du duc Philippe, Introduct.* Si prirent à lancer si grosses pierres d'engins et de canons contre les murs que tous les estonnerent, et si druement que l'un coup n'attendoit pas l'autre, ID. *Boucic.* I, 28. Plus estonné que le premier coup de matines, *Perceforest*, t. III, f° 117. || XVIe s. O bien heureux qui de rien ne s'estonne, Et ne pallist, quand le ciel iré tonne, DU BELLAY, II, 71, *recto.* L'yvrongnerie renverse l'entendement, et estonne le corps, MONT. II, 12. Toutesfois il fut plus surpris qu'estonné : car ayant retranché et rempli les passages.... D'AUB. *Hist.* I, 190. Ledit navire toucha en terre, et de ce heurt la quille et gaborts s'estonnerent, de sorte que les joints des planches s'ouvrirent tant que.... M. DU BELLAY, 597.

— ÉTYM. Wallon, *estener, estoner*, du lat. *ex-tonare*, ébranler comme par un coup de tonnerre, d'après Diez ; étymologie qui est confirmée par l'historique où l'on trouve *estoner* au sens de retentir, et qui rejette la dérivation germanique : angl. *to stun*, étourdir; anglo-sax. *stunian. Extonare* est une forme romane au lieu de la forme latine *attonare*, frapper de la foudre, étonner. Il y a une autre forme, *estorner :* Estornez fu [du coup] Nemes li combatant, *Ronc.* p. 139. Diez y voit encore *ex-tonare*, à cause qu'en italien *tonare* et *tronare* (*in-tronare*, étourdir) sont identiques; mais il est probable que dans *estorner* nous avons le représentant de l'ancien haut-allemand *stornên*, étonner.

† **ÉTONNURE** (é-to-nu-r'), *s. f.* Glace blanche ou éclat produit sur le diamant par l'outil du lapidaire ou du mineur.

— HIST. XVe s. Il se tira ung peu arriere du tournois, tant que l'estonneure de son pied fust appaisée, *Perceforest*, t. I, f° 146, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Étonner.* Dans le sens des lapidaires et dans le sens de l'historique, *etonnure* est toujours un ébranlement.

† **ÉTOQUEREAUX** (é-to-ke-rô), *s. m. pl.* Chevilles de fer qui servent à arrêter certaines pièces de serrurerie.

— ÉTYM. Diminutif d'*estoc*, bâton, épée.

† **ÉTOQUERESSE** (é-to-ke-rè-s'), *s. f.* Toute pièce de fer qui sert à en arrêter, à en contenir d'autres. || *S. f. plur.* Terme de marine. Cordes longues de huit à neuf pouces.

— ÉTYM. Même radical qu'*étoquereaux.*

ÉTOUFFADE (é-tou-fa-d'), *s. f.* Voy. ÉTOUFFÉE, plus usité que estoufade, auquel l'Académie renvoie.

— ÉTYM. *Étouffer.*

† **ÉTOUFFAGE** (é-tou-fa-j'), *s. m.* Action d'asphyxier les abeilles, la cochenille, les chrysalides des vers à soie, etc. Ici on châtre les ruches, et ailleurs on a recours à l'étouffage des abeilles, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Étouffer.*

ÉTOUFFANT, ANTE (é-tou-fan, fan-t'), *adj.* Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire à peine. Un air étouffant. Dans aucun temps on n'a éprouvé à la Guyane ces chaleurs étouffantes si ordinaires dans d'autres contrées de l'Amérique, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 9. Le vent de mer, qui est si étouffant pendant l'été, répandait alors une douce chaleur, STAEL, *Corinne*, XX, 1.

ÉTOUFFÉ, ÉE (é-tou-fé, fée), *part. passé.* || 1° Qui a perdu la communication avec l'air et ne peut plus vivre. Les uns sont étouffés sous le faix de la terre Qui tombe par l'effort des machines de guerre, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* I, 3. Quand tu me dépeignais.... Les monstres étouffés et les brigands punis, RAC. *Phèd.* I, 1. Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants Dans la flamme étouffés, sous le fer expirants, ID. *Andr.* III, 8. || Dans l'Ancien Testament, viandes étouffées, la chair des animaux tués, sans qu'on ait versé leur sang. || Qui a perdu la communication avec l'air et ne peut plus brûler. Feu étouffé. || 2° Trop serré. Il partit donc aux acclamations de tout le canton, étouffé d'embrassements, VOLT. *l'Ingénu.* 7. Jeté sur cette boule, Laid, chétif et souffrant, Étouffé dans la foule, Faute d'être assez grand, BÉRANG. *Vocat.* || Terme d'horticulture. Arbre étouffé, arbre entouré d'arbres plus élevés qui l'empêchent de profiter. || Endroit étouffé, endroit où il y a peu d'air. Chambre étouffée. Vous allez dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air, SÉVIGNÉ, 84. || 3° Fig. Qui ne peut se manifester. Et des crimes si noirs étouffés au berceau, CORNEILLE, *Œdipe*, I, 6. Sa vertu reconnue et l'envie étouffée, ROTROU, *Bélisaire*, I, 2. La voix de la nature était étouffée, BOSS. *Hist.* II, 12. Des desseins étouffés aussitôt que naissants, RAC. *Brit.* IV, 2. Il croit peut-être, il croit que ma haine étouffée.... ID. *Alex.* IV, 1. Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille! ID. *Phèd.* IV, 5. Telle fut la fin d'Alcibiade, en qui de grandes vertus étaient étouffées par des vices encore plus grands, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 110. || Réprimé. Révolte étouffée à grand'peine. Et foulant à vos pieds leurs fureurs étouffées, VOLT. *Tancr.* V, 1. || Cris étouffés, les cris sourds d'une personne dont la respiration est gênée. || Soupirs étouffés, voix étouffée, soupirs, voix qu'on s'efforce de retenir, de ne pas laisser entendre. Vos soupirs étouffés semblent me faire injure, VOLT. *Tanc.* I, 4. Adieu, pour toujours, dis-je d'une voix étouffée, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 235. || Rire étouffé, le rire qui échappe à une personne s'efforçant de le retenir. || Bruit étouffé, se dit d'un bruit qu'on empêche de se faire entendre, et d'un bruit qu'on empêche d'être divulgué.

† **ÉTOUFFÉE** (é-tou-fée), *s. f.* Terme de cuisine. Préparation de viandes cuites dans un vase bien fermé. Perdrix à l'étouffée. Des haricots à l'étouffée. || Plus usité que étouffade ou estoufade.

ÉTOUFFEMENT (é-tou-fe-man), *s. m.* || 1° Action d'étouffer. L'étouffement d'un incendie. || Fig. L'étouffement d'une révolte. || 2° Difficulté à respirer. J'ai des étouffements et des faiblesses qui me prennent de jour à autre, sans que l'on puisse trouver ici de thériaque, VOIT. *Lett.* 6.

— ÉTYM. *Étouffer.*

ÉTOUFFER (é-tou-fé), *v. a.* || 1° Ôter la respiration en privant de communication avec l'air ou en comprimant. J'ai pensé être étouffé à la porte, MOL. *Critique*, sc. 5. On étouffe aisément qui se laisse presser, ROTROU, *Antig.* I, 6. Les dames de la cour, indignées de ce qu'il leur avait préféré une personne d'une si basse naissance, étouffèrent l'enfant, MONTESQ. *Esp.* VI, 13. || Étouffer les cocons des vers à soie, les mettre dans une étuve ou les exposer à la vapeur d'eau bouillante pour tuer la chrysalide, afin que le papillon qui en proviendrait sans cela ne perce pas le cocon pour en sortir; les cocons percés ne peuvent plus être filés, parce que, pour les filer, on les met dans l'eau où ils surnagent, tandis que, s'ils étaient percés, ils se rempliraient d'eau et tomberaient au fond. || Par exagération. Serrer fortement. Les pleurs recommencèrent, et on pensa étouffer l'enfant à force de le baiser, SCARRON, *Rom. com.* I, 13. La connaissance la plus légère met un homme en droit d'en étouffer un autre en l'embrassant, MONTESQ. *Lett. pers.* 28. || Fig. Étouffer quelqu'un, le perdre, le faire périr. J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer, RAC. *Brit.* IV, 3. Égisthe est l'ennemi dont il faut triom

pher; Jadis en son berceau je voulus l'étouffer, VOLT. *Mérope*, I, 4. || Familièrement. Que la peste t'étouffe! Sorte d'exclamation pour exprimer son mécontentement de quelqu'un. || 2° Ôter la communication avec l'air libre et par là empêcher de brûler. Étouffer un incendie. Étouffer du charbon, de la braise. || Fig. Il n'eût point vu Créüse, et cet objet nouveau N'eût point de notre hymen étouffé le flambeau, CORN. *Médée*, I, 5. || Fig. Étouffer la révolte. Il étouffait les querelles dans leur naissance, FLÉCH. *Duc de Mont.* Employez votre autorité à étouffer ces disputes dès leur naissance, FÉN. *Tél.* XXIII. || Étouffer une affaire, une querelle, empêcher qu'elle n'éclate, qu'elle n'ait des suites. Vous êtes pris : ne vous montrez donc pas; C'est le moyen d'étouffer cette affaire, LA FONT. *Rémois.* Croyez-moi, madame, puisque nous y consentons, ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'étouffer cette malheureuse aventure.... PICARD, *Noce sans mariage*, IV, 12. || 3° Priver les plantes de l'air nécessaire à leur végétation. Les mauvaises herbes étouffent le blé. || Fig. Le prédicateur, dans Samuel Clarke, a étouffé le philosophe, VOLT. *Ph. ignor.* 13. || Terme de jardinage. Étouffer des boutures, les placer sous une cloche en verre pour les soustraire à l'action de l'air, et favoriser le développement des racines. || 4° Étouffer des sons, les rendre moins éclatants, les amortir. || Ne pas laisser entendre. Fasse le juste ciel propice à mes désirs Que ces longs cris de joie étouffent vos soupirs! CORN. *Pomp.* V, 5. Pour étouffer les cris que poussaient ces malheureuses victimes [dans les sacrifices humains], on faisait retentir, pendant cette barbare cérémonie, le bruit des tambours et des trompettes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 190, dans POUGENS. || Étouffer la voix, en empêcher l'émission. La grande joie où je suis étouffe toutes mes paroles, MOL. *l'Am. méd.* III, 6. Tant de coups imprévus m'accablent à la fois Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix, RAC. *Phèd.* IV, 2. Le sang qui coule étouffe sa voix, FÉN. *Tél.* XX. || Fig. L'amour étouffe en vous la voix de la nature, CORN. *Rodog.* IV, 3. || Étouffer se dit aussi de celui qui retient sa voix, ses soupirs, etc. Je veux bien toutefois étouffer ce murmure, CORN. *D. Sanche*, IV, 3. Je me suis tu, j'ai étouffé mes soupirs, FÉN. *Tél.* VII. En tâchant d'étouffer ses sanglots, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 5° Supprimer, détruire. Cette gloire.... Doit étouffer en nous tous autres sentiments, CORN. *Hor.* II, 3. Quand pourrai-je étouffer dans tes embrassements L'erreur dont j'ai formé de si faux sentiments? ID. *ib.* IV, 2. Et la peur d'être ingrate étouffe votre deuil, ID. *Tois. d'or*, I, 1. Croyez-vous que.... L'absence ait de mes feux les ardeurs étouffées? ROTROU, *Bélis.* II, 4. Il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature, SÉV. 418. Je le priais de ne point étouffer le Saint-Esprit dans son cœur, ID. 37. On fit les derniers efforts pour étouffer cette doctrine, BOSS. *Lett.* 209. Étouffe dans son sang ses désirs effrontés, RAC. *Phèd.* IV, 2. Quoi! j'étouffe en mon cœur la raison qui m'éclaire.... ID. *Andr.* V, 1. Quand il s'agit d'étouffer dans leur naissance ces faibles désirs de pénitence, MASS. *Carême, Respect hum.* Je sens naître malgré moi des scrupules. — Il faut les étouffer, LESAGE, *Turcaret*, IV, 9. Étouffez dans son cœur un orgueil insensé, VOLT. *Brutus*, II, 4. De Séide et du reste étouffez la mémoire, ID. *Fanat.* V, 2. On étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutiles; mais de toutes les sciences la plus absurde, à mon avis, et celle qui est la plus capable d'étouffer toute espèce de génie, c'est la géométrie [paroles mises dans la bouche d'un précepteur ignorant], ID. *Jeannot.* || 6° Terme de marine. Étouffer les voiles, les presser contre le mât, pour les dérober à l'action d'un vent trop violent. On dit aussi étrangler. || 7° Terme de cartonnier. Étouffer la colle, la faire tourner en eau pour l'avoir trop remuée. || 8° *V. n.* Avoir la respiration gênée par défaut d'air. Ouvrez la fenêtre, on étouffe ici. Délacez cette femme, elle étouffe. Elle étoufferait plutôt que de laisser échapper un soupir en sa présence, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Sur ces sables muets, cette mer sans courroux S'entr'ouvre, nous dévore, et se ferme sur nous; Ma sœur, j'étouffe encore, DUCIS, *Abufar*, II, 2. || Familièrement. Étouffer de rire, rire jusqu'à perdre la respiration. Ah! pour étouffer n'étouffons que de rire, BÉRANG. *Gourmands.* || Étouffer à force de manger, avoir la respiration gênée parce que l'estomac est trop plein. Et d'ailleurs à chaque repas D'étouffer ne tremblez-vous pas? BÉRANG. *Gourmands.* || Étouffer de rage, être si en colère qu'on en perd la respiration. || Fig. J'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans l'infini, J. J. ROUSS. 3° *lett.* à *M. de Malesherbes.* || 9° S'étouffer, *v. réfl.* Perdre la respiration. Cette femme s'étouffait de rire, SÉV. 70. Il s'est étouffé de crier après les chiens, LA BRUY. VII. || S'étouffer, se serrer les uns les autres dans une grande foule. On s'est étouffé à ce bal. Il y avait bien des places de vides, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferait, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 5 oct. 1682. || Se faire périr l'un à l'autre. Que, rappelant leur haine, au lieu de la chasser, Ils s'étouffent, Attale, en voulant s'embrasser, RAC. *Théb.* III, 6. || Être étouffé, n'être pas entendu. Leurs murmures s'étouffèrent parmi les acclamations générales. Et ce bruit insensé que l'homme croit sublime Se sera pour jamais étouffé dans l'abîme, L'abîme qui n'a plus d'échos, LAMART. *Harm.* I, 10. || Avec suppression du pronom personnel. Si cette méchante doctrine était renfermée dans les livres de deux ou trois casuites inconnus, peut-être qu'il serait utile de la laisser étouffer par l'oubli et par le silence, PASC. *3e et 4e factum pour les curés de Paris*, 2e part.

— SYN. ÉTOUFFER, SUFFOQUER. Étymologiquement étouffer, c'est empêcher l'air d'arriver; suffoquer, c'est serrer la gorge; de là la différence entre ces deux verbes. On étouffe quand l'air manque d'une façon quelconque; on suffoque, quand la gorge est obstruée d'une façon quelconque.

—HIST. XVI° s. Les plantes s'estouffent de trop d'humeur, et les lampes de trop d'huile, MONT. I, 139. Essayant d'estouffer dans le vin cette fascheuse pensée, ID. II, 37. Ils [les chiens de la fable] entreprindrent de boire cette eau, d'asseicher le passage, et s'y estoufferent, ID. IV, 236. Logez pesle mesle plusieurs ensemble dessoubs petites tentes et cabannes estouffées, AMYOT, *Péric.* 66. Il fut foulé aux piedz et estouffé à la porte du camp par la multitude des fuyans, ID. *Lucull.* 31. Cest air estouffé et le poulcier ensemble leur entroit dedans la gorge, ID. *Sertor.* 24.

— ÉTYM. Bourguign. *étôffai*; wallon, *sitofé, stofé*; de *es*.... préfixe, et un radical *touf*, qui se trouve dans l'italien *tuffo*, immersion, l'espagnol *tufo*, vapeur, le provençal moderne *toufe*, vapeur étouffante, le lorrain *toufe*, étouffant. Ce radical est rattaché par Diez au grec τύφος, vapeur (voy. TYPHUS). Scheler conteste cette étymologie, objectant que les autres langues romanes qui auraient le primitif n'auraient pas le dérivé *étouffer*, et que *toufe* n'est pas dans le français (ce qui n'est pas complétement exact, puisqu'il est dans le lorrain); en conséquence il incline à regarder *étouffer* comme identique avec *étouper*, par l'intermédiaire du germanique; anc. h. allem. *stuphan*; allem. *stopfen*. Ce qui semble parler pour Diez, c'est que le français, le bourguignon et le wallon gardent l'*f* pour *étoufer* et le *p* pour *étouper* (voy. TOUFFEUR).

† **ÉTOUFFEUR, EUSE** (é-tou-feur, feû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui étouffe, au sens actif. || Nom vulgaire des grands serpents, du boa particulièrement.

— ÉTYM. *Étouffer.*

ÉTOUFFOIR (é-tou-foir), *s. m.* || 1° Espèce de cloche de métal, dont on se sert pour éteindre la braise en la couvrant. || Fig. Pièce chaude et sans air. Les salles d'assises sont de vrais étouffoirs. || 2° Petits tampons de drap qui retombent sur les cordes d'un piano, et en étouffent le son aussitôt que le doigt cesse de presser les touches correspondantes du clavier. Lever les étouffoirs, presser une pédale qui les soulève tous et les empêche de retomber.

— ÉTYM. *Étouffer*; wallon, *stofeû*.

† **ÉTOUPAGE** (é-tou-pa-j'), *s. m.* Terme de chapellerie. Action d'étouper; ce qui sert à étouper.

— ÉTYM. *Étouper.*

ÉTOUPE (é-tou-p'), *s. f.* || 1° La partie la plus grossière de la filasse. Étoupe de chanvre, de lin. Boucher avec de l'étoupe. Et l'étoupe enflammée et la poix odorante D'une lente fumée exhalent la vapeur, DELILLE, *Énéide*, V. || Fig. Mettre le feu aux étoupes, exciter à la sédition, aux querelles, aux procès, à faire l'amour, à satisfaire quelque passion emportée. Je la regardais quelquefois du coin de l'œil, d'une manière qui mettait le feu aux étoupes; car le jeu commençait à me plaire, LESAGE, *Gil Blas*, II, 2. Cette fausse dévote, vrai suppôt de Satan, mit le feu aux étoupes en parlant sans cesse à la dame de l'amour et de la persévérance du Génois, ID. *Guzm. d'Alf.* I, 3. || On dit dans le même sens, le feu prend aux étoupes. || 2° Terme de marine. Produit de la décomposition de vieux cordages dont on détord les torons et filets. Étoupe noire, celle qui résulte des cordages goudronnés. || 3° Terme de botanique. Substance filamenteuse et compacte que l'on trouve au collet ou dans le fruit de certaines plantes

— HIST. XV° s. Regardez et entendez que monseigneur m'escrit.... Si m'aist Dieu et les saints, il n'en fera rien; il aura en bref temps autres estoupes en sa quenouille; de ce que fol pense assez remaint [reste], FROISS. III, IV, 17. || XVI° s. Cela n'estoit que mettre le feu auprès des estoupes, DESPER. *Contes*, VI. Ils avoient porté force estouppe et souffre, avec grande quantité d'argent en la maison de Cethegus, AMYOT, *Cicéron*, 21.

— ÉTYM. Wallon, *sitop, stop*; provenç. *estopa, stopa*; espagn. *estopa*; ital. *stoppa*; du latin *stuppa*, étoupe, en grec στύπη, la partie de l'écorce du chanvre la plus voisine du tronc, στύπος, tronc, en latin *stipes* (voy. ÉTEULE).

ÉTOUPÉ, ÉE (é-tou-pé, pée), *part. passé.* Les oreilles bien étoupées.

† **ÉTOUPEMENT** (é-tou-pe-man), *s. m.* Action d'étouper; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. Le sergent doit faire dependre l'huys de la maison, sans que personne le puisse remettre, sans autre closture ou estoupement, *Coustum. génér.* t. I, p. 778.

— ÉTYM. *Étouper.*

ÉTOUPER (é-tou-pé), *v. a.* || 1° Boucher, remplir avec de l'étoupe. Étouper un bateau, les fentes d'un tonneau. Le drôle avait étoupé la clochette, LA FONT. *Clochette.* || S'étouper les oreilles, se les emplir de coton. || 2° Terme de doreur. Appliquer une pièce à l'endroit où une feuille d'or manque d'étoffe. || Presser les feuilles d'or avec un tampon pour les faire prendre sur la colle. || 3° Terme de chapelier. Renforcer les parties faibles d'une capade avec les rognures d'une autre.

— HIST. XII° s. Mult par fu [fut très] esbaïe la gent chaperunée, Quant il virent lur veie tutes parz estupée, *Th. le mart.* 146. || XIII° s. Les huis et les fenestres très bien estouperons, *Berte*, LXXVII. Son nes [il] estope isnelement, BENOÎT, t. III, p. 521. Bon fait estoper Male-Bouche, Qu'il ne die blasme ou reprouche, *la Rose*, 7421. Encore pot on bien fere demande en cort laie por cause de damace, si comme contre cix qui estoupent cemins, ou aucun autre aaisement commun, BEAUM. XLIII, 41. Por estoper l'usure as mavès creanciers, *Liv. de just.* 170. Et il meismes son cors [lui-même, de sa personne] portoit les cors pourris et touz puans pour mettre en terre es fosses, que jà ne se estoupast, et les autres se estoupoient [se bouchaient le nez], JOINV. 278. Dist li provost : ce sont estoupes Dont vous me volez estouper [ce sont bourdes par lesquelles vous me voulez tromper], DU CANGE, *stupare.* || XV° s. Une povre couste de vieille toile enfumée pour estuper le feu, FROISS. II, II, 157. En estoupant la langue aux mesdisans, Qui ont langue pour mesdire legiere, CH. D'ORL. *Songe en complainte.* || XVI° s. La main de Dieu n'est point accourcie, qu'il ne nous puisse sauver; et son oreille n'est point estouppée, qu'il ne nous puisse ouir, CALV. *Instit.* 689. Par quoy leurs veues furent tantost estouppées [par la poussière], AMYOT, *Sertor.* 24. Ilz disoient que ce n'estoit pas une esquinance qui luy avoit estouppé la nuict le conduit de la voix, ID. *Démosth.* 36.

— ÉTYM. *Étoupe*; picard, *étouper*, boucher; wallon, *stopé*, étouper; anc. espagn. *estopar*; ital. *stoppare*; bas-lat. *stuppare*, dans la loi des Allemands.

† **ÉTOUPERIE** (é-tou-pe-rie), *s. f.* Terme de commerce. Toile d'étoupes. || Terme de marine. Lieu où l'on met les étoupes.

† **ÉTOUPEUX, EUSE** (é-tou-peû, peû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est garni d'étoupe, de poils fins, serrés et mous (palpes de papillons).

† **ÉTOUPIÈRE** (é-tou-piè-r'), *s. f.* Terme de commerce. Toile faite d'étoupes. || Terme de marine. Ouvrière qui charpit les vieux cordages pour calfater les vaisseaux.

ÉTOUPILLE (é-tou-pi-ll', *ll* mouillées, et non é-tou-pi-ye), *s. f.* Terme d'artillerie. Sorte de mèche, non d'étoupe, comme ce mot semble l'indiquer, mais de coton filé, et trempé d'eau simple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile de spic, et roulé dans de la poudre, pour la communication plus ou moins prompte du feu, dans les ouvrages des artificiers. || Petit cylindre de cuivre rempli de pulvérin et contenant à sa partie supérieure un peu de fulminate de mercure pour y mettre le feu par le frottement d'un corps rugueux renfermé dans le cylindre, LEGOARANT.

— ÉTYM. Diminutif d'*étoupe*.

† **ÉTOUPILLER** (é-tou-pi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme d'artificier. Garnir d'étoupilles les pièces pour que le feu s'y communique.

ÉTOUPILLON (é-tou-pi-llon, *ll* mouillées, et non é-tou-pi-yon), *s. m.* Mèche d'étoupe soufrée qu'on

met dans la lumière du canon pour garantir la charge contre l'humidité.

— HIST. XVᵉ s. Le suppliant coppa l'estoupillon[bouchon d'étoupe] d'une cane ou cruche qu'il portoit, en laquelle avoit de la servoise, DU CANGE, *estopa.*

— ÉTYM. *Étoupille.*

† **ÉTOUPIN** (é-tou-pin), *s. m.* Terme de marine. Peloton d'étoupe qui sert à bourrer le canon. || Cordes de coton filé, qu'on prépare avec des drogues inflammables, telles que du salpêtre, de la poudre à tirer, etc.

— ÉTYM. *Étoupe.*

ÉTOURDERIE (é-tour-de-rie), *s. f.* Caractère, acte d'étourdi. Son étourderie est incroyable. Il fait toujours des étourderies. Il n'a d'autre défaut qu'un peu d'étourderie, GRESSET, *Méchant*, II, 1. En laissant les enfants en pleine liberté d'exercer leur étourderie, il convient d'écarter d'eux tout ce qui pourrait la rendre coûteuse, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— ÉTYM. Voy. ÉTOURDIR.

1. **ÉTOURDI, IE** (é-tour-di, die), *part. passé* d'étourdir. || 1° Qui a éprouvé un étourdissement. Il a été un peu étourdi du coup. Je n'ai pu soutenir la douche, j'en suis fâchée, car j'aime à suer; mais j'en suis trop étouffée et trop étourdie, SÉV. *Lett.* 22 sept. 1677. || Familièrement. Être un peu étourdi, avoir bu un verre de vin de trop. || Avoir la tête étourdie de.... être accablé de discours, de paroles, de demandes, etc. De combien d'importuns j'ai la tête étourdie! ROTROU, *St Genest*, II, 3. Sainte n'était.... Qui de ses vœux n'eût la tête étourdie, LA FONT. *Mandr.* || 2° Il se dit parfois des parties du corps où il ne reste plus qu'un léger ressentiment de douleur. Sa goutte l'a quitté, mais il a le pied encore tout étourdi, la main étourdie, *Dict. de l'Acad.* || 3° Fig. Remets donc ton esprit de sa chute étourdi, MAIRET, *Sophonisbe*, I, 1. Et s'il donnait loisir à des cœurs si hardis De relever du coup dont ils sont étourdis, CORN. *Pomp.* II, 4. Vous serez si étourdie des honneurs, que vous n'aurez pas le temps de.... SÉV. 16. || Il est encore tout étourdi du bateau, se dit d'un homme qui n'est pas bien remis de quelque événement fâcheux.

2. **ÉTOURDI, IE** (é-tour-di, die), *adj.* || 1° Qui agit sans réflexion, sans prendre garde à ce qu'il fait. Et puis, il faut écrire avec tant de retenue, qu'étourdi comme je suis, je ne prends jamais la plume, que je ne tremble de peur d'en trop dire, VOLT. *Lett.* 21. Des enfants étourdis viennent les hommes vulgaires; je ne connais pas d'observation plus générale et plus certaine que celle-là, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Être étourdi comme un hanneton, comme le premier coup de matines, c'est-à-dire être fort étourdi. Plus étourdi de peur que n'est un hanneton, RÉGNIER, *Sat.* XI (locution tirée de ce que, quand on touche un hanneton volant, il tombe). || Il n'a été ni fou ni étourdi, se dit de quelqu'un qui a su se tirer d'affaire dans quelque désordre, dans quelque embarras, qui a su profiter de quelque chose d'imprévu. || Il se dit aussi des choses. Une action étourdie. Je n'approuverais pas ce début étourdi, Si vous aviez affaire à quelqu'un d'estimable, GRESSET, *Méchant*, II, 7. || 2° Substantivement. L'étourdi ne calcule rien. Voyez cette étourdie. Il entra en étourdi dans la chambre où on lui avait dit qu'était M. de la Garouffière, SCARRON, *Rom. com.* II, 15. || 3° À l'étourdie, *loc. adv.* Étourdiment. Les barbares coururent sur lui à l'étourdie, VAUGEL. *Q. C.* IX, 5. Entre les pattes d'un lion Un rat sortit de terre assez à l'étourdie, LA FONT. *Fabl.* II, 11.

— SYN. ÉTOURDI, ÉCERVELÉ. Celui qui est étourdi est léger, inattentif; celui qui est écervelé n'a pas de cervelle et est sans raison. Écervelé est donc un défaut beaucoup plus grave que étourdi.

— HIST. XIVᵉ s. Là commença bataille d'estourdie façon; Maint chevalier verserent adont jus de l'arçon, *Guescl.* 14709. || XVᵉ s. Si n'est ne chaud ne hastif pour leur courir sus à l'estourdie, ains attend lieu et temps convenable, *Boucic.* IV, 4. Lors viendrez-vous soubdainement À l'estourdy frapper sur eulx, *Rec. de farces*, p. 297. || XVIᵉ s. Les absurdes mouvements escervelez et estourdis de quoy l'amour a agité ces hommes graves, MONT. III, 358. Cette perte leur estoit advenue par la temerité et nonchalance estourdie de leur capitaine, AMYOT, *Fabius*, 9. Bien vaillant homme de sa personne, mais au demourant estourdy et leger, ID. *Pélop.* 26.

— ÉTYM. *Étourdi* 1; bourguig. *étodi.*

ÉTOURDIMENT (é-tour-di-man), *adv.* D'une façon étourdie. Cloton ne peut vous faire d'autre grâce Que de filer vos jours très-lentement; Mais Cloton va toujours étourdiment, LA FONT. *Épît. à Turenne.* Car comme étourdiment j'emprunte et je m'endette, Étourdiment j'oublie aussi ce qu'on me prête, DU FRÉNY, *Mar. fait et rompu*, II, 3. Un jeune officier d'état-major russe, à peine sorti de l'enfance, vint, en donnant étourdiment dans nos postes, se faire prendre avec ses dépêches, SÉGUR, *Hist. de Napol.* III, 3.

— HIST. XVIᵉ s. Une populace qui faisoit, tout estourdiement estonnée, barrer les rues avec les chaisnes, DES ACCORDS, *Bigarr. Descript. pathétiques.*

— ÉTYM. *Étourdie*, et le suffixe *ment.*

ÉTOURDIR (é-tour-dir), *v. a.* || 1° Causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble et en suspend les fonctions. Une balle morte le frappa à la tête et l'étourdit. || Étourdir un bœuf avant de le tuer, lui ôter le sentiment en lui donnant entre les cornes un violent coup de masse. || Fig. La pesanteur du coup souvent nous étourdit, CORN. *Rodog.* III, 6. Elle accusa sa sœur du plus énorme crime, Sut à force d'audace étourdir sa victime, DUCIS, *Lear*, I, 4. || 2° Il se dit de ce qui cause une sorte d'ivresse. Le tabac étourdit l'homme. Il but quelques verres de vin qui l'étourdirent. || Absolument. L'opium étourdit. || 3° Fatiguer par le bruit. Vous nous étourdissez par votre caquet. Ces enfants nous étourdissent. Qui donc est le coquin qui prend tant de licence Que de chanter et m'étourdir ainsi? MOL. *Amph.* I, 2. Pendant que les violons étourdissaient les autres, HAMILT. *Gramm.* IV. || Familièrement. Importuner, fatiguer par du bavardage. Vous nous venez encore étourdir la tête, MOL. *G. Dand.* II, 9. Il semble que vous m'étourdissiez par vos discours, SÉV. 377. || On dit de même étourdir les oreilles. Il y venait tous les jours des poëtes, qui ne manquaient pas de nous étourdir les oreilles de leurs disputes et de leurs vers, LESAGE, *Estev. Gonz.* 37. || Étourdir quelqu'un de quelque chose, le lui répéter d'une manière fastidieuse. Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles dont vous nous étourdissez tous les jours, MOL. *Critique*, 7. Les âmes végétatives, sensitives, dont on nous a tant étourdis, VOLT. *Phil.* V, 308. || Par extension. Étourdir les bois, les faire retentir de grands bruits. En ses filets quand la proie est surprise, De son triomphe il étourdit les bois, MILLEV. *la Différence.* || 4° Étourdir une douleur physique, faire qu'elle soit moins sensible. Ce remède ne guérit pas, il ne fait qu'étourdir la douleur. || Fig. et familièrement. Étourdir la grosse faim, la calmer en mangeant quelque peu. || Étourdir, s'est dit pour étouffer une affaire, empêcher qu'elle n'éclate. L'avis du lieutenant fut d'étourdir la procédure, en obtenant un arrêt qui fît défense de poursuivre l'instruction du procès, GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, I, 227. || Étourdir une douleur morale, faire que l'esprit en soit moins occupé. Il aime mieux étourdir le sentiment qu'il a de ses fautes que d'avoir le chagrin de les connaître, BOSS. *Connaiss.* I, 16. Il délassait des longs ouvrages, Du pauvre étourdissait les maux, BÉRANG. *Violon brisé.* || Étourdir quelqu'un, l'empêcher par toutes sortes de distractions, de réfléchir. Il faut étourdir Angélique à force de jeux, d'amusements et de petites fêtes, et tâcher, s'il se peut, d'empêcher qu'elle continue de réfléchir à l'engagement que j'exige d'elle, DANCOURT, *Colin-maillard*, SC. 4. Jamais les cœurs sensibles n'aimèrent les plaisirs bruyants; vain et stérile bonheur des gens qui ne sentent rien et qui croient qu'étourdir la vie, c'est en jouir, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 5° Causer étonnement, stupeur. Cette nouvelle les a tous étourdis. .... Pour un temps les extrêmes douleurs Étourdissent l'esprit et restreignent les pleurs, MAIRET, *Soliman*, V, 2. Un tel événement étourdit ma prudence, REGNARD, *Démocr.* V, 5. || 6° Étourdir la viande, la cuire à demi. || Étourdir l'eau, la chauffer légèrement. || 7° S'étourdir, *v. réfl.* S'occuper follement. Il s'étourdit de chimères. || Distraire son esprit de ce qui l'occupe, l'inquiète. Vous devez vous étourdir et détourner le cours de vos pensées, BOSS. *Lett. abb.* 30. Je ne puis plus soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant, ID. *Duch. d'Orl.* Je tâchais de m'étourdir par l'ébranlement de mes passions, FÉN. *Tél.* VIII. Pressé d'échapper au sentiment intérieur qui l'oppresse, il semble vouloir s'étourdir en s'abandonnant à une joie expansive, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || S'étourdir sur quelque chose, y penser le moins possible, s'en distraire. Pour nous étourdir sur le sentiment intérieur, MASS. *Myst. Incarn.* Pour s'étourdir sur les vérités les plus terribles du salut, ID. *Carême*, *Samar.* Si l'on peut s'étourdir sur son état en y pensant peu, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. || Chercher à s'étourdir, chercher à étourdir sa douleur, à distraire son chagrin, ses inquiétudes, etc. Mécontent, malheureux, cherchant à m'étourdir, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 396, dans POUGENS.

— HIST. XIIᵉ s. Tant l'en donnerent [du vin], tot le font estordir, *Bat. d'Aleschans*, v. 4552. || XIIIᵉ s. Li prestres a la noise oïe, Et si avoit les sainz [les cloches] oïz ; De son lit saut toz estordiz, *Ren.* 3410. [Il] Hausse l'espée, et puis fiert Honte, Tel cop qu'à poi qu'il ne l'afronte; Honte en fu trestoute estourdie, *la Rose*, 15703. || XVᵉ s. Espoir, confort des malheureux, Tu m'estourdis trop les oreilles De tes promesses nompareilles, Dont trompes les cueurs doloreux, CH. D'ORL. *Chans.* 14. Quant elle estoit estourdie de chanter, veiller et jeusner, elle se reposoit, *Lancelot du Lac*, t. I, fº 28. Vrayement la teste m'estourdit De confesser; c'est trop grant peine, *Rec. de farces*, p. 152. || XVIᵉ s. Pensent ils qu'une apoplexie n'estourdisse aussi bien Socrates qu'un portefaix? MONT. II, 20. Il eut depesché cela en moins qu'une horloge aurait sonné dix heures; car il ne faisoit qu'estourdir ses morceaux, DESPER. *Contes*, LXXV.

— ÉTYM. Norm. *étaudi* (Villedieu, *étaui*); provenç. *stordit*, étourdi, dans du Cange, au mot *stordatus*; anc. espagn. *estordir*; ital. *stordire*; bas-lat. *stordatus*. Le latin classique fournit *stolidus*; mais la forme ne convient pas; l'allemand fournit *stürzen*, étonner, confondre; mais la forme ne convient pas non plus. L'espagnol et le portugais ont *aturdir*, étourdir, qui indique un radical *turd*, que Covarruvias rattache à *turdus*, grive, prise ici pour un type de sottise, comme l'étourneau l'est lui-même; de sorte que *es-tourdir* serait le même mot avec un autre préfixe. Diez approuve cette étymologie, qui paraît en effet tout à fait probable. Le bas-latin *stordatus* indique une conjugaison *estourder*, qui n'a pas laissé d'autre trace. D'un autre côté, on a mis en avant le kymri *twrdd*, bruit, tonnerre, qui serait acceptable, si, comme le remarque Diez, une étymologie latine ne devait pas, en qualité de plus prochaine, avoir la préférence. On a dit aussi *estormir* pour *étourdir* : XIVᵉ s. Cui [il] ataint à plain cop, pour voir, le fait dormir; Pierre de Mont-Raboy [il] a si fait estormir Que jus chiet [tombe] du cheval.... *Girart de Ross.* v. 1781. Ce doit être une confusion, si la leçon est bonne, avec *estormir*, combattre.

ÉTOURDISSANT, ANTE (é-tour-di-san, san-t'), *adj.* Qui étourdit par son bruit. Ces cloches sont étourdissantes. || Fig. Des fêtes étourdissantes. Une toilette étourdissante. Un luxe étourdissant. On dit aussi : Elle était étourdissante de toilette, de bijoux, etc.

ÉTOURDISSEMENT (é-tour-di-se-man), *s. m.* || 1° Ébranlement causé par un coup violent ou par une forte commotion. Son étourdissement dura longtemps. || 2° État de trouble cérébral qu'on éprouve soit en montant sur un édifice élevé, soit en regardant dans un abîme, soit par une cause interne. Et comme sans mesure il veut toujours monter, Son étourdissement le fait précipiter, TRISTAN, *Panthée*, III, 5. Vous avez des étourdissements; comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des vapeurs? SÉV. t. IX, *Lett.* 891, p. 60, dans POUGENS. || 3° Trouble où nous jette un malheur subit, une mauvaise nouvelle. Le premier étourdissement passé, on parvint à calmer sa douleur. || 4° Action de s'étourdir sur. Qu'est-ce donc, après tout, que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime? BOSS. *Ann. de Gonz.* || 5° État qui fait tourner la tête par orgueil, vanité, etc. Il est bien difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement, MARMONTEL, *Mém.* XI. || 6° Terme de médecine vétérinaire. Sorte de maladie qui attaque les bestiaux.

— HIST. XVIᵉ s. Quand il fut revenu de ce grand estourdissement, il demanda le nom de son vainqueur, *Mém. sur Duguescl.* ch. 2. Au lieu de servir à esteindre le feu, [les témoins d'un duel] aident à l'enflammer davantage, et souvent à la ruine d'euxmesmes, penitence tres meritoire à un tel estourdissement, LANOUE, 240.

— ÉTYM. *Étourdir.* On trouve dans l'ancienne langue *estourdison*, et au XVIᵉ siècle *estourdiment*, à côté d'*estourdissement.*

† **ÉTOURDISSEUR, EUSE** (é-tour-di-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui étourdit.

— HIST. XVIᵉ s. Estourdisseur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Étourdir.*

ÉTOURNEAU (é-tour-nô), *s. m.* || 1° Sansonnet, oiseau de l'ordre des passereaux (*sturnus vulgaris*, *L.*). Les étourneaux volent par bandes. Comme après les raisins courent les étourneaux, RÉGNIER,

Sat. VI. Et cent écus de rente étaient comme rien Pour un homme sur qui les quidams et les gueux Venaient incessamment fondre comme des étourneaux, J. J. ROUSS. Confess. XII. || 2° Fig. Homme léger et inconsidéré (l'étourneau étant pris, comme la linotte, pour un type de légèreté). C'est un étourneau. ... Un marmouset, un maudit étourneau, MOL. Sgan. 9. La pièce était vendue aux sifflets agacés de tous les étourneaux des cafés de Paris, PIRON, Métrom. V, 2. || Vous êtes un bel étourneau pour jaser, se dit ironiquement à un jeune homme qui veut se mêler dans une conversation où il n'a que faire. || 3° Terme de manége. Cheval d'un poil gris jaunâtre. || Adj. Cheval étourneau.

— HIST. XIII° s. En ung leu avoit rossigniaus, En l'autre gais et estorniaus, la Rose, 660. Merles et calendres et gais Et estorniaus et rossignos, Fl. et Bl. 2060. || XIV° s. Estourneaux soient plumés à sec, effondrés, puis couppez les cols et les piés, Ménagier, II, 5. || XV° s. As-tu bien teste d'estournel? Ventre bleu! ne me crois-tu mie? Mir. de St Gener.

— ÉTYM. Berry, étourgneau; provenç. estornelh, estorneu; ital. stornello; du latin sturnellus, diminutif de sturnus, étourneau. Dans l'anc. français, li estourniaus, au nom. singulier; le estornel, au régime.

† **ÉTOUTEAU** (é-tou-tô), s. m. Cheville, qui est attachée perpendiculairement sur le plat d'une roue d'horlogerie, nommée par cette raison roue d'étouteau, et qui sert à régler la sonnerie des heures, des demies et des quarts.

† **ÉTRAMPAGE** (é-tran-pa-j'), s. m. ou **ÉTRAMPURE** (é-tran-pu-r'), s. f. Terme rural. Action d'enfoncer tantôt plus et tantôt moins le soc de la charrue dans la terre; série de trous dont l'age de la charrue est percé à cet effet.

ÉTRANGE (é-tran-j'), adj. || 1° Étranger. Messire Jean est ce quelqu'un d'étrange? LA FONT. Jument. Peu de nos chants, peu de nos vers, Par un encens flatteur, amusent l'univers Et se font écouter des nations étranges, ID. Fabl. XII, 23. || Vieilli en ce sens. || 2° Qui est hors des conditions, des apparences communes. Une résolution si étrange donna de la frayeur à tout le monde, VAUGEL. Q. C. liv. III, dans RICHELET. L'autre répondit là-dessus, avec une vanterie étrange, que certes il y avait quelques dames qui l'affectionnaient, Francion, VI, 227. Je fais d'étranges efforts pour m'en empêcher, VOIT. Lett. 21. D'un étrange malheur son destin le menace, CORN. Cinna, V, 1. Si près de voir mon feu récompensé, Ô Dieu! l'étrange peine! ID. Cid, I, 1. Parmi tant de malheurs mon bonheur est étrange, ID. Hérací. V, 8. Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte [le geai], LA FONT. Fabl. IV, 9. Ah! vraiment je faisais une étrange sottise, MOL. l'Étour. I, 6. C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens, ID. Critique, VII. Ah! l'étrange chose que la vie! ID. l'Amour méd. I, 1. Je sais qu'un tel discours de moi paraît étrange; Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange, ID. Tart. III, 3. Peut-on m'attribuer ces sottises étranges? BOIL. Épît. VI. Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi, RAC. Iphig. IV, 6. Il [ce refus] pourrait me jeter en d'étranges soupçons, ID. Ath. II, 5. Étrange ambition qui n'aspire qu'au crime, ID. Théb. IV, 3. Dieux puissants! quelle étrange pâleur De son teint tout à coup efface la couleur, ID. Esth. II, 7. Étrange empressement de voir des misérables, VOLT. Tancr. III, 3. || Il est étrange qu'il ne soit pas encore venu. Il n'est pas étrange de penser beaucoup et peu juste, VAUVEN. Fécondité. || Trouver fort étrange, trouver surprenant et blâmable. Il trouva fort étrange qu'on ne l'eût pas invité. Tous ceux qui lui disent qu'il ne devrait pas y aller [à l'armée] trouveraient fort étrange qu'il n'y allât pas, SÉV. 345. || 3° Il se dit aussi des personnes. Votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la raison, MOL. l'Avare, IV, 4. Voici un étrange théologien qui veut toujours qu'un homme que Dieu fait roi ait encore besoin du peuple pour avoir ce titre, BOSS. Var. 5° avert. § 39. D'un cœur qui s'offre à vous quel farouche entretien! Quel étrange captif pour un si beau lien! RAC. Phèd. II, 2. La comtesse : Ne perdez point cela de vue, étrange homme que vous êtes, MARIVAUX, le Legs, sc. 10.

— HIST. XI° s. Granz sont les oz [armées] de celle gent estrange, Ch. de Rol. LXXXIV. De plusurs regnes viendront li home estrange, ib. CCV. Alde respont : cest mot m'est mult estrange, ib. CCLXX. || XII° s. Aler m'esteut [il me faut] mourir en terre estraigne, Couci, XXII. Li sainz huem fu sis ans en estrange contrée, Mal aveit dure vie e sufferte e menée, Th. le mart. 101. || XIII° s. Que vostre amour m'est trop estrange et fiere, EUSTACHE LE PEINTRE, dans Couci, p. 190. Ne vallet ne meschine, estrange ne privés [étranger ou de la maison], Berte, CXXXII. Et mout doit-on amer mius [mieux] son droit signour que un estraigne, Chr. de Rains, p. 159. Car me [ma] mere est estrange de l'iretage qui me vient de par le pere, BEAUM. XIV, 23. || XV° s. [Les murs du châtel] estoient hauts malement et de pierre dure, et ouvrés jadis de mains de Sarrasins, qui faisoient les soudures si fortes et les ouvrages si estranges que ce n'est point de comparaison à ceux de maintenant, FROISS. I, I, 239. Car, sans faillir, ce seroit trop estrange Que bien servir peust ung cueur en maints lieux, CH. D'ORL. 1. Si commanda à son varlet qu'il print son escu et le portast à un peintre, et feist faire une congnoissance [armoiries] estrange, car il ne vouloit nullement estre recongneu, Perceforest, t. VI, f° 33. Bailler sans nul engin, comme heritier, Les diz lieus, sans faire l'estrange [sans faire de difficulté], EUST. DESCH. Poésies mss. f° 576, dans LACURNE. || XVI° s. Pourtant, mon Dieu, parmi les gens estranges Te beniray en chantant tes louanges, MAROT, IV, 256. Tous ceux qui sont estranges de la religion d'un seul Dieu, CALV. Instit. 605. S'il y a quelque corps estrange entré dans le nez, PARÉ, Introd. 2. Nous entendons dire des choses estranges de nous; car on dit que nous avons esté engendrez miraculeusement, et nourris et allaictez plus estrangement, AMYOT, Rom. 9. Elles s'assirent, sans trop se faire semondre, auprès de luy, et furent bien aises quand Cyrus commencea à se jouer à elles et à les taster, en leur disant à chacune quelque mot de joyeuseté en passant; et ne firent point des estranges, ID. Artax. 39.

— ÉTYM. Bourguig. étreinge; bressan, estranze; Berry, étrange, étranger; provenç. estranh, estrain, strani; espagn. estraño; portug. estranho; ital. estraneo, estrano, estranio, strano, stranio; du latin extraneus, de extra, hors, dehors.

ÉTRANGÉ, ÉE (é-tran-jé, jée), part. passé d'étranger. Éloigné d'un pays, d'un canton. Gibier étrangé par le déboisement.

ÉTRANGEMENT (é-tran-je-man), adv. D'une manière étrange. ....Un rival.... étrangement nous presse, MOL. l'Étour. I, 1. La raison est étrangement ébranlée en la présence de l'objet, PASC. Amour. De ce qui s'est passé la moindre connaissance Peut faire étrangement parler la médisance, QUIN. Mère coquette, IV, 7. Avouez, Catilina, que vous vous ennuyez ici étrangement, VAUVEN. Dial.

— HIST. XII° s. Estrangement est grande sa fiertez, Bat. d'Aleschans, v. 1849. Si'n ocist à destre e à senestre estrangement, de ci que le braz li fud endormiz des granz colps que il out dunez, Rois, p. 212. || XIII° s. Et donţ veissiez ces chevaliers esbahis et courechiés estrangement et desconseillés, H. DE VALENC. XXXVI. || XV° s. Dame, je suy vostre serf ligement; D'amour me plaing, mais de vous bien me loue; Ne m'escripvez plus si estrangement, EUST. DESCH. Poésies mss. f° 171, dans LACURNE. || XVI° s. Estrangement et cruellement jaloux, AMYOT, Thémist. 48.

— ÉTYM. Étrange, et le suffixe ment; provenç. estranhamen, estragnamen; catal. estranyament; espagn. extrañamente; ital. stranamente.

1. **ÉTRANGER, ÈRE** (é-tran-jé, jè-r'), adj. || 1° Qui est d'une autre nation, qui appartient, qui a rapport aux autres pays. Les coutumes, les mœurs étrangères. Les langues étrangères. Rome par une loi que rien ne peut changer N'admet avec son sang aucun sang étranger, RAC. Bérén. II, 2. La Grèce me reproche une mère étrangère, ID. Phèd. II, 2. Étrangers dans la Perse, à nos lois opposés, Du reste des humains ils [les Juifs] semblent divisés, ID. Esth. II, 1. Des hommes étrangers qui venaient de si loin, FÉN. Tél. II. Il [Newton] a laissé environ 32000 livres sterling.... M. Leibnitz, son concurrent, mourut riche aussi.... ces deux exemples rares et tous deux étrangers semblent mériter qu'on ne les oublie pas, FONTEN. Newton. L'hiver était si près de nous, qu'il n'avait fallu qu'un coup de vent de quelques minutes pour l'amener âpre, mordant, dominateur; on sentit aussitôt qu'en ce pays il était indigène, et nous étrangers, SÉGUR, Hist. de Napol. IX, 7. || Affaires étrangères, relations d'un État avec les gouvernements étrangers. Ministre des affaires étrangères, le ministre chargé de diriger les affaires étrangères. || On dit de même le ministère, le département des affaires étrangères. || Être étranger dans son pays, ne pas en connaître les usages. Êtes-vous à ce point parmi nous étrangère? RAC. Athal. II, 4. || Par extension. Être étranger dans sa famille, ne savoir pas les affaires de sa maison. || N'être étranger nulle part, avoir ce qu'il faut pour ne se trouver embarrassé nulle part, pour être bien vu, bien accueilli partout. || Terme de peinture. Lumière étrangère, lumière différente de la principale, et ménagée artistement pour le bon effet du tableau. || 2° Qui n'appartient pas à. On écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi qui n'es qu'un fat, LA BRUY. II. Que d'imitateurs votre rang n'a-t-il pas donnés à vos désordres! ....que de crimes étrangers sur lesquels on ne s'avise pas même d'entrer en scrupule! MASS. Car. Confess. || Avec quoi on n'a pas de rapport. Ah! si sous votre empire on ne m'épargne pas, Si mes accusateurs observent tous mes pas, Que ferais-je au milieu d'une cour étrangère? RAC. Brit. IV, 2. [Cette cour] Quel séjour étranger et pour vous et pour moi! ID. ib. V, 1. || Qui ne concerne pas. Ces lois sévères Sont faites pour vous seuls et me sont étrangères, VOLT. Scythes, V, 1. || 3° En parlant des personnes, qui n'est pas parent. Et les fils de ce roi, Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi, RAC. Athal. II, 7. Il fut assassiné par des mains étrangères, VOLT. Œdipe, IV, 1. || 4° Qui ne se mêle point d'une chose, qui n'y a point de part, qui n'y prend point de part. Il n'est pas étranger à cette émeute. Je ne suis pas assez étranger aux affaires publiques pour ignorer.... RAYNAL, Hist. phil. XVIII, 43. Si la reine étrangère à la publique ivresse, LEMERC. Agamemn. III, 3. || Absolument. Voyant avec des yeux étrangers ce qui se passe ici-bas, MASS. Av. Disp. || Être étranger à une science, à un art, n'en avoir aucune notion. || Être étranger à une compagnie, n'en pas faire partie. || Être étranger à toute humanité, n'avoir aucun sentiment d'humanité. || 5° Qui n'a point de liaison, d'intimité avec. Nous sommes devenus absolument étrangers l'un à l'autre, GENLIS, Ad. et Théod. t. III, lett. 7, p. 38, dans POUGENS. || 6° Qui n'a aucun rapport, aucune conformité avec l'objet dont on parle. Une dissertation étrangère au sujet. Des citations étrangères à la cause. || Qui n'est pas naturel ou propre à une personne ou à une chose. Se montrer sous des dehors étrangers. Cette voie est basse, indigne et étrangère, PASC. Pens. I, 3. Tout est étranger dans l'humeur, les mœurs et les manières de la plupart des hommes, LA BRUY. XI. Dans quelques républiques anciennes, où le peuple en corps avait le débat des affaires, il était naturel que la puissance exécutrice les proposât et les débattît avec lui; sans quoi, il y aurait eu dans les résolutions une confusion étrangère, MONTESQ. Espr. XI, 6. || 7° En parlant des choses, ignoré de. Cette science lui est tout à fait étrangère. Avez-vous quelque notion de physique et d'histoire naturelle? Rien de tout cela ne m'est étranger, GENLIS, Veillées du chât. t. I, p. 515, dans POUGENS. || Ignoré, en parlant des sentiments. La bienveillance lui est étrangère. La haine lui est étrangère. Tout autre sentiment nous doit être étranger, VOLT. Tancr. IV, 1. || Absolument. Parler à un homme intéressé de faire des largesses aux pauvres, c'est lui tenir un langage étranger, BOURD. Pensées, t. I, p. 341. || 8° Qui est inconnu. Les traits de cet homme ne me sont pas étrangers. Ma voix ne t'est pas étrangère, RAC. Esth. Prol. || 9° Terme de chimie. Qui n'est pas de même nature que le corps auquel il est uni, allié. Des métaux purifiés de tout corps étranger. || Terme de chirurgie. Corps étranger, toute chose qui se trouve engagée contre nature dans les parties vivantes. Une balle, une esquille sont des corps étrangers qui compliquent souvent les plaies. || 10° S. m. Un peuple étranger. L'étranger est en fuite et le Juif est soumis, RAC. Athal. V, 6. L'étranger envahit la France Et je maudis tous ses succès, BÉRANG. Ma dern. chans. || 11° Les pays étrangers. Vivre à l'étranger. Les ouvrages français qui s'impriment à l'étranger. || Passer à l'étranger, s'expatrier. || Ce que nous disons l'étranger, se disait, au XVIII° siècle, le pays étranger. S'il était possible qu'elle [l'Encyclopédie] s'imprimât dans le pays étranger, en continuant, comme de raison, à se faire à Paris.... D'ALEMB. Lett. à Volt. 28 janv. 1757. || 12° Caractère d'étranger. Quoiqu'avec beaucoup d'étranger dans ses expressions et dans son accent, il [Law] s'exprimait en fort bons termes, ST-SIM. 441, 147. || 13° Ce qui est étranger, non naturel. Par l'addition de l'étranger et du superflu, vous effacez souvent le propre et l'essentiel, BALZ. Socr. chrét. Disc. 7. || 14° S. m. et f. Étranger, étrangère, une personne qui n'est pas du pays où elle se trouve. Songez qu'un même jour leur ravira leur mère Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère, RAC. Phèd. I, 3. Huit ans déjà passés, une impie étrangère.... ID. Athal. I, 1. La règle, c'est qu'étant obligés de vivre comme étrangers sur la terre et de n'aimer ni le monde, ni

les choses qui sont dans le monde, nous devons craindre tout ce qui nous rendra notre exil trop aimable, MASS. *Car. Confess.* || Celui, celle qui n'est pas d'une famille. Il a légué presque tout son bien à des étrangers. Il ne faut pas que les étrangers voient les papiers ni sachent les secrets de notre famille. Le moineau du voisin viendra manger le nôtre! Non, de par tous les chats! entrant lors au combat, Il croque l'étranger.... LA FONT. *Fabl.* XII, 2.

— HIST. XVe s. Tuit estrangier l'ament et ameront [Paris]; Car pour deduit, et pour estre jolis, Jamais cité tele ne trouveront; Rien ne se puet comparer à Paris, E. DESCH. *Sur les beautés de Paris.* || XVIe s. Ces exemples estrangiers ne sont pas estranges si nous considerons.... MONT. I, 106. Par ce moyen ne pouvoient les Lacedemoniens achepter marchandises estrangeres, AMYOT, *Lyc.* 14. Banni de son pays, estranger en province estrange, ID. *Sert.* 1. Mais comment voudriez-vous la France abandonner, Quand tous les estrangers y veulent sejourner? RONS. *Élég.* 13.

— SYN. ÉTRANGE, ÉTRANGER. Ces deux mots ont été primitivement synonymes. Aujourd'hui ils sont distincts, et signifient, l'un ce qui est hors des conditions naturelles, l'autre ce qui est hors de la nation, du pays. Dans le figuré, les significations se rapprochent beaucoup; cependant elles ne se confondent pas complétement; voy. ci-dessus le n° 6.

— ÉTYM. Nivernais, *étranzé;* bourguig. *étraingé;* provenç. *estrangier, estranher;* catal. *estranger;* espagn. *extrangero;* portug. *estrangeiro;* ital. *straniere;* du latin fictif *extranearius*, d'*extraneus*, (voy. ÉTRANGE).

2. **ÉTRANGER** (é-tran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o:* nous étrangeons, j'étrangeais), *v. a.* || 1° Faire éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir, en parlant d'animaux. Étranger le gibier, les loups d'un pays. || 2° Fig. et familièrement. Écarter, éloigner, en parlant des personnes. Ils se séparèrent, Monsieur outré, mais n'osant éclater, et le roi très-piqué, mais ne voulant pas étranger Monsieur, ST-SIM. 91, 204. Courtebonne, au lieu de se laisser étranger et sa femme, sut plaire et en tirer les meilleurs partis, ID. 145, 113. || 3° S'étranger, *v. réfl.* S'éloigner, s'écarter. Le gibier s'est étrangé de cette plaine. || Sauf l'usage technique pour la chasse, ce verbe vieillit, et c'est dommage.

— HIST. XIIIe s. Pens i [penses-y] de bon cuer orendroit Conment nos puissons estrangier [éloigner] Renart, qui bien quide mengier Nos gelines et noz chapons, *Ren.* 16475. Car bien est drois que s'en estrange, Et die: trop m'avés meffait, Vengier m'estuet de ce meffait, *la Rose*, 14416. Contes, dus, roys et princes sunt si en leur dangier [sous l'empire des Franciscains], Que qui de leurs hostiex les vouldroit estrangier, Je cuit qu'il le vouldroient par raison chalengier, Et prover par usaige qu'en ne les puet [peut] changier, J. DE MEUNG, *Test.* 838. || XVIe s. .... Pour tel mal estranger [chasser], Besoin luy est d'eslongner la personne, À qui son cœur enamouré se donne, MAROT. I, 162. J'apperçois bien qu'amour est de nature estrange, ... Il se veut approcher quand de luy on s'estrange, ID. VI, 262. Du temps qu'il estoit encores payen et estrangé de la foy, CALVIN, *Instit.* 32. Le peuple des Païs Bas est d'une nature franche; par douceur et humanité non feinte on remue les affections de son cœur; mais par coups et injures on l'estrange et on l'anime, LANOUE, 397. Si la dame est legere, il faut estre leger; Si elle fait l'estrange, il faut s'en estranger, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 207, dans LACURNE.

— ÉTYM. Du latin *extraneare*, d'*extraneus* (voy. ÉTRANGE), prov. *estranhar;* catal. *estranyar;* esp. *extrañar;* port. *estranhar;* ital. *stranare, straniare.*

ÉTRANGETÉ (é-tran-je-té), *s. f.* Caractère de ce qui est étrange. Étrangeté de mise, de langage. || Chose étrange. Une étrangeté fait quelquefois rire.

— REM. Étrangeté a failli être banni de la langue comme venu des pays étrangers (VAUGEL. *Nouv. rem.* Observ. de M**, p. 296). L'accusation est fausse; le mot est ancien et indigène, et heureusement il a triomphé.

— HIST. XVe s. Ballade sur l'estrangeté de l'atour, et du chief que plusieurs dames font à present, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 237. || XVIe s. Toute estrangeté est ennemie de communication et societé, MONT I, 184. Et m'avoit la coustume osté l'appercevance de ceste estrangeté, ID. I, 100. Je vous conseille la moderation, l'attrempance, et la fuyte de la nouvelleté et l'estrangeté, ID. II, 343.

— ÉTYM. *Étrange.*

† **ÉTRANGLANT, ANTE** (é-tran-glan, glan-t'), *adj.* Qui accable; qui étonne. || Qui coupe court à tout. C'est une raison étranglante, SÉV. 588.

ÉTRANGLÉ, ÉE (é-tran-glé, glée), *part passé.* || 1° Tué par quelque chose qui empêche la respiration. L'un est percé d'un plomb funeste, Tel meurt étranglé dans son lit, CORN. *Imit.* I, 23. || Fig. La Suisse étranglée entre deux armées victorieuses, THIERS, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Voix étranglée, voix comme d'un homme qu'on étrangle. Avec une parole lente et désagréable par l'organe qui avait un son étranglé, il [Janson] avait une sagacité qui ajoutait beaucoup à la finesse de son esprit, ST-SIM. 344, 11. || 2° Terme de chirurgie. Qui a subi l'étranglement, la constriction. Hernie étranglée. || 3° Qui est resserré, rétréci dans quelque partie de sa longueur. Le corps de la guêpe est étranglé par le milieu. L'injection a fait voir à M. de Réaumur que ces prétendus petits cœurs ne sont qu'un même vaisseau étranglé çà et là, BONNET, 4e *lett. Hist. nat.* || 4° Qui manque de largeur. Une allée étranglée. || Habit étranglé, habit trop étroit, qui n'a pas assez de tour. || Substantivement. Le roi y [à Versailles] bâtit tout l'un après l'autre sans dessein général; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé, ST SIM. 410, 149. || 5° Qui n'a pas reçu tout le développement requis, en parlant d'un récit, d'une lettre d'un discours, etc. Voilà le seul chapitre qui ne fut point étranglé, SÉV. 116. De soigner le style, de le rendre touchant, que tout soit développé avec intérêt, que rien ne soit étranglé, VOLT. *Lett. à Chabanon*, 5 mai 1768. Il [ce compositeur] n'offrirait que des phrases étranglées, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Récitatif.* || Il se dit aussi quelquefois des personnes, dans le même sens. Les gens qui font de si belles restrictions et contradictions dans leurs livres, en parlent bien mieux et plus dignement, quand ils ne sont pas contraints ni étranglés par la politique [les considérations de conduite], SÉV. 430.

† **ÉTRANGLE-CHIEN** (é-tran-gle-chiin), *s. m.* La cynanque, plante, *cynanchum acutum*, *L.* (asclépiadées).

† **ÉTRANGLE-LOUP** (é-tran-gle-lou), *s. m.* Un des noms vulgaires du *paris quadrifolia*, *L.* (smilacées), dite parisette, raisin de renard, herbe à Paris.

ÉTRANGLEMENT (é-tran-gle-man), *s. m.* || 1° Action d'étrangler; état de celui qui est étranglé. Elle est morte d'un étranglement à la gorge, SÉV. 472. La fille aînée de la femme-chef ordonna l'étranglement de douze enfants, CHATEAUBR. *Amér.* 216. || 2° Terme de chirurgie. Toute constriction exercée sur une partie quelconque de manière à y suspendre la circulation. || Étranglement des hernies, constriction de l'intestin ou de l'épiploon sorti du ventre et serré par l'ouverture qui lui a donné passage. || Étranglement se dit encore, lorsqu'une partie celluleuse, entourée d'une enveloppe aponévrotique ou d'une gaîne fibreuse, étant prise d'inflammation, l'enveloppe, peu extensible, résiste à la tuméfaction. || 3° État de ce qui est étranglé, rétréci en certains points. N'oubliez pas de vous assurer si les petits sacs dont la grande artère vous a paru composée sont de véritables sacs, et si ce ne sont point de simples étranglements d'un vaisseau unique, BONNET, 4e *lett. Hist. nat.* || Terme d'hydraulique. Endroit d'une conduite où l'eau ne passe qu'avec peine. || Terme de mine. Accident d'une couche dont le toit et le mur se rapprochent en s'écartant de leur parallélisme.

— ÉTYM. *Étrangler;* provenç. *estrangolament.*

ÉTRANGLER (é-tran-glé), *v. a.* || 1° Faire perdre la respiration ou la vie en pressant le gosier avec force ou en l'obstruant. Un os l'a étranglé. Sinon, il consentait d'être en place publique Guindé, la hart au col, étranglé court et net, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. || Par exagération. Étrangler quelqu'un, le maltraiter, le châtier. Ah! maraud, il faut que je t'étrangle, HAUTEROCHE, *le Cocher*, sc. 19. Mercure à Caron: Pour Mycène, Cléone et Troie, j'ai honte de te les montrer; car je sais qu'à ton retour tu étrangleras Homère d'en avoir parlé si hyperboliquement, D'ABLANCOURT, *Lucien, Caron ou le Contemplateur.* Je l'étranglerais de mes propres mains, s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère, MOL. *G. Dandin*, I, 4. || Fig. J'ai un mot qui m'étrangle, c'est-à-dire je ne puis m'empêcher de le dire. || 2° Familièrement. Causer la ruine. On a révoqué les édits qui nous étranglaient dans notre province, SÉV. 80. || 3° Ne pas donner à une chose la largeur nécessaire. Étrangler un corridor. || Terme de marine. Se dit en parlant de tours de cordage dont on rapproche les cordons vers le milieu par une bridure. || Rétrécir l'orifice d'une cartouche en la serrant avec une ficelle. || Terme militaire. Étrangler les bastions, faire une ronde sans visiter réellement les bastions et en passant seulement sur la gorge. || 4° Terme de littérature. Ne pas donner à un sujet l'étendue et les développements qu'il exige. Il a étranglé son sujet, sa scène. Je ne fais qu'effleurer ces chapitres, et j'étrangle toutes mes pensées, SÉV. 264. || Étrangler une affaire, l'expédier trop promptement et sans l'avoir bien examinée. On voulait non pas hâter, mais étrangler l'affaire, BOSS. *Lett. quiét. Mém. à Louis XIV.* Novion et M. de Luxembourg crurent pouvoir profiter de l'état, prêt à être jugé, où le procès en était demeuré, et résolurent de l'étrangler à l'improviste, ST-SIM. 17, 196. || 5° *V. n.* Éprouver ce qu'on éprouve quand quelqu'un nous étrangle. Secourez-moi, j'étrangle. || Étrangler de soif, avoir grand'soif. Je m'appelle Frontin, je suis garçon, je n'ai pas le sou, j'étrangle de soif, je suis las comme un chien, PONT DE VESLE, *Somnamb.* sc. 2. || 6° S'étrangler, *v. réfl.* S'ôter la vie par l'étranglement. Il s'étrangla dans la prison. || Se prendre réciproquement à la gorge. Pour un mot quelquefois vous vous étranglez tous; Ne vous êtes-vous pas l'un à l'autre des loups? LA FONT. *Fabl.* XII, 1. || Se faire mal à la gorge. Cette femme s'est étranglée à force de crier. || S'étrangler, avaler de travers, c'est-à-dire avaler de manière que la substance avalée vient toucher l'ouverture de la glotte ou même s'y engager.

— HIST. XIIe s. Li pastre deit.... l'oeille [la brebis] malade sur l'espaule porter; Ne la deit pas laissier al larrun estrangler, *Th. le mart.* 29. || XIIIe s. Et après, quant il vit ce, si l'estrangla, et fist dire partout que il estoit mort de sa mort, VILLEH. XCVIII. Et cil par la gorge l'aert [le saisit], À deus poins l'estraint, si l'estrangle, Si li a tolue la jangle [le babil], *la Rose*, 12569. || XIVe s. Li lions qui gardoit le sanc nostre Signour, Les estranla tous deus, s'en eurent dou piour [du pire], *Baud. de Seb.* VI, 241. || XVIe s. ....Dont le malade suffoque et estrangle, PARÉ, VI, 6.

— ÉTYM. Picard, *etraner;* wallon, *sitrôné;* provenç. *estrangolar, estragolar, estranglar, stranglar;* portug. *estrangular;* ital. *strangolare;* du latin *strangulare;* grec, στραγγαλοῦν, dérivé de στράγγειν, serrer; comp. l'allemand *Strang*, corde,

† **ÉTRANGLION** (é-tran-gli-on), *s. m.* Terme de métallurgie. Partie étroite du canal ou de l'arbre des trompes.

† **ÉTRANGLOIR** (é-tran-gloir), *s. m.* Terme de marine. Cordage fixé à une corne et formant la principale cargue d'une voile.

† **ÉTRANGLURE** (é-tran-glu-r'), *s. f.* Faux pli du drap occasionné par le foulage.

ÉTRANGUILLON (é-tran-ghi-llon, *ll* mouillées, et non é-tran-ghi-yon), *s. m.* || 1° Terme de vétérinaire. Angine qui attaque le bœuf et le cheval. || 2° Poire d'étranguillon, espèce de poire très-âpre. || 3° Goulet d'un soufflet hydraulique.

— HIST. XVIe s. L'estranguillon est aussi du gibier du mareschal; ce sont glandes qui procedent de l'humeur descendant du cerveau refroidi, sous la gorge du cheval, O. DE SERRES, 983.

— ÉTYM. *Étrangler.*

ÉTRAPE (é-tra-p'), *s. f.* Petite faucille qui sert à couper le chaume.

— HIST. XVe s. [Damp abbé] au seigneur de Saintré vient par ung tour d'une estrape [par un croc en jambe], à bien peu qu'il ne l'emporta, *J. de Saintré*, p. 635, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. ÉTRAPER.

ÉTRAPÉ, ÉE (é-tra-pé, pée), *part. passé.*

ÉTRAPER (é-tra-pé), *v. a.* Couper le chaume avec l'étrape.

— HIST. XVIe s. Estraper, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Ce paraît être une autre forme de l'ancien verbe *estreper*, déraciner, extirper, du latin *exstirpare*, de *ex*, et *stirps*, tronc, souche.

† **ÉTRAQUE** (é-tra-k'), *s. m.* Terme de marine. Largeur d'un bordage.

† **ÉTRAQUER** (é-tra-ké), *v. n.* Terme de vénerie. Suivre la trace d'un animal sur la neige, jusqu'à son gîte.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *traquer.*

ÉTRAVE (é-tra-v'), *s. f.* Terme de marine. Nom des pièces de bois courbes, qui forment la proue du vaisseau. Le mât de beaupré s'appuie sur l'étrave. || Fausse étrave, pièce de bois qui recouvre l'étrave d'un grand bâtiment, et qui en suit la courbure extérieure.

— ÉTYM. Holland. *steven:* suéd. *stæf.*

1. **ÊTRE** (ê-tr'), je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont; j'étais; je fus; je serai; je

serais; sois, qu'il soit, soyons, soyez, qu'ils soient; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient; que je fusse; étant; été, e. n. || 1° Il sert en général à lier l'attribut au sujet, à indiquer l'existence de l'attribut dans le sujet, à attribuer à quelqu'un ou à quelque chose une qualité, un état, etc.; c'est là le sens propre et primitif. La terre est ronde. Louis XIV fut roi de France. Il était négociant. Mais soit cette croyance ou fausse ou véritable, CORN. *Poly.* II, 3. **Je suis toujours moi-même et mon cœur n'est point autre,** ID. *Cinna*, III, 4. Et ne l'écouter pas est le faire enrager, MOL. *Mélic.* I, 3. Je crois que deux et deux sont quatre, ID. *D. Juan*, III, 1. **Son pays le crut fou [Démocrite]; petits esprits!** mais quoi! Aucun n'est prophète chez soi; Ces gens **étaient les fous, Démocrite le sage,** LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. **Combien de gens, seigneur, s'ils faisaient même chose, Sachant ce qu'ils étaient et voyant ce qu'ils sont, Auraient à votre cour moins d'orgueil qu'ils n'en ont!** BOURSAULT, *Ésope à la cour*, V, 3. **Rarement un esprit ose être ce qu'il est,** BOIL. *Ép.* IX. **J'étais père et sujet, je suis amant et roi,** RAC. *Théb.* V, 4. **Mardochée à ses yeux est une âme trop vile,** ID. *Esth.* II, 1. **Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère Que le vent chasse devant lui,** ID. *ib.* I, 3. Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite; mettez moi à la tête **d'une armée dont j'aie à répondre, je suis Achille,** LA BRUY. IX. **Être chrétien et n'être pas pénitent était une nouveauté,** MASS. *Car. Jeûne.* Séparez ce que nous sommes du ministère que nous remplissons, ID. *Car. Parole.* **Ce qui rend la ferveur si essentielle est la majesté de celui que nous prions,** ID. *Car. Prière* 2. Il ne faut que des substantifs **pour nommer tous les objets dont nous pouvons** parler; il ne faut que des adjectifs pour en exprimer **toutes les qualités; enfin il ne faut que le seul verbe être pour prononcer tous nos jugements,** CONDILLAC, *Gramm.* I, 13. || **Soyons se dit souvent, surtout** dans le style élevé, en se parlant à soi-même. **Soyons indigne sœur d'un si généreux frère,** CORN. *Hor.* IV, 4. **Étouffe tes soupirs, malheureuse Constance; Soyons en tous les temps digne de ma naissance,** VOLT. *le Prince de Navarre*, III, 3. Ah! soyons sage, **il est bien temps de l'être,** ID. *Enfant prod.* III, 6. **Soyons vrais, de nos maux n'accusons que nous-mêmes,** LA HARPE, *Warwick*, V, 5. || Terme de manége. Être droit, se dit d'un cheval qui ne boite point. || 2° Avec un sens antonomastique, par suppression de l'attribut, avoir l'existence réelle. Dieu, dans l'Écriture sainte, s'appelle celui qui est. **Et je garde avec vous la même liberté Que si votre Sylla n'avait jamais été,** CORN. *Sertor.* III, 2. **Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est,** PASC. *Pensées*, art. I, 1. **Qui sait même ce que c'est qu'être, puisqu'il n'y a rien de plus général et qu'il faudrait d'abord, pour l'expliquer, se servir de ce mot-là même, en disant: c'est être...?** ID. *Entret. avec M. de Saci*, p. XI, édit. HAVET. **Quoique fils d'Abraham, il [Jésus-Christ] était devant qu'Abraham fût fait,** BOSS. *Hist.* II, 6. **Notre âme n'est pas devant notre corps, et quelque chose lui manque lorsqu'elle en est séparée,** ID. *ib.* **Et les faibles mortels, vains jouets du trépas, Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas,** RAC. *Esth.* I, 3. **Et confonds tous ces dieux qui ne furent jamais,** ID. *ib.* I, 4. **Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie; Qui sait si nous serons demain?** ID. *Athal.* II, 9. **Peut-être sommes-nous cause qu'on y a fait [dans les autres planètes] le procès à des philosophes qui ont voulu soutenir que nous étions [que la terre avait des habitants],** FONTEN. *Mondes*, 4° soir. **Les espèces inférieures sont pour les espèces supérieures: la plante est pour la brute, la brute pour l'homme, l'homme pour des natures plus parfaites; celles-ci pour d'autres plus parfaites encore,** BONNET, *Œuvres mêlées*, t. XVIII, p. 198, dans POUGENS. **Accablés du soin d'être et du travail de vivre,** ST-LAMBERT, *Saisons*, III. || **Il se dit aussi d'une existence purement idéale. En un mot, une conversion qui n'est pas entière, n'est point du tout,** MASS. *Car. Pâques.* **Où la vertu n'est point, la liberté n'est pas,** DUCIS, *Abufar*, II, 7. || **Cela n'est pas, je doute que cela soit, c'est-à-dire cela n'est pas vrai, réel, je doute que cela soit vrai.** || **Cela sera, cela ne sera pas, c'est-à-dire cela arrivera, cela n'arrivera pas.** || **Vous n'étiez pas encore au monde, ou, simplement, vous n'étiez pas encore, quand.... c'est-à-dire** vous n'étiez pas encore né, quand.... || En poésie et dans le style élevé, n'être plus, avoir cessé de vivre. J'apprends en ce moment que mon père n'est plus, CORN. *Othon*, V, 9. Nos pères ont péché, **nos pères ne sont plus, Et nous portons la peine de leurs crimes,** RAC. *Esth.* I, 5. || Le prétérit *fut*, ou, impersonnellement, *il fut*, se dit pour signifier que quelque chose a cessé d'exister. Il fut des Juifs, il fut une insolente race, RAC. *Esth.* II, 1. Homère m'a guidé dans les champs où fut Troie, DELILLE, *Imagin.* VII. || 3° Être, se dit quelquefois pour exprimer la réalité, par opposition à l'apparence. Rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne âme: on la voit en toute chose comme au travers d'un cœur de cristal: on ne se cache point; vous n'avez point vu de dupes là-dessus; on n'a jamais pris longtemps l'ombre pour le corps; il faut être, il faut être, si l'on veut paraître.... SÉV. *Lett.* 9 sept. 1675. || 4° Se trouver en un lieu. Soyez ici ou là, que m'importe? || Fig. Être ailleurs, ne pas prêter son attention. Répétez, je vous prie, j'étais ailleurs. || 5° Être, se construit avec certains adverbes et avec des locutions adverbiales. Mais laissez-moi passer entre vous deux, pour cause: Je serai mieux en main pour vous conter la chose, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Soyons de concert auprès des malades, ID. *Am. méd.* III, 1. || Être bien, être mal avec quelqu'un, être avec quelqu'un dans de bons, dans de mauvais rapports. || Être bien, être mal, se porter bien, se porter mal. Et sans ces adverbes: Comment est notre malade, comment va-t-il? || 6° Être, construit avec la préposition *à*, exprime en particulier l'appartenance, la dépendance. Cette maison est à moi. Avant que d'être à vous, je suis à mon pays, CORN. *Hor.* II, 5. Mais, pour en disposer, ce sang est-il à vous? ID. *Poly.* IV, 3. Que si j'étais à moi, je voudrais être à vous, ID. *Tois. d'or*, V, 1. Que dis-je? votre vie, Esther, est-elle à vous? N'est-elle pas au sang dont vous êtes issue? N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue? RAC. *Esth.* I, 3. Vous n'êtes point à vous; le temps, les biens, la vie, Rien ne vous appartient, tout est à la patrie, GRESSET, *Sidnei*, II, 6. || Être à...., être lié par les nœuds du mariage, de l'amour. Ce qu'elles nous sont [les liens qui nous attachent à elles] ferait qu'avec justice On nous imputerait ce mauvais artifice, CORN. *Hor.* II, 8. Je vous vis, je formai le dessein d'être à vous, RAC. *Mithr.* I, 2. Je ne suis point à vous, je suis à votre père, ID. *ib.* II, 6. Nous en avons parlé cent fois le comte et moi, sans qu'il sût ce que je vous suis, DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 22. || Être à, être au service de. .... Je connais ce valet, il est à don Fadrique.... TH. CORN. *Engagem. du has.* I, 6. Cela vient d'un gentilhomme qui était à M. de Turenne, SÉV. 201. || Je suis tout à vous, tout disposé à faire ce qui vous sera agréable. || Je suis à vous dans un moment, c'est-à-dire attendez-moi, je reviens à l'instant, ou je vais m'occuper de vous. Je suis à toi dans un moment, HAMILT. *Gramm.* 4. || Il n'est plus à lui, se dit d'un homme dont l'esprit est dans une agitation extrême. Je ne suis plus à moi quand j'entends ce discours, CORN. *Poly.* II, 1. || On dit dans un sens analogue, n'être plus soi-même. Je ne vous connais plus; vous n'êtes plus vous-même, RAC. *Andr.* III, 1. || Être à, se dit aussi de la situation, du temps, de l'occupation, etc. Le malade est à l'agonie. Il est à son travail. Il est au lit. Ma famille est à la campagne. Nous sommes au mois de janvier. Vous êtes à la fin du trimestre. || Être à jeun, se dit d'une personne qui n'a pris aucun aliment dans la journée. || Être à mépris, être méprisé. Et toi, pour te montrer que tu m'es à mépris, Voilà ton demi-cent d'épingles de Paris, MOL. *Dép. am.* IV, 4. || Être à, se dit, dans le langage des mathématiques, des rapports et des proportions. 2 est à 4 comme 8 est à 16. Comme le produit d'un terrain inculte est au produit d'un terrain cultivé, de même le nombre des sauvages dans un pays est au nombre des laboureurs dans un autre, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 16. || Être à quelque chose, s'en occuper, y prêter attention. Il est tout à ce qu'il fait. Vous n'êtes pas à ce que je vous dis. || Être à, suivi d'un infinitif, être occupé à.... Je fus samedi tout le jour chez Mme de Villars à parler de vous, SÉV. 15. || Être longtemps à, mettre beaucoup de temps. Il est longtemps à faire son ouvrage. Ces soleils sont parfois longtemps à se lever, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 2. || Familièrement. Il est toujours à se plaindre, ils sont toujours à se quereller, il ne cesse de se plaindre, ils ne cessent de se quereller. || Être à faire, à savoir, etc. c'est-à-dire ne pas faire encore, ne pas savoir encore, etc. Ah! sire, êtes-vous donc à vous apercevoir Qu'il sème.... MAIRET, *Solim.* II, 2. Ce glorieux vainqueur est encore à savoir Le mauvais traitement qu'il me fait recevoir, ID. *Soph.* I, 4. Je n'étais pas à savoir en combien de choses elle [Mlle Choin] entrait, ST-SIM. t. VIII, p. 264, édit. CHÉRUEL. Je n'étais pas à dire mon avis avec colère à Mme la duchesse d'Orléans sur sa manière d'être avec Monseigneur, ST-SIM. t. VIII, p. 262. || Être à plaindre, à blâmer, être digne de pitié, de blâme. || Cela est à vendre, à louer, c'est-à-dire on veut vendre, on veut louer cela. || On dit aussi cette marchandise est à prendre ou à laisser. || Cela est à faire, cela est à recommencer, c'est-à-dire on devra faire, recommencer cela. || Être homme à, être capable de.... Albert n'est pas un homme à vous refuser rien, MOL. *Dép. am.* I, 2. || Impersonnellement. Il est à croire, à désirer, etc. on doit croire, désirer, etc. || 7° Être, construit avec la préposition *de*, indique le rapport de l'effet à la cause, l'origine, l'extraction. Cette tragédie est de Corneille. Cet enfant est de lui. Cette marchandise est de fabrique anglaise. Ces figues sont du Levant. Ces damnables complots sont des gens de la cour, ROTR. *Bélis.* II, 9. Le poëte Épiménide, qui fit un voyage à Athènes du temps de Solon, était de Crète, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 483, dans POUGENS. Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains, VOLT. *Orphel.* II, 3. || Être de, exprime la profession, la condition. Il est d'Église, d'épée, de robe. || Il exprime la matière. Cette statue est de marbre. || Il exprime l'occupation. Je suis de service, de garde. Un interne est de garde dans un hôpital. Il est de semaine. || Marque la participation. Il est de moitié dans l'affaire. Il sera de la partie. [Ils] Sont de tous leurs cadeaux, de toutes leurs parties, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Mais, monsieur, cela serait-il de la permission que vous m'avez donnée, si je vous disais.... ID. *Don Juan*, I, 2. On ne voit pas que vous évitiez ces entretiens, ces lieux, ces plaisirs qui sont pourtant de toutes vos confessions, MASS. *Car. Inconst.* Je vous supplierais de permettre que le nonce du pape en Pologne fût du souper, VOLT. *Lett. à Cath.* 20. Aussi disait-on de Fontenelle qu'il avait été le patriarche d'une secte dont il n'était pas, D'ALEMB. *Élog. Despréaux.* M. de Melun fut du voyage, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 116, dans POUGENS. || Être du nombre de, ou, simplement, être de, être parmi. Je ne suis pas de ces gens qui.... || Je suis d'avis que...., c'est-à-dire mon avis est que.... Le prince [Alexandre] ayant mis l'affaire en délibération, Parménion était d'avis d'accepter ces offres, et dit que pour lui il le ferait s'il était Alexandre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 303, dans POUGENS. || Cela est bien de son caractère, cela est bien de lui, c'est-à-dire cela est conforme à son caractère, à sa manière de penser et d'agir. || Cela n'est pas du jeu ou de jeu, c'est-à-dire cela n'est pas selon les règles du jeu, ne fait pas partie des conventions. || Exprime la manière d'être. Cet enfant est d'une grande intelligence. Cette étoffe est d'un teint trop clair. Il est d'une jalousie qui devient tous les jours plus insupportable, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, II, 3. || Être de, avec un substantif, exprime quelquefois la nécessité, l'obligation d'une chose. Dans ce lieu une mise décente est de rigueur. Comme si le respect qu'on a pour les anciens philosophes était de devoir, et que celui qu'on porte aux plus anciens pères était seulement de bienséance, PASC. *Autorité en phil.* || Exprime la conformité. Ces habitudes ne sont plus de nos mœurs. || Être de l'avis, de l'opinion de quelqu'un, partager son avis, son opinion. || Être de quelque chose à quelqu'un, l'intéresser. Le Rhône et Lyon me sont de quelque chose, SÉV. 39. || Il ne m'est de rien, nous ne sommes pas parents. || Familièrement. Il ne m'est ni d'Ève ni d'Adam, je n'ai pas avec lui de parenté si éloignée qu'elle soit. || Impersonnellement. Il est d'homme sage, etc. c'est l'action d'un homme sage. Pourquoi cette ruine? était-il d'homme sage De mutiler ainsi ces pauvres habitants [arbres fruitiers]? LA FONT. *Fabl.* XII, 20. || Il est de la justice, etc. la justice commande. || La peste soit du butor! Peste soit de vous! Voy. PESTE. || 8° Terme de généalogie. Être du trois au quatre, du cinq au quatre avec quelqu'un, être dans un degré de parenté tel que les deux personnes dont il s'agit, appartenant à deux branches différentes, aient un bisaïeul, un trisaïeul commun; ainsi la parenté du grand Condé avec M. de Vardes était du cinq au quatre, c'est-à-dire qu'ils avaient un trisaïeul commun. La Trémouille. Ce qui fait que l'on exprime ainsi cette parenté, c'est que le point de départ n'est compté qu'une fois: la Trémouille, une fille, une fille, une fille, Condé, cinq; de l'autre côté, une fille, un garçon, une fille, Vardes, quatre. Elle [la princesse de Tarente] n'est que du trois au quatre avec madame la Dauphine; il faut être son neveu ou sa nièce pour qu'elle compte cela pour quelque chose,

SÉV. *Lett.* 25 mai 1680. || 9° Être, construit avec la particule *en*, exprime le point où l'on est parvenu dans un travail, dans une affaire, et quelquefois l'état où l'on est réduit. Où en êtes-vous de votre ouvrage? Où en est l'affaire? Où en êtes-vous de votre procès? j'en suis à faire nommer un rapporteur. Voilà où j'en suis. Juge, Araspe, où j'en suis, s'il veut tout ce qu'il peut, CORN. *Nicom.* II, 1. Et où en eussiez-vous été, si on eût pris vos poëmes au pied de la lettre? FONTEN. *Homère, Ésope.* || Il ne sait où il en est, il est troublé au point qu'il ne sait plus ce qu'il fait. Je ne sais où j'en suis, CORN. *Ment.* V, 6. || En êtes-vous là? croyez-vous cela? ou bien êtes-vous dans cette résolution, dans cette erreur? || Où en sommes-nous? se dit par indignation ou par plainte, quand on voit quelque grand désordre. || Il n'en est pas où il croit, il est bien loin de ce qu'il espère ou imagine. || On supprime quelquefois la particule *en*. Tu n'es pas où tu crois; en vain, tu files doux : Ton excuse n'est point une excuse de mise, MOL. *Amph.* II, 3. || En être, être de la partie, de l'affaire, etc. Je vous baise les mains, je m'en vais ici près Chez mon oncle dîner. — Ô Dieu! le galant homme! J'en suis.... RÉGNIER, *Sat.* VIII. On proposait une chasse, elle déclara qu'elle en voulait être, FÉN. *Tél.* VII. Ma foi, je n'en suis plus; ceci devient tragique, CAMPISTRON, *Jaloux désabusé*, IV, 6. S'il faut prendre longtemps de la peine, je n'en suis plus, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || J'en suis pour ce que j'ai dit, je garde l'opinion que j'avais exprimée. || Elliptiquement et familièrement. Il en est, il est d'une société, d'une bande suspecte, de la police. || Elliptiquement et populairement. C'en est, je crois que c'en est, se dit, par euphémisme, des excréments humains. || Cela n'en est pas, celui-là n'en est pas, c'est-à-dire on ne doit pas faire cela. Il s'agit de jeux, et les coups n'en sont pas. || J'en suis pour ma peine, pour mon argent, j'ai perdu ma peine, mon argent. J'en suis pour une dent, j'y ai perdu une dent. J'en suis pour mon honneur; mais à toi, qui me l'ôtes, Je t'en ferai du moins pour un bras ou deux côtes, MOL. *Sgan.* 6. Peste soit du lourdaud qui me vient fracasser; Je crois que j'en serai du moins pour une côte, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, III, 9. J'en fus pour mes lorgneries et mes soupirs, dont même je m'ennuyai bientôt, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || En être sur, pointiller sur.... Quand je vois des gens en être avec moi sur le plus ou sur le moins.... LA BRUY. VI. || En être, se dit du résultat, des conséquences d'une chose. On l'a traité outrageusement, et il n'en a rien été. Il en sera de cette affaire ce qu'il vous plaira. || On peut aussi supprimer la particule *en* : Il sera de cette affaire ce qu'il vous plaira. || Il en sera ce qu'il plaira à Dieu, se dit pour exprimer qu'on se résigne à la volonté de Dieu, à l'événement quel qu'il soit. || Ce qui en est, la réalité, la vérité. On prétend qu'elle plut au roi, je ne sais ce qui en est, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 142, dans POUGENS. || Il en est, il n'en est pas de, exprime la similitude, la conformité. Il en est des peintres comme des poëtes, ils ont la liberté de feindre. Il en est de même de tout le reste. || Il n'en est rien, c'est-à-dire cela n'a aucune vérité, cela est faux. Ne croyez pas cette nouvelle, il n'en est rien. || Il n'y a pas lieu à mettre *en*, lorsque la phrase a un complément qui en tient lieu. Je prie Dieu, monseigneur, qu'il ne soit rien de tout ce que je viens dire, BALZ. liv. II, lett. 6. || 10° Être construit avec la particule *y*. Y être, être chez soi. Y être pour quelqu'un, avoir donné l'ordre précis de recevoir une personne. Et pourquoi lui dire que je n'y suis pas? est-ce pour les personnes comme elle qu'on n'y veut pas être? DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 8. || Par plaisanterie. Allez voir là dedans, et, plus souvent, allez voir dehors si j'y suis, se dit pour renvoyer quelqu'un avec qui l'on ne se gêne pas ou contre qui l'on se fâche. Voyez là dedans si j'y suis, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, II, 10. || Je n'y suis pour rien, je n'ai pris aucune part à la chose dont il s'agit, ou je n'y suis pas compromis. Avez-vous perdu à cette faillite? Non, je n'y suis pour rien. || Vous n'y êtes pas, vous ne comprenez pas. Il y est, il a compris. M. de Lauzun épouse dimanche, au Louvre, devinez qui.... c'est assurément Mlle de Créqui. — Vous n'y êtes pas, SÉV. 9. Comment? je n'y suis pas; vous plairait-il de recommencer? LA BRUY. V. || Il n'y est plus, il ne fait plus attention, ou il est dérouté. || La tête n'y est plus, il est fou, il est tombé en enfance. || 11° Être se construit avec différentes prépositions. || Être après, être occupé à. On est venu lui dire et par mon artifice, Que les ouvriers sont après son édifice, MOL. *l'Étour.* II, 1. || Être après quelqu'un, l'obséder, le poursuivre, ou le harceler en paroles. Je ne puis bouger sans qu'il soit après moi. Vous êtes bien moqueur, pourquoi êtes-vous toujours après moi? || Être avec quelqu'un, vivre habituellement avec lui. Y a-t-il longtemps que vous n'êtes plus avec votre frère? || Être avec quelqu'un, se trouver quelque part avec lui. Vous étiez avec moi lorsqu'il me parla. || Être avec quelqu'un, rester avec lui. Soyez avec madame, MOL. *Mis.* III, 6. || Dans le langage biblique, le Seigneur est avec lui, le protége. Le Seigneur était avec lui, et tout lui réussissait heureusement, SACI, *Bible, Genèse*, XXXIX, 2. || Être en, désigne la manière d'être. Être en toilette, en robe de chambre, en pantoufles. Être en fête, en promenade. Une exposition en plein midi. En printemps, en hiver. Déguisé en Turc. || Être dans une affaire pour un quart, pour un dixième, y avoir un intérêt d'un quart, d'un dixième. || Être pour, suivi d'un infinitif, être propre à, capable de. Ce serait pour monter à des sommes très-hautes, MOL. *Fâch.* III, 3. Morbleu! vous n'êtes pas pour être de mes gens, ID. *Mis.* I, 1. Lui aurait-on appris qui je suis, et serais-tu pour me trahir? ID. *l'Avare*, II, 2. Il y a quelques dégoûts avec un tel époux, mais cela n'est pas pour durer, ID. *ib.* III, 8. || Être pour, suivi d'un substantif, être du parti de. Je ne suis point pour Albe et ne suis plus pour Rome, CORN. *Hor.* I, 1. || Dieu est pour nous, Dieu nous protége. || Être pour, être destiné à. Ceci, cette part est pour vous. Mes vœux sont pour vous. Sa dernière pensée a été pour vous. Ce que je dis n'est que pour le contenter. || Être pour, être d'avis de. Vous hésitez? Moi je suis pour la promenade. || Être sans fortune, sans amis, n'avoir point de fortune, point d'amis. || On dit de même être sans connaissance, sans vie, sans pitié, etc. || Être.... sans...., rester.... sans.... On fut quelque temps à la cour sans entendre parler des affaires d'Angleterre, LAFAYETTE, *Mém. cour de Fr. Œuvres*, t. II, p. 390, dans POUGENS. On fut deux ans sans entendre parler d'elle, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 169, dans POUGENS. || Vous n'êtes pas sans savoir... vous n'ignorez pas sans doute. || Cela n'est pas selon la raison, selon la loi, selon les convenances, etc. cela n'est pas conforme à la raison, à la loi, aux convenances, etc. || C'est selon, la chose dépend des circonstances. || Être sous, dépendre de. J'étais sous un dur maître. || Être sous, suivre les leçons de. J'étais sous tel professeur. || Être sur, siéger sur, être placé sur. Être sur les tréteaux. Un grand causeur, s'il est sur les tribunaux, ne laisse pas la liberté de juger, LA BRUY. *Théophr.* 7. || Être sur, s'occuper de quelqu'un, de quelque chose, en converser. .... Nous étions tout à l'heure sur toi, MOL. *le Dép.* I, 2. Sur quoi en étiez-vous, mesdames, lorsque je vous ai interrompues? ID. *Critique*, 5. Vous êtes là sur une matière qui depuis quatre jours fait presque l'entretien de toutes les maisons de Paris, ID. *ib.* 6. L'autre ouvrage considérable et qui n'est pas encore imprimé, est la traduction de Quinte-Curce, sur laquelle il [Vaugelas] avait été trente ans, le changeant et le corrigeant sans cesse, PELLISSON, *Hist. Acad.* t. I, p. 300, dans POUGENS. || Dans le langage de l'Écriture, la main de Dieu est sur.... signifie le châtiment infligé par la colère divine. La main de Dieu fut sur lui, son règne fut court, et sa fin fut affreuse, BOSS. *Hist.* I, 6. || 12° Être que de, être de, être à la place de; ne se dit qu'avec les conjonctions *si* ou *quand*. Quand je serais de vous, je ne le ferais pas davantage. Si j'étais que de vous et que j'eusse une nièce, Je saurais m'en défaire aussitôt... TH. CORN. *Bar. d'Albikrac*, IV, 7. Si j'étais que de vous, je lui achèterais dès aujourd'hui une belle garniture de diamants, MOL. *Am. méd.* I, 1. Mais enfin si j'étais de mon fils son époux, Je vous prierais bien fort de n'entrer point chez nous, ID. *Tart.* I, 1. Je ne souffrirais point, si j'étais que de vous, Que jamais d'Henriette il pût être l'époux, ID. *Femm. sav.* IV, 2. || 13° Impersonnellement. Il est, c'est-à-dire il y a, on trouve. Il est des hommes que la résistance anime. Est-il puissance capable de contraindre la volonté? || Un coquin s'il en est, un coquin s'il en fut, se dit pour exprimer qu'un homme est aussi coquin qu'il est possible. Grand et hardi menteur s'il en fut jamais, BALZ. *Lett. à Conrard*, 28 avril 1653. || Des grammairiens ont demandé s'il fallait écrire s'il en fut ou s'il en fût. Le verbe n'est pas au subjonctif, comme on le voit quand le verbe est un présent. || Il est en.... de, il est au pouvoir de.... Il est en vous de l'éviter [la colère du ciel] par un prompt repentir, MOL. *Festin*, IV, 9. || Il n'est pas en moi de faire telle chose, je n'ai pas le pouvoir de faire telle chose, ou bien mon caractère ne me le permet pas. || Est-il, signifiant il est certain, ne s'emploie que dans des phrases construites ainsi : toujours est-il, or est-il. Vous soutenez cet homme, toujours est-il qu'il a commis une mauvaise action. Or est-il que j'en fais un tel fondement, que je ne vous rends pas même les devoirs ordinaires, BALZ. liv. VI, lett. 3. Or est-il que le Fils de Dieu a voulu choisir la parole pour être l'instrument de sa grâce, BOSS. *Prédic.* 3. || Il n'est rien de si beau que...., nulle chose n'est aussi belle que..... || Il est midi, une heure, trois heures, c'est-à-dire l'heure actuelle est midi, une heure, trois heures. Quelle heure est-il? À l'heure qu'il est. || Il est jour, il est nuit, il fait jour, il fait nuit. || Il n'est que lundi, mardi, etc. nous ne sommes encore qu'à lundi, mardi. J'y reçus une de vos lettres; et, quoiqu'il ne soit que lundi et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous, SÉV. *Lett.* 19 juill. 1677. || Ce qu'il peut être, autant qu'il peut être. Et Pompée est vengé ce qu'il peut l'être ici, CORN. *Pomp.* V, 4. || Il n'est que telle chose, c'est-à-dire il n'est rien de tel que, cela seul convient. Pour perdre des amants celles qui s'en affligent Donnent trop d'avantage à ceux qui les négligent : Il n'est lors que la joie, elle nous venge mieux, CORN. *Mél.* III, 5. || Il n'est que de.... c'est-à-dire le mieux est de.... Il n'est que de prendre les choses comme elles viennent. Il n'est que d'être fin et de soir et de nuit, RÉGNIER, *Épît.* II. Il n'est que d'être libre, et en deniers comptants, ID. *ib.* II. L'éclat d'un tel affront l'ayant trop décriée, Il n'est à son avis que d'être mariée, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. Ma foi, il n'est que de jouer d'adresse en ce monde, MOL. *Mal. im.* Interm. I, sc. 6. Il n'est que d'entreprendre pour réussir, *Exil de Cicéron*, dans DESFONTAINES. Il n'est pour se haïr que d'être un peu parent, BOISSY, *Babillard*, sc. 3. Il n'est que d'être roi pour être heureux au monde; Bénits soient tes décrets, ô sagesse profonde, Qui me voulus heureux, et, prodigue envers moi, M'as fait dans mon asile et mon maître et mon roi, A. CHÉN. *Élég.* XXIV. Il n'est que de s'entendre; cet homme-là et moi sommes quasi d'accord, P. L. COUR. I, 282. || Il n'est que de... signifie aussi : en fait de choses dont il s'agit, la meilleure vient de. Il n'est pommes que de Normandie. Il n'est pruneaux que de Tours. || Il n'est pas que.... avec *ne*, et le verbe suivant au subjonctif, il n'est pas supposable que.... Il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire, MOL. *l'Av.* V, 2. Il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur qui préféra les écrits de je ne sais quel poëte aux ouvrages d'Homère, BOIL. *Dissert. sur Joconde.* || 14° Être, construit avec *ce* antécédent, voy. pour les règles de cette construction CE, à l'article et aux remarques. || *Ce* se rapportant à une personne, à une chose, à une action déjà déterminée. C'est ce que je désirais. C'est bon. C'est vrai. Vous m'aviez bien promis des conseils d'une femme, Vous me tenez parole et c'en sont là, madame, CORN. *Cinna*, IV, 4. Est-ce là ce beau feu, sont-ce là tes serments? ID. *Poly.* V, 3. De grâce, est-ce pour rire, ou si tous deux vous extravaguez de vouloir que je sois médecin? MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. Hé parbleu! je l'aurais pendue [citrouille] À l'un des chênes que voilà; C'eût été justement l'affaire, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. || *Ce* se rapportant à une personne, à une chose, à une action indiquée seulement dans la suite de la phrase. C'est moi qui l'ai dit. Qui de vous deux aujourd'hui m'assassine? Sont-ce tous deux ensemble, ou chacun à son tour? CORN. *Poly.* V, 3. A-ce été sous mon nom que j'ai brigué l'empire? ID. *Pulch.* III, 3. Mais est-ce un coup bien sûr que votre seigneurie Soit désenamourée? ou si c'est raillerie? MOL. *Dép. amour.* I, 4. Sont-ce encore des bergers? — C'est ce qu'il vous plaira, ID. *Bourg. gent.* I, 2. Sont-ce des vers que vous lui voulez écrire? ID. *ib.* II, 6. || C'est.... que, avec un substantif. C'est une plate composition que cette comédie, cette comédie est une plate composition. En un mot, c'est un ambigu de précieuse et de coquette que leur personne, MOL. *Préc.* I. || C'est.... que, avec un infinitif. Si ce n'est pas à moi trop de témérité que d'oser aspirer à l'honneur de votre alliance, ID. *la Pr. d'Él.* V, 1. C'est une lâcheté que de se faire expliquer trop sa honte, ID. *le Fest. de P.* I, 3. Vous moquez-vous? ce serait être fou que d'aller parler à une statue, ID. *ib.* III, 7. || Est-ce que, se dit pour interroger. Est-ce que vous feignez d'ignorer ma naissance? ROTR. *Herc mour.* IV, 2. Est-ce qu'on croit encor mon supplice trop doux? RAC. *Mithr.* V, 4. Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? ID. *Athal.* III, 3. Est-ce que

vous avez un autre évangile à suivre? MASS. *Car. Pet. nombre des élus.* || C'est à vous de.... il vous appartient de.... C'est à moi d'obéir, puisque vous commandez, CORN. *Poly.* I, 4. C'est à moi de mourir, mais c'est à vous de vivre, ID. *Théod.* III, 3. C'est bien à vous de faire l'habile homme! MOL. *Am. méd.* II, 4. C'est à moi de parler et d'être le maître, ID. *Méd. m. lui*, I, 1. Ma fille, c'est à nous de montrer qui nous sommes, RAC. *Iphig.* II, 4. C'est à l'amour de rapprocher Ce que sépare la fortune, J. B. ROUSS. *Cantate* XIX. C'est à vous de frémir et non de l'accuser, DUCIS, *Hamlet*, I, 2. || C'est à vous à.... il vous appartient de. C'est à vous à régler ce qu'il faut que je fasse; C'est à vous, Émilie, à lui donner sa grâce, CORN. *Cinna*, III, 3. C'est à monsieur à me mettre de la façon qu'il veut, MOL. *Sicil.* 12. C'est à vous à juger de son crime, VOLT. *Brutus*, V, 5. Et ce n'est pas à vous à me croire inflexible, ID. *Alz.* IV, 2. || Ce n'est pas que.... avec l'indicatif, signifie après tout. Ce n'est pas qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui, avec un grand cortége, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus de naissance et d'esprit : il lit cela dans la contenance et les yeux de ceux qui lui parlent, LA BRUY. II. || On aura le même sens avec le subjonctif précédé de *ne*. Ce n'est pas qu'il ne faille quelquefois pardonner... || Ce n'est pas que, avec le subjonctif, signifie aussi : on ne doit pas dire, prétendre à cause de cela. Ce n'est pas qu'il faille renoncer au monde. || Ce que c'est que de...., à quoi aboutit...., voilà le sort. Ce que c'est que de nous! Voyez ce que c'est que du monde aujourd'hui, MOL. *l'Ét.* I, 9. || Voilà ce que c'est, voilà en quoi consiste la chose, voilà ce dont il s'agit; et aussi quelquefois : la chose est faite maintenant comme il convient. || C'est-à-dire, voy. DIRE. || 15° Soit! expression elliptique d'assentiment. Vous le voulez; soit! j'irai avec vous. || Ainsi soit-il! formule qui termine certaines prières. || Expression de souhait. Sois-je du ciel écrasé, si je mens! MOL. *Mis.* I, 2. Jésus soit notre joie! BOSS. 3 *Purif.* Son sang soit sur nous et sur nos enfants, ID. *Hist.* II, 10. || Elliptiquement. Soit fait selon votre volonté, c'est-à-dire qu'il soit fait.... Entre nous soit dit. Soit dit confidemment, je crois qu'il est jaloux De tous les sentiments qui m'attachent à vous, GRESSET, *Méchant*, V, 5. || Soit, *conjonction*, voy. SOIT. || 16° Elliptiquement. N'était, n'eût été, si ce n'était, si ce n'eût été. N'était, n'eût été que je suis votre ami. N'était l'amitié que j'ai pour vous. Et encore n'était le hasard et la perte, Je voudrais...., RÉGNIER, *Ép.* II. Mais par ma foi, madame, n'était que je lui ai déjà vu jouer mille fois le même rôle, je ne saurais qu'en dire, BARON, *Homme à bonnes fort.* III, 2. || Fût-il.... quand même il serait.... On résolut sa mort, fût-il coupable ou non, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Fût-elle mon ennemie, je la louerais de même, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 10, p. 279, dans POUGENS. || Ne fût-ce.... que, quand ce ne serait que.... Despréaux est pour eux une grande autorité, ne fût-ce que parce qu'il est mort, D'ALEMB. *Latin des modernes.* || 17° Cela étant, vu que la chose est ainsi. Et cela étant, qui doute qu'il ne faillût faire des prières générales? BALZ. liv. I, lett. 5. Cela étant, Valère mon maître n'a plus qu'à chercher fortune ailleurs, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 2. || Étant ou en étant, dans une construction absolue, c'est-à-dire ne se rapportant ni au sujet ni au régime de la phrase. Roquebrune n'était pas d'avis qu'on le reçût, en étant des poëtes comme des femmes, SCARRON, *Roman comique*, III, 5. Je n'ai parlé que des noms communs, étant indubitable que c'est fort bien parler que de dire.... LANCELOT, *Gramm. génér.* II, 10. Je dis qu'étant impossible que Dieu emprunte rien du dehors, il ne peut avoir besoin que de lui-même pour connaître tout ce qu'il connaît, BOSS. *Libre arb.* 3. Vous ne pouvez différer, étant important de ne vous pas arrêter davantage, ID. *Lett. quiét.* 177. Nous étant défendu de fixer notre cœur à la terre, la situation doit nous paraître la plus souhaitable, MASS. *Car. Prosp.* || Étant se rapportant au régime. On connaîtra que, n'étant autre chose qu'un poëme ingénieux, on ne saurait le censurer sans injustice, MOL. *Tart. Préf.* || 18° Être s'emploie comme auxiliaire des verbes passifs (en ses temps simples et composés : je suis aimé, j'ai été aimé), et d'un grand nombre de verbes neutres (seulement en ses temps simples : je suis venu, j'étais venu. Cependant on pourrait dire : Il devait venir quand j'aurais été parti. Cicéron fut exilé de Rome. Le pont a été emporté par la débâcle. Il est sorti d'Abraham. Ils sont tous morts. Je vous aurais trouvé si je fusse venu à temps. .... [l'ours] Vivait seul et caché; Il fût devenu fou; la raison d'ordinaire N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. || Il est aussi auxiliaire dans tous les verbes réfléchis, directs ou indirects, mais seulement avec ses temps simples. Il s'est emparé de la ville. Elle s'est cassé le bras. Ils se sont blessés en jouant. Chez ces gens pour toujours il [le follet] se fût arrêté, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. || 19° Être se dit pour aller, quand on est allé dans un lieu et qu'on en est revenu; ce qui fait voir qu'en ce sens *être* a d'abord gardé sa signification naturelle; il est allé à Rome exprime simplement qu'il a fait le voyage de Rome, sans dire s'il est de retour; il a été à Rome exprime qu'il est revenu; *être* pour *aller* ne s'emploie qu'aux temps passés : je fus, j'ai été, j'aurai été, j'aurais été, je fusse, ayant été. J'ai été premièrement tout contre l'arsenal au bout du faubourg St-Germain, du faubourg St-Germain au fond du Marais, MOL. *Am. méd.* II, 3. Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui, et de plus j'ai été à Ruel voir un malade, ID. *ib.* La comédie de Racine m'a paru belle, nous y avons été, SÉV. *à Mme de Grignan*, 16 janv. 1672. || C'est abusivement qu'on emploie *être* pour *aller* en d'autres circonstances; cependant, dans l'usage vulgaire, on se sert souvent de *je fus* et *j'ai été* au sens d'aller avec un infinitif suivant; et on en trouve des exemples dans d'excellents auteurs et dans de très-anciens textes. Il fut recevoir le corps de son frère jusqu'à Pavie; son frère n'avait été qu'une journée au-devant de lui, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 134. Et nous fûmes coucher sur le pays exprès, C'est-à-dire, mon cher, au fin fond des forêts, MOL. *Fâcheux*, II, 7. À peine ai-je été les voir trois ou quatre fois, depuis que nous sommes à Paris, ID. *Impromptu*, 1. Je fus retrouver mon janséniste, PASC. *Prov.* 1. Elle fut au-devant d'elle les bras ouverts, SÉV. 17. Quand un Porphyre, quand un Julien l'apostat, ennemis d'ailleurs des Écritures, ont voulu donner des exemples de prédictions prophétiques, ils les ont été chercher parmi les Juifs, BOSS. *Hist.* II, 5. Il prit deux perdrix et fut chez sa maîtresse, HAMILT. *Gramm.* 4. Si on eût eu à chercher un homme heureux, on l'eût été chercher bien loin de lui et bien plus haut, mais on ne l'y eût pas trouvé, FONTEN. *Varignon.* Tu ceignis en mourant ton glaive sur ta cuisse, Et tu fus demander récompense ou justice Au Dieu qui t'avait envoyé, LAMART. *Méd.* II, 7. || Proverbes. On ne peut pas être et avoir été, on ne peut être vieux et jeune tout ensemble. || Il faut être tout un ou tout autre, il faut avoir une conduite, une manière de penser décidée.

— REM. 1. Être se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* : J'ai été, et non je suis été; ce que dit l'italien : *io sono stato;* italianisme qui au XVIe siècle essaya de se glisser. || 2. Ce furent mes sœurs qui y allèrent. L'euphonie fait admettre le singulier dans les locutions interrogatives : Fut-ce mes sœurs qui le firent? || 3. Les constructions du verbe être suivant que le sujet est au singulier ou le complément au pluriel, et vice versâ, présentent de l'embarras. Il y a trois cas : 1er cas. Un sujet au singulier avec un complément au pluriel, et le verbe au singulier. Une tragédie doit être des passions parlantes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 mars 1740. Cette construction ne fait pas difficulté. 2e cas. Un sujet au singulier, avec un complément au pluriel, et le verbe au pluriel. Le reste des hommes sont des coquins, PASC. *Imag.* 8. Tout ce que je vois ne sont que de vains simulacres, BOSS. *Brièveté.* L'effet du commerce sont les richesses, la suite des richesses, le luxe, MONTESQ. *Espr.* XX, 6. La seule chose qui les surprenne [les éléphants] sont les pétards qu'on leur lance, BUFF. *Éléphant.* Sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la farine et du gland, BUFFON, *Écureuil.* Tout cela ne sont que des arguties et des subtilités, J. J. ROUSS. *Prom.* 3. Cette construction est archaïque, et aujourd'hui, dans des cas pareils, on met de préférence le verbe au singulier. 3e cas. Un sujet au pluriel, avec un complément au singulier et le verbe au singulier. Et deux ans, dans le sexe, est une grande avance, MOL. *Mélic.* I, 4. Quatre ou cinq mille écus est un denier considérable, MOL. *Pourc.* III, 9. Ici *deux ans*, *quatre ou cinq mille écus* sont considérés chacun comme un chiffre unique, et le sens entraîne avec soi d'une façon naturelle la construction du verbe au singulier. || 4. L'Académie remarque à propos du verbe *être* que les grammairiens (et il vaudrait mieux mettre : quelques grammairiens) l'appellent verbe substantif. Cela est vrai; mais il aurait fallu ajouter : 1° qu'ils lui donnent ce nom par opposition à tous les autres verbes, qu'ils nomment verbes adjectifs; 2° que, dans tous les cas, ces deux dénominations sont fort mauvaises, puisque *substantif* et *adjectif* désignent deux espèces de mots, et *verbe* une troisième; et que le rapprochement de ces mots contradictoires n'a absolument aucun sens; 3° que Dumarsais, considérant que tout verbe se résout dans le verbe *être* suivi de son participe présent, appelait *être* le verbe simple ou absolu, et tous les autres des verbes composés; 4° que ces mots entraînaient une confusion, puisque, à un autre point de vue, *mettre* est un verbe simple, et *admettre*, *commettre*, etc. des verbes composés; 5° que Beauzée a trouvé le véritable nom en appelant *être* le verbe abstrait; et alors tous les autres verbes sont concrets, comme réunissant au sens du verbe *être* celui de leur participe; ou attributifs, parce que ce participe commence l'attribut dans la proposition où ils entrent.

— HIST. IXe s. Nul plaid qui cist meon fradre Karle in damno sit [qui soit en dommage à ce mien frère Charle], *Serment.* In nulla aiudha [en nulle aide] contra Lodhuwig non li vi [y] er [serai], *ib.*

— Xe s. Buona pulcella fut Eulalia, *Eulalie.* Chi [qui] rex eret [était] à cels dis [à ces jours] sovre pagiens, *ib.* Por o [pour cela] s' furet [*fuerat*] morte à grant honestet, *ib.* Seit niuls, *Frag. de Val.* p. 467. Et si fu co [cela], *ib.* p. 467. E eret [était] mult las, *ib.* p. 468. Si astreient [seraient] li Judei perdut, si cum il ore sunt, *ib.* p. 468. E io ne dolreie [je ne serais pas affligé] de tanta millia hominum, si perdut erent [seront]? *ib.* p. 469. Quand il se erent convers [quand ils se seront convertis] de via sua mala, *ib.* p. 469. Seietst [soyez] unanimes in dei servitio, *ib.* p. 469.

— XIe s. Si ceo fust u evesqué u abeïe, *Lois de Guil.* 1. À grant dolur ermes [nous serons] hoi desevrez [séparés], *Ch. de Rol.* CXLV. [Des pechés] Que je ai fait dès l'hore que nés [je] fui, *ib.* CLXXII. Il ne pot [peut] estre [il est impossible] qu'il seient desevrez, *ib.* CCLXXXVI. Mais li quens Guenes se fut bien pourpenset, *ib.* XXXII. N'est hom quil [qui le] veit e conoistre le sait, Qui ce ne die.... *ib.* XXXIX. De là [ils] s'en furent [s'en allèrent] pour la chrestientet, *ib.* LIII. Se vous mourez, esterez sainz martirs, *ib.* LXXXVII. Set ans touz pleins ad ested en Espeigne, *ib.* I. Li reis Marsil esteit en Saragoce, *ib.* II. Que nous seiuns conduit à mendier, *ib.* Quant chascuns ert [sera] à son meillor repaire, *ib.* IV. Charles serat ad Ais à sa chapele, *ib.* Dient paien : ainsi puet-il bien estre, *ib.* Là où cis [ceux-là] furent, des autres i ot bien, *ib.* VIII. S'est qu'il demandet [s'il y a quelqu'un qui le demande], ne l'esteut [il n'est besoin de] enseigner, *ib.* Seit qui l'ocie, toute pais puis auriumes, *ib.* XXVIII.

— XIIe s. Ah! rois de gloire, tu soies mercié, *Ronc.* p. 160. A dame Deu soiez.... *ib.* p. 17. S'il est qui croire veuille ma volonté, *ib.* p. 20. Qui mout sont à prisier, *ib.* p. 30. Là s'est armez li cortois Olivier, *ib.* p. 49. Sempres morrai, mais cher me sui venduz, *ib.* p. 93. Tant a esté [tant est allé], [que] devant la tour antie Est descenduz voyant sa baronie, *ib.* p. 115. D'une grant terre qui fu au roi Orsaire, *ib.* p. 145. Si [je] m'i confort [en son souvenir], quant elo m'est lointaine [absente], *Couci*, VIII. Mais itant fu à moi reconforter Que, nuit et jour, en plorant [je] la remir [regarde], *ib.* X. Mais il convient qu'à sa volonté [je] soie, *ib.* XXI. D'hui cest jour en un an soiez prest d'ostoier [entrer en campagne], *Sax.* XVI. Comment vous a esté entre la gent foraine [étrangère]? *ib.* XXX. Mult nota les paroles que li quens respundi, Pur ço que li quens ert [était] cusins al rei Henri, Et erent d'un conseil et durement ami, *Th. le mart.* 51. Se vus nel delivrez, nus sumes mal bailli : Li reis e saint iglise e nus iermes [serons] huni, *ib.* 12. Et quant vous estes es hapé Et li besoin sont trespassé, Dont ne vous est gaires de nous [vous ne vous souciez guères de nous], *Roman de Brut*, v. 6346. Mon tré [tente] tendez en milieu del mostier, Et en ces porches esseront mi sommier, *Raoul de C.* 150. Et jo li serrai pur pere, e il me serrad pur fiz, *Rois*, p. 144. Uns hom astoit en la terre Us, ki out num Job, *Job*, p. 441.

— XIIIe s. Quant nous fusmes [allâmes] au bois arcoier et joier, *Alexandre*, dans DU CANGE, *arcuare.* La dame à qui je sui, s'el me velt retenir, VIDAME DE CHARTRES, *Romancero*, p. 114. Jà pour autre ne me devra guerpir [quitter], Quant el saura com je lui ai esté Fins et verais, courtois, sans repentir, LE COMTE D'ANJOU, *ib.* p. 124. Et tout cil qui avoient devant esté contre lui estoient ce jour à sa volenté, VILLEH. LXXXVI. Il i avoit un Grien [Grec] qui miex estoit de l'empereour que tuit li autre, ID. XCVII. Ensi demorerent huit jors pour atendre les

nés [vaisseaux] qui encore estoient à venir, ID. LXI llec troverent Guillaume de Braiecuel et cex qui avoec lui estoient, qui mout estoient à grant paor, ID. CXXXVIII. Tant se travailla Jofrois li mareschaux à l'aide des barons qui estoient dou conseil au marchis, ID. CXX. Et de corone d'or [je] fui par vous coronnée, *Berte*, XVI. Si [elle] saignoit com ce fust perceûre de clou, *ib.* XXXII. Ainsi com vous orrez [ouirez], s'il est qui vous le die, *ib.* LX. Dame, ce dist Constance, si soit com dit avez, *ib.* CXXXII. Pour ce qu'il ert [était] divenres [vendredi].... *ib.* . Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, *ib.* II. Ne soiez vers les pauvres ne sure [aigre] ne amere, *ib.* IV. Sire, fait-ele, c'estroit [ce serait] lait, *Lai de l'ombre.* Et tant furent ensamble qu'il en ot un filg et une fille, *Chr. de Rains*, p. 9. Et li rois respondi que li legas disoit sa volenté, ne ne savoit pas à quoi ce montoit : car Sarazin estoient moult sage et estoient sour le leur, et bien veoient lor meillour quant temps et lius en estoit, *ib.* p. 101. Sire, ormais n'est que dou haster la besoigne, *ib.* p. 51. Evain en son cuer porpensoit Que s'ele encor une en avoit, Plus belle estroit la compaignie, *Ren.* 61. Car c'est cele qui la bonté Me fist si grant qu'ele m'ouvri Le guichet del vergier flori, *la Rose*, 1264. Je t'enseignerai bien autre hui; Autre, non pas, mès ce meïsmes, Dont chascun puet estre à meïsmes [être à même], Mès qu'il prengne l'entendement D'amors ung poi plus largement, *ib.* 6462. Trop sunt dolentes et confuses Pucelles qui sunt refusées, *ib.* 5860. Avis m'iere [m'était] qu'il estoit mains [matin], Il a jà bien cincq ans, au mains [au moins], En mai estoie, ce sonjoie, El tems amoureus plain de joie, *ib.* 45. Enciez [avant] qu'il vint, si m'escria : Vassal, pris ies [tu es], noient n'i a Du contredire, ne defendre, *ib.* 1694. Il fu que [il y eut un temps où] toutes les bonnes viles et li castel de Lombardie furent à l'empereur de Romme, en son domaine, et tenues de li, BEAUM. XXX, 64. Aucuns dons et pramesses porroient estre convenencié qui ne seroient pas à tenir, ID. VI, 24. Donques quant plusor parchonier ont compaignie en tix [tels] heritages, il doivent estre à ferme ou à loier, ID. XXII, 4. Tout soit il ainsi que commune renommée keure [coure] entre une feme qui est en mariage, qu'ele est bien de plusors homes carnelment, ID. XVIII, 4. S'on esperoit qu'il se fust tués par aucune maladie, par le [la] quele il ne fust pas à soi, si oir [ses héritiers] ne doivent pas perdre ce qui de li vient, ID. LXIX. 10. Nous en sons [sommes] bien entré en voie, N'i a si fol que ne le voie, Quant Constantinoble est perdue, RUTEB. 101. Un chevalier qui estoit à monseigneur Erart de Brene, JOINV. 244. Sire, il me semble que il iert [sera] bon que vous retenez les formens et les orges et les ris, ID. 216. Et dit l'en que nous estions trestous perdus dès celle journée, se le cors le roy [le roi de sa personne] ne feust [ne se fût trouvé là], ID. 227.

— XIVe s. Quant nous avons communellement delettacion en aucune chose, c'est signe que nous suymes [sommes] à telles choses enclins, et quant nous avons tristesce en aucunes choses, c'est signe que nous suymes enclins à l'opposite, ORESME, *Eth.* 55. S'ainsi sons [nous sommes] pris au broi [piége], s'iert [ce sera] de grant lachetey, *Girart de Ross.* v. 3270.

— XVe s. Or ai-je un petit d'escusance De ce que lors trop jones ere [j'étais] Et de trop ignorant maniere, FROISS. *Espinette amoureuse.* Et tel que fui, encor le sui, *ib.*... Beau fieulz, es-se [est-ce] Belle chose de bien ouvrer? ID. *ib.* Or, regardez si je disoie bien voir [vrai], veez là les vingt six mille hommes d'armes; si ils sont trois mille lances, ils sont cent mille, ID. II, II, 212. Ainsi estoient menacés les Anglois par les François, et donnoient grand marché, et montroient par leurs paroles que tout fut à eux, ID. II, III, 40. Lors demanda le roy à son conseil qu'il estoit de faire, ID. I, I, 51. Et quant le jour du parlement qui estoit assigné à Mons, fut venu, ils y furent, ID. I, I, 101. Et sachez que, si ne fussent les gentils hommes qui dedans Aubenton estoient et qui la gardoient, elle eut esté tost prise et d'assaut, ID. I, I, 103. Sitost que le jour fut.... ID. I, I, 144. Quand messire Aghos des Baux sentit que ceux de la Reole se vouloient rendre, il ne voulut oncques estre à leur traité, mais se partit d'eux, ID. I, I, 237. Votre capitaine où est-il? ne veut-il point estre de ce traité, *ib.* Si avoit un frere par son pere qui avoit esté [feu son père], ID. I, I, 147. Il ne peut estre que en un tel ost que le roi d'Angleterre menoit, qu'il n'y ait des vilains garçons et des malfaiteurs, ID. I, I, 272. Et fit depuis si grands prouesses [Watelet de Mauny] qu'on n'en pourroit savoir le nombre, si comme vous orrez avant en l'histoire, s'il est qui vous le die, FROISS. I, I, 46. Tu es l'aisné fils du roi, auquel, par la grace de Dieu, tu es à succeder, et es à estre notre roi et seigneur, MONSTR. I, 48. Et les aucuns disoient que le duc de Baviere avoit laschement faict qu'il n'avoit tué le duc de Bourgongne soudainement et s'en estre allé en Allemaigne, et il n'en eust plus esté, JUVEN. DES URS. *Charles VI*, 1413. Et eussent les choses esté plus triumphantes, se n'eust esté le temps, qui moult fut mal advenant, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1482. Ce mout doutoit le roy, qui estoit tourné contre luy, et plus lui en estoit que de tous les aultres à qui il avoit à faire, FENIN, 1413. Et de tels y en eut qui bien se doubtoient de ce qui en estoit, mais rien n'en dirent à present, ID. 1407. Et sagement savoit jeter son regard et ses semblans, que nul n'apperceust où son cœur estoit, *Boucic.* I, 8. Qui, pour le moins, ay tousjours esté des chambellans [de Louis XI], COMM. *Prol.* Le quel me print en son service, et fut l'an mil quatre cens soixante quatre, ID. I, 1. Et faisoit le cas si enorme que nulle chose qui se peut dire à ce propos pour faire honte et vitupere à un prince, ne fust qu'il ne dist, *ib.* Mon cousin, vous soyez le très bien venu, ID. IV, 10. Moult se tenoit bienheureux de ce qu'il pouvoit estre bien d'icelle [être bien avec elle], *Perceforest*, t. I, 1, f° 66.

— XVIe s. D'estre assis je n'ai plus d'envie : Il n'est que d'estre bien couché, MAROT, II, 247. Et fusse Helaine au gracieux maintien, Qui me vinst dire, amy, fais mon cueur tien, Je respondrois : point ne seray muable, ID. II, 398. Les fons du temple estoit une fontaine, Où decouroit un ruisseau argentin, ID. I, 182. Bref, fust de nuict ou fust de jour, Je ne songeois rien que l'amour, DU BELLAY, VII, 23, *verso.* Prenez le cas que cinq ou six hyvers Soi'nt jà passez, et qu'avec longue peine Ils soi'nt venus en accroissance pleine, ID. VII, 23, *verso.* Soyez doux et clement, la doulceur te doit plaire, ID. VIII, 41, *verso.* [Socrate se retiroit avec fierté] regardant tantost les uns, tantost les aultres, amis et ennemis, d'une façon qui encourageoit les uns et signifioit aux aultres qu'il estoit pour vendre bien cher son sang et sa vie à qui essayeroit de la lui oster, MONT. III, 6. N'estoit que.... [si ce n'est que], ID. I, 7. Estre d'avis que.... ID. I, 14. Le roy qui est à present [qui règne], ID. I, 16. Ce sont vices toujours conjoincts, ID. I, 22. C'estoient les formes vrayement romaines, ID. I, 24. Est ce à toy de nous gouverner? ID. I, 89. Il est en nous de.... [nous pouvons], ID. I, 115. Il nous faudroit des topographes qui nous feissent des narrations des endroicts où ils ont esté, ID. I, 234. Puisque nous en sommes sur le froid, ID, I, 261. Pompeius le feut veoir, ID. I, 301. Satan est l'adversaire qui machine nostre ruine, le peché est les armeures desquelles il use pour nous opprimer et meurtrir, CALV. *Inst.* 728. Qu'est-ce autre chose que...? ID. *ib.* 701. Si ne feront-ils jamais tant par leur belle rhetorique, qu'une mesme chose soyent deux, ID. *ib.* 61. Estes vous encore à savoir que les femmes n'ont amour ni regret? MARG. *Nouv.* XXXII. Le pauvre gentilhomme ne savoit où il en estoit [qu'en penser], ID. *ib.* LIII. Madame fust hyer disner aux Loges, dont elle s'est bien trouvée, ID. *Lett.* 68. Je feusse plus toust partie, n'eust esté la grant envie que j'avois de voir Chumbert, ID. *ib.* 152. Le cardinal d'Armaignac a esté à la mort, abandonné des medecins, ID. *ib.* 142. Ils demeurerent long temps muets, comme si fussent esté des images, YVER, p. 636. Le guet nous prit, j'en fus pour mes trois jours au Chastelet, D'AUB. *Fœn.* II, 11. Il n'est pas que vous n'aiez veu un sonnet à sa louange qui a fort couru, ID. *ib.* II, 12. Ce lict m'est un tombeau, puis qu'ils [les martyrs protestants] n'ont point de tombeaux, ID. *Hist.* I, 132. A il jamais esté que les tyrans, pour s'asseurer, n'aient...? LA BOÉTIE, 61. Toujours il a esté que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran, ID. 62. Il n'est pas qu'eux mesmes ne souffrent quelques fois de luy, ID. 65. Et faire que ma cité n'ait point faute d'aucune chose qui soit pour l'embellir et orner, ID. 199. Il avoit abandonné à piller à ses soudards quelques vases d'or qui avoient anciennement esté à Alexandre le grand, AMYOT, *P. Æm.* 38. Un peu avant que je fusse la premiere fois à Athenes, on dit qu'il y advint une telle chose, ID. *Démosth.* 45. Et si Heraclides par envie a esté desloyal et meschant, est ce pourtant à dire que Dion par courroux doive maculer sa vertu? ID. *Dion*, 59. [Voyant tout cela] il se tourna devers ses familiers, et leur dit : C'estoit estre roy cecy, à vostre advis, n'estoit pas? [n'est-ce pas?], ID. *Alex.* 37. La premiere chose qu'on leur donna, furent du sel et des lentilles, AMYOT, *Crassus*, 38. Les Egyptiens disent qu'il fut aussi en leur païs, ID. *Lyc.* 6. Qu'il ait esté en Afrique et en Espagne et jusques aux Indes, je ne sache personne qui l'ait escrit, ID. *ib.* Si j'estois à renaistre au ventre de ma mere, RONS. 810. ....Et par esclats les lances acerées Furent toucher les voutes etherées, ID. 619. Car l'amour et la mort n'est qu'une mesme chose, ID. 304. ....Pour faire voir clairement à chascun Que les vertus et les dames n'est qu'un, ID. 765. La perte des grands rois sont les langues flateuses, ID. 663. L'impudence aujourd'hui sont les meilleures armes Dont on se puisse aider.... ID. 978. Une autre branche de la dissolution, sont les excez de table, et tenir grand equipage, LANOUE, 16. Ils repliqueront que ce que j'ay allegué sont conseils evangeliques et non preceptes obligatoires, ID. 75. Une des plus singulieres choses qu'on remarque en France, sont les beaux edifices dont les campagnes sont parsemées, ID. 166. La seconde cause furent les voyages qui s'entreprirent pour la conqueste de la terre saincte, ID. 228. Plusieurs choses qui se firent alors et qui arriverent, fut plus par hazard et inopinément quasi que par conseil, ID. 652. Le dit sieur de Vieilleville fut [alla] estrader avesques 200 salades, CARLOIX, II, 13.

— ÉTYM. Bourguign. *être;* Berry, *je seus*, je suis; provenç. *esser;* catal. *esser*, *ser;* espagn. et portug. *ser;* ital. *essere;* d'une forme latine barbare *essere*, pour *esse*, être, du radical *es* ou *as*, qui fait aussi, dans le grec ἐστὶ, ἐσμὲν, etc. dans l'allemand *ist*, et dans le sanscrit *asmi*, le verbe abstrait. Le verbe *être* est formé de trois verbes latins différents : 1° *esse*, qui a donné l'infinitif *estre*, le présent *je suis*, *tu es*, *il est*, *nous sommes*, *vous êtes*, *ils sont*, le subjonctif *je sois*, le futur *je serai*, le conditionnel *je serais;* 2° *fuo*, qui a donné le prétérit *je fus* et le subjonctif *je fusse* (voy. FUS, pour l'étymologie); 3° *stare*, qui a donné l'imparfait *j'estois*, le participe présent *estant*, et le participe passé *esté* (voy. le verbe ESTER). D'après Vaugelas, *qu'il soit*, *qu'ils soient* se prononçait *sait*, *saient;* c'est une prononciation usitée encore en Normandie. L'ancienne langue, à côté de l'imparfait *estoie*, avait un autre imparfait *ere* ou *iere* qui représente le latin *eram*, et, à côté du futur *serai*, elle avait un autre futur *ere* ou *iere* qui représente le latin *ero*. Dans le latin barbare *esse-re*, *re* provient d'une assimilation faite mal à propos avec les verbes en *ĕre;* car déjà, dans *es-se*, *se* représente ce *re*.

2. **ÊTRE** (ê-tr'), *s. m.* || 1° État, existence, qualité de ce qui est. La nature dure et se maintient perpétuellement dans son être, PASC. dans COUSIN. Le peu que nous avons d'être, ID. *ib.* Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être? BOSS. *Duch. d'Orl.* Avant qu'il [Dieu] eût donné l'être, rien ne l'avait que lui seul, ID. *Hist.* II, 1. Qui a un cœur et qui peut aimer l'auteur de son être, MASS. *Prière* I. Le corps politique ou le souverain ne tirant son être que de la sainteté du contrat, J. J. ROUSS. *Contrat*, I, 7. || L'être suprême de Dieu, son existence suprême. Ô Dieu! si c'était là le caractère de votre être suprême.... MASS. *Carême*, *Avenir.* || Le non-être, le néant, l'anéantissement. .... Peut-être Que mon cœur combattu par la peur du non-être, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, III, 3. || 2° Ce qui est. Le péché qui est le véritable néant, parce qu'il est contraire à Dieu, qui est le véritable être, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 1er avril 1648. Je sens que je peux n'avoir point été; car le moi consiste dans ma pensée; donc moi qui pense n'aurais point été, si ma mère eût été tuée avant que j'eusse été animé; donc je ne suis pas un être nécessaire; je ne suis pas aussi éternel, ni infini; mais je vois bien qu'il y a dans la nature un être nécessaire, éternel et infini, ID. *Pens.* art. I, 11. Moi néant, moi ombre de l'être, je vois celui qui est, FÉN. *Exist.* 345. Ô Dieu! ô le plus être de tous les êtres! ID. *ib.* 264. J'aurais prié ce Dieu, seul être que j'adore, VOLT. *Alz.* V, 1. Une existence évanouie Ne fait pas baisser d'une vie Le flot de l'être toujours plein, LAMART. *Harm.* IV, 9. || Être suprême, l'être au-dessus de tout. Dieu étant par sa nature au-dessus de tout, rien ne peut entrer en comparaison, ni ne doit être mis dans un degré d'égalité avec ce premier être, cet être suprême, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 39. S'il y a au-dessus de nous un être suprême, auteur de cet univers, MASS. *Car. Prière* II. || Absolument, l'Être suprême, Dieu. Le sang le plus abject, le sang des plus grands rois Ne sont-ils pas égaux devant l'Être suprême? VOLT. *Olympe*, II, 2. || Le grand Être, Dieu. Ne pouvant élever mes faibles conceptions jusqu'au grand Être, je rapprochais

les rapports infiniment compliqués qu'il a mis entre sa puissance et la mienne, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Être des êtres, Dieu. Être des êtres, je suis parce que tu es, c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse, ID. *ib.* || Dans l'Être suprême, l'Être des êtres, le grand Être, l'Être souverain, qui, pris absolument, signifient Dieu, on met un E majuscule. Quand être suprême n'est pas pris absolument, l'e est minuscule. || Terme de métaphysique. La science de l'être, ou ontologie, étude de l'être en soi, de l'être absolu, indépendamment de toutes les propriétés qui le déterminent. || 3° Tout ce qui existe, considéré comme ayant l'existence d'une façon quelconque. Les êtres de la nature. L'ensemble des êtres vivants. [Il] Est devant tous les temps et devant tous les êtres, ROTROU, *St Genest*, III, 1. Tout en tout est divers; ôtez-vous de l'esprit Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. En comparant les propriétés à moi connues de cet être que je nomme le corps, avec les propriétés à moi connues de cet être que je nomme l'âme, je découvre que les deux êtres ne sont pas de même nature, BONNET, *Ess. analyt.* ch. 10. || Dans le langage philosophique. Il ne faut pas multiplier les êtres, il ne faut pas supposer des êtres qui n'existent point. || Être pensant, l'être qui est doué de la pensée. Citoyen, l'homme adopte une forme de gouvernement; être pensant, il n'a de patrie que l'univers, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 363. || Les êtres intelligents, tout ce qui est doué d'intelligence, et, en particulier, l'homme. Les êtres particuliers intelligents peuvent avoir des lois qu'ils ont faites; mais ils en ont aussi qu'ils n'ont pas faites, MONTESQ. *Espr.* I, 1. || Être de raison, ce qui n'existe que dans l'imagination. Il ne me semble pas aussi que vous prouviez rien contre moi en disant que l'idée de Dieu qui est en nous n'est qu'un être de raison; car cela n'est pas vrai, si par un être de raison l'on entend une chose qui n'est point, mais seulement si toutes les opérations de l'entendement sont prises pour des êtres de raison, c'est-à-dire pour des êtres qui partent de la raison, auquel sens tout ce monde peut aussi être appelé un être de raison divine, c'est-à-dire un être créé par un simple acte de l'entendement divin, DESC. *Rép.* II, 10. Un homme doué, à mesure égale, de jugement et d'imagination, de véhémence et de finesse, de bel esprit et de sentiment, est un être de raison, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, II, § 9. || 4° Une personne. Un pauvre petit être, un enfant malade, souffrant. Je m'arrête et j'entends Le cri d'un être faible et qui souffrit longtemps, M. J. CHÉN. *Fénel.* I, 1. Pour cet être enchanteur que le destin combla, DUCIS, *Oscar*, II, 1. || Personne, avec une signification de dénigrement. Quel être insupportable! Quel être vil et méprisable! || 5° Vie, naissance. Mais n'as-tu point appris de qui j'ai reçu l'être? CORN. *Œdipe*, V, 4. Vous ignorez son nom et ceux dont il tient l'être, MOL. *Psyché*, IV, 2. A cet enfant obscur à qui j'ai donné l'être, VOLT. *Orphel.* II, 3. Le présent, l'avenir, et jusqu'à ta naissance, Tout ton être, en un mot, est dans ma dépendance, ID. *Mérope*, V, 2. Mon être se consume en pénibles combats, DUCIS, *Oscar*, III, 2. Faire un doux emploi de son être, Mes amis, ce n'est pas vieillir, BÉRANG. *Vieill.* Que j'ai bien accompli cette loi de mon être [souffrir]! LAMART. *Méd.* I, 2. || 6° Ce qui constitue la nature, le fond d'une chose. Je soutiens que le temps n'est rien, parce qu'il n'a ni forme ni substance; que tout son être n'est que couler, c'est-à-dire que tout son être n'est que de périr, et, partant, que tout son être n'est rien, BOSS. *Yol. de Monterby.* || Ce qui constitue le caractère d'un être vivant, et, en particulier, la personnalité d'un homme. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne peut le concevoir, PASC. *Pens.* part. I, art. 4. Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être : nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, et nous nous efforçons pour cela de paraître; nous travaillons incessamment à embellir et à conserver cet être imaginaire, et nous négligeons le véritable, ID. *Pens.* t. I, p. 251, édit. LAHURE. Les anciens amis sont les seuls qui tiennent au fond de notre être, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 27 déc. 1758. Ce monde est un grand bal où des fous.... Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse, ID. *Disc.* 1. Je chéris un époux et je révère un maître; Voilà mes sentiments, et voilà tout mon être, ID. *Olympe*, I, 3. Disposez de moi comme d'un homme qui n'est plus rien pour lui-même, et dont tout l'être n'a de rapport qu'à vous, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 12. Le cheval est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, BUFFON, *Cheval.* || Un nouvel être, nouveaux sentiments, nouvelles forces, nouvelles ardeurs. J'ai pris un nouvel être. Notre esprit éclairé te doit un nouvel être, VOLT. *Alz.* I, 2. || 7° La réalité. En tout Zadig préférait l'être au paraître, VOLT. *Zadig*, 4. || Existence, importance, en parlant des choses. C'était [porter le bougeoir du roi] une distinction qui se comptait, tant le roi avait l'art de donner l'être à des riens! ST-SIMON, 402, 92 || 8° Manière d'être, condition, position dans le monde. Il m'apprit en secret et son nom et son être, MAIR. *Solim.* I, 5. On pourrait voir chaque chose réduite En son état, s'il arrivait qu'un jour L'autre [le maître] devînt l'intendant à son tour; Car, regagnant ce qu'il eut étant maître, Ils reprendraient tous deux leur premier être, LA FONT. *Belph.* M. d'O fut mis auprès de M. le comte de Toulouse avec le titre de gouverneur et d'administrateur de sa maison; cela lui donna un être, une grosse subsistance, ST-SIM. 39, 201. Vaudemont, sans biens, sans être, sans établissement que ce qu'elle lui donnait, s'était soumis aux ordres de l'Espagne, ID. 96, 17. || Être représentatif, qualité de représentant, d'ambassadeur. Si les ambassadeurs abusent de leur être représentatif, on le fait cesser, en les renvoyant chez eux, MONT. *Espr.* XXVI, 21. || 9° *S. m. plur.* Les êtres, voy. ÊTRES.

— HIST. XII° s. Je deïsse et l'estre et l'errement, Se j'osaisse en faire mention, De la grant cour de France au dous renon, HUES DE LAFERTÉ, *Romancero*, p. 182. Ire et malveis conseil unt le rei deceü, Qui l'unt vers le saint humme issi fort commeü; Li reis aveit sun estre [sa manière d'être] ainceis bien coneü; Or cuidout [pensait] qu'il fust tels cum il l'out ainz veü, *Th. le mart.* 39. Pur espier et aprendre l'estre, e damager le païs, ses messages iad enveied, *Rois*, p. 151. || XIII° s. Or me laissiez dont [donc] demander : Venistes vos por truander? Naie [non], ainz je ving [vins] veoir vostre estre, *Ren.* 999. Et il lessent la fin commune, A quoi tendent et tendre doivent Les choses qui estre reçoivent, *la Rose*, 6356. Il [l'homme] a son estre avec les pierres, Et vit avec les herbes drues, Et sent avec les bestes mues, *ib.* 19246. || XIV° s. Telle personne seroit bien loing de la commune nature et de l'estre des hommes, ORESME, *Eth.* 97. Le pere est au filz cause de son estre, ID. *ib.* 248. || XV° s. Aucune fois venoit la royne vers luy, ou on lui aportoit ses enfens; là parloit aux femmes et demandoit de l'estre [de l'état] de ses enfens, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 16. Demanderent l'ung à l'autre dont ilz estoient, et quelle adventure le menoit si seul; et il lui compte de son estre une partie, *Lancelot du Lac*, t. II, f° 34. Bons mariniers experts qui sachent l'estre et la naissance de tous vents, *le Jouvencel*, f° 88, dans LACURNE. Gerard, sachant son estre [ayant l'usage du monde], comme celuy qui à la court avoit esté nourry, les salua moult courtoisement, *Gerard de Nevers*, 1re part. p. 125, dans LACURNE. || XVI° s. Le masle et femelle ne cerchent seulement leur estre, mais aussi de s'ayder l'un l'autre, LA BOÉTIE, 89. Qui ne se sauroit garder d'adviser à leurs naturels privileges et de se souvenir des predecesseurs et de leur premier estre, ID. *Serv. volont.* p. 43, édit. FEUGÈRE. Lycurgus n'a point laissé de livres ny de papiers, ains a produit et mis realement en estre une forme de gouvernement que nul avant luy n'avoit jamais inventé, AMYOT, *Lyc.* 65. Nous adorons nostre roy, comme l'image du Dieu de nature, qui maintient toutes choses en leur estre et entier, ID. *Thém.* 49. Il y a encore jusques aujourd'huy en estre quelques uns des dons qu'il a consacrez aux dieux, ID. *Nicias*, 4. Bien que les champs de ton estre [pays].... Du pays qui me vid naistre, Ne se bornent pas bien loin, RONS. 548. En dignité pareille il nous faudroit donc estre, Si voulions ressembler les auteurs de nostre estre, ID. *Eleg.* 10. L'un [au lit de mort] plainct la compagnie de sa femme, l'autre de son fils, comme commoditez principales de son estre, MONT. I, 79. Il est du lignage et estre dont l'heritier procede, *Coustum. gener.* t. I, p. 897. Ne se faut point esmerveiller si nous voyons venir en estre quelque chose qui paravant n'ait point esté, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 510.

— ÉTYM. *Être* 1.

3. ÊTRE (ê-tr'), *s. m.* Terme d'administration forestière, qui s'emploie dans la locution : à blanc être, synonyme de à blanc estoc. Voy. ESTOC.

— HIST. XVI° s. Si je voulois me contenter d'enmener ce que je trouverois de trouppes en estre [sur pied], BASSOMPIERRE, *Mém.* t. II, p. 182.

— ÉTYM. *Estre* a quelquefois signifié être debout par une confusion avec le verbe *ester* qui a proprement ce sens. C'est ce qui est arrivé ici.

ÉTRÉCI, IE (é-tré-si, sie), *part. passé.* Rendu plus étroit. Le lit de la rivière étréci par un barrage.

ÉTRÉCIR (é-tré-sir), *v. a.* || 1° Rendre plus étroit. Étrécir un habit. Qui servent à élargir et à étrécir les entrées, DESC. *Pass.* I, 15. Il prit les habits de Ragotin et il en étrécit le pourpoint et les chausses, SCARR. *Rom. com.* II, 9. || Aujourd'hui on dit plus souvent rétrécir, qui n'est pas aussi exact. || Terme de manége. Étrécir un cheval, le ramener graduellement sur un terrain étroit. || 2° Fig. De peur que les peines n'étrécissent le cœur que Dieu veut dilater, BOSS. *Lett. abb.* 208. || 3° S'étrécir, *v. réfl.* Devenir plus étroit. Cette toile s'étrécira au blanchissage. Le chemin va en s'étrécissant. Sa gorge enfle, et du sang dont le cours s'épaissit, Le passage se ferme ou du moins s'étrécit, CORN. *Attila*, V, 6. La glotte s'élargit ou s'étrécit selon les tons qu'elle doit former, BOSS. *Connaiss.* II, 13. Tantôt ces bandes [de la planète Saturne] s'étrécissent, tantôt elles s'élargissent, FONTEN. *Mondes, 6e soir.* La prunelle s'étrécit ou s'élargit à une lumière plus forte ou plus faible, BUFF. *De l'enfance.* || Fig. Devenir plus intime. Depuis ce temps naquit une amitié entre nous qui s'est toujours étrécie, ST-SIM. 318, 154. || Fig. Devenir étroit, inhabile à comprendre. L'esprit s'étrécit à mesure que l'âme se corrompt, J. J. ROUSS. *Héloïse*, II, 27. || Terme de manége. Un cheval s'étrécit lorsque, n'allant point assez au large, il perd de son terrain et s'approche trop du centre de la volte.

— HIST. XIII° s. Et si tu n'as si grant richece Qu'avoir les [certaines choses] puisses, si t'estrece [resserre ta dépense], *la Rose*, 2168. Quant aucuns se plaint d'empeecemens de lor communs, si comme de cemins qu'on a estoupés ou estreciés.... BEAUM IX, 9. || XVI° s. D'autant s'est relasché le nœud de l'affection, que celuy de la contraincte s'est estrecy, MONT. III, 6. Les bords de la boëtte, qui sont cartilagineux, se sont estressis, et les ligamens relaxés et allongés, PARÉ, XXI, 27. Depuis il changea d'opinion et estroissit la bataille de ses gens de pied en forme de brique plus longue que large, AMYOT, *Crassus*, 43.

— ÉTYM. *Etreit*, qui est resté la forme normande d'*étroit*, et qui, sous l'orthographe *estreit*, était dans l'ancienne langue la forme dialectique de Paris et de l'Ouest; Berry, *étretzir; génev. étroicir.* Dans la plus ancienne forme, ce verbe est de la 1re conjugaison, *estrecer*, *estrecier*.

ÉTRÉCISSEMENT (é-tré-si-se-man), *s. m.* Action d'étrécir; état de ce qui est étréci. L'étrécissement du lit de la rivière accélère le cours de l'eau.

— HIST. XVI° s. Les planches et quarreaux seront tant longs que voudra, mais seulement larges de quatre à cinq pieds, afin que par tel estroicissement des costés l'on puisse attaindre avec la main jusqu'au milieu, O. DE SERRES, 632.

— ÉTYM. *Étrécir.*

† **ÉTRÉCISSURE** (é-tré-si-su-r'), *s. f.* Terme de métier. État de ce qui est étréci.

— ÉTYM. *Étrécir.*

† **ÉTREIGNOIR** (é-trè-gnoir), *s. m.* Terme de construction. Instrument garni de clefs, avec lequel on serre des pièces assemblées les unes dans les autres.

— ÉTYM. *Étreindre.*

ÉTREINDRE (é-trin-dr'), j'étreins, tu étreins, il étreint, nous étreignons, vous étreignez, ils étreignent; j'étreignais; j'étreignis; j'étreindrai; j'étreindrais; étreins, étreignons; que j'étreigne, que nous étreignions, que vous étreigniez; que j'étreignisse; étreint; étreignant, *v. a.* || 1° Serrer fortement par un lien. Étreignez ce fagot. || 2° Serrer, presser. Il l'étreignit si fortement qu'il lui fit perdre la respiration. Et des plis écaillés qu'avec force il déploie, Saisit, étreint, étouffe et dévore sa proie, DELILLE, *Trois règ.* VII. || Fig. Étreindre les nœuds d'une alliance, les resserrer. Mes bienfaits l'ont étreint d'une chaîne éternelle, TRISTAN, *Panthée*, I, 1. Quand les chaînes d'hymen étreignent deux esprits, MAIR. *Sophon.* IV, 1. || 3° S'étreindre, *v. réfl.* Se serrer l'un l'autre. Ces deux athlètes s'étreignirent de leurs bras nerveux. || Proverbes. Qui trop embrasse mal étreint, signifie qu'il ne faut pas faire plusieurs entreprises à la fois. || Plus il gèle, plus il étreint, c'est-à-dire plus un mal continue, plus on en est accablé. Dans cette locution, étreindre est pris absolument : Plus cela étreint, serre.

— HIST. XII° s. Là courona sa fame Guiteclins li puissanz; Doucement la baisa et estraint par les flans, *Sax.* V. || XIII° s. Doucement [il] l'a [sa fille] baisiée, estrainte et acolée, *Berte*, CXXVI. Mais por Diu estraignez vostre consel entre vous, et faites si que li honnour de l'empereour i soit, et que vous

n'i soiés pierdant, H. DE VALENC. XVII. Et amors plus et plus me lie, Et tout adès estraint ses las, Tant cum j'i oi plus de solas, *la Rose*. 3387. || XIVe s. Et ainsi sa felicité n'est en rien alterée ne muée, mais elle est pour ce aussi comme estreinte et comprimée, ORESME, *Eth.* 25. Qui trop embrasse pou estraint, *Ménagier*, I, 9. || XVe s. Lors le baisa et lui estraingnit la main, en signe de très grand amour, FROISS. I, I, 17. Le roi anglois entendit par ceux et par autres que la cité estoit durement estreinte, ID. I, I, 132. || XVIe s. Nous embrassons tout, mais nous n'estreignons que du vent, MONT. I, 230. Il feit tant qu'il approcha de sa bouche le bras de celuy qui l'estraignoit, et le mordit.... AMYOT, *Alc.* 3. Si le ciel se descouvroit, il geloit et estraignoit si ruidement, que les chevaux ne pouvoient boire de l'eau des rivieres, ID. *Lucull.* 63. Pour estraindre en peu de paroles ce qu'il estend bien au long, ID. *Artax.* 13.

— ÉTYM. Provenç. *estrenher*, *estreigner;* catal. *estrenger;* ital. *stringere*, *stregnere;* du latin *stringere*, serrer. Comparez l'anglais *string*, corde.

ÉTREINT, EINTE (é-trin, trin-t'), *part. passé* d'étreindre. Un cerf étreint et dévoré par un boa.

ÉTREINTE (é-trin-t'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on étreint. L'étreinte d'un nœud. Enfin, lasse du jour, dans un transport fatal, Change en lien mortel son vêtement royal, S'y suspend et finit dans cette étreinte affreuse Par un trépas cruel une vie odieuse, DELILLE, *Én.* XII. || 2° Par extension, action de presser quelqu'un dans ses bras. Les étreintes de l'amitié. Ses bras savent trouver des étreintes caressantes, J. J. ROUSS. *Emile*, IV. Je l'embrassai pourtant avec un serrement de cœur qu'il partageait et qui se fit sentir réciproquement par de muettes étreintes, plus éloquentes que les cris et les pleurs, ID. *Hél.* III, 14. || 3° Lien qui unit avec une grande force morale. Serre d'une étreinte si ferme Le nœud de leurs chastes amours Que.... MALH. II, 3. Serre encore ces nœuds d'une étreinte plus forte, TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 10. Et nous sommes liés d'une chaîne si sainte Qu'on ne saurait sans crime en défaire l'étreinte, MAIRET, *Sophon.* IV, 5. Et lors d'un nœud sacré l'inviolable étreinte, CORN. *Tois. d'or*, I, 2. Ô doux liens, ô douce étreinte! Ô favorable poids du joug religieux! Sainte captivité, qu'on te doit de louanges! ID. *Imit.* III, 10. D'une étreinte invincible il [l'homme] embrasse la vie, A. CHÉN. 157. || 4° Sac de crin dans lequel on renferme les graines oléagineuses avant de les soumettre à la presse. || 5° Nom, au XVIIe siècle, d'une sorte de lien ou ruban. Les étreintes des demiceints et branches d'éperons seront marquées et contre-marquées, *Règl.* 30 déc. 1679.

— REM. Au commencement de ce siècle, Mercier, dans sa *Néologie*, se plaint qu'étreinte tombe en désuétude; aujourd'hui ce mot est redevenu d'un usage très-fréquent : Les étreintes de la nature; Une douce étreinte entre deux âmes; L'étreinte de la reconnaissance, etc.

— HIST. XIIIe s. Sire, pour Dieu mercis; ci n'a mestier d'estrainte [de contrainte], AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 17. || XVIe s. Leur ame [des femmes] ne semble assez ferme pour soustenir l'estreinte d'un nœud si pressé et si durable [celui de l'amitié], MONT. I, 210.

— ÉTYM. *Étreint.*

ÉTRENNE (é-trè-n'), *s. f.* || 1° Présent à l'occasion du premier jour de l'an. Recevoir des étrennes. Cet enfant a reçu de très-jolies étrennes. ....Si je t'apprends la guise Et le moyen d'être un jour plus content Qu'un petit roi, sans te tourmenter tant, Que me veux-tu donner pour mes étrennes? LA FONT. *Jument.* Vous m'envoyez donc des étrennes, ma très-chère? SÉV. 296. ....Compare prix pour prix Les étrennes d'un juge et celles d'un marquis, RAC. *Plaid.* I, 4. Mon libraire à qui j'ai donné cette petite histoire pour ses étrennes, VOLT. *Babyl.* 11. || En ce sens, il s'emploie le plus souvent au pluriel. || *Au sing.* Un cadeau. Pourrez-vous souffrir que ma veine Ose vous donner une étrenne, Vous qui n'en recevez que de la main des dieux? VOLT. *Épît.* I. || 2° *Au sing.* Première vente que fait un marchand dans sa journée. J'ai toujours entendu dire qu'il ne fallait jamais refuser son étrenne, LEGRAND, *les Paniers*, sc. 2. || 3° Le premier usage qu'on fait d'une chose. Ce linge est neuf, vous en aurez l'étrenne. || Donner à quelqu'un l'étrenne de sa barbe, se faire embrasser par quelqu'un quand on vient d'être rasé. || Proverbe. À bon jour, bonne étrenne, se dit quand il nous arrive quelque chose d'heureux en un bon jour.

— HIST. XIIe s. Se truis Roland [si je trouve Roland], de mort [je] li fas estregne, *Ronc.* p. 42. Près [ils] ne m'ont mort; Diex leur doint male estraine, *Couci*, XIV. || XIIIe s. [Dieu] Lui a cestui lundi envoié bonne estraine, *Berte*, L. || XIVe s. Messire Thomas Channenne, chevalier trenchant du roy d'Engleterre, lequel est venu apporter l'estraine du roy d'Angleterre du jour de l'an, DE LABORDE, *Émaux*, p. 307. Sire, dist Bauduins, si soit com vous plaira; Qui refuse au matin l'estrine, grant tort a; En toute la journée, ja bien ne vendera, *Baud. de Seb.* VII, 538. || XVe s. Le lundi, premier jour de la semaine, à bonne estrainne, se departirent ces gens, FROISS. II, II, 108. Escoutez les dures nouvelles Que j'oui le jour de l'estraine, A. CHARTIER, p. 625. Le dimanche après les estrenes [le 1er jour de l'an], *Ord. des rois de Fr.* t. III, p. 583. Vous estes entré en ceste terre, en vostre pute estraine, car vous y mourrez, *Perceforest*, t. IV, f° 16. || XVIe s. Et recevoir vueillez aussi les gants, Que de bon cueur vous transmets pour l'estraine De l'an present, MAROT, II, 73. Le prince voulut donner les estrennes [ironiquement] au cardinal, D'AUB. *Hist.* III, 410.

— ÉTYM. Wallon, *stremm;* provenç. *estrena*, *estrenha;* espagn. *estrena;* ital. *strenna;* du latin *strena*, étrenne.

ÉTRENNÉ, ÉE (é-trè-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a reçu des étrennes. Cet enfant étrenné par les amis de la maison. || 2° Dont on a fait usage pour la première fois. Mon habit neuf étrenné pour aller dîner chez vous. || 3° À qui on a acheté pour la première fois dans la journée. Un marchand étrenné.

ÉTRENNER (é-trè-né), *v. a.* || 1° Donner des étrennes à quelqu'un. Il a étrenné d'une poupée cette petite fille. || Fig. Autrefois l'amour vainqueur Dans mon cœur Aujourd'hui t'eût étrennée, Mais il est mort l'autre année De douleur, CHAULIEU, *à Mme D. Étrennes.* La nature en vous faisant naître Vous étrenna de ses plus doux attraits, VOLT. *Ép.* I. || 2° Par extension, faire usage d'une chose pour la première fois. Étrenner une robe. Cela n'a pas encore servi, vous l'étrennerez. Enguerrand de Marigny, qui les fit bâtir [les fourches patibulaires], les étrenna, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. IV, p. 61, dans POUGENS. || 3° Être le premier qui achète à un marchand. Étrennez-moi, je n'ai encore rien vendu aujourd'hui. Bénie soit la main qui m'étrenne, formule dont beaucoup de marchands ambulants se servent au premier argent qu'ils reçoivent dans la journée. || 4° *V. n.* Faire une première vente, en parlant des marchands. Je n'ai pas encore étrenné d'aujourd'hui. Apollon avec sa lyre S'en alla sans étrenner pas, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, I, 5. || Fig. Ne craignez rien, cette canaille ne fera pas fortune; le dogme qu'ils prêchent et la morale qu'ils enseignent sont trop absurdes pour étrenner, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 mars 1764.

— HIST. XIIe s. Bapteiez fu li vasletons [l'enfant]; Aveirs trop beaus e riches dons Li a sis parreins presentez; De lui fu primes estrenez, BENOIT, II, 10769. || XIIIe s. L'aloete cante d'amor, Si estrine l'aube del jor, *Partonopeus*, v. 21. Et maintenant ce chapelet, S'il vous plest, [à] Bel acueil portés, Et de par li le confortés, Et l'estrenés d'ung biau salu, *la Rose*, 12647. || XVe s. Elle luy pria qu'il l'estrenast le jour des estraines, *Arresta amorum*, p. 204, dans LACURNE. || XVIe s. Mais de communiquer son honneur, et d'estrener aultruy de sa gloire, il ne se veoid gueres, MONT. I, 321. À vous qui avez tout, je ne sçaurois donner Présent, tant soit-il grand, qui vous puisse estrener, RONS. 668.

— ÉTYM. *Étrenne*; wallon, *strimé;* provenç. et espagn. *estrenar;* portug. *estrear*.

ÊTRES (ê-tr'), *s. m. plur.* Les diverses parties d'une maison; la distribution différente des pièces dont elle se compose. Je sais les êtres, je vous conduirai. Savoir les êtres de la chapelle, LA BRUY. XIII. Tu sais parfaitement les êtres de la maison, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 53.

— HIST. XIIe Li reis estut [*stetit*] as estres en cel palais auchur [élevé, mot à mot *altius*], *Th. le mart.* 117. Seoir en voist [qu'elle aille s'asseoir] en mil cel estre Lès cele ente qui est flourie, *Lai d'Ignaur.* On le doit nommer quand il tonne; Jà puis ne carra [choira, tombera] cos [coup] en l'estre, *ib.* || XIIIe s. En mi la chambre aveit deus liz Bien aturnez et bien garniz; Li neims [le nain] apele Desiré, Si li ad tut l'estre mustré, *Lai del Desiré.* Atant est cil entré en l'estre, *Lai de l'Ombre.* Renart, qui savoit tous les estres, Regarde par unes fenestres Se eles estoient fermées, *Ren.* 4343. Lors s'en vient droit à la fenestre Come cil qui savoit bien l'estre, DU CANGE, *astrum.* Tant fui [je fus] à destre et à senestre, Que j'oi [j'eus] tout l'afere et tout l'estre Du vergier cerchié et veü, *la Rose*, 1425. Qu'el n'entrecloe ains les fenestres, Que si soit umbragiés li estres, Que s'ele a ne vice ne tache Sor sa char, que jà cil nel sache, *la Rose*, 14488. As estres de la tour estes vous [voilà] Garsion, *Ch. d'Ant.* III, 870. [Des voleurs entrés dans une maison pauvre] Lors s'assirent, regardent l'estre, Les angles et les repostailles [les lieux où l'on serre], *Fabliaux mss de St-Germ.* f° 52, dans LACURNE. || XVe s. Et quant revenus fui en l'estre, Par dessous le rosier m'assis, FROISS. *Espinette amour.* Le suppliant trouva, en ung vieil aistre où il y avoit ung four, du seigle, DU CANGE, *astrum.* Le astre demurra au puné [la maison demeurera au puîné], ID. *ib.* On auroit une lieue alée, Avant qu'on soit hors de cel estre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 512, dans LACURNE. || XVIe s. Que mille corps restent ci pour hostaiges, Dont remplis sont nos monumens et estre, J. MAROT, V, 16. Regarde donc Paris, ton royal estre, D'œil de pitié; tu es son dieu terrestre, ID. *ib.* 209. Estant entré la nuict dedans cette maison grande, dont il ne sçavoit pas les estres, AMYOT, *Cic.* 36.

— ÉTYM. Origine inconnue. L'orthographe est ordinairement *estre*, rarement *aistre*. Quant au sens, il varie : ce mot veut dire chambre, emplacement dans un lieu ouvert, jardin ou autre; on entre en l'*estre*, on parcourt l'*estre* d'un verger; une tour a des *estres*; Paris est dit l'*estre* du roi; on dit savoir les *estres* ou l'*estre* d'un lieu. Trois conjectures se présentent : ou bien c'est le substantif *être* employé pour signifier manière d'être, et de là des sens consécutifs qui sont bien forcés; ou bien c'est le latin *atrium*, appartement, mais l'*s* est constante dans notre mot, et *atrium* avait donné *aitre* (voy. ATRIUM); ou bien enfin c'est l'ancien haut-allemand *astrih*, allemand moderne *Estrich*, plancher carrelé; mais ce mot allemand paraît venir du roman : bas-lat. *astricus*, milanais *astrich*, comasque *astrac*, sicil. *astracu*, altérés, dit Diez, de l'italien *lastrico*, pavé, que Diez croit tiré du bas-latin *plastrum*, plâtre (voy. ce mot). Dans cette hypothèse, il faudrait admettre que le français *estre* ou *aistre*, si ancien, provient de l'altération d'un mot italien, dans lequel plusieurs dialectes italiques et même le bas-latin *astricus*, qui appartient à une très-ancienne période de la basse latinité, auraient pris l'*l* de *lastrico* pour l'article; cela n'est pas probable. Aucune de ces trois hypothèses ne peut donc être reçue. Il reste un radical *astr* qui est dans plusieurs langues romanes, et dans le bas-latin *astrum*, qui signifie foyer, maison, qui se retrouve dans *âtre* (voy. ce mot), et au delà duquel on ne peut jusqu'à présent remonter.

ÉTRÉSILLON (é-tré-zi-llon, *ll* mouillées, et non é-tré-zi-yon), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées des fondations. || 2° Sorte d'étançon pour maintenir les terres dans une mine. || 3° Pièce de bois, qui sert d'appui ou d'arc-boutant, pour soutenir des murs qui déversent, et tout ce qui a besoin d'être appuyé de même. || 4° Morceau de bois qu'on fait entrer de force entre les solives d'un plancher pour le consolider.

— ÉTYM. *É* pour *es....* préfixe, et *trésillon*.

ÉTRÉSILLONNÉ, ÉE (é-tré-zi-llo-né, née, *ll* mouillées, et non é-tré-zi-yo-né, née), *part. passé*.

ÉTRÉSILLONNER (é-tré-zi-llo-né, *ll* mouillées, et non é-tré-zi-yo-né), *v. a.* Soutenir, étayer avec des étrésillons.

† **ÉTRICAGE** (é-tri-ka-j'), *s. m.* Terme de marine. Action d'étriquer; effet de cette action.

† **ÉTRICHER** (é-tri-ché), *v. a.* Frotter les cordes à boyau avec un paquet de cordes de crin imbibé d'eau.

ÉTRIER (é-tri-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des é-tri-é-z élégants), *s. m.* || 1° Anneau pendant de chaque côté d'une selle et servant à appuyer les pieds du cavalier. J'ai déjà remarqué que chez les anciens, tant Grecs que Romains, il n'est fait nulle part mention d'étriers; ce qui est bien étonnant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 565, dans POUGENS. || Terme de manége. Pied de l'étrier, se dit du pied gauche, parce qu'on le place le premier dans l'étrier. || En parlant du cheval, le pied de l'étrier, le pied gauche de devant, dit aussi pied du montoir. || Courir à franc étrier, courir autant que le cheval peut aller. || Avoir toujours le pied à l'étrier, être toujours en voyage, et, plus souvent, se tenir prêt à partir. [La Choin était] toujours le pied à l'étrier pour tous les voyages de Meudon, ST-SIM. 295, 30. || Avoir le pied à l'étrier, être sur le point de partir. || Fig. Avoir le pied à l'étrier, être en bonne voie de réussir. || Mettre le pied à l'étrier à quelqu'un, l'introduire dans une carrière. Je n'oublie pas que c'est vous qui m'avez mis le pied à l'étrier, c'est vous qui m'avez fait en-

tter dans cette administration, etc. || Il ne faut point abandonner ses étriers, c'est-à-dire en toute affaire il faut conserver ses avantages. || Perdre les étriers, vider les étriers, être renversé de cheval. || Fig. Être déconcerté, perdre de son crédit. Le maréchal de Villeroy, du fond de sa disgrâce, n'avait point perdu les étriers chez Mme de Maintenon, [illegible] 123, 161. || Être ferme sur ses étriers, être ferme sur son cheval; et fig. être inébranlable dans sa manière de voir, défendre ses sentiments. M. de Cambray paya d'esprit, d'autorités mystiques, de fermeté sur ses étriers, ST-SIM. 34, 138. || Il signifie aussi être dans une position solide. Je ne le vois pas bien affermi sur ses étriers, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || Tenir l'étrier à quelqu'un, lui aider à monter à cheval en tenant l'étrier. L'empereur devait baiser les pieds du pape, lui tenir l'étrier, VOLT. *Mœurs*, 48. || Fig. Tenir l'étrier à quelqu'un, l'aider dans son entreprise. || Le vin de l'étrier, et, plus souvent, le coup de l'étrier, le dernier coup qu'on boit quand on est près de monter à cheval, ou à cheval même, et, par extension, au moment de partir, de se quitter. || 2° Bas à étrier, ou, simplement, étrier, bas qui, au lieu de pied, a seulement une espèce de bande qui passe sous le pied en forme d'étrier. Les laines de Ségovie et autres laines étrangères ne pourront être employées qu'en trois fils, excepté seulement pour les menus ouvrages, tels que bonnets, calottes, chaussons, étriers et autres de pareille qualité, *Arrêt du Conseil du roi*, 12 juil. 1717. || 3° Terme de chirurgie. Étrier ou lien du cou-de-pied, bandage que l'on fait après la saignée du pied pour comprimer la veine. || 4° Terme d'anatomie. L'une des petites pièces osseuses de l'intérieur de l'oreille. || 5° Terme de charpenterie. Barre de fer, coudée en deux endroits, qui sert à soutenir une poutre. || Terme de serrurerie. Barre de fer plat à double équerre et à double talon, servant à soutenir quelque chose. || Terme de marine. Bande de fer, en forme de crampon, qui sert à joindre une pièce de bois avec une autre. || Petites cordes dont les bouts, joints ensemble par des épissures, servent à faire couler les vergues et à d'autres usages. || 6° Bandes de cuir qui soutiennent les couvreurs sur les toits. On dit aussi jambier.

— HIST. XIe s. L'estreu lui tint ses oncle Guinemer, *Ch. de Rol.* XXVI. || XIIe s. Sun estriu li teneit li reis al remunter; Et quant li arcevesques le voleit refuser, Nel lairai, faiseit il.... *Th. le mart.* 114. || XIIIe s. Nonques miudres [meilleur] sarrasin ne mist pied en estrier, *Chr. de Rains*, 30. || XVe s. Le sire de Hangest n'en perdit selle ni estrier, FROISS. I, II, 66. Se doit exerciter à saillir sur chevaux tout armez et sans mettre pié à l'estrief, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 27. Maintenant elle dit que elle a un estref trop long et l'autre trop court, puis dit que le cheval trote trop dur, *Les 15 joyes de mariage*, p. 80. || XVIe s. Entré dedans, rendit graces à Dieu, Tantost s'en part, mect le pied à l'estrieu, Monte à cheval, J. MAROT, V, 181. L'admiral, conduisant l'avant-garde, poussa devant lui le prince Porcian et Mouy, lesquels ayans à leur estrié chacun une trouppe d'arquebusiers.... D'AUB. *Hist.* I, 164. Ayant mis à ses deux estriers deux bataillons, à droit celui des François, à gauche celui des Espagnols, pousse.... ID. *ib.* 168. Il n'aura jamais pour ceste occasion si tost le pied à l'estrier, que ci n'aye plus tost le cul sur la selle pour ce faire, M. DU BELLAY, 137. Il l'avoit faict bransler et quasi quicter les estrieux, CARL. VII, 27.

— ÉTYM. Berry, *etrivier, etrivière*; provenç. *estreup, estrieu, estriub*; catal. *estreb*; espagn. *estribo*. Ce mot vient, d'après Frisch, du flamand *striepe*, lanière de cuir; mais Diez, prenant en considération l'espagnol *estribar*, s'appuyer, préfère le haut-allemand *stréban*, s'appuyer, l'*étrier* étant, d'après cette étymologie, ce sur quoi l'on s'appuie. L'étymologie de Frisch paraît plus naturelle.

† **ÉTRIÈRE** (é-tri-è-r'), *s. f.* Terme de manége. Bande de cuir qui tient les étriers suspendus à la selle, quand on ne veut pas les laisser pendre. Ce mot est aujourd'hui plus usité que porte-étriers et trousse-étriers de l'Académie.

— ÉTYM. *Étrier.*

† **ÉTRIEUX** (é-tri-eû), *s. m. pl.* Étais transversaux, assujettis d'une maison à l'autre, pour consolider celle qu'on répare.

— ÉTYM. C'est une forme ancienne d'*étrier*.

† **ÉTRIF**, *s. m.* Voy. ESTRIF.

ÉTRILLE (é-tri-ll', *ll* mouillées, et non é-tri-ye), *s. f.* || 1° Sorte de brosse en fer, employée dans le pansage des grands animaux domestiques et surtout des solipèdes. || Cela ne vaut pas le manche d'une étrille, cela n'a aucune valeur. || 2° Fig. Un cabaret où l'on paye trop cher. Être logé à l'étrille, l'être en une hôtellerie où l'on fait payer trop cher. || 3° Tôle demi-forte. || 4° Nom d'une espèce de crabe bon à manger, sur les côtes entre Caen et le Havre.

— HIST. XIIIe s. Or faut roussin, or faut estrilles, Espece à porter par la ville, *Choses qui faillent en ménage*. || XVIe s. Le malheur fut qu'il s'attaqua à celle [la cornette] des valets, qui portent l'estrille à leur drapeau, D'AUB. *Hist.* III, 64.

— ÉTYM. Wallon, *sitreie*; cat. *estrijol*; ital. *streglia, stregghia*; du latin *strigilis*, qui a l'accent sur *stri*.

ÉTRILLÉ, ÉE (é-tri-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé*. || 1° Pansé avec l'étrille. Un cheval bien étrillé. || 2° Battu, maltraité. Il a été étrillé d'importance. Oui, je dormais sur un petit volume Qui me vaudra d'être encore étrillé, BÉRANG. *Gohier*. || 3° Qui a payé trop cher. Étrillé dans cet hôtel, il n'y est pas retourné.

ÉTRILLER (é-tri-llé; *ll* mouillées, et non é-tri-yé), *v. a.* || 1° Nettoyer le poil d'un cheval avec l'étrille. Même, s'il est besoin, étrille le mulet, RÉGNIER, *Sat.* XVI. || 2° Fig. et familièrement. Étriller quelqu'un, le battre, le malmener. Il faut l'étriller d'importance. Qui se trouvera pris, je vous pri', qu'on l'étrille, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Si vous m'y surprenez, étrillez-y moi bien, CORN. *Suite du Ment.* III, 5. Veut-il qu'à l'étriller ma main un peu s'applique? MOL. *Amph.* I, 2. Après m'avoir fait si bien étriller, elle me mit à la porte, en disant qu'elle ne voulait point souffrir chez elle de fripon, LESAGE, *Gil Blas*. X, 10. || Par extension. Qui d'estoc et de taille étrillent les auteurs, RÉGNIER, *Sat.* X. || Il se dit familièrement aussi d'une bataille. Les Français furent étrillés à Pavie. || 3° Faire payer trop cher. On l'a étrillé dans cet hôtel. || Il a été bien étrillé, se dit d'un homme à qui on a fait payer trop cher, ou qui a fait de grosses pertes au jeu ou ailleurs, ou qui a passé par quelque rude maladie.

— HIST. XVe s. ....Montés sur petites haquenées qui ne sont ni liées ni estrillées, FROISS. I, I, 34. || XVIe s. Il fallut que le prince d'Orange, bien estrillé de coups de canon, se retirast pour ce jour, D'AUB. *Hist.* II, 70. Bien estrillée à coups de fouet, PARÉ, XIX, 22. Ils menoient des valetz de chambre delicatz, pour les estriller et frotter dedans le baing, AMYOT, *Alex.* 72. En Espagne, la beauté est vuidée et estrillée [grêle, mince, réduite comme par une étrille], en Italie grosse et massive, CHARRON, *Sagesse*, p. 75, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Étrille*; wallon, *strii*; provenç. *estrilhar*; catal. *estrijolar*; ital. *stregghiare, stregliare*.

ÉTRIPÉ, ÉE (é-tri-pé, pée), *part. passé*. Le cheval abattu et étripé.

ÉTRIPER (é-tri-pé), *v. a.* Ôter les tripes d'un animal. Çà qu'on l'attrape, qu'on le grippe, Çà qu'on le châtre, qu'on l'étripe, SCARRON, *Virg.* IV. || Populairement et par une exagération plaisante. Aller à étripe-cheval, presser excessivement un cheval. Bon! c'est Pédrille; es-tu tout seul? — Arrivant de Séville à étripe-cheval, BEAUMARCH. *Mariage*, V, 11. || 2° S'étriper, *v. réfl.* Se dit d'une corde dont les filaments s'échappent par quelque effort violent.

— HIST. XVIe s. Estriper, COTGRAVE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *tripes*.

ÉTRIQUÉ, ÉE (é-tri-ké, kée), *adj.* || 1° Qui n'a pas l'ampleur suffisante. Cet habit, ce rideau est bien étriqué. || Terme de vénerie. Se dit d'un animal qui a peu de corps et qui est haut sur ses jambes. || 2° Fig. Voilà un plan bien étriqué. Cette scène est bien étriquée. Ce que j'ai dit des arts dans le Génie du christianisme est étriqué et souvent faux, CHATEAUB. *Italie*, 61. || Substantivement. Les longueurs doivent être accourcies; mais l'étriqué et l'étranglé détruit tout, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1760. || L'Académie n'a *étriqué* que comme adjectif, n'ayant pas le verbe *étriquer*.

† 1. **ÉTRIQUER** (é-tri-ké), *v. a.* || 1° Rendre étriqué. Le Kain m'a mandé qu'il avait en vain combattu Mlle Clairon quand elle m'étriquait le second acte [de Tancrède], auquel la dernière scène est absolument nécessaire, VOLT. *d'Argental*, 28 oct. 1760. || 2° Terme de marine. Ajuster. Étriquer une pièce de bois, en retrancher les parties qui s'opposent à sa superposition exacte sur d'autres pièces.

— ÉTYM. L'origine probable est le Hainaut *étrique*, rouleau de bois qui sert à raser les mesures de grain : d'où *étriquer*, mesurer rigoureusement, et, figurément, rendre trop juste, étroit. *Étrique* vient du flamand *stryken*, racler, allemand *streichen*. L'ancienne langue a *estriquer*, qui paraît un mot différent et signifie tantôt secouer (Si les estrique [les dés], puis li change, *Fabl. mss* n° 7218, f° 236, dans LACURNE), tantôt faire sortir un animal de son gîte; en ce sens il paraît être pour *es-traquer*.

† 2. **ÉTRIQUER** (é-tri-ké), *v. a.* Terme de pêche. Passer les doigts entre les harengs qui sont aux ainnettes, pour les empêcher de se toucher.

— ÉTYM. Peut-être l'ancien français *estriquer*, dans le sens qui est à l'étymologie du précédent.

† **ÉTRIQUET** (é-tri-kè), *s. m.* Nom d'une espèce de filet.

— ÉTYM. Allem. *Strick*, corde.

† **ÉTRISTÉ, ÉE** (é-tri-sté, stée), *adj.* Terme de vénerie. Chien étristé, chien qui a les jarrets bien formés.

† **ÉTRIVE** (é-tri-v'), *s. f.* Terme de marine. Position d'une manœuvre à laquelle la rencontre d'un objet quelconque fait faire un angle. || Amarrage fait sur deux cordages, à l'endroit où ils se croisent.

† **ÉTRIVER** (é-tri-vé). || 1° *V. a.* Terme de marine. Faire croiser deux cordages; les lier par un troisième. || 2° *V. n.* Se dit d'un cordage qui agit ou appelle en faisant un coude.

— ÉTYM. Ce semble l'ancien verbe *estriver*, lutter (voy. ESTRIF).

ÉTRIVIÈRE (é-tri-viè-r'), *s. f.* || 1° Courroie à laquelle est suspendu l'étrier. || Coup d'étrivière, coup donné avec l'étrivière. Ce cheval ne marche qu'à coups d'étrivières. On peut lui donner cent coups d'étrivières, VOLT. *Amabed*, 15e *lett. d'Amabed*. || Fig. Allonger l'étrivière, susciter une difficulté nouvelle, un nouveau retard. || 2° *Au plur.* Coups d'étrivières. Recevoir les étrivières. Il me fera donner les étrivières si je ne le salue, PASC. *Pens. div.* 137. Les fouets hâtifs sont déployés, Qui de cent diverses manières Donnent à l'air les étrivières, J. B. ROUSS. *Lett. à Lafosse*. || Fig. J'ai bien reçu ma part des étrivières; Grippe-minaud m'en donna pour trois mois [d'emprisonnement], BÉRANG. *Gohier*. || 3° Fig. Tout mauvais traitement qui humilie ou déshonore. Il ne s'en est tiré qu'avec les étrivières. Monsieur de l'épée royale, vous aurez, au premier jour, les étrivières de ma façon, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 30. || S'en tirer avec les étrivières, se dit aussi des entreprises où l'on reçoit quelque dommage, des affaires où l'on perd de l'argent.

— HIST. XIIe s. Li chevax venoit trestoz seus [seul]; S'ot de sanc tainte l'estriviere, *la Charrette*, 262. || XIIIe s. Li lormier de Paris pueent taillier et faire taillier leur renes, leur chenetes, leur poitriaus, leur estrivieres et toutes les choses qui à leur mestier apartienent, *Liv. des mét.* 223. Toutes manieres de genz autres que chevaliers ne se deivent combatre à pié, en bliaus ou en cotes rouges et chauces rouges à estrivieres, sanz soliers, *Ass. de Jér.* I, 178. || XVIe s. Or si quelqu'un estrivoit, assavoir s'il y a eu un Platon, je vous prie, ne l'estimeroit-on pas digne d'estre chastié de bonnes estrivieres? CALV. *Inst.* 42. Ses vers sont faicts à estriviere, Fort court devant, fort long derriere, DU VERDIER, *Bibl.* p. 237, dans LACURNE.

— ÉTYM. Anc. franç. *estrif*, étrier (voy. ÉTRIER); provenç. *estrubieira*; espagn. *estribadera*; portug. *estribeira*.

ÉTROIT, OITE (é-troi, troi-t'), *adj.* || 1° Qui a peu ou n'a pas assez de largeur. Habit étroit. Rue étroite. Dans un chemin étroit je trouvai deux guerriers, VOLT. *Œdipe*, IV, 1. Il fallut disputer, dans cet étroit passage, ID. *ib.* || Fig. et familièrement. Avoir la conscience étroite comme la manche d'un cordelier, n'être aucunement scrupuleux. || Terme de manége. Un cheval étroit de boyau, cheval qui a le ventre serré et les côtes plates. || Adverbialement. Mener ou conduire un cheval étroit, lui donner peu de terrain. || 2° Fig. Resserré, restreint. Ses affections se renferment dans un cercle étroit. Nous divisons les choses les plus simples en diverses idées, parce que notre esprit est encore trop étroit pour les pouvoir comprendre toutes ensemble, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 6. Si son astre en naissant ne l'a formé poëte, Dans son génie étroit il est toujours captif; Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif, BOIL. *Art p.* I. || Des bornes étroites, d'étroites limites, se dit de ce qui a peu d'extension, de ce qui est fort limité. Les bornes étroites du journal ne permettent pas de traiter toute sorte de questions. || C'est un cerveau étroit, c'est un génie étroit, un esprit étroit, c'est un homme de peu de jugement, de peu de capacité, un homme dont les idées ont peu d'étendue. Un génie étroit qui ne voit les choses que par parties, et n'embrasse rien d'une vue générale, MONTESQ. *Lett. pers.* 129. || Il se dit,

dans un sens analogue, de ce qui est sans portée, sans grandeur, sans générosité. Une politique étroite et oppressive mettait plus d'entraves aux bonnes intentions des jésuites que l'opposition de l'ennemi, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 3. Les esprits étrangers à l'activité comme à la méditation ont quelque chose d'étroit, de susceptible et de contraint qui rend les rapports de la société tout à la fois pénibles et fades, Mme DE STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || 3° Où manque l'aisance. Sans fortune, sans espérance, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit, D'ALEMB. *Éloges, du Marsais.* || 4° Très-uni, intime. Fières sœurs, si jamais notre commerce étroit Sur vous et vos serpents me donna quelque droit, CORN. *Médée*, I, 4. Concorde étroite, ROTR. *Bélis.* III, 2. Ce sont deux arts [la musique et la danse] qui ont une étroite liaison ensemble, MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Il me favorisa même quelquefois de sa plus étroite confidence et me fit voir son âme entière, et que n'y vis-je point! BOIL. *Lutr. Préf.* Il y avait une alliance étroite entre Attila et Genséric, roi des Vandales, MONTESQ. *Rom.* ch. 19. Sans l'étroite amitié dont l'honore Titus, VOLT. *Brut.* IV, 7. || Cœur étroit, cœur qui n'a point d'expansion, de charité, de sensibilité. Faibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien, J. J. ROUSS. *Lettre à Mme de B. Correspond.* t. II, p. 201, dans POUGENS. || 5° Qui est selon la rigueur de la loi, de l'ordre, par opposition à relâché. Quand on a failli contre une personne à qui on a de si étroites obligations que je vous en ai, VOIT. *Lett.* 148. Il est libre de quitter la première vie pour en embrasser une plus étroite, PATRU, *Plaid.* 15, dans RICHELET. De quelque étroit respect qu'un amour soit contraint, N'osant pas demander, pour le moins il se plaint, ROTR. *Bélis.* IV, 2. Cette justice étroite que l'on nous rend, BOURD. *Carême*, I, *Jugem. dern.* Si l'amour des grandeurs, la soif de commander, Avec son joug étroit [de Dieu] pouvaient s'accommoder, RAC. *Athal.* III, 3. Vous souvient-il, mon fils, quelles étroites lois Doit s'imposer un roi digne du diadème? ID. *ib.* IV, 2. Cette règle étroite et austère que les disciples de saint Benoît pratiquent si exactement, FLÉCH. *Panég.* I, p. 401. .... Les devoirs étroits où son rang l'emprisonne, C. DELAV. *Paria*, V, 2. || Droit étroit, droit rigoureusement conforme au texte de la loi, par opposition à droit par interprétation. On pouvait ajouter que ces successions de dignité en collatéral étaient de droit étroit, et qu'il ne pouvait dépendre d'une volonté particulière de faire un homme duc ou de l'empêcher de l'être, ST-SIM. 64, 60. || Sens étroit, dit par opposition à sens général, étendu. Pour terminer le détail des qualités acquises de M. Leibnitz, il était théologien, non pas seulement en tant que philosophe ou métaphysicien, mais théologien dans le sens étroit, FONTEN. *Leibnitz.* || Prendre quelque chose dans le sens étroit, l'interpréter selon toute la rigueur de la lettre. || En termes de l'Écriture, la voie étroite, le chemin étroit, le chemin du salut, par opposition à la voie large, c'est-à-dire la perdition. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions, BOURD. 3e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 383, dans POUGENS. || 6° À l'étroit, *loc. adv.* Dans un espace trop resserré. Vous savez bien comme on est à l'étroit Dans ce logis... LA FONT. *Berc.* Le scorpion tenait la place de deux signes.... et, en votre considération, se serait mis plus à l'étroit, FONTEN. *Dialogues, Auguste, Arétin.* Quesnai, logé bien à l'étroit dans l'entre-sol de Mme de Pompadour, ne s'occupait du matin au soir que d'économie politique et rurale, MARMONTEL, *Mém.* V. || Par extension. Les rois de Macédoine furent réduits à l'étroit, BOSS. *Hist.* II, 9. || Fig. À la gêne. Voyez dans quel sentier la vertu chemine doublement à l'étroit et par elle-même et par l'effort de ceux qui la persécutent, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Être à l'étroit, vivre à l'étroit, n'avoir pas les commodités de la vie.

— REM. Au XVIIe siècle, il était encore loisible de suivre la prononciation normande *étreit;* cela est aujourd'hui tout à fait interdit. La nation des belettes, Non plus que celle des chats, Ne veut aucun bien aux rats; Et sans les portes étrètes De leurs habitations.... LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Damoiselle belette au corps long et fluet Entra dans un grenier par un trou fort étreit, ID. *ib.* III, 17.

— SYN. ÉTROIT, STRICT. Ces deux mots ne sont synonymes qu'au sens de rigoureux, sévère, bien qu'étymologiquement les mêmes, puisque *étroit* est la forme française, et *strict* la forme latine de *strictus;* l'usage n'y a guère mis que cette nuance: strict peut se dire des personnes, et étroit ne s'en dit jamais, en ce sens: un homme strict, et jamais un homme étroit.

— HIST. XIe s. Es destriers montent, si chevauchent estreiz, *Ch. de Rol.* LXXVII. Contre son piz [poitrine] estreit [il] l'ad embracet, *ib.* CLXI. || XIIe s. Bien se defendent à cet estroit passage, *Ronc.* p. 66. Saint Thomas e li reis furent mult lunguement Emmi le champ tut sul à estreit parlement; Un sul n'i apelerent de tres tute lur gent, *ib.* 114. || XIIIe s. Estroit [ils] lui ont la corde en la bouche nouée, *Berte*, XVI. Mout lui sera la voie du paradis estroite, *ib.* CXXXVI. Et s'il n'ont tant de muebles, les despuelles de lor heritages, par desor lor estroite soustenance, y corroient, BEAUM. XVII, 7. || XVe s. .... Le comte d'Armignac, qui estoit jeune et entreprenant et de grand'volonté, demanda ses armes et s'arma tout au clair et à l'estroit et de toutes pieces, FROISS. III, IV, 20. || XVIe s. Selon les vivres qui y estoient si estroits, que plus ne se pouvoient, COMM. VIII, 8. Se batirent bien estroit, tant que d'un costé et d'autre en eut plusieurs de morts, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 188, dans LACURNE. Vous passerez par l'estroict [détroit] de Sibyle, RABEL. *Garg.* I, 33. L'estroicte cousture de l'esprit et du corps, MONT. I, 101. Les estroicts baisers de la jeunesse, ID. I, 392. Nous embrassons ce bien, d'autant plus estroict que.... ID. III, 1. Les siens qui ne pouvoient, pour l'estroit du lieu, aller aux coups d'espée, lui faisoient passer de main en main leurs pistollets, D'AUB. *Hist.* II, 290. La maniere de vivre et la police des Candiots pour lors estoit austere et estroite, AMYOT, *Lyc.* 5. Cognoistre les maladies qui requierent diette estroitte ou large, PARÉ, *Intr.* XIV.

— ÉTYM. Génev. et Berry, *étret, étrette;* wallon, *sitreu;* provenç. *estreg, estreit, estrech;* espagn. *estrecho;* portug. *estreito;* ital. *stretto;* du latin *strictus*, participe passif de *stringere* (voy. ÉTREINDRE).

ÉTROITEMENT (é-troi-te-man), *adv.* || 1° À l'étroit, dans un espace resserré. Vous êtes logé bien étroitement. || 2° D'une manière étroite, serrée. Ils se tenaient embrassés étroitement. || Fig. Ils sont étroitement liés. C'est dans cette sainte maison qu'elles venaient s'unir par la foi et par la charité plus étroitement qu'elles n'étaient unies par le sang et par la nature, FLÉCH. *Mar. Thér.* Dans son voyage d'Italie, il se lia étroitement avec le cardinal Corsini, qui fut depuis Clément XII, D'ALEMB. *Éloges, Montesq.* || 3° Rigoureusement, à la rigueur. Observer étroitement le carême. De sorte qu'il oblige étroitement tous les Français de reconnaître et de confesser qu'ils n'ont plus ces saintes reliques, PASC. *Prov.* 18. Il faut étroitement observer le silence, Ou faire d'un secret entière confidence, TH. CORN. *Engag. du has.* II, 3. || Avec une grande surveillance, parce que plus on est dans un lieu étroit, plus la surveillance est facile. La reine, pendant tout ce temps, devait être étroitement gardée, VOLT. *Zadig*, 19. || 4° En vertu d'une obligation étroite, sur toutes choses. Scandale qu'il vous est d'autant plus expressément et plus étroitement ordonné de prévenir, BOURDAL. *Avent. Resp. hum.* 379.

— HIST. XIIe s. Estroitement [il] a Jhesu reclamé, *Ronc.* p. 55. Et piez et poinz estroitement liés, *ib.* p. 202. || XIIIe Bele Yolans le baise estroitement, *Romancero*, p. 40. || XIVe s. Et ceulx qui gardent leurs pecunes estroitement, ORESME, *Eth.* 110. Nous vous mandons, commandons et estroitement enjoignons que.... *Bibl. des chartes*, 3e série, t. II, p. 127. || XVIe s. C'estoient lieux, ès quelz on apprenoit à vivre sobrement et estroittement, AMYOT, *Lyc.* 18. Ordonnance qu'ilz garderent long temps fort estroittement, ID. *ib.* Ils gardent leurs femmes si estroittement, que personne ne les voit jamais dehors, ID. *Thém.* 48. Quand le mal vient à son estat, il faut nourrir estroittement [en petite quantité], PARÉ, *Intr.* 14.

— ÉTYM. *Étroite*, et le suffixe *ment;* wallon, *sitreutmain;* provenç. *estrechamen;* espagn. *estrechamente;* ital. *strettamente.*

† **ÉTROITESSE** (é-troi-tè-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est étroit. L'étroitesse d'un logement. || Fig. Nous l'aurions vu porter dans les fonctions publiques toute l'étroitesse du petit esprit monastique, DIDEROT, *Sur l'hist. du parlem.*

— ÉTYM. *Étroit.* On trouve dans l'ancienne langue *estrecc* et *estroisscur.*

ÉTRON (é-tron), *s. m.* Terme très-bas. Matière fécale consistante et moulée. || Étron de Suisse, petit cône que les enfants font avec de la poudre à canon mouillée et mise en pâte, et qu'ils allument par le sommet.

— HIST. XIIIe s. Estrons sans ordure, JUBINAL, *Fatrasies*, t. II, 222. || XIVe s. Adonques, dit le veneur, tous les estrons que nos chiens font vous feussent en la gorge! *Modus*, fo CII. || XVIe s. Une tartre bourbonnoise composée.... d'estroncs tout chaulx, RAB. *Pant.* II, 16.

— ÉTYM. Wallon, *stron;* ital. *stronzo*, étron, et *stronzare*, couper; bas-lat. *strundius, struntus;* flamand, *stront*, ordure, fumier; de l'allem. *strunzen*, morceau coupé; du h. allem. *strunzan*, détacher en coupant: proprement, ce qui est rejeté.

ÉTRONÇONNÉ, ÉE (é-tron-so-né, née), *part. passé.* Arbre étronçonné.

ÉTRONÇONNER (é-tron-so-né), *v. a.* Terme de jardinage. Couper fort bas la tête à un arbre.

— ÉTYM. *É* pour *es*... préfixe, et *tronçon.*

† **ÉTROPE** (é-tro-p'), *s. f.* Terme de marine. Nom de la corde qui entoure le moufle d'une poulie.

† **ÉTRUFFÉ, ÉE** (é-tru-fé, fée), *adj.* Terme de vénerie. Chien étruffé, chien atteint d'étruffure, qui a une cuisse atrophiée.

— ÉTYM. Altération du mot *atrophié.*

† **ÉTRUFFURE** (é-tru-fu-r'), *s. f.* Terme de vénerie. Maladie qui survient aux chiens, à la suite de quelque effort, et qui les fait boiter, la cuisse ne prenant plus de nourriture.

— ÉTYM *Étruffé.*

† **ÉTRUSQUE** (é-tru-sk'), *s. m.* Nom de peuples confédérés qui habitaient le pays dit aujourd'hui Toscane, qui exercèrent une grande influence sur Rome primitive, et qui furent finalement soumis par les Romains. || *Adj.* La langue étrusque, ou, au masculin, l'étrusque, langue parlée par ces peuples, dont il reste des inscriptions, mais que les érudits ne sont pas encore parvenus à déchiffrer. || Vases étrusques, poterie rouge, brune et noire, dont on trouve des échantillons nombreux, qui sont remarquables par la forme et les dessins, et qui paraissent dépendre de l'art antique des Grecs.

ÉTUDE (é-tu-d'), *s. f.* || 1° Application d'esprit pour apprendre ou approfondir les sciences, les lettres, les beaux-arts. Passer les jours et les nuits à l'étude. L'étude des mathématiques. J'estimais fort l'éloquence, et j'étais amoureux de la poésie; mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de l'esprit plutôt que des fruits de l'étude, DESC. *Méth.* I, 9. L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé, MONTESQ. *Pens. div.* J'entends dire qu'il convient d'occuper les enfants à des études où il ne faille que des yeux; cela pourrait être s'il y avait quelque étude où il ne fallût que des yeux; mais je n'en connais point de telle, J. J. ROUSS. *Ém.* II. J'ai su, pauvre et content, savourer à longs traits Les muses, les plaisirs, et l'étude et la paix, A. CHÉN. *Élég.* XVI. Entre l'étude et moi tu partageais tes jours, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 4. Dans l'étude autrefois vous cherchiez un secours, C. DELAV. *Paria*, II, 2. || 2° Connaissances acquises. Avoir de l'étude. Mais je ne trouve point de fatigue si rude Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude, BOIL. *Épît.* XI. || N'avoir point d'étude, nulle étude, être sans étude, se dit surtout de ceux qui n'ont point les études littéraires qu'on fait d'ordinaire dans la jeunesse. || *Au plur.* Les différents degrés de l'instruction classique. Faire de bonnes études, de mauvaises études. Le cours des études. Traité des études. Sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études, au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, DESC. *Méth.* I, 6. L'abbé d'Olivet avait dirigé au collége des jésuites les premières études de cet écrivain célèbre [Voltaire], D'ALEMB. *Éloges, d'Olivet.* || Faire ses études, passer par les différents degrés d'instruction qui doivent former l'esprit de la jeunesse. || On dit de même faire des études. Il n'a pas fait d'études. || 3° Terme de théâtre. Action d'apprendre par cœur un rôle. Il ne lui est rien arrivé que je ne lui aie prédit à elle-même, en lui disant adieu, quand je sus l'étude qu'elle faisait de ce rôle, CORN. *Lett. à l'abbé de Pure*, 12 mars 1659. || On dit plutôt aujourd'hui étudier un rôle. || Mettre une pièce à l'étude, en commencer les répétitions. || La pièce est à l'étude, elle est en cours de répétitions. || 4° Étude, se dit de tout travail préparatoire. L'étude d'une question. Les études d'un chemin de fer. Mettre un projet de loi à l'étude. Ce

[illegible] est encore à l'étude. || 5° Un dessin ou un morceau de peinture, de sculpture, exécuté pour l'étude particulière d'un objet. Une étude de draperie, de paysage. Les études de Raphaël. Les études de ces artistes montrent combien ils ont encore besoin d'en faire, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 276, dans POUGENS. Nous y vîmes aussi un grand nombre d'études qu'ils avaient faites d'après plusieurs beaux monuments, et en particulier d'après cette fameuse statue de Polyclète, qu'on nomme le canon ou la règle, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. || Tête d'étude, tête dessinée pour servir de modèle. || Terme de musique. Composition faite pour exercer au doigté, au jeu d'un instrument. Des études pour le violon. || 6° Soin particulier que l'on apporte à quelque chose. Tandis qu'autour des deux tu perdras ton étude [à deviner lequel des deux est ton fils], Mon âme jouira de ton inquiétude, CORN. *Hérac.* IV, 5. Son âme semble en vivre [de soupçons], et je mets mon étude À trouver des raisons à son inquiétude, MOL. *D. Garc.* II, 1. Je mettrais toute mon étude à rendre ce quelqu'un jaloux, ID. *Sicil.* 7. Ils emploient toute leur étude à chercher, PASC. *Prov.* 2. Se faire une étude d'une bagatelle, BOSS III, *Véture*, 3. Je songe à me connaître et me cherche en moi-même, C'est là l'unique étude où je veux m'attacher, BOIL. *Épît.* V. Je mets à les former [de jeunes filles] mon étude et mes soins, RAC. *Esth.* I, 1. .... Ta fière ingratitude Se fait de m'offenser une farouche étude, VOLT. *Mort de Cés.* II, 5. Ma main donne au papier, sans travail, sans étude, Des vers fils de l'amour et de la solitude, A. CHÉN. *Élég.* XVI. || Préméditation. .... L'indignation qu'on prend avec étude Augmente avec le temps et porte un coup plus rude, CORN. *Pomp.* IV, 1. Tranquille en me frappant, barbare avec étude, VOLT. *Irène*, IV, 4. || 7° Objet d'étude, de soin. Votre exemple est partout une étude pour moi, CORN. *Sert.* III, 2. J'ai.... de l'inquiétude De voir qu'un sot amour fait toute votre étude, MOL. *Sgan.* 7. Je me suis fait une étude de cet endroit d'une de vos lettres, SÉV. 437. || 8° En mauvaise part. Affectation, recherche. Éviter l'apprêt et l'étude. Elle plaît sans étude. Que ne puis-je vous représenter cet homme simple et sans étude? FLÉCH. II, 124. Toute notre vie est une étude de vanité, MASS. *Myst. Ass.* || 9° Étude est quelquefois un titre d'ouvrage, moins usité, il est vrai, que essai. Études sur la musique ancienne. || 10° Anciennement, chambre, cabinet où l'on étudie, où l'on compose. Et ces heureux hasards des fruits de mon étude, CORN. *La poésie à la peinture*. Ces vers, produits dans mon étude, Récitent tes commandements, RACAN, *Psaume* 118. Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude, Vient quelquefois chez moi goûter la solitude, BOIL. *Ép.* X. Considérez les avantages d'un homme [un orateur] qui n'apprend pas par cœur.... la chaleur qui l'anime lui fait trouver des expressions et des figures qu'il n'aurait pu préparer dans son étude, FÉN. *Dial. sur l'éloq.* II. || 11° Aujourd'hui, lieu où l'on réunit les élèves pour étudier leurs leçons et faire leurs devoirs. Les études de ce collége sont vastes et bien aérées. || On dit très-souvent aussi : salle d'étude. || Dans les lycées de Paris, au lieu d'étude, on dit ordinairement quartier. || Le temps de ces exercices. L'étude la plus longue est celle du soir. || Maître d'étude, maître chargé de la surveillance pendant les études, les récréations et les promenades. Le titre officiel est, depuis quelques années, maître-répétiteur. || 12° Pièce où un notaire, un avoué, un huissier fait travailler ses clercs. || Dépôt des minutes et des papiers que les notaires et les avoués conservent; clientèle du notaire, de l'avoué, etc. Acheter une étude. Il cède son étude à son premier clerc.

— REM. Étude a été longtemps masculin, d'après le latin qui est neutre. « Étude pour un lieu où l'on étudie est féminin; étude pour travail d'étudier est masculin; qui fait au contraire n'y entend rien, » MALH. *Comment. sur Desportes*, édit. LALANNE, t. IV, p. 345. Cela est répété par Chifflet, *Gramm.* p. 149. Aujourd'hui la terminaison féminine l'a définitivement emporté, et étude est uniquement du féminin.

— HIST. XII° s. Ainz voliez poverte de vostre gré porter, En oreisun adès e en estudie ester, *Th. le mart.* 81. || XIII° s. [Les rois qui] Fierement metent lor estude À faire entor eus armer gens, *la Rose*, 5288. || XV° s. Il ne vous est mie mestiers, Dame, dis-je, que le vous die; Car, sans mettre y vostre estudie, Vous en savés là et avant, FROISS. *Esp. amour.* Colleges, n'attendez demain; Estudes [universités], vous deussiez aler Devers le roy pour enhorter Le concille, et chercher le voir [le vrai], E. DESCH. dans POUGENS. En laquelle chose France a grand honneur, le roy et les princes d'icelle, avec la noble université de l'estude de Paris, *Boucic.* III, 20. J'ai ma fille à marier, où j'ay grant estude de la bien asseurer, *Perceforest*, t. V, f° 107. || XVI° s. Mais par sus tout il mit son estudie À reparer son pais d'Arcadie, MAROT, IV, 77. Puys se mettoyt à son estude principal par troys heures ou d'advantaige, RAB. *Garg.* I, 23. Et des principaux estudes de ma vie, c'est que le bout s'en porte bien, MONT. I, 68. Mais on trouva enfin que c'estoit une estude profonde, son esprit s'exercitant, ID. II, 175. Faire un capitaine d'un personnage qui n'auroit jamais bougé de dessus les livres en une estude, AMYOT, *Préf.* X, 36. Presque toute leur estude estoit d'apprendre à obeir, ID. *Lyc.* 33. Si estoit il en ses premiers ans plus enclein à l'estude de la poesie qu'à nul autre, ID. *Cicéron*, 2.

— ÉTYM. Wallon, *situd*, s. f.; provenç. *estudi*; espagn. *estudio*; portug. *estudo*; ital. *studio*; du lat. *studium*. *Estudie* au XII° siècle est purement orthographique; le vers montre que la prononciation était *estuide*. Plus tard *estudie* se dit, mais alors il est calqué sur le latin.

ÉTUDIANT (é-tu-di-an), *s. m.* Celui qui étudie. Je commence par mettre aux pieds de Votre Majesté la reconnaissance du jeune étudiant qu'elle a bien voulu honorer de ses bontés, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 26 oct. 1761. || Particulièrement, celui qui étudie dans une université, et, en France, dans une faculté. Il y a peu d'étudiants à ce cours. Étudiant en droit. || Au féminin, étudiante, dans une espèce d'argot, grisette du quartier latin. Commis et grisettes, étudiants et étudiantes affluent dans ce bal.

— ÉTYM. *Étudier*; provenç. *estudian*; espagn. *estudiante*; portug. *estudante*; ital. *studiante*.

ÉTUDIÉ, ÉE (é-tu-di-é, ée), *part. passé.* || 1° Qui a été l'objet d'études. Un auteur étudié avec soin. Tacite étudié dans les classes. La botanique étudiée avec ardeur. || Appris par cœur. Leçon bien, mal étudiée. || 2° Qui a été médité, composé avec soin. La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées, DESC. *Méth.* I, 6. Leur discours étudié ne fit qu'augmenter les soupçons qu'on avait déjà de la trahison, FLÉCH. *Hist. de Théod.* IV, 38. Tout cela était dit avec la rapidité d'un discours étudié, MARIVAUX, *Paysan parv.* 6° partie. La tragédie ne représente pas les hommes tels que nous les voyons dans la société; elle peint un naturel d'un ordre différent, un naturel plus étudié, plus mesuré, plus égal, CONDIL. *Art d'écr.* IV, 5. || Fig. Feignant des sentiments longtemps étudiés, VOLT. *M. de Cés.* II, 4. Si de votre ennemi la haine étudiée, ID. *Irène*, II, 1. || Fait, travaillé, fini avec soin. Un dessin, un tableau fort étudié. || 3° Qui sent l'étude, le travail. N'attendez pas, messieurs, que je ménage vos esprits, ou que par des figures étudiées je flatte ou j'irrite votre douleur, FLÉCH. *Dauphine*. L'arrangement étudié des expressions, MASS. *Car. Conf.* Fontenelle et Lamotte ont écrit en prose avec beaucoup de clarté, d'élégance, de simplicité même, mais Lamotte avec une simplicité plus naturelle, et Fontenelle avec une simplicité plus étudiée, D'ALEMB. *Éloges*, *Lamotte*. || 4° Affecté, sans naturel. Des larmes étudiées. Le jeu de cet acteur est étudié. Je n'ai jamais su goûter cette tristesse étudiée, BALZ. liv. VI, lett. 2. N'attendez pas de cette princesse des discours étudiés et magnifiques, BOSS. *Duch. d'Orl.* Sans pitié, sans douleur, au moins étudiée, RAC. *Andr.* V, 1. (Cette expression de Racine fut critiquée dans le temps; à tort; car, bonne en soi, elle était déjà dans l'usage.) || Il se dit quelquefois des personnes en ce sens. Il n'est point naturel, il est étudié, *Dict. de l'Acad.*

ÉTUDIER (é-tu-di-é), j'étudiais, nous étudiions, vous étudiiez; que j'étudie, que nous étudiions, que vous étudiiez. || 1° *V. n.* Appliquer son esprit à l'étude des sciences, des lettres, etc. Étudier en droit, en médecine. Il me semble qu'on pourrait tirer de là que M. d'Avranches [Huet] est peut-être de tous les hommes qu'il y eut jamais celui qui a le plus étudié, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 402, dans POUGENS. Il eut de si fréquentes maladies pendant son enfance que ses parents n'osèrent le presser d'étudier, MAIRAN, *Éloges*, *abbé de Molières*. On doit étudier autant pour se former l'esprit que pour apprendre, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. I, p. 32. Il faut étudier pour s'instruire. Mais comment faut-il étudier? c'est une chose qu'on ignore assez communément, CONDIL. *Lang. calc.* I, 12. || Étudier ensemble, être élevés dans le même collége, dans la même maison d'éducation. || Faire étudier, faire faire à un enfant le cours des classes. J'enrage que mon père et ma mère ne m'aient pas fait étudier dans toutes les sciences quand j'étais jeune, MOL. *B. gent.* II, 6. L'on trouva moyen de me faire étudier, J.J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Étudier à, archaïsme resté en usage au commencement du XVII° siècle. Et puis quand je n'alléguerais autre chose, sinon que si j'ai étudié aux bonnes lettres pour me rendre capable de la vertu, si je suis homme de bien, je rends à mon père en son bienfait même plus que je n'ai reçu de lui, MALH. *Le traité des bienf. de Sénèque*, III, 31. J'avais un peu étudié, étant plus jeune, entre les parties de la philosophie, à la logique, et, entre les mathématiques, à l'analyse des géomètres et à l'algèbre, DESC. *Méth.* II, 6. Plus un homme à lui-même étudie à mourir, Plus il commence à vivre à l'auteur de son être, CORN. *Imit.* II, 12. Je m'imaginais que vous avez quelque pensée d'étudier à la magie, MÉRÉ, *Œuvres posth.* t. II, p. 360. Vous n'étudiez plus qu'à bien vivre, ID. *ib.* p. 260. || 3° *V. a.* S'appliquer à apprendre une science, un art, à comprendre un auteur, à bien connaître une chose. Étudier les mathématiques, le grec, le dessin, l'agriculture. || 4° Tâcher de fixer dans sa mémoire, d'apprendre par cœur. Étudier un rôle, un morceau de musique. Étudier ses leçons. || 5° Méditer, préparer. Étudier un discours, un compliment. || On dit dans le même sens il fait des contes plaisants, mais il les étudie. || Absolument. S'exercer sur un instrument de musique, piano, violon, etc. Cette pianiste étudie six heures par jour. || 6° Terme d'ingénieur. Étudier un projet, en vérifier les moyens d'exécution et la dépense. || Les architectes disent dans le même sens étudier un plan. || 7° Terme de peinture et de sculpture. Étudier une draperie, une pose, s'assurer de leur effet avant l'exécution définitive. || Étudier un modèle, en examiner soigneusement toutes les qualités. || Il se dit dans le même sens en littérature. Je suis bien persuadé que de tous les modèles celui que Massillon avait le plus étudié, c'était Racine, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. V, p. 82, dans POUGENS. || 8° Examiner attentivement. Étudier les phénomènes de l'électricité, les phases d'une maladie. || Observer avec soin l'humeur, les habitudes, les inclinations des personnes. Votre homme arrive.... je l'ai étudié une bonne grosse demi-heure, et je le sais déjà par cœur, MOL. *Pourc.* I, 4. J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices, RAC. *Athal.* III, 3. Étudiez nos mœurs avant de les blâmer, VOLT. *Alz.* IV, 2. Comme ils [les affranchis] ont étudié les faiblesses de leur maître et non pas ses vertus, MONTESQ. *Esp.* XV, 19. || Étudier un terrain, en examiner les diverses parties pour l'objet qu'on se propose. || Fig. Étudier le terrain, chercher à connaître à fond les choses et les hommes. || Il faut étudier le moment favorable, l'épier afin de le saisir et d'en profiter. || 9° Feindre. Cent fois je me révolte et cent fois je succombe; Tant le calme forcé que j'étudie en vain, Près d'un si rare objet s'évanouit soudain, CORN. *Pulch.* II, 1. || 10° S'étudier, *v. réfl.* Être étudié. Le grec s'étudie moins aujourd'hui qu'autrefois. || 11° Faire étude de soi-même. Il se juge en autrui, se tâte, s'étudie, CORN. *Pomp.* III, 4. Je veux exprimer ma pensée, les paroles convenables me sortent aussitôt de la bouche, sans que je sache aucun des mouvements que doivent faire, pour les former, la langue ou les lèvres, encore moins ceux du cerveau, du poumon et de la trachée-artère; puisque je ne sais pas même naturellement si j'ai de telles parties et que j'ai eu besoin de m'étudier moi-même pour le savoir, BOSS. *Connaiss.* III, 12. Celui qui se sera étudié lui-même sera bien avancé dans la connaissance des autres, DIDEROT, *Règne de Claude et de Nér.* I, § 125. || 12° S'étudier, s'appliquer, s'exercer, avec *à* et le verbe à l'infinitif. Sa rigueur s'étudie assez à m'accabler, TH. CORN. *Essex*, IV, 5. Il s'étudiait à reconnaître les talents; il les encourageait, les aidait par des attentions particulières, FONTEN. *Boerhaave*. Plus sa place [de Colbert] l'élevait au-dessus d'eux, plus il s'étudiait à leur témoigner qu'avec eux il n'était que leur confrère; il leur donnait des fêtes dans sa belle maison de Sceaux, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 208, dans POUGENS. || Il se dit aussi avec un substantif. Plus une âme est humiliée, Plus elle s'est étudiée À ce noble ravalement, CORN. *Imit.* III, 43. Un personnage grave ne s'étudie point à une si extravagante rhétorique, BAYLE, *Dict. crit.* art. *Arodon*,

rem. A. || Pascal a construit s'étudier avec *pour*, construction que rien de grammatical n'interdit. L'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens, PASC. dans COUSIN. || Bossuet a mis s'étudier de. Une idée intérieure à laquelle je m'étudie de me conformer, BOSS. *Connaiss.* v, 5. C'est peut-être pour éviter deux *à*, compléments, l'un de *s'étudier*, l'autre de *se conformer*, qu'on aurait si on suivait la construction ordinaire : à laquelle je m'étudie à me conformer. D'ailleurs, c'est un archaïsme que la grammaire ne repousse en aucune façon (voyez des exemples dans l'historique.)

— HIST. XIVe s. Mais j'ai estudié au livre de Jason.... *Guesclin*, 8960. Aucun pourroit dire que ceste science n'est pas si necessaire, car au temps passé plusieurs roys et princesses ont très bien gouverné qui oncques n'estudierent politicques, ORESME, *Prol.* || XVe s. Vous devez savoir que grand' murmuration estoit entre les clercs de l'université de ces nouvelles, et cessoient de lire et d'estudier; et n'avoient puissance ni affection de rien faire.... FROISS. III, IV, 10. Ainsi le roi d'Angleterre et son conseil estudioient nuit et jour à faire engins et instrumens pour ceux de Calais mieux oppresser et contraindre, ID. I, I, 309. || XVIe s. Hà, malheureux, vous vous estudiez à vous mocquer de.... MAROT, IV, 254. Quiconque s'estudie bien atentifvement, trouve en soy.... MONT. I, 7. Il avoit en sa teste une harangue estudiée, mais.... ID. IV, 88. Les aultres s'estudient à eslancer et guinder leur esprit, ID. III, 279. Lycurgus ne s'estudia de rendre les siens belliqueux pour faire oultrage aux autres, AMYOT, *Lyc. et Numa comp.* 3. Il estudia tousjours aux sciences jusques à ce que Sylla fut demouré vaincueur, ID. *Cic.* 3. Il se remeit de rechef à estudier en rhetorique, ID. *ib.* 5. Il s'estudioit à dire tousjours quelque chose de nouveau à la louange de luy et de ce qu'il faisoit, ID. *ib.* 51.

— ÉTYM. Wallon, *sitûdi*; provenç. et espagn. *estudiar*; portug. *estudar*; ital. *studiare*; du lat. *studium*, étude.

ÉTUDIOLE (é-tu-di-o-l'), *s. f.* Petit meuble à plusieurs tiroirs, qui se place sur une commode ou sur une table, pour y serrer des papiers d'étude ou d'autres choses.

— ÉTYM. Diminutif d'*étude*, au sens de cabinet de travail.

ÉTUI (é-tui), *s. m.* || 1° Sorte de boîte disposée de façon que les choses qu'on y veut placer y soient étroitement serrées. Étui de chapeau ou à chapeau. Étui de harpe. De son étui la couronne est tirée; Dans une chartre un dragon la gardait, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. || Étui de mathématique, boîte contenant des instruments de mathématique. || C'est un visage à étui, se dit d'un visage fort laid qu'il faut cacher comme dans un étui. || 2° Petit meuble de poche cylindrique où l'on enferme des aiguilles. || 3° Fig. Lieu étroit. Et moi, non sans bosse à la tête, Avec quelques secours d'autrui, Je sors de mon maudit étui, J. J. ROUSS. *Lett. à Lafosse.* || Le corps, considéré comme un étui pour l'âme. Mes maladies augmentent tous les jours; la nature s'est avisée de faire à mon âme un très-mauvais étui, VOLT. *Lett. Albergati*, 7 mars 1760. La nature a donné à mon âme un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes et des inondations de neige, ID. *Lett. à M. Colini*, 26 janv. 1778. || En un autre sens, enveloppe trompeuse. Je ne pus me refuser cette malice à cet étui de sage de la Grèce et de citoyen romain, ST-SIM. 454, 133. || 4° Abusivement, étui pour gaîne qui est le mot propre pour les choses tranchantes. Déjà trois fois hors de l'étui.... Les lames des poignards ont lui, V. HUGO, *Orient.* XI. || 5° Terme d'entomologie. Fourreau qui loge le dard des hyménoptères. || Terme d'anatomie. L'hippocampe, la partie supérieure de la portion sphénoïdale du ventricule latéral du cerveau. || 6° Terme de marine. Enveloppe, en toile peinte, des voiles de rechange. || 7° Terme de pêche. Baquet couvert, long et étroit, qui sert à renfermer le poisson dans le bateau.

— HIST. XIIe s. E puis les portad l'um là où l'um soleit les armes en estui guarder, *Rois*, p. 296. || XIIIe s. Dix gelines pris sans faillie; Les cinc en ai mengies hui, Et les autres mis en estui, *Ren.* 10548. || XIVe s. Un grant estuy de cuir boully pour mettre et porter uns tableaux que a faiz Jehan d'Orleans, peintre et varlet de chambre du roi, DE LABORDE, *Émaux*, p. 308. || XVIe s. Oisifs dedans leur chambre, ainsi qu'en un estui, DU BELLAY, VI, 30, *verso.*

— ÉTYM. Berry, *étiau*; provenç. *estui*, *estug*; espagn. *estuche*; portug. *estojo*; ital. *astuccio*; du moyen h. allem. *Stûche* (d'après Diez), sorte de gaîne; allem. mod. *stauchen*, entonner.

ÉTUVE (é-tu-v'), *s. f.* || 1° Lieu où l'on élève à volonté la température pour provoquer la transpiration. Étuve sèche. Étuve humide ou bain de vapeur. || Étuve naturelle, caverne dans un endroit volcanique. || Par exagération. Cette chambre est une étuve, se dit d'une chambre bien close qui est très-chaude en hiver, ou d'une chambre où l'on a trop chaud. La chaleur de leur sang et de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légère flamme, suffit pour changer leurs cafés en étuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 6. || 2° Lieu dont on élève artificiellement la température pour y faire dessécher différentes substances. Faire sécher des raisins dans une étuve. Il imagina et fit exécuter une étuve qui, donnant une chaleur graduée et égale dans toute son étendue, réunissait à la certitude entière du succès [la conservation des grains] une économie suffisante dans la dépense, CONDORCET, *Duhamel.* || Tablettes sur lesquelles le confiseur fait sécher les fruits qu'il a préparés. || Endroit pour faire sécher les chapeaux. || Cabinet clos pour connaître l'influence de la température sur les horloges. || Lieu où l'on met étuver le sucre en pains. || Lieu échauffé dans lequel sont des tonneaux à moitié pleins de vin destinés à aigrir pour faire le vinaigre. || 3° Terme de marine. Étuve de corderie, lieu rempli de fourneaux et de chaudières, pour y goudronner les cordages. || Étuve à bordage, cylindre dans lequel des bordages sont soumis à l'action de la vapeur d'eau.

— HIST. XIIIe s. Puis revont entr'eus as estuves, Et se baignent ensemble es cuves, *la Rose*, 10133. Que nuls ne nule du dit mestier ne soutiengne, en leurs mesons ou estuves, bordiaus de jour ne de nuit, *Liv. des mét.* 189. || XVIe s. Les estuves sont seiches ou humides, PARÉ, XXV, 43.

—ÉTYM. Wallon, *sitoûf*, s. f.; provenç. *estuba*, *stuva*; espagn. *estufa*; ital. *stufa*; bas-lat. *stuba* dans la loi des Allemands; du germanique : anc. h. allem. *stupa*; moyen h. allem. *stobe*; allem. *Stube*; anc. scand. *stofa*; angl. *stove.*

ÉTUVÉ, ÉE (é-tu-vé, vée), *part. passé.* Bassiné avec un liquide tiède. Une contusion étuvée avec un liquide émollient.

ÉTUVÉE (é-tu-vée), *s. f.* || 1° Manière de cuire les aliments dans leur vapeur. Mettre du veau, une carpe à l'étuvée. || Mets ainsi préparé. Une étuvée de pigeons. || 2° Quantité de pains de sucre que peut contenir une étuve.

— ÉTYM. *Étuvé.*

ÉTUVEMENT (é-tu-ve-man), *s. m.* Action d'étuver. L'étuvement d'une plaie.

— HIST. XVIe s. Fomentation est une evaporation ou estuvement, PARÉ, XXV, 29.

— ÉTYM. *Étuver.*

ÉTUVER (é-tu-vé), *v. a.* || 1° Mettre au four ou à l'étuve. || Terme de marine. Passer à l'étuve des fils de caret ou des bordages. || 2° Terme de cuisine. Faire une étuvée. || 3° Faire une lotion douce (par allusion à la chaleur de l'étuve). Étuver une plaie. J'étuve de mes pleurs leurs blessures sanglantes, RÉGNIER, *Dial.* || 4° S'étuver, *v. réfl.* Se faire une lotion.

— HIST. XIIIe s. Et vous baignerés en l'estuve Où Venus les dames estuve, *la Rose*, 12956. || XIVe s. Se vous voulez saler anguille, estuviez et effondrez, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Et avecques gros raisins chenins, estuvarent les jambes de Forgier mignonnement, RAB. *Garg.* I, 25. Ils estoient tousjours sales et crasseux, comme ceulx qui ne s'estuvoient ny ne s'oignoient jamais, AMYOT, *Lyc.* 34. Nous estuverons les parties honteuses de decoction de mauves, PARÉ, XV, 65.

— ÉTYM. *Étuve*; wallon, *sitouvé*; espagn. *estufar*, *estofar*, *estobar*; ital. *stufare.*

ÉTUVISTE (é-tu-vi-st'), *s. m.* Celui qui tient des étuves, des bains de vapeur. || On dit aujourd'hui baigneur.

— ÉTYM. *Étuver.* On trouve au XIIIe siècle *estuvier* et *estuveur.*

ÉTYMOLOGIE (é-ti-mo-lo-jie), *s. f.* || 1° Doctrine de la dérivation des mots par rapport à leurs racines, et de leur composition par rapport à leurs simples. Les règles de l'étymologie. || 2° Dérivation d'un mot par rapport à un autre qui est dit la racine. Rechercher, donner l'étymologie d'un mot. Les étymologies servent à faire entendre la force des mots et à les retenir par la liaison qui se trouve entre le mot primitif et les mots dérivés; de plus, elles donnent de la justesse dans le choix de l'expression, DU MARSAIS, *Méth. de la lang. lat. Œuvres*, t. I, p. 6.

— HIST. XIVe s. Si que des rossignos puet [peut] très bien estre dis Rossillon li chastiaus sans aucuns contredis; Cil noms près s'entr'accordent : rossignoz, rossillons; De telz ethymologes pas ne nous merveillons, *Girart de Ross.* v. 531. Lelonc celle montaigne est assise Poutieres ; Par ethymologie puet l'on dire Pautieres, Quar en yver y a trop grant foison de pautes, De palus et de boues.... *ib.* v. 547. || XVIe s. Consire ou grande consoulde... suivant l'etymologie de son nom, ceste herbe a vertu de consolider, O. DE SERRES, 610.

— ÉTYM. Ἐτυμολογία, de ἔτυμος, véritable, et λόγος, diction.

ÉTYMOLOGIQUE (é-ti-mo-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne les étymologies. Dictionnaire étymologique.

— ÉTYM. Voy. ÉTYMOLOGIE.

† **ÉTYMOLOGIQUEMENT** (é-ti-mo-lo-ji-ke-man), *adv.* D'après l'étymologie, selon les règles de l'étymologie. Étymologiquement, *étroit* et *strict* sont le même mot, venant tous deux du latin *strictus*, serré.

† **ÉTYMOLOGISER** (é-ti-mo-lo-ji-zé). || 1° *V. a.* Donner l'étymologie. Martin aura mon grand manteau Que mante à eau j'étymologisais, SCARRON, dans LE ROUX, *Dict. com.* || 2° *V. n.* S'occuper d'étymologie.

— HIST. XVe s. Je puis assez ethimologier Le noble nom de la fleur des François, E. DESCH. *Sur le nom du roi Charles.*

— ÉTYM. *Étymologie.*

ÉTYMOLOGISTE (é-ti-mo-lo-ji-st'), *s. m.* || 1° Celui qui recherche les étymologies. Là M. Leibnitz paraît en divers endroits sous presque toutes ses différentes formes, d'historien, d'antiquaire, d'étymologiste, de physicien, de mathématicien, FONT. *Leibnitz.* Ces métaphores dont les premières langues sont pleines et dont les étymologistes aperçoivent même encore les vestiges dans les plus cultivées, TURGOT, 2e *disc. en Sorbonne.* || 2° Le grand Étymologiste, titre d'un dictionnaire d'Hésychius, très-utile pour entendre les poëtes grecs.

— ÉTYM. *Étymologiser.*

EU, EUE (u, ue), *part. passé* du verbe avoir.

— HIST. XIVe s. Soit eue une bende subtille de la latitude d'un pouce, H. DE MONDEVILLE, f° 57.

EUBAGE (eu-ba-j'), *s. m.* Chez les Gaulois, classe qui, nommée entre les druides et les bardes, avait pour principale occupation l'étude de l'astronomie, des choses naturelles et de la divination. Une chapelle des chrétiens s'élève au fond d'une vallée près de l'autel où l'eubage égorge la victime humaine, CHATEAUB. *Mart.* 292. || On trouve aussi euhage.

— ÉTYM. *Eubages*, *euhages*, dans Amm. Marcellin (XV, 9), qui sont les οὐάτεις (qui paraît une transcription du latin *vates*) de Strabon, IV, IV, 4; ce mot n'a pas été retrouvé, jusqu'à présent du moins, dans les langues néo-celtiques.

† **EUBIOTIQUE** (eu-bi-o-ti-k'), *s. f.* Terme de philosophie. Ensemble de préceptes relatifs à l'art de bien vivre.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et βιόω, vivre.

† **EUBLE** (eu-bl'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'hièble.

EUCHARISTIE (eu-ka-ri-stie), *s. f.* Le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. Le sacrement, le mystère de l'eucharistie. Adorer l'eucharistie. Exposer, porter l'eucharistie. Ainsi l'eucharistie est parfaitement proportionnée à notre état de foi, parce qu'elle enferme véritablement Jésus-Christ, mais voilé, PASC. *Provinc.* 16. ....Quand il [Dieu] a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses apôtres de demeurer avec les hommes jusqu'à son dernier avénement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les espèces de l'eucharistie, ID. *Extrait des lett. à Mlle de Roannez*, p. 489, éd. HAVET. Ce nom nouveau du Seigneur est celui de l'eucharistie, nom composé de biens et de grâces qui nous montre, dans cet adorable sacrement, une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abrégé de toutes les grâces, et le Verbe même tout changé en grâce et en douceur pour ses fidèles, BOSS. *Marie-Thér.* Dès l'origine du christianisme, on a porté l'eucharistie aux absents, on a réservé la communion pour la donner aux malades, ID. *Var.* 1re *instr. past.* § 41. La raison humaine ne nous fait point comprendre qu'il y a un Dieu en trois personnes; que le corps de Jésus-Christ soit réellement dans l'eucharistie ; et comment il se peut faire que l'homme soit libre, quoique

Dieu sache de toute éternité ce que l'homme fera, MALEBR. *Rech.* III, 1, 2. Le pain des anges ne suffit pas, il faut le pain de Dieu, et c'est pour cela que Jésus-Christ nous le donne dans l'eucharistie, BOURDAL. *Myst. très-saint sacrement*, t. I, p. 511. La chair de Jésus Christ dans l'eucharistie est l'aliment de nos âmes, ID. *ib.* p. 520. Les mains du pontife soutiennent la radieuse eucharistie, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 7.

— ÉTYM. Εὐχαριστία, de εὖ, bien, et χαρίζεσθαι, donner une grâce, qui vient de χάρις, grâce.

EUCHARISTIQUE (eu-ka-ri-sti-k'), *adj.* Qui appartient à l'eucharistie. Les espèces eucharistiques. Ceux qui ne distinguent pas le pain eucharistique des viandes communes, MASS. *Car. Jeûne.*

— ÉTYM. *Eucharistie.*

† **EUCHROME** (eu-krô-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a une belle couleur.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et χρῶμα, couleur.

† **EUCHYLIE** (eu-chi-lie), *s. f.* Terme de physiologie. Bonne qualité des sucs ou fluides du corps.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et χυλός, suc (voy. CHYLE).

† **EUCLASE** (eu-kla-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Émeraude prismatique du Brésil.

EUCOLOGE (eu-ko-lo-j'), *s. m.* Terme de liturgie. Livre contenant l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année. || La véritable orthographe serait euchologe.

— ÉTYM. Εὐχολόγιον, livre des prières, de εὔχεσθαι, prier, et λόγιον, recueil, de λέγειν, lat. *legere*, cueillir, rassembler (voy. LIRE).

EUCRASIE (eu-kra-zie), *s. f.* Terme de médecine. Bonne constitution du corps, juste tempérament des humeurs.

— ÉTYM. Εὐκρασία, de εὖ, bien, et κρᾶσις, mélange (voy. CRASE).

† **EUCRASIQUE** (eu-kra-zi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'eucrasie; capable d'améliorer la crase humorale.

† **EUDÉMON** (eu-dé-mon), *s. m.* Terme d'astrologie. La quatrième maison dans la figure du ciel; elle marque les succès, la prospérité, etc.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et δαίμων, démon.

† **EUDIAPNEUSTIE** (eu-di-a-pneu-stie), *s. f.* Terme de médecine. Transpiration facile.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et διαπνεῖν, transpirer, de διά, à travers, et πνεῖν, souffler.

EUDIOMÈTRE (eu-di-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de chimie. Instrument consistant en un tube de verre fort épais et employé à déterminer la proportion relative des gaz qui composent l'air atmosphérique ou tout autre mélange gazeux.

— ÉTYM. Εὐδία, beau temps (dans le sens d'atmosphère pure, parce que l'eudiomètre mesure la pureté de l'atmosphère), de εὖ, bien, et δῖος, qui appartient à Jupiter pris dans le sens de ciel, en latin *dius*, divin, céleste, de même racine que *dies*, jour (voy. DIURNE et JOUR), et *mètre.*

EUDIOMÉTRIE (eu-di-o-mé-trie), *s. f.* Art d'analyser les gaz à l'aide de l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE (eu-di-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'eudiométrie.

† **EUDISTE** (eu-di-st'), *s. m.* Membre d'une congrégation de prêtres séculiers instituée par le P. Eudes, frère de Mézerai l'historien.

† **EUEXIE** (eu-è-ksie), *s. f.* Terme de physiologie. Bonne conformation du corps.

— ÉTYM. Εὐεξία, de εὖ, bien, et ἕξις, état, manière d'être, de ἔχειν, avoir (voy. HECTIQUE).

EUFRAISE (eu-frê-z'), *s. f.* Plante beaucoup employée autrefois contre les maladies des yeux (*euphrasia officinalis, L.*) (personées ou scrophulariées).

— HIST. XVIe s. Eufraize vient de racine plus facilement et plus seurement que de semence; se plaist en terre legere et humide non exposée au soleil; elle est aussi appellée luminete, pour estre sa vertu d'illuminer et esclaircir les yeux, O. DE SERRES, 615.

— ÉTYM. Provenç. *eufraxia*; espagn. et ital. *eufrasia*; du grec εὐφρασία, gaîté, allégresse, de εὖ, bien, et φράζειν, penser, sentir, parler.

† **EUGÉNINE** (eu-jé-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristalline qui se dépose spontanément dans l'eau distillée de girofle.

† **EUGÉNIQUE** (eu-jé-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide eugénique, liquide d'une saveur épicée et brûlante, d'une forte odeur de girofle.

† **EUGUBINES** (eu-gu-bi-n'), *adj. f. plur.* Tables eugubines, sept tables trouvées à Gubbio ou Eugubio (Italie), portant cinq inscriptions en langue ombrique et deux en caractères latins.

† **EUGRAPHE** (eu-gra-f'), *s. m.* Terme de physique. Sorte de chambre obscure.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et γράφειν, tracer.

† **EUH!** (eu), *interj.* qui sert à marquer l'étonnement, l'appréhension, l'ennui, l'impatience, surtout quand elle est redoublée. Quoi! L'avez-vous surprise [la servante] à n'être pas fidèle?—C'est pis que tout cela. — Pis que tout cela! — Pis! — Comment! Diantre, friponne! euh! a-t-elle commis?... MOL. *F. sav.* II, 6. Eh bien! ne voilà pas votre tendre maudit Qui vous prend à la gorge! euh! REGNARD, *Joueur*, II, 11. || Elle exprime aussi l'enrouement. L'intimé....— Laissez-nous. — S'enroue. — Hé! laissez-nous. Euh! euh! — Reposez-vous, Et concluez, RAC. *Plaid.* III, 3. || On s'en sert encore en la redoublant pour se dispenser de répondre d'une manière positive. Comment va le malade? — Euh! euh! euh!

† **EUHAGE** (eu-a-j'), *s. m.* Voy. EUBAGE.

† **EUHÉMIE** (eu-é-mie), *s. m.* Terme de médecine. État normal du sang.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et αἷμα, sang.

EULOGIE (eu-lo-jie), *s. f.* || 1° Ancien synonyme de pain bénit. J'ai reçu votre eulogie avec beaucoup de reconnaissance, BOSS. *Lett. abb.* 49. || 2° Au pluriel, dans l'Église grecque, nom des restes brisés des espèces eucharistiques, qui étaient distribués entre les fidèles non encore admis à la communion. || L'Académie ne donne que le pluriel.

— ÉTYM. Εὐλογία, de εὖ, bien, et λόγος, discours, de λέγειν, dire, en latin *legere* (voy. LIRE).

† **EULYSINE** (eu-li-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière très-soluble dans l'alcool, qui se trouve dans la bile.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et λύσις, solution.

EUMÉNIDE (eu-mé-ni-d'), *s. f.* Terme de mythologie. Furie. J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides, CHAULIEU, *Sur la mort.* Je vois les Euménides Secouer leurs flambeaux vengeurs des parricides, VOLT. *Œdipe*, V, 4. Les Euménides des anciens sont belles, et n'en sont que plus effrayantes, DIDEROT, *Essai sur la peinture*, ch. 4. Oreste, condamné par un Dieu à tuer sa mère, et, pour ce crime inévitable, tourmenté par les Euménides, n'est guère moins intéressant pour nous que pour les Athéniens, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. X, p. 289, dans POUGENS.

— ÉTYM. Εὐμενής, doux de caractère, par antiphrase et euphémisme, de εὖ, bien, et μένος, caractère.

† **EUMÉRODE** (eu-mé-ro-d'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de sauriens à membres bien formés.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et μέρος, partie.

† **EUMOLPE** (eu-mol-p'), *s. m.* Terme d'entomologie. Eumolpe de la vigne, insecte nuisible dit aussi coupe-bourgeon.

† **EUMOLPIDE** (eu-mol-pi-d'), *s. m.* Nom d'une famille sacerdotale à Athènes, chargée du culte de Cérès. À moins que l'accusé ne se pourvoie devant les Eumolpides, car cette famille sacerdotale, attachée de tout temps au temple de Cérès, conserve une juridiction qui ne s'exerce que sur la profanation des mystères, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21.

— ÉTYM. Εὔμολπος, auteur de cette famille.

† **EUMOLPIQUE** (eu-mol-pi-k'), *adj.* Nom donné par Fabre d'Olivet à des vers alexandrins sans rime, où il mettait alternativement des terminaisons masculines et féminines.

— ÉTYM. Εὔμολπος, harmonieux, de εὖ, bien, et μολπή, chant, parce que Fabre trouvait que ces vers blancs avaient une belle harmonie.

† **EUNOMIA** (eu-no-mi-a), *s. f.* Petite planète trouvée en 1851.

† **EUNUCHISME** (eu-nu-ki-sm'), *s. m.* État de celui qui est eunuque.

— ÉTYM. Voy. EUNUQUE.

EUNUQUE (eu-nu-k'), *s. m.* || 1° Anciennement, chez les souverains de l'Asie et de l'Égypte, homme employé à la garde de la chambre des princes, sans pour cela qu'il fût châtré. Le roi fit venir un de ses eunuques, SACI, *Bibl. Paralip.* II, XVIII, 8. Dieu fit en même temps que Daniel se concilia les bonnes grâces et la bienveillance du chef des eunuques, ID. *ib. Daniel*, I, 9. Par toute l'Écriture le nom d'eunuque se prend souvent pour un valet de chambre, ou en général pour tout officier servant auprès de la personne d'un prince sans marquer aucun défaut personnel, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XXV, 2e part. || 2° Homme châtré employé à la garde des femmes, particulièrement dans l'Orient. On voit, dans l'histoire de la Chine, un grand nombre de lois pour ôter aux eunuques tous les emplois civils et militaires; mais ils reviennent toujours; il semble que les eunuques en Orient soient un mal nécessaire, MONTESQ. *Espr.* XV, 19. L'eunuque Narsès fut encore donné à ce règne pour le rendre illustre, ID. *Rom.* ch. 20. Jamais passion n'a été plus forte et plus vive que celle de Cosrou, eunuque blanc, pour mon esclave Zélide, ID. *Lett. pers.* 53. || 3° Tout individu humain qui a été châtré. On crève les yeux au jeune roi son fils [de Tancrède], et on le fait eunuque, VOLT. *Mœurs*, 49. || 4° Fig. Homme impuissant à agir, à produire. Cet homme est sans imagination; c'est un eunuque. Seule [Charlotte Corday] tu fus un homme et vengeas les humains; Et nous, eunuques vils, troupeau lâche et sans âme, Nous savons répéter quelques plaintes de femme, Mais le fer pèserait à nos débiles mains, A. CHÉN. *Ode* IX. Même à ces majestés caduques Il faudrait des peuples d'eunuques, BÉRANG. *Ste-All.* || 5° Espèce de flûte qui n'a que trois trous, dans laquelle on chante et qui donne une sorte d'agrément à la voix; dite autrement jombarde.

— ÉTYM. Εὐνοῦχος, de εὐνή, lit, et ἔχειν, garder, avoir (voy. HECTIQUE).

† **EUPATHIE** (eu-pa-tie), *s. f.* Terme didactique. Douceur, soumission dans les souffrances, facilité à souffrir.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et πάθος, souffrance.

EUPATOIRE (eu-pa-toi-r'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des composées, dont une espèce, l'eupatoire d'Avicenne, ou eupatoire des Arabes, ou chanvrin (*eupatorium cannabinum, L.*), a été employée en médecine.

— HIST. XVIe s. Absinthe, eupatoire, agrimoine... PARÉ, XXV, 6.

— ÉTYM. Εὐπατόριον, du roi *Eupator*, qui mit cette plante dans l'usage médical.

† **EUPATORINE** (eu-pa-to-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Poudre blanche, retirée de l'*eupatorium cannabinum, L.*

† **EUPATRIDES** (eu-pa-tri-d'), *s. m. pl.* Nom donné, dans les commencements d'Athènes, à la première classe du peuple, par opposition aux agriculteurs et aux artisans, et conservé plus tard à des familles nobles qui avaient les sacerdoces et le soin des choses religieuses.

— ÉTYM. Εὐπατρίδης, de εὖ, bien, et πατήρ, père.

† **EUPEPSIE** (eu-pè-psie), *s. f.* Terme de médecine. Bonne digestion.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et πέψις, digestion, coction.

† **EUPÉTALE** (eu-pé-ta-l'), *s. f.* Pierre précieuse, l'opale. || Laurier nain à grandes feuilles.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et πέταλον, pétale, feuille.

† **EUPHÉMIQUE** (eu-fé-mi-k'), *adj.* Qui appartient à l'euphémisme. Tour, expression euphémique.

† **EUPHÉMIQUEMENT** (eu-fé-mi-ke-man), *adv.* Par euphémisme; d'une manière euphémique.

EUPHÉMISME (eu-fé-mi-sm'), *s. m.* Figure de rhétorique qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur. L'euphémisme est une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées, DUMARSAIS, *Tropes*, II, 15. Un ouvrier qui a fait la besogne pour laquelle on l'a fait venir, et qui n'attend plus que son payement pour se retirer, au lieu de dire payez-moi, dit par euphémisme : n'avez-vous plus rien à m'ordonner? ID. *ib.*

— ÉTYM. Εὐφημισμός, de εὐφημίζειν, employer des expressions de bon augure, de εὖ, bien, et φημί, dire (voy. FABLE, FATAL).

† **EUPHONE** (eu-fo-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une belle voix. || *S. m.* Terme de musique. Sorte d'harmonica.

— ÉTYM. Εὔφωνος, de εὖ, bien, et φωνή, voix.

EUPHONIE (eu-fo-nie), *s. f.* || 1° Terme de musique. Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument. La musette sert à accompagner quelques airs de romance qui ne sont pas sans euphonie, CHATEAUB. *Clermont*, 120. || 2° Terme de grammaire. Ce qui rend la prononciation douce et coulante. L'euphonie n'a rien d'absolu, et chaque langue a la sienne propre. La langue négligerait l'analogie grammaticale pour s'attacher à l'euphonie, au nombre, à l'harmonie, et à la beauté des sons, J. J. ROUSS. *Essai sur l'orig. des langues*, ch. 3.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *eufonia*, du grec εὐφωνία, de εὖ, bien, et φωνή, voix.

EUPHONIQUE (eu-fo-ni-k'), *adj.* Qui produit de l'euphonie, qui s'emploie, se met par euphonie. || Lettre euphonique, celle qui est employée pour adoucir la prononciation, par exemple l'*s* dans *vas-y*, lorsque l'impératif est *va*, et qu'on dirait régulièrement *va-y*. C'est le mécanisme des organes

de la parole qui fait ajouter ces lettres euphoniques, sans quoi il y aurait un bâillement ou hiatus, DUMARSAIS, t. V, p. 101.

— ÉTYM. *Euphonie.*

† **EUPHONIQUEMENT** (eu-fo-ni-ke-man), *adv.* D'une manière euphonique.

EUPHORBE (eu-for-b'), *s. m.* Genre de plantes à suc laiteux, âcre et caustique, qui a servi de type à la famille des euphorbiacées.

— REM. L'Académie fait euphorbe du masculin; mais les botanistes n'usent que du féminin, genre qui, consacré par l'usage, doit être préféré.

— ÉTYM. Provenç. *euforbi, euforbia;* espagn. et ital. *euforbio;* du latin *euphorbia* ou *euphorbion;* de *Euphorbus*, médecin du roi Juba. Ce prince, qui cultivait les sciences naturelles, appliqua cette plante à l'usage médical et la dénomma d'après son médecin (Pline, XXV, 38). Εὔφορβος, qui signifie bien nourri, vient de εὖ, bien, et φορβή, nourriture, de φέρβειν, nourrir, paître; à φορβή, φερβή, tient le latin *herba*, herbe (voy. ce mot).

† **EUPHORBIACÉES** (eu-for-bi-a-sée), *s. f. plur.* Famille de plantes à laquelle le genre euphorbe a donné son nom.

† **EUPHORBINE** (eu-for-bi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière découverte dans la racine d'euphorbe.

— ÉTYM. *Euphorbe.*

† **EUPHORBIQUE** (eu-for-bi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide euphorbique, acide cristallisable, trouvé dans les fleurs et les feuilles de l'*euphorbia cyparissias, L.*

† **EUPHOTIDE** (eu-fo-ti-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Nom donné par Haüy à une roche formée de smaragdite et de jade.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et φῶς, φωτὸς, lumière.

† **EUPHRAISE** (eu-frê-z'), *s. f.* Voy. EUFRAISE.

† **EUPHROSYNE** (eu-fro-zi-n'), *s. f.* || 1° Nom d'une des trois Grâces. || 2° Nom donné à un astéroïde découvert en 1854.

— ÉTYM. Εὐφροσύνη, joie, gaieté, de εὔφρων, de εὖ, bien, et φρονεῖν, penser.

† **EUPHUÏSME** (eu-fu-i-sm'), *s. m.* Nom donné, dans le seizième siècle, à ce qui fut appelé plus tard en France style précieux; il était fort à la mode à la cour d'Angleterre, sous Élisabeth, et Shakspeare en contient des exemples. || Par extension, et dans un style recherché, bon goût dans la tenue, dans les vêtements. Apparut soudain un être brusque, négligé, professant autant de mépris pour l'euphuïsme que pour l'étiquette, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § VIII.

— ÉTYM. Εὐφυής, de bon goût, élégant, de εὖ, bien, et φύειν, être (voy. FUS). *Euphuès* est le titre d'un ouvrage de Lyly qui parut en Angleterre en 1580, et qui donna son nom à un certain style précieux et recherché d'une manière outrée.

† **EUPHUÏSTE** (eu-fu-i-st'), *s. m.* Personne qui parle l'euphuïsme.

— ÉTYM. Voy. EUPHUÏSME.

† **EUPHUÏSTIQUE** (eu-fu-i-sti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'euphuïsme.

† **EUPIONE** (eu-pi-o-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance découverte dans les goudrons provenant de la distillation de la houille et des matières animales.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et πίων, gras.

† **EUPLASTIQUE** (eu-pla-sti-k'), *adj.* Terme de médecine. Favorable aux forces plastiques.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et *plastique.*

† .... **EUR, EUSE**, finale des noms d'agents formés avec le radical des verbes. C'est le suffixe latin *tor*, en sanscrit *tar, tri*, qui marque l'action transitive. Le *t* de ce suffixe est tombé dans l'ancien français, qui avait deux terminaisons pour cette finale, au cas sujet et au cas régime, suivant la déclinaison imparisyllabique latine, où l'accent tonique se déplace. Ainsi *imperator* faisait *emperere*, et *imperatorem* faisait *empereor.* Le féminin français en *euse* paraît s'être formé par analogie de la forme dialectique en *eux* que subit la finale *eur* (voy. EUX 2).

† **EURASIEN** (eu-ra-ziin), *s. m.* Nom donné dans l'Inde aux métis nés d'Européens et de femmes indiennes.

EURHYTHMIE (eu-ri-tmie. L'Académie écrit à tort eurythmie), *s. f.* || 1° Bel ordre, belle proportion, en parlant de l'ensemble des parties d'un ouvrage d'architecture. || 2° Terme de peinture et de sculpture. Harmonie dans la composition. || 3° Terme de musique. Heureux choix du rhythme et du mouvement d'un morceau; belle proportion entre les parties. || 4° Terme de médecine. Régularité du pouls.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et ῥυθμὸς, rhythme.

† **EURHYTHMIQUE** (eu-ri-tmi-k'), *adj.* Qui a un rhythme régulier.

† **EURIPE** (eu-ri-p'), *s. m.* || 1° Nom d'un détroit entre la Grèce et l'île d'Eubée où la mer avait un flux et reflux irrégulier. || Fig. S'est dit pour mouvement irrégulier. Une prudente critique des auteurs nous découvre le calme ou la tempête de leurs passions, l'euripe de leurs mouvements et l'admirable diversité de leurs esprits, NAUDÉ, dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || 2° Terme d'antiquité. Nom qu'on donnait à Rome à un canal d'environ trois mètres de largeur qui, dans le grand cirque, séparait de l'arène les gradins, et avait pour objet d'empêcher les bêtes féroces de se jeter sur les spectateurs.

EUROPÉEN, ENNE (eu-ro-pé-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à l'Europe. La république européenne. || *S. m.* et *f.* Habitant de l'Europe. Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoi qu'on en dise; il n'y a que des Européens, J. J. ROUSS. *Gouvern. de Polog.* ch. 3. Le Père de la Rédemption s'embarque à Marseille... il aborde le dey d'Alger, il lui parle au nom de ce roi céleste dont il est l'ambassadeur; le barbare s'étonne à la vue de cet Européen qui ose seul, à travers les mers et les orages, venir lui redemander des captifs, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 6.

— REM. Au XVII° siècle et au XVIII°, on était partagé entre *européen* et *européan.* Aujourd'hui *européan* est tombé en désuétude.

— ÉTYM. Lat. *Europæus*, de *Europa*, l'Europe; grec, Εὐρώπη.

† **EURYCÈRE** (eu-ri-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a de larges cornes.

— ÉTYM. Εὐρὺς, large, et κέρας, corne.

† **EURYGNATHE** (eu-righ-na-t'), *adj.* Terme d'anthropologie. Se dit de la prédominance de la partie moyenne de la tête, c'est-à-dire de la région supérieure de la face. Le type mongolique est eurygnathe.

— ÉTYM. Εὐρὺς, large, et γνάθος, mâchoire.

† **EURYSTOME** (eu-ri-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une large bouche, un bec très-fendu.

— ÉTYM. Εὐρὺς, large, et στόμα, bouche.

EURYTHMIE, EURYTHMIQUE, voy. EURHYTHMIE, EURHYTHMIQUE.

† **EUSÉMIE** (eu-sé-mie), *s. f.* Terme de médecine. Ensemble de bons signes dans une maladie.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et σῆμα, signe.

EUSTACHE (eu-sta-ch'), *s. m.* Petit couteau grossier, à manche de bois.

— ÉTYM. Sans doute nom propre transporté à l'instrument.

† **EUSTYLE** (eu-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture ancienne. Espace convenable entre les colonnes, deux diamètres et un quart, selon Vitruve.

— ÉTYM. Εὔστυλος, de εὖ, bien, et στῦλος, colonne.

† **EUTAXIE** (eu-ta-ksie), *s. f.* Terme de physiologie. Disposition régulière des différentes parties du corps.

— ÉTYM. Εὖ, bien, et τάξις, ordre (voy. TACTIQUE).

† **EUTERPE** (eu-tèr-p'), *s. f.* || 1° Celle des neuf Muses à laquelle on attribue l'invention des mathématiques et l'art de jouer du chalumeau. || 2° Nom donné à une petite planète découverte en 1853.

— ÉTYM. Εὐτέρπη, de εὖ, bien, et τέρπειν, réjouir.

† **EUTHANASIE** (eu-ta-na-zie), *s. f.* Bonne mort, mort douce et sans souffrance.

— ÉTYM. Εὐθανασία, de εὖ, bien, et θάνατος, mort.

† **EUTHYMIE** (eu-ti-mie), *s. f.* Terme didactique. Tranquillité d'esprit.

— ÉTYM. Εὐθυμία, de εὖ, bien, et θυμὸς, le moral.

† **EUTROPHIE** (eu-tro-fie), *s. f.* Terme de physiologie. Bonne nutrition.

— ÉTYM. Εὐτροφία, de εὖ, bien, et τροφή, nourriture.

† **EUTYCHIANISME** (eu-ti-ki-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des Eutychiens.

† **EUTYCHIEN** (eu-ti-kiin), *s. m.* Membre d'une secte du V° siècle, ainsi nommée d'après Eutychès, abbé d'un monastère aux environs de Constantinople, qui enseigna que la nature humaine et la nature divine s'étaient confondues dans le Christ, et qu'après l'incarnation elles ne formaient plus qu'une seule nature, la nature divine ayant absorbé la nature humaine comme la goutte d'eau qui, tombée dans la mer, se confond avec l'eau de la mer. On dit aussi Eutychéen.

1. **EUX** (eû; l'*x* se lie : eû-z et nous), *plur. masc.* du pronom *il, lui.* || 1° Il s'emploie comme régime de préposition. C'est à eux qu'il faut vous adresser. Il est question d'eux. Le plus considérable d'eux tous était le fameux Milon, *Exil de Cicér.* dans DESFONTAINES. || Dans le langage grammatical technique on le met aussi après le verbe : je les aime, c'est-à-dire j'aime eux. || Eux peut enfin être complément direct du verbe quand ce verbe est sous-entendu. Qui accusez-vous? Eux, sans doute. || 2° Il s'emploie comme sujet. Nous voulons partir; eux prétendent rester. Dindenaut prisait moins ses moutons qu'eux leurs ours, LA FONT. *Fabl.* V, 20. Étaient-ce des esprits faibles, eux qui ont eu la force de vaincre le monde? MASS. *Car. Mot. de conv.* || Familièrement. Eux autres, ces gens-là dont on parle. Il s'est fait un grand vol; par qui? l'on n'en sait rien; Eux autres [des Bohémiens dont on parle] rarement passent pour gens de bien, MOL. *l'Ét.* IV, 9. || Eux-mêmes, voy. MÊME.

— HIST. X° s. Eus noieds, *Fragm. de Val.* p. 467. E de cel peril que super els metreiet, *ib.* p. 468. || XI° s. Li quels d'els deux en fut li plus isnels [prompt]? *Ch. de Rol.* CVI. || XII° s. Par als [eux] conquis-je et Valence et Morel, *Ronc.* p. 202. Et avec aus, quatre cent compeignon, *ib.* p. 186. Mais maugré eulx [je] vous ai mon cuer [cœur] donné, *Couci*, XIV. Et yauls pourvoir profitablement, qui pour le [la] foibleté de leurs corps ne poent entendre à le [la] deffense de leur choses, TAILLIAR, *Recueil*, p. 500. De Jofroi de Paris [il] firent leur justicier, Pour maintenir la guerre et pour ax enforcier, *Sax.* IV. [Ils] avoient entour aus gent françoise tous dis, *Berte*, V. La traïson [ils] devisent entre eus trois à loisir, *ib.* XIII. || XV° s. Pour ton noble cœur encourager et eux montrer exemple en matiere d'honneur, FROISS. I, I, 1. N'avoyent nulles places pour eux retirer, COMM. I, 2.

— ÉTYM. *Els, als, eus, aux, ax, yauls* du vieux français représentent le latin *illos* (voy. IL).

† 2. .... **EUX, EUSE**, finale qui répond à la finale latine *osus* et qui, avec des radicaux de substantifs, forme des adjectifs indiquant ce qui compose et constitue, ce qui possède et est doué de. L'origine de ce suffixe doit être recherchée dans le suffixe sanscrit *vant, vat, vas*, forme féminine *usi*, qui a donné les participes passés actifs, en ως, υια (pour υσια) dans la langue grecque. Le latin, qui n'a pas de pareils participes, a appliqué aux suffixes en *osus* le sens plus haut indiqué, et que *vant* avait aussi en sanscrit, témoin *açva-vant*, qui possède des chevaux, en parlant d'un pays. || *Eux, euse* est aussi une forme dialectique du suffixe *eur*, qui forme en français les noms d'agent. Cette forme, fréquente au moyen âge et restée en usage dans les campagnes, n'existe plus dans la langue admise que pour un petit nombre de mots, tels que faucheux (l'araignée), partageux, péteux (voy. EUR).

ÉVACUANT, ANTE, (é-va-ku-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui détermine des évacuations. Remède évacuant. || *S. m.* Un évacuant. Les évacuants.

ÉVACUATIF, IVE (é-va-ku-a-tif, ti-v'), *adj.* Synonyme d'évacuant.

— HIST. XVI° s. Après avoir ainsi usé de repercussifs, il faut venir aux resolutifs et evacuatifs, PARÉ, XXI, 20.

— ÉTYM. *Évacuer;* provenç. *evacuatiu;* espagn. et ital. *evacuativo.*

ÉVACUATION (é-va-ku-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de vider. L'évacuation d'un hôpital. Bagration et Barclay revenaient vers Smolensk à grands pas, l'un pour la sauver par une bataille, l'autre pour protéger la fuite de ses habitants et l'évacuation de ses magasins, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VI, 3. || 2° Terme de guerre. Action de sortir d'une place, d'un pays, qu'on occupait. On stipula l'évacuation de la place. Vous n'avez jamais vu un tel vacarme dans le salon de Marly qu'il y en a eu sur l'évacuation des troupes d'Espagne, MAINTENON, *Lett. au d. de Noailles*, 30 juin 1709. || 3° Action de sortir d'un établissement. L'évacuation au collége de Clermont nous occupe beaucoup plus que celle de la Martinique, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 4 mars 1762. || 4° Terme de médecine. Sortie des matières excrémentitielles, sécrétées ou exhalées, à travers un organe quelconque ouvert naturellement ou par l'art. L'évacuation du pus d'un abcès. || Plus particulièrement, issue de matières par le haut ou par le bas. Après avoir été près de mourir, il a fait une si considérable évacuation que.... SÉV. 412. On donna à monseigneur force émétique, et sur les deux heures il fit une évacuation prodigieuse haut et bas, ST-SIM. 91, 196. || Les matières évacuées. Les évacuations étaient de mauvaise nature. || 5° Terme de jurisprudence. Évacuation des procès, se dit de l'action de terminer tous les procès pendants devant une cour.

— HIST. XIV° s. Si comme le medecin conseille se

il guerira l'empostume par evacuation, et par prendre medecine, ORESME, *Eth.* 68. || XVe s. Le Flamand dit qu'il vouloit mourir avec les autres, et par l'evacuation du sang et des playes mourut, JUV. *Charles VI*, 1382. || XVIe s. L'une et l'autre repletion a besoin d'evacuation, PARÉ, XV, 66.

— ÉTYM. Provenç. *evacuacio;* espagn. *evacuacion;* ital. *evacuazione;* du latin *evacuationem*, de *evacuare*, évacuer.

ÉVACUÉ, ÉE (é-va-ku-é, ée), *part. passé.* || 1° Dont on est sorti. Le pays évacué par l'ennemi. Un collége évacué à cause d'une épidémie de fièvre typhoïde. || 2° Terme de médecine. Qui a été rejeté au dehors. Matières évacuées. Le liquide ayant été évacué par la paracentèse.

ÉVACUER (é-va-ku-é), j'évacuais, nous évacuions, vous évacuiez; que j'évacue, que nous évacuions, que vous évacuiez, *v. a.* || 1° Terme de guerre. Cesser d'occuper un lieu, un pays. On évacua Manheim, on rasa la ville et la citadelle, en sorte qu'il n'y resta pas une maison, et les ruines mêmes en furent jetées dans le Rhin et dans le Necker, LAFAYETTE, *Mém. Cour Franc.* (*Œuv. compl.* t. III, p. 31, dans POUGENS. Le peu de ces républicains qui avaient échappé au fer et à la famine évacua le Brésil par une capitulation du 28 janvier 1654, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 10. || Absolument. La garnison fut obligée d'évacuer. || On dit aussi évacuer des troupes, les faire sortir du lieu qu'elles occupent. Évacuer de l'artillerie, la faire sortir d'un lieu pour la diriger sur un autre. || 2° Dans le langage ordinaire, sortir d'un lieu quelconque. Le public a évacué la salle. La gendarmerie fit évacuer les lieux. || 3° Terme de médecine. Faire sortir du corps un liquide, une humeur. Évacuer le pus d'un abcès. Évacuer les humeurs. || Absolument. Évacuer, rendre beaucoup d'humeurs par le haut ou par le bas. Il prit de l'émétique, et évacua beaucoup. || Fig. Et la médecine me fit évacuer ces malheureux vers que je vous envoie, CHAULIEU, *à Toustin et à Volt.* || 4° Dans le langage mystique, affaiblir. C'eût été affaiblir et évacuer la vertu miraculeuse de la croix, que d'appuyer la prédication de l'Évangile sur le secours de la nature, FÉN. t. XXI, p. 89. || 5° S'évacuer, *v. réfl.* Être évacué. La salle s'est évacuée peu à peu. || Être chassé hors du corps. Il y a des humeurs qui s'évacuent difficilement.

— HIST. XIVe s. La saigniée de la veine evacuante la matiere qui est conjointe à la plaie, H. DE MONDEVILLE, f° 43, *verso.* || XVIe s. Que la foy est evacuée et aneantie, si la justice regarde le merite de nos œuvres, ou si elle depend de l'observation de la loy, CALV. *Instit.* 601. Du sang et pus qui peuvent estre evacués par les urines, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *evacuar;* ital. *evacuare;* du latin *evacuare*, de *e*, et *vacuus*, vide (voy. VACANT).

ÉVADÉ, ÉE (é-va-dé, dée), *part. passé.* Qui s'est échappé de quelque lieu. Un forçat évadé du bagne. || Substantivement. On a repris les évadés.

ÉVADER (S') (é-va-dé), *v. réfl.* || 1° S'échapper furtivement d'un lieu où l'on était retenu. Les prisonniers se sont évadés. Comme on ne trouvait point, on croyait qu'il [Arétin] se fût évadé [hors de l'enfer], et on n'avait garde de s'imaginer qu'il était avec Auguste, FONTEN. *Jug. de Plut.* || Simplement, quitter un lieu sans être vu. Nous nous évadons sans être aperçus, et nous nous renfermons dans notre chambre, J. J. ROUSS. *Émile*, III. || Fig. Je vois notre maison, et ma frayeur s'évade [s'en va], MOL. *Amphit.* I, 1. || Absolument et avec ellipse du pronom personnel. Ce n'est pas mon dessein qu'on me fasse évader, CORN. *Polyeucte*, IV, 1. Si je rentre chez moi, je ferai évader le drôle; et quelque chose que je puisse voir, moi-même, de mon déshonneur, je n'en serai point cru à mon serment et l'on me dira que je rêve, MOL. *Georg. Dand.* II, 8. || 2° Fig. Se tirer d'embarras par une échappatoire. Fourbe, tu crois par là peut-être t'évader, MOL. *Amph.* III, 5. || 3° Il s'est employé comme verbe neutre, sans pronom personnel. Nous nous amusons trop, il est temps d'évader, CORN. *Illus. com.* IV, 9. Comme après le coup fait vous étiez évadé, TH. CORN. *Galant doublé*, I, 1. De quelque côté que vous vous tourniez, il ne vous reste plus aucune défaite, aucun subterfuge, ni aucun moyen d'évader, vous êtes pris et convaincu, BOSS. 2e *serm. pour le 1er dim. de l'avent*, II.

— SYN. S'ÉVADER, S'ÉCHAPPER. S'échapper, c'est sortir de ce qui retient: le mercure s'échappe des doigts. S'évader ne se dit que de l'homme, ou de ce que l'on assimile à l'homme: Ce prisonnier s'est évadé; mon moineau s'est évadé ou échappé de la cage.

— HIST. XIVe s. Ilz seront hors de foy, d'esperance et d'amour pour evader aux biens qui puent [peuvent] ensuire de la grace du Pere, du Fils et du Saint Esprit, *Modus*, f° LXIII, *verso.* Ainsi appert par ceste exemple que l'enfant, qui estoit jeune, sceut celer et taire et evada [trouva une évasion], *Ménagier*, I, 8. || XVe s. Lors suis-je esjoy de ton aise, et prens plaisir en ce que tu evades les miseres que je seuffre chacun jour, ALAIN CHART. *le Curial.* || XVIe s. Il ordonna à son frere, qu'il allast environner le palais du roy, pour garder que personne des serviteurs n'evadast, AMYOT, *Public.* 7. Les subterfuges que cerchent ici les sorbonistes pour evader ne les depeschent point, CALV. *Instit.* 612.

— ÉTYM. Provenç. *evazir;* du latin *evadere*, aller dehors, s'échapper, de *e*, et *vadere*, aller (voy. JE VAIS).

ÉVAGATION (é-va-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme ascétique. Disposition qui fait que l'esprit se détache de l'objet auquel il devrait se fixer. Mon indifférence ne se fait que trop connaître dans toute ma conduite à l'égard du sacrement de ce Dieu d'amour, dans les évagations de mon esprit, dans mes tiédeurs, mes lâchetés, mes ennuis en la présence de ce sacrement, BOURD. *Pensées*, t. III, p. 261.

— SYN. ÉVAGATION, DIVAGATION. La divagation est la disposition qui empêche l'esprit de se fixer à un objet quelconque; l'évagation, celle qui l'empêche de se fixer à l'objet qui devrait l'arrêter.

— HIST. XVIe s. Evagation [action d'aller çà et là], COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *evagationem*, de *evagari*, de *e*, et *vagari*, vaguer.

† **ÉVALTONNER (S')** (é-val-to-né), *v. réfl.* Prendre un ton dégagé, s'émanciper. Un jeune homme évaltonné. M. de Breteuil a commencé à s'évaltonner; il a parlé au roi devant le cardinal pour rétablir l'ordre du tableau dans la promotion, D'ARGENS. *Mém.* t. III, p. 36. || Terme vieilli, ou du moins provincial.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... prétixe, et l'ancien franç. *valeton*, jeune garçon, diminutif de *valet*, qui signifiait jeune homme (voy. VALET). *Évaltonné*, très-usité en Lorraine, signifie évaporé, étourdi, et quelquefois égaré, hagard.

† **ÉVALUABLE** (é-va-lu-a-bl'), *adj.* Qui peut être évalué.

— ÉTYM. *Évaluer.*

ÉVALUATION (é-va-lu-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action d'évaluer. Le peu d'uniformité dans les mesures met continuellement dans la nécessité de faire des évaluations, CONDIL. *Lang. calc.* I, 13.

— HIST. XVIe s. Escheant arpentement public, gens experts sont deputés pour faire l'evaluation des propriétés, O. DE SERRES, 12.

— ÉTYM. *Évaluer.*

ÉVALUÉ, ÉE (é-va-lu-é, ée), *part. passé.* Dont le prix est fixé à. Un cheval évalué à mille francs. || Dont la quantité est déterminée approximativement. Attroupement évalué à dix mille personnes.

ÉVALUER (é-va-lu-é), j'évaluais, nous évaluions, vous évaluiez; que j'évalue, que nous évaluions, que vous évaluiez, *v. a.* || 1° Estimer la valeur, le prix d'une chose. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède, J. J. ROUSS. *Paix perpét.* || 2° Fixer approximativement une quantité. La durée du phénomène fut évaluée à cinq minutes. || 3° S'évaluer, *v. réfl.* Être évalué. Cela ne se peut évaluer.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *value*. L'ancienne langue disait *avaluer* (BEAUM. XIII, 24). On ne trouve pas *évaluer* dans les anciens textes.

† **ÉVALVE** (é-val-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a point de valves. Péricarpe évalve.

— ÉTYM. *É*.... sans, et *valve*.

† **ÉVANESCENT, ENTE** (é-va-nè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui s'évanouit, s'efface, disparaît. || Terme de botanique. Nectaire évanescent, celui qui s'amoindrit à mesure que le fruit se développe et qui finit par disparaître.

— ÉTYM. Lat. *evanescere*, de *e*, et *vanus*, vain.

† **ÉVANGÉLIAIRE** (é-van-jé-li-è-r'), *s. m.* Livre qui contient les évangiles lus ou chantés à chaque messe et qu'on dit avoir été composé par saint Jérôme. Parmi les livres que léguait aux frères mineurs et aux frères prêcheurs le testament de saint Louis, se trouvait un évangéliaire grec, envoyé au roi, en 1269, par l'empereur Michel Paléologue, LE CLERC, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 92.

— HIST. XIVe s. Un evanglier et un epistolier de grans volumes DU CANGE, *evangeliarium.*

— ÉTYM. Bas-lat. *evangeliarium*, de *evangelium*, évangile.

ÉVANGÉLIQUE (é-van-jé-li-k'), *adj.* || 1° Qui appartient, qui est conforme à l'Évangile. Mener une vie évangélique. La loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 177. Saint Justin fut un des premiers philosophes qui embrassèrent la doctrine évangélique, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Jésus-Christ*). || Il se dit aussi des personnes. Nous ne voyons point de riches contents de leurs richesses; et nous voyons des pauvres évangéliques contents de leur pauvreté, BOURDAL. *Sur la récompense des saints*, *Premier avent.* Unissant sous les lois d'une même profession ce qu'il avait assemblé d'ouvriers évangéliques, FLÉCH. *Panég.* t. II, p. 212. || 2° Particulièrement. Qui est de la religion protestante. Ministre évangélique. Les cantons évangéliques et les cantons catholiques de la Suisse. || Substantivement. Les évangéliques. Rien de plus licencieux, rien de plus séditieux tout ensemble, rien enfin de moins évangélique que ces évangéliques prétendus, BOSS. *Var.* V, § 13.

— HIST. XVe s. Les estats de l'Empire qui sont sous la confession d'Ausbourg, appellez autrement evangeliques, VILLEROY, *Mém.* t. VI, p. 7, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *evangelic;* espagn. et ital. *evangelico;* du latin *evangelicus*, de *evangelium*, Évangile.

ÉVANGÉLIQUEMENT (é-van-jé-li-ke-man), *adv.* D'une manière évangélique. Prêcher évangéliquement. C'est en cela même qu'on serait véritablement, qu'on serait évangéliquement, qu'on serait héroïquement sévère, BOURDAL. 3e *dim. après la Pentecôte*, *Dominic.* t. II, p. 359.

— ÉTYM. *Évangélique*, et le suffixe *ment.*

† **ÉVANGÉLISATION** (é-van-jé-li-za-sion), *s. f.* La prédication de l'Évangile; ses effets.

— ÉTYM. Provenç. *evangelisation*, du lat. *evangelizare*, évangéliser.

ÉVANGÉLISÉ, ÉE (é-van-jé-li-zé, zée), *part. passé.* On jette les fondements d'un édifice sacré où les pauvres sont évangélisés, où les petits trouvent le pain qui nourrit l'âme, MASS. *Villeroy.*

ÉVANGÉLISER (é-van-jé-li-zé), *v. a.* Prêcher l'évangile. Fonde-t-elle des hôpitaux? elle y joint des missions, afin que les pauvres soient nourris et évangélisés tout ensemble, FLÉCH. *Aiguil.* Ceux qui évangélisent vos terres et vos vassaux, MASS. *Car. Parole de Dieu.* || Absolument. Saint François Xavier a évangélisé dans le Japon.

— HIST. XIIIe s. Nostre sires donra la seue parole [donnera sa parole] as evangelizanz, *Psautier*, f° 78.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *evangelizar;* ital. *evangelizzare;* du lat. *evangelizare*, de *evangelium*, Évangile.

† **ÉVANGÉLISME** (é-van-jé-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Caractère des enseignements évangéliques.

— ÉTYM. Voy. ÉVANGILE.

ÉVANGÉLISTE (é-van-jé-li-st'), *s. m.* || 1° Chacun des quatre saints qui ont écrit les Évangiles. Les quatre évangélistes. Qui a appris aux évangélistes les qualités d'une âme véritablement héroïque, pour la peindre si parfaitement en Jésus-Christ? PASC. *Pensées*, part. II, art. 10. Et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes remarquât qu'il mourait spécialement pour sa nation, BOSS. *le Tellier.* || Évangélistes synoptiques, voy. SYNOPTIQUE. || 2° Prédicateur en général. Voici vos libérateurs, et je donnerai à Jérusalem un évangéliste, SACI, *Bible*, *Isaïe*, XLI, 27. || Fig. Je me contentais de connaître l'erreur sans la réfuter, et la vérité sans m'en rendre l'évangéliste, SCUDÉRI, *Sur le Cid.* || 3° Chez les protestants, celui qui assiste le pasteur. || 4° Se disait autrefois, au palais, du conseiller qui tenait l'inventaire d'un procès pendant que le rapporteur lisait les pièces. Noailles ouvrit son sac, de colère, en prit les pièces qu'il mit devant lui, et, tandis qu'il rapportait, me voilà à les feuilleter et à me faire son évangéliste, ST-SIM. 440, 129. || Se disait autrefois de celui qui, dans une compagnie, était nommé pour être témoin et inspecteur d'un scrutin. || Ces deux acceptions viennent sans doute de ce que ce surveillant voyait si l'on disait vrai, si l'on parlait en mots d'Évangile.

— HIST. XIIe s. Et ceste chose fust li encomencemenz de ses miracles, si cum dist li evvangelistes, ST BERNARD, p. 553. || XIIIe s. Evangelistre, apostre, martyr et confesseur Por Jhesu Crit soffrirent de la mort la presseur, RUTEB. 136.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *evangelista*, du lat. *evangelista* (voy. ÉVANGILE).

ÉVANGILE (é-van-ji-l'), *s. m.* || 1° La loi, la doctrine de Jésus-Christ. Saint Thomas porta l'Évangile aux Indes, BOSS. *Hist.* II, 7. Saint Kilien prêcha l'Évangile dans la Franconie, ID. *ib.* I, 11. Les Juifs qui avaient reçu l'Évangile, ID. *ib.* II, 9. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme et les malheurs! ID. *Reine d'Anglet.* L'Évangile est proposé à l'homme comme sa seconde raison, comme le supplément de sa conscience, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 271. || 2° Nom des livres qui contiennent la vie et la doctrine de Jésus-Christ. Il parut, dans les premiers siècles de l'Église, un grand nombre d'Évangiles. L'Église n'a reconnu que quatre Évangiles. Jurer sur les Évangiles ou sur l'Évangile, jurer en touchant les Évangiles. || Évangiles apocryphes, ceux que l'Église n'a pas reconnus. L'Évangile de l'enfance, celui de ces livres où est racontée l'enfance de Jésus-Christ. || 3° Absolument. L'Évangile, le recueil des quatre Évangiles reconnus par l'Église, à savoir l'Évangile selon saint Matthieu, l'Évangile selon saint Marc, l'Évangile selon saint Luc, et l'Évangile selon saint Jean. Lire l'Évangile. || Croire une chose comme l'Évangile, la croire sans réserve. || Familièrement. Ce n'est pas mot d'Évangile, c'est une chose qui mérite peu de foi. Les serments des gascons Passent peu pour mots d'Évangile, LA FONT. *Gasc.* || En sens inverse, parole d'Évangile, chose qui mérite toute confiance. Tu as beau rire, c'est l'Évangile, HAMILT. *Gramm.* 3. Ses procès-verbaux [du maire] sont paroles d'Évangile pour MM. les juges de Tours, P. L. COUR. I, 150. || Gens de l'Évangile, bonnes gens, faciles à tromper. Ce diable était des gens de l'Évangile, Simple, ignorant, à tromper très-facile, LA FONT. *Papef.* || 4° La partie de l'Évangile qu'on lit à la messe. || Le côté de l'évangile, le côté gauche de l'autel en entrant dans le chœur, ainsi dit parce que c'est le côté où l'on dit l'évangile. || C'est l'évangile du jour, se dit d'une chose nouvelle dont tout le monde s'entretient. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour, SÉV. 16 mars 1689. Vous savez que Mme de Savoie ne souhaite au monde que l'accomplissement du mariage de son fils avec l'infante du Portugal, c'est l'évangile du jour, SÉV. t. VI, lett. 585, dans POUGENS. Il [Locke] prouve que la souveraineté appartient aux peuples, et qu'ils ne font que la déposer entre les mains de ceux qu'on appelle souverains.... vous savez que c'est l'évangile du jour à présent parmi les protestants, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 24 sept. 1693. || 5° Commencement du premier chapitre de saint Jean qu'un prêtre récite en mettant un pan de son étole sur la tête de la personne à l'intention de qui il le récite. Il n'est pas croyable ce qu'elle [Mme de Saint-Herem] dépensait à se faire dire des évangiles sur la tête, ST-SIMON, 97, 26. || Cette cérémonie se nomme, dans le département des Côtes-du-Nord, donner l'évangile. || 6° Évangile est le titre de quelques anciens livres burlesques. L'Évangile des quenouilles. || 7° Évangile éternel, doctrine de Joachim de Flore, moine calabrais du XII° siècle, et de Jean de Parme, du XIII°, suivant laquelle l'ancien testament répondant au premier âge du monde, le nouveau testament au deuxième âge, un troisième testament inaugure le troisième âge (voy. JOACHIMITE). || 8° Il se dit, dans le langage néologique, des doctrines novatrices qui agitent la société. Ses compagnons [de Byron allant en Grèce] épars, groupés sur le navire, Ne parlent point entre eux de foi ni de martyre, Ni des prodiges saints par la croix opérés, Ni des péchés remis dans les lieux consacrés; D'un plus fier évangile apôtres plus farouches, Des mots retentissants résonnent sur leurs bouches: Gloire, honneur, liberté, grandeur, droit des humains.... LAMART. *Harold*, XI.

— REM. 1. Évangile prend un *É* majuscule quand il s'agit de la loi de Jésus-Christ, des livres qui contiennent sa vie, et du recueil de ces livres. Il prend un *é* minuscule quand il s'agit de la partie de l'Évangile que le prêtre dit. || 2. Le genre d'évangile a été longtemps féminin; Boileau l'a encore fait féminin : L'Évangile au chrétien ne dit en aucun lieu : Sois dévot; elle dit : Sois doux, simple, équitable, *Sat.* XI. Monsieur Joli [évêque d'Agen] prêcha à l'ouverture [de l'assemblée du clergé en 1675]; mais comme il ne se servit que d'une vieille évangile et qu'il ne dit que de vieilles vérités, son sermon parut vieux, SÉV. *Lett.* 11 juin 1675. Aujourd'hui évangile est toujours masculin. || 3. Évangile, au sens de la partie qui se dit à la messe, a été fait féminin, par exception, pendant que le mot était d'ailleurs masculin. Aujourd'hui aucune exception n'a plus lieu.

— HIST. XIII° s. Sire, tout n'est pas Evangile Quanque l'en dit aval la vile, *la Rose*, 12481. Et lors le seignor deit comander que on aporte une Evangille, *Ass. de Jér.* 96. || XV° s. [Le chancelier de France] dit en plein conseil royal au chancelier d'Aquitaine, qu'il ne disoit pas Evangile [ne disait pas la vérité], MONSTREL. t. I, f° 163, dans LACURNE. || XVI° s. Il est maudit en l'Evangile qui a le choix et prend le pire [par allusion aux Juifs qui, ayant le choix d'adopter la religion du Christ, la rejetèrent et sont maudits], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, 25. Ainsi choisissiez vous le pire; c'est pourquoy estes mauldict en l'Evangile, RABEL. IV, 46. Je ne me soucie pas plus de l'evangile que de l'epistre [pas plus de l'un que des autres], *Moyen de parvenir*, p. 110, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *evangeli*, *avangeli*; espagn. et ital. *evangelio*; portug. *evangelho*; du lat. *evangelium*, du grec εὐαγγέλιον, bonne nouvelle, de εὖ, bien, et ἀγγέλλειν, annoncer, d'où ἄγγελος, messager, ange (voy. ce mot).

ÉVANOUI, IE (é-va-nou-i, ie), *part. passé* d'évanouir. || 1° Dissipé, disparu. Une ombre évanouie. Projets évanouis aussitôt que formés, CAMPIST. *Andronic*, IV, 4. Et dans cette nuit funeste Je cherchais en vain le reste De mes jours évanouis, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 10. Les soleils aux soleils succèdent à mes yeux, Les cieux évanouis se perdent dans les cieux, DELILLE, *Imag.* III. || 2° Qui est en syncope. Toujours évanouie, Madame, elle ne marque aucun signe de vie, RAC. *Baj.* IV, 5. Je proteste contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 janv. 1767.

ÉVANOUIR (S') (é-va-nou-ir), *v. réfl.* || 1° Disparaître sans laisser de traces. Là périssent et s'évanouissent toutes les idoles, et celles qu'on adorait sur des autels, et celles que chacun servait dans son cœur, BOSS. *Hist.* II, 11. Dans les pays de commerce, l'argent qui s'est tout à fait évanoui revient, parce que les États qui l'ont reçu le doivent, MONTESQ. *Esp.* XX, 23. Le lendemain on cherchait les pieux voyageurs, mais ils s'étaient évanouis comme ces saintes apparitions qui visitent quelquefois l'homme de bien dans sa demeure, CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 6. || Par extension. C'est le dernier éclat d'un feu prêt à s'éteindre, Sur le point d'expirer il tâche d'éblouir, Et ne frappe les yeux que pour s'évanouir, CORN. *Au roi sur Cinna*, *Pomp. etc.* Qui croit les posséder [ces douceurs] les sent s'évanouir, ID. *Héracl.* I, 1. Et ma haine, qu'en vain tu crois s'évanouir, ID. *Rodog.* IV, 5. Vains fantômes d'État, évanouissez-vous, ID. *ib.* II, 1. Mais sa haine sur vous autrefois attachée Ou s'est évanouie ou s'est bien relâchée, RAC. *Phèd.* I, 1. Nos bonnes résolutions s'évanouissaient, FÉN. *Tél.* IV. Mais au moindre revers funeste, Le masque tombe, l'homme reste, Et le héros s'évanouit, J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* || Avec suppression du pronom personnel, quand certains verbes, *voir*, *sentir*, *faire*, etc. précèdent. À des paroles si consolantes, Don Garcie sentit évanouir toute sa crainte, LESAGE, *Diab. boit.* ch. 9. || Faire évanouir, dissiper, détruire. Cette nouvelle a fait évanouir toutes nos espérances. On en [des maux] a vu qui ont sapé, par les fondements, de grands empires et qui les ont fait évanouir de dessus la terre, LA BRUY. X. Le spectacle de la mort de Virginia, immolée par son père à la pudeur et à la liberté, fit évanouir la puissance des décemvirs, MONTESQ. *Esp.* XI, 15. La prude loua cette résolution d'un air bien capable de la faire évanouir, MARMONTEL, *Cont. mor. Alcib.* || Terme d'algèbre. Faire évanouir une inconnue, la supprimer à l'aide d'une opération dans une équation. Ainsi $x+y=a$, $x-y=b$; en ajoutant ces deux équations, il vient $2x=a+b$; y s'est évanoui. || 2° Perdre connaissance, tomber en faiblesse. À cette nouvelle elle s'est évanouie. || Faire évanouir, causer une faiblesse, une perte de connaissance. L'hémorragie l'a fait évanouir.

— REM. On trouve *évanouir* employé neutralement : Harlay, à ce qu'il a dit depuis à Valincourt, pensa évanouir, ST.-SIM. t. 1, p. 396, édit. CHÉRUEL. C'est un archaïsme aujourd'hui inusité.

— HIST. XII° s. E, ço dit, [les deux anges] s'esvanoïrent, *Machab.* II, 3. Li duz esvanoïz del sanc Qui li isseit parmi le flanc.... *Grégoire le Grand*, p. 63. || XIII° s. Ensinc ont bien entendu li message ce que Merlins leur a dit, et il se tornent autre part por parler ansamble, et cil s'esvanoist, et, quand cil se retornent por parler à lui, si l'orent perdu, *Merlin*, f° 41, *verso.* Quand il urent fini lur diz, De mes oiz [yeux] sunt il evaniz, *Édouard le conf.* v. 3777. Quant jel vi, tant m'en esjoï, Qu'à poi ne m'en esvanoï, *la Rose*, 14966. || XIV° s. Celle delettacion est aussi comme evanuie et absorbée, et ne la sent l'en pas, ORESME, *Eth.* 89. Le pacient s'esvanoïst et est descoulouré, HENRI DE MONDEVILLE, f° 59. || XV° s. Ne demoura guere que la rougeur s'evanouit, et print assurance, LOUIS IX, *Nouv.* C. || XVI° s. Il se mit sur un lit, où il evanouit plusieurs fois, MARG. *Nouv.* XXVI. Advenant le soleil, esvanouissent les tenebres, RAB. *Pant.* III, 17. À ces motz Panurge esvanouyt de la compaignie, et se mussa en bas dedans la soutte, ID. *ib.* IV, 66. Appeler à nostre secours un contentement esvanoui, pour l'opposer à ce qui nous presse, MONT. II, 217. Comme on void d'un esclair s'esvanouir le trait, RONS. 926.

— ÉTYM. Provenç. *esvanuir*; ital. *svanire*; de *es*.... préfixe, et le lat. *vanescere*, disparaître, de *vanus*, vain (voy. ce mot), avec intercalation de la voyelle *u*, *ou* (comme dans *épanouir*), voyelle dont la nature est douteuse; on trouve dans du Cange *evanuare* en un texte du XIII° siècle. L'ancien français avait aussi *envanir*: XII° s. E me volent vers vus mesler et mal tenir, E l'amur et la pais defaire e envanir, *Th. le mart.* 129; XIII° s. Li sainz s'en va e s'envani, *Édouard le Conf.* v. 3573.

† **ÉVANOUISSANT, ANTE** (é-va-nou-i-san, san-t'), *adj.* Qui devient nul, en parlant de quantités mathématiques. Il me montrait mille fois plus d'espace au-dessus de ma tête que je n'en avais sous mes pieds, et il m'humiliait par le rapport évanouissant du point que j'occupais à l'étendue prodigieuse qui s'offrait à ma vue, DIDER. *la Promenade du sceptique.*

ÉVANOUISSEMENT (é-va-nou-i-se-man), *s. m.* || 1° Action de disparaître sans laisser de trace. L'évanouissement d'une vision. || 2° Terme d'algèbre. Disparition d'une quantité, d'un dénominateur. || 3° Syncope, perte de sentiment. Il est revenu de son évanouissement.

— HIST. XII° s. Le duel [deuil], l'esvanuiscement, Tout ferai savoir à la gent, CHRESTIEN DE TROYES, *Perceval*, v. 335, dans POTVIN. || XIV° s. Soit le cyrurgien garni de toutes les choses qui li appartienent, avant que il face incision, quant à flus de sang, à esvanissement et à oster dolour, H. DE MONDEVILLE, f° 103. || XV° s. Après l'evanouissement de cette vision, notre jaloux se reveille, LOUIS XI, *Nouv.* XI. || XVI° s. Soudain il luy prit au milieu de son parler un esvanouissement, AMYOT, *Flam.* 10.

— ÉTYM. *Évanouir.*

† **ÉVAPORABLE** (é-va-po-ra-bl'), *adj.* Qui est susceptible de s'évaporer. Quoique l'eau soit évaporable, BERN. DE ST-PIERRE, *Liv.* II, *Harm.* 29, *de l'eau.*

— ÉTYM. *Évaporer*; provenç. et espagn. *evaporable*; portug. *evaporavel.*

† **ÉVAPORATIF, IVE** (é-va-po-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui tient à l'évaporation, qui en dépend ou la produit.

— HIST. XVI° s. Les eaux congelatives sont aussi evaporatives et exalatives, PALISSY, 217.

— ÉTYM. *Évaporer*; provenç. *evaporatiu*; espagn. et ital. *evaporativo.*

ÉVAPORATION (é-va-po-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Passage d'un liquide à l'état de gaz au moyen de la dilatation de ses molécules par le calorique ou par la diminution de pression. || Ascension lente et graduelle, dans l'air, d'un liquide qui s'y répand sous la forme de fluide aériforme. || Évaporation spontanée, transformation des liquides en vapeurs à la température et à la pression ordinaires. || Terme de salines. Opération par laquelle on sépare le sel de l'eau qui le contient. || 2° Fig. Légèreté d'esprit. Il y a un peu d'évaporation dans son fait. N'y ayant rien dont Dieu se serve plus souvent pour retirer les âmes d'une certaine évaporation que leur insensibilité produit, et pour les faire rentrer en elles-mêmes, que de la vue de ces terribles objets [idées de la mort], NICOLE, *Ess. mor.* 3° traité, ch. 4.

— HIST. XVI° s. Et faut garder que rien ne s'enfuye par dessus, pour l'evaporation et la deperdition qui se feroit de sa vertu, PARÉ, XVI, 8.

— ÉTYM. Provenç. *evaporacio*; espagn. *evaporacion*; ital. *evaporazione*; du latin *evaporationem*, de *evaporare*, évaporer.

† **ÉVAPORATOIRE** (é-va-po-ra-toi-r'), *adj.* Terme de physique. Appareil évaporatoire, appareil propre à favoriser l'évaporation.

— ÉTYM. *Évaporer.*

ÉVAPORÉ, ÉE (é-va-po-ré, rée), *part. passé.*

|| 1° Dissipé par l'évaporation. Liqueur évaporée. Mais après ce nuage en l'air évaporé, CORN. *Tois. d'or*, V, 2. || Dissipé comme quelque chose qui s'évapore. Vous l'accepterez Quand vos premiers soupirs seront évaporés, ID. *Othon*, V, 4. || 2° Fig. Qui a de l'étourderie avec peu de réserve. Le style de ces jeunes gens évaporés, SÉV. 519. Que sur le visage [du jardinier] il y ait une grande apparence de bonne santé, et qu'il n'y en ait point d'esprit évaporé ni de sotte présomption, LA QUINTINYE, *Jardins*, I, 4. Il veut être folâtre, évaporé, plaisant, BOIL. *Épît.* IX. || Il se dit aussi des choses. On les découvre à leurs manières libres, à leurs airs évaporés, à leurs paroles peu mesurées et peu discrètes, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 408. Birton, à qui tout était égal, montrait une gaieté évaporée, VOLT. *Jenni*, 7. || Substantivement. Son fils, qui m'embarrasse, est un évaporé, MOL. *le Dép.* III, 1. Il fit vœu de ne plus occuper son cœur d'une petite évaporée, HAMILT. *Gramm.* 10.

— SYN. ÉVAPORÉ, ÉVENTÉ. Au sens propre, une liqueur est évaporée quand sa substance s'est dissipée en vapeur; elle est éventée, quand le parfum qui la distinguait s'est dissipé, quoique la substance puisse rester. L'eau s'évapore et ne s'évente pas. Une bouteille de vin est éventée, si le vin a perdu son arome. Au figuré, l'évaporé tient plus de la légèreté de la conduite; éventé tient plus de l'étourderie des manières. Un coquette a des airs évaporés, mais elle n'a pas des airs éventés.

ÉVAPORER (é-va-po-ré), *v. a.* || 1° Résoudre en vapeur, en parlant des liquides. Évaporer lentement un liquide, l'évaporer à une douce chaleur. || 2° Fig. Donner issue, laisser s'exhaler. Et que chacun, lassé du souci qui l'accable, Cherche à l'évaporer pour le moins en discours, CORN. *Imitation*, I, 10. Je n'étais point fâché d'évaporer ma bile, MOL. *l'Ét.* IV, 8. || 3° S'évaporer, *v. réfl.* S'en aller en vapeurs. L'esprit de vin s'évapore aisément. || Avec suppression du pronom personnel. Faire évaporer une liqueur à un feu lent. || Fig. Quand le creuset des ordonnances Peut faire évaporer la loi, BÉRANG. *Ventru.* || 4° Fig. Se répandre au dehors, se faire jour, se faire entendre. J'ai caché si longtemps l'ennui qui me dévore, Qu'en dépit que j'en aie il faut qu'il s'évapore, CORN. *Pulch.* II, 1. Souffrez qu'une imprudente ardeur, Prête à s'évaporer, respecte ma pudeur, ID. *ib.* II, 1. Le mal qui s'évapore en devient plus léger, ID. *Suréna*, I, 1. L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb. sur les spect.* || Absolument, avec ellipse du pronom personnel. Laissons évaporer un peu sa bile émue, REGNARD, *Légat.* V, 2. || 5° Se dissiper, se perdre. Leur contemplation [des philosophes] s'évaporait en vaines pensées, et leurs paroles aussi peu solides qu'elles semblaient magnifiques.... BOSS. *Hist.* II, 12. Au milieu des jeux et des assemblées où l'âme se dissipe et s'évapore ordinairement, la sienne se recueillait en elle-même, FLÉCH. *Marie-Thér.* Ce n'est pas que ce cœur se soit jamais évaporé dans les chimères d'une fausse gloire, MASCARON, *Or. fun. de Turenne.* Dès qu'il a de l'argent, son amour s'évapore, REGNARD, *le Joueur*, I, 2. ....un passé qui s'évapore, LAMART. *Médit.* XV. Et que les saints échos de la voûte sonore Te portent plus brûlant, avant qu'il s'évapore, Le soupir qui te cherche en montant vers les cieux, ID. *Harm.* I, 8. [La vie] Songe qui s'évapore, étincelle qui fuit, ID. *ib.* III, 9. || Son esprit s'évapore, il devient fou. J'ai.... vu ses yeux s'égarer, Et son esprit frappé soudain s'évaporer, REGNARD, *Fol. amour.* II, 6. || 6° Montrer de la légèreté dans ses discours, dans sa conduite. Ce jeune homme s'évapore. || Il commence à s'évaporer, se dit de celui qui, après avoir mené une vie réglée, se dérange.

— SYN. ÉVAPORER, VAPORISER. Employés en parlant de liquides, ces mots peuvent être distingués en ce que par l'évaporation on laisse perdre la vapeur dans l'atmosphère, tandis qu'on la recueille par la vaporisation. On vaporise de l'eau pour utiliser la vapeur aqueuse comme force motrice. On évapore un extrait, un sirop, pour les concentrer, c'est-à-dire afin d'en augmenter la densité en diminuant la quantité du liquide qu'ils contiennent, LEGOARANT. De plus l'évaporation se fait même à une température basse, tandis que la vaporisation se fait à la température de l'ébullition.

— HIST. XIVe s. Que les fumées du chief se puissent legierement evaporer et passer par les cheveux, H. DE MONDEVILLE, f° 12, verso. || XVIe s. Ce feu s'estant évaporé, tout à un instant, mon ame.... MONT. II, 348.

— ÉTYM. Provenç. *evaporar*, *esvaporar*; espagn. *evaporar*; ital. *evaporare*; du latin *evaporare*, de *e*, et *vapor*, vapeur.

ÉVASÉ, ÉE (é-va-zé, zée), *part. passé.* Verre évasé. || Familièrement. Un nez évasé, nez dont les narines sont très-ouvertes.

ÉVASEMENT (é-va-ze-man), *s. m.* || 1° Action d'évaser; état de ce qui est évasé. Ce n'est pas sans raison que ce pont [le pont de Saint-Esprit, sur le Rhône] est cité; il est de toute beauté pour la hauteur, la longueur, l'évasement des arches et la tournure légère des piles; je le mesurai en tous sens; il a 1118 pieds de long sur 15 de large seulement; les arches sous lesquelles je descendis ont 33 pas d'évasement, DE BROSSES, *Lett. sur l'Italie*, t. I, lett. I. || 2° Terme de fortification. Évasement d'une embrasure, côté qui regarde la contrescarpe.

— HIST. XVIe s. Esvasement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Évaser.*

ÉVASER (é-va-zé), *v. a.* || 1° Élargir un orifice, une ouverture. Il faut évaser davantage ce tuyau. || 2° Terme de jardinage. Évaser un arbre, lui faire prendre plus de circonférence. || 3° S'évaser, *v. réfl.* Devenir évasé. Cet arbre s'évase. Cette baie va en s'évasant du côté de la mer.

— HIST. XVe s. Il faut qu'il face contre-mur de certaine espesseur, afin que le fondement dudit mur ne s'esvase par defaut de fermeté de terre joignant, *Ordonn.* 1485.

— ÉTYM. *É....* pour *es....* préfixe, et *vase*, s. m.

ÉVASIF, IVE (é-va-zif, zi-v'), *adj.* Qui sert à éluder. Réponse évasive. Moyen évasif.

— ÉTYM. Voy. ÉVASION.

ÉVASION (é-va-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de s'évader. C'eût été [le plaidoyer pour Mme de Mazarin] un bon morceau pour votre recueil, et d'autant plus nécessaire qu'on y aurait trouvé bien des choses qui excuseraient l'évasion de Mme de Mazarin, BAYLE, *Lett. à Des Maizeaux*, 19 janv. 1706. Napoléon, qui depuis accusa Davoust de l'évasion de l'aile gauche des Russes, pour être resté quatre jours dans Minsk, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 6. || 2° Fig. Moyens, arguments évasifs. Une lettre qui lui prépare des apologies et des évasions, BOSS. *Lett. quiét.* 137. Elle n'opposa à la bonté que des évasions et des artifices, MASS. *Car. Sam.* Pour ne laisser aucune évasion à l'erreur que je combats, ID. *Car. Fautes lég.* Point d'évasion, monsieur: elle était d'une humeur charmante; en sortant d'avec vous on la voit fondre en larmes, BEAUMARCH. *Mère coupable*, II, 19.

— HIST. XVe s. Je faiz doubles conclusions, Je treuve [trouve] tant d'evasions, D'escriptures en parchemin, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 373, dans LACURNE. || XVIe s. Ceux qui ont voulu estre les plus subtils entre eux, ont trouvé ceste evasion pour eschapper, c'est que.... CALV. *Inst.* 487. Lui offrir 200 mil escus pour fermer les yeux à l'evasion de son prisonnier, D'AUB. *Vie*, CIV.

— ÉTYM. Lat. *evasionem*, de *evadere* (voy. ÉVADER).

† **ÉVASIVEMENT** (é-va-zi-ve-man), *adv.* D'une manière évasive.

† **ÈVE** (è-v'), *s. f.* La femme d'Adam, la mère du genre humain. Saint Augustin nous apprend qu'il y a dans chaque homme un serpent, une Ève et un Adam : le serpent sont les sens et notre nature, l'Ève est l'appétit concupiscible, et l'Adam est la raison, PASCAL, *Lett. à Mme Perrier*, 17 oct. 1751. || Ne connaître un homme ni d'Ève ni d'Adam, ne le connaître nullement. || On dit aussi : Il ne m'est ni d'Ève ni d'Adam, il n'est pas mon parent. || Fille d'Ève, se dit en général des femmes, et surtout d'une femme curieuse.

ÉVÊCHÉ (é-vê-ché), *s. m.* || 1° Territoire soumis à l'autorité spirituelle d'un évêque. Une carte des évêchés d'Afrique.... il y avait en Afrique plus de six cents évêchés, dont une partie n'était que de gros bourgs et même des châteaux, FONTEN. *Delisle.* || 2° La dignité épiscopale. Un autre, ambitieux pour les vers qu'il compose, Quelque bon bénéfice en l'esprit se propose, Et.... Méditant un sonnet, médite un évêché, RÉGNIER, *Sat.* II. L'on a eu de grands évêchés pour un mérite de chaire, qui présentement ne vaudrait pas à son homme une simple prébende, LA BRUY. XV. || 3° Siége d'un évêché. On érigea cette ville en évêché. || 4° Le palais épiscopal. Aller à l'évêché. || 5° Les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, et leur territoire, pris sur l'Allemagne par Henri II. Le département de la Moselle est formé d'une partie des trois évêchés.

— HIST. XIe s. Se ceo fust u evesqué u abeïe, *Lois de Guil.* 1. || XIIIe s. Tu devroies congnoistre les clers de t'eveschié, Liquel ont bon engin, liquel l'ont empeschié, J. DE MEUNG *Test* 597.

— ÉTYM. Provenç. *evescat*, *avescat*, *bisbat*; cat. *bisbat*; espagn. *obispado*; portug. *bispado*; ital. *vescovado*; du latin *episcopatus*, de *episcopus*, évêque (voy. ÉVÊQUE). *Évêché* est du féminin, comme *duché*, *comté*, dans l'ancienne langue et jusque dans le XVIe siècle.

† **ÉVECTION** (é-vè-ksion), *s. f.* Terme d'astronomie. Inégalité périodique que l'on a observée dans le mouvement de la lune et qui est due à l'attraction solaire. La seconde inégalité, appelée par quelques-uns évection, est proportionnelle au sinus du double de cette même distance, moins l'anomalie moyenne de la lune, D'ALEMB. *Syst. du monde*, *Disc. prélim.*

— ÉTYM. Lat. *evectionem*, action de s'élever en l'air, de *evectum*, supin de *evehere*, de *e*, et *vehere*, porter (voy. VÉHICULE).

ÉVEIL (é-vèll, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Action d'éveiller. Peu usité au propre. || 2° Fig. Avis donné à quelqu'un sur une chose qui l'intéresse et à laquelle il ne pensait pas. C'est lui qui m'en a donné l'éveil. Vous saurez que c'est moi qui donnai l'éveil à nos astronomes, MARMONTEL, *Cont. mor. Connaiss.* || Tenir en éveil, tenir attentif. || Être, se tenir en éveil, être attentif, sur ses gardes.

— HIST. XIIIe s. Certes, Dangier, moult me merveil Que vous n'estes en grant esveil De garder ce que vous devés, *la Rose*, 3724. || XVe s. Le chevalier, qui les veit venir par l'esveil du preudhomme, se leva, puis print son escu et sa lance, *Perceforest*, t. IV, f° 127.

— ÉTYM. Voy. ÉVEILLER.

† **ÉVEILLABLE** (é-vè-lla-bl', *ll* mouillées), *adj.* Qu'on peut éveiller. Une curiosité facilement éveillable.

ÉVEILLÉ, ÉE (é-vè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* || 1° Qui a cessé de dormir; qu'on a tiré du sommeil. Éveillé par le bruit. Éveillé avant le jour || 2° Excité, suscité. Les admirations, les sympathies éveillées dans son cœur. || 3° Gai, vif. Il a l'air éveillé. Les petites de Valençais qui sont fort éveillées, SÉV. 362. Elle était des plus jeunes et des plus éveillées, et rassemblait chez elle ce qu'il y avait de plus jeunes femmes, Mme DE LAFAYETTE, *Mém. cour de France*, t. III, p. 44, dans POUGENS. Si ces yeux éveillés que vous savez si bien faire parler.... J. J. ROUSS. *Hél.* II, 16. || Familièrement. Cette femme est bien éveillée, elle a de la vivacité dans le ton, et de la liberté dans les manières. || Éveillé comme une potée de souris (voy. POTÉE). || Substantivement. C'est un éveillé. C'est une petite éveillée. C'est ce petit éveillé de Gil Blas qui avait plus d'esprit qu'il n'était gros, LESAGE, *Gil Blas*, X, 2. J'étais un éveillé, un gaillard; ce qui me fit surnommer le garçon de bonne humeur, ID. *Est. Gonz.* ch. I. Sans compter que le diable est un éveillé qui pourrait bien tenter.... MARIVAUX, *Paysan parv.* 2e part. || 4° Avisé, soigneux. Gens éveillés et alertes sur tout ce qu'ils croient leur convenir, LA BRUY. VIII. || 5° Gaillard, leste. Ils lui faisaient des contes assez éveillés, HAMILT. *Gramm.* 11.

ÉVEILLER (é-vè-llé, *ll* mouillées, et non é-vè-yé), *v. a.* || 1° Tirer quelqu'un du sommeil. ..... Les souris et les rats Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats, BOIL. *Sat.* VI. Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille, RAC. *Iphig.* I, 1. Il faut que tous les jours j'éveille tout mon monde, ID. *Plaid.* I, 7. Dans mon réduit où l'on voit l'indigence, Sans m'éveiller assise à mon chevet, BÉRANG. *Dieu des bonnes gens.* || 2° Fig. Donner de la gaieté. Il est mélancolique, il lui faudrait quelque chose qui l'éveillât un peu. || Rendre plus actif. L'ambition l'a éveillé. || 3° Stimuler, exciter. Éveiller les soupçons, la jalousie. Mais laissez-nous le temps d'éveiller un parti, VOLT. *Mérope*, V, 2. C'est moi qui la première éveillai son courage, DUCIS, *Macbeth*, II, 2. L'aspect d'un tel censeur éveille ses remords, LEMERC. *Agamemnon*, I, 1. || Absolument. Il faut que sa douceur [de l'idylle] flatte, chatouille, éveille, BOIL. *Art p.* II. || 4° Faire naître. Quelle foule d'idées j'éveille dans son cerveau par ce peu de mots! J. J. ROUSS. *Ém.* III. || 5° S'éveiller, *v. réfl.* Sortir du sommeil. Il s'endort, il s'éveille au son des instruments, RAC. *Esth.* II, 9. || Fig. Il n'est pas mauvais que le peuple s'éveille de temps en temps, RETZ, IV, 128. [O roi] Il est temps que tu t'éveilles : Dans le sang innocent ta main va se plonger, RAC. *Esth.* III, 3. || 6° Prendre de la vivacité, en parlant de choses. Aussitôt des objets les images pressées En foule s'éveillaient dans ses vastes pensées, DELILLE, *Imag.* V. Dans mon cœur attendri quel sentiment s'éveille? C. DELAV. *Paria*, III, 4. || Proverbe. N'éveillez pas, ou, il ne faut pas éveiller le chat qui dort, c'est-à-dire ne rappelez pas une mauvaise affaire assoupie.

— SYN. ÉVEILLER, RÉVEILLER. Ces deux verbes ne diffèrent que par le préfixe *re*, qui marque réduplication de l'action. On dort et on s'éveille; on se rendort et on se réveille. Cette distinction est réelle; mais, dans l'usage, on la néglige souvent : Je vous réveillerai demain à six heures.

— HIST. XIe s. Charles se dort, qu'il ne s'esveille mie, *Ch. de Rol.* LV. || XIIe s. As oroilles vient la parole, Ausi come li vanz qui vole, Mes n'i areste ne demore, Se li cuers [cœur] n'est si esveilliez Qu'au prendre soit apareilliez, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 157. Li sainz huem ne fist mie ses servans esveillier, *Th. le mart.* 101. || XIIIe s. Et que or avoit li rois d'Espaigne enveillet le chien qui dormoit, *Chr. de Rains*, p. 74. Car mesdisant felon et de put aire Font les amans à grant dolor languir, Qui sont touzjors esveillé de mau faire, Quant on cuide que il doient dormir, *Poésies mss avant* 1300, t. IV, p. 1468, dans LACURNE. Mez seulement pour le grant amour que il a en nous, nous esveille [Dieu] par ses menaces, JOINV. 286. || XVe s. Plus esveillé qu'un rat, LOUIS XI, *Nouv.* IX. Il appela son varlet, qui estoit un galant tout esveillé, ID. *ib.* XVIII.

— ÉTYM. Provenç. *esvelhar*, *esveillar*; ital. *svegliare*; du lat. *evigilare*, s'éveiller, de *e*, *ex*, et *vigilare*, veiller.

† **ÉVEILLEUR** (é-vè-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui éveille. L'amour est l'éveilleur suprême; L'âme, la belle au bois dormant, Mme ACKERMANN, dans la *Revue de l'instruc. publique*, 18 juin 1863, p. 182.

† **ÉVEILLURE** (é-vè-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Creux naturels qui se trouvent dans les meules des moulins.

ÉVÉNEMENT (é-vè-ne-man), *s. m.* || 1° Tout ce qui arrive. Beaucoup d'événements ont démenti leurs causes, ROTROU, *Antig.* I, 2. Conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le monde cependant se rit de mes excuses, Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement, Apollon doit venir au premier mandement, BOIL. *Épît.* VI. Les choses de dehors qu'on appelle les événements sont quelquefois plus fortes que la raison et que la nature, LA BRUY. VI. Après cela, sa vie [de M. Parent] n'a plus d'événements, et n'en a peut-être été que plus heureuse, FONTEN. *Parent.* C'est-à-dire qu'il vous faut des hommes communs et des événements rares; je crois que j'aimerais mieux le contraire, J. J. ROUSS. *Hél.* 2e *préface.* || Faire événement, causer un sentiment de surprise. Dans cette maison, les actions honnêtes, délicates, vertueuses ne peuvent faire événement, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 68, p. 509, dans POUGENS. || C'est tout un événement, c'est une grande affaire, une chose inattendue. || 2° Incident dramatique. Ce drame est plein d'événements. || 3° Issue, bon ou mauvais succès. Et les remèdes que je tente Demeurent sans événement, MALH. V, 5. Ce n'est pas à dire que Dieu ne s'ennuie point de donner de bons événements à tous uos mauvais conseils, BALZ. *le Prince*, ch. 15. Nos souhaits ne règlent pas l'événement des affaires, ID. liv. I, lett. 3. Mais ce n'est pas assez d'entreprendre ardemment; L'honneur de l'entreprise est dans l'événement, ROTROU, *Antig.* III, 5. Qui se voulant venger pense à l'événement N'a pas ou grand courage ou grand ressentiment, ID. *Bélis.* II, 17. Jamais, certes, jamais plus beau commencement N'eut en si peu de temps plus triste événement, MOL. *l'Étour.* II, 13. L'événement n'a point démenti mon attente, RAC. *Mithr.* V, 1. Ce combat doit, dit-on, fixer nos destinées; Et même, si d'Osmin je compte les journées, Le ciel en a déjà réglé l'événement, ID. *Baj.* I, 2. Ah! de tant de conseils événement sinistre, ID. *ib.* IV, 7. C'est par trop imiter les hommes : Nous jugeons par l'événement, LA MOTTE, *Fabl.* I, 10. Fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre, VOLT. *Louis XV*, 22. || Dénoûment, dans une pièce de théâtre. Chaque vers, chaque mot court à l'événement, BOIL. *Art p.* III. || 3° Terme de jurisprudence. L'événement de la condition, la réalisation. || 4° À tout événement, *loc. adv.* À tout hasard, quoi qu'il arrive. Six mille hommes Que.... Je faisais tenir prêts à tous événements, CORN. *Pomp.* IV, 1. Dont à tout événement ils puissent tirer parti, J. J. ROUSS. *Ém.* III.

— HIST. XVIe s. Toutesfois l'evenement de Cippus [ce qui arrive à] est memorable, MONT. I, 92.

— ÉTYM. Lat. *evenire*, advenir, se faire, de *e*, et *venire*, venir.

ÉVENT (é-van), *s. m.* || 1° L'exposition au vent, le grand air. Mettre des marchandises, des hardes à l'évent. || Donner de l'évent à une pièce de vin, y donner de l'air en faisant une petite ouverture par en haut. || Fig. et familièrement. Avoir la tête à l'évent, être très-étourdi. Écoutez, vous avez une tête à l'évent, Dont la vivacité pourrait enfin vous nuire, DANCOURT, *Mme Artus*, I, 5. || Une tête à l'évent, un étourdi. Elle est une tête à l'évent, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, I, 1. Cette tête à l'évent me prend pour quelque grue, MONFL. *Fille capt.* III, 3. || 2° Altération des viandes et des liqueurs qui ont été exposées trop longtemps au grand air. Du lard qui sent l'évent. Du vin qui a de l'évent. || Fig. Je craindrais... Que votre vin.... Vu le long temps qu'il est en perce, Se sentît un peu de l'évent, RÉGNIER, *Louanges de Mac.* || Défaut du plâtre éventé. || 3° Terme d'histoire naturelle. Nom donné aux narines des cétacés, parce qu'ils rejettent par là, en soufflant, l'eau restée dans leur bouche, chaque fois qu'ils la ferment pour avaler leur nourriture. || 4° Terme de fondeur. Nom de petits rouleaux de cire qu'on place perpendiculairement au modèle, qu'on entoure d'une enveloppe de terre rouge et de fiente de cheval, et qu'on soumet au feu de petites bûches de bois rangées autour du modèle; la cire se fond, et il reste autant de petits canaux formés par l'enveloppe qui s'est durcie qu'il y avait d'évents. C'est par les évents que s'échappe l'air chassé par la matière en fusion. || 5° Terme d'artillerie. Différence en moins du diamètre du boulet au calibre de la pièce. Aujourd'hui on ne dit plus que vent en ce sens. Voy. ce mot. || 6° Défectuosité d'un canon de fusil, d'une mine, qui consiste en une petite ouverture ou fente par où l'air peut passer. || 7° Ancien terme de commerce. Mesurer une pièce sans évent, la mesurer de manière qu'il ne reste rien par-dessus l'aunage. Faisons très-expresses défenses auxdits gardes-jurés et aux préposés, d'auner lesdites toiles autrement que bois à bois et sans pouce ni évent, *Lett. pat.* 28 juin 1780, art. 9.

— HIST. XVIe s. Tenir les tonneaux bien bouchés, de peur de l'esvent, O. DE SERRES, 211.

— ÉTYM. Voy. ÉVENTER.

† **ÉVENTABLE** (é-van-ta-bl'), *adj.* Qu'on peut éventer; qui peut s'éventer. Cette mine sera difficilement éventable; une liqueur très-éventable, LEGOARANT.

† **ÉVENTAGE** (é-van-ta-j'), *s. m.* || 1° Terme de tanneur. Action de mettre à l'air les peaux destinées au chamoisage. || 2° Terme rural. Action d'étendre sur le sol les mauvaises herbes coupées par le ratissage.

— ÉTYM. *Éventer.*

ÉVENTAIL (é-van-tall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Sorte d'écran portatif avec lequel les dames s'éventent; il est en papier ou en étoffe, plissé en forme palmée, et s'ouvre et se ferme à volonté dans ses plis. Mon éventail resta hier une grande seconde à terre sans qu'il s'élançât du bout de la chambre comme pour le retirer du feu, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. || Recourir à son éventail, se dit d'une femme qui ouvre son éventail pour se cacher quand il se dit ou se fait quelque chose qu'elle a une certaine honte de voir ou d'entendre. Champfort nous avait lu de ses contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté sans avoir même recours à l'éventail, LAHARPE, *Prophétie de Cazotte.* || Fig. Il se dit de ce qui a forme d'éventail. Le magnolia n'a d'autre rival que le palmier, qui balance auprès de lui ses éventails de verdure, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || 2° Espèce de cadre couvert de toile ou de papier qu'on suspend au plafond, et dont on se sert, dans quelques pays, pour donner du vent et de la fraîcheur en l'agitant. J'ai un éventail qui fait un vent dans ma chambre qui ferait des naufrages en pleine mer, BALZ. liv. II, lett. 4. || 3° Peinture exécutée sur un éventail. Toutes vos petites compositions ne sont que de riches écrans, de précieux éventails, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 370, dans POUGENS. || 4° Terme de jardinage. Tailler un arbre en éventail, lui donner par la taille la forme d'un éventail. || 5° Terme de marine. Voiles à éventail, voiles dont les laizes sont taillées de manière à venir se réunir aux points d'écoute. || 6° Morceau carré de bois ou de fer-blanc, que l'émailleur place entre la lampe et lui, pour ne point être incommodé de la chaleur. || Tissu d'osier que les orfèvres se mettent devant le visage pour examiner l'état de la soudure. || Treillis portatif employé dans les serres. || Terme d'art militaire. Espèce d'ais pour couvrir les tireurs. || 7° Terme de construction. Croisée dont la partie supérieure se termine en demi-cercle ou en ovale. || 8° Un des noms vulgaires de l'agaric comestible des jardins. || *Au plur.* Des éventails.

— HIST. XVIe s. Auprès d'elle de beaux petits enfans, avec des esventaux en leurs mains, dont ilz l'esventoient, AMYOT, *Anton.* 31. .... Sans le moi esventail [action d'éventer] De ce doux vent.... R. BELLEAU, *Berg.* t. II, p. 162, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Éventer.*

† **ÉVENTAILLIER** (é-van-ta-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Marchand d'éventails.

ÉVENTAILLISTE (é-van-ta-lli-st', *ll* mouillées, et non é-van-ta-yi-st'), *s. m.* Celui qui fait des éventails. || Peintre qui ne peint que des éventails.

— ÉTYM. *Éventail.*

ÉVENTAIRE (é-van-tê-r'), *s. m.* Sorte de plateau d'osier sur lequel des marchandes de fruits et de légumes portent leur marchandise.

— REM. C'est une faute commune et grossière de dire *inventaire*, au lieu d'*éventaire*; elle a été commise par J. J. Rousseau : Une petite qui avait sur son inventaire une douzaine de pommes, *Prom.* IX.

— ÉTYM. Ainsi dit de *évent*, à cause que les marchandises y sont *à l'évent.*

† **ÉVENTE** (é-van-t'), *s. f.* Casier pour mettre des chandelles.

ÉVENTÉ, ÉE (é-van-té, tée), *part. passé.* || 1° Qui se donne de l'air; qui reçoit de l'air. Éventé par un large éventail. || 2° Altéré par l'évent. Vin éventé. || 3° Dont on empêche l'effet, en parlant d'une mine, en y donnant l'évent, en la découvrant. Mine éventée. || Fig. Ton piége est découvert, ta mine est éventée, TRISTAN, *Mariane*, III, 2. Un dessein éventé succède rarement, CORN. *Médée*, III, 4. Que ce secret ne soit point éventé, LA FONT. *Aveux.* || 4° Étourdi, inconsidéré. Il n'est enseignement pareil À celui-là de fuir une tête éventée, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. On prit ces paroles pour des propos d'un homme éventé, BOSS. *Var.* 10. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion, J. J. ROUSS. *Confes.* XI. || Substantivement. Que l'on me vît connu d'un pareil éventé, MOL. *Fâch.* I, 1. Ne me parle jamais de ce vieux éventé, DORAT, *Feinte par amour*, I, 1. Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé Frappe en courant son chien qui jappe épouvanté, La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes, GILB. *Le XVIIIe siècle.*

† **ÉVENTEMENT** (é-van-te-man), *s. m.* Action d'éventer.

— HIST. XVIe s. Trois ou quatre fois de l'an, les blés du grenier seront remués, revisités et esventés avec la pelle; tel esventement lui profitera, pour le moins, de deux ou trois pour cent, O. DE SERRES, 139.

— ÉTYM. *Éventer*; provenç. *eventament.*

ÉVENTER (é-van-té), *v. a.* || 1° Agiter l'air avec un éventail. Des gens éventent le sultan pendant sa promenade. || Mettre au vent, exposer au grand air. Il faut éventer un peu ce meuble. || Éventer du grain, le remuer de temps en temps pour prévenir la fermentation. || Soulever les étoffes plongées dans le bain d'alun pour leur faire prendre l'air. || Terme de marine. Éventer la quille, abattre en carène un vaisseau jusqu'à ce que sa quille paraisse hors de l'eau. || 2° Altérer par l'exposition à l'air. Éventer de la poudre, du levain. || Éventer une liqueur, une substance, en affaiblir la vertu en la laissant exposée à l'air. || Fig. [Un de ces hommes qui].... tenaient leur doctrine Non dans la tête, ains dans certaine hermine, Bien chaudement, crainte de l'éventer, D'où la tiraient quand en avaient affaire, SAINT-GLAS, *Contes* (1672), cité dans le *Chasseur bibliographe*, 2e année, n° 8. || Terme de vénerie. Éventer un piége, lui ôter l'odeur qui pourrait en éloigner l'animal. || 3° Éventer une mine, découvrir l'endroit où elle est pratiquée et en empêcher l'effet. || Fig. Éventer la mine, la mèche, la poudre, pénétrer un dessein secret et empêcher qu'il ne réussisse, le divulguer. Messieurs Basnage et moi serions trouvés enveloppés dans les dépositions, et il [Jurieu] se glorifiait d'avoir été le premier qui avait éventé la mine du malheureux complot, disait-il, du projet de paix qui se tramait en Suisse, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 14 sept. 1693. || On dit dans le même sens éventer un complot, un secret. L'artifice est trop lourd pour ne pas l'éventer, CORN. *Poly.* V, 1. Un confident peu sûr, un parleur indiscret, Qui des plus retenus évente le secret, ROTR. *Bélis.* III, 4. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposait afin d'exciter la sédition pour peu qu'on l'eût différée.... BOSS. *le Tellier.* || 4° Terme de jardinage. Éventer un œil, approcher la coupe très-près de cet œil; alors il ne donne plus qu'une pousse très-faible. || Éventer la séve, faire de trop grandes plaies aux arbres, ou tirer ses coupes trop en longueur. || 5° Terme de chasse Éventer la voie, se dit du chien qui trouve une

la fraîche Quand un chien, maudit instrument Du plaisir barbare des hommes, Vint sur l'herbe éventer les traces de ses pas [la gazelle], LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Dryope la première évente sa demeure [du sanglier], ID. *Adonis*, v. 340. Si l'on élevait les enfants à éventer leur dîner, comme le chien évente le gibier, on parviendrait peut-être à leur perfectionner l'odorat au même point, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Absolument. Lorsque le loup veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent, il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés, et reçoit les émanations.... BUFF. *Loup.* || Fig. J'évente les beautés et leur plais d'une lieue, REGNARD, *Joueur*, III, 11. || 6° Terme de marine. Éventer une voile, la disposer de manière à mettre le vent dedans. || 7° Terme de charpentier et de maçon. Éventer une pièce de bois, une pierre, la tirer avec la corde, pendant qu'on la monte, pour empêcher qu'elle ne heurte contre le mur. || 8° Éventer une carrière, éventer le tuf, y pénétrer, y faire ouverture. || 9° *V. n.* Terme de manége. Lever trop le nez en parlant du cheval. || 10° S'éventer, *v. réfl.* Se donner de l'air. S'éventer pour se rafraîchir. || 11° Se gâter à l'air. Ce vin s'éventera si on ne bouche la bouteille. || Avec ellipse du pronom personnel. Pour prendre tous les jours de ce vin, on est contraint de le laisser éventer, BOSS. *Déf. comm.* || Fig. M'obliger à porter de ces petits chapeaux Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux [des jeunes gens à la mode], MOL. *Éc. des mar.* I, 1. || Être découvert, connu. Le secret s'est éventé.

— HIST. XIII° s. Gaudins est oissus [sorti] du tournois, Partonopex enmaine o soi, Pour ax [eux] esbatre et esvanter, DU CANGE, *eventare.* Emmi le pré un tas avoit De fein qu'aüné [rassemblé] i avoit, Por esventer et por fener, *Ren.* 22831. Li vens me vient, li vens m'esvente, Et trop sovent Plusors foïes sent le vent, RUTEB. 25. Il l'esventoit d'un cuevre chief, Et si lui soustenoit le chief, Quant elle se clinoit vers terre, *Bl. et Jehan*, 1253. || XIV° s. Se le vin sent l'esventé, *Ménagier*, III, 2. || XV° s. Qui ont ouy le fait compter Et l'yront partout esvanter, COQUILLART, *Droits nouveaux.* || XVI° s. Tant plus la drogue est precieuse, et moins se doit esventer [exposer à l'air], MARG. *Nouv.* LIII. Ayant descouvert qu'il avoit esventé un secret important qu'il luy avoit fié, MONT. II, 36. Les passions s'alanguissent en s'esventant et en s'exprimant, ID. III, 145. J'esvente peu mes propositions [projets], ID. IV, 94. Je ne fus pas si tost esventé [on ne sut pas plus tôt ma sortie], que voylà trois ou quatre cavalcades de divers lieux pour m'attraper, ID. IV, 228. Les ruses et subtilitez que l'on pourroit apprendre es livres, ne serviroient non plus que les mines esventées, AMYOT. *Préf.* IX, 36. Crœsus commença à l'estimer homme de cervelle esventée, ou grossier et sans jugement, ID. *Sol.* 57. Il commanda à ceulx qui estoient soubz sa charge, qu'ilz s'en retournassent au païs sans esventer ny publier sa mort, ID. *Cimon*, 35. En quatre coups de nez, il [le chien] esvente une plaine, Et, guidé de son flair, à petits pas se traine Le front droit au gibier, RONS. 939.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *vent*; provenç. *esventar*, *eventar*; ital. *sventare.*

† **ÉVENTEUR, EUSE** (é-van-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui évente.

— ÉTYM. *Éventer. Esventeur*, dans MAROT, III, 129, signifie celui qui évente, qui fait connaître.

† **ÉVENTIF, IVE** (é-van-tif, ti-v'), *adj.* Qui peut advenir. Il faut bien savoir les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger quelle prédiction ne peut s'accomplir sans miracle, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

— ÉTYM. Lat. *eventum*, supin de *evenire*, advenir.

† **ÉVENTILLER** (é-van-ti-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme de fauconnerie. Secouer les ailes en restant à la même place dans l'air.

— ÉTYM. Lat. *eventilare*, exposer au vent; de *e*, et *ventus*, vent.

ÉVENTOIR (é-van-toir), *s. m.* || 1° Sorte d'éventail grossier dont on se sert dans les cuisines pour allumer les charbons. || 2° Ouverture de la voie qui se fait au-dessus de l'ouvrier, dans une houillère.

— HIST. XIV° s. Le suppliant trouva d'aventure un esventour de plumes, duquel il esventa le feu où l'on faisoit la ditte fausse monnoye, DU CANGE, *eventare.* || XVI° s. Entre deux serves ou reposoirs [regards d'aqueduc], qui pourra estre de vingt en vingt toises de distance, un esventoir sera fait pour donner air au conduit, O. DE SERRES, 768.

— ÉTYM. *Éventer.*

† **ÉVENTRATION** (é-van-tra-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie qui se fait en un point quelconque des parois abdominales, par une ouverture accidentelle. || Plaie pénétrante de l'abdomen avec issue d'une portion des viscères.

— ÉTYM. *Éventrer.*

ÉVENTRÉ, ÉE (é-van-tré, trée), *part. passé.* Dont le ventre a été ouvert. Un chien éventré par le sanglier. || Fig. Quand, par les rois chrétiens aux bourreaux turcs livrée, La Grèce, notre mère, agonise éventrée, V. HUGO, *F. d'aut.* 40.

ÉVENTRER (é-van-tré), *v. a.* || 1° Ouvrir le ventre. Si le tigre a mis à mort quelques gros animaux, il ne les éventre pas sur la place, BUFF. *Tigre.* Faire des araignées pour éventrer des mouches, VOLT. *Jenni*, 8. || Terme de chasse. Blesser avec le boutoir. Le sanglier éventra plusieurs de nos chiens. || 2° Par extension, ouvrir en coupant. Éventrer un pâté. || Éventrer un portefeuille, un portemanteau, les ouvrir en les fendant et sans se servir de la clef. || Terme de marine. Percer une voile, dans un danger. || 3° S'éventrer, *v. réfl.* S'ouvrir le ventre. Le Japonais s'éventre par point d'honneur.

— HIST. XVI° s. Après avoir saigné et pellé le pourceau, ils lui couppent la teste et les quatre jambes, pour en faire des jambons: est fendu de long en long par le dos, puis est eventré. les intestins sont emploiés avec le sang.... Le lard est divisé en trois parties: le ventre et les deux espis, O. DE SERRES, 838.

— ÉTYM. *E* pour *es*.... préfixe, et *ventre.*

ÉVENTUALITÉ (é-van-tu-a-li-té), *s. f.* Caractère de ce qui est éventuel. L'éventualité d'une clause, d'un traité. || Événement futur, incertain. Les éventualités de la guerre.

— ÉTYM. *Éventuel.*

ÉVENTUEL, ELLE (é-van-tu-èl, è-l'), *adj.* Qui est subordonné à quelque événement incertain. Clause, condition éventuelle. Tout cela n'est qu'éventuel. || Profits éventuels, profits qui ne sont pas fixes et réguliers. || Traitement éventuel, et, substantivement, l'éventuel, traitement attribué aux professeurs des facultés et des lycées, et prélevé pour les premiers sur les droits d'examen, et pour les seconds sur la pension et les frais d'études payés par les élèves.

— ÉTYM. Lat. fictif, *eventualis*, de *eventus*, événement, de *evenire*, advenir, de *e*, et *venire*, venir.

ÉVENTUELLEMENT (é-van-tu-è-le-man), *adv.* D'une manière éventuelle. Il a eu cette succession éventuellement.

— ÉTYM. *Éventuelle*, et le suffixe *ment.*

† **ÉVENTURE** (é-van-tu-r'), *s. f.* Crevasse dans un canon de fusil.

— ÉTYM. *Éventer.*

ÉVÊQUE (é-vê-k'), *s. m.* || 1° Prélat chargé de la direction spirituelle d'une circonscription territoriale qui fut réglée dans l'origine sur les diocèses de l'administration romaine et qui comprend un certain nombre de paroisses. Nommer, préconiser un évêque. Les évêques ont le titre de Monseigneur. Le chapitre où il est dit que, si un pape parlant d'un évêque l'appelle son fils au lieu de l'appeler son frère, au préjudice de la société qui est entre lui et tous les évêques du monde dans l'épiscopat, l'acte où se trouve une telle expression soit nul, PASC. *Prov.* 19. Les évêques, écrivant à Louis, frère de Charles le Chauve, lui disaient: Ayez soin de vos terres, afin que vous ne soyez pas obligé de voyager sans cesse par les maisons des ecclésiastiques, et de fatiguer leurs serfs par des voitures, MONTESQ. *Esp.* XXX, 13. Comme les comtes menaient les hommes libres à la guerre, les leudes y menaient aussi leurs vassaux ou arrière-vassaux; et les évêques, abbés, ou leurs avoués y menaient les leurs, ID. *ib.* XXX, 17. Il mourut comme était mort Fénelon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes, D'ALEMB. *Éloges*, *Massillon.* || Évêque *in partibus infidelium*, ou, simplement et par abréviation, évêque *in partibus*, évêque dont le diocèse est dans les pays des infidèles, et qui, par conséquent, n'a point de siége effectif. || Disputer, se débattre de la chape à l'évêque, voy. CHAPE. || 2° Quelques communions protestantes ont gardé l'épiscopat, par exemple l'Église anglicane. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire et au saint moine Augustin son disciple et le premier apôtre de la nation anglaise? BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Évêque des champs, ou évêque de campagne qui donne la bénédiction par les pieds, ancienne locution pour dire pendu. [Nous] Eussions été par ces méchants Faits au moins évêques des champs, SCARRON, *Virg.* III. || Évêque d'Avranches, s'est dit pour penaud (on ignore d'où vient cette locution). [Il s'agit du diable qui voulait happer l'âme de Dagobert mourant, et passa près d'un saint] qui se mit en prières Pour que cette âme esquivât les chaudières Du faux glouton, qui reparaît bientôt Non pas alègre et gai comme tantôt, Mais traînant l'aile et la queue et la hanche, Penaud, maté, tout évêque d'Avranche, PIRON, *Conte de Dagobert.* || 4° Nom de plusieurs oiseaux d'Amérique, à plumage bleu, du genre du tangara. || 5° Pierre d'évêque, sorte de quartz améthyste; ainsi dite, parce qu'on fait avec cette pierre les chatons des anneaux pastoraux. || 6° Bonnet d'évêque, nom, au théâtre, des petites loges du cintre, ainsi dites à cause de leur forme. || 7° Détacher, découper, faire le bonnet d'évêque, se dit d'une manière de découper une dinde qui consiste à détacher les cuisses d'un seul morceau avec le croupion; ce morceau, posé debout avec le croupion en l'air, a quelque ressemblance avec une mitre. || Proverbe. Devenir d'évêque meunier, passer d'une bonne à une médiocre condition, déchoir. On le dépouilla de son riche bénéfice, pour le faire évêque de Zamora, petit diocèse de quatre mille écus de rente; c'était en quelque sorte devenir d'évêque meunier, LESAGE, *Bachel. de Salam.* ch. 73. || Quelques-uns croient qu'on disait primitivement d'évêque devenir aumônier, d'après certain conte que l'on rapporte, DE BRIEUX. (Il n'y a aucune trace de cette prétendue ancienne manière de dire.) || Un chien regarde bien un évêque, voy. CHIEN. || Le proverbe a dit autrefois: Évêque d'or, crosse de bois; Mais tout au rebours il dit or [maintenant]: Évêque de bois, crosse d'or.

— HIST. XI° s. Assez i ad evesques et abés, *Ch. de Rol.* || XII° s. En la terre le conte de Champaigne se croisa Garniers li vesques de Troies, VILLEH. III. Le soudanc, qui estoit joene et legiers, s'enfui en la tour que il avoit fet faire, avec trois de ses evesques [imans] qui avoient mangié avec li, JOINV. 245. || XVI° s. Flambeau de la guerre civile Et porte-enseigne des mechants, Si tu n'es evesque de ville, Tu seras evesque des champs, *Sat. Ménippée*, *Sur un curé séditieux.* Qui m'ont, par le moyen du feu roi, fait de meunier devenir evesque, *ib. Harangue de M. le recteur Rose.*

— ÉTYM. Provenç. *evesques*, *avesque*, *vesque*, *bisbe*; espagn. *obispo*; portug. *bispo*; ital. *vescovo*; du latin *episcopus*, de ἐπίσκοπος, proprement surveillant, de ἐπί, sur, et σκοπεῖν, examiner. L'ancien français disait *evesque* et *vesque*; cette dernière forme provient du provençal, qui lui-même fait, bien que rarement, comme l'italien, le retranchement de la première syllabe du mot.

† **ÉVEROLE** (é-ve-ro-l'), *s. f.* Ampoule ou vessie qui vient sur la peau. Expert, il en savait crever ses éveroles, RÉGNIER, *Sat.* X.

— ÉTYM. Anc. franç. *eve*, eau : ampoule pleine d'eau.

† **ÉVERRER** (è-vè-ré), *v. a.* Terme de vétérinaire. Enlever sous la langue des chiens un petit nerf qu'on a pris pour un ver occasionnant la rage.

— HIST. XVI° s. Esverer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *ver.*

† **ÉVERSIF, IVE** (é-vèr-sif, si-v'), *adj.* Qui renverse, qui détruit. Il est aisé de voir combien ces dernières expériences sont éversives de l'opinion de M. Priestley sur la phlogistication de l'air par la combustion, LAVOISIER, *Mémoire sur la combustion des chandelles dans l'air atmosphérique*, 1777.

— SYN. ÉVERSIF, SUBVERSIF. Ces deux mots ne diffèrent que par le préfixe. Éversif se dit de ce qui renverse; subversif, de ce qui bouleverse. Aussi dira-t-on éversif d'une doctrine et non subversif; et subversif de la société plutôt que éversif.

— ÉTYM. Voy. ÉVERSION.

ÉVERSION (é-vèr-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Ruine, renversement d'une ville, d'un État.

— HIST. XV° s. Elle trouvera, dans les histoires, destructions de maisons, eversions de royaumes et de seigneuries, AMYOT, *De la curiosité*, 10.

— ÉTYM. Lat. *eversionem*, de *eversum*, supin de *evertere*, renverser, de *e*, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

ÉVERTUER (S') (é-vèr-tu-é), *v. réfl.* || 1° Faire vertu, faire effort pour arriver à quelque chose de louable; s'efforcer de. Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment

qu'elle se présente pour l'enlever, BOSS. *Mar.-Ther.* || Avec un nom de chose pour sujet. Ma constance contre elle à regret s'évertue, CORN. *Hor.* II, 5. || 2° Il se dit aussi de tout effort. L'alarme vient trop tard, en vain on s'évertue, TRISTAN, *Panth.* II, 3. Il laisse la tortue, Elle part, elle s'évertue, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue [la rime], BOIL. *Art p.* I. Honteux d'un trop long silence, je m'évertuais pour relever l'entretien, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Notre siècle, penseur brutal, Contre Delille s'évertue, BÉRANG. *Couplet.* || Absolument. Se remuer, donner signe d'activité. Allons, qu'on s'évertue, RAC. *Plaid.* III, 3.

— REM. Régnier a dit *s'évertuer de*: En vain de le cacher mon respect s'évertue, *Élég.* V. Cette construction, qui est un archaïsme, n'a rien qui soit contraire à la grammaire.

— HIST. XIe s. [Il] Met sei sur piet, quanqu'il pot, s'esvertue, *Ch. de Rol.* CLXVII. || XIIIe s. Pour l'amor la pucele [il] s'esvertue et esforce; Les escus froisse et fent com s'il fussent d'escorce, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 19. Adonc d'amis me resovint; Esvertuer lors me convint, *la Rose*, 7270. Amors li entre ou cuer, et li sans li remue; De desirrier fremist et d'espoir s'esvertue, RUTEB. I, 432. Dans Pierres li ermites à la barbe canue Del ferir sor les Turcs durement s'esvertue, *Ch. d'Ant.* VIII, 1135. || XVIe s. Eux qui sont soubmis à la royauté, doyvent esvertuer toutes leurs forces pour faire service à leur souverain, AMYOT, *Épît.*

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *vertu*; provenç. *esvertudar*.

† **EVHÉMÉRISME** (e-vé-mé-ri-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Système suivant lequel les dieux du paganisme étaient regardés non comme des personnages divins, mais comme des personnages humains divinisés par la reconnaissance ou la folie des hommes.

— ÉTYM. *Evhémère*, philosophe grec, auteur de ce système.

† **EVHÉMÉRISTE** (e-vé-mé-ri-st'), *s. m.* Partisan de l'evhémérisme.

ÉVICTION (é-vi-ksion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Dépossession que l'on subit, en vertu d'une sentence ou d'un droit exercé de quelque autre façon, d'une chose qu'on avait acquise de bonne foi. Subir l'éviction. Garantir de l'éviction. Le vendeur est garant de l'éviction que l'acheteur peut souffrir. || Avant le code de procédure, on donnait le nom d'éviction à la sentence même qui ordonne le délaissement de l'objet.

— HIST. XIIIe s. Et ferons quant que loiaul vandeor puent [peuvent] faire ne doivent an toute cause d'eviction, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 466. || XVIe s. En chose vendue par decret [autorité de justice] eviction n'a point de lieu [la vente judiciaire purgeant les hypothèques], LOYSEL, 411.

— ÉTYM. Lat. *evictionem*, de *evictum*, supin de *evincere*, évincer (voy. ÉVINCER).

† **ÉVIDAGE** (é-vi-da-j'), *s. m.* Action d'évider.

ÉVIDÉ, ÉE (é-vi-dé, dée), *part. passé.* Creusé en cannelure. || Échancré. Une table évidée, un bassin très-plat, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Toile évidée, toile qui est percée ou découpée à jour. || Drap évidé, drap qui, après avoir été foulé à sec, s'est échauffé dans la pile, ce qui le rend lâche et de mauvaise qualité. || Terme de marine. Se dit des fonds de la carène lorsqu'ils ont peu de renflement. || On dit d'un escalier à rampe courbe qu'il est évidé par le milieu. Un escalier à rampes en lignes droites brisées peut aussi être dit évidé, si le milieu de la cage est vide et non rempli par un poteau ou massif qui soutienne les marches comme dans les escaliers à vis.

† **ÉVIDEMENT** (é-vi-de-man), *s. m.* État de ce qui est évidé. || Terme de maçonnerie. Refouillement fait dans une pierre. || Taille faite sur le marbre, le bois. || Terme de chirurgie. Opération qui, dans certaines maladies d'un os, consiste à en enlever la partie intérieure, en respectant le périoste; ce qui permet la régénération de l'os.

ÉVIDEMMENT (é-vi-da-man), *adv.* || 1° D'une manière évidente. De cela même que je pensais à douter de la vérité des autres choses, il suivait très-évidemment et très-certainement que j'étais, DESC. *Méth.* IV, 2. Les uns veulent toujours croire aveuglément, les autres veulent toujours voir évidemment, MALEBR. *Rech.* IV, 3. || 2° Il est certain que.... Évidemment il a prouvé ce qu'il voulait démontrer. || Dans cette acception, évidemment se met au commencement de la phrase. || S'emploie quelquefois dans les réponses pour certainement.

— HIST. XIIIe s. Je le connois evidanment, *Lai d'amours*, JUBINAL, t. II, p. 190. || XVe s. Et tousjours se plaignoit-on du gouvernement qui estoit très mauvais, et le voioit on evidemment, mais aucune provision ne s'y mectoit, JUVEN. DES URS. *Charles VI*, 1405. || XVIe s. Hannibal s'en alla monter sur une petite butte, non gueres roide, de laquelle il pouvoit descouvrir evidemment tout le camp des Romains, AMYOT, *Fab.* 31.

— ÉTYM. *Évident*, et le suffixe *ment;* provenç. *evidenmen.*

ÉVIDENCE (é-vi-dan-s'), *s. f.* Caractère de ce qui est évident; notion si parfaite d'une vérité qu'elle n'a pas besoin d'autre preuve. L'évidence d'une proposition. Il faut bien que l'évidence de Dieu ne soit pas telle dans la nature, PASC. dans COUSIN. Faisons paraître cette vérité dans son évidence, BOSS. *Loi de Dieu*, 3. Vous ne voyez pas dans une moindre évidence comment.... ID. *Hist.* III, 7. Pour que l'esprit puisse acquiescer à une idée, il faut qu'il connaisse la convenance entre cette idée et son objet par une perception vive et sensible qui n'admette rien de contraire à elle-même; et l'idée de cette perception est le mode de penser que nous nommons évidence, BOULAINVILLIERS, *Réf. de Spinoza*, p. 124. L'évidence appartient proprement aux idées dont l'esprit aperçoit la liaison tout d'un coup, D'ALEMB. *Disc. prélim. encycl.* t. I, p. 228, dans POUGENS. Aucune preuve n'a la même force, aucune idée la même évidence, aucune image le même charme pour tous les esprits, DIDEROT, *Claude et Néron, à M. Naigeon.* || Évidence des sens ou sensible, celle qu'on acquiert par les sens. || Évidence de raison, celle qu'on obtient par le raisonnement. Les deux exemples que j'ai apportés dans ce chapitre sont plus que suffisants pour faire concevoir que l'évidence de raison consiste uniquement dans l'identité, CONDILL. *Art de rais.* I, 1. || Évidence de fait, celle qu'on acquiert par le moyen de l'observation. || Évidence de sentiment, ce qui paraît certain par le sentiment seul, et sans qu'on puisse en rendre compte. || Se rendre à l'évidence, admettre forcément ce qui est incontestable. || Se refuser à l'évidence, s'obstiner à contester ce qui est incontestable. || Mettre en évidence, faire connaître clairement, manifestement. Nous sommes encor loin de mettre en évidence Si nous nous conduirons avec plus de prudence, CORN. *Cinna*, II, 1. Je ne veux que mettre ici en évidence tous les fondements de cette religion chrétienne qui sont indubitables, PASC. *Juif*, 1. || Mettre en évidence, faire qu'un objet frappe les yeux, soit remarqué. La lumière mettra en évidence leurs mauvaises œuvres, BOSS. *Haine*, 2. || Se mettre en évidence, se montrer avec l'intention de se faire remarquer. || Se mettre en évidence, être manifesté, en parlant de choses. De quel front oserais-je, après sa confidence, Souffrir que mon amour se mît en évidence? CORN. *Suite du Ment.* IV, 8. || Être en évidence, être remarqué, attirer l'attention générale. J'étais placé vis-à-vis d'eux, à deux pas de la table, bien isolé et bien en évidence, MARMONTEL, *Mém.* V. || Être en évidence, être manifesté, en parlant de choses. Eh bien, ta perfidie est-elle en évidence? CORN. *la Pl. roy.* II, 2. Nier des trahisons qui sont en évidence, À l'infidélité c'est joindre l'impudence, TH. CORN. *l'Am. à la m.* V, 9. || On dit de même venir en évidence. Toujours le fond du sac ne vient en évidence, RÉGNIER, *Sat.* II.

— SYN. ÉVIDENCE, CERTITUDE. La certitude dépend des motifs de crédibilité; l'évidence dépend de la clarté de la chose même. La certitude a d'ailleurs, au sens philosophique, une solidité que l'évidence peut ne pas avoir: il était autrefois évident que le soleil tournait autour de la terre; cette évidence était fausse; les peuples en croyaient avoir la certitude, ils n'en avaient que la persuasion.

— HIST. XIVe s. À greigneur [plus grande] evidence du propos, H. DE MONDEVILLE, f° 97, *verso.* || XVIe s. À faulte d'eloquence ils ne les peuvent mettre en evidence [leurs pensées], MONT. I, 188.

— ÉTYM. Provenç. *evidencia*, *evidensa;* espagn. *evidencia;* ital. *evidenza;* du lat. *evidentia*, de *evidens*, évident.

ÉVIDENT, ENTE (é-vi-dan, dan-t'), *adj.* Qui est connu tout d'abord et sans peine. Vérité évidente. Péril évident. Surprise tout à coup d'un funeste accident, D'un jugement du ciel effet trop évident, ROTROU, *Bélis.* V, 7. Philémon reconnut ce miracle évident, LA FONT. *Phil. et Baucis.* || Il est évident que, il est clair et incontestable que. Il m'est évident que les sensations de couleur ne sont, pour mon âme, que différentes manières de se sentir: ce ne sont que ses propres modifications, CONDILL. *Art de rais.* I, 6.

— REM. Quand une chose est évidente, elle ne saurait être plus évidente; mais l'évidence en peut être saisie plus promptement et plus sensiblement, CONDIL. *Lang. calc.* II, 11. Cependant Montesquieu a dit: Il nous est plus évident qu'une religion doit adoucir les mœurs des hommes, qu'il ne l'est qu'une religion soit vraie, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 4. En cet emploi, évident reçoit fort bien la marque de la comparaison.

— HIST. XVe s. Rien ne m'est seur, que la chose incertaine, Obscur, fors ce qui est tout evident; Doubte ne fais, fors en chose certaine, CH. D'ORL. *Bal.* 107. || XVIe s. Et à nostre evident dommage, MONT. I, 99.

— ÉTYM. Provenç. *evident; eviden;* espagn. et ital. *evidente;* du latin *evidens*, de *e*, et *videre*, voir.

ÉVIDER (é-vi-dé), *v. a.* || 1° Creuser en cannelure. Évider une lame d'épée, un canon de pistolet. || 2° Échancrer. Évider le collet d'une robe. || 3° Creuser à l'intérieur, en parlant des flûtes, des clarinettes. Évider une flûte. || 4° Terme d'architecture. Tailler à jour, sculpter les reliefs d'une façade, etc. || 5° Terme de jardinage. Évider un arbre, ôter du centre d'un arbre les branches qui, n'étant pas frappées de la lumière, s'étiolent. || 6° Faire à la lime la petite rainure qu'on aperçoit des deux côtés du trou de l'aiguille. || 7° Mettre la dernière main à un ouvrage de chaudronnerie. || Découper une platine de verrou; refendre et terminer le panneton d'une clef; faire une garniture de serrure sur le tour. || 8° Évider du linge, ôter l'empois qu'on a mis dans le linge.

— ÉTYM. *É* pour *es*.... préfixe, et *vide*.

† **ÉVIDEUR** (é-vi-deur), *s. m.* Ouvrier qui fait la cannelure longitudinale des aiguilles et qui en arrondit la tête.

ÉVIDOIR (é-vi-doir), *s. m.* Outil dont un facteur d'instruments se sert pour évider les flûtes, les clarinettes, etc. || Assemblage de pièces de bois avec une échancrure, dans laquelle le charron assujettit les pièces qu'il veut évider ou travailler.

— ÉTYM. *Évider*.

ÉVIER (é-vié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des é-vié-z engorgés), *s. m.* Large pierre creusée en bassin, sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un conduit pour l'écoulement des eaux de la cuisine. || Canal de pierre qui sert d'égout dans une pièce ou dans une allée.

— REM. C'est une faute populaire de dire *lévier* au lieu de *évier*, par coalescence de l'article, comme dans ces autres fautes que l'usage a consacrées *lierre*, *loriot*, *lendemain*.

— HIST. XIIIe s. Ne soit nus [nul] si hardis ke il ait euwier qui ait sen esseut [issue] devant devers le [la] rue.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 153.

— ÉTYM. Wallon, *aivi*, puisoir; du latin *aquarium*, de *aqua*, anc. franç. *eve*, aujourd'hui *eau* (voy. ce mot).

† **ÉVILASSE** (é-vi-la-s'), *s. m.* Terme de commerce. Sorte d'ébène de Madagascar.

ÉVINCÉ, ÉE (é-vin-sé, sée), *part. passé.* Évincé par une cabale du poste qu'il occupait.

ÉVINCER (é-vin-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: évinçant, nous évinçons), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Déposséder juridiquement quelqu'un. Ce jugement l'évince du bien qu'il possédait. || 2° Par extension, enlever à quelqu'un par intrigue une place, une affaire, etc. On est parvenu à l'évincer. || 3° S'évincer, *v. réfl.* Se chasser l'un l'autre. Ils cherchent mutuellement à s'évincer.

— ÉTYM. Lat. *evincere*, vaincre, chasser, de *e*, hors de, et *vincere*, vaincre.

† **ÉVIRATION** (é-vi-ra-sion), *s. f.* Terme didactique. Castration; état d'eunuque. || Terme de médecine. Perte, avant l'âge, des désirs et des facultés sexuelles chez l'homme.

— ÉTYM. Lat. *evirationem*, castration (voy. ÉVIRÉ).

† **ÉVIRÉ** (é-vi-ré), *adj. m.* Terme de blason. Se dit d'un animal qui ne porte pas la marque de son sexe.

— ÉTYM. Lat. *eviratus*, châtré, de *e*, et *vir*, mâle.

† **ÉVISCÉRATION** (é-vi-ssé-ra-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme d'éventration.

— ÉTYM. Lat. *e*, hors, et *viscera*, viscères.

ÉVITABLE (é-vi-ta-bl'), *adj.* Qui peut être évité. Oui, par la seulement ma perte est évitable, CORN. *Pomp.* IV, 1. Si ce fut un piége que la fortune lui dressa, l'on peut dire qu'il n'y en eut jamais de plus subtil ni de moins évitable, BOUHOURS, *Rem. nouv.*

— HIST. XVIe s. Toute estrangeté et particularité en nos mœurs et conditions est evitable [doit être évitée], MONT. I, 184. Au mal qui n'est point evitable, C'est grand folie en avoir peur, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 344.

— ÉTYM. Lat. *evitabilis*, de *evitare*, éviter.

ÉVITAGE (é-vi-ta-j'), *s. m.* Terme de marine. Espace suffisant pour qu'un navire à l'ancre puisse librement tourner lorsque le vent ou la marée change. || Mouvement que fait un navire pour éviter. Faire un évitage. || Largeur que doit avoir une rivière ou un canal pour le libre passage des grands bâtiments.

— ÉTYM. *Éviter.*

ÉVITÉ, ÉE (é-vi-té, tée), *part. passé.* Dont on s'est détourné. Un péril évité. Un importun évité. || Terme de musique. Cadence évitée, cadence harmonique à laquelle on ajoute une dissonance pour moduler ou prolonger la phrase.

ÉVITÉE (é-vi-tée), *s. f.* Terme de marine. Synonyme d'évitage. Une rivière ou un canal n'a point assez d'évitage ou d'évitée, lorsqu'il n'y a point assez de largeur pour y faire tourner librement un vaisseau.

— ÉTYM. *Évité.*

† **ÉVITEMENT** (é-vi-te-man), *s. m.* Action d'éviter. || Terme de chemin de fer. Gares d'évitement, portion de voie supplémentaire pratiquée de distance en distance, pour y remiser un train et laisser la voie principale libre et ouverte.

— HIST. XVIᵉ s. Evitement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Éviter.*

ÉVITER (é-vi-té), *v. a.* || 1° Se détourner de personnes ou d'objets, dont la rencontre est désagréable ou nuisible. Seigneur, depuis six mois je l'évite et je l'aime, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?) Entretient dans mon cœur un ennui qui le ronge; Je l'évite partout, partout il me poursuit, ID. *Ath.* II, 5. Évite un malheureux, abandonne un coupable, ID. *Andr.* III, 3. De combien de soupirs interrompant le cours, Ai-je évité vos yeux que je cherchais toujours? ID. *Brit.* III, 8. Ce qui me désespère, c'est que je n'y vois point de remède; car la comtesse m'évite, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* I, 3. || Dans le style élevé, il se dit aussi des choses. Ses yeux qui vainement voulaient vous éviter, RAC. *Phèd.* II, 1. Ne cherche point la mort qui voulait t'éviter, VOLT. *Alz.* II, 4. || 2° Échapper à. Éviter la prison. On ne peut éviter sa destinée. Éviter un danger. La vertu la plus ferme évite les hasards; Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte, CORN. *Poly.* II, 4. || Ne pas donner lieu. Éviter une querelle. || Avec *de* et l'infinitif. Un vers était trop faible, et vous le rendez dur; J'évite d'être long et je deviens obscur, BOIL. *Art p.* I. Il évite uniquement de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un, LA BRUY. V. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisait cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Avec *que* et le subjonctif. J'évitais qu'il ne m'en parlât. || On pourrait aussi supprimer *ne :* J'évitais qu'il m'en parlât. || 3° Terme de musique. Éviter une cadence, passer brusquement, dans une note de cadence, à un accord différent de celui qu'elle annonçait; ajouter à cet accord final une dissonance pour faire transition. || 4° *V. n.* Terme de marine. Un vaisseau a évité, lorsqu'il a changé bout pour bout, à la longueur de son câble, sans qu'il ait levé ses ancres. || Éviter à la marée, présenter l'avant au courant de la mer, à la longueur des amarres. || Éviter au vent, présenter l'avant au lieu d'où le vent vient. || 5° S'éviter, *v. réfl.* Se détourner l'un de l'autre. Pour Valère et Cléon, quoique je sois bien sûre Qu'ils se connaissent fort, ils s'évitent tous deux, GRESSET, *Méchant*, IV, 1. || S'éviter, faire effort pour perdre souvenir de soi-même. Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter, Il craint d'être à soi-même et cherche à s'éviter, BOIL. *Épît.* V. M'étant imposé la loi de courir le monde et de m'éviter moi-même, VOLT. *Princesse de Bab.* 8. || Être évité. C'est un inconvénient, une dépense, qui peut s'éviter.

— REM. Peut-on dire éviter quelque chose à quelqu'un? On le trouve dans de bons auteurs : Elle venait lui demander.... de lui éviter une place dont je ne voulais point [pour elle], ST-SIM. t. VIII, p. 254, édit. CHÉRUEL; Son exemple me dirigeait et m'a peut-être évité bien des faux pas, MARIVAUX, *Paysan parv.* part. 7; Le lapin évite par là à ses petits les inconvénients du bas âge, BUFFON, *Lapin*; Je veux vous éviter l'ennui de trouver cet homme maussade, MARMONTEL, dans LAVEAUX. Néanmoins il ne paraît pas qu'*éviter* puisse avoir un régime indirect; nous évitons quelque chose, mais nous ne l'évitons pas à quelqu'un; nous ne pouvons que le lui faire éviter. C'est *épargner* qu'il faut employer en ce cas. Ce qui rend l'emploi d'*éviter* impossible, c'est qu'il n'a pas de régime indirect, et que, si on lui en donne un (comme on fait avec quelques verbes, par exemple : achetez-moi un livre, cherchez-moi un logement), ce régime indirect équivaut à *pour;* ce qui n'a pas de sens dans éviter à quelqu'un quelque chose. Cette locution vicieuse paraît être née au commencement du XVIIIᵉ siècle.

— HIST. XVᵉ s. Eviter aux inconvenients, *Gloss. de l'histoire de Paris*, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Pour eviter aux inconvenients, je vous prie, veuillez faire le vouloir du roy, MARG. *Lett.* 141. A fin que nous sçachions ce que nous devons suivre ou appeter, et qu'il nous faut fuir et eviter, AMYOT, *Préf.* IV, 28. Combien qu'ils gouvernassent fort moderéement, ils ne peurent eviter qu'ils ne tombassent en soupçons et murmures du peuple, ID. *Numa*, 4. Evitant toutes compagnies, il se tenait ès plus solitaires et plus esgarez endroits des champs, ID. *Timol.* 7.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *evitar;* ital. *evitare;* du latin *evitare*, d'une racine *vit*, qui se trouve dans *in-vitare* et dans le simple *vitare*. *Éviter* a été d'abord neutre, et il était resté neutre dans cette ancienne phrase de palais : éviter aux frais.

ÉVOCABLE (é-vo-ka-bl') *adj.* || 1° Qu'on peut évoquer. Un démon évocable. || 2° Terme de jurisprudence. Il se dit des causes que certains tribunaux peuvent évoquer.

— ÉTYM. *Évoquer.*

ÉVOCATION (é-vo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de magie. Action d'évoquer, de faire apparaître les démons, les ombres ou les âmes des morts. On raconte de cet empereur superstitieux [Julien] qu'assistant un jour à une évocation de démons, il fut tellement effrayé à leur apparition qu'il fit le signe de la croix et qu'aussitôt les démons s'évanouirent, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Éclectisme*). || 2° Terme de procédure. Action de la part d'un tribunal supérieur, de retenir la connaissance d'une affaire qui n'a pas subi le premier degré de juridiction, ou de s'en saisir d'office. La cour de cassation est chargée de statuer sur les demandes en évocation. || L'évocation du principal, se dit pour un appel interjeté d'une sentence qui n'a été rendue que sur un incident. Il y a requête pour l'évocation du principal, PATRU, *Plaidoyer* 12, dans RICHELET.

— HIST. XVIᵉ s. Les abus qui se font par faveurs et surprises, Aux evocations, et aux causes commises, DU BELLAY, VIII, 52, *recto*.

— ÉTYM. Prov. *evocatio;* du lat. *evocationem*, de *evocare*, évoquer.

ÉVOCATOIRE (é-vo-ka-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui donne lieu à une évocation. Cause évocatoire. || Cédule évocatoire, acte qu'on faisait signer à la partie adverse, pour lui déclarer qu'on entendait se pourvoir au conseil, afin d'évoquer l'affaire à un autre parlement.

— ÉTYM. Lat. *evocatorius*, de *evocare*, évoquer.

† **ÉVOÉ** ou **ÉVOHÉ** (é-vo-é). Terme d'antiquité. Cri que l'on faisait entendre dans les orgies, pour invoquer Bacchus.

† **ÉVOLAGE** (é-vo-la-j'), *s. m.* Période pendant laquelle les étangs de la Dombe sont pleins d'eau et donnent du poisson, et qui est suivie de l'assec.

— ÉTYM. Ancien adjectif *eveux* ou *evol* signifiant aqueux et venant de *eve* (voy. EAU).

† **ÉVOLUÉ, ÉE** (é-vo-lu-é, ée), *adj.* Terme didactique. Qui a subi son évolution, son développement. La fièvre jaune évoluée.

— ÉTYM. Voy. ÉVOLUTION.

† **ÉVOLUER** (é-vo-lu-é), *v. n.* || 1° Terme d'art militaire. Exécuter des évolutions. || Terme de marine. Bâtiment qui évolue bien. || 2° Terme de métier. Faire un tour sur soi-même. On fait évoluer des meules à deux cents tours par seconde, pour les mettre à l'épreuve. || 3° Fig. et néologisme. Passer par des phases progressives. Dans l'histoire on voit les formes de la liberté évoluer successivement.

— ÉTYM. Voy. ÉVOLUTION.

† **ÉVOLUTÉ, ÉE** (é-vo-lu-té, tée), *adj.* Terme de zoologie. Se dit de coquilles univalves qui s'enroulent dans le plan vertical, et dont la spire est plus ou moins allongée.

— ÉTYM. Voy. ÉVOLUTION.

† **ÉVOLUTIF, IVE** (é-vo-lu-tif, ti-v'), *adj.* Néologisme. Qui a la propriété de développer, de procurer l'évolution. La force évolutive inhérente aux sociétés.

— ÉTYM. Voy ÉVOLUTION.

ÉVOLUTION (é-vo-lu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Action de sortir en se déroulant. L'évolution des feuilles, des bourgeons. Le papillon, comme le poulet, parvient à l'état de perfection par une évolution dont les Malpighi, les Swammerdam, les Réaumur nous ont dévoilé les degrés, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. V, p. 281, dans POUGENS. || Évolution organique, système physiologique dont les partisans supposent, à tort, que le nouvel être qui résulte de l'acte de la génération préexistait à cet acte; ce système est opposé à l'épigenèse. Tant de faits divers que j'ai rassemblés dans cet ouvrage en faveur de l'évolution, prouvent assez que les corps organisés ne sont point proprement engendrés, mais qu'ils préexistaient originairement en petit, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 318, dans POUGENS. || 2° Fig. Développement d'une idée, d'un système, d'une science, d'un art. || L'évolution historique, le développement des sociétés et de leur civilisation suivant un ordre déterminé. || 3° Mouvements du corps dans les exercices. Qu'il apprenne à faire tous les pas qui favorisent les évolutions du corps, à prendre dans toutes les attitudes une position aisée et solide, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || S'applique aux divers mouvements qu'on fait exécuter dans un manége. || 4° Terme de guerre. Mouvement de troupes qui changent leur position pour en prendre une nouvelle. Faire exécuter des évolutions à un régiment. Dans cet état de choses, quel espoir de se mesurer avec avantage contre des hommes vieillis dans la discipline, formés aux évolutions, instruits dans la tactique? RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 47. || Par extension. Ils [les canards sauvages] attendent la nuit et font des évolutions autour du bois, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 7. || Il se dit aussi d'une escadre. Une évolution navale. || Terme de marine. Rotation d'un navire autour de son axe vertical. Manœuvre ou mouvement qui nécessite un changement d'allure ou de direction dans le cap. || 5° Terme de musique. Subversion du dessus à la basse et réciproquement, sans qu'il en résulte aucune dissonance dans l'harmonie.

— ÉTYM. Lat. *evolutionem*, de *evolutum*, supin de *evolvere*, de *e*, et *volvere*, rouler (voy. VOLUME).

† **ÉVOLUTIONNAIRE** (é-vo-lu-sio-nê-r'), *adj.* Terme d'art militaire. Qui concerne les évolutions.

† **ÉVONYME** (é-vo-ni-m'), *s. m.* || 1° Nom moderne du genre fusain (rhamnacées) dans lequel on distingue l'évonyme européen, dit vulgairement fusain, bonnet de prêtre. || 2° Terme de chimie. Matière extraite des fruits de l'*evonymus europæus*, *L.*

— ÉTYM. Εὐώνυμος, fusain, de εὖ, bien, et ὄνομα, nom.

ÉVOQUÉ, ÉE (é-vo-ké, kée), *part. passé.* Un démon évoqué du fond des enfers. || Une affaire évoquée devant la juridiction compétente.

ÉVOQUER (é-vo-ké), *v. a.* || 1° Faire apparaître les démons ou les âmes des morts par l'effet de certaines conjurations. Samuel dit à Saül : Pourquoi avez-vous troublé mon repos en me faisant évoquer? SACI, *Bible, Rois*, I, XXVIII, 15. La femme lui dit : Qui voulez-vous que je vous évoque? Évoquez-moi Samuel, répondit Saül, BOSS. *Polit.* V, 3, 1. || 2° Figurément, il se dit des orateurs qui apostrophent les mânes des héros. Faut-il d'une ombre illustre évoquer la puissance? M. J. CHÉN. *Tib.* II, 2. || Évoquer un souvenir, le rappeler. Il me semble qu'en prononçant ces paroles on évoque l'histoire et qu'on ranime les morts, STAEL, *Cor.* IV, 4. || 3° Terme de jurisprudence. Attirer à soi la connaissance d'une affaire. Le parlement évoque à soi l'affaire, LA FONT. *Troq.* Il craignait que les amis qui leur restaient à la cour n'obtinssent du roi qu'il évoquât à lui seul le jugement de cette affaire, D'ALEMB. *Destr. des jés. Œuv.* t. V, p. 106, dans POUGENS.

— HIST. XVIᵉ s. Las! tu te tais, et aux miennes demandes Tu ne rens point responses reciproques; Tant seulement aigres soupirs evoques Du cœur profond, MAROT, IV, 48.

— ÉTYM. Lat. *evocare*, de *e*, et *vocare*, appeler, de *vox*, voix (voy. VOIX).

† **ÉVULSIF, IVE** (é-vul-sif, si-v'), *adj.* Terme didactique. Qui est propre à arracher.

— ÉTYM. Voy. ÉVULSION.

† **ÉVULSION** (é-vul-sion), *s. f.* Terme didactique. Action d'arracher, extraction. Évulsion d'une dent, d'un fragment d'os.

— ÉTYM. Lat. *evulsionem*, de *evulsum*, supin de *evellere*, de *e*, et *vellere*, tirer.

EX (èks'), particule qui se joint par le trait d'union à certains mots pour exprimer l'état ou la position antérieure d'une personne : un ex-ministre, un ex-député (voy. ES....).

— ÉTYM. Lat. *ex;* grec, ἐξ, hors.

EX-ABRUPTO (è-ksa-bru-pto), voy. ABRUPTO.

EXACERBATION (è-kza-sèr-ba-sion), *s. f.* Terme de médecine. Accroissement passager de l'intensité des accidents d'une maladie.

— SYN. EXACERBATION, PAROXYSME, REDOUBLEMENT. Étymologiquement, l'exacerbation indique que le mal devient plus acerbe; le paroxysme, qu'il devient plus aigu; le redoublement, qu'il redouble. Le redoublement ne se dit guère que de la fièvre, dont l'augmentation se manifeste par plus de chaleur et un pouls plus fréquent. L'exacerbation et le paroxysme sont extrêmement voisins; pourtant exacerbation s'applique davantage à l'état général de la maladie : Sa pneumonie a eu une exacerbation aujourd'hui; au lieu que paroxysme s'applique davantage à un symptôme particulier: Il avait son asthme, et il y est survenu un paroxysme de suffocation.

— HIST. XVI° s. Quelquefois elle [une maladie] a des exacerbations, c'est à dire que sa violence redouble par certains periodes, PARÉ, XX, 8.

— ÉTYM. Lat. *exacerbationem*, de *ex*, et *acerbus*, acerbe.

EXACT, ACTE (è-gza, ou, suivant la prononciation la plus commune, è-gzakt, *c* et *t* sonnant, gzak-t'. Il y a des divergences pour la prononciation du masculin: plusieurs disent è-gza, ne faisant pas plus sonner *ct* que dans respect; Richelet note qu'on prononce è-gza; au pluriel, même divergence, les uns disant è-gzakt, les autres disant è-gzak; le mieux est de ne faire sentir *ct* ni au singulier, ni au pluriel), *adj.* || 1° Qui suit rigoureusement la vérité, la convention. Il est fort exact. Historien exact. Soyez exact au rendez-vous. Les rois sont plus exacts à punir ce qui blesse leur caractère que faciles à pardonner par le mouvement de la nature, ST-ÉVREM. dans le *Dict. de* RICHELET. Sur le point dont il s'agit j'ai eu quelques entretiens avec des ecclésiastiques instruits et d'une raison exacte et saine, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 340. || 2° En parlant des choses, fait avec soin, avec ponctualité. Compte exact. Expression exacte. Exacte recherche. Je veux, pour espion qui soit d'exacte vue, Prendre le savetier du coin de notre rue, MOL. *Éc. des f.* IV, 4. J'espère que vous y verrez, mes pères, une réponse exacte, et dans peu de temps, PASC. *Prov.* XI. || Qui est vrai de tout point. Notion exacte. Le fait est exact. C'est exact. Si les idées des mathématiciens sont exactes, c'est qu'elles sont l'ouvrage de l'algèbre et de l'analyse, CONDILLAC, *Conn. hum.* sect. II, ch. 7. || Les sciences exactes, les mathématiques et les sciences qui s'appuient sur les mathématiques. Il [Boileau] ignorait jusqu'aux termes les plus communs de la langue des sciences exactes, D'ALEMB. *Éloges*, *Despréaux*. || 3° Qui est conforme à son modèle. Copie, reproduction exacte. || 4° Sévère, rigoureux. Ici l'exact refus fait montre d'amitié, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 2. En matière d'État.... Il n'est scrupule exact qu'il n'y faille garder, CORN. *Attila*, I, 2. Observateurs zélés de l'exacte justice, VOLT. *Scythes*, II, 5. || Il se dit dans un sens analogue du régime. Une diète exacte. Un régime exact et même ses austérités lui valurent une santé assez égale, FONTEN. *des Billettes*.

— ÉTYM. Lat. *exactus*, soigneux, exact, proprement poussé jusqu'à, achevé, de *ex*, hors, et *actus*, part. passé de *agere*, pousser (voy. AGIR).

EXACTEMENT (è-gza-kte-man), *adv.* D'une manière exacte. Pour moi, monseigneur, qui vous connais jusque dans l'âme, et qui sais combien exactement vous vous acquittez de tous les devoirs de toutes sortes d'amitiés, VOIT. *Lett.* 157. [Il] Tenait exactement ce qu'il avait promis, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. Observe exactement la loi que je t'impose, CORN. *Cinna*, V, 1.

— ÉTYM. *Exacte*, et le suffixe *ment*.

EXACTEUR (è-gza-kteur), *s. m.* || 1° Celui qui exige ce qui est dû à lui ou à un autre. Comme un maître, sévère exacteur de ses droits et déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû, BOURDALOUE, *Myst. Purif. de la vierge*, t. II, p. 214. Des bergers qui, couverts à peine de lambeaux déchirés, gardent des moutons infiniment mieux habillés qu'eux, et qui paient à un exacteur la moitié des gages chétifs qu'ils reçoivent de leurs maîtres, VOLT. *Princ. de Babyl.* 3. || 2° Celui qui commet une exaction, qui exige plus qu'il n'est dû. Maudit soit celui qui créa la race détestable des grands exacteurs, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 160, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Les droiz de vray roy ne sont pas exactions, ne les bons roys ne sont pas exacteurs, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Aussi se monstra-il pareillement severe observateur et roide exacteur de la discipline militaire, AMYOT, *P. Æm.* 6.

— ÉTYM. Lat. *exactorem*, celui qui exige, et particulièrement celui qui exige l'impôt, de *exactum*, supin de *exigere* (voy. EXIGER).

EXACTION (è-gza-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exiger une chose due. Les États les plus sages et les mieux policés, comme Athènes et Rome, ont toujours été embarrassés à trouver un juste tempérament pour réprimer la dureté dans l'exaction du prêt et la mauvaise foi du débiteur qui refuse ou néglige de payer ses dettes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 65, dans LACURNE. || Usure. Les Juifs, enrichis par leurs exactions, étaient pillés par les princes avec la même tyrannie; chose qui consolait les peuples et ne les soulageait pas, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. || 2° Acte d'un percepteur des deniers publics, et, en général, d'un administrateur quelconque qui exige ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'est dû. Le reste de l'empire souffrait beaucoup sous tant d'empereurs et tant de Césars; les officiers se multipliaient avec les princes; les dépenses et les exactions étaient infinies, BOSS. *Hist.* I, 10. || Contribution exigée d'une population comme amende et punition. Thémistocle parcourut les îles qui avaient suivi leur parti [des Perses] pour y faire des exactions et pour en tirer de l'argent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 249, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. [Nous] affrancissomes la devant dite abeye, et volons que ele soit effranchie et cuite [quitte] de toutes exactions, corovées et tailles, TAILLIAR, *Recueil*, p. 253. || XIV° s. Tirant regarde lesquels de ses gens scevent mieulz trouver exactions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Il estoit besoin d'imposer de bien grosses tailles et de faire de griefves et excessives exactions, AMYOT, *Ant.* 26.

— ÉTYM. Provenç. *exaction*; espagn. *exaccion*; ital. *esazione*; du lat. *exactionem* (voy. EXACTEUR).

† **EXACTIONNER** (è-gza-ksio-né), *v. n.* Commettre des exactions.

— HIST. XV° s. Le pape Boniface avoit mis en difficulté à canoniser le roy saint Loys, alleguant que le dit roy saint Loys avoit griefvement exactionné son peuple, *Hist. de la toison d'or*, t. I, f° 97, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Exaction*. Ce mot, qui est ancien, est régulièrement fait, comme *passionner*, de *passion*, *impressionner*, de *impression*.

EXACTITUDE (è-gza-kti-tu-d'), *s. f.* || 1° Qualité de la personne qui est exacte. Avec exactitude il suit toutes ses lois, CORN. *Pulchér.* I, 3. L'exactitude qu'on avait à garder les petites choses, BOSS. *Hist.* III, 3. L'Espagne sur ce sujet [les jeûnes] a des coutumes que la France ne suit pas; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance.... et l'extrême exactitude de cette princesse marquait la délicatesse de sa conscience, ID. *Mar.-Thér.* Après qu'il avait rempli dans la dernière exactitude ses fonctions nécessaires, il se renfermait dans son cabinet où il étudiait.... FONTEN. *Méry*. L'exactitude de l'esprit n'a presque rien de pénible : ce n'est point une servitude comme l'imagination la représente, MALEBR. *Rech.* I, 4. Dites, n'est-il pas vrai que votre promptitude M'a presque soupçonné de peu d'exactitude? J. B. ROUSS. *le Flatt.* III, 7. Il me parut qu'on pouvait raisonner en métaphysique et en morale avec autant d'exactitude qu'en géométrie, CONDILL. *Conn. hum. Introd.* || 2° Précision, justesse dans les choses. Un calcul d'une grande exactitude. L'exactitude d'une mesure. Et quand l'obéissance a de l'exactitude, Elle voit que la gloire est dans la promptitude, CORN. *Sertor.* IV, 2. J'abandonne l'exactitude Aux gens qui riment par métier; D'autres font des vers par étude; J'en fais pour me désennuyer, GRESSET, *les Ombres*.

— REM. Vaugelas, *Remarques*, dit : « C'est un mot que j'ai vu naître comme un monstre et auquel on s'est accoutumé; on lui a en vain opposé *exacteté*. » Arnaud avait risqué le mot d'exacteté dans un livre *De la fréquente communion* (1643), se réglant en cela sur les terminaisons en usage dans les mots de *netteté*, *sainteté*, *honnêteté*; mais, se voyant à peu près seul, il se rétracta depuis et revint à *exactitude*, STE-BEUVE, *Vaugelas*, *Constitutionnel*, 28 déc. 1863.

— ÉTYM. *Exact*.

† **EXAGÉRANT, ANTE** (è-gza-jé-ran, ran-t'), *adj.* Qui exagère. Tertullien, plus exagérant que saint Cyprien, FÉN. t. II, p. 107.

EXAGÉRATEUR, TRICE (è-gza-jé-ra-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui exagère. C'est un grand exagérateur. C'est un homme.... ne parlant jamais qu'à propos, point prompt à décider, point du tout exagérateur incommode, MOL. *Am. magn.* II, 3. Vespasien et Titus firent ce siége mémorable qui finit par la destruction de la ville [Jérusalem]; Josèphe l'exagérateur prétend que, dans cette courte guerre, il y eut plus d'un million de Juifs massacrés, VOLT. *Dict. phil. Juifs.* || 2° *Adj.* Je ne suis point exagérateur comme celui qui ne racontait que des prodiges de votre altesse, BALZ. 6° *disc. sur la cour.* Toutes les passions sont exagératrices, et elles ne sont passions que parce qu'elles exagèrent, CHAMPFORT, *Max. et pens.* t. I, p. 357.

— ÉTYM. Lat. *exaggeratorem*, de *exaggerare*, exagérer.

EXAGÉRATIF, IVE (è-gza-jé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui tient de l'exagération. Ce qui paraît principalement leur avoir inspiré ce langage exagératif, c'est que, prenant pour modèle les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, ils en ont imité le style extraordinaire, BOSS. *États d'oraison*, I, 2.

— ÉTYM. Voy. EXAGÉRATEUR.

EXAGÉRATION (è-gza-jé-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exagérer; résultat de cette action. Je l'ai vu [le prince de Condé], et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis; je l'ai vu, simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Hé bien! ne croyez-vous pas que ceux à qui s'adressera une exagération aussi forte l'écouteront avec plaisir? FONT. *Auguste*, *Arétin.* Je parle votre langage : je réponds à vos exagérations par les miennes, MARIVAUX, *Préj. vaincu*, sc. 4. Les fortes âmes de ceux-ci [les anciens] paraissent aux autres [les modernes] des exagérations de l'histoire, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* ch. 2. L'exagération qui, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître plus petites encore, D'ALEMB. *Éloges*, *Fléchier.* L'exagération est naturelle au langage humain; les mots expriment l'inspiration que l'homme reçoit des faits bien plutôt que les faits mêmes, GUIZOT, *Histoire de la civil. en France*, 8° leçon. || Figure de pensée qui consiste à mettre à la place de la véritable idée de la chose une autre idée du même genre, mais d'un degré supérieur. || 2° Terme de beaux-arts. L'exagération des formes. La manière de cet artiste a de l'exagération. L'exagération des gestes.

— HIST. XVI° s. Au premier qui me demande la verité nue et crue, je quitte soubdain mon effort, et la luy donne sans exaggeration, sans emphase et remplissage, MONT. IV, 181.

— ÉTYM. Lat. *exaggerationem* (voy. EXAGÉRER).

EXAGÉRÉ, ÉE (é-gza-jé-ré, rée), *adj.* || 1° Qui porte le caractère de l'exagération. S'il y a des peuples qui aiment les expressions exagérées, ce n'est pas parce qu'elles sont fausses, c'est parce qu'elles les remuent; mais rien n'empêche d'allier l'exactitude avec la force; le style est donc susceptible d'une beauté réelle, CONDILLAC, *Art d'écr.* II, 15. Si l'on considère le nombre des traits qui caractérisent un personnage comique, on peut dire que la comédie est une imitation exagérée, MARMONTEL, *Élém. de litt.* t. VI, p. 142, dans POUGENS. || *S. m.* Ce qui porte le caractère de l'exagération. Quelle différence mettez-vous donc entre le romanesque et l'exagéré? DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 150, dans POUGENS. || 2° Dont les sentiments ne gardent pas la juste mesure, en parlant des personnes. Je la trouvai susceptible, exagérée, défiante; voilà les suites amères de l'infortune, GENLIS, *Théât. d'éduc. Ennem. génér.* II, 3. || *S. m.* Celui qui a des opinions outrées, violentes, surtout en politique. || 3° Terme de beaux-arts. Qui n'est pas soumis aux justes proportions. Il ne faut pas mettre la nature exagérée à côté de la nature vraie sous peine de contradiction, DIDEROT, *Pensées sur la peinture*, *Œuvres*, t. XV, p. 187, dans POUGENS.

† **EXAGÉRÉMENT** (è-gza-jé-ré-man), *adv.* D'une manière exagérée. Elle [la minorité de la chambre de 1830] ne craint exagérément ni les journaux, ni les sociétés populaires, ni l'ancienne congrégation, ni le midi, ni l'ouest, ni l'Europe, CARREL, *Œuv.* t. I, p. 246.

— ÉTYM. *Exagéré*, et le suffixe *ment*.

EXAGÉRER (è-gza-jé-ré. La syllabe *gé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'exagère, sauf au futur et au conditionnel : j'exagérerai, j'exagérerais), *v. a.* || 1° Donner aux choses des proportions plus grandes qu'elles n'ont réellement. Ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales, BOSS. *Duch. d'Orl.* En exagérant tout, on ne définit rien, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* I, 3. Va, tempère, Gracchus, ce zèle fanatique, Et n'exagère point la misère publique, M. J. CHÉN. *Gracq.* II, 3. || Exa-

gérer quelqu'un, exagérer son mérite, ses qualités. Si j'avais donné mon fils à exagérer à M. de M***, on le trouverait un fort bon parti, SÉV. 339. || S'exagérer, exagérer à soi. Pendant que son esprit entretient sa douleur, S'exagère sa peine et grossit son malheur, BRÉBEUF, *Pharsale*, III. Tout le malheur des domestiques vient de s'exagérer les défauts de leurs maîtres, GENLIS, *Théât. d'éduc. la March. de mode*, sc. 9. || Absolument. Il y a, sans exagérer, cinquante endroits..., BOSS. *Nouv. myst.* 4. Le zèle de l'utilité publique était en lui une véritable passion, et toutes les passions exagèrent, CONDORCET, *Duhamel*. On n'avait point exagéré en nous disant que nous trouverions plus d'or et d'argent à Delphes qu'il n'y en a peut-être dans le reste de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || 2° Donner une expression excessive. L'action théâtrale étant privée de l'expression du visage, on s'efforça d'y suppléer par l'expression du geste, et l'immensité des théâtres obligea de l'exagérer, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuvres*, t. IX, p. 156, dans POUGENS. || Terme de peinture et de sculpture. Exagérer les formes, les proportions des figures. || 3° Faire valoir, faire ressortir. Surtout il est très-nécessaire que vous teniez la main à ce que les règlements et instructions que j'ai envoyés pour les manufactures et les teintures soient soigneusement exécutés, ne pouvant assez vous exagérer les avantages que toutes les provinces du royaume qui s'y conforment exactement reçoivent, COLBERT, *Corresp.* t. II, lett. 216. Il ne manqua pas de bien exagérer combien il était important de ne pas toucher aux rentes de la ville de Paris, ID. *ib* t. II, p. 68. Cet arrêt ayant été publié et porté sur le bureau de la Chambre de justice, au lieu qu'elle devait rendre publique et exagérer une si sensible marque de la bonté du roi pour ses peuples, ID. *ib.* || Cet emploi vieillit.

— HIST. XVI° s. Exaggerer cette vengeance divine [la mort d'Arius] par la circonstance du lieu [un privé où il mourut], MONT. I, 249.

— ÉTYM. Lat. *exaggerare*, proprement accumuler la terre, et, par suite, exagérer, de *ex*, et *aggerare*, faire un monceau de terre, de *agger*, monceau de terre.

† **EXAGÉREUR, EUSE** (è-gza-jé-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exagère. Ce propos de table était bon; vous en auriez été contente? n'avez-vous point quelque exagéreuse comme celle-là? SÉV. 68.

— ÉTYM. *Exagérer*.

EXAGONE, *adj.* Voy. HEXAGONE.

† **EXALBUMINÉ, ÉE** (è-gzal-bu-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Sans périsperme.

— ÉTYM. Lat. *ex*, sans, et *albumine*.

† **EXALTABLE** (è-gzal-ta-bl'), *adj.* Qui peut s'exalter. Une âme exaltable.

† **EXALTANT, ANTE** (è-gzal-tan, tan-t'), *adj.* Qui exalte. Des passions exaltantes.

EXALTATION (è-gzal-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'élever, d'exhausser. La fête de l'exaltation de la sainte croix, fête qui se célèbre le 14 septembre, en mémoire de ce que Héraclius rapporta à Jérusalem du Calvaire la croix de Jésus-Christ, enlevée quatorze ans auparavant par Cosroès, roi de Perse. || 2° L'avénement, l'intronisation d'un pape. Les jours de son exaltation [du pape] furent les jours de votre gloire, PATRU, *Éloge de M. Bellièvre*. || 3° Terme d'ancienne chimie. La sublimation ou volatilisation d'un corps quelconque. L'exaltation des sels, des soufres. || 4° Terme d'astrologie judiciaire. Une planète est dans son exaltation lorsqu'elle est dans le signe où les astrologues supposent le plus de vertu à ses influences. || 5° Action de rendre plus éclatant, plus glorieux. Si nous envisageons cet événement [la mort de Pascal le père] non pas comme l'effet du hasard..., mais comme une suite indispensable, inévitable, juste, sainte, utile au bien de l'Église et à l'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu, PASC. *Lett. à Périer*, 17 oct. 1651. Pardonnez à des aveugles qui servent, sans le savoir, à l'exaltation de mon nom, MASS. *Myst. Pass.* || 6° État de l'esprit haussé au delà de son état ordinaire. L'exaltation des esprits. Il me fit d'abord connaître clairement l'avenir en exaltant mon âme; je fis de si prodigieux efforts d'exaltation que j'en tombai malade, VOLT. *l'H aux 40 écus*, *Nouveaux systèmes*. Il a la tête vive, de la grandeur d'âme, il est très-susceptible d'exaltation, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 119, dans POUGENS. La manière de vivre des Chartreux suppose, dans les hommes qui sont capables de la mener, ou un esprit extrêmement borné, ou la plus noble et la plus continuelle exaltation des sentiments religieux, Mme DE STAËL, *Corinne*, X, 1. || Exaltation politique, ardeur excessive dans les opinions ou les partis politiques. L'exaltation des hommes, des opinions pendant la révolution. || 7° Terme de médecine. Symptôme qui consiste en ce que le malade a des idées plus vives qu'il ne conviendrait. Il avait de la fièvre, de l'exaltation. || Augmentation démesurée de l'action d'un organe ou d'un système d'organes. L'exaltation des fonctions des reins.

— HIST. XV° s. Et semble monstrer que l'exaltation et haut regne des François est un heur grand et jocundité aux Bourguignons, G. CHAST. *Expos. sur vérité mal prise*. || XVI° s. En haine de son exaltation on abaissoit son extraction, D'AUB. *Hist.* II, 450.

— ÉTYM. Provenç. *exaltatio*; espagn. *exaltacion*; ital. *esaltazione*; du lat. *exaltationem*, de *exaltare*, exalter (voy. EXALTER).

EXALTÉ, ÉE (è-gzal-té, tée), *part. passé*. || 1° Élevé très-haut; loué extrêmement. Parle pour consoler mon âme inquiétée, Parle pour la conduire à quelque amendement, Parle afin que ta gloire ainsi plus exaltée Croisse éternellement, CORN. *Imit.* III, 2. Ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés, BOURDALOUE, 8° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 119, dans POUGENS. Ils savent qu'un héros par son rang exalté Ne doit qu'à la vertu ce que doit le vulgaire À la nécessité, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 5. || 2° Rendu plus actif. Qu'aurait-ce été si le venin eût été un peu plus exalté? et il le serait devenu sans doute si l'on n'avait pas été assez heureux pour trouver un remède aussi puissant que celui qu'on a découvert, MONTESQ. *Lett. pers.* 113. || 3° Avoir la tête exaltée, l'imagination exaltée, avoir une tête, une imagination qui s'enflamme facilement et qui s'emporte. Les têtes exaltées qui ne s'expliquent rien, mais que tout frappe, ont des visions, DIDEROT, *Règne de Claude et Nér.* I, § 110. Les petites âmes portent dans les grandes choses le vice qui est en elles; c'est la raison pour laquelle on donne le nom de têtes exaltées à ceux qui marquent une violente indignation contre des vices communs qu'on partage ou qu'on a quelque intérêt à ménager, ID. *ib.* II, 24. || Il se dit aussi des personnes. Vous êtes un homme exalté. || En politique, le parti exalté, le parti révolutionnaire le plus ardent. || *S. m. et f.* C'est un exalté, une exaltée.

EXALTER (è-gzal-té), *v. a.* || 1° Élever très-haut, louer, vanter beaucoup. Exalter le mérite d'une action. Ils exaltaient la taille et la valeur des Allemands, D'ABLANCOURT, *César*, liv. I, dans RICHELET. Pour sauver du mépris ma constance abattue, Je ne puis exalter l'ennemi qui me tue, ROTR. *Herc. mour.* III, 3. Ce n'est pas.... Qu'aisément je ne pusse, en quelque ode insipide, T'exalter aux dépens et de Mars et d'Alcide, BOIL. *Épît.* I. Oui, l'honneur, Valincourt, est chéri dans le monde; Chacun pour l'exalter en paroles abonde, ID. *Sat.* XI. On l'exalte partout, on l'admire, on l'encense, C. DELAV. *Paria*, II, 2. || 2° Rendre plus actif. Exalter les propriétés d'un médicament. Exalter les fonctions du foie. || Fig. Ce conquérant imposteur exalta, si l'on peut s'exprimer ainsi, par ses dogmes sanguinaires la férocité naturelle de ces peuples, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 1. Contrarier ouvertement les grands sentiments est un moyen sûr de les rendre opiniâtres et de les exalter, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 153, dans POUGENS. || 3° Ancien terme de chimie. Redoubler la vertu d'une substance en la purifiant. Exalter de l'antimoine. || 4° Élever l'esprit au-dessus de son état ordinaire. Le récit de ces grandes actions l'exaltait. || Absolument. Alors, s'exaltant pour exalter : Eh quoi! c'est vous, ajoute-t-il, que cette pensée n'enflamme point? SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 9. || Terme de piété. Exalter son âme, prendre des sentiments d'orgueil. Si je n'ai pas eu d'humbles sentiments et que j'aie exalté mon âme, BOSS. *Mar. Thér.* || 5° Jeter dans une sorte de transport, de délire. Des méditations prolongées lui ont exalté l'esprit. || 6° S'exalter, *v. réfl.* Être élevé, loué. Si ta gloire peut s'exalter Par l'effet où j'ose prétendre, Permets qu'en ton saint nom je puisse exécuter Ce que tu me vois entreprendre, CORN. *Imit.* III, 15. || Prendre de l'exaltation. Il s'exaltait en racontant ce haut fait. || Se louer, se vanter réciproquement. Dans la camaraderie on s'exalte les uns les autres.

— HIST. XVI° s. Puis je sens bien ma plume trop ruralle Pour exalter sa maison liberalle, MAROT, II, 22. Il est besoin de monstrer ici brievement, comment et par quels moyens il [le pape] s'est exalté desja dès longtemps pour entreprendre quelque jurisdiction sur les autres Eglises, CALV. *Instit.* 899.

— ÉTYM. Provenç. *exaltar*; lat. *exaltare*, hausser, de *ex*, et *altus*, haut.

EXAMEN (è-gza-min. Quelques-uns prononcent è-gza-mèn'; mais cette prononciation est affectée: autrefois c'était la bonne; Chifflet disait que l'*n* se prononçait toujours), *s. m.* || 1° Action d'examiner. L'officier auquel le roi renvoya l'examen de notre affaire, FÉN. *Tél.* II. Toute la vie du chrétien doit être un examen et une censure continuelle et secrète de ses actions, de ses désirs, de ses pensées, MASS. *Car. Conf.* Je me borne à l'examen de quelques questions qui me paraissent les plus importantes, CONDILLAC, *Études hist.* part. I, ch. 8. Il y a, dans le septième tome de Paméla, un examen très-judicieux de l'Andromaque de Racine, par lequel on voit que cette pièce ne va pas mieux à son but prétendu que toutes les autres, J. J. ROUSS. *Lettre à d'Alembert*. D'un sévère examen je ne crains pas la suite, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, III, 2. || Terme ecclésiastique. Examen de conscience, préparation à la confession. Elle [Anne d'Autriche] redouble ses dévotions toujours assidues; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux, BOSS. *Mar.-Thér.* Ceux [livres d'heures] dans lesquels les examens de conscience sont un peu détaillés, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, lett. 7, p. 111, dans POUGENS. || Faire son examen de conscience, examiner attentivement sa propre conduite. De bonne foi du moins il fait son examen, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 3. || Terme de philosophie. Le libre examen, le droit naturel de n'accepter comme vrai que ce qu'admet la raison ou l'expérience; et, plus particulièrement, indépendance d'opinion qui fait repousser le joug de l'autorité en matière de foi et examiner les dogmes traditionnels d'après sa propre raison. Un homme d'examen. Esprit d'examen. || 2° Épreuve orale ou écrite que subit un candidat pour être admis à tel ou tel grade. Subir un examen. Passer son examen, ses examens. || 3° Par extension, sorte d'interrogatoire qu'on fait subir à quelqu'un sur certains faits. Examen d'un accusé. || Partie de la procédure publique, en matière criminelle, qui comprend les interrogatoires et l'exposition des charges.

— HIST. XV° s. Il laissa meuble et heritage Et ses parens sans retorner; Jhesucrist le face tourner Au jour du derain examen De sa destre partie; amen, *le Tombel de la Chartrose*, ms. d'Avranches. Que celluy qui sera passé maistre sans grace et par examen, sera tenu paier, avant qu'il leve son ouvrouer, la somme de 6 escus d'or, *Ordonn.* fév. 1485. || XVI° s. Le nombre de qui on fait l'examen, DELAROCHE, *Arismetique*, f° 11, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *examen*, proprement l'aiguille de la balance qui dénonce l'équilibre, de là action de peser, d'examiner, pour *exagmen*, de *exigere* ou *exagere*, réduire à (voy. EXIGER).

† **EXAMINABLE** (è-gza-mi-na-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être examiné.

— HIST. XVI° s. Qui est celuy au monde qui aye droict de commander et donner la loy au monde, s'assujettir les esprits, et donner des principes qui ne soyent plus examinables, que l'on ne puisse plus nier ou douter, que Dieu seul? CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. *Examiner*.

EXAMINATEUR, TRICE (è-gza-mi-na-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui examine. On a des examinateurs à proportion qu'on est élevé, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Ô fâcheux examen d'un mystère fatal Où l'examinateur souffre seul tout le mal, MOL. *Éc. des f.* II, 6. Tous ces sages du paganisme, tous ces examinateurs curieux de la nature et des choses du monde, NICOLE, *Essais*, t. IX, p. 208, dans POUGENS. Ces curieux examinateurs des coutumes reçues, PASC. *Pensées*, t. I, p. 257, éd. Lahure. Il faudrait voir les originaux et attendre qu'un grand nombre de savants eût fait cette étude à fond [ancienneté de la Chine], afin que par le grand nombre d'examinateurs la chose pût être pleinement éclaircie, FÉN. t. XIX, p. 161. || 2° Celui, celle qui a pour fonction de faire subir les examens aux candidats pour des grades ou des fonctions. Examinatrice pour l'instruction primaire. || *Adj.* Dames examinatrices, dames chargées de faire subir l'examen aux personnes qui postulent les places de maîtresses de pensions, d'institutrices, de directrices de salles d'asile, etc.

— HIST. XIII° s. Les noms des six jurez examineus sont teil.... *Liv. des mét.* 420. || XIV° s. Auditeurs, seelleurs, examinateurs, *Ord. des rois de Fr.* t. I, p. 467. || XVI° s. Il faut estre bien aspre et severe examinateur et contrerolleur de ce qui aura esté dit quant à l'usage et à la verité, AMYOT, *Comm. il faut ouïr*, 11.

— ÉTYM. Lat. *examinatorem*, de *examinare*, examiner.

† **EXAMINATION** (è-gza-mi-na-sion), *s. f.* Action d'examiner.

— HIST. XIIIe s. Quant aucuns est condamnés comme bougres, par l'examination de sainte Eglise, sainte Eglise le doit abandonner à la laie justice, BEAUM. XI, 2. || XVIe s. Une serieuse et attentifve examination non seulement de ses paroles et actions, mais de ses pensées plus secrettes.... CHARRON, *Sagesse*, I, 1.

—ÉTYM. Provenç. *examinacion;* ital. *esaminazione;* du lat. *examinationem*, de *examinare*, examiner.

EXAMINÉ, ÉE (è-gza-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Les lieux examinés avec soin. .... Mais sur la foi d'un songe, Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge? Vous ne savez encor de quel père il est né, Quel il est. — On le craint, tout est examiné, RAC. *Ath.* II, 5. || 2° Un élève examiné par le professeur.

EXAMINER (è-gza-mi-né), *v. a.* || 1° Considérer avec attention et pour se rendre compte. Il se juge en autrui, se tâte, s'étudie, Examine en secret sa joie et ses douleurs, CORN. *Pomp.* III, 1. Allons examiner pour ce coup généreux Les moyens les plus prompts et les moins dangereux, ID. *Héracl.* I, 5. Et sans examiner par quel destin jaloux La grandeur du courage est si mal avec vous, ID. *Nicom.* III, 2. Sa rigueur importune examine et publie Où manque le devoir d'autrui, ID. *Imit.* II, 3. Examine leurs yeux, observe leurs discours, RAC. *Brit.* I, 4. Je n'examine point si j'y pourrai survivre, ID. *Bérén.* II, 2. || Examiner, se dit des différentes commissions pour le théâtre, le colportage, les autorisations de livres, etc. || Absolument. On doute, on examine, et je reviens confus Demander à vos pieds vos ordres absolus, VOLT. *Orphel.* II, 7. || 2° Regarder attentivement. Plus j'examine cette personne, plus je crois la reconnaître. On ne la contemplait point, on l'examinait, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 167, dans POUGENS. || 3° Faire subir un examen. Examiner un élève. || 4° S'examiner, *v. réfl.* Examiner sa conscience, ses propres actions. Plus je rentre en moi-même et plus je m'examine, Moins j'y puis de mon mal rencontrer l'origine, ROTR. *Bélis.* V, 1. Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste! MONTESQ. *Lett. pers.* 83. || Se regarder l'un l'autre. Ils s'examinent quelque temps, et enfin se reconnaissent.

— HIST. XIIIe s. Bien le sauras par toi meïsmes; Il convient que tu t'essaïmes, *la Rose*, 2560. Toutes les fois que tesmong sont examiné et on lor a fete aucune demande, de le [la] quele il ne sont pas bien avisé.... BEAUM. IX, 13. || XVe s. Moult fut fort et bien examiné, au tranchant des espées, ce noble tournoy, *Perceforest*, t. IV, 51. || XVIe s. Nostre foy n'est pas moins esprouvée par tribulation, que l'or est examiné en la fournaise, CALV. *Instit.* 551. Les chevaliers passoient par devant eulx [les censeurs] pour estre examinez et visitez à la monstre, AMYOT, *Pomp.* 32. Il me donna un meschant pourpoint tout deschiré et deschiqueté d'usure et un collet de cuir bien examiné [usé] et un meschant chappeau, PARÉ, III, p. 711.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *examinar;* ital. *esaminare;* du lat. *examinare*, de *examen*, examen.

† **EXANIE** (è-gza-nie), *s. f.* Terme de chirurgie. Procidence de l'intestin rectum.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *anus*.

† **EXANTHÉMATEUX, EUSE** (è-gzan-té-ma-teû, teû-z') ou **EXANTHÉMATIQUE** (è-gzan-té-ma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport aux exanthèmes. || Fièvres exanthématiques ou éruptives, fièvres qui sont caractérisées par certaines éruptions, telles que la rougeole, la variole, la scarlatine, etc. Ici exanthématique n'est pas pris dans le sens rigoureux d'exanthème.

EXANTHÈME (è-gzan-tê-m'), *s. m.* Terme de médecine. Groupe de maladies cutanées dont le caractère commun est une rougeur plus ou moins vive, disparaissant momentanément sous la pression du doigt, et existant sans vésicules, papules, ni pustules.

— ÉTYM. Ἐξάνθημα, de ἐξ, hors, et ἀνθεῖν, fleurir, proprement effleurir (voy. ANTHÈRE).

EXARCHAT (è-gzar-ka), *s. m.* Province gouvernée par un exarque. Pepin conquit l'exarchat de Ravenne et le donna au pape. || Dignité d'exarque.

— ÉTYM. *Exarque.*

EXARQUE (è-gzar-k'), *s. m.* || 1° Vicaire général de l'empereur en Occident qui faisait sa résidence à Ravenne. L'exarchat fut institué sous l'empereur Justin le Jeune, en 567, et le dernier exarque fut Eutychius, qu'Astolphe, roi des Lombards, défit en 752. || 2° Dans l'Église grecque, dignitaire député par le patriarche pour visiter les provinces, et dont le titre répond à celui de légat dans l'Église latine.

— ÉTYM. Ἔξαρχος, de ἐξ, hors, au loin, et ἄρχειν, commander.

† **EXARTHRÈME** (è-gzar-trê-m'), *s. m.* ou **EXARTHROSE** (è-gzar-trô-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de luxation.

— ÉTYM. Ἐξ, hors, et ἄρθρον, articulation.

† **EXARTICULATION** (è-gzar-ti-ku-la-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de désarticulation, d'amputation dans l'article.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *articulation.*

† **EXARTICULÉ, ÉE** (è-gzar-ti-ku-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'offre pas d'articulations visibles.

— ÉTYM. Lat. *ex*, sans, et *article.*

EXASPÉRATION (è-gza-spé-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° État d'un esprit exaspéré. Il est dans une grande exaspération. || Par extension, état d'agitation, d'irritation des esprits. L'exaspération était à son comble. || 2° Terme de médecine. Accroissement de l'intensité des symptômes d'une maladie.

— HIST. XVIe s. Cette nostre exasperation immoderée et illegitime contre ce vice [manie de parler de soi], MONT. III, 338.

— ÉTYM. Lat. *exasperationem*, de *exasperare*, exaspérer.

EXASPÉRÉ, ÉE (è-gza-spé-ré, rée), *part. passé.* || 1° Irrité à l'excès. Je l'ai trouvé fort exaspéré. || 2° Rendu plus âpre, en parlant d'une maladie. Le mal exaspéré par un traitement intempestif.

EXASPÉRER (è-gza-spé-ré; *pé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'exaspère; excepté au futur et au conditionnel : j'exaspérerai), *v. a.* || 1° Irriter à l'excès. Ce nouvel outrage l'a fort exaspéré. || 2° Rendre plus âpre, plus cuisant. Exaspérer une douleur. || 3° S'exaspérer, *v. réfl.* Devenir irrité. Il s'exaspérait en racontant son aventure. || Devenir plus âpre, en parlant d'un mal. Le catarrhe s'exaspère par un temps froid.

— HIST. XVIe s. Exasperer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *exasperare*, de *ex*, et *asper*, âpre (voy. ce mot).

EXAUCÉ, ÉE (è-gzô-sé, sée), *part. passé.* Cette princesse demandait des enfants au ciel; elle fut exaucée. Il en mourra peut-être; et d'un père insensé Le sacrilége vœu peut-être est exaucé, RAC. *Phèdre*, IV, 6.

† **EXAUCEMENT** (è-gzô-se-man), *s. m.* Action d'exaucer; état de celui qui est exaucé.

EXAUCER (è-gzô-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : exauçant, exauçons), *v. a.* || 1° Écouter favorablement celui qui prie, supplie. Si j'ai gardé l'iniquité au fond de mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera pas, SACI, *Bible*, *Psaume* LXV, 18. Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit? RAC. *Iphig.* I, 1. || 2° Il se dit aussi de l'accomplissement de ce qu'on demande. Souviens-toi que, pour prix de mes efforts heureux, Tu promis d'exaucer le premier de mes vœux, RAC. *Phèdre*, IV, 2.

— REM. Exaucer n'est pas synonyme d'octroyer, accorder. Il ne se dit que de Dieu, du ciel, des puissances célestes, ou des êtres que la passion actuelle nous leur fait assimiler (rois, princes, maîtresses, etc.).

— ÉTYM. *Exaucer* est le même que *exhausser* (voy. ce mot) : exaucer quelqu'un, c'est le porter en haut, de manière que sa prière soit entendue des puissances supérieures; et par catachrèse on dit exaucer une prière.

† **EXAUDI** (è-gzô-di), *s. m.* Premier mot de l'introït de la messe du cinquième dimanche après Pâques. Dimanche de l'Exaudi.

— ÉTYM. Lat. *exaudi*, écoute, de *ex*, et *audire*, ouïr.

† **EXCÉCARIE** (è-ksé-ka-rie), *s. f.* Terme de botanique. Genre d'euphorbiacées, où l'on distingue l'*excœcaria agalloche*, connue dans l'Inde sous le nom de calambac et appelée par Rumphius arbre aveuglant, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *excæcare*, aveugler, de *ex*, et *cæcus*, aveugle.

† **EXCARNATION** (èks-kar-na-sion), *s. f.* Action de dépouiller un organe des parties charnues qui l'entourent.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *caro*, *carnis*, chair.

† **EXCARNER** (èks-kar-né), *v. a.* Ôter le bois des dents de peigne, en faire l'écartement.

— ÉTYM. Voy. EXCARNATION, le bois qu'on ôte étant comparé à de la *chair.*

† **EXCAVATEUR** (ek-ska-va-teur), *s. m.* Terme de chemin de fer. Appareil destiné à faciliter les déblais.

— ÉTYM. *Excaver.*

EXCAVATION (èk-ska-va-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'excaver. Durant la capitulation de Luxembourg, Vauban faisait travailler à l'excavation du fossé et à tirer de la pierre pour raccommoder la place, DANGEAU, I, 25, 13 juin 1684. || 2° Creux dans le sol, dû soit à la main de l'homme soit à un accident naturel. Un sol entrecoupé d'excavations.

† **EXCAVER** (èk-ska-vé), *v. a.* Creuser sous terre. Excaver le sol. || Absolument. À mesure qu'elles [les marmottes] excavent, elles jettent derrière elles la terre qu'elles tirent de la mine, BONNET, *Contempl. natur.* XII, 31.

— ÉTYM. Lat. *excavare*, de *ex*, et *cavus*, creux, cave (voy. CAVE, adjectif).

EXCÉDANT, ANTE (è-ksé-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui excède, qui est de surcroît. Les sommes excédantes. Pour mieux voir notre objet, nous venons de le circonscrire; nous en avons retranché toutes les extrémités excédantes, BUFF. *Nature des animaux.* || *S. m.* Surcroît; nombre, quantité qui excède. Un excédant de compte. On croirait que les pays ingrats ne devraient se peupler que de l'excédant des pays fertiles et nous voyons que c'est le contraire, J. J. ROUSS. *Orig. des langues*, ch. 9. || Fig. Si j'ai trop de suite et de fermeté, je voudrais vous en pouvoir donner mon excédant, ST-SIM. 480, 206. Tenté d'employer l'excédant de mon entretien, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 13. Que fera-t-il de cet excédant de forces? ID. *Ém.* III. || 2° Qui excède, qui fatigue, importune à l'excès. Ou j'aurais une prude au ton triste, excédant, Une bégueule enfin qui serait mon pédant, GRESSET, *Méch.* II, 7.

— REM. Autrefois l'Académie écrivait excédent, *s. m.*, ce qui était en harmonie avec précédent et antécédent, qui ont même radical que excédant.

EXCÉDÉ, ÉE (è-ksé-dé, dée), *part. passé.* || 1° Dépassé. Le revenu excédé par les dépenses. || 2° Accablé au delà de ce qu'on peut supporter. Je suis excédé de fatigue. Pour des âmes excédées de plaisirs et lasses de repos, il faut sans cesse des attitudes nouvelles et des sensations toujours plus exquises, RIVAROL, *Dict. univers. de la lang. franç.* p. XXV. || 3° Très-ennuyé. Fatigué de la cour, excédé de la ville, Je ne puis être bien que dans ce libre asile, GRESSET, *Sidn.* II, 2. Il devint triste, inquiet, jaloux; il fit tant, qu'elle en fut excédée et prit le parti de le congédier, MARMONTEL, *Cont. mor. Quatre flacons.* Il ranime vingt fois l'auditoire excédé, DELILLE, *Convers.* I. || 4° Battu outrageusement. Battu et excédé.

EXCÉDER (è-ksé-dé; *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'excède; excepté au futur et au conditionnel : j'excéderai), *v. a.* || 1° Outrepasser, aller au delà des justes bornes. Il a excédé son pouvoir, ses pouvoirs. Il excède sa charge, et lui-même y renonce, CORN. *Nic.* III, 3. C'est qu'ils ont excédé toutes bornes, PASC. dans COUSIN. Les hommes se piquent d'être constants ou indifférents selon la mode, qui excède toujours la nature, VAUVEN. *Max.* 40. || Absolument. Voilà ce qui regarde les vaines et fausses sciences; et pour ce qui est des véritables, on excède beaucoup à s'y livrer trop, ou à contre-temps, ou au préjudice de plus grandes obligations, BOSS. *Concupisc.* 8. Dieu a tout fait avec mesure, avec nombre et avec poids; rien n'excède, rien ne manque, ID. *Polit.* VII, VI, 6. Le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante, le faisait excéder [le duc de Bourgogne] dans le contre-pied de ses défauts, ST-SIM. t. VIII, p. 207, édit. CHÉRUEL. || 2° Dépasser. Vous pourrez employer jusqu'à mille francs, mais n'excédez pas cette somme. || Surpasser en longueur, en dimension, en valeur. Une dette qui excède cent francs. Cette poutre excède le mur de plus d'un pied. Celles [pièces] de la comédie parlent de personnes communes, et ne consistent qu'en intrigues d'amour, et en fourberies qui se développent si aisément en un jour, qu'assez souvent chez Plaute et chez Térence le temps de leur durée excède à peine celui de leur représentation, CORN. *2e disc. trag.* Pourvu seulement qu'en vendant il n'excède pas le plus haut prix des étoffes de cette sorte, PASC. *Prov.* 8. Ce prince [Porus] était monté sur un éléphant bien plus grand que tous les autres, et lui-même excédait la stature ordinaire des hommes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 197, dans POUGENS. Et jamais ma dépense excédant ma recette C. DELAV. *Éc. des vieill.* I, 1. || Fig. Formé d'une telle manière Que l'art ingénieux excédait la matière, RÉGNIER, *Épit.* I. Pour moi, quoique déjà ma passion fût telle, Que sa force excédât toute force mortelle, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. Ce sont des actions dont la reconnaissance Du plus riche monarque excède la puissance, ROTROU, *Vencesl.* I, 4. || 3° Battre outrageusement (sens autrefois très-usité en matière

[illegible], qui ne l'est plus guère aujourd'hui; en cette acception, il s'emploie surtout au participe et avec l'autre. Attendu et convaincus d'avoir fait rébellion, empêché les exercices et fonctions des huissiers, de les avoir battus, excédés, etc. [illegible], Arrêt du conseil d'État, 22 juill. [illegible] || Il se dit dans le même sens : excéder quelqu'un de coups. || 4° Accabler au delà de ce qu'on peut supporter. Cette course m'a excédé. Les nègres ne sont-ils pas assez malheureux d'être réduits à la servitude? faut-il encore les excéder? BUFF. *Morc. choisis*, p. 43. || Excéder de plaisir, fatiguer à force de plaisir. || Familièrement. Excéder quelqu'un de bonne chère, l'exciter à quelque excès de table par l'abondance des mets. || 5° Importuner, tourmenter. Vous m'excédez par vos railleries. Je ne sais ce que j'ai, tout m'excède aujourd'hui, GRESSET, *le Mechant*, I, 4. || 6° S'excéder, *v. réfl.* Se fatiguer à l'excès. S'excéder à la chasse. S'excéder de travail, de débauches. Un jour il s'excéda de fatigue pour des pauvres qu'il traitait, prit beaucoup de froid.... FONTEN. *Dodart.*

— HIST. XIVe s. Proportion arismetique est quant le grant surmonte ou excede le moien autant comme le moien surmonte le petit, ORESME, *Eth.* 44. Vertu est entre exceder ou defaillir, ID. *ib.* 46. || XVe s. Un chascun d'eux [des trois ordres] son droit estat maintiengne; Car l'exceder est monstre et droicte enseigne De pis avoir pour le peuple et l'Eglise, E. DESCHAMPS, *Souffr. du peuple.* || XVIe s. Plusieurs effects des animaulx excedent nostre capacité, MONT. II, 358. Peu à peu elle [la noblesse] a tant excédé qu'en fin, sous la vertu de vaillance, elle a asservi et confondu les autres, LANOUE, 197. La commune prenoit plaisir à rabbatre et rabaisser ceulx qui lui sembloient trop exceder en grandeur, AMYOT, *Thém.* 43.

— ÉTYM. Lat. *excedere*, excéder, de *ex*, hors, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

EXCELLEMMENT (èk-sè-la-man), *adv.* || 1° D'une manière excellente, parfaitement. Si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth excellemment, DESC. *Méth.* VI, 11. Par les secrètes et admirables manières dont Dieu opère ce changement, que saint Augustin a si excellemment expliquées, et qui dissipent toutes les contradictions imaginaires que.... PASCAL, *Prov.* 18. Comme dit excellemment saint Jean Chrysostome, BOSS. *Parole de Dieu*, 2. || 2° Par excellence. Qui n'est pas contre eux est excellemment pour eux, PASCAL, dans COUSIN. La pudeur, en colorant vos joues, vous rend excellemment belle, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 19.

— HIST. XIVe s. Celui qui fait son œuvre excellentement.... ORESME, *Eth.* IX (15). Priamus excellemment aorné de filz et de filles, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Comme ainsi soit que plusieurs choses ayant esté escrites sagement et excellentement de ces anciens peres, CALV. *Instit. Dédic.* L'authorité de Moyse fut si excellemment maintenue par ceste horrible vengeance.... ID. *ib.* 39.

— ÉTYM. *Excellent*, et le suffixe *ment*. *Excellentment* est la forme régulière (représentée par *excellemment*, grâce à l'assimilation des consonnes), alors que *excellent* était pour le masculin et le féminin; puis, quand le féminin, suivant la nouvelle règle, devint *excellente*, on forma *excellentement*, qui n'a pas duré.

EXCELLENCE (èk-sè-lan-s'), *s. f.* || 1° Éminent degré de qualité, en un genre. L'excellence d'un remède, d'un fruit. Digne de la grandeur et de l'excellence de l'homme, MASS. *Car. Culte.* L'excellence de la musique est dans le chant, et la mélodie en est l'âme, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuv.* t. IX, p. 411, dans POUGENS. || Familièrement. Avoir une grande idée de sa propre excellence, de l'excellence de son esprit, être infatué de soi, de son mérite. || Dans les colléges, lycées et pensions, prix d'excellence, prix unique décerné à l'élève qui s'est le plus distingué pendant toute la durée de l'année scolaire, dans toutes les branches d'étude réunies. || Dans les lycées de Paris, prix donné à l'élève qui a obtenu le plus de points dans les compositions durant les deux premiers trimestres de l'année; prix dit aussi de semestre. || Par excellence, *loc. adv.* Au plus haut degré. Bien fait et beau par excellence, LA FONT. *Pet. chien.* Si le ciel t'eût, dit-il, donné par excellence Autant de jugement que de barbe au menton, ID. *Fabl.* III, 5. Sa mère Antonia disait d'un sot par excellence : il est plus bête que mon fils Claude, DIDEROT, *Règne de Claude et Nér.* I, § 16. || Par excellence, se dit aussi pour marquer l'éminence d'une qualité dans une personne. Aristote a été appelé le philosophe par excellence. [Le roi de Perse] qu'elles [les nations grecques] appelaient le grand roi ou le roi par excellence, BOSS. *Hist.* III, 5. On ne l'appelait [Agrigente] simplement que la grande ville par excellence, FÉN. *Empéd.* || On dit dans le même sens, Dieu est l'être par excellence. || Par excellence, se dit enfin pour désigner qu'un nom commun est pris pour un nom propre et particulier, tant la qualité dont il s'agit appartient à la chose, à la personne dont on parle. Chapeau se dit, par excellence, du chapeau de cardinal. || 2° Titre qu'on donne aux ambassadeurs, aux ministres. Ils changeraient entre eux les simples Excellences, S'ils osaient, en des Majestés, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. || Il se fait donner, on lui donne de l'Excellence, on l'appelle Votre Excellence. || Une Excellence, une personne qui a droit au titre d'Excellence. J'ai cru suivre un ami et non un protecteur, un homme et non une Excellence, P. L. COUR. *Lett.* I, 124. Qu'est ceci? dit d'un ton dur Une Excellence bretonne, BÉRANG. *Messe du St-Esp.* || En ce sens, on met des majuscules : Votre Excellence, Son Excellence. || On écrit aussi en abrégé V. E. pour Votre Excellence, S. E. pour Son Excellence. || Par plaisanterie, ce titre se donne à des gens qui n'ont aucune dignité. Ah! te voilà; bonjour, l'ami Frontin; comment se porte Ton Excellence? — Fort au service de la Vôtre, monsieur le chevalier, DANCOURT, *les Curieux de Compiègne*, sc. 1 et 2.

— HIST. XIIe s. Ta grant proesce e ta science E ta puissance e t'excellence [il] Prie et requiert, humles vers tei, Que li tienges [que tu lui tiennes] amor e fei, BENOIT, II, 4295. || XIIIe s. L'eucellence de ta figure, RUTEB. II, 13. S'il plaisoit à la très deboniere excellence le roy, tout cil qui seroient preudome et loyal, porroient estre tainturiers, *Liv. des mét.* 137. || XIVe s. Vers heroyques sont dittiés des faiz et adventures de gens de très grant excellence, ORESME, *Eth.* 22. || XVe s. Et vous plaise me vouloir pardonner, Se je n'escris devers vostre excellence, Comme je doy, en telle reverence Qu'il appartient.... CH. D'ORL. *Departie d'amour en ballade.* || XVIe s. J'avois ouï dire que la plupart des Italiens estoient sujets à trois vices par excellence, MARG. *Nouv.* LI. Entre toutes choses animées, l'homme est de la plus grande excellence, LANOUE, 496. D'altez ni d'excellence et autres mots nouveaux de nouvelle fabrique, le langage ni la franchise des François n'en estoit jadis infectée, ST-JUL. *Mesl. hist.* p. 595, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *excellencia*; espagn. *excelencia*; ital. *eccellenzia*; du lat. *excellentia*, de *excellens*, excellent.

EXCELLENT, ENTE (èk-sè-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui est à un degré éminent, qui l'emporte. Il fut appelé à cette excellente fonction de ministre du Dieu vivant pour la défense de l'Église et pour le salut des peuples, BOURDAL. *Panég. de S. Ignace*, II. Elle avait deux frères d'une excellente beauté, LA BRUY. III. || Titre qui se donne dans certaines formules nobiliaires. Très-haut et très-excellent prince. || 2° Qui est très-bon en son genre. Excellent vin. Chère excellente. Musique excellente. Un excellent livre. Certes il écrit bien, sa lettre est excellente, CORN. *Suite du Ment.* II, 1. J'aurais voulu faire voir que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes, MOL. *Préf. des Préc.* || 3° Il se dit aussi en ce sens des personnes. Un excellent prince. D'excellents généraux. Telle est l'opinion de beaucoup d'excellents personnages. La nature, fertile en esprits excellents, Sait entre les auteurs partager les talents, BOIL. *Art p.* I. || On le dit des animaux. Un excellent cheval. Des chiens excellents. || Un excellent homme, ou un homme excellent, un homme doué d'une grande bonté de cœur. || Être excellent sur quelqu'un, sur quelque chose, en bien parler, et, quelquefois ironiquement, s'en moquer. Sur madame des Ursins, le cardinal [d'Estrées] était excellent; il ne finissait point sur elle et avec une liberté qui ne se refusait rien, ST-SIM. 370, 156. || Familièrement. Je vous trouve excellent, se dit de quelque acte, de quelque parole qu'on juge déplacée. Je vous trouve excellent de me parler ainsi. Mais, mais, je vous trouve excellent! Et de vos volontés voilà donc le ministre? FAVART, *Soliman* II, 1, 10. || On dit dans le même sens. Il est excellent avec ses propositions. || Il se dit des choses en ce même sens ironique. Cela est excellent! Voilà qui est excellent! || 4° *S. m.* Ce qui excelle. Se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre, LA BRUY. IX.

— REM. A cause du haut degré d'éminence qui est dans excellent, des grammairiens ont dit que ce mot ne comportait pas de degrés de comparaison. Il y a là-dessus à consulter l'usage; car le mot n'exclut pas, de soi, la comparaison. Le comparatif est très-peu usité; pourtant on le trouve, et il ne paraît pas qu'on puisse condamner absolument ces emplois, bien que rares. Il n'est dans tous les arts secret plus excellent Que de savoir connaître et choisir son talent, CORN. *Remerc. au roi.* Nous prenons plaisir de nous comparer aux autres, et nous sommes bien aises d'avoir sujet de croire que nous sommes plus excellents, BOSS. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. Quant au superlatif relatif, il est pleinement en usage : Les termes de cette lettre où M. de Saint-Cyran parle du sacrifice de la messe comme du plus excellent de tous, PASC. *Prov.* 16. Employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers, LA BRUY. VI.

— HIST. XIVe s. [Toi] Qui veulx de cinquante hommes si faire chaplement [combat] Contre trois cens ou plus en armes excellent, *Guescl.* 19098 || XVe s. Nostre prince digne de très excellente memoire, COMM. *Prol.* || XVIe s. Ce voyage fut mieux consulté et digéré que les precedens, et y eut de plus excellens chefs qui s'y trouverent, LANOUE, 408. Dame de beauté excellente et très renommée, AMYOT, *Démétr.* 11. Xenophantus le plus excellent musicien qui fust de ce temps là, ID. *ib.* 75.

— ÉTYM. Provenç. *excellent*; espagn. *excelente*; du lat. *excellentem*, de *excellere*, exceller. D'après Palsgrave, p. 56, au XVIe siècle, on prononçait *eczellant*. Le fait est que, longtemps auparavant, on trouve *eucellence* dans Rutebeuf; voy. l'historique d'EXCELLENCE.

EXCELLENTISSIME (èk-sè-lan-ti-si-m'), *adj.* || 1° Forme superlative d'excellent. Titre donné aux sénateurs de Venise. || 2° Familièrement. Très-bon, parfait. C'est excellentissime. Il nous a donné d'un vin excellentissime.

— ÉTYM. Lat. *excellentissimus*, superlatif de *excellens*, excellent.

EXCELLER (èk-sè-lé), *v. n.* Être supérieur en son genre. Les humains sont plaisants de prétendre exceller Par-dessus nous!.... LA FONT. *Fabl.* XI, 5. Je ne connais rhéteur ni maître ès arts Tel que l'amour : il excelle en bien dire, ID. *Confid.* Sur les plus fins je prétends qu'il excelle, ID. *ib.* Jacob excelle en tout au-dessus d'Ésaü, BOSS. *Hist.* I, 3. Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle; il a pour lors un caractère original et inimitable, LA BRUY. I. La plupart de ceux qui ont excellé en quelque genre n'y ont point eu de maître, FONT. *Tournefort.* D'Aguesseau avait excellé dans les premières intendances, ST-SIM. 69, 134. || Il se construit avec *à* et l'infinitif. Tel excelle à rimer qui juge sottement, BOIL. *Art p.* II. Pour toute ambition, pour vertu singulière, Il excelle à conduire un char dans la carrière, RAC. *Brit.* IV, 4. || Il se dit aussi des choses. La géométrie excelle en ces trois genres, PASC. *Géom.* Ses traités [de M. Perrault] de la circulation de la sève dans les plantes, du son et de la mécanique des animaux, excellent entre tous les autres, FONTEN. *Perrault.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Si on vouloit pratiquer ceste souveraine reigle d'estat qui excelle les plus excellentes, et dit : rendez à Cæsar ce qui est à Cæsar, LANOUE, 348. La noblesse de France excelle toute autre de ce monde, CARLOIX, I, 2.

— ÉTYM. Lat. *excellere*, de *ex*, et l'inusité *cellere*, aller, mouvoir; grec, κέλλειν.

† EXCENTRER (èk-san-tré), *v. a.* Terme de tourneur. Faire varier le centre.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *centre*.

EXCENTRICITÉ (èk-san-tri-si-té), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie ancienne. Distance ou écartement entre le centre de la terre et le centre du cercle décrit par un astre, quand on eut reconnu que cet astre n'était pas toujours à la même distance de nous. || 2° Terme de géométrie. Distance du centre d'une ellipse à son foyer. Deux intervalles entre le lieu vrai et le lieu moyen d'une planète étant donnés, il fallait déterminer géométriquement son apogée et son excentricité, FONTEN. *Cassini.* La distance du centre à l'un des foyers est l'excentricité de l'ellipse, LAPLACE, *Expos.* I, 2. || 3° Terme de botanique. Excentricité des couches ligneuses, disposition ordinaire dans les tiges des arbres qui fait que la moelle occupe rarement le centre du bois, dont les couches concentriques sont en général plus larges d'un côté que de l'autre. Les expériences décident que l'aspect du midi ou du nord n'est point la cause de l'excentricité des couches ligneuses, BUFF. *Expos sur les végétaux*, 3e mém. || 4° Déviation de l'axe de l'âme d'une bouche à feu. || 5° Éloignement du centre. L'excentricité d'un quartier. || 6° Fig. et néologisme. Caractère original, bizarre, façons sin-

gulières. Cet homme se fait remarquer par son excentricité, par ses excentricités. || En ce sens, il a été emprunté de l'anglais.

— ÉTYM. *Excentrique.*

EXCENTRIQUE (è-ksan-tri-k'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui est en dehors du centre; dont les centres ne se rapportent pas. Cercles excentriques. || Se dit des ellipses considérées par rapport à leur plus ou moins grande excentricité. Une ellipse très-excentrique, c'est-à-dire une ellipse très-allongée. Vous voyez par là que plus l'ellipse est excentrique, plus la vitesse varie de l'aphélie au périhélie, CONDIL. *Art de rais.* III, 5. L'orbe de Mars étant un des plus excentriques du système planétaire, et la planète approchant fort près de la terre dans ses oppositions, LAPLACE, *Expos.* V, 4. || 2° Terme de physique. Choc excentrique, celui qui a lieu quand les corps ne se meuvent pas suivant une même ligne qui joigne leurs centres d'inertie. || 3° Terme militaire. Mouvement excentrique, mouvement qui écarte un corps du centre des opérations. L'empereur russe ne s'était pas montré comme un homme de guerre aux yeux de ses ennemis; ils le jugèrent ainsi sur ce qu'il avait négligé la Bérézina, seule ligne naturelle de défense de la Lithuanie; sur sa retraite excentrique vers le nord, quand le reste de son armée fuyait vers le midi, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 1. || 4° Terme de botanique. Se dit de l'ovaire quand il n'occupe pas le centre de la fleur, et de l'embryon lorsqu'il s'éloigne sensiblement du centre du périsperme. || Couches ligneuses excentriques, celles qui ne sont pas concentriques à la moelle de l'arbre. D'autres veulent que les cercles ligneux de tous les arbres soient excentriques et toujours plus éloignés du centre ou l'axe du tronc de l'arbre, du côté du midi que du côté du nord, BUFF. *Expér. sur les végétaux,* 3e *mém.* || 5° Qui est loin du centre. Quartier excentrique. || 6° Fig. et néologisme. Qui pense et agit en opposition avec les habitudes reçues. Personnage excentrique. || *Au masc.* Le club des Excentriques, nom d'un club anglais. || En ce sens, ce mot vient de la langue anglaise qui lui a donné cette acception. || 7° *S. m.* Cercle dont le centre ne coïncidait pas avec celui de la terre et qui fut imaginé par les anciens astronomes pour expliquer les mouvements des corps célestes qu'on avait reconnus n'être pas toujours à égale distance de nous. L'hypothèse de l'excentrique et des épicycles. || 8° Mandrin au moyen duquel les tourneurs font varier le centre de la pièce sans l'enlever de dessus le tour. || 9° Terme de mécanique. Toute pièce qui, ayant la forme d'une courbe sans être un cercle, communique le mouvement dans diverses machines. C'est au moyen d'un excentrique qu'on fait mouvoir le levier qui sert à ouvrir et à fermer alternativement la partie d'une machine à vapeur nommée tiroir, LEGOARANT.

— HIST. XIVe s. Tout cercle qui divise l'espere [la sphère] en deux moitiés et ne a pas son centre ou [au] centre du monde est appellé excentrique, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Provenç. *excentric;* espagn. *excentrico;* ital. *eccentrico;* du latin *excentricus,* de *ex,* hors, et *centrum,* centre.

† **EXCENTRIQUEMENT** (è-ksan-tri-ke-man), *adv.* D'une manière excentrique.

— ÉTYM. *Excentrique,* et le suffixe *ment.*

1. **EXCEPTÉ, ÉE** (è-ksè-pté, ptée), *part. passé.* Qui n'est pas compris dans. Encore impunément nous souffrons en tous lieux, Leur dieu seul excepté, toute sorte de dieux, CORN. *Poly.* IV, 6. De ceux [captifs] qu'on peut te rendre il est seul excepté, VOLT. *Zaïre,* I, 4. Meurent les protestants, les princes exceptés, M. J. CHÉN. *Charles IX,* II, 4.

2. **EXCEPTÉ** (è-ksè-pté), *prép.* || 1° À la réserve de. On trouve tout consterné excepté le cœur de cette princesse, BOSS. *Duch. d'Orl.* On adorait jusqu'aux bêtes et jusqu'aux reptiles; tout était Dieu excepté Dieu lui-même, ID. *Hist.* II, 3. Les voici ces nouveaux conquérants [les apôtres] qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur, FÉN. t. XVII, p. 179. || 2° Excepté, suivi d'une préposition, quand le terme duquel on excepte est lui-même régi par cette préposition. Je crois bien que ce Lalli était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 23 juin 1766. La malheureuse facilité qu'ont les hommes de s'accoutumer à tout, excepté au repos et au bonheur, BARTHÉL. *Anach. introd.* part. 1. || Cependant on peut suivre aussi la règle ordinaire. Il le [Dieu] faut regarder comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché, PASC. *Extraits des lettres à Mlle de Roannez,* VII. || 3° Excepté que, *conj.* avec l'indicatif. Neptune envoya aussitôt une divinité trompeuse, semblable aux songes, excepté que les songes ne trompent que pendant le sommeil, FÉN. *Tél.* IX.

— REM. Excepté est invariable placé avant le substantif, et variable placé après : Excepté une femme; une femme exceptée. Cette règle est moderne, comme on peut voir à l'historique de EXCEPTER.

— HIST. XIVe s. Hormis et essieuté tout le fief que je tieng de monseigneur, DU CANGE, *excepto* (voy. pour le reste l'historique de EXCEPTER).

— ÉTYM. *Excepté* 1; provenç. *exceptat, septat;* ital. *eccettato.*

EXCEPTER (è-ksè-pté), *v. a.* Ne pas comprendre dans. On accorda l'amnistie aux rebelles, mais en exceptant les chefs. Ah! Seigneur, que le ciel, qu'ici j'ose attester, De cette loi commune a voulu m'excepter! RAC. *Phèd.* II, 5. || Excepter que, avec l'indicatif. J'ai oublié d'excepter, quand j'ai parlé de son ignorance [de l'abbé de Lavau], qu'il sait fort bien lire, FURETIÈRE, 3e *factum,* t. I, p. 303. || S'excepter, *v. réfl.* Se mettre en dehors de. Ô roi, qui du rang des hommes T'exceptes par ta bonté, MALH. II, 1. Ils [les Pyrrhoniens] ne sont pas pour eux-mêmes; ils sont neutres, indifférents, suspendus à tout, sans s'excepter, PASC. *Pensées,* t. I, p. 292, édit. Lahure. || Proverbe. Qui dit tout n'excepte rien. || On excepte toujours les présents ou les personnes présentes, c'est-à-dire les jugements désagréables qu'on exprime d'une façon générale sont censés ne s'appliquer en rien aux présents.

— HIST. XIIIe s. Ne nule grace de fortune, Car ge n'en excepte nesune [aucune], *la Rose,* 6284. || XVe s. Exceptées les forteresses, FROISS. I, I, 116. Et furent ces treves accordées de toutes parties, mais on excepta hors la terre de la duché de Bretagne, ID. I, I, 323. || XVIe s. Tous les autres bateaux perirent, exceptée la nacelle où estoient ces deux petits enfans, AMYOT, *Rom.* 3. Si bien formé en toutes les parties de son corps, qu'il n'y avoit que redire, excepté qu'il avoit un peu la teste longue, ID. *Péricl.* 3.

— ÉTYM. Provenç. *exceptar;* du latin *exceptare,* fréquentatif de *excipere,* de *ex,* hors, et *cipere* pour *capere,* prendre : mettre en dehors. *Excipere* veut dire prendre en tirant au dehors, de là le double sens de recevoir et d'exclure.

EXCEPTION (è-ksè-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'excepter. Dieu a fait quelques exceptions à cette défense générale, PASC. *Prov.* 14. Voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité, ID. *ib.* 7. Tous les saints Pères sans exception, ID. *ib.* 16. Je sais que cette maxime doit avoir ses exceptions, MASS. *Carême, Commun.* || À l'exception de, *loc. adv.* Excepté, hormis. Les cygnes sont blancs, à l'exception de ceux de la Nouvelle Hollande, dont le plumage est noir. || 2° Ce qui n'est pas soumis à la règle, à la loi commune. C'est une exception. Il est dans l'exception. En fait de bonheur c'est l'exception qui flatte, FONT. *Dial.* I, *Morts mod.* Laissez les exceptions s'indiquer, se prouver, se confirmer longtemps avant d'adopter pour elles des méthodes particulières, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Il n'y a point d'exception à cette règle, que chacun doit parler d'après sa pensée, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuvres,* t. X, p. 460, dans POUGENS. Le système des athées n'est fondé que sur des exceptions, tandis que le déisme suit la règle générale, CHATEAUB. *Génie,* I, VI, 4. || Cet homme est une exception, il a des qualités ou des vices qui le mettent à part. Ils sont moins l'ornement que l'exception de l'indéfinissable espèce humaine, qui, dans le reste de ses individus, semble n'avoir été qu'ébauchée par la nature, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || 3° Terme de grammaire. Constatation d'une irrégularité, et dénombrement ou au moins désignation des mots qui échappent à la règle. || 4° Terme de jurisprudence. Tous moyens opposés à une demande judiciaire, particulièrement à la procédure. Présenter, fournir ses exceptions. Opposer une exception. || Exception dilatoire, celle qui tend à différer la procédure. || Lois, tribunaux d'exception, lois, tribunaux qui sont hors de la règle de la constitution du pouvoir judiciaire, et que l'on crée en vue de graves et exceptionnelles conjonctures. || Proverbe. L'exception confirme la règle, c'est-à-dire l'exception, manifestant la règle, la constate. || Il n'y a point de règle sans exceptions, proverbe qui, outre son sens propre, se dit figurément pour excuser quelque manquement.

— HIST. XIIIe s. La promesse qui estoit nule por l'esceptcion, *Liv. de just.* 156. Lesqueles deffenses sont appelées exceptions [moyen de défense opposé au demandeur], BEAUM. VIII, 1. || XIVe s. Exception : ceste ruille [règle] est exceptée en 3 liex [lieux], H. DE MONDEVILLE, fo 100, *verso.* || XVIe s. Il allegua plusieurs exceptions et subterfuges pour ne point comparoir, AMYOT, *Marcell.* 2.

— ÉTYM. Provenç. *exceptio;* espagn. *excepcion;* ital. *eccezione;* du latin *exceptionem;* de *exceptum,* supin de *excipere* (voy. EXCEPTER).

EXCEPTIONNEL, ELLE (è-ksè-psio-nèl, nè-l'), *adj.* || 1° Qui a rapport à une exception. Clause, disposition exceptionnelle. || 2° Néologisme. Qui fait exception, extraordinaire. C'est d'un bon marché exceptionnel.

— ÉTYM. *Exception.*

† **EXCEPTIONNELLEMENT** (è-ksè-psio-nè-le-man), *adj.* D'une manière exceptionnelle.

— ÉTYM. *Exceptionnelle,* et le suffixe *ment.*

EXCÈS (è-ksè; l'*s* se lie : des è-ksè-z indignes), *s. m.* || 1° Différence en plus de deux quantités inégales. L'excès d'une ligne sur une autre. L'excès ou le défaut d'une idée sur une autre, ou, pour me servir des termes ordinaires, l'excès ou le défaut d'une grandeur, MALEBR. *Rech.* VI, I, 5. || Il se dit, en arithmétique, pour exprimer le résultat d'une soustraction. || 2° Fig. Ce qui dépasse une limite ordinaire, une mesure moyenne. L'excès du froid. L'excès du chaud. J'espère que vous m'avouerez que la pension que le roi me fait, n'est pas un excès qui doive être sujet à réformation, BALZ. liv. VI, lett. 6. Pour voir à quel excès irait ton insolence, CORN. *Héracl.* I, 2. Un excès de plaisir nous rend tout languissants, ID. *Cid,* IV, 5. Et de sa digne ardeur [de l'âme dévote] le salutaire excès, Égal aux fortunes diverses, M'adore autant dans les traverses, Que dans les plus heureux succès, ID. *Imit.* III, 6. Néron tant détesté N'a point à cet excès poussé sa cruauté, RAC. *Bérén.* IV, 6. Ma douleur, à cette triste vue, À son dernier excès est enfin parvenue, ID. *ib.* V, 6. ....Qui sait même, qui sait si le ciel irrité A pu souffrir l'excès de ma félicité? ID. *Iphig.* III, 6. Et qu'Aman soit admis à cet excès d'honneur, ID. *Esth.* II, 7. Madame, je sais trop à quel excès de rage La vengeance d'Hélène emporta mon courage, ID. *Andr.* IV, 5. Protésilas ne disait rien; mais il tâchait de me faire entrevoir le danger et l'excès de toutes ces réformes que vous me faisiez entreprendre, FÉN. *Tél.* XIII. Peut-être que la bonté de Dieu vous a réservé pour être un monument public de l'excès de ses miséricordes envers les plus grands pécheurs, MASS. *Car. Lazare.* Un excès de prudence est souvent un danger, DELILLE, *Pitié,* IV. || Absolument. Et toujours d'un excès vous vous jetez dans l'autre, MOL. *Tart.* V, 1. Toujours il va d'un excès dans un autre, LAFONT. *Mandr.* Je veux avec excès vous aimer et vous plaire, VOLT. *Zaïre,* I, 2. Tout excès mène au crime, ID. *Alz.* IV, 1. || Il se dit quelquefois au pluriel. Mais tels sont les excès du malheur qui m'opprime, CORN. *Clit.* II, 6. || Familièrement. Il n'y a pas d'excès, se dit quand on veut rabattre quelque chose d'une louange. Il se montre fort aimable.—Vraiment, il n'y a pas d'excès. || Excès de pouvoir, fait de rendre une décision ou d'agir en dehors des attributions légales. || 3° *Au plur.* Débauche, dérèglement. Faire des excès. Ses excès ont ruiné sa santé. Des excès de table. Vous avez beau vouloir sanctifier vos passions; elles vous punissent toujours des excès qu'elles vous font commettre, J. J. ROUSS. *Lév. d'Éphr.* 3. || *Au sing.* Familièrement. Nous avons fait hier un petit excès, se dit d'une partie de table. || 4° *Au plur.* Violences, outrages. Il prévit à quels excès ils se porteraient, BOSS. *Hist.* III, 5. || En termes de jurisprudence, séparation de corps pour cause d'excès, de sévices et d'injures graves. || 5° À l'excès, jusqu'à l'excès, *loc. adv.* Outre mesure, à l'extrême. Vous montrez un chagrin qui va jusqu'à l'excès, CORN. *Cid,* I, 2. Le respect pour l'autorité allait jusqu'à l'excès, BOSS. *Hist.* III, 5. Ses débordements allèrent à l'excès, ID. *ib.* II, 1. Ils [les Scythes] aiment le vin au point que, pour dire boire à l'excès, on dit boire comme un Scythe, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. || 6° Dans l'excès, au delà de la limite ordinaire. Et lorsque la valeur ne va point dans l'excès, Elle ne produit point de si rares succès, CORN. *Cid,* IV, 3. Madame de Nesles est affligée dans l'excès, SÉV. 487. || Proverbe. L'excès en tout est un défaut.

— REM. Peut-on dire trop d'excès? Voy. la remarque à EXCESSIF.

— HIST. XIVe s. Se dix estoit le plus grand excès en aucune matiere et deux estoit la plus grant deffaute, ORESME, *Eth.* 44. Puisque il a ja fait les excès

et se est mal gouverné, ID. ib. 74. On dit que excès n'est [illegible] que par excès, c'est à dire que ou trage ne se [illegible] fors que par oultrage, *Ménagier*, I, 9 Pour [illegible] eviter le gast et excès des membres, ib. II, 4 [illegible] Vous excitez tous excès en nature [illegible] ne porront souffrir chevaulx ne ours, E. DESCHAMPS, *Vie dissipee*. Le grant Alexandre jadis Et [illegible] roys en firent gloire [de boire]; L'excès [illegible] appreuve pourtant, BASSEL. I. Commocions de peuple et autres delitz et excès contre nostre dit seigneur, *Bibl. des ch.* 5e série, t. I, p. 81. || XVIe s. Ceulx qui disent qu'il n'y a jamais d'excès en la vertu, d'autant que ce n'est plus vertu si l'excès y est, MONT. I, 223. Commettre des excès, AMYOT, *Cam.* 51. Il commença à parler et à nommer celui qui lui avait fait cet excès [violence], PARÉ, VIII, 31.

— ÉTYM. Provenç. *exces*; espagn. *exceso*; ital. *eccesso*; du lat. *excessus*, de *excessum*, supin de *excedere* (voy. EXCÉDER).

EXCESSIF, IVE (è-ksè-sif, si-v'), *adj.* || 1° Qui excède la règle, la mesure, le degré ordinaire. Pour un si cher objet que je mets dans vos bras, Est-ce un prix excessif qu'un si juste trépas? CORN. *Attila*, IV, 4. Les qualités excessives nous sont ennemies et non pas sensibles, PASC. dans COUSIN. Ce qu'ils voient de plus dans les autres est outré et excessif, MASS. *Car. Resp. hum.* Le froid excessif, la faiblesse excessive, la vieillesse excessive, et le mal aux yeux excessif ne m'ont pas permis, monsieur, de vous remercier plus tôt, VOLT. *Lett. à M. Panckoucke*, 1er fév. 1768. || Climat excessif, celui où l'hiver est extrêmement froid, et l'été extrêmement chaud. || 2° Il se dit des personnes qui portent les choses à l'excès. C'est un homme excessif. Et, flatteur excessif, il loua la colère Et la griffe du prince, et l'antre, et cette odeur, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Que vous êtes excessifs en Provence! tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies.... SÉV. 366. Voilà quel est le peuple, violent, mais exorable; excessif, mais généreux, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 314. || Excessif à, suivi d'un infinitif. Corrigeant partout la nature, Excessive à payer ses soins avec usure, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. || On a dit excessif à penser, de celui qui médite avec trop d'application. Il est excessif à penser, MÉRÉ, *Œuv. posth.* t. II, p. 205.

— REM. 1. Excessif n'admet ni le comparatif, *plus excessif*, ni le superlatif, *très-excessif*. || 2. Quant à *trop excessif*, comme *excès* emporte déjà l'idée de trop, c'est un pléonasme; mais ce pléonasme n'est pas inusité. .... Deux soleils en un lieu trop étroit Rendaient trop excessif le contraire du froid, SCARR. *Don Japhet*, I, 2. Mais de bonne foi, j'en écris [des lettres] souvent d'une longueur trop excessive, SÉV. 63. || 3. *Trop d'excès* est encore un pléonasme qui se trouve : Ah! sire, un tel honneur a trop d'excès pour moi, CORN. *Hor.* V, 2. Sa faute a trop d'excès pour être rémissible, ID. *la Place roy.* II, 4. || 4. *Si excessif* se dit (voy EXCESSIVEMENT).

— HIST. XIVe s. Celle nouvelle [de la mort de Tarquin] fut aus Peres, oultre reson, luxurieuse et excessive; quar les premiers d'euls se prinstrent à fere injures au pueple, BERCHEURE, f° 35, *recto*. || XVe s. [Maison] Où serviteurs ot en grande habondance, Qui gaiges ont excessis sanz raison, E. DESCHAMPS, *Administr. de l'hôtel du prince*. N'y avoit si meschante morveuse qui ne les face faire [des habits] plus excessifs, *Arresta am.* p. 297, dans LACURNE. || XVIe s. La bonne, l'excessive, la divine [poésie], MONT. I, 286. Puissance excessive et demesurée, AMYOT, *Thém.* 43. Et ne faudra point qu'ils ayent crainte d'estre excessifs en cela; car on ne peut trop detester ce qui est si contraire à Dieu, LANOUE, 76.

— ÉTYM. *Excès*; provenç. *excessiu*; espagn. *excesivo*, ital. *eccessivo*.

EXCESSIVEMENT (è-ksè-si-ve-man), *adv.* Avec excès, à un degré excessif. Ma tante n'est plus si excessivement mal, SÉV. 29 avr. 1672. Puisqu'il en est question, je vous dirai tout net que cette liberté me déplaît excessivement, BEAUMARCHAIS, *Barb. de Sév.* II, 15.

— REM. Ne dites pas : Ce vers est excessivement harmonieux, cet adverbe ne pouvant s'appliquer à une qualité que l'on regarde comme bonne, JULLIEN. Cette remarque doit être restreinte : elle est juste pour les qualités qui impliquent douceur, finesse; mais elle ne l'est pas pour les autres. Voici des exemples qui n'ont rien de blâmable : Mme la maréchale est excessivement sérieuse, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 19 déc. 1700. Les âmes excessivement bonnes sont volontiers imprudentes, MARIVAUX, *Paysan parv.* part. 2. Mais on ne dira pas *excessivement mieux* : Sarrette, directeur du Conservatoire, n'était pas musicien, mais il était excellent logicien, ce qui valait excessivement mieux, ADAM, *Derniers souven. d'un musicien*, *Gossec*.

— HIST. XVIe s. On puelt et trop aymer la vertu, et se porter excessivement en une action juste, MONT. I, 223.

— ÉTYM. *Excessive*, et le suffixe *ment*.

† **EXCESSIVETÉ** (è-ksè-si-ve-té), *s. f.* Qualité de ce qui est excessif.

— HIST. XIVe s. L'exposant avoit confessé avoir prins, par excessiveté de vin, les dittes choses, DU CANGE, *excessivitas*.

— ÉTYM. *Excessif*.

EXCIPER (è-ksi-pé), *v. n.* Terme de jurisprudence. Alléguer une exception, une fin de non-recevoir. Exciper de l'autorité de la chose jugée || S'appuyer, s'autoriser d'une pièce, etc. Il excipa de plusieurs actes.

— ÉTYM. Lat. *excipere*, excepter (voy. ce mot).

EXCIPIENT (è-ksi-pi-an), *s. m.* Terme de pharmacie. Substance qui sert à dissoudre ou à incorporer certains médicaments, soit pour leur donner la forme convenable, soit pour en masquer la saveur ou en diminuer l'activité.

— ÉTYM. Lat. *excipiens*, part. prés. de *excipere*, dans le sens de prendre, recevoir, de *ex*, et *capere* prendre (voy. EXCEPTER, à l'étymologie).

EXCISE (è-ksi-z'), *s. f.* Impôt établi sur la bière, le cidre, etc. en Angleterre. || Le bureau où l'on perçoit l'excise.

— ÉTYM. Angl. *excise*, le même, sauf le préfixe, que *accise* (voy. ce mot).

† **EXCISER** (è-ksi-zé), *v. a.* Terme de chirurgie. Faire une excision. Exciser un lambeau de peau.

— ÉTYM. Voy. EXCISION.

EXCISION (è-ksi-zion), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on enlève des parties d'un petit volume.

— HIST. XVIe s. Incision [sorte de fracture du crâne] contient en soi : excision ou entailleure, en laquelle l'os est aucunement eslevé et renversé, tenant neantmoins encores l'os sain, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. Lat. *excisionem*, de *excisum*, supin de *excidere*, de *ex*, hors, et *cædere*, couper.

† **EXCITABILITÉ** (è-ksi-ta-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Faculté qui appartient aux corps vivants, d'entrer en action, quand ils reçoivent l'action d'une cause stimulante.

— ÉTYM. *Excitable*.

† **EXCITABLE** (è-ksi-ta-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être excité.

— ÉTYM. Lat. *excitabilis*, de *excitare*, exciter.

EXCITANT, ANTE (è-ksi-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui a pour effet d'augmenter l'action vitale des organes. || *S. m.* Les excitants. Un excitant. || 2° Terme de théologie. Grâce excitante, grâce qui excite seulement sans déterminer. Vous verriez, mon père, que non-seulement ils tiennent qu'on résiste effectivement à ces grâces faibles, qu'on appelle excitantes ou inefficaces, en n'exécutant pas le bien qu'elles nous inspirent... PASC. *Prov.* 18. Cette attention précède toute grâce convertissante et excitante, BOSS. *Avert.* 2. || 3° Dans le langage général, qui excite, anime, provoque. Des paroles excitantes.

† **EXCITATEUR, ICE** (è-ksi-ta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui excite. Un excitateur de troubles. || 2° *S. m.* Terme de physique. Instrument métallique à l'aide duquel on décharge, sans recevoir de commotion, un appareil électrique.

— HIST. XVIe s. Excitateur [instigateur], MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *excitatorem*, de *excitare*, exciter.

EXCITATIF, IVE (è-ksi-ta-tif, ti-v'), *adj.* Synonyme d'excitant, qui est plus usité. || *S. m.* Une nouvelle léthargie dura quatre jours; ni les remèdes, ni les excitatifs ne pouvaient le tirer de cet état, CONDORCET, *Bertin*.

— HIST. XVIe s. Excitatif, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Exciter*; provenç. *excitatiu*; espagn. *excitativo*; ital. *eccitativo*.

EXCITATION (è-ksi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exciter. Les excitations ne lui manquèrent pas. || Terme de jurisprudence. Excitation à la haine ou au mépris du gouvernement, à la débauche, etc. délits prévus et punis par le code. || 2° Terme de médecine. État d'activité plus grande, soit d'un organe, soit de l'économie tout entière. Excitation locale. Excitation générale. || 3° Fig. L'excitation des esprits était grande.

— HIST. XVIe s. Estans accompagnez d'une eslite de gens valeureux, il faut estimer que l'ordonnance, l'ardeur et l'excitation ne manqueroit, LANOUE, 431.

— ÉTYM. Provenç. *excitasion*; ital. *eccitazione*, du latin *excitationem*, de *excitare*, exciter.

EXCITÉ, ÉE (è-ksi-té, tée), *part. passé.* || 1° Animé à. Excité par l'exemple. L'esprit, occupé de choses incorporelles, par exemple de Dieu et de ses perfections, s'y est senti excité par la considération de ses œuvres, ou par sa parole, ou enfin par quelque autre chose dont les sens ont été frappés, BOSS. *Connaiss.* III, 14. || Absolument. Qui est dans un état d'excitation. Il inquiétait, on le voyait excité. || 2° Qu'on a fait naître, causé. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir, FONTEN. *Réfl. poét. Œuvres*, t. V, p. 146, dans POUGENS. Il vous importe peu qu'une des plus violentes persécutions excitées, au seizième siècle, contre Ramus, ait eu pour objet la manière dont on devait prononcer *quisquis* et *quamquam*, VOLT. *Dict. phil. Quisquis*.

† **EXCITEMENT** (è-ksi-te-man), *s. m.* État de ce qui est excité. L'excitement des esprits.

EXCITER (è-ksi-té), *v. a.* || 1° Pousser à, presser de. Exciter quelqu'un au travail. S'il [le Saint-Esprit] agit en nous, s'il nous excite à de saints gémissements, il faut agir avec lui, gémir avec lui, avec lui s'exciter soi-même, BOSS. *États d'orais.* III, 12. N'allez pas lui faire croire que vous m'excitez, et que vous voulez me faire entrer dans ces sentiments, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 248, dans POUGENS. Ce fut pourtant le même Aristophane qui commença à exciter le peuple contre la prétendue impiété de Socrate, FONTEN. *Oracl.* I, 7. Il étonne, il éveille, il excite notre âme, DELILLE, *Imagin.* I, p. 16. || Exciter à pitié, à compassion, porter à la pitié, à la compassion (locutions vieillies). || Il se dit aussi avec certains noms de chose pour régime. Va donc voir si le bruit de ce nouvel orage Aura de nos amis excité le courage, RAC. *Brit.* I, 4. Il presse, il fait partir tous ceux dont mon malheur Pourrait à la révolte exciter la douleur, ID. *Mithr.* IV, 2. Excite la langueur, calme la violence, BERNIS, *Relig. vengée*, III. || Avec un nom de chose pour sujet. Ma gloire, mon repos, tout m'excite à partir, RAC. *Bérén.* III, 4. Vivez donc : que l'amour, le devoir vous excite, ID. *Phèd.* I, 3. Une foule d'amis que son danger excite, VOLT. *Mérope*, V, 6. Leur sang et leurs blessures Les excitaient encore à venger leurs injures, ID. *Henr.* VIII. || 2° Animer, encourager. Ce capitaine excitait les soldats par son exemple. Je vais les exciter par un dernier effort, RAC. *Alex.* II, 5. || Absolument. Le bon exemple excite. || 3° Irriter. Vous voyez bien qu'il va se fâcher; ne l'excitez pas. Il ne faut pas exciter ces animaux. || 4° Faire naître, causer, avec un nom de chose pour sujet. Jusque-là, réprimez les transports violents Qu'excitent d'une sœur les mépris insolents, CORN. *Pomp.* II, 4. Nul mets n'excitait leur envie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Mais qu'en vous ce discours n'excite aucun souci, ROTR. *Antig.* V, 4. Il semblait que ma vue excitât son audace, RAC. *Andr.* V, 3. Un sujet plus puissant excite mes alarmes, ID. *Athal.* II, 4. || Dans le même sens, avec un pronom personnel placé en régime indirect. Qu'il [ce trépas] t'excite partout des haines immortelles, CORN. *Perthar.* III, 3. Nous distinguons les choses qui nous touchent ou nous environnent par les sensations qu'elles nous excitent, BOSS. *Conn.* III, 8. Et, dans cette douleur que l'amitié m'excite, MOL. *D. Garc.* V, 4. Cette tournure est peu usitée, sans être incorrecte. || Il se dit aussi en ce sens, avec un nom de personne pour sujet. L'art plus grand encore d'exciter à la fois le rire et les larmes sans qu'on se repente d'avoir ri, ni qu'on s'étonne d'avoir pleuré, D'ALEMB. *Éloges*, *Destouches*. || Exciter l'envie, la pitié, l'admiration, etc. être un objet d'envie, de pitié, d'admiration. || 5° Il se dit, en médecine, de ce qui produit l'excitation. || 6° S'exciter, *v. réfl.* Se donner excitation. S'exciter au combat. Sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitait toujours assez elle-même et prenait dans sa propre force un continuel accroissement, BOSS. *Mar.-Thér.* Quand on réfléchit sur ses besoins et sur les actes que Dieu nous commande, ou que l'on commence à s'y exciter.... ID. *Ét. d'orais.* V, 3. Âmes pures qui portez le joug du Seigneur et qui marchez dans les sentiers de ses commandements et de ses conseils, venez vous exciter ici par les exemples d'une reine, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Je m'excite contre elle et tâche à la braver, RAC. *Brit.* II, 2. || S'exciter réciproquement. Ils s'excitaient en marchant à l'assaut. || 7° Être excité, causé. Mais sais-tu sous quel nom ce fâcheux bruit s'excite? CORN.

Héracl. I, 1. Quelle effroyable tempête s'est excitée en nos jours, touchant la grâce et le libre arbitre! BOSS. *Cornet.* Les viandes frappent l'œil ou l'odorat et en ébranlent les nerfs; les sensations conformes s'excitent, c'est-à-dire que nous voyons et sentons les viandes par l'ébranlement des nerfs, ID. *Connaiss.* III, 11. Je prévis les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève, VOLT. *Lett. Pezai*, 5 janv. 1767. || Impersonnellement. Il s'excitera un cri commun contre tous les habitants de la terre, SACI, *Bible, Jérémie*, XXV, 30. Tout ce que nous apercevons [dans la sensation], c'est qu'à la présence de certains objets, il s'excite en nous divers sentiments, par exemple, ou un sentiment de plaisir ou un sentiment de douleur, BOSS. *Conn.* III, 8.

— REM. Saint-Simon a dit exciter de : Ma mère s'appliquait à m'exciter de me rendre tel que.... ST-SIM. I, 20. Cette tournure, suggérée par le désir d'éviter la répétition de *à*, n'est pas usitée.

— SYN. EXCITER, ANIMER. Étymologiquement, exciter, c'est faire sortir, mettre en mouvement, en action; animer, c'est donner de l'âme. On anime ce qui est inanimé ou n'est pas assez animé; on excite ce qui est dans le repos, dans l'immobilité. Là est l'origine des nuances qu'expriment ces deux verbes.

— HIST. XIII^e s. Si l'ont li deable escité, Et mis au cuer si gran orguel, Qu'à peine daigne tourner l'ueil, Ne regarder la povre gent, *Theophilus*. || XV^e s. Et puis querez joustes et les bouhours [tournois], Et excitez tous excès en nature, E. DESCH. *Ballade, Vie dissipée.* || XVI^e s. Ils exciterent l'indignation et la haine du roy, LANOUE, 612. Son ambition l'excita et enflamma, de maniere que.... AMYOT, *Nicias*, 13. Ceste amour esveilla et excita plusieurs vices qui estoient encore cachez chez luy, ID. *Anton.* 30.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *excitar;* ital. *eccitare;* du lat. *excitare*, de *ex*, et *citare*, presser, fréquentatif de *ciere*, pousser (voy. CITER).

† **EXCITEUR** (è-ksi-teur), *s. m.* Celui qui excite. Mais votre altesse qui le vit, Sans savon lava bien les têtes De ces exciteurs de tempêtes, SCARRON, *Virg.* V.

— ÉTYM. *Exciter.*

† **EXCITO-MOTEUR, TRICE** (è-ksi-to-mo-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Système excito-moteur, division du système nerveux qui, formée par les tubercules quadrijumeaux, la moelle allongée, la moelle spinale et les vrais nerfs spinaux, est mise en action par les agents externes, sans l'influence directe de la volonté.

— ÉTYM. *Exciter*, et *moteur*. La règle de la composition des mots latins voudrait *exciti-moteur*.

† **EXCLAMATIF, IVE** (èk-skla-ma-tif, ti-v'), *adj.* Qui exprime, marque l'exclamation. Phrase exclamative. Point exclamatif.

— ÉTYM. Voy. EXCLAMATION; provenç. *exclamatiu*.

EXCLAMATION (èk-skla-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Cri subit de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation, etc. Il fit des exclamations douloureuses, HAMILT. *Gramm.* 3. Quelquefois le langage des sentiments est rapide; c'est une exclamation qui tient lieu d'une phrase entière, CONDILL. *Art d'écr.* II, 12. Tant de bouches ne parlent presque que par exclamation, MONTESQ. *Lett. pers.* 73. Dès qu'il fut seul avec ses officiers les plus dévoués, toutes ses émotions [à la nouvelle de la conspiration de Malet] éclatèrent à la fois par des exclamations d'étonnement, d'humiliation et de colère, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 12. || 2° Terme de grammaire. Point d'exclamation, point ainsi figuré ! || 3° Figure de rhétorique, qui consiste à se livrer tout à coup dans le discours aux élans impétueux de la passion. L'exclamation : c'est ainsi que saint Paul, après avoir parlé de ses faiblesses, s'écrie : Malheureux que je suis! qui me délivrera de ce corps mortel? DUMARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 285.

— HIST. XVI^e s. Ils ne veulent qu'on s'en serve [du nom de Dieu] par une maniere d'interjection ou d'exclamation, MONT. I, 402.

— ÉTYM. Provenç. *exclamatio*; espagn. *exclamacion;* ital. *esclamazione;* du lat. *exclamationem*, de *exclamare* (voy. EXCLAMER).

† **EXCLAMATIVEMENT** (èk-skla-ma-ti-ve-man), *adv.* D'une manière exclamative.

† **EXCLAMER (S')** (èk-skla-mé), *v. réfl.* Pousser des exclamations. Il [le roi] avait affaire à un homme [Vaudemont] qui savait répondre, s'exclamer, admirer, ST-SIM. 177, 100. Voilà M. de La Rochefoucault à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes à répéter à basse note, ID. 195, 100.

— REM. On devrait dire plutôt *exclamer* comme au XVI^e siècle; mais l'assimilation avec *s'écrier* l'a emporté.

— HIST. XVI^e s. Exclamer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *exclamare*, de *ex*, et *clamare*, crier (voy. CLAMEUR).

EXCLU, UE (èk-sklu, sklue), *part. passé* d'exclure. || 1° À qui l'on interdit. Exclu du consulat par l'hymen d'une reine, CORN. *Sertor.* IV, 3. Pourquoi, de cette gloire exclu jusqu'à ce jour, M'avez-vous sans pitié relégué dans ma cour? RAC. *Brit.* II, 3. Qu'avec lui ses enfants de ton partage exclus.... ID. *Athal.* IV, 3. Si un seul pécheur devait être exclu de la grâce, MASS. *Car. F. conf.* Tout le sexe est exclu de ces solennités, VOLT. *Scythes*, III, 1. || 2° Mis hors. Exclu de l'assemblée dont il faisait partie. || Substantivement. On a admis de nouveau les exclus. || 3° Incompatible avec. La recherche dans le style exclue par le genre naïf.

— REM. Jusque dans le courant du XVIII^e siècle, on a dit *exclus*, *excluse*, aussi bien que *exclu*, *exclue :* Ce fut beaucoup de déplaisir à Psyché de se voir excluse d'un asile où elle aurait cru être mieux venue qu'en pas un autre qui fût au monde, LA FONT. *Psyché*, II, p. 156; Pourquoi de ce conseil moi seule suis-je excluse? RAC. *Bajaz.* III, 3. Aujourd'hui on ne dit que *exclu, exclue*.

EXCLURE (èk-sklu-r'), j'exclus, tu exclus, il exclut, nous excluons, vous excluez, ils excluent; j'excluais, nous excluions, vous excluiez; j'exclus, nous exclûmes; j'exclurai; j'exclurais; exclus, qu'il exclue; que j'exclue, que nous excluions, que vous excluiez, que j'exclusse; exclu; excluant, *v. a.* || 1° Interdire l'accès en fermant pour ainsi dire; retrancher, renvoyer quelqu'un d'un corps, d'une assemblée. Il [la Fontaine] me doit savoir bon gré de ne l'avoir point produite [une sentence contre ses Contes] lorsqu'il poursuivait sa réception à l'Académie, parce qu'elle l'en aurait infailliblement exclu, FURETIÈRE, 3^e *factum*, t. I, p. 300. Furetière, après avoir été de l'Académie pendant vingt-trois ans, en fut exclu le 22 janvier 1685, D'OLIV. *Hist. Acad.* t. II, p. 48, dans POUGENS. || 2° Fig. Ôter l'accès, le droit de. ....Rome vous permet cette haute alliance Dont vous aurait exclu le défaut de naissance, CORN. *Nicom.* I, 2. Il [l'empereur Julien] exclut les chrétiens non-seulement des honneurs, mais des études, BOSS. *Hist.* I, 11. Et d'ailleurs que tenté-je en prétendant régner? J'exclus un faible roi qui ne peut gouverner, DUCIS, *Hamlet*, I, 1. Je vois plus près, tout seul, Pierre Armand un neveu : Il exclut les cousins; la chose paraît claire, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 14. || Exclure de, avec un infinitif, empêcher de. Je ne prétends pas vous exclure d'écrire pour vos affaires, BOSS. *Lett. quiét.* 12. Aurait-il [Marculfe] traité d'impie la coutume qui excluait les femmes d'y succéder? MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. || 3° N'être pas compatible avec. La faveur des princes n'exclut pas le mérite et ne le suppose pas aussi, LA BRUY. XII. Ils croient qu'une manière de vivre en exclut une autre, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 4° S'exclure, *v. réfl.* Se mettre hors, s'interdire. Je ne vois pas que Dieu se soit exclu de s'en servir [des anges], BOSS. *Déf. des Var.* Le peuple voulut bien s'exclure des premières places, mais il ne voulut pas en être exclu; et la preuve qu'il méritait d'y prétendre, c'est qu'il eut la sagesse et la vertu de s'en abstenir, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVII, p. 185, dans POUGENS. || Se mettre hors l'un l'autre. Ces deux prétendants s'efforçaient de s'exclure. || Il se dit des choses incompatibles. Qualités rares en elles-mêmes, et qui dans les esprits d'une trempe commune semblent s'exclure mutuellement, CONDORCET, *Margraaf.*

— HIST. XIV^e s. Jà soit ce que nuls ne fust exclus dudit suffrage ou assentement.... BERCHEURE, f° 21, *verso*. Et par ce est excluse violence, ORESME, *Eth.* 62. || XVI^e s. Il les avoit priés d'empescher que Timoleon ne peust descendre et prendre terre en la Sicile, à fin que, quand ce secours là en seroit exclus, ils peussent à leur aise departir entre eulx toute la Sicile, AMYOT, *Timol.* 12. Eulx seuls exclus du traité de la paix, ID. *Agés.* 47.

— ÉTYM. Provenç. *esclaure, esclure;* espagn. *excluir;* ital. *escludere;* du lat. *excludere*, de *ex*, et *claudere*, fermer (voy. CLORE).

EXCLUSIF, IVE (èk-sklu-zif, zi-v'), *adj.* || 1° Qui a force d'exclure. Un droit exclusif de tout autre. Le vice-roi de Goa accordait à des particuliers des priviléges exclusifs, MONTESQ. *Esp.* XX, 20. Faut-il de tous les champs qu'exclusifs possesseurs.... M. J. CHÉN. *Gracq.* II, 3. || Avoir voix exclusive dans une élection, avoir le droit d'exclure le candidat présenté. Il y a des couronnes qui ont voix exclusive dans l'élection d'un pape. || 2° Qui jouit de priviléges exclusifs. Les Danois s'établirent dans ces contrées, il y a plus d'un siècle; une compagnie exclusive y exerçait ses droits.... RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 20. || 3° Qui est incompatible avec. Qu'on ne nous objecte plus nos idolâtries comme exclusives du salut, BOSS. *Avert.* 3. || 4° Il se dit aussi des personnes qui n'admettent pas ce qui est contraire à leur opinion, à leurs goûts. L'esprit de parti rend exclusif. Esprit exclusif. || On dit dans le même sens goût exclusif, patriotisme exclusif, passion exclusive, opinions exclusives. Encore un coup, les plaisirs exclusifs sont la mort du plaisir, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. Le christianisme a fait de l'amour de la patrie un amour principal et non pas un amour exclusif, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 14.

— HIST. XVI^e s. Il exclud toutes œuvres.... ils ne peuvent donc faire par toutes leurs cavillations, que nous ne retenions la diction exclusive en sa generalité, CALV. *Instit.* 588.

— ÉTYM. Voy. EXCLUSION.

EXCLUSION (èk-sklu-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exclure, de mettre hors. Je vous souhaite, dans votre retraite, des journées remplies, des amis qui pensent, l'exclusion des sots et une bonne santé, VOLT. *Lett. d'Argence*, 2 déc. 1761. || Fig. Tant s'en faut que l'imagination donne l'exclusion au génie, VAUVEN. *Du génie.* || 2° Action d'interdire quelque chose à quelqu'un. Exclusion de la tutelle. Louis le Jeune ayant donné l'exclusion à un de ses sujets pour l'évêché de Bourges, VOLT. *Mœurs*, 5. Nous sommes étonné que l'auteur de la Métromanie, qui avait été élu par l'Académie autant qu'il pouvait l'être, ait continué, après une exclusion dont elle avait été plus affligée que lui, à l'attaquer par des épigrammes qui ne font honneur ni à son équité, ni à sa reconnaissance, D'ALEMB. *Éloges, St Aulaire.* Malgré la pluralité des suffrages, j'aurais eu l'exclusion de la part de la cour, si les marques de bonté et d'estime que j'ai reçues des étrangers et surtout de Votre Majesté n'avaient été ma sauvegarde, ID. *Lett. au roi de Prusse*, 22 août 1772. Ces gens ne reconnaissent qu'un droit aux emplois littéraires, la capacité de les remplir, qui chez nous est une exclusion, P. L. COUR. I, 135. || 3° Incompatibilité. D'ordinaire il arrive que, ne pouvant concevoir le rapport de deux vérités opposées, et croyant que l'aveu de l'une enferme l'exclusion de l'autre, ils [les hérétiques] s'attachent à l'une, ils excluent l'autre, PASC. *Pensées sur le pape*, 12. Le roi dit à M. de Lauzun que cet ordre [de la Jarretière] n'était pas une exclusion au sien, SÉV. 524. || 4° Caractère exclusif. Voulez-vous dégager les plaisirs de leurs peines, ôtez-en l'exclusion, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 5° Terme de calcul. Méthode d'exclusion, mode de solution des problèmes fondé sur ce qu'on exclut successivement les inconnues. || 6° À l'exclusion de, *loc. prép.* Telle personne ou telle chose étant exclue. Il ne vous suffit pas de posséder à notre exclusion l'ancienne et la solide vertu, BALZ. liv. V, lett. 8. On ne peut pas dire qu'elle soit en quelqu'une de ses parties à l'exclusion des autres, DESC. *Pass.* 29. Parmi les productions monstrueuses de la nature, on peut compter le cœur d'une mère qui aime l'un de ses enfants à l'exclusion de tous les autres, MARMONTEL, *Contes mor. Mauv. mère.*

— ÉTYM. Provenç. *exclusio;* esp. *exclusion;* ital. *esclusione;* du lat. *exclusionem*, de *exclusum*, supin de *excludere* (voy. EXCLURE).

EXCLUSIVEMENT (èk-sklu-zi-ve-man), *adv* || 1° En excluant. Si exclusivement à toute autre science vous endoctrinez votre enfant dans la géométrie, CHATEAUBR. *Gén.* III, II, 1. || Uniquement. Voilà comme une théorie exclusivement attachée à la pratique des anciens donne les faits pour la limite des possibles, et veut réduire le génie à l'éternelle servitude d'une étroite imitation, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. X, p. 37, dans POUGENS. || 2° En ne comprenant pas. Depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre exclusivement, c'est-à-dire le mois d'octobre n'étant pas compris. || Ancien terme de jurisprudence. Jusqu'à sentence définitive exclusivement, sans prononcer la sentence définitive, ce qui arrivait quand un juge supérieur chargeait un juge inférieur de faire seulement l'instruction d'un procès criminel.

— HIST. XVI^e s. Ainsi de restreindre au Pere exclusivement le nom de Dieu pour le ravir au Fils, il n'y a ne raison ne propos, CALV. *Instit.* 97.

— ÉTYM. *Exclusive*, et le suffixe *ment.*

† **EXCLUSIVISME** (èk-sklu-zi-vi-sm'), *s. m.* Néologisme. Esprit d'exclusion.

† **EXCOGITATION** (èk-sko-ji-ta-sion), *s. f.* Effort

de réflexion, de combinaison. On peut juger de la ... de ... Vaudemont et des noces, d'une partie ... de tant d'habiles excogitations, ST-SIM. 478, 133. || Inusité.

— ÉTYM. Lat. *excogitationem*, de *excogitare*, penser (voy. EXCOGITER).

† EXCOGITÉ, ÉE (èk-sko-ji-té, tée), *part. passé* d'un ancien verbe excogiter. Imaginé à grand effort de combinaison et de réflexion. [Le duc de Noailles avait] toutes sortes de ressources dans l'esprit, mais toutes pour le mal, pour les plus profondes horreurs et les noirceurs les plus longuement excogitées, ST-SIM. 393, 71. || Inusité.

— HIST. XVIe s. David n'a pu excogiter une plus grieve malediction sur ses ennemis, qu'en priant qu'ils fussent effacez du livre de vie, CALV. *Inst.* 336.

— ÉTYM. Lat. *excogitare*, de *ex*, et *cogitare*, penser (voy. CUIDER).

EXCOMMUNICATION (èk-sko-mu-ni-ka-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* Punition ecclésiastique, séparant quelqu'un de la communion extérieure d'une Église, c'est-à-dire du corps de ceux qui la composent. Fulminer une excommunication, une sentence d'excommunication. Je ne pense pas qu'on puisse rien imaginer de plus contradictoire d'un côté, que de dénier aux rois l'administration de la parole et des sacrements, et de l'autre de leur accorder l'excommunication, qui, en effet, n'est autre chose que la parole céleste armée de la censure qui vient du ciel, BOSS. *Var.* VII, § 48. Il y a deux choses dans l'excommunication : une peine pour le coupable et une loi pour l'innocent, BOURDAL. *5e dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 236, dans POUGENS. Vous savez sans doute la grande nouvelle de l'excommunication de l'infant duc de Parme par notre saint-père le pape, pour avoir attaqué l'immunité des biens ecclésiastiques, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 fév. 1768. || Excommunication majeure, celle qui retranche entièrement de la communion de l'Église. Excommunication mineure, celle qui est encourue pour avoir participé avec ceux qui sont frappés de l'autre. La mineure entraîne privation des sacrements. Excommunication de droit, celle qui est ordonnée par les conciles, sous le nom d'anathème. Excommunication de fait, ou *ipso facto*, celle que l'on encourt immédiatement en faisant une chose défendue sous peine d'être excommunié. || Dans la religion protestante, c'est le consistoire qui prononce l'excommunication. Cette excommunication ne pouvant non plus se faire que par le consistoire et à la pluralité des voix, J. J. ROUSS. *Confess.* XII.

— HIST. XVIe s. La vengeance extreme de l'Eglise est l'excommunication, de laquelle elle n'use qu'en grande necessité, CALV. *Inst.* 976.

— ÉTYM. Prov. *escumeniazon*; espagn. *excomunicacion*; ital. *scomunicazione*; du lat. *excommunicationem*, excommunication (voy. EXCOMMUNIER). L'ancienne langue disait *escomuniement*, et même, au féminin, *escomunie*.

EXCOMMUNIÉ, ÉE (èk-sko-mu-ni-é, ni-ée), *part. passé.* Le roi Robert excommunié par le pape. Il faut mettre ces faits, et les raisonnements qui en sont la suite, à côté des relations de la légende dorée, du corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'abbé Conrad, et des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables mystères, D'ALEMB. *Éloges, du Marsais.* || *S. m.* Il n'était pas permis aux excommuniés d'entrer dans les églises. Des excommuniés qui ne peuvent paraître en aucun lieu et dont tout le monde doit s'éloigner, BOURDAL. *Exhort. charit. envers les prisonniers*, t. I, p. 87, dans POUGENS. || Fig. Il est fait comme un excommunié, il est mal habillé, en désordre. Crotté depuis la tête jusqu'aux pieds, botté jusqu'à la ceinture, fait enfin comme un excommunié, HAMILTON, *Gramm.* 7. || Un visage d'excommunié, mauvaise mine. Je voyais déjà la nécessité avec son visage d'excommunié, et elle me faisait peur, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 4. || Cet homme est pis qu'excommunié, il est dans le mépris et la haine de chacun. || On dit aussi : jurer, sacrer, comme un excommunié.

EXCOMMUNIER (èk-sko-mu-ni-é), j'excommuniais, nous excommuniions, vous excommuniiez; que j'excommunie, que nous excommuniions, que vous excommuniiez, *v. a.* || 1° Retrancher quelqu'un de la communion de l'Église. Les papes ont excommunié les religieux qui quittent leur habit, PASC. *Prov* 6. Si quelqu'un se révolte contre l'Église et qu'il la scandalise par ses crimes ou par ses erreurs, on doit, en l'excommuniant, le retrancher du corps de l'Église en général, BOSS. *Var.* XV, § 65. || Absolument. Le consistoire [chez les protestants] seul a droit d'excommunier. || 2° S'excommunier, *v. réfl.* Se retrancher de la communion des fidèles. Il s'excommunie lui-même du christianisme, BOSS. I, *Pent.* 2. Des âmes adonnées à la pratique de toutes les bonnes œuvres ont passé des années entières sans paraître une fois à la sainte table; elles se sont excommuniées elles-mêmes, intimidées par les discours qu'elles entendaient, BOURD. *Pens.* t. III, p. 315. || S'excommunier l'un l'autre. Les antipapes s'excommuniaient.

— HIST. XIIe s. L'apostolies [pape] les leis [les lois] idunc escumenia, E celui, qui qu'il seit, qui jamais les tendra [tiendra], *Th. le mart.* 58. || XIIIe s. Si maudi et escomenie Tous ceus qui aiment vilonnie, *la Rose*, 2091. Et aussi li moustiers et communs à toz por fere ses orisons, en tans et en lieu convenabel, exceptés les esqueminciés, BEAUM. XXIV, 14. En [on] prise si pou [peu] les excommuniemens hui et tous les jours que avant se lessent les gens mourir escommeniés que il se facent absodre, JOINV. 200. || XVe s. Escommunié mange bien pain, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 28. || XVIe s. Les moines du temps present, en se dressant un autel à part, ont rompu le lien d'unité; car ils se sont excommuniez du corps de l'Eglise, CALV. *Inst.* 1020. Cesar, ayant en horreur celuy qui la luy presentoit [la tête de Pompée] comme un meurtrier excommunié, se prist à plorer, AMYOT, *Pompée*, 112.

— ÉTYM. Provenç. *escomeniar*, *escomengar*, *escumenjar*, *escumergar*; catal. *escomunicar*; espagn. *excomulgar*; portug. *excommungar*; ital. *scomunicare*; du lat. *excommunicare*, de *ex*, hors, et *communicare*, communiquer.

EXCORIATION (èk-sko-ri-a-sion), *s. f.* Légère plaie qui n'intéresse que la peau.

— HIST. XVIe s. Quelque excoriation qui aura esté faite en reduisant les intestins, PARÉ, VI, 14.

— ÉTYM. *Excorier*; provenç. *excoriacio*; espagn. *excoriacion*; ital. *escoriazione*.

EXCORIÉ, ÉE (èk-sko-ri-é, ée), *part. passé.* La peau excoriée par les ongles du malade.

EXCORIER (èk-sko-ri-é), j'excoriais, nous excoriions, vous excoriiez; que j'excorie, que nous excoriions, que vous excoriiez), *v. a.* Terme de chirurgie. Écorcher légèrement. Le coup lui a excorié la peau. || S'excorier, *v. réfl.* Se faire une excoriation à soi-même. Il s'est excorié en tombant. || Être excorié. Les parties comprimées s'excorient souvent.

— ÉTYM. Lat. *excoriare*, de *ex*, et *corium*, cuir, peau.

† **EXCORTICATION** (èk-skor-ti-ka-sion), *s. f.* Synonyme de décortication.

† **EXCORTIQUER** (èk-skor-ti-ké), *v. a.* Synonyme de décortiquer.

— ÉTYM. Lat. *ex*, et *cortex*, écorce.

EXCRÉMENT (èk-skré-man), *s. m.* || 1° Tout ce qui est évacué du corps de l'animal par les émonctoires naturels, comme les matières fécales, l'urine, la sueur, etc. || En particulier, les matières fécales. || 2° Fig. Terme de mépris et d'injure. Va-t'en à la male heure, excrément de la terre, MALH. IV, 14. Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Le duc d'Estrées et Mazarin étaient des excréments de la nature humaine, à qui le reste des hommes n'osait parler, ST-SIM. 455, 155. À peine les deux philosophes daignèrent-ils jeter les yeux sur ces excréments de la littérature, VOLT. *Ingénu*, 11. De par tous les diables! parle français, si tu veux ou si tu le peux, excrément de collège! BRUEYS, *Grondeur*, I, 10.

— HIST. XVIe s. Le sang ne pourroit nourrir s'il n'estoit purgé de deux sortes d'excremens, PARÉ, *Introd.* 6. Un lopin d'excrement de fer, PALISSY, 22.

— ÉTYM. Lat. *excrementum*, de *excernere*, séparer, de *ex*, hors, et *cernere*, séparer, le même que le grec κρίνειν (voy. CRISE).

EXCRÉMENTEUX, EUSE (èk-skré-man-teû, teû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui est de la nature de l'excrément. || Peu usité.

— HIST. XVIe s. Si l'art [métier] est de petit travail comme des petits cousturiers, elle rendra le corps plus mol et excrementeux, PARÉ, *Introd.* 41.

— ÉTYM. *Excrément.*

EXCRÉMENTIEL, ELLE (èk-skré-man-siel, siè-l') ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE** (èk-skré-man-ti-siel, siè-l'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à l'excrément. || Humeurs excrémentitielles, celles qui, impropres à la nutrition, sont destinées à être évacuées. || Excrémentiel n'est plus guère usité.

— HIST. XVIe s. Ce que j'entends de la cholere [bile] excrementitielle, comme aussi l'alimentaire, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Excrément.*

† **EXCRESCENCE** (èk-skré-ssan-s'), *s. f.* Le même que excroissance. Au lieu de s'unir comme frères au pied du trône contre les excrescences qui n'ont et ne prétendent que contre notre ordre, ST-SIM. 465, 97. Ce territoire [Metz, Toul et Verdun] pouvait être regardé comme une excrescence de l'empire germanique, VOLT. *Mœurs*, 178.

— ÉTYM. Voy. EXCROISSANCE.

† **EXCRETA** (èk-skré-ta), *s. m. plur.* Terme d'hygiène. Choses qui sont rejetées du corps.

— ÉTYM. Lat. *excreta*, choses excrétées, d'*excretus*, part. passé de *excernere* (voy. EXCRÉMENT).

† **EXCRÉTER** (èk-skré-té), *v. a.* Terme de physiologie. Opérer l'excrétion. Les matières excrétées.

— ÉTYM. Voy. EXCRÉTION.

EXCRÉTEUR, ICE (èk-skré-teur, tri-s'), *adj.* Qui sert aux excrétions. || Conduit excréteur, conduit qui porte le liquide sécrété, de la glande qui le fournit, à un réservoir ou directement au dehors. || Poils excréteurs des plantes, ceux qui sont terminés par une extrémité glanduleuse.

— HIST. XVIe s. Par evacuation de la matiere qui de qualité maligne irritoit la faculté excretrice à excretion par en haut, PARÉ, XVIII, 75.

— ÉTYM. Lat. *excernere* (voy. EXCRÉMENT).

EXCRÉTION (èk-skré-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Action par laquelle certains organes creux rejettent au dehors les matières liquides ou solides qu'ils contiennent. L'excrétion des matières fécales. L'excrétion de l'urine. L'excrétion de la salive, du mucus nasal, etc. || Les excrétions, les matières excrémentitielles elles-mêmes. L'urine, les exhalations cutanées et pulmonaires, les déjections alvines, etc. sont des excrétions.

— HIST. XVIe s. L'excretion et retention, PARÉ, XX, 45.

— ÉTYM. Lat. *excretionem*, de *excretum*, supin de *excernere* (voy. EXCRÉMENT).

EXCRÉTOIRE (èk-skré-toi-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui procure l'excrétion. || Glandes excrétoires des plantes, celles dont la surface laisse suinter un liquide.

— ÉTYM. Lat. *excretum*, supin de *excernere* (voy. EXCRÉMENT).

EXCROISSANCE (èk-skroi-san-s'), *s. f.* || 1° Terme de pathologie. Tumeur, de quelque nature qu'elle soit, qui fait saillie sur une surface, par exemple la peau, une membrane muqueuse, l'écorce d'un arbre, etc. || Fig. Celui [le parlement] de Dombes, qui n'était qu'une excroissance inutile, est supprimé, VOLT. *Lett. Rochefort*, 9 nov. 1771. || 2° Par extension, espèce de tubérosité. Ce globe dont nous décrivons si pompeusement la superficie et sur lequel s'élèvent çà et là de petites excroissances que nous nommons des montagnes, dont à force de trigonométrie nous avons la gloire de mesurer l'élévation, BONNET, *Palingén.* XII, 6.

— HIST. XIVe s. Excressances, poireaus, verrues, H. DE MONDEVILLE, f° 101, verso. || XVIe s. Amputer les excroissances, comme loupes, verrues, polypes, chancres et autres chairs superflues, PARÉ, *Intr.* 2.

— ÉTYM. Lat. *excrescens*, part. présent de *excrescere*, se développer, de *ex*, et *crescere*, croître (voy. CROÎTRE).

EXCURSION (èk-skur-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Course au dehors. Des excursions botaniques. Ce fut de là qu'elle vint faire à l'hermitage une nouvelle excursion, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Fig. Digression. Faire une excursion hors de son sujet. || 2° Particulièrement. Irruption sur le territoire ennemi. Ils revinrent de leur excursion avec des prisonniers et du butin. || 3° Terme d'astronomie. Cercles d'excursion, se dit des cercles parallèles à l'écliptique, qui limitent les excursions des planètes des deux côtés de ce grand cercle. || 4° Terme de critique philologique. Longue dissertation sur un point d'antiquité peu connu, à l'occasion d'un mot, d'une pensée d'un auteur. On dit aussi excursus.

— ÉTYM. Lat. *excursionem*, de *excursum*, supin de *excurrere*, de *ex*, hors, et *currere*, courir.

† **EXCURSIONNISTE** (èk-skur-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui fait une excursion scientifique ou de plaisir.

† **EXCURSUS** (èk-skur-sus'), *s. m.* Mot latin (de *excurrere*, voy. EXCURSION), qui se dit souvent pour excursion n° 4 (voy. EXCURSION).

† **EXCURVÉ, ÉE** (èk-skur-vé, vée), *adj.* Terme didactique. Qui est courbé de dedans en dehors, opposé à incurvé.

— ÉTYM. Lat. *ex*, en dehors, et *curvatus*, courbé.

EXCUSABLE (èk-sku-za-bl'), *adj.* Qui est digne d'excuse, en parlant des personnes. Madame, croyez-moi, vous serez excusable D'avoir moins de chaleur contre un objet aimable, CORN. *Cid*, III, 3. Un

long amas d'honneurs rend Thésée excusable, RAC. *Phèd.* I, 4. Voyez si le sujet est excusable de se plaindre, tandis que le maître.... MASS. *Avent, Affl.* On n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement, J. J. ROUSS. 3e *lettre à M. de Malesherbes.* || Il se dit aussi des choses. Tout est trop excusable en un amant jaloux, CORN. *Nicom.* IV, 2. Regardez d'un autre œil une excusable erreur, RAC. *Phèd.* IV, 6. Imprudence excusable au cœur des malheureux, VOLT. *Oreste*, IV, 3.

— HIST. XIVe s. Pechié excusable et venial, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Nulle occasion d'un si horrible souhait peult estre excusable, MONT. II, 74.

— ÉTYM. Provenc. *excusable* ; espagn. *escusable* ; ital. *scusabile*; du lat. *excusabilis*, de *excusare*, excuser.

† **EXCUSABLEMENT** (èk-sku-za-ble-man), *adv.* D'une manière excusable.

— HIST XVIe s. Personne ne debat que le vice soit à eviter et à haïr sur toutes choses : mais c'est une question, s'il se pouvoit presenter tel proffit, ou tel plaisir, pour lequel tel vice fust excusablement faisable, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. *Excusable*, et le suffixe *ment.*

EXCUSATION (èk-sku-za-sion), *s. f.* Ancien terme de jurisprudence. Se disait des excuses qu'on allègue pour être dispensé d'une tutelle, d'une charge. || On ne dit plus aujourd'hui en ce sens qu'excuse.

— HIST. XIIe s. Quand Deus par cele demandise lo rapeloit à penitence, si ajoinst-il parole d'escusation, et si dist.... *Job*, p. 462. || XIVe s. Il y chiet [échoit aux péchés véniels] misericorde et pardon ou excusation, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Ce qu'il commandoit estoit incontinent acomply sans nulle difficulté ne excusation, COMM. VI, 10.

— ÉTYM. Provenç. *excuzatio*; espagn. *escuzacion*; ital. *scusazione*; du latin *excusationem*, de *excusare*, excuser.

EXCUSE (èk-sku-z'), *s. f.* || 1° Raison qu'on allègue pour se disculper ou pour disculper un autre. Excuse valable. Mauvaise excuse. Se confondre en excuses. Quand nous pouvons couvrir d'excuses nos défauts, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Bien que je sache au vrai tes façons et tes ruses, J'ai tant et si longtemps excusé tes excuses.... ID. *Élég.* II. S'il [Boileau] a cherché quelquefois des excuses sur la rime, ç'a été pour porter des coups plus violents, comme quand il dit...., FURETIÈRE, 3e *factum*, t. I, p. 322. M. Bayle, j'ai reçu vos excuses, et j'ai bien voulu vous témoigner par la présente que j'en suis satisfaite, BAYLE, *Lettres* (*Lett. de la reine Christine*, 14 déc. 1686). || Fig. Votre amour fait ma faute, il fera mon excuse, CORN. *Pomp.* IV, 3. Leur incrédulité n'a plus d'excuse, BOSS. *Hist.* II, 10. Mais votre amour n'a plus d'excuse légitime, RAC. *Iphig.* I, 5. Mon cœur n'a pour excuse aucune illusion, VOLT. *Brutus*, IV, 3. Cette triste vertu l'excuse des ingrats, ID. *Adélaïde*, IV, 5. Ce tort affreux n'avait nulle excuse, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 210, dans POUGENS. || 2° Prétexte. Lors pour sortir elle prend une excuse, LA FONT. *Rich.* Je lui sers d'excuse pour ne plus voir ses amies, SÉV. 225. || 3° Excuse, se dit du motif qui empêche un juré de siéger. Le président ne trouva pas son excuse valable. || Motif légal pour se dispenser d'une charge imposée par la loi. Il [le tuteur nommé] devra sur-le-champ.... proposer ses excuses, sur lesquelles le conseil de famille délibérera, *C. Napol.* art. 438. || Circonstance qui, de plein droit, diminue la gravité d'un crime et par suite atténue la peine. || Se dit, dans un sens analogue, du motif qui empêche un écolier de venir à la classe. L'enfant apporta une excuse écrite par le répétiteur. || 4° Formule de politesse. Faire excuse à quelqu'un, le prier qu'il excuse. Quoi! tu faisais excuse à qui m'osait braver, CORN. *Nic.* I, 4. Pour vous, je ne veux point, monsieur, vous faire excuse, MOL. *Éc. des maris*, III, 10. Je lui fis excuse d'avoir mal pris son sentiment, PASC. *Prov.* 1. Il m'écrit en me faisant des excuses de la liberté, SÉV. 470. Je lui fis mille excuses de l'avoir fait attendre, HAMILT. *Gramm.* 9. || Faire excuse de quelque chose, s'en excuser, s'en disculper. Et l'état où je suis ne saurait consentir Que j'en fasse une excuse ou montre un repentir, CORN. *Tois. d'or*, III, 3. Oui, je l'aime, Sévère, et n'en fais point d'excuse, ID. *Poly.* II, 2. Ne m'oblige point à faire les excuses de ta froideur [à l'excuser], MOL. *Princ. d'Él.* II, 4. || Familièrement. Faire excuse, faire bien excuse, s'emploie pour contredire. Il n'est pas encore venu? — Je vous fais excuse, il est arrivé depuis une heure. || Dans le même sens, mais populairement. Faites excuse, il est arrivé. || Faire des excuses à quelqu'un, lui témoigner le regret que l'on a de l'avoir offensé, gêné ou contrarié. Il lui fit des excuses de son emportement, et l'affaire n'eut pas de suite. Toute excuse est honteuse aux esprits généreux, CORN. *Cid*, III, 3. || Exiger des excuses, demander une réparation, par excuse, d'une offense dont nous avons été victimes. || Faire ses excuses, se dit par politesse, quand on manque à quelque devoir de société ou qu'on refuse poliment quelque invitation. Je ne puis me rendre à ce bal; je ferai mes excuses. Faites-lui mon excuse, ROTROU, *Vencesl.* II, 5. J'ai fait mes excuses à Mme de Coulanges, SÉV. 481. Il lui dit qu'il ferait ses excuses à la compagnie, HAMILT. *Gramm.* 4. || Recevoir les excuses de quelqu'un, se déclarer satisfait de la politesse qu'il a faite en s'excusant. Sa maîtresse voulut bien recevoir ses excuses, HAMILT. *Gramm.* 4.

— REM. Furetière d'abord, puis Ménage, Bouhours et Laveaux ont condamné la locution *demander excuse*, dans le sens de *demander pardon.* Cette locution a été employée à diverses reprises : .... Je suis confuse De ce que vous voyez! je vous demande excuse, DUFRESNY, *la Coquette de village*, I, 8. Je vous demande excuse, a-t-il dit, et j'ai tort, LA FONT. *Ragotin*, II, 11. Mme de Sévigné écrit des Rochers : Ma chère enfant, je vous demande excuse, à la mode du pays (c'est un provincialisme dont elle se moque). Ce qui fait que cette locution est à rejeter, c'est que le sens rigoureux serait qu'on demande à son interlocuteur qu'il fasse ses excuses, comme dans l'expression *exiger* des excuses; c'est le contraire de ce que l'on veut dire.

— SYN. FAIRE DES EXCUSES, FAIRE SES EXCUSES. Faire des excuses, se dit quand on a offensé, blessé, contrarié quelqu'un, et qu'on veut faire disparaître par ce genre de réparation le tort commis. Faire ses excuses se dit des dispenses que l'on prend à l'égard de certains devoirs de société et que l'on fait agréer au moyen de ce genre de civilité.

— HIST. XVe s. Le curé en sa defense et excuse parla en bref et dit.... LOUIS XI, *Nouv.* XCVI. || XVIe s. Et au partir, lui assignoit jour qu'il y devoit retourner, où, sans trop grandes excuses [motifs], n'avoit encore failli, MARG. *Nouv.* LXX.

— ÉTYM. Voy. *Excuser.*

EXCUSÉ, ÉE (èk-sku-zé, zée), *part. passé.* || 1° Qui a été disculpé. L'enfant excusé par la mère. Cruelle, pensez-vous être assez excusée? RAC. *Phèdre*, V, 7. || 2° Pardonné. Une faute excusée. L'ignorance de la religion et de la police du pays n'était excusée en aucun état, BOSS. *Hist.* III, 3.

EXCUSER (èk-sku-zé), *v. a.* || 1° Donner les raisons qui peuvent disculper quelqu'un d'une faute, d'un manquement. Je ne vois pas comment on pourrait l'excuser [Dieu] de tromperie, si en effet ces idées [des objets extérieurs] étaient produites par d'autres causes que par des choses corporelles, DESC. *Médit.* VI, 9. Je vous excusai fort sur votre intention, MOL. *Mis.* III, 5. Je ne m'étais chargé dans cette occasion Que d'excuser César d'une seule action, RAC. *Brit.* I, 2. || Excuser une chose sur, la rejeter sur. Le monsieur sur la vue excuse ce défaut, RÉGNIER, *Sat.* X. || Excuser à, suivi d'un nom de personne ou de chose personnifiée, excuser envers, auprès de. Vous m'excuserez à lui si je ne lui écris, car le messager part, MALH. *Lett. à Peiresc*, 13 févr. 1611. Non, je te connais mieux, je te veux que je te prie, Et qu'ainsi mon pouvoir t'excuse à ta patrie, CORN. *Hor.* II, 5. Ne viens point m'excuser l'action de cette infidèle, MOL. *B. gent.* III, 9. || 2° Recevoir, admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se disculper. Après l'avoir entendu, on ne peut s'empêcher de l'excuser. Vous m'excuserez sur l'humaine faiblesse, MOL. *Tart.* III, 3. || 3° Excuser un juré, recevoir comme valables les motifs qui l'empêchent de siéger. Le président l'excusa comme malade. || Se dit aussi dans les assemblées délibérantes pour les membres qui ne peuvent pas venir siéger. || 4° Servir d'excuse, avec un nom de chose pour sujet. Rien n'excuse à présent votre cœur obstiné, VOLT. *Orphel.* V, 4. || 5° Pardonner, tolérer, par indulgence. Il faut excuser ce léger oubli. J'ai tant et si longtemps excusé tes excuses, RÉGNIER, *Élég.* II. Je veux bien excuser son heureuse imprudence, RAC. *Iphig.* IV, 10. Excuse les transports de ce cœur offensé, VOLT. *Zaïre*, III, 7. || 6° Excuser quelqu'un de faire une chose, le dispenser de la faire. Il m'a invité à dîner, je l'ai prié de m'en excuser. || Absolument. Être indulgent. Le rat [de ville].... Va, vient, fait les honneurs, le priant d'excuser, A. CHÉN. *Fable.* || Excusez-moi, vous m'excuserez, formules de civilité usitées quand on veut se dispenser de faire une chose, ou quand on contredit une personne pour laquelle on a de la déférence. Vous resterez avec nous?—Excusez-moi, je ne le puis. Vous m'excuserez, si je ne vous accompagne pas plus loin. Monsieur, excusez-moi, je n'y puis rien comprendre, RAC. *Plaid.* II, 2. || Absolument. Excusez. Ah! seigneur, excusez, si, vous connaissant mal.... CORN. *Nicom.* I, 3. || Ironiquement. Excusez, excusez du peu, se dit pour exprimer son étonnement de l'outre-cuidance, de l'impertinence, de l'avidité de quelqu'un, etc. || 7° S'excuser, *v. réfl.* Présenter ses excuses, ses raisons pour se disculper. Elle s'excusa sur ce qu'elle n'avait jamais vu le roi, VAUGEL. *Q. C.* liv. IV, dans RICHELET. Tu sais bien t'excuser, et n'admets point d'excuses Pour les faiblesses du prochain, CORN. *Imit.* II, 3. Mais si pour s'excuser il nomme sa complice.... ID. *Cinna*, III, 1. Tout l'Érèbe entendit cette belle homicide S'excuser au berger qui ne daigna l'ouïr, Non plus qu'Ajax, Ulysse et Didon son perfide, LA FONT. *Fabl.* XII, 24. Et vous vous excusez de m'avoir fait heureux! RAC. *Mithr.* IV, 2. || S'excuser sur une personne ou une chose, rejeter la faute sur cette personne ou cette chose. Vous excuserez-vous sur les suites inséparables d'une naissance illustre? MASS. *Carême*, *Mélange.* || 8° S'excuser de faire une chose, s'en dispenser. Encore que les raisons pour lesquelles je l'avais prise [la résolution de publier un livre] fussent très-fortes, mon inclination, qui m'a toujours fait haïr le métier de faire des livres, m'en fit incontinent trouver assez d'autres pour m'en excuser, DESC. *Méth.* VI, 1. On dit que M. le prince s'est excusé de servir cette campagne; je trouve qu'il fait fort bien, SÉV. *Lett. du* 26 *févr.* 1676. Lorsque Mendose le voulut mener chez elle, il trouvait toujours quelque prétexte pour s'en excuser, LESAGE, *Diab. boit.* 13. || Absolument. Mais lorsque vous voudrez, sans elle, en disposer, N'aura-t-elle aucun droit, Seigneur, de s'excuser? CORN. *Œdipe*, I, 3. || 9° Être excusé. Une telle action ne saurait s'excuser, MOL. *Mis.* I, 1. || Proverbe. Qui s'excuse s'accuse, c'est-à-dire chercher à se justifier avant d'être accusé, indique qu'on se sent coupable.

— HIST. XIIe s. Pour ce, dame, vous loe [je vous conseille] à escuser Que cil ne soient ateint de l'heresie Qui desormais ne vous vorront [voudront] amer, QUESNES, *Romancero*, p. 108. || XIIIe s. Par iceste maniere bien [nous] vous escuserons [de ne pas vous montrer], *Berte*, LXXVII. Ce ne seroit pas sens, se je m'en escusoie [je niais être la reine], *ib.* CVI. S'il [un enfant] fesoit larrechin, il ne seroit pas jugiés, car ses ages [son âge] l'escuseroit, BEAUM. XVI, 10. || XIVe s. Vostre jeunesse vous excuse d'estre bien saige et vous excusera encores en toutes choses que vous ferez en intention de faire bien, *Ménagier*, *Prologue.* Plus tost s'escuse femme que vens ne voist [n'aille] ventant, *Baud. de Seb.* III, 301. || XVe s. Et estoye [je] du guet ceste nuit, car nul n'en estoit excusé, COMM. I, 9. || XVIe s. Je leur donne la victoire s'ils se peuvent excuser que ceste accusation de Christ ne s'adresse point à eux, CALV. *Instit.* 951. Au-dessus du grand bastion d'en haut y avoit un grand chemin creux qui excusoit [dispensait] l'ennemy de faire tranchées, M. DU BELL. 428. Vous suppliant escuzer la paine que vous donne à lire tant de fascheuses lettres, MARG. *Lett.* 72. Mon ignorance m'excusera mieux sur ce que.... MONT. II, 107. Ils m'esleurent maire de leur ville [Bordeaux]; je m'en excusai, mais.... ID. IV, 149. D'Aubigné, ayant appris cette nomination, se rendit à Chastelleraud pour s'excuser de l'accepter [pour la refuser], D'AUB. *Vie*, CXI. Qui trop tost s'excuse de peché s'accuse, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 248. Tel se plaint qui n'a point mal; tel s'excuse qui s'accuse, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 424.

— ÉTYM. Provenç. *escusar*; espagn. *excusar*; ital. *scusare*; du latin *excusare.* Il faut revenir sur l'étymologie donnée à *accuser : excuser*, *accuser* c'est tirer de cause, mettre en cause; *causa* paraît donc bien être dans le mot. Mais, d'autre part, *causa* se rattache à *cudere*, frapper, pousser, dont le fréquentatif *cusare* est admis par les étymologistes latins comme radical de *accusare* et *excusare*; *causa* se rapportant, pour la forme, à *cudere*, comme *clausa* à *cludere*, et, pour le sens, signifiant ce qui pousse, et figurément affaire juridique.

† **EXCUSEUR** (èk-sku-zeur), *s. m.* Celui qui excuse. Quand je pense que cette lettre s'adresse au plus indulgent de tous les hommes, à l'excuseur de toutes les fautes, au loueur de tous les ouvrages, à une colombe.... VOLT. *Lett.* 131.

— HIST. XIVe s. Car il n'avoit nul excuseur Ne bon amy ne procureur, Qui pour li dire mot osast,

De paour d'avoir eschec et mast, *le Livre du bon Jehan*, v 2712.

— ÉTYM *Excuser*.

EXEAT (è-gzé-at'), *s. m.* Permission que l'évêque donne à un ecclésiastique, son diocésain, d'aller exercer dans un autre diocèse. || Dans les lycées, colléges, etc. bulletin, permis de sortie. Donner un exeat. Distribuer des exeat. || Dans les bibliothèques, permis de sortir avec des livres. || Dans les hôpitaux, billet de sortie. || Fig. Donner à quelqu'un son exeat, le congédier. || *Au plur.* Des exeat.

— ÉTYM. Lat. *exeat*, qu'il sorte, de *exire*, sortir, de *ex*, hors, et *ire*, aller (voy. IRAI).

† **EXÉCRABILITÉ** (è-gzé-kra-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est exécrable.

— HIST. XVe s. L'execrabilité de son meffait, *Hist. de la toison d'or*, t. II, fo 26, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *exsecrabilitatem*, d'*exsecrabilis*, exécrable.

EXÉCRABLE (è-gzé-kra-bl'), *adj.* || 1° Qu'on doit exécrer, avoir en horreur. Exécrable assassin d'un héros que j'adore, CORN. *Cid*, V, 6. Un exécrable Juif, l'opprobre des humains, RAC. *Esth.* III, 4. En horreur à ses fils, exécrable à sa mère, VOLT. *Œd.* I, 3. || 2° Il se dit aussi des choses. L'exécrable honneur de lui donner un maître, CORN. *Cinna*, I, 3. D'un infâme trépas l'instrument exécrable, RAC. *Esth.* III, 4. Va, j'ai bien mérité Cet exécrable prix de ma crédulité, VOLT. *Fanat.* IV, 6. Depuis qu'un exécrable duel nous a ravi notre autre fils, BEAUMARCHAIS, *Mère coupable*, IV, 13. || 3° Serment exécrable, serment accompagné d'imprécations. Un serment exécrable à sa haine me lie, CORN. *Cinna*, III, 2. Il [Pierre] se mit alors à faire des serments exécrables, et à dire en jurant : Je ne connais point cet homme dont vous me parlez, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, XIV, 71. || 4° Par exagération, très-mauvais, pitoyable. Cela est d'un style et d'un goût exécrables.

— SYN. 1. EXÉCRABLE, DÉTESTABLE. Ce qui est exécrable est digne de malédiction; ce qui est détestable est digne d'être repoussé, mais sans l'idée de malédiction. Il y a donc quelque chose de plus fort dans exécrable que dans détestable. Un crime exécrable est plus, dans l'expression, qu'un crime détestable, et un vice exécrable plus qu'un vice détestable. || 2. EXÉCRABLE, ABOMINABLE. La force de l'expression est la même; la nuance est différente. On maudit ce qui est exécrable; on se détourne avec abomination de ce qui est abominable.

— HIST. XVIe s. Le roi, qui s'en alloit execrable à son peuple, se rend inimitable aux devotions, D'AUB. *Hist.* II, 330.

— ÉTYM. Lat. *exsecrabilis* (voy. EXÉCRER).

EXÉCRABLEMENT (è-gzé-kra-ble-man), *adv.* D'une manière exécrable. Il versifie exécrablement.

— HIST. XVIe s. Ils juroient et blasphemoyent le plus execrablement que jamais homme ouyt parler, PALISSY, 442.

— ÉTYM. *Exécrable*, et le suffixe *ment*.

EXÉCRATION (è-gzé-kra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Chez les anciens, menaces et malédictions sous des formules religieuses. La royauté fut abolie avec des exécrations horribles contre ceux qui.... BOSS. *Hist.* III, 7. Celui qui le prêtait [le grand serment], revêtu de la mante de pourpre de la déesse Proserpine, et tenant à la main une torche allumée, prononçait contre lui-même dans le temple les exécrations les plus terribles qu'il soit possible d'imaginer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 302, dans POUGENS. Les exécrations, les détestations, les conjurations, MONTESQ. *Esp.* XII, 4. || 2° Aujourd'hui, imprécation, jurement. Il fit mille exécrations. || 3° Sentiment qui fait maudire. La sagesse est en exécration aux pécheurs, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* I, 26. Tout le monde en parle avec exécration, PASC. *Prov.* 15. Ils doivent être en exécration à tous les siècles, FÉN. *Tél.* XVII. Elle regardait avec exécration cet usage de vendre le malheur et le bonheur des hommes, VOLT. *Ingénu*, 18. || Chose exécrable. Je ne veux plus parler de cette exécration qui me rend odieux le pays où elle s'est commise, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 août 1766. || Il se dit dans le même sens en parlant des personnes. L'opprobre de son sexe et l'exécration de la postérité, GENLIS, *Veillées du chât.* t. II, p. 228, dans POUGENS. || 4° Terme ecclésiastique. Lorsqu'un lieu saint est pollué par quelque accident, on dit qu'il y a exécration, c'est-à-dire perte de consécration, et il faut de nouveau le consacrer.

— HIST. XVIe s. C'est la difference qui est entre l'excommunication et l'execration que les docteurs ecclesiastiques appellent anathema, qu'en anathematisant un homme, on lui oste toute esperance de pardon, et on le donne au diable; en l'excommuniant, on punit plustost les mœurs, CALV. *Instit.* 993. Des soldats qui s'estoient condamnez, avec horribles exsecrations, de n'entrer en aulcune composition que de se faire tuer ou demeurer victorieux, MONT. III, 92.

— ÉTYM. Lat. *exsecrationem*, de *exsecrari*, exécrer.

† **EXÉCRATOIRE** (è-gzé-kra-toi-r'), *adj.* Terme ecclésiastique. Qui a rapport à l'exécration, qui emporte l'exécration.

— ÉTYM. Voy. EXÉCRATION.

EXÉCRÉ, ÉE (è-gzé-kré, krée), *part. passé.* Néron meurt exécré; quelques années plus tôt, Néron mourait regretté, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, § 79.

EXÉCRER (è-gzé-kré. La syllabe *xé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'exècre; excepté au futur et au conditionnel; j'exécrerai, j'exécrerais), *v. a.* Avoir en exécration. Tout le monde l'exècre. Ce ministre s'était fait exécrer par sa tyrannie. || S'exécrer, *v. réfl.* Avoir une haine violente l'un pour l'autre. Ils ne peuvent se souffrir, ils s'exècrent.

— HIST. XVIe s. Execré, BAÏF, *Œuv.* fo 68, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *exsecrari*, de *ex*, hors, et *sacer*, sacré (voy. ce mot) : proprement, rendre maudit; *ex*, par opposition à *cum* (*consecrare*), donne un sens péjoratif.

EXÉCUTABLE (è-gzé-ku-table), *adj.* Qui peut être exécuté. Cela n'est pas exécutable. Projet exécutable.

— ÉTYM. *Exécuter*.

EXÉCUTANT (è-gzé-ku-tan), *s. m.* Terme de musique. Musicien qui exécute sa partie dans un concert. Il y avait à ce concert vingt exécutants. || On dit aussi, au féminin, exécutante.

EXÉCUTÉ, ÉE (è-gzé-ku-té, tée), *part. passé.* || 1° Mené à accomplissement. Ce que tu m'as dicté, Je veux de point en point qu'il soit exécuté, RAC. *Esth.* II, 5. Nos lois, nos justes lois seront exécutées, VOLT. *Scythes*, IV, 8. || 2° Joué, en parlant de musique. Un morceau bien exécuté, mal exécuté. || 3° Un débiteur exécuté, un débiteur dont on fait vendre le bien pour le payement de ses dettes. || Se dit aussi, à la bourse, de celui dont on vend les valeurs. || 4° Mis à mort par autorité de justice. Un certain comte qui fut exécuté à Vienne, SÉV. 58.

EXÉCUTER (é-gzé-ku-té), *v. a.* || 1° Mettre à effet, mener à accomplissement. Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné, CORN. *Poly.* V, 3. On n'exécute pas tout ce qui se propose, Et le chemin est long du projet à la chose, MOL. *Tart.* III, 1. L'empereur exécuta son décret contre les images plus violemment que jamais, BOSS. *Hist.* I, 11. Que Bâville me semble aimable, Quand des magistrats le plus grand Permet que Bacchus à sa table Soit notre premier président! Trois muses, en habit de ville, Y président à ses côtés; Et ses arrêts par Arbouville Sont à plein verre exécutés, BOIL. *Chanson à boire.* Vous pouvez justement vous flatter D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter, RAC. *Andr.* V, 3. ....Cessez, vous dis-je, et laissez-moi, Madame, exécuter les volontés du roi, ID. *Mithr.* V, 4. Neptune, par le fleuve aux dieux mêmes terrible, M'a donné sa parole et va l'exécuter, ID. *Phèd.* IV, 4. Gens prêts à exécuter ses ordres injustes, FÉN. *Tél.* III. On ne sait jamais bien commander que ce qu'on sait exécuter soi-même, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Absolument. Seigneur, que veux-tu m'apprendre? Je suis prêt de t'écouter; Joins à la grâce d'entendre La force d'exécuter, CORN. *Imit.* III, 11. Je promettais beaucoup et j'exécutais peu, ID. *Rodog.* I, 6. Ne faut-il que délibérer, La cour en conseillers foisonne; Est-il besoin d'exécuter, L'on n'y rencontre plus personne, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Le sage quelquefois fait bien d'exécuter, Avant que de donner le temps à la sagesse D'examiner le fait, ID. *ib.* X, 14. Pour que celui qui exécute ne puisse pas opprimer, il faut que les armées qu'on lui confie soient peuple et aient le même esprit que le peuple, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || 2° Il a quelquefois pour sujet un nom de chose, et signifie alors faire exécuter. Ce que n'ont pu mes soins et nos communs forfaits, Un oracle d'Égypte, un songe l'exécute, VOLT. *Sémir.* II, 8. || 3° Terme d'arts. Faire un ouvrage d'après un modèle, un plan. Exécuter un monument, un bas-relief. || Absolument. Il conçoit bien, mais il exécute mal. || Par extension. Exécuter un morceau de musique, un ballet, un opéra. || Exécuter des mouvements, se mouvoir d'une certaine façon. On dit de même, exécuter une manœuvre, des évolutions. || 4° Terme de procédure. Saisir les biens d'un débiteur pour les vendre par autorité de justice. Exécuter un débiteur en ses meubles. La Rappinière, à qui l'hôte devait de l'argent, le menaça de le faire exécuter, et par cette menace lui ferma la bouche, SCARR. *Rom. com.* I, 12. || Terme de bourse. Exécuter une personne, faire vendre ou acheter publiquement les valeurs dont cette personne est acheteur ou vendeur, lorsqu'elle ne remplit pas, au terme, son engagement. || Terme de guerre. Exécuter militairement un soldat, le punir de mort. Exécuter militairement une ville, y exercer toutes les rigueurs militaires, pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux. || 5° Exécuter à mort, ou, simplement, ce qui est seul usité présentement, exécuter, faire mourir par suite d'une condamnation judiciaire. Exécuter un criminel. On exécuta les auteurs de la révolte, VAUGEL. *Q. C.* X, 1. || 6° S'exécuter, *v. réfl.* Se résoudre à faire une chose par raison ou par complaisance. Tâchez que l'enfant s'exécute de bonne grâce, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée, FÉN. t. XVII, p. 28. Nous attendons toujours, pour nous exécuter, l'instant où nous sommes forcés par les circonstances, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 70. || 7° Vendre ce qu'on possède pour éviter la saisie. On ne s'exécute qu'à la dernière extrémité. || 8° Avec un nom de chose pour sujet, être mis à effet. Puis les devoirs qu'on rend à des fronts couronnés Doivent s'exécuter sans être examinés, ROTROU, *Bélis.* II, 8. L'édit du prince s'exécute, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. Je vois bien que la paix ne peut s'exécuter, RAC. *Théb.* II, 3. Ne vois point l'attentat qui va s'exécuter, VOLT. *Fanat.* IV, 3. || Impersonnellement. La volonté du Seigneur demeure ferme, et, pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout, BOSS. *Mar.-Thér.*

— HIST. XIVe s. Il disoient que ceste chose devoit estre executée et demenée par le povoir et par l'office des consuls, BERCHEURE, fo 37, *recto*. || XVIe s. Les vengeances qu'il [Dieu] execute sur les forfaits ne sont point obscures, CALV. *Inst.* 19. Le mort execute le vif, et non le vif le mort; c'est à dire, que tout droit d'execution s'esteint avec la personne de l'obligé ou condamné, LOYSEL, 891. Plusieurs du parti mesme de M. de Guise, le voyant si long temps se tenir coy, pendant qu'on executoit [achevait de poursuivre] ceux qui avoyent esté rompus, ne sçavoyent que penser de luy, LANOUE, 593. En ceste sorte s'amuserent-ils, pendant que leur entreprise s'executa, ID. 647. Les corps de ceulx qui ont esté executez par justice, AMYOT, *Thém.* 42. Il fut appelé en justice et executé à mort, ID. *ib.* 47.

— ÉTYM. Provenç. *executar*; espagn. *ejecutar*; ital. *esecutare*; du latin *exsecutum*, supin de *exsequi*, exécuter, poursuivre, de *ex*, et *sequi*, suivre (voy. ce mot). Palsgrave, p. 38, au XVIe siècle, dit qu'on prononçait *euzecuter*.

EXÉCUTEUR, TRICE (è-gzé-ku-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui exécute. L'exécuteur de l'entreprise. D'un ordre exprès encor j'étais l'exécuteur, ROTROU, *Bélis.* I, 2. Le prince est exécuteur de la loi de Dieu, BOSS. *Polit.* VII, III, 13. La vue des démons exécuteurs de l'arrêt de Dieu ne fera tout au plus sur eux qu'une légère impression, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 240, dans POUGENS. Voyez quelle peut être la situation d'un citoyen dans ces républiques [d'Italie] : le même corps de magistrature a, comme exécuteur des lois, toute la puissance qu'il s'est donnée comme législateur, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || *Adj.* Puissance exécutrice, voy. EXÉCUTIF. Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté.... il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. On dit plutôt aujourd'hui pouvoir exécutif, puissance exécutive; mais exécutif est un néologisme du XVIIIe siècle, et Montesquieu s'est servi du mot existant. || 2° Exécuteur, exécutrice testamentaire, celui, celle que le testateur a chargé d'exécuter ses dispositions testamentaires. Aristote fit un testament dont Antipater fut l'exécuteur, FÉNEL. *Aristote.* || 3° L'exécuteur de la haute justice, ou, comme on dit aujourd'hui, l'exécuteur des hautes œuvres, ou, absolument, l'exécuteur, le bourreau. Et lors l'exécuteur, la voyant ainsi prête, D'un prompt éclair d'acier lui fit voler la tête, TRISTAN, *Mariane*, V, 2. Comme on le [Agis, roi de Sparte] menait au lieu où il devait être étranglé, il vi un des exécuteurs qui pleurait et qui était touché de son infortune, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 546, dans POUGENS. || Par extension. Qu'est-ce qu'une armée selon cette idée? c'est une troupe

d'exécuteurs de la justice de Dieu qu'il envoie pour faire mourir des gens qui ont mérité la mort et qu'il a condamnés à ce supplice, NICOLE, *Ess. de mor.* 2e traité, ch. 2.

— HIST. XIIIe s. Enten que les letres doivent estre montrées à l'essecutor, *Liv. de Just.* 20 Ou il le demande comme executeres par le [la] reson de testament, BEAUM. VI, 4. || XIVe s. Ilz estoient executeurs des punicions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Ne tentez Dieu ne son executeresse fortune, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 201, dans LACURNE. || XVIe s. Et adonc commanda à l'executeur qu'il luy tranchast la teste, AMYOT, *Caton*, 34. Nos courtisans, juges de tout, executeurs de rien, D'AUB. *Hist.* I, 488.

— ÉTYM. Provenç. *executor*, *execudor* ; espagn. *ejecutor* ; ital. *esecutore*, *eseguitore* ; du lat. *exsecutorem* (voy. EXÉCUTER). Dans l'ancien français, *executor* est le régime venant de l'accusatif latin *exsecutórem* avec l'accent sur *tó*; mais *executeres* est un nominatif venant d'un autre mot, le latin fictif *executator*.

EXÉCUTIF, IVE (é-gzé-ku-tif, ti-v'), *adj.* Chargé de l'exécution. La puissance exécutive, le pouvoir exécutif, pouvoir chargé d'exécuter les lois et aussi de tracer les règles nécessaires à leur exécution. On oppose le pouvoir exécutif soit au pouvoir législatif, soit au pouvoir judiciaire. Le corps exécutif doit l'emporter à la longue sur le corps législatif; et, quand la loi est enfin soumise aux hommes, il ne reste que des esclaves et des maîtres, l'État est détruit, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, VI. || On dit quelquefois substantivement l'exécutif pour le pouvoir exécutif.

— REM. Exécutif n'est ni dans Furetière, ni dans Richelet, ni dans le Dictionnaire de l'Académie, si ce n'est à partir de l'édition de 1835 (voy. EXÉCUTEUR).

— ÉTYM. Voy. EXÉCUTER ; provenç. *exequtiu* ; espagn. *ejecutivo* ; ital. *esecutivo*.

EXÉCUTION (è-gzé-ku-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de passer du projet, du dessein conçu à l'acte, à l'accomplissement. Ai-je été, qu'il vous semble, ou rebelle ou trop lent À l'exécution de ce coup violent? MAIR. *Sophonisbe*, V, 8. Voilà mon bras tout prêt Pour l'exécution de ce funeste arrêt, ROTROU, *Bélis.* III, 5. C'est par là d'ordinaire qu'on en vient à l'exécution, SÉV. 417. Le dessein me plaît, l'exécution n'est pas moins heureuse, BOSS. *Lett.* 412. Le concile en exécution de cette sentence déposa Nestorius, ID. *Hist.* I, 11. || Mettre à exécution, exécuter. Le projet fut mis à exécution. || Absolument. Il ne faut point être de ceux qui, à force d'écouter, de chercher, de délibérer, se confondent dans leurs pensées et ne savent à quoi se déterminer; gens de grandes délibérations et de grandes propositions, mais de nulle exécution, BOSS. *Polit.* V, II, 8. Il est prompt et rapide dans l'exécution, FÉN. *Tél.* XVII. || Homme d'exécution, homme capable d'exécuter hardiment une entreprise. Stuart, homme d'exécution et très-zélé protestant, BOSS. *Var.* 10. Il n'y avait alors auprès de sa personne que deux Français; l'un était M. Siquier, son aide de camp, homme de tête et d'exécution qui s'était mis à son service en Turquie, VOLT. *Charles XII*, 8. || 2° Terme d'arts. Action d'exécuter d'après certaines règles, ou conformément à un modèle, à un plan. L'exécution d'un tableau, d'un monument, d'une symphonie. || Manière d'exécuter. L'exécution entre pour beaucoup dans le mérite des ouvrages de peinture, de sculpture et de poésie. || Terme de peinture. Habileté à exécuter. Ce peintre a de l'exécution. || Terme de musique. L'action de jouer sur des instruments ou de chanter un morceau. L'exécution de ce quatuor, de cet opéra est parfaite, est mauvaise. || Facilité de lire et d'exécuter une partie vocale ou instrumentale. Cet artiste a beaucoup d'exécution. Pour la manière de chanter, que nous appelons en France exécution, aucune nation ne saurait la disputer à la nôtre, RICHELET. Il ne me semble pas en effet qu'on puisse pousser l'exécution à un plus haut degré de perfection que celui où elle est aujourd'hui, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* || 3° L'exécution d'un mouvement, d'une manœuvre, l'action d'opérer un mouvement, une manœuvre. || Terme de marine. Signal d'exécution, signal relatif à une évolution, à un ordre précédemment signalé. || Plans d'exécution, plans des diverses parties d'un navire. || 4° Terme de jurisprudence. Fait d'accomplir ce qu'un acte ou un jugement prescrivent. || Moyens pour procurer l'exécution. || Exécution provisoire, exécution nonobstant tout recours. || Terme de procédure. Exécution d'un débiteur, vente de ses biens par autorité de justice. || Saisie-exécution, saisie des meubles d'un débiteur pour les faire vendre. || Acte portant exécution parée, acte qu'on peut mettre à exécution, commandement préalablement fait; tels sont les jugements et contrats en forme authentique. || Terme de bourse. Vente ou achat public des valeurs dont une personne est acheteur ou vendeur, lorsque cette personne ne remplit pas, au terme, son engagement. || 5° Terme de guerre. Exécution militaire, mise à mort d'un condamné par un conseil de guerre. || Exécution militaire, se dit aussi du dégât que l'on fait dans un pays, dans une ville pour punir les habitants ou pour les contraindre à faire ce qu'on exige d'eux. || Effet que produit le feu d'une troupe, d'une batterie. L'artillerie fit une terrible exécution sur la masse qui s'avançait. || 6° Supplice capital. L'exécution du condamné aura lieu demain. Ceux qui ont vu l'exécution [de la Brinvilliers] disent qu'elle est montée sur l'échafaud avec bien du courage, SÉV. *Lett.* du 17 juillet 1676. S'il y a dans la place une fameuse exécution ou un feu de joie, il paraît à une fenêtre de l'hôtel de ville, LA BRUY. VII. L'exécution se fit dans la prison, pendant la nuit, de peur que la fermeté du coupable n'attendrît les assistants, BARTHÉL. *Anach.* ch. 46. || Par extension. Il y eut en une nuit 185,000 égorgés de la main d'un ange; quoique Dieu ne fasse pas toujours des exécutions si éclatantes.... BOSS. *Polit.* VII, V, 16.

— HIST. XIIIe s. Ainçois doivent tout li jugement estre mis à execussion sans delai, BEAUM. VII, 12. || XIVe s. Il ont fait ou royaume mainte execution; Il ont ars [brûlé] maint moustier, mainte belle maison, Occis fames, enfans à grant destruction, *Guescl.* 7616. Quant aucuns biens se vendoient par execucion de justice, BERCHEURE, f° 32, *verso.* || XVIe s. Execution odieuse [peine de mort], MONT. I, 19. Les effects et executions ne sont en nostre puissance, ID. I, 30. Une telle prudence est mortelle ennemye des haultes executions, ID. I, 34. La connoissance des executions testamentaires appartient aux juges laiz, et par prevention aux royaux, LOYSEL, 316. Homme d'execution, AMYOT, *Timol.* 4. La pluspart de la noblesse, ayant entendu l'execution [massacre] de Vassy, se delibera de venir près Paris, LANOUE, 547. Les bons conseils sont les sources d'où derivent les belles executions, ID. 585.

— ÉTYM. Provenç. *executio* ; espagn. *ejecucion* ; ital. *esecuzione*; du lat. *exsecutionem*, exécution (voy. EXÉCUTER).

EXÉCUTOIRE (è-gzé-ku-toi-r'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Qui doit être mis à exécution; qui donne le pouvoir d'exécuter. Les lois sont exécutoires en vertu de leur promulgation. Jugement exécutoire, nonobstant appel. Ces arrêts sont exécutoires de droit, BOSS. *Avert.* 5. || 2° Terme de pratique. Titre exécutoire, ou, substantivement, un exécutoire, mandement du juge qui taxe le chiffre des frais et en vertu duquel on en poursuit le payement.

— HIST. XVIe s. Les jugemens ne sont executoires, après l'an et jour, LOYSEL, 894.

— ÉTYM. Voy. EXÉCUTER; espagn. *ejecutorio* ; portug. *executorio*.

† **EXÉCUTOIREMENT** (è-gzé-ku-toi-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. D'une manière exécutoire.

— ÉTYM. *Exécutoire*, et le suffixe *ment.*

EXÉGÈSE (è-gzé-jè-z'), *s. f.* Explication grammaticale et mot par mot. || Dans un sens plus particulier, l'interprétation grammaticale et historique de la Bible. || Se dit aussi de l'explication des lois et textes du droit. Exégèse du Code, des Institutes de Gaius. || Se dit enfin de toute interprétation en matière d'histoire. L'exégèse historique.

— ÉTYM. Ἐξήγησις, explication, de ἐξ, hors, et ἡγεῖσθαι, guider, de ἄγειν, conduire (voy. AGIR).

† **EXÉGÈTE** (è-gzé-jè-t'), *s. m.* Savant qui se consacre à l'explication et à l'interprétation des livres saints.

— ÉTYM. Ἐξηγητής, interprète (voy. EXÉGÈSE).

EXÉGÉTIQUE (è-gzé-jé-ti-k'), *adj.* Qui sert à interpréter, à expliquer. Commentaire exégétique. || Partie exégétique de la grammaire, celle qui s'occupe du vrai sens, de l'étymologie et de l'emploi des mots, par opposition à la grammaire méthodique ou proprement dite qui traite des formes des mots ou de leur syntaxe. || Méthode exégétique, celle qui procède par l'interprétation des textes.

— ÉTYM. *Exégète.*

1. **EXEMPLAIRE** (è-gzan-plè-r'), *adj.* || 1° Qui peut servir d'exemple. Vous autres grands hommes, que la fortune a mis sur le théâtre, qui jouez un rôle exemplaire.... VOLT. *Lett.* 187. Vous direz quelque jour que ce trait exemplaire Était pour votre État un mal fort nécessaire, TRISTAN, *Mariane*, V, 2. Il faut mettre le poids d'une vie exemplaire Dans les corrections qu'aux autres on veut faire, MOL. *Mis.* III, 5. || Idée exemplaire, type idéal. Quand une fois par la considération d'un ou de plusieurs triangles particuliers j'ai acquis l'idée exemplaire de triangle, je juge que tout ce qui est conforme à cette idée est triangle, et que ce qui n'y est pas conforme n'est pas triangle, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 197. || 2° Qui doit effrayer comme exemple. Punition exemplaire. Sa trahison mérite un supplice exemplaire, MAIR. *Mort d'Asdr.* III, 3. Rends, sans plus différer, ta vengeance exemplaire, CORN. *Mél.* II, 1. Et ce sont ces honneurs qui portent ma colère À revêtir leurs noms d'un opprobre exemplaire, GILB. *Apolog.*

— HIST. XIVe s. Se il entendoit une forme exemplaire qui est en la pensée divine, ORESME, *Eth.* VI, 10. || XVIe s. Ces exemplaires et terribles chastiments, CARLOIX, VII, 4.

— ÉTYM. Lat. *exemplaris*, de *exemplum*, exemple.

2. **EXEMPLAIRE** (è-gzan-plè-r'), *s. m.* || 1° Modèle à suivre. Ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire, MALH. II, 1. En sorte qu'il s'y trouve [en des personnages de tragédie] un bel exemplaire d'équité ou de dureté, CORN. 1er *disc.* Cette charité que pratiqua sur la croix le fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, BOURDALOUE, *Serm.* 21e, *Dim. après la Pentecôte*, *Dominic.* t. IV, p. 301. Je conseille à un auteur né copiste de ne se choisir pour exemplaires que ces ouvrages où.... LA BRUY. I. || 2° Archétype, idée divine. Ce qui est dit dans la Genèse de l'approbation que Dieu donna d'abord à chacun de ses ouvrages, à mesure qu'ils sortaient de ses mains, puis à tous en général quand il les eut finis, pourrait bien avoir fourni à Platon cette sublime idée des exemplaires éternels sur lesquels le monde a été formé, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, III, 2, § 3. Par rapport au monde sensible, elles [les idées] sont l'exemplaire que Dieu a consulté lorsqu'il l'a voulu produire; elles sont un monde intelligible, CONDIL. *Hist. anc.* III, 19. L'univers, selon Platon, est un exemplaire de la divinité : le temps, l'espace, le mouvement, la matière sont des images de ses attributs, BUFF. *Animaux*, *Systèmes de la reprod.* Dieu forma à la fois tous les exemplaires des âmes humaines, CHATEAUB. *Natch.* IV, 185. || 3° Chaque objet provenant d'un type commun. Il n'y a que deux exemplaires de ce livre dans tout Paris. Un exemplaire d'une médaille, d'une estampe. On en faisait [de la loi de Moïse] des exemplaires authentiques, BOSS. *Hist.* II, 3. Le jour qu'on lui [à Copernic] apporta le premier exemplaire de son livre, savez-vous ce qu'il fit? il mourut, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir.* || 4° Il se dit, par extension, des divers individus de même espèce ou variété, soit animale, soit végétale, que l'on conserve dans les collections d'histoire naturelle comme échantillons de cette espèce ou variété. Ce voyageur a rapporté de beaux exemplaires de cette coquille, de cette plante, de cet insecte, LEGOARANT.

— HIST. XIIe s. De Herupois [je] tenrai [tiendrai] le plus droit essemplaire, *Sax.* XXXI. || XIIIe s. Car là prist-il son exemplaire Et quanqu'il li fu necessaire, *la Rose*, 16937. || XIVe s. Nous y regarderions et nous seroit aussi comme examplaire, ORESME, *Eth.* VII, 13. || XVIe s. Il me dict qu'il estoit aprez à escrire de l'institution des enfants, et qu'il prenoit l'exemplaire de la mienne, MONT. I, 194. Un seul exemplaire entier de C. Tacitus n'a peu.... ID. III, 80.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *exemplar;* ital. *esemplare*; du latin *exemplare*, de *exemplum*, exemple.

† **EXEMPLAIREMENT** (è-gzan-plè-re-man), *adv.* D'une manière exemplaire. Le peuple chrétien, châtié si longtemps et si exemplairement par la justice du ciel, BALZ. *Disc. à la rég.* Vous devez là-dessus, non-seulement accomplir votre devoir, mais l'accomplir exemplairement, BOURDAL. *Inst. pour le carême*, *Exhort.* t. II, p. 247.

— HIST. XVIe s. .... Et en tirer exemplairement la punition de leurs offenses, CARLOIX, V, 29.

— ÉTYM. *Exemplaire*, et le suffixe *ment.*

† **EXEMPLARITÉ** (è-gzan-pla-ri-té), *s. f.* Qualité de ce qui est exemplaire.

— HIST. XVIe s. Bienheureux tu seras renommé, si, par l'exemplarité d'autruy, tu te remets à plus modestes termes, *Peregr. d'amour*, f° 15, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Exemplaire* 1.

EXEMPLE (è-gzan-pl'), *s. m.* || 1° Ce qui peut être imité en tant que modèle. C'est un exemple à fuir que celui des forfaits, CORN. *Cinna*, III, 1. L'exemple touche plus que ne fait la menace, ID. *Poly.* III, 3. Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de

grands maux qui n'en produisent de semblables, LA ROCHEF. *Max.* 230. Vous avez notre mère en exemple à vos yeux, MOL. *F. sav.* I, 1. M. de Grignan est l'exemple de la tranquillité, SÉV. 440. Elle fondait sa grandeur sur les exemples plutôt que sur les titres de ses ancêtres, FLÉCH. *Dauphine.* Ils ont appris à notre service et par nos exemples à faire la guerre, VERTOT, *Révol. rom.* I, p. 103. Ils se faisaient honneur de suivre son avis dans le sénat et ses exemples à la guerre, ID. *ib.* II, p. 142. Récompensez ses soins en vous conformant à ses exemples, MASS. *Car. Mot de cons.* Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes, MONTESQ. *Rom.* 8. Leurs usages, leurs droits, ne sont point mon exemple, VOLT. *Zaïre*, I, 2. Ciel! tandis que Louis, l'exemple de la terre.... ID. *ib.* III, 3. || Le commun exemple, ce que chacun fait. En voyant que l'exemple commun dément l'évidence secrète de leur conscience, MASS. *Prof. rel. Serm.* 1. || Un homme de mauvais exemple, un homme dont la conduite est déréglée. || Un lieu de mauvais exemple, un mauvais lieu. Je me trouve en un lieu de fort mauvais exemple, RÉGN. *Sat.* X. || De grand exemple, qui donne des exemples éclatants de vertu. C'était un prélat d'un grand exemple, d'une rare piété, ST-SIM. t. XVIII, p. 51, édit. CHÉRUEL. || Prendre exemple de, sur, se conformer à. Va, cruel citoyen, Mon cœur désespéré prend l'exemple du tien, VOLT. *M. de C.* II, 6. || Passer en exemple, devenir objet d'imitation. Mais de peur qu'en exemple un tel combat ne passe, CORN. *Cid*, IV, 5. || Exemple de bonté, de charité, acte de bonté, de charité. Qu'en un siècle où les exemples de bon naturel sont si rares, vous soyez affligé d'une perte [la mort de son père] qui vous rend un des plus riches hommes de France; cela, sans mentir, est admirable et au-dessus de tous vos exploits, VOIT. *Lett.* 157. On voyait plusieurs de ces chefs blessés.... soutenir les meilleurs; retenir les plus ébranlés.... étonner à la fois les ennemis et leurs fuyards, et combattre l'exemple du mal par un plus noble exemple, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 10. || Donner un exemple de, faire un acte de. Il donne un exemple de témérité, FÉN. *Tél.* XII. || Donner l'exemple, faire le premier. Je veux vous donner l'exemple, SÉV. 355. Les Mèdes donnèrent à tous les sujets de ce prince efféminé [Sardanapale] l'exemple de le mépriser, BOSS. *Hist.* I, 7. || 2° Chose dont on peut tirer enseignement. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir, Un prince dans un livre apprend mal son devoir, CORN. *Cid*, I, 3. Apprends sur mon exemple à vaincre ta colère, ID. *Cinna*, V, 3. Ces exemples récents suffiraient pour m'instruire, ID. *ib.* II, 1. Vous devez un exemple à la postérité, ID. *ib.* V, 1. Mes exemples un jour ayant fait place aux vôtres, ID. *Sertor.* III, 2. Je dois un autre exemple et je viens le donner, VOLT. *Alz.* V, 7. On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger, J. J. ROUSS. *Contrat.* II, 5. || Personne du sort ou des actions de laquelle on peut tirer enseignement. Ce déplorable chef du parti le meilleur.... Devient un grand exemple, et laisse à la mémoire Des changements du sort une éclatante histoire, CORN. *Pomp.* I, 1. Quel exemple terrible ne suis-je pas pour les rois? FÉN. *Tél.* IX. || Il est l'exemple de ses condisciples, de sa famille, il se conduit de manière à servir d'exemple à ses condisciples, à sa famille. || Faire un exemple de quelqu'un, le faire servir d'exemple, le punir pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeraient s'ils commettaient les mêmes fautes. Soit qu'il [Clotaire II] fût mal habile, ou qu'il fût forcé par les circonstances, il se rendit accusateur de Brunehault et fit faire de cette reine un exemple terrible, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 1. || Absolument. Faire des exemples, punir exemplairement. C'est une clémence que de faire des exemples, FÉN. *Tél.* XII. || 3° Exemple d'une chose, celui, celle qui a éprouvé, subi une certaine chose et qui en sert aux autres d'avertissement. Rome a été un exemple de la justice de Dieu, BOSS. *Hist.* III, 1. Il servit d'exemple à la sévère jalousie de Dieu, ID. *ib.* II, 3. Exemple infortuné d'une longue constance, RAC. *Bérén.* I, 2. Adieu; servons tous trois d'exemple à l'univers De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse, ID. *ib.* V, 7. [O ciel] J'étais né pour servir d'exemple à ta colère, ID. *Andr.* V, 5. || 4° Chose pareille à la chose dont il s'agit. O vertu sans exemple! ô clémence qui rend Votre pouvoir plus juste et mon crime plus grand! CORN. *Cinna*, V, 3. C'est une impiété qui n'eut jamais d'exemple, ID. *Poly.* III, 2. L'une et l'autre a pour moi des malheurs sans exemple, ID. *Rodog.* V, 5. Où il s'est passé tant de choses si hors d'exemple, PASC. *Prov.* 1. Il s'en trouve des exemples [de la moquerie] dans les discours de Jésus-Christ même, ID. *ib.* 11. Vengeance dont le monde n'avait vu encore aucun exemple, BOSS. *Hist.* II, 8. Votre exemple n'est pas une règle pour moi, RAC. *Mithr.* I, 3. J'ajouterai encore que, si un exemple est nécessaire pour faire entendre une pensée, ce n'est pas par la pensée qu'il faut commencer comme on fait communément, c'est par l'exemple, CONDIL. *Art d'écr.* IV, 2. || Exemple que.... fait qui prouve que.... J'avoue que j'ai vu dans nos histoires des exemples qu'on a payé de son bien une erreur, qu'on a cédé sa maîtresse, VOLT. *Zadig*, 5. || 5° Passage d'auteur qui sert à prouver quelque fait de langue. Vous avez vu dans son projet qu'elle [l'Académie] se proposait de donner non-seulement des règles, mais encore des exemples, et d'examiner très-sévèrement ses propres ouvrages, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. Il faut d'abord, dans un dictionnaire, déterminer le sens général qui est commun à tous ces mots; et c'est là souvent le plus difficile : il faut ensuite déterminer avec précision le sens, l'idée que chaque mot ajoute au sens général, et rendre le tout sensible par des exemples courts, clairs et choisis, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuvres*, t. III, p. 193, dans POUGENS. || 6° Modèle d'écriture. Un bel exemple d'anglaise. C'est une belle main qui trace des choses insignifiantes dans les plus beaux caractères; un bel exemple de Rossignol ou de Rocellet, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 96, dans POUGENS. || Il se dit aussi des lignes que l'écolier forme sur ce modèle. Faites votre exemple. || 7° Par exemple, *loc. adv.* Il s'emploie pour expliquer ou confirmer ce qu'on veut dire. Par exemple, il est certain que.... Il n'y a rien, par exemple, que l'on puisse comparer à saint Augustin que Platon et Cicéron, LA BRUY. XVI. || Sorte d'exclamation familière qui exprime l'étonnement, la surprise, avec une idée de négation. Par exemple! voilà qui est fort. Vous avez l'air furieux? — Moi, par exemple! pas le moins du monde. Restez-vous à Paris? — Certainement. — Retournez-vous à Senlis? — Par exemple! || 8° A l'exemple de, *loc. prépos.* Par imitation, pour se conformer à. A l'exemple de ses ancêtres. Je devais, à l'exemple d'Apollon, enseigner.... FÉN. *Tél.* II. Je crois qu'à mon exemple, impuissant à trahir, Il hait à cœur ouvert ou cesse de haïr, RAC. *Brit.* V, 1.

— REM. Exemple a été fait plus d'une fois féminin. Dire que cette exemple est fort mal assortie, RÉGNIER, *Sat.* X. Aujourd'hui il est constamment masculin; cependant le féminin s'est conservé longtemps dans le sens d'exemple d'écriture, et l'Académie dit encore aujourd'hui que plusieurs personnes font, en ce sens, exemple du féminin. Mais il n'y a aucune raison pour conserver cette anomalie.

— HIST. XI° s. Mauvaise essample nen serat jà de mei, *Ch. de Rol.* LXXVII. || XII° s. Cil qui par son essample attrait les altres à laissor et à perece, ST-BERN. 557. Toute la cour, qui moult est ample, Prent à l'empereür exemple De lui honorer et servir, GAUTIER D'ARRAS, *Eracles*, 1867. Où li autre puissent aprendre Et auchun [aucun] biel example prendre, *Lai d'Ignaurès.* || XIII° s. Pource que vous et vostre frere et les autres qui l'orront y puissent prendre bon exemple, JOINV. 193. Segnor et dames, prendons garde as apostoles, et, à lor exemple, plorons nos peciés en cest siecle, MAURICE DE SULLY, *Sermons*, dans *Arch. des missions scient.* t. V, p. 152. || XIV° s. Or povés vous bien tuit et savoir et entendre, Dist li dus, à quel fin cis exemples puet tendre, *Girart de Ross.* v. 2927. || XV° s. Et les fit tantost et sans delai pendre, afin que les autres y prissent exemple, FROISS. I, I, 274. Et fut tout le premier qui, par son bien faire, bon exemple donna aux autres, *Boucic.* II, 22. || XVI° s. Notable exemple de la forcenée curiosité de nostre nature, MONT. I, 43.

— ÉTYM. Provenç. *exemple*, *eiximple*, *eyssample*, *essemple*, *ishample*; espagn. *exemplo*; ital. *esempio*; du latin *exemplum*, d'origine incertaine. On a proposé *eximere*, tirer hors, de sorte que *exemplum* serait proprement un échantillon; mais la dérivation a fait difficulté; cependant on a cité des exemples d'un suffixe *lum*, *lo*, en latin et en grec, suffixe qui, réuni au *p* de *exemptum*, donnerait le mot. Palsgrave, p. 9, au XVI° siècle, dit qu'on prononce *exemple*.

1. **EXEMPT**, **EMPTE** (è-gzan-gzan-t'), *adj.* || 1° Qui n'est point assujetti à. Être exempt du service militaire. Être exempt de la taxe. Tous le disent exempt de la rigueur des lois, ROTR. *Vencesl.* V, 8. || Il est exempt de bien faire, se dit par raillerie d'un homme qui se tient oisif pendant que ses compagnons travaillent. || Fig. Par les muses seulement L'homme est exempt de la parque, MALH. II, 2. Le dieu qu'on nomme Amour n'est pas exempt d'aimer; A son flambeau quelquefois il se brûle, LA FONT. *Psyché*, I, p. 22. O vous dont les grand noms sont exempts de la mort, LOUIS RAC. *Relig.* II. On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Dispensé de. L'on s'est trouvé exempt de charger l'ouvrage de longues observations, LA BRUY *Disc. sur Théophr.* || 2° Qui n'a pas souffert de, qui n'éprouve pas. Exempt d'ambition, de faste, d'avarice. Crois-tu les gens du monde exempts d'inquiétude? Ne vois-tu rien pour eux ni d'amer ni de rude? CORN. *Imit.* III, 12. Le sage vit exempt d'un tribut si funeste [l'ambition], LA FONT. *Philém. et Baucis.* A mesure qu'ils se justifiaient de l'une [imputation], vos pères en substituaient une autre, afin qu'ils n'en fussent jamais exempts, PASC. *Prov.* 17. Exempte des soupçons dont je suis tourmentée, RAC. *Bajaz.* IV, 4. L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance, Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance, ID. *Bajaz.* I, 1. Elle avoua qu'il avait des défauts dont Cador était exempt, VOLT. *Zadig*, II. || Il se dit de même des choses. Un ouvrage exempt de défauts. Sa conduite n'a pas été exempte de blâme. Je lui garde une flamme exempte d'infamie, CORN. *Pomp.* II, 1. Vous avez perdu ces consolations qui par un charme secret faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XIII° s. Et Johan de Beaumont dit que chascun doit motrer [montrer] qu'il soit exans, c'est à dire qu'il n'est pas du poer [pouvoir] à celui juge, *Liv. de just.* 86. || XV° s. De l'escot s'en yra exent, Moyennant qu'il monstre ce livre, VILLON, *Repues franches.* || XVI° s. Voyez-le bien [mon cœur], il est, certes, exempt De faux penser, feintise ou trahison, MAROT, I, 352. Vie exempte d'affliction, MONT. I, 219. Aulcune partie n'est exempte de corruption, ID. IV, 199.

— ÉTYM. Provenç. *exempt*, *exem*; espagn. *exento*; portug. *isento*; du latin *exemptus*, exempté, retiré, de *eximere*, retirer, de *ex*, et *emere*, prendre, recevoir.

2. **EXEMPT** (è-gzan; le *t* ni le *p* ne se lient : un è-gzan intelligent; au pluriel, l'*s* se lie : des è-gzan-z intelligents), *s. m.* || 1° Autrefois, sous-officier de cavalerie qui commandait en l'absence du capitaine et des lieutenants; ainsi dit parce qu'il était exempté du service de cavalerie ordinaire. Je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur, ST-SIM. II, 13. || 2° Officier de police, ainsi dit parce que des exempts de la cavalerie commandaient les escouades de la maréchaussée ou des gardes de la Prévôté de l'Hôtel qui procédaient aux arrestations. Il fut arrêté par un exempt de police. Par les soins vigilants de l'exempt Balafré Ton affaire allait bien, le drôle était coffré, MOL. *l'Ét.* V, 4. || 3° Ecclésiastique qui n'est point soumis à la juridiction de l'ordinaire.

— ÉTYM. Le même que le précédent.

EXEMPTÉ, ÉE (è-gzan-té, tée), *part. passé.* Exempté du service militaire pour cause d'infirmité.

EXEMPTER (è-gzan-té), *v. a.* || 1° Rendre exempt, affranchir d'une chose obligatoire. C'était la coutume d'exempter les empereurs de la gêne de certaines lois civiles; ainsi Auguste fut exempté de la gêne de la loi qui limitait la faculté d'affranchir, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. || 2° Préserver, garantir. Et daigne son courroux [du ciel], me prenant seul en butte, M'exempter par ma mort de pleurer votre chute, MAIR. *Sophon.* I, 4. || Dispenser. Exemptez la valeur d'un si triste avantage, RAC. *Alex.* II, 1. Au lieu que les infortunés en personne exigeraient de nous des soins, des soulagements, des consolations, des travaux qui pourraient nous associer à leurs peines, qui coûteraient du moins à notre indolence et dont nous sommes bien aises d'être exemptés, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 3° S'exempter, *v. réfl.* S'ôter une chose obligatoire. Il s'est exempté de toute responsabilité. Il ne faut pas s'exempter de crainte par cette doctrine commune que l'on ne perd la grâce que par un péché mortel, et que l'on ne se souvient pas d'en avoir commis, NICOLE *Ess. morale*, 3° traité, ch. 6. || Se dispenser. Aurait-il pu s'exempter de prêter son carrosse? aurais-je pu refuser de le prendre? MARIVAUX, *Marianne*, part. 3°

— HIST. XIV° s. Très chier fils en Dieu, comme par ton chevaucheur porteur de cestes [lettres], tu nous eusses moult affectueusement escrit que l'eglise de Paris vouleissions exempter de l'archevesque de Sens [ériger en archevêché], *Lett. de Grégoire XI à Charles V*, dans *Hist. litt.* t. XXIV, p. 407. || XVI° s.

On n'a pas exempté d'ambition l'intention de Pompeius au gouvernement des affaires, MONT. IV, 62. Je suis seur qu'ils auront mon labeur agreable, et l'exempteront de toute calomnie, PARÉ, IX, 2e disc.

— ÉTYM. *Exempt* 1.

EXEMPTION (è-gzan-psion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Dispense, affranchissement d'une charge, d'une obligation. Exemption de service. Donnez des exemptions aux familles qui augmentent la culture, FÉN. *Tél.* XII. La noblesse était exempte d'une partie des taxes; cette exemption absurde.... CONDILLAC, *Comm. gouv.* part. II, ch. 11. || Privilége de certaines abbayes exemptes de la juridiction des évêques et ressortissant, par d'anciens priviléges, immédiatement au saint-siége. Un autre mémoire qui soutenait les droits de l'archevêque de Paris contre les exemptions que prétend l'abbaye de Saint-Germain des Prés, FONTEN. *du Hamel.* || Terme de classe. Petit certificat que le maître donne à un écolier quand il est satisfait de lui, et à l'aide duquel l'écolier peut se racheter de quelque punition ou obtenir une sortie de faveur. Il a trois exemptions. || Fig. État où l'on n'est pas sujet à, où l'on est délivré de. Cette paisible tranquillité qui les rend heureux par l'exemption des peines plutôt que par le goût des plaisirs, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23.

— ÉTYM. Provenç. *exemptio;* espagn. *exencion;* ital. *esenzione;* du lat. *exemptionem*, de *exemptum*, supin de *eximere* (voy. EXEMPT 1).

EXEQUATUR (è-gzé-koua-tur), *s. m.* || 1° Terme de pratique. Ordre ou permission d'exécuter. || Formule par laquelle une sentence d'arbitres ou un jugement rendu par un tribunal étranger est rendu exécutoire. || 2° Terme de diplomatie. Autorisation accordée à un agent étranger d'exercer ses fonctions dans le pays. Ce consul a reçu son exequatur. || *Au plur.* Des exequatur.

— ÉTYM. Lat. *exsequatur*, qu'il exécute, de *exsequi* (voy. EXÉCUTER).

† **EXERÇANT**, **ANTE** (è-gzèr-san, san-t'), *adj.* Qui exerce, qui pratique. La pharmacie exerçante.

EXERCÉ, ÉE (è-gzèr-sé, sée), *part. passé.* || 1° Dressé, formé. Des soldats exercés aux manœuvres. || Fig. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses et nullement exercés dans la guerre, BOSS. *Hist.* III, 6. Un peuple qui est exercé à la vertu, FÉN. *Tél.* V. || 2° Devenu habile par l'exercice. Une main exercée. Un esprit exercé voit, dans un sujet qu'il médite, une multitude de rapports que nous n'apercevons pas; comme les yeux exercés d'un grand peintre démêlent en un moment, dans un paysage, une multitude de choses que nous voyons avec lui et qui cependant nous échappent, CONDILL. *Log.* I, 2. || 3° Pratiqué. Les professions exercées dans les villes. Le pouvoir exercé d'une manière glorieuse par le ministre. Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée? RAC. *Baj.* V, 1.

EXERCER (è-gzèr-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : exerçant, nous exerçons), *v. a.* || 1° Dresser, former, par certains mouvements réguliers. Exercer des conscrits au maniement des armes, des écoliers à la gymnastique. Végèce recommande qu'on exerce les jeunes soldats à porter un poids de plus de 45 de nos livres outre leurs armes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2e part. p. 404, dans POUGENS. C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 3. || Il se dit des animaux. Exercer un cheval. Exercer des chiens à la chasse. || 2° Mouvoir, pour mettre ou tenir en état de mieux faire certaines fonctions. Exercer ses bras, ses jambes. || Exercer son bras, sa vigueur, user pleinement de sa force musculaire. Sans-Quartier [Fréron] brûlait d'exercer sa vigueur sur l'infortuné Faible-sot [Palissot], GILB. *le Carnaval des auteurs.* || S'exercer, exercer à soi-même. S'exercer les doigts sur le piano. || 3° Fig. Il se dit des choses intellectuelles et morales. Exercer des écoliers à la composition. Exercer des acteurs. Exercer la mémoire d'un enfant. Exercer à la patience, à la tempérance. J'ai voulu dans la guerre exercer ma jeunesse, VOLT. *Mérope*, I, 2. Un esprit qu'on n'exerce à rien devient lourd et pesant dans l'inaction, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. || Exercer sa plume, son éloquence, ses talents, employer sa plume, son éloquence, ses talents. Voilà un sujet sur lequel vous pourrez exercer votre plume. C'est le cas d'exercer votre éloquence. || Il prend aussi un nom de chose pour sujet. Cela exerce l'esprit, l'intelligence. || 4° Mettre à l'épreuve. Exercer la patience de quelqu'un. Tous ces défauts humains nous donnent dans la vie Des moyens d'exercer notre philosophie, MOL. *Mis.* V, 1. Job, qui, livré entre les mains de Satan pour être exercé par toute sorte de peines, BOSS. *Hist.* II, 3. Pour exercer leur vertu ou ranimer leur vigilance, MASS. *Car. Lazare.* || Dieu se plaît à exercer les bons, les gens de bien, c'est-à-dire il leur envoie des afflictions pour mettre à l'épreuve leur patience, leur résignation. Ô Dieu qui ne laissez subsister le monde et toutes choses du monde que pour exercer vos élus, ou pour punir les pécheurs, PASC. *Prière pour l'us. des maladies.* || 5° Pratiquer une profession, un métier. Exercer la médecine. Il vient nous dire des injures à tous deux, en méprisant la danse que j'exerce et la musique dont il fait profession, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. || Exercer une charge, en faire les fonctions. || On dit de même exercer la piraterie, le brigandage, se livrer à la piraterie, au brigandage. || Il se dit absolument soit en parlant d'une charge, soit en parlant d'une profession. Ce notaire a vendu sa charge après avoir exercé peu de temps. Ce médecin n'exerce plus. || Gérer, administrer. Il a exercé de très-hautes fonctions. Il exerça l'autorité souveraine, BOSS. *Hist.* I, 11. Il me laisse exercer un pouvoir inutile, RAC. *Bajaz.* I, 1. || 6° Mettre en effet, donner effet. Ce sera par lui-même que le peuple exercera ces actes de souveraineté [combattre son roi], encore qu'on ait supposé qu'il n'en peut exercer aucun, BOSS. *Var.* 5e *avert.* § 49. || Exercer la police, faire observer la police. Les magistrats avaient de la peine à exercer la police, MONTESQ. *Esp.* XXV, 3. || Fig. Exercer la police, surveiller attentivement. || Exercer son droit, ses droits, un privilége, en user, les faire valoir. || Exercer une grande surveillance, une surveillance active sur quelqu'un, sur quelque chose, surveiller attentivement quelqu'un ou quelque chose. || Fig. Exercer un grand empire, exercer de l'ascendant, exercer de l'influence, une grande influence, etc. avoir beaucoup d'empire, d'ascendant, d'influence. || Exercer une action sur, influer sur. Cet homme exerce de l'action sur le peuple. || Exercer une action, produire un effet, avec un nom de chose pour sujet. L'action que la lumière exerce sur les plantes. Il me semble qu'on peut former quelques doutes sur le rapport établi par Newton entre les forces que le soleil et la lune exercent sur la terre, D'ALEMB. *Introd. précess. équin. Œuvres*, t. XIV, p. 55, dans POUGENS. || Mettre en usage. Il laisse en son offense Une matière au roi d'exercer sa clémence, ROTR. *Antig.* IV, 1. Elle exerce la vertu de libéralité, SÉV. 284. Les Crétois sont les peuples du monde qui exercent le plus noblement et avec le plus de religion l'hospitalité, FÉN. *Tél.* V. || On dit de même exercer des actes de libéralité, de clémence. || Il se dit aussi, dans un sens analogue, de la violence, de la cruauté, de la colère, etc. Je prendrais plaisir à exercer sur lui toutes les cruautés que je pourrais imaginer, MOL. *la Princ. d'Él.* III, 5. Un loup rempli d'humanité.... Fit un jour sur sa cruauté, Quoiqu'il ne l'exerçât que par nécessité, Une réflexion profonde, LA FONT. *Fabl.* X, 6. [Térée qui] Exerça sa fureur sur vos divins appas, ID. *ib.* III, 15. La dure et impitoyable vengeance qu'il [Dieu] voulait exercer sur eux [les Amorrhéens] par les mains de son peuple élu, BOSS. *Hist.* II, 3. Je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon ode sur Namur d'exercer aussi contre ma satire toute la rigueur de leur critique, BOIL. *Sat.* X, *Avertissement.* Hé! laissez-les entre eux exercer leur courroux, RAC. *Bajaz.* IV, 7. Nous ignorons si M. de la Chaussée exerça, en effet, cette vengeance de l'injure qu'il avait reçue, D'ALEMB. *Acad. franç.* V, p. 443. || On dit de même exercer des actes de cruauté. || 7° *V. n.* Il se dit, absolument, des commis du fisc qui vont chez certains marchands constater ce qui est soumis aux droits indirects. Les droits réunis s'en viennent au milieu d'une fête de village exercer (c'est le mot, nous appelons cela vexer), P. L. COUR. I, 267. || On le dit aussi activement. Exercer un cabaretier. Et après avoir exercé, en la présence de sa femme, toutes les boissons qui étaient dans leur cave, sans y trouver aucun débit, *Arrêt du Conseil d'État*, 25 oct. 1723. || 8° Terme de pratique. Exercer un droit, une action, agir en vertu d'un droit, d'une action. Exercer les droits de son débiteur. || 9° S'exercer, *v. réfl.* Se préparer, se former par des mouvements réguliers. S'exercer à faire des armes. Étant accoutumés à coucher sur la terre, à s'exercer beaucoup, à manger sobrement, TRISTAN, *Panthée*, IV, 2. || Il se dit aussi des membres, des forces. Son industrie [de l'esclave] est étouffée, son âme abrutie; et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur élasticité, VOLT. *Dict. phil. Propriété.* || Par extension. S'exercer à la patience. Absente de la cour, je n'ai pas dû penser, Seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer, RAC. *Brit.* II, 3. Le talent de la parole dans lequel il [Périclès] s'était heureusement exercé sous Anaxagore, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 381, dans POUGENS. Ils s'exercent sur les sujets que j'ai traités, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8. || 10° Prendre pour objet de ses attaques, de ses efforts. Leur critique s'exercera sur ce livre. Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercés! RAC. *Andr.* I, 4. La jalousie et l'émulation s'exercent sur le même objet qui est le bien ou le mérite des autres, LA BRUY. XI. La satire s'exerçait à ses dépens, HAMILT. *Gramm.* 6. || 11° Être pratiqué. La fraude s'exerce impunément. La bienfaisance s'exerce de tous côtés. La guerre aussi s'exerce en son empire [de l'Amour], LA FONT. *Confid.* Le meurtre s'exerçait avec impunité, BOIL. *Art p.* IV. || 12° Il se dit des choses intellectuelles ou morales mises à l'épreuve, en mouvement. Vois si ma patience a de quoi s'exercer, ROTROU, *Antig.* III, 4. Il faut que la sensibilité de l'âme s'exerce; et, si elle n'a pas un objet véritable, elle s'en fait un fantastique, MARMONTEL, *Cont. mor. Mari sylphe.* Votre curiosité s'exerce indifféremment et sans choix sur tous les objets qui se présentent, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 1.

— HIST. XIVe s. Dans [le seigneur] Jehan de Brene, plaideur de Pontigny, seoit comme juges, et tenoit ses plais, et exerçoit juridiction, DU CANGE, *placitare.* De quoy exercer les œuvres de liberalité, ORESME, *Eth.* 106. || XVe s. Bien montez et bien armez et qui jà avoient exercé le fait de la guerre, COMM. IV, 1. || XVIe s. Cette force, je l'eusse prinse en moy mesme si on m'y eust exercé, MONT. I, 144. Les uns s'y exercent le corps, ID. I, 171. Exercer les arts, les sciences, ID. I, 180. Exercer des vengeances, ID. III, 80. Exercer un mestier mechanique, AMYOT, *Lyc.* 52. Exercer la charité envers quelqu'un, ID. *Arist.* 67.

— ÉTYM. Provenç. *exercir;* espagn. *exercer;* ital. *esercere;* du latin *exercere*, de *ex*, et *arcere*, contenir, c'est-à-dire tirer de, déployer, libérer. On a beaucoup dit, dans le XVIe siècle, *exerciter*, tiré du latin *exercitare.*

EXERCICE (è-gzèr-si-s'), *s. m.* || 1° Action d'exercer quelqu'un à quelque chose ou de s'y former soi-même. Cela ne s'apprend que par un long exercice. Bientôt il devint grand, robuste, agréable et adroit à tous les exercices du corps, FÉN. *Tél.* XXIV. Tous ces exercices durs et pénibles tendaient à leur procurer une forte et robuste santé, capable de soutenir les fatigues de la guerre, à laquelle ils étaient destinés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 545, dans POUGENS. || Fig. Des siéges, des combats servirent d'exercice à son enfance, FLÉCH. *Tur.* || 2° Terme de guerre. L'action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions. L'exercice du fusil. Aller à l'exercice. Il lui a appris à faire l'exercice du mousquet et de la pique, SÉV. 355. Nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grâce, ID. 555. Mais pour vous tous, jeunes soldats, J'étais un père à l'exercice, BÉRANG. *Vieux caporal.* || Exercice à la prussienne, sorte d'exercice introduit dans les armées prussiennes dans le XVIIIe siècle et imité ailleurs. Il n'est pas nécessaire que les mères aient fait l'exercice à la prussienne, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Exercice à feu, exercice où l'on apprend aux soldats à tirer. Autour de nous toute l'Europe en armes fait l'exercice à feu, P. L. COUR. II, 109. || Terme de marine. Répétition ou apprentissage de tous les mouvements qui peuvent se faire sur un vaisseau. || 3° Il se dit des mouvements par lesquels on exerce le corps. Le jeu du billard est un bon exercice. La sueur vient quand on fait de l'exercice, DESC. *Pass.* 129. En faisant de l'exercice, je reposerai mon esprit, SÉV. 479. || Mouvements involontaires ou provoqués auxquels se livrent les animaux, sans autre but que le mouvement même. || 4° Il se dit des exercices du corps soumis à certaines règles et que l'on apprend à bien exécuter, tels que monter à cheval, danser, etc. Les exercices de la gymnastique. L'exercice de l'équitation. Il réussit dans cet exercice. La plupart de ces exercices n'ont plus d'autre objet que les agréments; au lieu que, chez les anciens, tout, jusqu'à la danse, faisait partie de l'art militaire, MONTESQ. *Rom.* 2. || *Au plur.* L'ensemble de ces exercices. Son père [à Alexiovitz] n'a jamais voulu qu'il fît ce qu'on appelle ses exercices, VOLT. *Russie*, II, 3. || 5° Fig. et familièrement, peine, fatigue, embarras. Le démon des combats vint troubler l'univers; Un pays contesté par des peuples divers Engagea Télamon dans un dur exercice, LA FONT. *Filles de Minée.* Le sage

Gélon, et puis le tyran Denys, leur avaient donné [aux Carthaginois] bien de l'exercice, FÉN. t. XIX, p. 200. || 6° Il se dit aussi de ce qui exerce l'esprit, les facultés. L'exercice de la mémoire. Dans l'âge où la puissance de réfléchir est en entier exercice. J'ai prouvé qu'il n'est aucune de nos facultés spirituelles dont l'exercice ne tienne à celui de nos organes, BONNET, *Ess. anal. âme*, ch. 21. || 7° Terme de collége. Conférences où les écoliers répondent sur certaines parties des humanités. Soutenir un exercice. || Exercices publics, conférences qui se faisaient dans les hautes écoles. Il [le Tellier] rétablit les études, et fit revivre dans les écoles du droit ces exercices publics et solennels, et ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois et l'éloquence de nos pères, FLÉCH. *le Tell.* Il [M. l'abbé de Louvois] fit des exercices publics sur Virgile, Homère et Théocrite, qui répondirent à une si excellente éducation, FONTEN. *Abbé de Louvois.* || Dans les classes, exercices au tableau, les exercices de traduction ou de calcul que l'élève fait à la craie sur un tableau noir, sous la direction du professeur. || Il se dit aussi des devoirs ou compositions donnés pour familiariser l'élève avec les règles. Les thèmes, les versions, les analyses sont d'excellents exercices pour apprendre les langues. || Il se dit enfin des livres qui contiennent les exercices. || *Au plur.* Il se dit de ce qui fait l'occupation habituelle d'une compagnie. Exercices académiques. || 8° Terme de musique. Morceau composé pour familiariser un exécutant avec une des difficultés du chant ou de l'instrument. Exercices pour le trille, pour le coup d'archet, pour le double coup de langue (sur la flûte). || 9° Il se dit des choses morales qu'on met en pratique. Les édifices consacrés à l'exercice du culte. Théodoric, roi des Ostrogoths, qui laissa, quoique arien, un assez libre exercice à la religion catholique, BOSS. *Hist.* I, 11. On mettait dans cet entretien [des Lévites, par dîmes et oblations] un des principaux exercices de la religion et le salut de tout le peuple, ID. *Polit.* VII, V, 4. Jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion? BOURDAL. *11e disc. après la Pentecôte, Domin.* t. III, p. 408. Elle m'admet quelquefois à ses exercices de piété, MAINTENON, *Lett. à Mme de Frontenac*, 1780. Tout profane exercice est banni de son temple, RAC. *Athal.* III, 7. || Exercices de pénitence. Passant les années entières dans l'exercice des jeûnes, des macérations, des prières, MASS. *Car. Élus.* || Exercices spirituels, certaines pratiques de dévotion qui se font dans les communautés religieuses où l'on se met en retraite. || 10° Occupation. Selon ces principes [du quiétisme], il [le P. Falconi] reprend ceux qui croient que les exercices de la vie humaine interrompent l'acte d'amour continu, BOSS. *État d'oraison*, I, 15. Tout autre emploi, tout autre exercice [que la guerre] leur était interdit : arts, belles-lettres, sciences, métiers, culture même de la terre, rien de tout cela ne faisait leur occupation et ne leur paraissait digne d'eux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 553, dans POUGENS. || 11° Action de faire ce qui est d'une fonction, d'une charge, du pouvoir. L'exercice d'une profession, du pouvoir. Le pontife rentre en exercice avec tous les prêtres, BOSS. *Hist.* II, 4. Voyons-le dans l'exercice ordinaire de sa charge, FLÉCH. *Lam.* || Être dans l'exercice de ses fonctions, remplir actuellement les fonctions d'une charge, d'un emploi. || Plus spécialement, il se dit d'une charge, d'un emploi dont les fonctions sont remplies par deux ou plusieurs personnes qui alternent, qui se succèdent. Entrer en exercice. C'est son année d'exercice. || 12° Action d'user d'un droit. L'exercice d'un privilége. || 13° Collége de plein exercice, collége où les classes comprennent jusqu'à la philosophie inclusivement, avec les classes de mathématiques qui s'y joignent. || 14° Terme de finance. La perception et l'emploi des revenus publics relativement à chaque année. Cela est compris dans l'exercice courant. L'exercice de 1864. L'exercice de l'année est clos le.... || Terme d'ancienne administration. Exercice pair, se disait des comptes des années dont le chiffre est un nombre pair, comme 1724, 1726. Exercice impair, compte des années impaires. || 15° Visite des commis chez certains marchands pour la perception des droits indirects. On se plaint partout et avec raison de la supercherie et de l'infidélité avec laquelle les commis des aides font leurs exercices, VAUBAN, *Dîme*, p. 62. Et par l'exercice des boissons de la cave n'ayant trouvé que peu de débit, *Arrêté du conseil d'État*, 25 oct. 1723.

— REM. Prendre de l'exercice, qui est fort usuel, est condamné par les grammairiens qui recommandent de dire : faire de l'exercice. Cependant pourquoi ne dirait-on pas prendre de l'exercice, puisqu'on peut comparer, en ces cas-là, l'exercice à un remède qu'on prend? En tout cas prendre de l'exercice est ancien, et on le trouve dans Régnier : Je prends de l'exercice au prix de ma santé, *Épît.* II.

— HIST. XIIIe s. L'usaige et l'exercice des armes, J. DE MEUNG, *Végèce*, I, 28. || XIVe s. Pour les esbatemens et exercites, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Les exercices du corps, les exercices de l'esprit, MONT. I, 150. M. le prince de Condé estoit à Paris pour l'establissement de l'exercice public [de la religion réformée], suyvant l'edict du roy, LANOUE, 545.

— ÉTYM. Provenç. *exercici*, *exercisi*; espagn. *exercicio*; ital. *esercizio*; du lat. *exercitium*, de *exercere*, exercer.

† **EXERCITANT** (è-gzer-si-tan), *s. m.* Celui qui fait l'exercice de la retraite spirituelle.

— ÉTYM. Lat. *exercitans*, d'*exercitare*, fréquentatif d'*exercere*, exercer.

† **EXERCITATION** (è-gzèr-si-ta-sion), *s. f.* Terme vieilli. Dissertation en forme de dispute. Exercitation philosophique.

— HIST. XIVe s. Et ne se peut faire sans tres grant difficulté et grant peine et par longue exercitation [exercice], ORESME, *Eth.* 74.

— ÉTYM. Provenç. *exercitacio*; espagn. *exercitacion*; ital. *esercitazione*; du lat. *exercitationem*, de *exercitare*, fréquentatif de *exercere* (voy. EXERCER).

EXÉRÈSE (è-gzé-rè-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on enlève du corps tout ce qui lui est inutile, étranger ou nuisible.

— ÉTYM. Ἐξαίρεσις, de ἐξαιρεῖν, retirer, de ἐξ, hors, et αἱρεῖν, prendre (voy. HÉRÉSIE).

EXERGUE (è-gzèr-gh'), *s. m.* Petit espace hors d'œuvre, qui se pratique dans une médaille, pour y mettre l'inscription, la date. Cet exergue est trop petit. Une médaille [le talisman fait pour Catherine de Médicis] ayant dans l'exergue le nom d'Oxiel, VOLT. *Mœurs*, 173. || Le mot, la devise, la date, qui se trouvent dans cet espace.

— ÉTYM. Ἐξ, hors, et ἔργον, œuvre (voy. ORGANE) : hors de l'œuvre.

† **EXFOETATION** (èk-sfé-ta-sion), *s. f.* Terme de médecine. Grossesse extra-utérine.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *fœtare*, féconder (voy. FÉTUS).

† **EXFOLIATIF, IVE** (èk-sfo-li-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui sert à exfolier les os. Trépan exfoliatif, lame tranchante sur les bords, qui, montée sur l'arbre du trépan, servait à amincir les portions d'os nécrosés, pour déterminer une exfoliation plus prompte.

— HIST. XVIe s. Une trepane exfoliative, par laquelle se fera amputation de l'os tant et si peu que l'on voudra, PARÉ, XVI, 32.

— ÉTYM. *Exfolier.*

EXFOLIATION (èk-sfo-li-a-sion), *s. f.* Soulèvement et chute de l'écorce par feuillets minces et desséchés. || Terme de chirurgie. Séparation, par feuilles ou par lames, des parties d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, etc. qui sont frappées de nécrose.

— HIST. XVIe s. Tousjours nature jette une exfoliation d'os où la trepane aura fait son circuit et aura touché, PARÉ, VIII, 20.

— ÉTYM. *Exfolier.*

EXFOLIÉ, ÉE (èk-sfo-li-é, ée), *part. passé.* Dont l'écorce s'en va par membranes minces. Un chêne exfolié annonce mieux celui qui lui donne la croissance qu'une colonne en ruine ne dit quel fut l'architecte qui l'éleva, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 6. || Terme de chirurgie. Os, tendon exfolié, os, tendon qui a subi l'exfoliation.

EXFOLIER (èk-sfo-li-é), j'exfoliais, nous exfoliions, vous exfoliiez; que j'exfolie, que nous exfoliions, que vous exfoliiez, *v. a.* Terme de botanique. Enlever une écorce par lamelles. || S'exfolier, *v. réfl.* Se dit de l'écorce, qui s'en va par lamelles. || Se dit aussi d'une substance qui s'enlève par des parties larges et minces. Ce roc est un granit tendre qui s'exfolie et dont les débris fertilisent les plantes, BERN. DE ST-P. *Étud.* V. || Se dit enfin d'un os, d'un tendon, d'un cartilage malade, dont les parties privées de vie se détachent par parcelles.

— HIST. XVIe s. Ce faisant, on aidera nature à exfolier, separer, et jetter hors l'os corrompu, PARÉ, XVI, 34.

— ÉTYM. Lat. *exfoliare*, de *ex*, hors, et *folium*, feuille, qui a donné, dans le type français, *effeuiller*.

EXHALAISON (è-gza-lè-zon), *s. f.* Vapeur, odeur qui s'exhale de certains corps. Exhalaison douce, agréable. Des exhalaisons fétides. De ce gouffre infernal l'impure exhalaison Dans l'air atteint l'oiseau frappé de son poison, DELILLE, *Énéide*, VI. Courir le danger d'être étouffé ou consumé par une exhalaison qui s'enflamme à la lueur des lampes qui éclairent le travail [dans les mines], RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 19.

— HIST. XIVe s. Car lors, si estes vigilant, Verrez par l'air jectant, courant Une exhalaison venimeuse, Mal odorante et maligneuse, *Traité d'alch.* 147.

— ÉTYM. Lat. *exhalationem*, de *exhalare*, exhaler.

EXHALANT, ANTE (è-gza-lan, lan-t'), *adj.* Terme d'anatomie. Vaisseaux exhalants, vaisseaux dont Bichat avait supposé l'existence (faute de connaître l'endosmose et l'exosmose), pour expliquer l'exhalaison des liquides dans les corps vivants.

EXHALATION (è-gza-la-sion), *s. f.* || 1° Action d'exhaler. || 2° Terme de botanique. L'action des plantes qui rendent à l'atmosphère les gaz absorbés par elles. Exhalation aqueuse, exhalation d'eau qui se fait par les stomates. || 3° Terme de physiologie. Action par laquelle certains fluides sont versés à la surface des diverses membranes et de la peau.

— HIST. XIVe s. Les vapeurs ou exhalations qui sunt entre nous et le solail, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Une exhalation de tout le corps vaporeuse et benigne, PARÉ, *Introd.* 6. Muscles servant à l'expulsion de l'air, à l'exhalation de la voix, ID. I, 11.

— ÉTYM. Provenç. *exhalacio*; espagn. *exhalacion*; ital. *esalazione*; du latin *exhalationem*, de *exhalare*, exhaler. Dans *exhalaison*, la finale a pris la forme française (*ationem* devenant *aison*, *orationem*, oraison); et dans *exhalation*, la finale est restée latine.

† **EXHALATOIRE** (è-gza-la-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport à l'exhalation. || *S. f.* Terme de salines. Appareil pour faciliter l'évaporation de l'eau.

— ÉTYM. *Exhaler.*

EXHALÉ, ÉE (è-gza-lé, lée), *part. passé.* || 1° Dégagé, émis. Les vapeurs exhalées par ce marais. Menez le blasphémateur hors du camp [pour le mettre à mort]; il ne faut point qu'on y respire le même air que lui, et son dernier soupir, exhalé dedans, l'infecterait, BOSS. *Polit.* VII, V, 15. || 2° Fig. Exprimé avec vivacité. Un ressentiment exhalé en termes peu mesurés.

EXHALER (è-gza-lé), *v. a.* || 1° Émettre, dégager, en parlant de vapeurs, d'odeurs. Les ruisseaux des rues exhalaient une odeur infecte. Ces montagnes de morts.... Dont les troncs pourris exhalent dans les vents De quoi faire la guerre au reste des vivants, CORN. *Pomp.* I, 1. .... Quels abîmes ouverts Exhalent jusqu'à moi les vapeurs des enfers? ID. *Tois. d'or*, III, 5. || 2° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à une exhalaison. Et son âme exhalait un soupir amoureux, RÉGNIER, *Élég.* IV. Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie Exhaler les venins de sa bouche impunie, VOLT. *Tancr.* III, 3. Et du sang de Clotaire éternel déshonneur [elle eût] Exhalé sur sa race un souffle empoisonneur, LEMERC. *Fréd. et Br.* II, 3. || Exhaler son âme, la vie, mourir. Celui-ci, consumé de langueur et d'infirmités, voit de loin l'appareil de son sacrifice, exhale chaque jour une portion de son âme, et se sent mourir mille fois avant que d'avoir pu mourir une seule, MASS. *Villars.* Il exhale à présent les restes de sa vie, LEMERC. *Fréd. et Bruneh.* V, 1. || Évaporer. Qui pleure l'affaiblit [le ressentiment], qui soupire l'exhale, CORN. *Sertor.* V, 3. || 3° Exprimer avec vivacité; faire éclater en paroles. Dans le prologue de cette pièce, Labérius exhale sa douleur d'une manière fort respectueuse pour César, et en même temps fort touchante, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, I, II, 2. Ce droit d'accusation non-seulement tiendrait les grands en respect, mais servirait encore à exhaler les murmures du peuple qui, sans ce secours, pourraient se tourner en sédition, VERTOT, *Révol. rom.* II, 170. Exhaler son dépit contre un mari coupable, C'est, en voulant se faire aimer, S'efforcer d'être moins aimable, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 5. Il exhale sa rage en hurlements horribles, DELILLE, *Énéide*, II. Mais tandis qu'exhalant le doute et le blasphème, LAMART. *Méd.* I, 18. || On dit dans un sens analogue exhaler sa bile, sa mauvaise humeur. ....Lorsqu'autrefois Horace après Lucile Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile, BOIL. *Sat.* VII. || Il peut avoir pour sujet un nom de chose. À ce nouvel affront un reste de chaleur En sanglots mal formés exhale sa douleur, CORN. *Pomp.* III, 1. || 4° S'exhaler, *v. réfl.* Être exhalé. Les vapeurs qui s'exhalent le soir. L'odeur qui s'exhale d'une rose. La fumée qui s'exhale et s'évanouit dans les airs, FLÉCH. *Dauph.* || Impersonnellement. Il s'exhale des vapeurs de ce marais. || Fig. On voyait sur son visage les furies

pointes; et tout le venin empesté du noir Cocyte semblait s'exhaler de son cœur, FÉNEL. *Tél.* VII. Leurs soupirs n'osaient s'exhaler, mais leurs cœurs s'entendaient : ils croyaient souffrir et ils étaient heureux, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. || 5° Se dissiper par l'évaporation. L'éther s'exhale rapidement. Dans les pays froids la partie aqueuse du sang s'exhale peu par la transpiration, MONTESQ. *Esp.* XIV, 10. || Fig. Il se dit de la vie, de l'âme. Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler, RAC. *Phèd.* I, 3. Dans la nuit du tombeau l'âme s'engloutit-elle ? Tombe-t-elle en poussière ? ou, prête à s'envoler, Comme un son qui n'est plus va-t-elle s'exhaler? LAMART. *Méd.* I, 5. || 6° Éclater, en parlant de sentiments, de passions. Non, je n'ai point un courroux à s'exhaler en paroles vaines, MOL. *le Fest.* I, 3. C'était en ces discours que s'exhalait ma plainte, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 12. || Il peut aussi avoir pour sujet un nom de personne. M. le prince de Conti et son fils s'exhalaient en désespoirs, ST-SIM. 11, 128.

— HIST. XIV° s. Car l'element du feu et d'air, Si ainsi est, doibt s'exhaler, *l'Alch. à nat.* 610. || XVI° s. Une vapeur qui exhale de tout leur corps, PARÉ, *Intr.* 6.

— ÉTYM. Lat. *exhalare*, de *ex*, hors, et *halare*, respirer (voy. HALEINE).

EXHAUSSÉ, ÉE (è-gzô-sé, sée), *part. passé.* Mis haut. Eschyle dans le chœur jeta les personnages, D'un masque plus honnête habilla les visages, Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé, BOIL. *Art p.* III. Au nom de Dieu, ôtez de vos lettres ce *Monsieur* tant exhaussé, ou j'en mettrai dans les miennes un encore plus haut, ID. *Lett. à Brossette*, 28. || Rendu plus haut. Un plafond trop exhaussé.

EXHAUSSEMENT (è-gzô-se-man), *s. m.* Élévation en parlant des constructions. L'exhaussement d'un mur, d'une maison.

— HIST. XV° s. Et tout premierement le prierez.... que les choses.... veuille bien tenir secretes.... pour son propre honneur et exhaussement, *Boucic.* III, 15. || XVI° s. Il treuve puis après tous autres propos fades, bons et indignes de son exaulcement [haute position], AMYOT, *Ép. moral.* p. 12.

— ÉTYM. *Exhausser*; provenç. *essalsamen*, *essauchamenz*, *issalsamen* ; anc. cat. *exalçament*.

EXHAUSSER (è-gzô-sé), *v. a.* || 1° Élever à une grande hauteur. Jadis en Grèce on en posa Le fondement ferme et durable, Puis jusqu'au ciel on exhaussa Le faîte de ce temple aimable, VOLT. *Temple du goût.* || Fig. Les titres dont les hommes tâchent d'exhausser leur bassesse, MASS. *Avent*, *Jugem.* À prix d'argent il eût exhaussé sa bassesse par l'éclat des dignités, ID. *Car. Riche.* || 2° Donner plus de hauteur à ce qui a déjà une certaine hauteur. Exhausser un mur. Une grande taille ne cherche point à se rehausser en exhaussant sa chaussure, BOSS. dans LAFAYE, *Synony.* p. 729. || 3° S'exhausser, *v. réfl.* Devenir plus haut. Ces constructions s'exhaussent à vue d'œil.

— SYN. HAUSSER, EXHAUSSER, REHAUSSER. Hausser ne marque rien de plus que de porter ou faire monter plus haut. Exhausser c'est hausser considérablement; c'est aussi donner plus de hauteur à ce qui a déjà une certaine hauteur : en ce dernier sens il est synonyme de hausser : on hausse ou on exhausse un mur; mais on voit la plus grande généralité de hausser, si l'on remarque qu'on dit hausser la main et non l'exhausser. Rehausser, c'est hausser de nouveau, hausser ce qui a baissé.

— HIST. XII° s. Car pour sa loi esauchier combaton [nous combattons], *Ronc.* p. 71. De vasselage [vaillance] essauciez et prisez, *ib.* p. 80. De grant outrage faire nuls hom ne mouteplie [prospère]; Ainz se monte et essauce qui son cuer humilie, *Sax.* XXXII. Quant vit que il n'aura l'amur al rei Henri, Az piez lui est chaü [tombé]; si lui cria merci; Fait l'a e eshaucié [élevé en dignité, en richesse], ço conut e gehi [avoua], *Th. le mart.* 33. Mis quers [mon cœur] est esleezciez [rendu joyeux], e mis fiz [mon fils] en Deu eshalciez, *Rois*, p. 6. || XIII° s. Bien fust la crestienté essaucie, non mie abaissie, VILLEH. XXXIV. Et se tant se cuide essaucier Qu'il la prengne [sa femme] riche forment [très-riche], *la Rose*, 8620. Or avint, si comme il plot à Nostre Seignor, que sainte Eglise essauça et crut de jor en jor.... BRUN. LAT. *Trés.* p. 83. || XV° s. Pour exaulcer son nom, FROISS. II, II, 11. Ni les seigneurs pour exaulcer leur estat n'espargnoient ni or ni argent, ID. II, II, 223. || XVI° s Ce nonobstant, prendre n'exaucerai [je ne ferai l'éloge de prendre des dons] En mon escrit, et si confesseray, Que bien souvent, quand à femme l'on donne, Le refuser est chose honneste et bonne, MAROT, I, 402.

— ÉTYM. Provenç. *esalsar*, *exaltar*, *eyssaussar* ; anc. espagn. *exalzar*; du lat. *exaltare*, de *ex*, et *altus*, haut (voy. ce mot). On voit par l'historique que *exhausser* et *exaucer* sont le même mot écrit différemment : exhausser quelqu'un, lui donner de l'élévation, de l'honneur, le satisfaire, et, par extension, exhausser ou exaucer ses vœux, les satisfaire.

† **EXHAUSTION** (è-gzô-stion), *s. f.* || 1° Terme didactique. Action d'épuiser. Pompe d'exhaustion, pompe placée sur quelques navires à vapeur pour enlever du fond de la chaudière une certaine portion d'eau sursaturée soit de sel marin, soit de toute autre matière tenue en dissolution, LEGOARANT. || 2° Fig. Terme de logique. Action d'épuiser tous les cas possibles dans une question. L'induction est impossible, car elle suppose l'exhaustion de tous les singuliers, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Pyrrhoniens*). || Terme de mathématique. Méthode d'exhaustion, manière de prouver que deux grandeurs sont égales, en montrant que la différence en est plus petite que toute quantité donnée.

— ÉTYM. Lat. *exhaustionem*, épuisement, de *ex*, et *haurire*, puiser.

EXHÉRÉDATION (è-gzé-ré-da-sion), *s. f.* Action d'exhéréder. L'exhérédation paternelle n'est point admise par le code civil. Les exhérédations sont odieuses, PATRU, *Plaidoyer* VI, dans RICHELET. Charles VI en France avait signé l'exhérédation de son propre fils, VOLT. *Mœurs*, 101. || Droit d'exhéréder. Les exhérédations obligent les enfants à conserver à leurs pères le respect qu'ils leur doivent, LE MAÎTRE, dans RICHELET. || L'état de celui qui est exhérédé. L'exhérédation où il était le réduisait à la misère, *Dict. de l'Acad.* Vous aurez encouru l'exhérédation, PIR. *Métrom.* I, 8.

— ÉTYM. Lat. *exheredationem*, de *exheredare*, exhéréder.

EXHÉRÉDÉ, ÉE (è-gzé-ré-dé, dée), *part. passé.* Un parent exhérédé.

EXHÉRÉDER (è-gzé-ré-dé. La syllabe *ré* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'exhérède, excepté au futur et au conditionnel : j'exhéréderai, j'exhéréderais), *v. a.* Synonyme, dans le langage technique, de déshériter. Il fut exhérédé. || Absolument. Le droit d'exhéréder.

— HIST. XVI° s. On exhereda le vray et legitime heritier, comme excommunié, *Sat. Mén.* p. 162.

— ÉTYM. Lat. *exheredare*, de *ex*, hors, et *heres*, hoir (voy. HOIR).

EXHIBÉ, ÉE (è-gzi-bé, bée), *part. passé.* Le passe-port exhibé à la réquisition du gendarme.

EXHIBER (è-gzi-bé), *v. a.* || 1° Terme de pratique. Produire une pièce en justice. Exhiber ses titres, ses pièces, ses livres. || Familièrement. Il nous exhiba une pancarte chargée d'attestations. Nous exhibâmes aussitôt nos denrées, ce qui ne déplut point à l'inconnu, LESAGE, *Gil Blas*, II, 8. || 2° S'exhiber, *v. réfl.* Se produire, se montrer, dans le langage plaisant. Belle aurore, Je t'adore, Je t'honore, Exhibe-toi, SCARRON, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— HIST. XIV° s. Le duc ne pot pas bonnement Soy exiber presentement Contre cil qui nourry l'avoit Et aidé en son bon droit, *Liv. du bon Jehan*, 1745. || XV° s. En lieu d'amours tant de fois exhibées, De tant d'onneurs et d'umbles reverences, G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise.* || XVI° s. Dieu nous a donné peu de ceremonies et aisées pour nous representer Jesus-Christ depuis qu'il nous a esté exhibé, CALV. *Instit.* 955. Amour est une chose facile, qui s'exhibe à tous et ne se denie à personne, *Triomphe de la noble dame*, f° 224, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *exhibere*, de *ex*, hors, et *habere*, avoir (voy. AVOIR) : mettre dehors.

EXHIBITION (è-gzi-bi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de pratique. Action de produire un acte, une pièce. L'exhibition d'un passeport. || 2° Familièrement. Action de montrer, de tirer de sa poche, etc. Je tirai de ma poche la bourse où étaient mes doublons, et je lui en montrai une poignée; l'hôte parut très-surpris de cette exhibition, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 2. || 3° Réunion, dans un lieu donné, des animaux qui concourent pour des prix ou des primes. L'exhibition diffère des concours proprement dits, en ce que, dans celle-là, les animaux n'ont pas d'épreuve à subir; aussi n'a-t-elle lieu généralement que pour les bœufs et les moutons, *Dict. gén. de méd. et de chir. vétér.* || On dit de même exhibition de tableaux, etc.

— HIST. XVI° s. Nous avons en Jesus Christ une pleine exhibition de toutes les choses qui estoient figurées par les ceremonies de la loy mosaique, CALV. *Instit.* 659.

— ÉTYM. Provenç. *exhibition* : espagn. *exhibision* ; ital. *esibizione* ; du lat. *exhibitionem*, de *exhibere* (voy. EXHIBER).

† **EXHILARANT, ANTE** (è-gzi-la-ran, ran-t'), *adj.* Qui donne de l'hilarité. La douceur exhilarante de l'harmonie, MOL. *M. de Pourc.* I, 11.

— ÉTYM. Lat. *exhilarare*, de *ex*, et *hilaris*, gai (voy. HILARITÉ).

† **EXHORTATIF, IVE** (è-gzor-ta-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui contient une exhortation. Discours exhortatif. Éloquence exhortative.

— ÉTYM. Lat. *exhortativus*, de *exhortari*, exhorter.

EXHORTATION (è-gzor-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Discours en vue d'exhorter. Je reçois de tout mon cœur les exhortations que vous me faites là-dessus, d'étudier souvent une leçon si utile et si nécessaire, VOIT. *Lett.* 71. Il ne faut pas demander s'il fit une belle exhortation, SCARRON, *Roman com.* I, 9. C'est là qu'on jette, en passant, des maximes qui font plus d'impression que ce qu'on dit dans des exhortations préparées, MAINTENON, *Lett. à Mme de Viefville*, 23 fév. 1706. Autant nous devons de sévérité à l'esprit de mécontentement et de murmure, autant nous devons de patience, de discussion et d'exhortation aux doutes des âmes timorées, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 340. || Exhortation religieuse, discours de piété, en langage familier, qui se fait pour exhorter à la dévotion. || Terme de rhétorique. Figure qui consiste à exciter les sentiments qui doivent conduire à telle ou telle action. || Fig. Ce premier succès était déjà une exhortation assez puissante.

— HIST. XII° s. Quant il font paroles d'exhortation, *Job*, p. 492. || XIV° s. Se sermons, persuasions ou exhortacions souffisoient pour faire les gens vertueux, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Et par semblables parolles et exhortations aguiser leurs courages et les esmouvoir à guerre et à bataille, *Rozier histor.* I, 4.

— ÉTYM. Lat. *exhortationem*, de *exhortari*, exhorter. On a dit *exhortement* et *enhortement*.

† **EXHORTATOIRE** (è-gzor-ta-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui contient une exhortation.

— ÉTYM. Lat. *exhortatorius*, de *exhortari*, exhorter.

EXHORTÉ, ÉE (è-gzor-té, tée), *part. passé.* M. de Boisrobert, exhorté par tous les académiciens et en particulier par M. Chapelain, témoigna au cardinal que l'unique moyen de terminer le dictionnaire.... PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III.

EXHORTER (è-gzor-té), *v. a.* || 1° Pousser à.... par des paroles. Exhorter à la paix, à l'union. En secret dans mon cœur je l'exhorte à la fuite, CORN. *Pomp.* II, 1. Je vous exhorte non pas à pleurer une reine, mais à imiter une bienfaitrice, FLÉCH. *Marie-Thér. d'Autr.* On exhorte les autres à faire le bien; il suffisait de le proposer à cette princesse, ID. *ib.* || Donner du courage pour. Exhorter des troupes avant le combat. Je lis qu'il exhorta sa femme à vivre; mais je ne lis point qu'elle l'ait exhorté à mourir, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, I, § 108. || Exhorter quelqu'un à la mort, l'exhorter à mourir en bon chrétien. Il fallut exhorter à la mort celle qui m'avait donné la vie, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 106, dans LACURNE. || Absolument. Nous sommes ambassadeurs pour Jésus-Christ, dit saint Paul, et Dieu exhorte par nous, BOSS. *Polit.* VII, V, 13. || Exhorter, avec *que* et le verbe suivant au subjonctif. Nous vous exhortons que vous ne receviez pas en vain la grâce de Dieu, BOSS. II, *Pénit.* 1. || Exhorter, avec *de* et le verbe suivant à l'infinitif (plus rare que exhorter à). Il l'exhortait d'entreprendre quelque chose digne de sa naissance, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Quand un académicien est reçu, on doit lui faire lecture des statuts, qu'il est exhorté de garder, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* II. Lorsque David exhortait le généreux Urie de retourner dans sa maison et d'y jouir, dans le repos, des plaisirs domestiques, MASS. *Conf. Fuite du M.* Les exhortant de ne pas flétrir par une fuite honteuse la gloire du nom français, ID. *Conty.* Elle m'exhorta de consulter d'habiles gens, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Fig. Exhorter peut avoir *rien* pour sujet. Il n'y a rien qui exhorte tant à savoir bien mourir que de n'avoir point de plaisir à vivre, VOIT. *Lett.* 71. || 2° S'exhorter, *v. réfl.* Se donner des exhortations à soi-même. Il [Pompée] craint que la défaite N'étouffe dans leurs cœurs [de ses soldats] l'espoir de la retraite, Et qu'outré de douleur en le voyant mourir, L'univers sur son chef ne s'exhorte à périr, BRÉBEUF, *Pharsale*, VII. Il est quelquefois difficile de discerner le pressentiment, de l'instinct de la raison, du tact des vraisemblances; alors l'homme ferme s'exhorte et se résout; la femme et l'homme faible courent au devin, DIDER. *Claude et Néron*, I,

§ 92 || Se donner des exhortations réciproques. Ils s'exhortèrent à se bien conduire.

— HIST. XVIe s. Ce prophete parle à eulx en public, les exhortant à la vertu et à leur debvoir, MONT. I, 228.

— ÉTYM. Lat. *exhortari*, de *ex*, et *hortari*, exciter, que les grammairiens latins disent être le fréquentatif d'*horior*; on rapproche *horior* du grec ὄρνυμι, pousser, presser, avec changement d'esprit. L'ancienne langue disait *enhorter*, usité jusque dans le XVIe siècle.

EXHUMATION (è-gzu-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'exhumer un corps. On m'a assuré, ce qui pourrait bien être, que l'archevêque de Paris avait fait consulter un savant canoniste, pour lui demander si Voltaire n'était pas dans le cas de l'exhumation, et que le canoniste avait répondu qu'on s'en gardât bien, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er juillet 1778.

— ÉTYM. *Exhumer.*

EXHUMÉ, ÉE (è-gzu-mé, mée), *part. passé.* Tiré de la sépulture. Un corps exhumé par autorité de justice. || Fig. Tiré de l'oubli. Des souvenirs fâcheux exhumés mal à propos.

EXHUMER (è-gzu-mé), *v. a.* || 1° Tirer un corps de la sépulture. Celui qui avait exhumé un cadavre pour le dépouiller était banni de la société des hommes jusqu'à ce que les parents consentissent à l'y faire rentrer, MONTESQ. *Esp.* XXX, 19. || 2° Fig. Tirer de l'oubli. Exhumer de vieux titres. Cet historien a exhumé des faits oubliés jusqu'à lui.

— ÉTYM. Lat. *exhumare*, de *ex*, hors, et *humus*, terre : déterrer (voy. HUMUS).

† **EXHYMÉNINE** (è-gzi-mé-ni-n'), *s. f.* Terme de botanique. La membrane externe du grain du pollen.

— ÉTYM. Ἐξ, hors, et ὑμὴν, membrane.

EXIGÉ, ÉE (è-gzi-jé, jée), *part. passé.* Réclamé comme dû. Un payement exigé avec rigueur.

EXIGEANT, EANTE (è-gzi-jan, jan-t'), *adj.* Qui est habitué à exiger beaucoup. Se montrer exigeant. La religion n'est pas plus exigeante que la philosophie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79.

EXIGENCE (è-gzi-jan-s'), *s f.* || 1° Caractère, prétention de celui qui est exigeant. Il est d'une exigence insupportable. || 2° Ce qui est exigé. Les exigences de l'état social. || 3° Prétention injuste imposée à une personne. || 4° Occurrence, besoin. Selon l'exigence des affaires. Et selon l'exigence et des temps et des lieux Savoir faire parler et son front et ses yeux, ROTR. *Vencesl.* I, 1. C'était une magistrature extraordinaire qu'on faisait, selon l'exigence, dans tous les temps de la république, BOSS. *Var.* 13.

— HIST. XVe s. Et est à supposer que depuis ils ont esté punis selon l'exigence du piteux cas, LOUIS XI, *Nouv.* XCVIII. || XVIe s. Il faisoit beaucoup de choses selon l'exigence des temps et selon les occurrences de sa ville, AMYOT, *Arist.* 61.

— ÉTYM. Lat. *exigentia*, de *exigens*, exigeant.

EXIGER (è gzi-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: exigeant, nous exigeons), *v. a.* || 1° Réclamer quelque chose en vertu d'un droit fondé ou prétendu. Ce n'est pas exiger grande reconnaissance Des soins que mes bontés ont pris de votre enfance, CORN. *Héracl.* I, 2. Sers-toi de ton autorité pour exiger d'eux ce qui t'est dû, BOURDAL. 2e *dim. ap. Pâq. Dominic.* t. II, p. 28. Si, pour te prodiguer mes plus tendres caresses, Je n'ai point exigé ni serments, ni promesses, BOIL. *Lutrin*, II. S'il exige le sang que ta bouche a promis, VOLT. *Fanat.* IV, 3. Syracuse à regret exige une victime, ID. *Tancr.* II, 5. || Absolument. Quand on n'est pas pressé d'instruire, on n'est point pressé d'exiger, et l'on prend son temps pour ne rien exiger qu'à propos, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Obliger ou vouloir obliger à quelque chose qui n'est pas dû. Il exige des intérêts exorbitants. Il exigea qu'on le servit avant tous les autres. Je vous crois trop raisonnable pour vouloir exiger de moi que ce qui peut m'être permis par l'honneur et la bienséance, MOL. *l'Avare*, IV, 1. N'en exigez pas plus de mon cœur outragé, VOLT. *Alz.* IV, 1. || 3° Faire payer, faire fournir par force. Exiger des contributions de guerre. On exigea d'eux un tribut énorme. || 4° Fig. Il se dit, avec un nom de chose pour sujet, de ce qui oblige moralement. Mais enfin elle est reine, et cette qualité Semble exiger de nous quelque civilité, CORN. *Nic.* II, 1. Je sais ce que de moi le rang de père exige, RAC. *Théb.* V, 1. Son orgueil dès longtemps exigeait ce salaire [punition], ID. *Brit.* III, 3. || Avoir nécessairement besoin. Cette scène exigeait trois acteurs d'une figure imposante. || 5° S'exiger, *v. réfl.* Être exigé. Tant que la levée des revenus s'exigera par des voies arbitraires, il est impossible que les peuples ne soient exposés à un pillage universel répandu par le royaume, VAUB. *Dîme*, p. 166.

— HIST. XVIe s. Ils exigent ce que je ne dois pas, plus rigoureusement beaucoup qu'ils n'exigent d'eulx ce qu'ils doibvent, MONT. I, 197. Antonius tira vers les provinces et regions de l'Orient pour exiger et lever argent, AMYOT, *Anton.* 26.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *exigir;* ital. *esigere;* du lat. *exigere*, de *ex*, hors, et *agere*, pousser (voy. AGIR).

† **EXIGEUR, EUSE** (è-gzi-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exige.

— HIST. XVe s. Advisez vous, toutes gens de pratiques, Marchans d'argent, exigeurs de finance, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 331, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Exiger.*

† **EXIGIBILITÉ** (è-gzi-ji-bi-li-té), *s. f.* État de ce qui est exigible. L'exigibilité d'une dette.

— ÉTYM. *Exigible.*

EXIGIBLE (è-gzi-ji-bl'), *adj.* Qu'on peut exiger. La dette est créée, mais elle n'est pas encore exigible, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. Le peu de bonne foi qui se rencontre aujourd'hui dans le monde fera que peu de gens voudront se fier à de semblables billets quand ils ne seront plus exigibles, VAUBAN, *Dîme*, p. 89.

— ÉTYM. *Exiger.*

EXIGU, UË (è-gzi-gu, gû), *adj.* Petit, avec insuffisance. La somme était fort exiguë. Son logement est exigu.

— SYN. EXIGU, PETIT. Ce qui sépare ces deux mots, c'est que dans exigu est l'idée d'insuffisance qui n'est pas dans petit.

— ÉTYM. Lat. *exiguus*, proprement restreint, de *exigere*, pousser hors (voy. EXIGER).

EXIGUÏTÉ (è-gzi-gu-i-té), *s. f.* Petitesse, avec insuffisance. L'exiguïté de ses ressources. || Par extension. Le rat de la fable, dans son exiguïté, ne se prisait pas moins que l'éléphant.

— ÉTYM. Lat. *exiguitatem*, de *exiguus*, exigu.

EXIL (è-gzil), *s. m.* || 1° Expulsion hors de la patrie. Le bannissement est infamant et l'exil ne l'est pas. Suivre en tous lieux, seigneur, l'exil de votre femme, CORN. *Sertor.* III, 4. L'exil des Tarquins même ensanglanta nos terres; Et nos premiers consuls nous ont coûté des guerres, ID. *Cinna*, II, 1. Qui tous deux de l'exil rappelés par moi-même, RAC. *Brit.* III, 3. L'exil me délivra des plus séditieux, ID. *ib.* IV, 2. Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous? ID. *Phèd.* IV, 2. La cour fut inexorable sous Tibère comme auparavant; il [Ovide] mourut dans son exil la quatrième année du règne de cet empereur, âgé d'environ soixante ans, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, I, 2, 2. L'exil est un supplice d'autant plus rigoureux pour un Athénien, qu'il ne retrouve nulle part les agréments de sa patrie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 19. L'exil est quelquefois, pour les caractères vifs et sensibles, un supplice beaucoup plus cruel que la mort, STAEL, *Corinne*, XIV, 3. || Exil volontaire, action de quitter volontairement le pays où l'on est accoutumé de vivre. Je m'impose à moi-même un exil volontaire, ROTR. *Vencesl.* II, 2. || 2° Par extension, tout séjour hors du lieu où l'on voudrait être. La ville où nous sommes est pour nous un lieu d'exil. Vivre loin de vous est un exil pour moi. Salut, champs que j'aimais et vous douce verdure, Et vous, riant exil des bois, GILB. *Adieux à la vie.* || Dans le langage mystique. La terre est un lieu d'exil. Qu'il est difficile de regarder comme un exil une terre de délices! MASS. *Car. Dang. des prosp.* Et n'accuse point l'heure Qui te ramène à Dieu! Soit qu'il naisse ou qu'il meure, Il faut que l'homme pleure Ou l'exil ou l'adieu, LAMART. *Harm.* IV, 6.

— HIST. XIe s. Qui tei a mort, France a mis en exill, *Ch. de Rol.* CCVII. || XIIe s. C'est la chose pur quei m'estuet [il me faut] essil suffrir, *Th. le mart.* 57. .... Si erent mis En eixil fors [hors] de lur païs, BENOIT, I, 557. ....E l'eissil [ravage] et la rapine Que fait la gent ultremarine, ID. dans RAYNOUARD, *Lexiq.* || XIIIe s. Que, quant plus tost definera, Plus tost en paradis ira, Quant il lerra [laissera] l'essil present, *la Rose*, 5040. Tex maniere d'usages c'est essil [dégât], et nus essius [dégât] ne doit estre soufers, BEAUM. XXIV, 7. || XIVe s. Il s'enfuirent en une ville, pour illecques demourer en exil, BERCHEURE, f° 21, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *essil*, ravage, destruction; du latin *exilium*, dont l'étymologie est douteuse, à cause de la forme parallèle *exsul*, *exsulare;* on a indiqué *exsilire*, qui n'explique point *exsulare;* quant à *exsulare*, on a proposé *ex solo*, hors du sol, ou, en prenant en considération *con-sul*, *in-sula*, un thème *sul* qui serait voisin de *solium*, siége. Dans l'ancienne langue, *exil* avait le sens de ravage, destruction plus souvent que celui de bannissement. Palsgrave, p. 60, dit (au XVIe siècle) qu'on prononçait *eusil.*

EXILÉ, ÉE (è-gzi-lé, lée), *part. passé.* || 1° Expulsé hors de la patrie. Aristide exilé par l'ostracisme. Gémissant dans ma cour et plus exilé qu'elle, RAC. *Bérén.* III, 1. Du doux pays de nos aïeux Serons-nous toujours exilées? ID. *Esth.* I, 2. || Fig. Tous nos vieux différends de leur âme exilés, CORN. *Rodog.* V, 2. Et laissez-moi du moins mourir persuadée Que déjà, de votre âme exilée en secret.... ID. *Bérén.* V, 5. Je verrai les soupçons exilés de mon cœur, VOLT. *Mérope*, III, 6. || 2° Éloigné de la cour par ordre du souverain. Je ne sais si vous savez que les maréchaux d'Humières et de Bellefonds sont exilés pour ne vouloir pas obéir à M. de Turenne, SÉV. *Lett.* du 24 avril 1672. || On disait dans le même sens exilé dans sa terre. || 3° Substantivement. Nérine, hé bien! que dit, que fait notre exilée? CORN. *Médée*, III, 2. Un illustre exilé qui dans nos régions Fuit une cour féconde en révolutions, VOLT. *Scythes*, I, 5.

EXILER (è-gzi-lé), *v. a.* || 1° Envoyer en exil. On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage, VOLT. *Tancr.* I, 6. || Par extension. Les oiseaux que l'hiver exile Reviendront avec le printemps, BÉRANG. *les Oiseaux.* || 2° Reléguer quelqu'un dans ses terres, lui assigner une résidence d'où il ne pouvait sortir; c'était le roi, non les tribunaux qui infligeait cette sorte de punition. Le parlement, ayant refusé d'obtempérer, fut exilé. || Par extension, exiler quelqu'un de notre présence, lui défendre de se présenter devant nous. Exile de mes yeux cet insolent vainqueur, CORN. *Tois. d'or*, IV, 2. || 3° S'exiler, *v. réfl.* Se condamner à un exil volontaire; se retirer loin du monde. Il s'est exilé à la campagne. Obtiendrais-tu d'un père ....Et qu'il cessât enfin de s'exiler ici? VOLT. *Scythes*, III, 2. || S'exiler l'un l'autre. Les deux partis tour à tour vainqueurs et vaincus se proscrivaient, s'exilaient. || 4° Être exilé. [Ce jardin des plantes] Où s'exilent pour nous de leurs terres natales Des règnes différents les familles royales, Le tigre, le lion, le cèdre aux longs rameaux, Et l'énorme éléphant.... DELILLE, *Trois règnes*, VI. || Fig. L'amour du bien commun de tous les cœurs s'exile, C. DELAV. *Messén.* I, 1. Ces gais festins d'où s'exilait la gêne, Où l'austère Sénèque en louant Diogène Buvait le falerne dans l'or! V. HUGO, *Odes*, IV, 18.

— SYN. EXILER, BANNIR. Le bannissement est une peine infamante que prononcent les tribunaux; l'exil ne figure pas parmi les peines infamantes, et à ce point de vue il est complétement distinct du bannissement. Dans l'ancienne monarchie, le roi exilait un ministre disgracié, mais il ne le bannissait pas. Dans le langage mystique, la terre est pour les hommes un lieu d'exil et non un lieu de bannissement.

— HIST. XIe s. Si home enpuissuned [empoisonne] altre, seit ocis ou permanablement eissilled, *Lois de Guill.* 38. || XIIIe s. Et trestout li royaume essiliés et honnis, *Berte*, XCIX. .... Ou estre bannis du roiaume à tort, com fu mestre Guillaume De Saint-Amor, qu'ypocrisie Fist essilier, par grant envie, *la Rose*, 11702. Lors avint, selonc ce que les estoires racontent, que Saturnus, rois de Grece, fu essilliez de son regne.... BRUN. LAT. *Trés.* p. 41. Les exulez [il] fist reapeler, Ke Harold out fait enchacer, *Édouard le confess.* v. 494. || XVIe s. Où faim regne, force exule, RAB. *Garg.* I, 32.

— ÉTYM. *Exil;* picard, *essiller*, dépenser, dissiper; provenç. *issilhar*, détruire, rendre malheureux. *Essiller*, comme *essil*, avait dans l'ancienne langue le sens de ravager, détruire; c'est ainsi que du latin *exterminare*, bannir, nous avons fait *exterminer*, signifiant détruire entièrement.

† **EXINANITION** (è-gzi-na-ni-sion), *s. f.* Terme didactique. Extrême épuisement.

— HIST. XVIe s. Si la doctrine les rencontre mousses [les âmes], elle les suffoque....; si desliées, elle les purifie volontiers, clarifie et subtilise jusques à l'exinanition, MONT. IV, 42.

— ÉTYM. Lat. *exinanitionem*, de *ex*, et *inanitio* (voy. INANITION).

EXISTANT, ANTE (è-gzi-stan, stan-t'), *adj.* Qui existe actuellement. Nous ne pouvions avoir pour rédempteur qu'une des trois personnes existantes de toute éternité, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 4. || *S. m.* Ce qui existe. Le reproche si commode aux ignorants qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, J. J. ROUSS. *Polysynod.*

EXISTENCE (è-gzi-stan-s'), *s. f.* || 1° État de ce qui existe. L'empire romain d'occident s'est dissous après plus de quatre siècles d'existence. La preuve de l'existence de Dieu la plus belle, la plus relevée,

la plus solide et la première, ou celle qui suppose le moins de choses, c'est l'idée que nous avons de l'infini, MALEBR. *Rech.* III, II, 6. L'impossibilité où je suis de prouver que Dieu n'est pas me prouve son existence, LA BRUY. XVI. Il est certain que l'existence des créatures est une vraie existence, réellement distinguée de celle de Dieu; et cela n'est point contre sa grandeur ni contre sa souveraineté, FONTEN. *Doutes sur les causes occasionnelles*, Œuvres, t. IX, p. 51, dans POUGENS. Substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature, J. J. ROUSS. *Contrat*, II, 7. || 2° Réalité. L'existence d'un complot, d'un fait. || Terme d'administration et de commerce. L'existence en magasin, la quantité de marchandises que renferme un magasin ou les magasins. || 3° Vie. Donner, recevoir l'existence. Il ne vient que trop tôt le moment où l'existence fatigue dans chacune de ses heures comme dans son ensemble, STAEL, *Corinne*, IV, 6. Nous attendions d'avance L'aliment qu'on accorde à la simple existence, DUCIS, *Roméo*, IV, 5. || Être persuadé d'une chose comme de son existence, y croire fermement. Je suis persuadé, comme de mon existence, que.... J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 4° Rang, position sociale. C'est un homme qui a une belle existence. Une existence équivoque. Satisfait d'une modique fortune et d'une existence obscure, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 2, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Exister.*

EXISTER (è-gzi-sté), *v. n.* || 1° Avoir l'être. Le plus simple raisonnement prouve qu'il y a un être éternel, quoique nous ne puissions concevoir ni un être qui a toujours été ni un être qui commence à exister, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. Pour eux, cesser de vivre, c'était cesser d'exister; et la mort n'était pas plus une peine qu'une récompense, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 5. Rien n'existe que par celui qui est; c'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. || 2° Simplement, être, se trouver, avoir lieu actuellement. Tant que cette loi existera. Ce monument n'existe plus depuis longtemps. S'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister, J. J. ROUSS. *Contrat*, II, 1. Se tenir constamment recluse comme vous, C'est exister sans vivre et n'être point pour nous, BOISSY, *Dehors trompeurs*, I, 3. || Impersonnellement. Il existe une loi qui défend cela. Il a existé autrefois un usage.... Il existe des arrêtés qui.... || 3° Vivre. Quand j'aurai cessé d'exister. Figurez-vous que je n'ai pas un moment à moi, et je ne croirais pas vivre si je vivais autrement; ce n'est qu'en s'occupant qu'on existe, VOLT. *Lett. Tressan*, 12 nov. 1760. || Il se dit quelquefois pour : suffire aux besoins de la vie. ....Me laissant tout son bien, Neuf cents livres de rente à peu près, dont j'existe, V. HUGO, *Marion de Lorme*, I, 3.

— HIST. XV° s. Par ceste faulse information, le lundi ensuivant, moy existent en l'ostel de la Pierre, près la court, le dit sergeant me dit que je rendisse mon corps prisonnier, VIRIVILLE, *Chron. de la pucelle*, p. 345.

— ÉTYM. Lat. *existere* ou *exsistere*, de *ex*, et *sistere*, forme dérivée de *stare*, être debout, être stable (voy. ESTER).

EXOCET (è-gzo-sè), *s. m.* Terme d'ichthyologie. Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, pourvus de grandes nageoires pectorales qui leur permettent de voler tant que la dessiccation des branchies ne les oblige pas à se plonger dans l'eau.

— ÉTYM. Ἐξώκοιτος, de ἔξω, hors, et κοίτη, lit, de même radical que κοιμᾶσθαι, dormir (voy. CIMETIÈRE).

† **EXOCYSTE** (è-gzo-si-st'), *s. f.* Terme de chirurgie. Renversement de la vessie urinaire.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et κύστις, vessie.

EXODE (è-gzo-d'), *s. m.* || 1° Le second livre du Pentateuque. L'Exode contient l'histoire de la sortie des Israélites hors de l'Égypte. || Fig. L'exode s'est dit de la grande émigration des Irlandais après la famine provenue de la maladie des pommes de terre. || Il s'est dit aussi d'autres émigrations. Du Farwest à l'Utah, par la Cordillère, les saints [les Mormons], chassés de l'Illinois, ont accompli leur exode, et c'était tout un peuple qui se déplaçait pendant les sévérités de l'hiver, M. ROULLEAUX, *Fragm. économiques*, 1865, p. 243. || 2° Une des quatre parties de la tragédie grecque qui renfermait la catastrophe de la pièce.

— ÉTYM. Ἔξοδος, sortie, issue, et ἐξόδιον, pour le terme du théâtre grec; de ἐξ, hors, et ὁδὸς, voie, chemin.

† **EXODIQUE** (è-gzo-di-k'), *adj.* Terme de physiologie. Nerfs exodiques, nerfs dans lesquels l'action passe du dedans au dehors.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et ὁδὸς, voie.

† **EXOGÈNE** (è-gzo-jè-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'accroissement se fait à l'extérieur; qui cesse de vivre de dedans en dehors. || Terme de géologie. Roches exogènes, couche superficielle du sol terrestre.

— ÉTYM. Ἔξω, en dehors, et γενής, engendré, produit.

† **EXOGNATHE** (è-gzogh-na-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des mâchoires extérieures.

— ÉTYM. Ἔξω, en dehors, et γνάθος, mâchoire.

† **EXOGYNE** (è-gzo-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le style saillant hors de la fleur.

— ÉTYM. Ἔξω, en dehors, et γυνή, femelle, style.

† **EXOINE** (è-gzoi-n'), *s. f.* || 1° Ancien terme de pratique. Excuse, en justice, de ce qu'on ne peut se trouver à une assignation. Il fallait aux pairs une exoine, c'est-à-dire une légitime excuse et grave pour se dispenser de s'y trouver [aux assemblées], ST-SIM. 371, 170. || 2° Terme de médecine légale. Certificats d'excuse, d'exemption ou de dispense, délivrés par un médecin à un malade qui, appelé à une fonction qu'il ne peut remplir, doit justifier de son absence ou de son incapacité motivée.

— HIST. XIII° s. Se tu as la voiz clere et saine, Tu ne dois mie querre essoine [excuse] De chanter, se l'en t'en semont [prie], *la Rose*, 2244. || XVI° s. Souffrance se doit bailler à ceux qui, par essoine legitime, ne peuvent faire la foi en personne, LOYSEL, 586.

— ÉTYM. Bas-lat. *sunnis*, *sumnis*, *sonnia*, empêchement; de l'ancien saxon *sunnen*, empêchement, excuse (radical qui se trouve dans *soin*, voy. ce mot), avec la préposition *ex* qui renforce le sens.

† **EXOMÈTRE** (è-gzo-mè-tr'), *s. f.* Terme de chirurgie. Renversement de la matrice.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et μήτρα, matrice.

EXOMPHALE (è-gzon-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie ombilicale.

— ÉTYM. Ἐξόμφαλος, de ἐξ, hors, et ὀμφαλός, nombril.

† **EXOMPHALOCÈLE** (è-gzon-fa-lo-sè-l'), *s. f.* Synonyme d'exomphale.

— ÉTYM. *Exomphale*, et κήλη, tumeur.

† **EXONÉRATION** (è-gzo-né-ra-sion), *s. f.* Terme de pratique. Décharge, soulagement. Exonération du service militaire. Exonération d'impôts. || Autrefois, remplacement militaire fait par l'État même au moyen d'une somme fixée chaque année.

— ÉTYM. Lat. *exonerationem*, d'*exonerare*, exonérer.

† **EXONÉRER** (è-gzo-né-ré). La syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'exonère, excepté au futur et au conditionnel : j'exonérerai, j'exonérerais), *v. a.* Faire cesser ce qui est onéreux, ou écarter la partie onéreuse d'une chose. En douanes, on exonère une marchandise en ne lui faisant pas payer les droits auxquels elle est soumise par le tarif, LEGOARANT. || Payer à l'État ce qu'il faut pour exempter du service militaire. Ce père a exonéré son fils. || Terme de palais. S'exonérer, *v. réfl.* Acquitter une dette. || Payer à l'État son remplacement militaire. Ce conscrit s'est exonéré.

— ÉTYM. Lat. *exonerare*, décharger, de *ex*, hors, et *onus*, fardeau.

† **EXONIROSE** (è-gzo-ni-rô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Pollution nocturne.

— ÉTYM. Ἐξονείρωσις, de ἐξ, hors, et ὄνειρος, songe : pollution en songe.

EXOPHTHALMIE (è-gzo-ftal-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Sortie de l'œil hors de l'orbite par l'effet de quelque lésion.

— ÉTYM. Ἐξόφθαλμος, de ἔξω, hors, et ὀφθαλμός, œil (voy. OPHTHALMIE).

† **EXOPTILE** (è-gzo-pti-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont la plumule n'est point renfermée dans la cavité cotylédonaire.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et πτιλὸν, plume.

EXORABLE (è-gzo-ra-bl'), *adj.* Qui se laisse fléchir par des supplications. Ô dieux, qui comme vous la rendez adorable, Rendez-la comme vous à mes vœux exorable, CORN. *Cinna*, III, 3. Le ciel à mon amour serait-il favorable, Jusqu'à rendre sitôt Ariane exorable ? TH. CORN. *Ariane*, IV, 5. Qu'exorable à la prière, il [le prince] soit ferme contre les demandes, et qu'il sache que son peuple jouit de ses refus, et ses courtisans de ses grâces, MONTESQ. *Esp.* XII, 27. Voilà quel est le peuple ; violent, mais exorable ; excessif, mais généreux.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 344. Qu'entends-je ? à mes discours seriez-vous exorable ? V. HUGO, *Cromwell*, III, 7.

— HIST. XVI° s. Nous avons assez de matiere de là pour trouver Dieu exorable et debonnaire, CALV. *Instit.* 687. Preste moy ton oreille exorable et benine, RONS. 743.

— ÉTYM. Lat. *exorabilis*, de *exorare*, vaincre par prière, de *ex*, et *orare*, prier (voy. ORAISON).

EXORBITAMMENT (è-gzor-bi-ta-man), *adv.* D'une manière exorbitante. Les gouvernements despotiques où il n'y a qu'un homme exorbitamment favorisé de la fortune, MONTESQ. *Esp.* VI, 9.

— HIST. XVI° s. Par Saint Picaut, vous estes exorbitamment incredule, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *ap. dînée* 6.

— ÉTYM. *Exorbitant*, et le suffixe *ment*.

† **EXORBITANCE** (è-gzor-bi-tan-s'), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est exorbitant. On donnait pour preuve de l'exorbitance de ces profits [des fournisseurs] l'élévation, progressive chaque année, du prix des draps de troupes, laquelle contrastait avec l'abondance et le bas prix des laines qui en sont la matière première, MOLLIEN, *Mém.* t. III, p. 414. La constitution du 15 janvier ne laisse apercevoir, sous des apparences empruntées à la théorie représentative, que l'exorbitance de la prérogative présidentielle, sans donner la moindre raison de cette exorbitance, PROUDHON, *la Révolution sociale*, p. 154.

— ÉTYM. *Exorbitant.*

EXORBITANT, ANTE (è-gzor-bi-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui sort des limites; qui dépasse de beaucoup la juste mesure. Rien n'est plus contraire à la nature que le partage inégal des biens, l'opulence exorbitante des uns et la pauvreté affreuse des autres, FÉN. t. XXII, p. 362. Malgré cette dépense exorbitante que vous faites, HAMILT. *Gramm.* 6. Vingt mille écus! le legs serait exorbitant, REGNARD, *Légat.* II, 6. Il a quelquefois donné aux pauvres des sommes exorbitantes pour un particulier d'une fortune si modique, MAIRAN, *Éloges*, *Lemery*. On avait attaché au consulat un pouvoir exorbitant, MONTESQ. *Esp.* XI, 14. Un bénéfice exorbitant surmonte tous les obstacles, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34. || On dit exorbitant de. Au lieu de priviléges exorbitants du droit commun, nous leur laisserions [aux Anglais] le droit commun du commerce, D'ARGENSON, *Mém.* t. III, p. 78. Quant à l'action pénale exorbitante du droit commun, exclusive de la preuve, BERVILLE, *Du droit de plainte en mat. de diffamation.* || 2° Fig. Qui blesse les convenances, la morale, la règle. C'est une action exorbitante, MOL. *Mal. imag.* III, 6. Une thèse qu'un bachelier breton se préparait à soutenir, où il y avait des propositions moins exorbitantes, à la vérité, que celles du collége de Clermont, mais qui étaient contraires aux libertés de l'Église gallicane, RAC. *Hist. Port-Royal*, 2° part.

— HIST. XVI° s. Propositions qu'ils [les stoïciens] appellent eux-mesmes paradoxes, c'est à dire estranges opinions, advouans eulx-mesmes facilement qu'elles sont estranges et exorbitantes, AMYOT, *Communes conceptions*, 4. Privilege par luy produit, exhorbitant neantmoins du sort commun de la justice, PASQUIER, *Rech.* p. 868, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *exorbitare*, dévier, sortir de l'ornière, de *ex*, hors, et *orbita*, ornière (voy. ORBITE).

EXORCISÉ, ÉE (è-gzor-si-zé, zée), *part. passé.* Un démoniaque exorcisé par le prêtre.

EXORCISER (è-gzor-si-zé), *v. a.* || 1° Conjurer les démons, les chasser du corps des possédés à l'aide des paroles et des cérémonies de l'Église. Au moment que Théodose forçait le passage des Alpes, un démon qu'on exorcisait dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, que ce prince avait fait bâtir, s'écria pitoyablement : Faut-il donc que je sois vaincu et que mon armée soit en déroute? FLÉCHIER, *Théod.* IV, 65. || Absolument. L'Église a le pouvoir d'exorciser. || Fig. La raison nous exorcise ; Esprits, fuyons sans retour, BÉRANG. *Lutins.* || 2° Par extension. Exorciser un possédé, employer les exorcismes de l'Église pour délivrer un possédé. J'ai des mélancolies qui me tiennent hors de moi-même et qui étonnent tout le monde; et il y a quelques heures au jour où le père Tranquille et le petit jésuite ne feraient point de difficulté de m'exorciser, VOIT. *Lett.* 88. Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise, BOIL. *Sat.* IV. || 3° Prononcer sur le sel, sur l'eau, les prières de l'Église. || 4° Se dit par exagération pour exhorter fortement quelqu'un, le presser par de fortes raisons. Ces messieurs de l'assemblée envoyèrent après moi MM. de la Trémoille et de Richelieu pour m'aider à exorciser ma mère [lui arracher les lettres d'État], ST-SIM. 18, 216.

— ÉTYM. Lat. *exorcizare*, du grec ἐξορκίζειν, de ἐξ, hors, et ὅρκος, serment : chasser par des serments, par des conjurations.

† **EXORCISEUR** (è-gzor-si-zeur), *s. m.* Celui qui pratique le sortilége nommé exorcisme.

— HIST. XVIe s. Les sorciers, enchanteurs, devins, magiciens, charmeurs, empoisonneurs, exorciseurs, se vantent de guarir plusieurs maladies, PARÉ, *Introd.* 27.

— ÉTYM. *Exorciser.*

EXORCISME (è-gzor-si-sm'), *s. m.* || 1° Nom de certaines prières ecclésiastiques qui se font pour chasser le démon. || 2° Il se prend aussi pour une sorte de charme qui consiste à dire de certains vers ou de certaines paroles dans la vue de produire des effets surnaturels. Ces exorcismes sont condamnés parce qu'ils sont superstitieux, THIERS, *Traité des superstitions*, ch. 32.

— HIST. XVIe s. Les uns invoquent et adjurent je ne sçay quels esprits par murmures, exorcismes, imprecations, PARÉ, XIX, 32.

— ÉTYM. Lat. *exorcismus* ; grec, ἐξορκισμός (voy. EXORCISER).

EXORCISTE (è-gzor-si-st'), *s. m.* Prêtre qui exorcise. L'ordre d'exorciste est un des quatre mineurs.

— HIST. XVIe s. Ils mettent sept ordres ou degrez ecclesiastiques ausquels ils imposent le titre de sacrement; et sont ceux qui s'ensuivent : huissiers, lecteurs, exorcistes, acolytes, soudiacres, diacres et prestres, CALVIN, *Instit.* 1179.

— ÉTYM. Lat. *exorcista* ; grec, ἐξορκιστής (voy. EXORCISER).

EXORDE (è-gzor-d'), *s. m.* || 1° Terme de rhétorique. La première partie du discours. Exorde par insinuation. Exorde ex abrupto. Un exorde doit être simple et sans affectation; cela est aussi vrai dans la poésie que dans les discours oratoires, parce que c'est une règle fondée sur la nature, qui est la même partout, BOIL. *Longin, Sublime, Réflexion* 2. Belle conclusion et digne de l'exorde, RAC. *Plaid.* III, 3. Cicéron, qui quelquefois s'est permis la raillerie dans ses harangues, ne laisse pas de demander que l'exorde soit grave et sentencieux, MARMONTEL, *Élém. litt.* t. VII, p. 333, dans POUGENS. Fléchier a fait d'un mauvais exorde de Lingendes le frontispice incomparable de l'oraison funèbre de Turenne, ID. *ib.* t. VIII, p. 205. || 2° Par extension, début, commencement d'un discours quelconque, d'une affaire, d'une entreprise, etc. Il n'en était qu'à l'exorde de son discours [au début de ses affaires], HAMILT. *Gramm.* 7.

— HIST. XVIe s. Les Atheniens.... ordonnerent que sa principale partie [de la rhétorique], qui est esmouvoir les affections, en feust ostée, ensemble les exordes et perorations, MONT. I, 380.

— ÉTYM. Lat. *exordium*, de *ex*, et *ordiri*, commencer (voy. OURDIR).

† **EXORRHIZE** (è-gzo-ri-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont la radicule, à l'époque de la germination, s'allonge par son extrémité, ne poussant que tardivement des radicules latérales. || *S. m. plur.* Se dit des végétaux dont les racines sont développées dans la graine.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et ῥίζα, racine; l'*r* se redoublant dans les composés de ce genre.

† **EXOSMOSE** (è-gzo-smô-z'), *s. f.* Terme de physique. Courant de dedans en dehors qui s'établit, en même temps que son opposé l'endosmose, à travers une cloison membraneuse séparant deux liquides de densité différente.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et ὠσμός, action de pousser.

† **EXOSTOME** (è-gzo-sto-m'), *s. m.* Terme de botanique. Une des ouvertures des tuniques d'une graine, par laquelle passe le boyau pollinique.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et στόμα, bouche, ouverture.

EXOSTOSE (è-gzo-stô-z'), *s. f.* Tumeur osseuse qui se développe à la surface d'un os. Exostose douloureuse. || Excroissances, tumeurs sur le tronc et les branches de certains arbres. || Exostose ou fausset, tumeur charnue, blanche, assez consistante, isolée, qui se manifeste sur les tuniques du bulbe du safran.

— HIST. XVIe s. Les exostoses ne sont procreées que d'une pituite crasse et visqueuse, PARÉ, XVI, 3.

— ÉTYM. Ἐξόστωσις, de ἐξ, et ὀστοῦν, os (voy. OS).

EXOTÉRIQUE (è-gzo-té-ri-k'), *adj.* Qui se fait au dehors, public. Presque tous les philosophes de l'antiquité ont eu deux sortes de doctrines, l'une publique et l'autre cachée (exotérique et ésotérique), D'HOLBACH, *Essai préj.* ch. 10, dans DUMARSAIS, *Œuvres*, t. VI, p. 223.

— ÉTYM. Ἐξωτερικός, du dehors, de ἔξω, hors.

† **EXOTHÈQUE** (è-gzo-tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Membrane extérieure des loges de l'anthère.

— ÉTYM. Ἔξω, hors, et θήκη, loge.

EXOTIQUE (è-gzo-ti-k'), *adj.* Qui n'est pas naturel au pays. Végétaux exotiques. Si je ne trouvai point de plantes exotiques et de productions des Indes, je trouvai celles du pays disposées et réunies de manière à produire un effet plus riant et plus agréable, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || *Fig.* Termes, usages exotiques.

— HIST. XVIe s. Marchandises exoticques et peregrines, qui estoyent par les halles du port, RAB. *Pant.* IV, 1.

— ÉTYM. Lat. *exoticus*, du grec ἐξωτικός, de ἔξω, hors.

EXPANSIBILITÉ (èk-span-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de physique. Propriété des gaz, des vapeurs qui tendent à occuper un plus grand espace. La différente expansibilité des fluides soumis aux expériences, CONDORCET, *Bucquet.*

— ÉTYM. *Expansible.*

EXPANSIBLE (èk-span-si-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'expansibilité. Le différent degré de chaleur auquel chaque fluide, chargé du poids de l'atmosphère, peut devenir expansible, CONDORCET, *Bucquet.*

— ÉTYM. Voy. EXPANSION.

EXPANSIF, IVE (èk-span-sif, si-v'), *adj.* || 1° Qui peut dilater ou se dilater. Fluide expansif. Feu sacré, céleste Vénus, par qui tout se conserve et se reproduit sans cesse, où est ton équilibre? où est ta force expansive? J. J. ROUSS. *Pygmalion.* || 2° Fig. Qui se communique, s'épanche avec effusion. Bonté expansive. Âme expansive. Cet homme est peu expansif.

— ÉTYM. Voy. EXPANSION; provenç. *expansiu* ; espagn. *expansivo.*

EXPANSION (èk-span-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Dilatation d'un corps doué d'expansibilité. L'expansion de l'air par la chaleur. || 2° Terme d'anatomie et de botanique. Prolongement de certaines parties. L'accroissement [dans le ver] s'opère par la simple expansion des anciens anneaux, et non par le développement de nouveaux anneaux, BONNET, 4e *lett. hist. nat.* || Ces parties elles-mêmes prolongées. Expansions membraneuses. || 3° Fig. Action de s'étendre, de se développer. L'expansion du mouvement révolutionnaire. || 4° Épanchement des pensées, des sentiments. Avoir beaucoup d'expansion.

— ÉTYM. Lat. *expansionem*, de *expansum*, supin de *expandere*, déployer, de *ex*, et *pandere*, déployer.

EXPATRIATION (èk-spa-tria-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action d'expatrier, ou de s'expatrier. La faveur personnelle du cardinal Fleury a inondé la France non-seulement de proscriptions, mais d'expatriations, ST-SIMON, 415, 225.

— HIST XVIe s. Expatriation, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Expatrier.*

EXPATRIÉ, ÉE (èk-spa-tri-é, ée), *part. passé.* Qui a quitté sa patrie ou qui a été chassé de sa patrie. Expatrié depuis longtemps et établi en Amérique. Il y a trente ans que, dans une ville d'Italie, un jeune homme expatrié se voyait réduit à la dernière misère, il était né calviniste, J. J. ROUSS. *Émile*, IV.

EXPATRIER (èk-spa-tri-é), j'expatriais, nous expatriions, vous expatriiez; que j'expatrie, que nous expatriions, que vous expatriiez, *v. a.* || 1° Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. On l'a expatrié. || 2° S'expatrier, *v. réfl.* Quitter sa patrie, aller s'établir à l'étranger. Les Phocéens, assiégés les premiers, se défendirent avec courage; il s'expatrièrent pour éviter le joug, s'embarquant avec leurs femmes, leurs enfants, leurs effets, et n'abandonnant aux Perses qu'une ville déserte, CONDILLAC, *Hist. anc.* II, 1. Pour vous expatrier, mon enfant, de la sorte, Sans doute vous aviez un motif, un objet? COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* IV, 8. || Fig. Je consens qu'il [le sage] y fasse un tour [dans les plaines de l'immensité], mais je ne veux pas qu'il y séjourne; s'expatrier ainsi, ce serait n'être ni parent, ni ami, ni citoyen, DIDER. *Claude et Nér.* II, 21.

— SYN. EXPATRIER, EXILER. Expatrier n'emporte que l'idée de sortir de sa patrie; exiler y joint l'idée qu'une condamnation ou une autorité supérieure nous oblige à en sortir.

— HIST. XIVe s. Expatriez s'entendent en deux manieres ou pour les absens du pays ou pour les exilez et bannis, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 63, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors de, et *patrie.*

† **EXPECTANCE** (èk-spè-ktan-s'), *s. f.* Néologisme. État de ce qui attend. Plusieurs centaines de millions de francs en billets de l'échiquier peuvent se maintenir dans la circulation à Londres, placé où abondent des capitaux en expectance de placement, par conséquent en état d'offres, MOLLIEN, *Mém.* t. III, p. 247, note.

— ÉTYM. *Expectant.*

EXPECTANT, ANTE (èk-spè-ktan, ktan-t'), *adj.* || 1° Qui attend. Médecine expectante, celle qui, attendant que la nature agisse par elle-même, emploie des moyens peu actifs. || Par extension. Méthode expectante, règle de conduite par laquelle on se comporte comme la médecine expectante. Elle [la science sociale] a pris une excellente attitude, en recommandant aux gouvernements la méthode expectante, le respect des phénomènes spontanés, le laisser faire, M. ROULLEAUX, *Fragm. économiques*, p. 221. || Les grandes puissances sont dans une attitude expectante, elles attendent les événements pour se décider. || 2° Qui est dans l'attente d'une place, d'un emploi, d'un payement, etc. Le capital qui sera liquidé appartiendra aux personnes jouissantes ou expectantes qui y auront droit, *Décret du 23 floréal an* II, *Rapport de* CAMBON, p. 100. || *S. m.* Celui qui doit avoir la première place vacante. Après quelques années de pratique, il fut reçu expectant à l'Hôtel-Dieu, FONTEN. *Morin.* || 3° Terme de jardinage. Œil expectant (voy. LATENT).

— HIST. XVIe s. Quand l'ung des dits conjoints va de vie à trepas, delaissant enfant ou enfans; aux dits enfans appartiennent les heritages en fond et proprieté expectant; et au survivant le viage et usufruit seulement, sa vie durant, *Nouv. coust gén.* t. I, p. 442.

— ÉTYM. Lat. *exspectans*, de *exspectare*, attendre, de *ex*, et *spectare*, regarder (voy. SPECTACLE).

† **EXPECTANTISME** (èk-spè-ktan-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Nom de raillerie donné à la circonspection des partisans de la méthode expectante.

EXPECTATIF, IVE (èk-spè-kta-tif, ti-v'), *adj.* Qui donne droit d'attendre, d'espérer. Les induits étaient des grâces expectatives.

— HIST. XVIe s. Mandats de providendo, graces expectatives generales ou speciales, reservations, regrez, translations, mesmes de prelatures, dignitez, et autres benefices estans à la nomination du roy... ne sont receues en France, P. PITHOU, 54.

— ÉTYM. Voy. EXPECTANT.

† **EXPECTATION** (èk-spè-kta-sion), *s. f.* || 1° Attente de quelque événement. La grande expectation du public a été heureusement terminée, BOSS. *Lett. abb.* 238. D'Harcourt tenait tout le monde en expectation, et se présentait avec un poids et une autorité qui ne s'éloignaient pas de l'audace, ST-SIM. 259, 218. || 2° Terme de médecine. Méthode dans laquelle le médecin, observant la marche des maladies et laissant agir la nature, n'intervient activement qu'à l'apparition de symptômes fâcheux.

— HIST. XIVe s. Les philosophes.... dient que paour est expectation ou supposement de mal à venir, ORESME, *Eth.* 78. || XVIe s. Tiberius le voulut surmonter en attentant ceste hardie entreprise et qui estoit de tres grande expectation, AMYOT, *les Gracques*, 11.

— ÉTYM. Provenç. *espectacio*, *expectacion* ; du lat. *exspectationem*, de *exspectare* (voy. EXPECTANT).

EXPECTATIVE (èk-spè-kta-ti-v'), *s. f.* || 1° Attente fondée sur des promesses ou des probabilités. Être dans l'expectative. Une agréable expectative. Ces jouissants, dans certains cas, pourraient éprouver une diminution sur leurs rentes actuelles, qui tournerait au profit des expectants qui, n'ayant rien fourni, ignorent quelquefois jusqu'à l'existence de cette expectative, *Décret du 23 floréal an* II, *Rapport de* CAMBON, p. 99. Donnant aux simples expectatives une valeur disponible, *ib.* p. 100. || Avoir l'expectative d'un emploi, d'une succession, y avoir de justes prétentions, pour le temps où l'on pourra les faire valoir. || On dit quelquefois : une triste expectative. || Ironiquement. La belle expectative! || En expectative, en espérance. || 2° Espèce de droit de survivance qu'on donne en certains pays. Le roi d'Espagne lui donna l'expectative de la première commanderie vacante. Plusieurs étrangers trouvaient ces expectatives de successions si avantageuses à l'Espagne qu'ils croyaient à un manége caché, ST-SIM. 490, 121. || 3° Lettre ou bref du pape qui donnait à celui à qui on l'adressait, l'assurance qu'il serait pourvu d'un certain bénéfice, lors de la vacance. Les expectatives sont abolies. || 4° Terme de théologie. Acte de Sorbonne qui se soutenait par un écolier de théologie pour s'exercer avant la vesperie des licenciés, et en attendant qu'arrivassent les docteurs qui devaient argumenter à la vesperie.

— ÉTYM. *Expectatif.*

EXPECTORANT, ANTE (èk-spè-kto-ran, ran-t'), *adj.* Qui facilite l'expectoration. || Substantivement. Un bon expectorant.

EXPECTORATION (èk-spè-kto-ra-sion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Action d'expectorer. || 2° Fig. Terme de la cour de Rome. Action de faire

sortir du secret de la pensée la nomination d'un cardinal. Le roi consentit à l'expectoration, et dépêcha un courrier à Polignac pour le faire revenir sur-le-champ, ST-SIM. 339, 197.

— ÉTYM. *Expectorer*.

EXPECTORÉ, ÉE (èk-spè-kto-ré, rée), *part. passé*. Les matières expectorées avaient l'aspect purulent.

EXPECTORER (èk-spè-kto-ré), *v. a.* || 1° Terme de médecine. Rejeter, en toussant, les mucosités ou autres matières qui obstruent les bronches. || Absolument. Cela fait expectorer. Ce malade expectore facilement. || 2° Fig. Terme de cour romaine. Rendre publique une nomination qui est *in petto*. Le pape fit avertir le roi qu'il allait expectorer Polignac avec les autres et que cela ne se pouvait plus différer, ST-SIM. 339, 197.

— ÉTYM. Lat. *expectorare*, de *ex*, hors, et *pectus*, *pectoris*, poitrine (voy. PIS, *s. m.*).

EXPÉDIÉ, ÉE (èk-spé-di-é, ée), *part. passé*. || 1° Transmis par un moyen de transport. Un ballot expédié par le roulage. || 2° Terminé promptement. Une affaire expédiée à la hâte. || De qui on a réglé le compte, l'affaire. Voilà douze artistes expédiés en douze pages, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 288, dans POUGENS. || 3° Mis à mal, perdu, tué. Les assassins s'étaient sauvés, ne doutant pas qu'il ne fût expédié, HAMILT. *Gramm.* 11. Dans l'esprit de Florise il est expédié, GRESSET, *Méchant*, V, 1. || 4° Mis au net, copié. À la fin mon père envoya chercher ses provisions de grand écuyer; elles n'étaient pas, disait-on, expédiées, ST-SIM. 8, 103. || 5° *S. f.* Expédiée, genre d'écriture courante.

† **EXPÉDIENCE** (èk-spé-di-an-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est expédient.

— HIST. XIIIe s. Puis se souffri traïr et vendre, Batre, lier, cloer et pendre, Pour haster nostre expedience [libération], Son doulz costé ouvrir et fendre, J. DE MEUNG, *Tr.* 321.

— ÉTYM. *Expédient*.

1. **EXPÉDIENT** (èk-spé-di-an), *adj. m.* Qui expédie, facilite, profite. Il était expédient de faire cela. Vous seul [Dieu] savez ce qui m'est expédient, vous êtes le souverain maître, faites ce que vous voudrez, PASC. *Prière pour l'us. des maladies.* Ne croyant pas que tout ce qui était permis fût expédient, FLÉCH. *M. de Mont.* Si tout leur est permis, tout n'est pas expédient, MASS. *Carême*, *Mélange*. Quand le prince lui a dit [à un citoyen] : Il est expédient à l'État que tu meures.... J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 5.

— REM. Expédient n'est employé qu'au masculin et avec le verbe *être*. Il n'y a cependant aucune raison pour ne pas en user comme dans les siècles passés, lui donner un féminin et l'employer ainsi que tout autre adjectif.

— HIST. XIVe s. Que pour nostre vie faire bonne, il est miex et plus expedient dire et prononcier que delettacion est malvese chose, ORESME, *Eth.* 294. Ordonnances justes et expedientes, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. L'Estat de France est maintenant si attenué et affoibli, qu'il ne seroit pas expedient qu'il se departist de ces alliances, LANOUE, 379.

— ÉTYM. Provenç. *expedien*; espagn. *espediente*; ital. *espediente*; du latin *expedire*, être utile, proprement dégager, de *ex*, hors, et *pes*, *pedis*, pied : tirer le pied hors. D'après Palsgrave, p. 9 (XVIe siècle), on prononçait *euxpedient*.

2. **EXPÉDIENT** (èk-spé-di-an), *s. m.* || 1° Moyen de se tirer d'embarras, d'arriver à ses fins. L'expédient qu'ils ont pris en cette circonstance. Quel est l'expédient que Caton me propose? MAIR. *Mort d'Asdr.* V, 2. Il y a d'autres personnes [que les avocats] à consulter, qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédients pour passer doucement par-dessus la loi et rendre juste ce qui n'est pas permis, MOL. *Mal. imag.* I, 9. Le trop d'expédients peut gâter une affaire.... N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Vous avez trouvé des expédients pour rendre la confession douce, PASC. *Prov.* 12. || Être fécond, fertile en expédients, être habile à imaginer toutes sortes de moyens de sortir d'embarras. Tout cela s'est fait par mon génie, fertile en expédients, FÉN. *Dial. des morts mod.* 19. Cette fertilité d'expédients vient moins d'étendue et de force de génie que de défaut de force et de justesse pour savoir choisir, ID. *ib.* Pour toi, de qui l'esprit et délicat et fin, Prompt en expédients, en ressources fertile, Découvre d'un coup d'œil les moyens et la fin, CHAUL. *Au marquis de la Fare.* || Il se prend souvent en mauvaise part pour indiquer une mesure qui tire d'embarras pour le moment, mais laisse subsister la difficulté. Ce n'est là qu'un expédient, ce n'est pas une solution. || 2° *Au plur.* Moyens onéreux et extrêmes qu'on emploie pour se procurer de l'argent. Il est aux expédients. Le malheur de vous être trouvé chargé de dettes de famille très-considérables qui vous ont forcé d'en faire encore de nouvelles et de recourir à des expédients aussi onéreux que désagréables, VOLT. *Lett. Morangiès*, 30 oct. 1772. Quoiqu'elle fût sans cesse aux expédients pour vivre, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 3° Ancien terme de pratique. Sorte de conciliation dans laquelle les parties se concertaient d'avance sur la décision que le juge devait rendre. Jugement d'expédient, jugement rendu sur l'accord des parties.

— HIST. XIVe s. Pour le commun expedient [avantage], ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. ....Ne sait on trouver nul expedient, COMM. I, 16. || XVIe s. Cest expedient leur sembla très bon pour pacifier leur dissention presente, AMYOT, *Numa*, 5.

— ÉTYM. *Expédient* 1.

EXPÉDIER (èk-spé-di-é), j'expédiais, nous expédiions, vous expédiiez; que j'expédie, que nous expédiions, que vous expédiiez, *v. a.* || 1° Faire partir pour une destination. Expédier un ballot par le chemin de fer. Expédier un courrier, une estafette. Lui qui faisait quelquefois expédier des lettres de cachet, VOLT. *l'Ingénu*, 20. En 1601, une société formée en Bretagne expédia deux navires pour prendre part, s'il était possible, aux richesses de l'Orient, que les Portugais, les Anglais et les Hollandais se disputaient, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 2. || 2° Hâter l'exécution d'une chose, la fin d'une affaire. S'agit-il de la conscience, on n'y regarde pas de si près, et il semble que ce soit une de ces affaires qu'on peut expédier dans l'espace de quelques moments, BOURD. *Pensées*, t. 1, p. 319. Ceux qui expédient le plus d'affaires, FÉN. *Tél.* XXII. Il y a ici trop de monde; on expédie les audiences trop rapidement, VOLT. *l'Ingénu*, 15. Xénophon, au livre des Revenus, voudrait qu'on donnât des récompenses à ceux des préfets du commerce qui expédient le plus vite les procès, MONTESQ. *Esp.* XX, 18. || Absolument, en ce sens. Nous n'aurions jamais fait ici, si nous voulions appuyer autant sur chaque nouvelle; il faut expédier, expédiez à notre exemple, SÉV. 198. || En ce sens il se dit aussi des personnes. Ce juge expédie promptement les parties. Il est là embarrassé à expédier quelques malades, et je vais lui dire que vous êtes ici, MOL. *Pourceaugn.* I, 7. S'il y a plusieurs personnes qui n'aient pas plus de droit d'être expédiées l'une que l'autre, le juge qui prendra quelque chose de l'une à condition de l'expédier la première, pêchera-t-il? PASC. *Prov.* 8. Je vous conduirai à mon maître, d'abord que j'aurai expédié ce bon laboureur, LESAGE, *Gil Blas*, III, 3. Quoique je n'aie plus guère besoin de pratiques, il est toujours bon d'expédier les vieilles; quelque profession que l'on quitte, il en faut sortir avec honneur, DANCOURT, *la Femme d'intrigue*, IV, 12. Ils perdent plus de temps à me remettre qu'ils n'en auraient mis à m'expédier, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 23. || 3° Déclarer à la hâte. J'entends à demi-mot, achève et m'expédie Promptement le motif de cette maladie, CORN. *Mél.* IV, 1. De prime abord sont par la bonne dame Expédiés tous les péchés menus, LA FONT. *Mari conf.* || 4° Familièrement. Expédier de l'argent, des provisions, les dépenser promptement. Il a expédié son dîner en quelques minutes. Après avoir expédié une partie du gibier, LESAGE, *Gil Blas*, VI, 1. || 5° Se débarrasser de. Si vous pensiez m'expédier, en me mandant des merveilles de votre santé.... SÉV. 421. L'on voit des gens brusques, inquiets, suffisants, qui, bien que oisifs et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles et ne songent qu'à se dégager de vous, LA BRUY. V. || Par extension. Je me souviens de ce que je souffris à la maladie de ma pauvre tante, et comme vous me fîtes expédier cette douleur, SÉV. 225. || 6° Mettre à mal, ruiner. Ils avaient porté beaucoup d'argent au jeu, ils furent promptement expédiés. C'est le coup, scélérat, par où tu m'expédies, Et voilà couronner toutes tes perfidies, MOL. *Tart.* V, 7. Tandis qu'on l'expédiait insensiblement, la fidèle Fatime qui s'aperçut de sa décadence, rêva une nuit qu'elle le quittait et le lendemain elle le quitta, MARMONTEL, *Cont. mor. Mauv. mère.* || Faire mourir. La maladie l'aura bientôt expédié. C'est de la meilleure foi du monde qu'il [un médecin] vous expédiera, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Ce portier du logis était un chien énorme, Expédiant les loups en forme, LA FONT. *Fabl.* IX, 10. Il n'en faut pas davantage, avec une direction d'intention, pour expédier un homme en sûreté de conscience, PASC. *Prov.* 7. Les habitants d'Avila se font une grande joie de voir expédier aujourd'hui quelqu'un de ces voleurs, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 8. || Expédier un homme en forme commune (voy. COMMUN), ou l'expédier en bref, lui gagner tout son argent, le mettre à mal, le faire mourir. Eh! messieurs, laissez-moi mourir, Permettez qu'en forme commune La parque m'expédie, et finissez vos pleurs, LA FONT. *Fabl.* XII, 6. || 7° Terme de pratique. Faire la copie littérale d'un acte. Passez chez votre notaire afin qu'il expédie votre contrat. || 8° S'expédier, *v. réfl.* Se hâter, se dépêcher. Allons, qu'on s'expédie. || Être fait à la hâte. Cela ne peut pas s'expédier ainsi. || Être fait promptement. Par ce moyen [la division des affaires] tout s'expédie avec ordre et distinction, BOSS. *Polit.* X, II, 4.

— HIST. XIVe s. Un seul ne pourroit entendre, ne bien delivrer ou expedier toutes les causes et les controversies d'un grant pueple, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Et crioient à ceulx qui estoient sur l'eschaffaut qu'ilz les expediassent, et incontinent ilz eurent tous deux les testes trenchées, COMM. V, 17. || XVIe s. Puys patenostres en avant; pour lesquelles mieux en forme expedier.... RAB. *Garg.* I, 22. Et pour avoir plus tost expédié, je presupose, qu'en courage, experience et nombre, les deux esquadrons soyent esgaux, LANOUE, 310. Les grands travaux [maux] expedient et depeschent promptement l'homme, et les longs ne sont pas grands, AMYOT, *Comm. lire les poëtes*, 55. Il fera acheter de vieils beufs es marchés d'alentour, afin de s'en servir à boutées [coups de travail] pour expedier ses labours et semences, O. DE SERRES, 298.

— ÉTYM. Latin fictif, *expeditare*, fréquentatif de *expedire* (voy. EXPÉDIENT 1).

EXPÉDITEUR (èk-spé-di-teur), *s. m.* Terme de commerce. Celui qui expédie des marchandises. Les frais ne sont pas à la charge de l'expéditeur.

— HIST. XVIe s. Quel expediteur de causes, quel abregeur de procès, quel videur de debats.... ce seroit! RABEL. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Expédier*.

EXPÉDITIF, IVE (èk-spé-di-tif, ti-v'), *adj.* Qui expédie promptement les affaires; prompt en besogne. C'est un homme expéditif, qui aime à dépêcher ses malades; et, quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde, MOL. *Pourc.* I, 7. || Il se dit aussi des choses qu'on dépêche, qu'on fait promptement. La science, l'esprit, le talent n'étaient pas encore des choses commodes, expéditives, qu'on veut acquérir en une heure, pour en user aussitôt, VILLEMAIN, *Litt. fr.* 18e *siècle*. 2e part. 1re leç.

— HIST. XVIe s. Ceulx mesmes qui le haïssoient et qui le craignoient, s'esbahissoient de veoir comment il estoit actif et expeditif en toutes choses, AMYOT, *les Gracq.* 39.

— ÉTYM. Voy. EXPÉDIER.

EXPÉDITION (èk-spé-di-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'expédier, d'envoyer par une voie quelconque de transport. L'expédition des marchandises. || Commerce d'expédition, genre de commerce qui se borne à l'envoi, vers une destination ultérieure, de marchandises arrivant de l'étranger et pour le compte de l'étranger. || *Au plur.* Dépêches, lettres, actes. Ce courrier attend ses expéditions. || Expéditions en cour de Rome, se disait des affaires dont les banquiers se chargeaient pour cette cour, et qui se faisaient aussi promptement qu'il se peut par la voie des courriers. || 2° Action d'expédier, de hâter; diligence. De l'unité d'une même volonté dépendent l'expédition, le secret, l'obéissance, l'ordre et l'union, FÉN. t. XXII, p. 439. L'expédition des affaires devient plus lente à mesure que plus de gens en sont chargés, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 2. || Homme d'expédition, homme qui termine promptement les affaires. || Chose de prompte expédition, chose qui se fait vite. Il faut attendre que la première édition [du Dictionnaire de Bayle], dont on a tiré plus de deux mille exemplaires, soit vendue; et ce n'est pas une chose de prompte expédition, BAYLE, *Lett. à la Monnoye*, 19 août 1697. || 3° Terme de guerre. Entreprise à main armée et en corps de troupes contre un pays. L'expédition de Xercès contre la Grèce. L'expédition d'Égypte. Marcellus employa une bonne partie de la seconde année du siége à diverses expéditions qu'il fit en Sicile, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 81, dans POUGENS. Clovis n'avait pas été le seul des princes chez les Francs qui eût entrepris des expéditions dans les Gaules, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 29. Cimon, par des voies légitimes, avait acquis dans ses expéditions une fortune immense, BARTHÉL. *Anach. introd.* part. II, sect. 3. Ainsi les grandes expéditions s'écrasent sous leur propre poids; le génie de Napoléon, en voulant s'élever au-dessus du temps, du climat et des distances, s'était comme perdu

dans l'espace, séGUR, *Hist. de Nap.* IX, 14. || Expédition maritime, ou, simplement, expédition, entreprise pour des découvertes, pour le commerce ou pour la guerre de mer. || 4° Fig. Visite, voyage qui se fait à l'improviste. Le lendemain de ma dernière lettre écrite, je vis revenir à l'heure que j'y pensais le moins ma belle-fille.... cela me surprit et m'aurait inquiétée, si je ne voyais clairement qu'elle en est fort aise et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grâce qu'elle a fait cette expédition, SÉV. 592. || Ironiquement, équipée, chose faite mal à propos. Vous êtes allé à telle assemblée; vous avez fait là une belle expédition. || 5° Terme de pratique. Action de copier. Pressez l'expédition de cet acte. || Copie légale, non revêtue de la forme exécutoire, d'actes notariés ou de jugements. L'expédition d'un acte de vente, d'un brevet. || 6° Figure de rhétorique par laquelle on écarte tout, excepté un seul chef, sur lequel on réunit toute la force de son raisonnement; c'est une sorte de paralepse.

— HIST. XVe s. Il avoit mis sus une audience publique.... et si faisoit de bonnes expeditions, et [je] l'y vey, huit jours avant son trespas, deux bonnes heures, COMM. VIII, 18. || XVIe s. En ces lointaines expeditions [les croisades], LANOUE, 398. Nul des dits bourgeois ne peut estre tenu aller en expedition ou voyage pour le dit seigneur, si bon luy semble, qu'il ne puisse revenir coucher en sa maison, LA THAUM. *Cout. de Berry*, p. 168, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *expeditio*; espagn. *expedicion*; ital. *spedizione*; du lat. *expeditionem*, de *expedire*, débarrasser (voy. EXPÉDIENT 1).

EXPÉDITIONNAIRE (èk-spé-di-sio-nê-r'), *s. m.* || 1° Terme de commerce. Celui qui est chargé de faire des envois de marchandises. || 2° Commis chargé de faire des expéditions ou des copies. Il est expéditionnaire au ministère de l'intérieur. || 3° Autrefois, s'est dit de certains officiers, établis en France, pour solliciter en cour de Rome les rescrits, bulles, provisions, etc. || 4° *Adj.* Banquiers et notaires expéditionnaires, banquiers, notaires qui se chargeaient de faire les expéditions en cour de Rome. || Qui fait des copies. Commis expéditionnaire. Il [Béranger] était là [au ministère] simple copiste expéditionnaire, P. L. COURR. *Lett.* II, 175. || Chargé d'une expédition militaire. L'armée expéditionnaire du Mexique, l'armée chargée d'une expédition dans le Mexique.

— ÉTYM. *Expédition.*

† **EXPÉDITIVEMENT** (èk-spé-di-ti-ve-man), *adv.* D'une manière expéditive. L'insurrection [de 1830] qui trancha si expéditivement la difficulté et poussa les courages qui s'étaient enhardis jusqu'au refus de l'impôt.... CARREL, *Œuvres*, t. III, p. 460.

— ÉTYM. *Expéditive*, et le suffixe *ment.*

EXPÉRIENCE (èk-spé-ri-an-s'), *s. f.* || 1° Acte d'éprouver, d'avoir éprouvé. Je ne vous en croirai qu'après l'expérience, CORN. *Cid*, II, 1. L'expérience que j'ai de la confusion des disputes, PASC. *Esprit géom.* I. Ah! de vos premiers ans l'heureuse expérience Vous fait-elle, seigneur, haïr votre innocence? RAC. *Brit.* IV, 3. Vous ne savez pas, répondit Idoménée, combien toutes les expériences sont inutiles aux princes amollis et inappliqués qui vivent sans réflexion, FÉN. *Tél.* XIII. Le monde entier est occupé à observer un seul homme [le roi] à toute heure, et à le juger en toute rigueur: ceux qui le jugent n'ont aucune expérience de l'état où il est, ID. *ib.* XII. [Les rois sont] défiants, par l'expérience continuelle qu'ils ont de l'artifice des hommes corrompus dont ils sont environnés, ID. *ib.* XIII. Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour, néglige l'amitié, LA BRUY. IV. L'expérience du monde en dégoûte, on le sait, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. || Faire l'expérience d'une chose, la ressentir, l'éprouver. À mes dépens j'en fais l'expérience, RÉGNIER, *Élég.* V. La haute vaillance Dont je ne fais ici que trop d'expérience, CORN. *Sertor.* III, 2. || En un autre sens, faire l'expérience de, essayer si une chose réussit. Et de votre beauté faites l'expérience, MAIR. *Sophon.* III, 2. Saint-Aubin en a fait cent fois l'expérience [d'un conseil médical], SÉV. 395. || Dans le style élevé, faire l'expérience de, faire l'apprentissage. Il vint chercher la guerre au sortir de l'enfance, Et même en fit sous moi la noble expérience, RAC. *Bajaz.* I, 1. || 2° Connaissance des choses acquise par un long usage. C'est [la patience à souffrir un malheur] l'effet vertueux de votre expérience, CORN. *Hor.* V, 3. L'expérience consommée est la couronne des vieillards, et la crainte de Dieu est leur gloire, SACI, *Bible*, *Ecclésiastiq.* XXV, 8. Une jeune souris de peu d'expérience Crut fléchir un vieux chat.... LA FONT. *Fabl.* XII, 5. Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je m'en reposerai sur votre expérience, RAC. *Brit.* III, 1. Un roi sans expérience de la guerre, FÉN. *Tél.* V. L'expérience est la mémoire de beaucoup de choses, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Hobbisme*). Expérience signifie communément la connaissance acquise par un long usage de la vie, jointe aux réflexions que l'on a faites sur ce qu'on a vu, et sur ce qui nous est arrivé de bien et de mal, DU MARS. *Œuvres*, t. V, p. 247. Ne songeons qu'à rendre utile et salutaire aux hommes cette expérience héréditaire que le présent dispose et lègue aux siècles à venir, MARMONTEL, *Élém. littér. Œuvres*, t. VIII, p. 75, dans POUGENS. L'esprit, la pureté des intentions et de l'âme ne sauraient tenir lieu d'expérience, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 415, dans POUGENS. || *Au plur.* Ses longues expériences étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportait aux affaires, lui méritaient la vénération et l'amour de tous les peuples, BOSS. *le Tellier.* || 3° Tentative pour reconnaître comment une chose se passe. Expérience de physique, de chimie, de physiologie. Les expériences sont les véritables maîtres qu'il faut suivre dans la physique, PASC. *Pesant. de l'air, Conclusion.* L'art de faire des expériences porté à un certain degré n'est nullement commun, FONTEN. *Newton.* [L'écriture] par laquelle les productions, les vues, les expériences, les découvertes de tous les âges accumulées servent de base et de degré à la postérité pour s'élever toujours plus haut, TURGOT, 2e *disc. en Sorbonne.* Personne n'a su mieux disposer une expérience pour la rendre propre, soit à confirmer les résultats de la théorie, soit à servir de base au calcul, CONDORCET, *Daniel Bernoulli.* En physique le mot expérience se dit des épreuves que l'on fait pour découvrir les différentes opérations et le mécanisme de la nature, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 249. Il faudrait laisser à la postérité des expériences commencées; il faudrait la mieux traiter que l'on ne nous a traités nous-mêmes, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2e *mém.* || 4° Expérience, se dit quelquefois absolument pour méthode expérimentale, connaissance *à posteriori* par l'observation des faits.

— HIST. XIIIe s. Ainsinc va des amis poissans, Douz est à lor mescongnoissans [à ceux qui ne les connaissent pas] Lor servise et lor acointance Par le defaut d'experience, *la Rose*, 18781. || XIVe s. Cure nouvelement aquise et demenée en lumiere par l'experience de ceux d'ore [d'à présent], H. DE MONDEVILLE, f° 4. Pour ce que procès de temps, longue experience et longue estude y sont requises quant à engin de homme, ORESME, *Eth.* X (16). Il ont experience que plusieurs fois ont passés telz perilz, ID. *ib.* 79. || XVIe s. Je cognoy par experience cette condition de nature qui.... MONT. I, 41. Il n'y a que quelques hommes qui se meslent d'enregistrer leurs experiences, ID. III, 230. Il ne faut point flater soymesmes, ni autrui, ains dire franchement ce que les experiences passées demonstrent, LANOUE, 22. Ceste très belle sentence, que l'experience a tant de fois fait trouver veritable, ID. 41. S'il estoit question de savoir si un cheval ou un chien sont bons ou mauvais, on vouldroit avoir du temps pour en faire l'experience avant qu'en juger, ID. 70. Combien d'hommes riches se sont ruinez après ces miserables experiences [d'alchimie], ID. 477.

— ÉTYM. Provenç. *experientia*, *esperientia*; espagn. *experiencia*; ital. *esperienzia*; du latin *experientia*, de *experiens*, éprouvant, de *experiri* (voy. EXPERT). D'après Palsgrave, p. 9, au XVIe siècle, on prononçait *euxperiense.*

EXPÉRIMENTAL, ALE (èk-spé ri-man-tal, ta-l'), *adj.* Qui est fondé sur l'expérience. Physique, philosophie expérimentale. Résultats expérimentaux. On en a conclu que c'était à la philosophie expérimentale à rectifier les calculs de la géométrie, DIDEROT, *Interpr. de la nat.* n° 2. || Méthode expérimentale, voy. MÉTHODE. || Fig. Il était nécessaire de leur faire commencer sérieusement leur cours de vertu expérimentale, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 49, p. 413, dans POUGENS.

— SYN. MÉTHODE EXPÉRIMENTALE, EMPIRISME. La méthode expérimentale diffère de l'empirisme en ceci qu'elle s'efforce d'atteindre et atteint en beaucoup de cas les lois des faits par l'induction, et puis de ces lois tire des déductions qu'elle vérifie, tandis que l'empirisme n'use ni d'induction ni de déduction et ne lie pas les faits.

— ÉTYM. L'ancien substantif *experiment* (qui signifiait surtout sortilége); du latin *experimentum*, essai, de *experiri* (voy. EXPERT).

† **EXPÉRIMENTALEMENT** (èk-spé-ri-man-ta-le-man), *adv.* D'une manière expérimentale.

— ÉTYM. *Experimentale*, et le suffixe *ment.*

† **EXPÉRIMENTATEUR, TRICE** (èk-spé-ri-man-ta-teur, tri-s'). || 1° *S. m.* et *f.* Terme didactique et néologisme. Celui, celle qui fait des essais, des expériences. || 2° *Adj.* L'habileté expérimentatrice.

— ÉTYM. *Expérimenter.*

† **EXPÉRIMENTATION** (èk-spé-ri-man-ta-sion), *s. f.* || 1° Néologisme. Action d'expérimenter. || 2° Méthode par laquelle s'acquièrent les connaissances positives dans la plupart des sciences naturelles.

— SYN. EXPÉRIENCE, EXPÉRIMENTATION. L'expérience est proprement la connaissance acquise par suite de ce que l'on a vu ou éprouvé depuis longtemps, et se prend au moral et au physique; l'expérimentation est l'opération que l'on fait pour parvenir à une certaine connaissance: il ne s'applique guère qu'au physique. Il est clair que, quand il s'agit de physique, de chimie, etc. quoiqu'on dise des expériences, on entend des expérimentations; c'est une extension remarquable du mot expérience.

— ÉTYM. *Expérimenter.*

EXPÉRIMENTÉ, ÉE (èk-spé-ri-man-té, tée), *part. passé.* || 1° Examiné par expérience. Un remède nouveau expérimenté avec prudence par un médecin habile. || 2° Instruit par l'expérience. Ils étaient expérimentés au fait de la guerre, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les nations les plus expérimentées sur la mer voulaient bien déjà obéir au premier de tous les Russes qui eût connu la mer, FONTEN. *Czar Pierre Ier.* Pour être un officier expérimenté, il ne suffit pas d'avoir fait plusieurs campagnes, il faut les avoir faites avec l'esprit d'observation et avoir su mettre à profit ses propres fautes et celles des autres, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 248.

EXPÉRIMENTER (èk-spé-ri-man-té), *v. a.* || 1° Éprouver par expérience. On ne peut se rendre compte de cela sans l'avoir expérimenté. Expérimenter un nouveau remède. S'il y en a qui nient qu'ils aient des idées distinctes de l'esprit et du corps.... sur ce qu'ils n'ont jamais expérimenté d'avoir été sans corps, DESC. *Rép.* II, 6. J'expérimente déjà que ma connaissance s'augmente et se perfectionne peu à peu, ID. *Médit.* III, 19. Pour avoir expérimenté souvent que... PASC. *Prov.* 15. || Absolument. Le désir d'expérimenter et de connaître s'appelle la concupiscence des yeux, parce que, de tous les organes, nos yeux sont ceux qui étendent le plus nos connaissances, BOSS. *Concupisc.* 8. || 2° Absolument. Dans les sciences expérimentales, solliciter la production des faits qu'on veut observer, afin de pouvoir parvenir à en assigner la loi, à en déterminer les causes, à reconnaître la manière dont ces causes agissent. Expérimentons, méditons, et ne nous étonnons de rien, BONNET, 9e *lett. hist. natur.* Nous n'expérimentons que depuis hier, disait Leibnitz, qui n'expérimentait guère, mais qui méditait sans cesse, ID. *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 299, dans POUGENS. || 3° S'expérimenter, *v. réfl.* S'instruire par expérience. Quand il s'agit de démontrer que l'œil s'expérimentera de lui-même, DIDEROT, *Lett. sur les aveugles.* Il faudra quelque temps à son œil pour s'expérimenter, ID. *ib.* || Être l'objet d'une expérience. Un remède qui s'expérimente facilement.

— SYN. EXPÉRIMENTER, OBSERVER. Observer, c'est constater des faits qu'on ne modifie pas ou qu'on ne peut modifier. L'astronomie est le théâtre de l'observation. Expérimenter, c'est modifier les conditions des phénomènes pour reconnaître comment ils se passent. Cette différence, aujourd'hui si précise entre l'observation simple et l'observation préparée, n'était aperçue ni au XVIe siècle ni par Descartes.

— HIST. XIIe s. Vaches qui ju [joug] n'aient experimenté, *Rois*, p. 21. || XIIIe s. Se mes cuers [mon cœur] à droit expermente [conjecture bien], *Partonopex*, v. 6333. || XVIe s. C'est grand dommage que je ne suis bien experimenté [mis à l'épreuve, apprécié]; car, par faute de me connoître, je vois que vous avez mauvais jugement de moi, MARG. *Nouv.* LVI. Commence à experimenter comment se succederont la douleur et la clemence, MONT. I, 129. Le vaisseau est bon, le pilote experimenté, ID. II, 235. Il estoit addroit aux armes, expérimenté au faict de la guerre, AMYOT, *Marcell.* 1. Il avait veu et experimenté beaucoup de choses, ID. *Caton*, 52. La Motte eut pitié de ces gentils-hommes, leur envoya du pain et du vin par un tambour, les priant d'experimenter sa courtoisie, D'AUB. *Hist.* II, 432....

— ÉTYM. Provenç. *experimentar*, *expermentar*; espagn. *experimentar*; ital. *sperimentare*; du latin *experimentare*, de *experimentum*, de *experiri*, éprouver (voy. EXPERT).

EXPERT, PERTE (èk-spêr, spèr-t'), *adj.* || 1° Qui a, par l'expérience, acquis une grande habileté dans un métier, dans quelque chose. De ses mains à vaincre expertes Étouffant le serpent trompeur, RÉGNIER, *Hymne*. Elle est experte au fait dont il s'agit, LA FONT. *Comm. l'esprit.* Les assaillants.... Étaient les plus experts en l'art de massacrer, ID. *Fiancée.* Voilà le moyen de les engager à se rendre experts en leur art, PASC. *Prov.* 8. Le nocher dans son art s'instruit pendant l'orage; Il n'y devient expert qu'après plus d'un naufrage, PIR. *Métrom.* V, 2. Le cœur est expert en tromperies, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 14. || Substantivement. Et jusques au manger et au boire, nous n'oserons plus rien trouver de bon, sans le congé de messieurs les experts, MOL. *Critique*, 7. Il renferme toujours son conte en quatre vers: Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts, LA FONT. *Fabl.* VI, 1. || 2° *S. m.* Terme de jurisprudence. Nom donné à des hommes qui, ayant la connaissance acquise de certaines choses, sont commis pour les vérifier et pour en décider. S'en rapporter au dire des experts. || À dire d'experts, suivant le dire des experts. L'affaire sera décidée à dire d'experts. || Fig. À dire d'experts, sans réserve; locution qui vient de ce que le dire des experts est définitif et sans réserve. Pendant la fermentation calomnier à dire d'experts, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8.

— REM. On dit *expert en*, *dans* et *à*. Avec un infinitif, on dit *expert à*.

— SYN. EXPÉRIMENTÉ, EXPERT. Ces deux mots ont même radical, le latin *experiri*, éprouver. Mais le premier signifie celui qui a de l'expérience, à qui les choses sont connues par un long usage; le second signifie celui qui a acquis, par l'usage aussi, non pas une connaissance générale, mais une habileté spéciale. Un homme est expérimenté dans les affaires; mais il est expert dans son métier. Ce chirurgien, très-expérimenté, est expert à traiter les maladies des voies urinaires.

— HIST. XIV° s. Conoisans et espers en fait de monoyes, *Ordonn. des rois de Fr.* I, p. 770. Les consuls expert et savant du debat et des dissencions, BERCHEURE, f° 42. || XV° s. À conseiller sont ces Galois expers, Mais ne scevent leurs consaulx exploiter, E. DESCHAMPS, *Conseils des François*. || XVI° s. Chasque expert doibt estre creu en son art, MONT. II, 286.

— ÉTYM. Bourguign. *expar*; provenç. *expert*, *espert*; espagn. *experto*; ital. *sperto*; du lat. *expertus*, qui a éprouvé, part. passé d'*experiri*, de *ex*, et d'un radical inusité *periri*, qui est dans *periculum*, péril (voy. ce mot), et dans *peritus*, habile.

† **EXPERTEMENT** (èk-spèr-te-man), *adv.* D'une manière experte.

— ÉTYM. *Experte*, et le suffixe *ment*; provenç. *espertament*; ital. *espertament*.

EXPERTISE (èk-spèr-ti-z'), *s. f.* Terme de jurisprudence. Visite et opération d'experts. Procéder par expertise. Faire une expertise. || Procès-verbal, rapport des experts. Après quatre vacations, ils ont clos leur expertise.

— HIST. XVI° s. On y requeroit aultrefois une expertise bellique [expérience militaire] plus universelle, MONT. II, 65. Expertise d'armes, BRANT. *Duels*, p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Expert*; provenç. et espagn. *esperteza*.

† **EXPERTISER** (èk-spèr-ti-zé), *v. n.* Faire une expertise. || Activement. On expertisera le dégât. || S'expertiser, *v. réfl.* Être expertisé. Cela s'expertisera sans difficulté.

— ÉTYM. *Expertise*.

† **EXPIABLE** (èk-spi-a-bl'), *adj.* Qui peut être expié.

— HIST. XIV° s. La haine non expiable qu'il avoient contre les Romains, BERCHEURE, f° 33, *verso*. || XVI° s. Expiable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *expiabilis*, de *expiare*, expier.

† **EXPIATEUR, TRICE** (èk-spi-a-teur, tri-s'), *adj.* Propre à expier. Puisse la cruauté du destin s'épuiser sur moi seul, victime expiatrice pour toute ma famille! DIDEROT, *Essai sur Cl.* II, 77. Je viens de préparer des dons expiateurs, SOUMET, *Clytemn.* I, 4.

— ÉTYM. Lat. *expiatorem*, d'*expiare*, expier.

EXPIATION (èk-spi-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'expier un crime, un délit, une faute. Il trouve l'expiation de ses fautes dans sa patience et dans ses désirs, MASS. *Daup.* || 2° Cérémonie religieuse faite en vue d'apaiser la colère céleste. Sacrifice d'expiation. Expiations publiques. Vos expiations ont satisfait les dieux, VOLT. *Olympe*, I, 2. Une religion qui offrirait aux hommes plus d'encouragement aux vertus sociales que d'expiations pour les perversités, ID. *Dict. phil. Relig.*, 1. || Fête de l'Expiation, la quatrième des fêtes établies par Moïse. Au dixième jour du septième mois, qui est le temps de la fête des Expiations, vous ferez sonner du cor dans toute votre terre, SACI, *Bible*, *Lévit.* XXV, 9.

— HIST. XII° s. Le jor de s'expiation [Rollon] Mit son cresmal [habit de baptême] droitement jus.... BENOIT, II, 7023.

— ÉTYM. Provenç. *expiacio*; espagn. *expiacion*; ital. *espiazione*; du latin *expiationem*, d'*expiare*, expier.

EXPIATOIRE (èk-spi-a-toi-r'), *adj.* Qui a la propriété d'expier. Toutes les fois que le courroux des dieux se déclare par la famine, par une épidémie ou d'autres fléaux, on tâche de le détourner sur un homme et sur une femme du peuple, entretenus par l'État pour être, au besoin, des victimes expiatoires, chacun au nom de son sexe, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. À toi, Ronsard, à toi qu'un sort injurieux Depuis deux siècles livre au mépris de l'histoire, J'élève de mes mains l'autel expiatoire Qui te purifiera d'un arrêt odieux, STE-BEUVE, *Poésies*, *Ronsard*. || Sacrifice expiatoire, sacrifice qui se fait pour l'expiation de quelque faute. La messe est un sacrifice expiatoire. || Chapelle expiatoire, chapelle que l'on élève au lieu où s'est commis quelque acte que l'on veut expier.

— ÉTYM. Lat. *expiatorius*, de *expiare*, expier.

EXPIÉ, ÉE (èk-spi-é, ée), *part. passé.* Qui a été objet d'expiation. Oubliez, croyez-moi, des meurtres expiés, VOLT. *Olympe*, I, 2.

EXPIER (èk-spi-é), j'expiais, nous expiions, vous expiiez; que j'expie, que nous expiions, que vous expiiez, *v. a.* || 1° Réparer un crime par la peine qu'on fait subir. Et punissez en moi ce noble criminel [Horace, mon mari], De mon sang malheureux expiez tout son crime, CORN. *Hor.* V, 3. Enfin le sort, dont les vicissitudes laissent rarement le crime sans punition, expia la conquête du nouveau monde, et les Indiens furent pleinement vengés des Espagnols, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 10. || Terme d'antiquité. Purifier quelqu'un, au moyen de la cérémonie appelée expiation, de la souillure contractée par quelque faute grave. Eurytion expia Pélée du meurtre de Phocus. || C'est dans ce sens latin qu'expier est employé dans la phrase suivante: Rends-moi mon sérail comme je l'ai laissé; mais commence par l'expier [exterminer les coupables], MONTESQ. *Lett. pers.* 153. || 2° Réparer, par la peine qu'on subit, un crime, une faute. Le prince, dont les péchés sont plus éclatants, doit les expier aussi par une pénitence plus édifiante, BOSS. *Polit.* VII, VI, 13. Partez, j'ai fait le crime et je vais l'expier, RAC. *Andr.* V, 5. On expiait l'homicide en donnant une certaine quantité de bétail [chez les Germains], et toute la famille recevait la satisfaction, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 17. || Il peut avoir en ce sens un nom de chose pour sujet. L'opprobre et le supplice expieront votre audace, LA MOTTE, *Inès*, III, 3. || 3° Réparer d'une façon quelconque. Impatient déjà d'expier son offense, RAC. *Phèd.* II, 5. Quand pourrai-je à vos pieds expier ce reproche? ID. *Brit.* III, 7. Mais ce n'est pas assez expier vos amours; Avez-vous bien promis de me haïr toujours? ID. *Bérén.* V, 5. Le désir d'expier sa faute le mettrait au-dessus de lui-même, VOLT. *Princ. de Babyl.* 10. Comment expier les alarmes d'une craintive amante? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 5. || 4° S'expier, *v. réfl.* Être expié. Et peut-être il est temps que le crime s'expie, VOLT. *Sem.* I, 5.

— HIST. XIV° s. Expier aucun forfait n'est autre chose mès que purger ou mundifier, ou les diex apaiser, ou satisfaire à leur volenté, BERCHEURE, f° 2, *verso*. Li cenceur espioient et purifioient le peuple par certains sacrifices à ce ordenez, ID. *ib.* Les nouveaux faiz sont assez expiez et puniz, ID. f° 70, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *expiare*; de *ex*, et *pius*, pieux (voy. ce mot).

EXPIRANT, ANTE (èk-spi-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui expire, qui est près d'expirer, de mourir. Le malheureux emploi Dont son cœur expirant s'est reposé sur moi, RAC. *Phèd.* V, 6. Mais il est expirant d'une atteinte mortelle, VOLT. *Tancr.* V, 5. || 2° Fig. Qui finit. Un pouvoir expirant. Flamme expirante. La liberté semblait expirante. [Elle] Vomit en vain les feux de sa rage expirante, VOLT. *Fanat.* II, 2. Si des beaux jours naissants on chérit les prémices, Les beaux jours expirants ont aussi leurs délices, DELILLE, *Hom. des ch.* I. || Voix expirante, voix qui se fait à peine entendre.

EXPIRATEUR (èk-spi-ra-teur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Muscles expirateurs, muscles qui contribuent à l'expiration, en resserrant le thorax.

— ÉTYM. Lat. *expirare*, expirer.

EXPIRATION (èk-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Action par laquelle les poumons expulsent l'air qu'ils ont inspiré. C'est l'expiration qui donne naissance à la voix. Hales a prouvé qu'en supposant 1200 expirations par heure, nous évacuons en un jour par les poumons environ une livre et un tiers de vapeurs ou d'exhalaisons, BONNET, *Contempl. nat.* VII, 3, note 2. || Se dit aussi en parlant d'un soufflet de forge. || 2° Fin, terme. Expiration d'un brevet, d'une patente. || Fin d'un certain temps marqué. À l'expiration de l'année, du trimestre. Elle attendait avec une impatience inexprimable l'expiration des trois mois de séjour qu'on était forcé de faire dans ce palais, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 400, dans POUGENS. || Échéance d'un terme dont on est convenu de part et d'autre. L'expiration d'un bail. Philippe de Valois ne vit pas l'expiration de la trêve; il mourut à Nogent-le-Roi, le 22 août 1350, âgé de 57 ans, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. V, p. 116, dans POUGENS. À l'expiration de sa servitude, l'engagé jouit de tous les droits du citoyen libre, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 32.

— ÉTYM. Provenç. *espiracio*; ital. *spirazione*; du lat. *expirationem*, de *expirare*, expirer.

EXPIRÉ, ÉE (èk-spi-ré, rée), *part. passé.* || 1° Expulsé du poumon. De l'air expiré. || 2° Mort. S'il paraît quelque mieux dans l'état du malade.... dès qu'il est expiré, la douleur éclate par les cris et les sanglots, BOSS. *Pensées chrét.* 38. .... À ce mot, ce héros expiré N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré, RAC. *Phèd.* V, 6. Vous sentirez ce ver qui vous ronge expiré, MASS. *Car. Avent.* Et d'un père expiré j'apportais en ces lieux La volonté dernière et les derniers adieux, VOLT. *Zaïre*, V, 10. Toujours des héros expirés Les héros vivants sont l'ouvrage, GILB. *Ode à la reine*. || 3° Fig. Qui a pris fin. Un bail expiré. Votre commission est expirée, BOSS. *Par. de Dieu*, I. Les six mois expirés, il vola à Morges, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 257, dans POUGENS.

— REM. Les grammairiens ont condamné, comme si c'était une hardiesse de Racine, le participe *expiré* pour mort. D'abord Bossuet et, bien avant, Montaigne ont employé ce participe; puis la raison que donne d'Olivet, à savoir qu'on ne peut pas plus dire *expiré* pour *ayant expiré* que *parlé* pour *ayant parlé*, est mauvaise, car *expirer* se construit aussi bien avec le verbe *être* qu'avec le verbe *avoir*. Du reste les écrivains l'ont adopté.

EXPIRER (èk-spi-ré). || 1° *V. a.* Terme de physiologie. Expulser l'air qui est entré dans la poitrine. || Par extension. Les végétaux aspirent sans doute l'air et l'expirent, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. 5. || 2° *V. n.* Exhaler son âme, l'âme étant comparée au souffle qui s'exhale de la poitrine, mourir. Elle a fait expirer un esclave à mes yeux, RAC. *Brit.* IV, 4. Lorsqu'il fut expiré, Cassius le dépouilla de ses habits royaux, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Par exagération. Elle n'est mariée qu'avec une figure qui sort d'un cabinet, qui vient à table, et qui fait expirer de langueur, de froid et d'ennui tout ce qui l'environne, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 1. || Fig. Les flots tranquilles viennent expirer au pied des canneliers en fleurs, CHATEAUB. *Mart.* 77. || Être détruit. J'ai joui des derniers moments de sa gloire [de la Grèce], et je ne l'ai quittée qu'après avoir vu sa liberté expirer dans la plaine de Chéronée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. Hector tomba sous lui, Troie expira sous vous, RAC. *Andr.* I, 2. || 3° Prendre fin, arriver à son terme. Son bail expira à la Saint-Jean, le mien a expiré hier. On veut que la substitution soit expirée au premier degré, PATRU, *Plaid.* 12, dans RICHELET. Demain la trêve expire et demain l'on t'arrête, VOLT. *Fanat.* II, 6. Votre Majesté avait bien voulu abréger de moitié le temps de sa prison; ce terme est expiré, et il y est encore, à ce qu'il croit, contre vos ordres, D'ALEMB. *Lettre au roi de Prusse*, 10 avril 1767. || Fig. Cesser, se dissiper, s'évanouir. Les sons expirèrent lentement. Cette lueur expira par degrés. Dès que ma flamme expire, un mot la fait renaître, CORN. *Tite et Bérén.* II, 1. C'en est fait, je me rends, et ma colère expire, ID. *Rodog.* IV, 3. Il semble qu'à ces mots notre discorde expire, ID. *Hor.* I, 4. D'une action si noire Que ne peut avec elle expirer la mémoire? RAC. *Phèd.* V, 7. Je le vis, son aspect n'avait rien de farouche; Je sentis le reproche expirer dans ma bouche, ID. *Iphig.* II, 1. Notre vocation à l'autel expire à mesure que nous voyons revivre de nouvelles espérances pour la terre, MASS. *Carême. Vocat.*

— REM. Expirer se conjugue avec *avoir*, quand on veut exprimer l'acte : le bail a expiré hier; cet homme a expiré à l'instant même; avec le verbe *être*, quand on veut exprimer l'état : le bail est expiré depuis longtemps, cet homme est expiré depuis quelques heures.

— HIST. XIVe s. Li povoir du lieutenant du bailli expirera, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 546. De ceste amour proprement Hom mortel ne porroit dire Le prix, le doux sentement, La grand valour qu'elle expire [exhale], *Modus*, ms. f° 303, dans LACURNE. || XVe s. Et finira cestui premier livre au trepas du très chretien roi de France, Charles le Bien aimé, lequel expira sa vie en son hostel de Saint-Paul à Paris, MONSTR. *Prol.* || XVIe s. La furie des viperes expire par l'attouchement d'un rameau de fouteau, RAB. *Pant.* IV, 62. Je luy demanday si hors la guerre toute son auctorité estoit expirée, MONT. I, 247. Quand nous serons expirez, ce buchier.... ID. II, 36. Autant que mes yeux peuvent recognoistre cette belle saison expirée.... ID. III, 306.

— ÉTYM. Provenç. *espirar*, *espeirar*; port. *expirar*; ital. *spirare*; du lat. *exspirare*, de *ex*, et *spirare*, souffler.

† **EXPLANAIRE** (èk-spla-nê-r'), *s. f.* Genre des polypiers lamellifères madrépores.

† **EXPLANATION** (èk-spla-na-sion), *s. f.* Synonyme peu usité d'explication.

— HIST. XIIe s. Et l'esplanation des alquantes [leçons] ai ge mimes [moi-même] dite davant lo poble, BORMANS, *Homél. de St Grég.* p. 17.

— ÉTYM. Lat. *explanationem*, de *explanare*, de *ex*, et *planus*, plan, uni.

EXPLÉTIF, IVE (èk-splé-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Il se dit de mots inutiles au sens, mais qui servent à remplir la phrase. Dans la phrase suivante *vous* est explétif : Je vous le traiterai comme il le mérite. *Moi* l'est dans les exemples suivants : Prends-moi le bon parti; laisse-là tous les livres, BOIL. *Sat.* VIII. Avant que de parler prenez-moi ce mouchoir, MOL. *Tart.* III, 2. || Particule explétive, petit mot ou partie de mot qui s'ajoute sans changer le sens. *Re* est souvent dans nos verbes une particule explétive. En grec περ est une particule explétive. || *S. m.* C'est un explétif. L'usage des explétifs.

— ÉTYM. Provenç. *expletiu*; espagn. *expletivo*; ital. *espletivo*; du latin *expletivus*, de *explere*, remplir, de *ex*, et l'inusité *plere*, remplir. On trouve dans A. Chartier *explétif* au sens de ce qui remplit : Puisqu'ilz ont temps et espace explective, *Ballade*.

† **EXPLÉTIVEMENT** (èk-splé-ti-ve-man), *adv.* Comme explétif; d'une manière explétive. *Vous* est employé explétivement.

— ÉTYM. *Explétive*, et le suffixe *ment*.

EXPLICABLE (èk-spli-ka-bl'), *adj.* Qui peut être expliqué. Cela n'est pas explicable.

— ÉTYM. Lat. *explicabilis*, de *explicare*, expliquer.

EXPLICATEUR (èk-spli-ka-teur), *s. m.* Celui qui explique. Admirable explicateur et ordonnateur du passé et de ces choses accomplies qui ne tirent plus à conséquence, Montesquieu.... SAINTE-BEUVE, dans le *Dict. de* DOCHEZ, à *mot*. || Particulièrement. Celui qui fait l'explication de certaines choses exposées à la curiosité publique. L'explicateur d'une ménagerie, d'un panorama.

— HIST. XVIe s. Explicateur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *explicatorem*, de *explicare*, expliquer.

EXPLICATIF, IVE (èk-spli-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à expliquer. Commentaire explicatif. Notes explicatives. Ce sont des induits plutôt explicatifs qu'ampliatifs, PATRU, *Disc. pour les Urbanistes.* || Terme de grammaire. Proposition explicative, se dit d'une proposition incidente qui ne sert qu'à expliquer une idée principale. Elle est opposée à la proposition restrictive ou déterminative. Dans cette phrase, *l'homme, qui est un animal raisonnable, doit agir*, etc. *qui est*, etc. est une proposition explicative. Au contraire, dans la phrase *l'homme qui est venu est reparti*, *qui est venu* est une proposition restrictive. Dans la proposition explicative on met une virgule avant *qui*; on n'en met point dans la proposition restrictive.

— ÉTYM. Provenç. *explicatiu*; du latin *explicativus*, de *explicare*, expliquer.

EXPLICATION (èk-spli-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Discours par lequel on expose quelque chose de manière à en donner l'intelligence, la raison. Ce mot me fut nouveau et inconnu; je lui en demandai l'explication, PASC. *Prov.* 1. Cette fameuse explication des songes de Pharaon, BOSS. *Hist.* I, 3. C'est l'explication que fait saint Augustin de ces paroles, BOURD. *Carême*, I, *Aumône*, 169. J'entends clairement cette explication, et je la reçois, MALEBR. *Recherche*, *éclaircissement*, liv. VI. || Explication morale, interprétation morale d'un texte qui comporte un tout autre sens. Thomas Walleis, jacobin anglais, fit imprimer, vers la fin du XVe siècle, à l'usage des prédicateurs, une explication morale des Métamorphoses d'Ovide, DU MARSAIS, *Tropes*, III, 9. || 2° Ce qui aide à trouver la cause, le motif d'une chose difficile à concevoir. Cela me donne l'explication d'un fait dont je n'avais pu encore me rendre compte, *Dict. de l'Acad.* || 3° Justification, éclaircissement. Me donnerez-vous l'explication d'une telle conduite? Une explication! en faut-il quand on s'aime? GRESSET, *Méchant*, IV, 7. Sous quelque forme qu'elle en parle, une explication sévère éclaircit ma honte à l'instant, BEAUM. *Mère coupable*, I, 8. Elle voulut avoir une explication particulière avec Mme de Montespan, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 43, dans POUGENS. Le silence suspendit un entretien qui peut-être aurait conduit à une explication heureuse, STAEL, *Corinne*, XIX, 5. || Avoir une explication avec quelqu'un, le forcer à expliquer ses intentions dans une circonstance équivoque. J'ai eu une explication avec lui. Ils ont eu des explications, une explication. || Demander à quelqu'un l'explication d'une parole équivoque, lui demander d'expliquer un propos qu'il a tenu et qui, s'il n'était pas expliqué, paraîtrait offensant. || Il se dit très-souvent au pluriel. Demander des explications. || 4° Interprétation, par la parole, de représentations et choses figurées. L'explication de la sphère. L'explication d'un tableau. || 5° Terme de classe. L'explication, la traduction de vive voix d'un auteur après préparation ou à livre ouvert. Ce qui doit dominer dans les classes, c'est l'explication, ROLLIN, *Traité des Ét.* VI, II, II, 6. M. Rollin approuve la méthode de commencer par l'explication, c'est un grand suffrage, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. I, p. 234.

— ÉTYM. Lat. *explicationem*, de *explicare*, expliquer.

† **EXPLICIT** (èk-spli-sit'), *s. m.* Terme de paléographie. Mot qui indique qu'un ouvrage est terminé, et que l'on trouve à la fin des manuscrits latins du moyen âge. L'explicit et l'incipit.

— ÉTYM. Lat. du moyen âge *explicit*, il finit, verbe formé du latin *explicitus*, fini, terminé, de *explicare*, déployer, terminer, expliquer (voy. EXPLIQUER).

EXPLICITE (èk-spli-si-t'), *adj.* Qui est formellement expliqué, énoncé. Clause, volonté explicite. || Terme de théologie. Foi explicite, acquiescement formel aux dogmes. La foi explicite en Dieu rémunérateur, BOSS. *États d'orais.* II, 19.

— ÉTYM. Lat. *explicitus*, expliqué, déployé, de *explicare* (voy. EXPLIQUER).

† **EXPLICITÉ** (èk-spli-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est explicite. L'explicité d'une clause, d'une volonté.

— ÉTYM. *Explicite*.

EXPLICITEMENT (èk-spli-si-te-man), *adv.* D'une manière explicite. Les points de foi qu'il faut croire explicitement pour être sauvé, BOSS. *États d'or.* II, 19.

— ÉTYM. *Explicite*, et le suffixe *ment*.

EXPLIQUÉ, ÉE (èk-spli-ké, kée), *part. passé.* || 1° Dont on a donné l'explication. Un texte obscur expliqué par ce savant critique. Quand on aurait décidé qu'il faut prononcer les syllabes *prochain*, qui ne voit que, n'ayant point été expliquées, chacun de vous voudra jouir de la victoire? PASC. *Prov.* I. || 2° Qu'on a fait connaître. Les motifs de sa conduite expliqués par lui-même. || 3° Terme de gravure. Qui paraît plus ou moins distinct, en parlant du plus ou moins d'éloignement où un objet est du devant du tableau.

EXPLIQUER (èk-spli-ké), j'expliquais, nous expliquions, vous expliquiez; que j'explique, que nous expliquions, que vous expliquiez, *v. a.* || 1° Rendre intelligible ce qui est obscur. Expliquer un passage du Timée de Platon. Si nos cœurs avaient mêmes désirs, Je n'aurais pas besoin d'expliquer mes soupirs, CORN. *Cinna*, III, 4. Quelle nécessité y a-t-il, par exemple, d'expliquer ce qu'on entend par le mot homme? ne sait-on pas assez quelle est la chose qu'on veut désigner par ce terme? PASC. *Pens.* part. I, art. 11. Souvent on s'embarrasse beaucoup, quand on ne songe, en expliquant les difficultés, qu'à éblouir le vulgaire, BOSS. *Var.* 3e *avert.* § 21. || 2° Faire connaître la cause, le motif de ce qui paraît singulier, inconcevable. Expliquer un phénomène. Que Phèdre explique enfin le trouble où je la vois, RAC. *Phèd.* III, 6. Le phénomène de l'eau qui s'élève au-dessus de son niveau dans une pompe aspirante ne pouvait être expliqué par les philosophes

anciens, CONDILLAC, *Traité des syst.* ch. 16. La ma
nie de tout expliquer que l'amour des systèm
avait introduite, D'ALEMB. *Réfl. sur le goût*, *Œu*
t. III, p. 413, dans POUGENS. Comment décrire tou
jours les prodiges et ne succomber jamais à la ten
tation de les expliquer? BONNET, *Lett. div.* *Œu*
t. XII, p. 62, dans POUGENS. || Il se dit dans le mêm
sens avec un nom de chose pour sujet. Ceci expl
que pourquoi il n'est pas venu. Voilà qui expliqu
leur admiration pour lui. || S'expliquer, expliqu
à soi-même. Je ne peux m'expliquer votre conduit
Je ne m'explique pas cette différence dans no
comptes, cette erreur de calcul. || 3° Faire entend
nettement, déclarer. Explique, explique mieux
fond de ta pensée, CORN. *Héracl.* III, 3. On dit plu
vous souffrez, sans en être offensée, Qu'il vous ose
madame, expliquer sa pensée, RAC. *Brit.* II,
|| Faire connaître. Je vous veux devant elle expl
quer sa naissance, RAC. *Athal.* V, 2. || Exprimer, m
nifester. Ainsi tout votre amour n'est qu'une polit
que, Et le cœur ne sent point ce que la bouch
explique? CORN. *Othon*, I, 4. La joie et les transpor
qu'on vient de m'expliquer, RAC. *Brit.* III, 3. L'en
fant ayant tous ses besoins à expliquer et par cons
quent plus de choses à dire à la mère que la mère
l'enfant.... J. J. ROUSS. *Inégalité*, 1re partie. || 4° In
terpréter des représentations figurées. Ce profe
seur explique la sphère. Expliquer à quelqu'un
tableau qu'il a sous les yeux. || Instruire sur quelq
chose. J'adore le Seigneur, on m'explique sa lo
RAC. *Ath.* II, 7. || Faire un exposé. Dans les secon
et troisième livres il expliquait l'origine de tout
les villes d'Italie, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV
ch. II, art. 2. || 5° Interpréter. .... Ne doutez poi
que, fiers de sa disgrâce, A la haine bientôt ils
joignent l'audace, Et n'expliquent, seigneur,
perte du combat Comme un arrêt du ciel qui r
prouve Amurat, RAC. *Baj.* I, 1. || Fig. Je ne vou
nierai pas, seigneur, que ses soupirs M'ont daign
quelquefois expliquer ses désirs, RAC. *Brit.* II,
|| 6° Donner la traduction. Vous entendez cela,
vous savez le latin sans doute.—Oui, mais faite
comme si je ne le savais pas; expliquez-moi ce qu
cela veut dire, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. || Terme d
classe. Expliquer un auteur, le traduire de viv
voix. Expliquer du latin. Et absolument : On a tr
peu de temps pour expliquer. || 7° S'expliquer, *v. ré*
Faire connaître sa pensée, sa manière de voir.
croirez-vous, seigneur, et puis-je m'expliquer
CORN. *Nicom.* V, 5. Vous devriez attendre, prince
qu'on se fût expliqué sur vous, MOL. *Psyché*, I,
Votre cœur avait eu la bonté de s'expliquer en m
faveur, ID. *la Prince d'Élide*, IV, 6. Je m'y suis e
pliqué sur l'opinion des mystiques, BOSS. *Lett. ab*
223. Mandez-moi, monsieur, si vous m'entendez;
craindrais de me trop expliquer, MAINTENON, *Le*
au card. de Noailles, 31 déc. 1693. Laissez-le s'e
pliquer sur tout ce qui le touche, RAC. *Ath.* II,
Partout où le souverain ne souffre pas qu'on s'exp
que librement sur les matières économiques et pol
tiques.... RAYNAL, *Hist. phil.* X, 13. || Je ne sais si
m'explique, si je me fais comprendre. || Fig. Mais to
pinceau [de Mignard] s'explique et trahit ton silenc
Malgré toi, de ton art il nous fait confidence, MO
Val-de-Grâce. || S'expliquer, donner un éclairciss
ment. Sur cet enfant, madame, expliquez-vous s
l'heure, VOLT. *Orphel.* III, 3. || S'expliquer avec que
qu'un, avoir avec lui un éclaircissement. Dieu
souffrez qu'à mon tour avec vous je m'expliqu
CORN. *Sertor.* I, 3. Elle vient, tu pourras t'expliqu
avec elle, VOLT. *Triumv.* II, 2. || Avec ellipse du pr
nom personnel. Il faut faire expliquer cet homme.
le ferai expliquer. || On dit aussi je le ferai s'expl
quer. || 8° S'expliquer d'une chose, en dire ce qu'o
en pense, en parler. Il n'était pas le seul qui s'expl
quât d'un tel dessein, BOSS. *Avert.* 5. On s'expliqu
de sa peine avec des amis, on en fait part à des pa
rents, BOURDAL. *Instruct. paix avec le proch.* *Exhor*
t. II, p. 339. Il y a un terme, disent les uns, qui pei
la chose au naturel; il y a un mot, disent les a
tres, qui est hasardé.... et c'est du même trait et d
même mot que tous ces gens s'expliquent ainsi, LA
BRUY. I. || Je m'en expliquerai avec lui, je m'enten
drai avec lui là-dessus. || 9° Être expliqué, être rend
intelligible. Pour tout autre que lui je sais comm
s'explique La règle de la vraie et saine politique
CORN. *Nicom.* II, 1. Cela s'explique de soi-même
BOSS. *Lett. abb.* 133. || Être expliqué l'un par l'autre
Ces deux passages s'expliquent l'un par l'autre
|| 10° Se faire connaître, en parlant des sentiments
Peut-être en vous par là s'explique la nature
CORN. *Héracl.* V, 8. Que n'est-il permis à votr
douleur de s'expliquer? MASS. *Villeroy.* || 11° Êtr

exposé, manifesté. Qu'une âme accoutumée aux grandes actions Ne se peut abaisser à des soumissions; Elle n'en conçoit point qui s'expliquent sans honte, CORN. *Cid*, II, 6. Cette noble inclination, qui s'explique si souvent pour tant de monde par les effets les plus avantageux, TH. CORN. *Maximin*, *Épître*. Avant que son destin s'explique par ma voix, RAC. *Athal.* I, 2. || 12° Se déployer, se développer (ce sens est latin), Nous serons forcés d'avouer qu'il y a dans la graine un principe secret d'ordre et d'arrangement, puisqu'on voit les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits s'expliquer et se développer de là avec une telle régularité, BOSS. *Connaiss.* IV, 2. Ainsi la tragédie agit, marche et s'explique, BOIL. *Art p.* III.

— HIST. XVI° s. En après le pouls s'explique [se développe] et se dilate à mesure que la chaleur de l'accès s'augmente, PARÉ, XX, 28. Quand je veois ces braves formes de s'expliquer, si vifves, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser, MONT. III, 352.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *explicar*; ital. *esplicare*; du lat. *explicare*, proprement déployer, de *ex*, et *plicare*, ployer (voy. ce mot). *Expliquer* a été refait sur le latin; la forme d'origine est *esployer* (voy. ÉPLOYÉ).

† **EXPLIQUEUR**, **EUSE** (èk-spli-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui explique. Il y a des personnes qui ont la sottise de croire à la science des expliqueurs de songes, LEGOARANT.

— SYN. EXPLICATEUR, EXPLIQUEUR. Ce dernier se prend en mauvaise part comme indiquant non-seulement l'habitude, mais la manie d'expliquer. Explicateur n'a pas la même nuance.

EXPLOIT (èk-sploi; le *t* se lie : un èk-sploi-t éclatant; au pluriel, l'*s* se lie : des èk-sploi-z éclatants), *s. m.* || 1° Chose accomplie en guerre, action d'éclat. Les plus rares exploits que vous ayez pu faire, CORN. *Nicom.* II, 3. Seigneur, pour mes parents je nomme mes exploits: Ma valeur est ma race, et mon bras est mon père, ID. *D. Sanche*, I, 3. La fameuse journée du Raab où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises, fatales à leur tyrannie, et par des exploits inouïs devint le rempart de l'Autriche dont il avait été la terreur, BOSS. *Mar.-Thér.* Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible, Je dirai les exploits de ton règne paisible, BOIL. *Ép.* I. Bientôt, ressuscitant les héros des vieux âges, Homère aux grands exploits anima les courages, ID. *Art p.* IV. Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits, ID. *Lutr.* II. Les exploits de son père effacés par les siens, RAC. *Andr.* II, 4. Et par ce noble exploit vous [à vous Lévites] acquirent l'honneur D'être seuls employés aux autels du Seigneur, ID. *Athal.* IV, 3. || Ironiquement. Bessus faisait de grands exploits de la langue [en paroles], VAUGEL. *Q. C.* VII, 4. || Exploits galants, succès auprès des dames. Sur ses exploits galants j'attaque Des Ronais, COLLÉ, *Dupuis et Des Ronais*, I, 8. || Se dit aussi des chasseurs qui tuent beaucoup de gibier. || Ironiquement. Vous avez fait là un bel exploit ! || 2° Terme de pratique. Acte que l'huissier dresse et signifie pour assigner, notifier, saisir. Dresser un exploit. Libeller un exploit. Et je vous viens, monsieur, avec votre licence, Signifier l'exploit de certaine ordonnance.... MOL. *Tart.* V, 4. C'est un petit exploit que j'ose vous prier De m'accorder l'honneur de vous signifier, RAC. *Plaid.* II, 2. || Souffler un exploit, se dit d'un huissier qui ne remet pas la copie d'un exploit, bien que l'original porte qu'elle a été remise.

— HIST. XI° s. [Il] Point le cheval, laisse courre ad espleit, *Ch. de Rol.* CCLIX. || XII° s. Li messagier le rei se sunt mult entremis De faire lur espleit, mais il n'i unt plus pris, *Th. le mart.* 56. || XIII° s. Ce que le chasuble estoit de sarge de Reins, senefie que la croiserie sera de petit esploit, aussi comme vous verrés se Dieu vous donne vie, JOINV. 299. Chi [ci] define li chapitres qui parole des esplois qui pueent venir aus seigneurs, BEAUM. XXVII, 27. Baron, franc chevalier, ço seroit grans esplois, Se nos sur cele gent chevaulchions demanois [aussitôt], *Ch. d'Ant.* VIII, 844. || XV° s. Là singlerent ce premier jour à l'ordonnance de Dieu, du vent et des mariniers, et eurent assez bon exploit pour aller devers Gascogne, où le roi [anglais] tendoit à aller, FROISS. I, I, 254. || XVI° s. Fautes [défauts] valent exploits, LOYSEL, 697. Un sergent est cru du contenu en son exploit, et de sa prise, jusqu'à cinq sols, ID. p. 901. Timoleon n'arreste gueres à choquer, voyant le peu d'exploit que faisoient ses gens de cheval, AMYOT, *Timol.* 37. Cest exploit d'armes, joint avec le tesmoignage d'Antigonus, donna grande reputation à Philopœmen, ID. *Philop.* 10.

— ÉTYM. Provenç. *esplec*, *espleg*, *espleit*, *espley*, et aussi, au féminin, *esplecha*; bas-lat. *esplecta*, *esplectum*, *expletum* (voy. EXPLOITER). *Explectum* a le sens d'accomplissement, d'exécution, d'où *exploit militaire*, et celui d'instrument, d'outil, d'où *exploiter*. *Exploit judiciaire* offre quelque difficulté; on a proposé *ex placito*, acte qui fait partie du plait; mais *placitum* ne donne pas *ploit;* du Cange a *expletum*, copie; le sens peut convenir, mais la forme convient mal, c'est *plicare*, *plicitum*, qui donne *ploier*, *ploit*; *plere* ne se transforme pas ainsi; la forme rattache donc l'*exploit judiciaire* à l'autre *exploit*; le sens aussi, car la signification d'instrument va à un *exploit judiciaire*.

† **EXPLOITABILITÉ** (èk-sploi-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut être exploité. || Terme de pratique. État de ce qui peut être saisi et vendu par voie de justice.

EXPLOITABLE (èk-sploi-ta-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être exploité avec avantage. Ferme exploitable. Cette mine n'est pas exploitable. || Bois exploitables, bois en état d'être abattus pour l'usage auquel on les destine. || 2° Terme de pratique. Il se dit des biens qui peuvent être saisis par exploit et vendus par justice.

— HIST. XVI° s. Le proprietaire peut contraindre son hoste de garnir sa maison de meubles exploitables, pour sureté de son louage, LOYSEL, 476.

— ÉTYM. Bas-lat. *explectabilis*, de *explectare*, exploiter.

EXPLOITANT (èk-sploi-tan), *adj. m.* || 1° Terme de pratique. Huissier exploitant par tout le ressort, huissier qui a droit d'y signifier des exploits. || 2° *S. m.* Celui qui exploite une entreprise, des terres, etc.

EXPLOITATION (èk-sploi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exploiter des terres, des bois, une mine, etc. Il perfectionna l'administration des salines, non pas, comme on pourrait l'imaginer, en augmentant le revenu qu'elles produisaient au gouvernement, mais en en rendant l'exploitation moins onéreuse, CONDORCET, *Haller*. Les propriétaires de Franche-Comté, forcés de vendre leurs bois à bas prix pour l'exploitation des salines, ID. *Montigni*. Tel est l'avantage de l'exploitation des terres sur l'exploitation des mines, CONDILLAC, *Comm. gouv.* II, 10. || Absolument. Se dit de l'exploitation des mines. || Chemin d'exploitation, chemin fait pour les besoins d'une exploitation. || Chemin de fer en état d'exploitation, chemin de fer achevé et tout prêt pour servir aux transports. || 2° Par extension, il se dit d'un privilége de théâtre, d'un journal, d'un brevet. || 3° La chose même exploitée. Le matériel qui est sur l'exploitation. || 4° Le lieu où l'on exploite (il se dit surtout aux îles, en Amérique, en Algérie). On lui a concédé une vaste exploitation. || 5° En un sens défavorable, exploitation d'un homme, le profit excessif que l'on en tire en l'employant. L'exploitation des ouvriers par les entrepreneurs. L'exploitation de l'homme par l'homme est une chose odieuse, anti-sociale; et il me semble qu'à mon égard vous en avez un peu abusé, CH. DE BERNARD, *le Paratonnerre*.

— ÉTYM. Bas-lat. *explectationem*, de *explectare*, exploiter.

EXPLOITÉ, ÉE (èk-sploi-té, tée), *part. passé*. Mis en exploitation. Un domaine exploité avec grand profit. || Par extension. Dont on tire parti, profit. Une bonne idée habilement exploitée.

EXPLOITER (èk-sploi-té), *v. a.* || 1° Terme d'agriculture et d'industrie. Faire valoir, tirer le produit. Exploiter une ferme, un chemin de fer, une papeterie, un journal, un brevet, un théâtre. Dans une habitation établie sur un bon sol et suffisamment pourvue de noirs, de bestiaux, de toutes les choses nécessaires, deux hommes exploitent un carré de cannes, c'est-à-dire cent pas géométriques en tout sens, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 30. Toutes les mines du Pérou étaient originairement exploitées par le moyen du feu; dans la plupart on lui substitua en 1571 le mercure, ID. *ib.* VII, 30. || On a dit dans le même sens exploiter de ses mains, locution qui n'est plus guère usitée. || Exploiter des bois, abattre, façonner et débiter les bois dans la forêt. M. de Marcellus chérit le souvenir des Druides, et, pour cela, ne veut pas qu'on exploite aucun bois, P. L. COUR. I, 180. || 2° Par extension, tirer profit ou bon parti de quelque chose considéré comme objet d'exploitation. Exploiter la curiosité publique. C'est une mine d'or que cette idée, entre des mains qui sauront l'exploiter, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, *Corresp.* t. VI, p. 423, dans POUGENS. || 3° Dans le même sens, mais en mauvaise part, tirer un profit illicite ou peu honorable de quelque chose. Exploiter la crédulité publique. Exploiter une place, un emploi. || Il se dit aussi des personnes. Exploiter une dupe. Cet entrepreneur exploite ses ouvriers. || 4° Terme de féodalité. Exploiter un fief, se saisir des produits d'une terre dont le tenancier a manqué à faire foi et hommage. || 5° *V. n.* Par plaisanterie ou ironiquement, faire quelque exploit, quelque prouesse. Vraiment vous avez bien exploité. || Exploiter sur les grands chemins, voler sur la grande route. Nous eûmes recours à la fuite et nous nous mîmes à exploiter sur les grands chemins, LESAGE, *Gil Blas*, I, 5. || 6° Terme de pratique. Dresser et signifier des exploits. Tous les procès-verbaux et exploits faits par les huissiers, sergents, archers et autres ayant pouvoir d'exploiter.... *Arrêt du conseil*, 21 mars 1676. || Activement. Sommer par exploit. D'hombre a fait banqueroute; parlez, je vous prie, à un procureur, et qu'on m'exploite ce drôle, dont je suis très-mécontent, VOLT. *Lett. Moussinot*, déc. 1737. || Proverbe. A mal exploiter bien écrire, voy. ÉCRIRE. || 7° S'exploiter, *v. réfl.* Être exploité. Cette mine s'est exploitée de tout temps.

— HIST. XI° s. Par quele gent cuid-il [pense-t-il] espleiter tant? *Ch. de Rol.* XXIX. Mout bien espleite cui dames Deus aïue [aide], *ib.* CCLXVII. || XII° s. Paien s'esploitent de leur cors adouber, *Ronc.* p. 125. || XIII° s. Seigneur, ce dist Tybers, mal avez esploitié, *Berte*, XXI. Esploitié en avons com felon et renart, *ib.* XXII. Devant qu'il a fet vers son seigneur ce qu'il doit, il ne doit joir ne exploitier du fief, BEAUM. XIV, 19. || XV° s. Si me laissez aller.... et s'en exploiteront mieux mes besognes, au plaisir de Dieu, qui tout ce me veuille octroyer, FROISS. I, I, 17. Et tant exploicterent qu'ilz tuerent plus de huyt cens hommes, COMM. II, 10. || XVI° s. Maintenant que ma vie est exploictée et employée, MONT. II, 294. L'occasion de bien exploitter, AMYOT, *Alcib. et Cor. comp.* 6. Ils avoient esté là devant unze jours, sans exploicter [avancer] que bien peu, CARLOIX, VII, 10.

— ÉTYM. Berry, *épléter*, abonder, avancer, *il éplète à moissonner*; provenç. *explechar*, *expleitar*, *explectar*, *espleyar*, exploiter, user, se servir, agir, opérer; d'un fréquentatif fictif *explicitare*, de *explicare*, lequel, ayant le sens d'achever, terminer, a donné toutes les acceptions du verbe *exploiter*.

† **EXPLOITEUR** (èk-sploi-teur), *s. m.* || 1° Celui qui exploite une terre, une mine, etc. || 2° Celui qui tire des avantages illicites ou excessifs de quelque position. || Celui qui abuse, à son profit, de la confiance d'une personne. || 3° Celui qui est habile à quelque chose. A la plume, à l'épée, exploiteur à deux mains, DU FRESNY, *Reconcil. normande*, II, 4.

— HIST. XVI° s. Exploiteur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Exploiter*.

† **EXPLORABLE** (èk-splo-ra-bl'), *adj.* Qu'on peut explorer. Ce pays est facilement explorable.

EXPLORATEUR (èk-splo-ra-teur), *s. m.* || 1° Celui qui explore. Arrête, raison qui chancelles; Ne va pas d'un vol orgueilleux Sonder les clartés immortelles D'un Dieu qui se cache à tes yeux; Loin, explorateurs téméraires De ses conseils, de ses mystères D'un voile épais toujours couverts, PRADE, *Ode sur la Grâce*, 1727, dans RICHELET. || 2° Celui qui va ou qu'on envoie à la découverte dans un pays pour en connaître l'étendue, la configuration, etc. || 3° En un sens aujourd'hui peu usité, personnage qu'on envoie dans une cour étrangère pour en sonder les intentions, les desseins secrets. || 4° *Adj.* Qui explore, qui se livre à des recherches. Philosophe explorateur. La science exploratrice. || 5° Terme de chirurgie. Qui a pour but de reconnaître quelque chose dans un organe, dans une tumeur. Ponction exploratrice. || Trocart explorateur, ou, substantivement, explorateur, trocart, stilet entaillé de manière à ramener une parcelle du tissu dans lequel on le plonge. || Stylet explorateur, stylet garni d'une olive de biscuit de porcelaine blanche, laquelle, frottée par rotation sur une balle engagée dans les tissus, revient avec une tache métallique qui décèle la présence et la nature du projectile.

— HIST. XV° s. Pour voir l'estat de l'ost et le bien savoir, il envoya quatre cens combattans exploratours qui avoient deliberé de mettre en un lieu leur embusche et envoyer aucuns coureurs devant, JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 282, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *exploratorem*, de *explorare*, explorer.

† **EXPLORATIF, IVE** (èk-splo-ra-tif, tî-v'), *adj.* Qui a pour but d'explorer. Un voyage exploratif.

— ÉTYM. *Explorer*.

EXPLORATION (èk-splo-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'explorer un pays. Les

explorations des voyageurs anglais dans la Nouvelle-Hollande. || 2° Recherche scientifique. || Action d'examiner attentivement les symptômes d'une maladie, de sonder une plaie, un ulcère.

— HIST. XVI° s. Exploration, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *explorationem*, de *explorare*, explorer.

† **EXPLORATIVEMENT** (èk-splo-ra-ti-ve-man), *adv.* En explorant.

— ÉTYM. *Explorative*, et le suffixe *ment.*

EXPLORÉ, ÉE (èk-splo-ré, rée), *part. passé.* La Nouvelle-Hollande encore peu explorée par les voyageurs. || Fig. Sujet déjà exploré.

EXPLORER (èk-splo-ré), *v. a.* || 1° Parcourir en examinant, en cherchant à découvrir. Il voulut explorer ces contrées. || Parcourir du regard. Et quand sur cette mer, las de chercher sa route, Du firmament splendide il explore la route, Des astres inconnus s'y lèvent à ses yeux, LAMART. *Harm.* IV, 13. || 2° Fig. Explorer une bibliothèque, les vieux documents. || 3° Examiner attentivement les symptômes d'une maladie; sonder une plaie, une fistule.

— HIST. XVI° s. Apportez-moi les œuvres de Virgile, et, par trois fois avec l'ongle les ouvrant, explorerons, par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de vostre mariage, RABEL. *Pant.* III, 10.

— ÉTYM. Lat. *explorare*, explorer. D'après Pott, *plorare* serait ici le même que *plorare*, pleurer, viendrait du radical sanscrit *plu*, couler, et aurait pris le sens de aller, et, avec *ex*, aller au loin.

† **EXPLOSIBLE** (èk-splo-zi-bl'), *adj.* Susceptible de faire explosion. Mélange explosible. Allumettes explosibles. Balles explosibles.

— ÉTYM. Voy. EXPLOSION.

† **EXPLOSIF, IVE** (èk-splo-zif, zi-v'), *adj.* Terme de physique. Qui est relatif à l'explosion; qui a le caractère d'une explosion. || Distance explosive, le plus grand intervalle au delà duquel il n'y a plus d'étincelle électrique entre deux corps, dans un milieu quelconque non conducteur.

— ÉTYM. Voy. EXPLOSION.

EXPLOSION (èk-splo-zion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'éclater avec un bruit instantané, produite par une inflammation brusque ou par une décomposition spontanée, ou par l'excès de tension d'une vapeur. L'explosion d'une mine, d'un volcan. Une explosion de gaz. Le 23 octobre, à une heure et demie du matin, l'air avait été ébranlé par une effrayante explosion; Mortier avait obéi, le Kremlin n'existait plus, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || Explosions fulminantes, explosions des chaudières à vapeur qui éclatent comme la foudre, et qui n'ont lieu qu'au repos, c'est-à-dire après un temps d'arrêt plus ou moins prolongé, généralement au moment où l'on va remettre la machine en marche, et lorsque, par son calme complet, le générateur ne fait en rien pressentir l'événement. || 2° Action d'éclater, en parlant d'une passion, d'une sédition, d'une révolution. Il est des passions douces qui sont toujours nécessaires et qui se développent d'autant plus que l'humanité est perfectionnée; il en est d'autres violentes et terribles qui sont plus développées dans les temps de barbarie; elles sont naturelles aussi.... leurs explosions ramènent aux passions douces et les améliorent, TURGOT, *Plan du 1er disc. sur l'hist. univ.* Elle étouffa pourtant enfin, non la violence, mais l'explosion de sa colère, D'ALEMB. *Éloges, Destouches.* || 3° Il se dit de l'apparition d'une maladie épidémique ou contagieuse au milieu d'une population. L'explosion de la fièvre jaune à Saint-Nazaire, en France.

— ÉTYM. Lat. *explosionem*, de *explosum*, supin de *explodere* ou *explaudere*, de *ex*, et *plaudere*, frapper, battre avec bruit (voy. PLAUSIBLE).

† **EXPOLIATEUR** (èk-spo-li-a-teur), *s. m.* Synonyme inusité de spoliateur. Je viens, lui dis-je, au nom de Jésus-Christ le père universel des pauvres, vous conjurer de n'être pas complice de l'expoliateur des pauvres, MARMONTEL, *Mém.* II. || On dit aujourd'hui spoliateur.

— ÉTYM. Lat. *exspoliatorem*, de *ex*, et *spoliare*, dépouiller (voy. SPOLIATEUR).

† **EXPONCTION** (èk-spon-ksion), *s. f.* Terme de diplomatique. Indication, dans les manuscrits, de supprimer une lettre fautive, un mot fautif, ce qui se faisait en mettant un point au-dessus de la lettre ou en entourant de points le mot qu'il fallait retrancher.

— ÉTYM. Lat. *expunctionem*, de *expungere*, biffer, de *ex*, et *pungere*, marquer d'un point (voy. POINDRE).

† **EXPONENTIEL, ELLE** (èk-spo-nan-si-èl, è-l'), *adj.* || 1° Terme d'algèbre. Quantité exponentielle, quantité qui a en exposant l'inconnue ou la variable. || Substantivement. Une exponentielle. || Équation exponentielle, équation renfermant l'inconnue ou la variable en exposant. || Courbes exponentielles, courbes représentées par des équations exponentielles.

— ÉTYM. Lat. *exponens*, exposant, de *ex*, et *ponere*, mettre (voy. PONDRE). Condillac (*Langue du calcul*, II, 13) blâme comme n'étant pas français *exponentiel;* mais le mot s'est établi; il est même correct, car il est formé d'*exponens*, comme *potentiel*, de *potens.*

† **EXPORTATEUR** (èk-spor-ta-teur), *s. m.* Terme de commerce. Celui qui exporte des marchandises. || *Adj.* Fabricant, commissionnaire exportateur.

— ÉTYM. Lat. *exportatorem*, de *exportare*, exporter.

EXPORTATION (èk-spor-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de commerce. Action d'exporter des marchandises. L'exportation des grains. Je sais bien que deux grands hommes [l'Hôpital et Colbert] se sont opposés à la liberté entière de l'exportation du blé, VOLT. *Lett. Roubaud*, 1er juill. 1769. Plus on exportera, plus nos blés auront de prix; plus ils auront de prix, plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur; plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur, plus il cultivera, et plus il cultivera, plus l'agriculture sera florissante: il faut donc encourager l'exportation, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 12. On jugea qu'il ne fallait point de prohibition ni de défense permanente soit d'exporter, soit d'importer, mais qu'il fallait tour à tour permettre et défendre l'exportation et l'importation suivant les circonstances; ce parti parut le plus sage, et cependant il l'était le moins, ID. *ib.* Lorsque Turgot donna sa loi en faveur de la libre exportation des grains, non-seulement de province à province, mais au dehors et dans tous les temps, Necker se permit de lui dire qu'il y voyait quelque danger, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Fig. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 oct. 1766. || 2° Choses qu'on fait sortir d'un pays, soit qu'elles y croissent naturellement, ou qu'elles y aient été fabriquées. Le chiffre des exportations s'est accru.

EXPORTÉ, ÉE (èk-spor-té, tée), *part. passé.* Le blé exporté de France en Angleterre.

EXPORTER (èk-spor-té), *v. a.* Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie nationale. Que, dans tous les gouvernements, on protége également les travaux de toute espèce, et que, sans restriction, sans interruption, on permette d'exporter et d'importer les choses même les plus nécessaires; alors toutes les nations seront riches, et leurs richesses respectives seront en raison de la fertilité du sol et de l'industrie des habitants, CONDILLAC, *Comm. gouv.* I, 29. || Absolument. Cette province, nous l'avons supposé, s'est aussi interdit tout commerce extérieur; elle ne peut donc pas exporter: ses blés seront donc à un prix d'autant plus bas, qu'elle en a plus et qu'il lui en faut moins, ID. *ib.* I, 20. || S'exporter, *v. réfl.* Être exporté. Ces marchandises s'exportent en grande quantité.

— ÉTYM. Lat. *exportare*, de *ex*, hors, et *portare*, porter. *Exporter* se trouve dans le XIV° siècle avec le sens de porter hors: Et ainsi est l'orine esportée entre les deux tuniques de la vessie, H. DE MONDEVILLE, f° 30.

† **EXPORTEUR** (èk-spor-teur), *s. m.* Synonyme d'exportateur.

EXPOSANT, ANTE (èk-spô-zan, zan-t'), *s. m. et f.* || 1° Terme de pratique. Celui, celle qui expose ses prétentions dans une requête en justice ou autre. Les raisons, les dires de l'exposant. À ces causes, voulant favorablement traiter ledit exposant, *Formule des anciens priviléges du roi pour l'impression et la vente des livres.* || 2° Celui, celle qui met ses produits industriels ou artistiques dans une exposition publique. Les exposants sont très-nombreux. || 3° Terme d'algèbre. Petit chiffre placé à droite et un peu au-dessus d'un nombre et qui en exprime la puissance : a^2, b^3, 2 et 3 sont les exposants, et indiquent la 2° puissance de *a* et la 3° de *b*. On additionne les exposants pour multiplier une lettre élevée à une puissance par cette même lettre élevée à une autre puissance, ou à la même, CONDILLAC, *Lang. calc.* II, 6. || Il s'est dit aussi du nombre qui exprime le rapport de deux autres; locution aujourd'hui inusitée. Trois est l'exposant du rapport de douze à quatre. || Exposant de rang, s'est dit du nombre qui exprime la place qu'un terme occupe dans une suite quelconque. On dit aujourd'hui indice. || 4° Exposant de rapports, nom donné par quelques grammairiens aux prépositions; dénomination mauvaise, car les prépositions expriment mais n'exposent pas les rapports entre les mots d'une phrase. || 5° Terme de marine. Exposant de charge, différence entre le volume de la carène lége et celui de la carène au tirant d'eau en charge.

1. **EXPOSÉ, ÉE** (èk-spô-zé, zée), *part. passé.* || 1° Mis devant les yeux. Des tableaux exposés à la vue du public. Ces morceaux faits sont exposés au public pendant plusieurs jours, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XV, p. 155, dans POUGENS. Je vis, il y a quelques jours, la lettre exposée en vente aux Tuileries, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 15 oct. 1776. || Qui est en vue. Un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs [dans ses derniers moments], BOSS. *Louis de Bourbon.* L'endroit où je vous parle est le moins exposé, VOLT. *Triumv.* II, 4. || Mis, avant l'enterrement, dans la maison mortuaire sous les yeux du public, en parlant d'un mort (en cercueil, ou embaumé et sans cercueil). Le corps de Meyerbeer est resté quatre jours exposé. || 2° Abandonné sur la voie publique. Un enfant exposé dont le mérite éclate, CORN. *Œdipe*, V, 4. || 3° Tourné d'un certain côté. Maison exposée au soleil. Espalier bien exposé. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, Et de tous les côtés au soleil exposé, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. || Exposé au grand air, soumis à l'action du grand air. || 4° Qui est en butte. Vous voyant exposée aux fureurs d'une femme, CORN. *Nicom.* I, 4. Nous saurons si c'est une témérité de ne le pas croire, et nous verrons le jugement du pape exposé au jugement du parlement, PASC. *Prov.* 19. Malheureux d'être exposé aux artifices des méchants, FÉN. *Tél.* II. Le roi était exposé presque à demi-corps à une batterie de canon, pointée vis-à-vis l'angle où il était, VOLT. *Charles XII*, 8. || Absolument. Exposé, en danger. Retirez-vous de là, vous seriez trop exposé. || 5° Expliqué. Une théorie exposée avec une grande netteté. Il y a dans ce livre des vérités bien exposées, VOLT. *Jenni*, 9.

2. **EXPOSÉ** (èk-spô-zé), *s. m.* || 1° Récit d'un fait et de ses circonstances. La fraude de ces peuples [les Gabaonites] à qui on ne pardonna que sur un faux exposé, BOSS. *Polit.* VII, V, 19. Ils faisaient à cette cour un exposé faux, et par conséquent dangereux des forces que le parti de ce prince avait en Écosse et en Angleterre, D'ALEMB. *Éloges, Milord Maréchal.* || 2° Ce qui est déduit dans une requête présentée au juge. Un faux exposé. Être condamné sur son propre exposé. || 3° Compte rendu. L'exposé de la situation du royaume. L'exposé d'une doctrine.

— ÉTYM. *Exposé*, 1.

EXPOSER (èk-spô-zé), *v. a.* || 1° Mettre en vue, présenter aux regards. Exposer un mort sur un lit de parade. À cette cérémonie on exposa de belles tapisseries. Il donna de même de l'or pour faire des tables qui servaient à exposer les pains, SACI, *Bible, Paralip.* I, XXVIII, 16. || Par extension. Sitôt que ce jeune astre aux regards de la reine Exposa sa clarté si belle et si sereine, ROTR. *Herc. mour.* II, 1. || Exposer en spectacle, faire voir à tout le monde. || Fig. Être exposé à la vue du public, être exposé aux regards, aux yeux de tous, etc. être dans une situation qui attire l'attention publique. || On dit dans un sens analogue : Cette place, cette dignité expose à la vue de toute la terre, aux yeux de tout le monde, etc. Dans un rang qui l'expose aux yeux de tout le monde, RAC. *Brit.* II, 3. || Exposer le saint sacrement, le présenter à l'adoration des fidèles. || 2° Il se dit des artistes, des agriculteurs, des industriels qui mettent leurs œuvres, leurs produits sous les yeux du public. Exposer des machines. Plusieurs artistes du premier ordre, blessés par les critiques qui ont été faites des ouvrages qu'ils avaient exposés au salon du Louvre, en ont été découragés au point de renoncer pour jamais à cette exposition, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 197, dans POUGENS. Combien de tableaux seraient demeurés des années entières dans l'ombre de l'atelier s'ils n'avaient point été exposés! DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 8, dans POUGENS. || Absolument. Cet artiste n'a pas exposé cette année. || Fig. Exposons les tableaux de la vertu, et il se trouvera des copistes, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 32. || 3° Exposer en vente, se dit tant des choses que l'on expose à la vue du public pour être vendues, que de celles dont la vente n'est connue que par des affiches publiques. Exposer des meubles, une bibliothèque. Vous jurez que les livres seront par vous reçus, gardés, exposés et vendus fidèlement; vous jurez que vous ne les supprimerez ni ne les cacherez, mais que vous les exposerez en lieu et temps opportun, *Serment des libraires en 1302*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 290. || 4° Exposer un criminel, lui faire subir la peine du carcan. Autrefois on ex-

posait sur la roue le corps des voleurs de grands chemins. || 5° Exposer un enfant, dans le sens ancien, abandonner un enfant dans un lieu désert pour s'en défaire, pour qu'il y périsse. Mais Phorbas, ce vieillard qui m'exposa jadis.... CORN. *Œdipe*, III, 5. Elle prit un panier de jonc, et, l'ayant enduit de bitume et de poix, elle mit dedans le petit enfant, l'exposa parmi les roseaux sur le bord du fleuve, SACI, *Bible, Exode*, II, 3. S'ils [les Spartiates] trouvaient l'enfant mal fait, délicat et faible, et s'ils jugeaient qu'il n'aurait ni force ni santé, ils le condamnaient à périr, et le faisaient exposer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 523, dans POUGENS. On ne trouve aucune loi romaine qui permette d'exposer les enfants, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 22. || Dans le sens moderne, l'abandonner dans un établissement destiné à recueillir les enfants. || 6° Ancien terme de monnaie. Exposer de la monnaie, la faire circuler, la distribuer. On pendait ceux qui exposaient de la fausse monnaie. Le roi a défendu d'exposer des espèces étrangères. || 7° Placer, tourner vers. Bien exposer un bâtiment, un espalier, l'exposer au levant, au midi. || 8° Soumettre à l'action de. Exposer des hardes à l'air. Exposer du linge au soleil pour le faire sécher. || 9° Exposer aux bêtes un condamné, le leur livrer pour qu'elles le déchirent. Sous Trajan, saint Ignace, évêque d'Antioche, fut exposé aux bêtes farouches, BOSS. *Hist.* I, 10. || Dans un sens analogue, mais qui a vieilli, livrer à, faire tomber aux mains de. Ton destin te trahit, et ta beauté fatale Sous l'appât d'un hymen t'expose à ta rivale, CORN. *Méd.* III, 1. || 10° Exposer au péril, au danger, faire courir le péril, le danger. || On a dit aussi exposer en péril, en danger. Heureux couple d'amants que le destin assemble, Qu'il expose en péril, qu'il en retire ensemble, CORN. *Clit.* II, 6. Je lui dis ingénument en quels dangers ma jeunesse avait été exposée, FÉN. *Tél.* IV. || Absolument. Exposer quelqu'un, lui faire courir un péril. Te demander du sang, c'est exposer le tien, CORN. *Cinna*, I, 1. Au lieu de vous faire attendre que l'orage fût passé, il veut vous exposer, SÉV. 25. || Exposer à, faire courir le risque de. N'exposons, lui dit-il, que cette seule tête À la réception que l'Égypte m'apprête, CORN. *Pomp.* II, 2. Exposez-moi, de grâce, à moins d'ignominie, Et ne me rangez pas à l'indigne destin De me voir le rival de monsieur Trissotin, MOL. *F. sav.* IV, 2. M'en irai-je moi seul, rebut de la fortune.... Exposer votre nom au mépris de sa cour? RAC. *Mithr.* III, 1. || Exposer quelque chose, courir risque de le perdre. Joram, leur roi légitime, pour qui ils venaient d'exposer leur vie dans une bataille sanglante, BOSS. *Polit.* VII, VI, 2. Un petit tyran expose sa souveraineté pour défendre sa vie, MONTESQ. *Esp.* X, 12. || Faire courir risque, avec un nom de chose pour sujet. Cela vous expose à bien des calomnies. Quoi! madame, c'est vous, c'est l'amour qui m'expose? RAC. *Mithr.* IV, 2. Voyez à quoi nous exposent la hauteur et la violence, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 32. || Absolument. Cette place expose à bien des jalousies. || *Au passif.* Être exposé à, courir le risque de. Être exposé à périr, à perdre sa fortune. || En un autre sens, être exposé, être en butte. Être exposé à la raillerie, à la calomnie. || Être exposé aux coups, au feu de l'ennemi. Être exposé à l'ardeur du soleil, à la pluie, etc. || 11° Faire connaître. Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose, BOIL. *Art p.* III. Mais je t'expose ici mon âme toute nue, RAC. *Brit.* II, 2. Où chacun doit venir exposer au Seigneur ses misères, MASS. *Car. Temples.* Le premier satrape, chargé du soin de la ville, exposait les plus belles actions qui s'étaient passées sous son gouvernement, VOLT. *Zadig*, 5. || Faire un exposé. Il exposa la situation. || Terme de pratique. Exposer vrai, exposer faux, faire un exposé vrai, faux. || Expliquer. Exposer une doctrine, une théorie. Les pères de Constantinople firent profession de n'exposer que la foi ancienne, dans laquelle tous les fidèles avaient été baptisés, BOSS. *Var.* 1er *avert.* § 30. Diogène a de la profondeur dans l'esprit, de la fermeté dans l'âme, de la gaieté dans le caractère; il expose ses principes avec tant de force, qu'on a vu des étrangers l'écouter, et sur-le-champ abandonner tout pour le suivre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || Absolument. Ce professeur expose bien. || 12° Terme de littérature. Faire l'exposition d'une œuvre dramatique. Eschyle, inventeur de la tragédie, est peut-être de tous les poëtes grecs celui qui expose ses sujets de la manière la plus simple et la plus frappante, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VII, p. 343, dans POUGENS. Sophocle avait pris la manière d'Eschyle dans l'art d'exposer en action; les deux Œdipe, l'Électre, l'Antigone en sont des exemples, ID. *ib.* p. 345. || 13° S'exposer, *v. réfl.* Être mis en vue. Les produits de l'industrie et des arts s'exposent à des intervalles réglés. || 14° Courir un péril. S'exposer à la mort, s'exposer à être tué. Cependant des humains presque les quatre parts S'exposent hardiment au plus grand des hasards, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Je m'expose à me perdre et cherche à vous servir, VOLT. *Marianne*, III, 5. || Absolument. S'exposer, se mettre en danger, courir des risques. Qui souffre un attentat, s'expose et l'autorise, ROTROU, *Bélis.* I, 2. À s'exposer les uns trouvent mille délices; Moi, j'en trouve à me conserver, MOL. *Amph.* II, 1. Juste ciel! où va-t-il s'exposer? RAC. *Bajaz.* III, 4. Contre un peuple en fureur vous exposerez-vous? ID. *Iphig.* V, 3. Et qui voudrait jamais s'exposer pour son roi? ID. *Esth.* II, 3. || Se mettre en butte. S'exposer au feu des ennemis, à l'ardeur du soleil. Il faut hâter mon départ; je ne veux plus m'exposer aux regards de Théodora, LESAGE, *Diab. boit.* ch. XIII. || Se mettre dans le cas de faire ou de subir quelque chose de fâcheux. S'exposer à un refus. Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de laisser sans secours un malheureux. S'exposer à tuer un homme. || 15° Être expliqué. Cette théorie s'expose assez facilement.

— HIST. XIVe s. Alors vint en volenté à Romulus et Remus que il feroient une cité en celi lieu où il avoient esté exposez, BERCHEURE, f° 9. Pour que la noble fortune des plus riches fust exposée à l'envie des poures, ID. f° 22, *recto*. || XVe s. O nobles et vaillans chevaliers, ne vous oubliez pas en ceste matiere, exposez vous en bataille volentiers et de cuer, GERSON, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 377. || XVIe s. C'est bonne œuvre et charitable que d'exposer sa vie pour deffendre le bien commun, *Rosier histor.* I, 2. L'art d'exposer les significances des songes, AMYOT, *Arist.* 66. S'exposant au danger de la mer en si longue navigation, ID. *Lucull.* 4. Les ambassadeurs luy exposerent leur charge en peu de paroles, ID. *Crass.* 35.

— ÉTYM. *Ex*, et *poser*, par l'étymologie; mais, par le sens, *exposer* répond au latin *exponere*, dont le participe *expositus* a servi à rapprocher *exposer* du sens qu'il a. Le plus ancien français disait *espondre*, de *exponere*.

† **EXPOSEUR** (èk-spô-zeur), *s. m.* Celui qui expose, ou qui explique.

— HIST. XVIe s. Exposeur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Exposer*.

† **EXPOSITEUR** (èk-spô-zi-teur), *s. m.* || 1° Celui qui soumet à l'appréciation du public des objets de son art ou de son industrie dans une exposition publique. On dit aujourd'hui exposant. || 2° Celui qui expose un enfant. || 3° Anciennement, expositeur de fausse monnaie, celui qui la mettait en circulation, qui la distribuait.

— HIST. XIIe s. E li dit Merlin [les dits de Merlin] l'unt durement esmaié [mis en émoi]; Li fol espositur [interprètes] l'en unt poi esvié [peu détourné], *Th. le mart.* 168. || XVIe s. David mesme est très bon expositeur de son intention en ce passage où.... CALV. *Instit.* 10.

— ÉTYM. Lat. *expositorem*, commentateur, de *expositum*, supin de *exponere*, de *ex*, et *ponere*, mettre (voy. PONDRE). Dans l'historique, *expositeur* a le sens de : celui qui explique.

EXPOSITION (èk-spô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exposer aux regards; état de la chose exposée, mise en vue. L'exposition du saint sacrement. || Exposition de peinture, ou, simplement, exposition, mise sous les regards du public, de tableaux, en un lieu approprié. Ce fut sous sa dictée que je rendis compte au public de l'exposition des tableaux en 1759, l'une des plus belles que l'on eût vues, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Il se dit, dans le même sens, des produits de l'art et de l'industrie. Exposition universelle, celle dans laquelle sont reçus les produits de tous les pays. La première exposition universelle eut lieu à Londres, en 1851. || Le lieu où l'on expose. Aller à l'exposition. || 2° Manière dont un tableau est placé relativement au point d'où lui vient le jour et au point d'où il doit être vu. || 3° La peine infamante du carcan. Être condamné à l'exposition. L'exposition a été abolie par le gouvernement provisoire de 1848. || 4° Action d'abandonner un enfant sur la voie publique. Les expositions des enfants sont cruelles et ordinaires parmi les chrétiens, LE MAÎTRE, *Plaid.* 7, dans RICHELET. Comme, malgré les expositions d'enfants, le peuple augmente toujours à la Chine, il faut un travail infatigable pour faire produire aux terres de quoi le nourrir, MONTESQ. *Esp.* VIII, 21. || Abandon d'un enfant dans un hospice. || Terme de droit. Exposition de part, action de déposer et de délaisser un enfant. L'exposition ne constitue pas par elle-même le crime, il faut qu'il y ait eu délaissement, c'est-à-dire que l'enfant ait été seul et sans surveillance ni secours. || 5° Direction de la surface d'un terrain, d'un édifice, par rapport aux points cardinaux. L'exposition au midi, au couchant. Ce palais est dans une belle exposition. Les différents usages des parties des édifices demandent des expositions différentes, *Vitruve abrégé*, 1re part. ch. 3, dans RICHELET. || 6° Récit, narration. Il a fait l'exposition de cette affaire fort nettement. || 7° Explication. L'exposition de la doctrine chrétienne. J'ai donné l'exposition de cette méthode, non pour m'ériger en réformateur, mais afin que les maîtres qui seraient en état de l'entendre pussent en faire usage, DU MARSAIS, *Lett. à M.* ***. Exposition du système du monde, *titre d'un ouvrage de Laplace*. || 8° Terme de littérature. Partie d'une œuvre où l'on fait connaître le sujet. L'exposition du sujet dans un drame, dans un poëme. Ne trouveriez-vous pas qu'il fût aussi beau de dire l'exposition du sujet que la protase, le nœud que l'épitase, et le dénoûment que la péripétie? MOL. *Crit. de l'Éc. des f.* 7. L'art de l'exposition dramatique consiste à la rendre si naturelle qu'il n'y ait pas même le soupçon de l'art, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuvres*, t. VIII, p. 343, dans POUGENS. La plus froide, la plus pénible, la plus longue, et en même temps la plus obscure de toutes les expositions, est celle de Rodogune, ID. *ib.* p. 347. || 9° Interprétation. L'exposition du texte de l'Écriture. Exposition littérale.

— HIST. XIIe s. La detée [dictée] expositions des alquantes [quelques]; il s'agit de leçons] est recontée par lo notarie davant lo poble, BORMANS, *Hom. de St Grég.* p. 17. || XIIIe s. Onques si noble vision N'ot si vile exposicion, *la Rose*, 6638. || XIVe s. C'est leur exposition [explication], ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Autoclides au livre qu'il a fait de telles expositions [sur la conduite à tenir durant les éclipses], AMYOT, *Nicias*, 43.

— ÉTYM. Provenç. *expositio*, *espositio*; espagn. *exposicion*; ital. *esposizione*; du latin *expositionem* (voy. EXPOSITEUR).

1. **EXPRÈS, ESSE** (èk-sprè, sprè-s'), *adj.* || 1° Qui est exprimé de manière à ne laisser aucun doute possible. César viendra bientôt, et j'en ai lettre expresse, CORN. *Pomp.* I, 3. D'ailleurs c'est l'ordre exprès de son père mourant, ID. *Nicom.* IV, 5. Elle veut que votre âme, esclave de la sienne, Lui demande sa grâce, et jamais ne l'obtienne; Ce sont ses mots exprès, ID. *Perthar.* IV, 1. Ce fut, s'il m'en souvient, votre prière expresse, ID. *Sophon.* I, 2. Du consul et de vous j'ai la parole expresse, ID. *ib.* IV, 3. Lisez ce qu'il cite d'Aristote, et vous verrez qu'après une autorité si expresse il faut brûler les livres de ce prince des philosophes, ou être de notre opinion, PASC. *Prov.* 4. Ce Père [saint Ambroise] pouvait-il s'en expliquer d'une manière plus expresse? BOURDALOUE, *Annonciat. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 109. Aussitôt qu'il fut parvenu à l'empire, il défendit par un édit exprès que l'on composât jamais de vers pour lui, FONTEN. *Auguste, Aretin.* || 2° Il se dit aussi de ce qui est fermement déterminé, arrêté. Il peut, pour conserver son honneur, se trouver au lieu assigné, non pas véritablement avec l'intention expresse de se battre en duel, mais seulement avec celle de se défendre, si celui qui l'a appelé l'y vient attaquer injustement, PASC. *Prov.* 7. Tout ce qui montre de l'ordre, des proportions et des moyens propres à faire de certains effets, montre aussi une fin expresse, un dessein formé, BOSS. *Connaiss.* IV, 1. Un jugement d'habitude est redressé par un jugement de réflexion expresse, ID. *ib.* I, 8. || 3° Qui s'exprime en termes exprès, en parlant des personnes ou des livres. L'Écriture y est expresse [que la prière vient de Dieu], BOSS. *Défense de la tradition*, X, 21. || 4° *S. m.* Messager chargé d'une mission déterminée. J'envoie cet exprès pour en avertir madame, BOSS. *Lett. abb.* 7.

— HIST. XIIIe s. El [Héloïse] li manda [à Abélard] par letre expresse.... *la Rose*, 8854. || XVe s. Ayant la charge expresse de ce faire, COMM. VII, 2. || XVIe s. Par paroles expresses de son testament, MONT. I, 17. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance constante, ID. I, 176. Tout autre choix que celui qui vient de la main expresse de Dieu.... ID. II, 249. L'assemblée generale lui depescha deux exprès pour lui porter un temoignage authentique de leur repentir, D'AUB. *Vie*, CXXXIX. Il envoya gens exprès, pour accuser Phrynicus, AMYOT, *Alc.* 50. Ayant eu cette vision bien expresse et bien manifeste, ID. *Arist.* 29.

— ÉTYM. Provenç. *expres*; espagn. *expreso*; ital. *espresso*; du lat. *expressus*, exprimé, participe de *exprimere*, de *ex*, hors, et *premere*, presser (voy. PRESSER).

2 **EXPRÈS** (èk-sprè), *adv.* À certaine fin, avec une intention positive. Mais voici mes deux fils que j'ai mandés exprès, CORN. *Rodog.* II, 2. Le ciel te livre exprès une grande victime, ID. *Perthar.* IV, 4. Vous vous taisez exprès et me laissez parler par belle malice, MOL. *Don Juan*, III, 1. C'est une solitude faite exprès pour y rêver, SÉV. 221. La phalange macédonienne ne peut conserver longtemps sa solidité et sa consistance, parce qu'il lui faut des lieux propres et pour ainsi dire faits exprès, BOSS. *Hist.* III, 6. Je sors de chez un fat qui, pour m'empoisonner, Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner, BOIL. *Sat.* III. Pausanias nous apprend que, dans la suite, on laissa exprès quelques temples dans l'état où les Perses les avaient mis, sans les rétablir, afin que ces ruines sacrées fussent des motifs toujours subsistants de la haine irréconciliable qui devait être entre les Grecs et les Barbares, ROLL. *Hist. anc.* Œuv. t. III, p. 255, dans POUGENS. || Tout exprès, même sens avec plus de force. De ta sœur tout exprès j'ai pris l'image entière, CORN. *Tois. d'or*, II, 1. Ce M. d'Ivernois de Genève passait à Motiers deux fois l'an tout exprès pour m'y venir voir, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || C'est comme un fait exprès, se dit d'une chose qui devient fâcheuse par l'occurrence. || Il semble fait exprès pour cela, se dit d'un homme qui a beaucoup de disposition pour quelque chose.

— REM. Par exprès est une locution populaire, que le bon usage rejette et qu'on évitera, mais on verra à l'historique que c'est non une faute en soi, mais un archaïsme. Il faut même remarquer que l'adverbe *exprès* s'explique par l'ellipse de *par* devant l'adjectif *exprès* pris substantivement.

— HIST. XIVe s. Ainsi mon vif argent je tire Des elemens et leur matire; Puis son soulphre le suit de près, Comme tout ung qui par exprès L'eschauffe petit à petit, *Nat. à l'alch. err.* 348. || XVIe s. Vaisseaux minces et legers, comme ceux qui estoient faits exprès pour cingler legerement, AMYOT, *Sertor.* 10. Paix faicte exprès à nostre ruine, D'AUB. *Hist.* I, 153.

— ÉTYM. *Exprès* 1.

† **EXPRESS** (èk-sprès'), *adj. m.* Terme de chemin de fer. Train express ou, substantivement, express, train qui marche beaucoup plus vite que le train ordinaire, et qui ne s'arrête qu'à un petit nombre de stations. L'express n'est pas encore passé.

— ÉTYM. Mot emprunté à l'anglais *express*, qui lui-même vient du français *exprès* (voy. EXPRÈS).

EXPRESSÉMENT (èk-sprè-sé-man), *adv.* || 1° En termes exprès. Il n'y a aucun droit divin ni humain qui permette expressément de tuer un voleur qui ne se défend pas; et c'est néanmoins ce que vous permettez expressément, PASC. *Prov.* 14. Le Fils vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très-petit, BOURDALOUE, 7e *dim. après la Pentecôte*, *Dominic.* t. III, p. 69. || 2° Tout exprès. Je viens de détacher une branche admirable, Choisie expressément de grosseur raisonnable, MOL. *l'Ét.* IV, 7.

— HIST. XIVe s. Et fut expressement touché que les Roumains donroient ostages à Porsenne, BERCHEURE, f° 32, *verso*. || XVe s. Fut dit et requis.... que nous lui promissions expressement foy et loyauté porter, FROISS. I, I, 53. || XVIe s. Un roy de Pont, pour gouster de ce brouet noir, achepta expressement un cuisinier Lacedæmonien, AMYOT, *Lyc.* 21. L'une de ses ordonnances portoit expressement, qu'il n'y eut pas une loi escripte, ID. *ib.* 22.

— ÉTYM. *Expresse*, et le suffixe *ment*; provenç. *expressament*; espagn. *expresamente*; ital. *expressamente*. Cet adverbe devrait être *expressement*; l'accent provient d'un abus autorisé par l'usage, dit Chifflet, *Gramm.* p. 188.

EXPRESSIF, IVE (èk-sprè-sif, si-v'), *adj.* || 1° Qui a la vertu de bien exprimer. Un terme expressif. Un geste, un silence expressif. Cette façon de parler est expressive. Des paroles aussi expressives de la violence extrême soufferte veulent des pensées aussi claires qu'elles le sont elles-mêmes, ST-SIM. 364, 61. Dans ces révolutions, par ces mélanges multipliés [de populations], se formait cette langue [grecque] riche, expressive, sonore, la langue de tous les arts, TURGOT, 2e *disc. en Sorbonne.* || 2° Qui a de l'expression. Une physionomie expressive. Ses yeux sont expressifs plus qu'on ne saurait dire, BOISSY, *Dehors tromp.* I, 1.

— ÉTYM. Voy. EXPRESSION; provenç. *expressiu*; espagn. *expresivo*; ital. *espressivo*.

EXPRESSION (èk-sprè-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'exprimer le suc de certaines choses par la pression. Huiles tirées par expression. || Terme de médecine. Sueur par expression, se dit des gouttes de sueur qui se montrent sur la face de ceux qui souffrent une angoisse extrême et particulièrement sur celle des agonisants. || 2° Fig. Action de faire sortir, paraître au dehors, c'est-à-dire manière de rendre sa pensée par l'organe de la parole, ou par le ministère de la plume. Il faut admirer la force agréable de l'expression du célèbre d'Ablancourt, où il n'y a ni rudesse, ni obscurité, ni aucun terme à désirer, ST-ÉVREM. *Discours des traducteurs*, dans RICHELET. || Les mots eux-mêmes en tant qu'ils sont plus ou moins forts. Les plus horribles expressions qu'on pourrait former contre Arius, PASC. *Prov.* 3. Le matin elle fleurissait; avec quelles grâces, vous le savez; le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales, BOSS. *Duch. d'Orl.* La fière et imprudente jeunesse, au lieu qu'en conseillant des choses dures, elle devait du moins en tempérer la rigueur par la douceur des expressions, joignit l'insulte au refus, ID. *Polit.* X, II, 9. La noblesse de ses expressions [de Louis XIV] vient de celle de ses sentiments; et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées, ID. *Marie-Thér.* Selon que notre idée est plus ou moins obscure, L'expression la suit ou moins nette ou plus pure, BOIL. *Art p.* I. Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles Sont d'un déclamateur amoureux de paroles, ID. *ib.* III. Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images: il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement, LA BRUY. I. Un bon auteur et qui écrit avec soin éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître et qu'il a enfin trouvée, est celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort, ID. *ib.* Entre toutes les expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne, ID. *ib.* Une chose qui, quoique infiniment moins considérable, sied bien, et que M. Dodart avait parfaitement, c'est la noblesse de l'expression; outre qu'elle tient je ne sais quoi de celle des mœurs, elle fait foi que l'on a vécu dans un monde choisi, car ce n'est que là qu'elle se prend ou se perfectionne, FONTEN. *Dodart.* Si les fenêtres, par exemple, sont mal disposées, que les unes soient plus grandes, les autres plus petites, les unes placées plus haut, les autres plus bas, ce dérangement blesse les yeux et semble leur faire une sorte d'injure; c'est l'expression de saint Augustin, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuvres, t. XI, 1re part. p. 126, dans POUGENS. Racine suivait exactement le conseil que donnait César, de fuir comme un écueil toute expression qui ne serait pas marquée au coin de l'usage le plus certain et le plus connu, D'OLIVET, *Rem. sur Rac.* § 19. Si vous aviez vu les expressions terribles et tendres de sa douleur, vous en auriez été touchée, MONTESQ. *Ars. et Ismén.* || Familièrement. Expressions à mi-sucre, expressions doucereuses. Est-ce dans ces amants qui partent pour l'armée, dont les expressions sont toutes tendres et à mi-sucre? *Théât. ital. la Thèse des dames*, dans LE ROUX, *Dict. com.* || Au-dessus de toute expression, qui ne peut être suffisamment exprimé, soit en bien, soit en mal. Son zèle est au-dessus de toute expression. || On dit aussi au delà de toute expression, au delà de l'expression. Cette réponse impertinente m'a choquée au delà de l'expression, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 32, p. 265, dans POUGENS. Je vous aime au delà de toute expression, ID. *ib.* t. III, p. 511. || 3° Habileté à s'exprimer, faculté de s'exprimer. Je la remerciai de toutes les forces de mon expression et de toutes les forces de mon âme, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Dire d'une chose modestement, ou qu'elle est bonne, ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression, LA BRUY. V. || 4° Action de faire sortir, paraître au dehors, c'est-à-dire manière dont les impressions que nous recevons du dehors se peignent dans tout notre extérieur, et notamment dans les traits du visage. Ses yeux [de Voltaire] et son sourire avaient une expression que je n'ai vue qu'à lui, MARMONTEL, *Mém.* VII. Aussitôt qu'il aperçut son petit-fils, il lui tendit les bras avec l'expression la plus touchante, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 67, p. 496, dans POUGENS. Et surtout, quand la joie étincelle en ses yeux, De leur férocité l'expression rapide Trahit toute l'horreur de sa beauté perfide, LEMERC. *Frédég. et Br.* III, 3. Puis, montrant un ciel toujours pur, il leur demanda si dans ce soleil brillant ils ne reconnaissaient pas son étoile; mais cet appel à sa fortune et l'expression sinistre de ses traits démentaient la sécurité qu'il affectait, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || Absolument, l'expression, une certaine disposition des traits qui fait que les sentiments s'y peignent en caractères nets et apparents. Quel est le visage le plus propre à l'expression? c'est celui qui, pour la forme des traits et par les rapports qu'ils ont entre eux, s'altère suivant la vivacité des passions et la nuance des sentiments; ajoutez-y la régularité, et supposez encore que, dans son état habituel, il ne montre que des sentiments qui ont droit de plaire, vous joindrez à l'expression les grâces et la beauté, CONDILLAC, *Art d'écrire*, II, 15. Si la beauté peut se passer d'expression et de grâce, on n'avait encore rien vu, dans cette cour si brillante, d'aussi beau que cette jeune personne, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 2, dans POUGENS. || 5° Terme de peinture. Représentation vive et naturelle des passions, des attitudes, des actions de ceux qu'on veut peindre. La belle expression, les attitudes justes, BAHIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 48. On a de l'expression longtemps avant d'avoir de l'exécution et du dessin, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 65, dans POUGENS. Il n'avait point fait une étude particulière des beaux-arts, mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre saisit infailliblement tout homme de génie, D'ALEMB. *Éloges*, *Montesquieu.* || Terme de musique transporté de la peinture. Qualité par laquelle le compositeur sent vivement et rend avec vérité toutes les idées qu'il doit rendre, tous les sentiments qu'il doit exprimer. Il y a beaucoup d'expression dans cette musique. Ne croyez pas, mademoiselle, que ces êtres si sensibles à l'harmonie soient les meilleurs juges de l'expression, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets.* || Signes d'expression, signes qui indiquent d'accélérer ou de ralentir. || Il se dit aussi des exécutants, des chanteurs. Ce pianiste joue avec expression. || On dit de même qu'un danseur, qu'une danse a de l'expression. || 6° Terme de physiologie. Fonction d'expression, une des fonctions de la vie animale qui a pour but de manifester les sentiments et les volontés, et qui emploie la mimique et surtout la phonation. || 7° Manifestation. Le nom de son fils est le nom de Verbe, Verbe qu'il engendre éternellement en se contemplant lui-même, qui est l'expression parfaite de sa vérité, son image, son Fils unique, BOSS. *Hist.* II, 6. De cette manière, la parole des députés serait plus l'expression de la voix de la nation, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || 8° Personnification. Victor Hugo était la plus haute expression de la littérature romantique. || 9° Terme de mathématique. Forme sous laquelle on représente des constructions, des résultats. L'algèbre réduit à des expressions simples et générales et qui n'ont qu'un très-petit nombre de lettres, les résolutions d'un nombre infini de problèmes et souvent même des sciences entières, MALEBR. *Recherche*, VI, I, 5. Il [M. Lagny] a donné à l'Académie, en 1705, l'expression algébrique de la série infinie des tangentes de tous les arcs ou angles multipliés d'un premier arc ou angle quelconque connu, FONTEN. *Lagny.* Il faut remarquer que toute expression d'une division à faire est identique avec l'expression de son quotient, CONDIL. *Lang. calc.* I, 7. || Réduire à sa plus simple expression, ramener les termes d'une fraction, d'une formule, d'une équation au moindre nombre possible. 75/100 réduit à sa plus simple expression est 3/4. || Fig. Réduire quelque chose à sa plus simple expression, le réduire au moindre volume.

— HIST. XVIe s. Lorsque par expression de mammelles on fait sortir le laict, PARÉ, II, 3.

— ÉTYM. Lat. *expressionem*, de *expressum*, supin de *exprimere*, exprimer (voy. ce mot).

† **EXPRESSIVEMENT** (èk-sprè-si-ve-man), *adv.* D'une manière expressive. Labbey a paru assez sensible aux regrets que j'ai témoignés fort expressivement de me le voir enlever, P. L. COUR. *Lett.* I, 4.

— ÉTYM. *Expressive*, et le suffixe *ment.*

EXPRIMABLE (èk-spri-ma-bl'), *adj.* Qui peut être exprimé, énoncé. Cette pensée n'est pas exprimable en vers. Une quantité exprimable en nombres entiers.

— ÉTYM. *Exprimer.*

EXPRIMÉ, ÉE (èk-spri-mé, mée), *part. passé.* || 1° Tiré par expression. Le suc exprimé de l'o-

range. || 2° Figuré, représenté par le style, par le dessin ou par la musique. Des passions heureusement exprimées. || 3° Énoncé par des paroles. Et ne rejetez pas des vœux mal exprimés Qu'Hippolyte sans vous n'aurait jamais formés, RAC. *Phèd.* II, 2.

EXPRIMER (èk-spri-mé), *v. a.* || 1° Extraire la liqueur de certaines choses en les pressant. Il est des végétaux d'où l'art sait exprimer Quelques sucs bienfaisants.... DUCIS, *Lear*, IV, 5. Au doux murmure de leurs ondes [des fontaines], Exprimez vos grappes fécondes, Où rougit l'heureuse liqueur, LAMART. *Méd.* II, 4. || Fig. Qu'importe à des malheureux dont on exprime la sueur, d'avoir pour oppresseurs les Romains ou les Perses? MARMONTEL, *Bélis.* ch. XI. || 2° Rendre par les paroles. Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs? qui pourrait raconter ses plaintes? BOSS. *Reine d'Anglet.* Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux [de l'élégie], C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux, BOIL. *Art p.* II. Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales Que formait en ce lieu ce peuple de rivales? RAC. *Esth.* I, 1. Que ne puis-je t'exprimer ce que je sens si bien! et comment sens-je si bien ce que je ne puis t'exprimer? MONTESQ. *Lett. pers.* 7. || Énoncer en termes exprès. Il faut exprimer cela dans le contrat. || 3° Représenter par le style, le dessin ou la musique. L'antiquité nous parle de l'écume d'un cheval qu'une éponge jetée par dépit sur un tableau exprima parfaitement, CORN. *Clit. Préf.* Que diriez-vous de celui qui, sans exprimer ni traits ni taille, voudrait peindre une figure humaine, avec un voile pour vêtement? n'aurait-on pas droit de lui demander où est l'homme? J. J. ROUSS. *Hél.* 2e *préf.* || Fig. Reproduire. Dans tout le cours de sa vie, elle a exprimé ce parfait original [la femme forte décrite par David] par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens et de la faveur.... FLÉCH. *Mme de Mont.* Le dessein de Dieu a été de leur proposer, dans la personne de Marie, une image sensible et vivante dont ils étudiassent tous les traits pour les exprimer en eux et se les appliquer, BOURD. *Instr. pour l'oct. de l'Ascension*, § III, 1. || 4° Manifester, faire connaître. Exprimer sa douleur par des larmes. Licine à la campagne exprimait tant d'audace.... TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Il semblait que chaque peuple eût une manière particulière d'exprimer sa pudeur, MONTESQ. *Gnide*, 3. || 5° S'exprimer, *v. réfl.* Être tiré par expression. Le suc qui le nourrit [l'animal] est longtemps à s'exprimer [des aliments], BOSS. *Conn. de Dieu*, II, 10. De la même sorte que le vin et l'huile s'expriment du raisin et de l'olive pressés, ID. *ib.* || 6° Se faire comprendre par la parole. S'exprimer en bons termes. Des êtres si singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires, J. J. ROUSS. *Dialogues*, I. D'autres s'exprimeront, l'homme seul sait parler, DELILLE, *Trois règnes*, VIII. Il a peu d'esprit, quoiqu'il sache s'exprimer avec assez de grâce et d'aisance, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 37, p. 334, dans POUGENS. || Rendre sa pensée. Nous jugeons naturellement de la peine qu'un écrivain a eue à s'exprimer par celle que nous avons à l'entendre, CONDILLAC, *Art de penser*, II, 7. || Être exprimé. Seigneur, la vérité doit ici s'exprimer, CORN. *Cinna*, V, 3. Ses discours me font voir du respect, de l'estime Et même quelque amour, sans que le nom s'exprime, ID. *Att.* II, 1.

— HIST. XIVe s. Les quiex [lesquels] dons et ordenances nous voulons estre tenu pour exprimez en ces presentes, *Bibl. des Chartes*, 5e série, t. I, p. 80. || XVIe s. J'en oy qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, MONT. I, 188. ....Faicts d'un limon laicteux exprimé par la chaleur de la terre, ID. II, 310. La figure de la langue est triangulaire, plus grosse et mieux exprimée [prononcée] en sa base, qu'en sa pointe, PARÉ, IV, 12.

— ÉTYM. Provenç. *exprimar*, *espremer*, *exprimir;* espagn. *exprimir;* ital. *esprimere;* du latin *exprimere*, de *ex*, et *premere*, presser (voy. PRESSION). *Exprimer* a été fait par calque du latin *exprimere;* la forme ancienne est *espreindre* (voy. ÉPREINDRE). Il y avait aussi un verbe *expresser*. D'après Palsgrave, p. 9, au XVIe siècle, *exprimer* se prononçait *euxprimer*.

EX-PROFESSO, voy. PROFESSO (EX).

† **EXPROMISSION** (èk-spro-mi-ssion), *s. f.* En droit romain, substitution d'un nouveau débiteur à l'ancien.

— ÉTYM. Lat. *expromittere*, se porter pour caution, de *ex*, et *promittere*, promettre (voy. PROMETTRE).

EXPROPRIATION (èk-spro-pri-a-sion), *s. f.* Action d'exproprier. Expropriation pour cause d'utilité publique. Jury d'expropriation. || Terme de jurisprudence. Expropriation forcée, saisie des biens d'un débiteur.

— ÉTYM. *Exproprier.*

EXPROPRIÉ, ÉE (èk-spro-pri-é, ée), *part. passé.* Exproprié, parce que le chemin de fer passait sur son terrain. || Substantivement. Les expropriés.

EXPROPRIER (èk-spro-pri-é), j'expropriais, nous expropriions, vous expropriiez; que j'exproprie, que nous expropriions, que vous expropriiez, *v. a.* Ôter à quelqu'un la propriété d'un bien en général par voie légale. Ses créanciers menaçaient de l'exproprier. || Exproprier pour cause d'utilité publique, se dit de l'administration qui, pour un service public, prend la propriété de quelqu'un moyennant indemnité.

— HIST. XVIe s. Exproprié, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *propre.*

† **EXPUGNABLE** (èk-spugh-na-bl'), *adj.* Que l'on peut prendre de vive force. Gibraltar n'est pas expugnable.

— HIST. XIVe s. Une tour qui seroit non expugnable, si elle se parachevoit, BERCHEURE, f° 30, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *expugnabilis*, de *expugnare*, prendre de force, de *ex*, et *pugnare*, se battre, de *pugnus*, poing (voy. ce mot).

EXPULSÉ, ÉE (èk-spul-sé, sée), *part. passé.* || 1° Chassé hors. Les Tarquins expulsés de Rome. On voyait venir d'autres cadis, d'autres pachas, d'autres effendis qui prenaient la place des expulsés et qui étaient expulsés à leur tour, VOLT. *Candide*, 30. L'émigration d'une horde de fanatiques expulsés par d'autres, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er mars 1765. || Substantivement. Les expulsés. || 2° Terme de médecine. Un calcul expulsé de la vessie.

EXPULSER (èk-spul-sé), *v. a.* || 1° Chasser quelqu'un du lieu où il était établi, d'un bien dont il était en possession. On l'expulsa de sa maison, de sa terre. || 2° Par extension, exclure d'un lieu, d'une compagnie. On l'expulsa de l'assemblée. Platon voulait qu'on expulsât les poëtes de sa république. || 3° Terme de médecine. Faire évacuer. Expulser du corps les mauvaises humeurs. || Par plaisanterie. Expulser le superflu de la boisson [uriner], MOL. *Méd. mal. lui*, III, 5.

— HIST. XVIe s. Pour expulser ce lyon de vos parcs, J. MAROT, V, 64. Nonobstant icelle familiarité, nature expulse le plomb au dehors, si.... PARÉ, VIII, 2.

— ÉTYM. Lat. *expulsare*, fréquentatif de *expellere*, chasser (voy. EXPULSION). On a dit aussi, dans le XVIe siècle, *expeller*, calqué directement sur le latin *expellere.*

† **EXPULSEUR, ULTRICE** (èk-spul-seur, spul-tri-s'), *adj.* Terme didactique. Qui expulse. Action expultrice. || Terme de physiologie. Force expultrice, celle que possède la substance organisée de rejeter les principes qui lui sont devenus nuisibles.

— HIST. XVIe s. La faculté expultrice destinée à expeller et rejeter les excremens, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Lat. *expulsorem*, *expultricem* (voy. EXPULSION).

EXPULSIF, IVE (èk-spul-sif, si-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la vertu, la force d'expulser. || Terme de chirurgie. Bandage expulsif, bandage qui, exerçant une compression méthodique, détermine la sortie du pus ou d'un liquide épanché, d'un corps étranger, etc. || Terme d'obstétrique. Douleurs expulsives, douleurs qui, accompagnant les contractions de l'utérus, s'appliquent sur le fœtus et en déterminent l'expulsion.

— HIST. XIIIe s. La premiere vertu [du corps] est apetitive, la seconde retentive, la tierce digestive, la quarte expulsive, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 109. || XVIe s. S'ils doivent se servir du reste comme de la vertu expulsive de quelque racine orientale, pour pousser hors de leur entendement les vapeurs superbes qui y estoient montées, LANOUE, 332.

— ÉTYM. Lat. *expulsivus*, de *expulsum* (voy. EXPULSION).

EXPULSION (èk-spul-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'expulser. L'assemblée ordonna l'expulsion de celui de ses membres qui.... Sulpitia, dame romaine, fit un poëme sur l'expulsion des philosophes, où elle maltraitait fort Domitien, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 1, art. 2, § 3. Rome, après l'expulsion des rois, devait être une démocratie, MONTESQ. *Esp.* XI, 13. L'expulsion hors de la ville et de la société, ID. *ib.* XII, 4. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étais à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || Terme de jurisprudence. Action de faire sortir un locataire, un tenancier des lieux qu'il occupe. || 2° Terme de médecine. L'expulsion des mauvaises humeurs. L'expulsion d'un calcul hors de la vessie.

— HIST. XIVe s. La delivrance de Rome et l'expulsion des roys, BERCHEURE, f° 27, *verso.* || XVIe s. Par tel moyen l'expulsion, evacuation et absumption de la sanie se fera beaucoup mieux, PARÉ, IX, 6.

— ÉTYM. Lat. *expulsionem*, de *expulsum*, supin de *expellere*, chasser, de *ex*, hors, et *pellere*, chasser.

† **EXPURGATION** (èk-spur-ga-sion), *s. f.* || 1° Action d'expurger un livre. || 2° Terme d'eaux et forêts. Action d'éclaircir les futaies trop fourrées. || 3° Ancien terme d'astronomie. Émersion.

— HIST. XVIe s. Cest humeur est actiré par la rate pour la nutrition d'icelle et l'expurgation du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *expurgationem*, de *expurgare*, expurger.

EXPURGATOIRE (èk-spur-ga-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Usité dans cette locution : Indice ou index expurgatoire, catalogue de livres qui sont défendus à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés; différents de ceux qui sont absolument défendus.

— HIST. XVIe s. Il commanda dès lors l'indice expurgatoire : il fit decimer le regiment.... D'AUB. *Hist.* I, 362.

— ÉTYM. *Expurger;* espagn. *expurgatorio. Espurgatoire*, dans l'ancienne langue, a le sens de purgatoire.

† **EXPURGÉ, ÉE** (èk-spur-jé, jée), *part. passé.* Un Horace expurgé.

† **EXPURGER** (èk-spur-gé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*), *v. a.* Ôter les expressions licencieuses ou grossières qui peuvent se trouver dans un livre, et aussi ce qui choque telle ou telle doctrine ou opinion établie. || S'expurger, *v. réfl.* Être expurgé. Martial s'expurgerait bien difficilement.

— ÉTYM. Provenç. *espurgar*, *espurjar;* espagn. *espurgar;* ital. *spurgare;* du lat. *expurgare*, de *ex*, hors, et *purgare*, purger. *Espurger* se trouve dans les plus anciens textes avec le sens de justifier, nettoyer : XIIe s. .... Qu'il se puisse espurgier, E son pechié guerpir et à Deu repairier, *Th. le mart.* 32.

EXQUIS, ISE (èk-ski, ski-z'), *adj.* || 1° Qui a quelque chose de recherché et d'excellent. Un mets exquis. Un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté, FÉN. *Tél.* I. Mille bonbons, mille exquises douceurs Chargeaient toujours les poches de nos sœurs, GRESSET, *Vert-Vert*, I. || 2° Il se dit de choses de prix. Faute d'un plus exquis, et comme par bravade, Ceci servira donc de mouchoir de parade, CORN. *la Suiv.* II, 5. La maison de la ville et les meubles exquis, LA FONT. *Fabl.* II, 20. || Fig. Un travail exquis. Et plus le bien qu'on quitte est noble, grand, exquis, CORN. *Cinna*, II, 1. Tous les discours sont des sottises, Partant d'un homme sans éclat; Ce seraient paroles exquises Si c'était un grand qui parlât, MOL. *Amph.* II, 1. || 3° Qui est d'une excellence où se fait sentir la délicatesse, en parlant des qualités de l'esprit, du cœur. Avoir un jugement, un goût exquis. Ma langue est impuissante, et je voudrais avoir Celles de tous les gens du plus exquis savoir, ID. *l'Ét.* II, 11. Du nom de fierté noble on orna l'impudence, Et la fourbe passa pour exquise prudence, BOIL. *Sat.* XII. || Il se dit quelquefois des personnes. Même beauté, tant soit exquise, Rassasie et soûle à la fin, LA FONT. *Pâté.* La philosophie et les lois faisaient de beaux effets dans des naturels si exquis, BOSS. *Hist.* III, 5. ....Sachez que je faufile Avec ducs, archiducs, princes, seigneurs, marquis, Et tout ce que la cour offre de plus exquis, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || 4° Supplice exquis, supplice recherché, rendu le plus douloureux qu'il est possible. Les rois, comme ministres de Dieu qui en exercent l'empire, sont avec raison menacés, pour une infidélité particulière, d'une justice plus rigoureuse et de supplices plus exquis.... BOSS. *Polit.* X, VI, 3. || 5° Terme de médecine. Fièvre réglée exquise, fièvre dont les accès sont parfaitement réguliers. || 6° *S. m.* Ce qui est exquis. Un goût du beau et de l'exquis répandu partout et qui se fortifiait sans cesse, FONTEN. *Abbé Gallois.*

— REM. Quoique *plus exquis* et *très-exquis* ne soient pas très-usités, on voit par l'exemple de Bossuet qu'on peut se servir à propos des degrés de comparaison.

— HIST. XIIe s. Ainsi est or [présentement] l'amors trovée, Et mix [mieux] esquise et mix provée, GAUT. D'ARRAS, *Ille et Galeron*, f° 505, *recto*, 1re col. || XIIIe s. Granz sunt les uevres de nostre Seigneur, esquises en toutes ses volentez, *Psautier*, f° 138. || XVIe s. Cette beauté tant exquise, MARG. *Nouv.* X. Crœsus avoit sur luy tout ce qu'il estoit possible d'avoir de plus exquis, plus singulier et plus admi-

rable au monde, AMYOT, *Solon*, 56. Il estoit exquis et diligent au soing de sa personne, jusques à user de frottemens et de tours de promenemens en nombre certain, ID. *Cicéron*, 40. Les mammelles reçoivent nerfs des intercostaux, à cause de quoy elles ont sentiment fort exquis, PARÉ, II, 3. Les fievres tierces exquises cessent pour le plus au septieme accès, ID. XX, 20.

— ÉTYM. Lat. *exquisitus*, recherché, exquis, de *ex*, et *quærere*, chercher (voy. QUÉRIR).

† **EXQUISEMENT** (èk-ski-ze-man), *adv.* D'une manière exquise. Sculpture exquisement travaillée.

— HIST. XVI[e] s. Toutes sortes de viandes exquisement accoustrées, AMYOT, *Lucullus*, 80. Cæsar inventa et publia une reformation [du calendrier] singuliere et plus exquisement calculée que nulle autre, ID. *César*, 77.

— ÉTYM. *Exquise*, et le suffixe *ment*.

† **EXSANGUE** (èk-san-gh'), *adj.* Terme de médecine. Privé de sang ou qui en a perdu beaucoup. L'artère avait été ouverte, et le malade était exsangue. || Fig. Sans force ni vigueur. Quand la versification est harmonieuse, qui est-ce qui chicane la pensée? qui est-ce qui s'aperçoit que les scènes sont exsangues? DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XV, p. 71, dans POUGENS. Si tu crains d'être un poëte exsangue, un diseur de puérilités sonores, ID. *Claude et Nér.* II, § 6. [L'adjectif *exsangue*] n'aurait-il pas été regretté par Voltaire, et mis au nombre des expressions que cet homme de goût se proposait de restituer au vocabulaire de l'Académie? ID. *ib.* II, § 109.

— HIST. XVI[e] s. Toutes lesquelles parties sont froides et exangues de la nature, PARÉ, *Introd.* V. J'avais traisné languissant après des paroles françoises si exangues, si descharnées, et si vides de matiere et de sens, que ce n'estoient voirement que paroles françoises, MONT. I, 156.

— ÉTYM. Lat. *exsanguis*, de *ex*, sans, et *sanguis*, sang.

† **EXSCUTELLÉ, ÉE** (èk-sku-tèl-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des insectes sans écusson.

— ÉTYM. Lat. *ex*, sans, et *scutellum*, écu.

† **EXSERT, ERTE** (èk-sèr, sèr-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui fait saillie au dehors, qui dépasse les parties environnantes en longueur ou en hauteur.

— ÉTYM. Lat. *exsertus*, tiré hors, de *exserere*, de *ex*, hors, et *serere*, joindre, enlacer (voy. SÉRIE).

† **EXSERTION** (èk-sèr-sion), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. État d'une chose exserte, qui fait saillie, qui s'élève de la surface d'une autre.

— ÉTYM. *Exsert*.

† **EXSICCATION** (èk-si-kka-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de dessécher une chose.

— HIST. XVI[e] s. L'ulcere simple a une commune indication de curation, à sçavoir exsiccation; car toute ulcere a besoin de desiccation, PARÉ, XI, 5.

— ÉTYM. Provenç. *exsicatio*; du lat. *exsiccare*, sécher, de *ex*, et *siccus*, sec.

† **EXSPUITION** (èk-spu-i-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action d'expulser de la bouche. L'expectoration expulse hors des bronches, l'expuition hors de la bouche.

— ÉTYM. Lat. *exspuitionem*, de *exspuere*, de *ex*, et *spuere*, cracher (voy. SPUTATION).

† **EXSTIPULÉ, ÉE** (èk-sti-pu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a point de stipules. On dit aussi exstipulaire et exstipulacé.

— ÉTYM. Lat. *ex*, sans, et *stipule*.

† **EXSTROPHIE** (èk-stro-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Déplacement ou vice de conformation d'un organe membraneux, renversé de manière que la surface interne s'en trouve à nu. L'exstrophie de la vessie.

— ÉTYM. Ἐξ, en dehors, et στρέφειν, tourner (voy. STROPHE).

EXSUCCION (èk-su-ksion), *s. f.* Action d'absorber par la succion. Les ventouses tirent le sang par une sorte d'exsuccion.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors de, et *succion*.

† **EXSUDAT** (èk-su-da), *s. f.* Terme de physiologie pathologique. Blastème produit en des conditions pathologiques.

— ÉTYM. *Exsuder*.

EXSUDATION (èk-su-da-sion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Action de suer. De fortes exsudations. Aujourd'hui inusité en ce sens. || 2° Terme de physiologie. Suintement d'une humeur à travers les parois de son réservoir naturel, et comparé à celui de la sueur. || Particulièrement. Issue d'un liquide hors des tissus sortant tel qu'il est, à la différence de sécrétion qui indique la sortie d'un liquide élaboré par l'organe sécréteur. Dans la pleurésie, il se fait une exsudation à la surface de la plèvre.

—ÉTYM. Lat. *exsudationem*, de *exsudare*, exsuder.

EXSUDÉ, ÉE (èk-su-dé, dée), *part. passé*. Les liquides exsudés.

EXSUDER (èk-su-dé), *v. n.* Sortir à la façon de la sueur. Le sang exsude quelquefois. Le miel étant un suc qui exsude des fleurs par l'action du soleil, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 27. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : le miel a exsudé de la fleur; avec *être*, quand on veut marquer l'état : le miel est exsudé.

— HIST. XVI[e] s. L'humeur qui exsude et sort dehors par les embouchures des veines capillaires, PARÉ, XI, 2.

—ÉTYM. Lat. *exsudare*, de *ex*, hors, et *sudare*, suer.

† **EXSUFFLATION** (èk-su-ffla-sion), *s. f.* Action de chasser en soufflant. Dès son commencement, elle [l'Église] a montré par ses exorcismes et par ses exsufflations, qu'elle connaissait le péché originel dans les petits enfants, BOSS. *Var.* 1[re] *instr. past.* § 22.

— ÉTYM. Lat. *exsufflare*, de *ex*, hors, et *sufflare*, souffler.

EXTANT, ANTE (èk-stan, stan-t'), *adj.* Terme vieilli de pratique. Qui est en nature. Tous les effets extants de la succession.

— ÉTYM. Lat. *exstans*, existant, de *ex*, et *stare*, être debout (voy. STABLE).

EXTASE (èk-sta-z'), *s. f.* || 1° Terme de la vie mystique. Élévation extraordinaire de l'esprit, dans la contemplation des choses divines, qui détache une personne des objets sensibles jusqu'à rompre la communication de ses sens avec tout ce qui l'environne. Ce songe de Salomon était une extase où l'esprit de ce grand roi, séparé des sens et uni à Dieu, jouissait de la véritable intelligence, BOSS. *Politique*, V, I, 1. Par les ravissements, les transports et les extases où son corps demeurait suspendu et immobile, FLÉCH. *Panég.* II, p. 236. M. le cardinal de Noailles chassa de son diocèse Mlle Rose, célèbre béate à extase, ST-SIM. 87, 129. || 2° Par extension, vive admiration, volupté intime qui absorbe tout autre sentiment. La joie de Psyché fut grande, si l'on doit appeler joie ce qui est proprement extase; encore ce mot est-il faible, et n'exprime pas la moindre partie du plaisir que reçut la belle, LA FONT. *Psyché*, I, p. 85. Vous avez voyagé à la suite d'Alexandre et vous n'êtes point en extase d'admiration, VOLT. *Dial.* XXVIII, 1. Forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui durant cinquante ans m'avaient tenu lieu de fortune et de gloire, et, sans autre dépense que celle du temps, m'avaient rendu dans l'oisiveté le plus heureux des mortels, J. J. ROUSS. *Prom.* 7. Je reçus Amélie dans une sorte d'extase de cœur, CHATEAUBR. *René*. Nous y vîmes [dans les bibliothèques de Toscane] de quoi ravir en extase tous les hellénistes du monde, pour me servir de vos termes, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard, libraire*. Ces purs ravissements, cette divine extase D'une âme sans remords que la ferveur embrase, C. DELAV. *Paria*, I, 2. Ton sein, oppressé par l'extase, Se soulevait sous ses transports, LAMART. *Harold*, *Dédic.* || 3° Terme de médecine. Affection du cerveau dans laquelle l'exaltation de certaines idées, absorbant l'attention, suspend les sensations, arrête les mouvements volontaires, et même ralentit quelquefois l'action vitale. L'extase diffère de la catalepsie, en ce que, dans la catalepsie, les fonctions intellectuelles sont complétement suspendues, tandis que dans l'extase elles sont seulement détournées. || 4° Distraction, prétexte (sens aujourd'hui inusité). Les princes n'en peuvent jamais sauver leur réputation par les mêmes extases qui en préservent les subalternes, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 224, dans LACURNE.

— HIST. XIV[e] s. Cavernes ou fosses dont vent issoit tel que il perturboit les sens des approchans et les mettoit aussi comme en extasie, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI[e] s. De quoy ces princes rioient si fort, qu'ils en tomboient en spasme et estaze, CARL. V, 26.

— ÉTYM. Provenç. *extazis*, *exthasis*; espagn. *extasis*; ital. *estasi*; du grec ἔκστασις, transport, de ἐκ, hors, et στάσις, base, fondement, de même radical que le latin *stare*, être debout (voy. STABLE).

EXTASIÉ, ÉE (èk-sta-zi-é, ée), *part. passé*. Oh! la grande beauté fait perdre la raison; Il est extasié quand il est devant elle, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* IV, 2. Tous les savants, tous les poëtes qui mangeaient en grand nombre à sa table [de Denis le tyran], quand il leur lisait ses poëmes, paraissaient au dehors extasiés d'admiration, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. V, p. 222, dans POUGENS.

EXTASIER (S') (èk-sta-zi-é), je m'extasiais, nous nous extasiions, vous vous extasiiez; que je m'extasie, que nous nous extasiions, que vous vous extasiiez, *v. réfl.* || 1° Tomber en extase. Inusité en ce sens propre. || 2° Par extension, être saisi d'une vive admiration. La bonne tante, en s'extasiant et en pleurant de joie, s'écriait : Je vous l'avais bien dit que vous ne seriez jamais sous-diacre, VOLT. *l'Ingénu*, 19. Un peintre s'extasie à des objets qui ne sont pas même remarqués d'un spectateur vulgaire, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 12. On s'extasie sur les vallées de la Suisse; mais on ne les trouve si agréables que par comparaison, CHATEAUBR. *Mont Blanc*. || Avec ellipse du pronom personnel. Chaque vers qu'il entend le fait extasier, BOIL. *Art p.* I.

— ÉTYM. *Extase*.

EXTATIQUE (èk-sta-ti-k'), *adj.* || 1° Qui est causé par l'extase. Que dans ces transports extatiques Où seul tu me feras la loi, Tout hors de moi, mais tout en toi, Je te chante mille cantiques, CORN. *Imit.* III, 5. On voit par toute la suite que la sentence de saint Antoine [ô soleil, pourquoi me troubles-tu?] regardait un genre d'oraison extatique, BOSS. *États d'orais.* V, 12. Je n'entends point l'extatique grimace D'un faux béat qui, le front vers les cieux, Aux chérubins fait partout les doux yeux, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 6. Les psaumes avaient un mode extatique qui leur était particulièrement consacré, CHATEAUB. *Génie*, III, I, 2. || 2° Qui est ravi en extase. Un esprit extatique. || Substantivement. Les extatiques. || 3° Qui cause un vif transport comparé à l'extase. Favori d'Apollon, dont la voix extatique Anime les ressorts d'une âme frénétique, DESMARETS, *Visionnaires*, I, 4. Je ne dirai point combien mon cœur alors Sentit, par son amour, d'extatiques transports, TH. CORN. *Berger extrav.* I, 2.

— HIST. XVI[e] s. Esprit abstraict, ravy et ecstatic, Qui, frequentant les cieulx, ton origine, As delaissé ton hoste et domestic, Ton corps.... RAB. *À l'esprit de la Royne de Navarre* (*dizain placé en tête du 3[e] livre de Pantagruel*). Cette morgue grave, severe et ecstatique en une action si folle, MONT. III, 359.

— ÉTYM. Ἐκστατικὸς, de ἔκστασις, extase.

† **EXTEMPORANÉ, ÉE** (èk-stan-po-ra-né, née), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Sans préméditation. || 2° Terme de pharmacie. Médicaments extemporanés ou magistraux, ceux qui ne doivent être préparés qu'au moment où ils sont prescrits, par exemple les loochs, les potions.

— ÉTYM. Lat. *extemporaneus*, de la locution *ex tempore*, sur-le-champ, de *ex*, et *tempus*, *temporis*, temps.

† **EXTEMPORANÉITÉ** (èk-stan-po-ra-né-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est extemporané. L'extemporanéité de leur production [des objets naturels] qui n'est qu'un enchaînement de miracles réitérés à chaque instant de la durée, DIDEROT, *Interprét. de la nat.* n° 50.

— ÉTYM. *Extemporané*.

† **EXTEMPORANÉMENT** (èk-stan-po-ra-né-man), *adv.* D'une façon extemporanée.

EXTENSEUR (èk-stan-seur), *adj.* Terme d'anatomie. Qui sert à étendre. Les muscles extenseurs du bras. || *S. m.* L'extenseur du pouce.

— ÉTYM. Voy. EXTENSION. Paré a dit *estendeur*, I, 18.

EXTENSIBILITÉ (èk-stan-si-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est extensible. L'extensibilité des fibres est déterminée par la nature de leurs éléments et par l'activité des sucs, BONNET, *Causes prem.* VI, 13.

— ÉTYM. *Extensible*.

EXTENSIBLE (èk-stan-si-bl'), *adj.* || 1° Qui est susceptible d'être étendu par l'action simultanée de deux forces agissant en sens contraire. L'or est le plus extensible de tous les métaux. || 2° Terme d'anatomie. Qui peut s'étendre, s'allonger. La langue extensible du fourmilier.

— ÉTYM. Voy. EXTENSION.

EXTENSIF, IVE (èk-stan-sif, si-v'), *adj.* Qui a la vertu de produire l'extension. Force extensive. || Terme de grammaire. Qui exprime, qui marque l'extension. Ce mot est pris dans un sens extensif. || Terme rural. Culture extensive, par opposition à culture intensive, celle qui s'applique à un terrain étendu relativement au capital employé; telle est la culture pastorale.

— ÉTYM. Provenç. *extensiu*; espagn. *extensivo*; ital. *stensivo*; du latin *extensivus*, de *extensum*, supin de *extendere* (voy. EXTENSION).

EXTENSION (èk-stan-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'étendre ou de s'étendre. L'or est susceptible d'une extension prodigieuse. || Terme de physiologie. Action d'étendre, c'est-à-

dire de mettre un membre en droite ligne avec un autre. L'extension de la main, de l'avant-bras, du bras, mouvements par lesquels la main est mise en droite ligne avec l'avant-bras, l'avant-bras avec le bras, le bras avec l'épaule. || Terme de chirurgie. Action d'étendre un membre raccourci par une fracture ou une luxation. || 2° Action d'étendre un muscle pour exercer un effort, pour opérer quelque chose. Si vous considérez combien de gens entrent dans l'exécution de ces mouvements [des machines], quelle force de bras et quelle extension de nerfs ils y emploient, LA BRUY. VI. || Terme de musique. Effort d'écartement du petit doigt pour atteindre à certaines notes élevées sur les cordes du violon, sur le violoncelle pour atteindre à une tierce majeure, sans que la main quitte sa position. Cet ut se fait par extension. || Sa main, ses doigts ont beaucoup d'extension, une grande extension, ils peuvent embrasser beaucoup de touches du clavier. || 3° Dans le langage vulgaire, il se dit quelquefois du relâchement, de la distension, par quelque effort, d'un tendon, d'un ligament. L'extension d'un tendon. || 4° Il se dit quelquefois pour étendue. Extension en longueur, en largeur, en profondeur. || 5° Fig. Accroissement, augmentation. L'extension de son autorité. Extension de privilége. Un pareil inconvénient ne pouvait pas empêcher la compagnie anglaise de donner une grande extension à son commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 33. || Action d'étendre une loi, un article à des objets qui n'y étaient pas d'abord inclus. Chose qui ne peut recevoir d'extension, PATRU, *Plaid.* 4, dans RICHELET. Il est clair que ce sénatus-consulte n'était qu'une extension de la loi pappienne, qui, dans le même cas, avait accordé aux femmes les successions qui leur étaient déférées par les étrangers, MONTESQ. *Esp.* XXVII, ch. unique. || 6° Terme de logique et de grammaire. Synonyme d'étendue. Dans une proposition l'attribut s'appelle quelquefois le grand terme, parce qu'il a plus d'extension que le sujet, c'est-à-dire qu'il s'applique à un plus grand nombre d'objets. || Terme de grammaire. Action d'étendre la signification d'un mot. Le sens par extension tient le milieu entre le sens propre et le sens figuré. On ferre aussi d'argent une cassette, etc.... alors ferrer signifie, par extension, garnir d'argent au lieu de fer, DU MARSAIS, *Tropes*, part. II, art. 4. || On dit dans un emploi analogue : Ce sens est une extension, n'est qu'une extension de tel autre sens.

— HIST. XIV° s. L'eternité de Dieu est sans succession et son immensité sans extension, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. La cholere ne ressemble point à des nerfs de l'ame, ains plustost ou à des extensions ou à des convulsions d'icelle, AMYOT, *Com. refréner la colère*, 15. La rotule contient la jambe en deue extension, PARÉ, IV, 36. L'ame, espandue en toutes les parties du corps et entiere en soy, n'occupe point de lieu par extension corporelle, ID. XV, 52.

— ÉTYM. Provenç. *extensio*; espagn. *extension*; ital. *stensione*; du lat. *extensionem*, de *extensum*, supin de *extendere*, étendre (voy. ÉTENDRE).

† **EXTENSO (IN-)** (i-nèk-stin-so), *adv.* Dans toute son étendue. Citer les pièces in-extenso.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, et *extenso*, étendu, participe passif de *extendere*, étendre.

EXTÉNUATION (èk-sté-nu-a-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de rendre ténu, maigre et faible; résultat de cette action. L'exténuation d'un malade par une longue fièvre. Son exténuation est extrême. || 2° Terme de rhétorique. Figure de pensée qui consiste à substituer à la véritable idée de la chose dont on parle, une idée du même genre mais moins forte.

— HIST. XVI° s. ....Consomption et extenuation de tout le corps, PARÉ, XI, 25.

— ÉTYM. Lat. *extenuationem*, de *extenuare*, exténuer.

EXTÉNUÉ, ÉE (èk-sté-nu-é, ée), *part. passé.* || 1° Rendu ténu, rendu faible. Une armée exténuée. Un visage exténué. On voyait cette malheureuse [Arachné], dont tous les membres exténués se défiguraient et se changeaient en araignée, FÉN. *Tél.* XVII. Sa surprise est extrême, en jetant les yeux sur Mme de la Vallière, qu'elle s'attendait à trouver changée, exténuée par un tel genre de vie [la vie de Carmélite], GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 253. dans POUGENS. || Avoir le visage exténué, avoir le visage maigre, décharné. || 2° Usé, ruiné par quelque chose qui consume les forces. Exténuée d'agitations, d'abstinences, de veilles, elle semblait enfin résolue à revenir sur elle-même, à recommencer sa vie ordinaire, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || 3° Fig. Rendu moindre. Mais cette même grâce en moi diminuée Et par mille péchés sans cesse exténuée, CORN. *Poly.* II, 6. Je tâchai que la confirmation [des dispositions de Louis XIV pour ses bâtards], puisqu'il en fallait passer par là, fût la plus simple et la plus exténuée qu'il serait possible, ST-SIM. 299, 87.

EXTÉNUER (èk-sté-nu-é), j'exténuais, nous exténuions, vous exténuiez; que j'exténue, que nous exténuions, que vous exténuiez, *v. a.* || 1° Rendre ténu et faible. Elle était exténuée par une longue abstinence, ST-ÉVREM. *Matrone d'Éphèse.* || 2° Fig. Amoindrir beaucoup. Pour plaire, il [le poëte] a besoin quelquefois de rehausser l'éclat des belles actions, et d'exténuer l'horreur des funestes, CORN. *2° disc.* A Dieu ne plaise que j'exténue les bienfaits de milord, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 5. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source, ID. *Confess.* XI. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte en transformant cet argent en nature de provision, ID. *ib.* XII. || Absolument. Cette partie a besoin de la rhétorique pour peindre les passions et les troubles de l'esprit, pour consulter, délibérer, exagérer ou exténuer, CORN. *2° disc.* || 3° S'exténuer, *v. réfl.* Se faire petit, ténu. Qu'est-ce qu'une voix? un souffle qui se perd en l'air; je suis une voix, un cri, si vous le voulez; saint Jean s'exténue jusque-là, BOSS. *Élévat. sur les mystères*, 24° *semaine.* || Diminuer, devenir moindre. Votre ardeur, à force d'éclater, S'exhale, se dissipe, ou du moins s'exténue, CORN. *Agésil.* IV, 3. || S'épuiser, user ses forces. Il s'exténue à force de veilles. Mercenaires qui s'exténuent dans la triste recherche de tous les fatras théologiques, VOLT. *Phil.* III, 297. Votre esprit s'exténue A se forger les traits d'une femme inconnue, PIRON, *Métrom.* II, 11.

— SYN. ATTÉNUER UNE FAUTE, EXTÉNUER UNE FAUTE. La nuance est très-peu marquée, puisque ces deux verbes ne diffèrent que par le préfixe (*ex*, *ad*); pourtant on voit que atténuer signifie seulement amoindrir, et exténuer, amoindrir beaucoup. Du reste, en ce sens, atténuer tend, dans le langage actuel, à se substituer partout à exténuer.

— HIST. XVI° s. L'œil abaissé sur face extenuée, MAROT, VI, 246. ....Quand ils osent tellement extenuer la transgression de la loy.... CALV. *Instit.* 317. Homme de bonnes lettres, mais tout extenué, partie de sa naturelle complexion, et partie de l'etude, DESPER. *Contes*, XLIX.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *extenuar*; ital. *estenuare*; du lat. *extenuare*, de *ex*, et *tenuis*, petit, ténu (voy. ce mot).

EXTÉRIEUR, EURE (èk-sté-rieur, rieu-r'). Dans la versification du XVII° siècle, extérieur est de quatre syllabes : ex-té-ri-eur; aujourd'hui on le fait souvent de trois), *adj.* || 1° Qui est au dehors. La forme extérieure. Les ornements extérieurs. || Avantages extérieurs, la beauté, la taille, etc. || Terme de botanique. Se dit de l'embryon, quand il est situé, dans la graine, à la surface du périsperme. || Terme de géométrie. Angle extérieur, voy. EXTERNE. || 2° Qui se passe au dehors. Une vie tout extérieure. Vous accordez aux hommes l'effet extérieur et matériel de l'action, et vous donnez à Dieu ce mouvement intérieur et spirituel de l'intention; et, par cet équitable partage, vous alliez les lois humaines avec les divines, PASC. *Prov.* 7. Lorsque le culte extérieur a une grande magnificence, cela nous flatte et nous donne beaucoup d'attachement pour la religion, MONTESQ. *Esp.* XXV, 2. || 3° Qui a rapport aux pays étrangers. Le commerce extérieur. La politique extérieure. || On a dit ministre des relations extérieures, pour des affaires étrangères. || 4° *S. m.* Ce qui est au dehors d'un local. Nous entendîmes du bruit à l'extérieur. || 5° Les pays étrangers. Des nouvelles de l'extérieur. || 6° Ce qui paraît au dehors. L'extérieur de ce bâtiment est beau. || 7° L'ensemble de l'apparence d'une personne. Les sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans, BOSS. *Hist.* III, 6. Un extérieur simple est l'habit des hommes vulgaires, il est taillé pour eux et sur leur mesure ; mais c'est une parure pour ceux qui ont rempli leur vie de grandes actions, LA BRUY. II. Il est étrange qu'il ait fallu une loi pour régler son extérieur [de l'homme de robe] et le contraindre ainsi à être grave et plus respecté, ID. XIV. Il avait cet extérieur que le cabinet donne ordinairement, quelque chose d'un peu rude et d'un peu sauvage, du moins pour ceux à qui il n'était pas accoutumé, FONTEN. *Guglielmini.* Je dirai cependant de votre extérieur ce qui me paraît frapper tout le monde, que vous avez beaucoup de noblesse et de grâces dans tout votre maintien, D'ALEMB. *Portrait de Mlle de Lespinasse.* || Terme de vétérinaire. Conformation extérieure des animaux domestiques, par rapport aux services qu'ils peuvent rendre, à l'utilité dont ils peuvent être. || 8° Il se dit de même de ce qui paraît de la conduite. Deux raisons doivent faire craindre au prince de donner trop à l'extérieur dans les exercices de la piété, BOSS. *Polit.* VII, III, 9. || 9° Politesse froide, simple démonstration de civilité. Depuis l'affaire du régiment des gardes, il n'y avait plus guère que de l'extérieur entre eux [la maréchale de Boufflers et le Régent], ST-SIM. 475, 84. || 10° Fig. Une simple apparence. L'amour a tant de force Qu'il attache mes sens à cette fausse amorce, Et fera son possible à toujours conserver Ce doux extérieur [amour feint] dont on me veut priver, CORN. *la Suiv.* I, 9.

— REM. Extérieur n'a pas de degré de comparaison, il a pour superlatif *extrême*. Cependant on le trouve avec des degrés de comparaison dans de bons auteurs : On pourrait dire qu'il y a des parties fondamentales sans lesquelles l'animal ne peut se développer; d'autres qui sont plus accessoires et plus extérieures... BUFF. *Animaux*, ch. 11. Comme le sens comparatif est oublié, on peut ne pas condamner cet emploi.

— SYN. L'EXTÉRIEUR, LES DEHORS D'UNE PERSONNE. L'extérieur est ce qui tout d'abord se voit, est saisi par l'œil : il est d'un extérieur agréable. Dehors dit quelque chose de plus; il comprend non-seulement l'apparence extérieure, mais aussi les gestes, l'attitude, la manière de parler, etc.

— HIST. XVI° s. Dieu ne s'arreste point tant à l'apparence exterieure du bien, qu'à la pureté de cœur, CALV. *Instit.* 275. Hypocrites en exterieur, et interieurement pleins d'orgueil et de vengeance, LANOUE, 77. Non pourtant que je me mette en peine pour maintenir cette decence exterieure [ne pas crier dans une colique néphrétique], MONT. III, 201.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *exterior*; ital. *esteriore*; du lat. *exteriorem*, qui est un double comparatif, puisqu'il est le comparatif d'*exterus*, qui est lui-même formé de la préposition *ex* et du suffixe *ter*, qui est le τερος grec, *tara* sanscrit, et qui sert à la comparaison. Dans *exterus*, le sens comparatif de ce premier suffixe étant oublié, on y a ajouté *ior* (voy. EXTRA).

EXTÉRIEUREMENT (èk-sté-ri-eu-re-man; voy. EXTÉRIEUR), *adv.* A l'extérieur, au dehors. Cette maison est belle extérieurement. || Fig. Il veut qu'on le croie honnête homme, mais il ne l'est qu'extérieurement. Malheur si nous ne l'honorons qu'extérieurement! BOURDALOUE, *Myst. nativ. de J. C.* t. I, p. 24.

— HIST. XVI° s. Celui qui se sera abstenu de transgresser exterieurement, aura satisfait aux loix politiques, CALVIN, *Instit.* 276.

— ÉTYM. *Extérieure*, et le suffixe *ment.*

† **EXTÉRIORISTE** (èk-sté-ri-o-ri-st'), *s. m.* Terme de philosophie catholique. Philosophes ainsi dits, parce que, selon eux, toute idée, tout principe, toute vérité viennent à l'homme du dehors. Synonyme de traditionnaliste, parce que la tradition vient du dehors. || Dans un sens plus général, extérioriste peut se dire dans toutes les philosophies.

— ÉTYM. *Extérieur.*

† **EXTÉRIORITÉ** (èk-sté-ri-o-ri-té), *s. f.* État, qualité de ce qui est extérieur.

— HIST. XVI° s. Il nous faut ici regarder autre chose que l'exteriorité des ceremonies, CALV. *Inst.* 270.

— ÉTYM. *Extérieur.*

EXTERMINATEUR, TRICE (èk-stèr-mi-na-teur, tri-s'), *adj.* Qui extermine. La peste noire du XIV° siècle fut exterminatrice. ....Ce chat exterminateur, Vrai cerbère, était craint une lieue à la ronde, LA FONT. *Fabl.* III, 18. || L'ange exterminateur, celui qui tua les premiers-nés des Égyptiens. Songez qu'autour de vous L'ange exterminateur est debout avec nous, RAC. *Ath.* V, 3. En une seule nuit l'épée de l'ange exterminateur fit périr 185 000 hommes de son armée [de Sennachérib], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 62, dans POUGENS. || Substantivement. L'un [Mahomet] de tous ses rivaux fut l'exterminateur, LEMERC. *Louis IX*, III, 3. Des monstres, des brigands noble exterminateur, DELILLE, *Én.* VIII.

— ÉTYM. Provenç. *exterminayre*, *exterminador*, ital. *esterminatore*; du lat. *exterminatorem*, de *exterminare*, exterminer. Dans le provença., *exterminayre* est le nominatif, venant du latin *exterminátor*; *exterminador* est le régime, venant de *exterminatórem.*

EXTERMINATION (èk-stèr-mi-na-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action d'exterminer. L'extermination d'un peuple. Ils travaillèrent à l'extermi-

nation du paganisme, *Dict. de l'Acad.* || Guerre d'extermination, celle qui a pour objet une entière destruction de peuple. Les Musulmans firent une guerre d'extermination aux adorateurs du feu.

— HIST. XVIe s. Ils se desfeirent eulx mesmes, cuidans bien pour tout certain que leur païs fust arrivé à son extermination derniere, AMYOT, *Sylla*, 31.

— ÉTYM. Lat. *exterminationem*, de *exterminare*, exterminer.

EXTERMINÉ, ÉE (èk-stèr-mi-né, née), *part. passé.* || 1° Une population exterminée par le glaive. || 2° Familièrement. Épuisé de fatigue. Il arriva harassé, exterminé.

EXTERMINER (èk-stèr-mi-né), *v. a.* || 1° Chasser entièrement, faire disparaître. Vous exterminerez de dessous le ciel le nom d'Amalec, et prenez bien garde de ne le pas oublier, SACI, *Bible, Deutéron.* XXV, 19. Jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de cette terre excellente qu'il vous a donnée, ID. *Josué*, XXIII, 13. La racine arrachée et les arbres détruits, Le cruel veut encore exterminer les fruits, ROTR. *Antig.* III, 5. Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes, Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes, VOLT. *Fanat.* III, 8. || Par extension. Exterminer la religion chrétienne et élever le déisme sur les ruines du christianisme, PASC. *Prov.* XVI. Par un seul de ses discours il extermina les faux serments et les blasphèmes dans un pays où ils étaient autorisés par l'usage et par la coutume, FLÉCH. *Panég.* II, p. 207. Du milieu de mon peuple exterminez les crimes, Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes, RAC. *Ath.* I, 1. || 2° Faire périr entièrement. On doit de tous les Juifs exterminer la race, RAC. *Esth.* I, 3. || Il se dit aussi d'une seule personne. Et ne pouvez-vous pas d'un mot l'exterminer? RAC. *Esth.* II, 1. [Il] Jura d'exterminer Achab et Jézabel, ID. *Athal.* I, 2. Faisons plus, mes amis, jurons d'exterminer Quiconque, ainsi que lui, prétendra gouverner, VOLT. *M. de Cés.* II, 4. || Absolument. La politique des monarques de l'Asie était d'exterminer pour commander, CONDILLAC, *Hist. anc. Lois*, chap. 8. || Familièrement et par forme d'imprécation. Je sois exterminé, si je ne tiens parole! MOL. *le Dép.* IV, 3. || 3° S'exterminer, *v. réfl.* Les hommes à l'état sauvage s'exterminent les uns les autres. || Dans le langage familier, par hyperbole, se fatiguer beaucoup. Il est dans le potager, où il s'extermine à mettre en couleur ses treillages, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § 1.

— HIST. XIIe s. Eissi atterron les Normanz, Les orgoillos, les sorquidanz [outrecuidants], E seient tuit exterminé, Chacié del païs e osté, BENOÎT, II, 14168. || XIVe s. Et ceulx qui sont du tout incurables et incorrigibles, l'en les doit exterminer, ORESME, *Eth.* 320. || XVIe s. Crain que, si tu te vantes d'avoir toy-mesme trouvé la voye juste, tu ne perisses et soyes exterminé d'icelle, CALV. *Instit.* 219. Dieu pour semblables iniquitez a anciennement exterminé des peuples entiers de devant sa face, LANOUE, 16. A fin d'exterminer de tout point la convoitise d'avoir et de s'enrichir, il feit une autre troisième ordonnance nouvelle, AMYOT, *Lyc.* 15. L'a fait bannir et exterminer du pays, PASQ. *Rech.* V, p. 403, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *exterminar*; ital. *esterminare*; du lat. *exterminare*, proprement chasser, expulser, de *ex*, hors, et *terminus*, terme, limite (voy. TERME). C'est pourquoi le sens premier est faire disparaître, et, par extension, faire périr.

EXTERNAT (èk-stèr-na; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des èk-stèr-na-z habilement dirigés; externats rime avec fracas, mâts, etc.), *s. m.* || 1° École où l'on ne reçoit que des élèves externes. Fonder, diriger un externat. || 2° Service d'externe dans les hôpitaux.

— ÉTYM. *Externe.*

EXTERNE (èk-stèr-n'), *adj.* || 1° Qui est au dehors. Les parties externes. Les causes externes des maladies. || En médecine, externe se dit des affections qui, occupant les parties superficielles du corps, ne sont pas produites par des causes intérieures. Pathologie externe. || Médicament pour l'usage externe, médicament qui doit être appliqué à la peau, et non être pris à l'intérieur. || 2° Terme de géométrie. Angle externe, angle dont l'ouverture est en dehors relativement à une figure polygonale, ou relativement à l'espace compris entre deux parallèles. || 3° Terme d'anatomie. Qui est tourné en dehors, par rapport à l'axe fictif qu'on suppose partager verticalement le corps en deux parties égales. L'angle externe de l'omoplate. || 4° Histoire externe, histoire des documents qui servent pour composer l'histoire interne. L'histoire externe du droit est l'histoire des sources et des monuments du droit. || 5° Élève externe, ou, substantivement, externe, élève qui vient du dehors à un établissement d'instruction pour y suivre un cours. Les pensionnaires et les externes. || Externe libre, celui qui fréquente les cours du lycée, mais vit chez ses parents et non dans une pension. || 6° *S. m.* Nom donné à des étudiants en médecine qui sont chargés du premier degré du service médical dans les hôpitaux. Les externes font le pansement des malades, les saignées et ce qu'on nomme la petite chirurgie, sous la surveillance des internes. || 7° Celui qui travaille dans une étude de notaire ou d'avoué et qui ne fait pas partie des clercs gradués.

— HIST. XVIe s. Celui qui ne commettoit rien par œuvre externe contre la loy, estoit bon observateur d'icelle, CALV. *Instit.* 276. C'est estre esbloui de l'aparence des choses externes, LANOUE, 206.

— ÉTYM. Lat. *externus*, extérieur, de *extra*, dérivé de *ex*, hors.

† **EXTERRITORIALITÉ** (èk-stè-ri-to-ri-a-li-té), *s. f.* Terme de droit des gens. Droit que les ambassadeurs ont de vivre, dans le pays où ils sont accrédités, sous le régime des lois de la nation qu'ils représentent.

— ÉTYM. *Ex*, et *territorial*.

† **EXTINCTEUR** (èk-stin-kteur), *s. m.* Celui qui éteint, détruit. Et mériter le nom d'extincteur de ma race, DUFRÉNY, *Dédit*, I, 6.

— ÉTYM. Lat. *exstinctorem*, de *exstinguere*, éteindre.

EXTINCTION (èk-stin-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'éteindre; état de ce qui est éteint. L'extinction d'un incendie. || Autrefois à l'extinction de la chandelle, aujourd'hui à l'extinction des bougies, des feux, se dit de certaines ventes où l'on est reçu à enchérir jusqu'à ce qu'un certain nombre de petites bougies soient éteintes. || Terme de pharmacie. Opération qui consiste à chauffer au rouge certains corps et à les tremper ensuite brusquement dans l'eau froide pour en détruire la cohésion. || 2° Action de verser de l'eau sur la chaux vive et de la transformer en hydrate ou chaux éteinte. || Terme de pharmacie. Extinction du mercure, opération qui consiste à détruire le brillant métallique du mercure en le triturant avec un corps gras. || 3° Action de diminuer l'intensité de la lumière. Les vapeurs répandues dans l'air influent considérablement sur l'extinction de la lumière; la sérénité du ciel et la rareté de l'air rendent la lumière des astres plus vive sur les montagnes élevées, LAPLACE, *Expos.* I, 16. || 4° Perte totale. Il cessa de vivre par la seule extinction de ses forces et presque sans accident le 25 de janvier dernier 1742, MAIRAN, *Éloge de Halley*. || L'extinction de la chaleur naturelle, la perte de la chaleur naturelle. || Familièrement. Disputer jusqu'à extinction de chaleur naturelle, ou, simplement, jusqu'à extinction, disputer longtemps et avec opiniâtreté. Il dansait quelquefois jusqu'à extinction, HAMILT. *Gramm.* 8. || 5° Extinction de voix, affection du larynx qui affaiblit tellement la voix qu'on peut à peine se faire entendre. Il m'a pris une extinction de voix dans la roulade, PICARD, *Petite ville*, III, 9. || 6° Fig. Il se dit de ce qu'on éteint comme un feu. L'amour-propre parvient à l'entière extinction de l'amour de Dieu; par la constitution de la justice de cette vie, l'amour de Dieu ne parvient jamais à l'entière extinction de l'amour-propre, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 29. Il a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage continué ensuite et achevé par un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie, LA BRUY. X. || Se dit aussi des familles, races, tribus dont il ne reste plus personne en vie. L'extinction d'une famille. Outre la difficulté de cette guerre [contre les Benjamites], il y avait encore à considérer l'extinction d'une tribu dans Israël, BOSS. *Polit.* IX, III, 2. || 7° Acte qui met fin à l'existence d'une obligation, d'une dette, d'une action. Les modes d'extinction d'une obligation sont le payement, la compensation et la novation. Les principaux objets compris dans cette nouvelle cession consistaient dans l'extinction de 1 200 000 livres de rentes viagères, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 27. Dans une semblable position, il était difficile de songer aux moyens d'effectuer l'extinction d'une dette immense, MONTESQUIOU, *Rapp. du 27 août 1790*, p. 2.

— HIST. XVIe s. ....Que les pretendus deputez sont touz chargez par leurs memoires de demander l'extinction de la religion refformée, D'AUB. *Hist.* II, 236. Ardens à l'extinction des reformez, ID. *ib.* I, 82.

— ÉTYM. Lat. *exstinctionem*, de *exstinguere*, éteindre (voy. ce mot).

† **EXTINGUIBLE** (èk-stin-gui-bl'; *ui* prononcé comme dans huile), *adj.* Qui peut être éteint

— HIST. XVe s. Une soif non extinguible, c'est à dire qui ne se peut appaiser, PARÉ, XXIII, 5.

— ÉTYM. Lat. *exstinguibilis*, de *exstinguere*, éteindre (voy. ce mot).

EXTIRPATEUR (èk-stir-pa-teur), *s. m.* || 1° Celui qui extirpe. Il n'y a, pour tous les candidats, qu'une seule et même profession de foi: c'est celle exactement que font sur les places publiques les arracheurs de dents, les extirpateurs de cors, les destructeurs de punaises, ALPH. KARR, *les Guêpes*, juillet 1842. || Fig. Louis XIV fut surnommé par ses flatteurs l'extirpateur du calvinisme. || 2° Instrument agricole ayant la forme générale d'une herse, muni de pieds ou d'espèces de socs propres à déraciner et à entraîner les herbes nuisibles.

— HIST. XVIe s. Saint Dominique extirpateur, par ses presches, de l'heresie albigeoise, PASQUIER, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Extirper.*

EXTIRPATION (èk-stir-pa-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'arracher les racines des plantes. L'extirpation du chiendent. || 2° Terme de chirurgie. Action de retrancher une tumeur, un polype, jusque dans les derniers prolongements. L'extirpation d'un cancer, d'un cor. || 3° Fig. Destruction. L'extirpation des vices, des hérésies. On [les mystiques] porte si avant l'extirpation du désir, qu'on ne saurait plus en former ni en arrêter un sur quoi que ce soit, BOSS. *États d'orais.* III, 6. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, souhaitait l'extirpation de l'Église romaine, VOLT. *Mœurs*, 128.

— HIST. XVe s. A l'exaltation de notre foi, extirpation des erreurs et edification et amendement du peuple chrestien, MONSTR. liv. II, ch. 105. || XVIe s. Après l'extirpation de ceste partie, la malade se trouva mieux, PARÉ, XVIII, 48.

— ÉTYM. Lat. *exstirpationem*, de *exstirpare*, extirper.

EXTIRPÉ, ÉE (èk-stir-pé, pée), *part. passé.* Le chiendent extirpé difficilement d'un champ dont il s'est emparé. || Fig. Ce crime une fois extirpé, où seraient les maux domestiques qu'on attribue à la nature? MARMONTEL, *Ess. bonh. Œuvres*, t. XVII, p. 224, dans POUGENS.

EXTIRPER (èk-stir-pé), *v. a.* || 1° Arracher une plante avec ses racines. Extirper les mauvaises herbes. || Il ne se dit guère qu'en parlant des plantes qui nuisent. || 2° Terme de chirurgie. Enlever en ôtant toutes les racines. Extirper une loupe, un cancer. || 3° Fig. Détruire entièrement. Extirper les abus, les vices. Ce que j'extirpe au loin, dans ma cour prend racine, ROTROU, *St Genest*, III, 2. Le désir d'extirper le cromwellisme et la doctrine qui donnait au peuple le droit de juger les rois à mort, BOSS. *Var.* 5e *avert.* § 62. Après que le christianisme eut été extirpé par le massacre de trente-sept mille hommes exécutés presque en un moment, la nation [japonaise] se partagea en trois sectes, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Japonais*). || Extirper une race, une population, la détruire entièrement. Les Muscogulges s'emparèrent de la Floride après en avoir extirpé les Yamases, CHATEAUB. *Amér. les Muscogulges.*

— SYN. EXTIRPER, DÉRACINER. Un ouragan déracine un arbre et ne l'extirpe pas. Déraciner signifie qu'un végétal a été arraché de terre sans qu'on se soit inquiété si ses racines sont restées ou non dans le sol. Extirper indique que l'on n'a pas laissé dans le sol les racines, et qu'on les a enlevées en même temps qu'on enlevait le végétal. De plus, extirper indique surtout l'acte volontaire.

— HIST. XIIe s. Lor vingnes [vignes] et lor bois fist li rois estreper, Et lor maisons ardoir, et lor chasteaux gaster, WACE, dans DU CANGE, *stirpare*. || XIIIe s. Quant [la mort] toutes les cuide estreper, *la Rose*, 16113. || XIVe s. Chancre [cancer] dont toutes les rachines ne poent [peuvent] estre estrepées, H. DE MONDEVILLE, f° 98. Telz divins [devins] ont esté tousjours reprouvez et extirpez de toutes bonnes policies, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Extirper un membre gangrené, PARÉ, *Préf.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *extirpar*, ital. *stirpare*; du lat. *exstirpare*, de *ex*, hors, et *stirps*, souche, racine. La forme française est *estreper*; *extirper* a été refait sur le latin au XVIe siècle. *Stirps* est rapproché par les étymologistes de *stipes*, tronc, que l'on rapproche, à son tour, du causatif sanscrit *stha-pa*, faire tenir debout.

EXTORQUÉ, ÉE (èk-stor-ké, kée), *part. passé.* Il connut pour lors le cas qu'il faut faire d'honneurs et d'hommages extorqués par la crainte et qui ne

partaient point du cœur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 266, dans POUGENS. Il n'avait qu'une légère part aux cinquante mille livres perdues au jeu par Candide et à la valeur des deux brillants moitié donnés, moitié extorqués, VOLT. *Candide*, 22.

EXTORQUER (èk-stor-ké), *v. a.* Obtenir par violence morale. Je sais bien que mon agrément ne validerait pas une démission qui a été extorquée par la force, RETZ, *Mém.* t. III, livre IV, p. 448, dans POUGENS. Que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ? BOURDAL. *Serm. 24e dim. après la Pentecôte, Domin.* t. IV, p. 417. L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure Des présents qu'à l'abri de la magistrature Le mari quelquefois des plaideurs extorquait, Ou de ce que la femme aux voisins escroquait, BOIL. *Sat.* X. Ils n'auraient point prétendu extorquer à sa famille quatre cent mille francs d'amende; à quoi son bien était fort loin de monter, VOLT. *Lett. Beaumont*, 3 juin 1771. Enfin j'extorquai son consentement plus à force d'importunités et de caresses, que de raisons dont elle se contentât, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Par extension. Grotius a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter, VOLT. *Lett. Linguet*, 15 mars 1767.

— HIST. XIVe s. Acuns tyrans extorquent et trayent pecunes des populaires, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Li dits ouvriers pour plus extorquer l'argent des privez et des estranges, *Ord. des rois de Fr.* t. XII, p. 521. Les droiz lesquels il avoient extorqué des peres [sénateurs], BERCHEURE, f. 40, *recto*. || XVIe s. Pour accroistre la foule, on loue des gens pour venir pleurer et jetter des cris et des plaintes qui sont, au sceu de tous, toutes feinctes et extorquées avec argent, CHARRON, *Sagesse*, I, 32.

— ÉTYM. Lat. *extorquere*, arracher, de *ex*, et *torquere*, tordre (voy. TORDRE) : arracher par torsion. La langue, ayant fait de *torquere*, tordre (par un changement d'accent : *torquère* au lieu de *torquĕre*), a dit, dans sa haute période, *estordre* et non *extorquer*, qui ne se montre qu'au XIVe siècle.

† **EXTORQUEUR, EUSE** (èk-stor-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui extorque.

— HIST. XVIe s. Extorqueur, COTGRAVE.

EXTORSION (èk-stor-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Manière violente de prendre ou de se procurer quelque chose. L'extorsion d'un consentement. || Il se dit particulièrement de l'argent ou des taxes qu'on lève injustement. Tout ce qu'on paye pour le maintien de l'ordre public, est de droit et de justice; ce qu'on lève de plus est extorsion, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 51.

— HIST. XIVe s. Il faisoient sur le peuple grans extorsions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Mais l'en ne verra jà tant faire D'abus, d'exces, d'extorcions, Comme l'en fait aux cours d'eglises, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 523, dans LACURNE, au mot *prise*. || XVIe s. Il lascha la bride aux gens de guerre, qui de là prirent hardiesse de commettre plusieurs extorsions, violences et larrecins, AMYOT, *Anton.* 13.

— ÉTYM. Provenç. *estorsio*; espagn. *extorsion*; ital. *extorsione*; du lat. *extorsionem*, de *extorsum*, supin de *extorquere* (voy. EXTORQUER). Paré, XV, 65 *bis*, emploie *extorsions* dans le sens de torsions, tranchées.

† **EXTORSIONNAIRE** (èk-stor-sio-nê-r'), *adj.* Qui commet l'extorsion, qui a le caractère de l'extorsion.

— ÉTYM. *Extorsion*.

† 1. **EXTRA....** préfixe qui signifie en dehors.

— ÉTYM. Lat. *extra*, en dehors, et qui est pour *extera*, de l'adjectif *exterus*, extérieur (voy. EXTÉRIEUR).

† 2. **EXTRA** (èk-stra), *s. m.* || 1° Terme familier. Ce que l'on fait d'extraordinaire. || 2° Ce que l'on mange, ce que l'on sert sur la table de plus que de coutume ou de meilleure qualité que de coutume. Faire un extra. Une bouteille de vin d'extra. || 3° Les pensionnaires d'une table d'hôte ou autres appellent aussi extra la personne qu'ils invitent à dîner et dont ils doivent payer l'écot par suite d'un prix convenu pour chaque extra, LEGOARANT. || Le pluriel est invariable : des extra.

— ÉTYM. Abrégé populaire de *extraordinaire*.

† **EXTRA-AXILLAIRE** (èk-stra-a-ksil-lê-r'), *adj* Terme de botanique. Qui naît à côté de l'aisselle des feuilles.

— ÉTYM. *Extra....* préfixe, et *axillaire*.

† **EXTRA-BUDGÉTAIRE** (èk-stra-bu-djé-tê-r'), *adj.* Qui est en dehors du budget. Dépenses extrabudgétaires.

— ÉTYM. *Extra....* préfixe, et *budget*.

† **EXTRACTEUR** (èk-stra-kteur), *s. m.* Celui qui extrait.

— HIST. XVIe s. Je me suis trouvé avec un philosophe, grand extracteur de quinte-essence, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. Lat. *extractorem*, de *extractum*, supin de *extrahere*, extraire (voy. EXTRAIRE).

EXTRACTIF, IVE (èk-stra-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui marque extraction. Si je veux rendre raison de cette façon de parler, *du pain suffit*; je commence par dire *de le pain*, alors la préposition *de*, qui est ici une préposition extractive et qui, comme toutes les autres prépositions, doit être entre deux termes, cette préposition, dis-je, me fait connaître qu'il y a ici une ellipse, DU MARSAIS, *Œuvres*, t. IV, p. 170. || 2° Terme de chimie. Qui est extrait des végétaux. Principes extractifs. Il employa l'esprit-de-vin pour dissoudre le corps sucré [des substances végétales], et le séparer des parties gommeuses et extractives, CONDORCET, *Margraaf.* || *S. m.* L'extractif, principe immédiat qu'on supposait exister dans les plantes et les animaux, et posséder la propriété de s'épaissir pendant l'évaporation de sa dissolution. || 3° Qui sert, qui est relatif à l'extraction. Machine extractive. || Industrie extractive, celle qui recueille directement les produits de la nature : chasse, pêche, récolte des fruits naturels, exploitation des mines. Dunoyer a introduit cette expression.

— ÉTYM. Lat. *extractum*, supin de *extrahere*, extraire (voy. ce mot).

† **EXTRACTIFORME** (èk-stra-kti-for-m'), *adj.* Terme de chimie. Qui a la forme ou l'apparence d'un extrait.

— ÉTYM. *Extrait*, et *forme*.

EXTRACTION (èk-stra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'extraire, de tirer hors. L'extraction d'un clou enfoncé dans une planche. || Terme de chirurgie. Opération par laquelle on retire de quelque partie du corps, soit un corps étranger, soit une partie qui cause des douleurs ou nuit à une fonction importante. L'extraction d'une dent, d'une balle. || L'extraction d'un prisonnier, l'action de l'extraire, de le faire sortir momentanément de la prison pour quelque objet. || Par extension. De la difficulté de se procurer des esclaves dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 21. || 2° Terme de chimie et de pharmacie. Opération pharmaceutique par laquelle on sépare une substance quelconque du composé dont elle fait partie. L'extraction d'un sel. || 3° Terme de métallurgie. Opération par laquelle on tire les métaux de la terre, de la mine. Dans cette partie du nouveau monde, l'extraction de l'or n'est ni dangereuse ni fort pénible; quelquefois il se trouve à la superficie du sol, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 21. || 4° Fig. Il se dit de la naissance considérée par rapport au sang, à la famille d'où l'on provient. Et quoi qu'ait fait ce bras, il ne m'a point acquis Ni ces titres fameux, ni ce renom exquis Qui des extractions effacent la mémoire, ROTROU, *St Genest*, I, 4. Mais son extraction provint-elle des cieux.... ID. *Antig.* IV, 3. Saint Paulin, en faisant le panégyrique de sa parente sainte Mélanie, a commencé les louanges de cette veuve si renommée par la noblesse de son extraction, BOSS. *Or. funèbre, Gornay.* Il était de l'ordre de la prédestination et du salut de l'homme, que l'homme fût un jour persuadé qu'il est d'une extraction divine, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* II, p. 138. Il faut convenir qu'il y a dans la noblesse d'extraction et dans l'ancienneté des familles je ne sais quel attrait puissant pour se concilier l'estime et pour gagner les cœurs, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 1re partie, § 6. Homme de basse extraction, mais qui fit une fortune singulière et rapide, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, lett. 2, p. 21, dans POUGENS. || 5° Terme de mathématique. La manière de trouver les racines d'un nombre donné, et l'opération par laquelle on les trouve.

— HIST. XIIe s. Une fille en remest [resta] el castel de Buillon, Li dus Godefrois est de celle estracion, *Ch. d'Ant.* VII, 774. || XIVe s. L'extraction des choses qui sont entre les leivres des plaies outre nature, H. DE MONDEVILLE, f° 35. Un chevalier de Franche [France], de haute estration, *Baud. de Seb.* IV, 470. || XVe s. C'est grand ennui de piteusement penser que ces grands bourgeois et ces nobles bourgeoises et leurs beaux enfants, qui d'estoc et d'estraction avoient demeuré, et leurs devanciers, en la ville de Calais, devinrent, FROISS. I, I, 323. || XVIe s. Ne seroit-ce pas aussi un honneste exercice aux seigneurs et gentils-hommes, de se recreer quelquesfois en telles extractions [d'essences] ? LANOUE, 479. L'extraction violente des dents, PARÉ, XV, 27. L'abreviation de racines n'est aultre chose fors que extraction d'icelles jusques à ce qu'elles soyent reduictes en nombre ou le plus près que faire se peult, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 30, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *extraccio*; espagn. *extraccion*; ital. *estrazione*; du lat. *extractionem*, de *extractum*, supin de *extrahere*, extraire.

† **EXTRACTO-RÉSINE** (èk-stra-kto-ré-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit végétal qui participe de la résine et de l'extractif. L'aloès est une extracto-résine.

— ÉTYM. Lat. *extractus*, extrait, et *résine*.

† **EXTRACTO-RÉSINEUX, EUSE** (èk-stra-kto-ré-zi-neû, neû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient de l'extracto-résine. L'aloès est une substance extracto-résineuse.

† **EXTRADER** (èk-stra-dé), *v. a.* Néologisme. Faire l'extradition. C.... et P.... vont être extradés de Suisse et ramenés à Paris, *J. des Débats*, 1er avril 1864.

— ÉTYM. Latin fictif, *extradere*, remettre, de *ex*, hors, et *tradere*, livrer (voy. TRADITION).

EXTRADITION (èk-stra-di-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de remettre un réfugié pour une cause quelconque au gouvernement étranger qui le réclame. Les Turcs insistèrent en vain sur l'extradition de Cantemir, VOLT. *Russie*, II, 1. || 2° Remise. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces [du procès], VOLT. *Lett. Vernes*, 24 mai 1763.

— ÉTYM. Lat. *ex*, hors, et *traditio*, action de remettre (voy. TRADITION).

EXTRADOS (èk-stra-dô), *s. m.* La surface convexe et extérieure d'une voûte.

— ÉTYM. Lat. *extra*, en dehors, et *dos*.

EXTRADOSSÉ, ÉE (èk-stra-dô-sé, sée), *adj.* Terme d'architecture. Qui a un extrados. Une voûte extradossée.

† **EXTRADOSSER** (èk-stra-dô-sé), *v. a.* Terme d'architecture. Faire l'extrados. Extradosser une voûte.

— ÉTYM. *Extrados*.

† **EXTRA-EUROPÉEN, ENNE** (èk-stra-eu-ro-pé-in, pé-è-n'), *adj.* Terme didactique. Qui est situé hors de l'Europe; qui se rapporte aux pays situés hors de l'Europe.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *européen*.

† **EXTRA-FIN, INE** (èk-stra-fin, fi-n'), *adj.* Terme de commerce. Qui est d'une qualité très-fine. Liqueurs extra-fines.

— ÉTYM. *Extra*, abrégé populaire pour *extraordinairement*, et *fin*, adjectif.

† **EXTRA-FOLIACÉ, ÉE** (èk-stra-fo-li-a-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Synonyme d'extra-folié.

† **EXTRA-FOLIAIRE** (èk-stra-fo-li-è-r'), *adj.* Terme de botanique. Synonyme d'extra-folié.

† **EXTRA-FOLIÉ, ÉE** (èk-stra-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui croît en dehors ou à côté des feuilles. || Hampe extra-foliée, hampe qui naît sur la racine en dehors des feuilles, exemple : le *convallaria maialis*.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *folium*, feuille.

† **EXTRA-HUMAIN, AINE** (èk-stra-u-min, mè-n'), *adj.* Qui est en dehors de l'humanité. Une origine extra-humaine.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *humain*.

1. **EXTRAIRE** (èk-strê-re), j'extrais, tu extrais, il extrait, nous extrayons, vous extrayez, ils extraient; j'extrayais, nous extrayions, vous extrayiez; (le parfait serait j'extrayis, inusité); j'extrairai; j'extrairais; extrais, extrayons, extrayez, qu'ils extraient; que j'extraie, que nous extrayions, que vous extrayiez, qu'ils extraient (l'imparfait du subjonctif serait que j'extrayisse, inusité); extrayant, extrait, *v. a.* || 1° Tirer une chose d'un lieu, d'un corps où elle s'est formée ou introduite. Extraire des pierres d'une carrière. Extraire une épine du pied. Extraire une balle, une dent. On ignore que les métaux ne peuvent sortir librement du Portugal; qu'il n'est possible de les en extraire que par les vaisseaux de guerre, qui ne sont pas visités, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 28. || 2° Par extension. Extraire un prisonnier de prison, l'en faire sortir pour comparaître, pour être transféré, etc. || 3° Séparer une substance d'une autre par une opération chimique. On extrait du sucre de la betterave. || 4° Copier un passage, un article dans un livre, dans un journal. Il a extrait ce passage d'Aristote. || Extraire un procès, en faire un sommaire. || Extraire un livre, en faire un résumé, et aussi en faire des extraits. Je voulais vous envoyer le *Lexicon Germanico-Thomæum* du P. Heserus; j'ai voulu attendre que j'eusse le loisir de l'extraire, CORN. *Lett. au P. Boulard*, 22 avril 1652. || Terme de commerce. Extraire le journal, le dépouiller pour voir ce qui est dû par chaque particulier, ou ce qu'on lui doit. || 5° Terme de mathématique. Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre, la chercher, la trouver.

‖ Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire, chercher combien de fois ce nombre contient l'unité. ‖ 6° S'extraire, *v. réfl.* Être extrait. Les essences s'extraient des plantes de différentes façons. ‖ Il se dit aussi des racines des nombres. La racine cubique s'extrait à tort.

— REM. 1. On trouve *extraisait* dans Bonnet (ce qui est une faute, l'imparfait est *extrayait*, qu'il a lui-même ailleurs) : Wallis extraisait de tête la racine carrée d'un nombre de cinquante-trois figures, *Palingén.* XVII, 5. ‖ 2. Le parfait *j'extrayis*, l'imparfait du subjonctif *j'extrayisse* sont inusités, à tort; on devrait les remettre en usage; car rien dans l'euphonie ne s'y oppose.

— HIST. XIe s. Que estrais est de moult grant parented, *Ch. de Rol.* XXVI. ‖ XIIIe s. Il s'est recordez que nos somes poudre; il set que nos somes estret de terre, *Psautier*, f° 123. Por ce est cil fous qui done à perte Bone aventure quant il l'ot [eut]; Estraire en doit aucun bon mot, *Renart*, 19774. On apele cex qui sunt estrait de franque lignie, si comme de rois.... gentix, BEAUM. XLV, 30. ‖ XVe s. .... Je n'ai aujourd'hui fiance certaine pour Jeanne ma fille garder, fors en vous; je l'ai, à grand peine, mise et extraite hors des mains et du pays du pere, mon mari, FROISS. II, III, 12. Et [Philippe d'Artevelle] prit le chemin de Gand, si fort pensif que on ne pouvoit de lui extraire rien ni nulle parole, ID. II, II, 185. ‖ XVIe s. Pareillement avecques le feu l'on avoit apris d'extraire les essences de plusieurs choses, LANOUE, 460. Par la continuation de lire les anciennes histoires, et d'en extraire ces vies que je redige par escript, AMYOT, *P. Æm.* 2. Extraire un enfant mort, une balle, les pierres de la vessie, PARÉ, *Introd.* 2. Comment les racines quarrées ou secondes se peuvent extraire ou abbrevier, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 30, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *estraire*; espagn. *extraer*; port. *extrahir*; ital. *estrarre*; du lat. *extrahere*, de *ex*, hors, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE).

† 2. **EXTRAIRE** (èk-strê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est situé en dehors, à l'extérieur. Embryon extraire.

— ÉTYM. Lat. *extrarius*, extérieur, de *extra*, hors (voy. EXTRA).

1. **EXTRAIT, AITE** (èk-strè, strè-t'), *part. passé.* ‖ 1° Tiré hors. La balle extraite par le chirurgien. Une dent extraite. ‖ 2° Tiré de. Une essence extraite de plantes aromatiques. ‖ 3° Copié de. Un beau passage extrait de Bossuet. ‖ 4° Obtenu par l'opération mathématique dite extraction. La racine cubique extraite de 8 est 2.

2. **EXTRAIT** (èk-strè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des ex-strè-z énergiques; extraits rime avec palais, effets, succès, paix, etc.), *s. m.* ‖ 1° Terme de chimie. Produit qu'on a extrait d'une substance. Extrait de guimauve, de réglisse. ‖ Extrait de saturne, dissolution de sous-acétate de plomb. ‖ 2° Passage, article tiré d'un livre, d'un écrit. Où est le savant parmi les nations les plus fameuses pour l'assiduité au travail et pour la patience nécessaire à copier et à faire des extraits, qui n'admire là-dessus les talents de M. du Cange et qui ne l'oppose à tout ce qui peut être venu d'ailleurs en ce genre-là? *Préf. du Dict. de* FURETIÈRE. Il lui faisait faire des extraits de livres choisis, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. ‖ Terme d'imprimerie. Article, mémoire, passage plus ou moins long inséré dans un recueil périodique et tiré à part presque toujours sur la demande de l'auteur. Un extrait de la *Revue des Deux-Mondes*. ‖ 3° Abrégé, sommaire. Faire l'extrait d'un livre, d'une correspondance, d'un procès. Ce siècle ridicule est celui des brochures, Des chansons, des extraits, et surtout des injures, VOLT. *Ép.* 85. Combien de lectures inutiles dont nous serions dispensés par de bons extraits! D'ALEMB. *Disc. prélim. encycl.* Œuv. t. I, p. 300, dans POUGENS. Il n'y a point de si mauvais livre dont on ne puisse tirer de bonnes choses, disent tous les gens d'esprit et de goût; il n'y a pas non plus de si bon livre dont on ne puisse faire un extrait malignement tourné, qui défigure l'ouvrage et l'avilisse, MARMONTEL, *Élém. litt.* Œuv. t. VII, p. 347, dans POUGENS. ‖ Terme de pratique. Analyse ou copie sommaire ou partielle d'un acte. ‖ Fig. et familièrement. Un extrait d'homme, un bout d'homme, un très-petit homme. ‖ 4° Terme de commerce. Projet de compte qu'un négociant envoie à son correspondant, ou qu'un commissionnaire envoie à son commettant. Nom qu'on donne aussi au grand-livre ou livre de raison. ‖ 5° Extrait des registres de l'état civil, copie certifiée d'après les registres de l'état civil, et constatant naissance, mariage, mort. Extrait de naissance certificat tiré du registre des naissances et constatant la naissance de quelqu'un. Extrait baptistaire, ou extrait de baptême, extrait du registre des baptêmes et constatant le baptême de quelqu'un. Extrait mortuaire, extrait du registre des morts, constatant la mort de quelqu'un. Les moines de ce pays-là [Marseille] ont sans doute son extrait mortuaire, VOLT. *Phil.* III, 190. ‖ Par plaisanterie. Un certain Monsieur de Voltaire A donné extrait mortuaire De tous les seigneurs qui sont morts, *Facétie du poëte Roy contre le poëme de Fontenoy de Voltaire*, citée par LA HARPE, *Lycée*, 3° part. liv. III, chap. 2, sect. 1. ‖ 6° Terme de jeu de loto. Numéro unique sorti sur une ligne. ‖ Terme de loterie. Un seul numéro gagnant. Extrait déterminé, numéro sur lequel on fait une mise en indiquant qu'il sortira le 1er, le 2e, le 3e, le 4e ou le 5e. Extrait simple, numéro joué sans autre condition.

— REM. Des grammairiens ont condamné extrait de baptême, voulant qu'on dît uniquement extrait baptistaire; mais, comme on dit extrait de naissance (par une ellipse d'ailleurs admissible), il n'y a pas de raison pour ne pas dire aussi un extrait de baptême.

— HIST. XVIe s. Par ainsi l'essence du Fils ne seroit qu'un extrait je ne say quel, tiré comme par un alambic de l'essence de Dieu, CALV. *Instit.* 92. Si y trouva quelques loix qui luy semblerent bonnes, et en feit extraict, en deliberation de les porter en son païs pour s'en servir à l'advenir, AMYOT, *Lyc.* 4.

— ÉTYM. *Extrait* 1; provenç. *estrat*; catal. *extracte*; espagn. *extracto*; ital. *estratto*.

EXTRAJUDICIAIRE (èk-stra-ju-di-si-ê-r'), *adj.* Terme de pratique. Acte extrajudiciaire, acte qui ne se rattache pas à un procès pendant en justice.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *judiciaire*.

EXTRAJUDICIAIREMENT (èk-stra-ju-di-si-ê-reman), *adv.* Par acte ou forme extrajudiciaire.

— ÉTYM. *Extrajudiciaire*, et le suffixe *ment*.

† **EXTRA-LÉGAL, ALE** (èk-stra-lé-gal, ga-l'), *adj.* Qui est en dehors de la légalité.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *légal*.

† **EXTRA-MUROS** (èk-stra-mu-ros'), *adj.* Locution latine qui s'est introduite dans le langage familier et dans le langage administratif, et qui signifie hors des murs d'une ville ou d'une citadelle. Demeurer extra-muros.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *muros*, les murs.

† **EXTRA-OCULAIRE** (èk-stra-o-ku-lê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui s'insère en dehors des yeux.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *oculaire*.

EXTRAORDINAIRE (èk-stror-di-nê-r'. La prononciation où l'*a* est nul est encore la plus usitée; mais l'écriture commence à l'emporter sur l'usage; plusieurs disent èk-stra-or-di-nê-r', faisant sentir l'*a*; prononciation qu'on trouve dans l'*Irato* de Méhul : Non jamais sur terre On n'aura goûté De félicité Plus extraordinaire; il y a une note pour *a*. Marg. Buffet, *Observ.* p. 49, note, de son temps, comme prononciation vicieuse extreordinaire et extraordinaire), *adj.* ‖ 1° Qui n'est pas selon l'ordinaire, selon l'ordre. Séance extraordinaire. Action extraordinaire. Événement extraordinaire. Dieu, qui fait tout en son temps, avait choisi celui-ci pour faire cesser les voies extraordinaires, c'est-à-dire les prophéties, BOSS. *Hist.* II, 4. Il n'est pas inouï de voir des États hypothéquer leurs fonds pendant la paix même, et employer, pour se ruiner, des moyens qu'ils appellent extraordinaires et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé les imagine à peine, MONTESQ. *Esp.* XIII, 17. ‖ Dépense extraordinaire, dépense qui excède celle que l'on fait ordinairement, ou dépense imprévue que l'on fait en sus de celle qu'on s'était proposé de faire. ‖ Conseiller d'État en service extraordinaire, conseiller d'État qui n'a pas de traitement et qui ne remplit pas de fonctions au conseil. ‖ Ambassadeur extraordinaire, envoyé extraordinaire, celui qu'un gouvernement envoie en certains cas particuliers. ‖ Affaires extraordinaires, se disait, sous l'ancienne monarchie, des ressources financières qu'on se créait en dehors du produit des impôts. Sous l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions, à vingt-sept livres, et puis à vingt-huit livres le marc d'argent; tout le surplus [des dépenses] fut toujours fourni en affaires extraordinaires, VOLT. *Louis XIV*, 30. ‖ Aujourd'hui, budget extraordinaire, partie du budget qui comprend les dépenses non obligatoires, et auxquelles on fait face par des ressources extraordinaires. ‖ Autrefois, procédure extraordinaire, la procédure criminelle, par opposition à la procédure civile. Juger à l'extraordinaire, juger au criminel. ‖ Question extraordinaire, voy. QUESTION. ‖ 2° Singulier, rare, peu commun. Un génie extraordinaire. Un homme extraordinaire. Il est d'une laideur, d'une avarice extraordinaire. ‖ 3° Étrange, bizarre, choquant. Langage, habit extraordinaire. Avoir l'air extraordinaire. ‖ 4° *S. m.* Chose qui se fait contre l'ordinaire. C'est pour lui un extraordinaire que de boire du vin. L'extraordinaire est une action qui arrive à la vérité moins souvent que sa contraire, mais qui ne laisse pas d'avoir sa probabilité assez aisée pour n'aller point jusqu'au miracle, CORN. 2° *disc. trag.* Cet extraordinaire que l'on voyait dans les institutions de la Grèce, nous l'avons vu dans la corruption de nos temps modernes, MONTESQ. *Esp.* IV, 6. Le goût de l'extraordinaire est le caractère de la médiocrité, DIDEROT, *Salon de* 1765, Œuv. t. XIII, p. 108, dans POUGENS. ‖ D'extraordinaire, en surplus, non attendu. Vingt personnes d'extraordinaire à table, SÉV. 430. ‖ 5° Dans les comptes, ce qui est outre la dépense ordinaire, fonds pour y faire face. L'extraordinaire monte à tant. L'extraordinaire est complétement dépensé. ‖ 6° Anciennement. L'extraordinaire des guerres, ou de la guerre, et, absolument, l'extraordinaire, fonds destiné aux dépenses de la guerre. M. de Louvois, dont un des fils avait appris de lui [Rolle] les éléments de mathématiques, lui donna au bureau de l'extraordinaire des guerres une seconde place qui valait mieux que celle de l'Académie, et pouvait le mener plus loin, FONTEN. *Rolle.* La Tourane et Sauvion, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, culbutèrent et firent banqueroute, ST-SIM. 92, 214. Chamillart chassa d'autorité, pour friponnerie, un principal commis de l'extraordinaire de la guerre, résidant en Flandre, ID. 199, 147. ‖ Trésorier extraordinaire des guerres, employé supérieur des finances qui prenait immédiatement ses fonds au trésor royal pour les dépenses de la guerre. ‖ 7° Nom donné autrefois à un supplément de la gazette, qui contenait les nouvelles étrangères. ‖ 8° En matière ecclésiastique, autorité placée en dehors de celle du diocésain. M. le Preux peut confesser celles qui ont coutume de s'y confesser à l'ordinaire ou à l'extraordinaire, BOSS. *Lett. abb.* 58. ‖ 9° Terme d'ancienne jurisprudence. Casuel d'une seigneurie.

— HIST. XIVe s. Les poursuites des crimes sont appellées extraordinaires, parce qu'on n'y observe les anciennes formes, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. p. 184, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Il faudroit une extraordinaire valeur aux ennemis, ou une grande lascheté aux nostres pour perdre la bataille, LANOUE, 427. La cour advertie de telle venue, accompagnée de mille lances d'extraordinaire, s'avance à Orleans, D'AUB. *Hist.* I, 101. Je vis du jour à la journée, et me contente d'avoir de quoy suffire aux besoins presents et ordinaires; aux extraordinaires toutes les provisions du monde n'y sçauroient baster, MONT. I, 317.

— ÉTYM. Provenç. *extraordinari*; espagn. *extraordinario*; ital. *straordinario*; du lat. *extraordinarius*, de *extra*, hors, et *ordo*, *ordinis*, ordre.

EXTRAORDINAIREMENT (èk-stror-di-nè-reman; plusieurs disent èk-stra-or-di-nê-re-man; voy. EXTRAORDINAIRE), *adv.* ‖ 1° D'une façon extraordinaire, par extraordinaire. Ceux qui ont reçu extraordinairement, doivent espérer extraordinairement, PASC. dans COUSIN. Le jour de la fête de Vesta, le temple était ouvert extraordinairement [il n'y avait aucun endroit du temple où l'on ne pût entrer], *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES. Tout ceci me paraît un songe, mais la vie humaine est-elle autre chose? je rêve plus extraordinairement qu'un autre et voilà tout, CAZOTTE, *le Diable amoureux*, ch. X. ‖ Anciennement, procéder extraordinairement contre quelqu'un, procéder criminellement contre lui. ‖ 2° Extrêmement. Il est extraordinairement riche. Ce garçon-là m'aime extraordinairement, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 14. Il se voit des gens qui ont extraordinairement du mérite, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules*, *préface*. Dans cette phrase de Bussy, il y a une inversion peu usitée; on dirait plutôt : qui ont du mérite extraordinairement. ‖ 3° Bizarrement. Elle est coiffée fort extraordinairement.

— HIST. XIVe s. Interroy estoit un office qui n'estoit pas ordinaire, ainçois se fesoit estrordenairement, BERCHEURE, f° 2, *verso*. ‖ XVIe s. Il [l'homme] s'eslevera, si Dieu luy preste extraordinairement la main, MONT. II, 380.

— ÉTYM. *Extraordinaire*, et le suffixe *ment*.

† **EXTRA-PERSONNEL, ELLE** (èk-stra-pèr-sonel, nè-l'), *adj.* Terme de philosophie. Qui est en dehors de notre personne.

— ÉTYM. *Extra*.... préfixe, et *personnel*.

† **EXTRA-RÉFRACTAIRE** (èk-stra-ré-fra-ktê-r'), *adj.* Minérai extra-réfractaire, minérai plus réfractaire que les autres.

— ÉTYM. *Extra*, abrégé de *extraordinaire*, et *réfractaire*.

† **EXTRA-RÉGLEMENTAIRE** (èk-stra-rè-gle-man-tê-r'), *adj.* Qui est en dehors des règlements.

— ÉTM. *Extra*.... préfixe, et *règlement*.

† **EXTRA-STATUTAIRE** (èk-stra-sta-tu-tê-r'), *adj.* Qui est en dehors des statuts. Prélèvement extra-statutaire.

— ÉTYM. *Extra*.... préfixe, et *statut*.

† **EXTRA-UTÉRIN, INE** (èk-stra-u-té-rin, ri-n'), *adj.* Terme d'anatomie et de pathologie. Qui existe ou qui se passe hors de la cavité de l'utérus. Grossesse extra-utérine.

— ÉTYM. *Extra*.... préfixe, et *utérus*.

EXTRAVAGAMMENT (èk-stra-va-ga-man), *adv.* D'une manière extravagante. Je pensais, car nous autres poëtes Nous pensons extravagamment, Ce que dans l'état où vous êtes Vous feriez si.... VOIT. *Impromptu à Anne d'Autriche*, cité dans GÉRUZEZ, *Théâtre de Corneille*, p. 271. Il est extravagamment jaloux, PATRU, *Plaid.* 9, dans RICHELET. Villars avait trouvé les plus singulières ressources pour soi dans la funeste perte d'une bataille [Malplaquet] follement donnée et extravagamment rangée, ST-SIM. 259, 219.

— REM. Dans l'impromptu de Voiture, *poëte* est de deux syllabes, comme cela se faisait souvent au commencement du XVII^e siècle.

— ÉTYM. *Extravagant*, et le suffixe *ment*.

EXTRAVAGANCE (èk-stra-va-gan-s'), *s. f.* || 1° État de celui qui est extravagant. On fait quelquefois grâce à l'impertinence en faveur de l'extravagance, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 245, dans POUGENS. On dira que nos mystiques savent bien comme nous que la séparation de Dieu d'avec son paradis est impossible, et enfin qu'il faut leur laisser leurs amoureuses extravagances, BOSS. *États d'orais.* IX, 1. || Il se dit aussi des choses. L'extravagance de sa conduite. Je sais ce qu'est un songe et le peu de croyance Qu'un homme doit donner à son extravagance, CORN. *Poly.* I, 1. Quelque insolent espoir qu'ait la folle arrogance, Apprends que j'en saurai punir l'extravagance, ID. *Othon*, V, 6. || 2° Fait, discours extravagant. Il a fait mille extravagances. Jamais oreille N'ouït d'extravagance à la tienne pareille, MAIR. *Sophon.* I, 1. Elle [l'aigle] menaça Jupiter D'abandonner sa cour, d'aller vivre au désert, Avec mainte autre extravagance, LA FONT. *Fabl.* II, 8. Manger son blé en vert est grande extravagance, REGNARD, *Vendanges*, I, 1. Elle me dit cent extravagances qui me charmèrent, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2. C'est une petite dissimulée qui serait au désespoir qu'on sût les mauvaises situations où la mettent presque tous les jours ses extravagances, DANCOURT, *Les bourgeoises à la mode*, III, 9.

— HIST. XVI^e s. Vela la description de la renommée ville de Orbe qui a esté icy mise par forme de digression; après laquelle extravagance [digression] faut retourner à nostre propos, *Roman d'Alector*, f° 136, dans LACURNE. Le troisiesme [Lucain] plus verd, mais qui s'est abattu par l'extravagance de la force, MONT. I, 266.

— ÉTYM. *Extravagant*.

EXTRAVAGANT, ANTE (èk-stra-va-gan, gan-t'), *adj.* || 1° Qui extravague, qui est bizarre. Parbleu! s'il faut parler des gens extravagants, Je viens d'en essuyer un des plus fatigants, MOL. *Mis.* II, 5. Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante, L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante? BOIL. *Sat.* X. || Qui a le caractère de l'extravagance. Discours extravagant. Les fifres, les tambours, le canon et le fer, Concert extravagant des musiques d'enfer, RÉGNIER, *Sat.* IV. C'est un fait à n'y rien connaître, Un conte extravagant, ridicule, importun; Cela choque le sens commun; Mais cela ne laisse pas d'être, MOL. *Amph.* II, 1. Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisait vendre, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 44. Avec une telle manière de penser, on a des mémoires extravagants chez la marchande de modes, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, lett. 30, p. 265, dans POUGENS. || 2° Substantivement. La complaisance est trop générale de souffrir indifféremment toutes sortes de personnes. ....je goûte ceux qui sont raisonnables, et me divertis des extravagants, MOL. *Crit.* 1. Ma foi, les extravagants ne vont guère loin sans vous ennuyer, et la plupart de ces gens-là ne sont plus plaisants dès la seconde visite, ID. *ib.*

— HIST. XVI^e s. Le vin logé en tonneaux de chesne en tire, es premieres années, une odeur extravagante, odieuse à aucuns, agreable à d'autres, O. DE SERRES, 203. Ciceron se moqua si plaisamment des philosophes stoïques et de leurs estranges et extravagantes opinions, qu'il en feit rire les juges, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 33. Par des chemins extravagans [détournés] que des paisans lui montrerent, BASSOMPIERRE, *Mém.* t. I, p. 9, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Extravaguer*.

EXTRAVAGANTE (èk-stra-va-gan-t'), *s. f.* Nom de constitutions des papes, postérieures aux Clémentines, et ainsi dites parce qu'elles furent conservées isolément et en dehors du corps du droit canonique. || On écrit les Extravagantes avec un *e* majuscule quand on cite le corps de ces décrétales: cela est dans les Extravagantes; mais avec un *e* minuscule quand on cite une de ces décrétales: cela est décidé dans la seconde extravagante. || Se dit aussi de certaines constitutions d'empereurs non contenues dans le corps du droit civil.

— ÉTYM. Ainsi dites parce qu'elles étaient *quasi vagantes extra corpus juris*, ou *extravagantes*.

EXTRAVAGUER (èk-stra-va-ghé), j'extravaguais, nous extravaguions, vous extravaguiez; que j'extravague, que nous extravaguions, que vous extravaguiez; extravaguant, *v. n.* || 1° Dire, faire des choses folles et dépourvues de raison. De grâce, est-ce pour rire, ou si tous deux vous extravaguez, de vouloir que je sois médecin? MOL. *le Méd. malg. lui*, I, 6. Je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif parfait; la nature soutient la raison impuissante, et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point, PASC. *Pensées*, t. I, p. 292, éd. Lahure. Un homme qu'une fièvre ardente fait extravaguer, BOSS. *Hist.* II, 11. || 2° S'extravaguer, *v. réfl.* Faire des digressions intempestives; sens aujourd'hui hors d'usage. La poste me retient vos lettres un ordinaire, parce qu'elle arrive trop tard à Paris, et elle me les rend au double le courrier d'après; c'est pour cela que je me suis extravaguée comme vous voyez; qu'importe? en vérité, il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent, SÉV. *Lett.* 24 nov. 1675.

— HIST. XVI^e s. Il fault la garder [la vue] d'extravaguer ny çà ny là hors les ornieres que l'usage et les loix luy tracent, MONT. II, 314. Duris est assez coustumier d'extravaguer hors de la verité, AMYOT, *Péric.* 53. J'en ferais forces contes, mais je m'extravaguerais trop de mon sujet, BRANT. *Dames gal.* V.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *vagari*, vaguer.

EXTRAVASATION (èk-stra-va-za-sion) ou **EXTRAVASION** (èk-stra-va-zion), *s. f.* Terme de médecine. Épanchement d'un liquide hors de ses vaisseaux. L'extravasation du sang.

— ÉTYM. *S'extravaser*.

EXTRAVASÉ, ÉE (èk-stra-va-zé, zée), *part. passé.* Sorti de ses vaisseaux ou de son vaisseau. Du sang extravasé. || Par extension. Le bronze extravasé doit couler dans le moule, LAMART. *Joc.* VIII, 259.

EXTRAVASER (S') (èk-stra-va-zé), *v. réfl.* Terme de médecine. Se répandre, en parlant d'une humeur, hors de ce qui la contient. || Il se dit également des sucs végétaux. La gomme s'extravase à la partie de la branche rompue ou écorchée, LA QUINTINYE, *Jardins*, dans RICHELET. || Avec ellipse du pronom personnel. Une commotion morale fit extravaser la bile et le rendit jaune comme un coing.

— ÉTYM. Lat. *extra*, hors, et *vas*, vase, vaisseau (voy. VASE, *s. m.*).

EXTRAVASION (èk-stra-va-zion), *s. m.* Voy. EXTRAVASATION.

† **EXTRA-VERTÉBRÉ, ÉE** (èk-stra-vèr-té-bré, brée), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des animaux articulés dont quelques anatomistes ont assimilé le têt à des vertèbres extérieures.

— ÉTYM. *Extra*.... préfixe, et *vertébré*.

EXTRÊME (èk-strê-m'), *adj.* || 1° Qui est tout à fait au bout. L'extrême limite. À l'extrême frontière. Mon extrême vieillesse ne me peut permettre de jouir plus longtemps de sa bonté, VAUGEL. *Q. C.* liv. VI, dans RICHELET. Son extrême jeunesse donne un nouveau prix à tous ses talents, VOLT. *Princ. de Babyl.* 5. || 2° Porté au dernier point, au plus haut degré. La préface m'a semblé parfaitement belle, et j'ai eu un extrême plaisir à la lire, VOIT. *Lett.* 30. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême, PASC. *Pens.* part. I, art. 4. Mais enfin, qu'ai-je fait en ce malheur extrême? RAC. *Théb.* II, 1. Modérez donc, seigneur, cette fureur extrême, ID. *Andr.* III, 1. Jugez de ma douleur, moi dont l'ardeur extrême, Je vous l'ai dit cent fois, n'aime en lui que lui-même, ID. *Bérén.* I, 4. Ce changement est grand, ma surprise est extrême, ID. *ib.* III, 2. Des extrêmes périls l'ordinaire signal, ID. *Bajaz.* I, 2. Je vois qu'à l'excuser votre adresse est extrême, ID. *ib.* III, 6. Votre gloire est perdue, et cette honte extrême.... VOLT. *Alz.* IV, 3. Il ne peut y avoir que deux sortes d'esprits qui se suffisent à eux-mêmes, l'extrême génie qui n'existe point, et l'extrême sottise qui n'existe que trop, D'ALEMB. *Essai sur la soc. des g. de lett. Œuv.* t. III, p. 31, dans POUGENS. C'était sur l'âme de ce jeune homme que l'extrême vertu dans l'extrême malheur avait fait le plus d'impression, MARMONTEL, *Bélisaire*, ch. I. || 3° Parti extrême, parti violent, hasardeux. Tout ce qui est extrême demande une résolution extrême, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 44 || Les voies extrêmes, ce qui est le plus à la rigueur. Il y a des circonstances où un tel arrangement [le partage égal des terres dans une démocratie] serait impraticable, dangereux, et choquerait même la constitution; on n'est pas toujours obligé de prendre les voies extrêmes, MONTESQ. *Esp.* V, 7. || Remèdes extrêmes, remèdes hasardeux auxquels on n'a recours que quand ils paraissent être devenus la seule ressource du malade. || 4° Qui est éloigné de l'état modéré. Toutes ses affections sont extrêmes, tous ses excès sont impunis, BARTHÉL. *Anach.* ch. 14. || Les climats extrêmes, les climats très-chauds ou très-froids; se dit aussi des climats où les différences sont très-grandes entre l'été et l'hiver, par exemple, la Russie, le Canada. Enfin un ciel dévorant l'arrêtait [Napoléon]; car tel est ce climat [de Russie], le ciel y est extrême, immodéré; il dessèche ou inonde, brûle ou glace cette terre et ses habitants qu'il semble fait pour protéger, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 1. || 5° Qui outre, qui n'a point de mesure, en parlant des personnes. Vardes est tout extrême [ou tout l'un ou tout l'autre], SÉV. 422. Et il connaissait, dans le parti [la Fronde], de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout et sait trouver des exécuteurs, BOSS. *le Tellier.* Les femmes sont extrêmes, elles sont meilleures ou pires que les hommes, LA BRUY. III. Extrême dans la débauche, dans la bravoure, dans ses idées, dans ses expressions, VOLT. *Jenni*, 7. Avec toutes les vertus n'étant extrême sur aucune, MONTESQ. *Rom.* 15. Hélas! pour mon malheur le ciel me fit extrême, DUCIS, *Abufar*, IV, 5. || 6° Quoique *extrême* soit un superlatif, l'usage de bons auteurs et l'Académie lui donnent des degrés de comparaison. Les maux les plus extrêmes, *Dict. de l'Acad.* Mais quand la passion en nous est si extrême, RÉGNIER, *Sat.* IV. Et prenez-moi les plus extrêmes En sagesse.... ID. *Épît.* III. La gaieté de Pomenars était si extrême que.... SÉV. 70. Le retour plus extrême qu'auparavant dans le vice, MASS. *Car. Inconst.* La nouvelle de l'acceptation du testament [de Philippe IV] avait causé à Madrid la plus extrême joie, ST-SIM. 83, 89. Ce peuple qui, s'imaginant que la liberté doit être aussi extrême que le peut être l'esclavage, cherchait à abolir la magistrature même, MONTESQ. *Dial. de Sylla.* || 7° *S. m.* Dernière limite des choses. Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'aux extrêmes, PASC. *Pensées div.* 14, éd. Faugère. L'Hercule est l'extrême de l'homme laborieux; l'Antinoüs est l'extrême de l'homme oisif, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuvres*, t. XIII, p. 132, dans POUGENS. La noblesse et la dignité sont les décences du théâtre héroïque; leurs extrêmes sont l'emphase et la familiarité, MARMONTEL, *Élém. litt.* t. IV, p. 315, dans POUGENS. || À l'extrême, à la dernière limite, sans mesure ni réserve. Cinna, ne porte point mes maux jusqu'à l'extrême, CORN. *Cinna*, I, 4. Mais porter dès l'abord les choses à l'extrême, ID. *Sertor.* IV, 2. Après la mort de Clodius, les Èques eux-mêmes ne poussèrent pas leurs avantages à l'extrême, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Pousser, porter tout à l'extrême, n'avoir de modération en rien. || 8° Les extrêmes, les deux dernières limites d'une chose qui sont l'une à une extrémité et l'autre à l'autre, et, par suite, les contraires. Entre plusieurs opinions également reçues [pour la conduite de la vie], je ne choisissais que les plus modérées, tant à cause que ce sont toujours les plus commodes pour la pratique et vraisemblablement les meilleures, comme aussi afin de me détourner moins du vrai chemin, en cas que je faillisse, que si, ayant choisi l'un des extrêmes, c'eût été l'autre qu'il eût fallu suivre, DESC. *Méth.* III, 2. La religion, comme toutes les vertus, est entre deux extrêmes, le libertinage [l'incrédulité] et la superstition, DU MARSAIS, *Œuv.* t. VII, p. 59. La Fontaine est peut-être celui de tous les poëtes qui passe d'un extrême à l'autre avec le plus de justesse et de rapidité, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. VII, p. 382, dans POUGENS. Je m'étonne presque de prononcer son nom dans cet ermitage, au milieu d'un désert, à l'autre extrême des impressions que fait naître la plus active population du monde, DE STAEL, *Corinne*, XII, 1. || Les extrêmes se touchent, c'est-à-dire il arrive souvent que des choses opposées sont pourtant très-voisines, ou reviennent l'une à

l'autre, comme l'enfance et l'extrême vieillesse. Les extrêmes, ma sœur, sont bien près l'un de l'autre, DUCIS, *Abufar*, III, 2. || 9° Terme d'arithmétique. Le premier et le dernier terme d'une proportion. Dans toute proportion arithmétique, la somme des extrêmes est égale à la somme des moyens; dans toute proportion géométrique le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, CONDIL. *Lang. calc.* I, 12. || 10° Dernière extrémité. Des ennemis la défaite et la fuite Semblaient nous donner Rome à l'extrême réduite, DU RYER, *Scévole*, I, 3. || Parti violent. Les extrêmes sont toujours fâcheux; mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 209, dans POUGENS. || Proverbe. Aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes.

— REM. Les grammairiens ont remarqué que, dans *extrême*, l'accent circonflexe, ne représentant point une *s* supprimée, serait plus régulièrement remplacé par un accent grave, d'après l'analogie qui veut que, quand dans les dérivés l'accent devient aigu (*extrémité*), le mot primitif prenne l'accent grave et non l'accent circonflexe, par exemple : problème, problématique, système, systématique.

— HIST. XIVe s. Et entendement des extremes ou termes en chascune des sciences, ORESME, *Eth.* 186. Si que en l'extreme de ceste mort l'ennemi d'enfer [le diable] ne puisse avoir pouvoir de me tenter, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 874, dans LACURNE. || XVe s. Vinrent au Dauphin, qui avoit passé la premiere extreme angoisse, et luy demanderent comment il se sentoit, *Perceforest*, t. IV, f° 31. || XVIe s. Evite comme deux extremes vicieux.... MONT. III, 13. Jusques à la premiere entrée et extreme barriere, ID. I, 70. Les choses qui sont à nostre cognoissance les plus grandes, nous les jugeons estre les extremes que nature face en ce genre, ID. I, 201. Jusques à son extreme vieillesse, ID. I, 208. Amour est sans milieu; c'est une chose extreme Qui ne veut (je le sçay) de tiers ny de moitié, RONSARD, 264. Il s'enfuit à la plus extreme diligence qui luy fut possible, AMYOT, *Crassus*, 7.

— ÉTYM. Bourg. *estrême;* provenç. *extrem, estrem;* espagn. *extremo;* ital. *stremo;* du latin *extremus*, superlatif, par le suffixe *imus*, de l'adjectif *exterus* (voy. EXTÉRIEUR), avec retranchement d'un *e*, *extremus* pour *exterimus*, comme *extra* pour *extera*.

EXTRÊMEMENT (èk-strê-me-man), *adv.* || 1° D'une manière extrême, au dernier degré. Peut-être dans la classe des gens supérieurs, est-il plus facile de trouver des gens extrêmement vertueux que des hommes extrêmement sages, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 41. || 2° Il se dit souvent pour très, beaucoup, fort. Il est extrêmement riche. Il y a en ce lieu de certains animaux qui ont la forme du corps fort agréable et la peau extrêmement douce, souples, éveillées et plaisantes, fort aisées à apprivoiser et naturellement amies des hommes, VOIT. *Lett.* 30. Je ne sais pas bien certainement qui vous êtes; mais je suis assuré que la lettre que j'ai reçue ne peut être que d'un extrêmement honnête homme, ID. *ib.* 46. || En ce sens, il peut prendre un complément substantif. Les Grecs, en général, avaient extrêmement de l'esprit, FONTEN. *Oracles*, I, 7.

— REM. J'admire la solidité que vous jetez dans vos conférences académiques, et je vois bien qu'il s'agit d'autre chose que de savoir s'il faut dire : il a extrêmement d'esprit, ou il a extrêmement de l'esprit [question alors agitée à l'Académie française], BOIL. *Lett. à Brossette*, 14. Il vaut mieux dire *de l'esprit* que *d'esprit*; du moins c'est donner un emploi abusif à *extrêmement* que d'en faire un adverbe de quantité; tandis qu'avec *de l'esprit*, la phrase se construit régulièrement : Il a de l'esprit extrêmement (voy. INFINIMENT, pour une construction de ce genre).

— HIST. XVIe s. C'est estre bien insensé et hors du sens extremement, que.... AMYOT, *De la curiosité*, 15.

— ÉTYM. *Extrême*, et le suffixe *ment*.

EXTRÊME-ONCTION (èk-strê-mon-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Le sacrement qu'on administre aux malades en danger de mourir, par l'application des saintes huiles. Recevoir l'extrême-onction. On a voulu lui donner l'extrême-onction, SÉV. 149. || 2° Le moment de l'extrême-onction, l'agonie. La duchesse de Charost mourut sans avoir pu être remuée de son lit, entendre ou dire plus de deux mots de suite, toujours à l'extrême-onction, après cette fatigue, ST-SIM. 336, 167. || Fig. Le chancelier et Law se rendirent de bonne heure à la Roquette; la séance y fut longue et appliquée de tous côtés; mais elle fut l'extrême-onction [la perte] des deux amis [Noailles et d'Aguesseau], ST-SIM. 79, 192.

— ÉTYM. *Extrême*, et *onction*.

EXTREMIS (IN) (i-nèk-stré-mis'), *loc. adv.* À la dernière extrémité, à l'article de la mort. Disposition testamentaire *in extremis*. Mariage célébré *in extremis*, ou mariage *in extremis*.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, dans, *extremis*, les choses extrêmes.

† **EXTRÉMISER** (èk-stré-mi-zé), *v. a.* Donner l'extrême-onction. Le malade, qui perdait connaissance, fut extrémisé en toute hâte. || Mot de la Bretagne.

— ÉTYM. *Extrême* (onction).

EXTRÉMITÉ (èk-stré-mi-té), *s. f.* || 1° Bout, fin. Les deux extrémités d'une ligne. Marchez contre elle des extrémités du monde, SACI, *Bible, Jérémie*, XIX, 9. Alors Adonibezec dit : J'ai fait couper l'extrémité des mains et des pieds à soixante et dix rois qui mangeaient sous ma table les restes de ce qu'on me servait, ID. *Juges*, I, 7. Et dans ce bourg une veuve fort sage Qui demeurait tout à l'extrémité, LA FONT. *Herm.* C'est une opinion assez généralement reçue que les Cimbres occupaient dans les temps les plus reculés, à l'extrémité de la Germanie, la Chersonèse cimbrique, connue de nos jours sous le nom de Holstein, de Slesvig, de Jutland, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 1. Elle alla s'asseoir à l'extrémité du cap sur le bord de la mer, STAEL, *Corinne*, XIII, 8. || Il se dit aussi du bout d'une époque, d'un temps. Ces guerres furent longues et sanglantes sous l'empire de Basile le Macédonien, c'est-à-dire à l'extrémité du IXe siècle, BOSS. *Var.* XI, § 14. || Fig. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans borne aussi bien que les misères, BOSS. *Reine d'Anglet.* Voulez-vous parcourir les deux extrémités de la pensée humaine, vous élancer tout à coup aux extrémités de la joie et de la tristesse, aux extrémités de la pureté d'âme et de la corruption hautaine et violente? parcourez quelques-unes de ces lettres [dans *Clarisse Harlowe*], VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe siècle, 1re leçon. || 2° *S. m. plur.* Les membres. Les extrémités supérieures comprennent les bras, les avant-bras et les mains; les inférieures comprennent les cuisses, les jambes et les pieds. || Il se dit, dans le langage ordinaire, des pieds et des mains seulement. Il est mourant, il a les extrémités froides. || Terme de beaux-arts. Se dit des pieds et des mains d'une statue, d'une figure. Extrémités bien traitées. Se dit aussi des parties qui terminent un tableau. || Par analogie. Ce cheval a la crinière, la queue et les extrémités noires. || 3° Position la plus fâcheuse, la plus dangereuse. Cependant trouvez bon qu'en ces extrémités Je tâche à rassembler nos Parthes écartés, CORN. *Rodog.* III, 2. De quelque côté que je me tourne, je me vois pressé par de grandes extrémités, SACI, *Bible, Paralip.* I, XXI, 13. Le peuple souffrait les plus dures extrémités, BOSS. *Hist.* II, 8. Ce qu'il y avait de plus grand dans le sénat [romain], est qu'on n'y prenait jamais des résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités, ID. *ib.* III, 6. En êtes-vous réduit à cette extrémité? RAC. *Mithr.* III, 1. Je saurai m'affranchir, dans ces extrémités, Du secours dangereux que vous me présentez, ID. *Iphig.* V, 2. Vous voyez en quelle extrémité sont réduits les alliés, FÉN. *Tél.* XVII. C'est dans ce moment-là même et dans l'extrémité la plus pressante qu'un officier nommé Gongyle arriva de Corinthe sur une galère à trois rangs de rames, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 668, dans POUGENS. || 4° Parti extrême, pensée extrême. Elle [la prudence] nous avertit qu'elle ne se mêle point de régler les extrémités ni de conduire le désespoir, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* Seigneur, pour vous tirer de ces perplexités, La saine politique a deux extrémités, CORN. *Suréna*, III, 1. Seigneur, vous emporter à cette extrémité C'est plutôt désespoir que générosité, CORN. *Cinna*, IV, 3. À toute extrémité dans ses doutes il passe, MOL. *D. Garc.* IV, 8. Il n'y a point d'extrémité où je ne m'abandonne pour vous disputer sa conquête, ID. *Avare*, IV, 3. Il faut qu'il ait de bonnes raisons pour se porter à l'extrémité de.... SÉV. 276. Le zèle tout seul s'emporte à des extrémités dangereuses, FLÉCH. *Panég.* II, p. 201. || De coupables extrémités, des moyens extrêmes et condamnables. C'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités? MOL. *l'Av.* II, 2. || Pousser les choses à l'extrémité, les traiter sans mesure, les conduire à une catastrophe. Il ne fallait pas pousser toutes les affaires à l'extrémité, BOSS. *Unité de l'Église*, 2. On ne songeait qu'à pousser tout à l'extrémité, ID. *Var.* 3. || Pousser quelqu'un à l'extrémité, aux extrémités, le pousser à bout. || 5° Voies de fait. Il s'est porté contre lui aux extrémités les plus odieuses. Combien faut-il que la chose vaille pour nous porter à cette extrémité de tuer celui qui nous prend quelque chose? PASC. *Prov.* 7. || Action par les armes. Rome n'en venait aux extrémités qu'après avoir épuisé les voies de douceur, BOSS. *Hist.* III, 6. || 6° Grandeur extrême, énormité. Rien ne peut égaler l'extrémité du danger où je me trouve, MASS. *Car. Voc.* Vous perdez courage en sentant l'extrémité de vos misères, ID. *Car. Lazare.* || 7° Excès. La parfaite raison fuit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété, MOL. *Mis.* I, 1. Vous allez toujours d'une extrémité à l'autre, PASC. *Prov.* 7. C'est quelquefois un plaisir de passer d'une extrémité à l'autre, SÉV. 368. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur, ID. *Lett. du* 20 *nov.* 1664. On voyait, et dans sa maison et dans sa conduite, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse, BOSS. *le Tellier.* L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants; le commun des hommes nage entre ces deux extrémités, LA BRUY. XI. Les extrémités sont vicieuses et partent de l'homme; toute compensation est juste et vient de Dieu, ID. XVI. L'on dit du jeu qu'il égale les conditions; mais elles se trouvent quelquefois si étrangement disproportionnées, et il y a entre telle et telle condition un abîme d'intervalle si immense et si profond, que les yeux souffrent de voir de telles extrémités se rapprocher, ID. VI. On les voit [ces hommes insolents dans la prospérité] aussi rampants qu'ils ont été hautains, et c'est en un moment qu'ils passent d'une extrémité à l'autre, FÉN. *Tél.* III. Toutes vos inclinations se trouvent justement à l'autre extrémité de ce qu'on appelle vertu et dévotion, MASS. *Car. Samarit.* La vertu prudente et solide tient toujours un milieu juste et équitable : c'est l'humeur toute seule qui aime les extrémités, ID. *Car. Culte.* || 8° À l'extrémité au dernier moment. N'attendez pas à l'extrémité pour arranger cette affaire. || À la dernière extrémité, à toute extrémité, quand on ne peut plus faire autrement. Ils répondirent qu'à toute extrémité ils étaient résolus de mourir, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Il n'y avait aucune faute à l'abandonner trop tard [Néron], à ne lui dire qu'à la dernière extrémité : Je me lasse de faire des efforts superflus, sois méchant... DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 46. || À l'extrémité, à la dernière extrémité, à toute extrémité, au dernier instant de la vie, dans le plus grand danger. Le malade est à toute extrémité. Tantôt sauvée, tantôt à l'extrémité, SÉV. 7. Notre saint-père était à la dernière extrémité, ID. 675. M. le duc de Savoie a été à l'extrémité, de la rougeole : il a reçu tous ses sacrements, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 19 juin 1710. Elle fut attaquée d'une fièvre qui la mit à l'extrémité, HAMILT. *Gramm.* 7. || En parlant d'une place assiégée. La ville est à l'extrémité, elle ne peut plus tenir. Rome réduite à l'extrémité et presque prise, BOSS. *Hist.* I, 8. || 9° À l'extrémité, jusqu'à la limite des forces. Je suis suffoquée quand j'attends à l'extrémité, SÉV. 163. || 10° À l'extrémité, extrêmement. Où je souffre l'hiver froid à l'extrémité, MALH. IV, 7. || Vieux en ce dernier sens.

— HIST. XIIIe s. Car ce sunt deus extremités Que richece et mendicité, *la Rose*, 11467. || XIVe s. Je dis doncques que le moien selon la nature de la chose, c'est ce qui est entre les deux extremités par eguale distance, ORESME, *Eth.* 44. Les extremités des os des jointures qui sont cartillagineuses, H. DE MONDEVILLE, f° 9. || XVIe s. L'extreme onction ne se donne que par un prestre, et ce en extremité de la vie, CALV. *Instit.* 1175. Quand l'ame est desjà preste à sortir, ou, comme ils parlent, en extremité, ID. *ib.* 1178. Je vous supplie, mais c'est de toute l'extremité de mon cueur, qu'il vous plese que souvent madame ait de vos nouvelles, MARG. *Lett.* XXXVI. J'en veis mourir un qui, estant à l'extremité, se.... MONT. I, 80. Callicles dit l'extremité de la philosophie estre dommageable, ID. I, 224. Ce senat fut comme une forte barriere tenant les deux extremitez en egale balance, AMYOT, *Lyc.* 9. Les extremites de fertilité dont Pline fait mention sont admirables, celebrant plusieurs terres par leurs estranges fecondités, O. DE SERRES, 88. Vous nous obligerez à toute extremité [extrêmement], SULLY, *Mém.* t. II, p. 316, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *extremitat;* espagn. *extremidad;* ital. *stremità;* du latin *extremitatem*, de *extremus*, extrême.

EXTRINSÈQUE (èk-strin-sè-k'), *adj.* || 1° Qui est ou se trouve en dehors. Causes extrinsèques. Je

ne puis vous avouer que la seule probabilité extrinsèque, BOSS. *Lett.* 94. || 2° Terme de rhétorique. Lieux communs extrinsèques ou extérieurs, ceux qui ne sont pas tirés de la définition même d'un fait, mais des circonstances qui s'y rapportent, comme la loi, les titres, les témoins, la voix publique, etc. || 3° Terme de monnaie. Valeur extrinsèque, valeur légale d'une monnaie, abstraction faite du poids.

— HIST. XIV° s. Et se il a [il y a] aucune chose extrinseque entre les levres de la plaie, H. DE MONDEVILLE, f° 42.

— ÉTYM. Provenç. *extrinsec;* espagn. *extrinseco;* ital. *estrinseco;* du latin *extrinsecus*, de *extra*, hors, et *secus*, auprès, le long, de même radical que *sequo* ou *sequor* (voy. SUIVRE).

† **EXTRINSÈQUEMENT** (èk-strin-sè-ke-man), *adv.* D'une manière extrinsèque.

— HIST. XVI° s. Les causes des playes recentes sont celles qui peuvent advenir extrinsequement, c'est à dire par choses externes, PARÉ, VII, 2.

— ÉTYM. *Extrinsèque*, et le suffixe *ment.*

† **EXTRORSE** (èk-stror-s'), *adj.* Terme de botanique. Qui se dirige de dedans en dehors. Les anthères de l'iris sont extrorses.

— ÉTYM. Lat. *extrorsum*, en dehors, contracté de *extra versum*, tourné en dehors.

† **EXTROVERSE** (èk-stro-vèr-s'), *s. f.* Terme de botanique. Étamine tournée vers la face extérieure de la fleur.

— ÉTYM. Lat. *extra*, en dehors, et *versus*, tourné (voy. VERSION.)

† **EXTROVERSION** (èk-stro-vèr-sion), *s. f.* Synonyme de exstrophie.

— ÉTYM. Lat. *extra*, en dehors, et *versio*, action de tourner.

† **EXUBÉRAMMENT** (è-gzu-bé-ra-man), *adv.* D'une manière exubérante.

— ÉTYM. *Exubérant*, et le suffixe *ment.* On trouve, dans le XVI° siècle, *exuperament*, *exuperance*, qui ne sont peut-être pas les mêmes que *exubéramment*, *exubérance*.

EXUBÉRANCE (è-gzu-bé-ran-s'), *s. f.* || 1° Plénitude qui surabonde. Exubérance de végétation. La chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce font leur nourriture ordinaire [aux animaux]; cela seul peut borner l'exubérance de la nature, BUFF. *Morc. choisis*, p. 284. || Fig. Exubérance de séve, se dit d'une personne en qui la force et l'ardeur surabondent. || 2° Défaut de l'écrivain qui ne sait pas s'arrêter, et dit plus qu'il ne convient. Exubérance d'images, d'idées.

— HIST. XVI° s. Il vouloit couper et adapter remedes corrosifs pour amputer l'exuberance de ladite conjonctive, PARÉ, VIII, 25.

— ÉTYM. Lat. *exuberantia*, de *exuberans*, exubérant.

EXUBÉRANT, ANTE (è-gzu-bé-ran, ran-t'), *adj.* Qui a de l'exubérance. Style exubérant. En faveur de ses grandes beautés, on lui [à Homère] passa ses contes puérils, ses comparaisons exubérantes, ses harangues hors de saison.... MARMONTEL, *Essai sur le goût*, *Œuv.* t. IV, p. 422, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Exuberant, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *exuberant ;* espagn. *exuberante ;* ital. *esuberante;* du lat. *exuberantem*, de *ex*, hors, et *uber*, fertile, mamelle.

† **EXUBÉRER** (è-gzu-bé-ré), il exubère, j'exubérerai, j'exubérerais, *v. n.* Être exubérant.

— HIST. XVI° s. Exuberer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. EXUBÉRANT.

† **EXULCÉRATIF, IVE** (è-gzul-sé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui est capable d'exulcérer.

† **EXULCÉRATION** (è-gzul-sé-ra-sion), *s. f.* Terme de médecine. Ulcération légère et superficielle.

— ÉTYM *Exulcérer.*

EXULCÉRÉ ÉE (è-gzul-sé-ré, rée), *part. passé.* Les lèvres exulcérées.

EXULCÉRER (è-gzul-sé-ré). La syllabe *cé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : j'exulcère ; excepté au futur et au conditionnel : j'exulcérerai, j'exulcérerais), *v. a.* Terme de médecine. Causer, déterminer une exulcération, ou ulcération légère. || S'exulcérer, *v. réfl.* Être exulcéré. Les lèvres se sont exulcérés.

— HIST. XVI° s. Leur bouche estant molasse, tendre et facile à exulcerer, PARÉ, XI, 16.

— ÉTYM. Lat. *exulcerare*, de *ex*, et *ulcerare*, ulcérer.

† **EXULTATION** (è-gzul-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'exulter, grande joie. Sur sa chute on se récria, A savoir le peuple de Troie, D'exultation et de joie, SCARRON, *Virg.* V. Il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes ennemis, J. J. ROUSS. *Lett. à Hume*, 10 juillet 1766.

— HIST. XIV° s. Devotement [ils] chanterent chans d'exultacion, *Girart de Ross.* v. 4463.

— ÉTYM. Lat. *exsultationem*, grande joie, de *exsultare*, exulter.

† **EXULTER** (è-gzul-té), *v. n.* Témoigner une joie triomphante. Nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, ST-SIM. 413, 183. Il se montre donc, ce cher Palissot! il exulte en public, VOLT. *Lett. Thiriot*, 11 août 1760. Je crus voir devant moi Un de ces champions des vérités nouvelles Que les anges de Dieu servaient, couvaient des ailes, Et qui, nourris déjà du pain caché du fort, Exultaient du supplice et vivaient de leur mort, LAMART. *Joc.* V, 180. || Ce verbe est peu usité, mais non inusité.

— HIST. XVI° s. Exulter, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *exsultare*, tressaillir d'allégresse, de *ex*, et *saltare*, sauter (voy. SAUTER).

EXUTOIRE (è-gzu-toi-r'), *s. m.* Terme de médecine. Ulcère établi et entretenu par l'art, pour déterminer une suppuration permanente. || Fig. Issue donnée à quelques mauvaises dispositions.

— ÉTYM. Lat. *exutum*, supin de *exuere*, dépouiller, au propre dépouiller d'un vêtement, de *ex*, et un radical *uere*, qui serait, d'après certains étymologistes, pour *duere* (*induere*), et répondrait au grec δύω, δύνω.

† **EXUVIABILITÉ** (è-gzu-vi-a-bi-li-té), *s. f.* Terme de zoologie. Faculté de changer de peau ou plutôt d'épiderme, qu'ont certains animaux.

— ÉTYM. *Exuviable.*

† **EXUVIABLE** (è-gzu-vi-a-bl'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est susceptible de changer de peau, par exemple les serpents.

— ÉTYM. Lat. *exuviæ*, dépouille, la vieille peau dont un serpent se dépouille, de *exuere*, dépouiller (voy. EXUTOIRE).

EX-VOTO (èks-vô-to), *s. m.* Figures représentatives qu'on suspend, à la suite d'un vœu, dans les chapelles. Il n'y a pas beaucoup d'ex-voto pour les naufrages de la Loire, SÉV. 425. || Se dit, par dénigrement, d'un mauvais tableau dont le sujet est pieux. || *Au plur.* Des ex-voto.

— ÉTYM. Lat. *ex*, d'après, *voto*, un vœu.

F

F (èf, ou, suivant la manière moderne d'épeler, fe), *s. f.* quand on prononce cette lettre *èf :* une petite f; et *s. m.* quand on la prononce *fe :* un F majuscule. || 1° La sixième lettre de l'alphabet et la quatrième consonne. Depuis dix ans dessus l'F [du dictionnaire de l'Académie] on travaille; Et le destin m'aurait fort obligé, S'il m'avait dit, tu vivras jusqu'au G, BOISROBERT, *Épigr.* VI, dans RICHELET. || Il jurait par f et par b, se dit quand on veut faire entendre qu'il s'agit de jurements très-grossiers que la décence ne permet pas de répéter. Les b, les f voltigeaient sur son bec; Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec, GRESSET, *Vert-Vert*, IV. || C'est un grand if (c'est-à-dire un grand j. f.), expression très-injurieuse fondée sur ce que la qualification j. f. avant l'invention du *j*, et en supprimant les points, faisait précisément le mot *if.* || 2° Terme de musique. F ou F-ut-fa, indique le ton de fa. || F écrit au-dessus ou au-dessous d'une note signifie *forte.* FF signifie *fortissimo.* || 3° F indique une monnaie frappée à Angers.

— HIST. XIII° s. F nous rendi joie au monde; Par quoi nous fuissiemes [serions] tuit monde [purs], Se nostre creance fust ferme, Qui chascun jour devient enferme, *Senefiance de l'ABC*, JUBIN. t. II, p. 277.

— ÉTYM. *F* des Latins; F, digamma des Grecs.

FA (fa), *s. m.* Terme de musique. La quatrième note de la gamme d'*ut.* Le *fa* est la sous-dominante de la gamme d'*ut.* || Signe qui représente cette note. La note placée sur la ligne supérieure, à la clef de *sol*, est un *fa.* || La clef de *fa*, signe en forme de C retourné et suivi de deux points, indique la ligne sur laquelle est la note *fa*, qui fait 350 vibrations en une seconde. Les parties de basse sont écrites sur la clef de *fa*, quatrième ligne. La clef de *fa*, troisième ligne, est aujourd'hui inusitée.

— HIST. XIII° s. De la note du premier fa [ils] Montoient dusqu'en le sol fa, *Bataille des sept arts.*

— ÉTYM. Les noms des six notes (l'ancienne gamme n'en avait que six) ont été donnés par Gui d'Arezzo; ils lui vinrent en l'esprit en chantant la première strophe de l'hymne de saint Jean-Baptiste : *Ut* queant laxis *re*sonare fibris *Mi*ra gestorum *fa*muli tuorum, *Sol*ve polluti *la*bii reatum.

FABAGO (fa-ba-go), *s. m.* ou **FABAGELLE** (fa-ba-jè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Plante qui passe pour vermifuge (*zygophyllum fabago, L.*).

† **FABER** (fa-bèr), *s. m.* Terme d'ichthyologie. Voy. FORGERON.

— ÉTYM. Lat. *faber*, forgeron.

FABLE (fa-bl'), *s. f.* || 1° Ce que l'on dit, ce que l'on raconte. Inusité en ce sens, qui est le propre. || 2° Sujet de malins récits. La science... Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée, RÉGNIER, *Sat.* III. Il me laisse au milieu d'une terre étrangère, La fable de son peuple et la haine du mien, CORN. *Médée*, I, 5. Gardez-vous de l'homme malicieux, qui est toujours appliqué à faire le mal, de peur qu'il ne vous rende pour jamais la fable du monde, SACI, *Bible*, *Ecclésiastique*, II, 35. Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde, MOL. *Préc.* sc. 19. Un prince sera la fable de toute l'Europe et n'en saura rien, PASC. *Am.-propre*, 1. Suis-je, sans le savoir, la fable de l'armée? RAC. *Iph.* II, 7. Je ne prétends pas qu'une patience ridicule me rende la fable de la ville, HAMILT. *Gramm.* 8. Par vous la piété devient la fable du monde, le jouet des impies, MASS. *Carême*, *Injust.* || 3° Récit imaginaire, c'est-à-dire d'imagination. Non plus que si nos peines Étaient fables du peuple inutiles et vaines, RÉGNIER, *Sat.* IV. Et si l'enfer est fable au centre de la terre, Il est vrai dans mon sein, MALH. V, 21. Après y avoir bien pensé, il m'a semblé que cela sent extrêmement sa fable et qu'il n'est pas possible qu'il y ait au monde un homme si petit ni si galant, VOIT. *Lett.* 28. En une saison où l'histoire est si brouillée, j'ai cru que je vous pouvais envoyer des fables, et qu'en un lieu où vous ne songez qu'à vous délasser l'esprit, vous pourriez accorder à l'entretien d'Amadis quelques-unes de ces heures que vous donnez aux gentilshommes de votre province, ID. *Lett.* 3. Tu ne trouveras plus ici, Alexandre, de fables ridicules à conter pour te vanter d'être le fils de Jupiter, FÉN. t. XIX, p. 238. || 4° Récits mythologiques relatifs au polythéisme. Les dieux de la Fable. La Fable offre à l'esprit mille agréments divers, BOIL. *Art p.* III. Mais dans une profane et riante peinture De n'oser de la Fable employer la figure, C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement, ID. *ib.* Là [en Grèce], l'histoire ou la Fable ont semé leurs grands noms Sur des débris sacrés, sur les mers, sur les monts, LAMART. *Harold*, XI. || En ce sens il s'écrit avec majuscule, et ne se dit qu'au singulier. || Il se dit aussi au singulier sans majuscule et au pluriel, pour exprimer tout récit ayant un caractère mythologique quelconque. Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable; Il doit régner partout, et même dans la fable, BOIL. *Épît.* IX Le récit que

fait Hérodote des premiers commencements de Cyrus a bien plus l'air d'une fable, que d'une histoire, ROLLIN, *Trait. des Ét.* V, III, 2. Les fables sont l'histoire des temps grossiers, VOLT. *Mœurs*, CXIX. Le pic tenait le premier rang dans les auspices; son histoire, ou plutôt sa fable; mêlée à la mythologie des anciens héros du Latium, présente un être mystérieux et augural, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 14, dans POUGENS. || 5° Terme de poésie épique et dramatique. La suite des faits qui forment une pièce dramatique ou épique, en tant qu'elle est un travail d'imagination. || 6° Petit récit qui cache une moralité sous le voile d'une fiction et dans lequel d'ordinaire les animaux sont les personnages. L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme; le corps est la fable, l'âme, la moralité, LA FONT. *Fabl. Préface.* Aristote n'admet dans la fable que les animaux, ID. *ib.* Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être; Le plus simple animal nous y tient lieu de maître, ID. *ib.* VI, 1. On doute que les fables d'Ésope, telles que nous les avons, soient toutes de lui, du moins pour l'expression; on en attribue une grande partie à Planude, qui a écrit sa vie, et qui vivait dans le XIV[e] siècle, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 626, dans POUGENS. Dans la plupart de ses fables il [la Fontaine] est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être, VOLT. *Louis XIV, Écrivains.* || 7° Mensonge, chose controuvée. Tu veux rendre, Asdrubal, par une pure fable, Le coupable innocent et l'innocent coupable, MAIRET, *Mort d'Asdrubal*, II, 3. Sa mort est trop certaine et fut trop remarquable Pour craindre un grand effort d'une si vaine fable, CORN. *Héracl.* I, 2. [Pharnace].... me troublant par des fables, Grossit, pour se sauver, le nombre des coupables, RAC. *Mithr.* III, 4.

— REM. Il est probable qu'au commencement du XVII[e] siècle beaucoup prononçaient fâble; car on fait un reproche de mettre à la rime périssable et fable. Ceux qui soutenoient que c'étoient autant de fautes en faisoient de bien moins supportables, car ils faisoient rimer périssable avec fable, étoffer avec enfer, *Francion*, l. V, p. 189. Au reste, aujourd'hui aussi, quelques personnes prononcent fâble.

— HIST. XII[e] s. Junst [soit à jeun, s'abstienne] li oroille [l'oreille] de flaves et de novales et de totes teles choses, c'oiseuses sont, ST BERN. *ms.* p. 302, dans LACURNE. E quant levez estoit li sainz huem de la table, N'aveit cure à oïr de chançun ne de fable Ne de nule altre chose, s'ele ne fust verable, *Th. le mart.* 102. || XIII[e] s. Ne vous tenrai jà longue fable [discours] Du leu plesant et delitable, *la Rose*, 1419. Fable est uns contes que l'om dit des choses qui ne sont pas voires [vraies] ne voiresemblables, si comme la fable de la nef qui vola parmi l'air longuement, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 518. || XV[e] s. Il ne le tint à fable, mais s'appareilla, et monta tantost à cheval, et partit, FROISS. liv. II, p. 409, dans LACURNE. Clemence grant et magnanimité, Cela avez; mais vous passez, sans fable, Ung droit Cesar en liberalité, CH. D'ORL. *Rondeau de Robertet.* Mal osas le ladre huchier, Et à nos gens dire tels fauves, *la Pass. de N. S.* || XVI[e] s. Servir de fable au peuple, MONT. II, 36.

— ÉTYM. Bourguign. *faule;* wallon, *fâve;* du lat. *fabula*, récit, fable, de *fari*, parler; grec, φάναι, dire, parler.

FABLIAU (fa-bli-ô), *s. m.* Conte en vers, à la mode dans les premiers âges de la poésie française.

— HIST. XII[e] s. Seigneur, ceste chançons ne muet [provient] pas de fabliax, Mais de chevalerie, d'amours et de cembiax [combats], *Sax.* II. || XIII[e] s. Par cest flabel poez savoir, Molt sont fames de grant savoir, *Fabl. et contes anc.* t. IV, p. 187. Chansonnette, mos, fableaux Pour gaaigner les bons morceaux, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 449.

— ÉTYM. Anc. franç. *fablel*, diminutif de *fable;* provenç. *fablel.*

† **FABLIER** (fa-bli-é), *s. m.* || 1° Poëte, auteur de fables. Comme l'arbre qui porte des pommes est appelé pommier, elle [Mme de Bouillon] disait de M. de la Fontaine : c'est un fablier, pour dire que ses fables naissaient d'elles-mêmes dans son cerveau, et s'y trouvaient faites sans méditation de sa part ainsi que les pommes sur le pommier, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 331, dans POUGENS. Jadis, quand je traçai les lois du paysage, De notre aimable fablier [la Fontaine] Empruntant le simple langage.... DELILLE, *Conversation*, III. || 2° Recueil de fables. Fablier de l'enfance.

— ÉTYM. *Fable*. Bien que le latin ait *fabularius*, *fablier* a été fait directement de *fable*.

† **FABRECOULIER** (fa-bre-kou-lié) ou **FABREGUIER** (fa-bre-ghié), *s. m.* Noms vulgaires du micocoulier (*celtis australis, L.*).

FABRICANT (fa-bri-kan), *s. m.* || 1° Celui qui fabrique ou qui fait fabriquer. Fabricant de draps, de chapeaux, de poteries. || 2° Particulièrement, le chef d'un établissement d'industrie manufacturière. Les fabricants de Lyon. || *Adj.* Industrie fabricante (au lieu d'industrie manufacturière), celle qui élabore les produits; expression introduite par Dunoyer.

FABRICATEUR, TRICE (fa-bri-ka-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait, fabrique. Stratagème inouï [le cheval de Troie], qui des fabricateurs Paya la constance et la peine, LA FONT. *Fabl.* II, 1. || Le fabricateur souverain, Dieu, le Créateur. Le fabricateur souverain Nous créa besaciers tous de même manière, LA FONT. *Fab.* I, 7. Ils n'étaient que les aveugles instruments de cet éternel fabricateur qui anime le ver de terre et qui fait tourner le soleil sur son axe, VOLT. *Philos. ignor.* quest. 19. || 2° En mauvaise part. Un fabricateur de fausse monnaie. Les fabricateurs de calomnies. J'ai la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 févr. 1766.

— SYN. FABRICANT, FABRICATEUR. Le fabricant est un industriel qui a une fabrique et y confectionne certains produits. Le fabricateur n'est point un industriel, n'a point de fabrique et se dit de celui qui fait quelque œuvre.

— HIST. XVI[e] s. Fabricateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *fabricatorem*, de *fabricare*, fabriquer.

FABRICATION (fa-bri-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° L'art ou l'action de fabriquer. La fabrication des chandelles. || Terme d'économie politique. Industrie qui modifie les produits naturels, celle qu'on nomme ordinairement industrie manufacturière. || 2° En mauvaise part. La fabrication de la fausse monnaie, d'un faux en écriture, de fausses nouvelles.

— HIST. XVI[e] s. Pour bien comprendre comme se fait l'ouye, il faut considerer la structure et fabrication de la susdite anfractuosité dont se fait l'audition, PARÉ, IV, 10.

— ÉTYM. Provenç. *fabricatio;* espagn. *fabricacion;* ital. *fabricazione;* du latin *fabricationem*, de *fabricare*, fabriquer.

FABRICIEN (fa-bri-siin) ou **FABRICIER** (fa-bri-sié), *s. m.* Membre du conseil de fabrique d'une paroisse.

— ÉTYM. *Fabrique.* On trouve, en ce sens, au XV[e] siècle, *fabrisseur*, DU CANGE, *fabricerius*, et au XVI[e], *fabriqueur*, *Coust. génér.* t. II, p. 786.

FABRIQUE (fa-bri-k'), *s. f.* || 1° Construction d'un édifice; il ne se dit guère qu'en parlant d'une église. Un fonds destiné pour la fabrique d'une église paroissiale. || Par analogie. Une fabrique si immense [l'univers], un mouvement si rapide et si uniforme, une communication de lumière si constante entre des globes si prodigieusement éloignés, tout cela paraît ne pouvoir être établi que par la même Providence, VOLT. *Dial.* XXIX. || 2° Terme d'architecture. Construction dont la principale décoration consiste dans l'arrangement et l'appareil des matériaux. Ce bâtiment présente de belles fabriques. La grande fabrique des tours de Notre-Dame, malgré la multitude infinie des petits repos qui en divisent la hauteur et aident l'œil à les mesurer.... DIDEROT, *Salon* de 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 234, dans POUGENS. || Par extension, toutes constructions qui servent à l'ornement des parcs, des jardins. Une belle fabrique rustique. Il me semble que, le temple n'étant pas ici un pur accessoire, une simple décoration de fond, il fallait le montrer davantage et n'en pas faire une fabrique pauvre et mesquine, DIDEROT, *Salon* de 1765, p. 13, dans POUGENS. || Terme de peinture. Se dit de tous les bâtiments en général que les peintres représentent, mais plus particulièrement de ceux qui ont plus d'apparence. Les fabriques sont d'un grand ornement dans les paysages. || 3° Fabrication. Ce drap est de bonne fabrique. La fabrique des étoffes de soie, des draps. Je ne suis point marquis, mais j'ai bâti des maisons pour toutes mes fabriques, et je leur ai avancé des sommes considérables, sans être secouru d'un denier par le ministère, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 juin 1773. || Prix de fabrique, prix qu'une marchandise coûte, lorsqu'on l'achète à la fabrique même. || De fabrique, se dit de certaines marchandises de médiocre qualité, ainsi dites parce qu'elles sont fabriquées en grande quantité, avec une certaine négligence, et non exprès et avec soin. Couteaux, bas, montres de fabrique. || Louis de fabrique, louis qui n'est ni au titre ni au poids. || Par extension. J'y avais montré quelle doit être la fabrique des nerfs et des muscles du corps humain, DESC. *Méth.* V, 9. Les animaux reptiles sont d'une autre fabrique [que le renard, le castor], FÉN. *Exist.* 19. || Fig. et familièrement. Ces deux hommes sont de même fabrique, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre. || 4° Établissement où l'on fabrique. Monter une fabrique. || Il se dit aussi du lieu où l'on fabrique les articles dont on parle. Cette étoffe est de la fabrique de Lyon. || Collectivement. Les ouvriers d'une fabrique. Toute la fabrique est en émoi. || Fig. Cela sort de sa fabrique, c'est pure invention de sa part. || Fig. Le Goth Jornandez a appelé le Nord la fabrique du genre humain, MONTESQ. *Esp.* XVII, 5. || 5° Tout ce qui appartient à une église paroissiale, les fonds et revenus affectés à l'entretien de l'église, l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. Il fit la division des dîmes en quatre parties pour la fabrique des églises, pour les pauvres.... MONTESQ. *Esp.* XXXI, 12. J'ai vu Mme la duchesse, marraine de nos cloches, donner à la fabrique cinquante louis en or, et dix écus aux pauvres, P. L. COUR. I, 184. || Collectivement. Les marguilliers chargés de l'administration des revenus et dépenses d'une église. Adressez votre réclamation à la fabrique. || Place, banc que les marguilliers occupent dans l'église.

— HIST. XV[e] s. En ton dixiesme tu prens toute l'universe fabrique de Dieu, tout ce qui est dedens regnant et logeant, G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité.* Je vous commande à payer vingt lions d'amende à la fabrique de ceans, et autant à monseigneur, LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. || XVI[e] s. Timoleon n'espargna pas le chasteau de Syracuse pour la beaulté et magnificence de la fabrique, AMYOT, *Timol.* 32.

— ÉTYM. Provenç. *fabriga;* espagn. et ital. *fabrica;* du latin *fabrica*, de *faber*, forgeron, charpentier, *fevre* dans l'ancien français, qu'on retrouve dans *or-fèvre*. *Faber* vient de *facere*, faire.

FABRIQUÉ, ÉE (fa-bri-ké, kée), *part. passé.* || 1° Fait en fabrique. Des produits mal fabriqués. || Par extension. L'homme est donc si heureusement fabriqué.... PASC. dans COUSIN. || 2° Controuvé. C'est une histoire fabriquée. Textes fabriqués.

FABRIQUER (fa-bri-ké), je fabriquais, nous fabriquions, vous fabriquiez; que je fabrique, que nous fabriquions, que vous fabriquiez; fabriquant, *v. a.* || 1° Faire certains ouvrages par des procédés mécaniques. Fabriquer des draps, des chapeaux. Ils [les Anglais] ne savaient pas quand ils gagnaient les batailles d'Azincourt, de Crécy et de Poitiers, qu'ils pouvaient vendre beaucoup de blé et fabriquer de beaux draps qui leur vaudraient bien davantage, VOLT. *Dict. philos. Commerce.* Quelques marchandises d'Europe que la colonie ne fabriquait pas, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 16. || 2° Tenir une fabrique, faire fabriquer. Il fabrique de la porcelaine. || Absolument. Il a cessé de fabriquer. Ce pays, cette ville fabrique beaucoup. || 3° En mauvaise part. Fabriquer de la fausse monnaie. || Fig. Fabriquer de fausses nouvelles, une calomnie. Des passages que vous fabriquez à plaisir, PASC. *Prov.* 15. Que la doctrine si ancienne de saint Augustin est une nouveauté insupportable, et que les inventions nouvelles qu'on fabrique tous les jours à notre vue passent pour l'ancienne foi de l'Église, ID. *ib.* 3. || 4° Il se dit de ce qui est comparé au produit d'une fabrique.... Et fabriquons nos jours ou fâcheux ou plaisants, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Le ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant, Pour différents emplois nous fabrique en naissant, MOL. *Femm. sav.* I, 1. || 5° Se fabriquer, *v. réfl.* Être fabriqué. Ce drap se fabrique en Angleterre.

— HIST. XVI[e] s. La meschanceté fabrique des torments contre soy, MONT. II, 45.

— ÉTYM. Provenç. *fabregar;* espagn. *fabricar;* ital. *fabricare;* du lat. *fabricare*, fabriquer (voy. FABRIQUE).

FABULEUSEMENT (fa-bu-leû-ze-man), *adv.* D'une manière fabuleuse. Ce ramas énorme de fables expliquées fabuleusement et ce chaos de chimères.... VOLT. *Observ. sur l'hist. des temps fabuleux.*

— HIST. XVI[e] s. Le contre-son que rendent les bois, nommé par les poëtes fabuleusement echo, CARLOIX, VI, 26.

— ÉTYM. *Fabuleuse*, et le suffixe *ment;* provenç. *fabolosamens;* espagn. *fabulosamente;* ital. *favolosamente.*

FABULEUX, EUSE (fa-bu-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui tient de la fable; controuvé, imaginaire. La parabole est-elle autre chose que l'apologue, c'est-à-dire un exemple fabuleux et qui s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet qu'il est plus

commun et plus familier? LA FONT. *Fables, préface.* Notre esprit ne s'étant jamais rempli que de lectures fabuleuses, pour ne rien dire de plus, MASS. *Car. Dégoûts.* Le Venceslas de Rotrou est entièrement dans ce goût, et toute cette histoire est fabuleuse, VOLT. *Sémiramis, dissert.* On n'avait aucune idée, en Europe, de la nation chinoise; le Vénitien Marc-Paul, qui avait fait par terre le voyage de la Chine, en avait donné une relation qui avait passé pour fabuleuse, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 19. Aux tableaux fabuleux qu'il traçait des cités, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || 2° Qui a rapport à la mythologie. La fabuleuse antiquité. Cesse, Pô, d'abuser le monde; Il est temps d'ôter à ton onde Sa fabuleuse royauté, MALH. VI, 2. Des héros fabuleux passer la renommée, CORN. *Cid*, V, 8. || Temps fabuleux, celui dont on n'a pas d'histoire certaine, et dont les souvenirs sont altérés par des fables. C'est un héroïsme qu'on renvoie aux temps fabuleux, MASS. *Panégyr. St Thom.* Bientôt après arrivent trois fils de Tancrède de Hauteville, du territoire de Coutance, Guillaume, surnommé Fier-à-Bras, Drogon et Humfroi; rien ne ressemble plus aux temps fabuleux, VOLT. *Ess. mœurs*, 40. || 3° Fig. Qui passe toute croyance, bien que réel. Il y a dans l'histoire de ce grand homme des traits qui ont quelque chose de fabuleux. Il a gagné une fortune fabuleuse. Que l'avenir vienne au gré de nos désirs et avec les enchantements les plus fabuleux, FÉN. t. XVII, p. 313. || Familièrement. Extraordinaire, à peine croyable. C'est fabuleux. Il est d'une force fabuleuse. || 4° *S. m.* Les circonstances fabuleuses d'un récit. Comme Arioste avait outré le merveilleux des poëmes par le fabuleux incroyable, nous outrons le fabuleux par un assemblage confus de dieux, de bergers, de héros, d'enchanteurs, de furies et de démons, ST-ÉVREM. dans RICHELET. Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière, VOLT. *Mœurs*, 190.

— HIST. XVI° s. ....Et à bien desguiser la verité des choses D'un fabuleux manteau dont elles sont encloses, RONS. 894.

— ÉTYM. Lat. *fabulosus*, de *fabula*, fable. Ronsard a dit aussi *fableux*.

FABULISTE (fa-bu-li-st'), *s. m.* Auteur qui compose des fables. Cette règle [ne mettre dans les fables que des animaux] est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Ésope ni Phèdre ni aucun des fabulistes ne l'a gardée, LA FONT. *Fabl. Préf.* Le mot fabuliste paraît encore nouveau; mais il est établi par la Fontaine, à qui il appartenait bien de donner les noms en cette matière, LAMOTTE, *Fabl. Préf.* p. XII, éd. in-4°.

— REM. Fabuliste n'est ni dans le Dictionnaire de Nicot ni dans la 1re édition de celui de l'Académie.

— SYN. FABULISTE, FABLIER. Fablier n'est qu'un mot de circonstance fait pour la Fontaine; c'est fabuliste que l'usage a admis pour désigner un auteur qui compose des fables.

— ÉTYM. Lat. *fabula*, apologue, et la finale *iste*, qui signifie celui qui s'applique à un objet d'une manière spéciale.

† **FABULOSITÉ** (fa-bu-lo-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fabuleux.

— HIST. XVI° s. Fabulosité, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fabuleux.*

FAÇADE (fa-sa-d'), *s. f.* || 1° Un des côtés d'un bâtiment, d'un édifice lorsqu'il se présente au spectateur ou lorsqu'il décore une place, une rue. La façade qui regarde la rivière. || Façade latérale, le mur de pignon ou le retour d'un bâtiment isolé. || 2° Particulièrement. Le côté où se trouve la principale entrée. On voit sur cet autel [du temple du Goût] le plan de cette belle façade du Louvre, dont on n'est point redevable au cavalier Bernini, et qui fut construite par Perrault et par Louis le Vau, grands artistes trop peu connus, VOLT. *Temple du Goût.* Nous conçûmes les plus grandes espérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre qui fait tant désirer l'achèvement de ce palais, ID. *Louis XIV*, 33. Michel Ange était grand dessinateur, lorsqu'il conçut le plan de la façade et du dôme de Saint-Pierre de Rome, DIDER. *Essai sur la peinture*, ch. 6.

— HIST. XVI° s. A la faciade et front de ce discours, FAV. *Th. d'honneur*, t. II, p. 1092, dans LACURNE. Faciate, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ital. *facciata*, de *faccia*, face.

FACE (fa-s'), *s. f.* || 1° Visage. La face humaine. Le sceptre que porte sa race, Où l'heur aux mérites est joint, Lui met le respect en la face, MALH. III, 1. Un fantôme pareil et de taille et de face, Tandis que vous fuirez, remplira votre place, CORN. *Médée*, IV, 6. Quand lui, la face ouverte et nullement émue, ROTR. *Antig.* I, 2. Nous couvrons notre face devant Dieu, BOSS. *Hist.* II, 6. Pyrrhus m'a reconnu, mais sans changer de face; Il semblait que ma vue excitât son audace, RAC. *Andr.* V, 3. Le sang de toutes parts ruisselle sur sa face céleste [de Jésus-Christ], MASS. *Carême, Passion.* Ses cheveux [de la Vierge] flottent portés par des faces de chérubins, CHATEAUBR. *Natch.* IV. Le voyage qu'ils font [mes parents morts] est profond et sans bornes; On le fait à pas lents, parmi des faces mornes, Et nous le ferons tous! V. HUG. *F. d'aut.* 6. || Se couvrir, se voiler la face, se cacher la figure en signe de chagrin ou d'indignation ou de honte. || Il s'emploie dans le langage de l'anatomie et de la médecine. Les muscles de la face. Les altérations de la face. || Face hippocratique, l'aspect que présente le visage d'une personne à l'agonie, ainsi dite d'une description frappante faite de cet état des traits par Hippocrate. || Face se dit le plus souvent dans le langage familier. Avoir une grosse face, une face rebondie, enluminée. || Face de carême, visage pâle et blême. || Face de réprouvé, physionomie sinistre et effrayante. || Avoir une face de prédestiné, avoir un visage plein, vermeil et serein. || La face s'allonge, se dit de celui dont la figure exprime quelque désappointement. À cet effroyable prodige, D'un pied ma face s'allongea, SCARRON, *Virg.* III. || Populairement. Couvrir la face à quelqu'un, lui donner un soufflet. || Un homme à deux faces, à double face, homme perfide, trompeur, faux. || 2° Faire face, se dit d'un homme qui, poursuivi, se retourne et résiste aux assaillants. || Fig. Pourvoir à une chose, parer à un inconvénient. Faire face à ses engagements. J'ai parlé de la déroute [banqueroute] de la Touane et de Sauvion et que le roi fit face pour eux afin de soutenir son crédit, ST-SIM. 99, 53. || Terme militaire. Faire face à l'ennemi, lui présenter le front des lignes. Défiant les Romains, qui se serrent, font face, SAURIN, *Spartac.* I, 4. || Faire face de tous côtés, se dit d'une troupe rangée de telle sorte qu'elle présente le front, de quelque côté que l'ennemi s'avance. || Elliptiquement: Face! Face à droite! etc. commandement de faire face, de faire face à droite, etc. || Faire volte-face, voy. VOLTE-FACE. || 3° Terme de numismatique. Dans une pièce de monnaie, côté où se trouve la tête du souverain. || Dans une médaille, le côté où se trouve la tête ou quelquefois le nom seul de celui pour qui elle a été frappée. || Jouer à pile ou face, voy. PILE. || 4° Face, en histoire naturelle, se dit aussi des animaux mammifères. La face du chien. || Terme de manége. Belle face, marque blanche très-grande occupant presque toute la partie antérieure de la tête du cheval, et s'étendant jusqu'aux yeux, et même au delà. || 5° Terme du jeu de bassette. La première carte que découvre celui qui tient la banque. La face est un valet. || 6° Il se dit des tempes par rapport aux cheveux qui les couvrent. Il a les faces dégarnies. || 7° Terme de peinture et de sculpture. Hauteur équivalant à celle de la face et qui sert à déterminer la dimension en longueur d'une figure humaine. On divise ordinairement la hauteur du corps en dix parties égales, que l'on appelle faces en termes d'art, parce que la face de l'homme a été le premier modèle de ces mesures, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 322, dans POUGENS. || 8° Terme de l'Écriture. La face de Dieu, la présence intellectuelle ou morale de la divinité. Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur, SACI, *Bible, Genèse*, IV, 16. Il rejette les orgueilleux de devant sa face, BOSS. *Croix*, 1. Le Seigneur voulait vous sanctifier dans le secret de sa face, MASS. *Carême, Voc.* || 9° Façade. S'il rencontre un palais, il m'en décrit la face, BOIL. *Art p.* I. || Faire face, avoir la façade tournée vers un point. Cette maison fait face à une grande boutique. || Les faces de l'architrave, les bandes dont elle est composée. || Les faces d'un bastion, les deux côtés qui vont de la pointe aux deux flancs. || 10° Surface que présente une chose. La face supérieure d'un bloc de marbre. Tout de même que les peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau plat toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales, DESC. *Méth.* V, 2. || Terme d'horlogerie. Face de pignon, plans ou côtés qui déterminent l'épaisseur d'un pignon. || Terme d'eaux et forêts. La face d'un baliveau ou d'un pied cormier, le côté sur lequel on applique la marque du marteau. On appelle aussi faces du bois les quatre côtés d'une pièce équarrie. || Face, le biseau d'une échoppe. || Terme de menuiserie. Faces plates, parties de la montre du buffet d'orgues qui sont entre les tourelles, et qui n'ont pas, comme ces dernières, de saillie sur le massif. || Terme d'astrologie. Le tiers d'un signe du zodiaque ou 10 degrés. Vénus est dans la troisième face du Taureau. || Terme d'histoire naturelle. Les parties aplaties d'un organe. La face interne, celle qui regarde l'axe du corps; la face externe, la face opposée. || Face inférieure, externe ou dorsale des feuilles, celle sur laquelle fait saillie la nervure moyenne ou principale; face supérieure, interne ou ventrale, celle qui est opposée à la précédente. || Terme de géométrie. Les diverses surfaces planes qui limitent un solide. Les pyramides d'Égypte ont quatre faces. || 11° Superficie. La face de la lune. On ne l'a point revu sur la face de l'eau, TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 6. Le moindre vent qui d'aventure Fait rider la face de l'eau Vous oblige à baisser la tête, LA FONT. *Fabl.* I, 22. L'iniquité couvrit toute la face de la terre, BOSS. *Hist.* II, 1. Répandus sur la terre, ils [les Juifs] en couvraient la face, RAC. *Esth.* II, 1. La tristesse était répandue sur la face de l'Espagne, VOLT. *Mœurs*, 177. La face entière de la terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme, BUFF. 7° *époq. nat. Œuvres*, t. XII, p. 339, dans POUGENS. Du monde un voile épais enveloppe la face, C. DELAV. *Paria*, IV, 7. || Dans le langage de l'Écriture, la face des eaux, la face de l'abîme, des abîmes. || 12° Aspect. Et le taon des guerres civiles Piqua les âmes des méchants, Qui firent avoir à nos villes La face déserte des champs, MALH. VI, 29. Paris changera de face dans quelques mois, SÉV. 146. Les solitudes prenaient une face riante, BOSS. I, *Pdq.* 1. Je ne veux proposer que le simple coup d'œil de la face de la nature, FÉN. *Exist.* 9. Tout le monde ne sait pas voir; on prend pour l'objet entier la première face que le hasard nous a présentée, FONTEN. *Dodart.* || 13° Fig. Il se dit des divers aspects ou points de vue que présente quelque chose. Que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort; Qu'il prenait dans le monde une méchante face, MOL. *Mis.* III, 5. Le ton de voix change un discours de face, PASC. *Puiss. tromp.* 1 (éd. Faugère). La vérité ne s'offre à eux que sous une double face, MASS. *Avent, Épiph.* Sous quelque face qu'on considère les choses, les moines sont des misérables qui scandalisent et qui fatiguent trop le Mexique pour les y laisser subsister plus longtemps, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 13. Les choses dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage, VOLT. *Lett. Florian*, 14 janvier 1767. L'on ne présente qu'un côté de l'objet, on met dans l'ombre toutes les autres faces, et ordinairement ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité qu'on l'éloigne davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses, BUFFON, *Disc. de réception.* || Terme de musique. Faces d'un accord, les différents aspects que présente cet accord, selon que l'on prend pour la note la plus basse l'une ou l'autre de celles dont il se compose. || 14° État, situation des choses. Albe et Rome demain prendront une autre face, CORN. *Hor.* I, 2. En vit-on jamais un [sort] dont les rudes traverses Prissent en moins de rien tant de faces diverses? ID. *ib.* IV, 4. [Les morts] qui détruisent les partis et donnent une autre face aux affaires, ID. *Sert. Au lecteur.* Mais les choses depuis ont bien changé de face, MOL. *le Dép.* V, 7. Ils ont changé la face de la chrétienté, PASC. *Prov.* 5. Quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusements des promesses...? BOSS. *Anne de Gonz.* D'un secret tout à coup la vérité connue Change tout, donne à tout une face imprévue, BOIL. *Art p.* III. Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle, Ma fortune va prendre une face nouvelle, RAC. *Andr.* I, 1. C'est donc toi dont l'audace De la terre à ton gré prétend changer la face, VOLT. *Fanat.* II, 5. Les révolutions des empires, la diverse face des temps, les nations qui ont dominé.... tout cela que peut-il paraître? VAUVEN. *Max.* CCII. || 15° Morceau de cuir, etc. attaché vers le milieu d'un ceinturon d'épée et auquel sont fixés des pendants. || 16° À la face de, *loc. prép.* En présence, à la vue de. Il est difficile de défendre un ouvrage des ténèbres à la face de tant de juges si éclairés, PATRU, *Plaidoyer* 2, dans RICHELET. Et faisons en ces lieux Justice à tout le monde, à la face des dieux, CORN. *Cinna*, I, 3. Elle fut hier mariée à la face du soleil, SÉV. 399. C'est pour cela qu'à la face

de toutes les nations il révélera toute la turpitude du pécheur et toute son ignominie, BOURDAL. *Jugem. dern. 2e avent*, p. 750. Ils [Charles IV de Lorraine et Béatrix de Cusance] continuèrent de vivre ensemble à la face du monde, comme étant effectivement mariés, ST-SIM. 62, 117. Nous jurâmes par elle à la face des cieux, VOLT. *Tancr.* V, 3. || Fig. Vous en faire rougir à la face de toute l'Église, PASC. *Prov.* 16. En présence des empereurs et à la face de tout l'univers, BOSS. *Hist.* II, 7. || **17°** **De face**, *loc. adv.* Du point où l'on voit toute la face. Nous voyons tout le palais de face. Une figure dessinée de face, prise de face. || Fig. Vous avez bien fait de n'y pas peindre le genre humain tout à fait de face; ce triste visage n'est pas bon à être vu de face dans toute la difformité de ses traits, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 févr. 1763. || Terme militaire. De face, de front. || **18°** De prime face, voy. PRIME FACE. || **19°** **En face**, *loc. adv.* Par devant. Voir quelque chose en face. || Regarder quelqu'un en face, fixer ses regards sur son visage. || Fig. Soutenir le regard de quelqu'un. Osez-vous bien après cela me regarder en face? || Regarder le péril, la mort en face, les regarder sans effroi, sans trouble. || Vis-à-vis. Avoir le soleil en face. Ce château a en face un fort beau canal. || Devant la personne même, la personne même étant présente. Quoi! vous osez me soutenir en face Que plus tôt qu'à cette heure on m'ait ici pu voir? MOL. *Amph.* II, 2. Je ménage les gens et sais comme embarrasse Le contraignant effort de ces aveux en face, ID. *F. sav.* I, 3. Docte abbé, de ce pas j'irai leur dire en face...., BOIL. *Épît.* XII. Ils n'ont pas la force de résister à personne en face, FÉN. *Tél.* XXIII. En général, nous ne louons aujourd'hui les grands en face que très-rarement, et encore ce n'est que dans les épîtres dédicatoires qui ne sont lues de personne, pas même de ceux à qui elles sont adressées, VOLT. *Sur les panégyr.* Ils se disaient en face des choses insultantes, qu'ils croyaient des traits d'esprit, VOLT. *Babouc.* || **20°** **En face de**, *loc. prép.* Vis-à-vis. En face du théâtre est un des plus anciens temples d'Athènes, celui de Bacchus, BARTHÉL. *Anachar.* ch. 8. En face des autels par le sang profanés, LEMERC. *Fréd. et Br.* II, 3. || Se placer en face de quelqu'un, se placer devant lui; et fig. lui résister ouvertement. || En face de l'Église, devant les ministres de l'Église, et suivant les formes ordinaires de l'Église. Épouser, se marier en face de l'Église. || **21°** **Face à face**, *loc. adv.* Vis-à-vis l'un de l'autre, en parlant de deux personnes qui ont le visage tourné l'une vers l'autre.... Chacun d'eux devint statue et marbre dur; Le couple infortuné face à face repose, LA FONT. *Filles de Minée.* || Fig. Nous voilà face à face avec la vérité, LAMART. *Méd.* I, 28. || On dit de même voir Dieu face à face. Et c'est là que bientôt voyant Dieu face à face, CORN. *Poly.* V, 2. J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée, SACI, *Bible, Genèse*, XXXII, 30. Un prophète à qui Dieu parlait face à face, BOSS. *Hist.* II, 3. || Proverbe. Face d'homme fait vertu, ou porte vertu, c'est-à-dire une chose n'en va que mieux quand on y est présent et qu'on s'en occupe.

— HIST. XIIe s. Aval la face [l'eau] lui est clere coulée, *Ronc.* p. 48. Dame, mar vi [je vis à la male heure] le clair vis et la face Où rose et lis florissent chascun jour, *Couci*, XI. Cil fu bons emperere; Deus li duna sa grace, Saint iglise l'eshauce; Il veit Deu face à face, *Th. le mart.* 91. Mais l'une de ses faces comença à festrir, Si que dedenz la buche tresqu'as denz li purri, *ib.* 94. || XIIIe s. Acolé sont estroitement, Bouce à bouce et face à face, *Fl. et Bl.* 2598. La verité a maintes fois face de mensonge; et maintes fois est mençoigne coverte en semblance de verité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 347. || XIVe s. Et dient les expositeurs que tetragone est un corps quarré comme un dey et a six faces, ORESME, *Eth.* 24. || XVIe s. N'oser regarder en face les ennemis, MONT. I, 64. Vous avez bien la face descouverte; or moy, je suis tout face [paroles d'un sauvage presque nu], ID. I, 259. Brief, haut et bas, en face et à dos, à dextre et à gauche, nous sommes assiegez et assaillix de.... CALV. *Instit.* 791. Il ne tint plus conte de ses ennemis, lesquels de premiere face l'avoient tant effrayé, ID. *ib.* 440. Et ainsi les reformez commencerent quelque face [façon] de siege, D'AUB. *Hist.* II, 437. La passion du cœur m'apparoist sur la face: La face ne ment point, c'est le mirouer du cœur, RONS. 273. Face d'abbé [visage enluminé], H. EST. *Apol. pour Hérodote*, p. 357, dans LACURNE. Face de grand turc [le derrière], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Picard, *fache*; provenç. *fatz*, *facia*, *fassa*, *facha*; anc. catal. *faç*; espagn. *faz*; portug. *face*; ital. *faccia*; du latin *facies*. Les étymologistes ont rapproché *facies*, de *faz*, *facis*, flambeau, et du grec φάσις, apparition.

1. FACÉ, ÉE (fa-sé, sée), *adj.* Usité seulement dans cette locution familière: Être bien facé, avoir le visage plein, une noble figure.

— ÉTYM. *Face.*

2. FACÉ, ÉE (fa-sé, sée), *part. passé.* Facé du premier coup.

FACER (fa-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o*: façons), *v. a.* Terme du jeu de bassette. Amener la carte sur laquelle un joueur a mis son argent.

FACÉTIE (fa-sé-sie), *s. f.* Discours, acte qui tient le milieu entre la plaisanterie et la bouffonnerie. Débiter, faire des facéties. Feu Priam, qui n'était pas sot, Outre mille bonnes parties, Se plaisait fort en facéties, SCARRON, *Virg.* VIII. Il y a cent facéties, cent contes qui font le tour du monde depuis trente siècles, VOLT. *Dict. phil. ana, anecdotes.* L'histoire des deux voleurs qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi Rampsinitus, et de la fille du roi qui épousa un des deux voleurs, l'anneau de Gygès et cent autres facéties sont indignes d'une attention sérieuse, ID. *Défense de mon oncle*, XXI.

— HIST. XVIe s. Parmy les jeux, les festins, faceties, entretiens communs et populaires, MONT. IV, 121.

— ÉTYM. Lat. *facetia*, plaisanterie, de *facetus*, facétieux.

FACÉTIEUSEMENT (fa-sé-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière facétieuse. Il nous a conté cela facétieusement.

— HIST. XVIe s. Facetieusement et comme par raillerie, CARLOIX, II, 16.

— ÉTYM. *Facétieuse*, et le suffixe *ment*.

FACÉTIEUX, EUSE (fa-sé-si-eû, eû-z'), *adj.* || **1°** Qui a le caractère de la facétie. Un conte facétieux. N'est qu'un pur stratagème, un trait facétieux, Une histoire à plaisir, un conte de Lélie.... MOL. *Ét.* III, 2. || Il se dit aussi des personnes. Si je n'avais appris que quelques beaux esprits facétieux se réjouissent aux dépens du misérable, SCARRON, *Portrait de Scarron fait par lui-même.* || **2°** *S. m.* Une personne facétieuse. Enfin tous les facétieux de l'hôtellerie se réjouirent sur la musique, SCARRON, *Rom. com.* I, 15. || Ton, esprit facétieux. M. du Maine raconta le soir chez lui, avec ce facétieux et cet air de fine plaisanterie qu'il possédait si bien, l'empire que ce malotru [qui donne un élixir au roi] avait pris sur la médecine, ST-SIMON, 416, 247.

— HIST. XVIe s. Encore qu'il fust facetieux et eust grace à parler, il ne rioit jamais de ce qu'il disoit, BOUCHET, dans le *Dict. de* DOCHEZ. À tous nobles lecteurs ayant vouloir et affection de veoir choses nouvelles, plaisantes et facescieuses, *Faifeu*, p. 11.

— ÉTYM. *Facétie.*

FACETTE (fa-sè-t'), *s. f.* || **1°** Petite face; un des côtés d'un corps à faces nombreuses. Diamant taillé à facettes. Et font jouer, dans l'ombre, De leurs miroirs les facettes sans nombre, MILLEV. *Charlem. à Pavie*, ch. II. || Fig. Vous regardez les biens par la facette la plus désagréable, SÉV. 437. || Être à facettes, présenter des aspects divers. On peut juger de lui comme on veut: c'est un homme à facettes, encore plus que les autres, ID. 293. Enfin tout est à facettes: on l'aime [M. de Grignan], on le gronde, on l'estime, on le blâme, on l'embrasse, on le bat, ID. 422. || Style à facettes, style qui présente des brillants entrecoupés, comme les facettes d'un diamant. || **2°** Terme d'anatomie. Petite portion circonscrite de la surface d'un os. || Terme de zoologie. Yeux à facettes, yeux des insectes, composés d'une multitude de lentilles auxquelles correspond un filet de nerf optique.

— HIST. XIIIe s. Comme rose par desous lis Est sa facete [petit visage].... *Poésies mss.* du Vatican, n° 1490, f° 115, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *face*.

FACETTÉ, ÉE (fa-sè-té, tée), *part. passé.* Pierre bien facettée.

FACETTER (fa-sè-té), *v. a.* Terme de lapidaire. Tailler à facettes. Facetter un diamant.

— ÉTYM. *Facette.*

FÂCHÉ, ÉE (fâ-ché, chée), *part. passé.* || **1°** Qui ressent un déplaisir permanent contre quelqu'un ou quelque chose. Je regrette fort le chevalier d'Aidie; car il était bien fâché contre le genre humain, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 mai 1761. Je suis très-étonné, monsieur, que vous prétendiez l'avoir fâché; car c'est le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aie jamais vu, ID. *Lett. Foucher*, 25 juin 1769. Je l'ai vu souvent en colère, mais je ne l'ai jamais vu fâché, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || **2°** Peiné, contrarié. Ce n'est qu'une conjecture, répondis-je; j'en suis bien fâché, FONTEN. *Jug. de Platon.* On est fâché pour l'honneur de Virgile, d'Horace, d'Ovide, et autres, que le nom de Cicéron ne se trouve pas une seule fois dans leurs ouvrages, DUCLOS, *Consid. Mœurs*, ch. 3. || Il se dit par une sorte d'ironie en certaines phrases familières. Cela ne vous contente pas; j'en suis bien fâché. Vous ne voulez pas venir; j'en suis fâché, mais j'irai sans vous. || Populairement. Fâché de la peine, se dit pour demander pardon à quelqu'un d'une peine qu'il veut bien prendre pour nous. Mes amis, fâché de la peine, Surtout ne tirez pas trop bas, BÉRANG. *Vieux caporal.* || **3°** Affligé. Je n'en suis fâchée Que d'avoir vu par là votre vertu tachée, CORN. *Nicom.* III, 7. Je fus fâché de [la mort de] l'abbé d'Estrées qui était de mes amis, ST-SIM. 482, 261.

FÂCHER (fâ-ché), *v. a.* || **1°** Exciter un déplaisir permanent, indisposer fortement. Il ne faut fâcher personne. .... Si vous me fâchiez, j'ajouterais peut-être.... CORN. *Nicom.* III, 3. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres; et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Familièrement. Soit dit sans vous fâcher, sorte d'excuse dont on se sert quand on veut faire entendre à quelqu'un que, si on lui dit quelque chose de peu flatteur, ce n'est pas pour le fâcher. || **2°** Causer du déplaisir, de la peine. Votre refus l'a fâché. Les enfants n'ont l'âme occupée Que du continuel souci Qu'on ne fâche pas leur poupée, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Il est vrai qu'il me fâcherait s'il parlait; mais il serait à propos qu'il me fâchât, MARIV. *Fausses confid.* II, 13. || Il prend aussi pour sujet un nom de chose. Une chose me fâche, c'est que le chevalier Folard, que je cite dans cette histoire, vient de devenir fou; il a des convulsions au tombeau de saint Pâris, VOLT. *Lett. Formont*, 10 déc. 1731. || **3°** Dans le style élevé, causer de la douleur, de l'indignation. Te dirai-je un penser indigne, bas et lâche; Je l'étouffe, il renaît, il me flatte et me fâche, CORN. *Poly.* III, 5. Des dieux qu'a pu fâcher sa vertu trop sévère, ID. *Hor.* V, 3. Son retour me fâchait plus que son hyménée, ID. *Rodog.* II, 2. Nicomède, en deux mots, ce désordre me fâche, ID. *Nicom.* IV, 2. Pour moi, je l'avoûrai, sa trahison me fâche, TH. CORN. *Ariane*, V, 2. Quoique j'attendisse il y a longtemps la nouvelle que vous m'avez mandée [la mort de Mme de Fontanges], elle n'a pas laissé de me surprendre et de me fâcher, LOUIS XIV, dans *Extr. de la corresp. de la fam. de Noailles* (GODEFROY, *Lex. de Corneille*). || Fig. Que faites-vous pour eux [les innocents tués par Hérode], si vous les regrettez? Vous fâchez leur repos, et vous rendez coupables Ou de n'estimer pas leurs trépas honorables, Ou de porter envie à leurs félicités, MALH. I, 4. || **4°** Fâcher, s'emploie impersonnellement avec *à*, et signifie il est pénible à. Il me fâche, et j'ai dépit que notre Démosthène ait été de ces gens-là, BALZ. *6e discours sur la cour.* Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des ouvrages que mes satires exposent à la risée de tout le monde, BOIL. *Disc. sur la satire.* Il te fâche en ces lieux d'abandonner ta proie, RAC. *Mithr.* III, 1. Avec ce surcroît de princes vrais et faux dont son fils [à Mme d'Espinoy] était environné de si près, bien leur fâchait de ne l'être pas aussi, ST-SIMON, 59, 246. Les courtisans enlèvent du produit de nos champs le plus clair, le plus net, dont bien fâche audit seigneur roi, P. L. COUR. I, 326. || Avec *que* et le subjonctif. Il leur fâchait qu'il en fût ainsi. || On trouve aussi l'indicatif. Il leur fâchait qu'il ne déclarait pas sa toute-puissance, BOSS. *Serm. quinq.* 1. || On lit dans J. J. Rousseau cette phrase: Les Ximenès et les Voltaire peuvent critiquer la Julie [la Nouvelle Héloïse] à leur aise; ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire; et tout ce qui fâche à l'éditeur de leurs critiques, c'est qu'ils les fassent de si loin, *Lett. à Mme de Luxemb.* 1766, t. XIX, p. 185, édit. 1824. Cette phrase est incorrecte; c'est *fâcher* impersonnel qu'il faut ici. || **5°** **Se fâcher**, *v. réfl.* Prendre de l'humeur, témoigner un vif mécontentement. Par adresse il se fâche, après s'être assuré, CORN. *Pomp.* IV, 1. Je ne me fâche jamais que l'on m'écrive, BOSS. *Lett. Corn.* 16. Mme de Maintenon, charmée du roi, ne pouvait se fâcher de rien, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 204, dans POUGENS. || **6°** S'affliger. Ne vous fâchez point tant, ma très-chère madame, MOL. *Sgan.* 16. || S'irriter. || Par extension. Votre sang est trop bon, n'en craignez rien de lâche, Rien dont la fermeté de ces grands cœurs se fâche, CORN. *Hor.* II, 6. Il [Claude] régna toute-

fois, bien qu'il se fît haïr, Jusqu'à ce que Néron se fâcha d'obéir, CORN. *Othon*, III, 5. Tu charmais trop ma peine; et le ciel qui se fâche Me vend déjà bien cher ce moment de relâche, ID. *Hor.* III, 1. || 7° Se brouiller, se mettre mal avec quelqu'un. Ils se sont fâchés sans motif. || Proverbe. S'il se fâche, il aura deux peines, c'est-à-dire il aura la peine de se fâcher et puis de se calmer, on se rit de sa colère.

— SYN. FÂCHER, METTRE EN COLÈRE. Mettre en colère, c'est exciter un accès de colère qui peut ne laisser aucune trace après soi; au contraire, ce qui fâche laisse des traces qui durent, une impression lente à s'effacer.

— HIST. XIVe s. La femme et le suppliant se facherent, DU CANGE, *Sangulatus.* || XVIe s. Il vous dira verité de plusieurs chouses dont je crains par lectre vous ennuyer, saichant bien les affaires que vous avez, qui ne sont pour estre faschés de petites chouses, MARG. *Lett.* CXIX. Il nous fasche qu'ils nous marchent sur les talons, MONT. II, 71. Son valet estant surchargé d'argent, il luy ordonna qu'il versast là ce qui luy faschoit, ID. II, 124. L'estre mort ne les fasche point, mais oui bien le mourir, ID. II, 385. Je me desrobbe aux occasions de me fascher, ID. IV, 71. Les plus ambitieux d'entre les Spartiates commenceoient à se fascher de luy pour l'envie qu'ilz luy portoient, AMYOT, *Alc.* 46. Je ne le cognois point, mais il me fasche de l'ouir ainsi partout appeler le juste, ID. *Arist.* 20. Je luy ay trouvé un mary, qui ne sera pas mal à propos pour elle, si d'adventure l'aage ne luy fasche, ID. *Caton*, 50.

— ÉTYM. Prov. *fastigar*, dégoûter, qui a donné *fascher*, comme *masticare* a donné *mascher*. *Fastigar* vient de *fastic*, *fastig*, qui représente le latin *fastidium*, dégoût, ennui (voy. FASTIDIEUX). Cette étymologie, donnée par Diez, paraît tout à fait véritable. Cependant il est étonnant que *fâcher* qui, s'il vient de *fastigar*, est certainement un mot ancien, ne se trouve pas dans les vieux textes; mais, à cela, une lecture plus étendue peut remédier en le fournissant.

FÂCHERIE (fâ-che-rie), *s. f.* État d'une personne fâchée. En tout cas, ce qui peut m'ôter ma fâcherie, C'est que je ne suis pas seul de ma confrérie, MOL. *Sgan.* sc. 17. Et je m'en sens le cœur tout gros de fâcherie, ID. *Éc. des mar.* II, 6. Les grands et les petits ont mêmes accidents, mêmes fâcheries et mêmes passions, PASC. *Pens.* I, art. 9. La fâcherie que nous donne quelque perte de nos biens, BOSS. *Libre arb.* 2. || Brouille. Il y a de la fâcherie entre eux.

— SYN. FÂCHERIE, HUMEUR. Entre fâcherie et humeur on peut discerner cette nuance: la fâcherie suppose quelque chose qui blesse ou qui brouille: Il survient une fâcherie entre des amis; on a le cœur gros d'une fâcherie; la perte d'un procès nous cause une fâcherie. La mauvaise humeur, ou, absolument, l'humeur est un état qui suppose plutôt une contrariété: Il avait projeté de sortir; voyant que la pluie commençait, il prit de l'humeur. La fâcherie a quelque chose du chagrin; l'humeur a quelque chose de la colère. De plus, souvent, l'humeur se rapporte à la disposition, au tempérament du sujet.

— HIST. XVe s. Pourvu qu'il ne vende rien De son bien, S'il boit, j'en suis resjouie; Car ai tout au long du jour Son amour, Et sommes sans fascherie, BASSELIN, XXXVI. || XVIe s. J'ai perdu des enfants, mais en nourrice, sinon sans regret, au moins sans fascherie, MONT. I, 310.

— ÉTYM. *Fâcher.*

† **FÂCHEUSEMENT** (fâ-cheû-ze-man), *adv.* D'une manière fâcheuse.

— HIST. XVIe s. Socrates eut un visage constant, mais serein et riant, non fascheusement constant comme le vieil Crassus, qu'on ne veit jamais rire, MONT. III, 311.

— ÉTYM. *Fâcheuse*, et le suffixe *ment.*

FÂCHEUX, EUSE (fâ-cheû, cheû-z'), *adj.* || 1° Qui fâche, qui cause du chagrin, en parlant des choses. Ce fut pour empêcher ce fâcheux hyménée Que Syphax fit la guerre à cette infortunée, CORN. *Sophon.* I, 2. Je viens vous apporter de fâcheuses nouvelles, ID. *Hor.* III, 5. Mais n'examinons point ces questions fâcheuses, ID. *Sertor.* III, 2. Je ne suis point d'humeur fâcheuse, ID. *Agésil.* IV, 1. Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie, Que les fâcheux besoins des choses de la vie, MOL. *F. sav.* V, sc. dern. Il ne lui dit rien de fâcheux et n'ose le reprendre, BOSS. *Lett.* 62. Il échappait toujours à Luther quelque mot fâcheux contre Zuingle, ID. *Var.* I, § 1. De quel front soutenir ce fâcheux entretien? RAC. *Brit.* II, 2. || Fâcheux à, suivi d'un infinitif. Mais ces secrets pour vous sont fâcheux à comprendre, CORN. *Polyeucte*, V, 2. Pardonnez-moi ce mot, il est fâcheux à dire, ID. *Nic.* IV, 3. || Un air fâcheux, un visage fâcheux, air, visage qui annonce de mauvaises dispositions. Il n'a pas mauvaise mine, mais il a pourtant quelque chose de fâcheux dans le visage, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 4. D'où vient ce sombre accueil et ces regards fâcheux? RAC. *Théb.* IV, 3. || Il est fâcheux de ou que, c'est une chose triste, regrettable de, que.... Il est fâcheux de voir de telles choses. Il est fâcheux que vous ne vous soyez pas trouvé avec nous. Il est fâcheux que les moyens de prospérité aient été anéantis par l'impossibilité où se trouvaient peut-être les Espagnols de contenir un peuple si enclin aux soulèvements, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 15. || *S. m.* Ce qu'il y a de fâcheux. Le fâcheux de l'affaire est que.... || 2° Pénible. Un chemin fâcheux. Un passage fâcheux. Les incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière, BUFFON, *Quadrup.* t. VII, p. 219, dans POUGENS. || 3° Qui est d'humeur difficile, qui gêne, en parlant des personnes. Que l'on aille égorger ce fâcheux orateur, TRISTAN, *Mariane*, III, 5. La fâcheuse [la raison] a pour nous des rigueurs sans pareilles, BOIL. *Sat.* IV. Et n'ayant point au trône un fâcheux concurrent, RAC. *Théb.* I, 3. Fâcheux pour sa maîtresse et froid pour ses amis, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 6. Sans objet de jalousie, sans raison aux yeux du monde, je devins fâcheuse, parce que je me trouvais à plaindre, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Amant anony.* I, 6. || 4° Rigoureux, sévère, cruel (dans le sens élevé du verbe fâcher). Cette pensée adoucit les peines de la sujétion; et sous des maîtres fâcheux, l'obéissance n'est plus fâcheuse au vrai chrétien, BOSS. *Hist.* II, 6. Après ces bienheureux jours, Rome eut des maîtres fâcheux, et les papes eurent tout à craindre tant des empereurs que d'un peuple séditieux, ID. *Polit.* VII, VI, 14. || 5° Importun, incommode. Quel fâcheux personnage! Que tous ces jeunes fous me paraissent fâcheux! MOL. *Éc. des mar.* III, 9. Que le ciel te confonde, Homme, à mon sentiment, le plus fâcheux du monde, ID. *Fâcheux*, I, 3. || Substantivement. Faut-il qu'aujourd'hui fâcheuses et fâcheux Conspirent à troubler les plus chers de mes vœux? MOL. *Fâch.* II, 6. Ah! marquis, que l'on voit de fâcheux tous les jours Venir de nos plaisirs interrompre le cours! ID. *ib.* II, 7. Sous quel astre, bon Dieu, faut-il que je sois né Pour être de fâcheux toujours assassiné? ID. *ib.* I, 1. Au lieu de quatre amis qu'on attendait le soir, Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées, BOIL. *Épît.* VI. Un fâcheux est celui qui, sans faire à quelqu'un un fort grand tort, ne laisse pas de l'embarrasser beaucoup, LA BRUY. *Théophraste*, XX.

— HIST. XVIe s. Ils tenoient leurs chevaux tousjours entravez, tant ils estoient fascheux et farouches, MONT. I, 366. Essayant d'estouffer dans le vin cette fascheuse pensée, ID. II, 37. Or fut d'adventure l'hyver fort fascheux et maladif en Sardaigne, AMYOT, *les Gracques*, 34. On dit que Paracelse, medecin allemand, a guery grand nombre de ladres par le moyen de l'or potable, combien qu'il soit fascheux à croire que l'or soit medicamenteux et alimenteux, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 292, dans LACURNE. Fascheux à ferrer [homme difficile à conduire, à persuader], COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. FÂCHER.

FACIAL, ALE (fa-si-al, a-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à la face. Nerfs faciaux. || Angle facial, voy. ANGLE. || 2° Terme de théologie. Vision faciale ou béatifique, voy. BÉATIFIQUE.

—ÉTYM. *Face*; provenç. *facial.*

FACIENDE (fa-si-an-d'), *s. f.* Terme vieilli. Cabale, intrigue. Ligurio, qui de la faciende Et du complot avait toujours été, LA FONT. *Mandrag.* Cavoie allait souvent dîner avec bonne compagnie, et la plupart gens de faciende et de manége, ST-SIM. 114, 267. Fénelon ne pouvait me connaître que par autrui; et, à la façon dont j'étais avec les deux ducs, et à ce que je voyais librement de cette faciende à Vaucresson, il ne lui pouvait être revenu rien qui lui inspirât cette frayeur, ID. 365, 78.

— HIST. XVIe s. Si bien qu'ils sçavent toutes vos faciendes et à Rome et à Madrid, *Sat. Mén.* p. 91. Afin que telle chose ne revoquant les hommes de leurs arts et faciendes [occupations].... PARÉ, I, 15.

— ÉTYM. Latin fictif, *faciendus*, devant être fait, de *facere*, faire; espagn. *hacienda*, ferme, métairie. De choses à faire, le sens s'est particularisé en cabale, manége.

† **FACIES** (fa-si-ès'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. L'aspect, le port, la physionomie d'un corps, tel qu'il se présente à première vue et avant un examen ultérieur.

— ÉTYM. Lat. *facies*, face.

FACILE (fa-si-l'), *adj.* || 1° Que l'on fait, que l'on obtient sans peine. C'est une chose facile. Victoire facile. Le prince doit, par sa constance et par sa fermeté, rendre aisé et facile l'exercice de la justice, BOSS. *Polit.* VIII, IV, 3. Non, je crois tout facile à votre barbarie, RAC. *Bérén.* IV, 5. Tu n'es point observé; l'accès t'en est facile, VOLT. *Orphel.* I, 6. J'admirais cette vie et si douce et si pure, Ce facile bonheur que donne la nature, DUCIS, *Othello*, III, 4. Qu'y a-t-il de plus difficile? de se connaître; de plus facile? de donner des avis, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. || Cet homme est de facile accès, il est aisé de l'aborder et de l'entretenir. || Avoir le travail facile, travailler vite et bien. Agatharque se vantait d'avoir le travail facile, et de finir promptement ses tableaux, P. L. COUR. *Lett.* II, 339. || Auteur facile, auteur que l'on comprend sans beaucoup de peine. Xénophon est facile. Langue facile, langue qu'on n'a pas beaucoup de peine à apprendre. L'espagnol est facile pour les Français. || Impersonnellement. Il est facile de.... Il n'est pas si facile qu'on pense D'être fort honnête homme et de jouer gros jeu, DESHOUL. *Réflex.* XIV. || Substantivement. Ce qu'il y a de facile. C'est là le facile de la chose. || 2° Facile à.... en parlant des choses, avec un verbe à l'infinitif, se dit de ce qui se fait sans peine; et alors le verbe prend la signification passive. Idée facile à concevoir. Prix facile à obtenir. || Familièrement. Cela est facile à dire, sorte de reproche qu'on adresse à ceux qui conseillent ce qu'ils ne feraient pas. Cela vous est bien facile à dire, et vous vous croyez par là dégagé de payer l'amende, DANCOURT, *Femme d'intrigues*, V, 5. || Facile à.... en parlant des personnes, se dit en un sens analogue. Il se rendra facile à conclure une paix Qui faisait dès tantôt ses plus ardents souhaits, CORN. *Sertor.* V, 4. De véritables gens de bien, faciles à recevoir les impressions qu'on veut leur donner, MOL. *Préf. de Tart.* Je me sens sur ce point trop facile à confondre, BOIL. *Épît.* VIII. Ces événements n'altéraient que faiblement la tranquillité d'Henri III, le plus facile des hommes à se consoler, ANQUET. *Ligue*, II, p. 157. || Terme de manége. Cheval facile au montoir, qui se laisse monter sans remuer, || 3° Terme d'art et de littérature. Il se dit des compositions qui ne sentent point la gêne, qui se développent sans peine, sans effort. Un style facile. Des chants faciles et expressifs. Facile ne signifie pas seulement une chose aisément faite, mais encore qui paraît l'être; le pinceau du Corrége est facile, le style de Quinault est beaucoup plus facile que celui de Despréaux, comme le style d'Ovide l'emporte en facilité sur celui de Perse, VOLT. *Dict. phil. Facile.* Ce drame lyrique de Quinault fut comme tout ce qui sortait alors de sa plume, tendre, ingénieux, facile, ID. *Comment. Corneille, Andromède, préf.* || 4° Qui fait sans peine, qui crée, qui produit, exécute aisément. Un génie facile. Un talent facile. Desportes n'est pas net, Dubellay trop facile, RÉGNIER, *Sat.* IX. Je n'ai point l'heureux don de ces esprits faciles Pour qui les doctes sœurs, caressantes, dociles, Ouvrent tous leurs trésors, J. B. ROUSS. *Ode au comte du Luc.* || On dit de même une plume facile. Un crayon facile. Un ciseau, un burin facile. || 5° Traitable. Ces féroces humains.... Vont d'un esprit moins fier et d'un cœur plus facile Sous notre joug heureux baisser un front docile, VOLT. *Alz.* I, 1. || En parlant des choses. Les mers qui baignent cette longue côte sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourraient gêner la navigation, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 9. || 6° Il se dit des dispositions morales commodes aux autres comme les choses faciles. Comte.... Soigneux de ma fortune et facile à mes vers, RÉGNIER, *Sat.* II. ....Saluez ces pénates d'argile; Jamais le ciel ne fut aux humains si facile Que quand Jupiter même était de simple bois, LA FONT. *Phil. et Bauc.* L'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, LA BRUY. XI. D'une mère facile affectez l'indulgence, RAC. *Brit.* I, 2. Déjà même les dieux nous semblaient plus faciles, VOLT. *Œdipe*, I, 1. Il m'aime, il est facile, il craindra devant moi D'armer le désespoir d'un gendre tel que toi, ID. *Rome sauvée*, III, 3. Pour les séditieux César toujours facile Conserve en nos périls un courage tranquille, ID. *ib.* IV, 2. Facile et non pas faible, ardent, plein de génie, Trop ami des plaisirs, et trop des nouveautés, ID. *Henr.* VII. || Un homme facile à vivre, un homme dont l'humeur est égale et accommodante. || Il se

dit des choses dans le même sens. Il connaissait les deux visages de la justice : l'un facile dans le premier abord, l'autre sévère et impitoyable quand il faut conclure, BOSS. *le Tellier*. À la facile audience de ce sage magistrat et par la tranquillité de son facile visage, une âme agitée se calmait, ID. *ib.* Sa facile bonté sur son front répandue Jusqu'aux moindres détails est d'abord descendue, RAC. *Brit.* V, 3. Ah! j'ai quitté des dieux dont la bonté facile Me permettait la mort, la mort mon seul asile, VOLT. *Alz.* V, 3. || 7° Particulièrement. Qui manque de la fermeté nécessaire, qui se laisse aller à une indulgence, à une complaisance excessive. C'est un homme trop facile; on lui fait faire ce qu'on veut. Je ne l'aurais pas cru si facile. Ah! parle, est-il bien vrai que cet audacieux D'un père trop facile ait surpris la faiblesse? VOLT. *Tancr.* III, 1. || En mauvaise part, femme facile, femme qui cède facilement. || Au XVII° siècle on disait, sans aucun sens défavorable, d'une femme qu'elle était facile, pour signifier qu'elle faisait un bon accueil. A-t-elle été facile? Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet? CORN. *Othon*, II, 1. ....Laissons cette causeuse; Qu'elle soit à son choix facile ou rigoureuse, ID. *Mél.* V, 6.

— SYN. 1° AISÉ, FACILE. Étymologiquement, facile est ce qui se fait sans peine (de *facere*, faire); aisé est ce qui a ou donne de l'aise. Girard a bien exprimé cette nuance: Le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose; et le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose; ainsi l'on dit que l'entrée est facile lorsque personne n'arrête au passage; et qu'elle est aisée lorsqu'elle est large et commode à passer. || 2° FACILE, FAIBLE. Un homme facile est en général un esprit qui se rend sans peine à la raison, aux remontrances, un cœur qui se laisse fléchir aux prières; et faible est celui qui laisse prendre sur lui trop d'autorité, VOLT. *Dict. phil.*

— HIST. XVI° s. Tant s'en fallait, que les femmes fussent faciles, que l'on ne sçavait anciennement que c'estoit que d'adultere, AMYOT, *Lyc.* 31. Il estoit doulx et privé avec ses familiers et amis, facile à pardonner quand on l'avoit courroucé, ID. *Pyrrhus*, 17.

— ÉTYM. Lat. *facilis*, aisé à faire, de *facere*, faire. *Facile* est récent et fait sur le latin; si cet adjectif a existé dans l'ancienne langue, il s'est dit *fele*, comme *frele* de *fragilis*.

FACILEMENT (fa-si-le-man), *adv.* Avec facilité, sans peine. Quand il [Théodose] était ému par un sentiment plus vif de colère, c'est alors qu'il se portait plus facilement à la clémence, BOSS. *Polit.* VIII, V, 6. Les princes oublient facilement la vertu et les services d'un homme éloigné, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 11, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Estre le premier de la Grece, c'est facilement estre le premier du monde, MONT. t. II, p. 768, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Facile*, et le suffixe *ment*.

1. **FACILITÉ** (fa-si-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est facile. La facilité d'un travail. La facilité d'un morceau, d'un passage. || Absence d'obstacle. La facilité de sortir, d'entrer. Cela se peut faire avec facilité. Ne te figure point d'impossibilité Où tu fais, si tu veux, trop de facilité, CORN. *Théod.* V, 3. || 2° *Au plur.* Moyen d'arriver à un but. Les facilités que nous avons apportées pour.... PASC. *Prov.* 9. Je ne songerai plus qu'à vous donner toutes les facilités pour revenir, SÉV. 88. Vous apportez toutes les facilités possibles à l'union, BOSS. *Lett.* 56. On agite de nouveau l'affaire qui les avait obligés de s'assembler; les conjurés en représentent les avantages et les facilités, VERTOT, *Révol. rom.* XII, p. 207. Où tant de justes ont trouvé les facilités d'une vie sainte et fidèle, MASS. *Car. Mot. de conv.* Vous vous promettez que la suite apportera à ce changement des facilités que vous ne trouvez pas aujourd'hui, ID. *Panégyr. St Jean-Baptiste.* Ce corps a établi le siége de ses affaires à Gothenbourg, dont la position offrait pour l'expédition des bâtiments, pour la vente des marchandises, des facilités que refusaient les autres ports du royaume, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 8. || Terme de finances et de commerce. Délai accordé à un acheteur, à un débiteur pour le payement. Les facilités du commerce. Ses créanciers lui donnèrent des facilités. || Au sing. Vendre avec facilité pour le payement. || 3° Disposition à faire quelque chose sans peine ni effort. Il a une grande facilité à parler. Se mouvoir avec facilité. Écrire avec facilité. Facilité à mal faire. Il ne se défait pas de sa trop grande facilité à écrire, facilité que M. Despréaux n'avait point et qui doit être toujours suspecte quand ce n'est point le fruit d'un long exercice, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 118, dans POUGENS. Personne ne niera que Pétrarque n'ait rendu de grands services à la poésie italienne, et qu'elle n'ait acquis, sous sa plume, de la facilité, de la pureté et de l'élégance, VOLT. *Aux auteurs de la gaz. litt.* || Absolument. Aptitude à concevoir, à produire, à travailler sans efforts. Cet enfant n'a aucune facilité. Ce peintre a beaucoup de facilité. Acquérir de la facilité. Tant il a de facilité dans l'esprit, SÉV. 455. J'aime toujours le P. Rapin; c'est un bon et honnête homme; il était soutenu du P. Bourdaloue, dont l'esprit est charmant et d'une facilité fort aimable, ID. *Lett.* 28 oct. 1685. || On dit dans le même sens facilité d'esprit, de conception. Facilité d'élocution. Facilité d'exécution, de composition, de pinceau, etc. Tout le monde admirait son activité; et ses ennemis même ne pouvaient disconvenir de l'étendue et de la facilité de son esprit, VERTOT, *Révol. rom.* IX, p. 337. || 4° Manière facile dont une chose est ou semble faite. Son style a de la grâce et de la facilité. Cela est écrit avec facilité. On a des vers du duc de Nevers, du comte Antoine d'Hamilton, né en France, qui respirent tantôt le feu poétique, tantôt la douce facilité du style épistolaire, VOLT. *Cons. à un journaliste.* Sensible à l'harmonie de ses beaux vers [de Quinault], charmé de l'élégante facilité de son style, je ne lisais jamais les belles scènes de Proserpine, de Thésée et d'Armide, qu'il ne me prît envie de faire un opéra, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 5° Condescendance, complaisance. Il est d'une grande facilité en affaires. Sa facilité à y consentir me surprit. Et sa facilité vous doit bien faire voir Qu'elle cherche un combat qui force son devoir, CORN. *Cid*, V, 4. Votre facilité se trouverait punie, ID. *Tois. d'or*, I, 1. Des longs ennuis où ce retard l'expose, Par ma facilité je me trouve la cause, TH. CORN. *Ariane*, III, 1. La facilité du Sauveur du monde à la recevoir et à lui remettre ses péchés, BOURDAL. *Car.* III, *Convers. de Magdel.* 121. Sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportait aux affaires lui méritaient la vénération et l'amour de tous les peuples, BOSS. *le Tellier.* Et nos seuls ennemis, altérant sa bonté, Abusaient contre nous de sa facilité, RAC. *Brit.* V, 3. ....Nous engagea tous deux par sa facilité À la laisser jouir de sa crédulité, ID. *Bajaz.* I, 4. Le peuple abusera de ta facilité, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Un pardon trop aisé doit me rendre suspect; Que pourra-t-il penser de ma facilité? LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, V, 5. || Manque de fermeté, complaisance, indulgence excessive. C'est votre facilité qui est cause de ce désordre. Ce grand roi [David] eut aussi trop d'indulgence pour les entreprises d'Absalon et d'Adonias.... et son excessive facilité eut les suites qu'on sait assez, BOSS. *Polit.* VIII, IV, 11. Encore qu'il [Constantin] eût quelquefois un peu trop de facilité, il avait beaucoup de zèle pour la religion, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 8. || Facilité de mœurs ou de caractère, disposition naturelle à s'accommoder sans peine avec tout le monde. Au nom de l'amitié, soyez moins épineux dans la société; c'est la douceur des mœurs, la facilité qui en fait le charme, VOLT. *Lett. d'Argens*, 1752. Mais cet air de grandeur était tempéré par la douceur et la facilité de ses mœurs, VERTOT, *Révol. rom.* XIII, p. 221. || Facilité se dit aussi d'une femme qui se laisse aller sans trop de résistance.

— SYN. FACILITÉ DE, FACILITÉ À. Avec *de*, c'est la possibilité qui est laissée de faire une chose sans peine; avec *à*, c'est la disposition naturelle qui permet de faire une chose sans peine : pour un prisonnier, que retient un geôlier peu vigilant, facilité de s'échapper; pour un prisonnier hardi, industrieux, entreprenant, facilité à s'échapper. La facilité d'apprendre, c'est quand on est en position, lieu, place où il est facile d'apprendre; la facilité à apprendre, c'est quand on apprend vite par une heureuse disposition.

— HIST. XVI° s. La debonnaireté et facilité de complexion, MONT. I, 197. La facilité et les inventions d'Ovide m'ont ravi aultrefois, ID. II, 101. Sa facilité de se pouvoir ainsi aiseément tourner d'une façon de vivre en une autre, AMYOT, *Alc.* 47.

— ÉTYM. Provenç. *facilitat*; espagn. *facilidad*; ital. *facilità*; du latin *facilitatem*, de *facilis*, facile.

2. **FACILITÉ, ÉE** (fa-si-li-té, tée), *part. passé.* Le passage des troupes facilité. La digestion facilitée par quelques toniques. || Terme de musique. Facilité s'écrit au-dessus de la ligne, quand, un passage de chant et surtout une roulade étant difficiles, le compositeur donne une variante plus simple.

FACILITER (fa-si-li-té), *v. a.* Rendre facile, moins difficile. Mais pour faciliter d'autant mieux l'entreprise, CORN. *Nicom.*, V, 5. Il [Louis XIV] pourra la [la paix] faciliter, en se relâchant des conditions que ses victoires et ses conquêtes semblent autoriser, sans déroger à la gloire, MAINTENON, *Lett. à Mme de St Géran*, 25 mai 1697. Pour lui faciliter de si doux entretiens, RAC. *Brit.* III, 8. Et de faciliter l'accès du rang suprême Au malheur, à la plainte, à la liberté même, M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 1.

— HIST. XVI° s. Il se mit incontinent à luy faciliter la jouissance de ses amours, AMYOT, *Fab.* 43.

— ÉTYM. *Facile*; ital. *facilitare.* On trouve *faciliser* dans une traduction du *Prince de Machiavel*, p. 32 (dans LACURNE). Pasquier, *Rech.* p. 663, dans LACURNE, met *faciliter* au rang des mots nouvellement introduits.

FAÇON (fa-son), *s. f.* || 1° Action de faire; usité en ce sens seulement avec la préposition *de*, dans le style familier, et signifiant par le fait de quelqu'un, par son œuvre. Il doit lancer contre elle un trait de ma façon, TRISTAN, *Mariane*, II, 3. Ce héros de ma façon, CORN. *Ex. de Nicom.* Je disais, en voyant des vers de sa façon, MOL. *Mis.* I, 4. Les uns ne voulaient point de Dieu; les autres nous en donnaient un de leur façon, MASS. *Carême, Vérité de la religion.* Les œuvres de notre choix, nous nous y prêtons avec complaisance; c'est un joug de notre façon qui ne nous blesse jamais, ID. *Carême, Culte.* Il substitue à la véritable idée des choses un fantôme de sa façon, ID. *Or. fun. Villeroy.* || De la façon de, se dit aussi de l'enfant fait à une femme. Mais, monsieur, entre nous, quand de votre façon Vous aurez, s'il se peut encor, garçon ou fille.... REGNARD, *Distrait*, I, 4. Honoria était déjà grosse de la façon d'un de ses domestiques, VOLT. *Mœurs*, 11. || 2° Travail de l'artisan qui a fait quelque chose. Payer la façon d'un habit. Il peut y ajouter [à une matière] des couleurs et de la façon par le dessus, mais non pas lui donner aucune bonté intérieure, BALZ. *De la cour*, 2° *disc.* Tout montre combien la façon de l'ouvrier surpasse la vile matière qu'il a mise en œuvre, FÉN. *Exist.* 29. Il en connaissait un [tailleur] qui avait des mœurs, qui se contentait de ses façons, sans escamoter le moindre morceau de drap, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* VI, 1. [Si le coiffeur n'intervenait pas,] nos têtes seraient mal de la façon de l'auteur de notre être, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || À façon, se dit d'un travail qu'un ouvrier accomplit chez lui pour un patron qui fournit la matière. Un ouvrier à façon. Prendre à façon. Travailler à façon. || Il se dit aussi de celui qui achète lui-même des étoffes. Je donne, je fais faire mes habits à façon. || Terme de construction. Bois à façon, bois que l'on fournit à l'entrepreneur. || *Au plur.* Les apprêts que l'on fait subir à certains objets pour les employer. L'appétit dispenserait des façons, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. La moitié des équipages reste à terre pour donner à la morue les façons dont elle a besoin, l'autre moitié s'embarque sur les bateaux, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 13. || 3° Terme d'économie politique. Chacune des opérations destinées à créer ou à accroître l'utilité d'un produit; ou chaque degré d'élaboration d'un produit accompli par un producteur différent. Toutes les fois qu'une façon ne contribue pas à créer, ou bien à augmenter la valeur d'un produit, elle n'est pas productive, J. B. SAY, *Épitomé, façons productives.* Toutes ces différentes ventes, tous ces achats ont été nécessaires pour que le coton du Brésil fût porté en robes de toile peinte; ce sont autant de façons productives données à ce produit; et plus ces façons auront été rapides, plus cette production se sera faite avec avantage; mais si, dans une même ville, on achetait et vendait, plusieurs fois, une même année durant, la même marchandise sans lui donner une nouvelle façon, cette circulation serait funeste au lieu d'être avantageuse, et augmenterait les frais au lieu de les épargner, ID. *Traité*, 1814, p. 150. || 4° Manière dont on fait une chose, forme qu'on lui donne. La façon de cette étoffe est belle. Il a un habit d'une façon toute particulière. || En bonne façon, suivant les règles, bien conditionné. C'est un contrat en fort bonne façon, RAC. *Plaid.* III, 4. || Venu à sa dernière façon, achevé. Un livre parvenu à sa dernière façon, *Mém. de Trév.* dans DESFONTAINES. || Façon à la reine, manière de tailler les pièces de verre et de les arranger pour former une vitre. || Façon de compte, la somme que le roi allouait autrefois à un comptable pour la reddition de ses comptes. || Terme de pratique ancienne. La façon d'un arrêt, le travail d'un greffier pour dresser un arrêt. || 5° Terme d'agriculture. Opération qui a pour but le travail, l'ameublissement de la terre. Les labours, hersages, etc. sont des façons. Donn[er]

une première, une seconde façon à la vigne, aux champs. Mettre les terres en état de rendre tout ce qu'on en peut attendre, quand elles ont eu toutes les façons nécessaires, VAUBAN, *Dîme*, p. 58. || Fig. Donner une façon à la vigne du Seigneur, travailler à la propagation de doctrines qu'on juge bonnes. J'espère qu'il pourra encore, comme il le dit, donner quelque façon à la vigne du Seigneur, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 9 avril 1773. || **6°** Terme de marine. Les façons d'un bâtiment, les courbes données à la carène, à l'avant, à l'arrière. || Ligne ou lisse des façons, celle qui fait le tour de la carène en passant par l'extrémité de toutes les varangues. || **7°** Manière, sorte. C'est sa façon. On en parle d'une façon étrange. Une épître à la façon de Boileau. Revenant à examiner l'idée que j'avais d'un être parfait, je trouvais que l'existence y était comprise en même façon qu'il est compris en celle d'un triangle que ses trois angles sont égaux à deux droits, DESC. *Méth.* IV, 5. Accoutumés à ne rien considérer qu'en s'imaginant, qui est une façon de penser particulière pour les choses matérielles, ID. *ib.* IV, 6. Et de quelle façon punissez-vous l'offense, Si vous traitez ainsi les vœux de l'innocence? CORN. *Hor.* III, 1. Sans dessein de justifier la façon dont je l'ai fait parler [Chimène] en français, ID. *Cid, Avert.* La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, ID. *Ment.* I, 1. Et, de quelque façon que l'on me considère, ID. *Cinna*, I, 2. De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu, ID. *ib.* V, 1. Et de quelle façon est-ce écouter des vœux Qu'obliger un amant à travailler contre eux? ID. *Perthar.* II, 2. Monsieur le mort, laissez-nous faire; On vous en donnera de toutes les façons; Il ne s'agit que du salaire, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. On obtient tout de moi quand on s'y prend de la bonne façon, MOL. *Préc.* 8. Et qu'enfin tout le mal, quoique le monde glose, N'est que dans la façon de recevoir la chose, ID. *Éc. des femmes*, IV, 8. La vilaine façon de parler que voilà! ID. *Mar. forcé*, 16. Hélas! de la façon qu'il parle, serait-il bien possible qu'il ne dît pas vrai? ID. *Mal. im.* I, 4. Il semble, de la façon que vous parlez, que la vérité dépende de notre volonté, PASC. *Prov.* 8. Je suis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être; votre façon d'être heureux est d'une espèce toute différente, VOLT. *Lett. Chabanon*, 20 nov. 1767. Quand il s'agit de faire parler les passions, tous les hommes ont presque les mêmes idées; mais la façon de les exprimer distingue l'homme d'esprit d'avec celui qui n'en a point, ID. *Mariamne, Préface.* Si c'était pour négocier la paix, il viendrait ici faire une bonne œuvre; car nous en avons grand besoin, à la façon dont nous faisons la guerre, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 juillet 1781. Que tous ces impôts qu'on lève sur nous en tant de façons vont en leur poche [des courtisans] et non pas dans celle du roi, P. L. COUR. *Aux âmes dévotes.* || En toutes façons, à tous égards. Ce qu'on voit dans l'histoire sainte est en toutes façons plus remarquable: la force prodigieuse d'un Samson.... BOSS. *Hist.* I, 5. || De toute façon, quoi qu'il en soit, en dépit de tout. Il faudra bien, de toute façon, que vous y consentiez. || En façon du monde, avec une négation, signifie nullement. Je fus d'autant plus obligé à Marin que je ne le connaissais en façon du monde, ST-SIM. I, 29. || Familièrement. S'en donner de la bonne façon, bien manger, faire une grande dépense, mener grand train. À ce repas il s'en est donné de la bonne façon. Depuis qu'il a fait cet héritage, il s'en donne de la bonne façon. || Familièrement. En donner de la bonne façon à quelqu'un, le maltraiter en actions ou en paroles. Si vous lui tombez sous la main, il vous en donnera de la bonne façon. C'est un traître, un parjure, Qu'un autre traiterait de la bonne façon, LA CHAUSSÉE, *Préjug. à la mode*, IV, 13. || On dit de même de la belle façon. Oh! je vais la tancer d'une belle façon, DOBAT, *Feinte par amour*, II, 2. || Familièrement. Des gens d'une certaine façon, des gens d'un certain rang. Vous savez qu'une fille aussi de sa façon Donne avec un jeune homme un étrange soupçon, MOL. *Éc. des femmes*, V, 2. || **8°** Façon d'agir, manière de se comporter. Votre façon d'agir le fait assez connaître, CORN. *Pomp.* II, 3. || Façon de faire, même sens. Les façons de faire des Grecs, VAUGEL. *Q. C.* 512. Il y a longtemps que vos façons de faire donnent à rire à tout le monde, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. L'usage a préféré façon de faire à manière de faire et manière d'agir à façon d'agir, LA BRUY. XIV. || Façon de voir, opinion, idée qu'on se fait. Devons-nous assurer que ces qualités soient les seules que la matière ait en effet, ou plutôt ne devons-nous pas croire que ces qualités que nous prenons pour des principes ne sont autre chose que des façons de voir? BUFF. *Hist. des anim.* ch. 3. || Façon de penser, pensées que l'on a, jugement que l'on porte. Je lui ai dit franchement ma façon de penser. || Façon de parler, de dire, manière dont on s'exprime. Vos façons de parler me font tant de plaisir que j'en oublie presque ce que j'ai à vous dire, MARIVAUX, *l'Épreuve*, sc. 8. Soldat pendant longtemps, aujourd'hui paysan, comment saurais-je donner aux vices des noms aimables et polis? peut-être aussi ne le voudrais-je pas, s'il était en moi de quitter nos rustiques façons de dire pour vos expressions, vos formules, P. L. COUR. *Procès*, t. II, p. 77. || Façon de parler, phrase, locution. Cette façon de parler est mauvaise, nouvelle. Ce sont façons de parler obligeantes de ce pays-là, MOL. *Bourg. gentilh.* IV, 6. || Fig. C'est une façon de parler, c'est-à-dire ce qui est dit ne doit pas être pris à la rigueur. Vous n'avez regardé cet engagement que comme une façon de parler, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 67, dans POUGENS. || On dit aussi par façon de, et, elliptiquement, dans le langage familier, façon de. Je lui dis, façon de plaisanter, que je ne voulais plus le voir. || Façon d'être, manière de se conduire. Nous n'eûmes ni lieu de nous plaindre, ni lieu de nous louer de notre façon d'être ensemble, MARMONTEL, *Mém.* IV. || **9°** Manière propre d'un écrivain, d'un artiste. La seconde façon d'un auteur est la critique de la première, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 184, dans POUGENS. || On dit dans le même sens façon de faire. Un jeune homme doit-il être le copiste de la façon de faire de ces auteurs? MARIVAUX, dans DESFONTAINES. || **10°** Une façon de.... se dit de ce qui n'a guère que l'apparence. C'est une façon de bel esprit. Ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux, MOL. *l'Av.* III, 5. Je ne suis qu'une façon de musicien, REGNARD, *Sérénade*, sc. 26. Une façon de secrétaire que j'ai amené avec moi, espèce de rimailleur, fait des vers sur cette aventure, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1750. || **11°** L'air, le maintien, le port d'une personne. Monsieur un tel a fort bonne façon. Certes, ou je me trompe, ou déjà la victoire, Qui son plus grand honneur de tes palmes attend, Est aux bords de Charente en son habit de gloire Pour te rendre content; Que sa façon est brave et sa mine assurée!.... MALH. II, 12. Voici venir quelqu'un d'assez pauvre façon, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Sa mine, ses façons, tout me le rend suspect, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* IV, 7. Bien fait et beau, d'agréable façon, LA FONT. *Aveux.* Je me tournai vers mon janséniste, et je vis bien à sa façon qu'il n'en croyait rien, PASC. *Prov.* 4. || Familièrement. N'avoir ni mine ni façon, en parlant d'une personne, être sans grâce et sans maintien. En parlant d'une chose, n'avoir point de mine, et aussi, figurément, être absurde, sans rime ni raison. Ce que vous avez fait n'a ni rime ni façon. || Il se dit aussi, dans un sens analogue, de l'apparence de certaines choses. Ce rôti, cet habit a bonne façon, mauvaise façon. || **12°** *Au plur.* Il se dit des manières, des procédés dont on use. Les enfants ont de petites façons qui plaisent. Lui voir les mêmes petites façons qu'elle faisait à l'autre, SÉV. 163. On dit que voilà comme il faudrait vivre dans le monde et non pas comme tels et telles à qui la dévotion a gâté l'esprit, et qui décrient la véritable piété par des façons sauvages et des singularités indiscrètes, MASS. *Carême*, *Mauv. riche.* J'avais des grâces et de petites façons qui n'étaient point ordinaires, MARIV. *Marianne*, 1re part. Vous êtes un insolent, je ne suis point faite à ces façons-là, VOISENON, *Hist. de la sultane Grisemine*, Œuv. t. V, p. 65, dans POUGENS. || Faire des façons à quelqu'un, l'inviter, l'agacer. Quelque façon qu'on me fasse pour m'y faire retourner, SÉV. 77. || **13°** Manières affectées, ton. C'est une femme pleine de façons. Celles qui font tant de façons n'en sont pas estimées plus femmes de bien, MOL. *Critique*, 3. Je pourrais vous demander si ce ne sont pas ici les façons du rang et de la naissance plutôt que des besoins réels, MASS. *Carême*, *Jeûne.* || Faire des façons, prendre un air affecté, se donner un air de réserve et de pruderie. Prenez bien garde, vous, à vous déhancher comme il faut, et à faire bien des façons, MOL. *Impromptu*, 3. Souvenez-vous des façons, pour n'en jamais faire, BOISSY, *Français à Londres*, sc. 14. || **14°** Politesses cérémonieuses, manière gênante de témoigner ses égards, sa réserve. À force de façons il assomme le monde, MOL. *Mis.* II, 5. Mon Dieu, que de façons! gardez la bague puisque monsieur le veut, ID. *Avare*, III, 12. || Familièrement. Ne faites point tant de façons, ou, simplement, point tant de façons, c'est-à-dire faites, sans plus de cérémonies, la chose dont il s'agit. Point de façon, je vous conjure; Entrons vite dans la maison, MOL. *Amph.* III, 6. || Sans façon, sans cérémonie. Un dîner sans façon. Mettez-vous à table avec nous sans façon. Madame, vous savez que j'agis sans façon, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, III, 6. Il allait souper avec lui sans façon, HAMILT. *Gramm.* 7. J'accepte sans façon l'offre que vous me faites, DANCOURT, *Trahison punie*, III, 2. || Un homme sans façon, un homme simple, non cérémonieux en ses manières. Mais ce président sans façon Ne pérore ici qu'en chanson, BÉRANG. *Acad. et cav.* || Sans façon, se prend substantivement au masculin et signifie conduite simple, non cérémonieuse, ou qui va jusqu'au familier déplacé. On le regardait sous le nez avec un sans façon qui l'indignait. || **15°** Difficultés pour se décider, pour consentir. Qu'elle y fait de façons! CORN. *Ment.* IV, 6. Votre plus court sera, madame la mutine, D'accepter sans façon l'époux qu'on vous destine, MOL. *Sgan.* 1. Ah! je vous entends, voilà l'affaire, que diable, pourquoi tant de façons? Monsieur, le mystère est découvert, ID. *l'Amour méd.* I, 3. Que de sottes façons et que de badinages! ID. *Mélic.* I, 3. La femme fit quelque peu de façons, LA FONT. *Rém.* Ils ne font point tant de façons pour se marier, SÉV. 126. On dit que cette dernière [une dame] est repoussée [n'est pas faite dame d'honneur de la Dauphine], parce qu'elle a fait trop de façons et trop de propositions, ID. 397. ....Hé! faut-il tant tourner autour du pot? ....Pour moi, je ne sais point tant faire de façon, RAC. *Plaid.* III, 3. Ce ne fut pas sans beaucoup de façons qu'il y consentit, HAMILT. *Gramm.* 3. Des barbons qui font des façons à la porte du néant, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 160. || Ne pas faire façon de, ne pas hésiter à, sur. Pour moi, je n'en fais pas de façons, MOL. *Mis.* IV, 1. Mme de Brissac et le chanoine dînent ici fort souvent; comme on ne mange que des viandes fort simples, on ne fait nulle façon de donner à manger, SÉV. 278. Ne faites point de façon de m'envoyer les commissions, ID. 303. Elle en fit bien quelque façon d'abord, HAMILT. *Gramm.* 9. || **16°** Soin, attention, circonspection. Cela ne mérite pas qu'on apporte tant de façons. On ne fait pas tant de façon à la réception d'un laquais, J. J. ROUSS. *Conf.* III. La comtesse: Quoi! Suzon, il voulait te séduire? — Suzanne: Oh que non; monseigneur n'y met pas tant de façon avec sa servante; il voulait m'acheter, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 1. || Il y faut plus de façon, cela exige plus d'effort, de temps. Pour qu'un homme soit peintre, il y faut plus de façon [que pour qu'il soit général], P. L. COUR. *Lett.* II, 223. || Sans plus de façon, sans autre façon, incontinent, sans s'arrêter. Ils lavent leurs enfants à la mer sans autre façon, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Ne pas chercher de façons à une chose, passer sans hésiter par-dessus les difficultés qu'elle présente. Tout ceci sent un peu la comédie, mais, avec lui, on peut hasarder toute chose; il n'y faut point chercher tant de façons, MOL. *Bourg. gent.* III, 14. Il y en a d'autres qui font du mariage un commerce de pur intérêt.... ces personnes-là à la vérité n'y cherchent pas tant de façons, et regardent peu la personne, ID. *Mal. im.* II, 7. Je leur entendais dire d'excellentes choses; mais ils les disaient avec si peu d'effort; ils y cherchaient si peu de façon.... MARIVAUX, *Marianne*, 4e part. || Faire les façons d'une chose, en prendre la peine. Si vous ne le voulez pas, trouvez bon que je n'en fasse pas les façons, SÉV. 37. || **17°** Ornement broché à l'extrémité des coins d'une paire de bas. || **18°** Par façon, pour faire comme le veut l'usage. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit parfaitement.... et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos, SÉV. 544. L'union conjugale n'est que par façon et pour la forme dans la comédie, BOSS. *Lett.* 181. || **19°** De la façon, *loc. adv.* De cette façon. Et, de la façon, quoiqu'elles soient chastes, elles [les Muses] ne laissent pas d'être publiques, BALZ. liv. VII, lett. 11. Vous vous plaignez, armez et frappez à la fois; Est-ce de la façon qu'on demande ses droits? ROTR. *Antig.* II, 2. Ah! je vous connais, lui dis-je, Ingrat et cruel garçon; Faut-il que qui vous oblige, Soit traité de la façon? LA FONT. *Amour mouillé.* On se rirait de vous, Alceste, tout de bon, Si l'on vous entendait parler de la façon, MOL. *Mis.* I, 1. || **20°** De façon que, ou de telle façon que, *loc. conj.* avec l'indicatif, si bien que, tellement que. Il [le héron] l'ouvrit [le bec] pour bien moins; tout alla de façon Qu'il ne vit plus aucun poisson, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || De façon que, ou de telle façon que, *loc. conj.* avec le subj. Vivre de façon qu'on ne fasse tort à personne. || Ces deux locutions se distinguent en ce que la première indique que le résultat est obtenu; la seconde, qu'il est à obtenir: Il tra-

vaille de façon qu'il peut vivre, c'est-à-dire que son travail le fait vivre; il travaille de façon qu'il puisse vivre, c'est-à-dire qu'il fait ses efforts pour vivre de son travail || 21 De façon à, *loc. prépositive*, avec l'infinitif, de telle façon que.... Conduisez-vous de façon à vous faire aimer.

— SYN. 1° FAÇON, MANIÈRE. Il est très-difficile d'établir une nuance, là où ils se touchent, entre ces deux mots, qui pourtant viennent d'étymologies très-différentes, puisque façon c'est le mode de faire ou d'être fait, et manière, le mode de tenir ou d'être tenu dans la main, à la main. Quand on dit: Je m'y prendrai d'une autre façon, ou je m'y prendrai d'une autre manière, on ne note aucune différence effective. || 2° FAÇONS, MANIÈRES. Manières a un peu plus de généralité que façons; il se dit aussi bien des grandes manières que des petites manières; façons ne se dit guère que des petites manières. Lafaye cite deux phrases de Saint-Simon qui indique avec précision la nuance : Barbesieux avait les manières d'un grand seigneur, et les façons les plus polies; et : Harcourt mariait merveilleusement l'air, le langage et les manières de la cour et du grand monde avec les propos, les façons et la liberté militaire. Le maniéré est celui qui affecte des manières; le façonnier est celui qui affecte des façons. Quant au style, on dit un style maniéré, et non un style façonnier.

— HIST. XII^e s. Oyng, dist il, ton chief, et ta faceon [face] leve, ST BERNARD, 564. Eslevez de joye vos mains devant la fazon nostre Seigneur, car il vient, ID. 530. Cors [il] ot bien fait et clere la fazon, *Ronc.* p. 20. Escuz [ils] ont painz de diverses façons, *ib.* p. 132. [Tous] Fier et hardi, armé d'une façon [d'une même façon], *ib.* p. 186. || XIV^e s. Bien [il] recognut Bertran, quant il vit sa façon; Adont isnellement osta son chapperon, *Guescl.* 13771. || XV^e s. Si vous le veyez, vous diriez bien : cel homme-ci a bien façon et ordonnance d'estre droit homme d'armes, FROISS, II, III, 7. Et en icelle rencontre, au nombre des morts, y furent trouvez des gens de façon et de bonne maison, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1465. Et me semble que ung sage personnage qui aura povoir de dix mille hommes et façon de les entretenir est plus à craindre que ne seroient dix qui... COMM. I, 16. Alors madame luy dist: Et qu'est cecy, maistre? et que veult dire ceste façon? *Jeh. de Saintré*, ch. 3. || XVI^e s. Il ne pretend nulle part, en façon que ce soit, que.... CALV. *Instit.* 33. En telle façon que.... [avec le subj.], MONT. I, 25. De façon que.... ID. *ib.* Combien a la mort de façons de surprinse! ID. I, 73. Voulant leur persuader de laisser leur façon et prendre celle des Grecs [pour les sépultures], ID. I, 117. Nous rencontrasmes un gentilhomme de bonne façon, ID. II, 44. Loyaux cousts sont entendus, frais de lettres, labourages, semences, façons et reparations necessaires, LOYSEL, 460. De deux en deux ans les façons [des habits] changent, et les faut renouveler, et qui ne s'y accommode est mocqué, LANOUE, 162. C'est grand merveille de quoy ils n'ont plustost pris nos façons de faire, qui sont meilleures que les leurs, ID. 404. Ils firent prendre à leurs soldats plusieurs façons romaines, tant aux armes qu'en la discipline, ID. 405. [Celui qui] monstrant sans estoffe beaucoup de façon, cherche sa gloire au mespris de son sujet, D'AUB. *Hist*, II, 487.

— ÉTYM. Bourguign. *faiçon;* picard, *fachon;* provenç. *faisso;* catal. *facció;* espagn. *faccion;* portug. *feitio;* ital. *fazione;* du lat. *factionem*, pouvoir de faire. *Façon*, venant de *faire*, a pris sans peine tous les sens qu'il a ou qu'il a eus, même celui de mine, visage; pourtant il est possible que le latin *facies* ait agi pour donner anciennement à *façon* le sens de *face;* mais, en aucun cas, *façon* ne peut venir de *facies*, il vient de *factionem*.

FACONDE (fa-kon-d'), *s. f.* || 1° Facilité à parler d'abondance. Peu usité en ce sens qui est le sens propre et qui a vieilli. || 2° Loquacité, incontinence de paroles. Derrière chaque siége exerçant sa faconde, Et d'un vague intérêt fatiguant tout le monde, DELILLE, *Convers.* II.

— HIST. XIV^e s. [Je] ne quier veoir la biauté d'Absalon, Ne d'Ulixes le sens et la faconde, MACHAUT, p. 132. || XV^e s. J'ay peu science, moins faconde, Et encor prudence mineur; Et vous me clamez serviteur Digne pour estre en table ronde, CH. D'ORL. *Rondeau de Cadier.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *facundia ;* ital. *facondia ;* du lat. *facundia*, de *facundus*, qui a de la faconde, dérivé de *fari*, parler (voy. FABLE) : *fa* et le suffixe *cundus*, suffixe à forme de participe, et d'origine fort incertaine.

† **FAÇONNAGE** (fa-so-na-j'), *s. m.* Art de façonner un ouvrage quelconque.

FAÇONNÉ, ÉE (fa-so-né, née), *part. passé.* || 1° Qui a reçu une façon. Un ouvrage grossièrement façonné. La table où l'on servit le champêtre repas Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Sur une table longue et façonnée exprès, D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts, BOIL. *Sat.* X. Si peu que l'esprit des femmes s'élevât au-dessus de la préoccupation des modes, elles auraient bientôt un grand mépris pour les habits d'une figure trop façonnée, FÉN. t. XVII, p. 65. Les ouvrages les plus façonnés du gothique, ID. dans le *Dict. de* POITEVIN. || 2° Fig. Formé à. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité et un usurpateur comme un sacrilége, VOLT. *Louis XIV*, 15. Les communes ignorantes, sans l'habitude des affaires, façonnées à un long esclavage, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 205. || Formé au monde. Le marquis est fort façonné, SÉV. 495. || 3° Étoffe façonnée, étoffe qui a reçu des ornements, qui est tissée de manière à former des dessins, se dit par opposition à étoffe unie, et surtout des étoffes de soie. || *S. m.* L'un des deux genres primitifs de la fabrique de Lyon : le façonné et l'uni.

† **FAÇONNEMENT** (fa-so-ne-man), *s. m.* Action de façonner, de donner la façon; résultat de cette action. Le façonnement d'un ouvrage.

— HIST. Façonnement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Façonner.*

FAÇONNER (fa-so-né), *v. a.* || 1° Travailler une chose, lui donner une façon, une forme particulière. Façonner un morceau de bois. L'or qui naît au Pérou, l'or qui naît à la Chine, Ont la même nature et la même origine; L'artisan les façonne et ne peut les former, VOLT. *Loi nat.* part. 1. || Façonner du bois qui vient d'être abattu, l'ébrancher, le scier de manière qu'il puisse être vendu. On a laissé Blondeau abattre et façonner tout le bois, P. L. COUR. I, 142. || 2° Donner la dernière façon à un ouvrage, y ajouter des ornements. Façonner un vase, une étoffe. || 3° Terme d'agriculture. Façonner un champ, une vigne, leur donner les labours convenables, les façons. Les tempêtes des comices donnèrent alors tant de distractions aux bourgeois, que les terres n'en furent que médiocrement façonnées, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. Vous savez comment je vivais chez nous, toujours travaillant, labourant ou façonnant ma vigne, et chantant la vendange ou le dernier sillon, P. L. COUR. 2^e *lettre particul.* || 4° Fig. Former les mœurs, l'esprit. L'usage du monde l'a façonné. On façonne les hommes par l'éducation. [Un oncle] Que, depuis quatre mois, le marquis, son neveu, Malgré tant de leçons a façonné si peu, LANOUE, *Coquette*, I, 3. || En mauvaise part. [Elle] Façonnait aux forfaits ce cœur jeune et facile, VOLT. *Henr.* II. || Terme de manége. Façonner un cheval, lui donner une allure régulière et gracieuse. || 5° Accoutumer. Je l'ai façonné à mes manières, *Dict. de l'Acad.* || 6° *V. n.* Faire des difficultés, des façons pour exécuter une chose. Jeunes cœurs, croyez-moi, laissez-vous enflammer; Tôt ou tard il faut aimer; Et c'est en vain qu'on façonne; Tout fléchit sous l'amour, il n'exempte personne, BENSERADE, *Ballet des plaisirs.* J'ai de l'esprit; et je ne fais point de difficulté de le dire, car à quoi bon façonner là-dessus? LA ROCHEFOUC. *Portrait.* Le maréchal du Plessis me parla, sans façonner, de la part de la reine, RETZ, III, 216. || Cet emploi a vieilli ; on dit présentement faire des façons. || 7° Se façonner, *v. réfl.* Recevoir une certaine façon. Ce bois se façonne facilement. || 8° Se former. De même les esprits débonnaires et doux Se façonnent, prudents, par l'exemple des fous, RÉGNIER, *Sat.* XII. C'est à la cour où se façonne, À mon avis, chaque personne, SCARRON, *Poésies*, dans LE ROUX, *Dict. comique.* Pauline se façonnera en écrivant ce que vous pensez, SÉV. 543. Que je me suis façonné avec lui en quatre jours de temps! BOISSY, *Français à Londres*, sc. 6. || 9° S'accoutumer, se conformer. Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés, RAC. *Brit.* IV, 4. Le peuple se façonne à la docilité, VOLT. *Orphel.* III, 4.

— HIST. XIV^e s. Il voit, sur le tombiau, images enlevées De partie senestre, moult très bien facenées, *Girart de Ross.* v. 4355. || XVI^e s. Il fault que la bienseance exterieure se façonne quand et quand l'ame, MONT. I, 182. Il luy mesprint d'estre monté sur un cheval façonné à cette eschole, ID. I, 359. Ils ne peuvent sinon suyvre l'exercice à quoy ils se sont façonnés, LANOUE, 151.

— ÉTYM. *Façon;* provenç. *faissonar ;* anc. espag. *faccionar.*

† **FAÇONNERIE** (fa-so-ne-rie), *s. f.* Manière de façonner les étoffes; son action; ses effets.

FAÇONNIER, IÈRE (fa-so-nié, niè-r'), *adj.* || 1° Qui fait trop de façons, de cérémonies. ....Il a épousé une jeune nymphe de quinze ans, fille de M. et de Mme de la Bazinière, façonnière et coquette en perfection, SÉV. *à Mme de Grignan*, 28 oct. 1671. Il est bonhomme, le baron, un peu trop façonnier d'abord; cela n'est pas du goût du siècle, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 13. || Il se dit aussi des choses. De tous leurs sentiments [des précieuses] cette noble héritière Maintient encore ici leur secte façonnière, BOIL. *Sat.* X. Dans l'éducation façonnière des riches, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Substantivement. Un façonnier, une façonnière. Et la plus grande façonnière du monde, MOL. *Critique*, 2. Je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnière, ID. *Impr.* I. || Celui qui affecte une vertu qu'il n'a pas. De tous vos façonniers on n'est point les esclaves, Il est de faux dévots comme il est de faux braves, MOL. *Tart.* I, 6. || 3° *S. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui travaille aux ouvrages façonnés. || *Adj.* Ouvrier façonnier.

— ÉTYM. *Façon.*

† **FAC-SIMILAIRE** (fa-ksi-mi-lê-r'), *adj.* Néologisme. Qui tient du fac-simile. Édition fac-similaire, copie fac-similaire, édition, copie, qui reproduisent exactement l'original.

FAC-SIMILE (fa-ksi-mi-lé), *s. m.* Imitation exacte, soit imprimée, soit gravée, d'une écriture, d'un dessin. Le fac-simile d'une signature. || *Au plur.* Des fac-simile.

— ÉTYM. Lat. *fac*, fais (voy. FAIRE), et *simile*, semblable (voy. SIMILITUDE).

† **FAC-SIMILER** (fa-ksi-mi-lé), *v. a.* Néologisme. Reproduire au moyen d'un fac-simile. Fac-similer une écriture.

† **FACTAGE** (fa-kta-j'), *s. m.* Terme de commerce L'action du facteur pour transporter la marchandise de la messagerie, ou du roulage, ou du chemin de fer, au domicile ou au magasin du consignataire. || Compagnie établie pour le transport des paquets, pour les commissions. Le factage parisien. || Ce qu'on paye au facteur.

— ÉTYM. Le radical *fact* qui est dans *facteur* (voy. FACTEUR).

FACTEUR (fa-kteur), *s. m.* || 1° Celui qui fait, sens ancien et propre qui n'est plus usité. || 2° Celui qui fabrique des instruments de musique. Facteur de pianos. On a un vieux clavecin; Émile l'accorde; il est facteur, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° Terme de mathématique. Les facteurs du produit, et, simplement, les facteurs, le multiplicande et le multiplicateur. || Par extension, ce nom s'applique à tout nombre qui est multiplié ou qui multiplie. 2 est trois fois facteur dans 8. || Fig. Chacun des éléments qui concourent à un résultat. Le travail et le capital sont les deux facteurs de la richesse publique. || 4° Terme de commerce. Celui qui est chargé d'un négoce pour le compte d'un autre. [Le buisson, le canard et la chauve-souris] Ils avaient des comptoirs, des facteurs, des agents Non moins soigneux qu'intelligents, LA FONT. *Fables*, XII, 7. Rupelmonde, après avoir travaillé de sa main aux forges de la véritable dame de Rupelmonde, en était devenu facteur, puis maître, ST-SIM. 145, 110. Jacques Cœur avait trois cents facteurs en Italie et dans le Levant, VOLT. *Mœurs*, 80. Réduit à la pauvreté, un de ses oncles [de Mahomet] le donna pour facteur à une veuve nommée Cadige, qui faisait en Syrie un négoce considérable, ID. *ib.* 6. Comme ils [les Hollandais] étaient les facteurs de l'univers, ils vendaient l'esprit des autres nations ainsi que leurs denrées, ID. *Princ. de Babyl.* 7. Je n'aime point qu'un même peuple soit en même temps le dominateur et le facteur de l'univers, MONTESQ. *Esp.* XX, 4. || 5° Employé chargé de distribuer les lettres envoyées par la poste. Le facteur n'a pas apporté de lettre. || Factrice, se dit d'une femme qui fait le même service que le facteur. Notre directrice des postes cherche une nouvelle factrice. || 6° Employé dans une entreprise de transport, qui charge et décharge, porte les objets transportés à leur destination. Un facteur de chemin de fer. Le facteur de la diligence. || 7° *Au féminin*, factrice, nom qu'on donne aux femmes qui, dans les magasins, sont chargées de servir les acheteurs. C'est une factrice très-capable. || 8° Celui qui, préposé par le gouvernement dans les marchés publics, vend les denrées aux enchères et en gros. Les facteurs de la halle. || Il se dit aussi au féminin. Madame une telle, factrice à la halle.

|| 9° **Facteur-couvoir**, sorte de caléfacteur pour faire couver les œufs.

— HIST. XII° s. [Dieu] Reis des anges, faitres del mund, Pere des choses qui i sunt, BENOIT, II, 4. || XIV° s. Avec aucuns, ses facteurs [agents], qui opprimoient le peuple, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Marchandises dont ils sont grands facteurs entre les Sarrasins, FROISS. III, IV, 58. Car, quant les yeulx, qui sont facteurs du cueur, Voyent plaisir à bon marchié en vente, Qui les tendroit [tiendrait] d'achater leur bonheur ? CH. D'ORL. *Rondeau*. Et vous aussi bouter hors et eloigner de vous les complices, faiteurs et favorisants dudit duc de Bourgogne, MONSTREL. I, 75. Jacques Cueur avoit plusieurs clercs et facteurs sous lui, qui se mesloient desdites marchandises par tous les pays et royaumes chretiens, MATH. DE COUCI, *Hist. de Charles VII*, p. 691, dans LACURNE. || XVI° s. Oh vous facteurs [poëtes] parlans beau comme un ange, D'honneur et loz donnez un million Au roy Loys, J. MAROT, V, 136. Les facteurs de la loi [ceux qui l'observent] seront justifiez, non pas les auditeurs, CALV. *Instit.* 644. Il desire chercher la vraie felicité et le facteur et source d'icelle, MARG. *Nouv.* XIX.

— ÉTYM. Provenç. *factor*, *faitor*, créateur, facteur ; espagn. *factor ;* ital. *fattore ;* du lat. *factorem*, faiseur, celui qui fait quelque chose ; d'où le sens ancien de créateur et le sens particulier d'homme d'affaires. L'ancien français *faitre* est le nominatif du latin *fáctor*, avec l'accent sur *fac; facteur* est le régime de *factórem*, avec l'accent sur *to*. Il y avait aussi dans l'ancienne langue *faisere* au nominatif, *faiteor* au régime; celui-là vient du latin fictif *factator*.

FACTICE (fa-kti-s'), *adj.* || 1° Qui est fait ou imité par l'art. Plusieurs compositions de pierres factices qui imitent la dureté et le brillant des pierres précieuses autant que le permet la différence des moyens employés à les produire, CONDORCET, *Margraaf.* || 2° Fig. Qui n'est pas naturel. Un goût factice. Une sensibilité factice. On remet cet être factice [un enfant] entre les mains d'un précepteur, J. J. ROUSS. *Ém.* I. On parle beaucoup de ma gaieté; je crois, moi, qu'elle est factice, malgré le naturel dont on me loue, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 6, p. 24, dans POUGENS. || Besoin factice, besoin qui résulte non de la nature, mais du caprice ou de l'habitude. À leurs besoins ils bornent leurs désirs, Mais sans chercher, au gré de vains caprices, À se créer mille besoins factices, MALFIL. *Narcisse*, ch. I. || 3° Terme de grammaire. Mot factice, mot qui n'est pas reçu, mais qui est formé selon l'analogie, et aussi mot formé par imitation d'un son, par exemple glouglou. || 4° Terme de logique. Idée factice, idée qui dérive d'un travail de l'intelligence, par opposition à idée innée, qui s'y forme spontanément, et à idée adventice, qui y vient du dehors, par exemple celle d'un centaure, d'un hippogriphe, etc. || 5° Terme de bibliographie. Recueil factice, recueil fait de morceaux qui ne sont associés que par la reliure.

— HIST. XIII° s. Faitisse [bien faite] estoit et avenant, Je ne sais fame plus plaisant, *la Rose*, 1249. || XV° s. ....hanches charnues, Elevées, propres, faictisses, À tenir amoureuses lysses, VILLON, *les Regrets de la belle heaulmiere*. Pain blanc, fectis et bis, *Ordonn.* avril 1485. || XVI° s. [Un maistre des monnoies jugea] une image d'or, après plusieurs examens, estre bon or, mais factis et non naturel, *Contes d'Eutrapel*, p. 134, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *factitius*, de *facere*, faire (le radical *fact*, et le suffixe *titius*, voy. ICE, suffixe). L'ancien français *faitis*, le provençal *faitis* en dérivent, il est vrai, mais ont le sens de beau, bien fait.

† **FACTICEMENT** (fa-kti-se-man), *adv.* Néologisme. D'une manière factice.

— ÉTYM. *Factice*, et le suffixe *ment*.

† **FACTIEUSEMENT** (fa-ksi-eû-ze-man), *adv.* D'une manière factieuse.

— HIST. XVI° s. Factieusement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Factieuse*, et le suffixe *ment*.

FACTIEUX, EUSE (fa-ksi-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui excite du trouble dans l'État. Toi-même, Ptolomée, âme basse et parjure, Prince digne d'un peuple et lâche et factieux, Tu te vois rétablir au rang de tes aïeux, BRÉBEUF, *Pharsale*, V. Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté des lois ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres; on énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples, BOSS. *Reine d'Anglet.* Si mon Dictionnaire eût eu l'entrée libre en France, mes ennemis de ce pays-ci, gens factieux et adroits à empoisonner les choses, eussent inféré de là que mon livre ne disait rien en faveur des protestants ni contre la France, BAYLE, *Lett. à M****, 13 mai 1697. || Substantivement. Celui qui fait partie d'une faction, qui a un esprit de désordre. Joad de temps en temps le montre aux factieux, RAC. *Athal.* III, 3. Eh quoi! tout factieux qui pense avec courage Doit donner aux mortels un nouvel esclavage, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 2° Qui est en proie aux factions. Penses-tu qu'un vrai zèle, en ces temps factieux, Les pressât d'embrasser les intérêts des cieux? LEMIERRE, *Barnevelt*, I, 5. || Qui a le caractère de la faction. Je n'ai point consolé ses revers [de J. J. Rousseau], idolâtré sa gloire présente et factieuse, dit-on, VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du 18° siècle*, 2° partie, 2° leçon.

— HIST. XV° s. Saillirent aux champs pour prendre et mettre à mort les factieux, LEFÈVRE DE ST-RÉMY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *factiosus*, proprement qui fait beaucoup, entreprenant, et par suite factieux, de *facere*, faire.

FACTION (fa-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Action de faire, au sens propre qui ne subsiste plus que dans un terme d'alchimie : faction de l'œuvre divin, accomplissement, perfection, achèvement du grand œuvre. || Terme de droit romain. Faction de testament, capacité de faire un testament ou de recevoir par testament, et, en général, d'intervenir dans un testament. || 2° Il se disait, dans la latinité, pour société de gens qui faisaient la même chose; de là le nom donné aux différentes troupes de concurrents aux jeux du cirque. Les factions du cirque. || 3° Parti remuant et séditieux dans un État, dans un corps (sens qui dérive facilement du sens d'association). Lorsque deux factions divisent un empire, CORN. *Sertor.* III, 2. Comme la faction d'Annibal était alors la plus puissante, on n'eut aucun égard aux remontrances d'Hannon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 443, dans POUGENS. Je sais qu'aux factions Syracuse livrée.... VOLT. *Tancr.* I, 1. Les factions gibelines et guelfes divisaient plus que jamais l'Italie; les Gibelins étaient originairement les partisans des empereurs, ID. *Mœurs*, 65. Cette faction fut celle des Puritains qui a subsisté longtemps sous le nom de Whigs; et le parti opposé, qui fut celui de l'Église anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de Torys, ID. *ib.* 179. Le terme de parti par lui-même n'a rien d'odieux, celui de faction l'est toujours, ID. *Dict. phil. Faction.* || 4° La garde que fait un soldat en un poste (sens qui dérive du sens d'action de guerre, d'expédition, qu'a eu faction). Entrer en faction. Faire sa faction. Faction d'une heure. Sa faction est de telle à telle heure. Il me dit.... Qu'il avait tant servi, tant fait la faction, RÉGNIER, *Sat.* VIII. La mort lui fut nuit et jour toujours présente; car il ne connaissait plus le sommeil.... jamais il ne fut si attentif : Je suis, disait-il, en faction, BOSS. *le Tellier*. Ils regardent l'homme vivant sur la terre comme un soldat mis en faction, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 21. || Relever de faction, retirer un soldat du poste où il avait été placé pour faire la garde. || Fig. et familièrement. Attente prolongée. Je n'aime pas à faire faction dans la rue.

— HIST. XIV° s. Faction n'est autre chose que aucune aliance privée si come est conspiration ou conjuration ou machination, BERCHEURE, f° 2, *verso*. Faction ou operation de melodies, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Limoux, ville du Languedoc, divisée par la Garonne, l'estoit aussi par les deux factions, D'AUB. *Hist.* I, 138. Lui et les siens à son exemple ne faisoient plus aucunes factions [gardes], ID. *ib.* II, 385. Le soldat qui estoit en faction à la porte, ID. *ib.* 440. En toutes les factions, prises des villes et generallement toutes entreprises qui s'offrirent, il fut toujours des premiers, CARLOIX, I, 2. À la guerre, avant aller aux factions, chascun s'assaye de son costé de gaigner la bonne grace des dieux, LA BOÉTIE, 148. Ayant fait resolution d'estre François de faction [en action], comme il l'estoit de naissance, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 83, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *factionem*, proprement pouvoir de faire, de *facere*, faire.

FACTIONNAIRE (fa-ksio-nê-r'; en vers, de cinq syllabes). || 1° *Adj.* Terme militaire. Qui est assujetti à faire faction. Soldat factionnaire. || Peu usité en cet emploi. || 2° *S. m.* Soldat en faction. On plaça des factionnaires à toutes les avenues. Relever un factionnaire. || 3° Autrefois, le premier capitaine factionnaire, ou, simplement, le premier factionnaire d'un régiment, capitaine d'infanterie qui devait passer à la place du capitaine de grenadiers, quand elle venait à vaquer.

— HIST. XVI° s. Factionnaire, COTGRAVE.

—ÉTYM. *Faction*.

† **FACTORAGE** (fa-kto-ra-j'), *s. m.* Terme de commerce. Droit conventionnel que reçoit le facteur sur la valeur des marchandises dont il procure la vente.

— ÉTYM. *Facteur*.

† **FACTORAT** (fa-kto-ra), *s. m.* Charge, fonctions de facteur.

FACTORERIE (fa-kto-re-rie) ou **FACTORIE** (fa-kto-rie), *s. f.* Siége des bureaux des facteurs d'une compagnie de commerce à l'étranger. Factorie hollandaise. Laurent Lange, compagnon du prince Ismaelof ambassadeur du czar, demandait qu'on accordât aux Russes la permission d'avoir dans toutes les provinces une factorerie; on ne les leur permit qu'à Pékin et sur les limites de Kalkas, VOLT. *Dict. phil. Chine.* Des compagnies de commerçants placèrent des factoreries au milieu des déserts, CHATEAUBR. *Amér.* 271.

— ÉTYM. *Facteur*, qui donne régulièrement *factorie* et non *factorerie*. *Factorerie* ne mériterait pas d'avoir l'usage pour lui.

FACTOTUM (fa-kto-tom'; on a prononcé autrefois, et on prononce quelquefois encore fa-kto-ton), *s. m.* Terme familier. Celui qui fait toute chose dans une maison, auprès d'une personne. Autant que je puis m'y connaître, Vous êtes factotum de monsieur notre maître, DESTOUCHES, *Glor.* I, 3. De valet, barbier, chirurgien, vous l'avez établi trésorier, secrétaire, espèce de factotum, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 23. || *Au plur.* Des factotums.

— REM. Autrefois on écrivait factoton. Cela peut être cause Que le pater avec le factoton N'auront de toi ni crainte, ni soupçon, LA FONT. *Mazet.*

— HIST. XVI° s. La Croisette qui estoit là servoit de dominus factotum, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 43, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *fac*, fais (de *facere*, faire), et *totum*, tout (voy. TOUT).

FACTUM (fa-ktom'; on a prononcé fa-kton, comme dicton, rogaton), *s. m.* || 1° Exposé des faits d'un procès. Il exposa tout ce détail dans son factum, avec une candeur si noble, si simple, si éloignée de toute ostentation qu'il toucha tous ceux qu'il ne voulait que convaincre, VOLT *Polit. et législ. dern. arrêt en fav. des Calas.* || Il n'est plus usité dans la jurisprudence où l'on dit, en ce sens, mémoire. || 2° Mémoire qu'une personne publie pour attaquer ou pour se défendre. Racine prêta sa belle plume pour polir le factum de M. de Luxembourg, et réparer la sécheresse de la matière par un style agréable, ST-SIM. 17, 200. Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses factums, si son Barbier ne réussit pas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1775. Je vous crois trop raisonnable pour vous en prendre à moi seul de la publication de mon factum littéraire, P. L. COUR. *Avertiss. sur la lettre à M. Renouard.* || *Au plur.* Des factums.

— REM. Autrefois on prononçait facton. Par arrêt ta muse [Rousseau] est bannie Pour certains couplets de chanson Et pour un mauvais factum Que te dicta la calomnie, VOLT. *Temple du goût, Variantes.*

— ÉTYM. Bas-lat. *factum*, exposition du fait, du litige, du latin *factum*, chose faite.

1. **FACTURE** (fa-ktu-r'), *s. f.* || 1° Manière dont une chose est faite; usité seulement, en ce sens, en parlant de productions littéraires, de musique, de peinture. La facture de ce tableau est bonne. Vaudeville, dont la facture annonce un assez bon faiseur, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXV, p. 194, dans POUGENS. Il a moins d'art et de variété dans la facture du vers, LAHARPE, *Correspond.* t. III, p. 393, dans POUGENS. || Couplet de facture, couplet composé pour l'effet, et qui se distingue par la richesse et le redoublement des rimes. || Terme de musique. Caractère d'un morceau de musique au point de vue de l'art de la composition. Ce morceau est d'une bonne facture. Morceau de facture, morceau de longue haleine, se distinguant surtout par la complication des procédés employés. || Par plaisanterie. Une fricassée de poulets en haute facture, BRILLAT SAVARIN, *Physiologie du goût, Variété* 23, *Bonheur en voyage.* || 2° Terme de facteur d'orgues Qualité, largeur, grosseur des tuyaux d'orgue. Les jeux de la petite facture, les jeux dont les tuyaux sont étroits.

— HIST. XII° s. Li uns ert sire, l'autre sers, Li uns faitre [créateur], l'autre faiture [créature], WACE, *Vierge Marie*, p. 45. || XIV° s. Laisser vous fault faire, o Nature, Qui sçavez l'art de tel facture, l'*Alchim. à nat.* 646. || XVI° s. Comment Dieu nous peut-il venir en pensée, que nous ne pensions quant et quant, veu que nous sommes sa facture, que.... CALVIN, *Instit.* 5.

— ÉTYM. Provenç. *faitura*; espagn. *hechura*; portug. *factura*, ital. *fattura*; du lat. *factura*, façon, manière de faire.

2\. **FACTURE** (fa-ktu-r'), *s. f.* Terme de commerce. Mémoire de l'espèce et du prix des marchandises vendues à quelqu'un. Dresser une facture. Présenter sa facture. La valeur des marchandises sera justifiée par livres ou factures, *Ordonnance*, août 1681. || Vendre une marchandise sur le pied de facture, la vendre au prix courant. || Faire suivre les frais d'une facture, charger le voiturier qui transporte les marchandises, de toucher de l'acheteur le montant de tous les frais de cette facture.

— ÉTYM. *Facteur.*

† **FACTURER** (fa-ktu-ré), *v. a.* || 1° Fabriquer. Il paraît que ce sel [le sel ammoniac] est formé ou du moins ébauché par la nature, et que les anciens Arabes, qui lui ont donné son nom, savaient le facturer et en faisaient un grand usage, BUFF. *Min.* t. III, p. 456, dans POUGENS. || Peu usité. || 2° Dans les maisons de commerce, se dit pour faire la facture de. Il a facturé tant de mètres de drap. || Absolument. Je n'ai pas facturé du tout aujourd'hui. Il est habile, expéditif à facturer.

— ÉTYM. *Facture* 1.

† 1\. **FACTURIER** (fa-ktu-rié), *s. m.* Terme de commerce. Celui qui, dans une grande maison de commerce, est spécialement occupé à faire les factures. || Se dit aussi du livre des factures.

— ÉTYM. *Facture* 2.

† 2\. **FACTURIER** (fa-ktu-rié), *s. m.* Ancien terme qui signifiait fabricant, manufacturier. Fait S. M. défense à tous ouvriers et facturiers de ladite province de Languedoc et autres du royaume de faire et façonner pour lesdites échelles que des draps.... *Arrêt du conseil*, 15 mai 1676.

— ÉTYM. *Facture* 1.

† **FACULE** (fa-ku-l'), *s. f.* Terme d'astronomie. Tache lumineuse qu'on aperçoit quelquefois sur le soleil.

— ÉTYM. Lat. *facula*, diminutif de *fax*, torche.

† **FACULTATAIRE** (fa-kul-ta-tê-r'), *s. m.* Dans la compagnie on entend par facultataires tous ceux qui ne sont ni membres ni actionnaires; on leur a donné ce nom, parce qu'ils ont la faculté de prendre ou de laisser les eaux, comme la compagnie a la faculté de les leur laisser prendre ou de les leur refuser, CAPPEAU, *De la compagnie des Alpines*, p. 311, Aix, 1817.

— ÉTYM. Voy. FACULTÉ.

FACULTATIF, IVE (fa-kul-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui accorde une faculté, un droit, un pouvoir. Bref facultatif, bref par lequel le pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'aurait pas sans cela. || 2° Par extension, qui donne ou laisse la faculté de faire ou de ne pas faire une chose. Cette disposition de la loi n'est que facultative. || Terme de droit. Obligation facultative, celle où le débiteur a la faculté de donner en payement une chose autre que la chose due et qui est dite *in facultate solutionis*.

— ÉTYM. Lat. *facultatem* (voy. FACULTÉ). Ce mot est formé, par rapport à *faculté*, comme *qualitatif*, à *qualité*, *quantitatif*, à *quantité*. Mais, dans son emploi régulier, la finale *atif* appartient aux verbes (*significatif*, *nominatif*, etc.), non aux substantifs.

† **FACULTATISTE** (fa-kul-ta-ti-st'), *s. m.* Mot forgé par Diderot, et signifiant membre de la faculté de médecine. Le médecin qui n'aurait pas été, je crois, fort émerveillé de la distinction subtile d'un fameux archiatre de nos jours entre l'assassinat positif et l'assassinat négatif, mais qui ne connaissait pas mieux que le facultatiste le péril auquel on s'expose en commençant un forfait et la récompense qu'on s'assure en le consommant, DIDEROT, *Claude et Nér.*, I, 33.

† **FACULTATIVEMENT** (fa-kul-ta-ti-ve-man), *adv.* D'une manière facultative.

FACULTÉ (fa-kul-té), *s. f.* || 1° Moyen, pouvoir, droit de faire quelque chose. Je n'ai pas la faculté de délibérer. Si tu veux sortir, en as-tu la faculté? Je t'en laisse la faculté. La loi interdit aux mineurs la faculté de disposer de leurs biens. || La faculté d'un légat, ses pouvoirs. || 2° Puissance physique ou morale, fonction du corps ou de l'esprit. Avec la faculté de se mouvoir, BOSS. III, *Véture*, 3. Toutes les facultés de l'âme se réduisent à sentir et penser; nos plaisirs consistent à aimer et connaître, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. II. Le caractère qui le distingue des autres phoques est le capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front et qu'on appelle cache-museau, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 162, dans POUGENS. Ils [les animaux] n'ont ni l'esprit ni l'entendement ni la mémoire comme nous l'avons, parce qu'ils n'ont pas la puissance de comparer leurs sensations et que ces trois facultés de notre âme dépendent de cette puissance, ID. *Disc. nat. des anim. Œuv.* t. V, p. 315. La faculté de sentir est bornée comme le sont toutes les facultés de notre être, BONNET, *Essai anal. âme.* Quoiqu'il [Colomb] n'eût que cinquante-neuf ans, ses forces physiques étaient très-affaiblies, mais ses facultés morales n'avaient rien perdu de leur énergie, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 7. De toutes mes facultés la plus puissante c'est la faculté de souffrir, STAEL, *Corinne*, IV, 6. || 3° Par extension, vertu d'une substance, pouvoir. L'aimant a la faculté d'attirer le fer. || 4° Facilité, talent. La faculté de bien dire. Il n'avait pas les hautes facultés qu'exige un pareil emploi. || Il est doué de brillantes facultés, il a de grands talents, d'heureuses aptitudes. || 5° *Au plur.* Les biens, les ressources, les moyens dont on dispose. Chacun a été taxé selon ses facultés. Outrepasser ses facultés. || 6° Terme d'économie politique. Facultés industrielles, aptitudes au travail industriel. Facultés productives, aptitudes des hommes et des agents de la nature à concourir à la production. On peut et l'on doit dire non-seulement les facultés productives de l'homme, mais les facultés productives des capitaux, J. B. SAY, *Épitomé*, *facultés productives*. || 7° Corps scientifique ou littéraire chargé d'un enseignement spécial dans une université. Il y avait autrefois quatre facultés, la faculté de théologie, celle de droit, celle de médecine et celle des arts. Les animaux ont-ils des universités? Voit-on fleurir chez eux les quatre facultés? Y voit-on des savants en droit et médecine Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine? BOIL. *Sat.* VIII. Comme un recteur suivi des quatre facultés, ID. *Sat.* III. Depuis l'invention de l'imprimerie, la faculté de Paris s'est arrogé le droit de dire son avis en mauvais latin sur les livres qui lui déplaisent, VOLT. *Trois emp. en Sorbonne.* La première opération de la faculté de théologie avait été d'extraire de mon livre les propositions condamnables, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Depuis la création de l'université impériale, la faculté des arts a été divisée en deux, celle des sciences et celle des lettres, de sorte qu'il y a aujourd'hui cinq facultés. || Dans l'usage commun, la faculté de médecine se nomme simplement la faculté. Pour tout l'or du monde, il ne voudrait pas avoir guéri une personne avec d'autres remèdes que ceux que la faculté permet, MOL. *Pourc.* I, 7. Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement, et je lui dirais : Crève, crève, cela t'apprendra une autre fois à te jouer de la faculté, ID. *Mal. im.* III, 3. Ce n'est pas la première fois que messieurs de la faculté se sont trompés, SÉV. *Lett.* 24 juillet. 1691. || 8° Dans le langage des classes, il se dit d'un genre d'exercice ou de composition. Le thème latin est sa meilleure faculté. Il a eu des prix en différentes facultés, en histoire, en vers latins, en mathématiques.

— HIST. XIV° s. Et ne souffist pas la vie ou la faculté d'une personne à ce faire, ORESME, *Eth.* 287. || XV° s. Ils estoient richement vestus et estorez de toutes choses, selon leur faculté, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 18. || XVI° s. Il faut colloquer les enfants non selon les facultez [richesses] de leur pere, mais selon les facultez de leur ame, MONT. I, 178. Et à ceste fin se presentent les facultez [pouvoirs] de tels legats à la cour de parlement, où elles sont veues, examinées, verifiées, P. PITHOU, 11.

— ÉTYM. Provenç. *facultat*; espagn. *faculdad*; ital. *facultà*; du lat. *facultatem*, de *facilis*, facile (voy. ce mot). *Facultas* est une forme de *facilitas*.

FADAISE (fa-dè-z'), *s. f.* Bagatelle fade; mot, pensée, discours qui ne signifie rien ou qui exprime quelque chose de si commun que cela ne vaut pas la peine d'être dit. Moi qui n'aime à débattre en ces fadaises-là, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Je prêtai l'oreille pour ouïr les bons discours que je m'imaginais qu'ils feraient; de tous côtés je n'entendis rien que des vanteries, des fadaises et des contes faits mal à propos, *Francion*, liv. VI, p. 225. C'est bien pour dire des fadaises que je dis tout cela, SÉV. 153. Ma cousine, me dit-il, je crois que le nom de fadaises est le plus convenable; la plupart des choses qu'on fait, qu'on dit et qu'on imprime méritent assez ce titre, VOLT. *Cather. Vadé, préface.* || Absolument, la fadaise, les propos qui sont pures bagatelles. Songez à me répondre, et laissons la fadaise, MOL. *Éc. des femm.* I, 2.

— HIST. XVI° s. Tout ce qu'on en peut disputer n'est que fadaise, si ce nom [Dieu] n'y resonne, CALV. *Instit.* 385. La nature pour lui apprendre sa mortalité et notre fadeze [faiblesse].... MONT. II, 20. Il n'est point de plus grande fadeze, que de se picquer des fadezes du monde, ID. IV, 44. La trop grande bonté d'un personnage est estimée fadese, O. DE SERRES, 39.

— ÉTYM. *Fade*; provenç. *fadeza*, s. f. et *fades*, s. m.

† **FADASSE** (fa-da-s'), *adj.* Néologisme trivial. Qui a quelque chose de fade au point d'entraîner le dégoût. || Substantivement. C'est une blonde, une grande fadasse.

— ÉTYM. *Fade.*

FADE (fa-d'), *adj.* || 1° Qui est sans saveur. À côté de ce plat paraissaient deux salades, L'une de pourpier jaune et l'autre d'herbes fades, BOIL. *Sat.* III. Un vin.... Et qui, rouge et vermeil, mais fade et doucereux, N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux, ID. *ib.* || Se sentir le cœur fade, avoir, éprouver du dégoût. || Fig. Des peines près de qui le plaisir des monarques Est ennuyeux et fade.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 13. || 2° Fig. Il se dit de ce qui n'est ni piquant, ni vif, ni animé. Mon Dieu! laissons là vos comparaisons fades, MOL. *Mis.* I, 1. Cela est bien fade à imaginer, SÉV. 9. Je vous assure que toute cette badinerie n'est encore ni fade ni usée, ID. 572. Il [l'abbé Têtu] a écrit une lettre à M. de Vivonne bien plus jolie que Voiture et Balzac; les louanges n'en sont point fades, ID. 1er juillet 1676. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Y a-t-il rien de plus fade que la louange que vous vous donnez au commencement de la troisième catilinaire? FÉN. t. XIX, p. 252. Ces adulations fades pour des maîtres et des protecteurs, MASS. *Car. Culte.* J'aime autant Quinault que vous [l'aimez], et je ne suis pas de ces pédants qui le trouvent fade et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour quand il en devait parler, VOLT. *Lettre à Mme du Deffant*, 26 nov. 1775. Je n'aime pas beaucoup les scènes champêtres, qui sont fades en peinture comme des idylles, quand elles ne font aucune allusion à la Fable ou à l'histoire, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || Qui est donné comme piquant et ne l'est pas. Un compliment fade. Une plaisanterie fade. Un jeu de mots fade. || 3° En parlant de l'air et du visage, qui est, qui offre le caractère de l'insipidité déplaisante. C'était un visage d'homme; rien de fade, rien d'efféminé, HAMILTON, *Gramm.* 11. Son teint délicat sans être fade, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Ce gros bec leur donne [aux toucans] une physionomie triste et sérieuse que leurs grands yeux fades et sans feu augmentent encore, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 173, dans POUGENS. || En parlant des personnes, insipide et prétentieux. Caressante sans être fade, SÉV. 411. Il y a à la ville, comme ailleurs, de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés, LA BRUY. VI. Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun, ID. V. Qui voudrait, au moyen de son air languissant, Passer pour être tendre, et qui n'est rien que fade, LACHAUSSÉE, *Retour imprév.* I, 3. Près de Rose il n'est point fade, Et n'a rien de freluquet, BERANG. *Sénateur.* || Substantivement. C'était un grand fade, blondin, assez bien fait, J. J. ROUSS. *Confess.* VI.

— SYN. FADE. INSIPIDE. Ce qui est insipide n'a aucune espèce de saveur; ce qui est fade a une saveur qui, étant plate, déplaît au goût et le soulève. Le fade est donc pire que l'insipide. Cette proposition est vraie au physique, mais il semble qu'au moral c'est le contraire. Qu'on dise qu'une épigramme est fade, cela signifie que le trait n'est pas piquant. Si l'on dit qu'elle est insipide, c'est presque une injure pour l'auteur.

— HIST. XIII° s. Ou s'il avient qu'il soit malades Et truist [trouve] toutes viandes fades, *la Rose*, 5023. Li oil andui [les deux yeux] à ce malade, Ki erent mal, de culur fade, Devenent sain e cler e pur, *Éd. le confess.* V. 2782. Bien sait qu'elle a esté malade, Qu'encor en a le cuer tot fade, *Amadas et Ydoine.* || XVI° s. C'est le sel pour donner goust et saveur à toute doctrine, qui autrement seroit fade, CALV. *Instit.* 385. Il treuve puis après tous les autres propos fades, bas et indignes de son exaulcement, AMYOT, *Moral. Ép.* p. 12.

— ÉTYM. Provenç. *fad*; ital. *fado*; du latin *fatuus*, insipide (comparez FAT). L'*u* est tombé comme dans le provençal *vaz*, de *vacuus*.

† **FADEMENT** (fa-de-man), *adv.* D'une manière fade.

— HIST. XVI° s. Fadement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fade*, et le suffixe *ment*; provenç. *fadamen*.

FADEUR (fa-deur). *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est fade. La fadeur d'un mets. || 2° Fig. Il se dit de ce qui manque de vivacité, de piquant, d'animation. Je suis lasse à mourir de la fadeur des nouvelles, SÉV. 236. Cette manière basse de plaisanter a passé du peuple à qui elle appartient, jusque dans une grande partie de la jeunesse de la cour, qu'elle a déjà infectée; il est vrai qu'il y entre trop de fadeur et de grossièreté, pour devoir craindre qu'elle s'étende plus loin, LA BRUY. V. || Il se dit aussi de la mine, des manières, de la conversation. Son visage était de la dernière fadeur, HAMILT. *Gramm.* 7. || Il se dit enfin d'un excès de flatterie dans la complaisance ou dans la louange. Vraie, franche, naturelle, la fadeur des éloges lui était à charge, MASS. *Or. fun. Madame.* Je ne veux point mourir sans vous avoir envoyé une ode pour Mme de Pompadour; je veux la chanter fièrement, hardiment, sans fadeur; car je lui ai obligation; elle est belle, elle est bienfaisante, sujet d'ode excellent, VOLT. *Lett. duc de la Vallière*, mai 1759. Le grand point dans toutes ces fêtes est d'éviter la fadeur de l'épithalame; je devrais éviter la fadeur des longues et ennuyeuses lettres, ID. *Lett. Richelieu*, 17 juill. 1773. || 3° Discours fade; louange fade; galanterie fade.... Ah! vous allez lâcher quelque fadeur, DESTOUCHES, *Phil. mar.* II, 2. On m'a su mauvais gré d'avoir dit des fadeurs à Catherine, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 161. Si leurs entretiens dégénèrent en fadeurs, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Saint-Firmin: Vous étiez déjà de la famille, trop aimable orpheline. — Mme Dolban : Allons, point de fadeur, COLLIN D'HARLEV. *Malice pour malice*, I, 2. Ne prenez pas ce que je viens de vous dire pour une fadeur; je vous assure que c'est l'exacte vérité, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 443, dans POUGENS.

— SYN. FADAISE, FADEUR. La fadaise est proprement ce qui est fade, la fadeur en est la qualité abstraite; mais quand, par métonymie, nous prenons la qualité pour la chose elle-même, les fadeurs se confondent avec les fadaises, sauf que la fadeur est avant tout une pensée fade, tandis que la fadaise, c'est tout ce qui n'a aucune valeur.

— ÉTYM. *Fade. Fadeur* paraît avoir été fait dans le XVII^e siècle.

† **FAFELU, UE** (fa-fe-lu, lue), *adj.* Terme familier et vieilli. Espiègle. Cette petite infante éveillée et fafelue, SÉV. *Lett.* 19 fév. 1690.

— ÉTYM. N'est-ce pas le même que *fanfelue*, qui signifiait chose légère : Qui me valent tex [telles] fanfelues? *la Rose*, 9331 (voy. FANFRELUCHE).

† **FAGICOLE** (fa-ji-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit ou croît sur le hêtre.

— ÉTYM. Lat. *fagus*, hêtre (voy. FAU), et *colere*, habiter.

† **FAGINE** (fa-ji-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe trouvé dans les faînes.

— ÉTYM. Lat. *fagus*, hêtre.

† **FAGNE** (fa-gn'), *s. f.* Terme de géologie. Marais dans une petite cavité au sommet d'une montagne.

— ÉTYM. Ce semble une autre forme de *fange*.

FAGOT (fa-go; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des fa-go-z enflammés; fagots rime avec repos, travaux, maux, etc.), *s. m.* || 1° Assemblage de menues branches; bourrée dans laquelle se trouvent toujours trois ou quatre brins de bois plus gros que les autres. Il fallait tous les fagots de la petite maison pour le dégeler, HAMILT. *Gramm.* 9. C'est après une déclaration aussi solennelle que Jean Chauvin, dit Calvin, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu avec des fagots verts, Michel Servet de Villa-Nueva; cela n'est pas bien, VOLT. *Dict. phil. Trinité.* Voilà, mes chers amis, en quelle extrémité se trouve réduit le bonhomme Paul que nous avons vu faire tant et de si bons fagots dans son bois de Larçay, P. L. COUR. *Aux âmes dévotes.* || L'âme d'un fagot, l'intérieur fait du plus menu bois. || Châtrer un fagot, en ôter quelques bâtons. || Prendre l'air d'un fagot, se chauffer légèrement. || Brûler le fagot, aller boire bouteille au cabaret où l'on se fait allumer un fagot pour se chauffer. || Terme de fortification. Fagots de sape, petites fascines. || Familièrement. C'est un fagot d'épines, se dit d'une personne revêche et bourrue. Je vous ai mandé comme Mme de Vins m'a écrit joliment sur la jalousie qu'elle a de Mme de Villars; jamais vous n'avez vu un si joli fagot d'épines, SÉV. 233. Mme de Vins vient de m'écrire une lettre encore fort jolie et, comme vous dites, bien plus flatteuse qu'elle; elle me dit que, pour ne point souhaiter mon amitié, il n'y a point d'autre invention que de ne m'avoir jamais vue; n'est-ce pas un fagot de plumes au lieu d'un fagot d'épines? ID. 240. C'était un grand homme [Pussort] sec, de dur et difficile accès, un fagot d'épines, ST-SIM. 43, 259. Il y a des difficultés à tout; ce monde-ci n'est qu'un fagot d'épines, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 juill. 1661. || Populairement. Être habillé comme un fagot, c'est un fagot habillé, se dit d'une personne habillée fort mal, sans aucun goût. || Elle est faite comme un fagot, elle est mal faite. Elle se met comme un fagot, elle s'habille mal. || Être tout en un fagot, se replier pour tenir moins de place. || 2° Cet homme sent le fagot, il a des sentiments d'hérétique, et court risque d'être brûlé avec des fagots, ainsi que cela se faisait. Un païen qui sentait quelque peu le fagot, Et qui croyait en Dieu, pour user de ce mot, Par bénéfice d'inventaire, Alla consulter Apollon, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Tu vis sa muse [de J. B. Rousseau] indifférente Entre l'autel et le fagot, Manier d'une main savante De David la harpe imposante Et le flageolet de Marot, VOLT. *Temple du goût.* Ainsi l'ont dit les malins huguenots.... Mais ces gens-là sentent bien les fagots, ID. *Mule du pape.* || Se dit aussi des choses. Un livre qui sent le fagot, livre qui pourrait faire brûler son auteur. Cela sent bien le fagot, SÉV. 521. || Aujourd'hui sentir le fagot ne se dit guère qu'en plaisantant pour faire entendre à quelqu'un qu'on n'a pas grande confiance dans la régularité de sa vie, dans la sincérité de ses croyances. Vous confier cette jeune fille! oh que non! vous sentez le fagot. || 3° Fig. Il se dit pour contes fagotés, pour récit de choses peu importantes, et aussi pour bourdes. Cette nouvelle est un fagot. Que pourrions-nous conter si nous ne contions des fagots? SÉV. 454. Je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami; je ne l'en aime pas moins : il me conte toujours des fagots fort jolis, ID. 13 déc. 1684. Mais enfin vous avez été contente de mes fagots; c'est une fort plaisante chose que de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour, ID. 28 juillet 1680. Tant que vous ne cesserez de nous conter des fagots, et de vous servir de fagots allumés, au lieu de raisons, vous n'aurez pour partisans que des hypocrites et des imbéciles, VOLT. *Dial.* XXVI, 1. || Locution née, dit Domergue (*Solutions grammaticales*, p. 142), de ce qu'un marchand de fagots criait sa marchandise en même temps qu'un vendeur de la gazette de Renaudot criait la sienne. Mais il est probable que cette anecdote est fausse, et que *fagot* est ici un emploi métaphorique pareil à celui qu'a reçu *fagoter;* ou peut-être, *fagot* signifiant en anglais passe-volant, *conter des fagots* vient-il de *compter des passe-volants.* || 4° Se dit quelquefois pour paquet, faisceau. J'ai reçu un fagot de lettres des Lavardins, SÉV. 233. Le fameux négociant qui reçut Charles-Quint dans sa maison, et qui alluma un fagot de cannelle avec une obligation de cinquante mille ducats qu'il avait de ce prince, montra plus de grandeur d'âme que l'empereur, VOLT. *Dict. phil. Grand.* || Terme de commerce. Paquet de plumes d'autruche, plumes telles qu'elles arrivent de l'étranger. || Populairement. Paquet de hardes, de linge, etc. || 5° Ouvrage de charpenterie, de menuiserie, dont les pièces démontées sont liées en paquet, en faisceau. || Terme de marine. Barques ou chaloupes en fagot, des barques et des chaloupes démontées, qu'on porte sur un vaisseau pour les monter dans le besoin. Il a bien fait de faire doubler la Belle, puisqu'elle a été estimée assez forte pour aller aux îles d'Amérique ; mais une autre fois il suffira de faire porter en fagot les membres des barques longues qui devront demeurer aux dites îles, afin de les faire border de poirier de l'Amérique, quand elles y seront arrivées, *Ordres du roi*, 5 avril 1680, dans JAL. || Terme de musique. Ancien synonyme de basson, ainsi dit parce que, se brisant en deux parties, il ressemble à deux morceaux de bois liés ensemble. *Fagotto* est en italien le nom du basson, et, dans la musique imprimée soit d'orchestre, soit de chambre, souvent on donne ce titre à la partie du basson. || Proverbes. Il y a fagots et fagots, c'est-à-dire il y a de la différence entre des personnes de même état, entre des choses de même sorte. Vous en pourrez trouver autre part à moins; il y a fagots et fagots; mais pour ceux que je fais.... MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. || Il y a bien de la différence entre une femme et un fagot, se dit quand on parle de deux choses fort dissemblables.

— HIST. XIII^e s. Nus feniers ne puet ne ne doit conporter ne faire conporter par la vile de Paris fagoz, se il ne sont vendus, *Liv. des mét.* 243. || XIV^e s. Car par eux les fossez furent bientost emplis De fagos, de tonneaux qui furent desemplis, *Guescl.* 21215. || XVI^e s. ....Et se jecte tout vestu sur un fagot de paille, CARLOIX, V, 15. Les fagots marchands doivent estre espincez de trois pieds et demy de long, et neuf paulmes de cloyere au rond, *Nouv. coustum. gén.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. Bourguig. *faigô;* provenç. *fagot;* ital. *fagotto, fangotto;* angl. *fagot;* kymri, *fagod;* bas-breton, *fagod;* irland. *fagoid.* Diez, qui remarque que le latin *fagus*, hêtre, dont quelques-uns ont tiré *fagot*, aurait donné *fayot*, le tire de *fax*, torche, faisceau de bois inflammable; le *c* ayant été changé en *g* comme dans l'italien *sorgo*, du latin *soricem*, souris, et le provençal *lugor*, du latin *lux*, lumière; le wallon a *hac*, fagot, qu'il rattache aussi à *fax.*

FAGOTAGE (fa-go-ta-j'), *s. m.* || 1° Acte de celui qui fagote; action de fagoter. Blondeau est assigné pour le port d'armes; il est comme un fou; je crains que mon fagotage n'en souffre, P. L. COUR. *Lett.* II, 142. || 2° Bois propre à être mis en fagots. Il n'y a que du fagotage dans ce bois. || 3° Fig. et familièrement. Travail, opération, collection faite à la hâte et sans soin. Il eût fallu faire un fagotage de réconciliation, SÉV. 590. Tout le fagotage de bagatelles que je vous mandais, ID. 215. Je suis bien heureuse que de tels fagotages vous plaisent, ID. 124. Mais n'admirez-vous point le fagotage de mes lettres? je quitte un discours, on croit en être dehors, et tout d'un coup je le reprends, ID. 12 janv. 1674.

— HIST. XVI^e s. Dresser la garenne, sert et à se munitionner de connins, et du fagotage pour le feu, O. DE SERRES, 35. Ce fagotage de tant de diverses pieces se faict en cette condition, que je n'y mets la main que lorsqu'une trop lasche oysifveté me presse, MONT. III, 196.

— ÉTYM. *Fagoter.*

† **FAGOTAILLE** (fa-go-tâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. Garniture d'une chaussée d'étang avec des fagots.

— ÉTYM. *Fagot.*

FAGOTÉ, ÉE (fa-go-té, tée), *part. passé.* || 1° Mis en fagots. Du bois fagoté. || 2° Fig. Fait de pièces diverses et grossièrement comme un fagot. Le Catholicon [sorte de dictionnaire] de Joannes de Janua fagoté des recueils de Papias et de ceux d'Ugotion, *Préf. du dict. de Furetière.* || 3° Familièrement. Vêtu, arrangé comme un fagot. Eût-elle en vrai magot tout le corps fagoté.... CORN. *le Ment.* I, 4. Vous voilà fagoté d'une plaisante sorte! MOL. *l'Ét.* IV, 1. Talma était fagoté on ne peut pas plus mal; des draperies si lourdes et si embarrassantes qu'il ne pouvait faire un pas, P. L. COUR. *Lett.* II, 136. || Cela est mal fagoté, cela est fait sans talent ou sans goût.

† **FAGOTEMENT** (fa-go-te-man), *s. m.* Synonyme de fagotage.

— HIST. XVI^e s. Fagottement, OUDIN, *Dict.*

FAGOTER (fa-go-té), *v. a.* || 1° Mettre en fagots. Fagoter du bois coupé. || 2° Fig. et familièrement. Mal disposer, mal arranger. Qui a fagoté cela ainsi? || Habiller avec mauvais goût. Qui vous a fagoté comme cela? MOL. *Bourg. gent.* V, 1. C'est le cérémonial et l'étiquette qui fagotent ces gens-là comme vous les voyez, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 46, dans POUGENS. || 3° Arranger un conte, un mensonge, et, en un autre sens, tramer. Ils m'ont fagoté cent histoires invraisemblables. Je ne sais ce qu'ils fagotent ensemble. || 4° *V. n.* Terme de pêche. Faire rouler des fagots le long d'un étang pour forcer le poisson à descendre. || 5° Se fagoter, *v. réfl.* Être mis en fagots. Ce bois se fagote difficilement. || Fig. S'habiller avec mauvais goût. On ne peut se fagoter plus mal que cette femme. || Être composé, inventé sans grand soin. Ce sont des contes qui se fagotent en un rien de temps.

— HIST. XIII^e s. Nus marchanz de fein ne puet ne ne doit porter fein fagotez ne deliez de grange ne de meson à nul des porz de Paris, *Liv. des mét.* 245. || XV^e s. On alla aux bois lointains et prochains et commença-t-on à fagoter à grand'plenté [les Gantois devant Audenarde], FROISS. II, II, 165. || XVI^e s. Sied il pas bien à deux consuls romains.... d'employer leur loisir à ordonner et fagotter gentiement une belle missive, pour.... MONT. I, 288. Ce venerable... emmaillotté et fagoté dans une grosse robe fourrée, NOËL DU FAIL, *Eutrapel*, chap. 1^er, *De la justice.*

— ÉTYM. *Fagot.*

FAGOTEUR (fa-go-teur), *s. m.* || 1° Celui qui fait des fagots. Payer les fagoteurs. || 2° Fig. et par dénigrement. Un fagoteur de romans.

— HIST. XIV^e s. Le suppliant dist à icelui Thomas qu'il n'estoient mie en sa puissance ne d'un tel fagoteur mengeur de soupes.... DU CANGE, *fagotare.* || XVI^e s. Je voudrois estre un pitaut de village.... Ou fagoteur qui travaille au bocage, RONS. 44.

FAGOTIN (fa-go-tin), *s. m.* || 1° Petit fagot préparé avec des morceaux de bois blanc qu'on

fend en une multitude de bûchettes pour allumer le feu. || 2° Par assimilation à un petit fagot, singe habillé que montrent les charlatans et les bateleurs. Les tours de fagotin. Un mois durant, le roi tiendra Cour plénière, dont l'ouverture Devait être un fort grand festin, Suivi des tours de fagotin, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. || 3° Par extension, bouffon d'un théâtre de foire. Là dans le carnaval vous pouvez espérer Le bal et la grand'bande, à savoir deux musettes, Et parfois fagotin et les marionnettes, MOL. *Tart.* II, 3. || Familièrement. C'est un vrai fagotin, se dit d'un mauvais plaisant.

— ÉTYM. Diminutif de *fagot.*

† **FAGOTINES** (fa go-ti-n'), *s. f. plur.* Petites parties de soie faites par des particuliers.

— ÉTYM. *Fagot.*

FAGOUE (fa-goue), *s. f.* Nom donné par les bouchers au thymus ou ris de veau. || Nom vulgaire du pancréas chez le porc.

— ÉTYM. Origine inconnue.

FAGUENAS (fa ghe-nâ), *s. m.* Terme familier et vieilli. Odeur rebutante qui sort d'un corps échauffé; odeur d'hôpital. Gousset, escafignon, faguenas, cambouis, Qui formez ce présent que mes yeux réjouis Sous l'aveu de mon nez lorgnent comme un fromage, ST-AMAND, *Cantal.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Odeur de crocheteur échauffé, dit la Monnoye, *Gloss. des noels bourguignons*, qui, en conséquence, le tire de *faquin.* Le *g* fait difficulté; il en ferait moins si l'on savait que le mot vint des dialectes du Midi qui se rapprochent de l'espagnol.

† **FAGUETTE** (fa-ghè-t'), *s. f.* Terme d'art militaire. Petit fagot.

— ÉTYM. Le même radical *fag* que dans *fagot.*

† **FAHAM** (fa-am'), *s. m.* Terme de botanique. Orchidée parasite (*angræcum fragrans*, Dupetit-Thouars), voisine des vanilles, de l'île Maurice, usitée comme digestive et contre la phthisie.

† **FAIBLAGE** (fè-bla-j'), *s. m.* || 1° Diminution de valeur ou de quantité. Il y a ici du faiblage, ce côté de l'étoffe est moins fort. || 2° Ancien terme de monnayeur. Quantité permise de laquelle une monnaie est au-dessous du titre. Faiblage de poids, d'aloi.

— ÉTYM. *Faible.*

FAIBLE (fè-bl'. Chifflet, *Gramm.* p. 201, dit qu'on laisse passer *faible;* ce qui prouve que de son temps *foible*, c'est-à-dire *fouèble*, était la prononciation la plus usitée), *adj.* || 1° Qui est sans force, sans vigueur. Avoir les jambes faibles. Nous naissons faibles. Les faibles mortels. Ce héros dans mes bras est tombé tout sanglant, Faible, et qui s'irritait contre un trépas si lent, RAC. *Mithr.* V, 4. || Dans un âge faible, dans l'enfance, dans les premiers temps de l'adolescence. Et ses femmes en paix guidaient mes faibles ans, VOLT. *Fanat.* I, 2. || Avoir les yeux faibles, la vue faible, se dit des personnes qui supportent difficilement le grand jour. Ces chacrelas (voy. KAKERLAK) sont blancs et blonds, ils ont les yeux faibles et ne peuvent supporter le grand jour; au contraire ils voient bien la nuit, BUFF. *Hist. nat. homme*, t. V, p. 42, dans POUGENS. || Avoir les reins faibles, n'avoir pas l'échine forte; et fig. dans le langage familier, n'avoir pas assez de bien, de crédit, de talent, etc. pour venir à bout de ce que l'on entreprend. || 2° Il se dit des facultés intellectuelles. Notre faible raison. Une tête faible. Avoir l'intelligence faible. Plus l'esprit est faible, plus il imagine de chimères, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuvres*, t. II, p. 459, dans POUGENS. || Dans le style de l'Écriture, l'esprit est prompt et la chair est faible, c'est-à-dire la tentation vient vite, et la chair y succombe facilement. || Un esprit faible, un esprit qui n'a pas de force ou d'étendue, qui se laisse dominer, ou qui se laisse gouverner par les préjugés, les opinions. || 3° Qui manque de puissance, de ressources, etc. Un État faible et pauvre. Un gouvernement faible. L'ennemi trop faible pour tenir tête. Une armée faible en nombre, en infanterie. Mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage ni la vigueur à ses conseils, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il épuisa son royaume d'hommes et de vaisseaux, même d'argent, lui qui possédait les mines du nouveau monde, et laissa une monarchie plus vaste, mais l'Espagne plus faible qu'elle n'avait été sous son père, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 3. || 4° Qui est dépourvu de talent, de capacité. Un écrivain faible. Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée et le goût des Écritures divines... BOSS. *Anne de Gonz.* J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original, VOLT. *Lett. Cesarotti*, 10 janv. 1766. || Un élève faible, élève qui fait peu de progrès. Il est faible en version grecque, en vers latins. || 5° Il se dit, dans un sens analogue, des productions de l'art ou de l'esprit. Un ouvrage faible. Ce que cet artiste a exposé est faible. Mais, si j'ose avoir mon avis, Mahomet, malgré son faible cinquième acte qui sera toujours faible, est un morceau très-singulier, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 fév. 1742. Voilà sans contredit la plus faible des tragédies de Racine [Bérénice] qui sont restées au théâtre; ce n'est pas même une tragédie; mais que de beautés de détail, et quel charme inexprimable règne presque toujours dans la diction! ID. *Comm. sur Corn. Rem. sur Bérénice* de Racine, acte V, sc. 7. M. Chardon me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible, ID. *Lett. Damilaville*, 30 janv. 1767. || Style faible, style qui n'a pas de force, pas d'énergie. || 6° Qui manque de force morale, qui est trop indulgent, sans fermeté. Une mère trop faible. Un cœur faible. Penses-tu que j'imite une faible Persane? RAC. *Alex.* III, 2. Je suis père, seigneur, et faible comme un autre, ID. *Iphig.* I, 5. Un sexe dangereux dont les faibles esprits D'un peuple encor plus faible attirent les hommages, VOLT. *Tancr.* I, 1. Je le trouve [Claude] plus faible que méchant, DIDER. *Claude et Nér.* I, 34. Ils ressemblent à ces âmes faibles qui ne peuvent entendre l'histoire d'un malheureux sans lui donner des larmes, et pour qui il n'y a point de tragédies mauvaises, ID. *Lett. sur les sourds et muets.* Les gens faibles s'engagent facilement dans l'avenir; les projets éloignés ne les effrayent pas, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 282, dans POUGENS. || Elle est faible, elle a été faible, se dit d'une femme qui s'est laissée aller à la séduction. || Il se dit aussi des choses. Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher; voilà qui est bien faible; mais pour moi je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle, SÉV. 32. || 7° Peu considérable par rapport à la quantité, à la valeur, à l'intensité. Tu reverras le calme après ce faible orage, CORN. *Cid*, II, 3. De si faibles sujets troublent cette grande âme! ID. *Polyeucte*, I, 1. Le faible souvenir en trois ans s'en perdit, ID. *Héracl.* IV, 4. Le malheureux Araspe avec sa faible escorte L'avait déjà conduit, ID. *Nic.* V, 7. Quelque léger dégoût vient-il le travailler, Une faible vapeur le fait-elle bâiller? BOIL. *Sat.* X. Vous redoutez un mal faible dans sa naissance, RAC. *Brit.* III, 1. Tant d'honneurs.... Sont-ce de ses bienfaits de faibles récompenses? ID. *ib.* IV, 2. Ma rivale.... Opposait un empire à mes faibles attraits, ID. *Baj.* I, 4. A peine un faible jour vous éclaire et me guide, ID. *Iphig.* I, 1. Seigneur, honorez moins une faible conquête, ID. *ib.* I, 2. La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords, N'était qu'un faible essai des tourments que j'endure, ID. *Phèd.* IV, 6. On aime à voir le faible ruisseau dont est sorti à la fin ce grand fleuve qui a inondé la terre, VOLT. *Polit. et législ. Comm. sur l'Esprit des lois; des Francs.* J'ai commandé qu'on porte à votre père Les faibles dons qu'il convient de vous faire; Ils paraîtront bien indignes de vous, ID. *Droit du seign.* III, 6. Il lui promit d'employer à la servir tout son faible crédit, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 10, dans POUGENS. La faible voix de l'enfance qui va s'élever en votre faveur pénétrera jusqu'au trône de l'Éternel, ID. *ib.* p. 23, dans POUGENS. || On dit dans un sens analogue: c'est une faible excuse. Vos raisons sont bien faibles. || Du vin faible, du café faible, du vin, du café où la partie aqueuse prédomine. || 8° Qui est au-dessous du taux, du titre, de l'étalon légal. || Monnaie faible, monnaie qui n'a pas le poids. || Poids faible, poids inférieur à ce qu'il devrait être. || Un mètre faible, longueur qui n'atteint pas tout à fait un mètre. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 142, dans POUGENS. || 9° Qui n'a pas assez d'épaisseur, de grosseur, de solidité. Cette poutre, cette corde est trop faible. || Il se dit d'un poste, d'une place de guerre mal fortifiée. Ce poste trop faible fut enlevé par l'ennemi. Chaque place a son côté faible. Ce n'est pas pour.... que vous êtes encore ici, c'est comme des espions qui venez regarder les endroits faibles de cette contrée, MASS. *Carême, Parole.* || Fig. Le côté faible d'une chose, ce qu'elle a de défectueux. Le côté faible d'un système. || Le côté faible de quelqu'un, son défaut particulier, sa passion dominante. Vous avez trouvé son côté faible. Prendre quelqu'un par son côté faible. || Côté faible se dit aussi de ce qu'une personne sait le moins. Il a fait de bonnes études, mais le grec est son côté faible. || 10° Faible de, avec un substantif, indique le genre de faiblesse. Un cheval faible de reins. Un homme faible de caractère. Un ouvrage faible de raisonnement. Les ennemis étaient faibles d'infanterie, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. I, dans RICHELET. || Terme de marine. Faible de côté, se dit d'un bâtiment qui donne une forte bande sous l'impulsion d'un vent de travers. Faible d'échantillon, se dit d'un bâtiment dont les murailles ont peu d'effet relativement à la capacité. || Faible de, avec un infinitif, faible pour, à cause que... Faible d'avoir déjà combattu l'amitié, Vaincrait-elle à la fois l'amour et la pitié? CORN. dans GIRAULT-DUVIVIER. || 11° *S. m.* Il se dit de toute personne qui manque de force et a besoin de protection. La justice ne regarde ni le fort ni le faible, PATRU, *Plaidoyer* 6, dans RICHELET. Donner courage aux faibles, PASCAL, dans COUSIN. Les plus faibles ne furent pas les derniers à comprendre la nécessité de vivre ensemble, pour se garantir de la violence et de l'oppression, ROLLIN, *Hist. anc.* t. II, p. 491, dans POUGENS. C'est le faible qui trompe, et le puissant commande, VOLT. *Fanat.* II, 5. Le faible est destiné pour servir le plus fort, ID. *Orph.* IV, 2. || 12° Il se dit aussi des personnes dont l'âme n'est pas forte, se trouble, s'émeut facilement. Vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles, PASCAL, dans COUSIN. Hercide est faible ami, le faible est bientôt traître, VOLT. *Mahom.* IV, 1. || Scandaliser les faibles, tenir des propos, écrire des choses qui, heurtant les opinions reçues, alarment les esprits ou les consciences qui ne sont point préparées là contre. Il ne faut pas scandaliser le moindre des faibles, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 2 nov. 1705. Je crains de scandaliser les faibles plutôt que de les édifier, VOLT. *Phil.* III, 326. || 13° Ce qu'il y a de moins fort, de moins solide dans une chose. Le faible d'une poutre. Le faible d'une place de guerre. || Terme d'escrime. Le faible d'une épée, le tiers du tranchant, qui fait l'extrémité de la lame. || 14° Fig. Ce qu'il y a de défectueux en quelque chose. La république avait son faible inévitable, BOSS. *Hist.* III, 7. Toutes les grandeurs ont leur faible, ID. I, *Visit.* 1. C'est ici que l'idolâtrie découvrit tout à fait son faible, ID. *Hist.* II, 12. || Le fort et le faible, ce sur quoi l'on peut compter et ce sur quoi l'on ne peut pas compter. Connaître le fort et le faible d'une affaire. || 15° Le principal défaut d'une personne, sa passion dominante. Il aime ses enfants, ce courage inflexible; Son faible est découvert, par eux il est sensible, CORN *Médée*, III, 4. Nous nous aimons un peu, c'est notre faible à tous; Le prix que nous valons, qui le sait mieux que nous? ID. *Excuse à Ariste.* Tous les cœurs ont leur faible et c'était là le mien, ID. *Sophon.* V, 5. Ma raison s'est troublée et mon faible a paru, ID. *Théodore*, V, 3. Et que votre langage à mon faible s'ajuste, MOL. *Dép. am.* II, 7. Je l'ai prise par son faible, ID. *Am. méd.* III, 6. C'est de flatter le faible de leur cœur, ID. *D. Garc.* II, 1. Il me répondit qu'en intéressant sa conscience je le prenais par son faible; ce n'était pas effectivement par son fort, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. Elle savait que le faible de ce prince, jaloux de son autorité, était de paraître tout faire par lui-même, DUCLOS, *Louis XIV, Œuvres*, t. V, p. 182, dans POUGENS. Ce qui fait le mérite essentiel de quelques hommes ne peut même subsister dans quelques autres comme un faible, VAUVEN. *Max.* CCLVII. || 16° Tendresse trop complaisante. Il a un faible pour cet enfant. Puisque me voilà sur l'article du tripot [le théâtre], je vous avouerai que j'ai du faible pour le Droit du Seigneur, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant; j'ai peut-être tort, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 avril 1763. || 17° Faible se dit aussi pour désigner ce qui manque à quelqu'un. C'est le faible commun des gens de qualité, Leurs titres bien souvent font tout leur patrimoine, DESTOUCHES, *Glor.* V, 5. || Infériorité. La Briffe sentit son faible à l'égard du premier président en tout genre, ST-SIM. 17, 202. || 18° Du fort au faible, *loc. adv.* En moyenne, toute compensation faite. Quatre chevaux porteront tout cela, du fort au faible. || On dit aussi, simplement, le fort et le faible. On a examiné ce que pouvait rendre l'acre l'année commune, de dix une, dans toute la province, le fort et le faible, VAUBAN, *Dîme*, p. 47. || Le fort portant le faible, même sens.

— SYN. 1° FAIBLE, DÉBILE. Faible vient du latin *flebilis*, digne d'être pleuré, misérable, d'où faible. Débile vient du latin *debilis*, composé de *de-habilis*, qui a cessé d'être habile, capable. De la sorte,

au fond, faible exprime l'état de faiblesse, tandis que débile exprime une décadence, une diminution, une perte : La faible enfance, la débile vieillesse. Voilà la nuance fondamentale entre ces deux mots dont la signification est très-voisine, mais dont l'emploi l'est moins, attendu que faible est de tous les styles, tandis que débile n'est que du style ou soigné ou relevé. || 2° FAIBLES, FAIBLESSES. Il y a la même différence entre les faibles et les faiblesses qu'entre la cause et l'effet. Un faible est un penchant qui peut être indifférent, au lieu qu'une faiblesse est une faute toujours répréhensible (*Encycl.* VII, 27).

— HIST. XI° s. Il est si fieble qu'il ne puet en avant, *Ch. de Rol.* CLXIII. || XII° s. L'egyptien enfant cui li Amalechite laissout [laissait] floibe et malade en la voie, *Job*, p. 510. Mult sovent le blasmeient que tel vie meneit : Kar il ert granment fiebles, e trop se destraigneit, *Th. le mart.* 93. || XIII° s. Il ne monstra mie vers eus la seue ire; qu'il sot que fueble esteient, *Psautier*, f° 94 Tex [tel] est febles qui devient fors, *Ren.* 20616. Et le feble [il] doit soustenir, Que li fors ne le puist honir, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. I, p. 67. || XIV° s. Encore y a chose qui m'est po [peu] belle; C'est maletote et subside et gabelle, Flebe monnoie et imposition, MACHAUT, p. 89. || XV° s. Et [le comte de Foix] prend sur chacun feu par an deux francs, et le fort porte le foible, FROISS. II, III, 9. || XVI° s. Tost ou tard, de près ou de loing, le fort du foible a besoing, GÉNIN, *Récréations*, t. II, p. 250.

— ÉTYM. Berry, *feuble*, *feube*; wallon *flawe*; namur. *flauwe*; rouchi, *flau*; anc. wallon *floyve*; provenç. *feble*, *fible*, *freble*; espagn. *feble*; portug. *febre*; ital. *fievole*; du latin *flebilis*, digne d'être pleuré, misérable, de *flere*, pleurer; comparez le grec φλέω, couler. Du sens de misérable l'idée a passé à celui de faible, comme dans l'allemand *wenig*, qui, signifiant digne d'être pleuré, signifie aujourd'hui petit. Parmi les formes les plus anciennes est *floibe* qui reproduit exactement le latin. Grandgagnage rapproche les formes wallonnes du hollandais *flaauw*, faible; il est possible qu'elles y tiennent, d'autant plus qu'il y a dans la langue d'oïl *floe*, qui est très-voisin des mots wallons.

FAIBLEMENT (fè-ble-man), *adv.* D'une manière faible. Nos malheurs jusqu'ici vous touchent faiblement, CORN. *Hor.* III, 6. Que le cœur d'une femme est mal connu de vous, Et que vous savez peu ce qu'il veut faire entendre, Lorsque si faiblement on le voit se défendre! MOL. *Tart.* IV, 5. Rome s'accroissait, mais faiblement, BOSS. *Hist.* I, 7. Il faut prendre sur soi certaines choses décisives où l'on ne peut vous conseiller que faiblement, ID. *Polit.* X, IV, 4. Je m'en plaignis, mais si faiblement que je n'insistai point, MARIVAUX, *Marianne*, 1re part. Après cette paix, la France se rétablit faiblement, VOLT. *Louis XV*, 30. Le marquis d'Argens vient d'imprimer à Berlin le discours de l'empereur Julien contre les Galiléens, discours à la vérité un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille, ID. *Lett. de Bordes*, 6 oct. 1764. Je me croirais haï, d'être aimé faiblement, ID. *Zaïre*, I, 2. J'ai peur que la raison, l'amitié filiale Combattent faiblement l'illusion fatale, ID. *Scythes*, I, 3. C'est la plus faiblement écrite de mes pièces de théâtre, mais la plus pathétique, MARMONTEL, *Mém.* IV.

— HIST. XI° s. [Il] trait l'olifan, fieblement le sonat, *Ch. de Rol.* CLIV. || XIII° s. Si floibement qu'à peine le put la dame oïr, *Berte*, LXXXVII. || XIV° s. Et seroit fieblement et petitement affermé ou asseuré de sa felicité, ORESME, *Eth.* 23.

— ÉTYM. *Faible*, et le suffixe *ment*; provenç. *feblamen*; espagn. *feblemente*.

FAIBLESSE (fè-blè-s'), *s. f.* || 1° Manque de force. La faiblesse du corps. Je ne sais ce que j'ai : je suis sans fièvre, je tousse moins, je dors très-bien; mais ma faiblesse est extrême, MAINTENON, *Lett. à Mme Glapion*, t. III, p. 200, dans POUGENS. Elle [l'âme] ne doit plus se regarder elle-même, ni s'arrêter à la disproportion qu'elle trouve entre sa faiblesse et les difficultés de la voie où Dieu l'appelle, MASS. *Profess. rel. Serm.* 1. Au commencement de la carrière, il nous soutient par des consolations sensibles; c'est un lait dont il nourrit notre faiblesse, ID. *ib. Serm.* 2. Vous comprenez bien que l'intention de l'Église, en vous permettant l'usage des mets défendus, est de soulager votre faiblesse, et non d'aider votre sensualité, ID. *Carême*, *Jeûne*. Ceux dont la tendre enfance N'avait que la faiblesse et des pleurs pour défense, VOLT. *Orphel.* I, 2. D'un moment de repos ma faiblesse a besoin, C. DELAV. *Paria*, III, 2. || 2° Il se dit des facultés intellectuelles. Faiblesse de jugement. La faiblesse de sa mémoire. || 3° Manque de puissance, de ressources. La faiblesse des petits États n'autorise point à méconnaître leurs droits, *Dict. de l'Acad.* || 4° Défaillance, évanouissement. Je vous vois prêt, monsieur, à tomber en faiblesse, MOL. *Sgan.* 11. Voilà une faiblesse qui prend à M. de Chaulnes avec le frisson, SÉV. 79. Elle affectait d'avoir deux ou trois faiblesses par jour, HAMILT. *Gramm.* 10. || 5° Fig. Manque de talent, de capacité. Cet orateur a été d'une faiblesse extrême dans la discussion. || Il se dit, dans un sens analogue, des productions de l'art et de l'esprit. La faiblesse du style. Molière sentit d'ailleurs la faiblesse de cette petite comédie, et ne la fit point imprimer, VOLT. *Vie de Molière*. Il a fallu que longtemps après il soit venu un homme supérieur, pour que les Français qui ne jugent des arts que par comparaison, sentissent combien la plupart des airs détachés et des symphonies de Lulli ont de faiblesse, ID. *Comm. sur Corn. Rem. Pertharite, Préf.* || La faiblesse d'un raisonnement, d'un argument, leur insuffisance à prouver ce qui est en question. || 6° Manque de force morale. Dans mon sort ravalé je sais vivre en princesse; Je fuis l'ambition, mais je hais la faiblesse, CORN. *Théod.* II, 4. C'est faiblesse d'attendre Le mal qu'on voit venir, sans vouloir s'en défendre, ID. *Pomp.* II, 4. C'est faiblesse d'aimer qui ne vous aime pas, ID. *Suréna*, III, 3. Quelle faiblesse à moi d'en croire un furieux! RAC. *Mithr.* III, 3. J'eus la faiblesse d'éluder mon serment, FÉN. *Tél.* XV. L'impulsion à laquelle ce prince obéissait, n'altérait point son jugement : vrai caractère de la faiblesse! DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuv.* t. V, p. 96, dans POUGENS. Mais avec quel courroux, avec quelle tendresse, Mahomet de mes sens accuse la faiblesse! VOLT. *Fanat.* IV, 3. Ce prince [Louis XIII] n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son État, dans ses affaires, dans ses moindres occupations; cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie, ID. *Mœurs*, 175. || On dit de même faiblesse de caractère, d'âme, d'esprit, de cœur, de courage, de résolution. || 7° Complaisance, inclination qui se laisse aller. Les faiblesses d'une mère pour ses enfants. Ah! que vous savez bien ici contre moi-même, Perfide, vous servir de ma faiblesse extrême! MOL. *Mis.* IV, 3. Je ne veux dire aucune douceur à M. de Grignan; je me sens une telle faiblesse pour lui que je me fais scrupule de tout, SÉV. 611. Quelque faiblesse que j'aie pour les modes, ID. 77. Me voilà sans défense en proie à vos appas, Ma belle enfant; mon cœur a beaucoup de faiblesse, Un coup d'œil m'assassine ou tout au moins me blesse, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, I, 3. Si vous sentiez pour moi quelque heureuse faiblesse, RAC. *Alex.* II, 5. Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce Chatouillaient de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse, ID. *Iphig.* I, 1. || 8° Défaut de raison, d'empire sur soi-même, et actes qui en sont la suite. Je vous prie de ne point parler de mes faiblesses, mais vous devez les aimer, et respecter mes larmes, puisqu'elles viennent d'un cœur tout à vous, SÉV. 33. J'honore votre force et votre philosophie, et je ne ferai confidence de mes faiblesses qu'à ceux qui n'ont pas plus de courage que moi, ID. 13 oct. 1673. Combattez-vous vos sens? domptez-vous vos faiblesses? BOIL. *Épît.* XII. Et vos cœurs rougiraient des faiblesses du mien, RAC. *Alex.* I, 2. Zaïre, il faut pourtant avouer ma faiblesse; D'un mouvement jaloux je ne fus pas maîtresse, ID. *Bajaz.* I, 4. Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses, ID. *Iphig.* IV, 4. Je me flattais sans cesse Qu'un silence éternel cacherait ma faiblesse [un amour], ID. *ib.* II, 1. Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour, ID. *Bérén.* V, 6. Combien d'autres âmes qui, après avoir fini les passions d'éclat, conservent encore toutes les autres, et font entrer toutes leurs faiblesses dans leur vertu! MASS. *Profess. rel. Serm.* 1. Il [Dieu] ne sait point punir des moments de faiblesse, VOLT. *Henr.* VII. Les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, ID. *Louis XIV*, 25. Songe que la colère, l'envie, l'indignation, la pitié sont des faiblesses indignes d'un philosophe, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*cyniques*). De n'offrir qu'aux talents, de vertus ennoblis, Et qu'à l'amitié douce et qu'aux douces faiblesses D'un encens libre et pur les honnêtes caresses, A. CHÉNIER, *Élég.* XVI. Enfin, pour vous rendre compte de toutes ses faiblesses, elle avait peur en voiture, et elle se trouvait mal en voyant une araignée ou une souris, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 23, dans POUGENS. || 9° Faiblesse se dit en parlant d'une femme qui n'a pas résisté à la séduction. Quelle folie que celle d'un jeune homme qui croit à la fidélité d'une femme déjà célèbre par ses faiblesses, et à qui l'attrait du plaisir a fait oublier la pudeur! MARMONTEL, *Mém.* III. || 10° En parlant des choses, manque de solidité ou de force. La faiblesse d'une poutre, d'une digue, d'une corde. La faiblesse d'une place de guerre, d'un poste. || 11° Il se dit de ce qui est peu considérable en son genre. Malgré la faiblesse du nombre ils voulurent combattre. La faiblesse de nos connaissances. La faiblesse de sa voix [d'Isocrate], jointe à une timidité naturelle, l'avait empêché de se produire en public et de monter, comme les autres, sur la tribune aux harangues, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 64, dans POUGENS. L'expédition de l'amiral Anson est une preuve de ce que peut un homme intelligent et ferme malgré la faiblesse des préparatifs et la grandeur des dangers, VOLT. *Louis XV*, 27. || 12° La faiblesse d'un poids, d'une mesure, d'une monnaie, condition d'un poids, d'une mesure, d'une monnaie qui sont un peu au-dessous de la valeur légale.

— HIST. XIII° s. Et il ala tout chancelant pour la feblesce de sa maladie, et prist le dey [dé] et les tables et les geta en la mer, JOINV. 253. Grant peché firent cil qui lui loerent [conseillèrent] l'alée, à la grande flebesce là où son corps estoit, ID. 300. || XIV° s. S'il [les ligaments des vertèbres] estoient poi, il ne pourroient le chief soustenir pour leur feblesce, H. DE MONDEVILLE, f° 19, *verso*. || XVI° s. Il lui print une foiblesse, dont elle se pasma incontinent et perdit la parole entierement, AMYOT, *Brutus*, 18.

— ÉTYM. *Faible*; Berry, *faibleté*; provenç. *febleza*; anc. catal. *feblea*. L'ancien français avait aussi *foibleté*, qui est resté dans certains patois.

† **FAIBLET, ETTE** (fè-blè, blè-t'), *adj.* Terme familier et peu usité. Un peu faible. La comparaison est faiblette, N'en déplaise à si grand poëte, SCARRON, *Virg.* VI.

— HIST XII° s. Tu [Eve] es fieblette et tendre chose, Et es plus fresche que n'est rose, *Adam*, *Mystère*.

— ÉTYM. Diminutif de *faible*.

FAIBLIR (fè-blir), *v. n.* || 1° Perdre de sa force, de son courage, de sa persévérance. Il sentit son courage faiblir. Il a faibli dans cette circonstance. || Perdre de son mérite dans les arts ou dans les lettres. Personne ne goûtait mieux que Mme de Sévigné tout ce qu'il y avait d'excellent dans la Fontaine; cependant elle sentait fort bien quand il faiblissait, *Mém. de Trév.* 1726, dans DESFONTAINES. || Il se dit aussi des ouvrages mêmes. Ces fautes trop souvent répétées sont cause que cette pièce, admirablement commencée, faiblit de scène en scène et ne peut plus être représentée, VOLT. *Comm. sur Corn. Rem. Othon.* || 2° En parlant des choses, devenir faible. Ce vin faiblit. Le vent faiblit. La poutre faiblit dans le milieu. || Terme de boulanger. La pâte faiblit, elle ne soutient pas la forme qu'on lui a donnée en la mettant en pains. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Faiblir, qui n'est pas dans Richelet, n'est dans le dictionnaire de l'Académie, qu'à partir de l'édition de 1740.

— ÉTYM. *Faible*, et la terminaison *ir*; genev. *faibler*. L'ancien français, qui n'avait pas *faiblir*, avait *febloier*.

† **FAIBLISSANT, ANTE** (fè-bli-san, san-t'), *adj.* Qui faiblit, qui devient faible. Sa voix faiblissante.

FAÏENCE (fa-ian-s'), *s. f.* Poterie de terre vernissée ou émaillée. Le mérite de l'Italie est d'avoir vulgarisé dans l'Europe méridionale le goût des faïences artistiques, quoique la faïence européenne à émail stannifère, la première connue en Europe, ait été de nouveau inventée en Allemagne, puisque c'est le seul pays où l'on puisse en faire remonter la fabrication au XII° siècle, DEMMIN, *Guide de l'amat. de faïen. et porcel.* p. 17.

— ÉTYM. *Faenza*, bourg d'Italie, où cette poterie a été inventée. Dans J. Marot, t. V, p. 714, Faenza est nommée Fayence : Ravenne ont prins, cité de grosse estime; Fayence aussi est tombée en leurs trappes.

† **FAÏENCÉ, ÉE** (fa-ian-sé, sée), *adj.* Se dit de toute peinture qui est couverte de petites fentes ou gerçures.

FAÏENCERIE (fa-ian-se-rie), *s. f.* || 1° Fabrique de faïence. Établir une faïencerie. || 2° Poterie en faïence. Fonds, articles de faïencerie. || 3° L'art de faire la faïence.

FAÏENCIER, IÈRE (fa-ian-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fabrique ou qui vend de la faïence. Quand je vois des monarques et des empires se battre et s'acharner les uns sur les autres, au milieu de leurs dettes, de leurs fonds publics, et de leurs revenus engagés, il me semble voir, dit un écrivain philosophe, des gens qui s'escriment avec des bâtons dans la boutique d'un faïencier, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 11. || 2° *Adj.* Qui appartient à la faïence; qui tient de la faïence. L'industrie faïencière. Ouvrier faïencier.

† 1. **FAILLE** (fâ-ll'; *ll* mouillées), *s. f.* Terme de géologie. Rupture, solution de continuité d'une couche, d'une stratification; solution remplie de matériaux étrangers, avec ou sans fente. La dépression des Aiguilles Marbrées et du chenal de la Mer de glace n'est qu'une sorte de grande faille interposée au milieu du mont Blanc et dépendante d'un système de ruptures, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 861. Les plis et les replis les plus tortueux [des cours d'eaux des montagnes] se succèdent parfois avec brusquerie, et il n'est guère possible de les expliquer uniquement par les failles dont l'intervention aurait facilité ces sortes de tracés, ID. *ib.* t. LII, p. 1117. || Particulièrement, faille ou fausse faille, solution de continuité dans une couche de houille ou filon, solution qui est remplie par une substance sans valeur.

— ÉTYM. La *faille* est l'endroit où la roche *faut*, manque, c'est donc le même que l'ancien français *faille* qui signifiait manque, défaut et dont le radical est le même que celui de *faillir* (voy. ce mot); *sans faille* est une locution très-commune dans nos vieux textes. Ce mot est pris dans la bouche des mineurs au sens particulier, du reste naturel, de manque; et il n'est pas besoin de recourir à l'allemand *Fall*, chute, qui n'aurait donné ni un nom féminin, ni des *ll* mouillées.

† 2. **FAILLE** (fâ-ll'; *ll* mouillées), *s. f.* Étoffe de soie noire à gros grains, fabriquée en Flandre. || Vêtement de tête des bourgeoises flamandes.

— ÉTYM. Flamand, *falie*.

FAILLI, IE (fa-lli, llie, *ll* mouillées, et non fa-yi), *part. passé.* || 1° Qui n'a pas réussi. Dans quelques jours cette affaire sera faite ou faillie. || Acception qui vieillit. || 2° Failli de cœur, cœur failli, lâche, sans cœur. Avantages qui eussent mis la confusion dans l'État s'ils eussent été prodigués à un homme moins failli de cœur et de courage, ST-SIM. 236, 14 (Acception qui vieillit dans la langue littéraire, mais qui demeure très-vivante dans le parler de plusieurs provinces). || Terme de marine. Failli gars, mauvais novice, homme sans capacité, à bord d'un bâtiment. || 3° À jour failli, à coup failli, voy. FAILLIR. || 4° Terme d'hippiatrique. Des tendons faillis, des tendons distendus et qui ne font plus leur office. || Terme de blason, qui se dit de deux chevrons rompus dans leurs montants. || 5° *S. m.* Commerçant qui a fait faillite. Réhabiliter un failli. Le bilan d'un failli. || *Adj.* Un commerçant failli.

FAILLIBILITÉ (fa-lli-bi-li-té, *ll* mouillées, et non fa-yi-bi-li-té), *s. f.* Possibilité de faillir, de se tromper. L'Église de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles, comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, VOLT. *Mœurs*, 139. On s'est avisé de nos jours qu'il y a quelque chose de commun entre tous les hommes : le sens moral chez le plus stupide, la faillibilité chez le plus sage, DUPONT-WHITE, *De l'individu et de l'État*, p. 54, 2° édit.

— ÉTYM. *Faillible*.

FAILLIBLE (fa-lli-bl', *ll* mouillées, et non fa-yi-bl'), *adj.* Qui peut se tromper, faillir. Lorsqu'on est aussi faillible que je le suis, il y a bien peu de mérite à avouer publiquement qu'on s'est trompé, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. XII, p. 63.

— ÉTYM. *Faillir*.

FAILLIR (fa-llir, *ll* mouillées, et non fa-yir), je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent; je faillais, nous faillions; je faillis, nous faillîmes; je faudrai, nous faudrons; je faudrais, nous faudrions; que je faillisse, que nous faillissions; faillant, failli, faillie (les trois personnes du présent au singulier, le futur et le conditionnel vieillissent, et c'est dommage; les personnes qui ont besoin du futur ou du conditionnel et qui en ignorent la véritable forme, les composent suivant la règle des verbes en *ir*, et disent : je faillirai, je faillirais; c'est un barbarisme, mais qui a chance de s'introduire et de devenir correct; déjà quelques grammairiens disent que ce verbe, dans le sens de faire faillite, se conjugue régulièrement sur *finir* : Quand un négociant faillit, les créanciers, etc.; s'il faillissait, vous seriez ruiné; si la baisse continue, il faillira, c'est un usage tout moderne qui cherche à s'introduire), *v. n.* || 1° Manquer le but, ne pas toucher ce qu'on vise. Son coup [d'épée] par un bonheur coule au long d'une côte; L'esclave avait failli, DESMARETS, *Mirame*, V, 8. Si je faux [avec ma flèche], dis qu'ils [les Perses] ont raison, et que je ne sais ce que je fais, P. L. COUR. II, 157. || Jouer à coup faillant, à coup failli, jouer à la place du premier des joueurs qui manque; se dit au volant, à la paume, etc. || 2° Faire défaut, manquer à. Pas n'y faudrai, lui repartit la dame, LA FONT. *Coc.* Deux jours après, la commère ne faut De mettre un fil, ID. *Gag.* M. Jourdain : Il suffit que, si je lui ai prêté de l'argent, il me le rendra bien. — Mme Jourdain : Oui, attendez-vous à cela. — Assurément, ne me l'a-t-il pas dit? — Mme Jourdain : Oui, oui, il ne manquera pas d'y faillir, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || J'irai là sans faillir, j'irai sans faute, sans y manquer. || En parlant des choses, faire défaut. Supplice qui jamais ne faut Aux désirs qui volent trop haut, MALH. V, 18. Tour ni détour, ruse ni stratagème Ne vous faudront, LA FONT. *Cuv.* Or la grâce ne peut faillir; Puisqu'il sème, il doit recueillir, BÉRANG. *Mon curé.* || 3° Se tromper, se méprendre en quelque chose. Ce sculpteur a failli dans les proportions. Tu faux, de Pré, de nous portraire Ce que l'éloquence a d'appas; Quel besoin as-tu de le faire? Qui te voit ne la voit-il pas? MALH. IV, 13. Prince, ne cachez plus ce que le ciel découvre, Vous devez être las de nous faire faillir, CORN. *D. Sanche*, IV, 2. Mais je dénie qu'ils faillent contre les règles, ID. *Épître à la Suite du Menteur*. Pas ne faillit dedans sa conjecture, LA FONT. *Mal.* || 4° Tomber en faute, avoir tort, pécher. Il n'est pas bienséant à un homme sage d'avoir tant de regret pour une chose où il n'a point failli, VOIT. *Lett.* 89. Non pas que je ne faille en cette préférence, CORN. *Médée*, II, 6. Quand le bras a failli, l'on en punit la tête, ID. *Cid*, II, 9. Qu'une âme généreuse a de peine à faillir! ID. *Cinna*, III, 3. Ai-je failli de me payer moi-même? LA FONT. *Rich.* Si ma femme a failli, qu'elle pleure bien fort; Mais pourquoi moi pleurer, puisque je n'ai point tort? MOL. *Sgan.* 17. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil, BOSS. *Reine d'Anglet.* Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui, RAC. *Phèd.* I, 1. Jeune si j'ai failli souvent, que ce jour acquitte ma vie, BEAUMARCH. *Mère coup.* V, 8. || 5° Céder, manquer. Cet édifice a failli par le pied. || 6° Être au bout, au terme. Le jour commençait à faillir. || À jour faillant, à la chute du jour. || À jour failli, après la chute du jour. || Proverbe. Au bout de l'aune faut le drap, c'est-à-dire à force d'auner on arrive au bout de la pièce de drap, et fig. toutes choses ont leur fin. || 7° Il se dit des fonctions de la vie qui manquent, qui font défaut. Ne te donna-t-on pas des avis, quand la cause Du marcher et du mouvement Quand les esprits, le sentiment, Quand tout faillit en toi, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. || Le cœur me faut, se dit quand on sent quelque faiblesse, quelque épuisement, et qu'on a besoin de manger. || Le cœur faut, se dit aussi de l'effet d'impressions morales. Le cœur me faut, MOL. *Éc. des f.* II, 2. Quand, debout sur le faîte, Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer, Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête, Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête, Et se prit à pleurer, C. DELAVIGNE, *Jeanne d'Arc.* || 8° Terme de commerce. Faire faillite. Ce banquier, ce négociant a failli. || 9° Être sur le point de. Il leur tint un discours qui faillit à les faire tomber de leur haut, BALZ. 6° *disc. sur la cour.* Quand la vieille P.... ...faillit à mourir l'année passée, SÉV. (*Bussy à Mme de Sévigné*), 16 oct. 1677, éd. RÉGNIER. Je faillis à mourir de rire, HAMILT. *Gramm.* 3. Cette proposition faillit à reculer les affaires pour un temps, au lieu de les avancer, VOLT. *Charles XII*, 8. Le jeune homme faillit à se trouver mal, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || On peut supprimer, et aujourd'hui on supprime communément la préposition *à*. On prétend qu'on faillit tout gâter en 1694 par l'ordre qu'on voulut mettre au blé, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, t. II, p. 254, dans POUGENS. || On dit aussi faillir de. J'ai failli de tomber. || Cette locution, qui s'établit dans le XVI° siècle, s'explique par l'historique, où l'on voit que *faillir à* signifie proprement ne pas réussir à; de là le passage est facile au sens de être sur le point de se faire. Cela montre en même temps que la forme la plus correcte, presque exclusivement employée dans le XVI° siècle, est *faillir à*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*; cependant on dira : la mémoire lui a failli ou lui est faillie; cette race a failli ou est faillie; ce négociant a failli ou est failli; suivant qu'on voudra exprimer l'acte ou l'état.

— HIST. XI° s. Il l'ament tant, ne li faldrunt nient, *Ch. de Rol.* XXIX. Charles, chevauche; tei ne faldrat clarté, *ib.* CLXXV. || XII° s. Li cuers lui faut, s'a [s'il a] la bouche serrée, *Ronc.* p. 147. Se ma vertu ne faut, vous le comparrez [payerez] cher, *ib.* p. 195. Sur toute joie est cele couronnée, Que j'ai d'amor; Diex! i faudrai-je donc [y échouerai-je]? *Couci*, VI. Car s'il [mon cœur] revient à moi, a il failli, *ib.* IX. S'ele seüst com s'amors me justise [tourmente], Ja ne faussist pitiez ne l'en fust prise, *ib.* XVII. Pour li [ma dame] [je] m'en vais souspirant en Syrie, Car je ne doi faillir mon creator, QUESNES, *Romancero*, p. 93. Quant Dex verra que ses besoins [de Quesnes] est grans, Il lui faudra, car il lui a failli, HUE D'OISI, *ib.* p. 103. Mielz valt filz à vilain, qui est prouz e senez, Que ne fait gentilz hum failliz e debutez, *Th. le mart.* 63. || XIII° s. Petit s'en failli que toute l'os [armée] n'en fust perdue, VILLEH. L. Quant il orent tout porté, si i failli trente-quatre mil mars d'argent de la convenance [prix convenu], ID. XXXVII. [Qu'] Il confonde Tybert le mauvais, le faillit, *Berte*, LIII. Mais li cuers lui failloit, *ib.* XXXI. Ci faut [finit] li capitres de l'office as baillis, BEAUM. 44. On ne doit tenir à heritage nule coze qui muire, car ce qui muert faut, et heritages ne pot faillir, ID. XXIII, 8. Tandis que il alloit le pertuis estouper, le pié li failli, et cheï [tomba] en l'yaue, JOINV. 287. || XV° s. Certes, dame, voyez ci votre chevalier qui ne vous fauldroit pour mourir, si tout le monde vous failloit, FROISS. I, I, 44. Et se partirent un samedi, après jour faillant, de Cambray, ID. I, I, 100. Et pouvoit estre environ jour failli, ID. I, I, 100. Le prince votre ains-né fils ne peut faillir qu'il ne soit encore grand sire sans l'heritage de Flandre [les Flamands deputés, vers le roi d'Angleterre], ID. I, I, 249. Pour paour du traict commencerent une grande partie d'eulx à reculer et eux traire en sus, comme lasches et faillis que ils furent, *Boucic.* I, 24. Le roy faisoit parler à tous ceulx qu'il povoit penser qui lui pourroient ayder, et ne failloit pas à promettre, COMM. II, 9. N'estoit point vray, mais toute mensonge, ou peu s'en failloit, ID. III, 2. || XVI° s. Le dyable me faille, si j'eusse failly de coupper les jarrets à messieurs les apostres, RAB. *Garg.* I, 39. Je vois bien que, s'il avoit besoin d'excuses, ne lui faudriez d'avocat, MARG. *Nouv.* LXVI. Les estançons de bois venus à faillir, MONT. I, 26. Icy fault la regle, ID. I, 27. Faillant à sa parole, ID. I, 30. Ne faillez sur vostre vie à me confesser la verité, ID. I, 127. L'archer qui oultrepasse le blanc fault, comme celuy.... ID. I, 224. Voyant que ses gens avoient failly d'enfoncer le battaillon des ennemis [n'avaient pas réussi], ID. I, 367. La navire faillit la Sicile et fut poulsée contre la coste de Tarente, ID. III, 35. Je n'eusse gueres failly de faillir plustost que de bienfaire à leur mode, ID. III, 260. Quand ce vient à combattre, la moitié [des pistolles, pistolets] faillent [ratent], LANOUE, 313. Ce messager faillit à estre pendu, D'AUB. *Hist.* I, 244. Ce sont coustumierement personnes de cœur failly, desquelles les pensées ne s'estendent point plus avant que les vies, AMYOT, *Préf.* VI, 32. Il mourut sans enfants, de sorte que sa race faillit en luy, ID. *Lyc.* 67. Ils faillirent [ne réussirent pas] à s'entrerencontrer, ID. *Pyrrhus*, 14. Evalcus se jetta à costé, et luy tira un coup d'espée, duquel il faillit à lui couper la main, mais.... ID. *ib.* 70. Il lui en prend comme aux poures orphelins qui sont moins avantagez que leurs freres, d'autant que leur pere est failli trop tost, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 2.

— ÉTYM. Namur. *failli*, amaigri; provenç. *falhir*, *faillir*; catal. *falir*, *fallir*; portug. *falir*; ital. *fallire*; du latin *fallere*, changé par les langues romanes en *fallire*, d'où *faillir*, *falhir*, *fallire*; et, par le français, en outre en *fallēre*, d'où *falloir* (car c'est le même mot); comp. le grec σφάλλειν, manquer, et l'allem. *fallen*, tomber; la racine est le sanscrit *sphal*, vaciller. Le latin *fallere* a passé aisément du sens de tromper à celui de faillir.

FAILLITE (fa-lli-t', *ll* mouillées, et non fa-yi-t'), *s. f.* Terme de commerce. Action d'un commerçant qui cesse ses payements; état d'un commerçant qui a cessé ses payements. Ce marchand a fait faillite (voy. BANQUEROUTE et DÉCONFITURE, pour la différence de ces mots avec faillite).

— HIST. XVI° s. Deconfiture est quand le detteur fait rupture et faillite, ou qu'il y a apparence notoire que ses biens, tant meubles qu'immeubles, ne suffiront pas au paiement de ses dettes, LOYSEL, 687.

— ÉTYM. *Failli*.

† **FAILLOISE** (fa-lloi-z', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Le lieu où le soleil se couche.

— ÉTYM. *Faillir*: le lieu où le soleil *faut*, manque.

FAIM (fin; l'*m* ne se lie jamais : une faim excessive, dites une fin excessive), *s. f.* || 1° Besoin de manger. La faim détruisit tout, LA FONT. *Fabl.* III, 6. Et la fièvre bientôt terminant son destin Fit par avance en lui ce qu'aurait fait la faim, BOIL. *Sat.* I. Lui, qui s'était étudié toute sa vie à supporter les

plus extrêmes rigueurs que la nature humaine peut soutenir, voulut essayer combien de temps il pourrait supporter la faim sans en être abattu, VOLT. *Charles XII*, 8. Vous devez avoir une faim dévorante, j'ai grand appétit, commençons par souper, ID. *Candide*, 8. || Avoir faim, n'avoir pas faim, ressentir, ne pas ressentir le besoin de manger. || Avoir faim de, appétit de. Il n'a faim que des morceaux les plus délicats. || Étourdir la grosse faim, voy. ÉTOURDIR. || Familièrement. Crier à la faim, être pressé de manger. || On dit aussi crier la faim, comme crier misère. || Mourir de faim, mourir par manque d'aliments. || Par exagération, mourir de faim, et, populairement, crever de faim, avoir extrêmement faim. Donnez-moi à manger, je meurs de faim. Jamais on n'a laissé mourir de faim une pauvre femme [comme on vous a laissée mourir], SÉV. 21. || Familièrement. Mourir de faim, crever de faim, manquer des choses nécessaires à la vie. Ses parents le laissent crever de faim. L'on dit d'un grand qui tient table deux fois le jour, et qui passe sa vie à faire digestion, qu'il meurt de faim, pour exprimer qu'il n'est pas riche, ou que ses affaires sont fort mauvaises : c'est une figure, on le dirait plus à la lettre de ses créanciers, LA BRUY. XII. Si la religion de M. Pope ne lui permet pas d'avoir une place, elle n'empêche pas que sa traduction d'Homère ne lui ait valu deux cent mille francs; j'ai vu longtemps en France l'auteur de Rhadamiste près de mourir de faim, VOLT. *Consid. due aux gens de lettres*. La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré, GILB. *Dix-huit. siècle*. || Mourir de faim auprès de son bien, c'est-à-dire être assez avare pour ne pas toucher à son bien. || Substantivement. Un meurt-de-faim, voy. MOURIR. || 2° Faim canine, état maladif dans lequel les chiens mangent avec une grande voracité les aliments qu'ils vomissent bientôt. || Faim de loup, un des noms de la boulimie. || Par extension. Faim canine, faim de loup, appétit dévorant. Il avait une faim canine. || On dit dans le même sens male faim. Qu'il soit bref; car enfin, madame la duchesse, Je meurs de male faim, et l'audience presse, DANCOURT, *Sancho Pança*, II, 3. || 3° Famine. Le peuple à qui la faim se faisais déjà craindre, RAC. *Théb.* I, 3. Il dompta les mutins, reste pâle et sanglant Des flammes, de la faim, des fureurs intestines, ID. *Bérén.* I, 4. || 4° Fig. Désir très-vif, passionné, en mauvaise part. La faim insatiable des richesses. Avide faim d'honneurs, fatal poison des cœurs, Maudite ambition! ROTR. *Bélis.* II, 8. La plus avide de toutes les faims, la plus cruelle de toutes les soifs, la faim et la soif de l'or, percent toutes les barrières, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 13. || En bonne part. Ceux qui ont faim de la justice, BOSS. *Nécess.* 1. Les bienheureux [aux Champs Élysées] ont tout sans rien avoir, car ce goût de lumière pure [lumière des Champs Élysées] apaise la faim de leur cœur, FÉN. *Tél.* XIX. || Par plaisanterie. Je n'ai pas grande faim de mort ni de blessure, MOL. *Dép. am.* V, 1. || Proverbes. La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup hors du bois, c'est-à-dire la faim oblige les plus fainéants à travailler, contraint un homme à faire des choses hors de son caractère. || C'est la faim qui épouse la soif, se dit du mariage de deux personnes qui sont toutes ceux dans la misère. || On dit dans le même sens mariage de la faim et de la soif. Mme du Maine fit un mariage de la faim et de la soif, ce fut celui de Mlle de Lusson avec le duc d'Albermale.... il n'avait rien vaillant, ST-SIM. 78, 9. || C'est la faim et la soif, se dit de deux époux sans biens.

— SYN. FAIM, APPÉTIT. La faim est proprement le besoin de manger. L'appétit est le désir de manger. La faim n'a pas besoin d'excitations pour être ressentie ou augmentée, et toute substance nutritive la satisfait. L'appétit est souvent irrité par les ragoûts, et il n'est pas satisfait par toute sorte de mets.

— HIST. XIII° s. Ou je morrai de faim ou de froit sans targer, *Berte*, XXXIX. Car je ai si grant fain que ne sai que penser, *ib.* XLIII. Et se aucuns a faim de savoir qui cil fu qui commencha cest livre.... BEAUM. 13. || XV° s. A peine pouvoit le roi dormir, pour faim de voir celle qui puis fut sa femme, FROISS. II, II, 229. || XVI° s. Qui pourra penser que le tiers estat aie en mesme temps au cœur la gaieté des armes, la pœur au visage, et la faim entre les dents? D'AUB. *Hist.* II, 252. Il n'est rien qui nous jecte tant aux perils qu'une faim inconsiderée de nous en mettre hors, MONTAIGNE, III, 6. Faim fait disner, Passetemps souper, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 196. Qui a faim mange tout pain, ID. *ib.* p. 381.

— ÉTYM. Wallon, *fuaim;* picard, *fonye* (Arras); provenç. *fam;* espagn. *hambre;* portug. *fome;* ital. *fame;* du latin *fames.*

† **FAIM-CALLE** (fin-ka-l'), *s. f.* Voy. FAIM-VALLE.

FAIM-VALLE (fin-va-l'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Sorte de névrose qui force les chevaux à s'arrêter tout à coup, et ne leur permet de reprendre le travail qu'après que le besoin de manger qui les saisit est satisfait. || On trouve aussi faim-calle, voy. FRINGALE.

— ÉTYM. *Faim-valle* ou *faim-calle* a été tiré du latin *fames caballi*, faim de cheval. Mais l'étymologie la plus probable est *faim*, et le bas-breton *gwall*, mauvais; de la sorte *faim valle* répond à *male faim*, et l'on explique les formes *cale* (*faim-cale*) et *gale* (*fringale*) qui appartiennent aussi à ce mot. Les formes *cale* et *gale* excluent aussi le latin *fames valida*, qui a été proposé et qui s'est dit d'une forte famine.

FAÎNE (fê-n'), *s. f.* Le fruit du hêtre. Huile de faîne.

— HIST. XIII° s. Et quant ses mangiers ert [était] plus granz, Si mangoit faînes ou glans, *Roman de Mahomet*, V. 119. Après la feste Sainte Crois, Que saingler [sangliers] encroissent de nois, De nois, de glans et de favine, *Partonop.* V. 529. || XVI° s. Ils appellent *elæa*, c'est à dire l'olive, et *phegos* la fouine, de mesme nom que les arbres qui les portent, AMYOT, *Comment il faut lire les poëtes*, 28. Les glands, fannes, chastaignes, cornoailles, cormes, couldres et semblables fruits bastards, O. DE SERRES, 336. La faine, produite par le hestre ou fousteau, dit en latin fagus, ID. 795.

— ÉTYM. Wall. *faiène;* namur. *faième;* Hainaut, *fuine;* Berry, *fouine;* picard, *faigne;* du lat. *fagina* ou *faginea glans*, gland du hêtre ; *faîne* vient de *fágina*, comme *gaîne* de *vágina;* les formes trisyllabiques viennent de *fagínea*.

FAINÉANT, ANTE (fè-né-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui ne fait rien, qui ne veut point travailler. Écolier, ouvrier fainéant. Quand un roi fainéant, la vergogne des princes, Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces.... MALH. II, 1. || Les rois fainéants, rois de la première race, qui abandonnèrent le pouvoir aux maires du palais. Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps, Où les rois s'honoraient du nom de fainéants? BOIL. *Lutr.* II. Auprès d'eux sont couchés tous ces rois fainéants Sur un trône avili fantômes impuissants, VOLT. *Henr.* VII. || 2° Substantivement. Celui, celle qui n'aime point le travail, qui vit dans la paresse. C'est un grand fainéant, une grande fainéante. Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi Approuve un fainéant sur le trône endormi, BOIL. *Ép.* I. Avec nous demeuraient deux abbés gascons, aimables fainéants d'une gaieté intarissable, qui allaient courant le monde, MARMONTEL, *Mém.* III.

— HIST. XVI° s. Les Epicuriens en leurs resveries pensent que Dieu soit oisif et comme un fait-neant, CALV. *Instit.* 136. Tout en la maniere qu'à un faineant l'estude sert de torment, MONT. I, 319.

— ÉTYM. *Faire*, *néant*, ne rien faire ; bourguig. *fenian* (voy. FEIGNANT).

FAINÉANTER (fè-né-an-té), *v. n.* Être fainéant, faire le fainéant. Il a fainéanté toute sa vie. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Fainéant.*

FAINÉANTISE (fè-né-an-ti-z'), *s. f.* Vice du fainéant. Vivre dans la fainéantise. Tous les citoyens étaient amollis par la fainéantise et par les voluptés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 551, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. [Le roi Henri III tombait] en nonchalances et faineantises, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Fainéanter.*

† **FAÎNÉE** (fê-née), *s. f.* Récolte des faînes. Dans les futaies de chêne et de hêtre, les glandées et les faînées sont si rares qu'elles correspondent, une fois sur sept ou huit, avec l'année de l'exploitation d'une coupe, DE FORCADE, *Rapp. au min. des fin.* 19 fév. 1860, in-4°, p. 36.

1. **FAIRE** (fê-r'. Au XVI° siècle, d'après Bèze, les Parisiens prononçaient à tort fesant au lieu de faisant; c'est cette prononciation des Parisiens, condamnée alors, qui a prévalu; on prononce aujourd'hui fe-zan, fe-zon, fe-zè, fe-zié), je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font; je faisais; je fis; je ferai; je ferais; fais, qu'il fasse, faisons, faites, qu'ils fassent; que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent; que je fisse; faisant; fait, faite, *v. a.* || Mot à signification très-étendue qui, exprimant au sens actif ce que agir exprime au sens neutre, et au sens déterminé et appliqué à un objet ce que agir exprime au sens indéterminé et abstrait, dénote toute espèce d'opération qui donne être ou forme. || 1° Donner être ou forme. || 2° Engendrer. || 3° Façonner, fabriquer, construire, en parlant des œuvres matérielles de l'art et de l'industrie. || 4° Se dit dans le même sens, en parlant des œuvres de l'intelligence, de l'imagination. || 5° Il s'emploie dans un sens beaucoup plus étendu, en parlant de tout ce qu'un sujet opère, effectue, exécute dans l'ordre physique ou moral. || 6° Faire quelque chose pour quelqu'un, lui accorder ou lui faire obtenir quelque chose. || 7° Il se dit des choses qui sont agents de quelque chose. || 8° Se faire, faire à soi, se créer, se procurer. || 9° Faire d'une personne, d'une chose.... la changer en, en user comme de.... || 10° Faire suivi de la préposition *de*, disposer de quelqu'un ou de quelque chose, en tirer parti d'une façon quelconque. || 11° Employer ses forces, son activité à quelque chose, s'en occuper, y passer son temps. || 12° Faire du mal, faire du bien à quelqu'un. || 13° Récolter; semer, cultiver. || 14° Dans le commerce, faire le genre d'opérations auxquelles on se livre. || 15° Produire le même effet, le même résultat que.... || 16° Arranger, mettre dans un état convenable. || 17° Mettre en pratique, observer, en parlant de choses d'obligation, de précepte. || 18° Former par un exercice convenable; accoutumer, habituer. || 19° Se dit des choses qui marquent espace, étendue. || 20° Il exprime un grand nombre de modes d'action et de manières d'être, au moyen des autres mots de la phrase auxquels il est lié et qui lui donnent sa signification spéciale. || 21° Il se dit de certaines fonctions de guerre. || 22° Divers emplois, en termes de marine. || 23° À la natation, faire la planche. || 24° Divers emplois, en termes de vénerie. || 25° Divers emplois, en termes de jeux. || 26° Amasser, mettre ensemble. || 27° Faire des recrues, appeler des hommes sous les drapeaux. || 28° Acquérir, gagner. || 29° Consacrer un temps à l'étude d'une chose. || 30° Il se dit en parlant des différentes professions, métiers, emplois. || 31° Passer par, avoir pour maîtres, en parlant de domestiques. || 32° Faire une maladie, passer par une maladie, la subir. || 33° Il se dit de différentes occupations de la vie courante. || 34° Constituer quelqu'un en une certaine dignité ou titre. || 35° Donner à quelqu'un certaine qualité, condition. || 36° En termes de bourse, faire tant. En termes de finance et de jeu, faire bon. || 37° Il se dit des personnes qu'on se concilie, qu'on s'attache. || 38° Représenter un personnage. || 39° Prendre le caractère de jouer le rôle de. || 40° Causer, déterminer, procurer. || 41° Être; constituer. || 42° Former un ensemble, un tout. || 43° Faire tout, avoir la suprême influence, être décisif. || 44° Représenter comme, en parlant de personnes ou de choses. || 45° Évaluer à un certain prix. || 46° Allouer, en parlant d'une somme. || 47° En termes de grammaire, avoir une certaine désinence ou flexion. || 48° Rendre des excréments. || 49° Chemin faisant. || 50° Faire suivi d'un adjectif pris adverbialement. || 51° Faire construit avec la particule *en*. || 52° Faire construit avec un infinitif. || 53° Faire à savoir, faire connaître. || 54° Faire, verbe neutre. Opérer, travailler, se comporter. || 55° Faire, avec un adverbe ou une locution adverbiale, se comporter comme l'indiquent l'adverbe ou la locution. || 56° Faire à quelqu'un, lui causer une certaine impression. || 57° Faire des armes, s'exercer à l'escrime. || 58° Faire, avoir une part dans le jeu, dans une affaire. || 59° Faire que, agir de manière que. || 60° Finir. || 61° Faire de, se comporter à l'égard de. || 62° Faire pour quelqu'un, le suppléer, tenir sa place, être son agent. || 63° Faire en, être négociant en. || 64° Faire pour, travailler pour; faire pour, faire contre, être favorable à, contraire à. || 65° Avoir une influence, un effet quelconque. || 66° Dire, répliquer (fait-il, fit-il). || 67° Avoir fort à faire, avoir à faire, avoir beaucoup d'efforts à faire pour. || 68° C'est à faire à.... || 69° Ne faire que, suivi d'un infinitif. || 70° Ne faire que de. || 71° Faire servant à remplacer un verbe qu'il faudrait répéter, et prenant alors la signification de ce verbe. || 72° Impersonnellement, faire sert à marquer l'état de l'atmosphère. || 73° Se faire, verbe réfléchi. Se constituer en un certain état. || 74° Se produire réciproquement. || 75° Être son propre instituteur. || 76° Se développer, en parlant des personnes. || 77° S'accoutumer, s'habituer. || 78° Se faire suivi d'un adjectif, devenir. || 79° Se faire suivi d'un infinitif, rend le verbe causatif en même temps que réfléchi. || 80° Se laisser faire, ne pas se défendre, ne pas opposer de résistance. || 81° Se faire, être fait. || 82° Impersonnellement, être, arriver.

1° Donner l'être ou la forme. Dieu a fait l'homme à son image. Dieu a fait le monde en six jours. Vos mains m'ont fait et m'ont formé; donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements, SACI, *Bible, Psaume* CXVIII, 73. Ils pensent que pour eux le ciel fit l'Amérique, VOLT. *Alz.* IV, 2. Sur un modèle égal ayant fait les humains, ID. *Scythes*, IV, 1. Élevés ensemble, nés le même jour dans ce château, vous conviendrez qu'il semble que la destinée les ait faits l'un pour l'autre, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 1. || Tous les jours que Dieu fait, c'est-à-dire chaque jour. || Par extension. Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale, MALH. VI, 18. || Fig. Homère a fait Virgile, dit-on; si cela est, c'est sans doute son plus bel ouvrage, VOLT. *Ess. poés. épiq.* III. || 2° Engendrer. Faire un enfant, en parlant d'une femme, le mettre au monde. Et aussi en parlant de l'homme : Vous ferez un enfant, et vous voilà bien avancé! || Faire un enfant à une femme, la rendre enceinte. Il [Frédéric] a fait plus de livres qu'aucun des princes contemporains n'a fait de bâtards, et il a remporté plus de victoires qu'il n'a fait de livres, VOLT. *Lett. Prusse*, 24 mars 1772. || Faire des petits, en parlant des femelles des animaux, mettre bas. C'est une épagneule très-petite, ajouta Zadig; elle a fait depuis peu des chiens, VOLT. *Zadig*, 3. Lorsque la marte est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chasse, en élargit l'ouverture, s'en empare et y fait ses petits, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 245, dans POUGENS. Les feuilles du haricot à bouquets incarnats, plongées dans l'eau par leur pédicule, y ont fait des racines, mais seulement à l'extrémité inférieure de ce dernier, BONNET, *Usage des feuilles*, 4e *mém.* || Cet enfant fait ses dents, les dents lui viennent. || On dit d'un malade chez qui se produisent pathologiquement de l'albumine, du sucre, du tubercule : il fait de l'albumine, du sucre, du tubercule. || 3° Façonner, fabriquer, construire, en parlant des œuvres matérielles de l'art ou de l'industrie. Faire du pain, un habit, un tissu, une machine, une maison. ....Saluez ces pénates d'argile; Jamais le ciel ne fut aux humains si facile Que quand Jupiter même était de simple bois; Depuis qu'on l'a fait d'or, il est sourd à nos voix, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || Faire le vin, se dit de toutes les opérations qui forment la fabrication du vin. || Faire le dîner, le déjeuner, préparer le dîner, le déjeuner. || Faire à dîner, donner de quoi dîner. Faites-moi à dîner. || Ne faire œuvre de ses doigts, et, plus souvent de ses dix doigts, ne faire rien du tout, ne point travailler. || Il se dit aussi des travaux des animaux. Les abeilles font le miel. L'oiseau fait son nid. || Fig. Faire des brioches, voy. BRIOCHE. Les symphonistes de l'opéra, après Lulli, étaient si inhabiles et excitaient si bien les cris du parterre, qu'ils étaient taxés à six sols par faute qu'ils faisaient devant le public; avec le total de ces amendes ils faisaient faire une immense brioche qu'ils mangeaient ensemble; les condamnés à l'amende paraissaient à ce festin avec une petite brioche en carton à la boutonnière; on les nomma croque-brioche, faiseurs de brioches; et, par abréviation, brioche devint synonyme de faute, d'ânerie, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'acad. de musique*, t. II, ch. 2, p. 68. || 4° Se dit dans le même sens, en parlant des œuvres de l'intelligence, de l'imagination. Faire un projet, un plan. Faire un poëme, un conte, des vers. Il y a un vieux évêque d'Évreux, qui a plus de quatre-vingts ans; c'était autrefois l'évêque du Puy; il a fait la vie de ma grand'mère, SÉV. 406. Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire, Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire, BOIL. *Sat.* II. Faisant le même calcul sur le quatrième satellite de Jupiter, que nous avons supposé grand comme la terre, nous verrons qu'il aurait dû se consolider jusqu'au centre en 2906 ans, BUFF. *Théorie de la terre, part. hypoth.* (*Œuvres*, t. IX, p. 181, dans POUGENS. || Terme de peinture. Peindre. Faire l'histoire. Faire les animaux. Ce peintre ne fait que le paysage. Faire sec et dur, peindre sèchement et durement. Pigal, qu'on appelait à Rome le mulet de la sculpture, à force de faire, a su faire la nature, la faire vraie, chaude et vigoureuse, DIDER. *Sal. de* 1765, (*Œuvres*, t. XIII, p. 331. || 5° Il s'emploie dans un sens beaucoup plus étendu, en parlant de tout ce qu'un sujet opère, effectue, exécute dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral. Ne fais point d'autre crime, et j'atteste les dieux Qu'au lieu de t'en haïr, je t'en aimerai mieux, CORN. *Hor.* II, 6. Il veut publiquement Du prince Héraclius faire le châtiment, ID. *Héracl.* IV, 6. Tu feras après ta harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Tu vois, Toinette, les desseins violents que l'on fait sur lui [sur mon cœur], MOL. *Mal. imag.* I, 10. Nous avions bu de je ne sais quel vin Qui m'a fait oublier tout ce que j'ai pu faire, ID. *Amph.* II, 3. Ne voulez-vous point, un de ces jours, venir voir avec elle le ballet et la comédie que l'on fait chez le roi? ID. *B. gent.* III, 5. Tu crains pour moi les maux que j'ai voulu me faire, Et tu ne trembles point de ceux que tu me fais, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Lamech, sorti de Caïn, avait fait le second meurtre, et on peut croire qu'il s'en fit d'autres après ces damnables exemples, BOSS. *Hist.* II, 1. La mémoire de Joseph et des merveilles que Dieu avait faites par ce grand ministre des rois d'Égypte était encore récente, ID. *ib.* II, 3. J'ignore de quel crime on a pu me noircir, De tous ceux que j'ai faits je vais vous éclaircir, RAC. *Brit.* IV, 2. Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire, ID. *Athal.* II, 5. On accumule ces richesses qui sont le fruit des péchés qu'on a déjà faits, et les moyens de ceux qu'on veut faire, FLÉCH. I, 140. Vous semblez approuver mes feux; Mais vous ne faites rien de tout ce qu'il faut faire Pour rendre mon amour heureux, CHAUL. *À la marquise D. L.* Elle leur fait [à ses fils] une destinée au gré de ses souhaits, sans consulter si les conseils éternels s'ajustent avec la témérité de ses espérances, MASS. *Carême, Vocation.* Sous ces fleurs trompeuses je trouvais à chaque pas le serpent qui faisait sur moi des morsures cruelles, ID. *Paraphr. Ps.* XXII. Je ne me souviens plus quel était l'honnête homme qui priait Dieu tous les matins que ses ennemis fissent des sottises, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 25 mars 1765. En général, les animaux peuvent apprendre à faire mille fois tout ce qu'ils ont fait une fois, à faire de suite ce qu'ils ne faisaient que par intervalles, à faire pendant longtemps ce qu'ils ne faisaient que pendant un instant, à faire volontiers ce qu'ils ne faisaient d'abord que par force, à faire par habitude ce qu'ils ont fait une fois par hasard, à faire d'eux-mêmes ce qu'ils voient faire aux autres, BUFFON, *Disc. nat. anim.* (*Œuvres*, t. V, p. 360, dans POUGENS. || Faire que sage, c'est-à-dire faire la chose que ferait une personne sage, voy. QUE. || 6° Faire quelque chose pour quelqu'un, lui accorder ou lui faire obtenir quelque chose. Il n'a rien voulu faire pour sa famille. C'est là [à la cour] que l'on sait parfaitement ne faire rien ou faire très-peu de chose pour ceux que l'on estime beaucoup, LA BRUY. VIII. || On dit de même : la nature a tout fait pour lui, c'est-à-dire il est doué de très-heureuses dispositions. || 7° Il se dit des choses qui sont agents de quelque chose. La mine fit explosion. La grêle a fait du dégât. Ce qui fit vos grandeurs fera votre ruine, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, II, 2. || Opérer. Les planètes font leur révolution autour du soleil en un temps déterminé. || 8° Se faire, faire à soi, se créer, se procurer. C'en est peut-être assez [de fermeté] pour une âme commune Qui du moindre péril se fait une infortune, CORN. *Hor.* I, 1. Je me fais des vertus dignes d'une Romaine, ID. *Cinna*, III, 4. Et de cette union de tendresse suivie Se faire les douceurs d'une innocente vie, MOL. *Femm. sav.* I, 1. Une fille.... Qui, dans l'obscurité nourrissant sa douleur, S'est fait une vertu conforme à son malheur, RAC. *Brit.* II, 3. Aux champs Apuliens se faire une patrie, VOLT. *Tancr.* I, 1. On se fait des idées vagues et des préjugés sur tout, ID. *Louis XIV*, ch. 25. Je me suis fait enfin dans ces grossiers climats Un esprit et des mœurs que je n'espérais pas, ID. *Scythes*, II, 1. Il proscrit le sénat, et s'y fait des amis, ID. *Rome sauv.* IV, 4. || Se faire fête d'une chose, s'en réjouir. || Se faire honneur ou gloire de quelque chose, s'en tenir honoré, glorieux. || 9° Faire d'une personne, d'une chose.... la changer en, en user comme de.... Que de tous tes sujets il fasse des rebelles, CORN. *Perthar.* III, 3. Et d'Indou qu'il était on vous le fait Lapon, LA FONT. *Fab.* VII, 6. Il [le loup] s'habille en berger, endosse un hoqueton, Fait sa houlette d'un bâton, ID. *ib.* III, 3. Aussi les missionnaires eurent-ils la sagesse de civiliser, jusqu'à un certain point, les sauvages, avant de penser à les convertir; ils n'essayèrent d'en faire des chrétiens, qu'après en avoir fait des hommes, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 14. || Fig. Faire d'une mouche un éléphant, exagérer excessivement une petite chose. || Faire de quelque chose une obligation, un devoir, etc. l'imposer comme une obligation, un devoir. Et avec le pronom personnel, se faire un devoir, une obligation d'une chose, la considérer comme de devoir, comme d'obligation. || Faire un mérite à quelqu'un de quelque chose, lui tenir cette chose à mérite. Et, avec le pronom personnel, se faire un mérite d'une chose, la considérer comme un mérite pour soi. || Faire gloire, faire vanité de quelque chose, en tirer gloire, vanité. || Faire ses délices de quelque chose, y prendre un plaisir extrême. || 10° Faire suivi de la préposition *de*, signifie disposer de quelqu'un ou de quelque chose, en tirer parti d'une façon quelconque. Que voulez-vous que je fasse de cet homme-là? Nous avons besoin d'argent, il n'en sait que faire, HAMILT. *Gramm.* 3. || Que ferez-vous de cette chose, de cette personne, c'est-à-dire à quoi vous servira-t-elle? Que ferait-il de moi? que ferais-je de lui? BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 1. || Qu'avez-vous fait de cette personne, de cette chose? c'est-à-dire comment en avez-vous disposé? qu'est-elle devenue? Français, qu'avez-vous fait du héros que j'adore? VOLT. *Adél. du Guesel.* I, 2. || Faire ce qu'on veut de quelqu'un, se dit d'une personne facile ou faible qui s'accommode à ce qu'on veut d'elle. À nul fâcheux débat jamais vous ne viendrez, Et vous ferez de lui tout ce que vous voudrez, MOL. *Tart.* II, 2. || Faites-en des choux, des raves, c'est-à-dire faites-en ce que vous voudrez. || N'avoir que faire de, n'avoir pas besoin de (grammaticalement, la locution équivaut à : n'avoir chose que l'on puisse faire de....). Qu'a-t-on que faire de l'agriculture? où l'on donne le bien pour rien, à quoi bon travailler pour l'acquérir? BALZ. *Des gens savants.* Veux-tu le réserver [le bien] Pour un âge et des temps qui n'en ont plus que faire? LA FONT. *Fabl.* X, 5. Ma foi, je crois que je n'ai que faire d'aller au magicien, et voici qui me montre tout ce que je puis demander, MOL. *Mar. forcé*, 11. Je sais bien que Votre Majesté n'a que faire de toutes nos dédicaces, ID. *Préc. rid. Épître dédic.* Il dit fort posément ce dont on n'a que faire, RAC. *Plaid.* III, 3. || N'avoir que faire à quelqu'un, n'avoir rien à faire auprès de lui. Je n'ai point été le voir parce que je n'ai que faire à lui, HAMILT. *Gramm.* 4. || On n'a que faire, il est inutile. On n'a que faire d'avoir peur de trop charger la complaisance, MOL. *l'Av.* I, 1. Vous n'avez que faire de vous reprocher vos vérités, BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || N'avoir que faire, être inutile. Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire, MOL. *Méd. m. l.* I, 2. Un gouverneur n'a que faire ici, SÉV. 489. || N'avoir que faire de quelqu'un ou de quelque chose, n'en faire nul cas. Je n'ai que faire de lui et de ses visites. || N'avoir que faire, signifie aussi qu'on désapprouve, qu'on trouve mauvais. Je n'ai que faire de vos discours. Je n'ai que faire ni d'air ni de chanson, MOL. *Précieuses*, 5. Tu n'as que faire de railler, ID. *Impr.* 3. Nous n'avons que faire de leurs démêlés, PASC. *Prov.* 3. || 11° Employer ses forces, son activité à quelque chose, s'en occuper, y passer son temps. Faire un travail. Faire sa besogne. Il n'a rien fait de toute la journée. Que fait-il tout le long du jour? Le ciel me sera témoin que j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu, MOL. *Fourb. de Scap.* II, 11. Hé! bonjour, ma chère Lisette; comment te portes-tu, mon enfant? que fait ta belle maîtresse? REGNARD, *Retour impr.* sc. 3. || Ne rien faire, ne faire rien, vivre dans l'oisiveté. Vous n'êtes pas homme à vous embarrasser de ce que disent les dames de salon avec un nombre de fainéants, lâches envieux qui ne veulent rien faire et qui sont fâchés que les autres fassent, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 13 fév. 1711. Parce que la noblesse ne faisait rien, on a cru qu'il n'y avait rien de si noble que de ne rien faire, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 33. || Ne faire rien, se dit d'un écolier qui ne travaille pas, ne s'applique pas. Un jeune homme qui ne fait rien. || N'avoir rien à faire, plus rien à faire, n'avoir pas ou plus d'occupation. || C'est une personne à tout faire, qu'on peut employer ou qu'on emploie à tout dans une maison; en mauvaise part, c'est une personne dangereuse, capable d'actions mauvaises ou violentes. || Je ne puis, je ne sais que faire à cela, c'est une chose où je ne puis rien. || Que voulez-vous que j'y fasse? c'est-à-dire, je n'y puis rien, cela ne dépend pas de moi. || C'est un faire le faut, voyez FAIRE LE FAUT, à son rang. || Je n'en ferai rien, je me garderai bien de faire ce dont il est question. Vous voulez que je parte; je n'en ferai rien. Non, je n'en veux rien faire; et, dans cette occurence, Tout ce que vous croirez m'est de peu d'importance, MOL. *Mis.* IV, 3. || On dit dans le même sens et dans le langage familier : non ferai. Je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai. — Non ferai, de par tous les diables, MOL. *l'Av.* V, 3. || 12° Faire du mal à quelqu'un, lui causer une souffrance physique ou morale. Oiseleur, laisse-moi, dit-il [l'autour] en son langage; Je ne t'ai jamais fait de mal. L'oiseleur repartit : Ce petit animal T'en avait il fait davantage? LA FONT. *Fab.* VI, 15. Je lui fais plus de mal que tous les autres, SÉV. 230 || Faire quelque

chose à quelqu'un, l'offenser, lui faire du mal. Ils ne seront pas plus ravis que de voir pendre un Limosin.—Qu'est-ce que les Limosins leur ont donc fait? MOL. *Pourc.* III, 2. Cela est bien horrible d'être accusée par un mari, lorsqu'on ne lui fait rien qui ne soit à faire, ID. *G. Dandin*, I, 6. Moi qui jamais n'ai rien fait à personne, Il semble qu'aujourd'hui tout le monde m'en veut, IMBERT, *Jaloux sans amour*, IV, 11 Faire du bien à quelqu'un, se dit d'une personne qui donne des secours à quelqu'un dans la gêne; se dit aussi d'une chose qui procure du bien-être. Cette potion lui fit du bien. || Elliptiquement, grand bien vous fasse, se dit quand, refusant de faire une chose qui est proposée, on souhaite poliment que la chose fasse bien à celui qui la propose. Serviteur, et grand bien te fasse, Dit le hibou, pour moi, je veux guérir, LAMOTTE, *Fables*, V, 1. || 13° Terme d'agriculture. Récolter. Les cultivateurs ont fait beaucoup de légumes cette année. On fera beaucoup de vin en Bourgogne. || Faire les foins. || Fig. Faire ses orges, voy. ORGE. || Il signifie aussi semer, cultiver, sans impliquer l'idée de récolte. J'avais fait du blé d'hiver, il n'a pas réussi. || 14° Dans le commerce, faire signifie le genre d'opérations auxquels on se livre. Ce jardinier fait les primeurs. Ce négociant fait les eaux-de-vie. || 15° Produire le même effet, le même résultat que.... Le fusil était chargé avec du petit plomb; mais, tiré de près, le coup fit balle. Les doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur, mais le premier doigt, qui fait pouce, et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes qui est large et plat comme ceux des makis, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 74, dans POUGENS. || Terme de vétérinaire. Faire les forces, faire ciseaux, se dit d'un cheval qui remue sans cesse sa mâchoire. Faire grenier ou magasin, se dit lorsque des pelotes d'aliments restent entre les joues et les molaires du cheval. Faire la révérence, broncher. || 16° Arranger, mettre dans un état convenable. Faire une chambre. Faire un lit. Faire un appartement. Faire les habits. Un grand benêt de vingt-cinq ou vingt-six ans, qu'elle avait pris pour faire le jardin, SÉV. 143. Au noble hôtel de la Vermine, On est logé très-proprement; Rivarol y fait la cuisine, Et Champcenets l'appartement, BEAUMARCH. *Épigr.* || Faire la barbe, raser. || Terme de boucherie. Faire une bête, la tuer et la préparer comme il faut. || Fig. Faire le bec à quelqu'un, voy. BEC. || Familièrement. Faire maison nette, congédier tous ses domestiques. || Faire table rase, voy. TABLE. || 17° Mettre en pratique, observer, en parlant de choses d'obligation, de précepte. Faire ce que Dieu ordonne. Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux, CORN. *Hor.* II, 8. Si les sages mortels à qui je dois la vie N'avaient fait à mon cœur un contraire devoir, VOLT. *Orph.* IV, 4. || Terme de jurisprudence. Obligation de faire, obligation d'accomplir une action. Obligation de ne pas faire, obligation de s'abstenir d'une action. || Se conformer à une prescription, à une obligation temporaire. Faire diète. Faire gras. Faire la quarantaine, ou faire quarantaine. Ce sont les riches qui n'ont pas la force de faire carême; les pauvres jeûnent toute l'année, VOLT. *Dict. phil. Carême.* || Fig. Faire son devoir, se dit de choses employées avec une grande force à faire quelque chose. Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir, LA FONT. *Fabl.* II, 9. || Faire une fête, la célébrer. Faire les Rois. Faire la Cène. Je m'en vais après dîner à Brévanes faire la Saint-Martin, SÉV. 479. || Populairement. Faire le lundi, passer la journée du lundi à s'amuser au lieu de travailler. || Faire le sabbat, voy. SABBAT. || 18° Former par un exercice convenable. Ce général a fait de bons officiers. Tandis que, pour faire des soldats, il obligeait les hommes à une vie si laborieuse et si tempérante, BOSS. *Hist.* I, 6. || Faire la main, donner de l'habileté à la main. Cela fait la main. || Se faire la main, devenir habile de la main. || Terme de fauconnerie. Faire l'oiseau, le dresser. || Accoutumer, habituer. Les voyages l'ont fait à la fatigue. Voiture qui, si galamment, Avait fait je ne sais comment Les muses à son badinage, SARRASIN, *Pompe funèbre de Voiture.* || 19° Se dit des choses qui marquent espace, étendue. Faire des pas. Faire une promenade. Faire un tour de jardin. Un homme qui fait deux lieues par heure. Faire du chemin. Voyage qui ne peut pas être moins de trois cents lieues; et autant tout au moins pour les autres détours en différents endroits; il se trouvera qu'Alexandre, dans l'espace de moins de huit ans, aura fait avec son armée dix-sept cents lieues, sans parler de son retour à Babylone, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 189, dans POUGENS. M. Fabry, qui avait erré pendant quinze mois dans les terres de l'Ouest, au delà du fleuve Missisipi, m'a assuré qu'il avait fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 221, dans POUGENS. || Fig. Faire son chemin, obtenir de l'avancement, s'enrichir. || On dit dans le même sens, il a bien fait du chemin en peu de temps. || Faire des progrès, voy. PROGRÈS. || 20° Il exprime un grand nombre de modes d'action et de manières d'être, au moyen des autres mots de la phrase auxquels il est lié et qui lui donnent sa signification spéciale. En voici quelques exemples. || Faire l'admiration, être admiré. Quoique jeune encore, il faisait l'admiration de tous ceux qui le connaissaient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 421. || Faire des affaires, de mauvaises affaires à quelqu'un, lui susciter des embarras, des querelles, des périls. Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'était faites l'obligèrent à la fin de prendre un établissement à l'Amérique, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 11, dans POUGENS. || Faire de mauvaises affaires, se ruiner, faire faillite. || Faire besoin, être nécessaire. Quand nous faisons besoin, nous autres misérables, Nous sommes les chéris et les incomparables, MOL. *l'Ét.* I, 2. || Faire un faux bond, commettre une faute. Mais s'il faut qu'à l'honneur elle fasse un faux bond, MOL. *Éc. des f.* III, 2. || Faire comparaison, comparer. Voyez ces animaux, faites comparaison De leurs beautés avec les vôtres, LA FONT. *Fabl.* I, 7. || Cette muraille fait le coude, elle forme un coude, un angle. || Faire le coup de fusil, échanger des coups de fusil avec une troupe armée. || Faire des discours, tenir des propos, un langage. Tous ces signes sont vains; quels discours as-tu faits? MOL. *l'Ét.* III, 4. || Sa maison fait face à la mienne, elle est en face de la mienne. || Ce tableau fait pendant à tel autre, il sert ou peut servir de pendant à tel autre. || Faire bonne mine, bon visage à quelqu'un, voy. MINE et VISAGE. || Faire règle, loi, jurisprudence, c'est-à-dire être tenu pour règle, loi, jurisprudence. Ce texte fait règle. Cet exemple fait loi. Cet arrêt fait jurisprudence. || Faire des siennes, faire des fredaines. || On dit faire des leurs, quand il s'agit de plusieurs personnes. Causant, riant, faisant des leurs, Les amours suivent sur deux lignes, BÉRANG. *Mon enterr.* || Faire les yeux doux, voy. ŒIL. || Ne faire ni une ni deux, voy. DEUX. || 21° Il se dit de certaines fonctions de guerre. Faire sentinelle, faire faction, faire la garde, faire le guet, faire la ronde, faire la revue d'une armée. || 22° Terme de marine. Faire de l'eau, faire sa provision d'eau. || Faire eau, se dit en parlant d'un vaisseau qui a une fente par où l'eau s'introduit. || Faire les vivres, réunir les vivres nécessaires. Faire du bois, faire la provision de bois pour le bâtiment. || Faire le quart, faire bon quart, veiller pendant le quart. || Faire abordage, donner contre un vaisseau par accident. || Faire la contre-marche, faire passer le vaisseau derrière la flotte pour revirer ou changer de bord. || Faire pavillon, déployer le pavillon. || Faire des feux, indiquer par des fanaux le danger où l'on se trouve. || Faire honneur à une roche, s'en éloigner. || Faire porter, arriver pour avoir plus de vent dans les voiles. || Faire servir, déployer les voiles, mettre le navire en route. || Faire tête, présenter le cap au vent ou au courant. || Faire vent arrière, prendre le vent en poupe. || Faire le nord, faire le sud, naviguer vers le nord, vers le sud. || Faire des bordées ou une bordée, synonyme de courir des bordées. Flacourt toucha en faisant sa bordée trop près du Diamant, *Mém. de* VILLETTE, 1686, dans JAL. || Faire sa cale, arranger dans la cale de son navire tout ce qui doit y trouver place. || Dans les galères, faire armes en couverte, c'était faire ce qu'on nomme aujourd'hui le branle-bas de combat. || Anciennement. Faire cap à la flotte, prendre la tête de la flotte, marcher le premier dans une réunion de navires, pour indiquer la route à tous les bâtiments. Faire cap à la mer, tourner l'avant du navire du côté du large. || 23° Terme de natation. Faire la planche, se soutenir sur le dos dans l'eau. || 24° Terme de vénerie. Faire sa tête, se dit du cerf dont le bois pousse depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août. || Faire sa nuit, se dit du cerf qui sort des demeures à la fin du jour, et va aux gagnages, où il reste jusqu'au lendemain matin. || Faire tête aux chiens, les attendre, se défendre, surtout en parlant du sanglier et du loup. || 25° Terme de jeux. Faire les cartes, les battre avant de les distribuer. || Absolument. À qui est-ce à faire? || Faire une levée, prendre les cartes qui sont jouées pour un coup. || Faire la main, faire sa main, c'est-à-dire faire le plus grand nombre de levées. || Faire le jeu, mettre au jeu. Le jeu est-il fait? || Faire tant de points, gagner tant de points. || Faire la partie de quelqu'un, jouer avec lui. || Faire le whist, le boston de quelqu'un, jouer habituellement avec lui le whist, le boston. Après avoir fait le whist de la marquise, PICARD, *Trois quartiers*, I, 2. || Absolument, faire le whist, le piquet, faire la partie de whist, de piquet. || Au billard, faire signifie faire entrer une bille dans la blouse. Faire quelqu'un, faire sa bille. Faire une bille au doublé. Faire un carambolage, caramboler. || Au trictrac, faire une case, un jan. Faire école, oublier de marquer les points que le coup de dé donne. Faire école de partie, oublier de marquer un trou. || À la quintaine, faire une tête, enlever la tête avec la lance. Ils disputèrent le prix en une seule course, dans laquelle ils firent chacun quatre têtes, DANGEAU, I, 131, 4 mars 1685. || 26° Amasser, mettre ensemble, en parlant d'argent ou de choses dont on a besoin. Voilà tout l'argent qu'il a pu faire. Faire des provisions, faire ses provisions. Faire une somme. || Faire de l'argent, s'en procurer. Il avait des tableaux et des curiosités; il en a fait quelque argent. || 27° Faire des recrues, appeler des hommes sous les drapeaux. || On a dit dans le même sens, mais on ne le dit plus guère, faire des hommes, faire des troupes, faire des régiments. Alexandre voulut faire ces nouvelles troupes pour contrecarrer les vieilles et réprimer leur licence, VAUGEL. *Q. C.* 554. Lavardin et Amilly faisaient des troupes pour le roi dans le pays du Maine, RETZ, II, 316. || On dit aussi faire la maison d'un prince, d'un grand seigneur. || 28° Acquérir, gagner. Il a fait de très-beaux bénéfices. Cet entrepreneur fait à peine ses frais. Je suis bien aise que saint Candide fasse des miracles; mais je ne me soucie pas que ses miracles fassent de l'argent, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 22 août 1683. || On dit dans un sens analogue, faire une bonne maison. || Faire fortune, gagner beaucoup d'argent. Il fit une assez grande fortune qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Valincour.* || Faire sa fortune, gagner puissance, dignité, gloire, crédit, renom. Il y avait entre Henri et Louis cette différence qui se trouve si souvent entre un gentilhomme qui a sa fortune à faire, et un autre qui est né avec une fortune faite, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* art. 18. || Faire sa fortune, signifie aussi devenir riche. || 29° Consacrer un temps à l'étude d'une chose. Faire ses humanités, son apprentissage. || Faire son temps, accomplir les années de son service. Ce soldat a fait son temps, il est libéré. || Faire son temps, se dit aussi d'un forçat condamné pour un temps. || Par extension. Ce vieillard a fait son temps, il a vécu longtemps. || Cela a fait son temps, cela n'est plus de mise, n'a plus d'influence. Ces idées ont fait leur temps. || 30° Il se dit en parlant des différentes professions, métiers, emplois qu'on exerce. Faire les fonctions de maître des cérémonies. Faire la médecine, le commerce, la banque. Il ne sait pas faire son métier. || Fig. Faire métier et marchandise, trafiquer malhonnêtement. Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise, Font de dévotion métier et marchandise, MOL. *Tart.* I, 6. || Dans l'Église catholique, faire le diacre, le sous-diacre, faire les fonctions de diacre, de sous-diacre. || 31° Passer par, avoir pour maîtres, en parlant de domestiques. Ce domestique a fait plusieurs maîtres. Cette femme de chambre n'est pas habile; elle fera plusieurs maisons. || 32° Faire une maladie, passer par une maladie, la subir. Elle a fait une maladie de langueur, et s'est vue réduite à la dernière misère, GENLIS, *Théât. d'éduc. la March. de mod.* sc. 5. || 33° Il se dit de différentes occupations de la vie courante. Faire de l'exercice. Faire des visites. Faire une promenade. || Faire un bon dîner, un mauvais dîner, avoir à son dîner des mets bons, mauvais. J'espère que, cet hiver, vous voudrez bien faire chez moi de ces petits dîners dont je prétends tirer tant d'avantages, RAC. *Lett. à Boileau*, 6 oct. 1692. || 34° Constituer quelqu'un en une certaine dignité ou titre. Il a perdu d'honneur Celui que de mon fils j'ai fait le gouverneur, CORN. *Cid*, II, 7. Ne vous hasardez point à faire un empereur, ID. *Othon*, II, 5. Je puis faire les rois, je puis les déposer, RAC. *Bérén.* III, 1. Les évêques du temps des Carlovingiens faisaient et défaisaient les rois VOLT. *Mœurs*, 27. J'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'être, ID. *Œd.* II, 4. || Faire de l'Académie, de l'Institut, élire membre de l'Académie, de l'Institut. Il faudra le faire de l'Académie; après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne, VOLT. *Lett. Marmontel*, 21 août 1767. || Faire se dit aussi pour donner une profession. Il a fait son fils avocat, prêtre. Sa mère l'a faite couturière.

|| 35° Donner à quelqu'un certaine qualité, condition, avec un nom de personne pour sujet. Disposez de mon sang, les dieux vous en font maître, CORN. *Hor.* v, 1. Vous m'aurez faite heureuse, et c'est assez pour vous, ID. *Perthar.* II, 1. Un autre peintre lui faisait voir le tableau d'une Hélène qu'il avait peinte avec soin et qu'il avait ornée de beaucoup de pierreries, il lui dit : Oh mon ami, n'ayant pu la faire belle, vous avez voulu du moins la faire riche, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, 1re part. p. 172, dans POUGENS. On a trahi le fils, on fait la mère esclave, VOLT. *Mérop.* II, 4. Madame d'Ostalis et moi, nous sommes ce qu'on nous a faites, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, lett. 29, p. 269, dans POUGENS. || Faire quelqu'un dupe, le tromper. Il m'a fait sa dupe. || Donner un certain caractère. Enfin je veux vous faire ennemis légitimes, CORN. *Hor.* II, 6. J'ai fait des malheureux sans doute, et la Phrygie Cent fois dans votre sang a vu ma main rougie, RAC. *Andr.* I, 4. Prennent-ils donc plaisir à faire des coupables, Afin d'en faire après d'illustres misérables? ID. *Théb.* III, 2. Et je vous ferai juge entre Athalie et lui, ID. *Athal.* V, 2. De deux fils que j'aimai les dieux m'avaient fait père, VOLT. *Brutus*, V, 7. Sophonisbe en ces lieux peut faire des perfides, ID. *Soph.* IV, 1. La raison fait des philosophes, et la gloire fait des héros; la seule vertu fait des sages, VAUVEN. *Max.* 531. || Avec un nom de chose pour sujet. Et nous verrons ainsi qui fait mieux un brave homme Des leçons d'Annibal, ou de celles de Rome, CORN. *Nicom.* I, 3. Les exploits Qui vous ont fait l'envie et la terreur des rois, ROTR. *Bélis.* V, 3. Inspirez-nous cette bonne volonté qui fait les justes, MASS. *Carême, Tiédeur*, 1. || 36° Terme de bourse. La rente, la bourse a fait tant, c'est-à-dire le taux de la rente, de la bourse a été de tant. || Terme de finances. Faire les deniers bons, se rendre garant du payement d'une somme. Locution vieillie. || Terme de jeu. Faire bon, répondre qu'on payera tout ce qu'on perdra au delà de ce qui est au jeu. Faire bon partout. Faire bon de tout. || 37° Il se dit des personnes qu'on se concilie, qu'on s'attache, etc. Faisons des protecteurs sans faire d'ennemis, CORN. *Théod.* II, 2. Tout ami dit : j'ai fait un ami, et ce lui est une grande joie, BOSS. *Polit.* X, IV, 3. En un soir, ce n'est pas être heureux à demi, Je trouve un doux asile et je fais un ami, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 11. || Faire une maîtresse, gagner l'amour d'une femme. Tous sauraient comme lui, pour faire une maîtresse, Perdre le souvenir des beautés de leur Grèce, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Cléon fait chaque jour de nouvelles maîtresses, DESTOUCHES, *Dissip.* I, 2. || Très-familièrement. Faire une femme, se dit pour faire une maîtresse. || Faire un amant, en parlant d'une femme. Il est vrai, jusqu'ici je n'ai point fait d'amants; Mais je n'ai point encor passé le temps d'en faire, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, I, 5. Aussi, m'a-t-on dit, n'avait-elle guère fait d'amants, mais beaucoup d'amis et beaucoup d'amies, MARIV. *Marianne*, 4e part. || 38° Représenter un personnage. Faire les amoureux, les valets. Et qui fait les rois parmi vous? MOL. *Impr.* 1. Mme de Caylus fait Esther, SÉV. 572. || Faire tel ou tel personnage, se donner pour avoir telle ou telle qualité. L'un devait faire le maître, et l'autre le valet. || Fig. Faire un sot personnage, un plat personnage, figurer d'une manière peu honorable, désagréable, ou nulle, parmi d'autres personnes, dans une affaire. || 39° Prendre le caractère de, jouer le rôle de. D'une vaine parure inutile à sa peine, Elle peut acquérir de quoi faire la reine, CORN. *Médée*, III, 2. Ce serait à vos yeux faire la souveraine, ID. *Nicom.* III, 1. Il me souvient que votre oncle a déjà commencé par un soufflet, à faire le Jupiter sur mon visage, HAUTEROCHE, *le Cocher*, sc. 6. Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis, Fait le veau sur son âne et pense être bien sage, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Il n'est pas jusqu'au savant Usser qui n'ait voulu, à ce qu'on prétend, faire le prophète, BOSS. *Variat.* XIII, § 41. Leur Confutzée, que nous appelons Confucius, n'imagina ni nouvelles opinions, ni nouveaux rites; il ne fit ni l'inspiré, ni le prophète; c'était un sage magistrat, qui enseignait les anciennes lois, VOLT. *Mœurs, introd. Chine.* C'est alors que Pierre dit : Mon frère Charles veut faire l'Alexandre, mais il ne trouvera pas en moi un Darius, ID. *Russie*, I, 16. Viens, Camille, Soupe avec nous, Que nous fassions les fous, BÉRANG. *Bonne fille.* || Feindre d'être ce qu'on n'est pas. Ainsi la cruauté fait la douce, et paraît officieuse et bienfaisante, BALZAC, 5e *disc. sur la cour.* Dorante avec chaleur fait le passionné, CORN. *le Ment.* IV, 8. Rien ne vous sert ici de faire le surpris, ID. *Rodog.* II, 3. Tu fais adroitement le doux et le sévère, ID. *Perthar.* IV, 2. En vain par politique il fait ailleurs l'amant, ID. *Tite et Bérén.* III, 1. Je ferai le vengeur des intérêts du ciel, MOL. *Festin*, V, 2. Je connus que j'avais trop fait le janséniste, PASC. *Prov.* I. || Mettre de l'affectation à se montrer avec telle ou telle qualité. Tu me braves, Cinna, tu fais le magnanime, CORN. *Cinna*, V, 1. Ce trône refusé dont vous faites le vain, ID. *Tois. d'or*, III, 1. Vous faites hors de temps le brave et le rebelle, MAIR. *Soliman*, V, 8. Elle [l'idolâtrie] faisait quelquefois la respectueuse envers la divinité, BOSS. *Hist.* II, 12. On fait le philosophe et l'esprit fort, et l'on est en secret le pécheur le plus rampant, MASS. *Carême, Doutes sur la religion.* Me voilà forcé par vous-même à m'exposer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent suivre un tel désagrément, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 oct. 1777. || Se donner certains airs, prendre certaines manières. Il fait l'impertinent. Faire le dégoûté. Elle [mouche] s'en attribue uniquement la gloire, Va, vient, fait l'empressée, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Cette D*** fait la personne de qualité, SÉV. 216. La vanité de faire l'éclairée quand je ne le suis pas, ID. 434. || Faire le mort, faire semblant d'être mort. L'autre plus froid que n'est un marbre Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent, LA FONT. *Fab.* V, 20. || Fig. et familièrement. Faire le mort, dissimuler. || Faire du, trancher de, simuler. Et faisant des mourants et de l'âme saisie, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il fait de l'insensible, afin de mieux surprendre, CORN. *Rodog.* IV, 6. J'ai fait du souverain et j'ai tranché du brave, ROTR. *Vencesl.* IV, 2. Un tel aveu vous surprend et vous touche; Mais faire ici de la petite bouche Ne sert de rien.... LA FONT. *Calendrier.* Apparemment Lanoue n'eût point fait du prophète s'il n'eût eu de ces présages politiques devant les yeux qui sont bien plus certains que les présages de la superstition, BAYLE, *Lettre sur les comètes*, p. 529. || Faire de son drôle, faire le brave, et aussi avoir des succès. J'ai bravé ses armes assez longtemps [de l'amour] et fait de mon drôle comme un autre, MOL. *Princ. d'Él.* II, 2. J'ai ouï dire, moi, que vous avez été autrefois un bon compagnon parmi les femmes; que vous faisiez de votre drôle avec les plus galantes de ce temps-là, ID. *Scapin*, I, 6. || 40° Causer, déterminer, procurer, avec un nom de personne pour sujet. Quand je lui veux partout faire des ennemis, CORN. *Sertor.* V, 1. ... Ou mille empêchements que vous ferez vous-même, ID. *Nicom.* V, 5. Et j'aurais cette honte en ce funeste sort D'avoir prêté mon crime à faire votre mort, ID. *Œdipe*, II, 4. Que m'importe qu'il [le ciel] montre un visage plus doux Quand il fait des malheurs qui ne sont que pour nous, ID. *ib.* V, 11. C'est à l'heur du retour que leur courage aspire Et non pas à l'honneur de me faire un empire, ID. *Tois. d'or*, I, 3. Notre gloire, il est vrai, deviendra sans seconde, Si nous faisons sans eux la liberté du monde, ID. *Sertor.* II, 2. Et je vous consolais au milieu de vos plaintes, Comme si notre Rome eût fait toutes nos craintes, ID. *Hor.* I, 1. [Ma mort].... Ferait une triste et prompte occasion De rejeter l'État dans la division, ID. *Pulch.* II, 2. Si dans les différends que le ciel vous peut faire, ID. *Suréna*, III, 1. Malgré toute la puissance romaine on voyait les chrétiens, sans révolte, sans faire aucun trouble, changer la face du monde et s'étendre par tout l'univers, BOSS. *Hist.* II, 7. Si on le vit faire des réconciliations sincères dans ces lieux où l'on dissimule les haines et où l'on ne les quitte pas, FLÉCH. *Panég.* II, p.353. Un roi victorieux nous a fait ce loisir, RAC. *Esth. Prol.* .... Par quel charme.... Bajazet a pu faire un si grand changement, ID. *Bajaz.* III, 1. Vous ferez d'un seul mot le sort de cet empire, VOLT. *Orphel.* V, 4. Occupez le sénat, faites-lui des coupables, M. J. CHÉN. *Tib.* III, 2. || Fig. Faire la pluie et le beau temps, régler tout à son gré. Je fais comme il me plaît le calme et la tempête, RAC. *Esth.* III, 5. || Avec un nom de chose pour sujet. Cet Achille de qui la pique Faisait aux braves d'Ilion La terreur que fait en Afrique Aux troupeaux l'assaut d'un lion, MALH. III, 1. Car Chimène aisément montra par sa conduite Que la haine aujourd'hui ne fait pas sa poursuite, CORN. *Cid*, V, 4. La sienne [estime] dans la cour lui fait mille jaloux, ID. *Nicom.* III, 8. La paix calme l'effroi que me fait la bataille, ID. *Hor.* IV, 4. Ce qui fait nos frayeurs ne peut le mettre en peine, ID. *Poly.* I, 3. Votre amour fait ma faute, il fera mon excuse, ID. *Pomp.* IV, 3. Seigneur, l'occasion fait un cœur différent, ID. *Nicom.* IV, 5. Oui, je veux bien qu'on sache, et j'en dois être crue, Que le sort offre ici deux objets à ma vue, Qui, m'inspirant pour eux différents sentiments, De mon cœur agité font tous les mouvements, MOL. *Éc. des mar.* II, 14. Ce nom [de gentilhomme] ne fait aucun scrupule à prendre, ID. *Bourg. gent.* III, 12. Vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit, SÉV. 578. Leur attente frustrée fait leur supplice, BOSS. *Hist.* II, 13. La joie importune De tant d'amis nouveaux que m'a faits la fortune, RAC. *Bérén.* I, 4. Une fontaine qui coulait dans un coin y faisait un doux murmure qui appelait le sommeil, FÉN. *Tél.* IV. Vous devez sentir le vide de tout ce qui fait l'agitation et l'empressement des autres hommes, MASS. *Carême, Prosp. temp.* C'est, sire, mon extrême et respectueuse tendresse pour votre personne.... qui, plus que tout, me fait du désir [m'inspire le désir] de me rapprocher de votre majesté, ST-SIM. t. VIII, p. 242, édit. CHÉRUEL. De grands États, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guyenne, relevants de la couronne, faisaient toujours l'inquiétude du prince beaucoup plus que sa grandeur, VOLT. *Mœurs*, 75. Cet habile naturaliste a remarqué, dans une lave grise, pesante et très-dure, des cristaux assez gros, mais confus, lesquels réduits en poudre ne faisaient aucune effervescence avec l'acide nitreux, BUFF. *Min.* t. III, p. 125, dans POUGENS. || Cela ne lui fait ni chaud ni froid, cela lui est tout à fait indifférent. || Cela ne fait ni chaud ni froid, cela est indifférent, ne nuit ni ne sert. || 41° Être, constituer. C'est gloire de passer pour un cœur abattu Quand la brutalité fait la haute vertu, CORN. *Hor.* IV, 4. Il fait toute ma gloire, il fait tous mes désirs; Ne devrait-il pas faire aussi tous mes plaisirs? ID. *Tite et Bérén.* I, 1. L'habit fait la doctrine, PASC. *Prov.* 4. Quoiqu'ils ne refusent en effet que de reconnaître que Jansénius ait tenu ces propositions qu'ils condamnent, ce qui ne peut faire d'hérésie, ID. *ib.* 17. La pensée qui fait l'être de l'homme, ID. dans COUSIN. L'humilité d'un seul fait l'orgueil de tous, ID. dans COUSIN. Les nouvelles d'Allemagne font toute notre attention, SÉV. 202. Les petites vertus qui font l'agrément de la société, ID. 266. Huit ou neuf ans au plus, dont on pourrait disputer sur un compte de 490 ans, ne feront jamais une importante question, BOSS. *Hist.* II, 4. Toutefois cette vérité faisait si peu un dogme universel de l'ancien peuple, que les Saducéens, sans la reconnaître, non-seulement étaient admis dans la synagogue, mais encore élevés au sacerdoce, ID. *ib.* 6. Le sang des Ottomans dont vous faites le reste, RAC. *Baj.* II, 3. Que Dieu fera toujours le premier de vos soins, ID. *Athal.* IV, 3. Ils vont jusqu'à un certain point qui fait les bornes de leur capacité, LA BRUY. I. La crainte fait presque toute notre religion, MASS. *Car. Confess.* Consolez mes vieux ans dont vous faites l'espoir, VOLT. *Tancr.* I, 4. L'amour du genre humain qui fait mon caractère, ID. *Lett. Prusse*, 2. Le nom de phénicoptère, oiseau à l'aile de flamme, est un exemple de ces rapports sentis qui font la grâce, l'énergie du langage de ces Grecs ingénieux, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 294, dans POUGENS. || On dit dans un sens analogue, faire un bon avocat, un bon soldat, etc. avoir les qualités qui font le bon avocat, le bon soldat, etc. Pour faire un bon mari vous aimez trop les femmes, DE BIÈVRE, *Séducteur*, II, 2. || 42° Il se dit aussi de choses qui, par leur réunion, forment un tout, un ensemble. Deux et deux font quatre. Les qualités qui font le grand homme. Les plébéiens qui faisaient toujours le plus grand nombre dans ces assemblées, VERTOT, *Révol. rom.* III, 259. On trouva que le nombre des citoyens pubères faisait à Rome le quart de ses habitants, MONTESQ. *Rom.* III. || 43° Faire tout, avoir la suprême influence, être décisif. L'argent faisait tout à Rome, BOSS. *Hist.* I, 9. Les dates font tout en cette matière, ID. *ib.* II, 13. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout, VOLT. *Louis XIV*, 15. D'un bout du monde à l'autre bout L'habit fait tout, BÉRANG. *Vieux hab.* || Qu'est-ce que cela fait? c'est-à-dire quelle influence cela a-t-il? Qu'est-ce que cela fait à notre sujet? BOSS. *Nouv. myst.* 10. Qu'est-ce que le nom fait à la chose? VOLT. *Phil. ignor.* 13. || Familièrement. Qu'est-ce que cela fait là? c'est-à-dire à quoi cela sert-il en ce lieu-là? || Qu'est-ce que cela me fait? que m'importe? || Ne rien faire à.... être sans importance dans.... Rien n'y font les soupçons, LA FONT. *F. avare.* Hérès chez Platon ne ressuscita à la vérité que pour quinze jours; mais c'était toujours une résurrection, et le temps ne fait rien à l'affaire, VOLT. *Dict. phil. Résurrection*, 3. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 165, dans POUGENS. || 44° Représenter comme, en parlant de personnes ou de

choses. Ils reçoivent à bras ouverts un banni qui leur fait aisée la conquête de son pays, BALZAC, *2e discours*. Mais je vous vois, Maxime, et l'on vous faisait mort, CORN. *Cinna*, IV, 6. L'indignité.... Dont je connais qu'à tort je te faisais l'auteur, ROTR. *Bélis.* I, 2. Mais, las! il le fait, lui, si rempli de plaisirs [le mariage], Que de se marier il donne des désirs, MOL. *Éc. des f.* V, 4. Je viens d'apprendre que celui que tout le monde faisait auteur de vos apologies les désavoue, PASC. *Prov.* 16. Il n'est pas si terrible qu'on le fait, MASS. *Carême, Fausse conf.* || **45°** Évaluer à un certain prix. Combien faites-vous le mètre de velours? dix francs. Le marchand fit son chantre mille écus, et son grammairien trois mille, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || **46°** Allouer, en parlant d'une somme. C'était bien peu de ne faire que 100 livres à une fille qui avait apporté 8000 livres, BOSS. *Lett. relig.* 76. || Faire les fonds, fournir l'argent nécessaire. C'est lui qui a fait les fonds de cette entreprise. || **47°** Terme de grammaire. Avoir une certaine désinence ou flexion. Cheval fait au pluriel chevaux. || **48°** Rendre des excréments. Ce malade fait tout sous lui. Faire du sang, de la bile, des glaires, rendre du sang, de la bile, des glaires avec les selles. Ai-je bien fait de la bile? MOL. *Mal. imag.* I, 2. || Absolument. Rendre ses excréments. Le duc de Gesvres voulut faire le gaillard au souper de la noce; il en fut puni; il fit partout dans le lit, ST-SIM. 115, 258. Quand vous aurez fait, vous couvrirez de terre vos excréments, VOLT. *Phil.* IV, 209. || Faire dans ses chausses, laisser aller ses excréments dans sa culotte; et fig. avoir une peur extrême. La postérité ne se doutera jamais combien, dans ce siècle de lumières et de batailles, il y eut de savants qui ne savaient pas lire et de braves qui faisaient dans leurs chausses, P. L. COUR. *Lett.* I, 132. || Faire de l'eau, uriner. || Faire du sable, faire une pierre, rendre du sable, une pierre avec l'urine. || **49°** Chemin faisant, tout en cheminant; locution qui est par inversion pour : en faisant chemin. Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé, LA FONT. *Fabl.* I, 5. || **50°** Faire, suivi d'un adjectif pris adverbialement. || Faire court, abréger. Mais bientôt il le prit en homme de courage, En galant homme et, pour le faire court, En véritable homme de cour, LA FONT. *Joc.* || Faire ferme, s'arrêter pour tenir tête à l'ennemi. Les Tyriens, voyant les ennemis maîtres de leur rempart, se retirèrent vers la place d'Agénor, où ils firent ferme, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 287, dans POUGENS. || Faire, avec un adverbe de quantité, *autant, plus, assez*. Je crois faire pour elle autant que vous pour Rome, CORN. *Hor.* II, 3. Quand on a assez fait auprès de certaines personnes pour avoir dû se les acquérir, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource qui est de ne plus rien faire, LA BRUY. IV. J'ai fait plus que maint duc et pair Pour mon pays que j'aime, BÉRANG. *Vivand.* || Faire tant, en venir à. L'aigle et le chat-huant leurs querelles cessèrent, Et firent tant qu'ils s'embrassèrent, LA FONT. *Fabl.* V, 18. || À tant faire que de choisir, encore faut-il avoir ce qu'il y a de mieux. || **51°** Faire, construit avec la particule *en*. En faire de même, agir, se comporter semblablement. C'est que je l'aime et qu'on estime Qu'elle en fait de même de moi, MALH. V, 20. || En faire trop, assez. Quelle illusion! de peur d'en faire trop pour Dieu, on ne fait rien du tout, MASS. *Carême, Mort.* On se reproche de n'en pas faire assez pour une fortune de boue, ID. *ib.* || En faire autant, faire la même chose. Une autre la suivit, une autre en fit autant, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || En faire à sa tête, ne faire que sa volonté. Qui voulant en faire à sa tête, LA FONT. *Fabl.* II, 10. || En faire à deux fois, se reprendre plus d'une fois à quelque chose, avoir de l'hésitation. Sans en faire à deux fois, je vous conjure d'embrasser.... SÉV. 80. || En faire à quelqu'un pour un bras, lui casser un bras en le battant. J'en suis pour mon honneur; mais à toi qui me l'ôtes, Je t'en ferai du moins pour un bras ou deux côtes, MOL. *Sgan.* 6. || Populairement. Je croyais m'en tirer avec cent sous, je m'en suis fait pour quinze francs, c'est-à-dire la dépense s'est élevée à quinze francs. || **52°** Faire, construit avec un infinitif. Dans cette construction, *faire* donne à la phrase un sens causatif; c'est par cet artifice que le français a remplacé les verbes causatifs qui se trouvent dans certaines langues; aussi, en cet emploi, le participe *fait* est toujours invariable : les soupçons qu'il a fait naître, et non qu'il a faits naître, parce que faire naître est considéré comme un seul mot. En cet emploi *faire* a trois sens : être cause que; charger de; attribuer à. || Être cause que. Cela fait dire à Cicéron que.... Que le sort favorable Lui fasse rencontrer un ami secourable, MALH. I, 4. Qui le fait se charger du soin de ma famille? Qui le fait, malgré moi, vouloir venger ma fille? CORN. *Hor.* V, 3. Mais, seigneur, je m'emporte, et l'excès d'un tel heur Me fait vous en parler avec trop de chaleur, ID. *Sertor.* I, 3. Il a fait entendre les sourds et parler les muets, SACI, *Bible, Év. St Marc*, VII, 37. J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir, RAC. *Phèdre*, IV, 6. [Calchas] Fera taire nos pleurs, fera parler les dieux, ID. *Iphig.* I, 1. Je le fis nommer chef de vingt rois ses rivaux, ID. *ib.* III, 6. L'amour d'une vaine gloire vous a fait parler sans prudence, FÉN. *Tél.* IV. La nature n'a-t-elle pas imposé une grande peine au peuple et aux malheureux de les avoir fait naître dans la dépendance? MASS. *Pet. carême, Hum. des grands.* || Faire faire, être cause qu'on fait. Vous savez les honneurs qu'on fit faire à son ombre, CORN. *Poly.* I, 4. Télémaque prend ces armes, don précieux de la sage Minerve, qui les avait fait faire par Vulcain, FÉN. *Tél.* XVIII. || Avec faire, on supprime d'ordinaire le pronom personnel d'un verbe réfléchi. Je l'en ferai repentir. Je ne feindrai pas de vous dire que le hasard nous a fait connaître il y a six jours, MOL. *Mal. im.* I, 5. Les mauvais traitements qu'il me faut endurer Pour jamais de la cour me feraient retirer, MOL. *Fâcheux*, III, 2. || Familièrement. Je ne lui fais pas dire, ou, ce qui est plus usité aujourd'hui, je ne le lui fais pas dire, il le dit de lui-même, c'est sa propre pensée, et non une pensée que je lui suggère. Vous l'entendez, monsieur, je ne lui fais pas dire, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. || Charger de. Je ferai bâtir ma maison à ou par cet architecte. Il fit faire ses habits à ou par un mauvais tailleur. J'ai fait dire par un messager au médecin de venir. || Attribuer, prétendre. Vous faites dire à Cicéron une chose qu'il n'a jamais dite. Et faisant faussement parler les immortels, ROTROU, *Antig.* V, 5. À qui Strabon fait traverser l'Europe, BOSS. *Hist.* I, 7. Le sang de ces héros dont tu me fais descendre, RAC. *Iphig.* V, 6. Cessez de démentir Le sang des demi-dieux dont on me fait sortir, VOLT. *Mér.* IV, 2. || **53°** Faire à savoir, faire connaître. Si j'avais du crédit en France, je ferais publier à son de trompe : On fait à savoir que, quand les Jacobins disent que la grâce suffisante est donnée à tous, ils entendent que tous n'ont pas la grâce qui suffit effectivement, PASC. *Prov.* 1. On fait à savoir à tous qu'un tel n'est pas heureux, P. L. COUR. *Lett.* II, 12. || Génin a établi par de bonnes raisons, ce semble, qu'il faut lire *assavoir*, ancien verbe (voy. ASSAVOIR) qui fut jadis très-employé. Il est de fait que dans ces sortes de constructions *faire* ne prend pas la préposition *à*. On trouve, il est vrai, dans la vieille langue des tournures telles que *il fait à louer*; mais cela signifie non pas : il fait louer, mais : il agit de manière à être loué, il fait chose à louer. || La Fontaine a dit simplement, dans le même sens, faire savoir. De par le roi des animaux Fut fait savoir à ses vassaux, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. || **54°** *V. n.* Opérer, travailler, se comporter. Il apprendrait à vaincre en me regardant faire, CORN. *Cid*, I, 3. Allons donc les voir faire et montons à la tour, ID. *Pomp.* I, 4. Le cerf ne pleura point, comment eût-il pu faire? Cette mort le vengeait; la reine avait jadis Étranglé sa femme et son fils, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14 (l'édition originale est ainsi; les éditions modernes ont, à tort : comment l'eût-il pu faire). Faites, prenez parti; que rien ne vous arrête, Et ne me rompez pas davantage la tête, MOL. *Mis.* IV, 3. Il faut faire et non pas dire; et les effets décident mieux que les paroles, ID. *Fest. de P.* II, 5. Que ne laissiez-vous un peu faire à la Providence? SÉV. 430. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure; car les ennemis se défendirent en fort braves gens; mais comment auraient-ils pu faire? pendant qu'ils étaient aux mains, tout notre canon tirait, sans discontinuer, sur les deux demi-lunes, RAC. *Lett. à Boileau*, 3 avril 1691. En vérité, dit-il, voilà un grand embarras! laissez-moi faire, FÉN. *Tél.* VII. Voyant d'autres gens entrer, je fis comme eux, on me laissa faire, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Juger est une chose, et faire est une autre, DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 318, dans POUGENS. L'intérêt personnel et l'habitude générale en dérobent le crime et la bassesse; je fais, dit-on, comme font les autres, et l'on se plie à des actions contre lesquelles la conscience cesse bientôt de réclamer, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 6. || Faire, être employé, avoir part aux affaires, à l'administration, au gouvernement. Le maréchal de Lorge, qui voulait faire, qui en sentait les moyens, ne cessait de proposer le siége de Mayence, ST-SIM. 37, 166. [Le duc de Duras] c'était un fort honnête homme et fort aimé, brave, doux, voulant faire, mais sans aucun esprit, ID. 50, 86. || Façon de faire, manière de faire, façon, manière dont on agit, dont on se comporte. J'ai hésité si je ne rapporterais pas cette espèce aux hirondelles de rivage, dont elle paraît avoir quelques façons de faire, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 356, dans POUGENS. || Avoir du savoir-faire, voy. SAVOIR-FAIRE. || Ainsi fit-il, aussi fit-il, se dit par inversion, il fit ainsi. Je lutte comme Jacob, mais il adora l'ange après avoir lutté, aussi fais-je, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 juillet 1744. || **55°** Faire, avec un adverbe ou une locution adverbiale, se comporter comme l'indiquent l'adverbe ou la locution. Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur, CORN. *Cid*, IV, 5. N'empêchez point de bien faire celui qui le peut; faites bien vous-même, si vous pouvez, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* III, 7. Çà, voyons un peu comme vous ferez, MOL. *Pourc.* III, 2. J'avais mangé de l'ail et fis en homme sage De détourner un peu mon haleine de toi, ID. *Amph.* II, 3. C'est faire en honnêtes gens que de débuter par là, ID. *Préc.* 5. Et l'on a trouvé que S. M. ne pouvait mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet, SÉV. 407. J'y ferai de mon mieux, ID. 556. Quand le Seigneur vous l'aura mise entre les mains [une ville], vous passerez au fil de l'épée tout ce qu'elle aura de combattants, en épargnant les femmes, les enfants et les animaux : vous ferez ainsi à toutes les villes éloignées, BOSS. *Polit.* IX, V, 6. Ceux qui font bien mériteraient d'être enviés, s'il n'y avait encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux, LA BRUY. IV. || Bien faire, signifie quelquefois agir à propos. Pour bien faire, il faudrait que vous le prévinssiez, RAC. *Andr.* II, 1. || Bien faire, faire du bien. Le plaisir de bien faire est un plaisir céleste, TRISTAN, *Mort de Chr.* II, 6. La miséricorde divine ne cesse jamais de bien faire aux hommes, BOSS. *Pénit.* 1. || Dans plusieurs provinces on dit qu'une femme est en train de bien faire, pour exprimer qu'elle est enceinte. || Faire bien, se bien conduire. La comtesse de Guiche [qui venait de perdre son mari] fait fort bien; elle pleure quand on lui conte les honnêtetés et les excuses que son mari lui a faites en mourant, SÉV. 173. || Bien faire, mal faire, se comporter bien, mal dans un combat. Voilà notre avant-garde à bien faire animée, MOL. *Amph.* I, 1. Voyant que son régiment faisait mal, SÉV. 207. M. le duc était lieutenant général de jour, et fit à la Condé c'est tout dire, RAC. *Lett. à Boileau*, 15 juin 1692. || Être prêt à bien faire, être tout disposé aux plaisirs de la table, de l'amour. .... Étant donc la donzelle Prête à bien faire, LA FONT. *Orais.* Nous étions à table, plusieurs, joyeux, en devoir de bien faire, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || Faire bien, avoir du succès, réussir. Quand il veut prendre la peine de parler, il fait très-bien, SÉV. 183. Le voilà dans le monde, il y fait fort bien, ID. 498. || Faire bien, faire mal, s'assortir, ne pas s'assortir, produire un bon, un mauvais effet. Le bleu et le jaune font bien l'un avec l'autre. Ce tableau ferait mieux ailleurs. Ces deux adverbes joints font admirablement, MOL. *F. sav.* III, 2. Il a laissé un petit bois sombre qui fait fort bien, SÉV. 202. || Faire bien ou mal à, en parlant des personnes, faire bon accueil. Le roi fit fort bien à M. de Pomponne, SÉV. 408. Il [le duc de Bourgogne] salua Mme de Maintenon qui lui fit fort bien, ST-SIM. 214, 136. || Faire bien à, en parlant des choses, être agréable, utile. Le déjeuner m'a bien fait, je me trouve bien d'avoir déjeuné. || Faire bien ou mal, ou tout autre adverbe ou locution adverbiale avec *de*, avoir raison, tort de.... Ne ferions-nous pas mieux d'accepter le parti? CORN. *Sertor.* IV, 3. Et fit très-sagement de changer de logis, LA FONT. *Fabl.* III, 8. || **56°** Faire à quelqu'un, lui causer une certaine impression. Il est gai, il est content, il est favori de M. de Turenne; comment vous fait ce nom? SÉV. 607. Le roi était accoutumé au visage de Mme de Saint-Simon par les Marly et par la voir souvent à la suite de Mme la duchesse de Bourgogne, choses d'habitude qui lui faisaient infiniment, ST-SIM. 274, 202. || Rien ne lui fait, il est insensible aux avis, aux reproches, etc. || **57°** Faire des armes, s'exercer à l'escrime. || **58°** Faire, avoir une part dans le jeu, dans une affaire. Il partagea le prix avec le prince de la Roche-sur-Yon, parce qu'ils avaient fait de moitié; mais ce marché fut un peu désapprouvé, DANGEAU, I, 131, 4 mars 1685. || **59°** Faire que, agir de manière que, avec l'indicatif quand la phrase est affirmative et à l'indicatif : Cela fait qu'on vient, cela fera qu'on viendra; avec le subjonctif, quand on veut exprimer un souhait, un désir, un but qu'on se pro-

pose : Faites qu'on vienne. Fais que jamais rien ne l'ennuie, MALH. II, 3. Fais que je porte envie à ta vertu parfaite, CORN. *Cinna*, IV, 6. Est-on d'une figure à faire qu'on se raille? MOL. *Psyché*, I, 1. Et faisons qu'à ses fils il ne puisse dicter Que des conditions qu'ils voudront accepter, RAC. *Mithr.* I, 5. Ses dernières comédies font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut, LA BRUY. I. Tout cela fait qu'on vit et meurt plus tôt, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || Fasse que ou fassent que, se dit par forme de souhait. Fasse le juste ciel.... Que ces longs cris de joie étouffent vos soupirs, CORN. *Pomp.* V, 5. || 60° Finir. Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions prendre à cœur les affaires du monde, BALZ. liv. II, lett. 1. Leurs coiffures toujours sont pour moi des supplices; Jamais elles [les femmes] n'ont fait, j'en suis au désespoir, TH. CORN. *l'Inconnu*, V, 4. Je n'aurais jamais fait si je voulais vous en faire le détail, SÉV. 150. Monsieur, peut-on entrer?—Non, monsieur, ou je meure.—Hé! pourquoi? j'aurai fait en une petite heure, RAC. *Plaid.* II, 10. || On n'a jamais fait avec lui, c'est-à-dire il ne finit rien, il demande toujours. || Il a fait à moi, il a fait avec moi, nous avons rompu, nous ne sommes plus amis; cette phrase a vieilli. Et dès ce moment elle eût fait avec lui, HAMILT. *Gramm.* 4. || 61° Faire de, avec *ainsi*, *comme*, etc. se comporter à l'égard de. Tout homme bien sage Doit faire des habits ainsi que du langage, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. Je voudrais bien qu'on fît de la coquetterie Comme de la guipure et de la broderie, ID. *ib.* II, 9. || 62° Faire pour quelqu'un, le suppléer, tenir sa place, et aussi être son agent, son commissionnaire, sa caution. || 63° Faire dans les draps, être négociant en draps. || Faire en meubles, se dit de toutes les fournitures nécessaires pour garnir les meubles : laines, crins, étoffes, etc. Marchand de literie et de faire en meubles. || 64° Faire pour, travailler pour. Tu ne fais que pour toi, s'il t'en faut récompense, CORN. *Perthar.* II, 5. Et comme ils font pour eux, faisons aussi pour nous, ID. *Nicom.* IV, 6. || Faire pour, faire contre, être favorable à, contraire à, avec un nom de personne pour sujet. Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens, Et nous faisons contre eux à leur être indulgents, MOL. *Éc. des f.* V, 7. Est-ce donc faire pour le progrès d'une langue que de.... LA BRUY. XIV. Il y a une ville dans la Judée qui a toujours fait contre vous, elle s'appelle Nazareth, VOLT. *Phil.* V, 278. || Avec un nom de chose pour sujet. C'est ce qui fait pour vous, et sur ces conséquences Votre amour doit fonder de grandes espérances, MOL. *Éc. des m.* I, 6. || 65° Avoir une influence, un effet quelconque. L'argent fait plus auprès de lui qu'aucune recommandation. || Faire à. importer à, contribuer à. J'ai tâché d'expliquer celles [les expériences] qui faisaient le plus à mon sujet, DESC. *Diopt.* 2. Même si cela fait à votre allégement, J'avouerai qu'à lui seul en est toute la faute, MOL. *Dép. am.* III, 4. || 66° Dire, répliquer; il n'est d'usage que dans ces locutions familières d'ailleurs : Fait-il, fait-elle, fis-je, fit-il, fit-elle. Monsieur, au nom de Dieu, lui fais-je assez souvent, MOL. *l'Ét.* I, 9. Moi, j'ai blessé quelqu'un, fis-je tout étonnée, ID. *Éc. des f.* II, 6. || 67° Avoir fort à faire, avoir beaucoup d'efforts à faire pour venir à bout de quelque chose. Elle [la cour] aurait fort à faire et ses soins seraient grands D'avoir à déterrer le mérite des gens, MOL. *Mis.* III, 7. || 68° C'est à faire à.... de.... se dit de quelqu'un qu'on reconnaît pour très-capable de faire une chose. C'est à faire à lui d'ordonner une fête. || Absolument. Saint Paul, saint Augustin ont prêché, c'était à eux à faire, SÉV. 594. || Ironiquement. C'est à faire à.... il ne convient pas. C'est à faire à vous à parler ainsi. || C'est à faire à.... de.... il n'appartient qu'à. Devant une telle beauté C'est à faire à des insensibles De conserver leur liberté, CORN. *Ode sur un prompt retour.* C'est à faire aux insensés de compter sur une vie qui doit finir et qui peut finir à toute heure, ST-ÉVREM. *Lett. à M. de Créquy.* C'est à faire aux castors, dira l'Indien, de s'enfuir dans des tanières; l'homme doit dormir à l'air dans un hamac suspendu à des arbres, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Philopolis.* || Absolument. Raisonner sur les affaires, délibérer longtemps, chercher la raison, la vérité, la justice avec application, selon eux c'est à faire au vulgaire, SAINT-RÉAL, *Usage de l'hist. Disc.* 1. || Fig. C'est à faire à du temps, le temps viendra à bout de. Philiste assurément tient son esprit charmé; Je n'aurais jamais cru qu'elle l'eût tant aimé. — Alcidon, c'est à faire à du temps, CORN. *la Veuve*, II, 6. || On dit aussi c'est à faire à.... à.... C'est à faire au vulgaire à sentir les fleurs, j'ai trouvé le moyen de les manger et de les boire, BALZ. *Lett.* II, 4. || C'est à faire à, avec un infinitif, signifie aussi quitte pour (sens qui vieillit). Et s'il ose venir à quelque violence, C'est à faire à céder deux jours à l'insolence, CORN. *Poly.* V, 1. Vous coucherez aussi avec moi, si vous voulez.—J'ai ordre de coucher chez ma tante; mais n'importe, c'est à faire à être un peu grondée, BARON, *Coquette et fausse prude*, IV, 10. Qu'est-ce que de ne pas se produire par son beau côté? c'est à faire à ne recevoir pas les louanges que l'on aurait remportées peut-être, BAYLE, *Projet d'un dict. critique*, 1. || C'est à faire à, il ne reste plus qu'à, tout ce qui est à faire c'est de.... (sens qui vieillit). Aujourd'hui l'on s'assemble, aujourd'hui l'on conspire, L'heure, le lieu, le bras se choisit aujourd'hui; Et c'est à faire enfin à mourir après lui, CORN. *Cinna*, I, 3. C'est à faire à périr pour le meilleur parti, Il ne m'en peut coûter qu'une mourante vie, Que l'âge et les chagrins m'auront bientôt ravie, ID. *Pulch.* II, 2. || 69° Ne faire que, suivi d'un infinitif, signifie incessamment. Il ne fait qu'étudier. Pendant son séjour à Bade, il ne fit que jouer. || Ne faire que croître et embellir, se dit d'une jeune fille qui chaque jour devient plus grande et plus belle. || Par extension, s'augmenter, devenir pire. Sa passion pour le vin ne fait que croître et embellir. || En un autre sens, ne faire que, équivaut à seulement. Je n'ai fait que le voir, c'est-à-dire je l'ai vu seulement. Ces beaux lieux ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, FÉN. *Tél.* I. Les uns voient croître en paix, jusqu'à l'âge le plus reculé, le nombre de leurs années; il en est qui ne font que se montrer à la terre, MASS. *Pensées de la mort.* J'ai été bien malade cet hiver; j'ai cru mourir; mais je n'ai fait que vieillir, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 13 mars 1752. || 70° Ne faire que de, équivaut à tout à l'heure. Un prince qui pour lors ne faisait que de naître, CORN. *Œdipe*, IV, 3. Il ne fait que de sortir de ma chambre, SÉV. 70. Noé ne faisait que de mourir, BOSS. *Hist.* II, 2. || 71° Faire sert à remplacer un verbe qu'il faudrait répéter, et prend alors la signification de ce verbe. Et comme ils font du vrai, du faux ils m'épouvantent [ils m'épouvantent par le faux, comme ils m'épouvantent par le vrai], RÉGNIER, *Élég.* I. Elle [Albe] m'estime autant que Rome vous a fait, CORN. *Hor.* II, 3. L'exemple touche plus que ne fait la menace, ID. *Poly.* III, 3. [Les oisillons] Se mirent à jaser aussi confusément Que faisaient les Troyens quand la pauvre Cassandre Ouvrait la bouche seulement, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Ce baudet-ci m'occupe autant Que cent monarques pourraient faire, ID. *ib.* VI, 11. Je veux savoir vos pensées à fond et vous connaître un peu mieux que je ne fais, MOL. *Festin*, III, 1. Ah! que j'ai de dépit que la loi n'autorise à changer de mari comme on fait de chemise, ID. *Sgan.* 5. Puisque me voilà éveillé, il faut que j'éveille les autres, et que je les tourmente comme on m'a fait, ID. *Prol. de la Princ. d'Él.* 2. Il l'appelle son frère, et l'aime dans son âme, Cent fois plus qu'il ne fait mère, fils, fille et femme, ID. *Tart.* I, 2. Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes, BOSS. *R. d'Anglet.* Vous m'enverrez la traduction, ainsi que vous avez fait la latine, ID. *Lett. quiét.* 317. Quand ils eurent résolu la mort de saint Paul, ils le livrèrent entre les mains des Romains comme ils avaient fait Jésus-Christ, ID. *Hist.* II, 70. Les étrangers le connaissaient mieux que ne faisait une partie d'entre nous, FONTEN. *Littre.* Charles voulait braver les saisons comme il faisait ses ennemis, VOLT. *Charles XII*, liv. IV. Au milieu de ces troubles on parla de paix comme on fait toujours, ID. *Russie*, I, 16. || Il ne faut pas confondre cet emploi du verbe *faire* avec les cas où *faire*, gardant sa signification propre, gouverne le pronom *le* qui représente un verbe précédent. Je voulais partir; mais je n'ai pu le faire. Je lui prête mon bras, et veux dès maintenant, S'il daigne s'en servir, être son lieutenant; L'exemple des Romains m'autorise à le faire, CORN. *Nicom.* II, 3. || 72° Impersonnellement, faire sert à marquer l'état de l'atmosphère. Il fait jour. Il fait froid. Quelle chaleur il a fait tout le jour! Les chaleurs qu'il a fait l'année dernière. Il a fait du vent. Il a fait un grand coup de vent. Il va faire de l'orage. Il a fait hier de la pluie. Il faisait doux quand nous sommes sortis. Il fait sec aujourd'hui. Selon le temps qu'il fait l'homme doit naviguer, RÉGNIER, *Sat.* VI. M. le prince n'avait pas eu lieu de s'imaginer qu'il pût trouver le roi au retour du bain, par un temps aussi froid qu'il faisait, RETZ, III, 347. Allez doucement, il fait glacé, vous vous rompriez les jambes, VOLT. *Mœurs*, 128. || La locution il fait chaud s'explique par *il*, sujet indéterminé, annonçant le vrai sujet qui est placé plus loin par inversion; *il*, c'est-à-dire *le chaud*, *fait*, c'est-à-dire règne. C'est pour cela que l'on dit : quelle chaleur il a *fait*, et non *faite*. || Par extension, se dit des diverses conditions des choses. Il fait cher vivre à Paris. Qu'il fera dangereux rencontrer sa colère! CORN. *Suite du Ment.* III, 3. Il doit faire mal sûr recevoir vos serments, TH. CORN. *le Galant doublé*, V, 2. Il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net, D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait, MOL. *Femm. sav.* V, 1. Il fait meilleur chez nous, LA FONT. *Fabl.* IV, 13. La peste! il y ferait bon, méfiant comme vous êtes, BEAUMARCH. *Barbier*, III, 7. || Ironiquement. Il fait beau, il ferait beau, c'est-à-dire c'est, ce serait une chose ridicule. Il nous ferait beau voir attachés face à face A pousser de beaux sentiments, MOL. *Amph.* I, 4. || 73° Se faire, *v. réfl.* Se constituer en un certain état. Se faire avocat. Elle s'est faite religieuse. Mais je me fis toujours maître de ma fortune, CORN. *Œdipe*, V, 1. De nos jours, un imposteur s'est dit le Christ en Orient; tous les Juifs commençaient à s'attrouper autour de lui; ils s'imaginaient déjà qu'ils allaient devenir les maîtres du monde, quand ils apprirent que leur Christ s'était fait Turc, BOSS. *Hist.* II, 9. Jésus-Christ, tout saint qu'il était, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand, BOURDAL. *10e dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 208. Qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand, ID. *ib.* p. 209. Puisque Votre Majesté, qui s'est faite homme, continue toujours à m'honorer de ses lettres, j'ose la supplier de me dire comment elle partage sa journée, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 18 juin 1740. || Se faire belle, se dit d'une femme qui se pare. || Se faire de fête, s'inviter soi-même. Il s'offre, il se fait de fête, il faut l'admettre, LA BRUY. IX. || 74° Se produire réciproquement. Quand on a commencé à prendre ce train [une éducation vigoureuse et toute dévouée à la patrie], les grands hommes se font les uns les autres, BOSS. *Hist.* III, 6. || 75° Se faire, être son propre instituteur, son propre maître. Son talent n'est pas ordinaire pour une femme, et pour une femme qui s'est faite toute seule, DIDEROT, *Salon de 1769*, *Œuv.* t. XV, p. 35, dans POUGENS. || 76° Se développer, en parlant des personnes. C'est un jeune homme qui se fera. La fille crût, se fit; on pouvait déjà voir Hausser et baisser son mouchoir, LA FONT. *Coupe.* Mlle de Marcay se fait et danse des mieux, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 25 juin 1684. || Se bonifier, en parlant des choses. Ce vin, ce fromage s'est fait. || 77° Se faire à, s'accoutumer, s'habituer. Et doutant s'ils voudront se faire à l'esclavage, CORN. *Sertor.* III, 2. Qui sait faire sa cour se fait aux mœurs des princes, ID. *Othon*, III, 3. Eh bien tant pis! je fronde Ce mariage avec cet homme-là; Mais, s'il est fait, le public s'y fera, VOLT. *Prude*, III, 6. Il [le cheval] voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il le cherche et s'anime de la même ardeur, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 9, dans POUGENS. || Il se dit aussi des yeux, de l'imagination, etc. Rien ne nous surprendra de voir la même chose Où nos yeux se sont faits quinze ans sous Théodose, CORN. *Pulchér.* II, 2. L'imagination se fait à cette grande peine [un supplice], MONTESQ. *Espr.* VI, 14. || S'abaisser, condescendre. Passe encor de le voir [Jupiter], de ce sublime étage Dans celui des hommes venir, Prendre tous les transports que leur cœur peut fournir, Et se faire à leur badinage, MOL. *Amph. Prol.* || 78° Se faire, suivi d'un adjectif, devenir. Ces arbres commencent à se faire beaux. Nous nous faisons vieux sans nous en apercevoir. || 79° Se faire, suivi d'un infinitif, rend le verbe causatif en même temps que réfléchi (bien entendu, dans ces constructions le participe *fait* est toujours invariable : Elle s'est fait connaître, ils se sont fait connaître). Faites-vous contenter par ce couple céleste, LA FONT. *Fabl.* I, 14. Si le mari ne se fût fait connaître, Elle en allait enfiler beaucoup plus, ID. *Mari conf.* La douceur de sa voix a voulu se faire paraître dans un air tout charmant qu'elle a daigné chanter, MOL. *Princ. d'Él.* III, 2. L'histoire, de quelque manière qu'elle soit écrite, a le privilége de se faire lire, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 2. La marte ne s'approche jamais des maisons, et elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle se fait chasser, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 243, dans POUGENS. Une effrayante voix s'est fait alors entendre, VOLT. *Œdipe*, I, 3. || 80° Familièrement. Se laisser faire, ne pas se défendre, ne pas opposer de résistance. Cette jeune fille s'est laissé marier à un homme qui ne lui convenait pas. Nous laisserons-nous faire ainsi? || 81° Se faire, être fait. La mauvaise subtilité est moins dangereuse quand on raconte des choses faites que quand on délibère des choses à faire; ici, pour ne rien dire

de pis, elle est cause que les choses ne se font point, BALZ. *De la cour*, 3e *disc.* Notre connaissance s'est faite à l'armée, MOL. *Précieuses*, 12. Et vos noces se feront dès ce soir? ID. *Mar. f.* 12. On veut que tout se fasse par moi; et cela n'est point, MAINTENON, *Lett. à Dangeau*, t. VII, p. 76, dans POUGENS. Leurs habits, leurs tentes, leurs cordages, leurs tapis, tout se fait avec la laine de leurs brebis, le poil de leurs chameaux et de leurs chèvres, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 265, dans POUGENS. || La nuit se fait, la nuit commence. Arriver à l'heure où la nuit se fait. || Terme de marine. Le jusant se fait, il prend de la force. La brise se fait, elle devient plus vive. Le vent s'est fait depuis le lever du soleil, il s'est levé ou il a pris de la consistance depuis le lever du soleil. || 83° Impersonnellement. Être, arriver. Comment se fait-il que vous ne soyez pas venu? Il s'est fait des fentes dans cette muraille. Il se fit un grand silence. Il s'est fait des choses qu'on ne sait pas. Quoi! se pourrait-il faire Qu'à l'œuvre de ses mains Rome devînt contraire? CORN. *Nicom.* IV, 5. Il est visible qu'en tuant le monde de cette sorte il se ferait un trop grand nombre de meurtres, PASC. *Prov.* 7. Ce qui paraît le plus certain c'est qu'il se faisait des assemblées secrètes dans sa maison du Capitole, VERTOT, *Révol. rom.* VII, p. 224. || On dit de même il se fait tard, il se fait nuit, le jour commence à manquer, la nuit commence à venir.

Proverbes. Ce qui est fait n'est pas à faire, c'est-à-dire quand on peut faire une chose, il ne faut pas la différer. || Il a fait comme Robin fit à la danse, du mieux qu'il put. || Il est comme le bonnetier, il n'en fait qu'à sa tête, c'est-à-dire il suit toujours sa volonté, sa fantaisie (on joue ici sur ce que le bonnetier fait des bonnets à sa tête). || L'occasion fait le larron, c'est-à-dire l'occasion fait qu'on cède à des tentations auxquelles autrement on n'aurait pas cédé. || On ne saurait faire d'une buse un épervier, on ne peut transformer un sot en habile homme. || Les riches font leur paradis en ce monde. || Comme il te fera, fais-lui, c'est-à-dire rends-lui la pareille. || C'est à moi à faire, et à vous à vous taire. || Laissons-les dire pourvu qu'ils nous laissent faire. || Faire et dire sont deux, c'est-à-dire il y a loin entre la parole et l'effet. || Qui bien fera bien trouvera. || On ne peut faire qu'en faisant, c'est-à-dire ce n'est qu'en pratiquant les choses qu'on y devient habile. || Qui a fait l'une a fait l'autre, se dit de deux personnes, de deux choses qui se ressemblent extrêmement. || Qui fait un pot fait bien un poêle, c'est-à-dire qui peut le plus peut le moins. || Faire de cent sols quatre livres et de quatre livres rien, se dit d'un prodigue qui mange son avoir. || Maison faite et femme à faire, c'est-à-dire il faut acheter une maison toute construite et épouser une femme jeune dont on puisse former le caractère. || Quand les mots sont dits, l'eau bénite est faite, c'est-à-dire il faut convenir de toutes les clauses d'un marché avant que de le conclure. || Paris ne s'est pas fait en un jour, ou tout en un jour, c'est-à-dire il faut donner du temps pour faire les grandes affaires. || Qui se fait brebis, le loup le mange, c'est-à-dire il ne faut pas être trop débonnaire. || Le bon oiseau se fait de lui-même, c'est-à-dire un esprit intelligent s'instruit, se développe par lui-même. || Fais ce que dois, advienne que pourra. || Tout se fait avec le temps, c'est-à-dire avec de la patience on vient à bout des choses.

— REM. 1. Quand *faire* est suivi d'un infinitif, ce verbe doit être précédé des pronoms *lui*, *leur*, et non des pronoms *le*, *la*, *les*, lorsque l'infinitif a un régime direct : On lui fit obtenir un emploi; on lui fit faire cette démarche; et il veut avant lui les pronoms *le*, *la*, *les*, toutes les fois que le verbe qui est à l'infinitif n'a point après lui de régime direct : On le fit renoncer à ses prétentions; on le fit consentir à cette demande. || 2. C'est la règle. Pourtant Corneille a dit : Sors de mon cœur, nature, ou fais qu'ils [mes fils] m'obéissent; Fais-les servir ma haine ou consens qu'ils périssent, ID. *Rodog.* IV, 7. La règle voudrait : fais-leur servir.... Cette construction est un archaïsme, et pourrait s'employer en vers ou dans le style élevé. Il ne faut pas confondre ces cas avec ceux où ce pronom est régime direct du verbe à l'infinitif : Je l'ai fait nommer, c'est-à-dire j'ai fait nommer cet homme. || 3. Quand, au lieu d'un pronom placé avant, il y a un substantif placé après, là où l'on met *lui*, *leur*, on met *à*; et là où l'on met *le*, *la*, *les*, on ne met point *à* : Je ferai faire la démarche à cet homme; je ferai renoncer cet homme à ses prétentions. Dans le premier cas, *homme* est régime indirect de *faire faire*; dans le second, régime direct de *faire renoncer*. || 4. Je le fais parler, c'est-à-dire je fais qu'il parle, ou je lui attribue des paroles. Je lui fais parler, c'est-à-dire je fais qu'on lui parle. Je le fais répondre, c'est-à-dire je fais qu'il réponde, ou je lui attribue une réponse. Je lui fais répondre, je fais qu'on lui réponde. Je fais faire un habit à mon fils, je commande qu'on lui fasse un habit. Je fais faire un habit par mon tailleur, je charge mon tailleur de faire un habit. || 5. Dans cet emploi, quand c'est un nom, non un pronom, on met toujours à : Homère fait dire à Ulysse.... il met dans la bouche d'Ulysse.... mais le sens doit être déterminé d'ailleurs; car cela peut signifier : il recommande qu'on dise à Ulysse.... || 6. Il faut bien prendre garde à la clarté; car des amphibologies naissent facilement. Fais-lui tenir parole, peut signifier également fais qu'il tienne parole, ou fais qu'on lui tienne parole. Faites-lui faire un lit, peut signifier également ayez soin qu'on lui fasse un lit, et chargez-le de faire un lit. Dans ce vers de Racine : Veille auprès de Pyrrhus, fais-lui garder sa foi, *Andr.* IV, 5; *sa foi* détermine le sens, c'est-à-dire fais qu'il garde sa foi; mais, s'il y avait *la foi*, le sens serait douteux. || 7. Avec le pronom relatif, l'amphibologie est la même. L'homme à qui j'ai fait garder la terre, peut signifier l'homme par qui j'ai fait garder la terre, et l'homme pour qui j'ai fait garder. Il faut donc veiller attentivement au sens. || 8. Il faut distinguer *lui faire apprendre* et *le faire apprendre*. On dit : lui faire apprendre, lorsque apprendre a un régime direct : Je lui fais apprendre le latin. On dit le faire apprendre, lorsque apprendre n'a pas de régime direct, comme dans ces vers de la Fontaine : Mes parents, reprit-il, ne m'ont point fait instruire; Ils sont pauvres et n'ont qu'un trou pour tout avoir; Ceux du loup, gros messieurs, l'ont fait apprendre à lire, *Fabl.* XII, 17. || 9. A l'impératif, les pronoms se placent entre *faire* et le verbe. Faites-le bien garder. Faites-vous aimer. || 10. On trouve dans *la Rose* (voy. l'historique) : L'avaient moult fete jaunir. Ici le participe est accordé; mais ce n'est point un archaïsme, c'est une faute. || 11. Employé de la sorte, *faire* n'a point de passif. On ne dit pas : il fut fait peindre. Il y a déjà longtemps que l'Académie a condamné *il fut fait mourir*: La plupart n'ont pas été contents de *il fut fait mourir*; ils veulent qu'on dise : on le fit mourir, ou on le fit exécuter, *Observ. sur Vaugelas*, p. 275, dans POUGENS. || 12. Il y a divergence sur la manière d'interpréter le rôle syntactique des pronoms *lui*, *leur* et *le*, *la*, *les* avec *faire* suivi d'un infinitif. Faut-il analyser : Je lui fais faire une démarche, par : je fais à lui ceci, faire une démarche, ou par : je fais faire une démarche par lui? Faut-il analyser : Je le fais rire, par : je fais le, lui rire, ou par : je fais rire le, lui? L'ancien usage (Xe s. La faire diavle servir), et l'anglais, qui sans doute provient de cet ancien usage français (*he made him laugh*, il le fit rire), montrent que c'est la première analyse qui est la bonne. L'emploi du régime indirect des pronoms au cas particulier cité dans la remarque première est une exception à la règle ancienne. || 13. Les écrivains ont hésité entre *avoir affaire à*, et *avoir à faire à*. Les Suédois crurent avoir à faire à 40 000 combattants, VOLT. *Russie*, I, 17. Aujourd'hui, dans ce sens, on ne se sert que de *avoir affaire*. || 14. L'ellipse du verbe *faire* veut qu'un participe qui suit reste invariable. Il m'a fait toutes les avanies qu'il a voulu. Il m'a fait tous les maux qu'il a pu.

— HIST. IXe s. In o quid [pourvu que] il mi altresi fazet [me fasse semblablement], *Serment*.

— Xe s. [Ils] voldrent [voulurent] la faire diavle servir, *Eulalie*. Fisient [ils faisaient], *Fragm. de Valenciennes*, p. 467. Ne fait, *ib.* U ne fereiet [ou ne ferait], *ib.* p. 468. Quant [un lierre] umbre li fesist, *ib.* E sis [si les] penteiet [repentait] de cel mel [mal] que fait habebant, *ib.* Chi [ceux qui] sil [si le] feent [font] cum faire lo deent, et cum cil lo fisient dont ore aveist odit [avez ouï], *ib.* faciest [que vous fassiez] cest [lisez ceste] predictam penitentiam, *ib.* Faites vost almosnes, *ib.*

— XIe s. [Ils] doinent lur terme de lur adaisement; Quant vint al fare, dunc le funt gentement, *St Alexis*, X. De quel forfait que home out fait en cel tens, *Lois de Guill.* 4. Cinquante chars qu'en [on] ferat charier, *Chans. de Rol.* III. Li emperere se fait et baud et liez, *ib.* VIII. Enz en vos bains que pour vous Deus i [à Aix-la-Chapelle] fist, *ib.* X. Faites la guerre com vous l'avez emprise, *ib.* XIV. Pecchet fereit qui donc lui fasist plus, *ib.* XVI. Qui toute gent velt [veut] faire recreant, *ib.* XXIX. Vostre message [nous] fesismes à Charlon, *ib.* XXXI. Livrez le mei, j'en ferai la justice, *ib.* XXXVII. Miex en vaut l'orl [le bord] que ne font cinq cenz livres, *ib.* XXXVIII. Qui porreit faire que Rolans y fust morz, *ib.* XLIV. Et vingt hostages; faites les bien garder, *ib.* LIII. Mout [il] se fait fier de ses armes porter, *ib.* LXX. Respont Rolanz : Jà fereie que folz, *ib.* LXXXI. Li reis Marsile de nous a fait marché, *ib.* LXXXVIII. Cil qui là sont ne font mie à blasmer, *ib.* XC. Ce dist Rolanz : compains, que faites vous? *ib.* CIV. Quant jel vous dis, [vous] n'en feïstes nient, *ib.* CXVII. Mieux vaut mesure que ne fait estoutie [folie], *ib.* Dist l'archevesque : assez le faites bien [le bien faire, c'est se bien comporter, ici il s'agit de combat], *ib.* CXXXIX. Li reis creit Deu, faire velt son service, *ib.* CCLVIII. Dist l'un à l'aultre : bien fait à remaneir [il est bon de rester], *ib.* CCLXXVII. Deus face hui entre nous deus le dreit, *ib.* CCLXXXV.

— XIIe s. Maintes feiz as od mei jeü; Unkes jamès ceo ne me fis, *Roman de Rou*, v. 5789. Si fait conseil [un tel conseil] donner, *Ronc.* p. 19. Faites le lire [un bref], *ib.* p. 24. Qui mieux fera, assez dire l'orez [ouïrez], *ib.* p. 41. Dist Berengers : mes armes m'aportez; Et on si fait par vives poestez, *ib.* p. 53. Escu ne broigne [cuirasse] ne lui fist garison [défense], *ib.* p. 74. Bataille aurons, font-il [disent-ils], car esgardez, *ib.* p. 96. Sont li lit fait où nous devons coucher, *ib.* p. 98. Que fait [comment se porte] mes sires? est-il sains et haitiés? *ib.* p. 159. [Ils m'ont laissé] Si com la beste fait [laisse] au bois son faon, *ib.* p. 170. Miex [je] veil morir que [je] fasse tel vilté, *ib.* p. 35. Car ensi doit-on faire de traïtor felon, *ib.* p. 200. Nouvele amor où j'ai mis mon penser Me fait chanter de la plus debonaire, *Couci*, II. Et mes chansons [je] fais por vous solement, *ib.* VII. Que jà à moi [vous] ne fetes beau semblant, *ib.* X. Tant [je] fas pour lui [pour elle] greveuse penitance, *ib.* XI. Tant com lui plaist [elle] me peut fere languir, *ib.* Mais ma dame est de si très grant vaillance [prix], Que son ami ne doit fere faillance, *ib* XXIV. Et maugré tout mon lignage [je] Ne quier ochoison trouver; D'autre face mariage; Folz est qui j'en oi [ouïs] parler, *Dame de Faiel*, dans *Couci*. Et au pauvre [la dame] se fait et chiche et morne, QUESNES, *Romancero*, p. 86. Et je puis bien faire voire ventance, Que je fais plus pour Dieu que nuls amans, *ib.* p. 95. Onques en leur jouvente [ils] ne firent se mal non, *Sax.* III. Le nez moult tres bien fait, les denz menuz et blanz, *ib.* V. De Jofroi de Paris [ils] firent leur justicier, *ib.* IV. Ce fu à Pentecoste, que il fet bel et cler, *ib.* XIII. Se l'offrande fu riche, ne fait à demander, *ib.* Sire, ce dist dus Naimes, faites faire errament [promptement] Vos chartres et vos briés [brefs] à clerz bien escrivans, *ib.* XXI. Idunkes fu ocis e al coeu [cuisinier] fu livrez; Li keus manja le cuer; quant li fu demandez, Fist al seigneur acreire que sans cuer il fust nez, *Th. le mart.* 31. Cil qui ad malvais pere, malvaise est s'eritez [son héritage]; Cil qui ad fieble chef, souvent est flaelez [flagellé]; Quand li filz fait le pere, li ordres est muez, *ib.* 128. Fist li poples à Saül : comment! si murrad Jonathas! *Rois*, p. 51.

— XIIIe s. Nous en parlerons moult volentiers, et le vus ferons asavoir d'ici en huit jors, VILLEH. XIII. Et distrent que si faite gent ne devoient avoir droit en terre tenir, ID. CXV. Et nous n'avons mie mestier de perdre nos homes, quar trop en avons petit à ce que nos en avons à faire, ID. LXII. Sire, que volés-vos que nos faciemes? ID. CXLVI. Là le fist mout bien Mahius de Valaincourt, car il perdi son cheval, droit à la porte devers Blaquerne, ID. LXXVI. Puis en fut la pais si et faite et establie, *Berte*, II. Des journées [marches] qu'il firent, trop ne vous conterai, *ib.* VII. Or vous faites aimer [de] gent letrée et gent laie, *ib.* VIII. A nostre gent françoise [il] fit maint riche present, *ib.* IX. Menestrel s'apareillent pour faire lor mestier, *ib.* XI. A une fenestrele qui ert [était] faite de pierre, *ib.* XII. Tant [nous] avons fait pour vous [que] nuls nel porroit descrire, *ib.* XIV. Li rois fist de la serve toute sa volonté [jouit d'elle], *ib.* XV. [Elle] Mout faisoit la dolente et mout sembloit irée, *ib.* XVI. Cil jour [il] fit mout lait temps et de froide maniere, *ib.* XX. Se tu lui fais nul mal, par l'apostre saint Pierre.... *ib.* XX. Quant pour faire tel meurtre [nous] venimes ceste part [ici], *ib.* XXII. Jusqu'à tant que noir fist [qu'il fit noir], [elle] ne s'osa redresser, *ib.* XXXVIII. [Elle] Cuida que il fust jour, pour ce qu'il faisoit clair, *ib.* XLIII. Car me monstrez la voie, si aurez fait aumosne, *ib.* XLVI. Et Symons fait le feu, n'ot pas le cuer vilain, *ib.* XLIX. L'amour [l'amitié] que m'avez faite vous soit de Dieu rendue, *ib.* LII. Constance, dist Symons, faites lui

faire un lit, *Berte*, LIII. A tous se fit amer [aimer] Berte, tant [je] vous en di, *ib.* LIX. Onc puisqu'ele [elles] lor dame voudrent [voulurent] faire mourir, *ib.* LXIII. Bon se feroit garder [il ferait bon se garder], qui pourroit, de mesfaire, *ib.* LXIX. [Ma fille] se fait ainsi hair [de] gent voisine et lointaine, *ib.* LXXIV. C'est que ma fille face la malade tous dis, *ib.* LXXV. Mere, ce dist la serve, vostre conseil [nous] ferons, *ib.* LXXVII. Je tant feroie à vous [je vous solliciterais tant].... Que d'un de vos enfants [je] lui feroie present, *ib.* LXXXIII. Dame, que fait mes peres, que Diex puist benéir? — Fille, il le faisoit bien quant de lui [je] dus partir, *ib.* LXXXVII. Tais-toi, vieille, fait-ele, [je] n'en ferai rien pour ti [toi], *ib.* LXXXIX. Que ce seroit bien fait que la vieille en arsist [on brulât], *ib.* XCI. Dit [il] lui a qu'au retour riche homme [il] le fera, *ib.* CXXII. Blanchefleurs s'est dressée, aussi fit li rois Flores, *ib.* CXXVIII. Bien est drois [que] nous fassions toutes vos volentés, *ib.* CXXXII. Por ce, [il] fait bon bien faire, chascuns en doit penser Qu'en la fin pert [paraît] le bien... *ib.* CXXXIX. Quar il estoit sor toute rien Et frans et dous et debonere; Quanques chascuns en vousist fere, En peust fere entor ostel [à la maison, dans la paix]; Mais aus armes [à la guerre].... *Lai de l'Ombre.* Il le [l'anneau] vous convient à reprendre. — Non fet — si fet, là n'a que dire, *ib.* Perroz qui son engin et s'art Mist en vers fere de Renart Et d'Ysengrin son chier compere, *Ren.* 9050. Par une broce en un pendant, Maugré trestoz mes anemis, Fis-je tant que el bois me mis, *ib.* 8726. Mais Renart n'en fait que sourire, Que moult a entre faire et dire, *ib.* 832. [Bien est fou] Qui cuide que tel femme l'aime, Por ce que son ami le claime, Et qu'el lui rit et li fait feste, *la Rose*, 4587. Car si cum il m'iert lors avis, Ne feïst en nul paradis Si bon estre, cum il faisoit Ou [aul vergier qui tant me plaisoit, *ib.* 644. Sans faille ainsinc est-il des hommes, Se nous, por plus biaus estre, fomes [faisons] Les chapelés et les cointises Sor les biautés que Diex a mises En nous... *ib.* 9102. Si n'i feïst riens avarice Ne de paleur, ne de megrece, Car li soucis et la destrece, Et la pesance et les ennuis Qu'el soffroit de jors et de nuis, L'avoient moult fete jaunir, Et megre et pale devenir, *ib.* 206. Car d'une source vient si haute L'eve, qu'el ne puet faire faute, *ib.* 20690. Et li escommeniement font à douter [sont redoutables], comment qu'il soient geté, soit à tort soit à droit, BEAUM. 58. Et en ce fesant, pourra estre li contens [querelle] de la vile apaisiés, ID. L, 10. ....Et li sires est tenus au fere, ID. XII, 12. Je vos requier que vos en faciés, comme de murdrier [meurtrier], ID. LXI, 3 Tix [tels] dons ne tix promesses ne font pas à tenir, ID. VI, 24. Qui se veut aidier des resons qui ne font fors que le plet delaier, il les doit dire avant que celes qui poent fere la querele perir, ID. VII, 5. Et li fera entendant que ele li fera avoir par force de paroles ou par herbes ou par autres fais qui sont malvais et vilain à ramentevoir, ID. XI, 26. La quinte maniere de quemins [chemins] qui furent fet, ce furent li cemin que Julien Cesar fit fere, ID. XXV, 2. Assez pueent [peuvent] chanter et lire; Mais mult a entre fere et dire; C'est la nature, RUTEB. 79. Chascuns [chanoine] a son hostel, son leu et sa mainie, Et s'en i a de tex qui ont grant seignorie, Qui poi font [font peu] pour amis et assés pour amie, ID. 239. Et le siecles est ores tel que moult y a de ciaus [ceux] qui feroient volentiers coment il fussent riches, tot fust ce à tort, *Ass. de Jér.* I, 248. Sire, je croi que vous feriés bien se vous demouriez à ce poncel garder, JOINV. 227. Je leur fiz tailler cotes et hargaus [surcots] de vert, et les menai devant le roy, ID. 261. Et pour ce ne font force [difficulté] li Assacis d'eulz faire tuer, quant leur seigneur leur commande, ID. 260. Je leur fis dire à [par] mon sarrazin, que il me sembloit que ce n'estoit pas bien fait, ID. 241.

— XIVe s. Quant un homme nuist et fait peine hors la loy à aucun qui ne li contrarioit pas ou nuisoit.... il fait injuste, ORESME, *Eth.* 167. Plus que faire n'avons de ce liepart felon; Voist [qu'il aille] faire ailleurs son ni, plus de lui ne voulons, *Guescl.* 21192. Ce qui est fait est fait, il ne peut autrement, Tous nous convient mourir; si ne savons comment; Pour ce fait-il bon vivre en estant durement, *ib.* 22581. Si fu dit, il fu fait assez hastivement, *ib.* 16840. Nos termes ne font mencion De la beauté qui est es chiens Ou es oiseaulx; ce n'y fait rien, *Modus*, f° CX. L'on li disoit : « Vilains, et que fais-tu cest fais [combien vends-tu ce faix]? » Par le ciel Dieu cinq sols et sept deniers le fais [je le fais], *Girart de Ross.* v. 2211.

— XVe s. Il fait bon ouvrer par engin, quant on ne peut avant aller par force, FROISS. I, I, 151. Et dirent l'un à l'autre : Allons nous armer, nous chevaucherons tantost devant Bergerac.... Il n'y eut plus fait ni plus dit; tous furent armés, et les chevaux ensellés et tous montés, ID. I, I, 217. Il fit le roi d'Angleterre escrire au saint pere, ID. I, I, 11. Ce vous fais-je ferme et vrai [ces renseignements sont certains], car je me embattis si près d'eux que je fus pris et mené en leur ost.... ID. I, I, 40. Mais petit y faisoient, car l'ost des Anglois estoit si suffisamment gardé que les Escoçois n'y pouvoient entrer.... ID. I, I, 58. Celui [Artevelle] estoit entré en si grand fortune et en si grand grace à tous les Flamands que c'estoit tout fait et bien fait quant qu'il vouloit deviser et commander par tout Flandre, de l'un des costés jusques à l'autre, ID. I, I, 65. .... Madame Philippe de Hainaut, roine d'Angleterre, qui liement et doucement le reçut [mon livre] de moi et m'en fit grand profit, ID. *Prol.* Robert Bruce, roi d'Escosse, qui avoit tant et si souvent donné à faire au bon roi Edouard dessus dit, qu'on tenoit pour moult preux, reconquit toute Escosse, ID. I, I, 2. Monseigneur, je suis jeune et encore à faire; si crois que Dieu m'ait pourvu de cette emprise pour mon avancement, ID. I, I, 17. Et à ce temps là ils [les Escots] aimoient et prisoient assez peu les Anglois, et encore font ils à present, ID. I, I, 34. Et s'allierent par certaines convenances, que, si l'un des trois pays avoit à faire contre qui que ce fust, les deux autres le devoient aider, ID. I, I, 125. Et rien n'y avoient fait, combien qu'ils y eussent grands frais mis et dependus, ID. I, I, 145. En ce temps là que le duc de Bourgogne fit son armée en Picardie, ID. II, II, 1. Sur le chemin que nous fesismes ensemble, ID. II, III, 12. A quoi faire montrent ils maintenant leurs estats? ID. II, II, 205. Mais, seigneur, nous vous disons bien que, au faire le serment, toujours en nos cœurs nous avons reservé nos fois devers notre naturel seigneur le roi d'Angleterre, ID. II, II, 8. Ceux qui ens es villages estoient, sonnoient les cloches à berle [à volée], et montroient bien que le pays avoit à faire [était en danger], ID. II, II, 184. Il s'acointa d'un riche homme de Montpellier lequel avoit aussi à faire à Paris pour ses besognes, ID. II, III, 7. Et s'il eust fait un temps pluvieux, ceux de l'ost eussent eu fort à faire, ID. II, II, 232. Et vit bien le chevalier anglois que il n'avoit que faire de plus avant entrer en Flandre, ID. II, II, 203. Et y firent d'armes ce qu'ils purent, et se combattirent moult vaillamment; mais ils ne pouvoient pas tout faire [le sire d'Enghien et sa suite tombés dans l'embûche des Gantois], ID. II, II, 123. On leur [aux Anglois] donnoit tant à faire, que on ne savoit auquel lez [côté] entendre, ID. II, II, 215. Vous ferez tant que vous me perdrez, ID. II, III, 22. Il fait tout de sa teste, car il est naturellement sage, ID. II, III, 61. Si se passa le dimanche ainsi tout le jour sans rien faire, ID. II, II, 215. Ils mirent la greigneur partie de leurs gens d'armes et archers à l'endroit [de la ville assiégée] où il faisoit le plus foible, ID. I, I, 302. Ha! dit le comte, c'est fait! n'aura jamais paix en Flandre tant que Jean Lyon vive, ID. II, II, 56. Et [le roi d'Angleterre] eut de la main ce jour le plus à faire à messire Eustache de Ribeumont, et fut le roi abattu à genoux par deux fois, du dessus dit messire Eustache de Ribeumont, ID. I, I, 328. Messire Pierre de Craon qui se veoit en ce danger et avoit à faire à forte partie, ID. III, IV, 6. Ceux qui sont plus tenus de servir se font plus chier achapter, AL. CHARTIER, *Quadriloge invectif.* Chascun dit bien : oblie, oblie : Mais il ne le fait pas qui veult, ID. *Le débat d'un reveille matin.* Qui sires est vueille ci garde prendre; Pour ce furent les rois et princes fais, E. DESCH. *Gouvernement des rois.* Faictes de lui ainsi que vous vouldrez; Content me tiens de ce que vous ferez, CH. D'ORL. 4. Mais [les Parisiens] feirent diligence de luy [au duc de Bourgogne] resister en toutes manieres, et s'en alla honteusement sans rien faire, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1413. ....Et ils achetoient iceux vivres ce que on leur faisoit [mettait à prix], par especial pain et vin, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1465. Car [ils] n'avoient mie à faire à enfant, *Boucic.* III, 2. J'aime mieux, dit-il [Anaxagoras], que je me soye fait [cultivé] que si j'eusse fait mes possessions, ID. IV, 6. Mais ils en firent comme hommes et non point comme anges [en distribuant après la bataille les récompenses et les punitions un peu à l'aventure], COMM. I, 4. Ou le bailleroient à son compaignon [le connestable prisonnier] pour en faire à son plaisir, ID. III, 11. Quelquefois peu d'argent fait grant service, ID. VII, 5. Voyant la ligue si approchée, ne voulut plus faire de l'ignorant, ID. VII, 15. Pourroit sembler aux lecteurs que je disse toutes ces choses pour.... mais par ma foy, non fay; ains le dy seulement pour.... COMM. VII, 11. Or voyant le roy que là ne povoit si tost avoir fait, se delibera de se venir mettre dedans Paris, ID. I, 2. Et y faisoit très beau veoir son ost pour ceulx qui estoient encore derriere, ID. I, 6. Il [Louis XI] congnoissoit toutes gens d'autorité et de valleur qui estoient en Angleterre, en Espaigne.... comme il faisoit ses subjectz, ID. I, 10. Et a toujours bien semblé aux Normans et fait encores que.... ID. I, 13. Et après qu'il eust esté ung an en prison ou plus, il fist le bon plaisir du roy, dont il fist que saige, ID. V, 15 N'ayez plus d'esperance en ce sainct homme ni en autre chose, car seurement il est fait de vous [paroles des commissaires ecclésiastiques à Louis XI mourant], ID. VI, 12. Vous savez bien où est le grand jardin de ceans, ne faites pas [n'est-ce pas]? LOUIS XI, *Nouv.* XLVI. Le lieu n'est grain honneste, il y fait trop puant, ID. *ib.* LXXXVIII. Elle qui estoit faite [fûtée] et pourvue de bourdes, lui dit.... ID. *ib.* LXXXVIII.

— XVIe s. L'un brusle et ard, l'autre est transi; Qu'ai-je que faire d'estre ainsi? MAROT, I, 212. Vault-il pas mieux doncques que tu la comptes, Que d'endurer mille peines et hontes? Certes si fait, ID. I, 254. Doresnavant que tu deviens homme et te fays grand, il te fauldra.... RAB. *Pant.* II, 8. Je meurs, c'est faict de moy, ID. *ib.* IV, 19. Dessoubs le voile nocturne Tout se fait paisible et coi, DU BELLAY, III, 79, *recto.* Il jappoit comme un petit chien, a quoi la chambriere estoit faite, qui lui ouvroit incontinent la porte, DESPER. *Contes*, LVI. Je ne sçay que faire de croire que ce le soit [je ne puis croire que c'est lui], ID. *Cymbal.* 77. Nous ne faisons que partir de boire, toutefoys.... ID. *ib.* 79. Il est pour faire un present [digne d'être offert en présent] au roy, ID. *ib.* 141. A ce que m'ayant perdu, ce qu'ils ont à faire bientost, ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes conditions et humeurs, MONT. *Au lect.* p. XI. Donner loy au pis faire, ID. I, 25. Faictes place aux aultres, ID. I, 86. Nous n'en avons que faire, ID. I, 97. Les sauvages d'Escosse n'ont que faire de la Touraine [ils n'en voudraient pas], ID. I, 116. S'il y a quelque degré d'honneur, mesme au mal faire, ID. I, 121. Se faire fort de veoir.... ID. I, 123. Hommes faicts, ID. I, 181. Se faire le poil et les ongles, ID. *ib.* Il n'en fault pas faire à deux, ID. I, 183. Caton n'en faisoit que rire, ID. I, 189. Non comme il se faict [comme l'on faict], ID. I, 183. La bonne rhythme ne faict pas le bon poëme, ID. I, 189. C'est une bonne chose que le bien dire, mais non pas aussi bonne qu'on la faict, ID. I, 193. J'estois desja si faict et accoustumé à.... ID. I, 220. Soit qu'il feist soleil ou qu'il pleust, ID. I, 260. Il ne faict que d'en venir, ID. *ib.* Un esquif qui faict eau, ID. II, 222. C'est à faire aux seuls Spartiates de.... ID. IV, 67. Il faict bien piteux et hazardeux, despendre d'un aultre, ID. IV, 97. Qui le croiroit, s'il ne faisoit que l'ouïr dire et non le veoir? LA BOETIE, 18. Ce sont ceux qui, ayant la teste d'eux mesmes bien faite, l'ont encore polie par l'estude et le sçavoir, ID. 43. Mais comme on dit, pour fendre le bois, il se fait des coings du bois mesme, ID. 65. De ton bien, il s'en feroit d'argent plus de cent fois autant, ID. 117. .... Ou bien si toy mesme enseignes tes receveurs et les fais de ta main, ID. 207. Si les hommes virent [tournent] la terre et la font [labourent] à bras, ID. 230. De chanter rien d'autruy meshuy qu'ay je que faire? Car de chanter pour moy je n'ai que trop à faire, ID. 504. Par l'oisiveté les maladies se font plus frequentes, et les corps deviennent delicats, LANOUE, 125. On m'asseura que la Bretaigne, qui est des plus grandes, feroit [fournirait] aisement trois cens bons chevaux, ID. 233. Qu'un gentil-homme aille teindre son espée dans le sang de son ami, avec lequel il n'avoit fait auparavant qu'un lict, qu'une table, et qu'une bourse, ID. 247. Il commençoit à se faire tard, ID. 562 Il commença à devenir presomptueux, se devoyant ès façons de faire de monarchie superbe et odieuse à chascun, AMYOT, *Rom.* 41. Ceulx qui estoient plus faits et plus forts, apportoient du bois : et ceulx qui estoient plus petits et plus foibles, des herbes, ID. *Lyc.* 36. C'est bien et devotement fait, de penser que l'on ne doibt toucher aux trespassez, non plus qu'aux choses sacrées, ID. *Solon*, 39. Quoy! tu mors comme une femme, Alcibiades; ce non fais, respondit il, mais comme un lion, ID. *Alc.* 3. Il prit plaisir et feit gloire de se vestir simplement, ID. *Pélop.* 6. Et si estoit [la barque] desja si pesante et si remplie de l'eau qu'elle faisoit que.... ID. *Lucull.* 24. Lucullus ne faisoit que de se mettre à sommeiller, ID. *ib.* 29. Il se met à la voile sans aborder

nulle part, sinon où il estoit contrainct à ce faire, pour prendre vivres ou faire eau, AMYOT, *Pomp.* 107. Si bien Caton, disoit-il, n'a que faire de Rome, certainement Rome a affaire de Caton, ID. *Cat. d'Utiq.* 44. Caton, onques puis ce jour là, ne feit ny ses cheveux, ny sa barbe, ID. *ib.* 68. Leur disant que la perte n'estoit pas à l'adventure si grande comme l'on la faisoit, ID. *ib.* 77. Sans y avoir esgard, ilz avoient tousjours fait les choses qu'ilz voyoient estre à faire par raison, ID. *Demosth.* 27. Ctesiphon l'escrimeur voulut faire [lutter] à coups de pied, et regibber à l'encontre de sa mule, ID. *Com. refréner la colère*, 14. Les Abantes sont les premiers qui se sont ainsi faictz tondre, ID. *Thésée*, 5. Le peuple ne s'en feit que rire [ne fit que s'en rire], ID. *Pélop.* 56. N'avez-vous fait qu'une maitresse à Paris? D'AUB. *Fœn.* II, 10. Il se fait donner des cizeaux, commence à s'en faire les ongles, ID. *ib.* III, 5. Ceux-ci, ayant faict 25000 hommes, assiegerent Ulpian, ID. *Hist.* I, 24. Je n'ai que faire à ceux à qui nature a donné le ventre pour delices, l'esprit et le courage pour fardeaux, eux aussi n'ont que faire de moi, ID. *ib.* II, 489. Le patient au lieu d'urine fait du sang, PARÉ, VIII, 34. Il entra en matiere et monstra que ce decret faisoit pour lui [lui était favorable], SLEIDAN, f° 6. Les vents appaiseront leurs haleines terribles, La mer se fera douce, RONS. 930.

— ÉTYM. Bourguig. *fare*; picard, *fouère, foaire*; wallon, *fér*; provenç. *far, fair, faire*; catal. *fer*; espagn. *hazer*; portug. *fazer*; ital. *fare*, du latin *facere*. On est incertain pour la provenance de la racine *fac*. Curtius, *Étym. grecques*, I, 52, 219, la rattache, non sans vraisemblance, au sanscrit *dhâ*, faire, poser, qui a donné le grec τίθημι; *dh* sanscrit se change quelquefois en *f* dans le latin, par exemple *dhûma, fumus*; le *c* serait une lettre euphonique, comme en grec dans ἔθη-κα; enfin l'*a* bref de *facio* aurait son parallèle dans l'*e* bref du grec θέσις.

2. **FAIRE** (fê-r'), *s. m.* || 1° L'action, la puissance de faire. Dieu donne le vouloir et le faire selon son bon plaisir, FÉN. *Exist.* I, 65. Que je te hais, dit-elle, en embrassant le sire! Contraste assez plaisant du faire avec le dire, LAMOTTE, *Fab.* V, 20. || 2° Terme d'art. Manière propre de chaque artiste. Les anciens graveurs de la Grèce avaient un faire léger et fin, MACIETE, *Des pierres gravées*, p. 84, dans RICHELET. Donnez à Vien la verve de Doyen qui lui manque, donnez à Doyen le faire de Vien qu'il n'a pas, et vous aurez deux grands artistes, DIDEROT, *Salon de* 1767, *OEuvres*, t. XIV, p. 319, dans POUGENS. || Ton général, caractère d'une œuvre. Ce tableau est d'un beau faire. Le faire en est incomparablement plus libre, plus fougueux, plus hardi, plus chaud et plus beau, DIDEROT, *Salon de* 1767, t. XV, p. 61. || Diderot l'a écrit sans signe du pluriel : Il y a une infinité de faire différents, *Peint. en cire, OEuvres*, t. XV, p. 390. Il vaut mieux lui donner ce signe : Des faires différents. || Proverbe. Il y a loin du dire au faire.

— ÉTYM. *Faire* 1.

FAIRE LE FAUT (fê-re-le-fô), *s. m.* Chose inévitable, qu'il faut faire, subir. La maréchale de Rochefort, qui croyait honorer fort sa place de dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, la désolait de plaintes et de reproches; et, puisque je voyais la chose devenir un faire le faut.... ST-SIM. 273, 196.

— REM. L'Académie, qui a *faire le faut* à FAIRE, l'écrit sans trait d'union.

— HIST. XV° s. A mon jugement, c'est un faire le fault d'en sortir à ce coup; la remise serviroit de ruine, *Biblioth. des chartes*, 3° série, t. I, p. 511. || XVI° s. Et c'est à toi un faire il le faut; autrement.... LA BOÉTIE, 117.

— ÉTYM. *Faire, le*, et *faut* de *falloir*.

FAISABLE (fe-za-bl'), *adj.* Qui peut être fait. Commandez-moi des choses faisables. La proposition que vous croyez si faisable, BOSS. *Lett. Corn.* 44. || Cela est faisable, se dit aussi d'une chose qui ne répugne point à la justice. || Au billard, une bille faisable est celle qu'on peut faire. La bille est faisable. Placé ainsi, vous n'êtes pas faisable.

— HIST. XIV° s. Election n'est pas par especial opinion de choses faisables par nous, ORESME, *Eth.* 65.

— ÉTYM. *Faire*. On trouve aussi *faisible*.

FAISAN (fê-zan; quelques-uns prononcent fe-zan, mais c'est par une mauvaise tendance à l'assimiler au participe *faisant*, qui se prononce en effet fe-zan), *s. m.* || 1° Oiseau de la famille des gallinacés, de la grosseur d'une poule. Il suffit de nommer cet oiseau pour se rappeler le lieu de son origine; le faisan, c'est-à-dire l'oiseau du Phase, était, dit-on, confiné dans la Colchide avant l'expédition des Argonautes, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 60, dans POUGENS. || 2° Faisan d'eau, le turbot, ainsi dit à cause de la bonté de sa chair.

— HIST. XV° s. Le suppliant et Jehan Baudelot dirent qu'ilz iroient veoir dedens le bois, se l'on y trouveroit aucuns qui chassaissent aux cocq-Limoges, autrement nommez faisans, DE LABORDE, *Émaux*, 223. || XVI° s. Faisant bruant [coq de bruyère], vingt deniers, faisant non bruant ou gentil [le vrai faisan], deux sols six deniers, *Coustum. gén.* t. II, p. 407. Faites que soyez secret, luy montrant bon visage; autrement la queue du faisant se gasteroit [la mèche s'éventerait], *Nuits de Straparole*, t. I, p. 86, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *faisan, fayhan*; catal. *faysá*; espagn. *faysan*; portug. *faisão*; ital. *fagiano*; du latin *phasianus*, de *Phasis*, le Phase, fleuve de la Colchide, d'où cet oiseau fut apporté en Occident.

FAISANCES (fe-zan-s'), *s. f. pl.* || 1° Tout ce qu'un fermier s'oblige de fournir à son bailleur en sus du prix du bail. || 2° Terme rural. Faisance-valoir, action de faire valoir une terre; terre que l'on fait valoir.

— HIST. XII° s. Que vus puissiez as autres buens essamples duner; Car à vostre faisance volent tuit [tous] esguarder, *Th. le mart.* 78. || XIII° s. Pour toutes rentes et pour tous services, pour toutes faisances et pour toutes autres choses, DU CANGE, *fesancia*.

— ÉTYM. *Faisant*. *Faisance* dans l'ancienne langue signifie, comme cela doit être, action de faire; d'où le sens très-particulier que ce mot a pris dans le langage rural, de très-bonne heure du reste.

FAISANDE (fè-zan d'), *adj.* Voy. FAISANE.

FAISANDÉ, ÉE (fè-zan-dé, dée), *part. passé.* De la viande faisandée.

FAISANDEAU (fè-zan-dô), *s. m.* Jeune faisan. Un faisandeau bien gras est un morceau exquis et en même temps une nourriture très-saine, BUFF. *Oiseaux*, t. IV, p. 92, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Faisanneau, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif de *faisan*, comme si on écrivait *faisand*.

FAISANDER (fè-zan-dé), *v. a.* || 1° Donner au gibier, en le gardant quelque temps, un certain fumet que le faisan prend en se mortifiant. || Se dit aussi de toute viande qu'il est à propos de garder avant de l'apprêter. || 2° Se faisander, *v. réfl.* Devenir faisandé. || Avec ellipse du pronom *se*. Vous avez trop laissé faisander ce lapin.

— HIST. XIV° s. Chapons faisandés de deux ou trois jours, *Ménagier*, II, 5. Pour les faisander, il les convient saigner, et incontinent les mettre et faire morir en un seel d'eaue froide, et tantost remettre en un aultre seel d'eau très froide, et cil sera faisandé ce matin mesmes comme de deux jours tué, *ib.*

— ÉTYM. *Faisan*, comme si on écrivait *faisand*, parce que le *faisan* a besoin d'être gardé avant d'être mangé.

FAISANDERIE (fè-zan-de-rie), *s. f.* Lieu où l'on élève des faisans. Quelques économistes ne donnent que deux femelles à chaque mâle, et j'avoue que c'est la méthode qui a le mieux réussi dans la conduite d'une petite faisanderie, que j'ai eue quelque temps sous les yeux, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 76, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Faisan*, comme si on écrivait *faisand*.

1. **FAISANDIER** (fè-zan-dié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des fè-zan-dié-zhabiles), *s. m.* Celui qui tient une faisanderie. La quantité de la nourriture, l'étendue et l'exposition de la faisanderie, les soins du faisandier, comme serait celui de retirer chaque poule aussitôt qu'elle est fécondée par le coq, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 76, dans POUGENS

— HIST. XVI° s. Faisannier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Faisan*, comme si on écrivait *faisand*.

† 2. **FAISANDIER** (fè-zan-dié), *s. m.* Nom donné, dans les Landes, à des métayers de passage.

— ÉTYM. Bas-lat. *facienda*, ferme, exploitation; du latin *facere*, faire; espagn. *haciendero*.

FAISANE (fè-za-n'), *s. f.* La femelle du faisan. || *Adj.* Poule faisane. || On dit aussi faisande.

— HIST. XV° s. Faisandes deviennent becasses [les belles femmes deviennent vieilles et laides], COQUILLART, p. 13, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Faisan*.

† **FAISANT, ANTE** (fe-zan, zan-t'), *adj.* Qui fait, qui agit. Je puis dire que mon père fut l'homme le plus obligeant, le mieux faisant et le plus généreux qui ait paru à la cour, ST-SIM. 6, 84.

FAISCEAU (fè-sô), *s. m.* || 1° Assemblage de choses longues, liées ensemble. Un faisceau de piques, de flèches. Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble.... Tous perdirent leur temps, le faisceau résista, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. || Fig. Les immolant tous trois à ses vœux politiques De faire un seul faisceau des tiges monarchiques, LEMERC. *Frédégonde et Br.* IV, 1. || En parlant de personnes bien unies. Former un faisceau. || 2° *Au plur.* Verges liées avec une hache qui les surmontait ; c'était chez les Romains le symbole de la puissance; les faisceaux étaient portés par les licteurs; les verges servaient à frapper les condamnés, et la hache à leur couper la tête. Les consuls avaient douze faisceaux; le dictateur en avait vingt-quatre, le proconsul et le préteur n'en avaient que six. Néron devant sa mère a permis le premier Qu'on portât des faisceaux couronnés de laurier, RAC. *Brit.* I, 1. || Prendre les faisceaux, être élevé à la dignité consulaire. || Déposer, rendre les faisceaux, se démettre de l'autorité consulaire ou dictatoriale. Sylla marche en public sans faisceaux et sans haches, CORN. *Sertor.* V, 2. || 3° Toute espèce d'assemblage que l'on compare à un faisceau. L'Islande est peut-être la contrée de l'univers où il y en a le plus [de sources chaudes], parce que cette île n'est, pour ainsi dire, qu'un faisceau de volcans, BUFF. *Min.* t. III, p. 187, dans POUGENS. || Terme de physique. Faisceau aimanté, réunion méthodique d'aimants naturels ou artificiels, accolés de manière que les pôles semblables soient réunis et puissent se renforcer mutuellement. || Faisceau lumineux, assemblage de rayons de lumière partant du même point, se dirigeant dans l'espace en divergeant, et formant un cône lumineux. Plusieurs pinceaux constituent un faisceau. || Terme d'anatomie. Groupe régulier de fibres. Faisceau fibreux. Faisceau musculaire. Faisceau nerveux. || Terme d'architecture. Colonne en faisceau, colonne formée d'un assemblage de petites colonnes. || 4° Terme militaire. Piquet dans un camp, où sont maintenus les drapeaux et les étendards. || Assemblage de fusils qu'on forme en engageant les baïonnettes les unes dans les autres. Mettre les fusils en faisceaux. Rompre les faisceaux. || Il se dit aussi d'une espèce de piquet autour duquel on range les fusils. Courir au faisceau dans une alerte. || 5° Terme des ardoisières. Ardoises irrégulières par leur forme et leur épaisseur.

— HIST. XIII° s. Quatre vingt milliers de reime [branches] et soixante neuf milliers de faisseaux, DU CANGE, *Constantinople, Chartes*, p. 26. || XV° s. Comme le suppliant eust marchandé de coupper et abattre certaine quantité de bois et en faire des fagos et faschiel, DU CANGE, *fascia*. || Longueur de faisceaux, c'est trois pieds et demy, *Coust. gén.* t. I, p. 814.

— ÉTYM. Bas-lat. *fascellus*, diminutif du lat. *fascis*, faix.

† **FAISELEUX** (fè-ze-leû), *s. m.* Ouvrier qui enlève, dans les ardoisières, les faisceaux, les décombres.

— ÉTYM. *Faisceau*.

FAISEUR, EUSE (fe-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait quelque chose. Ce n'est plus le marchand au port.... qui se propose des gains sans danger.... c'est un faiseur de vœux au milieu de la tempête, qui se repent d'être parti du logis, BALZ. *De la cour*, 4° *discours*. Je n'aime pas les faiseurs de remontrances, MOL. *le Fest.* I, 2. Mais quoi! rien ne remplit Les vastes appétits d'un faiseur de conquêtes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Puis, comme on sait, dévots et pauvres gens, Pour honorer l'état du mariage, Sont la plupart de grands faiseurs d'enfants, SÉNECÉ, *Serpent mangeur de Kaïmac*. Tous les faiseurs de projets sont trompés eux-mêmes les premiers, comme Law le fut dans son système, VOLT. *Dict. phil.* (*force physique*). Warwick chassa enfin d'Angleterre le roi qu'il avait fait, et alla à la tour de Londres tirer de prison ce même Henri VI qu'il avait détrôné, et le replaça sur le trône; on le nommait le faiseur de rois, ID. *Mœurs*, 116. Il faut savoir que les faiseurs de tragédies, c'est-à-dire les rois et moi, nous sommes sifflés quelquefois par un parterre qui n'est pas trop bon juge, ID. *Lett. Thiriot*, 9 oct. 1742. Une douzaine de faiseurs et faiseuses de cabrioles que V. M. fait venir de France dans ses États, ID. *Lett. roi de Prusse*, 49. Ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles où les faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 71, dans POUGENS. || Faiseur de tours, escamoteur. || Faiseur d'affaires, homme qui a un cabinet et qui, moyennant un bénéfice, traite pour autrui toute sorte d'affaires d'argent. || Par extension et familièrement. Faiseur d'embarras, celui qui affecte des airs, des prétentions. || Faiseur de.... celui qui fait semblant de faire, ou

qui affecte une apparence de.... Ne te voilà-t-il pas comme ces faiseurs de sensiblerie qui voient un sentiment partout? PICARD, *Petite ville*, III, 2. || 2° Celui, celle qui fabrique certains objets. Un faiseur d'instruments. Une faiseuse de corsets. Dieu n'est point un simple faiseur de formes et de figures dans une matière préexistante, BOSS. *Élévat.* III, 2. Vous portez les mêmes jarretières que la reine, vous les prenez donc chez la même faiseuse, VOLT. *Zadig*, ch. 7. || Familièrement. Cela est d'un bon faiseur, c'est l'œuvre d'un artisan habile et renommé. J'ai remarqué que leurs rabats ne sont pas de la bonne faiseuse, MOL. *les Préc.* 5. || 3° Il se dit en parlant des auteurs. Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits, BOIL. *Épître* VI. Mon ancien ami, mon philosophe, mon faiseur de beaux vers, VOLT. *Lettres en vers et en prose*, 157. Je fus bercé par tes faiseurs De vers, de chansons, de poëmes, BÉRANG. *Deux cousins.* || Souvent il se prend en mauvaise part. C'est lui [l'amour] qui sert de matière aux faiseurs de romans et aux poëtes, DESC. *Pass.* 90. Le vieux tailleur s'écrie : eh quoi! ma fille Ne m'a donné qu'un faiseur de chansons! Mieux jour et nuit vaudrait tenir l'aiguille Que, faible écho, mourir en de vains sons, BÉRANG. *Tailleur et fée.* Être un faiseur habile De contes graveleux, ID. *Roger B.* || C'est un faiseur de phrases, se dit de celui qui fait de belles phrases, de grandes phrases, sans beaucoup d'idées. || C'est un faiseur d'almanachs, c'est un homme qui aime à pronostiquer. || Absolument. Celui qui travaille habituellement pour un autre. Ce théâtre, ce libraire a ses faiseurs attitrés. Ce ministre a un bon faiseur. || 4° Absolument et en mauvaise part. C'est un faiseur, c'est un homme qui a envie de faire du nouveau, du bruit, de changer. Les faiseurs sont redoutés dans les administrations. || Un faiseur, un intrigant; celui qui fait des affaires peu honorables. || Proverbe. Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs, c'est-à-dire ceux qui se vantent le plus sont ordinairement ceux qui font le moins.

— REM. On trouve aussi dans les livres l'orthographe *feseur*, conforme à la prononciation.

— HIST. XIV° s. Et pour ce ceulx qui sont faiseurs de bonnes œuvres sont loés à cause de leur vertu, ORESME, *Eth.* 28. Et injustice est operative ou faiseresse, et par elle sont faiz les extremes, ID. *ib.* 153. || XV° s. Car pour rimer.... N'est aujourd'hui, bien le puis soustenir, Si grant faiseur ne si noble pouette, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 225, dans LACURNE, au mot *pui*. || XVI° s. Si j'estoy faiseur de livres, MONT. I, 81. Voilà pourquoy les faiseurs de lois deffendent les donations entre le mari et la femme, ID. I, 215. Il vouloit donner les diseurs pour juges aux faiseurs, D'AUB. *Hist.* I, 155. De grand vanteur, petit faiseur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Faisant*, picard, *foiseux*, *foiseux de fagots*, menteur; bourguign. *fezeu*; wallon, *feû*. L'ancien français avait *faisiere*, au nominatif, et *faseor*, au régime; ces formes répondent à un bas-lat. *factátor*, *factatórem*, et non à *factor*, *factorem*, qui avait donné *faitre*, *factor*.

† **FAISSE** (fè-s'), *s. f.* Cordon de plusieurs brins d'osier placé de distance en distance pour fortifier un ouvrage de vannerie.

— ÉTYM. Lat. *fascia*, bande.

† **FAISSELLE** (fè-sè-l'), *s. f.* Panier d'osier, corbeille ou paillasson pour le fromage. || Vase en terre percé de trous dans le fond, pour laisser égoutter le petit-lait qui s'y sépare de la partie caséeuse et coagulée. || En Normandie, la table sur laquelle on presse les marcs de pommes, pour les faire égoutter.

— HIST. XIV° s. Faisselle à faire fourmage, DU CANGE, *fiscina*. || XVI° s. Par les trous des faisselles ou esclisses, les fourmages s'esgoutteront, O. DE SERRES, 287.

— ÉTYM. Génev. *farcelle*; Jura, *fachalle*; Berry, *fachelle*; du latin *fiscella*, diminutif de *fiscus*, panier (voy. FISC).

† **FAISSER** (fè-sé), *v. a.* Garnir de cordons d'osier un ouvrage de vannerie pour le rendre plus fort.

— ÉTYM. Lat. *fasciare*, lier, botteler, de *fascis*, faisceau (voy. FAIX).

† **FAISSERIE** (fè-se-rie), *s. f.* Tout ouvrage de vannerie à claire-voie.

— ÉTYM. *Faisser*.

1. **FAIT, AITE** (fè, fè-t'), *part. passé* de faire. || 1° Formé, exécuté. L'homme fait à l'image de Dieu. Un tertre fait de main d'homme. Ce tailleur vend des habits tout faits. || Familièrement. Ce n'est ni fait ni à faire, se dit d'un travail mal fait, et, particulièrement, d'un travail littéraire, d'une rédaction, etc. || Fig. Suivez le roi, seigneur, votre ambassade est faite, CORN. *Nicom.* III, 2. Je pourrais décider, car ce droit m'appartient; Mais rapportons-nous-en. — Soit fait, dit le reptile, LA FONT. *Fabl.* X, 2. || C'est une nouvelle, une histoire, un conte fait à plaisir, la nouvelle, l'histoire est controuvée, le conte n'a rien de vrai. || C'est un grand pas de fait, on a beaucoup avancé ce dont il s'agit. || C'est judicieusement fait à lui, il a agi judicieusement. C'est fort bien fait à vous, MOL. *le Fest.* I, 2. || Tout est fait, rien autre n'est nécessaire. Dans toutes les assemblées qui s'étaient tenues jusqu'alors dans le parti, dès que Luther y était et qu'il avait parlé, Mélancthon nous apprend lui-même que les autres n'avaient qu'à se taire, et tout était fait, BOSS. *Var.* IV, § 33. On croit que tout est fait quand on a rempli ce devoir, MASS. *Carême*, *Culte*. || Voilà qui est fait, la chose est décidée. Voilà qui est fait, votre frère va nous quitter, SÉV. 63. Oh! voilà qui est fait; je renonce à toutes les femmes et à tous les trésors du monde, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, I, 2. Voilà qui est fait, je n'aimerai plus d'impératrice de ma vie, VOLT. *Lett. à Catherine*, 138. || Cela vaut fait, c'est comme si la chose était faite. Il suffit que le mort soit venu m'en instruire; Cela vaut fait.... HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 5. || On dit de même : Tenez cela pour fait. || Aussitôt dit, aussitôt fait, se dit pour exprimer que l'action suit aussitôt la parole. || Familièrement. C'est fait pour moi, cela semble fait pour moi, n'est fait que pour moi, cela n'arrive qu'à moi, en parlant de désagréments, de malheurs. || On dit de même : C'est un fait exprès, c'est comme un fait exprès. Se pourrait-il...: elle aussi.... c'est donc un fait exprès, PICARD, *Trois quartiers*, II, 13. || C'est une affaire faite, exprime que la chose est terminée, et aussi qu'il n'y a plus à revenir là-dessus. || Est-ce fait? se dit communément pour demander si une chose est achevée. || C'est fait, se dit pour avertir que la chose est achevée. || Est-ce fait? se dit dans les jeux des enfants pour demander si celui qui doit chercher peut commencer; en cas d'affirmation, on répond : fait. || 2° Bien fait, mal fait, ayant le corps bien ou mal proportionné. Si pour toucher son cœur j'étais assez bien faite, CORN. *Agésil.* II, 7. Il est noble chez lui, bien fait de sa personne, MOL. *Tart.* II, 3. Bien fait de corps, LA FONT. *Mandr.* Cela serait plaisant que votre fille ne fût pas bien faite, SÉV. 19. || Fait à peindre, dont le corps est tellement bien fait qu'il mériterait de servir de modèle à un peintre. C'était une grande fille faite à peindre, qui se mettait bien, qui marchait comme une déesse, HAMILT. *Gramm.* ch. 9. || On dit dans le même sens : fait à plaisir, fait à ravir, fait au tour ou au moule. || Avoir la taille bien faite, mal faite, avoir une belle taille, une vilaine taille. Avoir la jambe bien faite, mal faite, bien, mal conformée. || Ironiquement. Cela lui rend la jambe bien faite, se dit de quelque chose dont on tire avantage, mais qui ne peut être d'aucune utilité. || 3° Constitué, disposé. Je ne sais pas comme sont faites vos beautés d'Asie, mais je vous assure que cinq ou six des plus belles personnes de l'Europe sont devenues amoureuses de vous, VOIT. *Lett.* 121. Des Parthes le mieux fait d'esprit et de courage, CORN. *Suréna*, I, 1. Le sort avait raison, tous gens sont ainsi faits; Notre condition jamais ne nous contente, LA FONT. *Fabl.* VI, 11. Dire d'un, puis d'un autre, est-ce ainsi que l'on traite Les gens faits comme moi? me prend-on pour un sot? ID. *ib.* IV, 16. On est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire Qu'on n'a pas pour un cœur soumis à son empire, MOL. *Femmes sav.* II, 3. Il ajoute qu'il est fait ainsi et qu'il dit ce qu'il pense, LA BRUY. V. Voyez, mon cher Télémaque, comme les hommes sont faits! vous voilà tout désolé parce que vous avez vu votre père sans le reconnaître, FÉN. *Tél.* XXIV. Les hommes sont faits de façon qu'ils veulent bien commettre le mal, mais ils ne veulent pas qu'on le leur prêche, VOLT. *Dict. phil. Fraude*. Les ennuyeux et les pervers Composent ce vaste univers; Le monde est fait comme la France, ID. *Epît.* 92. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal, ID. *Lett. Thibouville*, 11 janv. 1776. Mon cher et respectable ami, comment donc sont faits les grands hommes, si celui-là [le roi de Prusse] n'en est pas un? ID. *Lett. d'Argental*, 1 sep. 1750. Il faut avouer que, s'il y a eu de la raison dans sa conduite, cette raison n'était pas faite comme celle des autres hommes, ID. *Russie*, II, 1. || Esprit bien fait, mal fait, personne dont la raison est, n'est pas saine et droite. C'est aux rois, c'est aux grands, c'est aux esprits bien faits.... CORN. *Hor.* V, 3. Les choses les plus simples ne se font pas d'elles-mêmes, et elles se font toujours mal par les esprits mal faits, FÉN. *Éduc des filles*, 13. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits, mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 25 août 1763. || On dit dans un sens analogue, avoir le cœur bien fait. Consultez-vous, et soyez mes témoins, Ô mes lecteurs! ou consultez du moins Ces cœurs bien faits, où la vertu sincère Ne fut jamais une plante étrangère, MALFIL. *Narcisse*, ch. I. || Avoir la tête mal faite, être bizarre, déraisonnable. || 4° Constitué en une certaine dignité. Les princes à faire ne peuvent se passer de ces gens-là [les bons conseillers], et les princes faits en ont grand besoin, BALZ. *De la cour*, 1er *disc.* || 5° Habitué. Mais votre bras au crime est plus fait que le mien, CORN. *Rodog.* V, 1. Car les femmes y sont faites à coqueter, MOL. *Éc. des f.* I, 6. Il y a soixante ans que j'y suis accoutumé [à la calomnie], mais je n'y suis pas encore entièrement fait, VOLT. *Lett. à d'Alembert*, 108. || 6° Être fait pour, être propre à, capable de. Cet homme n'est pas fait pour un pareil emploi. Une duchesse de Berry était faite pour lui céder ses dames [à la duchesse de Bourgogne], quand il lui plairait de les vouloir prendre, ST-SIM. 269, 136. Cette manière d'écrire n'est pas faite pour aller à la postérité, VOLT. *Phil.* III, 107. Un homme que la perte trouble.... un homme avare ne sont pas plus faits pour jouer, que ceux qui ne peuvent atteindre à l'esprit de combinaison, VAUVEN *Du jeu.* || 7° Destiné. Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser, LA FONT. *Fab.* III, 1. Ses maximes [du duc de Bourgogne] étaient que les rois sont faits pour les sujets, et non les sujets pour les rois, DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuvres*, t. V, p. 51, dans POUGENS. Non, non le consulat n'est point fait pour son âge, VOLT. *Brutus*, II, 4. De ce bonheur qui semblait fait pour tous, Le beau Narcisse, Écho, sa belle amante, Sont privés seuls par un pouvoir jaloux, MALFIL. *Narcisse*, ch. II. || N'être fait que pour, être destiné seulement à. Ce que je vous dis là au reste n'est fait que pour vous, mademoiselle; vous le sentez bien MARIV. *Marianne*, II° part. || 8° Habillé, arrangé. Suis-je fait en voleur ou bien en assassin? CORN *Suite du Ment.* I, 1. Je suis dehors, faite comme un loup-garou, SÉV. 231. La véritable reine reprenait un teint frais et vermeil; mais elle était crasseuse, court-vêtue et faite comme un petit torchon qu'on a traîné dans les cendres, FÉN. t. XIX, p. 5. || Comme le voilà fait! se dit de quelqu'un plus mal vêtu, plus mal arrangé que d'ordinaire, et aussi de quelqu'un qui n'a pas aussi bon visage que d'habitude. Dieu, comme êtes-vous fait! RÉGNIER, *Sat.* XI. Comme le voilà fait! Débraillé, mal peigné, l'œil hagard.... REGNARD, *Joueur*, I, 7. || On dit de même : être fait comme un voleur. || Être fait comme il plaît à Dieu, se dit d'une personne dont les vêtements sont en désordre. || 9° Accompli. On n'a jamais pris le deuil des enfants de la reine quand ils n'avaient pas sept ans faits, ST-SIM. 299, 73. || Homme fait, homme arrivé à la force de l'âge. Il [le peuple] ne se perd que lorsque les hommes faits sont déjà corrompus, MONTESQ. *Esp.* IV, 5. En vérité, je suis presque amoureux Non d'une jeune enfant, mais d'une femme faite, COLLIN D'HARL. *Vieux célib.* IV, 2. || C'est déjà un homme fait, en parlant d'un jeune garçon qui grandit, qui devient sage, capable. Je me croyais déjà un homme fait, FÉN. *Tél.* III. || Terme de manége. Cheval fait, qui n'est plus jeune et qui est dressé. || Il se dit aussi des choses qui ont atteint leur plus haut point. Votre style est devenu comme on peut le souhaiter; il est fait et parfait, SÉV. 145. Quelques gens de lettres dont la réputation soit faite et dont le témoignage ait du poids, GENLIS, *Veill. du chât* t. III, p. 105, dans POUGENS. || 10° Qui est à point pour être mangé. De la viande faite. Le fromage est fait, || 11° Terme de marine. Vent fait, vent qui a déjà soufflé quelque temps dans un certain rumb et qu'on croit devoir durer. || On dit de même : temps fait. Le flot, le jusant sont faits, lorsque le courant en a atteint sa vitesse moyenne. || 12° Phrase faite, phrase consacrée dans sa construction et dans laquelle on ne peut rien changer. Les idiotismes sont des phrases faites. Il y a un certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin et dont l'on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événements, LA BRUY. VIII. || Mot fait, mot autorisé par l'usage. Ce mot est fait, n'est pas fait. || 13° À prix fait, à prix convenu. Les impudicités les plus monstrueuses avaient leur prix fait, VOLT. *Mœurs*, 127. || 14° Toutes charges faites, toutes charges payées. La Silésie, laquelle vaut par an à son vainqueur quatre millions sept cent mille écus d'Allemagne, toutes charges faites, VOLT. *Lett. Thiriot*, 9 oct. 1742. || 15° C'en est fait, la chose est accomplie. Mais puisque c'en est fait, le mal est sans remède,

CORN. *Cid*, II, 1. C'en est fait : on dira que Phèdre trop coupable De son époux trahi fuit l'aspect redoutable, RAC. *Phèd.* III, 3. || C'en est fait, se dit aussi pour indiquer une résolution irrévocablement prise. C'en est fait, je m'expatrie. || 16° C'est fait de moi, je suis perdu. C'est fait de votre vie et je vous le promets, CORN. *Nicom.* v, 7. S'il m'échappait un mot, c'est fait de votre vie, RAC. *Bajaz.* II, 1. Mentor m'abandonne, c'est fait de moi, FÉN. *Tél.* VII. || On trouve aussi : C'en est fait de. Nous sommes tous perdus, c'en est fait d'Israël, RAC. *Esth.* I, 3. C'en était fait de lui et de son armée, si sa bonne fortune ne lui eût envoyé Varron, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 433, dans POUGENS. || La locution c'en est fait de.... n'est pas grammaticalement explicable; on oublie le rapport exprimé par *en*, et on l'exprime de nouveau par *de;* il y a pléonasme vicieux; et, bien que Racine et Rollin s'en soient servis, il ne faut pas les imiter. || 17° Terme de beaux-arts. Le bien fait, le mal fait, l'exécution bonne ou mauvaise d'un tableau, d'un dessin, particulièrement en ce qui concerne les détails et leur arrangement. || Proverbes. Ce qui est fait est fait, quand une chose est accomplie, il faut en prendre son parti. || Ce qui est fait n'est pas à faire, quand on peut faire une chose, il ne faut pas la différer à un autre temps; et aussi, il ne faut pas revenir sur ce qui est fait. Vous critiquez, vous dites qu'il fallait s'y prendre autrement, mais ce qui est fait n'est pas à faire.

2. **FAIT** (fè; le *t* se lie; un fè-t accompli; au pluriel, l'*s* se lie : les fè-z accomplis), *s. m.* || 1° Chose faite, acte, action. Chacun répond de son fait. Saisir un fait par un mot, et le caractère et les mœurs d'une nation par un fait, STAEL, *Corinne*, XI, 4. Pour fait d'outrage aux enfants d'Henri Quatre, De par le roi payez dix mille francs, BÉRANG. *Dix mille francs.* || Venir au fait, passer à l'acte. ..... Notre galant n'étale Un long narré; mais vient d'abord au fait, LA FONT. *Magn.* || Au fait et au prendre, au moment d'agir, de parler, etc. || Prendre quelqu'un sur le fait, le surprendre dans l'acte même qu'il commet. || Fig. Ah ! disait-il, j'ai pris la nature sur le fait, mais il se trompait sur les apparences, ce qui n'arrive que trop, soit qu'on se serve ou non des microscopes, VOLT. *Microm.* 5. || Convenir de ses faits, s'entendre d'avance sur ce qu'on fera. Cette dame et celui-ci convinrent de leurs faits par l'entremise de la duègne, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* ch. 3. || Cela est du fait d'un tel, c'est un tel qui en est l'auteur. S'il y a de la contradiction, elle est du fait de la nature, et non pas du mien, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || 2° *Au plur.* Belles actions, exploits. Elle [mon amitié] est comme tes faits, sans borne et sans mesure, ROTR. *Bélis.* II, 6. Quelqu'autre te dira d'une plus forte voix Les faits de tes aïeux et les vertus des rois, LA FONT. *Fabl. Dédicace.* Les faits de guerre ne sont pas trop amusants, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de si ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont servi qu'à répandre vainement le sang humain, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 22 févr. 1769. || On le joint souvent en ce sens avec une épithète. Traçant l'histoire De tes faits laborieux, MALH. II, 2. L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan, CORN. *Cid*, I, 3. Si par d'illustres faits on peut les mériter, RAC. *Théb.* v, 3. .... Poursuis, Néron, avec de tels ministres Par des faits glorieux tu vas te signaler, ID. *Brit.* v, 6. || Faits et gestes d'une personne, se dit, par plaisanterie, de sa conduite. || 3° Fait de guerre, acte qui a le caractère de guerre entre nations. || Il se dit aussi pour combat : C'est un brillant fait de guerre. || Voie de fait, acte par lequel on s'empare violemment d'une chose; acte de rigueur. Il traita durement le peuple par voie de fait, BOSS. *Hist.* III, 7. || Par extension, coups portés, blessure faite par la violence; en ce sens il se dit surtout au pluriel. || 4° Terme de palais. Prendre le fait de quelqu'un, prendre fait et cause pour quelqu'un, intervenir en cause pour lui. || Dans le langage commun, se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti. Vous lui faites trop d'honneur de prendre son fait et cause, SÉV. 514. || 5° Toute chose qui arrive, qui a lieu. Ces faits ne laissent aucun doute sur sa culpabilité. Un fait avéré et public. Dénaturer les faits. Comme mon intention est de vous faire observer dans cette suite des temps celle de la religion et celle des grands empires; après avoir fait aller ensemble, selon le cours des années, les faits qui regardent ces deux choses.... BOSS. *Hist. Dessein général.* Après cela, quelque partie de l'histoire ancienne que vous lisiez, tout vous tournera à profit; il ne passera aucun fait dont vous n'aperceviez les conséquences, ID. *ib.* On ferait des volumes immenses de tous les faits célèbres et reçus dont il faut douter, VOLT. *Dict. phil. Histoire.* Je hais les petits faits, assez d'autres en ont chargé leurs énormes compilations, ID. *Lett. Hénault*, 8 janv. 1752. || Faits accomplis, questions jugées par l'événement, et qui sont, ou peuvent, ou doivent être tenues pour terminées, des faits sur lesquels il n'y a plus à revenir. Doctrine des faits accomplis, règle en politique, par laquelle on accepte ce qui est fait et accompli. || C'est un étrange fait, c'est une chose étrange. C'est un étrange fait, qu'avec tant de lumières, Vous vous effarouchiez toujours sur ces matières, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. || 6° L'événement, le cas, l'espèce dont il s'agit dans une contestation, dans une discussion, dans une plaidoirie. Il parla pendant une heure sans dire un mot du fait. Et je sais même sur ce fait [garder un secret] Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Si vous, maître et fermier, à qui touche le fait, Dormez sans avoir soin que la porte soit close, Voulez-vous que moi, chien.... ID. *ib.* XI, 3. Pourquoi dire qu'il y a plus de chrétiens que de musulmans sur la terre? on sait que le fait est au moins très-douteux, VOLT. *Cons. à Louis Rac.* || Aller au fait, venir au fait, s'occuper du point de la discussion. Venez au fait, et, elliptiquement, au fait. M. Claude allait au fait et se présentait à la difficulté sans reculer, BOSS. *Conf. avec Claude*, 2. Cette question n'allait pas au fait, HAMILT. *Gramm.* 8. Au fait, est ma devise, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 28 juill. 1739. || Familièrement. Aller au fait, venir au fait, en venir à l'essentiel, au principal, à l'intéressant. Cette pauvre B*** est devenue passionnée de l'insensible C***; il l'a vue s'enflammer; d'abord il a été au fait, et lui a fait mettre en gage ses perles pour soutenir un peu la bassette, SÉV. 400. || Elliptiquement. Au fait, c'est-à-dire que voulez-vous de moi? || En un autre sens, tout bien considéré. Au fait, que risqué-je? Au fait, pourquoi pensionner Ma muse indépendante et vraie? BÉRANG. *Refus.* || Erreur de fait, se dit quand on s'appuie sur un fait qui n'est pas réel. || C'est un fait à part, c'est un autre fait, c'est autre chose, c'est une autre affaire. Albert : Hé bien ! bonjour, te dis-je. — Mascarille : Oui, mais je viens encore Vous saluer au nom du seigneur Polidore. — Albert : Ah ! c'est un autre fait; ton maître t'a chargé De me saluer? MOL. *Dép. amour.* III, 2. || Le fait est que.... la vérité est que.... || C'est un fait, cela est de fait, il est de fait que, c'est-à-dire il est constant, reconnu que. Il est de fait que Cicéron parla ainsi. Comment croire que son épouse ne l'ait jamais aimé? c'est un fait pourtant, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 260, dans POUGENS. || On dit dans le même sens : C'est un point de fait. C'est un point de fait, les hommes dégénèrent, FONTEN. *Socrate, Montaigne.* || Mettre, poser en fait, avancer une proposition comme incontestable. Je mets en fait qu'une honnête femme ne la [la comédie de l'École des femmes] saurait voir sans confusion, MOL. *Critique*, 3. Je mets en fait que, si tous les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde, PASC. *Pensées*, t. I, p. 283, édit. LAHURE. Je mets en fait qu'il n'y a aucun peuple chez lequel il soit juste, beau, convenable, honnête, de refuser la nourriture à son père et à sa mère quand on peut leur en donner, VOLT. *Philos. ignor. quest.* 32. || Familièrement. Pour la rareté du fait, à cause de la singularité de la chose. || On dit de même : pour la beauté du fait. .... Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose, Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause, MOL. *Mis.* I, 1. || Être sûr de son fait, être sûr de ce qu'on avance ou du succès de ce qu'on entreprend. Si le roi le peut voir [mon projet], je suis sûr de mon fait, MOL. *Fâcheux*, III, 2. Descartes est si sûr de son fait quand il se trompe grossièrement en physique, que je dois me défier de ce qu'il me dit sur l'âme, VOLT. *Phil. ignor.* 5. || Être sûr de son fait signifie aussi obtenir une certitude. Il surprend sa femme, et le voilà sûr de son fait. || Entendre bien son fait, être habile dans sa profession. || Être au fait, être instruit d'une chose, habitué à un travail. Ce domestique est au fait du service. D'abord il a été au fait, SÉV. 400. Qui les aurait vues sans être au fait des intrigues de la cour, aurait cru qu'elles étaient les meilleures amies du monde, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 119, dans POUGENS. Le garde, ravi de trouver un brave de sa province, qui ne paraissait pas au fait des usages de la cour, VOLT. *l'Ingénu*, 9. Lorsqu'on est au fait, comme j'y suis, du commerce des fers, on dirait qu'en France on a fait un pacte général de ne se servir que de ce qu'il y a de plus mauvais en ce genre, BUFF. *Min.* t. VII, p. 87. || La Bruyère a dit, au même sens, être dans le fait : Leur avez-vous lu un seul endroit de l'ouvrage; c'est assez, ils sont dans le fait et entendent l'ouvrage, LA BRUY. I. || Mettre au fait, instruire de quelque chose, habituer à, former à. Je voudrais mettre au fait celui qui me suivra, Lui laisser mes projets, GRESSET, *le Méch.* I, 2. || Se mettre au fait, s'instruire de quelque chose, s'y faire, s'y former. Mettez-vous au fait de ma situation. Mon âme s'instruisait de tout ce qui pouvait l'affliger, elle se mettait au fait de ses malheurs, MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. || 7° Terme de jurisprudence. Il se dit par opposition à droit. La possession de fait; la possession de droit. Moyens de fait; moyens de droit. Dans toutes les affaires on distingue le fait et le droit; le fait consiste dans ce qui est arrivé, et le droit dépend de l'application de la loi au fait dont il est question, lorsque ce fait est certain. Pépin fut proclamé roi et sacré par Boniface, archevêque de Mayence; jamais révolution ne s'opéra avec moins d'effort et de bruit : Pépin possédait le pouvoir; le fait fut converti en droit, GUIZOT, *Hist. de la civil.* 19e *leçon*. || Question de fait, point de fait, se dit par opposition à question de droit, point de droit. On examine deux questions, l'une de fait, l'autre de droit, PASC. *Prov.* 1. || Gouvernement de fait, gouvernement régissant un pays, sans tenir son mandat du droit qui fait les souverains. || Terme de procédure. Faits et articles, les faits sur lesquels, en matière civile, l'une des parties fait interroger sa partie adverse. On l'a interrogé sur faits et articles. || Faits admissibles et pertinents, ceux qui, appartenant à la cause, peuvent être admis à la preuve. Faits justificatifs, ceux qu'un accusé allègue pour sa défense. Faits nouveaux, ceux qui n'ont pas encore été allégués au procès. || 8° Toute chose dont on a reconnu, constaté la réalité. Les sciences reposent sur l'observation des faits. Il voyait les faits d'autant plus sûrement qu'il ne les voyait point au travers d'un système déjà formé, qui eût pu les changer à ses yeux, FONTEN. *Mery.* Les faits sont dans les sciences ce qu'est l'expérience dans la vie civile, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 109, dans POUGENS. Ces phénomènes, dont l'explication a toujours paru difficile, sont de nouvelles preuves de notre théorie et montrent la liaison avec les grands faits de l'histoire du globe, ID. *Minér.* t. IX, p. 103, dans POUGENS. Tout ce qui a l'air de faits a droit d'en imposer; il ne suffit point de s'inscrire en faux contre de telles choses; il faut prouver qu'elles sont fausses, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 500, dans POUGENS. Les faits et les objets nous instruisent beaucoup mieux que les livres, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 149, dans POUGENS. || Dans le langage strictement scientifique. Fait, tout attribut ou propriété d'un corps brut ou organisé, reconnu par l'observation immédiate. || 9° Ce qui concerne quelqu'un, ce qui lui est spécial. Mais puisque tout le monde est aveugle en son fait, RÉGNIER, *Sat.* XV. Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie, MOL. *Tart.* I, 1. Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant, ID. *Amph.* II, 3. Chez la devineuse on courait Pour se faire annoncer ce que l'on désirait : Son fait consistait en adresse, Quelques termes de l'art, beaucoup de hardiesse, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. L'armée étant une fois établie, elle ne doit pas dépendre immédiatement du corps législatif, mais de la puissance exécutrice; et cela par la nature de la chose, son fait consistant plus en action qu'en délibération, MONTESQ. *Espr.* II, 6. || 10° Conduite. La cave et le grenier, Du fait des sœurs maintes choses apprirent, LA FONT. *Mazet.* En raisonnant sur le fait des nonnains, ID. *ib.* || Il y a un peu de folie, de malice dans son fait, c'est-à-dire sa conduite témoigne de quelque folie, de quelque malice. Il y avait plus d'ambition que de religion dans son fait, BOSS. *Var.* 10. || 11° Ce qui est convenable à quelqu'un. Cet emploi serait bien son fait. Critiquer gens m'est fort nouveau, Ce n'est mon fait, LA FONT. *Court.* J'ai ton fait, MOL. *l'Ét.* V, 10. Le mariage n'est guère votre fait, ID. *Mar. f.* 2. Et ce n'est pas mon fait que les choses d'esprit, ID. *Femm. sav.* III, 2. Ce n'est point là, mon frère, le fait de votre fille, et il se présente un parti plus sortable pour elle, ID. *Mal. imag.* III, 3. On dit qu'il n'y a rien de plus beau, voilà votre fait, SÉV. 88. Une femme si connue du roi [la maréchale de Rochefort] et si fort à toutes mains, était son vrai fait pour mettre auprès de Mme la duchesse de Chartres, ST-SIM. 3, 53. J'ai peur qu'il ne soit difficile à remplacer [Thiriot]; il était tout votre fait, VOLT. *Lett. Roi de Prusse*, 214. Ce prétendu ami du genre humain, n'est mon fait que quand il dit : Aimer l'agriculture, ID. *Lett. Cideville*, 26 nov. 1758. À tes vœux ma raison s'oppose, Un long roman n'est plus mon fait,

BÉRANG. *Romans.* || 12° La part qui revient à quelqu'un. Donner à quelqu'un son fait. On a partagé la succession, chacun a eu son fait. || Par extension. Chacun son fait, nul n'a tout en partage, LA FONT. *Mul.* || Fig. Donner à quelqu'un son fait, se venger de lui, le battre dans une discussion, dans une lutte, dans un combat. || Avoir son fait, recevoir quelque mécompte, quelque revers, quelque châtiment. Ton homme a son fait, MOL. *Éc. des mar.* II, 5. Pour le pauvre frère Girard, Il avait eu son fait à part, LA FONT. *Cord.* À force de s'exposer il aura son fait, SÉV. 44. || En un autre sens, avoir son fait, recevoir un mauvais compliment. Chacun a son fait, sans qu'il ait eu l'intention de le lui donner, LA BRUY. V. || Je lui ai bien dit son fait, je lui ai dit ce que je pensais de lui. Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait, MOL. *Pourc.* I, 6. Grâce à mes créneaux, À mes arsenaux, Je puis au préfet Dire un peu son fait, BÉRANG. *Carabas.* || 13° Le bien, la fortune de quelqu'un. Son fait, dit-on, consiste en des pierres de prix : Un grand coffre en est plein, LA FONT. *Fabl.* X, 10. Le malheureux n'osant presque répondre, Court au magot, et dit : c'est tout mon fait, ID. *Paysan.* Bienheureux celui qui a tout son fait bien placé, MOL. *l'Av.* I, 4. Les beaux habits, monsieur, mangent mon petit fait, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, I, 6. Un vagabond, qui mange tout son fait, DANCOURT, *Moul. Javelle*, sc. 17. || 14° Dans le fait, *loc. adv.* Réellement, effectivement. Malgré les apparences, c'est, dans le fait, un homme dangereux. || 15° Par le fait, même sens. Il se trouva, par le fait, maître de tout le pays. || 16° De fait, *loc. adv.* En réalité, véritablement. Un homme qui fût homme et de fait et de mine, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || De fait, en effet, certainement. De fait, la défiance où madame se treuve Ne peut venir d'ailleurs que d'un manque d'épreuve, MAIRET, *Sophon.* III, 2. || Et de fait, même sens. Et de fait, l'Espagne était policée et commerçante, tandis que la Germanie était encore inculte, BUFF. *Min.* t. V, p. 303, dans POUGENS. || 17° En fait de, *loc. prép.* En ce qui concerne. Maître en fait d'armes. Expert en fait de procès. L'autre était passé maître en fait de tromperies, LA FONT. *Fabl.* III, 5. Il se surpasse en fait de chansons, SÉV. 417. Tout ce qui est nécessaire et honnête en fait de politique, HAMILT. *Gramm.* 6. En fait de procédés, on est bien près du mépris, quand on a droit à l'indulgence, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 4. Princes, en fait de religion, obéissant plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent, VOLT. *Mœurs*, 180. En fait de vin, qu'on se montre savant, BÉRANG. *Mort viv.* || 18° Populairement. Si fait, *loc. adv.* Au contraire, quand on veut affirmer ce qu'un autre nie. Je n'y entends rien; si fait pourtant, j'y entends quelque chose, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 2. || Si fait, non fait, termes durs et mal polis, DE CAILLIÈRES, 1690. Si fait se dit encore; non fait ne se dit plus. || 19° Tout à fait, *loc. adv.* Entièrement. Je suis chrétien, Néarque, et le suis tout à fait, CORN. *Poly.* II, 6. Théglath-Phalasar, premier roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extrémité le royaume d'Israël, et détruisit tout à fait celui de Syrie, BOSS. *Hist.* I, 7. || Proverbe. La bonne volonté est réputée pour le fait.

— HIST. XIIe s. Al roi Marsille [il] a touz les faix contez, *Ronc.* p. 69. Seignor, dit l'apostoles [le pape], moult est honteus ces fais [ce fait], *Sax.* XV. Al jour del jugement, quant Dex tiendra ses plais, Auront li pecheor grant gaaing de lor fais [bonnes actions], *ib.*

— XIIIe s. Bien voient qu'il auront de leur fait la deserte [récompense], *Berte*, XCIV. Quiconques vous tiegne pour sage, je vous tieng pour fol, et bien sai que jou meïsmes serai blasmés pour vostre fait, H. DE VALENC. III. Et li vaillans hons tant m'amoit, Qu'en tous ses fais me reclamoit, *la Rose*, 6206. Il renoncerent de fet à toutes les cozes temporex dehors lor eglises, BEAUM. LVI, 1. Mais bien se gart li maris qui tele venjance veut pendre [prendre] de se [sa] feme, qu'il ne laisse passer le fet present, ID. XXX, 104. Le [la] quinte cause si est, se cil à qui le [la] dette est demandée, a esté sousaagiés, et on li demande du fet de ses devanciers, ID. VIII, 7. Et sachiés que ce fu un tres biau fait d'armes, JOINV. 220. Quant il laisse le prologue et vient au fait, et dit la propre chose sur quoi est l'achoisons et la matiere de tot son conte, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 517. Toutes choses qui sont en nos [nous] par nature, sont premierement en pooir, et puis en fait, ID. *ib.* p. 266.

— XIVe s. Tout le fait, tout le negoce de vertu moral et de politiques, ORESME, *Eth.* 40. Or dittes vostre fait, j'en ai dit ma partie, *Guescl.* 8645.

— XVe s. Et passerent outre à ce mardi au matin tous ceux de l'avant-garde, et à fait [à mesure] qu'ils venoient, ils se logeoient en la ville, FROISS. II, II, 181. Il estoit ordonné que ces gens d'armes devoient aller de fait [de force] en la maison de Jean de Lyon, ID. II, II, 64. De fait avisé [à dessein], ID. I, I, 189. Là eut, je vous dis, de premier fait, de belles joustes et de grandes appertises d'armes, ID. II, II, 5. Brievement, on ne vit oncques tant de bonnes gens, chevaliers et escuyers qui là estoient, estre perdus à si peu de fait; car chacun fuyoit qui mieux mieux, ID. I, I, 230. Et ne se voulut conjoindre en ces defiances [défis], et dit qu'il feroit son fait à part lui à temps et à point, ID. I, I, 79. Or convint là les Anglois souffrir et endurer grand peine, car leurs ennemis estoient quatre contre un et toutes gens de fait et de mer, ID. I, I, 122. Nous leur [aux Gantois] avons octroyé que.... nous les aiderions.... contre tous ceux qui par voie de fait les voudroient grever, ID. II, II, 241. Et de fait messire Seret de Poix fut rué jus par les gens au duc d'Orliens, FENIN, 1414. Or ai-je esté pris sur le fait, Je ne le puis jamais nier, *Patelin.* Et espie et enquiert, dont il fait que foul; car noble cuer de homme ne doit point enquerir du fait des femmes, *Les 15 joyes du mariage*, p. 66. Escripre et mettre par memoire ce que j'ay sceu et congneu des faicts du roy Louis, COMM. *Prol.* Si le jeune prince s'est allé perdre, ne perdons pas sa maison ni le fait de son pere ni le nostre, ID. I, 13. Le roy estoit trop puissant et avoit son fait bien acoustré, ID. III, 2. .... Bien montez et bien armez et qui jà longtemps avoient exercé le fait de la guerre, ID. IV, 1. Et quant le roy nostre maistre eust entendu le fait de la mer aussi bien qu'il entendoit le fait de la terre, jamais le roy Edouard ne fust passé [en France], ID. IV, 5.

— XVIe s. Je parle devant ceux qui estoient au fait, ausquels il en souvient, et qui peuvent cestuy-ci dedire s'il ment, M. DU BELLAY, 225. La force de l'amitié se montre bien plus richement en son faict, qu'en celuy d'Aretheus, MONT. I, 217. Si je feusse nay d'une complexion plus desreglée, je crains qu'il feust allé piteusement de mon faict, ID. II, 123. Seroit-il vray que pour estre bon à faict [entièrement], il nous le faille estre par naturelle proprieté? ID. II, 124. Tout à faict, ID. I, 251. C'est le fait d'un bon mesnager, de.... LA BOÉTIE, 412. Les jeunes hommes se trouverent estonnez, et restiverent un petit quand ce vint au faict et au prendre, AMYOT, *Pélop.* 66. S'il estoit besoing que toute une trouppe de gens de cheval tournast ensemble à demy ou à faict, ID. *Philop.* 11.

— ÉTYM. Provenç. *fag, faig, fait*; catal. *fet*; espagn. *hecho*; portug. *feito*; ital. *fatto*; du latin *factum*, fait, neutre de *factus*, participe passif de *facere*.

FAÎTAGE (fê-ta-j'), *s. m.* || 1° Nom de la pièce de bois qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment, et qui est assemblée dans la tête du poinçon. || Faîtage double ou sous-faîte, pièce d'un comble posée de niveau au-dessous du faîte et liée par des croix de Saint-André. || Plomb ou tuiles concaves qui protégent le haut d'un toit. || 2° Terme de féodalité. Droit qui se payait pour le faîte de chaque maison, au moment où on le posait.

— ÉTYM. *Faîte.*

† **FAITARD, ARDE** (fè-tar, tar-d'), *adj.* Terme vieilli. Qui tarde à faire quelque chose, paresseux.

— HIST. XIIIe s. Assez puet en trouver de ceus Qui fetard sont et parecheus, DU CANGE, *fetica.* || XVIe s. Elles [les abeilles] sont vigilantes en leurs affaires, et ont l'œil sur celles qui sont faitardes et ne font rien, PARÉ, *Anim.* 7.

— ÉTYM. *Fait*, et *tard* : celui qui fait tard.

FAITARDISE (fè-tar-di-z'), *s. f.* Terme vieilli. Paresse, fainéantise.

— HIST. XIIIe s. Car tant li deplaist fetardie, DU CANGE, *fetica.*

— ÉTYM. *Faitard.*

FAÎTE (fê-t'), *s. m.* || 1° La partie la plus élevée d'un édifice. Quand verrai-je, ô Sion! relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes? RAC. *Esth.* I, 2. Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte, ID. *Athal.* I, 1. || Synonyme de faîtage. Apprends à monter sur un comble, à poser le faîte, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Sous-faîte, pièce de bois placée au-dessous du faîte, auquel elle est reliée par les entretoises. || 2° Par extension, la partie la plus haute de quelque chose d'élevé. Le faîte d'une cheminée. L'un des deux compagnons grimpe au faîte d'un arbre, LA FONT. *Fabl.* V, 20. Ils [les manakins] ne se perchent point au faîte des arbres, mais sur les branches, à une moyenne hauteur, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 149, dans POUGENS. || 3° Fig. Le plus haut point. Déchoir du faîte de la gloire, VAUG. *Q. C.* III, 13. Et monté sur le faîte il aspire à descendre, CORN. *Cinna*, II, 1. Vous qui pouvez la mettre au faîte des grandeurs, ID. *Pomp.* III, 3. La rage alors se trouve à son faîte montée, LA FONT. *Fabl.* II, 9. J'avais prévu ma chute en montant sur le faîte; Je m'y suis trop complu; mais qui n'a dans la tête Un petit grain d'ambition? ID. *Fabl.* X, 10. Qui les place sur le faîte de la prospérité, MASS. *Carême*, *Aum.* Quel espoir enchanteur M'élève en un moment au faîte du bonheur? VOLT. *Brutus*, III, 5. || 4° Terme de géographie. Ligne de faîte, ligne constituée par les faîtes des montagnes ou coteaux d'une contrée. La ligne de faîte de la chaîne divise la contrée en deux régions bien distinctes. || 5° Terme de commerce. Le côté opposé à la lisière dans les draps, les étoffes. Permet S. M. à tous marchands et autres.... de faire auner toutes les pièces tant par la lisière que par le dos ou faîte, et d'en payer le prix sur le pied du moindre aunage, *Arrêt du conseil*, 3 oct. 1689.

— HIST. XIIe s. Dunc vunt les terres si gastant, Qu'il n'i laissent fest en estant, Qui fust del fieu [fief] le duc Reinier, BENOÎT, V. 2639. || XVe s. Trois leveures d'un festre ou maison neufve couverte de tuille, DU CANGE, *festrum.* || XVIe s. Le faiste d'aulcuns bastimens paroist encores, MONT. I, 232. Au feste et sous les couvertures du logis est la chambre des serviteurs, O. DE SERRES, 20. Gibet à fest, en signe de suzeraineté, *Coust. génér.* t. II, p. 65. Tous vendeurs de drap en detail les aulneront par le fest, *ib.* p. 75.

— ÉTYM. Berry, *fait*; norm. *fêt*; génev. *la frête*; Bâle, *le frête.* On le tire du latin *fastigium*; mais, ce que nous connaissons jusqu'à présent du mot ne comporte pas cette étymologie, et admet seulement, à cause de l'antiquité du mot, quelque forme telle que *fastum*, ne tenant à *fastigium* que par le radical (*fastigium* a l'accent sur *sti*).

† **FAÎTERIES** (fê-te-rie), *s. f. pl.* Moules de diverses sortes à l'usage des carreleurs.

FAÎTIÈRE (fê-tiè-r'). || 1° *Adj. f.* Qui est placée au faîte d'un comble. Tuile faîtière. || 2° *S. f.* Faîtière tuile à demi-canal qui recouvre le faîte d'un toit. || 3° Sorte de lucarne pratiquée dans le toit pour éclairer l'espace qui est sous le comble. || 4° La faîtière d'une tente, la perche qui, placée au haut de la tente, s'étend d'un bout à l'autre et soutient la toile. || 5° Terme de zoologie. Nom vulgaire de la coquille appelée bénitier et tuilée (*tridacna gigas*, LK).

— HIST. XVIe s. Prens une tuile festiere, grande, forte et espaisse, PARÉ, XXI, 22.

— ÉTYM. *Faîte.*

FAIX (fê; l'x se lie : un fê-z accablant), *s. m.* || 1° Charge sous laquelle on plie. Sous le faix du fagot aussi bien que des ans, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Tant qu'il vit sous le faix mourir son camarade, ID. *ib.* VI, 16. || Par extension, charge. Ton aiguille à mes doigts est un faix bien léger, ROTR. *Herc. mour.* I, 4. || Terme d'eaux et forêts. Faix à col, délit de celui qui est saisi chargé du faix qu'il a dérobé. || 2° Fig. Si faut-il qu'à la fin.... Je m'allége du faix dont je suis accablé, MALH. IV, 4. Succombant sous le faix que j'ai dessus le cœur, RÉGNIER, *Sat.* VI. Porter tout seul le faix de ce plaisir commun, ID. *Épît.* II. Il ne peut porter tout seul le faix de tant de grandes affaires, PATRU, *Plaidoyer* 6, dans RICHELET. Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe? CORN. *Pomp.* I, 1. Faire honte à ces rois que le travail étonne, Et qui sont accablés du faix de leur couronne, BOIL. *Disc. au roi.* Mais, pour comble, à la fin, le marquis en prison Sous le faix des procès vit tomber sa maison, ID. *Sat.* V. Des guerriers illustres courbés sous le faix des lauriers, J. J. ROUSS. *Écon.* 2. || Absolument. Succomber sous le faix, plier sous le faix, ne pas pouvoir supporter quelque chose qui accable. Je vous vois succomber sous le faix, SÉV. 347. Ces gens lisent toutes les histoires et ignorent les histoires; ils parcourent tous les livres et ne profitent d'aucun.... ils plient sous le faix, leur mémoire en est accablée, pendant que leur esprit demeure vide, LA BRUY. XIII. || Poétiquement. Le faix des ans, des années. Mon corps n'est point courbé sous le faix des années, BOIL. *Sat.* I. Malgré le faix des ans et du sort qui m'opprime, RAC. *Mithr.* II, 3. || 3° Terme de construction. Se dit en parlant d'un bâtiment qui s'est affaissé comme il doit faire. Ce bâtiment a pris son faix. || 4° Terme de marine. Faix de pont, planches épaisses et étroites, posées sur les baux d'un pont, dans la longueur d'un vaisseau, depuis l'avant jusqu'à l'arrière. || 5° Bloc cubique d'ardoise destiné à être fendu. || 6° Mesure de houille, employée à Saint-Étienne.

— SYN. CHARGE, FAIX, FARDEAU. La charge est ce

qu'un homme ou un animal peuvent porter; elle n'exprime rien de plus. Le fardeau est une charge pesante. Le faix, signifiant étymologiquement un faisceau, exprime proprement une multiplicité de choses réunies : le faix des années, des affaires, etc. mais ce sens étymologique a disparu par le frottement de l'usage; et la distinction est que fardeau est de tous les styles, et que faix est plus particulièrement du style élevé.

— HIST. XIe s. Greignor [plus grand] fais [il] porte par joc [jeu] quand il s'enveise [s'amuse], *Ch. de Rol.* LXXVI. || XIIe s. Quant li baron l'entendent, chascuns s'est arrier trais, Tout ainsi com li asnes qui regarde le fais, *Sax.* XV. Li clers porte sun merc en sum le chief adès, Ne li est pas al cors mais est à l'aneme [âme] fais, *Th. le mart.* 30. E mult li seit bon gré que si grant fais emprent, Qu'encontre rei de terre saint iglise defent, *ib.* 58. Se ele [la pensée] lo faihs des terriens penseirs ki l'apresset, gettet en sus de soi, *Job*, p. 467. || XIIIe s. Et tous fussent mort, se ne fust la chevalerie qui estoit en l'arriere garde, qui soustint le fais des Sarrasins qui moult les arguoient, *Chr. de Rains*, 93. J'en prens sor moi trestout le fès, *la Rose*, 19740. Or ai tant fet que ne puis mès; Si me covient tenir en pes; Diex doinst que ce ne soit trop tart; Toz jors ai acreü mon fès, RUTEB. 38. Mon cheval s'agenoilla pour le fez que il senti, et je en alai outre parmi les oreilles du cheval, JOINV. 225. || XIVe s. Quant un homme porte un pesant faez et aucuns autres le soulegent en prenant une partie de tels faez, ORESME, *Eth.* 289. || XVe s. [Des engins], qui nuit et jour jetoient pierres de faix au chastel, FROISS. I, I, 227. Si tost qu'ils virent leurs ennemis, ils reculerent tout à un faix si desordonnéement.... ID. I, I, 286. Il mist tant de choses en ymagination et si grandes qu'il demeura soubz le faix, COMM. IV, 1. || XVIe s. Les Turcs, prests à se retirer, s'aviserent que ce faix d'eau avoit rendu inutile l'arquebuserie et l'artillerie des chrestiens, D'AUB. *Hist.* II, 199. A haute montée le faix encombre, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *fais*; espagn. *haz*; portug. *feixe*; ital. *fascio*; du latin *fascis*, faisceau.

FAKIR (fa-kir), *s. m.* Voy. FAQUIR.

† **FALABRÉGUIER** (fa-la-bré-ghié), *s. m.* Un des noms du micocoulier.

FALAISE (fa-lè-z'), *s. f.* Terres ou rochers escarpés le long de la mer. Les falaises de la mer en Normandie sont composées de couches horizontales de craie si régulièrement coupées à plomb, qu'on les prendrait de loin pour des murs de fortifications, BUFF. *Addit. théor. Œuv.* t. XII, p. 459, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Quistrent [ils parcoururent] tant valées et plaines, Quistrent faloises et montaignes, *Brut, ms.* f° 108, dans LACURNE. || XIIIe s. Là desrochent li Tur à moult grant encombrier; Qui chiet [tombe] en la faloise, ja n'en esteut plaidier, Aussi bien li venroit en enfier tresbuchier, *Ch. d'Ant.* VI, 1027. || XVe s. Mainte falize [l'Angleterre] a sur la mer posée, Haulte et blanche.... EUST. DESCHAMPS, *Ball. de l'Anglet.* || XVIe s. Un banc estoit de sablon amassé, Voisin du bord où Francus fut chassé, Haut de falaize et de bourbe attrainée, RONS. 609. ....Puis voyant le vaisseau Qui le portoit echoué dessus l'eau, Demi-covert de falaize et de bourbe, ID. 625.

— ÉTYM. Berry, *falaise*, le sous-sol graveleux de la Brenne, dans JAUBERT, *Glossaire*; wallon, *faltje*, carrière de pierre; du h. allem. *felisa*, rocher; allem. mod. *Fels*. Ce mot a eu dans l'ancien français le sens de lieu sablonneux.

FALAISER (fa-lè-zé), *v. n.* Terme de marine. Briser contre une falaise, en parlant de la mer. Peu usité.

— ÉTYM. *Falaise*.

FALARIQUE (fa-la-ri-k'), *s. f.* Terme d'antiquité. Espèce de lance, entortillée d'étoupes pleines de soufre et d'autres matières inflammables, qu'on lançait pour mettre le feu aux maisons, aux tours en bois; suivant la grosseur on la lançait avec le bras, avec l'arc, ou avec les balistes.

— ÉTYM. Lat. *falarica*, de *fala*, tour de bois.

FALBALA (fal-ba-la), *s. m.* Large bande d'étoffe plissée que les femmes mettent au bas et autour de leurs jupes, DE CAILLIÈRES, 1690 (qui dit que le mot est venu de la cour). Son habit d'une étoffe antique Sur des falbalas en portique Offrait d'équivoques couleurs, HAMILT. *Œuvres*, III, 154 (lett. du 1er juillet 1705). Parlons maintenant de nos belles; Elles repassent leurs dentelles, Vont mettre dans votre jardin Leurs cornettes sur des ficelles, Réparent quelques falbalas, ID. *ib.* III, 197 (année 1707). Falbala par haut pour celles qui n'ont point de hanches, celles qui en ont trop le portent plus bas, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 6. || Aujourd'hui le falbala, qui paraît dater de la fin du règne de Louis XIV, s'appelle volant. || On met aussi des falbalas à des rideaux.

— ÉTYM. Génev. *farbala*; espagn. *falbalá* et aussi *farbalá*; portug. *falbalá*; ital. *falbalà*; Parme, *frambalà*; piém. *farabalà*. D'après Ménage (au mot *passe-caille*), *falbala* a été inventé par M. de Langlée, maréchal des camps et armées du roi, qui, à une couturière lui montrant une robe avec cette bande plissée, fit accroire qu'on nommait ainsi à la cour ces sortes de bandes; la couturière redit ce mot imaginaire, qui fit fortune. D'après Génin, *Récréat.* t. I, p. 11, il vient de l'espagnol *falda*, habit de femme, *faldellin*, cotillon plissé. D'après d'autres, il vient de l'anglais *furbelow*, falbala, de *fur*, fourrure, *below*, en bas; ce qui est peut-être la vraie étymologie; à moins toutefois que *furbelow* ne soit une altération du mot français, transformé de manière à avoir un sens apparent en anglais. On voit que l'origine de ce mot, né du temps de Louis XIV, est ignorée.

† **FALBALASSER** (fal-ba-la-sé), *v. a.* Garnir de falbalas. Une robe bien falbalassée.

† **FALCALDINE** (fal-kal-di-n'), *s. f.* Terme de médecine. Affection qu'on a regardée comme une variété de la syphilis et qui règne dans le Falcaldo, contrée de la province de Bellune.

† **FALCATULE** (fal-ka-tu-l'), *s. f.* Dent fossile ayant la figure d'une faux.

— ÉTYM. Diminutif tiré du lat. *falcatus*, qui est en forme de faux.

FALCIDIE (fal-si-die) ou **FALCIDIENNE** (fal-si-diè-n'), *adj. fém.* Terme de droit romain. Quarte falcidie ou falcidienne, portion dont l'héritier testamentaire, chargé de legs excessifs, avait le droit de faire la distraction. || Substantivement, la falcidie.

— ÉTYM. Lat. *lex falcidia*, de *Falcidius*, nom du tribun qui fit rendre cette loi.

† **FALCIFORME** (fal-si-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une faux. Ligament falciforme du foie.

— ÉTYM. Lat. *falx*, faux 2, et *forma*, forme.

† **FALCINELLE** (fal-si-nè-l'), *s. f.* Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers longirostres.

† **FALCIROSTRE** (fal-si-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec en faux.

— ÉTYM. Lat. *falx*, faux 2, et *rostrum*, bec.

† **FALCONELLE** (fal-ko-nè-l'), *s. f.* Genre de passereaux dentirostres.

† **FALCONIDE** (fal-ko-ni-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble au faucon. || *S. m.* Les falconides, la famille des faucons.

— ÉTYM. Lat. *falco*, faucon.

† **FALCORDE** (fal-kor-d'), *s. f.* Nom vulgaire de la mouette blanche et de la mouette noire.

† **FALCULAIRE** (fal-ku-lê-r'), *adj.* Qui est en forme de faux.

— HIST. Lat. *falcula*, diminutif de *falx*, faux 2, s. f.

† **FALE** ou **FALLE** (fa-l'), *s. f.* Terme vulgaire. Le jabot des oiseaux. Ces pigeons ont la fale pleine, ils sont rassasiés.

† **FALERNE** (fa-lèr-n'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Le vin des environs de Falerne en Campanie, qui avait une grande réputation. La vertu du vieux Caton, Chez les Romains tant prônée, Était souvent, nous dit-on, De falerne enluminée, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. Le falerne écumait dans de larges cratères Ceints de myrtes fleuris, V. HUGO, *Odes*, II, 5.

† **FALISQUE** (fa-li-sk'), *s. m.* Voy. PHALISQUE.

FALLACE (fal-la-s'), *s. f.* Action de tromper en quelque mauvaise intention. Un homme sans fraude ni fallace, *Dict. de l'Acad.* Elle lui mit au sein la ruse et la fallace, RÉGNIER, *Sat.* VII.

— HIST. XVe s. Et mena tellement le pape par ses dons et par ses fallaces qu'ils.... FROISS. I, I, 11. || XVIe s. Adonc voyant que par force ou fallace N'avoient pouvoir de gaigner cette place, J. MAROT, p. 20, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *fallacia*; espagn. *falacia*; du lat. *fallacia*, de *fallax*, trompeur, de *fallere*, tromper (voy. FAILLIR, FALLOIR).

FALLACIEUSEMENT (fal-la-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière fallacieuse. Agir fallacieusement.

— HIST. XVIe s. Fallacieusement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Fallacieuse*, et le suffixe *ment*.

FALLACIEUX, EUSE (fal-la-si-eû, eû-z'), *adj.* Qui trompe et égare pour nuire. Le papier me manquerait, si je voulais dire tout ce que j'ai découvert depuis qu'il est parti d'ici; vous pouvez bien, sans scrupule, le traiter comme un homme fallacieux, POUSSIN, *Lett.* 3 nov. 1647. || Il se dit aussi des choses. Serments fallacieux, salutaire contrainte, Que m'imposa la force et qu'accepta la crainte, CORN. *Rodog.* II, 1. Une vive image des dangereuses insinuations et des détours fallacieux de l'esprit malin, BOSS. *Hist.* II, 1. L'éloquent Bossuet est le seul qui se soit servi après lui [Corneille] de cette belle épithète, fallacieux.... pourquoi appauvrir sa langue? un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné? VOLT. *Comm. Corn. Rodogu* e.

— SYN. FALLACIEUX, TROMPEUR. Fallacieux enchérit sur l'idée de trompeur. Un langage trompeur nous égare et nous présente les choses autrement qu'elles ne sont; un langage fallacieux nous trompe pour nous nuire de dessein prémédité.

— HIST. XVIe s. Parquoy il donna congé à ces conducteurs barbares, et, laissant leur fallacieux destour du droit chemin, en peu de jours passa la riviere d'Euphrates et arriva en la cité d'Antioche, AMYOT, *Lucullus*, 37.

— ÉTYM. Lat. *fallaciosus*, de *fallacia*, fallace.

FALLOIR (fa-loir), il faut; il fallait; il fallut; il faudra; il faudrait; qu'il faille; qu'il fallût; point de participe présent, voy. pourtant ce qui est dit au n° 11 pour ce participe; fallu, invariable, *v. n. impersonnel.* || 1° Faire besoin (le sens étymologique de falloir étant *manquer*). Il lui fallait cent francs. Que vous faut-il encore? J'ai le cheval qu'il vous faut. Il nous faudrait mille personnes Pour éplucher tout ce canton, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Il fallait un Aristote pour un Alexandre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 601, dans POUGENS. Pour le petit nombre de ceux dont la tête est ferme, le goût délicat et le sens exquis, et qui comme vous, messieurs, comptent pour peu le ton, les gestes et le vain son des mots, il faut des choses, des pensées, des raisons, BUFF. *Disc. de récep. à l'Acad.* Il a fallu vingt mille ans pour la retraite des eaux, qui d'abord étaient élevées de deux mille toises au-dessus du niveau de nos mers actuelles, ID. *4e époque*, *Œuv.* t. XII, p. 230, dans POUGENS. Il me faut qui m'estime, il me faut des amis A qui dans mes secrets tout accès soit permis, A. CHÉN. *Élég.* XII. ....Dieu cruel, fallait-il nos supplices Pour ta félicité? LAMART. *Méd.* I, 7. || 2° Il se dit de l'argent à donner pour achat d'une marchandise, pour prix d'un salaire. Combien vous faut-il pour votre marchandise, pour votre peine? || 3° Employé avec le pronom personnel *se* et précédé de la particule *en*, ce verbe indique une différence en moins. En cet emploi, c'est un verbe neutre réfléchi, comme *s'enfuir*, et il se conjugue comme les verbes réfléchis, c'est-à-dire avec le verbe *être*. Vous dites qu'il s'en faut tant que la somme y soit; il ne peut s'en falloir tant, *Dict. de l'Acad.* La Valteline est toute à nous; et, s'il s'en faut quelque chose, ce n'est qu'un fort qui n'est pas meilleur que les autres qui se sont rendus, MALH. *Lett. à Racan*, 18 janv. 1625. La maîtresse du monde! ah! vous me feriez peur S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur, CORN. *Nicom.* III, 2. Vous ne les auriez pas, s'il s'en fallait un double, MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. Pour moi, j'ai vu des moments où il ne s'en fallait rien que la fortune ne me mît dans la plus agréable situation du monde, SÉV. 430. J'ai été sur le point, ces jours passés, de mourir; il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un cheveu, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 sept. 1773. || Le compte n'y est pas, il s'en faut cent sous, la différence en moins est de cent sous. || On le dit aussi avec la préposition *de*. Il ne s'en est fallu que d'un moment, VOLT. *Princ. de Babyl.* 7. || Cette construction, il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un cheveu, s'explique ainsi : *il*, sujet indéterminé, c'est-à-dire l'*épaisseur d'un cheveu*, ne s'en est pas fallu. On dirait aussi : il ne s'en est pas fallu de l'épaisseur d'un cheveu; mais alors l'explication grammaticale est différente : *il s'en faut* se dit absolument pour signifier il y a une différence en moins; et *de l'épaisseur d'un cheveu* devient une locution adverbiale qui modifie *il s'en faut.* || Il se construit avec *que* et le subjonctif. Il s'en fallait qu'il n'eût achevé, *Dict. de l'Acad.* Il s'en faut peu de chose que cela n'aille, *ib.* || 4° Il s'en faut beaucoup, il s'en faut bien, la différence en moins est grande. Il s'en faut beaucoup qu'il ait satisfait l'attente du public, *Dict. de l'Acad.* Il s'en faut beaucoup que l'un ait autant de mérite que l'autre. Il ne s'en est pas beaucoup fallu qu'il fût tué. Je puis vous assurer qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim, RAC. *Lett.* 16 *à Boileau.* Cet homme paraît faire tout ce qu'il veut, mais il s'en faut bien

qu'il le fasse, FÉN. *Tél.* III. Tous les hôtes d'Ibrahim n'étaient pas riches; il s'en fallait beaucoup, CHATEAUBR. *Itin.* 1re part. || On dit aussi : beaucoup s'en faut. L'abbaye.... ne vaut pas beaucoup s'en faut Les deux mille francs qu'il me faut, RÉGNIER, *Épît.* III. || Il s'en faut de beaucoup (voy. ci-dessus l'explication de cette construction), se dit surtout pour exprimer une différence en moins de quantité. S'en faut-il de beaucoup que la somme soit complète? Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet, *Dict. de l'Acad.* Vous voilà bien arriéré, il s'en faut de beaucoup que votre tâche soit aussi avancée qu'elle devrait l'être, *ib.* Ce prince, comme on l'a dit, n'avait pas regagné tout son royaume par l'épée; il s'en fallait de beaucoup, VOLT. *Hist. du parl.* ch. XXXVIII. || Avec *ne* surabondant. Il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit aussi merveilleuse qu'on se l'imagine, HAMILT. *Gram.* 8. Il s'en fallait beaucoup que tout ne fût fait, FONTEN. *Littre.* Il n'a rien mis du sien dans sa réputation que son mérite, et communément il s'en faut beaucoup que ce ne soit assez, ID. *Méry.* Il s'en faut bien qu'ils ne fussent tous agréables à Dieu, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. || Dans cette construction le mieux est de ne pas mettre *ne.* || 5° Il ne s'en faut guère, la différence n'est pas grande. Il ne s'en est guère fallu que je ne fusse trompé par son air de candeur. Pour les moines, je ne pensais pas tout à fait comme eux; mais il ne s'en fallait guère; vous m'avez fait plaisir de me désabuser, SÉV. 22 juil. 1672. || On le dit aussi avec *de.* Il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein, *Dict. de l'Acad.* || 6° Il s'en faut peu, peu s'en faut, la différence en moins est petite, locution qui a pris le sens de presque. Peu s'en est fallu que je ne vinsse. Peu s'en faut que vous n'ayez engraissé un étique, BALZ. liv. VII, lett. 22. Aussi le reçoit-il [le coup] peu s'en faut sans défense, CORN. *Hor.* IV, 2. Peu s'en fallut que le soleil Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Peu s'en faut que d'amour la pauvrette ne meure, MOL. *l'Ét.* I, 6. Un discours que rien ne lie et n'embarrasse, marche et coule de soi-même, et il s'en faut peu qu'il n'aille quelquefois plus vite que la pensée même de l'orateur, BOIL. *Traité du subl.* ch. 16. Avec quels yeux cruels sa rigueur obstinée Vous laissait à ses pieds peu s'en faut prosternée! RAC. *Phèd.* III, 1. Peu s'en faut que Mathan ne m'ait nommé son père, ID. *Athal.* III, 6. Peu s'en fallut qu'il n'interrompît Mentor, FÉN. *Tél.* XII. || Il s'en faut de peu, s'emploie quand il s'agit d'une différence en quantité. Il s'en faut de peu que ce vase ne soit plein, *Dict. de l'Acad.* || 7° Être de nécessité, de devoir, d'obligation (parce que avoir ce qui manque devient une nécessité). Il ne faut pas croire tout ce qu'on dit. Il vous faudra faire ce voyage. Eh bien! vous le voulez, il faut vous satisfaire, Il faut affranchir Rome, il faut venger un père, Il faut sur un tyran porter de justes coups, CORN. *Cinna,* III, 4. Et pour la voir tomber [l'âme tiède], il ne faut pas même la voir attaquée, MASS. *Carême, Tiédeur,* 2. Il faut être utile aux hommes pour être grand dans l'opinion des hommes, ID. *Petit car. Grand. de J. C.* || Avec *que* il veut le subjonctif. Il faut bien que je pleure; Mon insensible amant ordonne que je meure, CORN. *Hor.* II, 5. Faut-il que je dérobe avec mille détours Un bonheur que vos yeux m'accordaient tous les jours? RAC. *Brit.* II, 6. || En ce sens il est peu usité, non inusité, à l'infinitif. Il va falloir partir. Mais sentir dans son sein que le fer veut ouvrir, Une âme ardente à vivre, et puis falloir mourir! AL. DUMAS, *Christine,* V, 2. || *Il,* dans le langage familier, peut se supprimer. Allons, mon fils, marchons : fallut se rendre, Fallut partir.... VOLT. *Bastille.* || Faut-il? fallait-il? etc. s'emploie pour exprimer un regret. Fallait-il qu'il entreprît ce fatal voyage? Fallait-il m'être engagé dans cette affaire? Faut-il voir tant de misère? Faut-il que sur le front d'un profane adultère Brille de la vertu le sacré caractère! RAC. *Phèdre,* IV, 1. Faut-il que de tes mains le plus parfait ouvrage A son Dieu qu'il adore offre un coupable hommage! VOLT. *Henr.* X. || Il faut voir, il est nécessaire de voir, il faut examiner. Avant de se prononcer il faut voir. || Familièrement. Il faut voir, il est curieux, intéressant de voir. Il faut voir ce que cela deviendra. || Il faut voir se rejette quelquefois à la fin du membre de phrase, en forme d'exclamation. On les battit, il faut voir! || On dit dans un sens analogue : aussi faut-il voir. Il a fait l'insolent, aussi faut-il voir comme on l'a traité. || C'est ce qu'il faudra voir, se dit pour répondre à une folle menace. Il dit qu'il m'empêchera de passer, c'est ce qu'il faudra voir. || Dans le XVIIe siècle, quand *falloir* était suivi d'un verbe réfléchi, on mettait le pronom avant *falloir,* et alors *falloir* aux temps composés prenait la conjugaison des verbes réfléchis. Il s'est fallu passer à cette bagatelle; Alors que le temps presse, on n'a pas à choisir, CORN. *Ment.* I, 5. Cette construction pourrait très-bien s'employer encore. || Un faire le faut, voy. ce mot composé à son rang alphabétique. || 8° Il s'emploie avec ellipse du verbe qui précède. Parler plus qu'il ne faut. Ne dire que ce qu'il faut, et de la manière dont il le faut est, ce me semble, un mérite dont les Français, si vous m'en exceptez, ont plus approché que les écrivains des autres pays, VOLT. *Lett. sur Zaïre.* || Il le faut, cela est nécessaire. D'éveiller ces amants, il ne le fallait pas, LA FONT. *Joc.* Il faut avoir pitié de l'amour que vous m'avez inspiré; il le faut, STAEL, *Corinne,* XVI, 3. || 9° Comme il faut, comme il convient. Pour aimer comme il faut, il faut pour ce qu'on aime Embrasser l'amertume et la dureté même, CORN. *Imit.* III, 5. Rien ne la contentait, rien n'était comme il faut, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Quand on prend comme il faut cet accident fatal, ID. *Coupe.* Je suis de retour dans un moment; que l'on ait bien soin du logis, et que tout aille comme il faut, MOL. *Mar. f.* 4. || 10° Un homme comme il faut (on prononce ko-mi-fô), homme de bon ton, de bonne compagnie. Les gens comme il faut. C'est une femme tout à fait comme il faut. C'est un homme très-comme il faut, *Dict. de l'Acad.* Elle a l'air très-comme il faut, elle n'a rien marchandé, PICARD, *Trois quartiers,* I, 4. || Dans le langage des tailleurs et des modistes, un vêtement comme il faut, un vêtement de bon ton, bien porté. || Il ne faut pas confondre comme il faut, avec comme il en faut, qui signifie, en parlant de personnes ou de choses, comme la personne ou la chose est nécessaire. Voilà un homme comme il en faut [pour tel ou tel emploi]. Et par plaisanterie : Ce n'est pas une femme comme il faut, c'est une femme comme il en faut. || 11° Si faut-il que, encore faut-il que, *loc. conj.* signifiant il est nécessaire, malgré tout, que.... Je veux bien le croire innocent, si faut-il qu'il s'explique. Encore faut-il que je sache à quoi m'en tenir. || 12° Tant s'en faut que, *loc. conj.* Bien loin que. Tant s'en faut qu'il consente, qu'au contraire il fera tout pour l'empêcher. Et tant s'en faut que les vents aient emporté ma promesse, ils m'ont donné lieu de la tenir, VOIT. *Lett.* 49. || Familièrement. Tant s'en faut qu'au contraire, s'emploie quelquefois par plaisanterie pour dire simplement au contraire. Vous demandez si cette femme est jolie, tant s'en faut qu'au contraire, *Dict. de l'Acad.* C'est une phrase elliptique : Tant s'en faut qu'elle soit jolie, qu'au contraire elle est laide. || 13° C'est pour son nez, il lui en faut, se dit par ironie pour marquer qu'il ne mérite pas d'avoir ce qu'il demande. || 14° Molière a employé le participe présent fallant : Mais lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi, *les Fâch.* II, 2; ce qui pourrait très-bien être imité à l'occasion.

— REM. 1. *Il s'en faut* exprime dans toute sa conjugaison une absence, une privation dont le sens négatif se porte sur la proposition subordonnée. Alors, quand ce verbe n'est accompagné ni d'une négation, ni de quelque mot qui ait un sens négatif, tel que *peu, presque, rien,* etc. la proposition subordonnée ne prend pas la négative *ne :* Il s'en faut de beaucoup que la somme y soit; Il s'en faut bien que tous les hommes soient de ce caractère. Mais, lorsque *il s'en faut* est accompagné d'une négation ou de quelqu'un des mots qui ont un sens négatif, ou bien encore si la phrase marque interrogation ou doute, la proposition subordonnée prend la négative *ne :* Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme n'y soit; Il s'en faut peu que l'un n'ait autant de mérite que l'autre; Peu s'en fallait qu'on ne m'abandonnât; Il s'en faut peu qu'il ne soit le dernier; Combien s'en faut-il que la somme n'y soit? S'en faut-il beaucoup que la somme n'y soit? GIRAULT-DUVIVIER. || 2. Que de travaux il a fallu pour l'achever, et non fallus! Il a fallu des travaux équivaut à : des travaux ont fallu, c'est-à-dire ont fait besoin. Mais comme *falloir,* en vertu de l'usage, n'est susceptible que de la construction impersonnelle, l'explication est : il (c'est-à-dire les travaux) a fallu, c'est-à-dire a fait besoin. Voilà pourquoi, dans la phrase citée, *fallu* reste invariable. || 3. *S'en falloir* est un de ces verbes neutres construits avec le pronom personnel et ayant même forme que les verbes réfléchis, construction qui était familière à l'ancienne langue. Voyez pour cela le pronom SE, SOI.

— HIST. XIIIe s. Petit s'en faut que mes cuers [mon cœur] ne se desment [déconcerte] de corroux, *Psautier,* f° 171. Li mien pié sunt meü, ne s'en falut guieres, à pechié faire, *ib.* f° 86. Noz avons parlé de le [la] division des quemins, parce que noz regardons qu'il sont, ne s'en faut gaires, tout corrumpu par le [la] convoitise de cix [ceux] qui y marcissent [qui y sont limitrophes], BEAUM. XXV, 3. || XVe s. Il ne faut pas demander si Saintré fut du roy et de la royne très grandement loué, *Jeh. de Saintré,* ch. 38. A bien peu s'en faillit qu'elle ne se pasma; et fust à l'envers tombée, se elle ne se feust bientost levée, *ib.* Un coq d'Inde sa gorge à toi semblable porte; Combien de riches gens N'ont pas si riche nez! pour te peindre en la sorte, Il faut beaucoup de temps, BASSELIN, VI. || XVIe s. Et ne se fauldra plus doresnavant trouver en place ny en compaignye qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve, RABEL. *Pant.* II, 8. ....Tant s'en fault que il les voulsist assaillir, ou leurs estudes distraire, ID. *ib.* III, 32. Dont il appert qu'en ce temps là ceste opinion a esté rejettée : de dire qu'il fausist [fallût] par satisfaction recompenser les fautes passées, CALV. *Instit.* 521. Il me faust adjouster cet aultre exemple, MONT. I, 16. Il s'en fault tant que je sois arrivé à ce degré d'excellence, que.... ID. II, 122. Le temps qu'il lui falloit à.... ID. I, 23.

— ÉTYM. *Falloir* est le même que *faillir* (voy. ce mot), n'en différant que par la conjugaison.

1. **FALOT** (fa-lo; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des fa-lo-z allumés), *s. m.* || 1° Sorte de grande lanterne. Le fils de la Feuillade se lassa de faire allumer tous les soirs les falots des quatre coins de cette place [des Victoires], ST-SIM. 69, 130. La rue où je logeais était sombre et déserte; Quelques ombres passaient, un falot à la main, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit d'octobre.* || Fig. Un sot est un falot; la lumière passe à travers, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 8. || Terme de blason. Meuble d'armoiries en forme de vase avec un manche. Falot allumé et emmanché, falot dont la flamme et le manche sont d'un autre émail. || 2° Sorte de grand vase qu'on emplit de suif, de poix-résine et autres matières semblables, et dont on se sert pour éclairer les cours d'une grande maison, les abords d'un lieu de fête, etc. On dit plus ordinairement pot à feu. || 3° Terme de marine. Le falot ou fanal est la lanterne dorée sur son chandelier, au plus haut de la poupe; l'amiral a le falot de trois lanternes, le vice-amiral de deux, et les autres navires de guerre d'une, ÉTIENNE CLEIRAC, 1643, dans JAL.

— HIST. XIVe s. Olivier de Clisson venoit moult puissamment A falos, à brandons, o [avec] lui hommes cinq cent, *Guesclin,* 21749. || XVIe s. Combien qu'ils semblassent fallots ardens pour enflamber toute la terre, ils n'estoyent neanmoins que tisons fumans, CALV. *Instit.* 156. Phanot, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguign. *foilô*; espagn. *farol*; ital. *falò*; piémontais, *farò*; vénit. *fanò*; *farot* dans Nicot; *fanot* dans du Cange, au mot *fanon*; du grec φανός, brillant, ou φάρος, phare; car il s'est fait une confusion entre ces deux mots (voy. FANAL). Il y avait dans l'ancien français *faille,* provenç. *falha,* signifiant torche, et venant du lat. *fácula,* diminutif de *fax,* torche.

2. **FALOT, OTE** (fa-lo, lo-t'), *adj.* Plaisant, drôle, grotesque. Conte falot. Aventure falote. Là, par quelque chanson falote, Nous célébrerons la vertu Qu'on tire de ce bois tortu [la vigne], ST-AMAND, dans RICHELET. Sans ce trait falot Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot, MOL. *l'Ét.* II, 14. Un bon couplet chez ce peuple falot [le Français] De tout mérite est l'infaillible lot, VOLT. *Ép.* XXXV. Payant tribut A l'attribut De sa gaîté falote [de Momus], BÉRANG. *Marotte.* || Substantivement. Il fait le falot.

— HIST. XVIe s. Cy dessous gist et loge en serre Ce très gentil fallot Jan Serre, MAROT, p. 421, dans LACURNE. Ce vieux cynique [Diogène] estoit un vray falot, GARASSE, *Recherche des recherches,* p. IX, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *falotico,* capricieux. Origine fort incertaine. Il est possible que cet adjectif soit le même que *falot* 1, l'individu gai, un peu fou, capricieux, ayant été comparé à quelque chose qui vacille comme la lumière d'un falot, d'une lanterne portée à la main. L'espagn. *faroson,* homme effronté, *farota,* femme dévergondée, appartient-il à *falot,* à *falotico?*

FALOTEMENT (fa-lo-te-man), *adv.* D'une manière falote.

— HIST. XVIe s. Et pour mon ennui compenser, Je vous vins ma dame embrasser, Et la baise falotement Un petitet tant seulement, ROG. DE COLLERYE, p. 52, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Falote,* et le suffixe *ment.*

† **FALOTERIE** (fa-lo-te-rie), *s. f.* Acte de falot.

— HIST. XVI° s. Faloterie, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Falot* 2; ital. *faloticheria.*

1. **FALOURDE** (fa-lour-d'), *s. f.* Fagot de quatre ou cinq bûches liées ensemble. Pour une voie de falourdes de perches est dû auxdits officiers 30 sols 11 deniers, *Déclar.* 22 oct. 1715, *Tarif.* On en vend beaucoup [de bois flotté] au menu peuple en falourdes composées de six ou sept bûches, *Dict. des arts et m. March. de bois*, 1767. || Falourde de harts, grand fagot de douze ou quinze longs morceaux de bois, garni dans l'intérieur de débris de harts, de liens de train de bois.

— HIST. XIII° s. Je sai bien connoistre tes bordes Et tes lobes et tes falordes, *Ren.* 16656. En autre lieu les covient trere, Où il me fet l'oreille sorde, Qu'il n'a cure de ma falorde, Et je li referai la moe, RUTEB. II, 79. || XV° s. Seigneurs, de nostre loy destruire Ne cesse Jhesu le trahistes [le traître] Pour [à l'aide de] falloudes que il a dictes, Et du dire point ne recroit [ne se lasse], *la Pass. de N. S. J. C.* L'endemain il fit, par les vilains du pays, acharier et apporter grant foison des buches et de velourdes, FROISS. I, 1, 233. Grant foison d'estrain [paille] et de belourdes, ID. II, II, 95. || XVI° s. Fagots et velourdes, *Coustumier génér.* t. I, p. 814. Faullourde, PALSGR. p. 197.

— ÉTYM. On a fait venir ce mot de *faix lourd*, et Diez approuve cette étymologie, mais elle ne peut se soutenir en présence des anciennes formes. On trouve dans le XIII° siècle *falorde* (espagn. *falordia*), tromperie, bourde, mais non avec le sens de fagot. Plus tard c'est *velourde* ou *belourde* que l'on trouve, signifiant fagot; enfin plus tard encore, et avec le sens de fagot, *falourde*. Dans l'état actuel il n'est pas possible d'éclaircir ce problème ni de dire si *falourde* et *velourde* sont le même mot, ni s'il y a quelque rapport entre *falorde*, tromperie, et *falourde*, fagot. *Fagot* lui-même a le sens de bourde.

† 2. **FALOURDE** (fa-lour-d'), *s. f.* Hirondelle de mer.

— ÉTYM. Voy. FARLOUZE.

† 1. **FALQUE** (fal-k'), *s. f.* Terme de marine. Se dit de petits panneaux qui se placent dans des coulisses à l'endroit des tolets, pour élever les bords des bateaux et empêcher l'eau de la mer d'y pénétrer. On dit aussi fargue.

— ÉTYM. Origine inconnue. Espagn. *falcas*; ital. *falche.*

† 2. **FALQUE** (fal-k'), *s. f.* Terme de manége. Action de falquer. Les falques sont proprement trois ou quatre petites courbettes pressées avant l'arrêt.

† **FALQUÉ, ÉE** (fal-ké, kée), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme de faux.

— ÉTYM. Lat. *falcatus*, de *falx*, faux 2.

FALQUER (fal-ké), *v. n.* Terme de manége. Faire falquer un cheval, le faire couler sur les hanches en deux ou trois temps.

— ÉTYM. Lat. fictif, *falcare*, faucher (voy. ce mot).

† **FALQUET** (fal-kè), *s. m.* Terme de fauconnerie. Nom d'oiseau de leurres, qui s'appelle aussi hobereau.

— ÉTYM. Diminutif de l'anc. français *falc* (voy. FAUCON).

† **FALSIFIABLE** (fal-si-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être falsifié.

— HIST. XVI° s. Il ne peut fuir que les sens ne soient les souverains maistres de sa connoissance; mais ils sont incertains et falsifiables à toutes circonstances, MONT. t. II, p. 499, dans LACURNE.

FALSIFICATEUR (fal-si-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui falsifie. Je cite ces vers pour faire voir combien ce métier de petits barbouilleurs, de petits folliculaires, de petits calomniateurs, de petits falsificateurs du coin de la rue est abominable, VOLT. *Honnêt. littér.*

— ÉTYM. *Falsifier.*

FALSIFICATION (fal-si-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de falsifier; résultat de cette action. La falsification des monnaies a toujours eu lieu dans tous les États et dans tous les temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 538, dans POUGENS. || Altération volontaire et frauduleuse des substances alimentaires, des vins, des alcools, d'une substance médicamenteuse par son mélange avec des substances inertes ou de qualité inférieure. || Altération des textes. La falsification de cet acte est manifeste. || Altération des faits. Je l'ai placé [le lieu de la scène] dans Séville, bien que don Fernand n'en ait jamais été le maître, et j'ai été obligé à cette falsification pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, CORN. *Ex. du Cid.*

— HIST. XVI° s. Il en mit aussi en justice un autre, le chargeant de falsification de testament, AMYOT, *C. d'Utique*, 23. Ennemi juré de toute espece de falsification, MONT. I, 292.

— ÉTYM. *Falsifier.*

FALSIFIÉ, ÉE (fal-si-fi-é, ée), *part. passé.* Altéré à dessein de tromper. Monnaies falsifiées. Du vin falsifié. Des actes falsifiés. Tous ces exemples pris au hasard chez les peuples d'Achem, de Bantam, de Ceylan, de Bornéo, des îles Moluques, des Philippines, tous copiés d'après des voyageurs très-mal instruits, et tous falsifiés, sans en excepter un seul, ne devraient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe, VOLT. *Dict. phil. Lois* (*Esprit des*).

FALSIFIER (fal-si-fi-é), je falsifiais, nous falsifiions, vous falsifiiez; que je falsifie, que nous falsifiions, que vous falsifiiez, *v. a.* || 1° Altérer avec dessein de tromper. Falsifier l'écriture, un seing, une date, un sceau, un cachet. J'ai pris soin de ne pas falsifier le sens d'un passage, PASC. *Prov.* 11. On dit qu'ils [les jésuites] prouvent dans un de ces mémoires que le parlement a falsifié et tronqué les passages de leurs constitutions, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 oct. 1761. || 2° Altérer une substance par un mélange. On n'y voit point de vin que l'on ne falsifie, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 6. Celle [la civette] qu'on tire de Guinée serait la meilleure de toutes, si les nègres, ainsi que les Indiens et les Levantins, ne la falsifiaient en y mêlant des sucs de végétaux, comme du ladanum, du storax et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 259, dans POUGENS. || 3° Falsifier de la monnaie, en altérer la valeur. || 4° Ne pas rendre, ne pas rapporter les choses telles qu'elles sont. Les anciens qui ont écrit que Thémistocle et d'autres s'étaient empoisonnés avec du sang de taureau, falsifiaient à la fois l'histoire et la nature, VOLT. *Dict. phil. Taureau.* Brumoy a déguisé autant qu'il l'a pu ce dialogue, comme il a falsifié presque toutes les pièces qu'il a traduites [des tragiques grecs], ID. *Dict. phil. Art dramatique.* || 5° Donner une fausse apparence. D'ailleurs, ce grand courroux pourrait-il être feint? Aurait-il pu sitôt falsifier son teint, Et si bien ajuster ses yeux et son langage À ce que la fureur marquait sur son visage? CORN. *la Suiv.* IV, 9. || 6° Falsifier les clefs, faire de fausses clefs. Romulus permit au mari de répudier sa femme, si elle avait commis un adultère, préparé du poison ou falsifié les clefs, MONTESQ. *Esp.* XVI, 16. || 7° Terme de manége. Falsifier les allures d'un cheval, les rendre fausses, les faire tourner de bien en mal. || 8° Se falsifier, *v. réfl.* Être falsifié. Tout se viole et tout se falsifie, LAMOTTE, *Fabl.* II, 7.

— HIST. XVI° s. Ma conscience ne falsifie pas un iota, MONT. I, 203. Elle estoit bien advertie comment l'edict de paix se falsifioit [faussait] par tout, D'AUB. *Hist.* I, 200. .... De n'ouvrir point leurs portes à gens de guerre, soubs une simple lettre de cachet que l'on falsifie souvent, CARLOIX, VIII, 7. Ils vendent leur theriaque falsifié bien et cherement, PARÉ, XXIII, 30.

— ÉTYM. Lat. *falsificare*, de *falsus*, faux (voy. FAUX 1), et *facere*, faire.

† **FALTRANK** ou **FALLTRANK** (fal-trank), *s. m.* Infusion de plantes aromatiques recueillies dans les Alpes suisses, et dont on use pour les chutes et les coups. || Ces plantes elles-mêmes. Thé de faltrank. Faltrank suisse.

— ÉTYM. Allem. *fallen*, tomber, et *Trank*, boisson : boisson pour les chutes.

FALUN (fa-lun), *s. m.* Débris coquilliers de divers âges formant des dépôts meubles, quelquefois très-considérables, exploités en quelques endroits pour l'amendement des terres, et différents de la marne qui est un mélange naturel de calcaire et d'argile. Les faluns de la Touraine. Si ce falun a été produit à la longue dans la mer, elle est donc venue à peu près de quarante lieues dans un pays plat, et elle n'y a point formé de montagnes, VOLT. *Dict. phil. Coquilles.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Peut-on conjecturer l'allem. *fahl*, angl. *fallow*, gris cendré? Le Dictionnaire des arts et métiers de 1767 dit *falum* et *falumière.*

† **FALUNAGE** (fa-lu-na-j'), *s. m.* Action de déposer du falun sur les terrains en culture, pour les amender. Le falunage a la même action que le marnage.

FALUNÉ, ÉE (fa-lu-né, née), *part. passé.* Terre falunée.

FALUNER (fa-lu-né), *v. a.* Terme d'agriculture. Amender un champ avec du falun.

— ÉTYM. *Falun.*

† **FALUNEUR** (fa-lu-neur), *s. m.* Ouvrier qui exploite le falun.

FALUNIÈRE (fa-lu-niè-r'), *s. f.* Mine de falun; endroit d'où l'on tire du falun. La Touraine possède des falunières très-étendues, recouvertes de quelques pieds de terre, et exploitées dans le pays depuis un temps immémorial. Si quelques petits fragments de coquilles mêlées à la terre marneuse, étaient réellement des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles sont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, VOLT. *Dict. phil. Coquilles.*

— ÉTYM. *Falun.*

FÂME (fâ-m'), *s. f.* Réputation. Mot tombé en désuétude et conservé seulement dans cette locution d'ancienne pratique : Rétabli dans sa bonne fâme et réputation.

— HIST. XII° s. Vostre fame nen est mie saine; car à mal le pople meine, *Rois*, p. 8. Et vint la fame à toz ces de Israel que desconfiz furent li Philistien, *ib.* 42. || XVI° s. Los et fames glorieuses, J. MAROT, V, 169. Entre les mains le mettrai d'une femme Qui appelée est renommée ou fame, MAROT, I, 361.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *fama*; du lat. *fama*; grec, φήμη, de φάω, φημί, dire, en latin *fari* (voy. FABLE).

FAMÉ, ÉE (fa-mé, mée), *adj.* Il ne se dit que joint aux adverbes *bien*, *mal*: bien famé, mal famé, qui a une bonne, une mauvaise réputation. Tout est perdu, tant que vos agents ne seront que des protégés ou des hommes mal famés, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33.

— HIST. XVI° s. Lors un vieillart, personne très famée, J. MAROT, p. 156, dans LACURNE. Lesquelz estoyent gens honnorables et bien famez, RAB. *Pant.* III, 32.

— ÉTYM. *Fâme.* *Famé* n'a pas d'accent parce que l'*a* n'y est pas long; et il ne l'est pas, parce que la syllabe qui suit n'est pas muette. Il arrive souvent que cette circonstance abrége la syllabe antécédente; il faut rectifier en ce sens la remarque mise à DIFFAMER.

FAMÉLIQUE (fa-mé-li-k'), *adj.* || 1° Qui a souvent faim, faute d'avoir de quoi manger. La famélique et honteuse lésine, BOIL. *Sat.* X. Tu verras ce prince glouton Rendre facilement croyable Tout ce que nous conte la fable Du famélique Érésichton, CHAULIEU, *Au duc de Nevers.* Un de ces écrivains faméliques qui prennent hardiment le titre d'historien, VOLT. *Russie*, II, 10. || 2° En parlant des choses. Visage famélique. || 3° *S. m.* Brancas, pauvre de lui-même et panier percé d'ailleurs, était un famélique qu'on ne pouvait rassasier, ST-SIM. 428, 199. D'un homme pauvre il fait un mendiant; d'un travailleur, un oisif; d'un malheureux, un scélérat; c'est-à-dire qu'il conduit un famélique à l'échafaud par la misère, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10.

— HIST. XVI° s. L'attraction de la viande, que nous voyons quelquesfois estre si subite aux gens fameliques, qu'à peine on a le loisir de la mascher, PARÉ, II, 20.

— ÉTYM. Lat. *famelicus*, de *fames*, faim. *Famélique* n'était point usité dans l'ancienne langue; on disait *famelleus*: Et se feri entre aus [eux] come lions famelleus, et fist tant d'armes de son cors que c'estoit merveille, *Chr. de Rains*, p. 150.

† **FAMEUSEMENT** (fa-meû-ze-man), *adv.* D'une manière fameuse. || Dans le langage populaire, extrêmement, excellemment. Cela est fameusement bon. Il est fameusement bête.

— HIST. XVI° s. Fameusement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fameuse*, et le suffixe *ment.*

FAMEUX, EUSE (fa-meû, meû-z'), *adj.* || 1° Qui a une grande réputation, bonne ou mauvaise. La fameuse Macette, à la cour si connue, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Le fameux Scipion le fut bien [lieutenant] de son frère, CORN. *Nicom.* II, 3. Et vous serez fameux chez la postérité, ID. *Cinna*, II, 1. C'est ce roi si fameux dans la paix, dans la guerre, BOIL. *Poésies div.* XVIII. La fameuse Cornélie, fille du grand Scipion et mère des Gracques, est connue de tout le monde; il n'y avait point à Rome de noblesse plus illustre ni de maison plus riche que la sienne, ROLL. *Traité des Études*, V, 1re part. § 3. L'histoire des empereurs romains fait plus souvent mention des pantomimes fameux que des orateurs célèbres, ID. dans LAFAYE, *Synon.* Ce brillant escadron fameux par cent batailles, VOLT. *Fontenoy.* Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation, BUFF. *Renard.* Les remarques de l'abbé d'Olivet déplurent surtout à un satirique [l'abbé Desfontaines] plus fameux que célèbre, et plus caustique que juste, D'ALEMB. dans LAFAYE, *Synon.* À

celle-ci succéda Messaline, fameuse par ses débauches, et à Messaline Agrippine, non moins fameuse par son ambition, DIDER. *Claude et Nér.* I, § 19. || Il se dit aussi des choses. Il fréquentait au logis de l'intimé, qui, pour laquais et autres semblables gens, tient le cabaret le plus fameux de la ville, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Ce grand courage Qui m'a fait entreprendre un si fameux ouvrage, CORN. *Cinna*, IV, 6. Ne vous exposez plus à ces fameux revers, ID. *ib.* III, 1. La fameuse journée Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, RAC. *Athal.* I, 1. Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce, ID. *Esth.* I, 1. || 2° Il se dit aussi dans le langage familier, en mauvaise part pour désigner un excès. Un fameux ivrogne. Samson est représenté comme un fameux paillard, VOLT. *Phil.* II, 60. || Voilà une fameuse bêtise! Un fameux imbécile. || 3° Dans le langage populaire, excellent, admirable. C'est fameux! Hé! je me connais bien aussi, et je n'ai pas là une fameuse connaissance, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* III, 6.

— SYN. FAMEUX, RENOMMÉ, CÉLÈBRE. Renommé est celui dont le nom est connu; célèbre, celui dont on parle beaucoup et souvent, en bien; fameux, celui dont la réputation, en bien ou en mal, s'étend au loin. Renommé dit moins que célèbre ou fameux; le renom fait seulement que la personne ou la chose est citée avec éloge parmi celles de son espèce. Quant à fameux et célèbre, on remarquera que le genre de célébrité marqué par le premier est plus relatif à ce que dit la voix commune, et celui qui est marqué par le second plus relatif à ce que disent les livres.

— HIST. XVI° s. Université fameuse, *Anc. cout. de Normandie*, f° 45, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *famos*; espagn. et ital. *famoso*; du latin *famosus*, de *fama* (voy. FÂME). *Fameux* n'a pas d'accent parce que l'*a* n'y est pas long (voy. FAMÉ). Dans certaines provinces on dit *fâmeux*.

† **FAMILIAL, ALE** (fa-mi-li-al, a-l'), *adj.* Néologisme. Qui est de la famille, qui a rapport à la famille (dans le langage de la science politique). Organisation familiale. Liens familiaux. L'intervention de l'État dans le gouvernement de la commune n'est pas seulement plus légitime et moins inquiétante que son intervention dans la vie familiale ou individuelle.... M. ROULLEAUX, *Fragm. économ.* p. 174.

— ÉTYM. *Famille.*

FAMILIARISÉ, ÉE (fa-mi-li-a-ri-zé, zée), *part. passé.* Rendu familier avec, habitué à. Cet oiseau aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel, il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 274, dans POUGENS. Les hommes n'exigent point de preuves pour adopter une opinion, leur esprit n'a besoin que d'être familiarisé avec elle, comme nos yeux avec les modes, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 2.

FAMILIARISER (fa-mi-li-a-ri-zé), *v. a.* || 1° Rendre familier, apprivoisé. Il n'y a rien de si farouche qu'on ne puisse familiariser avec un peu de soin, HAMILT. *Gramm.* 4. || 2° Habituer à, rendre familier avec. Familiariser quelqu'un au travail, un cheval avec le bruit des armes à feu. || Absolument. Cet usage, qui est fort ancien, familiarise avec les faux serments, et ne met aucun obstacle à la corruption, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 20. || 3° Se familiariser, familiariser à soi, se rendre propre. Se familiariser la manière d'un artiste, le style d'un auteur. || Se familiariser un auteur, le posséder bien, l'entendre bien. || Se familiariser une langue étrangère, l'entendre, la parler comme sa propre langue. || 4° Se familiariser, *v. réfl.* Se rendre familier avec quelqu'un. Se familiariser avec tout le monde. Je connaissais aussi quelques pédants.... je m'en amusais quelquefois et les congédiais ensuite sans me familiariser avec eux, VAUVEN. *Dialogue, Catilina, Sénécion.* On prétend que l'abbé Gallois disait: M. Colbert veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Gallois.* || Absolument. Prendre des manières trop familières. Ne vous familiarisez pas trop; souvenez-vous toujours du personnage de mère, de sœur aînée, de religieuse, MAINTENON, *Lett. à Mme de Fontaines*, 1695, t. III, p. 138, dans POUGENS. || 5° S'accoutumer à. Se familiariser avec le danger. Il se trouve des hommes qui se familiarisent avec leur propre grandeur et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés, LA BRUY. XI. À l'égard du tonnerre, c'est une bagatelle.... nous nous familiarisons fort dans notre siècle avec tout ce qui faisait trembler dans les siècles passés, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 5 juin 1772. Il faut, après un grand malheur, se familiariser avec tout ce qui vous entoure, STAEL, *Corinne*, I, 2. || 6° Acquérir la connaissance facile d'une chose. S'ils trouvent étrange qu'un petit espace ait autant de parties qu'un grand, qu'ils regardent le firmament au travers d'un petit verre, pour se familiariser avec cette connaissance, en voyant chaque partie du ciel en chaque partie du verre, PASC. *Espr. géom.* I. Se familiariser avec une langue étrangère, BOIL. *Disc. sur l'Ode.*

— HIST. XVI° s. Le duc de Guise, familiarisant encor avec l'admiral de Chastillon, luy rapporta que le prince de Condé ne s'estoit pas conduict comme son ami pour le gouvernement de Picardie, D'AUB. *Hist.* I, 87. Elle la faisoit aider par une fille de chambre nommée Xainte, avec laquelle le roi de Navarre se familiarisoit, ID. II, 345.

— ÉTYM. *Familier.*

FAMILIARITÉ (fa-mi-li-a-ri-té), *s. f.* || 1° Grande intimité. Il s'est approché des grands, et a été reçu en leur familiarité, BALZ. 2° *hist.* Tu as donc familiarité avec le prince? MOL. *Princ. d'Él.* III, 3. Dieu s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis, BOSS. *Marie-Thér.* Polybe, que son étroite familiarité avec les Romains faisait entrer si avant dans le secret des affaires, ID. *Hist.* III, 6. Aussi la rougeur lui monterait-elle au visage, s'il était malheureusement surpris dans la moindre familiarité avec quelqu'un qui n'est ni opulent, ni puissant, ni ami d'un ministre, ni son domestique, ni son allié, LA BRUY. IX. Pour admettre les honnêtes gens dans sa familiarité, FÉN. *Tél.* II. Si le duc de Duras m'honorait de sa bonté et de sa familiarité comme vous le prétendez.... VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 mai 1772. Rassuré bientôt par la manière libre et douce dont le roi lui parlait, il reprit avec lui sa familiarité ordinaire, et tous deux s'entretinrent en riant du combat de Bender, ID. *Charles XII*, 7. || Par extension. Cette familiarité, pour ainsi dire, des sacrés mystères ne faisait que la rendre plus respectueuse et plus circonspecte; et l'usage fréquent qu'elle en faisait ne diminuait pas sa ferveur, FLÉCH. *Marie-Thér.* Les sciences, en faveur desquelles il s'abaissait au rang de simple particulier, doivent l'élever en récompense au rang des Auguste et des Charlemagne, qui leur ont accordé aussi leur familiarité, FONTEN. *Czar Pierre.* || 2° Manière libre et familière. Il en est des rois comme des femmes, pour lesquelles la familiarité a toujours quelque fâcheuse conséquence, DIDER. *Claude et Nér.* I, § 34. || Ton familier. Si la Sophonisbe de Mairet n'avait pas été infectée d'une familiarité comique, souvent poussée jusqu'à la bassesse, elle se serait soutenue au théâtre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 5 juill. 1773. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il [Bayle] est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse, ID. *Louis XIV, Écrivains, Bayle.* || *Au plur.* Choses familières, traits familiers. Ces jeux de l'imagination, ces finesses, ces tours, ces traits saillants, ces gaietés, ces petites sentences coupées, ces familiarités ingénieuses, qu'on prodigue aujourd'hui, ne conviennent qu'aux petits ouvrages de pur agrément, ID. *Dict. phil. Esprit.* L'éloquent Bossuet voulait bien rayer quelques familiarités échappées à son génie vaste, impétueux et facile, ID. *Temp. du goût.* || 3° *Au plur.* Manières libres et inconvenantes. Prendre, se permettre des familiarités avec quelqu'un. J'étais familier avec la première, sans avoir de familiarités; au contraire j'étais aussi tremblant qu'agité devant la seconde, même au fort des plus grandes familiarités, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Ils ne passeraient pas tout d'un coup aux dernières familiarités, ID. *Ém.* I. || Avoir des familiarités avec une femme, en obtenir des faveurs. || 4° Nom donné à des associations religieuses qui existaient autrefois en Franche-Comté. || Proverbe. Familiarité engendre mépris.

— HIST. XIII° s. Ne saiez pas familiez à toz, mes aiez quenoissence [connaissance] à toz; quar po avient que de grant familiarité ne vegne peril de juridiction, *Liv. de just.* 71. On doit moult regarder s'il avoit entre noz [nous] deus sanblant d'amor.... et s'on voit familiarité, il ne doit pas estre oïs de le [la] porsuite du larrecin contre mi, BEAUM. XXXI, 13. || XIV° s. La familiarité des dames que elle sot pourchacier, BERCHEURE, f° 20, *verso.* Comme l'on dit que trop grant familiarité engendre mesprisement, aussi fait trop grant humilité, *Ménagier*, I, 9. Pour la familiarité que j'avoie avec luy ou qu'il povoit avoir en moy, *ib.* I, 3. || XV° s. [Monseigneur le comte de Blois] me bailla ses lettres de familiarité adressans au comte de Foix [lettres attestant que Froissart était de la familiarité du comte de Blois], FROISS. II, III, 1.

— ÉTYM. Provenç. *familiaritat*; espagn. *familiaridad*; ital. *familiarità*; du lat. *familiaritatem*, de *familiaris*, familier.

FAMILIER, IÈRE (fa-mi-lié, liè-r'; au XVII° s. Chifflet, *Gramm.* p. 188, dit qu'on prononçait familier comme enfer, hiver; la prononciation a tout à fait changé), *adj.* || 1° Qui vit avec quelqu'un sans façon et comme en famille. C'est un de ses amis les plus familiers. Ne regardez pas la femme d'un autre; ne vous rendez point familier avec sa servante, et ne vous tenez point auprès de son lit, SACI, *Bible, Ecclésiast.* XLI, 27. Le chevalier, familier avec tout le monde, HAMILT. *Gramm.* 6. || 2° Terme de mythologie romaine. Dieux familiers, dieux lares des maisons de chaque particulier. || Il se dit, dans un sens analogue, des petits génies, lutins, kobolds germaniques, qu'on croyait habiter la maison. || Esprit, démon, génie familier, être surnaturel que l'on disait être attaché à une personne pour l'inspirer, la diriger. Non, je sais tout cela d'un esprit familier, CORN. *Suite du Ment.* IV, 6. Ô l'heureux temps que celui de ces fables, Des bons démons, des esprits familiers, Des farfadets aux mortels secourables! VOLT. *Ce qui plaît*, etc. || Fig. Ce sont [les hommes de talents éminents] les anges tutélaires des royaumes et les esprits familiers des rois, BALZ. *De la cour*, 1er *disc.* || 3° Qui se familiarise, qui se comporte avec familiarité. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse.... BOSS. *Reine d'Anglet.* || Qui a trop de familiarité. Voyez-vous? il se rend familier, RAC. *Plaid.* I, 8. Cet homme me paraît familier, VOLT. *Écoss.* II, 5. Il est également importun, bavard et familier, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 43, p. 372, dans POUGENS. || Être familier comme les Épîtres de Cicéron, se dit d'une personne qui se rend trop familière, par allusion aux lettres écrites par Cicéron à ses amis et dites Épîtres familières. || 4° Il se dit des choses qui ont un caractère de familiarité. Ils vivent dans un commerce très-familier. Il a des manières un peu trop familières. Des gens d'un caractère libre et familier. Le commerce plus familier qu'on a à la campagne me la fit mieux connaître, et toujours à son avantage, DUCLOS, *Confess. Comte de* ***, *Œuv.* t. VIII, p. 142, dans POUGENS. Malgré le ton familier du nouveau venu, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. La demande est un peu familière, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 10. || 5° Animal familier, se dit des animaux qui ne s'effarouchent pas, qui viennent près de l'homme, qui ont de la tendance à s'apprivoiser. Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, BUFF. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. Parmi les animaux, les uns paraissent être plus ou moins familiers, plus ou moins sauvages, plus ou moins doux, plus ou moins féroces, ID. *ib.* || 6° Qui est du parler de la conversation. Langage familier. Style familier. Dans les discours familiers et dans les discours de science, PASC. *Espr. géom.* I. Ce n'est pas qu'il faille condamner des vers familiers dans ces pièces de poésie; au contraire, ils y sont nécessaires comme les jointures dans le corps humain, ou plutôt comme des repos dans un voyage, VOLT. *Conseils à un journaliste.* || Terme, mot familier, locution, expression familière, terme, mot, locution, expression qui ne peuvent entrer que dans le langage familier. || Être familier, avoir un ton familier. Il était familier de l'inquisition; milord Boldmind n'était familier que dans la conversation, VOLT. *Dict. phil. Liberté de penser.* || 7° Qui n'est pas assez respectueux en tant qu'expression. Le terme d'amitié est un terme trop familier avec des personnes placées bien au-dessus de nous. || 8° Ordinaire, habituel. L'allégorie est très-familière aux poëtes grecs. Vous savez qu'il y a des gens opiniâtres sur les petites choses et à qui le terme non est beaucoup plus familier dans de certaines occasions que le terme oui, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 juill. 1773. || 9° Avec quoi l'on se familiarise. Le premier qui vit un chameau S'enfuit à cet objet nouveau; Le second approcha; le troisième osa faire Un licou pour le dromadaire; L'accoutumance ainsi nous rend tout familier, LA FONT. *Fabl.* IV, 10. || 10° Il se dit de ce que l'on connaît pour l'avoir souvent vu, étudié, pratiqué. Des notions familières à tout le monde. Son visage m'est familier, LA BRUY. VII. Dans une chambre où il est familier [il a ses habitudes], ID. XI. Ceux qui

parcourent ses ouvrages [de Bacon] le trouveront versé dans toute la littérature ancienne et moderne, et familier avec les auteurs grecs, latins, hébreux, italiens, français, allemands, arabes, DIDER. *Opin. des anc. phil. (scolastiques)*. || 11° *S. m.* et *f.* Familier, familière, celui, celle qui est dans la familiarité d'une personne éminente. Il fit entrer ses familiers et ses médecins, VAUGEL. *Q. C.* III, 5. Au sabbat elle est la première, Et du bouc noir la familière, SCARR. *Virg.* VI. Madame de Maintenon se produisit fort peu au camp [de Compiègne], toujours dans son carrosse avec trois ou quatre familières, ST-SIM. 10, 13. || Les familiers de la maison, ceux qui sont reçus habituellement et familièrement dans une maison. || 12° Celui, celle qui affecte la familiarité avec les personnes d'un rang au-dessus du sien. Il fait le familier avec le ministre. Elle fait la familière avec la princesse. Le [un grand] tirer par son habit, lui marcher sur les talons, faire le familier, prendre des libertés, marquent mieux un fat qu'un favori, LA BRUY. IV. Les petits courtisans se relâchent sur ces devoirs, font les familiers, et vivent comme gens qui n'ont d'exemple à donner à personne, ID. VIII. || 13° Officier de l'inquisition. Un familier du saint-office. Les plus adroits s'empressèrent d'être les archers de l'inquisition, sous le nom de ses familiers, aimant mieux être satellites que suppliciés, VOLT. *Mœurs*, 140. || 14° *S. m.* Ce qui a le caractère du style familier. Mais prenons garde à la bassesse Trop voisine du familier, LAMOTTE, *Fabl.* II, 12. On ne distinguait pas assez les bornes qui séparent le familier du simple : le simple est nécessaire, le familier ne peut être souffert, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur Hor.* || Manières familières. Il a été d'un familier auquel je ne m'attendais guère. || 15° *S. f.* Familière, espèce d'araignée.

— HIST. XIII° s. Je Miles de Galathas chevaliers et familiaires dou très noble empereor de Constantinoble, DU CANGE, *Villeh. append.* p. 25. Aucuns de ses familiés groussoient de ce que il fesoit de si larges aumosnes, JOINV. 298. || XIV° s. Priver de ses pecunes son familier compaignon est plus dure chose et plus injuste, ORESME, *Eth.* 245. Il ont fait edifier ung hostel ou maison à leurs depens pour mettre eulx et leurs biens, familiers et serviteurs à sauveté, DU CANGE, *familiarius*. || XVI° s. S'il n'est assez familier des livres pour y trouver tant de beaux discours qui y sont, MONT. I, 174. Ils ont donné le prix à celle des vertus qui leur estoit plus familiere, ID. II, 67. Ces langues estoient familieres à mon pere, ID. II, 137. Je suis du camp d'amour pratique chevalier; Pour avoir trop souffert, le mal m'est familier, RONSARD, 230. Si la dure mere est devenue noire par remedes acres, soient appliqués remedes doux et familiers, PARÉ, VIII, 18. Le fils familier [le fils de famille], greigneur de vingt ans, peut ester en jugement sans autorité ou licence de pere, *Coust. génér.* t. II, p. 440.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *familiar*; ital. *famigliare*; du latin *familiaris*, de *familia*, famille.

FAMILIÈREMENT (fa-mi-liè-re-man), *adv.* D'une manière familière. Je n'oublierai pas même plusieurs petites circonstances qu'un historien omettrait sans doute, mais qu'un ami, ce me semble, peut dire familièrement à son ami, PELLISSON, *Hist. de l'Acad. à M. D. I. I.* Suétone rapporte ce que les premiers empereurs de Rome avaient fait de plus secret; mais avait-il vécu familièrement avec douze Césars? VOLT. *Russie, Préf. hist.* J'ai vu, ces jours-ci, le roi de Prusse, et je l'ai vu comme on ne voit guère les rois, fort à mon aise, dans ma chambre, au coin de mon feu, où ce même homme qui a gagné deux batailles venait causer familièrement comme Scipion avec Térence, ID. *Lett. d'Argenson*, 10 sept. 1742.

— HIST. XVI° s. Se l'en se doit avoir et contenir vers luy en rien plus familiairement que se il ne eust onques esté ami, ORESME, *Eth.* 265.

— ÉTYM. *Familière*, et le suffixe *ment*; provenç. *familiarment*; espagn. *familiarmente*; ital. *famigliarmente*.

FAMILLE (fa-mi-ll', *ll* mouillées, et non fa-mi-ye), *s. f.* || 1° Chez les Romains, réunion de serviteurs, d'esclaves appartenant à un seul individu ou attachés à un service public; c'est le sens primitif. || 2° Par suite il se dit de toutes les personnes, parents ou non, maîtres ou serviteurs, qui vivent sous le même toit. Chef de la famille. Gouvernement de la famille. || En Italie, chez les grands, toutes les personnes attachées au service d'une maison. La famille d'un cardinal. || 3° L'ensemble des personnes d'un même sang, comme père, mère, enfants frères, oncles, neveux, cousins, etc. Entrer dans une famille par alliance. Il était le chef de la famille. La famille de sa femme. Un repas, une fête de famille. J'ai vu trancher les jours de ma famille entière, RAC. *Andr.* III, 6. || Par extension. Instruits par tes vertus, nous sommes ta famille, VOLT. *Alz.* I, 2. Cet accord [sur un même méridien] introduirait dans leur géographie [des peuples de l'Europe] la même uniformité que représentent déjà leur calendrier et leur arithmétique, uniformité qui, étendue aux nombreux objets de leurs relations mutuelles, formera de ces peuples divers une immense famille, LA PLACE, *Expos.* I, 14. || La grande famille humaine, l'ensemble des hommes, l'humanité tout entière. || Avoir un air de famille, se dit de la ressemblance que l'on trouve entre les différents membres d'une même famille. || Bonne famille, famille honnête et aussi famille occupant quelque rang dans la société. Riche suffisamment et de bonne famille, LA FONT. *Contr.* || Fils de famille, enfant de famille, jeune homme qui est d'une bonne famille. Pinucio, jeune homme de famille, LA FONT. *Berc.* Lisette est une fille de famille, qui peut trouver mieux, monsieur; et je ne vois pas que votre Lépine lui convienne, MARIV. *Préj. vaincu*, sc. 4. || Il se dit quelquefois par moquerie. — C'est un jeune homme distingué. — Le colonel : Oui, je sais; ce que nous appelons, nous autres, un fils de famille, un de ces mauvais sujets que leurs parents jettent dans un régiment pour s'en débarrasser, CH. DE BERNARD, *un Fils de famille*, II, 6. || Conseil de famille, voy. CONSEIL. || 4° Les personnes de même sang vivant sous le même toit, et, plus particulièrement, le père, la mère et les enfants. Laissez à son destin cette ingrate famille, CORN. *Poly.* IV, 6. Les dieux et l'empereur sont plus que ma famille, ID. III, 3. Qu'est-ce, à proprement parler, qu'une famille, sinon une forme de royaume où l'on commande et où l'on obéit? BOURDAL. 2° *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 10. Si vous ne voyez plus votre auguste famille, Le Dieu que vous servez vous adopte pour fille, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. || Père de famille, mère de famille, celui, celle qui est mariée et qui a des enfants. || Soutien de famille, le fils, le frère qui soutient une famille; il a droit à l'exonération du service militaire. Fléau de famille, mauvais sujet qui désole ses parents. || En famille, chez soi, au milieu des siens. Comme il causait en famille, on le vint avertir, SÉV. 295. || La sainte Famille, Joseph, la Vierge et l'enfant Jésus. || Une sainte Famille, tableau qui représente la sainte Famille, quelquefois avec saint Jean. Une sainte Famille de Raphaël (Famille par une *F* majuscule). || 5° Terme de droit. Père de famille, voy. PÈRE. || Fils de famille, le fils qui est sous l'autorité paternelle. || 6° Les enfants par rapport aux parents. Vous vous mariez, vous aurez bientôt de la famille. Sa profession, devenue d'autant plus nécessaire qu'il était déjà chargé de famille, l'occupait beaucoup, FONTEN. *Rolle*. Je vous revois enfin, chère et triste famille, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Les familles sont généralement plus nombreuses dans le peuple que dans les autres conditions, BUFF. *Probab. de la vie*. Le ciel bénit toujours les nombreuses familles, COL. D'HARLEV. *Chât. en Esp.* V, 10. J'en sais [des chapons] qui sont bons maris, Qui même ont de la famille, BÉRANG. *Chapons*. || Il se dit de même des animaux. Voyez cette poule accourir avec toute sa petite famille. || 7° Race composée de ceux qui sont du même sang par les mâles. Il est de famille de robe. Une famille bourgeoise. Elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, BOSS. *Reine d'Anglet.* N'en doutons pas, chrétiens : Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles, qui sont la source des nations, et, dans toutes les nations, les qualités dominantes qui devaient en faire la fortune; il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devaient gouverner ces nations et en particulier, dans ces familles, tous les hommes par lesquels elles devaient ou s'élever ou se soutenir ou s'abattre, ID. *Marie-Thér.* || Famille régnante, voy. RÉGNANT. || Terme d'histoire. Pacte de famille, traité défensif conclu entre Louis XV et le roi d'Espagne, en 1761. || 8° Tous les religieux d'un même ordre, d'une même classe, d'un même monastère. || Tous les philosophes d'une même école. Les philosophes de la famille de Platon et de celle d'Aristote, BALZ. *De la cour*, 1er *disc* || 9° Il se dit des choses qui offrent des analogies d'origine ou de ressemblance. Les idées du Tasse ne sont pas d'une aussi belle famille que celles du poëte latin [Virgile], CHATEAUB. *Génie*, II, I, 2. || 10° Terme d'histoire naturelle. Mot introduit en botanique par Magnol, et aujourd'hui généralement adopté non-seulement dans la botanique mais aussi dans la zoologie pour désigner des groupes de genres liés par des caractères communs. Les familles naturelles de Jussieu. La famille des labiées. Les singes et les makis forment deux familles distinctes dans l'ordre des quadrumanes. Les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les ocelots, les servals, les margais et les chats ne font qu'une même et méchante famille, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 257, dans POUGENS. Les animaux et les végétaux ne composent qu'une même famille et leurs analogies sont en grand nombre, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 389, dans POUGENS. Il y a une famille entière de fleurs qui appartient à cette forme [crucifères], CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 2. || 11° De la botanique et de la zoologie où le mot de famille s'est d'abord établi, il a passé à la classification des substances chimiques. La famille des sels. || 12° Il se dit aussi en géométrie. Réunion de surfaces caractérisées par une propriété commune du plan tangent. || Réunion de courbes ayant un caractère géométrique ou analytique commun. La famille des courbes du second degré. || 13° Terme de grammaire. Famille de mots, ensemble de mots appartenant à un même radical. *Père* en français, *padre* en italien, *pater* en latin, πατὴρ en grec, appartiennent à une même famille.

— REM. J'y étais allé en famille, qui fut aussi satisfaite de cette maison que moi, BUSSY-RAB. *Lett.* du 21 nov. 1666. Locution vicieuse, parce que *famille* n'a plus pour ainsi dire son sens propre, JULLIEN, *Gramm.* p. 248. Il fallait dire : J'y étais allé en famille, et ma famille fut....

— SYN. FAMILLE, MAISON. Famille se dit quand on considère l'ensemble des individus de même sang qui vivent les uns à côté des autres : la famille royale, impériale. Maison se dit quand on considère la famille en sa succession dans le temps et en sa transmission : les maisons souveraines. Un homme est de bonne famille quand il provient d'une famille qui occupe un certain rang dans la société, il est de bonne maison, quand il provient d'une famille héréditairement distinguée. || L'Académie remarque que, quand on parle des grandes et anciennes races de France et des pays étrangers, on se sert moins ordinairement du mot famille que du mot maison, et qu'au contraire, lorsqu'on parle des anciens Grecs ou des anciens Romains, on emploie de préférence le mot famille. La famille des Héraclides. La famille des Atrides. La famille des Césars. Cette remarque n'a rien d'absolu; car on voit Bossuet appliquer le mot famille aux grandes races des temps modernes.

— HIST. XIV° s. Ce fut Brutus de qui famille cil estoit, BERCHEURE, f° 56, verso. Retenir aucuns autres hosteus [hôtels, logements] en le [la] ville pour les caretons et famile dou dit prevost et jurés, CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 18. || XV° s. L'archevesque de Ravenne estoit de la famille et maison des Ursins de Rome, A. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 259, dans LACURNE. Environ trente valets que pages, de la famille du duc de Bourgogne, MONSTREL. t. I, f° 282, dans LACURNE. Tant y demoura, que ce seigneur le retint de sa famille pour ce qu'il chevauchoit moult bien, *Perceforest*, t. III, f° 94. || XVI° s. Famille d'Archambaut, plus y en a, pis vaut, COTGRAVE. François George de la famille des freres mineurs, DU VERDIER, *Bibl.* p. 523, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *familla*; espagn. *familia*, *famiglia*; du latin *familia*, famille, *famulus*, serviteur, de l'osque *famel*, serviteur, *faama*, maison, ce qui explique *famel*. *Faama* est le sanscrit *dhâman*, maison, du radical *dhâ*, poser; la transition du *dh* sanscrit à l'*f* latine est normale, ex. *dhûma*, *fumus*. Le sens étymologique montre par quels degrés le mot *famille* est venu à signifier les membres de la maison unis par les liens du sang.

† **FAMILLEUX, EUSE** (fa-mi-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme de fauconnerie. Se dit d'un faucon qui veut toujours manger.

— ÉTYM. Anc. franç. *famelleus*, famélique, du lat. *fames*, faim (voy. FAMÉLIQUE, à l'étymologie).

† **FAMILLISME** (fa-mi-lli-sm', *ll* mouillées), *s. m.* L'amour de la famille, dans le langage des fouriéristes.

FAMINE (fa-mi-n'), *s. f.* || 1° Manque d'aliments, dans une ville, dans une province, etc. Il y eut disette, après vint la famine, VAUGEL. *Q. C.* X, 8. On venait de toutes les provinces en Égypte pour acheter de quoi vivre, pour trouver quelque soulagement dans la rigueur de cette famine, SACI, *Bible*, *Gen.* XLI, 57. On verra par quels soins ta sage prévoyance Au fort de la famine entretint l'abondance, BOIL. *Épît.* I. Bientôt le riche même, après de vains

efforts, Éprouva la famine au milieu des trésors, VOLT. *Henr.* X. La famine vainquit enfin le courage des Rochelois; et, après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, ID. *Mœurs*, 176. || Pacte de famine, conspiration tramée entre des gens riches et puissants, sous Louis XV, pour opérer des disettes factices. || 2° Il se prend quelquefois pour manque d'aliments, même en parlant d'un seul individu. Pressé par la famine, le loup brave le danger, BUFF. *Loup.* || Crier famine, se plaindre du manque où l'on est. Elle [la cigale] alla crier famine Chez la fourmi sa voisine, LA FONT. *Fabl.* I, 1. || Crier famine sur un tas de blé, se dit des avares qui, tout en regorgeant, se plaignent de leur misère, et de ceux qui se plaignent sans raison. Fi, que cela est mal de crier famine sur un tas de blé! VOLT. *Lett. la Houlière*, 22 oct. 1770. || Il se dit aussi des personnes qui se plaignent de manquer de certaines choses essentielles, tout en regorgeant d'autres. Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires; si vous n'aviez du blé, je vous offrirais du mien : j'en ai vingt mille boisseaux à vendre, je crie famine sur un tas de blé, SÉV. 21 oct. 1673. || Prendre une place par famine, se dit d'une place bloquée qui finit par se rendre faute de vivres. || Fig. Prendre quelqu'un par famine ou par la famine, lui retrancher le nécessaire, lui refuser de l'argent pour l'amener à composition.

— SYN. DISETTE, FAMINE. Quand la famine règne, on meurt de faim; quand la disette règne, on a de la peine à se procurer les aliments. La disette est moins grave que la famine : disette, rareté d'aliments; famine, absence d'aliments.

— HIST. XII° s. Puis il [Joseph] fu en Egipte asez plus qu'enperere, E guardi ses parens de la famine amere, *Th. le mart.* 65. Une famine avint al tens David, et durad treis ans, *Rois*, p. 201. || XIII° s. En Egypte fist Dieux famine por Pharaon chastier, *Psautier*, f° 126. || XIV° s. On ne fu pas sachans Que la ville deûst estre prise en deux ans, Se ne fust par famine ou par engins getans, *Guescl.* 8244. || XVI° s. Les Anglois incommodoient extremement Paris qui commençoit à crier famine, *Mém. s. du G.* ch. 8. Le long jeuner de tel façons les mine, Qu'à la parfin tomboient morts de famine, MAROT, IV, 28.

— ÉTYM. Bourguig. *fameigne*; nivernais, *faimène*; picard, *fameine*; provenç. *famina*; du lat. fictif *famina*, dérivé de *fames*, faim.

† **FAMOSITÉ** (fa-mô-zi-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est fameux, et, en mauvaise part, renom funeste. La famosité de certains personnages historiques.

— ÉTYM. Lat. *famositatem*, de *famosus*, fameux.

FANAGE (fa-na-j'), *s. m.* || 1° Action de faner. || Salaire du faneur. || 2° Tout le feuillage d'une plante. || Dessiccation des plantes fourragères.

— ÉTYM. *Faner.*

FANAISON (fa-nè-zon), *s. f.* Temps où l'on fane les foins.

— ÉTYM. *Faner.*

FANAL (fa-nal), *s. m.* || 1° Feu qu'on allume durant la nuit au sommet des tours, à l'entrée des ports, le long des plages maritimes. Chercher sans boussole un fanal presque inaccessible, J. J. ROUSS. *Prom.* 3. Astre inutile à l'homme [la lune], en toi tout est mystère; Tu n'es pas son fanal, et tes molles lueurs Ne savent pas mûrir les fruits de ses sueurs, LAMART. *Harm.* I, 10. || Par extension. Dès que l'on verra sur le haut des montagnes Briller de loin en loin des fanaux allumés, LEMIERRE, *G. Tell*, II, 8. || Fig. Athènes étant comme le fanal de toute la terre, elle ferait éclater partout la gloire de ses actions, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 189, dans POUGENS. || 2° Grosse lanterne dont on se sert à bord des vaisseaux. Au XVII° siècle, les officiers généraux portaient trois fanaux à l'arrière, auxquels l'amiral en ajoutait un fixé à la grande hune; alors tous les vaisseaux avaient un fanal derrière, JAL. En 1685, j'eus ordre d'aller à Rochefort armer *le Bourbon* [vaisseau de 3° rang] et de le mener avec quatre autres vaisseaux à Belle-Ile, pour y joindre M. de Preuilly; je ne l'y trouvai point; on me rapporta pourtant qu'il trouvait à redire qu'il y eût trois fanaux au *Bourbon*, et j'en fis ôter deux dès que je sus qu'ils blessaient sa délicatesse, *Mém. de Villette*, 1685, dans JAL. Le vaisseau que l'amiral montera portera le pavillon carré blanc au grand mât et les quatre fanaux, *Ordonn.* d'août 1681, liv. I, tit. I, art. 7. || 3° Il s'est dit, par extension, pour lanterne, réverbère. Aujourd'hui les spectacles journaliers, la foule des chars dorés, les milliers de fanaux qui éclairent pendant la nuit les grandes villes, forment un plus beau spectacle et annoncent plus d'abondance que les plus brillantes cérémonies des monarques du XVI° siècle, VOLT. *Mœurs*, 121. Ces fanaux que Louis XIV établit le premier dans Paris, qui ne sont pas même encore connus à Rome, éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg, ID. *Russie*, II, 11. || Faire fanal, allumer le fanal, ou marcher devant avec le fanal pour guider. || 4° Fig. Ce qui sert de guide, de lumière intellectuelle. Ces grandes vérités devinrent autant de fanaux à l'aide desquels on se dirigea dans les recherches scientifiques, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XVI° s. Flodoart, qui vivoit en ce temps-là, duquel j'use en tout ce discours comme d'un fanal pour me conduire dans les obscurités de cette histoire, PASQUIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Bas-lat. *fanale*, *fanarium*; ital. *fanale*; du grec φανός, brillant; comparez *falot* 2.

† **FANARIOTE** (fa-na-ri-o-t'), *s. m.* Terme d'histoire grecque. Nom d'anciennes familles grecques retirées à Constantinople, et qui y formaient une classe à part. Les fanariotes fournissaient des banquiers, des hommes de bureau, des diplomates et des hospodars.

— ÉTYM. *Fanal* ou *Fanar*, nom d'un quartier à Constantinople.

FANATIQUE (fa-na-ti-k'), *adj.* || 1° Qui croit avoir des inspirations divines. Leurs opinions [des anabaptistes] mêlées au calvinisme ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes; parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il est vraisemblable que Mahomet fut d'abord fanatique, ainsi que Cromwell le fut dans le commencement de la guerre civile, VOLT. *Mœurs*, rem. 9. || 2° Qui est animé d'un zèle outré pour la religion. Un prédicateur fanatique. || Par extension, qui se passionne à l'excès pour une opinion. Homme fanatique de la liberté. || 3° Il se dit des passions, des doctrines. Un zèle fanatique. Des doctrines fanatiques. En vain ta politique Vient m'étaler ici ce tableau fanatique, VOLT. *Fanat.* I, 4. Ils ne se piquent pas du devoir fanatique De servir de victime au pouvoir despotique, ID. *Brutus*, I, 4. || 4° *S. m. et f.* Celui, celle qui croit avoir des inspirations divines. Moi de ce fanatique [Mahomet] encenser les prestiges! VOLT. *Fanat.* I, 1. || Celui, celle que le fanatisme religieux inspire. Les philosophes sont les médecins des âmes dont les fanatiques sont les empoisonneurs, VOLT. *Lett. à d'Alemb.* 148. || En France on a donné particulièrement ce nom aux protestants des Cévennes, à l'occasion de leur révolte lors des persécutions qui accompagnèrent la révocation de l'édit de Nantes. Montrevel ne trouva pas les fanatiques si aisés à réduire qu'il l'avait cru; on leur avait donné ce nom, parce que chaque troupe de ces protestants révoltés avait avec eux quelque prétendu prophète ou prophétesse, ST-SIM. 117, 27. Nous verrons dans le siècle de Louis XIV plus de quarante mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes; et, ce qui est remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant Dieu, pas un qui montrât la moindre faiblesse, VOLT. *Mœurs*, rem. 16. Celui qui meurt pour un culte faux mais qu'il croit vrai, ou pour un culte vrai, mais dont il n'a pas de preuves, est un fanatique, DIDER. *Pens. philos.* n° 38. || Par extension, celui, celle qui a une passion excessive pour quelqu'un ou quelque chose. Les fanatiques de Corneille n'y trouveront peut-être pas [dans le Commentaire] leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur suffrage, VOLT. *Lett. Damilavile*, 26 mars 1764. J'ai bien peur qu'il [le Commentaire sur Corneille] n'excite de grandes clameurs de la part des fanatiques; car la littérature a aussi les siens, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 2 mars 1764. || 5° *S. m.* Se dit, à l'hombre, de celui dans les mains duquel les quatre valets se trouvent réunis.

— HIST. XVI° s. Ce sont tous songes et fanatiques folies [nos idées sur Dieu], MONT. II, 279.

— ÉTYM. Lat. *fanaticus*, de *fanum*, temple, lieu consacré.

FANATISÉ, ÉE (fa-na-ti-zé, zée), *part. passé.* Ce n'est pas ainsi qu'on ramène un peuple égaré et fanatisé de politique ou de religion, BERN. DE ST-P. *Mort. de Socr.*

FANATISER (fa-na-ti-zé), *v. a.* Rendre fanatique pour une religion, pour un parti. Il les fanatisa par ses publications furibondes. || Se fanatiser, *v. réfl.* Devenir fanatique.

— REM. Fanatiser, qui n'est ni dans Furetière ni dans Richelet, n'est dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Voy. FANATIQUE.

† **FANATISEUR** (fa-na-ti-zeur), *s. m.* Néologisme. Celui qui fanatise.

— ÉTYM. *Fanatiser.*

FANATISME (fa-na-ti-sm'), *s. m.* || 1° Illusion du fanatique, de celui qui croit avoir des inspirations divines. C'est un vrai fanatisme. || 2° Secte ou doctrine fanatique. On eut bien de la peine à détruire ce fanatisme naissant. || 3° Disposition d'esprit des fanatiques, zèle outré pour une religion. On entend aujourd'hui par fanatisme une folie religieuse, sombre et cruelle; c'est une maladie qui se gagne comme la petite vérole, VOLT. *Dict. phil. Fanatisme.* Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère, ID. *ib.* Le plus grand exemple de fanatisme est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres, mettre en pièces la nuit de la Saint-Barthélemi leurs concitoyens qui n'allaient point à la messe, ID. *ib.* Heureusement le fanatisme est sur son déclin d'un bout de l'Europe à l'autre, ID. *Lett. à Mme du Deffant*, 30 juill. 1768. || 4° Attachement opiniâtre et violent à un parti, à une opinion, etc. Ce Talbot était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les superstitions, et qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques, VOLT. *Incurs. sur Nonotte.* Les regards des deux mondes attachés sur vous, le fanatisme heureux d'une grande révolution, le spectacle de votre gloire.... MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 270.

— ÉTYM. Voy. FANATIQUE.

† **FANCHON** (fan-chon), *s. f.* Petit fichu à pointes ou arrondi que les femmes portent en place de bonnet, ou par-dessus le bonnet.

— ÉTYM. *Fanchon*, nom de femme, diminutif de *Françoise*.

† **FANCHONNETTE** (fan-cho-nè-t'), *s. f.* Sorte de pâtisserie qui sert d'entremets. Fanchonnettes au café, au chocolat.

† **FANDANGO** (fan-dan-go), *s. m.* Danse espagnole à trois temps et à mouvement vif, avec accompagnement de castagnettes; air de cette danse. On joua le fandango sévillan; de jeunes Égyptiens l'exécutaient avec leurs castagnettes et leurs tambours de basque, CAZOTTE, *Diable amoureux*, XVI. Cette Espagnole.... Qui soulève, en dansant son fandango léger, Les plis brodés de sa basquine, V. HUGO, *Orient.* 21. || *Au plur.* Des fandangos.

— ÉTYM. Espagn. *fandango*.

† **FANDROSSE** (fan-dro-s'), *s. m.* Épervier de Madagascar.

FANE (fa-n'), *s. f.* || 1° Feuille sèche tombée de l'arbre. || 2° Toute sorte de débris de feuilles ou d'herbes que l'on ramasse pour faire litière aux animaux. || 3° Tiges vertes ou desséchées des plantes qui ne sont pas spécialement cultivées comme fourragères, telles que la pomme de terre, le colza, la fève, etc. Fane et feuille, c'est la même chose, et on s'en sert indifféremment à l'égard des plantes: la fane ou la feuille de cette plante est différente de celle de cette autre, LA QUINTINYE, *Jardins, glossaire.* || 4° Terme de jardinage. L'enveloppe de la fleur des anémones et des renoncules.

— ÉTYM. Voy. FANER.

FANÉ, ÉE (fa-né, née), *part. passé.* || 1° L'herbe du pré fanée et mise en meule. || 2° Qui a perdu sa fraîcheur. Fleur fanée. || Par extension. Beauté fanée.

† **FANÈGUE** (fa-nè-gh'), *s. f.* Mesure espagnole de capacité pour les substances sèches; elle équivaut à près de 60 litres.

— ÉTYM. Esp *fanega*, de l'arabe *fanica*, grand sac.

FANER (fa-né), *v. a.* || 1° Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché pour la faire sécher. Faner de l'herbe, de la luzerne. || Absolument. Voilà un bon temps pour faner. Savez-vous ce que c'est que faner? il faut que je vous l'explique : faner est la plus belle chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie; dès qu'on en sait tant, on sait faner, SÉV. *à Coulanges*, 22 juill. 1671. || 2° Faire perdre la fraîcheur. Le grand hâle fane les fleurs. || Par extension, altérer l'éclat d'une étoffe, du teint. Le soleil a fané cette couleur. Un libertinage précoce qui ruine la santé des jeunes gens avant la maturité de l'âge, et fane la beauté des femmes à la fleur de leurs années, RAYNAL, *Hist. phil* XIX, 14. || 3° Se faner, *v. réfl.* Perdre sa fraîcheur son éclat. Des fleurs cueillies se fanent promptement. || Par extension, il se dit des couleurs et du teint. Vos vives couleurs se fanent, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 3. Perles, tombez; fanez-vous, roses; La voilà laide e tu l'aimes autant, BÉRANG. *Laideur.* || Cette femme commence à se faner, se fane, sa beauté commence à

se passer, se passe. Les débauchés passent en un moment de l'enfance à la vieillesse, et se fanent en leur fleur, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LEROUX, *Dict. com.* Toute chair se fane comme l'herbe et comme la feuille qui croît sur les arbres verts, SACI, *Ecclésiastique*, XIV, 18. || On dit de même : la beauté se fane. || Avec ellipse du pronom. Laisser faner une fleur.

— REM. On a dit fanir au XVIIe siècle, comme au XVIe. Le mesme jour qui voit leur bouton demi-clos, Le voit s'épanouir, fanir, tomber à terre, RACAN, *Psaume* 35.

— SYN. FANER, FLÉTRIR. Faner dit moins que flétrir. Une fleur fanée par le chaud du jour reprend sa fraîcheur le soir; une fleur flétrie ne redevient pas fraîche; aussi, figurément, dit-on que la réputation d'un homme est flétrie. Une réputation fanée serait simplement une réputation passée.

— HIST. XVe s. Les faings faner, FROISS. II, II, 106. || XVIe s. La beauté de son corps estant pieça fanée, MONT. I, 211. Les republiques naissent, fleurissent et fanissent de vieillesse, comme nous, ID. III, 97. Prés sont defensables depuis la mi-mars jusqu'à la Toussaint, ou que [à moins que] le foin soit du tout fanné et enlevé, LOYSEL, 245. Non frais ne verdoyant, ains comme arbre qui se va fenant et sechant à faulte de prendre nourriture, AMYOT, *Rom.* 32. Il meit sur sa teste un chapeau de fleurs tout fené, et prit en sa main une torche, ID. *Pyrrhus*, 27. Environ la my-juin les aulx attaignent leur parfaite meureté, laquelle l'on recognoit au fener de leurs feuilles, O. DE SERRES, 512.

— ÉTYM. Génev. *fener*, tourner et retourner l'herbe; Berry, *fener, se fener*; norm. *fener*; wallon, *fâni*, se faner; provenç. *fenar*; du latin *fœnum*, foin (voy. ce mot). *Faner* veut dire proprement faire du foin, et, par la métonymie de l'effet à la cause, retourner l'herbe fauchée des prés, puisque c'est le moyen de la faire sécher, d'où le sens de flétrir.

FANEUR, EUSE (fa-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fane les foins. || *S. f.* Faneuse, machine composée pour remplacer le râteau et la fourche dans le fanage.

— ÉTYM. *Faner*; Berry, *feneux, feneuse*

FANFAN (fan-fan), *s. m.* et *f.* Terme enfantin. Un petit enfant. Ce pauvre petit fanfan. Si le fanfan [Ascagne] était pendu, Ce serait, ma foi, grand dommage, SCARR. *Virg.* VII. Elle venait d'être coupée, mais coupée [ayant les cheveux coupés] en vraie fanfan, SÉV. 44. || Il se dit à une jeune fille en termes d'amitié. Oui, ma pauvre fanfan, pouponne de mon âme, MOL. *Éc. des mar.* II, 14. || Il se dit aussi d'un grand niais. C'est un grand fanfan. || Fanfan la tulipe, personnage de chansons populaires.

— ÉTYM. Prononciation enfantine du mot *enfant*.

FANFARE (fan-fa-r'), *s. f.* || 1° Terme de musique. Air dans le mode majeur et d'un mouvement vif et bien rhythmé, exécuté par des cors ou des trompettes. Casimir [prince palatin] fait porter en triomphe au son des fanfares les dépouilles de la France, VOLT. *Mœurs*, 173. Je n'ai jamais entendu, sans une certaine joie belliqueuse, la fanfare du clairon, CHATEAUB. *Mart.* VI. || Par extension, toute musique militaire, et souvent celle qui se rapporte à des actes militaires. Au bruit des lugubres fanfares, Hélas [enfants!] vos yeux se sont ouverts, BÉRANG. *Orage*. || 2° Terme de vénerie. Air qu'on sonne au lancer du cerf. Sonner la fanfare. || 3° Réunion de musiciens se servant d'instruments de cuivre; beaucoup de villes ont de ces sociétés qui se forment à côté des orphéons. La fanfare de Melun se rendra à cette fête. || 4° Fig. Démonstrations de triomphe et de satisfaction. Le roi méprisa ces superbes fanfares [menaces prononcées publiquement par Charles-Quint devant le pape et les cardinaux], mais répondit aux accusations par une lettre apologétique qu'il adressait au saint-père et aux cardinaux, MÉZERAY, *Abrégé de l'Hist. de Fr.* t. IV, p. 588, Amst. 1688. Voilà ton demi-cent d'aiguilles de Paris, Que tu me donnas hier avec tant de fanfare, MOL. *le Dép.* IV, 4.

— HIST. XVIe s. L'inclination à la liberté, et à tant de belles fanfares qu'ils guignent de loin, que le monde leur jette en veue, ne leur fait venir que trop d'envie d'en sortir [du collège], LANOUE, 122. Ils y envoyerent huit ou neuf cens lances, et force harquebusiers à cheval, faisans de grandes fanfares de trompettes, et crians bataille, ID. 647. Il leur manda par ung trompette, qu'il n'avoit pas agreables telles fanfares [réception triomphale], CARLOIX, X, 13.

— ÉTYM. Anc. espagn. *fanfa*, vanterie. Diez pense que c'est un mot créé par onomatopée. Le fait est qu'on ne lui trouve pas de racine.

† **FANFARER** (fan-fa-ré), *v. a.* Célébrer par des fanfares. Puis chanteront en chœur leurs poëtes élus, Qui, tourmentant à froid leur nullité notoire, Viennent, après un air, fanfarer la victoire, BARTHÉLEMY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XVIe s. Ne faisant que s'entreregarder, faire fanfarer leurs trompettes, et bruire leurs tambours, SULLY, t. II, p. 241, dans LACURNE. Phanpharer la victoire, *Pèlerin. d'amour*, t. II, p. 590, dans LACURNE. Au reguard de fanfarer et faire les petitz popismes [sifflements] sur ung cheval, nul ne le feit mieulx que luy, RAB. *Garg.* I, 23.

FANFARON, ONNE (fan-fa-ron, ro-n'), *adj.* || 1° Qui sonne la fanfare sur lui-même, qui exagère sa bravoure. Il est brave et fanfaron en même temps. || En général, qui se vante trop, qui veut passer pour valoir plus qu'il ne vaut en effet. Il parle beaucoup de son mérite, il est fanfaron. Ces petits messieurs sont fanfarons; ils ont trop peu d'esprit pour s'apercevoir qu'on les raille, et trop bonne opinion d'eux-mêmes pour ne pas croire qu'on les aime, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 8. D'accord, mais il a l'air un peu trop fanfaron, DESTOUCHES, *Homm. sing.* III, 3. || Particulièrement, qui affecte une bravoure qu'il n'a pas. Mais qui pourrait souffrir un âne fanfaron? LA FONT. *Fabl.* II, 9. || 2° Il se dit des choses. Il publia cependant des relations fanfaronnes de cette expédition, ANQUETIL, *Ligue*, t. III, p. 81. || 3° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui se vante outre mesure de succès réels ou imaginaires. Le fanfaron travaille à ce qu'on dise de lui qu'il a bien fait, LA BRUY. II. Je ne sais si je n'en ai point fait en quelques endroits un fanfaron; mais il est certain que c'était un héros, VOLT. *Œdipe*, 5e *lettre*. Du cerf prêt à forcer l'enceinte, Chasseur, tu fais le fanfaron, BÉRANG. *Double chasse*. || Celui qui se vante de qualités, d'un mérite qu'il n'a pas. C'est un fanfaron de vertu, de doctrine et d'éloquence, BALZ. *Lett. à Conrart*, 28 avril 1653. Il ne s'est point passé d'année que quelqu'un de ces faux généreux et de ces francs fanfarons d'amitié ne m'ait manqué de parole, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 231, dans POUGENS. Ce ne sont point fanfarons de vertu, MOL. *Tart.* I, 6. Le maréchal de Villars, fanfaron des qualités mêmes qu'il avait, traversant un jour la place dans un carrosse brillant, chargé de pages et de laquais, voulut tirer pour sa vanité quelque profit de son désintéressement, DUCLOS, *Mém. Régence, Œuv.* t. VI, p. 40, dans POUGENS. || Un fanfaron de vice, celui qui se vante d'être plus vicieux qu'il ne l'est en effet. Savez-vous, dit-il [Louis XIV], ce que c'est que mon neveu [le duc d'Orléans]? c'est un fanfaron de crimes, DUCLOS, *Règne de Louis XIV, Œuvr.* t. V, p. 39. || 4° Particulièrement. Celui, celle qui fait parade de courage sans en avoir. Ce n'est qu'un fanfaron. Vous n'êtes qu'une fanfaronne, lui dit don Carlos, SCARR. *Rom. com.* I, 9. || 5° Fanfaron s'est dit pour ce que nous appelons aujourd'hui un muscadin. Quand un jeune frisé, relevé de moustache.... Ce fanfaron chez elle [une dame] eut de moi connaissance, RÉGNIER, *Sat.* VIII.

— ÉTYM. *Fanfare*; espagn. *fanfarron*; portug. *fanfarrão*; ital. *fanfano*. Il y a dans l'espagnol *farfante*, fanfaron, dans le portugais *farfalhar*, faire le fanfaron, que les étymologistes tirent de l'arabe *farfâr*, mal dire, être trompeur. Mais il n'est pas sûr que *fanfaron* et *arfante* soient le même mot.

FANFARONNADE (fan-fa-ro-na-d'), *s. f.* Acte, parole de fanfaron. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux volontaires [ils avaient été à un assaut contre l'ordre] a été punie [ils furent mis dans un fort]; il vaut mieux être sage, SÉV. 29 oct. 1688. Quoi, vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille braves Suédois, je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites? Un moment après, craignant qu'il n'y eût un peu de fanfaronnade dans les paroles.... VOLT. *Charles XII*, 2. Il y a là une fanfaronnade d'érudition orientale qui pourra vous effrayer, ID. *Lett. Mme du Deffant*, mars 1765.

— ÉTYM. Espagn. *fanfaronner*. La finale *ade* indique une origine espagnole. Des dictionnaires citent d'Aubigné pour *fanfaronnade*; mais, dans le passage indiqué, la nouvelle édition (p. 73, 1854, éd. LALANNE) porte *vanité*.

† **FANFARONNER** (fan-fa-ro-né), *v. n.* Faire des fanfaronnades. Villars n'avait cessé d'écrire au roi sur les fautes d'Hochstedt, de déplorer de s'être trouvé éloigné des armées, en un mot de fanfaronner avec une effronterie qui ne lui avait jamais manqué, ST-SIM. 143, 85.

— HIST. XVIe s. Fanfaronner, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fanfaron*; espagn. *fanfarronear*.

FANFARONNERIE (fan-fa-ro-ne-rie), *s. f.* || 1° Caractère du fanfaron. C'est pure fanfaronnerie De vouloir profiter de la poltronnerie De ceux qu'attaque notre bras, MOL. *Amph.* I, 2. || 2° Habitude de faire, de dire des fanfaronnades.

— HIST. XVIe s. La fanfaronnerie de certains avocats du palais à Paris, les quels [pour certaines dispositions du parlement sur le reglement de leurs salaires] s'en allerent au greffe de la cour y remettre leurs chaperons et protester de cesser leur caquet, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Fanfaronner*.

† **FANFIOLE** (fan-fi-o-l'), *s. f.* Synonyme inusité de fanfreluche. Il [le peintre Boucher] a beau me les montrer nues, je leur vois toujours le rouge, les mouches, les pompons et toutes les fanfioles de la toilette, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 44, dans POUGENS.

† **FANFRE** (fan-fr'), *s. m.* Nom d'un petit poisson, dit aussi pilote du requin (*naucrates ductor*).

FANFRELUCHE (fan-fre-lu-ch'), *s. f.* || 1° Chose très-petite, presque sans substance et qui se détruit très-facilement. C'est pour cela qu'il [Rabelais] a employé le mot fanfreluche, qui signifie souvent un papillon qui périt par le feu, venant se brûler soi-même à la chandelle, *Lett. de M. Lacrose à M. Le Duchat*, dans le *Rabelais* de 1813, t. I, p. 49. || 2° Terme de dénigrement. Ornement apparent, de peu de valeur et de peu de goût. Si vous joignez à toutes ces fanfreluches-là des airs évaporés, ce n'est pas pour une dame qu'on vous prendra, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 5. || Fig. L'idée qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes entre la tangente et le cercle m'a toujours paru une fanfreluche de Rabelais, VOLT. *Lett. à d'Alembert*, 60.

— HIST. XIIIe s. Elle lui dist tant de bellues, De trufes et de fanfelues, RUTEB. 295. Que me valent tex [telles] fanfelues? *la Rose*, 9328. || XVIe s. Que les Epicuriens me respondent, veu qu'ils imaginent que tout se fait selon que les petites fanfreluches qui volent en l'air semblables à menue poussiere, se rencontrent à l'aventure? CALV. *Instit.* 16. Les fanfreluches antidotées, RAB. *Garg.* I, 2.

— ÉTYM. Ital. *fanfaluca*; bas-lat. *famfaluca*, *famfoluca* (*Flor. gloss.*: Famfaluca græce, bulla aquatica latine dicitur); altération du grec πομφόλυξ, bulle (voy. POMPHOLYX).

† **FANFRELUCHER** (fan-fre-lu-ché), *v. a.* Orner de fanfreluches.

— HIST. XVIe s. La vanité qu'elles font paroistre en leurs patins pertuisés, fanfreluchés et haut montés, JACQ. OLIVIER, *Alphabet de l'imperf. des femmes*, p. 378, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Fanfreluche*.

FANGE (fan-j'), *s. f.* || 1° Boue, bourbe. Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange, RAC. *Athal.* II, 5. Il nous fallut repasser le Rhin sur le pont de Strasbourg à travers des eaux et des fanges inconcevables, ST-SIM. 47, 55. Arrachez-moi des fanges de Lutèce; Sous un beau ciel mes yeux devaient s'ouvrir, BÉRANG. *Voy. imag.* || Par extension et poétiquement, pays marécageux. On a vu mille fois des fanges méotides, Sortir des conquérants, BOILEAU, *Épît.* I. || 2° Fig. Ce qui souille comme fait la fange; bassesse, abjection. Elle a vu parmi la fange Fouler ce qu'elle adorait, MALH. II, 4. Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture, On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure, BOIL. *Sat.* IX. Les grandes âmes choisissent hardiment des favoris illustres, et des ministres approuvés; Louis XI n'eut guère pour ses confidents et pour ses ministres que des hommes nés dans la fange, et dont le cœur était au-dessous de leur état, VOLT. *Mœurs*, 94. Vous êtes depuis longtemps enfoncés dans la fange de notre antique barbarie; il est triste d'être ignorants, mais il est affreux d'être lâches et corrompus, ID. *Pol. et législ. Anne Dubourg à ses juges.* Il y a eu toujours dans la fange de notre littérature plus d'un de ces misérables qui ont vendu leur plume et cabalé contre leurs bienfaiteurs mêmes, ID. *Dict. phil. Âme.* S'élever jusqu'au faîte, ou ramper dans la fange, A. CHÉNIER, *l'Invention.* || Couvrir de fange, insulter grossièrement, couvrir d'ignominie. Une statue ne console pas, lorsque tant d'ennemis conspirent à la couvrir de fange, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 avril 1773. || 3° Dans le langage ascétique, il se dit des voluptés du monde par opposition à la vie dévote. Plongé dans la fange des voluptés terrestres. Il m'a tiré d'un abîme de fange et de boue, PORT-ROYAL, *Psaume* 39.

— HIST. XIIIe s. Si fort le hurte qu'il l'abat En une fange trestot plat, *Ren.* 12350. Mult avoit en la rue fange, Si fu la voie mult estrange, RUTEB. II, 190. Tex [tel] est issuz et nez de fanc; Tant pai est fiers, bien le puis dire, Qu'il ne daigne chanter ne lire,

Hist. de Ste Léoc. ms. de St-Germ. f° 29, dans LACURNE. || XVI° s. Fange seche envy [difficilement] s'attache, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 68.

— ÉTYM. Norm. *fangue*; wallon, *fanië*; provenç. *fanc, fanh, faing*, s. m.; *fanha, faigna, fangua*, s. f.; catal. *fang*; espagn. et ital. *fango*. On a donné pour étymologie le goth. *fani*, génit. *fanjis*. Mais il y a un mot latin peu usité *famicosus*, fangeux, qui aura très-bien donné *fangeux*; et, comme le latin a aussi un substantif *famex, famicis*, signifiant abcès, bourbe, on trouvera là le radical de nos mots romans sans recourir à l'allemand. D'ailleurs il est possible, comme cela est arrivé pour d'autres, que le mot latin et le mot allemand se soient rencontrés et confondus.

FANGEUX, EUSE (fan-jeû, jeû-z'), *adj.* || 1° Qui est plein de fange. J'aime mieux un ruisseau.... Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule plein de gravier sur un terrain fangeux, BOIL. *Art p.* I. Sitôt qu'Amazan fut débarqué sur le terrain égal et fangeux de la Batavie, il partit comme un éclair pour la ville aux sept montagnes, VOLT. *Princ. Babyl.* 9. || Fig. J'ai fait le premier pas et le plus pénible dans le labyrinthe obscur et fangeux de mes confessions, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || 2° Couvert de fange, en parlant des personnes. De près me voyant Fangeux comme un pourceau.... RÉGNIER, *Sat.* XI.

— HIST. XVI° s. Puis passans le marets le dernier de tous avec grande difficulté à travers de l'eau boueuse et fangeuse, AMYOT, *César*, 20.

— ÉTYM. *Fange*; provenç. *fangos*; espagn. et ital. *fangoso*.

† **FANGHAME** (fan-ga-m'), *s. m.* Arbrisseau de Madagascar et de Maurice qui contient un suc extrêmement vénéneux.

† **FANION** (fa-ni-on), *s. m.* Ancien terme de guerre. Sorte d'étendard de serge, qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie portait à la tête des menus bagages de la brigade, pendant la marche des équipages de l'armée, et qui servait à leur faire observer leur ordre pour éviter la confusion.

— ÉTYM. Voy. FANON.

† **FANNIEN** (fa-nniin), *adj. m.* Papyrus fannien, espèce de papier d'Égypte, de dix pouces de large.

— ÉTYM. Lat. *Fannius*, nom propre de Romain.

† **FANOIR** (fa-noir), *s. m.* Terme rural. Cône en bois, à claire-voie, sur lequel on jette l'herbe fauchée, les foins, la luzerne, etc. pour les faire sécher.

— ÉTYM. *Faner.*

1. **FANON** (fa-non), *s. m.* || 1° Pièce de drap, de toile, de soierie, suspendue au bout d'une lance, d'une pique, et qui, pouvant se déployer, sert de signe de ralliement. || Terme de blason. Large bracelet qui pend au bras droit. || 2° Ancien terme de marine. Nom que l'on donnait au fond et au coin inférieur d'une voile qui flotte au vent comme une bannière, lorsque la voile est carguée, JAL. || 3° Manipule que les prêtres portent au bras gauche lorsqu'ils officient. Le fanon doit être de la même étoffe que l'étole. || *Au plur.* Les deux pendants de derrière de la mitre d'un évêque, d'un archevêque, d'une bannière. || Autrefois, manche pendante qu'on portait au poignet, surtout en Allemagne. || 4° Par assimilation, peau pendante que les taureaux, les bœufs ont sous la gorge. || Terme d'ornithologie. La pièce de peau charnue, rouge et nue, qui pend sous la gorge de certains oiseaux, notamment du dindon. || 5° Lames cornées qui garnissent transversalement le palais de certains cétacés. Les fanons de la baleine. || 6° Terme de vétérinaire. Touffe de poils à la partie postérieure du boulet et au pli de la peau du bœuf et du mouton, situé à la partie inférieure du cou. Le fanon cache l'ergot du cheval.

— HIST. XIII° s. Des armes û trait defension, Amit, alb, stol et fanon, Si se fit armer; Car hom que est de religion Ne deivet aver altres par treison Pur nul mestier, *Vie de St Thomas*, dans BENOÎT, *Chronique*, t. III, p. 479. Moult fierement li aïda, La sorceinte baillié li a, Et puis le fanon et l'estole, *Ren.* 3381. Et puis le mist on le fanon au bras seniestre, qui senefie astinenche, *Chr. de Rains*, p. 104. || XVI° s. Son blanc fanon [du taureau enlevant Europe] est plus que neige blanc, BAÏF, *Œuv.* f° 252, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *fano*, bande; de l'anc. h. allem. *fano*, goth. *fana*; comparez le lat. *pannus* (voy. PAN), et le grec πῆνος.

2. **FANON** (fa-non), *s. m.* Terme de chirurgie. Espèce de cylindre fait avec une poignée de paille entourée d'une bande étroite et fortement serrée que l'on employait dans le pansement des fractures de la cuisse et de la jambe. || Faux fanon, fanon fait avec une pièce de linge pliée en plusieurs doubles, roulée à plat, et repliée à ses extrémités, que l'on plaçait entre le membre fracturé et le fanon.

— HIST. XVI° s. Les torches ou fenons sont faites de bastons de grosseur d'un doigt, lesquels on enveloppe de paille, puis d'un demy linceul, PARÉ, XII, 8.

— ÉTYM. *Fenon*, ainsi nommé du *foin* ou paille dont on entortille les bâtons (voy. FANER, anciennement *fener*).

FANTAISIE (fan-tè-zie), *s. f.* || 1° Ancien synonyme d'imagination. Fantaisie signifiait autrefois l'imagination, et on ne se servait guère de ce mot que pour exprimer cette faculté de l'âme qui reçoit les objets sensibles, VOLT. *Dict. phil. Fantaisie.* || En ce sens il a vieilli, et quelques-uns l'écrivent, étymologiquement, phantaisie. || 2° De fantaisie, par l'œuvre de l'imagination, sans réalité. Heureusement on rectifie sur les lieux ce que les géographes ont souvent tracé de fantaisie dans leur cabinet, VOLT. *Dict. phil. Géographie.* || Tête de fantaisie, tête de pure imagination. Un peintre fait un portrait de fantaisie qui n'est d'après aucun modèle, VOLT. *Dict. phil. Fantaisie.* Petit portrait de fantaisie, Mis en tête de mon recueil, BÉRANG. *Portrait.* || Robe, habit de fantaisie, robe, habit qui n'est pas conforme à la mode courante, surtout à l'uniforme réglementaire, et qu'on imagine. Un shako, un sabre de fantaisie. On dit même, dans l'armée, du drap de fantaisie pour désigner du drap plus fin que celui qui est fourni par l'État. || Un objet de fantaisie, ou une fantaisie, une chose curieuse, singulière. || Un nom de fantaisie, un nom qu'on imagine de prendre. Tu portes un nom de fantaisie. || Fig. Se dit de la figure d'une personne que l'on compare à un objet de fantaisie. Elle a une petite figure sans aucune régularité, un minois de fantaisie extrêmement commun, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 53, p. 451, dans POUGENS. || 3° Esprit, pensée, idée. [Ceux] A qui l'amour lascif règle la fantaisie, RÉGNIER, *Sat.* XII. Au logis d'une fille où j'ai ma fantaisie, ID. *ib.* XIII. Ce qu'un enfant a dans la fantaisie, LA FONT. *Faucon.* Il n'avouera jamais qu'il est médecin, s'il se le met en fantaisie, que vous ne preniez chacun un bâton, MOL. *le Méd. m. lui*, I, 5. Cette frénésie [faire des vers] De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie, BOIL. *Sat.* II. Nous sommes tous faits naturellement comme un certain fou athénien.... qui s'était mis dans la fantaisie que tous les vaisseaux.... lui appartenaient, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir.* || Avoir en fantaisie, avoir dans l'idée. Ces messieurs ont en fantaisie de nous donner les âmes des pieds [les violons pour danser], MOL. *les Préc. rid.* 13. || 4° Volonté passagère. Je suis en fantaisie d'admirer l'honnêteté de ces messieurs, SÉV. 67. La fantaisie m'a pris de me lever, ID. 197. Sa femme s'était mise à la fantaisie de se parer, ID. 367. || Fantaisie veut dire aujourd'hui un désir singulier, un goût passager : il a eu la fantaisie d'aller à la Chine; sa fantaisie du jeu, du bal, lui a passé, VOLT. *Dict. phil. Fantaisie.* Croyez-vous le monde bien ancien? ma fantaisie est qu'il est éternel, ID. *Dial.* 24. || A la fantaisie, selon qu'on en a volonté. Un bœuf est plus puissant que toi; Je le mène à ma fantaisie, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Je te dis, moi, que je veux que tu vives à ma fantaisie, et que je ne me suis pas mariée avec toi pour souffrir tes fredaines, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. Disposer de tout selon sa fantaisie, PASC. *Prov.* 6. Rois qu'il fit et défit à sa fantaisie, BOSS. *Hist.* I, 11. || 5° Goût particulier. De tous les visages il n'y en avait point à sa fantaisie comme le vôtre, SÉV. 520. Ah! que vous écrivez à ma fantaisie! ID. 32. Il [M. de Grignan] devrait bien renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier, ID. 5 juin 1680. C'est la fantaisie des hommes qui met le prix aux choses frivoles; c'est cette fantaisie qui fait vivre cent ouvriers que j'emploie; c'est elle qui me donne une belle maison, un char commode, des chevaux, VOLT. *Babouc.* Avoir des fantaisies, c'est avoir des goûts extraordinaires qui ne sont pas de durée; fantaisie en ce sens est moins que bizarrerie et que caprice, ID. *Dict. phil. Fantaisie.* || 6° Il se dit d'un amour passager. Mais l'amant qui vous charme et pour qui vous brûlez, Ne vous est après tout que ce que vous voulez; Une mauvaise humeur, un peu de jalousie En fait assez souvent passer la fantaisie, CORN. *Hor.* III, 4. Son amour n'était qu'une fantaisie; les fantaisies se passent, MARIV. *Pays. parv.* 5° part. Il [Néron] se prend de fantaisie pour une affranchie nommée Acté, DIDER. *Claude et Nér.* I, 18. Cette dangereuse coquette n'a point fait naître des fantaisies, et n'a jamais inspiré que de grandes passions, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 50, p. 432, dans POUGENS. || 7° Caprice, boutade. Quelle fantaisie vous a pris? Cet homme a des fantaisies ridicules. Un chétif centenier des troupes de Mysie Qu'un gros de mutinés élut par fantaisie, CORN. *Héracl.* I, 2. || Se passer la fantaisie d'une chose, satisfaire son caprice. La Temple ayant résolu d'en passer sa fantaisie, HAMILT. *Gramm.* 10. || Fantaisies musquées, bizarreries tout à fait singulières. On dit quelquefois, en conversation particulière, des fantaisies musquées; mais jamais on n'a entendu par ce mot des bizarreries d'hommes d'un rang supérieur qu'on n'ose condamner, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, VOLT. *Dict. phil. Fantaisie.* || 8° Terme de peinture. Ouvrage où l'on a suivi son caprice et son imagination en s'affranchissant des règles. Des arabesques sont des fantaisies. Le tout me parut si bizarre, que ma première idée fut d'envoyer chercher un peintre pour en faire une fantaisie, MONTESQ. *Lett. pers.* 49. || Terme de musique. Réunion d'airs pris selon le caprice du compositeur, et liés entre eux par des transitions ou ritournelles; c'est ce qu'on nommait autrefois pot-pourri. Fantaisie sur les airs de Guillaume Tell, pour piano et violon, par Osborne et de Bériot. La fantaisie se distingue de la sonate dont tous les morceaux sont assujettis à des règles certaines, par la liberté qu'elle laisse au compositeur dans la façon de traiter son sujet; il n'est pas nécessaire que le thème en soit connu; Mozart a des fantaisies sur des motifs composés tout exprès. || 9° Se dit des mouvements d'un cheval qui veut agir contre la volonté du cavalier. Ce cheval a des fantaisies. || 10° Fil tiré du fleuret, lorsqu'il est savonné, cuit et prêt à être teint.

— HIST. XIV° s. [Les bêtes] ont tant seulement fantaisie et memore des choses singulieres, ORESME, *Eth.* 199. Les choses de mathematiques sont cognues par abstrattion, ymagination et phantasie, ID. *ib.* 181. || XV° s. Et ainsi petit à petit, ou temps de celle croiscence, nature appreste la fantasie et entendement, CHR. DE PISAN, *Hist. de Ch. V*, I, 9. || XVI° s. Le travail des grans journées d'Espagne m'estoit plus portable que le repous de France, où la fantasie me tourmente plus que la peine, MARG. *Lett.* XXXVI. Et continuerent longuement cette vie, sans qu'il s'aperçut jamais qui elle estoit, dont il entra en grande fantaisie [inquiétude], pensant.... ID. *Nouv.* XLIII. A ma fantaisie, il n'est rien que la coutume ne face, MONT. I, 115. S'il eust mis, comme moi, par escript ses fantaisies, ID. I, 206. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde.... LANOUE, 248.

— ÉTYM. Grec, φαντασία, action de se montrer, apparition, de φαντός, visible, de φαίνειν, montrer, briller (voy. PHÉNOMÈNE).

† **FANTAISISTE** (fan-tè-zi-st'), *s. m.* Néologisme. Peintre de fantaisies. || Écrivain qui est dans les lettres ce que le fantaisiste est dans la peinture. || *Adj.* Un peintre, un littérateur fantaisiste.

— ÉTYM. *Fantaisie.*

† **FANTASIA** (fan-ta-zi-a), *s. f.* Courses usitées chez les Arabes dans les fêtes, et qui consistent à s'élancer de toute la vitesse de leurs chevaux, à revenir sur leurs pas, avec de grands cris, en déchargeant leurs armes.

— ÉTYM. Ce paraît être le mot italien *fantasia*, fantaisie.

† **FANTASIASTE** (fan-ta-zi-a-st'), *s. m.* Sectaire chrétien qui soutenait que le Christ n'avait revêtu un corps humain qu'en apparence, et que sa mort n'avait pas été réelle.

— ÉTYM. Grec, φαντασιαστής, de φαντασία, imagination (voy. FANTAISIE).

† **FANTASIER** (fan-ta-zi-é), je fantasiais, nous fantasiions; que je fantasie, que nous fantasiions, *v. a.* Mettre dans sa fantaisie, imaginer. On me fait fantasier le cerveau de souci, RÉGNIER, *Sat.* VI. Comme il leur plut [au parlement] de se fantasier toutes choses sur mon sujet, j'étais exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres, RETZ, IV, 163.

— HIST. XVI° s. La beauté : nous en fantasions les formes à nostre poste, MONT. II, 200. Il y a danger que nous fantasions des offices nouveaux pour excuser nostre negligence envers les naturels offices, ID. III, 374.

— ÉTYM. *Fantaisie.*

FANTASMAGORIE (fan-ta-sma-go-rie), *s. f.* || 1° Art de faire voir des fantômes, c'est-à-dire de faire paraître des figures lumineuses au sein d'une obscurité profonde; il n'a commencé à être bien connu que vers la fin du XVIII° siècle. Cela se fait au moyen d'une lanterne magique mobile qui vient former les images sur une toile que l'on voit par derrière. Comme ces images grandissent à mesure que le foyer s'éloigne de la toile, elles ont l'air

de s'avancer sur le spectateur. || 2° Par analogie, en littérature, abus d'effets produits par des moyens où l'on trompe l'esprit, comme la fantasmagorie trompe l'œil.

— ÉTYM. Φάντασμα, apparition (voy. FANTÔME), et ἀγορέω, parler : parler aux fantômes, appeler les fantômes.

FANTASMAGORIQUE (fan-ta-sma-go-ri-k'), *adj.* Qui appartient à la fantasmagorie. Apparition fantasmagorique.

† **FANTASMAGORIQUEMENT** (fan-ta-sma-go-ri-ke-man), *adv.* À la manière d'une fantasmagorie.

— ÉTYM. *Fantasmagorique*, et le suffixe *ment*.

† **FANTASMASCOPE** (fan-ta-sma-sko-p') ou **FANTASMATOSCOPE** (fan-ta-sma-to-sko-p'), *s. m.* Terme d'optique. Machine qui offre l'aspect d'une porte qui s'ouvre, et d'où semble sortir un fantôme paraissant s'agrandir et s'approcher des spectateurs. C'est l'instrument qui produit la fantasmagorie.

— ÉTYM. Φάντασμα, fantôme, et σκοπεῖν, voir.

† **FANTASMATIQUE** (fan-ta-sma-ti-k'), *adj.* Qui tient de la vision, du fantôme. Sous la lueur fantasmatique d'un ciel crépusculaire s'élevait une énorme masse noire chargée d'aiguilles et de clochetons, V. HUGO, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. Φάντασμα, fantôme (voy. FANTÔME).

FANTASQUE (fan-ta-sk'), *adj.* || 1° Sujet à des fantaisies. [Charon] Pousse les uns, frappe les autres, Et ne passe que qui lui plaît, Le fantasque animal qu'il est, SCARR. *Virg.* VI. Vive, étourdie, capricieuse folle par la tête, sage par le cœur, bonne par tempérament, méchante par caprice; voilà en quatre mots le portrait de la reine; Fantasque était son nom: nom célèbre qu'elle avait reçu de ses ancêtres en ligne féminine et dont elle soutenait dignement l'honneur, J. J. ROUSS. *Reine Fantasque.* L'enfant, sans la communication des pensées d'autrui, ne serait que stupide ou fantasque, selon le degré d'inaction ou d'activité de son sens intérieur matériel, BUFF. *Nature des anim.* || Il est fantasque comme une mule, se dit d'une personne très-fantasque. || Terme de manége. Cheval fantasque, cheval qui a des caprices. || 2° Bizarre, extraordinaire en son genre. Habit fantasque. Le gascon approuvant fort ses raisons, ils prirent quelque fantasque sujet de se quereller dans les Tuileries, *Francion*, liv. VII, p. 286. Sur les fantasques airs d'un rêveur de musique, CORN. *Excuse à Ariste.* Quoi! mes pères, on ne pourra se moquer des passages d'Escobar et des décisions si fantasques et si peu chrétiennes de vos autres auteurs, sans qu'on soit accusé de rire de la religion! PASC. *Prov.* XI. || 3° *S. m.* et *f.* ...La fantasque inégale, Qui, m'aimant le matin, souvent me hait le soir, BOIL. *Sat.* X. Il y a des nuances entre avoir des fantaisies et être fantasque : le fantasque approche beaucoup plus du bizarre, VOLT. *Dict. phil. Fantaisie.* || Proverbe. Il y a de quoi contenter les fantasques, se dit quand on donne à choisir entre plusieurs choses différentes.

— HIST. XV° s. Tu monstres bien, o cueur seulet, que tu es tout fantasque, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. Il m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques, que.... MONT. I, 33. Plusieurs mesprisent ce mesnage, comme fantasque [incertain], penible, despensier, O. DE SERRES, 460. ..... Et tenus pour fantasques et philosophes, CHARRON, *Sagesse*, I, 45.

— ÉTYM. Le latin *fantasticus*, avec l'accent sur *ta*, aurait donné, dans l'ancienne langue, *fantasche*; c'est probablement ce mot qui est devenu *fantasque*.

FANTASQUEMENT (fan-ta-ske-man), *adv.* D'une manière fantasque. Il s'habille fantasquement.

— ÉTYM. *Fantasque*, et le suffixe *ment*.

FANTASSIN (fan-ta-sin), *s. m.* Soldat d'infanterie. François Pizarro attaqua cet empire [le Pérou] avec deux cent cinquante fantassins, soixante cavaliers, et une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déjà domptés, VOLT. *Mœurs*, 148. On donne cinq sous numéraire au fantassin, comme on les donnait du temps de Henri IV, ID. *Louis XIV*, 30.

— HIST. XVI° s. Les princes avoient encor' 17000 fantacins et 2500 chevaux, D'AUB. *Hist.* I, 273. Bataillon de fantachins, CARLOIX, VI, 15.

— ÉTYM. Ital. *fantaccino*, diminutif de *fante*, fantassin, proprement petit garçon, de *infante*, par aphérèse (voy. ENFANT et INFANTERIE).

FANTASTIQUE (fan-ta-sti-k'), *adj.* || 1° Qui n'existe qu'en fantaisie, en imagination. L'imagination grossit les petits objets jusqu'à en remplir notre âme par une estimation fantastique; et par une insolence téméraire elle amoindrit les grands jusqu'à sa mesure, comme en parlant de Dieu, PASC. *Pensées div.* 64, édit. FAUGÈRE. Les Thémistocle, les Miltiade, les Aristide, les Phocion sont persécutés, tandis que Persée, Bacchus et d'autres personnages fantastiques ont des temples, VOLT. *Mœurs introd.* Là, cette nuit, Zopire à ses dieux fantastiques Offre un frivole encens et des vœux chimériques, ID. *Fanat.* III, 5. Les de Saussure, les Deluc, les Werner, sont partis de là [des observations de Pallas] pour arriver à la véritable connaissance de la structure de la terre, si différente des idées fantastiques des écrivains précédents, CUVIER, *Éloge de Pallas.* || 2° Qui n'a que l'apparence d'un être corporel. Vision fantastique. Il [Énée] saisit son fer par la garde: Monsieur Æneas, prenez garde, Dit la sibylle; ces vilains Sont corps fantastiques et vains Qui découpés ne peuvent être, SCARRON, *Virg.* VI. L'âme sans Dieu est une âme sans vie, sans mouvement, sans lumière...: sa vie n'est plus qu'une vie imaginaire et fantastique; et, semblable à ces cadavres qu'un esprit étranger anime, elle paraît vivre et agir, mais elle demeure dans la mort, MASS. *Car. Laz.* Fantastiques beautés, ce lugubre sourire M'annonce-t-il votre courroux? V. HUGO, *Odes*, I, 3. || Contes fantastiques, se dit en général des contes de fées, des contes de revenants, et, en particulier, d'un genre de contes mis en vogue par l'allemand Hoffmann, où le surnaturel joue un grand rôle. || Familièrement, on dit : c'est fantastique, à peu près comme : c'est fabuleux. || 3° Qui se laisse aller à sa fantaisie, à ses rêveries. Vieilli en ce sens. Il [Ronsard] avait le cerveau fantastique et rétif, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 4° *S. m.* Ce qui n'existe que dans l'imagination. L'illusion nous frappe autant que l'existence; Et, par le sentiment suffisamment heureux, De l'amour seulement nous sommes amoureux; Ainsi le fantastique a droit sur notre hommage, Et nos feux pour objet ne veulent qu'une image, PIRON, *Métromanie*, II, 8. || Le fantastique, le genre des contes fantastiques.

— HIST. XIV° s. Choses fantastiques, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Estienne Marcou, home lunatic, ou, par aucuns intervalles ou decours, ainsi que fantastic ou insensible, DU CANGE, *fantasticus.* Je parle à toy, sot fantastique, Qui te dis et nomme en pratique Alchimiste et bon philosophe, *Nat. à l'alchim. err.* 11. || XVI° s. Envers ces fantastiques [rêveurs], ausquels rien ne plaist que nouvelleté, les tesmoignages de l'Escriture ne profitent point beaucoup, CALV. *Instit.* 117. Nul ne doutera que le corps de Jesus Christ ne soit fantastique ou fantosme, s'il a esté de ceste condition, ID. 1108. Je resigne cet appetit fantastique [bizarre] à Galba, qui ne s'addonnoit qu'aux chairs dures et vieilles, MONT. III, 384. La mule que tu m'as baillée n'est pas bonne; elle est par trop fantastique [fantasque], DESPER. *Contes*, XXVII.

— ÉTYM. Provenç. *fantastic*; esp. et ital. *fantastico*, du latin *fantasticus*, du grec φανταστικός (voy. FANTAISIE).

† **FANTASTIQUEMENT** (fan-ta-sti-ke-man), *adv.* D'une manière fantastique.

— HIST. XVI° s. Quelques roys lesquels fantastiquement guarissent d'aucunes maladies, RAB. *Pant.* V, 20.

— ÉTYM. *Fantastique*, et le suffixe *ment*.

† **FANTASTIQUER** (fan-ta-sti-ké), *v. n.* Imaginer selon sa fantaisie.

— HIST. XVI° s. Si philosopher c'est doubter, à plus forte raison niaiser et fantastiquer, comme je foys [fais], doibt estre doubter, MONT. II, 23.

— ÉTYM. *Fantastique.*

† **FANTINE** (fan-ti-n'), *s. f.* Partie du chevalet à dévider la soie de dessus les cocons.

FANTOCCINI (fan-to-tchi-ni), *s. m. plur.* Marionnettes auxquelles on fait exécuter des scènes sur un théâtre. Aller voir les fantoccini.

— ÉTYM. Ital. *fantoccino*, marionnette, au plur. *fantoccini*, diminutif de *fante*, jeune garçon, serviteur, aphérèse de *infante* (voy. ENFANT).

† **FANTOCHE** (fan-to-ch'), *s. m.* Néologisme. Il se dit, au lieu de fantoccini, non-seulement des marionnettes, mais des personnages de théâtre qui sont fantastiques et n'ont pas de réalité. || *Adj.* Bizarre.

— ÉTYM. Ital. *fantoccio* (voy. FANTOCCINI).

FANTÔME (fan-tô-m'), *s. m.* || 1° Image des morts qui apparaît surnaturellement. Ou le fantôme affreux d'une mère sanglante, Ou l'aspect importun d'une mère vivante, LEGOUVÉ, *M. de Nér.* I, 1. J'ai d'un géant vu le fantôme immense Sur nos bivouacs fixer un œil ardent, BÉRANG. *Ch. du cosaque.* || Par extension, ce qui a l'apparence d'un fantôme. L'ombre croissait, et déjà dans le crépuscule mes regards ne distinguaient plus que les fantômes blanchâtres des colonnes et des murs, VOLNEY, *Ruines*, 1. || 2° Il se dit poétiquement de personnages fictifs qui occupent l'imagination. Il revoit près de lui, tout à coup animés, Ces fantômes si beaux, à nos pleurs tant aimés, Dont la troupe immortelle habite sa mémoire: Julie, amante faible et tombée avec gloire; Clarisse, beauté sainte où respire le ciel.... A. CHÉN. *Élég.* XIV. Si je pouvais d'un mot évoquer devant toi Les fantômes divins dont ta plume féconde.... LAMART. *Réponse aux adieux de W. Scott.* || 3° Il se dit aussi du simulacre surnaturel d'une personne. Un fantôme pareil et de taille et de face, Tandis que vous fuirez remplira votre place, CORN. *Médée*, IV, 6. D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi, RAC. *Athal.* V, 5. || 4° Par extension, personne très-maigre. Ce n'est plus qu'un fantôme. || 5° Personne qui n'a que l'apparence de ce qu'elle devrait être. Faire un roi d'un enfant pour être son tuteur, C'est.... mettre sur le trône un fantôme pour roi, CORN. *Perthar.* III, 3. Si tout meurt avec nous, les lois sont une servitude insensée; les rois et les souverains, des fantômes que la faiblesse des peuples a élevés, MASS. *Carême, Avenir.* Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires, VOLT. *Louis XIV*, 9. Vois l'homme en Mahomet, conçois par quel degré Tu fais monter au ciel ton fantôme adoré, ID. *Fanat.* I, 4. Lépide est un fantôme aisément écarté, ID. *Triumv.* I, 3. Oubliez un époux.... Fantôme de lui-même, indigne de vous voir, LEMERC. *Charles VI*, I, 2. || Par extension. Un imposteur, un fantôme de pénitent, MASS. *Carême, Rechute.* C'est-à-dire, vous êtes un fantôme de chrétien, ID. *Carême. Vérit. culte.* || 6° Vaine apparence que présentent les choses. Estimer le fantôme autant que la personne, MOL. *Tart.* I, 6. Ce fantôme d'honneur que vous prétendez, tout vain qu'il soit, être une excuse légitime pour les meurtres, PASC. *Prov.* XIV. Sans s'effrayer de ce qu'on dirait, sans craindre, comme autrefois, ce vain fantôme des âmes infirmes dont les grands sont épouvantés plus que tous les autres, la princesse palatine parut à la cour si différente d'elle-même, BOSS. *Anne de Gonz.* Les hérétiques faisaient un fantôme de l'Incarnation, ID. *Var.* XI. Combien de fantômes de conversion! BOURD. *Carême*, III, *Résurrect.* 317. Au lieu du fantôme de la pénitence, je les aurais réduits à en avoir la pratique solide, ID. *Dominic.* IV, *Rechute.* Ils courent après un fantôme d'une fausse gloire, FÉN. *Tél.* XIV. Je croyais que la probité était un beau fantôme, ID. *ib.* XIII. L'amour-propre ne cesse de nous rappeler nos mœurs irrépréhensibles, de nous présenter un fantôme de vertu et de régularité qui nous endort et nous rassure, MASS. *Confér. Retr. des curés.* Méprisez le monde et la vie; tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, nov. 1768. || 7° Chimères. Tous ces fantômes qui l'abusaient s'évanouiront, MASS. *Carême, Riche.* Elle n'est plus troublée par les fantômes des sens, ID. *Carême, Prière.* Fier mortel, bannis ces fantômes; Sur toi-même jette un coup d'œil; Que sommes-nous, faibles atomes, Pour porter si loin notre orgueil? MALFILÂTRE, *Ode, le Soleil immobile.* || Idées noires. Vous qui avez tant de raison et de courage, faut-il que vous soyez la dupe de ces vains fantômes? SÉV. 333. || Fig. Combattre des fantômes, se méprendre et discuter ce qui n'a pas été dit. Comment est-ce que Jésus-Christ se détermine à prier pour les uns plutôt que pour les autres, c'est sur quoi je ne veux pas dire quel est le sentiment de l'auteur [Malebranche], de peur qu'il ne se plaigne que j'ai formé des fantômes pour les combattre, FÉN. t. III, p. 7. || Familièrement. Se faire des fantômes de rien, s'exagérer une difficulté, un péril. || 8° Terme de chirurgie. Mannequin propre à l'étude de certaines opérations Ces commissaires interrogèrent onze jeunes paysannes tant sur la théorie que sur la pratique des accouchements; ils les firent manœuvrer sur le fantôme, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, Londres, 1786, t. XXXII, p. 27. || 9° Terme de scolastique. Images produites dans le cerveau par l'impression des objets extérieurs. || 10° Terme de physique. Fantôme magnétique, figure qu'on obtient à l'aide d'un courant magnétique lorsqu'on laisse tomber de la limaille de fer sur une feuille de papier tendue, imprégnée d'empois d'amidon préparé à la gélatine. || 11° Terme de zoologie. Nom de quelques insectes du genre des mantes.

— HIST. XII° s. Tant leur a dit fantosmes que decheüs [déçus] les a, *Rou*, ms. p. 75, dans LACURNE. || XIII° s. Si font [les verres] fantosmes apareas À ceux qui regardent par ens, *la Rose*, 18381. Fantosme nous va fauvoiant [fourvoyant], RUTEB. 324. || XIV° s. Or entendez, royne, et tout chil oui sont cha [çà]; Ne tenez à fantasme tout che [ce] c'on vous dira,

Baud. de Seb. III, 104. || XVI° s. Accoustumer un cheval à ne craindre les cors mortz, en luy mettant un phantosme [mannequin] parmy son foin, RAB. *Garg.* I, 36. La cour du parlement fit le procez de ce duc, et le fit mettre en figure et en representation en fantosme, comme on dit, à quatre quartiers, D'AUB. *Hist* III, 337. Ilz se transfigurerent en plusieurs fantasmes terribles et espouvantables, AMYOT, *Numa*, 27. Estant si facile d'imprimer touts phantosmes en l'esprit humain, c'est injustice de ne le paistre plustost de mensonges proufitables que de mensonges ou inutiles ou dommageables, MONT. II, 244.

— ÉTYM. Provenç. *fantasma*, *fantauma*; esp. et ital. *fantasma*; du latin *phantasma*, du grec φάντασμα (voy. FANTAISIE).

FANTON (fan-ton), *s. m.* Voy. FENTON.

† **FANU, UE** (fa-nu, nue), *adj.* Terme rural. Qui a beaucoup de fane. Se dit du blé qui pousse trop de feuilles.

— ÉTYM. *Fane.*

FANUM (fa-nom'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Terrain consacré par des paroles religieuses; temple.

— ÉTYM. Lat. *fanum*, de *fari*, dire les paroles consacrées (voy. FABLE).

FAON (fan), *s. m.* || 1° Le petit de la biche, ou de la chevrette, ou de la daine. Le premier [un chasseur] de son arc avait mis bas un daim; Un faon de biche passe et le voilà soudain Compagnon du défunt, LA FONT. *Fab.* VIII, 27. Rencontrais-je un pas difficile, je vous le voyais franchir avec la légèreté d'un faon, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. || Employé absolument, il se dit toujours du faon de la biche. Le faon ne porte ce nom que jusqu'à six mois environ, alors les bosses commencent à paraître, et il prend le nom de hère jusqu'à ce que ces bosses allongées en dagues lui fassent prendre le nom de daguet, BUFF. *Cerf.* || 2° Par extension, petit de toute autre bête fauve. Le faon du renne. Et, pour étendre sa couronne, Crottre comme un faon de lionne, MALH. III, 3. Mère lionne avait perdu son faon; Un chasseur l'avait pris, LA FONT. *Fab.* X, 13.

— HIST. XII° s. [Ils m'ont laissé] Si com la beste fait au bois son faon, *Ronc.* p. 169. || XIII° s. Autre amor naturel i a, Que nature es bestes crea, Par quoi de lor faons chevissent, Et les aleitent et norrissent, *la Rose*, 5789. || XV° s. Les connins, les lievres, leurs faons, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 112, dans LACURNE. Comme la brebis congnoit par nature entre les autres aigneaulx son faon au braire, *Perceforest*, t. V, f° 66. Comment il fut porté en un nid d'aigle entre les faons, *ib.* t. IV, f° 125. || XVI° s. La tigre à qui on a derobé les petits fants, YVER, p. 569.

— ÉTYM. On a proposé le latin *infans*, enfant; et même on peut voir, dans l'historique, un auteur du XVI° siècle qui écrit *fant* et le tire par conséquent de *infans*. Mais cela est inadmissible, *faon* étant dissyllabique dans l'ancienne langue. Diez le rapproche (vu sa signification générale de petit de bête), avec toute vraisemblance, du mot provençal *feda* qui veut dire brebis et vient du latin *fœta*; il tire donc *faon* du latin *fœtus*, produit de conception, allongé en *fœtonus*. L'anglais *fawn* dérive du français.

FAONNER (fa-né), *v. n.* Mettre bas, en parlant des biches et des chevrettes ou femelles de chevreuil. || Se dit aussi en parlant de toute autre bête fauve. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII° s. Tuit [les animaux] faonnent à lor usages, Et font honor à lor lignages, Ne ne les laissent decheoir, *la Rose*, 19195. Là ot une orse faonné de novel, *Agolant*, v. 555. || XIV° s. Si les bestes qui sont vendues à livrer à jour, si, avant que livrées soient, elles faonnoient, les faons seroient à l'achepteur, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 420, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Faon.*

† **FAOURCHE** (fa-our-ch'), *s. m.* Voy. FAROUCH.

FAQUIN (fa-kin), *s. m.* || 1° Portefaix (sens propre, qui n'est plus du tout usité). Un tas de faquins qui attendent sur le port ceux qui viennent par eau, SCARR. *Rom. com.* I, 18. || 2° Mannequin de bois ou de paille, propre à l'exercice de la lance; ainsi nommé parce qu'on se servait autrefois de quelque gros faquin armé de toutes pièces contre lequel on courait. Monseigneur, au sortir du sermon, alla courre la bague et les têtes, et fit courre aussi le faquin, DANGEAU, I, 137, 18 mars 1685. || 3° Fig. Un homme de néant, mélange de ridicule et de bassesse. Je m'assure qu'à Rome les honnêtes gens louaient Annibal, et qu'il n'y avait que les faquins qui lui dissent des injures, BALZ. liv. V, lett. 3. Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse, Vous jure amitié, foi, zèle, estime, tendresse, Et vous fasse de vous un éloge éclatant, Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant? MOL. *Mis.* I, 1. Vous n'êtes pour tout potage qu'un faquin de cuisinier, ID. *l'Avare*, III, 6. Ils [les huissiers de la cour] traitent les savants de faquins à nasardes, ID. *Fâch.* III, 2. Alors le noble altier, pressé de l'indigence, Humblement du faquin rechercha l'alliance, BOIL. *Sat.* V. Et j'aime mieux endurer une injure Que d'illustrer un faquin ignoré, J. B. ROUSS. *Epigr.* I, 7. Les faquins qui poursuivent la mémoire de Bayle méritent le mépris et le silence, VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 mai 1756. Je crains qu'il ne faille dire bientôt de ce titre-là ce que Jacques Rostbif dit du nom de monsieur: il y a trop de faquins qui le portent, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 avril 1761.

— HIST. XVI° s. A Paris, en la rostisserie du petit chastelet, au devant de l'ouvroir d'un rostisseur, un faquin mangeoit son pain à la fumée du rost.... le rostisseur repliquoit que de fumée de son rost n'estoit tenu nourrir les faquins, et renioit, en cas qu'il ne le payast, qu'il lui osteroit ses crochets, RAB. III, 36. Baston porte paix, et le facquin faix, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 166.

— ÉTYM. Espagn. *faquin*; ital. *facchino*, portefaix. *Faquin*, récent dans le français, vient de l'italien; et l'italien *facchino* est d'origine inconnue. Diez dit que, si on le trouvait dans l'ancien français, il représenterait l'ancien flamand *vantkin*, jeune garçon; mais jusqu'à présent on ne l'y a pas trouvé; et le mot reste italien. Quant à l'arabe *faqîr*, pauvre, besoigneux, ni le sens ni la forme n'expliquent suffisamment *facchino*. Le latin *fascis* n'aurait pas donné un mot italien avec *cc*.

FAQUINERIE (fa-ki-ne-rie), *s. f.* Action ou caractère du faquin. Un homme qui se croit des plus braves du monde, veut porter le nom d'une terre au lieu que la terre devrait porter le sien; quelle faquinerie! *Francion*, liv. VI, p. 226.

— ÉTYM. *Faquin.* On trouve *faquinage*, dans COTGRAVE.

FAQUIR ou **FAKIR** (fa-kir), *s. m.* Religieux mahométan qui vit d'aumônes et qui se livre souvent à un extrême ascétisme. || Herbe des faquirs, nom donné dans l'Orient au haschich.

— ÉTYM. Arabe, *faqîr*, pauvre.

† **FAR** (far), *s. m.* Nom d'une espèce de flan qui se fait dans le Finistère, avec de la farine et des œufs.

† **FARADISATION** (fa-ra-di-za-sion), *s. f.* Terme de physique. Nom proposé par Duchenne de Boulogne, pour désigner l'application médicale de l'électricité d'induction.

— ÉTYM. *Faraday*, célèbre physicien anglais, qui a découvert l'électricité d'induction.

† **FARAIS** (fa-rè), *s. m.* Terme de pêche. Espèce de ficelles que les corailleurs emploient pour faire leurs filets. || Filet propre à la pêche du corail.

† **FARAISON** (fa-rê-zon), *s. f.* Première figure que l'on donne par le souffle au verre tiré au bout de la canne.

FARANDOLE (fa-ran-do-l'), *s. f.* Danse provençale, qui est une espèce de course mesurée, exécutée par plusieurs personnes qui se tiennent par la main. || L'air de la farandole, allégro à six-huit fortement cadencé.

— ÉTYM. Prov. moderne, *farandolo*; espagn. *farándula*, métier de comédien, troupe de comédiens ambulants. Origine incertaine. Comme *farándula* suppose un primitif *faranda*, Diez demande si ce primitif ne représente pas l'allemand *fahrende*, gens qui voyagent, comédiens ambulants. Honnorat propose pour *farandolo* φάλαγξ et δοῦλος, parce que les danseurs sont en quelque sorte attachés l'un à l'autre; ce n'est pas là une étymologie.

† **FARAUD** (fa-rô), *s. m.* Terme populaire. Celui qui porte de beaux habits et en est fier. C'est un faraud. .... Quand des farauds, Sur l'oreille ayant leurs chapeaux.... VADÉ, *Pipe cassée*, IV. Monsieur, faut vous déclarer Que c'est une femme effrontée Qui fit assassiner son homme Par son faraud, *Nouveau recueil d'ariettes et chansons*, dans FR. MICHEL, *argot*, *pharos*. Un faraud de Moulins qui vient prendre possession d'une femme, cela se reconnaît d'une lieue, PICARD, *Voyage interrompu*, I, 7. || Il se dit aussi au féminin. Une faraude. || *Adj.* Un air faraud. Une mine faraude.

— ÉTYM. Berry et norm. *faraud*, élégant; bourguig. *farô*, fier, hautain. Origine incertaine. Jaubert, *Gloss.*, propose pour étymologie *fieraud*, fier, orgueilleux, avec une teinte de ridicule; ce serait le diminutif de *fier*. Fr. Michel le tire de l'espagnol *faraute*, qui est aussi en catalan, et qui désigne l'homme qui est à la tête d'une affaire. L'espagnol a aussi *faroton*, homme effronté.

1. **FARCE** (far-s'), *s. f.* || 1° Terme de cuisine. Viandes hachées et épicées, qu'on introduit dans les volailles ou dans le gibier mis à la broche, dans les pâtés, etc. || 2° Hachis fait d'herbes cuites. Farce d'épinards. || Par extension. Farce d'oseille, bien que l'oseille ne se hache pas.

— HIST. XIII° s. Si que la crouste en est faussée, Et la farce s'en est volée, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 95.

— ÉTYM. Lat. *farsus*, farci, part. passé de *farcire*, farcir.

2. **FARCE** (far-s'), *s. f.* || 1° Pièce dramatique et souvent simple dialogue où l'on emploie les plaisanteries hasardées et les lazzis burlesques. Le récit en farce en fut fait; On l'appela le pot au lait, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. C'est dommage que Molière soit mort; il ferait une très-bonne farce de ce qui se passe à l'hôtel de Bellièvre, SÉV. 195. Les fourberies de Scapin sont une de ces farces que Molière avait préparées en province, VOLT. *Vie de Molière.* Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce, ID. *Louis XIV, Écrivains.* Le genre humain, répondit M. Husson, est capable de tout: Néron pleura quand il fallut signer l'arrêt de mort d'un criminel, joua des farces, et assassina sa mère, ID. *Pot pourri.* || Fig. Tirez le rideau, la farce est jouée, se dit, ordinairement par plaisanterie, pour signifier: tout est fini, c'en est fait; c'est le mot attribué à l'empereur Auguste au moment de mourir. || Terme de musique. Petit opéra bouffe en un acte en usage en Italie. Dieu a voulu que j'aie fait des pièces de théâtre pour mes péchés; mais je n'ai jamais fait de farce italienne; rayez cela de vos anecdotes, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1768 (sans date). Qu'un nonce du pape ait fait entrer le grand Turc dans sa croisade contre vous, cela est digne de la farce italienne, ID. *Lett. à Cath.* 24. || 2° Le comique bas et grossier propre aux farces. Cet auteur tombe, donne dans la farce. Le bourgeois aimait la grosse farce, et la payait; les Jodelets de Scarron étaient à la mode, VOLT. *Dict. phil. Bouffon.* || 3° Fig. Action plaisante, ridicule, récit bouffon. Le premier qui les vit, de rire s'éclata; Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là? LA FONT. *Fabl.* III, 1. Que diable est-ce que cette belle farce qu'on me fait jouer? HAMILT. *Gramm.* 4. C'est quelquefois une farce de voir les caresses qu'elle [Mlle de Coëtlogon] lui fait [à Cavoie] devant le monde, ST-SIM. 34, 142. Les jansénistes et les molinistes ont joué une farce en France; les luthériens et les calvinistes avaient donné des tragédies sanglantes à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Hollande, VOLT *Déf. milord Bolingbroke, axiome.* || Populairement. Faire une farce à quelqu'un, lui faire une mauvaise plaisanterie. || Faire des farces, se divertir d'une manière bouffonne. || Faire ses farces, mener une conduite déréglée, en parlant d'un jeune homme. Il a fait ses farces à Paris. || 4° Il se prend comme adjectif dans le langage populaire. Des paroles farces. Un geste farce. Cela est farce.

— SYN. 1° FARCE, COMÉDIE BOUFFONNE. Ces mots se prennent très-souvent l'un pour l'autre. Toutefois la comédie suppose une action et une peinture de caractère, que la farce n'exige pas: *M. de Pourceaugnac* est une comédie bouffonne; les scènes plaisantes que jouent les bateleurs pour attirer le public, ne sont que des farces. || 2° FARCE, PARADE. Farce est le terme générique; la parade est la farce que des bateleurs jouent sur des tréteaux pour attirer le monde et l'engager à entrer dans un théâtre.

— HIST. XVI° s. S'esbatant tout le long du jour à ouir des musiciens, joueurs de farces et toute telle maniere de gens, AMYOT, *Sylla*, 54. Les farces des bateleurs nous resjouissent, mais aux joueurs elles servent de corvée, MONT. I, 331. Nos farces sont vrayement ce que les Latins ont appellé mimes ou priapées, la fin et l'effect desquels estoit un ris dissolu; et pour ce toute licence et lascivie y estoit admise, comme elle est aujourd'hui en nos farces, SIBILET, *Art poétique*, livre II, p. 124, dans LACURNE, au mot *moralité*.

— ÉTYM. *Farce* 1, parce que c'était, ou, comme la farce de la cuisine, quelque chose de mélangé et d'agréable, c'est-à-dire une espèce de revue de sujets divers, ou une *pièce farcie* (voy. FARCI). Espagn. port. et ital. *farsa*.

† **FARCER** (far-sé). || 1° *V. n.* Terme populaire. Rire, plaisanter, faire des farces, *Dict. de l'Acad. de* 1718. || 2° *V. a.* Mettre en farce, railler dans une farce. Molière, que bien connaissez Et qui vous a si bien

farcés, Messieurs les coquets et coquettes, *Poésies de Chapelle*, dans le *Dict. de Trévoux*.

— HIST. XVe s. Que tu es bien taillé de farcer une belle bourde! FROISS. livre II, p. 261, dans LACURNE. Vous vous estes bien joué et farcé de moi, LOUIS XI, *Nouv.* XXXVIII. || XVIe s. Comme quelqu'un des assistants, à l'heure qu'on le farçoit et gaudissoit ainsi, lui demandast : ne te courrouces tu point, Socrates, de te voir ainsi blasonner? AMYOT, *Comment il faut nourrir*, 31.

— ÉTYM. *Farce* 2.

FARCEUR, EUSE (far-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* || **1°** Comédien, comédienne qui ne joue que dans les farces. L'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique, LA BRUY. I. On imagina [à Rome] de faire venir d'Étrurie des farceurs dont les jeux furent regardés comme un moyen propre à détourner la colère des dieux, DUCLOS, *Mém. jeux scéniques*, Œuvres, t. I, p. 335, dans POUGENS. Ainsi donc celui qui a refusé pour moi tant de princesses m'abandonne pour une farceuse des Gaules, VOLT. *Babyl.* 10. || Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part. || **2°** Fig. Un homme qui est dans l'habitude de faire des bouffonneries. J'étais prêt à vous écrire sur le sujet des injures que vous me dites depuis si longtemps dans vos écrits, où vous m'appelez impie, bouffon, ignorant, farceur, imposteur, calomniateur, fourbe, hérétique, calviniste déguisé, PASC. *Prov.* XII. || **3°** Populairement, il se dit d'un jeune homme, d'une jeune fille qui ont mauvaise conduite. Il s'est attaché à une grande farceuse du quartier. || Il se dit aussi de celui qui se moque du monde, qui ne croit pas ce qu'il dit.

— HIST. XVe s. Ils sont si grands farceurs que, s'ils savent que j'ai esté malade, ils ne me feront que farcer, LOUIS XI, *Nouv.* LIX. || XVIe s. Il ne bougeoit ordinairement d'avec des farceurs, bouffons et basteleurs, AMYOT, *Sylla*, 2.

— ÉTYM. *Farcer.*

FARCI, IE (far-si, sie), *part. passé* de farcir. || **1°** Rempli d'une farce. Vous m'envoyez toujours des pâtés farcis de truffes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 135. || **2°** Par extension. Dans tout autre temps, ils [les lions-marins] sont très-gras, et leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité, BUFF. *Quadr.* t. II, p. 232, dans POUGENS. || Fig. Ici dans un quartier farci de bourgeoisie, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, V, 1. Sa lettre est toute farcie de tendresse, SÉV. 93. Ses critiques sont farcies d'erreurs, BOSS. *Lett.* 267. Ses cheveux blonds étaient farcis de ce ruban couleur de citron, HAMILT. *Gram.* 7. Un médecin farci de secrets merveilleux, ID. *ib.* 10. Des parlements farcis d'enfants de gens d'affaires, de sots du bel air ou d'ignorants pédants, ST-SIM. 409, 116. Le roi, à qui Waller venait, selon l'usage des rois et des poëtes, de présenter une pièce farcie de louanges, VOLT. *Dict. phil. Rochester.* || Pièces farcies, pièces dans lesquelles on mêlait à la langue vulgaire des mots du latin ou même d'une autre langue. Dante a fait des pièces farcies où se trouvent des mots italiens, provençaux et français.

FARCIN (far-sin), *s. m.* Terme de vétérinaire. Affection chronique et souvent contagieuse qui attaque les chevaux, les mulets, et qui consiste en une inflammation, suivie de ramollissement, des ganglions et vaisseaux lymphatiques. || Farcin de rivière, variété de farcin qui attaque les chevaux de halage, dont le service est très-pénible.

— HIST. XVe s. Point il ne frappoit son roussin, Pource qu'il avoit le farcin, Que d'ung baston court et noailleux, VILLON, *Archer de Bagnolet.* || XVIe s. Par ce traitement le cheval sera delivré du farcin, très fascheuse maladie, et contagieuse, O. DE SERRES, 982.

— ÉTYM. Lat. *farciminum*, de *farcire*, farcir, parce que le farcin gonfle et *farcit*, pour ainsi dire, les membres qu'il affecte.

FARCINEUX, EUSE (far-si-neû, neû-z'), *adj.* Terme de vétérinaire. Qui a le farcin. Cheval farcineux. || Qui tient du farcin. Bouton farcineux. Affection farcineuse.

— HIST. XIVe s. [Mon cheval] Frecineux est dedans le ventre, MACHAUT, p. 80.

— ÉTYM. *Farcin.*

† **FARCINIÈRE** (far-si-niè-r'), *s. f.* Espèce de potentille commune dans les champs (*potentilla verna, L.*, rosacées).

FARCIR (far-sir), *v. a.* || **1°** Terme de cuisine. Remplir de farce. Farcir un poulet. || Par extension. Se farcir, farcir à soi, se remplir. Se farcir l'estomac de viandes. || **2°** Fig. Remplir comme on remplit d'une farce. Il prit le vert [la couleur verte] et farcit Matta de bleu, HAMILT. *Gramm.* 4. De cédrat, de pistaches dont tu farcis la pauvre fille, ID. *ib.* L'empereur cherchait de tous côtés à acheter des troupes, il en farcissait le Tyrol, ST-SIM. 85, 101. Les fadaises dont tant d'historiens ont farci leurs chroniques, VOLT. *Oreilles*, 7. Vous aurez le loisir de farcir l'encyclopédie de vérités qu'on n'eût pas osé dire il y a vingt ans, ID. *Lett. d'Alemb.* 11. || Farcir à soi. Pour mettre quelque choix dans le fatras dont je m'étais farci la tête, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || **3°** Se farcir, être farci. Les dindons se farcissent avec des truffes.

— HIST. XIIe s. Dunc rova [demanda] que um fesist les povres enz venir; Les tables en fist l'um del refrictur emplir : Jo crei qu'il pensa d'el [d'autre chose] que del ventre farsir, *Th. le mart.* 47. || XIIIe s. Atant a Renart enval [entamé] Un benedicamus farsi A orgue, à treble et à deschant, *Ren.* 21374. Si li doit feindre noviaus songes, Tous farcis de plesans mençonges, *la Rose*, 9916. Ou s'il est doubles et lobans [trompeur], D'orguel farcis et de ramposnes, *ib.* 19017. || XVIe s. On farcissoit ses viandes [d'un roi de Tunis, du temps de Montaigne] de drogues odoriferantes, de telle sumptuosité qu'un paon et deux faisands revenaient à cent ducats, MONT. I, 393.

— ÉTYM. Provenç. *farsir, frasir;* du latin *farcire.*

† **FARCISSURE** (far-si-su-r'), *s. f.* Action de farcir; la farce dont un mets est farci.

— HIST. XVIe s. Il y paroist à la farcissure de mes exemples, MONT. I, 81.

— ÉTYM. *Farcir.*

FARD (far; le *d* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* ne se lie pas, et on prononce : les far et les autres cosmétiques; cependant quelques-uns la lient : les far-z et....), *s. m.* || **1°** Composition destinée à embellir le teint, en remédiant aux défauts qu'il a. C'est pour eux [les étrangers] qu'elle étale et l'or et le brocard, Que chez toi se prodigue et le rouge et le fard, BOIL. *Sat.* X. Une courtisane qui tire toutes ses grâces du fard, qui n'a qu'une beauté empruntée, et qui sait tout au plus charmer les oreilles par le son d'une voix douce et mélodieuse, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2e part. p. 773, dans POUGENS. L'air la noircit [la céruse] en assez peu de temps, et les vapeurs du charbon ou les mauvaises odeurs des égouts, des latrines, etc. changent presque subitement le beau blanc de perle en gris obscur, en sorte qu'il est souvent arrivé aux femmes qui se servent de ce fard de devenir tout à coup aussi noires qu'elles voulaient paraître blanches, BUFF. *Min.* t. V, p. 387, dans POUGENS. || **2°** Fig. Déguisement, feinte, dissimulation dans les discours. Leurs paroles n'ont point de fard, MALH. VI, 40. Les bons esprits.... Qui savent, avisés, avecque différence, Séparer le vrai bien du fard de l'apparence, RÉGNIER, *Sat.* V. Toutes les couleurs et le fard de la poésie ne l'ont su peindre [Angélique, de l'Arioste] aussi belle que nous vous voyons, VOIT. *Lett.* 4. Je vois trop que vos cœurs n'ont point pour moi de fard, CORN. *Cinna*, II, 1. Je te parle sans fard, et veux être chrétien, ID. *Poly.* V, 2. De ses pleurs tant vantés je découvre le fard, ID. *Rodog.* II, 4. Seigneur, moi qui connais le fond de son courage Et qui n'ai jamais vu de fard en son langage, ID. *Clit.* V, 3. Et n'y doit point chercher ni le fard du langage Ni la subtilité, ID. *Imit.* I, 5. La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté, LA ROCHEF. *Réfl.* 204. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes, BOSS. *Louis de Bourbon.* Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie, BOIL. *Épît.* IX. || Terme de littérature. Faux ornements. Soyez simple avec art, Sublime sans orgueil, agréable sans fard, ID. *Art p.* I.

— HIST. XIIIe s. Renart, qui set assez de fart, Li avoit dit.... *Ren.* 14938. || XVIe s. Fard est perdu dessus mine de singe, J. MAROT, p. 20, dans LACURNE. Et d'eau de fard son visage ne lave, MAROT, IV, 148. Les regrets de quelque femmelette, qui regrette la perte des bouettes où estoient ses fards, AMYOT, *Timol.* 22. Si on y adjouste demie dragme de sublimé, lavé et preparé comme celui des fars, il sera de grande efficace, PARÉ, XVI, 36.

— ÉTYM. Diez, trouvant que le lat. *tincta*, teinte, est traduit en vieil haut-allemand par *gi-farwit*, *gifarit*, de *farwjan*, teindre, tire de là le mot *fard*. Scheler cite de Palsgrave: paynting of ones face, *farcement*; ce qui supposerait un verbe *farcer*. C'est une faute de Palsgrave; le verbe est *farder*, et non *farcer* (voy. FARDER).

† **FARDAGE** (far-da-j'), *s. m.* Terme de marine. Nom qu'on donne aux objets inutiles, encombrants et pesants qu'on embarque sur un navire, et à ceux qu'on ajoute sans motifs sérieux à son gréement, JAL. || Lit de fagots sur lequel on établit, dans la cale, des choses qu'on ne doit pas arrimer trop près du fond du navire, parce qu'elles redoutent l'humidité, ID.

— HIST. XIVe s. Icellui Monin et ledit Olivier prindrent une jument pour porter leur fardaige, DU CANGE, *fardellus.* || XVe s. Un des chevaulx qui portoit bouges et autres fardages, ID. *ib.*

— ÉTYM. Voy. FARDEAU; espagn. *fardage*; portug. *fardagem*; ital. *fardaggio*, bagage de soldat.

† 1. **FARDE** (far-d'), *s. f.* Terme de commerce. Balle de café moka; elle pèse 185 kilogrammes.

— ÉTYM. Voy. FARDEAU.

† 2. **FARDE** (far-d') ou **FARGUE** (far-gh'), *s. f.* Terme de mer. Nom donné à des bordages qu'on élève pendant un combat pour tenir le pont à couvert, et dérober aux ennemis la vue de ce qui s'y passe.

FARDÉ, ÉE (far-dé, dée), *part. passé.* || **1°** Enduit de fard. Visage fardé. || Proverbe. Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée. || **2°** Fig. A quoi on a donné un faux lustre. Lui, qui connaît sa dupe et qui veut en jouir, Par cent dehors fardés a l'art de l'éblouir, MOL. *Tart.* I, 2. || **3°** Il se dit des ornements faux ou affectés du langage, du style. L'un n'est point trop fardé, mais sa muse est trop nue, BOIL. *Art p.* I. Ce style contraint et fardé, qui règne dans presque tous les livres qu'on fait depuis cinquante ans, est la marque des esprits faux et porte un caractère de servitude que je déteste, VOLT. *Lett. Thiriot*, 11 sept. 1735. || **4°** Dissimulé, trompeur, en parlant de personnes. Vous perdez Amarante, et cet ami fardé Se saisit finement d'un bien si mal gardé, CORN. *la Suiv.* I, 6. || **5°** Il se dit de ce qu'on déguise pour ne pas déplaire. Ne vouloir pas entendre ces sortes de vérités, ou ne les vouloir entendre que déguisées, que fardées, qu'affaiblies et diminuées, BOURDAL. 4e *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 133.

FARDEAU (far-dô), *s. m.* || **1°** Chose plus ou moins pesante destinée à être transportée ou élevée soit par l'homme, soit par les bêtes de somme, soit par un véhicule. Les fardeaux les plus extraordinaires que l'on ait élevés en France sont les deux pierres qui forment le fronton de la colonnade du Louvre. Ésope prit le panier au pain; c'était le fardeau le plus pesant; chacun crut qu'il l'avait fait par bêtise; mais, dès la dînée, le panier fut entamé, et le Phrygien déchargé d'autant, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Moitié de ce fardeau ne vous sera que jeu, ID. *Fabl.* VI, 16. Un homme qu'on soulage d'un fardeau accablant, FÉN. *Tél.* XII. C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils [les soldats romains] étaient chargés dans une marche, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. ch. 1er. || Se dit de l'enfant dans le sein de la mère. || **2°** Fig. Il se dit, dans le langage élevé, d'impôts trop lourds. Un roi sage.... Craint le Seigneur son Dieu.... Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères, RAC. *Ath.* IV, 2. || **3°** Dans le langage poétique, fardeau de la terre, homme, race inutile au monde. Voudrais-je, de la terre inutile fardeau, Trop avare du sang reçu d'une déesse, Attendre chez mon père une obscure vieillesse? RAC. *Iph.* I, 2. Et ce peuple, autrefois vil fardeau de la terre, Semble apprendre de nous le grand art de la guerre, VOLT. *Alz.* III, 6. || **4°** Ce qui pèse moralement. Ce [d'indignes favoris] sont des fardeaux et des empêchements des royaumes, qui pèsent à toutes les parties de l'État, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* Me voilà délivrée d'un pesant fardeau [dit la femme d'Argan, en apprenant sa mort supposée], MOL. *Mal. imag.* III, 18. S'étant déchargé du fardeau de son scrupule, PASC. *Prov.* 8. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour; ce sera un nouveau fardeau, comme parlaient les prophètes; et, si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables, BOSS. *Anne de Gonz.* Le crime d'une mère est un pesant fardeau, RAC. *Phèdre*, III, 3. C'est un pesant fardeau qu'avoir un gros mérite, REGNARD, *le Joueur*, II, 8. Chacun ne portera-t-il pas son propre fardeau devant la majesté terrible de celui.... MASS. *Carême, Resp. hum.* Je ne vous ennuie point de mes autres misères; il ne faut pas appesantir son fardeau sur les épaules de l'amitié, mais savoir le porter avec un peu de courage, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 sept. 1773. Se délivrer, par la calomnie, du fardeau de la reconnaissance, MARMONTEL, *Mém.* X. Ce fardeau de malheur qu'en naissant j'a porté, C. DELAV. *Paria*, I, 1. Déposer le fardeau des misères

humaines, Est-ce donc là mourir? LAMART. *Médit.* I, 27. || Poétiquement. Le fardeau des ans. || 5° Ce qui exige beaucoup de soin et engage la responsabilité. Le fardeau était trop pesant pour une seule tête, VAUGEL. *Q. C.* livr. X, dans RICHELET. Le fardeau [l'empire] que sa main est lasse de porter, CORN. *Cinna*, II, 1. Mais je sais peu louer; et ma muse tremblante Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante, BOIL. *Disc. au roi.* Mais à peine le ciel eut rappelé mon père.... Je sentis le fardeau qui m'était imposé; Je connus.... que le choix des dieux, contraire à mes amours, Livrait à l'univers le reste de mes jours, RAC. *Bérén.* II, 2. Mon cœur peut-il porter, seul et privé d'appui, Le fardeau des devoirs qu'on m'impose aujourd'hui? VOLT. *Zaïre*, III, 4. || 6° Il se dit de ce que coûtent les guerres en hommes et en argent. Ils soutinrent le fardeau de tant de guerres, BOSS. *Hist.* I, 10. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche et la Saxe, et laissa tout le fardeau au roi de France, VOLT. *Louis XV*, 17. || 7° Terme de mines. Terres, roches qui menacent d'ébouler. || 8° Terme de brasserie. L'eau et la farine que contient une cuve à faire de la bière.

— HIST. XIII° s. Lors se sont andui [tous deux] esveillié; Si ont moult bien apareillié, Comme marcheanz, lor fardel; Et Primaut a pris un hardel, Et si l'a à son col pendu, *Ren.* 3691. Cil qui metent fardiaus en l'iaue en Greve pour aler à Corbuel à la foyre.... si ne doivent noient, *Liv. des mét.* 285. || XV° s. Dont St Christophe et son fardel [J. Christ qu'il porta].... EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 393, dans LACURNE. Adonc luy rendit ses lettres toutes telles que elles estoient, liées en un fardeau, *Boucіq* II, 25. || XVI° s. Fardeau de robes ou trosseau [trousseau des nouvelles mariées], *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 1237.

— ÉTYM. Bourguig. *fadeḍ*; provenç. *fardel*; cat. *fardell*; espagn. *fardo*, *fardillo*; ital. *fardello*. Origine incertaine. Du Cange le tire de φόρτος, fardeau, faix; mais le changement de voyelles (*o* en *a*) dans toutes les langues romanes fait difficulté. Génin pense que *fardel* est dit pour *hardel*, de *hart*, lien; mais, ici aussi, le changement de *h* en *f* dans toutes les langues est un obstacle qu'on ne peut laisser de côté. Le simple *fardo* se trouve dans le portugais, et les étymologistes portugais le tirent de l'arabe *fard*, qui signifie vêtement, drap. Dans le fait, il y a aussi dans le portugais *farda*, habit; dans l'espagnol et le portugais, *fardar*, et, dans le vieux français, *fardes*, habillement (De poures fardes se vesti, *Rou*, ms. p. 182, dans LACURNE). Diez admet, comme la vraie origine, que du sens de vêtement on ait passé à celui de bagage, et de celui de bagage à celui de fardeau; c'est ainsi que, inversement, *robe*, qui signifiait butin, a passé au sens de vêtement. Cependant toute incertitude n'est pas écartée, vu qu'on ne trouve pas le passage du sens d'habillement à fardeau.

† **FARDEMENT** (far-de-man), *s. m.* L'action de farder.

— HIST. XVI° s. Fardement de vieilles choses pour les mieux vendre, ROB. ESTIENNE, *Dict.*

— ÉTYM. *Farder* 1.

1. **FARDER** (far-dé), *v. a.* || 1° Mettre du fard. On lui a fardé le visage. || Se farder, farder à soi. Se farder le visage. || 2° Donner à une chose du lustre, une apparence qui en cache les défauts. Farder une étoffe. Farder sa marchandise. Et moi, sans compliment qui vous farde mon cœur, Je vous offre et demande une amitié de sœur, CORN. *la Veuve*, V, 8. À la gymnastique on a fait succéder l'art de farder les corps et de leur donner une beauté factice, FÉN. t. XXI, p. 33. Les couleurs les plus vives pour farder des vices et des crimes [chez les dieux du paganisme], qui seraient tombés dans le décri sans la parure qu'ils [les poëtes] leur prêtaient pour en couvrir la difformité, l'absurdité et l'infamie, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, I, 2. Non, de tous les amants les regards, les soupirs Ne sont point des piéges perfides..., Toujours la feinte mensongère Ne farde point de pleurs, vains enfants des désirs, Une insidieuse prière, A. CHÉN. *Ode* VI. || Fig. Farder sa marchandise, tromper, faire illusion. Vous ne fardez point votre marchandise, vous êtes honnête homme, VOLT. *Dict. phil. Maladie.* || 3° Déguiser ce qui peut déplaire et choquer. Je vous estime trop pour vouloir rien farder, CORN. *Nicom.* I, 2. Je répondrai, madame, avec la liberté D'un soldat qui sait mal farder la vérité, RAC. *Brit.* I, 2. || 4° En termes de littérature, parer d'ornements de mauvais goût. Farder un discours. Farder son langage. || Il s'est dit aussi en parlant de la peinture. [Amours] Vous avez fardé la peinture, Vous affadissez l'opéra, BÉRANG. *Pauv. amours.* || 5° Il se dit quelquefois simplement pour déguiser, avec un nom de chose pour sujet. Affreuse image du trépas, Qu'un triste honneur m'avait fardée, Surprenantes horreurs, épouvantable idée, Qui tantôt ne m'ébranliez pas, CORN. *Androm.* III, 1. || 6° Se farder, *v. réfl.* S'enduire de fard. Cette femme se farde. || Fig. On a beau se farder aux yeux de l'univers, BOIL. *Sat.* XI. || Être fardé. Tout se farde à la cour, jusqu'à la vérité, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, I, 3.

— HIST. XIII° s. Toutes font à Venus hommage, Sans regarder preu ne dommage, Et se cointoient [se parent] et se fardent Pour ceus bouler [tromper] qui les regardent, *la Rose*, 9064. || XIV° s. Dire ses pechiés sans rien polir ne farder, *Ménagier*, I, 3. || XV° s. En regardant ces belles fleurs Que le temps nouveau d'amours prie, Chascune d'elles s'ajolie Et farde de plaisans couleurs, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI° s. Eloquent à inventer des raisons fardées de paroles honestes, AMYOT, *Dion*, 47. C'estoient belles paroles et bien fardées pour couvrir la mauvaise intention qu'il avoit en son cueur, ID. *Timol.* 12. D'ami fardé, flatteur et papelart, Nous garde Dieu.... LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 283. La sagesse humaine.... faict favorablement et industrieusement d'employer ses artifices à nous peigner et farder les maulx, et en alleger le sentiment, MONT. I, 227. Vostre extreme volupté a quelque air de gemissement et de plaincte.... voire quand nous en forgeons l'image en son excellence, nous la fardons d'epithetes et qualitez maladifves et douloureuses, langueur, mollesse, foiblesse, defaillance, ID. III, 85.

— ÉTYM. *Fard.* On trouve, au XII° siècle, un dérivé, *fardoillié*, barbouiller: Fardoillié furent d'alun et d'arrement [encre], *la Prise d'Orenge*, v. 450.

2. **FARDER** (far-dé), *v. n.* S'affaisser sous son propre poids en parlant de murs et de constructions. Ce mur farde. || Terme de marine. Se dit d'une voile qui prend sous le vent une forme arrondie et régulière. Cette voile farde bien. || Terme de navigation fluviale. On dit qu'un bateau farde sur un autre, quand il le serre de trop près.

— HIST. XV° s. Prince qui veut vivre en temps et saison, Pour son hostel fasse sa garnison, De gens d'honneur et prodommes se farde [se charge], E. DESCHAMPS, *Admn. de l'hostel du prince.*

— ÉTYM. Même radical que dans *fardeau.* À Rouen, le peuple dit *farder* pour porter des fardeaux: Les déchargeurs des navires portent très-lourd, parce qu'ils sont accoutumés à farder.

† **FARDEUR** (far-deur), *s. m.* Celui qui déguise, qui farde quelque marchandise.

— HIST. XVI° s. Fardeur de chevaux [celui qui les maquignonne], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Farder* 1.

FARDIER (far-dié), *s. m.* Chariot à roues basses pour transporter des blocs de pierre, des statues, etc.

— ÉTYM. Voy. FARDEAU.

† **FARE** (fa-r'), *s. f.* Nom d'une pêche solennelle que les pêcheurs faisaient pour leur fête, vers le mois de mai, et qui fut défendue en 1670, parce qu'elle dépeuplait les rivières.

FARFADET (far-fa-dè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: les far-fadè-z et les fées; farfadets rime avec traits, succès, faix, etc.), *s. m.* || 1° Esprit follet, lutin. Ulysse voit, à l'entrée des enfers, des farfadets, des ombres qui viennent lécher du sang et boire du lait dans une fosse, VOLT. *Dial.* 29. Comme je n'ai jamais vu de génies, de démons, de péris, de farfadets, soit bienfaisants, soit malfaisants, je n'en puis parler en connaissance de cause, et je m'en rapporte aux gens qui en ont vu, ID. *Dict. phil. Génie.* || 2° Fig. et familièrement. Homme vif en ses mouvements, frivole en ses goûts et en ses discours. C'est un farfadet, un véritable farfadet.

— HIST. XVI° s. Petits demons et farfadets qui ont la charge de faire sentinelle au ciel, *Printemps d'Yver*, f° 63, dans LACURNE. Avec la faveur de son petit esprit farfadet ou astarot, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 383, dans LACURNE, au mot *favorisat.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Ménage le tire du bas-latin *fadus*, sorte de démon; mais d'où viendrait la syllabe *far?* Il y a dans l'italien *farfalla*, papillon, homme volage; pays de Come, *farfátola*, homme volage. Il serait possible que *farfadet* eût des analogies avec ces mots.

FARFOUILLÉ, ÉE (far-fou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Ce qui était dans ce tiroir a été farfouillé.

FARFOUILLER (far-fou-llé, *ll* mouillées, et non far-fou-yé). || 1° *V. n.* Fouiller dans une chose et la mettre en désordre. Farfouiller dans une armoire. || 2° *V. a.* Déranger, bouleverser. On a farfouillé mes papiers. || Il est familier.

— ÉTYM. Ce mot semble formé de *far* ou *fra* (comme dans *fracasser*), et *fouiller.* Cependant comme il est sans historique, on ne sait quelle en est l'origine. De plus, le wallon *farfoulier* signifie bredouiller; le napolitain *farfogliare* a le même sens; et l'espagnol *farfullar* signifie bégayer et agir à la hâte; ces mots ont-ils de l'analogie avec notre *farfouiller?* c'est ce qu'on ne peut dire.

† **FARFOUILLEUR** (far-fou-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui farfouille.

† **FARGUE** (far-gh'), *s. f.* Voy. FARDE 2.

FARIBOLE (fa-ri-bo-l'), *s. f.* Chose vaine et frivole. Là jamais on n'entend de pieuses paroles; Ce sont propos oisifs, chansons et fariboles, MOL. *Tart.* I, 1. Diantre, où veux-tu que mon esprit T'aille chercher des fariboles? Quinze ans de mariage épuisent les paroles, ID. *Amph.* I, 4. Il est homme.... à donner aisément dans toutes les fariboles qu'on s'avisera de lui dire, ID. *Bourg. gent.* III, 14. Hé! ventrebleu! madame, quittons la faribole, ID. *Com. d'Esc.* 21. Que l'on cesse de s'inquiéter sur le temps qui sera fixé pour l'entrée du roi mineur au conseil; que l'on ne fixe pas plutôt quatorze ans que quinze, à moins que l'on ne décide aussi qu'il ne s'y agitera que des fariboles, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 479.

— HIST. XVI° s. Touchant du purgatoire, de l'intercession des saincts, de la confession secrette, et de toutes telles fariboles, on n'en trouvera point une seule syllabe en l'Escriture, CALV. *Instit.* 943. Que ce n'estoit que favorible de ce qui se dit, que.... BOUCHET, *Serees*, p. 192, dans LACURNE. Toutes vos faliboudes astrologiques sont sottes, inutiles et incommodes, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 191, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler croit à un radical *fal* (*falibole* pour *faribole*) qui se trouve aussi dans *falibourde*, *faligoterie*, etc. Quelques-uns ont pensé au latin *fari bullas*, dire des bulles. En considérant les trois formes du mot citées dans l'historique, *faribole*, *favorible* et *falibourde*, on peut croire que ce mot est de création individuelle, sans racine réelle, comme *faridondaine.*

† **FARIDONDAINE** (fa-ri-don-dè-ne), *s. f.* Mot qui entre dans le refrain de certaines chansons, et qui paraît avoir été fabriqué sans racine réelle. Des goguettes à peu de frais On échauffe la veine; Aux Apollons des cabarets Paye un broc de Surène; Un aveugle y chante en faussant La faridondaine D'un ton menaçant, BÉRANG. *la Faridondaine ou la conspiration des chansons.* || On dit de même la faridondon, quand il faut rimer en *on.*

† **FARILLON** (fa-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Réchaud dans lequel les pêcheurs allument du feu pendant la nuit, pour attirer certains poissons.

— ÉTYM. Probablement un diminutif de *phare.*

† **FARINACÉ, ÉE** (fa-ri-na-sé, sée), *adj.* || 1° Qui est de la nature de la farine; qui en a l'apparence. || 2° Friable et susceptible d'être réduit en poussière par la trituration, l'écrasement; tel est le périsperme du fruit des graminées.

— ÉTYM. Lat. *farinaceus*, de *farina*, farine.

† **FARINAGE** (fa-ri-na-j'), *s. m.* Ancien terme de coutume. Droit payé au meunier pour le blé moulu.

— ÉTYM. *Farine.*

FARINE (fa-ri-n'), *s. f.* || 1° Poudre blanche que l'on obtient par la trituration des graines des céréales. Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille, S'écria-t-il de loin au général des chats; Je soupçonne dessous encor quelque machine; Rien ne te sert d'être farine; Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas, LA FONT. *Fabl.* III, 18. L'exemple qui a été donné par la mort d'un meunier qui avait fourni de méchante farine et qui a été pendu depuis dix jours à Rochefort, empêchera que pareil désordre n'arrive à l'avenir, *Lettres de* COLBERT, t. III, II, p. 381. || Fleur de farine, la plus belle farine de froment. || Farine de première marque, voy. MARQUE. || Folle farine, celle qui est si fine, que, l'air l'enlevant, elle s'attache aux murs des moulins. || Reprocher à quelqu'un la farine, lui reprocher qu'il est de famille de meunier, de basse extraction. On ne la verrait point, vantant son origine, À son triste mari reprocher la farine, BOIL. *Sat.* X. || Journée des farines, tentative faite par Henri IV pour surprendre Paris (en 1591). || Terme de peinture. Donner dans la farine, peindre avec des couleurs claires et fades. || Couleur blanc de farine. || 2° Par extension, poudre que l'on obtient par la trituration de diverses semences. || Terme de pharmacie. Farines émollientes, celles de lin, de

seigle et d'orge, mêlées en parties égales. Farines résolutives, celles de semences de fenugrec, de fève, d'orobe et de lupin, mêlées à parties égales en poids. || Fig. De même farine, se dit, avec un sens de dénigrement, de choses qui sont de même nature, qui ne valent pas mieux l'une que l'autre. Les prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine, MOL. *Mal. im.* II, 6. || Il se dit aussi des personnes. Des gens de même farine (locution qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie de 1694 et qui par conséquent n'est pas, comme le prétend Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 91, née pendant la Révolution). || Fig. Farine et plâtre, c'est-à-dire faux ornement, fard; parce que c'était avec la farine et le plâtre que les bouffons, dans les farces, se blanchissaient le visage. Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre, BOIL. *Épît.* IX. || 3° Farine animale, poudre de poissons secs mêlée avec de l'écorce de pin, qui sert de nourriture à certains peuples. || 4° Farine fossile, un des noms sous lesquels on a désigné le carbonate de chaux pulvérulent, appelé aussi calcaire farineux et fleur de chaux naturelle; il est commun dans les carrières aux environs de Nanterre, LEGOARANT. || Farine empoisonnée, arsenic en fleur, attaché aux voûtes des mines. || Proverbe. D'un sac à charbon il ne peut sortir de blanche farine, c'est-à-dire on ne peut attendre d'un sot que des sottises, d'un grossier que des grossièretés, etc. || Elle a donné sa farine et elle vend le son, c'est-à-dire elle a été légère dans sa jeunesse et fait la prude dans un âge avancé.

— HIST. XII[e] s. Kar ço dist nostre sires : la farine ne defaldra, ne l'olie [l'huile], *Rois*, p. 314. || XVI[e] s. Par ce moyen ils attirent la farine au moulin, et vendent leur saincteté bien cherement, CALV. *Instit.* 1017. Des escripts de leur farine, MONT. I, 224. Un cataplasme fait de farine folle de moulin, O. DE SERRES, 982.

— ÉTYM. Picard, *fraine;* provenç. espagn. et ital. *farina;* du latin *farina*, farine, de *far*, blé. *Far* se rattache probablement au radical sanscrit *bhar*, porter, nourrir.

† **FARINÉ, ÉE** (fa-ri-né, née), *adj.* Terme d'atelier. Tableau fariné, tableau blafard dont les chairs semblent saupoudrées de farine.

† **FARINELLE** (fa-ri-nè-l'), *s. f.* Genre de champignons.

— ÉTYM. *Farine*, à cause de l'aspect.

† **FARINER** (fa-ri-né). || 1° *V. a.* Terme de cuisine. Saupoudrer de farine. Fariner du poisson pour le faire frire. || 2° *V. n.* Produire une poussière semblable à celle de la farine. Une dartre, une peau qui farine. || 3° Se fariner, *v. réfl.* Se blanchir avec de la farine. Il jouait les rôles de confidents.... et se farinait à la farce, SCARR. *Rom. com.* I, 5.

— ÉTYM. *Farine.*

FARINET (fa-ri-nè), *s. m.* Dé à jouer, marqué sur une seule face.

— ÉTYM. Sans doute *farine*, à cause que ce dé était blanc sur toutes ses faces excepté une.

FARINEUX, EUSE (fa-ri-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui est de la nature de la farine. Les vérités nouvelles qu'une analyse plus parfaite des substances farineuses a fait découvrir, CONDORCET, *Malouin.* || Qui contient, qui produit beaucoup de farine. Les blés ont été très-farineux cette année. || Se dit des substances qui contiennent une grande quantité de fécule amylacée, comme la pomme de terre, le salep, le sagou, les graines des céréales et des légumineuses. || Substantivement. Les farineux. Donner des farineux à un convalescent. Les farineux font plus de sang que la viande, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Qui est blanc de farine. On brosse le pain pour qu'il soit moins farineux. || 3° Couvert d'une espèce de poussière blanche, semblable à de la farine. || Se dit des animaux dont le corps est couvert d'une poussière farinacée. || Se dit des plantes qui offrent une poussière blanchâtre sur leurs rameaux. || Se dit, en pathologie, de certaines dartres ou éruptions cutanées dans lesquelles l'épiderme s'exfolie en petites parcelles semblables à de la farine. || 4° Terme de peinture. Coloris farineux, coloris d'un ton gris et fade. || Terme de sculpture. Figure farineuse, figure de cire qui n'est pas sortie nette du moule, le plâtre ayant aspiré la cire, ou la cire ayant aspiré le plâtre.

— ÉTYM. Lat. *farinosus*, de *farina*, farine.

FARINIER (fa-ri-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des fa-ri-nié-z enrichis), *s. m.* Marchand de farine.

— ÉTYM. *Farine.*

† **FARINIÈRE** (fa-ri-niè-r'), *s. f.* Ancien nom du coffre où tombe la farine en sortant de la meule. || Nom, dans quelques provinces, du lieu, du coffre où l'on serre la farine.

— HIST. XV[e] s. La fariniere où chiet la farine en moulant, DU CANGE, *farinosium.*

— ÉTYM. *Farinier.*

† **FARIO** (fa-ri-o), *s. m.* Sorte de poisson qui précède ordinairement le grand banc des harengs; les marins l'appellent roi des harengs ou fario, et ils le rejettent religieusement dans la mer aussitôt qu'ils l'ont pris.

† **FARLOUSANE** (far-lou-za-n'), *s. f.* Nom donné, par Buffon, à un oiseau de la Louisiane, qui est l'anthe aquatique (insectivores), de Bechstein, vulgairement spioncelle, LEGOARANT.

† **FARLOUSE** (far-lou-z'), *s. f.* Nom vulgaire de l'anthe des prés (insectivores), connu, en diverses localités, sous les noms de pipit des arbres, pipit des prés, alouette bretonne, alouette courte, alouette folle, etc. LEGOARANT.

† **FAR-NIENTE** (far-niin-té), *s. m.* Mot italien qui est entré dans la langue française, et qui signifie une douce oisiveté. Ne soyez point en peine de mon séjour ici ; je m'y trouve parfaitement bien ; j'y vis à ma mode; je me promène beaucoup; je lis, je n'ai rien à faire, et, pour n'être point paresseuse de profession, personne n'est plus touchée que moi du far-niente des Italiens, SÉV. *Lett. à M[me] de Grignan*, 16 sept. 1676.

— ÉTYM. Ital. *fare*, faire, et *niente*, rien (voy. NÉANT).

† **FARO** (fa-ro), *s. m.* Espèce de bière qui se fabrique particulièrement à Bruxelles et dans les environs.

FAROUCH (fa-rouch) ou **FAROUCHE** (fa-rou-ch'), *s. m.* Trèfle incarnat cultivé en grand comme fourrage et qui se consomme en vert.

FAROUCHE (fa-rou-ch'), *adj.* || 1° Qui n'est point apprivoisé. Les bêtes farouches. || Fig. Ils ne songent point à donner des bornes à leurs passions; au contraire, ils les traitent délicatement.... ils nourrissent ces bêtes farouches, BOSS. *Sermons, Vêture, Mlle de Bouillon*, 2. || Terme de manége. Cheval farouche, cheval qui craint la présence de l'homme. || Familièrement. Cet homme n'est pas farouche, se dit d'un homme qui se laisse corrompre facilement par l'intérêt. Cette femme n'est pas farouche, se dit d'une femme qui écoute facilement les propos de galanterie. En même temps que sa bouche Me disait : je ne veux pas, Ses yeux me disaient tout bas : Je ne suis pas si farouche, M[me] DE LA SABLIÈRE, dans RICHELET. || Fig. Il s'y rencontre même des mots si farouches pour nos vers [ne se prêtant pas à la versification], que j'ai été contraint d'avoir souvent recours à d'autres qui n'y répondent qu'imparfaitement et ne disant pas tout ce que mon auteur veut dire, CORN. *Imit. préf.* édit. 1670. || 2° Qui fuit la société. Il était farouche dans sa jeunesse. || 3° Qui a une rudesse sauvage. Nos farouches vertueux ne veulent point de tempérament et de milieu, BALZ. *De la cour*, 6[e] *disc.* Eh ! a-t-on jamais vu de plus farouche esprit? MOL. *Princ. d'Él.* I, 4. Souvent de tous nos maux la raison est le pire; C'est elle qui, farouche au milieu des plaisirs, D'un remords importun vient brider nos désirs, BOIL. *Sat.* IV. Sans parents, sans amis et sans concitoyens, Oublié sur la terre et loin de tous les miens, Par les vagues jeté sur cette île farouche [l'Angleterre], Le doux nom de la France est souvent sur ma bouche, A. CHÉN. *Fragments.* || Substantivement. Ces mœurs austères dont vous parlez sont proprement le caractère d'un sauvage et d'un farouche, PASC. *Prov.* 9. || Il se dit de même de l'air, du regard, des manières, des sentiments, etc. La vertu n'a garde d'être austère et farouche; elle ne détruit pas la nature, elle en corrige seulement l'imperfection, BALZ. *De la cour*, 2[e] *disc.* Les yeux égarés et le regard farouche, CORN. *Cinna*, IV, 2. Il rentre; chacun fuit son silence farouche, RAC. *Brit.* V, 8. Je le vis, son aspect n'avait rien de farouche, ID. *Iphig.* II, 1. Chalcas s'est avancé, L'œil farouche, l'air sombre, et le poil hérissé, ID. *ib.* V, 6. Que son farouche orgueil le rendait odieux ! ID. *Phèd.* III, 1. Ses yeux creux sont pleins d'un feu âpre et farouche; ils sont sans cesse errants de tous côtés, FÉN. *Tél.* III. Son nom était Jacques Clément; il était né dans un village de Bourgogne appelé Sorbonne, et alors âgé de vingt-quatre ans ; sa farouche piété et son esprit noir et mélancolique se laissèrent bientôt entraîner au fanatisme par les importunes clameurs des prêtres, VOLT. *Ess. guerr. civ. France.* || 4° Redoutable dans le combat. Mon armée, en silence, à leurs yeux étendue, N'offrait de tous côtés que farouches soldats, VOLT. *Henr.* III. || 5° Dur, barbare, cruel. Peuples farouches. Et cette âme farouche Qui semble me flatter après tant de mépris, RAC. *Théb.* III, 6. Les menaces, les cris le rendront plus farouche, ID. *Brit.* III, 3. Alvarez doit ici prononcer de sa bouche L'abominable arrêt de ce conseil farouche, VOLT. *Alz.* V, 4. || Il se dit aussi des choses. Ayons une valeur qui n'ait rien de farouche, MOL. *le Fest.* III, 6. La nature frémit d'un devoir si farouche, LAMOTTE, *Inès de Castro*, IV, 1.

— SYN. FAROUCHE, SAUVAGE. Étymologiquement, le farouche est celui qui tient de la bête non apprivoisée; le sauvage est celui qui appartient aux solitudes des forêts. Par conséquent, on est farouche par disposition de caractère et sauvage par absence de culture.

— HIST. XIII[e] s. La dame ne fu pas farouche, *Ren.* 22176. || XIV[e] s. Le chien tousjours se tient au plus près de son maistre, et laisse et est estrange et farouche de tous les autres, *Ménagier*, I, 5. Vos peres et meres, vos seurs vous estrangeront, se vous leur estes farouche et ne leur soiez debonnaire, *ib.* I, 6. || XV[e] s. Si bien qu'enfin la belle s'esveillant, Me regardant avec un œil farouche, BASSELIN, XVI. || XVI[e] s. Le païs estoit encore fort farouche et sauvage pour les barbares et brutales meurs et façons de faire des habitans d'iceluy, AMYOT, *Mar.* 7.

— ÉTYM. *Farouche* représente le latin *ferocem* (voy. FÉROCE), représenté aussi par *farasche* (cuer farasche, *la Rose*, v. 1468), par le Berry *fourâche*; par le provençal *ferotgue, ferogge*, et par le catalan *ferotje.*

FARRAGO (fa-rra-go), *s. m.* || 1° Mélange de diverses espèces de grains. || 2° Fig. Amas, mélange confus de choses disparates. Ce livre est un farrago.

— HIST. XVI[e] s. Le farrage est une composition de plusieurs grains francs et sauvages, qu'on tire des cribleures des bleds, fromens, seigles et orges : comme yvraie, vesces, avoine, orobe ou ers et semblables, jetés confusement dans terre bien labourée et fumée dès le commencement de septembre, O. DE SERRES, 277.

— ÉTYM. Lat. *farrago*, mélange de grains, de *far*, blé.

† **FARRE** (fa-r'), *s. m.* Un des noms du *carrégone de Wartmann*, poisson.

— ÉTYM. Lat. *fario.*

FASCE (fa-s'), *s. f.* || 1° Terme de blason. Pièce honorable qui coupe l'écu horizontalement par le milieu, et qui en occupe le tiers. Il porte d'azur à fasce d'or. Composa tous ces mots de cimier et d'écart, De pal, de contre-pal, de lambel et de fasce, BOIL. *Sat.* V. || 2° Terme d'architecture. Les frises ou les trois bandes qui composent l'architrave.

— ÉTYM. Wallon, *fahe*, bande d'étoffe; namur. *fache;* du lat. *fascia*, bande.

FASCÉ, ÉE (fa-sé, sée), *adj.* Terme de blason. Divisé en fasces égales en largeur et en nombre.

† **FASCEAUX** (fa-sô), *s. m. pl.* Terme de pêche. Savates garnies de pierres, pour caler le soc du chalut.

† **FASCER** (fa-sé), *v. a.* Terme de blason. Garnir de fasces un écusson.

— ÉTYM. *Fasce.*

† **FASCIA** (fa-ssi-a), *s. m.* Terme d'anatomie. Expansion aponévrotique, servant d'enveloppe à des organes sous-jacents qu'elle est destinée à maintenir dans leur position respective.

— ÉTYM. Lat. *fascia*, bande.

† **FASCIAL, ALE** (fa-ssi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à un fascia.

† **FASCIATION** (fa-ssi-a-sion), *s. f.* Terme de botanique. Vice de conformation des branches d'un arbre, des pédoncules et pétioles d'une plante, qui s'aplatissent et s'étendent en forme de bande au lieu de conserver la forme cylindrique.

— ÉTYM. Lat. *fascia*, bande.

† **FASCICULAIRE** (fa-ssi-ku-lê-r'), *adj.* Synonyme de fasciculé.

† **FASCICULATION** (fa-ssi-ku-la-sion), *s...* Terme d'anatomie. Disposition en fascicules ou faisceaux. Fasciculation des muscles du larynx.

FASCICULE (fa-ssi-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Quantité de plantes qu'on peut embrasser avec un bras ployé contre la hanche; on l'évalue à douze poignées. || 2° Terme de librairie. Nom qu'on donne quelquefois aux parties des ouvrages publiés par livraisons. Les deux premiers fascicules de son dictionnaire ont paru.

— ÉTYM. Lat. *fasciculus*, diminutif de *fascis* (voy. FAISCEAU).

FASCICULÉ, ÉE (fa-ssi-ku-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Feuilles, racines fasciculées, feuilles, racines rassemblées en faisceau. || Terme de zoolo-

gie. Corselet fasciculé, corselet garni de poils ramassés en forme de houppe.

— ÉTYM. *Fascicule.*

† **FASCIE** (fa-ssie), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Tige ou rameau affecté de fasciation. || 2° *S. f. pour.* Terme de conchyliologie. Cercles ou bandes qu'on remarque sur la robe des coquillages. || Terme de lutherie. Petites planches minces sur lesquelles reposent les tables des violons, des basses, des guitares. On dit plus souvent éclisses.

— ÉTYM. Lat. *fascia*, bande.

FASCIÉ, ÉE (fa-ssi-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Marqué de bandes. Coquillage fascié. || Terme de botanique. Branches, pédoncules ou pétioles fasciés, ceux qui sont affectés de fasciation.

— ÉTYM. Lat. *fascia*, bande.

FASCINAGE (fa-ssi-na-j'), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Action de faire des fascines; ouvrage fait de fascines. || 2° Terme de ponts et chaussées. Opération qui consiste à placer, sur les bords d'un cours d'eau, des fascines destinées à les protéger, à empêcher l'immersion des terres.

— ÉTYM. *Fascine.*

† **FASCINATEUR, TRICE** (fa-ssi-na-teur, tri-s'), *adj.* Qui fascine. Il [un chef d'escadron qui se croyait un lovelace] relevait héroïquement ses moustaches, souriait avec une volupté martiale et donnait à sa prunelle une expression fascinatrice, CH. DE BERNARD, *la Femme de quarante ans*, § III.

— HIST. XVI° s. Fascinateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fasciner.*

FASCINATION (fa-ssi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de fasciner. || 2° Faculté de fasciner leur proie qu'on attribue à certains animaux. La fascination que le serpent exerce, dit-on, sur le rossignol. || Puissance que les adeptes du magnétisme prétendent exercer sur les personnes soumises à leurs opérations. || 3° Fig. Impression comparée à l'action de la fascination. Ils [les hommes] passent leur vie, sans avoir aperçu cette représentation si sensible de la divinité [l'ordre de l'univers]; tant la fascination du monde obscurcit leurs yeux, FÉN. *Exist.* I, 3. C'est donc une connaissance imparfaite, telle qu'elle peut résulter ou d'une perception confuse, ou d'une prévention contraire à la vérité, ou de la fascination des passions, qui toutes peuvent emprunter la vivacité et la sensibilité que nous attribuons à l'évidence, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 126. Toute âme à ton aspect [de la beauté] ou s'écrie, ou soupire; Et cet élan, qui suit ta fascination, Semble de notre instinct la révélation, LAMART. *Jocel.* I, 3.

— HIST. XVI° s. Ils usent de certaines senteurs, fascinations et enchantemens, PARÉ, XIX, 32.

— ÉTYM. Lat. *fascinationem*, de *fascinare*, fasciner.

FASCINE (fa-si-n'), *s. f.* Sorte de fagots dont on se sert pour combler les fossés d'une place, pour épauler des batteries, ou pour accommoder de mauvais chemins. Les chevaux de frise arrachés, la terre éboulée, les troncs et les branches d'arbre qu'on put trouver, les soldats tués par les coups de mousquet tirés au hasard, servirent de fascines, VOLT. *Charles XII*, 8. || Fagot qu'on goudronne quelquefois pour brûler les travaux de l'ennemi. Ils enflamment les airs de fascines brûlantes, TRISTAN, *Panthée*, V, 1.

— HIST. XVI° s. Il ne perdit heure ni jour à faire lever à la haste le ravelin de la porte Droize avec faissines et fumier, D'AUB. *Hist.* I, 240.

— ÉTYM. Wallon, *fahène*, fagot; Hainaut, *fachène*; génev. *fascine*, gros fagot destiné au foyer; lorrain, *faichin*; Berry, *faiscine*; du lat. *fascina*, dérivé de *fascis*, faisceau.

FASCINÉ, ÉE (fa-ssi-né, née), *part. passé.* || 1° Troublé, égaré par un sortilége, par un maléfice. Jadis se croire fasciné, c'était l'être. || 2° Fig. Laissez parler un monde fasciné des choses présentes, MASS. *Panég. St Benoît.* Ces esclaves ont les yeux si fascinés, que la plupart ne voudraient pas de la liberté, si on la leur rendait; ce sont les compagnons d'Ulysse qui refusent de reprendre la forme humaine, VOLT. *Mœurs*, *Rem.* XI.

FASCINER (fa-ssi-né), *v. a.* || 1° Troubler, égarer par sorcellerie. || Il se dit de certains animaux qui paralysent les mouvements de leur proie en la regardant fixement. On a dit qu'une vipère, ou selon d'autres un crapaud, le regardant fixement [le rossignol] lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 151, dans POUGENS. || 2° Fig. Charmer, tromper, abuser. Le charme qui le fascinait tombe tout d'un coup, MASS. *Carême*, *Prodigue.* Quel fantôme d'Europe a fasciné ta vue? VOLT. *Alz.* IV, 4. Montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits, BUFF. *Oiseaux*, t. XVII, p. 143, dans POUGENS. Un homme adroit peut fasciner les yeux des simples, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Sire, l'aspect d'un Guise a fasciné vos yeux, M. J. CHEN. *Charles IX*, I, 1. || Absolument. La fraude seule ne suffirait pas; elle fascine, et le fanatisme subjugue, VOLT. *Dial.* XXIV, 5. || 3° Se fasciner, *v. réfl.* Se causer à soi-même une fascination. Cranmer lui-même entendit raison sur ce sujet, et il écouta Calvin, qui lui parlait des illusions dont Osiandre fascinait les autres et se fascinait lui-même, BOSS. *Variat.* VIII, § 13.

— HIST. XIII° s. Nous regnons ore en chascun regne; Et bien est drois que nous regnons; Que trestout le monde fesnons; Et savons si les gens deçoivre Que nus ne s'en sait aperçoivre, *la Rose*, 12108. || XVI° s. Ils fascinent les yeux et les esblouissent, en sorte qu'il font voir souvent ce qui n'est point, PARÉ, XIX, 27. .....Ont le lict nuptial trois fois environné: Puis d'un charme à sous-vois l'ayant empoisonné, Et fasciné la chambre en tournant leurs caroles [danses].... RONS. 824.

— ÉTYM. Lat. *fascinare*, qui paraît tenir au grec βασκαίνειν, ensorceler, de βάσκειν ou βάζειν, parler, prononcer des paroles. *Fascinare* avait donné régulièrement dans l'ancienne langue *fesner*.

† **FASCIOLAIRE** (fa-ssi-o-lè-r'), *s. f.* Genre de coquille univalve en forme de fuseau.

— ÉTYM. Voy. FASCIOLE.

† **FASCIOLE** (fa-ssi-o-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Ver intestinal, à corps aplati, qu'on trouve dans les canaux biliaires et le foie de plusieurs animaux, et notamment du mouton; synonyme de douve.

— ÉTYM. Lat. *fasciola*, diminutif de *fascia*, bande.

† **FASCIPENNE** (fa-ssi-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes fasciées.

— ÉTYM. Lat. *fascia*, bande, et *penna*, aile.

† **FASÉIEMENT** (fa-zè-ie-man), *s. m.* Terme de marine. Battement d'une voile lorsqu'elle est en ralingue.

† **FASÉIER** (fa-zè-ié), *v. n.* Terme de marine. Voy. FASIER.

FASÉOLE (fa-zé-o-l'), *s. f.* Espèce de haricot.

— HIST. XV° s. Faisoles sont chaulds et moistes presque au second degré, *Ms. de Turin*, f° 64. || XVI° s. Les especes principales et plus generalement cogneües, sont les feves, pois, fazeols, geisses, pois-ciches, O. DE SERRES, 111.

— ÉTYM. Lat. *faseolus* ou *faselus*, du grec φάσηλος. Comme φάσηλος signifie aussi une barque, il est probable que ce nom a été donné au fruit à cause de sa forme.

† **FASHION** (fa-chion), *s. f.* Néologisme. Mot anglais qui s'emploie pour désigner la mode, le ton et les manières du grand monde et le beau monde lui-même. Les fantassins de la fashion y affluent [aux Tuileries] des quatre points cardinaux, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § I.

— ÉTYM. Angl. *fashion*, du français *façon*.

† **FASHIONABLE** (fa-chio-na-bl'), *s. m.* et *f.* Jeune homme, jeune femme qui est à la tête de la mode. || *Adj.* Tenue fashionable.

— ÉTYM. Angl. *fashionable*, de *fashion*.

FASIER (fa-zi-é), *v. n.* Terme de marine. Les voiles fasient, se dit lorsque le vent ne donne pas bien dans les voiles et que la ralingue vacille incessamment, DESROCHES, 1687, dans JAL.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **FASIN** (fa-zin), *s. m.* Cendre mêlée de terre, de brindilles, avec laquelle on couvre le fourneau de forge.

1. **FASTE** (fa-st'), *s. m.* || 1° Magnificence qui se déploie et s'étale. Le faste royal. Benadad était un roi timide et vain qui n'avait que du faste et de l'orgueil, BOSS *Polit.* IX, VI, 8. Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux? Il brave le faste orgueilleux, Et ne se laisse point séduire à tous ses attraits périlleux, RAC. *Ath.* II, 9. Le faste de la cour voluptueuse de Léon X pouvait blesser les yeux; mais aussi on devait voir que cette cour même polissait l'Europe et rendait les hommes plus sociables, VOLT. *Mœurs*, 127. Du faste des grandeurs autrefois entourée, ID. *Scythes*, I, 3. || 2° Affectation de paraître avec luxe et éclat. J'ai remarqué l'horreur que ce peuple a montrée Lorsque avec tant de faste il a vu ses faisceaux [de César] Marcher arrogamment et braver nos drapeaux, CORN. *Pomp.* IV, 1. Nous exhortons tous ceux qui peuvent donner plus abondamment à faire pour leur salut éternel ce qu'ils font tous les jours pour le faste du siècle, FÉN. t. XVIII, p. 526. Ces temps où le faste n'était pas devenu une bienséance à un ministère d'humilité, MASS. *Or. fun. Villars.* Dans les déclamations contre la finance, ce n'est ni la générosité ni la justice qui réclament, quoiqu'elles en eussent souvent le droit et l'occasion, c'est l'envie qui poursuit le faste, DUCLOS, *Considér. mœurs.* ch. 10. Le faste nous tient lieu d'une haute noblesse, DESTOUCHES, *Diss.* IV, 4. Que mes armes sans faste, emblème des douleurs.... VOLT. *Tancr.* III, 1. || 3° Par extension, étalage, ostentation dans les actes ou dans les paroles. La Rappinière reçut son compliment avec un faste de prévôt provincial, et ne lui rendit pas la dixième partie des civilités qu'il en reçut, SCARRON, *Rom. com.* I, 5. Toujours un peu de faste entre parmi nos pleurs, LA FONT. *Matrone.* Mais sa muse [de Ronsard], en français parlant grec et latin, Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, BOIL. *Art p.* I. C'est en Espagne un Ximénès, sous Isabelle, qui, après la mort de la reine, est régent du royaume, qui, toujours vêtu en cordelier, met son faste à fouler sous ses sandales le faste espagnol, VOLT. *Mœurs*, 121. Sottise! amis; point de folle dépense; Laissez aux grands le faste des regrets, BÉRANG. *Mon tomb.* Tous [à Quiberon] succombaient sans peur, sans faste, sans murmure, V. HUGO. *Odes*, I, 4. || Fig. Ces lettrés [de la Chine], Qui, trop enorgueillis du faste de leurs lois.... VOLT. *Orphel.* II, 7. || Faste n'a pas de pluriel.

— REM. Corneille, en imitation du XVI° siècle, a dit *fast* sans *e*: Il entre avec éclat, mais votre populace Ne voit point sur son front de fast ni de menace, *les Vict. du roi*, 1667.

— HIST. XVI° s. Elle servira plus à le ruiner de despense et de fast somptueux qu'à l'aggrandir, *Sat. Mén.* p. 179.

— ÉTYM. Lat. *fastus*, faste, proprement hauteur, d'où *fastigium*, faîte.

† 2. **FASTE** (fa-st'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Jours fastes, jours où il était permis de rendre la justice, par opposition à jours néfastes.

— ÉTYM. Lat. *fastus*, de *fas*, la justice, de *fari*, prononcer.

FASTES (fa-st'), *s. m. plur.* || 1° Les tables du calendrier des anciens Romains. Les jours malheureux étaient marqués dans les fastes. || Les fastes consulaires, registre qui contenait, outre les triomphes, les noms des consuls, des dictateurs et des censeurs. || Il se dit quelquefois, dans le style élevé, pour calendrier en général. Il était beau pour la France de voir ses simples religieux régler à la Chine les fastes d'un grand empire, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 3. || 2° Fig. et dans le style soutenu, registres publics contenant le récit des faits mémorables. || Les fastes sacrés de l'Église, le martyrologe. || Fig. Les monuments écrits qui conservent le souvenir et la suite des événements. Il vous rend tout; il veut de votre illustre zèle Dans nos fastes garder la mémoire éternelle, LA FOSSE, *Manl.* IV, 7. Le mensonge réside au temple de mémoire; Il y grava des mains de la crédulité Tous ces fastes des temps destinés pour l'histoire Et pour la vérité, VOLT. *Odes*, 5. || Inscrire son nom dans les fastes de la gloire, se rendre illustre, immortel.

— ÉTYM. Lat *fasti*, sous-entendu *libri*, les livres où étaient marqués les jours d'audience, de *fas*, justice, de *fari*, prononcer.

FASTIDIEUSEMENT (fa-sti-di-eû-ze-man), *adv.* D'une manière fastidieuse.

— ÉTYM. *Fastidieuse*, et le suffixe *ment*.

FASTIDIEUX, EUSE (fa-sti-di-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui cause de l'ennui, du dégoût. Il [M. de Voltaire] fut le premier qui dérogea à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges du cardinal de Richelieu, VOLT. *Mél. littér. Comment. hist. sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.* || 2° Il se dit aussi des personnes. Je vois beaucoup de gens à la cour qui, se servant de cette liberté, ne font point de difficulté de dire: Cet homme est fastidieux, pour dire ennuyeux, et qui n'oseraient l'écrire, *Opusc. lang. franç.* p. 253, dans POUGENS. Je me tins pour dit qu'il fallait absolument nous débarrasser d'un si fastidieux personnage, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III 9. || Substantivement. J'irais de ma pensée interrompre le cours.... Pour un fastidieux, qui n'a pour l'ordinaire Ni le don de parler, ni l'esprit de se taire, REGNARD, *Distr.* IV, 7.

— HIST. XVI° s. Je vous jure que je n'ay jamais rien trouvé de trop long ni de fastidieux dans vostre entretien, SULLY, t. VI, p. 212, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *fastigos*; espagn. et ital. *fastidioso*; du lat. *fastidiosus*, de *fastidium*, dégoût.

† **FASTIGIAIRE** (fa-sti-ji-è-r'), *s. f.* Genre d'algues marines.

ÉTYM. Lat. *fastigium*, sommet.

FASTIGIÉ (fa-sti-ji-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Il se dit des rameaux, des fleurs qui, partant d'un point commun, s'élèvent à la même hauteur et forment un plan horizontal. || On dit aussi que des rameaux sont fastigiés lorsque, rapprochés du tronc, ils se dirigent presque verticalement, ex : le *populus fastigiata, L.* (c'est le peuplier pyramidal).

— ÉTYM. Lat. *fastigiatus*, de *fastigium*, faîte.

FASTUEUSEMENT (fa-stu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière fastueuse. Il est entré fastueusement dans la ville.

— ÉTYM. *Fastueuse*, et le suffixe *ment*.

FASTUEUX, EUSE (fa-stu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui ime le faste, le luxe, la magnificence. Souffriras-tu longtemps tous ces rois fastueux? VOLT. *Catilina*, II, 3. Colbert soutint l'État malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant, ID. *Louis XIV*, 30. || 2° Où il y a du faste, en parlant des choses. Un fastueux équipage. Cent vierges qu'enfanta l'Inde voluptueuse Couvrent de mets choisis sa table fastueuse, MILLEV. *Élégies, Homère*, ch. II. Obscur ou fastueux, qu'importe notre asile? Ah! le premier des biens est un amour tranquille, C. DELAV. *Paria*, III, 6. || 3° Fig. Qui s'étale comme fait le faste. Et qu'enfin Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre et une foi simple accompagnée d'un humble silence, FLÉCHIER, *Dauphine*. Son tour [de l'idylle] simple et naïf n'a rien de fastueux, BOIL. *Art p.* II. Il vous comble partout d'éloges fastueux, ID. *ib.* I. Vous dont la piété solide, Loin d'étaler aux yeux de fastueux dehors Et d'avoir d'indiscrets transports, Est pour juger autrui toujours lente et timide, DESHOULIÈRES, *Ép. chagrine au P. de la Chaise*. On ne voit presque plus que de ces zèles fastueux qui n'ont des yeux que pour des misères d'éclat, MASS. *Carême, Aumône*. Je ne me vante point du fastueux effort De voir, sans m'alarmer, les apprêts de ma mort; Je regrette la vie, elle dut m'être chère, VOLT. *Tancr.* II, 6. || Il se dit aussi des personnes en ce sens. Tous les jours on y voit.... L'ignorant s'ériger en savant fastueux, BOIL. *Sat.* XI. || 4° Où règne l'orgueil. Des titres fastueux. Lorsqu'il [Sennachérib] se croyait déjà maître de Jérusalem, le Seigneur d'un souffle seul dissipe toutes ses pensées fastueuses, ROLLIN, *Hist. anc. préface. Œuvr.* t. I, p. XII.

— HIST. XVI° s. Lorsque je viens à approfondir leurs propositions, j'y vois bien de belles et fastueuses paroles, mais peu de solides raisons, HENRI IV, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

- ÉTYM. Lat. *fastuosus*, de *fastus* (voy. FASTE 1).

FAT (d'après l'Académie, le *t* se prononce; au XVII° siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 217, note aussi que le *t* se prononce même devant une consonne; pourtant plusieurs aussi ne le prononcent pas, et il n'y a aucune raison pour ne pas prononcer *fat*, comme *rat, plat*, etc.; le *t* se lie : un fa-t insupportable; au pluriel, l'*s* se lie: des fa-z insupportables; fats rime avec pas, tas, etc.), *adj.* qui n'est usité qu'au masculin. || 1° Sot, niais. Mais suis-je pas bien fat de vouloir raisonner Où de droit absolu j'ai pouvoir d'ordonner? MOL. *Sgan.* 1. || Substantivement. Monsieur, sortons aussi, ne faisons point les fats; Ces deux messieurs pourraient revenir sur leurs pas, HAUTEROCHE, *le Souper*, 23. Me voilà pris comme un fat, et, sans un peu d'effronterie, j'aurai peine à sortir d'intrigue, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 21. Autrefois sur l'honneur on était délicat; Un mari qui s'en pique à présent est un fat, DESTOUCHES, *Irrésolu*, I, 7. || Ce sens, qui est le sens propre, a vieilli. || 2° Qui est à la fois sans jugement et plein de complaisance pour lui-même. Qu'importe d'être fat ou de ne l'être pas? On croit toujours ne le pas être, DE CAILLI, dans RICHELET. || Il se dit quelquefois des choses. Il y a peut-être je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 mai 1769. || Substantivement. Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse, Se pare insolemment du mérite d'autrui, BOIL. *Sat.* V. ....Voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage Où la droite raison trébuche à chaque page, ID. *ib.* IX. Écoutez tout le monde, assidu consultant; Un fat quelquefois ouvre un avis important, ID. *Art p.* IV. Quelle horrible peine à un homme.... qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation.... de venir au niveau d'un fat qui est en crédit! LA BRUY. II. On écarte tout cet attirail qui t'est étranger pour pénétrer jusqu'à toi qui n'es qu'un fat, ID. *ib.* Tout le monde dit d'un fat qu'il est fat, personne n'ose le lui dire à lui-même, ID. XI. Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite, ID. XII. Le fat est entre l'impertinent et le sot, il est composé de l'un et de l'autre, ID. *ib.* Si le fat pouvait craindre de mal parler, il sortirait de son caractère, ID. *ib.* Plus il voulut faire le fat, plus il prouvait qu'il n'était qu'un sot, DUCLOS, *Acajou, Œuvres*, t. VIII, p. 361, dans POUGENS, || Molière et Boileau l'ont employé comme simple terme de mépris. Il faut que de ce fat j'arrête les complots, Et qu'à l'oreille un peu je lui dise deux mots, MOL. *Tart.* III, 1. Je sors de chez un fat qui, pour m'empoisonner, Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner, BOIL. *Sat.* III. || 3° Il se dit de celui qui a des prétentions auprès des femmes, ou dont la parure est très-recherchée. Silvia : Volontiers un bel homme est fat, je l'ai remarqué. — Lisette : Oh! il a tort d'être fat, mais il a raison d'être beau, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* I, 1. Va, ma pauvre enfant, les mots de fat et de coquette ont été inventés par l'envie pour dénigrer les hommes aimables et les jolies femmes, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 14. Il devient entreprenant sans désirs, et fat par mauvaise honte, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Substantivement. Il ne serait plus rien s'il cessait d'être un fat, LA CHAUSSÉE, *Retour imprévu* I, 2. Quoi! le peu qui lui restait, Frétillon a pu le vendre Pour un fat qui la battait, BÉRANG. *Frétillon*.

— HIST. XVI° s. Fat est un vocable de Languegoth [Languedoc], et signifie non sallé, sans sel, insipide, fade : par metaphore signifie fol, niays, despourveu de sens, esventé de cerveau, RAB. *Pant.* V, *Prol.* Xerxes estoit un fat, qui, enveloppé en toutes les voluptez humaines, alloit proposer prix à qui luy en trouveroit d'aultres; mais non gueres moins fat est celuy qui retrenche celles que nature luy a trouvées, MONT. IV, 293.

— ÉTYM. Provenç. *fat*, fou, ignorant; espagn. et ital. *fatuo*; du latin *fatuus*, fade, insipide, fou, niais (voy. FADE).

FATAL, ALE (fa-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Qui porte avec soi une destinée irrévocable. Le tison fatal de Méléagre. Vint enfin le moment du festin fatal de la reine [Esther], dont le favori [Aman] s'était tant enorgueilli, BOSS. *Polit.* X, III, 5. Il [Hippolyte] a pour tout le sexe une haine fatale, RAC. *Phèd.* III, 1. Scylla, pour obliger Minos, coupa ce cheveu fatal [de Nisus] et en fit présent à son amant, VOLT. *Dict. phil. Terelas.* || En ce sens, aujourd'hui, fatal ne s'emploie que absolument; mais, au XVII° siècle, il comportait la préposition *à* et un complément. La femme est une mer aux naufrages fatale, MALH. VI, 25. Cette parole.... continua l'opinion qu'on avait, que l'Afrique était fatale à la gloire des Scipions, ID. *les Épît. de Sénèque*, XXIV. C'était une chose fatale à la race de Brutus de délivrer la république, VAUGEL. *Rem.* Cette saison est fatale pour abattre les têtes qui paraissaient le plus au-dessus des autres, BALZ. liv. I, lett. 10. Quand on l'emploie dans cette signification, il faut que la phrase soit tournée fort clairement, comme celle-ci : Le nom des Scipions était fatal à l'Afrique, pour dire, il était comme inévitable aux Africains d'être vaincus par les Scipions, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 456. || Terme d'antiquité romaine. Livre fatal, livre sibyllin, recueil de prédictions. || 2° Marqué par le destin. L'instant fatal. Et par d'heureux exploits forçant la destinée, Trouveront d'Ilion la fatale journée, RAC. *Iphig.* IV, 6. Tant de précautions contre mon jour fatal Me rendraient méprisable et me défendraient mal, VOLT. *M. de César*, II, 5. || L'heure fatale, l'heure de la mort. Le roi qui s'en souvint à son heure fatale, CORN. *Pomp.* I, 3. La reine touche presque à son terme fatal, RAC. *Phèd.* I, 2. || La barque fatale, la barque dans laquelle le polythéisme raconte que les âmes des morts traversaient l'Achéron pour entrer dans les enfers. || 3° Qui entraîne avec soi quelque suite importante, en bien ou en mal. Le moment fatal qui doit me rendre à jamais heureux ou malheureux. Qui devait.... De ce fatal accouplement Célébrer l'heureuse journée, MALH. IV, 5. || 4° Qui produit du mal, des malheurs. Mais le voici ce bras à Rome si fatal, CORN. *Nicom.* III, 2. Le moindre amusement [retard] vous peut être fatal, MOL. *Tart.* V, 6. Sans ce métier fatal au repos de ma vie, Mes jours pleins de loisir couleraient sans envie, BOIL. *Sat.* II. Après m'être longtemps flatté que mon rival Trouverait à ses vœux quelque obstacle fatal, RAC. *Bérén.* I, 2. Et sa race toujours fut fatale à la vôtre, ID. *Esth.* III, 1. Leur résistance avait été fatale à une partie des gens d'Alvaro Ponce, LESAGE, *Diable boit.* 15. Enfin, vaincue, entraînée, ne sachant où on la mène, elle se laisse conduire au souper fatal, VOLT. *Ingénu*, 17. Un frisson la saisit, elle se soutenait à peine : ah! madame, dit-elle à la fatale amie, vous m'avez perdue, vous me donnez la mort, ID. *ib.* 19. || Le coup fatal, le coup qui donne la mort. || 5° Terme de commerce. Terme fatal, le terme après lequel tout délai expire.

— REM. Fatal n'a point de pluriel. L'oreille repousse aujourd'hui *fataux*, qui se disait au XVI° siècle, et la grammaire repousse *fatals*. Boursault s'est moqué de cette contradiction : Ces bras te deviendront ou fatals ou fataux, BOURSAULT, *Merc. galant.* IV, 7. Et Voltaire à sa suite : S'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires fataux ou fatals, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 avril 1763. Cependant des écrivains n'ont pas été découragés par cet arrêt, et ont dit *fatals*, qui est en effet la forme la moins désagréable, et que l'Académie inscrit en disant qu'il est peu usité. ....L'ambition, l'amour, Par de fatals excès ont troublé cette cour, DUCIS, *Hamlet*, III, 2. Leurs États l'un par l'autre avec soin limités Furent des lots fatals trop tôt ensanglantés, LEMERC. *Frédég. et Br.* IV, 1.

— SYN. FATAL, FUNESTE. Étymologiquement, fatal exprime ce qui est réglé par l'irrévocable destin; funeste, ce qui est funéraire, funèbre. Ce n'est donc que secondairement que fatal a le sens de funeste, et alors il s'en distingue parce qu'il porte toujours en soi l'idée de la fatalité.

— HIST. XVI° s. Comme les lieux sont fataux, D'AUB. *Fœn.* III, 7. Les ans climateriques seroient fataux, PONTUS DE TYART, *Disc. du temps*, f° 32, dans LACURNE. Le jour de la Pentecoste fut deux fois fatal au roy Henri III, eleu roi de Pologne ce jour-là en 1573, et devenu roi de France le mesme jour, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 371.

— ÉTYM. Lat. *fatalis*, de *fatum*, destin, proprement ce qui est dit, prononcé, de *fari*, dire (voy. FABLE).

FATALEMENT (fa-ta-le-man), *adv.* || 1° Par une destinée inévitable. Premièrement, il doit voir au temple ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique, la personne dont il devient amoureux; ou bien être conduit fatalement chez elle par un parent ou un ami, MOL. *Préc.* 5. Scapin : Que voulez-vous? il y a été poussé par sa destinée. —Argante : Ah! ah! voici une raison la plus belle du monde; on n'a qu'à commettre tous les crimes imaginables, et dire, pour excuse, qu'on y a été poussé par sa destinée. —Scapin : Mon Dieu! vous prenez mes paroles trop en philosophe; je veux dire qu'il s'est trouvé fatalement engagé dans cette affaire, ID. *Scapin*, I, 6. Orné fatalement des dépouilles de Troie, Le tyran aveuglé se livre à son destin, LEMERC. *Électre*, V, 3. || 2° Par un malheur extraordinaire. Cela est arrivé fatalement.

— HIST. XVI° s. Comme si la destinée avoit fatalement attaché la victoire à ses membres, MONT. I, 15.

— ÉTYM. *Fatale*, et le suffixe *ment*.

FATALISME (fa-ta-li-sm'), *s. m.* Doctrine qui attribue tout à la fatalité, et ne laisse rien au libre arbitre. À peine Leibnitz eut-il proposé son système rédigé depuis dans la Théodicée, que mille voix crièrent qu'il introduisait le fatalisme, renversait la créance de la chute de l'homme, qu'il détruisait les fondements de la religion chrétienne, VOLT. *Ode* 12, note. Si malheureusement le fatalisme était vrai, je ne voudrais pas d'une vérité si cruelle, ID. *Lett. Helvétius*, 11 sept. 1739.

— ÉTYM. *Fatal*.

FATALISTE (fa-ta-li-st'), *s. m.* || 1° Celui qui croit au fatalisme. Si Dieu est libre, comme les fatalistes même doivent l'avouer, pourquoi Dieu ne pourrait-il pas communiquer à l'homme un peu de cette liberté? VOLT. *Lett. prince de Prusse*, 46. || 2° *Adj.* Un esprit fataliste. Système fataliste.

— ÉTYM. *Fatal*.

FATALITÉ (fa-ta-li-té), *s. f.* || 1° Enchaînement des choses fatales, de ce qui est réglé par le destin. Mais il [un songe] passe dans Rome avec autorité Pour fidèle miroir de la fatalité, CORN. *Poly.* I, 3. Mais comme il est, seigneur, de la fatalité Que l'aigreur soit mêlée à la félicité, ID. *Pomp.* V, 5. Il faut encore qu'il [Alexandre] se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage, BOSS. *Louis de Bourb.* Ces péchés des autres, par une fatalité inévitable, sont devenus vos propres péchés, BOURDAL. *Sur le scandale*, 1er *avent*, p. 114.

Fallut-il excuser les égarements de son cœur sur la fatalité de l'âge? MASS. *Or. fun. Villars.* Le dogme de la prédestination absolue et de la fatalité qui semble aujourd'hui caractériser le mahométanisme, était l'opinion de toute l'antiquité, VOLT. *Mœurs*, 7. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a poursuivi la maison de Stuart pendant plus de trois cents années, ID. *Louis XIV*, 15. Je me livre à ma destinée, et je me jette, la tête la première, dans l'abîme de la fatalité qui nous conduit tous, ID. *Lett. d'Argental*, 28 août 1750. Cette fatalité n'est autre que vous-même, LA CHAUSSÉE, *Mélanide*, III, 4. Devant Dieu caché dans sa fatalité Notre seule science est notre humilité, LAMART. *Joc.* VI, 233. || 2° Dans la philosophie moderne, la nécessité qui résulte de la nature des choses. Avec le monde a commencé une guerre qui doit finir avec le monde, et pas avant : celle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité, MICHELET, *Introd. à l'hist. universelle*, p. 9. || 3° Circonstances malheureuses. Que la fatalité des plus pressants malheurs Ne m'aurait pu réduire à suivre des voleurs, CORN. *Œdipe*, III, 5. Je n'ai imputé la mort du vertueux Calas et la condamnation de la famille entière des Sirven qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances, VOLT. *Polit. et législ. Lett. à M. Élie de Beaumont.* Il est des fatalités qui nous entraînent malgré nous, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57. Je ne sais, mon cher maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que depuis deux jours votre lettre du 19 octobre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 nov. 1771.

— ÉTYM. Lat. *fatalitatem*, de *fatalis*, fatal.

FATIDIQUE (fa-ti-di-k'), *adj.* Qui révèle ce que les destins ont ordonné. Le trépied fatidique, le trépied sur lequel était placée la pythie à Delphes. Comme eux je suis prophète, et mon bois fatidique Va faire plus de bruit que le trépied delphique, TH. CORN. *Berger extravag.* IV, 7. Les anciens demandèrent-ils jamais à l'augure dans quelle contrée L. avait reçu le jour, sur quel chêne reposait l oiseau fatidique qui leur annonçait une victoire ou une défaite? RAYNAL, *Hist. phil.* II, 26. || Il ne s'emploie que dans le style élevé.

— HIST. XVI° s. Telle fut Œnoné et nostre Melusine, Et la vieille Manton, fatidique heroïne, RONS. 822.

— ÉTYM. Lat. *fatidicus*, de *fatum*, destin (voy. FATAL), et *dicere*, dire.

FATIGANT, ANTE (fa-ti-gan, gan-t'), *adj.* || 1° Qui fatigue. Travail, exercice fatigant. Quelques années avant sa mort, il avait renoncé à la société, qui n'était plus que fatigante pour lui, CONDORCET, *Daniel Bernoulli.* || 2° Qui demande une attention pénible. Lecture, étude fatigante. || 3° Par extension, importun, ennuyeux. Conversation fatigante. Discours fatigants. C'est un homme fatigant. Un besoin fatigant, un désir furieux De sortir de moi-même et de voir d'autres cieux, DUCIS, *Abufar*, II, 7.

— REM. On remarquera que l'orthographe distingue l'adjectif *fatigant* du participe *fatiguant*, bien que ce soit le même mot.

FATIGUE (fa-ti-gh'), *s. f.* || 1° Sentiment douloureux avec difficulté d'agir, que cause un travail excessif ou trop prolongé. Être excédé de fatigue. Ma foi, prenons haleine après tant de fatigues, MOL. *l'Ét.* III, 5. Il n'est point d'artisan qui n'ait recours à cet innocent artifice [chanter], et la plus légère chanson lui fait presque oublier toutes ses fatigues, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 1re part. p. 211, dans POUGENS. || Homme de fatigue, homme capable de supporter un travail pénible. || Cheval de fatigue, celui qu'on applique aux plus rudes travaux. || Habit de fatigue, celui qu'on porte pour vaquer à ses occupations ordinaires. || Tomber de fatigue, ne pouvoir se soutenir sur ses jambes à cause d'une excessive fatigue. Des Indiens enchaînés et chargés de vivres, qu'on massacrait à l'instant où ils tombaient de fatigue, suivaient cette troupe barbare, RAYNAL *Hist. phil.* VII, 12. || La fatigue du cheval, de la voiture, celle que cause le mouvement du cheval, la secousse de la voiture. || 2° Travail pénible. Fatigues, peines, maux, j'aimais tout pour leur cause, TH. CORN. *Ariane*, III, 4 Un cœur qu'ont endurci la fatigue et les ans, RAC. *Baj.* I, 1. On se fait une fatigue des délices de votre banquet [de la communion], MASS. *Avent, Dispos.* On la voit supporter la fatigue obstinée Pour laquelle on sent trop qu'elle n'était point née, VOLT. *Scythes*, I, 1. || 3° Terme de marine. Se dit du travail des forçats qui sont hors du bagne, employés aux travaux du port. Aller à la fatigue.

— ÉTYM. Voy. FATIGUER.

FATIGUÉ, ÉE (fa-ti-ghé, ghée), *part. passé.* || 1° Qui est en proie à de la fatigue. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage; Reposez-vous, usez du peu que nous avons, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Le vicomte de Turenne, avec un petit nombre de troupes fatiguées, n'était pas en état de les arrêter [les Allemands], RAC. *Précis historique.* Fatigués de carnage et de sang enivrés, VOLT. *Alz.* IV, 3. || Il se dit d'organes auxquels trop d'exercice cause de la fatigue. Yeux fatigués par la lecture. Je me sens ce soir la poitrine un peu fatiguée, GENLIS, *Veillées du château*, t. I, p. 576, dans POUGENS. || 2° Fig. Fatigué par des importunités. Indocile à ton joug, fatigué de ta loi, RAC. *Athal.* V, 6. Et [les dieux] fatigués d'encens, jaloux d'un libre hommage, Cachés sous notre image, Sans tonnerre et sans pompe errant dans l'univers, GILB. *Ode à Monsieur.* || 3° Terme d'arts. Tableau fatigué, tableau qui, à force d'être nettoyé, a perdu quelque chose de ses demi-teintes. || Manière fatiguée, manière d'un artiste qui obtient avec beaucoup de travail des effets qu'on pourrait obtenir à moindres frais. || Couleur fatiguée, couleur qui, à force d'être retouchée, a perdu sa fraîcheur. || Voix fatiguée, voix qui a perdu sa fraîcheur pour le chant, et qui ne se produit qu'avec effort.

FATIGUER (fa-ti-ghé), je fatiguais, nous fatiguions, vous fatiguiez; que je fatigue, que nous fatiguions, que vous fatiguiez, *v. a.* || 1° Causer de la fatigue. Fatiguer un cheval. Fatiguer l'ennemi. Ces ouvrages avaient été achevés sans fatiguer les sujets, BOSS. *Hist.* III, 3. Des bourreaux son courage a fatigué la main, LEGOUVÉ, *Épich. et Nér.* V, 8. || Fig. On dit qu'une poignée de chrétiens font suer les Ottomans et fatiguent leur empire, MONTESQ. *Lett. pers.* 19. Agiter l'Europe pour n'être pas oisif, serait le métier d'un intrigant qui fatigue la renommée un jour, parce qu'il n'a pas le crédit de vivre sur une administration bienfaisante, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 315. || 2° Causer un certain malaise comparé à la fatigue. Cette écriture fatigue les yeux. Ce long discours lui a fatigué la voix. Ce professeur a fatigué l'attention de ses auditeurs. Cette étude fatigue l'esprit. || Absolument. C'est une étude qui fatigue. || 3° Fatiguer un champ, lui faire produire une même récolte plus souvent qu'il ne faudrait. || Terme d'horticulture. Fatiguer un arbre, lui laisser trop de fruits ou trop de bois. || Terme de boulangerie. Fatiguer les levains, les prendre trop petits à proportion de la pâte dans laquelle on les fait entrer pour la faire lever. || 4° Importuner. Ainsi donc mes bontés vous fatiguent peut-être? RAC. *Bérén.* II, 4. Elle m'a fatigué de ce nom ennemi, ID. *Brit.* IV, 3. Leur prompte servitude a fatigué Tibère, ID. *ib.* IV, 4. Ce sceptre, cet empire.... fatiguent souvent leur triste possesseur, ID. *Esth.* II, 7. Je n'ose fatiguer M. le duc d'Aiguillon de cette affaire particulière; il est assez occupé de celles du Nord, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 juin 1773. || Dans le style élevé, fatiguer le ciel de ses vœux, de ses prières, adresser au ciel des demandes incessantes. [Elle].... fatigue le ciel par des vœux superflus, CORN. *Othon*, V, 6. Ce fils, je l'obtins en fatiguant le ciel de vœux, MOL. *le Fest.* IV, 4. Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières Sans plus les fatiguer d'inutiles prières, RAC. *Phèdre*, V, 7. Sans fatiguer le ciel par des vœux inutiles, MASS. *Carême, Prière* 2. || 5° Familièrement. Fatiguer une salade, la retourner longtemps. || Fatiguer la terre, la retourner souvent. J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, VOLT. *Mél. littér. à M. Dupont.* || Racine a dit, en un sens analogue, fatiguer la mer. Et la rame inutile Fatigua vainement une mer immobile, RAC. *Iphig.* I, 1. || Terme d'arts. Fatiguer un ouvrage, le retoucher avec un soin trop minutieux. Saint Chrysostome fatigue son style à la manière d'Isocrate, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 2. || Fatiguer la couleur, y porter à diverses reprises le pinceau, de sorte que le coloris perd sa fraîcheur et les tons leur franchise. || 6° *V. n.* Se donner, éprouver de la fatigue. Quoique le roi ne fût pas en état de fatiguer, VAUGELAS, *Q. C.* 427. Certain fou poursuivait à coups de pierre un sage, Le sage.... lui dit.... reçois cet écu; Tu fatigues assez pour gagner davantage, LA FONT. *Fabl.* XII, 22. Plus les troupes fatiguaient, plus il semblait qu'elles redoublassent de vigueur, RAC. *Siége de Namur.* || 7° Par extension. Ce support fatigue beaucoup. Une poutre qui fatiguait rompit. || Se dit d'un vaisseau qui, violemment tourmenté par les lames, a de grands mouvements de tangage ou de roulis, et, par cette raison, éprouve, dans ses liaisons et dans sa mâture, de certains désordres qui peuvent avoir de fâcheuses conséquences pour leur solidité, JAL. || On dit que l'argent fatigue, quand il est constamment placé à intérêt. Plus notre argent fatigue, et plus il nous rapporte, REGNARD, *Joueur*, II, 14. || 8° Se fatiguer, *v. réfl.* Ressentir de la fatigue. Je me suis fatigué à la chasse. Mes yeux commencent à se fatiguer. Je me fatiguerais à te tracer le cours Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours, BOIL. *Lutr.* II. || On dit aussi se fatiguer de. On se fatigue même du plaisir.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fatigar*; ital. *faticare*; du latin *fatigare*, d'un radical *fat*, *fass* ou *fess* (*fessus*, las, *fatiscere*, se lasser), et un suffixe *igare*, comme *fumigare*, *lævigare*. *Igare* paraît représenter *agere*, pousser.

FATRAS (fa-trâ; l'*s* se lie : un fa-trâ-z insipide), *s. m.* || 1° Amas confus de choses. Un fatras de papiers, de livres. Le roi Alphonse disait, à propos du fatras des cercles qu'avait imaginés l'astronomie ancienne, que, s'il avait été au conseil de Dieu quand il fit le monde, il lui aurait donné de bons conseils, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 17 août 1771. Par quel hasard, chevalier, portez-vous donc ce fatras de lettres? GENLIS, *Th. d'éduc. le Méchant par air*, III, 4. || 2° Par extension, amas de choses fastidieuses, paroles ou écrits. Sans tant de contredits et d'interlocutoires, Et de fatras et de grimoires, Travaillons...., LA FONT. *Fabl.* I, 21. Et se charger l'esprit d'un ténébreux butin De tous les vieux fatras qui traînent dans les livres, MOL. *F. sav.* IV, 3. Je vois, dans le fatras des écrits qu'il nous donne, Ce qu'étale en tous lieux sa pédante personne, ID. *ib.* I, 3. Que je plains ma fille de lire tout ce fratras de bagatelles! SÉV. 434. Ne réplique point, je connais ton fatras, *Chapel. décoiffé*, 3 (dans les *œuvres de* BOILEAU). Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 9 juill. 1698. Il accumule cent fatras dans sa mémoire, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Absolument. Le fatras, le style confus et insipide. Son style est clair et vigoureux; il dit beaucoup en peu de mots; c'est le grand ennemi du fatras, VOLT. *Lett. Lacombe*, juin 1770. Je déteste le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras, ID. *Lett. St-Lambert*, 4 avr. 1769.

— HIST. XV° s. Et estoit cela [des sirènes qui jetaient vin et lait] très-bien fait, et le regarda le roy, et cousterent ces mirelifiques et fatras beaucoup d'argent, *Chron. normande*, VIRIVILLE, ch. 56. || XVI° s. Qu'ils prouvent en premier lieu que les apostres ont establi le quaresme et beaucoup de menus fatras et abus, CALV. *Instit.* 97. Vous parlerez de bastine de cheval et de telz fatras, tant comme vous vouldrez, mais je vous dis à certes que Cyrus a esté occis de ceste miene main et non d'autre, AMYOT, *Artax.* 19. Des Lancelots du Lac, des Amadis, des Huons de Bordeaux et tel fatras de livres à quoy l'enfance s'amuse, je n'en cognoissois pas seulement le nom, MONT. I, 196.

— ÉTYM. D'après Ménage, approuvé par Diez, *fatras* est pour *fartas*, du latin fictif *fartaceus*, de *fartus*, farci. Cette hypothèse, n'étant pas appuyée par des formes dans l'historique, reste douteuse, d'autant qu'on a un exemple de *fatrasie* écrit *fastrasie*; cette *s* complique la question.

† **FATRASIE** (fa-tra-zie), *s. f.* Nom donné dans le moyen âge à des pièces de vers, sans raison, amphigouriques.

— HIST. XIII° s. Une grant trufe, une falourde, Une fatrasie, une bourde, DU CANGE, *fallita.*

— ÉTYM. *Fatras.*

† **FATRASSER** (fa-tra-sé), *v. n.* S'occuper à des niaiseries.

— HIST. XVI° s. Fatrasser, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fatras*; génev. *se fatrasser*, s'accoutrer, s'affubler.

† **FATRASSERIE** (fa-tra-se-rie), *s. f.* Recueil de fatras et d'inutilités; ouvrage de celui qui fatrasse; action de fatrasser.

— HIST. XVI° s. De quoy donc, dit-il, servent tant de fatrasseryes de papiers? RAB. *Pant.* II, 10.

† **FATRASSEUR** (fa-tra-seur), *s. m.* Synonyme de fatrassier.

— HIST. XVI° s. Fatrasseur, MONET, *Dict.*

† **FATRASSIER** (fa-tra-sié), *s. m.* Celui qui fatrasse.

— HIST. XVI° s. Fatrassier, COTGRAVE.

FATUAIRE (fa-tu-ê-r'), *s. m.* Terme d'antiquité Enthousiaste qui se croyait inspiré, et annonçait les choses futures.

— ÉTYM. Lat. *fatuari*, être saisi d'un délire prophétique.

† **FATUISME** (fa-tu-i-sm'), *s. m.* || 1° Habitude de fatuité. Voilà un établissement nouveau qui ne sera point à la charge du public, mais bien à l'extirpation du fatuisme, CHAULIEU, *Lett. au chev. de Bouillon*. || 2° Fatuisme, fatuité, termes employés quelquefois par les aliénistes pour désigner la démence.

— ÉTYM. *Fat.*

FATUITÉ (fa-tu-i-té), *s. f.* || 1° Sottise accompagnée d'une bonne opinion de soi-même, qui fait prendre ridiculement l'air, les manières et les prétentions du mérite. ....N'en voit-on pas sans cesse Qui jusqu'à quarante ans gardent l'air éventé Et sont les vétérans de la fatuité? GRESSET, *Méchant*, I, 4. La fatuité dédommage du défaut de cœur, VAUVEN. *Max.* 547. En général, la fatuité des musiciens est de croire ne rien devoir à leur poëte ; et Grétry, avec de l'esprit, a eu cette sottise au suprême degré, MARMONTEL, *Mém.* IX. || Il se dit aussi du genre de fatuité que donnent quelquefois les succès auprès des femmes. Les hommes qui ont eu d'éclatants succès auprès des femmes, lorsqu'ils ont su se préserver de la fatuité.... GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 158, dans POUGENS. || 2° Propos ou actes impertinents. Il a dit une grande fatuité. Un voluptueux de Rome se faisant rapporter du bain dans une chaise demandait : Suis-je assis? c'est à peu près comme celui qui, étant à la chasse, demandait à ses gens s'il avait du plaisir : ce sont des fatuités des grands qu'il est bon de remarquer, NICOLE, dans *Dict. de Trévoux*, *Fatuité*. Les rieurs sont pour lui ; il n'y a sorte de fatuités qu'on ne lui passe, LA BRUY.. V. || 3° Terme d'aliénistes. Folie. || Il a été employé jadis en ce sens, comme on le voit par cet exemple historique : Philippe le Bel répondit à Boniface [VIII] : Que Votre très-grande Fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel, VOLT. *Mœurs*, 65.

— HIST. XIVe s. Que l'ire des peres [sénateurs] se combatist contre la fatuité [folie] du pueple, BERCHEURE, f° 47, *verso*. On demanda à icellui Jehan pourquoi il s'estoit ainsi laissé cheoir en la riviere; le quel, plein de fatuité ou de maladie qu'il avoit, respondit que ilz avoient fait grant pechié de l'en tirer hors, DU CANGE, *fatuus*.

— ÉTYM. Provenç. *fatuitat*; espagn. *fatuidad*; ital. *fatuità*; du latin *fatuitatem*, de *fatuus*, sot (VOY. FAT et FADE).

† **FAU** (fô), *s. m.* Un des noms vulgaires du hêtre.

— HIST. XIIIe s. Berte fu ens el bois assise sous un fo, *Berte*, p. 48.

— ÉTYM. Wallon, *fawe*, *faw*; génev. *feu*; provenç. *fau*; du latin *fagus*; grec, φηγός (voy. FOUTEAU).

† **FAUBERDER** (fô-bèr-dé), *v. a.* Voy. FAUBERTER.

† **FAUBERT** (fô-bêr), *s. m.* Terme de marine. Balai de fils de carret emmanchés à un bâton ou seulement liés en faisceau et maniés au moyen d'une poignée en corde ; il sert à laver et à éponger le pont du navire, JAL.

— ÉTYM. Norm. *faubert*, lavette, chiffon à laver la vaisselle ; du holl. *zwabber*, faubert.

† **FAUBERTER** (fô-bèr-té), *v. a.* Terme de marine. Nettoyer avec le faubert.

† **FAUBERTEUR** (fô-bèr-teur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui fauberte.

FAUBOURG (fô-bour ; le *g* ne se prononce jamais : un fô-bour étendu; Chifflet, *Gramm.* p. 213, le remarque aussi pour le XVIIe siècle; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des fô-bour étendus; cependant quelques-uns la lient : des fô-bour-z étendus), *s. m.* || 1° Quartier d'une ville situé en dehors de son enceinte. Tout est en feu jusque sur les bords de la rivière d'Oise ; nous pouvons voir de nos faubourgs la fumée des villages qu'ils [les ennemis] nous brûlent, VOIT. *Lett.* 74. || La ville et les faubourgs, tout le monde. J'aurai pour confidents la ville et les faubourgs, DESTOUCHES, *Phil. marié*, I, 2. || Assembler la ville et les faubourgs, exciter un grand concours de monde. || Fig. Le dehors. Il [Lassay] n'y fut [à la cour] jamais que des faubourgs, ST-SIM. 33, 132. || 2° Dans certaines grandes villes, quartier qui primitivement était un des faubourgs. À Paris, le faubourg Saint-Antoine, le faubourg Saint-Germain. Il entra [à Paris] par le faubourg Saint-Marceau et crut être dans le plus vilain village de la Westphalie, VOLT. *Candide*, 22. Ces faubourgs aujourd'hui si pompeux et si grands, Que la main de la paix tient ouverts en tous temps, D'une immense cité superbes avenues, Où nos palais dorés se perdent dans les nues, Étaient de longs hameaux de remparts entourés, Par un fossé profond de Paris séparés, ID. *Henr.* VI. || Autrefois à Paris, quand on disait le faubourg, cela voulait dire le faubourg Saint-Germain. Aujourd'hui le faubourg Saint-Germain se nomme quelquefois le noble faubourg, parce que beaucoup de familles appartenant à la noblesse y ont des hôtels. || Dans Mme de Sévigné, le faubourg est ordinairement le faubourg Saint-Jacques, où se retiraient les gens dans la dévotion, les jansénistes, etc. || 3° La population des faubourgs de Paris. Soulever les faubourgs.

— HIST. XIIIe s. A toz ceus qui justice et juridiction ont dedens la ville et dedens les forbourgs de Paris, *Liv. des mét.* 2. Il revint en fourbourc d'Isle [à Laon], *Bibl. des chartes*, 2e série, t. III, p. 425. || XIVe s. Que les maisons des horsborcs soient abatues, DU CANGE, *forisbarium*. || XVe s. Les Anglois vinrent loger ès faubourgs de Rennes, FROISS. II, II, 73. Prenez les champs ou les faulbourgs [choisissez, décidez], CH. D'ORL. *Chans.* 91. || XVIe s. Pendant que nous n'en sommes qu'aux faubourgs [de la vieillesse], MONT. III, 380. Le feu s'avance peu à peu, et a desjà consumé les fauxbourgs de la chrestienté, LANOUE, 383. Les Fidenates coururent et fourragerent les premiers son païs jusques aux faulxbourgs de Rome, AMYOT, *Rom.* 37. Faubourgs sont toutes les maisons hors l'enceinte de la ville, PASQUIER, *Recherches*, p. 658, dans LACURNE. Il se vint heurter contre la ville, presque aux fauxbourgs de l'hiver [à l'entrée de l'hiver], ID. *Lettres*, t. I, p. 42. Jardin aux fauxbourgs vault cent sols au rebours, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *forbou*, *forbourg*; bourguig. *faubor*; wallon, *fâborg*; bas-lat. *foris burgum*; de *foris*, hors, et *burgus*, bourg. Cette étymologie est certaine pour toutes les formes où l'*r* se trouve : *forborc*, *horsborc*, *forbou*, etc. Mais faut-il aussi y rattacher *fauxbourg*, *faubourg*, *fâborg*? Si on considère ces textes, on voit que *fauxbourg* est relativement récent; et dans le bas-latin même, du Cange ne cite *falsus burgus* que dans une pièce de 1380; sans doute on peut concevoir que des *fors-bourgs* aient été aussi appelés des *faux bourgs*, des *bourgs faux*; cependant, tant qu'on n'aura pas apporté des textes anciens qui donnent *faux bourgs*, il vaudra mieux croire que *faubourg* est une altération de *forbourg*, prononcé *fôbourg* (le parler vulgaire ayant quelquefois supprimé l'*r*), puis finalement pris pour *faux bourg*.

† **FAUBOURIEN, IENNE** (fô-bou-riin, riè-n'), *adj.* Terme populaire. Qui appartient, qui a rapport aux faubourgs ou à ses habitants. Des manières faubouriennes. || *S. m.* Se dit des habitants des faubourgs de Paris.

— ÉTYM. *Faubourg.*

† **FAUCARD** (fô-kar), *s. m.* Terme de ponts et chaussées. Instrument pour couper les herbes qui croissent dans les canaux.

— ÉTYM. Le même que *fauchard*.

† **FAUCARDER** (fô-kar-dé), *v. a.* Terme de ponts et chaussées. Couper les herbes dans l'eau avec le faucard.

† **FAUCET** (fô-sè), *s. m.* Orthographe que quelques auteurs suivent pour fausset 1.

FAUCHAGE (fô-cha-j'), *s. m.* Action de faucher; travail du faucheur. Le fauchage d'un pré.

— HIST. XVe s. Et aveuc ce demourroit et debvoit demourer l'erbage et faucage au droit des dits complaingnans, DU CANGE, *falcatura*.

— ÉTYM. *Faucher.*

FAUCHAISON (fô-chê-zon), *s. f.* || 1° Temps où l'on fauche. Il est vrai que, pendant la fauchaison, la moisson et les vendanges, ils gagnent pour l'ordinaire d'assez bonnes journées, VAUBAN, *Dîme*, p. 96. || Divertissement après le fauchage. || 2° Opération qui consiste à couper les récoltes avec la faux.

— HIST. XVIe s. ....Pour la grande abondance de foin exquis que donne la luzerniere en plusieurs et diverses fauchesons, O. DE SERRES, 273.

— ÉTYM. *Faucher.*

† **FAUCHARD** (fô-char), *s. m.* Terme d'horticulture. Serpe à deux tranchants, garnie d'un long manche.

— ÉTYM. Dérivé de *faux*, s. f.

FAUCHE (fô-ch'), *s. f.* Le produit du fauchage. La fauche a été bonne. || Il se dit aussi du temps où l'on fauche. La fauche est prochaine.

— HIST. XVIe s. Si devant le dit jour Saint Pierre iceux prez sont fauchez, la ditte fauche faite, et les foins charriés.... *Coust. génér.* t. I, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. FAUCHER.

FAUCHÉ, ÉE (fô-ché, chée), *part. passé*. Un pré fauché. || Fig. Tant de générations fauchées par le temps.

FAUCHÉE (fô-chée), *s. f.* Ce qu'un faucheur peut couper de foin par jour ou sans affiler sa faux.

— HIST. XIVe s. Fauchiée de prey, DU CANGE, *faucheia*. || XVIe s. Un prey contenant douze faulcyes, ID. *falcata*.

— ÉTYM. *Fauché.*

FAUCHER (fô-ché), *v. a.* || 1° Couper les foins, la moisson avec la faux. Faucher l'herbe. Il faut que le pré soit fauché demain. Si par la crainte du ce mal [le mal mêlé au bien] on voulait ôter le bien, on renverserait tout, et on ferait aussi mal que celui qui, voulant faucher l'ivraie, emporterait le bon grain avec elle, BOSS. *Lett. abb.* 50. || Absolument. On pourra bientôt faucher. || Faucher le grand pré, ramer aux galères. Je vous trouverai trop heureux, si l'on ne vous condamne qu'à faucher le grand pré, LESAGE, *Gil Blas*, II, 5. || Fig. La mort, le temps fauche tout, elle anéantit tout. L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie Et ce qu'il a fauché du troupeau des humains? A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles, Nuit de mai.* || En un sens figuré. Faucher les abus, les préjugés. || 2° *V. n.* Terme de manége. On dit d'un cheval qu'il fauche, lorsqu'en avançant une des jambes de devant, il lui fait décrire un demi-cercle. C'est au trot qu'on s'aperçoit si un cheval fauche. || Se dit aussi de l'homme dont la marche s'exécute en décrivant le même mouvement. Marcher en fauchant. || 3° Il se dit de la manière de tisser qui, en avançant beaucoup l'ouvrage, laisse la trame peu serrée et rend l'étoffe inégale, molle et lâche.

— HIST. XIIe s. Il [les guerriers] fauchent et abatent Com vilain en essart... *Sax.* XIX. || XIIIe s. Li feins [foin] qui tous est sechiez, puisqu'il est fauchiez, *Psautier*, f° 120. || XIVe s. Et Bauduins li bers ne s'i est alentis; Einsi c'on fauque blez ou temps qu'il est muriz, Fiert les piés du cheval, si l'en a deus jus mis, *Baud. de Seb.* VIII, 352. || XVIe s. Faulchez le pré en la saison, l'herbe y reviendra plus drue, RAB. V, 7.

— ÉTYM. *Faux*, s. f.

† **FAUCHÈRE** (fô-chè-r'), *s. f.* Tringle de bois qui, pour les mulets de charge, tient lieu de croupière.

FAUCHET (fô-ché), *s. m.* || 1° Terme rural. Râteau armé de dents de bois, de chaque côté, qui sert à rassembler l'herbe. || Râteau pour remuer de temps en temps la pâte du carton dans la cuve. || 2° Terme de forestier. Espèce de petite serpe en forme de croissant, qui sert à faire des fagots. || 3° Nom d'un oiseau, le bec-en-ciseaux ou pinson.

— HIST. XVe s. Un fauquet ou raverlon en façon de serpe enmanché en un long baston, DU CANGE, *falcetus*. Fauchetz ou boignetz desquels icelles femmes amassoient les avoines, ID. *ib.*

— ÉTYM. Diminutif de *faux*, s. f.; ital. *falceto*.

† **FAUCHETTE** (fô-chè-t'), *s. f.* Terme d'horticulture. Instrument pour couper les côtés des arbustes qui bordent les plates-bandes.

— ÉTYM. Diminutif de *faux*, s. f.

1. **FAUCHEUR** (fô-cheur), *s. m.* Ouvrier qui fauche les foins, les avoines. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiselles [les abeilles]; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 20 sept. 1769. || En Pologne, soldats ou paysans armés qui combattent avec des faux. || Fig. Qu'as-tu fait pour mourir, ô noble créature?... Ah! qui donc frappe ainsi dans la mère nature, Et quel faucheur aveugle, affamé de pâture, Sur les meilleurs de nous ose porter la main? A. DE MUSSET, *Poésies nouv. à la Malibran.*

— HIST. XIIIe s. Il chaït jus, quant la teste ot copée; Fors de son fuere [fourreau] colat la bone espée; L'erbe fu drue ke dessuz fu versée; Après lons tans l'ont faucheor trovée, *Girard de Viane*, v. 2671, ap. BECKER.

— ÉTYM. *Faucher*; picard, *faukeu*.

2. **FAUCHEUR** (fô-cheur) ou **FAUCHEUX** (fô-cheû), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom d'une araignée des champs, dont les jambes sont fort longues, menues, couvertes de poil.

— ÉTYM. Ainsi dit parce qu'il semble *faucher* en marchant.

† **FAUCHON** (fô-chon), *s. m.* Instrument pour couper les céréales.

— ÉTYM. Diminutif de *faux*, s. f.

† **FAUCHOT** (fô-cho), *s. m.* Un des noms vulgaires de la buse.

FAUCILLE (fô-si-ll', *ll* mouillées, et non fô-si-y'), *s. f.* || 1° Instrument qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle, dentelée et fixée à une poignée de bois, et qui sert à couper les tiges des plantes céréales pour la récolte des grains. La mois-

son de nos champs lassera nos faucilles, MALH. II, 1. Ces blés sont mûrs, dit-il, allez chez nos amis Les prier que chacun apportant sa faucille.... LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Les blés.... touffus.... Du joyeux moissonneur attendent la faucille, A. CHÉN. *Idylles, la Liberté.* || Fig. Mettre la faucille dans la moisson d'autrui, empiéter sur les fonctions, le métier d'autrui. Ne portez plus la faucille Au champ qu'un autre a semé, BÉRANG. *Ménétr.* || Populairement. On dit d'une chose tortue qu'elle est droite comme une faucille. On dit de quelqu'un qui fait une mauvaise action, qu'il va en paradis droit comme une faucille. || 2° Nom de plusieurs poissons, tels que le spare, le cyprin, le salmone. || 3° Terme d'astronomie. Constellation placée à la droite du Bouvier. || 4° Terme de pêche. Instrument pour tirer les poissons du sable.

— HIST. XIII° s. Que chil qui i soient pour vendre, un denier en doivent par an de cascune faucille, TAILLIAR, *Recueil*, p. 79. Il mist sa faucille en autrui blé, *Livre de jost.* p. 42. || XV° s. Mais on attent dissimulation Qui leur fera droit comme une faucille, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 17. || XVI° s. Il entreprit le degast du païs, sur tout le bruslement des bleds aux saisons de la faucille, D'AUB. *Hist.* II, 311.

— ÉTYM. Diminutif de *faux*, s. f.; provenç. *faucilha*; catal. *falsilla*; portug. *foucinha*; ital. *falcinola*.

† **FAUCILLER** (fô-si-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Couper avec la faucille. Les blés sont faucillés.

— HIST. XIII° s. Quant l'en [l'on] les blez faucille, RUTEB. II, 183.

— ÉTYM. *Faucille.*

† **FAUCILLETTE** (fô-si-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Nom vulgaire du grand martinet ou martinet noir.

— ÉTYM. Diminutif de *faucille.*

FAUCILLON (fô-si-llon, *ll* mouillées, et non fô-si-yon), *s. m.* || 1° Instrument recourbé en forme de faucille pour couper du menu bois. || Bois faucillon, bois coupé avec cet instrument. || 2° Terme de serrurerie. Petite lime qui sert à évider les pannetons des clefs.

— HIST. XIII° s. [Qu'il] ait serpe et faucillon, *Fabliaux mss*, n° 7615, t. II, f° 213, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *faucille.*

FAUCON (fô-kon), *s. m.* || 1° Oiseau de proie de l'ordre des rapaces. Si tu voyais mettre à la broche Tous les jours autant de faucons Que j'y vois mettre de chapons, Tu ne me ferais pas un semblable reproche, LA FONT. *Fabl.* VIII, 21. On connaît l'histoire du faucon de Henri II, qui, s'étant emporté après une canepetière à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, et reconnu à l'anneau qu'il portait, BUFF. *Ois.* t. I, p. 44, dans POUGENS. || Le faucon pèlerin ou faucon commun, dit vulgairement faucon. On prend tous les ans des faucons pèlerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles ou sur les falaises de la mer, BUFF. *Oiseaux*, t. II, p. 25, dans POUGENS. || Le faucon ésalon, connu sous le nom vulgaire d'émerillon, nom réservé pour la femelle par certains auteurs qui appellent rochier le mâle. || Terme de fauconnerie. Le faucon niais, celui qui a été pris, tout petit, au nid. Le faucon sor, celui qui n'a point encore perdu son premier plumage. Le faucon antenaire, celui qui est pris au printemps, avant la mue. Le faucon hagard, celui qui n'est plus sor quand on le prend et qui a mué. Le faucon tagerot ou tagarot, celui qui vient du côté de l'Égypte. Le faucon tataret ou tatarot, celui qui vient de la Tartarie et qu'on appelle de haute maille. || 2° Espèce de petit canon, qui avait trois pouces de diamètre et dont le boulet pesait une livre.

— HIST. XI° s. Plus est isnels [rapide] que nen est uns falcuns, *Ch. de Rol.* CXVII. || XII° s. Faucons mués pour aler rivoier, *Ronc.* p. 2. || XIII° s. Or soit cascuns [chacun] de nous faucons, et nostre adversaire soient bruhiers [oiseau de proie vivant de vermine], H. DE VALENC. V. Trestot aussi qu'on a besoing, Le faucon a mis sor son poing.... *Ren.* 25908. Quant no barons les voient, laissent corre à bandon, Ensement com li faus vole après le coulon, *Ch. d'Ant.* II, 815. || XVI° s. Ils ont prins en plusieurs villes de Friole tout plein de providateurs de Venise, et ont gaigné deux canons et quinze faucons [pièces d'artillerie], *Lett. de Louis XII en* 1511, t. III, p. 10, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *falc*, *falco*; espagn. *halcon*; ital. *falcone*. Dans le provençal, *falc* est le nominatif du latin *falco*, et *falco* le régime de *falcónem*. La même distinction existe dans le français : *li faus*, au nominatif, et *le falcon* au régime; mais elle y est compromise de très-bonne heure. On rattache le latin *falco*, faucon, au latin *falx*, faux, à cause des ongles recourbés en faucille, ou à cause des ailes étendues qui ont la forme d'une faux.

FAUCONNEAU (fô-ko-nô), *s. m.* || 1° Jeune faucon. || 2° Sorte de canon qui n'avait que deux pouces de diamètre, et dont le boulet était de treize ou quatorze onces. || 3° Pièce de bois posée en travers sur un engin avec une poulie à chaque bout.

— HIST. XVI° s. Couleuvrines, faucons, fauconneaux, noms pris des animaux les plus ravissans, comme des sacres et faucons, PARÉ, IX, *préf.*

— ÉTYM. Diminutif de *faucon.*

FAUCONNERIE (fô-ko-ne-rie), *s. f.* || 1° Art de dresser et de gouverner les faucons et tous les oiseaux de proie. Ventre saint gris, reprit l'homme à la plume blanche [Henri IV], piqué de ce dédain pour son opinion en fauconnerie, E. BERTHET, *Richard le fauconnier*, § I. || Traité composé sur les faucons et sur la chasse à l'oiseau. || 2° La chasse avec l'oiseau de proie. || 3° Lieu où l'on nourrit les faucons et les oiseaux de proie. || L'équipage de la chasse au faucon, comprenant les fauconniers, les chevaux, les chiens, etc.

— ÉTYM. *Faucon.*

FAUCONNIER (fô-ko-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des fô-ko-nié-z intelligents), *s. m.* Celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie. || Le grand fauconnier, officier de la maison du roi, qui présidait la fauconnerie royale. || Terme de manége. Monter en fauconnier, monter à cheval du côté droit et du pied droit, comme les fauconniers, parce qu'ils portent l'oiseau sur le poing gauche.

— HIST. XIV° s. Le faulconnier est toujours prest De fuyr après son faulcon, *Modus*, f° CIV. || XV° s. Or chiet le bon homme [le mari] en vieillesse, et sera moins prisé que davant; et sera reboutté lors comme un vieil faulconnier, qui ne vaut plus à nul mestier, *Les 15 joyes du mariage*, p. 109.

— ÉTYM. *Faucon*; provenç. *falconier*; espagn. *falconero*; portug. *falcoeiro*; ital. *falconiere.*

FAUCONNIÈRE (fô-ko-niè-r'), *s. f.* Gibecière des fauconniers, où ils portent les menues hardes dont ils ont besoin. || Toute espèce de gibecière séparée en deux, que l'on met à l'arçon de la selle pour porter de menues hardes.

— HIST. XVI° s. S'accommode entierement en forme de courrier, prend un chapeau sur sa teste.... à son costé droit pend un cornet, et au gauche a une escarcelle ou faulconniere, *Merlin Coccaie*, t. I, p. 114, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fauconnier.*

† **FAUCRE** ou **FAULCRE** (fô-kr'), *s. m.* Pièce de fer ou d'osier, qu'on plaçait sur le côté droit des cuirasses, au moyen âge, pour tenir la lance en arrêt.

— ÉTYM. Lat. *fulcrum*, appui.

† **FAUDAGE** (fô-da-j'), *s. m.* Action de fauder.

† **FAUDER** (fô-dé), *v. a.* Plier en double une étoffe de laine dans sa longueur, en sorte que les deux lisières se touchent. || Marquer une étoffe avec de la soie, après qu'elle a été corroyée.

— ÉTYM. Allem. *falten*, plier.

† **FAUDET** (fô-dé), *s. m.* Grille de bois pour recevoir l'étoffe à mesure qu'elle se laine.

— ÉTYM. *Fauder.*

† **FAUDEUR** (fô-deur), *s. m.* Ouvrier qui faude les étoffes.

† **FAUFIL** (fô-fil), *s. m.* Fil employé pour aider à faire une couture ou pour empêcher une doublure de se déranger, et qui ne doit pas rester.

— ÉTYM. *Faux*, et *fil.*

FAUFILÉ, ÉE (fô-fi-lé, lée), *part. passé.* || 1° Cousu à faufil. Une doublure faufilée. || 2° Fig. Qui a société avec. Ces deux dames sont toujours faufilées ensemble, DE CAILLIÈRES, 1690 (qui dit que c'est une locution des gens de cour). Avec des voleurs mon neveu faufilé! Ceux qui l'ont dit sont gens à pendre; Et, pour le croire, il faut avoir l'esprit troublé, DANCOURT, *Enf. de Paris*, V, 7. Il avait vécu à Paris dans le plus grand monde, et très-faufilé surtout chez le marquis d'Autremont, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Je cessai de voir les académiciens et autres gens de lettres avec lesquels j'étais déjà faufilé, ID. *ib.* VII.

FAUFILER (fô-fi-lé), *v. a.* || 1° Faire une couture à longs points pour mieux faire ensuite la couture définitive. || Absolument. Elle ne sait même pas faufiler. || Fig. Introduire. C'est un espion qu'on a faufilé dans notre société. || 2° *V. n.* Faire société (par une métaphore qui compare la liaison à une couture à faufil, c'est-à-dire à ce qui passe entre deux étoffes, mais n'y doit pas rester ou n'est pas de la même nature). Et si vous l'ignorez, sachez que je faufile Avec ducs, archiducs, princes, seigneurs, marquis, REGNARD, *le Joueur*, III, 9. || 3° Se faufiler, *v. réfl.* Se lier d'amitié, d'intérêt avec quelque société. Je me repentais de ne m'être pas plus tôt faufilé avec une famille si charmante, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* VI, 1. || Plus souvent, s'insinuer avec adresse auprès de quelqu'un, dans une maison, dans une société. C'est un homme qui sait se faufiler partout. || Se glisser à travers. Il se faufile dans la foule, ou à travers la foule.

— ÉTYM. *Faufil.*

† **FAUFILURE** (fô-fi-lu-r'), *s. f.* Couture à points espacés. || L'action de faufiler. Assujettir par une faufilure.

— HIST. XVI° s. Faufileure, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Faufiler.*

† **FAULDE** (fôl-d'), *s. f.* Nom, dans le nord, des fosses où l'on fait le charbon. || Terme de métallurgie. Aire sur laquelle on établit les meules de calcination.

— ÉTYM. Provenç. *falda*, *fauda*, giron; espagn. *falda*, *halda*, giron; ital. *falda*; de l'anc. h. allem. *falt*, pli. On a passé du sens de giron, pli, à celui d'aire, de fosse.

FAULX (fô), s. f. Voy. FAUX, s. f.

FAUNE (fô-n'), *s. m.* || 1° Divinité champêtre chez les Romains; les faunes sont figurés avec des oreilles de chèvre ou du moins des oreilles plus grandes qu'à l'ordinaire; à l'endroit où finit l'épine du dos on voit une petite queue. || *Au fém.* Nymphe qui, dans les compositions des arts du dessin, s'allie aux faunes, et qui en a les traits. Ce buste est celui d'une faune. || 2° Terme de zoologie. Faune des bois, le singe mabrouk. || 3° *S. f.* L'ensemble des animaux d'un pays, ainsi dit à cause que les faunes tiennent de l'animalité, et fait du féminin par analogie avec la *flore*. La faune et la flore de la Nouvelle-Hollande. || Ouvrage contenant la description des animaux d'un pays.

— ÉTYM. Voy. FAUNUS.

† **FAUNUS** (fô-nus'), *s. m.* Personnage mythologique chez les Latins représenté tantôt comme un dieu champêtre qui rendait des oracles, tantôt comme un ancien roi d'Italie.

— ÉTYM. *Faunus*, que les étymologistes latins rattachent à *favere* (signifiant le bon, le favorable), et que ceux qui confrontent le sanscrit regardent comme équivalent du sanscrit *pavana*, vent (un dieu du vent). Au reste *favere* et *pavana* appartiennent à une racine commune, *pû*, purifier.

† **FAUPERDRIEUX** (fô-pèr-dri-eû), *s. m.* Un des noms du busard des marais, oiseau de proie qui prend les perdrix (*falco æruginosus*, *L.*).

— HIST. XVI° s. Le fauperdrieux est quelque peu de moindre corpulence qu'un milan; toutes fois plus haut enjambé, ayant le bec et les ongles moins crochus que tous les autres oiseaux de rapine, BUDÉ, *des Oiseaux*, f° 118, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fau*, faucon (voy. FAUCON), et *perdrieux*, adjectif tiré de *perdrix* : faucon à perdrix.

† **FAUQUE** (fô-k'), *s. f.* Planche à coulisse pour diviser en compartiments les mises du savonnier. || *S. f. plur.* Terme de pêche. Planches qu'on ajuste à coulisse autour des bateaux pour empêcher que la lame n'entre dedans.

FAUSSAIRE (fô-sè-r'), *s. m.* || 1° Celui qui fait un faux acte, une fausse signature, ou qui altère un acte authentique. On aimera mieux qu'un faussaire [un homme qui aurait fabriqué les prophéties] soit prophète, qu'Isaïe, ou que Jérémie, ou que Daniel [le soit], BOSS. *Hist.* III, 13. Ne connaîtrais-tu pas quelque honnête faussaire Qui servît ses amis?.... RAC. *Plaid.* I, 5. Un calendrier universel et perpétuel qui découvrit la fausseté d'un titre qu'on donnait pour ancien, et fit condamner les faussaires, FONTEN. *Sauveur.* Il passait pour le plus habile faussaire de son temps; c'était lui qui avait fabriqué, sous le nom de Calixte III, les bulles qui permettaient au comte d'Armagnac d'épouser sa sœur, DUCLOS, *Hist. de Louis XI*, *Œuvres*, t. III, p. 275. || Double faussaire, faussaire renforcé, faussaire sans scrupule. Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire, Injuste, violent, sans foi, double faussaire, BOIL. *Sat.* VIII. || Adjectivement. Voilà ce qui s'appelle un gros mensonge imprimé; il y a même, dans cette fiction, je ne sais quoi de faussaire qui me fait de la peine, VOLT. *Lett. Colini*, 21 oct. 1677. || 2° Il se dit quelquefois pour menteur, trompeur. Ah! mes yeux.... Si vous ne m'abusez, si vous n'êtes faussaires, Vous êtes de mon heur les cruels adversaires, CORN. *Clit.* I, 1. Mais pour quelques vertus si pures, si sincères, Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires! BOIL. *Sat.* X.

— HIST. XIII° s. Il met son aversaire en peril d'estre faussaires, BEAUM. XXXV, 4. || XIV° s. La contre-

façon des monnoyes que les malicieux faussaires ont faites, au temps passé, en coings semblables aux nostres, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 429. Jà est Fedris fausairez [qui fausse son serment] aprouvez clerement à l'encontre Huon, le roy ù Franche apent, *Hugues Capet*, v. 4755. || XVI° s. Bien au rebours promet l'eternel aux faussaires De leur rendre sept fois et sept fois leurs salaires, D'AUB. *Tragiques*, III. Cette gent faussaire, ID. *ib.* IV.

— ÉTYM. Provenç. *falsari*; espagn. et ital. *falsario*; du latin *falsarius*, de *falsare* (voy. FAUSSER).

FAUSSÉ, ÉE (fô-sé, sée), *part. passé.* || 1° À quoi on a manqué. De quels serments faussés suis-je vers vous coupable? TH. CORN. *l'Inconnu*, III, 4. Il [François Iᵉʳ] avait donné sa parole à Charles-Quint de lui remettre la Bourgogne; promesse faite par faiblesse, faussée par raison, mais avec honte, VOLT. *Mœurs*, 124. || 2° Rendu faux. La voix faussée. || Fig. Jugement, esprit faussé. || 3° Courbé par quelque violence. La cuirasse faussée par la force du coup.

FAUSSEMENT (fô-se-man), *adv.* Contre la vérité. Et faisant faussement parler les immortels, ROTR. *Antigone*, V, 5. Cher ami, si mon père un jour désabusé Plaint le malheur d'un fils faussement accusé, RAC. *Phèdre*, V, 6.

— HIST. XIII° s. [La vieille] Qui tel dame trahit faussement [perfidement] en recoite, *Berte*, CXXXVI. || XV° s. [Les Flamands de Gand] respondirent qu'ils fuyoient comme gens trahis faussement et deconfits du comte de Flandre et de ceux de Bruges, FROISS. II, II, 87.

— ÉTYM. *Fausse*, et le suffixe *ment*; provenç. *falsamen*; espagn. et ital. *falsamente*.

FAUSSER (fô-sé), *v. a.* || 1° Rendre faux, rendre contraire à la vérité, en parlant des promesses faites, de la foi donnée. ....Si beaux.... Qu'il faille pour son bien que tu fausses ta foi, RÉGNIER, *Ép.* I. Tu fausses ton serment Pour donner à son crime un juste châtiment, MAIRET, *Mort d'Asdrubal*, I, 4. Damon.... Ne pouvait se résoudre à fausser la promesse D'être fidèle à sa moitié, LA FONT. *Coupe*. Non, non, n'ayez pas peur Que je fausse parole, MOL. *le Dép.* IV, 3. || Fausser le sens de la loi, d'un texte, donner une fausse interprétation à une loi, à un texte. || Familièrement. Fausser compagnie, proprement être faux, infidèle à une compagnie, et, par suite, quitter une compagnie sans prendre congé, ne pas se trouver à un rendez-vous. Amis, moins de cérémonie, Ou bien je fausse compagnie, SCARRON, *Virg.* V. Quand je fausse pour vous compagnie à tout autre, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, IV, 2. || On le dit aussi pour signifier : ne pas faire ce qui était promis ou attendu. Lorsque, par impuissance ou par mépris, la nuit On fausse compagnie.... RÉGNIER, *Sat.* XI. || 2° Rendre faux, détruire la justesse. Fausser la voix. Fausser l'esprit. || 3° Terme de jurisprudence féodale. Fausser la cour ou le jugement, soutenir qu'un jugement n'est pas équitable. On s'exposait beaucoup en faussant un jugement des pairs, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 17. || 4° Courber, tordre un corps solide, de sorte qu'il ne se redresse plus de lui-même. Fausser une clef, une lame. || Fausser une serrure, en gâter les ressorts par quelque effort. || Enfoncer sans traverser. Les coups d'épée faussèrent ses armes en divers endroits, BOUHOURS, *Aubusson*, liv. III, dans RICHELET. || Enfoncer en traversant. La flèche, faussant la cuirasse, lui entra bien avant dans le corps, VAUGEL. *Q. C.* IX, 5. || 5° *V. n.* Chanter faux. Un aveugle y chante en faussant La faridondaine, BÉRANG. *Farid.* || 6° Se fausser, *v. réfl.* Être faussé. Des promesses qui se faussent, des serments qui se violent. || Devenir faux. La voix de cet acteur commence à se fausser. || Être tordu, enfoncé. La lame se faussa par la violence du coup. || Terme militaire. Ne plus former une ligne droite, en parlant des rangs. Redresser les rangs qui se sont faussés.

— HIST. XI° s. Je si li fals [le jugement], od li m'en combatrai, *Ch. de Rol.* CCLXXX. || XII° s. Quarrals [carreau] ne lance n'en puet [peut] maille fausser, *Ronc.* p. 60. Ja fu tex [tel] jors que [où] les dames amoient De leal cuer, sans feindre et sans fausser, QUESNES, *Rom. anc.* p .87. Por vous [je] ferai une tel abale, Se nus [nul] i vient qui ait s'amor fausie, Ja del moustier n'en avera l'entrie [l'entrée], *ib.* p. 46. Mais tous leur sairemenz [ils] fauserent de legier, *Sax.* IV. Quant il est vostre huem liges, il vus deit fei porter, E tenir en tus lius vostre honur e guarder; E quant il volt tolir vostre curt e fauser, E apele autre curt, de ço l' poez grever, *Th. le mart.* 44. [Tu] Ne li deiz al busuing ne faillir ne falser, *Rou*, v. 4471. || XIII° s. [Ils] ont l'histoire faussée, onque mais [je] ne vi si, *Berte*, I. Vous avez vostre convenance faussée envers moy, H. DE VALENC. XXV. Et que li executeur ne puissent fausser le testament dont il sont executeur, il y a bone reson, BEAUM. XII, 26. Tout ainsi, qui veut fausser tesmoins, il doit lessier passer le premier tesmoing.... ID. LXI, 54. Si un home viaut [veut] la court fausser, et dit que le jugement ou l'esgart ou la conoissance ou le recort que la court a fait est faus et desleaument fait.... *Ass. de Jér.* I, 179. || XIV° s. Et est moult plus à accuser que ne sont ceulz qui corrumpent ou falsent la monnoie, ORESME, *Eth.* 264. || XV° s. Le quel compaignon avait faulsé ou fait faulser à un jeune clerc certaines lettres royaulx, DU CANGE, *falsare*. Ce fut chose moult estrange à luy de ainsi faulser sa foi et soy ainsi abaisser, J. DE TROYES, *Chron.* 1472. Judas, plus ne te celeray, C'est de Jhesu qui tout fausse Notre loy et la seue [la sienne] essauce, *la Passion de N. S. J. C.* Prestement recommencerent leurs armes, et de celle rencontre le seigneur de Ternant donna si grand coup qu'il fauça le bacinet à jour, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 248, dans LACURNE, au mot *coup*. || XVI° s. Il r'alluma son courage, et, faulsant la presse, donna jusques à.... MONT. II, 33. Nostre intelligence se conduisant par la seule voye de la parole, celuy qui la faulse trahit la société, ID. III, 78. L'amende qui du commun consentement de nous tous avoit esté prescripte à l'encontre de celuy qui fausseroit compagnie, CHOLIÈRES, *Contes, après-dînée* 4.

— ÉTYM. Wall. *fâser*, faire manquement; provenç. et portug. *falsar*; espag. *falsear*; ital. *falsare*; du lat. *falsare*, de *falsus*, faux 1.

1. **FAUSSET** (fô-sè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), *s. m.* || 1° Terme de musique. Voix de tête, c'est-à-dire voix que prend un homme imitant les notes aiguës de la voix de femme ou d'enfant, ou, plus exactement, voix qui se produit quand on fait vibrer les cordes supérieures du larynx, ce qui donne le registre de tête ou fausset, tandis que la vibration des cordes inférieures donne le registre de poitrine. La reine se mit en colère, proférant de son ton de fausset aigre et élevé ces propres mots.... RETZ, II, 122. Chacun voulant parler le premier, et les femmes plus que les hommes avec leur voix de fausset, SCARRON, *Rom. com.* II, 7. Au temps qu'on était réduit aux pièces de Hardy, il jouait en fausset et sous les masques les rôles de nourrice, ID. *ib.* I, 5. Ou sa façon de rire et son ton de fausset Ont-ils de vous toucher su trouver le secret? MOL. *Mis.* II, 1. La comtesse s'égosille, le comte prend son fausset, SÉV. 134. L'un traîne en longs fredons une voix glapissante; Et l'autre, l'appuyant de son aigre fausset, Semble un violon faux qui jure sous l'archet, BOIL. *Sat.* III. Je n'ai jamais pu m'accoutumer à voir les rôles de César et d'Alexandre fredonnés en fausset par un chapon, VOLT. *Lett. Prince de Prusse*, 51, 24 févr. 1764. || Familièrement. Avoir une voix de fausset, parler d'un ton de fausset, se dit d'un homme fait dont la voix est grêle. || 2° Celui qui a une voix de fausset. Et Gorillon la basse et Grandin le fausset, BOIL. *Lutrin*, V. || Fig. Loin de ces faussets du Parnasse, Qui, pour avoir glapi parfois Quelque épithalame à la glace Dans un petit monde bourgeois, Ne causent plus qu'en folles rimes, Ne vous parlent que d'Apollon.... GRESSET, *la Chartreuse*.

— HIST. XIII°. Et dant Renart chante en fausset, *Ren.* 13305. N'aurai voisin en sus de moi Qui bien n'entende mon fauset, *ib.* 1583. || XV° s. Il commença sifler en fausset, FROISS. II, III, 99.

— ÉTYM. Ital. *falsetto*. J. J. Rousseau croit, sans l'affirmer, que ce mot vient du latin *faux*, *faucis*, la gorge, et il propose, en conséquence, de l'écrire *faucet*. Mais l'italien *falsetto* prouve qu'il vient du latin *falsus*, cette voix étant sans doute ainsi dite parce qu'elle est moins pleine que la voix de poitrine.

2. **FAUSSET** (fô-sè; le *t* ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie : des fô-sè-z enfoncés dans la pièce), *s. m.* || 1° Petite broche de bois servant à boucher le trou fait avec un foret à un tonneau. || 2° Terme de calligraphie. Bec d'une plume qui se termine en pointe très-effilée.

— HIST. XVI° s. Il ne se print garde qu'en tirant le vin le fausset lui echappa dedans le pot, DESPER. *Contes*, XLVII. Comment mettre au tonneau l'espine ou guille, en France appellée facet, O. DE SERRES, 832. Assure-toy que tu n'auras argent desormais que par le petit fausset, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 26, f° 141, dans POUGENS. À six et à sept, tout passe par un fosset [c'est-à-dire le tavernier n'a qu'une sorte de vin et le fait payer diversem[ent]], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Origine inconnue. On le trouve écrit *fosset*, *focet*; mais cela n'éclaircit rien.

† 3. **FAUSSET** (fô-sè), *s. m.* Fausset du safran, voy. EXOSTOSE.

FAUSSETÉ (fô-se-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est faux. Et je connais peu de vrais biens Dont on puisse jamais attendre Le plaisir que me fit la fausseté des miens, CHAULIEU, *À Mlle Delaunay*. Bientôt après on eut des lettres du consul, qui montrèrent la fausseté de ce bruit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 417, dans POUGENS. La fausseté d'un acte est un crime plus grand que le simple mensonge; elle désigne une imposture juridique, un larcin fait avec la plume, VOLT. *Dict. phil. Fausseté.* C'est ainsi que, pour expliquer la systole et la diastole du cœur, il [Descartes] imagina un mouvement et une conformation dans ce viscère, dont tous les anatomistes ont reconnu la fausseté, VOLT. *Newton*, II, 9. || 2° Chose fausse. C'est à des faussetés sans besoin recourir, CORN. *Théodore*, II, 5. Je vous écrivis avant-hier, croyant que ce qui était répandu du retour du prince de Conti à Versailles fût une vérité; mais j'ai su que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose du monde que je hais le plus, SÉV. 1ᵉʳ mai 1686. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne, VOLT. *Mœurs*, 191. Ovide, ah! qu'à mes yeux ton infortune est grande! Non pour n'avoir pu faire aux tyrans irrités Agréer de tes vers les lâches faussetés.... A. CHÉN. *Ép.* I. || 3° Duplicité, hypocrisie. Ce matin encore, elle lui renouvelait en ma présence toutes ces protestations; quelle fausseté! GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrigante*, I, 5. || 4° Terme féodal. Fausseté de jugement, accusation que l'on portait contre le juge, d'avoir menti à sa foi.

— SYN. FAUSSETÉ, MENSONGE, ERREUR. Fausseté est le contraire de la vérité, ce n'est pas proprement le mensonge, dans lequel il entre toujours du dessein. Il y a beaucoup de faussetés dans les historiens, des erreurs chez les philosophes, des mensonges dans presque tous les écrits polémiques, et encore plus dans les satiriques. La fausseté est presque toujours encore plus qu'erreur. La fausseté tombe sur les faits, l'erreur sur les opinions. C'est une erreur de croire que le soleil tourne autour de la terre; c'est une fausseté d'avancer que Louis XIV dicta le testament de Charles II, VOLT. *Dict. phil. Fausseté.*

— HIST. XII° s. Vous dites faussetez, *Ronc.* p. 14. Je vous pardoin sans nule fauseté, *ib.* p. 192. || XIII° s. Ge vodroie morir ainçois Qu'amors m'eüst de fauceté Ne de traïson areté [accusé], *la Rose*, 3103. Mais faussetez, qui partout vole, Qui crestiens tient à escole, RUTEB. 105. E despire [mépriser] la vanité Du mund, ki n'est fors fausseé, *Édouard le Conf.* v. 3385. N'est pas fauseté ne mensunge, *ib.* v. 3398. Cil qui fait aucune fauseté en amistié est deux tens pires que cil qui fause or ou argent, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 318. Jehan Bretel, vos faussetés vous fait çou [cela] dire, bien le sai, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. V, p. 468. || XIV° s. Or disons après de ceulx qui monstrent verité et de ceulx qui dient ou monstrent falsité en conversation humaine, ORESME, *Eth.* 132. Il confessa la dité fausseté de rasure [rature], DU CANGE, *falsare*. || XVI° s. La falcité desquelles opinions.... PARÉ, IX, *Préf.*

— ÉTYM. Wallon, *fâseté*; provenç. *falsetat*, *falsedat*; espagn. *falsedad*; portug. *falsidade*; ital. *falsità*; du latin *falsitatem*, de *falsus*, faux 1. Au XIV° siècle et au XVI° on refit le mot sur le latin, disant *falsité* qui n'est pas resté.

† **FAUSSEUR** (fô-seur), *s. m.* || 1° Terme d'ancienne pratique. Celui qui attaquait un jugement en taxant les juges de mauvaise foi. Le fausseur qui avait appelé un des juges, pouvait perdre par le combat son procès, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 33. || 2° Celui qui fausse une promesse, un serment.

— HIST. XVI° s. Pourquoi la terre ne s'ouvrit-elle pour engloutir ce fausseur de foi? MARG. *Nouv.* LXX.

— ÉTYM. *Fausser.*

† **FAUSSURE** (fô-su-r'), *s. f.* Courbure d'une cloche, à l'endroit où elle commence à s'élargir.

— HIST. XV° s. À l'environ de l'estage qui estoit comme ung palais tout rond, avoit fenestres, et entour y avoit ung cercle de fer de merveilleuse grandeur; car il environnoit toutes les fenestres, et pendoit à tout des fillets de fer qui tenoient à la faulsure de la tour, *Perceforest*, t. III, f° 69.

— ÉTYM. *Fausser.*

FAUTE (fô-t'), *s. f.* || 1° Action de faillir, manquement contre. Ainsi l'homme qui porte une âme belle et haute, Quand seul en une part il a fait une faute...., MALH. I, 4. Pour autoriser les grandes fautes, ils ne manquent pas de grands exemples, BALZ. *De la cour, 7e disc.* Envers nos citoyens je sais quelle est ma faute, CORN. *Cinna*, III, 2. Cela fit faire une plaisante faute A cet ami.... LA FONT. *Berc.* Gens trop heureux font toujours quelque faute, ID. *ib.* Que nous nous pardonnons aisément nos fautes quand la fortune nous les pardonne! BOSS. *Reine d'Anglet.* Les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales, ID. *ib.* A ces mots, mais trop tard, reconnaissant ma faute, Je le suis en tremblant dans une chambre haute, BOIL. *Sat.* III. Vous qui [au confessionnal] semblez, en retenant une partie de vos fautes, ne dire l'autre que pour apaiser les remords de votre conscience, FLÉCH. *Dauphine.* Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute et qui se plaint de lui avec raison, LA BRUY. IV. On a fait de lourdes fautes; je sais bien ce que je dis, je suis du métier, j'ai vu la guerre, et l'histoire m'en a beaucoup appris, ID. X. Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut et ne sont utiles qu'à ceux qui les font, ID. XI. On ne vit point assez pour profiter de ses fautes, ID. *ib.* Quelque délicat qu'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié, ID. IV. Il n'a point de honte de vouloir réparer ses fautes, FÉN. *Tél.* XI. Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme, VOLT. *Mort de Cés.* II, 4. Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes; on prétend que ses lignes étaient trop étendues, ID. *Louis XIV*, 23. Il me questionnait de l'air d'un homme sûr de me prendre en faute, et puis souriait malignement, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Ma faute maintenant se découvre à mes yeux, DUCIS, *Othello*, II, 1. || Ce n'est pas ma faute, c'est-à-dire je n'ai pu y mettre obstacle, prévenir la chose, elle ne m'est pas imputable. Nous n'avons rien conclu, mais ce n'est pas ma faute, CORN. *Sertor.* IV, 3. Cela [la mort du malade] arrive quelquefois, mais ce n'est pas la faute de la médecine. — Il faut donc que ce soit la faute des médecins, puisque ce n'est pas celle de la médecine, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* II, 1. || 2° Terme de jurisprudence. Négligence ou incurie sans intention de nuire. || 3° Il se dit au jeu de paume, quand celui qui sert ne touche pas le premier toit. Deux fautes valent quinze. || Fig. Marquez quinze, c'est une faute, se dit pour faire apercevoir qu'on a commis quelque faute. || 4° Manquement contre un principe, une règle. Faute d'orthographe. Faute de style. Faute d'impression. Faute d'accord. Il n'y a pas une seule faute de langage dans la grande scène de Cinna et d'Émilie, où Cinna rend compte de son entrevue avec les conjurés; et à peine en trouve-t-on une ou deux dans cette autre scène immortelle où Auguste délibère s'il se démettra de l'empire, VOLT. *Dict. phil. Langues.* On peut être un très-bon auteur avec quelques fautes, mais non avec beaucoup de fautes, ID. *Dict. phil. Société roy. de Londres.* On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées, ID. *Lett. Lacombe*, 7 août 1767. Ce ne sont pas les grandes fautes des Boyer, des Danchet, des Pellegrin, ces fautes ignorées qu'il faut relever, mais les petites fautes des grands écrivains; car ils sont nos modèles, et il faut craindre de ne leur ressembler que par leurs mauvais côtés, ID. *Lett. d'Argens*, 21 juin 1739. || Imperfection dans un ouvrage. Il y a bien des fautes dans cette toile, dans cette broderie. || 5° État de ce qui a failli, privation, absence. Il y a faute de vivres. Ils n'ont pas faute de bon sens et d'expérience, BALZ. 5e *Disc. sur la cour.* Alexandre n'eut point faute de soldats, VAUGEL. *Q. C.* 167. Il n'y a point d'animal tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable [qui parle comme l'homme]; ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organe, DESC. *Méth.* V, 9. Je n'ai ni faute d'yeux ni faute de courage, CORN. *Rodog.* IV, 6. Or le laissons, il n'en viendra pas faute [l'on n'en aura pas besoin], LA FONT. *Papef.* Cambyse s'en revint à Thèbes avec faute d'un grand nombre de ses gens, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.* || S'il arrivait faute de lui, s'il venait faute de lui, s'il venait à mourir. S'il fût arrivé faute de ce prince, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 167. S'il vient faute de vous, mon fils, je ne veux plus rester au monde, MOL. *Mal. imag.* I, 9. On a vu la passion du roi et de la reine d'Espagne de venir régner en France, s'il arrivait faute de roi, ST-SIM. 480, 201. || Faire faute, manquer, être en moins, faire défaut. Ses conseils nous font faute. Vous nous avez fait faute. ...Air noble, mine hautè, Et vive flamme dans les yeux, Passion ne lui faisait faute, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 18. || Faire faute à ou de.... manquer à, ne pas faire. L'une de lui sourire au retour ne fit faute, LA FONT. *Remois.* Les gens du pays des fables Donnent ordinairement Noms et titres agréables Assez libéralement.... Horace n'y faisait faute, ID. *Cas de consc.* || Si n'y faites faute, formule dont on se servait dans les lettres de cachet pour dire: n'y manquez pas, et où *si* signifie ainsi. || Se faire faute de, s'abstenir de. Pourquoi se feraient-ils faute de pleurer? J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Ne pas se faire faute de quelque chose, user de quelque chose sans ménagement, sans réserve, s'en procurer tant qu'on en veut. Ne vous faites pas faute de mes services. Enflammés d'un beau zèle, ils se sont cotisés et ont formé une somme de cinquante mille écus, qu'ils ont prié M. d'Erchigny d'accepter, en lui marquant qu'il ne s'en fît faute, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXVII, p. 196. Quant aux signatures [à apposer à un procès-verbal mensonger], vous pensez bien qu'il ne s'en fera faute, P. L. COUR. *Pierre Clavier à MM. les juges.* || D'après de Caillières, en 1690, ne pas se faire faute de.... est bas et populaire. L'usage n'a pas ratifié cet arrêt des puristes; et la locution est restée dans le bon usage. || 6° Crevasse qui s'est faite dans un tuyau de conduite en plomb. || 7° Faute de, *loc. prép.* Par manque. Et le combat cessa faute de combattants, CORN. *Cid*, IV, 3. Faute de me connaître, il s'emporte, il s'égare, ID. *Nicom.* I, 3. Et faute de servir ce plat [chardons], Rarement un festin demeure, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. Tout cela n'est venu que faute de savoir danser, MOL. *le Bourg.* I, 2. On ne dispute sur cette matière que faute de s'entendre, SÉV. 436. Faute d'être assez appuyé de mes successeurs [ceux de Sixte-Quint], vous [Henri IV] avez été exposé à tant de conjurations qu'enfin on vous a fait périr, FÉN. *Dial.* XVI, *Morts mod.* Faute de bas, passant le jour au lit, Sans couverture, ainsi que sans habit, Je fredonnais des vers sur la paresse, VOLT. *Pauv. diab.* Puisses-tu, de toi-même éternelle victime, Entasser les honneurs sans combler cet abîme [la perte d'un fils], Et pauvre au sein des biens, faute d'un bien si doux.... C. DELAV. *Paria*, V, 5. || 8° A faute de, dans le cas où manquerait.... si on ne pouvait pas.... ....Par indigestions empirer le mauvais teint que vous avez à faute de vous exercer, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 13. J'exige de vous, madame, que vous ne me direz pas un seul mot ni du mérite de mon travail, ni, à faute de mérite, de la façon avec laquelle je vous en parle, BALZ. liv. VII, lett. 11. A faute d'être aimée on peut se faire craindre, CORN. *Tois. d'or*, III, 4. A faute de trouver les lieux propres, BOSS. *Hist.* III, 6. || 9° Sans faute, *loc. adv.* Immanquablement. Une montagne en mal d'enfant Jetait une clameur si haute Que chacun au bruit accourant Crut qu'elle accoucherait sans faute D'une cité plus grosse que Paris, LA FONT. *Fabl.* V, 10. Je serai sans faute à Paris mercredi, BOSS. *Lett. quiét.* 458. || Proverbes. Les fautes sont pour les joueurs, contre les joueurs, c'est-à-dire c'est aux joueurs à porter la peine des fautes qu'ils font dans le jeu. || Qui fait la faute la boit, celui qui a fait une faute en doit porter la peine. || On dit de même: Puisque la faute est faite, il faut la boire. || Les pêcheurs, les chasseurs et les preneurs de taupes feraient de beaux coups sans les fautes.

— REM. *Faute de* signifie par manque de: C'est faute d'attention qu'il n'a pas relevé cette erreur Mais en parlant d'une erreur commise par quelqu'un, on ne dira pas: C'est une faute d'attention; il faudra dire: C'est une faute d'inattention ou plutôt c'est une faute commise par inattention.

— HIST. XIIIe s. Cist message [ces messagers] aus amirans d'Egypte prierent le roy que il leur donnast une journée, par quoy il peussent venir vers le roy, et il y envoieroient sans faute, JOINV. 269. || XVe s. ....Trop mieux lui valoit mourir à honneur et attendre l'aventure que montrer faute de courage, FROISS. II, III, 78. Ilz avoient faulte [besoin] de ceulx qu'ilz avoient mesprisez, COMM. I, 12. Et les asseuroit bien le roy qu'il n'y auroit point de faulte qu'il ne baillast la possession dudit pays, ID. II, 15. De ceulx-là eust il trouvé ung grand nombre qui pour la mort ne lui eussent faict faulte, ID. VI, 7. Se il eut laissé.... sans point de faulte il tinst aujourd'huy toute ceste seigneurie soubz son arbitrage, ID. V, 11. Tel fait la faulte que ung autre boit, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 122. || XVIe s. Mais faulte de sçavoir Nous clost la bouche et tout bon concevoir, J. MAROT, t. V, 208. A faulte de faire une chose, MONT. I, 19. Ils n'ont faulte d'aucune chose necessaire, ID. I, 241. Tout cecy m'a fait, et me fait encores penser, que faute de s'entre-visiter quand les occasions le requierent, fait que nous devenons sauvages les uns aux autres, LANOUE, 60. Comme ceux qui ont pris un faux escu pour un bon, par faute de le peser et bien regarder, ID. 61. Fautes [défauts] valent exploits, LOYSEL, 697. Il aima mieux pour son gendre un homme qui eust faulte de biens, que des biens qui eussent faulte d'homme, AMYOT, *Thémist* 36. La tuyle, tumbant au long de la teste à la faulte de l'armet, lui donna droit sur le chaignon du col, ID. *Pyrrhus*, 76. Cela, respondit-il, est-ce ma faulte ou la faulte d'elle? Metrocles respondit: la faulte en est à elle, et l'infortune en est à toy, ID. *De la tranq. d'âme*, 10. C'est un tresor où je ne cherche jamais à faute [en vain], VILLEROY, *Mém.* t. III, p. 46, dans LACURNE. De la faulte de prudence ils retombent en faulte de cueur, CHARRON, *Sagsse*, I, 1. Qui a faute d'heur, la vie lui surabonde, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 581

— ÉTYM. Espagn. portug. et ital. *falta*. C'est le nom verbal d'un verbe roman: espagn. *faltar*, ital. *faltare*, qui manque en français et qui est le fréquentatif du latin *fallere* (voy. FAILLIR et FALLOIR).

FAUTEUIL (fô-teull, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Grand siége à dos et à bras. ....Un fauteuil m'embarrasse; Un homme là dedans est tout enveloppé, Je ne me trouve bien que dans un canapé, REGNARD, *Distrait*, III, 2. Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche ont été pendant plusieurs siècles d'importants objets de politique et d'illustres sujets de querelles, VOLT. *Dict. phil. Cérémonies.* || Fauteuil à la Voltaire, ou fauteuil Voltaire, grand fauteuil à dos renversé. || 2° Fauteuil que, dans la salle des séances de l'Académie française, chaque académicien occupe. On en rendit compte au roi [des fauteuils que se faisaient apporter les grands seigneurs, membres de l'Académie française], qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma par là et pour toujours l'égalité académique, DUCLOS, *Hist. Acad. franç. Œuvres*, t. IX, p. 280, dans POUGENS. En France on fait, par un plaisant moyen, Taire un auteur quand d'écrits il assomme; Dans un fauteuil d'académicien, Lui quarantième, on fait asseoir cet homme, PIRON, *Épigr.* || Absolument, le fauteuil. Lors il s'endort, il ne fait plus qu'un somme; Plus n'en avez prose ni madrigal; Au bel esprit le fauteuil est en somme Ce qu'à l'amour est le lit conjugal, PIRON, *Épigr.* Un sourcilleux rimeur au fauteuil installé, A. CHÉN. *à M. de Pange.* Que dans un bon fauteuil il dorme à son retour, C. DELAVIGNE, *les Comédiens*, à la fin. Ainsi j'en juge à votre accueil, Ma chaise n'est pas un fauteuil, BÉRANG. *Acad. et Cav.* || Fig. La place de membre de l'Académie française. Solliciter le fauteuil. || Le quarante et unième fauteuil, se dit des hommes qui, ayant mérité d'être de l'Académie française, n'en ont jamais été. || 3° Absolument. La présidence d'une assemblée délibérante. || La présidence d'une société de jeu. Là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez Aristée, où il risque chaque soir cinq pistoles d'or, LA BRUY. VII. || 4° Fauteuil de poste ou trémoussoir, sorte de machine par le moyen de laquelle on fait un exercice utile à la santé sans sortir de sa chambre; les quatre pieds posent sur un support courbe, de manière qu'on se balance par un petit mouvement du corps, comme les enfants sur certains chevaux de bois.

— HIST. XIe s. Un faldestoed i ont fait tout d'or mer [pur], *Ch. de Rol.* VIII. || XIIe s. El palais montent, jà iert li rois requis; Loeys truevent el faudestuef asis, *Raoul de C.* 34. || XIIIe s. Li rois sist en un faudestuef Itel con à tel home estuet [convient], *Ren.* 8263. L'on a un faudestueill devant l'autier [autel], et là s'appuie le rei en afflictions, *Ass. de Jér.* 1, 30.

— ÉTYM. Wallon, *fastrou*; provenç. *fadestel*, *fadestol*; espagn. portug. et ital. *faldistorio*; bas-lat. *faldistorium*, *faldistolium*; de l'anc. haut-allem. *faltstuol*, de *falten*, plier et *stuol*, siége. Le *fauteuil* fut primitivement un siége pliant.

FAUTEUR, TRICE (fô-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui favorise, protége. Sans biens, sans emploi, sans fauteur, J. J. ROUSS. *Promen.* VIII. On cherche un fauteur de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs et de ses peines, VAUVEN. *Esprit humain*, *Amitié.* || 2° Il se dit le plus souvent avec des mots qui le font prendre en mauvaise part. Vous êtes hé-

rétique Ou pour le moins fauteur, RÉGNIER, *Sat.* X. Le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 166. Nous la déclarons fautrice d'hérétiques, MAUCROIX, *Schisme*, liv. III, p. 4, dans RICHELET. Vous n'êtes pas, ô mon Dieu, dans vos choix, le fauteur ou l'esclave des vues et des cupidités humaines, MASS. *Carême*, *Vocation*. Une vingtaine d'évêques excommuniaient Grégoire VII comme fauteur de tyrans, VOLT. *Mœurs*, 46. Je n'en passerai pas moins pour fauteur d'un rapt, DIDEROT, *Père de famille*, II, 12. Des sépulcres embrasés [dans le poëme de Dante] renferment les fauteurs de l'hérésie, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 14.

— HIST. XIVe s. Il avoit touzjours esté fauteurs de basses lignées, BERCHEURE, f° 22, *recto*. || XVe s. Les bouchers, escorcheurs et les gens de vil estat qui à ce temps furent chiers tenuz par le duc de Bourgoigne et ses fausteurs, *Geste des nobles*, VIRIVILLE, p. 135.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fautor*; ital. *fautore*; du latin *fautorem*, de *favere*, favoriser (voy. FAVEUR).

FAUTIF, IVE (fô-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui est sujet à faillir. Il est manifeste que, nonobstant la souveraine bonté de Dieu, la nature de l'homme, en tant qu'il est composé de l'esprit et du corps, ne peut qu'elle ne soit quelquefois fautive et trompeuse, DESC. *Médit.* VI, 22. L'homme est fautif; nul vivant ne peut dire N'avoir failli.... PIBRAC, dans le *Dict. de Trévoux*, au mot *fautif*. La vue est de tous les sens le plus fautif, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Plein de fautes. Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes, PASC. *Vrai bien*, 4 (éd. FAUGÈRE). On ne peut montrer plus de respect pour ses ancêtres; mais on ne peut supputer les temps d'une manière plus fautive en comparaison de nos nations modernes, VOLT. *Dict. phil. Chronologie*. || 3° Pièce de bois fautive, celle qui a quelque défaut, ou qui n'est pas carrée.

— REM. On dit souvent et populairement, mais à tort, *fautif* dans le sens de *qui a failli:* J'ai été réprimandé, et pourtant je n'étais pas fautif.

— ÉTYM. *Faute*; génev. *fautif*, coupable (ne persiste pas à nier, avoue que tu es fautif). Le XVIe siècle se sert non de *fautif*, mais de *faultier*.

† **FAUTIVEMENT** (fô-ti-ve-man), *adv.* D'une manière fautive. Il y a des mots qui sont écrits fautivement.

— ÉTYM. *Fautive*, et le suffixe *ment*.

† **FAUTRE** (fô-tr'), *s. m.* Terme de papeterie. Se dit des pièces de grosse étoffe de laine, qui servent à éponger les feuilles.

— ÉTYM. Autre prononciation de *feutre*.

FAUVE (fô-v'), *adj.* || 1° Qui tire sur le roux. Poil fauve. Ces terres fauves qui se trouvent toujours dans le voisinage des charbons de terre ne sont que des couches de terre limoneuse, BUFF. *Min.* t. II, p. 162, dans POUGENS. || Les bêtes fauves, les cerfs, les chevreuils et les daims, à la différence des bêtes noires, comme les sangliers, etc. et des bêtes rousses, comme les renards, etc. || 2° *S. m.* La couleur fauve. Toutes les pennes de l'aile, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté intérieur seulement, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 102, dans POUGENS. || 3° *S. m.* Terme de vénerie. L'ensemble des bêtes fauves. Il y a du fauve dans cette forêt.

— HIST. XIe s. Petite oreille, la teste toute falve, *Ch. de Rol.* CXIII. || XIIe s. Atant ez vos parmi la lande Une pucele l'ambleüre Venir sur une fauve mure [mule], *la Charrette*, 2780. || XIIIe s. Quant ta parole est blanche et ta pensée est fauve, Tu voies en tenebres comme une souris chauve, J. DE MEUNG, *Test.* 1474. Sire compaing, ci en vient une; Mais ele n'est fauve ne brune; C'est la plus bele de cest munt [monde], De tutes celes qui i sunt, MARIE, *Lanval*. || XIVe s. Cilz Charles fut nommés, saichés, Charles li chauves; Petit avoit coleur, qu'il estoit un peu fauves, *Girart de Ross.* v. 79. A Guillaume Tireverge, bouteiller, demourant à Paris, pour un estuy de cuir boulli, fauve, poinsonné et armoié des dictes armes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 240. || XVIe s. Une meutte de chiens, de limiers, des aboieurs, des chiens pour le fauve, D'AUB. *Fœneste*, I, 5.

— ÉTYM. Provenç. *falb*, *faub*, *faure*; ital. *falbo*; de l'ancien haut-allem. *falo*, génitif *falewes*; allem. mod. *falb*; angl. *fallow*; le latin *fulvus* est de même radical, ainsi que lat. *fulgeo*, briller; grec, φλέγω, flamber; sanscr. *bhrâj*, briller.

† **FAUVEAU** (fô-vô), *s. m.* Bœuf d'une couleur fauve. || On l'emploie comme nom propre d'un bœuf à couleur fauve. Ah! mes bœufs, mes beaux bœufs! Fauveau à la raie noire et l'autre qui avait une étoile sur le front, P. L. COUR. *Seconde lettre particulière*.

— ÉTYM. Diminutif de *fauve;* provenç. *faubel*. Le diminutif *fauvel* existait: jument fauvele, *la Rose*, 14264.

FAUVETTE (fô-vè-t'), *s. f.* Passereau du genre sylvie, dont le plumage tire sur le fauve dans certaines espèces. La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 172, dans POUGENS. La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu; il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien plus longtemps, car plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes, ID. *ib.* p. 185. || Dans la zoologie, fauvette ne sert qu'à désigner la sylvie des jardins. || Fauvette, nom donné par Buffon à la *sylvie Orphée;* fauvette des Alpes, à l'*accentor alpin;* fauvette babillarde, à la *sylvie curruque* de Latham; fauvette des roseaux, à la *sylvie polyglotte* de Vieillot (*sylvie Hippolaïs*, de Temminck), LEGOARANT. || Fig. Dénicheur de fauvettes, homme adroit et d'intrigue, surtout en affaires de femmes. || Fig. Chanteuse agréable. C'est une vraie fauvette. On dit aussi : Elle a un gosier de fauvette.

— REM. Richelet donne le masculin *fauvet*, dû, dit-il, au chevalier de Rivière, auteur d'un recueil de pièces galantes.

— HIST. XIIIe s. De roxingnox [rossignols] et de fauvetes, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 91. || XVIe s. Je connois une grande et habile dame qui fist bailler l'ordre à son mary et l'eut luy seul avec les deux plus grands princes de la chrestienté; elle lui disoit souvent: Ha! mon amy, que tu eusses couru longtemps fauvette [sollicité en vain], avant que tu eusses eu ce diable que tu portes au col! BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 133, dans LACURNE. Nous serions bien sottes, dit la femme d'un petit avocat, de porter de moindres estoffes que cela; ce que nous en faisons donne d'avantage de courage à nos maris de travailler et plumer la fauvette sur le manant, pour nous entretenir, *Caquets de l'accouchée*, 1re *journée*.

— ÉTYM. Diminutif de *fauve;* wallon, *fâbitte*, *fâbette*; namur. *faubite;* génev. *favette;* lorrain, *fâvatte*.

1. **FAUX, FAUSSE** (fô, fô-s'), *adj.* || 1° Qui n'est pas vrai, qui est contraire à la réalité. Ce qu'il dit est faux. Il n'y a rien de plus faux. Un faux exposé. De faux rapports. Crains-tu si peu le blâme et si peu les faux bruits? CORN. *Cid*, III, 4. Par ce faux soupçon vous lui faites injure, ID. *Rodog.* I, 7. [Le vulgaire] Mettant de faux milieux entre la chose et lui, Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Cette fausse imagination [croire que Dieu ne gouverne pas les choses humaines] est détruite par la claire notion qu'on a de Dieu, BOSS. *Lib. arb.* 3. Couvrant d'un zèle faux votre ressentiment, RAC. *Athal.* I, 6. Il y a une fausse modestie qui est vanité; une fausse gloire qui est légèreté; une fausse grandeur qui est petitesse; une fausse vertu qui est hypocrisie; une fausse sagesse qui est pruderie, LA BRUY. III. Ils regardent comme un mépris la sincérité qui n'ose leur donner de fausses louanges, MASS. *Carême*, *Passion*. Sous l'horrible appareil de sa fausse justice Un tribunal de sang te condamne au supplice, VOLT. *Alz.* V, 4. Et la fausse pitié, pire que le mépris, ID. *Tancr.* I, 4. De ses miracles faux soutient l'illusion, ID. *Fanat.* I, 1. L'honnête intérêt de l'humanité, l'épanchement simple et touchant d'une âme franche ont un langage bien différent des fausses démonstrations de la politesse, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 14. || Faux témoin, voy. TÉMOIN. || Faux emploi, voy. EMPLOI. || Avoir faux air ou un faux air de quelqu'un, avoir avec lui une certaine ressemblance. || Il est faux que.... avec le subjonctif. Il est faux qu'il ait tenu ce langage. Cela est faux, mes pères, que, la défense étant permise, le meurtre soit aussi permis, PASC. *Prov.* 14. Il est faux d'abord qu'un soldat chrétien soit coupable de la mort de Julien; aucun historien ni païen, ni chrétien, ne le dit, BOSS. *Var.* 1er disc. § 7. || 2° Vain, mal fondé. Fausse joie. Fausses craintes. Fausse honte. Faux point d'honneur. On fuit de fausses misères, on court après de fausses félicités, FLÉCH. *Panég.* t. I, p. 385. Ne m'as-tu pas flatté d'une fausse espérance? RAC. *Brit.* III, 6. Cette grandeur Qu'on nomme si souvent du faux nom de bonheur, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Morte à de faux plaisirs, cachée à tous les yeux, C. DELAV. *Vêpres sicil.* I, 4. || 3° Qui s'écarte du naturel, du vrai, en parlant d'ouvrages d'esprit et des compositions des artistes. Genre faux. Coloris faux. Ce tableau est faux de couleur. Fausse éloquence. || Couleur fausse, couleur qui ne se range pas nettement dans une couleur déterminée. La couleur du cuivre pur est d'un rouge orangé, et cette couleur, quoique fausse, est plus éclatante que le beau jaune de l'or pur, BUFF. *Min.* t. V, p. 93, dans POUGENS. || Faux teint, voy. TEINT. || 4° Qui manque de justesse, d'exactitude, de rectitude. Calcul, argument, raisonnement faux. L'esprit n'est jamais faux que parce qu'il n'est pas assez étendu, au moins sur le sujet dont il s'agit, quelque étendue qu'il pût avoir d'ailleurs sur d'autres matières, DUCLOS, *Mœurs*, 14. Les esprits faux sont insupportables, les cœurs faux sont en horreur, VOLT. *Dict. phil. Fausseté*. Les plus grands génies peuvent avoir l'esprit faux sur un principe qu'ils ont reçu sans examen, ID. *ib. Esprit*. Et moi qui, soixante ans après lui [Corneille], viens faire parler une vieille Jocaste d'un vieil amour, et tout cela pour complaire au goût le plus fade et le plus faux qui ait jamais corrompu la littérature, ID. *Oreste*, *Épître*. || 5° Qui n'est pas conforme aux exigences de la règle. Vers faux. || Faux pli, voy. PLI. || Terme de blason. Fausses armes, fausses armoiries, celles qui ne sont pas suivant les règles, et ont par exemple couleur sur couleur, ou métal sur métal. || Terme de vétérinaire. L'allure d'un cheval est dite fausse quand les diverses actions qui la composent ne se succèdent pas régulièrement ou selon le rhythme normal. || 6° Terme de musique. Qui n'est pas dans le ton, qui n'est pas juste. Intonation fausse. Accord faux. J'ai remarqué sur plusieurs personnes qui avaient l'oreille et la voix fausses, qu'elles entendaient mieux d'une oreille que d'une autre, BUFF. *De l'ouïe*. || Fausse quarte, fausse quinte, voy. QUARTE et QUINTE. || Fausse corde, corde qui n'est pas montée au ton juste; corde fausse, corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre. || Fausse note, note jouée ou chantée à la place de la note véritable, et dont cependant l'intonation n'est pas altérée. || Note fausse, note qui n'est pas dans le ton, qui n'est pas juste. || 7° Se dit de tout ce qui n'est pas tel qu'il doit être ou qu'il a coutume d'être. Fausses démarches. Fausses mesures. Un faux mouvement. Une fausse position. Un même jour t'a vu par une fausse adresse Trahir ton souverain, ton ami, ta maîtresse, CORN. *Cinna*, IV, 7. Et combien nous égare une fausse prudence! VOLT. *Tancr.* IV, 6. || Faux bond, voy. BOND. || Faux feu, voy. FEU. || Faux jour, voy. JOUR. || Terme de vénerie. Faux marcher, voy. MARCHER. || Faire un faux pas, trébucher; et fig. commettre quelque faute. La plus haute vertu peut faire de faux pas, CORN. *Suréna*, III, 2. || Terme d'arithmétique. Règle de fausse position, voy. RÈGLE. || Terme de danse. Fausse position, voy. POSITION. || En termes de marine et de chirurgie, fausse route, voy. ROUTE. || Terme de marine. Fausse manœuvre, voy. MANŒUVRE. || 8° Terme de jeu. Fausse carte, carte marquée avec laquelle on triche au jeu. || Fausse carte, se dit aussi d'une carte entrée seule dans un jeu et qui est désavantageuse. || Fausses cartes, au quadrille, à l'hombre et aux autres jeux où il y a une triomphe, cartes qui ne sont pas triomphe. || Faux jeu, voy. JEU. || 9° En termes de médecine, fausse couche, voy. COUCHE. || Fausses eaux, voy. EAU. || Faux germe, voy. GERME. || Fausse grossesse, voy. GROSSESSE. || Fausse pleurésie, voy. PLEURÉSIE. || Fausse pneumonie, voy. PNEUMONIE. || Fausse variole, synonyme de varicelle. || Terme de vétérinaire. Faux nez, faux museau, voy. BOUQUET. || 10° Terme de jurisprudence. Supposé, altéré. Avoir un titre faux. Signature fausse. Se présenter sous un faux nom. Vendre à faux poids. Payer en fausse monnaie. || Fig. C'est une fausse pièce, une fausse lame, c'est une personne à qui il ne faut pas se fier. || A fausses enseignes, en se servant de marques supposées (locution qui a vieilli). || Fausse clef, clef qui ouvre la porte d'autrui, et que l'on fait ou garde le plus souvent pour un usage illicite. || Clef fausse, clef qui n'est pas propre à la serrure pour laquelle on veut s'en servir. || Faux-monnayeur, voy. MONNAYEUR. || Faux-saunage, voy. SAUNAGE. || Faux-saunier, voy. SAUNIER. || Faux sel, voy. SEL. || 11° Fait à l'imitation d'une chose vraie. Faux cheveux. Diamants faux. Fausse barbe. Fausses dents. Quelquefois du bon or je sépare le faux, BOIL. *Art p.* IV. || Fig. Faux brillants, voy. BRILLANT || Simulé, contrefait. C'est un prétexte faux dont l'amour est la cause, CORN. *Poly.* I, 4. Et ce masque trompeur de fausse hardiesse, ID. *Nicom.* III, 1

S'il a cru m'éblouir par de fausses caresses, CORN. *Œdipe*, II, 2. Et sa fausse bonté se trahit elle-même, ID. *Sophon.* II, 5. J'affectais à tes yeux une fausse fierté, RAC. *Bajaz.* II, 1. || Faux semblant, voy. SEMBLANT. || Terme de théâtre. Fausse sortie, voy. SORTIE. || **12°** Terme de guerre. Fausse attaque, attaque faite pour détourner l'attention de l'ennemi du point où la véritable attaque se fait. || Fausse alarme, alarme donnée pour inquiéter l'ennemi. || On dit de même fausse alerte. || Dans le langage général, fausse alarme se dit aussi, ainsi que fausse alerte, d'une alarme vaine et sans sujet, d'une frayeur sans fondement. || Terme de fortification. Fausse braie, seconde enceinte terrassée comme la première, et qui n'en est pas séparée par un fossé, mais dont le terre-plein joint l'escarpe de la première enceinte. Ils vous étourdissent de flancs, de fausses braies, de courtines.... LA BRUY. XII. || **13°** Qui n'est pas, en parlant des personnes, ce qu'il semble ou ce qu'il dit être. Un faux ami. Un faux brave. Un faux Louis XVII. Un faux prophète. Un faux frère. J'ai vu de ces faux justes deçà et delà les monts; j'en ai vu qui, pour faire admirer leur intégrité, prenaient l'intérêt d'un étranger contre celui d'un parent ou d'un ami, encore que la raison fût du côté du parent ou de l'ami, BALZ. *De la cour*, 6° *disc.* Avec les faux Romains elle a fait plein divorce, CORN. *Sertor.* III, 3. Trois autres faux Démétrius s'élevèrent l'un après l'autre; cette suite d'impostures supposait un pays tout en désordre, VOLT. *Russie*, I, 3. C'est un faux bon peintre comme c'est un faux bel esprit, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuvres*, t. XIII, p. 46, dans POUGENS. || Un faux bonhomme, un homme qui paraît bonhomme et qui ne l'est pas. || **14°** Qui affecte, pour tromper, des sentiments qu'il n'a pas; à qui il ne faut pas se fier. Un cœur faux. A mon mari, dit la fausse femelle, LA FONT. *Mari conf.* Il n'est esprit si droit Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit, BOIL. *Épît.* IX. Que l'on est faux en ce pays, en disant la vérité! MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 1er sept. 1711. Tranquille dans le crime et fausse avec douceur, VOLT. *Zaïre*, IV, 7. Ils sont [les hommes] faux ou méchants, ils sont faibles, cruels, ID. *Tancr.* IV, 5. Que les hommes sont faux, et qu'ils savent, hélas! Trop bien persuader ce qu'ils ne sentent pas! GRESSET, *Méchant*, IV, 1. || Familièrement. Être faux comme un jeton, ne mériter aucune espèce de confiance. || Il se dit aussi de l'air, du regard, etc. Un air faux. Cet homme a la mine fausse. Il y avait dans son ton, dans son air, je ne sais quoi de faux, de malin, d'ironique qui ne me donnait pas de confiance, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || **15°** Méchant. Je vis dans le temple de Veste Des Troyens la fatale peste.... Qui se cachait sans dire mot, Je veux dire la fausse Hélène Si funeste à la gent troyenne, SCARR. *Virg.* II. Mais le faux animal, sans en prendre d'alarmes, Est venu droit à moi qui ne lui disais mot, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. C'est un archaïsme, voy. à l'historique le *faux enfes*, le méchant enfant. || **16°** Terme d'histoire naturelle. Faux s'ajoute aux noms de végétaux ou de minéraux ayant quelque ressemblance avec les végétaux ou minéraux que ces noms désignent. Faux acacia, voy. ACACIA. Faux baguenaudier, coronille ou séné bâtard. Faux ébénier, voy. ÉBÉNIER. Faux jalap, voy. JALAP. || Fausse orange ou coloquinte, nom du *cucurbita aurantia*, Willdenow, cucurbitacée grimpante. || Faux grenat, voy. GRENAT. Faux argent, mica. Faux diamant, zircone. Faux charbon, charbon qui est presque toujours en poussier, et qui se trouve en masse, dans les houillères faibles. || Fausse chenille, toute chenille ayant 8, 18 ou 22 pattes. || **17°** Il se joint à beaucoup de noms d'objets qui ont certaines ressemblances avec d'autres. Faux fourreau, voy. FOURREAU. Fausses manches, voy. MANCHE. Fausse équerre, voy. ÉQUERRE. || Terme de jardinage. Faux bois, branches qui ne peuvent donner de fruit, ni servir à l'ornement. || Fausses côtes, voy. CÔTES. || Faux-bourdon, voy. BOURDON 2. Je suivis des processions, j'aimais le faux-bourdon des prêtres, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Terme d'imprimerie. Faux titre, voy. TITRE. || Faux frais, voy. FRAIS. || **18°** Terme d'architecture. Fausse aire, matériaux grossiers dont on remplit l'intervalle entre les solives et sur lesquelles on forme l'aire. || Fausse alette, pied droit en arrière-corps, portant une arcade ou une plate-bande. || Faux attique, amortissement ayant à peu près les proportions de l'attique, mais sans fenêtres, dont on couronne un grand ordre d'architecture, et que souvent on orne d'un bas-relief ou d'une inscription. || Terme de charpente. Faux chevêtre, pièce de bois plus faible que le chevêtre. || Faux comble, la partie supérieure d'un comble brisé. || Faux plancher, faux plafond, voy. PLANCHER, PLAFOND. || Fausse porte, voy. PORTE. || **19°** Terme de marine. Ce mot faux donne ordinairement au mot qui le suit la signification de supplémentaire, de simulé, de fautif, de momentané, d'à peu près semblable à l'objet exprimé par ce même mot. || Faux bau, se dit des baux qui portent les planches du faux-pont. || Fausse amure, manœuvre qui sert à renforcer les amures des basses voiles. || Fausse arcade, renfoncement cintré, arcade feinte, de laquelle il ne résulte pas de percée. || Fausse balancine, cordage supplémentaire pour soutenir une vergue. || Fausse batterie, canons postiches de bois peint que l'on place sur quelques bâtiments marchands pour imposer à l'ennemi. || Fausse bouteille, ornement extérieur d'un vaisseau; la partie la plus élevée des bouteilles d'un grand bâtiment; placard posé sur l'extrémité du bordé de l'arrière, sur les bâtiments qui n'ont pas de bouteilles percées intérieurement. || Fausse braye, cordage qui sert à l'amarrage d'un canon. || Faux bras, se dit des manœuvres courantes qu'on capèle sur l'extrémité d'une vergue, pour aider aux bras ou les remplacer provisoirement. || Fausse cargue, addition aux cargues naturelles des voiles majeures. || Fausse carlingue, renfort sur la carlingue. || Faux point, ralingue jointe à une autre pour fortifier les points d'écoute des basses voiles. || Faux pont, voy. PONT. || **20°** *S. m.* Ce qui n'est pas vrai. Discerner le faux d'avec le vrai. Notre esprit est souvent troublé par la défiance et l'incertitude; et le faux lui paraît revêtu de couleurs si semblables à celle du vrai, qu'il ne sait où il en est, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 8. Tant le faux s'attire d'égards par cette ancienne possession où il se trouve toujours! FONTEN. *Delisle.* Enfin, il a fallu que M. Spallanzani, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécile Needham, VOLT. *Lett. Villevieille*, 26 août 1768. || Fig. Plaider le faux pour savoir le vrai, dire des choses fausses, pour ne pas laisser pénétrer sa pensée et amener ainsi les autres à dire la leur. || Être dans le faux, se tromper, être dans l'erreur. Le monde qui est toujours dans le faux, MASS. *Avent, Épiph. Vanité.* || Terme de chasse. Appeler en faux, se dit du chien qui aboie en quelque endroit d'où le gibier est délogé. || **21°** Terme de littérature. Ce qui n'est pas naturel. Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant, BOIL. *Ép.* IX. Ces comparaisons peuvent éblouir d'abord, et elles étaient fort vantées du temps de Quintilien; mais, quand on les examine de près, on en reconnaît le faux, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3. Cet éclat de coloris qui fait que le faux même de Voltaire a sa vérité poétique, VILLEMAIN, *Litt. Tabl. du XVIIIe siècle*, 2e part. 2e leç. || Il se dit en un sens analogue pour les choses morales. Il ne considéra ni la fausse gloire ni le faux des honneurs, FLÉCH. *Lamoignon.* Dieu vous rappelle à lui par le frivole et le faux de toutes les choses humaines, MASS. *Carême, Motifs de conv.* C'est [ne pas croire à l'honnêteté] le malheur des cours surtout; comme on y est né et qu'on y vit dans le faux, on croit le voir dans la vertu aussi bien que dans le vice, ID. *Pensées, Des jugem. des hommes.* || **22°** Terme de musique. Ce qui n'est pas dans le ton. Nulle cadence, nul accent mélodieux dans les airs du peuple; les instruments militaires, les fifres de l'infanterie, les trompettes de la cavalerie, tous les cors, tous les hautbois, les chanteurs des rues, les violons de guinguette, tout cela est d'un faux à choquer l'oreille la moins délicate, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. || **23°** Altération, supposition d'actes, de pièces, de signatures. Commettre, faire un faux, se rendre coupable d'un faux en écriture privée ou publique. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui sont réellement coupables du crime de faux; mais il s'agit de confronter les écritures, VOLT. *Lett. Bordes*, 30 oct. 1769. || Terme de jurisprudence. Altération frauduleuse de la vérité au préjudice d'autrui. || Faux principal, se dit d'une procédure qui a pour objet la poursuite d'un faux, par opposition à faux incident, qui se dit d'une procédure faite incidemment durant le cours d'une autre affaire. Le faux incident est la voie que prend une partie pour faire rejeter d'un procès, comme fausse, une pièce produite; on l'appelle ainsi parce que cette procédure n'est qu'un incident du procès engagé, lequel forme le principal. Faux incident civil, procédure ou faux incident dans une instance civile. || S'inscrire en faux, attaquer en justice un acte, une pièce comme fausse. Inscription en faux. J'obtiens lettres royaux et je m'inscris en faux, RAC. *Plaid.* I, 7. || Fig. S'inscrire en faux contre une allégation, la nier positivement. Je m'inscris en faux contre vos paroles, MOL. *les Préc.* 10. || **24°** Ce qui n'a que l'apparence d'être précieux, en parlant de certains objets de parure ou d'utilité. J'en fais voir le chaton [d'un jonc], C'est du faux, me dit-on, BÉRANG. *Bonne fille.* || Fabricant en faux, celui qui fabrique des objets imitant l'or, l'argent ou autres matières précieuses, et qui les vend pour imités. || Terme de tapisserie. Cuivre en fil ou en lame non doré, mais seulement mis en couleur; on l'emploie à faire du galon et autres garnitures. || **25°** Faux, *adv.* D'une manière fausse. Raisonner faux. Dater faux. Il chantait faux avec méthode, HAMILT. *Gramm.* 7. On peint faux pour l'œil, comme l'on chante faux pour l'oreille, DIDER. *Pensées sur la peint.* || Terme d'ancienne pratique. Un faux donné à entendre contre la vérité, chose donnée à entendre contre la vérité. || Terme de vétérinaire. Faux marqué, voy. MARQUÉ. || **26°** A faux, *loc. adv.* A tort, d'une manière fautive. Accuser à faux. L'expérience nous fait voir qu'ils ont triomphé à faux, BALZ. *Socr. disc.* 4. [Un devin] Lui qu'Apollon jamais n'a fait parler à faux, CORN. *Hor.* I, 2. Le nom de cavalier que tu portes à faux, MAIR. *Sol.* III, 2. Il se vantait à faux et ne possédait rien, LA FONT. *Gasc.* Et tu as un billet de monsieur Matthieu, pour marque que tu ne viens pas à faux, REGNARD, *Sérén.* 10. || Aller à faux en quelque endroit, manquer d'y trouver ce qu'on cherche. || Frapper à faux, se dit d'un coup de marteau qui ne frappe pas juste sur le clou; et fig mal appliquer un reproche, une punition. || Terme d'architecture. Porter à faux, se dit des pièces mal posées qui ne portent pas directement sur leur point d'appui. Cette poutre porte à faux. || Fig. Il est difficile que de toutes les pièces que l'on emploie à l'édifice de sa fortune, il n'y en ait quelqu'une qui porte à faux, LA BRUY. VIII. || Substantivement. Un porte à faux. Il y a dans cette église des porte à faux. Ce mur est hors d'aplomb, il est en porte à faux. Les loges de ce théâtre sont en porte à faux. || Fig. Porter à faux, se dit de ce qui n'est pas solidement prouvé, établi. Ce raisonnement porte à faux. Une conspiration, une reine en danger d'être détrônée, une amante sacrifiée, sont assurément des sujets tragiques; ils cessent de l'être dès que tout porte à faux, VOLT. *Comm. Corn. Rem. comte d'Essex.* Il y a un autre fondement de son livre [Montesquieu, *Espr. des lois*] qui ne me paraît pas moins porter à faux, ID. *Dial.* XXIV, 4.

— REM. **1.** Faire de faux pas ou faire des faux pas. Les deux se disent : le premier est conforme à la règle stricte; dans le second on prend faux pas pour un seul mot. || **2.** Faux, avec plusieurs noms, modifie leurs significations, suivant qu'il les précède ou qu'il les suit. On en peut voir ci-dessus des exemples avec *carte, clef, note.*

— HIST. XIe s. Qui faus jugement fait, *Lois de Guill.* 15. De false lei [le mahométisme] que Deus nen amat onques, *Ch. de Rol.* CCLXVI. || XIIe s. Li ors des tables ne sera mie faus, *Ronc.* p. 149. Empris [j'] ai greignor folie Que li faus enfes [le méchant enfant] qui crie Por la bele estoile avoir, *Couci*, III. Las! pourquoi l'ai de mes ieuz regardée, La douce rien qui fausse amie a nom? *ib.* VI. Onques vers li [elle] n'oi [je n'eus] faus cuer ne volage, *ib.* XIX. Quant la dame se cointoie et atourne, C'est pour faire son poure ami dolent; La joie en a li riches faus qui ment, QUESNES, *Romancero*, p. 86. Peu aime son seigneur ...Qui par fause ochoison [occasion] de lui servir se part, *Saxons*, XIX. || XIIIe s. A la fausse royne [celle qui n'était pas reine] [ils] vont ensemble là sus, *Berte*, XXIV. Et Tybers ses cousins, qui ert [était] faus et trichiere, *ib.* XL. Quant la serve l'entent, s' [si] en jeta un faus ris, Semblant fait qu'en fust lie [joyeuse].... *ib.* LXXV. Apius, Qui fist à son serjant emprendre Par faus tesmoings fauce querele Contre Virgine la pucele, *la Rose*, 5614. Quant li corages est commeüz par aucun troblement, il pert les oils [yeux] et la connoissance entre voir [vrai] et faus, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 353. || XVe s. Et quant Girauldon en ouist la voix, il n'ot plus de recours pour lui sauver que par une fausse voie que il savoit, FROISS. II, II, 214. Ha! faulse envie! que tu as basty de males œuvres et maints as livré à honte! *Boucic.* II, 26. Et de faintises et faux semblans, pour elles decevoir, bien se savent aider, *ib.* I, 8. Encontre ung faulx, un et demi, AL. CHARTIER, *Œuvres*, p. 719. Toutes fois n'estoient point bien asseur qu'on ne leur jouast à la faulce compagnie, MONSTREL. t. II, p. 122, dans LACURNE. Le duc de Bourbon fist tant que ses gens prinrent une fausse braye par devers une porte au

dessoubz du chastel, où il logea cent hommes d'armes, *Hist. de Louis III de Bourbon*, p. 79, dans LACURNE. Par ma foy, dist le chevalier, il n'y eut onques hommes qui s'en efforçast [de combattre pour une femme]; car ilz ne s'en vouloient pas encoulper pour elle, pour ce qu'ilz sçavoient bien que elle avoit le chevalier occis; si eussent esté desloyaux, se ils se fussent mis en faulx gaiges à leur escient, *Lancelot du Lac*, t. III, f° 131. || XVIe s. Il se dépouilla de ses habillemens de palefrenier, osta son faux nez et sa fausse barbe, MARG. *Nouv.* XXVI. La gloire, vaine et faulse monnoye, MONT. I, 278. Le fauls pas d'un cheval suffit à le porter par terre, ID. II, 190. Une peincture entre-luisant d'une infinie variété de fauls jours à exercer nos conjectures, ID. II, 280. Durant ces guerres de la ligue, plusieurs se sont aydez des places que le roy dernier leur avoit données en garde, et de ses moyens et finances, pour luy faire la guerre et jouer fausse compagnie, BRANT. *Capit. franc.* t. II, p. 359, dans LACURNE. Ha, faulse mort, tant tu m'es malivole de me tollir celle à laquelle immortalité appartenoit de droit, RAB. *Pant.* II, 3.

— ÉTYM. Wall. *fâs, fâse*; provenç. *fals*; espagn. et ital. *falso*; du lat. *falsus*, part. passé de *fallere*, tromper (voy. FAILLIR et FALLOIR).

2. **FAUX** (fô; l'*x* se lie : une fô-z aiguisée), *s. f.* || 1° Terme d'agriculture. Instrument formé d'une lame longue, un peu courbée et attachée au bout d'un long manche, à l'aide duquel on coupe les plantes fourragères, les céréales, etc. qui se trouvent sur l'arc de cercle décrit par la faux. Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras, Et, la faux à la main, parmi vos marécages, Allez couper vos joncs...., BOIL. *Ép.* IV. Et qu'on ne doit pas moins, pour le soutien du trône, À la faux de Cérès qu'au sabre de Bellone, VOLT. *Ép.* LXXXIII. || Fig. et poétiquement. La faux du temps, de la mort, le temps, la mort. Je vais faire passer la faux sous cette fleur, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 7. Mais épargne ta faux, puisque, ô prodige extrême, La nature aujourd'hui se détruit elle-même, ROTROU, *Antig.* V, 8. || 2° Lames de faux dont on armait, dans l'antiquité, des chars destinés à être lancés sur les bataillons ennemis. Les chariots armés de faux tranchantes, FÉN. *Tél.* X. || 3° Instrument, dit aussi dérompoir, avec lequel, dans les papeteries, on coupe le chiffon par petits morceaux. || 4° Terme d'anatomie. Faux du cerveau, repli longitudinal de la dure-mère qui sépare d'avant en arrière les deux hémisphères du cerveau. || Faux du cervelet, repli de la dure-mère, semblable par sa forme au précédent, qui s'étend depuis la partie moyenne et inférieure du cervelet jusqu'au grand trou occipital. || Grande faux du péritoine, ou faux de la veine ombilicale, repli du péritoine qui s'étend de l'ombilic au bord antérieur inférieur du foie.

— HIST. XIIe s. L'espée Qui plus estoit tranchans que faux, *la Charrette*, 3100. || XIIIe s. Fourches, fleaus, fauches, *Liv. des mét.* 323. Et qui i voet faukier à fauc, TAILLIAR, *Recueil*, p. 79. || XVe s. ....Qui s'armoit de gueules à trois faulx d'or, FROISS. I, I, 140. Chascun a sa jurisdiction, Son degré, sa subjection, Sans sa faulx en autrui blef mettre, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 556, dans LACURNE. || XVIe s. Mettre injustement sa faux en la moisson d'autrui, LANOUE, p. 589. Prairies despouillées après la premiere ou seconde faux [fauchaison], *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 422.

— ÉTYM. Bourg. *fau*; picard, *feuke*; provenç. *faus*; catal. *fals*; espagn. et ital. *falce*; portug. *fouce*; du lat. *falcem*.

† **FAUX-DU-CORPS** (fô-du-kor), *s. m.* La partie de la taille qui est au-dessous des côtes.

— REM. On a dit aussi *à fois de corps*, qui est dans le Dictionnaire de l'Académie (voy. FOIS 2), et *à foi de corps*, qui est dans Retz.

— HIST. XVIe s. Elle se fist lier et attacher estroitement avec son mari par le faux du corps, MONT. II, 35.

— ÉTYM. *Le faux*, la partie où le corps est plus mince, et *corps*. On trouve aussi *le fond du corps* : Il estoit fort gresle et fort menu par le fond du corps, AMYOT, *Phil.* 3. Peut-être la véritable orthographe de ce mot qui offre tant de variantes est-elle *faut-de-corps*, l'endroit où le corps *faut*, pourtant il n'est pas sûr que *fois* ou *foi* soit une corruption de *faux* ou *fond*.

FAUX-FUYANT (fô-fui-ian), *s. m.* || 1° Chemin détourné, voie par laquelle on peut s'en aller sans être vu. || 2° Terme de chasse. Petit sentier dans les bois pour les gens de pied. || 3° Fig. Défaite, échappatoire. Ce subtil faux-fuyant mérite qu'on le loue, MOL. *Femm. sav.* I, 4. Ce lui serait trop d'affaire de chercher des faux-fuyants à tous les mauvais pas où il s'engage, BOSS. *Avert.* 6. Faux-fuyants pour éluder, détours pour donner le change, bons mots pour déconcerter le sérieux par la plaisanterie, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Il se dit quelquefois pour côté caché par où l'argent s'écoule. Voir quels étaient les faux-fuyants de la dépense, et en réformer les abus, MARMONTEL, *Mém.* XII.

— HIST. XVIe s. La principale chose que doit apprendre un chien pour bien se rabattre, c'est de ne laisser passer ni couler faux fuyants ny nulles sentes, sans y mettre le nez, CHARLES IX, *De la chasse*, p. 124, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Faux*, et *fuyant*.

† **FAUX-MARCHER** (fô-mar-ché), *s. m.* Terme de chasse. Voy. MARCHER.

† **FAUX-MARQUÉ** (fô-mar-ké), *s. m.* Voy. MARQUÉ.

FAUX-MONNAYEUR (fô-mo-nè-ieur), *s. m.* Voy. MONNAYEUR.

FAUX-SAUNAGE (fô-sô-na-j'), *s. m.* Voy. SAUNAGE.

FAUX-SAUNIER (fô-sô-ni-é), *s. m.* Voy. SAUNIER.

† **FAVAGITE** (fa-va-ji-t'), *s. f.* Madrépore fossile.

† **FAVÉOLÉ, ÉE** (fa-vé-o-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de gâteau de miel, qui est percé d'une multitude de petites loges.

—ÉTYM. Lat. *favus*, rayon de miel.

† **FAVEROLLE** (fa-ve-ro-l'), *s. f.* Un des noms du haricot, de la petite fève en certaines contrées.

— ÉTYM. Diminutif du latin *faba*, fève.

FAVEUR (fa-veur), *s. f.* || 1° Au sens actif, bienveillance, bonnes grâces, appui donné par un prince, par un personnage puissant, par le public, etc. Enfin, vous l'emportez, et la faveur du roi Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi, CORN. *Cid*, I, 3. Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient; Elle seule t'élève et seule te soutient; C'est elle qu'on adore et non pas ta personne; Tu n'as crédit ni rang qu'autant qu'elle t'en donne, ID. *Cinna*, V, 1. Songez-y; vous avez la faveur des soldats, RAC. *Mithr.* I, 5. Et qui de ma faveur se voudrait honorer, Si mon hymen prochain ne vous peut assurer? ID. *Iphig.* V, 2. La faveur du prince n'exclut pas le mérite et ne le suppose pas non plus, LA BRUY. XII. La faveur prodiguée aux mauvais ouvrages est aussi contraire aux progrès de l'esprit que le déchaînement contre les bons, VOLT. *Oreste*, *Épître*. Barbabou fut tué roide, et le peuple en fut charmé, parce qu'il était laid et que Rustan était fort joli; c'est presque toujours ce qui décide de la faveur publique, ID. *Blanc et noir*. || Absolument. Il doit tout à la faveur. || Hommes, gens de faveur, personnes qui ne doivent leur élévation qu'à la protection. || Place, emploi de faveur, place, emploi qu'on accorde à quelqu'un sans qu'il y ait de titres. || Trouver faveur auprès de quelqu'un, s'en faire favorablement accueillir. || Prendre faveur, s'accréditer. C'est une marchandise qui prendra faveur. Ce livre a pris faveur rapidement. || Dans les théâtres, entrée de faveur, entrée gratuite accordée à une personne qui n'y a point de droit. Les entrées de faveur sont supprimées aujourd'hui. || Billet de faveur, billet accordé gratuitement pour une seule représentation. || Tour de faveur, décision du comité ou du directeur en vertu de laquelle une pièce est jouée avant d'autres reçues antérieurement. || Fig. Les faveurs de la fortune, les honneurs, les richesses, etc. Quand la faveur du ciel ouvre à demi ses bras, CORN. *Hor.* III, 3. La guerre a ses faveurs ainsi que ses disgrâces, RAC. *Mithr.* III, 1. Le ciel tonne sur nous; est-ce faveur ou haine? VOLT. *Sémir.* III, 6. || 2° Au sens passif, bienveillance, bonnes grâces, appui reçu par quelqu'un; crédit, pouvoir qu'on a auprès d'un prince, d'un personnage puissant. Le duc par sa faveur vous a blessé les yeux, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. Vous savez que je suis auprès d'elle en quelque espèce de faveur, que j'y ai les accès ouverts.... MOL. *les Am. magn.* I, 1. Quand je serais en faveur, il ne m'aurait pas mieux reçue, SÉV. 158. Il est bien juste d'avoir tous les dégoûts de la faveur, quand on en a tous les honneurs, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 6 mai 1698. À mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui le ridicule qu'ils couvraient, LA BRUY. VI. C'est beaucoup tirer de notre ami, si, étant monté en faveur, il est encore un homme de notre connaissance, ID. VIII. Il y a des gens à qui la faveur arrive comme un accident; ils en sont les premiers surpris et consternés, ID. *ib.* Êtes-vous en faveur, tout manége est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme, ID. *ib.* La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux, et sa chute au-dessous, ID. *ib.* Déjà de ma faveur on adore le bruit, RAC. *Brit.* V, 3. Vous pourriez de Zaïre employer la faveur, VOLT. *Zaïre*, II, 1. || Absolument. La puissance d'un favori. On quitte la royauté pour courir après la faveur, de laquelle les Arabes disent que c'est une fille qui tue bien souvent sa propre mère, BALZ. *De la cour*, 7e *disc.* || S'attacher, se dévouer à la faveur, rechercher les personnes puissantes. Théodote a une plus douce manie; il aime la faveur éperdument; mais sa passion a moins d'éclat; il lui fait des vœux en secret; il la cultive, il la sert mystérieusement; il est au guet et à la découverte sur tout ce qui paraît de nouveau avec les livrées de la faveur, LA BRUY. VIII. || 3° Bienfait, octroi gracieux, marque d'amitié, de bienveillance. Il le combla de faveurs. Encore se faut-il contenter des honneurs de la paix et recevoir à faveur une dignité que le fils du roi d'Espagne a désirée, BALZ. liv. II, lett. 2. Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux, Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières, RAC. *Phèd.* V, 7. Hélas! d'où nous viendra cette insigne faveur? ID. *Athal.* III, 7. Pour obtenir les faveurs du roi, on le flatte, FÉN. *Tél.* II. Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine; Quel indigne soldat voudrait briser sa chaîne, Alors que dans les fers son chef est retenu? VOLT. *Zaïre*, II, 1. || Formule de politesse. Faites-moi la faveur de.... ayez la bonté de... Faites-moi la faveur de recommander mon ami. || Dans la franc-maçonnerie, on dit : J'ai la faveur.... au lieu de : J'ai l'honneur d'être, etc. || 4° *Au plur.* Les bonnes grâces d'une femme. Souviens-toi.... Que tu me dois ton cœur, que mes faveurs t'attendent, CORN. *Cinna*, I, 3. Un amant a fort peu de quoi se satisfaire Des faveurs qu'on lui fait sans dessein de les faire, ID. *Ment.* I, 2. Car aux faveurs d'une belle il eut part, LA FONT. *F. avare*. Ils n'ont point de faveurs qu'ils n'aillent divulguer, MOL. *Tart.* III, 3. Je ne me fierai point à des propos si doux Qu'un peu de vos faveurs après quoi je soupire Ne vienne m'assurer tout ce qu'ils m'ont pu dire, ID. *ib.* IV, 5. Elle aimerait mieux mourir que de faire des faveurs à un homme qu'elle aimerait, SÉV. 135. Louis XIV, lassé de voltiger et de cueillir des faveurs passagères, se fixa enfin à la Vallière, ST-SIM. 441, 155. L'on faisait brûler les hommes qui avaient eu les faveurs d'une juive, VOLT. *Mœurs*, 103. Il ne faut publier ni les faveurs des femmes ni celles des rois, ID. *Lett. d'Argenson*, 18 mars 1749. Or est-il qu'Hérodote ne se douta jamais de ce que nous appelons prince, trône et couronne, ni de ce qu'à l'Académie on nomme faveurs des dames et bonheur des sujets, P. L. COUR. *Traduct. d'Hérod. Préface*. || Les dernières faveurs, les plus grandes marques d'amour qu'une femme puisse donner à un homme; et, absolument, dans le même sens: Elle lui accorda ses faveurs. Ils avaient rendez-vous dans les bois le lendemain au lever du soleil pour en venir aux dernières faveurs, CORN. *Clit. Argument*. || Se dit aussi au singulier. On lui faisait toujours quelque faveur, LA FONT. *Orais*. Cette expression faveur, signifiant une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir du prince ou du public, la galanterie l'a étendue à la complaisance des femmes, VOLT. *Dict. phil. Faveur*. Écoute, une faveur surprise Pourrait-elle éveiller un amoureux souci? Où le cœur est, les faveurs sont aussi, IMBERT, *Jaloux sans amour*, II, 2. || 5° Indulgence, par opposition à rigueur, sévérité. Les juges l'ont traité avec faveur. || On dit dans le même sens : arrêt de faveur; cas de faveur. || Ancien terme de commerce. Jours de faveur, les dix jours que l'ordonnance accordait aux marchands, banquiers et négociants, après l'échéance de leurs lettres de change, pour les faire protester. || Mois de faveur, les deux mois de l'année où le collateur d'un bénéfice pouvait le conférer à celui des gradués qu'il en voulait gratifier. Les mois d'avril et d'octobre étaient des mois de faveur. || Lettres de faveur, nom qu'on donnait autrefois à des lettres de recommandation. Lorsqu'avec bon congé du cardinal infant Et lettres de faveur nous partîmes de Flandre, SCARR. *Jodelet*, I, 1. || 6° Condition favorable, ressource. Afin que, pour nier en cas de quelque enquête, J'eusse d'un faux-fuyant la faveur toute prête, MOL. *Tart.* V, 1. Trop heureux si bientôt la faveur d'un divorce Me soulageait d'un joug qu'on m'imposa par force! RAC. *Brit.* II, 2. Il soulevait encor sa main appesantie, Et, marquant à son bras la place de son cœur, Semblait d'un coup plus sûr implorer

la faveur, RAC. *Mithr.* v, 4. || 7° Ruban uni et très-étroit. Nouer un paquet avec une faveur. On appelait autrefois faveurs, des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée, donnés par une dame, VOLT. *Dict. phil. Faveur.* || 8° En faveur de, *loc. prép.* En considération de. Adieu, ma très-chère belle, je vous dirai donc que je vous aime, sans crainte de vous ennuyer, puisque vous le souffrez, en faveur de mon style; vous faites grâce à mon cœur en faveur de mon esprit, n'est-ce pas justement cela? SÉV. 443. || Au profit, à l'avantage. Il a fait un testament en faveur de son neveu. Les Grecs jugèrent en faveur d'Ulysse, FÉN. *Tél.* XIX. C'est la question que l'auteur suppose sans preuve décidée en sa faveur, BOSS. *Var. 2e instr.* § 83. || Dans l'intérêt de, pour la cause de. C'est trop m'importuner en faveur d'un sujet, CORN. *Nicom.* III, 2. Il écrivit au sénat en faveur des chrétiens, BOSS. *Hist.* I, 10. La Grèce en ma faveur est trop inquiétée, RAC. *Andr.* I, 2, Tout lui parle, madame, en faveur d'Agrippine, ID. *Brit.* I, 1. Sait-il en sa faveur jusqu'où va votre estime? ID. *Mithr.* II, 1. Ce que les dieux ont fait en votre faveur, FÉN. *Tél.* IV. L'Épire aussitôt se déclara en faveur de Cassandre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 129, dans POUGENS. || Prévenir en faveur de quelqu'un, de quelque chose, en donner d'avance une opinion avantageuse. Cette conduite prévient en sa faveur. Un petit nombre d'amis prévenus en votre faveur, MASS. *Avent, Jugem.* || 9° À la faveur de, *loc. prép.* Au moyen, à l'aide de. À la faveur de la nuit il s'était sauvé en nageant, FÉN. *Tél.* VIII. À la faveur de cet orage il leur échappa, ID. *ib.* XVII. || Sous la faveur de, même sens. Marchons sous la faveur des ombres de la nuit, CORN. *Illus. com.* III, 7. || Corneille a dit, avec le même sens, en faveur de, qui n'est pas usité, ou du moins qui l'est avec un sens tout contraire : Jusques en Belle-Cour je vous ai reconduit, Pour voir une maîtresse en faveur de la nuit, *Suite du Ment.* IV, 4.

— HIST. XIIe s. [Ceux] ki esgardent com li blandiement de cest siecle sunt decivable, ki ses favors tienent à persecutions, *Job*, p. 462. || XIVe s. Et sembloit bien à Tarquinius que il avoit plus grant faveur en la court que devant, BERCHEURE, f° 22, *verso*. Ne soit.... Amours, ne faveur, ne haïne, Ne chose au monde qui t'encline À faire riens de desloial, MACHAUT, p. 107. || XVe s. En faveur du roy son nepveu, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1380. Se le roy sa faveur donnoit À celui qui le mieux boiroit, Comte ou marquis il me feroit, BASSELIN, I. || XVIe s. Desquels [preux] chacune [dame] a voulu recevoir Une faveur qu'elle fait apparoistre, À fin que mieux on la puisse congnoistre, ST-GELAIS, 17. Un moulin à la faveur duquel il s'estoit approché, MONT. I, 40. Les faveurs et disgraces de la fortune, ID. I, 67. Il void venir Roquemoret bien couvert de pennaches et de faveurs d'une roine, D'AUB. *Hist.* II, 466. Il leva ses blocus pour s'aller camper à la faveur de Valanciennes, ID. *ib.* II, 471. ....Son artillerie fut de 16 canons de batterie, le tout esquipé et paié, non à la faveur mais à la crainte, qui lors valloit bien autant, ID. *ib.* III, 5. Les premiers bons services qu'il leur avoit faits, lui apportoient plus de faveur que les dernieres imputations ne lui causoient de defaveur, AMYOT, *Cor.* 61. Il semble que celuy qui porte sur le visage les faveurs de la nature imprimées en une rare et excellente beauté, ayt quelque legitime puissance sur nous.... CHARRON, *Sagesse*, I, 6. Aller reconnoistre l'armée de l'ennemi, leur contenance, ordre de bataille et forme de marcher, voire essayer d'entamer quelqu'un de ses escadrons, si quelqu'un de sa portée s'emancipoit de quitter la faveur [protection] des bataillons, SULLY, *Mém.* t. I, p. 418, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *favor*; ital. *favore*; du lat. *favorem*, de *favere*, favoriser, tenant au radical sanscrit *pû*, purifier.

† **FAVEUX, EUSE** (fa-veû, veû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à des rayons de miel. || Terme de médecine. Teigne faveuse, maladie cutanée chronique, contagieuse, caractérisée par des croûtes d'une odeur dégoûtante, qui ont été comparées à des rayons de miel.

— ÉTYM. Lat. *favus*, rayon.

† **FAVIFORME** (fa-vi-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme d'alvéoles.

— ÉTYM. Lat. *favus*, rayon, alvéole, et *forme*.

† **FAVONETTE** (fa-vo-nè-t'), *s. f.* La gesse tubéreuse (*lathyrus tuberosus*, L.).

FAVORABLE (fa-vo-ra-bl'), *adj.* || 1° Qui donne faveur. Trop favorables dieux, vous m'avez écoutée, CORN. *Hor.* III, 4. Seigneur, le juste ciel vous est bien favorable, ID. *Rodog.* V, 5. Favorable à ceux qui méritaient sa protection, civil à ceux à qui il ne pouvait être favorable, FLÉCH. *Lamoignon.* J'avoue avec la sincérité que je vous dois, que je crains que vous ne soyez favorable au Port-Royal des champs, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 8 nov. 1707. Peut-être d'autres yeux me sont plus favorables, RAC. *Andr.* II, 2. Si jamais à mes vœux vous fûtes favorable, ID. *Esth.* II, 7. || 2° Il se dit des choses dans le même sens. Et le sort favorable à son lâche attentat, CORN. *Rodog.* I, 1. Les Juifs rétablissaient leur temple et commençaient à relever Jérusalem sous les favorables édits des rois de Perse, BOSS. *Polit.* X, III, 2. Pensez-vous qu'Hermione, à Sparte inexorable, Vous prépare en Épire un sort plus favorable? RAC. *Andr.* I, 1. Les vents devenaient favorables aux vaisseaux de Chypre, FÉN. *Tél.* III. Naissance de Charles-Quint dans la ville de Gand, le 24 février, jour de saint Mathias, ce qu'on a remarqué, parce que ce jour lui fut toujours depuis favorable, VOLT. *Annales de l'Emp. Maximilien*, 1500. On ne pouvait amener un convoi ni faire un fourrage sans combattre, de sorte que la guerre continuait partout, excepté où elle pouvait nous être favorable, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 10. || Succès favorable, heureux succès. Bien que la nouveauté de ce caprice en ait rendu le succès assez favorable pour ne me repentir pas d'y avoir perdu quelque temps, CORN. *Illusion, examen.* || Blessure favorable, blessure qui n'est pas dangereuse; coup favorable, coup qui, sans être dangereux, a porté dans un lieu où il aurait pu l'être (locutions vieillies). || 3° Qui est en faveur de. J'ai une idée favorable de ce jeune homme. Présenter une chose du côté favorable. Quand les termes sont si clairs qu'ils n'en souffrent aucune [interprétation], alors nous nous servons de la remarque des circonstances favorables, PASC. *Prov.* 6. Les stoïciens, qui leur étaient opposés [aux épicuriens], contre lesquels saint Paul disputa aussi, n'avaient pas une opinion plus favorable à la divinité, puisqu'ils faisaient un dieu de leur sage et même le préféraient à leur Jupiter, BOSS. *Polit.* VII, II, 4. Je donne à ses discours un sens plus favorable, RAC. *Bajaz.* I, 4. Prêtant à leurs fureurs des couleurs favorables, ID. *Athal.* III, 3. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Et vous, prince, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle était au monde; qui, favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher, BOSS. *Anne de Gonz.* || 4° Il se dit de certaines choses pour lesquelles la rigueur de la loi ou de l'opinion doit être mitigée. Il a tué un homme, mais il était attaqué, son cas est favorable.

— SYN. FAVORABLE, PROPICE. Favorable est ce qui donne faveur; propice est, étymologiquement, ce qui est auprès. Une occasion favorable nous donne faveur; une occasion propice est une occasion présente et qu'il faut saisir. Le ministre nous est favorable, il a de la bienveillance pour nous; il nous est propice, il est tout prêt à nous servir.

— HIST. XIVe s. Moult le fit bien Girars qui se rendit amable À trestous ses subgez et à tous favorable, *Girard de Ross.* v. 2750.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *favorable*; portug. *favoravel*; ital. *favorabile*; du latin *favorabilis*, de *favor*, faveur. Dans l'exemple cité à l'historique, *favorable* signifie qui trouve faveur. Aux XVe et XVIe siècles on disait *favorisable*. Prenant au pis venir, s'il advient que fortune Leur soit favorisable.... J. MAROT, V, 117.

FAVORABLEMENT (fa-vo-ra-ble-man), *adv.* D'une manière favorable. Puisqu'il n'y a point de scandale, vous devez, ce me semble, recevoir favorablement ce commencement d'affection, VOIT. *Lett.* 13. Vous y trouverez [dans Escobar] un bel exemple de la manière d'interpréter favorablement les bulles, PASC. *Prov.* 6. Quelle marque donne le Saint-Esprit de la justice et de l'innocence d'un homme de bien? c'est de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre et la médisance contre ses frères, FLÉCH. *Dauphine.* Cette divinité écouta favorablement ses vœux, FÉN. *Tél.* XVIII. Vraiment, je suis charmé que Pollion de la Poplinière pense un peu favorablement de moi; c'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits, VOLT. *Lett. Thiriot*, 11 sept. 1735.

— HIST. XIIIe s. Car tant estudierent pour nostre enseignement, Qu'en doit leurs moz gloser moult favorablement, J. DE MEUNG, *Test.* 80. || XVIe s. Un courtisan ne peult avoir ny loi ny volonté de dire et penser que favorablement d'un maistre qui, parmi tant de milliers d'autres subjects, l'a choisi pour le nourrir et eslever de sa main, MONT. I, 167. La sagesse humaine faict favorablement et industrieusement d'employer ses artifices à nous peindre et farder les maux, et en alleger le sentiment, ID. I, 227.

— ÉTYM. *Favorable*, et le suffixe *ment*.

FAVORI, ITE (fa-vo-ri, ri-t'), *adj.* || 1° Qui est l'objet d'une faveur particulière. Protégez désormais le livre favori Par qui j'ose espérer une seconde vie, LA FONT. *Fabl.* VII, *Dédicace.* Il [Pierre le Grand] recevait ces honneurs dans sa ville favorite, en un lieu où dix ans auparavant il n'y avait pas une cabane, et où il voyait alors trente-quatre mille cinq cents maisons, VOLT. *Charles XII*, 7. Plutarque devint ma lecture favorite, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est l'objet d'une prédilection habituelle. Cet acteur est le favori du public. Une actrice qui est la favorite du public. Ce cheval que je monte habituellement est mon favori. || 3° Particulièrement, celui, celle qui tient le premier rang dans la faveur, les bonnes grâces d'une personne en crédit. Que ce soit votre peuple qui soit votre favori; cet avis fut donné autrefois à un grand prince, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* Il est le favori de l'empereur Décie, CORN. *Poly.* I, 4. Le plus cher favori n'est rien qu'un peu de boue, ROTROU, *Bélis.* V, 2. L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste [les soucis de l'ambition]; Le sage y vit en paix et méprise le reste; Content de ses douceurs, errant parmi les bois, Il regarde à ses pieds les favoris des rois, LA FONT. *Ph. et Bauc.* ....la mortalité prodigieuse des ouvriers [dans les travaux de Versailles], dont on remporte toutes les nuits, comme de l'hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts; on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers et pour ne pas décrier l'air de ce favori sans mérite; vous savez ce bon mot sur Versailles, SÉV. 12 oct. 1678. Le favori n'a point de suite; il est sans engagements et sans liaisons; il peut être entouré de parents et de créatures, mais il n'y tient pas: il est détaché de tout et comme isolé, LA BRUY. X. Toute l'arrogance de ce favori tomba comme un rocher qui se détache du sommet d'une montagne, FÉN. *Tél.* XIV. Votre compère le prévôt Tristan, votre médecin Coitier, votre barbier Olivier le diable étaient vos favoris et vos ministres, ID. *Dial. des morts mod. Louis XI et Balue.* Quelquefois favori emporte l'idée de puissance; quelquefois seulement il signifie un homme qui plaît à son maître, VOLT. *Dict. phil. Favori.* Le roi, qui le plaignait sans le condamner [le maréchal de Villeroi], irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire: On se déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori; terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie, ID. *Louis XIV*, 18. Si l'on dévoile la vie intérieure des favorites, on aura pitié d'un état si envié, DUCLOS, *Mém. rég. Œuvres*, t. VI, p. 112, dans POUGENS. Ce maréchal [Bessières] devait son élévation à d'honorables services et à l'affection de l'empereur, qui s'était attaché à lui comme à sa création; il est vrai qu'on ne pouvait être favori de Napoléon comme d'un autre monarque, qu'il fallait du moins l'avoir suivi, lui être de quelque utilité; car il sacrifiait peu à l'agréable, SÉGUR, *Hist. Napol.* IX, 3. || 4° Fig. Les favoris de la fortune. On appelle les bons poëtes les favoris des Muses, comme les gens heureux les favoris de la fortune, parce qu'on suppose que les uns et les autres ont reçu ces dons sans travail, VOLT. *Dict. phil. Favori et favorite.* || Favori de Mars, guerrier heureux. Chaque climat produit des favoris de Mars, BOIL. *Épît.* I. || Favori d'Apollon, poëte excellent. Rapin, le favori d'Apollon et des Muses, RÉGNIER, *Sat.* IX. Si monsieur votre père est le favori d'Esculape, vous l'êtes d'Apollon; c'est une famille pour qui je me suis toujours senti un profond respect en qualité de poëte et de malade, VOLT. *Lett. Senac de Meilhan*, 5 avril 1755. || 5° *S. m.* Favori, touffe de barbe qui encadre les joues. On dit aussi barbiches. || 6° *S. f.* Favorite, nom donné pendant quelques années à une espèce de voiture omnibus à Paris.

— HIST. XVIe s. La plus favorie dame de sa court, MONT. I, 110. Je ne faisois bresche à cette bourse favorie que je tenois à part, ID. I, 336. C'estoit le refrain et le mot favory de Socrates, ID. III, 277.

— ÉTYM. Part. passé de l'ancien verbe *favorir*, donner faveur : Moy qui l'ay favory d'esprit, de sens et d'ame, REMY BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 172, dans LACURNE.

FAVORISÉ, ÉE (fa-vo-ri-zé, zée), *part. passé.* Qui a reçu faveur, aide. Favorisé par les circonstances. Si du secours du temps ma foi favorisée Peut mériter qu'un jour vous oubliiez Thésée, TH. CORN. *Ariane*, V, 6. Soit que la conversion de ces

âmes autrefois si favorisées surpasse toute la mesure des dons ordinaire, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine.... BOSS. *Anne de Gonz.*

FAVORISER (fa-vo-ri-zé), *v. a.* || 1° Donner faveur, aide. C'est Martian en lui que vous favorisez, CORN. *Héracl.* I, 4. C'est trop favoriser un tyran qui m'outrage, RAC. *Théb.* II, 3. Ils amenaient avec eux pour garant de leur parole Charops, le premier et le plus considérable des Épirotes, qui favorisait secrètement les Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, dans POUGENS. Elle a favorisé son insolente audace, VOLT. *Sémir.* II, 4. Ciel! de son défenseur favorisez les armes, ID. *Tancr.* III, 7. Le roi de France, père de son peuple et honnête homme chez lui, favorisait en Italie ces crimes qu'il aurait punis dans son royaume, ID. *Mœurs*, 111. || Absolument. J'aime à donner mes biens, j'aime à favoriser, Mais je veux à mon tour qu'on m'aime et qu'on me serve, CORN. *Imit.* III, 9. || 2° Gratifier quelqu'un d'une chose, la lui accorder. Il finit par me favoriser de sa protection. Elles [des pensées de la mort] me plongèrent dans une réflexion sérieuse, qu'il fallait comparaître devant Dieu, et lui rendre compte du talent dont il m'avait favorisé, CORN. *Imit. Ép. au pape Alexandre VII.* J'ai vu favoriser de votre confiance.... RAC. *Brit.* IV, 2. || Fig. La nature l'a favorisé, ne l'a pas favorisé de ses dons, il a, il n'a pas en partage des avantages naturels, soit au physique, soit au moral. || On le dit du ciel dans le même sens. Votre patrie, dont la terre n'est pas favorisée du ciel, FÉN. *Tél.* XXI. || 3° Être conforme aux désirs, seconder les desseins en parlant des choses. Cette porte secrète ici nous favorise, CORN. *Nicom.* V, 5. Il fait ici le plus beau temps du monde; la campagne n'est point encore affreuse; les chasseurs ont été favorisés de saint Hubert, SÉV. 4 nov. 1676. Ce lieu le favorise, et je vous y retiens Pour lui faciliter de si doux entretiens, RAC. *Brit.* III, 8. || 4° Aider à, contribuer à. Favoriser la licence. Favoriser le développement d'une industrie. || 5° Se favoriser, *v. réfl.* Se prêter faveur, secours l'un à l'autre. Ils [Doria et Barberousse] s'aidaient et se favorisaient dans la continuation de la guerre, qui était leur métier et leur affaire, BALZ. *De la cour*, 5° *disc.*

— HIST. XV° s. Il a tenu et tient le party des dicts d'Orleans et leurs complices, les a aidiez, conseilliez, soustenus et favorisez, *Lettres de confiscation de* 1411, dans *Chr. de la pucelle*, VIRIVILLE, p. 74. || XVI° s. Le ciel et l'aer semblerent favoriser à la feste, RAB. *la Sciomachie.* N. S. faict tant de graces au roy, que jamais ne feut plus de besoing de favoriser aux poetes que maintenant, afin que tant de choses ne soient mises en oubly, MARG. *Lett.* 113. N. S. veuille favoriser vostre bon vouloir, ID. *ib.* 131. Je ne crois pas que Dieu favorisast une si injuste entreprinse, MONT. III, 99. La fortune luy favorisa en ce combat, AMYOT, *Num.* 22.

— ÉTYM. *Faveur.* On remarquera dans l'historique que *favoriser* est parfois employé comme verbe neutre avec la préposition *à.*

† **FAVORITISME** (fa-vo-ri-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. Règne, domination, influence des favoris.

— ÉTYM. *Favori.*

† **FAVUS** (fa-vus'), *s. m.* Nom donné aux croûtes de la teigne faveuse. Un favus. Des favus.

— ÉTYM. Lat. *favus*, rayon de miel, à cause d'une certaine ressemblance.

† **FAY** (fè), *s. m.* Division d'un bloc d'ardoise.

† **FAYARD** (fa-iar), *s. m.* Un des noms vulgaires du hêtre.

— HIST. XVI° s. Plusieurs verriers de ceux qui font les verres de vitres se servent de la cendre de bois de fayan en lieu de salicor, PALISSY, 22.

— ÉTYM. Forme dérivée du lat. *fagus*, hêtre (voy. pourtant FOYARD).

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER, voy. FAÏENCE, etc.

† **FAYOL** (fa-io; l'*l* ne se prononce pas), *s. m.* Terme de marine. Nom des haricots secs distribués à bord. Ce fayol blanc est plus petit que le rouge. || Quand doublerons-nous le cap fayol? plaisanterie des marins pour dire quand cesserons-nous d'en être réduits aux haricots pour tout légume?

— ÉTYM. Altération de *faseole.*

FÉAGE (fé-a-j'), *s. m.* Terme de jurisprudence féodale. Contrat d'inféodation; tenure en fief.

— HIST. XV° s. Comme feu Guillaume Guermont en son vivant fust seigneur d'un petit feaige.... DU CANGE, *featum.* || XVI° s. Feage est pris improprement pour une chose infeodée ou pour un heritage tenu en fief; car ce mot signifie proprement un contrat d'infeodation, LAURIÈRE, *Gloss. du droit franç.*

— ÉTYM. Bas-lat. *feodagium*, de *feodum*, *feudum*, fief (voy. ce mot).

FÉAL, ALE (fé-al, a-l'), *adj.* || 1° Vieux mot qui était usité dans les lettres royales. Fidèle. A nos amés et féaux conseillers, etc. Roland, Duguesclin, Bayard, étaient de féaux chevaliers, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 2. || 2° Familièrement. C'est mon féal, son féal, mon ami dévoué, son compagnon fidèle. C'est là, mon féal, que vous lui jurerez foi et loyauté, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 35.

— HIST. XIII° s. Se croire volez mon conseil, Que je vous doing bon et feal, *Blanchandin*, ms. de St-Germ. f° 180, dans LACURNE. Diex hom [Jésus-Christ Dieu et homme], Par qui tuit li fael auront redemption, *Disp. du juif et du chrétien*, ms. de St-Germain, f° 107, dans LACURNE. || XV° s. ....Mais que il [Édouard III] prit bon conseil et sage entour lui et feal, FROISS. I, I, 26. || XVI° s. Plaisante fantaisie! plusieurs choses que je ne vouldrois dire à personne, je les dis au peuple; et sur mes plus secretes sciences ou pensées, renvoye à une boutique de libraire mes amis les plus feaux, MONT. IV, 114.

— ÉTYM. *Feal* ou *feel*, ancienne forme du mot qui est aujourd'hui *fidèle.*

† **FÉAUTÉ** (fé-ô-té), *s. m.* Terme de féodalité et de chevalerie. Fidélité. Serment de féauté et hommage.

— ÉTYM. *Féal. Féauté* se trouve très-fréquemment dans les anciens textes, et y signifie *fidélité.*

FÉBRICITANT, ANTE (fé-bri-si-tant, tan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui a la fièvre. || 2° Substantivement. Une fébricitante. Dans les fébricitants, il n'est rien qui ne pèche; Le palais se noircit et la langue se sèche, LA FONT. *Quinquina*, I. Ici on l'appelle [Jésus-Christ] pour rendre la santé à un fébricitant, MASS. *Carême, Tiédeur*, 2.

— HIST. XV° s. Un febricitant desire tant boire eau, que bien lui semble qu'il boiroit un seau d'eau ou deux, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. Si la femme estoit febricitante, PARÉ, XVIII, 34.

— ÉTYM. Provenç. et espag. *febricitar;* ital. *febbricitare;* du lat. *febricitare*, de *febris*, fièvre.

† **FÉBRICULE** (fé-bri-ku-l'), *s. f.* Terme de médecine. Petite fièvre; fièvre hectique légère.

— ÉTYM. Lat. *febricula*, diminutif de *febris*, fièvre.

FÉBRIFUGE (fé-bri-fu-j'). || 1° *Adj.* Terme de médecine. Qui combat, qui guérit les fièvres d'accès. Sa seule partie précieuse [du quinquina] est son écorce, connue par sa vertu fébrifuge, et à laquelle on ne donne d'autre préparation que de la faire sécher, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 23. || 2° *S. m.* Un fébrifuge. La centaurée en qui le ciel a mis Quelque âpreté, quelque force astringente, Non d'un tel prix ni de l'autre approchante [du quinquina], Mais quelquefois fébrifuge certain, LA FONT. *Quinquina*, II.

— ÉTYM. Lat. *febris*, fièvre, et *fugare*, mettre en fuite.

FÉBRILE (fé-bri-l'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui tient à la fièvre, qui est de la nature de la fièvre. Un mouvement fébrile. Pouls fébrile. || 2° Fig. Une ardeur fébrile, une ardeur excessive, qui agite comme la fièvre.

— HIST. XVI° s. Ce meschant humeur altere et pourrit les os, et rend les pauvres escrouelleux febriles, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *febril;* ital. *febbrile;* du lat. *febrilis*, de *febris*, fièvre.

FÉCAL, ALE (fé-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient aux gros excréments de l'homme et des animaux. Résidus fécaux. On forme des engrais excellents avec les matières fécales tant de l'homme que de plusieurs animaux.

— HIST. XVI° s. Elle jettoit ses excremens fecaux par l'ulcere, PARÉ, XIX, 16.

— ÉTYM. Lat. *fæcalis*, de *fæx*, lie.

† **FÉCALOÏDE** (fé-ka-lo-i-d'), *adj.* Terme de médecine. Vomissements fécaloïdes, ceux qui, dans les hernies et dans les occlusions intestinales, sont formés de matières ayant l'odeur des matières fécales, sans en avoir la consistance ni les autres caractères.

— ÉTYM. *Fécal*, et εἶδος, apparence.

FÈCES (fè-sès'), *s. m. pl.* || 1° Terme de chimie et de pharmacie. Sédiment formé par toute espèce de liqueur. || 2° Terme de médecine. Synonyme d'excréments, de matière fécale.

— HIST. XVI° s. L'humeur melancholique est comme la lye et fece du sang, PARÉ, *Intr.* 6.

— ÉTYM. Prov. *fec*, *fetz;* port. *fez;* du lat. *fæx*, lie.

† **FÉCHELLE** (fé-chè-l'), *s. f.* Sorte de petite claie pour faire égoutter quelque chose. Posez la mousse de la crème sur une mousseline mouillée que vous aurez placée d'avance sur une féchelle.

— ÉTYM. Lat. *fiscella*, diminutif de *fiscus*, panier (voy. FISC).

FÉCIAL (fé-si-al), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Nom donné à des prêtres de Jupiter italique, institués à Rome, suivant la tradition, par Numa ou par Ancus Martius, qui jouaient un grand rôle dans les rapports internationaux et dans la conclusion des traités de paix. C'étaient eux qui, dans les querelles que Rome avait avec ses voisins, étaient d'abord envoyés pour demander satisfaction, et puis, en cas de refus, déclaraient la guerre. Lorsqu'il s'agit de déclarer la guerre à Philippe et à Antiochus, on consulta les féciaux pour savoir s'il fallait la leur dénoncer à eux-mêmes en personne, ou s'il suffirait de le faire à la première place de leur obéissance, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 300, dans POUGENS. || *Adj.* Qui appartient aux féciaux. Le droit fécial.

— HIST. XIV° s. Fecial prestre estoient certains prestres solempnelz qui estoient par especial ordenez à fere et afermer les aliances, BERCHEURE, f° 2, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *fecialis* ou *fetialis.* Varron le rattache à *fides;* mais, philologiquement, cela est difficile à admettre.

FÉCOND, ONDE (fé-kon, kon-d'; le *d* se lie et se prononce comme un *t:* un fé-kon-t écrivain; au pluriel, l'*s* se lie: de fé-kon-z écrivains), *adj.* || 1° Propre à la reproduction, qui peut produire beaucoup. Les négresses sont fort fécondes et accouchent avec beaucoup de facilité et sans aucun secours, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 132, dans POUGENS. On peut dire en général que les grands animaux sont moins féconds que les petits: la baleine, l'éléphant, le rhinocéros, le chameau, le bœuf, le cheval, l'homme, etc. ne produisent qu'un fœtus et très-rarement deux, ID. *Hist. anim.* chap. 9. || Race féconde, race d'animaux qui se fait remarquer dans l'espèce par son abondante multiplication. || Plante féconde, plante qui produit beaucoup. || Fleur féconde, fleur qui donne du fruit. || Œuf fécond, œuf dont le germe a été fécondé. || 2° Qui produit abondamment, en parlant de la terre ou de ce qui est comparé à la terre. Des champs féconds. Des terres fécondes. || Source féconde, source qui donne de l'eau abondamment. || Mine féconde, mine dont les filons sont très-productifs. || Fig. Source féconde, mine féconde, ce qui produit abondamment. C'est une source féconde d'erreurs. Une mine féconde de beautés de style. || Par extension. Mais, malgré moi, de votre monde, La volupté charme les maux; Et de la nature féconde L'arbre immense étend ses rameaux, BÉRANG. *le Temps.* || 3° Fig. Il se dit de tout ce qui, par comparaison à la terre, produit abondamment. Son sein [de Rome] fécond en glorieux exploits Produit des citoyens plus puissants que des rois, CORN. *Cinna*, II, 1. Et sort d'une maison si féconde en guerriers Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers, ID. *Cid*, I, 1. Et rende notre Espagne en lauriers si féconde, ID. *Sertorius*, V, 1. Elle [la nation d'Israël] a été féconde en idoles autant que la terre a été fertile, SACI, *Bible, Osée*, X, 1. Un nom qui.... Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde Qu'aucun climat de l'univers, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Ils disent dans leur cœur: il n'y a pas de Dieu; ils voudraient pouvoir réduire au néant cette source féconde de l'être, BOSS. *Sermons, Nécess. de travailler à son salut*, 1. La nature de Dieu est féconde, son amour et sa charité l'est aussi; je dis que sa nature est féconde; et c'est elle qui donne ce Fils éternel, qui est son image vivante; mais, si sa fécondité naturelle a fait naître ce divin Fils dans l'éternité, son amour lui en donne d'autres qu'il adopte tous les jours dans le temps, ID. *Sermon pour la fête du rosaire.* Chaque siècle est fécond en heureux téméraires, BOIL. *Ép.* I. Qu'en nobles sentiments il soit toujours fécond, ID. *Art p.* III. Aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs, Plus d'une Pénélope honora son pays, ID. *Sat.* X. Je nourris dans mon cœur la semence féconde Des vertus dont il doit sanctifier le monde, RAC. *Esth. Prol.* Féconde en agréments divers, La riche fiction est le charme des vers, L. RACINE, *la Relig.* IV. Ô jour trop fécond en miracles! VOLT. *Sémir.* IV, 2. La poésie la plus élégante et la plus facile [celle de l'Arioste], qui orne sans effort la plus féconde imagination dont la nature ait jamais fait présent à aucun homme, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 19 oct. 1759. La nuit a été féconde en événements, PICARD, *Alcade de Molorido*, III, 2. || Principe fécond, principe dont on déduit un grand nombre de con-

séquences. || Sujet, matière féconde, sujet, matière qui prête beaucoup à l'imagination de l'artiste, du poëte. || On dit de même esprit fécond, imagination féconde. || Auteur fécond, auteur qui a beaucoup écrit. || 4° Fécondant. Des pluies fécondes. Les eaux fécondes du Nil. Soleil dont la lumière et la chaleur féconde Sont l'œil, l'âme, la règle et la splendeur du monde, DUCIS, *Abuf.* I, 3.

— SYN. FÉCOND, FERTILE. Étymologiquement *fécond* est ce qui engendre, donne la naissance, a la vertu d'engendrer, de donner la naissance; fertile est ce qui porte, et, ici, ce qui porte moisson, production, etc. On voit donc que l'on peut dire sans nuance bien sensible une terre féconde, et une terre fertile, mais on dira une vertu féconde et non une vertu fertile; car partout où l'idée de force productive intervient, c'est fécond qui doit être employé et non fertile. De même on dira un esprit fécond, parce que cet esprit est représenté comme ayant la vertu de produire; mais, si on le dit fertile, il faudra ajouter en quoi : fertile en ressources, en inventions, etc. parce que, avec fertile, il faut énoncer ce qui est porté, produit. On trouve la différence entre ces deux mots bien marquée dans cette phrase : On a vu ou cru voir les moyens qui la rendent féconde [la terre]; on a essayé de la rendre fertile en la cultivant, CONDILL. *Hist. anc.* III, 3. Fertile est pour la terre un sens propre; fécond n'y est qu'une métaphore. On dit d'une femelle qu'elle est féconde, et non pas fertile. Fécond s'applique à l'organisme produisant, fertile à la terre.

— ÉTYM. Lat. *fecundus*, de l'inusité *feo*, produire (voy. FÉTUS), qui se rapporte à φύω, produire, et au sanscrit *bhu*, être.

† **FÉCONDANCE** (fé-kon-dan-s'), *s. f.* Terme didactique. Puissance de féconder. Pour la reproduction des espèces, la nature a donné aux femelles la fécondité, aux mâles la fécondance, FRÉDÉRIC CUVIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Fécondant.*

FÉCONDANT, ANTE (fé-kon-dan, dan-t'), *adj.* Qui féconde. Une chaleur fécondante. Cette idée de féconder des plantes femelles par leurs racines, mérite assurément que vous tentiez les expériences propres à la vérifier; mais les racines sont bien éloignées des fleurs, et l'esprit fécondant aurait bien du chemin à faire pour parvenir à l'ovaire, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 290, dans POUGENS.

† **FÉCONDATEUR, TRICE** (fé-kon-da-teur, tri-s'), *adj.* Qui a la force de féconder. En supposant d'autres sortes de modifications, dans les organes de la génération de l'individu fécondateur, on aurait d'autres résultats dans le germe fécondé, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 477, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Féconder.*

FÉCONDATION (fé-kon-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de féconder, résultat de cette action, en parlant des êtres organisés. Le concours du coq est nécessaire pour la fécondation des œufs, et c'est un fait acquis par une longue et constante expérience, BUFF. *Ois.* t. III, p. 114, dans POUGENS. Les vents ne sont pas les seuls ministres de l'amour des plantes; une multitude d'insectes ailés s'acquittent du même office; en volant d'une plante à une autre, ils transportent de l'une à l'autre les poussières vivifiantes qui se sont attachées à différentes parties de leur corps, et opèrent ainsi une fécondation artificielle, BONNET, *Contempl. nat.* VI, 7. Les ténèbres qui couvraient la fécondation chez les abeilles ont donc commencé à s'éclaircir, mais elles ne sont pas entièrement dissipées, ID. *ib.* XI, 27. M. Spallanzani vient d'instituer des expériences qui prouvent de la manière la plus directe, que le germe préexiste dans la graine à la fécondation, ID. *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 316, note A, dans POUGENS. La fécondation s'opère dans les plantes, lorsque les poussières des étamines s'arrêtent sur le stigmate des pistils, CONDORCET, *Linné.*

— REM. Fécondation n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. *Féconder.*

FÉCONDÉ, ÉE (fé-kon-dé, dée), *part. passé.* Rendu fécond. Lorsque les femelles [des tetras, sorte d'oiseau] sont fécondées, elles vont chacune de leur côté faire leur ponte dans des taillis épais et un peu élevés, BUFF. *Oiseaux*, t. III, p. 315, dans POUGENS. Dans ces champs fécondés Par les trésors du Nil dont ils sont inondés, DUCIS, *Abufar*, II, 7.

† **FÉCONDEMENT** (fé-kon-de-man), *adv.* D'une manière féconde.

— HIST. XVI° S. Ne laissant au colombier que des pigeons jeunes et de moien aage, pour fecondement fructifier, O. DE SERRES, 401.

— ÉTYM. *Féconde*, et le suffixe *ment.*

FÉCONDER (fé-kon-dé), *v. a.* || 1° Communiquer à un germe la cause immédiate de son développement. Féconder un germe. Cette heureuse idée de féconder artificiellement les œufs de poissons avait été inspirée à M. Jacobi par l'observation de la fécondation artificielle que les insectes ailés opèrent dans les végétaux, en volant d'une plante à une autre, et en transportant ainsi sur une fleur les poussières d'une autre fleur, BONNET. *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 384, note 2, dans POUGENS. Tandis que les palmiers mâles sont en pleine fleur, ils sont sans cesse environnés d'un nuage de poussière que les zéphyrs transportent sur les fleurs des palmiers femelles, et qui les fécondent, ID. *Contempl. nat.* VI, 7. || 2° Rendre abondant en produits. Le Nil féconde l'Égypte. Soleil, sacré flambeau qui fécondes la terre, M. JOS. CHÉN. *Timol.* II, 7. || Fig. La méditation féconde l'esprit. || 3° Se féconder, *v. réfl.* Devenir fécond. C'est par la méditation que l'esprit se féconde.

— REM. Féconder n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fecundar*; ital. *fecondare*; du lat. *fecundare*, de *fecundus*, fécond.

FÉCONDITÉ (fé-kon-di-té), *s. f.* || 1° Faculté dont jouissent les corps vivants de se reproduire, c'est-à-dire de donner naissance à d'autres corps vivants organisés et conformés comme eux. || En particulier, dans l'espèce humaine, production des enfants, en parlant des mariages ou des femmes. La diverse fécondité des mariages. La fécondité d'une femme. Son heureuse fécondité resserrait tous les jours les liens de leur amour mutuel, BOSS. *Reine d'Angl.* Ce n'était pas le désir de satisfaire les sens, mais l'amour de la fécondité qui présidait à ces chastes mariages, ID. *Var. Déf.* 1er disc. § 66. Dans l'espèce humaine, la fécondité dépend de l'abondance des subsistances, et la disette produit la stérilité, BUFF. *Probab. de la vie, Œuv.* t. X, p. 507, dans POUGENS. || 2° Faculté que possède la terre de produire. Le Nil portait partout la fécondité, BOSS. *Hist.* III, 3. La fécondité de la terre et celle des animaux est une source inépuisable des vrais biens; l'or et l'argent ne sont venus qu'après, pour faciliter les échanges, ID. *Polit.* X, I, 10. Et nos champs malheureux par leur fécondité, VOLT. *Tancr.* I, 1. || 3° Par extension, il se dit de l'esprit qui produit. Cette fécondité de M. l'abbé Bignon, quoique peu commune, était moins remarquable que la facilité merveilleuse qu'il avait de parler sans préparation, MAIRAN, *Éloges, l'abbé Bignon.* Il semblait que l'idée de quelque application utile était nécessaire pour réveiller son génie qui déployait alors toute sa finesse, toute sa profondeur et toute sa fécondité, CONDORCET, *d'Alembert.* || Il se dit, dans un sens analogue, de ce qui prête beaucoup aux développements, aux aperçus. || 4° Fig. Il se dit des choses abstraites. Il y a deux fécondités : la première dans la nature, la seconde dans la charité, BOSS. *Sermon pour la fête du rosaire.* Le sang des martyrs, par une merveilleuse fécondité, ne servait qu'à produire de nouveaux fidèles, BOURDAL. *Respect hum.* 2e avent, p. 408. Il y a dans le cœur de l'homme, depuis sa corruption, une malheureuse fécondité pour le mal, qui altère bientôt dans les enfants le peu de bonnes dispositions qui reste, ROLLIN, *Traité des Ét.* 1er *disc. prél.*

—HIST. XI° S. Tant Dieu prierent par grant humilité, Que la muiler dunat fecunditet, *St Alexis*, VI. || XIV° S. Depuis qu'il virent que en toy avoit fecondité, et portoies enfans, *Ménagier*, I, 8. || XVI° S. Pline.... celebrant plusieurs terres par leurs estranges fecondités, O. DE SERRES, 88.

—ÉTYM. Provenç. *fecunditat*; espagn. *fecundidad*; ital. *fecondità*; du lat. *fecunditatem*, de *fecundus*, fécond.

FÉCULE (fé-ku-l'), *s. f.* || 1° Autrefois nom donné aux matières qui se précipitent des sucs obtenus par expression. Le suc du bouleau, la fécule du chervis, les fleurs même du tilleul produisent des quantités très-sensibles de sucre, CONDORCET, *Margraaf.* || 2° Fécule verte, nom impropre donné au dépôt qui se forme dans les sucs végétaux obtenus par expression, et formé de chlorophylle, de résine, de cire et d'une matière azotée ou extractive. || 3° Aujourd'hui, synonyme d'amidon. On dit aussi fécule amylacée.

— ÉTYM. Lat. *fæcula*, diminutif de *fæx*, lie.

FÉCULENCE (fé-ku-lan-s'), *s. f.* || 1° Terme de chimie. État des liqueurs qui sont chargées de lie, de sédiment. || Ancien terme de médecine. État des humeurs troublées comme par une lie. J'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile, et à la féculence de vos humeurs, MOL. *Mal. imag.* III, 6. || 2° Qualité de ce qui contient de la fécule ou amidon.

— ÉTYM. Lat. *fæculentia*, de *fæculentus*, féculent.

FÉCULENT, ENTE (fé-ku-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Il se dit d'une liqueur épaisse, chargée de lie. || 2° Qui renferme de la fécule ou amidon, qui est composé de fécule. Un aliment féculent. Une substance, une pâte féculente. || *S. m.* Un féculent, des féculents, en parlant des aliments féculents.

— HIST. XVI° S. L'humeur feculent et melancholique, qui, comme une lye pesante et terrestre, enfermé au creux et vouste du foye.... PARÉ, *Introd.* 25.

— ÉTYM. Provenç, *feculent*; espagn. et portug. *feculento*; du lat. *fæculentus*, de *fæcula*, fécule.

† **FÉCULER** (fé-ku-lé), *v. a.* Réduire en fécule. Ils féculent la plus grande partie de leurs pommes de terre.

— ÉTYM. *Fécule.*

† **FÉCULERIE** (fé-ku-le-rie), *s. f.* Fabrique, atelier où se fabrique la fécule.

— ÉTYM. *Féculer.*

† **FÉCULEUX, EUSE** (fé-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de la fécule.

— ÉTYM. *Fécule.*

† **FÉCULIER** (fé-ku-lié), *s. m.* Celui qui fabrique de la fécule.

† **FÉCULISTE** (fé-ku-li-st'), *s. m.* Mauvais synonyme de féculier.

— ÉTYM. *Fécule.*

† **FÉCULITE** (fé-ku-li-t'), *s. f.* Terme de chimie. Dénomination générale sous laquelle on avait proposé de comprendre les principes immédiats des végétaux, pulvérulents, sans saveur ni odeur, tels que l'amidine, l'inuline, etc.

† **FÉCULOÏDE** (fé-ku-lo-i-d'), *adj.* Terme de chimie. Qui ressemble à de la fécule.

— ÉTYM. *Fécule*, et εἶδος, forme.

FÉDÉRAL, ALE (fé-dé-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Qui a rapport à une confédération d'États. La Suisse, les États-Unis sont des gouvernements fédéraux. || 2° *S. m. pl.* Les fédéraux, nom donné, en particulier, aux partisans ou aux soldats des États-Unis du Nord, qui défendaient la fédération contre les séparatistes du Sud, dits confédérés. || L'adjectif a pris aussi cette acception restreinte : les troupes fédérales.

— ÉTYM. Lat. *fœdus, fœderis*, alliance, d'après les étymologistes, formé de *fidere*, se fier, comme, dans le grec, πέποιθα est formé de πείθομαι, qui d'ailleurs a le même radical que le latin *fidere.*

† **FÉDÉRALISÉ, ÉE** (fé-dé-ra-li-zé, zée), *part. passé.* États fédéralisés.

† **FÉDÉRALISER** (fé-dé-ra-li-zé), *v. a.* Néologisme. Organiser en fédération, soumettre au régime fédératif. || Se fédéraliser, *v. réfl.* Se former en fédération.

— ÉTYM. *Fédéral.*

† **FÉDÉRALISME** (fé-dé-ra-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Système, doctrine du gouvernement fédératif. Le fédéralisme était une des formes politiques les plus communes employées par les sauvages, CHATEAUB. *Amérique, gouvernement.* || Pendant la révolution, projet attribué aux girondins de rompre l'unité nationale et de transformer la France en une fédération de petits États. Aux Jacobins on agita gravement la question du fédéralisme, et on souleva mille fureurs contre les girondins, THIERS, *Hist. de la révol. Conv. nationale*, ch. I.

— ÉTYM. *Fédéraliser.*

† **FÉDÉRALISTE** (fé-dé-ra-li-st'), *adj.* Qui a rapport au fédéralisme. || *S. m.* Partisan du fédéralisme.

— ÉTYM. *Fédéraliser.*

FÉDÉRATIF, IVE (fé-dé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a rapport à une confédération, à une alliance politique. Gouvernement, pacte fédératif. Les États-Unis de l'Amérique se donnèrent une constitution fédérative qui ajoutait aux avantages intérieurs du gouvernement républicain toute la force extérieure de la monarchie, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 45. L'Europe présente une république fédérative, composée d'empires et de royaumes, et la plus redoutable qui ait jamais existé, RIVAROL, *Dict. univers. de la langue franç.* p. XXIII. Les girondins demandaient si, après tout, la Nouvelle-Amérique, la Hollande, la Suisse n'étaient pas heureuses et libres sous un régime fédératif, THIERS, *Hist. de la révol. franç. Conv. nat.* ch. I.

— ÉTYM. *Fédérer.*

FÉDÉRATION (fé-dé-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Union politique d'États. La fédération américaine. L'Allemagne était une fédéra-

tion aristocratique; cet empire n'avait point un centre commun de lumière et d'esprit public, STAEL, *Allem.* I, 2. || Par extension. Les passions particulières ne déchireront plus par des querelles sanglantes les nœuds de la fraternité; alors se consommera le pacte de la fédération du genre humain, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 27. || 2° Nom des associations armées qui, pendant la Révolution, se formaient pour résister aux ennemis de la révolution. || Particulièrement. Réunion des députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée, qui se fit au Champ de Mars à Paris en 1790 pour prêter serment à la constitution. || Cette prestation de serments et la cérémonie qui l'accompagna. || Enrôlements que Napoléon Ier fit faire pendant les Cent Jours pour former des corps de volontaires en dehors de l'armée.

— HIST. XVIe s. Ceulx qui sont de la fœderation, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 294.

— ÉTYM. Lat. *fœderationem*, de *fœderare*, unir par alliance.

FÉDÉRÉ, ÉE (fé-dé-ré, rée). || 1° *Adj.* Qui fait partie d'une fédération. Les cantons fédérés. || 2° *S. m.* Membre des associations armées qui se formèrent pendant la Révolution. || Celui qui assistait comme député à la fête de la fédération. || Celui qui se fédéra pendant les Cent Jours.

† **FÉDÉRER** (fé-dé-ré; *dé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je fédère, excepté au futur et au conditionnel : je fédérerai), *v. a.* Néologisme. Former en une fédération. || Se fédérer, *v. réfl.* Se former en fédération. On se fédéra pendant les Cent Jours.

— ÉTYM. Lat. *fœderare*, de *fœdus, fœderis*, alliance (voy. FÉDÉRAL).

FÉE (fée), *s. f.* || 1° Être fantastique à qui l'on attribuait un pouvoir surnaturel, le don de divination et une très-grande influence sur la destinée, et que l'on se figurait avec une baguette, signe de puissance. On a banni les démons et les fées; Sous la raison les grâces étouffées Livrent nos cœurs à l'insipidité, VOLT. *Ce qui plait, etc.* Toute la noblesse vivait alors dans ses châteaux, les soirs d'hiver sont longs, on serait mort d'ennui sans ces nobles amusements; il n'y avait guère de château où il ne revînt une fée à certains jours marqués, comme la fée Merlusine au château de Lusignan, ID. *Dict. phil. Possédés.* || Conte de fée, sorte de conte où les fées jouent un rôle. Les contes de Perrault sont souvent appelés contes de fée. || Fig. On emploie métaphoriquement le mot fée pour désigner quelque chose où les fées semblent avoir mis la main. Nous arrivâmes au logis où nous trouvâmes une table qui semblait avoir été servie par les fées, VOIT. *Lett.* 10. Les fées ont soufflé sur toute la campagne [de guerre] du marquis; il a plu à tout le monde, et par sa bonne contenance dans le péril, et par sa conduite gaie et sage, SÉV. 497. || C'est une fée, se dit d'une femme qui charme par ses grâces et sa dextérité. || Ouvrage de fée, ouvrage délicat, fait avec une grande perfection. || Travailler comme une fée, se dit d'une femme qui travaille avec une adresse admirable. || Une grande fée, une femme de taille mal gracieuse. La femme de Montchevreuil était une grande créature à qui il ne manquait que la baguette pour être une parfaite fée, ST-SIM. 4, 64. || Une vieille fée, une vieille femme revêche, peu aimable. || Courroucer les fées, réveiller le chat qui dort. De peur, comme l'on dit, de courroucer les fées, RÉGNIER, *Sat.* X. || Par extension, on le dit des muses. Filles du ciel, chastes et doctes fées, J. B. ROUSS. dans le *Dict.* de BESCHERELLE. || 2° Pris adjectivement pour signifier enchanté. Bayard, cheval de Renaud, était un cheval fée. Mais ce sont des escaliers fées Qui sous eux s'embrouillent toujours, V. HUGO, *Ball.* 13.

— HIST. XIIIe s. El fu si cointe et si tifée, El resembloit deesse ou fée, *la Rose*, 3438. || XVe s. Et quand elles veulent bien acertes, elles parlent à fées et sont en leur compagnie, FROISS. III, IV, 59. Une espée emmanchée de fer, garnie en fason de clef, nommée l'espée de Lancelot du Lac, et dit-on qu'elle est fée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 482.

— ÉTYM. Genev. *fdye*; Berry, *fade, fadette*; provenç. *fada*; espagn. *hada*; portug. *fada*; ital. *fata*; du latin *fata* qui se trouve pour parque, et qui est dérivé de *fatum*, destin (voy. FATAL). En normand, on dit aussi au masculin *fé* : *le fé amoureux*, héros d'une légende populaire.

FÉÉ, ÉE (fé-é, ée), *part. passé.* Produit par l'art magique. D'après le conte de Perrault, la clef de Barbe-bleue était féée.

FÉER (fé-é), *v. a.* Douer de propriétés magiques. Les vieux contes disent souvent : Je vous fée et refée. Mais qu'au combat où rien ne sert armure, Où rien ne sert qu'on ait féé la peau.... DESHOUL. *Rondeau redoublé au duc de St-Aignan.*

— HIST. XIIe s. Atant es vous Auberon le faé, *Huon de Bordeaux*, v. 3855. || XIIIe s. Moult ont Jason entr'eus loé; Bien dient tous qu'il est faé, DU CANGE, *fadus*. || XVIe s. Son mast, de male fortune, toucha un peu on [au] fust de la masse de Loupgarou, qui estoit pheée, RAB. *Pant.* II, 19.

— ÉTYM. *Fée*; provenç. *fadar, faidar*; espagn. *hadar*; portug. *fadar*; ital. *fatare*.

FÉERIE (fé-rie), *s. f.* || 1° L'art ou la puissance des fées. De l'antique féerie on raconte une histoire, ST-LAMBERT, *Saisons, Hiver.* || 2° Merveilleux où figurent les fées, les génies. La vraie religion a le mérite d'avoir créé parmi nous l'âge de la féerie et des enchantements, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 1. || Pièce de théâtre où paraissent des personnages doués d'une puissance surnaturelle, comme les fées, les démons, les enchanteurs, etc. et qui donnent lieu d'exécuter devant les spectateurs des prodiges de magnificence dans les décorations, les costumes, les changements à vue, etc. *Les sept châteaux du diable* sont une féerie magnifique. || Fig. C'est une féerie, une vraie féerie, c'est un spectacle ravissant.

— HIST. XIIIe s. Joie d'amours fait tant gai Le cuer, que c'est faerie, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. V, p. 26. Tant voit li enfes grans beautés, Que moult cuide estre mesalés [égaré], Et cuide que soit faerie, *Partonop.* v. 807. || XVe s. Prince, mon fait est droite faerie; Je hay travail, et le repos m'ennuye, CH. D'ORL. *Ball.*

— ÉTYM. *Féer.*

†**FÉERIQUE** (fé-ri-k'), *adj.* Néologisme. Qui appartient aux fées; qui est produit par la puissance des fées. || Par extension, merveilleusement beau comme une féerie. Spectacle féerique. Danse féerique.

— ÉTYM. *Féer.*

† **FÉGARITE** (fé-ga-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Variété de stomatite gangréneuse, endémique dans quelques provinces de l'Espagne.

— ÉTYM. Nom hybride tiré de l'arabe avec la désinence *ite*, et donné par Montgarny père, LEGOARANT. Mais on ne nous dit pas quel est ce mot arabe.

† **FÉGOULE** (fé-gou-l'), *s. m.* Espèce de campagnol.

† **FEIGNANT, ANTE** (fè-gnan, gnan-t'), *adj.* Terme populaire. Synonyme de fainéant. Il est feignant. C'est un feignant.

— ÉTYM. On le prend d'ordinaire pour une corruption de *fainéant*; mais Génin a soutenu que c'est le participe du verbe *feindre* ou *se feindre* ayant eu le sens d'hésiter, reculer à. Cette manière de voir est appuyée par *feintise*, prise au sens de fainéantise (voy. FEINTISE à l'historique).

FEINDRE (fin-dr'), je feins, tu feins, il feint, nous feignons, vous feignez, ils feignent; je feignais, nous feignions; je feignis; je feindrai; feins, feignez; que je feigne, que nous feignions; que je feignisse; feignant, feint, *v. a.* || 1° Faire, produire, prendre une apparence fausse pour tromper ou, simplement, pour faire croire quelque chose. Pour ne vous rien feindre, Je crois l'aimer assez pour ne pas la contraindre, CORN. *Suréna*, II, 1. Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous, ID. *Cid*, IV, 3. Il feignait de m'aimer, je l'aimais en effet, TH. CORN. *Ariane*, IV, 2. Feignez, si vous voulez, de ne me pas entendre, MOL. *l'Ét.* III, 3. Pourquoi feindre à nos yeux une fausse tristesse? RAC. *Iphig.* IV, 4. Elle a feint de passer chez la triste Octavie, ID. *Brit.* V, 8. Parce qu'elle feignait d'être bonne, elle croyait l'être en effet, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. Il [Charles XII] resta dix mois couché, feignant d'être malade, VOLT. *Charles XII*, VII. || La Fontaine a employé feindre sans la préposition *de* : Lui [renard] qui n'était novice au métier d'assiégeant, Eut recours à son sac de ruses scélérates, Feignit vouloir gravir, se guinda sur ses pattes, *Fabl.* XII, 18. || Absolument. Il est honteux de feindre où l'on peut toutes choses, CORN. *Perthar.* III, 4. C'est qu'ils ont l'art de feindre, et moi je ne l'ai pas, MOL. *Mis.* I, 2. Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir; Et, quand je le pourrais, je n'y puis consentir, BOIL. *Sat.* I. Il feint, il me caresse et cache son dessein, RAC. *Mithr.* IV, 2. Feignons, et de son cœur, d'un vain espoir flatté, Par un mensonge adroit tirons la vérité, ID. *ib.* III, 4. J'ai feint quelques instants pour ne feindre jamais, DORAT, *Feinte par amour*, III, 6. Un proverbe italien dit : Qui ne sait pas feindre, ne sait pas vivre, STAEL, *Corinne*, VI, 3. || 2° Supposer. Il est nécessaire de feindre qu'il [Dieu] soit trompeur, si nous voulons révoquer en doute les choses que nous concevons clairement, DESC. *Rép.* II, 29. || Controuver, imaginer. Le roi pour vous tromper feignait cet hyménée, RAC. *Iphig.* III, 5. Il ne vient qu'à la fin de la tragédie; et c'est pour prononcer une loi telle que les anciens les feignaient dictées par les dieux, VOLT. *Guèbres, Disc. hist. et crit.* On trouve dans le code théodosien un édit de Constantin où il déclare qu'il a fondé Constantinople par ordre de Dieu; il feignait ainsi une révélation pour imposer silence aux murmures, ID. *Mœurs*, 10. || Feindre à quelqu'un, rapporter faussement. Pour perdre mon rival j'ai découvert sa trame, Euphorbe vous a feint que je m'étais noyé, CORN. *Cinna*, V, 3. [Elle].... leur feint de ma part tant d'outrages reçus Que ces faibles esprits sont aisément déçus, ID. *Médée*, I, 1. Il lui feint qu'en un lieu que vous seul connaissez, Vous cachez des trésors par David amassés, RAC. *Athal.* I, 1. || Se feindre quelque chose, feindre à soi quelque chose, supposer à soi quelque chose. Ne voilà pas, dis-je, cette volage qui se feint de nouveaux prétextes de haine et de jalousie, D'URFÉ, *Astrée*, I, 1. Mon esprit.... Se feignant, pour passer le temps, Avoir cent mille écus comptants, RÉGNIER, *Ép.* III. || 3° Hésiter, faire difficulté. Il se construit avec la préposition *à*, quand il n'est pas accompagné d'une négation. Feindre à s'ouvrir à moi dont vous avez connu Dans tous vos intérêts l'esprit si retenu, MOL. *Dép. amour.* II, 1. Tu feignais à sortir de ton déguisement, ID. *l'Ét.* V, 9. Vous ne devez point feindre à me le faire voir, ID. *Mis.* V, 2. Nous feignions à vous aborder, de peur de vous interrompre, ID. *l'Av.* I, 5. || Il se construit avec la préposition *de*, quand il est accompagné d'une négation. Ainsi, monsieur, je ne feindrai point de vous dire que l'offense que nous cherchons à venger.... MOL. *Fest. de P.* III, 4. Nous ne feignons point de mettre tout en usage, ID. *Pourc.* I, 3. Monsieur et madame, ne feignez point de me mettre au nombre de ceux que vous aimez et qui vous aiment; toute ma vie vous persuadera que je mérite d'y être, SÉV. *Au comte de Guitaut*, 23 nov. 1673. Au lieu d'expédier sur-le-champ des marchands et des ouvriers, il [l'orgueilleux] ne feint point de les renvoyer au lendemain matin, LA BRUY. *Théoph.* XXIV. Nesmond ne feignit pas de dire qu'il se croirait coupable de la prévarication la plus criminelle, s'il dissimulait que le pain de la parole manquait au peuple, ST-SIM. 302, 205. Quelquefois il tombe dans des difficultés où il ne feint point d'avoir recours soit à la volonté de Dieu qui opère sans mécanisme, soit au dessein qu'il a eu de nous cacher le mécanisme, FONTEN. *Ruysch.* || 4° Terme de manége. Feindre en marchant, se dit d'un cheval et aussi d'une personne qui boite légèrement ou d'une façon presque invisible à l'œil. || 5° Se feindre, *v. réfl.* Se supposer. Se feindre coupable. Dorise se feint être un jeune gentilhomme contraint pour quelque occasion de se retirer de la cour, CORN. *Clit. préf.* || Absolument. Cacher ce qu'on sent, ce qu'on pense. Et puis je ne saurais me forcer ni me feindre, RÉGNIER, *Sat.* III. || Être feint. Et parce que cela ne se peut pas même feindre.... DESC. *Rép.* II, 29.

— REM. Voltaire condamne le régime indirect avec feindre; mais les exemples de Corneille paraissent irréprochables.

— SYN. FEINDRE, DISSIMULER. Étymologiquement, feindre, c'est donner une forme comme l'artiste fait à la terre qu'il moule; dissimuler, c'est rendre dissemblable. De là la distinction entre ces deux verbes : celui qui feint forme, présente, produit ce qui n'est pas; celui qui dissimule cache ce qui est : on dissimule sa joie, sa haine; on feint de la joie, de l'amitié.

— HIST. XIe s. Il se feint mort, si gist entre les altres, *Ch. de Rol.* CLXVI. || XIIe s. Car il n'a home de li servir se faigne, *Romcis.* p. 1. Jà fu tels jors que les dames amoient De leal cuer sans feindre et sans fausser, QUESNES, *Romancero*, p. 87. Quant veit li reis Henris qu'il nel purra aveir, Cuida qu'il se fainsist tut pur le deceveir, *Th. le mart.* 34. || XIIIe s. Cil qui cuide gaaigner gloire par fause demonstrance ou par paroles faintes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 451. La quinte color [de rhétorique] est apelée fainture, porce que on faint une chose qui n'a pooir ne nature de parler, aussi comme se ele parlast, ID. *ib.* p. 488. Ne te faindre pas d'estre ce que tu n'ies, ID. *ib.* p. 384. Mais si malade vous faigniés,

tant soupirés, tant vous plaigniés, *la Rose*, 9135. || XIV^e s. C'est chose fainte et neant, ORESME, *Eth.* VI [10]. || XV^e s. Cils [les barons] qui nullement pour leur honneur ne se fussent feints, eurent en convent à la bonne dame qu'ils s'en acquiteroient loyalement [de combattre], FROISS. I, I, 306. Et Dieu sait si ceulx d'Orleans se faignoient à mener artillerie, *Bibl. des chartes*, 2^e série, t. III, p. 507. L'autre ne faignoit pas et recommençoit encores de bon cueur, COMM. IV, 8. Ledit duc de prime face faignit à la bailler [la sûreté demandée par le connétable], mais à la parfin la bailla, ID. IV, 12. Feignant [simulant] venir vers son oncle, ID. I, 2. Il faindit, comme bien le savoit faire, une matte chere, et montra semblant de courroux, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. || XVI^e s. Frappoit à grandz tours de bras sans se faindre ny espargner, RAB. *Garg.* I, 44. Les poetes feignent un grand tas de dieux mal faisans, ID. *ib.* I, 45. Elle va feindre d'estre malade, MARG. *Nouv.* LXI. Le seigneur de Bonnivet, pour lui arracher son secret, feignit lui dire le sien, ID. *ib.* IV. Pour revenir à sa clemence [de César], nous en avons plusieurs naïfs exemples au temps de sa domination, lorsque, toutes choses estant reduictes en sa main, il n'avoit plus à se feindre, MONT. II, 33. Les poëtes feignent Niobé avoir este transmuée en rochier, ID. I, 7. N'est-ce pas toy, dont la divine main De vil bourbier forma le corps humain, Pour y enter l'ame que tu as feinte Sur le portrait de ton image saincte? DUBELLAY, III, 92, *recto*. Leonidas, entrant un jour audacieusement en grosses paroles contre luy, ne faignit pas de luy dire.... AMYOT, *Lyc.* 3. Disant qu'il seroit bien beste, si pour crainte du nom seulement d'estre appelé tyran, il faignoit d'accepter la monarchie, ID. *Solon*, 22. Le messager faignit que l'issue en avoit esté doubteuse, ID. *Fab.* 7. Après avoir bien noté et remarqué l'endroit de la muraille que le brutien avoit à garder, lequel avoit promis de se faindre et de laisser entrer ceulx qui viendroient assaillir ce costé là, ID. *ib.* 44. Un homme feint [fourbe], ID. *Solon*, 63.

— ÉTYM. Bourg. *foindre, il ne foint pas*, il ne craint pas; provenç. *fenher, feigner, finher*; espagn. et portug. *fingir*; ital. *fingere*; du lat. *fingere*, feindre, supposer. Dans l'ancienne langue, *se feindre* signifie souvent ne pas vouloir, hésiter à. Selon Curtius, le sens primitif du radical *fig*, grec θιγ, est toucher. Aussi le sens propre de *fingere* est façonner. Du sens de façonner on a passé à celui de feindre, c'est-à-dire façonner une apparence. De ce qui n'a qu'une apparence et qui est vide, faible, on en est venu au sens de hésiter, craindre.

FEINT, EINTE (fin, fin-t'), *part. passé* de feindre. || 1° Qui se fait, se produit pour tromper. Sa foi est feinte. Le fer étincelant, avec art détourné, Par de feints mouvements trompe l'œil étonné, VOLT. *Henr.* X. || 2° Qui n'est pas véritable. Dès vos plus jeunes ans mes soins et mes tendresses N'ont arraché de vous que de feintes caresses, RAC. *Brit.* IV, 2. Par de feintes raisons, je m'en vais l'abuser, ID. *Iphig.* IV, 10. Mademoiselle Jennings s'en était dispensée sur une feinte indisposition, HAMILT. *Gramm.* 10. Non, il vous a trompé pour se venger de vous, Et ses feintes douceurs vous cachaient son courroux, DESTOUCHES, *Diss.* IV, 7. Par sa feinte vertu la tienne fut trompée, VOLT. *M. de César*, II, 5. || Porte, colonne, fenêtre feinte, représentation d'une porte, d'une colonne, d'une fenêtre que l'on fait pour la symétrie ou pour l'agrément. || 3° *S. m.* Terme de construction. Le feint, imitation, par la peinture, des diverses espèces de marbres, de bois, de moulures, etc.

1. **FEINTE** (fin-t'), *s. f.* || 1° Action de feindre, de cacher sous une fausse apparence. Agissez avec feinte, Sire, et ne lui montrez que respect et que crainte, CORN. *Pomp.* IV, 1. Mais de ton faux amour les feintes concertées, Les noires trahisons, les ai-je méritées? TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Quelle est donc sa pensée? et que cache un discours Commencé tant de fois, interrompu toujours? Veulent-ils m'éblouir par une feinte vaine? RAC. *Phèdre*, V, 4. Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte, ID. *Athal.* II, 5. Il a toujours pris cela pour une feinte d'une personne qui voudrait se divertir, FONTEN. *les Mondes*, 6^e *soir*. Ce que Joseph disait par pure feinte à ses frères, MASS. *Carême, Parole*. A présent dites-moi, reprit l'adroit jésuite, si c'est feinte ou mensonge ce que vous m'avez dit, qu'un curé de campagne a été votre maître, MARMONTEL, *Mém.* I. || Avoir une feinte, feindre quelque chose. Quoique je le sache [le chevalier de Lorenzy] très-lié avec des gens qui ne m'aiment pas, mais qui feignent de m'aimer avec les gens qui m'aiment, et qui ne manqueront pas d'avoir cette feinte avec lui, J. J. ROUSS. *Œuvres*, édit. DUPONT, 1824, t. XIX, p. 391. || Terme de rhétorique. Figure qui consiste à feindre de passer sous silence une chose qu'on ne laisse pas d'exprimer. On dit plus souvent prétérition, prétermission, paralepse. || 2° Par extension, art du poëte, invention. La feinte est un pays plein de terres désertes, Tous les jours nos auteurs y font des découvertes, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Le conte fait passer le précepte avec lui; En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire, ID. *ib.* VI, 1. || 3° Terme d'escrime. Jeu couvert et trompeur, par lequel on frappe l'ennemi dans un endroit différent de celui où on le menace. Zadig fait une feinte, passe sur Otane, le fait tomber, VOLT. *Zadig*, 19. || Se dit aussi au jeu. || 4° Terme d'imprimerie. Défaut de touche dans une feuille, quand une partie de la forme n'a pas reçu assez d'encre. || 5° Terme de musique. Altération d'une note ou d'un intervalle par un dièse ou un bémol. Il se disait très-souvent autrefois pour désigner le dièse et le bémol accidentel. || 6° Terme de vétérinaire. Légère claudication dans la marche d'un cheval.

— SYN. FEINTE, MENSONGE. La feinte est une fausse apparence sous laquelle on cache quelque chose. Le mensonge, c'est dire ce qui n'est pas vrai. Est-ce feinte ou mensonge, ce que vous me dites là? voulez-vous m'en imposer par une fausse apparence, ou, simplement, ce que vous me dites là, est-il faux?

— HIST. XVI^e s. Croyez de vray, que ma presente plainte N'est composée en courroux, ny en fainte; Faindre n'est point le naturel de moy, MAROT, I, 359. Elle va feindre d'estre malade et continuer si bien cette feinte, que.... MARG. *Nouv.* LXI. Et aurons de quoy respondre aux aultres ou en feinte ou en verité, ID. *Lett.* CXX.

— ÉTYM. *Feint*; bourguig. *fointe*; provenç. *fenha, fencha*; anc. espagn. et ital. *finta*.

2. **FEINTE** (fin-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la *clupea finta*, qui ressemble à l'alose.

— ÉTYM. Ainsi dit parce que c'est une alose *feinte*, un poisson ressemblant à l'alose.

† **FEINTIER** (fin-tié), *s. m.* Espèce de filet à mailles serrées pour prendre les feintes, les aloses.

FEINTISE (fin-ti-z'), *s. f.* || 1° Habitude de la feinte. Telle va souvent à l'église De qui je connais la feintise, RÉGNIER, *Disc. Vieille maquer.* || 2° Synonyme de feinte, avec cette seule nuance que feintise vieillit et qu'il a un air archaïque. Hé bien! que voulez-vous? parlez-moi sans feintise, DESMARETS, *Mirame*, V, 1. Albano eut vraiment peine et sans feintise à se résoudre d'accepter le pontificat, ST-SIM. 84, 92.

— HIST. XII^e s. En li [ma dame] n'i a ne orguel ne faintise, QUESNES, *Romancero*, p. 90. Or vus pri e requier, freres, par igal guise, Qu'entre nous n'ait envie, descorde, ne faintise, Mais en nous seit en Deu uns quers [cœur], une aneme [âme] asise, *Th. le mart.* 92. Cist hom se fait dolant, ou cist hom se magnifiet, et tels choses semblanz ke ne vienent mie de veriteit, mais de fointise, ST BERN. p. 564. || XIII^e s. C'est par faintise [fainéantise] que ci est arestés, *Huon de Bordeaux*, v. 1907. || XV^e s. Si valoit trop mieux que il [le comte Guy de Blois] se mist en chemin et à voie et en la volonté de Dieu, que ce que on supposast que il demeura derriere par feintise, FROISS. II, II, 211. || XVI^e s. Puisque j'ai la feintise esprouvée D'un qui tousjours loyale m'a trouvée, J. MAROT, V, 327. Quant à cette nouvelle vertu de feinctise et dissimulation qui est à cette heure si fort en credit, je la hais capitalement, MONT. III, 51.

— ÉTYM. *Feint*; provenç. *feintesa*. L'ancien français a dit aussi *feintié*, *s. f.*

† **FÉLATIER** (fé-la-tié) ou **FÉRATIER** (fé-ra-tié), *s. m.* Ouvrier qui tire le verre avec la fêle.

† **FELD-MARÉCHAL** (fèld-ma-ré-chal), *s. m.* Le grade de feld-maréchal correspond, chez les puissances du Nord, à celui de maréchal de France.

— ÉTYM. Allem. *Feldmarschall*, de *Feld*, champ, et *Marschall*, maréchal : proprement maréchal de champ ou de camp.

FELDSPATH (fèld-spat'), *s. m.* Terme de minéralogie. Pierre dure, à structure lamelleuse, composée de silice, d'alumine et de potasse, dont la forme en cristaux est un parallélipipède obliquangle, et qui, incolore, ressemble au cristal de roche, sans atteindre ni à sa limpidité ni à ses dimensions. De tous les minéraux qui figurent dans la constitution de l'écorce de la terre, le feldspath est de beaucoup le plus abondant, L. CORDIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 296. || Feldspath aventuriné, dit aventurine orientale et pierre du soleil, variété du feldspath qui consiste dans le brillant d'une poussière dorée produite par des paillettes de mica dont elle est pointillée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 310. || Feldspath bleu, pierre d'un bleu de ciel pointillée de blanc, ID. *ib.* || Feldspath nacré, appelé aussi argentine, œil de poisson, pierre de lune, variété qu'on trouve en Orient, dans l'île de Ceylan et au Saint-Gothard, ID. *ib.* || Feldspath opalin, appelé labrador dans le commerce, variété d'un gris foncé à reflets bleuâtres, rouges et orangés, et qui vient de la côte d'Amérique, ID. *ib.* p. 311. || Feldspath vert, dit pierre des Amazones et aussi vert céladon, pierre de couleur opaque vert tendre, semé de points blancs, qu'on tire des monts Ourals et du Groënland, ID. *ib.* || Feldspath argiliforme, kaolin ou terre à porcelaine.

— ÉTYM. Allem. *Feldspath*, de *Feld*, campagne, et *Spath*, spath : spath de campagne (voy. SPATH).

† **FELDSPATHIQUE** (fèld-spa-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient du feldspath.

† **FÊLE** ou **FELLE** ou **FESLE** (fê-l'), *s. f.* Tube de fer qui sert à prendre la matière dans les creusets pour souffler le verre.

FÊLÉ, ÉE (fê-lé, lée), *part. passé.* || 1° Fendu sans séparation, en parlant de parois minces, de bords minces. Semblable à un vase précieux, mais fêlé, d'où s'écoulent toutes les liqueurs les plus délicieuses, le cœur de ce grand capitaine ne pouvait rien garder, FÉN. *Tél.* XVI. Perd-on un appui quand on jette un roseau fêlé qui, loin de nous soutenir, nous percerait la main si nous voulions nous y appuyer? BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état religieux*, 1. Comme une urne fêlée et dont les flancs arides Laissent fuir l'eau du ciel que l'homme y cherche en vain, LAMART. *Harm.* IV, 11. || Fig. [Dieu] Fait un écho vivant de nos lèvres muettes, Et dans nos cœurs fêlés verse ses eaux parfaites, LAMART. *Harm.* III, 6. || *S. m.* Ce vase sonne le fêlé. || 2° Fig. Avoir la poitrine fêlée, avoir la poitrine en mauvais état. || Avoir la tête fêlée, le timbre fêlé, être un peu fou. Ma foi, j'en ai quasi la cervelle fêlée, SCARRON, *Jodelet ou le maître valet*, III, 3. La tête de Bonnet me paraît un peu fêlée, VOLT. *Phil.* III, 191. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 22 janv. 1769. || C'est un pot fêlé, se dit quelquefois d'une personne valétudinaire. || Proverbe. Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus, se dit de personnes d'une santé délicate, mais qui se ménagent plus que les autres.

FÊLER (fê-lé), *v. a.* || 1° Fendre des parois minces, des bords minces, sans que ces parois, ces bords se séparent. Fêler une bouteille. || 2° Se fêler, *v. réfl.* Être fêlé. Ce vase se fêlera si vous le mettez au feu. Ce bec [du calaos] n'a point de prise; sa pointe, comme dans un long levier très-éloigné du point d'appui, ne peut serrer que mollement; sa substance est si tendre qu'elle se fêle à la tranche par le plus léger frottement, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 203, dans POUGENS. || Fig. Sa tête se fêle, il devient un peu fou.

— HIST. XVI^e s. L'os sonne cassé, comme si l'on frappoit sur un pot de terre fellé et rompu, PARÉ, XXVII, p. 653. Feller, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Wallon, *faieler*; namur. *fauieler*; Hainaut, *foler*. D'après Diez, ce mot est pour *fesler* et vient de *fissiculare*, qui se trouve dans Apulée avec la signification de fendiller les entrailles des victimes. D'après Grandgagnage, les formes wallonnes indiquent plutôt *faille*, qui signifie une fente. Comme on ne trouve point *fesler*, au moins dans les textes que nous avons, l'étymologie donnée par Grandgagnage a sa probabilité.

† **FÉLICIEN** (fé-li-siin), *s. m.* Partisan d'une hérésie dans laquelle on soutenait que Jésus-Christ, comme homme, était le fils de Dieu seulement par adoption et non par nature.

— ÉTYM. *Félix*, évêque d'Urgel vers la fin du VIII^e siècle, auteur de cette hérésie.

FÉLICITATION (fé-li-si-ta-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de féliciter; compliment sur ce qui est arrivé d'agréable à quelqu'un. Recevez mes félicitations. Je vous adresse de bien sincères félicitations

— REM. 1. Félicitation était un mot nouveau au commencement du XVII^e siècle et qui s'introduisait à la suite du verbe féliciter, nouveau lui-même : Je lui ai écrit un compliment de félicitation, s'il est permis de parler ainsi, VAUGELAS, *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 369, dans POUGENS. || 2. Il y aurait lieu de chercher les différences de signification entre félicitation et congratulation, si l'usage n'avait pas frappé de désuétude le dernier. Félicitation est le mot employé; congratulation n'est plus que du

style vieilli ou du style dans lequel entre quelque pointe de plaisanterie.

— ÉTYM. *Féliciter.*

1. **FÉLICITÉ** (fé-li-si-té), *s. f.* || 1° État où l'on jouit de ce qui contente. Qu'il semblait ne manquer plus rien à la félicité du royaume que de tirer du nombre des langues barbares cette langue que nous parlons, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. Néron ne trouble point notre félicité, RAC. *Brit.* V, 1. Et déjà de soldats une foule charmée.... Pousse au ciel mille vœux pour sa félicité, ID. *Iphig.* I, 4. Quelle félicité peut manquer à vos vœux? ID. *ib.* II, 2. De toi dépend ma joie et ma félicité, ID. *Bajaz.* II, 1. Les hommes dont ils auraient dû faire la félicité, FÉN. *Tél.* XVIII. Félicité est l'état permanent, du moins pour quelque temps, d'une âme contente; et cet état est bien rare, VOLT. *Dict. phil. Félicité.* Le bonheur paraît plutôt le partage des riches qu'il ne l'est en effet, et la félicité est un état dont on parle plus qu'on ne l'éprouve, ID. *ib.* Le plaisir est plus rapide que le bonheur, et le bonheur que la félicité, ID. *ib. Heureux.* La félicité céleste qui n'est que la durée dans l'enthousiasme et la constance dans l'amour, STAEL, *Corinne*, XX, 5. || *Au plur.* en ce sens. Au milieu des faveurs que vous en recevez [de la fortune], vous cherchez encore des voluptés étrangères, et êtes sensible aux petites joies parmi les grandes félicités, BALZ. liv. IV, lett. 31. De quel comble de gloire et de félicités, Dans quel abîme affreux vous me précipitez! RAC. *Mithr.* II, 6. || 2° Il se dit aussi quelquefois au sens actif pour la félicité qu'une chose donne. Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre; Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, CORN. *Poly.* IV, 2. || 3° Chose qui contribue à la félicité. Seul entre tous les grands par la reine invité, Ressentez donc aussi cette félicité, RAC. *Esth.* III, 1. || Il se dit en ce sens plus souvent au pluriel. Certes, ou les chrétiens ont d'étranges manies, Ou leurs félicités doivent être infinies, CORN. *Poly.* IV, 5. Je m'élève aujourd'hui au-dessus de toutes les félicités humaines, FLÉCH. *Serm.* I, 3. S'il [Boileau] a la bonté de vouloir s'amuser avec vous, c'est une des grandes félicités qui vous puisse arriver, et je vous conseille d'en bien profiter en l'écoutant beaucoup et en décidant peu avec lui, RAC. *Lett. à son fils*, VII. Ils vous répondront qu'ils ne changeraient pas leur tristesse prétendue contre toutes les félicités de la terre, MASS. *Carême, Salut.* Que vos félicités, s'il se peut, soient parfaites! VOLT. *Zaïre*, I, 1. Allons apprendre au roi pour qui vous combattez, Mon crime, mes remords et vos félicités, ID. *Adél. du Guescl.* V, 5. || 4° Fortune qui favorise, heureuse chance. S'ils sont arrivés au port, tenant une route qui apparemment les en éloignait, il ne faut pas se fier pourtant à cette félicité aveugle qui les a guidés, BALZ. *De la cour*, 2° *disc.*

— REM. Voltaire dit que félicités ne se dit guère en prose au pluriel. Cette remarque n'est pas juste (voy. les exemples).

— HIST. XIII° s. Felicités est une chose qui vient par vertu de l'ame, non pas dou cors, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 264. Felicitez n'est pas en jeuc, ne en choses qui sont de par jeuc, mais en celles qui sont de grant estude et travail, ID. *ib.* p. 328. || XV° s. Je ne say en signorie felicité, excepté en une seule chose. — Plaise vous nous dire en quoi. — Certes en puissance de faire bien à autruy [paroles du roi Charles V], CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 30. Prince, qui veut vivre en felicité, En l'amour Dieu, en honneur, en vaillance, E. DESCH. *Ce qui est nécessaire aux rois.* || XVI° s. La memoire et la pronuntiation ne s'apprennent pas tant par le benefice des langues, comme elles sont données à chascun selon la felicité de sa nature, DUBELLAY, I, 7, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *felicitat*; espagn. *felicidad*; ital. *felicità*; du latin *felicitatem*, de *felix*, heureux, qui se rapporte, selon Freund, à l'inusité *feo*, produire (voy. FÉCOND), et veut dire d'abord fécond : *arbor felix*, arbre qui porte des fruits.

2. **FÉLICITÉ, ÉE** (fé-li-si-té, tée), *part. passé.* Félicité par tous ses camarades pour sa belle conduite.

FÉLICITER (fé-li-si-té), *v. a.* || 1° Exprimer à quelqu'un que l'on prend part à la joie que lui cause un succès, un événement heureux ou agréable. Depuis peu on se sert d'un mot, qui, auparavant, était tenu à la cour pour barbare, quoique très-commun en plusieurs provinces de France, qui est féliciter; mais aujourd'hui nos meilleurs écrivains en usent, et tout le monde le dit, comme féliciter quelqu'un de, etc... je vous viens féliciter de, etc.... ou simplement, je vous viens féliciter, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 358, DANS POUGENS. Je vous félicite d'avoir M. de Roncières pour gouverneur, M. Rigaut pour confrère, et Mlle Caliste pour maîtresse ou pour écolière; si le mot de féliciter n'est pas encore français, il le sera l'année qui vient, et M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa réception, BALZ. *Lett. à Lhuillier*, 18 janv. 1642. || On dit aussi féliciter sur. [Ils] Viennent ici, dis-tu, pour me féliciter Sur ce comble de gloire où je viens de monter, CORN. *Tite et Bérén.* II, 1. Je viens avec respect essuyer ses hauteurs Et la féliciter sur mes propres malheurs, VOLT. *Mariamne*, II, 1. À peine fûmes-nous dans notre auberge qu'un homme vêtu d'une robe violette, accompagné de deux autres en manteau noir, vint nous féliciter sur notre arrivée, ID. *Amabed, Lett.* II. || 2° Se féliciter, *v. réfl.* S'applaudir, s'estimer heureux. Dans les plus violentes douleurs ils se félicitaient eux-mêmes et goûtaient les plus pures délices, BOURDAL. *Exhort. sur J. C. portant sa croix*, t. II, p. 166. Les peuples.... se féliciteront d'avoir un roi qui lui ressemble, MASS. *Petit car. Grand. de J. C.* || Se faire compliment l'un à l'autre. Les pères et les mères de ceux qui étaient morts en combattant se félicitaient les uns les autres, et allaient dans les temples remercier les dieux de ce que leurs enfants avaient fait leur devoir; au lieu que les parents de ceux qui avaient survécu à cette défaite étaient inconsolables, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3° part. ch. 2.

— REM. Ce qu'il y avait de nouveau dans l'emploi de féliciter, c'était non le verbe lui-même qui est ancien comme on voit à l'historique, mais la signification; féliciter ayant signifié au XV° et au XVI° siècle *rendre heureux.*

— HIST. XV° s. En cuidant prosperer ton chemin, feliciter [rendre heureux] ta vie et ta fortune, tu quis les variables et perilleuses habitacions de dame court, G. CHAST. *Exposition sur la vérité mal prise.* || XVI° s. Helas! fortune ennemie de gloire et marastre de prosperité, que t'ay-je meffait, quand en mes jours florissants et au temps de ma doulce jouvente, m'as laissé quelque temps feliciter [être heureux] à plaisir, et aux ennuyeux ans de ma chenue vieillesse me mets en exil perpetuel? J. D'ANTON, *Ann. de Louis XII*, de 1506 et 1507, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *felicitare*, rendre heureux.

† **FÉLIDE** (fé-li-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom donné à la tribu des chats.

— ÉTYM. Lat. *felis*, chat.

† 1. **FÉLIN, INE** (fé-lin, li-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a de la ressemblance avec le chat; qui appartient au genre chat. La race féline, les chats. || Fig. Cette femme a des manières félines, une grâce toute féline.

— ÉTYM. Lat. *felis*, chat.

† 2. **FÉLIN** (fé-lin), *s. f.* Ancien terme d'orfévrerie et de monnaie. Nom d'un poids qui contenait sept grains et un cinquième, *Édits sur les monnaies*, t. VI, f° 164.

† **FÉLIR** (fé-lir), *v. n.* Terme de zoologie. Menacer en soufflant à la manière des chats.

— ÉTYM. Lat. *felis*, chat.

† **FELLAH** (fèl-la), *s. m.* Nom des paysans de l'Égypte. Les fellahs.

— ÉTYM. Arabe, *felach*, laboureur.

† 1. **FELLE** (fè-l'), *s. f.* voy. FÊLE.

† 2. **FELLE** (fè-l'), *adj.* Ancien adjectif qui était resté dans cette locution tombée elle-même en désuétude : felle de la dent; cela se disait du cheval rétif qui mord et qui rue.

— ÉTYM. *Felle* ou *félon* (voy. FÉLON).

FÉLON, ONNE (félon, lo-n'), *adj.* || 1° Traître et rebelle; il se disait d'un vassal qui agissait contre la foi due à son seigneur. Un vassal félon. || 2° Par extension, traître et méchant. Faites marcher contre eux des Scythes, des Gelons, Et, s'il se peut encor, des monstres plus félons, TRISTAN, *Mariamne*, V, 2. Ainsi montraient leurs cœurs félons Les Saüls et les Absalons, Quand tu les as soumis à celui qui t'adore, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXXIV. || Il se dit aussi des choses. L'air de ce pays [l'Afrique] m'a déjà donné je ne sais quoi de félon, qui fait que je vous crains moins, et, quand je traiterai désormais avec vous, faites état que c'est de Turc à More, VOITURE, *Lett.* 40. Insolence félone, DU RYER, *Scévole*, I, 1. À peine il est entré que les cruelles dents Et les ongles félons [de la lionne] s'impriment dans ses flancs, LA FONT. *Captivité de St Malc.* || 3° Substantivement. Ne me répondez point, félonne! j'ai de quoi vous confondre, LESAGE, *Turcaret*, II, 3. Par leur belle détrempée Les félons seront honnis, V. HUGO, *Odes*, IV, 12.

— HIST. X° s. Des plus feluns, dix [il] en ad apelez, *Ch. de Rol.* V. Si vengez cels qui li fels fist ocire, *ib.* XIV. Mais tout seit fel [qui] cher ne se vende primes [d'abord], *ib.* CXLI. Ce dist li reis : vous estes mi felun [félons à moi], *ib.* CCLXXVIII. Si come fel qui felonie fist, *ib.* CCLXXIX. || XII° s. Regart de felon, *Ronc.* p. 20. Là vit li rois un estor [combat] mout felon, *ib.* p. 113. Au mont [monde] n'a [n'y a], voir, si cruel traïson Qu'un bel semblant et courage felon, *Couci*, IX. Diex! quant crieront outrée, Sire, aidez à pelerin, Pour qui [je] sui espouvantée; Car felon sont Sarrazin, *Dame de Faiel*, dans *Couci.* Car felenesse gent a mult à guverner, Et pur ço li covient mult fier semblant mustrer, *Th. le mart.* 107. || XIII° s. Mout fit, cele journée, felon tems et cuivert, *Berte*, XXXIV. Mais chardon felon et poignant M'en aloient moult esloignant, *la Rose*, 1683. On ne doit pas tenir le bailli por sage, qui vers toz est fel et cruels, BEAUM. 18. Et co fesoie-je, pource que les danrées enchierissent en yver, pour la mer qui est plus felonnesse en yver que en esté, JOINVILLE, 267. || XIV° s. Nous appellons fors et felons ceulx qui se courcent [courroucent] et aïrent là où il ne convenist pas, ORESME, *Eth.* 129. || XV° s. Et on dit, et voir est, qu'il n'est si felle guerre que de voisins et d'amis, FROISS. I, 1, 128. Vieillesse felonne et fiere, Pourquoi m'as si tost abattu? VILLON, p. 29, dans LACURNE. || XVI° s. Le chargeant de felonnes paroles et contumelieuses, MONT. I, 4. Les felons ou dysenteries, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Wallon, *fel*, vigoureux, fort; provenç. *fel*, *felh*, *felon*, *felhon*, *fellon*; espagn. *fellon*; ital. *fello*, *fellone*; du bas-lat. *felo*, *felonis*, qui est dans un capitulaire de Charles le Chauve. On ne remonte avec certitude que jusque-là; quant au reste, l'étymologie est incertaine. On remarquera tout d'abord que le bas-latin *felo*, *felonis*, est la bonne forme du mot, puisque le vieux français et le provençal disent au nominatif *fel*, et au régime *felon*; il faut donc un mot où l'accent se déplace; l'italien y concourt, puisque, disant *fello*, *fellone*, il traite ce mot comme il fait *latro*, *latronem*, dans *ladro* et *ladrone*. On a fait diverses conjectures. On a indiqué le latin *fel*, bile, d'où un adjectif signifiant bilieux, colère; mais *fel* a donné le français *fiel*, l'italien *fiele*, l'espagnol *hiel*; il est donc probable que, si *fel*, *felon*, venait de là, il aurait la forme *fiel*, *fielon*. Diez propose l'ancien haut-allemand *fillan*, fouetter; d'où un substantif *fillo*, flagellateur, bourreau; cette étymologie a l'avantage de donner un nom en *o*, *onis*; mais, outre que le sens n'est pas très-bon, *fillo* est un substantif supposé, et on ne connaît que le verbe *fillan*. Duméril a signalé l'islandais *fella*, tuer, renverser, anglais *to fell*; le sens n'est pas très-favorable. Grandgagnage remonte à l'anglais *fell*, féroce, qui se retrouve dans le hollandais *fel*, et le vieux frison *fal*; ce mot rend assez bien compte du *felon* des langues romanes, sauf qu'il y manque le sens de traître, sens qui sans doute a donné, par déduction, le sens de faible que, d'après Duméril, *felle* a en normand. Dans l'ancienne langue le féminin est *felonesse*; c'est plus tard qu'on a fait *félonne*.

FÉLONIE (fé-lo-nie), *s. f.* || 1° Acte de félon, offense d'un vassal envers son seigneur, ou réciproquement du seigneur envers son vassal. Si ce ne sont là des rébellions et des félonies manifestes, je n'en connais plus dans les histoires, BOSS. *Variat. Déf.* 1er *disc.* § 27. Saint Louis dit que l'appel contient félonie et iniquité, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 27. || Fig. Vous me jurerez de ne point commettre acte de félonie, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 35. || 2° Par extension, mélange de méchanceté et de trahison. Un nombre infini de mutins Ont assouvi leurs félonies, MALH. IV, 6. Une des plus grandes marques que je puisse donner que l'air d'Afrique m'a inspiré quelque félonie, c'est que j'ai écrit déjà trois pages et que j'ai pensé achever cette lettre sans parler de Mme de Rambouillet, VOIT. *Lett.* 40.

— HIST. XI° s. Teches [il] a males et mout granz felonies, *Ch. de Rol.* CXII. Li nostre deu [nos dieux] i ont fait felonie, *ib.* CLXXXIV. || XII° s. [Il] Nous a venduz par sa grant felonie, *Ronc.* p. 55. Vous me portez rancor et felonie, *ib.* p. 82. Quant la dame s'oït si ramposner [maltraiter en paroles], Vergogne [elle] en ot, si dit par felonie : Par Dieu, vassal, jel [je le] di pour vous gaber, QUESNES, *Romancero*, p. 108. Après la mort de Juda se leverent li felon, Et issirent à plain tuit cil qui felonie amoient, *Machab.* I, 9. Quant tu averas fet pardon à totes mes falenies, ST BERN. p. 531. || XIII° s. Et li Grieu n'orent mie encore la felonie fors du cuer, car mout estoient desloial à celi tans, VILLEH. CXXXV. || XIV° s. Et le vice qui est en superhabundance, il est ap-

pellé iracundie, c'est à dire felonie, ORESME, *Eth.* 127. || XVIe s. Jamais fiere tygresse, aux forests d'Armenie, Ne fit voir tant d'ardeur et tant de felonie, Alors qu'ayant suivi la piste du chasseur, Elle atteint de ses fans le cruel ravisseur, *Amours de Tristan*, p. 204, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Félon;* provenç. *fellonia, felnia, feunia;* espag. *felonia;* ital. *fellonia.*

FELOUQUE (fe-lou-k'), *s. f.* Terme de marine. Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames. Il vous sera facile de noliser à Zéa une felouque pour Chio ou pour Smyrne, CHATEAUBR. *Itin.* I.

— ÉTYM. Portug. *falua;* ital. *feluca;* de l'arabe *falulka*, navire, du verbe *falaka*, fendre les ondes.

FÊLURE (fê-lu-r'), *s. f.* Fente d'une chose fêlée. Il serait très-ingrat s'il faisait la moindre fêlure à la tormpette qui est embouchée pour lui, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 mars 1769. Si de ce sein brisé la douleur et l'extase S'épanchent comme l'eau des fêlures d'un vase, V. HUGO, *Crép.* 39. || Fig. et familièrement. Léger trouble de l'intelligence. Il a une fêlure.

— HIST. XVIe s. Fracture du crane en forme de ligne, dite fente ou felure, PARÉ, VII, 1.

— ÉTYM. *Fêler.*

FEMELLE (fe-mè-l'), *s. f.* || 1° Animal du sexe féminin. La femelle du singe. La femelle des oiseaux de rapine est plus grande, plus forte, plus hardie et plus adroite que son mâle; mais la femelle des oiseaux qui ne vivent point de rapine est plus petite et n'est pas si belle que son mâle, TARDIF, *Fauconnerie*, 1re partie, ch. 1, dans RICHELET. Il est, dans les femelles, des temps marqués pour la génération; les mâles les attaqueraient vainement en d'autres temps, elles les repousseraient ou se soustrairaient à leurs recherches, BONNET, *Contempl. nat.* 11e part. ch. 4. || 2° Il se dit des femmes en termes de succession et de généalogie. Dans les deux premiers degrés de succession, les avantages des mâles et des femelles étaient les mêmes, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. || 3° S'emploie familièrement lorsque l'on parle de femmes en mauvaise part. C'est une adroite femelle. Le père mort, les trois femelles Courent au testament, sans attendre plus tard, LA FONT. *Fabl.* II, 20. Le galetas devint l'antre de la sibylle; L'autre femelle avait achalandé ce lieu, ID. *ib.* VII, 15. Cette passion était crue avec l'âge au cœur des deux femelles, ID. *Matr.* || Par plaisanterie. Nous la trouvâmes [Mme de Chaulnes] accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité; pas une qui n'eût un beau nom; la plupart étaient les femelles de ceux qui étaient venus au-devant de nous, SÉV. 147. || 4° *Adj.* Un serin femelle. Une perdrix femelle. || Fig. C'est un démon femelle, se dit d'une femme très-méchante. || Familièrement. Le peuple femelle, les femmes. Cette opinion de la place qu'elle [Mme de Saint-Simon] allait remplir se trouva répandue parmi le peuple femelle de la cour, ST-SIM. 272, 177. || 5° Terme de botanique. Il se dit de l'organe destiné à donner le fruit. Le pistil est l'organe femelle. || Fleur femelle, celle qui ne porte que des pistils. Palmier femelle. Épi femelle. || 6° Duché femelle, celui qui pouvait être possédé par les femmes. Les duchés d'Albret et de Château-Thierry ne sont point femelles dans leur première érection, ST-SIM. 19, 226. || 7° Dans le langage de différents arts, se dit des parties qui en reçoivent d'autres. || La branche femelle des forces, celle qui est fixée à la table du tondeur. Il se dit par opposition à la branche mâle, qui est mobile. || Bout femelle d'un tuyau de conduite, celui dans lequel entre le bout mâle. || En chirurgie, branche femelle d'un instrument à deux branches, celle qui reçoit l'autre à coulisse ou de toute autre manière. || Terme de marine. Mâles et femelles sont des noms que quelques-uns donnent aux gonds et aux rosettes qui servent de ferrure pour suspendre le gouvernail à l'étambot, DESROCHES, 1687, dans JAL. || Substantivement, une femelle, morceau de fer scellé dans le mur et creusé pour recevoir le pivot d'un vantail de porte cochère. || 8° Terme de commerce. Femelle claire, plume d'autruche noire et blanche dans laquelle le blanc domine. Femelle obscure, la même espèce de plumes, lorsqu'il y a plus de noir que de blanc. || Proverbe. Les effets sont des mâles, et les promesses sont des femelles, c'est-à-dire il n'y a d'assuré et de ferme que les actes.

— HIST. XIIIe s. La femelle de l'oliphant Aproisme [s'approche] à l'erbe maintenant, DU CANGE, *approximare.* Et de ce droit descent jeointure de male et de fumele que nos apelons mariage, *Liv. de Just.* 2. || XVIe s. Le masle n'a la fumelle en mespris, J. MAROT, V, 287. Incontinent, desloyalle femelle, Que j'aurai faict et escrit ton libelle, Entre les mains le mettray d'une femme Qui appellée est Renommée ou Fame, MAROT, I, 364.

— ÉTYM. Wall. *frumèle;* namur. *fumèle;* Hainaut, *fumèle, feumèle;* Berry et pic. *fumelle;* provenç. *femel;* du lat. *femella*, diminutif de *femina*, femme (voy. FEMME).

† **FEMELOTS** (fe-me-lo), *s. m. pl.* ou **FEMELLES** (fe-mè-l'), *s. f. pl.* Terme de marine. Pentures à deux branches et en fonte qui reçoivent les aiguillots du gouvernail et qui le portent.

— ÉTYM. *Femelle.*

† **FÉMINIE** (fé-mi-nie), *s. f.* L'ensemble des femmes, les habitudes des femmes, le domaine des femmes; mot excellent qui s'est malheureusement perdu.

— HIST. XIIe s. Rois, ne croiez mie Gent de femenie; Mais faites ceus apeler Qui armes sachent porter, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 192. || XIVe s. Avec eux vinrent tant de suitte de dames et damoiselles, qu'il sembloit que le royaume de feminie y fut arrivé, *Lett. de Louis XII*, t. I, p. 49, dans LACURNE. Saincte Marie! Et tousjours femmes! Femmes à dextre et à senestre; Je ne sçais se c'est songe ou faintie; Sui-je au pays de femmenie? *Hist. du th. fr.* t. II, p. 127.

— ÉTYM. *Femme.*

† **FÉMINIFLORE** (fé-mi-ni-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs femelles.

— ÉTYM. Lat. *femina*, femme, et *flos*, fleur.

† **FÉMINIFORME** (fé-mi-ni-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'une femme. || Terme de grammaire. Qui a la désinence du féminin.

— ÉTYM. Lat. *femina*, femme, et *forme.*

FÉMININ, INE (fé-mi-nin, ni-n'), *adj.* || 1° Qui appartient au sexe caractérisé physiologiquement par l'ovaire chez les animaux et chez les plantes. Sexe féminin. || 2° Qui appartient aux femmes ou leur est propre. Voyant les défauts du féminin ouvrage [de la femme], RÉGNIER, *Sat.* VII. Et ce sont vrais Satans dont la gueule altérée De l'honneur féminin cherche à faire curée, MOL. *Éc. des f.* III, 1. La police féminine y triomphe, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 14 mai 1682. Abusé fut par le malin esprit, Qu'il épousa sous féminin visage, LA FONT. XIV. J'admire les ressorts de l'esprit féminin, Quand il est agité de l'amoureux lutin, REGNARD, *Fol. amour.* II, 10. Il est certain qu'en général votre espèce féminine va plus loin que la nôtre, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 4 mai 1772. || 3° Qui tient de la femme. Cet homme a un visage féminin. || 4° Terme de grammaire. Noms féminins, noms qui représentent les êtres femelles, ou ceux qui sont considérés comme tels. Genre féminin, genre attribué à ces noms. || Adjectif féminin, pronom féminin, celui qui a la forme affectée à ce genre. || Terminaison féminine, celle que forme l'e muet. || Dans le même sens, vers féminin, rime féminine. || *S. m.* Le féminin, le genre féminin. Bon fait bonne au féminin. || Le féminin réel, le féminin attribué à ce qui est véritablement femelle; le féminin de convention, le féminin attribué à des objets qui, par eux-mêmes, n'ont aucun genre.

— HIST. XIIe s. E à la pense [pensee] feminine [elle] avoit mis coraige de masle, *Machab.* II, 7. || XIIIe s. Et si li hom a esté nouris en liu de feme, il sera en aucune cose feminins, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 720. || XIVe s. Fuir choses penibles et laborieuses, ce est une molesce et vient de feminin et de chetif courage, ORESME, *Eth.* 83. || XVe s. Port femenin en corps bien fait et gent.... De ces grands biens est ma dame garnie, CH. D'ORL. *Bal.* 9. Qui les meut à ce? j'imagine (Sans l'honneur des dames blasmer), Que c'est nature feminine Que tous vivans veulent aymer, VILLON, *La belle Heaulmière, l'auteur.* || XVIe s. Cueur femenin se mue et prent secours, Comme la lune estant en son descours, J. MAROT, p. 229. En rimes toutes feminines, TYER, p. 627. Ainsi despitant le feminin genre, notre Claribel chevauche l'espace de trois journées, ID. p. 641.

— ÉTYM. Bourguign. *femignin;* génev. *fémelin*, frêle, délicat; provenç. *femenin, feminin;* catal. *femení;* espagn. *femenino;* ital. *femminino;* du lat. *femininus*, de *femina*, femme. Dans l'ancien français on disait aussi *femelin.*

† **FÉMINITÉ** (fé-mi-ni-té), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Ensemble des attributs qui caractérisent le sexe femelle, et qui expriment au dedans et au dehors les différences du féminin et du masculin. || 2° Terme de grammaire. Qualité de ce qui est féminin. La fémininité d'un mot.

— HIST. XIIIe s. La femele, qui est froide por la feminité qui en li est, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 198.

— ÉTYM. *Féminin.*

FÉMINISÉ, ÉE (fé-mi-ni-zé, zée), *part. passé.* Huile, étymologiquement masculin, est un mot féminisé par l'usage.

FÉMINISER (fé-mi-ni-zé), *v. a.* || 1° Terme de grammaire. Donner à un mot le genre féminin. [Dans la langue huronne] En disant d'une femme qu'elle est un homme, on féminise le mot homme, CHATEAUBR. *Amér. Langues indiennes.* || 2° Rendre efféminé. Féminiser les manières. || 3° Se féminiser, *v. réfl.* Devenir efféminé. Ses manières se féminisent tous les jours.

— ÉTYM. *Féminin.*

FEMME (fa-m'), *s. f.* || 1° L'être qui dans l'espèce humaine appartient au sexe féminin; la compagne de l'homme. Et perdez-vous encor le temps avec des femmes? CORN. *Hor.* II, 7. Que la vengeance est douce à l'esprit d'une femme! ID. *Cinna*, V, 2. Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse, ID. *Poly.* I, 4. Quoi que veuille exiger une femme adorée, ID. *Othon*, II, 4. Vous aimez, vous plaisez, c'est tout auprès des femmes, ID. *Pulch.* III, 3. Toute femme est puissante avecque la beauté, ROTROU, *Bélis.* I, 3. Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Ces femmes qui donnent toujours le petit coup de langue en passant, ID. *Impr.* 1. Que le cœur d'une femme est mal connu de vous, Et que vous savez peu ce qu'il veut faire entendre, Lorsque si faiblement on le voit se défendre! ID. *Tart.* IV, 5. Je ne suis pas de ceux qui disent, ce n'est rien, C'est une femme qui se noie; Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie, LA FONT. *Fabl.* III, 16. C'étaient principalement des femmes qui dogmatisaient sous le voile de la sainteté.... on ne les épargna pas sous prétexte qu'elles étaient femmes et qu'elles étaient ignorantes, BOSS. *États d'oraison*, I, 14. Elle ne voit que des femmes; mais les femmes sont aussi dangereuses que les hommes MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 5 oct. 1708. Je sais mes perfidies, Énone, et ne suis point de ces femmes hardies Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix, Ont su se faire un front qui ne rougit jamais, RAC. *Phèd.* III, 3. Les hommes et les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme; leurs intérêts sont trop différents, LA BRUY. III. Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin, ID. *ib.* La plupart des femmes n'ont guère de principes, elles se conduisent par le cœur, ID. *ib.* Un homme qui serait en peine de connaître s'il change, s'il commence à vieillir, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde et le ton dont elle lui parle, ID. *ib.* Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que de son côté il feint pour elle toute celle qu'il ne sent pas, ID. *ib.* Ce qui prouve bien que les femmes n'ont point de si cher intérêt que celui de leur beauté, LESAGE, *Diable boit.* ch. 9. Si une femme [dans les temps féodaux] appelait quelqu'un sans nommer son champion [dans les duels judiciaires], on ne recevait point les gages de bataille; il fallait encore qu'une femme fût autorisée par son baron, c'est-à-dire son mari, pour appeler; mais sans cette autorité, elle pouvait être appelée, MONTESQ. *Esp.* XXV, 25 Elle paraît bien ferme dans la résolution de supporter ma solitude; les femmes ont plus de courage qu'on ne croit, VOLT. *Lett. Richelieu*, 5 janv. 1755. Les femmes, qui sont partout en pareil nombre que les hommes, à un quinzième ou seizième près, selon les observations de ceux qui ont calculé avec plus d'exactitude ce qui concerne le genre humain, ID. *Mœurs*, 1. Les femmes, ayant les os plus ductiles que les hommes, arrivent en général à une plus grande vieillesse, BUFF. *Prob. de la vie*, t. X, p. 515, dans POUGENS. Je vois, dans le moment actuel, plusieurs femmes en France qui cultivent les lettres avec gloire et dans différents genres, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 207, dans POUGENS. .... Telle femme est charmante, entre nous, Dont on serait fâché de devenir l'époux, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* I, 8. Tous les soins d'une femme ont un charme si doux, DUCIS, *Abufar*, I, 8. Et lorsqu'elle a péri sous les coups des bourreaux, La femme a disparu pour n'offrir qu'un héros, LEGOUVÉ, *Épichar. et Nér.* V, 5. C'est la pure amitié; tendre sans jalousie, Des hommes qu'elle unit elle enchaîne la vie; Mais auprès d'une femme elle a plus de douceur; C'est alors que d'Amour elle est vraiment la sœur.... On a moins qu'une amante, on a plus qu'un ami, ID. *Mérite des femmes.*

Ô femmes, c'est à tort qu'on vous nomme timides; À la voix de vos cœurs vous êtes intrépides, LEGOUVÉ, *Mérite des femmes*, Ce fut là [dans la Bérésina] qu'on aperçut des femmes, au milieu des glaçons, avec leurs enfants dans leurs bras, les élevant à mesure qu'elles s'enfonçaient; déjà submergées, leurs bras roidis les tenaient encore au-dessus d'elles, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 9. || Elle est femme, elle est bien femme, elle a les penchants, les qualités, les grâces, les faiblesses ordinaires à son sexe. Elle flotte, elle hésite, en un mot elle est femme, RAC. *Ath.* III, 3. || Être femme à, n'être pas femme à, avec un verbe à l'infinitif, être capable de, n'être pas capable de. Elle est femme à se marier, si on ne la marie. Elle n'est pas femme à se laisser séduire. || Terme d'ancienne législation. Femme de corps, femme de condition serve. Femme franche, femme de condition libre et non serve. || 2° Familièrement. Une bonne femme, une femme dont le caractère est simple et bon. Madame Dorval, c'était son nom, était ce qu'on appelle une bonne femme, DUCLOS *Confess. comte de* ***, *Œuvres*, t. VIII, p. 126, dans POUGENS. || Par extension. Bonne femme, une femme âgée. Elle vit sous la conduite d'une bonne femme de mère qui est presque toujours malade, MOL. *Avare*, I, 2. Ma bonne femme de mère aura dit quelque chose de mal à propos, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 12. || Une bonne femme, une femme d'une condition inférieure. || Contes de bonne femme, contes qui ne méritent aucune créance, et que peut seule croire une vieille femme ignorante. || Remède de bonne femme, un de ces remèdes dont la connaissance est familière aux femmes âgées. C'est encore une bonne femme qui en guérit [du ver solitaire], et le grand Tronchin en raisonne fort bien, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 22 avr. 1764. || 3° Une maîtresse femme, femme pleine de fermeté, qui sait bien gouverner sa maison. || 4° Épouse. Il vaut mieux demeurer avec un lion et avec un dragon que d'habiter avec une méchante femme, SACI, *Ecclésiastique*, XXV, 23. Ô mère, ô femme, ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose! BOSS. *Reine d'Angl.* Une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avait cru devancer, ID. *le Tellier*. Considérez ce que peut dans les maisons la prudence d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir, ID. *Marie-Thér.* C'était la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur, ID. *ib.* Son imprudente flamme Du tyran de l'Épire allait ravir la femme, RAC. *Phèdre*, III, 5. J'ai vécu pour venger ma femme et ma patrie, VOLT. *Tancr.* V, 6. Les rois francs, Gontran, Caribert, Sigebert, Chilperic, Dagobert, avaient eu plusieurs femmes à la fois, sans qu'on eût murmuré, ID. *Mœurs*, 30. || Ma femme, expression dont un mari se sert en parlant à sa femme ou en parlant d'elle. Je vous nomme monsieur, appelez-moi madame, Ma femme est si bourgeois, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, II, 6. À moins d'être du peuple, on ne dit point ma femme, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 1. Ma femme est toute aimable; oui, mais elle est ma femme, DESTOUCHES, *Phil. marié*, I, 1. || Prendre femme, se marier. Et de quelque façon que vous tourniez l'affaire, Prendre femme est à vous un coup bien téméraire, MOL. *Éc. des f.* I, 1. J'aurais bien mieux fait, tout riche que je suis, de m'allier en bonne et franche paysannerie que de prendre une femme qui se tient au-dessus de moi, ID. *G. Dandin*, I, 1. || Chercher femme, chercher à se marier. Que le bon soit toujours camarade du beau, Dès demain je chercherai femme, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. || Femme de bien, femme d'honneur, femme qui se conduit bien. Une femme d'honneur peut avouer sans honte Ces surprises des sens que la raison surmonte; Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu, Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu, CORN. *Poly.* I, 3. Croyez-moi, celles qui font tant de façons n'en sont pas estimées plus femmes de bien, MOL. *Critique*, 3. || Terme de jurisprudence. Femme commune, femme mariée sous le régime de la communauté. Femme non commune, se dit au contraire de celle dont le contrat porte qu'il n'y a point de communauté entre elle et son mari. La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens, *Code Nap.* art. 215. || 5° Celle qui est ou a été mariée, par opposition à fille. Les femmes et les filles. || 6° Il se dit quelquefois et familièrement de celle qui est parvenue à la nubilité. La voilà bientôt femme. || 7° Femme de qualité, femme appartenant à la noblesse. || Femme d'épée, se disait pour femme appartenant à la noblesse d'épée; et femme de robe, pour femme appartenant à la noblesse de robe. Je ne veux voir que des femmes de qualité, s'il vous plaît. — Eh bien! oui, des femmes de robe. — Non, monsieur, des femmes d'épée; c'est mon faible que les femmes d'épée, je vous l'avoue, DANCOURT, *les Bourgeoises à la mode*, IV, 6. Je lui dis des duretés qu'un petit-maître n'oserait dire à une femme de robe, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 15. || 8° La femme une telle, se dit en parlant d'une femme d'une condition peu relevée. Cet ami pourra-t-il trouver la femme Armand? COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* IV, 2. || La femme une telle, se dit aussi en justice. || 9° Envie, fantaisie de femme grosse, désir subit, appétit pressant, souvent désordonné, qui saisit parfois une femme enceinte. || Fig. Il se dit de toute espèce de désir vif et peu raisonnable. || 10° Femme de chambre, femme attachée, moyennant salaire, au service intérieur et particulier d'une personne du sexe. Tel prince qui écrit comme une femme de chambre, a été fort mal élevé, VOLT. *Dict. phil. Charles IX.* Où trouver une femme de chambre discrète? voilà la sixième à laquelle je donne ma confiance, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Dangers du monde*, III, 7. || *Au plur.* et absolument. Femmes, se dit de plusieurs femmes de chambre attachées au service de la même personne. Elle appela ses femmes. Ses femmes, à toute heure, autour d'elle empressées, RAC. *Bérén.* IV, 6. Femmes, gardes, vizir, pour lui j'ai tout séduit, ID. *Bajaz.* I, 3. || Femme de charge, femme attachée au service d'une maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. || Femme de ménage, femme du dehors par laquelle on fait faire son ménage. || Se dit aussi de la maîtresse de maison. C'est une excellente femme de ménage. || Femme de journée, femme qu'on emploie à la maison pour un travail quelconque, et que l'on paye à tant la journée. || 11° Femme publique, femme qui se livre à la prostitution. Charlemagne avait tâché de bannir absolument de Paris les femmes publiques; il avait ordonné qu'elles seraient condamnées au fouet, et que ceux qui les auraient logées, ou chez qui on les aurait trouvées, les porteraient sur leur cou jusqu'au lieu de l'exécution, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 72, dans POUGENS. || Femme de mauvaise vie, femme perdue, femme livrée à la débauche. || 12° Sage-femme, voy. SAGE-FEMME. || 13° Fig. C'est une femme, une vraie femme, se dit d'un homme sans énergie, sans courage. || Demi-femme, se dit quelquefois d'un homme efféminé, mou comme une femme. En vérité, c'est une demi-femme. || On dit qu'un homme fait la femme, lorsqu'il est oisif, efféminé. || 14° Femme, dans le langage très-familier, signifie souvent maîtresse. Faire une femme. À chaque instant il change de femme. || 15° Femme, se prend quelquefois adjectivement. Rien ne pèse tant qu'un secret; Le porter loin est difficile aux dames; Et je sais même sur ce fait Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. J'ai été très-contente de Mme la duchesse de Guiche; elle m'a paru moins femme que je n'avais cru, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 29 juill. 1698. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de voir un nombre infini de femmelettes et d'hommes non moins femmes qu'elles.... VOLT. *Dict. phil. Médecins.* || 16° Femme, pour femelle, en parlant d'animaux. Le castor est jaloux, et tue quelquefois sa femme pour cause ou soupçon d'infidélité, CHATEAUBR. *Amér. Hist. natur. Castors.* || 17° Terme de zoologie. Femmes marines, ou poissons-femmes, nom vulgaire donné aux lamentins, aux dugongs, etc. || Proverbes. Maison faite et femme à faire, c'est-à-dire il faut acheter une maison toute bâtie, et épouser une jeune femme qu'on puisse accoutumer à son genre de vie. || Ce que femme veut, Dieu le veut, se dit pour exprimer que les femmes par leur persévérance finissent toujours par faire ce qu'elles veulent. || Le diable bat sa femme et marie sa fille, se dit quand il pleut et fait soleil en même temps.

— HIST. XI° s. Ki abate femme à terre pur faire lui forze, *L. de Guill.* 19. [Ils] ne reverront lur meres ne lur femmes, *Ch. de Rol.* CVII. || XII° s. Puis tourne arriere comme famme adoulée [affligée], *Ronc.* p. 175 || XIII° s. De là s'en ala il vers le roi Phelipe d'Alemaigne, qui sa serour avoit à fame, VILLEH. XLII Ne qu'à Pepin le ber [je] soie fame espousée, *Berte*, XLIII. Pourquoi ne prenez fame? serez toujours ainsi? *ib.* CVIII. Après mourut sa fame, la royne au vis clair, *ib.* III. Une jeune pucele... Qui gentis fame estoit, li rois ot fait nourrir [élever], *ib.* LXXXVII. Honeste coze est et bone à baulli qu'il ne sueffre pas que feme soit mise en prison por fas [faux] accusement ne por nul cas, se n'est par cas de crieme, BEAUM. 41. Car nous avon deux seurs à femmes, et sont nos enfans cousins germains, JOINV. 200. Par desus toutes ces choses, le roy donnoit chascun jour si grans et si larges aumosnes aus poures de religion.... à femmes decheues.... que à peine pourroit l'en raconter le nombre, ID. 298. L'aide de Dieu ne vient pas à la volonté de cels qui veulent vivre comme femmes, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 514. || XIV° s. Qui trop sa femme croit en la fin s'en repent, *Guescl.* 6863. || XV° s. Et estoit l'intention du duc qu'il emmeneroit avec lui femme et enfans, et feroit mariage en Castille et en Portugal avant que il retournast, FROISS. II, III, 32. Mon frere, je suys de la nature des femmes: quant l'on me dit quelque chose en termes obscurs, je veulx savoir incontinent que c'est, *Lettre de Louis XI*, *Bibl. des ch.* 4° série, t. 1, p. 16. || XVI° s. Beauté de femme n'enrichist homme, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 235. Ou il y a chiens, il y a puces; où il y a pains, il y a souris; où il y a femmes, il y a diables, ID. *ib.* p. 246. Pren le premier conseil de la femme et non pas le second, ID. *ib.* p. 248. Aucun n'est tenu à faire loy pour simple bateure qu'il a faite à son servant, ne à son filz, ne à son nepveu, ne à sa fille, ne à sa femme, ne à aucun qui soit de sa mesnie; car l'on doit entendre qu'il le fait pour les chastier, *Anc. cout. de Norm.* f° 104, dans LACURNE. Qui bat sa femme, il la fait braire; Qui la rebat, il la fait taire, BOUCHET, *Serées*, p. 131, dans LACURNE. Abreuver son cheval à tous guetz, Mener sa femme à tous festins, De son cheval on faict une rosse, Et de sa femme une catin, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 219. Bonne femme, bon renom, patrimoine sans parangon, ID. *ib.* p. 240. Ce que le baron [le mari] ayme, femme a en hayne, ID. *ib* p. 221. Deux femmes font un plaid, trois un grand caquet, quatre un plein marché, ID. *ib.* Femme et melon à peine les cognoist-on, ID. *ib.* p. 222. Femme qui envi file porte chemise vile, ID. *ib.* p. 224. La femme est la clef du menage, ID. *ib.* p. 226. Les femmes fenestrieres et les terres frontieres sont mauvaises à garder, ID. *ib.* p. 228. Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie, FRANÇOIS I^{er}.

— ÉTYM. Wallon, *feume*; bourguign. *fanne*; nivernais, *fonne*; provenç. *feme*, *femma*, *femena*; anc. catal. *fembra*; espagn. *hembra*; portug. *femea*; ital. *femmina*; du latin *fœmina* ou *fæmina*; d'après les derniers étymologistes, d'un radical *foe*, qui se trouve dans *fœtus*, *fecundus*, et de *mina*, grec μένη, suffixe participial, de sorte que *fœmina*, participe du moyen, signifierait celle qui nourrit, allaite.

FEMMELETTE (fa-me-lè-t'), *s. f.* || 1° Femme légère, ignorante, sans conséquence. Leur erreur découverte était à demi vaincue par sa propre absurdité; c'est pourquoi ils s'attaquaient à des ignorants, à des gens de métier, à des femmelettes, à des paysans, et ne leur recommandaient rien tant que ce secret mystérieux, BOSSUET, *Variat.* XI, § 32. Comment les stoïciens n'eussent-ils pas cru aux oracles? ils croyaient bien aux songes; le grand Chrysippe ne retranchait de sa créance aucun des points qui entraient dans celle de la moindre femmelette, FONTEN. *Oracles*, I, 8. En cherchant à douter de la divinité, il [le duc d'Orléans] courait les devins et les devineresses, et montrait toute la curiosité crédule d'une femmelette, DUCLOS, *Mém. régence*, *Œuvres*, t. V, p. 202, dans POUGENS. La moindre femmelette de ce temps-là [siècle de Louis XIV] vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques, les Diderot, d'Alembert, P. L. COUR. *Lett.* II, 67. || 2° Fig. Homme qui a des manières féminines. C'est une vraie femmelette, comment supportera-t-il les fatigues de la guerre s'il est appelé à l'armée?

— HIST. XV° s. Le soulphre vulgal..., Et n'est bon qu'à ces femmelettes Qui botellent des allumettes, *Traité d'alch.* 48. Aussi ces pauvres femmelettes Qui vieilles sont, et n'ont de quoy.... Ilz demandent à Dieu, pour quoy Si tost nasquirent, ne à quel droit, VILLON, *Ballade en vieux langage.* || XVI° s. Mais quelle durté est soubs vos peaux tant doucettes? Maint amant vous requiert; respondez, femmelettes, MAROT, III, 16. Ces femmes ne sont pas comme nos femmelettes Qui font par le mestier promener les navettes En ourdissant la toile, ou tournent le fuseau, Ou roulent le filet autour d'un devideau, RONSARD, 844. Mille femmelettes ont vescu au village une vie plus equable, plus doulce et plus constante que ne feut la sienne [de Cicéron], MONT. II, 209

— ÉTYM. Diminutif de *femme;* bourguign. *fammelòte*. On trouve dans l'ancienne langue *femmette*.

† **FÉMORAL, ALE** (fé-mo-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport ou qui appartient au fémur, à la cuisse. Les muscles fémoraux. || 2° Terme de chirurgie. Hernie fémorale, hernie qui s'échappe sous le ligament de Poupart.

— ÉTYM. Voy. FÉMUR.

† **FÉMORO-TIBIAL, ALE** (fé-mo-ro-ti-bi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au fémur et au tibia. Articulation fémoro-tibiale.

FÉMUR (fé-mur), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. L'os de la cuisse. || 2° Terme d'entomologie. La première partie des pattes des insectes.

— ÉTYM. Lat. *femur, femoris*, cuisse.

† **FENAGE** (fe-na-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Droit sur les foins.

— HIST. XVIe s. La rente des prez et la coustume que l'on appelle fenage, DU CANGE, *fenagium*.

— ÉTYM. Lat. *fenum*, foin.

FENAISON (fe-nê-zon), *s. f.* Action de couper les foins; temps où se fait cette coupe. On peut bien, à la vérité, faire une tragédie, une comédie, ou deux ou trois chants d'un poëme, dans une semaine d'hiver; mais vous m'avouerez que cela est impossible dans le temps de la fenaison et des moissons, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 juin 1761. || Action de dessécher les produits des prairies naturelles et artificielles.

— HIST. XVIe s. Les moissons tallonnans les fenaisons, ces deux recoltes assemblées donnent trop de fatigue au mesnager, O. DE SERRES, 2269.

— ÉTYM. Lat. *fenum*, foin.

† **FENASSE** (fe-na-s'), *s. f.* Un des noms vulgaires du sainfoin.

— ÉTYM. *Foin* ou *fain*, avec la désinence péjorative *asse*.

1. **FENDANT** (fan-dan), *s. m.* Celui qui veut se faire passer pour brave, se faire craindre. Faire le fendant. N'étant passe-volant, soldat ni capitaine Depuis les plus chétifs jusques aux plus fendants, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Faire ici du fendant pendant qu'on nous sépare, C'est montrer un esprit lâche autant que barbare, CORN. *la Veuve*, IV, 3. Lesquels feront bien les fendants, SCARR. *Virg.* VI.

— HIST. XVIe s. Un fierrabras, un rodomont, un taillant, fendant, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 576. [Pour l'execution du président Brisson] sortirent de la maison de Cornouaille plusieurs fendants [coupe-jarrets], ID. *ib.* t. II, p. 302.

— ÉTYM. *Fendre*.

2. **FENDANT** (fan-dan), *s. m.* Terme d'escrime qui vieillit. Coup de taille appliqué de haut en bas. Et, entrant au combat, il reçut d'abord un fendant sur le jarret, dont il perdit beaucoup de sang, D'ABLANCOURT, *Lucien, Toxaris*.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENDERIE (fan-de-rie), *s. f.* || 1° Terme de métallurgie. L'art, l'action de fendre le fer, de le séparer en verges après qu'il a été mis en barres. || Partie d'une forge où l'on fend le fer, en barres ou en toute autre forme. C'est par cette raison que les fers destinés à passer à la fenderie ou à la batterie, ne demandent pas à être fabriqués avec autant de soin que ceux qu'on appelle fers marchands, qui doivent avoir toute leur qualité, BUFF. *Min. Introd. Œuv.* t. VII, p. 84, dans POUGENS. || 2° Machine pour faire des verges carrées de fer. || Autre machine à fendre le bois en baguettes.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENDEUR, EUSE (fan-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fend. Ce vizir Baltagi Mehemet avait été fendeur de bois dans le sérail, VOLT. *Russie*, II, 1. || Fig. Un fendeur de naseaux, un bravache. Cette locution a vieilli. || 2° *S. m.* Ouvrier qui travaille à fendre le fer, l'ardoise, etc. || 3° *S. f.* Fendeuse, ouvrière qui fend les roues des montres et des pendules.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENDILLÉ, ÉE (fan-di-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Qui présente un grand nombre de petites fentes. Une surface fendillée.

† **FENDILLEMENT** (fan-di-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action du bois qui se fendille.

— ÉTYM. *Fendiller;* provenç. *fendillament*.

FENDILLER (SE) (fan-di-llé, *ll* mouillées, et non fan-di-yé), *v. réfl.* Il se dit du bois et de toute matière dans laquelle il se forme de petites fentes, des gerçures. La surface de ce bloc immense s'est divisée, fêlée, fendillée, réduite en poudre, par l'impression des agents extérieurs, BUFF. *Minér.* t. I, p. 22, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Quand ces terres sont un peu trop cuittes, elles sont sujettes à se brusler, noircir et fendiller, PALISSY, 305. Et sommes advertis que le massif se dement quand nous voyons fendiller l'enduict et la crouste de nos parvis, MONT. I, 338.

— ÉTYM. Diminutif de *fendre;* prov. *fendilhar*.

† **FENDILLES** (fan-di-ll', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Petites fentes produites dans le fer en le forgeant.

— ÉTYM. Voy. FENDILLER.

† **FENDIS** (fan-di), *s. m.* Dernière division de l'ardoise.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENDOIR (fan-doir), *s. m.* Outil qui sert à fendre.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENDRE (fan-dr'), je fends, tu fends, il fend, nous fendons, vous fendez, ils fendent; je fendais; je fendis; je fendrai, je fendrais; fends, fendons; que je fende, que nous fendions; que je fendisse; fendant; fendu, *v. a.* || 1° Diviser un corps dur ou résistant dans le sens de sa longueur. Fendre du bois. Fendre la tête d'un coup de sabre. Fendre la terre avec une charrue. Vous écraserez contre terre leurs petits enfants, et vous fendrez le ventre aux femmes grosses, SACI, *Rois*, IV, VIII, 12. Je vais te fendre en deux, comme les chevaliers du temps passé fendaient les géants qu'ils rencontraient, LESAGE, *Diable boit.* ch. 7. L'archevêque, la bulle à la main, fit massacrer tous les convives; on fendit le ventre au grand prieur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, et on lui arracha le cœur, VOLT. *Mœurs*, 130. L'officier, qui ne peut exercer aucun métier, fut réduit à fendre et à porter le bois du soldat devenu tailleur, drapier, menuisier, ou maçon, ou orfévre, et qui gagnait de quoi subsister, ID. *Charles XII*, 4. Ce guerrier franc qui ne voulut jamais permettre que Clovis ôtât du butin général un vase de l'église de Reims, et qui fendit le vase à coups de hache, sans que le chef osât l'en empêcher, ID. *Mœurs*, 18. || Fig. Fendre la tête à quelqu'un, lui faire aux oreilles un bruit insupportable. De cent coups de marteau me va fendre la tête, BOIL. *Sat.* VI. || Familièrement. Il me semble qu'on me fend la tête, c'est-à-dire j'éprouve un très-violent mal de tête. || Fig. Fendre le cœur, exciter la plus vive commisération. Me lançant un regard qui le cœur me fendit, RÉGNIER, *Dial.* Et son abord charmant fendrait un cœur de roche, DESMARETS, *Mirame*, IV, 1. Ma mie, vous me fendez le cœur! consolez-vous, je vous prie, MOL. *Mal. im.* I, 9. Ce discours me fend l'âme, hélas! mon pauvre maître! REGNARD, *le Légat.* IV, 6. || Fig. Fendre un cheveu en quatre, faire des distinctions, des divisions trop subtiles. C'est vouloir fendre un cheveu en quatre. Cet homme fendrait un cheveu en quatre. || Fig. Fendre les pieds, ancienne expression qui signifiait renvoyer un domestique. || 2° Séparer, traverser les parties d'une masse. Les éclairs fendaient la nue de l'un à l'autre pôle, FÉN. *Tél.* XVII. Les rameurs fendaient les ondes écumantes, ID. *ib.* III. Asmodée n'avait pas vanté sans raison son agilité; il fendit l'air comme une flèche décochée avec violence, LESAGE, *Diable boit.* ch. 3. De ses deux bras nerveux il fend la mer émue, LAMOTTE, *Fabl.* V, 9. Je laissai mon vaisseau fendre le sein de l'onde, Et je restai dans ma maison, VOLT. *Ép.* XCII. || Fendre le vent, s'échapper au plus vite; locution qui tombe en désuétude. La mer du levant Où le vieux Louchali fendit si bien le vent, RÉGNIER, *Sat.* X. Rien ne semblait plus sûr qu'un si prompt hyménée; Et, parmi ses apprêts, la nuit d'auparavant, Vous sûtes faire gille et fendîtes le vent, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. || Il a fendu le vent, s'est dit d'un banqueroutier ou d'un fugitif. || Par extension. Fendre une foule, la traverser en l'écartant. Mon cœur à cet objet.... Me fit fendre les rangs.... ROTROU, *Bélis.* V, 5. En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse D'un peuple d'importuns qui fourmille sans cesse, BOIL. *Sat.* VI. Il fend les flots du peuple et la troupe craintive, VOLT. *Irène*, II, 6. || 3° Faire que les parties d'un corps continu se séparent et laissent des intervalles entre elles. La gelée fend les pierres. Le soleil, qui fend ici la terre et qui brûle les rochers, n'a pu à grand'peine que m'échauffer, VOIT. *Lett.* 42. || Populairement. Geler à pierre fendre, geler très-fort. Il gelait la semaine passée à pierre fendre, SÉV. 188. || Fig. Mlle de la Trousse dont la douleur fend les pierres, SÉV. 151. || 4° *V. n.* Il ne s'emploie que figurément et avec *cœur* ou *tête*. Le cœur me fend, c'est-à-dire j'éprouve un vif chagrin, une vive pitié. || La tête me fend, c'est-à-dire j'éprouve un embarras extrême à la tête, soit à cause du bruit qu'on fait, soit à cause des occupations qui me surchargent. Pour moi, la tête me fend, ma cervelle bout du czar Pierre et des tragédies, des trois terres que je gouverne bien ou mal.... VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1761. || 5° Se fendre, *v. réfl.* Être fendu. Le bois blanc se fend très-facilement. Les matières vitrescibles en se refroidissant ont diminué de volume et se sont par conséquent fendues de distance en distance; celles qui sont composées de matières calcaires amenées par les eaux se sont fendues par le desséchement, BUFF. *Addit. Théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 449, dans POUGENS. || 6° Il se dit d'une masse dont les parties se séparent et laissent des ouvertures entre elles. Les enfers vont s'ouvrir et la terre se fend, TRISTAN, *Herc. mour.* III, 5. Du soleil la terre embrasée, Faute de pluie et de rosée, Se fendit en plusieurs endroits, SCARRON, *Virg.* III. Vers minuit le passage a commencé; mais les premiers qui s'éloignent du bord avertissent que la glace plie sous eux, qu'elle s'enfonce, qu'ils marchent dans l'eau jusqu'au genou; et bientôt on entend ce frêle appui se fendre avec des craquements effroyables qui se prolongent au loin comme dans une débâcle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. || Par extension, il se dit d'une foule qui s'ouvre. Qui, voyant venir les Troyens, Se fendant, leur firent passage, SCARRON, *Virg.* VIII. || Fig. Mon cœur se fend d'amour et s'ouvre à la pitié, RÉGNIER, *Dial.* Mon cœur à ce discours se fend par la moitié, TRISTAN, *Mariamne*, V, 2. Il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié, SÉV. 15. Ah! quel cœur de rocher et quelle âme assez noire Ne se fendrait en quatre en entendant ces mots? REGNARD, *Légat.* V, 7. Mes larmes l'arrosent, et mon cœur qui se fend s'échappe vers vous, VOLT. *Écoss.* IV, 6. [La beauté que le chrétien adore] Si un seul de ses regards tombait directement sur le cœur de l'homme, il ne pourrait le soutenir, il se fendrait de délices, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 6. || Avec suppression du pronom personnel. Je vous assure qu'il n'y eut jamais une tristesse pareille à la mienne: et, si j'osais écrire des lettres pitoyables, je dirais des choses qui vous feraient fendre le cœur, VOIT. *Lett.* 19. Mme de Longueville fait fendre le cœur, SÉV. 148. || 7° Terme d'escrime. Se fendre, porter la jambe droite en avant en laissant le pied gauche en place. || 8° Populairement. Se fendre, commettre une prodigalité peu ordinaire (locution figurée tirée de l'escrime). Il s'est fendu de cent francs. Je me fendrai de six bouteilles de champagne. || Absolument. Quand il s'agit de se fendre, il se fait tirer l'oreille.

— HIST. Xe s. Fendut que tost le volebat, *Fragm. de Val.* p. 469. || XIe s. Donc [il] a tel duel [deuil] pur po [peu] d'ire ne fend, *Ch. de Rol.* XXII. || XIIe s. D'un chef en l'autre [il] lui a frait et fendu [l'escu], *Ronc.* p. 61. Pourtant peüst mes cuers [mon cœur pourrait] de dolor fendre, *Couci*, V. || XIIIe s. Lanfroi, qui le bois soloit vendre, Un chesne ot commencié à fendre, *Ren.* 10282. Et Renart s'est acheminez, Et s'en vait par le bois fendant, *ib.* 339. Or avint ainsi que je trouvai un gamboison d'estoupes à un Sarrasin, je tournai le fendu [le côté ouvert] devers moy, et fis escu du gamboison, qui m'ot grant mestier, JOINV. 228. || XVe s. Adonc descendit Philippe de l'eschafaud où il avoit presché et s'en vint, fendant le marché, jusques à son hostel, FROISS. II, II, 176. Ouvrez vos yeulx, fendés vos testes, Oyez nos sciences honnestes, Puisque l'heure y est disposée, COQUILLART, *les Droits nouveaux*. || XVIe s. Mercure fend le vuyde de l'aer, descend legierement en terre, et.... RAB. *Pant. Nouv. prol.* 4. Nous veismes Ouy dire: il avoyt la gueulle fendue jusques aux oreilles, ID. *ib.* V, 31. La terre fend, et parmi ses fendaces La grand lueur jusqu'aux regions basses A penetré, MAROT, IV, 70. Du bruit des voix tout l'air fendoit, ID. IV, 291. Le chartier ne laissa pas pour ses prieres de chasser les chevaux, de maniere que les autres enfants se fendirent pour le laisser passer, AMYOT, *Alc.* 3. Il fendit incontinent et entr'ouvrit l'endroit de la bataille des ennemis, où il donna, ID. *Cor.* 12. ....Cratesiclea, en l'embrassant et baisant, sentit que le cueur luy soublevoit et fendoit de regret et de douleur, ID. *Agis et Cléom.* 52. Geler à pierre fendante, COTGRAVE. Je ne veulx ny debattre avecques un huissier de porte, miserable incogneu, ny faire fendre en adoration les presses où je passe, MONT. IV, 28.

— ÉTYM. Bourguig. *fabre se foint;* provenç. *fendre;* espagn. *hender;* portug. *fender;* ital. *fendere;* du lat. *findere;* sanscrit, *bhid*, fendre.

FENDU, UE (fan-du, due), *part. passé* de fendre. || 1° Du bois fendu. Une terre fendue. || Terme de botanique. Il se dit d'un organe (feuille, calice, corolle) offrant des divisions qui ne sont soudées que dans la moitié de leur longueur, à partir de la base. || Vaisseaux fendus, vaisseaux, d'après Mirbel, dont les parois semblent creusées de raies transversales. || Fig.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, madame; il est actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 juillet 1770. || 2° Il se dit des yeux, de la bouche dont l'ouverture est grande. Des yeux bien fendus, des yeux grands et un peu longs. Sa bouche excessivement fendue était surmontée de deux crocs de moustache rousse et bordée de deux lippes sans pareilles, LESAGE, *Diable boit.* ch. 1. || Familièrement. Avoir la bouche fendue jusqu'aux oreilles, l'avoir démesurément grande. || Cheval à naseaux bien fendus, cheval à naseaux fort ouverts. || 3° Un homme bien fendu, homme qui a les cuisses et les jambes longues. || 4° Terme de trictrac. Margot la fendue, se dit quand, dans un jan, les flèches d'une couleur sont toutes occupées et celles de l'autre couleur toutes vides.

† **FENDUE** (fan-due), *s. f.* Tranchée ou galerie découverte. || Galerie dont l'ouverture est à découvert.

— HIST. XIVe s. Il aura fendu à un fer chaut la baulievre dessus, c'est assavoir ce qui est entre le nez et la baulievre desous, si que les dens dessoubs li parront [paraîtront] parmi la fendue, en tele maniere que les parties de ladite baulievre ne se pourront joindre, *Lettre*, 12 mars 1329.

— ÉTYM. *Fendu.*

FÊNE, *s. f.* Voy. FAINE.

† **FÉNEROTET** (fé-ne-ro-tè), *s. m.* Nom vulgaire d'un oiseau, la *sylvie fitis*, dite aussi bœuf, chaufour et pouillot.

FENESTRÉ, ÉE (fe-nê-tré, trée), *adj.* Terme de botanique. Voy. FENÊTRÉ.

FENÊTRAGE (fe-nê-tra-j'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. L'ensemble des fenêtres d'une maison. Le fenêtrage de ce palais est tout de chêne, d'acajou. || L'ordre, la disposition des jours, des fenêtres d'un édifice. || 2° Autrefois, nom donné à des arcades, à des encadrements à jour en plein cintre ou en ogive selon la date; quelquefois aussi à des niches de ces mêmes formes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 311.

— HIST. XIIIe s. Paages, fenestrages [sorte d'impôt], DU CANGE, *fenestragium*. || XIVe s. Une croix d'or, et ou pied du croisillon est une ymage de Nostre Dame en un fenestrage, esmaillé d'azur, DE LABORDE, *Émaux*, p. 311. || XVe s. Fut l'artillerie drecée contre un pan de mur, entre deux tours, et voyoit on bien par les fenestrages que celui pan ne pouvoit avoir gueres grand force, O. DE LA MARCHE, liv. I, p. 394, dans LACURNE. || XVIe s. En toute la ville n'avoit maison plus percée de fenestrages ny mieux eclairée que la sienne, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 359, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fenêtrer.*

FENÊTRE (fe-nê-tr'), *s. f.* || 1° Ouverture ménagée dans les murs d'une construction pour introduire le jour et l'air à l'intérieur. Bajazet et les siens entrés par les fenêtres Sont dans la grande cour qui demandent les traîtres, MAIRET, *Soliman*, V, 13. Si vous vous avisez jamais de prononcer le nom de cet homme et de Mlle Lindane, je vous ferai jeter par les fenêtres de votre grenier, VOLT. *Écoss.* IV, 2. || Fenêtre rampante, fenêtre en talus, qui ne donne qu'un jour de servitude. Fenêtre dormante, ou à verre dormant, fenêtre qui ne s'ouvre point. || Fausse fenêtre, fenêtre dont il n'y a que les tableaux, dont l'embrasement n'a jamais été pratiqué ou a été bouché. Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie, PASC. *Pensées*, t. I, p. 289, édit. LAHURE. || Se mettre à la fenêtre, passer la tête en dehors de la fenêtre. Il se mit à la fenêtre pour y regarder les passants, HAMILT. *Gramm.* 8. Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres, MONTESQ. *Lett. pers.* 30. Qu'il est dangereux de se mettre à la fenêtre, et qu'il est difficile d'être heureux dans cette vie! VOLT. *Zadig*, 3. || Il est demain fête, les marmousets sont aux fenêtres, se dit quand on voit bien des gens qui regardent par les fenêtres. || Fenêtre feinte, celle qui est figurée pour en accompagner d'autres qui sont réelles. Fenêtre gisante, celle qui a plus de largeur que de hauteur. Fenêtre rustique, celle qui a pour chambranle des pierres de refend. || Fig. Jeter quelqu'un par la fenêtre, le faire sauter par la fenêtre, sorte de menace pour donner une haute idée de sa force. Je l'aurais fait sauter par la fenêtre du juge de paix, s'il avait raisonné, PICARD, *la Petite ville*, I, 9. Qu'aurais-tu fait à ma place, maître fou? — Je l'aurais jeté par la fenêtre, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XX. || Familièrement. Jeter tout par les fenêtres, dissiper son bien en folles dépenses. Sage mortel, j'ai su par la fenêtre Jeter gaiement l'argent de mon tombeau, BÉRANG. *Mon tombeau.* || Il ne jettera pas son bien par les fenêtres, se dit d'un bon ménager. || Si on n'y prend garde, il jettera la maison par les fenêtres, se dit d'un fanfaron. || Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre, ou si vous le faites sortir par la porte, il rentrera par la fenêtre, se dit d'un importun dont on ne saurait se débarrasser. || Il est entré par les fenêtres, se dit d'un homme indigne qui arrive dans un corps, à une fonction par brigues et artifices. || Il faut passer par là ou par la fenêtre, se dit d'une nécessité à laquelle on ne peut se soustraire. || 2° Cadre vitré qui ferme la fenêtre. Quelques moments après elle ouvre une fenêtre, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* V, 2. Un enfant qui s'avise de casser une fenêtre [les vitres], J. J. ROUSS. *Ém.* II. Partout [dans Smolensk] les portes et les fenêtres des maisons, brisées et arrachées, ont servi à alimenter les bivouacs; ils [les soldats] n'y trouvent point d'asiles, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 14. || Fig. et familièrement. Cette maison n'a ni portes ni fenêtres, cette maison est fort délabrée. || 3° Terme d'anatomie. Fenêtre ronde et fenêtre ovale, noms donnés à deux ouvertures, séparant l'oreille interne ou labyrinthe, de l'oreille moyenne, et qui sont fermées par des membranes, en sorte que l'air qui par la trompe d'Eustache se rend dans l'oreille moyenne, ne peut passer dans l'oreille interne. || 4° Terme de marine. Fausses fenêtres, espèces de mantelets volants employés dans les gros temps.

— HIST. XIIIe s. [Idoine] Qui s'est mise as fenestres, AUDEFROI LE BASTARD, *Romancero*, p. 18. Tandis que le roy oÿ ses graces, je alai à une fenestre ferrée qui estoit en une reculée devers le chevet du lit le roy, JOINV. 256. || XVe s. Plusieurs joustans veïssiez sur les rens Lances brisier; mainte dame jolie Aux fenestres [loges] pour le pris aviser, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 162, dans LACURNE. On dit qu'il [le vin] nuit aux yeulx; Mais seront-ils les maistres? Le vin est guarizon De mes maulx; j'aime mieux perdre les deux fenestres Que toute la maison, BASSELIN, *Vau de vire*, VI. Tous vous fauldra clorre fenestre [fermer boutique], Quand deviendrez vieille flestrie, VILLON, *La belle Heaulmière*. Le suppliant marchant espicier estant en l'ouvrouer ou fenestre [boutique] de l'hostel où il demeure, DU CANGE, *fenestra*. || XVIe s. Que tous ceux qui voudront tenir ouvrouers et fenestres ouverts à vendre toutes viandes habillées, *Ordonn.* mars 1509. Quelles fenestres ouvrent-ils à l'heresie de Marcion, si.... CALV. *Instit.* 1108. Elles faisoient porter au navire anglois toutes les hardes plus precieuses, que la nuit elles leur delivroient par une fausse fenetre, YVER, p. 116. Fenestres basses [du rez-de-chaussée], D'AUB. *Hist.* I, 276. Nous avons fait sauter nos loix par la fenestre, pource qu'elles parloyent trop haut, LANOUE, 164. Tu addresseras la dite fenestre de la cannule sur la carnosité, PARÉ, XVI, 27. Il feit ouvrir une petite fenestre [armoire], où, d'une bourse qui dedans estoit, tira cent escus, *Hist. du chev. Bayard*, p. 27, dans LACURNE. Quand la teste commencera à blanchir, et la barbe à grisonner, quand les oreilles demanderont cotton, les yeulx des fenestres [lunettes], les mains un baston, CARTHENY, *Voy. du chev. errant*, f° 69, dans LACURNE. Passer vous fault, mon amy doulx, Ou par là ou par la fenestre, *Departie d'amour*, p. 280, dans LACURNE. Celuy à qui appartient un mur sans moyen, joignant à l'heritage d'aultruy, ne peut y poser fenestres prenantes jour ou aspect sur l'heritage de son voisin; bien peut-il y en mettre des borgnes et aveugles, avec battes, pour tesmoignage, que le mur luy est propre, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 1137.

— ÉTYM. Wallon, *finièse*; provenç. *fenestra*; catal. *finestra*; du latin *fenestra*, de même radical que le grec φαίνειν, éclairer.

† **FENÊTRÉ, ÉE** (fe-nê-tré, trée), *part. passé.* || 1° Percé de fenêtres. Cet édifice est bien fenêtré. || 2° Terme de botanique. Feuilles fenêtrées, feuilles percées à jour. || Terme de chirurgie. Compresses, linges, emplâtres fenêtrés, ceux où l'on a pratiqué des ouvertures. || 3° Terme d'entomologie. Qui présente des taches simulant des trous. Les ailes de l'*attacus atlas* (lépidoptères) sont fenêtrées.

† **FENÊTRER** (fe-nê-tré), *v. a.* || 1° Percer des fenêtres, les garnir de châssis et de vitrerie. || 2° Faire des trous à jour. Fenêtrer un linge.

— HIST. XIIIe s. Que [je] voi si faitement vestu De dras ouvers et fenestrés, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 270. La sale fu et haute et lée [large], De totes pars bien fenestrée, Et bien verrées les fenestres, *Partonop.* V. 10819. || XVIe s. Un beau jardin bien clos à grosses murailles, crenellées, et fenestrées au bas, par où l'on regardoit sur la mer qui battoit de ce costé, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 312, dans LACURNE. Tel bandage fenestré ne vaut rien, PARÉ, XIII, 24.

— ÉTYM. *Fenêtre.*

† **FENIER** (fe-nié), *s. m.* Grande meule de foin (dans la Drôme).

— ÉTYM. Lat. *fœnum*, foin.

† **FENIÈRE** (fe-niè-r'), *s. f.* Terme rural. Grenier à serrer le foin.

— ÉTYM. Génev. *fenière*; bas-lat. *fenaria*, de *fœnum*, foin.

FENIL (fe-nill, *ll* mouillées; plusieurs prononcent fe-ni, même devant une voyelle), *s. m.* L'endroit où l'on serre les fourrages.

— HIST. XIVe s. On congnoist grant sanglier du jeune à trois signes : le premier si est par les trasses, le second par le lit; et le tiers est au fenil [tas de foin], *Modus*, ms. f° 33, dans LACURNE. || XVIe s. Ils descouvrirent dedans le fenil de son logis sous de la paille et du foing.... CARLOIX, III, 12. Le foin sera transporté en son lieu dans les greniers à foin sous les couvertures; ou en fenils [meules], exposé à l'aer, defaillant la commodité du logis. Communement on dispose les fenils de figure ronde, finissans en pyramide, O. DE SERRES, 269.

— ÉTYM. Lat. *fœnile*, de *fœnum*, foin; Berry, *feneau*.

† **FENNEC** (fé-nnèk), *s. m.* Genre de mammifères d'Afrique. Le fennec, dit anonyme par Buffon, mégalote par d'autres, est aujourd'hui le *canis fennec* de Lesson, et différent du *canis fennec* de Denham.

FENOUIL (fe-noull, *ll* mouillées, et non fe-nouye; d'après Chifflet, au XVIIe siècle, *Gramm.* p. 209, on prononçait fenou, même devant une voyelle), *s. m.* Plante aromatique de la famille des ombellifères qui porte des fleurs jaunes (*anethum fœniculum, L.*). Tu n'es guère moins sobre que moi.... qui me nourrirais volontiers de fenouil et de curedents, BALZAC, liv. III, lett. 3. || Fenouil bâtard, *anethum graveolens, L.* || Fenouil d'eau, ou fenouil sauvage, *phellandrium aquaticum, L.* || Fenouil marin, un des noms vulgaires du *crithmum maritimum, L.* (ombellifères). || Fenouil de porc, un des noms vulgaires du *peucedanum officinale* (ombellifères), dit aussi queue de pourceau. || Fenouil tortu, *seseli tortuosum, L.*

— HIST. XIIIe s. Lors m'en alai tout droit à destre Par une petitete sente Plaine de fenoil et de mente, *la Rose*, 718. || XVIe s. Encores qu'il n'y ait aucun fenoil aigre, si est-ce que des deux principales especes que nous en avons, l'un est appellé doux à la difference de l'autre. Sa feuille en salade est exquise, quand, estant blanchie, elle est tondue encore tendre. Une espece de fenoil nous est venu de Barbarie, qui.... C'est le fenoil sauvage de Pline, O. DE SERRES, 569.

— ÉTYM. Provenç. *fenolh, fenoilh*; catal. *fenoll*; espagn. *hinojo*; portug. *funcho*; ital. *finocchio*; du latin *fœniculum*, diminutif de *fœnum*, proprement petit foin.

FENOUILLET (fe-nou-llé, *ll* mouillées, et non fe-nou-yè), *s. m.* Sorte de pomme excellente qui a une certaine odeur de fenouil. || Le pommier qui produit cette pomme. || On dit aussi fenouillette. Corbleu, j'ai encore un peu de goût pour la fenouillette, DANCOURT, *Sec. chap. du Diab. boit.* I, 3.

— ÉTYM. *Fenouil*, à cause de l'odeur de cette pomme.

1. **FENOUILLETTE** (fe-nou-llè-t', *ll* mouillées, et non fe-nou-yè-t'), *s. f.* Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

— ÉTYM. *Fenouil.*

2. **FENOUILLETTE** (fe-nou-llè-t'; *ll* mouillées), *s. f.* Voy. FENOUILLET.

FENTE (fan-t'), *s. f.* || 1° Petite ouverture en long. Fente d'une muraille. Le biquet soupçonneux regarde par la fente [de la porte], LA FONT. *Fabl.* IV, 15. || Fig. J'agissais donc ainsi par les fentes [d'une manière détournée], ne pouvant mieux, ST-SIM. 173, 55. || Terme de jardinage. Enter, greffer en fente, en introduisant la greffe dans la tige fendue de l'arbre. || Terme d'eaux et forêts. État du bois qui se fend spontanément. || Bois de fente, celui qu'on fend pour échalas, lattes, etc. Les bois les plus parfaits et de la meilleure fente, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2e *mém.* || 2° Terme d'anatomie. Échancrure étroite et profonde existant dans un os, et donnant passage à des nerfs ou à des vaisseaux. || Terme de chirurgie. Fracture légère, incomplète, des os du crâne. || 3° Excavation qui semble être une fente dans une masse. Ce métal a été déposé par fusion ou par sublimation dans les fentes perpendiculaires du globe, dès le temps de la consolidation, BUFF. *Min.* t. V, p. 69, dans POUGENS. C'est [le guépard] un animal

commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance; tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 186. || Terme de minéralogie. Gerçures ou intervalle dans les filons métalliques. || 4° Terme d'ancienne jurisprudence. Fente et refente, division de la succession entre la ligne paternelle et la ligne maternelle.

— HIST. XIVe s. Sa main [de Milon] demoura en la fente qui se reclost, ORESME, *Eth.* 44. || XVe s. .... J'entens bien tes excuses et les evasions que tu quiers par fentes terriblement estroites, G. DE CHASTELAIN, *Expos. sur la vérité mal prise.* || XVIe s. Il se feit soudainement une grande fente et ouverture de terre, AMYOT, *Sylla*, 12. Les arteres carotides internes, s'allant rendre dedans la grande crevasse ou fente, PARÉ, III, 10. Les grosses busches et bois de fente et de moule, O. DE SERRES, 808.

— ÉTYM. Substantif verbal formé de *fendre*.

† **FENTOIR** (fan-toir), *s. m.* Terme de boucher. Espèce de couperet.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENTON ou **FANTON** (fan-ton), *s. m.* || 1° Terme de forges et de commerce. Nom donné au fer réduit en baguettes carrées, lesquelles sont facilement transformées en toutes sortes d'objets. || Ferrure servant à lier le chambranle d'une cheminée avec le reste de la maçonnerie. || Fer aplati en verge carrée pour les tuyaux de cheminée. || Tringles de fer en bottes de 50 à 100 livres. || Morceau de fer disposé pour faire des clefs et autres ouvrages de serrurerie. || 2° En charpenterie, morceaux de bois, coupés pour en faire des chevilles.

— ÉTYM. *Fendre*.

FENUGREC (fe-nu-grèk), *s. m.* Plante légumineuse à graine odorante (*trigonella fœnum græcum, L.*), appelée aussi sénégré, sénégrain, sinègre. Sa semence est nommée graine joyeuse.

— HIST. XVIe s. Semences de lin, fœnugrec, fleurs de camomille, PARÉ, XV, 65 *bis*.

— ÉTYM. Provenç. *fenugrec, fengrec*; du lat. *fœnum græcum*, proprement foin grec.

FÉODAL, ALE (fé-o-dal, da-l'), *adj.* || 1° Ancien terme de droit. Qui appartient à un fief. Seigneur féodal, le seigneur d'un fief. Bien ou héritage féodal, celui qui est tenu en fief. C'est un beau spectacle que celui des lois féodales : un chêne antique s'élève, l'œil en voit de loin les feuillages; il approche, il en voit la tige, mais il n'en aperçoit point les racines; il faut percer la terre pour les trouver, MONTESQ. *Esp.* XXX, 1. La France se trouvant divisée en une infinité de petites seigneuries qui reconnaissaient plutôt une dépendance féodale qu'une dépendance politique, il était bien difficile qu'une seule loi pût être autorisée, ID. *ib.* XXVIII, 9. || Droits féodaux, ceux auxquels les vassaux étaient soumis envers leurs seigneurs. || Droit féodal, le droit qui traite des fiefs et des rapports de seigneur à vassal. || Particulièrement. Qui tient au fief, par opposition à ce qui tient à la justice. Les redevances féodales et les redevances justicières. || Féodal se dit aussi par opposition à censuel. Les matières féodales et les matières censuelles. || 2° Qui appartient à la féodalité, en tant que mode de gouvernement. Gouvernement féodal, celui d'un pays partagé en fiefs, c'est-à-dire en domaines possédés par des vassaux et arrière-vassaux, de sorte que le roi est suzerain, non souverain, la souveraineté étant répartie entre les seigneurs. L'hérédité des fiefs et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent le gouvernement politique, et formèrent le gouvernement féodal, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 32. C'est à l'empire de Charles le Chauve que commence le grand gouvernement féodal, et la décadence de toutes choses, VOLT. *Ann. de l'Emp. Charles le Chauve.* L'ami des hommes, ce M. de Mirabeau, qui parle, qui parle, qui parle, qui décide, qui tranche, qui aime tant le gouvernement féodal, ID. *Lett. Cideville*, 25 nov. 1758. || On dit dans le même sens : monarchie féodale, régime féodal, système féodal. || Temps féodaux, les temps où le gouvernement féodal était en vigueur. || Il se dit, par dénigrement, pour caractériser ce que le régime féodal a d'antipathique à la liberté moderne. Ces tyrans féodaux, ces barons sourcilleux, VOLT. *Don Pèdre*, II, 7. Et toi, peuple animal, Porte encor le bât féodal, BÉRANG. *Carabas.* Comme aux bons temps féodaux Que les rois soient nos bedeaux, ID. *Mission.*

— HIST. XVe s. Si devint le dit messire Robert de Namur homme feodal au roi d'Angleterre, FROISS. I, I, 312. Tous ses feodaux, sujets et serviteurs [en parlant du roi], J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 80, dans LACURNE. || XVIe s. Le seigneur feodal [à qui la foi est due], ou censuel qui a reçu les droits seigneuriaux [pour un bien vendu], ne peut user de retrait [du droit de rachat], LOYSEL, 465. Crimes feodaux sont felonnie ou faux aveu à escient, ID. 842.

— ÉTYM. Voy. FIEF.

FÉODALEMENT (fé-o-da-le-man), *adv.* En vertu du droit féodal. A cet éclat [refus de prêter foi et hommage], le duc de Rohan saisit féodalement la terre de Guéméné, qui est de 15000 livres de rente, ST-SIM. 166, 217.

— ÉTYM. *Féodale*, et le suffixe *ment;* provenç. *feuament*.

† **FÉODALISER** (fé-o-da-li-zé), *v. a.* Pourvoir d'institutions féodales. La France féodalisée à la fin de l'empire des Carlovingiens.

— ÉTYM. *Féodal.*

† **FÉODALISME** (fé-o-da-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Système politique de la féodalité. || Domination des possesseurs de grands domaines, de grands capitaux.

— ÉTYM. *Féodaliser.*

FÉODALITÉ (fé-o-da-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de fief; tenue d'un héritage à titre de fief. || Foi et hommage que le vassal doit au suzerain. La féodalité ne se prescrivait point. || Qualité de ce qui est féodal. La féodalité d'une rente. || 2° Régime féodal; l'ensemble des institutions féodales. L'établissement de la féodalité. || 3° Fig. La féodalité financière, système ou situation dans laquelle les grands capitalistes dominent. Se dit dans un sens défavorable.

— ÉTYM. *Féodal.*

1. **FER** (fèr), *s. m.* || 1° Métal ductile, malléable, d'un emploi considérable dans les arts, et dont la pesanteur spécifique est de 7788. Le fer s'appelait mars dans l'ancienne chimie. Les veilles cesseront au sommet de nos tours; Le fer mieux employé cultivera la terre, MALH. II, 1. Les fers, fontes et aciers qui s'y fabriquent.... fer en barre, fil de fer, fer blanc, *Arrêt du Conseil d'État*, 16 août 1669. Avec une mine qui donnait le plus mauvais fer de la Bourgogne, j'ai fait du fer assez ductile, aussi nerveux, aussi ferme que les fers du Berri, qui sont réputés les meilleurs de France, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 56, dans POUGENS. Les végétaux, soit qu'ils soient consumés par le feu ou consommés par la pourriture, rendent également à la terre une quantité de fer peut-être beaucoup plus grande, qu'ils en ont tirée par leurs racines, ID. *ib.* t. II, p. 153. On doit compter qu'avec deux cent cinquante arpents de bois bien économisés, l'on peut faire annuellement six cents ou six cent cinquante milliers de fer, ID. *ib.* t. IV, p. 107. Du poivre excellent et du fer si pur qu'on le forge sortant de la mine, sans le faire fondre, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 14. || Fer natif, fer que l'on trouve à l'état de pureté dans la terre. Le feu des volcans a quelquefois formé de ces régules de fer, et c'est ce que les minéralogistes ont appelé mal à propos fer natif, BUFF. *Min.* t. IV, p. 142. || Fer cendreux, fer auquel on ne saurait donner le poli, à cause de taches grises couleur de cendre. || Fer aigre, celui qui se casse facilement à froid. Fer doux, fer qui ne se casse pas facilement. Du fer doux ou aigre, *Édit de février* 1626. || Fer à acier, fer doué de la propension aciéreuse et devenant acier plus facilement qu'un autre. || En termes de commerce, il se dit au pluriel. Les différentes sortes de fers. M. Dantic a travaillé longtemps à découvrir un moyen par lequel on pût sûrement classer tous les fers connus, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 17. || Cela ne tient ni à fer ni à clou, cela est mal attaché, mal fixé. On le dit aussi d'une chose qui, servant à meubler une maison, n'est pas scellée aux murs et peut être ôtée facilement. || Fig. et familièrement. Cette affaire ne tient ni à fer ni à clou, elle n'est pas solidement conclue, arrêtée. || En un sens opposé, à fer et à clou, d'une façon très-solide. Vous savez bien que le nôtre [le cardinal de Retz qui voulut remettre son chapeau et que le pape força de le conserver] l'est à fer et à clou, SÉV. *Lett.* 16 oct. 1675. || Il userait du fer, il digérerait du fer, se dit d'une personne qui use beaucoup et en peu de temps ses habits, qui digère parfaitement. || C'est un corps de fer, il a un corps de fer, c'est un homme robuste et qui résiste aux fatigues, aux excès. Il faut un corps de fer pour résister aux agitations, MASS. *Panégyr. Ste Agnès.* Ce corps de fer [Charles XII] gouverné par une âme si hardie, VOLT. *Ch. XII*, 8. || On dit de même une santé de fer, un tempérament de fer. Il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer, VOLT. *Lett. Lekain*, 2 mars 1767. || On n'est pas de fer, c'est-à-dire il est des fatigues auxquelles le corps humain ne peut résister. Les dieux sont-ils de fer? MOL. *Prol. Amph.* Mes anges me croiront-ils de fer quand je suis d'argile, et prendront-ils zèle pour puissance? VOLT. *Lett. d'Argental*, déc. 1760. || On dit de même : il faudrait être de fer pour résister à de telles fatigues. || Cet homme est roide comme une barre de fer, ou fig. c'est une barre de fer, il est d'une fermeté, d'une opiniâtreté invincible. || Une tête de fer, une personne que la plus grande contention d'esprit ne fatigue pas, et aussi une personne extrêmement opiniâtre. Les vieillards, remplis de l'indignation la plus vive, s'en retournèrent [quittant Charles XII à Bender] en criant : Ah! la tête de fer! puisqu'il veut périr, qu'il périsse, VOLT. *Charles XII*, 6. || Un cœur de fer, un cœur dur, impitoyable, inflexible. Bientôt ces cœurs de fer se verront adoucis, RAC. *Théb.* III, 4. Moi! complaire à ce peuple, aux monstres de Scythie.... A ces âmes de fer.... VOLT. *Scythes*, V, 4. Il [le tigre] s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude qui fait tout ne peut rien sur cette nature de fer, BUFF. *Tigre.* || Fig. Avoir un bras de fer, une main de fer, avoir le bras, la main extrêmement vigoureuse. || Par une nouvelle figure, avoir un bras de fer, exercer avec dureté, avec rigueur le pouvoir dont on est revêtu. || Gouverner avec un sceptre de fer, gouverner avec une extrême dureté. Sous un sceptre de fer tout ce peuple abattu, VOLT. *Brutus*, I, 2. || On dit dans le même sens : un joug de fer. Un joug de fer est sur leur tête, BOSS. *Hist.* II, 13. Le joug du monde est un joug de fer, MASS. *Carême, Mot. de conv.* || Un ciel de fer, un ciel rigoureux. Il [Dieu] nous rejettera de devant sa face, et le ciel deviendra de fer sur nos têtes, BOSS. *Sermons, jubilé, Pénit.* 1. Le sort, dit le vieillard, n'est pas toujours de fer, A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle.* || Le sommeil de fer, le sommeil de la mort. Ces mânes sacrés [des anciens Romains] n'avaient point rompu leur sommeil de fer, CHATEAUB. *Mart.* XVI. || 2° Le siècle de fer, l'âge de fer, l'âge qui, suivant la mythologie, succéda au siècle d'airain, et qui, signalé par le débordement des violences et des crimes, amena la colère des dieux et le déluge. On vit avec le fer naître les injustices, BOIL. *Sat.* X. || Fig. Un siècle de fer, un siècle d'ignorance, de barbarie, et aussi un siècle signalé par les guerres et les violences. || Dans le langage de l'histoire, l'âge de fer se dit du temps où l'on commença à faire usage du fer, par opposition à l'âge de cuivre, plus ancien, où tous les ustensiles étaient en cuivre, et à l'âge de pierre, encore plus ancien, où les instruments tranchants étaient en silex. || 3° La pointe qui termine une pique, une lance, une flèche. Le fer d'une lance. || On dit dans un sens analogue le fer d'une gaffe. || Lance à fer émoulu, lance dont la pointe est affilée, par opposition aux lances dont le fer était émoussé. || Se battre à fer émoulu, se disait quand, dans un tournois, au lieu d'employer, comme c'était l'habitude, des armes émoussées et rabattues, on se servait d'armes affilées. || Fig. Se battre à fer émoulu, disputer, controverser, lutter sans ménagement. || 4° Terme d'escrime. L'épée, le fleuret. Croiser, engager le fer. || Familièrement. Battre le fer, s'exercer à l'escrime. Et j'ai battu le fer en mainte et mainte salle, MOL. *l'Étour.* IV, 3. Monsieur le batteur de fer, je vous apprendrai votre métier, ID. *Bourg. gent.* II, 3. L'on jugeait à sa mine martiale que c'était un homme qui avait battu le fer, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 46. || Fig. Il y a longtemps qu'il bat le fer, se dit d'un homme qui s'occupe depuis longtemps d'une étude, d'un exercice. || On dit de même : C'est à force de battre le fer qu'il est parvenu à ce degré d'habileté. Enfin, à force de battre le fer, il en est venu glorieusement à avoir ses licences, MOL. *Mal. imag.* II, 6. || 5° Un instrument tranchant. Le chirurgien qui porte le fer dans les tissus vivants. || Terme de chirurgie. Employer le fer et le feu, employer, dans une opération, l'instrument tranchant et le fer rougi; et fig. employer les remèdes, les moyens les plus violents. || Dans le langage vulgaire, les fers, et quelquefois le fer, le forceps. On n'a pu l'accoucher sans les fers. J'ai coûté la vie à ma mère en venant au monde; j'ai été tiré de son sein avec le fer, CHATEAUB. *René.* || 6° Dans le style oratoire ou poétique, poignard, épée et, en général, toute arme tranchante. Et si les pâles Euménides, Pour réveiller nos parricides, Toutes trois ne sortent d'enfer, Le repos du siècle où nous sommes Va faire à la moitié des hommes Ignorer que c'est que le fer, MALH. III, 3. Prêt à quitter le fer et prêt à le re-

prendre, RAC. *Alex.* II, 2. Le fer ne produit point de si puissants efforts, ID. *Brit.* V, 5. J'ai reconnu le fer, instrument de sa rage, Ce fer dont je l'armai pour un plus digne usage, ID. *Phèdre*, IV, 1. Oui, nous jurons ici pour nous, pour tous nos frères, De ne poser le fer entre nos mains remis.... ID. *Athal.* IV, 3. Il a dans sa colère Du fer de la vengeance armé la main d'un père, VOLT. *Alz.* V, 5. Sous le fer castillan ce monde [l'Amérique] est abattu, ID. *ib.* I, 2. || Porter le fer et la flamme dans un pays, ravager un pays en tuant et en brûlant. || Fig. Un fer sacré, un moyen de guerre, de vengeance, caché sous l'apparence de la religion. D'autant plus dangereux dans leur âpre colère, Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère, Et que leur passion, dont on leur sait bon gré, Veut nous assassiner avec un fer sacré, MOL. *Tart.* I, 6. Qui, tout couvert de sang, de flammes entouré, Égorge les mortels avec un fer sacré, VOLT. *Henr.* VI. || Le fer des lois, l'autorité des lois en tant qu'elle punit. Et déposant des lois le fer saint et terrible, BRIFFAUT, *Ninus II*, I, 1. Du fer sacré des lois tu profanais l'usage, C. DELAV. *Vêpres sicil.* III, 5. || 7° Il se dit de quelques outils servant à divers usages. Un fer à friser. Un fer à faire des gaufres, des oublies. Un autre objet fort important sont les fers de charrue; on ne saurait croire combien la mauvaise qualité du fer dont on les fabrique fait du tort aux laboureurs, BUFF. *Min.* t. VII, p. 88, dans POUGENS. || Fer à gaufrer, fer rond qui, chauffé, sert à faire des ondes à une garniture ou à une dentelle. || Fer à papillotes, fer en forme de pince qu'on applique chaud sur les papillotes pour faire friser les cheveux. || Fer chaud, instrument en fer que l'on chauffait pour marquer à l'épaule certains condamnés. Comme un gredin que la main de Thémis A diapré de nobles fleurs de lis, Par un fer chaud, gravé sur l'omoplate, VOLT. *Pauv. diabl.* || Fig. Chose, personne qui presse, tourmente. C'est le fer chaud du pont Neuf, à ce que je vois, et, pour avoir M. le duc, il faudra deux choses: lui donner l'éducation du roi, et un établissement à son frère, ST-SIM. 509, 245. || Fer à crochet, manivelle pour tordre les lacets. || Fers plats, fers ronds, certains outils de luthier pour recoller les fentes des instruments. || Terme de pêche. Fer à croc, se dit de l'hameçon dans quelques provinces. || Terme de construction. Fer d'amortissement, toute aiguille de fer entée sur un poinçon pour tenir une pyramide, un vase, etc. || 8° Fer à repasser, fer dont les lingères se servent pour repasser le linge. || Fig. Mettre les fers au feu, se dit quand on commence sérieusement l'exécution de quelque chose. Mettons les fers au feu, tout nous est favorable, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, I, 7. Le bon père [Tellier] piqua et tourna si bien le roi que les fers furent mis au feu pour leur destruction [des filles de Port-Royal], ST-SIM. 250, 82. || Les fers sont au feu, se dit d'une affaire que l'on pousse activement. || 9° Terme de reliure. Fer, instrument qui sert à faire des empreintes sur la reliure. Je rêve à mon état, et souvent dans la nuit, Ou je dessine un fer, ou je trouve un granit, LESNÉ, *la Reliure*, p. 40. Un fer à dos remplissait d'un seul coup tout un entre-nerf, tandis que maintenant que le goût des petits fers s'est propagé.... ID. *ib.* p. 204. On nomme roulette tout fer qui en a la figure, et qui sert à pousser de simples filets ou des dessins.... les rosettes sont des fers qui, d'un seul coup, forment un dessin.... les palettes sont des fers qui ont la figure d'un T, ID. *ib.* p. 217. || Petit fer, celui qui sert à faire des compositions. La cosmographie universelle de André Thevet, couverte de velin blanc, doré sur la tranche et à petit fer, estimé six livres, *Inventaire de la royne Loyse douairière*, DE LABORDE, *Émaux*, p. 312. || 10° Terme de maréchalerie. Fer de cheval, ou, elliptiquement, fer, bande de fer formant semelle, que l'on fixe sous la face inférieure du pied du cheval et de quelques autres bêtes de somme. Mettre un fer à un cheval, à un mulet. Pour faire mettre un fer à sa monture, LA FONT. *Orais.* || Fer à demi, à l'anglaise, celui qui ne couvre ni trop ni trop peu le pied du cheval. Fer barré par devant, fer dont on n'a pas eu le soin d'aplatir la bordure. Fer couvert, fer dont les branches sont fort larges. || Fer à glace, fer garni de clous pour mordre sur la glace. || Fer à pantoufle, fer de cheval forgé de manière à avoir plus d'épaisseur en dedans qu'en dehors, et à s'amincir en talus du côté de la corne. || Par catachrèse, fer d'argent, fer d'or. Ses fers sont d'argent à onze deniers, VOLT. *Zadig*, 3. || Fer de bœuf, ferrure qu'on applique quelquefois aux pieds des bœufs, dans les localités où ces animaux sont employés à des travaux pénibles. || Fig. Quand on quitte un maréchal, il faut payer les vieux fers, c'est-à-dire quand on quitte un ouvrier, il faut lui payer tout ce qui est arriéré. || Il a toujours quelque fer qui loche, se dit d'un homme maladif. || En un autre sens. Il y a quelque fer qui loche, il y a quelque chose qui empêche cette affaire d'aller bien. || Tomber les quatre fers en l'air, se dit d'un cheval à qui les quatre pieds manquent à la fois et qui tombe sur le dos. || Familièrement, il se dit d'un homme qui tombe à la renverse; et fig. de celui qui reste frappé d'étonnement. || Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien, cela ne vaut rien du tout, puisqu'un chien n'est pas ferré. Cet homme ne vaut pas les quatre fers d'un chien. || 11° En fer à cheval, en forme de croissant. La cataracte se divise en deux branches, et se courbe en fer à cheval, CHATEAUBR. *Atala*, *épilogue*. || On dit de même: Cela fait le fer à cheval, forme le fer à cheval, etc. || Terme d'architecture. Fer à cheval, escalier qui a deux rampes et qui est fait en demi-cercle. || Il se dit, par extension, de deux pentes douces qui sont en demi-cercle, dans les jardins. || Fer à cheval, ouvrage de fortification en demi-cercle, fait en dehors d'une place. || Fer à cheval, petite pièce qui s'ajuste en forme de doublure ou de soutien à l'épaulette de certaines chemises d'hommes. || Terme de chasse. Fer à cheval, se dit d'un plumage rouge qui vient sur le ventre du perdreau, du coq. Il a, comme le précédent, le fer à cheval noir sur l'œil, et de plus il [le petit paille-en-queue] est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps, et sur les grandes pennes, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 113, dans POUGENS. || Fer à cheval, se dit de deux espèces de chauves-souris d'Europe. || Fer de cheval, se dit d'un fer qu'on met au pied d'un cheval; fer à cheval, d'un ouvrage en forme de fer de cheval. || 12° Fer de botte, morceau de fer dont on garnit le dessous du talon d'une botte, et qui est en forme de fer à cheval. || 13° Fer en meubles, mauvaise orthographe pour faire en meubles, voy. FAIRE. || 14° Terme de marine. Fer d'Andriveau, ou, simplement, fer, grappin de galère. Il est certain qu'elles [des galères] n'en souffriraient pas un pareil [mauvais temps] pendant quatre heures sans courir risque de se perdre, et qu'elles ne résisteraient pas, même sur le fer, à une grosse mer sans s'entr'ouvrir, LA PAILLETERIE, *Au ministre*, 29 août 1676, dans JAL. || 15° Fer de lacet, fer d'aiguillette, petite pièce de fer-blanc, de cuivre ou d'autre métal dont un lacet, une aiguillette est garnie par le bout. || Je n'en donnerais pas un fer d'aiguillette, se dit d'une chose qu'on méprise. || 16° Terme de blason. Il se dit de plusieurs figures de fer, qui paraissent dans les écus, tels que le javelot, la pique, les fers de lance, etc. || 17° *S. pl.* Chaînes, ceps, menottes. Il avait les fers aux pieds et aux mains. Le sieur de la Cornière a bien fait de mettre aux fers les matelots de sa chaloupe, puisqu'il a eu lieu de les soupçonner du vol qui.... COLBERT, *à Gaboret*, 1er juin 1678, dans JAL. Ils sont encore aux fers, et vous les briserez, VOLT. *Lett. Beaumont*, 16 janv. 1768. En des lieux différents comme toi mis aux fers, ID. *Alz.* II, 1. || On dit, surtout pour les peines militaires: Il a été condamné à cinq ans de fers. || Fig. Jeter quelqu'un dans les fers, le retenir dans les fers, le mettre en prison, le retenir en prison, le priver de sa liberté. || On dit aussi languir, gémir dans les fers. || Être mis aux fers de quelqu'un, tomber en son pouvoir. Auraient-ils mis Othon aux fers de l'empereur, Et dans ce grand succès la fortune inconstante Aurait-elle trompé notre plus douce attente? CORN. *Oth.* V, 6. || 18° Fig. et poétiquement. État d'oppression, d'esclavage. [Le monde] À qui par sa défaite il [Pompée] met les fers aux mains, ID. *Pomp.* I, 1. Qui veut tenir aux fers les maîtres de la terre, ID. *Sertor.* III, 2. Rompez vos fers, Tribus captives, Troupes fugitives; Repassez les monts et les mers; Rassemblez-vous des bouts de l'univers, RAC. *Esth.* III, 9. Plus fort que le fils d'Alcmène, Il [l'hiver] met les fleuves aux fers; Le seul vent de son haleine Fait trembler tout l'univers, J. B. ROUSS. *Cantate* 13. Ils se forgent des fers d'argent, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 5. || Par extension et poétiquement, tyrannie qu'exerce l'amour. Pour rentrer dans mes fers il brisera tes chaînes, CORN. *Sertor.* I, 3. Vous, pour porter des fers, elle, pour en donner, RAC. *Andr.* I, 4. Et d'aller, trop content de mes fers, Soupirer avec vous au bout de l'univers, ID. *Bérén.* V, 6. D'enchaîner un captif de ses fers étonné, ID. *Phèdre*, II, 1. Il se trouva dégagé des fers de Mlle d'Hamilton, HAMILT. *Gramm.* 9. || 19° Fer d'or, nom d'un ordre de chevalerie, institué en 1414, à Paris, par Jean duc de Bourbon, et composé de seize gentilshommes, partie chevaliers, partie écuyers. Les chevaliers portaient, tous les dimanches, à la jambe, un fer d'or de prisonnier, et les écuyers un fer d'argent. || 20° À mi-fer, se dit, dans un chemin de fer, des rails dont l'un empiète sur l'autre. Les rails en fer tantôt sont posés bout à bout, tantôt se réunissent à mi-fer, comme les rails en fonte. || 21° Cette pièce de monnaie est entre deux fers, se dit d'une pièce qui ne trébuche pas quand on la pèse. || Fig. Je le tins longtemps entre deux fers, et je fis exprès monter cette impatience jusqu'à la dernière frayeur, ST-SIM 311, 62. || 22° Au billard, avoir du fer, donner du fer, se disait autrefois lorsqu'une des deux branches de la passe gênait le joueur. || 23° Fer de lance, espèce de chauve-souris; sorte de serpent. || 24° Les Portes de Fer, nom par lequel les historiens russes désignent les monts Ourals. || Proverbe. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, il ne faut point suspendre la poursuite d'une affaire en voie de succès. Lorsque le temps presse et qu'il faut Battre le fer quand il est chaud, SCARR. *Virg.* VI.

— HIST. XIe s. [Il] Empeint [empoint] le bien, tout le fer lui mist outre, *Ch. de Rol.* CXVII. || XIIe s. [Il] Tenoit sa lance, dont li fers reflamblie, *Ronc.* p. 33. || XIIIe s. Certes durement me merveil, Comment hons, s'il n'iere [n'était] de fer, Puet vivre un mois en tel enfer, *la Rose*, 2604. Je tant me fi là où biauté repaire, Qu'aÿmans sui [je suis un aimant], se tout n'est ver [vers] moi fers, *Poésies mss. avant* 1300, t. I, p. 491, dans LACURNE. || XIVe s. On doit battre le fer entreulx [pendant] qu'il est bien chaux, *Guescl.* 20862. Les mareschaux qui ferrent les chevaux ne pourront prendre n'avoir d'un fer neuf à palefroy ou à roussin, de fer de Bourgogne, que neuf deniers, *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 271. À Jehan Thierri Masson, pour mettre le fer du rond de la verriere où est la resurrection de Nostre Seigneur, *Bibl. des chartes*, 5e série, t. III, p. 233. À Perin de Choisy, orfevre, pour l'argent et la façon de plusieurs fers d'argent à cuire [brûler, marquer] chevaux, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 311. || XVe s. À Jehan Lessayeur, orfevre, pour un fer d'argent, par lui fait pour donner le feu aux faucons de ma dicte dame, ID. *ib.* Et à voir dire, si il eust esté de fer ou d'acier, si convint-il qu'il fust demeuré, FROISS. II, II, 114. Il fit jetter le fer et encrer ceste part, *Bouciq.* liv. II, p. 234, dans LACURNE. Nul chevalier qui prison vouloit prometre, ne estoit mis en fer ne en anneaulx, *Lancelot du lac*, t. III, f° 41. Chevalier, laissez aller la damoiselle, ou vous appareillerez de jouster à moy; car, se vous voulez efforcer la damoiselle, ce sera parmy les fers [il faudra combattre], *Perceforest*, t. II, f° 65. Il estoit expedient de leur tenir le fer au dos, afin qu'ils fussent en plus seure subjection, J. CHART. *Hist. de Charles VII*, p. 271, dans LACURNE. Lire et non comprendre ce qu'on lit, est battre l'eau ou froit fer, *Hist. de la Tois. d'or*, t. I, f° 132, dans LACURNE. || XVIe s. S'il faut s'accommoder à ceux qui sont comme entre deux fers et se vantent de tenir le milieu, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 147. Aubigné ne pleura point pour sa prison, ouy bien lors qu'on luy osta une petite espée, et une ceinture avec des fers d'argent, D'AUB. *Hist.* I, 180. Sommant Titus de deslier les fers de la Grece, AMYOT, *Flamin.* 18. Bertrand leur promit qu'on allait mettre incessamment les fers au feu pour cet effet.... *Mém. s. du Guesclin*, ch. 9. Honnestes femmes qui n'auront jamais eu fer à pié [mauvaise réputation], *Contes d'Eutrap.* p. 460, dans LACURNE. Prendra le secretaire deux provendes d'avoine et mengera à cour, et prendra à cour fer et clou pour les gages de ses valets, et toutes ces autres choses, dix-huit deniers par jour, MIRAUMONT, *T. de la chancel.* f° 90, dans LACURNE. ....il y a trois nuicts Que, sans me reposer, je suis À faire l'extrait d'un procez, En droit et matiere d'excez, D'un gentilhomme de Poitou; S'il vient, j'en aurai fer ou clou, Quand il seroit ferré à glace, REMY BELLEAU. *Œuvres*, t. II, p. 120, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *fier*; génev. *être un vieux fer*, n'être plus bon à rien, *mettre au vieux fer*, rebuter; bourguign. *far*; Berry, *far*; provenç. *fer, ferr, ferre*; espagn. *hierro*; portug. et ital. *ferro*; du lat. *ferrum*.

2. **FER** (fèr), *s. m.* Terme de jurisprudence employé dans cette locution: cheptel de fer, celui dans lequel le preneur doit représenter, à la fin du bail, des bestiaux d'une valeur égale à celle de ceux qu'il a reçus.

— ÉTYM. Origine incertaine. On y a vu *ferrum*, parce que le bétail est comme enchaîné. On pourrait y voir *firmus*, parce que les bêtes ne pouvaient mourir à la seigneurie. *Firmus* avait donné *fers, ferm*.

† **FÉRAMINE** (fé-ra-mi-n') , *s. f.* Nom que les journalistes donnent à la pyrite ferrugineuse.

† **FÉRANDINE** (fé-ran-di-n'), *s. f.* Voy. FERRANDINE.

† **FÉRAULT** (fé-rô), *adj. m.* Liais férault, espèce de pierre poreuse et rougeâtre, qui se trouve sous le liais.

FER-BLANC (fèr-blan ; le *c* ne se prononce jamais), *s. m.* Fer doux battu, réduit en lames déliées qu'on trempe dans de l'étain fondu, après l'avoir un peu trempé dans l'eau-forte. Le même fer s'appelle fer noir avant que d'être étamé. || *Au plur.* Des fers-blancs.

— ÉTYM. *Fer*, et *blanc*.

† **FERBLANTERIE** (fèr-blan-te-rie), *s. f.* Art, commerce, marchandises du ferblantier.

— ÉTYM. *Ferblantier*.

FERBLANTIER (fèr-blan-tié), *s. m.* Celui qui travaille en fer-blanc, qui vend des ouvrages de fer-blanc. || *Adj.* Marchand ferblantier.

— ÉTYM. *Fer-blanc*, par changement du *c* en *t*, comme dans *tabatière*, de *tabac*.

FER-CHAUD (fèr-chô), *s. m.* Maladie qui consiste en une chaleur insupportable ressentie à l'estomac ; le nom médical est pyrosis.

— ÉTYM. *Fer*, et *chaud*.

1. **FÉRET** (fé-rè), *s. m.* Terme de minéralogie. Nom donné à Paris à l'hématite rouge, ou, dans un langage plus rigoureux, aux variétés stalactitique et fibreuse du *sidéroxyle oligiste*, LEGOARANT.

— ÉTYM. Diminutif de *fer*.

† 2. **FÉRET** (fé-rè), *s. m.* Terme de verrerie. Verge pour lever la matière et ajouter des ornements à divers ouvrages.

— ÉTYM. Diminutif de *fer*.

† **FÉRÉTRIEN** (fé-ré-tri-in), *adj.* Terme de la religion romaine. Jupiter férétrien, Jupiter à qui on consacrait les dépouilles opimes.

— ÉTYM. Lat. *Feretrius*, de *feretrum*, brancard, de *ferre*, porter.

† **FÉRIABLE** (fé-ri-a-bl'), *adj.* Qui doit être fêté. Mainte vigile et maint jour fériable, LA FONT. *Cal.*

— HIST. XIIIe s. Il ne ouvreront jamais de nuiz des patenostres, ne aux jours de festes feriables ne au samedi après none, *Liv. des mét.* 71. || XIVe s. Car nous devons bien aviser Com le dimanche est feriable ; Si est là Saint Michel sans fable, *le Liv. du bon Jehan*, 1204.

— ÉTYM. *Férie*.

FÉRIAL, ALE (fé-ri-al, a-l') , *adj.* Qui concerne la férie. Les offices fériaux.

— ÉTYM. *Férie* ; provenç. et espagn. *ferial* ; ital. *feriale*. *Ferial*, qui se trouve souvent dans des auteurs anciens, y a le sens de plaisant : Les anciens jurisconsultes et canonistes ont une jolie et feriale façon de parler en leurs venerables commentaires ; car, estant au bout des rubriques, ils disent : *explicato rubro, veniamus ad nigrum*, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 156, dans LACURNE.

FÉRIE (fé-rie), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Jour pendant lequel il y avait cessation de travail. La férie différait de la fête, en ce que dans la fête il y avait des sacrifices, tandis que dans la férie il y avait seulement cessation de travail. || 2° Aujourd'hui, jour de fête durant lequel on ne travaille pas. Toute en férie il mettait la semaine, LA FONT. *Cal.* C'est l'oisiveté de la férie qui les conduit au cabaret, VOLT. *Curé de campagne*. || S'est dit autrefois pour jour de foire, parce que les foires se tenaient les jours de fête. || 3° Terme de liturgie. Nom que l'Église donne aux différents jours de la semaine, à l'exception du samedi et du dimanche. Faire l'office de la férie, et, par ellipse, faire la férie. Le lundi est la deuxième férie, le mardi la troisième, et ainsi de suite, jusqu'au vendredi qui est la sixième férie. On ne dit ni première férie pour dimanche, ni septième férie pour samedi. || Féries majeures, les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours d'après Pâques et la Pentecôte, et la deuxième férie des Rogations qui a son office particulier.

— HIST. XIIIe s. La loi deffent que jugemens ne soit fez en jor de foirie, se ce n'est par la volenté as darties, *Digeste*, 24. || XVIe s. ....Qu'il peut bien estre permis au roi de rompre ses sermens envers son peuple, puisque les plus grands des refformés et la pluspart du peuple avoient faussé le serment d'abjuration fait aux feries du massacre, D'AUB. *Hist.* II, 236.

— ÉTYM. Lat. *feria*, jour de fête (voy. FOIRE).

FÉRIÉ (fé-ri-é), *adj. m.* Il se dit des jours où la cessation du travail est prescrite par la religion. Les dimanches et jours fériés.

— ÉTYM. Lat. *feriatus*, de *feria*, férie. Il y avait l'ancien verbe *ferer foirer*, fêter.

† **FÉRIN, INE** (fé-rin, ri-n'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de certaines maladies qui offrent un caractère dangereux. Toux férine, toux sèche et opiniâtre. Ulcère férin, ulcère de mauvaise nature.

— ÉTYM. Lat. *ferinus*, sauvage, de *fera*, bête sauvage.

FÉRIR (fé-rir), *v. a.* Frapper. Terme vieilli usité seulement dans cette locution : Sans coup férir, sans en venir aux mains. Ainsi sans coup férir je sors de la bataille, RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. et familièrement, sans coup férir, sans difficulté, sans résistance. ....Il nous faut, Sans coup férir, rattraper notre somme, LA FONT. *Savet.*

— REM. 1. Il est dommage que ce verbe soit confiné à une seule forme dans une locution unique. Il faut louer les écrivains qui essayent d'en ramener quelque peu l'usage. Voiture s'en est servi pour parler des coups que se donnaient les paladins : Je n'ai pu pourtant m'empêcher de rire quand j'ai lu ce que vous dites, que M. de R*** fiert et frappe ainsi que monseigneur Amadis, *lett.* 63. Molière a dit *férir* dans le sens de frapper le cœur : Peut-être en avez-vous déjà féru quelqu'une, *Éc. des f.* I, 6. On le trouve aussi ailleurs. On vint à parler de la devise de la maison de Solar : Tel fiert qui ne tue pas.... quelqu'un trouva dans cette devise une faute d'orthographe, et dit qu'au mot *fiert* il ne fallait pas de *t*.... je dis que je ne croyais pas que le *t* fût de trop ; que *fiert* était un vieux mot français qui ne venait pas de *ferus*, fier, mais du verbe *férir*, il frappe, il blesse, J. J. ROUSS. *Conf.* III, part. 1. Lancelot : Ami, pourquoi ne m'avoir pas frappé [de la lance] ? — Tristan : ....Férir ce que l'on aime, C'est pis encor que se férir soi-même, CREUZÉ DE LESSER, *la Table ronde*, XVI. || 2. La conjugaison était : je fiers, tu fiers, il fiert, nous férons, vous férez, ils fièrent ; je férais ; je féris ; je ferrai ; fier, férons ; que je fière ; que je férisse ; férant ; féru.

— HIST. XIe s. De cops ferir, receveir et doner, *Ch. de Rol.* XC. || XIIe s. Ainsi furent, sans cop ferir, Desconfit li un et li autre, *Benoit*, V. 167. Parmi le cors [je] sui en mains lieuz feruz, *Ronc.* p. 93. De ses beaus ieuz [elle] me vint sans desfiance [défi] Ferir au cuer, que n'i ot autre effort, *Couci*, XVI. E quant li reis le vit, moult out le quer [cœur] irié, Ses mains feri ensemble, et se plainst sans faintié, *Th. le mart.* 133. || XIIIe s. Et là si a un flum qui fiert dedens la mer, VILLEH. LXXIV. À l'uis commençai à ferir, Autre entrée n'i soi [je n'y sus] querir, *la Rose*, 521. .... Le vent se feri ou voille et nous ot [eut] toiu [enlevé] la veue de la terre, JOINV. 210. ....Là où le soleil feroit, qui fesoit les armes resplendir, ID. 213. Car tieux [tel] quide [croit] ferir qui tue, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 255. || XIVe s. Un plat d'argent blanc, signé de trois escussons, feruz sur le bort à armes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 316. || XVe s. Et ouis dire que si tous les haulmiers de Paris et de Bruxelles fussent ensemble, ... ils n'eussent pas mené ni fait greigneur noise comme les combattans et les ferans sur ces bassinets faisoient, FROISS. II, II, 197. Et pource que je vous vois plus feru [épris] que la chose ne vaut, vous ai pieçà voulu avertir, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. || XVIe s. .... Car d'aucun bien je ne fuz secouru De celle-là, pour qui j'estois feru, MAROT, I, 160. Le perigordin appelle lettre-ferits, ces savanteaux ; comme si vous disiez lettre-ferus, ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, MONT. I, 146. La sentence pressée aux pieds nombreux de la poesie me fiert d'une plus vifve secousse, ID. I, 155. Mal joue, qui fiert la joue, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *ferir* ; espagn. *herir* ; ital. *ferir* ; du lat. *ferire*, frapper.

† **FERLAGE** (fèr-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de plier une voile sur sa vergue ; le résultat de cette action.

— ÉTYM. *Ferler*.

FERLÉ, ÉE (fèr-lé, lée), *part. passé.* Voiles ferlées.

FERLER (fèr-lé), *v. a.* Terme de marine. Plisser la voile en l'apportant sur et le long de la vergue, la réduire au plus petit volume, et l'attacher en cet état avec des cordelettes nommées rubans de ferlage, JAL. || Se ferler, *v. réfl.* Être ferlé. Cette voile se ferle aisément.

— ÉTYM. Angl. *to furl*. On a dit *fresler* : En arrivant au port, il [le contre-maître] fera préparer les câbles et anchrer et amarrer le vaisseau, fresler les voiles et dresser les vergues, *Ordonn.* août 1681.

† **FERLET** (fèr-lé), *s. m.* Terme de papeterie. Instrument pour placer les feuilles sur les perches ou les cordes de l'étendoir.

FERMAGE (fèr-ma-j'), *s. m.* Le prix du bail à ferme, payé annuellement au propriétaire pendant la durée du bail.

— ÉTYM. *Ferme* 2.

† **FERMAIL** (fèr-mall, *ll* mouillées), *s. m.* Agrafe, crochet, boucle, surtout en parlant de livres. Un gros volume bien relié et garni de fermaux d'argent. || Terme de blason. Boucle ronde ou en losange. || *Au plur.* Des fermaux.

— ÉTYM. Provenç. *fermalh*, *fermal* ; bas-lat. *firmaculum*, ce qui sert à fixer ; de *firmare*, fixer (voy. FERMER). *Fermail* signifiait, dans l'ancienne langue, une boîte : Un fermail d'or, faict à maniere d'un paon qui faict la roe, à pierres et à perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 312.

† **FERMAILLÉ, ÉE** (fèr-ma-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de blason. Chargé de plusieurs fermaux. Écu fermaillé.

— ÉTYM. *Fermail*.

FERMANT, ANTE (fèr-man, man-t'), *adj.* || 1° Qui se ferme. Meuble fermant. || À portes fermantes, *loc. adv.* Quand on ferme les portes. || À jour fermant, à la fin du jour. || 2° *S. m.* Fermant, volet qui, en se fermant, recouvre un tableau ou un miroir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 313.

1. **FERME** (fèr-m'), *adj.* || 1° Qui a de la consistance, de la dureté, par opposition à mou. Un terrain ferme. Un gâteau de pâte ferme. Ce poisson a la chair ferme. Comme les os se rendent plus fermes dans les endroits des ruptures, BOSS. *Sermons, jubilé, Pénitence*, I. || La terre ferme, le continent, ce qui n'est pas entouré d'eau, par opposition aux îles. Les vaisseaux s'abordaient par la proue ; on abaissait de part et d'autre des ponts-levis, et on se battait comme en terre ferme, VOLT. *Mœurs*, 75. || Particulièrement. Terre ferme, la partie des États de Venise qui était située sur le continent, par opposition à Venise et aux îles. Les nobles de terre ferme. || 2° Qui tient fixement. Ce plancher est ferme. [La paix].... Et de la majesté des lois Appuyant les pouvoirs suprêmes, Fait demeurer les diadèmes Fermes sur la tête des rois, MALH. III, 2. La mer est dans un état ferme d'équilibre ; et, si, comme il est difficile d'en douter, elle a recouvert autrefois des continents aujourd'hui fort élevés au-dessus de son niveau, il faut en chercher la cause ailleurs que dans le défaut de stabilité de son équilibre, LAPLACE, *Exp.* IV, 12. || Fig. Je ne sais s'il y a moyen de donner des règles fermes pour accorder les discours à l'inconstance de nos caprices, PASC. *Pensées*, I, 3. Pour m'attacher à vous par de plus fermes nœuds, TH. CORN. *Ariane*, II, 4. Il ne pouvait y avoir de paix ferme et durable que celle où toutes les parties trouvaient un avantage égal, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 381, dans POUGENS. La justice, plus exactement rendue sous le règne d'Élisabeth que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes appuis de son administration, VOLT. *Mœurs*, 168. Orbassan de nos lois est le plus ferme appui, ID. *Tancr.* I, 1. || 3° Qui se tient sans chanceler. Être ferme sur ses pieds, à cheval. || Être ferme sur ses étriers, se tenir d'aplomb à cheval. || Fig. Défendre son sentiment, être immuable dans sa résolution. || De pied ferme, *loc. adv.* Sans reculer. Attendre de pied ferme l'ennemi. Combattre de pied ferme. Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges, CORN. *Cid*, IV, 3. || En un sens particulier. Sans bouger d'un lieu. Il y a deux heures que je vous attends ici de pied ferme. || Dans les manœuvres militaires, conversion de pied ferme, conversion dont le pivot est fixe. || Fig. et familièrement. Attendre quelqu'un de pied ferme, l'attendre avec la résolution de lui résister, témoigner qu'on ne le craint pas. || Terme de droit coutumier. Pied ferme, héritage affermé à longues années. || Un pas ferme, un pas dans lequel le pied se pose avec solidité sur le sol. || Fig. Avide de travaux, insensible aux délices, Il marchait d'un pas ferme au bord des précipices, VOLT. *Henr.* IX. || Terme de manége. Un cheval saute de ferme à ferme, il saute dans la même place. || 4° Vigoureux, fort. Avoir la main ferme, les reins fermes. L'artère, qui devait avoir un battement si continuel et si ferme, BOSS. *Connaiss.* II, 8. || À la paume, avoir le coup ferme, pousser vigoureusement la balle. || Avoir la main ferme, signifie aussi avoir une main qui ne tremble pas. Cet enfant, lorsqu'il écrit, n'a pas la main ferme. || Fig. Tracer d'une main ferme le tableau d'une époque, le portrait d'un personnage, etc. raconter ces événements, faire ce portrait, etc. dans un style ferme. || Il se dit dans un sens analogue de la santé. Malgré une constitution très-ferme et une vie toujours très-réglée, M. Méry se sentit tout d'un coup abandonné de ses jambes vers l'âge de soixante-quinze ans, FONTEN. *Méry*. Le baron :

Votre santé, monsieur? — Forlis : Assez ferme; et la tienne? BOISSY, *Dehors tromp.* II, 10. || 5° Termes d'arts et de littérature. Qui a le caractère de la vigueur. Un burin ferme. Manière, exécution ferme. Le jeu de ce musicien est ferme. || Style ferme, style qui a de la concision et de la force. || 6° Fig. Qui a de la solidité morale, qui ne se laisse ni changer ni détourner. L'esprit sacré qui te conseille Est ferme en ce qu'il a promis, MALH. VI, 2. Vous paraissiez plus ferme en vos intentions, CORN. *Cinna*, III, 2. Oui, je lui dois assez, seigneur, quoi qu'il en soit, Pour vous payer pour lui de l'amour qu'il vous doit; Et je vous le promets, entier, ferme et sincère, ID. *Héracl.* V, 3. Il [Annibal] m'a surtout laissé ferme en ce point D'estimer beaucoup Rome et ne la craindre point, ID. *Nicom.* II, 3. Je l'ai toujours connu ferme dans son devoir, ID. *Œdipe*, III, 4. Le plus ferme souvent manque à ce qu'il propose, ROTROU, *Herc. mour.* I, 6. Sitôt qu'il crut son fils ferme dans son devoir, LA FONT. *Oies*. Tous les hommes ensemble ont été fermes dans cette pensée, sans que jamais personne y ait contredit jusqu'à ce temps, PASC. *Pesant. de l'air, Conclusion*. Un cœur.... noble pour s'élever au-dessus des passions et des intérêts, tendre pour assister les malheureux, ferme pour résister à l'iniquité, FLÉCH. *Lamoignon*. Crois-tu que, toujours ferme au bord du précipice, Elle [la femme] marche toujours sans que le pied lui glisse? BOIL. *Sat.* X. Je demeure ferme dans le dessein de quitter.... MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 6 août 1674. Louis avait le cœur ferme et l'esprit timide, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuv.* t. III, p. 358, dans POUGENS. Avec une âme juste et ferme, j'ai désiré que mon enfant eût un esprit droit, éclairé, étendu, DIDEROT, *Lett. à la comtesse de Coerbach*, *Œuv.* t. III, p. 446, dans POUGENS. Deux cents de nos guerriers, amis fermes et sûrs, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* III, 6. || Rester ferme, ne pas changer d'opinion. Mon bon homme, qui avait tant d'envie de voir le roi, resta ferme : je crains les monopoleurs, dit-il, VOLT. *Polit. et législation, Diatribe à l'auteur des éphém.* || En un sens péjoratif. Le ladre a été ferme à toutes les attaques, MOL. *l'Av.* II, 6. || 7° Particulièrement. Qui ne se laisse point abattre par l'adversité, intimider par le péril. Une âme ferme. L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages, CORN. *Hor.* I, 1. Il [Valentinien] était chaste, libéral, humain, ferme dans la mauvaise fortune, et modéré dans la bonne, FLÉCH. *Hist. de Théod.* IV, 34. Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés; toutes les âmes nobles sont fermes, VOLT. *Lett. de la Borde*, 16 avr. 1770. || 8° Il se dit des choses en un sens analogue. Une volonté ferme. Une ferme espérance. Une foi ferme. La vertu la plus ferme évite les hasards, CORN. *Poly.* II, 4. C'est peut-être un dessein mal ferme que le sien, ID. *Sertor.* IV, 1. Louis XIV, après huit ans de désastres dans la guerre de la succession d'Espagne, prit la résolution ferme d'aller combattre lui-même à la tête de ce qui lui restait de troupes, quoique à l'âge de soixante-dix années, VOLT. *Mœurs, Fragm. sur l'hist.* art. XVIII. Des actions fermes et des paroles simples; voilà le vrai caractère des anciens Romains, ID. *Comm. sur Corn. Rem. Pompée*. || Avoir le jugement ferme, l'esprit ferme, la tête ferme, avoir l'esprit solide et droit. || Qui révèle de la fermeté. Regard, contenance, voix ferme. Voilà Ulysse lui-même; voilà ses yeux pleins de feu et dont le regard était si ferme, FÉN. *Tél.* IX. || 9° Terme de commerce et de bourse. Marché, achat, vente ferme, marché, achat, vente qui emporte obligation de faire ou de prendre livraison. || Ferme contre prime, ou opération ferme contre prime, vente ferme et achat à prime. || Terme d'administration. Marché à prix ferme, marché passé par les ministres avec les fournisseurs pour les approvisionnements de l'armée, etc. || 10° Ferme, *adv.* D'une manière ferme, fortement. Tenir quelque chose bien ferme. Frapper ferme. || Se tenir ferme, se tenir solidement. Polyclète, se penchant trop sur ses chevaux, ne put se tenir ferme dans une secousse, il tomba, FÉN. *Tél.* V. Nous nous tenions ferme, de peur que, dans cette violente secousse [des vagues], le mât qui était notre unique espérance ne nous échappât, ID. *ib.* VI. || Faire ferme, s'arrêter dans une retraite, et tenir tête à l'ennemi. Le général Stenau fit ferme avec deux régiments, VOLT. *Charles XII*, 2. || Fig. [Il] Fit ferme quelque temps et puis se démentit, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Il faut faire ici ferme et montrer du courage, CORN. *Œdipe*, V, 4. || Il se dit aussi de la solidité d'un terrain. Vous trouverez de la consistance au milieu de l'inconstance des choses humaines.... vous demeurerez immuables comme si tout faisait ferme sous vos pieds, BOSS. *Panég. St Benoît*, 2. || Tenir ferme, opposer une résistance vigoureuse. Toutefois il tient ferme et nous montre visage, DU RYER, *Scévole*, I, 3. Tantôt, sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense d'un pont, et tient ferme contre une armée, FLÉCH. *Turenne*. Il tient ferme pourtant et ne perd point courage, RAC. *Théb.* V, 3. || Fig. Il tint ferme contre la critique. En tout cas, je suis très-assuré que vous tiendrez ferme au milieu des ruines publiques, BALZ. liv. I, lett. 3. Qu'il tienne ferme pour faire observer les lois, FÉN. *Tél.* XIV. || Tenir ferme, ne pas renoncer à, ne pas abandonner. Tenons ferme dans l'espérance, BOSS. *Sermons, Ascension*. 1. || Parler ferme à quelqu'un, lui parler avec force, et de manière à lui en imposer. Vous me parlez bien ferme, et cette suffisance.... MOL. *Mis.* I, 2. || Fort et ferme, avec force, avec ardeur, avec appétit, etc. On disputera fort et ferme de part et d'autre, MOL. *Critique*, 8. Comme il sentait une grande faim à son réveil, il mangea fort et ferme, HAMILT. *Gramm.* 9. || Ferme, *loc. interj.* qui s'emploie pour exciter, encourager. Allons, ferme! poussez, mes bons amis de cour, MOL. *Mis.* II, 5. Ferme! continuez à ne vous pas entendre, LACHAUSSÉE, *Préjugé à la mode*, I, 4.

— HIST. XII° S. Tant ai en li [elle] ferm assis mon corage, Qu'aillors [je] ne pense.... *Couci*, XIX. || XIII° S. Il lit le bref, car il rest [est] clers [clerc], Et de bien lire et haus et fers, *Partonop.* v. 2741. L'on li amaine un bon ceval.... Bien afernés [garni de freiñ] et aaisiés, Et fers et en dos et en piés, *ib.* v. 9634. Quant ferme fut la pais et la guerre fenie, AUDEFROY LE BASTARD, *Romancero*, p. 12. La covenance [la promesse] est moult grans, ne je ne puis maintenant veoir ne penser comment elle puisse estre ferme, VILLEH. LXXXVI. De peine et de travail [elle] dort si ferm et si dur, *Berte*, XLI. À Socrates seras semblables, Qui tant fu fers et tant estables, Qu'il n'ert liés [gai] en prosperités, Ne tristes en aversités, *la Rose*, 5872. || XIV° S. Dieu doint à nostre duc faire tele aliance De gens fermes, entiers, et de si grant puissance, Que des anemis puissent prendre entiere vengeance, *Complainte sur la bat. de Poitiers*, *Bibl. des chartes*, 3° série, t. II, p. 263. Vertu est une ferme qualité de l'ame, par laquelle qualité nous sommes enclins à eslire le moyen entre excès et deffaute, ORESME, *Eth.* 46. || XVI° S. S'estant fichez la vue ferme l'un contre l'aultre, MONT. I, 102. Il fault avoir les reins fermes pour entreprendre de.... ID. I, 55. Je marche plus seur et plus ferme à mont qu'aval, ID. I, 161. Une viande massive et ferme [une nourriture solide], ID. I, 189. J'avois une santé ferme et entiere, ID. I, 195. Il le nioit fort et ferme, ID. I, 323. Les dogmatistes les plus fermes sont contraincts, en cet endroict, de... ID. II, 304. Ce n'est point une isle, ains terre ferme et continente avecques.... ID. I, 232. Quand ce venoit à choquer de près à pied ferme, les ennemis avoient avantage sur eulx, AMYOT, *Philop.* 13. Il les rendit encore plus fermes en l'alliance des Romains, ID. *Flam.* 30. Il fut contraint à faire quelque ferme, et là prit prisonniers de ceux qui le pressoient, D'AUB. *Hist.* III, 232.

— ÉTYM. Bourguign. *farme;* provenç. *ferm*; espagn. et portug. *firmo;* ital. *fermo*; du lat. *firmus*, qui est rapporté au sanscrit *dhar, dhri*, tenir étroitement, soutenir.

2. **FERME** (fèr-m'), *s. f.* || 1° Convention par laquelle un propriétaire abandonne à quelqu'un, pour un temps et moyennant un prix, la jouissance d'une terre, d'une maison, etc. Donner, prendre à ferme. Une femme est chargée d'ordinaire de faire les fermes et de recevoir les revenus, FÉN. t. XVII, p. 89. || Bail à ferme, louage des héritages ruraux. || Fig. Si quelques alliés sans foi Prétendent que tu tiens à ferme Le trône que tu dis à toi, BÉRANG. *Math. Bruneau*. || 2° Par extension, convention par laquelle le propriétaire d'un droit abandonne à quelqu'un pour un temps et pour un prix déterminés la jouissance de ce droit. La ferme des chaises d'une église. || La ferme des jeux, la faculté accordée par un État de tenir des maisons de jeu. || 3° Délégation que le souverain fait du droit de percevoir certains revenus. Le sénat disposait des deniers publics et donnait les revenus à ferme, MONTESQ. *Esp.* II, 17. || Dans l'ancienne monarchie, les fermes du roi, certaines portions de revenus royaux et des impôts publics, dont la levée était confiée par un bail à une ou plusieurs personnes, qui en rendaient la somme convenue au trésor royal. Enfin elle [une compagnie] se chargea des fermes générales du royaume; tout fut donc entre les mains de l'Écossais Lass [Law], et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce, VOLT. *Louis XV*, 2. || Il s'est dit aussi des administrations chargées de percevoir les revenus publics donnés à ferme. Il a fait sa fortune dans les fermes. || Ferme générale, administration composée de tous les fermiers généraux réunis. || Provinces des cinq grosses fermes, celles qui acceptèrent le tarif dressé par Colbert en 1664. || 4° Domaines ruraux donnés à ferme. Acheter une ferme. Ce domaine comprend trois fermes. Des fermes dont les plus petits détails renferment une foule de moyens de salubrité, de commodité ou de profit, moyens qui, suggérés par une physique éclairée, sont, pour les habitants de la campagne, des leçons et des modèles, CONDORCET, *Duhamel*. || Ferme école ou ferme modèle, établissement pour former des agriculteurs et perfectionner la culture. || Habitation du fermier; bâtiments d'exploitation de la ferme. Une belle ferme. || 5° Jeu qui se joue avec 6 dés marqués d'un seul côté. || Jeu de cartes à 10 ou 12 personnes.

— HIST. XIII S. Si comme deus compaignons prendent une ferme à trois ans, BEAUM. XXI, 30. Li secons cas si est se feme a baillié son doaire à ferme de grain ou de denier, et ele muert avant que les despuelles soient levées, ID. XIII, 16. || XVI° S. Cette grand ville ne demeura gueres à sentir de l'incommodité par ces petites garnisons; la cavalerie qui estoit dedans ayant bientost pris à ferme les grands chemins de Normandie, du Perche et du Maine, et rendu celui d'Orleans dangereux, D'AUB. *Hist.* I, 212.

— ÉTYM. Picard, *farme;* provenç. *ferma;* bas-lat. *firma;* de l'adj. latin *firmus*, chose ferme, établie, convenue.

3. **FERME** (fèr-m'), *s. f.* || 1° Terme de théâtre. Décoration montée sur un châssis et qui se détache de la toile du fond. Les fermes représentent une colonnade, un arbre, etc. On appelle ferme, dans toutes les circonstances, une décoration qui s'élève de dessous, au lieu de descendre du cintre ou de rouler par les coulisses, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, XXVIII, t. II, p. 385. Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardents, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les découpements de la première ferme, percée de plusieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir Olympie, et se refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été si bien ménagé que la pitié et la terreur étaient au comble, VOLT. *Lett. Duc de Villars*, 25 mars 1762. || 2° Terme de charpenterie. Assemblage de pièces, sur lesquelles posent d'autres pièces qui portent un comble. Demi-ferme, la moitié de la ferme d'un comble. Demi-ferme de croupe, celle qui est placée dans le milieu de la croupe. Demi-ferme d'arêtier, celle qui est placée dans le plan de l'arêtier. Ferme brisée, la ferme d'un comble en mansarde. || 3° Armoire qui était ordinairement dans le greffe du tribunal ou dans la sacristie de l'église paroissiale de chaque juridiction.

— HIST. XIV° S. L'une [copie] avons mis et consigné en nostre ferme [armoire] et arche de l'echevinage, BOUTILLIER, *Somme rur.* p. 887, dans LACURNE. Jusques à ce qu'il soit temps de les mettre [les éperviers] en la ferme, *Ménagier*, III, 2. || XV° S. À tant chevaucherent les deux chevaliers, jusqu'à ce qu'ils trouverent le pont; mais deffense y avoit pour gens de cheval; car il y avoit une belle ferme [barrière] auprès d'ung pillier, auquel pendoit un cor d'ivoire, *Perceforest*, t. V, f° 87.

— ÉTYM. *Fermer*.

FERMÉ, ÉE (fèr-mé, mée), *part. passé.* || 1° Rendu ferme, fixe (ce qui est le sens propre). || Terme de vénerie. Les gros cerfs ont les pinces fermées, c'est-à-dire serrées l'une contre l'autre, quand ils vont d'assurance. || Terme de grammaire. É fermé, é aigu, comme dans bonté (*e* dans lequel le son est appuyé). || Terme de commerce. Drap fermé, drap bien fabriqué, qui n'est point lâche. || Fermé à, résolu à (sens qui a vieilli). Puisqu'il était fermé à ne point parler au roi, ST-SIM. t. VIII, p. 238, édit. Chéruel. || 2° Qui n'est pas ouvert. Une porte fermée. Des ciseaux fermés. Un couteau fermé, couteau dont la lame, mobile, est logée dans le manche. L'envieux qui verra du plus creux de l'abîme Le ciel ouvert aux saints et fermé pour son crime, CORN. *Imit.* I, 24. La nature est pour l'homme un livre fermé, MASS. *Car. Vérité de la rel.* Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres, VOLT. *Louis XV*, 24. || Fig. Cieux fermés, se dit d'un ciel qui ne verse ni pluie ni rosée. Les cieux par lui fermés et devenus d'airain, RAC. *Athal.* I, 1. || Main fermée, main dans laquelle les doigts sont repliés sur la paume. Frapper à main fermée.

|| Fig. Il me semble qu'il ne faut pas, comme Fontenelle, tenir la main fermée quand on est sûr d'y avoir la vérité, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 9 mars 1770. || Frapper à poings fermés, frapper ferme, et, par plaisanterie, dormir à poings fermés, dormir profondément. || Yeux fermés, yeux dont les paupières sont appliquées exactement l'une contre l'autre. || Fig. Les yeux fermés, se dit quand on agit par confiance ou par déférence pour quelqu'un. J'ai signé les yeux fermés. || Yeux fermés, se dit aussi de celui qui se laisse abuser, induire en erreur. Ses yeux longtemps fermés s'ouvriront à la fin; Il connut son erreur.... RAC. *Brit.* IV, 2. || Trouver la porte fermée, ne pas rencontrer la personne qu'on venait voir. || 3° Terme de marine. Port fermé, port obstrué par les glaces ou bien entouré de côtes. || Navire fermé, navire bien garanti de l'introduction des lames. || Rade fermée, rade à l'abri des lames. || Terme de métier. Carde fermée, carde dont les dents sont trop rapprochées. || 4° Fig. Il se dit de tout ce que par similitude on dit fermé. Il [mon cœur] est si peu fermé que chacun y peut lire, CORN. *Sertor.* II, 2. C'est que vous voyez bien que tous les moyens vous en sont fermés, MOL. *G. D.* III, 8. Tous les cœurs des humains sont-ils fermés pour moi? VOLT. *Mariamne*, III, 3. Ah! si pour moi jamais tout cœur était fermé, ANDRÉ CHÉN. *Élég.* XII. Dépouille devant tous l'orgueil qui te dévore, Cœur gonflé d'amertume et qui t'es cru fermé, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit d'avril.* || Avoir le cœur fermé pour une personne, être incapable d'amour pour elle. Mon cœur, tout à Plautine, est fermé pour Camille, CORN. *Othon*, I, 1. || 5° Enclos. Il fallut que le marquis d'Obando, alors gouverneur, prît ce citoyen sous sa sauvegarde, et lui assignât un terrain fermé où il pût continuer avec sûreté ses opérations, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 16. || *S. m.* Terme de vénerie. Le fermé, le terrain compris entre les haies. || 6° Fermé à, interdit. ....À nos vaisseaux la mer toujours fermée, RAC. *Iphig.* I, 2. || Fermé à, qui ne reçoit pas. À tout autre désir mon cœur était fermé, ID. *Baj.* V, 4. Des yeux fermés aux beautés de la nature, et des cœurs encore moins ouverts aux sentiments qu'elle inspire, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 403, dans POUGENS. Ah! qu'à ces vains regrets ton âme soit fermée! LAMART. *Harm.* II, 12. || On dit de même : Un esprit fermé à certaines idées, un esprit qui ne les admet pas, ne les comprend pas. || 7° Nuit fermée, le moment où l'obscurité est devenue complète. N'avez-vous point remarqué que les jours n'ont point été si courts [en décembre] qu'à l'ordinaire? il y a trois ou quatre ans que je l'entends dire à Paris; l'abbé Têtu en avait parlé à l'observatoire, et disait qu'à cinq heures la nuit était fermée autrefois, et qu'à présent on lisait encore à cinq heures, SÉV. 609. || 8° Aristocratie fermée, et, en général, classe fermée, celle dont les membres ne s'allient qu'entre eux, et qui n'admet pas de membres étrangers par leur origine. || 9° À certains jeux, au domino par exemple, on dit que le jeu est fermé, lorsque aucun des joueurs ne peut plus rien poser. || Proverbe. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, c'est-à-dire il ne faut pas vouloir, ordonner des choses contradictoires.

† **FERME-BOURSE** (fèr-me-bour-s'), *s. m.* Espèce de fermoir qui clôt l'entrée d'une bourse. || *Au plur.* Des ferme-bourse.

— ÉTYM. *Fermer*, et *bourse*.

FERMEMENT (fèr-me-man), *adv.* || 1° D'une manière ferme, avec vigueur. S'appuyer fermement. || 2° D'une manière ferme, invariablement, constamment. Il était fermement persuadé que l'année était de trois cent soixante-cinq jours et un quart, malgré la nouvelle philosophie de son temps, VOLT. *Zadig*, 1. Les miracles sont faits Pour qui veut fermement la mort ou le succès, SAURIN, *Spartac.* III, 4.

— HIST. XIII° s. De sa cemise estreitement [il] Bende sa plaie fermement, MARIE, *Gugemer.* Et sa nature [de l'aigle] est de esgarder contre le soleil si fermement, que si oil [ses yeux] ne remuent goute, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 196. Li quens Looys de Blois et de Chartain, qui malades avoit esté ne encores n'estoit mie fermement gueris, remest en Constantinoble, VILLEH. CXIII. || XIV° s. Tien fermement que celluí n'est pas bien enseigné qui ne scet avoir patience, *Ménagier*, I, 9. || XV° s. Il jurera aussi secondement Qu'en ung seul lieu aimera fermement, CH. D'ORL. 1. || XVI° s. Titus demouroit fermement amy de ceulx à qui il avoit une fois fait plaisir, AMYOT, *Flamin. et Philop.* 2.

— ÉTYM. *Ferme* 1, et le suffixe *ment*; provenç. *fermamen*; catal. *fermament*; espagn. et portug. *firmemente*; ital. *fermamente*.

FERMENT (fèr-man), *s. m.* || 1° Substance qui a la propriété, sous certaines influences, de développer, dans les matières organiques, avec lesquelles on la met en contact, une action moléculaire d'où résultent différents produits tels que de l'alcool, de l'acide acétique, etc. La levûre de bière est un ferment. || 2° Fig. Ce qui excite ou entretient. Quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs! J. J. ROUSS. *Pologne*, 14. Les vertus qui n'attendaient pour éclore que le ferment de l'adversité, ID. *Conf.* VI. Ce temple à la révolte ouvert incessamment D'une éternelle haine entretient le ferment, GUIRAUD, *Machabées*, III, 6. || 3° Fragment d'hostie consacrée que les évêques envoyaient aux prêtres de leur diocèse.

— HIST. XVI° s. Quelque reliquat et portion du ferment de ce virus, PARÉ, XVI, 36.

— ÉTYM. Provenç. *ferment*; espagn. et ital. *fermento*; du latin *fermentum*, de *fervere*, être chaud (voy. FERVEUR).

† **FERMENTAIRE** (fèr-man-tê-r'), *s. m.* Nom donné aux chrétiens grecs qui, dans la consécration, se servent de pain fait avec du levain, par opposition à azymite.

† **FERMENTANT, ANTE** (fèr-man-tan, tan-t'), *adj.* Qui fermente. Une matière fermentante.

FERMENTATIF, IVE (fèr-man-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui produit la fermentation. La levûre de bière est une matière fermentative.

— ÉTYM. *Fermenter.*

FERMENTATION (fèr-man-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Réaction spontanée, qui s'opère dans un corps d'origine organique par la seule présence d'un ferment, lequel n'emprunte ni ne cède rien au corps qu'il décompose. Il trouva qu'en exposant le grain dans des étuves à une chaleur assez forte pour faire périr les œufs ou les nymphes des insectes, en le privant par cette même opération de son humidité, on le garantissait à la fois des deux fléaux les plus destructeurs, la fermentation et les insectes, CONDORCET, *Duhamel.* || Fermentation saccharine, celle dans laquelle il se forme du sucre aux dépens de la fécule. Fermentation vineuse, spiritueuse ou alcoolique, celle qui produit l'alcool par la décomposition du sucre. Fermentation acide, celle qui a pour principal résultat de l'acide acétique. Fermentation putride, celle qui donne lieu à des produits plus ou moins infects. || 2° Dans l'ancienne physiologie, fermentation du sang, état hypothétique du sang comparé à une fermentation. Il se fait dans le cœur une fermentation du sang, BOSS. *Conn. de Dieu*, II, 9. Âge où le sang en fermentation commence d'échauffer l'âme, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Dans l'ancienne médecine, fermentation des humeurs, état hypothétique des humeurs comparé à une fermentation. || 3° Il s'est dit dans l'ancienne chimie pour toute espèce de réaction. C'est réellement le feu qui produit le mouvement interne de tous ces corps; mais, dira-t-on, comment peut-il exciter des fermentations froides qui font baisser le thermomètre? VOLT. *Nat. du feu*, III, 1. || 4° Fig. Agitation des esprits. C'est qu'il n'y eut aucun levain de fermentation du temps de Louis XII, et que, du temps de Henri II, tous les ordres de l'État commençaient à être échauffés et aigris, VOLT. *Hist. du parl.* ch. 13. Dans la fermentation où sont les esprits on ne veut pas s'exposer aux plaintes, ID. *Lett. d'Argental*, 27 janv. 1764. Il y a des temps où il ne faut pas irriter les esprits, qui ne sont que trop en fermentation, ID. *Lett. Damilaville*, 27 janv. 1764. La fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris, ID. *Lett. Richelieu*, 29 avr. 1771. Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon siècle; mais il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer, qu'on laissera peut-être se dissiper, et dont on pourrait assurer, diriger et hâter les progrès par une éducation bien entendue, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 2. Avez-vous lu un ouvrage intitulé Dialogue sur le commerce des blés? il excite ici une grande fermentation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 janv. 1770.

— ÉTYM. *Fermenter.*

FERMENTÉ, ÉE (fèr-man-té, tée), *part. passé.* Qui a subi la fermentation. Les liqueurs fermentées.

FERMENTER (fèr-man-té). || 1° *V. a.* Mettre en fermentation (cet emploi actif, qui est latin et archaïque, n'est plus en usage). On peut penser que le cœur mêle dans le sang une matière, quelle qu'elle soit, capable de le fermenter, BOSS. *Connaiss.* II, 9. || 2° *V. n.* Terme de chimie. Être, entrer en fermentation. Ce limon fangeux, fermentant sous les ardeurs du tropique, dut soutenir longtemps et multiplier à l'infini toutes ces générations impures, informes, qui n'ont cédé la terre à des habitants plus nobles que quand elle s'est épurée, BUFF. *Oiseaux* t. XV, p. 3, dans POUGENS. || Il se dit quelquefois de ce qui a l'apparence d'un mouvement de fermentation. C'est ainsi qu'une demi-once de sel volatil d'urine et trois onces de vinaigre, en fermentant, font baisser le thermomètre de neuf à dix degrés, VOLT. *Ess. sur la nat. du feu*, III, 1. || 3° Fig. S'agiter, s'émouvoir. Les esprits, les têtes fermentent. Dans les cœurs irrités la sédition fermente, ANCELOT, *Fiesque*, III, 3. || Il se dit aussi des passions et des sentiments. La honte, le remords, la rage, la douleur, Mille poisons brûlants fermentent dans mon cœur, DE BELLOY, *Siége de Calais*, II, 1. Mais où l'on vécut libre, un reste de courage Longtemps fermente et fait détester l'esclavage, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2.

— HIST. XVI° s. Il inventa le levain pour fermenter la paste, le sel pour luy donner saveur, RAB. *Pant.* IV, 61.

— ÉTYM. Lat. *fermentare*, mettre en fermentation, de *fermentum*, ferment.

† **FERMENTESCIBILITÉ** (fèr-man-tè-ssi-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fermentescible.

† **FERMENTESCIBLE** (fèr-man-tè-ssi-bl'), *adj.* Qui est sujet à la fermentation. L'analyse du grain de froment présente deux substances très-caractérisées: la première est muqueuse, nutritive, fermentescible, et connue sous le nom d'amidon, BONNET, *Contempl. nat.* VI, VI, note 1.

— ÉTYM. *Fermenter.*

FERMER (fèr-mé), *v. a.* || 1° Arrêter, fixer. C'est le sens propre de ce verbe conservé seulement dans ce terme de navigation : fermer un bateau, l'arrêter ou l'attacher; et dans ce terme de droit coutumier: rendre le témoignage appelé ferme; et dans ce terme d'architecture: fermer une baie de porte ou de croisée, établir sur ses pieds-droits une arcade ou une plate-bande, ou y poser des linteaux; et dans ce terme de grammaire: fermer l'*e*, fermer une voyelle, lui donner le son fermé. || 2° Appliquer, mettre ferme une chose qui sert à clore. Fermez la porte, la fenêtre, les contrevents. || Fermer la porte à quelqu'un, l'empêcher d'entrer. || Fermer la porte sur quelqu'un, sur soi, fermer la porte après que quelqu'un est entré ou sorti, fermer la porte en entrant ou sortant. || Familièrement. Fermer la porte au nez de quelqu'un, à quelqu'un, pousser rudement la porte contre lui au moment où il se présente pour entrer. || Fig. Fermer la porte à quelqu'un, ne pas le recevoir. Elle m'avait fait fermer sa porte le matin, mais elle me reçut le soir, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 3, p. 7, dans POUGENS. || Absolument. Fermer sa porte, refuser toute visite. || Se faire fermer la porte, éprouver le refus d'être admis. Anacréon et les gens de sa sorte, Comme Waller, Saint-Évremont et moi, Ne se feront jamais fermer la porte; Qui n'admettrait Anacréon chez soi? Qui bannirait Waller et la Fontaine? LA FONT. *Lett.* XVIII. || Toutes les portes lui sont fermées, il n'est reçu nulle part. || Fig. La porte des emplois, des honneurs, lui est fermée, il n'a aucun moyen d'obtenir une place, des dignités. || Fig. et poétiquement. Fermer les portes du temple de Janus, les portes de la guerre, faire la paix (voy. JANUS) || Fig. Fermer la porte aux désordres, aux abus, les empêcher, les prévenir. || Fermer la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils, les éloigner, les rejeter. || Fermer ses portes, se dit d'une ville qui se décide à résister à un ennemi. Il n'y eut que Samé, qui, après avoir fait sa soumission comme les autres, s'en repentit et ferma ses portes aux Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 448, dans POUGENS. || 3° Par extension, clore ce qui est ouvert. Fermer une chambre, un magasin, un secrétaire, une armoire, une malle. Fermer une boutique. L'ange du Seigneur se fit voir armé de l'épée, et ferma pour jamais l'entrée de ce jardin de délices, BOURDAL. *Exhort. Crucif. et mort de J. C.* t. II, p. 175. || Fig. et familièrement. Fermer boutique, cesser de travailler ou de vendre en boutique, quitter le commerce. || Terme d'architecture. Fermer une voûte, en poser la clef. Fermer un cours d'assises, en poser la dernière pierre. || Terme de marine. Fermer un port, en barrer l'entrée; mettre embargo sur les navires qui s'y trouvent. Fermer une batterie, en laisser tomber les mantelets. Fermer une voile, la brasser au vent. Fermer l'angle, se placer de manière à apercevoir deux objets sur une même ligne. || 4° Par analogie. Fermer un robinet. || Fermer un tiroir, le faire rentrer dans le meuble où il est emboîté. || Fermer les rideaux, tirer les rideaux. Brinon, mon ami, lui-dis-je, avec un grand soupir, fermez le rideau, je

suis indigne de voir le jour, HAMILT. *Gramm.* 3. || 5° Rapprocher l'une contre l'autre des parties dont l'écartement figurait une ouverture. Fermer un couteau, des ciseaux. Fermer un sac. Fermer un livre. Fermer la main. || Fermer une lettre, un paquet, plier et cacheter une lettre, un paquet. || Fermer les yeux, rapprocher les paupières, de sorte qu'on ne voit plus. Il ferma les yeux à cause du jour trop vif. Et qui me trouve mal n'a qu'à fermer les yeux, MOL. *Éc. des maris,* I, 1. || Par extension. Fermer les yeux, mourir. || Familièrement. Ne pouvoir fermer l'œil, les yeux, ne pouvoir dormir. Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière, Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière, BOIL. *Sat.* VI. || Fig. Fermer les yeux sur quelque chose, faire semblant de ne pas s'apercevoir de ce qui a lieu. Et moi fermant les yeux sur ce noir attentat, CORN. *Rodog.* III, 3. Sur tout ce que j'ai vu, fermons plutôt les yeux, RAC. *Baj.* IV, 4. || Absolument. Se voyant tromper, elle fermait les yeux, CORN. *Rodog.* I, 7. J'aimai mieux fermer les yeux, pour ne pas voir les artifices, FÉN. *Tél.* XIII. Plusieurs jésuites se cachèrent dans des provinces éloignées, d'autres dans Kanton même, et on ferma les yeux, VOLT. *Dict. phil. Chine.* || Fermer les yeux à quelque chose, se refuser à voir ce qui est évident, à croire ce qui est certain. Fermer les yeux à la vérité, à l'évidence. ....Je fermais les yeux à ce nouvel ennui, CORN. *Œdipe,* II, 2. || Fermer les yeux à quelqu'un, empêcher qu'il ne voie les choses telles qu'elles sont. Thésée ouvre vos yeux en voulant les fermer [sur le mérite d'Aricie], RAC. *Phèdre,* I, 1. A tant d'attraits, amour, ferme ses yeux, ID. *Andr.* II, 3. Mon amour pour ma patrie ne m'a jamais fermé les yeux sur le mérite des étrangers, VOLT. *Mérope, lett.* || Fermer les yeux, intercepter la vue. Il la rendit [la justice], sans l'amollir, douce et traitable; il leva le bandeau qui fermait ses yeux, et lui laissa jeter des regards de pitié sur les misérables, FLÉCH. *Lamoignon.* || Fermer les yeux à quelqu'un, rapprocher ses paupières après qu'il est mort; et fig. l'assister dans ses derniers moments. Céphise, c'est à toi de me fermer les yeux, RAC. *Andr.* IV, 1. Je croyais que tes mains fermeraient mes yeux, FÉN. *Tél.* XVII. Le fils se revêt des dépouilles du père, lui ferme les yeux, MASS. *Carême, Mort.* Tes triomphantes mains vont fermer ma paupière, VOLT. *Brutus,* IV, 6. || Fermer les yeux, signifie quelquefois faire cesser de vivre. Aux uns à qui la mort allait fermer les yeux, Leurs libérales mains ouvraient déjà les cieux, VOLT. *Henr.* X. || Fermer la bouche, rapprocher ses lèvres de manière que la bouche ne soit plus ouverte. || Fermer la bouche, se dit d'une cérémonie dans laquelle le pape impose les doigts sur la bouche d'un nouveau cardinal pour l'avertir qu'il n'a point encore voix délibérative. || Fig. Fermer la bouche à quelqu'un, lui imposer silence d'autorité, ou le réduire à ne pouvoir répondre. Ah! l'on s'efforce en vain de me fermer la bouche, RAC. *Brit.* III, 3. Le duc de Sulli représenta au roi combien l'admission des jésuites était dangereuse, mais Henri lui ferma la bouche en lui disant : ils seront bien plus dangereux encore si je les réduis au désespoir, VOLT. *Hist. parl.* ch. 42. || Le respect me ferme la bouche, il m'interdit de parler. Approuvez le respect qui me ferme la bouche, RAC. *Phèd.* IV, 2. || Fermer la bouche à la médisance, à la calomnie, aux médisants, obliger les médisants, les calomniateurs à se taire. || Fig. Fermer le cœur de quelqu'un à un sentiment, l'empêcher de l'éprouver. Elle ferme le cœur à tout sentiment de piété, MASS. *Carême, Pass.* 2. Mais une telle offense Ferme à la fin mon cœur à la reconnaissance, VOLT. *Adél.* III, 3. || Absolument. Fermer le cœur, y étouffer les sentiments naturels. On a pu le déchirer [mon cœur], le fermer, mais non le flétrir, GENLIS, *Mlle de la Fayette,* p. 234, dans POUGENS. || Fermer son cœur à quelqu'un, cesser d'avoir pour lui de l'affection, et aussi lui cacher les sentiments qu'on éprouve, les pensées qu'on a. || Fermer son cœur, signifie aussi se refuser à. Il a fermé son cœur à tous nos plaisirs, FÉN. *Tél.* IX. || Fermer l'oreille à quelque chose, ne pas l'écouter. Fermer l'oreille aux louanges. Fermons l'œil aux présents et l'oreille à la brigue, RAC. *Plaid.* II, 4. || Fermer l'oreille à la calomnie, aux médisances, ne point y ajouter foi. || Fermer sa bourse, en nouer les cordons; et fig. cesser de prêter de l'argent. Je lui ai fermé ma bourse. || 6° Fermer une plaie, la cicatriser. C'est en fermant la plaie y verser du poison, CORN. *Cinna,* II, 2. || Fig. Fermer une plaie, des plaies, réparer des maux. Nous sommes demeurés d'accord que nous étions obligés de part et d'autre de travailler de tout notre pouvoir à remédier au schisme qui nous sépare, et à fermer une si grande plaie, BOSS. *Projet de réunion des protestants, récit.* Il fallait du temps pour fermer les plaies de la Livonie, pays abondant, mais désolé par quinze ans de guerre, par le fer, par le feu et par la contagion, VOLT. *Hist. Charles XII,* 8. || 7° Rendre un passage difficile, impossible. Des bancs de sable ferment l'entrée du port. Fermer un chemin, un passage. L'avenue est fermée par des barrières. Ils s'arrêtaient autrefois à Coulpy, mais avec le temps ils ont osé braver les courants, les bancs mouvants et élevés qui semblaient fermer la navigation du fleuve, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 30. || Terme de chemin de fer. Fermer la voie, présenter la face rouge du disque mobile pour avertir de s'arrêter lorsque la voie est obstruée par une cause quelconque. || 8° Empêcher l'accès, repousser. Une armée fermait le passage. Fermer les mers. J'en rends grâces au ciel, qui, m'arrêtant sans cesse, Semblait m'avoir fermé le chemin de la Grèce, RAC. *Andr.* I, 1. Et tout ce vain amas de superstitions, Qui ferment votre temple aux autres nations, ID. *Athal.* I, 4. || Fig. Le respect et la crainte Ferment autour de moi le passage à la plainte, ID. *Bérén.* II, 2. || Fig. Fermer à quelqu'un le chemin des honneurs. Cette carrière lui est fermée. || 9° Enclore. Fermer une ville, un parc. Il [Quintius] envoya ses soldats couper du bois pour avoir de quoi fermer son camp lorsqu'il en serait besoin, MALH. *le XXXIII^e livre de T. Live,* chap. 5. || Fermer une parenthèse, mettre le signe qui la termine. || Fig. Fermer la parenthèse, terminer une digression, revenir à son sujet. || 10° Cesser, suspendre des travaux, des exercices, des réunions. Fermer les clubs. Fermer un atelier. Les temples du paganisme furent renversés, les portes des écoles ecclésiastiques fermées, les philosophes dispersés, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*éclectisme*). || Fermer le palais, le théâtre, faire cesser la plaidoirie, les spectacles. Donnons vite bien des comédies nouvelles; car, lorsque les jansénistes seront les maîtres, ils feront fermer les théâtres, VOLT. *Lett. d'Argental,* 15 août 1761. || Fermer un bureau, y faire cesser le travail des employés à une certaine heure, ou cesser momentanément de le tenir ouvert aux personnes qui y ont affaire. || 11° Arrêter, clore, terminer. Fermer une liste. Fermer un débat, une session. Meurs, misérable prince, et d'une main hardie Ferme l'acte sanglant de cette tragédie, MAIRET, *Sophon.* V, 9. Tout mourant il te force, et fait dire à l'envie Qu'un si grand conquérant n'eût jamais pu fermer Par un plus digne exploit une si belle vie, CORN. *Inscr. mises sur des estampes,* XX, *prise de Perpignan.* La réflexion qui va fermer ce discours, BOSS. 1^er^ *sermon, Concept.* 1. L'abbé de Chaulieu ferma ce siècle par trois ou quatre pièces de poésie qui partent du cœur, ou qui semblent en partir, VOLT. *Mél. littér. Lett. de la Visclède,* 1776. Gabriel Biel naquit à Spire; il ferma la troisième période de la philosophie scolastique, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*scolastiques*). || Fermer la marche, marcher le dernier. Les chariots rangés quatre à quatre fermaient la marche, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres,* t. II, p. 271, dans POUGENS. Ses esclaves, son époux, les parents et les amis fermaient la marche, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 34, dans POUGENS. || 12° Terme de domino. Fermer le jeu, se dit au domino quand on pose un dé auquel personne ne peut en adapter un autre. || 13° Terme de manége. Terminer entièrement une figure. Il se dit surtout du travail de deux pistes. Fermer la volte, la passade. || 14° *V. n.* Être bien clos. Cette porte ferme bien. || N'être plus ouvert. Les portes de la ville ferment à telle heure. Ce magasin ferme de bonne heure. || Ne pas tenir ouvert. Les marchands ferment les jours de fête. || Fermer la porte, les portes. On vient de fermer, personne n'est plus admis. || Servir à clore. Cette serrure ferme bien, ferme mal. || 15° Terme de bourse. Les cours ont fermé à tel taux, c'est-à-dire le taux était tel quand les derniers cours ont été cotés, quand la bourse a fermé. || 16° Se fermer à, *v. réfl.* S'arrêter à, prendre comme résolution dernière (sens qui vieillit et qui dépend du premier sens de fermer). M. de Beauvilliers ne trouva jamais mieux [que Torcy] à mettre en sa place, et il se ferma à l'y laisser, ST-SIM. 305, 229. Le roi s'était fermé à n'accorder plus de survivances, ID. 6, 78. || 17° Être clos, cesser d'être ouvert. Cette porte se ferme d'elle-même. Les bourses se sont fermées, c'est-à-dire l'argent est rare. Tout chemin d'acquérir se ferme à la vieillesse, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Abîmes, fermez-vous! fantôme horrible, arrête, VOLT. *Sémir.* I, 5. || Fig. Son cœur va se fermer pour moi. || 18° Les yeux se ferment, quand les paupières se rapprochent. Le sommeil s'empara de lui, et ses yeux se fermèrent. || Ses yeux se ferment, il meurt. Hippias, étendu par terre, se roule dans la poussière, ses yeux se ferment à la lumière, FÉN. *Tél.* XVI. Mes yeux seront témoins de votre fier courage, Et vous auront vu vaincre avant de se fermer, VOLT. *Tancr.* I, 1. || Fig. Ses yeux se ferment, il ne veut pas voir la réalité. Tes yeux s'étaient fermés sur les bords de l'abîme, VOLT. *Alz.* V, 2. || 19° Se cicatriser. La plaie commence à se fermer. || 20° La nuit se ferme, elle devient tout à fait obscure. La nuit se ferma, mais la porte ne s'ouvrit pas, HAMILT. *Gramm.* 9. || 21° S'enfermer. Oui, tout cesse, on n'entend qu'un cri triste et sauvage; On charge les fusils, on se ferme, on s'endort, J. J. AMPÈRE, *Rev. des Deux-Mondes,* juillet 1847, p. 236.

— HIST. XI^e s. Esperons d'or ad en ses piez fermez [fixés], *Ch. de Rol.* XXVI. || XII^e s. Et l'aigle d'or sus el pomel fermer [fixer], *Ronc.* p. 8. A trois clos d'or [il] ferma son gonfanon, *ib.* p. 71. [Elle] Ferma les huis et serra durement, *ib.* p. 172. Tut le plus del jur ert [il était] en un suen oratur, E fermout l'uis sur sei, *Th. le mart.* 101.... Quant li arcevesques comença à parler, Et sa cause en latin gentement à mustrer, Cil le comença lues [aussitôt] par tut à traverser; Quida qu'hum li eüst fait la cause fermer [apprendre par cœur], E, se um le desturbast, nel seüst parfiner, *ib.* 57. || XIII^e s. Si virent la cité fermée [fortifiée] de haus murs et de grans tours, VILLEH. XLIV. Et ele a bien fermée [retenu] sa leçon, HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 184. Puis la [la ville] frema [fortifia] dus Naymes de Baviere autrement, *Berte,* IX. Amors a si mon cuer donté, Qu'il n'est mais à ma volenté; Ains le justise si forment, Qu'il i a faite clef fermant, *la Rose,* 3096. || XV^e s. Et vinrent jusques à une grosse ville que on appelle Fontaine-sur-Somme; si l'ardirent toute et roberent; car elle n'estoit point fermée, FROISS. I, I, 276. Pour Dieu, espoir, venez le secourir; Il a en vous sa fiance fermée, Ne lui veuilliez à son besoin faillir, CH. D'ORL. *Ball.* 23. Aumaires [armoires] Fermans à clef tres bien et fort, ID. *Rondel* 28. Or ça, m'amie, estes-vous en ce fermée et conclue de ne rien faire pour moi? LOUIS XI, *Nouv.* XLIV.... Et incontinant Geuffroy Cueur crya à ses gens : ouvrez la porte, car il n'est pas temps de fermer l'estable quand les chevaulz sont perduz, *Bibl. des chartes,* 4^e^ *série,* t. I, p. 277. || XVI^e s. L'on commençoit à fermer le camp de la closture de paliz, AMYOT, *Sylla,* 60. Sans porte, sans fenestre, sans coffre qui ferme, MONT. I, 114. Ils sont fermez, du costé de la terre, de haultes montagnes, ID. I, 236. Ils maintiennent que, quand les grands commandent, on doit fermer les yeux et obeir, LANOUE, 217. Il envoya pour cest effect, de plus de vingt lieues loin, trois mille chevaux, pour la fermer [entourer la ville], ID. 632. Il arriva à nuict fermante à seureté lui et ses gens, ID. 644. La roine-mere se ferma à faire donner cette generallité au duc de Lorraine, D'AUB. *Hist.* II, 116.

— ÉTYM. Berry, *fremer, fromer, freumer, froumer;* picard, *fremer;* bourguign. *fromai;* norm. *frumer;* provenç. *fermar;* portug. *firmar;* ital. *fermare;* du latin *firmare,* proprement rendre fixe, affermir, fixer; ce qui est le sens primitif, très-fréquent dans les anciens textes; de là on passe sans peine au sens de fermer une porte, la fixer solidement, la fermer.

FERMETÉ (fèr-me-té), *s. f.* || 1° L'état de ce qui est fermement fixé. Ces pilotis ont peu de fermeté. || 2° Qualité de ce qui ne cède pas ou cède peu à la pression. La fermeté des chairs. Un terrain marécageux sans fermeté. Les bras et les mains sont, en divers endroits, divisés par plusieurs articulations qui, jointes à la fermeté des os, leur servent pour faciliter le mouvement et pour serrer les corps grands et petits, BOSS. *Connaiss.* II, 2. Fermeté vient de ferme et signifie autre chose que solidité et dureté, VOLT. *Dict. phil. Fermeté.* On est obligé de mêler un peu de cuivre avec l'étain, pour lui donner la fermeté qu'exigent les ouvrages qu'on en veut faire, BUFF. *Min.* t. V, p. 176, dans POUGENS. || 3° Vigueur, force. La fermeté des reins, du jarret. || 4° Fermeté de la main, assurance de la main qui exécute quelque chose. Ce chirurgien a de la fermeté dans la main. || Fig. Fermeté d'esprit, de jugement, esprit, jugement qui n'erre ni ne chancelle. || 5° Terme d'art. Vigueur, hardiesse d'exécution. Fermeté de pinceau, de burin. || Fig. Fermeté de style. Qualité d'un style qui est serré et fort. || 6° Il se dit de la contenance, de la voix, du regard qui ne se laisse pas troubler. Parler, répondre avec fermeté. Il les étonna

par la fermeté de son courage et de ses regards, VAUGEL. *Q. C.* X, 8. Mais votre fermeté tient un peu du barbare, CORN. *Hor.* II, 3. || 7° Force morale, qui s'exerce contre les obstacles, dans les périls, dans les souffrances, dans les revers. Une fausse fermeté conseillée à Roboam par de jeunes gens sans expérience lui fit perdre dix tribus, BOSS. *Politique*, IV, II, 2. Joignant à la fermeté qu'elle tenait de la nature, celle que la piété lui avait acquise, FLÉCH. *Dauphine.* On périt quelquefois par trop de fermeté, VOLT. *Fanat.* I, 1. Mais j'ai la fermeté de savoir me contraindre, ID. *Zaïre*, IV, 6. Un si triste esclavage Doit plier de son cœur la fermeté sauvage, ID. *Oreste*, II, 4. La fermeté dans le malheur n'est pas une vertu rare; l'âme ramasse alors toutes ses forces; elle se mesure avec ses destins; elle se donne en spectacle au monde, ID. *Panég. de St Louis.* La justice qui n'est rien sans la fermeté; la fermeté qui peut être un grand mal sans la justice, DIDER. *Lett. à la comtesse de Forbach*, *Œuv.* t. III, p. 446, dans POUGENS. || Fermeté de haine, haine qui reste fidèle à elle-même. [Un refus qui] ne puisse être imputé Qu'à fermeté de haine, ou magnanimité, CORN. *Perth.* III, 1. || Constance en amour. Vous voyez par pitié qu'il me laisse à Florame, Qui, n'étant pas si vain, a plus de fermeté, CORN. *la Suiv.* I, 8.

— SYN. FERMETÉ, CONSTANCE. L'homme ferme résiste à la séduction, aux forces étrangères, à lui-même. L'homme constant n'est point ému par de nouveaux objets. On peut être constant avec une âme pusillanime, un esprit borné; mais la fermeté ne peut être que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison. La légèreté et la facilité sont opposées à la constance; la fragilité et la faiblesse sont opposées à la fermeté, *Encycl.* VI, 527.

— HIST. XII° s. Le siege [il] a mis environ la ferté [forteresse], *Garin*, dans DU CANGE, *firmitas.* || XIII° s. Oïl, se Diex me saut; nous n'avons chi [ci] autre fermeté [protection] ne autre estendart, fors Dieu tant seulement et vous, H. DE VALENC. IV. || XIV° s. En nulle chose quelconque qui regarde œuvres humaines, il n'a telle constance ne si grant fermeté comme elle est ès operacions qui sont selon vertu, ORESME, *Eth.* 24. || XV° s. Je, qui suis fortune nommée, Demande la raison pourquoy On me donne la renommée Qu'on ne se peult fier en moy, Et n'ay ne fermeté ne foy, CH. D'ORL. *Ball.* 90. Et, ce fait, alerent à un ventail du dit vivier, et l'un d'eulx rompi la fermeté [la clôture] du dit ventail, DU CANGE, *firmura.* || XVI° s. La vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'ame, MONT. I, 243. Pour montrer la fermeté de son assiette [à cheval], ID. I, 369. Quelle fermeté y aura-il d'ores-en-avant en la foi et parole de roi? D'AUB. *Hist.* II, 235. Alors l'air n'a pas la fermeté de soutenir le vol des oyseaux, AMYOT, *Flamin.* 20. La soudaineté et facilité ne peult donner une fermeté perdurable à l'œuvre, ID. *Péric.* 26. C'estoit fermeté et constance, ID. *Fab.* 3. Tout ce que le cours de l'eau emmene aval, s'y attache et s'y lie si bien, que l'un par le moyen de l'autre s'y affermit, et prend une fermeté asseurée, ID. *Philop.* 12.

— ÉTYM. Provenç. *fermetat;* du latin *firmitatem*, de *firmus*, ferme. *Fermeté* ou *ferté* a très-fréquemment le sens de forteresse dans l'ancienne langue, qui avait aussi *fermance* pour dire ce que nous nommons aujourd'hui caractère ferme.

† **FERMETTE** (fèr-mè-t'), *s. f.* Terme d'architecture. Ferme d'un faux-comble ou d'une lucarne.

— ÉTYM. *Ferme* 3.

FERMETURE (fèr-me-tu-r'), *s. f.* || 1° Ce qui sert à fermer, à clore. Cette fermeture de boutique est très-solide. || Fermeture de menuiserie, assemblage complet du dormant, des châssis et des ventaux d'une porte ou d'une fenêtre. || Extrémité supérieure de certains tuyaux de cheminée. || 2° L'action de fermer, de clore. La fermeture d'une place de guerre. La fermeture des bureaux. || Fermeture d'un magasin, se dit d'un magasin qui cesse de vendre. || Terme de jeu (au domino). Action de fermer le jeu. Je cherchais la fermeture. || 3° Terme de marine, voy. FERMURE. || 4° Se dit des courants électriques qu'on interrompt. Dans le télégraphe à cadran, un tour de manivelle fournit 13 fermetures et 13 ouvertures de courant.

— HIST. XVI° s. À la fermeture [porte de ville] que les Juifs tenoient, Danyot et Turquant, qui estoient venus par avant, firent ouvrir la porte tout à plein à Henri, MENARD, *Hist. de du Guesclin*, p. 220, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fermer;* génev. *fermature.*

FERMIER, IÈRE (fèr-mié-, miè-r'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui tient à bail un bien-fonds, une exploitation rurale. Un fermier actif et intelligent. Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain; La maison le fournit, la fermière l'ordonne, BOIL. *Ép.* VI. || Terme de jurisprudence. Fermier judiciaire, celui à qui le bail de quelque héritage saisi a été adjugé par autorité de justice. || Se dit aussi, dans le langage agricole et d'une manière générale, du cultivateur, de celui qui pratique l'agriculture, qu'il soit fermier ou propriétaire. || 2° Il se dit aussi de celui, de celle qui prend des droits, des entreprises à ferme. Le fermier des chaises d'une église. Fermier des jeux. || Fermier d'annonces, celui qui prend à ferme les annonces dans un journal. || Terme de jeux. Se dit du joueur qui a pris la ferme ou banque au plus haut prix. || 3° Fermier, celui à qui le souverain afferme le droit de lever certains impôts. Les fermiers généraux dont il avait dévoilé au peuple les vols et les rapines, accoutumés jusque-là à s'engraisser des deniers publics, jetèrent alors les hauts cris, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 489, dans POUGENS. || En particulier, dans l'ancienne monarchie, fermier général, ou, simplement, fermier, un de ceux auxquels les droits du roi étaient affermés. Je vois, monsieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier général; vous me faites souvenir d'Atticus, qui était fermier général aussi, mais c'était de l'empire romain, VOLT. *Lett. d'Agincourt*, 17 déc. 1770. || 4° *Adj.* Garçon fermier.

— HIST. XIII° s. En tel cas ne doivent penre [prendre] li hoir que ce que li fremier doivent, BEAUM. 46. || XV° s. Prestre fermier ou vicaire de l'eglise parrochial de Croissy, DU CANGE, *firmarius.*

— ÉTYM. *Ferme*, 2.

FERMOIR (fèr-moir), *s. m.* || 1° Petite attache ou agrafe qui sert à tenir fermé un livre, un portefeuille, etc. Un vieil infortiat.... Où pendait à trois clous un reste de fermoir, BOIL. *Lutr.* V. Je vous supplie d'avoir la bonté de faire relier un de vos livres pour la messe avec des fermoirs d'or tout unis, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 25 mai 1675. || Il s'est dit plus particulièrement des agrafes qui fermaient les livres manuscrits, le parchemin exigeant une pression assez forte entre les ais de bois de la reliure, DE LABORDE, *Émaux*, p. 314. || 2° Fermeture de métal des sacs de femme, bourses, etc. || 3° Ciseau de charpentier, pour faire des entailles et des mortaises. || Fermoir nez rond, ciseau que le menuisier introduit dans les angles rentrants. || Instrument de bourrelier pour tracer les raies pointées sur les bandes de cuir. || Ciseau de fer, à manche de bois capable de supporter les coups du maillet dont se sert le sculpteur pour ébaucher.

— HIST. XIII° s. Quiconques veut estre fremaillers de laton à Paris, c'est à savoir feisieres de aniaus, de fremaus et de fermoirs à livres, estre le puet, pour qu'il sache le faire, *Liv. des mét.* 95. || XVI° s. Il inventa les fermoirs de la museliere que l'on attache à l'entour de la bouche, AMYOT, *Com. refréner la colère*, 12.

— ÉTYM. *Fermer.*

† **FERMURE** (fèr-mu-r'), *s. f.* Terme de marine. Se dit des bordages qui se mettent par couples entre les préceintes. || Terme de navigation fluviale. Perche servant à attacher un train de bois à la rive.

— HIST. XII° s. Et fut plate la fremure qui esteit sur le tiers estage, *Rois*, p. 248. || XIV° s. La beste, si tost qu'elle est hors de fermure [clôture], est retournée à sa nature et franchise, et n'est à nul proprement, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 263, dans LACURNE. || XV° s. Terribles fermures [les cages de Louis XI], COMM. VI, 2.

— ÉTYM. *Fermer.*

† **FÉRO** (fé-ro), *s. m.* Nom à Nice du poisson appelé, par les naturalistes, *la coryphène hippure.*

FÉROCE (fé-ro-s'), *adj.* || 1° Qui se plaît dans le meurtre, en parlant des animaux. Tout homme a une bête féroce en soi; peu savent l'enchaîner, la plupart lui lâchent le frein, lorsque la terreur des lois ne les retient plus, VOLT. *Lett. du roi de Prusse*, 31 oct. 1760. Comme un tigre féroce aigri par sa blessure, Il [Charles le Téméraire] s'éloigne, et sa fuite affranchit le Jura, MASSON, *Helvétiens*, VII. || Fig. C'est une bête féroce, se dit d'un homme brutal, cruel. || 2° Par extension, il se dit des personnes par rapport à leur caractère, à leurs habitudes. Un vain peuple à la fois et féroce et volage, Après l'avoir formé, détruisait son ouvrage, DELILLE, *Trois règnes*, V. || Qui a le caractère de la férocité. Déterminée à mourir, et par là devenue capable des plus féroces résolutions, elle [Cléopatre] vit d'un œil sec et tranquille couler dans ses veines le poison mortel de l'aspic, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t X, p. 388, dans POUGENS. Peut-être qu'en secret je tirais vanité.... D'instruire à nos vertus son féroce courage, VOLT. *Orphel.* I, 1. Mallius en Toscane arme leurs mains féroces [des complices de Catilina], ID. *Catilina*, I, 6. Dans ton féroce amour immole tes victimes, ID. *Adélaïde*, IV, 4. Grandval [acteur représentant Guzman dans Alzire] ne m'a-t-il pas fait un peu de tort? n'a-t-il pas outré les caractères? n'a-t-il pas rendu féroce ce que je n'ai prétendu peindre que sévère? ID. *Lett. Mme du Deffant*, 18 mars 1736. || Qui annonce la férocité. Regard féroce. Joie féroce. || 3° Par exagération, il se dit de mœurs dures. J'avais autrefois un frère janséniste; ses mœurs féroces me dégoûtèrent du parti, VOLT. *Lett. d'Argens*, août 1752. || Par plaisanterie. Un appétit féroce, une faim qui ne doit rien épargner.

— ÉTYM. Provenç. *feroce;* espagn. *feroz;* ital. *feroce;* du latin *ferocem*, de *fera*, bête sauvage, en grec θήρ. Ce mot paraît s'être introduit du latin dans le français au XVII° siècle.

FÉROCITÉ (fé-ro-si-té), *s. f.* || 1° Naturel d'un animal féroce. La férocité est naturelle au lion, au tigre. || Il se dit aussi quelquefois simplement pour naturel farouche. La force, la vitesse et la férocité sont presque semblables dans les ures et dans les buffles, FLÉCHIER, *Vie de Commendon*, II, 13. || 2° Par extension, il se dit des personnes, de leur caractère, de leurs manières. Ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes, LA BRUY. XI. Toute la liberté que j'ai prise, ç'a été d'adoucir un peu la férocité de Pyrrhus, RAC. *Andr. préface.* Cette férocité [de Néron] que tu croyais fléchir, ID. *Brit.* III, 2. Dans ta férocité, ton cœur impitoyable De ce trait généreux serait-il bien capable? VOLT. *Zaïre*, V, 10. Les combats de deux oiseaux de basse-cour [coqs] sont devenus des spectacles dignes d'intéresser la curiosité des peuples, même des peuples polis, et, en même temps, des moyens de développer ou d'entretenir dans les âmes cette précieuse férocité qui est, dit-on, le germe de l'héroïsme, BUFF. *Ois.* t. III, p. 100, dans POUGENS. || Acte de férocité. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies, VOLT. *Lett. Chardon*, 5 avril 1767. Ces cruautés [du peuple] sont loin d'atteindre aux solennelles férocités que des corps de justice exercent sur des malheureux que les vices des gouvernements conduisent au crime, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 349. || 3° Par exagération, il se dit de manières, de mœurs dures, brusques. Vous avez très-bien fait d'aller voir cette princesse, c'eût été une férocité que d'y manquer, SÉV. 10 juill. 1675. J'avais adouci la férocité de Toureil; il ne me brusquait pas, M^{me} DE STAEL, *Mém.* t. I, p. 296.

— HIST. XVI° s. Gangrene et mortification sont de si grande ferocité et malignité, que.... PARÉ, X, 16.

— ÉTYM. Provenç. *ferocitat;* espagn. *ferocidad*, ital. *ferocità;* du lat. *ferocitatem*, de *ferox*, féroce.

† **FEROUER** (fé-rou-èr), *s. m.* Dans la religion de Zoroastre, être surnaturel qui, à la naissance, s'unit au corps et après la mort dépose devant le trône de Dieu une supplication pour le mort; le type divin de chacun des êtres doués d'intelligence, son idée dans la pensée d'Ormuzd, le génie supérieur qui l'inspire et veille sur lui.

— ÉTYM. Zend, *fravashi.* Ce mot devrait être féminin; car les *ferouers* sont des génies femelles: J'invoque les purs ferouers, qui sont femelles, ANQUETIL DU PERRON, *Zendavesta*, dans BURNOUF, *Comment. sur le Yaçna*, p. 268.

† **FERRAGE** (fè-ra-j'), *s. m.* || 1° Action de ferrer un cheval, une roue, etc. || 2° Action de ferrer les criminels. || 3° Terme de douane. Action de plomber et de marquer les étoffes de laine. || 4° Terme d'administration militaire. Masse de ferrage, masse allouée dans les régiments de cavalerie, pour le ferrage des chevaux. || 5° Il se dit de l'ensemble des instruments en fer. Les fers et ferrages qui viennent des royaumes et pays étrangers, *Arrêt du conseil*, 5 juillet 1657. || 6° Ancien terme de monnaie. Droit de seize deniers sur le marc d'or, et de huit sur le marc d'argent que le maître de la monnaie payait aux tailleurs pour les fers qu'ils fournissaient.

— HIST. XIV° s. Du moulin à eaue, peux et dois sçavoir que tout ce qui se tourne et qui se meut, si comme le [la] grant roe, l'arbre de la roe, le rouot, le ferrage à ce appartenant.... BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 431, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Ferrer*, et, dans le sens d'instrument, *fer.*

FERRAILLE (fè-râ-ll', *ll* mouillées, et non fè-râ-ye), *s. f.* Vieux fers usés ou rouillés mis au rebut. Tous les ans on achète pour mes forges une assez

grande quantité de vieilles ferrailles dont, avec un peu de soin, l'on fait d'excellent fer, BUFF. *Min. Œuvres*, t. VII, p. 77, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Bryare estoit armé d'une vieille ferraille, En lieu d'un morion s'affubloit d'un escaille De dragon effroyable, RONS. 900.

— ÉTYM. *Fer.*

FERRAILLER (fè-râ-llé, *ll* mouillées, et non fe-râ-yé), *v. n.* || 1° Frapper des lames de sabre ou d'épée les unes contre les autres ou contre quelque autre objet, de manière à faire du bruit. Lui [la Châtre] toujours à crier : les voilà, à moi ! marche ici ! et choses pareilles, et toujours à estocader et à ferrailler, ST-SIM. 216, 165. || 2° Terme d'escrime, avec un sens péjoratif. Tirer mal, contre les principes. || 3° Il se dit, en un sens opposé, des spadassins, des querelleurs qui ne cherchent que l'occasion de se battre à l'épée. Tant mieux, c'est où je brille, et j'aime à ferrailler, REGNARD, *Fol. amour.* I, 7. J'aime à dormir le jour, puis à courir la nuit, A jurer, à médire, à ferrailler, à battre, DESTOUCHES, *Irrésolu*, II, 10. Ferrailler à la moindre petite insulte personnelle, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvres*, t. III, p. 221, dans POUGENS. Les fers une fois engagés, je n'ai plus songé qu'à ma besogne; elle était rude; car Deligny tire au moins de ma force; nous avons donc ferraillé noblement, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § XII. || Par extension, faire la guerre comme un spadassin tire l'épée. N'est-ce pas un autre grand défaut dans Pyrrhus de n'avoir suivi aucune règle dans l'entreprise de ses guerres, de s'y être livré aveuglément, sans réflexion, sans cause, par tempérament, par passion, par habitude, par impuissance de se tenir en repos, et par pure incapacité de faire autre chose que ferrailler, qu'on me pardonne cette expression ? ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 427, dans POUGENS. Il laisse à une nation belliqueuse comme la française le soin de ferrailler envers et contre tous, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 avr. 1674. || Fig. Disputer fortement. Ils s'engagèrent dans une discussion et ferraillèrent longtemps. Me voilà comme Ajax, ferraillant dans l'obscurité, VOLT. *Lett. Prusse*, 37.

— ÉTYM. *Ferraille.*

FERRAILLEUR (fè-râ-lleur, *ll* mouillées, et non fè-râ-yeur), *s. m.* || 1° Marchand de ferraille. || Celui qui vend toutes sortes d'outils et d'ustensiles en fer ou autres métaux d'occasion. || Celui qui confectionne les grils, etc. || 2° Familièrement. Homme qui aime à ferrailler. || Fig. Celui qui a des disputes. Roscelin, le ferrailleur le plus redouté de son temps, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*scolastiques*). Beaumarchais était ferrailleur et souvent cherchait noise, P. L. COUR. *Lett.* II, 134.

— ÉTYM. *Ferrailler.*

† **FERRANDINE** (fè-ran-di-n'), *s. f.* Ancien terme de commerce. Étoffe légère dite aussi burail, dont toute la chaîne était de soie, mais dont la trame n'était qu'en laine, ou même en poil, en fil ou en coton.

— ÉTYM. Serait-ce l'ancien français *ferrand*, cheval gris de fer, et l'étoffe serait-elle ainsi dite à cause de sa couleur ?

FERRANDINIER (fè-ran-di-nié), *s. m.* Fabricant de ferrandine.

FERRANT (fè-ran), *adj. m.* Maréchal ferrant, maréchal qui ferre les chevaux.

† **FERRASSE** (fè-ra-s'), *s. f.* Coffre de tôle qui contient les pièces de verre qu'on met recuire. || La porte même du fourneau qui est faite de tôle.

— ÉTYM. *Fer.*

† **FERRATE** (fè-rra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels formés avec l'acide ferrique. Ferrate de potasse.

— ÉTYM. *Ferrique.*

† **FERRATIER** (fè-ra-tié), *s. m.* Voy. FERRETIER.

† **FERRE** (fè-r'), *s. f.* Espèce de pince dont on se sert pour fabriquer les bouteilles de verre.

FERRÉ, ÉE (fè-ré, rée), *part. passé.* || 1° Garni de fer, et, en particulier, garni de métal à l'extrémité. Un lacet ferré. Un bâton ferré. || Fig. Gueule ferrée, parleur impudent. Il eût fallu trouver [dans le parlement] des gueules bien fortes et bien ferrées pour vouloir opiner haut contre les formes en face du roi, ST-SIM. 512, 18. Grâce aux alambics, au laboratoire et à la gueule ferrée des imposteurs, M. le duc d'Orléans ne laissa pas d'être heureux que Mme sa femme, qui eut une très-violente colique, s'en tira heureusement, ID. 240, 204. || Avoir la bouche ferrée, le palais ferré, manger avidement quelque chose de brûlant. || Fig. Avoir la bouche ferrée, être grossier dans son langage. || Populairement. Il avalerait des charrettes ferrées, se dit d'un grand mangeur. || Un mangeur de charrettes ferrées, un fanfaron, un faux brave. || 2° Qui a le pied garni d'un fer. Cheval ferré. || Par catachrèse. Ferré d'argent. Il [Charles XII] fit son entrée à Stockholm sur un cheval alezan, ferré d'argent, VOLT. *Charles XII*, 1. || Souliers ferrés, souliers garnis de clous pour qu'ils résistent plus longtemps à l'usure. Il quitte sa chaussure légère et prend des souliers ferrés et un gros bâton armé de fer, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 503. || Fig. et familièrement. Être ferré, être ferré à glace sur un sujet, y être fort habile, ne pas craindre d'y être pris en défaut. || 3° Eau ferrée, eau dans laquelle on a fait éteindre un fer rouge, ou tremper des clous, ou dissoudre des matières ferrugineuses. || 4° Chemin ferré, chemin dont le fond est ferme et pierreux et où l'on n'enfonce point. || Chemin ferré, se dit aussi, par opposition à chemin pavé, d'un chemin construit avec des cailloux. || Fig. Style ferré (locution peu usitée), style qui a de la dureté. Il [Balzac, depuis *le Prince*] changea sa façon d'écrire pour montrer qu'il n'était pas ignorant comme on lui avait reproché; mais, en récompense, il est ferré en quelques endroits, et cette affectation d'érudition n'est que trop souvent désagréable, TALLEMANT, t. IV, p. 91, éd. de 1855.

FERREMENT (fè-re-man), *s. m.* || 1° Outil de fer. Ô meurtrier contre nature, tue les animaux toi-même, je dis de tes propres mains, sans ferrements, sans coutelas, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Instruments de chirurgie; il se dit particulièrement du forceps. || 2° *Au plur.* Pièces, garnitures de fer qui entrent dans la construction d'un bâtiment, d'une machine. || 3° Terme de marine. Tout ce qui est de fer ou de cuivre à bord d'un bâtiment. || 4° Action de ferrer, d'enchaîner des forçats. Le ferrement des galériens avant leur départ pour le bagne.

— HIST. XIIe s. Bien furent polies ces pierres, et tant e près juintes, et tant serréement, que mielz sembla que sis auroit [ainsi les aurait] nature fermez que engin humain par ferrement, *Rois*, p. 246. || XIVe s. [Enguerrand de Marigni fut mené au supplice] ferré de ses ferrements, *Chr. de St Denis*, an 1315. Une serpe appellée selon la coustume du païs courbec ou ferment, DU CANGE, *ferramentum.* || XVe s. Et si y avoit peu d'eux qui eussent haches ni coingnées, ferrements ni instruments pour loger, ni pour couper bois, FROISS. I, I, 38. || XVIe s. Ilz ne pourront jamais endurer la lueur de vos ferremens [armes], quand vous les leur approcherez près des yeux, AMYOT, *Pomp.* 98. Pour la douleur il avoit lasché la couppeure, et puis y avoit remis le ferrement à plusieurs fois, ID. *Dion*, 46.

— ÉTYM. Wallon, *ferment*, serpe; provenç. *ferramen*; ital. *ferramento*; du latin *ferramentum*, de *ferrare*, ferrer (voy. FERRER).

† **FERRE-MULE** (fè-re-mu-l'), *adj.* Qui ferre la mule, qui se fait donner des pots-de-vin illicites. C'est un serviteur malin, menteur et ferre-mule, LESAGE, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

FERRER (fè-ré), *v. a.* || 1° Garnir de fer. Ferrer une porte, un bâton. || Ferrer des lacets, des aiguillettes, en garnir les extrémités de métal. || Par catachrèse. Ferrer d'or, d'argent, mettre des garnitures en or, en argent. Cette cassette est ferrée d'or. || 2° Ferrer un cheval, garnir ses pieds de fers attachés avec des clous. Que si le loup t'atteint, casse-lui la mâchoire; On t'a ferré de neuf.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. || Ferrer un cheval à glace, lui appliquer des fers cramponnés ou des clous à tête pointue, pour l'empêcher de glisser. || Fig. Familièrement. Cet homme n'est pas facile à ferrer, il est difficile à diriger, à convaincre. Ma fille me prie de vous mander le mariage de M. de Nevers : ce M. de Nevers si difficile à ferrer, ce M. de Nevers si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins, il épouse enfin, devinez qui ? SÉV. *au comte de Grignan*, 10 déc. 1670. || Se laisser ferrer, être docile, obéissant, soumis. Ce ne sont plus ces guerriers, la terreur de l'Europe, l'admiration du monde; ils furent grands, fiers, généreux; mais, domptés aujourd'hui, abattus, mutilés, bistournés par Napoléon, ils se laissent ferrer et monter à tous venants, P. L. COUR. *Lett.* X. Julie marche avec nous, je vois qu'on rôde autour d'elle, mais ma foi elle ne se laisse pas ferrer à tout le monde, ID. *Lett.* I, 84. || Ferrer la mule, acheter une chose pour quelqu'un, et la lui compter plus cher qu'elle n'a coûté, et aussi recevoir de l'argent pour procurer accès auprès d'un personnage puissant; locution qui vient de cette anecdote racontée dans la vie de Vespasien, et où il est dit qu'un serviteur de l'empereur s'arrangea pour qu'une mule, dans un voyage du prince, eût besoin d'être ferrée, et, pendant qu'on la ferrait, un solliciteur, qui avait payé le serviteur, remit un placet à l'empereur. C'est-à-dire en deux mots que tu ferres la mule, TH. CORN. *Feint astrol.* IV, 12. || 3° Terme de pêche à la ligne. Donner un coup sec du poignet, au moment où l'on sent que le poisson mord, afin d'engager le fer de l'hameçon dans les chairs. || Absolument. Il ne sait pas ferrer. || 4° Ferrer le chanvre, frotter du chanvre par poignée sur un fer obtus pour le rendre plus aisé à filer. || 5° Appliquer un plomb de visite sur une pièce d'étoffe et la marquer avec un coin d'acier.

— HIST. XIIe s. Uns escuiers vint pognant la ferée [route pierrée], *Ronc.* p. 146. Pour fere gens parler de soi, Fist tous les quatre fers dorer, Ne vout [il ne voulut] mie dire ferer, *Roman de Rou*, dans DU CANGE, *ferrum.* [Le cheval] Reprent s'alaine, tost est revigorez, Ausi henist comme s'il fust gitez [sorti] Fors de l'estable et de nouvel ferrez, *Bat. d'Aleschans*, v. 562. || XIIIe s. Et Thibaut de Brie Doint Diex le roi moins amer [que le roi aime moins Thibaut] Et Ferrant fasse ferrer [mettre aux fers Ferrant], HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 192. Nus ne doit faire corroies d'estain, c'est à savoir clouer ne ferrer d'estain; et se il le fet, ele doit estre arse, *Liv. des mét.* 238. Quant li rois englois entendi que il venroient l'ourmiel [ormeau] copper, si fist fierer le tronc desous de bandes de fier tout entour, *Chr de Rains*, p. 63. De son bordon qui est ferrez Li a touz perciez les costez, *Ren.* 14019. || XIVe s. Pluseurs bonnes gens qui estoient venuz au dit hostel pour eulx esbatre et mangier pain ferez [gaufres], ratons, crespes et autres choses, DE LABORDE, *Émaux*, p. 420. || XVe s. Et ne savoient de quoi ferrer ceux [les chevaux] qui estoient desferrés, FROISS. I, I, 39. Les portes estoient toutes ferrées de lames de fer, *Boucic.* I, 31. Le suppliant a marqué et ferré du dit martel dix-sept chesnes et ung hestre, DU CANGE, *ferrare.* Saintré qui ferré [ferme] et sur la garde se tenoit, *Jeh. de Saintré*, ch. 55. Lor decendit le serpent sur luy, et Lionnel luy dressa son glaive en la poictrine; mais il avoit la peau si dure que le fer ne peut dedens entrer, ains vuida hors, et ferra [perça] la jointure de l'aelle, dont le serpent fut navré, *Perceforest*, t. II, p. 61. Le clerc s'en fit beaucoup prier, et, à très grand crainte par semblant, et à très grande abondance de larmes et à voulenté, se laisse ferrer [cède] et dit qu'il lui dira, mais qu'il lui veuille promettre que.... LOUIS XI, *Nouv.* XIII. || XVIe s. [Montaigne donne la palme à Amyot, traducteur de Plutarque] pour la profondeur de son sçavoir, ayant pu developper si heureusement un auteur si espineux et ferré, car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entends rien au grec, MONT. II, 41. C'est une viande qu'il fault engloutir sans mascher, qui n'a le gosier ferré à glace, ID. II, 385. Tel valet ferre la mule au maistre qu'il ne hayt pas pourtant, ID. III, 323. Leurs chevaux, ferrés d'or massif, ID. IV, 22. De beau latin ferré à glace, DES-PER. *Contes*, XLIX. Les eaux astringentes ou ferrées.... du laict ferré avec acier.... eau ferrée, PARÉ, XVIII, 66. Voilà comment sagement ce grand amiral gouverna et ferra fort doucement ces messieurs les reistres, si mal aisés à ferrer, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 192, dans LACURNE. Ferrer la mule à l'envers [marquer un malfaiteur sur l'épaule], COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *ferrar;* espagn. *herrar;* ital. *ferrare;* du latin *ferrare*, de *ferrum*, fer.

† **FERRERIE** (fè-re-rie), *s. f.* Se dit de tous les gros ouvrages de fer, et du commerce des fers.

— ÉTYM. *Fer.*

FERRET (fè-rè), *s. m.* || 1° Petit fer, et, en général, morceau de métal ou de corps dur terminant une aiguillette ou un lacet. Elle a fait nommer son protégé officier dans les gardes, et ce matin même l'a prévenu mystérieusement de son nouveau grade en lui en envoyant les insignes, des ferrets en diamants que l'on dit magnifiques, SCRIBE, *le Verre d'eau*, II, 10. || Je ne voudrais pas en donner un ferret d'aiguillette, se dit d'une chose sans valeur, dont on ne fait nul cas. || 2° Petit tube pour empêcher les mèches des bougies de prendre de la cire. || Plaque triangulaire d'épinglier.

— ÉTYM. Diminutif de *fer.*

† **FERRETIER** (fè-re-tié), *s. m.* Marteau du maréchal, dont il se sert pour forger les fers.

— ÉTYM. *Fer.*

FERREUR (fè-reur), *s. m.* Ouvrier qui met des ferrets. || Ouvrier qui pose des serrures. || Celui qui applique les plombs sur les pièces d'étoffe.

— HIST. XVIe s. Le bourreau, avec un pillon de la mesme longueur et façon que ceux des ferreurs

de fillace, mais de fer, leur rompit et brisa les membres, CARLOIX, III, 11.

— ÉTYM. Ferrer.

† FERREUX (fè-reû), adj m. Terme de chimie. S'est dit d'un oxyde de fer. || Sous-sulfure ferreux, le premier degré de la sulfuration du fer.

— ÉTYM. Fer.

† FERRICO.... Mot qui représente ferrique, qui se dit dans la chimie, en composition, d'un sel ferrique combiné avec un autre sel : ferrico-potassique, ferrico-plombique.

† FERRIDES (fè-rri-d'), s. m. pl. Terme de chimie. Nom d'une famille de corps simples qui a pour type le fer.

— ÉTYM. Fer.

FERRIÈRE (fè-riê-r'), s. f. Sac de voyage, dans lequel on porte ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval, s'il arrive qu'il perde ses fers. || Sac de cuir où les serruriers mettent leurs outils.

— ÉTYM. Fer.

† FERRIFÈRE (fè-rri-fè-r'), adj. Qui porte du fer; qui contient du fer.

— ÉTYM. Lat. ferrum, fer, et ferre, porter.

† FERRIQUE (fè-rri-k'), adj. Terme de chimie. Qui se rapporte au fer et à ses composés. || Acide ferrique, acide non encore isolé, obtenu à l'état de ferrate de potasse.

— ÉTYM. Lat. ferrum, fer.

† FERROCYANATE (fè-rro-si-a-na-t'), s. m. Terme de chimie. Voy. CYANOFERRATE.

† FERROCYANE (fè-rro-si-a-n'), s. m. Terme de chimie. Voy. CYANOFERRE.

† FERROCYANIQUE (fè-rro-si-a-ni-k'), adj. Terme de chimie. Voy. CYANOFERRIQUE.

† FERRON (fè-ron), s. m. Terme de commerce. Se dit quelquefois d'un marchand de fer neuf en barres.

— HIST. XIVe s. Isabeau de Courtenay, veuve de Guillaume de Roigni, se remaria à un pauvre ferron et mareschal, homme de très petit et vif estat, DU CANGE, ferro.

— ÉTYM. Fer.

FERRONNERIE (fè-ro-ne-rie), s. f. || 1° Lieu où l'on fabrique les gros ouvrages de fer. || 2° Menus ouvrages de fer que fabriquent les cloutiers.

— HIST. XIIIe s. Coustumes de la feronnerie, DU CANGE, ferreria.

— ÉTYM. Ferronnier.

FERRONNIER, IÈRE (fè-ro-nié, niè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui vend des ouvrages de fer.

— ÉTYM. Ferron.

† FERRONNIÈRE (fè-ro-niè-r'), s. f. Chaîne d'or portant au milieu un joyau que les femmes se placent sur le front. Une riche ferronnière.

— ÉTYM. Sans doute dite ainsi de la Belle Ferronnière, dont il y a un tableau célèbre par Léonard de Vinci.

† FERROSO.... s'est dit, dans la chimie, en composition, des sels d'oxyde ferreux et d'un autre sel. Ferroso-potassique.

† FERROTIER (fè-rro-tié), s. m. Garçon ou compagnon dans les verreries.

FERRUGINEUX, EUSE (fè-rru-ji-neû, neû-z'), adj. Qui tient de la nature du fer à l'état d'oxyde. Terre, eau ferrugineuse. Ces grandes masses ou roches ferrugineuses ne sont pas également riches en métal; quelques-unes donnent soixante-dix ou soixante-douze pour cent de fer en fonte, tandis que d'autres n'en donnent que quarante, BUFF. Min. t. IV, p. 12, dans POUGENS. La fameuse montagne d'Eisenartz en Styrie, haute de quatre cent quatre-vingts toises, est presque toute composée de minéraux ferrugineux de différentes qualités, ID. ib. p. 34. || S. m. pl. Terme de pharmacie. Les ferrugineux, médicaments qui contiennent une préparation de fer.

— ÉTYM. Lat. ferrugo, rouille, de ferrum, fer.

† FERRUGINOSITÉ (fè-rru-ji-nô-zi-té), s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est ferrugineux.

— HIST. XVIe s. Ferruginosité, OUDIN, Dict.

— ÉTYM. Ferrugineux.

FERRURE (fè-ru-r'), s. f. || 1° Garniture de fer. La ferrure d'une porte. || Terme de marine. Ferrures du gouvernail, pentures qui suspendent le gouvernail à l'étambot. || 2° Terme de maréchal. Opération qui consiste à adapter des fers convenables sur le sabot du cheval, de l'âne, du mulet et sur les onglons du bœuf. || Manière de ferrer. Ferrure à la française. || L'ensemble des fers que porte actuellement un animal. Ce cheval a perdu une partie de sa ferrure. || Ferrure chirurgicale, ferrure qui a pour but soit de remédier aux maladies de la corne, ou aux vices d'aplomb, soit de servir d'appareil complémentaire pour faciliter l'application des pansements sur le pied, à la suite d'opérations chirurgicales.

— HIST. XIIIe s. Nus barillier ne puet ovrer de nul fust, se il n'est ses [sec], c'est à savoir après ce que li baris ait esté parés un mois, avant que on meste la ferreure desus, Liv. des mét. 103. Ces fremaux d'or à pierres fines A vos cols et à vos poitrines, Et ces tissus et ces ceintures Dont tant coustent les ferreures, la Rose, 9326. || XIVe s. A Bauduin le fevre, pour une fierure mise à l'artillerie, CAFFIAUX, Abattis de maisons, p. 13. || XVIe s. Tout doré est celuy [le trait] qui la procrée [l'amour], Et a ferrure aguë, clere et cointe, MAROT, IV, 37. Il faut que le bon homme [le paysan] paye la ferrure des chevaux, rabillage des selles, croppiere et autres equipages, FROUMENTEAU, Finances, III, p. 392.

— ÉTYM. Ferrer; provenç. ferradura; espagn. herradura; ital. ferratura.

† FERSE (fèr-s'), s. f. Terme de marine. Lé de toile. On dit qu'une voile a tant de ferses pour dire qu'elle a telle hauteur et telle largeur. La ferse se divise en cannes.

FERTILE (fèr-ti-l'), adj. || 1° Qui produit, qui rapporte beaucoup, en parlant de la terre. Terre fertile en blé, en vignes, en oliviers. Il fallut qu'au travail son corps rendu docile, Forçât la terre avare à devenir fertile, BOIL. Ép. III. Tu fais d'un sable aride une terre fertile, ID. ib. XI. Les pays de craie et de pierre calcaire sont beaucoup moins fertiles que ceux d'argile et de cailloux vitreux, BUFF. Min. t. II, p. 180, dans POUGENS. Il est peu de contrées sur le globe aussi fertiles que l'Égypte; le sol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour, RAYNAL, Hist. phil XI, 3. || Par extension. Année fertile, année abondante en récoltes. || Terme de botanique. Étamines fertiles, celles dont les anthères sont pleines de pollen. Fleurs fertiles, par opposition à fleurs stériles dans lesquelles les organes sexuels ont avorté ou manquent d'une façon quelconque. || 2° Fig. Qui porte, qui produit abondamment. Car je doute à présent.... Et vous vois si fertile en semblables détours, CORN. Ment. V, 4. La satire en leçons, en nouveautés fertile, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile, BOIL. Sat. IX. Ainsi qu'en sots auteurs, Notre siècle est fertile en sots admirateurs, ID. Art p. III. Qu'en savantes leçons votre muse fertile Partout joigne au plaisant le solide et l'utile, ID. ib. IV. L'Église était alors fertile en grands courages, ID. Lutrin, III. Le roi, toujours fertile en dangereux détours, S'armera contre nous de nos moindres discours, RAC. Mithr. I, 5. || Esprit, imagination, veine fertile, esprit, imagination, veine qui produit beaucoup et sans peine. || Sujet fertile, matière fertile, sujet sur lequel il y a beaucoup de choses à dire, matière qui fournit d'amples développements.

— REM. On dit fertile en; cependant Malherbe a dit fertile de : On tient que ce plaisir est fertile de peine, VI, 10.

— HIST. XVIe s. On ne voit champ, tant soit fertil, S'il n'est poitry de labourage, Qu'à la fin ne vienne inutil, RONSARD, t. II, p. 1538.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. fertil; ital. fertile; du lat. fertilis, de fero, porter; comp. le grec φερτός, porté.

FERTILEMENT (fèr-ti-le-man), adv. D'une manière fertile.

— HIST. XVIe s. Fertilement, COTGRAVE.

— ÉTYM. Fertile, et le suffixe ment.

† FERTILISABLE (fèr-ti-li-za-bl'), adj. Qui peut être fertilisé. Terre fertilisable.

— ÉTYM. Fertiliser.

† FERTILISANT, ANTE (fèr-ti-li-zan, zan-t'), adj. Qui est propre à fertiliser. Utiliser les matières fertilisantes qui proviennent des villes.

† FERTILISATION (fèr-ti-li-za-sion; en vers, de six syllabes), s. f. Action de rendre fertile. Les livres d'agriculture si multipliés de nos jours, et qui ne sont la plupart que des échos les uns des autres, regorgent de ces procédés relatifs à la fertilisation des terres, BONNET, Contempl. nat. VI, 3, note 1.

— ÉTYM. Fertiliser.

FERTILISÉ, ÉE (fèr-ti-li-zé, zée), part. passé. Une campagne longtemps aride, aujourd'hui fertilisée.

FERTILISER (fèr-ti-li-zé), v. a. || 1° Rendre fertile. Les engrais fertilisent les terres. Il vaut mieux sans doute fertiliser sa terre, que de se plaindre à Paris de la stérilité de sa terre, VOLT. Tancr. Épît. Ce torrent qui menaçait les campagnes ne coule plus que pour les embellir et les fertiliser, BONNET, Ess. Psyché, ch. 74. || 2° Par extension. Puisse Mila éteindre ce flambeau! je fertiliserai son sein; l'espoir de la patrie pendra à sa mamelle féconde, CHATEAUBR. Atala, le récit des chasseurs. || 3° Se fertiliser, v. réfl. Devenir fertile. A force de recevoir des engrais, cette terre s'est fertilisée.

— HIST. XVIe s. Là l'escusson, se reprenant, bourgeonne, et produit des vergetons dont l'arbre se façonne, se legitime, se fertilie selon vostre intention, O. DE SERRES, 667.

— ÉTYM. Fertile.

FERTILITÉ (fèr-ti-li-té), s. f. Qualité de ce qui est fertile. La fertilité de la terre. || Abondance. Année de fertilité. Les sept années de fertilité vinrent donc, et le blé, ayant été mis en gerbes, fut serré ensuite dans les greniers de l'Égypte, SACI, Bible, Genèse, XLI, 47. || Terme de botanique. État d'un organe végétal, lequel est propre à la fécondation et à la reproduction. La fertilité de l'étamine, du pistil || Fig. Une grande fertilité d'esprit. Cette fertilité [de l'imagination] et cette étendue ne faisaient que fournir matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées folles, BALZ. De la cour, 4e disc.

— HIST. XVe s. Cet an, par fertilité, Vous donne largesse, Ne crions plus la cherté, BASSELIN, L.

— ÉTYM. Provenç. fertilitat; espagn. fertilidad; ital. fertilità; du lat. fertilitatem, de fertilis, fertile.

FÉRU, UE (fé-ru, rue), part. passé de férir. || 1° Terme de vétérinaire. Blessé d'un coup Ce cheval a le tendon féru. || 2° Fig. Être féru d'une personne, d'une chose, en être très-épris. Il est féru de cette femme. Notre précepteur, qui n'avait jamais lu de romans.... en devint si féru qu'il avoua que la lecture des bons romans instruisait et divertissait, SCARR. Roman com. I, 13. Van der Linden était un bon homme et riche, mais qui était féru de la chimie et de la pierre philosophale, GUI PATIN, Lettre 704. Apis étant venu amené par les prêtres, Cambyse, féru qu'il était de méchante folie, tira sa dague, P. L. COUR. Trad. d'Hérod. Ariane, ma sœur, de quel amour blessée, n'est point une expression de marquis; mais nos laboureurs chantent : Féru de ton amour, Je ne dors nuit ni jour, ID. ib. Préface. || Être féru contre quelqu'un, être fort indisposé contre lui.

† FÉRULACÉ, ÉE (fé-ru-la-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble à la plante dite férule.

— ÉTYM. Férule.

FÉRULE (fé-ru-l'), s. f. || 1° Genre de plantes ombellifères auquel appartiennent l'assa fœtida et le sagapénum. Chez les anciens, la tige des férules servait à faire des attelles pour contenir les fractures, et à châtier les écoliers. || 2° Petite palette de bois ou de cuir avec laquelle on frappe les écoliers dans la main. Tu vas passer pour ridicule Chez les rois du pays latin, Dont le sceptre est une férule, MAINARD, Poésies, dans RICHELET. || Par extension. Il [le chat] se fût fait un grand scrupule D'armer de pointes sa férule, LA FONT. Fabl. XII, 2. || Coup de férule. Donner, recevoir des férules. J'ai quelque idée que, lorsque je faisais mes humanités au collége du Plessis, si je fusse tombé dans ce solécisme, le bon M. Jacquin, qui aime qu'on parle français, m'aurait fait donner une férule, VOLT. Mél. littér. Observ. sur l'Épît. de Boil. à Volt. || Fig. Le parlement voulut humilier d'Argenson et donner au régent une dure et honteuse férule, ST-SIM. 450, 32. || Prendre la férule, tenir la férule, être régent dans un collége ou maître d'école. Ils devraient, ces auteurs, demeurer dans le gré, Et se contenter du respect De la gent qui porte férule, PERRAULT, Parallèle, à la fin de la Préface. Mon fils, dit-il, tout sceptre est un grand poids, Sois mon second, prends la férule, BÉRANG. Denys. || Fig. Tenir la férule, exercer une autorité sévère. || Être sous la férule de quelqu'un, être sous la direction sévère d'une personne. Lorsque j'étudiais le latin sous la férule des écoles publiques, un piége que je tendais à mon régent, c'était d'employer ces phrases insolites, DIDER. Lett. à Galiani. || Fig. Autorité sévère, rigoureuse. Où donc est de Boileau l'implacable férule? Où sont ces traits sanglants, effroi du ridicule? MILLEV. Invention poétique. Notre empereur portait longue férule; Puis est venu le martinet royal, BÉRANG. Gohier.

— HIST. XVIe s. On donne au malade un tronc ou coste d'asphodele ou de ferule à mascher, PARÉ, VIII, 2. Les ferules, ou astelles, sont faites de papiers collés ensemble, ou de bois mince ou delié, ou de cuir, d'escorce de ferule, qui est fort propre; leur usage est de tenir fermes les os fractures et luxés, ID. ib. XII, 8. La ferule du dieu Bacchus (qui est comme une canne dont on donne sur la main aux enfans qui ont failly) est suffisante punition de l'yvrongne, AMYOT, Comment refrén. la colère, 36.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. ferula, férule, plante; du latin ferula, qui vient de ferire, battre.

FERVEMMENT (fèr-va-man), adv. Avec ferveur. Il s'est acquitté fervemment de ce devoir religieux.

— HIST. XIVe s. Desirer fervemment, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 457. || XVIe s. ....Quand une personne ame [aime] Ferventement, et voit souffrir la mort Au sien ami.... CRETIN, p. 258, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fervent*, et le suffixe *ment*; provenç. *fervemmens*; ital *ferventemente*.

FERVENT, ENTE (fèr-van, van-t'), *adj.* || 1° Qui a beaucoup de ferveur. Vous dormez trop pour un jeune novice qui doit être fervent, FÉNEL. *Dial. des morts mod.* XI. || Par extension. Un amoureux, un adorateur fervent. || 2° Où il y a de la ferveur, qu'on fait avec ferveur. Je crains même que vous ne m'appreniez cette prière fervente que vous faites les matins et qui vous donne sujet de ne plus penser à Dieu tout le reste de la journée, SÉV. *Lett. à Bussy*, 19 mai 1677. Cet amour prompt, fervent, constant, que rien n'arrête et que rien ne lasse, BOURDAL. *Exhort. sur l'obs. des règles*, t. I, p. 210. Fervente contrition, ID. *Ouvert. du jub. Myst.* t. II, p. 547.

— HIST. XIIIe s. Tant ert [il était] fervenz en sun desir, Ne l'en puet li priurs partir, MARIE, *Purgatoire*, 573. Nule dolor n'est plus fervant, RUTEB. 194. || XIVe s. Uns homs mit en escript ses pecchiés, ce lisons, Puis les mist sur l'autel en fervens orisons, *Girart de Ross.* v. 4489. La grant et copieuse multitude de livres de diverses sciences que vous [Charles V] avez assemblez chacun jour par vostre fervent diligence, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 184. || XVIe s. On y doit appliquer de l'huile toute fervente, PARÉ, VIII, 39.

— ÉTYM. Provenç. *fervent, ferven*; espagn. *ferviente*; ital. *fervente*; du latin *ferventem*, de *fervere*, être chaud (voy. FERVEUR).

FERVEUR (fèr-veur), *s. f.* || 1° Sentiment vif qui porte aux choses de piété, de charité. Saint-François entre tous les autres lui parut [à Luther] un homme admirable, animé d'une merveilleuse ferveur d'esprit, BOSS. *Var.* III, § 50. L'ardeur de leurs oraisons vous servit souvent de motif pour renouveler la ferveur des vôtres, FLÉCH. *Marie-Thér.* Il ne laissa passer aucune semaine sans rallumer sa ferveur par l'usage des sacrements, ID. *Lamoignon*. Le sommeil n'est point incompatible avec la ferveur, FÉNEL. *Dial. des morts mod.* XI. || Il se dit au pluriel. Mais redoublons plutôt nos ferveurs dans ce trouble Pour offrir à Dieu nos combats, CORN. *Imit.* I, 13. C'est ce qui dans leurs cœurs verse un amour si tendre, C'est ce qui les élève aux plus hautes ferveurs, ID. *ib.* IV, 1. Se livrant aux ferveurs de la charité la plus consommée, BOURDAL. *Orais. fun. de Condé*, III. Il consacre ce saint lieu par des ferveurs et même des excès de pénitence qui l'égalèrent aux Élie et aux Jean-Baptiste, ID. *Panég. de S. Fr. de Paule*, 1. Je vous parle de ses erreurs aussi bien que de ses lumières; de ses faiblesses aussi bien que de ses ferveurs, ID. *Panég. de St Pierre*, 1. Des Églises dont les ferveurs ne le cèdent en rien à celles du christianisme naissant, ID. *Panég. de S. Fr. Xavier*, 1. || Proverbe. Ferveur de novice ne dure pas longtemps. || 2° Il se dit de l'amour. Entre tous ces amants dont la jeune ferveur Adore votre fille.... CORN. *Cid*, 1re scène (supprimée). Tant ce trompeur espoir redouble ses ferveurs! ID. *la Suiv.* III, 5. Ce mot de *ferveur* est plus propre pour la dévotion que pour l'amour; mais, supposé qu'il fût aussi bon en cet endroit qu'*ardeur* ou *désir*, *jeune* s'y accommoderait fort bien contre l'avis de l'observateur [Scudéry], *Sent. de l'Acad. sur le Cid.* || Ardeur d'un goût, d'une passion. Je le trouvai dans la ferveur des hautes connaissances, J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

— HIST. XIIe s. L'ire ki est de vice avoglet l'oelh, mais cele ki est de fervor de droiture, lo turbet, *Job*, p. 516. || XIVe s. Assouagir [adoucir] la doulour et la fervour [chaleur], se ele i est [dans une plaie], H. DE MONDEVILLE, fo 90, *verso*. Pour la ferveur et chaleur de leur eage il vivent ou sont enclins à vivre selon leur passions et desirers, ORESME, *Eth.* 138. || XVIe s. De quel ferveur il [le chien] le tient [un os à moelle], de quelle prudence il l'entomme, RAB. *Garg.* I, *prol.* La ferveur de tes estudes requeroyt que de long temps ne te revocasse, ID. *ib.* I, 29. Et telles ferveurs [fureurs provenant de zèle] sont louées es Escritures, LANOUE, 68.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fervor*; ital. *fervore*; du lat. *fervorem*; comp. le grec θερμός, chaud, l'ancien latin *formus*, chaud, et le sanscrit *gharma*, chaleur. On trouve *ferveté* dans une ordonnance de mai 1492.

† **FERVOIE** (fèr-voi), *s. f.* Chemin de fer, terme qui, proposé par un journal dit l'*Australien*, mériterait d'être adopté.

— ÉTYM. *Fer*, et *voie*; ital. *ferrovia*.

† **FERZAIE** (fèr-zê), *s. f.* Voy. FREZAIE.

FESCENNIN, INE (fè-ssè-nnin, nni-n'), *adj.* Terme d'antiquité latine. Se dit d'une sorte de poésie grossière et licencieuse, qui, usitée à Fescennie en Étrurie, passa de là à Rome et fut employée dans les divertissements dramatiques. Vers fescennins. Poésie fescennine

— HIST. XVIe s. J'eusse volontiers retrenché mes fescennines libertez de cet aage-là, DES ACCORDS, *Bigarr. Avant-propos.*

† **FESE** (fè-z'), *s. f.* Maladie observée dans les groupes d'îles au sud de l'océan Pacifique, et rapportée par les médecins qui l'ont décrite, à l'éléphantiasis des Arabes.

† **FESEUR** (fe-zeur), *s. m.* Orthographe que quelques auteurs suivent pour faiseur.

† **FESOUR** (fe-zour), *s. m.* Espèce de pelle ou de bêche à l'usage des sauniers.

† **FESSADE** (fè-sa-d'), *s. f.* Action de fesser. La fessade et le carcan de l'abbé de Prades sont des contes; mais il est triste qu'on les fasse, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 13 févr. 1758.

— ÉTYM. *Fesser.*

FESSE (fè-s'), *s. f.* || 1° Chacune des deux parties charnues du derrière de l'homme et du singe. Mais, ne se fiant pas tout à fait à la prière, il [le père Canaye] s'éloignait insensiblement du maréchal [qui tenait un couteau levé sur lui] par un mouvement de fesse imperceptible, ST-ÉVREMOND, *Conversation du maréchal d'Hoquincourt avec le P. Canaye.* Les fesses, qui sont les parties les plus inférieures du tronc, n'appartiennent qu'à l'espèce humaine; aucun des animaux quadrupèdes n'a de fesses, ce que l'on prend pour cette partie sont leurs cuisses, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvres*, t. V, p. 319, dans POUGENS. || Donner sur les fesses, donner le fouet. || Fig. et populairement. Il n'y va que d'une fesse, il y va mollement. || Avoir chaud aux fesses, avoir une chaude alarme. || Il en a eu dans les fesses, il a fait quelque grosse perte. || Il s'en bat les fesses, il s'en moque. || Terme d'hippiatrique. Fesse lavée, se dit d'une certaine décoloration de la robe du cheval. || 2° Il s'est dit pour tournure, objet de toilette. Ne me dis-tu pas l'autre jour que madame t'avait querellée, parce que, dans le retroussis de son manteau, on avait oublié de mettre une de ses fesses? DANCOURT, *Sec. chap. du Diable boît.* I, 2. || 3° Terme de marine. Partie de la poupe du navire sur laquelle il s'assied, comme par l'avant il s'appuie sur ses épaules. Sur quoi Legoarant remarque : Ce mot ne peut s'employer que dans des cas très-particuliers; ainsi on dirait : Nous avons reçu un boulet dans la fesse, pour exprimer qu'il est entré dans une partie située à l'arrière, comme le sont les bossoirs vers l'avant.

— HIST. XIVe s. Le cerf doit avoir les nages [fesses] grosses et bien rebrassées [retroussées], les costez hauls et plains, les fesses blanches, la queue courte, *Modus*, fo XIV, *recto*. C'est uns chevaux qui chascun blesse; Guillemin mordi en la fesse; Et s'a Garnier en bras si mors, Qu'à po qu'il n'en a esté mors, MACHAUT, p. 81.

— ÉTYM. Lat. *fissus*, fendu, de *findere*, fendre. Le mot plus ancien était *naches* ou *nages*, du bas-latin *naticæ*, qui vient du latin *nates*, fesse. *Modus* distingue les *nages*, masses charnues, des *fesses* qui paraissent être la fente entre les deux *nages*.

FESSÉ, ÉE (fè-sé, sée), *part. passé* Qui a reçu des coups sur les fesses. Candide fut fessé en cadence pendant qu'on chantait, VOLT. *Cand.* 6.

FESSE-CAHIER (fè-se-ka-ié), *s. m.* Terme de dénigrement. Copiste qui gagne sa vie à faire des écritures. || *Au plur.* Des fesse-cahier ou fesse-cahiers.

— ÉTYM. *Fesser*, dans le sens de faire vite, et *cahier*.

FESSÉE (fè-sée), *s. f.* Terme familier. Coups de main ou de verges donnés sur les fesses. Il a eu la fessée.

— ÉTYM. *Fessé.*

† **FESSE-MAILLE** (fè-se-mâ-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Terme populaire. Un avare, un vilain, un ladre. || On dit mieux pince-maille.

— ÉTYM. *Fesser*, dans le sens d'avaler vite, et *maille*, sorte de petite monnaie.

FESSE-MATHIEU (fè-se-ma-tieu), *s. m.* Terme familier. Usurier sordide; homme qui prête sur gage. ....À votre père il ferait des leçons; Têtebleu, qu'il en sait et qu'il fait de façons! C'est le fesse-mathieu le plus franc que je sache, BOISROBERT, *la Belle plaideuse.* Ma foi, monsieur, ceux qui empruntent sont bien malheureux; et il faut essuyer d'étranges choses lorsqu'on est réduit à passer, comme vous, par les mains des fesse-mathieux, MOL. *l'Avare*, II, 1. Vous êtes la fable et la risée de tout le monde, et jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu, ID. *ib.* III, 5. Adieu, tison d'enfer, fesse-mathieu femelle, REGNARD, *le Joueur*, V, 10. || *Au plur.* Des fesse-mathieux, d'après l'orthographe de l'Académie.

— HIST. XVIe s. À Rennes on l'eust appellé fesse-matthieu, comme qui diroit batteur de saint Matthieu, qu'on croit avoir esté changeur, NOËL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. 16.

— ÉTYM. L'interprétation que donne Noël Dufail de cette locution paraît probable : *fesser Mathieu* (saint Mathieu passait pour avoir été, avant sa conversion, changeur), c'est battre saint Mathieu, lui tirer de l'argent. D'autres on dit que *fesse* était ici une altération soit de *fait* : il fait saint Mathieu, soit de *feste* : il feste saint Mathieu, soit de *face* : une face de saint Mathieu.

† **FESSE-PINTE** (fè-se-pin-t'), *s. m.* Terme populaire. Un ivrogne, un intrépide buveur.

— HIST. XVIe s. Par ce denotant qu'il seroit un bon fesse pinte, RABEL. cité dans LEROUX, *Dict. comique.*

— ÉTYM. *Fesser*, dans le sens d'aller vite, et *pinte*.

FESSER (fè-sé), *v. a.* || 1° Frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main. Fesser un petit garçon. Fessez, fessez, ce dit la mère, La peau du cul revient toujours, *Chansons de Gautier Garguille*, XI (édit. JANET). || En général et dans le langage plaisant, châtier. Messieurs les sots, je dois, en bon chrétien, Vous fesser tous, car c'est pour votre bien, VOLT. *Chevaux et ânes.* Nos Zoïles honteux.... Des serpents d'Alecton nous les verrons fesser, ID. *Ép.* 95. || Fig. Se faire fesser, s'exposer aux choses les plus humiliantes. Il se ferait fesser pour moins d'un quart d'écu, MOL. *l'Ét.* I, 2. Je sais que pour un sol, d'une ardeur héroïque, Vous vous feriez fesser sur la place publique, REGNARD, *le Légat.* III, 2. || 2° Fig. Faire vite, locution qui vient de ce qu'on traite la chose qu'on fait ainsi comme le petit garçon qu'on fouette. Fesser son vin, boire beaucoup. Elle fesse son vin de Champagne à merveille, et sur la fin du repas elle devient fort tendre, REGNARD, *Sérén.* 11. Nous les aidâmes à fesser les meilleurs vins, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 14. Pour divertir la veuve et la consoler de la perte du défunt, ils fessent son vin de Champagne à la santé du mort, DANCOURT, *Sec. chap. du Diable boît.* I, 1. || Fesser le cahier, faire des rôles à la hâte. || 3° Dans les fabriques d'épingles, battre un paquet de fils de laiton à force de bras sur un billot. || 4° Se fesser, *v. réfl.* Se donner le fouet à soi-même. Aujourd'hui ce vieux fou se frappe la poitrine et se fesse devant Dieu de tous les mots plaisants qu'il a dits, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvr.* t. XIII, p. 263, dans POUGENS. || Se donner le fouet l'un à l'autre. Ils se fessaient à tour de rôle.

— HIST. XVIe s. La procession des Lydiens, en laquelle les jeunes garçons sont fessez et fouettez à l'entour de l'autel, AMYOT, *Arist.* 41. Rien ne le fit partir [le cardinal de Lorraine] de la cour que la poltronnerie, ayant eu pourtant un grand creve-cœur et depit, quand, sortant de la ville, il oyoit crier parmi les rues, les boutiques et les fenestres : adieu, monsieur le cardinal, la messe est fessée, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 80, dans LACURNE. Fesser le breviaire [le dire promptement], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fesse.* Cependant Grandgagnage (citant, dans le wallon, *fest*, entrelacer de l'osier, l'anc. wallon *fesse*, latte) et Diez inclinent à penser que ce mot vient non de *fesse*, mais du germanique : Aix-la-Chapelle, *fitse*, baguette; bavarois, *fitzen*, frapper avec une verge.

FESSEUR, EUSE (fè-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fouette. Témoin Montmaur, ce professeur Qui passerait pour un fesseur, S'il n'avait pas les trois Estiennes Avec les gloses anciennes, MÉNAGE, *Requête du dict. à l'Acad.* || 2° Ouvrier qui tourne les têtes d'épingles, qui les rogne et qui les coupe.

— HIST. XVIe s. Mangeurs de crucefix, fesseurs de requiem, cafars, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 573, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fesser.*

1. **FESSIER** (fè-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des fé-sié-z énormes), *s. m.* Terme très-familier. Les fesses. Le nez sur les carreaux et le fessier au vent, REGNIER, *Sat.* XI.

— ÉTYM. *Fesse.*

2. **FESSIER, IÈRE** (fè-sié, siè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux fesses. Muscles fessiers. || Substantivement. Les fessiers. Le grand fessier,

— HIST. XVIe s. Quand on presse sur la fesse, on

trouve la teste de l'os [le fémur luxé] prominente entre les muscles fessiers, PARÉ, XIV, 45.

— ÉTYM. *Fesse.*

† **FESSOU** (fè-sou) ou **FESSOUET** (fe-sou-è), *s. m.* Houe triangulaire aiguë pour la culture des vignobles du Berry.

— ÉTYM. Altération de l'anc. franç. *fossouer*, instrument pour fouir (voy. FOSSOYER).

FESSU, UE (fè-su, sue), *adj.* Terme familier. Qui a de grosses fesses.

— HIST. XVe s. Son poys me fait estre bossu [c'est un cheval qui parle], Et je ne sui pas si fessu Que je fu anciennement; Plus ne vueil servir tel pansu, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 270, dans LACURNE. || XVIe s. Quand l'homme est trop gras et fessu, PARÉ, XVIII, 44.

— ÉTYM. *Fesse.*

FESTIN (fè-stin), *s. m.* Repas somptueux. Dans les festins que nous faisons ensemble, ou plutôt que vous me faites, je ne dois parler que pour dire grâces, VOIT. *Lett.* 90. Ce festin dura longtemps, ayant continué pendant cent quatre-vingts jours, SACI, *Bible, Esther*, I, 4. Les violons sont retenus, le festin est commandé, MOL. *Mar. f.* 14. Il faut que je dîne chez M. de Rennes; ce sont des festins continuels; ah! mon Dieu, quand pourrai-je mourir de faim! SÉV. 447. Moi qui ne compte rien, ni le vin, ni la chère, Si l'on n'est plus au large assis en un festin Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin, BOIL. *Sat.* III. Tous mes sots à l'instant, changeant de contenance, Ont loué du festin la superbe ordonnance, ID. *ib.* Il veut que d'un festin la pompe et l'allégresse.... RAC. *Brit.* V, 1. Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin Que d'en faire à sa mère un horrible festin, ID. *Iphig.* IV, 4. Les fous font les festins, et les sages les mangent, DANCOURT, *Sancho Pança*, II, 1. || Festin royal, festin qu'un roi donne en certaines occasions solennelles. || Familièrement. Il n'y avait que cela pour tout festin, il n'y avait que cela à manger. || Proverbe. Il n'est festin que de gens chiches, les gens parcimonieux sont magnifiques dans les occasions d'éclat.

— HIST. XVe s. J'aime la compaignie Où sont mes bons amis; Mais le festin m'ennuie Où n'y a point de ris, BASSELIN, XXVI. || XVIe s. Il a esté au festin de Martin baston [il a été rossé], COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. FESTINER.

FESTINÉ, ÉE (fè-sti-né, née), *part. passé.* A qui l'on donne un festin. Alibech fut festinée en grand' pompe, LA FONT. *Diable.*

FESTINER (fè-sti-né). || 1° *V. n.* Terme familier. Faire festin. Mais peut-être qu'ils [les dieux] sont bien loin maintenant, chez les Éthiopiens irrépréhensibles, où ils vont souvent festiner, D'ABLANCOURT, *Lucien, Jupiter le tragique.* Il vient: l'on festine, l'on mange, LA FONT. *Fabl.* I, 14. || 2° *V. a.* Servir un festin à quelqu'un. C'est ainsi que vous festinez les dames en mon absence, MOL. *Bourg. gent.* IV, 2. || On lit dans Malherbe: [Alexandre le Grand] festia [édit. 1630; l'édit. de 1650 donne *festina*] les ambassadeurs, et leur fit toutes les démonstrations de bonne volonté dont il se put aviser, *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 13. La leçon *festia* est sans doute la bonne; c'est une ancienne forme pour *festoyer*.

— HIST. XVIe s. Avec terme plus propre nous ne pouvons nommer celui qui fait le banquet que festinant, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 674, dans LACURNE. Le curé annonçant les festes qu'il falloit festiner [célébrer], *Moyen de parvenir*, p. 306, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Festiner* paraît être une altération pour *festiver*, du lat. *festivum*, fête.

† **FESTIVAL** (fè-sti-val), *s. m.* Nom de grandes fêtes musicales allemandes et de celles qui ont lieu dans quelques provinces de France et en Angleterre, à l'imitation de l'Allemagne. On annonce plusieurs festivals pour cet hiver.

— ÉTYM. Lat. *festivalis*, de *festum*, fête. *Festival* était aussi un adjectif de l'ancienne langue, et signifiait *de fête*. Uns festivals sacrefices, *Rois*, p. 78.

† **FESTOIEMENT** (fè-stoi-man), *s. m.* Action de festoyer.

— HIST. XVe s. Et du festoiement et reception feurent bien contents le roy, l'empereur et les seigneurs, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1416.

— ÉTYM. *Festoyer.*

FESTON (fè-ston), *s. m.* || 1° Mélange de fleurs, de feuilles et de petites branches liées en cordon qu'on emploie dans les fêtes et les occasions de galanterie pour parer des appartements, des temples, des façades. Il fit joncher les chemins de fleurs et de festons, VAUGEL. *Q. C.* IX, 2. De festons odieux ma fille couronnée, RAC. *Iph.* V, 4. Le pampre vert qui pendait en festons, FÉN. *Tél.* I. Quand la feuille en festons a couronné les bois, L'amoureux rossignol n'étouffe point sa voix, A. CHÉN. *Élég.* X. || Par extension. Les vieux arbres ont disparu; la hache éclaircit tous les jours ces belles forêts qui décoraient d'un long feston mobile le sommet de ces coteaux, CAP, *Audubon*, p. 12. || 2° Terme d'architecture. Ornement en forme de festons. Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales, BOIL. *Art p.* I. || Fig. et populairement. Faire ou décrire ou dessiner des festons, aller en zigzag. Un ivrogne qui fait des festons. || 3° Il se dit de découpures en forme de festons. Découper en festons les bords d'une collerette. Ruban à festons. Ses doigts [d'un oiseau] sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 338, dans POUGENS. || 4° Feston ou point de feston, point de broderie qui se fait ainsi: on met le fil sous le pouce gauche, on prend un peu de l'étoffe par-dessus ce fil qui est sous le doigt et on tire, puis on recommence; le point se trouve comme noué en faisant un léger rebord. || Broderie que compose ce point. Un col au feston. || Feston de rose, espèce de feston dont le point, au lieu de représenter le contour d'une dent, fait la dent pleine. || 5° Terme de tapissier. La partie de draperie retroussée en petits flots croisés, que l'on met par le haut d'une tenture, d'une croisée, pour cacher la tête des rideaux.

— HIST. XVIe s. Les armoiries estoient entournoyées d'ung joyeux feston de myrtes, lauriers et orangiers, RABELAIS, *Sciomachie.* La caressant [la divinité] par l'odeur des encens et sons de la musique, festons et bouquets, MONT. II, 256.

— ÉTYM. Ital. *festone.* L'étymologie paraît être le latin *festum*, fête, à cause de l'emploi des festons dans les fêtes. Cependant Grandgagnage, citant le wallon *fêst*, entrelacer de l'osier, tire *feston* du germanique: Aix-la-Chapelle, *fitz*, baguette, verge.

FESTONNÉ, ÉE (fè-sto-né, née), *part. passé.* || 1° Orné de festons. La mère choisit un érable à fleurs rouges, festonné de guirlandes d'apios, CHATEAUB. *Atala, Épilogue.* || 2° Bordé par des découpures arrondies. || Terme de botanique. Se dit des feuilles, quand elles sont munies de découpures peu profondes. || 3° Un col festonné, un col brodé au point de feston. || Par extension. La gorge, qui est un peu festonnée de roux dans ce martin-pêcheur venu de Saint-Domingue, est simplement grise dans l'autre, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 312, dans POUGENS.

FESTONNER (fè-sto-né), *v. a.* || 1° Orner de festons. La nature en ce lieu plus amie et plus douce Festonne les rochers d'arbustes et de mousse, LAMART. *Joc.* II, 75. || 2° Dessiner, broder, ou découper en festons. Il [le colibri] a le dessus du dos et de la tête de couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume et rend le dos comme ondé de gris sous or, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 68, dans POUGENS. || Absolument. Festonner, faire une broderie en point de feston. || 3° *V. n.* Fig. et populairement. Aller en zigzag, étant ivre. || 4° Se festonner, *v. réfl.* Se garnir de festons. Ou ce beau peuplier de qui l'énorme tronc, Lorsque de cent hivers il a bravé l'affront, Se festonnant de nœuds d'où sort un vert feuillage, Semble orné par le temps et rajeuni par l'âge, DELILLE, *Jard.* I. Les sombres sapins même se festonnent alors du vert le plus tendre, BERN. DE ST. P. *Étude* V.

— ÉTYM. *Feston.*

† **FESTOYANT** (fè-sto-ian ou fè-stoi-ian) ou **FÊTOYANT** (fé-to-ian), *s. m.* Celui qui festoie. Ce repas [de l'ours] dure huit ou dix heures; les festoyants en sortent dans un état affreux, CHATEAUBR. *Amér. Chasse.*

FESTOYÉ, ÉE (fè-sto-ié, iée, ou fè-stoi-ié, iée) ou **FÊTOYÉ, ÉE** (fé-to-ié, iée, ou fé-toi-ié, iée), *part. passé.* La belle enfin chaque jour fêtoyée Fut tellement de sa gloire ennuyée, Que.... VOLT. *Bégueule.*

FESTOYER (fè-sto-ié ou fè-toi-ié; plusieurs disent fes-toi-ié) ou **FÊTOYER** (fé-to-ié), *v. a.* Il se conjugue comme *employer*. Terme familier. Faire fête à quelqu'un, le bien recevoir. Il semblait que la terre et le ciel, à l'envi de Mme du Vigean, voulaient festoyer la plus belle princesse du monde, VOITURE, *Lett.* 10. || Se festoyer, *v. réfl.* Se faire fête l'un à l'autre. Ils se sont festoyés joyeusement.

— HIST. XIIe s. Jà n'est pas ui [aujourd'hui] sabat ne tens de festeer, *Rois*, p. 358. || XIIIe s. [Les dames] Carolent [dansent] et festoient et chantent hautement, *Berte*, IX. || XVe s. Les seigneurs qui aloient voir le roi et la roine et leur conseil, pour festier et pour apprendre des nouvelles, FROISS. I, I, 32. Ordonnerent les seigneurs à approcher canons, veuglaires et bombardes devant la dicte ville [dont ils commençaient le siége], pour festoyer ceux de dedans, MONSTREL. t. III, p. 57, dans LACURNE. || XVIe s. Que l'on adjousteroit un jour d'avantage aux feries latines, et que desormais on en festoyeroit et chommeroit quatre, AMYOT, *Cam.* 73. Est-ce afin que ton heritier Ayt mieux de quoy se festier, Jouissant de tes abstinences? ST-GELAIS, 36.

— ÉTYM. *Fête*, anciennement *feste*; provenç. *festejar, festegar*; espagn. *festejar;* ital. *festeggiare. Festoier, festeer, festier*, ne sont que des prononciations différentes du même mot.

† **FESTUCAIRE** (fè-stu-kê-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de vers intestinaux parenchymateux de la famille des trématodes, de l'ordre des monostomes.

— ÉTYM. Lat. *festuca*, fétu.

FÊTE (fê-t'), *s. f.* || 1° Jour consacré à des actes de religion; cérémonies par lesquelles on célèbre ce jour. Les trois grandes fêtes de l'année, savoir celle des Azymes, celle des Semaines et celle des Tabernacles, SACI, *Bible, Paralip.* II, VIII, 13. Sion, repaire affreux de reptiles impurs, Voit de son temple saint les pierres dispersées, Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées, RAC. *Esth.* I, 1. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes? Quand verrai-je de toutes parts Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes? ID. *ib.* I, 2. Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage, ID. *Athal.* III, 4. Il se célébrait, dans les différentes villes de la Grèce, et surtout à Athènes, un nombre infini de fêtes: je n'en rapporterai ici que trois, qui sont les plus célèbres, savoir les Panathénées, les fêtes de Bacchus, et les fêtes Éleusiennes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 7, dans POUGENS. On recherche l'origine des fêtes; la plus ancienne et la plus belle est celle des empereurs de la Chine, qui labourent et qui sèment avec les premiers mandarins, VOLT. *Dict. phil. Antiquité.* || Chez les anciens païens, la fête de la Jeunesse, la fête des Marchands, la fête des Esclaves, etc. le jour où l'on faisait des cérémonies religieuses à l'intention de la jeunesse, des marchands, des esclaves, etc. || 2° Dans la religion catholique, célébration du service divin en commémoration de quelque mystère ou en l'honneur de quelque saint. Une grande fête. Une petite fête. Les dimanches et fêtes. Fêtes mobiles. Fêtes annuelles. Garder les jours de fête. Il est fête. A chaque grande fête augmente et renouvelle Et le bon exercice et ta prière aux saints, Et tiens, en l'attendant, ton âme entre tes mains, Comme prête à passer à la fête éternelle, CORN. *Imit.* I, 19. Toutes ces pieuses observances avaient dans la reine l'effet bienheureux que l'Église même demande: elle se renouvelait dans toutes les fêtes, BOSS. *Mar.-Thér.* || Jour de fête, jour férié. || Par extension. Le jour où l'on s'égare est un vrai jour de fête [il s'agit d'un voyageur égaré qui trouve bon gîte], COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* I, 9. || La fête des Morts, le 2 novembre, jour que l'Église consacre à la commémoration des morts. || Fête double, celle où l'on double les antiennes. || Fête-Dieu ou Fête du saint sacrement, la fête que l'on célèbre en l'honneur du saint sacrement (on met une majuscule à Fête). Nos maréchaux de France, nos ducs et autres personnes considérables qui demeurent sur une paroisse, n'assistent pas personnellement à la procession de la Fête-Dieu, mais y envoient leurs laquais en livrée et avec un flambeau où est attaché l'écusson de leurs armoiries, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, 376, dans POUGENS. || Fêtes fêtées, ou, plus souvent, fêtes chômées, celles où le travail est défendu et qui sont d'obligation, à la différence de celles qui se célèbrent seulement dans l'église et en quelques lieux particuliers, ou par quelques communautés. Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours Qu'il faut chômer; on nous ruine en fêtes; L'une fait tort à l'autre; et monsieur le curé De quelque nouveau saint charge toujours son prône, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. || Familièrement. Fêtes carillonnées, les plus grandes fêtes. || Populairement. Cela ne m'arrive qu'aux fêtes carillonnées, c'est-à-dire rarement. || Fête de palais, les jours où les tribunaux sont fermés, quoiqu'il ne soit point fête chômée. || Fig. Deviner les fêtes quand elles sont venues, dire des choses que tout le monde sait. || Souhaiter les bonnes fêtes, se disait par compliment à l'approche des grandes fêtes de l'Église. Je vais donc vous souhaiter les bonnes fêtes [à Noël], SÉV. 240. Présentez les bonnes fêtes de ma part au cardinal, BOSS. *Lett.*

quiét 455. || Fête des Fous, fête des Anes, fêtes burlesques qui se célébraient durant le moyen âge. Les danses dans les églises, les festins sur l'autel, les dissolutions, les farces obscènes étaient les cérémonies de ces fêtes, dont l'usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs diocèses, VOLT. *Mœurs*, 45. || 3° Fête d'une personne, le jour de la fête du saint dont cette personne porte le nom comme nom de baptême. || Je vous souhaite une bonne fête, formule de compliment pour souhaiter une fête. || Payer sa fête, faire un festin à ses amis le jour de sa fête. || La fête d'une compagnie, d'un corps de métier, le jour de la fête du saint, patron de cette compagnie, de ce corps de métier. || Fête patronale, ou fête d'un lieu, d'un village, le jour de la fête du saint sous l'invocation duquel est placé ce lieu, ce village. || 4° Commémoration d'un anniversaire. Fête de naissance. || 5° Réjouissances publiques faites à des époques mémorables, à l'occasion de quelque événement, et aussi réjouissances données par un roi, un prince, un grand seigneur. Les fêtes données à l'occasion de la paix. Quoique j'aie été voir depuis peu l'Escurial et l'Aranjuez, et que je me sois trouvé à des fêtes de taureaux, VOIT. *Lett.* 30. Balthasar fait une fête solennelle, BOSS. *Hist.* II, 4. Quel fut ce triomphe, lorsqu'environnée de la gloire de son époux et de la sienne propre, elle nous parut par sa modestie comme un ange de Dieu parmi les acclamations et les fêtes de cette ville royale! FLÉCH. *Marie-Thér.* D'un triomphe si beau je préparais la fête, RAC. *Iphig.* IV, 4. Les fêtes que l'on célèbre en mon honneur, FÉN. *Tél.* IX. Nicolas Fouquet, dernier surintendant des finances, engagea Molière à composer cette comédie [les Fâcheux] pour la fameuse fête qu'il donna au roi et à la reine mère dans sa maison de Vaux, aujourd'hui appelée Villars, VOLT. *Vie de Molière.* Comme les grandes fêtes se terminent, disait-il, et comme elles laissent un vide étonnant dans l'âme, quand le fracas est passé! ID. *Princesse Babyl.* 4. Tout le monde avouait que les dieux n'avaient établi les rois que pour donner tous les jours des fêtes, pourvu qu'elles soient diversifiées, ID. *ib.* 1. || Fig. La plus brillante des fêtes, le génie de l'homme décoré par la magnificence de la nature, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || 6° Réjouissances qui se font dans des assemblées de famille ou d'amis. Elle qui ne m'a vu qu'en mes habits de fête, RÉGNIER, *Sat.* XI. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau, SÉV. 447. Si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convalescence, nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 15 mars 1763. || Par extension. Avant qu'être à la fête De si pénible conquête, MALH. II, 2. || Par antiphrase. Revêtons-nous d'habillements Conformes à l'horrible fête [le massacre] Que l'impie Aman nous apprête, RAC. *Esth.* I, 5. .... Qu'à la mort condamné, Lalli soit en spectacle à l'échafaud traîné, Elle ira la première à cette horrible fête Acheter le plaisir de voir tomber sa tête, GILBERT, *18e siècle.* || Les garçons de la fête, se dit, parmi le peuple, des jeunes garçons, parents ou amis des mariés, qui se parent pour faire les honneurs de la fête. || Triste comme un lendemain de fête, très-triste; locution tirée du vide qui suit le fracas et l'éclat d'une fête. || Fig. Se donner une fête, se divertir aux dépens de quelqu'un. Elle forma le dessein de se donner une petite fête aux dépens de cette folle, HAMILT. *Gramm.* 7. || Fig. et familièrement. Telle fête, pareille fête, se dit de circonstances qui ne sont pas habituelles en bien ou en mal. La demoiselle ne s'était jamais trouvée à telle fête, SÉV. 37. Jamais chapeau ne s'est trouvé à une pareille fête, ID. 134. Allez donc, et cessez de nous rompre la tête; Que de fous! je ne fus jamais à telle fête, RAC. *Plaid.* II, 12. || Faire fête, célébrer une fête. Était-ce un vin à faire fête? MOL. *Amph.* III, 3. || Faire fête à quelqu'un, lui faire un accueil empressé, le bien traiter. Nous vîmes un grand chien qui vint à la portière du carrosse me faire fête, VOITURE, *Lett.* X. || Par antiphrase. Quand j'en rencontre [des serpents] sur mes pas, Je leur fais de pareilles fêtes [je les écrase], LA FONT. *Petit chien.* || Faire fête à quelque chose, témoigner un grand désir de l'avoir ou beaucoup de plaisir à en jouir. ....Comme un chien qui fait fête Aux os qu'il voit n'être pas trop chétifs, LA FONT. *Jument.* Il le [un oiseau] croit en son pot, et déjà lui fait fête, ID. *Fabl.* II, 12. || Faire fête d'une chose à quelqu'un, la lui faire espérer. || Faire fête de quelqu'un, l'annoncer comme homme capable de payer son écot par son esprit. Elle l'avait invité à souper comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot, parmi une demi-douzaine de gens à qui elle avait fait fête de lui, MOL. *Critique*, 2. || Se faire une fête de quelque chose, s'en promettre beaucoup de plaisir. Et de vous marier vous osez faire fête? MOL. *Femm. sav.* I, 1. Je me faisais une fête de ce petit voyage, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 1. || Se faire de fête, faire comme si on était d'une fête, s'entremettre de quelque affaire sans y avoir été appelé. Dans l'auteur espagnol, Rodrigue va combattre les Maures sur la frontière; il les va chercher au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête exprès pour en être battus, CORN. *Ex. du Cid.* Il donna d'un grand estramaçon sur les oreilles de son valet, qui me pressait plus que les autres pour se faire de fête, SCARRON, *Rom. com.* I, 15. Les armées ne manquent pas de gens qui aiment à se faire de fête et à s'empresser, ST-SIM. 313, 95. Sérieusement, mon cher ange, je n'ai aucune envie de me faire de fête, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 nov. 1759. || Se faire de fête, se dit aussi pour se faire honneur. ....Elle [Mme de Coligny, fille de Bussy Rabutin] ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres; elle sait bien des choses dont elle ne se fait point de fête.... SÉV. *Lett. à Bussy Rabutin*, 19 mai 1677. || Troubler la fête, troubler la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière. || Un trouble-fête, voy. TROUBLE-FÊTE. || Il est à la fête, se dit de celui qui fait ou voit faire quelque chose qui lui est agréable. || 7° Divertissement de danse et de chant que l'on introduit dans un opéra ou un drame. || Proverbes. Tout saint a sa fête; toute femme a sa tête. || Aux bonnes fêtes les bons coups, les méchants prennent souvent les occasions des réjouissances pour exécuter leurs mauvais desseins. || Il ne faut point chômer les fêtes avant qu'elles soient venues, il ne faut ni se réjouir, ni s'affliger d'un événement avant qu'il soit arrivé. Laissons venir la fête avant que la chômer, MOL. *Dép. am.* I. 1. || Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain, c'est-à-dire quand on se met en fête un jour, le lendemain on s'amuse encore. || Ce n'est pas tous les jours fête, c'est-à-dire l'occasion de se réjouir ne se présente pas tous les jours.

— REM. La Fête-Dieu signifie la fête de Dieu; c'est un archaïsme et un reste du temps où la langue, ayant deux cas, le nominatif et le régime, marquait le complément par le cas du régime sans préposition.

— HIST. XIe s. Dedens la feste Saint Michiel et la Saint Martin, *Lois de Guill.* 32. A Saint Michel [il] tiendra mout haute feste, *Ch. de Rol.* IV. || XIIIe s. Et furent receu à [avec] moult grant joie et à moult grant feste, VILLEH. XXXIII. A Paris [ils] ont huit jours la feste maintenue, *Berte*, CXXXVIII. Et vinrent à Londres et trouverent le roi Henri qui à mervelles fist grant fieste de la damoiselle, *Chr. de Rains*, p. 13. Que se nus ne nulle ouvre à jour de feste gardée ou celebrée, qu'il soit encheuz envers le roi en l'amende de cinq sols par.... *Liv. des mét.* 154. De sa queue se vet jouant, Et entor soi feste fesant, *Ren.* 1934. Savez comment je me demain [me comporte] : L'esperance de lendemain, Ce sont mes festes, RUTEB. 10. Et aus riches font feste et joie, Et prometent à un mot cort Saint paradiz, ID. 248. Toute cele semaine fumes en festes et en caroles [danses], JOINV. 208. || XVe s. Et en chevauchant parmi les rues, toutes gens et mesmement enfans faisoient au roi feste, FROISS. II, III, 21. Après grant feste grant pleur, et après grant joie grant douleur, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 240. Là [en tournois] se doit bouter, Soy maintenir et fors jouster, Tant qu'il ait le prix de la feste, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 503, dans LACURNE. Il est aujourd'hui la feste des bons amis [la fête des morts], DU CANGE, *festum.* A bonne feste [foire] avez esté, car bien avez vendu, *Perceforest*, t. I, f° 155. Mener orde feste [faire grand tapage], *ib.* t. IV, f° 102. De mal jour faire feste [faire de nécessité vertu], *ib.* t. IV, f° 29. D'ung tel homme fault faire feste, Autant que d'ung million d'or, VILLON, *Archer de Bagnolet.* || XVIe s. Les vainqueurs faisants grand' feste de cet accident, MONT. I, 248. Il le tesmoigna par l'alaigresse et feste de son visage, ID. I, 271. Il donna congé aux medecins en leur disant : Ne me faites plus de festes de vostre Hippocrates et Gallien, puis qu'ilz ne m'ont sceu guarir, AMYOT, *Préf.* XV, 43. C'est une vieille feste que l'on ne feste plus, OUDIN, *Curiosités fr.* Il est feste au palais, c'est jour de jeûne [par jeu de mot avec le palais de la bouche], ID. *ib.* Il est feste en la paroisse, on y carillonne [on lui donne le fouet], ID. *ib.* Après la feste et le jeu, les pois au feu, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 240. Il est tousjours feste pour celui qui bien fait, COTGRAVE, p. 309. Il est toujours feste après besogne faite, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourguign. *féte*; wall. *fièse*; provenç. *festa*; espagn. *fiesta*; portug. et ital. *festa*; du lat. *festum*, fête. On rapproche *festum* de *fesiæ*, forme primitive de *feriæ*, féries.

FÊTÉ, ÉE (fê-té, tée), *part. passé.* || 1° Chômé. Une fête fêtée. || 2° Bien reçu, accueilli avec empressement. Est toujours bien fêté celu chez qui l'on mange, LAMOTTE, *Fabl.* V, 11. Celui-ci furieux de me voir fêté dans mon infortune, et lui délaissé, tout ambassadeur qu'il était, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Il se dit aussi des choses. Vous savez que tout ce qui devient commun est peu fêté, VOLT. *Jeannot.* Mon commerce est mieux fêté à la porte de la Gaîté, BÉRANG. *Bouquet.*

FÊTER (fê-té), *v. a.* || 1° Chômer, célébrer une fête. Fêter la Saint-Jean. Fêter le jour des Rois. Fêter les saints. || Fig. C'est un saint qu'on ne fête point, qu'on ne fête plus, se dit d'un homme qui n'a point de crédit, ou qui a perdu tout son crédit. || Par plaisanterie. Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise, Fêter dans ses serments tous les saints de l'Église, BOIL. *Sat.* IV. || Par analogie. Je veux fêter le jour qui nous rassemble. || 2° Familièrement. Fêter quelqu'un, célébrer sa fête. Il m'embrasse au jour de l'an, Il me fête à la Saint-Jean, BÉRANG. *Sénateur.* || Fig. Fêter quelqu'un, le bien traiter, l'accueillir avec empressement. || Fêter la bouteille, aimer à boire, boire souvent.

— HIST. XIIIe s. Que tout adès en l'uevre [œuvre] estoit, Nule fois ele ne festoit [se reposait], DU CANGE, *festare.* || XVIe s. Les Romains festent encore ce jour-là, et l'appellent la feste de la nativité de leur pays, AMYOT, *Rom.* 17.

— ÉTYM. *Fête*; wallon, *fiesti.*

FETFA (fèt-fa), *s. m.* Chez les musulmans, sentence prononcée par le mufti sur un point de doctrine ou de droit difficile à résoudre; elle supplée au silence de la loi et demeure sans appel. || *Au plur.* Des fetfas, comme des agas, des pachas. Voltaire l'a laissé invariable : On m'a trop accusé d'aimer peu Moustapha, Ses visirs, ses divans, son mufti, ses fetfa; Fetfa! ce mot arabe est bien dur à l'oreille; On ne le trouve point chez Racine et Corneille; Du dieu de l'harmonie il fait frémir l'archet; On l'exprime en français par lettre de cachet, *Ép. à l'imp. Catherine.*

— ÉTYM. Arabe, *fetoua.* D'après Pihan, *fetfa* est incorrect, il faut dire *fetva*, qui est la prononciation turque; les Arabes prononcent *fetoua.*

FÉTICHE (fé-ti-ch'), *s. m.* || 1° Objet naturel, animal divinisé, bois, pierre, idole grossière qu'adorent les nègres des côtes occidentales de l'Afrique et même de l'intérieur des terres jusqu'en Nubie. Lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère, VOLT. *Cand.* 19. Les Mexicains invoquaient des puissances subalternes, comme les autres nations en ont invoqué sous les noms de génies, de camis, de manitous, d'anges, de fétiches, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 10. || Fig. C'est son fétiche, c'est la personne pour laquelle il a le plus de vénération. || *Adj.* Les dieux fétiches. Du culte des dieux fétiches, *Titre d'un ouvrage* du président DE BROSSES, en 1760. || 2° Poisson d'Afrique qui paraît être du genre squale, et auquel est rendu un culte religieux.

— ÉTYM. Portug. *fetisso*, objet féé, enchanté (voy. FÉE).

FÉTICHISME (fé-ti-chi-sm'), *s. m.* || 1° Le culte des fétiches. || 2° Fig. Adoration aveugle d'une personne, de ses défauts, de ses caprices, et aussi d'un système. Le fétichisme de la royauté.

— ÉTYM. *Fétiche. Fétichisme*, qui ne se trouve pas dans les éditions du dictionnaire de l'Académie avant 1835, a été créé par le président de Brosses en 1760.

† **FÉTICHISTE** (fé-ti-chi-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adore les fétiches. || *Adj.* Les populations fétichistes.

— ÉTYM. *Fétiche.*

FÉTIDE (fé-ti-d'), *adj.* Qui a une odeur très-désagréable et qui fait soulever le cœur. Une vapeur fétide. || On dit aussi odeur fétide. || Fig. On vit dans ce chaos fétide [de la révolution] Naître de l'hydre régicide, Un despote.... V. HUGO, *Odes*, I, 11. Ce n'est pas même un juif! c'est un païen immonde, Un renégat, l'opprobre et le rebut du monde, Un fétide apostat... ID. *Crép.* 10.

— HIST. XVe s. Que c'estoit peu de chose et orde et fetide de notre fragilité, *Paroles d'Agnès Sorel*

mourante, dans VALLET DE VIRIVILLE, *Hist. de Charles VII*, t. III, p. 185. || XVIe s. Si la boue qui sort d'un ulcere est noirastre et fœtide, demonstre corruption d'os, PARÉ, *Introd.* 23.

— ÉTYM. Provenç. *fet*, *feit*; espagn. et ital. *fetido*; du lat. *fœtidus*. Si on trouvait ce mot dans l'ancien français, il serait, comme dans le provençal, sous la forme de *fet*, à cause de la place de l'accent dans *fœtidus* sur la première syllabe. *Fœtidus*, de *fœteo*, tient au grec πύθομαι, pourrir, sanscrit *pûj*.

FÉTIDITÉ (fé-ti-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fétide. La fétidité de l'haleine dans certaines maladies.

— ÉTYM. *Fétide*. On ne trouve pas *fétidité*, mais, au XVIe siècle, *feteur*, du latin *fœtorem*, puanteur.

FÊTOYER (fê-to-ié), *v. a.* Voy. FESTOYER, qui est aujourd'hui plus usité.

FÉTU (fé-tu), *s. m.* || 1° Brin de paille. Je ne suis à tes yeux [de Dieu] sinon Qu'un fétu sans force et sans nom, RÉGNIER, *Stances relig.* Pendant que celle-ci [la fourmi], chétive et misérable, Vit trois jours d'un fétu qu'elle a traîné chez soi, LA FONT. *Fabl.* IV, 3. || Tirer au court fétu, décider quelque chose par le plus court fétu tiré au hasard. On dit plutôt aujourd'hui tirer à la courte paille. || Cela ne vaut pas un fétu, je n'en donnerais pas un fétu, se dit de choses dont on ne fait aucun cas. Qu'ensemble l'on confond le vice et la vertu, Et qu'on l'estime moins qu'on n'estime un fétu, RÉGNIER, *Sat.* V. Élevé dans la vertu, Et malheureux avec elle, Je disais: à quoi sers-tu, Pauvre et stérile vertu? Ta droiture et tout ton zèle Ne valent pas un fétu; Mais, voyant que l'on couronne Aujourd'hui le grand Pompone, Aussitôt je me suis tu: À quelque chose elle est bonne, LE LABOUREUR, dans RICHELET. Le mariage de M. de Lorraine ne leur donnait rien de plus [à la maison de Lorraine] et ne leur faisait pas d'un fétu, ST-SIM. 64, 72. || Voir un fétu dans l'œil de son prochain et ne pas voir une poutre dans le sien, apophthegme de l'Évangile pour reprocher aux hommes d'être sévères pour les moindres fautes du prochain et indulgents pour les leurs propres. || Rompre le fétu avec quelqu'un, se brouiller avec lui. On dit plutôt à présent rompre la paille. || Populairement. Un cogne-fétu, un homme qui ne s'occupe que de vétilles. || On dit de même: Il ressemble à Cogne-fétu, il se tue et ne fait rien. || 2° Autrefois, par antiphrase, barre de fer avec laquelle le bourreau rouait les condamnés. || 3° Fétu-en-cul, dit aussi paille-en-cul, paille-en-queue, oiseau de la grosseur d'un pigeon et qui a dans la queue une ou deux longues plumes ressemblant de loin à des pailles, leurs barbes étant très-courtes, dit aussi oiseau des tropiques, parce qu'il ne se trouve qu'entre les deux tropiques.

— HIST. XIIe s. Et ensi devient li festuz al oelh del irié [à l'œil de l'homme en colère], *Job*, p. 514. || XIIIe s. [Ils] ne donroient de moi la monte d'un festu, *Berte*, LI. [Il] Ront le festu, si lor pardone, *Ren.* 11179. || XVe s. Ainsi par especial en la ville de Bruges murmuroient-ils et queroient le festu en l'estrain, FROISS. II, III, 46. Mais nous tirerons au festu, Et cilz qui le plus grant ara, Le gieu pour jouer eslira, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 374, dans LACURNE. J'entends bien tout; il ne faut pas Traisner festu devant vieil chat [on perd son temps à vouloir m'attraper], *Rec. de farces*, p. 171. || XVIe s. Comme le magnes [aimant] attire le fer, et l'ambre le festu, PARÉ, XXIII, 13.

— ÉTYM. Wallon, *fistou*; Hainaut, *fistu*; prov. *festuc*, s. m. et *festuca*, *festuga*, s. f.; ital. *festuca*, *festuco*; du lat. *festuca*, que les étymologistes rapprochent de *fistula*, tuyau, et de *fustis*, bâton.

† **FÉTUQUE** (fé-tu-k'), *s. f.* Genre de plantes graminées.

— ÉTYM. Lat. *festuca*, brin de paille.

† **FÉTUS** (fé-tus'), *s. m.* Voy. FŒTUS.

1. **FEU** (feu), *s. m.* || 1° Développement de chaleur et de lumière. || 2° Calorique. || 3° Chez les anciens, un des quatre éléments. || 4° Objet de culte. || 5° Feu central du globe. || 6° Incendie; embrasement. || 7° Toute matière combustible allumée. || 8° Ce qui sert à allumer. || 9° Feu en termes de cuisine. || 10° Feu de joie. || 11° Feux qu'allume une armée. || 12° Le supplice du bûcher. || 13° Cautérisation à l'aide du fer rouge. || 14° Feu en termes de chimie. || 15° Feu en termes de métallurgie. || 16° Coup de feu. || 17° Pompe à feu. || 18° Décharges d'armes à feu. || 19° Terme de fortification. || 20° Feu d'artifice. || 21° Le feu de la cheminée. || 22° Cheminée, chambre à feu. || 23° Garniture de cheminée. || 24° Un ménage, une famille. || 25° La simple lueur des flambeaux. || 26° Bougies dont on se sert aux audiences de criées. || 27° Indemnité qu'on donne à un acteur. || 28° Torche, instrument de destruction. || 29° Fanal. || 30° Météore enflammé. || 31° Feu grisou. || 32° Lumière des astres. || 33° La chaleur du soleil. || 34° Éclat, lumière. || 35° Couleur de feu. || 36° Vive chaleur qui se fait sentir dans le corps. || 37° Nom de diverses éruptions. || 38° Passions, ardeurs. || 39° Vivacité d'esprit. || 40° Vivacité d'action, de mouvement. || 41° Force des liqueurs spiritueuses. || 42° La passion de l'amour. || 43° Révolution, agitation. || 44° Feu ardent, bryone. Proverbes. || 1° Développement de chaleur et de lumière, d'où résulte la combustion ou l'échauffement des corps. Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre; Qui l'ose réveiller peut s'en laisser surprendre, CORN. *Rodog.* III, 4. Et le feu mal éteint est bientôt rallumé, ID. *Sertor.* I, 3. J'allumai du feu avec des cailloux, FÉN. *Tél.* XV. Le feu ne peut subsister qu'en absorbant l'air, et il devient d'autant plus violent qu'il en absorbe davantage, BUFF. *Hist. min. Introd.* Œuvres, 1re part. t. VI, p. 52, dans POUGENS. Le père Gobien dit, qu'avant l'arrivée des Européens, ils [les habitants des îles Marianes] n'avaient jamais vu de feu, que cet élément si nécessaire leur était entièrement inconnu, qu'ils ne furent jamais si surpris que quand ils en virent pour la première fois, lorsque Magellan descendit dans une de leurs îles, ID. *Hist. nat. Hom.* Œuvres, t. V, p. 51. Plus près de l'incendie, ils ne pouvaient ni reculer, ni demeurer; et comment avancer, comment s'élancer à travers les vagues de cette mer de feu [l'incendie de Moscou]? SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 7. || Il se met quelquefois au pluriel. La montagne vomissait des feux. Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux, Fasse pleuvoir sur elle [Rome] un déluge de feux! CORN. *Hor.* IV, 5. || Terme de liturgie. Feu nouveau, celui qui est allumé et béni à l'office le samedi saint. || Faire du feu de quelque chose, le brûler. Je n'ai point maintenant de tes lettres sur moi, Mais j'en ferai du feu jusques à la dernière, MOL. *le Dép.* IV, 4. || Faire feu, se dit de corps qui, se choquant, produisent du feu, des étincelles. Ils ont tous la cassure vitreuse, ils font également feu contre l'acier, ils résistent de même à l'action des acides, BUFF. *Min.* t. VII p. 21. || Fig. Faire feu des quatre pieds, faire tous ses efforts pour réussir; locution tirée de ce que les pieds ferrés des chevaux font souvent feu sur le pavé. || Il le craint comme le feu, il le craint extrêmement. || Vomir feu et flamme, se dit d'un volcan en éruption. || Fig. Jeter feu et flamme, vomir feu et flamme, se livrer à un grand emportement. Qu'il semblait que je fusse le voleur et son fils le volé, et qu'enfin il avait vomi feux et flammes contre moi, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* IV, 7. Dès qu'il apprit que j'avais fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Prendre feu, s'enflammer. Les matières sèches prennent feu très-facilement. || Fig. Prendre feu, s'émouvoir, s'irriter vivement et tout à coup. Vous voudriez que je prisse feu d'abord contre eux, MOL. *Impr.* 3. Nous allons voir comme on faisait prendre feu à Luther, BOSS. *Var.* 6. Il ajouta en riant qu'il lui était plus aisé de donner la paix à l'Europe que de la donner à deux femmes, et que nous prenions feu pour des bagatelles, MAINTENON, *Lett. à Mme de Frontenac*, 1680. Le peuple prend feu aussitôt: il pousse mille cris confus remplis d'indignation et de menaces, VERTOT, *Révol. rom.* t. II, p. 141. La décence même y babille, Et par la gaieté qui prend feu Se laisse coudoyer un peu, BÉRANG. *Gourmand.* || Fig. Mettre le feu aux étoupes, provoquer, causer l'explosion de passions, de sentiments, tels que la colère, l'amour, etc. || On dit dans un sens analogue: Le feu prend aux étoupes. || Fig. C'est le feu et l'eau, se dit de deux choses tout à fait contraires, de deux personnes qui se haïssent, ou qui sont d'opinions opposées, de caractères incompatibles. || Fig. On dit que le feu est à une marchandise, pour signifier qu'il y a presse à l'acheter (cette locution vieillit). || Fig. Familièrement. N'y voir que du feu, être ébloui au point de ne rien voir, et aussi ne rien comprendre dans une affaire; locution tirée de ce que, quand un coup est porté sur la tête ou les yeux, on voit beaucoup d'étincelles, mais sans rien distinguer au moment du coup. || 2° Il se dit quelquefois pour calorique. Le feu répandu dans l'intérieur du globe, ce feu caché dans l'eau et dans la glace même est probablement la source impérissable de ces exhalaisons, de ces vapeurs dont nous sommes continuellement environnés, VOLT. *Dict. phil. Air.* || 3° Chez les anciens, un des quatre éléments, avec l'air, l'eau et la terre. || Dans l'ancienne physique, le feu élémentaire, le feu pur. La lumière, dit-on, et le feu élémentaire ne sont qu'une même chose, une seule substance; cela peut être: mais, comme nous n'avons pas encore d'idée nette du feu élémentaire, abstenons-nous de prononcer sur ce premier point, BUFF. *Minér.* t. VI, p. 26, dans POUGENS. || 4° Le feu, objet principal du culte des anciens Persans. C'est vous, ô Seigneur notre Dieu, qui avez choisi vous-même Abram, qui l'avez tiré du feu des Chaldéens, et qui lui avez donné le nom d'Abraham, SACI, *Bible, Esdras*, II, IX, 7. || Feu sacré, feu qui, chez les Romains, était entretenu constamment et gardé nuit et jour par les vestales. || Fig. Feu sacré se dit de sentiments nobles et passionnés qui se conservent et se transmettent. Le feu sacré de la liberté. On a été assez heureux pour conserver les ouvrages de votre père [Cicéron] et ceux de quelques autres grands hommes; ainsi le feu sacré n'a jamais été totalement éteint, VOLT. *Dial.* 13. || On dit aussi: Ce poëte est animé du feu sacré, c'est-à-dire il a du génie. Cet écrivain manque du feu sacré, n'a pas le feu sacré. || Feu sacré, dévouement, zèle à servir; il s'est beaucoup dit sous le premier empire. Nos aimables barons, formés sur le modèle d'Elleviou, vous enseigneront la belle tenue de l'état-major de Berthier et l'étiquette des maréchaux, sans oublier le dévouement, l'enthousiasme, le feu sacré, P. L. COUR. *Lettr.* X. || 5° Feu central, dénomination par laquelle on désigne le foyer de chaleur qu'on suppose exister au centre du globe terrestre, à cause de la température croissante qu'on observe à mesure qu'on pénètre dans le sein de la terre. || Feux souterrains, feux qui existent sous le sol et qui se manifestent par les éruptions volcaniques, les eaux thermales, etc. On voit par tout ce que nous venons de dire, combien les feux souterrains contribuent à changer la surface et l'intérieur du globe, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc.* Œuvr. t. I, p. 167, dans POUGENS. || 6° Incendie, embrasement. Les ravages du feu. Le feu dura plusieurs jours. Je vis la maison de Guitaut toute en feu, SÉV. 20. La ville était prise, le feu était déjà de tous côtés, BOSS. *Hist.* II, 6. La plupart des maisons et des palais qui avaient échappé au feu servirent d'abri aux chefs, et tout ce qu'elles contenaient fut respecté, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8. Je m'élance, et, soudain l'enlevant dans mes bras, Je traverse les feux, je l'arrache au trépas, BRIFFAUT, *Ninus II*, I, 1. Et l'astre [le soleil], qui tombait de nuage en nuage, Suspendait sur les flots son orbe sans rayon, Puis plongeait la moitié de sa sanglante image, Comme un navire en feu qui sombre à l'horizon, LAMART. *Harm.* II, 2. || Se rendre maître du feu, empêcher qu'un incendie ne fasse des progrès, ne s'étende. || Mettre le feu, incendier. Nabuchodonosor fit mettre le feu dans le temple, BOSS. *Hist.* II, 8 || Fig. Mettre le feu, porter le trouble, soulever les passions. Je craindrais que la cajolerie Ne mît le feu dans la maison, LA FONT. *Oies.* || Fig. Le feu se met dans ses affaires, est dans ses affaires, se dit de celui dont les affaires sont dérangées et que ses créanciers poursuivent. Il en vint d'abord quelques-uns, de ces indignes amis; mais, dès qu'ils virent que le feu était dans les affaires, et que la fortune de leur amie s'en allait en ruine, ils courent encore, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. Le feu plus que jamais s'est mis dans mes affaires, DORAT, *Feinte par amour*, I, 5. || Mettre le feu dans les affaires, dans l'affaire, se dit de créanciers qui poursuivent vivement un homme embarrassé dans ses affaires. D'Orieu et quelques magistrats très-riches, nos créanciers, avaient voulu mettre le feu à nos affaires, ST-SIM. 18, 216. Si l'on met le feu dans l'affaire, si l'on dispute au lieu de se rapprocher, nous perdons tout, PICARD, *Duhautcours*, IV, 5. || Courir au feu, se hâter de porter du secours quand un incendie éclate. || Fig. On y court comme au feu, se dit des spectacles et, en général, de tout ce qui attire un grand concours de personnes. Mais vous, que vous vendez de ces toiles de soie! — La Lingère: De vrai, bien que d'abord on en vendît fort peu, À présent, Dieu nous aime, on y court comme au feu, CORN. *la Gal. du pal.* I, 4. || Courir comme au feu, se dit aussi d'un grand empressement. Vous n'avez qu'à parler, madame, je cours au notaire comme au feu, DANCOURT, *la Femme d'intrigue*, IV, 12. || Jeter des cris de feu, jeter de grands cris, des cris de désespoir, comme dans un incendie. || Faire la part du feu, se dit, dans un incendie, quand, laissant brûler des parties qu'on croit ne pouvoir sauver, on s'attache à préserver

ce qu'il y a chance de préserver. Les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire [du maréchal Mortier], l'avaient quitté les larmes aux yeux; et l'empereur, en lui disant qu'il comptait sur sa fortune, mais qu'au reste, à la guerre, il fallait bien faire une part au feu [on le laissait à Moscou].... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || Un feu de cheminée, l'incendie qui éclate dans une cheminée, et qui, y étant concentré, n'a rien de bien grave. || Fig. Il a mis le feu à la cheminée, se dit de celui qui, ayant mangé des mets trop salés, trop épicés, s'est mis le gosier en feu. || 7° Toute matière combustible allumée. Feu vif, ardent. On me fit du feu, SÉV. 14. On arrive, on fait grand feu, ID. 78. Les nymphes avaient eu soin d'allumer un grand feu de bois de cèdre, FÉN. *Tél.* I. Il en est des livres comme du feu dans nos foyers; on va prendre du feu chez son voisin; on l'allume chez soi, on le communique à d'autres, et il appartient à tous, VOLT. *Dict. phil. Prior.* Combien le feu tient douce compagnie Au prisonnier, dans les longs soirs d'hiver! BÉRANG. *Feu du prison.* || Feu clair, feu accompagné d'une flamme claire. || Faire grande chère et bon feu, faire de grandes dépenses pour ses amusements. || Prendre un air de feu, prendre l'air du feu, se chauffer à la hâte et comme en passant. || Populairement, prendre une poignée de feu, même sens. || Feu de reculée, très-grand feu, ainsi dit parce qu'il force à se reculer. || Un feu à rôtir un bœuf, un très-grand feu. || Un feu d'enfer, un feu très-violent. Il y a toujours un feu d'enfer dans cette verrerie. || Mettre de l'eau sur le feu, mettre sur le feu un vase plein d'eau. || Mettre les fers au feu, voy. FER. || Mettre le feu au four, chauffer le four. || Passer une chose au feu, la passer au travers de la flamme. || Montrer une chose au feu, la présenter au feu pour la faire sécher ou pour la faire chauffer légèrement. || Donner le feu à un navire, chauffer les parties sur lesquelles on veut appliquer du brai ou du goudron. || Jeter au feu, se dit de quelque objet qu'on veut anéantir. J'avais déjà commencé une tragédie, je l'ai jetée au feu; et je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant, VOLT. *Déf. de mon oncle*, ch. XX. || Fig. Feu de paille, se dit pour exprimer qu'un sentiment, qu'une ardeur est de peu de durée et s'éteint vite. Mon amour est un feu de paille Qui luit et meurt en un instant, SCARRON. *Poésies*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || Feu de paille se dit aussi de troubles passagers. Cette sédition ne fut qu'un feu de paille. || Attiser, souffler le feu, le rendre plus vif en rapprochant les tisons ou en soufflant; et fig. exciter les passions, les troubles, envenimer les querelles. || Jeter de l'huile sur le feu, le rendre plus actif, en y versant de l'huile; et fig. exciter encore des passions déjà allumées. || Couvrir le feu, mettre de la cendre sur des tisons, sur des charbons, afin d'y conserver du feu. Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux, RAC. *Andr.* II, 2. S'il me reste encore quelque feu caché sous la cendre, mes anges souffleront, et il se ranimera, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 juin 1761. || Couvre-feu, garde-feu, voy. ces mots à leur rang alphabétique. || Fig. Faire trop grand feu du bois de quelqu'un, user trop librement de son argent, de ses provisions. Il faisait en un mot trop grand feu de mon bois, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* IV, 2. || Jouer avec le feu, manier du feu pour s'amuser; et fig. s'exposer imprudemment à quelque péril. Enfant qui joue avec le feu, LAMART. *Ép. à M. Léon Bruys d'Ouilly.* || Fig. Faire feu qui dure, ménager son bien, sa santé. Qui veut voyager loin ménage sa monture; Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure, RAC. *Plaid.* I, 4. || Fig. Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un, l'exciter vivement. || Populairement et bassement. Il court comme s'il avait le feu au derrière, se dit d'un homme qui s'enfuit fort vite. || 8° Il se dit quelquefois pour ce qui sert à allumer. J'ai un cigarre, mais je n'ai pas de feu. Avez-vous du feu sur vous? Donnez-moi du feu, c'est-à-dire une allumette, ou votre cigarre allumé pour allumer le mien. || 9° Terme de cuisine. Donner le feu trop chaud, trop ardent à la viande, la faire rôtir à trop grand feu. || Cuire à petit feu, c'est-à-dire en faisant un petit feu. || On dit qu'une chose doit seulement voir le feu, quand elle doit être cuite légèrement et promptement. || Entre deux feux se dit de plats que l'on fait cuire avec du feu dessous et dessus, comme les gratins. || Faire griller quelque chose au feu d'enfer, le mettre au feu d'enfer, le faire griller à un feu vif de charbons, après l'avoir fortement saupoudré d'épices. || Coup de feu, action d'animer le feu pour donner aux mets le dernier degré de cuisson. Le cuisinier est dans son coup de feu. Voy aussi le n° 16. || Fig. et familièrement. Coup de feu, le moment où l'on est le plus occupé. Il est dans son coup de feu. || 10° Feux de joie, ceux qu'on allume sur les hauteurs ou sur les places publiques en signe de réjouissance. Ce même peuple, un an auparavant, avait fait des feux de joie de la prise de M. le prince, LAROCHEF. *Mém.* 148. On a fait à Vienne, à Londres, à Versailles des feux de joie pour des batailles que personne n'avait gagnées, VOLT. *Cons. à un journal.* Quand Babylone en feu célébrait vos conquêtes, ID. *Sémir.* I, 1. || Feu de la Saint-Jean, feu qu'on allume le jour de la Saint-Jean. Nous avons fait deux admirables feux devant cette porte; c'était la veille et le jour de Saint-Jean; il y avait plus de trente fagots, SÉV. 26 juin 1680. || Faire les feux, s'est dit absolument pour faire des feux de joie, se réjouir. Faites-en les feux dès ce soir, LA FONT. *Fabl.* II, 15. || 11° *Au plur.* Il se dit des feux qu'allume une armée, et de son bivouac. Déjà les feux sont presque éteints; Et le silence règne en ces lieux inhumains, VOLT. *Triumv.* IV, 2. Quelqu'un l'arrêta [l'empereur], en lui montrant l'arrière-garde ennemie entre lui et la ville, et derrière, les feux d'une armée de cinquante mille hommes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 13. Des feux qui brillèrent sur notre gauche dans la nuit du 23 au 24 avertirent du mouvement des Russes vers Malo-Iaroslavetz, ID. *ib.* IX, 2. || 12° Le feu, le supplice du bûcher. Le supplice du feu. Le Tartuffe dans leur bouche [des hypocrites] est une pièce qui offense la piété; elle est d'un bout à l'autre pleine d'abominations, et l'on n'y trouve rien qui ne mérite le feu, MOL. *Tart. Préf.* L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu, Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu, BOIL. *Épît.* VII. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien par commission du conseil, VOLT. *Louis XIV*, 2. || Brûler à petit feu, brûler lentement un condamné, afin de rendre le supplice plus cruel. Elle est brûlée à petit feu à la Grève, SÉV. 406. L'empereur du Japon fait brûler à petit feu les chrétiens qui sont dans ses États, MONTESQ. *Espr.* XXV, 13. On brûla à petit feu dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés; et Philippe des fenêtres de son palais contemplait leur supplice, et entendait leurs cris, VOLT. *Mœurs*, 163. || Par extension. La fièvre brûla deux ans Voiture à petit feu, SARRASIN, dans RICHELET. || Fig. Il n'y avait point encore de nouvelles, c'est brûler à petit feu, SÉV. 305. || Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer des peines d'esprit, des inquiétudes, des chagrins qui le minent. Un diable de neveu Me fait par ses écarts mourir à petit feu, PIRON, *Métrom.* II, 4. || Au moyen âge, épreuve du feu, épreuve qui s'employait pour décider des accusations. On faisait porter au plaideur, à une certaine distance, un morceau de fer rougi au feu; on mettait aussitôt ses mains dans un sac, et si, à l'expiration d'un délai fixé, elles portaient les marques du feu, il était irrévocablement condamné, BARGINET, *Hist. du gouv. féodal*, II, 2. || Fig. Par allusion aux anciennes épreuves par le feu. Mettre la main au feu pour une personne ou une chose, être sûr que la main mise au feu pour soutenir cette personne ou cette chose ne brûlerait pas, de même que ne brûlerait pas la main de l'innocent. En mettre mon doigt au feu, LA FONT. *Nic.* J'aurais pour elle au feu mis la main que voilà, MOL. *Éc. des mar.* III, 10. Il aurait mis sa main au feu qu'elle n'était pas revenue, HAMILT. *Gramm.* 10. || On dit dans le sens contraire : Je n'en mettrais pas la main au feu. || Fig. et familièrement. Il se jetterait dans le feu pour lui, il se mettrait au feu pour lui, il ferait tout pour lui prouver son affection, son dévouement. Ne savez-vous pas que je me mettrais au feu pour vous faire plaisir? GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Danse du feu, danse de sauvages dans l'Amérique septentrionale, autour du poteau auquel ils attachent leurs prisonniers. || Le feu de l'enfer, les tourments des damnés. Ou la princesse palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes, BOSS. *Anne de Gonz.* || Le feu du purgatoire, les peines que souffrent les âmes dans le purgatoire. || 13° Cautérisation à l'aide du fer rouge. Il faut appliquer le feu aux plaies faites par la morsure des chiens enragés. A mesure qu'Hercule coupe les têtes de l'hydre, Iolas y applique le feu, afin de les empêcher de renaître, BALZ. *De la cour*, 1er *disc.* || Fig. Employer le fer et le feu, employer les remèdes, les moyens les plus violents. || Bouton de feu, instrument de fer en forme de bouton qui, chauffé, sert à faire des cautérisations. || Feu potentiel s'est dit autrefois pour ce qu'on nomme aujourd'hui cautère potentiel. || Terme de maréchal. Donner le feu à un cheval, appliquer un couteau de fer tout ardent sur quelque tumeur qu'on veut résoudre. || 14° Terme de chimie. Feu nu ou immédiat, le feu ordinaire sur lequel on met un vaisseau. || Feu de roue, un feu disposé en cercle autour d'un creuset. || Feu de réverbère, celui qui se fait dans un fourneau, par la réverbération de la chaleur, qui frappe le vaisseau par-dessus et tout autour. || Feu de fusion, charbons allumés autour d'un creuset. || Feu de suppression, un feu de charbons dont on couvre tout à fait le creuset ou le vaisseau. || Feu de lampe, se dit d'un appareil dans lequel le vaisseau est échauffé par la chaleur toujours égale d'une lampe. || Feu de bain, celui du bain de vapeurs, du bain-marie, du bain de cendre et autres de cette espèce. || Feu de digestion, ou ventre de cheval, la chaleur du fumier. || Feu olympique, le feu du soleil, dont on ramasse les rayons avec des verres ardents. || Fig. et familièrement. Faire feu violet, faire du feu violet, faire quelque chose qui éclate d'abord, où il paraît de la vivacité, mais qui bientôt se dément. Locution prise de ce qu'une flamme qui n'est pas blanche n'est pas portée à un haut degré d'incandescence. || 15° Terme de métallurgie. Feu, bas fourneau où s'opère la réduction d'un métal. || Feu catalan, bas fourneau en forme de renardière. || Feu d'atteinte ou de fusion, celui qu'on emploie pour la fusion et la calcination des métaux. || On dit dans les verreries, le premier, le second, le troisième feu, pour marquer le degré d'avancement de l'ouvrage. || 16° Coup de feu, défaut résultant de l'action trop vive du feu sur un objet. Cette porcelaine a un coup de feu. Ce rôti a un coup de feu. || 17° Pompe à feu, pompe mue par une machine à vapeur, s'entend quelquefois de la machine elle-même. || Cheval de feu, synonyme peu usité de cheval-vapeur. || Pompe à feu, se dit aussi des pompes à incendie. || 18° Décharges d'armes à feu. Essuyer le feu de l'ennemi. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi, et, malgré une résistance opiniâtre, il prend la forteresse, VOLT. *Mœurs*, 152. Tel court au feu avec intrépidité qui ne laisse pas d'être un très-mauvais officier, J. J. ROUSS. *Scienc.* 2. Soldat bientôt, courant au feu, Je perdis une jambe en route, BÉRANG. *Ange gard.* Il presse Davout qui le suit; mais ce maréchal n'arriva près du champ de bataille qu'avec la nuit, quand les feux s'affaiblissaient, quand tout était décidé, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. On vit alors son frère [du général Delzons] se jeter sur lui, le couvrir de son corps, le serrer dans ses bras, et vouloir l'arracher du feu et de la mêlée; mais une seconde balle l'atteignit lui-même, et tous deux expirèrent ensemble, ID. *ib.* Les avant-postes des deux empires répugnaient à renouveler les hostilités : un nouvel ordre vint, une même hésitation y répondit; enfin Murat, irrité, commanda lui-même, et ces feux dont il semblait menacer l'Asie, mais qui ne devaient plus s'arrêter qu'aux rives de la Seine, recommencèrent, ID. *ib.* VIII, 6. || Faire feu, se dit d'une troupe qui tire avec ses fusils et son artillerie. L'armée faisait un feu continuel sur celle de Marlborough, VOLT. *Louis XIV*, 19. || On dit semblablement dans la marine : faire feu des deux bords. Feu de tribord. Feu de bâbord. || Faire feu, se dit aussi d'un soldat qui lâche isolément un coup de fusil. La sentinelle fit feu, et le poste accourut. || Feu de peloton, décharge faite à la fois par tout un peloton. || Feu de deux rangs ou de file, feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. || Feu roulant, tir d'une troupe tel que, chaque homme ou chaque division tirant à volonté, il en résulte une suite incessante de coups. Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions, VOLT. *Louis XV*, 15. || Fig. Un feu roulant de saillies, d'épigrammes, saillies, épigrammes lancées coup sur coup. || Faire un feu d'enfer, tirer rapidement un grand nombre de coups de canon, de coups de fusil. || Éteindre le feu ou les feux de l'ennemi, démonter ses canons et les empêcher de tirer par une artillerie supérieure en nombre ou en habileté. || Exercice à feu, voy. EXERCICE. || Entre deux feux, se dit d'un corps de troupes enveloppé par l'ennemi et sur lequel on tire de deux côtés. Cinq fois dans cette journée ce poste se trouva dépassé par les colonnes russes qui poursuivaient les nôtres, et cinq fois ses coups, ménagés et tirés à propos sur leur flanc et sur leurs derrières, in-

quiétèrent et ralentirent leur impulsion; puis, quand nous reprenions l'offensive, cette position les mettait entre deux feux, et assurait le succès de nos attaques, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Fig. Entre deux feux, se dit d'une personne pressée de deux côtés par des créanciers également menaçants, par des ordres contraires, etc. || Aller au feu, aller à un combat où l'on se sert d'armes à feu. || Voir le feu, assister à un combat. Ces troupes n'avaient pas encore vu le feu. || Familièrement. Aller au feu comme à la noce, marcher allégrement au combat. || Accoutumer un cheval au feu, l'accoutumer à entendre tirer des coups de fusil, de canon, sans en être effrayé. || Elliptiquement, feu! se dit pour commander à une troupe de tirer. || Faire long feu, se dit au propre d'une arme dont le coup est lent à partir. || Fig. Faire long feu, se dit d'une affaire qui traîne en longueur. || Faire faux feu, se dit en parlant d'une arme à feu, lorsque l'amorce prend feu sans que le coup parte. || Lance à feu, sorte de fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artillerie ou d'artifice. || Mettre le feu à un canon, allumer l'amorce qui enflamme la charge. || Mettre le feu aux poudres, faire sauter un magasin de poudre; et fig. provoquer l'explosion de révoltes, de séditions, de révolutions, d'entreprises violentes. || On dit dans un sens analogue : le feu prend aux poudres. || Les armes à feu, les fusils, les pistolets, les canons, les mortiers. || Bouche à feu, une pièce d'artillerie. || Coup de feu, détonation, décharge d'un fusil. On entendait des coups de feu dans le bois. || Blessure faite par une arme à feu. Il avait un coup de feu à la jambe. || Pot à feu, voy. POT. || Feu grégeois, voy. GRÉGEOIS. || **19°** Terme de fortification. Le flanc du bastion d'où l'on tire sur l'ennemi. || **20°** Feu d'artifice, jeux et effets de lumière produits par la préparation de matières inflammables d'après les règles de la pyrotechnie. Tirer un feu d'artifice. C'est au mélange de la limaille de fer avec du zinc que sont dus les beaux effets de nos feux d'artifice, BUFF. *Min.* t. V, p. 410, dans POUGENS. || Fig. Suite de traits brillants dans la conversation. || Feu chinois, sorte d'imitation des feux d'artifice, au moyen de transparents, qui sert de jouet aux enfants. || **21°** Le feu qu'on entretient ordinairement dans une cheminée, dans un poêle. Il y a presque toujours six feux dans cette maison. Il ne faut que deux feux, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, t. I, p. 174, dans POUGENS. || **22°** Cheminée, chambre à feu. Que l'artisan ne puisse transmettre à ses enfants la cabane qu'il a bâtie et où ils sont nés, le champ qu'il a acquis et payé du produit de son travail, le lit même où ses enfants recueilleront ses derniers soupirs, s'ils n'ont pas vécu avec lui sous le même toit, au même feu et à la même table, VOLT. *Mél. littér. autre lettre d'un bénédictin.* || Le coin du feu, un des coins de la cheminée, voy. COIN. Les plaisirs du coin du feu. Vous autres héros seriez bien fâchés qu'on vous laissât vivre tranquillement; vous croyez être demeurés au coin du feu, à moins que vous ne vous alliez brûler sur le mont Œta, de même que fit Hercule, LA FONT. *Lett.* XXIV. J'étais au coin du feu de Mme de la Fayette, SÉV. 18. Au coin de mon feu vint s'asseoir Un étranger vêtu de noir, Qui me ressemblait comme un frère, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de décembre.* || Fig. Il n'a jamais quitté le coin de son feu, il n'a jamais voyagé. || Place au feu et à la chandelle, accès auprès de la cheminée et auprès de la table où la chandelle est allumée; ancienne formule des gîtes d'étape. || **23°** Garniture de feu, ou, simplement, feu, l'ensemble de ce qui garnit une cheminée (chenets, pelle et pincettes). Acheter un beau feu. Il me faut un feu doré; que la grille en soit très-grosse; j'aime le grand feu préférablement à toute autre délicatesse, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 10 févr. 1681. || **24°** Un ménage, une famille, dans un village ou dans un bourg. Il y a cent feux dans ce village. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais, par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été et dans celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu, VOLT. *Dict. phil. Population.* Suivant le dénombrement des feux exactement fait en 1751, ID. *ib. Lois* (*Esprit des*). La répartition des impôts est d'autant plus facile dans cette province [la Provence], qu'elle a été divisée en différents feux, mesure conventionnelle qui exprime une valeur quelconque.... cette opération se borne à dire: si l'on divise la province en tant de feux, combien telle ville doit-elle avoir de feux, par rapport à telle autre? et ensuite, si la province doit payer telle somme, combien doit-on payer par feu? MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 378. || Terme d'administration. À feux croissants, se dit de la quantité croissante de bois que des usagers prennent dans une forêt. Le droit d'usage en bois prélève directement une part importante des produits forestiers, et, lorsqu'il est constitué à feux croissants, c'est-à-dire susceptible de s'accroître avec la population usagère, il finit souvent par absorber la totalité de ces produits, DE FORCADE, *Rapport au min. des fin.* 20 fév. 1860, in-4°, p. 23. || N'avoir ni feu ni lieu, n'avoir point de logis assuré, mener une vie vagabonde. Mais moi, grâce au destin, qui n'ai ni feu ni lieu, Je me loge où je puis et comme il plaît à Dieu, BOIL. *Sat.* VI. Puisqu'ici la vertu n'a plus ni feu ni lieu, ID. *Sat.* I. M. de Valentinois n'avait ni feu ni lieu que chez son beau-père, ST-SIM. 33, 129. || Par extension. Mme de Vins a été à Saint-Germain; bon Dieu quelle différence! on lui a fait assez de compliments, mais c'était son pays, et elle n'y a plus ni feu ni lieu, SÉV. 7 fév. 1680. || Fig. En elles la santé n'avait ni feu ni lieu, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || **25°** Il se dit de la simple lueur des torches, des flambeaux, des fanaux. Il est défendu de chasser au feu, de pêcher au feu. || **26°** Terme de palais. Bougies dont on se sert aux audiences des criées pour déterminer la durée du temps pendant lequel on peut enchérir. Aucune adjudication ne doit être faite qu'après l'extinction de trois feux. || **27°** Terme de théâtre. Ce qu'un acteur reçoit en sus de ses appointements fixes, chaque fois qu'il joue; usage dont l'origine est ainsi rapportée par CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*: Les chanteurs et symphonistes de la musique du roi recevaient, en sus de leurs appointements, du pain, du vin et de la viande à six bonnes fêtes de l'année; ces aliments furent appréciés en argent en 1700, et chaque musicien reçut ainsi un supplément; à la fin du XVIII° s. ce supplément fut appliqué aux bougies, que les premiers sujets voulaient avoir au lieu de chandelles dans leurs cabinets, et dès lors la somme allouée prit le nom de feux. Ce rôle [du chien de Montargis, dans le mélodrame de ce nom] fut créé dans l'origine par un caniche nommé Vendredi, appartenant à l'un des administrateurs du théâtre de la Gaîté; parmi ses successeurs, on cite avec éloge Catulle, qui avait été dressé par un artiste du même théâtre et qui recevait cinq francs de feux par représentation, *Biblioth. des chartes*, 5° série, t. V, p. 524. || **28°** Torche, instrument de destruction. Les soldats marchaient le fer et le feu dans les mains. || Mettre à feu et à sang, exercer toutes les destructions, toutes les cruautés de la guerre. Il l'empêche d'y mettre tout à feu et à sang, BOSS. *Hist.* I, 11. Henri IV prit enfin le seul parti qui convenait à sa situation et à son caractère: il fallait se résoudre ou à passer sa vie à mettre la France à feu et à sang et hasarder sa couronne, ou ramener les esprits en changeant de religion, VOLT. *Hist. parl.* ch 34. || Fig. et familièrement. Rompre à feu et à sang, se brouiller à feu et à sang, se dit de personnes entre qui éclate une très-vive inimitié. Il m'a dit que l'archevêque de Reims rompait à feu et à sang avec le coadjuteur s'il ne venait avec vous, SÉV. 19 janv. 1674. Marmontel et l'abbé Arnaud sont brouillés à feu et à sang, LAHARPE, *Correspond.* t. II, p. 74, dans POUGENS. || **29°** Fanal allumé sur une plage. On entretient des feux sur toutes les côtes. Le feu du Havre. Feu fixe, fanal qui est immobile. Feu tournant, fanal qui tourne mû par des rouages. Feu à éclipse, fanal qui cesse à des intervalles réglés de luire, ce qui le fait reconnaître des navigateurs. Feu à éclats, feu dont l'intensité varie par des interpositions de verres. || Terme de marine. Se dit des fanaux allumés la nuit sur un bâtiment pour faire connaître la position qu'il occupe. || Porter le feu, se dit du vaisseau amiral qui guide la flotte. || Feu de conserve, artifice nommé aussi moine, qui brûle lentement. || Faux feux, signaux qui se font avec des amorces de poudre. || **30°** Météore enflammé. Le ciel brille d'éclairs et de feux. || Le ciel est tout en feu, il est sillonné à chaque instant par les éclairs. || Le feu du ciel, la foudre. Le feu du ciel est tombé sur vos moutons et sur ceux qui les gardaient, et il a tout réduit en cendres, SACI, *Bible, Job*, 1, 16. || Feu Saint-Elme, voy. ELME (SAINT-). || Feu follet, voy. FOLLET. || **31°** Feu grisou, voy. GRISOU. || **32°** Il se dit de la lumière des astres, du soleil. L'Orient était tout en feu, FÉN. *Tél.* VI. || Les feux du firmament, les feux de la nuit, les astres. || Les feux du jour, de l'aurore, l'éclat du jour. Vous flattez nos tyrans; aux premiers feux du jour Un jeune ambitieux vous voit grossir sa cour, C. DELAV. *Vêpres sicil.* I, 2. Dieu du jour! Dieu des nuits! Dieu de toutes les heures! Laisse-moi m'envoler sur les feux du soleil! LAMART. *Harm.* I, 2. || **33°** La chaleur du soleil. Les feux d'un soleil brûlant. || Les feux de l'été, les chaleurs excessives de l'été. Rien ne peut arrêter sa vigilante audace [de Louis XIV]; L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace, BOIL. *Lutr.* II. On dit de même les feux de la canicule. || **34°** Éclat que lance un diamant frappé par la lumière. Il [le diamant] est fort beau, sans doute, et jette quantité de feux, MOL. *l'Av.* III, 12. L'or et les diamants brillent sur ses habits; Son turban disparaît sous les feux des rubis, VOLT. *Scythes*, I, 1. || Ces feux sont les couleurs de la lumière décomposée (rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet) qui viennent frapper l'œil. || Fig. Le feu des regards, des regards animés. C'était des yeux pleins de feu, des regards agaçants, HAMILT. *Gramm.* 6. Personne n'osait approcher, tant la hardiesse de l'entreprise et le feu qui sortait de ses yeux avaient jeté d'épouvante parmi les ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VI, p. 532, dans POUGENS. Il rassemble avec eux ces bataillons épars, Qu'il anime, en marchant, du feu de ses regards, VOLT. *Henr.* VIII. || Le feu lui sort par les yeux, ses yeux étincellent de colère. Le feu sort à travers ses humides prunelles, BOIL. *Épître* IV. || **35°** Couleur de feu, couleur qui ressemble à celle du feu. Un ruban couleur de feu. Le chevalier était tout couvert de couleur de feu et fort brillant, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villarceaux*, 27 août 1660. Près d'entrer dans ces maisons [de Moscou], toutes closes et inhabitées, ils avaient entendu en sortir une faible explosion; elle avait été suivie d'une légère fumée qui aussitôt était devenue épaisse et noire, puis rougeâtre, enfin couleur de feu, et bientôt l'édifice entier s'était abîmé dans un gouffre de flammes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Tache de feu, ou, simplement, feu, tache rousse qui se voit sur la tête ou le corps de certains chevaux, chiens ou autres animaux. Ce cheval a du feu au flanc. || Marque de feu, tache d'alezan vif tranchant sur le fond de la robe. || **36°** Vive chaleur qui, par un effet vital, se fait sentir dans le corps ou dans une partie du corps. Le feu de la fièvre. Être tout en feu. Le piment met la bouche en feu. Je savourais la proposition, cette fortune subite mettait mes esprits en mouvement; le cœur m'en battait, le feu m'en montait au visage, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. || Visage en feu, visage rougi par l'effet de la colère, du vin, etc. || Le feu du rasoir, sensation brûlante qu'on éprouve à la face quand on vient de se faire la barbe. || **37°** Nom vulgaire de diverses éruptions. || Feu volage, rougeur passagère à la face ou au cou, qu'on aperçoit quelquefois chez les femmes hystériques ou mal réglées, et chez les enfants. || Feu volant, synonyme d'échauboulure. || Feu sacré, un des noms de l'érysipèle. || Feu persique, nom donné jadis au ZONA. || Feu de dents, éruption déterminée chez les enfants par la dentition. || Feu Saint-Antoine, maladie (probablement un érysipèle gangréneux) qui a fait de grands ravages en France vers le XI° siècle. || Terme de vétérinaire. Feu d'herbes, espèce d'éruption qui se manifeste particulièrement chez les vaches. || Feu, synonyme de rafle 2. || Feu sacré, voy. BOUQUET. || Terme rural. Maladie que contractent les plantes pendant les sécheresses. || **38°** Il se dit des passions, des sentiments, des mouvements de l'âme comparés à un feu qui brûle. Le premier feu de la colère. Le feu du courage. Cela diminua le feu de son zèle. Une épouse fringante et jeune et dans son feu, LA FONT. *Coupe.* Comme elles [l'ambition et l'amour] demandent beaucoup de feu, PASC. *Amour.* Ces passions ne sont plus que l'esprit même, et ainsi elles remplissent toute sa capacité; je ne parle que des passions de feu, ID. *ib.* Enfin les feux de la jeunesse ont passé; je suis vieux, et je me trouve à cet égard [à l'égard des femmes] dans un état tranquille, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Ce cœur triste et flétri, que les ans ont glacé, Ne peut sentir les feux d'un désir insensé, VOLT. *Fanat.* I, 1. Le feu de son jeune âge et de ses passions, ID. *Brutus*, III, 2. Le comte d'Alberg joignait le feu d'un jeune homme à l'expérience de soixante campagnes, ID. *Charles XII*, 2. Désir de fille est un feu qui dévore, Désir de nonne est cent fois pis encore, GRESSET, *Vert-vert*, ch. II. Quand on se plaignait à lui de mes emportements, il se contentait de répondre: ce feu de jeunesse passera, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 279, dans POUGENS. Prétextat l'a soustraite à mes sévérités; Ses discours pleins de feu.... LEMERC. *Frédég. et Brun.* II, 6. À

cette nouvelle, Napoléon retrouve le feu de ses premières années : mille ordres d'ensemble et de détail, tous différents, tous d'accord, tous nécessaires, jaillissent à la fois de son génie impétueux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. Mais quand ce feu céleste [l'amour de la gloire] éblouirait ton âme.... LAMART. *Harm.* II, 12. || Jeter tout son feu, faire ou dire tout ce que la colère ou l'indignation inspire, et s'apaiser soudain. || Jeter son feu signifie aussi faire d'abord preuve de talent, de génie, et puis rester au-dessous des espérances conçues. || On dit dans un sens analogue : Cet acteur a jeté tout son feu dans le premier acte; cet écrivain a jeté tout son feu dans les premiers chapitres de son ouvrage. || On dit aussi jeter son feu, en parlant d'un jeune homme qui commence à s'émanciper. Laissez-lui jeter son feu, il se calmera bien vite. || Un tempérament de feu, personne très-portée aux plaisirs de l'amour. La délicatesse de sentiment ne s'allie guère à un tempérament de feu, DUCLOS, *Mém. Œuvres*, t. X, p. 44, dans POUGENS. || De feu, en feu, passionné, ardent, très-animé. Mais, quoi que m'ordonnât cette âme toute en feu, Je promettais beaucoup et j'exécutais peu, CORN. *Rodog.* I, 6. L'âme toute en feu, les yeux étincelants, ID. *Théodore*, IV, 4. En cet âge de feu Où le corps à l'esprit s'assujettit si peu, ROTROU, *Vencesl.* IV, 1. Quand je suis tout de feu, d'où vous vient cette glace? RAC. *Phèd.* V, 1. Ne redevenait-il pas tout de feu pour lui? MASS. *Prof. rel.* 4. || Être de feu, tout de feu, tout feu pour quelque chose, être passionné, engoué pour cette chose. L'homme est de glace aux vérités; Il est de feu pour les mensonges, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. || 39° Vivacité d'esprit, d'imagination, de style, comparée à l'éclat du feu. Aussitôt malgré moi tout mon feu se rallume, BOIL. *Sat.* II. La vie est courte, il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis; la vie des talents est encore plus courte; travaillons, tandis que nous avons encore du feu dans les veines, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1762. Quand mes yeux éclairés du feu de son génie, ID. *Fanat.* I, 4. Ma vivacité leur plut, et, m'apercevant que je les amusais par le feu de mes idées, je m'y livrai encore plus, DUCLOS, *Confess. Comte de ***, Œuvres*, t. VIII, p. 6, dans POUGENS. || On dit dans un sens analogue : un esprit tout de feu; une âme de feu. Il y a quelque différence entre un esprit de feu et un esprit brillant : un esprit de feu va plus loin et avec plus de rapidité; un esprit brillant a de la vivacité, de l'agrément et de la justesse, LA ROCHEF. *Réfl. div.* 156, 13. || Avoir du feu, se dit d'un cheval qui a de la vivacité; dans ce sens on dit cheval de feu. || Il se dit pour inspiration. Il ne sait pas régler son feu. Être plein d'un beau feu. On a dit que les poëtes étaient animés d'un feu divin, quand ils étaient sublimes; on n'a point de génie sans feu, mais on peut avoir du feu sans génie, VOLT. *Dict. phil. Feu.* Voilà d'où naquit ma subite éloquence; voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui m'embrasa, et dont pendant quarante ans il ne s'était pas échappé la moindre étincelle, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Le feu de la composition, l'espèce d'entraînement, d'application ardente, avec laquelle on travaille à la composition d'un livre, d'un discours, d'un tableau, d'une œuvre musicale, etc. || On dit dans un sens analogue : dans le feu de l'action. || 40° Vivacité d'action, de mouvement, de geste. Cet orateur a du feu. Il faut du feu, de l'activité [pour la vérité des passions], PASC. *Amour.* Tant que l'on a du feu, on est aimable; mais ce feu s'éteint, il se perd, ID. *ib.* || 41° Il se dit des liqueurs spiritueuses dans lesquelles l'alcool laisse sentir son montant. Cette eau-de-vie a beaucoup de feu. On demande des vins qui aient du feu. || 42° Poétiquement, feu, la passion de l'amour. Ton frère, je l'avoue, a beaucoup de mérite; Mais souffre qu'envers lui cet éloge m'acquitte, Et ne m'entretiens plus des feux qu'il a pour moi, CORN. *la Place roy.* I, 1. Souviens-toi du beau feu dont nous sommes épris, ID. *Cinna*, I, 3. Et si Rome savait de quels feux vous brûlez, ID. *Nicom.* I, 2. A quelque point qu'on aime, Quand le feu diminue, il s'éteint de lui-même, ID. *Suréna*, IV, 2. Non pas que cet amour prétende encore à vous : Tout son feu se résout en ardeur de courroux, MOL. *le Dép.* V, 8. Allumer les feux sacrés d'un chaste mariage, FLÉCH. *Dauph.* De mes feux mal éteints je reconnus la trace, RAC. *Andr.* I, 1. Pour la veuve d'Hector ses feux ont éclaté, ID. *ib.* L'autre avec des regards éloquents, pleins d'amour, L'a de ses feux, madame, assurée à son tour, ID. *Baj.* III, 2. Et je ne savais pas que, pour moi plein de feux, Xipharès des mortels fût le plus amoureux, ID. *Mithr.* II, 1. Je reconnus Vénus et ses feux redoutables, ID. *Phèdre*, I, 3. Vous nourrissez un feu qu'il vous faudrait éteindre, ID. *ib.* III, 1. Et du feu criminel qu'il a pris dans ses yeux, ID. *ib.* IV, 1. || Prendre feu, devenir amoureux. Comme elle prend feu d'abord! MOL. *M. de Pourc.* II, 6. Son cœur prend feu dès ce moment, ID. *Fourb.* I, 2. Qu'on lui dise un mot tendre, elle est soudain éprise, Croit tout, prend feu sur tout, et c'est là son destin, TH. CORN. *Baron d'Albikrak*, I, 3. || Mettre en feu pour quelqu'un, inspirer un ardent amour pour lui. Si le ciel pour mon choix vous donne tant de haine, Vous a-t-il mise en feu pour ce grand capitaine? CORN. *l'Illus. com.* III, 1. || 43° Révolution, agitation, mouvements populaires, guerres. Toute l'Europe est en feu, SÉV. 540. Il ne s'agissait de rien moins que d'allumer le feu de la guerre civile, BOSS. *Var.* 10. Vous avez trouvé tout votre royaume soumis, et vous l'avez laissé tout en feu par une cruelle guerre civile, FÉNEL. *Dial. des morts mod. Henri III, la duchesse de Montpensier.* Lorsque tout est en feu par la guerre, ID. *Tél.* V. Le feu qui dévorait les colonies françaises et qui s'étendait tous les jours, pouvait aisément gagner les siennes, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16. || Il se dit aussi des disputes. Dans le feu des disputes entre les patriciens et les plébéiens, MONTESQ. *Esp.* XI, 15. || Mettre en feu, exciter guerres, troubles, querelles. Les disputes d'Arminius mettaient en feu toutes les Provinces-Unies, BOSS. *Var.* XIII, § 1. L'amour avait mis tout en feu dans l'île, FÉN. *Tél.* VII. || Mettre en feu, s'est dit, en un cas particulier : représenter, exposer que tout est en feu. Sa muse en arrivant ne met pas tout en feu, BOIL. *Art p.* III. || 44° Feu ardent, un des noms vulgaires de la bryone. || Proverbes. Il n'est feu que de bois vert, il n'y a pas d'activité plus grande que celle de la jeunesse. || Il n'est feu que de grand bois, c'est avec les choses les plus solides, avec les hommes les plus habiles ou les plus puissants qu'on réussit le mieux. || Le bois tortu fait le feu droit, c'est-à-dire peu importent certains défauts d'une chose pourvu que le résultat soit atteint. || Il n'y a dans cette maison ni pot au feu ni écuelles lavées, se dit d'une maison qu'on trouve en désordre.

— HIST. X^e s. Enz en l'fou la getterent, com arde tost [afin qu'elle soit brûlée vite], *Eulalie.* || XI^e s. Et fous et flambes i est apareillez, *Ch. de Rol.* CLXXXI. Des haumes clairs li fuus en escarbone [les étincelles jaillissent], *ib.* CCLXI. Contre le ciel vole li fouz [les étincelles] tous clairs, *ib.* CCLXXXVI. || XII^e s. De verz albes espines à faire un feu ardent, *Ronc.* p. 199. Il i ont mis du feu tout rasé [ras] un tonel, *Sax.* IX. Li fous Deu chaït del ciel, si degastast les berbiz et les enfanz, *Job*, p. 500. || XIII^e s. Largesse semble à feu de paille; Quant il est ars, jà rien ne vaut, LE COMTE DE BRETAGNE, *Romancero*, p. 161. Et ce fu li tiers feus qui fu en Constantinoble, puis que li pelerin i vindrent, VILLEH. CVI. Quant Berte sent le feu, à Dieu graces en rent, *Berte*, XLVII. Et Symons fait le feu, n'ot pas le cuer vilain, *ib.* XLIX. Cel jour s'est bien chaufée Berte delez le fu, *ib.* LI. Que nul ne puisse prendre aprentiz, se il ne tient chief d'ostel, c'est à savoir feu et leu, *Liv. des mét.* 69. Garde que tu ne paroles à home discordant [ami de la discorde], que tu ne boutes busche en son feu, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 361. Ne vos afiez en celz que vos avez guerroiez, que il ont toz jors en lor piz le feu de la haine, ID. *ib.* p. 360. Plus a de busche en feu, plus art [plus il y a de bûches au feu, plus il brûle], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 379. || XIV^e s. Mettez sur le feu et faites à petit feu chauffer, *Ménagier*, II, 5. Et le poursuivroient à feu et à sang, et toute sa lignée bouteroient dehors, *ib.* I, 4. || XV^e s. Adonc fit-il [Philippe d'Artevelle] une taille en Flandre, que chascun feu toutes les semaines paieroit quatre gros, FROISS. II, II, 161. Au feu! au feu! courez tous mes amis, CH. D'ORL. *Bal.* 27. Ardant desir de veoir ma maistresse A assailly de nouvel le logis De mon las cueur, qui languist en tristesse, Et puis dedens partout a le feu mis, ID. *ib.* 27. Parler boute feu en maisons, Et destruit paix, ce riche avoir; On aprent à faire et à voir Selon les temps et les saisons, ID. *Rondeau*, 35. Fay, Belias, fay bon feu de là, Et j'en feray aussy de çà, *la Nat. de N. S. J. C.* Il se tient plus coi qu'un feu couvert, LOUIS XI, *Nouv.* XXIX. || XVI^e s. La maniere de composer un feu fort et aspre, qui bruslera tout ce qu'il attaindra, *Liv. de canonerie*, dans REINAUD et FAVÉ, *Du feu grégeois*, p. 134. Les povres sots jurent qu'ils mettroient leur doigt au feu sans brusler, pour soutenir qu'elles sont femmes de bien, MARG. *Nouv.* XX. Tout le monde y accouroit comme au feu, DESPER. *Contes*, XXXI. ....Avec une colere telle qu'ont voulentiers ces gens de feu [il s'agit d'un maréchal], ID. *ib.* LXII. Comme un canon qui fait faux feu, YVER, p. 540. Ce feu ardent [fou, emporté] de Chavigny a.... CARLOIX, VI, 18. D'Aubigné, prenant feu à ces paroles, ne put s'empescher.... D'AUB. *Vie*, CXXVIII. Brissac avec 1200 arquebusiers fit si beau feu qu'il mit tout dehors, D'AUB. *Hist.* I, 279. Cela failli, nostre chef gascon, ayant le feu à la teste, attrempa la joie des refformez par la prise du Mont de Marsan, ID. *ib.* I, 296. ....Qu'ils sauroient l'heure par le tocsain de la grosse cloche du pallais et qu'ils missent du feu [lumières] aux fenestres, ID. *ib.* 216. Le roi s'est jetté dans le lict tout en feu, et nous a dit : Voiez-vous ce traistre? ID. *ib.* II, 189. Quelques navires à feu [brûlots], ID. *ib.* 482. Quand au feu du foudre, il est plus chaud que nul autre feu, parquoy à bon droit il est appellé le feu des feux, PARÉ, XXIII, 10. Ils souffriroient d'estre bruslez vifs en un feu avant desadvouer leurs opinions, MONT. I, 299. C'est un vray feu d'estoupe [peu durable], ID. III, 372. Mettre un païs à feu et à sang, ID. IV, 167. C'est demy vie que de feu, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 236. Un fou jamais ne laisse un feu en paix, ID. *ib.* 252. Les reitres ne sont point si [ne sont jamais si] dangereux que quand on est meslé avecques eux; car c'est tout feu, LANOUE, 313. Feu bien couvert, comme dit ma bru, Par sa cendre est entretenu, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 69. Le feu ayde le queu [cuisinier], ID. *ib.* p. 71. Un feu de marionnette, trois tisons et une buschette [un petit feu], ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourguign. *fô*; picard, *fu*; provenç. *foc*, *fuoc*, *fuec*; catal. *fog*; espagn. *fuego*; portug. *fogo*; ital. *fuoco*; du latin *focus*, foyer. *Feu* n'a donc point de rapport avec l'allemand *Feuer*, qui tient au grec πῦρ.

2. **FEU, FEUE** (feu, feû), *adj.* Défunt, défunte. || Il se met après l'article défini ou après un adjectif possessif, et alors il s'accorde avec son substantif. Suivant le testament du feu roi notre père, CORN. *Pomp.* I, 2. Une devise qui est peinte au Louvre dans l'antichambre de la feue reine mère Anne d'Autriche, BOUHOURS, *Entretien des devises*, p. 287. || Il se place avant l'article défini ou l'adjectif possessif, et alors il est invariable. Je tiens de feu ma femme, et je me sens comme elle Pour les désirs d'autrui beaucoup d'humanité, MOL. *Mélicerte*, I, 4. Et j'ai toujours été nourri par feu mon père Dans la crainte de Dieu, monsieur, et des sergents, RAC. *Plaid.* II, 4. J'ai ouï dire à feu ma sœur que sa fille et moi naquîmes la même année, MONTESQ. *Lett. pers.* 51. || Il se met devant un nom propre, et il est invariable. Et l'on dit qu'autrefois feu Bélise, sa mère.... MOL. *Mélicerte*, I, 4. || Il se met devant *monsieur*, et *madame*, et alors il est invariable. La dame dit : Regardez si j'ai point Quelque habit d'homme encor dans mon armoire; Car feu monsieur en doit avoir laissé, LA FONT. *Orais.* Vous étiez, madame, aussi bien que feu madame la princesse de Conti, à la tête de ceux qui se flattaient de cette espérance, VOLT. *Épît. à la duch. du Maine.* J'ai connu dans mon enfance un chanoine de Péronne, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait été élevé par un des plus furieux bourgeois de la ligue; il disait toujours : Feu monsieur de Ravaillac, ID. *Dict. phil. Ravaillac.*

— REM. 1. Feu s'accorde avec son substantif quand il suit l'article : la feue reine; mais il reste invariable quand il le précède : feu la reine, feu ma mère. || 2. Cette règle est contestée par plusieurs grammairiens qui repoussent une pareille anomalie. Si on se réfère à l'usage, il n'a pas été toujours constant; témoin cet exemple de Balzac : Si vous ne connaissez pas Uranie, cette nymphe que j'ai tant louée, je vous avertis que c'est feue ma bonne amie, Mme des Loges, *Lett.* XI, 13. || 3. D'après l'Académie, feu n'a pas de pluriel; cette remarque n'est pas fondée; et il est correct de dire : les feus rois de Prusse et d'Angleterre. On dirait aussi, mais sans accord : feu mes oncles. || 4. Feu ne se dit que des personnes que nous avons vues ou que nous avons pu voir; on ne dit pas feu Platon, feu Cicéron, si ce n'est en plaisantant ou en style burlesque. || 5. Quand on dit le feu pape, le feu roi, etc. on entend toujours le pape dernier mort, le roi dernier mort, etc. Il n'y a point trouvé les propositions condamnées par le feu pape, PASC. *Prov.* 1. || 6. On dit feu la reine s'il n'y a pas de reine vivante, et la feue reine si une autre l'a remplacée.

— HIST. XI^e s. Las! mal feüx! cum esmes avogluz! Quer [car] ço vedons que tuit sumes desvez; De nos pechez sumes si ancumbrez, La dreite vide nus funt très oblier, *Chanson de St Alexis*, CXXIV. Pur que

portai [eus-je un enfant], dolente, mal feüde? *ib.* LXXXIX. || XIII° s. Se li rois Loys fust feüs [mort], RUTEB. II, 62 Ge Gauvaings, chevalers, filz fahu Jofre.... por faire l'anniversaire fahu Ostent Beraut, chevalier, *Bibl. des chartes*, 3° série, t. V, p. 86. Ampr̀es lou clous [clos] qui fu mon seignor Girart, lou prevoire [prêtre] fau.... et la vigne qui fu fau Tiebaut, *ib.* 5° série, t. IV, p. 470. || XIV° s. Certaines maisons que Guillaume Baron et Raquille, famme feux du dit Baron avoint achatées des hoirs feux Tevenot.... *Archives du Cher*, dans JAUBERT, *Gloss.* I, p. 110. Certes, biaus chiers sire, à mon vuel, Fussiez-vous evesques eslus, Quant nostre evesque fu feus, *le Miracle de Théophile*, dans le *Théâtre français au moyen âge*, p. 148 Les biens de feuwe Maroie de Ransart, laquelle trespassa ou dit hospital, *Compte de l'hospital de Wez de* 1360, cité par ROQUEFORT, *Supplém.* art *Cotte.* || XV° s.... La grant Alison, Laquelle tenoit ce mignon, Et l'entretint longtems, et l'eut, Comme on dit, par succession De sa feu tante qui mourut, COQUILLART, *l'Enquête de la simple et de la rusée.* Le regne du feu roy Louis onzieme, COMM. VII. *Prol.* || XVI° s. Le tien fut pere, J. MAROT, p. 210, dans LACURNE. Nous en avons emprunté nostre feu maistre Jehan [de l'usage des Romains de ne pas nommer la mort], MONT. I, 72. Un domestique de feu mon pere, ID. I, 100. Eu esgard mesmement à son contract de mariage et testament de feue sa femme, PASQUIER, *Rech.* VI, 11. Feue de très recommandable memoire madame l'archiduchesse d'Autriche, *Cérémon. de France*, p. 229, édit. in-4°. A la cruelle bataille devant Constantinople moururent feuz de bonne memoire les roys Lisuart et Perion, *D. Flores de Grece*, f° 135. La femme qui fut maistre Jean de Vernon, *Gr. coust. de France*, liv. II, p. 271.

— ÉTYM. Berry, *funt*, et aussi *defeu*, *defeue*; ital. *fu*, *la fu regina*, la feue reine. Il est difficile de rendre compte de toutes les formes de ce mot : le berrichon *funt* est le latin *functus*, défunt; l'italien *fu* est la troisième personne du prétérit *fù*, il fut, il a cessé de vivre. Mais d'où vient le vieux français *feü* ou *fahu*, qui est la forme la plus ancienne? Ce mot dissyllabique représenterait une forme barbare, *fadutus* ou *fatutus*; est-il permis de conjecturer qu'il provient irrégulièrement de *fatum*, et qu'il signifie qui a accompli sa destinée? L'exemple du XI° siècle qui signifie évidemment malheureux, qui a un mauvais destin (comparez l'anglais *ill-fated*), appuie cette conjecture. *Feu* est très-certainement la contraction de l'ancien *feü*, et ne peut représenter le latin *fuit*, l'italien *fu*. Si donc on embrasse la totalité de l'expression de l'idée en France, on trouve trois sources : le français *feu*, *feü*, pour lequel nous avons indiqué une conjecture, et qui, étant dissyllabique, ne peut provenir de *functus*; le berrichon qui est le latin *functus*, et l'italien *fu* qui est le latin *fuit*. Au XVI° siècle, l'italianisme fit prendre la forme italienne (le tien fut pere, de J. Marot); mais elle ne dura pas, et ce fut l'ancien *feu* qui se maintint.

FEUDATAIRE (feu-da-tè-r'). || 1° *S. m.* Celui qui possède un fief avec foi et hommage au seigneur suzerain. Le duc Robert fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore, il se déclara feudataire du saint-siége pour tous ses États, promit une redevance de douze deniers par chaque charrue, ce qui était beaucoup, VOLT. *Mœurs*, 40. L'état despotique se conserve par une autre sorte de séparation qui se fait en mettant les provinces éloignées entre les mains d'un prince qui soit feudataire, MONTESQ. *Esp.* IX, 4. || 2° *Adj.* Il [le khan de Crimée] était comme les princes feudataires d'Allemagne, qui ont servi l'Empire avec leurs propres troupes subordonnées au général de l'empereur allemand, VOLT. *Russie*, II, 1. Les conciles étaient composés de prélats de tous les pays, et partout ils avaient l'immense avantage d'être comme étrangers aux peuples pour lesquels ils faisaient des lois; ces haines, ces amours, ces préjugés feudataires qui accompagnent ordinairement le législateur étaient inconnus aux pères du concile, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 10.

— ÉTYM. *Feud*, *feod*, anciennes formes de *fief* (voy. ce mot).

FEUDISTE (feu-di-st'), *s. m.* Homme versé dans la matière des fiefs. Il y avait auprès de Castres un honnête homme de cette religion protestante, nommé Sirven, exerçant dans cette province la profession de feudiste, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || *Adj.* Un docteur feudiste.

— ÉTYM. *Feud*, *feod*, anciennes formes de *fief* (voy. ce mot).

FEUILLAGE (feu-lla-j', *ll* mouillées, et non feu-ya-j'), *s. m.* || 1° Ensemble des feuilles d'une plante. Les arbres dépouillés de leurs feuillages verts, ROTROU, *Herc. mour.* V, 1. Des arbres mal choisis et d'un vilain feuillage ôtèrent aux promenades ce que des allées bien distribuées et des eaux jaillissantes auraient pu leur donner d'agrément, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 20. || 2° Branches couvertes de feuilles. Ils portaient tous des feuillages. || 3° Amas de feuilles. Un lit de feuillage. Sous ce dais qu'ont formé la mousse et le feuillage, VOLT. *Scythes*, I, 3. || 4° Terme d'arts. Représentation de feuillage. Une bordure ornée de feuillage. Damas à grands feuillages. || Terme d'architecture. Ornement des chapiteaux, des corniches et autres membres, composé de feuilles d'acanthe ou d'autres arbres.

— HIST. XVI° s. Vueilles aussi porter en chascun aage Perpetuel honneur de vert feuillage, MAROT, IV, 43. Les oisillons s'esgaient parmi les jeunes feuillages, YVER, p. 521.

— ÉTYM. *Feuille;* bourguig. *feuillaige*; wallon, *foiai.*

FEUILLAISON (feu-llè-zon, *ll* mouillées, et non feu-yè-zon), *s. f.* Le renouvellement annuel des feuilles. Le temps de la feuillaison.

— ÉTYM. *Feuille.*

FEUILLANT (feu-llan, *ll* mouillées, et non feu-yan), *s. m.* || 1° Nom de religieux réformés de l'ordre de Cîteaux, appelés en France feuillants et en Italie réformés de saint Bernard. || 2° Membre d'un club (en 1791, 1792) de royalistes modérés qui avaient adhéré à la constitution, et dont les chefs étaient la Fayette et Bailly; il s'appelait d'abord société de 1789, et prit le nom de feuillants lorsqu'il vint occuper le couvent des feuillants auprès des Tuileries. || S'emploie aussi adjectivement : le parti feuillant.

— ÉTYM. Notre-Dame de Feuillans, dans l'évêché de Rieux, à deux heures de Rieux et à six de Toulouse, abbaye fondée en 1108, et devenue en 1573 le chef de la congrégation de la plus étroite observance de Cîteaux, en latin *Beata Maria fuliensis, fulium dicta a nemore cognomine*, aujourd'hui Bastide des Feuillants, Haute-Garonne.

1. **FEUILLANTINE** (feu-llan-ti-n', *ll* mouillées), *s. f.* Religieuses de l'ordre des feuillants, établies à Paris au faubourg Saint-Jacques en 1622.

2. **FEUILLANTINE** (feu-llan-ti-n', *ll* mouillées, et non feu-yan-ti-n'), *s. f.* Sorte de pâtisserie feuilletée, qui était garnie de blanc de chapon, de macarons, de crème, d'écorce de citron, de sucre, etc.

† **FEUILLANTISME** (feu-llan-ti-sm', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de la Révolution. Système, opinion des feuillants.

FEUILLARD (feu-llar; *ll* mouillées, et non feu-yar; le *d* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Réunion de branches d'arbres ou d'arbrisseaux encore garnies de leurs feuilles et conservées pour l'alimentation des bestiaux. || 2° Se dit des branches de châtaignier ou de saule fendues en deux, dont les tonneliers font des cercles. || Feuillard de fer, bandes de fer étroites et minces qui servent à cercler les fûts. || 3° Terme de blason. Se dit des ornements du casque qui pendent autour de l'écu. || 4° Nom qu'on a donné jadis aux voleurs qui se tenaient dans les bois.

— HIST. XVI° s. [Les vents] Croulent son tronc d'une horrible menace, Et de feuillars pavent toute la place, DU BELLAY, IV, 19, *recto.* Foin et paille est la commune nourriture des moutons et brebis, y ajoustant des feuillars de plusieurs sortes d'arbres, O. DE SERRES, 321. Trois fueillars vindrent au devant de luy près l'orrée d'ung boys et le destrousserent de tout tant qu'il eut vaillant, PALSGR. p. 693.

— ÉTYM. *Feuille.*

FEUILLE (feu-ll', *ll* mouillées, et non pas feu-ye), *s. f.* || 1° Partie mince et plate et ordinairement verte du végétal, qui naît des tiges et des rameaux. Les stoïques, qui n'ont pas voulu qu'une feuille d'arbre se remuât sans ordre particulier de la Providence, ni que le sage levât le doigt sans congé de la philosophie, BALZ. *De la cour*, 3° *disc.* Je tremble et je crains tout, les feuilles de ces bois Me semblent devenir des langues et des voix, DESMARETS, *Mirame*, II, 5. Vous faites éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et vous poursuivez une paille sèche, SACI, *Bible, Job*, XIII, 25. Le célèbre Hales, dans sa belle statique des végétaux, avait démontré le premier que les feuilles étaient des puissances ménagées par la nature pour élever la séve, et qu'elles étaient les organes de la transpiration sensible et insensible, BONNET, *Rech. feuilles*, t. V, p. 9, dans POUGENS. On voit par cette légère esquisse de la théorie du mouvement de la séve que les feuilles ont beaucoup de rapport dans leurs usages avec la peau du corps humain, ID. *Us. des feuilles*, 1er *mém.* Tombez, tombez, feuilles légères; Et pour la plus tendre des mères, Cachez quelque temps ce chemin; Qu'elle ne puisse reconnaître Le funèbre asile où peut-être Son fils reposera demain, MILLEVOYE, *Chute des feuilles.* Voilà les feuilles sans séve Qui tombent sur le gazon; Voilà le vent qui s'élève Et gémit dans le vallon, LAMART. *Harm.* II, 1. || Feuille composée, celle qui est formée de plusieurs pétioles attachés à un pétiole commun. Feuille simple, celle qui est d'une seule pièce. || La chute des feuilles, le temps où les feuilles tombent. Doux bocage, adieu, je succombe; Tu m'avertis de mon destin; De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEVOYE, *Chute des feuilles.* || Feuille morte, feuille qui cesse de vivre et se détache des arbres à l'automne. Toutes les routes étaient couvertes de feuilles mortes que le vent y avait apportées, STAEL, *Corinne*, XIX, 5. || Une robe feuille-morte, voy. FEUILLE-MORTE. || Vin, bois de deux, de trois feuilles, vin, bois de deux, de trois années; ainsi dits parce qu'il faut une année pour le renouvellement des feuilles. || Trembler comme la feuille, avoir une grande peur. Le président de Mesmes, que l'on chargeait d'opprobres sur la signature du cardinal Mazarin, tremblait comme la feuille, RETZ, II, 334. || Feuilles de chêne, celles sur lesquelles la sibylle de Cumes écrivait ses oracles et que le vent dispersait. Si je ne me trompe, j'ai reconnu dans votre dernière quelques lignes de la meilleure main du monde, et je les ai reçues avec la même vénération que l'on recueillait les feuilles où la sibylle écrivait ses oracles, VOIT. *Lett.* 30. || Fig. Feuilles de chêne, choses qui se dispersent, se perdent facilement, choses de peu de valeur. [La sibylle] Qui, possédant pour tout trésor Des recettes d'énergumène, Prend du Troyen le rameau d'or, Et lui rend des feuilles de chêne, VOLT. *Épît.* XIX. La plus grande partie du prix de ces aliénations, n'étant pas encore payée, fut remboursée en billets de banque qui devinrent, comme il arrive et arrivera toujours aux effets royaux, des feuilles de chêne, DUCLOS, *Mém. Œuvres*, t. X, p. 30, dans POUGENS. Tant mieux; sans cela, une feuille de chêne et cet écrit seraient tout un, DIDER. *Mémoires, Est-il bon? est-il mechant?* III, 13. || Faire voir les feuilles à l'envers, locution libre qui signifie obtenir les faveurs d'une femme sous un bois. || Feuille de vigne, figure d'une feuille de vigne par laquelle les sculpteurs cachent les parties naturelles dans les statues. || Fig. et familièrement. Il y a dans ces propos, dans ces contes, des choses qui auraient besoin de la feuille de vigne. || 2° Les pétales, les pièces qui forment la corolle de certaines fleurs. Une feuille de rose. || En botanique, on dit toujours pétale. || 3° Ornements qui imitent des feuilles. Une broderie en feuilles d'olivier. || Feuille coupée, feuille en broderie figurant une rainure au milieu de la feuille. Feuilles à dos, feuilles représentées à demi pliées dans un ouvrage de broderie. || Terme d'architecture. Feuilles d'acanthe, ou de persil, ou d'olivier et d'autres arbres, ornements de chapiteaux; les unes sont découpées, d'autres refendues; celles dont les bords sont découpés se nomment feuilles de refend. || Feuilles d'angles, feuilles sculptées aux coins des cadres et des plafonds. || 4° Par analogie, matière étendue, plate et mince. Feuille de carton. Feuille de tôle, de fer-blanc. De l'acajou en feuilles. || Lame de bois mince pour plaquer les ouvrages d'ébénisterie. || Verre destiné à vitrer les appartements, à couvrir les estampes. || Grande demi-feuille, planche de cuivre d'environ 12 pouces de long sur 9 de large avec 1 ligne d'épaisseur. || Terme de menuiserie. Assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contrevents d'une croisée. Dans le même langage on dit : une feuille de parquet. || Feuille de batterie, plaque mince d'acier qui garnit la face de la batterie d'une platine d'arme à feu. || Terme de joaillier. Petite lame de métal qu'on met sous les pierres précieuses pour les faire ressortir. || Terme de marine. Feuilles de panneau, les deux parties du panneau qui ferment l'écoutille, quand ce panneau n'est pas d'une seule pièce. || 5° Partie mince qui se détache par couches d'un tout. Cette ardoise se détache par feuilles. Une feuille de talc. Chaque marée montante apporte et répand sur tout le rivage un limon impalpable, qui ajoute une nouvelle feuille aux anciennes, d'où résulte, par la succession des temps, un schiste tendre et feuilleté, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuvres*, t. XIII, p. 244, dans POUGENS. || Partie morte qui se détache par

plaques d'un os, d'un tendon. Ce terme est présentement inusité en chirurgie. || 6° Or, argent battu et très-mince. Une feuille d'or. Une feuille d'argent. Les feuilles de l'or battu laissent non-seulement passer de la lumière par leurs gerçures accidentelles, mais à travers leurs pores; et Boyle a noté que cette lumière qui traverse l'or est bleue, BUFF. *Min.* t. IV, p. 240, dans POUGENS. || Feuille d'étain, mince lame d'étain qui retient la couche de vif-argent appliquée derrière une glace. || 7° Chaque partie d'un paravent qui se replie. Un paravent de six feuilles. || 8° Morceau de papier d'une certaine grandeur, coupé carrément et qui se plie en deux parties dites feuillets. Il y a 25 feuilles dans une main de papier. Une feuille blanche. Une feuille écrite. || On dit de la même façon feuille de vélin, feuille de parchemin. || En feuilles, s'est dit d'écrits qui se colportaient manuscrits. Un ouvrage satirique, ou qui contient des faits, qui est donné en feuilles sous le manteau, aux conditions d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux; l'impression est l'écueil, LA BRUY. I. || Aujourd'hui on dit qu'un livre est en feuilles, quand il n'est pas encore broché. || Feuille, feuille de papier préparée par les éventaillistes pour recevoir une peinture ou d'autres ornements. || 9° Terme d'imprimerie. Nombre de pages déterminé suivant la différence de format. Feuille in-quarto, celle qui a huit pages; feuille in-octavo, celle qui en a seize; feuille in-douze, celle qui en a vingt-quatre; feuille in-seize, celle qui en a trente-deux; feuille in-dix-huit, celle qui en a trente-six. Demi-feuille. Je prends le parti, monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du Siècle de Louis XIV, avant qu'elle soit achevée, VOLT. *Lett. Richelieu*, 26 sept. 1768. || Feuille de mise en train, une des premières feuilles que l'on tire, pour s'assurer de la marge, du registre, de la pointure, etc. Feuille en train, feuille tirée après vérification. Feuilles en blanc, celles qui sortent de la presse, et qui ne sont imprimées que d'un côté. || Les bonnes feuilles, les feuilles tirées sur le papier autre que le papier d'épreuves et qui doivent former le livre. || Spécialement, bonnes feuilles, feuilles qu'après tirage l'imprimerie envoie à l'auteur et à l'éditeur. || Feuille d'épreuve, ou, simplement, épreuve, voy. ÉPREUVE. || 10° Journal, gazette. Une feuille périodique. La feuille du département. Les feuilles du soir. || 11° Feuille volante, feuille détachée imprimée ou écrite. Ton fils court, indigné d'horreurs si révoltantes, Déchirer sur les murs ces feuilles diffamantes, LEMIERRE, *Barnevelt*, IV, 2. || Par extension. Feuilles volantes, petits écrits, journaux, brochures. Quelle pitié de quitter Virgile et Racine pour les feuilles volantes de nos jours! VOLT. *Lett. Mme Denis*, 20 mars 1751. Les feuilles volantes sont la perte de la littérature, ID. *Lett. Champfort*, janv. 1764. Le Français léger ne fait cas que des lourds volumes; le gros Anglais veut mettre tout en feuilles volantes, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || 12° Ancien terme de collége. Feuille, feuille imprimée de l'auteur qu'on expliquait aux écoliers et sur laquelle ils pouvaient écrire entre les lignes ou à la marge. || 13° Nom de certains cahiers volants sur lesquels on écrit tous les jours le courant d'affaires soit publiques soit privées. La feuille d'audience doit énoncer les noms et qualités des juges qui siégent à chaque audience. || Se dit, chez les messagers et les voituriers, de l'extrait ou duplicata des registres. Décharger la feuille, inscrire la décharge au bas de chacun des articles remis au destinataire. || Feuille de route, indication des étapes d'une troupe. || Il se dit aussi d'un écrit semblable délivré à un militaire qui voyage isolément. Je vous transmets ci-joint la feuille de route qui m'a été delivrée à Marseille, P. L. COUR. *Lett.* I, 40. || Feuille de présence, celle que signent les membres d'une société ou les employés d'un bureau, d'une administration, pour constater leur présence. || 14° Feuille des bénéfices, celle où l'on inscrit les bénéfices vacants et les bénéfices que l'on confère. Il [le roi] m'ordonna de vous demander son nom [d'un ecclésiastique], qu'il a oublié, et ce que vous savez de sa conduite, parce que la feuille n'est point encore signée, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 14 avr. 1702. Lui [M. de Beauvillier] et M. de Chevreuse auraient voulu leur ôter [aux jésuites] la feuille et le confessionnal des rois, ST-SIM. 365, 77. || 15° Terme de serrurier. Feuille de sauge, nom de certaines pièces qui font partie d'une serrure. || Terme de chirurgie. Feuille de myrte, instrument fait en manière de petite spatule, et qui sert à nettoyer le bord des plaies et des ulcères. || Terme d'anatomie. Feuille de figuier, nom donné, par assimilation, aux sillons profonds que présente la face cérébrale des os pariétaux. || Terme d'orfévre. Le bout du manche de la cuillère et de la fourchette, sur lequel on met les armes de la personne. || 16° Feuille orientale, nom donné quelquefois au sené. || Terme de zoologie. Feuille de chêne, lépidoptère nocturne. Feuille ambulante, genre d'orthoptères. || Terme de pêche. On nomme ainsi du petit poisson d'étang, plus petit que l'alevin et qui est grand comme une feuille de saule. || Terme de boucherie. Feuille de foie, un des lobes du foie d'un bœuf, d'un veau, d'un porc, etc. || 17° Terme de blason. Feuilles de scie, bandes denchées d'un seul côté, en manière de lames de scie. || Proverbe. Qui a peur des feuilles ne doit point aller au bois, n'aille au bois qui a peur des feuilles, c'est-à-dire il ne faut pas s'engager en des choses qu'on redoute.

— HIST. XIIe s. Au duc [ils] mandent par grant orguil, Qu'en autre sen torne or le fuil; Car bien sache certainement, Ne li serunt obedient, BENOIT, II, 8462. Quant li estés et la douce saisons Font foille et flor et les prés raverdir, *Couci*, XIII. || XIIIe s. Un moncelet [elle] a fait de feuilles d'olivier, *Berte*, XXXVIII. Tout ce ne prise Berte la feuille d'une mente, *ib.* CXI. Et Renart aqueult à ses paumes Plus menu ces fuels à torner Que vos nes puissiez or conter, *Ren.* 21305. Tos les arbres qui naissent en Inde ne sont onques sanz fuelles, BRUN. LAT. *Trés.* p. 160. || XVe s. Fut ordonné que quand le roi seroit entré à Paris, que on osteroit les feuilles des quatre portes principales de Paris hors des gonds, et seroient les portes nuit et jour ouvertes, FROISS. II, II, 205. Je suis le plus paoreus de touz, Je n'ay membre qui ne me deuille; Mon cuer tranble plus que une fueille, *la Passion de J. C.* || XVIe s. Les fleurs depliant leurs tendres feuillettes à la venue du matin, YVER, p. 523. Dès le premier rang je ne vis que des croquans, qui portoyent morions dorés d'or de feuille, D'AUB. *Conf.* II, 6. Ces raisons, mises en parangon des autres, soudainement perdirent leur feuille et couleur, comme si pour effacer pierres faulses on eut mis en jeu de fines et orientales, M. DU BELLAY, 503. Vin de trois feuilles, DES ACCORDS, *Bigarr. entends-trois.*

— ÉTYM. Picard, *fuelle;* wallon, *foie*; provenç. *folh, fuoill, fuelh, fueilh,* s. m., et *folha, foilla, fuelha,* s. f.; catal. *full;* espagn. *folio,* s. m. et *hoja,* s. f.; portug. *folha;* ital. *foglia;* du latin *folium;* grec, φύλλον.

FEUILLÉ, ÉE (feu-llé, llée, *ll* mouillées, et non feu-yé), *part. passé.* || 1° Garni de feuilles. Plante bien feuillée. Tige feuillée. || Terme de blason. Écu feuillé, celui qui a quelques fleurs soutenues des tiges et des feuilles de leurs plantes. || 2° Terme de peinture. Paysage bien feuillé. || *S. m.* La partie d'un paysage qui représente les feuilles. Le feuillé de ce paysage est léger. || Manière de feuiller. L'étude de la botanique me semble utile au paysagiste, quand ce ne serait que pour apprendre le feuillé, CHATEAUBR. *Dessin.* || 3° *S. m.* Terme de blason. Feuillé, feuilles des plantes, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui des tiges et des fleurs de la plante à laquelle elles appartiennent dans l'écu.

FEUILLÉE (feu-llée, *ll* mouillées, et non feu-yée), *s. f.* || 1° Abri formé de feuillage. [Oiseaux] Qui sous la feuillée, Par leur exemple, et leurs sons éclatants, Font que Vénus est en nous réveillée, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Des oiseaux la troupe éveillée Nous appelle sous la feuillée, BÉRANG. *Champs.* || 2° Se dit de petites constructions qu'on fait dans un champ, ou ailleurs, avec des branchages. Puisqu'il est Allemand, je peux lui parler; qu'on le mène dans ma feuillée, VOLT. *Candide*, 14. || 3° Le feuillage d'un arbre, branches d'arbre nouvellement coupées, que l'on emploie pour orner quelque lieu. || On les emploie aussi, fraîches ou sèches, pour la nourriture des animaux. || 4° Production des feuilles pour l'élève des vers à soie.

— HIST. XIIIe s. La meschine [jeune fille] l'ameine droit Là où sa demoiselle estoit; Ce fu dedenz une foillée, *Lai du désiré.* || XVe s. Et qui ne pouvoit trouver maison, il faisoit loge et feuillée de bois que il coupoit, car il y en a assez au pays, FROISS. II, III, 34. || XVIe s. Combien leurs classes [des colléges] seroient plus decemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants! MONT. I, 183.

— ÉTYM. *Feuillé.* On trouve *feuillade* dans MAROT, II, 300.

FEUILLE-MORTE (feu-lle-mor-t', *ll* mouillées), *adj.* indéclinable. Qui est de la couleur des feuilles sèches. Les feuilles qui tombent sont feuille-morte; mais celles qui tiennent encore sont vertes, SÉV. *Lett.* 20 oct. 1675. Un homme feuille-morte [habillé de cette couleur] devient commis, LA BRUY. XII. Le haut du dos [du cracra] tanné, mêlé de couleur feuille-morte, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 139, dans POUGENS. || *S. m.* Jérôme : Comment diable faire! en l'état où le voilà maintenant, il ne saurait plus prendre que le feuille-morte. — Mme Tarif. Comment? le feuille-morte? c'est une couleur bien triste, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 26. Ne quittant presque jamais sa couleur favorite, le feuille-morte, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 92, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Feuille, morte.*

FEUILLER (feu-llé, *ll* mouillées, et non feu-yé), *v. a.* || 1° Terme d'eaux et forêts. Feuiller le fourneau, recouvrir un fourneau à charbon d'une couche de feuilles vertes, qu'on recouvre à son tour de frasil et d'un peu de terre. || 2° Terme de peinture. Représenter le feuillage des arbres. J'ai esquissé les arbres de mon paysage, mais il me reste à les feuiller. || Absolument. Ce paysagiste feuille bien. || *S. m.* Terme de peinture. Feuiller, synonyme de feuillé. || 3° Terme de menuisier. Faire une feuillure. Feuiller une planche. || 4° *V. n.* Prendre des feuilles, se garnir de feuilles. Ces arbres commencent à feuiller. || 5° Se feuiller, *v. réfl.* Se garnir de feuilles.

— HIST. XIIe s. Et la verge Aaron, où Deus sa vertud mustrad; kar, en une nuit, fuilli, e fluri, e fruit portad, *Rois*, p. 2. || XIIIe s. Par le jardin où ot [il y eut] mainte ente bien feuillie, *Berte*, II. || XVIe s. S'il estoit trouvé, parmi les bons clous, aucuns mauvais clous feuillez [s'en allant par petites lames], *Ordonn.* 14 août 1501.

— ÉTYM. *Feuille*; Berry, *folié, fueillé;* provenç. *folhar, foillar, fuelhar, fulhar*; ital. *fogliare.*

† **FEUILLÈRE** (feu-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de minéralogie. Veine de terre dans une mine.

† **FEUILLERET** (feu-lle-rè, *ll* mouillées), *s. m.* Ancien nom d'un instrument de menuisier qui sert à pousser les feuillures.

— ÉTYM. *Feuiller.*

FEUILLET (feu-llè, *ll* mouillées; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des feu-llè-z ornés; feuillets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Chaque partie d'une feuille de papier pliée formant deux pages. Tourner le feuillet. Une feuille de papier in-folio contient deux feuillets ou quatre pages; une feuille in-quarto, quatre feuillets ou huit pages; une feuille in-octavo, huit feuillets ou seize pages. Il [un mauvais poëte] aurait beau crier : premier prince du monde, Courage sans pareil, lumière sans seconde; Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet, Iraient dans l'antichambre amuser Pacolet, BOIL. *Ép.* IX. Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin, ID. *Art p.* I. || Fig. Il [Paracelse] disait qu'il ne convenait point à un homme né pour soulager le genre humain de se fixer à un point de la terre, ni à celui qui savait lire dans le livre de la nature, d'en avoir toujours le même feuillet ouvert sous les yeux, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Théosophes*). Les tombeaux parmi les hommes sont les feuillets de leur histoire, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 8. || 2° Par extension, toute expansion plate et membraneuse. La marmotte a, comme le loir, deux feuillets graisseux fort épais; cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 10, dans POUGENS. || Terme de botanique. Feuillets, lames qui doublent inférieurement le chapeau des champignons de la famille des agaricinés, et qui contiennent les fructifications. || Demi-feuillet, nom donné aux lames des agarics, quand elles ne s'étendent pas du centre à la circonférence. || L'écorce des arbres est feuilletée et composée de feuillets. Dans de simples feuillets corticaux ou ligneux, BONNET, *Consid. corps org. Œuvres*, t. VI, p. 37, dans POUGENS. || 3° Terme de géologie. Se dit des parties minces dans lesquelles se subdivise une couche, une assise, un lit. Ce sont ces mêmes feuillets toujours parallèles entre eux, qui démontrent que ces masses de charbon ont été formées et déposées par le sédiment, et même par la stillation des eaux imprégnées de bitume, BUFF. 3e *époq. nat. Œuvres*, t. XII, p. 156, dans POUGENS. || 4° Terme de menuiserie. Planche mince propre à faire des panneaux. || Terme d'imprimerie. Petite réglette pour égaliser les blancs, etc. || Espèce de scie tournante de tonnelier. || Haut feuillet, une des deux feuilles de la scie de l'estadou. || Peau de veau qui fixe les pointes des cardes. || Rouleau de laine préparée pour être filée. || 5° Terme d'anatomie. Troisième estomac des ruminants, tirant son nom des nombreuses lames à mamelons miliaires qui en garnissent la cavité intérieure.

— HIST. XVe s. Si nous rafreschirons des besognes

prochaines, tant qu'à ma nation [naissance], si comme il est contenu en le procès du premier feuillet du tiers livre, FROISS. II, III, 90. La quelle somme icelluy deffendeur et opposant avoit baillé manuellement de son argent et de sa propre substance pour et ou nom et ou prouffit du dit Jacques Cuer, partie en escus d'or, partie aussy en un feuillet d'or garni d'un gros diamant, d'un gros ruby et d'une grosse perle, *Procès de Jacq. Cuer, ms.* p. 171, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *feuille*; wallon, *foiou*; ital. *foglietto*.

FEUILLETAGE (feu-lle-ta-j', *ll* mouillées, et non feu-ye-ta-j'), *s. m.* Manière de feuilleter la pâtisserie. || Pâtisserie feuilletée. C'est du feuilletage.

— ÉTYM. *Feuilleter*.

FEUILLETÉ, ÉE (feu-lle-te, tée, *ll* mouillées), *part. passé.* || 1° Parcouru en tournant les feuillets. Un livre feuilleté à la hâte. || 2° Qui se lève par feuillets, qui est disposé par feuillets. Pâte feuilletée. En ce sens il se dit substantivement. Manger du feuilleté. || Terme de maçonnerie. Pierre feuilletée, celle qui se sépare par feuillets ou par écailles. || Terme de minéralogie. Qui est divisé en lames minces semblables aux feuillets d'un livre. Cassure, structure feuilletée. La roche feuilletée dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 63, dans POUGENS. || Terme de zoologie. Coquille feuilletée, coquille composée de feuillets réunis. || Antenne feuilletée, antenne garnie, sur le côté, de lames minces, exemple le hanneton.

FEUILLETER (feu-lle-té, *ll* mouillées, et non feu-ye-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je feuillette; je feuilletterai), *v. a.* || 1° Parcourir un livre, un manuscrit, en en tournant les feuillets; et, très-souvent, lire légèrement, superficiellement, sans attention. Feuilletez les livres des chimistes, et vous verrez combien l'art expérimental exige de vues, d'imagination, de sagacité, de ressources, DIDEROT, *Interprét. de la nat.* n° 41. || Absolument. Le maître chantre, intendant du lutrin, Vient au lutrin, il cherche mais en vain ; A feuilleter il perd et temps et peine, GRESSET, *Lutrin viv.* || Par extension, étudier, rechercher dans des livres. Vous avez feuilleté le digeste à Poitiers, CORN. *Ment.* V, 1. Il aimait mieux feuilleter de vieux livres que de jeunes appâts, HAMILT. *Gramm.* 10. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes sans pouvoir finir leurs procès, VOLT. *Lett. Paulet*, 22 avr. 1768. On médite sans cesse, on feuillette jour et nuit les oraisons funèbres de Bossuet, CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 1. || Fig. Feuilletez à loisir tous les siècles passés, BOIL. *Sat.* V. Il tourne, il manie son esprit; il le feuillette, si j'ose ainsi dire, VAUVEN. *la Profondeur*. || 2° Terme de pâtisserie. Préparer la pâte de manière qu'elle se lève comme par feuillets. || 3° Se feuilleter, *v. réfl.* Se diviser en feuillets ou par feuillets. Une roche qui se feuillette.

— HIST. XV.° S. Beingnetz, guasteaulx feuilletez, macarons, etc. RAB. *Pant.* IV, 59. Feuillete de main nocturne et journelle Les exemplaires grecs et latins, DUBELLAY, I, 24, *recto*. Je feuillete les livres, je ne les étudie pas, MONT. III, 57.

— ÉTYM. *Feuillet*.

† **FEUILLETIS** (feu-lle-tî, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Endroit où l'ardoise est facile à diviser en feuillets. || 2° Terme de lapidaire. Le contour tranchant d'un diamant. Serrer le feuilletis, frapper au poinçon la partie d'argent ou d'or qui enveloppe une pierre vers son feuilletis pour les joindre ensemble.

— ÉTYM. *Feuillet*.

FEUILLETON (feu-lle-ton, *ll* mouillées, et non feu-ye-ton), *s. m.* || 1° Terme de relieur. Petit cahier composé de huit pages, le gros en ayant seize, dans la feuille in-douze. || 2° Feuilleton des pétitions, tableau distribué aux membres des chambres, ou autres assemblées délibérantes, contenant les noms et l'objet de la demande des pétitionnaires. || 3° Article de littérature, de critique, de beaux-arts, inséré au bas du journal. Feuilleton musical. Vous avez le sentiment inné de ses divines beautés [de Racine], et cela vaut mieux que le feuilleton [du *Journal de l'Empire*], P. L. COUR. *Lettres*, II, 50. Je demande au docteur Pinton, Dût-il me trouver indiscrète, Si feuilleton vient de feuillette, Ou feuillette de feuilleton, *Épigramme contre Geoffroy* le rédacteur des feuilletons du *Journal de l'Empire*, qu'on accusait de s'enivrer fort souvent. || Le feuilleton contient souvent aussi des romans.

— ÉTYM. Diminutif de *feuillet*.

† **FEUILLETONISTE** (feu-lle-to-ni-st', *ll* mouillées), *s. m.* Faiseur de feuilletons ; celui qui écrit dans le feuilleton d'un journal.

— ÉTYM. *Feuilleton*.

1. **FEUILLETTE** (feu-llè-t', *ll* mouillées, et non feu-yè-t'), *s. f.* Tonneau contenant environ 135 litres et qui est surtout employé pour mettre du vin. Il fondait là-dessus l'achat d'une feuillette Du meilleur vin des environs, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Bons vivants que met en goguette Le vin d'une vieille feuillette, BÉRANG. *Av. de Bagnolet*.

— HIST. XV° S. Icellui Guillaume dist au dit Jehan, s'il vouloit mettre la fliche de lart avec une fillette de harenc qu'il avoit emblé, DU CANGE, *folietta*. || XVI° S. Aiés demi-setier (mesure de Paris, estant un peu moindre que la feuillette d'Avignon) d'eau roze, et la moitié d'eau de vie, un quarteron de sucre.... O. DE SERRES, 919. La queue de vin, mesure et jauge de Dijon, contient deux muids ou poissons, le muid deux fillettes, la fillette neuf stiers, le stier huit pintes, *Coustum. génér.* t. I, p. 860.

— ÉTYM. Ital. *foglietta*; bas-lat. *folietta*. Du Cange conjecture que c'est une altération pour *fialette* ou *fiolette*, diminutif du latin *phiala*, vase (voy. FIOLE). Cela est d'autant plus probable que *feuillette* ou *fillette* a aussi le sens de petite mesure de liquides. *Fillette* s'est dit aussi pour clocheton : Deux fillettes de la pyramide du côté du midi de l'abbaye royale de Saint-Étienne ont été renversées, *Journal d'un bourg. de Caen*, dans LE HÉRICHER, *Hist. et Gloss.* t. II, p. 336.

† 2. **FEUILLETTE** (feu-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Cordage que l'on tourne en forme de fouet sur un autre cordage en confection, afin de lui donner une torsion convenable.

† **FEUILLETTEMENT** (feu-lle-te-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de feuilleter un livre.

— HIST. XIII° S. Après plusieurs journées passées en estude, en solitude et en grand rompement de teste, après plusieurs veilles, après plusieurs nuits à demi veillées, et après une grande lecture, feuilletement, remuement et accord de plusieurs livres latins, françois et italiens, DU HAILLAN, *Hist. de Fr. Épit. au roi*.

— ÉTYM. *Feuilleter*.

† **FEUILLEUX, SE** (feu-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Synonyme aujourd'hui inusité de feuillu. Et les oiseaux perchés en leur feuilleux séjour, REGNIER, *Ép.* I.

† **FEUILLISTE** (feu-lli-st', *ll* mouillées et non feu-y-st'), *s. m.* Celui qui fait métier d'écrire des feuilles périodiques; ce terme ne se prend qu'en mauvaise part. Tous les insectes, les moustiques, les cousins, les critiques, les maringouins, les envieux, les feuillistes, les libraires, les censeurs, et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres, BEAUM. *Barb.* I, 2.

FEUILLU, UE (feu-llu, llue, *ll* mouillées, et non feu-yu), *adj.* Qui a beaucoup de feuilles. Ils nichent dans des creux d'arbres ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 391, dans POUGENS. La sœur de Cambyse prit une laitue, lui demandant comment il la trouvait plus belle ou dégarnie ou feuillue, P. L. COUR. II, 155. || Les bois feuillus sont, dans le langage forestier, les bois composés d'essences à feuilles larges, par opposition aux arbres qui ont les feuilles en aiguilles, comme les sapins.

— SYN. FEUILLÉ, FEUILLU, TOUFFU. Un arbre feuillé est un arbre qui a des feuilles; un arbre feuillu est un arbre qui a beaucoup de feuilles; un arbre touffu est un arbre dont les feuilles sont en touffe et offrent un abri contre la pluie ou le soleil. Touffu indique aussi un grand nombre de rameaux et ramuscules, idée tout à fait étrangère à feuillu.

— HIST. XII° S. Grant sont li pin, bel sont et bien foillu, *Ronc.* p. 103. || XIII° S. Dont venez vous si seule parmi ce bois feuillu? *Berte*, LI. || XVI° S. Le bras feuillu de l'hierre, DU BELL. III, 42, *verso*.

— ÉTYM. *Feuille*.

FEUILLURE (feu-llu-r', *ll* mouillées, et non feu-yu-r'), *s. f.* Terme d'architecture. Entaillure dans laquelle les fenêtres et les portes sont encadrées pour qu'elles ferment juste. || Tout angle rentrant fait dans le bois parallèlement à son fil. || Petit refouillement que l'on fait dans une bande de marbre pour recevoir l'épaisseur d'une autre. || Terme de marine. La partie excavée autour d'un sabord, où le mantelet porte et s'arrête quand celui-ci est abaissé ou fermé.

— ÉTYM. *Feuiller*. D'Aubigné l'a employé dans le sens de feuillage : Ceux de la ville lui donnèrent pour toute entrée un arc très haut sans feuillure, *Hist.* II, 220.

FEURRE (feu-r'), *s. m.* || 1° Paille de toute sorte de blé. Les menues denrées que les gens de village et menu peuple vendent en détail et non en gros, comme œufs, beurre.... fruits, verjus, feurres, pailles, pots de terre, *Édit.* nov. 1640. || 2° Paille longue pour empailler les chaises.

— REM. Autrefois on prononçait *fouare;* de là, à Paris, le nom de la rue du Fouare, c'est-à-dire rue de la Paille, ainsi nommée parce qu'on y vendait la paille qui servait aux écoliers pour joncher leurs classes.

— HIST. XII° S. Alés en fuerre [allez fourrager], s'il vous plaist, le matin, *Garin*, dans DU CANGE, *fodrum*. || XIV° S. Nos maistres d'ostel pour nous pourront, hors bonnes villes, faire prendre.... feurres, se ils les trouvent battus, et fiens [foins] pour la necessité de nos hostieuz pour la journée, *Ord. des rois de Fr.* t. III, p. 58. || XV° S. J'actens bon temps, endurant en humblesse ; Car j'ay espoir que Dieu ma guerison Ordonnera; pour ce m'a sa haultesse Mis pour meurir ou feurre de prison, CH. D'ORL. *Bal.* 122. || XVI° S. Un seigneur de paille, fuerre ou beurre, vainc et mange un vassal d'acier, LOYSEL, 653. Ils couvrent les pommes avec du foirre, des linges, des couvertes, mesme avec des coettes de plume, O. DE SERRES, 248.

— ÉTYM. Wallon, *foûr*; espagn. et portug. *forro*; ital. *fodero;* du germanique : anc. h. allem. *fuotar*; anc. scandin. *fôdr*; allem. *Futter*, fourrage. *Futter* et l'anglais *food* signifient essentiellement nourriture ; sanscrit, *push*, nourrir.

† **FEUTIER** (feu-tié), *s. m.* Celui qui, dans les grands appartements ou établissements, est chargé de diriger le chauffage. Le feutier des Tuileries.

† **FEUTRABLE** (feû-tra-bl'), *adj.* Qui est susceptible de se feutrer.

— ÉTYM. *Feutrer*.

FEUTRAGE (feû-tra-j'), *s. m.* Action de feutrer du poil ou de la laine.

— ÉTYM. *Feutrer*.

FEUTRE (feû-tr'), *s. m.* || 1° Sorte d'étoffe faite avec de la laine ou du poil, dont les filaments, par suite du foulage et des ingrédients employés, sont tellement agglutinés qu'ils forment ensemble un corps presque imperméable. C'est un chapeau de feutre ; il ne craint pas la pluie. Les mirza, appelés par Plancarpin les barons, font asseoir leurs majestés par terre sur un grand feutre, en leur disant : Si tu n'écoutes pas conseil, si tu gouvernes mal, il ne te restera pas même ce feutre sur lequel tu t'assieds, VOLT. *Lett. chin.* 2. || 2° Il se dit, par la métonymie de la matière pour la chose qui en est faite, d'un chapeau de feutre, et même, par dérision, de tout chapeau, surtout d'un vieux chapeau mal retapé. Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache, BOIL. *Sat.* III. Le petit Espagnol vous a diverti avec sa mine étique et son feutre à grand poil, P. L. COUR. *Lett.* II, 279. || Dresser le feutre, le mettre sur une forme pour lui donner la figure d'un chapeau. || Feutre verni, feutre pénétré d'huile siccative, et servant surtout à la confection des visières des casquettes. || 3° Bourre dont se servent les selliers pour rembourrer une selle. || 4° Il se dit aussi d'espèces de bottines en feutre qu'on met dans l'appartement. || 5° Étoffes de laine sans coutures, sur lesquelles on couche les feuilles de papier au sortir du moule. || 6° Nom donné, chez les mammifères du Nord et des Alpes, à des poils doux et plus ou moins épais qui garnissent immédiatement la peau, et que d'autres poils longs traversent. Au-dessous de ce premier long poil, il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre qui est de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 114, dans POUGENS.

— HIST. XII° S. Chapel de fautre ot li bers en son chief, *Raoul de C.* 279. || XIII° S. Quiconques veut estre chapeliers de feutre à Paris, estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 248. Chascuns tenoit lance sor fautre, Que li rois ne fust envaïz, Qui estoit de plusors haïz, *Ren.* 18674. Et il ont autres lances prises, Ses [ainsi les] ont moult tost el feltre mises, *Partonoper*, v. 8057. || XIV° S. Vous seres moult bons ampарliers [avocat], Pour parole monstrer en court; Vos mot sont ataignant et court; Et se vous un fieltre [chapeau] euissiez, Mout bien siermonner seuissiez Ensement que cil questeur font, J. DE CONDET, p. 110. || XVI° S. Il portoit un de ces grands feutres d'Espagne pour se defendre du soleil, DESPER. *Contes*, XXXIX.

— ÉTYM. Provenç. *feutre*; catal. *feltre*; espagn. *fieltro*; portug. et ital. *feltro*; du bas-lat. *filtrum*, qui provient du germanique : anc. h. allem. *filz*;

anglo-sax. *felt*, avec addition d'une *r*, ce qui n'est pas rare après le *t*.

FEUTRÉ, ÉE (feû-tré, trée), *part. passé*. Étoffe feutrée. Selle feutrée.

† **FEUTREMENT** (feû-tre-man), *s. m.* Action, manière de feutrer. Étant impossible d'empêcher le brouillement et le feutrement des laines, si deux différents ouvriers y mettaient la main, *Instr. génér. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 89.

— ÉTYM. *Feutrer.*

FEUTRER (feû-tré), *v. a.* || 1° Mettre en feutre du poil ou de la laine. Feutrer de la laine. Feutrer à froid. Feutrer à chaud. || 2° Garnir de bourre. Feutrer une selle. || 3° Se feutrer, *v. réfl.* Être feutré. Cette laine se feutre bien.

— HIST. XVe s. Lors m'avisai que, s'on ne le secourt, Je li vodrai trop bien le dos fautrer [battre]; Car je me tien de li trop mal content, FROISS. *Poésies mss.* p. 301, dans LACURNE. || XVIe s. Là sur un lieu feutré d'herbe et de mousse.... MAROT, IV, 78. O roc feutré d'un verd tapy sauvage! DU BELLAY, II, 27, *recto*.

— ÉTYM. *Feutre*; ital. *feltrare*.

FEUTRIER (feu-tri-é), *s. m.* Ouvrier en feutre. || *Adj.* Ouvrier feutrier.

— HIST. XVe s. Les parties des mestiers de Paris servant à ladite escuyerie, comme sellier, lormier, bourrelier, coffrier, charon, cordier et feutrier, *Ordonn.* 30 mars 1412.

— ÉTYM. *Feutrer.*

† **FEUTRIÈRE** (feu-tri-ê-r'), *s. f.* Terme de chapelier. Morceau de toile forte sur laquelle on étale les poils.

— ÉTYM. *Feutre.*

FÈVE (fè-v'), *s. f.* || 1° Plante de la famille des légumineuses qui produit des semences alimentaires. Rogner des fèves, couper le sommet de la plante pour faire nouer et grossir les graines. D'autres assurent qu'il [Pythagore poursuivi par les Crotoniates] rencontra dans son chemin un champ de fèves qu'il fallait traverser, que jamais Pythagore ne put s'y résoudre : Il vaut mieux mourir ici, dit-il, que de faire périr toutes ces pauvres fèves, FÉN. *Pythagore*. || 2° Les semences de cette plante. De grosses fèves. Écosser des fèves. || La fève de marais, la grosse fève, celle qui se sert sur les tables, par opposition à la féverole qui ne se donne guère qu'aux bestiaux (toutes deux étant des variétés de la même espèce botanique et portant le nom de *vicia faba, L.*). || La robe d'une fève, l'enveloppe que l'on ôte quand on veut la manger. Des fèves dérobées, des fèves dépouillées de cette enveloppe. || Gâteau de la fève, gâteau dans lequel on met une fève le jour des Rois. || Roi de la fève, celui à qui est échue la fève du gâteau qu'on partage à la fête des Rois. Grâce à la fève, je suis roi; Nous le voulons, versez à boire! BÉRANG. *Couronne*. || On dit aussi : la royauté de la fève. || Fig. Trouver la fève au gâteau, faire une bonne trouvaille, ou trouver le nœud d'une affaire, d'une question. Pensant avoir trouvé la fève du gâteau, RÉGNIER, *Sat.* VII. || Donner un pois pour une fève, donner quelque chose, afin d'obtenir davantage. || Rendre fève pour pois, ou bien, s'il me donne des pois, je lui rendrai des fèves, c'est-à-dire rendre la pareille à qui nous a fait du mal. À la pauvrette il ne fit nulle grâce Du talion, rendant à son époux Fève pour pois et pain blanc pour fouace, LA FONT. *Faiseur*. || 3° Les Grecs se servaient de fèves pour les suffrages du peuple. La fève blanche signifiait absolution; la noire, condamnation. || 4° Par extension, semences de certaines autres plantes. Fève de haricot, le haricot (en plusieurs provinces, Normandie, Lorraine, etc. la fève désigne le haricot). || Fève à cochon, la jusquiame. || Fève du Bengale, nom sous lequel on a désigné le myrobolan citrin, qui est le fruit du *terminalier citrin* (Indes orientales) de Roxburgh. || Fève de Calabar, légumineuse du Calabar, pays d'Afrique, laquelle est un poison, et est aussi l'antidote de la belladone. || Fève d'Égypte, nom du fruit du lotos sacré, *nelumbium speciosum*, Willdenow, *nelumbo nucifera*, Gærtner, *nymphæa nelumbo*, Linné, plante qui a disparu du Nil, mais se retrouve dans l'Inde et aux Moluques. || Fève de Saint Ignace, semence de l'*ignatia amara*, Linné fils, plante sarmenteuse des Philippines; elle contient de la strychnine. || Fève tonka, semence du *coumarouna odorata*, plante de la Guyane, d'une odeur forte et assez agréable, dont on se sert souvent pour aromatiser le tabac. || Tabac à la fève, tabac ainsi aromatisé. || 5° Dans le langage vulgaire, nom donné à la chrysalide des insectes. Nous [vers à soie] nous transformons en fève, mais en fève qui sent, qui se meut, FÉN. t. XIX, p. 73. Nous devenons comme elle [la chrysalide] pendant neuf mois une vraie chrysalide que les paysans appellent fève, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Mariage*. || 6° Terme de vétérinaire. Fève ou lampas, dénomination vulgaire donnée au gonflement du palais du cheval. || Germe de fève, marque noire qui vient au creux des coins chez le cheval, vers l'âge de cinq ans, et qui, durant jusqu'à sept ou huit ans, sert à faire connaître son âge. || Proverbe. Les fèves sont en fleur, les fous en vigueur, se dit pour reprocher à quelqu'un une folie ou une faiblesse. On dit dans le même sens: Il a passé par un champ de fèves en fleurs. Ces locutions viennent de ce qu'on attribuait à la fève la propriété d'hébéter l'esprit.

— HIST. XIIIe s. Et furent cil dedens si à poi de viandes, que on n'i avoit mais de douze feves de livrison le jour, *Chr. de Rains*, p. 139. Glorieux flum, glorieuse eve, Qui lavas ce qu'Adam et Eve Ont par leur pechié ordoié [souillé], Tu trovas au gastel la feve, J. DE MEUNG, *Tr.* 228. || XIVe s. Au sixieme an [du cheval] viennent les crochès dont le fons est creux, et est la feve ou [au] fons du creux; au septieme an les bors du creux des crochés si usent, et n'y a mais point de creux ne de feve, et devient tout plat et tout aouni, et de là en avant on n'y congnoist aage, *Ménagier*, II, 3. L'on cognoist les feves des marais à ce qu'elles sont plates, et les feves des champs rondes, *ib.* II, 5. || XVe s. Quel roy? de la feve ou des pois? *Mart. de St Denis*. || XVIe s. Le monde donques en sagissant [en devenant sage] plus ne craindra la fleur des febves en la primevere, RABEL. *Pant.* Ve livre. Feves flories, temps de folies, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 72. Dites febve, c'est pour vous [se disait quand on donne un grand coup à quelqu'un, par similitude du soir des Rois où l'on dit fève en partageant le gâteau], COTGRAVE. Vous avez mangé plus de feves que d'amandes pelées, PALSGR. p. 457.

— ÉTYM. Normand, *feuve*; provenç. *fava*; espagn. *haba*; portug. et ital. *fava*; du latin *faba*.

FÉVEROLE (fè-ve-ro-l'), *s. f.* || 1° Petite fève, variété de fève qui est plus particulièrement réservée pour la grande culture proprement dite et pour l'usage des bestiaux, tandis que la fève des marais appartient plus à l'horticulture et à la nourriture de l'homme. || 2° Nom donné au haricot sec. || 3° Petite coquille bivalve voisine des cames.

— ÉTYM. Diminutif de *fève*; bourguig. *faiviôle*; wall. *favète*; Hainaut, *favelote*.

† **FÈVIER** (fè-vié), *s. m.* Genre *gleditschia*, de la famille des légumineuses, composé d'arbres presque tous épineux, et originaires les uns d'Orient, les autres d'Amérique; on les cultive en France dans les jardins d'ornement.

— ÉTYM. *Fève*, à cause de la forme et de la grande dimension des gousses.

† **FÈVRE** (fè-vr'), *s. m.* Ouvrier chargé d'entretenir la chaudière dans les salines.

— ÉTYM. Lat. *faber*, charpentier, qui avait donné à l'ancienne langue *fevre*, très-usité, et aujourd'hui conservé seulement dans un métier avec un sens particulier.

FÉVRIER (fé-vri-é; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Le second mois de l'année. On dit que les Romains ne donnèrent le nom de février, au mois dont nous sortons, qu'à cause de la fièvre; j'ai été traité comme un ancien Romain, VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 mars 1774. || Proverbes. Février le court, le pire de tous, ce qui se dit pour signifier qu'il y a souvent en février de très-mauvais temps. || Jamais février n'a passé Sans voir le groseillier feuillé, *Ann. de la soc. d'Hist. de France*, 1847.

— HIST. XIIIe s. Ceste desconfiture fut faite en l'an de l'Incarnation MCC et XIII ou mois de fevereth, le second diemanche, *Chr. de Rains*, 153. || XVIe s. L'an vingt et sept, fevrier le froidureux.... MAROT, III, 100. La farine de fevrier [la neige], COTGRAVE. Pluie de fevrier vaut jus de fumier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 98. Fevrier qui donne neige bel esté nous plege, ID. *ib.* Fevrier entre tous les mois, Le plus court et le moins courtois, ID. *ib.* Belle avoine de fevrier Donne esperance au grenier, ID. *ib.* p. 97.

— ÉTYM. Bourguig. *feuvrai*; Berry, *feuverier*, *février*; provenç. *febrier*; catal. *febrer*; espagn. *febrero*; portug. *fevereiro*; ital. *febbraio*; du latin *februarius*, de *februare*, faire des expiations, mot sabin, d'après Varron, et non de *febris*, fièvre, comme on l'a dit aussi.

† **FEZ** (fèz'), *s. m.* Calotte de laine rouge et blanche, à l'usage des hommes et des femmes, que l'on fabrique à Fez, capitale du Maroc, et dont il se fait en Turquie un commerce considérable. Fez ou bonnets de France et de Tunis.... les bonnets de France ont cours en Crimée, et s'y vendent avec autant d'avantage que ceux de Tunis, PEYSSONNEL, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, I, 55.

1. **FI** (fi), *interj.* Exprime le blâme, le dédain, le mépris. Fi! c'est mal, c'est honteux. Ah! quel honteux transport! fi! tout cela n'est rien, MOL. *Femm. sav.* V, 5. Ma robe vous fait honte; un fils de juge, ah! fi! RAC. *Plaid.* I, 4. || Se construit avec la préposition *de*. Adieu donc; fi du plaisir Que la crainte peut corrompre! LA FONT. *Fabl.* I, 9. Ses dernières paroles [de Marguerite d'Écosse] furent : Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuv.* t. V, p. 63, dans POUGENS. || Faire fi d'une chose, la dédaigner || Fi donc, se dit surtout quand on entend exprimer quelque chose qui blesse la délicatesse, et aussi quelque chose d'équivoque et de gaillard. Hé fi donc, monsieur, vous me faites rougir, DANCOURT, *Foir. de Besons*, sc. 8.

— HIST. XIIIe s. Honis soit-il et ses preechemens, Et honis soit qui de lui ne dit fi! HUES D'OISI, *Romanc.* p. 103. Fi de richesse! fi d'avoir! Miex valent d'amours deus baisiers Que pleine bourse de deniers, *Bl. et Jeh.* 2292. De par ma langue [je] vous desfi; Vous en yrez de fi en fi [de mal en pis] Jusqu'en enfer le roié, RUTEB. 247. || XVe s. Fy de l'avoir, se beauté n'est en femme Et la bonté; je ne veuil que gent corps, Doulz et courtois; il n'est si biaux tresors D'omme, d'avoir courtoise et belle dame, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 439, dans LACURNE. Fy de fortune, fy d'amour mondaine, fy du monde; car tout est faulx, *Perceforest*, t. IV, f° 151. || XVIe s. Fy d'avoir qui n'a joie, et d'amour sans monnoye, COTGRAVE.

— ÉTYM. Le latin *fi*, *phi*, ou *phy*, interjection qui a un sens un peu différent, exprimant l'étonnement, la surprise.

† 2. **FI** ou **FIL** (fi), *s. m.* Sorte d'affection cutanée qui vient aux bœufs.

— HIST. XIVe s. Ja soit ce que le dit buef ne fust pas fieux.... par leur rapport et relation fut le dit buef condemné à enfouir, DUCANGE, *ficus*. Que nulz ne vende ossi point de char [chair] soursemée ne ayant fy, ID. *ib.* || XVe s. .... Et se c'est beuf ou vache vendu.... qui ait le fil ou la pommelée, bosses ou autres apostumes.... la char en sera gectée en Saine, *Ordonn.* déc. 1487. Poissons tout pleins de vie qui ont bosses, fils, pourritures et autres maladies et infections, *Ordonn.* 1484.

— ÉTYM. C'est une forme de *fic*.

1. **FIACRE** (fia-kr'), *s. m.* || 1° Carrosse, voiture qui stationne sur les places et que l'on prend pour un prix fixé à la course ou à l'heure. ....Carrosses Dont les cuirs tout rapetassés Représentaient le simulacre De l'ancienne voiture à fiacre, *Mazarinade* de 1652. On les voit [deux chevaux] au timon du doyen des carrosses, Construit sur le patron d'un fiacre décrépit, FURETIÈRE, *Factums*, t. II, p. 296. Philis, qu'est devenu ce temps Où dans un fiacre promené ... VOLT. *Épît.* XXVIII. || 2° Par extension, le cocher de fiacre. Hé bien! qu'est-ce que me vient conter cette chiffonnière? répliqua l'autre en vrai fiacre : Gare! prenez garde à elle, elle a son fichu des dimanches! MARIVAUX, *Marianne*, 2e partie. On trouva un honnête fiacre qui déposa qu'il avait mené madame Genep à la porte des jésuites avec des sacs pleins d'or; c'était apparemment un fiacre janséniste, VOLT. *Polit. et législ. Probabilité en fait de justice, veuve Genep*. Je me rappelle les beaux attelages de l'empereur Napoléon, de Charles X et de Louis XVIII, qui, mené avec la plus grande rapidité, disait à son cocher : Germain, tu me conduis comme un fiacre, ALPH. KARR, *les Guêpes*, mai 1840. || Populairement. Jouer, chanter comme un fiacre, jouer, chanter très-mal. || Jurer, sacrer comme un fiacre, prononcer beaucoup de jurements. || 3° Par dénigrement, mauvaise voiture. || 4° On dit aussi d'un homme qui a fait maladroitement une chose, d'un avocat, d'un écrivain maladroit : Quel fiacre!

— ÉTYM. Un nommé Sauvage établit le premier en 1640 les voitures de louage, dites d'abord carrosses à cinq sous (on ne payait que cinq sous par heure), rue Saint-Martin, dans une grande maison nommée l'Hôtel Saint-Fiacre, parce qu'une image de saint Fiacre y était pendue; de l'hôtel le nom passa aux voitures.

† 2. **FIACRE** (fia-kr') (**SAINT-**), *s. m.* Mal de Saint-Fiacre, ancien nom de divers maux dont on guérissait par l'intercession de saint Fiacre, tel que les fics, le flux de ventre, les hémorroïdes, etc.

— HIST. XVe s. De saint Fiacre puist estre pelerin, Et de saint Mor qui par goutes fina, EUST. DESCH.

Poésies mss. f° 220. Il mourut d'une maladie qu'on nomme Saint Fiacre, c'estoit un flux de ventre merveilleux avec hemorrhoïdes, JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 394, dans LACURNE. Il accoucha malade de la maladie Saint Fiacre, dont il mourut, AL. CHART. *Œuvres*, p. 66.

— ÉTYM. *Fiacre*, nom d'un moine irlandais du VI° siècle qui vint en Gaule et qui est le patron des jardiniers.

† **FIACRÉE** (fia-krée), *s. f.* Ce qui remplit un fiacre; plein un fiacre. J'ai une fiacrée de bourgeois de village à voiturer un lendemain de noces, DANCOURT, *Moulin de Javelle*, sc. 2.

— ÉTYM. *Fiacre* 1.

FIANÇAILLES (fi-an-sâ-ll', *ll* mouillées, et non fi-an-sâ-ye), *s. f. plur.* || 1° Promesse de mariage faite devant le prêtre. Les fiançailles se firent dans le cabinet du roi, où il ne se trouva guère que les princes et princesses du sang, parce qu'il n'y eut point d'invitation, DUCLOS, *Mém. rég.* t. VI, p. 20, dans POUGENS. Et va, va, fiançailles Assez souvent ne sont pas épousailles, VOLT. *Droit du seig.* II, 4. L'Église a conservé les fiançailles, qui remontent à une grande antiquité, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 10. || 2° En général, promesse de mariage.

— HIST. XV° s. La fois premiere est fiançaille, Et la seconde l'espousaille, LA FONTAINE, 593. || XVI° s. Discourir des fiançailles de nos grandes meres [parler de choses surannées], OUDIN, *Cur. fr.* Fiançailles chevauchent en selle, et repentailles en croupe, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fiancer*. On disait aussi *fiançage*.

† **FIANCE** (fi-an-s'), *s. f.* État de l'âme qui se fie. Terme vieilli.

— HIST. XII° s. Ma douce dame, en qui j'ai ma fiance, *Couci*, XVI. || XIII° s. En Dieu [il] ot moult grant fiance jusques à la mort, JOINV. 201. || XV° s. Le roi y print grant fiance, COMM. II, 5. || XVI° s. De grant fiance grant faillance, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 281. Fiance est mere de despit, ID. *ib.* p. 300. S'il [le mariage] est bien façonné, c'est une douce societé de vie, pleine de constance, de fiance et d'un nombre infini d'utiles et solides offices, CHARRON, *Sagesse*, p. 181, dans LACURNE. Le cinquiesme advis que je donne icy à se bien conduire aux affaires est un temperament et mediocrité entre une trop grande fiance et defiance, ID. *ib.* p. 352.

— ÉTYM. *Fier* 1; prov. *fisanza, fiansa;* espagn. *fianza;* portug. *fiança;* ital. *fidanza.*

FIANCÉ, ÉE (fi-an-sé, sée), *part. passé.* Uni par une promesse solennelle de mariage. Des jeunes gens fiancés. || Substantivement. Elle attend son fiancé. Il attend sa fiancée. La personne dont je parle est une jeune fiancée, la plus agréable du monde, MOL. *D. Juan*, I, 2.

FIANCER (fi-an-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* ou *o* : je fiançais, nous fiançons), *v. a.* || 1° Unir par une promesse solennelle de mariage. Y a-t-il quelqu'un qui ait été fiancé à une fille, et qui ne l'ait pas encore épousée? qu'il s'en aille et s'en retourne en sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat et qu'un autre ne l'épouse SACI, *Bible, Deuteron.* XX, 7. || 2° S'unir par une promesse réciproque de mariage. Quelques jours avant sa mort, deux des principaux citoyens de Sparte avaient fiancé ses deux filles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 276, dans POUGENS. || 3° Particulièrement. Faire la cérémonie des fiançailles. Le curé les ayant fiancés. || 4° Accorder en mariage, en parlant du père, de la mère. Il fiance aujourd'hui son fils, sa fille. || 5° Se fiancer, *v. réfl.* Devenir fiancé. Quand l'étourdi dut, en face d'Église, Se fiancer à ma petite Lise, VOLT. *Enf. prod.* I, 1. || Proverbe. Tel fiance qui n'épouse pas.

— HIST. XII° s. Et d'ambes parz [des deux parts] très bien jurer et fiancier, Que ne feront jamais guerre recommencier, *Sax.* IV. || XIII° s. Dont ont entre eus une treve fiancie, tant que ceste chose soit faite, H. DE VALENC. XXXII. Certes malement mespreïstes, Quant anel ou doi me meïstes, Et vostre foi me fiançastes, *la Rose*, 16747. Si comme il avient que uns hons fiance une feme, qu'il le [la] prendra dedens quarante jors.... BEAUM. XI, 8. || XV° s. Et adonc fu mort, des François, le sire de Pequegny, et fiancé prisonnier le vicomte de Quesnes, FROISS. I, I, 111. Là jura et fia ça le dit comte madame Isabelle.... ID. I, I, 311. || XVI° s. Fille fiancée n'est prise ni laissée; car tel fiance qui n'espouse point, LOYSEL, 103.

— ÉTYM. *Fiance;* provenç. *fiansar;* ital. *fidanzare.* Le sens propre et ancien de *fiancer* est promettre, s'engager.

† **FIASCO** (fi-a-sko), *s. m.* Mot italien usité dans cette locution : Faire fiasco, échouer complétement. Le fiasco qu'il a fait est complet. || On dit aussi : C'est un véritable fiasco, un fiasco complet.

— ÉTYM. Ital. *fiasco*, bouteille (dont le radical est le même que celui de *flacon*, voy. ce mot). Mais l'origine de la locution et le sens primitif ne sont indiqués nulle part. L'italien ne paraît pas avoir *fare fiasco;* du moins on ne trouve dans la Crusca que *appiccare il fiasco*, attacher le grelot.

† **FIAT** (fiat'), *interj.* || 1° Soit! Puisque vous le voulez, fiat. || 2° *S. m.* Il n'y a point de fiat dans cet homme-là, c'est-à-dire on ne peut compter sur sa parole. || 3° Fiat lux, que la lumière soit faite, expression biblique et latine que l'on emploie quelquefois pour demander qu'on s'explique, qu'on donne plus de clarté au langage, à la discussion.

— HIST. XV° s. Nous serons à Lut à la fin de ce mois pour tous delaiz; et chascun dit après : fiat, c'est bien dit, *le Jouvencel*, f° 51, dans LACURNE. || XVI° s. Il ne tient qu'à un fiat [il n'y a qu'à en donner l'ordre], RABEL. *Lettres*, p. 37, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *fiat*, qu'il soit fait, subjonctif de *fieri*, être fait.

† **FIBRATION** (fi-bra-sion), *s. f.* Terme didactique. Disposition des fibres dans les organes foliacés.

— ÉTYM. *Fibre*.

FIBRE (fi-br'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Élément anatomique long et frêle. Fibre musculaire. Fibre nerveuse. Fibre tendineuse. L'allongement, le relâchement des fibres. Cela relâche les fibres, la fibre. À considérer la composition de toute la masse du cœur, les fibres et les filets dont il est tissu, et la manière dont ils sont tors, on le reconnaît pour un muscle, BOSS. *Connaiss.* II, 3. La nature m'a fait naître faible, tandis qu'elle a donné à Votre Majesté des fibres proportionnées à la vigueur et à l'étendue de son génie, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 nov. 1780. || Fig. Ce qui arrache jusqu'aux moindres fibres de la doctrine de Pélage, BOSS. *Avert.* 2. || Poétiquement. Fibres, les cordes d'une lyre. [Ô lyre] Si tu veux que mon cœur résonne sous ta main, Tire un plus mâle accord de tes fibres d'airain, LAMART. *Méd.* II, 15. || 2° Il se dit des longs filets qui entrent dans la composition des végétaux. Les fibres d'une plante. Les fibres du bois. Et, coupant jusqu'aux moindres fibres qui soutiennent encore ce malheureux arbre, je le précipiterai de son haut, et le jetterai dans la flamme, BOSS. *Sermons, Nécessité de la pénitence*, 1. || 3° Se dit aussi des filaments des substances terreuses ou métalliques. L'autre [pierre serpentine] se trouve en Suède, et ne présente pas de fibres, mais des grains dans sa cassure, BUFF. *Min.* t. VII, p. 62, dans POUGENS. || 4° Fig. Disposition à s'irriter, à s'émouvoir. Cet homme a la fibre sensible, délicate. || En ce sens il ne s'emploie qu'au singulier.

— HIST. XVI° s. Les os sont faits sensibles, par certaines fibres nerveuses que leur perioste leur communique, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *fibra;* du lat. *fibra*, de *fiber*, qui est à l'extrémité.

† **FIBRÉ, ÉE** (fi-bré, brée), *adj.* Synonyme de *fibreux*.

† **FIBRE-CELLULE** (fi-bre-sèl-lu-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Élément anatomique ayant à la fois la forme allongée de beaucoup de fibres, et quelque chose de la structure des cellules, en ce qu'il renferme un noyau central.

— ÉTYM. *Fibre*, et *cellule*.

FIBREUX, EUSE (fi-breû, breû-z'), *adj.* Qui est composé de fibres, qui est formé par une réunion de fibres. || Terme de botanique. Racines fibreuses, celles qui sont composées de radicules allongées, distinctes, simples ou peu rameuses. || Terme d'anatomie. Tissu fibreux, tissu formé de fibres serrées, très-fortes, d'un blanc mat. || Terme de minéralogie. Tissu ou cassure fibreuse, tissu ou cassure présentant des sillons allongés en forme de fibres.

— HIST. XVI° s. La matrice est liée à ces parties par plusieurs petites appendices fibreuses qui procedent du peritoine, PARÉ, I, 34.

— ÉTYM. *Fibre*.

† **FIBRILLAIRE** (fi-bril-lè-r'), *adj.* Terme didactique Qui est disposé en filaments très-déliés. || Qui a rapport aux petites fibres.

— ÉTYM. *Fibrille*.

FIBRILLE (fi-bri-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Petite fibre. Chaque fibre, que dis-je! chaque fibrille est elle-même très en petit une machine qui, en exécutant des préparations analogues, s'approprie les sucs alimentaires, et leur donne l'arrangement qui convient à sa forme et à ses fonctions, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 207, dans POUGENS. || Terme de botanique. Nom des dernières ramifications de la racine. L'ensemble des fibrilles constitue le chevelu.

— ÉTYM. Diminutif de *fibre*.

† **FIBRILLEUX, EUSE** (fi-bril-leû, leû-z'), *adj.* Qui résulte d'un assemblage de fibrilles.

— ÉTYM. *Fibrille*.

FIBRINE (fi-bri-n'), *s. f.* Terme de chimie organique. Substance organique blanche, insipide et inodore, naturellement liquide, mais pouvant se coaguler spontanément et qui se rencontre dans la lymphe, le chyle, le sang et certains liquides émanés du sang, notamment dans la sérosité de l'ascite et les exsudations inflammatoires. || Fibrine musculaire, voy. MUSCULAIRE.

— ÉTYM. *Fibre*.

† **FIBRINEUX, EUSE** (fi-bri-neû, neû-z'), *adj.* Qui est composé de fibrine, qui en contient, qui en a les caractères.

— ÉTYM. *Fibrine*.

† **FIBRO-CARTILAGE** (fi-bro-kar-ti-la-j'), *s. m.* Tissu cartilagineux dont la trame est fibroïde, comme les ligaments intervertébraux.

— ÉTYM. *Fibre*, et *cartilage*.

† **FIBRO-CELLULAIRE** (fi-bro-sèl-lu-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui participe du tissu fibreux et du tissu cellulaire ou lamineux.

— ÉTYM. *Fibre*, et *cellulaire*.

† **FIBRO-CHONDRITE** (fi-bro-kon-dri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des fibro-cartilages.

— ÉTYM. *Fibre*, et *chondrite*.

† **FIBRO-CYSTIQUE** (fi-bro-si-sti-k') ou **FIBRO-KYSTIQUE** (fi-bro-ki-sti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Tumeurs fibro-cystiques, tumeurs compliquées par la présence de kystes.

— ÉTYM. *Fibre*, et κύστις, kyste.

† **FIBROFERRITE** (fi-bro-fè-rri-t'), *s. f.* Sous-sulfate de fer en masses fibreuses.

† **FIBRO-GRANULAIRE** (fi-bro-gra-nu-lè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui présente un tissu granuleux entremêlé de fibres.

— ÉTYM. *Fibre*, et *granuleux*.

† **FIBROÏDE** (fi-bro-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence de fibres. || En anatomie, fibroïde se dit de substances qui offrent des stries sans pouvoir cependant se partager en fibres.

— ÉTYM. *Fibre*, et εἶδος, forme.

† **FIBROLITHE** (fi-bro-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Minéral à texture fibreuse.

— ÉTYM. *Fibre*, et λίθος, pierre.

† **FIBROME** (fi-brô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom générique donné aux tumeurs fibreuses.

— ÉTYM. *Fibre*, et la finale *ome*, qui, en anatomie pathologique, appartient aux tumeurs.

† **FIBRO-MUQUEUX, EUSE** (fi-bro-mu-keû, keû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est formé d'une membrane muqueuse superposée à une membrane fibreuse.

— ÉTYM. *Fibre*, et *muqueux*.

† **FIBRO-PLASTIQUE** (fi-bro-pla-sti-k'), *adj.* Terme d'anatomie pathologique. Tissu fibro-plastique, tissu qui se présente sous forme de tumeurs composées surtout de corps fusiformes et de matière amorphe.

— ÉTYM. *Fibre*, et *plastique*.

† **FIBRO-SÉREUX, EUSE** (fi-bro-sé-reû, reû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est composé d'une membrane séreuse superposée à une membrane fibreuse.

— ÉTYM. *Fibre*, et *séreux*.

† **FIBRO-SOYEUX, EUSE** (fi-bro-so-ieû, ieû-z'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est composé de filaments ayant l'éclat de la soie.

— ÉTYM. *Fibre*, et *soyeux*.

† **FIBRO-VASCULAIRE** (fi-bro-va-sku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est composé de faisceaux de fibres et de vaisseaux. || Terme de botanique. Système fibro-vasculaire, l'ensemble des vaisseaux du corps ligneux.

— ÉTYM. *Fibre*, et *vasculaire*.

† **FIBULATION** (fi-bu-la-sion), *s. f.* Terme de chirurgie inusité. Action de réunir les lèvres d'une plaie à l'aide d'agrafes.

— ÉTYM. Lat. *fibula*, agrafe.

† **FIBULE** (fi-bu-l'), *s. f.* Terme d'archéologie. Mot qu'on emploie beaucoup pour désigner les agrafes antiques, romaines et grecques, de bronze ou d'autre matière, qu'on retrouve en foule et qui garnissent les collections.

— ÉTYM. Lat. *fibula*, agrafe, qui paraît être pour *figibula*, de *figere*, percer, attacher.

FIC (fik), *s. m.* || 1° Terme de chirurgie. Excroissance, tumeur qui vient en différentes parties du corps. || 2° Terme de vétérinaire. Excroissance charnue à pédoncule étroit et à sommet granuleux et

renflé. Les fics sont communs surtout dans les espèces de l'âne et du mulet. || Fic à la fourchette, synonyme de crapaud.

— HIST. XIIIe s. Si est bons [un onguent] por fi, *Ms. de St Germain*, fo 89, dans LACURNE. || XVIe s. Saint Fiacre le medecin du phy et de celuy principalement qui vient au fondement, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 589, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *ficus*, figue (voy. ce mot), et, par assimilation de forme, fic.

† **FICAIRE** (fi-kê-r'), *s. f.* Plante commune dans les prés, du genre renoncule, dite aussi herbe aux hémorroïdes (*ranunculus ficaria, L.*).

— ÉTYM. Lat. *ficus*, figue; ainsi dite parce que les racines sont composées de fibres tubéreuses qu'on a comparées à de petites figues: ce qui explique aussi le nom d'herbe aux hémorroïdes, par la croyance qu'une plante guérissait les parties auxquelles elle ressemblait.

FICELÉ, ÉE (fi-se-lé, lée), *part. passé*. Un paquet ficelé avec soin. || Populairement. Être bien, mal ficelé, être bien, mal habillé. || Il signifie aussi: serré dans ses vêtements. Être ficelé comme un saucisson.

FICELER (fi-se-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette: je ficelle, je ficellerai), *v. a.* || 1° Attacher, lier fortement avec de la ficelle. || 2° Fig. et populairement. Se ficeler, *v. réfl.* S'habiller, se parer. Il est deux heures à se ficeler.

— HIST. XVIe s. Fisellé, fizellé, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ficelle.*

† **FICELEUR** (fi-se-leur), *s. m.* Celui qui lie une balle, une caisse, etc. avec de la ficelle.

— ÉTYM. *Ficeler.*

FICELLE (fi-sè-l'), *s. f.* || 1° Petite corde, faite de plusieurs fils de chanvre et servant à lier de petits paquets, à faire des filets, etc. Notre malheureux [pigeon] qui, traînant la ficelle Et les morceaux du lacs qui l'avait attrapé, Semblait un forçat échappé, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. || Fig. Tenir la ficelle ou les ficelles, faire mouvoir à son gré des personnes; locution tirée de la ficelle avec laquelle on fait mouvoir les pantins. Dornier, qui paraît tenir les ficelles de ces mannequins, s'est chargé de tout raccommoder, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XX. || Populairement. On voit la ficelle, c'est-à-dire on voit comment la chose s'est faite. || De là, les ficelles d'un art, les procédés dans ce qu'ils ont de matériel, de grossier. Les ficelles dramatiques. Cet auteur connaît les ficelles du métier. || Populairement encore, une ficelle, un escroc, un filou. Méfiez-vous de lui, c'est une vraie ficelle. || 2° Terme de chapelier. Marque qu'a faite la ficelle au bas de la forme du chapeau lorsqu'on l'a enficelé. || 3° Terme de manége et par plaisanterie. Cheval faible, défectueux.

— HIST. XVIe s. Qui presupposera une fiscelle egualement forte partout, il est impossible qu'elle rompe, car par où voulez-vous que la faulsée commence? MONT. II, 389.

— ÉTYM. Pic. *fichelle, frinchelle.* Diez le tire du latin *filum*, fil, par une forme *filicellum*, avec changement de genre, comme pour *cervelle*, de *cerebellum*. Cela est possible; cependant on remarquera que le mot est écrit *fiscelle*, et paraît avoir été rapproché de *fiscella*, petit panier tressé de jonc ou d'osier.

FICELLIER (fi-sè-lié), *s. m.* Dévidoir pour la ficelle.

— ÉTYM. *Ficelle.*

† **FICHAISE** (fi-chê-z'), *s. f.* Terme populaire. Chose de peu de valeur.

— ÉTYM. *Ficher* 2.

1. **FICHANT, TE** (fi-chan, chan-t'), *adj.* Terme de fortification. Feu fichant, ancien synonyme de feu plongeant.

— ÉTYM. *Ficher* 1.

† 2. **FICHANT, ANTE** (fi-chan, chan-t'), *adj.* Terme populaire. Contrariant, désagréable.

— ÉTYM. *Ficher* 2.

FICHE (fi-ch'), *s. f.* || 1° Action de ficher, d'enfoncer; quantité dont on enfonce dans le sol un pieu de fondation. Ce pieu a un mètre de fiche. || 2° Petit morceau de fer ou d'autre métal servant à la penture des portes, des fenêtres, des armoires. || 3° Terme d'arpenteur. Espèce de grosse aiguille à anneau qui se fixe en terre. || 4° Terme militaire. Piquet pour marquer les lignes d'un camp. || 5° Outil de fer des maçons qui leur sert à faire entrer le mortier dans les joints de pierre. || 6° Terme de luthier. Cheville de fer sur laquelle on roule les cordes des instruments, tels que pianos, clavecins, etc. || 7° Pièce de cuivre ou de bois, composée de deux ailes jointes par une rivure dans leur charnière pour servir à faire des assemblages de menuiserie. || 8° Morceau d'ivoire ou d'os long et plat qui sert de monnaie ou de marque au jeu. À l'égard de Mme de Maintenon, elle [Mme de Soubise] sentait bien qu'elle lui donnait des fiches pour de l'argent comptant qu'elle en retirait, ST-SIM. 97, 108 || Fiche de consolation, celle que l'on donne en surcroît du bénéfice en certains jeux (voy. CONSOLATION). || Fig. Petit dédommagement de quelque perte, adoucissement à une disgrâce. On dit que c'est là la fiche de consolation pour le dédommager du département de Paris, confié à M. de Malesherbes, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, Londres, 1786, t. XXX, p. 332. || 9° Terme de bourse. Petite feuille de carton qui sert à transmettre à un agent de change, pendant la bourse, les ordres d'un client. || Terme de bibliothèque. Feuille de carton sur laquelle on écrit des titres d'ouvrages, que l'on classe alphabétiquement dans des boîtes, et auxquelles on recourt pour trouver le volume dans la bibliothèque. || On s'en sert aussi pour préparer des tables de matières. || 10° Il est quelquefois synonyme d'étiquette. Mettre une fiche à un ballot.

— HIST. XIIe s. Mais à voz letres puis e veeir e sentir, Que ne puis pas les grapes des espines cuillir, Ne des runces les fiches, *Th. le mart.* 85. || XVe s. Qu'ils puissent mettre et ficher sur la terre et seigneurie des dits religieux pieux ou fiches pour lyer et retenir les dits bac, barge ou basteaulx, DU CANGE, *ficare.* || XVIe s. Grans cloux, fiches, chevilles et ferrailles et noire œuvre, convenables en navires, maisons et edifices, *Ordonn.* 14 août 1501. Les os sont joints par fiche, qu'on dit gomphose, quand un os est fiché dedans l'autre, en forme d'un clou ou d'un gond, PARÉ, IV, 43. En deux manieres plante-on la vigne; au fossé ouvert, et à la taravelle, d'aucuns appellée la fiche, et en Anjou le godeau, O. DE SERRES, 160.

— ÉTYM. Voy. FICHER; provenç. *fic, fica*, blessure.

FICHÉ, ÉE (fi-ché, chée), *part. passé.* || 1° Enfoncé, fixé par la pointe. Ils trouvèrent Saül couché et dormant dans sa tente; sa lance était à son chevet, fichée en terre, SACI, *Bible, Rois*, I, XXVI, 7. Il est essentiel de distinguer le siècle de Cicéron de ceux où les Romains ne savaient ni lire ni écrire et ne comptaient les années que par des clous fichés dans le Capitole, VOLT. *Aux aut. gaz. littér.* || Fig. et familièrement. Avoir les yeux fichés en terre, fichés sur quelque chose, avoir les yeux baissés vers la terre, les avoir fixement arrêtés sur quelque chose. Les yeux fichés sur le pavé, Le visage de pleurs lavé, SCARR. *Virg.* IV. || 2° Fig. Roide (peu usité en ce sens). À qui ne le connaissait pas [Chevreuse] familièrement, il avait un extérieur droit, fiché, composé, propre, qui tirait sur le pédant, ST-SIM. 336, 159. || 3° Terme de blason. Se dit des pièces en pointe qui peuvent être fichées en quelque chose, telles que les croix et les croisettes au pied aiguisé.

1. **FICHER** (fi-ché), *v. a.* || 1° Faire pénétrer et fixer par la pointe, par un bout. Ficher un pieu en terre. Nos vainqueurs et nos législateurs [les Romains] ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand pontife, VOLT. *Dict. phil. Hist.* 2. || Se ficher, ficher à soi, enfoncer dans soi. Elle s'était fiché un bâton, devinez où, SÉV. 269. || 2° Terme de maçon. Ficher une pierre, faire entrer, à l'aide de la fiche, du mortier sous la pierre lorsqu'elle est posée. || 3° Fig. Il se dit des yeux, des regards qu'on arrête sur quelqu'un ou quelque chose; autrefois dans le style élevé, aujourd'hui dans le style familier. Il y fiche ses yeux [à cette empreinte], il la baigne, il la baise, MALH. I, 4. || 4° Intercaler, mêler. Nous fichons quelquefois de l'italien dans nos lettres, SÉV. *Lett.* 8 déc. 1675. || 5° Se ficher, *v. réfl.* Être fiché, enfoncé. Pendant qu'un jeune prince parcourt les sentiers hérissés de buissons, une épine aiguë se fiche dans son pied, FÉN. t. XIX, p. 467.

— SYN. FICHER, FIXER. Ce que l'on fiche, on l'enfonce par un bout. Ce que l'on fixe n'a pas besoin de cette condition; c'est simplement rendre fixe.

— HIST. XIIe s. En la main destre l'a au paien fichez [un bref], *Ronc.* p. 24. Maint tres [tente] i o tendu et mainte aigle fichie, *Sax.* VII. Quant il ont en bataille fichié leur estendart, *ib.* XIX. || XIIIe s. Que l'aleine lui faut, au bois [elle] se va fichier [enfoncer], *Berte*, XXXVIII. Bonnes [bornes] si sont unes choses qui sont fichées, comme pierres ou pex [pieux], et fet chascun certain par où son heritage vet [va], *Liv. de just.* 149. Certes tous jors en remembrance Deüsses avoir sa sentence; Si devroient tuit homme saige, Et si fichier en lor coraige Que jamès ne lor eschapast, *la Rose*, 6816. Mais la sajete barbelée, Qui Biautés estoit apelée, Fu si dedens mon cuer fichie, Qu'el n'en pot estre hors sachie [tirée], *ib.* 1725. Se l'entendement i fichon [si nous y faisons attention], *ib.* 14086. Si ne fait pas richesse riche Celi qui en tresor la fiche, *ib.* 4992. Si verroit toutes les esteles, Cleres et reluisans et beles, Soient errans, soient fichies, En lor esperes estachies, *ib.* 20619. Quant les gens le conte virent ce, il lessierent l'ost, et se ficherent par desus la lice, et coururent sus aux Sarrazins à pié, JOINV. 233. || XIVe s. Fay pieux et les ficque de renc à plain pié l'un de l'autre, *Modus*, fo LXIX, *verso*. || XVe s. Bouciquaut tira tantost la dague, et soubdainement se fiche sous les bras de l'autre, qui jamais ne l'eust cuidé, *Bouciq.* I, 9. Le feu qui estoit fiché par les maisons, prit en peu d'heures, *ib.* I, 32. || XVIe s. Brutus regarda tousjours, avec les yeulx fichez, punir ses propres enfans, AMYOT, *Public.* 8. Il ne sçavoit pas ficher un but au cours de sa prosperité, ID. *Marius*, 61. Il ne fichoit pas les bornes de son esperance à la conqueste de la Syrie ny des Parthes, ID. *Crassus*, 30. Sans mot dire, les yeulx fichez en terre, MONT. I, 6. Fichant les yeulx sur la frescheur de mon visage, ID. I, 91. Il tiendra sa veue tousjours fichée en cest endroit, PARÉ, XVII, 1.

— ÉTYM. Picard, *fiker*; provenç. *ficar*; espagn. *fijar, hincar*; portug. *fincar*; ital. *ficcare*. Diez remarque avec raison que, bien que ce verbe roman indique le latin *figere*, cependant il est impossible de le tirer directement soit de *figere*, soit de *fixus*, par aucune étymologie légitime. Il faut donc supposer un développement par le suffixe *icare*, *figicare*, ou *fixicare*, comme dans *pendicare*, de *pendere*, pencher; suffixe qui d'ailleurs appartient au latin (voy. *fodicare*, de *fodere*, *vellicare*, de *vellere*). *Ficher* ne peut venir ou être une forme de *fixer*, attendu que *ficher* est ancien, et *fixer* moderne.

† 2. **FICHER** (fi-ché), *v. a.* Terme populaire qui fait au participe passé fiché ou fichu. || 1° Jeter, mettre négligemment. Il a fiché sa redingote dans un coin. || Administrer, donner, avec une idée de rudesse. Ah! oui, de l'argent, on t'en fiche. Ficher le fouet. Il s'est fichu une indisposition. || 2° Se ficher, *v. réfl.* Se jeter. Il s'est fichu par terre. Se moquer. Il s'est fiché ou fichu de moi. À tout jeu le sort nous triche, Mais enfin est-on gris, On s'en fiche, BÉRANG. *On s'en fiche.*

— ÉTYM. Voy. FICHU 1.

† **FICHERON** (fi-che-ron), *s. m.* Cheville de fer carrée, dont la tête est percée d'un trou.

— ÉTYM. *Ficher* 1.

FICHET (fi-ché; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des fi-chè-z en cuivre; fichets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Petit morceau d'ivoire qu'on met dans les trous du trictrac pour marquer les trous gagnés. || Pointe crochue des cardes. || 2° Il se dit de petites fiches insérées à moitié dans les volumes d'une bibliothèque, et portant le numéro du volume.

— HIST. XVIe s. Arbre de fichet [arbre venu de bouture], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Ficher* 1.

† **FICHEUR** (fi-cheur), *s. m.* Maçon qui fait la besogne de ficher les pierres.

— ÉTYM. *Ficher* 1.

† **FICHOIR** (fi-choir), *s. m.* Petit bâton fendu dont on se sert pour fixer à une corde tendue du linge, des estampes.

— ÉTYM. *Ficher* 1.

† **FICHTRE!** (fich-tr') Interjection qui se dit en place d'un mot grossier. Fichtre! prenez donc garde.

1. **FICHU, UE** (fi-chu, chue), *adj.* || 1° Terme de mépris. Mal fait, ridicule, inconvenant. Voilà un fichu drôle. Un fichu compliment. Sa naïveté nous délasse de l'esprit fichu de Mlle du Plessis, SÉV. 242. Pour votre frère, c'est un homme admirable; il n'a jamais pu se passer de gâter les merveilles qu'il avait faites aux états par un goût fichu, et un amour sans amour, entièrement ridicule; l'objet s'appelle Mlle de la Coste, elle a plus de trente ans.... ID. *Lett.* 25 oct. 1679. Oui, vous avez raison, mon fils; le bonhomme Prométhée fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de Pandore, sans dire mot, soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les Jeux et les Plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né, VOLT. *Lett. Chabanon*, 29 janv. 1768. || 2° Très-familièrement. Perdu sans ressource. Il est fichu. C'est autant de fichu.

— HIST. XVIe s. Il est bien fichu [il est mal fait, mal bâti], OUDIN, *Curios. fr.* Jean fichu l'aisné [un badin], ID. *ib.*

— ÉTYM. Ce que l'on connaît de plus ancien sur ce mot ne remonte pas haut; aussi ne sait-on guère comment l'expliquer. Est-ce un euphémisme pour

un mot grossier que la décence exclut? Ou plutôt n'est-ce pas une forme particulière pour donner à *fiché* un sens spécial et populaire? L'examen de l'historique de *ficher* 1, où ce verbe a le sens de mettre avec plus ou moins de vivacité, rend probable cette dernière opinion.

2. **FICHU** (fi-chu), *s. m.* Léger vêtement en pointe dont les femmes se couvrent le cou, la gorge et les épaules. Je conviendrai avec vous que le fichu qu'il a plu aux commentateurs et aux imitateurs d'appeler la ceinture de Vénus, est une image charmante, VOLT. *Dict. phil. Anciens et modernes.* Elle avait au sein la cicatrice d'une brûlure d'eau bouillante qu'un fichu de chenille bleue ne cachait pas extrêmement, J. J. ROUSS. *Confess.* V.

— ÉTYM. *Fichu* 1, le *fichu* ayant été dit ainsi pour désigner quelque chose de négligé.

† **FICHURE** (fi-chu-r'), *s. f.* Instrument de pêche, en forme de trident, avec lequel on darde le poisson, dans les étangs salés. Faisons en outre défenses aux pêcheurs qui se servent d'engins appellés fichûres, de prendre les poissons enfermés dans les filets tendus dans les étangs salés, *Ordonn.* août 1681.

— ÉTYM. *Ficher.*

† **FICIFORME** (fi-si-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une figue.

— ÉTYM. Lat. *ficus*, figue, et *forme.*

FICOÏDE (fi-ko-i-d'), *s. f.* Genre (*mesembryanthemum*) de plantes exotiques à feuilles charnues et à fleurs rayonnées, voisines des cactées et presque toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance.

— ÉTYM. Lat. *ficus*, figue, et εἶδος, forme.

† **FICOÏDÉ, ÉE** (fi-ko-i-dé, dée), *adj.* Terme de botanique. Qui a l'apparence d'une figue; se dit des fleurs conjointes qu'enveloppe un réceptacle charnu et succulent. || *S. f. pl.* Les ficoïdées, famille de plantes dicotylédones polypétales à étamines périgynes, comprenant uniquement le genre ficoïde.

— ÉTYM. *Ficoïde.*

FICTIF, IVE (fi-ktif, kti-v'), *adj.* Qui n'est pas réel. Une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives, VOLT. *S. de Louis XV*, 2. Ces monnaies fictives, inventées par la nécessité, et auxquelles la bonne foi seule peut donner un crédit durable, sont comme des billets de change dont la valeur imaginaire peut excéder aisément les fonds qui sont dans un Etat, ID. *Charles XII*, 8. Afin que l'état fictif où je venais à bout de me mettre me fît oublier mon état réel, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Dans une place fictive, dispensé d'être homme d'État, il n'avait eu à déployer que ses qualités naturelles, les agréments d'un homme du monde et les talents d'un homme de cour, MARMONTEL, *Mém.* XII. Bernadotte fut forcé de choisir [entre l'Angleterre et la France]; l'hiver et la mer le séparait des secours ou de l'agression des Anglais; les Français touchaient à ses ports; la guerre avec la France aurait donc été réelle et présente; la guerre avec l'Angleterre pouvait n'être que fictive, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 4. || Terme de docimastique. Poids fictifs, très-petits poids qui ont entre eux des rapports proportionnels à ceux des poids ordinaires, et dont on se sert dans les essais quand on n'opère que sur de faibles quantités.

— ÉTYM. Voy. FICTION.

FICTION (fi-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Invention de choses fictives. Elle y perdait [dans la lecture de l'histoire] insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions, BOSS. *Duch. d'Orl.* La poésie épique.... Se soutient par la fable et vit de fiction, BOIL. *Art.p.* III. Et de vos fictions le mélange coupable Même à ses vérités [du christianisme] donne l'air de la fable, ID. *ib.* Et vous qui vous plaisez aux folles passions Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions, RAC. *Esth. Prol.* Mais, dit-on, si l'on proscrit entièrement les noms des divinités païennes et les fictions fabuleuses, que deviendra la poésie? et surtout à quoi se réduira le poëme épique, le plus beau de tous les poëmes? ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. II, ch. 1. La mort finit la scène et la représentation; chacun dépouille la pompe du personnage et la fiction des titres, MASS. *Dauphin.* Que de terres encor restent à découvrir! La fiction surtout est un pays immense, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 3. Le roi [Charles II], à qui Waller venait, selon l'usage des rois et des poëtes, de présenter une pièce farcie de louanges, lui reproche qu'il avait fait mieux pour Cromwell; Waller répondit: Sire, nous autres poëtes, nous réussissons mieux dans les fictions que dans les vérités, VOLT. *Dict. phil. Roi.* Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelles et de Pharsale glacerait le lecteur au lieu de l'échauffer, ID. *Lett. d'Argental*, 7 avr. 1777. || Terme de jurisprudence. Fiction de droit, fiction légale, fiction de la loi, fiction introduite ou autorisée par la loi en faveur de quelqu'un. || De fiction, par convention. Le papier monnaie est une valeur de fiction. L'or et l'argent sont une richesse de fiction ou de signe, MONTESQ. *Esp.* XXI, 22. || 2° Mensonge, dissimulation. Et comme la jeunesse est vive et sans repos, Sans peur, sans fiction, et libre en ses propos, RÉGNIER, *Sat.* I. Comme tout ce discours n'était que fiction, Je cachais mon retour et ma condition, CORN. *Ment.* V, 6.

— HIST. XIIIe s. Car fiction ne renardie A Dieu ne plaisent n'à Marie, *Queue de Renart.* || XIVe s. Se il est aussi deceu par la simulacion et par la fittion de l'autre, adonques est ce chose juste que il accuse celui qui l'a deceu, ORESME, *Eth.* 264. Fiction poetique, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Si on fait quelque fiction [comédie] Le jour du sacrement, l'un d'eux Jouera l'annonciation, COQUILLART, p. 175, dans LACURNE. Il veit illec un chevalier dormant, lequel par fiction ou autrement s'estoit couvert de son escu, *Perceforest*, t. III, f° 117. Il faut respondre que fortune n'est rien, fors seulement une fiction poetique, COMM. IV, 12. || XVIe s. Tu crains, pour vrai, que mon affection Soit composée avecque fiction, MAROT, I, 366. Ainsi qu'il est traicté bien au long en l'hystoire de Troye, combien qu'il y ait aucunement de la fixion poetique, *Rozier hist.* II, 1.

— ÉTYM. Provenç. *ficxio*, *fiction*; espagn. *ficcion*; ital. *fizione*; du lat. *fictionem*, de *fictum*, supin de *fingere*, feindre (voy. FEINDRE).

FICTIVEMENT (fi-kti-ve-man), *adv.* Par fiction. La cause de la chute de cette pièce [tirée des Voyages de Gulliver] est que le public n'a pu soutenir au théâtre des hommes fictivement petits, MARIVAUX, *Spect. franc.* dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. *Fictive*, et le suffixe *ment.*

FIDÉICOMMIS (fi-dé-i-ko-mi), *s. m.* Terme de droit. Don ou legs que celui qui reçoit la libéralité doit remettre à une autre personne. || On entend plus habituellement par fidéicommis la disposition simulée faite en apparence au profit de quelqu'un, mais avec l'intention secrète de faire passer le bénéfice à une autre personne qui n'est pas nommée dans l'acte. Le fidéicommis a ordinairement pour but d'avantager une personne à qui la loi défend de recevoir. || Fig. Quoique vous m'ayez adressé la lettre, monsieur, je sens que ce n'était qu'un fidéicommis pour Mme du Châtelet, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 34.

— ÉTYM. Provenç. *fideicomis*; espagn. *fideicomiso*; ital. *fedecommisso*; du lat. *fideicommissum*, de *fides*, foi (voy. ce mot), et *commissus*, confié, commis (voy. COMMETTRE).

FIDÉICOMMISSAIRE (fi-dé-i-ko-mi-sê-r'), *adj.* Qui a rapport au fidéicommis. Héritier fidéicommissaire. Substitution fidéicommissaire. || *S. m.* Fidéicommissaire, celui à qui la libéralité doit être remise en exécution du fidéicommis. On oppose l'héritier fidéicommissaire à l'héritier fiduciaire.

— ÉTYM. Lat. *fideicommissarius.*

† **FIDÉISTE** (fi-dé-i-st'), *s. m.* Terme de philosophie catholique. Se dit de ceux qui mettent la foi avant la raison, ou plutôt qui absorbent la raison dans la foi; synonyme de traditionnaliste.

— ÉTYM. Lat. *fides*, foi

FIDÉJUSSEUR (fi-dé-ju-sseur), *s. m.* Terme de jurisprudence. Caution, celui qui s'oblige pour garantir une dette.

— ÉTYM. Lat. *fidejussorem* (voy. FIDÉJUSSION).

FIDÉJUSSION (fi-dé-ju-ssion), *s. f.* Terme de droit. Cautionnement. || Action du fidéjusseur.

— ÉTYM. Lat. *fidejussionem*, de *fides*, foi, et *jussio*, commandement (voy. JUSSION).

† **FIDÉJUSSOIRE** (fi-dé-ju-ssoi-r'), *adj.* Terme de droit. Qui a rapport à la fidéjussion.

— HIST. XVIe s. N'aura le dit arresté provision de son corps ou biens arrestez, qu'il n'ait baillé caution fidejussoire de fournir le jugé, tant pour le principal que despens, *Coustum. génér.* t. I, p. 530.

— ÉTYM. Voy. FIDÉJUSSION.

FIDÈLE (fi-dè-l'), *adj.* || 1° Qui garde la foi donnée, les engagements pris. Ah! mon fils, qu'il est partout des traîtres! Qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres, CORN. *Nicom.* V, 8. Je vous suis aussi fidèle sur l'eau que sur la terre, SÉV. 21. Les Écossais, à qui il [Charles Ier] se donne, le livrent aux parlementaires anglais; et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur, BOSS. *Reine d'Anglet.* Soyons-nous donc au moins fidèles l'un à l'autre, RAC. *Mithr.* I, 5. Hobbes, si fidèle à son infortuné monarque Charles Ier, VOLT. *Jenni*, 6. Reviens me joindre ici, sois fidèle, ou je cours Livrer au peuple entier mon secret et mes jours, C. DELAV. *Paria*, III, 4. || Être fidèle à.... ne pas manquer à.... Être fidèle à ses principes. Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre, LA BRUY. III. Ce cœur sera fidèle à tes secrets desseins, Et ce bras combattra l'ennemi des Romains, VOLT. *Rome sauv.* II, 3. || Être fidèle à.... avec un infinitif. Afin que ce qui était caché dans votre cœur fût découvert, et que l'on connût si vous seriez fidèle ou infidèle à observer ses commandements [de Dieu], SACI, *Bible, Deutér.* VIII, 2. Si vous êtes fidèle à ne pas chercher les occasions, vous ne sauriez répondre de celles qui vous cherchent, MASS. *Profess. relig. Serm.* 1. On veut qu'ils aient été tous également fidèles à garder ce secret, également jaloux d'une gloire qu'ils pouvaient changer contre une autre, FONTEN. *Malézieu.* || 2° Dont les affections ne changent pas. Il est plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse quand on est heureux que quand on est maltraité, LA ROCHEF. *Réfl. mor.* 331. Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle, Ma fortune va prendre une face nouvelle, RAC. *Andr.* I, 1. Je pars fidèle encor, quand je n'espère plus, ID. *Bérén.* I, 2. Pour comble de bonheur, il avait retrouvé sa maîtresse fidèle, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 224, dans POUGENS. || Femme fidèle, femme qui ne viole pas la foi conjugale. Je rêve à l'écorce d'orange [le roi de Prusse avait comparé Voltaire à une écorce d'orange que l'on presse et qu'on jette]; je tâche de n'en rien croire; mais j'ai peur d'être comme les cocus, qui s'efforcent à croire que leurs femmes sont très-fidèles, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 29 oct. 1751. || Il se dit aussi des sentiments eux-mêmes. Amitié, amour fidèle. L'agrément de cette fidèle passion, SÉV. 515. || 3° Particulièrement, en parlant d'un employé, d'un domestique, etc. qui ne commet point de soustractions. Un caissier fidèle. Celle-ci est adroite, soigneuse, diligente, et surtout fidèle, et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend, MOL. *Mal. imag.* I, 6. Quoi! l'avez-vous surprise à D'être pas fidèle? ID. *F. sav.* II, 6. || 4° Qui professe la vraie religion. Le peuple fidèle a presque toujours été faible, opprimé, persécuté, MASS. *Car. Vérité de la religion.* || 5° Qui ne s'écarte point de la vérité. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis, BOSS. *Duch. d'Orl.* Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces, RAC. *Athal.* I, 1. Le plus tendre de vos admirateurs, le fidèle témoin de ce qui se passe dans votre belle âme, VOLT. *Lettre au prince royal de Prusse*, 30 mai 1738. || Exact, conforme à la vérité. On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport, RAC. *Mithr.* I, 1. || Une mémoire fidèle, celle qui retient avec une grande exactitude. Sa mémoire est fidèle; et, dans tout ce qu'il dit, De vous et de Joad je reconnais l'esprit, RAC. *Athal.* II, 7. || Souvenir fidèle, souvenir exact et durable que l'on a d'une chose. || Présage fidèle, présage auquel l'événement a répondu. Ô d'un trouble inconnu présage trop fidèle! CORN. *Oth.* V, 6. || Miroir, glace fidèle, celle qui reproduit exactement les traits, le teint. || Traducteur fidèle, traduction fidèle, traducteur, traduction qui reproduit exactement l'original. En voulant donner une traduction plus fidèle, il craint de gâter un ouvrage qui a eu du succès, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 10 déc. 1773. || 6° Il se dit des choses qui accomplissent ce qu'on en attend. Un service fidèle. Va, tu me veux en vain rappeler à la vie; Ma haine est trop fidèle et m'a trop bien servie, CORN. *Rod.* V, 4. Vois si j'en puis attendre un fidèle secours, RAC. *Brit.* I, 4. || Fig. Il se dit aussi de certaines choses dont on veut marquer la continuité, la constance. Les souvenirs me sont restés fidèles, BÉRANG. *Bon vieillard.* || 7° *S. m.* Ami dévoué. C'est son fidèle. || 8° Celui qui a la vraie foi. Il [saint Ambroise] en parle comme d'un parfait fidèle, FLÉCH. *Hist. de Théod.* IV, 36. Lequel des deux fait un usage plus sensé de sa raison, ou le fidèle qui croit, ou l'incrédule qui refuse de croire? MASS. *Carême, Vérité de la religion.* L'autorité qui exige la soumission du fidèle est la plus grande, la plus respectable, la mieux établie qui soit sur la terre, ID. *ib.* Notre siècle est plein de ces demi-fidèles qui, sous prétexte de dépouiller la religion de tout ce que la crédulité ou les préjugés ont pu y ajouter, ôtent à la foi tout le mérite de la soumission, ID. *ib.* || 9° Dans les temps mérovingiens, les compagnons du prince. Tacite les désigne [les volontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises] par les noms de compagnons; la loi salique, par celui d'hommes qui sont sous la foi

du roi; les formules de Marculfe, par celui d'antrustions du roi; nos premiers historiens, par celui de leudes, de fidèles; et les suivants, par celui de vassaux et seigneurs, MONTESQ. *Esp.* XXX, 16. Chamarré de vieux oripeaux, Ce roi, grand avaleur d'impôts, Marche entouré de ses fidèles, BÉRANG. *Ch. le Simple.*

— HIST. XIe s. An la sameine [semaine] qued il s'en dut aler, Vint une voiz treiz feiz en la citet, Hors del sacrarie [sanctuaire] par cumandement Deu, Ki ses fideilz si ad tuz amuiet [rendus muets], *St Alexis,* LIX. Que jel suivrai od mil de mes fedeilz, *Ch. de Rol.* VI. || XIIe s. Recevez le conseil, sire, e l'asensement De celui qui vus est fedeilz veraiement, *Th. le mart.* 80. E jo susciterai à mun oes [à mon besoin] pruveire [prêtre] fedeil ki sulunc mun quer se deduirra, *Rois,* p. 10.

— ÉTYM. Provenç. *fizel, fiel;* catal. *fidel, fiel;* espagn. et portug. *fiel;* ital. *fedele;* du lat. *fidelis,* de *fides,* foi (voy. ce mot; voy. aussi FÉAL, qui est le même mot que *fidèle*).

FIDÈLEMENT (fi-dè-le-man), *adv.* D'une manière fidèle, exacte. Une de vos amies vous dira que je suis le meilleur garçon du monde, et que, pour aimer en cinq ou six lieux à la fois, il n'y a personne qui le fasse si fidèlement que moi, VOIT. *Lett.* 78. Dans tous mes maux, je me suis encore conservé ma mémoire tout entière; et je crois qu'elle me servira fidèlement quand ce sera pour vous, puisque vous y avez autant de part que personne, ID. *Lett.* 8. Les petits esprits [les sympathies] se sont bien communiqués, et sont passés bien fidèlement de Livry en Provence, SÉV. 42. Au culte des autels nos vierges destinées Gardent fidèlement le dépôt précieux, RAC. *Brit.* V, 8. Qu'elle soit cependant fidèlement servie, ID. *Bajaz.* IV, 5. Encore une fois, le comte de Boulainvilliers a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire, VOLT. *Mœurs,* 174.

— HIST. XIIIe s. Feelment li tendré [je lui tiendrai] la promesse de l'eritage des cieux, *Psautier,* f° 108. || XVIe s. Elle [l'histoire] est une fidelle et hardie conseillere aux princes, leur dit hardiment, fidellement et sans aucune crainte leurs vices, DU HAILLAN, *Hist. de Fr. Ép. au roi.* Combien fidelement il avoit versé [il s'était comporté] en sa charge, MONT. II, 35.

— ÉTYM. *Fidèle,* et le suffixe *ment;* provenç. *fizelmens, fielment, fidelmen;* catal. *fidelment;* esp. *fielmente;* ital. *fedelmente.*

FIDÉLITÉ (fi-dé-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est fidèle, attaché à ses devoirs, à ses engagements. La fidélité à ses serments. Quand on veut soutenir ceux que le sort accable, À force d'être juste on est souvent coupable, Et la fidélité qu'on garde imprudemment Après un peu d'éclat traîne un long châtiment, CORN. *Pomp.* I, 1. Cette fidélité qu'il garde à ses serviteurs, BOSS. *Hist.* II, 6. Votre bonté, madame, avec tranquillité Pouvait se reposer sur ma fidélité, RAC. *Brit.* IV, 2. || Jurer fidélité à un souverain, faire serment de ne manquer à aucun devoir envers lui. Ils avaient été obligés à lui jurer fidélité, BOSS. *Hist.* II, 8. || On dit de même : jurer fidélité à la constitution. || Qualité qui fait qu'on garde la foi promise à un souverain. De sorte qu'on peut assurer comme une vérité incontestable que la doctrine qui nous oblige à pousser la fidélité envers les rois jusqu'aux dernières épreuves, est également établie dans l'ancien et dans le nouveau peuple, BOSS. *Var.* 5e avert. § 26. || Conservation des sentiments tendres entre amis ou amants. Hélas! me gardes-tu Cette fidélité, la première vertu? VOLT. *Alz.* II, 3. Une fidélité profonde pour un ingrat qui ne la méritait pas, STAEL, *Corinne,* XX, 3. || La fidélité d'une femme, qualité qui fait qu'elle ne manque pas à la foi conjugale. Oh! ce n'est point légèrement qu'on a donné tant d'importance à la fidélité des femmes, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 2. || 2° Exactitude, vérité, sincérité. La fidélité d'un historien, d'un récit. Avec combien peu de fidélité rapportez-vous mes paroles, lorsque vous feignez que j'ai dit.... DESC. *Rép. aux cinquièmes object.* 42. La fidélité de la traduction est reconnue par M. Dow, et cet aveu a d'autant plus de poids que tous deux diffèrent sur quelques autres articles, VOLT. *Polit. et législ. Frag. hist. sur l'Inde,* XXII. Telles ont été les erreurs et les fautes de ma jeunesse; j'en ai narré l'histoire avec une fidélité dont mon cœur est content, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Il était impossible de soutenir que l'auteur ne connaissait point le monde, et que le tableau qu'il en présentait manquait de fidélité, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 224, dans POUGENS. || 3° Il se dit de la mémoire retenant bien et exactement. La fidélité de la mémoire, des souvenirs. || 4° Probité. La fidélité d'un caissier. Il existe des hommes qui ont pratiqué ce commerce où la fidélité n'avait pour garant que son utilité même, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 22. Cette lettre, remise aux mains de la police, avait révélé toutes les menées au moyen desquelles M. de Czernicheff était parvenu à corrompre la fidélité des bureaux, THIERS, *Hist. du Cons. et de l'Emp.* XLIII. || 5° L'ordre de la Fidélité, ordre militaire de Danemark, composé de dix-neuf des principaux seigneurs du royaume, et institué, en 1670, par le roi Frédéric III. Leur marque est une croix blanche, qui se porte au cou, attachée à un ruban rouge et blanc.

— HIST. XIIe s. Feeltez firent e homages, *Roman de Rou,* v. 9340. || XVe s. Le duc de Bourgogne alla en la duché de Luxembourg pour renouveler les hommages et les fidelités de ceux de Luxembourg, dont le duc estoit nouvellement seigneur, OL. DE LA MARCHE, liv. I, p. 332, dans LACURNE. || XVIe s. Un honneste gentilhomme avoit rapporté à une damoiselle de la cour quelque chose en fidelité [en confidence] d'une très grande dame, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 460, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *fedeltat, fealtat, feltat, feutat, fezautat;* anc. catal. *feeltat;* ital. *fedeltà;* du lat. *fidelitatem,* de *fidelis,* fidèle. L'ancienne forme était *fealté, feelté.*

† **FIDÉLIUM** (fi-dé-li-om'), *s. m.* Usité seulement dans cette locution: Passer par un fidélium, accomplir en bloc quelque obligation; s'acquitter légèrement des commissions dont on est chargé.

— HIST. XVIe s. Comme il advient que l'on ait fondé plusieurs obits en une eglise, esquels, par long laps de temps et la multitude d'iceux, il seroit impossible de fournir, nos anciens dirent que tout cela se passoit par un fidelium, qui est la derniere oraison dont on ferme les prieres des morts, PASQUIER, *Recherches,* liv. VIII, p. 700, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *fidelium,* génitif pluriel de *fidelis* et dernier mot de la dernière oraison de la messe pour les morts, oraison qu'on accusait des curés de dire en bloc pour plusieurs services payés séparément.

† **FIDES** (fi-dès'), *s.* Terme d'astronomie. Le 37e des astéroïdes découverts entre Mars et Jupiter (en 1855).

— ÉTYM. Lat. *fides,* la foi.

† **FIDICULE** (fi-di-ku-l'), *s. f.* Terme d'astronomie. Une des étoiles de la Lyre.

— ÉTYM. Lat. *fidicula,* petite lyre.

FIDUCIAIRE (fi-du-si-ê-r'), *adj.* || 1° Qui a rapport à la fiducie. || Terme de droit romain. Héritier fiduciaire, celui qui est chargé de remettre un fidéicommis. || 2° Terme d'économie politique. Qui dépend de la confiance. Monnaie fiduciaire, monnaie de papier. || Circulation fiduciaire, circulation en papier, la circulation en billets de banque, opposée à la circulation en espèces métalliques.

— ÉTYM. Lat. *fiduciarius,* de *fiducia,* confiance, de *fidere,* avoir foi, de *fides,* foi (voy. FOI).

† **FIDUCIAIREMENT** (fi-du-si-ê-re-man), *adv.* Terme de droit et de commerce. D'une manière fiduciaire.

— ÉTYM. *Fiduciaire,* et le suffixe *ment.*

† **FIDUCIE** (fi-du-sie), *s. f.* Terme de droit romain. Contrat de fiducie, contrat par lequel une personne à qui une chose était livrée comme garantie d'une créance, s'engageait à rétrocéder cette chose lors du payement de la créance.

— ÉTYM. Lat. *fiducia,* confiance.

† **FIDUCIEL, ELLE** (fi-du-si-el, è-l'), *adj.* Terme d'horlogerie. Qui sert à guider. Point fiduciel. Ligne fiducielle.

— ÉTYM. Lat. *fiducia,* confiance (voy. FIDUCIAIRE).

FIÉ, ÉE (fi-é, ée), *part. passé.* Remis à la foi de. Un secret fié à ma discrétion.

FIEF (fièf), *s. m.* || 1° Terme de féodalité. Domaine noble, relevant du seigneur d'un autre domaine, concédé sous condition de foi et hommage et assujetti à certains services et à certaines redevances. Les biens réservés pour les leudes furent appelés des biens fiscaux, des bénéfices, des honneurs, des fiefs, dans les divers auteurs et dans les divers temps, MONTESQ. *Esp.* XXX, 16. Ceux qui ont écrit le livre des fiefs nous apprennent que d'abord les seigneurs purent les ôter à leur volonté; qu'ensuite ils les assurèrent pour un an, et après les donnèrent pour la vie, ID. *ib.* Celui qui avait le fief avait aussi la justice, qui ne s'exerçait que par des compositions aux parents et des profits au seigneur, ID. *ib.* 20. Je ne puis douter que dès ce temps-là [le temps des maires du palais] la plupart des fiefs n'eussent été rendus héréditaires, ID. *ib.* XXXI, 7. L'hérédité des fiefs et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent le gouvernement politique et formèrent le gouvernement féodal; au lieu de cette multitude innombrable de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent plus que quelques-uns dont les autres dépendirent, ID. *ib.* 32. || Fig. D'ailleurs, si par les biens on prise les personnes, Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes, CORN. *l'Illus. com.* V, 5. || Fief servant, se disait d'un fief quelconque pour en indiquer la dépendance à l'égard de celui dont il relevait et qu'on nommait fief dominant. || On disait dans le même sens : fief mouvant d'un autre fief. || Fief de dignité, celui auquel était attaché un titre, comme un duché, un comté. || Franc-fief, fief possédé par un roturier, avec concession et dispense du roi, contre la règle qui ne permettait pas aux roturiers de tenir des fiefs. || Droits de francs-fiefs, taxe de francs-fiefs, droit domanial qui se levait de temps en temps sur les roturiers, possesseurs de terres nobles. Lui dire de songer à faire payer les francs-fiefs dans son gouvernement, SÉV. 244. || Arrière-fief, fief mouvant d'un autre fief. || De son domaine faire son fief, donner en fief une partie de son domaine. || Fief suzerain, fief qui ne relevait de personne ou qui ne relevait que de la couronne. || Fief de corps ou fief lige, celui dont le vassal était tenu par l'hommage lige. || Fief pairie, fief auquel la dignité de pair était attachée. On disait dans le même sens : les grands fiefs. || 2° Il s'est dit aussi de certaines propriétés, autres que les domaines et possédées de la même manière que les fiefs. Le droit de chasse, les essaims d'abeilles pouvaient devenir fiefs.

— HIST. XIe s. Le seignur en ki fiu [dans le fief duquel] il maindra, *Lois de Guill.* 3. Teres et fiez, tant com vos en vuldrez, *Ch. de Rol.* V. À lui lais-je mes honors et mes fieus, *ib.* XXIII. Et à mei [qu'il] vienne reconoistre son feu, *ib.* CLXXXIX. || XIIe s. E quant en barunie de lui granz fius tenez, Jugement en sa curt e dreit i sufferrez, *Th. le mart.* 45. || XIIIe s. Li vileins dit par repruvier, Qu'amur de seignur n'est pas fieuz, MARIE, *Éliduc.* Li per furent sage et jugerent par droit que li rois Phelippes pooit et devoit le fief saisir, que li rois Jehans devoit tenir de lui, *Chr. de Rains,* p. 133. Il sont aucun fief c'on apele fiés abregiés [fiefs dans lesquels il est dû des services limités], BEAUM. XXVIII, 7. Tuit li home de la conté, qui tienent de fief, ont en lor fiés hautes justices et basses, ID. LVIII, 1. S'eles [les femmes] tienent fief, eles doivent cel meisme service que uns hons devroit, ID. XXIX, 19. Se hons de poesté maint en franc fief, il est demenés comme gentix hons, ID. XXX, 44. Et le conte de Champaingne vendi au roy parmi [pour] quarante mil livres les fiez ci après nommés, JOINV. 204. || XVe s. Si lui donna le jeune roi quatre cents marcs d'esterlins de rente heritablement, à tenir de lui en fief, et à payer chacun an en la ville de Bruges [Édouard III à Jean de Hainaut], FROISS. I, I, 27. || XVIe s. Il lui respondit que ouy, en arriere-fief; mais qu'en proche fief, il tenoit de M. de Vielleville, CARLOIX, V, 30. En fiefs abonnés [dont les droits casuels sont remplacés par une rente ou redevance annuelle] vendus, ne sont dus quints ni requints, LOYSEL, 574. Les droits dus par le vassal à son seigneur se paient selon la coustume du fief servant; mais la foi et hommage se doivent faire en la forme du fief dominant, ID. 594. En fief de danger, le vassal qui s'en met en jouissance sans le congé de son seigneur, perd son fief, et c'est pour cela qu'il est dit fief de danger, ID. 646. Qui fief nie ou fief rogne, fief perd, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. Provenç. *feu, fieu;* espagn. et portug. *feudo;* ital. *fio, feudo;* bas-lat. *feudum, feodum;* du germanique: lombard, *fader-fium,* bien paternel; anglo-sax. *feoh,* bétail; anc. haut-allem. *fihu, fehu,* troupeau; goth. *faihu,* biens, avoir; anc. frison, *fia,* troupeau et avoir; allem. mod. *Vieh,* bétail (comp. le latin *pecus,* et voy. PÉCORE). *Feudum, feodum* est formé de l'allemand avec l'épenthèse d'un *d* servant à la prononciation, et venant probablement de la transformation de l'*h;* ce *d* est passé dans *féodal, féodalité, feudataire, feudiste.* Le sens primitif de *fief* est donc biens, avoir; sens déterminé ensuite par l'usage à signifier une espèce particulière de possession.

† **FIEFFAL, ALE** (fiè-fal, fa-l'), *adj.* Terme de droit coutumier. Qui concerne un fief; qui appartient à un fief.

— HIST. XVIe s. Juridiction fieffal, celle qui appartient au seigneur feudal pour les differens meus contre ceux qui sont demeurans en son fief et pour faire droit des plaintes qui appartiennent à son fief, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. *Fief.*

† **FIEFFANT** (fiè-fan), *s. m.* Celui qui donnait une terre à fief.

† **FIEFFE** (fiè-f'), *s. f.* En Normandie, vente qui ne diffère de la vente ordinaire que parce que le prix, au lieu d'être un capital, est une rente perpétuelle ou foncière.

— ÉTYM. *Fief.*

FIEFFÉ, ÉE (fiè-fé, fée), *part. passé.* || 1° Qui tenait quelque chose en fief. Homme fieffé. || Sergent fieffé, sergent pourvu d'un fief. Il y avait au châtelet de Paris quatre sergents fieffés. Ces Longueil sortaient récemment d'un huissier fieffé du village de Longueil en Normandie, ST-SIM. 376, 87. || 2° Qui est donné en fief. Domaine fieffé. || 3° Fig. et familièrement. Il se joint à une appellation injurieuse qu'il renforce, comme si cette appellation était un fief dont on décore la personne. Je veux dire que tu es un coquin fieffé, HAUTEROCHE, *Cocher supposé*, sc. 18. Et vous, filoux fieffés, ou je me trompe fort, Mettez, pour me jouer, vos flûtes mieux d'accord, MOL. *l'Ét.* I, 4. Mais quoi! si votre père est un bourru fieffé Qui s'est de son Tartuffe entièrement coiffé.... La faute à votre amant doit-elle être imputée? ID. *Tart.* II, 3. S'il dit vrai, je suis folle et coquette fieffée, DESTOUCHES, *Phil. mar.* II, 3. Il a su qu'en ce monde on voit certains savants Qui sont, ainsi que vous, de fieffés ignorants, VOLT. *les Systèmes.*

FIEFFER (fiè-fé), *v. a.* || 1° Donner en fief. Fieffer un domaine. || 2° Aujourd'hui en Normandie, donner en fieffe. À vendre ou à fieffer, de gré à gré, dix boutiques, *Affiches judiciaires* à Dives (Calvados).

— HIST. XII° s. Li senechals esteit en la contrée nez, Bels chevaliers e granz, e riches bien feffez, *Th. le mart.* 138 [Je] Ne tieng, fait sainz Thomas, de lui fius ne heritez, Ne rien en barunie; mais tut est charitez, Et parmenable aumosne tut ce dont sui fieffez, *ib.* 45. || XIII° s. À Pasques, en l'an de grace mil deus cens quarante et huit, mandé je mes homes et mes fievés à Joinville, JOINV. 208. Ne sai où faire clamor Des grans maus où sui fievés, *Poésies mss. avant* 1300, t. III, p. 1106, dans LACURNE. || XV° s. .... Fortune qui eslieve Les gens à son appetit Et de ses grans dons les fieve, AL. CHARTIER, *Poésies*, p. 710. || XVI° s. Tous les nobles de son royaume, ayants terres et seigneuries fieffées et hommaigées, CARLOIX, V, 1.

— ÉTYM. *Fief*; wallon, *fivé*, fieffé; génev. *un fieffet menteur.*

FIEL (fièl), *s. m.* || 1° La bile des animaux, humeur jaune contenue dans une petite vessie adhérente au foie. Frottez-lui [à Tobie] les yeux avec ce fiel de poisson que vous portez avec vous; car assurez-vous qu'en même temps les yeux de votre père s'ouvriront, et il verra la lumière du ciel, SACI, *Bible, Tobie*, XI, 8. || On ne dit guère le fiel de l'homme; cependant on dit, chez l'homme comme chez les animaux, vésicule du fiel pour désigner le réservoir de la bile. || Fiel de bœuf, extrait de fiel, qui sert à enlever les taches de graisse. || 2° Fig. Amertumes, chagrins, peine. Que tout seul, s'il se peut, je boive tout le fiel Que répandrait sur vous la colère du ciel, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée, RAC. *Phèd.* IV, 1. Hélas! mon père [Louis XVI] est mort d'une mort bien amère; Ses bourreaux, ô mon Dieu, m'ont abreuvé de fiel, V. HUGO, *Odes*, I, 5. || 3° Haine, animosité, humeur caustique. Ils déchargent tout leur fiel sur l'homme, BOSS. II, *Démons*, 2. Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots! BOIL. *Lutr.* I. Des sottises du temps je compose mon fiel, ID. *Disc. au roi.* J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel Son cœur déjà saisi des menaces du ciel, RAC. *Athal.* III, 3. Portant dans le cœur un fiel secret d'amertume contre votre frère, MASS. *Avent, Disp.* Ce cœur plein d'amertume Répandait malgré lui le fiel qui le consume, VOLT. *Oreste*, II, 6. Luther, Zwingle, Calvin avaient des mœurs farouches; leurs discours respiraient le fiel, ID. *Mœurs*, 132. Jamais surtout mon vers, qu'aucun fiel n'envenime, N'immole un honnête homme au besoin d'une rime, MILLEV. *À mons. D....* || Plume trempée dans le fiel, manière d'écrire pleine d'amertume et de méchanceté. Je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sotte lettre amère, dont je vous fais mille excuses, SÉV. *Lett. à Bussy*, 6 juil. 1670. Quel livre de controverse n'a pas été écrit avec le fiel? VOLT. *Polit. et législ. Avis au public sur les parricides; des suites de l'esprit de parti.* || On dit dans un sens analogue: langue trempée dans le fiel. Si votre langue n'est pas toujours trempée dans le fiel, MASS. *Carême, Pardon.* || Être sans fiel, n'avoir point de fiel, n'avoir ni méchanceté ni rancune. Vous n'avez non plus de fiel qu'un pigeon, DESTOUCHES, *Fausse Agn.* II, 2. Cette âme sans fiel ne voyait que clémence et miséricorde où les dévots ne voient que justice et punition, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Je n'ai point de fiel, et jamais, je l'espère, la haine n'approchera de mon âme, PICARD, *Vieille tante*, IV, 6. || Se nourrir de fiel, s'abreuver de fiel, vivre dans le mécontentement, la jalousie, la haine. || 4° Fiel de verre, écume qui se forme sur les creusets pendant la fusion. Le fiel du verre qui s'élève au-dessus du verre fondu, n'est qu'un mélange de ces impuretés et des sels, BUFF. *Min.* t. III, p. 339, dans POUGENS. || 5° Terme de botanique. Fiel de terre, la fumeterre et la petite centaurée.

— HIST. XII° s. C'est deable qu'ore ne fine, Qui es humains cuers met hayne, Fiel, descordance e amertors, Tant qu'il en a fait traitors, BENOÎT, II, 11626. || XIII° s. Et cil donerent en la moie viande fiel, et en la moie soif m'abuvrerent d'aisil [vinaigre], *Psautier*, f° 81. En moi n'a ne venin ne fiel; Il ne me remaint rien souz ciel; Tout va sa voie, RUTEB. 26. Car au chief [bout] de neuf jours, les cors de nos gens que il avoient tuez vindrent au desus de l'yaue, et dit l'en que c'estoit pource que les fielz en estoient pourriz, JOINV. 238.

— ÉTYM. Provenç. *fel*; espagn. *hiel*; ital. *fele*; du lat. *fel*; comp. le grec χόλος, bile; allem. *Galle*, bile.

† **FIELLEUX, EUSE** (fiè-leû, leû-z'), *adj.* Qui tient du fiel.

— HIST. XVI° s. La souvenance à toute heure me tente De la mielleuse et fielleuse saison Où je perdi mes sens et ma raison, RONSARD, 58.

— ÉTYM. *Fiel*; génev. *fielleux*, atrabilaire, rancunier, haineux.

FIENTE (fian-t'), *s. f.* Excréments de certains animaux, avec l'idée qu'ils sont mollasses ou liquides. Fiente de vache. Fiente de pigeon. Pendant qu'il dormait, il tomba, d'un nid d'hirondelle, de la fiente chaude sur ses yeux, ce qui le rendit aveugle, SACI, *Bible, Tobie*, II, 11.

— HIST. XII° s. Deus me conseillera, qui tuz dis m'est prochiens, Qui l'orgueilleus abat, le povre oste des fiens, *Th. le mart.* 97. E tant durad li sieges que l'um vendied le chief de un adne [âne] quatre vinz deniers de argent, e cinc deniers d'argent le sestier de fiente de coloms [pigeon] pur la fiente user en lieu de sel, *Rois*, p. 369. || XIII° s. Et se usages de bestes est lessiez, ausi comme de brebis ou de mostons, il aura les fiens por fumer le champ, *Liv. de just.* 135. || XVI° s. Elle [la créature humaine] se sent logée icy parmy la bourbe et le fient du monde, MONT. II, 156.

— ÉTYM. Picard, *fien*, fumier; Berry, *fient*; norm. *fian*; provenç. *fenta, fenda, fienda*; catal. *fempta.* Le sens propre est fumier; la forme ancienne est *fien*, provenant du latin *fimus*, fumier; d'où on a tiré un nom féminin avec l'épenthèse d'un *t*, aidé en cela par le latin *fimetum*, lieu rempli de fumier, qui a le *t*.

† **FIENTÉ, ÉE** (fian-té, tée), *adj.* Terme rural. Qui est fumé, amélioré par des engrais.

— ÉTYM. *Fiente, fient*, dans le sens ancien de fumier.

FIENTER (fian-té), *v. n.* Rendre de la fiente.

— HIST. XV° s. Fienter la terre [y mettre du fumier], *Hist. de la toison d'or*, t. I, f° 57, dans LACURNE. || XVI° s. Et les poules par ne pouvoir entrer dans l'eau ne la remueront avec les pieds et n'y fienteront, O. DE SERRES, 349.

— ÉTYM. *Fiente.*

1. **FIER** (fi-é), je fiais, nous fiions, vous fiiez; que je fie, que nous fiions, que vous fiiez, *v. a.* || 1° Commettre à la foi de quelqu'un. Je lui fierais tout ce que j'ai au monde. Ciel! à qui voulez-vous désormais que je fie Les secrets de mon âme et le soin de ma vie? CORN. *Cinna*, IV, 3. Je vous fie son salut en toute assurance, SCARR. *Rom. com.* II, 19. || Fig. Cher prince, dont je n'ose en mes plus doux souhaits Fier encor le nom aux murs de ce palais, CORN. *Rodog.* III, 3. || 2° Se fier, *v. réfl.* Mettre sa confiance. Souvent qui trop se fie aussi trop se hasarde, ROTR. *Antig.* II, 4. || Se fier à quelqu'un ou à quelque chose, s'assurer sur quelqu'un ou sur quelque chose. Le plus sûr est, ma foi, de se fier à nous, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. Il me semble qu'on peut se fier à vos paroles, SÉV. 42. Je jurai de ne me plus fier aux physionomies, ID. 233. Osée, roi d'Israël, s'était fié au secours de Sabacon, BOSS. *Hist.* I, 7. Quoi! Narcisse, tandis qu'il n'est point de Romaine.... Qui, dès qu'à ses regards elle ose se fier, Sur le cœur de César ne les vienne essayer, RAC. *Brit.* II, 2. Vous fiez-vous encore à de si faibles armes? ID. *Iphig.* V, 2. || Ne pas se fier à ses oreilles, ne pas croire ce qu'on entend. À peine je me fie encore à mes oreilles, CORN. *Poly.* IV, 5. || Ne pas se fier à ses yeux, ne pas croire ce qu'on voit. || Se fier à quelqu'un de quelque chose, avoir confiance en quelqu'un pour cette chose. Il y a d'autres esprits d'une plus haute élévation, à qui il [le prince] peut se fier de plus importants emplois et donner une plus noble part en ses desseins, BALZ. *De la cour*, 1[er] *disc.* Personne à qui de mon secret je m'osasse fier, RÉGNIER, *Élég.* V. Harpalus à qui le roi s'était fié de la garde des trésors, VAUGELAS, *Q. C.* 554. Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi? CORN. *Nicom.* IV, 3. S'ils voulaient se fier à la compagnie [au sénat de Rome] de la réparation, BOSS. *Hist.* III, 6. Fiez-vous aux Romains du soin de son supplice, RAC. *Mithr.* V, 5. Ce n'eût pas été au comte de Melford qu'on se fût fié d'un dessein de cette importance, ST-SIM. 87, 137. || Se fier en, mettre sa confiance. Ma volonté ne se fie pas en ma mémoire des choses de cette importance-là, et elle me représente à toute heure que j'ai cela à faire, jusqu'à ce qu'il soit fait, VOIT. *Lett.* 111. Qu'ils [les lecteurs] repassent si longtemps et si souvent cette considération [l'incertitude des sens] en leur esprit, qu'enfin ils acquièrent l'habitude de ne plus se fier si fort en leurs sens, DESC. *Rép. aux secondes object.* 67. Je vous manderai toujours sincèrement comme je suis; fiez-vous en moi, SÉV. 10 juil. 1675. || Se fier sur, compter sur. Il se fiait assez sur la modération de ce prince et sur sa propre grandeur pour ne rien craindre de sa part, D'ABLANC. *Tacite*, 174. Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fiera, RAC. *Plaid.* I, 1. Et lorsque avec frayeur je parais à vos yeux, Que sur mon innocence à peine je me fie, ID. *Brit.* II, 3. Sur l'avenir insensé qui se fie, ID. *Athal.* II, 9. Je sais vous estimer autant que je vous aime, Et sur votre vertu me fier à vous-même, VOLT. *Zaïre*, I, 2. || Se fier de quelqu'un, compter sur lui (tournure qui a vieilli). Aspathine et Gobrias, les premiers des Perses et de qui plus il se fiait [Otanès], P. L. COUR. II, 186. On ne dit plus aujourd'hui *celui dont* ou *duquel je me fie*, ni la *personne de laquelle je me fie*, il faut dire : *celui en qui* ou *à qui je me fie*, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 556, dans POUGENS. || Fiez-vous-y, se dit par antiphrase pour avertir quelqu'un de ne pas se fier à une personne ou à une chose. Oui, fiez-vous-y, à cette physionomie si prévenante, qui disparaît un quart d'heure après, pour faire place à un visage sombre, MARIVAUX, *Jeux de l'amour et du has.* I, 1. || Fig. Nage toujours et ne t'y fie pas, se dit pour faire entendre qu'il faut s'aider soi-même, sans trop compter sur autrui.

— HIST. XI° s. Et Olivier en qui il tant se fiet, *Ch. de Rol.* XLIII. || XII° s. Fiez la moi, *Ronc.* p. 31. Dame, fait-il, ce vous puet moult grever, Que [vous] vous fiés en vostre seigneurage, QUESNES, *Romancero*, p. 109. || XIII° s. Tant je me fie à sa grant loiauté, Jà pour autre [elle] ne me devra guerpir, LE COMTE D'ANJOU, *Romanc.* p. 124. Car trop en sa biauté se fie Qui atent que fame le prie, *la Rose*, 7689. || XV° s. Les compaignons de qui il se fioit le plus, FROISS. I, I, 16. Mais jà pour ce trop ne vous y fiez; C'est tout neant des choses de ce monde, EUSTACHE DESCHAMPS, *Néant du monde....* tel court est; foulz s'i fie;... C'est la destruction D'ame et de corps; adieu, court, je te lesse, ID. *De l'intérieur des cours.* Je laisse faire à mon conseil, je me fie en eulx, COMM. II, 6. Pour ce que de tous points ne se fyoit point de ses gens d'armes, ID. IV, 4. || XVI° s. Je me fie ayséement à la foy d'aultruy, MONT. I, 26. Fier une chose à quelqu'un, ID. I, 27. Je me feusse plus volontiers fié à luy de moy, qu'à moy, ID. I, 214. Le duc se fiant [comptant] qu'on n'auroit pas touché à sa bouteille, ID. I, 253. Et duquel il s'estoit toujours fié, ID. III, 304. En trop se fier a danger, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 238. Qui ne se fie n'est pas trompé, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 399. De qui je me fie, Dieu me garde, COTGRAVE. Souvent femme varie, Est bien fou qui s'y fie, FRANÇOIS I. La nef qui disjoint nos amours N'aura de moi que la moitié; Une part te reste, elle est tienne; Je la fie à ton amitié, Pour que de l'autre il te souvienne, MARIE STUART, *Adieux à la France.*

— ÉTYM. Provenç. *fiar, fizar*; espagn. et portug. *fiar*; ital. *fidare*; verbe roman formé du latin *fidus*, qui se fie (VOY. FOI).

† 2. ....**FIER**, suffixe répondant au suffixe latin *ficare*, et dérivé de *facere*, faire : *falsifier, gratifier, pétrifier*, etc.

3. **FIER, IÈRE** (fièr, fiè-r'), *adj.* || 1° Sauvage, farouche. Usité seulement en termes de chasse. Perdrix fières, celles dont il n'est pas facile d'approcher. || En termes de blason, fier se dit d'un lion qui a le poil hérissé. || Fig. Il se dit, en termes de sculpture, d'une pierre dure, difficile à tailler, sujette à éclater. Une pierre fière. Un marbre fier. || 2° Vio-

lent, qui a l'audace, l'intrépidité d'une bête farouche. De fiers coursiers. Combien reçut-il d'avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté ! et il connaissait, dans le parti, de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout et sait trouver des exécuteurs, BOSS. *le Tellier*. Quelque fier qu'il puisse être, il n'est pas invincible, RAC. *Théb.* IV, 1. Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers, ID. *Mithr.* III, 1. Et le seul nom de Rome étonne les plus fiers, ID. *ib.* IV, 6. À la fois fier et rusé, Kutusof savait préparer avec lenteur une guerre tout à coup impétueuse, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. Si le reste [de l'armée russe] se retirait en si bon ordre, fier et si peu découragé, qu'importait le gain d'un champ de bataille? ID. *ib.* VII, 12. || Fig. Brisa les fiers remparts et les portes d'airain, RAC. *Esth.* III, 4. || 3° En un sens particulier, qui a un orgueil se montrant dans la contenance, dans les manières. La belle était pour les gens fiers, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Certaine fille un peu trop fière Prétendait trouver un mari.... ID. *ib.* VII, 5. Est-ce là, dira-t-il, cette fière Hermione? RAC. *Andr.* II, 1. Le fier Assuérus couronne sa captive, ID. *Esth.* I, 1. L'état le plus libre de la nature [le royaume de l'air] a donc aussi ses tyrans [les aigles], et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 110, dans POUGENS. || Molière a dit fier à quelqu'un, pour signifier : montrant de la fierté à l'égard de quelqu'un. Oh ! qu'elles nous sont bien fières par notre faute ! *Dép. am.* IV, 2. || Être fier comme un Écossais, avoir beaucoup d'orgueil, les Écossais qui jadis étaient souvent au service de nos rois, passant pour être très-orgueilleux. Ramsay lui répondit qu'on pouvait se rencontrer, et qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénelon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet; cela s'appelle être fier comme un Écossais, VOLT. *Dict. phil. Plagiat.* || On dit aussi : fier comme Artaban, du nom d'un héros de roman; et fier comme un gueux. || Terme de manége. Se dit du cheval pour exprimer qu'il se redresse vivement à la moindre parole qu'on lui adresse. || Il se dit de la conduite, de la contenance, du ton, des actions, des discours, etc. Une attitude, une démarche fière. Une mine fière. Mon cœur, d'un fier mépris armé contre leurs traits, RAC. *Alex.* III, 6. Cet air fier et censeur qui juge de tout, MASS. *Avent, Disp.* Tout ce que vous vous êtes permis.... de légers mépris, de fiers refroidissements contre votre frère, ID. *Car. Fautes légères.* || 4° Qui s'enorgueillit de. Il est fier de cette préférence. Elle est fière de sa fille. Il se tient fier de ses richesses. Il est tout fier d'avoir réussi. Ses amours qu'un rival tout fier de sa défaite Possédait à ses yeux, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. En vain, tout fier d'un sang que vous déshonorez, BOIL. *Sat.* V. S'il fuit, ne doutez point que, fiers de sa disgrâce, À la haine bientôt ils ne joignent l'audace, RAC. *Bajaz.* I, 1. || 5° Qui a des sentiments nobles, élevés. Les nuances sont si délicates, qu'esprit fier est un blâme, âme fière est une louange; c'est que par esprit fier on entend un homme qui pense avantageusement de soi-même, et par âme fière on entend des sentiments élevés, VOLT. *Dict. phil. Fierté.* Mais elle est trop fière ; dites-lui que cela n'est pas bien d'être fière, ID. *Écoss.* II, 5. L'empereur et la grande armée gardaient l'un envers l'autre un triste et noble silence ; on était à la fois trop fier pour se plaindre et trop expérimenté pour n'en pas sentir l'inutilité, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 13. || 6° Terme de peinture. Touche fière, touche vigoureuse et hardie. || On dit aussi : fier ciseau. || 7° Dans le langage familier, grand, remarquable. Voilà une fière étourderie. À moins qu'on ne l'écorche vif, je prédis qu'il mourra dans la peau du plus fier insolent.... BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 4. Tout ça pourtant m'a coûté un fier baiser sur la joue, ID. *ib.* V, 1. Savez-vous que cet homme-là vient recueillir ici un fier héritage? PICARD, *Collatéral*, I, 4. || Ironiquement. Voilà un fier marcheur, il se lasse tout de suite. Cinq mille hommes, voilà une fière armée ! || Le passage au sens populaire de grand, fort, s'est fait par le sens de farouche, violent, méchant, comme dans ce vers : Mon mal.... pour un temps retenu.... est plus fier revenu, RÉGNIER, *Élég.* V. Cette acception est ancienne, on peut le voir à l'historique. || 8° Substantivement. Faire le fier, se montrer fier, orgueilleux. Il fit le fier et ne s'en trouva pas bien, HAMILT. *Gramm.* 9. Il ne faut point que vous fassiez tant la fière, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 6. || Se tenir sur son fier, garder sa fierté, ne pas condescendre. M. le prince se mit à rechercher Rose, qui se tint longtemps sur son fier, ST-SIM. 85, 110. || Fiers de Neufchâtel, bons barons de Beaufremont, nobles de Vienne, preux de Vergy, riches de Châlons [c'étaient les surnoms des cinq principales maisons de Franche-Comté], PELLISSON, *Hist. de Louis XIV*, t. II, liv. VI, p. 261, dans POUGENS.

— HIST. XI° s. Mandez [à] Carlon al orgulluz, al fier, *Ch. de Rol.* III. Moult [il] se fait fier de ses armes porter, *ib.* LXX. Plus se fait fier que lion ne leupart, *ib.* LXXXVI. || XII° s. [Il] dist à son oncle par moult fiere raison, *Ronc.* p. 40. Moult fier [considérable] doaire [il] lui a fait otrier, *ib.* p. 100. Dex ! qui vous sert, fer gueredon atent, *ib.* p. 173. Icestui [jugement] ferons nous, se n'en trouvons plus fier [cruel], *ib.* p. 200. Bien savons de Herupe [sur les Herupois] qu'onques treü [tribut] [il] n'en ot; Fier en sont et felon, *Sax.* XVII. Là veïssiés un fier abateïs; Il n'a el monde paien ne sarrasin, S'il les veïst, cui pitié n'en prisist, *Raoul de C.* 253. De Joseph lui souvint cui si altre noef frere Vendirent pur deniers et disrent à lur pere Que devorez estoit d'icele beste fere, *Th. le mart.* 65. || XIII° s. Ensi dura li assaus mout durs et mout fiers jusques vers l'eure de none, en plus de cent lius, VILLEH. CIII. Car moult [elle] doutoit la bise, qui ert [était] tranchans et fiere, *Berte*, XL. Si te dirai fiere merveille, *la Rose*, 2448. Et si li demandai comment Ele avoit non, et qui ele iere ; El ne fu pas envers moi fiere, Ne de respondre desdaigneuse, *ib.* 580. Perte d'avoir est moult legiere; Mais perte d'amis est trop fiere, *Partonop.* ms. f° 141, dans LACURNE. || XV° s. Et conquirent si fier et si grant avoir, que merveilles seroit à penser et à nombrer, FROISS. I, I, 267. Les faits d'amours ne sont point egaulx ; car souvent il y a du doulx et de l'amer; tel cuyde avoir bonnes nouvelles, qui les a fieres et mal agreables, *Perceforest*, t. III, f° 135.

— ÉTYM. Provenç. *fer;* espagn. *fiero;* portug. *fero;* ital. *fiero;* du lat. *ferus*, farouche

FIER-À-BRAS (fiè-ra-brâ ; l'*s* se lie : un fiè-ra-bra-z extravagant), *s. m.* Terme familier. Faux brave, fanfaron, rodomont. Pour noble on l'est d'abord qu'on fait le fier-à-bras, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, I, 1. Dès que le fier-à-bras vit que don Antoine quittait son poste au lieu de songer à le conserver, il s'en saisit brusquement, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* VI, 1. || *Au plur.* Des fier-à-bras.

— REM. Scarron écrit au pluriel *fiers-à-bras :* Contre ces maudits fiers-à-bras, *Gigant.* III. Orthographe qu'on ne peut condamner, l'étymologie étant indécise

— HIST. XIII° s. ....Fierabras, C'est anemis [le démon] qui maint mal brace, DU CANGE, *ferrebrachia.* || XIV° s. Trop sunt ambedui soi tenant bras et bras; Plus fort ne fu, de voir [de vrai], de ces deux fierabras, *Girart de Ross.* v. 4649.

— ÉTYM. Nom d'un géant qui combattit contre Olivier. L'étymologie est controversée. Du Cange, au mot *ferrebrachia*, y voit *brachia ferrea*, des bras de fer, suivant en cela Guill. d'Apulée qui explique le surnom de Guillaume frère de Robert Guiscard par *ferrea dictus habere brachia*, et retrouvant *brachii ferrei* comme surnom de Guillaume IV, comte de Poitiers. Au contraire les éditeurs du poëme de *Fierabras* y voient *fera brachia*, des bras vaillants, citant une traduction latine du moyen âge qui porte *fera-brachia*, et les formes *fierebrache* de Ph. Mouskes et *fierbras* du XVI° siècle. Dans ces deux cas, le premier *a* de *fierabras* est difficile à expliquer.

FIÈREMENT (fiè-re-man), *adv.* || 1° D'une manière fière, hautaine. Regarder fièrement. Moi qui contre l'amour fièrement révolté, RAC. *Phèdre*, II, 2. Lui, fièrement assis et la tête immobile, ID. *Esth.* II, 1. Rien n'est plus indécent et plus insensé que de décider fièrement sur ce que l'on ignore, MASS. *Carême, Doutes s. la relig.* || 2° Avec courage, bravement. Déjà les deux armées.... Se menaçaient des yeux, et, marchant fièrement.... CORN. *Hor.* I, 4. Ces sénateurs courbés sous le fardeau des ans, Attendaient fièrement sur leur siége immobiles Les Gaulois et la mort avec des yeux tranquilles, VOLT. *Henr.* IV. Trop fièrement philosophe pour respecter l'ingratitude sur le trône, et trop sensible à cette ingratitude, ID. *Lett. Mme Denis*, 20 déc. 1753. Les veuves indiennes, quelque penchant que tout être sensible ait pour sa conservation, se déterminent assez fièrement au sacrifice de leur vie, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. Ils passèrent fièrement au milieu de la flotte espagnole qui n'osa pas tirer un coup de canon : elle craignait même d'être attaquée et battue, ID. *ib.* X, 10. || 3° Peindre fièrement, coucher les couleurs hardiment et à grands coups. Ce tableau est fièrement touché. || Fièrement dessiné, dessiné à traits grands et hardis. Le Brun fièrement dessinait, VOLT. *Temple du goût.* || Il se dit, dans un sens analogue, des peintures faites par le style. Énée et Turnus ne sont beaux que dans deux ou trois moments; Mézence seul est fièrement dessiné, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 10. || 4° Dans le langage populaire, extrêmement, fortement. On l'a fièrement tancé.

— HIST. XI° s. Moult fierement [il] commence sa raison, *Ch. de Rol.* XV. || XII° s. Dunc l'aveit li buens prestre fierement regardé, *Th. le mart.* 44. David guerria fierement les Philistins, e mult les abaissad, *Rois*, p. 146. || XV° s. Ils sacherent les espées, dont ils se rencontrerent fierement et se combattoient main à main, FROISS. II, II, 6.

— ÉTYM. *Fière*, et le suffixe *ment;* provenç. *feramens;* espagn. et ital. *fieramente.*

† **FIERLIAGE** (fièr-li-a-j'), *s. m.* Action de remplir exactement les tonneaux dans les salines.

† **FIERTE** (fièr-t'), *s. f.* Vieux mot qui signifie châsse et qui s'était conservé dans quelques églises, comme dans celle de Rouen, pour la châsse de saint Romain, archevêque de cette ville.

— ÉTYM. Lat. *feretrum*, civière à porter les morts ; le mot roman prouve par son accent que, dans le latin d'alors ou latin populaire, *fe* était accentué et que par conséquent *re* était bref.

1. **FIERTÉ** (fièr-té), *s. f.* || 1° Qualité d'un courage fier, intrépidité. Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit, BOIL. *Lutr.* V. || *Au plur.* Ah ! si, non plus que vous, je n'ai point le cœur bas, Nos fiertés pour cela ne se ressemblent pas, CORN. *Att.* III, 4. || 2° État d'un esprit fier, qui s'enorgueillit de ses avantages réels ou supposés. Et n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté, BOIL. *Sat.* V. Du nom de fierté noble on orna l'impudence, ID. *ib.* XII. Il avait la fierté de ne vouloir rien tenir de moi, FÉN. *Tél.* XIII. Tant de jalousies basses et secrètes que nous nous dissimulons par fierté, MASS. *Avent, Jugement.* La fierté annoncée par l'extérieur est tellement un défaut que les petits, qui louent bassement les grands de ce défaut, sont obligés de l'adoucir ou plutôt de le relever par une épithète : cette noble fierté, VOLT. *Dict. phil. Fierté.* Il [Napoléon] marche longtemps tout agité et l'entraîne sur ses pas, sans que sa fierté puisse se résoudre à rompre un si pénible silence; elle va céder enfin, mais en menaçant; il priera qu'on lui demande la paix, comme s'il daignait l'accorder, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 9. || *Au plur.* Fiertés, actes de fierté. L'humilité corrigera vos jugements désavantageux et téméraires, vos railleries et vos médisances, vos vaines complaisances et vos fiertés, BOURDAL. *Panég. de St Franç. de Paule*, 1. C'était une des fiertés du peuple romain de détester, de mépriser, d'humilier les rois, CHAMPAGNY, *les Césars, Caligula*, VIII, 1. || La fierté d'un vœu, vœu ambitieux. La perte de Sylla n'est pas ce que je veux; Rome attire encor moins la fierté de mes vœux, CORN. *Sertor.* IV, 2. || 3° Qualité d'une âme fière, hauteur de courage. Leur retraite [des serviteurs de Dieu] en vrais biens se voit toujours féconde, Et trouve un plein repos dans la digne fierté Qui leur fait négliger le monde, CORN. *Imit.* III, 10. Cette jeune beauté Garde en vain un secret que trahit sa fierté, RAC. *Iphig.* I, 2. Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté, ID. *Ath.* II, 5. La fierté de l'âme, sans hauteur, est un mérite compatible avec la modestie; il n'y a que la fierté dans l'air et dans les manières qui choque; elle déplaît dans les rois même, VOLT. *Dict. phil. Fierté.* || Fig. Il se dit des choses. Et réellement, pendant quelques jours encore, la fierté d'une contenance inébranlable pouvait seule appuyer ses négociations, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || 4° Il se dit de l'état de l'âme d'une femme qui ne se rend pas à l'amour. Contre un amant qui plaît pourquoi tant de fierté? RAC. *Andr.* II, 1. ....Oui, je te le confesse, J'affectais à tes yeux une fausse fierté, De toi j'attends ma joie et ma félicité, De ma sanglante mort ta mort sera suivie, ID. *Bajaz.* II, 1. Les poëtes ont eu peut-être plus de raison qu'ils ne pensaient : la fierté d'une femme n'est pas simplement la pudeur sévère, l'amour du devoir, mais le haut prix que son amour-propre met à sa beauté, VOLT. *Dict. phil. Fierté.* Elle appela la fierté à son secours; c'est en amour une grande ressource pour les femmes, et qui souvent pour elles fut le supplément de la vertu, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 100, dans POUGENS. || *Au plur.* De maltraiter l'asile et blesser les bontés Où je me suis sauvé de toutes vos fiertés, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. || 5° Terme de peinture. Fierté de touche, de coloris. Jules Romain donnait beaucoup de fierté à ses tableaux. Le dorique grec a de la fierté. On a dit

quelquefois la fierté du pinceau pour signifier des touches libres et hardies, VOLT. *Dict. phil. Fierté.*

— HIST. XIe s. Puis si chevauchent, Deus! par si grant fiertet, *Ch. de Rol.* XC. || XIIe s. Par grant fierté [il] a la broine [cuirasse] endossée, *Ronc.* p. 52. Plus a fierté Herupe et Bretaigne et Touraine Que touz li remenanz que mer cloe et açaine, *Sax.* XXX. || XIIIe s. Or poés oïr estrange fierté que li dus de Venise fist, qui vieils homs estoit et rien ne veoit, VILLEH. LXXVIII. || XIVe s. Il se pensa que il convendroit que la fierté des courages fust atrempée et amolie par desacoustumance d'armes, BERCHEURE, f° 13. || XVe s. Et ainsi dura si grant piece cette bataille, que un lyon de grande fierté dust estre lassé, *Bouciq.* I, 14.

— ÉTYM. Provenç. *feritat, ferdad, fertat*; du latin *feritatem*, de *ferus* (voy. FIER 3). On trouve aussi, dans les anciens textes, *fieror.*

† 2. **FIERTÉ, ÉE** (fièr-té, tée), *adj.* Terme de blason. Il se dit de la baleine, lorsqu'elle a les dents, les ailerons et la queue de gueules.

† **FIERTON** (fièr-ton), *s. m.* Terme de monnaie. Nom d'un ancien poids.

— HIST. XIVe s. Nous avons à Lisle en Flandres un fierton de rente sur une maison, DU CANGE, *ferto.*

— ÉTYM. Angl. *farthing*, monnaie de cuivre, de l'anglo-saxon *feorthung.*

† **FIEUX** (fieû), *s. m.* Terme patois qui se dit quelquefois pour fils en plaisantant. Méot, lui dit le roi, tu me pousses ta famille, tes nièces, tes cousins, tes neveux, tes fieux, P. L. COUR. *Lett.* I, 169.

— ÉTYM. Picard, *fieux*, forme de *fils*. Et ce dicton picard en l'entour fut écrit : Biaux chires leups, n'écoutez mie Mère tenchent chen fieux qui crie, LA FONT. *Fabl.* IV, 16.

FIÈVRE (fiè-vr'), *s. f.* || 1° État maladif caractérisé par l'accélération du pouls et l'augmentation de la chaleur du corps. Un accès de fièvre. La saison des fièvres. Convertissez-vous de bonne heure ; n'attendez pas que la maladie vous donne ce conseil salutaire ; que la pensée en vienne de Dieu et non de la fièvre, BOSS. 4e *sermon, Car. Pénit.* 3. Cependant, à l'entendre, il se soutient à peine, Il eut encore hier la fièvre et la migraine, BOIL. *Sat.* X. Dès la nuit qui précéda cette bataille décisive, on a vu qu'une fièvre fatigante brûla son sang [de Napoléon], agita ses esprits, et qu'il en fut accablé pendant le combat, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 13. || Familièrement. Une bonne fièvre, une fièvre forte. Mme de Rochefort est changée à n'être pas connaissable, avec une bonne fièvre double-tierce, SÉV. 391. || Populairement. Avoir les fièvres, être atteint d'une fièvre intermittente. || Familièrement. Sentir la fièvre, répandre une odeur aigre et légèrement nauséabonde qui sort du corps de la plupart des fiévreux. D'honneur, il sent la fièvre d'une lieue; allez vous coucher, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, III, 11. || Familièrement. Avoir une fièvre de cheval, une fièvre très-violente. || Fig. Tomber de fièvre en chaud mal, tomber d'un état fâcheux en un pire. Mais de fièvre en chaud mal son cœur par là tombé, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, I, 2. || Se dit par une sorte d'imprécation dans les phrases suivantes : Si vous y manquez, votre fièvre quartaine! MOL. *l'Ét.* IV, 8. Que la fièvre te serre, chien de vilain, à tous les diables, ID. *l'Av.* II, 6. || 2° Fièvre arthritique, fièvre symptomatique qui accompagne quelquefois la goutte. || Fièvre bilieuse, voy. BILIEUX. || Fièvre catarrhale, synonyme de fièvre muqueuse, et quelquefois de catarrhe pulmonaire. || Fièvre cérébrale, voy. CÉRÉBRAL. || Fièvre charbonneuse, réunion de symptômes fort graves, ayant une grande analogie avec ceux du charbon. || Fièvre chaude, un des noms vulgaires du délire fébrile. || Fièvre continue, voy. CONTINU. || Fièvre décimane, fièvre intermittente, qui revient tous les dix jours. || Fièvre dépuratoire, celle qui s'accompagne d'un exanthème, parce qu'on suppose que cet exanthème est une dépuration. || Fièvre jaune, voy. JAUNE. || Fièvre larvée, voy. LARVÉ. || Fièvre de lait, voy. LAIT. || Fièvre pernicieuse, voy. PERNICIEUX. || Fièvre pestilentielle, voy. PESTILENTIEL. || Fièvre pourprée, voy. POURPRÉ. || Fièvre pseudo-continue, voy. PSEUDO-CONTINU. || Fièvre rémittente, voy. RÉMITTENT. || Fièvre rhumatismale, voy. RHUMATISMAL. || Fièvre traumatique, voy. TRAUMATIQUE. || Fièvre de vaisseaux, voy. VAISSEAU. || Fièvre vitulaire, voy. VITULAIRE. || 3° Fig. Émotion, trouble violent de l'âme. Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre, LA FONT. *Fabl.* II, 14. Quand ma fièvre d'espérance fut un peu calmée, j'eus peur de cette résolution, STAEL, *Corinne*, XIV, 3. Crois-tu que cette fièvre inextinguible, ardente... Soit l'effet passager d'un caprice ou d'un jour? ARNAULT, *Oscar*, IV, 1. Une fièvre d'hésitation s'empare de lui [Napoléon]; ses regards se portent sur Kief, Pétersbourg et Moscou, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 9. Depuis huit mois, vos airs de république Donnent la fièvre à tout bon courtisan, BÉRANG. *Belges.* Seul avec l'inspiration, cette fièvre divine, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § III. || Agitation des esprits. Cette fièvre de rébellion n'était pas encore apaisée. Durant ces jours de commotion, Paris avait la fièvre. Ne craignant point de redire après un impie, que c'étaient [les croisades] des fièvres du temps et des maladies populaires, BALZ. *De la cour*, 5e *disc.* || Proverbes. Quand on ne jouerait que des fièvres quartaines, chacun les veut gagner (on dit plutôt aujourd'hui: quand on jouerait des coups de bâton). || Il a la fièvre de veau, il tremble quand il est soûl, se dit d'un paresseux ou d'un poltron. || Cela est employé comme fièvre en corps de moine, se dit d'un homme qui mérite le mal qu'il souffre. || Avoir une fièvre de renard qui se guérirait en mangeant une poule, se dit des convalescents revenus à l'appétit.

— HIST. XIIe s. N'out el païs nul homme si plain de fievre... *Th. le mart.* 95 || XIIIe s. Jà [que ma dame] ne m'ait en grant vilté Pour la fievre qui m'est prise, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 12. Tel peor ot coarz li lievres Que il en ot deus jors les fievres, *Ren.* 10050. Sire, fait-il, se diex me saut, Bien voi vos avés fievre ague, J'ai la poison [potion] qui bien la tue, *ib.* 19525. || XIVe s. Abstinence et repos sont profetables à celui qui est en fievre, ORESME, *Eth.* 328. || XVIe s. Comme est il possible d'aller un pas avant sans fiebvre [frayeur]? MONT. I, 72. [Le voleur] fut incontinent représenté devant M. de la Voulte, homme qui a fait passer les fievres en son temps à maintes personnes [fait exécuter], DESPER. *Contes*, LXXXII. Ils sont subjets aux fievres tierces, et aux ardantes fievres quartes, continues, intermittentes, et frequentes, quintaines, sextaines, PARÉ, *Intr.* 6. Lupolde, de son costé, se fascha d'estre ainsi interrompu par ce muguet qui toujours estoit en fievre comme les singes, *Contes d'Eutrap.* p. 138, dans LACURNE. Au lieu d'une fievre chaude, j'entre en une continue, puis encore en double quarte, et finalement en une quintaine qui estoit que de cinq jours l'un j'avois la fievre, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 666, dans LACURNE. D'où vient qu'entre François on souhaite la fievre quarte pour grant maudisson? ID. *ib.* t. I, p. 615. Il n'y a rime ne raison, Quand on a telles fievres blanches [le mal d'amour], *l'Am. rendu cordel.* p. 540, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *fieuvre, fieuve:* picard, *les fièves*, la fièvre ; provenç. *febre:* catal. *febra;* espagn. *fiebre ;* portug. *febre;* ital. *febbre:* du lat. *febris*, que les étymologistes rattachent à φέβομαι, trembler, craindre.

FIÉVREUX, EUSE (fié-vreû, vreû-z'), *adj.* || 1° Qui cause la fièvre. Un pays fiévreux. || Fig. [l'amour] C'est un fiévreux tourment, qui, travaillant notre âme, Lui donne des accès et de glace et de flamme, THÉOPHILE, *Sat.* I. || 2° Qui est sujet à la fièvre. Un tempérament fiévreux. || Substantivement. Personne malade de la fièvre. Il y a beaucoup de fiévreux dans ce pays. Fiévreux, buvez votre tisane, Laissez-nous fêter notre ami, BÉRANG. *Doct. et mal.* || 3° Fig. Qui cause une agitation morale comparée à la fièvre du corps. Ce sont des mouvements fiévreux [les actes des stoïciens], que la santé ne peut imiter, PASC. *Pensées*, t. I, p. 295, édit. LAHURE. Ô tombeaux, vous calmez l'ardeur fiévreuse des jouissances qui troublent les sens; vous reposez l'âme de la lutte fatigante des passions, VOLNEY, *Ruines, Invocation.*

— HIST. XIIe s. E les mors [Dieu] fait revivre, mutz parler, surz oïr, Les contraiz [contrefaits] redrescier, gutus, fevrus guarir, Ydropikes, leprus en santé restablir, *Th. le mart.* 158. La fille à un riche humme en devint tute saine, Qui out esté fievrose mainte lunge semaine, *ib.* 95. || XIIIe s. Homs devient à force amorox, Tot ensement comme fievrox, *Partonop.* ms. f° 158, dans LACURNE. || XVIe s. La flamme d'une esmotion fiebvreuse, MONT. I, 98.

— ÉTYM. *Fièvre;* Berry, *fiévroux ;* provenç. *febros ;* portug. *febroso ;* ital. *febbroso.*

FIÉVROTTE (fiè-vro-t'), *s. f.* Terme familier. Petite fièvre. Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires.... à ces fiévrottes, MOL. *Mal. im.* III, 14.

— ÉTYM. Diminutif de *fièvre.*

† 1. **FIFI** (fi-fi), *s. m.* || 1° Anciennement vidangeur, boueur. Maîtres fifi, *Ordonnance de sept.* 1608. || 2° Costume de carnaval. || La personne qui porte ce costume.

— HIST. XVIe s. J'eus ung aultre procès bien ord et bien salle contre maistre fy-fy et ses supposts, RABEL. t. II, p. 173, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fi* 1.

† 2. **FIFI** (fi-fi), *s. m.* Petit terme d'amitié qui se dit aux enfants, aux oiseaux.

— ÉTYM. Réduplication de *fils.*

FIFRE (fi-fr'), *s. m.* || 1° Petite flûte d'un son fort aigu. Tous indépendants nous naissons Au bruit du fifre et des chansons, BÉRANG. *Bohémiens.* || 2° Musicien qui joue du fifre. C'est le meilleur fifre de l'armée.

— HIST. XVe s. C'est sans fifre un tabourin, BASSELIN, LVI.

— ÉTYM. Espagn. *pifaro;* ital. *piffero* ; de l'allem. *Pfeife, Pfeifer*, sifflet; anc. h. allem. *pfîfa;* le mot germanique vient du latin *pipare, pipiare*, siffler (voy. PIPEAUX).

† **FIFRER** (fi-fré), *v. a.* Accompagner du fifre. La guerre étant sonnée, Et fifrée et tambourinée, SCARR. *Virg.* VIII.

† **FIGARO** (fi-ga-ro), *s. m.* Barbier spirituel et malin. || Valet adroit et peu gêné par sa conscience.

— ÉTYM. *Figaro*, création de Beaumarchais dans le *Barbier de Séville*, où c'est un barbier poëte, et dans la *Folle journée*, où il est le valet d'Almaviva. L'*Intermédiaire*, n° 21, dit que *Figaro* était un surnom espagnol et italien signifiant perruquier, venant de *cigarrar*, papilloter, rouler dans du papier (*c* prononcé à l'espagnol en sifflant).

FIGÉ, ÉE (fi-jé, jée), *part. passé.* Des huiles figées

FIGEMENT (fi-je-man), *s. m.* Action de figer. || État de ce qui est figé.

— HIST. XVIe s. Figement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Figer.*

FIGER (fi-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: je figeais, nous figeons), *v. a.* || 1° Congeler, par l'effet du refroidissement, en parlant des liquides gras. L'air froid fige la graisse des viandes. || Par extension. Une goutte de venin entrée dans le sang en fige toute la masse et nous cause une mort certaine, BOSS. *Connaiss.* II, 9. || 2° Se figer, *v. réfl.* Être congelé. L'huile d'olive se fige très-facilement. || Il se dit quelquefois de la coagulation du sang. Celle [l'humeur] qui est rouge, qu'on voit à la fin se figer dans une palette, et qui en occupe le fond, est celle qu'on appelle proprement le sang, BOSS. *Connais.* II, 9. || Fig. Ah! vous me faites pour, et tout mon sang se fige, MOL. *Éc. des f.* II, 2.

— HIST. XIIIe s. Figé [caillé], DU CANGE, *figere.* || XIVe s. Elle s'estoit delivrée et avoit eu un monstre de sangofegie ou char rouge, DU CANGE, *sanguifluus.* || XVIe s. Cela rend la chaleur des soudards, en maniere de dire, refroidie et figée, AMYOT, *Pomp.* 99. Le fromage nouvellement figé et coagulé, PARÉ, XVI, 34. Les Romains souffrirent grand desadvantage au combat qu'ils eurent contre les Carthaginois prez de Plaisance, de ce qu'ils allerent à la charge, le sang figé et les membres contraincts de froid, MONT. I, 261.

— ÉTYM. Dans le latin du moyen âge, *figère* était devenu *figēre*, et avait pris le sens de finir, se terminer. C'est cette conjugaison qui a donné *figie* dans *sangofigie*. Il est donc vraisemblable que *figer* est ce *figēre*, avec une acception nouvelle.

† **FIGNOLER** (fi-gno-lé), *v. n.* Terme populaire. Raffiner, vouloir se distinguer; mettre de la recherche dans sa toilette.

— ÉTYM. Trévoux écrit *fignoler* ou *finioler* ; ce qui le rattacherait à *fin, fine.*

FIGUE (fi-gh'), *s. f.* || 1° Le fruit du figuier. La figue est un fruit à pulpe molle, délicate et sucrée. Figues blanches. Figues violettes. Figues grasses, grosses figues, brunes et visqueuses. On dit qu'après avoir tenu ce discours, il [Caton l'ancien] jeta au milieu du sénat des figues d'Afrique qu'il avait dans le pan de sa robe; et que, comme les sénateurs en admiraient la beauté et la grosseur, il leur dit: Sachez qu'il n'y a que trois jours que ces fruits ont été cueillis, telle est la distance qui nous sépare de l'ennemi, ROLLIN, *Hist. anc Œuv.* t. I, p. 524, dans POUGENS. Les figues sont l'aliment le plus commun en Grèce, en Morée et dans les îles de l'Archipel, comme les châtaignes dans quelques provinces de France et d'Italie, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 129, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Moitié figue et moitié raisin, moitié de gré, moitié de force; bien et mal; partie sérieusement, partie en plaisantant. Il entra dans mes raisons, il courut chez Ninon, et, moitié figue et moitié raisin, moitié par adresse, moitié par force, il retira les lettres de cette pauvre diablesse; je les ai fait brûler, SÉV. à *Mme de Grignan*, 22 avr. 1671. Moitié figue, moitié raisin, avec la fraude en croupe, elle [Mme de Chevreuse] arracha le tabouret pour la princesse de Guéménée,

ST-SIM 58, 217. Je l'embrassai avec un transport mêlé de tendresse et d'intérêt, moitié figue, moitié raisin, LESAGE, *Estev. Gonz.* 29. Les Vénitiens faisaient autrefois le commerce de raisin de Corinthe qui était rare et cher ; ceux du pays où ils le prenaient, voulant gagner davantage, s'avisèrent de mêler des figues parmi le raisin de Corinthe; cette fraude donna lieu au proverbe qui veut dire moitié bon, moitié mauvais, GAIGNIÈRES, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 73. || Faire la figue, mépriser, braver, se moquer. Faisaient par leur savoir.... La figue sur le nez au pédant d'Alexandre [Aristote], RÉGNIER, *Sat.* X. La fraude fit alors la figue au premier âge, ID. *Sat.* VI. Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe changeant, Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue, LA FONT. *Fabl.* II, 5. || Cette locution vient de la vengeance prise par Frédéric Barberousse des Milanais, qui avaient promené ignominieusement sa femme sur une mule; une figue fut mise dans les parties de la mule, et chaque captif fut obligé d'en retirer la figue avec les dents, ceux qui refusaient étaient mis à mort; rappeler par moquerie cette aventure aux Milanais fut dit leur faire la figue, dont le geste était et est encore de montrer le bout du pouce entre l'index et le médius. || 2° Terme de botanique. Fruit agrégé, composé d'un grand nombre de caryopses réunis dans un involucre charnu et succulent. || 3° Figue de Barbarie, le fruit du cactier, ou figuier d'Inde, ou raquette, *opuntia vulgaris, L.* || Figue-caque, un des noms vulgaires du *diospyre kaki* (ébénacées).

— HIST. XII° s. Or poez, fait il, esculter Del cher seignor, cum s'humilie; Or nus cuide peler la fie, Ed ot beau parler endormir, BENOÎT, II, 9069. Isaias le fist tut issi, puis cumandad que l'um figes li portast, si en fist un emplastre, *Rois*, p. 417. || XIII° s. Cil prince nous ont fet la figue, *Fables et contes anciens*, t. II, p. 314. || XVI° s. Elle nous donne de quoy faire la figue à la force et à l'injustice, MONT. I, 83. Faire la figue à un aveugle et dire des pouilles à un sourd, ID. III, 111. Les aubicons sont les plus avancées figues, venans vers le mois de juin et juillet, prisées tant pour leur hastiveté, que pour leur grosseur et passable bonté, O. DE SERRES, 700.

— ÉTYM. Provenç. *figa, figua, fia*; catal. *figa*; espagn. *higa*; portug. *figa*; du latin *ficus*, le même que le grec σῦκον, figue. *Peler la figue* se disait proverbialement, dans le moyen âge, pour amadouer, tromper en amadouant.

FIGUERIE (fi-ghe-rie), *s. f.* Lieu planté de figues.

— ÉTYM. Lat. *ficaria*, lieu planté de figuiers, de *ficus*, figuier ou figue.

FIGUIER (fi-ghié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des fi-ghié-z en fruit), *s. m.* || 1° Arbre de la famille des urticées qui produit la figue (*ficus carica, L.*). Le fils de Dieu cherche du fruit dans un figuier, et, n'y en trouvant point, il le maudit, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 437. || 2° Figuier d'Adam, figuier des banians, le bananier, *musa paradisiaca, L.* || 3° Genre d'oiseaux fort petits. Les oiseaux que l'on appelle figuiers sont d'un genre voisin de celui des becfigues, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 401, dans POUGENS.

— HIST. XII° s. Li fieis ne florira, *Liber psalm.* p. 241. || XIII° Ente nule ne boins figiers, Peskiers, ne periers ne noiers, *Fl. et Bl.* 2025. || XVI° s. Nous avons representé le moien de faire des figuiers nains, O. DE SERRES, 700.

— ÉTYM. *Figue*; provenç. *figuier*, et, au féminin, *figuieyra*; espagn. *higueira*.

† **FIGULINE** (fi-gu-li-n'), *s. f.* Vase en terre cuite. Un virtuose potier de son métier [Palissy] qui s'intitulait inventeur des figulines rustiques du roi des Gaules, VOLT. *Dial.* XXIX, 11.

— ÉTYM. Lat. *figulina*, poterie, de *figulus*, potier, de *fingere*, former (voy. FEINDRE), dont le radical est *fig* ou *fic*.

† **FIGURABILITÉ** (fi-gu-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Propriété qu'ont tous les corps d'avoir ou de recevoir une figure.

— ÉTYM. *Figurable*.

† **FIGURABLE** (fi-gu-ra-bl'), *adj.* Susceptible de prendre des figures. Croire la divinité figurable, en attacher la vertu au bois, à la pierre et aux métaux, BOSS. *Polit.* VII, II, 4. Qui vous a dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? VOLT. *Dict. phil. Âme*.

— HIST. XIV° s. Corps figurable indifferentement de quelconque figure, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Figurer*; provenç. et espagn. *figurable*; ital. *figurabile*.

† 1. **FIGURANT, ANTE** (fi-gu-ran, ran-t'), *adj.* Qui figure, qui sert de symbole. Les Juifs ont tant aimé les choses figurantes qu'ils ont méconnu la réalité quand elle est venue dans le temps et en la manière prédite, PASC. *Figuratifs*, 15, édit. FAUGÈRE.

2. **FIGURANT, ANTE** (fi-gu-ran, ran-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Danseur, danseuse qui a un rôle dans les corps de ballets. Un figurant, une figurante de l'Opéra. || 2° Personnage accessoire ou muet dans une pièce de théâtre.

— ÉTYM. *Figurant* 1.

FIGURATIF, IVE (fi-gu-ra-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui représente la figure, la forme d'un objet. Plan figuratif. Carte figurative. || Écriture figurative, celle qui est formée de la représentation des objets. Les hiéroglyphes sont une écriture figurative. || 2° Terme de jurisprudence. Confrontation figurative, acte qui a lieu lorsque, le témoin ne pouvant être présent, on fait usage de sa déposition que l'on communique à l'accusé. || 3° Terme de grammaire grecque. Lettre figurative ou, substantivement, la figurative, la lettre caractéristique de certains temps des verbes grecs, et, particulièrement, du futur et du parfait, et qui sert à les figurer ou former ainsi que les autres temps qui dérivent de ceux-là. || 4° Qui expose par figure, par symbole. Pour montrer que l'Ancien Testament n'est que figuratif, et que les prophètes entendaient par les biens temporels d'autres biens, PASC. *Figuratifs*, 16, édit. FAUGÈRE. S'il en était de nous ainsi que de ces victimes figuratives de la loi qu'on ne pouvait offrir à Dieu que lorsqu'elles jouissaient d'une santé parfaite, MASS. *Panég. Ste Agnès*. Dieu n'était jaloux à ce point de la sainteté d'un temple et d'un sacerdoce vide et figuratif [celui des Juifs] que pour nous tracer de loin la pureté angélique qu'exigerait le sacerdoce chrétien, ID. *Confér. Vocation*. Je lui expliquai [au chancelier] le fond, la raison, l'esprit de cette grande cérémonie [le sacre], par l'histoire, et tout ce qu'elle a de figuratif, ST-SIM. 299, 97.

— HIST. XIV° s. Sens mystique ou figuratif, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Ceste parole ne pouvoit estre quelque lueur se monstrant seulement par dehors, ou figurative, CALV. *Instit.* 90.

— ÉTYM. Provenç. *figuratiu*; espagn. et ital. *figurativo*; du latin *figurativus*, de *figurare*, figurer.

†**FIGURATION** (fi-gu-ra-sion), *s. f.* || 1° Action de figurer. La figuration de la prononciation par certaines combinaisons de lettres. || 2° Figure particulière d'un minéral. L'organisation a, comme toute autre qualité de la matière, ses degrés et ses nuances, dont les caractères les plus généraux, les plus distincts, et les résultats les plus évidents, sont la vie dans les animaux, la végétation dans les plantes et la figuration dans les minéraux, BUFF. *Min.* t. I, p. 6, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Roonde figuration est de gregnour [plus grande] capacité, H. DE MONDEVILLE, f° 13. || XVI° s. Cette figuration [après une description du cancre] est celle d'un escornifleur poursuyvant de repeue franche, AMYOT, *Comment discern. le flatt. de l'ami*, 17.

— ÉTYM. Provenç. *figuracio*; ital. *figurazione*; du latin *figurationem*, de *figurare*, figurer.

FIGURATIVEMENT (fi-gu-ra-ti-ve-man), *adv.* D'une matière figurative. Représenter un pays figurativement.

— ÉTYM. *Figurative*, et le suffixe *ment*. Dans le XIV° siècle on a dit *figuraument*.

FIGURE (fi-gu-r'), *s. f.* || 1° La forme extérieure d'un corps. La figure de la terre. Leur utilité particulière [des égoïstes] se présente partout à eux, comme à cet ancien malade sa propre figure, qu'il voyait perpétuellement devant lui, BALZ. *De la cour*, 5° *disc.* Il y a cette différence entre la forme et la figure, que la forme est la disposition extérieure des corps qui sont animés, et la figure la disposition extérieure des corps qui sont inanimés, MOL. *Mar. forcé*, SC. 6. Pour Dieu! ne prenez point de vilaine figure, ID. *Ét.* II, 5. Son stratagème ici se trouve salutaire; Mais, près de maint objet chéri, Pareil déguisement serait pour ne rien faire; Et ce n'est pas partout un bon moyen de plaire Que la figure d'un mari, ID. *Amph. Prologue*. Et de ces blonds cheveux, de qui la vaste enflure Des visages humains offusque la figure, ID. *Éc. des mar.* I, 1. Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature, On craint de se montrer sous sa propre figure, BOIL. *Ép.* IX. .... Caligula, Néron, Monstres dont à regret je cite ici le nom, Et qui.... ne conservant que la figure d'homme.... RAC. *Bér.* II, 2. C'est sans doute quelque divinité sous une figure humaine, FÉN. *Tél.* XVII. Il prend d'un simple enfant la figure et la voix, VOLT. *Henr.* IX. Sa courbure naturelle, qui se termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la figure d'un croissant, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 2. || C'est une plaisante figure d'homme, se dit d'un homme très-mal fait, ou ridicule par sa tenue et ses manières. || Dans le langage de la dévotion. La figure du monde, les choses qui y adviennent. Le monde est une figure trompeuse qui passe, FLÉCH. *M. de Montausier*. Si la figure du monde nous amuse et nous éblouit, MASS. *Carême, Prière* 2. || Faire amende honorable avec les figures, se disait autrefois d'un criminel qui faisait amende honorable, la corde au cou, tenant à la main une torche allumée. || 2° Le visage de l'homme. Une figure imposante. La jolie figure d'enfant! Être bien de figure. Je connais cette figure-là. Est-on d'une figure à faire qu'on se raille? MOL. *Psyché*, I, 1. Jusques à sa figure [à deviner quelle était sa figure] encor la chose alla, Et je vis, par les vers qu'à la tête il nous jette, De quel œil il fallait que fût fait le poëte, ID. *F. sav.* I, 3. Elle laissait aller cela [ses charmes] comme il plaisait au Seigneur, sans employer l'art pour faire valoir ce qu'elle tenait de la nature; mais, malgré cette nonchalance pour ses attraits, sa figure avait quelque chose de si piquant, que le chevalier de Grammont s'y laissa prendre d'abord, HAMILT. *Gramm.* 4. Et quoi cette vieille figure Viendra-t-elle toujours troubler nos entretiens? DESTOUCHES, *Glor.* IV, 2. Pour M. le chevalier de la Tremblaye, tout ce que je sais, c'est qu'il doit réussir auprès des hommes par la douceur de ses mœurs, et auprès des dames par sa figure, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 9 janv. 1765. [À un coup de vent qui amena l'hiver] tout changea, les chemins, les figures, les courages; l'armée devint morne, la marche pénible; la consternation commença, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. || Absolument. Avoir de la figure, avoir une figure qui se fait remarquer. Placez-vous; comment donc? elle a de la figure, FAVART, *Soliman II*, I, 6. || 3° L'apparence, la contenance, les manières. Un orgueil qui se cache sous la figure de l'humilité. Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Je vous laisse à penser si, dans la nuit obscure, J'ai d'un vrai trépassé su tenir la figure, ID. *Éc. des f.* V, 2. Enfin, comme il en fut tout à fait déchu, il se résolut à dire ce qu'il avait dans le cœur, et à se donner la figure d'un martyr, BOSS. *Var.* VII, § 103. Mlle Varthon rougissait, et ne savait quelle figure faire, MARIV. *Marianne*, 8° part. Observez quelle sotte figure il y fera, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Familièrement et par ironie. De bonnes figures, des personnes dont on se raille, qui ont quelque ridicule. Nous aurons de bonnes figures là dedans, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Dangers du monde*, III, 7. Que t'en semble? quelles tournures! Ils sont bien généreux vraiment De montrer gratis des figures Qu'on irait voir pour de l'argent, SCRIBE et G. DELAVIGNE, *la Somnambule*, I, 9. || Faire figure, se dit quelquefois pour figurer, occuper une certaine place. Le corps avec l'esprit fait figure, mon frère; Mais, si vous en croyez tout le monde savant, L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant, MOL. *F. sav.* II, 7. || Fig. Faire figure, une figure, avec une épithète, être dans une position signifiée par l'épithète. Je fais figure en France assez considérable, MOL. *Fâch.* I, 5. C'est votre malheur et le sien [du chevalier de Grignan] qui l'empêche d'être en un lieu [Versailles] où il ferait une si bonne figure, et si utile pour sa famille et pour son neveu, SÉV. 504. M. d'Avaux fait en cette occasion la plus belle figure du monde, ID. 525. Elle fera à son retour une grande figure, ID. 238. Et, riche en apparence, Je fais une figure égale à ma naissance, DESTOUCHES, *Glor.* IV, 7. L'espoir d'y faire bientôt une figure digne de moi, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Les ennemis de la raison font dans ce moment assez sotte figure, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 mars 1762. Honorablement employé dans la police, ou gendarme, vous tiendriez un rang, feriez une figure, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || Faire quelque figure, avoir une certaine position, un certain crédit. On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure, MOL. *Mis.* I, 2. || Absolument. Faire figure, être dans une situation avantageuse, paraître beaucoup, dépenser beaucoup. Et qu'importe? je fais figure, je vis, je me réjouis, les dupes payent tout, mon fonds ne s'altère pas, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, SC. 3. Pourvu qu'on trouve le moyen de faire figure dans le monde, BOSS. *Variat.* 15. || Le chevalier de la triste figure, nom que prit Don Quichote. || Se dit aussi en général, et par allusion, de quelqu'un qui a l'air maussade. C'est un vrai chevalier de la triste figure. || Faire triste figure, avoir une mine piteuse; et fig. jouer un rôle misérable en

quelque affaire. || 4° Représentation de certains objets. Figures d'animaux, de plantes. Figures symboliques. Un livre orné de figures. || 5° Terme d'arts. Représentation d'un personnage. Il n'y a que deux figures dans son tableau. Figure équestre. Figure en bronze. || Figure de proportion académique, se dit quelquefois des figures de 20 à 24 pouces, cette dimension étant celle qui est en usage pour les études des élèves de l'Académie. || Demi-figure, celle qui ne présente que le haut du corps, depuis la ceinture. || Par plaisanterie. Figure à louer, figure inutile dans un tableau. || Terme de marine. La statue, le buste que l'on place au bout de la guibre, en dessous du beaupré. || 6° Terme d'architecture. Trait que l'on fait de la forme d'un bâtiment pour en lever les mesures. || Terme de relieur. Figures plates, celles qui, se rapportant avec le cadre du livre, ne nécessitent aucuns plis. || 7° Terme de danse. Chemin décrit par les danseurs suivant certaines lignes déterminées, qui, représentées sur le papier, y formeraient une sorte de figure géométrique. Les figures les plus simples sont celles des danses tournantes comme la valse, la polka, etc. qui se réduisent à un cercle ou une ellipse. La plus simple et selon toute apparence la plus ancienne figure chorégraphique, celle qui consiste à tourner en rond jusqu'à ce que l'haleine manque ou que le jarret fléchisse, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, § 4. || Par une métonymie naturelle, on appelle aussi figures les danses qui sont figurées d'une manière particulière. L'été est une figure, la poule en est une autre; il y a cinq figures dans un quadrille. || Danse figurée, danse composée de figures, c'est-à-dire de différents pas inventés par l'art. || Figure de ballet, les diverses situations qu'occupent successivement les unes par rapport aux autres les personnes qui dansent une entrée de ballet. || 8° Terme d'escrime. Se dit des différentes positions du corps, du bras ou de l'épée. || 9° Terme de jeux. Se dit des cartes qui représentent les rois, les dames et les valets. L'on souffre dans la république les chiromanciens et les devins, ceux qui font l'horoscope et qui tirent la figure, LA BRUY. XIV. || 10° Terme d'arithmétique. Chacun des chiffres qui composent un nombre. Un nombre exprimé par six figures. || 11° Terme de musique. Se dit des notes de différentes valeurs, des silences, et, généralement, d'un signe quelconque employé dans l'écriture musicale. || Nombre de notes qui forment une sorte de sens musical moins marqué que celui de la phrase qui est elle-même composée de figures; ou, suivant Fétis, groupe de notes qui forme un certain dessin. || 12° Terme de géométrie. Espace borné par des lignes. Figure plane, carrée, circulaire. Tracer des figures sur le tableau. || On le dit également des lignes qui n'enferment point un espace. La ligne spirale et la cycloïde sont des figures de mathématique. || 13° Terme d'astrologie. Description et représentation de l'état et de la disposition du ciel à une certaine heure. || Figure de géomancie, figure prétendue de divination, composée de points qui sont jetés au hasard et disposés sur seize lignes rangées de quatre en quatre. || 14° Figures du syllogisme, arrangements divers que l'on peut faire du moyen terme dans la majeure et la mineure; il ne peut qu'être sujet ou attribut dans chacune des deux prémisses; il n'y a donc que quatre figures. Qu'il me soit permis auparavant de faire un argument en la troisième figure, D'ABLANCOURT, *Lucien, La double accusation.* || 15° Terme de rhétorique et de grammaire. Certaines formes de langage qui donnent au discours plus de grâce et de vivacité, d'éclat et d'énergie. Figures oratoires. L'orateur recourut À ces figures violentes Qui savent exciter les âmes les plus lentes; Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Quand j'appellerais à mon secours les expressions les plus fortes et les figures les plus violentes de la rhétorique, je ne puis assez expliquer quelle sera la confusion de ceux dont les crimes scandaleux ont déshonoré le ciel et la terre, BOSS. *Sermons, Jugement dernier*, 2. De figures sans nombre égayez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* III. Il n'en est pas des ornements de l'architecture comme de ceux du discours; il est naturel à l'homme de faire des figures de rhétorique, PERRAULT, *Parall. des anciens et des mod.* t. II, p. 129. L'usage des figures demande beaucoup de discernement et de prudence; elles servent comme de sel et d'assaisonnement au discours, pour relever le style, pour éviter une façon de parler vulgaire et commune, pour prévenir le dégoût que causerait une ennuyeuse uniformité, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3. Il ne faut qu'écouter une dispute entre des femmes de la plus vile condition; quelle abondance de figures! elles prodiguent la métonymie, la catachrèse, l'hyperbole.... LOUIS RACINE, *Réfl. sur la poésie*, III, 4. Ce corps [l'Académie française] a quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses, MONTESQ. *Lett. pers.* 73. L'envieux et sa femme prétendirent que, dans son discours, il n'y avait pas assez de figures, qu'il n'avait pas assez fait danser les montagnes et les collines, VOLT. *Zadig*, 7. || Figures de mots, celles qui tirent quelque effet de l'arrangement des mots ou de leur forme matérielle (répétition, opposition, onomatopée). Figures ou tropes, celles qui consistent, soit à étendre soit à détourner la signification d'un mot (catachrèse, métonymie, etc.). Figures de construction, ou de syntaxe, ou de grammaire, celles dans lesquelles les constructions s'écartent de l'ordre simple, naturel ou direct (ellipse, etc.). || Figures de pensée, celles qui sont indépendantes de l'expression, par exemple l'antithèse, l'apostrophe, etc. || Figures de rhétorique, se dit, en général, de toutes les figures de pensée et de celles de mots qui ne résultent pas d'une construction particulière de la phrase. || Figures de construction ou de grammaire, par opposition à figures de rhétorique, celles qui résultent de la forme particulière de la phrase. || 16° Dans le sens mystique, ce qui est regardé comme la représentation, le symbole. Tant qu'on soutiendra que le pain n'est le corps de Jésus-Christ qu'en figure, assurément on ne dira pas avec l'article de Smalcade, que le pain, etc.... BOSS. *Var.* IV, § 37. Jérusalem fut la figure de l'Église, ID. *Hist.* III, 9. À l'exemple des Israélites qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devrions pratiquer, BOURD. *Dominic.* IV. *Éloignement du monde*, 43. Joseph, vendu par ses frères aux Égyptiens, regardé par Jacob comme mort, oublié par toute sa famille, honoré pendant cet intervalle et régnant en Égypte, est incontestablement la figure de Jésus-Christ, livré aux gentils par les Juifs, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, part. II, ch. 2, art. 2. Jésus-Christ nous a montré d'abord la grande figure de son union avec l'Église, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 50. || Il se dit aussi dans le langage général, en un sens analogue. Bélise : Je vois où doucement veut aller la demande, Et je sais sous ce nom [le nom d'Henriette] ce qu'il faut que j'entende; La figure est adroite; et, pour n'en point sortir.... Je dirai qu'Henriette à l'hymen est rebelle, MOL. *F. sav.* I, 4. || Familièrement. Quittons la figure, parlons sans déguisement. Ce fut alors que sa charité, comme un fleuve sorti d'une source vive et abondante.... parlons sans figure, messieurs : ce fut alors qu'unissant à ses aumônes celles qu'elle avait sollicitées et recueillies.... FLÉCH. *Aig.* Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé; vous m'avez rendu le courage et l'espérance, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 août 1777.

— SYN. FIGURE, FORME. Dans la philosophie aristotélique, forme se dit de toutes les qualités de l'objet, et figure de la forme qu'il affecte en un moment donné. La figure d'un franc est celle d'un cylindre beaucoup plus large que haut; sa forme est d'être en argent allié d'un dixième de cuivre, pesant cinq grammes, d'être solide, etc.

— HIST. X° s. In figure de colomb [elle] volat à ciel, *Eulalie*. || XI° s. O bele buce [bouche], bel vis, bele faiture, Cum est mudede [changée] vostre bele figure! *St Alexis*, XCVII. || XII° s. Mar [à la male heure] acointai sa très bele figure Pour ces dolors et pour ces maus atraire, *Couci*, p. 126. || XIII° s. Premier [il] parole par figure [figurément], *Amadas et Ydoine*, ms. 6987. Sa très laide figure me fait espoenter, *Six manières de fols*. Moult haute chose fit nature, Quant forma si noble figure, En qui si grans biautez resplent, *Complainte douteuse*, dans JUBINAL, t. II, p. 263. || XIV° s. Il doit jugier par la connoissance publique qui il a come juge en figure de jugement, ORESME, *Eth.* 162. Il parle en similitude et en figure, ID. *ib.* 24. || XV° s. J'aim par amours la plus belle figure Que nulz homs puist de ses yeux regarder, E. DESCH. *Poésies* mss. f° 220. || XVI° s. Le chasteau du tyran [Denys] fut plein de poulciere, pour la multitude d'estudians qui trassoient les figures de la geometrie, AMYOT, *Comm. disc. le flatteur de l'ami*, 15. Une piece d'or où estoient gravées quelques figures celestes, MONT. I, 95. Ces rares figures [les grands hommes de l'antiquité] et triées pour l'exemple du monde par le consentement des sages, ID. I, 266. Parer son parler du fard des figures et feinctes d'un oraison apprinse, ID. IV, 217. Qu'ils eussent à desloger de Fontainebleau dans vingt-quatre heures sur peine d'estre pendus sans figure de procès, D'AUB. *Hist.* I, 89.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *figura*; du latin *figura*, du radical *fig* qui est dans *fingere*, former (voy. FEINDRE).

FIGURÉ, ÉE (fi-gu-ré, rée), *part. passé*. || 1° Qui est fait selon une certaine figure. || Terme d'anatomie. Élément anatomique figuré, se dit par opposition à éléments anatomiques amorphes ou matières amorphes. || Plan figuré d'une maison, d'une terre, plan qui en retrace la figure. || Copie figurée d'une écriture, un fac-simile. Copie figurée, parce qu'elle exprime précisément l'ordre et la disposition de l'original, VOLT. *Dict. phil. Figure.* || Pierre figurée, pierre dont la forme présente fortuitement certaine ressemblance avec un objet quelconque naturel ou artificiel. || Qui présente une figuration. Ces sortes de blocs figurés présentent encore la forme de la substance des astroïtes, cerveaux de mer, etc. dont ils ne sont que les masses entières ou les fragments, BUFF. *Min.* t. I, p. 376, dans POUGENS. || 2° Danse figurée, danse composée de différentes figures et de différents pas. On dit un ballet figuré, qui représente ou qu'on croit représenter une action, une passion, une saison, ou qui simplement forme des figures par l'arrangement des danseurs deux à deux, quatre à quatre, VOLT. *Dict. phil. Figure.* || Danse figurée, danse où l'on quitte la main. || 3° Terme de blason. Se dit de toutes les choses sur lesquelles la figure humaine est exprimée, telles que le soleil, les vents, les besans, etc. || 4° Accoutré. Voici monsieur Dubois plaisamment figuré, MOL. *Mis.* IV, 3. || 5° Décrit. Mais pourrais-je vous dire à quelle impatience Ces indignes trépas quoique mal figurés Ont porté les esprits de tous nos conjurés, CORN. *Cinna*, I, 3. || 6° Terme d'arithmétique. Nombres figurés, suite de nombres formés selon une certaine loi. || 7° Terme de musique. Musique figurée, par opposition au plain-chant, celle dont les différentes phrases sont assez nettes et assez reconnaissables à l'oreille, pour qu'on les ait assimilées à des figures. || Basse figurée, basse dont les notes portant accord sont subdivisées en plusieurs autres notes de moindre valeur. || Harmonie figurée, celle où l'on fait passer plusieurs notes sur un accord. || Contre-point figuré, synonyme de contre-point fleuri (voy. CONTRE-POINT). || 8° Terme de rhétorique et de grammaire. Qui est détourné de l'emploi propre. Le sens figuré d'un mot, d'une expression, d'une phrase. || Terme, expression, phrase figurée, terme, expression, phrase dans laquelle il y a une figure. || Style figuré, langage figuré, style, langage dans lequel on trouve beaucoup de figures. Job, prenant encore la parole et usant du même discours figuré, continue en ces termes... SACI, *Bible, Job*, XXVII, 1. Ce style figuré dont on fait vanité Sort du bon caractère et de la vérité, MOL. *Mis.* I, 2. Un autre défaut du style figuré est l'entassement des figures incohérentes, VOLT. *Dict. phil. Figure.* || Par extension. Nous n'avons point de prédicateur qui ait été aussi figuré [parlant par symboles] dans ses sermons les plus préparés que Jésus-Christ l'a été dans ses prédications populaires, FÉN. t. XXI, p. 94. || *S. m.* Le sens métaphorique. Ce mot est pris au figuré. || 9° Terme de géométrie. Représentation des différents objets que renferme un terrain dont on lève le plan.

FIGURÉMENT (fi-gu-ré-man), *adv.* D'une manière figurée, métaphorique. Parler figurément. On leur eût donné pour règle d'entendre figurément les passages de l'Écriture, BOSS. *Var.* 16.

— ÉTYM. *Figuré*, et le suffixe *ment*. On a dit dans le XIV° siècle *figuraument*, d'un adjectif *figural*.

FIGURER (fi-gu-ré), *v. a.* || 1° Donner une certaine forme ou figure. Ce n'est point à l'argile à juger du temps qu'on emploie à la figurer, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 2° part. II, II, *réflexion* 6. || 2° Représenter par la peinture, par la sculpture. Bientôt ils défendront de peindre la prudence, De donner à Thémis ni bandeau ni balance, De figurer aux yeux la guerre au front d'airain, BOIL. *Art p.* III. C'est vous que je figurerai En beau marbre d'après nature, VOLT. *Stance* 23. De petites colonnes funèbres autour desquelles le sculpteur figura jadis un turban, CHATEAUB. *Dern. Abenc.* Polygnote avait figuré sur les murs du temple de Delphes le sac de Troie, ID. *Génie*, III, I, 4. || 3° Avoir la forme de. La corolle de la capucine figure un capuchon. La double muraille de rochers reparait, figurant, à chaque instant, de grands donjons en ruine, V. HUGO, dans le *Dict.* de POITEVIN. || 4° Représenter comme. L'im-

pétueuse ardeur d'un courage sensible à vos ressentiments figure tout possible, CORN. *Médée*, I, 5. ....Une vieille tante qui.... nous figure tous les hommes comme des diables qu'il faut fuir, MOL. *B. gent.* III, 10. Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux, N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux, RAC. *Esth.* III, 4. Notre imagination ne pourra pas nous figurer sans cesse de nouvelles découvertes dans les petits corps; elle se lassera, il faudra qu'elle s'arrête, FÉNEL. *Exist.* I, 21. Les hommes, le figurant toujours à leur mode, en ont fait tantôt un profond génie, tantôt un petit charlatan, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || Se figurer, figurer à soi, se représenter, s'imaginer. Et ton cœur insensible à ces tristes appas Se figure un bonheur où je ne serai pas, CORN. *Poly.* IV, 3. Ne vous figurez point que ce soit le confondre, Que de le laisser faire et ne point lui répondre, ID. *Nicom.* V, 2. Je m'étais figuré que de tels déplaisirs Pourraient ne me coûter que deux ou trois soupirs, ID. *Sertor.* IV, 2. Figurons-nous Dieu qui nous voit, BOURDAL. *Carême*, I, *Jug. dernier*, 265. Non, ne t'abuse pas jusqu'à te figurer Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer, MOL. *Sgan.* 17. Peut-on se figurer de si folles chimères? BOIL. *Épît.* XII. Certes plus je médite et moins je me figure Que vous m'osiez compter pour votre créature, RAC. *Brit.* I, 2. Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants, ID. *Androm.* III, 8. Lépine : Cette dame se figurait que nous nous aimions. — Lisette : Eh bien, elle se figurait mal, MARIV. *le Legs*, sc. 3. L'approche du temps d'une minorité où chacun se figurait une fortune, VOLT. *S. de Louis XIV*, 28. Je voulais le prier d'interposer son crédit pour faire brûler un petit abbé qui insinue parmi nous les sentiments de Locke, d'un philosophe anglais; figurez-vous quelle horreur! ID. *Dial.* IX. Je ne puis me figurer qu'une pièce [le Siége de Calais] si généralement et si longtemps applaudie n'ait pas de très-grandes beautés, ID. *Lett. Marmontel*, 25 mars 1765. || Se figurer, suivi d'un infinitif, ne demande point de préposition. Il se figure pouvoir réussir. || 5° Représenter par un symbole. Les Égyptiens figuraient l'année par un serpent qui se mord la queue. Je lis mon infortune en tout ce que je vois, Tout figure ma perte, RÉGNIER, *Plainte.* || Dans un sens mystique, être la figure. L'immolation de l'agneau pascal figurait l'immolation de Jésus-Christ sur la croix. Cette prédiction de la ruine du temple réprouvé figure la ruine de l'homme réprouvé qui est en nous, PASCAL, dans COUSIN. Presque tous [les prophètes], ils ont souffert persécution pour la justice, et ont figuré dans leurs souffrances l'innocence et la vérité persécutées en notre Seigneur, BOSS. *Hist.* II, 4. || 6° *V. n.* En parlant des choses, avoir de la convenance, être en harmonie. Ces deux tableaux figurent bien de chaque côté de la cheminée. Ces planètes se regardent diversement et figurent diversement ensemble, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir.* || Il se dit, dans un sens analogue, de plusieurs personnes qui dansent en formant des figures. Ces danseurs figurent bien ensemble. || 7° Représenter dans une pièce de théâtre un personnage accessoire ou un personnage muet. La sœur d'Outougamiz fut obligée de figurer dans ce chœur religieux, CHATEAUB. *Natch.* t. II, p. 609, édit. 1834. || Par extension, être en hors-d'œuvre, n'être que pour l'apparence. Il en est des parties du mulet comme des mamelles des hommes, ces mamelles sont très-inutiles et ne servent qu'à figurer, VOLT. *Philosophie, Bible, David.* || 8° Exister, être placé. Son nom ne figure plus sur la liste des candidats. || 9° Fig. Jouer un certain rôle. Il n'a pas figuré d'une manière bien honorable dans les derniers événements. || Absolument. Paraître avec distinction, tenir un certain rang. Il a longtemps figuré à la cour. Hercule susdit, duc de Montbazon, homme de tête et d'esprit qui figura fort, ST-SIM. 57, 211. || 10° Terme de musique. Donner aux sons harmonieux une figure de mélodie en les liant par des sons intermédiaires. || 11° Se figurer, *v. réfl.* Être représenté. Ce spectacle se figure mal par des paroles.

— HIST. XIIe s. Diex! quel hom est, com est bien figurez! Où le trovates? dont vos fu amenez? *Bat. d'Aleschans*, V. 4356. || XIIIe s. Ces sept articles de foy vraie, Qui drescent [redressent] quanque pechié plaie [blesse], Sont figurés en maintes guises, J. DE MEUNG, *Tr.* 110. Et je le sens [le feu d'amour] outre mesure Par dedenz mon cuer figurer, *Lay d'amours*, JUBINAL, t. II, p. 192. Et à chascune reposée faisoit on une crois où li ymage de lui est figurée, *Chr. de Rains*, 162. || XIVe s. *Homo* figure homme et femme, et nul mot françois ne signifie equipollemment, ORESME, *Prol.* || XVe s. Ne voyoit sur ses affaires nul bon moyen ne reconfort en ses besognes; petit en parloit, mais moult fort y pensoit, et figuroit à la fois en ses imaginations son voyage et l'emprise du duc d'Anjou, qu'il avoit faite au royaume de Naples, FROISS. liv. III, p. 299, dans LACURNE. Luy mesme figura de sa propre main la cité de Rome sur un peu de papier, *Boucic.* III, 20. || XVIe s. Et si en aurons encore le repos de l'esprit plus assuré, ces choses là nous estans presentes, si nous nous les figurons en notre pensée absentes, AMYOT, *de la Tranq. d'âme*, 16. Il n'y a rime, ny carme, ny langage figuré, ni haultesse de style qui.... ID. *Com. lire les poëtes*, 4.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *figurar;* ital. *figurare;* du lat. *figurare*, de *figura*, figure.

FIGURINE (fi-gu-ri-n'), *s. f.* || 1° Très-petite figure de terre ou de métal; il se dit surtout de petites figures antiques. Les figurines du cabinet d'un antiquaire. || 2° Terme de peinture. Figure de petite dimension et d'arrière-plan. Enfin, auprès d'un feu l'on voit des figurines [dans un tableau] Différentes de sexe, et d'âges et de mines, BAHIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 63.

— HIST. XVIe s. Figurine, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif de *figure*.

FIGURISME (fi-gu-ri-sm'), *s. m.* Système de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

— ÉTYM. *Figure.*

FIGURISTE (fi-gu-ri-st'), *s. m.* || 1° Celui qui coule des figures en plâtre. || 2° Terme de théologie. Celui qui embrasse le figurisme. Plusieurs figuristes ont outré le figurisme, RICHELET. || Celui qui explique l'histoire par des figures ou symboles. Quelques figuristes, dit-on, prétendent que les prêtres d'Apamée sont les jésuites Letellier et Doucin, qu'Arzame est une religieuse de Port-Royal, que les Guèbres sont les jansénistes; cette idée est folle, VOLT. *Guèbres, Disc. hist. et crit.*

— ÉTYM. *Figure.*

FIL (fil; au pluriel, l'*s* ne se lie pas; cependant plusieurs la lient : des fil-z argentés. Au XVIIe siècle on prononçait fi ; l'*l* ne se prononce dit Chifflet, *Gramm.* p. 209, qu'en cette phrase *de fil en aiguille.* Au XVIe siècle Palsgrave, p. 24, remarque aussi qu'on prononce fi), *s. m.* || 1° Fibre longue et déliée qu'on détache de l'écorce des plantes textiles. Fil de chanvre, de lin. || 2° Ce qui se forme avec des brins de chanvre ou de lin, brins qu'on tord entre les doigts avec le fuseau ou le rouet. Fil de chanvre, de lin. Fil fin. Gros fil. Dévider du fil. || Fig. L'homme ne s'y soutient pas [dans le repos] par l'attache à quelque vérité qu'il connaisse clairement; mais il s'appuie sur quantité de petits soutiens, et il est comme suspendu par une infinité de fils faibles et déliés à un grand nombre de choses vaines et qui ne dépendent pas de lui, NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, chap. XII. || Fig. Il le faut fournir de fil et d'aiguille, c'est-à-dire il lui faut fournir toutes les choses dont il a besoin. || Des finesses cousues de fil blanc, des finesses grossières et qui sautent aux yeux. || Fig. et familièrement. De fil en aiguille, de propos en propos, en passant d'une chose à une autre; locution prise du travail de la couturière, qui, après avoir mis un fil, coud avec l'aiguille, et, après avoir cousu avec l'aiguille, reprend du fil, et ainsi de suite. || Ne tenir qu'à un fil, manquer, pouvoir être détruit, etc. pour la moindre cause. La mienne [vie] ne tient plus qu'à un petit fil; et je serais fort en colère, si ce petit fil est coupé avant que j'aie encore eu la consolation de revoir le grand homme de ce siècle, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 20 mai 1750. || Il ne tient qu'à un fil, se dit d'un homme qui est près de perdre sa position, son emploi. || Fil retors, celui qui a été tordu plusieurs fois. || Fig. et familièrement. Donner du fil à retordre, donner de la peine à quelqu'un, lui causer des embarras, des difficultés. Grands réviseurs, courage, escrimez-vous, Apprêtez-moi bien du fil à retordre, J. B. ROUSS. *Épigr.* II, 22. || Avoir du fil à retordre, avoir des embarras, des difficultés. || Fil d'étoupes, celui qui reste après qu'on a ôté la meilleure filasse. || Fil de plain, celui qui provient du chanvre le plus fort, dans les fabriques de lacet. || Fil de pennes, celui qui reste attaché aux ensuples, après que la toile est levée. || Faux fil, voy. FAUFIL. || Fil à gant, fil très-fort avec lequel on coud les gants. || Fil sans poids, fil très-fin employé dans la fabrication de la batiste. || Fil de remise, fil très-fin à trois brins qui sert à faire les mailles des lisses dans lesquelles sont passés les fils de la chaîne. || Terme de marine. Fil de câbles, le plus gros que l'on file dans les corderies. Fil de haubans, fil moyen. Fil de lusin et fil de merlin, celui qui est le plus fin et qui sert à coudre les voiles. || Fil blanc, fil qui n'est pas passé au goudron. || Terme de pêche. Fil de pitte, fil qui se fait avec les fibres de l'aloès, de l'yucca. || 3° Ce qui est fait de petits brins de soie, de coton, de laine, etc. tordus ensemble. Fil de laine, de coton, de soie, etc. || Fil pers, celui qui est teint avec l'indigo; fil vergé, celui qui est de diverses couleurs. Le fil pers, appelé vulgairement fil à marquer, *Règl. sur les manuf.* août 1669, *teinture en laine*, art. 59. Et pourront les teinturiers en fil vendre du fil de lin, chanvre, coton, fil à marquer, fil à sangle et retors blanc, et autres couleurs, et ruban de fil de toutes couleurs, *ib. Teinture en soie, laine et fil*, art. 86. || Fil de Turquie, poil de chèvre filé, dit autrement laine de chevron. || Fil de trame. Fil de chaîne. Le fil de trame est l'état où le moulinage porte la soie grége, et qui diffère du fil de chaîne ou organsin par la force de l'assemblage, le degré et la nature de la torsion. || Terme de manufacture de soie. Fil de lacs, fil très-fort à trois brins qui sert à arrêter les cordes que la liseuse a retenues. || 4° Le fil qu'Ariane donna à Thésée pour sortir du labyrinthe. Ma sœur du fil fatal eût armé votre main, RAC. *Phèdre*, II, 5. Un fil n'eût point assez rassuré votre amante, ID. *ib.* || Fig. et par allusion. Le fil d'Ariane, ou, simplement, le fil, ce qui dirige. Cette vérité, une fois trouvée, devint pour lui le fil d'Ariane. Je me vois dans un labyrinthe...., je crois que je tiens le bout du fil, MONTESQ. *Esp.* XXX, 2. Ils se trouvèrent égarés comme dans un vaste labyrinthe, sans fil et sans issue, VOLT. *l'Ingénu*, 13. Un homme qui saute par la fenêtre, et l'autre après qui avoue.... le fil m'échappe.... il y a là dedans une obscurité, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || 5° Le fil considéré dans son emploi pour tisser les étoffes. Mes jours ont été retranchés plus vite que le fil de la toile n'est coupé par le tisserand, SACI, *Bible, Job*, VII, 6. || Couper de droit fil, ou aller de droit fil, couper de la toile entre deux fils sans biaiser. || Par extension, de droit fil, en droite ligne. Il m'apprit d'abord à piler avec grâce des drogues dans un mortier, et à mettre en place un lavement de droit fil, LESAGE, *Estev. Gonz.* 17. || Fig. Contre ses fins cet homme en premier lieu Va de droit fil, LA FONT. *Troq.* || Par analogie avec les fils dont une toile est tissée. En tissant le fil de vos faits plus qu'humains, RÉGNIER, *Sat.* VI. La religion n'était occupée qu'à renouer les fils sociaux que la barbarie rompait sans cesse, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 8. || Fig. Un fil de manqué, quelque chose qui cloche, par comparaison avec un fil manqué dans une trame. Je dis qu'il y a un fil de manqué, SÉV. 202. || 6° Substance flexible et déliée que les chenilles, les araignées tirent de leur corps. La soie est le fil que produisent les chenilles du mûrier. Une araignée suspendue à son fil. Un fil de soie d'araignée, quoique prodigieusement fin, est formé de la réunion de plusieurs milliers de fils qui passent par différentes filières, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 4. || Fils de la Vierge, fils de Notre-Dame, filandres qui voltigent dans l'air en automne et qui sont produits par diverses araignées. Il n'y a pas bien longtemps qu'on sait dans les villes que le fil de la Vierge, qu'on trouve souvent dans la campagne, est un fil de toile d'araignée, VOLT. *Dict. phil. Almanach.* || 7° Fil de perles, collier de perles enfilées. M. de Savoie envoya à Mademoiselle des présents magnifiques, entre autres un fort beau fil de perles, DANGEAU, I, 2, 4 avril 1684. Cette femme vaine et ambitieuse.... qui traîne sur elle en ses ornements la subsistance d'une infinité de familles; qui porte, dit Tertullien, en un petit fil autour de son cou, des patrimoines entiers, BOSS. *Sermon, l'Honneur*, I. Mme de Montespan avait renvoyé au roi, depuis quelque temps, un parfaitement beau fil de perles qu'elle en avait eu, ST-SIM. 75, 222. || 8° Fil à plomb, masse pesante suspendue à l'extrémité d'un fil, indiquant la direction de la pesanteur ou de la ligne verticale, et servant à mettre d'aplomb les ouvrages de charpente et de maçonnerie. || 9° Le fil qui tient à une marionnette et qui sert à la faire mouvoir. Près des femmes que sommes-nous? Des pantins qu'on ballotte; Messieurs, sautez, faites les fous Au gré de leur marotte; Le plus lourd et le plus subtil Font la danse complète; Et Dieu pourtant n'a mis qu'un fil à chaque marionnette, BÉRANG. *Marionn.* || Fig. Le remuement des cœurs par le fil secret des passions.... tous ces ressorts resteront inexplicables pour vous, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 1. || Fig. Tenir les fils,

faire jouer ou faire aller les fils. || **10°** Métal tiré à la filière. Fil d'argent. Fil d'archal, voy. ARCHAL. Fil de fer. Un fil de cuivre, d'un dixième de pouce de diamètre, peut soutenir un poids d'environ trois cents livres avant de se rompre, BUFF. *Min.* t. V, p. 93, dans POUGENS. || Fil de laiton. Ces vers se perdent dans la foule des bons; ce sont des fils de laiton qui servent à joindre des diamants, VOLT. *Dict. phil. Style.* || Fil d'or. Agrippine, mère de Néron, lorsque l'empereur Claude, son époux, donna au peuple un combat naval, y parut habillée d'une longue robe, toute de fil d'or, sans aucune autre matière, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 423, dans POUGENS. || Ce beurre est jaune comme fil d'or, il est très-jaune. || Fil à moule, fil de laiton dont on fait le corps des épingles. || Fil de pignon, fil d'acier cannelé dont se servent les horlogers. || Pour les treillages, fil normand ou fil à pointe, fil de fer non recuit; fil à coudre, fil de fer recuit. || **11°** Le fil de la vie, de nos destinées, de nos jours, etc.; le cours de la vie, par allusion à la fable des Parques qui filent la destinée de chaque homme et tranchent le fil de la vie. Je fis soudain trancher le beau fil de sa vie, TRISTAN, *Mariane*, II, 1. La colère de ce Dieu qui coupe le fil de ses jours, FLÉCH. *Dauph.* Que le ciseau de la Parque tranche le fil de tes jours, FÉN. *Tél.* III. Ils ne coupèrent pas en un clin d'œil le fil de votre vie, MASS. *Carême, Impén.* || **12°** Il se dit des fibres dont l'assemblage forme le bois. Prendre le fil du bois. Suivre le fil du bois. Ces longues pièces minces pliant beaucoup avant de rompre, les plus petits défauts du bois et surtout le fil tranché contribuent beaucoup plus à la rupture, BUFF. t. VIII, p. 233, dans POUGENS. || Bois de fil, bois employé de manière que toutes les fibres en sont disposées sur la longueur de l'ouvrage. || Par analogie, le fil de la viande, la direction des fibres qui la composent. Couper une pièce de bœuf dans le fil. || Le fil d'un cristal, la direction qu'en ont suivie les molécules dans la cristallisation. Le fil et le contre-fil se reconnaissent dans le cristal de roche, non-seulement par la plus ou moins grande facilité de l'entamer, mais encore par la double réfraction qui s'exerce constamment dans le sens du fil et qui n'a pas lieu dans le sens du contre-fil, BUFF. *Min.* t. VI, p. 115, dans POUGENS. || **13°** Terme de maçonnerie. Il se dit, dans les pierres et dans le marbre, de petites fentes ou de veines qui divisent la masse en plusieurs parties, et qui la rendent mauvaise. Cette table de marbre s'est cassée dans le fil. || Défaut du verre provenant de ce qu'il est mal lié, que le mélange en a été imparfait. || **14°** Le tranchant d'un instrument coupant, par comparaison avec la ténuité et la délicatesse d'un fil. Le fil d'un couteau, d'un rasoir. || Donner le fil à un rasoir, à un sabre, en rendre la lame fort tranchante. Les guerriers aiguisaient le fil de leurs épées, LAMART. *Harold*, 25. || On dit dans un sens analogue : ce rasoir, ce sabre, ce couteau a le fil. || Ôter le fil à une lame tranchante, la passer sur la pierre à aiguiser pour en ôter la partie faible et pliante du fil. || Passer au fil de l'épée, tuer en passant l'épée au travers du corps, en parlant d'un grand nombre d'hommes tués, à cause que l'epée est pris ici dans un sens absolu et collectif. La garnison fut passée au fil de l'épée. Lorsque le Seigneur votre Dieu vous les aura livrés, vous les ferez tous passer au fil de l'épée, sans qu'il en demeure un seul, SACI, *Bible, Deutér.* VII, 2. Quelques troupes ont passé par le [ont été passées au] fil de l'épée, LA BRUY. X. Ils passent au fil de l'épée les habitants des villes qu'ils prennent, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 20. || Fig. et populairement. Avoir le fil, être fin, rusé. Je connais ce fil-là, je connais cette ruse, cette tromperie. C'est un fil de commissaire, c'est une ruse qui a la prétention d'être très-adroite. Il a un fil de commissaire, il est très-adroit || **15°** Courant de l'eau, par comparaison avec la continuité et le développement d'un fil. Le fil de l'eau est la direction de son cours naturel. Suivez le fil de la rivière, LA FONT. *Fabl.* III, 16. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve ni bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, BOSS. III, *Vêture*, 4. C'est sous le fil de l'eau qu'est sa plus grande force de creuser, et par conséquent c'est là que le fond s'abaisse le plus, et il s'y fait une plus grande concavité, FONTEN. *Guglielmini.* || Fig. Dès qu'on est dans le fil de l'eau, il n'y a qu'à se laisser aller; on fait sans peine une fortune immense, VOLT. *Jeannot et Colin.* || Fig. Aller contre le fil de l'eau, entreprendre une chose à laquelle tout est contraire. || **16°** Jet d'un métal en fusion. || **17°** Fig. Suite, liaison, enchaînement. Il faudrait interrompre le fil des affaires de l'Asie, VAUGEL. *Q. C.* V, 1. Or, pour reprendre la harangue Dont nous avons rompu le fil, SCARR. *Virg.* IV. À qui vous fiez-vous dans Paris, me dit d'un même fil M. le comte de Cramail? RETZ, I, 32. Avant que de reprendre le fil de notre discours, SÉV. 218. Il me dit que l'abbé de Grignan tenait le fil de cette affaire, ID. 302. Je souhaite que vous repreniez bientôt le fil de votre voyage, ID. 328. Je m'en vais reprendre le fil de ma belle santé, ID. 261. Vous allez lui voir reprendre le fil de ses perfections, ID. 387. Cela me fait perdre le fil de la conversation, ID. 581. [Il] Sut de leur noir complot développer le fil, RAC. *Esth.* II, 3. Il est permis de s'écarter un peu du fil de son récit, HAMILT. *Gramm.* 8. Pleinement instruite de toutes les vues de Pierre le Grand, elle en a pris le fil et le suit, FONTEN. *Czar Pierre.* L'Académie, presque encore naissante, avait formé le noble dessein d'envoyer des observateurs à Alexandrie et à Uranibourg, pour y prendre le fil du travail des grands hommes qui y avaient habité, ID. *Chazelles.* Newton reprit ainsi le fil de sa démonstration, VOLT. *Newt.* III, 3. Quand j'aurai repris mes sens, je reprendrai le fil de mon histoire, ID. *Jenni*, 5. C'est par le fil de ces recherches que nous parviendrons à savoir, J. J. ROUSS. *Ém.* III. C'est sur le fil des idées qu'il faut juger qu'un être pense, DIDEROT, *Pens. phil.* 20. Ces considérations doivent arrêter celui qui ne voudrait que suivre le fil des intrigues politiques, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16. Voici comment s'était noué le fil de ce petit roman, MARMONTEL, *Mém.* III. Forcé de confier à d'autres qu'à lui-même les fils tortueux d'une procédure compliquée, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 509. J'ai conduit tous les fils de cette vaste intrigue, RAYNOUARD, *États de Blois*, II, 7. L'amitié.... Ne sera plus un froid discours Dont l'infortune rompt le fil, BÉRANG. *Ainsi soit-il.* || Être au fil de, être au courant de, connaître, savoir. La princesse des Ursins ignorerait la plupart des choses et ne serait au fil de rien, ST-SIM. 122, 94. || Le fil de l'analogie, la suite et la liaison des rapports indiqués par l'analogie. || **18°** Fil d'araignée, joubarbe des Alpes (*sempervivum arachnoideum, L.*). || **19°** Fil, serpent des Indes très-effilé.

— HIST. XIII° s. Il est consaus [conseil] de tote Grice [Grèce]; Car il savoit de fil en lice [d'un bout à l'autre] Quanque prodom avoit mestier A pais faire et à guerroier, *Partonop.* V. 217. Par matinet, au fil du jor, *ib. ms.* f° 131, dans LACURNE. Li somiers de file de laine et de file d'estoupes, TAILLIAR, *Recueil*, p. 21. Bele Yolans en chambre coie Sur ses genouz pailles desploie, Coust un fil d'or, l'autre de soie, *Romancero*, p. 53. Li vilains fu en sa meson, Où n'avoit home se lui non; Sa fame fu son file vendre, *Ren.* 4977. [Ils]Li content de fil en aiguille Tretout quanque lor appartint, *la Rose*, 15972. De pité et de dol [deuil] est aval aclinés, Les larmes li degotent fil à fil sor le nés, *Ch. d'Ant.* V, 479. || XIV° s. Quatre moyeux d'œufs batus avec vin blanc, et versez à fil en vostre eaue, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Et se mirent au droit fil de la riviere, sa banniere et ses gens, FROISS. II, II, 32. || XVI° s. Un petit fil de vinaigre, DU BELLAY, VII, 5, *verso.* Mettre au fil de l'espée, MONT. I, 5. Sa carriere [discours] se passe d'un fil et d'une suite sans interruption, ID. I, 40. Prendre une chose de droict fil, ID. I, 151. Passer au fil de l'épée, ID. IV, 20. Je viens de courre d'un fil [trait] l'histoire de Tacitus, ID. IV, 58. Comme chef avisé, il alla garni de fil et d'aiguille (comme on dit), non seulement pour estre preparé pour l'occasion, mais pour former l'occasion et puis s'en prevaloir, LANOUE, 600. Depuis cela le peuple le rabroua et lui rompit le fil de son propos quand il cuida harenguer, AMYOT, *les Gracques*, 31. .....Ayant deux espées, fut longtemps à en essayer le fil, ID. *Othon*, 23. Il ne leur addresse pas des louanges de droit fil, ains vient de loing tournant tout à l'entour, ID. *Com. discerner le flatteur de l'ami*, 25. Pour rompre et alentir un peu l'impetuosité du fil de l'eau, ID. *César*, 30. Encores que le regnard [le comte d'Egmon] soit bien cault et rusé, si est-ce que je luy baille le fil [je l'attrape] par mon trompette [un trompette qu'on lui envoyait avec un faux avis].... CARLOIX, VI, 46. Vos finesses sont cousues de fil blanc : enfin tout le monde les voit, *Sat. Ménip.* p. 90. De tous les hommes, voyre entre les freres mesmes, il ne s'en trouve pas deux au monde qui, en traits et fil de visage, taille de corps, mœurs et complexions, se ressemblent entierement, DU VERD. *Biblioth.* p. 111, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *fy*; provenç. *fil*; espagn. *hilo*; portug. *fio*; ital. *filo*; du latin *filum.*

† **FILABLE** (fi-la-bl'), *adj.* Qui peut être filé.

— ÉTYM. *Filer*; provenç. *filable.*

† **FILADIÈRE** (fi-la-diè-r'), *s. f.* Sorte de bateaux à fond plat en usage sur diverses rivières.

1. **FILAGE** (fi-la-j'), *s. m.* Action, manière de filer le chanvre, le lin, la laine, la soie, etc. Le filage de la laine est différent de celui de la soie. || Ouvrage du fileur pour lequel il doit recevoir un salaire.

— HIST. XIII° s. La chemise [il] li ront, qui fu de fort filage, *Fabl. mss.* n° 7218, f° 344, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Filer.*

† 2. **FILAGE** (fi-la-j') ou **FILAGO** (fi-la-go), *s. m.* Genre de fleurs composées de la tribu des tubuliflores, formé de petites plantes cotonneuses à leur surface, blanches, communes dans les champs cultivés, au bord des chemins.

— HIST. XIV° s. Une herbe qui est appelée vermeilleuse et en medecine filage, *Modus*, f° XCIV.

— ÉTYM. *Fil.*

† **FILAGOR** (fi-la-gor), *s. m.* ou **FILAGORE** (fi-la-go-r'), *s. f.* Ficelle des artificiers avec laquelle ils forment la gorge des cartouches.

FILAGRAMME (fi-la-gra-m'), *s. m.* Voy. FILIGRANE.

† **FILAIRE** (fi-lê-r'), *s. m.* et *f.* (Les naturalistes le font tantôt masculin, tantôt féminin.) Genre de vers nématoïdes. Filaire de Médine, voy. DRAGONNEAU. Filaire bronchial, filaire du cristallin, filaire de l'œil, filaire qui se trouve dans ces organes.

— ÉTYM. *Fil.*

FILAMENT (fi-la-man), *s. m.* || **1°** Petit brin long et délié comme celui qu'on tire du chanvre, du lin. Les filaments des plantes. Les parties intégrantes du gypse vues à la loupe paraissent être tantôt des prismes engrenés les uns dans les autres, tantôt de longues lames avec des fibres uniformes ou filaments allongés, BUFF. *Min.* t. II, p. 59, dans POUGENS. || **2°** Terme d'anatomie. Organe ou débris d'organe mince et allongé formé de fibres ou de tubes.

— HIST. XVI° s. Ils [le cœur, la vessie, etc.] ont les trois especes de filamens : par les filets droits il se fait attraction, et par les traversiers expulsion, et par les obliques la retention, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Lat. *filare*, filer.

FILAMENTEUX, EUSE (fi-la-man-teû, teû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a des filaments. Écorce filamenteuse. Ils [des oiseaux] savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap, BUFF. *Ois.* t. X, p. 144, dans POUGENS. || Terme d'anatomie. Tunique filamenteuse, la membrane caduque après son expulsion.

— ÉTYM. *Filament.*

† **FILANDERIE** (fi-lan-de-rie), *s. f.* Nom, dans quelques localités, et en particulier dans les Côtes du Nord, de la veillée ou du lieu où plusieurs femmes se réunissent pour filer.

— ÉTYM. Voy. FILANDIÈRE.

FILANDIÈRE (fi-lan-diè-r'), *s. f.* || **1°** Femme dont le métier est de filer (Il est du style archaïque ou badin). Elle filait et le chanvre et le lin, On la nomma Berthe la filandière, MILLEV. *Charlem.* d *Pavie*, V. || Par extension. Ainsi.... Se plaignait l'araignée autrefois tapissière, Et qui, lors étant filandière, Prétendait enlacer tout insecte volant, LA FONT. *Fabl.* X, 7. Il y a des filandières [parmi les oiseaux] qui recueillent la soie sur un chardon, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 6. || **2°** *Adj.* Les sœurs filandières, les Parques. Elles filaient si bien que les sœurs filandières Ne faisaient que brouiller au prix de celles-ci, LA FONT. *Fabl.* V, 6. On me montra les trois sœurs filandières, Qui font le sort des peuples et des rois, VOLT. *Songe creux.*

— HIST. XVI° s. Que mauldictes soyez-vous, Filandieres de la vie, DU BELLAY, VII, 39, *recto.* De voir ainsi devenu filandier Ce grand Alcid' des monstres le meurdrier, RONS. 417.

— ÉTYM. *Filer*, par l'intermédiaire du participe présent. On disait plus anciennement *filaresse* qui était le féminin de *fileur.*

FILANDRES (fi-lan-dr'), *s. f. plur.* || **1°** Longs fils blancs qui voltigent dans l'air en automne. Les filandres sont vulgairement appelés fils de la Vierge. || **2°** Longues fibres coriaces qu'on trouve dans les chairs des animaux. || Filets qui se détachent des boyaux des animaux quand on les dégraisse, et qui servent à les coudre les uns aux autres. || **3°** Longs filets qui existent dans certains légumes, et qui les rendent désagréables. || **4°** Terme de vétérinaire Chairs qui, faisant saillie dans une plaie, s'opposent à la réunion et à la cicatrisation. || **5°** Terme

de fauconnerie, Maladie des oiseaux de proie, qui consiste dans un dessèchement de certaines parties de sang, extravasé par quelque rupture et figé en forme d'aiguille. || Nom donné, dans les mêmes animaux, à certains vers qui, s'engendrant soit dans leur gosier, soit autour du cœur, du foie et du poumon, les incommodent beaucoup. || 6° Terme de marine. Herbes de mer qui, s'attachant en masse à la carène du vaisseau, en retardent la marche. || 7° Défauts dans une glace, dont la vitrification n'a pas été homogène.

— HIST. XIV° s. Se vostre faulcon a les filandres, vous le sçaurez à ses esmues [fiente], qui seront plains d'une matiere en maniere de filez de char, *Modus*, f° XCIII, *verso*.

— ÉTYM. *Filer*, par l'intermédiaire du participe présent; espagn. *filandria;* portug. *filandras;* ital. *filandra.* On trouve aussi *filandre* avec le sens de filet.

FILANDREUX, EUSE (fi-lan-dreû, dreû-z'), *adj.* || 1° Rempli de filandres. Viande filandreuse. Légumes filandreux. || 2° Terme de maçon. Se dit du marbre, de la pierre qui a des fils. D'autres sont traversés par un très-grand nombre de fils d'un spath tendre, et les ouvriers les appellent marbres filandreux, BUFF. *Min.* t. II, p. 18, dans POUGENS. || 3° Fig. Style filandreux, discours filandreux, style, discours dont les phrases longues et entortillées suscitent au lecteur la même peine qu'une viande filandreuse à celui qui la mange. || On dit aussi un écrivain, un orateur, un professeur filandreux.

— ÉTYM. *Filandres.*

FILANT, ANTE (fi-lan, lan-t'), *adj.* Qui file, coule doucement. Un liquide filant. || Étoiles filantes, voy. ÉTOILE.

† **FILARDEAU** (fi-lar-dô), *s. m.* || 1° Jeune brochet, trop petit pour être mangé autrement qu'en friture. || 2° Jeune arbre droit et de haute tige.

— HIST. XIV° s. Un bon cheveneau, des barbillons, fillardeau et autre menu poisson, DU CANGE, *filatum.*

— ÉTYM. *Fil*, par l'intermédiaire du mot fictif *filard*, fait de *filer*, comme *vantard* de *vanter*, avec le suffixe *eau* représentant *el* et diminutif.

† **FILARDEUX, EUSE** (fi-lar-deû, deû-z'), *adj.* Terme de maçon. Pierres filardeuses, pierres qui ont des fils, c'est-à-dire qui ne sont pas également pleines. La plupart des marbres de couleur sont filardeux.

— ÉTYM. Voy. FILARDEAU.

FILASSE (fi-la-s'), *s. f.* || 1° Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre ou du lin, et qui, mis sur la quenouille, donne le fil à l'aide du fuseau. Charger une quenouille de filasse. Boucher une fente avec de la filasse. || Des cheveux de filasse, des cheveux qui ont la couleur de la filasse. C'était [la princesse d'Harcourt] une grande et grosse créature, avec de grosses vilaines lippes et des cheveux de filasse, ST-SIM. 113, 230. || Fig. Ce n'est que de la filasse, se dit d'une viande filandreuse et sans goût. || 2° Filasse de montagne, l'asbeste.

— HIST. XIII° s. Au deable soit tel filace, Fet li vallés, comme la vostre! RUTEB. 298. || XVI° s. ....À filler la fillace Esteindras-tu la gloire de ta race? AMYOT, *Comment lire les poëtes*, 52. Après un autre rang de harnois, un autre des instrumens pour la filasse [pour filer], un autre de ceux qui sont pour moudre le blé, etc. LA BOÉTIE, 183.

— ÉTYM. *Fil*, avec la terminaison péjorative *asse.*

FILASSIER, IÈRE (fi-la-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui façonne la filasse, qui en fait le commerce. || 2° Voy. MAROUETTE, RÂLE 1.

— ÉTYM. *Filasse.*

FILATEUR (fi-la-teur), *s. m.* Celui qui dirige une filature.

— ÉTYM. *Filer.*

† **FILATIER** (fi-la-tié), *s. m.* Terme de commerce. Marchand de fil.

— ÉTYM. *Fil.*

† **FILATRICE** (fi-la-tri-s'), *s. f.* || 1° Femme occupée à tirer la soie de dessus les cocons. || 2° Il s'est dit d'une sorte d'étoffe. Filatrice et autres étoffes tramées de fleuret, *Statuts des march. de drap d'or*, 9 juill. 1667, art. 54.

— ÉTYM. *Filer.*

FILATURE (fi-la-tu-r'), *s. f.* Usine où l'on fabrique du fil pour étoffe. || L'art de filer en grand. La vapeur appliquée à la filature. || Action de filer. Depuis la filature de l'or avec la soie jusqu'à la perfection des plus riches tissus, nous suivîmes rapidement toutes les opérations de l'art, MARMONTEL, *Mém.* VII.

— ÉTYM. *Filer;* provenç. *filadura*, filage; ital. *filatura.*

FILE (fi-l'), *s. f.* || 1° Suite, rangée de choses ou de personnes disposées une à une sur une même ligne, les unes derrière les autres. Dans une file d'objets disposés sur une ligne comme le sont, par exemple, les lanternes sur le chemin de Versailles en allant à Paris, BUFF. *Homme*, t. IV, p. 449, dans POUGENS. De mes quarante dents vois la file effroyable, VOLT. *Marseillais et Lion.* Et la porte se referme incontinent après avoir laissé voir au spectateur deux longues files de prêtres et de prêtresses couronnés de fleurs, ID. *Lett. d'Argental*, 24 févr. 1762. Il fallait bien laisser à la longue file des traîneurs et des malades le temps de joindre, les uns leurs corps, les autres les hôpitaux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 1. Le reste [de l'armée], dans une proportion effrayante, ressemblait à une horde de Tartares, après une heureuse invasion; c'était, sur trois ou quatre files d'une longueur infinie, une confusion de calèches, de caissons, de riches voitures et de chariots de toute espèce, ID. *ib.* IX, 1. || Prendre la file des voitures, mettre sa voiture à la queue des autres. || Fig. J'emploie le peu [d'heures] qui me reste à vous souhaiter une longue file de prospérités, VOLT. *Lett. Catherine*, 107. Dieu a voulu que cette file d'idées vous ait passé par la tête, pour vous donner apparemment quelque instruction dont vous ferez votre profit, ID. *Le blanc et le noir.* Il y a là une file de tracasseries dans lesquelles je suis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette, ID. *Lett. Richelieu*, 16 déc. 1771. || À la file, l'un après l'autre. Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères; Dès que l'un de ceux-ci s'empare de nos cœurs, Tous viennent à la file.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Vingt carrosses bientôt arrivent à la file, BOIL. *Sat.* VI. || 2° Rangée de soldats qui sont les uns derrière les autres. Il se trouva quatre-vingts files de soldats pesamment armés, chacune de cent hommes ou environ, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 199, dans POUGENS. || Demi-file, la moitié d'une file; se disait à l'époque où l'ordre profond était en usage. || Serrer les files, se rapprocher à mesure qu'un homme manque dans les files. Mon Dieu! que vous dites bien sur la mort de M. de la Rochefoucauld et de tous les autres! on serre les files, il n'y paraît plus, SÉV. 431. || Doubler les files, augmenter la hauteur d'un bataillon, en en diminuant le front. || Chef de file, celui qui est le premier d'une file. || Fig. Je suis votre chef de file.... B. DE ST-PIERRE, *Mort de Socrate.* || Dans les commandements : Par file à droite, par file à gauche! || Terme de marine. Chef de file, le vaisseau qui est le premier de la ligne de bataille. || Serre-file, voy. SERRE-FILE. || Feu de file, feu d'une troupe où tous les hommes de file en file tirent l'un après l'autre et sans interruption. Dans le langage technique on dit : feu de deux rangs. || 3° Se dit, vers les Pyrénées, d'arbres droits et élancés. On y coupe [dans les forêts d'Aran, Espagne] chaque année 18000 files propres à faire des chevrons et des soliveaux, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 188.

— SYN. FILE, RANG (dans le langage militaire). Un nombre d'hommes à côté les uns des autres dans une même ligne se nomme un rang; des hommes mis un à un derrière les uns les autres se nomment une file.

— HIST. XV° s. Les gens du roy venoient à file par la forest, COMM. I, 3. || XVI° s. Ils entrerent file à file les uns après les autres, et bien tost après les lanskenets les suivirent pour avoir leur bonne part du butin, CASTELNAU, 241. En la pointe gauche, il ne fut pas ainsi, pource que les files du bataillon ne s'y peurent serrer de près, ny joindre escu contre escu, AMYOT, *Flamin.* 13. Les bataillons passerent presque tous formez, et ce fut pourquoi on les fit oblonts, à la charge de faire front de file.... D'AUB. *Hist.* II, 392. Pour la file [l'envoi] de nos vivres, et pour la seureté du passaige de France en Allemaigne, CARLOIX, IV, 21. Tantost elles [mes rêveries] se pressent en foule [dans la composition], tantost elles se traisnent à la file, MONT. II, 99. ....Les hommes devant souloyent mener sans peine La file de leurs ans; depuis ils vont passant Leurs jours en mille ennuis, soudain envieillissant, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 224, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fil;* provenç. espagn. et ital. *fila.*

1. **FILÉ, ÉE** (fi-lé, lée), *part. passé.* || 1° Mis sous forme de fil. Du chanvre filé. || Terme de luthier. Cordes filées, celles qui sont entourées d'un fil de laiton comme la grosse corde de violon. || 2° Fig. Il se dit du fil que filent les Parques. Vos inutiles jours filés par la mollesse VOLT. *Henr.* VII. Si du reste de ma jeunesse Je puis jouir en liberté Et consacrer à la mollesse Des jours filés par la santé, DESMAHIS, *Poés.* p. 56, dans POUGENS. || Des jours filés d'or et de soie, une vie heureuse, brillante. Il est juste, seigneur, que vous goûtiez la joie De rétablir des jours filés d'or et de soie, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 6. || 3° Conduit d'une manière égale et soutenue. Le vol de cet oiseau est filé. Un son filé. Son vol [du martin-pêcheur] est rapide et filé; il suit ordinairement les contours des ruisseaux en rasant la surface de l'eau, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 254. || 4° Fig. Bien conduit, en parlant d'une œuvre de littérature. Je viens de relire cette scène de Pandore, je la trouve assez bien filée et les raisons de Mercure très-bonnes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 sept. 1769. || 5° Terme de marine. Lâché, largué. Câble filé. || La ligne attachée au loch est filée derrière le navire dont on veut mesurer la vitesse; on compte les nœuds filés, et l'on dit que le navire file tant de nœuds.

2. **FILÉ** (fi-lé), *s. m.* || 1° Or, argent tiré à la filière, et appliqué sur un fil de soie ou de chanvre. Du filé d'or. Du filé d'argent. || 2° Il se dit quelquefois de fils destinés à être tissés. La finesse et la qualité du filé destiné aux gazes nous manquait, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, Londres, 1786, t. XXIX, p. 242.

— ÉTYM. *Filé* 1.

† **FILEMENT** (fi-le-man), *s. m.* Action de filer.

— HIST. XVI° s. Filement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Filer.*

FILER (fi-lé), *v. a.* || 1° Tordre ensemble des brins de chanvre, de lin, de soie, de laine, et en former un fil. Les femmes [de Tyr] ne cessent jamais de filer les laines ou de faire des dessins de broderies ou de ployer les riches étoffes, FÉNEL. *Tél.* II. La fameuse Lucrèce travaillait à filer de la laine au milieu de ses femmes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 374, dans POUGENS. On peut trouver ridicule que les filles d'Auguste aient filé les habits de leur père, lorsqu'il était maître de la moitié de l'univers.... VOLT. *Ess. poés. épiq.* ch. 2. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folies, et file paisiblement son coton, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 18. Tout en filant votre lin, Écoutez-moi bien, ma fille, BÉRANG. *Mère av.* || Filer une quenouille, filer la filasse qui est autour de la quenouille. Les vieilles au foyer en filant leurs quenouilles, RÉGNIER, *Épître* I. || Allez-vous-en filer votre quenouille, se dit aux femmes qui se veulent mêler de choses qui ne les regardent pas. || Absolument. Filer au fuseau, au rouet. Elle [Mme de Maintenon] filait ou travaillait à la tapisserie en dictant ses lettres, et même seule avec le roi, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 166, dans POUGENS. Ne dit-on pas qu'Hercule a filé pour Omphale? DESTOUCHES, *Hom. sing.* IV, 2. Puissé-je vivre assez longtemps pour apprendre que les eunuques du sérail de Constantinople sont allés filer en Sibérie! VOLT. *Lett. Schouvalof*, 3 déc. 1768. || Du temps que Berthe filait, dans le bon vieux temps; se dit par allusion aux anciens romans carlovingiens de Berthe aux grands pieds et à la déesse germanique Berchta avec son fuseau d'or. || Fig. Ce chat file, il fait entendre un certain murmure qui est un signe de contentement et qui ressemble au bruit d'un rouet. || 2° Par analogie. Filer se dit de la fabrication des cordes. Filer une corde. || Fig. et familièrement. Filer sa corde, faire des choses qui conduisent à la potence. || Il se dit aussi des métaux dont on fait des fils. Ces moulins dont la quantité prodigieuse borde le village [Saardam, en Hollande], et dans lesquels on scie le sapin et le chêne, on tire l'huile, on fabrique le papier, on file les métaux ductiles, VOLT. *Russie*, I, 9. || Filer des cordes, se dit, pour les instruments de musique, des cordes à boyau, recouvertes d'un fil argenté. || 3° Il se dit des vers à soie qui font sortir la soie de leur corps, et de l'araignée qui produit les fils nécessaires à la fabrication de sa toile. Une araignée qui file sa toile. || Absolument. Ce grand homme [Haller] n'avait pas un génie fait pour l'analyse; et il me le disait lui-même, il ne filait pas comme le ver à soie, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 326, dans POUGENS. || 4° Terme de cirier. Filer de la bougie, la faire passer par les trous des filières. || Terme de vitrier. Filer, tirer de petits lingots de plomb à travers le tire-plomb pour les aplatir et y faire, des deux côtés, les rainures qui servent à tenir et enchâsser la vitre. || Terme d'épinglier. Filer la tête des épingles, dévider sur un rouet le laiton, pour le disposer en petits anneaux doubles dont on fait les têtes d'épingles. || 5° Filer avec *jours, vie destin*, se dit en parlant de l'accomplissement

de la vie des mortels, par allusion à la fonction mythologique des Parques. Et quand il [le Styx] est franchi, les filles du destin Filent aux habitants une nuit sans matin, LA FONT. *Psyché*, II, p. 192. Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer, BOIL. *Sat.* I. Les Parques me filaient des jours d'or et de soie, FÉN. *Tél.* XIV. Jamais la main des dieux N'aurait filé des jours plus doux, plus glorieux, LAMART. *Méd.* II, 3. || 6° Conduire d'une manière égale et soutenue. Il ne put joindre qu'à Rodez M. Cassini, qui, pour ainsi dire, filait sa méridienne en s'éloignant toujours de Paris, FONTEN. *Chazelles.* Je n'abrégerai pas cet heureux temps, j'en filerai l'enchantement, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Tout ce que je pouvais faire était de filer sans bruit des soupirs fort incommodes dans le silence où nous étions souvent, ID. *Conf.* II. || Filer le parfait amour, nourrir longtemps un amour tendre et romanesque. Vous filez le parfait amour Auprès d'une beauté de tout point accomplie, DANCOURT, *la Métempsycose*, I, 1. || On le dit quelquefois en plaisantant. Il file le parfait amour auprès d'une femme qui se moque de lui. || Terme de musique. Filer un son, le prolonger en commençant piano, en enflant jusqu'au forte, et en diminuant avec les mêmes gradations. || Familièrement et par plaisanterie. Filer une période, faire une période à plusieurs membres. || Terme de théâtre. Filer une intrigue, une scène, une reconnaissance, la préparer, la conduire avec art. || 7° Terme de marine. Filer un cordage, le détendre par degrés quand il est roide et le forcer de céder doucement à l'effort qui le tend et l'entraîne, JAL. || Filer du câble, mettre hors du navire une longueur de câble plus grande que celle qui y était déjà. || Filer un câble, une chaîne par le bout, laisser aller la chaîne ou le câble tout entier hors du navire, par l'écubier qui lui sert de passage. || Filer à la demande, détendre un peu. || Filer en douceur, filer peu à peu. || Filer en bande, filer tout d'un coup. || File bouline! commandement pour faire démarrer et faire aller à la bouline. || Filer la ligne de sonde, la laisser descendre librement dans l'eau. || Il se dit de la vitesse plus ou moins grande d'un navire. Ce navire file huit ou dix nœuds à l'heure. || Absolument. On dit qu'un bâtiment qui a une marche rapide, file bien. Nous amenâmes la voile, et, laissant quelque temps filer notre felouque...., CHATEAUBR. *Itin.* 2° part. || Par extension. Le Mississipi est sujet à deux inondations; le courant du fleuve file alors cinq milles à l'heure, ID. *Amér. journal sans date.* || 8° Terme de jeu. Filer ses cartes, les découvrir lentement et peu à peu. || Filer des cartes signifie aussi s'en débarrasser. Il fallait filer vos basses cartes, vos trèfles, etc. || Filer la carte, tirer chaque carte avec assez d'attention pour la reconnaître par l'envers, et se procurer adroitement et par tricherie les bonnes. Un coquin qui file la carte, DANCOURT, *Désolat. des joueuses*, sc. 13. Le mauvais politique est celui qui ne sait que filer la carte, VOLT. *Dial.* XXIV, 12. || 9° Terme de graveur. Filer les eaux, faire couler l'eau-forte dans les plus petits traits d'un dessin ou d'une gravure. || 10° Terme de tonnelier. Descendre une barrique de vin à la cave. Filer du vin. || 11° *V. n.* Être lâché, en parlant d'une manœuvre, d'une corde. Prends garde, jeune pilote, que ton câble ne file, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 12° Aller de suite, près à près. Pendant que les troupes filaient. Quand ces colonnes venaient à se resserrer, ils demeuraient à la queue, ou filaient sur les flancs de part et d'autre pour éviter l'embarras, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 191, dans POUGENS. L'armée française filait en Piémont pour entrer dans le Milanais, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Faire filer des troupes dans un pays, les y faire passer sans bruit. Albéroni déjà faisait filer [en France] quelques troupes, VOLT. *Louis XV*, 1. || 13° Terme de chasse. Se dit du gibier quand il vole ou court sans faire de crochets. La bécasse bat des ailes avec bruit en partant; elle file assez droit dans une futaie, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 227, dans POUGENS. Les fauvettes des Alpes se tiennent communément à terre, où elles courent vite en filant comme la caille et la perdrix, ID. *ib.* t. IX, p. 228. || 14° En parlant de certains météores, se mouvoir dans le ciel avec assez de rapidité pour offrir à l'œil une ligne de feu. Encore une étoile qui file, Qui file, file et disparaît, BÉRANG. *Ét. fil.* || 15° Populairement. S'en aller, se retirer. Allons, filez. Il faut filer. || Familièrement. Filer doux, se soumettre sans murmurer, supporter, subir quelque chose de désagréable. Monsieur, n'est-il pas temps ? et moi, de filer doux, RÉGNIER, *Sat.* XI. Vous savez, monsieur, qu'Hercule filait adroitement chez Omphale et même qu'il y filait doux, COSTAR. *Entretiens*, p. 58, dans RICHELET. Il faut désormais filer doux, Il faut crier miséricorde, SCARR. *Triolet contre les frondeurs.* Tu n'es pas où tu crois, en vain tu files doux, MOL. *Amphitr.* II, 3. Valère : Ah! monsieur maître Jacques, ne vous fâchez, je vous prie. — Maître Jacques, à part : Il file doux, je veux faire le brave, et, s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu, ID. *Avare*, III, 6. Elle est dans ses grands airs, il me faut filer doux, DESTOUCHES, *Phil. mar.* II, 2. Roquelaure, étonné de la sortie [de M. de Vendôme], fila doux, et lui dit qu'il ne croyait pas le fâcher, ST-SIM. 27, 53. Monsieur fila doux et tâcha d'obtenir de la complaisance ce qu'il n'osait imposer par voie d'autorité, ID. 62, 37. || Filer doux paraît vouloir dire s'esquiver doucement. || 16° Terme de bâtiments. Absolument, filer, tracer et peindre des lignes pour imiter les lits et joints de la pierre de taille, une cimaise, une corniche, etc. || 17° Terme de jeu. Au brelan, ne mettre au jeu que ce qu'on est obligé d'y mettre. Il est prudent de filer quand la chance n'est pas favorable. || Cesser de tenir les cartes en abandonnant ce qu'on avait risqué. || À la bouillotte, ne pas tenir, après avoir ouvert la partie, ce qui est proposé. || 18° Il se dit des liqueurs qui deviennent visqueuses, et de quelques matières molles, par comparaison avec le lin qu'on file. Cette liqueur file. La glu file aisément. || On dit que du vin file, lorsqu'ayant tourné à la graisse, il paraît couler comme de l'huile. || 19° Se filer, *v. réfl.* Être filé. Ce chanvre, ce lin se file bien.

— HIST. XIII° s. Bele Amelot, seule en chambre filoit; À chanter prent, que d'amours li membroit [souvenait], *Romancero*, p. 72. Mere, de quoi me chastiez? Est-ce de coudre ou de taillier? Ou de filer ou de broissier? Ou se c'est de trop sommeillier? *ib.* p. 54. Quiconques veut estre bateres d'or et d'argent à filer à Paris, estre le puet franchement, pour tant que.... *Liv. des mét.* 74. Puis filent [les nues], et quant ont filé, Si font voler de lor filé Grans aiguillies de fil blanches Ausinc cum pour coudre leurs manches, *la Rose*, 18197. || XIV° s. Mettez de celle boulie dedans l'escuelle, et laissiez filer tout autour de la paelle, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Il vit que les larmes luy filerent des yeux, *Perceforest*, t. I, p. 66. Quand un chevalier requerroit à une dame chose qu'elle ne voulust octroyer, fust par jeu ou de certain, elle respondoit en disant : Sire chevalier, deportez vous de cette requeste qu'on ne vous appreigne à filler [par allusion à une aventure où des chevaliers anglais avaient été obligés de filer], *ib.* t. IV, p. 51. Si elles [les filleresses] sont trouvées faisant aucune mauvaisetié, comme de changer la laine ou de mouiller le fillé, ou aultres faucetez.... *Ordonn.* mars 1450. || XVI° s. Sinon que chacun se filast quelque corde à part [se fît un système particulier de dévotions], CALV. *Inst.* 1007. Belaud [un chat] ne filoit au rouet, Grommelant une litanie De longue et fascheuse harmonie, DU BELLAY, VII, 40, *verso.* Il faut filer et couler les cables peu à peu, pour par ceste mesme sorte arrester les navires, ID. 600. Il ne vouloit point voir les trouppes filler du derriere en une bonne occasion, D'AUB. *Hist.* I, 155. Ne pouvant se faire valloir en propos bien filez et en mignardises de discours, il respondit en termes judicieux, ID. *ib.* III, 198. Ils firent en leur salve durer ou filer une scopeterie de harquebuzades plus d'une heure, CARLOIX, III, 10. Vous voulez tousjours filer vostre lieutenance, et continuer cette puissance souveraine qu'avez usurpée, *Sat. Mén.* p. 165. Beranque, filant doux et changeant de style, repondit que.... FROUMENTEAU, *Finances*, 3° livre, p. 419.

— ÉTYM. *Fil*; bourguig. *fillai*, *ll* mouillées; provenç. *filar*; espagn. *hilar*; portug. *fiar*; ital. *filare*. D'après Jal, *filer*, en termes de marine, vient de l'anglais *to veer*, suédois *fire*, hollandais *vieren*, dont, au lieu de *firer*, on a fait, par une assimilation fautive, *filer*. Mais, comme *filer*, de la marine, peut s'expliquer par une métaphore prise de l'action de filer à la quenouille, et qu'il y a, dans l'étymologie de Jal, la difficulté de changer *r* en *l*, on n'est pas autorisé à séparer ce *filer*-là des autres *filer*.

FILERIE (fi-le-rie), *s. f.* || 1° Lieu où l'on file le chanvre pour faire les cordes. Il est des fileries de deux espèces, de couvertes et de découvertes. Le capitaine Perré, qui le [Pierre I^{er}] suivit de Londres en Russie, dit que, depuis la fonderie de canons jusqu'à la filerie des cordes, il n'y eut aucun métier qu'il n'observât et auquel il ne mît la main, VOLT. *Russie*, I, 9. || 2° Bande de fer plat pour passer le fil de fer.

— ÉTYM. *Filer.*

FILET (fi-lè; le *t* ne se lie pas dans le parler de la conversation; au pluriel, l'*s* se lie : des fi-lè-z à mailles étroites; filets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Petit fil, fil délié. || Chez les tireurs d'or, trait d'or ou d'argent battu, qui se tortille avec de la soie. || Soie mise en plusieurs brins. || Fig. Il [le précepteur] tenait en ses mains un glaive luisant pour couper les filets de ses passions naissantes [de l'élève] et les discours et les exemples qui pourraient les entretenir, FLÉCH. *M. de Montausier.* || Fig. Ne tenir qu'à un filet, ne dépendre que de la rupture d'un brin de fil, c'est-à-dire de la moindre circonstance (on dit plutôt aujourd'hui : tenir à un fil). Mon cœur ne tient qu'à un filet, MOL. *Préc.* XII. Démade écrivait à Antigone dans l'Asie pour le presser de venir promptement se rendre maître de la Grèce et de la Macédoine, qui ne tenaient plus, disait-il, qu'à un filet et encore à un filet pourri, en se moquant ainsi d'Antipater, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VII, p. 94, dans POUGENS. Mme de Maintenon ne tenait plus à M. de Beauvillier que par un filet d'ancienne estime, ST-SIM. 56, 183. Pontchartrain tenait encore à un filet par le vain titre de sa charge, ID. 425, 135. || Le filet de la vie, des jours, la durée de la vie. Il faudra mourir dans les fers Où les yeux d'une ingrate ont mon âme asservie; Je n'en puis échapper : On ne les peut couper Qu'on ne coupe avec eux le filet de ma vie, RACAN, *Bergeries*, II, 2, *Chants de Tisimandre.* Il semble, à vous entendre, que M. Purgon tienne dans ses mains le filet de vos jours, et que, d'autorité suprême, il vous l'allonge ou vous le raccourcisse comme il lui plaît, MOL. *Mal. im.* III, 7. || Cet homme n'a qu'un filet de vie, il est d'une constitution très-débile. || 2° Terme de manége. Bridon léger à mors articulé, remplaçant pour les chevaux de tirage commun, pour les chevaux de course, pour ceux qu'on mène à la promenade ou à l'abreuvoir, la bride ordinaire. On mène ce cheval avec un simple filet. Un bridon léger, appelé filet, est presque toujours associé à la bride des chevaux de selle. || Scier du filet, faire aller et venir l'embouchure du filet, en tirant alternativement l'une et l'autre rêne. || Mettre au filet, tourner la croupe du cheval du côté de la mangeoire, pour l'empêcher de manger, après lui avoir mis un filet dans la bouche. || Fig. On dit qu'un homme nous tient au filet, pour exprimer qu'il nous prive de manger, ou, dans un sens plus général, qu'il nous fait attendre ou qu'il nous amuse par de vaines espérances. || On dit dans le même sens : être au filet. Si le délicat et ingénieux abbé de la Bletterie me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien, et je vous laisserai au filet, VOLT. *Lett. Mme de Choiseul*, 2 fév. 1769. || 3° Terme d'arts. Il se dit des divers ornements longs et déliés. Un filet règne autour de l'encadrement. || Terme de relieur. Pousser des filets, faire de petits traits d'or au dos ou sur le plat d'un livre relié. Reliure avec filets. Le livre étant à plat sur la table, en tenant de la main gauche une règle en bois, on peut pousser hardiment les filets; bien des ouvriers les poussent à vue d'œil, aussi ne sont-ils jamais bien, LESNÉ, *la Reliure*, p. 210. || Cannelure sur les pièces d'argenterie. Couverts à filets. || Terme de monnaie. Petit cordon qui règne autour d'une pièce. || Partie saillante sur les pièces d'horlogerie. || Terme d'architecture. Filet ou listel, un petit membre carré des moulures et des ornements. || Terme de menuiserie. Moulure plate ou lisse, ronde ou carrée, qui sépare deux autres moulures plus grandes et plus saillantes. || Terme de blason. Petite bordure dont la largeur n'a que le quart de la bordure ordinaire, et dont l'émail est différent de celui de l'écu. Montbron portait de Montberon brisé d'un filet en barre, ST-SIM. 191, 59. || 4° Le filet d'une vis, la ligne spirale qui tourne autour d'un petit cylindre de fer, pour entrer et tenir dans les écrous. || 5° Petit trait tracé sur le papier. Mon écriture est méchante, mais ma plume est enragée, elle criaille et ne fait que des filets, SÉV. 368. || 6° Terme d'imprimerie. Traits plus ou moins déliés et de formes diverses. Séparer des colonnes par des filets. || Lames de métal servant à l'impression des filets. Les filets sont d'acier, de cuivre ou de métal à caractères. || 7° Terme de couvreur. Filet, la partie d'une couverture qui touche au mur et qui est couverte de plâtre. || Terme de charpentier. Petite poutre que l'on place sous un plancher qui fléchit. || Terme de maçon. Filet de mur, bordure en saillie au haut d'un mur; si le filet de mur se trouve des deux côtés, cela indique que le mur est mitoyen. || 8° Terme de géognosie. Filon qui, n'ayant ni les dimensions ni la suite requises,

ne peut être exploité. L'or, dans ses mines primitives, est ordinairement en filets, en rameaux, en feuilles, et quelquefois cristallisé en très-petits grains de forme octaèdre, BUFF. *Min.* t. IV, p. 273, dans POUGENS. Comme le cuivre est plus susceptible d'altération que l'argent, ces mines en filets et en cheveux sont bien plus rares que celles de l'argent et ont la même forme, ID. *ib.* t. VIII, p. 68. || 9° Terme de botanique. Fibre dans une plante. Cette herbe est remplie de filets. || La partie déliée de l'étamine, celle qui supporte l'anthère. Les filets de cette fleur sont velus. || Terme de jardinage. Filets, voy. COULANTS. || 10° Terme d'anatomie. Se dit des ramifications les plus ténues des nerfs. Filets nerveux. || Dans le langage général, on le dit quelquefois pour fibre. À considérer la composition de toute la masse du cœur, les fils et les filets dont il est tissu et la manière dont ils sont tors, on le reconnaît pour un muscle, BOSS. *Con.* II, 2. || Mince membrane qui rattache le dessous de la langue à la paroi inférieure de la bouche. Tout charme en un enfant dont la langue sans fard, À peine du filet encor débarrassée, Sait d'un air innocent bégayer sa pensée, BOIL. *Ép.* IX. Il y a quelques enfants qui ont le filet de la langue si court, que cette espèce de bride les empêche de téter, et l'on est obligé de couper le filet, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvres*, t. XI, p. 81, dans POUGENS. || Avoir le filet, se dit improprement de ceux dont la langue est embarrassée dans ses mouvements. || Il n'a pas le filet, se dit de quelqu'un qui parle beaucoup. || Filet de la verge, du prépuce, voy. FREIN. || Terme de boucherie. La partie la plus estimée du bœuf, qui est placée entre le rognon et les côtes, vers la partie postérieure de l'échine et dans l'intérieur du corps ; c'est le muscle psoas. || Faux filet, partie du bœuf moins estimée que le filet, mais très-estimée encore, qui se trouve sur l'échine dans la longueur du filet, mais au-dessus des os. || Terme de chasse. Filets de cerf, la chair qui se lève en dessus et au dedans des reins ; les petits filets ou filets mignons sont ceux qui se lèvent en dedans, et les grands ceux qui se lèvent en dessus. Les petits filets doivent être au roi, et le cimier au grand veneur, les grands filets aux lieutenants et sous-lieutenants de la vénerie, SALNOVE, *Vénerie*, p. 164, dans LACURNE. || Par analogie. Un filet de sole. || Chair qui s'étend le long de l'estomac des volailles. Tâchez de bien enlever les filets. || 11° Petite quantité d'un liquide qui coule ; par comparaison avec un filet ou fil délié. On voit par ces exemples qu'un petit filet d'eau tient un grand poids en équilibre, PASC. *Équil. des liqueurs*, II. Diogène disait qu'un discours bien poli était un filet de miel, FÉN. *Diog.* Filet d'eau du désert que boit le sable aride, SAINTE-BEUVE, *Épît. à Lamartine.* || Un filet de vinaigre, un peu de vinaigre mêlé avec un assaisonnement. || Mettre le filet dans le suif fondu, y jeter un peu d'eau pour l'épurer. || Fig. Un filet de voix, une voix faible. Il y a un petit baron qui n'a qu'un filet de voix, mais qui a fait verser des ruisseaux de larmes [dans Mahomet], VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 juin 1741. Je ne fais entendre mon filet de voix qu'aux Suisses et aux échos du lac de Genève, ID. *Lett. au roi de Prusse*, 179. || 12° Terme de pêche. Petit brochet. || Terme de commerce. Nom donné à la jeune sangsue médicinale. || Le brochet, la sangsue sont dits ainsi à cause de leur ressemblance avec un fil. || 13° Rets pour prendre des poissons ou des oiseaux, ainsi dit parce qu'il est fait de filets ou brins de fil. Qu'était-ce que Simon-Pierre ? un pauvre pêcheur ; qu'avait-il quitté ? des filets qui faisaient toute sa richesse et qui lui servaient à gagner sa vie, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 425. Pittacus enveloppa Phrinon dans un filet de pêcheur qu'il avait placé sur son bouclier, et le tua, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*). || Border un filet, attacher avec du fil, d'espace en espace, une corde autour d'un filet pour le rendre plus fort. || Monter un filet, mettre toutes les cordes nécessaires pour qu'il soit en état de servir. || Filets de Saint-Cloud, filets qui étaient disposés perpendiculairement dans la Seine au pont de Saint-Cloud, et destinés à arrêter ce que la rivière entraîne, et particulièrement le corps des noyés. Cette amante désolée qui vous a cru noyé, qui vous a fait chercher jusqu'aux filets de Saint-Cloud, et qui depuis a su que vous l'aviez trahie, MARMONTEL, *Mém.* III. || Fig. Prendre d'un seul coup de filet plusieurs voleurs, les prendre à la fois. || Cet officier de justice a fait un beau coup de filet, c'est-à-dire il a pris une bande de malfaiteurs. || Un bon coup de filet, une bonne aubaine, un profit considérable. C'est cela qui serait un beau coup de filet, SÉV. 594. Je m'imaginais que ce petit coup de filet ne parviendrait point à sa connaissance, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 18. || Une rafle. La puissance démocratique de Genève vient de destituer trois syndics d'un coup de filet, cela ne fait nul bruit, VOLT. *Lett. Florian*, 6 janv. 1777. || Fig. Piége, séduction. Et met en ses filets quelque nouvel amant, BALZ. V, 23. Elle le prend ainsi au filet par de longs discours, SACI, *Bible*, *Prov. de Salomon*, VII, 2. Il semble que le ciel, l'un après l'autre, les amène dans mes filets, MOL. *Scapin*, II, 10. À moins d'être fort exercé dans les Écritures, on avait peine à se tirer des filets qu'ils tendaient, BOSSUET, *Var.* XI, § 144. Tu romps de leurs erreurs les filets captieux, BOIL. *Épît.* III. Vous voulez donc que des filets De l'abstraite philosophie Je revole aux brillants palais De l'agréable poésie, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 53. Sans prétendre assujettir la nombreuse famille des oiseaux à une méthode rigoureuse, ni la renfermer tout entière dans cette espèce de filet scientifique, dont, malgré toutes nos précautions, il s'en échapperait toujours quelques-uns, BUFF. *Ois.* t. III, p. 91, dans POUGENS. || 14° Terme de marine. Filet de bastingage, filet fait de bitord et doublé de toile peinte qu'on fixait verticalement au-dessus du plat-bord du navire, et dans lequel les matelots rangeaient leurs sacs et leurs hamacs, pour composer, avec ces éléments dont l'effet était d'amortir les balles, la mitraille et les boulets, une pavesade molle contre le feu de l'ennemi, JAL. || Les voiliers appellent filet le fil de couleur qu'on trouve au bord des laizes des toiles à voiles, et qui sert de guide pour en assembler les coutures. || 15° Dans les magnaneries. Filet semblable à un filet de pêcheur qu'on fixe sur un cadre de bois de la largeur d'une table de vers à soie, servant au même usage que le papier percillé. || 16° Réseau ou maille formée en tournant un fil quelconque autour d'un petit moule, et en l'assujettissant par un nœud d'une façon particulière ; le trou ou maille est plus ou moins petit, suivant la grosseur du moule. Une bourse au filet. Faire du filet. || Sorte de sac. Ésope porta le filet au pain. || Ouvrage à mailles dont on enveloppe les cheveux. Cette femme était coiffée d'un filet. || Poursuivre un filet, faire les mailles toutes de suite jusques à la dernière. || 17° Un filet de voiture, filet suspendu au plafond d'une voiture et destiné à recevoir le chapeau et autres objets des voyageurs. || 18° Les rets du jeu de paume placés au-dessus des murs.

— HIST. XIII° s. Prens, fet la reine [la grenouille], cel filet ; Sil [si le] lie fort à ton gairet [jarret], MARIE, II, 72. Fileit de cavene [chanvre], d'où que li files soit.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 21. || XIV° s. Quant vous aurez tué vostre pourcel, prenez de la char des costelettes, de l'endroit que l'en appelle le filet, *Ménagier*, II, 5. Puis si a le filet [au bœuf] que l'en appelle le nomblet, qui est bien d'un pié de long et non plus, *ib.* N'a filleresse en France pour filley labourer, Qui ne gaignast ainçois ma finance au filer, *Guescl.* Var. du vers 13644. || XV° s. On dit qu'eschaudez yaye [eau] craint ; Poissons batu fuit le fillé, Et cerf qui a esté empaint, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 221, dans LACURNE. Souper bat, mais de tuer, non ; Bancquet leur coupe le filet [les tue, les gourmands], *Rec. de farces*, p. 393. Qu'est-ce que j'oy ? ce suis je qui ? — ton cuer, Qui ne tient mais qu'à ung petit filet, Force n'ay plus, substance, ne liqueur, VILLON, *Débat du cueur et du corps, ball.* || XVI° s. Tout estant exactement fourny de filet et d'aiguille pour maintenir son estre, MONT. I, 258. Ils faisoient eslancer des surgeons et filets d'eau qui rejaillissoient contremont, ID. IV, 14. Faut trencher et couper au travers l'attache nerveuse, dite vulgairement le filet, qui retient la langue, PARÉ, XV, 30. Le filet de la verge, ID. *ib.* 34. Dieu sçait si je fus muet ou si j'eus le filet, H. EST. *Apol. d'Hér.* p. 236, dans LACURNE. Filets doivent estre faits et accompagnés de pierre, pour cognoistre que le mur est mitoyen ou à un seul, *Coustum. gén.* t. I, p. 4.

— ÉTYM. Diminutif de *fil* ; provenç. *filet* ; espagn. *filete* ; ital. *filetto*.

† **FILETAGE** (fi-le-ta-j'), *s. m.* Braconnage à l'aide de filets, de collets. || Action de fileter une vis.

— ÉTYM. *Filet.*

† **FILETER** (fi-le-té. L'*e* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette ; je filète), *v. a.* || 1° Faire le filet d'une vis. Vis filetée. Fileter un boulon. || 2° Terme de luthier. Incruster la table et le fond d'un violon, d'une basse, etc. d'un double filet très-mince, comme marque des soins apportés à la fabrication de l'instrument. Cet alto n'est pas commun, on l'a fileté, LEGOARANT. || 3° Faire passer par les trous calibrés d'une filière les fils métalliques. || 4° *V. n.* Pousser des lignes ou filets.

— HIST. XIII° s. Dras filetez [brodés] et envoisiés [ornés], *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Filet.*

FILEUR, EUSE (fi-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui file. Fileur d'or. || Fileuse, ouvrière qui file le cocon. || 2° Ouvrier qui imite en peinture l'appareil de la pierre, les moulures, etc. || 3° Terme d'argot. Les fileurs, espèce de voleurs qui, suivant les voleurs actifs et assistant à leurs vols, les menacent de les livrer à la police, les font composer et reçoivent ainsi une part du vol sans y participer. || Fileur de laine, s'est dit autrefois pour filou, Ce qui l'oblige d'en éloigner les spadassins et fileurs de laine, *Pièce comique*, dans LEROUX, *Dict. comique.* || Fileur de cartes, escroc aux jeux de cartes. || 4° *Adj.* Qui file. Araignée fileuse. || *S. f.* Les fileuses, famille d'arachnides pulmonaires, dont quelques-unes sont très-venimeuses.

— ÉTYM. *Filer.* Dans les anciens textes, on ne trouve que *filaresse* pour *fileuse.*

† **FILEUX** (fi-leû) *s. m.* Terme de marine. Instrument qui sert à retenir un cordage et à le filer à volonté.

FILIAL, ALE (fi-li-al, a-l'), *adj.* Propre à l'enfant, relativement au père ou à la mère. Respect filial. Obéissance filiale. Soins filiaux...... Il convertit enfin les ténèbres en jour, Et la crainte servile en filial amour, BOIL. *Épît.* XII. J'ai peur que la raison, l'amitié filiale Combattent faiblement l'illusion fatale, VOLT. *Scythes*, I, 3. Et toi.... Qui de ta piété filiale et sincère N'as jamais altéré le sacré caractère, ID. *ib.* IV, 8. || Par extension. Sentiment filial, sentiment qui ressemble aux sentiments d'un fils pour son père.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *filial* ; ital. *filiale* ; du lat. *filialis*, de *filius*, fils (voy. FILS).

FILIALEMENT (fi-li-a-le-man), *adv.* D'une manière filiale.

— ÉTYM. *Filiale*, et le suffixe *ment.*

FILIATION (fi-li-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Descendance de père en fils en ligne directe. Le bisaïeul paternel de M. Geoffroy avait été aussi premier échevin de Paris, et alors on ne choisissait que des bourgeois d'ancienne famille et d'une réputation bien nette, espèce de noblesse qui devrait bien valoir celle dont la preuve ne consiste que dans les filiations, FONTEN. *Geoffroy.* Sénantes, fort en généalogie, comme sont tous les sots qui ont de la mémoire, se mit à celle de Mme de Sénantes par un embrouillement de filiations qui ne finissait point, HAMILT. *Gramm.* IV. Celle [la maison] d'Armagnac descendait de Clovis par Charibert, fils de Dagobert, dont la filiation est prouvée dans la nouvelle histoire de Languedoc, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuv.* t. II, p. 175, dans POUGENS. Depuis 910, où le roi Eudes commença son règne, sa maison [celle des Capétiens] a gouverné sans interruption, filiation unique parmi les rois, VOLT. *Mœurs*, 38. || 2° Se dit particulièrement du seul degré de génération des pères et mères aux enfants. La filiation légitime se prouve par l'acte de naissance. || 3° Par extension, union comme par filiation. Il y a filiation entre toutes ces associations partielles. || Fig. Il y a dans l'ordre des sciences une espèce de filiation affectueuse, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || Terme monastique. Dépendance d'un monastère à l'égard d'un autre, parce qu'il en tire son origine. Une abbaye de la filiation de Clairvaux. || Il se dit aussi de l'adoption d'un corps, d'une compagnie par une autre. Les académies de Soissons et de Marseille étaient unies par filiation à l'Académie française, *Dict. de l'Acad. française.* || 4° Liaison entre des choses qui naissent les unes des autres. La filiation des mots. On voit chez les Grecs une belle filiation d'idées romanesques, VOLT. *Déf. de Bolingbroke*, 38. Si je voulais, j'opposerais déclarations à déclarations, j'indiquerais la filiation de ces événements...., MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 236. Ainsi parla l'orateur des hommes qui avaient recherché l'origine et la filiation des idées religieuses, VOLNEY, *Ruines*, 23. || Terme de philosophie de l'histoire. L'enchaînement des événements qui fait que du précédent naît le suivant ; d'où se forme toute la trame de l'histoire.

— REM. Il ne faut pas confondre filiation avec affiliation : la filiation est la descendance par fils, et, figurément, la série, l'enchaînement ; l'affiliation, qui serait, au propre, l'adjonction comme fils, est l'association.

— HIST XVe s. Et, à ce propos, est encores escript ès ystoires des Grieux, du bon chevalier Themiscodes.... il fu tant pervers en sa juenece que son pere le priva de tout droit de filiacion, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 11.

— ÉTYM. Lat. *filiationem*, de *filius*, fils (voy. FILS). On trouve, dans *Perceforest*, t. II, fº 122, *fillage* au sens de filiation.

† **FILICIFÈRE** (fi-li-si-fè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui renferme des empreintes de fougère.

— ÉTYM. Lat. *filix*, fougère, et *ferre*, porter.

FILICULE (fi-li-ku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné autrefois aux petites espèces de fougères employées dans les pharmacies, et particulièrement à l'*asplenium ruta-muraria, L.* ou sauvevie, et même au *polypodium vulgare, L.* ou polypode des boutiques. Maintenant le nom de filicule ne désigne plus de genre en botanique.

— ÉTYM. Lat. *filicula*, diminutif de *filix*, fougère (voy. FOUGÈRE).

FILIÈRE (fi-liè-r'), *s. f.* || 1º Le sens propre est corde, ficelle, ce qui est fait en forme de fil. || Terme de marine. Cordage qu'on tend d'un bord à l'autre, et sur lequel on monte une tente en deux parties. || 2º Terme de fauconnerie. Ficelle longue d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau, jusqu'à ce qu'il soit assuré. On la nomme aussi créance. || 3º Par extension. Terme de blason. Bordure étroite qui n'a qu'un tiers d'une des sept parties de la largeur de l'écu. || 4º Par comparaison avec un brin, en charpenterie, nom de petites pièces de bois, sur lesquelles portent les chevrons, dans les couvertures des bâtiments. || 5º *S. f. plur.* Bois de sapin de France, lorsqu'ils sont équarris. || 6º Plaque d'acier percée de plusieurs trous, par lesquels on fait passer les métaux pour les réduire en fils. M. de Réaumur prouve que ce cylindre d'argent de 22 pouces vient par la filière à en avoir 13 963 240 ou 1 163 520 pieds, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. X, p. 524, dans POUGENS. || Plaque de cuivre percée de trous pour calibrer les bougies. || Par extension. Les moules et les filières qui reçoivent les semences s'y opposent, VOLT. *Newton*, I, 8. || Fig. Le droit de choisir son représentant par soi-même diffère si essentiellement du droit de déléguer ce choix à un autre, qu'il importe de supprimer toutes les filières qui permettent de détourner le choix des premiers mandants, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 387. || Fig. Passer par la filière de, être obligé de subir. Ceux qui n'ont pas de grands capitaux ne passeraient plus par la filière de l'astuce mercantile, ID. *ib.* t. V, p. 52. || Passer par la filière, subir de longues, de rudes épreuves. || Faire passer quelqu'un par toutes les filières, lui susciter toutes sortes de chicanes, de difficultés. || Filière de gens, grand nombre de gens par les mains desquels doit passer une affaire. || Terme de bourse. Ordre de livraison écrit que le vendeur peut remettre à son acheteur, même quand l'échéance du marché à terme n'est pas arrivée, pour lui faire prendre livraison de la marchandise vendue. Cette filière est transmissible par voie d'endos, et l'acheteur, s'il a vendu à son tour, peut la transmettre avec son endos à son acheteur, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à un acheteur qui n'ait vendu à personne : celui-ci est alors tenu de prendre livraison. Ceci n'a lieu que pour les marchandises. || 7º Instrument qui sert à faire le vermicelle. || 8º Pore par lequel les araignées et les chenilles font sortir la matière qui sert à tisser leurs toiles et leurs coques. Une filière placée près de la bouche de l'insecte moule ce fil précieux, BONNET, *Contempl. nat.* 12º part. ch. 4. || 9º Instrument d'acier percé de trous qui sont intérieurement taillés en spirale, de sorte que le bout de fer, de cuivre, etc. qu'on y fait passer, en ressort avec la forme de vis. || 10º Jauge pour le fil de fer. || Outil pour faire les dents d'un peigne. || 11º Dans les carrières, crevasses et veines qui interrompent les fils des pierres. || Veine de métal dans une mine.

— HIST. XVe s. Tenderont les rois [rets] et fillieres Entre haies, buissons et pierres, FROISS. *Poésies mss.* p. 205, dans LACURNE. || XVIe s. Comme l'oiseau prend son vol, mais soubs la bride de filiere.... MONT. IV, 211. Il fend les rangs et filieres des bataillons, MERLIN COCCAÏE, t. II, p. 411, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fil.* On trouve dans la *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif :* Filliers de fer, servans à tirer le fil d'archal, le cent pesant estimé à 15 livres.

FILIFORME (fi-li-for-m'), *adj.* || 1º Terme d'histoire naturelle. Délié comme un fil. || 2º Terme de médecine. Pouls filiforme, pouls tellement faible et vide qu'il ne se sent plus que comme un fil.

— ÉTYM. Lat. *filum*, fil, et *forma*, forme.

FILIGRANE (fi-li-gra-n'), *s. m.* || 1º Terme d'orfèvrerie. Ouvrage d'or ou d'argent travaillé à jour et dont les figures sont formées de petits filets enlacés les uns dans les autres ou contournés les uns sur les autres ; il y a des grains sur les filets. || 2º Lettres, lignes ou figures fixées sur la forme à fabriquer le papier et dont la marque paraît sur la feuille. || Cette marque même. Les billets de banque ont des filigranes. || On dit aussi filagramme, dans les deux sens. Argent et or en ouvrage d'orfévrerie et filagramme, payera à l'estimation, *Tarif*, 18 sept. 1664. Mme de Montespan attelait six souris à un petit carrosse de filagramme, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 24 janv. 1718.

— ÉTYM. Ital. *filigrana ;* du lat. *filum*, fil, et *granum*, grain ; parce que les Italiens, qui nous ont apporté ce genre d'ouvrages, y enfilaient de petits grains. *Filagramme* est une altération de *filigrane*.

† **FILIGRANER** (fi-li-gra-né), *v. a.* Travailler en filigrane.

† **FILIGRANISTE** (fi-li-gra-ni-st'), *s. m.* Ouvrier qui fait le filigrane.

FILIN (fi-lin), *s. m.* || 1º Terme de marine. Nom donné à tout cordage qui n'est pas commis en grelin, c'est-à-dire qui est commis en haussière. || Filin blanc, filin sans goudron. || Franc filin, filin propre à faire des appareils de force. || 2º Terme de commerce. Espèce de serge que l'on fabriquait autrefois à Pithiviers.

— ÉTYM. *Fil.*

† **FILIOLE** (fi-li-o-l'), *s. f.* Petit canal d'irrigation dérivé d'un plus grand (Provence).

— ÉTYM. Lat. *filiola*, petite fille, diminutif de *filia*, fille.

FILIPENDULE (fi-li-pan-du-l'). || 1º *Adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est attaché, suspendu à des filets. Graine filipendule, graine pendante hors de sa loge par le cordon ombilical. || Araignée filipendule, araignée qui attend sa proie hors de sa toile, suspendue à un fil qui y correspond. || 2º *S. f.* Plante de la famille des rosacées (*spiræa filipendula, L.*).

— ÉTYM. Lat. *filum*, fil, et *pendĕre*, être suspendu.

† **FILLAGE** (fi-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme vieilli. État de fille, de femme non mariée. Ma destinée Ou de fillage ou d'hyménée, LA FONT. *Fiancée*.

— HIST. XVIe s. Quartilla, qui n'avoit point memoire de son fillage [virginité], MONT. IV, 264.

— ÉTYM. *Fille.*

† **FILLÂTRE** (fi-llâ-tr', *ll* mouillées), *s. m.* Ancien mot qui désignait pour le mari le fils de sa femme, pour la femme le fils de son mari, issus d'un mariage antérieur ; c'était ce que nous nommons aujourd'hui beau-fils. || Il désignait aussi le gendre.

— HIST. XIe s. Guene respont : Ce est cis miens fillastre, *Ch. de Rol.* LVII. || XIIIe s. Aucune fois muevent li contens [querelles] en mariage par le [la] haine que li parrastre et les marrastres ont envers lor fillastres, BEAUM. LVII, 7.

— ÉTYM. Wallon, *fiase*, gendre ; provenç. *filhastre ;* catal. *fillastre ;* espagn. *hijastro ;* ital. *figliastro ;* du latin *filiaster*, dérivé de *filius*, fils, avec le suffixe péjoratif *aster*.

FILLE (fi-ll', *ll* mouillées, et non fi-ye), *s. f.* || 1º Personne du sexe féminin, par rapport à son père et à sa mère, ou à l'un des deux seulement. Fille légitime. Fille naturelle. Le devoir d'une fille est dans l'obéissance, CORN. *Hor.* I, 4. Jetez sur votre fille un regard paternel, ID. *Poly.* V, 3. Souffrez que votre fille embrasse vos genoux, ID. *ib.* III, 3. Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de roi, Tout autre qu'un monarque est indigne de moi, ID. *Cid*, I, 4. .... Je lui veux faire aujourd'hui connaître Que ma fille est ma fille, et que j'en suis le maître Pour lui prendre un mari qui soit selon mes vœux, MOL. *F. sav.* II, 9. Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première, Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père, RAC. *Iph.* IV, 4. Une fille est au mieux sous l'aile de sa mère, C. DELAV. *Éc. des vieill.* II, 7. || Fille adoptive, fille que l'on a adoptée, ou fille à laquelle on tient lieu des parents qu'elle a perdus. || Belle-fille, voy. BELLE-FILLE. || Petite-fille, voy. PETIT. || Fille en Jésus-Christ, se dit d'une religieuse par rapport à la supérieure ou à la fondatrice de l'ordre. Thérèse dont vous vous faites gloire d'être les filles en Jésus-Christ, BOURDAL. *Exhort. sur Ste Thér.* t. I, p. 320. || Fille en Jésus-Christ, titre donné par le pape à le reine de France, en parlant d'elle. || Fig. La foi, fille du ciel ; la superstition, fille de l'ignorance. Son admiration est fille de l'ignorance, SÉV. 536. || Poétiquement. Les filles de Mémoire, les Muses. Généreux favoris des filles de Mémoire, Deux sentiers différents devant vous vont s'ouvrir : L'un conduit au bonheur, l'autre mène à la gloire ; Mortels, il faut choisir, LAMART. *Médit.* I, 14. || Les filles d'enfer, les Furies. Filles de l'Achéron, pestes, larves, furies.... CORN. *Médit.* I, 4. Eh bien, filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes ? RAC. *Andr.* V, 5. || 2º Dans le style élevé, celle qui est issue, originaire de. La fille des Césars. Les filles de l'Égypte à Suse comparurent, RAC. *Esth.* I, 1. Cependant mon amour pour notre nation A rempli ce palais de filles de Sion, Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, Sous un ciel étranger comme moi transplantées, ID. *ib.* Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître ! ID. *Athal.* III, 5. Des filles de Scythie une troupe empressée, VOLT. *Scythes*, III, 1. || Filles de France, les filles du roi et de la reine de France. Un ambitieux croit acquérir des droits en obtenant des grâces, et le duc de Bourbon fut plus sensible au refus qu'on lui fit, qu'il ne l'avait été à l'honneur d'épouser une fille de France, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, Œuv. t. II, p. 224, dans POUGENS. || Fille d'Ève, voy. ÈVE. || Fig. Une fille de l'Église, une femme catholique. Une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété, BOSS. *Marie-Thér.* || Dans le langage biblique. Filles de Bélial, les femmes idolâtres, et aussi les femmes sans pudeur. Ne croyez pas que votre servante soit comme l'une des filles de Bélial, SACI, *Bible*, *Rois*, I, I, 16. || 3º Tout enfant du sexe féminin. Le ciel a comblé mes vœux en me donnant une fille. Après de si belles espérances, la signora met au monde une fille, SÉV. 5. Les causes qui concourent à la plus nombreuse production des filles sont bien difficiles à deviner, BUFF. *Probab. de la vie*, *Œuvres*, t. X, p. 536, dans POUGENS. Les filles apprennent à sentir plus aisément que les hommes n'apprennent à penser, VOLT. *Ingénu*, ch. 17. Quand des filles naissent chez vous Pour le plaisir de ce monde, Dites-moi, messieurs les époux, Pourquoi chacun de vous gronde, BÉRANG. *les Filles*. || On dit souvent petite fille, quand on parle d'une fille née depuis peu. Elle vient d'accoucher d'une petite fille. || Grande fille, fille qui a passé l'enfance. Rennes est de toutes les villes Celle où le dieu d'amour est le plus triomphant ; Toutes dès quatorze ans y font les grandes filles, Et vous seule après seize y vivez en enfant, MONTREUIL, *Remontrance à une jeune demoiselle*. || Petite fille, se dit par opposition à grande fille. Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, toute aimable, toute jolie, SÉV. 524. J'en perdis mon étourderie, ma dissipation ordinaire et cet esprit de petite fille que j'avais encore, MARIVAUX, *Marianne*, 9e part. || Grande fille, se dit aussi, par euphémisme, d'une jeune fille qui a pour la première fois ses règles. Est-elle déjà grande fille ? || 4º Il se dit par opposition à femme mariée. Elle veut rester fille. Chaque moment d'attente ôte de notre prix, Et fille qui vieillit tombe dans le mépris ; C'est un nom glorieux qui se garde avec honte, CORN. *Menteur*, II, 3. Fille se coiffe volontiers D'amoureux à longue crinière, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Ascagne, je suis fille à secret, Dieu merci, MOL. *Dép. am.* II, 1. La garde de deux filles est un peu trop pesante pour un homme de mon âge, ID. *les Préc.* 5. Et, pour vous en punir, vous mourrez vieille fille, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, V, 11. Crois-tu que, d'une fille humble, honnête, charmante, L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ? BOIL. *Sat.* X. Il n'a point détourné ses regards d'une fille, Seul reste du débris d'une illustre famille, RAC. *Brit.* II, 3. Que l'esprit d'une fille est changeant et bizarre ! REGNARD, *le Joueur*, II, 11. Ce n'est point par douceur qu'on rend sages les filles ; Je veux du haut en bas faire attacher des grilles, Et que de bons barreaux, larges comme la main, Puissent servir d'obstacle à tout effort humain, ID. *Fol. am.* I, 2. Il y a trop longtemps que je suis fille, et il me faut un mari pour m'ôter ce titre ennuyeux, DESTOUCHES, *le Tambour nocturne*, III, 1. Vous connaissez les différents états ; dites-moi, en est-il un plus triste et moins considéré que celui d'une fille âgée ? DIDER. *Père de famille*, II, 2. Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles ! C'est le destin ; il faut une proie au trépas, V. HUGO, *Orient.* 33. || Être fille à, être capable de. Oh ! je ne suis pas fille à t'en faire un mystère, DESTOUCHES, *Irrésolu*, II, 4. Je suis fille à tomber malade de vapeurs, si vous ne me vendez ce charmant taureau blanc, VOLT. *Taureau blanc*, 2. || La fille, terme très-familier qui se dit en parlant à une fille dont on ne sait pas le nom. Pas-

sez votre chemin, la fille, et m'en croyez, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || 5° Nom qu'on donne à certaines religieuses. Les filles du Calvaire. Savez-vous que les filles de Port-Royal sont en liberté? MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 18 nov. 1716. || Filles bleues ou annonciades célestes, religieuses de l'ordre de Saint-Augustin. Nous aurons une belle cour, un beau jardin, un beau quartier, et de bonnes petites filles bleues qui sont fort commodes, SÉV. 365. || Filles-Dieu, sœurs hospitalières. || Filles de la Charité ou sœurs grises, ainsi dites à cause de leur habit de serge grise; elles ont pour office le service des pauvres et des malades. La première confrérie des filles de la Charité fut instituée à Châtillon en Bresse, en 1677, par saint Vincent de Paul. || 6° Fig. Il se dit des églises, abbayes et prieurés qui sont de la fondation et de la dépendance d'une autre église et abbaye. L'abbaye de Trois-Fontaines est fille de Clairvaux. || Il se dit pareillement des corps adoptés par un autre. L'Académie de Soissons se disait fille de l'Académie française. || 7° Celle qu'on regarde, qu'on aime ou qu'on traite comme sa fille. Elle est une fille pour moi. || Ma fille, terme d'affection, en s'adressant à une jeune fille ou à une femme. Ma fille, lui dit le bon vieillard, écoutez-moi. Venez, venez, mes filles, Compagnes autrefois de ma captivité, De l'antique Jacob jeune postérité, RAC. *Esth.* I, 1. || Anciennement. La Fille aînée des rois de France, l'université de Paris. On met en cette locution une majuscule à Fille. || 8° Fille d'honneur, fille de qualité attachée au service d'une princesse. Après qu'elle eut fait part de quelques pierreries À ses filles d'honneur qu'elle a le plus chéries, TRISTAN, *Mariane*, V, 2. Toutes filles d'honneur comme il plaisait à Dieu, HAMILT. *Gramm.* 9. À la cour, où le plus habile N'a pas toujours un grand bonheur, La charge la plus difficile Est celle de fille d'honneur, RICHELET, *Dict.* Le roi [Louis XIV], instruit par sa propre expérience et corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvait mettre les filles d'honneur de Mme la Dauphine sur un bon pied, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 142, dans POUGENS. Ce fut elle [Anne de Bretagne] qui établit les filles d'honneur, dont la jeunesse et les grâces firent l'ornement de la cour, GENLIS, *Jeanne de France*, 2e part. t. II, p. 177, dans POUGENS. || On nommait aussi les filles d'honneur de la reine, filles de la reine. Qui était plus affreuse encore que les filles de la reine, HAMILT. *Gramm.* 6. || On dit dans un sens analogue fille de la suite. Je vous charge, Narsès, du soin de sa conduite Avec deux seulement des filles de sa suite, ROTR. *Bélis.* III, 6. || Par extension. Fille d'honneur, jeune fille qui assiste et accompagne la mariée pendant la journée des épousailles. || 9° Fille de boutique, fille employée à la vente dans une boutique. || Fille de chambre, se disait autrefois de la fille ou femme servant à la chambre auprès d'une dame. On dit aujourd'hui femme de chambre. Rosine, la fille de chambre, vient de m'informer de tout, BRUEYS, *Grondeur*, I, 12. || Fille de service, fille d'auberge, fille employée aux différents services d'une maison, d'une auberge. De fille de guinguette à garçon de cabaret il n'y a que la main, DANCOURT, *Impr. de Surêne*, sc. 11. || Absolument. La fille, la servante. Donner quelque chose à la fille, en payant la dépense. || 10° Fille d'opéra, chanteuse ou danseuse à l'opéra. J'aimerais mieux avoir affaire à des filles de chœur d'opéra qu'à des philosophes; elles entendraient mieux raison, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 juill. 1760. On ne songe à eux [les paysans] que quand la peste les dévaste; mais, pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien, ID. *Lett. Bourgelat*, 18 mars 1775. || 11° Fille de joie, fille publique, ou, simplement, fille, femme prostituée. Aller chez les filles. Fréquenter les filles. Cinq ou six jeunes seigneurs, après avoir parlé chevaux, chiens, chasse ou filles, MARIVAUX, *Paysan parvenu*, 6e part. Cette ville de Paris qui n'est bonne que pour messieurs du parlement, les filles de joie et l'Opéra-Comique, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 19 avr. 1760. Taisez-vous, Vous sentez le vin et la fille, BÉRANG. *Troisième mari.* || Dans le langage administratif. Filles soumises, femmes publiques qui sont inscrites à la police et soumises à une visite médicale. || Les filles repenties, voy. REPENTI. || Une fille des rues, une coureuse. || 12° Fig. Fille se dit de ce qui est produit par. La misère est fille du vice. || Proverbe. C'est la fille au vilain; qui en donnera le plus, l'aura, se dit d'une chose qui est mise à l'enchère.

— HIST. XIe s. Granz est li dols [deuil] ki sor mei est vertiz; Nen est merveile, n'ai mais filie ne filz, *St Alexis*, XCIII. Si le pere truvet sa file en avulterie en sa maisoun, *Lois de Guill.* 37. || XIIIe s. Sire, je en sui une, fille au roi de Hongrie, *Berte*, III. || XVe s. Et voulentiers tient, par saint Pierre, Le chemin fille de sa mere, EUST. DESCH. *Poésies mss.* p. 511, dans LACURNE. Autant se prise beau varlet que belle fille, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 232. Fille de vilain se fait toujours prier, ID. *ib.* p. 233. Fille qui trotte et geline [poule] qui vole, de legier sont adirées, ID. *ib.* || XVIe s. Hymeneus, qui faict la fille femme, MAROT, II, 289. Au train de la mere, la fille, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 232. Belle fille et mechante robe trouve toujours qui les accroche, ID. *ib.* Fille à se parer, jeune homme à jouer et banqueter, et vieillard à boire despendent leur avoir, ID. *ib.* Fille fenestriere ou trottiere rarement bonne menagere, ID. *ib.* Fille oisive à mal pensive; fille trop en rue tost perdue, ID. *ib.* Fille qui trop se mire peu file, ID. *ib.* Fille telle comme elle est élevée; et estoupe comme elle est filée, ID. *ib.* Qui a des filles est toujours berger, ID. *ib.* Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille, ID. *ib.* Ni les estoupes proches aux tisons, ni moins les filles près des barons [hommes], ID. *ib.* t. II, p. 359. Faire de sa fille deux gendres [tirer double profit d'une même chose], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Wallon, *fèie*; provenç. *filha*, *filla*; espagn. *hija*; portug. *filha*; ital. *figlia*; du lat. *filia*.

FILLETTE (fi-llè-t', *ll* mouillées, et non fi-yè-t'), *s. f.* || 1° Petite fille, jeune fille. C'est un billet doux qu'une fillette aura glissé dans sa main en passant, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 9. À courir les fillettes.... Il s'est couvert de dettes, BÉRANG. *Pet. h. gris.* Il a pour guide une fillette, ID. *Av. de Bagnolet.* Rosalie est le nom de la brune fillette Dont l'inconstant hasard m'a fait maître et seigneur, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Idylle.* || 2° S'est dit pour alevin. Poisson nourrain, autrement fillette, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif.* || 3° Fillettes du roi, chaînes très-pesantes que Louis XI fit faire pour certains prisonniers. || Proverbe. Bonjour lunettes, adieu fillettes, c'est-à-dire quand on commence à vieillir, il faut renoncer à faire le galant.

— HIST. XIVe s. Or avant, mes fillettes, ce lor disoit Bertrant, La plus poure de vous aura assez vaillant, *Guescl.* p. 4507. || XVe s. La dicte Jeanne ordonna que toutes les gens de guerre se confessassent et se missent en estat d'estre en la grace de Dieu; si leur fist oster leurs fillettes et laisser tout le bagaige, *Chr. de la Pucelle*, chap. 44. Brusselle, adieu, où les bains sont jolys, Les estuves, les fillettes plaisans; Adieu beauté, leesse et tous deliz, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 173. Fillettes de pis [courtisanes], DU CANGE, *filheta.* Autrefois [Louis XI] avoit fait faire à des Allemans des fers très pesans et terribles.... et les appeloit l'on les fillettes du roy, COMM. p. 510, dans LACURNE. || XVIe s. C'est trop souffert de peine et marrisson Pour le plaisir d'une jeune fillette, MAROT, II, 237.

— ÉTYM. Diminutif de *fille*; bourguign. *fillôte.*

FILLEUL, EULE (fi-lleul, lleu-l', *ll* mouillées, et non fi-yeul. Au XVIIe siècle, du moins Chifflet, *Gramm.* p. 209, l'assure, l'*l* finale ne se prononçait pas, quelle que fût la lettre qui suivît: mon filleu), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a été tenue sur les fonts du baptême, par rapport à son parrain et à sa marraine. Cet enfant n'est nommé votre filleul qu'à cause qu'il devient votre fils spirituel en Jésus-Christ, FÉN. t. XVIII, p. 172.

— REM. On a longtemps prononcé *fillol.* « Bien des gens disent, ne pensant point faire de faute: C'est mon fillol, c'est ma filloles. Il faut dire filleul, filleule », MARG. BUFFET, *Observ.* p. 129 (en 1668). On trouve *fillole* dans Molière: Il n'a pas aperçu Jeannette ma fillole, Laquelle a tout ouï, parole pour parole, *l'Ét.* IV, 7. Vaugelas remarque qu'à la cour on dit *filleul*, et à la ville *fillol*, et qu'il faut suivre l'usage de la cour. Aujourd'hui *filleul* est seul usité.

— HIST. XIIIe s. Quant il se senti agrevé, si manda au roi Phelippe son filleul que il venist à lui, *Chr. de Rains*, p. 43. Si voirement com vostre fil Est mes filleus en droit baptesme.... *Ren.* 1743. De sa fillole li souvint, RUTEB. II, 205.

— ÉTYM. Wallon, *fiou*, filleul, *fioule*, filleule; picard, *fillole*; bourguign. *fillô*; Berry, *filleux*, *fillol*, *filliole*; génev. *filliol*, *filliole*; provenç. *filhol*; catal. *fillol*; du lat. *filiolus*, jeune fils, fils chéri (voy. FILS).

† **FILLOT** (fi-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Terme populaire et d'amitié. Fils.

— HIST. XVIe s. Tout beau, fillot, dit Pantagruel, tout beau, RAB. *Pant.* III, 12.

— ÉTYM. Diminutif de *fils*.

FILOCHE (fi-lo-ch'), *s. f.* || 1° Espèce de tissu, de filet fait de corde, de fil ou de soie. || 2° Nom d'un gros câble, qui sert à lever la meule d'un moulin.

— ÉTYM. Dérivé de *fil*.

† **FILOIR** (fi-loir), *s. m.* Machine à filer.

— ÉTYM. *Filer.*

FILON (fi-lon), *s. m.* Veine métallique ou fossile. Filon riche, pauvre. Dans la montagne de Matimbert, il y a deux gros filons de mines de plomb riche en argent; ces filons, qui ont aujourd'hui trois à quatre toises d'épaisseur, d'un très-beau spath piqueté de minéral, traversent deux montagnes, et paraissent sur plus d'une lieue de longueur, BUFF. *Min.* t. V, p. 232, dans POUGENS. Ton cœur était l'or pur caché dans le filon, Qui n'attend pour briller que l'heure et le rayon, LAMART. *Harm.* III, 6. || Fig. L'Angleterre développe tous les genres d'industrie, exploite tous les filons de la prospérité humaine.... MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 339.

— ÉTYM. *Fil*, à cause de la disposition longitudinale des métaux ou des fossiles dans la terre.

FILOSELLE (fi-lo-zè-l'), *s. f.* Soie irrégulière, dite aussi fleuret ou bourre de soie, que l'on voit distribuée comme à l'aventure, autour des longs fils qui forment le corps des cocons. Ceintures et rubans de filoselle et de capiton, le cent pesant estimé cent livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif.* || Fil tiré de la galette, lorsqu'il est savonné, cuit et prêt à être teint.

— HIST. XVIe s. Les coucons seront enfilés, en faisant passer l'esguille par la premiere filozelle appellée bourrette, O. DE SERRES, 490. Les coucons qui auront servi pour graine, ne pourront par après estre emploiés qu'en filozelle, ID. 491.

— ÉTYM. Bas-lat. *folasellum*, *firosellum*, filoselle, *folexellus*, coque des vers à soie; provenç. *folleil*, filoselle; ital. *filugello*, ver à soie. Il est probable que les autres formes sont des corruptions de l'italien et que l'italien est un dérivé de *filo*, fil, avec un suffixe de diminution.

† **FILOTIER, IÈRE** (fi-lo-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait en petit le commerce du fil.

— ÉTYM. *Fil.*

† **FILOTIÈRE** (fi-lo-tiè-r'), *s. f.* Terme d'architecture. Bordure d'un panneau de vitrail.

— ÉTYM. *Fil.*

FILOU (fi-lou), *s. m.* || 1° Voleur qui emploie l'adresse. Je me chauffai là, moi troisième, ayant pour compagnie mon laquais et un filou qui s'y arrêta, *Francion*, liv. VI, p. 257. On ne peut faire un pas que l'on ne trouve un piége; Partout quelque filou m'investit et m'assiége, REGNARD, *Ménechmes*, II, 2. Il y aura toujours dans une armée des officiers et des goujats, et, dans une grande ville, des magistrats et des filous, VOLT. *Comm. sur Corn. Avertissement.* Je fus volé, en arrivant, de tout ce que j'avais par des filous, à la foire de Saint-Germain, ID. *Candide*, 21. || Fig. Je renonce aux vers burlesques, aux romans comiques et aux comédies, pour aller dans un pays où il n'y aura ni faux béats, ni filous de dévotion, ni inquisition, ni hiver qui m'assassine, SCARR. *Œuvres*, t. I, p. 170, dans POUGENS. || *Adj.* Un Dieu filou [Mercure] n'est pas propre à corriger les hommes sur la mauvaise foi en affaires d'argent, FÉN. t. XIX, p. 219. C'est de quelque cousine, Pour vous tirer chez soi, sans doute un trait filou, *Les deux arlequins* (1691), II, 5, dans *Théâtre ital. de Gherardi*, t. III, p. 285. || 2° Il se dit aussi de celui qui trompe au jeu. Je ne veux pas jouer avec lui, c'est un filou. || 3° Poisson de la mer des Indes, l'*épibule insidiateur* (acanthoptérygiens), qui est le *spare trompeur* de certains auteurs.

— ÉTYM. Mot d'origine incertaine. M. Fr. Michel, dans son livre de l'*Argot*, a réuni quelques indications: Il existe, dit-il, un arrêt du parlement de Paris, en date du 16 août 1623, dans lequel les voleurs sont qualifiés d'hommes hardis se disant filous. Puis il cite une série d'exemples du XVIIe siècle où *filou* a un autre sens: Belles-oreilles et Poltronesque ayant dit à Joly Barby, qui vient de chanter une chanson: Tu n'en sçay pas davantage? Celui-ci répond: Si fay; mais c'est un second gueridon et un autre filou, voy. *Le carabinage et matoiserie soldatesque*, p. 76. N'ont-ils plus souvenance du filou et de la vache à Collas, etc.? *La deffense des outrages faites au sieur Gueridon*, etc. p. 4. Nous entendrons chanter et bruire tes prouesses sur le filou, *le Paranymphe de la vieille.* Le filou, ajoute M. Fr. Michel, était donc une chanson ou plutôt un air de musique, comme le gueridon, ainsi appelé du nom de son auteur. » Ce mot paraît être entré dans la langue durant le XVIIe siècle avec un sens et une forme moins arrêtée qu'aujourd'hui. Cette introduction si tardive ne paraît pas permettre de rattacher *filou* au bas-latin *fillo* ou *filico*, vaurien, qui se

trouve dans de très-vieux textes, et, provisoirement du moins, l'étymologie reste ignorée. Voici quelques rapprochements et conjectures : le piémontais a *filon*, filou ; mais rien ne le rattache au mot français. Ménage dit que *filou* a signifié un petit bâton à six pans marqué comme un dé à chaque face et servant à un certain jeu, et que, comme il était facile de tricher à ce jeu, on appela *filous* ou *filoutiers* ceux qui escroquaient en quelque lieu que ce fût ; mais il ne donne aucun texte à l'appui de son dire. Diez met en avant l'ancien haut-allemand *filon*, limer, dit que l'anglais *file*, lime, a été employé pour dire un filou, et que la métaphore a pu se faire ; il indique le français *affiler*, et en lorrain *aiffilei*, qui veut dire donner le fil et tromper. Enfin il signale l'anglais *fellow*, compagnon, qui dans le midi de l'Angleterre est un terme injurieux. Mais tout cela n'est que conjecture. Il en est de même pour l'anglais *to filch*, filouter, et du latin *feliculus*, petit chat. Quant au grec φηλήτης ou φιλήτης, voleur, φηλόω, tromper, on ne sait pas comment ils auraient pu entrer dans le français au XVII^e^ siècle sous la forme de *filou*. En définitive, il n'est pas impossible que *filou* soit un terme populaire ou d'argot venu directement de *filer*.

† **FILOUTAGE** (fi-lou-ta-j'), *s. m.* Habitude de filou ; métier de filou. Il [Mazarin] porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, RETZ, II, 97. Le filoutage, le larcin, le vol, étant d'ordinaire le crime des pauvres, et les lois ayant été faites par les riches, ne croyez-vous pas que tous les gouvernements, qui sont entre les mains des riches, doivent commencer par essayer de détruire la mendicité, au lieu de guetter les occasions de la livrer aux bourreaux ? VOLT. *Polit. et législ. Prix de la just. et de l'humanité*, II.

— ÉTYM. *Filouter.*

FILOUTÉ, ÉE (fi-lou-té, tée), *part. passé.* Une montre filoutée à la sortie du spectacle. || Filouté au jeu par des aigrefins.

FILOUTER (fi-lou-té), *v. a.* || 1° Voler en filou. Il m'a filouté ma bourse. || Absolument. S'il [le religieux] quitte son habit pour une cause honteuse, comme pour aller filouter, PASC. *Prov.* 6. || 2° Tromper au jeu. Il m'a filouté. Des coups de bâton qu'on te donna à Auxerre pour avoir filouté mille écus au fils de ce marchand de marée, DANCOURT, *la Désol. des joueuses*, sc. 13. || Familièrement. Filouter quelqu'un de tant, le tromper de tant. Il l'a filouté de vingt francs.

— ÉTYM. *Filou* ; bourguig. *fillôtai.*

FILOUTERIE (fi-lou-te-rie), *s. f.* Action, tour de filou. Il ne vit que de filouteries. La filouterie que j'y voulais employer m'attira un petit affront, J. J. ROUSS. *Héloïse*, V, 7.

— ÉTYM. *Filouter.*

† **FILOUTIER, IÈRE** (fi-lou-tié, tiè-r'), *adj.* De filou. Il faisait entrer dans la composition de son mérite quelque bravoure un peu filoutière, SCARR. *Rom. com.* II, 19.

— ÉTYM. *Filouter.*

FILS (fi ; l's se lie : le fi-z aîné. Beaucoup de gens ont pris depuis quelque temps l'habitude de faire entendre l's quand le mot est isolé ou devant une consonne, *un fiss'* ; c'est une très-mauvaise prononciation), *s. m.* || 1° Un enfant mâle, par rapport à son père ou à sa mère. Un bon fils. Il a trois fils. Durand père et Durand fils. Et sous le nom d'un fils toute faute est légère, CORN. *Nicom.* II, 2. Judith veuve, qui était fille de Merari, fils d'Idox, fils de Joseph, fils d'Ozias...., SACI, *Bible*, *Judith*, VIII, 1. Ai-je donc élevé si haut votre fortune Pour mettre une barrière entre mon fils et moi ? RAC. *Brit.* I, 2. Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde, ID. *ib.* Hélas ! un fils n'a rien qui ne soit à son père, ID. *Athal.* IV, 1. Scipion, le destructeur de Carthage, était propre fils du fameux Paul-Émile qui vainquit Persée, dernier roi de Macédoine, et par conséquent petit-fils de cet autre Paul-Émile qui fut tué à la bataille de Cannes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 565, dans POUGENS. || On dit, pour désigner une maison de commerce tenue par un père et son fils conjointement : un tel et fils, négociants. || Fils au singulier ou au pluriel se construit souvent avec le nom du père sans préposition : le fils ou les fils Guérin. Les quatre fils Aymon, nom de quatre chevaliers, fils du duc Aymon, dans les romans de Charlemagne ; c'étaient Renaud l'aîné de tous, Guidon le sauvage, Maugis et Richardet ; on les représente souvent tous les quatre sur un seul cheval. Ils étaient à cheval comme les fils Aymon, COLLIN D'HARLEVILLE, *M. de Crac*, sc. 16. || C'est un archaïsme ; alors que l'ancienne langue, ayant un cas pour le régime, marquait le rapport entre deux substantifs par ce cas sans préposition. || Le fils de la maison, le fils du maître de la maison. || Fils de famille, celui qui vit sous l'autorité de son père ou de sa mère, ou sous l'autorité d'un tuteur. Il n'est pas prudent de prêter au fils de famille. Mon amant dans l'état où l'on voit très-souvent les fils de famille [sans argent], MOL. *Scapin*, III, 3. || Voy. aussi FAMILLE, pour un autre sens. || Fils de France, enfant mâle du roi de France. || Fils naturel, fils né hors du mariage. François Pizarre, le plus connu de tous, était fils naturel d'un gentilhomme d'Estramadure, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 4. || Autrefois, fils de maître, celui qui, étant fils de maître dans quelque art ou métier, avait, quant à la maîtrise, certains droits et priviléges. || Fig. Être fils de maître, avoir les mêmes talents que son père. || Petit-fils, voy. PETIT. || Arrière-petit-fils, voy. ce mot à son rang. || Beau-fils, l'enfant mâle d'un premier mariage, par rapport, dans un second mariage, soit au mari, soit à la femme. || Se dit aussi, abusivement, du gendre. || Il n'est fils de bonne mère qui.... il n'est aucun homme honnête qui.... Il n'est fils de bonne mère qui ne voulût s'être conduit ainsi. D'un tel combat le prince est spectateur ; Chacun y court ; n'est fils de bonne mère Qui, pour le voir, ne quitte toute affaire, LA FONT. *Belph.* Il n'est fils de bonne mère qui n'abandonne tout pour être présenté, faire sa révérence, avec l'espoir fondé, si elle est agréée, d'emporter pied ou aile, comme on dit, du budget, P. L. COUR. *Lett.* VIII. || Il est fils de son père, il ressemble à son père tant pour le visage que pour les inclinations. || 2° Fils en Jésus-Christ, se dit des fidèles par rapport à leurs pères spirituels. || Particulièrement, fils en Jésus-Christ, terme dont se sert le pape en parlant du souverain de la France. Notre fils en Jésus-Christ, Louis quatorzième, roi de France. || Le Fils aîné de l'Église, titre des rois de France (Fils prend ici une majuscule). || Terme de l'Écriture. Le fils de l'homme, Jésus-Christ. Il faut que le fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres, SACI, *Bible*, *Év. St Luc*, IX, 22. Alors on verra le fils de l'homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté, BOURDAL. *Myst. Pass. de Jésus-Christ*, t. I, p. 229. || Le fils de Dieu, Jésus-Christ. Il a fallu qu'il [Jésus] ait passé par les souffrances pour entrer en sa gloire, et, quoiqu'il fût fils de Dieu, il a fallu qu'il ait appris l'obéissance, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. || Fils de Dieu, chez les Hébreux, a aussi signifié homme de bien. Fils de Satan, fils de Bélial, méchant homme. || 3° Celui qu'on regarde ou qu'on aime comme son fils. Vous retrouverez en lui le fils que vous avez perdu. || Mon fils, manière amicale dont les personnes d'un certain âge ou d'un caractère vénérable adressent la parole à un jeune homme ou à un homme qui n'est pas leur fils. Mon disciple, mon fils, lui dit-elle, ne dédaignez pas mes avis. Mon disciple, mon fils, Viens réparer ma honte, *Chapelain décoiffé*, sc. 3 (dans les *Œuvres de* BOILEAU). || Mon fils, n'est quelquefois qu'un terme d'amitié ou de prière. Mascarille : Je vous baise les mains, je n'ai pas le loisir. — Lélie : Mascarille, mon fils. — Mascarille : Point. — Lélie : Faismoi ce plaisir, MOL. *l'Ét.* II, 7. || Mon fils, dans le langage familier, se dit quelquefois en parlant à soi-même. Figaro : Allons, Figaro, vole à la fortune, mon fils, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 6. || V. Hugo (*Légende des siècles*, *Bivar*) a employé fils au sens de jeune homme, ou valet, comme on disait au moyen âge : Aucun sommet n'était trop haut pour votre taille, Et vous étiez un fils d'une telle fierté, Que les aigles volaient tous de votre côté. || 4° Poétiquement. Les fils de Mars, les guerriers. || Les fils de la victoire, les guerriers que la victoire favorise. Honneur au fils de la victoire ! À la beauté rendons honneur ! C. DELAV. *Paria*, III, 7. || Les fils d'Apollon, les poëtes. || Les fils de l'harmonie, les musiciens, et même les poëtes. || 5° Se dit aussi pour désigner simplement le sexe masculin, un enfant mâle, un garçon. De ce mariage naquirent deux fils et une fille. || 6° Un beau fils, un jeune homme élégant et recherché dans sa toilette. Il fait le beau fils. Là, là, n'en riez point ; autrefois, en mon temps, D'aussi beaux fils que vous étaient assez contents, Et croyaient de leur peine avoir trop de salaire, Quand je quittais un peu mon dédain ordinaire, CORN. *Mélite*, V. 7. Bien disant et beau fils, LA FONT. *Tabl.* Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, MOL. *Sgan.* 6. Et quel est ce beau fils qui cause tant de flamme ? MONTFLEURY, *le Mari sans f.* III, 7. || 7° Dans le style élevé, celui qui est de tel ou tel pays. Les fils d'Albion, les Anglais. Mais moi fils du désert, moi fils de la nature, Qui dois tout à moi-même et rien à l'imposture, DUCIS, *Othello*, II, 7. || Descendant, issu de telle ou telle race. Et tu pourras connaître Qui de nous deux, perfide, est l'esclave ou le maître.... Et si le fils des rois punit les assassins, VOLT. *Mérope*, V, 2. Fils des rois et des dieux, mon fils, il faut servir, ID. *ib.* V, 4. || 8° Dans la mythologie, les fils de la terre, les géants qui voulurent escalader le ciel. || Fig. Un fils de la terre, un homme obscur qui s'est élevé à un haut rang. Quoi donc ! je l'aurai vu citoyen mercenaire, Du travail de ses mains nourrissant sa misère ; Et la guerre civile aura dans ses horreurs Mis ce fils de la terre au faîte des grandeurs, VOLT. *Agathocle*, I, 1. || S'emploie dans le style biblique avec un nom de qualité bonne ou mauvaise pour désigner celui qui possède cette qualité. Fils de rébellion, rebelle. || 9° Fig. Fils de.... se dit de celui qui est produit par...., qui doit à.... Et cet homme inconnu, ce fils heureux du sort Condamne insolemment ses maîtres à la mort, VOLT. *Catilina*, V, 1. || Il est fils de ses œuvres, se dit d'un homme qui ne doit qu'à lui-même la position à laquelle il est arrivé. Mes fils, du sort jaloux bravant le long outrage, Seront avec le temps les fils de leur courage, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, V, 3. || 10° Fig. Il se dit de ce qui est produit par. Le luxe est fils de la vanité. Ma main donne au papier, sans travail, sans étude, Des vers, fils de l'amour et de la solitude, A. CHÉN. *Élég.* XVI.

— HIST. XI^e^ S. Enveions i les filz de nos moillers [femmes], *Ch. de Rol.* III. || XII^e^ S. Mais onc [il] n'ot fil ne fille de sa franche moillier, *Sax.* IV. E ses fiz est morz, *Rois*, p. 236. En ces jors se leva Mathathie li fiz de Joan, fil de Simon, *Machab.* I, 2. E li fil d'els desque en secle serrunt sur le tuen siege, *Liber psalm.* p. 208. || XIII^e^ S. Biaus très dous fils, fait-elle, comment osas penser....? *Berte*, III. Quant mi fil seront grant, [je] ferai les marier, *ib.* XCVII. Cil roys Loeys ot de femme deus fius, *Chr. de Rains*, p. 2. Tuit li enfant jusqu'au tiers nevoz sont apelez fiz, et li autre sont apelé deçadant, *Liv. de just.* 225. Et li fix du fil au fil mon fil [le fils du fils du fils de mon fils] m'est el quart degré en avalant, BEAUM. XIV, 4. || XIV^e^ S. Filz de lisce [fils de femme publique], DU CANGE, *filius.* || XV^e^ S. Si n'estoit pas fils de bonne mere qui ne disoit de grans maulx et vilenies d'icelui duc, MONSTREL. t. II, p. 121, dans LACURNE. Guillaume dist au suppliant : Tu es un très mauvais filz, qui vaut aultant selon la coustume du pays : tu es un très mauvais filz de putain, DU CANGE, *filius.* || XVI^e^ S. Laides et laids, visages deifiques, Filles et fils [garçons] en la fleur de jeunesse, MAROT, I, 159. Non moins regardé, prisé et estimé de tout le monde pour estre honeste et bien appris, que pour estre beau filz, AMYOT, *Marcell.* 2. Estre fils de prestre [répéter ce qu'on dit], OUDIN, *Dict.* À pere amasseur fils gaspilleur, COTGRAVE, *Dict.* Qui n'a qu'un seul fils le fait fol ; qui n'a qu'un porceau le fait gras, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 397. Il n'y a fils de bonne mere qui ne mette là son denier [à acheter des offices], PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 642.

— ÉTYM. Bourguig. *fi* ; picard, *fieu*, *fiu* ; provenç. *fils* ; catal. *fill* ; espagn. *hijo* ; portug. *filho* ; ital. *figlio* ; du latin *filius*. À cause de la forme ombrienne *felius*, des étymologistes ont rattaché *filius* à *fellare*, teter, sanscrit *dhê*, teter. Dans l'ancien français, *fils* ou *fis* ou *fius*, au nominatif singulier ; *fil*, au régime singulier ; *fil*, au nominatif pluriel ; *fils* ou *fis*, au régime pluriel. La forme actuelle *fils* est le nominatif singulier de l'ancienne langue.

† **FILTERIE** (fil-te-rie), *s. f.* Nom que porte à Lille toute fabrique où l'on retord le fil pour le vendre au commerce.

— ÉTYM. *Fil.*

† **FILTIER, ÈRE** (fil-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* À Lille, celui, celle qui retord le fil pour le vendre au commerce.

† **FILTRAGE** (fil-tra-j'), *s. m.* L'action, l'opération de passer ou de faire passer une liqueur à travers un filtre.

— ÉTYM. *Filtrer.*

FILTRANT, ANTE (fil-tran, tran-t'), *adj.* Qui sert à filtrer. Fontaine filtrante. Pierre filtrante. Papier filtrant.

† **FILTRATEUR** (fil-tra-teur), *s. m.* Industriel qui opère en grand la filtration des eaux pour l'usage des villes et des établissements.

— ÉTYM. *Filtrer.*

FILTRATION (fil-tra-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de chimie et de pharmacie. Opération qui consiste à passer un liquide à

travers un filtre pour le débarrasser des parties solides qui en troublent la transparence et qui sont trop légères pour se précipiter. || 2° Passage d'un liquide à travers un corps destiné à l'éclaircir. La filtration des eaux qu'on distribue dans une ville. || Passage d'un liquide à travers un corps poreux. L'eau ne se communique ni ne s'étend pas aussi loin qu'on le croit par la seule filtration, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc. Œuvres*, t. I, p. 178. || Eaux de filtration, eaux qui arrivent par les porosités du sol. Si une glacière n'est pas à l'abri des eaux de filtration, la glace y fondra facilement. || 3° Ancien terme de physiologie. Action par laquelle la bile et autres humeurs et sucs se séparent du sang. La filtration des humeurs.

— ÉTYM. *Filtrer.*

1. **FILTRE** (fil-tr'), *s. m.* || 1° Étoffe, papier, linge, charbon, et, en général, corps poreux à travers lequel on fait passer un liquide pour le clarifier. || Appareil destiné à la filtration des eaux en grand, et qui est composé, en comptant de haut en bas, d'éponges, et puis de couches alternatives de gravier et de grès pilé. || Filtre-presse, appareil composé de deux cylindres métalliques montés vis-à-vis l'un de l'autre et séparés par un diaphragme perforé ; le cylindre inférieur sert de récipient et porte un robinet ; le supérieur est fermé par un couvercle muni d'un tube de plomb de 10 à 12 mètres de hauteur et terminé supérieurement par un réservoir ; le diaphragme est recouvert d'une couche de coton, d'éponges, de charbon ou de verre pilé. || 2° Il s'est dit autrefois, en physiologie, des organes qui séparent quelque humeur de la masse du sang.

— HIST. XVIe s. La maniere de distiler par filtre, PARÉ, XXVI, 10.

— ÉTYM. Le même mot que *feutre* (voy. FEUTRE).

2. **FILTRE** (fil-tr'), *s. m.* Breuvage (voy. PHILTRE).

FILTRÉ, ÉE (fil-tré, trée), *part. passé.* Un liquide trouble qui, filtré, devient clair. || Par extension. Les différentes couleurs et les reflets de la lumière filtrée à travers cette immense quantité d'eau, MAIRAN, *Éloges, Halley.*

FILTRER (fil-tré), *v. a.* || 1° Faire passer par le filtre. Filtrer une liqueur. || 2° Dans l'ancienne physiologie, il se dit des organes qui séparent une humeur de la masse du sang. Cette odeur vient de deux follicules ou vésicules que ces animaux ont auprès de l'anus, et qui filtrent et contiennent une matière onctueuse dont l'odeur est très-désagréable dans le putois, le furet, la belette, le blaireau, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 250, dans POUGENS. || 3° *V. n.* Passer à travers un filtre. Ce sirop filtre lentement. || Par extension, passer, transsuder comme à travers un filtre. L'eau filtrait de tous côtés. || 4° Se filtrer, *v. réfl.* Passer à travers un filtre. L'eau se filtre à travers le charbon. || Passer comme à travers un filtre. Si ces eaux trouvent des terres sablonneuses, elles se filtrent au travers et se perdent, FONTEN. *Couplet.* Il n'y a pas d'apparence que l'eau des fleuves et des rivières s'étendent loin en se filtrant à travers les terres, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc. Œuvres,* t. I, p. 176. || Dans l'ancienne physiologie, subir une élaboration. La nourriture se filtre dans les chairs ; elle devient chair elle-même, FÉN. *Exist.* I, 24. Cette opinion et cette volonté sont l'effet immédiat de la manière dont les esprits animaux se filtrent dans le cervelet et de là dans la moelle allongée, VOLT. *Oreilles, Chesterfield,* ch. 7.

— HIST. XVIe s. Recipiens, materas, terrines à filtrer, PARÉ, t. III, p. 638.

— ÉTYM. *Filtre* 1.

FILURE (fi-lu-r'), *s. f.* Qualité de ce qui est filé. On connaît le drap à la filure, et la serge à la croisure.

— ÉTYM. *Filer* ; provenç. *filadura* ; ital. *filatura.*

† **FIMBRIAIRE** (fin-bri-è-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de frange. || *S. m.* Genre de vers intestinaux.

— ÉTYM. Lat. *fimbria*, frange.

† **FIMBRILLE** (fin-bri-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de botanique. Appendice filiforme du clinanthe des plantes à fleurs composées ; il est ordinairement découpé en lanières.

— ÉTYM. Diminutif de *fimbria*, frange.

† **FIMICOLE** (fi-mi-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit ou croît dans le fumier.

— ÉTYM. Lat. *fimus*, fumier, et *colere*, habiter.

1. **FIN** (fin), *s. f.* || 1° Celle des deux extrémités où une chose cesse d'exister, en parlant soit de l'espace, soit de la durée. L'espace n'a ni commencement ni fin. Je hais les pièces d'éloquence Hors de leur place et qui n'ont point de fin, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. Et vos ravissements ne prendraient point de fin, MOL. *Fart.* I, 6. Votre malheur par là trouve une heureuse fin, TH. CORN. *Ariane*, III, 3. Toutes les choses de ce monde prennent fin, SÉV. 265. Vous n'en trouverez pas sitôt la fin, ID. 407. La censure tire à sa fin, BOSS. *Lett. quiét.* 71. Le ciel sembla promettre une fin à ma peine, RAC. *Bérén.* I, 4. Quoique Arsinoé fût plus âgée que Ptolémée, et trop vieille, quand il l'épousa, pour avoir des enfants, il l'aima tendrement et constamment jusqu'à la fin, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 454, dans POUGENS. Avant la fin de la journée, Ils [les œufs] montaient à plus d'un cent, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf ; il en avait pondu cent avant la fin de la journée, VOLT. *Lett. Caperonier,* 1er juin 1768. On sait, on croit du moins que cette princesse aimait la paix, au moins sur la fin de ses jours, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse,* 15 déc. 1780. L'autorité de la Grande-Bretagne sur l'Amérique doit tôt ou tard avoir une fin, ainsi le veut la nature, la nécessité et le temps, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 44. || Les fins de lune, les époques mensuelles où la lune n'est plus visible. J'observerai ce régime à toutes les fins des lunes, SÉV. 378. || Mettre fin à, faire cesser. Attendant qui des deux mettra fin à ma peine, RÉGNIER, *Élég.* I. Pour mettre fin aux désordres, BOSS. *Hist.* I, 9. Le carnage fut horrible et dans le camp et hors du camp et sur les vaisseaux ; la nuit seule y mit fin, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 208, dans POUGENS. || Mettre à fin, achever, accomplir. Amadis de Gaule, sous le titre de damoisel de la mer, mit à fin ses plus belles aventures, VOIT. *Lett.* 46. Un homme qui.... sait mettre noblement à fin les aventures les plus difficiles, MOL. *Pourc.* I, 4. Pourras-tu mettre à fin ce que je me propose ? ID. *l'Ét.* I, 10. || Faire une fin, se fixer, et, en particulier, se marier. Mlle de Lutzbourg, n'ayant rien vaillant que beaucoup d'esprit et d'adresse, voulut faire une fin comme les cochers, et fit si bien qu'elle l'épousa [des Alleurs], ST-SIM. 50, 94. Il faut faire une fin, monsieur : je vais me rendre mari d'une certaine Lisette, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme,* sc. 1. Mais après cinquante ans on est bien aise enfin De vivre un peu tranquille ; il faut faire une fin, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste,* V, 2. Et pour faire une fin je me fais procureur, LEGRAND, *Famille extravag,* sc. dern. || Familièrement. N'avoir ni fin ni cesse, ne pas cesser, ne pas finir. C'est un travail qui n'a ni fin ni cesse. || Terme de musique. Fin se met ordinairement à la fin d'une reprise dans un morceau, pour indiquer qu'après avoir recommencé les reprises, comme il est indiqué, on doit finir le morceau à ce mot. Souvent, au lieu de fin, on met en italien *fine.* || 2° Mort. Au jour de sa transfiguration, il [Jésus] s'entretient de la fin tragique qu'il devait faire à Jérusalem, BOSS. *Serm.* I, *Quinq.* 2. Par cette fin terrible et due à ses forfaits.... RAC. *Athal.* V, 8. Aussitôt que ce roi eut fait une fin digne de ses crimes, FÉN. *Tél.* VIII. Telle fut la fin de Socrate, la première année de la XCVe olympiade, et la soixante et dixième de son âge, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 441, dans POUGENS. Si vous renvoyez votre conversion à la fin, non-seulement vous ne pourrez plus le chercher [Jésus-Christ], mais quand vous le pourriez.... MASS. *Car. Impén. fin.* Malheureusement pour eux ce monarque imprudent [Sébastien] eut une fin funeste, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 3. || Telle vie, telle fin, veut dire que les méchants finissent mal. || Faire une bonne fin, une belle fin, mourir dans des sentiments de piété et de repentir. M. de Saint-Hilaire a fait une très-belle fin, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné,* 10 oct. 1685. || Fig. Jamais je ne vis, en pareille matière, de vanité qui fît une bonne fin, MARIV. *Paysan parv.* 1re part. || Tirer à la fin, à sa fin, être près d'expirer. Ses domestiques qui la voyaient tirer à sa fin, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Fig. Une mer pleine de monstres, des eaux croupissantes où la nature tirant à la fin venait comme rendre les abois, VAUGELAS, *Q. C.* 515. || Fin, au sens actif, extermination. Marche, va les détruire [les protestants], éteins-en la semence, Et suis jusqu'à leur fin ton courroux généreux, MALH. II, 12. || Terme de chasse. Être sur ses fins, se dit du cerf las et près de se rendre, et aussi de la bête qui va mourir. Lorsqu'on aperçoit les trappes tombées, on court aux fins de la bête ; un loup ou un renard, les reins à moitié cassés, montre aux chasseurs ses dents blanches, CHATEAUBR. *Amér. Chasse.* || Fig. Une passion d'hiver est bien usée, et elle tire diantrement sur ses fins quand le mois de mars arrive, DANCOURT, *Retour des officiers,* sc. 5. || 3° Ce qu'on se propose pour but, le terme d'une action. Pour obtenir nos fins, n'aspirons point si haut, ROTR. *St Genest,* V, 2. À quelque heureuse fin que tendent ses projets, Jamais il ne fait bien au gré de ses sujets, ID. *Vencesl.* I, 1. Comment gagner les confidents d'amours.... Jusques au chien : tout y fait quand on aime ; Tout tend aux fins, LA FONT. *Mandr.* Faites semblant de consentir à ce qu'il veut, vous en viendrez mieux à vos fins, MOL. *l'Av.* I, 7. Ainsi l'on voit que, dans les ténèbres du monde, on les suit [les choses] par un aveuglement brutal, que l'on s'y attache, et qu'on en fait la dernière fin de ses désirs ; ce qu'on ne peut faire sans sacrilége, car il n'y a que Dieu qui doive être la dernière fin, comme lui seul est le vrai principe, PASC. *Lettre à Mme Périer,* 1er avril 1648. Elle [la Providence] se sert de nos opinions pour nous mener à ses fins, SÉV. 456. Ce qui est désiré pour l'amour de soi-même et à cause de sa propre bonté s'appelle fin, BOSS. *Connaiss.* I, 18. Ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, BOURDAL. 5e *dim. après la Pentec.* t. II, p. 461. La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance, LA BRUY. XI. Quelle fin on doit se proposer en gouvernant les hommes, FÉN. *Tél.* XXIV. Que vous ne jouez ce nouveau personnage que pour aller plus sûrement à vos fins, MASS. *Carême, Resp. hum.* Cette adresse avait son usage à plus d'une fin, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Il connaît les fins et les moyens, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 3, dans POUGENS. Combien d'œufs dont il ne sort point d'oiseau ! la nature est si riche qu'elle ne regarde point à ces petites pertes ; et ce qui ne sert pas pour une fin, sert pour l'autre, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 134, dans POUGENS. || La fin justifie les moyens, se dit pour excuser des moyens coupables en considérant la bonté de la fin. Il y a bien quelque chose à dire contre la délicatesse dans ce que vous me racontez là ; mais la fin de l'action en sanctifie les moyens, et je vous absous pour toutes celles de même nature, VOLT. *Dial.* XXXI. || Faire une chose à bonne fin, à mauvaise fin, la faire à bonne intention, à mauvaise intention. C'est à bonne fin [que je le fais], BOSS. *Lett.* 253. || À ces fins, afin d'effectuer l'objet qu'on se propose. || On dit, au singulier : à cette fin. Le peuple dit souvent à celle fin (*celle* pour *icelle*), que beaucoup dénaturent en *à seule fin.* || À toute fin, pour servir en tout cas. Je vous envoie à toute fin le procès-verbal, BOSS. *Lett. quiét.* 486. || Un cheval à toute fin, un cheval de selle et d'attelage à la fois. || N'étant à autre fin, se dit, dans les lettres des princes et ailleurs, pour exprimer qu'elles n'ont pas d'autre objet que celui qui y est énoncé. Je pourrais finir ici ma lettre, n'étant à autre fin ; mais je veux vous demander.... SÉV. 27 janvier 1687. || À telle fin que de raison (pour une fin telle que la raison indiquera), se dit, dans le style d'affaires, pour exprimer qu'on fait une chose sans savoir précisément à quoi elle servira, mais dans la prévision qu'elle pourra être utile. Faisons un état des lieux à telle fin que de raison. || Dans le langage général, à telle fin que de raison, pour servir comme il conviendra, à tout événement. Il me faut, de ce pas, aller faire mes plaintes au père et à la mère, et les rendre témoins, à telle fin que de raison, des sujets de chagrin et de ressentiment que leur fille me donne, MOL. *G. Dand.* I, 3. Sauf à faire les choses à telle fin que de raison, HAMILT. *Gramm.* 10. || 4° Le but auquel un être tend par sa nature. Parlez au diable, employez la magie, Vous ne détournerez nul être de sa fin, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Il [l'homme] devient à lui-même son principe et sa fin, FLÉCH. *Serm.* I, 99. Pour peu qu'on examine la nature de l'homme, ses inclinations, sa fin, il est aisé de reconnaître qu'il n'est pas fait pour lui seul, mais pour la société, ROLLIN, *Trait. des Ét. Disc. prél.* Tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin, VOLT. *Candide,* 1. Vous avez très-bien remarqué, madame, que la grande fin de l'homme, est de réussir en société ; de bonne foi, est-ce par les sciences qu'on obtient ce succès ? ID. *Jeannot et Colin.* Il est, dans la nature, des fins que la raison ne saurait méconnaître ; mais c'est surtout dans la structure des animaux qu'on découvre le plus de fins particulières et frappantes, BONNET, *Contempl. nat.* 3e part. ch. 26. || Il se dit aussi des choses. Cette nation connut la vraie fin de la politique, BOSS. *Hist.* III, 3. Y eut-il jamais homme qui disposât mieux toutes choses à leur fin ? FLÉCH. *Tur.* Saint Paul nous dit en termes clairs et précis que Jésus-Christ était la fin de la loi, ROLLIN, *Traité des Ét.* 2e part. ch. 1, art. I. Nous voudrions être la fin de toutes les voies et de tous les desseins de Dieu, MASS. *Myst. Soum.* La fin est un effet qui a son principe, BONNET, *Essai analyt. âme, Œuvres,* t. XIII, ch. 17, p. 256, dans POUGENS || 5° Terme de théologie. Les quatre fins de l'homme, la mort, le

jugement, le paradis et l'enfer. Nicole a fait un traité des quatre fins de l'homme. || 6° Terme de procédure. Fin et, plus souvent, fins désigne toute espèce de demande, prétention ou exception présentée au tribunal par les parties. Les conclusions des parties demandent qu'il plaise au tribunal adjuger les fins de la requête. Le prévenu demande à être renvoyé des fins de la plainte. || Fin de non-recevoir, refus d'admettre une action judiciaire, en prétendant, par un motif pris en dehors de la demande elle-même et de son mal fondé, que celui qui veut l'intenter n'est pas recevable dans sa demande. || Dans le langage général, fin de non-recevoir, refus pour des raisons extrinsèques. Répondre par des fins de non-recevoir. Opposer des fins de non-recevoir. || Fin de non-procéder, se dit de toute exception dilatoire, déclinatoire, etc. || En matière criminelle, fins civiles, les demandes présentées par la partie civile et tendant seulement à une condamnation pécuniaire. || 7° Terme de commerce et de banque. Fin courant, indique la fin du mois qui court, et fin prochain celle du mois prochain. || On dit aussi: fin janvier, fin février, etc. || 8° A la fin, *loc. adv.* Enfin, après tout. Paissez, chères brebis, jouissez de la joie Que le ciel nous envoie; A la fin sa clémence a pitié de mes pleurs, RACAN, *Chant de bergers.* Sa présence à la fin pourrait être importune, RAC. *Athal.* II, 7. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de Choiseul, c'est que la vérité est la fille du temps, et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde, VOLT. *Lett. Taulès,* 21 mars 1768. || Familièrement. A la fin des fins, en fin finale, même sens que enfin. En fin finale, une certaine enflure La contraignit d'allonger sa ceinture, LA FONT. *Hermite.* A la fin des fins vous nous en direz quelque petit mot, SÉV. 410. || 9° Sans fin, sans qu'il y ait de terme, de fin. Vous ne savez que trop que rien n'échauffe tant la poitrine que d'écrire sans fin et sans cesse comme vous faites, SÉV. 23 nov. 1688. || 10° En fin de compte, finalement. || Proverbe. La fin couronne l'œuvre, c'est-à-dire, dans les entreprises, dans les affaires, on regarde le succès, et, s'il est bon, le reste est oublié. Cela se met aussi sur des ouvrages, sur des monuments, pour dire seulement: l'œuvre est finie. || Qui veut la fin veut les moyens, quand on veut une chose, il faut accepter les moyens; on est responsable des moyens. || En toute chose il faut considérer la fin, il ne faut pas s'engager dans une affaire sans en prévoir l'issue. En toute chose il faut considérer la fin, LA FONT. *Fables,* III, 5.

— HIST. XIe s. Or [je] te vei mort, tute en sui doleruse, Ço peiset mei que ma fins tant demoret, *St Alexis,* XCII. La fin du siecle qui nous est en present, *Ch. de Rol.* CIX. Promis nous est, fin [nous] prendrons à itant, *ib.* CXIV. Jointes ses mains [il] est alet à sa fin [est mort], *ib.* CLXXIII. Deus sait assez coment la fins en ert [sera], *ib.* CCLXXXII. || XIIe s. [je] Ferai la fin de mes chansons oïr, *Couci,* XX. Que plus [je] ne doi à fin d'amours penser, *ib.* ....saint Thomas, qui encore ert seanz, E atendeit iluec mort e fin de ses anz, *Th. le mart.* 146. || XIIIe s. Mais toutes voies fu la chose menée à tel fin que li empereres li otroia, VILLEH. CXII. Et dient cil qui morir le virent, que ce fu uns des homes du monde qui plus belle fin fist, ID. XXIII. La fin du conseil fu tele qu'il distrent qu'il demorroient avec eus jusques à la feste Saint-Michel, ID. LIX. Au commencement de toutes choses pense la fin, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 347. Car cil qui bien ne fait, en la fin le compere [paye], *Berte,* IV. Que Dieu le gart et s'ame fasse à la fin merci, *ib.* LIX. Mais en la fin le sait Diex si à point merir [payer, rémunérer], *ib.* LXIII. Noz ne le volons pas nommer devant le [la] fin du livre, se Dix done que noz le metons à fin, BEAUM. 43. Onques de corre [il] ne prist fin, Tant qu'il est à la croiz venus, *Ren.* 2302. En la fin de sa bataille venoit le conte de Soissons et monseigneur Pierre de Nouille, JOINV. 227. || XIVe s. Celui qui donne et non pas pour bonne fin, il n'est pas liberal, mes doit estre appellé autrement, ORESME, *Eth.* 101. Si comme de medecin la fin est santé.... *ib.* 2. Une huche [il] rompi, où un escrin trouva Où les joiaux sa mere, sachiez, estoient là.... Bertran mist tout à fin, à ses gens en donna, *Guescl.* 659. Comme il se fait mauvais meller de larrechin, Ne convoitier aussi le [la] femme à son voisin; On en vient, à le [la] fois [par fois], à très mauvaise fin, *Baud. de Seb.* VII, 744. || XVe s. Ainsi comme ils ont d'usage à faire leurs saignées en Lombardie quand ils veulent à un homme avancer la fin, FROISS. II, II, 226. Messire Barbanoire, qui avoit fait maint meschef sur mer, et mis à fin maint Anglois, ID. I, I, 22. Vous m'avez demandé tout premierement à quel fin il [le comte de Foix] garde tant d'argent, ID. II, III, 9. Quant amours ot oÿ mon cas, Et vit qu'à bonne fin tendi, Il remit sa flesche au carcas, ALAIN CHART. *Excusat. de maître Alain.* En luy faisant assavoir que le dit accord.... n'estoit fait à aultre fin que pour l'aler destruire incontinent, J. DE TROYES, *Chr.* 1469. Les buveurs d'eau ne font point bonne fin, BASSEL. LIV. Si fit tant à toutes fins que il eut congé d'aller de rechef en Prusse, *Boucic.* I, 17. On lui emplist, pour faire fin, D'ung très bon vin blanc de Baigneux; Maistre François print les deux brocs, L'un après l'autre les bouta, VILLON, *Repues franches.* Les choses qu'ilz avoient proposées qui estoient tendans à fin de paix, COMM. V, 16. Tousjours taschoit le roy venir à fin de Bretaigne, car il lui sembloit qu'elle estoit plus aysée à conquerir et de moindre deffence, ID. II, 2. Les requestes et fins des seigneurs estoient d'entrer dedans Paris pour.... ID. I, 8. Luy firent ung procès.... et en fin de compte luy trencherent la teste, ID. IV, 2. Et à la fin finale si en fist une [trefve] d'ung an, ID. III, 3. || XVIe s. Ilz avoient saccaigé les fins maritimes de Olone, RAB. *Garg.* I, 50. Le long jeuner de tel façon les mine, Qu'à la parfin tombent morts de famine, MAROT, IV, 28. Celuy qui pour sa fin [but] establiroit nostre peine et mesaise, MONT. I, 69. Prinse avecques moderation, la philosophie est plaisante, mais en fin [avec excès, poussée jusqu'à l'extrémité] elle rend un homme sauvage, ID. I, 224. La riviere croissant tousjours vint à la fin à sortir de rive, AMYOT, *Rom.* 4. Il vouloit hazarder tout chaudement la bataille, et alloit sollicitant à ces fins les chefs des bandes, ID. *Cam.* 63. Titus y envoya aussi de ses gens, solliciter pour luy à deux fins, ID. *Flam.* 10. Belle fin fait qui meurt en bien aimant, RONS. 91. La fin du monde approche, les bestes parlent latin, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Provenç. *fin, fi;* espagn. *fin;* portug. *fim;* ital. *fine;* du lat. *finem.*

2. **FIN, FINE** (fin, fi-n'), *adj.* || 1° Qui est à l'état de pureté, épuré. Or, argent fin. || Terme de monnaie et d'orfévrerie. Or fin, l'or parfaitement pur. || Bijoux demi-fins, bijoux dont l'or est mêlé de moitié d'alliage. || *S. m.* C'est du fin, c'est de l'or ou de l'argent. Faire le commerce de fin, acheter et vendre des matières d'or et d'argent. || On dit aussi: le commerce de demi-fin; faire le demi-fin. || Grain de fin, bouton de fin, or ou argent obtenu par la coupelle. || Or ou argent qui se trouve dans un alliage. Tirer tout le fin qui est contenu dans un alliage. || 2° Qui est de qualité supérieure. Sucre, vin fin. Épice, liqueur fine. Porcelaine fine. Aiguille fine. Martre fine. || Herbes fines, nom donné à certaines plantes qui sentent bon comme le thym, la marjolaine, etc. || Fines herbes, menues herbes qui servent aux assaisonnements, comme le cerfeuil, le persil, la pimprenelle, l'estragon. || Fine fleur de farine, la farine la mieux débarrassée de tout le son. || Fig. Près de Rouen, pays de sapience, Gens pesant l'air, fine fleur de Normands, LA FONT. *le Remède.* || Fine fleur de la chevalerie, se dit, dans les romans de chevalerie, de l'élite des chevaliers, et parfois d'un chevalier accompli. || Fig. C'est une fine épice, se dit d'une personne adroite, rusée. || 3° Véritable par opposition à faux, en parlant d'ouvrages de broderie, de pierres précieuses, de dentelles d'or et d'argent. Pierres fines. Une dentelle d'argent fin. Diamant fin. Une parure de perles fines. || 4° Se dit explétivement dans certaines locutions pour renforcer le sens du mot auquel il est joint. Le fin fond de la mer. Il vient du fin fond de la Russie. Le sang m'a remué jusqu'au fin bout de mes doigts, HAUTEROCHE, *le Deuil,* sc. 6. || Familièrement. En fin fond de forêt, dans l'endroit d'une forêt le plus écarté. Et nous fûmes coucher sur le pays exprès, C'est-à-dire, mon cher, en fin fond de forêts, MOL. *les Fâch.* II, 7. || Fig. et familièrement. Le fin mot, le mot dernier, décisif par lequel une personne fait connaître son intention, ses vues. Ne nous faites plus attendre, dites-nous le fin mot. || Le fin mot signifie aussi le véritable motif, le motif caché qu'on n'avoue qu'à la dernière extrémité. Il refuse cette place, c'est qu'il en voudrait une meilleure; voilà le fin mot, *Dict. de l'Acad.* || 5° Il se joint dans le langage familier à quelques adjectifs. Fin seul, tout à fait seul. Étienne vit toute fine seulette Près d'un ruisseau sa défunte Tiennette [qui n'était plus sa femme], LA FONT. *Troqueurs.* Je suis ici toute fine seule, SÉV. 384. || Populairement. Le fin premier, le premier de tous. D'un village ici près je suis le fin premier, BOURSAULT, *Fables d'Ésope,* II, 6. || 6° Qui excelle en quelque qualité, en parlant des personnes. Un fin connaisseur que nous avons consulté prétend qu'en général ce qu'on appelle véritablement Japon a une couverture plus blanche et moins bleuâtre que la porcelaine de la Chine, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. || Avec un sens ironique. Voilà sérieusement où en viennent les fins réformés: ils prononcent sans restriction que le prince n'a aucun droit sur les consciences, BOSS. *Déf. des Variations,* 4. || Un fin gourmet, celui qui sait bien apprécier les mets, les vins, les liqueurs. || C'est une fine lame, c'est un habile tireur d'épée; et fig. c'est une fine lame, c'est une femme adroite et rusée. || Populairement. Une fine gueule, ou un fin bec, un homme qui aime les bons morceaux et qui s'y connaît. || 7° Terme de marine. Fin voilier, fin de voile, vaisseau allant bien à la voile et principalement au plus près du vent. Vous observerez que, vous donnant plusieurs vaisseaux fins de voile et nouvellement carénés, vous devez en tenir toujours à la découverte, afin que, sur le rapport qu'ils vous feront, vous puissiez prendre votre parti, *Instruct. à M. de Château-Renault,* 1696, dans JAL. || Anciennement, fin de bouline, marchant bien à la bouline, tenant bien l'allure du plus près. Le comte d'Estrée et Chabert fondaient leur avis de ne pas aller plus avant sur ce qu'il manquait des vivres aux Jeux [nom du vaisseau que montait Villette] et sur ce que ce vaisseau n'était pas assez fin de bouline pour devoir entreprendre de l'engager dans une si grande étendue de mers, d'où l'on ne se tirait jamais qu'en pinçant le vent, *Mém. mss. du marquis de Villette-Mursay,* 1677, p. 54, dans JAL. || 8° Recherché, en parlant des mets. Un souper fin. Il fallait que les mets les plus exquis, le gibier le plus fin, les oiseaux les plus rares vinssent trouver le prince en quelque endroit du monde qu'il campât, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres,* t. II, p. 459, dans POUGENS. || Partie fine, partie de plaisir où l'on met quelque mystère. || 9° Qui a délicatesse et élégance. Des contours fins et gracieux. Des traits fins. Ah! cousin, qu'elle a le nez joli, Le minois égrillard, le cuir fin et poli! REGNARD, *le Bal,* 7. || Terme de peinture et de gravure. Pinceau fin, burin fin, manière de peindre, de graver légère et délicate. On dit de même une touche fine. || Passage fin, dégradation bien ménagée d'un ton à un autre, d'une couleur à une autre. || 10° Qui est de forme svelte, élégante. La tête longue et fine, le museau allongé, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 64, dans POUGENS. || Avoir la taille fine, avoir la taille mince et bien prise. Je suis assez adroit, j'ai bon air, bonne mine, Les dents belles surtout, et la taille fort fine, MOL. *Mis.* III, 1. || On dit dans un sens analogue: avoir la jambe fine. || Terme de manége. Cheval fin, cheval qui a la tête sèche, la taille dégagée et les jambes en rapport avec le corps. Se dit aussi du cheval qui répond vivement aux aides du cavalier. Le cheval fin est opposé au cheval grossier, VOLT. *Dict. phil. Finesse.* || Terme de marine. Bâtiment fin, bâtiment qui est très-rétréci dans ses fonds. || Temps fin, temps pur et sans nuage. || 11° Qui est délié, menu. La pointe de cet instrument est trop fine. Du fil fin. Du sable fin. Le fin lin et la pourpre sont ses vêtements, FÉNEL. *Éduc. des filles,* ch. 13. Une industrie non moins merveilleuse lance dans vos yeux, sans les blesser, les traits de lumière réfléchis des objets; traits si déliés et si fins, qu'il semble qu'il n'y ait rien entre eux et le néant, VOLT. *Comm. sur Malebranche.* La pâte elle-même est communément plus blanche, plus liée, plus grasse; son grain plus fin, plus serré, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. || Oiseaux à bec fin, ou, simplement, becs-fins, nom donné, en raison de la forme de leur bec, à différents petits oiseaux. Aristote fait en cet endroit un dénombrement des petits oiseaux à bec fin, qui ne vivent que d'insectes ou qui du moins en vivent principalement, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 263, dans POUGENS. || Se dit des étoffes faites avec des fils très-fins. Un drap fin. Une toile fine. || Substantivement. Terme de blanchisseuse. Travailler en fin, travailler dans le linge fin. On dit également blanchisseuse de fin. || 12° Plume fine, plume à écrire dont le bec est fin. On dit de même un crayon fin, un pinceau fin. || Substantivement. Le demi-fin, écriture un peu plus grande que l'expédiée ordinaire. || Écrire en fin, employer la plus fine écriture. || 13° En parlant des sens, qui a une grande sensibilité, qui perçoit exactement les moindres impressions. Avoir l'odorat très-fin, l'oreille, l'ouïe très-fine. || Terme de chasse. Avoir le nez fin, se dit d'un chien qui chasse avec succès dans la poussière et pendant la chaleur; et fig. avoir le nez fin, avoir beaucoup de sagacité. Phelippeaux, qui avait le nez

fin, en avertit longtemps [de l'infidélité du duc de Savoie], sans qu'on voulût le croire, ST-SIM. 122, 90. || **Fig.** Avoir l'oreille fine, se connaître en musique, remarquer jusqu'aux moindres fautes des exécutants. || **14°** Qui n'est appréciable que par un esprit pénétrant ou un goût délicat. Une expression, une pensée fine. Une fine plaisanterie. Les uns comprennent bien les effets de l'eau; en quoi il y a peu de principes, mais dont les conséquences sont si fines qu'il n'y a qu'une grande pénétration qui puisse y aller, PASC. *Pensées*, part. I, art. 10. Un chancelier offrant un jour sa protection au parlement, le premier président se tournant vers sa compagnie: Messieurs, dit-il, remercions M. le chancelier, il nous donne plus que nous ne lui demandons; c'est là une réponse très-fine, VOLT. *Dict. phil. Finesse.* Le sujet de ce petit poëme est si fin que beaucoup de personnes ne l'ont pas entendu, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 195, dans POUGENS. Hormis quelques mots fins qu'il [M. Necker] plaçait çà et là, personnage muet, il laissait à sa femme le soin de soutenir la conversation, MARMONTEL, *Mém.* X. L'analogie donne la raison de l'usage ou le corrige; elle est la partie la plus fine de la philosophie même du langage, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XXI. || **15°** Il se dit de l'esprit, du goût, du jugement, etc. pour en signifier la subtilité, la sagacité. Avoir le goût, le jugement fin. Les esprits fins sont ceux qui remarquent par la raison jusques aux moindres différences des choses; qui prévoient les effets des causes cachées, peu ordinaires et peu visibles; enfin ce sont ceux qui pénètrent davantage les sujets qu'il considèrent, MALEBR. *Recherche*, II, II, ch. VIII, 1. L'esprit fin est souvent faux, précisément parce qu'il est trop fin; c'est un corps trop délié pour avoir de la consistance, DUCLOS, *Consid. mœurs*, chap 13. || Regard fin, physionomie fine, qui annonce de l'esprit. Son souris aussi fin qu'il paraît gracieux, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 1. || **16°** Rusé, adroit, pénétrant. C'est un fin matois. Car si cette Africaine aussi fine que belle Emploie à se sauver quelque ruse nouvelle.... MAIR. *Sophon.* III, 1. L'épouse indiscrète et peu fine, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. L'homme à qui nous avons affaire n'est pas des plus fins de ce monde, MOL. *Am. méd.* III, 3. Il faut être bien fin pour remarquer cette différence, PASC. *Amour.* Quand je suis déguisé, je le donne au plus fin, Si, me voulant connaître, il n'y perd son latin, TH. CORN. *l'Inconnu*, I, 1. C'est avoir fait un grand pas dans la finesse que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement fin, LA BRUY. VIII. || Plus fin que lui n'est pas bête, se dit d'un homme fort adroit, fort rusé. J'entends, plus fin que vous n'est pas bête, monsieur, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 1. || On dit dans le même sens: Bien fin qui l'attrapera. || Il se dit de certains animaux. Le renard est très-fin. Ils [les merles] passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante, ils découvrent les chasseurs de fort loin, et se laissent approcher difficilement, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 3, dans POUGENS. || Fig. C'est un fin renard, une fine bête, une fine mouche, c'est une personne fort rusée. || Fig. et populairement. C'est un fin merle, un fin matou. || Substantivement. Quant à moi, ce n'est pas l'esprit, c'est la sottise qui me fait aller en prison: j'ai cru bonnement à la charte; je le confesse, à ma très-grande honte; et pourtant de plus fins y ont été pris comme moi, P. L. COUR. *Réponse aux anonymes.* || C'est un gros fin, ou il est fin comme une dague de plomb, se dit de quelqu'un dont on découvre aisément ce qu'il croit cacher adroitement. Il joue ici le rôle de ce qu'on appelle un gros fin, et rien n'est ni moins tragique ni plus mal imaginé, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodogune*, *Œuv.* t. LXVI, p. 277. || Faire le fin, se piquer de ruse, d'adresse, de finesse. Ce lourdaud veut faire le fin. || Faire le fin d'une chose, ou, simplement, faire le fin, ne vouloir pas découvrir ce qu'on en sait, ce qu'on en pense. N'en fais donc point la fine, et vainement ne cache Ce qu'il faut, malgré toi, que tout le monde sache.... RÉGNIER, *Dial.* Je vous embarrassai, n'en faites point la fine, CORN. *Ment.* V, 6. Mais je ne t'en fais pas le fin, Nous avions bu de je ne sais quel vin Qui m'a fait oublier tout ce que j'ai pu faire, MOL. *Amph.* II, 3. || Familièrement. Jouer au fin, au plus fin, c'est-à-dire à qui sera le fin, le plus fin, user d'adresse pour venir à bout de ce qu'on se propose. Il faut jouer au fin contre un esprit si double, CORN. *Veuve*, I, 3. || **17°** Il se dit des choses qui décèlent de l'adresse, de la ruse. Le tour est fin. Je sais des gens de cour quelle est la politique; J'en connais mieux que lui la plus fine pratique, CORN. *Poly.* V, 1. || **18°** *Adv.* Terme de billard. Prendre une bille fin, trop fin, la toucher sur le côté. On dit aussi prendre le fin d'une bille. || On dit encore adjectivement: Prenez la bille très-fine. || **19°** *S. m.* Ce qu'il y a de décisif, de principal. Voilà qui est spirituellement remarqué, et c'est prendre le fin des choses, MOL. *Critique*, sc. 7. Il faut être théologien pour en voir le fin, PASC. *Prov.* 1. || Ce qu'il y a de plus caché en une affaire. De concert avec la Palatine, je leur fis voir le fin des intentions de Monsieur, RETZ, III, 150. || Tirer le fin du fin, tirer d'une affaire tout ce qui s'en peut savoir. || Savoir le fort et le fin d'un art, le connaître parfaitement. ....Tu sais de leur art et le fort et le fin, BOIL. *Sat.* VIII. Faire naître les conspirations, les étouffer, c'est le fort et le fin de la science des hommes d'État, P. L. COUR. *Lett.* X. || On dit de même: savoir le fin. Je sais le fin du jeu. Sans avoir saisi le fin du métier, je ne laissai pas d'en prendre la marche courante, assez pour pouvoir l'exercer rondement, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || **20°** Le fin de l'autruche, ce qu'il y a de plus délié dans le plumage de l'autruche. Fin à pointes, les plumes les plus noires de l'autruche, les plus propres à faire des panaches. || Fin d'once, fin de rame, fin bédelin, plusieurs sortes de coton que l'on tire du Levant. || **21°** Dans un langage très-vulgaire, la plus fine, les excréments, la matière fécale. Et dit-on que de la plus fine Son brun visage fut lavé, *Cabinet sat.* dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Proverbes. Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure, n'est pas bon pour double, ne vaut rien pour doublure, c'est-à-dire il ne faut pas entreprendre de tromper aussi fin que soi. On dit dans le même sens: Il ne faut pas mettre fin sur fin. || Il est fin à dorer, il a beaucoup de finesse, proprement il vaudrait la peine d'être doré.

— HIST. XI° s. Diz muls chargez du plus fin or d'Arabe, *Ch. de Rol.* LI. || XII° s. Loyaus amors et fine et droituriere, *Couci*, XVIII. S'avec ces biens [beauté et courtoisie] [vous]accueillez felonie,Vostre fin cuer [vous] en feriez blasmer, *ib.* XXI. Nule chançon ne m'agrée S'el ne vient de fine amor, *ib.* I. Et fins amans destrois et angoisseus Doit joie avoir par jugement d'amors, *ib.* VII. Tant [j'] ai d'amour mon fin cuer esprouvé Que jà sans lui n'aurai joie certaine, *ib.* XIV. || XIII° s. Et Johannis fist assaillir la cité et la prist par fine force, VILLEH. CLVII. Mais ele par estoit de si fine nature.... *Berte*, XLII. Bertain [elles] treuvent ouvrant d'œuvre très fine et vraie, *ib.* LVIII. Car elle ert [était] apensée, et bone et sage et fine, *ib.* LVI. Et por ce que fins amans soies, Voil-je [veux-je] et commans que tu aies En ung seul leu tout ton cuer mis, *la Rose*, 2249. || XIV° s. La dame estoit si fine belle, Qu'en n'avoit dame ne pucele Ens el païs qui l'ateindist [l'atteignît], *Roman de Couci*, v. 6176. C'est celuy, pour sçavoir le fin, Que soubs couleur d'allegorie En secrette philosophie Argent vif [on nomme], *Traité d'alchim.* 50. || XV° s. Amours, veuillez moi conforter; Regardez mon cueur qui se pasme, Qui est tout fin prest de finer, AL. CHARTIER, *Poésies*, p. 791, dans LACURNE. Nous mourons de fine famine, *Pathelin.* Vous en estes un fin droiet maistre [de tromperie], *ib.* Le roy leut la lettre seul, et puis se retira en une garderobbe tout fin seul, COMM. IV, 5. Au long de la riviere et sur le fin bort, ID. I, 9. Et si estoit en fin cueur d'yver, ID. II, 3. En depit de vous, il a abbatu vostre escu qui pendoit à l'arbre; et se vous à autre qu'à luy vous enprenez, ce sera, dit-il, fine recreantise, *Lancelot du Lac*, t. II, f° 92, dans LACURNE. Versez du vin, et leur donnez Du fin meilleur.... *Recueil de farces*, p. 292. || XVI° s. [Il] M'a ja fait maistresse passée [dans cette danse] De fine force, par mon ame, De me dire: tournez, madame, MAROT, II, 110. Si en enfer il sçet quelques nouvelles De sa seurté, au fin fons il se fourre, ID. III, 8. Si me voulez en donner une bonne [haquenée], Sçavez comment Marot l'acceptera? D'aussi bon cueur comme la sienne [qui ne valait rien] il donne Au fin premier qui la demandera, ID. III, 20. Pantagruel, duquel la renommée me avoyt icy attiré du fin fond de l'Angleterre.... RAB. *Pant.* II, 20. Me avez vous treuvé en la confrairye des faultiers? jamais, jamais, on grand fin jamais, ID. *ib.* III, 11. S'attendant qu'elle auroit son petit picotin pour le fin moins, DES PERIERS, *Contes*, XXXIV. Les fines gents remarquent bien plus curieusement et plus de choses, MONT. I, 233. Il n'y a si fin d'entre nous qui ne se laisse embabouiner de cette contradiction, ID. I, 370. En Italie, où il y a plus de beauté à vendre et de la plus fine, ID. III, 5. Ce barbare, qui aimoit les personnes fines et mauvaises, avoit en admiration sa facilité de.... AMYOT, *Alc.* 47. L'ordinaire de nos anciens estoit d'employer le mot de *fin* pour *bon* en toutes les occurrences qui se presentoient, PASQUIER, *Recherches*, p. 756, dans LACURNE. A fin, dit-on, fin et demi, MONTLUC, *Mém.* t. I, p. 150, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *fin premier*, le premier de tous; *tout fin seul*, tout seul; *le fin bord* d'un fossé; *le fin fait*, le sommet; provenç. *fin, fi*; catal. *fi*, espagn. portug. et ital. *fino*. Il y a dans le h. allem. *fin*, dans l'allem. *fein*, fin, dans l'anglais *fine*, beau; mais, d'après Diez, ces mots ont passé du roman dans les langues germaniques. Le sens propre de *fin* est parfait, vrai, pur: fin or, fine amor, fine verité. Diez pense que *fin* provient, par apocope, du latin *finitus*, fini, achevé, parfait. Pour de pareils raccourcissements il cite le provençal *clin* de *clinatus*, l'espagnol *cuerdo* de *cordatus*, l'italien *manso* de *mansuetus*. C'est cette étymologie qui a déterminé la classification des sens: l'or fin, c'est l'or fini, parfait; puis viennent les sens d'excellence, de perfection; puis celui de svelte; puis celui de menu, délié; puis, figurément ceux de spirituel et de rusé.

FINAGE (fi-na-j'), *s. m.* Terme d'ancienne pratique. Étendue d'une juridiction ou d'une paroisse. Cette maison est dans le finage de telle paroisse. || Aujourd'hui il se dit encore, en quelques provinces, de l'étendue du territoire d'une commune.

— HIST. XV° s. Au regart et en tant que touche le terrouer et finaige du royaume de France, il y creut competemment de blez, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. || XVI° s. Bestes blanches peuvent estre menées [vainpâturer] si loin qu'on veut, pourvu qu'elles retournent de jour au giste, en leur finage, LOYSEL, 249.

— ÉTYM. *Fin* 1, dans le sens de limite, frontière.

FINAL, ALE (fi-nal, na-l'), *adj.* || **1°** Qui finit, qui est à la fin. État final. Compte final. La syllabe finale d'un mot. La mesure finale d'un air. || Point final, le point qui termine une phrase et qui marque un sens complet. || Populairement. En fin finale, finalement, enfin. || **2°** Terme de théologie. Qui dure jusqu'à la fin de la vie. Impénitence finale. || Familièrement. Mourir dans l'impénitence finale, garder, contre les avis, une opinion qu'on s'est formée. Il est vrai que je meurs dans l'impénitence finale sur les testaments; mais aussi je meurs dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être, VOLT. *Lett. Mme d'Aiguillon*, 16 oct. 1771. || **3°** Cause finale, le but qu'on se propose. La gloire de Dieu doit être la cause finale de toutes nos actions, *Dict. de l'Acad.* || Particulièrement, dans le langage de la philosophie, cause finale, la fin, la destination dernière des choses et, par conséquent, l'objet pour lequel elles sont faites. Newton croyait aux causes finales; j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle, VOLT. *Lett. Dionis*, 18 janv. 1775. J'avoue qu'une raison tirée des causes finales n'établira ni ne détruira jamais un système en physique, BUFF. *Animaux, Syst. de la génération.* La nature est bien éloignée de s'assujettir à des causes finales dans la composition des êtres, ID. *Cochon.* Quelques partisans des causes finales ont imaginé que la lune avait été donnée à la terre pour l'éclairer pendant les nuits, LAPLACE, *Exp.* IV, 5. || La doctrine des causes finales, celle qui prétend assigner l'objet spécial que la divinité s'est proposé dans la création de chaque être. || **4°** *S. f.* La dernière syllabe d'un mot. La finale est longue, brève. || La dernière partie d'un son. [Les pétrels damiers] faisant entendre leur voix aigre et enrouée, dont la finale a quelque chose du cri du goëland, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 445, dans POUGENS. || Terme de musique. La principale corde du mode, sur laquelle un morceau doit finir; on l'appelle aussi tonique. || Terme de plain-chant. Note sur laquelle se termine une antienne, une hymne ou un autre morceau. || Terme de danse. La cinquième et dernière figure du quadrille ordinaire. Cette figure se compose ainsi: 1° Les deux couples vis-à-vis traversent et retraversent en pas de galop (8 mesures); 2° ils font en avant quatre et en arrière, même pas (4 mesures); 3° en avant quatre et en arrière en changeant de dames (4 mesures); 4° chaîne des dames (8 mesures); 5° et 6° on recommence les 2° et 3° (8 mesures); 7° pour finir, grand rond en pas de galop. — La finale se dansait différemment il y a trente ans. On commençait par un chassez-croisez exécuté par les deux couples vis-à-vis; après quoi on dansait la figure de l'été; cela se répétait quatre fois; pour finir on faisait un chassez-huit. || Final fait au masculin pluriel *finals*: sons finals.

— HIST. XIII° s. Chascune ars a une finel chose

qui adresce ses œvres, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 257. || XIVe s. Richesses ne sont pas le bien final, lequel l'en quiert pour lui meisme, ORESME, *Eth.* VI (10). || XVe s. Et repondit [le comte de Flandre] que.... il envoyeroit à Tournay par son conseil hastivement reponse finale, FROISS. II, II, 150. Et repeurent, pour fin finalle, De ce qui estoit apresté, VILLON, *la Repue de Montfaucon.* || XVIe s. La destruction finale de Carthage, AMYOT, *Caton*, 53.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *final*; ital. *finale*; du latin *finalis*, de *finis*, fin (voy. FIN 1).

FINALE (fi-na-l'), *s. m.* Terme de musique. Morceau d'ensemble qui termine un acte d'opéra. Ce finale produit un bel effet. || On dit de même finale de symphonie, finale de sonate. || *Au plur.* Des finales.

— ÉTYM. Ital. *finale* (voy. FINAL).

FINALEMENT (fi-na-le-man), *adv.* Pour en finir, en dernier résultat. Il est convenu finalement qu'il avait tort.

— HIST. XIVe s. Finalment lui et aucuns autres avoient esté mors [tués], BERCHEURE, f° 65, *recto.* || XVIe s. Finalement croi la vie eternelle, MAROT, V, 342.

— ÉTYM. *Finale*, et le suffixe *ment*; Berry, *finablement*; provenç. *finalment*; espagn. et ital. *finalmente.* Au XIIe et au XIIIe siècle, on disait *finablement*, qui s'est conservé jusque dans le XVIe.

† **FINALISTE** (fi-na-li-st'), *s. m.* Terme de philosophie. Partisan de la doctrine des causes finales.

— ÉTYM. *Final.*

† **FINALITÉ** (fi-na-li-té), *s. f.* Terme de philosophie. Doctrine d'après laquelle on admet que rien n'est et ne se fait que pour une fin voulue et déterminée.

— ÉTYM. Lat. *finalitatem* (qui ne signifie que désinence, terminaison), de *finalis*, final.

FINANCE (fi-nan-s'), *s. f.* || 1° Argent comptant. Il faut que la finance joue; Autrement elles font la moue Aux amants qu'elles ont vaincus, MAINARD, *Épigr.* dans RICHELET. Que si ma dernière ordonnance Ne me produit quelque finance, Que ferai-je sans ton secours? BOISROBERT, *Épit.* XII, dans RICHELET. Mais de ce grand sénat les saintes ordonnances Eussent peu fait pour nous, seigneur, sans vos finances, CORN. *Pomp.* III, 2. Un pince-maille avait tant amassé Qu'il ne savait où loger sa finance, LA FONT. *Fabl.* X, 5. Quoi! après la figure que nous avons faite.... plier bagage, comme des croquants, au premier épuisement de finance! HAMILT. *Gramm.* 2. || Il est familier en ce sens. || 2° Autrefois, somme d'argent, qui se payait au roi, soit pour la levée d'une charge, soit pour quelque droit imposé. Acheter, vendre une charge sur le pied de la finance. Une charge de cent mille livres de finance. || 3° *Au plur.* L'état de la fortune, les ressources pécuniaires d'une personne. Il est mal dans ses finances. || Il est familier en cet emploi. || 4° *Au plur.* Les recettes et les dépenses de l'État. Loi des finances. Le ministre des finances. Pour nous, il est impossible que nous ayons jamais de règles dans nos finances, parce que nous savons toujours que nous ferons quelque chose, et jamais ce que nous ferons, MONTESQ. *Esp.* XIII, 15. Cette seule réflexion peut faire comprendre que le ministère des finances est aujourd'hui cent fois plus difficile qu'il ne le fut du temps de Colbert, VOLT. *Pol. et législ. Édits de S. M. Louis XVI.* Je l'avoue à la honte de ma première école, ce fut ce livre d'Adam Smith, encore si peu connu et déjà décrié par l'administration à laquelle j'avais appartenu, qui me fit mieux apprécier la multitude de points de contact par lesquels les finances publiques atteignent chaque famille; ce qui leur fait trouver des juges dans chaque foyer, MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor public*, I, 9. || Se dit de l'administration qui régit les deniers de l'État. Employé aux finances. || Surintendant des finances, contrôleur général des finances, intendant des finances, nom donné, dans l'ancienne monarchie, à des employés supérieurs dans les finances. || On disait de même : le bureau des finances, le conseil royal des finances. || 5° *Au plur.* L'art d'établir et de régir le trésor public. Il sait bien les finances. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. La finance était alors, comme la physique, une science de vaines conjectures, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Esprit de finance, tendance qu'ont les administrations publiques à accroître les impôts. Elle entretient [chez les contribuables] cette défiance, et, s'il faut le dire, cette friponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans toutes nos législations modernes entre l'État et le citoyen, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 23. || 6° Il se dit de ceux qui manient les revenus de l'État, ou de ceux qui font de grandes affaires d'argent, banquiers ou capitalistes. Un homme de finance. Entrer dans la finance. Vous qui dédiez À messieurs les gens de finance De méchants livres bien payés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. Les grandes places de finance valent à la fois le Pactole et le Léthé, DUCLOS, *Morceaux hist. Œuv.* t. X, p. 241, dans POUGENS. De tout temps la finance fut nuisible au commerce, et dévora le sein qui la nourrit, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 30. || La haute finance, les banquiers, les grands capitalistes. || Les femmes de finance, les femmes des financiers. Ces femmes de finance avaient des toilettes du meilleur goût.... c'est scandaleux, PICARD, *Trois quartiers*, III, 1. || 7° Matières, affaires de finance, matières, affaires relatives aux finances. || Style de finance, termes de finance, etc. style, termes employés dans les matières de finance. || Chiffre de finance, le chiffre romain un peu modifié; on y emploie le caractère romain ou l'italique à la place des capitales, et le *b* à la place du *v*. || Écriture de finance, écriture en lettres rondes. || Terme de typographie. Caractère de finance, caractère imitant l'écriture ordinaire.

— HIST. XIIIe s. Quant on voloit aucun contraindre de venir avant par gardes, il n'i voloit venir, por legiere finance qu'il fesoit au serjant, BEAUM. LIV, 11. || XIVe s. Se je n'ai de l'argent à ma division [à ma volonté], Querre me faut finance, et il y a raison, *Guescl.* 12511. || XVe s. Et tousjours gagnoient povres brigands à derober et piller villes et chasteaux, et y conqueroient si grant avoir que c'estoit merveille, et devenoient les uns si riches, par especial ceux qui se faisoient maistres et capitaines des autres brigands, que il y en avoit de tels qui avoient bien les finances de soixante mille escus, FROISS. I, I, 324. Messire Thomas Felleton [fait prisonnier] fut mis à finance de son maistre messire Jean de Lignac, à qui il paya trente mille francs, ID. II, II, 8. Pour avoir mené de Lille à Valenciennes, en deux panniers, sur ung cheval, certains joyaux appartenant à monseigneur [le duc de Bourgogne] pour sur iceulx faire finances [emprunter dessus], LABORDE, *Émaux*, p. 317.

— ÉTYM. Berry, *fignance*; provenç. *finansa*; ital. *finanza*. *Finance* a eu aussi le sens de fin, de terminaison : Poi après prist par mort finance Jehane.... G. GUIART, t. II, p. 480, v. 12504 (21487). C'est aussi le sens primordial dans *finance*, argent. Il vient de l'ancien verbe *finer* qui signifiait finir, terminer, conclure en général, et, dans un sens restreint, finir une affaire, terminer un différend moyennant argent (voy. FINANCER à l'étymologie).

FINANCÉ, ÉE (fi-nan-sé, sée), *part. passé.* Payé au roi pour l'acquisition d'une charge. Une somme financée.

FINANCER (fi-nan-sé. *Le c* prend une cédille devant *a* ou *o* : finançant, finançons). || 1° *V. n.* Terme familier. Fournir, débourser de l'argent, avec l'idée qu'on paye ou trop ou malgré soi. Moi-même, si j'avais le malheur d'être entre les griffes de la justice, je ne pourrais m'en tirer qu'en finançant, LESAGE, *Diable boit.* chap. 7. Ils [les Juifs] ont toujours financé pour obtenir la permission d'avoir des synagogues, VOLT. *Déf. de Bolingbroke*, 29. || 2° *V. a.* Anciennement, fournir au roi de l'argent pour une charge, un droit. Rouillé remit à Desmarets sa place de directeur des finances en lui remboursant 800 000 livres qu'il avait financées pour cette charge, ST-SIM. 124, 109.

— ÉTYM. *Finance.* L'ancienne langue employait *finer* qui provenait du latin *finis* et signifiait proprement terminer, d'où le sens de payer une somme d'argent et de fournir. Le participe était *finant*, d'où *finance*, comme de *croyant*, *croyance*, d'*extravagant*, *extravagance*, etc.

1. **FINANCIER** (fi-nan-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des fi-nan-sié-z enrichis), *s. m.* || 1° Celui qui fait des opérations de banque, de grandes affaires d'argent. Insensiblement Babouc faisait grâce à l'avidité du financier, qui n'est pas au fond plus avide que les autres hommes, et qui est nécessaire, VOLT. *Babouc.* Il était aisé que la maltôte romaine tombât d'elle-même dans la monarchie des Francs; c'était un art très-compliqué et qui n'entrait ni dans les idées ni dans les plans de ces peuples simples ; si les Tartares inondaient aujourd'hui l'Europe, il faudrait bien des affaires pour leur faire entendre ce que c'est qu'un financier parmi nous, MONTESQ. *Esp.* XXX, 13. || Il se dit aussi de ceux qui manient les deniers de l'État. || 2° Il s'est dit autrefois de ceux qui avaient la ferme ou la régie des droits du roi. Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; s'il réussit, ils lui demandent sa fille, LA BRUY. VI. M. de la Popelinière n'était pas le plus riche des financiers, mais il en était le plus fastueux, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 3° Celui qui entend les affaires de finance. L'évêque de Paris Gondi, qui se croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent et qu'il n'en dépensait guère, VOLT. *Lett. Vaines*, 20 mars 1776. || 4° Familièrement. Homme opulent. C'est un financier, un gros financier. Le savetier alors en chantant s'éveillait; Et le financier se plaignait Que les soins de la Providence N'eussent pas au marché fait vendre le dormir, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. || On dit aussi : Il est riche comme un financier. || 5° Terme de théâtre. Comédien qui joue les rôles de financier, ceux dans lesquels il faut de la rondeur et du laisser-aller, avec une certaine morgue.

— HIST. XVe s. Et dame qui est financhiere [qui fournit] De tous les biens de mon pourpris, AL. CHARTIER, *Œuvres*, p. 754. Les grands et generaux financiers à l'entrée de Charles VIII à Florence, en 1494, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voyage de Naples*, p. 119, dans LACURNE. || XVIe s. Pour estre advocat ou financier, il n'en faut pas mescognoistre la fourbe qu'il y a en telles vacations; un honneste homme n'est pas comptable du vice ou sottise de son mestier, MONT. IV, 158.

— ÉTYM. *Finance.*

2. **FINANCIER, IÈRE** (fi-nan-sié, siè-r'), *adj.* || 1° Qui a rapport aux finances. Système financier. Opérations financières. Désordres financiers. || Division financière, circonscription établie pour la perception des impôts. || Qui est propre aux gens de finances. Morgue financière, SAURIN, dans le *Dict. de* POITEVIN. || Écriture financière, écriture en lettres rondes. || Terme d'imprimerie. Lettre financière, sorte de caractère rond. || Chiffres financiers, petits chiffres romains. || 2° *S. f.* Terme de cuisine. Financière : si vous mêlez des crêtes et rognons de coq avec des quenelles, des champignons, des truffes par tranches, des fonds d'artichauts par petits morceaux, des ris de veau ou des foies de volailles, le tout cuit à point et préparé comme les ragoûts mêlés, cela s'appelle une financière, *la Cuisinière de la campagne et de la ville*, p. 166. || On dit de même : Vol-au-vent à la financière, côtelettes à la financière, fricassée de poulet à la financière, etc. || Cette locution est probablement née au 18e siècle, à l'époque où les financiers se signalèrent par le luxe de leur table.

— ÉTYM. *Finance.*

† **FINANCIÈREMENT** (fi-nan-siè-re-man), *adv.* En matière de finances. || À la manière des financiers.

— ÉTYM. *Financière*, et le suffixe *ment.*

FINASSER (fi-na-sé), *v. n.* Terme familier. User de mauvaises finesses. Il a beaucoup finassé avec moi. C'est par trop finasser aussi, MARIV. *Préj. vaincu*, SC. 8. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. *Fin* 2, avec la finale péjorative *asse.*

FINASSERIE (fi-na-se-rie), *s. f.* Terme familier. Petite ou mauvaise finesse.

— ÉTYM. *Finasser.*

FINASSEUR, EUSE (fi-na-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui finasse.

— ÉTYM. *Finasser.*

† **FINASSIER, IÈRE** (fi-na-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui emploie des finasseries. || *Adj.* Un caractère finassier.

— ÉTYM. *Finasser.*

† **FINÂTRE** (fi-nâ-tr'), *s. f.* Soie de mauvaise qualité.

FINAUD, AUDE (fi-nô, nô-d'), *adj.* Terme familier et en mauvaise part. Qui a une finesse dont il est bon de se défier. Un paysan finaud. || Substantivement. C'est un finaud.

— ÉTYM. Dérivé de *fin.* 2.

FINEMENT (fi-ne-man), *adv.* || 1° D'une façon fine, avec élégance et délicatesse. Un buste finement modelé. Une broderie finement faite. || 2° D'une façon menue, fine, déliée. Du lin filé finement. Leur bec droit, conique, est un peu crochu à son extrémité et les bords sont finement dentelés, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 150, dans POUGENS. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue jaunes, rayées finement de brun, ID. *ib.* t. VIII, p. 52. || Fig. Peu à peu. Il [le temps] nous dérobe si subtilement que nous ne sentons pas son larcin; il nous mène si finement aux extrémités opposées, que nous y arrivons sans y penser, BOSS. 1er *sermon*, *Carême*, *Pénit.* 2. || 3° Il se dit des sens. Ce rhythme fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 131, dans POUGENS. || 4° Avec un esprit délicat et subtil

Un autre refrogné, rêveur mélancolique, Parle si finement que l'on ne l'entend pas, RÉGNIER, *Sat.* II. On s'y fait [à la cour] une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants, MOL. *Critique*, 7. Il faut que je le sonde finement, LESAGE, *Crispin rival de son maître*, sc. 11. || 5° Avec adresse, avec ruse. Il l'a attrapé bien finement. .... Vous m'apprenez que dans cette visite Vous jouiez finement le rôle d'hypocrite, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* I, 2. Le dessein de ceux qui poursuivent ces nouvelles protestations qu'on nous demande, n'est autre que de renverser finement les maximes fondamentales de cet État, PASC. *Prov.* 19. L'amour n'est plus qu'un jeu, qu'un simple amusement, Où l'on est convenu de tromper finement, BOISS. *Deh. tromp.* III, 1.

— HIST. XIIe s. Et si [je] vous aim, dame, tant finement, Que por autre [je] ne puis estre amoreus, *Couci*, VII. Dunc dist la mere : Or le sai finement [vraiment] que tu es huem Deu e que en ta buche est la veraie parole nostre Seignur, *Rois*, p. 312. || XVIe s. ....Ceulx qui ne font mal aucun qu'ils ne facent passer devant quelque joly propos du bien commun; car vous sçavez bien le formulaire duquel en quelques endroicts ils pourroient user assez finement, LA BOÉTIE, *Servitude volontaire*.

— ÉTYM. *Fine*, et le suffixe *ment;* provenç. *finamen;* espagn. et ital. *finamente*.

† **FINE-METAL** (fay-n'-mé-tal; c'est la prononciation anglaise conservée), *s. m.* Fonte refroidie au moyen de l'eau après avoir subi une grande épuration dans la finerie.

— ÉTYM. Angl. *fine*, beau (voy. FIN 2), et *metal*.

† **FINERIE** (fi-ne-rie), *s. f.* Fourneau qui sert à l'affinage de la fonte à la houille. || Usine d'affinage.

— ÉTYM. *Fin* 2.

† **FINES** (fi-n'), *s. f.* Nom donné dans les houillères du Nord à la houille menue.

FINESSE (fi-nè-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est fin, c'est-à-dire de ce qui a le caractère d'une élégante délicatesse. Il y a beaucoup de finesse dans cette plaisanterie. Réponse pleine de finesse. Finesse de vues, d'aperçus. Jamais Lamotte n'aura ce style, disaient-ils; quelle finesse et quelle grâce! on reconnaît la Fontaine à chaque mot; la fable était de Lamotte, VOLT. *Mél. littér. à M. de Laharpe*. || 2° Il se dit de ce qui a une forme délicate et élégante. La finesse des contours dans une figure, dans un dessin. La tête a aussi plus de finesse; ce qui lui rend la physionomie agréable, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 109, dans POUGENS. C'était la belle Desfourniels qui, pour la régularité, la délicatesse des traits et leur finesse inimitable, était le désespoir des plus habiles peintres, MARMONTEL, *Mém.* III. || Terme de sculpture, de peinture et de gravure. Finesse de ciseau, de pinceau, de burin, manière délicate et gracieuse de sculpter, de peindre, de graver. Elle est sans finesse.... mais tant mieux.... oui, mais j'entends sans finesse de pinceau, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. III, p. 343, dans POUGENS. || Finesses de touche, finesses de ton, effets de touche, de ton, remarquables par leur grâce et leur délicatesse. || Qualité de ce qui est svelte et élégant. La finesse de la taille. || 3° Qualité de ce qui est fin, délié, menu. Du linge d'une grande finesse. La finesse des cheveux, d'une dentelle. || 4° Subtilité des sens. Il a l'ouïe d'une grande finesse. || 5° Qualité qui fait que l'esprit, par la délicatesse, saisit et perçoit les choses fines. La finesse du jugement. La finesse du goût. La grâce et la finesse de la Fontaine. Le mot de finesse ne saurait non plus l'avoir fâché en l'endroit où il est; il ne signifie autre chose qu'adresse, que science, que subtilité, BALZAC, *Lettres*, I, 4, dans RICHELET. Le sage nous avertit que la vraie finesse est de bien connaître non la voie des autres, mais sa voie propre, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, chap. 5. .... Pour dire un mot faut-il tant de finesse? MOL. *Tart.* I, 6. [L'esprit] C'est une finesse de raison qui s'évapore, et qui est d'autant plus faible et plus sujette à s'évanouir qu'elle est plus délicate et plus épurée, FLÉCHIER, *Mme de Montausier*. Dans la conduite, finesse exprime toujours, comme dans les arts, quelque chose de délié, VOLT. *Dict. phil. Finesse.* Par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des pensées fécondes, BUFF. *Disc. de réception*. La finesse semble être la qualité dominante de son esprit; mais il l'a portée à un si haut degré, il l'a si heureusement employée, et elle l'a si bien servi que cette qualité prend chez lui un caractère de grandeur, et produit ce sentiment d'admiration et d'étonnement qui semble réservé aux prodiges qu'enfantent la force et la profondeur du génie, CONDORCET, *Daniel Bernoulli*. || Absolument, finesse se dit pour finesse d'esprit. Sa physionomie exprime la finesse. La finesse imagine au lieu de voir; à force de supposer elle se trompe, DUCLOS, *Consid. mœurs*, chap. 13. || Parole, action qui dénote de la finesse. Gardez-vous bien d'imiter ces personnes qui applaudissent aux enfants lorsqu'ils ont marqué de l'esprit par quelque finesse, FÉNEL. *Éduc. des filles*, chap. 9. || Entendre finesse à quelque chose, y donner un sens fin et quelquefois malin, en tout cas ne pas la prendre dans le sens qui se présente. Nous le verrions pendre que nous y entendrions encore quelque finesse, SÉV. 301. Ceux qui n'y entendaient point de finesse.... HAMILT. *Gramm.* 10. On inspire la défiance en employant toujours la finesse; on se trompe presque toujours en entendant finesse à tout, VOLT. *Dict. phil. Finesse.* Ils sont au comble de l'esprit, lorsqu'ils savent entendre finesse à tout, MONTESQ. *Lett. pers.* 82. || On dit de même : chercher finesse à une chose. Il ne faut pas chercher de finesse à ce que je vous dis. || N'y pas savoir de finesse, ne pas vouloir tromper, faire illusion. Il y en a parmi eux [les médecins] qui sont eux-mêmes dans l'erreur populaire, dont ils profitent; et d'autres qui en profitent sans y être; votre monsieur Purgon, par exemple, n'y sait point de finesse; c'est un homme tout médecin, depuis la tête jusqu'aux pieds, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Moi, je n'y sais point de finesse; j'avertis qu'elle finira une heure au moins plus tôt qu'une autre pièce, RÉGNARD, *Fol. amour. Prol.* || Faire finesse d'une chose, ou, simplement, faire finesse, cacher, dissimuler ce qu'on ne devrait pas dissimuler. Nous n'avions point dessein de vous faire de finesse, SÉV. 249. Je n'en ai pas fait de finesse à monsieur le chevalier, ID. 531. Je ne voudrais pas faire finesse de tout, BOSS. *Lett. abb.* 247. || 6° Il se dit de la chose même qui est difficile à saisir, à sentir. On m'a prêté un exemplaire des remarques de M. de Vaugelas avec des notes écrites de la main de feu M. Chapelain, à qui aucune finesse de notre langue n'était inconnue, VAUGELAS, *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 40, dans POUGENS. Presque personne ne savait les finesses de la versification [avant Racine], VOLT. *Dict. phil. Art dramat.* Il [Aristote] veut que l'orateur connaisse les passions des hommes et les mœurs, les humeurs de chaque condition; je ne crois pas qu'il y ait une seule finesse de l'art qui lui échappe, ID. *ib. Aristote.* Les finesses de l'art sont rarement dues aux premiers inventeurs, ID. *Newton*, II, 9. || 7° Supercherie, ruse. Enfin j'ai vu le monde et j'en sais les finesses, MOL. *Éc. des femmes*, IV, 5. Je vous ai soupçonnée de finesse; je suis bien aise de m'être trompée, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 23 fév. 1705. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est glissant, LA BRUY. VIII. Avec les gens qui par finesse écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins; ou, si vous parlez beaucoup, dites peu de chose, ID. Elles [les filles] estiment la finesse; et comment ne l'estimeraient-elles pas, puisqu'elles ne connaissent pas de meilleure prudence? FÉNELON, *Éduc. filles*, ch. 9. La finesse est un mensonge en action; et le mensonge part toujours de la crainte ou de l'intérêt, et par conséquent de la bassesse, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 13. Il [Louis XI] introduisait trop souvent dans la politique la finesse, qui la supplée rarement et qui l'avilit toujours, ID. *Hist. de Louis XI*, *Œuvres*, t. III, p. 357, dans POUGENS. La finesse n'a jamais réussi à personne dans les grandes choses, VOLT. *Lett. Catherine*, 21 sept. 1770. || Acte de finesse, de ruse. Bien qu'il parle de paix, ce n'est qu'une finesse Pour trouver un moyen de revoir la princesse, DESMARETS, *Mirame*, I, 1. On les voit [les animaux] attaquer et se défendre aussi industrieusement qu'on le puisse imaginer; ruser même; et, ce qui est plus fin encore, prévenir les finesses, comme il se voit tous les jours à la chasse, où les animaux semblent montrer une subtilité exquise, BOSS. *Connaiss.* V, 1. Ce que j'appelle ici mauvaises finesses, ne sont pas seulement les finesses grossières ou les raffinements trop subtils, mais en général toutes les finesses qui usent de mauvais moyens, ID. *Politique*, V, II, 9. Jamais ces misérables finesses que les religieuses prennent pour habileté, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 17 oct. 1707. Il n'est plus question de deviner les finesses des prêtres par des moyens qui pourraient eux-mêmes paraître trop fins; un temps a été qu'on les a découvertes de toutes parts aux yeux de toute la terre, ce fut quand la religion chrétienne triompha hautement du paganisme, FONTEN. *Oracl.* I, 17. C'étaient de petites finesses [d'Auguste] pour se faire donner ce qu'il ne croyait pas avoir assez acquis, MONTESQ. *Rom.* XIII. Prenez garde que toutes ces histoires de maîtres supposés sont de vieilles finesses, des moyens de comédie, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 2. || Des finesses cousues de fil blanc, des artifices grossiers, métaphore prise des tailleurs mal habiles qui font des coutures grossières et avec du fil blanc. || Il est au bout de ses finesses, c'est-à-dire il est au bout de ses inventions pour tromper.

— SYN. 1. FINESSE, SUBTILITÉ. La subtilité de l'esprit est la finesse poussée à l'excès et devenue un défaut. || 2. FINESSE, PÉNÉTRATION. La pénétration perce les choses difficiles, obscures. La finesse discerne les choses fines et qui échappent facilement à la vue. || 3. FINESSE, RUSE. La finesse, en ce sens, n'est que la finesse d'esprit conduite jusqu'à un mauvais usage. Il reste donc toujours quelque chose de fin, de délié, qui peut manquer tout à fait à la ruse.

— HIST. XVe s. Jouer une finesse [jouer un mauvais tour], DU CANGE, *fictitia*. Leur administrer bastons ou armeures deffensables pour faire leurs finesses [leur mauvais coup], ID. *ib.* Et à qui que feisse finesse [courtoisie, service], Il ne m'aymoit que pour le myen, VILLON, *Regrets de la belle Heaulmyère*. || XVIe s. Combattre de vertu, non de finesse [adresse], MONT. I, 23. Je ne meslois à mes jeux ni tricotterie ni finesse [astuce], ID. I, 109. Quelqu'un proposoit contre Cleanthes des finesses dialectiques, ID. I, 190. Il leur feit cognoistre que toutes leurs finesses n'estoient que jeux d'enfans, AMYOT, *Philop.* 22. Finesse est une parolle mitoyenne entre la prudence et la tromperie, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 756, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fin* 2; provenç. *fineza*, pureté; catal. *finesa;* espagn. *fineza;* ital. *finezza*.

FINET, ETTE (fi-nè, nè-t'), *adj.* Qui a de petites finesses. ....Pour ce rebelle cœur Cherche une Iris à la mine finette Et d'apparence un peu coquette, CHAUL. *à Mme de Valois*.

— ÉTYM. Diminutif de *fin* 2.

FINETTE (fi-nè-t'), *s. f.* Étoffe croisée à l'endroit et tirée à poils à l'envers; elle est chaude, et sert pour doublure et pour vêtement de dessous.

— ÉTYM. *Fin* 2.

FINI, IE (fi-ni, nie), *part. passé* de finir. || 1° Qui est à sa fin. Et l'on verra peut-être avant ce jour fini Ma passion vengée et votre orgueil puni, CORN. *Méd.* II, 3. Et ce soir destiné pour la cérémonie Fera voir pleinement si ma haine est finie, ID. *Rod.* IV, 1. Vous vous disiez à vous-même que, certains engagements rompus, que, certaines bienséances finies, vous mettriez tout de bon ordre à votre conscience, MASS. *Carême, Samar.* Je verrai donc mes maux ou comblés ou finis, VOLT. *Sémir.* I, 6. || Tout est fini, les choses sont dans un état tel, qu'il n'y a plus rien à y changer. Ou plutôt cet hymen me servira de loi : S'il s'achève, il suffit, tout est fini pour moi, RAC. *Iphig.* II, 1. || Voilà qui est fini, toute hésitation a cessé. Voilà qui est fini, madame, vous me déterminez, MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* I, 7. || Familièrement. Un homme fini, un homme qui n'a plus rien à attendre de l'avenir, dont la santé est détruite, dont le crédit est ruiné, dont l'esprit ne produira plus rien. || 2° Terme d'arts. Soigneusement terminé. Ce tableau est bien fini. Des pièces bien finies. || Chez les sculpteurs, marbre fini, celui qui est terminé avec le petit ciseau et la râpe. || Il se dit aussi des œuvres littéraires. Cet auteur travaille vite, et ses ouvrages ne sont pas assez finis. || 3° Terme de manége. Se dit d'un cheval complétement dressé. || Dans le parler vulgaire. Qui atteint le plus haut degré, qui possède une qualité au plus haut degré. C'est un acteur fini; et plus souvent, en mauvaise part : c'est un voleur fini, un gueux fini. || 4° Qui a des bornes, qui n'est pas sans fin ou sans bornes. Il est clair que tout corps est fini, nous en voyons et nous en touchons les bornes certaines, BOSS. *Lib. arb.* 4. Satisfaire une âme dont les désirs ne sont pas finis et qui ne se peut reposer qu'en Dieu, ID. *Sermons*, 3e *dim. après Pâq. Provid. préambule.* Il est sujet à l'ignorance comme toutes les intelligences finies, MONTESQ. *Espr.* I, 1. Si le monde est fini, s'il y a du vide, la matière n'existe donc pas nécessairement, VOLT. *Phil. Newt.* I, 1. Une chose finie est une chose qui a des bornes; une chose infinie n'est que cette même chose finie à laquelle nous ôtons ces termes et ces bornes, BUFF. *Ess. arith. mor.* || Terme de mathématique. Grandeur finie, celle qui a des bornes. Progression finie, celle qui n'est composée que d'un certain nombre de termes. Nom-

bre fini, celui dont on peut exprimer la valeur. || 5° Terme de grammaire. Sens fini, se dit par opposition à sens suspendu. || Modes finis, et plutôt modes définis, modes du verbe qui indiquent personne, nombre et temps, par opposition à l'infinitif et au participe, qu'on appelle modes indéfinis. L'indicatif est un mode fini. || 6° *S. m.* Le fini, ce qui a des bornes. Dans la vue de ces infinis, tous les finis sont égaux, PASC. *Pens.* t. I, p. 261, édit. LAHURE. Le fini est-il, dans votre esprit, autre chose que l'image de quelque mesure bornée? l'infini est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans trouver fin? VOLT. *Dict. phil. Imagin.* L'idée de l'infini ne peut venir que du fini; c'est ici [dans les espèces vivantes] un infini de succession, un infini géométrique; chaque individu est une unité, plusieurs individus font un nombre fini, et l'espèce est le nombre infini, BUFF. *Hist. anim. Œuvres*, ch. 2, t. III, p. 38, dans POUGENS. Entre le fini et l'infini, la distance est toujours infinie, et il n'y a que l'être existant par soi dont la perfection soit absolue, BONNET, *Œuv. mél.* t. XVIII, p. 197, dans POUGENS. || 7° Terme d'arts. La qualité d'un ouvrage terminé avec soin. Ce travail est d'un beau fini. Cela manque de fini.

FINIMENT (fi-ni-man), *s. m.* Terme de peinture. Qualité d'un ouvrage travaillé avec le plus grand soin. || Ce mot a vieilli, on dit le fini.

— ÉTYM. *Finir.* L'ancien français avait *finement*, action de finir, du verbe *finer:* Et li paiens cuide certainement Que il l'ait mort et mis à finement, *Raoul de C.* 272.

FINIR (fi-nir), *v. a.* || 1° Conduire à achèvement, à terme. Finir un ouvrage. Finir un procès. Finir un discours. || 2° Mettre fin à, faire cesser. Rien ne peut m'empêcher de finir ma misère, MAIR. *Mort d'Asdrub.* V, 2. Je vous rends Aristie et finis cette crainte Dont votre âme tantôt se montrait trop atteinte, CORN. *Sertor.* V, 6. Il est tout à fait disgracieux de finir sa vie avec des gens avec qui on ne l'a pas commencée, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1705. Finissant là sa haine et nos misères, RAC. *Andr.* III, 6. Il faut finir des Juifs le honteux esclavage, ID. *Athal.* IV, 3. Votre Oreste au berceau va-t-il finir sa vie? ID. *Iphig.* I, 1. Finissez vos passions, commencez à vivre pour l'éternité, MASS. *Carême, Samarit.* .... J'annonce aux nations Que je finis le meurtre et les proscriptions, VOLT. *Triumv.* V, 5. || Finir le cours de, mettre un terme à. Ils se persuadent qu'ils pourront éteindre leurs passions, finir le cours d'une vie désordonnée, MASS. *Car. Lazare.* || Finir son cours, avec un nom de chose pour sujet, cesser. Je sentis que ma haine allait finir son cours, RAC. *Andr.* I, 1. || Finir un verre, un plat, etc. achever de boire, de manger ce qui restait dedans. Il finissait toujours la coupe dont elle avait bu la moitié, STAEL, *Corinne*, XV, 3. || Dans le langage trivial, finir quelqu'un, achever ce qu'on est en train de lui faire. Un coiffeur dira : Quand j'aurai fini monsieur, ce sera votre tour. || 3° Avec un nom de chose pour sujet, être la fin, le terme. La période qui finit son discours est admirable. L'instant qui va finir sa vie. La paix finit la haine, CORN. *Rodog.* I, 6. Une mort qui prévient et finit tant de pleurs, RAC. *Baj.* III, 1. La conversion finit nos vices, n'éteint pas nos passions, MASS. *Car. Inj. du monde.* || 4° Mettre la dernière main. Finir un ouvrage. || Terme d'arts. Exécuter avec beaucoup de soin, d'une manière minutieuse. Le peintre, dit-on, aurait pu finir davantage ces carnations, FÉNEL. *Exist.* I, 89. || Absolument. Ce peintre finit trop: Il ne sait pas finir. || 5° Terme de manége. Finir un cheval, achever son éducation. || 6° *V. n.* Ne pas continuer de faire ou de dire. Les chicaneurs ne veulent jamais finir. Cet enfant ne finira pas si on ne le châtie, faites-le donc finir. La reine de Suède, ayant écouté une longue harangue, dit qu'il fallait qu'elle donnât quelque chose à l'auteur, à cause qu'il avait fini, *Colomesii opuscula*, p. 114, dans RICHELET. La comtesse : Finissez, monsieur, finissez; ah! l'odieuse contestation. — Hortense : Oui, finissons; je vous épouserai, monsieur, il n'y a que cela à dire, MARIV. *le Legs*, sc. 17. Ah çà! mademoiselle, finirez-vous? convient-il à une jeune personne de parler ainsi de mariage? GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, I, 2. || Il se construit avec de et l'infinitif. Finir de parler, de jouer. Soyez, soyez Alcide en finissant de l'être, ROTROU, *Herc. mourant*, IV, 1. || En finir, mettre fin à quelque chose, et d'ordinaire à une chose longue et ennuyeuse. Ces deux partis sont également bons, puisqu'ils en finissent, STAEL, *Corinne*, XII, 2. Finissez-en, nos frères de Belgique; Faites un roi, morbleu! finissez-en, BÉRANG. *Belges.* || En finir avec quelqu'un, prendre un parti décisif, rompre avec lui. || Il n'en finit jamais, se dit d'un homme qui fait toute chose avec lenteur. || Ne pas finir, ne pas cesser de parler sur un sujet. Elles ne finissaient point sur ce sujet, SÉV. 486. Nous ne finissons point sur votre chapitre, ID. 121. || Ne pas finir à, avec un infinitif, ne pouvoir achever de. Je voudrais vous faire connaître tous les hauts faits de cet homme extraordinaire, mais je ne finirais pas à vous les raconter. || 7° Prendre fin, arriver à son terme. Le sermon finissait. Son bail finit à Pâques. Mon aïeul, dont partout les hauts faits retentissent, Voudra bien qu'avec moi ses descendants finissent, CORN. *Pulch.* V, 3. Vous souvient-il des fantaisies qui vous prennent quelquefois de trouver qu'il y a des mois qui ne finissent point du tout? SÉV. *Lett.* 25 mai 1780. Comptons donc comme très-court, chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit, BOSS. *Letellier.* Il est ainsi, chrétiens : tout ce qui se mesure finit; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant où il est sitôt replongé, ID. *Duch. d'Orl.* Comment souffrirons-nous... Que le jour recommence et que le jour finisse Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice? RAC. *Bérén.* IV, 5. Je vous embrasse du fond de mon trou, avec une tendresse qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1767. ....Dans le sombre avenir Mon âme avec effroi se plonge; Et je me dis: ce n'est qu'un songe Que le bonheur qui doit finir, LAMART. *Méd.* II, 10. || Ne pas finir, n'avoir point de borne, être infini. Une félicité qui ne finit point. || 8° Être terminé, se terminer. Le mur finit en tel endroit. Ce mot finit par une voyelle. Ils croyaient que le monde finissait où finissait leur île, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Familièrement, ne pas finir, avoir une longueur démesurée. Deux mains pâles et décharnées dont les doigts ne finissaient point, MARIVAUX, *Marianne*, 6e partie. Les bras de cette Hébé ne finissent point, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 126, dans POUGENS. || 9° Finir en, avoir l'extrémité conformée en.... Sa queue est longue de quatorze pouces, elle est couverte de poils noirs, et finit en pointe, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 160, dans POUGENS. || 10° Avoir une certaine issue. Je doute que cela finisse bien. Le règne de Louis XIV finit par des revers. Tout cela finirait par une perfidie! RAC. *Baj.* II, 5. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Ce jeune homme finira mal. Victor : Et de longtemps, je pense, il ne se mariera. — Justine : Vous verrez que lui-même il finira par là, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 1. || Finir par, avec un infinitif, arriver à la longue à un terme. Quoique pauvre, il finira par payer. Il a fini par se marier à l'âge de cent onze ans, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 131. || 11° Mourir. Corisbé, je vous prie, et vous aussi, Phénice, De me faire un plaisir avant que je finisse, MAIRET, *Sophon.* V, 5. Il aima mieux finir par une action de courage que de lâcheté, D'ABLANCOURT, *Tacite, Hist.* III, 11. Il n'est personne presque qui ne meure avant de l'avoir exécutée [la résolution de changer]; les plus déréglés même souhaitent de finir saintement, MASS. *Carême, Imp. fin.* Vous avez vu, madame, finir votre ami, que vous aviez déjà perdu; c'est un spectacle bien triste; vous l'avez supporté pendant plus de deux années, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 5 déc. 1770. Ainsi finit, à vingt-quatre ans, une princesse également célèbre par l'esprit, la beauté, les grâces, la folie et les vices, DUCLOS, *Mém. rég. Œuv.* t. V, p. 399. Finir comme mon frère est un sort assez beau, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, III, 1. Mais il ne faut pas qu'on ignore Qu'en chantant le cygne a fini, BÉRANG. *Ma dern. chans.* || 12° Se finir, *v. réfl.* Prendre fin, cesser. Là est le terme du voyage; là se finissent les gémissements; là s'achève le travail de la foi, BOSS. *le Tellier.* || S'accomplir. Ce que promirent les prophètes Aujourd'hui se finit en lui, RÉGNIER, *Hymne.* || Familièrement. Achever sa toilette. Une dame dit à sa femme de chambre qui l'habille : Descendez, je me finirai moi-même.

— HIST. XIe s. Ses barons [il] mande pur son conseil fenir, *Ch. de Rol.* XI. || XIIe s. Li emperere a sa raison [discours] fenie, *Ronc.* p. 10. || XIIIe s. Quant ferme fu la pais et la guerre fenie, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 12. Et leur traison pert [paraît] ains qu'il puissent fenir [venir à bout de leur projet], *Berte*, LXIII. || XIVe s. Et qui avecques ce vouldroit adjouster que ces choses durassent pour toute sa vie et que il finisist sa vie en œuvre de vertu, ORESME, *Eth* 26. || XVIe s. Pourquoy sera puni un meurtrier, qui a tué celui auquel Dieu avoit fini [déterminé] la vie, CALV. *Instit.* 149. Et en pleurs finent leur vie, laquelle estoyt de raison finir en joye, RAB. *Pant.* III, 48. Où que vostre vie finisse, elle y est toute, MONT. I, 88. Les stoiciens, qui donnent aux ames une vie au delà de celle-cy, mais finie, ID. II, 307. Tout terme qui finit n'a pas longue durée, RONS. 668.

— ÉTYM. Picard, *finer;* Berry, *fénir;* provenç. *fenir;* catal. *finir;* ital. *finire;* du latin *finire.* L'ancien français, pour éviter l'*i* dans deux syllabes consécutives, disait *fenir*, verbe d'ailleurs peu usité; celui qui l'était le plus était *finer*, dérivé directement du substantif *finis*, fin, et appartenant à la 1re conjugaison.

† **FINISSAGE** (fi-ni-sa-j'), *s. m.* Action de terminer une pièce d'ouvrage. || Opération ultérieure qui suit le dégrossissage et l'espatage.

— ÉTYM. *finir.*

† **FINISSANT, ANTE** (fi-ni-san, san-t'), *adj.* Qui finit, qui touche à sa fin. Que pourrions-nous raconter de notre société finissante, nous autres Welches, dans notre jargon confiné à d'étroites et barbares limites? CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XVIe s. Elle a racine petite, finante en poincte obtuse; les feuilles a longues, finissantes en poinctes de larice [mélèze], RABEL. *Pant.* III, 49.

† **FINISSEMENT** (fi-ni-se-man), *s. m.* Terme vieilli. Ce qui finit, termine. Les frises, les festons, les corniches et les chapiteaux sont d'or, et portent pour finissement des vases de porcelaine, d'où sortent de gros bouquets de fleurs, CORN. *Toison d'or, décoration du* 3e *acte.*

— ÉTYM. *Finir.*

† **FINISSEUR** (fi-ni-seur), *s. m.* || 1° Ouvrier qui finit les mouvements des montres et des pendules. || Celui qui finit la pointe des épingles. || 2° Nom qu'on donne, dans les machines à carder, à la dernière carde.

— ÉTYM. *Finir.*

† **FINITEUR** (fi-ni-teur), *adj.* Ancien terme d'astronomie. Cercle finiteur, l'horizon

— ÉTYM. *Finir.*

† **FINITO** (fi-ni-to), *s. m.* L'arrêté ou l'état final d'un compte. Le finito d'un compte.

† **FINNE** (fi-n'), *s. f.* Veine de matières étrangères, dont la situation est oblique dans le bloc d'ardoises.

† **FINNOIS, OISE** (fi-noi, noi-z'), *adj.* Langue finnoise, ou, substantivement, le finnois, langue parlée en Finlande, et qui, en un sens plus général, comprend le lapon, le hongrois, etc. Les langues finnoises sont dites aussi ouraliennes.

† **FIN-OR** (fi-nor), *s. m.* Nom d'une petite poire arrondie qui a la forme d'une toupie.

† **FINOT, OTE** (fi-no, no-t'), *adj.* Synonyme inusité de finaud.

† **FINOTERIE** (fi-no-te-rie), *s. f.* Petite finesse, petite ruse. Azolin avait remarqué, dans ses Mémoires [d'Innocent], de certaines finoteries qui n'avaient pas de rapport à la candeur dont il faisait profession, RETZ, V, 373.

— ÉTYM. *Finot* développé en *finotier*, et de là *finoterie.*

† **FIOCCHI (IN)** (in'-fi-o-kki). Être in fiocchi, être en costume d'apparat, porter tous ses atours. Jugez d'après ce beau portrait, qui est très-fidèle, si je suis en état d'aller à Paris in fiocchi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 déc. 1774.

— ÉTYM. Ital. *in fiocchi*, en houppes; *fiocchi* signifie les houppes qui garnissent le chapeau d'un cardinal, et *in fiocchi* se dit d'un cardinal en grand costume.

FIOLE (fi-o-l'), *s. f.* Petit flacon de verre. || Petite bouteille à col long et d'un verre très-mince, dans laquelle les pharmaciens envoient leurs médecines, leurs potions, etc. || Fiole des éléments, nom donné à une fiole contenant de l'eau, du mercure, de l'huile, une dissolution de carbonate de potasse, etc. et destinée à faire voir la superposition, par ordre de densité, des liquides hétérogènes et leur disposition en couches horizontales. || Populairement. Vider une fiole, boire une bouteille de vin. || On écrivait autrefois phiole.

— HIST. XIIIe s. A ma table servoit l'en devant mes chevaliers, d'une grant phiole de vin et d'une grant phiole d'yaue; si le temproient si comme il vouloient, JOINV. 267. || XIVe s. Me donna Godefrois, à le [la] chiere hardie, Dedens une fiole, par grande signourrie, Du sanc nostre Signour une grande partie, *Baud. de Seb.* VI, 145. Une fiole d'or, à mectre eau rose, assise sur une terrasse, esmaillée de vert et sur ladite terrasse deux loups et ou milieu de la-

dicte fiole deux mirouers garnis autour de XXIIII perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 317.

— ÉTYM. Provenç. *fiola*; ital. *fiala*; du latin *phiala*; du grec φιάλη, qu'on rapporte par conjecture au radical *piv*, boire (φιάλη, πιFάλη).

† **FIOLER** (fi-o-lé), *v. n.* Terme populaire. Vider bouteille.

— ÉTYM. *Fiole*; génev. *fioûler*, *fiuler*.

† **FIOLEUR** (fi-o-leur), *s. m.* Terme populaire. Celui qui aime à fioler.

— ÉTYM. *Fioler*; génev. *fioûleur*.

† **FION** (fion), *s. m.* Terme populaire. Tournure, bonne façon. Il a du fion. Donner le fion, donner la dernière main.

— ÉTYM. Il est probable que *fion*, *fionner*, se rattachent à *fignoler*.

† **FIONNER** (fio-né). || 1° *V. a.* Terme populaire. Donner le fion. || 2° *V. n.* Avoir du fion. Il cherche toujours à fionner. Ne fionnez pas tant.

† **FIONNEUR** (fio-neur), *s. m.* Terme populaire. Celui qui fait l'élégant, le beau.

† **FIORITE** (fi-o-ri-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de quartz concrétionné.

FIORITURES (fi-o-ri-tu-r'), *s. f. pl.* Terme de musique. Ornements ajoutés à la musique vocale, à la musique instrumentale par d'habiles exécutants, et qui consistent en gammes, traits, appoggiatures, trilles, etc. Il est des mélodies qui n'ont pas été composées pour admettre des fioritures, et d'autres qui ont été faites pour favoriser le chanteur, FÉTIS, *Musique mise à la portée, etc.* ch. XXIII. || Il se dit aussi au singulier. Une fioriture.

— ÉTYM. Ital. *fioriture*, de *fiorire*, fleurir (voy. ce mot).

FIRMAMENT (fir-ma-man), *s. m.* || 1° Dans le langage de la Bible, cloison solide qui soutient le ciel et sépare les eaux supérieures des eaux inférieures. Dieu dit aussi que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux, SACI, *Bible*, *Genèse*, I, 6. || Dans l'ancienne astronomie, le firmament était le huitième ciel dans lequel on supposait que les étoiles fixes étaient placées, et que l'on se représentait comme étant de cristal. L'idée d'un firmament est de la plus haute antiquité ; on s'imaginait que les cieux étaient très-solides, parce qu'on y voyait toujours les mêmes phénomènes, VOLT. *Dict. phil. Genèse.* || 2° Dans le langage actuel, le ciel, la voûte circulaire où les astres semblent attachés. J'ai quelquefois aimé; je n'aurais pas alors Contre le Louvre et ses trésors, Contre le firmament et la voûte céleste, Changé les bois, changé les lieux.... LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Une infinité d'univers dont chacun a son firmament, PASC. *Pensées*, *Disproportion de l'homme*. Quel astre brille davantage dans le firmament que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe ? BOSS. *Louis de Bourbon.* || Les feux du firmament, les astres. On ôtera plutôt les feux du firmament, MAIRET, *Sophon.* IV, 7.

— HIST. XII° s. Mais par celui qui fist le firmament, Se mais i truis [j'y trouve] le Mancel souduiant, De mort novele l'asseür à mon brant, *Raoul de C.* 29. || XIII° s. Judas Machabeus nos dist anchienement Que victoire n'est mie en grant masse d'argent N'en grant chevauceüres, ne grant plenté de gent, Ainçois vient dou segneur qui maint au firmament, RUTEB. 235. Il [saint Pierre] est li fermemens [ce qui affermit] de la pierre de sainte eglise, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 72. || XVI° s. Les gens entendus luiront comme la splendeur du firmament, CALV. *Instit.* 807. Si la vraye Eglise est colomne et firmament de verité, ID. *ib.* 835.

— ÉTYM. Bourguig. *fiermament*; provenç. *fermamen*; catal. *firmament*; espagn. *firmamiento*; ital. *fermamento*; du lat. *firmamentum*, action d'affermir, de *firmare*, rendre ferme (voy. FERME, *adj.* et FERMER).

FIRMAN (fir-man), *s. m.* Ordre émané de la Sublime-Porte ou de toute autre cour musulmane. Les firmans donnés par le grand seigneur sont ordinairement revêtus de sa signature autographe. || Passe-port ou permission de trafiquer qu'on accorde aux marchands étrangers qui font le commerce dans le Levant.

— ÉTYM. Persan, *firmān*, de l'ancien persan *framatara*, commandant (dans les inscriptions cunéiformes), de même radical que le sanscrit *pramāna*, autorité.

† **FIROLE** (fi-ro-l'), *s. f.* Mollusque gastéropode.

FISC (fisk), *s. m.* || 1° Le trésor du prince; les finances de l'État. Les droits du fisc. La loi contraire au Dieu que je professe Te prive par ma mort du bien que je te laisse En l'acquérant au fisc, ROTROU, *St Genest*, IV, 4. .... L'ennemi se présentant, Comme il en voulait à l'argent, Sur le mulet du fisc une troupe se jette, Le saisit au frein et l'arrête, LA FONT. *Fab.* I, 4. A la mort de François I^er, le fisc recevait 15 730 000 livres, à quinze francs le marc d'argent, et à cent soixante cinq le marc d'or, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 7. C'est le nom que prend le trésor public, lorsqu'il exerce son action contre le contribuable, J. B. SAY, *Épitomé*, *fisc*. || 2° L'administration du fisc, celle des finances publiques. Les employés du fisc. Il fut permis à tout le monde de vendre publiquement du sel, et le fisc n'en fut plus le seul marchand, LE P. CATROU, *Hist. rom.* dans DESFONTAINES. || 3° Ancien synonyme de fief. Nous voyons que les rois leur donnèrent [aux églises] des grands fiscs, c'est-à-dire de grands fiefs, MONTESQ. *Esp.* XXX, 21.

— ÉTYM. Provenç. *fisc*; espagn. et ital. *fisco*; du lat. *fiscus*, fisc, proprement panier, et, particulièrement, les paniers dans lesquels les collecteurs d'impôts mettaient l'argent. On a très-bien remarqué dans le dictionnaire encyclopédique, à l'article *Confiscation*, que le fisc était.... un petit panier de joncs ou d'osier, VOLT. *Dict. phil. Confiscation.* A Rome, sous l'empire, *fiscus* signifiait le trésor particulier du prince, par opposition à *ærarium*, le trésor public.

FISCAL, ALE (fi-skal, ska-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au fisc, qui concerne le fisc. Matières fiscales. Droits fiscaux. || 2° Qui a pour but d'augmenter les produits de l'impôt. Ces lois parurent plutôt fiscales que politiques et civiles, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. || 3° Très-zélé pour le fisc, en mauvaise part. C'est un homme très-fiscal. Il y a des administrations plus fiscales les unes que les autres. || 4° Anciennement. Procureur fiscal, avocat fiscal, nom d'officiers des justices seigneuriales qui y remplissaient les fonctions de ministère public, et veillaient aux droits du seigneur et aux intérêts communs à toute la seigneurie. Nous avons, le procureur fiscal et moi, commencé une procédure que nous soutiendrons vigoureusement, DANCOURT, *le Mari retrouvé*, sc. 15. L'homme, c'était le président, comte Villemanzy, noble pair, dont le père n'était ni pair ni noble, mais procureur fiscal ou quelque chose d'approchant, P. L. COUR. 2° *lettre particul.* || On dit substantivement le fiscal. Il y avait [au Paraguay] un chef nommé fiscal, espèce de censeur public, CHATEAUB. *Génie*, IV, IV, 5. || Chez les nations du midi de l'Europe, le fiscal est l'officier du ministère public. || Il s'est dit d'une dignité dans l'empire germanique. L'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg, VOLT. *Mém. Volt. Œuvr.* t. XCII, p. 307.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fiscal*; ital. *fiscale*; du lat. *fiscalis*, de *fiscus*, fisc.

† **FISCALEMENT** (fi-ska-le-man), *adv.* Néologisme. D'une manière fiscale, avec fiscalité.

FISCALITÉ (fi-ska-li-té), *s. f.* || 1° Système de lois relatives au fisc. || 2° Disposition à exagérer les droits du fisc. Un esprit de fiscalité.

— ÉTYM. *Fiscal.*

† **FISSI....** *adj.* qui s'emploie dans les descriptions d'histoire naturelle, signifie fendu et vient du latin *fissus*, participe passif de *findere* (voy. FENDRE).

† **FISSIFLORE** (fi-ssi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les corolles sont fendues.

— ÉTYM. *Fissi....* et le lat. *flos*, fleur.

† **FISSILE** (fi-ssi-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a de la tendance à se fendre, à se diviser par feuillets. Schiste fissile.

— ÉTYM. Lat. *fissilis*, de *fissum*, supin de *findere*, fendre.

† **FISSILITÉ** (fi-ssi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui se fend. La fissilité des ardoises.

† **FISSINERVE** (fi-ssi-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles ont des nervures bifides.

— ÉTYM. *Fissi....* et *nervure.*

† **FISSIPARE** (fi-ssi-pa-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui se reproduit par la scission de son propre corps.

— ÉTYM. *Fissi....* et le lat. *parere*, enfanter (voy. PART, s. m.).

† **FISSIPARIE** (fi-ssi-pa-rie) ou **FISSIPARITÉ** (fi-ssi-pa-ri-té), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Mode de reproduction qui est un cas particulier du fractionnement ou segmentation, et qui consiste dans la scission d'un corps organisé en plusieurs parties, dont chacune acquiert une existence à part.

— ÉTYM. Voy. FISSIPARE.

FISSIPÈDE (fi-ssi-pè-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Il se dit des quadrupèdes qui ont les pieds divisés en plusieurs doigts. Les chiens et les loups sont fissipèdes. Un lion, parce qu'il est fissipède, ressemble-t-il à un rat qui est aussi fissipède plus qu'un cheval ne ressemble à un chien ? BUFF. *Hist. nat.* 1^er *disc.* || Il se dit aussi des oiseaux dont les doigts ne sont pas réunis par une membrane. || Substantivement. Les fissipèdes.

— ÉTYM. *Fissi....* et le lat. *pes*, *pedis*, pied.

† **FISSIPENNE** (fi-ssi-pè-n'), *adj.* Terme d'entomologie. Qui a les ailes fendues dans leur longueur en branches ou digitations. || *S. m. plur.* Famille d'insectes lépidoptères.

— ÉTYM. *Fissi....* et *penne*, aile.

† **FISSIROSTRE** (fi-ssi-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec fendu. || *S. m. pl.* Famille de passereaux caractérisés par un bec large, légèrement crochu à sa pointe et très-profondément fendu à sa base. Genres principaux : hirondelle, martinet.

— ÉTYM. *Fissi....* et le lat. *rostrum*, bec.

† **FISSURATION** (fi-ssu-ra-sion), *s. f.* Terme didactique. État de ce qui est fendu, de ce qui offre des fissures.

— ÉTYM. *Fissurer.*

FISSURE (fi-ssu-r'), *s. f.* || 1° Petite fente, crevasse. Les fissures d'un mur, d'un vase, d'un terrain. La lumière pénétrait par une fissure de la cloison. || Fig. Je sais que, malgré les barrières immenses qu'on entasse sans cesse autour de moi, on craint toujours que la vérité ne s'échappe par quelque fissure, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Terme de géologie. Fissures de stratification, celles qui séparent les assises de même nature; fissures de superposition, celles qui séparent les couches de diverse nature. || 2° Terme d'anatomie. Nom donné à différents sillons. || Fissure de Glaser, fissure située dans la partie la plus profonde de la fosse glénoïde. || Fissure longitudinale, profonde fissure qui est sur la ligne médiane, à la surface supérieure du cerveau. || Fissure de Sylvius, sillon qui sépare les lobes antérieurs et moyens du cerveau, de chaque côté. || Fissure ombilicale, fissure dans le foie qui longe la veine ombilicale chez le fœtus. || Fissure de la rate, sillon qui divise la face interne de la rate || Terme de vétérinaire. Division de la corne du sabot. || 3° Terme de chirurgie. Toute solution de continuité étroite et peu profonde. || Fissure à l'anus, maladie très-douloureuse et qui consiste en une gerçure superficielle et longitudinale. || Fracture longitudinale d'un os qui est fêlé. Les fissures du crâne.

— HIST. XIV° s. Des plaies penetrantes [du crâne], l'une est large, apparante, par laquelle la dure mere puet [peut] estre veue, l'autre est estroite, si comme fixure, H. DE MONDEVILLE, f° 53. || XVI° s. Le foye a comme une fissure et petite division pour laisser passer la veine umbilicale, PARÉ, I, 18.

— ÉTYM. Lat. *fissura*, de *fissum*, supin de *findere* (voy. FENDRE).

† **FISSURELLE** (fi-ssu-rè-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de mollusques à coquille univalve, conique et percée au sommet; d'où le nom. La fissurelle grecque est mangée à Marseille sous le nom d'oreille de saint Pierre.

— ÉTYM. Diminutif de *fissure.*

† **FISSURELLIER** (fi-ssu-rè-lié), *s. m.* Terme de zoologie. L'animal de la fissurelle qui, ordinairement trop grand pour tenir dans la coquille, s'attache aux corps solides sous-marins au moyen d'un pied qui vient se joindre à la coquille.

† **FISSURER** (fi-ssu-ré), *v. a.* Terme didactique. Diviser par fissures. || Se fissurer, *v. réfl.* Être divisé par fissures. Certaines roches se désorganisent sous l'action atmosphérique, elles se fissurent, puis tombent, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 231.

— HIST. XVI° s. Fissurer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fissure.*

† **FIST** (fist) **DE PROVENCE**, *s. m.* Oiseau dont le nom vient de son cri : fist, fist; il appartient à l'ordre des passereaux et au genre fauvette.

† **FISTULAIRE** (fi-stu-lè-r'). || 1° *Adj.* Terme didactique. Qui est percé d'un pertuis dans toute sa longueur. || 2° *S. m.* Genre de poisson osseux. || 3° *S. f.* Genre d'algues marines. || Genre de mollusques vivant dans le sable, le bois, les pierres. La fistulaire massue.

— HIST. XVI° s. La figure des intestins est ronde, fistulaire ou creuse, PARÉ, I, 15.

— ÉTYM. *Fistule.*

FISTULE (fi-stu-l'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Ulcère dont l'entrée est étroite et qui communique

avec une cavité naturelle. Fistule lacrymale. || Dans le langage vulgaire, fistule s'entend de la fistule à l'anus. Oue la fistule eût gangrené le rectum du cardinal de Richelieu quelques mois plus tôt, les de Thou, les Cinq-Mars et tant d'autres étaient en liberté, VOLT. *Dict. phil. Arrêts de mort.* Il [Henri V] mourut à Vincennes le 31 août 1422, d'un mal qu'on appelait alors mal saint fiacre et qui n'était autre, dit-on, que la fistule, SAINT-FOIX, *Essais sur Paris, Œuvres*, t. V, p. 227, dans POUGENS. || Ulcère en forme de canal étroit, entretenu par un état pathologique local, ou par la présence d'un corps étranger, sans communication avec une cavité naturelle. || 2° Coup de marteau, coup de ciseau qui, donné mal à propos, endommage la surface du bois.

— HIST. XIII° s. Flestre, *Mir. de St Louis*, p. 391 et 408. || XIV° s. Fistule est ulcere profonde qui a la bouche estroite, le fons aucunefois large, aucunefois non, H. DE MONDEVILLE, f° 89. || XVI° s. Une moyenne coulevrine, estant par aventure trop chargée, ou bien ayant quelque fistule, creva, M. DU BELLAY, 66.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fistola*; ital. *fistula*; du lat. *fistula*, flûte. L'ancienne forme *flestre* est régulière : *fístula* avec l'accent sur *fis* a donné *fistle*, *festle*, et, avec transposition de *l*, *flestre*.

FISTULEUX, EUSE (fi-stu-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Terme de chirurgie. Qui est de la nature de la fistule. Ulcère fistuleux. Trajet fistuleux. || 2° Terme de botanique. Qui est cylindrique et percé d'un canal intérieur. Tige fistuleuse.

— HIST. XVI° s. Les os des doigts sont caves et fistuleux, pleins de mouelle subtile et liquide, PARÉ, IV, 27. La ligature expulsive appartient aux ulceres sanieuses et fistuleuses, pour expeller la sanie, ID. V, 5.

— ÉTYM. Lat. *fistulosus*, de *fistula*, fistule, rattaché par conjecture à *festuca* (voy. FÉTU).

† **FISTULINE** (fi-stu-li-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de champignons dont les tubes ne sont pas soudés entre eux.

— ÉTYM. *Fistule.*

† **FISTULIVALVE** (fi-stu-li-val-v'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est en forme de fourreau tubulaire. Coquille fistulivalve.

— ÉTYM. Lat. *fistula*, tube, et *valve*.

† **FIVÈLE** (fi-vè-l'), *s. f.* Morceau de bois en forme d'anneau, qui, fixé au bout d'une corde destinée à serrer des faix volumineux (ramée, paille, foin), sert à arrêter le nœud coulant (Drôme).

† **FIXAGE** (fi-ksa-j'), *s. m.* Terme technique. Action de fixer. Les coussinets supportent bien mieux le service que les rails et les coins ; le sabotage a dû être fait convenablement ; et, si les chevilles sont en fer, on peut être tranquille sur leur fixage, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 229. || Terme de photographie. Opération par laquelle on détruit la sensibilité spéciale d'une préparation photogénique amenée par la lumière à un état dont on veut conserver l'impression.

— ÉTYM. *Fixer.*

† **FIXATEUR** (fi-ksa-teur), *s. m.* Terme de photographie. Ce qui fixe l'image. L'hyposulfite de soude employé comme fixateur.

— ÉTYM. *Fixer.*

† **FIXATIF, IVE** (fi-ksa-tif, ti-v'), *adj.* Terme technique. Qui sert à fixer. Il faut pour ce dessin une eau fixative, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Fixer.*

FIXATION (fi-ksa-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de fixer, de rendre fixe. La fixation d'un poteau dans la terre. || 2° Arrêt d'un corps mobile horizontal ou suspendu. La fixation d'un pendule, d'une girouette, d'une aiguille de boussole. || Fig. Quelque fixation que la barbarie mette dans les progrès d'une masse d'hommes, ce n'est qu'en la privant [cette masse] des occasions de se perfectionner, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 268. || 3° Opération par laquelle on rend solide un corps liquide ou gazeux. On lui dit que ces boissons figées avaient été composées en six minutes par le moyen du salpêtre dont on les avait entourées, et que c'était avec du mouvement qu'on avait produit cette fixation et ce froid glaçant, VOLT. *Dial.* 13. || 4° Action de déterminer, de régler d'après un taux, un étalon, etc.; résultat de cette action. La fixation d'un terme pour un payement. Fixation d'un prix de vente. Plusieurs puissances étrangères ont envoyé à Paris des savants distingués qui, réunis aux commissaires de l'Institut national, ont déterminé, par la discussion des observations et des expériences, les unités fondamentales de poids et de longueur ; en sorte que la fixation de ces unités doit être regardée comme un ouvrage commun aux savants qui y ont concouru et aux peuples qu'ils ont représentés, LAPLACE, *Expos.* I, 14. || On disait de même autrefois : la fixation du prix des charges, ou, simplement, la fixation des charges. || Fig. La fixation des idées, des termes, du langage.

— HIST. XVI° s. J'ay reprouvé la medecine alchimistale sur l'effet de la generation, augmentation et fixation, sur le fait des metaux, PALISSY, 223.

— ÉTYM. *Fixer.*

FIXE (fi-ks'), *adj.* || 1° Qui ne se meut point, qui est toujours à la même place. Point fixe. Le baromètre est au beau fixe. Les fièvres.... empêcheront toujours les Européens d'y faire des établissements fixes, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Être à poste fixe en un lieu, y être à demeure, y être sédentaire. || Avoir la vue fixe, les yeux fixes, le regard fixe, tenir les yeux attachés sur un objet. || Avoir les yeux fixes, signifie aussi avoir les yeux ouverts et immobiles. Ce malade avait les yeux fixes. Polyphonte, l'œil fixe et d'un front inhumain, VOLT. *Mérope*, V, 6. Le regard fixe et le sein oppressé, MILLEV. *Élég.* liv. I. || Les étoiles fixes, les étoiles qui gardent toujours la même situation entre elles, par opposition aux planètes : cette fixité n'est plus aussi absolue qu'on le croyait, vu qu'on a reconnu un mouvement de translation dans plusieurs d'entre elles. || *S. f. pl.* Les fixes, les étoiles fixes. C'est pour remplir ce vide [celui que présentait l'hémisphère austral], cette partie imparfaite du catalogue des fixes de Ptolomée et de Tycho, et pour seconder les soins de MM. Flamsteed et Hevelius, que M. Halley se proposa d'aller à Sainte-Hélène, MAIRAN, *Éloges*, *Halley*. || 2° Qui ne varie point. Prix fixe. Notre langue n'est point fixe comme la latine, elle change incessamment ; j'en demeure d'accord, lui dis-je, cette remarque.... ne vous est point avantageuse ; c'est que la latine est morte et que la française est vivante, LE LABOUREUR, *Avantages de la langue française*, 1669, p. 10. || Couleur fixe, couleur qui reste la même de quelque côté qu'on la regarde. || Douleur fixe, douleur qui se fait sentir, sans discontinuation, en un point. || Idée fixe, idée dominante qui absorbe l'esprit et fait taire toutes les autres pensées. || 3° Déterminé. S'assembler à jour fixe. N'avoir point de direction, de plan fixe. || 4° Réglé, par opposition à casuel. Des appointements fixes. || *S. m.* Le fixe, la quotité fixe des appointements. Son fixe est de 1200 francs. || 5° Décidé à, résolu à. Tantôt à me venger fixe et déterminée, Je jurais qu'il voyait sa dernière journée, RAC. *Baj.* III, 5. || 6° Terme de chimie. Qui n'est point volatilisable par le feu. L'or qui, de tous les corps, est le plus fixe et le moins combustible, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuvres*, 1^{re} part. t. VI, p. 100, dans POUGENS. || Gaz fixes, gaz qui ne peuvent être amenés à l'état liquide ou solide. On dit plus souvent permanent dans ce dernier sens. || Dans l'ancienne chimie, alcali fixe, nom donné à la soude et à la potasse, substances solides, par opposition à l'ammoniaque qu'on appelait alcali volatil. Sel fixe, produit cristallin obtenu en lavant les cendres des végétaux. || *S. m. pl.* Les fixes, les corps qui ne sont pas volatilisables par le feu. || 7° Terme de botanique. Cloisons fixes, celles qui, à la maturité du fruit, restent immobiles et conservent leur attache, MIRBEL. || 8° Fixe ! *loc. interj.* Terme de commandement militaire, pour qu'une troupe à qui on a commandé tête gauche ou tête droite, regarde juste devant soi.

— HIST. XI° s. Bataille aurez, vous en estes touz fiz [certains], *Ch. de Rol.* LXXXVII. || XII° s. Se truis [si je trouve] Rolant, de mort [il] puet estre fis, *Ronc.* p. 42. || XIII° s. Et Diex, qui sages est et fis, Tient à bien fait quanque je fis, *la Rose*, 7159. || XIV° s. Sire, ce dist Bertran, je ai de bons amis ; Je le trouveray bien, j'en suis certains et fis, *Guescl.* 13660. || XVI° s. Fixes sont choses qui endurent le feu jusques à la fonte, PALISSY, 378.

— ÉTYM. Provenç. *fix* ; espagn. et portug. *fixo* ; ital. *fisso* ; du lat. *fixus*, part. passif de *figere*, fixer. L'ancien français était *fis*, et signifiait assuré, certain.

FIXÉ, ÉE (fi-ksé, ksée), *part. passé.* || 1° Rendu fixe, immobile. Le vaisseau fixé par une ancre pesante. || Se dit, par extension, des regards qui s'attachent sur un objet. .... Heureux les yeux, que les dons invisibles Tiennent sur leurs trésors fixés incessamment, CORN. *Imit.* III, 1. Vos yeux fixés sur cet écrit, DELAV. *Vêpres sicil.* III, 1. || Fig. Nos cœurs fixés par la possession du bien véritable, MASS. *Carême, Vérité de la religion.* Bologne a une académie des sciences qui s'appelle l'académie des Inquiets, nom assez convenable aux philosophes modernes qui, n'étant plus fixés par aucune autorité, cherchent et chercheront toujours, FONTEN. *Marsigli.* || 2° Qui demeure en une même place. Que nos guerriers surtout à leur poste fixés, VOLT. *Orph.* II, 7. || Qui a établi son domicile. Des étrangers fixés à Paris. || 3° Constitué, arrivé à un état fixe. Que si l'on a jamais dû se promettre qu'une langue vivante pût parvenir à être fixée et à ne dépendre plus du caprice et de la tyrannie de l'usage, nous avons lieu de croire que la nôtre est parvenue à ce glorieux point d'immutabilité, puisque les livres et les autres monuments de Votre Majesté seront toujours regardés comme faits dans le beau siècle de la France et feront à jamais les délices de tous les peuples et l'étude de tous les rois, *Académie, Dict* édit. de 1696, *Épître au roi.* Toute langue étant imparfaite, il ne s'ensuit pas qu'on doive la changer ; il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée ; et, quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée, VOLT. *Dict. phil. Langues.* || 4° Déterminé. Le jour fixé pour l'assemblée. || Familièrement. Je suis fixé, je n'hésite plus, ma résolution est prise, et aussi : je sais à quoi m'en tenir. D'après sa réponse, je suis fixé, me voilà fixé. || 5° Terme de chimie. Rendu fixe, en parlant d'un corps qui était gazeux ou liquide. L'œil a peine à suivre ses traces [du mercure] ; Mais quand ce métal est fixé, Il fait qu'on se voit dans nos glaces, DESMAHIS, *Poésies*, p. 95, dans POUGENS. || Nitre fixé, azotate de potasse dont on produit la déflagration avec de la crème de tartre ou du charbon. || 6° *S. m.* Terme de peinture. Fixé, petit tableau à l'huile, ordinairement peint sur taffetas et appliqué à une glace qui lui tient lieu de vernis.

† **FIXE-LONGE** (fi-kse-lon-j'), *s. m.* Instrument destiné à empêcher que la longe du cheval ou du bœuf et de la vache ne se raccourcisse ou ne s'allonge au delà de la mesure nécessaire. || *Au plur.* Des fixe-longe ou fixe-longes.

FIXEMENT (fi-kse-man), *adv.* D'une manière fixe. Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement, LA ROCHEFOUC. *Maxime* 26. Des yeux trop fixement arrêtés sur le soleil y souffrent beaucoup, BOSS. *Connaiss.* I, 17.

— HIST. XVI° s. Le regardant fixement, MONT. I, 8.

— ÉTYM. *Fixe*, et le suffixe *ment*; provenç. *fixament* ; espagn. *fixamente* ; ital. *fissamente*.

FIXER (fi-ksé), *v. a.* || 1° Rendre fixe, affermir, arrêter. Fixer au moyen d'un clou, d'une épingle. Fixer une persienne agitée par le vent. Considérez le soleil avec quelle impétuosité.... cependant vous n'ignorez pas que Dieu ne l'ait fixé autrefois au milieu du ciel, à la seule parole d'un homme [Josué], BOSS. 1^{er} *serm. Conception*, 1. Le lendemain, il [le prince Eugène] continua sa route avec ceux que le froid de la nuit et de la mort [dans la retraite de Moscou] n'avait pas fixés autour de leur bivouac, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 4. || Terme de vétérinaire. Fixer un animal, l'assujettir, le placer convenablement à l'effet de pratiquer une opération et d'éviter les accidents, soit pour l'opérateur, soit pour le sujet à opérer. || 2° Par extension. Fixer ses yeux, ses regards, sa vue sur quelque objet, les y tenir attachés. Les peuples incertains fixent les yeux sur elle, VOLT. *Alz.* I, 1. || Fig. Fixer les regards, attirer l'attention. La France qui depuis longtemps fixe tous les regards de l'Europe, MASS. *Pet. carême, Exempl.* || On dit dans le même sens fixer l'attention. L'opéra-comique, le singe de Nicolet, les romans nouveaux, les actions des fermes et les actrices de l'Opéra fixent l'attention de Paris avec tant d'empire que personne n'y sait, ni ne se soucie de savoir ce qui se passe au grand Caire, à Constantinople, à Moscou et à Genève, VOLT. *Guerr. genév. Prol.* || Fixer les yeux signifie aussi rendre les yeux fixes, c'est-à-dire ouverts et immobiles. Un désespoir farouche Fixe vos yeux troublés, et vous ferme la bouche, VOLT. *Sémir.* IV, 8. || 3° Fixer ses idées sur le papier, les écrire, afin de les conserver, de les retrouver au besoin. || On dit de même : fixer quelque chose sur la toile. || Fixer dans la mémoire, dans l'esprit, établir d'une manière durable dans le souvenir. || 4° Fixer les esprits, les arrêter à une opinion déterminée. Fixez-moi promptement à une opinion sur les habitants de la lune, conservons-les ou anéantissons-les pour jamais, FONTEN. *Mondes*, 3° *soir.* Le sénat va fixer leurs esprits incertains, VOLT. *Mort de César*, III, 5. || Arrêter sur un objet l'esprit, les goûts de quelqu'un. Fixer les désirs de quelqu'un. C'est bien fait ; il est temps de fixer tes désirs ; Ainsi que ses chagrins, l'hymen a ses plaisirs, BOIL. *Sat.*

x. Car on dit qu'elle seule a fixé son amour, RAC. *Bajaz.* I, 1. Cet objet fixa tous ses vœux, HAMILT. *Gramm.* 6. || Fixer, se dit aussi d'une femme qui s'attache à un homme par l'amour, ou d'un homme qui s'attache à une femme. Mademoiselle Choin fut celle qui le fixa [le dauphin]; elle avait été en qualité de fille d'honneur auprès de la princesse de Conti-Vallière, sœur naturelle du dauphin, DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuv.* t. v, p. 46, dans POUGENS. Voilà comme elles sont toutes : la petite vanité de fixer un homme qui a quelque succès dans la société, leur tourne la tête, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Faux amis*, I, 6. Villarceau, qui sut fixer longtemps Ninon, ID. *Mme de Maintenon*, t. I, p. 106, dans POUGENS. Fille qui la peut faire entendre [cette chanson] Doit fixer les plus inconstants, BÉRANG. *Ch. et laitière.* || 5° Assurer, déterminer. Le combat doit, dit-on, fixer nos destinées, RAC. *Bajaz.* I, 2. Dans mon parti nombreux cette utile alliance Fixera la faveur, le crédit, la puissance, DUCIS, *Roméo*, I, 3. Don Pèdre aurait fixé le destin des combats, C. DELAV. *Vêpres sicil.* IV, 4. || Fixer ses vues sur quelqu'un, se déterminer pour lui, le choisir en vue d'un but qu'on se propose. || Fixer son choix sur quelqu'un, sur quelque chose, le choisir. || Fixer son attention sur un objet, l'examiner attentivement. || Fixer les soupçons sur quelqu'un, faire qu'ils se portent et s'arrêtent sur lui. || Fixer ses soupçons sur quelqu'un, les arrêter sur lui. || 6° Régulariser, en parlant des affections morales. Fixer la conduite, les inclinations. [Ils] Fixent dans son devoir ses vœux irrésolus, RAC. *Bérén.* V, 2. En nous assujettissant à sa loi, il n'a pas voulu tyranniser notre cœur, mais en fixer les inquiétudes, MASS. *Carême, Samaritaine.* Facile à émouvoir, difficile à fixer, ID. *Carême, Inconst.* || On dit de même: fixer les irrésolutions, les doutes, etc. de quelqu'un. || 7° Régler, préciser, évaluer. Fixer la valeur des monnaies, le cours d'un produit, les heures de travail. Fixer un prix. Fixer l'état de la question. On dit.... Que de leur sang impur on a fixé le prix, VOLT. *Triumv.* II, 2. Il faut du temps pour apprécier les livres et pour fixer les réputations, ID. *Lett. Linguet*, 15 mars 1767. Le ciel, en vertu de son mouvement diurne, se présentant dans un jour, à peu près de la même manière, à tous les points de son parallèle, il est difficile au navigateur de fixer le point auquel il répond, LAPLACE, *Expos.* I, 14. La position de cet arc [l'arc du méridien qui traverse la France] est si avantageuse, que les savants de toutes les nations, pour fixer la mesure universelle, n'eussent point fait un autre choix, ID. *ib.* || Assigner. Il fixa le lieu du rendez-vous. Mais, pour ne pas errer à l'aventure, Fixons un lieu : fuyons, si tu le veux, Près de Vénus et dans sa grotte obscure, MALFIL. *Narcisse*, ch. IV. || 8° Fixer une langue, déterminer quel est l'usage des meilleurs écrivains à une époque classique, le suivre ou l'imposer. Il est vraisemblable qu'il [le dictionnaire que devait faire l'Académie française] affermirait et fixerait en quelque sorte le corps de la langue, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III. Il faut fixer la langue que vingt mille brochures corrompent; il faut imprimer avec des notes utiles les grands auteurs du siècle de Louis XIV, VOLT. *Lett. Hénault*, 25 juin, 1761. || 9° Faire résider. Le commerce nous a fixés dans ce port. Sur les bords du Jourdain le ciel fixa nos pas, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || Établir son domicile. Il a fixé sa demeure à Paris. || 10° Terme de chimie. Mettre un corps volatil en état de supporter l'action du feu sans se sublimer ou se volatiliser. Les montagnes des îles du cap Vert contiennent aussi des mines de cuivre: car il en découle plusieurs sources dont les eaux sont chargées d'une grande quantité de parties cuivreuses qu'il est aisé de fixer et de recueillir par la cémentation, BUFF. *Min.* t. v, p. 144, dans POUGENS. || Combiner un corps gazeux avec un corps solide. On fixe l'acide arsénieux en l'unissant à la potasse. || Fixer le mercure, faire qu'il cesse d'être liquide et devienne solide. || 11° Se fixer, *v. réfl.* S'attacher. Les coquillages se fixent aux rochers. || Par extension. Tous les yeux se fixèrent sur lui. Les regards un moment se sont fixés sur moi, DUCIS, *Othello*, V, 2. || Se fixer, se dit aussi des yeux qui deviennent immobiles. Chrétiens, Jésus va mourir; il baisse la tête, ses yeux se fixent, il passe, il expire; c'en est fait, il a rendu l'âme, BOSS. 3e *serm. Passion de J. C.* 3. || 12° Fig. Se fixer, prendre une attache ferme, définitive. Malheur à la créature qui ne se voit point en Dieu, et qui, se fixant en elle-même, se sépare de la source de son être! BOSS. *Concupisc.* 24. L'homme ne rencontre rien ici-bas où son cœur puisse se fixer, MASS. *Carême, Avenir.* Cette soif de briller où se fixent tes vœux, PIRON, *Métrom.* III, 7. || Absolument. S'établir par un mariage. Il a résolu de se fixer. || Ne pas se fixer, laisser aller son cœur à l'inconstance. Hélène sut fixer tous ses amants et ne se fixa jamais, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène.* || Se ranger, prendre pied dans le bien. Ayez pitié de votre âme; fixez-vous enfin, MASS. *Carême, Inconst.* || 13° Se déterminer à quelque chose. A quoi vous fixez-vous? Il fallut essayer de plus d'une méthode avant de se fixer, VOLT. *Hist. Russ.* I, 10. Pétulant, volage, sans jamais pouvoir se fixer à rien, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || On dit de même : Mon choix s'est fixé sur.... || 14° Établir sa résidence d'une manière fixe. Il se fixa enfin à Paris après la paix d'Utrecht, en 1713, et il s'y maria en 1717, MAIRAN, *Éloges, Petit.* Ce Cimbre s'est fixé dans les murs de Minturne, LAFOSSE, *Marius à Mint.* III, 1. || Fig. Notre patrie, Où se fixent pour toujours Les plaisirs et l'industrie, Les beaux-arts et les amours, BÉRANG. *Bon Franç.*

— REM. On dit très-fréquemment, et même quelques-uns l'écrivent : *fixer une personne, un objet*, pour *fixer ses regards sur cette personne, sur cet objet*. C'est certainement une grosse faute : fixer quelqu'un c'est le rendre fixe, et non pas le regarder. Voltaire a combattu cette locution qui a commencé, à ce qu'il paraît, de son temps : Quelques Gascons hasardèrent de dire : j'ai fixé cette dame pour je l'ai regardée fixement, j'ai fixé mes yeux sur elle ; de là est venue la mode de dire : fixer une personne, VOLT. *Dict. phil. Franç.* Et ailleurs : La langue s'embellit tous les jours : on fixe une femme au lieu de fixer les yeux sur elle, *Lett. Linguet*, 15 mars 1769. Il faut signaler, pour l'éviter, cette faute dans Malfilâtre : Ce fol amant, d'un œil insatiable, Fixe à loisir un objet agréable ; dans Delille : Déjà ses yeux fixaient leurs formes, leurs couleurs [des plantes], *Trois règnes*, VI; Dans Lamartine : ... Mon œil ébloui, qui plongeait dans le sien, Fixait son œil ouvert et fixe sur le mien, *Jocelyn*, VIII.

— HIST. XVIe s. Le corps arreste la legereté de l'esprit et la fixe, MONT. IV, 305.

— ÉTYM. *Fixe.*

FIXITÉ (fi-ksi-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est fixe. Les couleurs de leur plumage sont, par leur fixité et leur consistance, à l'épreuve de la rigueur du froid, BUFF. *Ois.* t. III, p. 332, dans POUGENS. Ah! qu'elle est cruelle, la fixité de la douleur! STAEL, *Delphine*, 5e part. 1. || Il se dit de la permanence des caractères dans les espèces. Variétés purement individuelles et sans fixité. || Fig. La fixité des principes. Institutions qui n'ont pas assez de fixité. Il reprenait pour tout une sorte de fixité dans les idées que le vague enivrant des beaux-arts et de l'Italie avait fait disparaître, STAEL, *Corinne*, XVI, 4. Les gens du peuple [en Allemagne] sont très-capables de cette fixité en toutes choses, qui est une excellente donnée pour la morale, ID. *Allem.* I, 2. || 2° Terme de chimie. Propriété qu'ont certains corps de ne pouvoir être volatilisés par l'action du feu. Si on fait attention à la densité, à la fixité et à la solidité de la matière dont les comètes doivent être composées.... BUFF. *Théorie de la terre, Preuves, article* 1er, *de la formation des planètes* (Buffon souligne *fixité*).

— ÉTYM. *Fixe.*

† **FIXIVALVE** (fi-ksi-val-v'), *adj.* Terme de zoologie. Coquille fixivalve, coquille dont une valve est fixée à d'autres corps.

— ÉTYM. *Fixe*, et *valve.*

† **FLA** (fla), *s. m.* Double coup de baguettes frappé sur le tambour en commençant faiblement de la main droite et en appuyant fortement de la main gauche. Faire un ra pour un fla. Les fla et les ra.

† **FLABELLATION** (fla-bèl-la-sion), *s. f.* Terme technique. Action d'agiter l'air pour rafraîchir.

— HIST. XVIe s. La flabellation de la partie se fera en la changeant de place, et la souslevant par fois, PARÉ, XIII, 5.

— ÉTYM. Lat. *flabellum*, éventail, de *flare*, souffler.

† **FLABELLIFOLIÉ, ÉE** (fla-bèl-li-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles disposées en éventail.

— ÉTYM. Lat. *flabellum*, éventail, et *folium*, feuille.

† **FLABELLIFORME** (fla-bèl-li-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un éventail.

— ÉTYM. Lat. *flabellum*, éventail, et *forme.*

† **FLAC** (flak). Onomatopée imitant le bruit de l'eau qui tombe par terre, ou un coup qui résonne.

— HIST. XIVe s. Et fossez sont cheû, et firent moult grant flas, *Guescl.* 19435. || XVIe s. Au branle du navire et au flot des vagues de la mer, l'eaue entroit dedans par la passée, tout à flac, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 352, dans LACURNE.

FLACCIDITÉ (fla-ksi-di-té), *s. f.* Terme de physique et de médecine. État d'une chose flasque, qui fléchit sous la pression. La flaccidité des chairs.

— ÉTYM. Lat. *flaccidus*, flasque, lâche.

† 1. **FLACHE** (fla-ch'), *s. f.* || 1° Pavé enfoncé ou brisé par l'effet d'une roue. || 2° Terme de construction. Enfoncement dans une surface qui devrait être continue. Il y a des flaches dans les pièces de bois, dans les pierres, dans une route. || 3° Terme d'exploitation. Fente qui, se trouvant dans l'intérieur des roches, se reconnaît au son qu'elle rend par le choc du marteau. || 4° Dans une pièce de bois équarrie, ce qui paraît de l'endroit où était l'écorce. || 5° Mare d'eau dans un bois dont le sol est argileux.

— HIST. XVIe s. En laquelle terre ou sable l'on verra evidamment la forme touchée, rides, flaches, bosses et concavités de la forme de tout le pied, PALISSY, 337.

— ÉTYM. Il est probable que l'origine de ce mot est dans l'allemand *flach*, plat.

† 2. **FLACHE** (fla-ch'), *adj.* Terme de construction. Bois flache, bois qui, n'étant pas bien équarri, est difficile à toiser.

— ÉTYM. *Flache* 1.

† **FLACHER** (fla-ché), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Faire une entaille aux arbres pour y imprimer la marque du sceau.

— ÉTYM. *Flache* 1.

† **FLACHEUX, EUSE** (fla-cheû, cheû-z'), *adj.* Terme de construction. Synonyme de flache 2.

FLACON (fla-kon), *s. m.* || 1° Petite bouteille qui se ferme avec un bouchon de verre ou de métal. || 2° Dans les laboratoires, vase en verre ou en cristal, de forme cylindrique, à fond plat ou bombé et muni d'un ou de plusieurs goulots courts, à bords renversés. || 3° Autrefois, bouteilles à panse évasée et plate, qu'on portait à l'aide de courroies, et qui, par cette raison, étaient enregistrées dans les inventaires avec les barils, DE LABORDE, *Émaux*, p. 317. || 4° Par extension, bouteille de vin. Un flacon de vin de Tokai animait la fin du repas, MARMONTEL, *Mém.* IV. A longs flots puisez l'allégresse Dans ces flacons d'un vin mousseux, BÉRANG. *Mes cheveux.* || 5° Flacon de pèlerin, la courge calebasse.

— SYN. FLACON, BOUTEILLE. La manière de les boucher, les flacons avec un bouchon de verre ou de métal, les bouteilles avec un bouchon de liége, établit entre eux une distinction. De plus les bouteilles sont ordinairement en verre plus commun que les flacons.

— HIST. XIVe s. Deux flacons d'or à deux esmaux, à deux courroyes de soye ferrées d'or, DE LABORDE, *Émaux*, p. 318. || XVe s. Vins qu'ils avoient mis sur leurs charriots en tonneaux et à grands flacons et barils, FROISS. II, II, 69. || XVIe s. Quelle difference est entre bouteille et flacon? grande : car bouteille est fermée à bouchon, et flacon à vis, RAB. *Garg.* I, 5. Terre loing de soy n'apporte que flascons et bouteilles, COTGRAVE.

— ÉTYM. Anc. franç. *flasche;* espagn. *flasco, frasco;* portug. *frasco;* ital. *fiasco*, et féminin *fiasca*, à Florence, *fiascone*, bouteille en verre blanc dont la panse est garnie de jonc; bas-lat. *flasco*, dans Grégoire de Tours (Duo lignea vascula, quæ vulgo flascones vocantur). *Flasca* ou *flasco* a été primitivement un vase destiné à renfermer et protéger les vases en verre : Flascæ pro vehendis ac recondendis phialis primum factæ sunt, postea in usum vini transierunt, ISID. XX, VI, 2. Ce mot existe dans les langues germaniques (anc. haut-allem. *flascâ;* suéd. *flaska;* allem. *Flasche*) et dans les langues celtiques. Mais Diez ne l'y croit point primitif, et il le regarde comme d'origine latine et provenant de *vasculum*, petit vase, par interversion d'*l*, comme dans l'italien *fiaba*, de *fabula*, *pioppo*, de *populus ;* l'ancien français *blouque*, de *buccula ;* le provençal *floronc*, de *furunculus ;* l'espagnol *blago*, de *baculus;* le *v* s'est changé en *f*, comme dans *parafredus*, de *paraveredus*, palefroi. Ainsi formé, ce serait des langues romanes qu'il aurait passé dans les langues germaniques et celtiques. Cependant l'antiquité du mot, qui est dans Isidore et Grégoire de Tours, rend douteuse la métathèse sur laquelle Diez s'appuie.

† **FLAGELLAIRE** (fla-jèl-lè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un fouet.

— ÉTYM. Lat. *flagellum*, fouet.

FLAGELLANT (fla-jèl-lan), *s. m.* || 1° Nom d'une espèce d'hérétiques du treizième siècle, sectateurs

d'un moine nommé Rainier, qui s'assemblaient chaque nuit, nus jusqu'à la ceinture, avec un capuchon sur la tête et une croix à la main, pour se donner la discipline; ils se fouettaient ainsi deux fois le jour. Leur hérésie consistait à croire que cette flagellation leur rendait les sacrements inutiles, et valait mieux que le martyre. Ces flagellants inondèrent l'Europe : on en voit encore beaucoup en Italie, en Espagne, et en France même, VOLT. *Dict. phil. Austérités.* || 2° Nom de corporations religieuses, mais composées de laïques, qui subsistent encore dans le midi de la France et qui prennent part à certaines cérémonies. Henri III jouait alors une autre comédie, il s'était enrôlé dans la confrérie des flagellants, VOLT. *Hist. parlem.* ch. 29.

† **FLAGELLATEUR** (fla-jèl-la-teur), *s. m.* Celui qui flagelle, qui administre une flagellation.

— HIST. XVI° s. Tels barbares, qui sont comme marqués et destinés pour estre les flagellateurs des chrestiens, LANOUE, 377.

— ÉTYM. *Flageller.*

FLAGELLATION (fla-jèl-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'infliger le supplice du fouet. Cette cruelle flagellation où le Sauveur des hommes se vit condamné, BOURDAL. *Exhort. sur la flag. de J. C.* t. II, p. 72. || Tableau représentant la flagellation de Jésus-Christ. La Flagellation de tel peintre. En ce sens, il prend une majuscule. || 2° L'action de se flageller. Ce n'est point par des cérémonies, par des flagellations, par des auto-da-fé qu'on honore la divinité, mais par des sueurs, par des défrichements, par des travaux utiles, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 11.

— ÉTYM. Lat. *flagellationem*, de *flagellare*, flageller.

FLAGELLÉ, ÉE (fla-jèl-lé, lée), *part. passé.* Frappé avec un fouet. Saint Gervais flagellé. || Fig. Flagellé par une juste satire.

† **FLAGELLÉE** (fla-jèl-lée), *s. f.* Variété de laitue que l'on nomme aussi sanguine, et qui fait partie des laitues pommées du printemps.

— ÉTYM. *Flagellé*, parce que cette laitue est marquée de taches rouges assimilées à la trace de coups de fouet.

FLAGELLER (fla-jèl-lé), *v. a.* || 1° Infliger le supplice du fouet. Les prédicateurs et leurs prosélytes sont emprisonnés, flagellés, égorgés, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. || 2° Fig. Se dit des écrits satiriques qui attaquent quelqu'un avec acerbité, à tort ou à droit. Combien de pamphlets vils qui flagellent sans cesse Quiconque vient du ciel, V. HUGO, *Voix*, 29. || Exciter comme on fait les chevaux par le fouet. On parle de ranimer l'esprit public, et l'on flagelle trois ou quatre parlements, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, f° 70. || 3° Se flageller, *v. réfl.* Se fouetter soi-même dans un esprit de mortification. || Se fouetter l'un l'autre; et fig. s'infliger de violentes critiques. Les satires dont ils se flagellèrent.

— SYN. FLAGELLER, FUSTIGER. Quand il s'agit du supplice du fouet, la différence étymologique est que flageller suppose l'emploi du fouet, et fustiger celui des verges; dans l'usage ces deux mots sont synonymes, et ils s'emploient l'un comme l'autre, sauf que flageller est plus énergique. Quand il s'agit de pénitence, c'est flageller qui est le mot propre.

— HIST. XII° s. Cil qui ad malvais pere, malvaise est s'eritez [son heritage]; Cil qui ad fieble chief, sovent est flaelez, *Th. le mart.* 128. Ki ki unkes murmuret del flael Deu, ke fait altre chose ke acuseir la justice de celui ki flaelet? *Job*, p. 489. || XIII° s. Li diable sur els cureient, E flaeloent e bateient, MARIE, *Purgatoire*, 1017. Cuers de fame est li chaudiaus d'ues [d'œufs]; Plus est tornans ne seit estues [que n'est éteuf, balle de jeu de paume]; Et plus halete et plus flaiele Que ne fet boillons en paele [en poile], *Fabl. mss.* n° 7218, f° 240, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *flagellar*; ital. *flagellare*; du lat. *flagellare*, de *flagellum*, fouet (voy. FLÉAU).

† **FLAGELLIFORME** (fla-jèl-li-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme, la flexibilité d'un fouet.

— ÉTYM. Lat. *flagellum*, fouet, et *forme*.

FLAGEOLER (fla-jo-lé), *v. n.* || 1° Jouer du flageolet. Il flageole à merveille. || 2° Se dit du cheval, lorsque les articulations du genou et du jarret tremblent et vacillent dans la marche. Ce cheval flageole. || Par extension, se dit des jambes de l'homme qui lui font défaut. Tout à coup, au milieu des flammes qui me dévoraient, je sens un froid mortel courir dans mes veines; les jambes me flageolent, et, prêt à me trouver mal, je m'assieds et pleure comme un enfant, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX. || Il se dit aussi de l'homme lui-même. Il flageolait, il pouvait à peine se tenir.

— HIST. XIII° s. Car le vin si tue et assomme; Nus [nul] homs n'en prent plus que sa somme, Qu'il n'en ait la teste plus fole; Moins en a sens, plus en flajole, Plus se debat et plus parole, *Guersai.* Tous jors ensemble flajolés; Ne sai que vous entrevolés [entrevouloir], Que vous poés vous entredire, *la Rose*, 8571. || XIV° s. [Les oiseaux] S'en vont çà et là flagolant, Amours louant et relouant En leur latin, *Lande dorée.* Mais bien [je] crei qu'au derrain creüsse Barat, s'autre conseil n'eüsse; Car si bel m'avoit flajolé, Que tout sus m'avoit affolé, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 27. || XV° s. Ces deux ont partout l'avantaige, L'un en janglant, l'autre à corner Des instruments : lequel prandray-je? Compains, apran à flajoler, EUST. DESCHAMPS, *Ballade, Métier profitable.* Et n'ont acoustumé que de flageoller en l'oreille et parler des choses de peu de valleur, COMM. V, 18. || XVI° s. Quelque oraison que des levres flajolles, Au cueur gist tout, J. MAROT, V, 206. Pasteur, qui conduiras en ce lieu ton troupeau, Flageollant une eclogue en ton tuyau d'aveine, RONSARD, 263.

— ÉTYM. *Flageol* (voy. FLAGEOLET 1); provenç. *flaujolar*, jouer du flageolet. La série des sens est : jouer du flageolet, puis babiller, puis flatter. Quant à celui de faiblir, chanceler, qui est moderne (du moins l'historique n'en offre pas d'exemple), ne viendrait-il pas de ce que des jambes grêles et par conséquent peu sûres ont été dites des flageolets?

1. **FLAGEOLET** (fla-jo-lè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des fla-jo-lè-z harmonieux; flageolets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Sorte de flûte à bec percée de six trous et armée de clefs, qui a des sons très-aigus. Ma main peu juste, mais légère, Tenait autrefois tour à tour Ou le flageolet de l'amour, Ou la trompette de la guerre, VOLT. *Lettres en vers et en prose*, 40. Je suis monté sur ce ton-là [pastoral]; il ne me manque qu'un flageolet et des rubans à mon chapeau, P. L. COUR. *Lett.* II, 53. || Fig. et par plaisanterie. Être monté sur des flageolets, avoir les jambes fort menues. || 2° Le jeu de l'orgue le plus aigu de tous, dont le tuyau le plus long n'a que six pouces. || 3° Il se dit, en Italie, du jeu en sons harmoniques sur le violon, FÉTIS, *Dict. de musique.*

— HIST. XII° s. Ces pastoriax oit [il entend] lor flajox sonner, Qui par matin vont lor bestes garder, *Raoul de C.* 242. || XV° s. C'est un navire sans pompe, C'est un berger sans flageolet, BASSELIN, LVI. || XVI° s. .... Faisoit sonner chalumeaux, cornemuses Et flageolets, pour esveiller les muses, MAROT, I, 166.

— ÉTYM. Diminutif de l'anc. franç. *flajol*; provenç. *flautol*, *flaujol*, qui sont des diminutifs de *flauta*, *flaüte*, flûte (voy. FLÛTE).

† 2. **FLAGEOLET** (fla-jo-lè), *s. m.* Variété de haricots, dite aussi nain hâtif de Laon, une des plus estimées et peut-être la plus répandue aux environs de Paris.

— REM. Il serait raisonnable d'abandonner ce barbarisme et de dire fageolet. Aucun des patois n'a cette *l* barbare.

— ÉTYM. Génev. *fajole*, *fajule*; Lyon, *flageole*; Cambrai, *fageole*; Faucigny, *fajoule*, *fajole*; du lat. *phaseolus*, haricot. *Flageolet* est une corruption de *fageolet*, qui est un diminutif de *fageol*.

FLAGORNÉ, ÉE (fla-gor-né, née), *part. passé.* Aimer à être flagorné.

FLAGORNER (fla-gor-né). || 1° *V. a.* Flatter souvent et bassement. Il flagorne ses supérieurs. Es-tu un prince pour qu'on te flagorne? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 10. || Absolument. Il va flagorner aux oreilles de son maître. J'appris par ce succès de mon tardif coup d'essai à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Après quoi ledit Paul sera détenu ès prisons de Paris.... aussi longtemps qu'il conviendra pour l'entière satisfaction desdits courtisans, gens de cour, flatteurs, flagorneurs flagornant par tout le royaume, P. L. COUR. *Aux âmes dévotes.* || 2° Se flagorner, *v. réfl.* Se flatter bassement l'un l'autre.

— HIST. XV° s. Helas! sire, Chacun n'a pas si fain de rire, Comme vous, ni de flagorner, *Patelin.* || XVI° s. C'est tout le meme langaige que mondict maistre a flagorné aux oreilles du duc de Nevers, CARLOIX, V, 2.

— ÉTYM. D'après Leduchat, que Diez approuve, ce mot vient de *flatter* et de *corner*; mais il paraît plutôt être une altération de *geoler*, par l'intermédiaire de *flagot* ou *flagol*, flûte (voy. FLAGEOLER). Le sens ancien est bavarder, dire à l'oreille; ce sens est aussi un des sens de flageoler; mais la syllabe *fla*, qui semble se rattacher à *flatter*, a été peut-être une des causes qui lui ont fait prendre le sens actuel.

FLAGORNERIE (fla-gor-ne-rie), *s. f.* Flatterie basse et assidue. Ce sont des livres que j'envoie à l'académie de Pétersbourg, et des flagorneries pour la czarine, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 3 mai 1745. Je pourrai bien écrire quelque petite flagornerie à mon docteur, si j'ai quelques moments heureux, ID. *Lett. Mme de Fontaine*, 16 avr. 1756. Les courtisans exerçant près des rois l'art de la flagornerie, P. L. COUR. *Aux âmes dévotes.*

— ÉTYM. *Flagorner.*

FLAGORNEUR, EUSE (fla-gor-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui flagorne. Tout ce qui s'appelle en France courtisans, serviteurs, flatteurs, adulateurs, complaisants, flagorneurs et autres gens vivant de bassesse et d'intrigues, P. L. COUR. *Aux âmes dévotes.*

— ÉTYM. *Flagorner.* On trouve au XVI° siècle *flagornard.*

† **FLAGRANCE** (fla-gran-s'), *s. f.* État de ce qui est flagrant.

— HIST. XVI° s. Flagrance d'un delict, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Flagrant.*

FLAGRANT, ANTE (fla-gran, gran-t'), *adj.* Qui se commet au moment même. Pris en flagrant délit, affaire criminelle, RAC. *Plaid.* II, 5. La première preuve est le flagrant délit; elle atteste le fait, mais elle n'atteste pas toujours que cette flagrante action soit un crime, VOLT. *Polit. et législ. Prix de la just. et de l'hum. art.* XXII, 1. || Par extension. Enfin, la panse pleine et toute rebondie, Elle [la belette] a peur d'être prise en ce flagrant délit, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, I, 2. || Fig. Je crois toujours, messieurs, qu'il est très-fâcheux d'être pris en flagrant délit de toutes ses paroles [de n'avoir jamais la permission de les expliquer], VILLEM. *Littér. franç. 18° siècle*, 2° part. 3° leç. || Prendre en flagrant délit, expression dont s'est servi Napoléon pour exprimer la situation d'une armée qui, saisie dans un faux mouvement ou dans une fausse position, est exposée à un échec inévitable.

— HIST. XV° s. D'huyle tu as mestier moult grant, Sans luy ne feras faict flagrant, LA FONT. (1413). || XVI° s. Prendre au fait flagrant, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *flagrans*, brûlant, de *flagrare*, de même radical que le grec φλέγειν, brûler, et le latin *flamma*, flamme, tenant au radical sanscrit *bhraj*, brûler, briller.

FLAIR (flèr), *s. m.* Action de flairer. Cette substance se reconnaît au flair. || Particulièrement. L'odorat du chien. || Fig. C'est un homme fin, il a du flair. Il y a des antiquaires qui ont du flair.

— HIST. XIII° s. Renart ne fet pas grant sejor, Ainz saut sor la creste del for : Là se quati, li chien l'outrerent, Le flair perdirent, sel passerent, *Ren.* 8117. Bouche et yex, et oreilles, flair et mains font le pont Par où li anemis [le démon] en nos cuers se repont [cache], J. DE MEUNG, *Test.* 1773. || XIV° s. Voit cuisines fumer, de coi le flair senti, Voit ces tables drecier, voit maint grand feu basti, *Guescl.* 16405. || XVI° s. Plus leur est contraire que n'est le flair du figuier aux taureaulx indignez, la cigüé aux oizons, RABEL. III, 51. N'y ayant animal qui ait le flair si subtil comme le loup, PASQUIER, *Lettres* t. I, p. 656.

— ÉTYM. Voy. FLAIRER; génev. *flâr*, senteur, odeur.

FLAIRÉ, ÉE (flè-ré, rée), *part. passé.* Le lièvre flairé de loin par le chien. || Fig. .... Qu'elle coure, aime l'oisiveté, Et soit des damoiseaux flairée en liberté, MOL. *Éc. des maris*, I, 2.

† **FLAIREMENT** (flè-re-man), *s. m.* Action de flairer.

— HIST. XVI° s. Le flairement corrompu se remet par le souvent manier et flairer de la mente, O. DE SERRES, 904.

— ÉTYM. *Flairer.*

FLAIRER (flè-ré), *v. a.* || 1° Appliquer avec intention le sens de l'odorat, reconnaître à l'odeur. Mais, ô douleur! elles flairaient à peine La fleur récente, MALFIL. *Narcisse*, IV. Enfin j'ai pris vos vieux habits à l'un et à l'autre, et je les ai fait flairer à Fidèle, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* [Le coursier] Lance un regard oblique à son maître expirant, Revient, penche sa tête et le flaire en pleurant, LAMART. *Méd.* II, 15. || Substantivement. L'agneau ne s'y méprend jamais : il distingue au premier aperçu,

au simple flairer, son tyran de son défenseur, BERN. DE ST-PIERRE, *Harm.* liv. v. || 2° Fig. et familièrement. Pressentir. J'avais flairé cela. A peine dans la chambre il a fait son entrée, Il flaire votre opinion, DELILLE, *Convers.* II. || 3° Se flairer, *v. réfl.* Se flairer l'un l'autre. Les chiens se flairent en se rencontrant. || Fig. Être flairé, être pressenti. C'est une mauvaise affaire qui se flaire de loin.

— REM. Flairer, c'est percevoir une odeur avec intention; fleurer, c'est exhaler une odeur. Cette distinction, aujourd'hui établie, n'existait pas dans l'ancienne langue, ni même au XVII° siècle et au XVIII°, témoin Voltaire qui a dit : D'Euphémon fils la réputation Ne flaire pas à beaucoup près si bon, *Enfant prod.* III, 5.

— HIST. XIII° s. Cist fromaches me put si fort, Et flere si, jà m'aura mort, *Ren.* 7312. Et [il] flere espices odoreuses, Et gouste choses savoreuses, *la Rose*, 18585. Je durement sui envieus D'avoir un baisier savoreus De la rose qui soef [doux] flaire, *ib.* 3399. || XIV° s. Ne sai se plus vous die chou [ce] à quoi sui pensans ; On dit que mortiers est adès les aus [l'ail] flairans, *Baud. de Seb.* II, 386. || XVI° s. L'ouye, la veue, le flairer, l'attouchement et le goust, CALV. *Instit.* 1176. Ils y applaudissent d'autant qu'ils y flairent de gain, ID. *ib.* 698. Il flaire partout [c'est-à-dire il s'entremet de toute chose], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Berry, *fleurer*; wallon, *flairi*, puer; provenç. *flairar;* catal. *flayrar;* portug. *cheirar;* du lat. *fragrare*, avoir de l'odeur, que les étymologistes tirent de la particule *fra*, et du radical *gra*, sanscrit *ghrâ*, avoir de l'odeur.

FLAIREUR (flè-reur), *s. m.* || 1° Terme familier. Celui qui flaire. || Un flaireur de cuisine, un parasite. Laissons là ces flaireurs de cuisine Regretter les jeux défendus, DANCOURT, *Déroute du Pharaon*, sc. 26. || 2° Fig. Celui qui évente une affaire.

— ÉTYM. *Flairer.*

† **FLAMAND** (fla-man), *s. m.* Terme de charpentier de marine. Écart de 5 à 6 pieds de long, qu'on fait aux quilles des grands bâtiments.

† **FLAMANDE** (fla-man-d'), *adj. f.* Porte flamande, porte composée de deux jambages avec un couronnement et une fermeture de grilles de fer ou de bois. || *S. f.* Ancienne danse qui est venue des Flamands. Air de cette danse. || Outil de menuisier.

FLAMANT (fla-man), *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers, ainsi nommé à cause de son plumage couleur de flamme. Les flamants, que le père du Tertre appelle flambants, sont des oiseaux fort haut montés, LABAT, *Voy. aux Antilles*, t. VIII, p. 289.

— HIST. XVI° s. Et estoit le pennage rouge cramoisi, comme est celui d'un phœnicoptere, qui en Languedoc est appelé flammant, RAB. *Pant.* IV, 41.

— ÉTYM. Dit pour *flammant* ou *flambant* (voy. FLAMME, FLAMBER).

† **FLAMBAGE** (flan-ba-j'), *s. m.* Action de flamber les toiles de coton pour brûler le duvet.

— ÉTYM. *Flamber.*

FLAMBANT, ANTE (flan-ban, ban-t'), *adj.* || 1° Qui flambe. Les coursiers de Phébus aux flambantes narines, LA FONT. *Psyché*, I, p. 20. Bientôt ils aperçurent leurs mères et Marie, qui venaient au-devant d'eux avec des tisons flambants, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Populairement. Un habit tout flambant neuf, un habit tout neuf et ayant à cause de cela une sorte d'éclat. || Se dit aussi de la personne : Il était tout flambant. || 2° Terme de blason. Qui est ondé en forme de flamme.

— HIST. XII° s. Jesbidenob ki fu del lignage Arapha, et out ceint un brant [glaive] nuef et flambant, *Rois*, p. 193. || XVI° s. Quand un guerrier flambant d'armes insignes, DU BELLAY, V, 6, *verso*.

† **FLAMBART** (flan-bar), *s. m.* || 1° Nom donné par les marins normands au feu Saint-Elme. || 2° Petit navire en usage sur la côte de Normandie. || 3° Nom qui s'est donné quelquefois aux pirates portant avec eux le fer et la flamme. || 4° Charbon à demi consumé qui jette encore de la flamme et de la fumée. || 5° Graisse que les charcutiers recueillent à la surface de l'eau dans laquelle ils font cuire les diverses parties du porc. Ne pourra être employé aucunes graisses appellées flambart pour l'ensimage des draps et serges, mais seulement du saindoux de porc du plus blanc, *Règl. sur les manuf.* août 1669, art. 53. || 6° Familièrement. Joyeux compagnon, surtout en parlant des masques en temps de carnaval.

— HIST. XVI° s. Flambart [le flamant], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Flamber.*

FLAMBE (flan-b'), *s. f.* || 1° Au propre et inusité. Flamme. || 2° Nom donné à l'*iris germanica, L.* et à l'iris des marais, *iris pseudo-acorus*, dite aussi flamme en quelques provinces. || Petite flambe, nom vulgaire de l'*iris pumila, L.* || 3° Épée à lame ondulée que les peintres ont mise dans les mains de l'archange Michel et sur l'épaule des gardiens du paradis terrestre, et qui ressemble à une flamme qui monte.

— HIST. XII° s. Et feus et flambe i est apareillez, *Ronc.* p. 112. Ne de mon cuer ne puis la flambe esteindre, *Couci*, XI. || XIV° s. Yreos est flambe qui a la fleur blanche, H. DE MONDEVILLE, f° 55, *verso*. Aucuns villages d'entour mirent en feu et en flambe, *Chr. de St Denis*, t. I, f° 99, dans LACURNE. || XV° s. Buche vert sans famble qui fume, EUST. DESCH. *Poësies mss.* f° 428. || XVI° s. Le grant estandart nommé la flambe, *Compte cité dans* JAL. Il a apprins à les garder [les lois de Dieu] et en la confusion de Babylone et en la flambe de la fournaise ardente, CALV. *Instit. dédic.*

— ÉTYM. Lat. *flammula*, diminutif de *flamma*, flamme, d'où *flamble, flambe.*

FLAMBÉ, ÉE (flan-bé, bée), *part. passé.* || 1° Passé à la flamme. Une volaille flambée. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui offre des dessins ondoyants en forme de flammes. || 3° Fig. et familièrement. Ruiné, perdu, en parlant des personnes. C'est un homme flambé. Et comment il était flambé, Si vous n'eussiez à notre patte Soustrait sa débile omoplate, SCARRON, *Virg.* V. || Dont on ne peut rien espérer, en parlant d'une affaire. C'est une affaire flambée. Je tremble que Pondichéri ne soit flambé ; il y a trois ans que je crie : Pondichéri, Pondichéri, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 juill. 1760. Et voilà ma comédie flambée, pour plaire aux princes mahométans, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. || 4° *S. m.* Flambé, espèce de papillon.

FLAMBEAU (flan-bô), *s. m.* || 1° Plusieurs mèches longues d'environ trois pieds, jointes ensemble et plongées un certain nombre de fois dans de la cire chaude et fondue, qu'on laisse après égoutter et refroidir, et qu'on allume quand on en a besoin pour éclairer dans les rues et dans les cours. Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence.... RAC. *Brit.* II, 2. Ne pourrions-nous pas avec un peu de flambeaux mettre le feu dans la ville, si parmi nous il était permis de faire le mal pour le mal ? FÉN. t. XXII, p. 462. Ses troupes étaient dans le faubourg, le flambeau à la main ; une faible porte de bois et un fossé déjà comblé étaient les seules défenses d'Altona, VOLT. *Charles XII*, 7. Cent mille flambeaux enfermés dans des cylindres de cristal de roche éclairaient les dehors et l'intérieur de la salle à manger, ID. *Princ. de Babyl.* 3. Irai-je.... Joindre un sceptre étranger au sceptre de mes pères Et les flambeaux d'hymen aux flambeaux funéraires ? ID. *Mér.* II, 7. || Flambeau de poing, flambeau de cire qu'on porte à la main. On entendit une petite barque ; on demande : « Qui va là ? » J'avais ma réponse toute prête, et en même temps je vois sortir par la petite porte M. de Lavardin avec cinq ou six flambeaux de poing devant lui, SÉV. *Lett.* 20 sept. 1675. || Aux flambeaux, à la lumière des flambeaux. Ceux qui font des visites aux flambeaux, SÉV. 471. Nous revînmes le soir aux flambeaux, ID. 521. Les plaisirs de notre jeunesse, reproduits par notre mémoire, ressemblent à des ruines vues aux flambeaux, CHATEAUBR. *Pensées et max.* || Fig. Marche au flambeau de l'espérance Jusque dans l'ombre du trépas, LAMART. *Méd.* I, 8. || 2° Il se dit des chandelles de cire ou de suif qu'on allume pour éclairer l'intérieur des maisons. Allumez les flambeaux. Apportez des flambeaux. L'autel étincelait des flambeaux d'hyménée, VOLT. *Mérope*, V, 6. Bien des dates manquaient à ce journal sans suite, Soit qu'il eût déchiré la page à peine écrite, Ou soit que Marthe en eût allumé ses flambeaux, LAMART. *Jocel. Prol.* Tandis que le flambeau, par les heures rongé, S'use pour éclairer l'entretien prolongé, ID. *Harm.* III, 6. || 3° Par métonymie du contenant pour le contenu, chandelier. Flambeau d'or, d'argent, de bronze. Les torches de cire qu'on portait à la main, et qu'on appelait flambeaux, ayant été diminuées de grosseur, entrèrent dans les grands chandeliers qu'on nomma dès lors chandeliers à flambeaux et, pour faire plus court, flambeaux, DE LABORDE, *Émaux*, p. 318. || 4° Terme de blason. Flambeau allumé, flambeau dont la flamme est d'un émail différent. || 5° Poétiquement. Les flambeaux de la nuit, les célestes flambeaux, les étoiles. || Le pâle flambeau de la nuit, des nuits, la lune. || Le flambeau du monde, le soleil. Et le flambeau du monde achève sa carrière, TRISTAN, *Mariane*, V, 2. || 6° Fig. Il se prend pour ce qu'on représente avec un flambeau soit pour éclairer soit pour brûler. Le flambeau de l'hymen, le mariage. Allumer le flambeau de l'hymen, se marier. Il faut bien que je pleure ; Mon insensible amant ordonne que je meure ; Et quand l'hymen pour nous allume son flambeau, Il l'éteint de sa main, pour m'ouvrir le tombeau, CORN. *Hor.* II, 5. [Ils n'ont point] Allumé le flambeau d'un hymen odieux, RAC. *Bérén.* II, 2. Achille.... Recherche votre fille et d'un hymen si beau Veut dans Troie embrasée allumer le flambeau, ID. *Iphig.* I, 1. L'hymen n'est point toujours entouré de flambeaux, ID. *Phèdre*, V, 1. || Le flambeau de la guerre, de la discorde. Les voisins dont les pratiques De nos rages domestiques Ont allumé le flambeau, MALH. II, 2. Ils porteraient chez nous le flambeau de la guerre, MAIR. *Mort d'Astrub.* I, 1. Cette adoption [de René d'Anjou par Jeanne I^{re}] fut un double flambeau de discorde entre la France et l'Espagne, VOLT. *Mœurs*, 74. || Le flambeau de l'amour. Si Psyché n'est à moi, je ne suis plus l'Amour ; Oui, je romprai mon arc, je briserai mes flèches, J'éteindrai jusqu'à mon flambeau ; Je laisserai languir la nature au tombeau, MOL. *Psyché*, V, 6. C'est moi qui ai mis le flambeau fatal dans le sein du chaste Télémaque, FÉN. *Tél.* VII. || Le flambeau de la vie, la vie même. Meurs, mais quitte du moins la vie avec éclat, Éteins-en le flambeau dans le sang de l'ingrat, CORN. *Cinna*, IV, 3. ....De vos jours prêts à se consumer Le flambeau dure encore et peut se rallumer, RAC. *Phèdre*, I, 3. Et de David éteint rallumé le flambeau [la race], ID. *Athal.* I, 2. || 7° Les lumières qui éclairent la raison, l'esprit, l'intelligence. Est-ce que le monde n'a plus besoin du flambeau de la doctrine ? PATRU, *Plaidoyer* 4, dans RICHELET. L'homme, venez au fait, n'a-il pas la raison ? N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle ? BOIL. *Sat.* VIII. Il est étrange qu'un homme [Newton] ait pu faire de telles découvertes ; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire, VOLT. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. Lorsque ta raison, par l'âge confirmée, Pour éclairer ta foi te prêtait son flambeau, ID. *Zaïre*, I 1. || Dans le style élevé ou poétique, se dit des personnes éminentes par leurs lumières. Flambeaux de nos conseils, prêtres qui m'entendez, C. DELAV. *Paria*, IV, 3. || 8° Terme de mer. Flambeau de la mer, titre d'un ancien livre servant de guide aux marins caboteurs. || Flambeau de signaux, artifice nommé aussi feu ou artifice de conserve. || 9° Terme de botanique. Flambeau du Pérou, cierge épineux, *cactus peruvianus, L.* || 10° Chaudière dans laquelle on fait l'épreuve du sucre pour le raffiner ; ainsi dite parce que, sur la fin de l'opération, on fait un feu si violent que la masse du fluide semble étinceler.

— HIST. XIV° s. Flambeaux de une livre la piece, *Ménagier*, II, 4. || XVI° s. Cuides-tu par ta plainte Soulever un tombeau, Et d'une vie esteinte Rallumer le flambeau ? DU BELLAY, II, 47, *recto*. [Le lion] Allume de ses yeux les deux flambeaux ardents, ID. III, 66, *recto*. Prenez ces chandeliers, vous autres : allons, monsieur.—Fœneste : Vous me faittes grand despit, que ne dites-vous ces flambeaux ? Ils sont de bon argent, D'AUB. *Fœn.* II, 19. Il ne laissa pas neantmoins de rester et de se placer le soir entre les flambeaux qui attendoient le roy, ID. *Vie*, XCVIII. Trois chandelliers à flambaulx, DE LABORDE, *Émaux*, p. 318. Ung chandellier d'argent, faict en lyon, portant ung flambeau en la gueulle, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Flambe ;* saintong. *chllambâ.*

† **FLAMBÉE** (flan-bée), *s. f.* Feu clair de bourrée ou de javelle. Faites une flambée pour nous sécher.

— ÉTYM. *Flambé.*

FLAMBER (flan-bé). || 1° *V. n.* Jeter de la flamme. Le bois sec flambe promptement. || Substantivement. Quand, au flamber du feu, trois vieilles rechignées Vinrent à pas comptés.... RÉGNIER, *Sat.* XI. || Fig. Puis tout flambant de joie en France revenant, RÉGNIER, *Épît.* XVI. Préférons, puisqu'enfin nos cœurs flambent encor, Aux discours larmoyants le choc des coupes d'or, V. HUGO, *Voix*, 6. || 2° *V. a.* Passer quelque chose par la flamme. Flamber des hardes. || 3° Terme de cuisine. Passer à la flamme d'un feu clair une volaille ou autre oiseau plumé pour en ôter les petites plumes qu'on n'a pu arracher avec la main. || Il se dit aussi du cochon et du cochon de lait, qu'on passe à la flamme, pour en brûler les poils. || Faire tomber sur un chapon, sur un cochon de lait, sur des alouettes, quelques gouttes de lard fondu, qu'on allume et qu'on fait flamber. || 4° Flamber un chapeau, en brûler les longs poils. || Flamber les cuirs, les disposer à recevoir le suif. || Flamber un canon, faire brûler de la poudre dedans, avant

de le charger, pour en faire la première épreuve. || Flamber un fusil, des pistolets, y brûler une amorce par précaution quand il y a longtemps qu'on s'en est servi. || 5° Terme de marine. Flamber un navire, flamber le capitaine d'un navire, hisser le numéro du navire avec le signal du mécontentement, quand l'amiral ou le commandant d'escadre est mécontent de la manœuvre qu'a faite un bâtiment. || 6° Fig. Dépenser follement. Il a flambé sa fortune en peu de temps. || Dévaliser au jeu ou autrement. Je vis l'autre jour, de mes propres yeux, flamber un pauvre célestin; jugez comme cela paraît à moi, qui suis accoutumée à vous [Mme de Grignan, qui était joueuse], SÉV. 279.

— HIST. XVI° s. Nicolas Nail flambé avant mourir, D'AUB. *Hist.* I, 76. Et comme le bonhomme crioit au ciel, et regardoit d'yeux flambans son parricide, il en receut quatre coups de poignard dans l'estomach, ID. *ib.* II, 418. Attendu la très dangereuse combustion que pouvoit faire flamber en icelluy ceste diversité de religions, CARLOIX, VIII, 16. N'y voir flamber [briller] au poinct du jour les roses, RONSARD, 34. Voyant que toute apparence de peste estoit hors du chasteau de Rosny, où l'on avoit osté les meubles des lieux où il y avoit eu de la peste, et bien éventé et flambé les logements, vous y ramenastes madame vostre femme, SULLY, *Mém.* t. I, p. 256, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Flambe.* L'ancienne langue disait *flamer*, usité jusqu'au XVI° siècle.

FLAMBERGE (flan-bèr-j'), *s. f.* || 1° Nom donné quelquefois à l'épée du paladin Roland (le nom de Durandal est beaucoup plus commun, surtout dans les textes modernes), et à celle de Renaud de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon, dans les romans de chevalerie. Renaud, s'abandonnant à la fin sur le Circassien et relevant son épée presque sur son dos, la rabat avec une force si terrible que Flamberge partage en deux le bouclier de Sacripant, DU TRESSAN, *Roland furieux* (traduit de l'Arioste), ch. II. || 2° Par plaisanterie, épée. || Mettre flamberge au vent, tirer son épée; et fig. faire bravade. Mettons flamberge au vent et bravoure en campagne, MOL. *l'Ét.* III, 5. || Elliptiquement. Moi, l'ennemi mortel des procédés infâmes, Je m'avance d'abord. — Carlin : J'entends, flamberge au vent, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, II, 1.

— HIST. XVI° s. Vien, Attropos, et me coupe la teste De durandal ou joyeuse ou clarance, Ou de courtain ou flamberge qu'est preste; Ainsi auray de mes maulx allegeance, *Departie d'amours*, p. 242, dans LACURNE, au mot *courtain*.

— ÉTYM. D'après Frisch et Diez, *flamberge* vient de *flanc*, et l'allemand *bergen*, couvrir : couvrant le flanc. Il y a dans le *Garin* une épée dite *froberge*, dont l'étymologie est incertaine, du moins pour la syllabe *fro*. L'Arioste dit *fusberta*, *Orl. fur.* II, 10. Des étymologistes pensent que *flamberge* et *froberge* sont le même mot.

† **FLAMBERGEANT** (flan-bèr-jan), *s. m.* Terme de zoologie. Huîtrier et grand courlis.

† **FLAMBEUR** (flan-beur), *adj. m.* Tuyaux flambeurs, tuyaux par lesquels s'échappe la flamme dans les appareils destinés au flambage des tissus de coton.

— ÉTYM. *Flamber.*

FLAMBOYANT, ANTE (flan-bo-ian, ian-t'; plusieurs disent flan-boi-ian, ian-t'), *adj.* || 1° Qui flamboie, qui brille comme le feu. Œil flamboyant. Regards flamboyants. Je ne doute pas que saint Léon ne fût accompagné d'un ange armé d'une épée flamboyante qui fit trembler le roi des Huns [Attila], VOLT. *Dict. phil. Rome* (*cour de*). || Par extension. Les lettres qui formaient ces mots : Lord Nelvil vient de mourir, ces lettres étaient flamboyantes, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Terme d'architecture. Gothique flamboyant, gothique qui emploie des ornements contournés en forme de flamme, ondoyants, et qui est le second âge de l'architecture ogivale. || 2° *S. f.* Flamboyante, fusée qui a la forme d'une comète.

FLAMBOYER (flan-bo-ier; plusieurs disent flan-boi-ié), je flamboyais, nous flamboyions, vous flamboyiez; que je flamboie, que nous flamboyions, que vous flamboyiez; dans le reste de la conjugaison, l'*y* se change en *i* devant un *e* muet), *v. n.* Briller avec l'éclat du feu, surtout en parlant des armes ou des pierreries. Ce diamant flamboie. Gardien des trônes qu'il relève, Son glaive [de la France] est le céleste glaive Qui flamboie aux portes d'Éden, V. HUGO, *Odes*, II, 7. || Par extension. Son œil flamboie. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XI° s. Clere est la lune, les estoiles flambient, *Ch. de Rol.* CCLVIII. || XIII° s. [Un ange] Qui ot [avec] sa flambeant espée Gardoit de paradis l'antrée, *la Passion*, ms. de St Brieuc, f° 64. Seigneur, entendés moi, franc chevalier vaillant, Encor sont tot entier nostre escu flamboiant, Ne ne somes plaié [blessés] derriere ne devant, *Ch. d'Antioche*, II, 704. || XIV° s. L'escu avoit au col, la lance bien fourbie, Le bacinet ou chief, qui au soleil flamblie, *Guescl.* 16052. || XVI° s. Adonc se monstrerent ils flamboyans avec leurs armets et cuiraces de fer bien fourby, qui estincelle et reluit comme feu, AMYOT, *Crassus*, 45. Je traitte avec vous, courages flamboians, non de l'ambition blanchie et tournoiante à l'entour de la vertu, mais de la vertu mesme, D'AUB. *Hist.* II, 489. Ce port et ce venerable maintien [d'Alexandre], soubz un visage si jeune, vermeil et flamboyant, MONT. III, 192.

— ÉTYM. Dérivé de *flamber*; provenç. *flameiar*, *flamegar*; catal. *flamejar*; espagn. *flamear*; ital. *fiammeggiare*.

† **FLAMBURE** (flan-bu-r'), *s. f.* Tache ou inégalité d'une étoffe qui n'est pas teinte également.

† **FLAMET** (fla-mè), *s. m.* Un des noms du flamant.

† **FLAMETTE** (fla-mè-t'), *s. f.* La mactre poivrée, sorte de coquille bivalve qu'on trouve dans la Méditerranée.

† **FLAMEUR** (fla-meur), *s. f.* Terme de métallurgie. Fumeron.

† **FLAMICHE** (fla-mi-ch'), *s. f.* Nom, dans certaines provinces, d'une pâtisserie composée de fromage, de beurre et d'œufs.

FLAMINE (fla-mi-n'), *s. m.* Prêtre chez les Romains. Les flamines étaient au nombre de quinze, trois dits flamines majeurs attachés au culte de Jupiter, de Mars et de Romulus, et douze dits flamines mineurs attachés chacun à une divinité particulière.

— ÉTYM. Lat. *flamen.* Des inscriptions portent *filamen*, et l'on a dit que les flamines avaient été dits ainsi de *filum*, fil, parce qu'ils avaient la tête voilée, ceinte de fils. D'autres y voient *fla* [*g*] *men*, celui qui allume le bûcher, le feu de l'autel.

† **FLAMINGANT, ANTE** (fla-min-gan, gan-t'), *adj.* Qui parle flamand; où l'on parle flamand. Flandre flamingante. Pays flamingant.

— ÉTYM. *Flamenghe* ou *flaminghe*, ancienne forme féminine de *flamand.*

† **FLAMINIEN, IENNE** (fla-mi-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Qui a rapport à un flamine. || De Flaminius. La voie Flaminienne, la voie de Flaminius.

— ÉTYM. *Flamine.*

1. **FLAMME** (fla-m'), *s. f.* || 1° Auréole lumineuse et diversement colorée qui s'élève à la surface des corps qu'on brûle, et qui résulte de la combustion des gaz produits par la décomposition de ces corps. La flamme du foyer. Ce feu ne fait point de flamme. Volcan qui jette des flammes. Flamme errante et volage, qui ne prend pas à sa matière, mais qui court légèrement par-dessus, et que le moindre souffle éteint tellement que tout s'en perd en un instant, BOSS. *Sermons, Prédic. évangél.* 3. Embraser nos vaisseaux, Et la flamme à la main les suivre sur les eaux, RAC. *Andr.* I, 2. Sion ne sera plus; une flamme cruelle Détruira tous ses ornements, ID. *Athal.* III, 8. Non, plutôt que je livre aux flammes, au carnage, Ces murs, ces citoyens qu'a sauvés mon courage, VOLT. *Brut.* IV, 3. Prisonnier avec moi dans Césarée en flamme, ID. *Zaïre*, II, 3. La flamme a été très-bien caractérisée par Newton, lorsqu'il l'a définie une fumée brûlante, et cette fumée ou vapeur qui brûle n'a jamais la même qualité, la même intensité de chaleur que le corps combustible duquel elle s'échappe, BUFF. *Hist. min. Introd.* 2° part. *Œuvres*, t. VI, p. 126, dans POUGENS. Pendant que nos soldats luttaient encore avec l'incendie, et que l'armée disputait au feu cette proie [Moscou], Napoléon, dont on n'avait pas osé troubler le sommeil pendant la nuit, s'était éveillé à la double clarté du jour et des flammes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. On cherche à s'établir; mais la tempête, toujours active, disperse les premiers apprêts des bivouacs; les sapins, tout chargés de frimas, résistent obstinément aux flammes.... lorsqu'enfin la flamme l'emportant s'éleva, autour d'elle les officiers et les soldats apprêtèrent leurs tristes repas, ID. *ib.* IX, 11. [Ô enfant] .... dans ton enfance un génie Mit une flamme sur ton front, V. HUGO, *Odes*, V, 22. || Flamme du Bengale, sorte d'artifice qui lance une lumière colorée de diverses couleurs, dont elle teint les objets qu'elle éclaire. || Livrer aux flammes, détruire par l'incendie et aussi faire périr sur le bûcher. On compte environ huit cents personnes livrées aux flammes sous Marie; une femme grosse accoucha dans le bûcher même, VOLT. *Mœurs*, 136. || Porter le fer et la flamme en un pays, y tuer les gens et y brûler les demeures. Ulysse a porté le fer et la flamme au milieu des Troyens, FÉN. *Tél.* X. || Fig. Mettre un pays en flamme, y porter la guerre ou la discorde. Mettons encore un coup toute la Grèce en flamme, RAC. *Andr.* IV, 3. Ceux qui diront que les temps de ces crimes sont passés.... que les flammes des guerres de religion sont éteintes, font, ce me semble, trop d'honneur à la nature humaine, VOLT. *Mahomet, Lett.* || Il ne voit ni feu ni flamme, se dit d'un homme resserré dans une étroite prison. || Fig. Ce qui dévore l'âme. Vous persévérez à retenir ce bien mal acquis, et je vois toujours dans vos coffres, dit le saint prophète, cette flamme dévorante, ce trésor d'iniquité, ce bien mal acquis qui renversera peut-être votre maison, et sans doute donnera la mort à votre âme, BOSS. 3° *serm. pour le* 4^{me} *dim. de l'Avent*, I. || 2° Les flammes éternelles, les flammes de l'enfer, les tourments des damnés. || Les flammes du purgatoire, les souffrances de ceux qui sont dans le purgatoire. || 3° Fig. Passion, ardeur. Et bien que mon sang fût glacé, Mes propos n'étaient que de flamme, RÉGNIER, *Ode.* Les discours qui tendent à allumer de telles flammes, BOSS. *Lett.* 181. || Être de flamme pour, être épris de.... Pour vous elle est de flamme, MOL. *l'Ét.* I, 6. Il a vu la nature humaine toute de flamme pour d'autres objets, BOSS. II, *Annonc.* 1. || Jeter feu et flamme contre quelqu'un, être fort irrité contre quelqu'un et l'exprimer avec une extrême violence. || 4° En particulier. La passion de l'amour. Et je l'ai surpris, là, qui faisait à madame L'injurieux aveu d'une coupable flamme, MOL. *Tart.* III, 5. Une flamme mal éteinte est facile à ranimer, SÉV. 416. L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme, BOIL. *Art p.* I. Ma flamme par Hector fut jadis allumée, RAC. *Andr.* III, 4. Trop crédules esprits [femmes] que sa flamme [de Thésée] a trompés, ID. *Phèdre*, I, 1. Je verrai le témoin de ma flamme adultère, ID. *ib.* III, 3. Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste, ID. *ib.* V, 7. || *Au plur.* Et souvent sans raison les objets de nos flammes Frappent nos yeux ensemble et saisissent nos âmes, CORN. *Méd.* II, 6. Je suis ravi de voir qu'au milieu de vos flammes.... ID. *Androm.* IV, 6. Othon n'a pas pour elle éteint toutes ses flammes, ID. *Othon*, II, 4. || 5° Terme de marine. Bande d'étoffe plus ou moins large et longue, aujourd'hui généralement pointue par un bout, autrefois fendue à son extrémité flottante, et terminée par une double langue, qu'on met, pour parer le vaisseau, au grand mât et aux vergues. Sur ce que vous m'écrivez concernant le pavillon de vice-amiral, je dois vous dire que M. le duc de Vivonne, qui va commander dans la Méditerranée les vaisseaux que S. M. a fait armer à Toulon, ne portera qu'une flamme; ainsi le roi veut que vous en fassiez de même, sauf à porter le pavillon de vice-amiral lorsque vous entrerez dans les ports de l'obéissance de S. M., SEIGNELAY, *au comte d'Estrées*, 15 avr. 1679, dans JAL. || 6° Morceau d'or en forme de flamme, émaillé en rouge, qu'on met sur les bagues. || Ornement en forme de flamme qui termine des vases, des candélabres, etc. || Terme de blason. Meuble dont la partie inférieure est arrondie, et la partie supérieure terminée en trois pointes ondoyantes. || 7° Éclat, brillant. La flamme de l'émeraude. || 8° Défaut du drap qui n'a pas également trempé dans l'eau du dégraissage.

— HIST. XII° s. Vraiement tost font flamme, *Job*, p. 514. || XVI° s. Mes envieux en gectent feu et flamme, Et par despit chacun d'eux me diffame, J. MAROT, V, 269. La flamme d'une emotion fiebvreuse, MONT. I, 98.

— ÉTYM. Provenç. *flama*; espagn. *flama*; portug. *flamma*; ital. *fiamma*; du lat. *flamma*, qui est pour *flagma*, de *flagrare*, et qui tient au grec *φλέγειν*, brûler, *φλόξ*, flamme; radical sanscrit *bhraj* brûler, briller.

2. **FLAMME** (fla-m'), *s. f.* || 1° Sorte de lancette pour saigner les chevaux. || 2° Sorte de ciseau pour diviser les blocs d'ardoise.

— HIST. XIV° s. Lanceola cum qua vena aperitur, gallice flieme, DU CANGE, *flammeriari.*

— ÉTYM. Wallon, *flime*; provenç. *flecme*; esp. *fleme*; piém. *fiama*; holland. *vlym*; angl. *fleam*; anc. haut-all. *fliedimâ*; du lat. *phlebotomus*, lancette (voy. PHLÉBOTOMIE).

FLAMMÈCHE (fla-mè-ch'), *s. f.* Petite parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier. Déjà des flam-

mèches et des débris ardents volaient jusque sur les toits du Kremlin, quand le vent du nord, tournant vers l'ouest, les chassa dans une autre direction, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. L'élite de l'armée et l'empereur étaient perdus, si une seule des flammèches qui volaient sur nos têtes s'était posée sur un seul caisson, ID. *ib.*

— HIST. XII^e s. Vraiement tost font flamme, mais plus tost refroident en flammasche, *Job*, p. 514. || XV^e s. Le roi de Grenade se doutoit grandement que, au temps à venir, les flameches qui de ce feu pourroient naistre ne retournassent sur lui et sur son royaume, FROISS. II, III, 40. Et ardirent [dix ou douze villes], et en voloient les flameches et les tisons en la ville de Valenciennes, ID. I, I, 111.

— ÉTYM. Dérivé de *flamme;* norm. *falmèche, falumèche*, étincelle. La forme *flamasche, flamesche* conduirait à un latin fictif, *flammasticus*, comme *domesche*, de *domesticus*.

† **FLAMMEROLE** (fla-me-ro-l'), *s. f.* || 1° Exhalaison qui sort des lieux marécageux et qui s'enflamme dans l'atmosphère. || 2° *S. f. plur.* Un des noms donnés au feu Saint-Elme.

— HIST. XV^e s. Sorciers et sorcieres, flamerolles ou feux follets, et luttins ou demons ou esprits cessent leurs mauvaises façons vers minuit, *Perceforest*, t. II, f° 13.

— ÉTYM. Dérivé de *flamme*, par le suffixe *rolle*, en italien *ruola*, qui est diminutif.

† 1. **FLAMMETTE** (fla-mè-t'), *s. f.* Nom vulgaire de la renoncule petite douve, *ranunculus flammula, L.* et de plusieurs espèces de clématite.

† 2. **FLAMMETTE** (fla-mè-t'), *s. f.* Synonyme de flamme 2.

— HIST. XIV^e s. Instrument trenchant si comme rasoir ou flammete, H. DE MONDEVILLE, f° 105.

† 3. **FLAMMETTE** (fla-mè-t'), *s. f.* Terme de marine. Petite flamme. La flammette du trinquet, du même taffetas, *État des bannières de la galère Vigilante*, dans JAL.

† **FLAMMIVOME** (fla-mmi-vo-m'), *adj.* Terme didactique. Qui vomit des flammes.

— ÉTYM. Lat. *flammivomus*, de *flamma*, flamme, et *vomere*, vomir.

1. **FLAN** (flan), *s. m.* Terme de pâtisserie. Tarte faite avec de la crème fouettée, des œufs et de la farine.

— HIST. XIII^e s. De chaus flaons à bone mine, BARB. *Fabliaux*, IV, 91. || XIV^e s. Tout li froisse et esmie les costes et les flans; Janmais ne mengnera, à la Pasque, de flans, *Baud. de Seb.* VII, 698.

— ÉTYM. Wallon, *floiou;* génev. *flon;* provenç. *flauzon;* ital. *fiadone;* bas-lat. *flato, flatonis;* anc. haut-allem. *flado;* allem. *Fladen;* holl. *vlaade.* Est-ce le bas-latin qui vient du germanique, ou le germanique qui vient du bas-latin, qui alors proviendrait du latin *flare*, souffler?

2. **FLAN** (flan), *s. m.* Terme de monnayage. Pièce de métal qu'on a taillée et préparée pour en faire une pièce de monnaie, un jeton, une médaille.

— HIST. XIV^e s. Jehan de Gennes, ouvrier de monnoye, a esté prins et emprisonné pour souspeçon d'avoir ouvré flaons de monnoye qui n'estoient pas de bon aloy, DU CANGE, *flans.*

— ÉTYM. *Flan* 1; ainsi dit par assimilation du *flaon* (bas-lat. *flato*) du monnayage avec le *flaon*, gâteau.

FLANC (flan; le *c* ne se lie pas, excepté dans : de flan-k en flanc; au pluriel, l'*s* se lie : des flan-z allongés), *s. m.* || 1° Chaque côté du corps, depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. Le flanc droit. Le flanc gauche. Se repose la nuit sur l'un et l'autre flanc, RÉGNIER, *Sat.* V. Le lion hérisse sa crinière.... il bat ses flancs avec sa longue queue, FÉNEL. *Tél.* II. Un dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux [des chevaux], RAC. *Phèdre*, V, 6. Il a observé que les Tartares de Crimée et de la province de Cuban jusqu'à Astracan, sont de taille médiocre, qu'ils ont les épaules larges, le flanc étroit, les membres nerveux, les yeux noirs et le teint basané, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 19, dans POUGENS. Tout me pèse [au malade] et me lasse; aide-moi, je me meurs; Tourne-moi sur le flanc, ah! j'expire! ô douleurs! A. CHÉN. *le Malade.* || Par extension. La voyez-vous passer, la nuée au flanc noir? V. HUGO, *Orient.* 1. || Familièrement. Être sur le flanc, être alité. Voilà trois semaines qu'il est sur le flanc. || Terme de manége. On dit qu'un cheval a du flanc quand ses côtes sont amples et bien tournées. On dit qu'il a les flancs cousus, lorsqu'il y a si peu d'épaisseur de l'un à l'autre flanc qu'ils semblent cousus. || Battre du flanc ou des flancs, se dit d'un cheval essoufflé. || Fig. Se battre les flancs pour quelque chose, s'agiter, se donner beaucoup de mouvement sans succès, métaphore prise du lion qui se bat les flancs de sa queue quand il est irrité. Je me bats les flancs pour trouver la façon d'être la moins malheureuse qu'il me soit possible; car, pour le mot d'heureux, il ne me paraît guère fait que pour les romans, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 3 oct. 1764. || 2° Le sein, les entrailles. Mes yeux ont vu son sang Couler à gros bouillons de son généreux flanc, CORN. *Cid*, II, 9. Je vois que votre honneur demande tout mon sang, Que tout le mien consiste à vous percer le flanc, ID. *Hor.* II, 3. Des victimes vous-même interrogez le flanc, RAC. *Iphig.* I, 2. Narbas, on va plonger le couteau dans son flanc, VOLT. *Mérope*, III, 5. Barbare, il est trop vrai : viens épuiser mon flanc Du reste infortuné de cet auguste sang, ID. *Zaïre*, V, 10. || Poétiquement. Le sein d'une mère. Elle porte en ses flancs un fruit de cet amour, CORN. *Sertor.* III, 4. Il mêle avec l'orgueil qu'il a pris dans leur sang La fierté des Nérons qu'il puisa dans mon flanc, RAC. *Brit.* I, 1. Ce fils qu'une amazone a porté dans son flanc, ID. *Phèdre*, I, 3. || 3° Se dit des objets creux et enfoncés. Et dans les flancs affreux de leurs roches sanglantes Remportent à grands cris ces dépouilles vivantes, VOLT. *Henriade*, IV. Soit dans les flancs obscurs des rochers d'Inistore, ARNAULT, *Oscar*, II, 1. || 4° Côté d'une chose. Le flanc d'un vaisseau. En août 1773, à Montigny-sur-Braine, bailliage de Châlon, vicomté d'Auxonne, en creusant le puits de la cure, on a trouvé, à trente-trois pieds de profondeur, un arbre couché sur son flanc, dont on n'a pu découvrir l'espèce, BUFF. *Addit. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 195, dans POUGENS. Des torrents écumeux se précipitent le long des flancs de cette montagne, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Terme de géographie. Pente d'une montagne; la partie comprise entre la cime et le pied. || Terme d'architecture. Le côté d'un pavillon par lequel il est joint à un autre corps de bâtiment. || 5° Terme de fortification. Partie du bastion qui est entre la face du bastion et la courtine et qui sert à défendre la courtine, le flanc et la face du bastion opposé. Un flanc bas. Un flanc rasant. || 6° Terme militaire. Le côté d'une troupe, par opposition à son front. Le flanc d'un bataillon. Il avait chargé le maréchal en flanc, SÉV. 204. Si, après avoir mis en désordre l'aile gauche qui lui était opposée, il eût pris le reste des ennemis en flanc et eût pénétré jusqu'au centre où était Artaxerce, il y a très-grande apparence qu'il aurait remporté une victoire complète, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 163, dans POUGENS. Les Russes l'avaient-ils prévenu? sa manœuvre était-elle manquée? n'aurait-il point mis assez de rapidité dans cette marche, où il s'agissait de dépasser le flanc gauche de Kutusof? SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Par le flanc droit, par le flanc gauche, commandement dont on se sert pour ordonner aux soldats d'une troupe de se tourner à droite ou à gauche. On dit dans le même sens : faire par le flanc gauche, par le flanc droit. || Marche de flanc, marche d'une armée qui se dirige par le côté qu'un de ses flancs occupe. Une lettre de Berthier à Kutusof, datée du premier jour de cette marche de flanc, fut à la fois une dernière tentative de paix et peut-être une ruse de guerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || Une troupe prête le flanc, quand son flanc, qui est son côté faible, est exposé aux attaques de l'ennemi. En défilant si près de l'ennemi, il fallait marcher serré pour ne pas lui prêter un flanc trop allongé, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Fig. Prêter le flanc, donner prise aux attaques de la critique. Malheur à qui prête le flanc au ridicule, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17.

— HIST. XI^e s. Greles ès flancs et larges les costez, *Ch. de Rol.* CCXXVII. || XII^e s. Que mauvais homs vous ait au flanc pendue [la bonne épée Durandal], *Ronc.* p. 105. Le cors e le ventrail durement freit [froid] [il] aveit, E de sun mal del flanc achaisenus [maladif] esteit, E pur ço tut adès chaudement se vesteit, *Th. le mart.* 155. || XIII^e s. Diex confonde la mere qu'en [qui en] ses flans la porta, *Berte*, LXXVIII. || XVI^e s. Ilz vouloient que leurs gens feissent teste et flanc en tout sens, selon que l'affaire et le besoing s'en presenteroit, AMYOT, *Pélop.* 40. Il feit marcher lès siens contre les Lacedæmoniens, qui avoient les flancs desnuez de gens de cheval, ID. *Philop.* 16. La navire capitainesse, pendant que les vagues luy donnerent en flanc, resista aux coups de mer, ID. *Pyrrh.* 31. Ilz se rengerent et se serrerent ensemble au long d'un flanc de rocher umbragé et obscur, ID. *Aratus*, 25. Des granges des quelles la couverture pend jusques à terre et sert de flancq, MONT. I, 237. Là où les flancs des bastions se peuvent emboucher ou briser, quand les espaules sont debiles, LA NOUE, 337. Plus servit aux assiegez un petit logis pour deux arquebusiers à la fois, que la Mothe avoit fait au bas de la contr'escarpe, ayant pris sa ligne de deffence à fleur de la ruine; et ainsi l'experience et la necessité leur faisant faire grossierement dès-lors ce que nos plus subtils ingenieux d'aujourd'hui appellent flancs-fichez, D'AUB. *Hist.* I, 313.

— ÉTYM. Provenç. *flanc;* espagn. et portug. *flanco;* ital. *fianco.* Les étymologistes tirent d'ordinaire ce mot du haut-allemand *lancha*, flanc, auquel répond une forme rare, *hlancha;* à quoi Diez objecte que la forme *flancha*, dont on aurait besoin, n'a pas encore été trouvée; que l'articulation germanique *hl* ne se rend pas en français par *fl*, ni en italien par *fi* (cependant on cite, des Reali di Francia, *Fiovo* dérivé de *Chlodoveus*); et que les noms germaniques féminins en *a* gardent d'ordinaire leur genre dans les langues romanes. De là il conclut que l'origine germanique est peu probable, et que l'origine latine l'est davantage. Cette origine est *flaccus*, mou, faible, avec l'épenthèse de l'*n* (comme dans *ancolie* pour *acolie*); la partie molle, faible, ayant été appelée le *flanc*, comme en allemand *die Weiche*, la partie molle. Mais, *hr* se rendant par *fr* (voy. *freux, frime*), l'étymologie germanique reste plus probable. C'est du roman que les langues germaniques ont tiré leur *Flanke.*

† **FLANCHET** (flan-chè), *s. m.* Terme de boucherie. Partie du bœuf en dessous de l'animal entre la tranche grasse et la poitrine. || Terme de pêche. Partie de la morue située au-dessous des ailes.

— HIST. XIV^e s. D'un mouton, le flanchet est ce qui demeure du quartier de devant quand l'espaule en est levée, *Ménagier*, II, 4. Icellui Colart, en soy virant et tournant, fu attaint ou [au] flanchet de son ventre d'un petit coustelet, DU CANGE, *flanchus.*

— ÉTYM. Diminutif de *flanc.*

FLANCONADE (flan-ko-na-d'), *s. f.* Terme d'escrime. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc de son adversaire.

— ÉTYM. *Flanc.*

FLANDRIN, INE (flan-drin, dri-n'), *adj.* || 1° Qui est de Flandre. Si l'on voulait la relever [la race des moutons] pour la force et la taille, il faudrait unir le mouflon avec notre brebis flandrine et cesser de propager les races inférieures, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 204, dans POUGENS. C'est apparemment cette même race de vaches à lait qu'on a transportée et multipliée en Poitou, en Aunis et dans les marais de Charente, où on les appelle vaches flandrines, ID. *ib.* t. I, p. 222. || 2° *S. m.* Terme familier. Flandrin, homme grand et fluet. Notre grand flandrin de vicomte.... est un homme qui ne saurait me revenir, MOL. *Misanth.* V, 4. Je ne prendrais pas pour amants de ces grands flandrins qui attendent qu'une femme fasse les avances, LEGRAND, *le Fleuve d'oubli*, sc. 3.

— HIST. XVI^e s. Un grand flandrin [un homme mal fait], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. *Flandrin* signifie de Flandre, Flamand, et est un sobriquet péjoratif donné aux gens grands et fluets à cause de la haute taille qui est ordinaire chez les Flamands.

FLANELLE (fla-nè-l'), *s. f.* Étoffe mince de laine plucheuse, tissée un peu lâche. || Nom donné, dans les manufactures de glace, aux étoffes peu serrées, de quelque espèce qu'elles soient, au travers desquelles se filtre le vif argent coulant de dessus les glaces étamées, et qui servent à le purifier.

— ÉTYM. Espagn. *franela;* portug. *farinella;* ital. *flanella, frenella;* bas-lat. *flaneha;* angl. *flannel.* Diez le tire de l'ancien français *flaine*, courtepointe; il n'est pas éloigné de croire que *flaine* est dérivé du latin *velamen, v'lamen*, ce qui voile, couvre. Mais il est plus probable qu'il est le bas latin *flamineum*, étoffe de laine, provenant de *flammeum*, sorte de voile, lequel est tiré du latin *flamen*, flamine.

† **FLÂNER** (flâ-né), *v. n.* Se promener sans but, au hasard; user son temps sans profit.

— ÉTYM. Origine inconnue. Pourtant on a proposé l'islandais *flanni*, libertin. Le normand a *flanier*, avare.

† **FLÂNERIE** (flâ-ne-rie), *s. f.* Action de flâner; promenade sans but, au hasard, à l'aventure.

— ÉTYM. *Flâner.*

† **FLÂNEUR, EUSE** (flâ-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui flâne. Bon pour moi, flâneur et désœuvré, c'est ma spécialité, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § II.

— ÉTYM. *Flâner.*

† **FLÂNIER, IÈRE** (flâ-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.*

Synonyme inusité de flâneur. Il y a une de mes amies qui sera bien flânière à ces noces-là, et je suis bien fâché de n'y être pas, VOLT. *Lett.* 132.

FLANQUANT, ANTE (flan-kan, kan-t'), *adj.* Terme de fortification. Angle, bastion flanquant, celui d'où l'on découvre le pied des fortifications d'une place, de manière à en défendre les approches.

1. **FLANQUÉ, ÉE** (flan-ké, kée), *part. passé* de flanquer 1. || 1° Courtine flanquée d'un bastion. || 2° Garni par le côté. Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques S'élevaient trois lapins, animaux domestiques, BOIL. *Sat.* III. || Terme de blason. Se dit de toutes les figures qui en ont d'autres à leurs côtés.

2. **FLANQUÉ, ÉE** (flan-ké, kée), *part. passé* de flanquer 2. Un coup de fouet flanqué à travers le visage.

FLANQUEMENT (flan-ke-man), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Action de flanquer; résultat de cette action. || 2° Action de protéger le flanc d'un corps d'armée, d'un bataillon.

— ÉTYM. *Flanquer* 1.

1. **FLANQUER** (flan-ké), *v. a.* || 1° Terme de fortification. Il se dit de la partie d'une fortification qui en voit une autre de flanc. Bastions qui flanquent la courtine. || Construire, élever la partie d'une fortification qui doit en flanquer une autre. Flanquer une muraille avec des tours. La ville était close d'une triple muraille haute de trente coudées, sans les parapets et les tours qui les flanquaient tout à l'entour par égales distances, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 545, dans POUGENS. || 2° Terme d'architecture. Il se dit des ouvrages et ornements qui terminent une façade. Des pilastres flanquent les encoignures. || 3° Être placé à côté comme accompagnement. Quatre plats flanquaient cet énorme pâté. || 4° Terme militaire. Se placer sur le flanc d'un bataillon, d'un corps d'armée pour le protéger. Un régiment de cavalerie flanquait la division. || Par extension, frapper dans le flanc d'un ennemi qui entreprend une défense oblique.

— HIST. XVI° s. La teste du bataillon marquée [A] difficilement peut estre chargée, d'autant que le costé du bataillon marqué [B] la flanque, comme aussi la dite teste fait le mesme effect en faveur dudit flanc.... en sorte que le peril est grand à la cavallerie d'attaquer par tels endroits qui s'entreflanquent, LANOUE, 319. Les peuples, effroyez de l'horreur des batailles, Flanquerent leurs citez de fosse et de murailles, RONS. 935. Entre telles beautés c'estoit la dame la mieux flanquée et la plus haute qu'il eut jamais veue, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 366, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Flanc.* On trouve *flanqué* avec le sens de : qui a un flanc.

2. **FLANQUER** (flan-ké), *v. a.* Terme populaire. Lancer un coup; jeter brusquement quelque chose à quelqu'un. Flanquer un coup de pied. Flanquer une assiette à la tête de quelqu'un. Ils se sont flanqué des coups de bâton. || Il prend aussi pour régime un nom de personne. Je vous flanque à la porte. || Se flanquer, *v. réfl.* Se jeter. Se flanquer contre le mur. Se flanquer dans la boue. Il s'est flanqué par terre.

— ÉTYM. Ce paraît être le verbe *flaquer*, avec intercalation d'une nasale. Cependant on cite le scandinave *flengja*, frapper; angl. *to fling*, lancer.

† **FLANQUEUR** (flan-keur), *s. m.* Terme militaire. Éclaireur, tirailleur, soldat qui marche sur le flanc d'une troupe pour la flanquer.

— ÉTYM. *Flanquer* 1.

FLAQUE (fla-k'), *s. f.* Petite mare d'eau croupissante. On ne peut aller de Suède en Norvége que par des défilés assez dangereux; et, quand on les a passés, on rencontre, de distance en distance, des flaques d'eau que la mer y forme entre des roches, VOLT. *Charles XII*, 8.

— HIST. XIV° s. Tous poissons qui ne sont de fosse entour forteresse, comme de flasques ou de rivieres, sont tenus pour meubles, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 430, dans LACURNE. Une mare ou flace où ilz puissent boire, *Modus*, f° XLIX. Qui treuve les gros oyseaulx dedans un estang qui ne soit mie grant ou en une belle flache, *ib.* LXXXV, *verso.* || XV° s. Certains grans fossez ou flaches, appellez douvres, DU CANGE, *flachia.* Le suppliant se desmarcha et sailly ou se mist en une petite flesque ou maulvais pas, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourguign. *fliaque*; picard, *flake*; baslat. *flaco*, *flactra*; du flamand *vlacke*, lieu bas au bord de la mer où il se forme des mares après la marée.

FLAQUÉ, ÉE (fla-ké, kée), *part. passé.* Un verre d'eau flaqué à la figure.

FLAQUÉE (fla-kée), *s. f.* Une certaine quantité de liquide lancée avec force.

— ÉTYM. *Flaqué.*

1. **FLAQUER** (fla-ké), *v. a.* Terme familier. Jeter avec force un liquide. Il [l'homme distrait] oublie de boire pendant tout le dîner, ou, s'il s'en souvient, et qu'il trouve qu'on lui donne trop de vin, il en flaque plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite, LA BRUY. XI.

— ÉTYM. Wallon, *flaht.* Ce semble une onomatopée de *flac.*

† 2. **FLAQUER** (fla-ké), *v. n.* Terme de savonnerie. S'affaisser dans la chaudière.

— ÉTYM. *Flasque.*

† **FLAQUIÈRE** (fla-kiè-r'), *s. f.* Partie du harnais d'un mulet. Flaquières de mulets, le cent pesant, estimé à 25 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif.*

— ÉTYM. *Flaquer* 1 : quelque chose qui flaque.

1. **FLASQUE** (fla-sk'), *adj.* || 1° Qui est sans fermeté ni résistance. Des chairs flasques. Le ballon se vida d'air et devint flasque. Les épis n'ont pas laissé de prendre leur accroissement ordinaire; ils se sont garnis de grains; mais tous ou presque tous ces grains sont demeurés flasques ou entièrement privés de farine, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 292, dans POUGENS. || 2° Par extension, mou, faible, sans vigueur. Un homme flasque. || Il se dit d'un style lâche et traînant, et des auteurs qui ont ce style. Quel style flasque! Ce beau nom de machine ronde Que nos flasques auteurs.... Donnaient à l'aventure à ce plat univers, VOLT. *Ép.* XXXIX. Ta muse en masque Est lourde et flasque, BÉRANG. *Troubad.*

— HIST. XIII° s. Que Narcissus au cuer ferasche [farouche], Qu'ele ot trové d'amor si flasche, *la Rose*, 1470. || XIV° s. Trop pou leur tenoit de chanter, Grant talant avoint de mangier; Chascun cheval estoit bien flac, *Liv. du bon Jehan*, 2131. || XVI° s. Elles deviennent flacques et languissantes, appetit perdu.... PARÉ, XVIII, 62. Vous vous abusivez de beaucoup, si vous croyez qu'une damoiselle preferast ces doucets flasques, flouets, mols, et baissants les ailes, à un qu'elle verra estre robuste, fort, adroit, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 222. Disoit que les vers de luy, par luy prononcez, estoient sonoreux et graves; par autres, flacques et effeminés, DU BELLAY, p. 36, dans RAYNOUARD, *Gloss.* Ce qui [boire son soûl au passage d'une rivière] la [une jument] rendit si flacque et refroidie, qu'il feut bien ayséement aprez aconsuyvi [atteint] par ceulx qui le poursuivoient, MONT. I, 367.

— ÉTYM. Génev. *flaque*; lorrain, *flâche*; provenç. *flac*; espagn. *flaco*; portug. *fraco*; ital. *fiacco.* Dans le français il y a deux formes : *flaque*, inusité aujourd'hui, et *flasque*. *Flaque* vient du latin *flaccus*, mou; *flasque* vient de *flaccidus*, transformé en *flaxidus*, *flasquidus.*

2. **FLASQUE** (fla-sk'), *s. m.* Terme d'artillerie. Nom de deux grosses pièces de charpente, qui forment les deux côtés d'un affût de canon.

— REM. Le genre de ce mot, remarque Richelet, a varié; la plupart des auteurs techniques le font masculin; d'autres l'ont fait féminin. L'Académie le fait masculin.

— HIST. XVI° s. Les ennemis meirent le feu aux flanques, et les brusleront, de sorte que les dites pieces furent mises sur le ventre, M. DU BELLAY, 510. Martiques estant couché sur le flasque d'un canon pour conteroller le pointeur.... D'AUB. *Hist.* I, 312.

— ÉTYM. Origine incertaine. Le wallon a *flache*; Hainaut, *flaque*, madrier, qui paraît tenir à l'allemand *flach*, plat; il est possible, malgré l'*s*, que *flasque* en dérive. D'un autre côté Scheler le rattache à *flanc*, que Diez tire du latin *flaccidus*; l'exemple de M. Du Bellay qui dit *flanque* et non *flasque*, viendrait à l'appui de cette opinion.

† 3. **FLASQUE** (fla-sk'), *s. f.* Chacune des planchettes qui servent de panneaux à un soufflet. || Terme de marine. Se dit des montants qui portent un guideau.

— ÉTYM. Le même que le précédent.

† 4. **FLASQUE** (fla-sk'), *s. f.* Poire à poudre dont se servent les chasseurs.

— HIST. XVI° s. Un Allemand de la garde s'estoit fort beu; le feu print en son flasque [poire à poudre], d'où il lui fit grant desastre aux mains et au visage, PARÉ, IX, 1er *discours.* Deux flasques d'argent, gaudronnées, moictié dorées et moitié blanches, DE LABORDE, *Émaux*, p. 318. A leurs bourdons [des pèlerins] pendait un petit escrit contenant le malheur qui leur avoit causé de vouer leur voyage; ils avoient sur leurs espaules des manteaux courts, et le flasque à la ceinture, *Merlin Cocaïe*, t. II, p. 286.

— ÉTYM. Allem. *Flasche*, bouteille (voy. FLACON).

† **FLASQUEMENT** (fla-ske-man), *adv.* D'une manière flasque.

— HIST. XVI° s. Flasquement, OUDIN, *Dict.*

† **FLASSADE** (fla-sa-d'), *s. f.* Un des noms de la raie batis.

† **FLATIR** (fla-tir), *v. a.* Battre les flans des monnaies sur le tas, sur l'enclume.

— HIST. XII° s. .... Cil dehors qui plusieur sont, En la cité flatir les font, *Brut*, ms. f° 103, dans LACURNE. || XIII° s. L'on me devrait flatir au vis Une vessie de mouton, *la Rose*, 8526. Le vent qui nous avoit flatis sur Chypre.... JOINV. 284.

— ÉTYM. Anc. fr. *flat*, coup; du germanique : ancien scandinave, *flat*; anc. h. allem. *flaz*, plat : proprement, jeter à plat.

† **FLATOIR** (fla-toir), *s. m.* Gros marteau pour battre les flans. || Instrument de graveur et d'ouvrier en métaux.

— ÉTYM. *Flatir.*

FLÂTRÉ, ÉE (flâ-tré), *part. passé.*

FLÂTRER (flâ-tré), *v. a.* || 1° Appliquer un fer rouge en forme de clef à un animal qui a été mordu, afin de le préserver de la rage. || 2° Se flâtrer, *v. réfl.* En termes de chasse, se dit en parlant d'un loup, d'un lièvre qui s'arrête et se couche sur le ventre quand il est poursuivi.

— HIST. XV° s. Et pour le dit cas, fut flastré au fronc, le poing couppé et banny du royaulme, J. DE TROYES, *Chron.* 1477.

— ÉTYM. Ce paraît être le même que *flatir.*

† **FLÂTRURE** (flâ-tru-r'), ou **FLÂTURE** (flâ-tu-r'), ou **FLÂTRISSURE** (flâ-tri-su-r'), *s. f.* Terme de chasse. Lieu où le lièvre et le loup s'arrêtent sur le ventre, lorsqu'ils sont chassés par les chiens courants.

— ÉTYM. *Flâtrer.*

FLATTÉ, ÉE (fla-té, tée), *part. passé.* || 1° Caressé par quelque attouchement. Le chien flatté par son maître. || 2° Charmé. Mon cœur flatté de ces chimères, RAC. *Théb.* IV, 3. Feignons, et de son cœur d'un vain espoir flatté, Par un mensonge adroit tirons la vérité, ID. *Mithr.* III, 4. Le prince de Condé, touché des larmes de la reine et flatté d'être le défenseur de la couronne, prépara le blocus de Paris, VOLT. *Hist. parl.* ch. 56. || 3° Loué d'une manière ou excessive ou seulement agréable. Un roi flatté par ses courtisans. || 4° Embelli. Un portrait flatté. Il me remit devant les yeux un portrait qui n'était pas flatté, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 9. || Fig. Embelli par le discours. Le portrait de Tarquin n'a pas été flatté, MONTESQ. *Rom.* 1. || 5° *S. m.* Terme de musique. Agrément que l'on employait autrefois dans le chant français.

FLATTER (fla-té), *v. a.* || 1° Caresser par quelque attouchement (sens étymologique et primitif). Flatter un enfant. Flatter un cheval avec la main. Le chien flatte avec la queue. Puis, me flattant l'épaule, il me fit librement L'honneur que d'approuver mon petit jugement, RÉGNIER, *Sat.* VIII. De la main qui le flatte, il se croit redouté, VOLT. *Alz.* I, 1. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendait souple et caressant [un chien métis de loup], c'est que dans d'autres circonstances il cherchait souvent à mordre la main qui le flattait, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 237, dans POUGENS. Ton cou nerveux [d'un cheval] de sa main fut flatté; Moins douce était la timide gazelle, MILLEV. *Chants élégiaques*, *l'Arabe.* Cymodocée flattait son vieux père de sa belle main, et, caressant sa barbe argentée.... CHATEAUB. *Mart.* I. || Se flatter, flatter, caresser à soi-même. Thibouville à son tour parla, et en se flattant le menton de la main pour faire admirer sa turquoise, MARMONTEL, *Mém.* III. || Par extension. Que cette parole m'est douce, et qu'elle flatte mes désirs! MOL. *Bourg. gent.* III, 11. Lui parmi les transports, affable en son orgueil, A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil, RAC. *Athal.* V, 1. || Terme de manége. Flatter un cheval fougueux, céder à sa fantaisie, de manière à ralentir peu à peu ses mouvements. || Flatter la corde d'un instrument de musique, la toucher doucement. || Terme de jeu. Flatter le dé, jeter doucement les dés dans l'espoir illusoire de n'amener qu'un petit nombre de points. || Fig. Flatter le dé, déguiser, adoucir quelque chose de fâcheux pour quelqu'un. Il ne faut pas flatter le dé, c'est-à-dire il faut parler franchement. || Flatter le courant d'une rivière qu'on veut détourner d'un bord qu'elle menace, lui opposer non une digue qui résiste en face, mais une surface qui, ne faisant d'abord qu'un angle léger avec son courant, l'écarte peu à peu du bord. || Flatter les vagues, opposer des digues à l'impétuosité des eaux en formant un talus sur lequel elles glissent sans briser. || 2° Traiter avec trop de

douceur et de ménagement. On ne guérit point les grands maux en les flattant, *Dict. de l'Acad.* Je ne cherche point à flatter mon mal, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 1. || Flatter une plaie, n'y appliquer que des remèdes trop doux. || 3° Adoucir. Mais que je tâche en vain de flatter nos tourments, CORN. *Rodog.* III, 5. Tant qu'un espoir de paix a pu flatter ma peine, ID. *Hor.* I, 1. Mais je n'en conçois rien qui flatte mon ennui, ID. *ib.* III, 2. Ne croyez pas que, pour consoler ou pour flatter votre douleur, je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez, FLÉCH. *Mme de Montansier.* Bérénice d'un mot flatterait mes douleurs, RAC. *Bérén.* III, 2. Mais toujours quelque espoir flattait mes déplaisirs, ID. *ib.* I, 4. || 4° Charmer, délecter, en parlant des sens. La musique flatte l'oreille. Le bon vin flatte le palais. Les biens qui flattent les sens, BOSS. *Hist.* II, 6. Les plaisirs dont vous flattez les hommes, FÉN. *Tél.* IX. Tout y flattait son goût, HAMILT. *Gramm.* 6. La terre des Gangarides produit tout ce qui peut flatter les désirs de l'homme, VOLT. *Princ. de Babyl.* 3. || 5° Causer une vive satisfaction. Une telle préférence me flatte. Cela doit bien flatter le cœur d'une mère. || En un sens analogue. Les douceurs de l'amour, celles de la vengeance, N'ont point assez d'appas pour flatter ma raison, CORN. *Cinna,* II, 3. Les Juifs pleins des biens qui flattaient leur cupidité, PASCAL, *Figuratifs,* 27, édit. FAUGÈRE. Je me laisse flatter à cette aimable vérité, SÉV. 128. Et Mathan par ce bruit qui flatte sa fureur [d'Athalie], RAC. *Athal.* III, 4. Quoi! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée Flatte encor leur valeur et vit dans leur pensée? ID. *Baj.* I, 1. ....Non, non, je le connais, mon désespoir le flatte, ID. *Andr.* III, 1. L'amour avidement croit tout ce qui le flatte, ID. *Mithrid.* III, 4. Le joug du devoir n'a rien qui flatte l'orgueil, MASS. *Carême, Culte.* Il ne faut pas croire que les rois soient bien flattés de toutes les flatteries dont on les accable; la plupart ne viennent pas jusqu'à eux, VOLT. *Dict. phil. Flatterie.* Ces fables flattent la crédulité, mais malheureusement ce ne sont que des fables, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 263, dans POUGENS. Les réponses qu'elle y faisait, pleines d'esprit, de grâce et de délicatesse, flattaient son amour-propre [d'un homme] sans jamais flatter son amour, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || 6° Favoriser. Ceux que flatte la fortune. Le vent qui nous flattait nous laisse dans le port, RAC. *Iphig.* I, 1. || 7° Donner des louanges vraies ou fausses dans le dessein de plaire, de séduire. Un chef de conjurés flatte la tyrannie! CORN. *Cinna,* II, 3. Flattez-les [les rois], payez-les d'agréables mensonges, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte; A ne rien pardonner le pur amour éclate, MOL. *Misanth.* II, 5. Je vous conjure de ne me point flatter du tout et de me dire nettement votre pensée, ID. *Mar. forcé,* sc. 2. Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter N'est rien qu'un piége adroit.... BOIL. *Art p.* I. || Absolument. Il ne sut jamais flatter. || Substantivement. Les muses hautaines et braves Tiennent le flatter odieux, Et, comme parentes des dieux, Ne parlent jamais en esclaves, MALH. IV, 5. || 8° Excuser par une complaisance répréhensible. Flatter les défauts de quelqu'un. Je flattais ta manie afin de t'arracher Du honteux précipice où tu vas trébucher, CORN. *Poly.* V, 2. J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices, RAC. *Ath.* III, 3. Ils [les saints] nous ont appris par la vie pénitente qu'ils ont menée à ne pas flatter notre négligence, FLÉCHIER, t. I, p. 29. J'ai compris que ce père aimait d'un amour raisonnable un de ses enfants qui a de la vertu, et qu'il ne flattait point l'autre dans ses déréglements, FÉN. *Tél.* VI. || 9° Terme de peinture. Flatter une personne, la représenter plus belle qu'elle n'est. Vous avez un portrait de moi qui me flatte beaucoup, SÉV. 133. L'estampe que nous en avons dans les hommes illustres de Perrault, le [la Fontaine] flatte un peu, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 332, dans POUGENS. || Ce miroir flatte, il fait paraître les traits plus agréables. || Par extension. Ta muse, en le flattant, réfléchit mon génie, LAMART. *Harm. Pièces diverses, A un poëte anglais qui avait traduit une harmonie.* || Il se dit d'un portrait fait de vive voix ou par écrit. Clitandre : Voilà, ma sœur, madame Dorothée, Dont mon père tantôt nous a dit tant de bien. — Angélique : Nul mérite, je crois, n'est comparable au sien ; Mon père ne l'a point flattée, DANCOURT, *Enfant de Paris,* III, 13. || 10° Tromper en déguisant la vérité d'une manière avantageuse pour celui à qui on s'adresse. Vous me flattez dans cette affaire-là. Pour ne vous point flatter, je n'en veux pas répondre, CORN. *Nicom.* IV, 5. J'ai su qu'elle avait exigé du médecin et de nos tantes de me flatter sur son état, et de ne m'en laisser aucune inquiétude, MARMONTEL, *Mém.* II. || Il se dit, en un sens analogue, des choses qui trompent, qui font illusion. Maurice à quelque espoir se laissant lors flatter, CORN. *Héracl.* II, 6. Et mon cœur qui sans cesse en sa faveur me flatte, ID. *ib.* V, 2. Messieurs de cour, adieu; Suivez jusques au bout une ombre qui vous flatte, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Vain espoir qui me flatte! RAC. *Mithr.* III, 4. .... Je vois ce qui la flatte : Sa beauté la rassure, ID. *Andr.* II, 5. || 11° Faire espérer. L'esprit de l'homme, étant si faible, si sujet à s'égarer, est en même temps si présomptueux, qu'il n'y a rien dont il ne se puisse croire capable, pourvu qu'il se trouve des gens qui l'en flattent, NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, ch. 9. La distribution dont il flattait le peuple, BOSS. *Hist.* I, 9. C'est toi qui me flattant d'une vengeance aisée.... RAC. *Athal.* V, 6. Ne m'as-tu pas flatté d'une fausse espérance? ID. *Brit.* III, 6. De quoi viens-tu flatter mon esprit désolé? ID. *Phèdre,* III, 1. Néoptolème l'avait flatté que, dès qu'il se montrerait, tous les Macédoniens du parti opposé se rangeraient sous ses drapeaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 81, dans POUGENS. On m'a flatté que vous pourriez venir dans nos retraites, VOLT. *Lett. Mlle Clairon,* 7 août 1761. || 12° Se flatter, *v. réfl.* Être trop prévenu à son avantage. La jeunesse se flatte et croit tout obtenir, LA FONT. *Fabl.* XII, 5. Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un roi qui se flatte sur ses prétentions, FÉN. *Tél.* XXIII. || Tirer vanité. Se flatter de sa naissance, de ses talents. J'ai vu Éphraïm comme une autre Tyr, se flattant de sa force et de sa beauté, SACI, *Bible, Osée,* IX, 13. || Tirer contentement. ....Je l'ai trop informé Qu'il peut bien se flatter du bonheur d'être aimé, MOL. *D. Garcie,* I, 1. Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix, Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix, RAC. *Androm.* I, 2. Je ne me flatte point d'une gloire insensée, ID. *Brit.* II, 3. Ils se flattent tous deux du choix de votre mère, ID. *Brit.* IV, 2. || 13° Se donner l'un à l'autre des louanges excessives. Si les hommes ne se flattaient point les uns les autres, il n'y aurait point de société, VAUVEN. *Max.* || 14° S'entretenir d'une espérance. Il se flatte qu'on aura besoin de lui. Quoi! voilà donc enfin de quoi vous vous flattez! CORN. *Don Sanche,* I, 1. Vous vous flattez peut-être, en votre vanité, D'aller comme un Horace à l'immortalité, BOIL. *Sat.* IX. S'est-il flatté de plaire et connaît-il l'amour? VOLT. *Sémiram.* II, 1. Je ne me flattais pas d'y rencontrer un port, ID. *Triumv.* IV, 5. Puis-je encor me flatter de régner dans ton cœur? ID. *Alz.* III, 4. Mais ton orgueil ici se serait-il flatté D'effacer Orosmane en générosité? ID. *Zaïre,* I, 4. || Absolument. Conserver des espérances au sujet d'un malade en danger. Ma mère eut alors un courage au-dessus du mien ; car elle ne se flattait plus, et moi je me flattais encore, MARMONTEL, *Mém.* II. || Entretenir quelque sentiment qui plaît. Ne vous flattez point tant que de le présumer, CORN. *Nicom.* V, 8. Je n'ose me flatter de cette pensée, SÉV. 427. Toute autre raison n'est qu'un vain prétexte dont nous nous flattons, BOURD. *Avent, Nativ. de J.-C.* 247. Les papes se flattaient alors de donner l'empire d'Orient et d'Occident, VOLT. *Mœurs,* 59. || 15° Se persuader, aimer à croire. Il se flatte que vous approuverez sa conduite. Je me flatte, j'espère.... Qu'on verra de David l'héritier détestable Abolir tes autels.... RAC. *Athal.* V, 6. J'ose me flatter Que le vengeur du trône a seul droit d'y monter, VOLT. *Mérope,* I, 3. Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port, ID. *Lett. d'Argental,* 4 août 1775. || Ce malade se flatte, il croit être moins mal qu'il n'est réellement. || Il se dit aussi de ceux qui espèrent qu'un malade est moins mal qu'il n'est réellement. La veille, ma tante était extraordinairement mal.... Mlle de la Trousse se flattait et croyait que c'était qu'elle avait besoin de nourriture, SÉV. 151.

— HIST. XIIe s. Onc [je] ne la soi [sus] losengier ne flater, *Couci,* XIII. || XIIIe s. Quant li moiens devient granz sires, Lor vient flaters et nait mesdires; Qui plus en seit, plus a sa grace, RUTEB. 21. || XVIe s. Un adultere condamnera paillardise en general : cependant il se flattera en sa paillardise, CALV. *Instit.* 201. Ce n'est pas raison que Dieu pardonne les pechez ausquels nous nous flattons, ID. *ib.* 475. Le dez ne ira point à soubhayct, quoy que on le flatte, RABEL. *Progn. Pant.* 2. Nous ne prestons volontiers à la devotion que les choses qui flattent nos passions, MONT. II, 144. Un atheïste se flatte à ramener touts aucteurs à l'atheisme.... ID. II, 150. Les bestes nous flattent, nous menacent et nous requerent, ID. II, 157. Ou je me flatte, ou encores y a il en cet estat dequoy se soubtenir, ID. III, 198. Je cherche à flatter [adoucir] la mort par ces frivoles circonstances, ID. IV, 120. Chacun se flatte en son affection, DU BELLAY, p. 190, dans LACURNE. Pour ne vous point flatter le dos, c'est trop longtemps temporiser, *Contes de Cholières,* f° 233, dans LACURNE. Qui flate, il grate, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguign. *flaittai;* provenç. *aflatar;* d'après Diez, du germanique : scandinave, *flat,* plat, uni; anc. h. allem. *flaz;* de sorte que *flatter* serait proprement rendre uni, comme quand on passe la main. Ainsi la série des sens est : caresser avec la main, adoucir, charmer, délecter, aduler. Le germanique *flat* correspond au grec πλατὺς, large, au sanscrit *prithu,* étendu.

FLATTERIE (fla-te-rie), *s. f.* Action de flatter, louange fausse ou exagérée donnée dans une vue intéressée. .... Sa sotte flatterie Eut un mauvais succès, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Je ne trouve partout que lâche flatterie, MOL. *Mis.* I, 1. Son humeur satirique est sans cesse nourrie Par le coupable encens de votre flatterie, ID. *ib.* II, 5. Il dit qu'il s'était trouvé dans une compagnie de grande conséquence, où votre mérite, votre sagesse, votre beauté avaient été élevés jusqu'aux nues, et que même on y avait compris le goût et l'amitié que vous aviez pour moi ; si cette fin est une flatterie, elle m'est si agréable que je la reçois à bras ouverts, SÉV. 142. Combien de fois arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [de son élève, le dauphin]! FLÉCH. *Duc de Montausier.* La flatterie est un commerce honteux qui n'est utile qu'au flatteur, LA BRUY. *Théophr.* II. Tous ceux qui l'encensaient, le voyant perdu sans retour, changèrent leurs flatteries en des insultes sans pitié, FÉN. *Tél.* XIV. Ne voyez-vous pas, lui répondit Mentor, que les princes gâtés par la flatterie trouvent sec et austère tout ce qui est libre et ingénu? ID. *ib.* La flatterie n'est autre chose qu'un commerce de mensonge fondé d'un côté sur l'intérêt, et de l'autre sur la vanité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 120, dans POUGENS. Quittez l'art avec nous, quittez la flatterie, Ce poison qu'on prépare à la cour d'Étrurie, VOLT. *Brutus,* I, 2.

— HIST. XIIIe s. Et cil qui tiex [telles] paroles oient, S'en glorefient et les croient, Ausinc com se fust evangile, Et tout est flaterie et guile, *la Rose,* 4896. Mais de ce trop grant tort avoit, Qu'il disoit plus qu'il ne savoit, Et tous jors par ses flateries Ajoustoit as choses oïes, *ib.* 14781. || XIVe s. Sire, je vous le di sans nulle flaterie, Comme au plus souffisant et de roial lignie, *Guescl.* 10574. || XVIe s. Comme ainsi soit que plusieurs fussent pleins d'orgueil et de presomption, desquels il estoit expedient de rabattre la vaine flaterie [confiance], CALVIN, *Instit.* 779. La flatterie la pire qui soit est celle qui est couverte, AMYOT, *Com. discern. le flatt. de l'ami,* 8.

— ÉTYM. *Flatteur;* provenç. *flataria.*

FLATTEUR, EUSE (fla-teur, teû-z'), *adj.* || 1° Caressant par quelque attouchement. Le chien est un animal flatteur. Patte flatteuse et point de dents, LAMOTTE, *Fabl.* V, 4. || Avoir des manières flatteuses, avoir des manières douces, insinuantes. || 2° Agréable, séduisant. Et mon amour flatteur déjà me persuade Que je le vois assis au trône de Grenade, CORN. *Cid,* II, 5. On ne peut néanmoins se défaire d'une idée flatteuse dont on s'est laissé agréablement prévenir, BOSS. *Var.* V, § 30. De votre changement la flatteuse apparence M'avait rendu tantôt quelque faible espérance, RAC. *Bérén.* V, 7. Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer, ID. *Phèdre,* III, 1. Quel espoir si flatteur, ou quels heureux destins De vos jours ténébreux ont fait des jours sereins? VOLT. *Zaïre,* I, 1. D'autres [oiseaux] ont des tours de gosier aussi flatteurs ; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ces talents divers, et par la prodigieuse variété de son ramage, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 119, dans POUGENS. Virgile n'a-t-il pas, d'un vers doux et flatteur, De Gallus expirant consolé le malheur? A. CHÉN. *Ép.* I. || 3° Il se dit de ce qui est un témoignage d'approbation, de louange, de faveur. Un murmure flatteur s'éleva dans l'assemblée. Il reçut du prince une distinction flatteuse. C'est ce qui pouvait m'arriver de plus flatteur après l'honneur de votre présence, VOLT. *Lett. Prusse,* 9. || 4° Qui loue avec exagération. Un poëme insipide et sottement flatteur Déshonore à la fois le héros et l'auteur, BOIL. *Sat.* IX. Je ne retrouvais point ce trouble, cette ardeur Que m'avait tant promis un

discours trop flatteur, RAC. *Bajaz.* I, 3. Il y avait dans l'armée un Dolope nommé Eurymaque, flatteur, insinuant, sachant s'accommoder à tous les goûts et à toutes les inclinations des princes, FÉNEL. *Tél.* XVI. Ils [les princes] deviennent si délicats que tout ce qui n'est point flatteur les blesse et les irrite, ID. *ib.* XIV. || Miroir flatteur, miroir où l'on se voit plus beau qu'on n'est. || 5° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui cherche à séduire par des louanges. Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Qu'aux flatteurs on doit partout se prendre Des vices où l'on voit les humains se répandre, MOL. *Mis.* II, 5. Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux, BOSS. *Var.* 5° *avert.* § 31. M. Jurieu nous parle ici des flatteurs des princes, et il ne songe pas aux flatteurs des peuples, ID. *ib.* Mais sachez de l'ami discerner le flatteur, BOIL. *Art p.* I. Le flatteur ne dit rien et ne fait rien au hasard; mais il rapporte toutes ses paroles et toutes ses actions au dessein qu'il a de plaire à quelqu'un et d'acquérir ses bonnes grâces, LA BRUY. *Théoph.* II. Détestables flatteurs, présent le plus funeste Que puisse faire aux rois la colère céleste, RAC. *Phèdre,* IV, 6. Othon, Sénécion, jeunes voluptueux, Et de tous vos plaisirs flatteurs respectueux, ID. *Brit.* IV, 2. De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse, Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse, ID. *Athal.* IV, 3. Le flatteur veut s'avancer et faire fortune; le prince veut être loué et admiré parce qu'il est son premier flatteur, et qu'il porte dans son cœur un poison plus subtil et mieux préparé que celui qu'on lui présente, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres,* t. II, p. 121, dans POUGENS. || Vous êtes un flatteur, une flatteuse, se dit pour repousser doucement des louanges qui ne déplaisent pas, mais que la modestie ne permet pas d'accepter. || On dit dans le même sens : Taisez-vous, flatteur, flatteuse.

— HIST. XIII° s. Li flateres de pute estrace Fait cui il vuet vuidier la place; S'il vuet, li mieudres est li pires, RUTEB. 22. || XIV° s. Flateur soies premierement; Car c'est le droit commencement Par quoi on puet à bien venir, BRUYANT, dans *Ménagier.* t. II, p. 25. Se il le fait pour cause de aucun prouffit aquerir, c'est un lobeur, c'est un flateur, ORESME, *Eth.* 50. || XV° s. Mais ly menteur et ly flateour N'y [à la cour] osent plus faire demour : Je ne dis pas quanque je pense, E. DESCHAMPS, *Double entendement.* || XVI° s. Par ses blanderesses et flateuses persuasions, il attirera la royne mere, CARLOIX, VIII, 16. Rechercher la bonne grace du menu populaire par caresses et paroles flatteresses, AMYOT, *Alc. et Cor. comp.* Pinceau de paincttre ou langue de chien est un flatteur pour avoir bien, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 247.

— ÉTYM. *Flatter;* provenç. *flataire.* L'ancien français *flatere* et le provençal *flataire* sont le nominatif; *flateor, flatador* est le régime.

FLATTEUSEMENT (fla-teû-ze-man), *adv.* D'une manière flatteuse. A quoi se réduisent ces vastes talents qui nous élèvent si flatteusement sur le reste des hommes? MASS. *Or. fun. Villeroy.*

— ÉTYM. *Flatteuse,* et le suffixe *ment.*

FLATUEUX, EUSE (fla-tu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui cause des vents. Certains aliments sont flatueux.

— HIST. XVI° s. Si les veines semblent enflées, ce n'est point d'un bon sang, mais plustost d'une substance flatueuse, PARÉ, *Introd.* 6. Viandes flatueuses et vaporeuses; comme pois, feves, ID. *Introd.* 17.

— ÉTYM. Lat. *flatus,* souffle, vent, de *flare,* souffler.

† **FLATULENCE** (fla-tu-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Collection de vents, c'est-à-dire de gaz, dans une partie quelconque du corps.

— ÉTYM. *Flatulent.*

† **FLATULENT, TE** (fla-tu-lan, lan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui est rempli de flatuosités.

— HIST. XIV° s. Quant à la tumeur œdemateuse et flatulente qui occupoit entierement tout le bras, PARÉ, IX, 14.

— ÉTYM. Voy. FLATUEUX.

FLATUOSITÉ (fla-tu-ô-zi-té), *s. f.* Terme de médecine. Gaz développé dans le canal digestif Être sujet aux flatuosités.

— ÉTYM. *Flatueux.*

† **FLAVÉOLE** (fla-vé-o-l'), *s. f.* Oiseau du genre des bruants.

— ÉTYM. Lat. *flavus,* jaune, avec le diminutif *ol* ou *ole.*

† **FLAVERT** (fla-vèr), *s. m.* Oiseau de la famille des gros-becs, dit bouvreuil du Canada, bien qu'il ne se trouve pas au Canada, mais au Brésil et à la Guyane.

† **FLAVESCENT, ENTE** (fla-vè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui tire sur le jaune.

— ÉTYM. Lat. *flavescens,* de *flavescere,* de *flavus,* jaune.

† **FLAVET** (fla-vé), *s. m.* Nom d'une ancienne espèce de serge. Lingettes ou flavets, qui est une espèce de serge, la pièce de 20 aunes payera 4 livres, *Tarif,* 18 sept. 1664.

† **FLAVI....** Terme qui signifie jaune, du latin *flavus,* et qui sert de premier membre dans certains composés du langage de l'histoire naturelle : flavicaude, a queue jaune; flavipède, à pieds jaunes; flavipenne, à ailes jaunes; flavirostre, à bec jaune, etc.

— ÉTYM. Lat. *flavus,* que les étymologistes croient représenter *flag-vus,* couleur de feu, *flagrare,* brûler (voy. FLAGRANT).

FLÉAU (flé-ô), *s. m.* || 1° Terme d'agriculture. Instrument qui sert à battre le blé, et qui se compose de deux bâtons liés l'un au bout de l'autre avec des courroies; celui qui sert de manche est plus long que l'autre. Battre le blé avec le fléau, au fléau. || La partie de cet instrument qui fait sortir le grain en tombant sur les épis. Le manche et le fléau. || Fléau d'armes, arme contondante en forme de fléau, dont on se servait dans le moyen âge. || 2° Fig. Fouet qui châtie (ce qui est le sens de *flagellum* en latin); il se dit des personnes ou des choses qui semblent être instruments des punitions divines. On me craint, on me hait, on me nomme en tout lieu La terreur des mortels et le fléau de Dieu, CORN. *Attila,* III, 1. Ô Dieu, que nous recevons mal les afflictions!.... notre faiblesse gémit sous les fléaux de Dieu, et notre cœur endurci ne se change pas, BOSS, 1er *serm. quinquag.* 2. Pour réunir tout en un mot, Séjan, si fort vanté dans Paterculus, était un fléau de la colère des cieux contre l'empire romain, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, liv. XXV, chap. 2, art. 2. || 3° Fig. Toute grande calamité ou souffrance. Vous savez quels fléaux ont éclaté sur nous, VOLT. *Œdipe,* II, 3. Et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux, ID. *Mœurs,* 197. Aujourd'hui, après un moment passé et oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel et du plus honteux des fléaux [la syphilis] dont le genre humain soit affligé, ID. *Mœurs,* 145. || 4° Par analogie, il se dit de ce qui est nuisible, funeste. Il est hors des atteintes de l'injustice, de l'envie, et des autres fléaux de la vie humaine, PATRU, *Lett.* 4 *à Olinde,* dans RICHELET. L'inquisition et la Société [des jésuites] sont les deux fléaux de la vérité, PASC. dans COUSIN. Son gendre [de Jacques II] le prince de Danemark, et son autre fille, qui est encore une Tullie et que j'appelle la demoiselle de Danemark, sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange, SÉV. *Lett.* 13 déc. 1688. Les rois qui ne songent qu'à se faire craindre et qu'à abattre leurs sujets, pour les rendre plus soumis, sont les fléaux du genre humain, FÉN. *Tél.* II. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 105, dans POUGENS. Le prince de Condé, qui avait été le soutien de la France, en devint le fléau; et Turenne, après avoir trahi la cour, en fut le libérateur, VOLT. *Hist. parl.* chap. 56. Fléaux du nouveau monde, injustes, vains, avares, Nous seuls en ces climats nous sommes les barbares, ID. *Alz.* I, 1. Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin, il en détruit beaucoup, et par là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 136, dans POUGENS. Des jardins mutilés en partie par la spéculation des architectes, ce fléau du Paris moderne, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux,* § XVIII. || Fléau de famille, celui qui fait la désolation de toute sa famille. || 5° Par exagération. Personne ennuyeuse, fatigante, insupportable. Un bavard est un fléau dans un salon. || 6° Dans une balance, tige de fer ou levier du premier genre, soutenu en son milieu sur des couteaux, et aux extrémités duquel sont suspendus les plateaux de la balance. || Forte balance dont on se sert dans les magasins d'artillerie et même dans les boulangeries. || 7° Barre de bois ou de fer, qui, tournant par le moyen d'un bouton de fer, tient fermés les deux ventaux d'une porte cochère. || 8° Bascule chargée d'un contre-poids servant à fermer une écluse. || Poignée en fer avec bouton tourné servant de fermeture à une persienne. || 9° Terme de métallurgie. Tringle d'un soufflet ayant un mouvement d'oscillation. || 10° *Au plur.* Espèce de crochets sur lesquels les vitriers portent les panneaux de verre, lorsqu'ils vont en ville. || 11° Fléau, un des noms de la phléole des prés.

— HIST. XII° s. Ainsi [ils] fierent des haches com vilain de flael, *Sax.* IX. Ceste pestilence et cest flael, *Rois,* f° 7, dans RAYNOUARD, *Gloss.* || XIII° s. Et vinrent as portes et coperent les fleaus, et entrerent ens cil de l'ost, *Chr. de Rains,* p. 100. Fourches, fleaus, restiaus, fauches, ne doivent riens de tonlieu, *Liv. des mét.* 323. || XIV° s. Dieu voulut corriger les François par son flaiel [la bataille de Crécy], *Chr. de St Denis,* t. II, p. 216, dans LACURNE. || XV° s. Par quoy maintes fois depuis en leur droit aveuglement, sont venus comme flayau de Dieu les Anglès, G. CHASTELAIN, *Chr. du duc Philippe, Proesme.* || XVI° s. Qui peult estre ce roy qui assomme et travaille Les orgueilleux et fiers, les vivans de rapines, Comme s'il fust le fleau de justice divine? J. MAROT, V, 141. [Fontarabie] Le fleau d'Espaigne et la seureté de France, ID. V, 231. Fleaux des poissons [nageoires], COTGRAVE. Fleaux de la vigne [ses vrilles], OUDIN, *Dict.* La curiosité de cognoistre a esté donnée aux hommes pour fleau, dict la Sainte parole, MONT. III, 33.

— ÉTYM. Génev. *flau;* picard, *flager, flayer, fli, fleyeur;* Berry, *flau* (dans l'ouest *clô*); bourguign. *fla;* norm. *flau;* provenç. *flagel, flachel;* catal. *flagell;* portug. et ital. *flagello;* du lat. *flagellum,* fouet, fléau, diminutif de *flagrum,* fouet. Dans l'ancien français, *li flaels* ou *flaaus* est le nominatif, et *le flael* est le régime. Dans J. Marot *fleau* est monosyllabe. Les choses à bascule, fléau de balance, etc. ont été peut-être ainsi dites à cause du va-et-vient qui s'y passe comme dans le fléau véritable. *Flagrum* tient au radical *flag* ou *flig* (dans *af-fligere*) qui signifie frapper, blesser, appuyer sur, et qui est en grec θλίϐω).

† **FLEBILE** (flé-bi-lé), *adj. m.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire plaintif, et qui, mis sur les partitions, indique le caractère d'un morceau. Largo flebile (Il faut prononcer en portant l'accent sur *lar* et sur *fle*).

— ÉTYM. Ital. *flebile,* du latin *flebilis,* de *flere,* pleurer (voy. FAIBLE).

1. **FLÈCHE** (flè-ch'), *s. f.* || 1° Tige de bois armée d'un fer aigu qu'on lance avec un arc ou une arbalète. Les peuples de Crotone sont adroits à tirer des flèches, FÉNEL. *Tél.* X. Vous savez que les flèches d'Hercule, qui tua ce perfide centaure [Nessus], avaient été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, et que ce sang empoisonnait ces flèches, en sorte que toutes les blessures qu'elles faisaient étaient incurables, ID. *ib.* XV. La malheureuse Troie tombera, a-t-il dit; mais elle ne peut tomber qu'après qu'elle aura été attaquée par celui qui tient les flèches d'Hercule, ID. *ib.* Laisse-moi seul mourir par la flèche du Maure, VOLT. *Tancr.* IV, 6. Vous n'avez pas oublié les curieuses expériences que M. de Réaumur avait tentées avec les flèches empoisonnées des Américains; un ours piqué par une de ces flèches mourut, je crois, en une demi-minute, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 378, dans POUGENS. || Cet objet a la forme d'un fer de flèche, est taillé en fer de flèche, se dit de ce qui ressemble à un quadrilatère très-aigu, dont deux petits côtés sont rentrants, à la différence du fer de lance où ces deux petits côtés sont saillants. || Fig. C'est la flèche du Parthe, c'est un trait piquant lancé au moment où l'on se retire; par allusion aux Parthes qui tiraient en fuyant. || Fig. Tout bois n'est pas bon à faire flèche, il faut savoir choisir les personnes quand on veut les employer. || Fig. Faire flèche de tout bois, mettre tout en œuvre pour arriver à quelque fin. || Il ne sait plus de quel bois faire flèche, il est sans ressource, sans moyens de subsister, ou il ne sait comment se tirer d'un embarras. Desmarets ne savait plus de quel bois faire flèche; tout manquait et tout était épuisé, ST-SIM. 196, 127. || 2° Fig. Ce qui est comparé à une flèche. Une mâle vigueur Toujours impénétrable aux flèches de l'erreur, VOLT. *Henr.* IV. Mille bacheliers, mille licenciés ont jeté les flèches de l'école contre ce rocher inébranlable, ID. *Princ. d'action,* ch. 18. || Les flèches de la colère de Dieu, fléaux qu'il envoie aux hommes pour les punir. || Les flèches de l'Amour, les impressions qu'il produit dans les cœurs. || 3° Signe en forme de flèche dont on se sert dans les cartes de géographie, dans les plans, etc. pour indiquer le côté du nord, ou la direction d'un courant, et surtout celle des rivières. || 4° Certaines choses représentant une flèche, ou faites en forme de flèche. La flèche d'un lit. Elle avait une flèche d'or dans ses cheveux. || Flèche de savon, morceau de savon taillé en flèche, que les nourrices introduisent dans l'anus des enfants pour provoquer une selle. || 5° Longue pièce de bois cambrée qui dans

un carrosse joint le train de derrière avec celui de devant. || Portion de la charrue qui porte en arrière les mancherons, vers le milieu les étançons et le coutre, et en avant l'attache de l'avant-train, ou, dans les araires, le régulateur. || 6° La partie d'un clocher qui surmonte la tour ou la cage et qui est en pointe. Flèche de charpente. Flèche de pierre. La flèche de Strasbourg. Les yeux du voyageur viennent d'abord s'attacher sur cette flèche religieuse, dont l'aspect réveille une foule de sentiments et de souvenirs, CHATEAUB. *Génie*, III, I, 16. || On dit quelquefois mais plus rarement aiguille. || Le chapiteau pointu d'une cloche. || 7° Terme d'eaux et forêts. La tige, le tronc d'un arbre. Tel le mapou, dont le tronc de quatre ou cinq pieds de diamètre, sur une flèche de quarante, servait à former des canots d'une seule pièce, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 3. || Celle des branches d'un arbre qui, par sa direction, doit être considérée comme la tige. Les arbres qui ont perdu dans leur jeunesse leur flèche ou montant principal, BUFF. *Exp. sur les végét.* 3° *mém.* || Pousse de la canne à sucre et de quelques autres plantes dont les tiges sont droites et fermes. || 8° Terme de chirurgie. Cautérisation en flèche, celle qui consiste à traverser la base des tumeurs de part en part avec des languettes de pâte de chlorure de zinc. || 9° Terme de fortification. Petit ouvrage, dit aussi bonnette, qu'on élève vis-à-vis des angles saillants ou rentrants du chemin couvert et qui est composé de deux côtés. || 10° Pièce de bois à laquelle s'attache chacune des deux chaînes d'un pont-levis. || Dans la machine dite manége, barres ou leviers horizontaux qui sont insérés dans le treuil, et auxquels les chevaux sont attelés. || Flèche de grue, l'arbre de la grue. || 11° Terme de marine. La pointe du mât supérieur d'un navire, pointe qui s'élance au ciel. || Flèche d'éperon, nom donné autrefois, dans les bâtiments latins, galères, galiotes, polacres, etc. à la pièce principale de l'éperon, dont la saillie hors de la proue pouvait justement être comparée à celle du trait près de quitter l'arc, JAL. || Flèche-en-cul, petite corne gréée au sommet du mât de perroquet de fougue, ainsi dite parce qu'elle était au-dessus de la poupe, JAL. || 12° Flèche de polissoir, morceau de bois, courbé en arc, qui sert à presser le polissoir contre la glace. || 13° Terme de jeu de trictrac. Languettes pointues de couleurs alternantes qui divisent, du côté de chaque joueur, la table du trictrac. || On dit quelquefois mais plus rarement lame. || 14° Terme de géométrie. Flèche d'un arc de cercle, la perpendiculaire menée du milieu de la corde à l'arc. La courbe de cette voûte a deux mètres de flèche. || Hauteur du segment détaché d'une sphère par un plan qui la coupe. || 15° Piquet que les arpenteurs fichent en terre, toutes les fois qu'ils emportent leur chaîne. || 16° Ficelle que le tapissier de haute lice entrelace dans les fils de la chaîne, pour les tenir toujours à égale distance. || 17° Chacun des petits brins de bois placés entre les plis du papier qui fait le fond d'un éventail. || 18° Terme d'astronomie. Petite constellation de l'hémisphère boréal. || 19° Flèche de pierre, bélemnite. || 20° Le mollusque nommé aussi calmar. || Flèche de mer, le dauphin.

— HIST. XIII° s. Car vous i avez mis [en mon cœur] et le fer et la flesche, AUDEFROY LE BAST. *Romancero*, p. 13. La meillore et la plus isnele De ces floiches et la plus belle, *la Rose*, 939. || XV° s. Les arbres qui là estoient haults, que le tronc ou la flesche du moindre avoit bien soixante pieds de long, *Perceforest*, t. I, p. 27. || XVI° s. Plusieurs ne sçauront de quel bois faire flesche, RAB. *Prognost. Pant.* 3. Le petardier appliqua son petard, mais une meurtriere l'emporta au fossé avec sa flesche, D'AUB. *Hist.* III, 408.

— ÉTYM. Wallon, *fliche*; provenç. *flecha*; catal. *fletxa*; espagn. *flecha*; portug. *flecha*, *frecha*; ital. *freccia*; piémontais, *flecia*; du flamand *flitz*, *flitsch*, flèche; moyen haut-allem. *flitsch*; allem. mod. *Flitz-pfeil*.

2. **FLÈCHE** (flè-ch'), *s. f.* Anciennement, moitié de cochon avec le lard et le maigre. || Aujourd'hui, bande levée depuis l'épaule jusqu'à la cuisse du porc.

— HIST. XIII° s. Bien avoit garni son ostel, Assez y avoit un et el [un et autre], Char salée, bacons [jambons] et fliches; De ce estoit li vilains riches, *Ren.* 1281. || XVI° s. Des lards maigres, n'en sont faites que deux parties egales, appellées flesches, fendant le lard par le ventre, O. DE SERRES, 838. En Normandie et Basse Bretaigne, on leur laisse [aux porcs] et jambes et testes, c'est assavoir la moitié de la teste à chacune flesche, car ils les fendent le long du ventre, n'en faisant que deux pieces, ID. 839.

— ÉTYM. Anglo-saxon, *flicce*; anc. angl. *flick*; angl. *flitch*; allem. *Flick*, *Fleck*, morceau. En danois et norvégien, le lard se dit *flesk*, mais ce mot, qui signifie viande, attribue à lard le sens de viande par excellence.

† 1. **FLÉCHER** (flé-ché), *v. n.* Commencer à se développer, en parlant de la flèche de la canne à sucre.

† 2. **FLÉCHER** (flé-ché), *v. a.* Couvrir une femelle; se dit du bélier.

FLÉCHI, IE (flé-chi, chie), *part. passé* de fléchir. || 1° Qui a subi une inflexion. Le bec de cet oiseau est un peu fléchi. || Terme de géognosie. Couches fléchies, couches qui offrent des plis anguleux. || 2° Qui cède, qui se laisse toucher. Fléchi par les prières de son épouse.

† **FLÉCHIÈRE** (flé-chiê-r'), *s. f.* Synonyme de sagittaire, plante.

— HIST. XIV° s. De flecieres et de genieste Fist une loge.... PH. MOUSKES, dans DU CANGE, *flecta*.

— ÉTYM. *Flèche*, à cause de la forme des feuilles en fer de flèche, le pétiole faisant le fût.

FLÉCHIR (flé-chir), *v. a.* || 1° Donner une inflexion, ployer. Fléchir la tige d'un arbre. On ne doit pas être surpris que le cuivre jaune ou laiton soit quelquefois sensiblement attirable à l'aimant, surtout après avoir été frappé ou fléchi et tordu avec force, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 83, dans POUGENS. || Donner une direction courbe. Ils [les canards sauvages] fléchissent leur vol, et se lancent obliquement sur la surface de l'eau, qu'ils effleurent et sillonnent, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 176, dans POUGENS. || 2° Il se dit de l'action des muscles qui font faire aux membres une inflexion, un angle. Les muscles qui fléchissent le pied sur la jambe, la jambe sur la cuisse. || Fléchir le genou, s'agenouiller. Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux, RAC. *Esth.* III, 4. On vient fléchir le genou pour s'attirer les regards du prince, MASS. *Carême*, *Temples*. || Fig. Fléchir le genou, se soumettre. Tout fléchissait le genou et était rampant devant eux [Cambyse et Smerdis], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 471. || Fléchir les genoux devant les idoles, adorer les idoles. || On dit en ce sens : Fléchir le genou devant Baal. || 3° Fig. Toucher, attendrir, faire céder. Faites qu'à mes désirs je la puisse fléchir, CORN. *Cinna*, III, 3. Il aura peu de peine à fléchir son dédain, ID. *Sertor.* IV, 1. A-t-elle rien fléchi de son humeur altière? ID. *Médée*, II, 3. L'argent sut donc fléchir ce cœur inexorable, LA FONT. *Coupe*. La grâce fléchit les cœurs les plus endurcis, BOSS. *Lett.* 249. Dieu veut être fléchi, et il nous en fournit lui-même le moyen le plus efficace, BOURDAL. *Ouvert. du jubilé*, *Myst.* t. II, p. 551. Cette férocité que tu croyais fléchir, De tes faibles liens est prête à s'affranchir, RAC. *Brit.* III, 2. Je vous crains pour vous-même; et je viens à genoux Vous prier, ma princesse, et vous fléchir pour vous, ID. *Mithrid.* IV, 2. Je fléchis mon orgueil, j'allai trouver Pallas, ID. *Brit.* IV, 2. Laissez-vous fléchir à mes vœux, MASS. *Carême*, *Motifs de conv.* Dans la suite, ayant fléchi la colère de Dieu par un sincère et vif repentir, il obtint sa liberté et retourna à Jérusalem, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 65, dans POUGENS. Votre sagesse et votre autorité Ont d'Alzire en effet fléchi la volonté, VOLT. *Alz.* I, 2. || 4° *V. n.* Avoir une courbure. M. Edwards observe que le bec de cette barge fléchit en haut, comme celui de l'alouette, caractère dont la plupart des barges portent quelque légère trace, BUFF. *Ois.* t. XIV, dans POUGENS. || 5° Plier, céder sous la charge. Cette poutre fléchit. Cette barre de fer rompra plutôt que de fléchir. Les pièces de cette porcelaine ont toujours en dessous trois ou quatre traces de supports, qui ont été mis pour l'empêcher de fléchir dans la cuisson, RAYNAL, *Hist. phil.* t. III, liv. 5, ch. 27. || Le genou fléchit, on s'agenouille; et fig. on se soumet. Tout genou fléchira devant lui [Jésus-Christ], BOSS. *Hist.* II, 4. Et fais à son aspect que tout genou fléchisse, RAC. *Esth.* II. 5. || 6° Fig. Se soumettre, céder. Tout a fléchi sous leur menace, MALH. III, 2. Tout fléchit sur la terre et tout tremble sur l'onde, CORN. *Nicom.* III, 2. Tout fléchit sous un si grand capitaine, BOSS. *Hist.* I, 10. [L'ode] Mène Achille sanglant au bord du Simoïs, Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis, BOIL. *Art p.* II. Au joug de la raison sans peine elle [la rime] fléchit, ID. *ib.* I. Tout l'univers fléchit à vos genoux, RAC. *Bérén.* IV, 5. Fléchissons sous un dieu qui veut nous éprouver, VOLT. *Œdipe*, I, 2. || Fléchir sous le joug, s'y soumettre. J'aime, je l'avouerai, cet orgueil généreux Qui n'a jamais fléchi sous le joug amoureux, RAC. *Phèd.* II, 1. || 7° Se relâcher de sa sévérité ou de sa fermeté. C'est un homme doux et qui fléchit aisément. S'il se voit en prison, il sera contraint de fléchir, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Il faut fléchir au temps sans obstination, MOL. *Mis.* I, 1. Le concile si ferme fléchit par violence, BOSS. *Hist.* I, 11. Mais de faire fléchir un courage inflexible, RAC. *Phèd.* II, 1. || 8° Diminuer, devenir moindre. Depuis quarante ans qu'elle [une liaison] dure, je puis la citer pour exemple d'une amitié que ni les années ni les événements n'ont fait varier ni fléchir, MARMONTEL, *Mém.* V. || 9° Ne plus combattre avec la même vigueur, commencer à céder. L'aile droite commençait à fléchir. || 10° Se fléchir, *v. réfl.* Être ployé. Tout genou se fléchit devant lui [Jésus-Christ] dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, BOSS. *Sermons*, *Ascens. Préambule.* || Fig. Comme si c'était à la règle à se fléchir pour convenir au sujet, PASC. *Prov.* 5. || 11° S'accommoder à, se prêter à. D'autres fois, moins sublime, mais non moins estimable, l'homme s'occupe des arts qui peuvent pourvoir à ses besoins ou augmenter ses commodités; sa raison se fléchit à tout, BONNET, *Contempl.* IV, 7. || 12° Être touché, apaisé. Qui l'eût cru que pour moi le ciel dût se fléchir? BOIL. *Ép.* V.

— HIST. XII° s. Cum l'eve [de la Seine] est bloie et arzillose, E pleinteïve et abundose, Cum ele est suvent flechisantz Que la terre en seit plus vaillantz, BENOIT, II, 3015. Li prelat sunt serf Deu, li reis les deit cherir; E il sunt chief des reis, li reis lur deit flechir, Deus est chiés [chef] des prelaz, *Th. le mart.* 70. Fait li dunc sainz Thumaz : tuz nus estuet murir, Ne pur mort de justise ne me verrez flechir; E pur l'amur de Deu voil la mort sustenir, *ib.* 143. || XIII° s. Dist Renart : dont vos abessiez, Et vos agenoilliez ici : Puis ambedeus ses piez flechi, Et mist sor le piege sa main, *Ren.* 4798. || XIV° s. Afin que par dons ne par prieres il ne se peust flechir de son propos, BERCHEURE, f° 28, *recto*. Ainsi veez vous que le sage homme fleschi son courage pour saulver l'onneur de sa femme, *Ménagier*, I, 8. Devant le roi Henri le varlet se fleschi, Et puis le salua de Dieu qui mort soufri, *Guescl.* 16719. || XV° s. Guillaume de Fermiton flechit, et lui glissa un petit le pied, FROISS. II, II, 81. Vous sçavez que d'armes et d'amours ne doit on pas flechir de dire verité; or je vous demande, par la foy que vous devez à amors et à chevalerie, lequel des chevaliers de dedans doit avoir le prix, *Perceforest*, t. I, f° 110. || XVI° s. Ce Genevois parlant au general, Genoux flescis troys fois baisa la terre, J. MAROT, V, 33. Je sens mes facultez flechir soubs la charge, MONT. I, 155. Il [l'idiome français] succombe ordinairement à une puissante conception; si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit soubs vous et flechit, ID. III, 354. Les muscles qui flechissent et estendent le coulde, PARÉ, I, 8. On peult flechir une gaulle nouvellement cueillie, PALSGR. p. 448.

— ÉTYM. Pic. *flékir*, provenç. *flechir*; anc. ital. *flettere*; du latin *flectere*, d'après Diez, par le changement, rare en français, de *ct* en *ch*, et par le changement plus fréquent de la 3° conjugaison en 4°. Mais en même temps il faut admettre pour le français que *flechissant* (XII° s.), *flechissable* et *flechissement* (XIII° et XIV° s.) indiquent une dérivation non de la conjugaison latine en *ire*, car alors on aurait *flechant*, *flechable*, *flechement*, mais une forme allongée par *iscere* (*flexisco*, comme *florisco*, pour je fleuris, fleurissant, etc.). Il faut noter l'analogie de *flectere* avec *falx*, la faux.

† **FLÉCHISSABLE** (flé-chi-sa-bl'), *adj.* Qui peut être courbé, ployé.

— HIST. XIII° s. ....Vers lor meurs nules prieres Ne valent tant comme blandices; Tant sunt decevables et nices, Et de flechissable nature, *la Rose*, 16543. || XIV° s. Membre insensiblement [sans douleur] flechisable, H. DE MONDEVILLE, f° 8, *verso*.

— ÉTYM. *Fléchir*.

FLÉCHISSEMENT (flé-chi-se-man), *s. m.* || 1° Action de fléchir les membres. La rotule est un os qui est mis tout exprès dans la jointure pour la remplir et pour la défendre, quand les os se replient pour le fléchissement du genou, FÉNEL. *Exist.* I, 34. || 2° État d'un corps qui fléchit sous la charge. Le fléchissement d'une poutre.

— HIST. XIV° s. L'utilité du flecissement de lui [le ligament] fu pour ce que un membre fust meu sans l'autre, H. DE MONDEVILLE, f° 9.

— ÉTYM. *Fléchir*.

FLÉCHISSEUR (flé-chi-seur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui détermine la flexion des parties, en

parlant des muscles. || *S. m.* Les fléchisseurs du genou.

— ÉTYM. *Fléchir.* On trouve dans Paré : *les flechcurs*, I, 8, et *les flechissans*, *ib.*

FLEGMAGOGUE ou **PHLEGMAGOGUE** (flè-gma-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui évacue le flegme, la pituite.

— HIST. XVIe s. Les medicaments phlegmagogues, c'est à dire faisans evacuation de l'humeur pituiteuse, PARÉ, VI, 22.

— ÉTYM. Φλεγμαγωγός, de φλέγμα, flegme, et ἀγωγός, qui emmène, dérivé de ἄγειν, pousser (voy. AGIR).

FLEGMASIE, *s. f.* Voy. PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE (flè-gma-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui abonde en phlegme ; c'est un synonyme ancien de lymphatique. Tempérament flegmatique. || En ce sens on écrit aussi phlegmatique. || 2° Fig. Qui est d'un caractère froid et lent. Un homme flegmatique. Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique.... BOIL. *Art p.* II. Dans ce système flegmatique, l'héroïsme est une extravagance, DIDER. *Essai sur le mérite.* Ils [les Arabes] sont flegmatiques, mais redoutables dans la colère, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 265, dans POUGENS. || Substantivement. C'est un flegmatique.

— HIST. XIIIe s. Se fleume habunde plus en un home, il est apelez fleumatiques, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 107. Li fleumatikes qui est frois et moistes, ALEBRANT, 4. || XVIe s. On dit qu'un œdeme est fait de sang phlegmatique, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *phlegmaticus*, du grec φλεγματικός (voy. PHLEGME).

† **FLEGMATIQUEMENT** (flè-gma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière flegmatique.

FLEGME (flè-gm'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. L'une des quatre humeurs cardinales des anciens, dite aussi pituite ; elle est, suivant eux, froide et humide, et prédomine surtout en hiver. Le flegme humide et froid, s'élevant au cerveau, Y vient représenter des brouillards et de l'eau, TRISTAN, *Mariane*, I, 2. Qui n'ont que du flegme dans les veines, PASC. *Prov.* 9. || Aujourd'hui, synonyme peu employé de sérosité, d'humeur aqueuse. || Dans ces deux sens on écrit aussi phlegme. || 2° Matière pituiteuse qu'on rejette en toussant, en crachant, en vomissant. Il a jeté beaucoup de flegmes. || 3° Flegme salé, nom que l'on donne en Espagne à une espèce de pellagre. || 4° Dans l'ancienne chimie, la partie aqueuse, insipide et inodore que la distillation dégage des corps. Les sels, les flegmes, la tête morte ne s'enflamment point, VOLT. *Feu*, II, 5. Le flegme est la substance qui est en plus grande quantité dans la composition des mixtes, et surtout dans celle des plantes et des animaux, CHARAS, *Pharm.* I, 4, dans RICHELET. || Terme de distillerie. Les flegmes, produits aqueux de la première distillation des mélasses, des jus de betteraves ou de grains, et, en général, des sirops fermentés ; ils marquent de 40° à 50° environ à l'alcoolomètre, et contiennent, outre l'alcool, des huiles essentielles, des éthers, etc. C'est en rectifiant les flegmes que l'on obtient l'alcool à 95° et des huiles essentielles servant à l'éclairage. || 5° Fig. Caractère posé, patient et qui se possède. La Baguenodière le regarda toujours d'un même flegme, capable de faire enrager tout le genre humain, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Mais ce flegme, monsieur, qui raisonnez si bien, Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien ? MOL. *Mis.* I, 1, Mon phlegme est philosophe autant que votre bile, ID. *ib.* D'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres, s'échappent et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients ? LA BRUY. XI. Il faut égayer le repas ; Point de flegme espagnol ; vive l'étourderie, FAVART, *Soliman II*, II, 13. Le grand prieur dit à Roquelaure des choses aussi fâcheuses que celles qu'il venait d'essuyer de son frère, et ce sans altérer un flegme fort à contretemps, ST-SIM. XXVII, 54. Aux applaudissements, il ne peut consentir, Et son flegme obstiné cherche à les démentir, MILLEV. *Jalousies littéraires.*

— HIST. XIIIe s. Flemme qui est froide et moiste, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 103. || XIVe s. Et o [avec] tout ce genre à fistule est chancre, mort mal, fleugme sause, ulcere et leur semblable, H. DE MONDEVILLE, f° 79, *verso.* || XVe s. Dieux scet que ma vieillesse endure De froit et reume, jour et nuit, De fleume, de toux et d'ordure, EUST. DESCH. *Poés. mss.* f° 442, dans LACURNE.

— ÉTYM. Norm. *fleume* ; Berry, *flême*, timidité, manque d'énergie ; genev. *fleume*, pituite ; peuple de Paris, *flume*, pituite ; provenç. *flegma*, *flamma*. *flemma* ; catal. *fleuma* ; espagn. *flema* ; ital. *flemma* ; de φλέγμα, pituite, proprement ce qui est brûlé, ce qui n'a plus de vertu, de φλέγειν, brûler. On voit par l'historique que *fleume* ou *flume* du peuple est non une faute, mais un archaïsme.

FLEGMON, *s. m.* Voy. PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE, *adj.* Voy. PHLEGMONEUX.

† **FLÉOLE** (flé-o-l'), *s. f.* Genre de graminées, la plupart vivaces, naissant surtout dans les prairies et donnant un bon fourrage.

— ÉTYM. Origine inconnue. Ce ne peut être *phleum*, nom botanique emprunté au grec φλέως qui désignait un roseau. Serait-il tiré du latin *flagellum*, l'épi serré du *phleum pratense*, L. au bout de la tige mince représentant une sorte de fléau ?

† **FLET** (flè), *s. m.* Espèce de poisson voisin de la plie et de la limande, mais moins délicat, à taches pâles sur le corps (*pleuronectes flessa*). || On trouve aussi flez, fléteau, flaiteau.

† **FLÉTAN** (flé-tan), *s. m.* Grand poisson voisin des plies, qui, séché ou fumé, sert d'aliment dans le Nord, où il abonde. || On trouve aussi flételet, fleton.

1. **FLÉTRI, IE** (flé-tri, trie), *part. passé* de flétrir 1. || 1° Qui a perdu sa couleur de vie, en parlant d'une plante. Ainsi les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui, le soir, sont flétries et foulées aux pieds, FÉN. *Tél.* XIX. || Il se dit aussi des fruits. Pomme flétrie. || Fig. La gloire d'Israël fut flétrie, MASS. *Car. Temples.* L'honneur est déjà flétri lorsqu'il a besoin d'être réparé, DUCLOS, *Hist. de Louis XI*, *Œuvres*, t. III, p. 285, dans POUGENS. Mon cœur est flétri, mon esprit lassé, ma tête épuisée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 août 1755. Quand ma pauvre âme sera plus calme et moins flétrie, je vous parlerai des autres chagrins que je partage avec vous, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 juin 1776. Jamais la tendre volupté N'approcha d'une âme flétrie, BÉRANG. *Anacréon.* || 2° Qui a perdu sa première fraîcheur. Avoir la peau flétrie. Des charmes flétris. Linge assez blanc, mais toujours flétri, qui ne vous pare point quand vous êtes aimable, et qui vous dépare un peu quand vous ne l'êtes point, MARIVAUX, *Marianne*, 4e part.

2. **FLÉTRI, IE** (flé-tri, trie), *part. passé* de flétrir 2. Marqué d'un fer chaud. || Qui a subi quelque condamnation flétrissante. Les Athéniens, assiégés par terre et par mer, sans vivres, sans vaisseaux, sans espérance de secours et sans aucune ressource, rétablirent tous ceux qui avaient été flétris par quelque décret, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 89, dans POUGENS. || Fig. Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie, CORN. *Cid*, IV, 5. Des fers de Claudius Félix encor flétri, RAC. *Bérén.* II, 2. Eût-il imaginé, eût-il publié cette représentation affligeante, s'il se fût cru flétri, et n'eût-il pas cru l'être, si la voix publique ne l'eût pleinement rassuré ? FONTEN. *Marsigli.* Pendant que, flétrie et perdue dans l'esprit de tout le monde, je passai près de trois semaines à lutter contre la mort, MARIV. *Marianne*, 9e part.

1. **FLÉTRIR** (flé-trir), *v. a.* || 1° Faire perdre à une plante la couleur de vie. Il [le temps] flétrit les œillets, il efface les roses, ROTR. *Herc. mour.* I, 3. || Ternir. Le grand air flétrit les couleurs. || Fig. Flétrir les lauriers, porter atteinte à la gloire. Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ? CORN. *Cid*, I, 4. Et dans ce haut éclat où tu te viens offrir, Touchant à tes lauriers, je crains de les flétrir, BOIL. *Discours au roi.* Ces guerriers Dont l'hiver le plus terrible A seul flétri les lauriers, BÉRANG. *Bon français.* || 2° Il se dit de l'action de l'âge, des passions, des souffrances sur le visage, sur le corps. L'âge flétrit le teint, flétrit la beauté. Les chagrins ont flétri sa jeunesse. Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage, Du temps qui l'a flétri laisse voir tout l'outrage, RAC. *Mithr.* III, 5. Mais l'hiver accourant d'un vol sombre et rapide Nous sèche, nous flétrit.... A. CHÉN. *Élég.* 38. Il n'était point flétri par les rides de l'âge, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, III, 4. Ta jeunesse sera flétrie Avant l'herbe de la prairie, Avant le pampre du coteau, MILLEVOYE, *Chute des feuilles.* || 3° Abattre, ôter l'énergie, la vigueur, le courage. Aucun étonnement n'a leur gloire flétrie, CORN. *Hor.* III, 5. La douleur avait flétri son cœur, FÉN. *Tél.* XXI. La peine qu'il avait à flétrir la gloire de ses grandes actions et de ses anciens trophées par une si honteuse démarche, ROLLIN, *Hist. anc.* t. III, p. 351, dans POUGENS. Nos tyrans ont flétri ton âme magnanime, VOLT. *Alz.* II, 4. || 4° Se flétrir, *v. réfl.* Devenir flétri. Les fleurs se flétrissent du matin au soir. Sa beauté commence à se flétrir. Son teint se flétrit comme une fleur que la main d'une nymphe a cueillie, FÉN. *Tél.* XX. || 5° Il se dit, en chirurgie, d'une partie, d'une tumeur, d'une végétation qui perd sa vitalité et devient flasque. La tumeur fut liée à son pédicule et se flétrit.

— HIST. XIIe s. Il est si de els cume del fain [foin] del champ e cume des herbes ki sur maisuns creissent, ki flaitrissent devant ço [ce] que viengent à maürted, *Rois*, p. 414. Mais l'une de ses faces començà à festrir, Si que dedens la bouche tres qu'as denz lui pourri, *Th. le mart.* 94. || XIIIe s. Lor roses flestir, *la Rose*, 7670. Car quant vostre rose iert [sera] flestrie, *ib.* 14747. || XVIe s. L'homme est cadue et fragile, et semblable à une fleur fletrissante, CALVIN, *Instit.* 91. L'ame de l'homme sieche et fletrit, ID. *ib.* Au second appareil se trouva la partie fletrie, et la tumeur presque toute resolue, PARÉ, VI, 3. Mais ainsi qu'un bouquet se flestrit en un jour, J'ay peur qu'un mesme jour flestrisse votre amour, RONSARD, 292.

— ÉTYM. Berry, *flâtrir*. D'après Diez, de l'ancien adjectif *flaistre*, *flestre*, fané, qu'il rattache sans hésitation à une forme *flaccaster*, dérivée du latin *flaccere*, être flasque.

2. **FLÉTRIR** (flé-trir), *v. a.* || 1° Marquer une personne d'un fer chaud en punition d'un crime. Celui qui aura dérobé des cordages, ferrailles et ustensiles des vaisseaux étant dans les ports, sera flétri d'un fer chaud portant la figure d'une ancre, *Ordonn. maritime*, IV, titre I, art. 16, dans RICHELET. || 2° Frapper d'une condamnation déshonorante. Aussi Rome a-t-elle flétri par décret exprès cet écrit [*le Moyen court*] du père Falconi, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 19. Il serait contre la raison que la loi flétrit dans les enfants ce qu'elle a approuvé dans le père, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 5. Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime ; Il est puissant, les lois ont ignoré son crime, GILBERT, *Mon apologie.* || Absolument. Il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée [la famille Sirven] ; car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public, VOLT. *Pol. et législ. Lettre de l'auteur à M. Élie de Beaumont.* || 3° Fig. Diffamer, déshonorer, traiter comme infâme. On aura de grands ménagements pour ne pas flétrir un archevêque, BOSS. *Lett. quiét.* 166. Comme si la sagesse ne demandait pas d'autre examen, lorsqu'il s'agit de flétrir votre frère et de l'outrager, BOURDAL. *Exhort. faux témoign. contre J. C.* t. II, p. 10. Les flatteurs qui ont loué le vice, les critiques malins qui ont tâché de flétrir la vertu, FÉN. *Tél.* XVIII. Son supplice vous venge et ne vous flétrit pas, VOLT. *Tancr.* II, 4. || 4° Se flétrir, *v. réfl.* Se déshonorer. Mais loin de me flétrir par un assassinat, Je lui dirai : Montfort, je t'appelle au combat, C. DELAV. *Vêpres sicil.* IV, 5.

— HIST. XIVe s. Estre mis ou pillory et flastris d'un fer chaud, *Bibl. des ch.* 2e série, t. III, p. 424. Tant fu sourprise, au cuer, d'amour qui la maistrie [mal trise], La veüe li tourble, si fut toute esbleuïe ; Quant descendre cuida, à terre chiet [tombe] flastrie, *Baud. de Seb.* II, 911.

— ÉTYM. Origine germanique : angl. *flat*, plat ; danois, *flad* ; anc. scandinave, *fletia*, rendre plat. Le sens propre est jeter à plat, comme on le voit dans l'exemple de *Baudouin de Sebourg* ; d'où frapper à plat, marquer d'un fer chaud. Pour marquer d'un fer chaud, quelque apparence qu'on puisse trouver à admettre que *flétrir*, marquer, est *flétrir*, faner, pris figurément, néanmoins on ne peut pas écarter *flastrir*, qui est la forme la plus ancienne de *flétrir*, marquer, tandis que, dans l'historique de *flétrir*, faner, la forme *flastrir* ne se montre pas. À l'origine, on ne pouvait guère se servir, pour cette punition, d'une métaphore tirée de l'herbe qui se flétrit. On disait *flatir* dans un sens analogue : L'on me devroit flatir ou vis Une vessie de mouton, *la Rose*, 8526. Au reste il a été facile, à l'aide de la métaphore, de confondre *flastrir* et *flestrir*. Comparez en outre *flâtrer*.

1. **FLÉTRISSANT, ANTE** (flé-tri-san, san-t'), *adj.* Qui fait perdre la couleur de vie à une plante. || Fig. Quand l'âge aura sur nous mis sa main flétrissante, Que pourra la beauté, quoique toute-puissante ? Nos cœurs en la voyant ne palpiteront plus, A. CHÉNIER, *Élég.* 25.

— ÉTYM. *Flétrir* 1.

2. **FLÉTRISSANT, ANTE** (flé-tri-san, san-t'), *adj* Qui déshonore. Je ne demande pas mieux que la paix ; mais je la veux non flétrissante, VOLT. *Lett. du roi de Prusse*, 22 sept. 1759. Et le poids flétrissant de ce honteux soupçon Dont j'ai laissé dix ans profaner votre nom, BRIFFAUT, *Ninus*, III, 7.

— ÉTYM. *Flétrir* 2.

1. **FLÉTRISSURE** (flé-tri-su-r'), *s. f.* Altération de la fraîcheur et de l'éclat des fleurs, des couleurs, du teint, de la beauté, etc.

— HIST. XVIe s. ....Et sans sejourner, de peur de

la flestrisseure, jetteres vos nefles dans l'eau bouillante, O. DE SERRES, 867.

— ÉTYM. *Flétrir* 1.

2. **FLÉTRISSURE** (flé-tri-su-r'), *s. f.* || 1° Terme de justice criminelle. La marque d'un fer chaud. || 2° Fig. Grave atteinte à la réputation, à l'honneur. Un pareil soupçon est une flétrissure morale. Une longue préface où je marque en détail toutes les flétrissures et les plaies honteuses que le sieur Jurieu a reçues dans ce différend, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 27 août 1691. S'il ne s'agissait que de perdre, sans flétrissure, le poste que j'occupe, de bon cœur je sacrifierais cela à la charité et à l'intérêt du corps, ID. *Lett.* 93, 18 mai 1691, t. I, p. 320. Galérius semble porter sur son front la marque ou plutôt la flétrissure de ces vices [ambition, débauche], CHATEAUB. *Mart.* IV.

— ÉTYM. *Flétrir* 2.

† **FLETTE** (flè-t'), *s. f.* Terme de marine. Nom d'un moyen bateau de rivière qui est au service d'un bateau plus grand, comme la chaloupe au service d'un navire, JAL. Et à l'ouverture de chaque porte d'écluse ou pertuis, chacun bateau, bac, flette, barquette, nacelle, boutique à poisson et train de bois, pour toise, un sol, *Arrêt du parl.* 14 juin 1664.

— HIST. XV° S. Et avecques ce auront une bonne flecte [ailleurs, flette] bien equippée, qui sera leur propre, et bien garnie de huit avirons bons et souffisans, *Ord. de Charles VI*, fév. 1415, art. 541.

— ÉTYM. D'après Jal, de l'anglais *flat*, plat, *flatboat*, bateau plat.

FLEUR (fleur), *s. f.* || 1° Corolle simple ou composée de certaines plantes, ordinairement odorante et douée de vives couleurs. Puisque les fleurs sont le plus pur et le plus bel ouvrage de la terre.... VOLT. *Lett.* 73. Le chef, au lieu de fleurs, couronné de lauriers, CORN. *Cid*, IV, 5. Et cet aimable garçon disparaît en un moment comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvaise vie, SÉV. *Lett.* 29 mars 1696. À quoi es-tu réduite, âme raisonnable? toi qui étais née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, d'une vapeur que le vent emporte, en un mot d'un corps qui par la mortalité est devenu un empêchement et un fardeau à l'esprit, BOSS. *la Vallière*. Ils [les voluptueux] ne parlent que de fleurs, que de festins, que de danses, que de passe-temps : couronnons nos têtes de fleurs, avant qu'elles soient flétries, ID. *Sermons, Impén. finale*, 3. Je verrai les chemins encor tout parfumés Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés, RAC. *Iphig.* IV, 4. Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché, Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché, ID. *Athal.* I, 2. Il donne aux fleurs leur aimable peinture, ID. *ib.* 4. Il faut qu'avril jaloux brûle de ses gelées Le beau pommier, trop fier de ses fleurs étoilées, V. HUGO, *Orient.* XXXIII. || Dans le langage de la botanique, la fleur est l'ensemble des organes de la reproduction des végétaux. || Fleurs stériles, celles qui sont réduites aux enveloppes florales, soit par suite d'avortement des organes sexuels (anthères, pistil), soit par transformation de ces organes en enveloppes florales, obtenue par culture, comme dans beaucoup de fleurs doubles. || Fleur double, celle dont les organes sexuels se sont métamorphosés en pétales. || Fleur incomplète, fleur manquant d'un ou plusieurs des quatre verticilles regardés comme essentiels. || Fleur nue, fleur dépourvue tout à la fois du calice et de la corolle. || Fleur mâle, fleur qui ne porte que des étamines. Fleur femelle, fleur qui ne porte que des pistils. || Fleur ailée, nom donné aux fleurs insectiformes des orchidacées, etc. || On désigne aussi sous le nom de fleur l'urne des mousses et les sores des fougères. || Langage des fleurs, langage symbolique dans lequel on exprime une pensée, un sentiment secret par des fleurs isolées ou arrangées d'après un certain choix. || Passer fleur, se dit de la vigne dont la floraison passe sans qu'aucune intempérie empêche le grain de se former. Si la vigne peut passer fleur et ne point couler, on ne saura où mettre tout le vin de cette année, P. L. COUR. II, 87. || 2° Terme de pharmacie. Les quatre fleurs, celles de mauve, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de coquelicot, dont on fait une tisane pectorale. || 3° Par extension, plantes qu'on cultive pour l'agrément. Planter, cultiver des fleurs. Des pots de fleurs. Que votre éclat est peu durable, Charmantes fleurs, honneur de nos jardins, DESHOULIÈRES, dans RICHELET. || 4° Figure, représentation de diverses fleurs. Broder des fleurs sur une étoffe. Peindre des fleurs. || Étoffe à fleurs, étoffe où il y a des figures de fleurs, tissues ou brochées avec l'étoffe. Damas à fleurs. || Fleur de broderie, ouvrage du brodeur, fait en manière de fleur. || Peintre de fleurs, peintre qui représente des fleurs, et même aussi des fruits et des plantes entières. || Fleurs artificielles, et, absolument, fleurs, se dit de certains ouvrages qui imitent des fleurs ou des plantes à fleurs et qui sont employés à la parure ou à la décoration. || Fleur de lis, voy. LIS. || En architecture, fleurs se dit des ornements qui imitent les fleurs. L'espèce de rose qui est au milieu de l'abaque du chapiteau corinthien, se nomme fleur de chapiteau. || 5° Fig. Semer, jeter, répandre des fleurs sur la tombe de quelqu'un, lui donner des louanges, rendre un culte à sa mémoire. Ce serait là le sujet du panégyrique d'un autre ; c'est la moindre partie du sien ; je ne prends que ses vertus extraordinaires, et je choisis les fleurs que je jette sur son tombeau, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon*. Ô vous surtout, infortuné Bavière, Jeune Froulai, si digne de nos pleurs, Qui chanterа votre vertu guerrière? Sur vos tombeaux qui répandra des fleurs? VOLT. *Épît.* LXII. || 6° Dans le langage relevé, agréments, plaisirs. La froideur qui est entre vous et lui est d'autant plus dangereuse qu'elle est cachée sous des fleurs, SÉV. 461. Le poëte.... ....Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses, Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses, BOIL. *Art p.* III. Rions, chantons, dit cette troupe impie; De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs, Promenons nos désirs, RAC. *Athal.* II, 9. || Cacher sous des fleurs, couvrir de fleurs le bord du précipice, un piége, cacher sous des apparences séduisantes des choses souverainement dangereuses. Je leur semai de fleurs les bords des précipices, RAC. *Athal.* III, 3. Il faut couvrir de fleurs l'abîme où je t'entraîne, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. || 7° Le temps où certaines choses sont dans toute leur beauté, dans tout leur éclat. Cent autres passions, des sages condamnées, Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Être dans la fleur de sa fortune, MAUCROIX, *Schisme*, livre II, dans RICHELET. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Votre vie ailleurs et longue et fortunée, Devant Troie en sa fleur doit être moissonnée, RAC *Iphig.* I, 2. J'ai perdu dans la fleur de leur jeune saison Six frères; quel espoir d'une illustre maison! ID. *Phèd.* II, 1. L'un dans la fleur des ans, l'autre vers son déclin, VOLT. *Mérope*, II, 2. Je le suivis [Alexandre] dans ses folies de l'Inde; enfin je l'ai vu mourir à la fleur de son âge dans Babylone, pour s'être enivré comme le dernier des goujats de son armée, ID. *Dial.* XXIX, 1. Travaillez, disiez-vous, vous avez des talents; Si le malheur vous suit, le travail le surmonte : On peut veiller sans crainte à la fleur de ses ans, GILB. *à M. d'Arnaud*. || 8° Poétiquement et dans le style élevé, personne jeune, belle, ou même jeune enfant. Vous parlerai-je de la mort de ses chers enfants.... Représentons-nous ce jeune prince que les Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains; pardonnez-moi ces expressions; il me semble que je vois encore tomber cette fleur, BOSS. *Marie-Thér.* De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée, RAC. *Athal.* IV, 3. Chère et dernière fleur d'une tige si belle, ID. *ib.* IV, 6. J'apprends que vous avez perdu Mlle Guichard.... voilà donc cette pauvre petite fleur si souvent battue de la grêle, à la fin coupée pour jamais, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 avr. 1761. Fleur de vingt ans, vertu parfaite, Vous rajeunira, sur ma foi, BÉRANG. *M. de Charlem.* Quoi, mortes! quoi, déjà sous la pierre couchées! Quoi, tant d'êtres charmants sans regard et sans voix! Tant de flambeaux éteints, tant de fleurs arrachées! V. HUGO, *Orient.* XXXIII. Toutes fragiles fleurs, sitôt mortes que nées, ID. *ib.* || 9° Terme de littérature. Ornement, embellissement, parure d'un style fleuri. Il a essayé de jeter quelques fleurs sur ce sujet aride. ....Sans fleurs de bien dire ou d'autre art plus profond, Nous tombâmes d'accord, RÉGNIER, *Sat.* X. Que penseriez-vous d'un avocat qui, plaidant une cause où il s'agirait de tout le bien de votre famille, ferait le bel esprit et remplirait son plaidoyer de fleurs et d'ornements? FÉN. t. XXI, p. 35. J'ai du regret de voir Tite Live jeter des fleurs sur ces énormes colosses, MONTESQ. *Rom.* 5. Si, au lieu de faire une satire contre les femmes, l'exact, le solide, le laborieux, l'élégant Despréaux avait consulté les femmes de la cour les plus spirituelles, il eût ajouté à l'art et au mérite de ses ouvrages si bien travaillés, des grâces et des fleurs qui leur eussent encore donné un nouveau charme, VOLT. *Alz. Ép. déd.* || Fleurs de rhétorique, nom donné à tous les ornements du style, et surtout aux figures agréables recommandées par les rhéteurs. N'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme Scaramouche défendait Arlequin, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers Arlequin en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique, VOLT. *Lett. duc de Richelieu*, 27 févr. 1766. || En mauvaise part, se dit d'un discours où les fleurs de rhétorique, prodiguées sans mesure et sans goût, tiennent lieu de ce qui aurait dû être dit. || 10° Velouté délicat qui recouvre la peau de certains fruits. On a détruit la fleur de ces fruits en y touchant. Des prunes couvertes de leur fleur. || 11° Les couleurs brillantes du teint. Et, mettant la céruse et le plâtre en usage, Composa de sa main les fleurs de son visage, BOIL. *Ép.* IX. Des fleurs de votre teint Où faites-vous emplette? BÉRANG. *Lisette*. || Par extension, lustre, tendre éclat de la beauté. Une légère fleur du corps que non-seulement la mort fait tomber, mais qui s'enfuit aux premières approches de la vieillesse, BALZ. lett. 10, liv. VI. La mort ternit dans les plus beaux corps toute cette fleur de beauté, BOSS. *Sermons*, III, *Profess.* 1. De son teint la fleur naïve, Toujours fraîche, toujours vive, Confond les efforts de l'art, FAVART, *Ninette*, I, 2. Quelquefois un souffle rapide Obscurcit un moment sous sa vapeur humide L'or, qui reprend soudain sa brillante couleur; Ainsi du Sirius, ô jeune bien-aimée, Un moment l'haleine enflammée De ta beauté vermeille a fatigué la fleur, A. CHÉN. *à Fanny malade*. Quand la douleur N'avait point de ta joue éteint la jeune fleur, ID. 43. Les revers ont soufflé sur la fleur de son âge; Mais le malheur, assis sur son front consterné, Ne put en effacer la grâce et le courage, MASSON, *Helvétiens*, VI. || Il se dit, en un sens analogue, du lustre de la santé. La jeunesse en sa fleur brille sur son visage, BOIL. *Lutr.* I. La fleur de la santé brille sur son visage, VOLT. *Candide*, 24. || Fig. Ce qu'il [Dieu] peut faire de mieux [pour ses serviteurs], c'est de répandre mille amertumes sur tous leurs plaisirs, de ne leur permettre pas de s'y reposer, de secouer et d'abattre cette fleur du monde qui leur rit trop agréablement, BOSS. *2° sermon pour l'Exalt. de la sainte croix*, 1. || 12° Par extension, lustre, tendre éclat des choses morales ou intellectuelles. Cette fleur d'innocence qui donne tant de charme au jeune âge. La connaissance des affaires, l'application à ses devoirs, l'éloignement de tout intérêt le firent connaître au public, et produisirent cette première fleur de réputation qui répand son odeur plus agréable que les parfums sur tout le reste d'une belle vie, FLÉCH. *Letellier*. Il en avait pris surtout cette brillante superficie, cette fleur qui jette de l'agrément dans le commerce, même avec les femmes, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. La Jérusalem [du Tasse] a une fleur de poésie exquise, CHATEAUBR. *Génie*, II, VI, 2. || 13° Superficie. Son esprit ne contemple que la fleur des objets. || À fleur de, *loc. prép.* Au niveau, sur le même plan. La digue est à fleur d'eau. Le visage plein, les yeux à fleur de tête, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Les mines d'or et d'argent qui s'y découvrent presque à fleur de terre, attestent une révolution du globe très-ancienne, mais postérieure à celles qui ont bouleversé notre hémisphère, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 3. || Fig. Et puis de pénibles souvenirs, quelque chose de son crime et de son repentir paraît encore au milieu de ces joies à fleur d'âme, par lesquelles il [Lovelace] veut se tromper lui-même, VILLEMAIN, *Litt. franç. 18° siècle*, 1re leçon. || Cette médaille est à fleur de coin, l'empreinte en est parfaitement conservée. || Au jeu de paume, la balle a passé à fleur de corde, elle a légèrement touché la corde, de sorte que peu s'en est fallu que le coup ne fût perdu. || Fig. Cette affaire n'a passé qu'à fleur de corde, peu s'en est fallu qu'elle n'échouât. || 14° Première vue ou premier usage d'une chose nouvelle. Voilà une étoffe qui vient d'arriver dans notre magasin; vous en aurez la fleur. || 15° La fleur de la virginité, la virginité même. || Dans un langage un peu libre, fleur, pris absolument, a le même sens. Ce n'est qu'un faux appât, et, sous cette couleur, Il ne veut cependant que surprendre une fleur, CORN. *la Suiv.* III, 6. (1re éd.). Cette fleur, qui avait été réservée pour le beau prince de Massa-Carrara, me fut ravie par le capitaine corsaire, VOLT. *Candide*, 11. Un vieux pirate.... s'en est allé livrer ma fleur au commandant de la contrée, ID. 3 *Manières*. || 16° Ce qu'il y a de meilleur, d'excellent. Ne pren-

dre que la fleur d'un sujet. Je ne me repens point d'avoir par mon adresse Sauvé le sang des dieux et la fleur de la Grèce, CORN. *Méd.* II, 2. La fleur de nos guerriers, le sang de tant de dieux.... ID. *ib.* II, 5. Il donne la fleur de la cavalerie à un homme de qui il n'était pas assuré, D'ABLANCOURT, *Arrien*, liv. II, dans RICHELET. Bornons ici notre carrière; Les longs ouvrages me font peur; Loin d'épuiser une matière, On n'en doit prendre que la fleur, LA FONT. *Fabl.* VI, *Épil.* Notre souper d'hier au soir, ma fille, il me semble qu'il était fort beau, fort bien servi; je m'y trouvai avec la fleur de mes amis, SÉV. 29 janv. 1685. Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire, ID. 234. La jeunesse, qui est la fleur de toute la nation, FÉN. *Tél.* XIV. Il y a trois ordres de l'architecture des Grecs : le dorique, l'ionique et le corinthien; on peut les appeler avec raison la fleur et la perfection des ordres, puisqu'ils contiennent non-seulement tout le beau, mais encore tout le nécessaire de l'architecture, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re partie, p. 46, dans POUGENS. Une foule de princes, les ministres, la fleur de la noblesse, tout ce qui composait la cour d'Atabaliba, fut égorgé, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 5. || Par antiphrase. Ah! noble espion, la fleur des drôles, qui faites ici le bon valet et voulez nous souffler la dot, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 24. || Fine fleur de Normand [un Normand plus Normand que tous les autres], LA FONT. *Rem.* || Fleur de chevalerie, fine fleur de chevalerie, s'est dit, dans les romans de chevalerie, de l'élite des chevaliers, ou d'un chevalier accompli. || Familièrement. Fine fleur de chevalerie, homme qui a beaucoup de valeur et de probité. || La fleur des chevaliers, le plus brave des chevaliers. L'endroit où la fleur des chevaliers, Roland, termina ses hauts faits, CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 3. || Fleur des coursiers, un excellent cheval. Rossinante la fleur des coursiers d'Ibérie, BOIL. *Poésies div.* 25. || C'est la fleur de la galanterie, se dit d'un homme très-galant auprès des femmes; se dit aussi des attentions délicates qu'on emploie pour leur plaire. || La fleur des pois, voy. POIS. || Fleur des saints, ancienne histoire de la vie des saints, écrite en espagnol par Ribadeneira et mise plusieurs fois en français. Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses maux Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des saints, MOL. *Tart.* I, 2. || 17° Cartes de fleur, cartes à jouer de la plus belle qualité. || Blanchi à fleur, s'est dit pour très-bien blanchi. Fil de lin blanchi à fleur, *Tabl. ann. aux lett. pat. du 16 déc.* 1780. || 18° Fleur de farine, la partie la plus fine de la farine. || 19° Fleur est le nom d'une foule de plantes. || Fleur de l'air, nom vulgaire de l'*épidendre aéranthe* (orchidées), appelée ainsi parce qu'à Montevideo et entre les tropiques elle végète suspendue aux fenêtres, et sans terre, LEGOARANT. || Fleur aux cocus, un des noms vulgaires de l'*anemone nemorosa*, *L.* plante qui fleurit en même temps que le coucou (*primula veris*). || Fleur bleue, plante dont on se sert en Asie pour colorer les mets en un beau bleu qui s'évanouit bientôt, c'est la *clitore de Ternate* (légumineuses), LEGOARANT. || Fleur du tan, nom vulgaire du champignon nommé *fuligo des jardins*, dit aussi bourrée, et qui croît sur la tannée. || Fleur du soleil, le *cistus helianthemum* de Linné, appelé maintenant *hélianthème vulgaire*. || Fleur du soleil, le souci des jardins, *calendula officinalis*, *L.* (composées), dit encore fleur de tous les mois. || Fleur changeante, la *ketmie* à fleur changeante (malvacées). || Fleur du ciel, un des noms donné au *nostoc commun* (algues), dit crachat de lune. || Fleur de la passion, fleur qui représente les instruments de la passion (*passiflore bleue*). || Fleur de Constantinople, un des noms vulgaires de la *lychnide chalcédonique* (caryophyllées), appelée encore fleur de Jérusalem. || Fleur royale, un des noms du pied d'alouette. || Fleur sanguine, la petite capucine. || Fleur de la trinité, un des noms de la pensée. || Fleur de jalousie, un des noms vulgaires de l'*amarante tricolore*, dite aussi jalousie. || Fleur d'onze heures, un des noms vulgaires de l'*ornithogale ombellé* (liliacées), dit encore dame d'onze heures, nommée ainsi parce que c'est vers cette heure que sa fleur s'ouvre. || Fleur de paradis, un des noms vulgaires de la *poinciane très-belle*, dite aussi poincillade, et fleur de paon (légumineuses). || Fleur miellée, fleur de miel, nom vulgaire des espèces du genre mélianthe (zygophyllées). Ces fleurs ont des nectaires qui sécrètent en abondance une liqueur miellée, LEGOARANT. || Fleur à musc, espèce de *ketmie*. || Fleur de veuve, voy. SCABIEUSE. || 20° Double fleur, variété de poirier, le fruit de ce poirier. Planter une double fleur. Manger une double fleur. || 21° Fleurs de vin, de bière, de vinaigre, pellicules qui se produisent sur ces liquides et qui sont formées de petites plantes, dites mycodermes, d'une organisation très-inférieure. || 22° Fleurs de corail, petites boules arrondies qu'on trouve aux extrémités des branches, lorsque les coraux sont encore jeunes et tendres. || 23° Terme d'ancienne chimie. On nommait fleurs les substances en poudre et les sublimés, qui se composent de particules très-divisées ou d'aiguilles fort déliées. || Fleur d'alun, l'alun de plume. || Fleurs d'antimoine, acide antimonieux préparé par sublimation. Il perd en même temps une partie de sa substance qui s'exhale en fumée que l'on peut condenser et recueillir en aiguilles brillantes auxquelles on a donné le nom de fleurs argentines d'antimoine, BUFF. *Min.* t. V, p. 367. || Fleurs d'arsenic, acide arsénieux sublimé. || Fleurs de benjoin, acide benzoïque obtenu par sublimation. || Fleurs de bismuth, efflorescence d'oxyde de bismuth qu'on trouve à la surface des minéraux qui renferment en même temps ce métal à l'état natif. || Fleur de chaux, voy. FARINE, n° 4. || Fleurs de cobalt, arsénite de cobalt pulvérulent. Le premier et le plus sûr des indices qui peuvent annoncer une mine prochaine de cobalt est une efflorescence minérale, couleur de rose, de structure radiée, à laquelle on a donné le nom de fleurs de cobalt, BUFF. *Min.* t. VI, p. 5. || Fleurs de cuivre, oxyde de cuivre capillaire. || Fleurs de nickel, oxyde de nickel. || Fleurs de sel ammoniac, chlorure d'ammoniaque sublimé. || Fleurs de sel ammoniac cuivreuses, chlorure d'ammoniaque et de cuivre sublimé. || Fleurs de soufre, soufre sublimé en très-petits cristaux aciculaires. || Fleurs de zinc, oxyde de zinc produit par la combustion du métal. Pour tirer le zinc de la calamine ou des blendes, il suffit de les exposer au feu de calcination; ce demi-métal se sublime en vapeurs qui, par leur condensation, forment de petits flocons blancs et légers auxquels on a donné le nom de fleurs de zinc, BUFF. *Min.* t. V, p. 397. || 24° Terme de tanneur. Le côté de la peau d'où le poil a été enlevé. On étend la peau sur une table bien propre, la fleur en dessus, et par conséquent la chair touche la table.... on la plie en deux, fleur contre fleur, et on ne la tord pas, *Manuel du relieur*, p. 115 (Roret, 1827). || 25° Terme de marine. Les fleurs d'un vaisseau sont les parties qui sont formées par les extrémités des varangues, avec les membres courbes, qui se mettent au fond et qui s'appellent genoux. || 26° Fleurs blanches, voy. FLEURS. || Proverbes. Les fèves sont en fleur, se dit à une personne qu'on accuse de folie, à cause de l'influence que l'on attribue au printemps sur l'explosion de la folie. || Le serpent est caché sous des fleurs, se dit des choses séduisantes, mais dangereuses.

— HIST. XIe s. L'escut [il] lui freint qui est à flurs et or, *Ch. de Rol.* XCVI. De douce France [il] m'ont tolude la flur, *ib.* CLXXIV. || XIIe s. Marsile mande des Sarazins la flor, *Ronc.* p. 39. Pour verdure, ne pour prée, Ne pour fueille, ne pour flor, *Couci*, I. Grans fu la noise, et esforciés li cris, Et Gautelés s'est cele part guenchis : Armes ot beles, paintes à flor de lis, *Raoul de C.* 166. || XIIIe s. Mais m'aura [en mariage], se Dieu plait, cil qui en ot la flor [virginité], AUDEFROI LE BASTARD, *Romancero*, p. 33. Berte fut gracieuse come est la fleur sur l'ente, *Berte*, X. || XIVe s. Metz le coffret en terre, que le couvercle soit à fleur de la terre, *Modus*, f° LXXIV. [Le roi de Navarre haranguant le peuple de Paris dit] qu'il aimoit moult le royaume de France, et qu'il y estoit bien tenu, car il estoit des fleurs de lys de tous costés [parent de la famille royale], *Chr. de St Denis*, t. II, p. 250, dans LACURNE. || XVe s. Ce royaume ci a esté un grand temps en fleur, et vous savez, une chose qui est en fleur, elle a greigneur mestier que elle soit près gardée que quand elle est contournée en fruit, FROISS. II, II, 36. En ce temps que ceste croix [croisade] estoit en si grande fleur, et qu'on ne parloit d'autre chose, ID. I, I, 62. ....Et très bien montés sur fleur de roncins et de gros coursiers, ID. I, I, 139. Le gentil chevalier messire Jean de Hainaut, qui estoit en la fleur de son aage, ID. I, I, 14. Toute la fleur de Gascogne, chevaliers et escuyers estoient pris, ID. II, II, 7. En la compagnie de l'amiral avoit grand foison de bonnes gens d'armes, toute fleur de chevalerie et d'escuierie, ID. II, II, 224. La fleur des fleurs, c'est madame m'amie, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 146, dans LACURNE. Sur laquelle beste avoit environ deux boteaux de fleur ou farine, DU CANGE, *flora*. || XVIe s. Voyans les peuples passer les deux tropiques, volter soubz la zone torride, avoir l'unz et l'aultre pole en veue à fleu de leur orizon, RAB. *Pant.* III, 51. Fleur de quinze ans.... MAROT, III, 104. Elle commençoit à passer fleur [vieillir], YVER, p. 644. Couleur de fleur de siegle.... fleur de pesché, fleur mourante, etc. D'AUB. *Fœn.* I, 2. Encores que toute la contr'escarpe fust en feu de coups de canon, qui tiroit à fleur du rempart, ID. *Hist.* II, 46. [Au vin nouveau] il y a la fleur qui est au dessus, la lye qui est au fond, PARÉ, *Introd.* 6. Camillus estoit environ de ce temps là en la fleur de son credit, AMYOT, *Cam.* 1. Il n'oublioit surtout d'y inciter toute la fleur de la jeunesse de la cour, si bien qu'on disoit que c'estoit la fleur des feves, BRANTOME, cité par CH. NISARD, *Revue de l'instruction publique*, 15 nov. 1860. Combien de villes sont à fleur de champ laissées, *Poésies de* PERR. p. 23, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguign. *fleu*; picard, *flour*, provenç. espagn. et portug. *flor*; ital. *fiore*; du latin *florem*. On a dit que *fleur*, dans la locution *à fleur de*, venait de l'anglais *floor*, plancher; mais rien ne justifie cette étymologie ni dans la langue d'oïl, ni dans les autres langues romanes. L'italien dit aussi *a fior* : *a fior d'acqua*, à fleur d'eau; ce qui exclut d'autant le *floor* anglais.

† **FLEURAGE** (fleu-ra-j'), *s. m.* || 1° Issue de la mouture de gruau, son de gruau. || 2° Terme de gravure. Cristallisations formées sur la planche de verre dans la gravure par l'acide fluorhydrique.

— ÉTYM. *Fleur* (de farine) dans le premier sens; *fleur* (de plante) dans le second.

FLEURAISON (fleu-rè-zon), *s. f.* Terme de botanique. Développement et épanouissement de la fleur. || L'époque où les plantes fleurissent. || L'état des plantes en fleur.

— REM. Le langage ordinaire confond absolument fleuraison et floraison. Mais quelques botanistes essayent de se servir de la différence tout accidentelle de ces deux mots pour attribuer à chacun un sens précis et différent : fleuraison, production des fleurs; floraison, état de fleur.

— ÉTYM. *Fleur*; provenç. *floricio*.

FLEURDELISÉ, ÉE (fleur-de-li-zé, zée), *part. passé.* || 1° Terme de blason. Orné, semé de fleurs de lis. Écu fleurdelisé. Des bancs fleurdelisés pour tout ce qui avait séance, ST-SIM. 343, 259. || 2° Marqué, par châtiment, d'une fleur de lis.

FLEURDELISER (fleur-de-li-zé), *v. a.* || 1° Orner de fleurs de lis un écusson, un manteau. || Empreindre un papier de fleurs de lis. || 2° Anciennement, marquer un criminel d'une fleur de lis avec un fer chaud. Il méritait bien d'être fleurdelisé pour avoir tué son frère, VOLT. *Facéties, Instruct. frère Pediculoso*, 4.

— HIST. XVIe s. Les enseignes et les drapeaux tous fleurdelisez fesoient encore un fort bel effet, *Mém. s. du Guescl.* ch. 10.

— ÉTYM. *Fleur, de, lis.*

FLEURÉ, ÉE (fleu-ré, rée), *adj.* Terme de blason. Se dit des bandes, des bordures, des orles et d'autres pièces qui ont leurs bords en forme de fleurs. || On dit aussi fleureté et fleuronné.

— HIST. XIIIe s. La covreture de la sele Ert [était] d'un brun paile de Castele, Tote florée à flors d'orfrois, *Flore et Blancefl.* v. 1187.

— ÉTYM. *Fleur.*

† **FLEURÉE** (fleu-rée), *s. f.* Terme de teinture. Écume légère de la cuve du bleu.

— HIST. XVIe s. Fleurée, escume de la guesde, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fleur.*

FLEURER (fleu-ré), *v. n.* Répandre, exhaler une odeur. Cela fleure bon. Il fleurait bien plus fort, mais non pas mieux que roses, RÉGNIER, *Sat.* X. || Cela fleure comme baume, cela sent très-bon; et fig. cela doit être avantageux, lucratif. || Sa réputation fleure comme baume, ne fleure pas comme baume, il a une excellente réputation, une mauvaise réputation.

— REM. Au XVIIe siècle il n'y avait aucune distinction, pas plus qu'auparavant, entre fleurer et flairer : J'y consens, qu'elle coure, aime l'oisiveté, Et soit des damoiseaux fleurée en liberté, MOL. *Éc. des maris*, I, 2. On dirait aujourd'hui flairée.

— HIST. XVe s. Mauvoise odeur m'est plus fleurant que basme, CH. D'ORL. *Ball.* 104. || XVIe s. Vous convient estre saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse, RAB. *Garg. Prol.* L'ouïr, le fleurer, ou un aultre sens, MONT. II, 303. L'un d'eux avoit empoisonné un œillet, lequel il bailla à fleurer à son compagnon, PARÉ XXIII, 40.

— ÉTYM. Autre forme de *flairer*; seulement la langue s'est servie de la différence des deux formes

pour, laissant à *flairer* le sens actif, donner à *fleurer* la signification neutre d'avoir une bonne odeur.

1. **FLEURET** (fleu-rè; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l'*s* se lie: des fleu-rè-z épointes. Fleurets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Sorte d'épée à lame carrée et flexible, terminée par un bouton garni de cuir, et qui sert à s'exercer à l'escrime. Ainsi qu'en ces combats De fleurets on s'exerce, RÉGNIER, *Sat.* I. Court le faquin, la bague, escrime des fleurets, ID. *Sat.* V. Fleurets à faire des armes payeront, comme lames d'épées, trois livres, *Tarif*, 18 sept. 1664. || Fleuret démoucheté, fleuret dont on a ôté le bouton pour se battre. || 2° Instrument d'acier qu'on emploie pour percer les roches.

— HIST. XVI° s. Un rude tireur le floret au poing, MONT. I, 164.

— ÉTYM. *Fleur;* ital. *fioretto*, petite fleur et fleuret; ainsi dit à cause que le bouton a été comparé à un bouton de fleur.

2. **FLEURET** (fleu-rè), *s. m.* || 1° Sorte de soie tirée de la bourre qui est aux environs du cocon et qui est comme une fleur que le ver à soie a produite avant que de former son ouvrage; on la nomme aussi chape. || Fil de bourre de soie qu'on mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie ou de la laine. Le tout cuit, et de bonne, pure et fine soie, sans que l'on y puisse employer aucun fleuret ni autre espèce provenant de la bourre de soie, *Statuts des march. de drap d'or*, 6 juil. 1667, art. 46. || Ruban fait de ce même fil. || Étoffe faite avec la soie des cocons de rebut. || 2° Au contraire, dans le commerce, fleuret de coton, fleuret de laine, fleuret de fil, se disent du coton, de la laine, du fil de choix. Fleurets d'Espagne ou autre laine de pareille qualité, teinte et peignée, *Tabl. annexé aux lett. pat. du* 18 *sept.* 1780.

— HIST. XIII° s. Il n'avoit pas robe de soie, Ains avoit robe de florete, Faite par fines amoretes, *la Rose*, 883.

— ÉTYM. *Fleur.* En italien, *fioretto* veut dire papier brouillard.

3. **FLEURET** (fleu-rè), *s. m.* Terme de danse. Nom d'un ancien pas qui se composait d'un demi-coupé et de deux pas marchés sur la pointe du pied. Vois-tu ce petit trait, ce fleuret, ces coupés? MOL. *Fâcheux*, I, 3.

— HIST. XVI° s. Caprioles, tours et destours, fleurettes drues et menues, gamberottes, bonds et sauts, CARLOIX, IV, 12.

— ÉTYM. Ital. *fioretto*, diminutif de *fiore*, fleur.

FLEURETÉ, ÉE (fleu-re-té, tée), *adj.* Voy. FLEURÉ.

— HIST. XIII° s. Et toutes ces choses estoient fleuretées de ambre, JOINV. 260. || XV° s. Est bien raison que la juste et veritable narration de ses dignes meurs soit fleuretée de memoires profitables et de digne efficace, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 3.

— ÉTYM. *Fleur.*

† **FLEURETIS** (fleu-re-ti), *s. m.* Terme de musique d'église. Sorte de contre-point figuré, lequel n'est point syllabique ou note sur note, J. J. ROUSS. *Dict. de musique.* On dit aussi fleurtis et fleurette. || Se dit de certains accords inventés sur-le-champ, que les musiciens font particulièrement sur la basse.

— ÉTYM. *Fleur.*

FLEURETTE (fleu-rè-t'), *s. f.* || 1° Petite fleur. Que me veux-tu, chère fleurette, Aimable et charmant souvenir? A. DE MUSSET, *Poésies nouv. À une fleur.* || Par extension, chose sans importance. Encore tous ces maux ne seraient que fleurettes Sans ce maudit honneur.... RÉGNIER, *Sat.* VI. || Terme d'archéologie. Pièce d'or marquée d'une fleur. || 2° Fig. Propos galant. Où peuvent tous venants débiter leurs fleurettes, CORN. *le Ment.* I, 1. Cidalise est jolie et souffre la fleurette, HAUTEROCHE, *le Soup. mal appr.* sc. 7. Et s'attachent en étourdis à conter des fleurettes à toutes celles qu'ils rencontrent, MOL. *le Sicilien*, 14. Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette Friande de l'intrigue et tendre à la fleurette, ID. *Éc. des maris*, II, 9. Des gens qui sèmeront l'argent et la fleurette, LA FONT. *Joconde.* En beaux louis se content les fleurettes, ID. *F. avarr.* On le pria de faire ailleurs l'essai de ses fleurettes séduisantes, HAMILT. *Gramm.* 9. Les pieds sur les chenets étendus sans façons, Je pousse la fleurette et conte mes raisons, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. || Conteur de fleurettes, homme volage qui en conte à toutes les femmes. M. Simon était galant, grand conteur de fleurettes, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || En général, compliments, choses flatteuses. Adressez donc à des poëtes Qui soient encor dans leur printemps, Les très-désirables fleurettes Dont vous honorez mes talents, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 29 août 1742. || 3° Terme de musique. Fleurettes, diminution à la fin d'une cadence. || Fleurette a aussi été synonyme de fleuretis.

— REM. On a dit quelquefois florettes: Et craignez plus les jeunes saints Que les florettes d'un vieux sage, VOLT. *Épît.* CVI.

— HIST. XIII° s. Enz un verger s'en entra, Cinq flurettes y truva, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 366. Zephirus et Flora sa fame, Qui des flors est deesse et dame, Cil dui font les floretes nestre; Flors ne congnoissent autre mestre, *la Rose*, 8451. || XVI° s. Comme un papillon voletant De fleurette en fleurette, YVER, p. 631.

— ÉTYM. Diminutif de *fleur;* bourguign. *fleurôtte*, petite fleur; provenç. *floreta.* C'est par une métaphore facile à saisir que des propos galants ont été assimilés à une petite et jolie fleur. Il y avait un verbe *fleureter*, qui signifiait babiller, dire des riens.

† **FLEUREUR** (fleu-reur), *s. m.* Celui qui flaire. Arrête; quoi! tu viens ici mettre ton nez, Impudent fleureur de cuisine! MOL. *Amph.* III, 7.

— REM. On dit aujourd'hui flaireur; mais, du temps de Molière, on ne faisait point de distinction entre flairer et fleurer.

FLEURI, IE (fleu-ri, rie), *part. passé* de fleurir. || 1° Couvert de fleurs. Un pommier tout fleuri. La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie, MOL. *Tart.* I, 5. || La saison fleurie, le printemps. || On dit de même: un hiver fleuri, un hiver où les fleurs persistent. Afin de venir passer avec nous un de ces hivers tièdes et fleuris qui sont réservés à notre belle Italie, BALZ. lett. 3, liv. II. || Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques. || Terme de blason. Se dit des rosiers et autres plantes chargées de fleurs. || Où l'on a mis des fleurs. Une jardinière richement fleurie. || 2° Fig. Route fleurie, chemin fleuri, les moyens faciles, la vie heureuse, etc. Par les chemins fleuris d'un charmant quiétisme, BOIL. *Sat.* X. Dieu ne défend pas les routes fleuries, quand elles servent à revenir à lui, CHATEAUB. *Génie*, I, 1. || 3° Qui est d'une bonne couleur, en parlant du visage, de la peau. Un visage fleuri. Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri, MOL. *Tart.* II, 3. Elle que j'avais laissée si fleurie n'était pas reconnaissable, SÉV. 386. Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie Semblait d'ortolans seuls et de bisques nourrie? BOIL. *Sat.* III. L'État n'a point dépéri, Je reviens gras et fleuri, BÉRANG. *Ventru.* || Un visage fleuri, se dit quelquefois, par moquerie, d'un visage couvert de boutons (on dit plutôt bourgeonné en ce sens). || 4° En peinture, couleur fleurie, couleur dont tous les tons brillants semblent tenir de l'éclat des fleurs. || 5° Barbe fleurie, barbe blanche. Non que j'assemble tous les jours Barbe fleurie et les amours, LA FONT. *Lettres*, XXIII. || Jaspe fleuri, jaspe panaché, jaspe dans lequel le vert domine. || *S. m.* Fleuri, aspect nuancé que présentent certaines billes de bois après avoir été sciées. || 6° Terme de littérature. Rempli d'ornements. Dont j'aurais tenté la libéralité par une épître dédicatoire bien fleurie, MOL. *Préf. des Précieuses.* Il [d'Urfé] soutint tout cela d'une narration vive et fleurie, de fictions très-ingénieuses.... BOIL. *Héros de romans, discours.* J'avoue que le genre fleuri a ses grâces; mais elles sont déplacées dans les discours où il ne s'agit point d'un jeu d'esprit, FÉN. t. XXI, p. 175. Le style fleuri ne doit pas être confondu avec le style doux, VOLT. *Dict. phil. Fleuri.* || Termes fleuris, termes qui appartiennent au style fleuri. Permis à vous, monsieur, de trouver ces expressions trop fleuries, P. L. COUR. *Lett.* I, 34. || Esprit fleuri, esprit remarquable surtout par l'éclat et par l'agrément. On a dit quelquefois c'est un esprit fleuri, pour signifier un homme qui possède une littérature légère, et dont l'imagination est riante, VOLT. *Dict. phil. Fleuri.* || En un sens analogue. Le liant du duc de Chevreuse, ses vues fleuries, quoique sujettes à se perdre, furent des qualités faites exprès pour plaire à ce jeune prince [le duc de Bourgogne], ST-SIM. 302, 188. || 7° En musique, contre-point fleuri ou figuré, celui où les parties procèdent par des valeurs et des rhythmes différents. || 8° Terme d'architecture. Roman fleuri, style roman où les corniches, les architraves, etc. sont chargées d'ornements. Le roman fleuri est du dernier âge de l'architecture romane. || Gothique fleuri, gothique où les ornements, les découpures sont multipliés à l'excès. Le gothique fleuri appartient au dernier âge de l'architecture ogivale. || 9° Chez ceux qui élèvent des vers à soie, bruyères fleuries, bruyères abondamment chargées de cocons.

FLEURIR (fleu-rir), *v. n.* || 1° Pousser des fleurs, être en fleur. Entre les arbres, l'amandier fleurit des premiers, et le néflier des derniers. Défrichez cette terre sauvage, faites fleurir comme lui [Apollon] le désert, FÉNEL. *Tél.* II. Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs; le matin elle fleurissait, avec quelle grâce vous le savez! le soir nous la vîmes séchée, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Par extension, il se dit de la barbe qui commence à pousser à la joue d'un jeune homme. Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir? Dit un père à son fils dont le poil va fleurir, BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Être dans son commencement. Dans l'un [Télémaque] la sagesse ne fait encore que fleurir; dans l'autre [Mentor] elle porte avec abondance les fruits les plus mûrs, FÉN. *Tél.* XI. || 2° Fig. Être dans un état brillant comparé à l'éclat d'un arbre en fleur. Par ses soins tout nous rit, tout fleurit, tout succède, ROTROU, *Venceslas*, V, 9. Le juste fleurira comme le palmier, et il se multipliera comme le cèdre du Liban, SACI, *Bible, Psaume* XCI, 13. Le règne où fleurissent la piété, la justice.... BOSS. *Hist.* I, 6. Faire fleurir l'agriculture, ID. *ib.* III, 5. L'unité catholique, qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre, ID. *Reine d'Anglet.* Marot, bientôt après fit fleurir les ballades, BOIL. *Art. p.* I. Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle, Paris voyait fleurir son antique chapelle, ID. *Lutr.* I. L'occasion ne peut être meilleure, ni les conjonctures plus favorables, si je désire du moins de fleurir et de prospérer, LA BRUY. XII. Rien ne rappelle davantage l'idée de l'ancienne Grèce; car, si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères et civiles, ils eurent en Italie le même sort; et presque tout y fut porté à sa perfection, VOLT. *Mœurs*, 121. Il est certain qu'Homère florissait deux générations après la guerre de Troie, ID. *Ess. poésie épique*, ch. 2. On peut le mettre [Saint-Évremond] au rang des hommes aimables et pleins d'esprit qui ont fleuri dans les temps brillants de Louis XIV, mais non pas au rang des hommes supérieurs, ID. *Mél. littér. Lett. sur les Français, St-Évrem.* Épris de l'art divin qui fleurit en Provence, Poëte, il a chanté le succès de la France, DELAV. *Vêp. sicil.* I, 2. || 3° *V. a.* Parer d'une fleur, d'un bouquet. La comtesse: Qui t'a donc fleurie si matin?—Florence: Madame on ne m'a point fleurie, c'est moi qui ai fait des bouquets, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 4. || Fig. Fleurir son style, y mettre beaucoup d'ornements, de fleurs. || 4° Se fleurir, *v. réfl.* Prendre des fleurs pour en faire un bouquet ou les mettre à sa boutonnière, à son chapeau. Il s'est fleuri en passant dans le parterre.

— REM. 1. *Fleurir*, signifiant être dans un état de prospérité, de splendeur, fait à l'imparfait *fleurissait* et *florissait*, et toujours *florissant* au participe présent. Il faut aussi toujours dire *florissait* quand il s'agit d'une personne ou d'une collection de personnes: Ronsard florissait au seizième siècle; Athènes florissait sous Périclès. Cependant cette règle, qui est arbitraire, puisque c'est une tentative pour utiliser la double forme que ce verbe a par accident, n'en a pas été une pour tous les bons auteurs. Hésiode fleurissait trente ans avant lui, BOSS. *Hist.* I, 6. Cet ordre respecté [les dominicains] fleurissait dans la France, VOLT. *Henr.* V. Il est certain que les affaires ne sauraient être plus fleurissantes, BALZAC, *Lettres*, VII, 49. La réputation toujours fleurissante de ses écrits, BOSS. *Disc. Acad.* || 2. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer une action: l'arbre a fleuri aujourd'hui; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer un état: l'arbre est fleuri depuis longtemps. Mais quand il signifie être dans un état de prospérité, de splendeur, il veut toujours l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XI° s. Charles le vielz, à la barbe flurie, *Ch. de Rol.* LXXV. Ja estes vous viels et fluriz et blans, *ib.* CXXXII. || XII° s. [Espinoz] poignanz et aspres qui ne peuvent florir, *Ronc.* p. 155. Adonc florist mes cuers et mes voloir En bone amor.... *Couci*, VIII. Dame, mar [à malheur] [je] vi le clair vis et la face Où rose et lis florissent chascun jour, *ib.* XI. A la douzor du temps qui raverdoie Chantent oisel et florissent verger, *ib.* XXI. || XIII° s. Dont peussiés veoir le bras Saint-George flori tout contremont de nés [nefs] et de veissiaus et de galies et d'huissiers, VILLEH. LXI. Entour la Saint-Jehan que la rose est fleurie, *Berte*, II. [Elle ne brille] Nient plus qu'en prés fleuris semble gaste bruiere, *ib.* XII. Et bien sachiés que qui por Diu morra en ceste besoigne, s'ame s'en ira toute florie en paradis par devant lui, H. DE VALENC. VII. Bien puet en robes de

colors Sainte religion florir, *la Rose*, 11135. Toute sa teste [celle de la vieillesse] estoit chenue, Et blanche cum s'el fust florie, *ib.* 347. [Clercs] Qui, quant aus biens du monde, contre raison florissent, J. DE MEUNG, *Test.* 511. Jadis au tans des anciens Estoit molt maus, mais que li biens Floriscoit plus et ert [était] en face, *Barl. et Josaphat*, p. 2. || XIVe s. Et avril soit exaussiez, honourez, Qui florist de toutes parts Les prés, les bois et les chams et les pars [parcs], MACHAUT, p. 130. || XVe s. Pour embelir et fleurir sa mauvaiseté et retraire la roine en Angleterre, et remettre en son danger [pouvoir] et du roi son mari [Édouard II, Isabelle], FROISS. I, I, 11. || XVIe s. [Molinet] aux vers fleuris, MAROT, III, 205. Il se doubtoit fort que ses actes seroient beaux et glorieux, mais que, après avoir fleury peu de jours, ilz se feneroient et passeroient incontinent, AMYOT, *Dion*, 30. Il laissa une posterité qui depuis a flori longtemps au païs, ID. *Cimon*, 1. Il s'empara de l'Hespagne, laquelle il trouva florissante en nombre de peuples, ID. *Sertor.* 9. L'eloquence a flori le plus à Rome lorsque.... MONT. I, 380. En la saison où la science fleurissait le plus, ID. II, 206.

— ÉTYM. Pic. *flourir;* provenç. *florir;* espagn. *florecer;* ital. *fiorire;* du latin *florere* (avec changement de conjugaison), dérivé de *flos*, *floris*, fleur. Le présent *je fleuris* et le participe *fleurissant* supposent une forme dérivée *floriscere*.

FLEURISSANT, ANTE (fleu-ri-san, san-t'), *adj.* Qui pousse des fleurs; qui est en fleurs. Un vieillard sur son âne aperçut en passant Un pré plein d'herbe et fleurissant, LA FONT. *Fab.* VI, 8.

— REM. Fleurissant se dit au propre et florissant au figuré (voy. FLORISSANT; voy. aussi à FLEURIR la remarque 1).

— HIST. XVIe s. Une belle plaine fertile et fleurissante, MONT. I, 176. Ceulx qui ont donné au monde leur aage plus actif et fleurissant, ID. I, 279. Fleurissant en santé, en richesses.... ID. II, 36. Cette divine police lacedemonienne, si longtemps fleurissante en vertu et en bonheur, ID. II, 222.

FLEURISTE (fleu-ri-st'), *s. m.* || 1° Amateur de fleurs, celui qui prend plaisir à les cultiver. Le fleuriste a un jardin dans un faubourg; il y court au lever du soleil et il en revient à son coucher; vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BRUY. XIII. Ces petits fleuristes qui se pâment à l'aspect d'une renoncule, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || 2° Fleuriste artificiel, celui qui fait ou vend des fleurs artificielles. || *Au fém.* et absolument, ouvrière qui fait des fleurs artificielles. Une habile fleuriste. || 3° Peintre qui s'adonne particulièrement à peindre les fleurs. Ce peintre est un bon fleuriste. || On dit maintenant peintre de fleurs. || 4° *Adj.* Marchand, marchande fleuriste, celui, celle qui vend des fleurs artificielles. || Jardinier fleuriste, jardinier qui cultive des fleurs. || Jardin fleuriste, jardin destiné à la culture des fleurs.

— ÉTYM. *Fleur*; ital. *fiorista*.

FLEURON (fleu-ron), *s. m.* || 1° Ornement en forme de fleur. Les fleurons d'une couronne. Une étoffe où il y a des fleurons. || Fig. C'est un des plus beaux fleurons de sa couronne, le plus beau fleuron de sa couronne, c'est une des importantes prérogatives, une des plus belles provinces du prince. || Il se dit aussi de ce qu'il y a de plus avantageux pour une personne. Il a perdu le plus beau fleuron de sa couronne. Plus beau fleuron n'est en votre couronne, LA FONT. *Belph.* || Fig. Songez à vous, mon cher confrère; mettez les derniers fleurons à votre couronne par les Barmécides [titre d'une pièce de théâtre], VOLT. *Lett. Laharpe*, 19 nov. 1777. || 2° Ornement qu'on place dans les endroits d'un livre où il reste de l'espace à remplir et sur le dos des livres; ainsi dit parce qu'autrefois il représentait ordinairement des fleurs. || 3° Terme d'architecture. Ornement sculpté, et représentant une feuille ou une fleur. || 4° Terme de botanique. Chacune des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée. || Demi-fleuron, ou fleuron ligulé, nom donné à la disposition des fleurs composées dans laquelle le limbe de la corolle se termine par une lame unilatérale et dentée. || 5° Fleuron et fleurette s'est dit, par plaisanterie, pour fleurette simplement, au sens de propos galant. Quand, près de quelque objet, vous jouez quelquefois, Quoique en pleine santé, d'être presque aux abois, Et que vous débitez et fleurons et fleurettes Pour mieux peindre des maux qu'à plaisir vous vous faites, TH. CORN. *l'Am. à la mode*, I, 3. || 6° Légère étoffe de laine, de soie et de fil. || 7° Synonyme de fleuret 3. Ce ne fut pas un maigre passe-temps de lui voir faire des fleurons, des passages et des cabrioles, *Francion*, IV, p. 165.

— HIST. XIVe s. Une petite couronne d'or, à treize florons, et a, en chascun fleuron, une esmeraude contrefaitte, trois grosses perles et un grenat, DE LABORDE, *Émaux*, p. 198. || XVIe s. Plaise vous donc, noble fleuron royal.... MAROT, II, 92.

— ÉTYM. Dérivé de *fleur;* ital. *fiorone*.

FLEURONNÉ, ÉE (fleu-ro-né, née), *adj.* || 1° Dans le blason, synonyme de fleuré. || Terme de paléographie. Orné de fleurs. Lettres fleuronnées. || Terme de sculpture. Génie fleuronné, enfant ailé dont la partie inférieure se termine en naissance de rinceaux, de feuillages ou de fleurs. || 2° Terme de botanique. Se dit des plantes dont toutes les fleurs sont des fleurons. || Demi-fleuronné, qui est formé de demi-fleurons.

— HIST. XVIe s. Jà le laurier te prepare couronne; Jà le blanc lis dedans ton bers fleuronne, MAROT, I, 228. Si la beauté se perd, fais-en part de bonne heure, Tandis qu'en son printemps tu la vois fleuronner, RONS. 276.

— ÉTYM. *Fleuron*.

† **FLEURONNER** (fleu-ro-né), *v. a.* Orner de fleurons le cercle d'une couronne.

— ÉTYM. *Fleuron*.

FLEURS (fleur), *s. f. pl.* Les règles des femmes, les menstrues. || Fleurs blanches, nom vulgaire de la leucorrhée.

— HIST. XIVe s. Le sanc mestrueus, ce sont les fleurs de la fame, H. DE MONDEVILLE, f° 8. Le flus de sanc dit flours ou menstrues, ID. f° 29, *verso*. || XVIe s. Fleurs blanches, PARÉ, I, 34. Les femmes appellent leur flux de sang par la matrice, mois, temps, semaines, purgations, fleurs rouges, ID. XVIII, 58.

— ÉTYM. *Fleur;* ainsi dit parce qu'on a comparé les menstrues, à cause de leur couleur rouge, à une fleur. Ce qui prouve que c'est bien *fleurs* qu'il faut et non *flueurs*, que quelques-uns ont proposé comme une rectification, c'est que la basse latinité dit constamment *flores*, l'ancien français *fleurs* ou *flours*, et l'italien *fiori*.

† **FLEURTIS** (fleur-ti), *s. m.* Voy. FLEURETIS.

FLEUVE (fleu-v'), *s. m.* || 1° Grand cours d'eau auquel plusieurs rivières servent d'affluents et qui conserve ordinairement son nom jusqu'à la mer. De même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce n'est pas s'opposer à un fleuve que de faire des levées, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne déborde et ne perde ses eaux dans la campagne, ID. *Sermons*, *Vêture, Mlle de Bouillon*, 1. Ainsi commençait une vie dont les suites devaient être si glorieuses, semblables à ces fleuves qui s'étendent à mesure qu'ils s'éloignent de leur source et qui portent enfin partout où ils coulent la commodité et l'abondance, FLÉCHIER, *Turenne*. Les fleuves se font presque toujours leur lit, FONTEN. *Gugliel-mini*. Des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata, l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre d'un envahissement et faire effort pour l'occuper tout entière, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 42, dans POUGENS. Les plus grands fleuves de l'Europe sont le Volga qui a environ 650 lieues de cours depuis Reschow jusqu'à Astracan sur la mer Caspienne; le Danube dont le cours est d'environ 450 lieues depuis les montagnes de Suisse jusqu'à la mer Noire; le Don..... ID. *Hist. nat. Preuv. Théorie terr. Œuv.* t. II, p. 66, dans POUGENS. Tous les fleuves diminuent de jour en jour, parce que tous les jours les montagnes s'abaissent, ID. *ib.* p. 156. Il y a dans l'ancien continent environ quatre cent trente fleuves qui tombent immédiatement dans l'Océan ou dans la Méditerranée et la mer Noire, ID. *ib.* p. 27. C'est autour de leurs faîtes [des montagnes] que s'assemblent les nuages et les neiges, qui de là se répandant sans cesse, forment tous les fleuves et toutes les fontaines, dont on a si longtemps et si faussement attribué la source à la mer, VOLT. *Physique, Singul. de la nat.* 10. Les cantons les plus riches de Hollande ont continuellement le spectacle effrayant de fleuves suspendus à vingt et trente pieds au-dessus du sol, CUVIER, *Rév.* p. 160. Pour la première fois les eaux de ce fleuve moscovite [le Borysthène] allaient porter une armée française et réfléchir nos armes victorieuses, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 1. || 2° Il se dit quelquefois, en poésie, pour désigner une rivière quelconque, pourvu cependant que cette rivière soit donnée dans le moment comme grande. || 3° Fig. Ce qui abonde et coule comme fait un fleuve. Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné, CORN. *Cinna*, IV, 2. Je te plongerai dans un fleuve de délices, FÉNEL. *Tél.* IV. || Un fleuve d'éloquence, de poésie, une éloquence, une poésie qui coule avec l'abondance et la grandeur d'un fleuve. || 4° Poétiquement. Le fleuve de la vie, le cours de la vie. On ne jette point l'ancre dans le fleuve de la vie, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* Il nous faut, dans son cours, Remonter flots à flots le long fleuve des jours, LAMART. *Méd.* I, 28. || Le fleuve de l'éternité, le temps considéré dans son mouvement éternel. Ce n'est qu'en remontant le fleuve de l'éternité que je puis essayer de parvenir à sa source, VOLT. *Princip. d'action*, chap. 3. || 5° Terme de mythologie. Divinité qui préside à un fleuve. Les attributs d'un fleuve. Absente, quand le fleuve a reçu nos présents, Elle n'a point offert les vœux que notre zèle Adresse chaque jour à ses flots bienfaisants, C. DELAV. *Paria*, II, 6. || Familièrement. Ruisseler comme un fleuve, dégoutter d'eau, de pluie. || Terme de sculpture, de peinture ou de théâtre. Personnage allégorique représentant la divinité d'un fleuve et revêtu d'un costume de convention, surtout dans les anciens ballets, dont les sujets étaient le plus souvent mythologiques. Dans des chaconnes et gavottes, J'ai vu des Fleuves sautillants; J'ai vu danser deux Matelottes, Trois Jeux, six Plaisirs et deux Vents, PANARD, *Description de l'opéra*.

— HIST. XIIe s. De tote vertut fait à esgardeir li fluives del œvre, se il vient purs fors de la fontaine de la pense [pensée], *Job*, p. 447. || XIIIe s. De l'autre part, ce m'est avis, Court uns flueves de paradis, Qui Eufrates est apelés, *Fl. et Bl.* v. 2007. || XVIe s. On dit en françois trois FFF mauvais voisins, fleuve, fort, frere, DES ACCORDS, *Bigarr.* p. 159, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *fluvi;* ital. *fluvio;* du lat. *fluvius*, de *fluere*, couler. L'ancien français avait aussi *flum* qui représente le latin *flumen*.

FLEXIBILITÉ (flè-ksi-bi-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est flexible. La flexibilité du jonc. Pour étudier convenablement la flexibilité de l'écorce du globe et les mouvements que cette écorce reçoit de diverses causes très-complexes, il est indispensable d'avoir quelques instruments qui fixent d'une manière certaine les particularités des mouvements, MARCHAND, *Acad. des sc.* t. LIII, p. 1259. || 2° Fig. Il se dit de ce qui se plie comme les choses flexibles. C'est par cette flexibilité [à la volonté de Dieu] que des personnes qui aiment l'étude ne laissent pas de s'appliquer avec soin à des entretiens qu'ils n'aiment pas, lorsque la charité le demande, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, chap. 8. L'on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit, PASC. *Amour*. Il sentit que les mots, semblables à une cire molle, ont une flexibilité merveilleusement propre à prendre toutes sortes de formes; de sorte qu'on les manie et qu'on les tourne comme on veut, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 683, dans POUGENS. J'admire toujours la fécondité et la flexibilité de votre langue [l'italien] dans laquelle on peut tout traduire heureusement, VOLT. *Lett. Albergati*, 1er nov. 1759. || Dans le chant, flexibilité de la voix, qualité qui fait qu'elle peut augmenter ou diminuer sans le moindre effort l'intensité des sons, et passer rapidement d'une note à une autre. || Dans la peinture, flexibilité des contours, le contraire de roideur, c'est-à-dire trait semblant suivre et exprimer la souplesse des chairs.

— HIST. XVIe s. La flexibilité de nostre invention à forger des raisons à toutes sortes de songes, MONT. IV, 189.

— ÉTYM. Provenç. *flexibilitat;* espagn. *flexibilidad;* ital. *flessibilità;* du latin *flexibilitatem*, de *flexibilis*, flexible.

FLEXIBLE (flè-ksi-bl'), *adj.* || 1° Qui se laisse courber plus ou moins facilement jusqu'à un certain point sans se briser. Ces expériences apprennent que le bois du pied est plus fort et moins flexible que celui du sommet, BUFF. *Hist. nat.* t. VIII, p. 208, dans POUGENS. ....La nymphe invisible, Qui, dans sa prison flexible, Reçoit vos embrassements, Sous l'écorce qui la presse Répond à votre tendresse Par de doux frémissements, DELAV. *Paria*, II, 6. || 2° Fig. Qui cède facilement aux impressions qu'on veut lui donner. Caractère flexible. Le Seigneur à mes maux est devenu sensible, Dit-il, et, la pitié l'ayant rendu flexible, Lui-même il a voulu descendre à mon secours, CORN. *Imit.* II, 9. L'amour de la volonté de Dieu... retranche toute attache de la pratique de ces exercices, et il nous rend flexibles à les changer, quand Dieu le veut,

NICOLE, *Ess. mor.* 2e traité, chap. 8. Je n'ai point cette roideur d'esprit des vieillards; je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écureuil, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1759. Il est bon d'être ferme par tempérament et flexible par réflexion, VAUVEN. *Max.* CXCI. Rencontre de tant de génies divers, façonnant sous leurs mains la rudesse encore flexible du langage, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface.* || Esprit flexible, esprit qui passe avec facilité d'un travail, d'un sujet à un autre. || Voix flexible, voix aisée qui passe facilement d'un ton à un autre. La voix de Mentor n'avait aucune douceur efféminée, mais elle était flexible, forte, et elle passionnait jusqu'aux moindres choses, FÉNEL. *Tél.* VIII.

— SYN. FLEXIBLE, SOUPLE. Au propre, ce qui est souple plie et revient, après avoir plié, si la pression cesse. Ce qui est flexible, plie également, mais revient ou ne revient pas, car le mot n'implique rien à cet égard. Au figuré, la distinction se poursuit: un caractère flexible fléchit; un caractère souple fléchit aussi, mais c'est pour revenir, fléchir de nouveau, et de la sorte s'adapter aux diverses circonstances. Caractère souple se peut prendre en mauvaise part, et flexible ne s'y prend pas.

— HIST. XIVe s. Le cartilage, de complexion froide et seiche, insensible et flexible aucune fois, H. DE MONDEVILLE, fo 9. || XVIe s. Estre flexible à toute docilité et à la comprehension du hault savoir, JEHAN LEMAIRE, *Pallas parlant à Pâris*, dans PALSGRAVE. Je ne puis pas avoir le jugement si flexible, MONT. II, 344.

— ÉTYM. Lat. *flexibilis*, de *flexum*, supin de *flectere*, fléchir.

FLEXION (flè-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Action de fléchir; état de ce qui est fléchi. La flexion d'une solive. Le feu, la percussion et la flexion suspendent ou détruisent également la force magnétique, BUFF. *Min.* t. IX, p. 152, dans POUGENS. Par la longueur, la grosseur, et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paraît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de strepsiceros, ID. *Quadrup.* t. V, p. 402. || 2° Terme de physiologie. Action des muscles fléchisseurs. La flexion de l'avant-bras sur le bras. || 3° Terme de grammaire. Modifications qu'éprouvent un mot qui se décline, un verbe qui se conjugue.

— SYN. FLEXION, TERMINAISON. Ces deux termes de grammaire représentent la fin des mots, ce qui vient après le radical. Mais terminaison signifie cette fin considérée en elle-même, et flexion la considère par rapport aux flexions qui la précèdent ou la suivent dans l'ordre de la déclinaison ou de la conjugaison. Un mot indéclinable n'a pas de flexion, il n'a qu'une terminaison.

— HIST. XVIe s. .... Pour la confirmation de ladite espine et plus facile flexion d'icelle, PARÉ, IV, 18.

— ÉTYM. Lat. *flexionem*, de *flexum*, supin de *flectere*, fléchir.

FLEXUEUX, EUSE (flè-ksu-eû, eû-z'), *adj.* Fléchi plusieurs fois dans sa longueur; qui offre des courbures alternatives en différents sens. Tige flexueuse.

— ÉTYM. Lat. *flexuosus*, de *flexum*, supin de *flectere*, fléchir.

FLEXUOSITÉ (flé-ksu-ô-zi-té), *s. f.* État de ce qui est flexueux.

— ÉTYM. *Flexueux.*

† **FLIBOT** (fli-bo), *s. m.* Terme d'ancienne marine. Petite flûte qui ne passe pas cent tonneaux, GUILLET, 1678. S. M. a approuvé la résolution qu'il a prise de faire charger sur un flibot les bois et autres munitions qui ont été demandés pour le radoub, *Lettre à Demuyn*, 12 fév. 1680, dans JAL.

— HIST. XVIe s. Comme l'on approchoit de la coste d'Angleterre, il se met dans un flibot, envoye les marchands rochellois l'attendre à Bristol, et tourne le cap vers Plymouth, SULLY, *Mém.* t. XII, p. 443, dans LACURNE.

— ÉTYM. Holl. *vlie-boot*; angl. *fly-boat*, de *vlie*, *fly*, mouche, et *boot*, *boat*, bateau: bateau-mouche.

† **FLIBUSTER** (fli-bu-sté), *v. n.* Se livrer au métier de flibustier. || *V. a.* Populairement. Voler, filouter. Il m'a flibusté ma montre.

— ÉTYM. Voy. FLIBUSTIER; génev. *flibuster*, tromper.

† **FLIBUSTERIE** (fli-bu-ste-rie), *s. f.* Action de flibuster.

FLIBUSTIER (fli-bu-stié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des fli-bu-stié-z entreprenants), *s. m.* || 1° Aventurier, pirate appartenant à une association d'hommes établis dans quelques îles d'Amérique, et toujours en guerre contre les Espagnols, dont ils capturaient les navires et inquiétaient le commerce, JAL. Il [un marchand] parle mal de la dureté des flibustiers et de leur peu de fidélité à rapporter tout à la masse après le combat; car, il est permis de prendre lorsqu'on a l'épée à la main, D'ESTRÉES à *Pontchartrain*, 23 août 1697, dans JAL. Les flibustiers firent venir des filles de Paris dans la petite île dont ils s'étaient emparés; et on conte que Romulus, dans un beau spectacle qu'il donna aux Sabins, leur vola trois cents filles, VOLT. *Dict. philos. Population.* Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison, voilà ce qu'étaient les flibustiers, ID. *Mœurs*, 152. La France n'est entrée en partage de cette île [Saint-Domingue] avec l'Espagne que par la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau, que le hasard composa d'Anglais, de Bretons et surtout de Normands; on les a nommés boucaniers, flibustiers; leur union et leur origine furent à peu près celles des anciens Romains, ID. *ib.* Tels furent les flibustiers; mais quel peuple en Europe ne fut pas flibustier? les Goths, les Alains, les Vandales, les Huns étaient-ils autre chose? ID. *Dict. phil. Flibustier.* On ne sait pas d'où vient le nom de flibustiers, et cependant la génération passée vient de nous raconter les prodiges que ces flibustiers ont faits, ID. *ib.* || 2° Par extension, brigand, voleur à main armée. Les premiers rois de Rome étaient des capitaines de flibustiers, VOLT. *Mœurs*, *Rome.* || 3° Chevalier d'industrie, homme qui vit de rapine et d'escroquerie. Cet homme d'affaires est un flibustier.

— ÉTYM. A l'origine *fribustier*; du hollandais *vrybuiter*; allem. *Freibeuter*; angl. *freebooter*, maraudeur; de *vry*, *frei*, *free*, libre, et *boot*, butin: libre faiseur de butin.

FLIC FLAC (flik-flak). || 1° Onomatopée par laquelle on exprime le bruit du coup de fouet ou de soufflets donnés de suite. On entendit flic flac. Bon pied, bon œil, et flic et flac; tiens, c'est pour toi, SCARRON, *Jodelet duelliste*, V, 1. || 2° *S. m.* Terme de danse. Sorte de pas (alors les deux mots se réunissent). Faire un flicflac. || Faire des flicflacs, s'entend aujourd'hui de l'ancienne danse où l'on chargeait souvent les pas d'ornements artificiels et contre nature. || *Au plur.* Des flicflacs.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie donne *flic flac*, onomatopée, en deux mots et invariable, et *flicflac*, substantif, en un seul mot et variable au pluriel.

† **FLIN** (flin), *s. m.* Terme de commerce. Un des noms de la marcassite, employée à fourbir les lames d'épées.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *flins*; anglo-sax. *flint*, caillou.

† **FLINQUER** (flin-ké), *v. a.* Terme d'orfévrerie. Rayer le métal pour que l'émail y tienne.

FLINT (flint') ou **FLINT-GLASS** (flint'-glas'), *s. m.* Verre en cristal servant avec le crown-glass à faire les lentilles achromatiques des microscopes; il est constitué par 3 atomes de quadrisilicate de plomb et 2 atomes de quadrisilicate de potasse.

— ÉTYM. Angl. *flint-glass*, de *flint*, caillou, et *glass*, verre.

† **FLION** (fli-on), *s. m.* Un des noms vulgaires des coquilles appelées tellines.

† **FLIPOT** (fli-po), *s. m.* Terme de menuiserie. Petite pièce rapportée pour couvrir un défaut dans quelque ouvrage.

† **FLOC** (flok), *s. m.* Dans le costume militaire, petite touffe de laine, de soie.

— HIST. XVIe s. Trempant en huile bouillante un floc de laine attachée au bout d'une esprouvette, PARÉ, XI, 16.

— ÉTYM. Voy. FLOCON.

† **FLOCAGE** (flo-ka-j'), *s. m.* Façon qu'on donne aux bonnets orientaux, en attachant un flocon de soie au sommet.

— ÉTYM. *Floc.*

† **FLOCHE** (flo-ch'), *s. f.* || 1° Petit lambeau qui s'effile. Deux voulant se jurer la foi, un troisième, avec une pierre tranchante, leur incise le dedans des mains, puis, prenant du vêtement de chacun une floche imbibée de leur sang, il en frotte sept pierres, P. L. COUR. *Trad. d'Hérodote*, II, 135. || 2° *Adj.* Soie floche, celle dont les brins ne sont pas moulinés.

— ÉTYM. Voy. FLOCON.

FLOCON (flo-kon), *s. m.* || 1° Petite touffe de laine, de soie. Un flocon de soie. || En pathologie, on dit qu'un malade ramasse des flocons lorsque ses mains font le mouvement appelé carphologie. || 2° Par extension, ce qui a la forme d'un flocon de laine. Un saule où la brise a suspendu quelques flocons de plumes, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 10. La vieille l'a prédit en tournant ses fuseaux, Quand l'huile petillante éclaire ses travaux Et que de noirs flocons d'une mousse enfumée S'amoncellent au bout de la mèche allumée, MALFIL. *Génie de Virgile.* Ces nuages.... qu'un souffle léger.... Roule en flocons de pourpre aux bords du firmament, LAMART. *Médit.* I, 16. || Flocon de neige. La neige vint à flocons, LA FONT. *Orais.* L'armée marche enveloppée de vapeurs froides; ces vapeurs s'épaississent; bientôt c'est un nuage immense qui s'abaisse et fond sur elle en gros flocons de neige, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. Le peuple en foule... Tombe ainsi qu'en nos champs la neige aux blancs flocons, V. HUGO, *Odes*, IV, 4. || Fig. Votre grandeur voit tomber ici-bas [dans les enfers], Non par flocons, mais menus comme pluie, Ceux que l'hymen fait de sa confrérie, LA FONT. *Belph.* || 3° Se dit quelquefois, en chimie, de certains précipités qui ont la forme de flocons. || 4° Touffes de poils qui garnissent le bout de la queue de certains animaux, tels que le lion, l'âne et quelques singes. Il portait sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandril, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 64, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Et li gaignon [les chiens] le vont suiant; Descirent lui son pelicon, Amont en volent li flocon, *Ren.* 6968. || XVIe s. Si le malade amasse les floccons de sa couverture vers luy, PARÉ, XX, 23. Parmi les pigeons pattés, s'en treuvent des huppés, qui ont une creste à la teste, assavoir un floton de plume eslevé en arriere, O. DE SERRES, 404.

— ÉTYM. Provenç. *floc*; du lat. *floccus.*

FLOCONNEUX, EUSE (flo-ko-neû, neû-z'), *adj.* Plein, rempli de flocons. || Précipité floconneux, pus floconneux, précipité, pus blanc, léger, formé de filaments entremêlés sans ordre. || Terme de botanique. Qui est disposé par flocons, en parlant de poils.

— ÉTYM. *Flocon.*

FLONFLON (flon-flon). || 1° Ancienne onomatopée. Si ta femme est méchante, Apprends-lui la chanson; Voici comme on la chante Avec un bon bâton, Flon flon, dans RICHELET. || 2° *S. m.* Terme familier. Il se dit des refrains, des couplets de vaudevilles. De gais flonflons. Et vous attirerez sur vous quelque flonflon, *Arlequin phénix*, dans LEROUX, *Dict. com.*

FLORAISON (flo-rè-zon), *s. f.* Synonyme de FLEURAISON.

— REM. Quelques botanistes font une distinction entre fleuraison et floraison, mot auquel ils donnent le sens exclusif d'état de fleur.

FLORAL, ALE (flo-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui appartient à la fleur ou qui l'accompagne. Des appendices floraux. || Feuilles florales, véritables feuilles naissant immédiatement au-dessous de la fleur. || Enveloppes florales, le calice et la corolle. || Axe floral, pédoncule commun à plusieurs fleurs. || Bulbille florale, celle qui naît à la place d'une fleur. || 2° Terme de zoologie. Qui vit ou se trouve sur les fleurs. || 3° Terme d'antiquité romaine. Jeux floraux, ceux qu'on célébrait en l'honneur de Flore. || En ce sens on dit quelquefois, substantivement, au pluriel féminin, les Florales. En cet emploi on met une majuscule. || 4° Par extension, Jeux Floraux, concours de poésie et d'éloquence ouvert chaque année à Toulouse, et où l'on distribue divers prix représentant des fleurs d'or et d'argent. On ne donna d'abord qu'une violette; plus tard on y ajouta l'églantine pour second prix, et le souci pour troisième. Il a obtenu un prix aux Jeux Floraux. || Académie des Jeux Floraux, corps littéraire qui préside à ce concours. || On met une majuscule à Jeux et à Floraux.

— ÉTYM. Lat. *floralis*, de *flos*, *floris*, fleur.

† **FLORAN** (flo-ran), *s. m.* Terme de papeterie. Pile pour le raffinement de la pâte.

1. **FLORE** (flo-r'), *s. f.* || 1° Terme de la religion des anciens Latins. La déesse des fleurs. Dans les champs que l'hiver désole, Flore vient rétablir sa cour, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Tu n'es faite que pour la vie; Et t'entretenir des tombeaux, Ce serait déployer sur la naissante aurore Du soir d'un jour obscur les nuages épais, Et donner à la jeune Flore Une couronne de cyprès, GRESSET, *À sa sœur.* Flore même en naissant le reçut [Linné] dans ses bras; Flore sourit d'espoir à sa première aurore; Non point cette éternelle et ridicule Flore Qui pour les vieux amours compose des bouquets, Mais celle qui du monde enseigne les secrets, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || 2° Terme de botanique. Livre contenant la description des plantes qui croissent naturellement

dans un pays. La Flore Française. La Flore des environs de Paris. || Par extension, l'ensemble des plantes d'un pays. La faune et la flore de l'Australie sont très-riches. On ne met pas alors de capitale. || 3° Calendrier de Flore, liste des floraisons successives des divers végétaux sous un certain climat. || Horloge de Flore, liste de plantes qui s'ouvrent à telle et telle heure de la journée. || 4° Planète télescopique découverte en 1847.

— ÉTYM. Lat. *Flora*, déesse des fleurs.

† 2. **FLORE** (flo-r'), *s. m.* Terme de marine. Donner le flore à un vaisseau, l'enduire de suif.

† 3. **FLORE** (flo-r'), *adj.* Usité dans cette locution : indigo flore, sorte d'indigo.

FLORÉAL (flo-ré-al), *s. m.* Le huitième mois du calendrier républicain. Le mois de floréal s'étendait du 20 avril au 20 mai.

— ÉTYM. Lat. *flos*, *floris*, fleur.

† **FLORÉE** (flo-rée), *s. f.* || 1° Espèce moyenne d'indigo. Florée ou indigo moyen, le 100 pesant payera 5 livres, *Tarif*, 18 sept. 1664. || 2° Florée d'acide, nom donné quelquefois à la fécule du pastel.

FLORENCE (flo-ran-s'), *s. m.* Taffetas léger qu'on tirait autrefois de la ville de Florence.

FLORENCÉ, ÉE (flo-ran-sé, sée), *adj.* Terme de blason. Se dit d'une croix terminée en fleur de lis dans ses quatre pointes.

† **FLORENTINE** (flo-ran-ti-n'), *s. f.* Terme de commerce. Satin façonné, que l'on fabriqua d'abord à Florence.

† **FLORER** (flo-ré), *v. a.* Terme de marine. Donner le flore.

— ÉTYM. *Flore* 2.

FLORÈS (flo-rès'). Terme familier. Faire florès, briller, faire une dépense d'éclat. Si vous voulez en tout faire florès, Qu'avec beauté grosse dot soit donnée ; L'amour languit sans Bacchus et Cérès, DESHOULIÈRES, dans RICHELET. Nous partons aussitôt, faisant partout florès, Sûrs de trouver déjà le bonhomme ad patres, REGNARD, *le Distrait*, II, 1. || Il signifie aussi obtenir des succès, de la réputation. Cet acteur fait florès en province.

— HIST. XVIe s. Homme de belle prestance, Poudré d'iris de Florence, Qui se pique de vaillance, Qui fait flores et bombance, Et fait trotter la finance, PERRIN, *Poésies*, p. 201, dans LACURNE, au mot *iris*.

— ÉTYM. Lat. *flores*, pluriel de *flos*, *floris*, fleur : *faire florès*, c'est *fleurir*.

† **FLORICAN** (flo-ri-kan), *s. m.* Nom, à Ceylan, d'un grand échassier que l'on présume être une grue, LEGOARANT.

† **FLORIFÈRE** (flo-ri-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs ; qui est terminé par une fleur. Plante ou tige florifère.

— ÉTYM. Lat. *flos*, *floris*, fleur, et *ferre*, porter.

† **FLORIFORME** (flo-ri-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une fleur.

— ÉTYM. Lat. *flos*, *floris*, fleur, et *forme*.

† **FLORILÉGE** (flo-ri-lè-j'), *s. m.* || 1° Recueil de pièces de poésie, synonyme d'anthologie. || 2° Chez les botanistes, qui ont pris ce mot, titre de quelques ouvrages qui traitent de plantes remarquables par la beauté de leurs fleurs.

— ÉTYM. Lat. *florilegus*, qui cueille des fleurs, de *flos*, fleur, et *legere*, choisir ; d'où les modernes ont fait *florilegium*.

FLORIN (flo-rin), *s. m.* || 1° Pièce de monnaie. Florin d'or. Florin d'argent. || 2° Monnaie de compte qui varie de valeur suivant les différents pays où elle a cours. || Demi-florin, monnaie d'argent de Brunswick, de la valeur de 1 f. 29 c. || Ancien proverbe. Il a fait de son florin cinq sous, il a entamé sa fortune.

— HIST. XVe s. Il [le comte de Flandre] pouvoit tous les ans avoir six ou sept mille florins de profit, FROISS. II, II, 52. || XVIe s. Qui a florin, latin, roussin, partout il trouve son chemin, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *florin* ; cat. *flori* ; portug. *florim* ; ital. *fiorino*, monnaie de Florence, ainsi nommée parce qu'elle était marquée d'une *fleur* de lis.

† **FLORINIEN** (flo-ri-niin), *s. m.* Nom donné à des hérétiques qui disaient Dieu auteur du mal et niaient la résurrection ; ils provenaient de Florinus, disciple de Valentin.

† **FLORIPARE** (flo-ri-pa-r'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des bourgeons qui ne produisent que des fleurs

— ÉTYM. Lat. *flos*, *floris*, fleur, et *parere*, produire.

FLORISSANT, ANTE (flo-ri-san, san-t'), *adj.* Qui est dans un état prospère. Une santé, une jeunesse florissante. L'État est florissant, mais les peuples gémissent, CORN. *Tois. d'or*, *Prol.* Pourvu que dans le cours d'un règne florissant Rome soit toujours libre et César tout-puissant, RAC. *Brit.* I, 2. Heureux, dit-on, le peuple florissant Sur qui ces biens coulent en abondance ! ID. *Esth.* II, 9. Après l'enchaînement de tant de calamités, après que les éléments et les fureurs des hommes ont ainsi conspiré pour désoler la terre, on s'étonne que l'Europe soit aujourd'hui si florissante, VOLT. *Mœurs*, 75. La bataille d'Hochstedt avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée et tout le pays du Danube au Rhin, ID. *Louis XIV*, 21. Et ce sont ces cinq pauvres familles qu'un curé veut forcer d'abandonner leurs demeures pour aller chercher, sur le territoire de la florissante Genève, le pain qu'on leur dispute dans les chaumières de leurs frères, ID. *Lett. l'évêque d'Annecy*, 15 déc. 1758. || Qui est en honneur, en crédit, en vogue. Vous me montrez en vain par tout ce vaste empire Les ennemis de Dieu pompeux et florissants, CORN. *Poly.* IV, 2. Enfin chez les chrétiens les mœurs sont innocentes, Les vices détestés, les vertus florissantes, ID. *ib.* IV, 6.

— REM. Florissant ne se dit pas au propre.

— HIST. XVIe s. La grand cité triumphante en sçavoir..... Pleine d'esbats, et en paix florissante, MAROT, IV, 97. Cette alaigresse et vigueur, cet estat florissant en quoy j'estois, MONT. I, 91. College très florissant pour lors et le meilleur de France, ID. I, 196.

— ÉTYM. Voy. FLEURIR.

† **FLORULE** (flo-ru-l'), *s. f.* Terme de botanique. || 1° Petite fleur. || Fleuron ou demi-fleuron, ou fleur d'un épi considérée isolément. || 2° Nom donné à une algue (*florula gorgonea*).

— ÉTYM. Dimin. de *flos*, *floris*, fleur.

† **FLOSCULAIRES** (flo-sku-lê-r'), *s. f. pl.* Terme d'histoire naturelle. Nom donné à des zoophytes tubuleux.

— ÉTYM. *Floscule*.

† **FLOSCULE** (flo-sku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme de florule.

— ÉTYM. Lat. *flosculus*, diminutif de *flos*, fleur.

FLOSCULEUX, EUSE (flo-sku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Il se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons. || Demi-flosculeux, qui se compose de demi-fleurons seulement.

— ÉTYM. *Floscule*.

† **FLOSS** (flos'), *s. m.* Terme de métallurgie. Fonte coulée en gâteaux. On observe d'abord de faire une première fonte, la meilleure et la plus pure qu'il se peut ; cette fonte est coulée en floss, c'est-à-dire en gâteaux d'environ six pieds de long sur un pied de large, et trois à quatre pouces d'épaisseur, BUFF. *Min.* t. IV, p. 176.

— ÉTYM. Allem. *fliessen*, couler.

† **FLOSSADE** (flo-sa-d'), *s. f.* Nom vulgaire de la raie oxyrrhynque, dite encore alène, et aussi de la raie batis. On trouve aussi flassade.

1. **FLOT** (flo ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : les flo-z orageux), *s. m.* || 1° Lame d'eau soulevée dans la mer par l'action du vent. Les flots écumeux. Chaque flot qui vient se briser contre le rivage. Le flot qui l'apporta recule épouvanté, RAC. *Phèdre*, V, 6. Celui qui met un frein à la fureur des flots, ID. *Athal.* I, 1. || Fig. Essayez, je vous prie, De calmer doucement les flots de sa furie, MAIR. *Sophon.* IV, 6. Nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva la tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée ; et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités, BOSS. *le Tellier*. Il [l'homme] a, comme la mer, ses flots et ses caprices, BOIL. *Sat.* VIII. Un bruit.... Sur Joad, accusé de dangereux complots, Allait de sa colère [d'Athalie] attirer tous les flots, RAC. *Ath.* III, 4. || 2° *Au plur.* La mer. Il aperçut de loin au milieu des flots un vaisseau arrêté qui n'osait approcher de l'île, parce que tous les pilotes connaissaient que l'île de Calypso était inaccessible à tous les mortels, FÉN. *Tél.* VII. Seriez-vous insensible au malheur d'un fils qui, cherchant son père à la merci des vents et des flots, a vu briser son navire contre vos rochers? ID. *ib.* I. Le vent impétueux qui soufflait dans ses voiles L'enveloppe ; étonnée et loin des matelots, Elle tombe, elle crie, elle est au sein des flots, A. CHÉN. *Élég.* XX. Reine des flots, sur ta barque rapide Vogue en chantant, au bruit des longs échos ; Les vents sont doux, l'onde est calme et limpide ; Le ciel sourit : vogue, reine des flots, BÉRANG. *le Prisonnier*. || 3° Il se dit aussi des lames d'eau soulevées dans un lac, dans un fleuve par le vent ou par toute autre cause. Les flots du lac de Genève. Le fleuve roulait ses flots avec rapidité. || Les flots ou le flot d'un fleuve, se dit quelquefois simplement pour les eaux de ce fleuve. La Seine, au pied des monts que son flot vient laver, BOIL. *Ép.* VI. || 4° La marée montante, par opposition au jusant, qui est la marée descendante. Le flot entre bien avant dans la Garonne. Sera réputé bord et rivage de la mer, tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, etc. jusques où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves, *Ordonn.* août 1681. || Quart de flot, demi-flot, et trois quarts de flot, le quart, le demi et les trois quarts du montant de la mer. || Dans la Seine maritime, le mascaret se nomme flot ou barre. || 5° Il se dit de ce qui ondule comme font les flots. Des cheveux qui tombent à longs flots. Les flots d'une noire chevelure. || 6° Fig. Il se dit de ce qui abonde comme un flot. Vomir des flots de sang. Tu verras des flots d'or rouler dans ta maison, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV. 2. Et nous épargnerons ces flots de sang romain Que versent tous les ans votre bras et ma main, CORN. *Sertor.* III, 2. Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus? RAC. *Iphig.* IV, 4. L'onde approche, se brise et vomit à nos yeux Parmi des flots d'écume un monstre furieux, ID. *Phèdre*, V, 6. Pareil à cet aiglon qui de son nid tranquille, Voyant près du soleil son père transporté Nager avec orgueil dans des flots de clarté, S'élève, bat les airs de son aile indocile, Retombe.... GILB. *le Poëte malheureux*. Versant des flots de larmes, je me séparai de la fille de Lopez, CHATEAUB. *Atala*. ....Imprégné des flots de musc et d'ambre Qu'un fat exhale en se mirant, BÉRANG. *Mon habit*. A longs flots puisez l'allégresse Dans ces flacons d'un vin mousseux, ID. *Mes cheveux*. || Par exagération. Des flots d'encre ont coulé dans ce débat, on a beaucoup écrit pour et contre. || Des flots de bile, de violentes invectives dictées par la colère, l'indignation, le mépris. Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume Faisant couler des flots de fiel et d'amertume, Gourmandait en courroux tout le peuple latin, BOIL. *Sat.* VII. || Poétiquement. Des flots d'harmonie, une musique ou une poésie qui charme et emplit l'oreille. || 7° Les mouvements d'une grande foule ; la multitude elle-même. Et pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis, BOIL. *Sat.* IX. Cotin, à ses sermons traînant toute la terre, Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire, ID. *ib.* Je doute que le flot des vulgaires humains.... ID. *ib.* XI. Je n'ai percé qu'à peine Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur, RAC. *Bérén.* I, 3. Madame, suivez-moi ; Ne craignez ni les cris, ni la foule impuissante D'un peuple qui se presse autour de cette tente.... Ces flots tumultueux s'ouvriront devant vous, ID. *Iph.* V, 2. Par les flots de ce peuple entraînée en ces lieux, VOLT. *Mér.* V, 6.

— SYN. FLOT, VAGUE, HOULE. Le flot est l'eau de la mer soulevée, qu'il y ait ou non tempête. La vague est le flot d'une mer agitée. La houle est la vague qui continue à se soulever quand la tempête est calmée.

— HIST. XIIe s. Et cil qui deust faire, par semblant, paor es floz de la mer, e les mons faire percier.... *Machab.* II, 8. Li tien fluct sur mei trespasserent, *Liber psalm.* p. 56. Al premier flot irad ariere, s'il a vent, *Th. le mart.* 124. || XIIIe s. Atant esvos torné le vent ; Li vespres ert [était] bien avesprés, Et li flos tost au port montés, *Fl. et Bl.* 1352. Nous leur devons repondre de kemun feu [incendie], de kemun fluet [inondation], de kemun tempiest, DU CANGE, *fluentare*. || XIVe s. Nous faisons savoir que nous tenons en fief de M. Jehan duc de Brabant l'avoerie et le [la] seignorie de Malines, le flot d'aiwe [ce qui est apporté par le flot], les chemins et le marchiet du seil, du poisson et des bestes, ID. *fluctus*. Tel flot y out de gens qu'on non pout apruichier, *Girart de Ross.* v. 1479. || XVe s. Malgré les flots de la discordable fortune, CHR. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, I, 6. || XVIe s. Le vent, s'il luy commande, Souffle tempestueux ; Et s'enfle en la mer grande Le flot impetueux, MAROT, IV, 318. Durant ce gros alarme, l'ennemy ne pouvoit ouyr le flot de l'eaue, par où ils cheminoient, M. DU BELLAY, 421. On connoist de quel costé est l'enfleure au mouvement du flot [fluctuation chirurgicale], et y a un son comme d'une bouteille à demy remplie, PARÉ, VI, 10. ....Qu'il s'entend quand la mer monte et baisse, de plaine mer ou basse mer, à demy ou quart de flocq ou d'esbe, ANT. DE CONFLANS, *les Faits de la marine*, dans JAL.

— ÉTYM. Provenç. *flucts* ; ital. *flutto* : du latin *fluctus*, qui tient à *fluere*, couler.

2. **FLOT** (flo), *s. m.* État de ce qui flotte; usité seulement dans cette locution : être à flot, avoir assez d'eau pour flotter, pour ne pas toucher le fond. || On dit dans un sens analogue : mettre, remettre à flot. || Fig. et familièrement. Mettre quelqu'un à flot, lui fournir des moyens, des fonds, des ressources pour qu'il fasse ses affaires. || On dit de même : sa barque est à flot, il fait bien ses affaires. || Mettre du bois à flot, jeter des arbres, des bûches dans un cours d'eau pour qu'ils descendent en flottant. || On dit dans un sens analogue : il y a tant de bûches à flot. Ce bois vient à flot par telle rivière. || A flot perdu, sans que les bûches soient attachées les unes aux autres. || Dans l'art du flottage, flot, train de bois qui flotte. Aujourd'hui on dit train. || Quantité de bois jeté dans un courant qui l'emmène. || L'action d'y jeter des bûches. Le flot va bientôt commencer.

— HIST. XIIIe s. Toniaus vuit [vides] qui vienent à flote doivent chascun obole de rivage, *Livre des mét.* 305. || XIVe s. Toutes ventes de bois et de flotes d'iceus, *Ordonn.* 16 nov. 1318.

— ÉTYM. Substantif verbal de *flotter*.

† 3. **FLOT** (flo), *s. m.* || 1° Houppe de laine qu'on met à la têtière des mulets. || 2° Espèce de papillon de nuit.

— ÉTYM. En Lorraine, on nomme *flot* un nœud de ruban. Il est probable que *flot* est une altération de *floc* (voy. ce mot); d'autant plus qu'on a dit *floton* (voy. FLOCON à l'historique).

† **FLOTRE** (flo-tr'), *s. m.* Blanchet, morceau de drap sur lequel on applique la feuille de papier au sortir de la forme.

— ÉTYM. On trouve aussi *flautre, fautre, feutre*; ce qui prouve que *flotre* est une altération de *feutre*.

FLOTTABILITÉ (flo-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui flotte. Puissance de flottabilité d'un navire blindé.

FLOTTABLE (flo-ta-bl'), *adj.* || 1° Il se dit des ruisseaux et des rivières sur lesquels le bois peut flotter en train ou à bûche perdue. L'alluvion profite au propriétaire riverain, soit qu'il s'agisse d'un fleuve ou d'une rivière, navigable, flottable ou non, *Code Nap.* art. 556. || Port flottable, l'endroit d'un cours d'eau où l'on assemble le bois pour le jeter à flot. || 2° Qui peut flotter, se tenir à flot. Bouée composée de deux boules creuses flottables.

— ÉTYM. *Flotter*.

FLOTTAGE (flo-ta-j'), *s. m.* Transport par eau de bois flotté. Les temps où le bois était plus commun et où on ne le tirait pas par le flottage des provinces éloignées de Paris, BUFF. *Min.* t. IV, p. 108, dans POUGENS. || Bois abandonné au cours de l'eau.

— HIST. XVIe s. Flottage, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Flotter*.

FLOTTAISON (flo-tè-zon), *s. f.* Terme de marine. Plan qui divise la partie du vaisseau qui est dans l'eau, de celle qui est hors de l'eau. Le vaisseau reçut un coup de canon au-dessous de la flottaison. || Ligne de flottaison, celle qui sépare la partie submergée de celle qui ne l'est pas.

— ÉTYM. *Flotter*.

FLOTTANT, ANTE (flo-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui flotte. La mer est habitée par les hommes; la terre lui envoie, dans des villes flottantes, comme des colonies de peuples errants qui, sans autre rempart que d'un bois fragile, osent se commettre à la fureur des tempêtes, BOSS. *2e sermon, quinquag. Préambule.* Les voyageurs nous assurent que, dans ces mers voisines du Groënland, il y a des montagnes de glaces flottantes très-hautes, et d'autres glaces flottantes comme des radeaux, qui ont plus de 200 toises de longueur sur 60 ou 80 de largeur, BUFF. *Addit. Théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 487, dans POUGENS. A une assez grande distance des terres, il faut, avant que d'entrer dans le Mississipi, se débarrasser des bois flottants qui sont descendus de la Louisiane, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 6. || Îles flottantes, nom qu'on a donné parfois, soit à quelques mottes semées d'herbes qui surnagent à la surface de certains lacs, soit à des masses de tourbes flottantes dans des tourbières submergées, LEGOARANT. || Terme de pêche. Pêcher à cordes flottantes ou à filets flottants, faire flotter, au moyen d'un morceau de liége attaché très-près de l'hameçon, les cordes, les filets. || Ligne flottante, ligne où l'hameçon est soutenu à fleur d'eau. Pêcher à la ligne flottante, par opposition à pêcher à la ligne de fond. || Se dit des plantes aquatiques qui ont leurs racines implantées au fond de l'eau et leurs tiges portées jusqu'à la surface du liquide. || Terme de blason. Se dit de vaisseaux ou de poissons qui semblent flotter sur les eaux. || Poétiquement, il se dit des corps célestes qui paraissent flotter dans l'espace. Je reviendrai, poursuit-elle, et ton âme Ira franchir tous ces mondes flottants, Tout cet azur, tous ces globes de flamme, Que Dieu sema sur la route du temps, BÉRANG. *Treize à table.* || 2° Par extension, qui ondoie comme le flot. Une robe flottante. Lâchant les rênes à ses chevaux fumants de sueur, il était tout penché sur leurs crins flottants, FÉNEL. *Tél.* V. Ces enfants, choisis de la figure la plus agréable, avaient de longs cheveux flottants sur leurs épaules, ID. *ib.* IX. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 139, dans POUGENS. Voici le gai matin qui sort humide et pâle Des flottantes vapeurs de l'aube orientale, LAMART. *Harm.* I, 5. || Fig. Il devait mieux remplir nos vœux et notre attente, Faire voir sur ses nefs la victoire flottante, CORN. *Pomp.* I, 1. || Terme de peinture. Draperie flottante, draperie dessinée avec plis amples et larges. || Couleur flottante, couleur qui ondoie. Ces pierres chatoyantes dont les couleurs sont flottantes et dans lesquelles les reflets de lumière paraissent uniformes, BUFF. *Min.* t. VI, p. 190. || 3° Fig. Qui est aussi peu assuré, aussi peu fixe qu'un corps flottant sur l'eau. Ils étonnèrent les courages encore flottants et incertains, VAUGEL. *Q. C.* t. VII, dans RICHELET. Non, malgré les attraits de sa belle rivale, Malgré les vœux flottants de mon âme inégale, Je veux l'aimer, je l'aime.... CORN. *Tite et Bérén.* II, 1. Elle rendra le calme à vos esprits flottants, ID. *Cid*, I, 2. Que de pensers divers! que de soucis flottants! ID. *Héracl.* IV, 4. Son cœur, toujours flottant entre mille embarras, Ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut pas, BOIL. *Sat.* VIII. Mon âme n'ira point, flottante, épouvantée, Peu sûre de sa destinée, D'Arnaud ou d'Escobar implorer le secours, CHAUL. *Sur la mort.* Enfin vous avez toujours été flottant en politique et en philosophie, FÉN. *Dial. morts anc. Caton, Cicéron.* Toujours flottant entre le devoir et la fortune, MASS. *Car. Passion.* Tous ces vieux avocats qui en parlaient, étaient flottants dans leurs opinions, VOLT. *Babouc.* || 4° Mal assuré. Et quittant les douceurs de cet espoir flottant, CORN. *Rodog.* IV, 1. Ce Valero, étant curé de campagne, avait rendu les plus grands services à Philippe V dans le temps que la couronne était encore flottante sur sa tête, DUCLOS, *Règne de Louis XIV, Œuv.* t. V, p. 95, dans POUGENS. A ses destins flottants il fallait un appui, VOLT. *Henr.* IV. Ma santé est toujours flottante, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 3 juill. 1767. || 5° Terme de finances. Dette flottante, portion de la dette publique qui, n'ayant point été consolidée, est exigible à certains termes et flotte entre des limites variables, selon les besoins du trésor.

1. **FLOTTE** (flo-t'), *s. f.* || 1° Réunion d'un certain nombre de bâtiments marchands ou de vaisseaux de guerre, destinés à naviguer ensemble. ....Lorsque, les chassant du port qui les recèle, L'Aulide aura vomi leur flotte criminelle, RAC. *Iphig.* V, 4. Que ferait-on du vin et de l'eau-de-vie, depuis que les Hollandais et les Anglais n'en vont point charger des flottes entières à Bordeaux, à la Rochelle, à Nantes, si les femmes, devenues grandes buveuses, n'en faisaient une horrible consommation! BAYLE, *Lett. à l'abbé Dubois*, 3 janv. 1697. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui; et c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde et corps de bataille, VOLT. *Louis XV*, 8. Les flottes guerrières sont sur l'océan ce que sont les forteresses et les remparts pour les citoyens des villes, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 49. || Aller de flotte, aller de conserve, ou en compagnie. || On a dit autrefois métaphoriquement : la flotte est arrivée, pour signifier qu'on a reçu de l'argent après avoir attendu quelque temps; par allusion aux flottes des Indes. || 2° La force navale d'une nation. C'est un des meilleurs officiers de la flotte. || 3° Dans le langage populaire, il signifie quelquefois grand nombre. Il en est arrivé une flotte. Ils étaient là une flotte de badauds. C'est un sens archaïque.

— HIST. XIIIe s. As noces vint bien atornée, Et des autres i ot grant flote [foule], Et Renart lor chante une note, *Ren.* 12657. || XIVe s. Tant comme le cheval se pouvoit efforcer, se plongoit dedans les grans flottes de ses ennemis, *Chr. de St Denis*, t. I, f° 244, dans LACURNE. || XVe s. Adonc demanda le roi : Dites-moi, chevauchent-ils tous en flotte? — Nennil, sire, ils sont en deux batailles, FROISS. II, III, 19. Arriverent à Bordeaux sur Gironde, toutes d'une flotte, bien deux cens voiles et nefs de marchands du royaume d'Angleterre qui alloient aux vins, ID. t. I, p. 433, dans LACURNE. Après avironna [rama] le suppliant, et mena la flette du costé du port, DU CANGE, *avirunatus*. || XVIe s. ....Et à flotte [troupe] petite De combatans, par moy fut desconfite.... Thebes cité antique, et ses vassaux, MAROT, IV, 128. Les Carthaginois guettoient leurs armées au passage avec une grosse flotte de vaisseaux, AMYOT, *Timol.* 9. Ilz firent des deux une seule armée, puis tous d'une flotte voguerent vers la ville, ID. *Anton.* 98. Lesquels passerent la riviere tous de flotte, en eau jusqu'à la ceinture, MONTLUC, *Mém.* t. I, p. 95, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *flota*, multitude et flotte; portug. *frota*, multitude et flotte; ital. *flotta, frotta*, multitude, *flotta*, flotte. *Flote*, dans le vieux français, ainsi que les mots congénères des langues romanes, signifie multitude, et vient, par changement de genre (on trouve aussi dans l'italien, au masculin, *flotto, frotto*), du latin *fluctus*, flot, pris métaphoriquement pour abondance. L'ancien français ne se servait pas de ce mot pour signifier une réunion de vaisseaux, mais de *estoire*. On a dit *flotte de nefs* comme *flotte de gens*. Mais les langues germaniques ont un mot qui signifie réunion de vaisseaux : holland. *vloot*; suée, *flotta*; angl.-sax. *fliet*; angl. *fleet*. Ce dernier mot a fourni *flete* directement comme on peut voir à l'historique; et, dans tous les cas, ainsi que le remarque Diez, les mots germaniques ont agi sur *flotte*, multitude, pour y déterminer le sens de réunion de vaisseaux.

2. **FLOTTE** (flo-t'), *s. f.* || 1° Bouées ou tonneaux vides que l'on attache à différents points de la longueur d'un câble pour le tenir suspendu. On dit aussi flotteurs. || 2° Terme de pêche. Morceau de liége ou autre corps léger qui soutient la ligne et les hameçons à fleur d'eau. || Se dit aussi de la corde garnie de liége, de roseaux, etc. qui borde certains filets. || 3° Se dit aussi (du moins en Lorraine) d'un train de bois flottant. La flotte était trop longue et se manœuvrait difficilement.

— ÉTYM. *Flotter* (voy. aussi FLOT 2, à l'historique).

† 3. **FLOTTE** (flo-t'), *s. f.* Terme de soierie. Subdivision d'une pantine de soie; il faut deux, trois ou quatre flottes pour faire une pantine.

— ÉTYM. Est-ce *flot* pour *floc*? est-ce *flotter*, à cause qu'un paquet de soie est pour ainsi dire *flottant*?

† 4. **FLOTTE** (flo-t'), *s. f.* Rondelle de fer battu qu'on place entre l'épaulement de l'essieu et la roue d'une voiture, et sur laquelle frotte cette roue.

— ÉTYM. Est-ce *flotte* par corruption pour *frotte*?

† 5. **FLOTTE** (flo-t'), *s. f.* S'est dit d'une cuve d'où on tire la bière pour l'entonner.

— HIST. XVIe s. Les cuves, flottes et bacquets et autres vaisseaux d'iceux brasseurs, *Cour des aides de Rouen*, *arrêt*, 30 mars 1540.

FLOTTÉ ÉE (flo-té, tée), *part. passé* de flotter. || 1° Bois flotté, bois à brûler qui est venu par le flottage. || Visage de bois flotté, visage pâle, sans couleur. Je ne suis pas un casse mottes, Un visage de bois flotté; Je suis un dieu bien fagotté, DASSOUCY, *l'Ovide en belle humeur*, dans FR. MICHEL, *Argot*, au mot *poutrône*. || 2° Terme de menuiserie. Traverse flottée, traverse non apparente qui passe derrière un panneau. || Panneaux flottés, panneaux posés à plat.

FLOTTEMENT (flo-te-man), *s. m.* || 1° Terme de guerre. Mouvement d'ondulation qui dérange l'alignement d'une troupe. || 2° Fig. Hésitation, irrésolution. Votre fierté ne doit pas même vous permettre le moindre flottement entre ce qui est digne de louange et ce qui peut mériter le blâme, SÉGUR, *Galerie morale*, cité dans LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Flottement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Flotter*.

FLOTTER (flo-té), *v. n.* || 1° Être porté sur un liquide sans aller au fond. Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage.... un mât, des cordages flottant sur la côte, FÉN. *Tél.* I. || Fig. Nous flottons dans la mer de ce monde au gré de nos passions qui nous emportent tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, comme un vaisseau sans voile et sans pilote, NICOLE, *Ess. mor.* 1er tr. ch. 11. Les petites choses flottent dans sa capacité [du cœur]; il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent, PASC. dans COUSIN. || 2° Être, rester à flot, en parlant du bois qu'on fait descendre un cours d'eau. Faire flotter du bois. Le bois ne peut flotter dans ce cours d'eau. || 3° Faire aller ses flots. Il verra les deux mers flotter sous son empire, J. B. ROUSS. *Églogue.* Au murmure du lac flottant à petit pli, Nous nous sommes levés le cœur déjà rem-

pli, LAMART. *Jocel.* IV, 124. || 4° Voltiger en ondoyant. Mais l'Hydaspe, malgré tant d'escadrons épars, Voit enfin sur ses bords flotter nos étendards, RAC. *Alex.* II, 2. Et la voile flottait aux vents abandonnée, ID. *Phèdre*, III, 2. Leurs beaux cheveux pendaient sur leurs épaules et flottaient au gré du vent, FÉN. *Tél.* IV. Les cheveux d'Atalante, noirs comme l'ébène, flottaient sur ses épaules blanches comme l'ivoire, DIDER. *Pensées sur la peinture, Œuvres*, t. XV, p. 243. || Terme de peinture. Se dit des plis d'une draperie qui se détachent bien. || 5° N'être pas retenu, tendu d'une façon ferme. Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes, RAC. *Phèdre*, V, 6. La chaîne éternelle ne peut être ni rompue ni mêlée ; le grand être, qui la tient nécessairement, ne peut la laisser flotter incertaine ni la changer, VOLT. *Principe d'action*, 13. || Fig. L'empire est asservi à une femme qui n'en laisse pas flotter les rênes au gré de sa passion, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 28. || 6° Terme militaire. Ne pas bien conserver son alignement, en parlant d'une troupe. Les rangs du bataillon flottaient. || 7° Fig. Être emporté çà et là. En ces songes profonds où flottait mon esprit, RÉGNIER, *Sat.* X. Pour vous ôter du trouble où flottent vos esprits, CORN. *Ment.* IV, 8. Sur d'éternels soucis voit flotter sa pensée, ID. *D. Sanche*, II, 4. || Aller au hasard. Nos chevaux, au soleil, foulaient l'herbe fleurie ; Et moi, silencieux, courant à ton côté, Je laissais au hasard flotter ma rêverie, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Sonnet à Alfred T.* || N'être pas fixé, en parlant de choses. Ce n'est guère qu'en France que les droits de tous les corps flottent ainsi dans l'incertitude, VOLT. *Hist. parlem.* LVIII. Que dis-je ? assez longtemps les soupçons des Thébains Entre Phorbas et lui flottèrent incertains, ID. *Œdipe*, II, 1. || 8° Hésiter, être irrésolu, incertain. Des deux côtés laissant flotter sa foi, Son cœur n'aime en effet ni son maître ni moi, CORN. *Perthar.* IV, 2. Mon cœur étonné flotte plus que jamais, ID. *Attila*, III, 1. Le roi, vous le voyez, flotte encore interdit, RAC. *Esth.* III, 5. C'était entre ces deux déités que flottaient les vœux du chevalier, HAMILT. *Gramm.* 6. On peut flotter quelques années entre les sacrements et les rechutes, MASS. *Car. Inconst.* Flottant toujours et ne voulant pas être fixé, ID. *Avent, Épiph.* Toute la France est partagée entre le prince de Condé et François de Guise ; Catherine de Médicis flotte entre eux deux, VOLT. *Mœurs*, 171. Je passai deux ou trois ans de cette façon, entre la musique, les magistères, les projets, les voyages, flottant incessamment d'une chose à l'autre, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Je flotte, je balance entre trois femmes charmantes ; loin de m'être déjà déclaré, je ne suis pas encore fixé moi-même, PICARD, *Capit. Belronde*, I, 4. Ainsi son esprit paraît flotter entre deux grandes décisions, et les contradictions de ses paroles passent dans ses actions, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 6. || 9° Tenir de l'un et de l'autre. La finesse flotte entre le vice et la vertu, LABRUY. VIII. || 10° Dans le langage élevé, n'être pas décidé, en parlant d'un événement. La couronne entre nous flotte encore incertaine, CORN. *Rodog.* I, 5. || Être mal assuré. Nos couronnes, d'abord, devenant ses conquêtes, Tant que nous régnerions, flotteraient sur nos têtes, RAC. *Alex.* I, 2. || 11° *V. a.* Terme de marine. Flotter un câble, le faire soutenir ou soulager dans l'eau. || Flotter, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. L'Académie écrit *flotter* de *flot*, avec deux *tt*, tandis qu'elle écrit *cahoter* de *cahot*, avec un seul *t*. Il faudrait mettre de l'uniformité en des formations semblables.

— HIST. XI° s. Li altre en vont à contreval flotant [naviguant], *Ch. de Rol.* CLXXVI. || XII° s. E li pruzdum une branche colpad e mist la en l'eve cele part ; este vus li fers des funz levad, e par cele eve amunt flotad, *Rois*, p. 365. Il prent son escu et sa lance, Qui par le gué flotant aloient, *la Charrette*, 836. || XIII° s. Ensi fu mis el flum, et flota tant li vaissiaus que il vint au pont que li crestien avoient fait parmi le flum, *Chr. de Rains*, p. 95. Savez c'on dist au cous [cocu] mauvès, S'il vient à pont qui soit deffez : Passez outre ; se vous chaez [tombez], Saiez seür, vos floterez, *Ren.* 11066. Se fortune vous a encroé [élevé] sur sa roe, Se li avoirs de Diex entour vous flote et noe [nage], J. DE MEUNG, *Test.* 654. Une partie [des hommes] va flotant, car une fois fait bien et autre mal, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 400. || XV° s. Ils [les Anglois] s'en vinrent tous flottant [naviguant le long] les bandes de Normandie et querant leurs aventures, FROISS. II, II, 28. || XVI° s. .... Comme à ouyr la marine flotter Contre la rive. .. MAROT. I, 222. Nous trouvons estrange si nous voyons flotter les evenements et diversifier d'une maniere commune et ordinaire, MONT. II, 142. Nostre raison se perd, flottant dans cette mer vaste des opinions humaines, ID. II, 256. Cette mer flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince, ID. II, 344. Tous les mats flottants de banderolles semées d'aigles de l'empire, CARLOIX, VIII, 24. En secouant le ventre, l'on entend l'eau flotter dedans, comme si c'estoit un vaisseau demy plein, PARÉ, VI, 11. ....Il feit tirer en mer un vaisseau lequel autrefois avoit esté fort bon, mais il y avoit quarante ans qu'il n'avoit flotté, AMYOT, *Philop.* 13. Le rivage s'esboula, tellement que la mer qui alloit flottant à l'environ, gardoit qu'on n'eust sceu approcher du tumbeau, ID. *Anton.* 91. Pour n'estre grands fleuves, ne sont flotez de grands bateaux, PASQUIER, *Recherches*, liv. IX, p. 761, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Flot ;* ital. *fiottare.*

† **FLOTTERON** (flo-te-ron), *s. m.* Terme de pêche. Petite flotte pour soutenir la ligne.

— ÉTYM. *Flotte* 2.

FLOTTEUR (flo-teur), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fait ou qui conduit les trains de bois. || 2° Petit corps léger qu'on fait flotter sur l'eau. || Corps léger que l'on fait flotter sur un cours d'eau pour en mesurer la vitesse. || Dans les machines à vapeur, flotteur d'alarme, instrument qui, par un bruit aigu, avertit les chauffeurs de l'abaissement du niveau de l'eau. || Flotteur de Prony, appareil particulier destiné à maintenir un liquide au même niveau dans un vase percé d'un orifice d'écoulement, afin d'obtenir une pression constante.

— ÉTYM. *Flotter.*

FLOTTILLE (flo-ti-ll', *ll* mouillées, et non flo-ti-ye), *s. f.* Flotte de petits bâtiments.

— REM. La flottille n'est pas une petite flotte, c'est une flotte de petits bâtiments.

— ÉTYM. Diminutif de *flotte.*

† **FLOTTISTE** (flo-ti-st'), *s. m.* Ancien terme de commerce. Celui qui commerçait par les vaisseaux de la flotte d'Amérique, par opposition à galioniste, celui qui commerçait par les galions.

FLOU (flou), *s. m.* || 1° Terme de peinture. Manière légère et fondue, par opposition aux tons durs et secs. Le flou du pinceau. || 2° *Adj.* Léger, gracieux. Un pinceau flou. Dans ce genre flou il faut être d'un fini précieux et enchanter par les détails, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 301, dans POUGENS. || On dit en sculpture : plâtre flou ; ciseau flou. || *Adj.* En un sens péjoratif, lâchement dessiné. Le pâtre est bien éclairé et de bel effet ; la femme est faible et floue, DIDER. *ib.* p. 292. || La Bruyère l'a pris substantivement en ce sens péjoratif. Il sait d'une médaille le fruste, le feloux (*sic*), ch. XIII. || 3° *Adv.* Peindre flou, peindre d'une manière légère, bien fondue.

— HIST. XIII° s. De travail et de peine [elle] fut forment foible et floe, *Berte*, XXXIII. || XV° s. Item je donne à Jean Lelou, Homme de bien et bon marchant, Pource qu'il est linget et flou, Un beau petit chiennet couchant, VILLON, *Test. Legs à J. Leloup.*

— ÉTYM. L'ancienne langue a *flo*, faible, qui, d'après Diez, vient du flamand *flauw*. Il est très-vraisemblable que *flo* est cet ancien mot conservé dans la peinture avec une autre nuance. Cependant Scheler se demande si le *flou* des peintres ne viendrait pas du latin *fluidus.*

† **FLOUER** (flou-é), *v. a.* Terme d'argot devenu populaire. Voler, escroquer, duper. Il m'a floué. || Absolument. Il ne fait que flouer.

— ÉTYM. Serait-ce une corruption de *filouter ?*

† **FLOUERIE** (flou-rie), *s. f.* Terme d'argot devenu populaire. Escroquerie, tromperie.

— ÉTYM. *Flouer.*

† **FLOUETTE** (flou-è-t'), *s. f.* Terme de marine. Girouette d'un vaisseau.

† **FLOUEUR** (flou-eur), *s. m.* Terme d'argot devenu populaire. Filou ; faiseur de dupes. || *Au fém.* une floueuse.

— ÉTYM. *Flouer.*

† **FLOU FLOU** (flou-flou), *s. m.* Onomatopée pour imiter le léger bruit que le vent fait faire à une étoffe de soie. || *Au plur.* Les flou-flou de sa robe.

† **FLOUVE** (flou-v'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes graminées, où l'on distingue l'*anthoxanthum odoratum, L.*

† **FLUANT, ANTE** (flu-an, an-t'), *adj.* Qui ne dure pas. Le présent est un point invisible et fluant, DIDEROT, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— HIST. XVI° s. Le temps apparoist comme en umbre avec la matiere coulante et fluante tousjours sans jamais demeurer stable, MONT. II, 378.

— ÉTYM. *Fluer.*

† **FLUATE** (flu-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide fluorique avec une base.

— ÉTYM. Voy. FLUOR.

† **FLUATÉ, ÉE** (flu-a-té, tée), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une base convertie à l'état de fluate.

† **FLUCTUANT, ANTE** (flu-ktu-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui ondoie comme un flot. J'ai vu fréquemment, en Russie, des aurores boréales : elles sont blanches, bleues, vertes, rouges, rayonnantes et fluctuantes BERN. DE ST-PIERRE, *Harm. aquat. air*, liv. III || 2° Terme de chirurgie. Qui offre de la fluctuation c'est-à-dire la sensation d'un liquide renfermé. Tumeur fluctuante.

— HIST. XIV° s. Il assaillit la tourbe d'eux fluctuans et doubtans, BERCHEURE, f° 70, *verso.* || XVI° s. Le roi inconstant en ses pensées, fluctuant en ses desseins, D'AUB. *Hist.* III, 120.

— ÉTYM. Lat. *fluctuans*, de *fluctuare*, de *fluctus*, flot.

FLUCTUATION (flu-ktu-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Agitation, alternatives de ce qui est comparé à un flot. La rente éprouve de grandes fluctuations. Les fluctuations de l'opinion. Ce sont les fluctuations de la prospérité publique qui exercent la principale influence sur le nombre des naissances. || 2° Terme de chirurgie. Mouvement d'oscillation d'un fluide épanché dans quelque tumeur, que l'on perçoit quand cette tumeur est percutée méthodiquement.

— HIST. XII° s. Li sire ne dunrat en permanebletet fluctuatiun à juste, *Liber psalm.* p. 72. || XIV° s. Sunt en eaue aucunes fluctuacions sensibles à cause de vens, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. S'estimant bien fortifiez et asseurez par sa presence, en telle fluctuation d'affaires et de troubles qui pour lors regnoient, CARLOIX, VIII, 7.

— ÉTYM. Lat. *fluctuationem*, de *fluctuare* (voy. FLUCTUANT).

FLUCTUEUX, EUSE (flu-ktu-eû, eû-z'), *adj.* Agité de mouvements contraires, violents. Le détroit de Magellan est constamment fluctueux.

— HIST. XVI° s. Car tout rompu de cette impetueuse Emotion de la mer fluctueuse, MAROT, IV, 120.

— ÉTYM. Lat. *fluctuosus*, de *fluctus*, flot.

† **FLUENCE** (flu-an-s'), *s. f.* État, mouvement de ce qui coule.

— ÉTYM. Lat. *fluentia*, de *fluens*, fluent.

† **FLUENT, ENTE** (flu-an, an-t'), *adj.* || 1° Terme de philosophie. Qui coule, qui passe. Les choses fluentes, opposées aux choses persistantes. Scaliger, ayant divisé toutes les choses du monde en permanentes et fluentes, croyait que les noms exprimaient les premières et les verbes les secondes. || 2° Terme de beaux-arts. Qui ondoie, qui flotte. En longues, fluentes et larges robes, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XIV, p. 385, dans POUGENS. || 3° Fig. Qui semble couler. Si, sans rien changer à l'ordonnance des figures, l'artiste avait su leur donner seulement ce contour mou et fluent, cette variété d'attitudes naturelles, DIDEROT, *ib.* t. XV, p. 97. || On le dit aussi du style. Un style mou et fluent, CORMENIN, cité dans LEGOARANT.

— ÉTYM. *Fluer.*

† **FLUENTE** (flu-an-t'), *s. f.* Terme de mathématique. Nom que l'on donne, dans la méthode des fluxions de Newton, à la somme des fluxions de la variable, et qui correspond au mot intégrale ou somme, employé dans le calcul différentiel. || Fig. Je végéterai au pied des Alpes encore un instant dans la fluente du temps qui engloutit tout, VOLT. *Lett. Diderot*, 20 avril 1773. Au moment que je parlais ainsi, l'éternité durait, la fluente du temps courait, je ne pouvais la croire arrêtée, ID. *Dict. phil. Infini.*

— ÉTYM. *Fluent.*

FLUER (flu-é), *v. n.* || 1° Couler, s'épancher. Cette rivière flue vers le couchant. La chaleur du soleil qui, en paraissant sur l'horizon, raréfie l'air, et l'oblige à fluer vers l'occident à mesure que la terre avance vers l'orient, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 4. || Il se dit de la mer qui monte. La mer flue et reflue. || 2° Terme de médecine. Se dit des humeurs qui coulent de quelques parties du corps. L'humeur flue de sa plaie. Les hémorroïdes fluent. L'eau de l'hydropisie a flué par la vessie. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIV° s. L'eaue s'en va et flue. — Humeur corrompue qui flue ou descent aux yex, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Pour la diversité du cours d'icelle, la mer s'enfle, flue et reflue, PARÉ, XVIII, 58.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fluir ;* ital. *fluire ;* du lat. *fluere*, couler.

FLUET, ETTE (flu-è, è-t') *adj.* Se dit du corps

mince et d'apparence délicate. Il est fluet. Complexion fluette. Damoiselle belette au corps long et fluet, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Ce petit babouin crut faire un bon marché avec moi [en prenant un bien à fonds perdu], parce que j'étais fluet et maigre, VOLT. *Lett. Cideville*, 4 oct. 1758.

— HIST. XVIe s. Si l'enfant leur sembloit laid, contrefait ou flouet, ilz l'envoyoient jetter dedans une fondriere, AMYOT, *Lyc.* 32.

— ÉTYM. *Flou.* Les éditions du vivant de la Fontaine ont : *Au corps long et flouet*, comme au XVIe siècle ; ce qui fortifie d'autant l'étymologie par *flou*.

FLUEURS (flu-eur), *s. f. plur.* || 1° Terme inusité. Les menstrues. || Flueurs blanches, voy. FLEURS, qui n'est pas une corruption de flueurs. || 2° Ancien terme de naturaliste. Nom donné à certaines matières tenant le milieu entre les terres et les sels, telles que les tufs, le talc, etc.

— HIST. XVIe s. Plusieurs nations abominent la conjonction avecques les femmes qui ont leurs flueurs, MONT. I, 225.

— ÉTYM. Lat. *fluorem*, écoulement, de *fluere*, fluer.

FLUIDE (flu-i-d'), *adj.* || 1° Terme de physique. Il se dit, par opposition à solide, des corps dont les molécules sont si peu adhérentes entre elles, qu'elles se meuvent facilement les unes sur les autres, comme l'eau, le mercure, l'air. On distingue les fluides en liquides et fluides élastiques (ce sont les gaz). On a vu des comètes qui, étant plus élevées qu'on ne croyait autrefois, briseraient tout le cristal des cieux par où elles passeraient, et casseraient tout l'univers ; et il a fallu se résoudre à faire les cieux d'une matière fluide telle que l'air, FONT. *Mondes*, 1er *soir.* Il faut 197 degrés [Fahrenheit] au-dessous de la température actuelle de la terre pour que ce métal fluide [le mercure] se consolide, BUFF. 2e *ép. nat. Œuvres*, t. XII, p. 116. || 2° Fig. Qui dure peu. En moi tout est fini et passager ; je vois par des pensées courtes et fluides l'infini qui ne s'écoule jamais, FÉN. *Exist.* II, 2, *Éternité.* || 3° Terme de musique. Harmonie fluide, harmonie qui est parfaitement claire, coulante et limpide. || 4° *S. m.* L'air est un fluide. Un physicien célèbre définit le fluide un corps dont les parties ne sont pas liées ensemble, qui cede aisément au toucher, qui résiste peu à la division, et qui se répand comme de lui-même, BONNET, *Contempl. natur.* III, 3, note 1. Newton a démontré que les mouvements célestes ne peuvent s'opérer dans un fluide quelconque, et personne n'a jamais pu éluder cette démonstration, quelques efforts qu'on ait faits, VOLT. *Physique*, *Expos. du livre des instit. physiques.* L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur, Enveloppe les monts d'un fluide plus pur, LAMART. *Harm.* II, 4. || 5° Nom donné aux substances hypothétiques que les physiciens ont imaginées pour se rendre compte de certains phénomènes. Le fluide calorique, électrique. Le fluide magnétique. Les fluides impondérables. || Fluide nerveux, nom donné à un fluide qu'on supposait dans les nerfs et le système nerveux pour en expliquer les propriétés : hypothèse aujourd'hui complétement abandonnée. Quel est ce fluide inconnu et dont l'existence est certaine, qui, plus prompt, plus actif que la lumière, vole en moins d'un clin d'œil dans tous les canaux de la vie ? VOLT. *Ingénu*, 20. Cette propagation paraît s'opérer par le ministère d'un fluide très-subtil, connu sous le nom de fluide nerveux, et qui remplit les cavités invisibles des nerfs, BONNET, *Contempl. nat.* IV, 2, note 1. || Avoir du fluide, perdre son fluide, se dit, dans le langage du magnétisme animal, des prétendues émanations dont le magnétisme croit disposer.

— HIST. XVIe s. Ceux qui ne s'emploient qu'à orner et amplifier nos romans, et en font des livres certainement en beau et fluide langage, DU BELLAY, I, 26, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *fluidus*, de *fluere*, couler.

† **FLUIDEMENT** (flu-i-de-man), *adv.* D'une manière fluide.

— HIST. XVIe s. C'est le nectar sacré de ta parole douce, Par qui, d'un beau parler fluidement hautain, Il fait honte au plus doux du bien dire romain, J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 81, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fluide*, et le suffixe *ment.*

† **FLUIDIFICATION** (flu-i-di-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de physique. Réduction d'un corps à l'état de fluide.

— ÉTYM. *Fluidifier.*

† **FLUIDIFIER** (flu-i-di-fi-é), *v. a.* Terme de physique. Réduire à l'état de fluide.

— ÉTYM. *Fluide*, et le suffixe *fier*, qui provient du latin *facere*, faire.

† **FLUIDISTE** (flu-i-di-st'), *s. m.* Partisan du magnétisme animal, comme provenant d'un fluide particulier.

— ÉTYM. *Fluide.*

FLUIDITÉ (flu-i-di-té), *s. f.* État de ce qui est fluide. Toute fluidité a la chaleur pour cause, et toute dilatation dans les corps doit être regardée comme une fluidité commençante, BUFF. *Hist. min. Introd. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 5, dans POUGENS. L'esprit-de-vin même perd sa fluidité [dans les régions boréales], RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 5. Si l'on considère toutes les causes qui troublent l'équilibre de l'atmosphère, sa grande mobilité due à sa fluidité et à son ressort.... LAPLACE, *Expos.* IV, 13. || Fig. Fluidité du discours, TALLEMANT, *Plutarque*, t. V, *Vie de Cicéron*, dans RICHELET.

— REM. Au XVIIe siècle, fluidité était de trois syllabes : Les atomes conjoints avecque la lumière Par leur extrême fluidité, DESHOUL. *Exorde de Lucrèce.*

— ÉTYM. *Fluide.*

† **FLUOBORATE** (flu-o-bo-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide fluoborique avec une base.

— ÉTYM. Voy. FLUOBORIQUE.

† **FLUOBORHYDRIQUE** (flu-o-bo-ri-dri-k'), *adj.* Acide fluoborhydrique, acide puissant qui se forme pendant la décomposition de l'acide fluoborique par l'eau ; dit aussi hydrofluoborique.

— ÉTYM. *Fluor*, *bore*, et une abréviation d'*hydrogène.*

† **FLUOBORIQUE** (flu-o-bo-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide fluoborique, acide gazeux, très-soluble dans l'eau, et qui, à l'air, répand d'épaisses vapeurs blanches.

— ÉTYM. *Fluor*, et *bore.*

† **FLUOBORURE** (flu-o-bo-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'un fluorure avec un borure.

FLUOR (flu-or). || 1° *Adj.* Terme d'ancienne chimie. Épithète qu'on donnait aux acides minéraux qui se tiennent toujours fluides. || Aujourd'hui en minéralogie, épithète donnée à plusieurs minéraux incombustibles et fusibles. Spath fluor ou, simplement, fluor, sorte de pierre nommée en chimie fluorure de calcium. Les fluors, lorsqu'on les décompose par l'acide sulfurique, attaquent le verre. || 2° *S. m.* Terme de chimie. Corps simple, non encore isolé, dit aussi fluorine et phthore, radical présumé de l'acide fluorhydrique.

— ÉTYM. Lat. *fluorem*, écoulement, état fluide, de *fluere*, couler.

† **FLUORÉ, ÉE** (flu-o-ré, rée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du fluor.

† **FLUORESCENCE** (flu-o-rè-ssan-s'), *s. f.* Terme de physique. Éclairement particulier que présentent certaines substances lorsqu'elles sont exposées à l'action des parties les plus réfrangibles de la radiation lumineuse, c'est-à-dire à l'action des rayons chimiques et ultra-chimiques ; la fluorescence est un changement de la lumière qui se constate dans les rayons réfléchis par les substances fluorescentes et comparés aux rayons incidents. La cornée est douée de la fluorescence ; mais, quand les rayons chimiques et ultra-chimiques arrivent à l'œil en trop grande abondance, comme cela a lieu en certaines circonstances spéciales (arc électrique, lumière solaire directe ou réfléchie par la neige ou les sables), il survient des lésions de l'œil. On le protége contre la fluorescence en faisant usage de lunettes de verre d'urane.

† **FLUORESCENT, ENTE** (flu-o-rè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de physique. Qui est doué de la propriété de fluorescence.

† **FLUORHYDRATE** (flu-o-ri-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide fluorhydrique avec une base.

† **FLUORHYDRIQUE** (flu-o-ri-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide fluorhydrique, acide produit par la combinaison de l'hydrogène avec le fluor et extrait du spath fluor.

— ÉTYM. *Fluor*, et une abréviation d'*hydrogène.*

† **FLUORINE** (flu-o-ri-n'), *s. f.* || 1° Terme de minéralogie. Espèce minérale résultant de la combinaison du fluor avec le calcium ; dite aussi chaux fluatée. || 2° Terme de chimie. Nom qu'on a donné quelquefois au radical hypothétique du fluor.

† **FLUORIQUE** (flu-o-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide fluorique, ancien nom de l'acide fluorhydrique, parce qu'on supposait que l'oxygène entrait dans sa composition.

— ÉTYM. *Fluor.*

† **FLUORITIQUE** (flu-o-ri-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient du fluor.

† **FLUORURE** (flu-o-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison de fluor avec un autre corps simple.

† **FLUOSILICATE** (flu-o-si-li-ka-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide fluosilicique avec une base. || Combinaison d'un fluorure quelconque avec le fluorure de silicium.

† **FLUOSILICIÉ, ÉE** (flu-o-si-li-sié, siée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du fluor et du silicium.

† **FLUOSILICIQUE** (flu-o-si-li-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide fluosilicique, nom donné au fluorure de silicium, parce qu'il joue le rôle d'acide. On dit aussi acide fluorique silicié.

— ÉTYM. *Fluor*, et *silicium.*

† **FLUSTRE** (flu-str'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Genre de faux polypiers rangé aujourd'hui par les zoologistes parmi les bryozoaires. Les flustres sont des agrégations d'alvéoles groupés symétriquement et prenant pour siége ordinaire la surface des algues marines. On leur donne quelquefois le nom vulgaire de dentelles de mer.

1. **FLÛTE** (flû-t'), *s. f.* || 1° Dans un sens général, tout instrument à vent, en bois et à trous que l'on bouche avec les doigts, et dans lequel on souffle. On prétend qu'Hyagnis fut le plus ancien joueur de flûte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re partie, p. 224. Il voulut attirer son attention, et, tirant une flûte de sa poche, il se mit à jouer un air assez touchant, HAMILT. *Hist. de Fleur d'épine.* Ils [les sauvages] avaient pour instruments de musique guerrière des flûtes faites avec les ossements de leurs ennemis, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 5. || Fig. Ajustez vos flûtes, se dit soit en parlant à un homme qui ne paraît pas d'accord avec lui-même, soit en parlant à plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose. || En ce dernier sens, on dit également : accordez vos flûtes. Et vous, filous fieffés.... Mettez, pour me tromper, vos flûtes mieux d'accord, MOL. *l'Ét.* I, 4. Dès que nos flûtes furent d'accord, nous repassâmes dans la chambre de Son Éminence, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* III, 6. || Leurs flûtes ne s'accordent pas, se dit de deux personnes qui se veulent du mal. || Fig. Aller aux flûtes de quelqu'un, faire toutes ses volontés. Il prétendait me faire aller à ses flûtes. || Jouer de la flûte sur le bout de son nez, geste moqueur chez les gamins, les ouvriers, les jeunes soldats, qui consiste à tenir les deux mains ouvertes très-étendues, le pouce gauche touchant le bout du nez, le pouce droit touchant le petit doigt gauche, le tout dans la direction de la personne dont on se moque, et à remuer les trois doigts intermédiaires de chaque main comme si l'on jouait de la flûte. || Être monté sur des flûtes, se dit de ceux qui ont les jambes longues et grêles. || 2° Flûtes à bec, tous les instruments comme la clarinette, le hautbois et surtout le flageolet, où il y a une extrémité qui se met dans la bouche. || Double flûte, nom d'un instrument usité chez les anciens, qui avait un bec et deux corps. Il y avait, parmi les anciens ainsi que parmi nous, quelques instruments sur lesquels un musicien seul pouvait exécuter une sorte de concert ; telles étaient la double flûte et la lyre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re partie, p. 246. || Greffe en flûte, celle dans laquelle la branche de l'arbre et la greffe sont toutes deux taillées à plat et en diminuant d'épaisseur comme un bec de flûte. || Flûte, joint de bois en bec de flûte. || 3° Particulièrement, instrument à vent en forme de cylindre, percé de trous, garni de clefs, ouvert par un bout et bouché à l'autre, et ayant, près du bout qui est bouché, un trou plus grand qui sert d'embouchure ; on dit aussi flûte traversière. Le roi [Frédéric de Prusse] y jouait [dans un concert] de la flûte aussi bien que le meilleur artiste ; les concertants exécutaient souvent de ses compositions, VOLT. *Mém. de Volt.* || Petite flûte, flûte d'un timbre perçant. || 4° L'artiste qui exécute la partie de la flûte traversière dans une symphonie. C'est la première flûte de l'opéra. || On dit aussi flûtiste. || 5° Jeu de flûtes, jeu d'orgues qui ressemble au son des flûtes. || 6° Flûte à l'oignon, voy. MIRLITON. || 7° Flûte de pan, voy. PAN. || 8° Sorte de petit pain long. Manger une flûte dans son café. || 9° Nom d'un instrument de bois ou de fer, creusé dans sa longueur, et qui sert à sonder les tines de beurre. || 10° Par plaisanterie. Seringue à lavement. || Avoir toujours la flûte au derrière, prendre souvent des lavements. || 11° Terme de commerce. Cocon de forme allongée, ouvert par une extrémité. || 12° Espèce de navette dont se servent les tapissiers de haute lisse. || Proverbes. Il y a de l'ordure à sa flûte, c'est-à-dire il y a quelque vérité dans l'accusation dont il est l'objet. || Toujours souvient à Robin de ses flûtes, c'est-à-dire on revient facilement à ses anciennes habitudes, à ses goûts d'enfance. || Ce qui

vient de la flûte s'en retourne au tambour, c'est-à-dire le bien mal acquis ou acquis trop facilement se dissipe de même (ce qu'on a gagné en jouant de la flûte se dépensant à faire jouer du tambour). || Il est du bois dont on fait des flûtes (par allusion probablement à la légèreté et au creux des bois employés pour faire des flûtes), c'est un homme qui dit et fait tout ce qu'on veut.

— HIST. XIV^e s. Le suppliant dist qu'il iroit querir une fluste ou flajot, DU CANGE, *fistulare*. || XV^e s. Flute double, ID. *ib*. || XVI^e s. Il fit tant, qu'il accorda ses flutes avec cette jeune femme, DESPER. *Contes*, LXII. Une fleute-traverse, que l'on appelle à grand tort fleuste d'Allemand; car les François s'en aydent mieulx.... CARLOIX, VI, 11. Couleuvrines.... fauconneaux, verses, fleutes, orgues, PARÉ, liv. IX, *Préf.* Il desdaigna d'apprendre à jouer des flustes....Quand on souffle dedans une fluste, le visage s'en altere, AMYOT, *Alc.* 4.

— ÉTYM. Picard, *flahute*; bourguign. *fleute*; provenç. et espagn. *flauta*; portug. *flauta*, *frauta*; ital. *flauto* (voy. FLÛTER).

2. **FLÛTE** (flû-t'), *s. f.* Nom de certains longs verres à boire.

— ÉTYM. Scheler remarque qu'il n'est pas sûr que le verre ait été ainsi dit par assimilation de forme avec la flûte, instrument; qu'en allemand *Flöte*, qui signifie flûte et qui vient des langues romanes, est distinct de *Flöte*, signifiant verre à boire et rattaché au scandinave *vliota*, anc. h. allem. *fliozan*, allem. mod. *fliessen*, couler. Mais il faut remarquer qu'on dit *flûter*, *siffler* un verre de vin, ce qui tend à confondre *flûte*, verre, et *flûte*, instrument.

3. **FLÛTE** (flû-t'), *s. f.* Navire de charge, à fond plat, large, gros et lourd, dont la poupe était ronde au XVII^e siècle. J'étais sur le point de m'assurer d'une de ces flûtes hollandaises qui sont toujours à la rade de Retz, RETZ, I, 7. Vous verrez si vous êtes en état de bâtir quelques flûtes à grand ventre de quatre à cinq cents tonneaux, pour être naviguées par peu d'hommes, pour envoyer dans les Indes Orientales, COLBERT, *à de Seuil*, 19 juil. 1670, dans JAL. || Équiper un vaisseau en flûte, se dit en parlant d'un vaisseau de guerre dont on fait un bâtiment de charge.

— HIST. XVI^e s. Il prit vingt grosses navires de charge et d'avantage cinquante et quatre que flustes que galiotes de cinquante rames, AMYOT, *P. Æm.* 13.

— ÉTYM. Holland. *fluit*.

1. **FLÛTÉ, ÉE** (flû-té, tée), *adj.* || 1° Qui imite le son doux et agréable de la flûte. Des sons flûtés. || Se dit particulièrement des sons produits sur les instruments à cordes en laissant aller mollement l'archet qui glisse et se rapproche de la touche. || 2° Fig. Voix flûtée, voix douce. Une voix nette, juste et flûtée, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || On dit de même gosier flûté. Mais par malheur cette belle voix a quitté ce beau gosier flûté depuis que le vin de Champagne s'en est emparé, CHAULIEU, *À la duchesse du Maine*. || 3° Un ton flûté, un ton de voix dans lequel il y a une certaine affectation de douceur. Tandis qu'un autre, avec un ton flûté, Disait : mon fils, sachons la vérité, VOLT. *Enf. prod.* V, 2.

— ÉTYM. *Flûte*.

2. **FLÛTÉ, ÉE** (flû-té, tée), *part. passé* de flûter. Bu. Un verre de vin flûté lestement.

FLÛTEAU (flû-tô), *s. m.* || 1° Flûte grossière; sifflet. Cela ne vaut pas un flûteau d'un sou. || 2° Terme de botanique. Plantain aquatique, *alisma plantago*, *L.*

— HIST. XVI^e s. Aussi sont très proprement entés plusieurs arbres en canon, cornuchet, tuiau, flusteau; ainsi ditte telle sorte d'enter, des instrumens de ces noms, O. DE SERRES, 670.

— ÉTYM. Diminutif de *flûte*; provenç. *flautel*, *fraustel*.

FLÛTER (flû-té), *v. n.* || 1° Jouer de la flûte. Il ne se dit que par ironie ou en plaisantant. Il ne fait que flûter toute la journée. || 2° Fig. et populairement. Boire beaucoup. Comme il flûte! || Activement. Alors grand' merveille sera De voir flûter vin de Champagne, CHAUL. *à M. Sonning*. || 3° Sonder le beurre avec l'instrument dit flûte. Permettons aux commis, capitaines, gardes et autres préposés, de les visiter, sonder et flûter, en sorte néanmoins que le prix des beurres n'en soit diminué, *Ordonn.* mai 1680.

— HIST. XIII^e s. Tex amors sunt tantost seües, Qu'il les fleütent par les rues, *la Rose*, 7784. || XV^e s. Cilz jours estoit un mondain paradis; Car maint firent des arbres chalemeaulx [chalumeaux] Et flojolez, dont floustoient toudis [toujours], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 75, dans LACURNE. || XVI^e s. Apprendre à fluster, et à jouer des tragedies, AMYOT, *Eumènes*, 3. Fleuter pour le bourgeois [boire beaucoup], OUDIN, *Cur. fr.*

— ÉTYM. Provenç. *flautar*; portug. *frautar*. Comme on voit, la forme ancienne *flaüter* est de trois syllabes. D'après Diez, c'est une transposition de sons : *flaüter* pour *flatuer*, du latin *flatus*, souffle.

† **FLÛTET** (flû-tè), *s. m.* Synonyme de galoubet.

FLÛTEUR, EUSE (flû-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de plaisanterie ou de dénigrement. Celui, celle qui joue de la flûte. C'est un mauvais flûteur. || Le flûteur de Vaucanson, célèbre automate qui jouait de la flûte en soufflant et en faisant aller les doigts. Le flûteur de M. Vaucanson a plus l'air d'un homme qu'un polype n'a l'air d'un animal, VOLT. *Sing.* 3. || 2° Nom de plusieurs oiseaux. || 3° Familièrement. Celui ou celle qui boit beaucoup. || Proverbe espagnol. En la maison du flûteur tout le monde danse.

— HIST. XIII^e s. L'autre fut fleüteres, mout s'en sut bien aidier, *Berte*, XI. Là veissiés fleüsteors, Menesterez et jougleors, *la Rose*, 753. || XVI^e s. Danseurs d'Orleans, fluteurs de Poitiers, braves d'Avignon, DESPER. *Contes*, LVI. Pallas anciennement jetta la fluste, et Apollo escorcha le flusteur, AMYOT, *Alc.* 4.

— ÉTYM. *Flûter*. Dans l'ancienne langue, *fleütere* est au nominatif; *fleüteor* au régime.

† **FLÛTISTE** (flû-ti-st'), *s. m.* Néologisme. Musicien qui joue de la flûte (voy. FLÛTE 1).

— ÉTYM. *Flûte*.

† **FLUURE** (flu-u-r'), *s. m.* Synonyme peu usité de fluorure.

FLUVIAL, ALE (flu-vi-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui appartient aux fleuves, aux rivières. La pêche fluviale. Les bassins fluviaux sont ceux dans lesquels il coule des fleuves. || Axe fluvial d'un bassin, la plus longue ligne droite que l'on puisse tracer dans ce bassin. || 2° *S. f. plur.* Terme de botanique. Les fluviales, nom appliqué par les botanistes aux genres *naias* et *potamogeton*, plantes aquatiques, monocotylédones. Hors d'usage aujourd'hui.

— HIST. XIII^e s. Ypotame est apelez cheval fluviel, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 189.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fluvial*; ital. *fluviale*; du latin *fluvialis*, de *fluvius*, fleuve.

FLUVIATILE (flu-vi-a-ti-l'), *adj.* Qui vit, qui croît dans l'eau des fleuves, des ruisseaux, ou sur leurs bords. Plante fluviatile. Coquilles fluviatiles. Willughby divise leurs nombreuses espèces en canards marins ou qui n'habitent que la mer, et canards fluviatiles ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 235.

— HIST. XVI^e s. Fluviatile, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *fluviatilis*, de *fluvius*, fleuve.

† **FLUVIO-MARIN, INE** (flu-vi-o-ma-rin, ri-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrain fluvio-marin, terrain qui porte la trace du séjour de l'eau douce et de l'eau marine.

† **FLUVIOMÈTRE** (flu-vi-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer les crues des fleuves.

— ÉTYM. Lat. *fluvius*, fleuve, et *mètre*.

† **FLUVIOMÉTRIQUE** (flu-vi-o-mé-tri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport à la mesure de la quantité d'eau qui est dans un fleuve.

FLUX (flû; l'*x* se lie : un flû-z abondant), *s. m.* || 1° Marée montante, mouvement de la mer vers le rivage à certaines heures. Le flux de la mer. Avec fort peu de peine Un flux de pleine mer jusqu'ici les amène, CORN. *Cid*, II, 7. Le flux arrive toutes les fois que la lune est au-dessus ou au-dessous du méridien, et le reflux succède toutes les fois que la lune est dans son plus grand éloignement du méridien, BUFF. *Preuv. théor. terre*, *Œuvres*, t. II p. 180, dans POUGENS. || Fig. De ces flots confondus [foule de gens] le flux impétueux Roule et dérobe Égisthe et la reine à mes yeux, VOLT. *Mérope*, V, 6. Qu'importe ce vain flux d'opinions mortelles Se brisant l'une l'autre en vagues éternelles? LAMART. *Harm.* I, 5. || Le flux et le reflux, la marée montante et la marée descendante. Comme la mer Méditerranée n'a ni flux ni reflux, il y a plus de sûreté et moins d'inconvénients à établir des marais salants dans son voisinage que dans celui de l'Océan, BUFF. *Min.* t. III, p. 397. || Par extension. Les baleines faisant avec leurs narines un flux et un reflux de l'onde amère, FÉNEL. *Tél.* IV. || Fig. Si nous avons trop vu ses flux et ses reflux [de la faveur populaire] Pour Galba, pour Othon et pour Vitellius, CORN. *Tite et Bérén.* V, 5. Qu'est-ce que votre vie qu'un flux et reflux de haines, de désirs, de chagrins, de jalousies, d'espérances? MASS. *Carême*, *Dégoût.* || 2° Écoulement abondant, effusion. Ô reine, qui, pleine de charmes, As borné le flux de nos larmes! MALH. III, 2. || Fig. Se laissant emporter aux flux de ses discours, RÉGNIER, *Sat.* XIII. C'est un flux perpétuel de grâces, PASCAL, dans COUSIN. || Flux de paroles, bavardage, discours qui ne se terminent pas. Ce grand flux de raisons dont tu viens m'attaquer, CORN. *la Place Royale*, I, 4. || 3° Terme de médecine. Écoulement d'un liquide quelconque hors de son réservoir habituel. Flux purulent, flux muqueux, écoulement d'humeurs purulentes, d'humeurs muqueuses. || Flux de bile ou flux bilieux, évacuation de bile par le haut ou par le bas. || Flux catarrhal, synonyme de catarrhe. || Flux hémorroïdal, le sang que rendent les hémorroïdes. || Flux hépatique, dévoiement attribué à ce que le foie ne fait pas bien ses fonctions. || Flux honteux, s'est dit, dans l'antiquité, d'écoulements par les parties génitales. Qu'il y ait à jamais dans la maison de Joab des gens qui souffrent un flux honteux, SACI, *Bible, Rois*, II, III, 29. || Flux menstruel, les règles des femmes. || Flux de lait, sécrétion trop abondante de lait chez une nourrice, ou sécrétion de lait chez une femme qui n'est pas nourrice. || Flux de sang, flux dyssentérique, dévoiement dans lequel on rend du sang. || Flux de sueur, sueur excessive. || Flux d'urine, évacuation d'urine trop abondante et trop fréquente, dite plus souvent polyurie. || Flux de ventre, et, quelquefois absolument, flux, diarrhée ou dyssenterie. || Flux de bouche, ou flux de salive, ou flux salivaire, écoulement excessif de salive. Le mercure produit le flux de bouche. Peu usité. || Fig. Flux de bouche, bavardage, grande loquacité. D'Harcourt, malgré ce flux de bouche, ne laissait pas d'être de bonne compagnie, ST-SIM. 96, 9. || Fig. et populairement. Il a un flux de bourse, se dit d'un prodigue qui se ruine. || Ma bourse a le flux, phrase de plaisanterie pour dire que mon argent se dépense fort vite. || 4° Terme de chimie. Se dit de diverses substances très-fusibles qu'on ajoute à d'autres qui le sont moins; synonyme de fondant. || Flux blanc, tartre calciné avec parties égales de nitre. || Flux noir, tartre calciné avec moitié de son poids de nitre. || 5° Sorte de jeu de cartes. Suite de cartes de même couleur. || Être à flux, se dit, à l'hombre, du joueur qui n'a que des triomphes et qui ne peut lâcher.

— HIST. XIII^e s. Une maladie le prist du flux de ventre, dont il accoucha au lit, et senti bien que il devoit par tens trespasser de cest siecle, JOINV. 300. || XIV^e Puisque la plaie est appareillie ou flus de sanc est redouté, H. DE MONDEVILLE, f° 39. Toute dellettacion est generation, c'est à dire, flus et passement de aucune chose sensible en nostre nature, ORESME, *Eth.* 249. || XV^e s. Qui ludit ad ludum chartarum, du glic, du flus, de la triomphe, MENOT, f° 204, dans DU CANGE, *glissis*. || XVI^e s. Le lard fuyra les pois en quaresme; l'on ne rencontrera point d'as on [au] flus, RAB. *Prognost. Pant.* 3. Ceulx qui auront le flux de ventre iront souvent à la selle percée, ID. *ib.* 3. Flux de bourse [manque d'argent], ID. *ib.* Il parla sur ce subject là, avec un tel flux d'eloquence, que.... AMYOT, *Alex.* 92. Du flux menstrual des femmes, PARÉ, XVIII, 58. Pour finir ce notable commentaire, qui m'est eschappé d'un flux de caquet, flux impetueux par fois et nuisible, MONT. III, 387.

— ÉTYM. Provenç. *flux*; espagn. *fluxo*; ital. *flusso*; du lat. *fluxus*, de *fluere*, fluer, couler.

FLUXION (flu-ksion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Abord d'un liquide vers le point où l'appelle une cause excitante. Là où il y a irritation, il y a fluxion. || Afflux de sang ou d'autres liquides en certains tissus qui se tuméfient. J'ai des fluxions sur les yeux qui m'ont ôté l'usage de la vue, des mois entiers; elles se promènent quelquefois dans les oreilles et alors je vois, mais je suis sourd; elles tombent sur la gorge et je deviens muet, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 1^er juill. 1764. || Vulgairement, nom donné à des engorgements phlegmoneux du tissu cellulaire des joues et des gencives. La Mousse a une petite fluxion sur les dents, SÉV. 68. || Fluxion de poitrine, terme vulgaire qui désigne ou une pneumonie ou une pleurésie. || On a dit aussi fluxion sur la poitrine. Une telle personne est morte d'une fièvre et d'une fluxion sur la poitrine, MOL. *l'Amour méd.* II, 1. Mme de Marbeuf a eu le courage de se tirer d'une fluxion sur la poitrine et d'une fièvre continue, n'ayant voulu voir aucun médecin ni être saignée, SÉV. 30 janv. 1685. || Terme de vétérinaire Fluxion périodique, sorte d'ophthalmie qui attaque le cheval. || 2° Terme de mathématique. Méthode

des fluxions, celle où l'on considère les quantités finies comme engendrées par un flux continuel, et, par exemple, la ligne comme la fluxion du point, la surface comme la fluxion de la ligne, et le solide comme la fluxion de la surface. Ce même manuscrit [de Newton] contient et l'invention et le calcul des fluxions qui ont causé une si grande contestation entre M. Leibnitz et lui, ou plutôt entre l'Allemagne et l'Angleterre, FONTEN. *Newton*. Ce que M. Newton appelait fluxions, M. Leibnitz l'appelait différences; et le caractère par lequel M. Leibnitz marquait l'infiniment petit était beaucoup plus commode et d'un plus grand usage que celui de M. Newton, ID. *Leibnitz*. La géométrie et la physique, qui est appuyée sur elle, font voir que, dans les directions des mouvements, il faut toujours passer par une infinité de degrés; et c'est même le fondement du calcul des fluxions inventé par Newton, VOLT. *Physique, Expos. du livre des inst. phys. Loi de continuité*.

— HIST. XVIe s. Toutes choses sont en fluxion, muance et variation perpetuelle, MONT. II, 376. Fluxion est un soudain desbordement d'humeurs, avec plus grande quantité qu'il n'est besoin à la partie pour sa nourriture, PARÉ, V, 2. Ne plus ne moins qu'un lieu bas qui reçoit toutes fluxions, AMYOT, *De la mauvaise honte*, 4.

— ÉTYM. Lat. *fluxionem*, de *fluere*, fluer, couler.

FLUXIONNAIRE (flu-ksio-nê-r'), *adj.* Terme de médecine. Qui est sujet aux fluxions. Cheval fluxionnaire. || Qui a rapport aux fluxions. Mouvement fluxionnaire.

— ÉTYM. *Fluxion*.

† **FO** (fo), *s. m.* Nom de Bouddha en Chine (voy. BOUDDHISME).

† **FOASSIER** (fo-a-sié), *s. m.* Terme de pêche (voy. CHARNIER 2).

FOC (fok), *s. m.* Terme de marine. Voile triangulaire qui se déploie entre le mât de misaine et le beaupré, le long d'un étai ou d'une draille. || Grand foc, voile triangulaire qui se hisse à la tête du petit mât de hune. || Foc d'artimon, sorte de voile d'étai qui s'installe entre le grand mât et le mât d'artimon. || Faux foc, petite voile triangulaire que l'on hisse entre le petit et le grand foc et qui remplace ce dernier en différents cas.

— ÉTYM. Allem. *fock*; holland. *fok*; suéd. *fœcka*; danois, *facke*.

† **FOCAL, ALE** (fo-kal, ka-l'), *adj.* Terme de géométrie et de physique. Qui a rapport au foyer d'un miroir ou d'une lentille. || Distance focale, intervalle compris entre le centre optique d'une lentille et son foyer principal ou l'objet qui s'y trouve placé. || Distance focale, se dit aussi de l'espace qui sépare les deux foyers d'une ellipse. || Boule focale, boule d'un thermomètre différentiel qu'on place au foyer d'un miroir pour en apprécier la température. || *S. f.* Terme de mathématique. Sorte de courbe.

— HIST. XVe s. Tenir focale residence [avoir feu et lieu], *Cout. de Norm. en vers*, f° 30, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *focus*, foyer.

† **FOCILE** (fo-si-l'), *s. m.* Ancien terme d'anatomie. Grand focile du bras, le cubitus. Petit focile du bras, le radius. Grand focile de la jambe, le tibia. Petit focile de la jambe, le péroné.

— HIST. XVIe s. L'os de l'esperon ou petit focile de la jambe, PARÉ, IV, 31.

— ÉTYM. Origine inconnue; bas-lat. *focile*; provenç. *focil*; portug. au plur. *fociles*; ital. *focile*.

† **FOCOT** (fo-ko), *s. m.* Baume focot ou faux tacamaque, résine du *populus balsamifera*, *L.*

† **FOÈNE** (fouè-n'), *s. f.* Instrument de pêche (voy. FOUINE 2).

† **FOÉNER** (fouè-né), *v. a.* Terme de pêche. Harponner des poissons avec la foène.

— ÉTYM. *Foène*.

FOERRE ou **FOARRE** (foua-r'), *s. m.* Terme vieilli. Paille longue de toute sorte de blé. || Faire à Dieu barbe de foarre, au propre, payer la dîme avec des gerbes qui n'ont que de la paille; au figuré, traiter avec irrévérence les choses de la religion (voy. BARBE).

— ÉTYM. Voy. FEURRE.

† **FOETAL, ALE** (fé-tal, ta-l'), *adj.* Qui a rapport au fœtus. Membranes fœtales, celles qui forment la coque de l'œuf (la caduque, le chorion et l'amnios).

— ÉTYM. *Fœtus*.

† **FOETIPARE** (fé-ti-pa-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui met au monde des fœtus, et non des petits venus à terme.

— ÉTYM. *Fœtus*, et le lat. *parere*, mettre au monde.

FOETUS (fé-tus'), *s. m.* Terme de physiologie. Le produit de la conception encore renfermé dans l'utérus. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus et sur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfants comme elles peuvent, et les montagnes restent à leur place, VOLT. *Pyrrhon. hist.* ch. 43. Le fœtus est visible peu de jours après la conception; il a donc acquis alors un volume plusieurs millions de fois plus grand que n'était son volume original, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 126, dans POUGENS. || Dans l'espèce humaine, le produit de la conception, nommé d'abord embryon, prend, vers le deuxième mois de la grossesse, le nom de fœtus, et le conserve pendant tout le temps qu'il demeure contenu dans la matrice.

— HIST. XVIe s. Il ne doit encore estre appellé enfant; mais seulement sera appellé geniture, ou embryon, ou pullulant, ou naissant, ou meurissant, ou fœtus, PARÉ, XVIII, 6.

— ÉTYM. Provenç. *fetus*; du lat. *fœtus*, de *feo*, produire, engendrer.

† **FOGUE** (fo-gh'), *s. f.* Passage pour la navette dans la chaîne.

— ÉTYM. Peut-être le lat. *fuga*, fuite.

FOI (foi), *s. f.* || 1° Fidélité, exactitude à remplir ses engagements; et, par extension, assurance, serments, protestations de loyauté. Si j'en obtiens l'effet, je t'engage ma foi De ne respirer pas un moment après toi, CORN. *Cid*, III, 4. Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi, ID. *Cinna*, III, 4. Ma foi m'engage ailleurs aussi bien que la vôtre, ID. *Héracl.* I, 4. Mais c'est trop que d'en croire un Romain sur sa foi, ID. *Nicom.* II, 3. Avec beaucoup de foi le traité s'exécute, LA FONT. *Fianc.* Je veux m'abandonner à la foi de ma femme, MOL. *Éc. des mar.* I, 3. Cultivez vos amis, soyez homme de foi, BOIL. *Art p.* IV. Si la foi dans son cœur retrouvait quelque place, RAC. *Andr.* II, 1. Ta foi dans mon malheur s'est montrée à mes yeux, ID. *ib.* IV, 1. Et moi, si mon devoir, si ma foi ne l'arrête.... ID. *Bajaz.* I, 1. Je ne reconnais plus la foi de vos discours Qu'au soin que vous prendrez de m'éviter toujours, ID. *Mithr.* II, 6. Quoi! de quelque côté que je tourne la vue, La foi de tous les cœurs est pour moi disparue, ID. *ib.* III, 4. Ah! sans doute on s'en peut reposer sur ma foi, ID. *Iphig.* III, 6. Manquant à la foi qu'elle avait donnée à mon père, FÉN. *Tél.* VII. Cet esclave chrétien Qui, sur sa foi, seigneur, a passé dans la France, VOLT. *Zaïre*, I, 3. Est-ce là cette foi si pure et si sacrée Qu'à mon époux, qu'à moi votre bouche a jurée? ID. *Mér.* I, 3. Charles se défia toujours des promesses du monarque, et se livra à la foi du chevalier, ID. *Mœurs*, 125. On a déjà vu que la maxime s'était introduite, de ne pas garder la foi aux hérétiques, on en concluait qu'il ne fallait pas la garder aux Mahométans, ID. *ib.* 89. || La foi des traités, des engagements, du serment, des serments, etc. l'assurance que l'on donne de quelque chose par les traités, les engagements, etc. Il veut que d'un festin la pompe et l'allégresse Confirment à leurs yeux la foi de nos serments, RAC. *Brit.* V, 1. || Fig. Sur la foi des traités, selon la confiance établie entre les honnêtes gens. || Donner sa foi, faire une promesse solennelle. Non, seigneur, j'en réponds, et vous donne ma foi Que personne jamais n'aura pouvoir sur moi, MOL. *D. Garc.* V, 5. Oui, je vous ai promis et j'ai donné ma foi de n'oublier jamais tout ce que je vous dois, RAC. *Bajaz.* III, 5. || Jurer sa foi, affirmer par serment. Jurez-en votre foi, MOL. *Mar. f.* 2. Il vous aime très-chèrement, il en jure sa foi, SÉV. 381. || Foi de Bohême, la foi que les voleurs se gardent entre eux. || Foi de gentilhomme, foi d'honnête homme, etc. façons de parler dont on use pour attester plus fermement quelque chose. || Foi de, sur ma foi, par ma foi, ma foi, locutions affirmatives de ce qu'on dit ou de ce qu'on avance. Foi de peuple d'honneur ils lui promirent tous De ne bouger non plus qu'un terme, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Quel autre art de penser Aristote et sa suite Enseignent-ils, par votre foi? ID. *ib.* XI, 9. Il épouse Mademoiselle, ma foi, par ma foi, ma foi jurée, SÉV. 9. Ma foi! sur l'avenir bien fou qui se fiera! RAC. *Plaid.* I, 1. Les précautions n'y font, ma foi, rien, HAMILT. *Gramm.* 9. Mais de la maison, ma foi, Le plus beau lit fut pour moi, BÉRANG. *Sénat.* || 2° Terme de féodalité. Foi et hommage, serment de fidélité que le vassal prêtait entre les mains du suzerain. || Homme de foi, le vassal qui doit foi et hommage. || Terme de blason. Foi se dit de deux mains jointes en signe d'alliance. || Terme de fauconnerie. Laisser aller un oiseau sur sa foi, lui donner plus de filière, pour le réclamer en liberté. || 3° Foi conjugale, la promesse de fidélité que les deux époux se font au moment du mariage. De te garder la foi du mariage, LA FONT. *Rich.* Je sais qu'ils [les sultans] se sont fait une superbe loi De ne point à l'hymen assujettir leur foi, RAC. *Bajaz.* I, 3. || Consentement au mariage, dans le langage de la poésie et de la prose élevée. Je le veux de ma main présenter à Chimène, Et que pour récompense il reçoive sa foi, CORN. *Cid*, IV, 5. Oui, c'est elle en un mot, dont l'adresse subtile La nuit reçut ta foi sous le nom de Lucile, MOL. *le Dép.* V, 9. Le jour où j'obtins sa foi [de ma femme], Un sénateur vint chez moi, BÉRANG. *Sénateur*. || 4° Bonne foi, qualité de celui pour qui la foi est toujours sacrée, et, plus généralement, la sincérité, la franchise. Rien n'est si dangereux que trop de bonne foi, CORN. *Sertor.* IV, 3. Ne m'allez pas tromper, je vous prie; il y aurait de la conscience à vous, et vous voyez comme j'y vais à la bonne foi, MOL. *D. Juan*, II, 2. L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi, BOIL. *Épître* IX. J'ai tenu ma parole, j'ai été ami et ennemi de bonne foi, FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu*, *Mazarin*. Les princes alliés veulent agir de bonne foi avec nous, ID. *Tél.* XXI. Nous voudrions savoir si nous sommes de bonne foi revenus à Dieu, MASS. *Car. Passion*. Êtes-vous de bonne foi dans cette résolution? ID. *Car. Confess.* L'évêque du Mans, du Crevy, disait : Je n'ai jamais lu le livre de Quesnel, mais j'en ai entendu dire beaucoup de bien; et si, par notre acceptation de la bulle, nous avons mis la foi à couvert, nous n'y avons pas mis la bonne foi, DUCLOS, *Règne Louis XIV*, *Œuv.* t. V, p. 133, dans POUGENS. || Laisser quelqu'un sur sa bonne foi, le laisser maître de sa conduite, ne pas le surveiller. On laisse ce jeune homme sur sa bonne foi. || On dit dans le même sens : être sur sa bonne foi, sur sa foi. || Autrefois on a dit *sous* et non *sur*. Et le mettre en état, dessous sa bonne foi, De régner en ma place ou de périr pour moi, CORN. *Héracl.* IV, 1. || Cet homme est fait à la bonne foi, ou il vit à la bonne foi, c'est-à-dire il est assez niais pour se fier aux apparences, ou pour croire tous ceux qui lui donnent des paroles. || Être de bonne foi, être trop confiant. Ne soyez pas, ma sœur, d'une si bonne foi, MOL. *Femmes sav.* I, 1. || En jurisprudence, bonne foi, la conviction où l'on est que l'on exerce un droit légitimement, dans les conditions légales. Possesseur de bonne foi, celui qui possède en vertu d'un titre dont il ignore les vices. || En bonne foi, de bonne foi, manière d'en appeler à la franchise, à la justice. En bonne foi, crois-tu, sans t'éblouir les yeux, Avoir de grands sujets de paraître joyeux? MOL. *Mis.* III, 1. De bonne foi, voulez-vous que Dieu oublie les crimes? MASS. *Car. Pardon*. Je demande en bonne foi si cette espèce d'héroïsme est comparable à celui de Caton, de Cassius, VOLT. *Olympie, remarque de l'acte* V. || De bonne foi, en bonne foi, sincèrement. C'est-à-dire que cette grâce suffit, quoiqu'elle ne suffise pas; c'est-à-dire qu'elle est suffisante de nom et insuffisante en effet; en bonne foi, cette doctrine est subtile, PASC. *Prov.* 2. De bonne foi, madame, répliquai-je, je n'en sais rien, FONTEN. *Mondes*, 2e *soir*. || On dit dans le même sens : de la meilleure foi du monde. Il vous assure cela de la meilleure foi du monde. || Mauvaise foi, déloyauté, absence de franchise, de sincérité. La mauvaise foi de ce débiteur. Homme de mauvaise foi. La mauvaise foi d'un récit. Faire provision de quelques dés de mauvaise foi, HAMILT. *Gramm.* 3. || Il se dit de même en jurisprudence. Possession de mauvaise foi. C'est à celui qui allègue la mauvaise foi à la prouver. || 5° Valeur du témoignage rendu, véracité. Certainement nous ferions difficulté de croire ces choses sur la foi d'autrui, BALZ. liv. II, lett. 1. Ordinairement ils [les catholiques] négligent trop les livres de controverse; appuyés sur la foi de l'Église, ils ne sont pas assez soigneux de s'instruire dans les ouvrages où leur foi serait confirmée, et où ils trouveraient les moyens de ramener les errants, BOSS. *Confér. avec Claude, avertissement*. Je puis attester ici la foi publique : ceux qui eurent besoin de son secours trouvèrent-ils jamais entre eux et lui des barrières impénétrables? FLÉCH. *Lamoignon*. Attribuant tout le succès de cette négociation au sophiste Libanius contre la foi de l'histoire et contre le témoignage des auteurs contemporains, ID. *Hist. de Théod.* III, 85. || Faire foi, prouver, témoigner. Acte qui fait foi en justice. [Ils] Nous content qu'ils sont fils d'Hercule Sans toutefois en faire foi, MALH. VI, 8. Je le repousserai d'un air qui fera foi Qu'on ne doit pas manquer de respect à son roi, TRISTAN, *Ma-*

riane, II, 5. Oui, je veux que de tout vos yeux vous fassent foi, MOL. *Mis.* III, 7. Mon Dieu! laissons là le mérite; J'en ai fort peu sans doute et vous en faites foi ID. *Tart.* II, 4. Les histoires grecques font foi que cette philosophie venait d'Orient, BOSS. *Hist.* II, 5. Dans les champs phrygiens les effets feront foi Qui la chérit le plus ou d'Ulysse ou de moi, RAC. *Iphig.* I, 2. L'état où il paraissait, son sang, ses plaies faisaient foi pour lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 71, dans POUGENS. Qui croirait qu'il lui en coûta [à Henri IV] trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs? les mémoires du duc de Sully en font foi, VOLT. *Mœurs*, 174. || Dans le langage des certificats. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, c'est-à-dire pour attester telle chose j'ai signé. || Fig. Sur la foi de, en se confiant, en croyant à.... Sur la foi de ses pleurs je n'ai rien craint de vous, CORN. *Rodog.* V, 4. Et nous qui jugeons tout sur la foi de nos yeux, ID. *Sertor.* III, 2. Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyrs, LA FONT. *Él. aux nymphes de Vaux.* Sur la foi de ses pleurs ses esclaves tremblèrent, RAC. *Bajaz.* I, 1. Et qui ne se serait comme moi déclarée Sur la foi d'une amour si saintement jurée? ID. *Andr.* II, 1. Un roi dont la grandeur éclipsa ses ancêtres Crut pourtant, sur la foi d'un confesseur normand, Jansenius à craindre et Quesnel important, VOLT. *Loi nat.* IV. || 6° Créance que l'on accorde aux hommes ou aux choses. Je doutais qu'un secret n'étant su que de moi Sous un tyran si craint pût trouver tant de foi, CORN. *Hérac.* II, 6. Quiconque le peut croire ainsi que vous et moi, S'il a manque de sens, n'a pas manque de foi, ID. *le Ment.* III, 2. Venez, divin mortel, sa [de Démocrite] folie est extrême; Hippocrate n'eut pas trop de foi pour ces gens, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Beaucoup de gens ont une ferme foi Pour les brevets.... ID. *Orais.* Quoiqu'à leur nation bien peu de foi soit due, MOL. *l'Ét.* II, 13. Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues, ID. *Éc. des f.* II, 6. Mme de Montmorenci avait dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. J'ai foi à vos discours où le mensonge n'entre pas, P. L. COUR. *au rédacteur de la Quotidienne.* || Ajouter foi, et, quelquefois, prêter foi, croire, donner créance. A Phorbas ajouteriez-vous foi? CORN. *Œdipe*, IV, 2. Ils ajoutaient foi aux fausses prédictions, BOSS. *Hist.* II, 8. A ces discours trompeurs le monde ajoute foi BOIL. *Sat.* XI. || Avoir foi en soi-même, croire en soi, être plein de confiance dans son habileté, son succès, etc. Il se trouble à l'éclat de sa grandeur suprême, Il s'impose, il s'adore, il a foi dans lui-même, C. DELAV. *Paria*, I, 2. || En foi, en confiance. Si l'on vous presse d'aller à Paris, marchez en foi, BOSS. *Lett. Corn.* 65. || 7° Croyance aux dogmes de la religion. Les premiers disciples de la foi. La propagation de la foi. Qui fuit croit lâchement et n'a qu'une foi morte, CORN. *Poly.* II, 6. Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi; car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu, SACI, *Bible, St Paul, Ép. aux Hébr.* XI, 6. Combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô homme de peu de foi! ID. *Bible, Év. St Matth.* VI, 30. Si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, messieurs, durant les persécutions; car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi, sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? BOSS. *Reine d'Anglet.* Nous voyons en Louis non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ et un prince qui s'élève au-dessus des hommes plus encore par la foi que par sa couronne, ID. *Marie-Thér.* Les gages de l'amour divin, en eux-mêmes, sont indépendants de notre foi; seulement il faut notre foi pour en profiter, ID. *Var.* IX, § 32. Pour être assuré d'avoir cette foi vive qui opère la véritable conversion du cœur, il faudrait être assuré que le péché ne règne plus en nous, ID. *ib.* I, § 16. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons; car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? ID. *Marie-Thér.* La foi est donc un soutien, mais des choses qu'on doit espérer; c'est une pleine conviction de ce qui ne paraît pas, ID. *ib.* Mais qui eût pu refuser l'eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure? ID. *ib.* Siècle vainement subtil.... où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, ID. *Ann. de Gonz.* Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu; la foi nous paraîtra douce, en la prenant par un endroit si tendre, ID. *Anne de Gonz.* Il faut imposer silence à nos pensées, à nos discours et à notre raison, et entrer avec Moïse dans la nuée, c'est-à-dire dans les saintes ténèbres de la foi, pour connaître Dieu et ses vérités, ID. 1er *serm. Quinquag.* 1. Il est essentiel à la foi de ne pas voir et de croire ce qu'on ne voit pas, BOURD. *Pens.* t. I, p. 156. De même que la foi vivifie les œuvres, on peut dire que les œuvres vivifient la foi, ID. *ib.* p. 178. Le concile de Trente, voulant nous donner une idée exacte de la foi, s'est servi de trois paroles bien remarquables, lorsqu'il nous déclare que la foi est le commencement, le fondement et la racine de notre justification, ID. 3e *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 133. La nation chérie a violé sa foi, RAC. *Esth.* I, 4. La foi qui n'agit point est-ce une foi sincère? ID. *Ath.* I, 1. Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle; Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés Et de payer à Dieu ce que vous lui devez, ID. *ib.* IV, 2. Je dis que la foi est absolument nécessaire à l'homme dans les voies ténébreuses de cette vie, MASS. *Car. Vér. de la religion.* Les Asiatiques ne peuvent croire que par la foi le voyage de Mahomet dans les sept planètes, les incarnations du dieu Fo, de Vitsnou, de Xaca, de Brama, de Sommonacodom, VOLT. *Dict. phil. Foi.* Le dieu des humbles fois descend du ciel sur nous, LAMART. *Joc.* VI, 230. || Fig. Je ne pouvais croire qu'il fût possible qu'elle [Mlle de Rambouillet] eût rencontré à écrire si bien de cette sorte [dans le style des romans de chevalerie], n'ayant jamais lu de cette manière de livres; mais c'est par foi qu'il faut la connaître, et non pas par raison, VOLT. *Lett.* 30. || Planter la foi dans un pays, y introduire la religion chrétienne. || Avoir la foi, être convaincu de la vérité d'une religion, et, en particulier, de la religion chrétienne. Vous vous convertiriez si vous aviez la foi, MASS. *Avent, Délai.* Quand on a de la foi et qu'on est touché de la gloire de Dieu, ID. *Carême, Mélange.* || Foi divine, celle qui est fondée sur la révélation; foi humaine, celle qui est fondée sur le témoignage des hommes. || Foi de saint Thomas, celle qui ne s'accorde que quand on a vu et touché, ou reconnu vrai par quelque épreuve, par allusion à Thomas, qui dans l'Évangile ne veut croire à Jésus ressuscité que quand il l'a touché. Voilà de ces cas où il ne faut avoir de foi que celle de saint Thomas, et demander à voir et à toucher, VOLT. *Lett. duch. de Hesse-Cassel*, 14 mai 1764. || La foi, avec l'espérance et la charité, est une des trois vertus théologales. || Le mérite de la foi, le mérite qu'il y a à croire les mystères de la religion, sans y employer la raison ou la science. Comme le mérite de la foi est de nous faire espérer contre l'espérance même.... BOURDAL. *Carême, sur la Providence.* On dit que Fra Paolo ne voulut pas jeter les yeux sur le livre d'un de ses amis qui démontrait la vérité des dogmes pour ne pas perdre le mérite de la foi, VOLT. *Lett. Constant de Rebecque*, le.... 1773. || La foi du charbonnier, foi ferme, mais sans science. On tire ce proverbe d'un conte: un charbonnier, étant enquis par le diable de ce qu'il croyait, lui répondit toujours: je crois ce que l'Église croit. La foi du centenier, la foi du charbonnier sont passées en proverbe; je suis soldat et bûcheron, c'est comme charbonnier, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || Familièrement. N'avoir ni foi ni loi, n'avoir ni religion ni morale. Un coupe-gorge où il n'y a ni foi ni loi, SÉV. 597. Qui méprise Cotin n'estime point son roi, Et n'a, selon Cotin, ni dieu, ni foi, ni loi, BOIL. *Sat.* IX. || 8° L'objet de la foi, les dogmes d'une religion, cette religion même. Ses aumônes se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et, s'étendant, par leur abondance, même sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur et les ramenaient à l'Église, BOSS. *Reine d'Anglet.* Nous croyons, dit l'apôtre, et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous; c'est là toute la foi des chrétiens; c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole, ID. *Anne de Gonz.* Il reste la foi qui est la plus noble de toutes les connaissances, parce qu'elle a l'autorité de la révélation, FLÉCH. II, 156. Il [Théodose] ordonnait que la foi de Nicée fût généralement reçue et approuvée dans toute l'étendue de son empire, ID. *Hist. de Théod.* II, 4. Il est de foi que tous ceux qui ne vivront pas dans la vigilance chrétienne, seront surpris par une ruine prompte et inévitable, FÉN. t. XVII, p. 208. Il lisait beaucoup sur les matières de religion, car sa piété était éclairée, et il accompagnait de toutes les lumières de la raison la respectable obscurité de la foi, FONTEN. *Dodart.* Martyr, ainsi que moi, de la foi de mes pères, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Profession de foi, exposition des dogmes ou principes que l'on tient pour orthodoxes. || Profession de foi a passé dans le langage général, où il signifie toute déclaration de principes auxquels on adhère, et, particulièrement, la déclaration qu'un candidat fait de ses opinions, de ses principes. Il a envoyé aux électeurs sa profession de foi. || Règle de foi, s'est dit quelquefois, dans le langage ecclésiastique, pour profession de foi. On a dit aussi confession de foi. || Articles de foi, les différentes parties d'un symbole, d'une profession de foi. || Familièrement. Croire une chose comme un article de foi, la croire fermement. || Croire tout comme article de foi, être fort crédule. || Fig. Ce n'est pas article de foi, se dit d'une chose indigne de croyance. || 9° Armée de la foi, bandes espagnoles qui se formèrent en 1820 pour renverser la constitution de 1812, et défendre le roi et la foi. M. le maire est le télégraphe de notre commune; en le voyant on sait tous les événements; lorsqu'il nous salue, c'est que l'armée de la foi a reçu quelque échec, P. L. COUR. *Gazette du village*, n° 4. || 10° Ancien terme d'optique. Ligne de foi, la ligne, qui, partant du centre de l'objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette avec laquelle on le regarde. || Terme d'horlogerie. La ligne de l'alidade qui passe toujours par le centre de la graduation (voy. LIGNE n° 15).

— HIST. XIe s. Serai ses hom par amor et par feid, *Ch. de Rol.* VI. Que l'uns à l'autre la sue feit plevist [engageât], *ib.* XXX. || XIIe s. Par foi [par ma foi], *Ronc.* p. 25. Par ma foi, Guenes, vous avez blasme grant, *ib.* p. 181. Il boissa [trompa] le roi Charle et sa foi lui menti, *ib.* p. 192. Onques [je] ne chantai faintement; Ma bone foi m'en a gardé, *Couci*, p. 121. Se vostre home vous veulent par droite foi aidier, *Sax.* VI. L'arcevesque respunt senz ire e senz desrei; Richarz, tu es mis huem: si me deis porter fei, *Th. le mart.* 51. || XIIIe s. Cil jurerent seur sains le message à tenir en bonne foi, VILLEH. LV. Je vous pri sur la foy que vous m'avez jurée, *Berte*, XVI. De foy et de creance enterine et meüre, *ib.* XLII. Dame, foy que je doi au cors saint Nicolas, Berte est la mieudre ouvriere.... *ib.* LVII. Je lo [conseille] en bonne foy que nous nous en aillons, *ib.* LXXVII. Je n'i sui pas tenus, s'on ne me fet foi que li escrit sunt perdu.... BEAUM. XL, 32. Et qui edefie en heritage qu'il tient par cause de male foi, cil qui par bone cause le gaaigne, a les edefices sans riens rendre, ID. XX, 3. Noz avons veu apeler de foi mentie, ID. LXI, 63. Nus hom ne puet [peut] venir à beatitude se par foi non, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 461. || XIVe s. Nus ne quens [comte] ne bers [baron] ne autres ne puet donner son homme de foi [vassal], se n'est à son frere ou à sa suer, *Ordonn.* t. I, p. 204. || XVe s. Et firent les princes et seigneurs leur foy humblement les genoulx à terre, COMM. V, 18. || XVIe s. L'ancienneté de l'Escriture n'est pas de petite importance, pour nous y faire adjouster foi, CALV. *Inst.* 38. Cela ne blesse en rien nostre foi, ID. *ib.* 103. La foi souvent vaut autant à dire comme saine et pure doctrine quant à la religion, ID. *ib.* 429. La foy est une vision des choses qui ne se voyent point, ID. *ib.* 321. Foy morte [sans œuvres], ID. *ib.* 642. Je me fie aysement à la foy d'aultrui, MONT. I, 26. Observer la foy donnée, ID. I, 27. [Témoins] dignes de foy, ID. I, 202. Ils enregistrent, à la bonne foy, toutes choses sans chois, ID. II, 110. Il n'a rien desguisé, de quoy font foy les libres jugements que.... ID. II, 112. Possesseur de malle foi ne peut prescrire, LOYSEL, 730. Les vices qui ont pris pied ne s'en vont point (comme on dit) à la bonne foy; il faut les pousser dehors, LANOUE, 104. On remarquera quelques evenements qui font foy que ce que j'ay mis en avant n'est pas impossible, ID. 316. Je n'estois pas sur mes armes, je n'avois qu'une petite foi de gentilhomme [petit couteau qui attestait la noblesse par le droit de sortir armé], D'AUB. *Fœn.* II, 8. Je lui appris à parler de la gorge, à peigner ses cheveux, à dire: ma foy hay, au lieu de ma foy, ID. *Conf.* II, 1. Fiefs nobles escheux à gens roturiers par succession directe, se departent par teste jusqu'à ce qu'ils viennent à la tierce foi [c'est-à-dire à la troisième génération]; et quand ils sont en tierce foy, y prend l'aîné tel avantage comme font les gens nobles, *Coust. génér.* t. II, p. 277.

— ÉTYM. Berry, *foué;* pic. et lorrain, *fi;* franc comt. *fay;* provenç. espagn. et portug. *fe;* ital. *fede;* du latin *fides*, de même radical que le grec πείθ-ειν, persuader.

FOIBLE, FOIBLESSE, FOIBLIR, voy. FAIBLE, FAIBLESSE, FAIBLIR.

FOIE (foi), *s. m.* || 1° Viscère qui occupe l'hypocondre droit et une partie de l'épigastre, et qui, remplissant deux fonctions, est constitué par deux parties : l'une moindre est une glande et sécrète la bile ; l'autre plus considérable est l'organe glycogène, c'est-à-dire producteur de la matière sucrée qui, portée directement aux poumons, y sert aux actes respiratoires, et qui, fabriquée en excès, est éliminée par les reins, ce qui constitue le diabète. Les lobes du foie. Il avait un abcès au foie. || Chaleurs de foie, certaines rougeurs qui viennent au visage et qui étaient considérées comme indices de maladie du foie. || Fig. Mouvements de colère, emportements. .... C'étaient.... des fièvres du temps,... des jeunesses de nos princes et des chaleurs de foie de leurs conseillers, BALZ. 5e *disc. sur la cour.* || Fig. Vous avez bon foie, Dieu vous sauve la rate ! Proprement : votre foie est sain, tout ira bien si la rate est saine, et, ironiquement, vous êtes un joli garçon, vous nous la donnez belle. Monsieur s'en va chopiner, cependant Qu'on se tourmente ici le corps et l'âme ; Il faut agir sans cesse en l'attendant.... Voyez un peu, le galant a bon foie ; Je suis d'avis qu'on laisse à tel mari Telle moitié.... LA FONT. *Cuv.* || Il a le foie blanc, il est bizarre, il ne fait rien comme les autres. || 2° Terme de vétérinaire. Foie douvé, foie contenant des douves ou fascioles. || Foie pourri, synonyme vulgaire de la cachexie aqueuse. || 3° Terme de cuisine. Il se dit du foie que l'on mange. Foie de veau piqué. Un pâté de foie gras. Souvent une oie engraissée aura le foie plus gros que tous les autres viscères ensemble, et ces foies gras que nos gourmands recherchent, étaient aussi du goût des Apicius romains, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 57, dans POUGENS. || 4° Ancien terme de chimie. Substance dont la couleur ressemble à celle du foie. || Foie de soufre, mélange de plusieurs sulfures de potassium. Il montra que [dans les salines de Montmorot] des pains de sel marin pétris avec des eaux grasses qui renfermaient des sels marins à base terreuse et des matières susceptibles de putréfaction, et desséchés sans précaution, de manière à permettre la formation de quelques parties de foie de soufre, justifiaient le dégoût du peuple, CONDORCET, *Montigni.* || Foie d'antimoine, oxysulfure d'antimoine demi-vitreux. || Foie d'arsenic, arsénite de potasse.

— HIST. XIe s. [Il] Tranche le cuer, le feie et le poumon, *Ch. de Rol.* XCVI. || XIIIe s. Ou il a mal de teste, de piz ou de poitrine, De polmon ou de foie, de costé ou d'eschine, J. DE MEUNG, *Test.* 170. || XIVe s. Ainsi comme l'on raconte. .. d'un autre serviteur qui occist son compaignon et en menga le fée, ORESME, *Eth.* 203. Les lanches trespasserent, par itel essiant, Qu'entre fie et poumon en vont li fer passant, *Baud. de Seb.* VIII, 562. || XVe s. Si trouvoient ces chevaliers et escuyers d'Angleterre les vins ardents et forts, qui leur rompoient les testes.... et leur ardoient les foyes et les poumons, FROISS. II, III, 82. || XVIe s. Voilà une femme sans cœur, sans fiel et sans foie [bien patiente] MARG. *Nouv.* XXXVIII. Il despesche à l'empereur, luy mande que l'armée laschoit le pied : sur cette chaleur de foye l'empereur marche.... D'AUB. *Hist.* I, 22. Jamais homme ne mange foye Que le sien n'en ait joie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 197.

— ÉTYM. Wallon, *feûte* ; namur. *féte* ; provenç. et catal. *fetge* ; espagn. *hígado* ; portug. *figado* ; ital. *fégado* ; du latin *ficatum*, proprement *jecur ficatum*, foie d'oie engraissée avec des figues (Pinguibus et ficis pastum jecur anseris albi, HORAT. *Sat.* II, VIII, 88), de *ficus*, figue (voy. FIGUE). Ce mot, qui était chez les Latins un terme de cuisine, est devenu dans toutes les langues romanes le nom du foie et a fait disparaître complétement le mot propre *jecur*. On remarquera que le mot nouveau a, dans les langues romanes, l'accent sur la première syllabe, tandis que le latin l'a sur la seconde, *ficátum* ; c'est qu'en effet il vient non pas précisément de *ficátum*, mais de *fícătum*. Les Gloses de Cassel ont *figido*, où sans doute le second *i* est bref ; car, ainsi que Diez le remarque, le lombard *fídegh* est pour *fíghed* et se rapproche beaucoup de *figido* ; on peut croire que la langue, qui avait une tendance à substituer l'*i* à l'*a* dans ces participes passifs, par exemple *rogitus* pour *rogatus*, *dolitus* pour *dolatus*, *vocitus* pour *vocatus*, *provitus* pour *probatus*, faisait cet *i* bref. Ordinairement, dans ces mots où l'accent avait été faussé, les langues romanes conservaient quelque part la véritable accentuation (voy. ENCRE) ; c'est ce qui est arrivé ici : sarde, *figáu* ; vénitien, *figà* ; valaque, *ficát*.

† **FOI-MENTI, IE** (foi-man-ti, tie), *adj.* Terme de féodalité. Qui a menti à sa foi.

— HIST. XIIIe s. Esparjurez, feimentis, traitors, *Ass. de Jérus.* 114.

— ÉTYM. *Foi*, et *mentir*.

† **FOI-MENTIE** (foi-man-tie), *s. f.* Terme de féodalité. Violation de la foi que le vassal avait jurée à son seigneur.

1. **FOIN** (foin), *s. m.* || 1° Herbe des prairies fauchée et séchée au soleil pour la nourriture des bestiaux. Une botte de foin. Vous [Nabuchodonosor] mangerez du foin comme un bœuf, vous serez trempé de la rosée du ciel, SACI, *Daniel*, IV, 22. Mon Dieu, que, si j'ai du bon foin cette année, je serai heureux ! VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 mars 1760. || Il est bête à manger du foin, il est très-bête. || Maladie de foin ou asthme de foin, dit aussi catarrhe d'été, affection saisonnière qui se montre à l'époque de la fenaison et qui est une espèce de catarrhe fébrile commençant par les yeux, se propageant aux fosses nasales et gagnant la gorge et les bronches. || Fig. et familièrement. Mettre du foin dans ses bottes, amasser de l'argent. Mettez du foin dans vos bottes, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 9. Vous me mandâtes que tout le foin de la cavalerie du roi très-chrétien était soumis à votre juridiction ; je souhaite que vous en mettiez dans vos bottes et que vous veniez à Paris enrichi de nos triomphes, VOLT. *Lett. Berger*, 7 oct. 1744. || Avoir du foin dans ses bottes, avoir des ressources, de la fortune. || Fig. C'est chercher une aiguille dans une botte de foin, se dit d'une chose qu'on cherche parmi beaucoup d'autres et qui est très-difficile à trouver. || Il a du foin aux cornes, se dit d'un homme fâcheux et puissant auquel il est dangereux d'avoir affaire. Locution tirée de ce qu'on mettait du foin aux cornes des taureaux méchants, afin qu'on les reconnût et qu'on s'en pût donner de garde. || On a dit ronger son foin, au lieu de ronger son frein. || 2° Herbe des prairies qui n'est pas encore fauchée. Une pièce de foin. En ce sens on se sert surtout du pluriel : faire ses foins ; les foins sont beaux cette année. || Fig. Faire ses foins, faire de gros profits. || 3° Foin d'artichaut, amas de barbes qui garnissent le fond d'un artichaut. || Masses des tubes qui garnissent en dessous les bolets, et qu'on enlève pour manger ces champignons. || 4° Foin-grec, traduction de fenugrec employée parfois au lieu de cette dernière expression. || 5° Foin de mer, espèce de zoophyte à corail. || 6° Terme de pêche. Duvet blanc ou brun qu'on trouve sous l'enveloppe crustacée des écrevisses. || Proverbe. Année de foin, année de rien, parce que les années pluvieuses, favorables aux prés, ne le sont pas à l'ensemble des récoltes.

— REM. Comment expliquer au propre mettre du foin dans ses bottes? Est-ce mettre du foin dans les chaussures appelées bottes? Mais on ne fait cela que pour se préserver du frottement. Est-ce faire grosses les bottes de foin? Si cela était, il faudrait croire que la locution fut primitivement mettre du foin dans les bottes.

— HIST. XIIIe s. Le cheval [il] corut attachier A un arbre parmi le frain ; Ilec pest de l'erbe et dou fain, *Ren.* 19266. || XIVe s. Une ane esliroit plustost fein que or, ORESME, *Eth.* 309. || XVe s. C'est à entendre que ils [les serfs anglois] doivent.... par servage, les faings faner et mettre à l'hostel, FROISS. II, II, 106. Et me fist on mon foing ronger Tout à par moi, à ceste enseigne Que je commençay à songer Que faisoys chasteaulx en Espaigne, COQUILLART, *le Monologue de la botte de foin.* || XVIe s. Ce n'est que du foin, les bestes s'y amusent, OUDIN. *Curios. fr.*

— ÉTYM. Picard, *fein* ; provenç. *fen*, *fe* ; espagn. *heno* ; portug. *feno* ; ital. *fieno* ; du lat. *fœnum*, que l'on rattache au latin *feo*, engendrer, sanscr. *bhu*, être.

2. **FOIN** (foin), *locut. interj.* familière dont on se sert pour exprimer la répulsion. Foin du loup et de sa race ! LA FONT. *Fabl.* IV, 15. J'étais en train de rire ; Foin de la messagère et de son compliment ! ID. *Eunuq.* IV, 9. Foin ! que n'ai-je avec moi pris mon porte-respect, MOL. *l'Ét.* III, 9. Foin de moi ! RAC. *Plaid.* II, 5. Foin de ces terreurs paniques qui n'ont pas le sens commun ! J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. Foin du plus parfait des mondes, si je n'en suis pas ! DIDER. *Neveu de Rameau.* Foin des mécontents ! Comme balayeuse on me loge, Depuis quarante ans, Dans le château, près de l'horloge, BÉRANG. *H. rouge.*

— HIST. XVIe s. Foin de la beste et de celui qui me l'a vendu, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Jaubert, *Gloss. du Berry*, le tire de *fouin*, putois en Berry : Il pue comme un fouin ; oh ! le petit fouin, en parlant d'une personne qui sent mauvais ; de là *fouin !* mal écrit *foin*. On peut aussi penser à l'exclamation latine *phu* qui exprime le dégoût.

† **FOINE** (foi-n'), *s. f.* Nom donné en quelques contrées à une fourche en fer à trois dents, propre à charger le fumier.

— ÉTYM. Le même que *fouine* 2.

† **FOINETTE** (foi-nè-t'), *s. f.* Nom, dans quelques localités, d'une fourche de fer à deux dents, pour charger le foin.

— ÉTYM. Diminutif de *foine*.

† **FOIRANDE** (foi-ran-d'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la mercuriale annuelle, plante.

— ÉTYM. *Foirer* ; la mercuriale est purgative.

1. **FOIRE** (foi-r'), *s. f.* || 1° Assemblée considérable et publique qui se tient en temps et lieu désignés d'avance, où tous les marchands peuvent étaler et vendre des objets de leur commerce. Les marchés et les foires ne se peuvent établir en France que par la permission du roi, FÉVRET, *Traité de l'abus*, I, 9, dans RICHELET. Il y a quatre foires dans Paris : la foire St-Germain, la foire St-Laurent, la foire du Temple et la foire des jambons au parvis de Notre-Dame, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 410, dans POUGENS. Pythagore disait que la vie était semblable à une foire ; comme dans une foire les gens viennent pour s'exercer aux combats, d'autres pour négocier, d'autres simplement pour regarder, ainsi, dans la vie, les uns naissent esclaves de la gloire, les autres de l'ambition, et les autres ne cherchent simplement qu'à connaître la vérité, FÉN. *Pythagore.* Comme il n'y avait alors aucune grande ville, et qu'on ne connaissait ni les spectacles, ni les assemblées, ni les plaisirs sédentaires de la société privée, le temps des foires était celui des amusements, RAYNAL, *Hist. phil.* I. *Introd.* || Foires franches, foires établies avec certains priviléges, certaines exemptions de droits, telles que celle de Beaucaire, etc. Il [Louis XI] accorda à celle de St-Germain la foire franche qui subsiste encore aujourd'hui, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuv.* t. III. p. 330, dans POUGENS. || Fig. La foire est franche ; qu'il choisisse à sa volonté, LEGRAND, *Foire St-Laurent, divertissement.* || Champ de foire, le lieu où se tient une foire. || Par extension. La Hollande est une foire continuelle où personne n'est riche que de sa propre industrie, ou de celle de son père, VOLT. *Dict. phil. Économie.* || Fig. Ils s'entendent comme larrons en foire (voy. LARRON). || Allez vite, la foire est sur le pont, se dit en se moquant de ceux qui s'empressent sans que cela soit nécessaire. Et, inversement, la foire n'est pas sur le pont, il n'est pas besoin de tant se presser. || Il ne sait pas toutes les foires de Champagne, se dit d'un homme qui, dans une affaire, est loin de savoir tout ce qui s'y passe. || Il a bien hanté, il a bien couru les foires, c'est un vieux routier, un homme qui a de l'expérience. || La foire sera bonne, voici bien des marchands, ou les marchands s'assemblent, se dit quand plusieurs personnes de connaissance arrivent en même temps en même lieu. Voici bien des marchands, la foire sera bonne, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, V, 8 || 2° Présent qu'on fait au temps de la foire. Il perd exprès pour me donner ma foire ; il fait les choses de bonne grâce, DANCOURT, *Foire de St-Germain*, sc. 21. || 3° Théâtre de la foire, petit théâtre fondé en 1595 dans l'enclos de la foire St-Germain à Paris. Le théâtre de la foire vivait surtout de critiques des pièces nouvelles et de satires des faits contemporains ; il se tenait tantôt au marché Saint-Germain, tantôt à la foire Saint-Laurent. Rends-lui [au vaudeville], s'il se peut, le cortége Qu'à la foire il a fait briller, BÉRANG. *Désaugiers.* || 4° Terme de commerce. Foire de respect, temps que l'on accorde à son commissionnaire pour payer les marchandises qu'il a vendues à crédit et dont il s'est rendu garant.

— HIST. XIIe s. La cort Richart semblout tozjors feire u [ou] marchié, *Roman de Rou*, v. 4449. || XIIIe s. Toz cist siecles est foire, et l'autre est paiement ; Hé las ! que ferons nos, qui empruntomes tant? Or deüssion payer et rendre maintenant ; Qui ne s'acquittera moult sera mescheant, *Fabl. mss. de St-Germain*, f° 103, dans LACURNE. || XIVe s. Vaine gloire est le denier au deable, dont il achete toutes les belles denrées en la foire de ce monde, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Cappitaine de la foire aux chetifs [misérable, ruiné], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 216, dans LACURNE. L'on ne s'en va pas de foire comme de marché [c'est-à-dire, en foire il faut payer comptant], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 338. || XVIe s.

Ensuite vint le traité de Louduns qui fut une foire publique de perfidies particulieres et de lachetés generales, D'AUB. *Vie*, CXXVI. Il a esté le premier à la foire des nez [c'est-à-dire il a le nez bien long], OUDIN *Curios. fr.* À mechante foire, bonne chere et bien boire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 130.

— ÉTYM. Provenç. *fieyra*, *fiera*, *feira*; espagn. *feria*; portug. *feira*; ital. *fiera*; du lat. *feria*, fête, solennité. L'ancienne langue avait le verbe *foirer*, chômer.

2. **FOIRE** (foi-r'), *s. f.* Mot bas. Flux de ventre. Avoir la foire. || Fig. et bassement. Avoir la foire, avoir peur.

— HIST. XIII[e] s. Renart fait comme pute beste; Quant il li fu desus la teste, Drece la queue et aler lesse Tot contreval une grant lesse De foire clere à cul overt, Tout le vilain en a covert, *Ren.* 6826. || XV[e] s. Et moult souvant par trop boire.... ils avoient la foire, FROISS. II, III, 4.

— ÉTYM. Norm. *foure*; du lat. *foria*.

FOIRER (foi-ré), *v. n.* Terme très-bas. || 1° Aller par bas, quand on a le cours de ventre. Il a foiré partout. || Fig. Terme de marine. S'applique à un cordage, à une garniture qui se détordent, crèvent, glissent ou s'écartent. || 2° Fig. Se conduire lâchement. Il a foiré devant l'ennemi. Il foire dans sa culotte.

— HIST. XVI[e] s. Le gouverneur fit charger tous les compagnons des poudres du magazin; dont avint qu'estans au chemin de la grotte, une meche aiant foiré dans la pochette d'un, soit par ami ou ennemi, le feu se prit partout, et toute cette troupe fut estropiée, D'AUB. *Hist.* III, 284.

— ÉTYM. *Foire* 2.

FOIREUX, EUSE (foi-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Terme bas. Qui a la foire. || Populairement. Avoir la mine foireuse, avoir le teint pâle comme une personne qui a le cours de ventre. || Fig. Il est bon à vendre vache foireuse, voy. VACHE. || Substantivement. Un foireux. || Trivialement et fig. Un poltron. || 2° Au jeu de cartes. Coupe foireuse, se dit trivialement quand celui qui coupe les cartes en laisse tomber quelques-unes.

— XIV[e] s. Jehan de Bourgeauville dist au suppliant qu'il batroit bien un si failli et foireux chevalier comme il estoit, et le dit exposant respondit qu'il n'estoit ne failli ne foireux, DU CANGE, *fallitus.*

— ÉTYM. *Foire* 2; Berry, *foiroux*.

† **FOIROLLE** (foi-ro-l'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la mercuriale annuelle.

— ÉTYM. *Foirer.*

FOIS (foi; l'*s* se lie: de foi-z à autre), *s. f.* || 1° Terme par lequel on considère un cas, un fait, une vicissitude dans leur unité ou dans leur réitération. Une fois par an. Combien de fois ne vous l'ai-je pas dit? On l'en a averti quantité de fois. J'ai lu ce livre plus de fois que vous ne pensez. J'ai lu ce livre tant de fois que je le sais presque par cœur. Je vois bien que les anciens cardinaux prennent une grande autorité sur les derniers reçus, puisque, vous ayant écrit beaucoup de fois sans avoir reçu une de vos lettres, vous vous plaignez de ma paresse, VOIT. *Lett.* 10. Cela est merveilleux, qu'une personne qui n'écrit qu'en quatre ans une fois, le fasse de sorte, quand elle l'entreprend, qu'il semble qu'elle y ait toujours étudié, et que, durant tout ce temps, elle n'ait pensé à autre chose, ID. *ib.* 54. Tentons une autre fois la faveur de son eau, ROTR. *Herc. mour.* IV, 2. Il faisait infinies fois des prières séditieuses, BOSS. *Var.* 10. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'Amurat, après cette victoire, retourna dans sa solitude, qu'il abdiqua une seconde fois la couronne, qu'il fut une seconde fois obligé de la reprendre pour combattre et pour vaincre, VOLT. *Mœurs*, 89. On a cherché bien des fois quel était le meilleur.... DUCLOS, *Consid. sur les mœurs*, XIV. Voici la première fois de ma vie où j'ai pu vous écrire sans crainte, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. Je l'ai déjà dit, c'était de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et toutes ses fureurs, ID. *Conf.* IX. Je n'entends pas de fois les airs ravissants et mélancoliques d'un rossignol caché sous un feuillage que je ne sois tenté de croire.... B. DE ST-P. *Étude* 1. || Ne se pas faire dire une chose deux fois, se hâter de la faire, soit par désir, soit par crainte. L'Espagnol ne se fit pas dire la chose deux fois, SCARR. *Rom. com.* I, 9. Et que, si d'un malheur il ne veut être cause, Il ne se fasse pas deux fois dire une chose, MOL. *Éc. des maris*, II, 11. || Dans le même sens: Il ne faut pas, il ne faudrait pas le lui dire deux fois, il se hâterait de profiter de la permission, etc. || Une fois, deux fois, se dit dans les enchères. À cent francs, ce meuble, une fois, deux fois. || Par extension dans l'usage ordinaire. Une fois, deux fois, trois fois, encore une fois; pour la dernière fois; expressions par lesquelles on insiste, on enjoint. Ah çà! une fois, deux fois, en voulez-vous, n'en voulez-vous pas? La Beauce avait jadis des monts en abondance.... Et messieurs les Orléanois Dirent au Sort, tous d'une voix, Une fois, deux fois et trois fois, Qu'il eût à leur ôter la peine De monter, de descendre et remonter encor, LA FONT. *Lettre* VII. La charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive et abstraite, BOURDAL. 12[e] *dim. après la Pentec. Domin.* t. III, p. 319. || Par exagération. Vingt fois, cent fois, cent et cent fois, mille fois, mille et mille fois, plus de vingt, de cent, de mille fois, c'est-à-dire fort souvent, un très-grand nombre de fois. Hermione elle-même a vu plus de cent fois Cet amant irrité revenir sous ses lois, RAC. *Andr.* I, 1. Vingt fois depuis huit jours J'ai voulu devant elle en ouvrir le discours, ID. *Bérén.* II, 2. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse et le repolissez, BOIL. *Art p.* I. || 2° Dans le langage poétique ou élevé. Ô jour trois fois heureux, RAC. *Esth.* I, 1. Heureux, cent fois heureux, ceux que Laubardemont faisait condamner à huis clos par ordre de Son Éminence! ils étaient opprimés, mais non déshonorés, P. L. COUR. *Réponse aux anonymes*, n° 1. || 3° Il se dit particulièrement de quantités qu'on répète ou qu'on multiplie ou que l'on compare à d'autres. Deux fois trois font six. Quatre pris quatre fois donne seize. Le nombre de fois qu'une quantité est renfermée dans une autre. Ce corps est une fois plus long que l'autre. J'ai fait deux fois plus, deux fois moins, deux fois autant de chemin que vous. Combien la moisissure est-elle contenue de fois dans le cèdre, la mite dans l'éléphant, la puce d'eau dans la baleine, un grain de sable dans le globe de la terre, un globule de lumière dans le soleil? BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 205, dans POUGENS. || Fig. Avoir deux fois, cent fois raison, être parfaitement assuré de son fait. Ne critiquez Corneille que lorsque vous aurez deux fois raison, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 janv. 1762. || 4° Une fois, une fois pour toutes, une bonne fois, c'est-à-dire décidément, définitivement. Je tiens à ce que j'ai une fois résolu. Si une fois je parviens à le découvrir. Et si le diadème une fois est à nous, CORN. *Nicom.* I, 5. Soupirant une bonne fois pour n'avoir pas à y retourner sitôt, elle commença ainsi son histoire, SCARR. *Rom. com.* II, 3. Pour y mettre un bon ordre, une bonne fois pour toutes, SÉV. 595. Je vous prie de vous désabuser une fois pour toutes de la pensée où vous êtes, BOSS. *Lett. abb.* 71. Parlez franchement à ces messieurs une fois pour toutes, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 21 déc. 1701. Cependant voulez-vous qu'avec moins de contrainte L'un et l'autre une fois nous nous parlions sans feinte? RAC. *Brit.* I, 2. Si ma fille une fois met le pied dans l'Aulide, Elle est morte.... ID. *Iphig.* I, 1. Pour confondre une bonne fois une erreur si universelle, MASS. *Carême, Samar.* || Vingt fois, cent fois, mille fois pour une, se dit d'une chose qu'on a été trop souvent obligé de faire ou de dire. Je vous ai dit cela cent fois pour une, et il faut encore que je vous le répète? || 5° Avec *par*. Vous m'avez par deux fois rendu le diadème, CORN. *Pomp.* IV, 3. Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux, RAC. *Phèdre*, I, 3. || 6° Avec *à*. C'est elle, et je me rends, monsieur, à cette fois, CORN. *Ment.* III, 5. Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître, ID. *Cid*, II, 2. Elle retire ses chers enfants, et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie, BOSS. *Reine d'Anglet.* Elle se montre au monde à cette fois, mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités, ID. *Anne de Gonz.* Race infidèle, me connaissez-vous à cette fois? suis-je votre roi, suis-je votre juge, suis-je votre Dieu? ID. *ib.* La frayeur les emporte; et, sourds à cette fois, Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix, RAC. *Phèdre*, V, 6. Je ne me souviens plus du tout des vers de Cartouche, et tu me les enverras à la première fois, MIRABEAU, dans BESCHERELLE, à l'article *à*. || Fig. À deux fois, *loc. adv.* Avec attention, avec réserve, avec lenteur. Y regarder à deux fois, bien réfléchir, ne pas se hasarder en une affaire périlleuse. || N'en pas faire à deux fois, ne pas hésiter. Courtin n'en fit pas à deux fois, il rendit du sien ce qu'il crut avoir imposé de trop à chaque paroisse, ST-SIM. 42, 237. || 7° Avec *pour*. Cela est bon pour une fois. Nous nous vîmes alors pour la première fois. Soleil, je viens te voir pour la dernière fois, RAC. *Phèdre*, I, 3. || Pour une fois, dans une phrase négative, signifie que la chose est arrivée plus d'une fois. Ce n'est pas pour une fois que des solitaires, que des pénitents, que des justes se sont pervertis.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 114. Cela [une pluie d'étoiles filantes] n'a pas été vu pour une fois à la Chine; j'ai trouvé cette observation en deux temps assez éloignés, FONTEN. *Mondes*, 6[e] *soir.* || 8° Par fois: on écrit aujourd'hui parfois (voy. ce mot.) || 9° D'autres fois, en d'autres moments. Il est gai d'ordinaire, mais, d'autres fois, il est abattu. || 10° Une fois, jadis. Il était une fois un roi et une reine qui.... Enfants, il était une fois Une fée appelée Urgande, BÉRANG. *Petite fée.* || Il signifie aussi dans une certaine occasion, à une certaine époque. J'étais une fois à lire, lorsque.... Une fois que je passais près de lui, il m'appela. || 11° Toutes les fois que ou à toutes les fois que, aussi souvent que. On sentira qu'à toutes les fois que le cœur s'accourcira, il pressera le doigt, DESC. *Fœtus.* Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie, VOLT. *Louis XIV*, 12. || 12° Une fois que, *loc. conj.* Dès que, aussitôt que. Une fois que je serai parti. || Par ellipse. Une fois parti, je ne reviendrai plus. || On dit dans le même sens: dès qu'une fois, lorsqu'une fois. Dès qu'une fois j'aurai lu le livre, je le lirai. Lorsqu'une fois il se met à raconter ses campagnes, il ne finit plus. || 13° De fois à autre, *loc. adv.* De temps à autre. Il vient me voir de fois à autre. || 14° À la fois, tout à la fois, *loc. adv.* En même temps, ensemble. Ce jour nous fut propice et funeste à la fois, CORN. *Hor.* I, 2. Et mon cœur, qui doit tout et ne voit rien permis, Souffre tout à la fois deux tyrans ennemis, ID. *Œdipe*, IV, 5. Il mange, il conte, il plaisante, il interrompt tout à la fois, LA BRUY. V. Et je cours vous venger Et punir à la fois le cruel stratagème Qui s'ose de mon nom armer contre vous-même, RAC. *Iphig.* III, 6. Nous ne sommes pas comme les anciens Romains, qui étaient à la fois guerriers, jurisconsultes et philosophes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 23 nov. 1767. Quelque grande que soit la pluie, un petit oiseau n'en reçoit qu'une goutte à la fois, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. indienne.* || 15° Toutes fois et quantes, toutes et quantes fois, locution vieillie qui signifie toutes les fois que.... || Proverbes. Une fois n'est pas coutume. || Qui donne promptement donne deux fois. || Il n'y a que la première fois qui coûte.

— REM. Le substantif *fois* ne peut jamais être employé avec l'article sans qu'il y ait un adjectif entre ces deux mots. L'adjectif *tout* est le seul qui ne se mette pas à cette place; on le met devant l'article. Les phrases suivantes doivent donc être condamnées: Songez aux fois où il vous a battu; Je suis des fois obligé de me fâcher. Il faut: Songez aux nombreuses fois où il vous a battu; Je suis certaines fois obligé de me fâcher. Cependant, comme ici c'est une affaire d'usage et non de grammaire, on pourrait dire, correctement, mais d'une façon moins usitée: Songez aux fois qu'il vous a battu. J'ai marqué les fois qu'il est venu.

— HIST. XI[e] s. Guenes respont: ne vous à ceste feiz..., *Ch. de Rol.* || XII[e] s. Trois fois [il] le point; cil [le cheval] cort par tel vigor.... *Ronc.* p. 54. N'en soufrist plus à icele foiée, *ib.* p. 118. Par tantes foiz [j'] ai esté assailliz Que je n'ai mais pooir de moi defendre, *Couci*, V. Set feiedes en jur, loenge [je] dis à tei, *Liber psalm.* p. 197. De la geste Francor [j'] orrai à la foïe, *Sax.* VII. À mon pooir [je] vous ai conseillé mainte fie Et encor vous conseil.... *ib.* XX. || XIII[e] s. De lui [il] ne se voloit nule fois esloigner, *Berte*, XIX. En Hongrie en [pour cela] alerent messagier par deus fois, *ib.* LXI. Mainte fois [j'] en ai puis à lui raison tenue [parlé], *ib.* CXXIV. Chascuns me bati sa foïée [à son tour], Tant que l'eschine ai peçoiée [mise en pièces], *Ren.* 18831. Toutes les fois c'Adam feri En la mer, que beste en issi, Cele beste s'i retenoient, Quele que fust, et aprivoient, *la Rose*, V. 98. Ours ne lion n'est ne beste sauvage Qui, tel foiz est, ne fraigne son vouloir De faire mal et ennui et domage, *Eust. le peint.* Li bastart qui sont né en mariage, sont à le [la] fois [par fois] prové en le [la] maniere que noz deismes dessus, et à le [la] fois en autre maniere, BEAUM. XVIII, 14. Car li Turc ierent [étaient] jà el val de l'Escoler, Par dis fies cent mile, tant les peut-on esmer [estimer], *Ch. d'Ant.* VI, 1082. || XIV[e] s. Il avient qu'il aloit une foiz tout seul par un bois, ORESME, *Eth.* 44. Un malvais home fera plus de mal

dis mille fois que une malvaise beste, ID. *ib.* 208. Acheter à une fois conjoinctement quatre cens livrées de terre, DU CANGE, *auxilium.* Va s'ent Pietres li rois tout seul sans compaignie Par dessus Passefer [son cheval] qui.... Celui jour lui sauva par quatre fois la vie, *Guescl.* 15087. || XVe s. Une fois perdoient, le plus gagnoient [ils perdaient quelquefois et le plus souvent gagnaient], FROISS. II, II, 29. Mais allez ailleurs impetrer benefice, car de mon heritage vous n'aurez nient, et une fois pour toutes je vous le defends, ID. II, III, 22. Ce croquart chevauchoit une fois un jeune coursier fort embridé, ID. I, I, 325. Au voir dire et raconter, c'estoit grand'merveille de ce qu'ils faisoient [les pillards en campagne]; ils espioient, telle fois estoit, et bien souvent, une bonne ville ou un bon chastel, une journée ou deux loin; et puis s'assembloient vingt ou trente brigands.... ID. I, I, 324. Et firent si grand bruit de corner de leurs grands cors, tout à une fois, et de huer après, tout à une voix, que.... ID. I, I, 42. Si maintenant se partent à bon marché de nous, une autre fois retourneront-ils par autre parti en nos mains; si payeront lors une fois pour toutes, ID. II, III, 13. En son dangier [pouvoir] passer ainsi convient, Et tost ou tard chacun sa fois [son tour] y vient, ALAIN CHART. *Débat des 2 fortunes.* Et y eut aucuns qui dirent lors : regardez ce bon enfant Daulphin, qui met sa cornette en forme que les Armaignacs le font, il nous courroucera une fois, JUVÉN. *Charles VI*, 1413. C'est assez, troupe honorable, De ces gentils chants virois; Il fault se lever de table, Le reste en une aultre fois, BASSELIN, *Vau de Vire*, 14. A l'appetit le plus des fois [le plus souvent] de ceux qui ne l'ont point desservy [mérité], COMM. V, 18. Elle ne laissa pas de leur bailler toujours audience, chacun à sa fois, puisqu'ils la requeroient, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. || XVIe s. Il y en a trois fois autant, MONT. I, 182. Ils sacrifierent cinquante hommes tout à la fois, ID. I, 229. Ce à quoi les plus hardis penseroient à deux fois, MARG. *Nouv.* XVI. La carpe demenoit la queue fois à fois, DESPER. *Contes*, XXXVII. J'ay basty une cité qui en gloire et en grandeur d'empire sera une fois la premiere du monde, AMYOT, *Rom.* 45. Il ne luy fournissoit argent que bien escharsement et bien peu à la fois, ID. *Péric.* 68. Quand ils estoient une fois tumbez en la fang, ilz ne se pouvoient jamais plus relever, ID. *Timol.* 38. Ilz se vindrent joindre aux Insubriens, qui estoient plusieurs fois autant, ID. *Marcell.* 6.

— ÉTYM. Wallon, *fèie*; nam. *fie*; Hainaut, *fos*, *fau*; dauph. *vei*; provenç. *vetz*, *vegada*, *voguada*, *fetz*; espagn. et portug. *vez*; ital. *vece*. Le provençal et le vieux français présentent deux formes, l'une *fois*, *vetz*, l'autre *feiede*, *foïée*, *fiée*, *fie*, *vegada*. La première vient du latin *vices*, fois, avec changement du *v* en *f*, dans le français et même, pour une seule forme, dans le provençal; la seconde en est dérivée, comme si le latin *vices* avait donné *vicata*.

† 2. **FOIS** (foî), usité seulement dans cette locution qui a vieilli : prendre, saisir quelqu'un à fois de corps, le prendre, le saisir par le milieu du corps. On dit aujourd'hui à bras-le-corps. || On trouve à foi. Carillo me fit prendre à foi de corps par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque, RETZ, IV, 348.

— ÉTYM. Ce paraît être une corruption pour *faux* ou *faut* (voy. FAUX-DU-CORPS).

† **FOÏSME** (fo-i-sm'), *s. m.* Religion de Fo, en Chine (voy. FO).

FOISON (foi-zon), *s. f.* Extrême abondance. Il y a foison de fruits sur le marché. Je vois des foisons de religions en plusieurs endroits et dans tous les temps, PASC. *Pensées*, *Peuple juif*, 1, édit. FAUGÈRE. || A foison, *loc. adv.* En extrême abondance. Il la retrouve [sa femme] en bonne compagnie, Dansant, sautant, menant joyeuse vie, Et des muguets avec elle à foison, LA FONT. *Mari conf.* Or, une certaine année Qu'il en était à foison [des rats], Leur roi nommé Ratapon Mit en campagne une armée, ID. *Fabl.* IV, 6. A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse; Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison, J'espérais adoucir la force du poison, BOIL. *Sat.* III. Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison, ID. *ib.* VI.

— HIST. XIIe s. Il n'ot mie leans de chevaliers foison, *Sax.* VIII. || XIIIe s. Mais ele [la reine Blanche] en donne [de son bien] et depart à fuison, HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 13. Dont se commencirent li Venicien à croisier à moult grant foison, VILLEH. XLI. Ne vit-il mes si bon fromache; N'en plaint que la male foison [petite quantité], *Ren.* 7378. Contre lor cop n'ait [n'a] nule arme foison, *Gérard de Vienne*, v. 2813. Quanque lor toil ne m'a fuison [tout ce que je leur prends ne me suffit pas, ne me satisfait], Car je l'ai tot contre raison, *Partonop.* v. 2633. || XVe s. Là put on voir d'une part et d'autre belles envayes, belles rescousses, beaux faits d'armes et belles prouesses grand foison, FROISS. I, I, 177.

— ÉTYM. Bourguign. *fouson*; provenç. *fusion*; du lat. *fusionem*, flux, effusion; de *fusum*, supin de *fundere*, fondre (voy ce mot). La *foison* est ce qui se répand en abondance.

† **FOISONNANT, ANTE** (foi-zo-nan, nan-t'), *adj.* Qui foisonne. Substances foisonnantes.

† **FOISONNEMENT** (foi-zo-ne-man), *s. m.* Action de foisonner; augmentation du volume de certains corps, en passant d'un état à un autre. Le foisonnement de la chaux, passant de l'état de chaux vive à l'état de chaux en pâte. Quand on creuse un fossé, la terre qu'on en a retirée n'y rentrerait pas toute, parce qu'il y a eu foisonnement dans le déblai, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Foisonnement [abondance], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Foisonner.*

FOISONNER (foi-zo-né), *v. n.* || 1° Avoir à foison. Cette province foisonne en blés. Ne faut-il que délibérer, La cour en conseillers foisonne, LA FONT. *Fabl.* II, 2. || 2° Être à foison. L'accroissement ou le décroissement de ces peuples, le plus ou le moins d'ecclésiastiques, de moines ou religieux qui ne foisonnent que trop dans ce royaume, VAUBAN, *Dîme*, 185. De ces lieux où l'ennui foisonne, J'ose encore écrire à Paris, VOLT. *Épître* XXVI. Quant à nos sottises intestines, elles commencent à foisonner un peu moins dans ce moment-ci, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. Mes jeunes rivaux, ma chère, Ont un ciel si gai! Chez eux la rose foisonne, Chez moi le souci, BÉRANG. *Restaur.* || 3° Augmenter en volume. Les chaux grasses foisonnent beaucoup. || Se dit de la manière d'apprêter certains mets qui fait qu'ils fournissent davantage à manger, qu'ils font plus de profit. Une carpe à l'étuvée foisonne plus qu'accommodée d'une autre façon. || 4° Multiplier, produire des petits à foison. Les lapins foisonnent beaucoup. || L'anémone foisonne en graine. || Proverbe. Cherté foisonne, on ménage les choses quand elles sont chères; et aussi, les marchands apportent quantité de marchandises aux lieux où elles se vendent cher.

— HIST. XIIe s. Ne poreient pas foisonner [suffire] Les vis [les vivants] pour les mors enterrer, *Roman du Brut*, mss. f° 111, dans LACURNE. || XIIIe s. Ne puet parjure fusuner [prospérer], *Édouard le conf.* v. 4309. Et Diex li [à Largesse] fesoit foisonner Ses Liens, si qu'ele ne savoit Tant donner, cum el plus avoit, *la Rose*, 1142. Mestre Corras bien li sermone; Temporels chose ne foisonne; Tost est passé du soir au main [matin], RUTEB. II, 197. || XVe s. La cité de Poitiers est grand et esparse et n'estoit mie adonc foisonnée de gens, FROISS. I, I, 302. || XVIe s. ....car c'est celuy, par qui foisonnera Ton champ, ta vigne, et qui te donnera Plaisante loge entre sacrez ruisseaux, MAROT, I, 219. En semant les questions et les retaillant, on faict fructifier et foisonner le monde en querelles, MONT. I, 234.

— ÉTYM. *Foison*; bourg. *foisenai.*

† **FOISSIER** (foi-sié), *s. m.* ou **FOISSIÈRE** (foisiè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Baril où l'on dépose les foies de morue pour en retirer l'huile.

— ÉTYM. *Foie.*

FOL, FOLLE (fol, fo-l'), *adj.* Voy. FOU 1.

FOLÂTRE (fo-lâ-tr'), *adj.* || 1° Qui aime à faire gaiement de petites folies. Il n'est pas sans esprit; mais, né triste et pesant, Il veut être folâtre, évaporé, plaisant, BOIL. *Épît.* IX. Riez, Zélie, soyez badine et folâtre à votre ordinaire, LA BRUY. XIII. Je suis vieux, aveugle et sourd, et ces petits agréments ne rendent pas un homme excessivement folâtre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 juin 1763. || Substantivement. Laissons ce folâtre, qui ne cesse de crier contre les désordres, sans y apporter aucun remède, D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Jupiter le tragique.* || 2° Se dit aussi des choses. Air folâtre. Jeux folâtres. Une joie douce et pleine d'un ferme courage renaissait dans mon cœur; cette joie était bien différente de cette autre joie molle et folâtre dont mes sens avaient été d'abord empoisonnés, FÉN. *Tél.* IV.

— HIST. XIVe s. Icelle Marion, qui est non sensible et ainsi comme toute folastre, DU CANGE, *follis.* || XVe s. Au moins sera de moy memoire Telle qu'il est d'ung bon follastre, VILLON, *Grand testament.* || XVIe s. Et dort la petite folastre Dessus la gorge d'alebastre De sa dame.... MAROT, III, 152. On a grand tort de la peindre [la philosophie] d'un visage renfrongné.... il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et à peu que je ne die folastre, MONT. I, 175.

— ÉTYM. Dérivé de *fol*, avec la désinence approximative *astre*, sens qu'elle a pour *folastre* (presque fou) dans l'ancienne langue et dans le Berry *folâtre*, inconséquent, inconsidéré, mais qu'elle a perdu pour la langue actuelle.

† **FOLÂTREMENT** (fo-lâ-tre-man), *adv.* D'une manière folâtre. Voyant une beauté folâtrement accorte, RÉGNIER, *Sat.* VII.

— HIST. XVIe s. Courant folatrement parmi le jardin, YVER, p. 523.

FOLÂTRER (fo-lâ-tré), *v. n.* Faire le folâtre Les plaisirs nonchalants folâtrent à l'entour, BOIL. *Lutr.* II. Quand j'ai bien folâtré, je me livre au repos, FAVART, *Ninette*, 1, 4. Il [un enfant] va folâtrer par la chambre et me laisse pérorer, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Nul souci sur son front n'avait laissé son pli; Tout folâtrait en elle, et ce jeune sourire.... LAMART. *Harm.* IV, 10. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Il [le philosophe] rira, il follastrera, il se desbauchera avecques son prince, MONT. I, 185.

— ÉTYM. *Folâtre.*

FOLÂTRERIE (fo-lâ-tre-rie), *s. f.* Action, parole folâtre. Il fit mille folâtreries. Les jeux finis, l'*ikoussen* [courtisane] s'enveloppa dans un voile, me força, avec la folâtrerie des amours, à lui donner la main, CHATEAUB. *Natch.* VI. Souvent aussi les loups chassent pour leur propre compte; trois d'entre eux amusent une vache par leurs folâtreries; tandis que, naïvement attentive.... ID. *Amér. Chasse.*

— HIST. XVIe s. Notre jeunesse gaillarde, lassée des folatreries du soir, eust volontiers demeuré bien haute heure au lit, YVER, p. 573.

— ÉTYM. *Folâtrerie* suppose un adjectif *folâtrier*, dérivé de *folâtrer*. On a dit *folastrie* : On trouve la felicité par la guayeté et la folastrie, MONT. t. I, p. 415, dans LACURNE. *Folâtrie* est la forme correcte de *folâtre*; *folâtrerie* est un mot mal fait autorisé par l'usage.

† **FOLETTE** (fo-lè-t'), *s. f.* Sorte de petit bateau couvert qu'on voit sur les rivières.

FOLIACÉ, ÉE (fo-li-a-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui est de la nature des feuilles. || Terme de zoologie. Qui est en forme de feuille, en parlant de certains organes des insectes. || Terme de minéralogie. Qui se divise en grandes feuilles ou lames.

— ÉTYM. Lat. *foliaceus*, de *folium*, feuille.

† **FOLIAIRE** (fo-li-ê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient aux feuilles; qui naît d'elles ou sur elles. Aiguillon foliaire. Glande foliaire.

— ÉTYM. Lat. *folium*, feuille.

† **FOLIATION** (fo-li-a-sion), *s. f.* Terme de botanique. Moment où les bourgeons commencent à développer leurs feuilles. || Disposition des feuilles autour de la tige. || Arrangement des feuilles dans le bourgeon.

— ÉTYM. Lat. *folium*, feuille.

FOLICHON, ONNE (fo-li-chon, cho-n'), *adj.* Terme familier. Qui aime à se livrer à quelque gaie folie. Un esprit folichon. Que deviendra ton humeur folichonne? Que deviendront tant de jolis ébats? FONTEN. *Adrien et Marg.*

— SYN. FOLICHON, FOLÂTRE. Ces deux mots ont le même radical et ne diffèrent que par la finale; mais comme, dans folâtre, la finale *âtre* a perdu son sens approximatif, il n'y a plus de distinction dans la signification de ces deux mots; il y en a dans l'emploi : folichon est du style familier; folâtre est de tous les styles.

— ÉTYM. Dérivé badin de *fol*, *fou*, avec le suffixe *chon*, qui a le sens de diminutif.

† **FOLICHONNER** (fo-li-cho-né), *v. n.* Faire le folichon.

— ÉTYM. *Folichon.* *Folichonner* se trouve dans le *Dictionnaire comique* de Leroux et dans le parler du Berry.

1. **FOLIE** (fo-lie), *s. f.* || 1° Dérangement de l'esprit. Accès de folie. Un coin de folie. C'est une chose admirable que tous les grands hommes ont toujours quelque petit grain de folie mêlé à leur science, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. Sa folie est nouvelle et rare assurément, REGNARD, *Ménechm.* III, 11. Qu'est-ce que la folie? c'est d'avoir des pensées incohérentes et la conduite de même, VOLT. *Dict. phil. Folie.* || Aimer à la folie, aimer avec le sens

d'une passion qui n'a pas tout le sérieux nécessaire, on ne dirait pas aimer son père à la folie; on ne le dirait pas non plus d'un amant qui ressent une passion profonde. Je n'en voudrais pas, quoique je l'aime à la folie, HAMILT. *Gramm.* 7. Ce bon cardinal [Quirini] aime les louanges à la folie; il ressemble en cela à Cicéron, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 9 juin 1752. || La folie de la croix, ce qui, dans le christianisme, paraît insensé aux sages de la terre et forme pourtant le sens profond et mystérieux de la religion. Cette religion si grande en miracles, si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse, elle réprouve tout cela, et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signes, mais la croix et la folie, PASC. *Pens.* t. I, p. 415, édit LAHURE. || 2° Dans le langage médical, lésion plus ou moins complète et ordinairement de longue durée des facultés intellectuelles et affectives, sans trouble notable dans les sensations et les mouvements volontaires, et sans désordre grave ou même apparent des fonctions nutritives et génératrices. || Folie circulaire, ou mieux, folie à double forme, forme de maladie mentale caractérisée par la reproduction successive et régulière de l'état maniaque, de l'état mélancolique et d'un intervalle lucide, états dont chacun est plus ou moins prolongé. || Folie dépressive, dégoût de la vie, tendance au suicide. || Folie héréditaire, lucide ou morale, dite aussi folie raisonnante, folie instinctive, forme de folie avec tendance au suicide, à l'homicide, aux actes de cruauté, dans laquelle les malades ont non-seulement de longs intervalles lucides, mais encore se font remarquer par des situations mentales où il est difficile de les prendre en flagrant délit de déraisonnement. || Folie pénitentiaire, celle qui se développe dans les pénitenciers, les asiles, les prisons, les bagnes, etc. sous l'influence de la séquestration. || 3° Par exagération, absence de raison, extravagance, manque de jugement. La folie nous suit dans tous les temps de la vie; si quelqu'un paraît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune, LA ROCHEF. *Réfl. mor.* n° 207. .... C'est folie De compter sur dix ans de vie, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, Et, se laissant régler à son esprit tortu, De ses propres défauts se fait une vertu, BOIL. *Sat.* IV. Auriez-vous donc la folie d'exiger de votre amant une fidélité scrupuleuse et parfaite? — Oui, j'ai cette folie, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 461, dans POUGENS. Il [Courier] eut son grain d'ambition, son quart d'heure de folie comme un autre; la tête aussi lui tourna; mais cela ne dura guère, il en revint bientôt au mécompte, et corrigé pour toute sa vie, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 196. || 4° Action folle, idée folle. Qui fait une folie, il doit la faire entière, RÉGNIER, *Sat.* XI. Aussi bien Annibal nommait une folie De présumer la [Rome] vaincre ailleurs qu'en Italie, CORN. *Nicom.* V, 7. Oui, il nous a voulu faire accroire qu'il était dans la maison et que nous étions dehors; et c'est une folie qu'il n'y a pas moyen de lui ôter de la tête, MOL. *G. Dand.* III, 12. Je la vois disposée à faire une folie, qui est de partir sans lui, SÉV. 13. Faire une folie et se marier par amourette, c'est épouser Mélite, qui est jeune, belle, sage, économe, qui plaît, qui vous aime, qui a moins de bien qu'Ægine qu'on vous propose, LA BRUY. XIV. J'étais trop folle pour faire des folies, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 7. || Une tendre folie, une passion amoureuse. On s'est imaginé que ma mélancolie Vient moins d'une santé dès longtemps affaiblie, Que du reproche amer qu'en secret je me fais De n'être plus assez jolie Pour faire naître encor quelque tendre folie, DESHOULIÈRES, *Ép. chagrine au P. la Chaise.* || 5° Gaieté vive dans laquelle on fait ou dit des choses propres à divertir. Une aimable folie. Céliante : Elle est folle à l'excès. — Lisette : On plaît par la folie, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 1. Mon pinceau, trempé dans la lie, Sur tous les murs aurait écrit : Entrez, enfants de la folie; Plus on est de fous, plus on rit, A. GOUFFÉ, *Chanson.* Éveillons au hasard les échos de ta vie; Parlons-nous de bonheur, de gloire et de folie, Et que ce soit un rêve et le premier venu, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. la Nuit de mai.* || La Folie, personnage fictif qu'on représente sous la figure d'une femme joyeuse avec une marotte et des grelots. Le résultat de la suprême cour Fut de condamner la Folie [qui d'un coup avait rendu aveugle l'Amour] A servir de guide à l'Amour, LA FONT. *Fabl.* XII, 14. J'entends au loin l'archet de la Folie; Ô mes amis, prolongez d'heureux jours, BÉRANG. *Mon Carnaval.* || 6° Joyeusetés en paroles ou en actions. Elle me dit mille folies sur les plaisirs que vous avez, SÉV. 438. Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande, ID. 5 fév. 1690. Je me suis trouvé seul avec ma maîtresse; nous avons dit mille folies, mais hélas! nous n'en avons point fait, RICHELET. || Idées bizarres ou absurdes. Il débite toutes les folies qui lui passent par la tête. || 7° Écart de conduite. Folies de jeunesse. J'ai bien la mine, moi, de payer plus cher vos folies, MOL. *Scapin*, I, 4. Quelques-uns n'ont pas même le triste avantage de répandre leurs folies plus loin que le quartier où ils habitent; c'est le seul théâtre de leur vanité, LA BRUY. VII. Jadis ton maître a fait mainte folie Pour des minois moins friands que le tien, BÉRANG. *Célib.* || 8° Caricature, charge plaisante. On a fait une assez plaisante folie de la Hollande : c'est une comtesse âgée d'environ cent ans, elle est bien malade, elle a autour d'elle quatre médecins, ce sont les rois d'Angleterre, d'Espagne, de France et de Suède, SÉV. 150. || Écrit plaisant qui a un caractère de charge, de caricature. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité; les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 oct. 1767. || Au XVI° siècle, on appelait folies les épigrammes ou les contes épigrammatiques. || 9° Goût exclusif, passionné, idée en laquelle on se complaît. Chacun a sa folie. D'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là? SÉV. 37. J'ai ma folie, hélas! aussi bien que mon père, RAC. *Plaid.* I, 5. Je vous demande pardon, répondis-je; vous m'avez mis sur ma folie [croire que les planètes sont des mondes]; aussitôt mon imagination s'est échappée, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir.* C'était la folie des Égyptiens de se perdre dans une antiquité dont aucun autre peuple n'approchât, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 152, dans LACURNE. Maure, dit Blanca, ma folie [amour] pour toi passe toute mesure; sois chrétien, et rien ne pourra m'empêcher d'être à toi, CHATEAUBR. *Dern. Abencér.* || 10° Accointance charnelle. Avec quelqu'un as-tu fait la folie? LA FONT. *Lunettes.* || Faire folie de son corps, se dit d'une femme qui se livre. || Il se dit aussi des animaux en chaleur. Cette chienne est en folie. || 11° Folies d'Espagne, air qu'on dansait autrefois en Espagne avec des castagnettes du même nom; il est à trois temps, d'un mouvement modéré et d'une mélodie simple. Il danse ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne se peut représenter, SÉV. 24 juillet 1689. || Proverbes. Les plus courtes folies sont les meilleures. Il me fit voir les dangers auxquels je m'exposais, me dit que les plus courtes folies sont les meilleures.... J. J. ROUSS. *Conf.* IV. D'accord, mais les plus courtes folies.... — Sont les mauvaises; les plus suivies sont les meilleures; on s'épargne le moment de la réflexion, DANCOURT, *Impromptu de Surène*, sc. 18. || Il n'est si grande folie que de sage homme, c'est-à-dire quand les gens naturellement sages font des folies, ils les font plus grandes que les autres hommes.

— HIST. XI° s. Dous [deux] sunt percener [copropriétaires] de une erité, e est l'un enplaidé senz l'aitre, e per sa folie si pert, *Lois de Guill.* 39. Et dist al roi : Guenes a dit folie, *Ch. de Rol.* XXXVI. Car vasselage par sens [avec prudence] n'est pas folie, *ib.* CXXIX. Empris [j']ai greignor [plus grande] folie, *Couci*, III. .... La folie [d'amour] Dont je m'ere [étais] gardez mainte saison, *ib.* XXIV. Pour une qu'en [j']ai haïe; [j']Ai dit aux autres [dames] folie, Comme irous [irrité], QUESNES, *Romancero*, p. 88. Et Gilemers d'Escot dit outrage et folie, *Sax.* XX. || XIII° s. Je di que c'est grant folie D'essaier ne d'esprouver Ne sa fame ne s'amie, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 126. Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, *Berte*, II. Il pourront bien savoir se il ont fait folie, *ib.* XC. En non Dieu, dist li quens, mius vaut folie laissiée que folie maintenue, *Chron. de R.* 189. L'en doit faire espenoir [payer] as fos [aux fous] lor folie, *Livre de just.* 84. Folie n'est pas vasselage [vaillance], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 235. Si comme les aucunnes qui s'en vont por fere folie de lor cors, BEAUM. LVII, 3. || XV° s. Il [Robert Salle] descendit [de son cheval], dont il fit folie [il eut tort], FROISS. II, II, 114. L'empereur s'en alla sans dire adieu, à la grant honte et follye du dit duc, COMM. II, 8. Les chansons se disoient publicquement à la louange des vainqueurs et à la follye du vaincu, ID. V, 2. || XVI° s. Les plus courtes folies sont toujours les meilleures, MARG. *Nouv.* XXI. Une follie est tost faicte, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II p. 233.

— ÉTYM. *Fol* (voy. FOU); provenç. *folia, follia, folhia, fulhia;* anc. esp. *folia;* ital. *follia.* L'ancienne langue disait aussi *folage* et *folor.*

2. **FOLIE** (fo-lie), *s. f.* Se dit de certaines maisons de plaisance auxquelles on adjoint le nom de celui qui les a fait construire, ou du lieu dans lequel elles sont situées; on y attache d'ordinaire l'idée qu'elles sont construites d'une manière bizarre ou qu'elles ont coûté beaucoup d'argent. La folie-Beaujon. La folie-Méricourt.

— ÉTYM. On y voit d'ordinaire le mot *folie.* Mais cela devient douteux quand on trouve dans des textes du moyen âge : *foleia quæ erat ante domum*, et *domum foleyæ*, et *folia Johannis Morelli;* le soupçon naît qu'on a là une altération du mot *feuillie* ou *feuillée.*

FOLIÉ, ÉE (fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Garni de feuilles. || Terme de pharmacie. Qui est réduit ou préparé en forme de feuilles. || Terre foliée mercurielle, l'acétate de mercure. || Terre foliée de tartre, l'acétate de potasse.

— ÉTYM. Lat. *foliatus*, de *folium*, feuille.

† **FOLIIFÈRE** (fo-li-i-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des feuilles.

— ÉTYM. Lat. *folium*, feuille, et *ferre*, porter.

† **FOLIIFORME** (fo-li-i-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une feuille.

— ÉTYM. Lat. *folium*, feuille, et *forme.*

† **FOLIIPARE** (fo-li-i-pa-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit des feuilles. Bourgeons foliipares.

— ÉTYM. Lat. *folium*, feuille, et *parere*, produire.

FOLIO (fo-li-o), *s. m.* || 1° Synonyme de feuillet, c'est-à-dire une feuille de papier considérée par rapport à ses deux pages; il se dit en parlant de registres, de manuscrits. || Folio recto, ou, simplement, recto, la première page du feuillet. Folio verso, ou, simplement, verso, la seconde page du feuillet. || 2° Terme d'imprimerie. Le chiffre qui numérote chaque page. Vérifier, changer les folios. || *Au plur.* Des folios. || 3° In-folio, voy. ce mot à son rang.

— ÉTYM. Ablatif du lat. *folium*, feuille d'arbre et, par extension, feuille de papier.

† **FOLIOLAIRE** (fo-li-o-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient aux folioles; qui tient de la nature des feuilles. Stipules foliolaires.

— ÉTYM. *Foliole.*

FOLIOLE (fo-li-o-l'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée. La feuille du trèfle est composée de trois folioles. || 2° Les pièces du calice, nommées aussi sépales, et celles de l'involucre.

— ÉTYM. Lat. *foliolum*, diminutif de *folium*, feuille.

† **FOLIOLÉ, ÉE** (fo-li-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui se compose de folioles ou en porte. On dit : unifoliolé, bifoliolé, multifoliolé, etc. en parlant d'un pétiole ou d'une feuille à une, deux, plusieurs folioles.

— ÉTYM. *Foliole.*

† **FOLIOT** (fo-li-o), *s. m.* La partie du ressort qui pousse le demi-tour, dans les serrures auxquelles on donne un tour et demi.

† **FOLIOTAGE** (fo-li-o-ta-j'), *s. m.* Action de folioter.

— ÉTYM. *Folioter.*

† **FOLIOTER** (fo-li-o-té), *v. a.* Mettre les folios aux pages d'un ouvrage qu'on imprime, à des registres, à un manuscrit. Un registre folioté.

— REM. Dans les registres et manuscrits, folioter est différent de paginer : c'est compter les feuillets et non les pages; mais en termes d'imprimerie, folioter est synonyme de paginer.

— ÉTYM. *Folio.*

† 1. **FOLLE** (fo-l'), *s. f.* Terme de pêche. Filet à larges mailles, qui sert à prendre des raies et autres poissons plats. Les folles auront leurs mailles de cinq pouces en carré, *Ordonn.* août 1681. || Demi-folle, sorte de filet, ayant les mailles plus serrées que la folle. || La folle sert aussi à prendre des tortues. Le soir j'allai voir mettre la folle, c'est-à-dire le filet que l'on tend pour prendre des tortues, LABAT, *Nouveau voyage aux îles*, 1re partie, ch. 12.

— ÉTYM. Est-ce le latin *follis*, sac? Le fait est que dans un texte cité par du Cange on trouve *follis* avec le sens de souricière.

† 2. **FOLLE** (fo-l'), *s. f.* Rocher que l'on rencontre en exploitant la houille.

† 3. **FOLLE** (fo-l'), *s. f.* Folle blanche, cépage consacré presque exclusivement à la fabrication des vins qui produisent les célèbres eaux-de-vie de Cognac dans les Charentes et l'eau-de-vie d'Armagnac dans le Gers.

† **FOLLE-FEMELLE** (fo-le-fe-mè-l'), *s. f.* Nom vulgaire de l'*orchis morio, L.*

FOLLEMENT (fo-le-man), *adv.* D'une manière folle. Ils ont agi follement dans Israël, SACI, *Bible, Jerémie*, XXIX, 13. Ma fille, vous l'aimez follement [un fils], mais donnez-le bien à Dieu, afin qu'il vous le conserve, SÉV. 104. Des jugements d'autrui nous tremblons follement, BOIL. *Épît.* III. Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrète, ID. *Art p.* II. Laisse tes ennemis s'endormir follement Sur le bruit de ta mort.... LAFOSSE, *Marius à Mint.* II, 2.

— HIST. XIIIe s. Si s'en issirent à deroi, et chascierent les Commains une grant liue et plus mout folement, VILLEH. CXLII. S'il perdoit par son folement pledier, BEAUM. XLIII, 10. || XIVe s. Les choses se font folement, qui se font à l'esperance de fortune, *Ménagier*, I, 9. || XVIe s. Tu le loueras hautement et follement, et feras bruit des mains en lui applaudissant, AMYOT, *De la mauv. honte*, 8.

— ÉTYM. *Folle*, et le suffixe *ment*; provenç. *follamen*; anc. catal. *follament*; ital. *follemente.*

† **FOLLES** (fo-l'), *s. f. pl.* Pièces d'artillerie dont l'âme n'est pas droite, ainsi dites parce qu'elles sont comme folles et ne tirent pas droit.

FOLLET, ETTE (fo-lè, lè-t'), *adj.* || 1° Terme familier. Qui fait ou dit de petites folies. Si je questionnais le chevalier de Boufflers, je lui demanderais comment il a été assez follet pour aller chez ces malheureux confédérés, qui manquent de tout et surtout de raison, VOLT. *Lett. à Cather.* 82. Les grâces en petit corset, Les ris avec leur air follet, DESMAHIS, *Poés.* p. 127, dans POUGENS. || Substantivement. Par les yeux d'Annette L'amour m'a blessé; Elle est trop jeunette; Mais je suis forcé D'adorer la follette; Devrait-on charmer Avant l'âge d'aimer? *Mercure*, 1717, janvier, p. 220. || 2° Esprit follet ou, substantivement, follet, sorte de lutin familier plus malin que malfaisant. Il est au Mogol des follets Qui font l'office de valets, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Je ne sais quel esprit follet ou sage l'a fait savoir au pape, SÉV. 26 août 1677. Le follet fantastique erre sur les roseaux, V. HUGO, *Ball.* 2. || 3° Poil follet, poil rare et léger qui pousse avant la barbe. Malgré nous ce feu violet Lui [à Ascagne] grilla tout le poil follet, SCARR. *Virg.* II. || 4° Feu follet, flamme erratique produite par des émanations gazeuses qui, s'élevant soit des endroits marécageux, soit des lieux où des matières animales et végétales se décomposent, s'enflamment spontanément et n'ont que peu de durée. Tous les feux du firmament n'étaient que des feux follets en comparaison de ses charmes, VOLT. *Zadig*, 13. Tout y retrace mon enfance, Oui tout jusqu'à ces feux follets, BÉRANG. *F. follets.* || Fig. Chose fugace qui ne fait que passer. Cette passion n'est qu'un feu follet. Feu follet qui brilles pour nuire, Charme des mortels insensés, Esprit, je viens ici détruire Les autels que l'on t'a dressés, CHAUL. *Contre l'esprit.*

— HIST. XIIe s. [Un banc] Tot fet d'yvoire, painturé à argent; Li pecol [pieds] sont doré moult richement; A chascun ot un folet en estant, Harpent et notent, saillent menuement, *les Enfances Guillaume*, dans *Guill. d'Orange*, t. II, p. 18. || XIIIe s. Et li follet et les dryades R'ont les cuers de duel [deuil] si malades, Qu'il se tiennent trestuit por pris, Quant si voient lor bois porpris, *la Rose*, 18163. || XVIe s. Les poils folets de l'adolescence, MONT. III, 385.

— ÉTYM. Diminutif de *fol* ou *fou*; bourguign. *faulau* ou *follo*; Perche, *faulot*; provenç. et catal. *follet*; ital. *folletto.*

† 1. **FOLLETTE** (fo-lè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'arroche.

† 2. **FOLLETTE** (fo-lè-t'), *s. f.* Sorte de fichu à la mode vers 1722.

FOLLICULAIRE (fol-li-ku-lè-r'), *s. m.* Terme de dénigrement qui s'emploie pour journaliste. C'est un mal-vivant, répondit l'abbé, qui gagne sa vie à dire du mal de toutes les pièces et de tous les livres; il hait quiconque réussit, comme les eunuques haïssent les jouissants; c'est un de ces serpents de la littérature qui se nourrissent de fange et de venin; c'est un folliculaire. — Qu'appelez-vous un folliculaire? dit Candide. — C'est, dit l'abbé, un faiseur de feuilles, un Fréron, VOLT. *Candide*, 21. Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers, qui vont ramassant des ordures pour faire du papier, ID. *Dict. phil. Ana, anecdotes.* || *Adj.* Les aboyeurs folliculaires sont confondus alors, et le public est éclairé, VOLT. *Honnêt. littér. préambule.*

— REM. Folliculaire n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Voy. FOLLICULE 2.

1. **FOLLICULE** (fol-li-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Fruit capsulaire, membraneux et allongé, qui n'a qu'une seule suture, et qui résulte du plissement d'une feuille carpellaire sur elle-même. Le fruit du laurier-rose est un follicule. || Double follicule, fruit composé de deux follicules. || Follicules de séné, les gousses qui renferment la semence du séné, et qui sont plus purgatives que le séné lui-même. || 2° Cocon du ver à soie. || 3° Terme d'anatomie. Nom de glandes caractérisées par leur forme qui est celle d'un petit sac s'ouvrant à la surface de la peau ou d'une membrane muqueuse.

— HIST. XVIe s. Le follicule du fiel, PARÉ, *Introd.* 6. Prenez l'eau qui se trouve es follicules ou boursettes d'orme, ID. XXIV, 44.

— ÉTYM. Lat. *folliculus*, petit sac, diminutif de *follis*, poche, qu'on rapproche du grec θύλλις, sac.

† 2. **FOLLICULE** (fol-li-ku-l'), *s. f.* Petite feuille de papier. Je vous remercie d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître Aliboron, VOLT. *Lett. Lacombe libraire*, juin 1770.

— ÉTYM. Par *follicule*, Voltaire a voulu évidemment dire une petite feuille; pourtant il n'y a aucun moyen de tirer *follicule* soit du latin *folium*, soit du français *feuille*. C'est une faute née sans doute de ce qu'on a pris les *follicules* du séné pour de petites feuilles, tandis que ce sont de petites gousses. *Follicule* ne peut être que masculin et signifier petite gousse, petit sac (voy. FOLLICULE 1). Il y a un barbarisme, soit que *follicule* ait donné naissance à *folliculaire*, ou *folliculaire* à *follicule.*

† **FOLLICULEUX, EUSE** (fol-li-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de médecine. Entérite folliculeuse, nom donné quelquefois à la fièvre typhoïde, quand on en place le siége dans les follicules de l'intestin grêle.

— ÉTYM. *Follicule.*

† **FOLLICULITE** (fol-li-ku-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des follicules.

— ÉTYM. *Follicule* 1, et la terminaison *ite* qui, en médecine, indique inflammation.

† **FOLLIER** (fo-lié), *s. m.* Terme de pêche. Bateau qui sert à la pêche aux folles.

— ÉTYM. *Folle* 1.

† **FOLLILAISSE** (fol-li-lè-s'), *s. m.* Terme de vénerie. La partie de viande qu'on lève le long des épaules du cerf. On trouve aussi folilet et follet.

— HIST. XVe s. Puis levera le collier que aucuns appellent follilaisse; c'est une char qui est demourée entre la hampe et les espaules, et vient tout entour par dessus l'os du long de la hampe sus le jargel, *Chasse de Gaston Phébus*, ms. p. 193, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fol l'y laisse* (à cause de la délicatesse supérieure de cette chair).

† **FOMENTATEUR, TRICE** (fo-man-ta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fomente des troubles, qui excite à la sédition, à la révolte. Lorsqu'il [Napoléon dans la retraite de Moscou] campait, sa conversation roulait sur les ministres vendus, disait-il, aux Anglais, lesquels ministres étaient les fomentateurs de cette guerre, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Fomenter.*

FOMENTATION (fo-man-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de médecine. Application d'un épithème chaud et liquide sur une partie du corps, au moyen d'une éponge, d'un morceau de flanelle ou d'un linge trempé dans le liquide. Faire des fomentations. Employer un médicament en fomentation.

— HIST. XVIe s. Fomentation est une evaporation ou estuvement.... la seiche ne differe point des sachets.... l'humide est faite de mesme matiere que l'embrocation, et differe seulement de la dite embrocation, quant à la maniere de l'appliquer, PARÉ, XXV, 29.

— ÉTYM. Provenç. *fomentacio*; espagn. *fomentacion*; ital. *fomentazione*; du lat. *fomentationem*, de *fomentare*, fomenter.

FOMENTÉ, ÉE (fo-man-té, tée), *part. passé.* || 1° Terme de médecine. Sur quoi on a fait une fomentation. La partie fomentée avec du vin tiède. || 2° Fig. Des passions fomentées et entretenues dans le cœur, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 373. Une vive émulation se mit entre les deux frères, fomentée encore par leur éloignement, qui les réduisait à ne se parler presque que dans des journaux, FONTEN. *Bernoulli.* Nous ne nous serions pas laissé consumer par une famine fomentée par nos ennemis, VERTOT, *Rév. rom.* II, p. 117. L'amour extrême de sa maison, l'aversion de sa rivale [la France], ses affections les plus chères [de Philippe IV d'Espagne], les plus fomentées, il n'en fallut pas moins pour le jeter dans une incertitude assez grande, ST-SIM. 81, 56.

FOMENTER (fo-man-té), *v. a.* || 1° Terme de médecine. Faire des fomentations sur une partie malade. On fomente le ventre dans la péritonite. || 2° En mauvaise part, entretenir, en parlant d'une substance dont l'application est nuisible. Ce remède fomente le mal au lieu de le guérir. || 3° Fig. Donner de la chaleur comme fait une fomentation, entretenir, exciter. Il faut, pour bien fomenter ce raccommodement, que vous demeuriez dans mon logis avec votre mari, HAUTEROCHE, *Coch. supposé*, sc. 18. Ils fomentent la guerre en demandant la paix, RACAN, *Psaume* XXXIV. Mais, avec cette mort, un trésor supposé.... Fomentent dans mon âme un soupçon légitime, MOL. *l'Ét.* II, 5. Il ne trouve pas de meilleur moyen que de fomenter les factions, BOSS. *Hist.* II, 7. Les bienfaits de Dieu méconnus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence, BOURDAL. *Purific. de la Vierge, myst.* t. II, p. 218. Il y aura toujours des barbares et des fourbes qui fomenteront l'intolérance; mais ils ne l'avoueront pas, et c'est avoir gagné beaucoup, VOLT. *Dict. phil. Tolérance.* Les passions aveugles que l'âme, ce principe de la connaissance, ne peut ni produire, ni fomenter, BUFF. *Nature des anim.* De nouveaux troubles ne seront-ils pas habilement fomentés pour justifier cette même procédure qui....? MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 17. || 4° Se fomenter, *v. réfl.* Être fomenté, entretenu. Une dangereuse et libertine critique se fomentait parmi nous; quelques auteurs catholiques s'en laissaient infecter, BOSS. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XIVe s. Et soit fomentée la plaie en vin chaud, H. DE MONDEVILLE, fo 57, *verso.* || XVIe s. Dieu, par sa misericorde, daignant à l'adventure, fomenter par ces benefices temporels les principes d'une telle quelle brute congnoissance que la raison naturelle nous a donnée de lui, MONT. II, 246.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *fomentar*; ital. *fomentare*; du lat. *fomentare*, de *fomentum*, action de réchauffer, contracté de *fovimentum*, de *fovere*, réchauffer.

† **FONÇAGE** (fon-sa-j'), *s. m.* Action d'enfoncer Le fonçage des pieux.

— ÉTYM. *Foncer* 1.

† **FONÇAILLES** (fon-sâ-ll', *ll* mouillées), *s. f. plur.* || 1° Planches qui portent la paillasse d'un lit. || 2° Pièces dont on fait le fond des tonneaux. Il se dit en opposition à longailles.

— ÉTYM. *Fond.*

† **FONCE** (fon-s') ou **FONCET** (fon-sè), *s. m.* Nom d'un bateau de rivière quelquefois très-grand, puisque Aubin (en 1702) constate qu'il y avait des foncets longs de 27 toises [52m,62], JAL. Pour un bateau d'aval, comme foncets, cabotiers, grandes toues et autres portant chefs ou quilles, arrivant dans les ports au-dessus du Pont-Neuf, *Déclar.* 22 oct. 1715, *tarif.*

— HIST. XVe s. Et apperceurent un fonsset, qui estoit en la riviere; et passoient ceux de la bastille de Brie oultre par dessus ledit fonsset, AL. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 115. || XVIe s. ....Autres navires qui naviguent par la mer que chascun congnoist, comme sont fonces, hourques, ANT. DE CONFLANS, *Faits de la marine*, art. *Rouen*, dans JAL.

1. **FONCÉ, ÉE** (fon-sé, sée), *part. passé* de foncer 1. || 1° Garni d'un fond. Tonneau foncé. || 2° Creusé. Puits foncé. || Trou foncé, trou pratiqué dans une pièce de bois, mais sans en percer toute l'épaisseur. || 3° Fig. Qui est de la nuance la plus sombre d'une couleur. Bleu, vert foncé Si le feuille-morte n'était pas trop foncé, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 26. La teinte de la partie supérieure du corps était plus foncée que la teinte de la partie inférieure, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 36, dans POUGENS. || Fig. Ses opinions sont d'un rouge foncé, il appartient au parti des démocrates les plus ardents, les plus radicaux. || Au XVIIe siècle on disait enfoncé (voy. ce mot à la remarque).

2. **FONCÉ, ÉE** (fon-sé, sée), *part. passé* de foncer 2. Qui a un certain fonds d'argent. Cet homme-là est foncé, il est bien foncé. Peu usité. || Fig. Habile en certaines choses. Vous ne l'embarrasseriez pas facilement sur ces matières, car il y est foncé, bien foncé. Peu usité.

† **FONCEAU** (fon-sô), *s. m.* || 1° Synonyme de

bossette, en parlant du mors du cheval. || 2° Rondelle de bois sur laquelle se construit le pot à fondre les matières servant à faire le verre. || 3° Petit vallon.

— HIST. XVI° s. Fonceau du canon [du mors], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fond.*

† **FONCÉE** (fon-sée), *s. f.* Terme d'ardoisière. Les parties qui forment le fond de l'ardoisière à mesure qu'on l'exploite.

† **FONCEMENT** (fon-se-man), *s. m.* Action de creuser dans la terre. Le foncement d'un puits au travers des sables mouvants et aquifères.

— ÉTYM. *Foncer 1.*

1. **FONCER** (fon-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : fonçant, fonçons), *v. a.* || 1° Mettre un fond à un tonneau. || Terme de cuisine. Préparer un morceau de pâte pour faire le fond d'un pâté, d'une tourte, etc. || 2° Terme de fabrique. Foncer la soie, faire baisser la soie après qu'elle a été levée pour y lancer la navette. || Foncer du pied, faire descendre tout l'assemblage des platines à plomb, dans les métiers à bas. || 3° Rendre unie autant que possible la pâte du pain de sucre. || 4° Foncer un puits, le creuser. || 5° Fig. Charger une couleur, la rendre plus sombre par la teinture. || 6° *V. n.* Fig. et populairement. Se jeter sur quelqu'un. Il a foncé sur moi. || 7° Se foncer, *v. réfl.* Devenir foncé. Cette couleur se fonce au soleil.

— HIST. XVI° s. Iceulx canons furent là assis et foncez par dessus [garnis d'un plancher], en maniere que toute l'autre artillerye et les gens de pied y passerent tous seurement, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, ms. f° 60, dans LACURNE. Les beaux peres ne portent point de chausses foncées [ayant un fond], RAB. *Pant.* II, 16. Il y a bien peu d'endroits en la terre qui ne soient foncez de pierre d'une espece ou d'autre, PALISSY, 42. Tonneaux foncés des deux bouts, O. DE SERRES, 222. Non, non, jamais une beste sauvage Ne mit rempart sur le bord des fossez ; Par elle aussi onc ne furent foncez [garnis de fonds, construits] Les grands vaisseaux vis à vis du rivage, PERRIN, *Poésies*, p. 61, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fond.*

2. **FONCER** (fon-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : fonçant, fonçons), *v. n.* Terme vieilli. Fournir des fonds, de l'argent. || Foncer à l'appointement, fournir aux dépenses nécessaires.

— HIST. XV° s. S'il plaist, s'il est beau, il suffit, S'il est prodigue de ses biens, Que pour le plaisir et deduit Il fonce, et qu'il n'espargne rien, COQUILLART, *les Droitz nouveaulx*. || XVI° s. Et fussiez vous le plus beau filz du monde, Il fault foncer [financer], ou je veux qu'on me tonde, Si vous mettez jamais pied à l'estrieu, J. MAROT, V, 246. Pour se redimer de cette vexation [refus de sépulture], les amis et heritiers du defunt estoient contraints foncer le poignet des officiaux, archidiacres et autres juges d'eglise [leur payer une somme], PASQUIER, *Recherches*, liv. III, p. 254, dans LACURNE. Les trahisons envers leurs adversaires qui foncent mieux à l'apointement et leur enflent mieux les bourses, H. EST. *Apol. pour Hérod.* p. 4. Pour estre aimé, il faut foncer pecune, ROG. COLLERYE, *Œuv.* p. 138, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fonds.*

† 1. **FONCET** (fon-sè), *s. m.* Voy. FONCE.

† 2. **FONCET** (fon-sè), *s. m.* Terme de serrurerie. Plaque de fer qui sert à couvrir les parties de la serrure dans lesquelles la clef tourne.

— ÉTYM. Sans doute un diminutif de *fond.*

† **FONCEUR** (fon-seur), *s. m.* Terme de fabricant de papier peint. Ouvrier qui fait le fond du papier avec la brosse, avant qu'il soit imprimé.

— ÉTYM. *Fond.*

FONCIER, IÈRE (fon-sié, siè-r'), *adj.* || 1° Qui est relatif à un fonds de terre. Propriétaire foncier. || Terme de droit coutumier. Seigneur foncier, celui qui était seigneur du fonds. || Justice foncière, juridiction qui appartenait au seigneur, bailleur du fonds. || 2° Qui est établi sur le fonds d'une terre. Rente foncière. Charges foncières. || Impôt foncier, impôt établi sur le fonds d'un terrain édifié ou non. || Crédit foncier, voy. CRÉDIT. || *S. m.* Le foncier, l'impôt foncier. Cette ferme acquitte tant de foncier. || 3° Avalanches foncières, celles qui, étant formées d'une neige très-compacte, détruisent tout ce qu'elles rencontrent. || 4° Fig. Qui pénètre jusqu'au fond. Un orgueil foncier qui étouffe la vertu dès sa semence, et, ne cessant de la persécuter, la corrompt non-seulement quand elle est née, mais encore quand elle semble avoir pris son accroissement et sa perfection, BOSS. *Concupisc.* 31. Examiner jusqu'à quel point Dieu a voulu que nous connussions le secret de son ouvrage, et s'il ne voit pas dans la nature des corps comme dans celle des esprits quelque chose de plus caché et de plus foncier, pour ainsi dire, que ce qu'il en a découvert à notre faible raison, ID. 6° *avert.* 29. || 5° Fig. Habile, qui connaît le fond des choses (sens vieilli). M. de Chevreuse était toujours en garde contre eux [les jésuites], comme plus foncier que M. de Beauvilliers, moins livré aux entreprises de Rome, ST-SIM. 306, 227. || 6° *S. f.* Foncière, lit d'ardoises. || 7° Foncière, terme de point d'Alençon (dentelle réseau), voy. FONDEUSE.

— HIST. XVI° s. Les titres, qualitez et noms des seigneuries ou cours foncieres sont divers ; car les unes sont dictes simplement foncieres, les autres très foncieres ; autres ont cours tenables par maires et eschevins ; les autres sont composées de sire et hommes ; et chacun demeure aussi pour ce regard en ses droits comme d'ancienneté, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 345. Le seigneur foncier est celui auquel les cens, saisines et desaisines, ou la rente fonciere, ou les loyers sont deus, d'autant qu'il est seigneur direct du fonds de la terre, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. *Fonds.*

FONCIÈREMENT (fon-siè-re-man), *adv.* || 1° À fond. Il sait foncièrement cette affaire. || 2° Dans le fond. Albergotti était un homme très-dangereux et foncièrement malhonnête homme, ST-SIM. 146, 129.

— ÉTYM. *Foncière*, et le suffixe *ment.*

† **FONCINE** (fon-si-n'), *s. f.* Sapin foncine, locution aujourd'hui inusitée, signifiant sapin pour faire les fonds. Pour un chariot chargé de sapin foncine entrant par eau, est dû.... *Déclarat.* 22 oct. 1716, *tarif.*

† **FONÇOIR** (fon-soir), *s. m.* Outil de forges en forme de marteau, dont la panne est tranchante.

— ÉTYM. *Foncer 1.*

FONCTION (fon-ksion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Action propre à chaque emploi. Vaquer à ses fonctions. Faire les fonctions de sa charge. Néron dit qu'il conserverait toujours au sénat sa fonction et sa dignité, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 387. Le discernement est la principale fonction du juge, et la qualité nécessaire du jugement, BOSS. *Sermons, Providence*, 1. Un roi pacifique qui ignore la guerre, est roi très-imparfait, puisqu'il ne sait point remplir une de ses plus grandes fonctions, qui est de vaincre ses ennemis, FÉN. *Tél.* V. Un roi doit gouverner en choisissant et en conduisant ceux qui gouvernent sous lui ; il ne faut pas qu'il fasse le détail ; car c'est faire la fonction de ceux qui ont à travailler sous lui, ID. *Tél.* XXII. Les hommes qui ont fait les fonctions de dieux sur la terre, ID. *ib.* XIX. Les chevaliers déclarés portaient les livrées de leurs maîtresses, leurs armes et quelquefois leurs noms ; leur fonction était de ne les point quitter en public et de ne les point approcher en particulier ; de leur servir partout d'écuyers, et, dans les carrousels, de chamarrer leurs lances, leurs housses et leurs habits des chiffres et des couleurs de chaque Dulcinée, HAMILT. *Gramm.* 4. Pausanias remplissait les fonctions de la royauté, comme tuteur et le plus proche parent de Plistarque, fils de Léonide, encore enfant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 298, dans POUGENS. || Par extension. Les saintes fonctions, l'accomplissement des saints devoirs de la religion. Mais un esprit ardent aux saintes fonctions, CORN. *Imit.* I, 25. Cessons de penser à notre héroïne pour admirer la tendresse et la piété de son illustre fille ; nous l'avons vue deux ans entiers dans toutes les fonctions de la charité : tantôt elle employait ses pieuses mains au soulagement de la malade, tantôt elle les levait au ciel pour demander à Dieu sa santé, FLÉCHIER, *Mme de Montausier.* || Fig. Faire fonction de, tenir lieu de. Ce couvercle fait fonction de soupape. || 2° L'emploi, la charge même. Fonction publique. Entrer en fonction. Je l'ai vu en fonction. || Il se dit en ce sens souvent au pluriel. Il a repris ses fonctions. Être dans l'exercice de ses fonctions. || 3° Dans l'économie animale et dans le langage ordinaire, l'action des différents organes. Les fonctions des sens. La fonction de cet organe, de ce muscle. Les connaissances qui résulteront un jour de l'application de la chimie à l'étude des corps vivants et de leurs fonctions, nous offriront peut-être contre nos maux des ressources que nous n'oserions prévoir aujourd'hui, CONDORCET, *Margraaf.* || Faire bien ses fonctions, bien manger, bien digérer, bien dormir, etc. Et son corps a, tout sain, libres ses fonctions, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || Par extension. On n'a tous deux [mari et femme] qu'un cœur qui sent mêmes traverses ; Mais ce cœur a pourtant ses fonctions diverses, CORN. *Poly.* I, 3. Ce changement est nécessaire à l'esprit pour remplir les fonctions de sa nature, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 237. On sent aisément que vouloir, juger, etc. ne sont que différentes fonctions de notre entendement, VOLT. *Lett. prince de Prusse, sur la liberté*, Cirey, oct. 1737. || 4° Dans le langage strict de la physiologie, mode d'action des appareils, acte spécial que chacun d'eux exécute. Chaque appareil n'accomplit qu'une seule fonction : l'appareil intestinal ne fait que digérer ; l'appareil respiratoire ne remplit pas d'autre fonction que celle de respiration. || Fonctions de la vie végétative, ou fonctions végétatives, celles qui sont relatives à la nutrition et à la reproduction. Fonctions de la vie animale ou fonctions animales, celles qui sont exclusivement propres aux animaux. || 5° Terme de mathématique. Une quantité est dite fonction d'une autre quand elle en dépend, que cette dépendance puisse ou non s'exprimer analytiquement. || 6° Terme de mécanique. Fonction des machines, l'accomplissement des conditions qu'une machine doit remplir pour exécuter tous les mouvements qui lui sont propres. || 7° Terme de chimie. Fonction d'un corps, l'ensemble des propriétés qu'il possède. || 8° Terme de typographie. Action de tremper le papier, de le remanier ; de garnir ou dégarnir les rouleaux, etc. pour les ouvriers qui travaillent à la presse. Se dit des impositions, corrections, épreuves, etc. pour les ouvriers compositeurs.

— HIST. XVI° s. A il le corps propre à ses fonctions, sain et alaigre ? MONT. I, 325.

— ÉTYM. Lat. *functionem*, de *fungor*, je m'acquitte.

FONCTIONNAIRE (fon-ksio-nê-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remplit une fonction. Un fonctionnaire public. Les hauts fonctionnaires.

— ÉTYM. *Fonction.*

† **FONCTIONNANT, ANTE** (fon-ksio-nan, nan-t'), *adj.* Qui est en train de fonctionner, qui peut fonctionner. Machine fonctionnante.

† **FONCTIONNEL, ELLE** (fon-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de physiologie. Qui a rapport aux fonctions. || Balancement fonctionnel, rapport existant entre l'énergie ou l'activité de deux ou plusieurs fonctions. || Maladie fonctionnelle, maladie supposée ne porter que sur les phénomènes dynamiques, et que, dans l'état actuel, on ne peut rattacher à l'état anatomique d'un organe lésé. || On dit dans le même sens : trouble fonctionnel.

— ÉTYM. *Fonction.*

† **FONCTIONNELLEMENT** (fon-ksio-nè-le-man), *adv.* || 1° Relativement à une fonction, à des fonctions, pour la même fonction. Ces personnes, ces objets sont liés fonctionnellement, LEGOARANT. || 2° Par rapport aux fonctions du corps. Étudier un phénomène vital, anatomiquement dans l'organe, fonctionnellement dans les effets produits.

— ÉTYM. *Fonctionnelle*, et le suffixe *ment.*

† **FONCTIONNEMENT** (fon-ksio-ne-man), *s. m.* Néologisme. L'action d'une machine, la manière dont elle fonctionne. La force de l'explosion [un coup de foudre] montre le bon fonctionnement du paratonnerre. || Il se dit aussi d'établissements. L'amortissement, dont le fonctionnement est depuis longtemps suspendu. || Il se dit enfin des organes du corps vivant. Le fonctionnement des glandes coïncide avec une accélération du cours du sang.

— ÉTYM. *Fonctionner.*

FONCTIONNER (fon-ksio-né), *v. n.* Faire sa fonction. Il se dit surtout du jeu des machines. Cette machine fonctionne bien. || Par extension. Son estomac fonctionne mal. || Il se dit aussi de certains établissements. L'amortissement a cessé de fonctionner. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. *Fonction*

FOND (fon ; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas excepté dans la locution de fon-t en comble ; au pluriel l'*s* se lie : des fon-z inconnus), *s. m.* || 1° Ce qu'il y a de plus bas dans une cavité, dans une chose [illegible]. Le fond d'un vase. Il roule au fond de l'abîme. Le fond des enfers. Et que la vérité, que chacun se propose, Est dans le fond d'un puits.... REGNARD, *Démocr.* I, 2. Ils racontent comment ils ont trouvé le fond de chaque ravin rempli de casques, de shakos, de coffres enfoncés, d'habillements épars, de voitures et de canons... SÉ-

GUR, *Hist. de Nap.* x, 8. || Toucher au fond, toucher le point le plus bas, le plus enfoncé; et fig. toucher au terme. Cette fois on n'eut pas besoin d'aller les chercher au loin [les Russes].... ce fut une joie générale: enfin cette guerre vague, molle, mouvante, où nos efforts s'amortissaient, dans laquelle nous nous enfoncions sans mesure, s'arrêtait; on touchait au fond, au terme, et tout allait être décidé, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 6. || Terme d'architecture. Fond de cuve, creux dont les angles ne sont point carrés, mais arrondis. || Fossé à fond de cuve, celui qui est escarpé des deux côtés. || Fig. et populairement. Déjeuner, dîner à fond de cuve, déjeuner, dîner amplement. || Fig. et familièrement. Le fond du sac, ce qu'il y a de caché, de mystérieux dans une affaire. || Il ne faut point qu'on sache le fond de notre bourse, c'est-à-dire il ne faut pas qu'on sache ce que nous avons de bien. || Terme de marine. Fond de cale, la partie inférieure de la cale; autrefois fond de cale se disait pour la cale même. || Fig. et populairement. Être à fond de cale, être au bout de son argent ou de ses ressources. || **2°** Ce qui est, ce qui reste au fond. Le fond de cette bouteille est trouble. || **3°** Le sol sur lequel repose la mer, une rivière, etc. Un ordre, cher Osmin, L'a fait précipiter dans le fond de l'Euxin, RAC. *Bajaz.* I, 1. Un effroyable cri sorti du fond des flots, ID. *Phèd.* V, 6. Le Pô, depuis l'époque où on l'a enfermé de digues, a tellement élevé son fond que la surface des eaux est maintenant plus haute que les toits des maisons de Ferrare, CUVIER, *Rév.* p. 155. || Fig. C'est une mer sans fond et sans rive, se dit des choses qui dépassent la portée de l'esprit humain. || C'est une affaire, une question qui n'a ni fond, ni rive, c'est une affaire, une question fort embrouillée. || Couler à fond, voy. COULER. || Fig. Couler à fond, ôter le crédit, ruiner. Mme de Maintenon, à qui il [Harlay, archevêque de Paris] avait déjà déplu, l'avait coulé à fond, ST-SIM. 32, 112. Entrant alors dans toutes les vues de Grimm et de la coterie holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || On dit de même : Il s'est coulé à fond. || Traiter, expliquer complétement. C'est une matière qu'il faut couler à fond. Coulons à fond les prélats [achevons de parler des prélats] : M. de Troyes surprit le monde par sa belle et courageuse retraite, ST-SIM. 46, 31. || Couler à fond une affaire, l'achever complétement. || Terme de jeu. Couler les cartes à fond, tenir la main, avoir la main jusqu'à la dernière carte. || Aller à fond, écarter jusqu'à ce qu'il ne reste plus de cartes au talon. || **4°** Terme de mer. Superficie de la terre, au-dessous de l'eau, qu'on distingue par l'addition de divers autres mots, suivant la diversité des terres. On dit : fond de pré, lorsque la terre sous l'eau est couverte d'herbe; fond de vase ou vasard; fond de sable; fond de son, lorsque le sable est couleur de son; fond de bonne tenue, fond bon pour l'ancrage; fond de cour ou fond curé, se dit d'un fond de mer où il n'y a ni sable ni vase. || Sonder le fond, s'assurer avec la sonde de la nature du fond. || Donner fond, jetter l'ancre ou mouiller. Nous donnâmes fond par six brasses. || Hauteur d'eau. Il y a peu de fond. Vingt brasses de fond. || Haut-fond, fond qui s'élève presque jusqu'à la superficie de l'eau et où les bâtiments risquent de toucher. Nous présumons encore que non-seulement le Groënland a été joint à la Norvége et à l'Écosse, mais aussi que le Canada pouvait être uni à l'Espagne par les bancs de Terre-Neuve, les Açores et les autres îles et hauts-fonds qui se trouvent dans cet intervalle de mers, BUFF. 6e *époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 276, dans POUGENS. || Bas-fond, voy. BAS-FOND. || Les marins distinguent les basfonds des hauts-fonds, en ce qu'on peut naviguer sur les premiers, qui ne sont pas dangereux, tandis qu'on ne peut naviguer sur les seconds qui le sont; mais le langage vulgaire confond souvent, à tort, ces deux termes. Les voyageurs assurent que la navigation est très-difficile sur la mer Noire et sur la mer Caspienne, à cause de leur peu de profondeur et de la quantité d'écueils et de basfonds qui s'y rencontrent, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc.* || Petit-fond, la hauteur d'eau qui est sous un bâtiment. Être mouillé sur un petit-fond, se dit lorsqu'un bâtiment touche presque le fond de l'eau. || Terme de pêche. Pêcher par fond, se dit quand les haims ou les filets chargés de plomb reposent sur le fond de la mer. || Il se dit aussi à la pêche à la ligne. La pêche de fond. Une ligne de fond. || **5°** Terrain considéré par rapport à sa fermeté, à sa composition, pour fonder, bâtir, etc. Un fond d'argile. Bâtir sur un fond peu solide. || Terme d'architecture. Tourelle montant de fond, tribune montant de fond, tourelle, tribune, reposant sur des fondations, par opposition aux ouvrages d'encorbellement. || Fig. Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose, y compter fermement, s'en faire un appui, un auxiliaire. Puis-je faire aucun fond sur la foi qu'on me donne? CORN. *Sophon.* IV, 3. Quel fond prétendez-vous faire sur les paroles de ce bref? PASC. *Prov.* 17. Les choses sur quoi il est permis de faire fond, LA BRUY. X. Le peu de fond qu'il y a à faire sur les hommes, MASS. *Avent, M. du Péch.* Il ne faut point faire de fond sur ces récits populaires, MONTESQ. *Espr.* XXI, 11. || **6°** La partie la plus reculée, la plus profonde, la plus retirée. Le fond d'une boutique. Il y a beaucoup d'apparence que ce port est le même que celui où est aujourd'hui située la ville de Suez au fond de la mer Rouge, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 107, dans POUGENS. Il [Démocrite] alla chercher jusqu'au fond des Indes les richesses de l'érudition, et ne se soucia guère des trésors qu'il trouvait presque à sa porte dans un pays abondant en mines d'or et d'argent, ID. *ib.* liv. XXI, 1re part. ch. III, art. 2, § 2. Tranquille au fond du Louvre, et loin du bruit des armes, Mes sens d'un doux repos goûtaient encor les charmes, VOLT. *Henr.* II. Ruyter vient à son secours du fond du Zuiderzée, passe le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre, ID. *Louis XIV*, 13. J'ai porté mon courroux, ma honte et mes regrets Dans les sables mouvants, dans le fond des forêts, ID. *Alz.* II, 1. Candide, qui était naturellement curieux, se laissa mener chez la dame, au fond du faubourg Saint-Germain, ID. *Cand.* 22. Je ne saurais revenir de ma surprise qu'on fasse si bien des odes françaises au fond de l'Allemagne, ID. *Lett. au prince de Prusse*, déc. 1737. || Fig. Du fond de sa misère il crie vers le ciel. || Le fond d'un cloître se dit quelquefois pour un cloître, un couvent. Il alla mourir au fond d'un cloître. || Le fond de l'œil, la partie la plus profonde de l'œil. Le plus grand angle que puisse faire un objet dans l'œil est proportionné à la grandeur du fond de l'œil, BUFF. *Hist. nat. homme*, t. IV, p. 463, dans POUGENS. Le fond de l'œil est comme une toile sur laquelle se peignent les objets; ce tableau a des parties plus brillantes, plus lumineuses, plus colorées que les autres parties, ID. *ib.* p. 454. || Le fin fond, le fond le plus reculé. C'est-à-dire, mon cher, en fin fond de forêts, MOL. *Fâch.* II, 7. J'irais pour vous au fin fond de la France, VOLT. *Nan.* II, 5. En fin fond de province il l'a contrainte à fuir, LACHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, II, 9. || **7°** Côté de certaines cavités opposé à l'ouverture. Le fond de ce coffre est percé. Les panneaux qui forment le fond d'une armoire. || Boîte à deux fonds, à double fond, qui a un double fond, boîte qui s'ouvre des deux côtés, ou boîte qui, sous un premier fond, en a un autre, de sorte que l'on peut cacher quelque chose entre les deux. || Le fond d'un chapeau, la partie du chapeau opposée à l'ouverture. || L'assemblage de petites douves qui ferme un tonneau. Mettre un fond à un tonneau. || Le fond d'un carrosse, la partie opposée aux glaces du devant. N'est-ce pas pour être vu dans un même fond avec un grand? LA BRUY. XI. || Carrosse à deux fonds, celui où le siége qui est sur le devant est égal au siége qui est sur le derrière. Ma compagne et moi nous remplissions le fond de devant; celui de derrière était occupé par un homme âgé, indisposé, et par sa femme, MARIV. *Marianne*, 2e part. || **8°** Terme de marine. Fond d'un navire, la partie de la carène correspondante aux varangues. Il est nécessaire que vous preniez bien garde que cette frégate soit forte de bois par les fonds, et extrêmement légère à la voile, SEIGNELAY, *à Desclouzeaux*, 16 fév. 1678, dans JAL. || Fond de la hune, espèce de plancher que l'on porte sur le banc de la hune. || Fond d'une voile, partie inférieure comprise depuis le centre jusqu'à la ralingue d'en bas. || **9°** Un fond de lit, le châssis qui porte la paillasse. || Table de dessous d'un violon, d'une guitare. || Fond de bain, le linge dont on revêt par propreté l'intérieur d'une baignoire. || Un fond de pantalon, la partie de derrière. Mettre des fonds à un pantalon, à une culotte, garnir avec des pièces le derrière usé d'un pantalon, d'une culotte. || Morceau de mousseline ou d'autre étoffe destiné à recouvrir dans un bonnet le derrière de la tête. || Le fond d'un artichaut, le réceptacle charnu qui porte les feuilles, vulgairement un cul d'artichaut. Le fond d'un artichaut est formé et creusé en ligne courbe, et le nom de cul ne lui convient en aucune manière, VOLT. *Dict. phil. Cul.* || **10°** Terme de tisserand. La première ou plus basse tissure sur laquelle on fait un dessin ou un nouvel ouvrage. Velours à fond d'or. || Fig. Je ne le crois pas rampant [le sujet d'Irène]; mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du sublime; c'est un combat éternel de l'amour et de la vertu; le fond de l'étoffe est agréable, mais elle ne peut pas être nuancée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er janv. 1777. || L'étoffe même sur laquelle on fait quelque broderie. Broder sur un fond de satin, sur un fond vert. || **11°** Réseau qui sert d'assiette aux dessins pour les dentelles. || Terme de point d'Alençon. Le fond, point bouclé fait avec un fil plus gros que celui des autres points dans la dentelle réseau. || **12°** Terme de peinture. Le champ d'un tableau sur lequel les figures se détachent. Une figure qui se détache en brun sur un fond clair. || Terme de gravure. Fond blanc, se dit des blancs du papier que l'on conserve dans l'impression des estampes, etc. || Terme de peinture en bâtiments. Nom des premières couches, lorsque celles-ci sont recouvertes par d'autres que l'on nomme couches de teinte. || Par extension. Le fond de son plumage est brun, foncé aux pennes de l'aile, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 173, dans POUGENS. Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire, ID. *ib.* t. VI, p. 101. || **13°** Les plans les plus reculés d'un paysage. Le fond est occupé par des arbres, par une rivière. || La représentation du lieu de la scène dans un tableau. Un paysage sert de fond au tableau, fait le fond du tableau. Fond d'architecture. Des arbres occupent le fond du tableau. Sur le fond, une mêlée de combattants, DIDER. *Sal. de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 169, dans POUGENS. || **14°** Au théâtre, la décoration qui forme le fond de la scène. Toile de fond. Le fond représente une forêt. || **15°** Fond de miroir, le derrière du miroir. || **16°** Fig. Ce qui fait comme un fond, comme un fondement, comme quelque chose de permanent. Et n'est-ce pas sans doute un crime punissable De gâter méchamment ce fond d'âme admirable? MOL. *Éc. des femmes*, III, 4. C'est un fond de rage muette: un chien ne paraît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage, SÉV. 566. L'âme est indivisible, et on peut bien en diviser l'opération, mais non pas la partager dans son fond, BOSS. *Conn.* III, 2. En vertu de la sensation précisément prise, nous ne connaissons rien du tout du fond de l'objet, ID. *ib.* 8. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques [de grandeur et de gloire]; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fond en nous-mêmes, ID. *Duch. d'Orl.* Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est, par son fond, incapable d'élévation, ID. *ib.* Le culte des hommes morts faisait presque tout le fond de l'idolâtrie, ID. *Hist.* II, 6. L'humilité qui faisait le fond du christianisme, ID. *ib.* 12. Le divin est le fond de ces livres, ID. *ib.* 13. Jamais ils ne connurent le fond de l'art militaire, ID. *ib.* III, 5. Le fond y est le même [chez les grands] que dans les conditions les plus ravalées; tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent, LA BRUY. IX. Vous avez l'apparence de la piété, mais vous n'en avez pas le fond, MASS. *Carême, Culte*. Les plaisirs ne sauraient plus égayer ce fond de tristesse, ID. *Avent. Conc.* On ne voudrait pas flétrir une femme sur le fond de sa conduite, ID. *Carême, Médis.* La bonté n'était pas seulement une de ses vertus, c'était son fond; c'était lui-même, ID. *Or. fun. Dauphin.* Le fond de l'homme reste, il est partout le même; Persan, Scythe, Indien, tout défend ce qu'il aime, VOLT. *Scythes*, IV, 1. Arsinoé joue précisément le rôle de la femme du malade imaginaire, et Prusias celui du malade qui croit sa femme; très-souvent des scènes tragiques ont le même fond que des scènes de comédie, ID. *Comm. Corn. Rem. Nicomède.* L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salluste, y a mêlé quelques embellissements de roman; mais le fond en est très-vrai, ID. *Mœurs*, 186. Vous m'avez écrit de Moscou une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, ID. *Lett. Schouvalof*, 12 fév. 1768. Il est aisé de voir que *goddam* est le fond de la langue, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 6. Enfin, sans tous ces motifs d'ardeur, le fond de l'armée était bon, et toute bonne armée veut la guerre, SÉ-

GUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Populairement. Pour commencer, mangez un potage ; c'est ou cela fait un bon fond d'estomac. || Un fond de vérité, de raison, se dit pour exprimer qu'il y a quelque chose de vrai, de raisonnable dans une chose. Il y a un fond de vérité dans ses plaintes. || Venir au fond des choses, et, simplement, venir au fond, examiner complétement, s'expliquer sans détour. Cependant de quoi s'agit-il ? venons au fond, MASS. *Carême, Riche.* || On dit de même : entrer dans le fond, pénétrer le fond, trouver le fond. Pénétrons le fond de ses artifices, BOSS. *Hist.* II, 1. Nous trouverons le fond d'un si grand mystère, ID. *ib.* II, 10. || **17°** Terme de manége. Avoir du fond, se dit d'un cheval qui supporte un long exercice sans se fatiguer. || On dit dans le même sens qu'un homme a du fond, quand il peut supporter le travail, la fatigue, etc. En un autre sens on dit qu'il a du fond, quand il possède des connaissances solides. || **18°** Terme de procédure. Ce qui fait la matière du procès. Plaider, conclure, statuer, juger au fond. Le fond et la forme d'un acte. Souvent la forme emporte le fond. || **19°** Fig. Ce qu'il y a de plus intime, de plus caché dans le cœur. Et vous reconnaîtrez que dans le fond de l'âme Je prends comme je dois l'intérêt d'une femme, CORN. *Théod.* I, 4. Explique, explique mieux le fond de ta pensée, ID. *Héracl.* I, 3. N'est-ce point oublier ce qu'on vous doit d'honneur Que demander à voir le fond de votre cœur ? ID. *Sertor.* II, 2. L'apparence t'abuse, il m'aime au fond de l'âme, ID. *ib.* II, 3. Pour vous montrer le fond de toute mon estime, ID. *Suréna,* III, 2. L'homme ne voit les choses que par le dehors ; mais le Seigneur voit le fond du cœur, SACI, *Bible, Rois,* XVI, 7. Dans le fond de ton cœur je sais que tu me hais, RAC. *Brit.* V, 6. Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur, ID. *Phèdre,* IV, 2. La joie était au fond de son cœur, FÉN. *Tél.* VII. || **20°** Donner le fond aux peaux, les faire tremper à froid et les fouler dans une composition qui leur donne le lustre. || Donner le fond aux feuillets de baudruche, les humecter avec quelque liqueur aromatique, dans les ateliers où l'on réduit l'or en feuilles. || **21°** Cartes du premier fond, se dit des cartes qui forment la première nuance de blancheur et de finesse. || Cartes du second fond, celles qui offrent la plus faible nuance du blanc, tirant sur le gris. || **22°** Terme de tapissier. Tête ou ganse d'une frange sur laquelle se montent les ornements. || **23°** Faux-fond, plaque circulaire rapportée sur le palâtre d'une serrure, et sous laquelle est rivée la broche. || **24°** De fond en comble, *loc. adv.* De la base au sommet. Détruire un monument de fond en comble. Il bâtit de fond en comble celui de Jérusalem, et il en fit une très-forte citadelle, VOLT. *Dict. phil. Christianisme.* Ce fut dans ce temps-là même que la nouvelle ville d'Épidaure, sur la mer Adriatique, fut renversée de fond en comble, et le cours de la rivière sur laquelle elle était située fut changé et très-diminué, ID. *Triumv. Note.* L'opéra, qui vient d'être brûlé de fond en comble, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse,* 29 juin 1781. || Fig. Entièrement, radicalement. Ruiner une personne, un système de fond en comble. || **25°** À fond, *loc. adv.* Complétement, jusqu'au bout. Examiner les choses à fond, PASC. *Prov.* 3. Mille chapitres que nous n'avons pas le temps de traiter à fond, SÉV. 416. En ne me disant pas les choses assez à fond, BOSS. *Lett. Corn.* 34. S'il ne trouve pas jour à les frustrer à fond, LA BRUY. XIII. Le chevalier ne savait pas l'histoire à fond, HAMILT. *Gramm.* 8. Connaissant à fond ces deux méchants hommes, FÉN. *Tél.* XIII. Nous parlerons à fond quand j'aurai bu deux coups, DESTOUCHES, *Phil. mar.* II, 6. Il vaut mieux que les enfants sachent peu de choses, pourvu qu'ils les sachent à fond et pour toujours, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. I, ch. 3. || Familièrement. Dîner, souper à fond, dîner, souper amplement. Je vais souper à fond, puis je viendrai la prendre, et nous épouserons immédiatement après la danse, DANCOURT, *l'Opérateur Barry,* sc. 2. Si Mme d'Argental n'y retrouve pas la santé, si M. de Choiseul ne soupe pas à fond, si M. le coadjuteur a mal à la poitrine, VOLT. *Lett. d'Argental,* 7 août 1750. || Charger à fond, faire une charge à fond, se dit d'une troupe qui en attaque une autre avec impétuosité et acharnement. || Fig. et familièrement. C'est une charge à fond contre cet homme, contre ce système. || À fond de train, voy. TRAIN. || **26°** Au fond, dans le fond, *loc. adv.* En réalité. Dans le fond, il ne l'aimait point, SÉV. 479. Au fond le roi n'avait pas été content de la préférence qu'on avait donnée à la Fontaine sur Despréaux ; ces deux grands poëtes avaient été mis en concurrence pour la même place, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 29, dans POUGENS. Vous n'avez que votre âge, votre air et votre visage contre vous ; dans le fond je gagerais que vous avez les meilleures manières du monde, REGNARD, *Sérén.* 16. Larcher, qui vous a contredit sur je ne sais quelle sottise d'Hérodote, mais qui, au fond, est un galant homme, tolérant, modéré, modeste, et vrai philosophe dans ses sentiments et dans sa conduite, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 26 déc. 1772.

— REM. *Fond,* comme on voit à l'étymologie, est le même que *fonds;* l'*s* de ce dernier est l'*s* du nominatif de l'ancienne langue, *s* qui est restée par hasard comme dans quelques autres mots. On a voulu utiliser cette différence accidentelle pour établir entre *fond* et *fonds* une différence qui d'ailleurs n'existe pas dans *fundus,* lequel signifie à la fois fond et fonds. Mais, comme le sens radical et la prononciation sont les mêmes, il en résulte des rapprochements qui rendent parfois à peu près inextricable la distinction.

— HIST. XIe s. Envers les funz s'en turnerent alquant [quelques-uns], *Ch. de Rol.* CLXXVI. || XIIe s. Cil vont al fonz [de la riviere] sans nul arrestement, *Ronc.* p. 110. Lors s'entrelaissent courre parmi le font d'un val, *ib.* p. 193. || XIIIe s. L'en se dort le soir là où l'en ne scet se l'en se trouvera ou fons de la mer, JOINV. 210. Si lui en avint ainsi, que par la menoison [diarrhée] qu'il avoit, que il li convint le soir couper le fonz de ses braies [culottes], ID. 192. Por ce que dons n'a font, doit chascuns garder son aise et son pooir, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 418. || XVe s. On peignoit les masts des nefs du fond jusques au comble, FROISS. II, III, 36. Et puisque vous l'avez juré, tenez vostre parole, car, quoi qu'il me couste, j'en saurai le fond et qui peut avoir revelé mes secrets, ID. III, IV, 21. || XVIe s. Faire quelque chose du fin fond de son courage, MONT. I, 217. Il s'en alla au fin fond de l'Espaigne, ID. III, 169. C'est une question desbattue au fond par les academiques, ID. IV, 354. Ils meirent plusieurs de leurs vaisseaux à fond, AMYOT. *Péric.* 50. Estant donques Annibal descendu en ce fond de sac, Fabius, qui cognoissoit le païs.... ID. *Fab.* 15. Le fond de la terre y estoit bon, au moyen de quoy y avoit force arbres, ID. *Sylla,* 35. Deux cents lanciers vestus à la hongresque de Damas à fons d'or, D'AUB. *Hist.* II, 112. Le roi entreprend un retranchement de six pieds de gueule en ouvrage et en fonds, ID. *ib.* III, 219.

— ÉTYM. Provenç. *fons;* espagn. *fondo, fundo;* ital. *fondo;* du lat. *fundus,* qui signifie à la fois *fond* et *fonds,* et que les étymologistes rapprochent du grec πυθμήν, fond, πύνδαξ, creux d'un vase ; anc. haut all. *bodam ;* anc. scandin. *botn ;* sanscrit, *budhna.*

† **FONDAGE** (fon-da-j'), *s. m.* Action de fondre un métal, des minerais ; manière dont ils ont été fondus. Tout le monde sait que, quand on commence un fondage, on ne met d'abord qu'une petite quantité de mine, un sixième, un cinquième et tout au plus un quart de la quantité qu'on mettra dans la suite, BUFF. *Hist. min. Œuv.* t. VIII, p. 109, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Fondre.*

FONDAMENTAL, ALE (fon-da-man-tal, ta-l'), *adj.* || **1°** Qui sert de fondement, de fondation. Pierre fondamentale. Vous êtes destinée, ma chère fille, à être une pierre fondamentale de Saint-Cyr, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Maisonfort,* 6 févr. 1692. Saint Paul assure que Jésus-Christ est la pierre fondamentale de l'édifice, FÉN. t. III, p. 153. || **2°** Terme d'anatomie. L'os fondamental, le sacrum, ainsi dit parce qu'il sert de base au rachis. Je vous assure que j'ai une raison fondamentale [il avait un furoncle au derrière] de ne bouger d'ici, sur laquelle je n'ose appuyer, et qu'il n'est pas à propos de vous expliquer davantage, VOLT. *Lett.* 104. || L'os fondamental, s'est dit aussi du sphénoïde, parce qu'il occupe la base du crâne. || Substance fondamentale, portion de substance homogène ou striée, ou granuleuse, qui, dans un tissu, par exemple les cartilages, les os, est interposée aux cavités pleines de liquide ou de cellules. || Membrane fondamentale, couche de substance amorphe qui forme la paroi propre des culs-de-sac glandulaires ou des vésicules closes des glandes sans conduits excréteurs. || **3°** Fig. Qui joue dans une chose le rôle que joue le fondement dans un édifice. Principes fondamentaux. La loi fondamentale d'un État. C'était alors non-seulement un des points fondamentaux, mais encore, parmi les fondamentaux, un des premiers, BOSS. *Var.* X, § 6. Il n'y a rien de fondamental que les lois de la nature posées par Dieu même, VOLT. *Pol. et législ. Comm. sur l'Esprit des lois, loi salique.* || Terme de théologie. Articles fondamentaux, les dogmes que tout chrétien est obligé de professer sous peine de damnation. || **4°** Terme de musique. Son fondamental, note qui sert de fondement à l'accord. || Basse fondamentale, basse hypothétique qui, d'après le système de Rameau, devait avoir dans ses harmoniques toutes les notes des parties supérieures ; cette basse n'existait pas, et n'était ni écrite ni exécutée ; elle servait seulement à prouver la légitimité des accords employés. || Accord fondamental, celui dont la basse est fondamentale et dont les sons se trouvent arrangés selon l'ordre de leur génération, par opposition aux autres arrangements des mêmes notes, qui forment les accords renversés. || **5°** Terme de peinture. Ligne fondamentale, la base du tableau, nommée aussi ligne de terre. || **6°** Terme de cristallographie. Forme fondamentale, celle dont on peut faire dériver toutes les autres.

— HIST. XVIe s. Apollonius disoit que c'estoit aux serfs de mentir et aux libres de dire la verité ; c'est la premiere et fondamentale partie de la vertu, MONT. III, 52.

— ÉTYM. *Fondement.*

FONDAMENTALEMENT (fon-da-man-ta-le-man), *adv.* || **1°** Sur de bons fondements, sur de bons principes. Une maxime fondamentalement établie. || **2°** Au fond, essentiellement. L'établissement du prix des choses dépend fondamentalement de la raison du total des choses au total des signes, MONTESQ. *Esp.* XXII, 7. || **3°** Totalement, complétement. Provoquer une réforme qui modifie fondamentalement le système religieux, COURNOT, *De l'enchaînement, etc.* t. II, p. 143.

— HIST. XVe s. En son dernier an mit à ruine l'orgueilleuse Dinant ; la print en sept jours ; fut arse, et fondamentablement mise à neant, G. CHASTEL. *Eloge du bon duc Philippe.*

— ÉTYM. *Fondamentale,* et le suffixe *ment.*

FONDANT, ANTE (fon-dan, dan-t'), *adj.* || **1°** Qui a beaucoup d'eau, qui se fond dans la bouche. Une poire fondante. Des fruits fondants et sucrés. || Bonbons fondants, ou, substantivement, fondants, bonbons qui contiennent à l'intérieur une liqueur ou une pâte sucrée et parfumée. || Par analogie, il se dit d'aliments fort tendres. Une cuisse de chapon bouilli ruisselant de graisse et fondant, MARMONTEL, *Mém.* VI. || **2°** Qui est tout mouillé, ruisselant. Une jeune fille toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse voir, MOL. *Scap.* I, 2. || **3°** Terme de médecine. Médicament fondant, médicament interne ou externe auquel on attribue la propriété de résoudre les engorgements. || *S. m.* User de fondants. Comment vos fondants réussissent-ils ? adieu ; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience, VOLT. *Lett. Damilaville,* 16 oct. 1767. || Fondant de Rotrou, mélange de sulfate et d'antimoniate de potasse qu'on employait jadis en médecine. || **4°** *S. m.* Terme de chimie. Fondant ou flux, substance qui, fondant facilement, facilite la fusion de certains corps infusibles par eux-mêmes. Il s'agit, pour fondre le plus avantageusement qu'il est possible, de trouver d'abord quel est le fondant qui convient à la mine, et ensuite dans quelle proportion il faut lui donner ce fondant pour qu'elle se convertisse entièrement en fonte de fer et qu'elle ne brûle pas avant d'entrer en fusion, BUFF. *Hist. min.* t. VIII, p. 86, dans POUGENS. || Fondant, ou rocaille, ou roquette, noms donnés à l'émail quand il est incolore et sans mélange ; il est composé de sable siliceux, d'oxyde de plomb, de soude et de potasse.

— ÉTYM. *Fondre.*

FONDATEUR, TRICE (fon-da-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui a fondé une institution, un gouvernement, une religion, une doctrine, etc. Louis XIII est le fondateur de l'Académie française. Le grand empire dont il [Cyrus] a été le fondateur, BOSS. *Hist.* I, 7. Les fondateurs de cette liberté [de la Suisse] se nomment Melchthal, Stauffacher et Walter Furst ; la difficulté de prononcer des noms si respectables nuit à leur célébrité ; ces trois paysans, hommes de sens et de résolution, furent les premiers conjurés, VOLT. *Ann. Emp. Albert Ier.* Madame, un héros destructeur, S'il est grand, n'est qu'un grand coupable ; J'aime bien mieux un fondateur, L'un est un dieu, l'autre est un diable, ID. *Stances,* 21. Il paraît qu'il résulte de tout ce que j'ai rapporté que Pierre fut plus roi que père, qu'il sacrifia son propre fils aux intérêts d'un fondateur et

d'un législateur, et à ceux de sa nation, qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée sans cette sévérité malheureuse [la condamnation de son fils], VOLT. *Russie*, II, 10. Personne n'eut autant de célébrité et d'autorité chez les Scythes que le Gète Zamolxis; il fut le fondateur de la philosophie parmi eux, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Scythes*). Son frère murmurant Se fâche et d'un seul coup détruit ce long ouvrage [un château de cartes]; Et voilà le cadet pleurant. « Mon fils, répond alors le père, Le fondateur c'est votre frère, Et vous êtes le conquérant, » FLORIAN, *Fabl.* II, 12. || Fig. Cette analogie dont vous vous moquez, est la fondatrice des règles de la grammaire, DIDER. *Lett. à Galiani.* || 2° Plus particulièrement. Celui, celle qui a fondé quelque maison religieuse ou quelque hôpital et lui a donné un revenu fixe pour subsister. C'est aux fondateurs à donner le nom à leurs fondations, LEMAITRE, *Plaid.* 11, dans RICHELET. Vous, noble fondateur de pieux édifices, LEMERC. *Frédég. et Br.* II, 2. || Il se dit aussi de ceux qui fondent des lits dans un hôpital, des messes dans une église, des prix dans une académie, etc. || Fig. Ce n'est pas là l'intention du fondateur, se dit en parlant des choses qui se font contre l'intention de ceux qui en ont la direction, la disposition. || *Adj.* Membres fondateurs. Dames fondatrices.

— HIST. XIII° s. Lekele [laquelle] capelenie devant dite je nome come fonderesse, DU CANGE, *fundare*. Et li voldrent secors donner, Quant il dut les murs maçonner De Thebes, dont il fut fondierres, *la Rose*, 19945. || XIV° s. Devoz enrichissierres et fonderes d'abaies [le roi Dagobert], DU CANGE, *fundare*. || XVI° s. La deesse fondatrice de la ville d'Athenes choisit, à la situer, une temperature de païs qui feist les hommes prudents, MONT. II, 337.

— ÉTYM. Provenç. *fundator, fondador*; espagn. et portug. *fundador*; ital. *fondatore*; du latin *fundatorem*, de *fundare*, fonder. Dans l'ancien français, *fondiere* au nominatif, de *fundátor*; et *fondeor* au régime, de *fundatórem*.

FONDATION (fon-da-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'asseoir les fondements d'un bâtiment. Commencer la fondation d'un bâtiment. || 2° Par abus. Les fondements mêmes; en ce sens, il se dit souvent au pluriel. Les fondations ne sont pas bonnes. La fondation n'est pas achevée. Ce bâtiment a trois mètres de fondation. || Il se dit aussi du fossé, de la tranchée que l'on fait pour y placer les fondements. Creuser la fondation. La fouille des fondations. || 3° Fig. Action de créer quelque établissement. La fondation d'une colonie. La fondation d'un hôpital. La fondation d'une société savante. Je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la première année de la VII° olympiade, qui est l'an du monde 3253 et avant Jésus-Christ 751, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 1. Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire, VOLT. *Louis XV*, 19. ....la fondation d'un prix sur une question de chimie immédiatement applicable à la pratique des arts; car il voulait être utile encore aux sciences et au public après sa mort, CONDORCET, *Montigni.* || Il se dit, surtout au pluriel, de l'établissement même. Il [Pierre I^er] prévoyait ce qui arriverait à ses fondations et à sa nation si l'on suivait après lui ses vues, VOLT. *Russie*, II, 10. Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité; on dit que Dieu a créé le monde pour sa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut, ID. *Mme du Deffant*, 31 oct. 1770. || 4° Fonds légué pour une œuvre pieuse, ou charitable, ou louable d'une façon quelconque. Parcourrai-je les fondations qu'elle a faites en divers lieux? FLÉCH. *Aiguillon.* Il resta donc encore à la piété de la troisième race assez de fondations à faire et de terres à donner, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 10. Il a fait une fondation en faveur des pauvres étudiants qui passent à Bâle, et il l'a faite de son vivant, CONDORCET, *Daniel Bernoulli.* || Se dit très-souvent des prix d'académie.

— HIST. XIV° s. Comme toutes leurs chevances et fondations [revenu] soient sur les revenues de leurs vignes et autres labourages, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 448. || XV° s. Je le vous dirai pour mieux venir à la fondation de ma matiere, FROISS. II, II, 52. || XVI° s. Offrandes et fondations, AMYOT, *Solon*, 19.

— ÉTYM. Provenç. *fundacio, fondation*; espagn. *fundacion*; ital. *fondazione*; du lat. *fundationem*, de *fundare*.

† 1. **FONDE** (fon-d'), *s. f.* Terme de mer. Se dit par opposition à pleine mer.

— ÉTYM. Forme féminine de *fond*. L'ancienne langue avait *fonde*: Rome qui deüst estre De nostre loi la fonde, RUTEB. 233.

† 2. **FONDE** (fon-d'), *s. f.* Synonyme de fondic.

— HIST. XIII° s. Il bouterent le feu en la fonde là où toutes les marchandises estoient et tout l'avoir de poiz, JOINV. dans DU CANGE, *funda*.

— ÉTYM. Bas-lat. *funda*.

FONDÉ, ÉE (fon-dé, dée), *part. passé* de fonder. || 1° Dont on a fait le fondement. Un édifice fondé sur pilotis. || Fig. Mon trône n'est fondé que sur des morts illustres, CORN. *Héracl.* I, 1. Il fallut encore que cette ville célèbre [Rome], pour devenir une cité sainte et nouvelle, fût fondée sur le sang de ses apôtres, comme elle le fut autrefois sur le sang même de ses deux premiers fondateurs, MASS. *Panég. Ste Agnès.* || Fig. Un édifice fondé sur le sable, édifice qui ne paraît pas solide ni destiné à durer longtemps; et plus fig. un système spécieux, une doctrine mal sûre, dont la solidité est plus apparente que réelle. || 2° Bâti, construit. Il n'y avait encore que cinq mois que Pétersbourg était fondée lorsqu'un vaisseau hollandais y vint trafiquer; le patron reçut des gratifications, et les Hollandais apprirent bientôt le chemin de Pétersbourg, VOLT. *Russ.* I, 13. Te chasser du palais fondé par tes aïeux, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* II, 6. || 3° Fig. Établi sur, qui repose sur. Il a évité de dire rien qui ne fût fondé sur la tradition, PASC. *Prov.* 3. Je défendrai mes droits fondés sur vos serments, RAC. *Iphig.* IV, 6. Songez-vous, pour trancher d'inutiles discours, Que le bonheur d'Achille est fondé sur vos jours? ID. *ib.* V, 2. Une amitié qui n'est fondée que sur la vertu, FÉN. *Tél.* VI. Leur magnificence fondée sur la ruine des peuples, ID. *ib.* XVIII. || Fondé en.... se dit à peu près avec le même sens. Notre religion.... la plus fondée en miracles, prophéties.... PASC. dans COUSIN. La théologie de Grotius est fondée en raison et en pratique, BOSS. *Avert.* 6. || 4° Absolument. Qui est appuyé de raisons ou d'autorités. Cette nouvelle ne me paraît pas fondée, SÉV. 575. Il méritait que ses reproches fussent mieux fondés, HAMILT. *Gramm.* 8. Jugez si votre confiance est bien fondée, MASS. *Carême, F. légères.* M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmiliers, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 144. || Être fondé à, avoir des raisons plausibles de. N'avais-je pas raison de vous exhorter à imiter la sagesse et l'équité de ce célèbre magistrat? je ne suis pas moins fondé à vous dire: imitez, comme lui, la bonté de Dieu, FLÉCH. *Lamoign.* Sera-t-on fondé à prétendre que Racine n'ait pas su caractériser les hommes? VAUVEN. *Racin. et Corn.* Un bourgeois de Rome serait bien fondé à demander au pape des consuls, VOLT. *Mœurs*, 85. || 5° Dette fondée, dette de l'État inscrite à perpétuité sur le grand-livre. || 6° Substantivement. Un fondé de pouvoir, de procuration, celui qui est muni du pouvoir d'agir pour un autre, de la procuration d'un autre. || Absolument. Il ne se présente pas; mais y a-t-il un fondé?

FONDEMENT (fon-de-man), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Maçonnerie qui sert de base aux murs d'un édifice; il s'emploie beaucoup au pluriel. Asseoir les fondements sur le roc, sur pilotis. Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être, plus réel que l'être même, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ils posèrent les fondements du second temple, ID. *Hist.* I, 8. Renversa, détruisit jusqu'en leurs fondements Ces murs que du soleil ont bâtis les enfants, VOLT. *Alz.* II, 4. || Jeter les fondements d'un édifice, les construire; locution tirée de ce qu'on jette en quelque sorte les matériaux dans la fosse qui doit les recevoir. Il [François I^er] voulut bâtir le Louvre, mais à peine eut-il le temps d'en faire jeter les fondements, VOLT. *Mœurs*, 125. Ce fut dans ce terrain désert et marécageux [près de la Néva], qui ne communique à la terre que par un seul chemin, qu'il [Pierre I^er] jeta les premiers fondements de Pétersbourg, au soixantième degré de latitude et au quarante-quatrième et demi de longitude, ID. *Russie*, I, 13. || 2° *Au plur.* Il se dit quelquefois de l'excavation pour asseoir les fondements. Creuser les fondements d'une citadelle qu'on veut bâtir. || 3° Par extension. Les fondements d'une ville. Puissent tous ses voisins [de Rome] ensemble conjurés Saper ses fondements encor mal assurés! CORN. *Hor.* IV, 5. || Les fondements d'une montagne, la terre ou les roches sur lesquelles elle repose. || Abusivement. Les fondements de la terre, les parties profondes que l'on croyait soutenir la terre. C'est au Seigneur qu'appartiennent les fondements de la terre, et c'est sur quoi il a posé le monde, SACI, *Bible, Rois*, I, II, 8. Sur ses antiques fondements Venait-il ébranler la terre? RAC. *Athal.* I, 4. || 4° Fig. Le premier établissement d'un empire, d'un royaume, d'une doctrine. Il pose les fondements de son Église, BOSS. *Hist.* II, 6. Il jeta les fondements d'un grand empire, ID. *ib.* 7. C'est par là que les hommes apostoliques jetèrent les premiers fondements de la doctrine du salut, MASS. *Carême, Avenir.* || 5° Fig. Ce qui fait le fond, l'appui la base, le principal soutien. La tragédie a son fondement sur des guerres, CORN. *Ex. de Rod.* Il prend pour fondement de ses livres la vérité de la présence réelle, PASC. *Prov.* 16. L'histoire du peuple de Dieu qui fait le fondement de la religion, BOSS *Hist. Dessein gén.* Voilà comme ces hypocrites abusaient de l'Écriture sainte, et avec leur feinte douceur renversaient tous les fondements de l'Église et des États, ID. *Var.* XI, § 94. Les arts.... qui servaient de fondement à la vie humaine, ID. *Hist.* I, 1. Sur tant de fondements sa puissance établie Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie, RAC. *Brit.* III, 3. Dieu protége Sion: elle a pour fondements Sa parole éternelle, ID. *Athal.* III, 8. Vous renversez le fondement de votre salut éternel, MASS. *Carême, Pardon.* Voilà ce que plusieurs historiens disent qu'on ne peut nier qu'en renversant tous les fondements de l'histoire; mais il est sûr qu'on ne peut le croire sans renverser les fondements de la raison, VOLT. *Mœurs*, 45. || 6° Fond, confiance. Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié. Elle [la vie] vous manquera comme un faux ami au milieu de vos entreprises; et vous faites fondement sur elle comme si elle était bien sûre et fidèle à ceux qui s'y fient, BOSS. 1^er *sermon, Purification*, 1. || 7° Cause, raison, motif. La règle de l'unité de jour a son fondement sur ce mot d'Aristote, que la tragédie doit renfermer la durée de son action dans un tour de soleil, ou tâcher de ne le passer pas de beaucoup, CORN. 3° *disc.* L'unique fondement de cette aversion, ID. *Rodog.* II, 3. Cela sert de fondement à l'offre, ID. *Ex. d'Héracl.* Théodore commande et hait sans fondement, ROTR. *Bélis.* II, 1. Que notre âme au sortir d'un roi Entre dans un ciron ou dans telle autre bête.... Sur un tel fondement le bramin crut bien faire De prier un sorcier qu'il logeât la souris, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Avez-vous, pour le croire, un juste fondement? MOL. *Mis.* IV, 2. Ah! cherche un meilleur fondement Aux consolations que ton cœur me présente, ID. *Psyché*, II, 1. Toutes vos peines sont sans fondement, BOSS. *Lett. Corn.* 89. C'est là de tous nos maux le fatal fondement, BOIL. *Épît.* III. || Vérité, réalité. Ô ciel! de ce discours quel est le fondement? RAC. *Bajaz.* III, 4. Que mon cœur, chère Ismène, écoute avidement Un discours qui peut-être a peu de fondement! ID. *Phèd.* II, 1. || 8° Nom vulgaire de l'extrémité du gros intestin ou anus. Un employé aux mines de diamants du grand Mogol trouva le moyen de s'en fourrer un dans le fondement, ST-SIM. 466, 126. Le Seigneur vous enverra des démangeaisons au fondement, VOLT. *Phil.* II, 102.

— HIST. XII° s. Les fundemenz des munz sont esmeuz et crodlez, kar nostre sires est curuciez, *Rois*, p. 205. || XIII° s. Reproche pardurable leur dona Dieux, que par le fondement d'arrieres sanioient [saignaient] par lunoison, *Psautier*, f° 96. Pour apostumes et autres maladies ki avienent u fondement, ALEBRANT, f° 13. Si redist aillors l'escriture Que de tout le femenin vice Li fondement est avarice, *la Rose*, 16548. || XVI° s. La guerre n'a aultre fondement parmy eulx que la seule jalousie de la vertu, MONT. I, 241. Depuis l'œsophague jusques au fondement, il n'y a qu'une voye, PARÉ, I, 15. Les fondemens du temple, AMYOT, *Public.* 29.

— ÉTYM. Prov. *fondament, fundamen*; cat. *fonament*; espagn. *fundamento*; ital. *fondamento*; du lat. *fundamentum*, de *fundare*, fonder.

FONDER (fon-dé), *v. a.* || 1° Établir les fondements d'une construction. Fonder un quai sur pilotis. Ceux qui fondèrent l'abbaye du mont Saint-Michel sur un roc. || Fonder une ville, être le premier à la bâtir. Elle [Didon] a fondé une superbe ville, FÉN. *Tél.* III. Crotone fut fondée par Myscellus, chef des Achéens, la troisième année de la XVII° olympiade, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 474, dans LACURNE. || Familièrement et par plaisanterie. Fonder sa cuisine, pourvoir à ce qui regarde la subsistance. La religion chrétienne est partout incorporée à l'État; et, depuis le pape jusqu'au dernier capucin, chacun fonde son trône ou sa cuisine sur elle, VOLT. *Dial.* XXVI, 3. || 2° Fig. Faire le premier établissement d'une chose. Fonder une académie, une colonie, un ordre religieux. Vos aïeux dont Bélus a fondé la noblesse, VOLT *Sémir*

II, 2. Chasser les possesseurs et fonder des États, VOLT. *Tancr.* I, 1. Du fond des Indes jusqu'aux extrémités de l'Europe, quiconque se trouve ou se met en droit de parler avec autorité à la populace peut fonder une secte, et c'est ce qu'on a vu dans tous les temps, ID. *Russie*, I, 5. || 3° Fig. Avec un nom de chose pour sujet, servir comme de fondement. Cet ouvrage fonda la réputation de tel écrivain. Ces hautes vertus qui fondent ta puissance Réparent ce qui manque à l'heur de ta naissance, CORN. *Perthar.* II, 5. Plus que vous je désire Qu'ici la vérité fonde un nouvel empire, VOLT. *Alz.* I, 1. Ta religion que fonda l'imposture, ID. *Fanat.* V, 2. || 4° Léguer, donner un fonds pour l'établissement d'une œuvre religieuse, charitable, littéraire. Fonder une église, un couvent, une chapelle. Il y a bien de la différence d'être fondé par un saint ou par un roi, MAINTENON. *Lett. à Mme de la Viefville*, 18 juin 1707. Je suis comme des gens qui fondent des hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir, VOLT. *Lett. Richelieu*, 16 janv. 1771. Homme éloquent et le premier [Balzac] qui fonda un prix d'éloquence, ID. *Louis XIV, Écriv. Balzac.* Les rois ne laissèrent pas de bâtir de magnifiques églises, de fonder de riches évêchés, de repousser des ennemis puissants, de faire des conquêtes importantes, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 17. || 5° Fig. Établir d'une façon permanente. Fondez votre repos en me faisant heureux, ROTR. *Vencesl.* III, 3. Voilà ce qui doit fonder votre tranquillité, SÉV. 422. Sforce jugea qu'une telle conjoncture valait mieux que des droits; quand on n'en a point à faire valoir, c'est par l'épée qu'on les fonde, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuv.* t. II, p. 300, dans POUGENS. Les Romains n'oublièrent rien pour faire regarder ces concessions comme des grâces passagères qui ne fondaient point de droit, VERTOT, *Révol. rom.* X, p. 23. Vous avez fondé notre bonheur pour la vie en me laissant faire, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* III, 4. || Fonder sur, asseoir, faire reposer sur. Sur votre perte il fonde ses projets, CORN. *Cinna*, III, 1. Sur un présomptueux vous fondez quelque appui, ID. *Nicom.* III, 1. N'y ayant rien ni de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu, et qui, sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail, BOSS. *Hist.* III, 6. Puis-je sur ton récit fonder quelque assurance? RAC. *Brit.* III, 6. Je fondais mon bonheur sur le débris des lois, ID. *Bérén.* II, 2. [Un roi qui] Fondait sur trente États son trône florissant, ID. *Mithr.* III, 1. Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance, ID. *Esth.* I, 1. Malheureux l'homme qui fonde Sur les hommes son appui, ID. *Cantiques.* Il fondait ses espérances sur beaucoup d'esprit, HAMILT. *Gramm.* 9. || Absolument. Tant de méchants placets, monsieur, sont présentés, Qu'ils étouffent les bons; et l'espoir où je fonde Est qu'on donne le mien quand le prince est sans monde, MOL. *Fâcheux*, III, 2. Je fondais sur le sable et je semais sur l'onde, LAMART. *Harm.* IV, 4. || 6° Justifier, donner la raison de. Voilà sur quoi il fonde son opinion. Cela est fondé en raison. Je pourrais fonder ce prologue Sur gens de tous états.... LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || 7° Terme de droit. Fonder quelqu'un de procuration, lui donner sa procuration. || 8° Se fonder, *v. réfl.* Être fondé, être assis sur des fondements. La digue de Cherbourg se fonda avec de très-grandes difficultés. || Fig. Tant cet empire eut de peine à se fonder! || 9° Fig. Être appuyé sur. Comme le seul espoir où mon bonheur se fonde, CORN. *le Ment.* IV, 4. Mais j'ai vu dans votre âme ensuite une autre idée Sur qui mon espérance aussitôt s'est fondée, ID. *Sertor.* IV, 2. Vous avez vu ce fils où mon espoir se fonde? MOL. *l'Ét.* IV, 3. Sa liberté [du monde] qui sur vous seul se fonde, RAC. *Mithr.* V, 5. Jéhu, sur qui je vois que votre espoir se fonde.... ID. *Athal.* III, 6. || 10° Prendre ses motifs, ses raisons. Il se fonde ordinairement sur nos pères, PASC. *Prov.* 6. Je suis obligé d'avertir que nos mystiques se fondent principalement sur une opinion de l'école, qui met l'essence de la charité à aimer Dieu, comme on parle, sans retour sur soi, sans attention à son éternelle béatitude, BOSS. *Ét. d'orais.* III, 8. Le peuple, dans tous les temps et dans toutes les difficultés, ne se fonde que sur Moïse, ID. *Hist.* II, 3. Il se fonda sur les anciennes prophéties, ID. *ib.* 9. Voilà ce qui rend la conception de Marie non-seulement si glorieuse, mais si sainte, et sur quoi saint Augustin s'est fondé, BOURDAL. *Myst. Concept. de la Vierge*, t. II, p. 2.

— HIST. XII° s. Sainte iglise funda Deus, e il l'establi, E par sun propre sanc delivra e franchi, *Th. le mart.* 79. Enracineit et fondeit en lei [dans la loi] par fermes racines, ST BERNARD, *ms.* p. 317, dans LACURNE. || XIII° s. La terre est Dieu [est de Dieu], et sa largesse; Car desor la meir [la mer] [il] la fundait [fonda], Et desor flus l'apareillait [l'appareilla], *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 276. Fondé des ars [très-instruit dans les sciences], *Flore et Blanchefl.* v. 208. Li cuers de fame est fondez Sus foible complexion, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. V, p. 33. En saint mont funda Dieux Jherusalem, *Psautier*, f° 105. Une bele abaïe [ils] ont au païs fondée, *Berte*, CXLII. Sachiez que de tous biens [qualités] [elle] est tant pleine et fondée, *ib.* CXV. Poi s'en faut, toutes cozes qui vienent en plet sunt por le meffet de l'une des parties, si que toz nostre livres est fondés sur la venjance des meffès, BEAUM. XXX, 106. Adont Aucuerre [le vin d'Auxerre] se dressa Comme procureur fondé Et des compaignons ordené, *Fabl. nouv. Rec.* t. I, 295. || XIV° s. Et la tierce opinion est fondée sur ce que delettacion n'est pas fin, ORESME, *Eth.* 219. || XV° s. Il est mendiant et non fondé [renté], sinon sur ses aumones, LOUIS XI, *Nouv.* II. || XVI° s. Qui voudra donc qu'à aimer je me fonde, Il faut premier que l'amour on refonde, MAROT, II, 121. Qu'ils pensent bien à ce qu'ils disent: et il ne se fonderont point en raison tant frivole, et de fait la raison sur laquelle se fonde saint Augustin est très ferme, CALV. *Instit.* 246. Prendre le party le moins fondé en apparence, MONT. I, 132. Toute la masse [de chaume et de terre] commencea à prendre pied ferme [dans le Tibre] et à se fonder dedans l'eau, AMYOT, *Public.* 13. Vous autres qui estes bien fondez [riches en biens-fonds], donnez vos pensées au paroistre, et nous à l'estre seulement, D'AUB. *Fœn.* I, 13. Elle proposa de faire un hospital fondé de bonnes rentes et revenus pour les soldats estropiez, CASTELNAU, 162. Des murailles profondement fondées dans terre, pour oster aux connins l'esperance d'en sortir par dessous les fondemens, O. DE SERRES, 403. Quand un manant meurt chargé de tant de debtes que personne ne se veut fonder son heritier, les eschevins commettent curateurs aus dits biens comme vacans, *Coust. génér.* t. II, p. 939.

— ÉTYM. Provenç. *fondar, fonzar;* espagn. *fundar;* ital. *fondare;* du latin *fundare*, de *fundus*, fond.

FONDERIE (fon-de-rie), *s. f.* || 1° Usine où l'on fond des métaux, où l'on purifie le métal tiré de la mine. Monter une fonderie. Renouveler la fonderie. Nous n'avons point encore en France d'assez grands fourneaux de fonderies pour raffiner le cuivre avec profit, BUFF. *Min.* t. V, p. 161, dans POUGENS. || 2° Usine où l'on fabrique certains objets avec du métal fondu. Une fonderie de canons. Une fonderie de caractères. || 3° L'art du fondeur. Il entend bien la fonderie. || 4° Nom donné par les ciriers à la grande cuve où l'on fait fondre la cire.

— HIST. XVI° s. Les orfevres, fondeurs et toute fonderie, de quelque sorte et espece que ce soit, seroit aneantie, PALISSY, 323.

— ÉTYM. *Fondre.*

FONDEUR (fon-deur), *s. m.* || 1° Celui qui fait profession de fondre des métaux. || *Adj.* Maître fondeur. || Particulièrement. Celui qui fond les canons, les cloches, les statues de bronze. Fondeur de canons. Fondeur sur métaux. Il [Louis XI] fit marché à mille écus d'or pour son tombeau avec Conrard de Coulogne orfèvre, et Laurent Wrin, fondeur; il en fixa lui-même la forme, les dimensions et les ornements, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuvr.* t. III, p. 297, dans POUGENS. || Fondeur en caractères d'imprimerie, ou, simplement, fondeur en caractères, celui qui fabrique des caractères d'imprimerie. || Fig. Être surpris, penaud comme un fondeur de cloches, voy. CLOCHE. || 2° Celui qui, dans les hauts fourneaux, donne issue à la fonte parvenue au degré convenable de fusion. || 3° Marchand de fonte. Ce métal vient de chez tel fondeur.

— HIST. XIII° s. Quiconques veut estre fonderes et moleres [mouleur] à Paris, c'est à savoir de boucles et de mordans, estre le puet franchement, por tant que il sache le mestier, *Liv. des mét.* 94. || XV° s. 4° rang qui sont les mestiers d'entre les mediocres et petits: enlumineurs, fondeurs en sable, fondeurs en terre, *Édit*, avril 1597. || XVI° s. Plus estonnez, comme dit le bas-breton, que fondeurs de cloches, *Contes d'Eutrap.* ch. 14, f° 71, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Fondre.*

† **FONDEUSE** (fon-deû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Fondeuse ou foncière, celle qui s'occupe de l'intérieur des pois et petites fleurs ou feuilles du dessin.

— ÉTYM. *Fond.*

† **FONDIC** (fon-dik), *s. m.* ou **FONDIQUE** (fon-di-k'), *s. f.* Sorte de magasins usités dans l'Orient. Les fondics sont magasins où se serrent les marchandises qui sont apportées des Indes et de Perse par voie d'Alep.... les marchands y logent aussi, DE BREVES, *Voy. en Turquie*, p. 34, dans DU CANGE, *funda.* || On dit aussi fonde et fondouck.

— HIST. XVI° s. Il dit que de son temps elle [Gien-sur-Loire] estoit le fondique et magazin des Chartrains, FAV. *Th. d'honn.* t. 1, p. 333, dans LACURNE. L'homme se plaint de son cerveau, de ce qu'il lui envoie tant de fluxions, fondique de toutes les maladies plus dangereuses, CHARRON, *Sagesse*, p. 610, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *fúndago;* ital. *fóndaco;* de l'arabe *fondoq*, magasin.

† **FONDIS** (fon-di), *s. m.* Éboulement de terre, dit aussi cloche, qui se fait sous un édifice, ou dans une carrière, et qui forme une espèce d'abîme. || Fondis à jour, celui qui a fait un trou par où l'on peut voir le fond de la carrière.

— ÉTYM. *Fondre.*

FONDOIR (fon-doir), *s. m.* Lieu où les bouchers fondent la graisse de leurs animaux, pour en faire du suif.

— ÉTYM. *Fondre.*

† **FONDOUCK** (fon-douk), *s. m.* Voy. FONDIC.

FONDRE (fon-dr'), je fonds, tu fonds, il fond, nous fondons, vous fondez, ils fondent; je fondais; je fondis; je fondrai; je fondrais; fonds, qu'il fonde; que je fonde, que nous fondions; que je fondisse; fondant, fondu, *v. a.* || 1° Rendre liquide un corps solide en le soumettant à l'action de la chaleur. Fondre de l'étain. Fondre du suif. Le soleil fondit la neige. Le fer est plus difficile à fondre que le cuivre, le cuivre l'est plus que l'or, l'or plus que l'argent, l'argent plus que le plomb et le plomb plus que l'étain, BUFF. *Hist. min. Œuv.* t. VI, p. 106, dans POUGENS. Il [le feu du ciel à Sodome] fond comme cire Agate, porphyre, Pierres du tombeau, V. HUGO, *Orientales*, 1. || Fig. Cet œil qui fond des cœurs les rigueurs et les glaces, RÉGNIER, *Dial.* Je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur au dedans de lui, FÉN. *Tél.* XIX. || Terme de chandelier. Fondre en abîme, tremper les chandelles dans un vaisseau, qu'on appelle abîme, où il y a du suif fondu. || 2° Particulièrement. Fondre les métaux, fabriquer, mouler certains objets avec des métaux que l'on fond à cet effet. Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre Adorer le métal que lui-même il fit fondre, BOIL. *Sat.* VIII. || Jeter en moule. Fondre une cloche, une statue. Avant que de sortir de l'Égypte, les Israélites y avaient vu des statues de fonte, qu'ils imitèrent en fondant le veau d'or; et depuis ils firent le serpent d'airain, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 76, dans POUGENS. Le père Adam Shall, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématique, qu'il était devenu mandarin; c'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine, VOLT. *Mœurs*, 195. || On dit de même: fondre des caractères d'imprimerie; fondre des balles. || Fig. Il faut fondre la cloche, c'est-à-dire il faut terminer, achever une affaire, en venir à ce qu'il y a d'essentiel, de difficile, de périlleux. || En un autre sens, fondre la cloche, vendre, puis se partager l'argent. La société est dissoute; si on ne s'entend pas, il faudra fondre la cloche. Les héritiers ne sont pas d'accord: il faut renoncer à conserver la propriété; on fondra la cloche. || 3° Fig. Consumer en prodigalités. Un gourmand dans son assiette Fond le bien de ses aïeux, BÉRANG. *H. rangé.* || Terme de commerce. Fondre des actions, des billets, se défaire de ses billets, vendre ses actions; s'en défaire même avec perte dans un besoin pressant. || 4° Terme de médecine. Exercer une action résolutive sur un engorgement. Fondre une obstruction. || Fondre les humeurs, les rendre plus fluides. || Fondre un calcul, le dissoudre. Il n'y a point jusqu'à présent de remède qui fonde les calculs dans la vessie. || 5° Fig. Faire que des choses auparavant distinctes ne forment qu'un seul tout. Fondre un ouvrage dans un autre. Il fondit les notes dans le texte. Fondre ensemble deux systèmes. Il y a apparence qu'on y avait fondu les anciens règlements faits par le sénat, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 21. Écrire leur histoire par articles séparés en nous réservant de les joindre ou de les fondre ensemble, dès que, par notre propre expérience ou par celle des autres, nous serons plus instruits, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 260, dans POUGENS. Il [le Poussin] a fondu avec un tel art la Bible avec le paganisme, les dieux de la Fable au-

tique avec les personnages de la mythologie moderne, qu'il n'y a que des yeux savants et expérimentés qui s'en aperçoivent, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres*, t. XV, p. 104, dans POUGENS. || 6° Terme de peinture. Fondre des couleurs, des teintes, graduer les nuances, ménager les passages entre les teintes. Fondre une couleur, une teinte dans une autre, avec une autre. || Par extension. Non-seulement la nature a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence, elle les a encore mêlées, assorties, nuancées, fondues de son inimitable pinceau, BUFF. *Paon*. || 7° *V. n.* Devenir liquide, entrer en fusion. Ce trait de feu qui fait fondre la cire, BOSS. *Lett. Abb.* 94. Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 mars 1769. De toutes les matières que j'ai mises à l'épreuve, il n'y a que le soufre qui fond à un moindre degré de chaleur que l'étain, BUFF. *Hist. min. Œuv.* t. VI, p. 249, dans POUGENS. || Par extension, se dissoudre. Le sucre fond dans l'eau. || Terme de médecine. Entrer en résolution. La tumeur fondit peu à peu. || 8° Fig. Diminuer, se réduire à rien. L'argent fond entre ses mains. De sorte qu'en peu de temps on vit fondre cette famille si opulente, qui était la première du pays, D'ABLANCOURT, *Lucien, Amitié.* Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire tous les censeurs, qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins, LA BRUY. I. L'on a vu quelquefois la naissance, la jeunesse, les titres, la réputation fondre tout d'un coup et se perdre pour toujours dans le tombeau, MASS. *Carême, Mort.* Mes jours fondent comme la neige Au souffle du courroux divin, LAMART. *Méd.* I, 30. || Tout ce qu'il tient fond entre ses mains, c'est un homme qui ne saurait rien garder, qui perd ou égare tout ce qu'il a. || Familièrement. Fondre à vue d'œil, perdre tout son embonpoint. || Terme d'horticulture. Se dit des plantes, des légumes, etc. qui meurent de sécheresse, et aussi par toute autre intempérie qui se prolonge. || 9° Fig. et par exagération. Le ciel fond en eau, et, absolument, le ciel fond, il tombe une très-forte pluie. || Fondre en sueur, être trempé de sueur. || Fondre en larmes, verser des larmes abondantes. S'abandonnant aux cris, ses yeux fondent en pleurs, RÉGNIER, *Élég.* V. Tous se trouvent saisis et chacun fond en pleurs, ROTR. *Herc. mour.* V, 1. Je fus hier pour la troisième fois à Tancrède; tout le monde y fond en larmes, à commencer par moi, et la critique commence à se taire, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 sept. 1760. || Absolument. La petite fille a été enlevée dès le grand matin, pour éviter les grands éclats de sa douleur; ce sont des cris d'enfants.... peut-être que présentement elle danse; mais depuis deux jours elle fondait, SÉV. 262. || On dit dans le même sens: fondre en eau. || Au sens des nos 7, 8 et 9, *fondre* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte: La glace a fondu hier; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état: La glace est fondue depuis hier. || 10° S'abîmer, s'écrouler. Cet amas de pierres qui tenait la terre étant renversé, le reste fondit, VAUGEL. *Q. C.* IV, 3, dans RICHELET. Tous les monstres s'envolent ou fondent sous terre, CORN. *Tois. d'or*, III, 7. Comme une colonne dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre.... BOSS. *Reine d'Anglet.* M. Nicolaï tomba du haut d'un balcon qui fondit sous lui et se tua tout roide, dans sa maison de Presles, auprès de Paris, DANGEAU, I, 299, 21 fév. 1686. Ceux-ci [les amphithéâtres] étant venus un jour à fondre tout à coup parce qu'ils étaient trop chargés, cet accident engagea les Athéniens, déjà fort entêtés de spectacles, à élever ces théâtres superbes, qu'imita depuis avec tant d'éclat la magnificence romaine, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 143, dans POUGENS. || Fig. S'abîmer de confusion. Buvons ensemble, voilà comme je sais me venger; à ces mots [de M. de Chaulnes], l'autre [Harlay] pensa fondre, ST-SIM. 42, 241. || 11° Être lancé, se lancer avec violence de haut en bas. Si près de voir sur soi fondre de tels orages, CORN. *Hor.* I, 1. Pressé de toutes parts des colères célestes, Il en vient dessus vous faire fondre les restes, ID. *M. de Pomp.* I, 1. Et sans s'inquiéter où fondra la tempête, ID. *Othon*, IV, 3. Ô jour malheureux! le jour du Seigneur est proche, et le Tout-puissant le fera fondre sur vous comme une tempête, SACI, *Bible, Joel*, I, 15. Comme un tonnerre Qui s'approche en grondant et qui fond sur la terre, VOLT. *Mérope*, V, 5. Le pays de Gex où j'habite est un vaste jardin entre des montagnes, mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin, ID. *Lett. Sade*, 12 fév. 1764. Les maias [sorte d'oiseaux] se réunissent en troupes nombreuses, pour fondre sur les champs semés de riz, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 150. || 12° Assaillir impétueusement. On voyait deux éperviers d'or qui semblaient fondre l'un sur l'autre, VAUGEL. *Q. C.* liv. III, dans RICHELET. Sur nous à main armée il fond en diligence, CORN. *Rodog.* I, 6. Quand je fondis en Gaule avec cinq cent mille hommes, ID. *Attila*, I, 1. Un peuple qui fondra sur vous comme un aigle fond sur sa proie, SACI, *Bible, Deuter.* XXVIII, 49. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? BOSS. *Anne de Gonz.* Télémaque vient fondre sur son ennemi, FÉNEL. *Tél.* XX. Rappelons-nous ces beaux temps de la Grèce, si glorieux pour Athènes et pour Sparte, où la Perse vint fondre sur ce petit pays avec toutes les forces de l'Orient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 303, dans POUGENS. Leur transport est semblable à la cruelle joie Des ours et des lions qui fondent sur leur proie, VOLT. *Henr.* X. Le roi [Charles XII] fondit sur cette armée, n'ayant avec lui que six régiments de cavalerie, et quatre mille fantassins, ID. *Charles XII*, IV. Une armée de Maures vient fondre d'Afrique en Espagne, et augmenter la confusion où tout était alors, ID. *Mœurs*, 44. || Fig. Il se dit des choses en un sens analogue. Les maux fondant tout d'un coup sur eux, ils chercheront la paix et ne la trouveront pas, SACI, *Bible, Ézéch.* VII, 25. Vous n'entendrez partout qu'injurieux brocards Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts, BOIL. *Épît.* X. || *Fondre*, au sens des nos 10, 11, 12 et 13, ne se conjugue qu'avec l'auxiliaire *avoir*. || 13° Se fondre, *v. réfl.* Devenir liquide par l'action de la chaleur. La glace se fond au soleil. Les montagnes se sont fondues comme la cire à la présence du Seigneur, SACI, *Bible, Psaumes*, XCVI, 5. || 14° Se fondre en eau, se dit du ciel, des nuages qui laissent tomber une pluie abondante. Le ciel qui se fond tout en eau, BOIL. *Sat.* III. || Se fondre en larmes, pleurer abondamment. Il se fondait en pleurs, MALH. V, 21. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau; La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau, CORN. *Cid*, III, 3. || Se fondre en sueur, suer abondamment. || 15° Il s'est fondu ou il est fondu, se dit de quelqu'un ou de quelque chose qui a disparu tout à coup sans qu'on sache ce qu'il est devenu. || Il n'a pas pu se fondre, il n'est pas fondu, se dit pour exprimer que l'on ne conçoit pas que quelqu'un ou quelque chose ait disparu sans qu'il soit possible de le retrouver. || 16° Diminuer, être réduit à rien. Quand les troupes que nous avions ici levées prirent la route de Picardie, ils disaient que c'étaient des victimes que l'on allait immoler à nos ennemis; que cette armée se fondrait aux premières pluies, et que ces soldats, qui n'étaient point aguerris, fuiraient au premier aspect des troupes espagnoles, VOIT. *Lett.* 74. Il arrive aujourd'hui que des armées, sans avoir combattu, se fondent dans une campagne, MONTESQ. *Rom.* II. Cependant l'armée [de France] se fondait peu à peu, VOLT. *Louis XIV*, 21. Murat lui-même s'inquiète enfin; il a vu se fondre la moitié du reste de sa cavalerie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Être transformé en, avec une idée de réduction. Le château, s'il est vieux, se fond en une douzaine de maisons qui ont des portes et des fenêtres, mais ni tours, ni créneaux, ni ponts-levis, ni cachots, ni antiques souvenirs, P. L. COUR. *Lett.* V. || 17° Se laisser amollir, attendrir, séduire. Les dames cependant se fondent en délices, RÉGNIER, *Sat.* II. Les cœurs que l'on croyait de glace Se fondent tous à leur abord, LA FONT. *Joc.* Le cœur se fondait à son pathétique [d'un chanteur], J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Voix.* || 18° En parlant des couleurs, de la lumière, se confondre par des nuances graduées. Ces teintes se fondent bien ensemble. Ces deux couleurs, se fondant ensemble, forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 207. Les reflets sur ses bords [de la cloche] se fondaient mollement, Au fond tout était noir, V. HUGO, *Crép.* 32. || 19° Être combiné, se confondre. Cette maison de commerce s'est fondue dans telle autre. Ils formèrent plusieurs hordes qui se peuplèrent dans le silence, et qui, avec le temps, se fondirent dans celle des Mantchoux, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 17. Le code ecclésiastique où viennent se fondre la loi lévitique, l'Évangile et le droit romain, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 10. Par la révolution, Versailles s'est fondu dans la nation; Paris est devenu l'œil-de-bœuf; tout le monde en France fait sa cour, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets.*

— SYN. FONDRE, LIQUÉFIER. Fondre et liquéfier sont souvent employés l'un pour l'autre; mais on peut tâcher de distinguer, en disant que fondre s'emploie aussi bien en parlant des métaux, du verre et autres substances qui, pour devenir liquides, exigent un haut degré de température, que des substances qui n'en exigent que très-peu; tandis qu'on se sert plus volontiers de liquéfier pour la cire, le suif, etc. qui deviennent liquides au moyen d'une chaleur beaucoup moindre, LEGOARANT.

— HIST. XIIe s. Souz eux [je] vi fondre [s'enfoncer] la terre et le rocher, *Ronc.* p. 164. En la sale fu mult traïstres apelé; De tutes parz i fu hautement escrié; N'i eüst greignur cri, se fundist la cité [il n'y aurait pas cri plus grand, quand même la cité fondrait], *Th. le mart.* 46. Guillaumes en fu uns, li buens quens d'Arundel, Sages, curteis e preus e senz nul mal apel; Mais dunc medla sun or à funfre le veel [le veau d'or], *ib.* 53. || XIIIe s. Il virent cès hautes yglises et ces riches palais fondre, et ces grans rues marcheandes ardoir à feu, et il n'en pooient plus faire, VILLEH. XCI. Fondue est la terre en malice, *Psautier*, f° 89. Li mescreant tienent la mauvese vie de Sodome et de Gomorre, que Dieux fondi, *ib.* f° 189. Adont fist Salehedins prendre or et argent, et le fist fondre en une paiiele de fer, puis li fist avaler en la gorge tout boullant, *Chr. de Rains*, p. 112. Par ung poi que je ne fons d'ire, Quant il me membre de ma perte, Qui est si grant et si aperte, *la Rose*, 4049. Et bien se gart qui oevre soz tere, qu'il face tel ouvrage que les mesons des voisins ne fondent pas par son fet ne les voies communes, BEAUM. XXIV, 26. La crestienté dechiet et font entre vos mains, et decherra encore plus, se vous n'i metés conseil, pour ce que nulz ne doute [craint] hui et le jour escommeniement [excommunication], JOINV. 290. La beauté s'en refuit; dame Diex me confonde, Se je n'empli mon temps, ainz que ma couleur fonde, *La folle et la sage.* || XIVe s. Mahon, ce dist li rois, je fonc ensi que bure, *Baud. de Seb.* 265. || XVe s. Et ils estoient si foibles et si fondus et si affamés [leurs chevaux] qu'à peine pouvoient ils aller avant, FROISS. I, I, 44. .... Et que toute fondoit en larmes et en pleurs [Isabelle], ID. I, I, 14. Vous devez savoir que le roi de France avoit grand angoisse au cœur, quand il veoit ses gens ainsi deconfire et fondre l'un sur l'autre par une poignée de gens que les Anglois estoient, ID. I, I, 289. Quant il sentit son cheval fondre [tomber], il se tourna si appoint qu'il demoura en estant sur ses pieds, *Perceforest*, t. I, f° 92. Quatre pechiés plains de toute laidure, Que Dieu het trop et qui les a en cure.... Le tiers pechié [est] vie contre nature, Dont Dieux fondit les cinq cités jadis, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 440. || XVIe s. Il veint fondre comme un colosse sur le petit homme, MONT. II, 52. Le mulet s'estant apperceu que le sel, fondu par ce moyen.... ID. II, 186. C'est un grand poids que la science, ils fondent dessoubs, ID. IV, 48. Ceste torche les accompagna et guida tout au long du voyage, et à la fin alla fondre et disparoir au propre endroit où les pilotes avoient deliberé d'arriver, AMYOT, *Timol.* 11. Hommes effeminez et fondus en delices et voluptez, ID. *Pélop.* 2. La terre freschement remuée fondoit soubs eulx, ID. *Pyrrh.* 63. Ilz estoient molz à l'encontre de la chaleur, et fondoient en sueur au soleil, ID. *Marius*, 45. Il fundit une nuée noire, dont il sortit un impetueux tourbillon de vent, ID. *Crassus*, 38. Les neges et glaces qui se fondent adonc, ID. *Sertor.* 23. Les yeux battus et fondus à force de larmoyer, ID. *Ant.* 106. Au desloger de l'armée, y eut deux aigles qui, fondans de grande roideur, s'allerent renger aux premieres enseignes, ID. *Brutus*, 46. Emplastre singuliere pour amollir, fondre et resoudre les tumeurs scirrheuses, PARÉ, V, 23.

— ÉTYM. Berry, *foindre*, s'affaisser, s'ébouler, diminuer de volume; provenç. *fondre;* anc. catal. *fondir;* catal. mod. *fondrer;* espagn. et portug. *fundir;* ital. *fondere;* du lat. *fundere*, proprement répandre. La série des sens est: répandre, d'où mettre en fusion, renverser, tomber, se précipiter sur; ce dernier sens est venu tard dans la langue.

† **FONDRIER** (fon-dri-é), *adj. m.* Bois fondrier, bois qui, plus lourd que l'eau qu'il déplace, ne flotte plus, va au fond. || *S. m.* Train qui a flotté trop longtemps et qui, ayant amassé de la mousse ou de la terre, devient si lourd qu'il ne peut plus flotter. || Mur qui termine le fourneau d'une saline.

— HIST. XVIe s. A cause des mechants fondriers Chemins qui sont en ce pays-là, CARLOIX, V, 5.

— ÉTYM. *Fond.*

FONDRIÈRE (fon-dri-è-r'), *s. f.* Sorte d'enfoncement dans le sol, où les eaux bourbeuses s'amassent. Tomber dans une fondrière. Il y a de grandes fondrières qu'il se fallait résoudre de remplir, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 11. L'excès du mauvais temps qui ne cessait point avait rendu tout fondrière, ST-SIM. 1, 29. Voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable, VOLT. *Lett. Vaines*, 30 mars 1776. || Enfoncements remplis de neige dans les anfractuosités des montagnes. || Enfoncement de quelques parties de terrain sablonneux d'où l'eau se dégorge, soit continuellement, soit par accès.

— HIST. XVIe s. L'artillerie ne pouvoit aller qu'à force de leviers, à cause des fondrieres où elle s'enterroit ordinairement, CARLOIX, IV, 32.

— ÉTYM. *Fond;* Berry, *fondrie.*

† **FONDRILLES** (fon-dri-ll' *ll* mouillées), *s. f. plur.* Lie qui se forme dans toute sorte de liqueur. || Sédiment que forme le bouillon.

— HIST. XIVe s. L'eaue de vostre poulaille, c'est assavoir la plus clere, sans fondrille ou trouble aucun, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. D'autant que ce qui restoit à recevoir [des impôts] n'estoit que restes et fondrilles incertaines, dont il ne se sauroit que bien peu tirer, et encore avec grande longueur de temps, SULLY, *Mém.* t. III, p. 216, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fond*; norm. *fondrillon* et *fondries.*

FONDS (fon; au pluriel, l'*s* se lie : des fon-z engagés dans les spéculations), *s. m.* || 1° Le sol d'un champ, d'une terre, d'un domaine. Cultiver un fonds. Un bon fonds. Il ne faut pas bâtir sur le fonds d'autrui. Le maréchal d'Albret a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre, SÉV. 35. On veut ici des desseins sérieux [pour le mariage] et du fonds de terre, HAMILT. *Gramm.* 6. || Absolument. Biens-fonds, biens immeubles tels que les terres, les maisons. || Le fonds et le tréfonds, voy. TRÉFONDS. || Fonds dotal, immeuble constitué en dot à une femme. || 2° Par extension, somme d'argent plus ou moins considérable destinée à quelque usage. Trouver un fonds. Dissiper un fonds. Avoir des fonds considérables. Les fonds destinés à l'amortissement. Il fallait de grands biens pour fournir les fonds, FLÉCH. *Aig.* S'il s'en rencontrait parmi eux qui n'eussent pas les fonds nécessaires pour l'exploitation, ils trouvaient aisément des capitalistes qui s'associaient à leur entreprise, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 10. || Appel de fonds, demande d'argent que fait une compagnie, une banque pour subvenir aux frais d'une opération commencée. || Fonds social, la somme d'argent appartenant à une compagnie qui exécute quelque opération de commerce ou d'industrie. || Les fonds du Trésor, de la Banque, dépôts d'argent accumulés dans les caisses de ces établissements pour les services publics et pour les besoins du commerce. || Les fonds de la guerre, de la marine, etc. sommes d'argent réglées par les budgets annuels et destinées à la guerre, à la marine, etc. || Bureau des fonds, bureau chargé, dans les grands ports, des recettes de deniers, du payement des appointements, des soldes, des marchés, etc. || Fig. et familièrement. Faire un fonds pour l'aloyau, faire provision d'argent pour le besoin; locution tirée de ce que l'aloyau est une pièce de résistance || 3° *Au plur.* Familièrement. Un avoir, un pécule en argent. Avoir des fonds. Nos fonds sont bas. Cette aventure les ayant remis en fonds, HAMILT. *Gramm.* 3. || Être en fonds, avoir de l'argent comptant. Il n'était pas en fonds, il n'avait pas chez lui toute la somme, LESAGE, *Turc.* IV, 1. || Fig. Être en fonds pour faire quelque chose, être bien en état de la faire. On lui a joué un mauvais tour, mais il est en fonds pour prendre sa revanche, *Dict. de l'Acad.* Vous voilà en fonds pour faire à Paris ce que vous voudrez, SÉV. 582. Avec son ton, son air et sa frivolité, Il n'est pas mal en fonds pour être détesté, GRESSET, *Méchant*, II, 6. || 4° Un bien, un capital quelconque, par opposition aux revenus qu'il produit. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant son fonds avec son revenu, LA FONT. *Épitaphe.* Travaillez, prenez de la peine; C'est le fonds qui manque le moins, ID. *Fabl.* V, 9. Pendant qu'Oronte augmente avec ses années son fonds et ses revenus, LA BRUY. VI. || Fig. Je crois cette espèce de compte [par doit et avoir] beaucoup plus nécessaire par rapport aux connaissances de l'esprit, qui en sont le bien et la possession; par rapport aux conséquences que l'on en tire, qui sont le revenu de ce fonds; et par rapport à l'usage que l'on en fait dans les applications particulières, qui sont proprement la dépense, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 2. || 5° Les fonds publics, ou, absolument, les fonds, les fonds destinés à servir les intérêts des emprunts qu'a faits l'État. A la bourse de ce jour les fonds ont baissé, ont monté. La hausse des fonds, la baisse des fonds. Placer sa fortune dans les fonds publics. || Crise dans les fonds, baisse ou menace de baisse. Dans les fonds de peur d'une crise, Il veut que les Grecs soient déçus, BÉRANG. *Cons. de Lise.* || Fig. et par plaisanterie, les fonds sont en baisse, l'argent manque. Je ne pourrais pas faire cette dépense de sitôt, les fonds sont en baisse. || Fonds constitués, fonds inscrits au registre de la dette publique perpétuelle. Fonds constitués immobilisés, ceux qui, rachetés par la caisse d'amortissement, ne peuvent plus se transmettre. Fonds constitués classés, ceux qui, possédés par des personnes dont la fortune est stable, ne reviennent plus d'ordinaire sur le marché. || Fonds flottants, fonds qui proviennent d'emprunts à termes rapprochés. || Fonds constitués flottants, ceux qui causent à la bourse les alternatives de hausse et de baisse. || 6° Fonds perdu, ou fonds perdus, capital aliéné moyennant une rente qui s'éteint à la mort de celui qui a déposé le fonds. Il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, SÉV. 483. Le fonds perdu, autrefois si sûr, si religieux et si inviolable, est devenu, avec le temps et par les soins de ceux qui en étaient chargés, un bien perdu, LA BRUY. XIV. Tout père de famille qui veut placer de l'argent à fonds perdu, doit préférer de le mettre sur la tête de son enfant d'un an, plutôt que sur la sienne, s'il est âgé de plus de vingt-un ans, BUFF. *Probab. de la vie.* Pour moi, je mets à fonds perdu. — C'est la ressource des gueux, DIDER. *Entretien avec la maréch. de **** Je suis au nombre de ceux qui, par un calcul un peu personnel mais très-philosophique, ne veulent être riches que durant leur vie et n'hésitent point à placer tous leurs biens à fonds perdu, GENLIS, *Veill. du chât. les deux réputations.* || On dit de même : donner une maison à fonds perdu; vendre un bien à fonds perdu. || A fonds perdu, se dit par plaisanterie en parlant d'une somme qu'on ne pense plus ravoir. Si vous lui prêtez, comptez que c'est à fonds perdu. || 7° Terme de jeu de lansquenet. Somme que le joueur doit mettre sur une certaine carte. || 8° Établissement industriel ou commercial, avec son achalandage, ses ustensiles, ses marchandises, etc. Vendre son fonds. Un bon fonds de commerce. Un fonds de boulanger. || 9° Fig. Ce qui constitue, par rapport aux dispositions corporelles, morales ou intellectuelles, comme un fonds, un capital. Un grand fonds de savoir. Un fonds de malice. Il a pour vous un grand fonds d'estime. Vous avez un fonds de santé admirable, MOL. *D. Juan*, IV, 2. L'homme depuis son péché porte un fonds malheureux de concupiscence, PASC. *Prov.* 18. Je me sens un grand fonds de patience, SÉV. 295. Vous avez du fonds pour être tout ce que vous voudrez, ID. 432. Je crois que vous voyez bien que je fais réponse le mercredi à vos deux lettres; et le vendredi je vis aux dépens du public et sur mon propre fonds qui compose quelquefois une assez mauvaise lettre, ID. 307. Je lui pardonne moins d'avoir voulu tuer son enfant, étant de son mari, que si elle l'avait eu d'un autre; et cela vient d'un bien plus mauvais fonds, ID. 62. Quand je considère le peu de fonds que je trouve en moi, BOSS. *Lett.* 22. Si je dis que l'homme n'a rien de son propre fonds que l'iniquité, je confesse la langueur de notre nature, ID. *Réfut. du catéch.* 1re *vérité*, 2e sect. ch. 10. Un fonds de libertinage et d'impiété, BOURDAL. *Purific. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 207. Ils n'avaient de fonds pour la complaisance que jusque-là, LA BRUY. V. Il faut très-peu de fonds pour la politesse dans les manières, ID. XII. L'esclave n'a rien à soi; à combien plus forte raison la créature qui n'a de son fonds que le néant et le péché! FÉN. t. XVIII, p. 424. Louis porta en naissant un fonds de religion et de crainte de Dieu, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* J'aime un amant timide; Cela marque un bon fonds.... REGNARD, *Joueur*, II, 10. Peu de gens ont assez de fonds pour souffrir la vérité et pour la dire, VAUVEN. *Max.* CCXXXV. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que Madame de Scalier, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames, VOLT. *Lett. Chabanon*, 30 août 1766. Si l'âne n'avait pas un grand fonds de bonnes qualités, il les perdrait par la manière dont on le traite, BUFF. *Âne.* || On dit d'un homme ou d'un esprit qu'il a ou qu'il n'a pas de fonds, pour exprimer qu'il a ou qu'il n'a pas de solidité et de connaissances acquises. || Faire fonds de ou sur, compter sur, se croire assuré de. Il ne faut pas faire grand fonds de tout ce qu'il dit. Voilà en substance toute la théologie nécessaire au chrétien, et sur laquelle un chrétien doit faire fonds, BOURD. *Serm.* 17e *dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 57. J'éprouvai bientôt que je n'avais pas tort de faire fonds sur ce nouvel ami, LESAGE, *Est. Gonzal.* ch. 11. Il branla la tête pour me marquer qu'il faisait peu de fonds sur des discours qu'un zèle indiscret m'inspirait, ID. *Gusm. d'Alf.* II, 9. George est un bon enfant; Mais sur de telles gens quel fonds pourrait-on faire? COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* 1, 6. || 10° Matière à traiter. C'est un fonds très-riche et qu'on n'a pas encore exploité. || On le trouve dans Chateaubriand avec le sens de sujet de tableau : Ce qui prouve que le christianisme parle plus au génie que la Fable, c'est qu'en général nos grands peintres ont mieux réussi dans les fonds sacrés que dans les fonds profanes, *Génie*, III, I, 4. || 11° Terme de houillères. Galeries horizontales poussées jusqu'aux limites de l'exploitation dans le massif de houille à partir du fond du puits.

— REM. On peut voir à l'étymologie que *fonds* et *fond* sont exactement le même mot. Aussi quand *fonds* est pris comme ce qu'une personne a de savoir, d'esprit, de probité, etc. et *fond* au n° 16 comme ce qui fait une sorte de fondement et d'état permanent, les deux significations se confondent tellement que les orthographes dans les auteurs varient sans cesse, et qu'on pourrait faire passer plusieurs exemples sans difficulté de *fonds* à *fond*, ou de *fond* à *fonds*. Le mieux serait de supprimer l'*s* de *fonds*, et de ne faire qu'un seul mot de ce qui n'en est réellement qu'un, répondant en latin au mot unique *fundus*.

— HIST. XVe s. Sur chacun arpent fut imposée une ayde nommée fons de terre, MONSTRELET, t. I, f° 143, dans LACURNE. || XVIe s. Fonds de terre, l'auteur du grand Coustumier et autres anciens ont pris ces termes pour le cens que les anciennes chartes appellent *fundus terræ*, *Gloss. sur les coustumes de Beauvoisis*, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le même que *fond.* L'*s* de ce mot n'est pas autre chose que l'*s* du nominatif dans l'ancien français, qui est restée au mot comme dans *fils*. La distinction qu'on a essayé d'établir entre *fond* et *fonds* à l'aide de cette *s* accidentelle est tout à fait ignorée des auteurs un peu anciens.

FONDU, UE (fon-du, due), *part. passé* de fondre. || 1° Porté à l'état de fusion. Du plomb fondu. Les matières que rejettent les volcans sortent le plus souvent sous la forme d'un torrent de minéraux fondus, qui inonde tous les environs de ces montagnes, BUFF. *Preuv. théor. terr. Œuv.* t. II, p. 338, dans POUGENS. || Fig. En un mot il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, et si peu qui soient fondus d'un seul jet, BUFF. *Disc. de réception.* || 2° Fondu en larmes, pleurant abondamment. .... Tous ces pauvres gens étaient fondus en larmes, et déjà tous habillés de deuil, SÉV. *Lett.* 28 août 1675. Là, fondue en larmes, Mme de Pontchartrain reconnut tous les torts de son mari, ST-SIM. 141, 64. || Dans un sens analogue. Ils venaient autour de nous tous fondus de sueur, SÉV. 363. || 3° Combiné, uni. C'est le génie du grand siècle passé fondu dans la philosophie du siècle présent, VOLT. *Lett. La-harpe*, 4 sept. 1771. Dans les discours de Bossuet, la citation [est] si bien fondue avec le texte, qu'elle ne fait plus qu'un avec lui, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 4. || Passant par des nuances graduées. Les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet, BUFF *Ois.* t. X, p. 252, dans POUGENS. Partout les tons de couleur les mieux fondus et les plus suaves, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 26, dans POUGENS. || 4° Dépéri, amaigri. Depuis cette maladie, il est tout fondu. || 5° Cheval fondu, jeu d'enfants qui sautent l'un par-dessus l'autre. Jouer au cheval fondu.

FONDUE (fon-due), *s. f.* || 1° Terme de cuisine. Mets qui se fait avec des œufs brouillés et un mélange de fromage de gruyère fondu au feu. || 2° Sucre trop chargé de sirop.

— ÉTYM. *Fondre.*

† **FONDULE** (fon-du-l'), *s. m.* Genre de poissons malacoptérygiens.

† **FONET** (fo-nè), *s. m.* Espèce de moule du Sénégal, la moule unie.

† **FONGATE** (fon-ga-t'), *s. f.* Terme de chimie.

Sel produit par la combinaison de l'acide fongique avec une base.

† **FONGER** (fon-jé), *v. n.* Il se dit du papier non collé qui boit l'encre.

FONGIBLE (fon-ji-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence. Se dit, en matière de prêt et d'usufruit, de toutes les choses qui peuvent se compter, se peser ou se mesurer, et qui, se consommant par l'usage, peuvent être remplacées par des quantités égales, en opposition aux choses non fongibles qui, demeurant entières après l'usage, se restituent en nature.

— ÉTYM. Lat. *fungibilis*, de *fungi*, remplir la fonction, l'usage de (voy. FONCTION).

† **FONGICOLE** (fon-ji-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit sur ou dans les champignons.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon, et *colere*, habiter.

† **FONGIFORME** (fon-ji-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un champignon. || Terme de géognosie. Coulée fongiforme, coulée de lave qui, s'épanchant sur un terrain horizontal, s'y répand d'une manière à peu près circulaire.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon, et *forme*.

† **FONGIPORE** (fon-ji-po-r'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Lithophyte qui ressemble à un champignon.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon, et *pore*, pertuis.

† **FONGINE** (fon-ji-n'), *s. f.* Nom donné à la cellulose ou tissu des champignons.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon.

† **FONGINIENS** (fon-ji-niin), *s. m. plur.* Famille de polypes où les animaux ne forment pas de polypier et vivent solitairement, attachés aux plantes marines.

† **FONGIQUE** (fon-ji-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide fongique, acide qu'on trouve dans les champignons.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon.

† **FONGITE** (fon-ji-t'), *s. f.* Pierre figurée, de substance dure et de couleur jaune, dont les raies imitent celle du champignon. || Polypier fossile.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon, et *ite*, finale qui, en géologie, désigne les pierres.

† **FONGIVORE** (fon-ji-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui mange des champignons.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon, et *vorare*, manger.

† **FONGOÏDE** (fon-go-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un champignon. || Terme de médecine. Qui a la forme d'un fongus.

— ÉTYM. Mot hybride, du latin *fungus*, champignon, et εἶδος, forme.

FONGOSITÉ (fon-gô-zi-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est fongueux. || 2° Terme de médecine. Petite tumeur fongueuse. || Végétation charnue, mollasse, spongieuse, en forme de champignon.

— HIST. XVIe s. La langue a esté rare et spongieuse, afin que plus facilement elle peust admettre et recevoir par sa fungosité les saveurs, PARÉ, VI, 12.

— ÉTYM. *Fongueux*.

FONGUEUX, EUSE (fon-gheû, gheû-z'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui est de la nature du fongus. Ulcère fongueux. || On appelle quelquefois les fongosités, chairs fongueuses. || 2° Terme de botanique. Qui ressemble au champignon, c'est-à-dire dont la structure est charnue, mollasse et spongieuse.

— HIST. XVIe s. Aucuns adjoustent une quatrieme espece de chair fongueuse et entrelacée, qu'ils attribuent à la seule langue, PARÉ, I, 10.

— ÉTYM. Lat. *fungosus*, de *fungus*, champignon (voy. FONGUS).

FONGUS (fon-gus'), *s. m.* || 1° Terme de chirurgie. Sorte d'excroissance charnue qui s'élève d'un ulcère ou d'une plaie en forme de champignon. Un fongus de nature cancéreuse. || Fongus de la dure-mère, tumeurs de la dure-mère qui font saillie au dehors, après avoir percé les os, ou au dedans en déprimant le cerveau. || Terme de vétérinaire. Portion de l'uvée passant de la chambre postérieure dans la chambre antérieure de l'œil, et formant de petits pelotons au bord de la pupille. || 2° Terme de botanique généralement employé pour désigner les champignons de mer.

— HIST. XVIe s. Sarcoma, autrement dit fungus, est une excroissance de chair qui.... elle jette une sanie fort puante ; les vulgaires l'appellent fic Saint Fiacre, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Lat. *fungus*, champignon et, de là, tumeur fongueuse ; du grec σφόγγος (voy. ÉPONGE), que les étymologistes rapprochent de l'allemand *Schwamm*, champignon; provenç. *fonge*, champignon ; espagn. *hongo;* ital. *fungo*.

† **FONSOIR** (fon-soir), *s. m.* Le même que fonçoir.

FONTAINE (fon-tè-n'), *s. f.* || 1° Eau vive qui s'épanche à la surface du sol par un cours continu. Le bassin, les bords, la source d'une fontaine. J'en reviens encore à vous, c'est-à-dire à cette divine fontaine de Vaucluse; quelle beauté! Pétrarque avait bien raison d'en parler souvent, SÉV. 62. Comme il n'y a point de fontaine dont la course soit si tranquille, à laquelle on ne fasse prendre par la résistance la rapidité d'un torrent, BOSS. *Sermon pour le 9e dim. après la Pentec.* 2. Il me paraît, admirable fontaine [la fontaine médicinale de Bourbon], Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène, BOIL. *Épigr.* XVIII. Toutes les fontaines proviennent des eaux pluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise, BUFF. *Min.* t. I, p. 246, dans POUGENS. Sur nos lacs, en nos bois, au bord de nos fontaines.... VOLT. *Scythes*, I, 1. La fontaine d'Égérie, où Numa allait consulter la divinité des hommes de bien, STAEL, *Corinne*, V, 1. || On dit dans un sens analogue : fontaine de vin, de lait, etc. || Par extension. En ce jour, au jour du Sauveur, en ce jour où la bonté paraîtra au monde, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour la purification du pécheur, BOSS. 2e *sermon*, *Divinité de la relig.* 3. || Fig. Comme la divinité très-auguste a une source et une fontaine de divinité, ainsi que parlent les Pères grecs.... ID. *Sermons, Sainte Trinité, préambule*. || Fontaines intermittentes, celles qui coulent et s'arrêtent par intervalles. || Fontaine intermittente, se dit aussi d'un appareil disposé de manière que l'écoulement de l'eau subit des interruptions. || 2° Terme de physique. Fontaine de compression, appareil où de l'air comprimé, pressant sur la surface de l'eau, la fait jaillir à une assez grande hauteur. || Fontaine de Héron, appareil ingénieux, inventé par Héron d'Alexandrie, au deuxième siècle avant notre ère, dans lequel l'air, comprimé par une certaine quantité d'eau, en fait jaillir d'autre au-dessus du niveau de la première. || 3° Des yeux devenus fontaines, des yeux qui pleurent abondamment. Les ondes que j'épands.... Dans un courage saint ont leur sainte fontaine, MALH. V, 4. Mais quand mes yeux seraient fontaines, Que puis-je espérer? ID. V, 9. J'ai beau de mes deux yeux deux fontaines tirer, RÉGNIER, *Plainte*. La reine d'Espagne devient fontaine; je comprends bien aisément le mal des séparations, SÉV. 20 sept. 1679. Ses yeux étaient devenus deux fontaines de larmes, FÉN. *Tél.* XXI. || 4° Fontaine de Jouvence, voy. JOUVENCE. || 5° Vaisseau de cuivre, de grès, de terre, etc. qui sert de réservoir d'eau et qu'on place d'ordinaire dans une cuisine. Fontaine à filtre. || 6° Fontaine de bière, sorte de mesure de capacité en usage dans certaines brasseries. || 7° Il se dit du robinet et du canal de cuivre ou d'étain par où coule l'eau d'une fontaine, le vin d'un tonneau, etc. Mettre la fontaine à un tonneau. Tournez la fontaine. || 8° Édifice public qui verse l'eau. La fontaine des Innocents à Paris. Fontaines en grotte. Fontaines en buffet. Fontaines en portique. Fontaines adossées, etc. Cette admirable fontaine, qu'on regarde si peu, et qui est ornée des précieuses sculptures de Jean Goujon, mais qui le cède en tout à l'admirable fontaine de Bouchardon, VOLT. *Temple du goût*. La belle fontaine [de Bouchardon] de la rue de Grenelle [à Paris]; je dis belle pour les figures; du reste je la trouve au-dessous du médiocre, DIDER. *Observ. sur la sculpt. Œuvres*, t. XV, p. 316, dans POUGENS. Point de belle fontaine où la distribution de l'eau ne forme pas la décoration principale, ID. *ib.* p. 317. || Fontaines en pyramide, fontaines composées de plusieurs bassins par étages. || Fontaines en niches, celles qui ont leur bassin et leur jet sous une arcade. || Borne-fontaine, voy. BORNE. || 9° Synonyme de fontanelle n° 1. || 10° Terme vulgaire employé pour désigner un exutoire, et particulièrement un cautère. Ce qui contribuait encore plus que toutes ces choses à lui [à dame Jacinthe] rendre le teint frais, c'était une fontaine qu'elle avait à chaque jambe, LESAGE, *Gil Blas*, II, 1. || 11° Creux formé dans un coin du pétrin, où l'on verse de l'eau pour délayer le levain et la farine. || 12° Terme d'alchimie. Fontaine de Flamel, la retorte. Fontaine des métaux, le mercure. || 13° Terme de zoologie. Fontaine de mer, actinie. || 14° Nom donné par les pêcheurs au compartiment supérieur de la tête du cachalot, qui contient de la cétine en si grande quantité, qu'ils la puisent à plein seau. || Proverbe. Il ne faut pas dire : Fontaine je ne boirai pas de ton eau, c'est-à-dire il ne faut pas assurer qu'on n'aura jamais besoin de telle personne ou de telle chose.

— SYN. FONTAINE, SOURCE. Étymologiquement, la fontaine est l'eau de source (*aqua fontana*); et la source est ce qui sourd, ce qui jaillit, ce qui fournit la fontaine. C'est là la nuance entre ces deux mots. La source indique ces canaux souterrains qui amènent à la surface l'eau des profondeurs; la fontaine est l'eau qui s'élève à la surface du sol dans un bassin naturel ou artificiel. C'est pour cela qu'on nomme fontaines ces édifices qui dans les villes versent de l'eau.

— HIST. XIIe s. Criz [Christ] nostre sires est fontaine à nos, par cui nos sommes lavez, ST BERN. p. 538. E les castels pristrent, et les bones funteines estuperent, *Rois*, p. 364. Tophet, cel liu ki tant est delitable de bels arbres et de beles funteines, *ib.* 427. || XIIIe s. Elle a bien fait compieng [bourbier] de sa clere fontaine [elle a bien sali sa réputation], *Berte*, LXXIV. .... un vallet vient Qui un pain d'orge en la main tient Et un picher [vase] en s'autre main, Moult petit, de fontaine [d'eau] plain, *Parton. de Blois*, ms. de St-Germ. f° 144, dans LACURNE. || XIVe s. Onques cerf eschaufés ne desira fontene Tant fort com il desirent assambler [combattre] en la plene, *Girart de Ross.* v. 3473. Se un faucon a une fontaine [sorte de maladie] au pié, *Modus*, ms. f° 130, dans LACURNE. Une grant fontaine, en guise d'un chastel, à pilliers de maçonnerie, à hommes à armes entour, avec le hanap et une quarte, semée d'esmaux, pesant neuf marcs, DE LABORDE, *Émaux*, p. 320. || XVe s. [Paris] C'est la cité sur toutes couronnée, Fonteine et puis de sens et de clergie, EUST. DESCH. *Sur les beautés de Paris*. || XVIe s. Les fonteiniers et lieux frais de la terre, dont sourdent les fontaines, n'ont pas des amas d'eau cachées, ny de receptacles et concavitez si capables que.... AMYOT, *P. Æm.* 22. La fontaine de douceur et humanité, laquelle ne doit jamais tarir en l'homme, ID. *Caton*, 11. Faisant coupper et rompre les tuyaux, par lesquelz aucuns particuliers desrobboient l'eau des fonteines publiques, ainsi qu'elles passoient au long de leurs maisons, ID. *ib.* 38. Mettant la canelle, fontaine, ou robinet au milieu du tonneau premierement, O. DE SERRES, 830. A petite fontaine boit on à son aise, COTGRAVE. L'eaue de la fontaine ne monte point plus haut que sa source, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 242.

— ÉTYM. Provenç. *fontana*, *fontayna*; espagn. et ital. *fontana*; du bas-latin *fontana*, du latin *fontanus*, dérivé de *fons*, *fontis*, source (voy. FONTS).

† **FONTAINEBLEAU** (fon-tè-ne-blo), *s. m.* Nom d'une espèce de chasselas très-estimé qui vient à Thomery et autres lieux voisins de Fontainebleau.

† **FONTAINÈSE** (fon-tè-nè-z'), ou **FONTANÈSE** (fon-ta-nè-z'), *s. m.* Arbrisseau du Levant, de la famille des oléinées, *Fontanesia phyllyreoïdes*, Labillardière.

— ÉTYM. Dédié par Labillardière au botaniste *Desfontaines*.

FONTAINIER (fon-te-nié), *s. m.* Voy. FONTENIER.

FONTANELLE (fon-ta-nè-l'), *s. f.* || 1° Endroit où la suture coronale et la suture sagittale aboutissent, et qui, étant fort mou chez les enfants, ne commence à se durcir que vers leur seconde ou leur troisième année. || 2° Cautère, vésicatoire, séton en plein écoulement.

— HIST. XVIe s. Par le vertex ou sommet, est entendu la fontenelle, ou bien ce qui est également au milieu de la suture sagittale, PARÉ, III, 4. La plaie sera entretenue à la maniere des fontanelles, avec des feuilles de lierre ou autres, O. DE SERRES, 899.

— ÉTYM. Diminutif de *fontaine:* proprement petite fontaine, sens très-usité dans l'ancienne langue; un vésicatoire et même l'espace membraneux, au sommet de la tête ayant été comparés à une fontaine qui purifie.

FONTANGE (fon-tan-j'), *s. f.* Nœud de ruban que les femmes portaient sur leur coiffure. || Cette coiffure changea de forme. La fontange devint une sorte d'édifice à plusieurs étages de fil d'archal, sur lesquels on plaçait différents morceaux de toile séparés par des rubans ornés de boucles de cheveux qui les recouvraient tout à fait, FEUILLET DE CONCHES, *Caus. d'un cur.* t. II, p. 216, note 3. A hausser sa fontange en coquette éventée, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, I, 5. Combien n'a-t-on pas vu de belles aux yeux doux, Tout à coup se changer en bourgeoises sauvages.... Et, découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits, Sous leur fontange altière asservir leur maris, BOIL. *Sat.* X.

— ÉTYM. Le soir, comme on se retirait [à une partie de chasse], il s'éleva un petit vent qui obligea Mlle de Fontange de quitter sa capeline; elle fit attacher sa coiffure par un ruban dont les nœuds tombaient sur le front, et cet ajustement de tête

plut si fort au roi, qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir; le lendemain toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière; voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe, BUSSY RABUTIN, *la France gal.* Mlle de Fontange a été une des maîtresses de Louis XIV. La terre de *Fontange* est appelée en latin *Fontania*, de *fontana*, fontaine.

1. **FONTE** (fon-t'), *s. f.* || 1° Action de fondre. La fonte des métaux. || Fonte de galons, action de brûler des galons pour en retirer l'or et l'argent qu'ils contiennent. || Remettre un objet à la fonte, le faire fondre de nouveau, pour le retravailler. || Fig. Remettez pour le mieux ces deux vers à la fonte, LA FONT. *Fab.* II, 1. || Fonte en coquille, fonderie en sable pour les pièces qui doivent avoir une grande dureté. || Conversion des monnaies de cours en d'autres monnaies nouvelles. || Action de ce qui fond, de ce qui se liquéfie. Il vit sortir de longues bandes de brouillards et de brumes, qui accompagnent la fonte de toutes les glaces, BERN. DE ST-PIERRE, *Étude* 1. Que les fontes de neige ont enflé la Dordogne, DELILLE, *Convers.* III. || 2° Particulièrement, l'action ou l'art de mouler certains objets qu'on fait avec le bronze ou avec quelque autre métal fondu. La fonte d'une statue. Jeter une statue en fonte. Les Parisiens lui firent [au lieutenant général, en 1536] offre d'une fonte d'artillerie et d'entretenir dix mille hommes pour autant de temps que les ennemis seraient sur la frontière, MÉZERAY, *Abrégé de l'hist. de Fr.* t. II, p. 556, Amst. 1688. Les quatre consoles qui étaient aux quatre angles de chaque socle faisaient une même pièce avec le socle, et étaient de même fonte, SACI, *Bible, Rois*, III, VII, 34. || 3° Fer de fonte, ou, simplement, fonte, produit immédiat du minerai de fer traité par le charbon dans les hauts fourneaux, et qui est essentiellement un carbure de fer contenant au plus 5 pour 100 de carbone. Marmite de fonte. Tuyau de fonte. Transformer la fonte en fer. La bonne qualité du fer provient principalement du traitement de la mine avant et après sa mise au fourneau; si l'on obtient une très-bonne fonte, on sera bien avancé pour faire d'excellent fer, BUFF. *Min.* t. IV, p. 110, dans POUGENS. || Fonte noire, fonte d'un gris foncé, qui prend l'empreinte du marteau, se casse et fond facilement, a une texture granuleuse et se forme dans les hauts fourneaux surchargés de combustible par rapport au minerai. || Fontes blanches, fontes formées d'un carbure homogène obtenu par le refroidissement brusque. || Fonte truitée, fonte formée de fonte blanche et de fonte noire disposées par place et diversement entremêlées. || Vives fontes, les fontes de mines qui sont très-coulantes. || Fonte brute ou crue, fer peu malléable et qui résiste à la lime. || Fontes claires, restes de coulées provenant de ce que le four a reçu trop de métal cru. || Fontes marchandes, toutes celles qui ne sont pas destinées à être converties en fer malléable. || 4° Certain alliage de métaux dont le cuivre fait la base. Canon, mortier de fonte. Que tous les canons de fonte soient ensemble bien rangés, les canons de fer de même, *Correspond. de Colbert*, III, 2, p. 116. || Fonte verte, ancien nom du bronze. Le nombre des navires et de tous leurs canons de fonte verte et de fer, armes et munitions, *Ordonn. de janv.* 1629 *sur la marine*, art. 441, dans CAILLET, *L'administ. en France sous Richelieu*, t. II, p. 45, Paris, 1860. || Fonte inoxydable, alliage de cuivre, de fer et de zinc, où le zinc domine. || 5° L'art, le travail du fondeur. || 6° Terme d'imprimerie. Ensemble de caractères fondus sur un certain type. Une fonte de petit romain. || Fontes hautes, celles qui excèdent la hauteur commune aux caractères d'imprimerie. || Fonte de six feuilles, de douze formes, fonte avec laquelle on peut composer de suite six feuilles, douze formes, sans être obligé de distribuer. || 7° Terme de peinture. Passage bien ménagé d'une teinte à une autre. Ce tableau est d'une belle fonte. || 8° Terme de manufacture. Se dit du mélange des laines de différentes couleurs qui doivent entrer dans les tissus des draps ou autres étoffes. || 9° Fonte de bourre, opération de teinture, par laquelle on fait bouillir la bourre dans une dissolution de cendres gravelées, faite par l'urine. || 10° Terme de médecine. Fonte d'humeurs, nom donné autrefois aux évacuations abondantes de liquides intestinaux, bronchiques, salivaires, etc. parce qu'on les croyait dues à la liquéfaction de matières solides. J'avais appris hier au soir, madame, la petite fonte que M. le Dauphin avait eue, qu'on ne compterait assurément pour rien à un autre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 23 novemb. 1714. || Aujourd'hui, fonte purulente d'un organe, la suppuration, consécutive à l'inflammation, de la totalité du tissu d'un organe. Fonte purulente de l'œil.

— HIST. XV° s. Bien brouller et mettre en fonte et dommaige, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 19, dans LACURNE. || XVI° s. Comme si cette union [des deux natures] estoit une fonte, pour faire je ne say quel meslinge, qui ne soit dieu ni homme, CALVIN, *Instit.* 1125. L'on ne voyoit plus autre chose par les boutiques des orfevres que couppes et pots d'or que l'on rompoit pour mettre à la fonte, AMYOT, *Philop.* 11. Serena, où ils prindrent onze canons de fonte verte [bronze] et un grand magasin, D'AUB. *Hist.* I, 352. Les fontes d'artillerie et fabriques de monnoie, ID. *ib.* III, 150.

— ÉTYM. *Fondre.*

2. **FONTE** (fon-t'), *s. f.* Chacun des deux fourreaux de cuir où se placent les pistolets sur le devant d'une selle. Mettre des pistolets dans les fontes.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *fonda*, poche; bas-lat. *funda*, bourse, probablement du latin *funda*, fronde (voy. ce mot), la bourse ayant été comparée à une fronde.

FONTENIER ou **FONTAINIER** (fon-te-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des fon-te-nié-z habiles), *s. m.* || 1° Celui qui est chargé de la surveillance ou du service des fontaines publiques. Galilée déclare dans ses dialogues qu'il a appris des fontainiers d'Italie que les pompes n'élèvent l'eau que jusqu'à une certaine hauteur, PASC. *Pesant. de l'air, Conclusion.* || 2° Celui qui fabrique ou qui vend des fontaines de grès, de cuivre, etc. pour l'usage domestique || *Adj.* Marchand fontainier. || 3° Celui qui va à la recherche des sources.

— HIST. XV° s. L'autre Jehan du Foing estoit fontenier et plombeur, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1477. || XVI° s. Avant que parler des fontaines de mon invention, je suis d'avis de te faire un petit discours de l'imprudence d'aucuns fontainiers modernes, PALISSY, 136.

— ÉTYM. *Fontaine.*

† **FONTEVRAULT** (fon-te-vrô). Ordre de religieuses et de religieux, fondé par Robert d'Arbrissel l'an 1100. C'est une religieuse qui est supérieure générale de l'ordre des religieuses et des religieux. Les religieux servent les religieuses; c'est le seul ordre avec ce gouvernement. La règle de St-Benoît y est suivie avec quelques constitutions particulières du fondateur. Fontevrault est un bourg du département de Maine-et-Loire.

FONTICULE (fon-ti-ku-l'), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme peu usité de cautère.

— ÉTYM. Lat. *fonticulus*, diminutif de *fons*, fontaine : proprement petite fontaine.

† **FONTINAL, ALE** (fon-ti-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui vit, qui croît dans les fontaines ou au bord de leurs bassins. || Terme de géologie. Formations fontinales, formations dues à des sources d'eaux chaudes ou froides, qui ont déposé les substances tenues en dissolution. || 2° *S. f.* Genre de mousses renfermant plusieurs espèces qui croissent dans les fontaines, sur les pierres des torrents, autour des roues des moulins. L'espèce la plus connue est la fontinale incombustible, *fontinalis antipyretica, L.*

— ÉTYM. Lat. *fontinalis*, de *fons*, fontaine (voy. FONTS).

† **FONTIS** (fon-ti), *s. m.* Synonyme de fondis.

FONTS (fon; l's se lie : des fon-z ornés), *s. m. plur.* Dans l'ancienne Église, vaisseau où l'on pratiquait le baptême par immersion. || Aujourd'hui, vaisseau où l'on reçoit l'eau qui tombe pendant l'administration du baptême. Les fonts baptismaux. Est-ce là ce que vous avez promis sur les sacrés fonts où vous fûtes régénéré en Jésus-Christ? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 344. On garde dans la chapelle de Vincennes les fonts baptismaux qui servent aux enfants de France, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 139, dans POUGENS. || Tenir un enfant sur les fonts, en être le parrain ou la marraine. Le cardinal de Richelieu devait tenir sur les fonts Mademoiselle [d'Orléans], RETZ, I, 23. || Fig. et familièrement. Tenir quelqu'un sur les fonts, s'en entretenir en détail, ou le questionner minutieusement.

— HIST. XI° s. Le patriarche [il] ocist devant les funz, *Ch. de Rol.* CXVII. || XII° s. Tu prendras bapteiement Es fons dignes, saintefiez, Ù sauf serras de tes pecchez Par la grace de Jhesu-Christ, BENOIT, v. 6552. || XV° s. Assez brief vous baptiserai; Vous venrez [viendrez] où je vous menrai [mènerai]; Là trouverons les fonz touz prestz, *Mystère de Bari. et Jos.* dans GUI DE CAMBRAI, p. 417. Il fut requis d'un bourgeois son sujet d'estre parrain et tenir sur les fonts son enfant, LOUIS XI, *Nouv.* LXX.

— ÉTYM. Provenç. *font*, s. f.; anc. espagn. *fonte*; espagn. mod. *fuente*; portug. et ital. *fonte*; du lat. *fons, fontis*, fontaine. Dans l'ancienne langue, *font* est employé souvent pour fontaine, et alors il est d'ordinaire féminin: c'est pour cela qu'on trouve, en noms de lieux, *Bellefond, Froidefont, Fontfrède*, etc.; et dans *fonts baptismaux*, il pourrait, d'après la règle de l'ancienne grammaire, être féminin, comme *lettres* l'est dans *lettres royaux*. Mais le masculin se trouve même dans le XII° siècle; on peut penser que, pour ce terme, l'usage ecclésiastique avait conservé au mot son genre étymologique.

† **FONTURE** (fon-tu-r'), *s. f.* Terme de marine Diminution ou disparition d'un banc de sable. Ce banc est en fonture.

— HIST. XIII° s. Quant voie commune est perdue par force d'eve ou par fonture, li voisins prucheins doivent fere voie, *Liv. de just.* 147.

— ÉTYM. *Fondre.*

FOR (for), *s. m.* || 1° Le for extérieur, l'autorité de la justice humaine. Que les lois de nature, qui obligent toujours au for intérieur, n'obligent pas toujours au for extérieur, DIDER. *Opin. des anc. phil. (hobbisme).* || Le for ecclésiastique, la juridiction temporelle de l'Église. Traduire au for ecclésiastique. || Le for intérieur, l'autorité que l'Église exerce sur les âmes et sur les choses spirituelles. || Fig. Le for intérieur ou le for de la conscience, le jugement de la propre conscience. Ce dernier obstacle [l'attachement de Philippe IV d'Espagne à l'Autriche], ils ne crurent personne en état de le lever que le cardinal Porto Carrero par le for de la conscience, ST-SIM. 81, 52. La conscience, le for intérieur [comme l'appelle l'université de Salamanque] est d'une autre espèce; elle n'a rien de commun avec les lois de l'État, VOLT. *Dict. phil. Aranda.* || For n'est resté dans l'usage qu'en ces locutions. || 2° Anciennement, coutumes, priviléges, dans certaines contrées. Quelques localités du Béarn avaient leurs fors particuliers.

— HIST. XIII° s. Orguel dist: à nesun fuer Ne laisiés ne vous en vengiez, *Ren.* t. IV, p. 140. || XV° s. Tel feur, telle vente, *les XV joies de mariage*, p. 8. || XVI° s. Les fors sont proprement les privileges accordez aux villes et aux communautez, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.*

— ÉTYM. Provenç. *for*; espagn. *fuero*; portug. et ital. *foro*; du latin *forum*, marché, lieu d'assemblée, barreau, tribunal, dont le radical existe dans le grec φορά, action de porter, φορεῖν, porter. *Forum*, tribunal, vient de la coutume de tenir les audiences de justice aux lieux et jours de marché, ou du moins à la même place, sur le *forum*.

1. **FORAGE** (fo-ra-j'), *s. m.* Action de forer; résultat de cette action. Le forage d'un canon, d'un puits artésien.

— ÉTYM. *Forer.*

2. **FORAGE** (fo-ra-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Droit sur le vin et autres boissons, levé par le seigneur.

— HIST. XIII° s. Et s'eut l'avouerie ausi, Et les forages leur guerpi De vin, de cervoise et de miés [hydromel], PH. MOUSKES, dans DU CANGE, *foragium.*

— ÉTYM. Lat. *forum*, marché (voy. FOR), et non de *amphora*, comme le veut Mallet, *Comptes rendus de l'adm. des finances*, 1789, t. I, p. 17.

FORAIN, AINE (fo-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Qui est de dehors, étranger. On peut sans commandement préalable, saisir les meubles de son débiteur forain. || Chambre foraine, tribunal forain, juridiction sommaire établie autrefois au Châtelet de Paris pour connaître des contestations pour fait de commerce entre bourgeois de Paris et étrangers. || Traite foraine, droit d'impôt et de péage qu'on levait autrefois sur les marchandises qui entraient dans le royaume ou qui en sortaient. Aujourd'hui on dit douane, droits de douane. || Chemin forain, chemin qui se trouve à l'abord d'une ville et dont la largeur permet au moins le passage de deux voitures. || 2° Qui n'est pas du lieu. Propriétaire forain, propriétaire qui n'a pas son domicile dans le lieu où ses biens sont situés. || Bétail forain, bétail soumis à une taxe à l'entrée de la ville. || Terme de droit coutumier. Se disait de ceux qui, sans demeurer sur les terres du seigneur, possédaient des héritages mouvant de sa directe et de sa justice. || 3° Marchand forain, ou, substantivement, un forain, marchand qui court les villes, les campagnes les marchés, les foires (bien que *forain* signifie qui est étranger, et non *qui est de la foire*). Il vient un

grand nombre de marchands forains, de forains à ce marché. Le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands, VOLT. *Mœurs*, 197. || 4° Par confusion de sens, comme si, dans marchand forain, forain voulait dire qui est de la foire. Théâtre forain, petit théâtre dressé à la foire. Nous fîmes à nous deux le quart d'un vaudeville, Aux théâtres forains lequel fut présenté, Et refusé partout à l'unanimité, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Dupont et Durand.* || *S. m. pl.* Les forains, les bateleurs de la foire. Le parodiste oisif et les forains t'attendent, PIRON, *Métrom.* III, 7. || Nom donné spécialement aux acteurs des théâtres de la foire, par opposition aux acteurs de la Comédie française qu'on appelait les Romains, à cause des sujets de tragédies empruntés en grande partie à l'histoire romaine. || 5° Terme de marine. Rade foraine, rade mal fermée, rade ouverte aux vents du large. L'île a deux rades foraines, où les vaisseaux de tous les rangs sont en sûreté, lorsque les vents du nord et ceux d'ouest ne soufflent pas, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 18. || 6° *S. m.* Terme de marine. Forain, synonyme de faux rang, ou vide dans l'arrimage.

— HIST. XII° s. Comment vous a esté entre la gent foraine? *Sax.* XXX. || XIII° s. A vos et à toz les forains Me plain je... *Ren.* 10086. Cil bien sunt tien à droite guise; As autres biens qui sunt forain, N'astu vaillant uns viés lorain, *la Rose*, 5353. Es rues foraines [écartées] se mettent, Et du demander s'entremettent, RUTEB. 318. || XV° s. Convient que ses operacions foraines et par dehors soient joyeuses, legieres et de petite coustance, CHRIST. DE PIS. *Charles V*, I, chap. 9. Ils regarderent au millieu, et veirent une compagnie de damoiselles qui par dedans se deduisoient, mais à leur advis elles estoient de si grant beauté et leurs vestemens gettoient si grant resplendeur que chascun tint à songe ce qu'il veoit de la veue foraine [extérieure], *Perceforest*, t. II, f° 36. || XVI° s. En croyant nous entrons de mort à vie, et ne sommes plus estrangers ne forains, mais bourgeois avec les saincts et domestiques de Dieu, CALVIN, *Instit.* 790. Un chemin forain [détourné] doit contenir quinze pieds, *Coust. génér* t. I, p. 696. Impositions domaniales [sur les domaines] et foraines [sur les douanes], SULLY, *Mém.* t. X, p. 230, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, marchands *foiriens*; espagn. *foraneo*; du bas-latin *foraneus*, dérivé du lat. *foras*, hors.

† **FORAMINÉ, ÉE** (fo-ra-mi-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui est percé de petits trous, ou composé de cellules tubuleuses.

— ÉTYM. Lat. *foramen*, trou.

† **FORAMINIFÈRE** (fo-ra-mi-ni-fè-r'), *adj.* Synonyme de foraminé. || *S. m. pl.* Infusoires pourvus de coquilles, à plusieurs cloisons communiquant entre elles et avec le dehors par de petits trous ou pores: on les appelle aussi polythalames et rhizopodes.

— ÉTYM. Lat. *foramen*, pertuis, et *ferre*, porter.

† **FORANTS** (fo-ran), *s. m. pl.* Terme de marine. Se dit quelquefois des mâtereaux. || Sapins de France qui arrivent dans les ports à l'état de bois rond.

FORBAN (for-ban), *s. m.* Corsaire, pirate. || Fig. et adjectivement. Il faut des rameurs sur les bancs Et des muets aux rois forbans, BÉRANG. *Ste Alliance.* || Un forban littéraire, un plagiaire.

— REM. L'*Ordonnance* d'août 1681 écrit *fourban*: Seront de bonne prise tous vaisseaux appartenans à nos ennemis ou commandés par des pirates, fourbans et autres gens courans la mer sans commission d'aucun prince ni estat souverain.

— ÉTYM. *Forban* (de *foris*, hors, et bas-latin *bannum*, ban) signifiait, dans l'ancien français, bannissement; dans le moderne, il signifie celui qui est banni, un bandit, et, particulièrement, un bandit de mer.

† **FORBANNIR** (for-ba-nir), *v. a.* Terme de droit coutumier. Bannir, reléguer.

— HIST. XVI° s. Soit d'avec toy tout vice forbanny, J. MAROT, p. 184, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. FORBAN.

† **FORÇABLE** (for-sa-bl'), *adj.* Qui peut être forcé, pris. Ville forçable.

— HIST. XVI° s. Neantmoins les dites forces qu'il avoit, il rendit la ville qui n'estoit forçable, M. DU BELLAY, 91.

— ÉTYM. *Forcer.*

FORÇAGE (for-sa-j'), *s. m.* Terme de monnoyage. Excédant que peut avoir une pièce au-dessus du poids prescrit par les ordonnances. || Terme de féodalité. Droit qu'on payait au seigneur pour la construction ou l'entretien de son château, de sa forteresse.

— ÉTYM. *Forcer.*

FORÇAT (for-sa; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des for-sa-z enchaînés), *s. m.* || 1° Malfaiteur que la justice condamne à des travaux auxquels il ne peut se soustraire. [Il] Vit notre malheureux, qui, traînant la ficelle Et les morceaux du lacs qui l'avait attrapé, Semblait un forçat échappé, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Me voilà donc forçat dans les formes, et il y avait assurément longtemps que je méritais bien de l'être, LESAGE, *Gusman d'Alfar.* VI, 9. || Autrefois le forçat subissait sa peine dans les galères, où il ramait pendant un certain nombre d'années. Je vois par votre dépêche du 21° l'opinion que vous avez que les galères où il n'y a que des forçats soient d'une moindre dépense que les autres, COLBERT, *à Arnoul*, 4 juillet 1670, dans JAL. Assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame et sous l'inhumanité d'un comite? FLÉCH. *Duchesse d'Aiguillon.* || Aujourd'hui que les galères n'existent plus, les forçats sont ou employés dans les arsenaux militaires ou déportés. || Forçat libéré, forçat qui est libre après avoir accompli la durée de sa détention. || 2° Il se dit de ceux qui, pris par les chrétiens sur les Turcs, ou pris par les Turcs sur les chrétiens, étaient enchaînés sur les galères et y servaient de rameurs. Toujours comme un forçat il faut être à la rame, Naviguer jour et nuit.... RÉGNIER, *Épît.* II. Le sort, sans respecter ni son sang, ni sa gloire, Le fit être forçat aussitôt qu'il fut pris, LA FONT. *Filles de Minée.* Les bois se travaillent dans les cours par les forçats, qui sont là comme par toute la ville [Marseille] en liberté, à cela près qu'ils sont enchaînés trois à trois, deux chrétiens et un Turc; ce dernier, étant dans l'impossibilité de se sauver, pour être trop reconnaissable et ne savoir pas la langue, empêche les autres de s'échapper, DE BROSSES, *Lettres sur l'Italie*, 15 juin 1739. || Fig. L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine, Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne, BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Mes amis, de votre galère Un forçat vient de se sauver, BÉRANG. *Petit coin.* || Fig. Travailler comme un forçat, travailler excessivement. Quand on a travaillé toute la journée comme un forçat, PICARD, *Collatéral*, I, 12. || 3° Terme de jeux. Jouer au forçat, jouer aux cartes en s'assujettissant à certaines règles qui ordinairement ne sont pas obligatoires.

— HIST. XVI° s. Seront tenus lesdits capitaines d'entretenir en tout temps sur chacune des dictes galleres le nombre de 150 forçats, *Ordonn.* 15 mars 1548.

— ÉTYM. *Forçat* est un participe passé à forme provençale, répondant à *forcé* qui s'est dit en effet pour *forçat*, ainsi que *forçaire*.

FORCE (for-s'), *s. f.* || 1° Propriété qui fait que le corps d'un homme ou d'un animal a une grande puissance d'action. || 2° La force de l'âge. || 3° Puissance, supériorité. || 4° Se dit des États, que l'on compare à un corps vivant. || 5° Ce qui rend une armée considérable, redoutable. || 6° Supériorité physique de force, pouvoir de contraindre. || 7° Violence. || 8° Maison de force. || 9° Il est bien force. || 10° Aptitude à concevoir, à combiner, à réfléchir, à imaginer. || 11° Habileté, talent, expérience. || 12° Énergie morale. || 13° Puissance d'action et d'impulsion des agents physiques. || 14° Impétuosité. || 15° Puissance de résistance. || 16° Toute cause de mouvement. || 17° Forces au sens métaphysique. || 18° Forces de la nature. || 19° Intensité, énergie, efficacité des choses. || 20° Il se dit des choses intellectuelles et morales. || 21° Action exercée sur l'esprit par le discours, le style, les expressions. || 22° Il se dit du raisonnement et des preuves. || 23° La force d'un sujet, qualités solides qu'il renferme. || 24° Caractère et vigueur, en parlant de peinture et de sculpture. || 25° Ce qu'il y a de fort, de contraignant dans les choses. || 26° Grande quantité. || 27° Mofette. || 28° A force. || 29° A force de. || 30° A toute force. || 31° De force. || 32° Par force, à force ouverte, de vive force. || 1° La propriété qui fait que le corps d'un homme ou d'un animal a une grande puissance d'action. Être doué d'une grande force de corps. Avoir de la force. Une force d'Hercule. Un cheval d'une grande force. Je n'ai pas la force de travailler. Les deux extrémités [du muscle] ont plus de force, parce que l'une soutient le muscle, et que par l'autre, c'est-à-dire par le tendon, qui est aussi le plus fort, s'exerce immédiatement le mouvement, BOSS. *Connaiss* II, 2. Je ne me soutiens plus, ma force m'abandonne, RAC. *Phèdre*, I, 3. Réparez promptement votre force abattue, ID. *ib.* Il donnera la force à vos bras languissants, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. La force des hommes n'est estimée que vingt-cinq livres et celle des chevaux de cent soixante et quinze, ID. *Dict. phil. Force physique.* La force de tout animal a reçu son plus haut degré quand l'animal a pris toute sa croissance; elle décroît quand les muscles ne reçoivent plus une nourriture égale ID. *ib. Force.* Des hommes qui avaient employé toute la force de leur corps, qui en avaient même abusé, s'il est possible d'en abuser autrement que par l'oisiveté et la débauche, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 357, dans POUGENS. Hercule eut en partage la force à qui rien ne résiste; Hélène, la beauté qui triomphe de la force même, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène.* || De toute sa force, autant que l'on peut, aussi bien que l'on peut. Criant de toute sa force, BOSS. *Hist.* II, 8. La Senantes était à sa toilette, qui se coiffait de toute sa force en faveur de Matta, HAMILT. *Gram.* 4. || A forces égales, à force égale, à égalité de force ou de forces, en supposant que des deux côtés les forces sont égales. || Être de force à, être assez fort pour. Il est de force à lutter contre trois hommes. || Par extension. Être assez habile pour, ou, ironiquement, assez niais pour, et, généralement, être capable de. Il est de force à vous convaincre. Il est bien de force à faire cette bévue. || Tour de force, action qui demande beaucoup de force ou d'adresse; et fig. solution heureuse d'une grande difficulté. || Tour de force, dans les beaux-arts, se dit, en mauvaise part, des effets plus difficiles qu'agréables. || N'avoir ni force ni vertu, être d'une complexion délicate; et fig. n'être bon à rien, capable de rien. C'est le soleil de janvier, il n'a ni force ni vertu. || Dans les métiers, manœuvres ou opérations de force, celles qui exigent des efforts considérables et des appareils puissants. || Travaux de force, travaux qui exigent l'emploi des forces musculaires. || *Au plur.* Les forces du corps. Ce malade sent ses forces augmenter. Il fait plus que ses forces ne permettent. C'était [se retirer] la résolution qu'il avait prise dans sa dernière maladie; et, plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, BOSS. *Letellier.* Peu à peu ils [Mentor et Télémaque] reprirent leurs forces, FÉN. *Tél.* VIII. Céson tomba aussitôt sur lui, et, se prévalant de ses forces, lui donna tant de coups de poings et de pieds... VERTOT, *Révol. rom.* IV, p. 309. || 2° La force de l'âge, l'époque de la vie où l'on a le plus de force. Racine, dans la force de son âge, né avec un cœur tendre, un esprit flexible, une oreille harmonieuse, donnait à la langue française un charme qu'elle n'avait point eu jusqu'alors, VOLT. *Comm. Corn. Attila, préface.* || La force du tempérament, ce qui, dans le tempérament, rend l'individu capable de résister à de grandes fatigues, d'exécuter de grands travaux. || Être dans toute sa force, avoir la plénitude de sa vigueur. || Être dans toute sa force, se dit des affaires politiques, judiciaires ou autres qui sont au plus haut point du débat, et qui préoccupent l'attention publique. L'affaire contre M. de la Chalotais, aussi odieuse et aussi absurde que celle d'Urbain Grandier, était dans toute sa force, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuv.* t. VII, p. 5, dans POUGENS. || 3° Puissance, supériorité. Pour te récompenser, ma force est trop petite, CORN. *Cid*, IV, 3. Il leur a paru [aux libertins] que c'était une contrainte importune de reconnaître qu'il y eût au ciel une force supérieure qui gouvernât tous nos mouvements et châtiât nos actions déréglées avec une autorité souveraine, BOSS. *Sermons*, 3° *dim. après Pâq. préambule.* Quelle force vous peut arracher des mains toutes-puissantes de Dieu, que vous irritez par vos crimes, et dont vous attirez sur vous les vengeances? ID. IV, *Vêture*, 1. Souvenez-vous comment Moïse, ce serviteur de Dieu, brisa autrefois la force d'Amalec, MASS. *Car. Motifs de conv.* Le grand vizir crut que son expédition était assez heureuse.... s'il ne mettait pas des avantages certains au risque d'une nouvelle bataille, qu'après tout le désespoir pouvait gagner contre la force, VOLT. *Russie*, II, 1. Cette soumission [du roi de Prusse] n'a point encore rassuré Napoléon; à sa force, il ajoute la feinte; les forteresses que, par pudeur, il laisse à Frédéric, sa défiance en convoite encore l'occupation, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 2. La force la plus forte C'est un cœur innocent, V. HUGO, *F. d'aut.* 37. || Avoir force, avoir une influence active. Son exemple aurait

force, et ferait qu'à l'envi Tous voudraient imiter le chef qu'ils ont suivi, CORN. *Toison d'or*, I, 2. || Ressources que procurent le bien, le crédit, le pouvoir, le talent, la position, etc. Ce personnage prend tous les jours une nouvelle force. Les forces d'un parti. Je suis toujours étonné que vous ne sentiez pas votre force et que vous ne traitiez pas tous les polissons qui vous attaquent comme vous avez fait Aliboron, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 août 1767. || Les forces humaines, ce que l'homme en général est en état de faire ou de supporter. Les forces humaines ne vont pas jusque-là. Cela est au-dessus des forces humaines. Il [Davoust] s'écriait que des hommes de fer pouvaient seuls supporter de pareilles épreuves ; qu'il y avait impossibilité matérielle d'y résister; que les forces humaines avaient des bornes, qu'elles étaient toutes dépassées, SÉGUR, *Hist. de Napol.* X, 6. || 4° Force se dit des États que l'on compare à un corps vivant. Le royaume d'Israël reprenait ses forces, BOSS. *Hist.* I, 6. L'empire reprend quelque force sous Justinien, ID. *ib.* III, 7. Les grands hommes font la force d'un empire, ID. III, 6. Dans sa force première Athènes se relève; Ses braves sont armés de leurs longs javelots, MILLEV. *Élég.* II. || Il se dit aussi de la puissance d'un peuple, d'un État, de ses ressources, de ce qui le rend florissant. Les forces comparées de la France et de l'Angleterre. La force militaire d'un empire. || 5° La force d'une armée, ce qui la rend considérable, redoutable. Vitellius avance avec sa force unie, CORN. *Othon*, I, 3. || La force d'un régiment, d'un bataillon, le nombre effectif d'hommes qui s'y trouvent. || La force d'une place de guerre, ses moyens de défense, ses fortifications, sa garnison. || Être en force, être en état de se défendre ou d'attaquer. L'ennemi se montre en force sur notre flanc gauche. || *Au plur.* Les forces, les troupes d'un État, d'un souverain. Je me vis en déroute avec toutes mes forces, CORN. *Attila*, I, 1. J'ai des forces assez pour tenir la campagne, RAC. *Théb.* I, 3. Ses vœux tardifs n'étant pas exaucés, il envisage l'énormité de ses forces, il revient sur les souvenirs de Tilsitt et d'Erfurt, il accueille des renseignements inexacts sur le caractère de son rival, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 5. Alexandre et, sous lui, Barclay de Tolly, son ministre de la guerre, dirigeaient toutes ces forces; elles étaient partagées en trois armées, ID. *ib.* IV, 1. || Terme de marine. Force ou forces navales, réunion indéterminée de bâtiments de guerre. || La flotte d'un pays. || Ligne de force, la ligne dans laquelle les plus forts vaisseaux sont placés en tête de la ligne, en tactique navale. La ligne de contre-force se forme, au contraire, en plaçant les plus forts vaisseaux à la queue de la ligne. || 6° Supériorité physique de force; pouvoir de contraindre. Repousser la force par la force. L'empire de la force. On a nommé la guerre le jeu de la force et du hasard. Parlez, la force en main et hors de leur atteinte, CORN. *Nicom.* I, 1 Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage, LA FONT. *Fabl.* II, 11. Je sais.... Que jamais par la force on n'entra dans un cœur, MOL. *Mis.* IV, 3. À quoi la force doit-elle servir qu'à défendre la raison? BOSS. *Reine d'Angl.* La force tenait lieu de droit et d'équité, BOIL. *Art p.* IV. La force fonde, étend et maintient un empire, SAURIN, *Spart.* III, 4. Enfin, sans toutes ces causes de haine, la position de la Prusse entre la France et la Russie obligeait Napoléon à y être le maître, il ne pouvait y régner que par la force; il ne pouvait y être fort qu'en l'affaiblissant, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 2. || Force majeure, force à laquelle on ne peut résister. Cas, événement de force majeure. Céder à la force majeure. Il y eut force majeure. Il est juste que l'homme ressente qu'il y a une force majeure à laquelle il faut céder, BOSS. 2e *serm. Purification*, 2. || Force publique, réunion des forces individuelles organisées par la constitution pour maintenir les droits de tous et assurer l'exécution de la volonté générale. || Force armée, corps de troupe requis pour faire exécuter la loi, ou les mesures des agents de l'autorité, lorsqu'il y a résistance. La force armée dissipa les attroupements. || Force est demeurée à la loi, les magistrats chargés de l'exécution de la loi ont triomphé de ceux qui voulaient l'enfreindre. || Agir de force, agir par la force. Voyez s'il faut agir de force ou d'industrie, CORN. *Sophon.* II, 2. Il faut agir de force avec de tels esprits, ID. *Héracl.* I, 1. || Force ouverte, l'emploi patent de la force. Oui, si sa cruauté s'obstine à votre perte, J'irai, pour l'empêcher, jusqu'à la force ouverte, CORN. *Héracl.* I, 4. || Faire force à, contraindre, contenir. Et parce que la force qu'elle se faisait en cela était très-grande et qu'elle ne pouvait la supporter plus longtemps.... D'URFÉ, *Astrée*, I, 1. Faites un peu de force à votre impatience, CORN. *Pomp.* V, 4. Venez, madame.... montrer.... La force qu'on vous fait pour me donner la main, ID. *Sert.* III, 3. Je veux bien néanmoins, pour te plaire une fois, Faire force à l'amour qui m'impose ses lois, MOL. *l'Ét.* IV, 5. || 7° Violence. Employer la force. Céder à la force. .... Force n'a point de loi; S'accommoder à tout est chose nécessaire, LA FONT. *Fianç.* J'essaierai tour à tour la force et la douceur, RAC. *Brit.* III, 5. C'est lui, seigneur, c'est lui dont la coupable audace Veut la force à la main m'attacher à son sort, ID. *Mithr.* I, 2. || À la force! signifie à la violence! On enlève madame; ami, secourez-nous; À la force! aux brigands! au meurtre! accourez tous, CORN. *la Veuve*, III, 10. Je sais qu'un vieux respect que la pudeur embrasse Veut qu'au seul nom d'amour nous fassions la grimace, Et que, lorsqu'un amant prétend nous en conter, Nous criions à la force avant que d'écouter, TH. CORN. *le Berger extravag.* IV, 3. || 8° Maison de force, maison où l'on enferme les gens de mauvaises mœurs qu'on veut corriger. || La Force, une des prisons de Paris où l'on enfermait les prévenus; elle est démolie. || 9° Il est bien force, force m'est, force lui est de, il est nécessaire, indispensable. ....Sans pouvoir attendre le reste de son armée, ce lui fut force de hasarder la bataille, MALH. *le XXXIIIe liv. de T. Live*, ch. 8. Pour ingrat que soit un homme, c'est force que l'objet excite sa mémoire, et qu'en dépit de lui, quand il voit le présent, il se ressouvienne de l'auteur, ID. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 12. Mais il me fut bien force.... Que ma discrétion expiât mon péché, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Il m'a été force de manquer aux principales obligations de la vie civile, BALZ. liv. VII, lett. 31. Force lui fut de quitter la maison, LA FONT. *Mazet.* Il est donc force, en toute façon, que le peuple croisse; ainsi fait-il, ayant repos, biens et chevances, P. L. COUR. *Lett.* VI. || 10° Aptitude à concevoir, à combiner, à réfléchir, à imaginer. Avoir une grande force de tête, de conception. Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces, Et consultez longtemps votre esprit et vos forces, BOIL. *Art p.* I. Ô si l'esprit divin, esprit de force et de vérité, avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu et qui la persuadent tout ensemble, FLÉCH. *Tur.* || Absolument. Ce penseur a de la force. || La force de la mémoire, la ténacité de la mémoire. Il a une grande force de mémoire. || 11° Habileté, talent, expérience qu'on a dans un art, dans un exercice, dans une science. Il est de première force sur le violon, au pistolet, aux échecs. Ces deux écoliers sont de la même force. J'aurai la joie de pouvoir parler de vous avec l'honneur qui est dû à un homme de votre force, BOSS. *Projet de réunion des prot. Lettre* IX. || Ironiquement. De même force, se dit de gens ou de choses qui ne valent pas mieux les unes que les autres. Venez, Pradon et Bonnecorse, Grands écrivains de même force, De vos vers recevoir le prix, BOIL. *Épigr.* XVII. Tout ce que dit Diodore de Sicile, sept siècles après Hérodote, est de la même force dans tout ce qui regarde les antiquités et la physique, VOLT. *Dict. phil. Diodore et Hérodote.* || Ironiquement. Un fou de sa force, un homme aussi fou que lui. Dorante, sais-tu bien qu'il n'y a point de fol aux Petites-maisons de ta force? MARIV. *Fausses confid.* II, 3. || 12° Il se dit de l'énergie morale. Il lui manque la force d'âme. L'entretien.... où, m'ayant ouvert votre cœur, j'y vis tant de résolution, de force et de générosité que vous achevâtes de gagner le mien, VOIT. *Lett.* 34. Il [Pierre le Grand] a eu cette force dans l'âme, qui met un homme au-dessus des préjugés de tout ce qui l'environne et de tout ce qui l'a précédé, VOLT. *Russie, Anecdotes.* Mais, me direz-vous, la force peut-elle se donner? oui, sans doute, et plus facilement que toute autre vertu; car elle ne tient qu'à l'habitude, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 16, p. 117, dans POUGENS. La véritable force, qui vient de la grandeur d'âme, est de savoir vaincre ses passions, et non de s'y livrer, ID. *Théât. d'éduc. Ennemi génér.* I, 5. Dans ce désastre désormais irremédiable, où il fallait à chacun toute sa force, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 12. || Avoir la force de, être assez ferme pour; n'avoir pas la force de, n'être pas assez ferme pour. Le roi n'a pas la force de lui rien refuser, MAINTEN. *Lett. à Mme de St-Géran*, 16 déc. 1697. Je n'avais pas la force de reprendre l'autorité, FÉN. *Tél.* XIII. Je n'ai pu de ma main te conduire au supplice, Je n'en eus pas la force, VOLT. *Orphel.* II, 1. || 13° Il se dit de la puissance d'action et d'impulsion des agents physiques. La force de la poudre à canon. La force d'une machine à vapeur. La force d'un ressort. La force d'une chute d'eau. || Impulsion qu'a reçue le corps lancé, poussé. La force d'un boulet de canon. || On dit de même : la force d'un coup. De la force du coup pourtant il s'abattit, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. || Terme de marine. Faire force de rames, ramer à toutes forces. || Faire force de voiles, augmenter la surface de la voilure déjà déployée pour donner plus de prise au vent, et, par là, plus de vitesse au navire. Ruyter, se voyant en liberté d'agir parce que M. du Quesne ne l'occupait point, voulut décider de cette journée par la défaite de notre avant-garde; il fit pour cela force de voiles pour nous envelopper, et courut jusques par mon travers, *Mém. de Villette*, p. 23, dans JAL. || Fig. Faire force de voiles, faire tous ses efforts pour réussir en quelque affaire. || Faire force de vent, forcer de voiles. Comme la barque longue faisait force de vent sur nous, et que même elle nous le gagnait, nous crûmes que nous ne ferions que mieux de nous jeter à terre dans l'île de Rais, RETZ, *Mém.* p. 312, éd. d'Amsterd. 1717, dans JAL. || 14° Impétuosité. La force de l'eau, du courant. [Par l'obéissance] vous trouverez de la consistance au milieu de l'inconstance des choses humaines; les flots n'auront point de force pour vous abattre, ni les abîmes pour vous engloutir, BOSS. *Panég. St Benoît*, 2. || La force du pouls, le plus ou moins de force avec laquelle l'artère soulève le doigt qui la presse. || Le cœur bat avec force, les pulsations en sont fortes et rapides. || 15° Force se dit aussi de la puissance de résistance. La force d'une poutre, d'un drap, d'une toile. || Terme d'architecture. Forces ou jambes de forces, pièces de bois qu'on met sur les tirants pour porter l'entrait et lui servir de jambes. || Il se dit aussi des arcs-boutants et contre-forts en maçonnerie. || 16° Terme de mécanique. Toute cause de mouvement. Force centripète. Force centrifuge. Deux forces appliquées en un même point. La résultante des forces. || Force mouvante ou motrice, celle qui produit un mouvement. S'il est bien prouvé que ce qu'on appelle force motrice est le produit de la simple vitesse par la masse, sera-t-il moins aisé de parvenir à connaître ce que c'est que cette force? VOLT. *Physique*, *Mesure des forces*, II, 1. || Force morte, celle qui est actuellement neutralisée. || Autrefois force vive, action de forces combinées avec leur vitesse comme dans le choc. Quoiqu'il parût s'être renfermé dans l'astronomie, il se mêla de la célèbre question des forces vives; il fut le premier de l'académie qui osât se déclarer contre M. Leibnitz, FONTEN. *Louville.* Si la force n'est autre chose que le produit d'une masse par la vitesse, ce n'est donc précisément que le corps lui-même agissant ou prêt à agir avec vitesse, VOLT. *Physique, Mesure des forces*, II, 2. Cette querelle était une suite de celle qui divisa si longtemps les mathématiciens sur les forces vives et sur les forces mortes, ID. *Comment. hist. sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.* || Aujourd'hui force vive d'un corps, le produit de sa masse par le carré de sa vitesse. || Fig. Les forces vives de la nation, la partie la plus vigoureuse et la plus saine de la nation. || Force d'inertie, celle en vertu de laquelle un mobile tend à conserver l'impulsion reçue, et aussi la résistance qu'il oppose à ce qui doit le mettre en mouvement quand il est en repos. Il faut considérer tout corps se mouvant dans une courbe comme mû par deux puissances, dont l'une est celle qui lui ferait parcourir des tangentes et qu'on nomme la force centrifuge ou plutôt la force d'inertie, d'inactivité, par laquelle un corps suit toujours une droite, s'il n'en est empêché; et l'autre force qui retire les corps vers le centre, laquelle on nomme la force centripète, et qui est la véritable force, VOLT. *Newton*, III, 4. || Fig. Force d'inertie, résistance passive qui consiste surtout à ne pas obéir. Ils opposèrent la force d'inertie aux mesures de l'autorité. || 17° Au sens métaphysique, les forces, les substances qui sont causes; ce qui est à la fois substance et cause des phénomènes. L'esprit est une force. L'âme, la monade sont des forces. || 18° Forces de la nature, nom que l'on donne aux diverses propriétés de la matière telles que la gravitation, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, l'affinité chimique, la vie. L'on ne connaît les forces qui animent l'univers, que par le mouvement et par ses effets; ce mot même de forces ne signifie rien de matériel, et n'indique rien de ce qui peut affecter

nos organes, qui cependant sont nos seuls moyens de communication avec la nature, BUFF. *Min.* t. IX, p. 5, dans POUGENS. La force n'est autre chose que le principe des changements, BONNET, *Œuv. mél.* t. XVIII, p. 86, note 5, dans POUGENS. Leibnitz définit la force, le principe qui a en soi la raison suffisante de l'actualité de l'action, ID. *ib.* p. 77. || Équivalence des forces, voy. ÉQUIVALENCE. || **19°** Par extension, en parlant des choses, intensité, énergie, efficacité. La force de la chaleur. La force d'un acide, d'un poison. Ce vin a beaucoup de force, c'est-à-dire il est très-tonique. Cette eau-de-vie a beaucoup de force, c'est-à-dire elle est très-spiritueuse. Si ce charme a force contre nous, RÉGNIER, *Élég.* IV. Cela est si vrai, qu'ayant fait cet hiver un effort pour en échapper avant ce terme, la force du charme me ramena de quarante lieues loin, VOIT. *Lett.* 34. Que de ses mots savants les forces inconnues Transportent les rochers, font descendre les nues, CORN. *l'Illus. comique*, I, 1. Le printemps par malheur était lors en sa force, LA FONT. *Fiancée.* || La force de la séve, l'abondance et la vigueur de la séve. || Fig. et familièrement. C'est la force du bois, se dit quand quelque chose se fait par la seule impétuosité de la nature. || Qualité du son appelée aussi intensité. || **20°** En parlant des choses intellectuelles et morales. Mais, au lieu de goûter ces grossières amorces, Sa vertu combattue a redoublé ses forces, CORN. *Cinna*, V, 3. Je sais quelle est ta flamme et quelles sont ses forces, ID. *Pomp.* V, 4. L'esprit le mieux fondé n'a jamais trop de forces, ID. *Sert.* II, 2. Je tâche avec respect à vous faire connaître Les forces d'un amour que vous avez fait naître, ID. *Rod.* IV, 3. Il me faut essayer la force de mes pleurs, ID. *Poly.* III, 2. Les lois de l'Église perdent leur force, PASC. *Prov.* 6. Saint Ascole, qui en était évêque [de Thessalonique], la défendit par la seule force de ses prières, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 78. Seconde mes soupirs, donne force à mes pleurs, RAC. *Théb.* I, 6. J'ai vu vos sentiments, j'en ai connu la force, VOLT. *Tancr.* I, 6. || La force du sang, mouvements secrets de la nature entre personnes unies par les liens du sang. || **21°** Il se dit du discours, du style, des expressions, pour signifier l'action puissante exercée sur l'esprit. La force du style. La force de l'éloquence n'est pas seulement une suite de raisonnements justes et vigoureux, qui subsisteraient avec la sécheresse ; cette force demande de l'embonpoint, des images frappantes, des termes énergiques, VOLT. *Dict. phil. Force.* On a dit que les sermons de Bourdaloue avaient plus de force, ceux de Massillon plus de grâce, ID. *ib.* || Dans la force, dans toute la force du mot, complétement, sans réserve. Êtes-vous voyageur dans la force du mot? COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 4. || **22°** Il se dit du raisonnement, des preuves pour exprimer l'action par laquelle ils s'imposent à l'esprit. J'en ai [de vos raisons] senti la force et connu l'équité, RAC. *Andr.* II, 4. La force du raisonnement consiste dans une exposition claire des preuves exposées dans leur jour, et une conclusion juste, VOLT. *Dict. phil. Force.* || **23°** La force d'un sujet, les qualités solides que renferme le sujet sur lequel on travaille. Corneille, qui ne produisait ses beautés que quand il était animé par la force de son sujet, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hor.* || En un sens analogue, la force de la situation, en parlant d'une situation dramatique. La force de la situation a fait apparemment passer tous ces défauts, qui aujourd'hui seraient relevés sévèrement dans une pièce nouvelle, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodogune.* || **24°** Force se dit, en peinture et en sculpture, du caractère et de la vigueur manifestés dans les formes; en parlant du coloris, de l'emploi intelligent de couleurs vigoureuses; en parlant d'un tableau entier, de l'effet vigoureux que produit l'opposition habile des ombres et des lumières. || **25°** Ce qu'il y a de fort, de contraignant dans les choses, et quelquefois de nécessaire ou d'inévitable. La force des choses. La force de l'habitude. La force de l'évidence. || La force de la vérité, le pouvoir que la vérité a sur l'esprit des hommes. || Terme de législation. Force de chose jugée, autorité d'une décision administrative ou judiciaire rendue en dernier ressort, et contre laquelle il ne reste aucun moyen ordinaire de se pourvoir. Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin ; que la force des choses jugées n'était presque plus connue.... BOSS. *Letellier.* || Force de loi, autorité équivalente à celle d'une loi. Il s'introduisit une coutume ayant force de loi en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grâce de la corde à tout criminel condamné qui savait lire; tant un homme de cette érudition était nécessaire à l'État, VOLT. *Dict. phil. Clerc.* Un long usage donne force de loi, DIDER. *Opin. des anc. phil. Hobbisme.* || **26°** Il s'emploie pour exprimer une forte quantité. Il faut mêler pour un guerrier A peu de myrte et peu de roses Force palme et force laurier, MALH. IV, 5. Force gens croient être plaisants qui ne sont que ridicules, BALZ. liv. VI, lett. 4. Peu de jasmin d'Espagne et force serpolet, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons, J'ai dévoré force moutons, ID. *Fabl.* VII, 1. Je mets aussi sur la scène Des trompeurs, des scélérats, Des tyrans et des ingrats, Mainte imprudente pécore, Force sots, force flatteurs, ID. *ib.* IX, 1. Ainsi que force monde accourus d'aventure, MOL. *l'Ét.* V, 14. Voir cajoler sa femme et n'en témoigner rien Se pratique aujourd'hui par force gens de bien, ID. *Sgan.* 17. La renommée n'en dit pas force bien, ID. *D. Juan*, III, 5. Voilà monsieur le marquis qui en dit force mal [de l'*École des femmes*], ID. *Critique*, 6. || **27°** Nom que les mineurs de la Loire donnent à la mofette. || **28°** À force, *loc. adv.* Beaucoup, extrêmement. Travailler à force. Étudier à force. || **29°** À force de, *loc. prép.* Par beaucoup de. Auguste chaque jour, à force de bienfaits, Semble assez réparer les maux qu'il vous a faits, CORN. *Cinna*, I, 2. À force de se faire admirer, on deviendrait insupportable, MÉRÉ, dans BOUH. *Nouv. rem.* À force de façons il assomme le monde, MOL. *Mis.* II, 5. À force de sagesse on peut être blâmable, ID. *ib.* I, 1. Il ne se conserve qu'à force de verser le sang, FÉN. *Tél.* III. À force de médecins et de saignées la maladie de Candide devint sérieuse, VOLT. *Candide*, 22. Il semble qu'à force de livres on est devenu ignorant, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 8 août 1770. Il obligea à force de mérite le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer, ID. *Louis XIV*, 9. || À force de bras, sans autre aide que les bras. Ils montèrent le canon à force de bras. || À force de rames, en forçant de rames. || À force de reins, par la force des reins. Neptune frappait la terre et on en voyait sortir un cheval fougueux ; il ne marchait point, il sautait à force de reins, FÉN. *Tél.* XVII. || On dit de même : À la force du poignet. || **30°** À toute force, *loc. adv.* Par toute sorte de moyens. Un pâtre, à ses brebis trouvant quelque mécompte, Voulut à toute force attraper le larron, LA FONT. *Fabl.* VI, 1. Il veut à toute force être au nombre des sots [maris trompés], ID. *Coupe.* Il veut rentrer à toute force dans la conversation, SÉV. 511. Ils voulaient m'emmener à toute force, ID. 577. || À toute extrémité. À toute force enfin elle se résolut, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. || À tout prendre, absolument parlant. On pourrait à toute force lui accorder ce qu'il demande. Il se pourrait à toute force que Pépin eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, VOLT. *Mœurs*, 12. N'est-ce pas que les Anglais ont besoin de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer? ID. *Louis XV*, 35. || **31°** De force, *loc. adv.* Avec effort. Faire entrer de force une chose dans une autre. On attache les membres du martyr à deux arbres rapprochés de force, CHATEAUB. *Mart.* XVIII. || Par la contrainte. Il lui fit signer de force cet acte. Il ne faut rien de force et cependant il ne faut rien de lenteur, PASC. dans COUSIN. Et tâchons d'ébranler, de force ou d'industrie, Ce malheureux dessein qui nous a tous troublés, MOL. *Tart.* IV, 2. || Prendre une ville de force, s'en emparer par une attaque. || Prendre une femme de force, la violer. || De gré ou de force, soit qu'on veuille ou qu'on ne veuille pas. Il faudra bien de gré ou de force qu'il paye le dommage. || **32°** Par force, à force ouverte, de vive force, *loc. adv.* En employant la force, la violence, par une violence manifeste. Il [l'amour] entre avec douceur, mais il règne par force, CORN. *Hor.* III, 4. Contre un si grand rival j'agis à force ouverte, ID. *Nicom.* III, 8. Trop heureux si bientôt la faveur d'un divorce Me soulageait d'un joug qu'on m'imposa par force, RAC. *Brit.* II, 2. || Malgré qu'on en ait. Les Maures ont appris par force à vous connaître, CORN. *Cid*, II, 7. Et, vertueux par force, espèrent par envie Ôter aux jeunes gens les plaisirs de la vie, MOL. *l'Ét.* I, 2. || Emporter une place de vive force, l'emporter par une attaque brusque. || Fig. Attaquer de vive force les préjugés.

— HIST. XI° s. Ki abat femme à terre pur faire lui force, *Lois de Guill.* 19. Il va ferir Gerin par sa grant force, *Ch. de Rol.* CXXI. Par vive force les en chasserent Franc, *ib.* CXXIII. Com decherat ma force et ma baudur [hardiesse] ! *ib.* CCIV. || XII° s. Mais estez vous à force et à vigor, *Ronc.* p. 25. [Ils] Sont en Espagne, par force l'ont saisie, *ib.* p. 116. Ains [j'] ai mis en lui [elle] servir Cuer et cors, force et pooir, *Couci*, XV. Li cuens de Blois devroit bien mercier Force d'amors qui lui dona amie, *ib.* XXI. Nos forces, nos aïes [aides] lui metons en defois [refus], *Sax.* XVIII. Mais tenons nos honors à force et à vertu, *ib.* XXVIII. Des mains la [la croix] li voleit par vive force oster, *Th. le mart.* 38. .... Quant il murdrist la gent, E emble altrui aveir, e à force le prent, *ib.* 31. || XIII° s. Ensi nagierent à force de rames toute la vesprée, VILLEH. CLXX. Si cuidierent que jamais li Franc n'eussent force, ID. CLIV. À force [ils] lui ouvrirent la bouche outre son gré, *Berte*, XV. Li Barrois le saisit par le col et feri le cheval des esporons et le traïst par force de bras des archons [arçons], *Chr. de Rains*, p. 40. D'autre part covient il à fine force que li orbis [la terre ronde] soit touz pleins dedenz soi, si que l'une chose sostiegne l'autre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 111. Il dist k'à parfurnir n'apent, K'est à force fait, serement [qu'on n'est point obligé de tenir un serment fait par force], *Édouard le conf.* v. 4319. Si cum el le [Sanson] tenoit forment Soef en son giron dormant, Copa les cheveux o ses forces [ciseaux], Dont il perdit toutes ses forces, *la Rose*, 16885. Et François sont laiens remés à sauveté, Por çou [ce] dist-on sovent : la force paist le pré, *Ch. d'Ant.* III, 366. Godefrois de Bouillon a la crois atacie [attachée] ; Or se croisent à force, Diex lor soit en aïe! *ib.* I, 920. Ne me semble il pas que l'on puisse saveir toz les plais ne totes les forces et les soutillances qui sont en plait, *Ass. de Jér.* I, 51. Et se il en est ataint ou prové, il sera encheu en la main dou seignor, come ataint de force [violence], *ib.* 104. Sire, vés là Jehan qui à tort et sans reson, il ou ses commans, vint en tel liu et m'a fet tele force [force, violence], BEAUM. VI, 9. Et pour ce ne font force [résistence] li assacis [assassins], se l'en les occist, quant il font le commandement du vieil de la montaigne, JOINV. 230. Et me dit que c'estoit force [lui faire violence], et m'otroia ma requeste, ID. 267. En ceste presente charte metons nostres saelz en la force et el tesmoignage de verité, DUCHESNE, *Généal. de Coligny*, p. 58, dans LACURNE. || XV° s. Tant fut cil assaut continué et pourmené, que les Anglois entrerent de force et de fait dedans le chastel, FROISS. II, II, 15. Là furent [les chevaliers gardiens d'Ypre] assaillis roidement et reculés contreval la rue, car la force n'estoit pas la leur [ils n'étaient pas en force], ID. II, II, 57. Le comte de Flandre manda ouvriers à force, ID. II, II, 63. En toute Gascogne on ne trouveroit pas son pareil de force de membres, ID. II, III, 10. Se vostre bonté n'y pourvoye, Force sera que par eux voye Finer ma vie maleurée, CH. D'ORL. *Fredet au duc d'Orl.* Il y prenoit grant peine [à la chasse] pourtant qu'il couroit les cerfs à force, COMM. VI, 13. Tous deux [Alphonse de Naples et son fils] ont pris à force plusieurs femmes, ID. VII, 11. Grant force d'archiers, gens de sa maison pensionnaires et autres gens de bien.... ID. I, 8. Ledit seigneur d'Aubigny estoit en force de cent cinquante, ou de deux cens hommes d'armes françois, ID. VII, 6. Veci telle femme, qui de vous se complaint très fort de force : est-il ainsi? l'avez-vous efforcée? LOUIS XI, *Nouv.* XXV. Ne dormoit ne nuit ne jour, de force de penser à sa dame, ID. *ib.* XLVIII. Un peu de belle force vaut moult, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 432. Item ii conviendroit passer par la force [lieux fortifiés] de plusieurs seigneurs, qui ne sont pas si entiers ne si loiaus aux chrestiens comme il deussent DU CANGE, *força.* || XVI° s. Il mourut de force de rire, RAB. *Garg.* I, 20. Il s'escria on meurtre et à la force, tant qu'il peut, ID. *ib.* I, 25. Mais, puysque.... force me est te rappeller on subside de.... ID. *ib.* I, 29. Ils molestent tout leur voisinage à force de trinqueballer leurs cloches, ID. *ib.* I, 40. Le jugement de Pantagruel feut incontinent sceu et entendu de tout le monde, et imprimé à force [en quantité], ID. *Pant.* II, 14. Force attractive, MONT. I, 102. La force de l'imagination, ID. *ib.* I, 93. Pour gaigner cet advantage d'avoir faict force à [vaincre] leur constance, ID. I, 242. À toute force [de toutes ses forces], ID. I, 367. Un enfant, arrivé à la force de se nourrir, ID. II, 163. La dame print patience moitié par force et moitié par ciseaux [jeu de mots sur force et forces], DESPER. *Contes*, XXXIV. Ses mariniers firent telle diligence de lever l'ancre, et faire, comme dit est, force et volte, que.... CARLOIX, I, 37.... Non force [qu'importe], dist M. de Vieilleville, nous avons du temps assez, ID. V, 5. Le dit seigneur de Brissac, voyant la force n'estre sienne, delibera sa retraitte, M. DU BELLAY, 582. Ayans vescu longuement, il est force qu'ils ayent beaucoup veu, AMYOT, *Préf.* VII, 32. Juba veult à toute force que ce mot Ancylia ait esté tiré de la langue grecque, ID. *Numa*, 23. Où force est, raison n'a lieu

LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 365. Meurtres, larcins, force de femme ou autres cas enormes, *Coust. génér.* t. II, p. 863. Tellement que, par force forcée, il faut que ce traité soit publié, *Mém. de Bellièvre et de Sillery*, p. 340, dans LACURNE. Estant mon intention qu'il ne soit faict aucune force ny violence aux consciences de mes subjets, HENRI IV, *Lettres missives*, t. IV, p. 824.

— ÉTYM. Provenç. *forsa, forza;* espagn. *fuerza;* portug. *força;* ital. *forza;* du bas-latin *forcia, fortia*, dérivé du latin *fortis*, fort. Ce qui empêche d'y voir le pluriel neutre *fortia*, c'est que les noms ainsi dérivés de pluriels neutres ont un sens collectif qui manque ici : *biblia*, bible, *mirabilia*, merveille, etc.

FORCÉ, ÉE (for-sé, sée), *part. passé* de forcer. || 1° À quoi on a fait violence, qu'on a tordu, brisé avec violence. Un coffre forcé. Une serrure forcée. Ils [les Juifs] répandirent dans le monde que le sépulcre [de Jésus] avait été forcé; mais le mensonge était si visible que la résurrection du Sauveur ne laissa pas de passer pour constante parmi le peuple, BOURDAL. *Myst. Résurr. de J. C.* t. I, p. 334. Un ministre est excusable du mal qu'il fait lorsque le gouvernail de l'État est forcé dans sa main par les tempêtes; mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas; Mazarin ne fit de bien qu'à lui et à sa famille, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Terme de marine. Mâts forcés, mâts qui prennent un pli sur l'avant pour avoir porté trop de voile par un grand vent, ou pour avoir été trop tenus en étais. || Fig. Sens forcé, sens qu'on a tordu, détourné de l'acception directe et naturelle. Donner des sens forcés à des passages clairs, c'est le sûr moyen de ne jamais s'entendre, VOLT. *Dict. phil. Résurrection.* || 2° Enlevé de vive force. Que de remparts détruits! que de villes forcées! BOIL. *Art p.* IV. Le temple est-il forcé? RAC. *Athal.* V, 1. Ayant appris que les lignes [de l'ennemi] avaient été forcées, HAMILT. *Gramm.* 5. || 3° À qui on a fait violence. Une femme forcée par des soldats ivres. || 4° Dont la résistance a été impuissante. Des troupes forcées dans leurs retranchements. || Par extension. Les éléments forcés, la nature forcée, les éléments, la nature obligée d'obéir à l'homme. Quoi! mon père trahi, les éléments forcés.... Lui font-ils présumer mon audace épuisée? CORN. *Médée*, I, 4. Trianon et Marly bâtis; la nature forcée dans tous ces lieux de délice, et des jardins où l'art était épuisé, VOLT. *Louis XIV*, 27. || 5° Terme de chasse. Pris à la course et à la fatigue. Un cerf forcé par les chiens. || Rendre forcé, obliger la bête à se rendre. Un sanglier poussé vigoureusement par une meute de vingt bons chiens et prêt à rendre forcé par eux. || 6° Qui fait malgré soi quelque chose. La comédie du médecin forcé [malgré lui], SÉV. 227. Après l'être couvert de leur sang et du mien, Tu te verras forcé de répandre le tien, RAC. *Brit.* V, 6. L'hérésie, depuis si longtemps redoutable au trône par la faiblesse des règnes précédents forcés à la tolérer, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* || Avoir la main forcée, voy. FORCER n° 1. || Terme de jeux. Être forcé, être obligé de jouer de la couleur demandée ou de prendre. || Mat forcé, position telle, aux échecs, que le roi ne peut plus changer de place sans être fait mat au coup suivant. || Au domino, dé forcé, celui qu'on est obligé de mettre, n'en ayant pas d'autre. J'ai joué à dé forcé. Fermeture forcée, celle qui ne peut s'éviter. || 7° Qui n'est pas volontaire. Mais, s'il se dédisait d'un outrage forcé, CORN. *Sertor.* I, 3. Le Mariage forcé, titre d'une comédie de Molière. J'irai, bien plus content et de vous et de moi, Détromper son amour d'une feinte forcée, RAC. *Bajaz.* III, 4. Les métis qui résultent de ces unions forcées ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 275, dans POUGENS. || Emprunt forcé, somme qu'un gouvernement force à lui apporter sous forme d'emprunt, et dont il paye les intérêts. || Travaux forcés, voy. TRAVAIL. || 8° Marche forcée, marche plus rapide ou plus prolongée que la marche ordinaire. Le régiment gagna la ville à marches forcées. || 9° Terme d'horticulture. Arbre forcé en serre, arbre dont on a hâté la végétation dans une serre. || Cultures forcées, celles qui ont pour but de produire des fruits ou des légumes précoces. || 10° Qui manque de sincérité et de liberté. Et je ne voulais pas de sentiments forcés, CORN. *Poly.* IV, 3. Et sans plus te parer d'une vertu forcée, ID. *Héracl.* III, 3. Vous avez vu le reste et mes raisons forcées, ID. *Sertor.* IV, 2. Ne m'importune plus de tes raisons forcées; Je vois combien tes vœux sont loin de mes pensées, RAC. *Bajaz.* II, 1. Déjà plus d'une fois dans vos plaintes forcées J'ai dû voir et j'ai vu le fond de vos pensées, ID. *Iphig.* II, 5. Je tremble qu'Athalie.... d'un respect forcé ne dépouille les restes, ID. *Athal.* I, 1. Il a un ris forcé, des caresses contrefaites, LA BRUY. VIII. Vous vous moquez, me dit-il d'un air forcé, ne savez-vous pas le plaisir que j'ai d'être avec vous? MARIV. *Marianne*, 8° part. Vous connaissez ce sourire forcé et cette fausse douceur que la politesse imprime sur le visage, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 23, p. 183, dans POUGENS. || 11° Qui n'a ni souplesse ni liberté, éloigné du naturel, en parlant des ouvrages d'esprit. Je ne puis arracher du creux de ma cervelle Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle, BOIL. *Sat.* VII. Et dans un vers forcé que surcharge un vieux mot, Couvre son peu d'esprit des phrases de Marot, VOLT. *Disc.* 3. || Tiré de trop loin. Rapprochement forcé. Comparaison forcée. || Style forcé, style où l'on sort du naturel, où l'on cherche à exagérer l'énergie au moyen de mots inaccoutumés ou de figures excessives. || Terme de peinture. Figures forcées, figures dont l'attitude est gênée sans nécessité. Coloris forcé, coloris outré. Effet forcé, effet où l'artifice du peintre pour l'augmenter est grossièrement employé.

† **FORCEAU** (for-sô), *s. m.* Terme de chasse et de pêche. Piquet sur lequel un filet est appuyé, et qui le retient de force.

† **FORCEMENT** (for-se-man), *s. m.* || 1° Action de forcer. || 2° Action de forcer une femme, de lui faire violence. || 3° Forcement de recette, exercice du droit qui appartient à l'administration de faire payer par ses commis les impôts qu'ils ont négligé de percevoir.

— HIST. XVI° S. Avant le deslogement se commit un acte très vilain d'un forcement de fille par un gentilhomme, LA NOUE, 567. Un soldat voulant forcer une femme devant son mari est tué par lui, ce qui donna entrée au forcement de toutes les femmes, D'AUB. *Hist.* I, 348.

— ÉTYM. *Forcer.*

FORCÉMENT (for-sé-man), *adv.* || 1° Par force, par contrainte. Il a fait forcément cette démarche. Ce prince [Louis XI], ne faisant jamais la guerre que forcément, recevait tous ceux qui cherchaient son alliance, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuv.* t. III, p. 176, dans POUGENS. || 2° Par une conséquence forcée. Ce fait admis, on doit forcément admettre les autres.

— ÉTYM. *Forcé*, et le suffixe *ment;* provenç. *forsadamen;* catal. *forsadament;* espagn. *forzadamente.*

FORCENÉ, ÉE (for-se-né, née), *adj.* || 1° Qui est hors de sens. .....Le dépit dont l'âme est forcenée, RÉGNIER, *Sat.* XI. La perte de toute espérance rend forcené, FÉN. *Tél.* XVIII. Tu as l'air d'une sibylle dans son antre, qui étouffe, qui écume, qui est forcenée, ID. t. XIX, p. 319. Les éléphants, percés de coups et ayant la plupart perdu leurs conducteurs, ne gardaient plus l'ordre accoutumé, et, comme forcenés de douleur, ne distinguaient plus amis et ennemis, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. VI, p. 507, dans POUGENS. [Caton] Ce héros forcené, la victime d'Utique, VOLT. *M. de Cés.* I, 1. La nature, le vrai, de nos livres bannis, Un désir forcené d'inventer et d'instruire, D'ignorants écrivains, jamais las de produire, GILB. le *XVIII° siècle.* || Passionné pour. Me voilà forcené des échecs, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Furieux. Il prit une envie forcenée à Bessus de tuer le roi, VAUGEL. *Q. C.* V, 12, dans RICHELET. Une ombre de respect pour son saint ministère Peut-être adoucira ces vainqueurs forcenés, VOLT. *Orphel.* I, 1. Lorsqu'elle [la tigresse] a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux expriment sa douleur cruelle et font encore frémir ceux qui les entendent de loin, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 256, dans POUGENS. || Terme de blason. Se dit d'un cheval emporté et furieux. || 2° Substantivement. C'est ainsi que souvent par une forcenée Une triste famille à l'hôpital traînée Voit ses biens en décret, BOIL. *Sat.* X. Contre ces forcenés les lois sont sans vigueur, C. DELAV. *Vêpres sicil.* II, 6.

— HIST. XII° s. Dunc li unt respundu à voix li forssené : Se vus ne faites ce que li reis a mandé, Il en aura tut dreit, *Th. le mart.* 130. || XIII° s. Fortune ainsinc le pueple vanche Des bobans que vous demenés Cum orguilleus et forsenés, *la Rose*, 6576. Ne li forsenés, ne li fols naturex ne poent fere testament, BEAUM. XII, 45. || XV° s. Lors fut comme tout forcené et dict luy mesme que il vendroit cher sa mort, *Boucicaut*, I, 24. || XVI° s. Manda au comte de Dunoys par ung gentilhomme des siens, que si le temps n'estoit forcené, que de sa part il garderoit bien le passage contre tous les Espaignols, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, ms. f° 43, dans LACURNE. La forcenée curiosité de nostre nature, MONT. I, 43. Une forcenée convoitise de gloire, AMYOT, *Sylla*, 16. Un forcené de l'amour d'une vefve nommée.... CARLOIX, II, 2.

— ÉTYM. Provenç. *forsenat;* ital. *forsennato;* du latin *foris*, hors, et l'allemand *Sinn*, sens : hors de sens. L'orthographe *forcené* par un *c* est contraire à l'étymologie et fautive; elle n'est pas même appuyée par l'antique usage, elle ne vient que d'une confusion malheureuse avec le mot *force*, et il serait mieux d'écrire *forsené.*

† **FORCÈNEMENT** (for-sè-ne-man), *s. m.* État de celui qui est forcené. Et fuyez un tyran dont le forcènement Joindrait votre supplice à mon bannissement, CORN. *Médée*, IV, 6.

— HIST. XVI° s. La colere indomptée et le forcenement Qui troublerent l'esprit d'un miserable amant, DESPORTES, *Œuvres*, p. 443, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Forcener.*

† **FORCENER** (for-se-né), *v. n.* Devenir forcené, perdre la raison. Je forcène de voir que sur votre retour Un traître assure ainsi ma perte et son amour, CORN. *Veuve*, V, 9. C'est le propre de la faiblesse de forcener dès qu'elle s'aperçoit elle-même, MERCIER, *Néologie.* || Se forcener, *v. réfl.* Même sens. Le despotisme du peuple est une puissance folle et aveugle qui se forcène contre elle-même, et qui n'est absolue et au-dessus des lois que pour achever de se détruire, FÉN. dans LAVEAUX. || Mot tombé en désuétude, mais à reprendre.

— HIST. XII° s. Lors ot tel duel [deuil], à poi ne forsena, *Ronc.* p. 95. || XIII° s. Bien puis, fet il, vis forcener [je puis bien forcener tout vif], Quant vous me tenés pour vaincu, *la Rose*, 3746. || XVI° s. Si on luy refuse aliments en sa saison, il forcene, impatient de delay, MONT. III, 333.

— ÉTYM. Voy. FORCENÉ; provenç. *forsenar, forcenar.*

† **FORCÈNERIE** (for-sè-ne-rie), *s. f.* Acte de forcené. Comme donc je me plains de ma forcènerie, RÉGNIER, *Sat.* XV. Je l'aurais préféré de grand cœur à la forcènerie des états de Bretagne, SÉV. 605. || Mot tombé en désuétude, mais à reprendre.

— HIST. XIII° s. Quel forsenerie te maine À cest torment, à ceste paine? *la Rose*, 8763. La forsenerie d'aucun ne doit pas autrui damacier, BEAUM. 69. || XVI° s. Il sembloit lors qu'infernales furies Eussent rompuz, par leurs forceneries, Fers et lyens des paluz plutoniques, CRETIN, p. 233, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Forcener;* provenç. *forsenaria, forcenaria;* anc. ital. *forsenneria.*

FORCEPS (for-sèps'), *s. m.* || 1° Terme d'obstétrique. Instrument destiné à embrasser la tête du fœtus et à l'extraire de la matrice. || 2° Terme d'entomologie. Organe qui garnit l'extrémité anale du corps de quelques insectes.

— ÉTYM. Lat. *forceps*, tenaille, que Festus tire de *formus*, chaud, et *capere*, prendre : instrument propre à saisir les corps chauds.

FORCER (for-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o :* je forçai, forçons), *v. a.* || 1° Faire subir à une chose une violence, une effraction. Mme Colbert ne voulait qu'il la vît [sa future] que le soir; il força les portes et se jeta à ses pieds, SÉV. 394. Du sérail, s'il le faut, venez forcer la porte, RAC. *Bajaz.* II, 3. On força un coffre dont la reine avait emporté la clef, et l'on n'y trouva que des haires, des ceintures armées de pointes de fer, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 116, dans POUGENS. || Forcer une clef, forcer une serrure, tordre une clef, les ressorts d'une serrure, de manière que cette clef, ces ressorts ne peuvent plus jouer. || Terme d'escrime. Forcer le fer, engager avec force l'épée de son adversaire. || Terme de manége. Forcer la main, se dit en parlant d'un cheval qui refuse d'obéir, qui s'emporte. On dit aussi forcer à la main, gagner à la main. || Fig. Forcer la main à quelqu'un, le contraindre à faire quelque chose. || Avoir la main forcée, faire quelque chose malgré soi. || Fig. Forcer le sens, y faire quelque violence qui le dénature. En prenant naturellement la gnose pour la connaissance pratique de Dieu et de l'Évangile, vous parlez naturellement, et cela est vrai; en forçant le sens et substituant à la gnose l'état passif, cela est absurde, BOSS. *Nouv. myst.* 15. || On dit de même : forcer l'analogie. Ce n'est que dans une généralité scolastique et en forçant l'analogie que l'on peut, sur le rapport unique de la similitude d'une seule partie, appliquer le même nom à des es-

pièces qui diffèrent autant entre elles que celle de l'oiseau du tropique, par exemple, et celle du véritable pélican, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 47, dans POUGENS. || 2° Prendre, traverser de vive force. Forçons, forçons enfin ces superbes murailles, DU RYER, *Scévole*, I, 1. Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine.... Reposer tout armé, forcer une muraille, CORN. *Cid*, I, 6. Je tiens sa prison même assez mal assurée.... Je crains qu'on ne la force, ID. *Poly.* III, 5. Est-ce là celui qui forçait les villes et qui gagnait les batailles? BOSS. *Louis de Bourbon.* On ne l'eut pas plus tôt vu, pied à terre, forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle, ID. *ib.* || On dit de même : forcer le passage, l'entrée, etc. Quand son bras força notre frontière, RAC. *Alex.* II, 1. Ses criminels amis en ont forcé l'entrée [du sérail], ID. *Bajaz.* V, 7. Forcer le passage du Granique avec très-peu de troupes contre une multitude infinie de soldats, FÉN. *Dial. des morts, Pyrrhus, Démétrius.* || Par extension. Forcer la consigne, ne pas s'y conformer, l'enfreindre avec violence. || Fig. Forcer la porte de quelqu'un, entrer chez quelqu'un malgré la défense qu'il a faite de laisser entrer. || 3° Triompher de la résistance d'une troupe militaire. Comme on les pensait forcer dans leur retranchement, on eut quelque désavantage, D'ABLANCOURT, *Arrien*, I, 7, dans RICHELET. Pouvions-nous le surprendre, ou forcer les cohortes Qui de jour et de nuit tiennent toutes ses portes? CORN. *Héracl.* IV, 6. Chacun se plaignait de leur brigandage [des bandes de pillards], sans que personne pût les forcer dans leur retraite, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 20. Força les plus mutins, et regagnant le reste.... RAC. *Mithr.* V, 4. Après qu'on fut entré dans la ville par les brèches, les assiégés se défendirent encore longtemps avec un courage incroyable, et il fallut les poursuivre et les forcer de maison en maison, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 197, dans POUGENS. || Fig. Forcer quelqu'un dans ses retranchements, voy. RETRANCHEMENT. || 4° Faire violence à une femme. Mme de Valentinois accusa son beau-père non-seulement de lui en avoir conté, mais de l'avoir voulu forcer, ST-SIM. 44, 2. || 5° Forcer un cheval, l'excéder de fatigue. || Se dit aussi des hommes. On les force de travail [les nègres], on leur épargne la nourriture, même la plus commune, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 147, dans POUGENS. || Forcer sa main, se fatiguer la main par quelque effort. Ma chère enfant, je ne veux pas forcer ma main ; c'est pourquoi voici le petit secrétaire, SÉV. 260. || 6° Terme de chasse. Forcer une bête, la courre jusqu'aux abois. Forcer un cerf. Il [le loup] est infatigable et c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 197. Tenez, tenez, le voilà qui court la plaine et force un lièvre qui n'en peut mais, BEAUM. *Mar. de Figaro*, II, 2. || 7° Surmonter, vaincre. Elle a forcé les vents et dompté leur furie, MALH. II, 8. Mais enfin ton humeur force ma patience, RÉGNIER, *Élég.* II. Forcez l'aveuglement dont vous êtes séduite, CORN. *Médée*, I, 5. Si j'aimais assez mal pour essayer mes armes À forcer des périls qu'ont préparés vos charmes, ID. *Tois. d'or*, II, 2. Forcez, rompez, brisez de si honteuses chaînes, ID. *Nicom.* I, 2. Je cède à des raisons que je ne puis forcer, ID. *ib.* V, 1. Notre amour à tous deux ne rencontre qu'obstacles Presque impossibles à forcer, ID. *Agésil.* IV, 3. Forcerai-je moi seul tout l'empire romain? MAIRET, *Sophon.* V, 1. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles, BOSS. *Louis de Bourbon.* Combien de fois tes yeux forçant ma résistance.... RAC. *Alex.* IV, 1. C'est en vain que forçant ses soupçons ordinaires, ID. *Bajaz.* I, 1. || 8° Fig. Faire fléchir le courage. Malgré le mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pu le forcer [Charles I], BOSS. *Reine d'Anglet.* || Ne pas laisser la liberté de faire ou ne pas faire. Force par ta vaillance Ce monarque au pardon et Chimène au silence, CORN. *Cid*, III, 6. Mais l'empire inhumain qu'exercent vos beautés Force jusqu'aux esprits et jusqu'aux volontés, ID. *Cinna*, III, 4. Enfin aux châtiments il se laisse forcer, ID. *Inscr. mises sous des estampes*, VII, *Punition des villes rebelles.* Si ce fils.... À quelque amour encor avait pu vous forcer, RAC. *Mithr.* II, 4. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur; le dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Par extension. Forcer la terre à produire. Qui force la nature a-t-il besoin qu'on l'aide? CORN. *Médée*, IV, 6. Notre sort n'est pas tel qu'on le puisse forcer, ID. *Sophon.* V, 1. L'autre [Condé], et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et forcer les destinées, BOSS. *Louis de Bourbon.* Assez d'autres viendront, à mes ordres soumis, Se couvrir des lauriers qui vous furent promis, Et, par d'heureux exploits forçant la destinée, Trouveront d'Ilion la fatale journée, RAC. *Iphig.* IV, 6. || Il se dit aussi des sentiments, des passions, etc. Apprends d'elle à forcer ton propre sentiment, CORN. *Poly.* V, 3. Forcez en ma faveur une trop juste haine, ID. *Pomp.* IV, 2. Si ton cœur demeure insensible, je n'entreprendrai point de le forcer, MOL. *Prince d'Él.* II, 4. Je ne veux point forcer ton inclination, ID. *l'Avare*, IV, 3. || Forcer le devoir de quelqu'un, contraindre moralement quelqu'un à manquer à son devoir. ....Va, songe à ta défense, Pour forcer mon devoir, pour m'imposer silence, CORN. *Cid*, V, 1. Elle cherche un combat qui force son devoir, ID. *ib.* V, 3. || Forcer, avec *à* suivi d'un infinitif. J'ai forcé ma colère à le laisser parler, CORN. *Nicom.* I, 2. Ceux-ci, après soixante et douze ans de guerre continuelle, furent forcés à subir le joug des Romains, BOSS. *Hist.* I, 8. Nous sommes forcés à reconnaître nos misères, BOURD. *Carême*, I, *Prière*, 339. Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet ascendant malin qui vous force à rimer, BOIL. *Sat.* IX. À prendre ce détour qui l'aurait pu forcer? RAC. *Mithr.* IV, 1. || Forcer, avec *de* et un infinitif. L'intempérance du malade force quelquefois le médecin d'être cruel, PATRU, *Plaidoyer* 9, dans RICHELET. Et forçons-le de voir Qu'il peut en faisant grâce affermir son pouvoir, CORN. *Cinna*, IV, 4. ....Jusqu'à ce jour l'univers en alarmes Me forçait d'admirer le bonheur de vos armes, RAC. *Alex.* V, 3. Et força le Jourdain de rebrousser son cours, ID. *Athal.* V, 1. Nous ne réconcilierons jamais le monde avec elle [la vertu], il est vrai; mais, du moins, nous le forcerons de la respecter, MASS. *Panég. St Jean-Baptiste.* Il force les Anglais de se rembarquer, VOLT. *Louis XV*, 35. || 9° Terme de jeux. Contraindre à jeter une carte forte ou un atout, au whist et au boston. || Obliger quelqu'un de jouer sans prendre, à l'hombre. Obliger un des joueurs à jouer un as ou le quinola, au reversis. || 10° Obtenir par force, par importunité. Forcer le consentement, le vote de quelqu'un. Votre tyrannie N'usa de son pouvoir sur la faible Amélie Que pour tromper mes vœux, que pour forcer son choix, C. DELAV. *Vêp. sicil.* II, 4. || Obtenir par la puissance d'un sentiment. Une vertu qui devait forcer l'estime du monde, BOSS. *Anne de Gonz.* Ce n'est point par des paroles qu'on peut forcer l'hommage du monde, c'est par la vertu et l'audace, VAUVEN. *l'Orat. chagr.* Il [Jupiter] voulait non que le ciel les reçût [ses enfants], mais qu'il les demandât, et qu'à leur égard l'admiration seule forçât les vœux de la terre, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène.* || Forcer les respects, l'admiration, les obtenir de ceux mêmes qui ne sont pas disposés à les accorder. || 11° Terme de jardinage. Forcer une plante, l'obliger à fleurir ou à porter du fruit plus tôt qu'elle ne le ferait naturellement, au risque de la fatiguer. || Forcer à fruit, tailler long pour avoir plus de fruits. || 12° Exagérer, outrer. Ne forçons point notre talent; Nous ne ferions rien avec grâce, LA FONT. *Fabl.* IV, 5. Ne forcez point la nature, SÉV. 135. Dans son système il force un peu ses idées, BOSS. *Var.* 15. L'homme impatient force toute chose pour se contenter, FÉN. *Tél.* XXIV. || Forcer sa voix, se dit d'un chanteur qui fait des efforts de voix. || Forcer nature, faire plus qu'on ne doit ou qu'on ne peut. On a un peu forcé nature pour mériter les bontés de Mlle Clairon, et cela est bien juste ; elle trouvera dans son rôle plusieurs changements, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, janv. 1750. || 13° Terme de comptabilité. Forcer la recette, passer en recette plus qu'on n'a reçu. || Forcer quelqu'un en recette, obliger un comptable à verser une recette qu'il a négligé de recevoir. || 14° Hâter, précipiter. Forcer le pas, la marche. || 15° *V. n.* Terme de marine. Forcer de voiles, augmenter la voilure, de telle sorte que le vent, ayant action sur une plus grande surface de toile, fasse un plus grand effort qui pousse le navire dans la direction qu'on lui assigne, JAL. Pour ne rien dérober à M. du Quesne, il faut observer qu'il fit le devoir d'un bon général en envoyant nous dire par le chevalier de Chaumont que nous devions forcer de voiles et aborder les vaisseaux de la tête ennemie, plutôt que de nous laisser gagner par le vent, VILLETTE MURSAY, *Combat du 10 février* 1675, dans JAL. || Un mât force quand il supporte un trop grand effort. || Forcer de rames, ramer aussi fort qu'il est possible. || 16° Terme de jeux. Jeter une carte supérieure à celle qui a d'abord été jouée. || 17° Se forcer, *v. réfl.* Faire trop d'efforts, mettre trop de véhémence à quelque chose. Ne vous forcez pas tant. || 18° S'efforcer. Seigneur, voyez César, forcez-vous à lui plaire, CORN. *Pomp.* II, 4. || 19° Être surmonté. Ô malheur qui ne se peut forcer! MOL. *l'Ét.* II, 14. || 20° Faire effort sur soi-même. Forcez-vous, avalez cette médecine. Sa colère, seigneur, s'est forcée un moment, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* V, 3. Ah! forcez-vous, de grâce, à des termes plus doux, CORN. *Perth.* II, 5. Je me force au respect.... ID. *Androm.* V, 2. Ainsi Néron commence à ne se plus forcer, RAC. *Brit.* III, 8. ....Et je ne puis penser Qu'à feindre si longtemps vous puissiez vous forcer, ID. *Mithr.* III, 5.

— REM. 1. Des grammairiens ont essayé d'indiquer une nuance de sens entre *forcer à* et *forcer de* suivis d'un infinitif. Mais l'usage des auteurs ne permet aucune distinction réelle. || 2. On trouve dans Saint-Simon : Forcer d'argent, payer une grosse somme : Dubois pensait déjà au cardinalat, et au besoin qu'il aurait de forcer d'argent à Rome, ST-SIM. 480, 209. Il est probable que c'est une mauvaise lecture, et qu'il faut lire foncer, voy. FONCER 2.

— HIST. XIII° s. Glorieus sire pere.... Aiés merci de m'ame, car li cors est forcés, *Ch. d'Ant.* VIII, 1382. || XV° s. Par moy ton cueur jà forcé ne sera, CH. D'ORL. I. || XVI° s. Il est bon quelquefois de forcer sa complexion pour le plaisir de ses amis, MARG. *Lett.* 78. Alexandre, forceant la ville de Gaza, MONT. I, 4. Les mouvements forcez [involontaires] de nostre visage, ID. I, 97. On me faisoit gouster la science par une volonté non forcée, et de mon propre desir, ID. I, 195. La sagesse ne force pas nos conditions naturelles [elle ne nous empêche pas d'être hommes], ID. II, 20. Le peuple alloit souvent forceant ou destournant les propositions du senat, en y ostant ou adjoustant quelque chose, AMYOT, *Lyc.* 10. Au demeurant, de forcer ses ennemis qui tenoient les cymes des cousteaux, et les en dechasser à force, il n'y voyoit point de moyen, ID. *Fab.* 16. Si l'on ne luy [à Annibal] baille point moyen de combattre, il est force forcée ou qu'il se ruine de soy mesme s'il demeure, ou.... ID. *ib.* 30. Il veit forcer et violer ses filles estans encore à marier, ID. *Timol.* 19. Ces plantes, forcées par chaleur artificielle, se perdent à peu d'occasion en leur premier âge, O. DE SERRES, 545.

— ÉTYM. *Force*; provenç. *forsar*; espagn. *forzar*; portug. *forçar*; ital. *forzare*.

† **FORCERIE** (for-se-rie), *s. f.* Serre chaude pour arbres fruitiers.

— ÉTYM. *Forcer.* L'ancienne langue a *forcerie*, mais dans le sens de violence, BEAUM. LXIV, 10.

FORCES (for-s'), *s. f. pl.* Sorte de grands ciseaux pour tondre les draps, pour couper les étoffes et les tailler, pour couper les tôles, le laiton, le fer-blanc. Une paire de forces. || Terme de manége. Faire les forces, se dit d'un cheval qui ouvre beaucoup la bouche au lieu de se ramener quand on lui tire la bride.

— HIST. XII° s. Forces [il] demande, si li tondi le chief [la tête], *Li coronemens Looys*, v. 1958. || XIV° s. Il conviendra que la superfluité d'eles [le trop de longueur d'aiguilles laissées dans une suture de plaie] soit coupée o [avec] les forches, H. DE MONDEVILLE, f° 58. || XVI° s. Avec des forces bien trenchantes sera tondu ce doux animal, O. DE SERRES, 324.

— ÉTYM. Wall. *efoihez*; Hainaut, *éforches*; provenç. *force*, *forsa*; du latin *forfices*, ciseaux. *Forces* est au pluriel comme *ciseaux*, à cause des deux branches.

† **FORCET** (for-sè), *s. m.* Sorte de ficelle pour mettre au bout des fouets, pour ficeler du tabac, etc.

† **FORCETTES** (for-sè-t'), *s. f. pl.* Petites forces.

† **FORCEUR** (for-seur), *s. m.* Celui qui force, qui fait violence.

— HIST. XVI° s. Poliorcetes, c'est à dire forceur de ville, AMYOT, *Arist.* 15.

— ÉTYM. *Forcer*; provenç. *forsaire*; espagn. *forzador*; portug. *forçador*; ital. *forzatore*.

† **FORCE-VIVIER** (for-se-vi-vié), *s. m.* Mot plaisant créé par Voltaire pour désigner ceux qui prirent part au célèbre débat entre les physiciens sur les forces vives. C'est de quoi les force-viviers ne conviendront point du tout, VOLT. *Lett. Mairan*, 24 mars 1741.

† **FORCIÈRE** (for-siè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Petit étang où l'on met du poisson pour l'y faire multiplier.

† **FORCINE** (for-si-n'), *s. f.* Terme rural. Renfle-

ment du corps d'un arbre à l'endroit de la réunion d'une grosse branche avec le tronc.

— ÉTYM. *Force*, dans le sens de grosseur.

† **FORCIPULE** (for-si-pu-l'), *s. f.* Terme d'entomologie. Chacune des deux mandibules accessoires des arachnides.

— ÉTYM. Diminutif du lat. *forceps*, tenaille.

† **FORCIR** (for-sir), *v. n.* Terme provincial. Devenir plus fort, surtout en parlant des enfants. Cet enfant a beaucoup forci.

— ÉTYM. *Fort*. Ce mot, bien qu'usité seulement en certaines provinces, est fait comme *grossir*, *grandir*.

FORCLORE (for-klo-r'), *v. a.* Il se conjugue comme clore, et est usité surtout au présent de l'infinitif et au participe passé. En termes de pratique, exclure de faire quelque production en justice, après certains délais passés. Il s'est laissé forclore. Forclore quelqu'un de produire. || Le sens propre et primitif est exclure.

— HIST. XIII^e s. Mes l'esperance m'est forclose, *la Rose*, 21154. || XV^e s. Et ses compagnons qui hors estoient forclos [du château], presque tous morts, FROISS. I, I, 149. Plaisance s'est de moy partie, Qui m'a de liesse forclos, N'en parlez plus.... CH. D'ORL. *la Despartie d'Amours en balade*. || XVI^e s. Faible, failli, foulé, fasché, forclus, MAROT, II, 12. Il [Dieu] n'a forclos la voye à salut à aucun estat, CALV. *Inst.* 787. Après plusieurs disputes, les deux religions, tout autre forclose, demeurerent establies [en Allemagne], D'AUB. *Hist.* I, 22. Qu'il n'estoit raisonnable qu'en forcluant le plus aagé, il baillast un tel estat au plus jeune, M. DU BELLAY, 245. Conviant, par maniere de dire, les personnes dignes à ce, dont il forclost les indignes, AMYOT, *Solon*, 2.

— ÉTYM. Anc. franc. *fors*, hors (voy. FORS), et *clore*.

FORCLOS, OSE (for-klô, klô-z'), *part. passé* de forclore. || 1° Il a été déclaré forclos. || 2° Au propre, mis dehors, laissé dehors. L'air retentit des imprécations des désespérés forclos, CHATEAUB. *Mémoires*, t. VI, p. 116. || Vieilli en ce sens.

FORCLUSION (for-klu-zion), *s. f.* Terme de pratique. Exclusion de faire une production en justice par suite de l'expiration du délai préfix.

— ÉTYM. *Forclus*, anc. part. de *forclore*.

FORÉ, ÉE (fo-ré, rée), *part. passé* de forer. Clef forée, clef dont la tige est creusée pour recevoir une broche fixée dans le trou de la serrure.

FORER (fo-ré), *v. a.* Faire un trou, percer, à l'aide d'engins mus par un mécanisme. Forer une clef, un canon. Forer un puits artésien. Si l'on conserve l'usage de forer les canons et qu'on les coule de bonne fonte dure, il faudra én revenir aux machines à forer de M. le marquis de Montalembert, celles de M. Maritz n'étant bonnes que pour le bronze ou la fonte de fer tendre, BUFF. *Hist. min.* t. VIII, 147, dans POUGENS.

— HIST. XIV^e s. Si par froissure sang noir mort estoit desoubz l'ongle, on doit forer l'ongle doulcement, BERNARD DE GORDON, *Traduction*, I, 27. || XV^e s. Nul serrurier ne pourra faire serrures dont les clefs en soient foirées ne creuses, si la broche n'est rivée à deux rivectz en couverture, *Ordonn.* août 1489.

— ÉTYM. Provenç. *forar*; portug. *furar*; ital. *forare*, du latin *forare*, percer; comp. l'allemand *bohren*, percer; anc. h. allem. *poran*, etc. On trouve le composé *trefforer*: Mes mains et mes piés [ils] trefforerent, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 276.

† **FORERIE** (fo-re-rie), *s. f.* Atelier où l'on fore. Une forerie de canons. Il ne faut point perdre de temps à mettre la forerie en état, pour achever de forer le reste des canons du fourneau d'Arlot, *Correspond. de Colbert*, III, 182. || Action de forer. L'ouvrage de la forerie va d'autant moins vite que la fonte est meilleure, BUFF. *Hist. min.* t. VIII, p. 134.

— ÉTYM. *Forer*.

† **FORESTAGE** (fo-rè-sta-j'), *s. m.* Terme de droit coutumier. Droit que l'on payait au seigneur pour passer dans ses forêts avec des charettes, et aussi pour y faire paître des bêtes.

— HIST. XV^e s. Pour droit de forestaige, à cause de l'usaige qu'ilz ont en tous les bois, DU CANGE, *forestagium*.

— ÉTYM. *Forest*, *forêt*; provenç. *forastatge*.

FORESTIER, IÈRE (fo-rè-stié, stiè-r'), *adj.* || 1° Qui a une charge dans les forêts. Garde forestier. Agent forestier. || Substantivement. Un forestier. || Un forestier, se dit aussi d'un élève de l'école forestière. || 2° Qui concerne les forêts. Le code forestier. Au bas du petit bois est une source limpide que jamais les chaleurs de l'été n'ont tarie.... Les bergers l'appellent la forestière, DUTILLET, *Yseult de Dôle*, XI. || Arbres forestiers, arbres des grandes forêts, par opposition à arbres des bois. Dans un grand terrain très-ingrat et mal situé où rien ne voulait croître, où le chêne, le hêtre et les autres arbres forestiers que j'avais semés n'avaient pu réussir, où tous ceux que j'avais plantés ne pouvaient s'élever, parce qu'ils étaient tous les ans saisis par les gelées, je fis planter en 1734 des arbres toujours verts, BUFF. *Hist. nat.* t. VIII, p. 415, dans POUGENS. || École forestière, école destinée à former les employés propres à soigner et à conserver les forêts de l'État et de la liste civile, et dont le siége est à Nancy. || Villes forestières, se dit de quatre villes d'Allemagne qui sont sur le Rhin au-dessus de Bâle dans le voisinage de la forêt Noire; ce sont Rheinfelt, Waldshut, Seckingen et Laufenbourg. || 3° *S. m.* Les forestiers de Flandre, les anciens gouverneurs de Flandre avant qu'il y eût des comtes. Judith se fit enlever par le forestier de Flandres, SAINT-FOIX, *Ess. Paris. Œuv.* t. IV, p. 52, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Un jor estoit alé chacier Melion et li forestier, *Lai de Melion*. Trop sai bien mes habiz changier, Prendre l'ung, et l'autre estrangier, Or chastelain ou forestiers; Briement [brièvement, en bref], sui de tous mestiers, *la Rose*, 11233. Cil qui i faut [en choses de jeu et de solaz] est forestiers [grossier] et champestres, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 273.

— ÉTYM. Prov. *forestier*; du bas-latin *foresta*, forêt.

FORET (fo-rè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des fo-rè-z aiguisés), *s. m.* Petit instrument de fer dont on se sert pour percer des plaques métalliques. Foret de serrurier. || Petit instrument en pointe avec lequel on perce les tonneaux. Foret de marchand de vin.

— HIST. XIV^e s. Faire un petit pertuis d'un foret emprès le bondonnail, *Ménagier*, II, 3.

— ÉTYM. *Forer*.

FORÊT (fo-rè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des fo-rê-z immenses), *s. f.* || 1° Vaste terrain planté de bois; terrain couvert d'arbres exploités pour le chauffage, les constructions, etc. Rassembler les humains dans les forêts épars, BOIL. *Art p.* IV. Il me faut du repos, des prés et des forêts, ID. *Ép.* VI. Les forêts de nos cris moins souvent retentissent, RAC. *Phèd.* I, 1. Nourri dans les forêts, il en a la rudesse, ID. *ib.* III, 1. Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts! ID. *ib.* I, 3. Dans le fond des forêts votre image me suit, ID. *ib.* II, 2. Au-dessous [des neiges, dans le Liban] on voit une vaste forêt de cèdres antiques, qui paraissent aussi vieux que la terre où ils sont plantés et qui portent leurs branches épaisses jusque vers les nues, FÉN. *Tél.* III. Dans l'état de nature, l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique, et ne s'approche pas des endroits découverts, et encore moins des lieux habités, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 272, dans POUGENS. Si nôtre indolence dure, si l'envie pressante que nous avons de jouir continue à augmenter notre indifférence pour la postérité; enfin si la police des bois n'est pas réformée, il est à craindre que les forêts, cette partie la plus noble du domaine de nos rois, ne deviennent des terres incultes, ID. *Hist. nat.* t. VIII, p. 358. Ces masses, ici couronnées d'impénétrables et antiques forêts qui n'ont jamais retenti du bruit de la cognée, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 24. || Forêt close, forêt interdite aux usagers. || Forêts vierges, vastes forêts des pays inhabités. || Forêts sous-marines, forêts souterraines, forêts dont on retrouve les débris au fond des mers ou dans la terre. || Terme de chasse. Mesurer une forêt, se dit en parlant du cerf ou de toute autre bête qui la traverse. || Fig. et familièrement. Vous étiez là dans une forêt, c'est-à-dire vous étiez au milieu des fripons. || On dit dans le même sens: C'est la forêt de Bondy, à cause qu'il y eut un temps où la forêt de Bondy près Paris était infestée de voleurs. || 2° Eaux et forêts, les forêts, les étangs, les cours d'eau, en tant qu'ils sont l'objet d'une surveillance exercée par l'État. || Les eaux et forêts, l'administration des cours d'eau, des lacs, des bois dépendants du domaine public. Conservateur, inspecteur des eaux et forêts. || Autrefois, eaux et forêts, juridiction qui connaissait de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel. Grand maître des eaux et forêts. L'arpent des eaux et forêts valait une fois et demie l'arpent de Paris. || 3° Terme d'ancienne coutume. Droit de forêt, droit que le seigneur avait d'empêcher de couper du bois sur ses terres et de pêcher dans ses eaux. || Concession de forêts, exprimait la permission d'abattre du bois et de pêcher. || 4° Par extension, grande quantité, amas de choses longues et menues. Une forêt de lances. Une forêt de mâts. Une forêt de cheveux. De dards, de javelots une forêt pressée, SAURIN, *Spart.* IV, 4. || 5° Grande quantité de pièces de bois qui forment le comble de quelque vaste édifice. La forêt du dôme des Invalides.

— SYN. FORÊT, BOIS. La forêt est toujours une grande étendue de terrain couverte d'arbres; le bois peut être un terrain très-petit. De plus, dans la forêt croissent les grands arbres qui sont propres à la contrée; dans le bois peut croître toute espèce d'arbres.

— HIST. XIII^e s. Si comme Berte fut en la forest par lui [seule], *Berte*, I. Et tu, forès, qu'ici t'espans, Qui tant es anciene et grans, *Fabliaux mss.* n° 7989. 2, f° 64, dans LACURNE. || XIV^e s. Bien samble une forest des lanches qu'il y a, *Hugues Capet*, v. 3166. || XVI^e s. Dire ne doibs ton secret derriere paroi ne forest, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 73.

— ÉTYM. Provenç. *forest*, *foresta*; espagn. et portug. *floresta*; ital. *foresta*; du bas-latin *foresta*, *foreste*, *forestum*, *forasta*. On a longtemps tiré ce mot de l'allemand *Forst*, forêt; mais aujourd'hui les étymologistes allemands déclarent que ce mot est venu des langues romanes dans leur langue. A la vérité, ce mot roman *forest*, on a voulu le rattacher au haut-allemand *foraha*, pin; mais Diez fait remarquer que la disparition de l'*h* s'expliquerait mal, et qu'un suffixe *est* ou *ast* est fort rare. En conséquence il incline vers une étymologie latine déjà proposée par Frisch, à savoir *foris*, dehors. C'est l'étymologie véritable; le grammairien Placidus connaît déjà un adjectif *forasticus*, extérieur; et cet adjectif subsiste dans l'italien *forastico*, le sicilien *furestico*, le provençal *foresgue*, sauvage, rude, rétif; l'italien *forestiere* a le sens d'étranger, d'homme du dehors. Sur ce modèle le bas-latin a formé *forestare*, mettre dehors, bannir. *Foresta* signifie donc primitivement un ban, une proscription, et un terrain sur lequel on avait prononcé un ban, une proscription de culture, d'habitation, dans l'intérêt de la chasse seigneuriale. De là *forestare* signifia créer une forêt, parce que ces prohibitions s'appliquaient surtout aux bois où se trouvaient les bêtes fauves, et que d'ailleurs les arbres poussaient bientôt dans les campagnes ainsi soustraites à la culture. Telle a été la transition historiquement constatée entre *foresta*, territoire prohibé, et *forêt*.

† **FOREUR** (fo-reur), *s. m.* Ouvrier qui fore.

— ÉTYM. *Forer*.

FORFAIRE (for-fê-r'), je forfais, nous forfaisons, vous forfaites, ils forfont; je forfaisais; je forfis; je forferai; je forferais; forfais, forfaisons, forfaites, qu'ils forfassent; que je forfasse; que je forfisse; forfaisant; forfait. || 1° *V. n.* Faire quelque chose contre le devoir, contre l'honneur. Un juge ne doit pas forfaire. || Forfaire à l'honneur, commettre un acte qui déshonore. || Particulièrement, forfaire à son honneur, se dit d'une fille ou d'une femme qui se laisse séduire. Je lui passerais mon épée au travers du corps, à elle et au galant, si elle avait forfait à son honneur, MOL. *George D.* I, 4. || 2° *V. a.* Perdre par un forfait. Louis [de Bavière] prononce que le roi de France [Philippe de Valois] a forfait la protection de l'empire, VOLT. *Mœurs*, 75.

— HIST. XI^e s. Forfait fust u duble [il serait condamné à une amende double] de ce que altre fust forfait, *Lois de Guill.* 2. La traïson [il] jurat, s'en est forfait, *Ch. de Rol.* XLV. Que que [quoique] Rolanz à Guenelon forfist, *ib.* CCLXXIX. || XII^e s. Nus cops de lance.... N'i forferra [n'entamera l'armure] vaillissant un boton, *Ronc.* p. 51. Car je forfis en bone intention, *Couci*, XX. Et que cil nel conperent [payent] qui rien n'i unt mesfait, E portent la colée [le coup] de ce qu'autre a forfait, *Th. le mart.* 83. Pur ce esguard par raisun, e bien l'os afichier Que, se li clers forfait à perdre sun mestier, Face le sis prelaz en sa chartre lancier, *ib.* 31. || XIII^e s. Ensi commença la guerre, et forfist qui forfaire pot par terre et par mer, VILLEH. XCV. Il forfont lour faces [ils altèrent leurs figures], qu'il apiergent as homes junant [afin de paraître jeûnant aux hommes], DU CANGE, *Gloss. fr.* Sunt en terre establi li juge, Por estre deffense et refuge A cel cui li monde forfet, *la Rose*, 5485. Qui art meson à essient, il doit estre pendus, et forfet tout le sien en la maniere que nous avons dit dessus, BEAUM. XXX, 9. || XV^e s. Si leur [aux moines de Citeaux] tourna à grand contraire, quoique le comte de Boukinghen fist faire un ban, que sur la terre nul ne forfesist à l'abbaye ni de feu ni d'autre chose, FROISS. II, II, 69. Celle garda tres mal son mariage [la première femme de Charles le Bel] et

le forfit, ID. I, I, 49. L'autre raison si estoit que, s'il fut ainsi que li comte de Monfort y eust aucun droit, si l'avoit-il forfait par deux raisons, ID. I, I, 154. || XVIe s. Autant comme il se povoit faire, Sans la loy chretienne forfaire, MAROT, IV, 196. Malheur sur moy si j'ay forfait; et si j'ay justement fait, encore ne leveray je point la teste, CALV. *Instit.* 616. Celle qui a forfait à son honneur et violé sa virginité, est enterrée toute vive, AMYOT, *Numa*, 18. Thessalus a deferé et defere Alcibiades d'avoir forfeit contre les deesses Cerès et Proserpine, ID. *Alc.* 41.

— ÉTYM. Provenç. *forsfar, forfar, forfaire*; anc. ital. *forfare*; du bas-latin *forisfacere*, mot à mot faire hors, agir en dehors de ce qui est permis, compromettre, offenser, nuire; de *foris*, hors, et *facere*, faire.

1. **FORFAIT, AITE** (for-fè, for-fè-t'), *part. passé* de forfaire. Perdu pour cause de grand crime. Son fief forfait pour cause de félonie.

2. **FORFAIT** (for-fè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des for-fè-z odieux; forfaits rime avec succès, paix, sujets, etc.), *s. m.* Crime énorme commis avec audace. Il fut touché de l'énormité de leurs forfaits, VAUGELAS, *Q. C.* X, 1, dans RICHELET. C'est à moi seul aussi de punir son forfait, CORN. *Hor.* IV, 2. Je m'impute à forfait tout ce que j'imagine, ID. *Rodog.* V, 4. De quelque grand forfait qu'on me puisse reprendre, Je n'ai garde d'avoir l'orgueil de m'en défendre, MOL. *Tart.* III, 6. Ô toi [ô nuit], de mon repos compagne aimable et sombre, À de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre? BOIL. *Lutrin*, II. Il est donc des forfaits Que le courroux des dieux ne pardonne jamais! VOLT. *Sémir.* V, 8. Aux malheureux toujours on trouve des forfaits, Et les plus généreux vendent cher leurs bienfaits, GILB. *le Poëte malheureux.* Quoi donc! un écrivain veut que son nom partage Le tribut de louange offert à son ouvrage, Et m'impute à forfait, s'il blesse la raison, De la venger d'un vers égayé de son nom, ID. *Apologie.*

— SYN. CRIME FORFAIT. Crime est le terme général; le forfait est un grand crime; à quoi il faut ajouter que forfait indique d'ordinaire un crime commis par quelque personnage d'une grande position, d'une grande puissance.

— HIST. XIe s. De quel forfait que home out fait en cel tens, *Lois de Guill.* 1. || XIIe s. Par quel forfait et par quel mesprison M'avez, amors, de vous si esloigné? *Couci*, VII. Et Cologne destruite, dont grans est li forfais, *Sax.* XV. E fud lur pechied mult forment granz, kar par leur furfait li poples del servise Deu se retraist, *Rois*, p. 8. Jà ne l'arons si acrochie [une âme], Ne prise à si present forfait [en si flagrant délit].... BENOÎT, *Chr. de Norm.* III, 516. || XIIIe s. Fourfait ne enfrainture qu'on fasse au moustier St Pierre, DU CANGE, *atrium.* || XVe s. Là entre les deux furent traitées les delivrances du comte de Kenfort et de ses compagnons, etc.... parmi tout encore que [moyennant que] toute la terre de Piergord demeureroit trois ans en paix, mais bien se pouvoient armer les chevaliers et escuyers de cette terre sans forfait; mais on ne pouvoit prendre ni ardoir, ni piller nulle chose en ladite comté, FROISS. I, I, 226. || XVIe s. [Seigneur] Pardonnez-moi mon forfait, Car c'est un forfait extresme, MAROT, IV, 267. Pour le chastiement d'un forfaict si detestable, MONT. III, 247.

— ÉTYM. Provenç. *forfach, forfait*; anc. ital. *forfatto*; du bas-latin *forisfactum* (voy. FORFAIRE).

3. **FORFAIT** (for-fè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des for-fè-z onéreux), *s. m.* Marché par lequel on s'engage à faire ou à fournir une chose pour un prix déterminé, à perte ou à gain. Traiter, prendre à forfait. Faire un forfait avec un architecte pour la construction d'une maison. Marché à forfait. || Forfait de communauté, clause par laquelle les époux conviennent dans leur contrat de mariage que l'un d'eux ou ses héritiers ne pourront prendre dans la communauté, quelle qu'en soit la valeur, qu'une certaine somme déterminée. || Vendre, acheter à forfait, vendre, acheter en bloc et sans estimation préalable. || Fig. À forfait, s'est dit pour complétement .... On l'a fait enlever à forfait; Il n'en reste, monsieur, aucun morceau sur terre, Et l'endroit est tout prêt pour y faire un parterre, DANCOURT, *Mme Artus*, I, 5. Conquêtes [des Français] qu'on ne pouvait se proposer de conserver que pour anéantir à forfait la marine d'Espagne en brûlant ses vaisseaux dans ses ports et ses chantiers, ST-SIM. 505, 147.

— HIST. XVIe s. Sera mis en chacun d'icelles [villes] le nombre de six changeurs, chargez chacun d'iceux pour le fayfort de trois marcs d'or et vingt marcs d'argent, *Édit*, mai 1580.

— ÉTYM. *Fort-fait*, qui a été fait fort de....; *se faire fort de....* s'engager à.... (voy. FORT et FAIRE).

FORFAITURE (for-fè-tu-r'), *s. f.* || 1° Prévarication d'un magistrat. Il a été destitué pour cause de forfaiture. || 2° Terme de féodalité. Violation du serment de foi et hommage. Le fief pouvait être repris pour cause de forfaiture. || Par extension. Le duc de Noailles était mal avec M. et Mme la duchesse de Bourgogne, et, par même forfaiture, en abomination à la cour d'Espagne, ST-SIM. 404, 17.

— XIe s. Qui tort eslevera ou faus jugement fera, seit en la forfaiture le rei de quarante solz, *Lois de Guill.* 41. || XIIIe s. Se li sires prent le fief en se [sa] main, par le [la] reson de le [la] forfeture de celi qui tenoit en bail.... BEAUM. XV, 17. || XIVe s. Nous avons ordonné que les gardes auront la quinte partie de toutes les fourfaitures [confiscations] qu'il trouveront, *Ord. des rois*, t. III, p. 150. || XVIe s. Cueurs endurcis par obstination, Voyez celluy qui de la forfaiture Du pere Adam faict satisfaction, J. MAROT, p. 221, dans LACURNE. ....Ne crains point des Dieux la forfaicture [punition]; Car contre amour loy ne peut estre faicte, ST GELAIS, p. 155, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Forfaire*; provenc. *forfaitura, forfachura.*

FORFANTE (for-fan-t'), *s. m.* Terme vieilli. Hâbleur, fanfaron, charlatan.

— HIST. XVIe s. Il y a encore une infinité de telles forfanteries qui ont esté inventées par les forfantes, pour affliger et tourmenter les hommes, PARÉ, XIX, 32.

— ÉTYM. Ital. *furfante*, coquin, fripon; espagn. *farfante.*

FORFANTERIE (for-fan-te-rie), *s. f.* || 1° Acte de violence (sens aujourd'hui inusité). ....On vint ici faire une brouillerie; Vous rentrâtes, voyant cette forfanterie; Et, pour vous protéger, je vous suivis soudain, CORN. *l'Illusion*, IV, 4. || 2° Caractère du forfante, et caractère des choses que fait le forfante. Que d'affectation et de forfanterie! MOL. *Tart.* III, 2. Sans découvrir encore au peuple la forfanterie de notre art, ID. *Am. méd.* III, 2. Quelque mépris que le régent eût pour les forfanteries du maréchal, il en était quelquefois piqué, et avait été deux ou trois fois près de l'exiler; mais la dernière incartade combla la mesure, DUCLOS, *Mém. Rég. Œuv.* t. VI, p. 142, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. .... et disoit des forfanteries les plus agreables du monde, D'AUB. *Fœn.* IV, 10. ....Et tant d'autres forfanteries [crimes] et meschancetées qu'il a attribué à nos gens d'Eglise, ID. *ib.* IV, 11. ... Forfanteries inventées pour confondre l'œuvre et se rendre admirables [il s'agit des moyens employés par les chercheurs de sources], O. DE SERRES, 757.

— ÉTYM. Ital. *furfanteria*, action de coquin, de *furfante* (voy. FORFANTE); espagn. *farfantoneria.* Scheler a pensé que ce mot ne venait pas de l'italien, à cause que l'italien a un sens différent, et il a indiqué le wallon *forfer*, dépenser, ou le wallon *forvanter*, se vanter outre mesure. Mais le sens italien du mot se trouve dans les exemples du XVIe siècle; il n'y a donc là que le passage d'une acception à une autre.

† **FORFICULAIRES** (for-fi-ku-lè-r'), *s. f. plur.* Famille d'insectes orthoptères dont le genre forficule est le type.

† **FORFICULE** (for-fi-ku-l'), *s. f.* Terme d'entomologie. Genre d'insectes orthoptères, parmi lesquels on distingue la forficule auriculaire, dite perce-oreilles par suite d'un préjugé; car cet insecte est inoffensif.

— ÉTYM. Lat. *forficula*, diminutif de *forfex*, pince.

† **FORGAGE** (for-ga-j'), *s. m.* Terme de droit coutumier. Droit que le débiteur avait de reprendre ses biens vendus par autorité de justice, en rendant le prix à l'acquéreur.

— ÉTYM. Lat. *foris*, hors, et *gage.*

FORGE (for-j'), *s. f.* || 1° Usine dans laquelle la fonte de fer est transformée en métal. Un maître de forge. Toute forge qui ne produirait pas trois cents milliers de fer par an, ne vaudrait pas la peine d'être établie ni maintenue, BUFF. *Min.* t. IV, p. 108, dans POUGENS. Les intérêts particuliers se réunirent pour représenter que les cent neuf forges qui travaillaient en Angleterre, sans y comprendre celles d'Écosse, produisaient annuellement dix-huit mille tonnes de fer, et occupaient un grand nombre d'ouvriers habiles, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 30. || 2° Fourneau, atelier où les métaux se travaillent au feu et au marteau. Forge de serrurier, d'orfévre. De grosses mains faites pour souffler la forge, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Il ronfle comme un soufflet de forge, il ronfle très-fort. || Terme de marine. Forge volante, petite forge de tôle, avec l'enclume, le soufflet, etc. qu'on prend à bord des grands bâtiments de guerre. || Fig. Cet ouvrage sort de la forge, est encore tout chaud de la forge, il a été achevé tout récemment, il sort des mains de l'auteur. Lorsqu'ils [les journalistes] s'imposent la loi de ne parler que des ouvrages encore tout chauds de la forge, MONTESQ. *Lett. pers.* 108. || 3° Particulièrement. Atelier d'un maréchal ferrant. Mener un cheval à la forge. || Forge de campagne, petite forge portative, avec les outils, qui sert aux maréchaux ferrants dans les armées en marche. || 4° Fine forge, houille menue, mais grasse. || 5° Pierre de liais sur laquelle on bat le plomb à froid.

— SYN. FORGE, HAUT FOURNEAU. Le haut fourneau est l'usine où le minerai est réduit en fonte; la forge est l'usine où la fonte est transformée en fer. Si dans une même usine on réduit le minerai en fonte, et celle-ci en métal, cette usine prend le nom de forge, quoique sa partie appelée forge soit exclusivement réservée à forger la fonte, c'est-à-dire à la battre avec un marteau pour la transformer en métal, LEGOARANT.

— HIST. XIIIe s. Nus orfevres ne puet ouvrir sa forge au jour d'apostele, *Liv. des mét.* 39. Nature, qui pensoit des choses Qui sont dessous le ciel encloses, Dedens sa forge entrée estoit, Où toute s'entente metoit À forgier singulieres pieces Por continuer les espieces, *la Rose*, 16097. Car Vulcanus si lais estoit, Et si charbonnés de sa forge, *ib.* 14069. Nous voulons que la forge de deiz [des dés] soit deffendue par tout nostre royaume, JOINV. 295. || XVe s. Je, Jean Froissart.... me suis de nouveau reveillé et entré dedans ma forge pour ouvrer et forger en la haute et noble matiere de laquelle du temps passé je me suis ensoigné, FROISS. III, IV, 1. Robes de nouvelle forge [façon], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 497. Bailler ses faiz, ou les escripre Sans forge [sans controuver].... ID. *ib.* f° 414. || XVIe s. Le souphre est grandement ennemy de la forge d'argent, PALISSY, 54. Gens de bonne forge, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *fôge*; provenç. et catal. *farga*; espagn. *forja, fraga*; portug. *forja*; piémontais, *forgia*; du latin *fábrica*, avec l'accent sur *fá* (voy. FABRIQUE). L'*a* s'est conservé dans quelques formes romanes, et, chez nous, dans le nom propre, *la Farge*, qui équivaut à *la Forge*. Ce qui achève de démontrer cette étymologie, c'est que *Forges*, nom d'une localité en Normandie, est dit en latin *Fabricæ*; que dans une charte de 1286 (Bibl. des chartes, 4e série, t. IV, p. 158) *le carrefore des forges* est en latin *bivium fabricarum*; et que, dans un texte de 790, *Forges*, hameau de l'arrondissement de Loches, est dit *fabricæ*. Quelque différents que soient les deux mots, il ne reste pas de doute sur l'étymologie. *Forge* est la forme presque régulière pour *fabrica*; il n'y a d'irrégulier que la chute du *b*; mais, *ica* se rendant par *ge* (*pedica*, piége), le *b* est devenu incompatible; il ne pouvait y avoir *fabrge*, et le *b* est tombé.

FORGÉ, ÉE (for-jé, jée), *part. passé* de forger || 1° Travaillé à la forge. Fer forgé. || 2° Fig. Un mot forgé, mot inventé, fabriqué. || Écrit forgé, écrit supposé, qui porte une fausse attribution. Il [Charles XII] les appela médiateurs volontaires, persista à soutenir que l'ordre du sultan et le fetfa du muphti étaient forgés, puisqu'on venait d'envoyer demander de nouveaux ordres à la Porte, VOLT. *Charles XII*, 6.

FORGEABLE (for-ja-bl'), *adj.* Qu'on peut forger. La fonte n'est pas forgeable.

— ÉTYM. *Forger.*

† **FORGEAGE** (for-ja-j'), *s. m.* Action de forger. Forgeage au marteau. || Terme de coutellerie. Action de forger la pièce qui doit fournir un couteau.

— ÉTYM. *Forger.*

† **FORGEMENT** (for-je-man), *s. m.* Synonyme de forgeage.

— HIST. XIVe s. Forgement de fausses monnoyes, *Ord. des rois*, t. V, p. 479.

— ÉTYM. *Forger.*

† **FORGE-MÈTRE** (for-je-mè-tr'), *adj.* Qui forge des vers. Mais Dieux! où vais-je me mettre? Phébus même forge-mètre N'oserait pas se promettre De trouver de rime en out, CHAULIEU, *à Ferrand.*

— ÉTYM. *Forger*, et *mètre.*

FORGER (for-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: je forgeais, nous forgeons), *v. a.* || 1° Travailler le

fer, l'argent, etc. au feu et au marteau. Forger un fer de cheval, une épée, des cuillers d'argent. Où Vulcain forge des foudres pour le père des dieux, FÉN. *Tél.* XII. || Se forger, forger pour soi. Chacun de ces peuples ensuite se forgea son Dieu, SACI, *Bible, Rois*, IV, 17, 29. || Absolument. Apprendre à forger. || Forger à froid, travailler un métal au marteau sans le faire chauffer, par opposition à forger à chaud, qui est la manière ordinaire de forger. || Forger le plomb, le frapper avec des masses. || Fig. Forger ses fers, se forger des fers, être cause de sa propre servitude. [Le mondain] qui s'imagine être vraiment libre, parce qu'il est en effet trop libre à pécher, c'est-à-dire libre à se perdre, et qui ne s'aperçoit qu'il forge ses fers par l'usage de sa liberté prétendue, BOSS. IV, *Vêture*, 1. || Fig. Forger des vers, les faire péniblement et comme avec le marteau. || 2° Fig. Faire, produire. Chacun à son gré forgeant des potentats, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Ah! Scapin, si tu pouvais trouver quelque invention, forger quelque machine, pour me tirer de la peine où je suis, MOL. *Fourber.* I, 2. Un dieu, sans doute, un dieu m'a forgé ces malheurs, Comme des instruments qui peuvent à ma vue Ouvrir du cœur humain les sombres profondeurs, GILB. *le Poëte malheureux.* || Imaginer, inventer. Et sur un incident fortuit et véritable En forger un exprès de nature semblable, MAIRET, *Soliman*, II, 6. Un inconnu peut bien nous forger une histoire, SCARR. *D. Japhet d'Arm.* I, 4. Ils dépeignent les académiciens comme des gens qui ne travaillent nuit et jour qu'à forger bizarrement des mots, ou bien à en supprimer d'autres plutôt par caprice que par raison, PELLISSON, *Hist. de l'Acad. franç.* I. Votre feinte douceur forge un amusement Pour divertir l'effet de mon ressentiment, MOL. *D. Garc.* IV, 8. Je forgerai des systèmes, c'est-à-dire des erreurs, pour expliquer leur nature [des animaux], VOLT. *Trait. métaph.* chap. 7. || Se forger, forger à soi-même, s'imaginer, se figurer. De femmes et d'enfants dont la crédulité S'est forgée à plaisir une divinité [forgée se rapporte ici, par archaïsme, à divinité; on mettrait aujourd'hui forgé], ROTROU, *St Genest*, V, 2. Le loup déjà se forge une félicité.... LA FONT. *Fabl.* I, 5. Les images que l'imagination se forge au dedans, BOSS. *Lett. abb.* 64. || Se forger des chimères, s'imaginer des choses sans fondement. Il n'y a point d'accident pour ou contre que l'on n'imagine, point de chimère agréable ou fâcheuse qu'on ne se forge, MARIV. *Marianne*, 6° part. || Se forger des monstres pour les combattre, se former des difficultés soit par crainte et faiblesse d'esprit, soit par vanité et pour avoir l'air d'en triompher. || 3° Supposer un écrit, l'attribuer à un auteur qui ne l'a pas écrit. Le faux Énoch, que cite saint Jude, est reconnu pour être forgé par un Juif, VOLT. *Mœurs, Introd.* Il [ce peuple] se forgea une histoire.... ID. *Amabed*, 2° lett. réponse. || 4° *V. n.* Terme d'hippiatrique. Frapper, dans les allures du pas et du trot, les pieds de devant avec la pince des fers des pieds postérieurs. Forger en voûte, atteindre la rive interne du fer fixé sous le pied antérieur; on entend alors un bruit marqué résultant de la percussion. || 5° Se forger, *v. réfl.* Être forgé. Du fer qui se forge facilement. || Fig. C'est là [dans les cours] que se forgent ces traits de feu, selon les termes de l'apôtre, dont l'ennemi se sert pour allumer les passions dans ces âmes vaines qui sont les idoles du monde et dont le monde est lui-même l'idole, FLÉCH. *Marie-Thér.*

— HIST. XII° s. Dist li paiens : mauvesement vos va; Qui fist t'espée, mauvese la forga, *Bat. d'Aleschans*, v. 1480. Tuens est li jurz, e tue est la nuiz; tu forjas l'albe e le soleil, *Liber psalm.* p. 99. Car li fol conseil furent en Bretaigne forgié, *Th. le mart.* 165. Chascune des genz forjad et furmad sun Deu et sun ydle [idole], *Rois*, p. 404. || XIII° s. Voire, sire! car vous la feistes forgier [faire cette femme exprès pour vous], *Berte*, XXXVIII. ....Diex qui de ses biens reput Le monde, quant il l'ot forgié, *la Rose*, 5263. [Venus] prise provée Es laz qu'il [Vulcain] ot d'airain forgiés, *ib.* 14049. Comme li martiaus est faiz por le fevre, qui ore forge une espée, or un hiaume.... BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 104. Pren ton tresor et ton avoir, Forge ton sens et ton savoir; Là le tramet et là l'envoie U [où] tu tous jors ieres [seras] en joie, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 86. || XIV° s. Un anel d'or, à un saphir, lequel seint Dunstan forga de ses mayns DE LABORDE, *Émaux*, p. 479. || XV° s. Taisez-vous; on forge en France les florins de quoi vous serez payés, FROISS. II, III, 36. Et se trouva un cordelier forgé, qui de luy mesme prit debat audit frere Hieronime, COMM. VIII, 19. Notre bonne mere avoit, le jour de devant, forgé [stylé] le medecin qui estoit tres bien averti de la reponse qu'il devoit faire, LOUIS XI, *Nouv.* XX. Tout en forgeant devient on fevre, *Perceforest*, t. II, f° 74. || XVI° s. Elle se forge ainsin une prinse frivole, MONT. I, 21. Forger un conte, ID. I, 205. J'aime mieulx forger mon ame que la meubler, ID. III, 276. Alcibiades se forgeoit desja en son entendement les conquestes de Libye et de Carthage, AMYOT, *Alc.* 30.

— ÉTYM. Wallon, *fórgî*; provenç. *fargar*; espagn. et portug. *forjar*; du latin *fabricare*, fabriquer (voy. FORGE).

† **FORGERIE** (for-je-rie), *s. f.* Industrie des forges.

— ÉTYM. *Forger.* En anglais, *forgery*, qui est le mot français, a, outre le sens de forger, celui de commettre un faux.

FORGERON (for-je-ron), *s. m.* || 1° Celui qui travaille le fer à la forge et au marteau, et qui fait principalement les gros ouvrages en fer, barres, ancres, chaînes, instruments aratoires, etc. Le fils d'un forgeron né à Islèbe fut celui par qui commença la révolution [la réforme]; c'était Martin Luther, moine augustin que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien*, 1518. || *Adj.* Ouvrier, apprenti forgeron. || 2° Par extension, le propriétaire et surtout le directeur d'une ou de plusieurs forges, même lorsqu'il ne travaille pas lui-même le fer. || 3° Nom vulgaire et spécifique du *chétodon forgeron* et du *zée forgeron*, appelé poisson Saint-Pierre par nos pêcheurs et dans les os duquel on trouve la figure des outils d'un forgeron. || Proverbe. À forger, ou en forgeant on devient forgeron, c'est-à-dire à force de faire un métier on l'apprend.

— ÉTYM. *Forger.*

FORGEUR (for-jeur), *s. m.* || 1° Ouvrier qui forge certains objets. Forgeur d'épées, de ciseaux. || *Adj.* Cylindres forgeurs, cylindres à cannelures circulaires pour forger le fer. || 2° Fig. Celui qui invente des faussetés. Forgeur de nouvelles, de calomnies.

— HIST. XVI° s. Il fut tenu pour un forgeur de nouvelles, AMYOT, *Nicias*, 53. Et le surnommoit on Machærопœus, c'est à dire forgeur d'espées, pource qu'il avoit un grand atelier où il tenoit plusieurs esclaves ouvriers qui en forgeoient, ID. *Démosth.* 6. Platon n'est qu'un poete descousu, Timon l'appelle, par injure, grand forgeur de miracles, MONT. II, 280.

— ÉTYM. *Forger.*

† **FORGIS** (for-ji), *s. m.* Terme de métallurgie. Verge crénelée qui est destinée à passer à la filière.

† **FORHU** (for-u), *s. m.* Terme de chasse. Le cri ou le son du cor pour l'appel des chiens. || Le lieu où se fait ce cri. || La partie de la proie, comme les intestins du cerf, qu'on porte loin de la curée pour attirer les chiens par cette amorce, les accoutumer à quitter la mangeaille, et les rendre dociles aux différents sons du cor.

— ÉTYM. Voy. FORHUIR.

FORHUER (for-u-é) ou **FORHUIR** (for-u-ir), *v. n.* Terme de chasse. Sonner d'un instrument pour rappeler les chiens. Forhuir du cor. || Forhuir ne se dit qu'à l'infinitif; forhuer, qui n'est pas dans le *Dict. de l'Académie*, donne les autres temps : forhuant, forhuais, etc.

— HIST. XV° s. Les jeunes chiens faut enseignier Et les mener par droite trace, Pour mieulx aprendre leur mestier; Et s'il est qu'aucuns se defface, On le bat, forhuie et menace, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 444. || XVI° s. De la beste victime à Diane sacrée Aux chiens joyeux de sang on donne la curée; C'est plaisir de les voir sitost qu'ils ont ouy Sonner et forhuer, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 66, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *huer.*

† **FORIACE** (fo-ri-a-s'), *s. f.* Nom donné par les ardoisiers à des pyrites de fer en lames plus ou moins épaisses et rapprochées les unes des autres qui se trouvent dans les couches d'ardoise.

— ÉTYM. *Foriace* serait-il pour *foirasse*, comme si c'était une ordure, une *foire* dans les bonnes ardoises?

† **FORJET** (for-jè), *s. m.* Terme d'architecture. Saillie hors d'alignement.

— ÉTYM. Voy. FORJETER. On a dit aussi *forjeture.*

FORJETER (for-je-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : forjette, forjettera). || 1° *V. n.* Terme d'architecture. Sortir de l'alignement, de l'aplomb. Ce mur forjette. || 2° *V. a.* Construire des saillies, hors de l'alignement général d'un édifice. || 3° Se forjeter, *v. réfl.* Un bâtiment se forjette lorsqu'il s'avance hors de l'alignement.

— HIST. XVI° s. Il a les yeux flamboyans et fort enflés, se forjettans hors de leur orbite, PARÉ, VI, 8. Les signes communs des luxations sont tumeurs ou gibbosités où l'os est forjeté, ID. XIV, 4.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *jeter.*

† **FORLÂCHURE** (for-lâ-chu-r'), *s. f.* Défaut dans les ouvrages de haute lisse.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *lâcher*

FORLANCÉ, ÉE (for-lan-sé, sée), *part. passé.* Le chevreuil forlancé.

FORLANCER (for-lan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : forlançais, forlançons), *v. a.* Terme de chasse. Faire sortir une bête de son gîte.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *lancer.*

† **FORLANÇURE** (for-lan-su-r'), *s. f.* Défaut d'une étoffe mal ourdie.

† **FORLIGNEMENT** (for-li-gne-man), *s. m.* Action de forligner. Je ne sache en ma race aucun forlignement, TH. CORN. *le Geôlier de soi-même*, I, 5.

— ÉTYM. *Forligner.*

FORLIGNER (for-li-gné), *v. n.* || 1° Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Jour de Dieu! je l'étranglerais de mes propres mains, s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère! MOL. *G. D.* II, 14. Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || 2° Familièrement et par plaisanterie, il se dit d'une fille qui a manqué à l'honneur. Plus d'une fille a forligné; le diable Est bien subtil.... LA FONT. *Aveux.* On dit qu'à forligner il [le sexe] a propension, REGNARD, *Bal*, 7. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XII° s. Ne sunt pas fil Jesu, ains sunt tuit fors lignié, *Th. le mart.* 127. || XIV° s. Ceulx qui forlignent ou sont hors de la droite ligne de bonnes meurs, l'en leur doit mettre peines et punicions, ORESME, *Eth.* 326. || XV° s. Et il viendra pestilence du haut, Soudaine mort et de prince default; Ainsi seront maint regne deserté Par forligner de la droite couronne, Et en autrui lignie transporté, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 340. Si ne forligne mie son vaillant fils, s'il est plain de bonté, *Boucic.* I, 2. || XVI° s. Vois tu combien est demeurée en son entier cette monarchie de France; et, bien que pour l'imbecillité de quelques rois, le royaume ait forligné en deux familles, toutefois ne se trouvera que, depuis unze cent ans, ait passé en main de nation estrangere, fors quelque vingtaine d'ans sous les Anglois, PASQUIER, *Recherches*, p. 892, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *ligne* : aller hors de la ligne.

† **FORLONGE** (for-lon-j'), *s. m.* Terme de chasse. Il va de forlonge, il chasse le forlonge, se dit d'un chien qui suit de loin, qui chasse de loin.

— ÉTYM. Voy. FORLONGER.

FORLONGÉ, ÉE (for-lon-jé, jée), *part. passé.* Un cerf forlongé. || Fig. Prolongé. Je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assenés et forlongés avec persévérance, ST-SIM. t. XVI, p. 469, édit. CHÉRUEL.

FORLONGER (for-lon-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: forlongeant, forlongeons). || 1° *V. n.* Terme de chasse. S'écarter de ses parages ordinaires, en parlant de la bête. || Avoir beaucoup d'avance sur les chiens, en parlant du cerf. Ce cerf forlonge. || 2° Se forlonger, *v. réfl.* S'écarter de ses parages. Comme il [le daim] est moins entreprenant, et qu'il ne se forlonge pas tant, il a plus souvent besoin de s'accompagner, de revenir sur ses voies, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 72, dans POUGENS. || Fig. C'est une des belles chasses qu'il est possible, que celle que nous faisons après M. de Bellièvre et M. de Mirepoix : ils courent, ils se relaissent, ils se forlongent, ils rusent; mais nous sommes toujours sur la voie, SÉV. 196. || S'éloigner. La chasse tourna du côté de Dourdan, et se forlongea si bien que le roi s'en revint extrêmement tard, ST-SIM. 151, 198. || Se prolonger, durer. Le colloque d'Effiat et des siens me parut se forlonger, et je m'en allai vers eux, ST-SIM. 514, 72.

— HIST. XII° s. Ne savum pas por qu'il s'en vunt... Pot cel estre, por engignier, Nos volent eissi forsloignier, BENOIT, V. 19804. || XIII° s. Li rois, ki son preu ne forlogne [n'abandonne pas son avantage], MOUSK. ms. p. 546, dans LACURNE. || XIV° s. On prend daims à force de moins de chiens qu'on ne fait ung cerf, pour cinq causes : la premiere est qu'il ne fuit pas longuement comme un cerf; la deuxieme pour ce qu'ilz se chassent de plus près, et pour ce qu'il ne folonge pas tant comme le cerf, *Modus*, ms. f° 20, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *longer*, comme dans *allonger, prolonger* (voy. LONGER et LOIN).

† **FORMABLE** (for-ma-bl'), *adj.* Qui peut se former. Quelque chose qui, ne pouvant avoir de soi-même d'être formé, ne peut non plus avoir de soi-même d'être formable, BOSS. *Élévat.* III, 2.

— ÉTYM. Lat. *formabilis*, de *formare*, former.

† FORMAIRE (for-mê-r'), *s. m.* Ouvrier qui fait les formes dont le papetier se sert pour fabriquer du papier.

† **FORMAL** (for-mal), *s. m.* Terme de chimie. Corps obtenu par l'action de l'acide sulfurique étendu de peroxyde de manganèse sur l'esprit de bois.

— ÉTYM. *Formique*, et *alcool*, dont on a pris les premières syllabes.

FORMALISÉ, ÉE (for-ma-li-zé, zée), *part. passé.* Qui s'est fâché, piqué. Formalisé des soupçons dont il était l'objet.

FORMALISER (SE) (for-ma-li-zé), *v. réfl.* S'offenser, trouver mauvais. Je ne saurais me formaliser de cela, VOIT. *Lett.* 84. Mon Dieu! qu'as-tu? toujours on te voit en courroux, Et sur rien tu te formalises, MOL. *Amphit.* II, 3. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on pas? non, mes frères; car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable, BOURDAL. 11e *dim. après la Pentec. dominic.* t. III, p. 255. Les présidents se formalisèrent qu'on n'eût pas commencé par eux, VOLT. *Hist. parl.* chap. 54. || Dans le langage ordinaire, il est souvent actif. Il suffit d'un rien pour le formaliser. Ne craignez-vous pas que cela le formalise?

— HIST. XVIe s. L'avez-vous bien payé [l'avocat], pour y mordre [à votre cause] et pour s'en formaliser.... MONT. II, 325. Estimant que nos interests alterent le ciel, et que son infinité se formalise de nos menues distinctions, ID. II, 382. Ce que j'auray dict sans soin, si on vient à me le contester, je m'en formalise, je l'espouse, ID. III, 291. J'estime grande simplesse de se formaliser [être jaloux] sur un regard, YVER, p. 588. Ils n'ont souci que de leur interest particulier (chose qui meut aujourd'hui la pluspart des hommes), y en ayant si peu qui pour la pitié d'autrui et le regard de la justice se formalisent, qu'il semble que l'humanité et l'equité soyent aneanties, LANOUE, 387. ....Ce qui feit que les Chalcidiens se formaliserent fort affectueusement pour luy, et meirent leur ville entre ses mains, AMYOT, *Flam.* 31. Le consul Cotta se formalisa à l'encontre, et persuada au senat de s'opposer à ceste loy, ID. *Marius*, 4.

— ÉTYM. *Formel* : mot à mot être attaché aux formes, et, dans le XVIe siècle, prendre intérêt pour ou contre, suivant les adjonctions, et enfin, aujourd'hui, en un sens plus étroit, prendre intérêt contre.

† **FORMALISME** (for-ma-li-sm'), *s. m.* || 1° Attachement excessif aux formalités. Le formalisme judiciaire, diplomatique. || Terme de religion. Réglementation excessive des actes de la vie. || 2° Goût des formes, de l'étiquette. || 3° Terme de philosophie. Système qui consiste à nier l'existence de la matière, en ne lui reconnaissant que la forme.

— ÉTYM. Voy. FORMALISTE.

FORMALISTE (for-ma-li-st'), *adj.* || 1° Qui s'attache scrupuleusement aux formes. On sait que les Romains étaient extrêmement formalistes, MONTESQ. *Esp.* XXVII. || 2° Attaché aux choses d'étiquette. Ces princes si formalistes sur leur rang, LA BRUY. 12. || 3° *S. m.* Un formaliste sévère. C'est un grand formaliste. || 4° Terme de philosophie. Partisan du formalisme.

— HIST. XVIe s. O chetive prud'hommie des formalistes, qui se tient aux mots de la loy, et en pense estre quitte! CHARRON, *Sagesse*, II, 3. Les formalistes s'attachent tout aux formes et au dehors, ID. *ib.* I, 41.

— ÉTYM. *Formel*, c'est-à-dire, qui s'attache à la forme.

FORMALITÉ (for-ma-li-té), *s. f.* || 1° Manière formelle, expresse, de procéder dans certains actes civils, judiciaires, administratifs, religieux. Remplir les formalités nécessaires à la validité d'un contrat. Passer sur les formalités. Les délibérations ne furent plus qu'une formalité inutile, BOSS. *Hist.* III, 6. La vengeance publique [contre les chrétiens] n'ayant ni formalité dans son exercice, ni mesure dans sa cruauté, ni bornes dans sa durée, ID. *Panég. St Victor*, 3. Séparer les formalités nécessaires d'avec ces procédures obliques et ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires, FLÉCHIER, *Letellier.* Il est vrai, dit-on, cette somme lui est due, et ce droit lui est acquis; mais je l'attends à cette petite formalité; s'il l'oublie, il n'y revient plus, et conséquemment il perd sa somme, ou il est incontestablement déchu de son droit, LA BRUY. XIV. Depuis le temps qu'on commença à disputer sur les formules et les formalités de la religion, l'Angleterre fut inondée par une foule de sectaires, FÉN. t. XXII, p. 416. Et lorsque je m'oppose à tant d'énormités, César parle de droits et de formalités, VOLT *Catilina*, IV, 4. Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer, ID. *Lett. Landg. de Hesse-Cassel*, 4 août 1753. Lorsque l'Angleterre crut que la dissimulation ne lui était plus nécessaire, elle commença les hostilités, sans les faire précéder d'aucune de ces formalités qui sont en usage chez les peuples civilisés, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 14. || Formalités intrinsèques, celles qui constituent l'essence même d'un acte, sans lesquelles un acte ne saurait exister. Formalités extrinsèques, celles qui ont pour objet de constater l'existence d'une convention. || Formalités de justice, la manière de procéder qu'impose la justice. J'ai dit, chrétiens, qu'on ne gardait avec nos ancêtres aucune formalité de justice, parce qu'on les tenait pour des personnes dont le sang n'était d'aucun prix, BOSS. *Panég. St Victor*, 3. || Fig. La Senantes ne s'en offensa pas [d'une déclaration]; elle vit bien qu'il ne fallait pas s'arrêter aux formalités de la sévère bienséance, HAMILT. *Gramm.* 4. || Molière, en se moquant, a nommé ainsi les règles observées par les médecins: Il faut toujours garder les formalités, quoi qu'il puisse arriver, *Am. méd.* II, 3. Un homme mort n'est qu'un homme mort et ne fait point de conséquence, mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins, *ib.* I, 3. || 2° Acte de cérémonie, d'étiquette recherchée. Que vous êtes fatigante, ma sœur, avec vos formalités perpétuelles! DANCOURT, *les Fées*, I, 1. Sous sa brillante bannière, Bien escortés de présents, Marchent les sots compliments, Et la façon minaudière; En dame de qualité, Levant une tête altière, Paraît la formalité, *Mercure de France*, fév. 1750, dans RICHELET. || 3° Attachement aux formes reçues. Si quelque chose peut vous donner l'idée d'une tragédie française sans génie, mais avec cette régularité, et, il faut le dire, cette formalité qui altère parmi nous la vérité grecque et encore plus la vérité du moyen âge, c'est une tragédie de Thompson et de Young, VILLEMAIN, *Littér. franç.* XVIIIe *siècle*, 2e partie, 2e leçon. || 4° Terme de la scolastique. Vertu, qualité d'un être naturel, prise abstractivement. Vivant, sensible, raisonnable sont des formalités de l'homme. Si être libre est quelque chose et quelque perfection dans chaque acte, Dieu y fait cela même qu'on appelle libre; et l'efficace infinie de son action, c'est-à-dire de la volonté, s'étend, s'il est permis de parler ainsi, jusqu'à cette formalité, BOSS. *Libre arb.* 8.

— HIST. XVIe s. Toutesfois pour couvrir la honte, ils ne laissoyent de garder les statuts anciens quant à la formalité, CALV. *Instit.* 1002.

— ÉTYM. *Formel.*

† **FORMARIAGE** (for-ma-ri-a-j'), *s. m.* Terme de droit féodal. Mariage fait contre la loi ou la coutume ou contre le droit des seigneurs, et, spécialement, mariage entre deux personnes appartenant (comme serfs ou comme hommes de poesté) à deux seigneuries différentes, ou entre une personne soumise à la seigneurie et une personne franche. || Droit de formariage, droit payé au seigneur pour obtenir la permission d'épouser une personne franche ou appartenant à une autre seigneurie. || On dit aussi que le seigneur punit d'amende et de confiscation par droit de formariage.

— HIST. XVIe s. En formariage, le pire emporte le bon [le franc devient serf], LOYSEL, 43.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *mariage.*

FORMAT (for-ma; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les for-ma-z in-quarto et in-octavo), *s. m.* Terme d'imprimerie. Dimension d'un livre, déterminée par le nombre de pages que renferme chaque feuille. Format in-folio. Format in-quarto. Format in-dix-huit. L'humble format sut plaire à cette classe Sur qui les arts sèment trop peu de fleurs, BÉRANG. *In-*8°.

— ÉTYM. Lat. *formatus*, formé: *liber formatus*, livre de telle ou telle forme.

† **FORMATEUR, TRICE** (for-ma-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui forme, qui crée. [Platon a eu] un instinct assez heureux pour appeler Dieu l'éternel géomètre, pour sentir qu'il existe une intelligence formatrice, VOLT. *Dial.* XXIV, 17. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui forme. Dieu, parfait architecte et absolu formateur de tout ce qui est, BOSS. *Élévat.* III, 2. Jugez si, en admettant un formateur souverain, on peut admettre des êtres qui lui résistent, VOLT. *Dial.* XXIII.

— HIST. XIIIe s. Pucele en qui prise forme a Li formeres qui tout forma, *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 174, dans LACURNE. || XVIe s. Tu es nostre formateur, et nous sommes l'ouvrage de ta main, CALV. *Inst.* 679. La philosophie comme formatrice des jugements et des mœurs, MONT. I, 181.

— ÉTYM. Lat. *formatorem*, de *formare*, former. Dans l'ancien français, *formeres* est le nominatif et vient du latin *formátor; formeor* serait le régime, venant de *formatórem.*

† **FORMATIF, IVE** (for-ma-tif, ti-v'), *adj.* Terme de philologie. Qui sert à former. || Terme de grammaire. La lettre formative, et, substantivement, la formative, dite aussi la caractéristique, la lettre qui, dans quelques langues, sert à déterminer certaines formes spéciales des mots.

— ÉTYM. Lat. *formatum*, supin de *formare*, former; provenç. *formatiu*; espagn. et ital. *formativo.*

FORMATION (for-ma-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Au sens actif. Action de former, d'organiser, d'instituer. La formation d'un régiment, d'un camp. || Au sens passif. Action par laquelle une chose se forme ou est formée. La formation d'un abcès dans le poumon, dans le foie. Ce qui a paru de lui dans les mémoires de cette académie sur la formation de la voix.... FONTEN. *Dodart.* Le grand-père chien paraît avoir eu plus de part que la grand'-mère louve à la formation de la tête du mâle et de la queue de la femelle de la première génération, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 263, dans POUGENS. Que les grandes et premières formations des êtres animés ne se soient faites dans les terres élevées du Nord, ID. 5e *Époq. nat. Œuvres*, t. XII, p. 257. || 2° Terme de géologie. Mode de production d'une roche, d'une famille de roches ou d'une réunion de masses minérales ou de dépôts, de terrains. || Ensemble de couches, de terrains qui paraissent avoir été formés à la même époque et par une semblable opération géogénésique. Formation gypseuse, calcaire. On distingue des formations ignées ou plutoniennes, et des formations aqueuses ou neptuniennes. Cette mine, située dans une si haute montagne, est sans doute de première formation comme la plupart des autres mines de cuivre de l'Afrique, BUFF. *Min.* t. V, p. 145, dans POUGENS. Lorsque l'eau n'est chargée que des molécules de sable calcaire pur, son sédiment forme une concrétion calcaire tendre, ou bien une pierre semblable à toutes les autres pierres de seconde formation, ID. *ib.* t. II, p. 80. || 3° Disposition que prennent les différentes sections d'une troupe. La formation en bataille. || 4° Terme de grammaire. La manière de modifier un nom, un verbe, l'un dans la déclinaison, l'autre dans la conjugaison, en ajoutant certaines désinences. La formation des cas, du féminin, du pluriel, des temps des verbes. || 5° Terme d'algèbre. Formation des puissances, opération par laquelle on élève une grandeur donnée à une puissance. Formation d'une équation, la suite des opérations qui conduisent à cette équation. || Terme de géométrie. Manière dont une ligne, une surface est engendrée.

— HIST. XIIe s. Itels est la formation Del munde e la divisions, Que quatre parz i a, non plus, BENOIT, I, v. 47. || XIIIe s. Les os et la formacion de tous membres, J. DE MEUNG, *Végèce*, I, 6. || XVe s. Mi sers [mes serfs] en moy font formacion [complot] Pour moy occir.... EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 52.

— ÉTYM. Provenç. *formatio*; espagn. *formacion*; ital. *formazione*; du lat. *formationem*, de *formare*, former.

FORME (for-m'), *s. f.* || 1° Dans le sens le plus général, l'ensemble des qualités d'un être, ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. La forme de l'or est d'être solide, pesant, brillant, jaune et figurable. La matière est susceptible de toutes sortes de formes. Il [Dieu] n'est point un simple faiseur de formes et de figures dans une matière préexistante; il a fait et la matière et la forme, c'est-à-dire son ouvrage dans son tout, BOSS. *Élévat.* III, 2. La nature nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête.... elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages, ID. *Sermons, la Mort*, 1. || Par extension, attribut. Par une chose complète, je n'entends autre chose qu'une substance revêtue de formes ou d'attributs qui suffisent pour me faire connaître qu'elle est une substance, DESC. *Rép. aux quatre object.* 11. || Forme hypostatique, celle qui constitue une chose, qui la fait être ce qu'elle est. La forme hypostatique de la personne divine. || Dans la philosophie de Kant, forme de l'idée ou du concept, la généralité, par opposition à l'objet même qui est la matière du concept. || 2° Terme de chimie. Forme solide, liquide, gazeuse, les corps à l'état solide, liquide, gazeux. || 3° Fig. État, aspect. J'ai vu la misère sous toutes ses formes. La mort se présentait sous une forme terrible. Combien

de formes donna-t-il à sa fidélité! FLÉCH. *Letellier.* || 4° Fig. La constitution, le mode particulier de certaines choses. C'est sans attentat Que vous avez changé la forme de l'État, CORN. *Cinna*, II, 1. Le peuple de Dieu prend une forme plus auguste, BOSS. *Hist.* II, 4. Le renfort que saint Grégoire envoya au nouvel évêque [Augustin, en Angleterre] produisit de nouveaux fruits, et l'Église anglicane prit sa forme, ID. *ib.* I, 11. Les moyens de donner une forme solide au gouvernement, FÉN. *Tél.* XIV. L'État ne reprend une forme constante que quand les lois règnent, VOLT. *Mœurs*, 104. || 5° Terme de scolastique. Forme substantielle, ou, simplement, forme, principe distinct qui donne une manière d'être aux choses, qui leur donne leurs attributs. Dieu qui est la forme des formes et l'acte des actes, BOSS. *Élévat.* III, 2. Il s'agissait de savoir si la forme substantielle des puces de Sirius était de même nature que celle de colimaçon, VOLT. *Microm.* I. Un des principes d'Aristote est que la matière, d'elle-même, est informe, et que la forme est un être distinct et séparé de la matière, BUFF. *Animaux, système de la génér.* || En style précieux, avoir la forme enfoncée dans la matière, être d'un naturel où la matière, le corps prédomine sur l'esprit. Mon Dieu, ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière! MOL. *Préc.* 6. || 6° Terme de théologie. La forme d'un sacrement, les paroles sacramentelles que le prêtre prononce en le conférant. Les paroles je te baptise.... sont la forme du sacrement, et l'eau en est la matière. || Les formes de Kelesiski, corps de doctrine rédigé par Kelesiski, maître cordonnier, pour les frères de Bohême. || 7° Terme de grammaire. La forme d'un mot, se dit d'un mot considéré par rapport à sa composition, à ses modifications. Les formes actives, les formes passives d'un verbe. || 8° En un sens restreint, l'apparence extérieure sous laquelle un corps se montre à nos yeux. Une cour de forme carrée. Tailler quelque chose en forme de croissant. Quoi que vous soyez, il faut avouer que vous êtes une aimable créature, et que, tant que vous paraîtrez sous la forme de demoiselle, il n'y en aura point au monde de si accomplie ni de si estimable, VOIT. *Lett.* 48. ....De sa forme il [chaque animal] se loua très-fort, LA FONT. *Fabl.* I, 7. Même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps [au mort]; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, BOSS. *Duch. d'Orl.* Jésus-Christ a pris la forme des esclaves et des pécheurs, ID. *Lett. Corn.* 116. Hippolyte étendu, sans forme et sans couleur, RAC. *Phèd.* V, 6. Le visage de son ami prend une nouvelle forme, FÉN. *Tél.* XXIV. Cela semble prouver que la mère donne la grandeur et la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures et des membres, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 261, dans POUGENS. Le mâle donne la moitié de la substance vivante, la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme: une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids, ID. *ib.* t. V, p. 289. Ces triangles, ces pyramides, ces cubes et toutes les figures géométriques n'existent que dans notre imagination.... elles ne se trouvent peut-être pas dans la nature, ou tout au moins, si elles s'y trouvent, c'est parce que toutes les formes possibles s'y trouvent, ID. *Hist. anim.* chap. 2. Il crut voir Lucile qui passait légèrement devant lui sous la forme d'un ange, STAEL, *Corinne*, XVI, 5. Sous une forme humaine il habita ces monts, C. DELAV. *Paria*, I, 5. Il trouva le champ de bataille jonché de morts; la plupart étaient dépouillés, surtout les Français; on les reconnaissait à leur blancheur et à leurs formes moins osseuses et musculeuses que celles des Russes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 5. Comme il fait noir dans la vallée! J'ai cru qu'une forme voilée Flottait là-bas sur la forêt, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. la Nuit de mai.* || Prendre forme, prendre une manière d'être, un aspect qui satisfait, ou, simplement, qui permet de distinguer. Cela commence à prendre forme. || Formes cristallines, les formes régulières propres à chaque espèce de cristal. Formes simples, celles où les cristaux sont limités par des faces toutes semblables; formes composées, celles où ils présentent des faces d'espèces différentes. || 9° Terme de calligraphie du moyen âge. Lettre de forme, lettre de la belle écriture, des belles éditions, par opposition à lettre cursive. || 10° *Au plur.* Les contours d'un objet. Les formes du corps. L'élégance des formes. La gazelle a des formes sveltes et gracieuses. Les formes sévères de l'architecture grecque. Les formes humaines. || 11° Tour du style, diverses façons d'exprimer la pensée. Cette forme appartient à la prose. Des formes peu variées. Donne forme à ma verve, inspire mon courage; À ta gloire, ô Seigneur, j'entreprends cet ouvrage; RÉGNIER, *Poëme sacré.* Sous toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire inventer, CONDORCET, *Vie de Voltaire*, t. XCII, p. 142 (édit. de Kehl, de VOLT.) La morale [du christianisme] offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 1. || 12° Manière dont une chose est présentée ou traitée, par opposition à ce qui en fait le fond. Le reproche est juste, mais la forme en est acerbe. Donner à un sujet vulgaire une forme neuve et originale. La forme d'un compliment, d'une critique. Instructions en forme de dialogue. Ah! fort bien, ce n'était qu'une remontrance en forme de définition, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 1. || Par forme de, en manière de. Dire quelque chose par forme d'avis. Il disait à tout le monde par forme d'exclamation.... BALZ. liv. VI, lett. 3. || 13° La formule usitée dans certains actes ou écrits, la manière dont on les rédige habituellement. La forme d'une quittance. || 14° La forme d'un argument, la manière bonne ou mauvaise dont les parties d'un argument sont disposées. || En forme, conformément à la manière dont l'argument doit être disposé pour qu'il soit selon les règles. Votre argument, dit-il, n'est pas en forme, RÉGNIER, *Sat.* X. J'en ferai un argument en forme, PASC. *Prov.* 7. Mais il faut les prouver En forme. — J'y consens, BOIL. *Sat.* VIII. || 15° Manière ou façon d'agir, de procéder suivant certaines règles, certains usages convenus. Prescrire une forme de conduite. La demande de cette fille en mariage a été dans les formes. Les formes de la justice. En la forme accoutumée. Vice de forme. Régler la forme des vœux, du serment. Pour observer la forme accoutumée, Je le vais de ma main présenter à l'armée, CORN. *Othon*, III, 4. Le roi mon père est trop juste et trop bon Pour me faire mourir contre toutes les formes, MAIRET, *Solim.* V, 6. Pour les faire punir dans les formes de la justice, PASC. *Prov.* 14. Jésus-Christ n'a pas voulu être tué sans les formes de la justice, ID. *J. C.* 12, édit. FAUGÈRE. Ils le voulaient tuer par les formes [en forme], SÉV. 118. [À Rome] la réception des images était la forme ordinaire de reconnaître les nouveaux princes, BOSS. *Hist.* I, 10. On les menait [les chrétiens] au supplice sans garder aucune forme ni suivre aucune procédure, ID. *Panég. St Gorgon*, 2. Quelle nouvelle forme d'entrer dans les cours des rois! FLÉCH. *Panég.* t. I, p. 345. Consultez ceux qui conservent la forme de la loi et de la saine doctrine, MASS. *Car. Salut.* Le mépris des formes entraîne bientôt parmi nous celui du fond; nous employons si souvent la formule, sans tirer à conséquence, qu'à la fin tout sera sans conséquence, DUCLOS, *Mém. rég. Œuvres*, t. VI, p. 155. Des témoins dont la déposition est conservée dans les archives publiques, revêtue de toutes les formes, VOLT. *Phil. Cons. à M. Bergier*, 19. La forme, voyez-vous, la forme! tel rit d'un juge en habit court qui tremble au seul aspect d'un procureur en robe, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 14. Les Anglais, ainsi devenus souverains du Bengale, crurent devoir conserver l'image des formes anciennes, dans un pays où elles ont le plus grand pouvoir, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 36. Que ne conservait-on ces formes respectées, Par les seuls criminels si longtemps redoutées? M. J. CHÉN. *Tib.* IV, 2. || Sans forme de procès, sans avoir observé les formes de justice; et fig. sans rien écouter. Là-dessus, au fond des forêts, Le loup l'emporte et puis le mange Sans autre forme de procès, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Je ne suis pas même à portée de solliciter la restitution de mon propre bien, qu'on s'est avisé de me prendre sans aucune forme de procès, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 janv 1771. || Dans les formes, suivant les formes régulières, les règles établies, les usages convenus. Traiter une affaire dans les formes. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments.... et que sa recherche soit dans les formes, MOL. *les Préc.* 5. Rien ne se fait dans les formes, BOSS. *Hist.* I, 11. La ville assiégée dans les formes, ID. *ib.* II, 9. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739, VOLT. *Louis XV*, 8. || En forme, en bonne forme, avec toutes les formalités requises, et aussi avec tous les caractères, avec toutes les conditions que la chose comporte. En vertu d'un contrat duquel je suis porteur. Il est en bonne forme, et l'on n'y peut rien dire. MOL. *Tart.* V, 4. Vous voulez un raccommodement en forme, SÉV. 306. Elle vous aime trop pour vous rien dire en forme, ID. 495. Il signe un bon contrat, écrit en bonne forme, RAC. *Plaid.* II, 6. Le roi lui-même, qui n'avait point encore vu de près les Romains dans un combat en forme, en fut effrayé, ROLLIN. *Hist. anc.* t. VIII, p. 225, dans POUGENS. Le singe, comme secrétaire, En bonne forme mit l'affaire, LAMOTTE, *Fables*, III, 11. [Dans une tragédie] Pour expirer en forme, un roi, par bienséance, Doit exhaler son âme avec une sentence, GILB. *Le 18e s.* || Terme de chancellerie romaine. Provisions en forme gracieuse, celles qui sont expédiées en suite d'une information de vie et de mœurs faite sur les lieux. || Pour la forme, pour sauver les apparences, pour se conformer aux usages reçus. Ces devoirs.... Qu'elle endurait seulement pour la forme, LA FONT. *Mandr.* Les nouveaux mystiques font peu de cas de cette excellente vertu [l'espérance], qu'ils ne nomment que pour la forme, BOSS. *Nouv. myst.* X, 12. || Mme de Sévigné a dit en ce sens: par les formes. Cavoie est affligé [de la mort de Turenne] par les formes, *Lett.* 12 août 1675. || Absolument, en termes de procédure, il se dit des formes judiciaires, par opposition à ce qui fait la matière, le fond d'un procès. La forme a emporté le fond. S'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1768. || 16° *Au plur.* Manière d'agir, de s'exprimer. Il a les formes un peu rudes. Ce jeune homme a des formes très-distinguées. Eurymaque était grave avec les graves, enjoué avec ceux qui étaient d'une humeur enjouée; il ne lui coûtait rien de prendre toutes sortes de formes, FÉN. *Tél.* XVI. Il ne faut, pour plaire aux princes, que des formes respectueuses, des manières agréables, et l'art de louer avec finesse, GENLIS, *Jeanne de France*, 1re partie, t. I, p. 293, dans POUGENS. || Absolument et familièrement. Avoir des formes, se dit au sens d'avoir des formes polies. Cet homme a des formes. Mettez-y des formes, et vous réussirez. || 17° Terme d'arts. Moule sur lequel on donne à certaines choses la forme qui leur convient. || Forme brisée, forme composée de pièces qui peuvent se séparer. || Terme de chapelier. Morceau de bois assez massif, de la grosseur de la tête d'un homme, dont on se sert pour enformer les chapeaux. Mettre un chapeau sur forme. Forme du chapeau, la partie élevée au-dessus des bords et dans laquelle entre la tête. La forme de ce chapeau est trop basse. || Dans les chapeaux de femme, carcasse en calicot gommé ou en tulle, laitonnée au bord, sur laquelle se tend l'étoffe du chapeau et qui lui donne sa structure. || Terme de bonnetier. Petit ais de la grandeur de la jambe qu'on met dans le bas afin de l'enformer. || Terme de cordonnier. Morceau de bois qui a la figure du pied et qui sert à monter un soulier. || La partie de dessus d'un soulier. || 18° Espèce de moules de terre dans lesquels on met le sucre qu'on blanchit lorsqu'il est prêt à prendre de la consistance. || Vase ou panier percé de trous dans lequel on met écouler le fromage. Éclisse ou cercle de bois dans lequel on dresse les fromages de Gruyère. || 19° Terme de papeterie. Châssis de bois garni d'un tissu métallique, servant à fabriquer le papier. || Terme d'imprimerie. Châssis de fer dans lequel on serre la composition. Une forme de huit pages. || Terme de construction. Forme de vitre, la garniture d'un grand vitrail d'église, composé de plusieurs panneaux. || En termes de luthier, une forme est un modèle d'instrument. || 20° Banc garni d'étoffe et rembourré. Une forme de velours. Les ducs devaient avoir [au convoi du prince de Conti] des fauteuils en tout pareils à ceux des princes du sang; M. le duc, toujours entreprenant, les avait tous supprimés: il ne s'en trouva que trois pour les trois princes du deuil, et une forme joignant le dernier fauteuil et plusieurs autres formes de suite, ST-SIM. 220, 227. Les siéges étaient des escabelles, des formes et des bancs; le roi avait des chaises à bras, garnies de cuir rouge avec des franges de soie, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 71, dans POUGENS. || Siéges qui sont dans les chœurs des églises pour asseoir les prêtres, les chanoines et les religieux. On dit plus ordinairement stalles. || 21° Terme de paveurs. Certaine étendue de sable qu'ils mettent dans les rues ou sur les ponts avant que d'y poser le pavé. || Terme de construction. Lit de poussier ou de recoupes d'une faible épaisseur que l'on rapporte et que l'on dresse de niveau sur l'aire d'un plancher pour recevoir le carreau. || 22° Terme de chasse.

Gîte du lièvre, l'endroit où il se couche tant la nuit que le jour, et qui est ordinairement entre deux sillons. Lièvre en forme. || L'espace de terre sur lequel un filet est étendu. || 23° Terme de fauconnerie. La femelle d'un oiseau de proie qui donne le nom à l'espèce. || 24° Terme de vétérinaire. Nom donné à des tumeurs osseuses qui se développent à la couronne, au-dessus du biseau du sabot, chez le cheval. || 25° Terme de marine. Atelier ou chantier, espèce de réduit sur le bord de la mer pour la construction ou le carénage d'un vaisseau. Ils [les Hollandais] n'ont point de formes pour le radoub ni pour la construction des vaisseaux, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 308. Puisque vous n'estimez pas qu'il soit utile de faire des formes en Provence pour les vaisseaux comme l'on en fait en Charente, *ib.* III, 153. | Forme flottante, construction disposée pour recevoir un navire dont on veut réparer la carène.

— HIST. XIII° s. Et entre les autres [images] en avoit une qui estoit en forme d'empereour, VILLEH. CXXVII. Por faire les enseignemens plus chers et plus apers, voudra li maistres escrire une petite forme [modèle] de la letre à celui qui est esleuz à governeor et à seignor, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 583. Je tout armé alai parler au roy, et le trouvai tout armé seant sus une forme.... JOINV. 217. || XIV° s. Et doit-on mettre en fourme [sorte de cage] ung coulon qui soit ramier, et tous les autres s'i viendront asseoir en fourme dedens les deux roys [filets], *Modus*, f° CXXVI. || XV° s. Il fit venir avant un clerc; et eux deux enfermés en une chambre tant seulement, prit le duc une feuille de papier de la grand forme, FROISS. III, IV, 46. Quand nous y fusmes venus [aux portes], nous n'y trouvames autre garde que un savetier qui mettoit à point ses formes et ses rivets, ID. II, III, 16. [Les maçons ne peuvent] Faire ouvraige qui ne soit vain, S'esquierre n'ont ou ligne en main Et fourme, selon leur ouvraige, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 382. L'honnesteté et forme de vivre de nostre roy, COMM. VI, 13. On le fait entrer dans la nasse de mariage, comme l'oyseleur fait venir les oyseaux de riviere dedans la fourme, *les Quinze joies du mariage*, p. 137, dans LACURNE. || XVI° s. Les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et se fortifient en les transplantant, MONT. III, 5. C'estoient les formes [procédés] vrayment romaines, ID. I, 24. Une toute nouvelle forme de vivre, ID. I, 90. Inique et pernicieuse forme [l'usage du fouet dans les colléges] ! ID. I, 183. La forme de leurs licts, de leurs espées, ID. I, 238. Chacune forme [bataillon] estoit de 3000 hommes pour le moins, D'AUB. *Hist.* II, 392. ....Sans faire mention de roy ne de prince, pour autant que c'estoient gens qui vivoient soubs autre forme de gouvernement, AMYOT, *Épît.* Il en a une pleine boite [de blancs-seings], dont il se sert à toutes occurrences, comme d'une forme à tout soulier, et d'une selle à tous chevaux, *Sat. Mén.* p. 86. Chausser toute personne à une forme, PARÉ, X, 10. A telle forme, tel soulier, COTGRAVE. Si l'on voit partir un lievre, n'aller pas après qu'auparavant on n'ait veu le lieu d'où il est party, pour juger si c'est un giste, ou une flastrure; car si c'est un giste, il sera enforcé et fort battu.... et si c'est une flastrure, il n'y paroistra que peu, puisqu'ils s'y mettent seulement sur le ventre, n'ayant pas le temps de la façonner; ils s'y razent seulement le plus qu'ils peuvent; et si c'est une forme, c'est un signe evident que c'est un lievre frais, SALNOVE, p. 211, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *foûme;* provenç. espagn. et ital. *forma;* du latin *forma*, rapporté par Curtius au radical *fer, ferre*, porter; c'est dans un sens analogue qu'on dit *le port* : un port majestueux.

FORMÉ, ÉE (for-mé, mée), *part. passé* de former. || 1° Qui a reçu l'être et la forme, en parlant des personnes. Je ne suis point formé du sang asiatique, VOLT. *Zaïre*, III, 1. Enfin Delphine et lui semblent formés l'un pour l'autre, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Portrait*, I, 3. || En parlant des choses. Il n'y a rien de plus exprès ni de plus formé qu'un tel acte [une prière intérieure], puisque c'est précisément une intention de demander à Dieu la grâce, BOSS. *Nouv. myst.* X, 5. Déjà plein d'un amour dès l'enfance formé, RAC. *Bajaz.* V, 4. Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes, VOLT. *Lisbonne*. Mon plan est formé, il est sûr, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 357, dans POUGENS. || 2° Qui a une forme. Elle avait les bras bien formés, HAMILT. *Gramm.* 4. || Fruits formés, fruits noués, il est vrai, mais qui n'ont pas encore acquis leur grosseur complète. || Terme de blason. Croix formée, croix pattée. || 3° Terme de vénerie. Fumées formées, et, substantivement, les formées, fientes des bêtes fauves, en forme de crottes de chèvre; elles ont lieu de la mi-juillet à la fin d'août. || 4° Fig. Instruit, élevé, dressé. Nos Espagnols formés à votre art militaire, CORN. *Sertor.* IV, 2. ....Formés sous ton joug et nourris dans ta loi, VOLT. *Fanat.* II, 4. || 5° Suffisamment développé. Avoir le goût formé. Les jeunes filles ne sont point libres avec leurs mères, et la crainte de paraître quelquefois un peu trop formées pour leur âge gâte toutes leurs affaires, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 7. Dans les sociétés formées, les enfants ayant succédé au rang de leurs pères, et n'ayant plus qu'à jouir du fruit des travaux de leurs ancêtres, DUCLOS, *Consid. mœurs*, chap. 6. La langue italienne n'était pas encore formée du temps de Frédéric II, VOLT. *Mœurs*, 82. Votre éducation n'est pas finie; votre caractère et votre esprit ne sont point encore formés et ne peuvent l'être, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, lett. 1, p. 3, dans POUGENS. Elle est si jeune et si peu formée qu'à moins de certains ménagements on pourrait craindre encore pour elle quelques rechutes, ID. *Veill. du chât.* t. I, p. 73, dans POUGENS. || Cette jeune fille est à peine formée, les menstrues sont à peine établies chez elle. On dit de même : Elle est déjà formée. || 6° Terme de théologie. Vertus formées, vertus animées par la charité. || 7° Loi formée, loi scellée du sceau de l'empereur d'Allemagne.

FORMEL, ELLE (for-mèl, mè-l'), *adj.* || 1° Qui est en forme, et qui par conséquent est exprès, nettement déterminé. Le texte est formel. Un démenti formel. La loi est formelle. Il n'y a que dans les jugements que se puisse rencontrer la vraie et formelle fausseté; il se peut néanmoins trouver dans les idées une certaine fausseté matérielle, à savoir lorsqu'elles représentent ce qui n'est rien comme si c'était quelque chose, DESC. *Médit.* III, 13. Notre écrit y est formel, PATRU, *Plaidoyer* 6, dans RICHELET. On a montré en termes formels que saint Clément exclut tout désir actif et excité; le peut-on dire? BOSS. *Nouv. myst.* X, 14. Si l'entière permanence [chez les mystiques] exclut la demande [à Dieu], c'est toute demande qu'elle exclut, formelle ou confuse, explicite ou imparfaite, directe ou réfléchie, passive ou active, ID. *ib.* X, 3. || 2° Terme de philosophie. Qui fait qu'une chose est telle qu'elle est. Une cause formelle. Dans la notion que nous avons de ces facultés [d'imaginer et de sentir], ou, pour me servir des termes de l'école, dans leur concept formel, elles enferment quelque sorte d'intellection, DESC. *Médit.* VI, 9. La couleur, la dureté, la figure, etc. n'appartiennent point à la raison formelle de la cire, c'est-à-dire qu'on peut concevoir tout ce qui se trouve nécessairement dans la cire sans avoir besoin pour cela de penser à elles, ID. *Rép. aux 3es object.* 13. Il faut supposer avec l'école que ces intentions et ces actes qu'on nomme virtuels sont la suite d'un acte formel qui subsiste dans son état et dans le branle qu'il a donné à la volonté, BOSS. *Nouv. myst.* X, 5. || Substantivement. Le formel et le matériel. || Terme de théologie. Le formel du péché, le défaut de conformité avec la loi, par opposition au matériel du péché, qui est l'acte même. || 3° Qui est en effet (c'est à peu près *objectif*, au sens moderne de ce mot dans le langage philosophique, différent du sens d'*objectif* au XVII° siècle; ce sens de *formel* se trouve dans Descartes et dans les philosophes de son école). Cette vérité [que le néant ne peut rien produire] n'est pas seulement claire et évidente dans les effets qui ont cette réalité que les philosophes appellent actuelle ou formelle, mais aussi dans les idées où l'on considère seulement la réalité qu'ils nommment objective, DESC. *Médit.* III, 11. Je comprends fort bien que l'être objectif d'une idée ne peut être produit par un être qui existe seulement en puissance (lequel, à proprement parler, n'est rien), mais seulement par un être formel ou actuel, ID. *ib.* 19.

— HIST. XIV° s. Cause formel, cause final, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Differences formeles, ID. *ib.* || XV° s. De art, en tant que s'estent l'œuvre formele, nul ne l'en passoit, tout n'eust-il l'experience ou exercite de la main, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 11. || XVI° s. Il accusa et se feit partie formelle contre L. Murena, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 33. La division des causes que font les philosophes, en la materielle, formelle, efficiente et finale, PARÉ, *Introd.* 19.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *formal;* ital. *formale;* du lat. *formalis*, de *forma*, forme.

FORMELLEMENT (for-mè-le-man), *adv.* || 1° D'une manière formelle, expresse. L'acte porte formellement qu'en ces processions ils n'ont pas leurs croix, PATRU, *Plaidoyer* 15, dans RICHELET. On n'y voit rien [dans une lettre d'Arnauld] qui ne soit si clairement et si formellement exprimé dans les passages des Pères que M. Arnauld a rapportés en cet endroit, que je n'ai vu personne qui ne pût comprendre la différence, PASC. *Prov.* 3. Les principes de Descartes étaient alors formellement proscrits dans les écoles du royaume, où il était ordonné en même temps de n'enseigner que la philosophie d'Aristote, MAIRAN, *Éloges, Polignac.* || 2° Terme de philosophie. En qualité de cause formelle, par opposition à matériellement. Que tout ce qui est, est formellement en Dieu, et ne peut ni exister, ni être conçu sans Dieu, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 325. || Dans le langage de Descartes et de son école, effectivement, en effet, en réalité. Il faut nécessairement qu'elle [la cause de l'idée] soit en quelque substance différente de moi, dans laquelle toute la réalité qui est objectivement dans les idées.... soit contenue formellement ou éminemment; et cette substance est ou un corps, c'est-à-dire une nature corporelle dans laquelle est contenu formellement et en effet tout ce qui est objectivement et par représentation dans ces idées, DESC. *Médit.* VI, 9. Les mêmes choses sont dites être formellement dans les objets des idées quand elles sont en eux telles que nous les concevons; et elles sont dites y être éminemment quand elles n'y sont pas à la verité telles, mais qu'elles sont si grandes qu'elles peuvent suppléer à ce défaut par leur excellence, ID. *Rép. aux 2es object.* 60.

— HIST. XIV° s. Et ne est pas le ciel chaut formelment, mès seulement en vertu, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. De laquelle sentence et jugement elle appela formellement en la cour du parlement, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. || XVI° s. M. de Montpensier s'opposeroit formellement à toutes mes ordonnances, CARLOIX, X, 1. Il s'emploia à cercher des preuves pour le procès à venir, et surtout à monstrer comment Yolente sa mere avoit formellement espouzé l'infant Dom Louis son pere, D'AUB. *Hist.* II, 397.

— ÉTYM. *Formelle*, et le suffixe *ment.*

† **FORMENTIÈRE** (for-man-tiè-r'), *s. f.* Un des noms vulgaires du blé sarrasin.

FORMER (for-mé), *v. a.* || 1° Donner l'être et la forme. Dieu a formé l'homme à son image. Celui qui m'a créé dans le sein de ma mère, n'a-t-il pas aussi créé celui qui me sert? et n'est-ce pas aussi le même Dieu qui nous a formés tous deux? SACI, *Bible, Job*, XXXI, 15. En nous formant, nature a ses caprices.... Les uns à s'exposer trouvent mille délices; Moi, j'en trouve à me conserver, MOL. *Amph.* II, 1. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, BOSS. *Louis de Bourbon*. Dieu, pour le former [l'homme], avait fait sortir de sa bouche un esprit de vie qu'il avait caché comme un trésor céleste dans cette masse du corps, ID. *Panég. saint Gorgon*, 2. || 2° Il se dit de la production des êtres vivants les uns par les autres. Ah Phocas! ah, tyran! Se peut-il que ton sang ait formé Martian? CORN. *Héracl.* I, 5. Songez qu'une barbare en son sein l'a formé, RAC. *Phèdre*, III, 1. Quel est votre pays, quel sang vous a formée? VOLT. *Olymp.* II, 3. || Fig. Les devoirs qu'elle nous impose ne tendent qu'à former Jésus-Christ en nous, MASS. *Myst. Misér.* || 3° Donner une certaine forme, une certaine figure. Le potier forme des vases. Former un triangle. Bien former ses lettres en écrivant. Représentons-nous ce jeune prince, que les Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains; pardonnez-moi ces expressions, BOSS. *Marie-Thér.* || Terme de mathématique. Trois droites qui se coupent deux à deux forment un triangle. || Terme d'horticulture. Former les arbres, les façonner, leur donner une bonne forme, soit en buisson, soit en espalier. || 4° Terme de grammaire. Composer des mots, les modifier par le changement des désinences. Former les temps d'un verbe. || 5° Former un siége, commencer le siége d'une place, commencer à ouvrir la tranchée. Le général a investi la place, mais il n'a pas encore formé le siége. || 6° Former l'ouvrage, se dit, dans la fabrique de bas au métier, de l'opération qui réduit à des boucles plus petites les premières boucles formées. || Former le bain, laisser la laine à l'eau jusqu'à ce qu'elle ait épaissi l'eau de la cuve en s'y déchargeant de sa graisse et de son sel. || 7° Produire, donner naissance à, avec un nom de personne pour sujet. Je trouve en moi deux idées du soleil toutes diverses : l'une tire son origine des sens.... par laquelle il me paraît extrêmement petit; l'autre est prise des raisons de l'astronomie.... ou est formée par moi-même de quelque sorte que ce puisse être, par laquelle il me paraît

plusieurs fois plus grand que toute la terre, DESC. *Médit.* III, 9. Le soin de vous former des destins plus propices...., VOLT. *Fanat.* I, 2. C'est lui [Baluze] qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert, ID. *Louis XIV, écrivains.* || Former des liens, lier par quelque union. Nos deux pères sans nous formèrent ces liens, RAC. *Andr.* IV, 5. || Former des nœuds, des liens, s'engager dans quelque union. .... Mais depuis quand formâtes-vous ces nœuds? VOLT. *Orphel.* III, 2. || On dit de même : former une liaison. Il forme des liaisons dangereuses, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Méchant par air,* II, 6. || Avec un nom de chose pour sujet. Les vapeurs qui forment les nuages. Les eaux avaient formé un ravin profond. Le sort, qui de l'honneur nous ouvre la barrière, Offre à notre constance une illustre matière: Il épuise sa force à former un malheur, Pour mieux se mesurer avec notre valeur, CORN. *Hor.* III, 2. Je sais quelles tempêtes Cet ordre surprenant formera sur nos têtes, ID. *Sertor.* IV, 2. Là, malgré les volets, le soleil irrité Formait un poêle ardent au milieu de l'été, BOIL. *Sat.* III. Ta haine a pris plaisir à former ma misère, RAC. *Andr.* V, 5. Mais le jour qui forma le second hyménée.... VOLT. *M. de Cés.* I, 1. || 8° Constituer, composer. Les qualités et les défauts qui forment le caractère français. L'estime mutuelle et la conformité des goûts forment une amitié indissoluble. Les grands singes forment souvent des sociétés très-vastes. Il ne lui manquait presque rien de ce qui forme les grands hommes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres,* t. I, p. 374, dans POUGENS. Comme deux rayons de l'aurore, Comme deux soupirs confondus, Nos deux âmes ne forment plus Qu'une âme, et je soupire encore! LAMART. *Médit.* I, 9. || 9° Faire entendre. Former des sons. J'en tirai cette conséquence, sur laquelle il ne forma mot, D'ARGENSON, *Mém.* t. III, p. 44. La Suède, inondée de cette fausse monnaie, ne forma qu'un cri contre le baron de Gortz, VOLT. *Charles XII,* 8. Terre, élève ta voix; cieux, répondez; abîmes, Noir séjour où la mort entasse ses victimes, Ne formez qu'un soupir, LAMART. *Médit.* I, 7. || 10° Proposer, exposer ce qu'on a conçu, le mettre en avant. Former une objection. Former opposition. Former des objections, une difficulté. || 11° Organiser, instituer, établir. Former et conduire un parti. Former un régiment, une société, un établissement. Former une république, une monarchie. Quelles intrigues n'imagine-t-on pas? quelles cabales ne forme-t-on pas? BOURDAL. *1er dim. après l'Épiph. dominic.* t. I, p. 53. Hermolaüs, l'un de ces jeunes officiers qui accompagnaient partout le roi, avait, par un mécontentement particulier, formé une conspiration contre lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 475, dans POUGENS. Apprenez, infidèles, à former contre moi des trames criminelles, VOLT. *Fanat.* V, 4. Vous avez formé beaucoup d'intrigues, et jamais un attachement véritable, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, lett. 42, dans POUGENS. || 12° Concevoir, en parlant d'idées, de projets, de sentiments. D'autres cœurs que le mien forment la même envie, D'autres bras que le mien s'arment contre ta vie, DU RYER, *Scevole,* IV, 6. Je forme des soupçons d'un trop léger sujet, CORN. *Hor.* I, 1. Plutôt, plutôt la mort, que mon esprit jaloux Forme des sentiments si peu dignes de vous, ID. *Nicom.* I, 1. Mon cœur, qui se soulève, en forme un noir augure, ID. *Œdipe,* V, 4. Vous formez des craintes que j'admire, ID. *Sertor.* II, 2. Et je ne forme point d'assez beaux sentiments Pour souffrir constamment les mauvais traitements, MOL. *le Dép.* I, 3. Hélas! si j'ose encor former quelques souhaits, RAC. *Brit.* II, 3. Peut-elle contre vous former quelques desseins? ID. *Phèd.* I, 1. Sans former quelques sentiments de religion, MASS. *Carême, Temples.* Je ne sais quels projets il peut former encore, VOLT. *Sémir.* V, 1. Quand mon père eut formé le dessein tyrannique De m'arracher l'objet de mon cœur amoureux, ID. *Trois manières.* || Former une entreprise, la concevoir et travailler à l'exécuter. Quelle entreprise ici pourrait être formée? RAC. *Iphig.* II, 7. || 13° Faire contracter, par une certaine éducation, de l'habileté, des habitudes, des manières, des mœurs. Cette reine incomparable Dont les soins et l'exemple ont formé ton grand roi, CORN. *Prol. de la Toison.* Dieu ayant résolu de former son peuple à la vertu par des lois, BOSS. *Hist.* II, 3. Le Seigneur en fait [de certains hommes] des serviteurs fidèles, les guide lui-même dans les sentiers de la justice, et leur révèle peu à peu les secrets de sa sagesse; c'est ainsi qu'il forma cet habile et fidèle ministre dont vous honorez ici la mémoire, FLÉCH. *le Tellier.* Dans un lieu séparé de profanes témoins, Je mets à les former mon étude et mes soins, RAC. *Esth.* I, 1. Tout un peuple naissant est formé par mes mains, ID. *ib. Prol.* Platon fut, à proprement parler, celui qui contribua le plus à former Démosthène, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 530, dans POUGENS. Nul homme de lettres n'ignore que Titus Lucretius Carus, nommé parmi nous Lucrèce, fit son beau poëme pour former, comme on dit, l'esprit et le cœur de Caïus Memmius Gemellus, jeune homme d'une grande espérance, et d'une des plus anciennes maisons de Rome, VOLT. *Lett. de Memmius, Préf.* L'amour forma son cœur, les grâces son esprit, ID. *Trois manières.* Cette uniformité était précisément ce dont j'avais le plus grand besoin pour achever de former mon caractère, que des troubles continuels empêchaient de se fixer, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Le dieu de tous les arts, l'ingénieux Voltaire, A formé mon esprit, et vous mon caractère, DESMAHIS, *Poésies,* p. 23, dans POUGENS. Art de former l'enfance, intéressante étude, M. J. CHÉN. *Fénelon,* III, 2. || On dit de même : former des soldats, des marins. Nous avons discipliné nos soldats, formé des officiers, FÉN. *Dial. des morts mod.* 18. || Former sa main, devenir plus habile à former les caractères de l'écriture. Si j'avais cru que vous le destinassiez à être votre secrétaire, je l'aurais engagé à former sa main, VOLT. *Lett. Richelieu,* 22 juil. 1767. || Régler sur un certain modèle. Par le secours de l'histoire, ils forment leurs jugements.... sur les événements passés, BOSS. *Hist.* I, *Dessein gén.* En formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, BOURDAL. *Dévot. à la Vierg. Myst.* t. II, p. 384. Je le vois trop; les soins qu'on prend de notre enfance Forment nos sentiments, nos mœurs, notre croyance, VOLT. *Zaïre,* I, 1. || On dit de même : former son style sur celui d'un autre; former son goût, ou se former le goût. Cette manière doit former également son style, son jugement et son esprit, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, lett. 39, p. 427. || 14° Se former, former à soi-même. ....Et mon amour, déçu par cet objet trompeur, Se forme des soupçons qui redoublent ma peur, CORN. *Cid,* III, 5. Ah! ne nous formons point ces indignes obstacles, RAC. *Iphig.* I, 2. Il est très-vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguai un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, VOLT. *Mœurs,* 154. || 15° Se former, *v. réfl.* Prendre forme. L'un et l'autre savent-ils comment un enfant se forme dans le sein maternel? VOLT. *Dial.* 7. || 16° Être produit, recevoir naissance, en parlant des personnes. Que, pour avoir reçu la vie en votre flanc, J'y dois avoir sucé bien peu de votre sang; Celui du grand Laïus dont je m'y suis formée.... CORN. *Œdipe,* III, 2. || Fig. Il se dit des choses, en un sens analogue. En matière de langues, il n'y a point de conséquence entre le mot formé, et celui dont il se forme; comme par exemple on dit *ennemi* avec un *e* et *inimitié* avec un *i*, *entier* et *intégrité*, *parfait* et *imperfection*, et ainsi de plusieurs autres, VAUGELAS, *Rem.* t. II, p. 516, dans POUGENS. Quant à l'empereur, comme il avait prévu qu'il se formait une grande tempête de tous côtés contre lui par le roi, l'Anglais, les princes d'Italie et ceux d'Allemagne, MÉZERAY, *Abrégé de l'hist. de France,* t. IV, p. 584, Amst. 1688. Comme la joie se forme peu à peu dès cette vie dans le cœur des justes, où est le royaume de Dieu, les horreurs et le désespoir de l'enfer se forment aussi peu à peu dans le cœur des hommes profanes qui vivent loin de Dieu, BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 1. La foi n'est pas d'aujourd'hui, elle est de tous les temps; la foi n'attend pas à se former ni à se régler par les idées philosophiques, ID. *6e avert.* § 107. || 17° Être conçu dans l'esprit. Peut-être qu'il y a en moi quelque faculté ou puissance propre à produire ces idées [des corps] sans l'aide d'aucunes choses extérieures, comme en effet il m'a toujours semblé jusques ici que, lorsque je dors, elles se forment ainsi en moi sans l'aide des objets qu'elles représentent, DESC. *Médit.* III, 9. J'avoue que Dieu, qui sait tout et connaît le fond du juste, en écoute les inclinations avant qu'elles se soient formées en termes exprès, intérieures ou extérieures, BOSS. *Nouv. myst.* X, 5. || 18° Apparaître, surgir. Quand un prince aime les lettres, il se forme pendant son règne beaucoup de grands hommes, FÉN. *Dial. des morts anc.* 4. Plus on poursuivait les sorciers, plus il s'en formait, VOLT. *Mœurs, Introd.* || 19° S'accomplir. Et cet indigne hymen sous ses yeux s'est formé, VOLT. *Tancr.* I, 6. || 20° Prendre une certaine organisation, institution. Il s'était formé une ligue. Des rassemblements se forment. Il se forme de cela une armée de vingt-cinq mille chevaux, de quinze mille hommes de pied, et de quarante canons, VOLT. *Lett.* 74. La plupart des villes se formèrent en république, BOSS. *Hist.* III, 3. On voit les lois s'établir, les mœurs se polir et les empires se former, ID. *ib.* I, 2. La faction des Seize se formait sous le duc de Guise, et Paris n'était plus au roi que de nom, VOLT. *Mœurs,* 173. || L'assemblée s'est formée en comité secret, c'est-à-dire elle a exclu le public de ses séances pour la chose sur laquelle elle délibère actuellement. || 21° Terme de guerre. Se disposer, s'arranger. Le régiment se forma en bataille. || Absolument. Il se dit de la disposition, de l'ordonnance habituelle d'une troupe. Les régiments se formèrent devant les casernes. || 22° Être dressé, élevé, instruit. Son fils se formait sous un si grand capitaine, BOSS. *Hist.* I, 8. Corneille s'était formé tout seul, mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former Racine, VOLT. *Louis XIV,* 32. C'est l'école du meurtre et j'ai dû m'y former, ID. *Triumv.* IV, 3. Je me forme sous eux dans le bel art de nuire, ID. *Cabales.* || Se dit des choses dont la forme devient plus parfaite, plus prononcée. Sa taille se forme. || Il se dit dans le même sens des personnes elles-mêmes. Les enfants se forment et grandissent, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 13. || Cette jeune fille est en train de se former, elle aura bientôt ses règles. || Devenir plus parfait. Le goût se forme par la lecture des bons auteurs. Un public dont le goût s'est formé si difficilement, VOLT. *Dict. phil. Esprit.* || Devenir plus habile, prendre de meilleures manières, etc. On lui pardonnera ses singularités en disant : il se formera, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. J'ai reçu une lettre de monsieur votre fils dont je suis très-content; il me paraît s'être formé en peu de temps; voilà ce que c'est que d'avoir une mère qui est bonne compagnie, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine,* 10 janv. 1757. Vous ne vous formez pas du tout, en vérité; j'en suis fâché pour vous, mais vous n'entendrez jamais rien au commerce, PICARD, *Duhautcours,* I, 7.

— HIST. XIIe s. Par cel segneur qui forma toute gent, *Ronc.* p. 45. Dame dex pere, qui formastes Adam, *ib.* p. 152. Bien estoit jà d'enfance eissuz; Mais si beaus huem ne fu veüs, Si genz, si formez ne si faiz, BENOIT, V. 32656. || XIIIe s. Il [Déduit] ressembloit une painture, Tant ere [était] biaus et acesmés [orné], Et de tous membres bien formés, *la Rose,* 818. ....Tant que li roisin sont fourmé, le [la] despuelle est contée por mueble, BEAUM. XXIII, 4. Autrement convient fourmer se [sa] demande, qui veut pledier sor proprieté d'eritage, ID. VI, 5. || XVe s. Le chevalier griffon [grec] vint à luy, et en peu de langage luy forma la parole [l'informa] de la querelle qui luy avoit esté presentée, *Perceforest,* t. III, f° 125. || XVIe s. Ayant desja le jugement formé, MONT. I, 174. Tel vouldrois je former mon disciple, ID. I, 185.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *formar;* ital. *formare;* du lat. *formare,* de *forma,* forme.

† **FORMERET** (for-me-rè), *s. m.* Terme d'architecture. Arc saillant ou nervure d'une voûte gothique.

† **FORMI** (for-mi), *s. m.* Terme de fauconnerie. Maladie qui se montre sur le bec des oiseaux de proie. || Terme de vénerie. Maladie des chiens.

— HIST. XVIe s. Un mal nommé la formie.... souvent advient aux aureilles des chiens, et en esté, à cause dès mouches qui les y piquent et du grattement qu'ils y font avec les pieds, FOUILLOUX, *Vén.* f° 123, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fourmi,* à cause sans doute de la démangeaison semblable à celle que causent les fourmis.

† **FORMIATE** (for-mi-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide formique avec une base.

— ÉTYM. *Formique,* et *ate,* finale caractéristique des sels.

FORMICA-LEO (for-mi-ka-lé-o), *s. m.* Voy. FOURMI-LION.

FORMICANT (for-mi-kan), *adj. m.* Terme de médecine. Pouls formicant, pouls petit, faible et fréquent, qui ne donne que la sensation d'un fourmillement.

— HIST. XVIe s. Pouls formicant, PARÉ, VIII, 12.

— ÉTYM. Lat. *formicans,* de *formica,* fourmi.

† **FORMICATION** (for-mi-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Douleur qu'on a comparée à celle que produiraient des fourmis qui s'agiteraient dans une partie.

— ÉTYM. Voy. FORMICANT.

† **FORMICIVORE** (for-mi-si-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de fourmis.

— ÉTYM. Lat. *formica,* fourmi, et *vorare,* dévorer.

FORMIDABLE (for-mi-da-bl'), *adj.* Capable d'in-

spirer la plus grande crainte, en parlant des personnes. Rois.... de qui les conseils, le grand cœur et la main Me rendent formidable à tout le genre humain, CORN. *Attila*, I, 2. Des hommes formidables et violents me cherchent pour m'ôter la vie, *Psaume* 53, dans RICHELET. Moïse à Pharaon parut moins formidable, RAC. *Athal.* II, 2. Je ne sais si les Suédois pourraient avoir tout d'un coup des troupes aussi formidables que celles de Charles XII, VOLT. *Charles XII, Disc.* || Il se dit aussi des choses. Si la grandeur du roi François, jeune, belliqueux, riche, était formidable aux Italiens, ils en voyaient naître une autre qui les étonnait encore davantage [celle de Charles-Quint], MÉZERAI, *Abrégé de l'hist. de Fr.* t. IV, p. 486, Amst. 1688. Est-ce là que devait aboutir toute cette grandeur formidable au monde? BOSS. *Sermons, Ambition*, 2. Et bientôt la censure au regard formidable, Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux, BOIL. *Sat.* XI. Aux portes de Trézène.... Est un temple sacré, formidable aux parjures, RAC. *Phèd.* V, 1. Et du sein de la terre une voix formidable Répond en gémissant à ce cri redoutable, ID. *ib.* V, 6. Ce formidable amas de lances et d'épées Qui du sang philistin jadis furent trempées, ID. *Athal.* III, 7. On hâte en gémissant ces moments formidables [d'une exécution à mort], VOLT. *Tancr.* III, 3.

— ÉTYM. Lat. *formidabilis*, venu lui-même de *formidare*, redouter, de *formido*, crainte, que Curtius ramène à *formus*, chaud: ce serait la sueur de la peur. Ce mot paraît s'être introduit dans le français au commencement du XVII^e siècle.

FORMIER (for-mié), *s. m.* Celui qui fait, qui vend des formes pour les chaussures.

— ÉTYM. *Forme.*

† **FORMIQUE** (for-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide formique, acide qu'on extrait des fourmis, qui en fournissent moitié de leur poids. || Éther formique, éther produit par décomposition du formiate de soude à l'aide de l'acide sulfurique et de l'alcool.

— ÉTYM. Lat. *formica*, fourmi, pour le radical *form*, plus la finale chimique *ique*, indiquant les acides.

† **FORMORT** (for-mor), *s. m.* ou **FORMORTURE** (for-mor-tu-r'), *s. f.* Terme de droit coutumier. Droit de succession attribué au seigneur d'un fief, quand quelqu'un non marié ni bourgeois était décédé sans postérité sur sa seigneurie.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *mort*: mort où il y a quelque irrégularité.

FORMUÉ, ÉE (for-mu-é, ée), *part. passé.* Un faucon formué.

FORMUER (for-mu-é), *v. a.* Terme de vénerie. Faire passer la mue à un oiseau.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *mue*.

FORMULAIRE (for-mu-lê-r'), *s. m.* || 1° Livre, recueil de formules. Formulaire des notaires. Formulaire pharmaceutique. || Fig. Elle est polie et de doux entretien, Connaît le monde, écrit et parle bien, Et de la cour sait tout le formulaire, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 9. Tout ce jargon n'est qu'un vain formulaire, J. J. ROUSS. *Hel.* II, 17. || 2° Modèle sur lequel on doit rédiger un tableau, un état, une statistique, etc. Se servir pour ces dénombrements simples d'un formulaire en table, à la fin de laquelle on pourrait joindre des remarques courtes et succinctes sur les sujets qui auront rapport à ce dénombrement, VAUBAN, *Dîme*, p. 184. || 3° Tout ce qui contient quelque formule, quelque formalité à observer. Un formulaire de dévotion. || Profession de foi, dressée par formules ou articles. Un formulaire de foi qu'on fait souscrire à tous les pasteurs doit expliquer la matière pleinement et précisément, BOSS. *Var.* XII. L'acte le plus important est le formulaire de souscription ordonné au synode de Privas, ID. *ib.* On a vu des guerres sanglantes pour des formulaires, et elles n'auraient pas eu lieu si les souverains avaient mieux connu leurs droits, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique.* || Particulièrement, le bref émané de la cour de Rome, dont le clergé ordonna la signature en 1661 et par lequel on condamna les cinq propositions de Jansénius. Signer, refuser le Formulaire. Formulaire prend une F majuscule dans ce sens.

— HIST. XVI^e s. Ils ont un mesme formulaire pour toutes personnes [ils tiennent un même langage], H. EST. *Du lang. fr. ital.* p. 547. Et parce qu'elles [bulles de bourgeoisie romaine] se donnent en divers style, plus ou moins favorable, et qu'avant que j'en eusse veu, j'eusse esté bien ayse qu'on m'en eust montré un formulaire.... MONT. IV, 143. Tu pourras faire lesdits epithemes selon les formulaires [formules] qui s'ensuivent, PARÉ, XXIV, 25.

— ÉTYM. *Formule.* En latin *formularius* signifie praticien.

† **FORMULATION** (for-mu-la-sion), *s. f.* Action de formuler; résultat de cette action.

FORMULE (for-mu-l'), *s. f.* || 1° Forme d'expression qui contient les termes mêmes dans lesquels un acte doit être conçu. Formules des actes judiciaires. Formule de testament. Formule de serment. Formules de prières. || Terme de diplomatique. Formules initiales des chartes, l'invocation, la suscription et le préambule. Formules finales, la salutation, l'annonce du sceau, la date et les signatures. Cette célèbre formule de Marculfe était bien souvent mise en usage: Moi, pour le repos de mon âme, et pour n'être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monastère, etc. VOLT. *Mœurs*, 20. || Il se dit aussi pour confession de foi. Les plus habiles d'entre eux [évêques ariens] furent chargés de dresser ces formules [de chaque secte arienne] qu'ils concertèrent tous ensemble avec une extrême exactitude, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 22. || Formules philosophiques, phrases qui résument et définissent un système, un point de vue. || Fig. On dit d'un homme dont le langage a quelque chose de sentencieux et de compassé: Il ne parle que par formules. || 2° Terme de droit romain. Acte par lequel le préteur précisait le point litigieux, et déterminait le juge qui devait en connaître. || 3° Par extension, certaines expressions qu'il faut prononcer en certaines circonstances. Il n'y avait alors aucune formule de titres usitée en Europe; on disait aux rois votre excellence, votre sérénité, votre grandeur, votre grâce indifféremment, VOLT. *Ann. Emp. Henri IV*, 1077. La formule principale de tous les mystères était partout: Sortez, profanes; les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule, ID. *Dict. phil. Initiation.* || 4° Certaines expressions cérémonieuses ou de convenance dans les relations habituelles de la vie. La formule qui termine une lettre. Formules de politesse. Laissons de côté ces vaines formules. Il [le courtisan] a des formules de compliments pour l'entrée et pour la sortie à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité, LA BRUY. VIII. Vous êtes au-dessus des formules de lettres, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 30 août 1765. || 5° Terme de mathématique. Ensemble de termes algébriques contenant l'expression générale d'un calcul ou son résultat. Formule algébrique. Formule différentielle. Formule intégrale. Il [König] fit, l'année passée, le voyage de la Haye à Berlin, uniquement pour aller conférer avec Maupertuis sur une formule d'algèbre et sur une loi de la nature dont vous ne vous souciez guère, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 24 juill. 1752. || 6° Terme de chimie. Formule atomique, ou, simplement, formule, celle qui réunit les symboles ou éléments entrant dans la constitution d'un composé quelconque, et dans laquelle chaque corps simple est représenté par une ou deux des premières lettres de son nom. || Formule rationnelle, celle qui, par un certain arrangement des signes, tend à représenter la manière dont les éléments sont combinés entre eux. Ex.: CO^2. PbO indique de l'acide carbonique combiné avec du protoxyde de plomb. || Formule brute, celle qui indique simplement les quantités des éléments entrant dans un composé. Ex: $CPbO^3$ indique une combinaison de carbone, de plomb et de 3 équivalents d'oxygène. || 7° Terme de médecine. Exposé des substances qui doivent entrer dans un médicament composé, avec indication de la dose de chacune d'elles et de la forme pharmaceutique.

— ÉTYM. Lat. *formula*, forme, formule; diminutif de *forma*, forme. Ce mot paraît être devenu français au XVII^e siècle.

FORMULÉ, ÉE (for-mu-lé, lée), *part. passé.* || 1° Fait conforme aux formules. Un acte formulé. || Terme d'ancienne pratique. Papier formulé, nom qu'on donnait au papier timbré qui contenait souvent des formules imprimées pour toutes sortes d'actes. || 2° Exprimé précisément. Les plaintes formulées par le corps municipal au nom de la ville. Une opinion bien formulée.

FORMULER (for-mu-lé), *v. a.* || 1° Terme de pratique. Dresser suivant les formules. Formuler un jugement. || 2° Terme d'algèbre. Donner la formule générale d'un calcul. || 3° Terme de médecine. Déterminer la composition d'un médicament dans les termes de l'art. || 4° Fig. et néologisme. Énoncer avec la précision d'une formule. Formulez vos griefs, j'y répondrai. Formuler sa pensée, un système. || 5° Se formuler, *v. réfl.* Être énoncé. Leurs prétentions se formulèrent et devinrent précises.

— HIST. XIV^e s. Dessus ay formulé une complainte. BOUTEILLER, *Somme rur.* p. 203, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Formule.*

† **FORMULISTE** (for-mu-li-st'), *s. m.* Celui qui est attaché aux formules, qui les suit scrupuleusement.

— HIST. XVI^e s. Formuliste, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Formule*, et la terminaison *iste* indiquant celui qui s'occupe spécialement d'un art, d'une science, etc.

† **FORMYLE** (for-mi-l'), *s. m.* Terme de chimie. Radical composé, admis hypothétiquement dans l'acide formique et ses dérivés.

— ÉTYM. *Form* pour *formique*, et la finale *yle* adoptée pour désigner les radicaux composés.

† **FORNAGE** (for-na-j'), *s. m.* Terme de droit coutumier. Droit que payaient au seigneur ceux qui faisaient cuire leur pain à son four banal.

— ÉTYM. Lat. *furnus*, four.

FORNICATEUR, TRICE (for-ni-ka-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui commet le péché de fornication. Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères, SACI, *Bible, St Paul, Ép. aux Hébr.* XIII, 4.

— HIST. XIII^e s. Si le fornicator se marie o la damoisele dont il a eu enfanz, li enfant sont molleré [légitimé] par le mariage, *L. de jost.* 210. || XIV^e s. Fornicaresse [femme qui fornique], DU CANGE, *fornicatrix*.

— ÉTYM. Provenç. *fornicadre, fornicador, fornicairitz*; espagn. *fornicador*; ital. *fornicatore, fornicatrice*; du lat. *fornicatorem*, de *fornicari*, forniquer. Le provençal *fornicadre* est au nominatif, et *fornicador* au régime.

FORNICATION (for-ni-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme dogmatique. Le péché de la chair. Le peuple tombe dans la fornication avec les filles de Moab, SACI, *Bible, Nombr.* XXV, 1. Philippe, landgrave de Hesse, avoue qu'il est tombé très-souvent dans la fornication, VOLT. *Mœurs*, 130. || Particulièrement. Le péché de la chair entre deux personnes qui ne sont ni mariées ni liées par aucun vœu. Les œuvres de la chair sont l'adultère, la fornication, l'impudicité, *Nouv. Test. Ép. aux Gal.* chap. V, dans RICHELET. || 2° Fig. Infidélité du peuple juif abandonnant le vrai Dieu pour les dieux étrangers. Si un homme se détourne de moi pour aller chercher les magiciens et les devins, et s'abandonne à eux par une espèce de fornication, il arrêtera sur lui l'œil de ma colère, SACI, *Bible, Lévit.* XX, 6. Il engagea les habitants de Jérusalem dans la fornication, et rendit Juda prévaricateur, ID. *ib. Paralip.* II, XXI, 11. Ô mon peuple, dit le Seigneur, qui vous a donc enivré de ce vin de fornication? MASS. *Carême, Enf. prod.* On a traduit par le mot de fornication les infidélités du peuple juif pour des dieux étrangers, parce que chez les prophètes ces infidélités sont appelées impuretés, souillures; c'est par la même extension qu'on a dit que les Juifs avaient rendu aux faux dieux un hommage adultère, VOLT. *Dict. phil. Fornication.*

— HIST. XIII^e s. Trouver sa femme en peché de fornication, BEAUM. XVIII, 6. Espoir qu'elles le font en bonne entencion, Por garder leurs maris de fornication, J. DE MEUNG, *Test.* 1234. || XV^e s. C'est à dire que icelui duc et une grande partie du peuple firent fornication de leurs corps avecque les femmes paiennes, MONSTREL. I, 39.

— ÉTYM. Provenç. *fornicatio*; espagn. *fornicacion*; ital. *fornicazione*; du lat. *fornicationem*, de *fornicari*, forniquer.

FORNIQUER (for-ni-ké), *v. n.* Commettre le péché de fornication. Ta bru a forniqué, car son ventre commence à s'enfler, VOLT. *Phil.* IV, 101. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. Provenç. *fornicar, fornigar*; espagn. *fornicar*; ital. *fornicare*; du lat. *fornicari*, de *fornix*, voûte, parce que c'était sous des voûtes qu'à Rome les prostituées se tenaient.

† **FORNOUER** (for-nou-é), *v. a.* Terme de tisserand. Faire un nœud.

FORPAISER (for-pè-zé), *v. n.* Terme de chasse. Quitter son gîte et s'en aller en des parages éloignés, en parlant des bêtes qu'on poursuit.

— HIST. XIII^e s. Et se il en est forspaïsiez [chassé de son pays] par la force de justice, *Liv. de jost.* 128. || XVI^e s. Dont avint qu'un cerf et quatre biches estonnées du bruit se lancerent d'elles mesmes d'effroi, et se forpaisans vers les murailles de la ville.... D'AUB. *Hist.* II, 56. Il y a eu des hommes si consciencieux que de n'espouser des filles et femmes qui eussent forpaysé et veu le monde tant soit

peu, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 236, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *pays* : proprement mettre hors du pays. On remarquera la prononciation *forpaiser*, au lieu de *forpaysé* (for-pè-i-zé). *Paysan* se prononce encore pè-zan dans quelques provinces.

† **FORPAISSON** (for-pè-son), *s. f.* Terme forestier. Délit commis par des usagers qui ont fait entrer des porcs dans les forêts sans y avoir droit.

— ÉTYM. *Forpaître*.

FORPAÎTRE (for-pê-tr'), *v. n.* Terme de chasse. On dit que les bêtes forpaissent ou vont forpaître quand elles cherchent leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire.

— HIST. XVIe s. Le cerf se forpaist pour beaucoup de raisons, principalement en avril et en may, quand il a la teste molle et en sang, parce que, si les chiens le chassent, il n'ose fuir par les forets de peur de heurter et blesser sa teste aux branches, FOUILLOUX, *Vén.* f° 45, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *paître*.

† **FORQUINE** (for-ki-n'), *s. f.* Fourchette d'arquebuse.

— ÉTYM. Diminutif de *forke* ou *fourche*.

FORS (for), *prép.* Terme vieilli pour lequel on dit hors, hormis, excepté. Tout est perdu, fors l'honneur, *Mot attribué à François Ier*. Moi.... À qui rien fors l'amour ne pût être contraire, RÉGNIER, *Élég.* V. Il le faut avouer avecque vérité, Il me passoit en tout fors en fidélité, RACAN, *Bergeries*, dans RICHELET. La dame était de gracieux maintien.... Somme qu'enfin il ne lui manquait rien, Fors que d'avoir un ami digne d'elle, LA FONT. *Coc.* Le mal d'autrui ne me tourmente en rien, Fors excepté ce qui touche au compère, ID. *Fais.*

— HIST. Xe s. Si escit [il sortit] foers de la civitate, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Home qui plaide en curt, à qui curt que ço soit, fors là où li cors le roi est.... *Lois de Guill.* 28. Par mi la bouche en saut fors li clairs sans, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIIe s. Et fors de son poing destre lui eschapa l'espée, *Ronc.* p. 196. Se j'en travail [souffre], je n'en sai qui blasmer, Fors ses douz ieus et son simple viaire, *Couci*, II. Je ne m'en sai venger fors au plorer, *ib.* VI. Car riens, fors moi, ne porroit endurer Les grans travaus que j'ai por lui [la] servir, *ib.* X. || XIIIe s. Com cele qui n'avoit fors de bien faire cure, *Berte*, XLII. De ceste chose-ci à nului ne parlez Fors sans plus à vo [votre] femme.... *ib.* CXXI. || XIVe s. En aucunes operacions de fortitude, il ne a delettacion fors en tant comme l'en attaint à la fin, ORESME, *Eth.* 90. || XVe s. [Pays] durement pauvre de toutes choses fors que de bestes, FROISS. I, I, 33. Le roi d'Angleterre qui estoit alors en la fleur de sa jeunesse, et qui ne desiroit fors à trouver les armes et ses ennemis, ID. I, I, 265. || XVIe s. La partie ligneuse est inutille, forz que à faire flambe lumineuse, RABEL. *Pant.* III, 50. Ils n'ont rien de Jesus Christ fors que le titre et l'apparence, CALV. *Instit.* 818.

— ÉTYM. Provenç. *fors*; ital. *fore, fuore, fori, fuori*; du lat. *foris*, hors, qui se rapproche de *fores*, porte; grec, θύρα, porte, θύρασι, dehors; sansc. *dvâra, dura*; goth. *daur*; angl. *door*; allem. *Thür*.

FORSENANT (for-se-nan), *adj. m.* Terme de chasse. Se dit d'un chien qui a beaucoup d'ardeur.

— ÉTYM. Participe présent du verbe *forcener*. Ici, dans ce mot technique, l'ancienne et meilleure orthographe par *s* a été conservée (voy. FORCENER).

FORT, ORTE (for, for-t'; le *t* ne se lie pas : un homme for et hardi; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des hommes for et hardis; cependant quelques-uns lient cette *s* : des hommes for-z et hardis; quand *fort* est employé pour le superlatif absolu, le *t* se lie : elle est for-t aimable; il se lie aussi dans la locution *fort et ferme* : for-tè-fèr-m'), *adj.* || 1° Qui a beaucoup de force. || 2° Qui a pour soi la force matérielle. || 3° Redoutable par le nombre, l'armement, etc. || 4° Capable, par la grosseur, de résister. || 5° Grand et puissant de corps. || 6° Considérable en son genre, en parlant des choses. || 7° Qui est en quelque excès sur la juste mesure. || 8° Qui a une longue portée, en parlant de la vision. || 9° Dont le son est plein, très-marqué. || 10° Qui a une grande ténacité. || 11° Dru, rangé près à près. || 12° Rude, difficile. || 13° Chargé, en parlant d'une couleur, d'une liqueur. || 14° Qui fait beaucoup d'impression sur le goût, sur l'odorat. || 15° Âcre au goût, désagréable à l'odorat. || 16° Fig. Qui a de la grandeur, de l'impétuosité, de la violence, en parlant des choses. || 17° Un fort marchand. || 18° Qui a de la force d'âme et de la fermeté. || 19° Habile, capable. || 20° Bien fondé, appuyé sur de bons principes. || 21° Qui joint l'énergie à la justesse, en parlant du style. || 22° Qui a quelque chose d'outré. || 23° Terme de fauconnerie. || 24° Terme de droit coutumier. || 25° *S. m.* Celui qui a une grande force musculaire. || 26° Celui qui a la force ou la puissance. || 27° La partie la plus forte, la plus résistante d'une chose. || 28° Il se dit en parlant des sons. || 29° Ce qui est en excès, en termes de monnaie. || 30° Le plus épais, le fourré, en termes de chasse. || 31° Ouvrage de terre ou de maçonnerie capable de résister à l'ennemi. || 32° Fig. La partie essentielle, principale d'une chose. || 33° Le plus haut degré, en parlant de choses physiques et morales. || 34° Ce qui fait la force, la supériorité d'une personne. || 35° *Adv.* D'une manière forte. || 36° Extrêmement, beaucoup. || Proverbes. || 1° Qui a beaucoup de force. Cet enfant deviendra fort. Cet oiseau a l'aile forte. J'eus beau crier et me défendre [d'être berné]; la couverture fut apportée; et quatre des plus forts hommes du monde furent choisis pour cela, VOIT. *Lett.* 9. Mes gens vous aideront, et je les ai pris forts Pour vous faire service à tout mettre dehors, MOL. *Tart.* V, 5. Comme elle [la jeunesse] se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte, et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit, BOSS. *Panég. St Bernard*, 1. Les dernières levées étaient trop jeunes et trop faibles, il est vrai; mais l'armée avait encore beaucoup de ces hommes forts et tout d'exécution, accoutumés aux situations critiques et que rien n'étonnait, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Familièrement. Être fort comme un Turc, comme un bœuf, extrêmement fort. || Ironiquement. Il est le plus fort, il portera les coups. || Fort de, se dit de la partie où l'on a de la force. Fort des bras, des reins. || Fort de, se dit aussi de la chose qui rend fort. Semblables à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice, LA BRUY. I. || Dans le langage biblique, le Dieu fort, Dieu. Mon âme a une soif ardente pour le Dieu fort, le Dieu vivant, SACI, *Bible, Psaumes*, XLI, 3. Et, ayant dressé là un autel, il [Jacob] y invoqua le Dieu très-fort d'Israël, ID. *Bible, Genèse*, XXXIII, 20. || Il se dit de la force de certaines choses comparée à la force musculaire. Les gros aimants, même les plus faibles, répandent en proportion leur force à de plus grandes distances que les petits aimants les plus forts, BUFF. *Min.* t. IX, p. 173, dans POUGENS. || 2° Par extension, qui a pour soi la force matérielle. Il [l'Orient] fit Vespasien chef d'un plus fort parti, CORN. *Tite et Bérén.* I, 1. La raison du plus fort est toujours la meilleure, LA FONT. *Fabl.* I, 10. || Qui a pour soi la force morale, la puissance, l'influence. Vous aurez affaire à forte partie. Mon repos m'est bien cher, mais Rome est la plus forte; Et, quelque grand malheur qui m'en doive arriver, Je consens à me perdre afin de la sauver, CORN. *Cinna*, II, 1. Il n'a pas à combattre une forte adversaire, ROTR. *Bélis.* II, 13. D'un Dieu plus fort que toi dépend ta destinée, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Un Dieu plus fort que toi [vertu] m'entraînait vers le crime, VOLT. *Œdipe*, V, 4. || Être bien fort, avoir beaucoup de force, de puissance, d'influence. Et c'est être bien fort que régner sur tant d'âmes, CORN. *Nicom.* I, 1. Madame, on est bien fort quand on parle soi-même, ID. *Agésilas*, IV, 1. Une mère est toujours bien forte sur une fille d'un bon naturel, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Fort de, qui puise force et confiance dans.... Mais il faut craindre un roi fort de tant de sujets, CORN. *Médée*, I, 5. Fier de mes cheveux blancs et fort de ma faiblesse, ID. *Pulchér.* II, 1. Et forte désormais de vos droits et des miens, ID. *Attila*, III, 3. Ne te tiens-tu pas fort de ma poltronnerie? MOL. *Amph.* I, 2. Il regrettait ces temps si chers à son grand cœur, Où, fort de sa vertu, sans secours, sans intrigue, Lui seul avec Condé faisait trembler la ligue, VOLT. *Henr.* I. Valois plein d'espérance et fort d'un tel appui, ID. *ib.* IV. || Fig. Fort de, en parlant de choses. Des traits forts de sens [d'une morale élevée], LAMOTTE, dans DESFONT. Mes vers sont durs d'accord, mais forts de chose, *Vers de* LAMOTTE, cité par VOLT. *Temple du goût.* Je lis le mémoire de Mme Scaliger : il est bien fort de *chose* [souligné par Voltaire], raisonné à merveille, approfondi, et de la critique la plus vraie et la plus fine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1760. || Terme d'astrologie. Planète forte, planète qui a le pouvoir d'influer efficacement. || Se faire fort (littéralement, se donner pour assez fort, se dire assez fort pour) se porter caution, s'engager à faire quelque chose. Je me fais fort d'en venir à bout. Le roi, s'il s'en fait fort, pourrait s'en trouver mal, CORN. *Nicom.* III, 2. Il se fit fort de les avoir à sa maison de campagne, HAMILT. *Gramm.* 4. || Se porter fort pour quelqu'un, répondre de son consentement, et aussi se porter garant pour lui. || *Fort* dans ces cas-là est toujours invariable : elle se fait fort, ils se font fort de.... Du moins telle est la décision de l'Académie (voy. plus bas la REMARQUE). || Main-forte, voy. ce mot à son rang alphabétique. || 3° Terme de guerre. Redoutable par le nombre, l'armement, la position, etc. L'ennemi était plus fort que nous. Une armée forte de trente mille hommes. Une escadre forte de six vaisseaux de ligne. Votre armée est la plus forte en nombre, CORN. *Sophon.* I, 4. Une troupe aussi forte, un camp aussi nombreux, VOLT. *Scythes*, IV, 2. L'armée d'Alexandre, forte de trois cent mille hommes, contenait ces peuples, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 1. || Qui est en état de résister aux attaques de l'ennemi, en parlant de positions, de villes de guerre. Ville forte. La position de l'ennemi était très-forte. Le palais de Sylla, notre plus fort asile, VOLT. *Catil.* IV, 3. || 4° Capable, par la grosseur, par l'épaisseur, de résister au choc, au poids, en parlant des choses. De fortes murailles. Une poutre très-forte. De la vaisselle d'argent très-forte. Il [le rouge-gorge] place son nid près de terre sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 287. || Terme de marine. Bâtiment fort de côté, bâtiment qui incline peu par un grand vent de travers. Fort en bois, qui a les côtés épais. || Il se dit de même des tissus, des cuirs, etc. Un cuir fort. Une étoffe très-forte. Un ruban très-fort. || Coffre-fort, voy. COFFRE. || 5° Grand et puissant de corps. Un homme grand et fort. Un fort cheval. || On dit de même : Avoir la main forte, le pied fort. Il a le nez un peu fort. Placez la main autrement, et l'on ne s'apercevra plus qu'elle est un peu trop forte et trop caractérisée, DIDER. *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 196, dans POUGENS. L'Hercule de Glycon a le cou très-fort relativement à la tête et aux jambes, ID. *Pensées sur la peinture, Œuvres*, t. XV, p. 213. || 6° Qui est considérable en son genre, en parlant des choses. C'est une forte maison, on y fait beaucoup de dépense. Recevoir un fort salaire. Une forte dose. Un fort détachement. La plupart des matelots accourant où la paye était la plus forte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. IV, p. 49, dans POUGENS. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini, Huyghens de Hollande, et Roëmer de Danemark par de fortes pensions, VOLT. *Louis XIV*, 31. Deux cents talents ! la somme est forte, mais allez dire à votre maître que, pour me tenter, ce ne serait pas trop de sa couronne, DIDER. *Claude et Nér.* I, 12. || Un ordinaire fort, une table servie copieusement chaque jour. || Une forte entrée, une entrée copieuse. On dit dans le même sens un plat fort, un plat copieux. || 7° Qui est en quelque excès sur la juste mesure. Je soupçonne que ces mesures données par M. Mikhéli sont trop fortes, d'autant qu'elles excèdent de moitié celles qu'ont données MM. Cassini, Scheuchzer et Mariotti qui pourraient bien être trop faibles, BUFF. *Addit. Théor. terr. Œuvres*, t. XII, p. 439, dans POUGENS. || Monnaie forte, monnaie évaluée sur un pied avantageux à celui qui la reçoit en payement. Le roi [Charles XII] répandit au hasard mille bourses, qui font quinze cent mille francs de notre argent en monnaie forte, VOLT. *Charles XII*, 6. || Denier fort, voy. DENIER n° 3 et n° 8. || 8° Qui a une longue portée, en parlant de la vision. Une forte lunette. Après avoir fait répéter cette expérience à d'autres dont les yeux étaient meilleurs et plus forts que les miens, BUFF. *Hist. min.* t. VII, p. 321, dans POUGENS. || 9° Voix forte, voix pleine et qui se fait bien entendre. Il [Télémaque] appelle à lui d'une voix forte les chefs de l'armée, FÉN. *Tél.* XVII. || Terme de grammaire. Articulation forte, celle pour laquelle il faut fermer exactement la bouche pour la prononcer; plus l'interception est exacte, plus l'articulation sera forte. *pa, ta, ka*, sont des articulations fortes; *ba, da, ga*, sont des articulations faibles. || Temps fort, en fait de musique, voy. TEMPS. || 10° Qui a une grande ténacité. Colle forte, voy. COLLE. || Terre forte, terre grasse, argileuse, tenace et difficile à labourer. J'ai fait tirer de chacun de ces arbres une solive de 22 pieds, sur 5 pouces d'équarrissage; la première solive qui venait du terrain fort pesait 281 livres; l'autre qui venait du terrain sablonneux ne pesait que 232 livres, BUFF. *Hist. nat. Part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 226. || 11° Touffu, dru, rangé près à près. Les blés sont forts cette année

Un bois extrêmement fort. Une forte haie l'empêcha de passer. || 12° Rude, difficile. Un ressort qui est très-fort. Une forte tâche. Ils trouvèrent une montagne forte à monter. Il n'est tigre d'Asie, il n'est lion d'Afrique, Ni monstre si funeste et si fort à dompter, ROTR. *Bélis.* IV, 6. || Ce cheval a la bouche forte, il a la bouche dure. || Un cheval fort en bouche, cheval qui résiste au mors. || 13° Chargé, en parlant d'une couleur, d'une liqueur. Bouillon fort. Cette lessive est trop forte. Des teintes plus fortes. || 14° Qui fait beaucoup d'impression sur le goût, l'odorat. Ce tabac est très-fort. De fortes épices. || Liqueurs fortes, liqueurs alcooliques. L'on n'a d'autre intempérance à leur reprocher qu'une passion démesurée pour les liqueurs fortes, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 16. Le grand muphti, désespéré de voir les mosquées abandonnées, décida que cette boisson [le café] était comprise dans la loi de Mahomet, qui proscrit les liqueurs fortes, ID. *ib.* III, 12. || Eau-forte, nom de l'acide azotique. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par les eaux-de-vie et par toutes ces liqueurs les plus violentes, il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte, LA BRUY. VIII. || Graver à l'eau-forte, graver sur une planche de cuivre à l'aide de l'eau-forte. || Eau-forte, estampe tirée sur une planche qui a été préparée à l'eau-forte. Une belle eau-forte. || 15° Âcre au goût, désagréable à l'odorat. Du beurre fort. Ceux de qui l'haleine est bien forte, Ou bien, pour parler d'autre sorte, Dont l'haleine sent les poireaux, SCARR. *Virg.* VI. La chair du faon est bonne à manger, celle de la biche et du daguet n'est pas absolument mauvaise, mais celle des cerfs a toujours un goût désagréable et fort, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 63. || 16° Fig. Qui a de la grandeur, de l'impétuosité, de la violence, en parlant des choses. Une forte maladie. Son pouls est fort et élevé. Forte gelée. Le vent a été fort toute la nuit. Forte douleur. Donner une médecine trop forte. Forte chaleur. || En parlant de la mer, grosse, houleuse. Une forte mer. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses morales. La vérité même ne serait pas assez forte contre vous, BALZ. liv. I, lett. 2. Si d'un triste devoir la juste violence.... Prescrit à ton amour une si forte loi Qu'il te rend sans défense à qui combat pour moi, CORN. *Cid*, V, 1. Qu'en présence des rois les vérités sont fortes! Que, pour sortir d'un cœur, elles trouvent de portes! ID. *Nicom.* III, 8. Il est assez nouveau qu'un homme de son âge Ait des charmes si forts pour un jeune courage, ID. *Sertor.* II, 1. Et ce qu'ils ont osé contre leur servitude N'en a rendu le joug que plus fort et plus rude, ID. *ib.* Votre nom pour ce choix est plus fort que le mien, ID. *Pulchér.* I, 4. De la plus forte ardeur vous portez vos esprits Jusqu'à l'indifférence et peut-être au mépris, ID. *Poly.* II, 2. As-tu donc pour la vie une haine si forte? ID. *ib.* V, 2. Le premier sang versé rend sa fureur plus forte, ID. *Nicom.* V, 4. À moins d'une secrète et forte antipathie, ID. *Sertor.* I, 2. Ta forte passion est d'être brave et leste, MOL. *Éc. des femmes*, V, 4. M'en acquitter vers elle est ma plus forte envie, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Je répétai deux ou trois fois la proposition accordée, ajoutant toujours quelque circonstance plus forte, mais évidemment contenue dans ce qui était accordé, BOSS. *Conférence avec Claude*, 2. Qui peut vous inspirer une haine si forte? RAC. *Athal.* III, 3. Ceux que des nœuds si forts n'ont pas su retenir, ID. *Théb.* III, 6. J'étais comme enlevée; il y avait quelque chose de trop fort pour moi dans la rapidité des événements qui me déplaçaient, qui me transportaient, MARIV. *Marianne*, 3° part. Mon amour est plus fort, plus grand que mes bienfaits, VOLT. *Zaïre*, I, 5. Ce nouveau mouvement dans mon cœur est trop fort, ID. *M. de Cés.* III, 5. Et sur votre vaillance J'ai fondé dès longtemps ma plus forte espérance, ID. *Catil.* II, 2. Pour murmurer jamais ma tendresse est trop forte, DUCIS, *Abufar*, III, 6. || Cela est plus fort que moi, je n'y puis résister, en parlant d'une passion, d'une habitude qu'on ne peut vaincre. || 17° Un fort marchand, un marchand qui fait de grandes affaires. On consulta enfin deux forts laboureurs et deux bons marchands de blé, et il y eut le lendemain plus de pain au marché qu'on n'en voulait, VOLT. *Dict. phil. Conseiller ou juge.* || 18° Qui a de la force d'âme, de la fermeté. La femme forte de l'Écriture. Ô dieux! que de faiblesse en une âme si forte! CORN. *Cinna*, IV, 6. Une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avait cru devancer, BOSS. *le Tellier.* Vous avez une âme forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 sept. 1764. Fort contre vos raisons, faible contre ses pleurs, ID. *Brutus*, IV, 1. Nous ne pouvons jamais nous affranchir de la nécessité d'avoir un suprême empire sur nous-mêmes; si nous ne sommes pas fortes contre le vice, nous sommes obligées de l'être contre la honte, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 160, dans POUGENS. || Il se dit, en un même sens, de certaines choses morales ou intellectuelles. Voyons donc ce dernier combat [l'agonie]; mais encore un coup affermissons-nous; ne mêlons point de faiblesse à une si forte action, et ne déshonorons pas par nos larmes une si belle victoire, BOSS. *Duch. d'Orl.* On n'entendit plus parler de cette éducation forte et sévère de la jeunesse persane, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 396. Je conviens que le sujet n'est guère théâtral pour nous qui, ayant beaucoup plus de goût, de décence, de connaissance du théâtre que les Anglais, n'avons généralement pas des mœurs si fortes, VOLT. *Rome sauvée, Préf.* Les Mogols n'avaient plus rien de ces mœurs fortes qu'ils avaient apportées de leurs montagnes, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 21. || On dit quelquefois qu'une œuvre littéraire est forte, quand elle exprime surtout des sentiments de fermeté et de courage, etc. On joue souvent Zaïre parce qu'elle est tendre; on ne joue pas Brutus parce que cette pièce n'est que forte, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 4 juin 1739. || 19° Habile, capable. Vous êtes plus fort que moi aux échecs. Je suis diablement fort sur l'impromptu, MOL. *Préc.* 10. Vous dites que vous n'êtes pas forte sur la narration, SÉV. 402. Phocion était fort en raisonnement, et par là venait à bout d'abattre et de renverser la plus haute éloquence, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 86, dans POUGENS. Qui peut en fourberie être si fort que toi? REGNARD, *Légat.* IV, 2. S'il est faible en talent, il est fort en intrigue, PICARD, *Méd. et rampant*, I, 2. Si monsieur est neuf sur les manières de Paris, vous n'êtes pas très-fort sur la géographie, ID. *Provinc. à Paris*, IV, 13. || Absolument. Un homme fort, un homme dont l'esprit a plus d'étendue, de pénétration, de force qu'on n'en a d'ordinaire. || Un élève fort, un élève qui sait bien ce qu'on lui enseigne. Il est fort en grec, en mathématiques. Malgré la sévérité de ce professeur, j'étudiai sous lui pendant six mois, et je devins un de ses plus forts écoliers, LE SAGE, *Est. Gonzalez*, chap. 4. || Familièrement. Il n'est pas fort, c'est-à-dire il s'en faut de beaucoup qu'il soit habile. || Familièrement. Il est fort pour parler, il parle plus qu'il n'agit. || Familièrement, être fort pour, signifie aussi avoir du goût pour. Il est fort pour le spectacle, pour le vin, pour jouer. || Être fort en gueule, parler beaucoup, avoir la repartie prompte, piquante, insolente. Vous êtes, ma mie, une fille suivante, Un peu trop forte en gueule et fort impertinente, MOL. *Tart.* I, 1. || En parlant des ouvrages d'esprit, qui témoigne de la force, de l'habileté. Ce jeune homme a fait une composition très-forte. Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux pour prier.... PASC. *Moyens*, édit. FAUGÈRE. Dieu veuille que ces derniers tomes soient cent fois plus forts que les premiers! c'est ainsi qu'il faut répondre aux persécuteurs, VOLT. *Lett. Damilaville*, 26 juill. 1764. || Ironiquement. Dire : quel honneur vous me faites! Messieurs, vous êtes trop honnêtes; Ou quelque chose d'aussi fort, BÉRANG. *Acad. et Cav.* || C'est une forte tête, une tête forte, c'est un homme judicieux et sagace. || Ironiquement, les fortes têtes de l'endroit, les notables les plus habiles d'une localité où il y a peu de lumières. || Une tête forte, se dit aussi d'un homme qui supporte bien le vin. || Une imagination forte, imagination qui se représente les choses avec énergie. Les hommes d'une imagination forte, comme Pascal, parlent avec une autorité despotique, VOLT. *Lett. S'gravesende*, 1er juin 1738. || Avoir l'esprit fort, avoir de la vigueur, de la pénétration dans l'esprit. Montrez un esprit fort en un corps abattu, ROTR. *Herc. mour.* IV, 1. || Esprit fort, voy. ESPRIT, n° 20. Si c'est le grand et le sublime de la religion qui éblouit ou qui confond les esprits forts, ils ne sont plus des esprits forts, mais de faibles génies et de petits esprits, LA BRUY. XVI. || 20° Bien fondé, appuyé sur de bons principes. De forts arguments. Une objection forte. De fortes preuves. Il [Corneille] a un nom très-respecté, il est mort; voilà déjà une raison bien forte (je ne dis pas bien bonne) en sa faveur, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 janv. 1762. || À plus forte raison, voy. RAISON. || 21° Il se dit du style, des expressions, pour dire que l'énergie est jointe à la justesse. Un style fort et concis. Une éloquence forte et rapide. Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs; le matin elle fleurissait, avec quelles grâces vous le savez; le soir nous la vîmes séchée, et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Terme de peinture. Qui a de la précision et ne laisse rien de douteux. Contours forts. || 22° Il se dit, en un autre sens, des expressions qui ont quelque chose d'outré, de dur, de dépassant la mesure. Le paradoxe est fort, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. L'épithète est un peu forte, ID. *Critique*, 2. S'il faut user de termes forts, la force de la vérité me les arrache, BOSSUET, *Var. Défense*, 1er *disc.* § 54. Le comte de Polignac a écrit au nonce une lettre un peu forte, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 6 déc. 1717. Les éloges que Virgile, Horace et Ovide même prodiguèrent à Auguste étaient beaucoup plus forts [que les éloges prodigués à Louis XIV]; et, si on songe aux proscriptions, ils étaient assurément bien moins mérités, VOLT. *Frag. sur l'hist.* art. XXVIII. Après Milton, après le Tasse, Parler de moi serait trop fort, Et j'attendrai que je sois mort, Pour apprendre quelle est ma place, ID. *Stances*, 1. || Familièrement. Cela est fort, paraît fort, voilà qui est fort, ou c'est trop fort, c'est par trop fort, c'est un peu fort, se dit d'une chose qu'on ne peut croire, qui surprend désagréablement. Vous m'avouerez que cela est fort, locution de la cour, DE CAILLIÈRES, 1690. || 23° Terme de fauconnerie. Volée du poing fort, action de lancer les oiseaux de poing sur le gibier. || 24° Terme de droit coutumier. Forte clameur, amende que payait en quelques endroits celui qui perdait un procès. || 25° *S. m.* Celui qui a une grande force musculaire; il ne se dit que dans cette locution, les forts de la halle, les portefaix qui font le service de la halle au blé de Paris. De la halle on dirait deux forts: Peut-être ce sont des milords, BÉRANG. *Boxeurs.* || Se dit aussi de ceux qui portent les marchandises dans les ports. || 26° Celui qui a la force ou la puissance. Protéger le faible contre le fort. L'épouvante a surpris les forts de Moab, et tous les habitants de Chanaan ont séché de crainte, SACI, *Bible, Exode*, XV, 15. Le patient vaut mieux que le fort, et celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quelquefois la sagesse a maîtrisé le sort; C'est le tyran du faible et l'esclave du fort, VOLT. *Pélop.* I, 1. || Le pain des forts, voy. PAIN. || Dans le langage de la chaire, le fort armé, le diable. Le fort armé, c'est le démon.... Jésus-Christ a chassé ce fort armé, quand il a ébranlé le cœur endurci et qu'on a fait pénitence, BOSS. *Médit. sur les Évang. Sermon sur la mont.* 19e *jour.* || 27° La partie la plus forte, la plus résistante d'une chose. Le fort de la voûte, d'une poutre. || Mettre du bois sur son fort, le placer dans la position où il résiste le mieux à la charge. || Le fort du pied, le côté qui appuie le plus sur la terre. || Le fort de l'épée, le tiers du tranchant qui est à partir du talon, et avec lequel on pare surtout. Zadig sut parer le coup, en opposant ce qu'on appelle le fort de l'épée au faible de son adversaire, VOLT. *Zadig*, 21. || Le mi-fort, la partie de l'épée qui vient après le fort et qui est entre ce qu'on nomme le fort et le faible. || Fort de la pique, le milieu de cette arme. || Fort d'une balance romaine, le côté qui est le moins éloigné du centre ou point de suspension. || Terme de marine. Le fort d'un navire, le milieu qui en est la partie la plus enfoncée et en même temps la plus large. || Ligne du fort, se dit, dans un navire, de la ligne jusqu'à laquelle il enfonce quand on le charge de toutes les marchandises qu'il peut porter commodément et sans péril, et qui est au-dessus de la ligne d'eau. || Le fort et le faible, ce qu'il y a de fort et de faible dans une personne, dans une chose. Les hommes d'ailleurs, qui tous savent le fort et le faible les uns des autres, agissent aussi réciproquement comme ils croient le devoir faire, LA BRUY. XI. Je connais le fort et le faible de tous les états de la vie, DANCOURT, *Retour des officiers*, sc. 6. Le fort et le faible de tous les gouvernements a été examiné de près dans les derniers temps, VOLT. *Dict. phil. États, Gouvernements.* Enfin après avoir examiné le fort et le faible des sciences, il fut décidé que monsieur le marquis apprendrait à danser, ID. *Jeannot et Colin.* || Du fort au faible, le fort portant le faible, c'est-à-dire toute compensation faite. Quatre chevaux porteront tout cela, du fort au faible. || 28° Se dit en parlant des sons. Il [le rossignol] saute du grave à l'aigu, du doux au fort, CHATEAUB.

Génie, I, v, 5. || 29° Terme de monnaie. Le fort, ce qui est en excès. Travailler sur le fort, tailler des flans ou espèces qui pèsent plutôt plus que moins et au delà du poids ordinaire. || 30° Terme de chasse. Le plus épais du bois et des buissons, où les bêtes sauvages se retirent (on voit à l'historique que *fort* a été employé en termes de chasse bien avant de l'être en termes de fortification). Relancer la bête dans son fort. Il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs, LA BRUY. VII. Lorsque les louves sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles aplanissent un espace assez considérable en coupant, en arrachant les épines avec les dents, BUFF. *Quadr.* t. II, p. 193. Autrefois on en faisait le vol à l'épervier ou au faucon ; et, dans cette petite chasse, le plus difficile était de faire partir l'oiseau [le râle d'eau] de son fort, ID. *Ois.* t. V, p. 239. Les ombrages ne sont pour l'autre que des viandis, des forts, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Lorsque l'ennui pénètre dans mon fort, Priez pour moi : je suis mort, je suis mort, BÉRANG. *Mort viv.* || Piquer dans le fort, pousser son cheval au galop dans le plus fourré du bois. || Sortir du fort, rentrer au fort, se dit de la bête quand elle débuche et se rembuche. Un loup.... Sortant hors de son fort rencontre une lionne, RÉGNIER, *Sat.* III. || 31° Ouvrage de terre ou de maçonnerie capable de résister aux attaques de l'ennemi. Et l'on ignore encor parmi ses ennemis L'art de reprendre un fort qu'une fois il a pris, CORN. *Nicom.* I, 2. Un fort ne se rend point qui n'est point combattu, ROTR. *Herc. mour.* I, 1. Du débris de leurs forts il couvre ses frontières, RAC. *Esth. Prol.* Pour moi, loin de la ville établi dans ce fort, VOLT. *Tancr.* III, 1. || Forts de campagne, ceux qui sont faits pour garder des passages, ou pour défendre des lignes. || Fort à étoile, fort construit par angles rentrants et saillants, et ressemblant par sa forme à une étoile. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établissement, n'est qu'un misérable fort à étoile, incapable d'une résistance un peu opiniâtre, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 32. || Fort détaché, fort qui ne tient pas au corps de la place. Les forts détachés autour de Paris. || 32° Fig. La partie essentielle, principale d'une chose. Ce n'est pas sur moi que tombe le fort de cette accusation, PASC. *Prov.* 17. Voici le fort de l'objection, BOSS. *Hist.* II, 13. Le fort de la dispute entre Zénon et Arcésilas roulait sur le témoignage des sens, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 2e part. ch. 1er. || Le fort et le fin, ce qu'il y a de plus difficile dans un art, dans une science. Te prouver à toi-même en grec, hébreu, latin, Que tu sais de leur art et le fort et le fin, BOIL. *Sat.* VIII. || Le plus fort, ce qu'il y a de plus difficile, de plus pénible. Que reste-t-il ? le plus fort en est fait, LA FONT. *Rich.* Voilà le plus fort passé, SÉV. 470. || De son plus fort, autant que l'on peut. Que j'y courrais, et tout de mon plus fort, LA FONT. *Herm.* || 33° Le plus haut degré, en parlant de choses physiques. L'on ne pria les saints qu'au fort de la tempête, RÉGNIER, *Sat.* VI. Pareille à ces éclairs qui dans le fort des ombres.... CORN. *Hor.* III, 1. Pendant ce temps heureux, passé comme un éclair, Je me couchais sans feu dans le fort de l'hiver, MOL. *Sgan.* II. Point de glace, bon Dieu ! dans le fort de l'été, Au mois de juin.... BOIL. *Sat.* III. Xipharès.... qu'au fort du combat une troupe rebelle.... RAC. *Mithr.* V, 4. Ce fut au fort des fêtes que l'on faisait pour cette nouvelle reine, dans tout l'éclat d'une cour brillante, que le chevalier de Grammont vint contribuer à sa magnificence et à ses plaisirs, HAMILT. *Gramm.* 6. || Il se dit, dans le même sens, des choses non physiques. Dans le fort de ma colère, je n'ai point fait de plaintes contre vous qui ne fussent accompagnées de louanges, VOIT. *Lett.* 55. Ici, au contraire, il nous a fallu reprendre celle-ci [Corbie] dans le fort d'une infinité d'autres affaires qui nous pressaient de tous côtés, ID. *ib.* 74. Et vous donne, au plus fort de vos adversités, Le sceptre que j'attends et que vous méritez, CORN. *Médée*, II, 5. Au fort de ma douleur tu rappelles ma crainte, ID. *Poly.* II, 3. [Il] Se jette furieux au plus fort du danger, ROTR. *Antig.* I, 4. Il ne manqua pas non plus au fort de la conversation.... d'être saisi par quatre hommes masqués, SCARR. *Rom. com.* I, 9. Leur triomphante joie, au fort d'un tel outrage, MOL. *Psyché. Prol.* Toujours tu me verras, au fort de mon ennui, Mettre tout mon plaisir à te parler de lui, RAC. *Alex.* IV, 3. || 34° Ce qui fait la force, la supériorité d'une personne. La critique est son fort. Tout le fort de cet homme est la mémoire. C'est ici son fort, et l'endroit fatal où il prend de nouveaux avantages, BALZ. *le Barbon.* Le principal effet de l'émulation, c'est de nous inspirer un désir de l'emporter sur notre adversaire dans les choses où il fait son fort, BOSS. 4e *sermon, Annonc.* 1. Même sur le siége, qui est son fort [de Vauban] et où il décide souverainement.... LA BRUY. XII. Il voulut provoquer Matta par son fort, HAMILT. *Gramm.* 4. Nous inventons des réponses aux objections de l'adversaire, et nous ne songeons à lui que pour trouver le défaut de ses opinions; d'où il arrive que nous sommes plus instruits de ce que nous appelons nos bonnes intentions que de celles où il met le fort de sa cause, BAYLE, *Comment. philos.* IV, 2. || Faire fort sur, compter sur, arguer de. Je n'ai jamais trouvé, parmi nos prétendus réformés, aucun homme de bon sens qui fît fort sur cet article, BOSS. *Var.* XIII, § 10. || 35° Fort, *adv.* D'une manière forte. Pousser fort. Les chirurgiens, qui, ayant lié le bras médiocrement fort, au-dessus de l'endroit où ils ouvrent la veine, font que le sang en sort plus abondamment que s'ils ne l'avaient point lié, DESC. *Méth.* V, 7. Fort, madame, frappez comme il faut, MOL. *G. Dand.* II, 11. Elle m'embrassa fort, SÉV. 12. || Il se dit, dans le même sens, des choses morales. Mme d'Orgimont aime plus fort, mais vous aimez mieux, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 152, dans POUGENS. Jamais l'amitié N'a parlé dans mon cœur plus fort que la pitié, ARNAULT, *Oscar*, II, 1. || Familièrement. De plus fort en plus fort, avec une force croissante. Il crie de plus fort en plus fort. || 36° Extrêmement, beaucoup. Il gèle fort. Fort beau. Fort aimable. Fort heureusement. Fort bien. Fort mal. Auguste est fort troublé, l'on ignore la cause, CORN. *Cinna*, IV, 5. Et je m'étonne fort d'où vous vient cette audace, ID. *Rodog.* IV, 6. Vous m'obligerez fort d'en prendre le souci, ID. *Théod.* II, 1. ....Je suis un valet, mais fort homme d'honneur, MOL. *l'Ét.* II, 9. Quelque fort qu'on s'en défende, Il faut y venir un jour, ID. *Princ. d'Él.* V, 5e interm. Je trouvai ici le chevalier à mon arrivée; nous causâmes fort, il me dit des choses particulières et très-agréables, SÉV. 30 oct. 1680. Il est fort de nos amis, j'ai reçu de lui mille consolations cet hiver passé, ID. 8 juill. 1685. Je postulerai fort et ferme une place dans votre académie, VOLT. *Lett. Deraux*, 1751. Du reste ils sont fort les maîtres de m'excommunier, si cela les amuse, J. J. ROUSS. *Lett. à Meuron*, 23 mars 1765. S'il suffit d'être homme pour nous plaire, pourquoi donc me déplaisez-vous si fort? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 4. Madame est fort amie avec Mme de Saint-Alban, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrigante*, I, 1. || Si fort, suivi d'un adjectif. Un si rare service et si fort important Veut l'honneur le plus rare et le plus éclatant, CORN. *Hor.* V, 2. || Proverbes. Jeunesse est forte à passer, c'est-à-dire c'est un temps difficile à passer. || Vos fortes fièvres quartaines, se disait par forme d'imprécation.

— REM. 1. Plusieurs grammairiens ont réclamé contre la décision qui oblige à dire : Cette femme se fait *fort* de fournir la somme demandée; ils se font *fort* de.... Déjà, en 1668, Marguerite Buffet, *Observ.* p. 195, prétendait qu'il fallait dire : Elle se fait forte. La vérité est que la locution était parfaitement régulière quand *fort* était des deux genres; l'ancienne langue disait uns hom fors, une femme fors. Aujourd'hui que *fort* fait au féminin *forte*, il ne reste plus là qu'un archaïsme qui mériterait sans doute d'être conservé s'il s'était transmis sans variation; mais depuis longtemps, comme on peut voir à l'historique, l'analogie nouvelle de la langue l'a enfreint. Voilà pour le féminin; quant au pluriel, dire : Ils se font *fort* et non *forts*, cela n'est fondé ni sur l'archaïsme ni sur la grammaire; *fort* est ici adjectif et non adverbe. || 2. Nodier et quelques autres ont signalé *fort de....* comme un néologisme blâmable. Mais on peut voir au n° 2, que ce n'est point un néologisme. A quoi on peut ajouter que, grammaticalement, il n'y a rien à blâmer dans cette tournure.

— HIST. XIe s. Et bels et forz et isnels et legers, *Ch. de Rol.* CI. Ce dist Rolanz : forz est nostre bataille, *ib.* CXXVIII. Siglent à fort et nagent et gouvernent, *ib.* CLXXXVI. [Ils] Vestent hauberz blancs et forz et legers, *ib.* CCLXXXII. Ceste dolor ne demenez tant fort, *ib.* CCVIII. || XIIe s. Car je ne sui si forz ne si hardiz Qu'envers amor [je] me peüsse contendre, *Couci*, V. Car tant est fort et cruels sa prisons, *ib.* XIII. Vous irez à Cologne, la fort cité garnie, *Sax.* VII. Et [ils ont] les murs crevantés de fort arene bise, *ib.* XIII. Li arcs des forz est surmontez, e li fieble sunt esforcié, *Rois*, p. 6. || XIIIe s. Li hom fors veraiement sostient molt de choses terribles et de grans outrages por enprendre ce que convient et por laissier ce que est à laissier, BRUN. LAT. *Trés.* p. 300. Jà soit ce que en chascune chose soient entremeslé tuit li quatre element, il convient que la force des uns i soit plus fors, selonc ce que plus i abonde, ID. *ib.* p. 107. Trop estoit la vile fors, VILLEH. CXXXV. Derrier le haterel [cou] [ils] lui ont si fort noué [la corde], *Berte*, XV. Que nul esploit ne porra faire; Que [car] li set buef ne puent traire, Que trop est fort la terre et dure, *Ren.* 15551. Chil [celui-là] est fors lerres [larron] qui vent coivre por or ou estaint por argent, BEAUM. XXXI, 10. Serremens que les Sarrazinois ne pooient plus fors faire selon leur loi, JOINV. 246. || XIVe s. Et devez savoir que le demourant de chest [ce] chapistre est mal à entendre, fort à translater, et aussi comme inutile quant à ceste science, ORESME, *Eth.* VI, 10. Et semblablement celui qui est fort de corps ou celui qui est bien taillés à courir, ID. *ib.* 27. ....Aristote entent tousjours par fors ceulx qui ont la vertu de fortitude, ID. *ib.* 79. Ceulx desquelz l'ire est forte à oster et dure longuement, ID. *ib.* 129. En toutes choses c'est fort de prendre le moien et de assener au moien, ID. *ib.* 54. Ceulx exemples t'ay dit de la mort, Mais je te vueill dire plus fort, C'est de la roe de fortune Qui fait son tour comme la lune, *Le livre du bon Jehan*, 77. Il estoit grans et fors, et s'estoit bien fourniz, Et desirans des armes de faire les deliz, *Guesclin*, 319. Bertran à son voloir venir ne pooit mie, Car souvent ot affaire contre forte partie, *ib.* 17148. Et je me fai bien fort, devant tous en oyant, Que nous tous qui ci sommes assemblez en estant, Irons avecque lui du tout à son commant, *ib.* 5357. S'est che moult fort à faire, par Dieu qui crea tout, *Baud. de Seb.* VI, 586. Les peres avoient fet leur fet et leur fort de lui delivrer, BERCHEURE, f° 46, *verso*. S'il advient que tu destournes un cerf des taillis et tu le poursuis jusques au fort, *Modus*, f° XII, *verso*. || XVe s. On nous avoit informés que, si vous aviez mille lances, vous seriez forts assez pour combattre les Anglois; je me fais fort que vous en avez bien mille et plus, FROISS. II, II, 236. Et jurerent à estre bons Anglois, de ce jour en avant, tant que le roi d'Angleterre ou personne forte de par lui les voudroit ou pourroit tenir en paix devers les François, ID. I, I, 302. Oncques ne fut que le fort ne mangeast le foible, le riche, le pauvre, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 16. De cy dormir suis bien d'acort; Car nous avons fait le plus fort, *le Livre des trois rois*. Grand tourment a, puisque si fort se plaint, Je l'oy crier piteusement secours, CH. D'ORL. *Bal.* 27. Anuy, soussy, soing et merencolie, Se vous prenez desplaisir à ma vie, Et desirez tost avancer ma mort, Tourmentez moy de plus fort en plus fort, ID. *Chanson*, 74. Et que si, dirent elles, nous nous faisons fortes pour lui, *Jeh. de Saintré*, chap. 4. Par ma foy, il pert [il paraît] bien que vous n'estes gueres sage ; mais, au fort, faites vostre guise, car il ne m'en chault, *Les 15 joies de mariage*, p. 61. Et faisoit-on de plus fort en plus fort grands joyes, cheres, festes et esbateures, JUVENAL, *Charles VI*, 1412. .... Eulx aussi l'ayderoient, c'est à savoir chascune seigneurie de huit galées; et se faisoient forts de ceulx de Rhodes, *Boucic.* I, chap. 29. Si leur dict que voirement tant avoyent mefait que plus ne pouvoient.... mais que au fort [à la rigueur] tout leur seroit pardonné, *ib.* III, 8. Ce seroit aussi forte chose, Passer par le tro d'une aguille Un chamel, teste [texte] est d'evangile, Com d'un riche mondain seroit Qui en paradis entreroit, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 269. J'ai toujours ouï dire que contre forts et contre faux ne valent ne lettres ne sceaux, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. II, p. 621, dans LACURNE. Il n'y a si fort que de commencer [le plus difficile est de commencer], *Perceforest*, t. IV, f° 137. Et qu'au fort s'il falloit qu'ils mourussent pour executer une telle entreprinse, qu'ils prendroient la mort en gré, COMM. II, 12. La compagnie dejeunoit au plus fort et faisoit le chaudeau, LOUIS XI, *Nouv.* LIII. || XVIe s. L'effet receu de tes premiers efforts, De tes hauts faits advenir nous faits forts, MAROT. I, 236. [Un homme si bas] Vous pourroit-il saluer hautement? Fort lui seroit, car petite clochette A beau branler, avant qu'un haut son jecte, ID. II, 90. Tien-toy donc fort du seul Dieu triumphant.... ID. III, 285. Le Dieu, le fort, l'Eternel parlera, ID. IV, 292. Elles ont nez, et ne sauroient jouir D'odeur douce ne forte, ID. IV, 325. Le Dieu de Jacob c'est un fort Pour nous encontre tout effort, ID. IV, 292. Amour grava vostre beauté Au plus fort de ma loyauté, DU BELLAY, III, 54, *recto*. Qui quiert le feu aux veines d'une pierre, Qui court au bois, forts des bestes sauvages, ID. IV, 40, *recto*. Madame a esté merveilleusement malade d'une forte colique. ....elle se trouve fort foible encores, MARG. *Lett.* 11. Si j'entendoys aussi bien comme l'on peult vaincre par rigueur et audace ung cœur obstiné que

vous faictes la passion de M. de Saint-Pol, je me feroys forte que le roy seroit obey, MARG. *Lett.* 104. Au plus fort de son mal, il ne fait que parler et s'esbattre, ID. *ib.* 84. Si vous m'aimez autant que vous dites, je suis sure que, pour avoir ma bonne grace, rien ne vous sera fort [difficile] à faire, ID. *Nouv.* XXIV. Ayant esté bien fort offensé par les Limosins, MONT. I, 4. Forte battaille, ID. I, 49. Il n'est rien qui abastardisse si fort une nature bien née, ID. I, 183. Au fort de l'eloquence de Cicero, plusieurs entroient en admiration, ID. I, 189. Le pouls lui bat fort, ID. I, 339. Dans le plus fort du doubte, ID. II, 106. C'estoit l'homme du monde le plus fort [difficile] à tenir, car il ne se passoit jour qu'il ne fist quelque folie, DESPER. *Contes*, IV. Il trouvoit le vin assez fort sans eau, buvant *sicut terra sine aqua*, ID. *ib.* LXXXVII. Theseus se faisant fort, et promettant qu'il viendroit au dessus du Minotaure, AMYOT, *Thésée*, 20. Le fer entra si avant dedans la terre, qui estoit forte et grasse, que nul ne le peut arracher, ID. *ib.* 32. Ceulx qui estoient plus faits et plus forts apportoient du bois : ceulx qui estoient plus petits et plus foibles, des herbes, ID. *Lyc.* 36. Themistocle leur nia fort et ferme, ID. *Thémist.* 37. Le louant comme un fort homme de bien, ID. *Caton*, 61. Les Macedoniens luy en sceurent fort mauvais gré, et l'en blasmerent fort, ID. *Pyrrhus*, 59. La barbe forte et espesse, le front large, le nez aquilin, ID. *Anton.* 5. Teligni jure et asseure savoir bien que c'estoit pour un fort de plaisir [petite guerre] qu'on vouloit attaquer dans la cour du Louvre, D'AUB. *Hist.* II, 16. Il avoit esté contraint de se retirer en son logis et y tenir fort cinq ou six heures, CARLOIX, I, 20.

— ÉTYM. Bourguig. *fô*; provenç. *fort*; espagn. *fuerte*; portug. et ital. *forte*; du latin *fortis*.

FORTE (for-té), *adv.* Mot italien employé en termes de musique. Il se met aux endroits où le son doit être renforcé. || Substantivement. Voici un forte. || S'est dit autrefois pour l'instrument nommé forte-piano ou piano (voy. FORTE-PIANO). || *Au plur.* Des forte.

— ÉTYM. Ital. *forte*, fort.

FORTEMENT (for-te-man), *adv.* || 1° Avec une grande force musculaire. Si l'on frappe fortement et par plusieurs coups successifs une lame de fer aimantée, elle perdra sa vertu magnétique, BUFF. *Min.* t. XX, p. 142, dans POUGENS. || Il se dit aussi de la force qu'a une chose. Cela tient fortement à la muraille. || 2° Par extension, avec vigueur. Son bois [d'un arbre] avait poussé fortement, et ses branches s'étaient élevées à cause des grandes eaux qui l'arrosaient, SACI, *Bible, Ézéchiel*, XXXI, 5. || Des contours, des muscles, etc. fortement dessinés, des muscles, des contours, etc. dont la forme ou la saillie est très-prononcée. || On dit dans un sens analogue, en parlant du visage : des traits marqués fortement. || 3° Fig. Avec énergie. Leur parle fortement, les conjure, les pique D'appuyer en tombant la fortune publique, DU RYER, *Scévole*, I, 3. L'amant si fortement s'unit à ce qu'il aime Qu'il en fait dans son cœur une part de lui-même, CORN. *Théodore*, III, 3. Mais je vois son esprit fortement irrité, ID. *Sertor.* IV, 1. Non que votre bonheur fortement l'intéresse, ID. *Pulchér.* I, 3. Thrasybule, à qui les Thébains avaient fourni des armes et de l'argent lorsqu'il entreprit de rétablir la liberté à Athènes, appuya fortement leur demande, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 274, dans POUGENS. || Penser fortement, écrire fortement, avoir des pensées, un style qui indique une grande force d'esprit. Les sentiments vigoureux de l'âme passent dans le langage ; et qui pense fortement parle de même, VOLT. *Brutus, préface.* La pièce [le Misanthrope] est d'un bout à l'autre à peu près dans le style des satires de Despréaux, et c'est de toutes les pièces de Molière la plus fortement écrite, ID. *Vie de Molière.*

— HIST. XI° s. Forment [il] le plaint à la lei [coutume] de sa terre, *Ch. de Rol.* CLXIV. || XII° s. Qui de ses armes fu forment redotez, *Ronc.* p. 36. || XIII° s. Li roys et la royne forment les honorerent, *Berte*, III. Puis mout plus fortement dus Naymes [le duc Naymes] la ferma [fortifia], *ib.* IX. || XV° s. Ils estoient si forment obligés envers le roi de France que.... FROISS. I, I, 66. || XVI° s. Ils estoyent logez toutesfois fortement, LANOUE, 676.

— ÉTYM. *Forte*, et le suffixe *ment*; bourguign. *formin*; norm. *freument*; provenç. *fortment*; espagn. *fuertemente*; ital. *fortemente*. Dans l'ancien français, *forment* ou *fortment* est composé de *fort* au féminin, suivant l'ancienne règle des adjectifs latins en *is*, et du suffixe *ment*.

FORTE-PIANO (for-té-pi-a-no), *s. m.* Nom qui fut donné pendant quelque temps à l'instrument que nous nommons aujourd'hui piano (voy. ce mot).

— ÉTYM. Ce nom vient de la différence qu'on remarqua d'abord entre les anciens clavecins, où la corde, étant pincée par un bec de plume, l'était toujours de la même manière, tandis que l'emploi du marteau dans les nouveaux clavecins permit de faire les *forte* et les *piano*. Ces clavecins furent donc nommés clavecins à forte et piano, par abréviation *forte-piano*, et, en abrégeant toujours, tantôt *forte*, tantôt *piano*. Aujourd'hui ce dernier mot est seul usité.

FORTERESSE (for-te-rè-s'), *s. f.* Lieu régulièrement fortifié pour résister aux attaques d'un ennemi. Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi dire, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable, BOSS. *Marie-Thér.* || Fig. C'est là [la distribution des biens et des maux] que les impies se retranchent comme dans leur forteresse imprenable, c'est de là qu'ils jettent hardiment des traits contre la sagesse qui régit le monde, ID. *Sermons, Provid. préambule.*

— HIST. XII° s. Vers nous ne se tenra [tiendra] forteresce ne tors [tour], *Sax.* XXVII. || XIII° s. Ensi furent une pieche [pièce] dou tans que il faisoient lor volentés defors [hors] fortereches, que nus ne lor deffendoit, *Chr. de Rains*, p. 61. La femme, par nostre coustume, enporte en son douaire le cief [chef] manoir, tout soit ce que ce soit forterece, BEAUM. XIII, 8. || XIV° s. En quelque forteresce que chiens voisent [aillent] trouver loutre, *Modus, ms.* f° 57, dans LACURNE. Là monterent no gent, et font telle estourmie Que tous vont escriant : forteresse gaignie ! *Guescl.* 3196. || XVI° s. Mais la fortresse de mon cueur, Dont vostre œil fut le seul vainqueur, S'est rendue imprenable, DU BELLAY, III, 54, *verso.*

— ÉTYM. *Fort*; provenç. *fortalessa, fortaressa*; catal. *fortalesa*; espagn. *fortaleza*. La dérivation s'est faite de *fort* à l'aide d'un suffixe *al* ou *ar*, *el* ou *es*, comme dans l'italien *corsare, corsale*, dérivé de *corsa*, course.

† **FORTIFIABLE** (for-ti-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être fortifié.

— HIST. XVI° s. Adviser quelque lieu fortifiable pour y asseoir son camp, M. DU BELLAY, 281.

— ÉTYM. *Fortifier.*

FORTIFIANT, ANTE (for-ti-fi-an, an-t'), *adj.* Qui fortifie, qui augmente les forces, en parlant des remèdes, des aliments. Le vin est fortifiant. || Substantivement. Les toniques sont des fortifiants.

† **FORTIFICATEUR** (for-ti-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui fortifie une place, qui s'occupe de la fortification.

— HIST. XVI° s. L'ignorance des fortificateurs de ce temps là estoit de hausser les contr'escarpes et ne les aplanir pas, D'AUB. *Hist.* II, 145.

— ÉTYM. *Fortifier.*

FORTIFICATION (for-ti-fi-ka-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de fortifier une place, un poste. On travaille à la fortification de cette place. || 2° L'art de fortifier. Cet ingénieur entend bien la fortification. || Il se dit en ce sens au pluriel. Étudier les fortifications, s'entendre aux fortifications. || 3° Ouvrage de défense, ou ensemble des ouvrages, revêtus ou non de maçonnerie, qu'on élève autour d'une ville pour la défendre contre les entreprises de l'ennemi. Ils se persuadaient que des fortifications faites par la nature même étaient beaucoup plus sûres que celles de l'art, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 414, dans POUGENS. Les villes chinoises n'ont jamais eu d'autres fortifications que celles que le bon sens inspirait à toutes les nations avant l'usage de l'artillerie : un fossé, un rempart, une forte muraille et des tours, VOLT. *Mœurs*, 1. || En ce sens il se dit surtout au pluriel.

— HIST. XV° s. Quand les Angloys du marché virent La grant fortificacion, La place sans assaut rendirent, *Vig. de Charles VII*, p. 167, dans LACURNE. [Les Anglais] Se sont fiez totallement En leur fortification, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 475. || XVI° s. On enseigneroit les mathematiques, la geographie, la fortification, et quelques langues vulgaires, LANOUE, 127. Si pour fortification ou plus grande seureté desdits associez se fait quelque convention, D'AUB. *Hist.* II, 229. Les trenchées et fortifications du camp, AMYOT, *Arist.* 39.

— ÉTYM. Lat. *fortificationem*, de *fortificare*, fortifier.

FORTIFIÉ, ÉE (for-ti-fi-é, ée), *part. passé.* || 1° Rendu fort, plus fort. Fortifié par un bon repas. Ainsi, contre les vents fortifié par l'âge, Dans la nuit des forêts un chêne à longs rameaux Se plaît à protéger de son épais ombrage Un peuple, faible encor, de jeunes arbrisseaux, GILBERT, *Stances à d'Arnaud.* || 2° Défendu par des fortifications. Une ville fortifiée par l'art et la nature. Le roi de Suède, dans le commencement du siége, disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée et munie d'une garnison suffisante pouvait être prise, VOLT. *Charles XII*, 8.

FORTIFIER (for-ti-fi-é), je fortifiais, nous fortifiions, vous fortifiiez ; que je fortifie, que nous fortifiions, que vous fortifiiez, *v. a.* || 1° Rendre fort, donner des forces. Cet exercice est propre à fortifier le corps. Le bon vin fortifie l'estomac. L'évangéliste ne nous fait pas entendre que l'ange le consola [Jésus-Christ], mais seulement qu'il le fortifia, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* t. I, p. 390. Le sang des Guises fortifia la ligue, comme la mort de Coligni avait fortifié les protestants, VOLT. *Ess. guerres civ. de France.* || Terme de peinture. Fortifier une figure, les membres d'une figure, leur donner plus de grosseur. || Fortifier les teintes, les rendre plus vigoureuses. || Fortifier les ombres et les touches, les rendre plus brunes et plus obscures. || 2° Fig. Il se dit au sens moral. Ces méditations fortifient l'esprit. Fortifier le courage. L'exemple de ma mort les fortifiera mieux, CORN. *Poly.* II, 6. Fortifie, affermis ceux qu'ils auront séduits, ID. *Héracl.* I, 2. Comme le christianisme a pris naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient, BOSS. *Reine d'Anglet.* Elle [l'Église catholique] enseigne que nous, qui ne pouvons rien de nous-mêmes, pouvons avec celui qui nous fortifie ; en telle sorte, que l'homme n'a rien de quoi se glorifier, ni de quoi se confier en lui-même, ID. *Proj. de réun. des protest. Explic. de points de controv.* Vous-même contre vous fortifiez mon cœur, RAC. *Bérén.* IV, 5. || Fortifier quelqu'un dans une résolution, l'y affermir, l'y faire persister. || Corroborer, confirmer. Cela fortifie les soupçons. [Elle]... fortifie en toi cette inclination, TRISTAN, *Panthée*, III, 3. Plusieurs circonstances et divers motifs concoururent à faire naître [à Rome] cette haine implacable de la royauté et à la fortifier, ROLLIN, *Trait. des Ét.* V, III, 2. Tout fortifie dans les grands cette dangereuse impression, MASS. *Carême, Prosp.* || 3° Terme de guerre. Fortifier une place, un poste, l'entourer d'ouvrages de défense. S'ils avaient pris encore dix autres de nos places avec un pareil succès [c'est-à-dire en les reperdant après les avoir fortifiées], notre frontière en serait en meilleur état, et ils l'auraient mieux fortifiée que ceux qui jusques ici en ont eu la commission, VOIT. *Lett.* 74. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison [Chantilly], ou bien qu'il munît un camp au milieu d'un pays ennemi et qu'il fortifiât une place.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Je suis un peu affligé, en ma qualité de Français, d'entendre dire que c'est un chevalier de Tott qui fortifia les Dardanelles, VOLT *Lett. Catherine*, 20 nov. 1770. || 4° Se fortifier, *v. réfl.* Devenir plus fort. Cet enfant se fortifie tous les jours. Plus l'Église se fortifiait, plus elle faisait éclater sa soumission et sa modestie, BOSS. *Var.* 5° *avert.* § 16. || Fig. L'esprit se fortifie par l'étude. Ce devrait être aussi notre unique pensée De nous fortifier chaque jour contre nous, CORN. *Imitation*, I, 3. Le cœur se fortifie dans la vertu, FÉN. *Tél.* IX. Le fils qu'elle lui avait donné [au czar Pierre] en 1690 naquit malheureusement avec le caractère de sa mère, et ce caractère se fortifia par la première éducation qu'il reçut, VOLT. *Russie*, II, 10. || Avec ellipse du pronom personnel. Chaque jour voyait croître leur foi et fortifier leur charité, MASS. *Carême, Comm.* || S'affermir. Se fortifier dans sa résolution. || 5° Se donner l'un à l'autre des forces, du courage. Ils s'encouragent, ils se fortifient les uns les autres. Ils se fortifient mutuellement dans leurs résolutions. || 6° S'entourer de fortifications. L'ennemi se fortifie dans son camp. || Se fortifier dans un poste, s'y mettre en état de tenir contre les attaques de l'ennemi.

— HIST. XIV° s. Car tous les fors Englois, de quoi il y a tant, Chasteaux, villes, citez se vont fortefiant, *Guescl.* 16911. || XV° s. Et estoit l'intention des Anglois que.... ils detruiroient toute Escosse pour la cause de ce que ils s'estoient fortifiés en celle saison des François [les avaient pris pour auxiliaires], FROISS. II, II, 236. Mes [les Anglais] sont fortiffiez leans, Que à peine en pourrez chevir, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 479. || XVI° s. Si la viande ne se digere, si elle ne nous augmente et fortifie.... MONT. I, 144. La conscience fortifie l'innocent contre la torture, ID. II, 47. Il passa au travers l'armée ennemie pour

aller fortifier ses gents de sa presence, MONT. III, 172. Il en avoit bien remparé et fortifié toutes les advenues avec clostures et fortifications de bois, AMYOT, *P. Æm.* 20. Clermont d'Antragues averti fortifie [renforce] ses coureurs du capitaine Cartier, et de vingt hommes, avec charge de donner, D'AUB. *Hist.* II, 193. Et soit le tout distillé en fortifiant le feu petit à petit, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fortificar*; ital. *fortificare*; du lat. *fortificare*, de *fortis*, fort, et *facere*, faire.

FORTIN (for-tin), *s. m.* Petit fort. || Fortin à étoile, fortin dont les côtés se flanquent les uns les autres.

— ÉTYM. Diminutif de *fort*, s. m.

FORTIORI (A) (a-for-si-o-ri), *adv.* Terme de logique emprunté au latin. D'après un rapport du plus au moins; à plus forte raison. Conclure à fortiori. Raisonner à fortiori. Si l'on se doit à ses amis, à fortiori se doit-on à sa famille.

— ÉTYM. Lat. *a*, par, en raison, et *fortior*, plus fort, comparatif de *fortis*, fort.

† **FORTISSIMO** (for-ti-ssi-mo). Terme de musique emprunté à l'italien. Très-fort; il se met pour indiquer qu'un morceau ou un passage doit être joué ou chanté avec force, en donnant beaucoup de son. || Substantivement. Un fortissimo. || *Au plur.* Des fortissimo.

— ÉTYM. Ital. *fortissimo*, superlatif de *forte*, fort.

FORTITRER (for-ti-tré), *v. n.* Terme de chasse. Un cerf fortitre, quand il évite de passer près des chiens frais et des relais. Le cerf a fortitré deux fois.

— HIST. XVe s. On les [les chiens] peut bien tenir de deux en deux pour fournir plus de leisses au tiltre, et doit mettre deux ou trois chevaucheurs, que l'on doit appeler fortitreours, au commencement de l'entrée du tiltre, au bout des premieres leisses, afin que, si un cerf venoit et vouloit fortitrer hors de là où les levriers seront, que ceulx qui seront à cheval les puissent crier et bouter dedans les levriers, *Chasse de Gaston Phebus, ms.* p. 215, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *titre* ou *tiltre*, ancien terme de chasse qui exprimait le lieu où les chiens étaient *attitrés*, mis sur la voie. C'est avec un autre sens le mot *titre*.

† **FORTITUDE** (for-ti-tu-d'), *s. f.* Force d'âme. On a vu des Français supporter les tourments du cadre de feu avec la fortitude des Indiens mêmes, CHATEAUBR. *Natch.* VIII.

— HIST. XIVe s. Quant est en paour et en hardiesse, la vertu qui est ou [au] moien est fortitude, et celui qui a ceste vertu est apellé fort, ORESME, *Eth.* 48. || XVIe s. Socrates se moque de Laches qui avoit defini la fortitude: se tenir ferme en son rang contre les ennemis, MONT. I, 48.

— ÉTYM. Lat. *fortitudinem*, de *fortis*, fort.

FORTRAIT, AITE (for-trè, trè-t'), *adj.* Terme de manége. Cheval fortrait, cheval malade par suite d'une fatigue excessive.

— ÉTYM. Participe passé de l'ancien verbe *fortraire*, qui signifiait tirer hors, et qui, composé de *fors*, hors, et de *traire*, tirer, signifie, en parlant d'un cheval, surmener.

FORTRAITURE (for-trè-tu-r'), *s. f.* Terme vieilli. Maladie du cheval fortrait.

FORTUIT, ITE (for-tui, tui-t'; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des événements for-tui-z et fâcheux), *adj.* Qui arrive par fortune, par accident, sans liaison de cause. Un incident fortuit et véritable, MAIRET, *Solim.* II, 6. Apparemment il voulait relever le génie de l'ignorant, ou réprimer l'orgueil des savants sur des découvertes fortuites, FONTEN. *Hartsoeker.* L'on pourrait attribuer les légères différences qui se trouvent entre ces deux animaux à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, et à la succession fortuite de plusieurs générations de petits chevaux sauvages à demi dégénérés qui peu à peu auraient encore dégénéré davantage, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 132, dans POUGENS. J'aimerais autant que vous me disiez que l'Iliade d'Homère ou la Henriade de Voltaire est un résultat de jets fortuits de caractères, DIDER. *Pensées phil.* n° 21. Une liaison fortuite et passagère, sans autre cause que l'attrait du plaisir et de l'occasion, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Autrefois on appelait fortuites certaines lois, non indiquées, sur lesquelles ceux qui se présentaient pour quelque emploi de judicature étaient interrogés. || Substantivement. Le hasard est cause de beaucoup d'effets; c'est un accident qui survient à des choses projetées; le fortuit se prend dans une acception plus étendue, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*péripatéticiens*).

— HIST. XVIe s. Je passay ce temps n'ayant aultres moyens que fortuites, et despendant de l'ordonnance et secours d'aultruy, MONT. I, 312.

— ÉTYM. Lat. *fortuitus*, de *fors*, sort (voy. FORTUNE).

FORTUITEMENT (for-tui-te-man), *adv.* D'une manière fortuite. Cela est arrivé fortuitement. La nature n'agit point fortuitement, au hasard et sans dessein, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*péripatéticiens*).

— ÉTYM. *Fortuite*, et le suffixe *ment*.

† **FORTUNA** (for-tu-na), *s. f.* Petite planète découverte en 1852.

— ÉTYM. Lat. *fortuna*, la Fortune.

FORTUNE (for-tu-n'), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme gréco-romain. Divinité qui présidait aux hasards de la vie. Le temple de la Fortune. Les anciens représentaient la Fortune sous forme d'une femme, tantôt assise et tantôt debout, ayant un gouvernail, avec une roue à côté d'elle, pour marquer son inconstance, et tenant dans sa main une corne d'abondance. || Il s'écrit en ce sens avec une majuscule. || Il se dit, par allusion, en un sens analogue au précédent, mais sans majuscule. Je mets cette lettre entre les mains de la fortune sans voir comme elle pourra passer au travers de tant de difficultés et de feux qui nous entourent, VOIT. *Lett.* 22. Sans mentir, monsieur, la fortune est une grande trompeuse! bien souvent en donnant aux hommes des charges et des honneurs, elle leur fait de mauvais présents, et pour l'ordinaire elle nous vend bien chèrement les choses qu'il semble qu'elle nous donne, ID. *Lett.* 123. Mais jugeons, je vous supplie, s'il a tenu à lui ou à la fortune qu'il ne soit venu à bout de ce dessein, ID. *Lett.* 74. La fortune est changeante, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Surtout quand à nos yeux la fortune se montre.... ID. *ib.* IV, 2. L'homme à qui la fortune a fait des avantages, ID. *Mariane*, I, 3. La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger, LA ROCHEFOUC. *Réflex. mor.* 154. La fortune.... Il n'arrive rien dans le monde Qu'il ne faille qu'elle en réponde; Nous la faisons de tous écots, LA FONT. *Fabl.* V, 11. Qui ne court après la fortune? ID. *ib.* VII, 12. Mais que vous sert votre mérite? La fortune a-t-elle des yeux? ID. *ib.* Fortune, qui nous fais passer devant les yeux Des dignités, des biens que jusqu'au bout du monde On suit sans que l'effet aux promesses réponde, Désormais je ne bouge et ferai cent fois mieux, ID. *ib.* Fortune aveugle suit aveugle hardiesse, ID. *ib.* X, 14. Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures, On pense en être quitte en accusant le sort; Bref, la fortune a toujours tort, ID. *ib.* V, 11. Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne, Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne, ID. *Phil. et Bauc.* La fortune veut être prise de force; les affaires veulent être emportées par la violence, BOSS. *Sermons, Providence*, 1. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même, ID. *Reine d'Anglet.* Il ne faut pas se flatter; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales; mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes quand la fortune nous les pardonne! ID. *ib.* Un homme également actif dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, ID. *ib.* Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant ni de forcer la bassesse de notre nature, ID. *Duch. d'Orl.* Tout vous rit, la fortune obéit à vos vœux, RAC. *Brit.* II, 2. Mithridate revient! Ah fortune cruelle! ID. *Mithr.* I, 5. Fortune dont la main couronne Les forfaits les plus inouïs, Du faux éclat qui t'environne Serons-nous toujours éblouis? J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* Les destinées des princes et des États sont tellement le jouet de ce qu'on appelle la fortune, que le salut de l'Empereur vint d'un prince protestant, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1546. Gouvernez la fortune et sachez l'asservir, ID. *Adélaïde*, II, 7. La fortune fit évanouir tous ces vastes projets, ID. *Louis XV*, 1. || La roue de la fortune, les accidents divers dans la vie des hommes et dans le sort des États. || Fig. Attacher un clou à la roue de la fortune, trouver moyen de fixer la fortune. || La roue de la fortune ou la roue de fortune, s'est dit aussi, dans le temps qu'on tirait la loterie, de la roue où l'on mettait les numéros, qu'on mêlait en faisant tourner la roue. || Les jeux, les coups, les caprices de la fortune, les grands changements qui arrivent aux hommes ou aux États et qui les élèvent ou les abaissent. || Fig. Adorer, encenser la fortune, sacrifier à la fortune, etc. s'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit. || Tenter la fortune, et, plus familièrement, brusquer la fortune, tenter de réussir par des moyens prompts et hasardeux. Laissons de leur amour la recherche importune; Poussons à bout l'ingrat et tentons la fortune : Voyons si, par mes soins sur le trône élevé, Il osera trahir l'amour qui l'a sauvé. RAC. *Bajaz.* IV, 4. || 2° Ce qui advient par la volonté de la Fortune, chance, hasard. Il est certain qu'Alexandre courut grande fortune non-seulement de la vie, mais... VAUGELAS, *Q. C.* 380. Je voudrais bien savoir s'il y a quelque astrologue qui eût pu dire en me voyant il y a deux ans dans la rue Saint-Denis avec ma rotonde [sorte de fraise], que je courrais bientôt fortune de ramer dans les galères d'Alger ou d'être mangé par les poissons de la mer Atlantique, VOIT. *Lett.* 42. M. le prince ne courait aucune fortune, s'il lui plaisait de revenir à la cour, RETZ, III, 271. Si vous voulez m'assurer mon sort principal [mon capital], qu'il ne coure fortune. PASC. *Prov.* 8. Non-seulement, dit-il, nous courons fortune de tout perdre, mais le temple de la grande Diane va tomber dans le mépris, BOSS. *Hist.* II, 12. De quelque manière que vous jetiez les dés, ils amèneront toujours les mêmes points; voilà une étrange fortune! CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 3. || Tenter fortune, s'engager dans des entreprises dont l'issue dépend de chances qu'on ne peut ni calculer ni prévoir. || Chercher fortune, chercher les occasions qui peuvent procurer ce que l'on désire, biens, honneurs, faveurs de femmes, etc. Témoignez seulement que vous cherchez fortune, LA FONT. *Cand.* Cela fit que, sans renoncer à ses prétentions [sur une dame], il se mit à chercher fortune ailleurs, HAMILT. *Gramm.* 6. || On disait autrefois, dans un sens analogue : busquer fortune, *Dict. de l'Académie* (ce mot, aujourd'hui inusité, n'est pas à son rang alphabétique; c'était une locution espagnole, *buscar*, chercher, introduite au XVIe et au XVIIe siècle). || La fortune des armes, les hasards, les chances de la guerre. || Familièrement. La fortune du pot, le dîner tel qu'il se trouve. Venez dîner avec nous à la fortune du pot. || De fortune, de bonne fortune, de grande fortune, par fortune, *loc. adv.* Par hasard, par grand hasard. De bonne fortune il ne faisait point du tout de vent, VOIT. *Lett.* 9. Comme elle disait ces mots, Le loup, de fortune, passe, LA FONT. *Fables*, IV, 15. Je l'avais sous mes pieds rencontré par fortune, MOL. *Sgan.* 22. Le P. Tellier était à Marly comme tous les vendredis; et, de grande fortune, d'Antin était allé faire une course à Paris, ST-SIM. 268, 126. Avant-hier advint que de fortune Je rencontrai ce Guignard sur la brune, VOLT. *Hypocr.* || 3° Bonne fortune, heureuse circonstance, chance heureuse. Que celui qui l'occupe a de bonne fortune! CORN. *Nic.* I, 2. Je porte peu d'envie à sa bonne fortune, ID. *Œdipe*, I, 3. || Bonne fortune, la bonne aventure, ce qui arrivera à chacun. Écoutez, vous autres, y a-t-il moyen de me dire ma bonne fortune? MOL. *Mar. forc.* 10. Une bande de ces personnes qu'on appelle égyptiens, qui, rôdant de province en province, se mêlent de dire la bonne fortune, ID. *Fourber.* III, 3. || Bonne fortune, faveurs d'une femme. Il se vante d'avoir eu cette bonne fortune. Il se donnait continuellement comme un homme à bonnes fortunes, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 249, dans POUGENS. Le petit Germain, sur qui pleuvaient de tous côtés les bonnes fortunes, HAMIL. *Gramm.* 6. Que, pour vous faire croire homme à bonne fortune, Vous passez en hiver des nuits au clair de lune A souffler dans vos doigts.... REGNARD, *Distrait*, IV, 6. L'homme à bonnes fortunes, titre d'une comédie de BARON. Amazan refusait constamment toutes les bonnes fortunes qui se présentaient à lui, VOLT. *Babyl.* 6. || Fortune, dans le sens de bonne fortune en galanterie. Vous est-il point encore arrivé de fortune? MOL. *Éc. des femmes*, I, 6. Moreau avait été galant; il eut des fortunes distinguées et quantité que sa figure et sa discrétion lui procurèrent, ST-SIM. 189, 20. || Être en bonne fortune, être à un rendez-vous donné par une maîtresse. Pour troubler un homme en bonne fortune, HAMILT. *Gramm.* 6. || Dans un sens dérivé, mais particulier. En bonne fortune, en cachette, avec mystère. Mme de Caylus se laissa aller à des rendez-vous en bonne fortune avec Mme de Maintenon à Versailles ou à Saint-Cyr, ST-SIM. 168, 267. M. le prince avait envoyé proposer à ce père [de la Tour] de le venir voir en bonne fortune la nuit et travesti, ID. 225, 19. Je faisais celui-là [travail], comme on dit, en bonne fortune, et je n'avais voulu communiquer mon projet à personne, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || 4° Mauvaise fortune, adversité, suite d'événements fâ-

cheux. Il [le prince de Condé] apprit à l'Espagne trop dédaigneuse quelle était cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvait ravir à de si grands princes [les Stuarts exilés], BOSS. *Louis de Bourbon*. Il supporta la mauvaise fortune sans faiblesse, comme il jouit de la bonne sans orgueil, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 1. || 5° Il se prend quelquefois pour bonheur. Peut-être que vous avez jugé que cette fortune était tellement au delà de ce que je devais espérer, qu'il vous fallait avec loisir chercher des termes pour me la rendre croyable, VOIT. *Lett.* 1. Peut-être la fortune est prête à vous quitter, RAC. *Esther*, III, 1. À mon fils Xipharès je dois cette fortune, ID. *Mithrid.* V, 5. Il n'est point de fortune à mon bonheur égale, ID. *Théb.* V, 4. || Il est en fortune, il gagne tout ce qu'il veut. || Fig. Être en fortune, être en verve, en crédit. Je répondis à tout, car j'étais en fortune, SÉV. 521. || En un sens opposé, malheur. Dieu vous préserve de mal et de fortune. Lors de mon coin vous me verrez sortir Incontinent, de crainte de fortune, LA FONT. *Sav.* || Contre fortune bon cœur, c'est-à-dire il faut faire face avec courage contre les accidents que la fortune inflige. Allons, allons, madame, ne vous affligez point; contre fortune bon cœur, BARON, *Coq. et fausse prude*, V, 2. || On dit aussi sans ellipse : Faites, il fit contre fortune bon cœur. || Terme de pratique. À ses risques, périls et fortune, *loc. adv.* qui signifie que tous les risques sont mis à la charge de la personne dont il s'agit. || Se dit aussi dans le langage ordinaire, avec le même sens. Qu'il est beau de détromper à ses risques et fortunes un indifférent sur des choses qui lui importent! DIDER. *Essai sur la vertu*. Ma coutume est de donner mes griffonnages aux libraires, qui les impriment à leurs périls et fortunes, P. L. COUR. *Lett.* II, 24. || La bonne et la mauvaise fortune, l'une et l'autre fortune, la prospérité et l'adversité. Égal dans les événements de l'une et l'autre fortune, HAMILT. *Gramm.* 5. || 6° Terme de marine. Fortune de mer, les accidents qui arrivent aux navigateurs, naufrages, tempêtes, pirates, etc. || Fortune de vent, gros temps, temps pendant lequel les vents sont forcés. || Voile de fortune, voile qui ne se porte que pendant l'orage. || Gouvernails, mâts, etc. de fortune, gouvernails, mâts qui ne servent que momentanément. || Fortune, nom d'une vergue et d'une voile dont on se sert à bord de certains navires qui ont le gréement des goëlettes. La fortune est une voile carrée attachée sur une vergue qui se hisse, comme la voile de misaine des bâtiments carrés, à la tête et sur l'avant du mât de misaine, JAL. || 7° La fortune de quelqu'un, ce qui peut lui arriver de bien ou de mal. Me faire la faveur d'assurer particulièrement trois d'entre elles [personnes] que, quelque loin que me jette ma fortune, la meilleure partie de moi-même sera toujours au lieu où elles seront, VOIT. *Lett.* 38. Donc, comme à vous servir j'attache ma fortune, CORN. *Ment.* III, 5. Chacun, à ses périls, peut suivre sa fortune, ID. *Perthar.* III, 2. Jamais il n'a été en ma puissance de concevoir comme on trouve écrit dans le ciel jusqu'aux plus petites particularités de la fortune du moindre homme, MOL. *Am. magn.* III, 1. [Le prince de Condé] mande à ses agents dans la conférence [pour la paix des Pyrénées], qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération, qu'on ait soin de ses amis, et, pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune, BOSS. *Louis de Bourbon*. Demeurons toutefois pour troubler leur fortune, RAC. *Andr.* II, 1. Sa fortune dépend de vous plus que de moi, ID. *Brit.* II, 4. Les biens qu'il avait abandonnés pour suivre la fortune de son maître, HAMILT. *Gramm.* 6. Je résolus de m'attacher à elle, de courir sa fortune, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Il se dit aussi des choses. La fortune d'un livre. La fortune des empires. || 8° Plus particulièrement, la fortune de quelqu'un, son heureuse fortune, les succès qu'il obtient. Cromwell alors se fit nommer gouverneur d'Irlande; il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire, VOLT. *Mœurs*, 181. Soliman envoie le bacha Mustapha assiéger Malte; rien n'est plus connu que ce siége où la fortune de Soliman échoua, ID. *Ann. Emp. Maximilien II*, 1565. || 9° Il se dit, au pluriel, des variations du sort, de la destinée. En racontant toutes ses fortunes et tous ses longs voyages, D'URFÉ, *Astrée*, I, 2. Je désire seulement d'avoir bientôt l'honneur de vous voir, et que toutes mes fortunes soient tellement jointes aux vôtres, que je ne sois jamais heureux ni malheureux qu'avec vous, VOIT. *Lett.* 35. Quoique nous lisions de lui si faut-il avouer que vos fortunes sont aussi merveilleuses que les siennes, ID. *Lett.* 3. Il ne manque à vos fortunes que d'avoir été criminelle d'État, et voici que je vous en fais naître une belle occasion, ID. *Lett.* 31. Il [l'amour] a droit de régner sur les âmes communes, Non sur celles qui font et défont les fortunes, CORN. *Att.* III, 4. Hors de l'ordre commun il [le sort] nous fait des fortunes, ID. *Hor.* II, 3. Quant au surplus des fortunes humaines, Les biens, les maux, les plaisirs et les peines.... LA FONT. *Belphégor*. Nous parlions des fortunes d'Horace, MOL. *l'Ét.* IV, 6. Les fortunes du chevalier de Grammont y furent longtemps diverses dans l'amour et dans le jeu, HAMILT. *Gramm.* 5. Jetons la vue sur les fortunes galantes de son altesse, avant la déclaration de son mariage, ID. *ib.* 3. Élevé par cette illusion au dernier degré de la gloire, vous vous convaincrez par vous-même de la vanité des fortunes, VAUVEN. *Médit. sur la foi*. À la nécessité soumettons nos fortunes, BRIFFAUT, *Ninus II*, IV, 10. || On le dit aussi des choses. Cette doctrine a eu des fortunes très-diverses. || 10° Revers de fortune, accident qui change une bonne situation en une mauvaise. || Retour de fortune, vicissitude dans la destinée, dans l'état des choses. Il y a de singuliers retours de fortune. || 11° L'état, la condition où l'on est. Se contenter de sa fortune. Je me souhaiterais la fortune d'Éson, MALH. II, 12. Le capitaine de vaisseau touché de ma fortune prit amitié pour moi, MOL. *l'Av.* V, 3. Il goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, BOSS. *le Tellier*. Poursuivie par ses ennemis implacables qui avaient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, ID. *Reine d'Angleterre*. Que si quelqu'un, mes vers, alors vous importune, Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune, BOIL. *Ép.* X. Ma fortune va prendre une face nouvelle, RAC. *Andr.* I, 1. Heureux qui satisfait de son humble fortune.... ID. *ib.* Vous avez entendu sa fortune [de Joas], ID. *Athal.* II, 7. || Il se dit aussi au pluriel. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connaît-elle elle-même, BOSS. *le Tellier*. Ô mère, ô femme, ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose! ID. *Reine d'Anglet.* || Une grande fortune, une condition élevée. Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune; il n'y a rien dont on voie mieux la fin qu'une grande fortune, LA BRUY. VI. || Chacun est artisan de sa fortune, c'est-à-dire en général nos succès dépendent de nous. || Il fut l'artisan de sa fortune, il ne dut qu'à lui ses bons succès. || 12° Élévation de quelqu'un dans la condition, le rang, les honneurs, les emplois, les richesses. Enfin tout ce qu'adore en ma haute fortune D'un courtisan flatteur la présence importune, CORN. *Cinna*, II, 1. Lui donner moyen de pousser sa fortune, SÉV. 607. Je ne vais point au Louvre adorer la fortune, BOIL. *Sat.* II. Enfin je me dérobe à la joie importune De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune, RAC. *Bérén.* I, 4. Ai-je donc élevé si haut votre fortune Pour mettre une barrière entre mon fils et moi? ID. *Brit.* I, 2. Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune Ce reste de fierté qui craint d'être importune, ID. *Andr.* III, 6. Il a commencé de bonne heure et dès son adolescence à se mettre dans les voies de la fortune, LA BRUY. VI. Il faut avoir trente ans pour songer à sa fortune, elle n'est pas faite à cinquante; l'on bâtit dans sa vieillesse, et l'on meurt quand on en est aux peintres ou aux vitriers, ID. *ib.* La révolte du comte de Soissons fut la plus dangereuse; elle était appuyée par le duc de Bouillon, fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan, par le duc de Guise, petit-fils du balafré, qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la fortune, VOLT. *Mœurs*, 176. || Les biens de la fortune, les richesses, les honneurs, les emplois. || Faire fortune, s'élever haut dans les honneurs, les emplois, les richesses. Faire fortune est une si belle phrase et qui dit une si bonne chose, qu'elle est d'un usage universel, LA BRUY. VI. Il faut une sorte d'esprit pour faire fortune et surtout une grande fortune; ce n'est ni le bon ni le bel esprit, ni le grand, ni le sublime, ni le fort, ni le délicat; je ne sais précisément lequel c'est; j'attends que quelqu'un veuille m'en instruire, ID. *ib.* || Fig. Faire fortune, en parlant des choses, obtenir du succès, réussir. Depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre qu'en a fait mon livre [l'Esprit des lois], MONTESQ. *Correspondance*, 61. Toutes ces pièces ont été imprimées, leur fortune est faite, DIDER. *les Saisons*. Je puis assurer à Votre Majesté que ces mots précieux à la raison ont fait autant de fortune que son bel éloge de l'impératrice reine, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 mars 1781. Mot qui courut dans le monde et fit fortune, MARMONTEL, *Mém.* V. || Faire la fortune de quelqu'un, le faire parvenir à une position élevée. Cette créature avait fait la fortune de bien des gens, SÉV. 348. Aimez vos domestiques, portez-les à Dieu, faites leur fortune, mais ne leur en faites jamais une grande, MAINTENON, *Avis à la duch. de Bourgogne*. || Faire sa fortune, parvenir à une position élevée. Son esprit [du comte d'Estrées] est si fort tourné sur les sciences et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que, s'il n'avait une fort bonne réputation et sur mer et sur terre, je croirais qu'il serait du nombre de ceux que le bel esprit empêche de faire leur fortune, SÉV. 599. Il y a une différence si immense entre celui qui a sa fortune toute faite et celui qui la doit faire, que ce ne sont pas deux créatures de la même espèce, VOLT. *Lett. Cideville*, 26 sept. 1733. Vous qui vous exposez à la plainte importune De ceux dont la valeur a fait votre fortune, ID. *Orphel.* IV, 2. || Homme de fortune, celui qui est parti de petits commencements et s'est élevé soit par son mérite soit par les circonstances. C'était un homme de fortune comme vous, BOURD. *Carême*, I, *Pensées de la mort*, 16. || Soldat de fortune, homme de guerre qui s'est élevé des derniers grades aux plus élevés par ses propres efforts. Il ne fit choix, pour un emploi si important et si délicat, que d'un soldat de fortune et par conséquent incapable de lui donner de l'ombrage et de se faire chef de parti, VERTOT, *Révol. rom.* XIV, p. 349. Rosen, étranger et soldat de fortune jusqu'à avoir tiré au billet pour maraude, ST-SIM. 25, 32. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat et il prit Barcelone, VOLT. *Louis XIV*, 17. Dioclétien n'était qu'un soldat de fortune, ID. *Mœurs*, 8. || Officier de fortune, soldat devenu officier. Les gentilshommes seuls en ont eu l'honneur [d'une affaire politique]; les officiers de fortune et les bas officiers ont refusé de donner, ayant peu d'envie, disaient-ils, de combattre avec la noblesse, et peu de chose à espérer d'elle, P. L. COUR. *Lett. particulière*. || Officier de fortune, s'est dit autrefois des officiers qui vendaient leurs services ou s'engageaient à qui voulait les payer. L'officier de fortune, titre d'un roman de W. Scott. || 13° Les grandes fortunes, les personnes élevées par le rang, par les honneurs, les emplois, les richesses. Chacun est jaloux de ce qu'il est.... surtout les grandes fortunes veulent être traitées délicatement; elles ne prennent pas plaisir qu'on remarque leur défaut, BOSS. *Sermons, la Mort*, 1. || 14° Richesses, biens. Jouir d'une grande fortune. Il est sans fortune. Il n'a point de fortune. Si sa fortune était petite, Elle était sûre tout au moins, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée; La dame de ces biens, quittant d'un œil marri Sa fortune ainsi répandue.... ID. *ib.* VII, 10. Figurez-vous quelle joie ce peut être que de relever la fortune d'une personne que l'on aime, MOL. *l'Avare*, I, 2. Un zèle de la justice qui assure la fortune des particuliers, BOSS. *le Tellier*. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers ses pères, ID. *Ann. de Gonz.* Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite et le fait plus tôt remarquer, LA BRUY. VI. On ne peut mieux user de sa fortune que fait Périandre : elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité, ID. *ib.* Il arrive, je ne sais par quels chemins, jusqu'à donner en revenu à l'une de ses filles pour sa dot ce qu'il désirait lui-même d'avoir en fonds pour toute fortune pendant sa vie, ID. *ib.* Triste condition de l'homme et qui dégoûte de la vie! il faut suer, veiller, fléchir, dépendre pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches, ID. *ib.* Vous qui ne devez peut-être qu'aux malheurs publics et à des gains odieux ou suspects l'accroissement de votre fortune, MASS. *Carême, Aumône*. Vous demandez comment on fait ces grandes fortunes, c'est parce qu'on est heureux, VOLT. *Jeannot et Colin*. Ceux qui avaient partie de leur fortune sur la compagnie des Indes, n'ont qu'à se recommander aux directeurs de l'hôpital; on a bien raison d'appeler son bien fortune; car un moment le donne, un moment l'ôte, ID. *Lett. d'Argental*, 2 août 1761. Ses agents font des fortunes incroyables, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 37. || Homme de fortune, homme riche.

L'Huillier, homme de fortune, prenait un soin singulier de l'éducation du jeune Chapelle, son fils naturel, VOLT. *Vie de Molière.* || Etre mal avec la fortune, être besogneux, n'être pas riche. C'était une des plus belles femmes de la ville, assez magnifique pour vouloir aller de pair avec celles qui l'étaient le plus, mais trop mal avec la fortune pour pouvoir en soutenir la dépense, HAMILT. *Gramm.* 6. || Faire fortune, gagner de la richesse. || Je n'ai que faire d'aller en Hollande, ma fortune est faite, se disait, par raillerie, à un homme faisant beaucoup de promesses. || 15° Terme de droit coutumier. Fortune d'or, d'argent, or, argent trouvé dans la terre. || 16° Demi-fortune, voy. ce mot à son rang.

— REM. 1. Faut-il dire *des bonnes fortunes* ou *de bonnes fortunes*? J. J. Rousseau, dans l'exemple cité au n° 3, a dit : *des bonnes fortunes* ; on peut dire en effet ainsi quand on considère la locution comme un seul mot. Mais on peut aussi dire *de bonnes fortunes*, en considérant *bonnes fortunes* en deux mots. || 2. A propos du vers d'*Horace* cité au n° 9, Voltaire dit : « Ce mot de *fortunes* au pluriel ne doit jamais être employé sans épithète : bonnes et mauvaises fortunes, fortunes diverses, mais jamais des fortunes. » Les exemples qui accompagnent celui de Corneille montrent que la remarque de Voltaire est trop étroite.

— HIST. XIII° s. De fortune me tourne diversement la roe, *Berte*, XXXIII. Fortune secort les hardiz, Si comme conte li escriz, *Ren.* 13609. Fortune comprent ce qui avient à home de bien et de mal, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 530. Por ce, dient li plusor, que fortune est aveugle, et qu'elle tornoie tozjors sa roe en non veant, ID. *ib.* p. 441. || XIV° s. L'en ne conseille pas des choses qui aviennent à la fortune, si comme seroit trouver un tresor à cas d'aventure, ORESME, *Eth.* 66. Une question est à savoir se l'en a plus grant mestier d'amis en bonnes fortunes ou en infortunes, ID. *ib.* 288. Par fortune de feu, qui, d'aventure ou autrement, se povoit prendre ou estre boutez par aucuns malfaitteurs, *Ord. des rois de Fr.* t. III, p. 668. || XV° s. Si j'estois pris ou arresté par aucun cas de fortune, FROISS. I, I, 108. Leurs vaisseaux eurent si grand fortune sur mer.... que plusieurs de leurs nefs furent peries.... ID. I, I, 159. [Le sire de l'Esparre] eut une fortune de vent sur mer qui le bouta en la mer d'Espaigne, ID. II, II, 4. Congnoistre que les graces et bonnes fortunes viennent de Dieu, COMM. I, 4. Que chascun se retyre en son logis et se tienne prest, sans soy esbayr de fortune qui advienne, ID. I, 13. Toutes ces grandes fortunes leur sont advenues en trois mois d'espace [il s'agit d'une suite de malheurs qu'on vient d'énumérer], ID. VIII, 17. || XVI° s. Combien que ce tapissier, par fortune de maladie, fust devenu sourd, MARG. *Nouv.* XLV. Une fortune ne vient jamais seule, DESPER. *Contes*, V. Après sa mort vous aurez la maison, si elle n'est vendue, alienée, ou tombée en fortune de feu, ID. *ib.* LI. En recognoissance d'une si illustre fortune [victoire], MONT. I, 19. J'avoy, de fortune, en mes coffres.... ID. I, 95. La condition de sa fortune [richesse] le luy permettoit, ID. I, 281. Regardez pour quoy celuy là s'en va courre fortune de son honneur et de sa vie à tout son espée, ID. IV, 167. Si s'embarqua tout incontinent, et eut le temps si à propos, qu'il traversa la mer sans fortune [accident] jusques à Brindes, AMYOT, *Caton*, 29. Hannibal estoit lors vieil et cassé, sans force ne puissance aucune, comme un homme que la fortune avoit de tout poinct ruiné et foulé aux pieds, ID. *Flam.* 39. Il est force que nous tentions encore la fortune, ID. *Pomp.* 105. Je luy appris encore à dire souvent.... interesser, prendre la garantie, faire fortune, courir risque.... et mille autres termes en cette façon, à quoy on connoit aujourduy une belle ame, D'AUB. *Conf.* II, 1. Nous ne sommes ny à l'empereur ny au roy de France, mais soldats de fortune, qui la cherchons partout où nos advertissements nous guident, CARLOIX, VI, 18. Quand il [Charles-Quint] sceust que non [que la victoire de Saint-Quentin n'avait pas été poursuivie], il dict qu'en son aage et en ceste fortune de victoire, il ne se fust arresté en si beau chemin, BRANT. *Charles-Quint*. La fortune aide à trois sortes de personnes, aux fols, aux yvrognes et aux petits enfants, OUDIN, *Curios. fr.* Mieux vaut une once de fortune qu'une livre de sagesse, COTGRAVE. Contre fortune, force aucune, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 277. En ce monde fortune et infortune abonde, ID. *ib.* p. 292.

— ÉTYM. Bourguig. *forteugne*; provenç. espagn. et ital. *fortuna*; du lat. *fortuna*, de *fors*, sort, rapporté à *ferre* et à la grande racine sanscrite *bhar*, porter, produire. Quant au suffixe *una*, qu'on retrouve dans *Neptunus*, *importunus*, on le rapproche du suffixe *umnus* qui est dans *Vertumnus*; ce suffixe *mnus* n'est lui-même qu'une contraction du suffixe participial *menus*, μενος.

FORTUNÉ, ÉE (for-tu-né, née), *adj.* || 1° Bien traité de la fortune ou du sort. Ne plaignons plus les disgrâces qui font sa félicité; si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines; et, avec des titres superbes, elle aurait peut-être paru vide devant Dieu, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le monde, voyant un homme qui a ce qu'il veut, s'écrie avec un grand applaudissement : Qu'il est heureux! qu'il est fortuné! ID. *Sermons*, *Providence*, 2. [Ô roi] vivez heureux, fortuné, victorieux de vos ennemis, père de vos peuples ; mais vivez toujours bon et toujours juste, ID. *Sermons*, *Jugement dern.* 2. Plus habile que grand, plus fortuné qu'habile, En triomphant d'un peuple il a vécu tranquille, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 4. || Substantivement. Pour vous, fortunés du siècle, à qui la faveur, les richesses, le crédit et l'autorité fait trouver la vie si commode.... BOSS. *Panég. Ste Thér.* 3. || Particulièrement. Celui qui a les bonnes grâces d'une dame. Je suis le miserable, et toi le fortuné, MOL. *Mis.* III, 1. Oh! le bon billet, s'écriait-elle [Ninon], qu'a la Chatre! son fortuné à la fin lui demanda ce que cela voulait dire, ST-SIM. 151, 203. || 2° Qui a le caractère de la bonne fortune, du bonheur. Siècle fortuné. Région fortunée. Enfin il a poussé nos armes fortunées Jusques à vous réduire au pied des Pyrénées, CORN. *Sertor.* V, 1. Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres et le comble des grandeurs avec leurs ruines? BOSS. *Marie-Thér.* La suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], ID. *Reine d'Anglet.* ....Et d'un bras fortuné Bénit subitement le guerrier consterné, BOIL. *Lutr.* V. || Îles Fortunées, ancien nom des îles Canaries. || 3° *S. f.* Fortunée, sorte de poire.

— REM. Fortuné ne doit pas être employé pour riche; c'est une faute née de ce que fortune, entre autres significations, a celle de richesse. Dans la logique du peuple, un homme fortuné est nécessairement un homme riche; c'est un barbarisme très-commun dans la langue, et qui provient d'une erreur très-commune dans la morale, CH. NODIER, dans le *Dict.* de POITEVIN.

— SYN. FORTUNÉ, HEUREUX. Celui qui est fortuné a reçu les faveurs de la fortune ; celui qui est heureux, jouit du bonheur. Tandis que être heureux se prend dans le sens d'avoir des chances favorables, fortuné n'admet pas cet emploi ; on est heureux au jeu, mais non fortuné. De plus, fortuné signifie à qui tout réussit, et heureux indique plutôt l'état paisible et satisfait de l'âme : un pauvre qui se contente de ce qu'il a peut être heureux; il n'est pas fortuné.

— HIST. XV° s. Le jeune roi Edouard qui tant a esté heureux et fortuné en armes, FROISS. I, I, 27. || XVI° s. Tous soldats qui sont fortunez [qui ont été privés] à la guerre de leurs membres, à faulte desquels ils ne peuvent plus porter les armes, CARLOIX, III, 9. Pauvre, chetive, malheureuse, Et fortunée que je suis, R. BELLEAU, *la Reconnue*, IV, 1. Ceux-là [des forçats] sont, au prix d'eux [ceux qui servent un maître], fortunez et aulcunement libres, LA BOÉTIE, *Servitude volontaire*.

— ÉTYM. Bourguig. *fortugné*; du latin *fortunatus*, de *fortuna*, fortune. *Fortuné*, dans l'ancien usage, avait aussi bien le sens de malheureux que celui d'heureux, en raison du double sens qu'avait *fortune*.

FORT-VÊTU (for-vê-tu), *s. m.* Voy. FORVÊTU.

FORUM (fo-rom'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Place où se tenait quelque marché. Les forum, les palais s'écroulent, Le temps les ronge avec mépris, Le pied des passants qui les foulent Écarte au hasard leurs débris, LAMART. *Harm.* I, 8. || Il se dit aussi des places où se tenaient les foires dans les villes dépendantes de l'empire romain. || 2° Particulièrement. Place où le peuple romain discutait les affaires publiques. Tout s'achète : au Forum on trafique des voix, On marchande l'honneur de triompher des rois, LAFOSSE, *Marius à Mint.* III, 6. Je m'ennuie au Forum, je m'ennuie aux arènes, V. HUGO, *Odes*, IV, 8. Ce n'est pas la faute des antiquaires si nous n'éprouvons point à le [le Forum] reconnaître autant d'embarras qu'à discerner la vraie place de la roche Tarpéienne et du Capitole ; ils ont voulu déplacer le Forum, au lieu de le mettre où est le *Campo vaccino*, le transporter à droite dans la rue des *Fenili*, et, au lieu de le laisser aller de l'ouest à l'est, le placer en travers du nord au sud, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome*, II° part. 2. C'est par elles [les lettres privées], quand le Forum était muet, comme au temps de César, qu'on s'efforçait de former une sorte d'opinion commune dans un public restreint, BOISSIER, *Revue des Deux-Mondes*, avr. 1865, p. 990. En cet emploi on met une F majuscule. || 3° Fig. Les lieux où se discutent les affaires publiques. Si du forum les fougueuses cabales Ou du sénat les discordes fatales.... DELILLE, *Convers. Prolog.* L'intelligence des passions violentes lui manque [à l'historien qui n'est qu'homme de lettres] ; comment, d'un cabinet ou d'une académie, entendrait-il les cris d'un forum? VILLEM. *Littér. franç.* XVIII° *siècle*, 2° *part.* 4° *leç.* || En cet emploi on ne met pas de majuscule. || *Au plur.* Des forum.

— ÉTYM. Lat. *forum*, marché, place publique (voy. FOR).

FORURE (fo-ru-r'), *s. f.* Terme de serrurier. Trou fait avec un foret. || Trou d'une clef. Une clef à double forure est celle dont la tige est doublement percée.

— ÉTYM. *Forer.*

FORVÊTU (for-vê-tu), *s. m.* Terme vieilli. Homme de néant à qui on a mis un bel habit sur le corps.

— REM. L'Académie écrit fort-vêtu; mais c'est une mauvaise orthographe. Fort-vêtu ne pourrait rien signifier. C'est forvêtu qu'il faut écrire, c'est-à-dire vêtu hors de sa condition. On n'a qu'à comparer les autres composés avec *fors*, pour se convaincre qu'il en est ainsi.

— ÉTYM. *Fors*, hors, et *vêtu*.

† **FOSSANE** (fo-ssa-n'), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de la genette fossane (digitigrades).

FOSSE (fô-s'. *Fosse* et *grosse* sont à peu près les seules exceptions aux finales en *osse*, qui toutes se prononcent avec l'*o* bref et clair ; pourtant la prononciation fô-s' remonte déjà assez haut ; car H. Estienne, au XVI° siècle, l'indique comme la bonne ; et, quand Molière, *Étourdi*, II, 3, fait rimer *fosse* avec *bosse*, il ne représente pas une ancienne prononciation, mais il commet la faute de faire rimer une voyelle à son grave avec une voyelle à son clair. Il est probable que la prononciation fô-s' est née d'une confusion avec *fausse*; en tout cas, elle n'est pas justifiée par l'étymologie, *fossa*, *fossum*, *fodere*, où l'*o* est clair), *s. f.* || 1° Creux fait dans la terre par la nature ou par la main de l'homme. Fosse large et profonde. Il y a une dangereuse fosse dans la rivière. Fosse à fumier. Faire une fosse pour un arbre. Daniel fut emmené par le commandement du roi, et ils le jetèrent dans la fosse aux lions, SACI, *Bible*, *Daniel*, VI, 16. || Terme de chasse. Trou creusé à plomb pour prendre les loups. || 2° Trou creusé en terre et dans lequel on met les morts. Je me sens étouffer, je rends l'âme, et ma fosse N'est pas sous Pélion.... ROTR. *Herc. mour.* III, 3. La mort et la corruption, c'est-à-dire l'âge caduc et la décrépite vieillesse qui, courbée par les ans, semble regarder sa fosse, BOSS. 2° *sermon*, *Quinquag.* 1. Va, reviens m'avertir quand cette cendre aimée Sera prête à tomber dans la fosse enflammée, VOLT. *Olympie*, V, 3. Votre tombeau sera pompeux, sans doute; J'aurai sous l'herbe une fosse à l'écart, BÉRANG. *À mes amis devenus ministres.* || Fig. Être sur le bord de sa fosse, avoir un pied dans la fosse, être fort vieux ou dangereusement malade. Ayant un pied en France et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse, VOLT. *Lett. la Chalotais*, 11 juill. 1762. || Fig. Creuser sa fosse, altérer sa santé. || Creuser sa fosse avec les dents, mourir d'excès de table. || Fig. Mettre les clefs sur la fosse, voy. CLEF n° 1 et l'historique de CLEF. || 3° Creux que font les vignerons autour des vignes. || Creux longitudinal que font les jardiniers pour planter des asperges. || 4° Terme d'anatomie. Cavité plus ou moins grande, dont l'ouverture est plus large que le fond. Les fosses nasales. || 5° Basse-fosse, cachot très-profond dans une prison. Ils prirent Jérémie, et ils le jetèrent dans la basse-fosse de Melchias qui était dans le vestibule de la prison, SACI, *Bible*, *Jérémie*, XXXVIII, 6. || Cul de basse-fosse, voy. CUL, n° 10. || 6° Fosse d'aisance, excavation voûtée dans laquelle sont reçues les matières des latrines. || 7° Terme de marine. Fosse aux mâts, réservoir fermé qu'on pratique dans les grands ports pour conserver des mâts d'approvisionnement dans l'eau de la mer. || Fosse aux câbles, plate-forme volante sur le premier plan de la cale, vers le mât de misaine, où l'on met les câbles. || Dans la partie du faux pont la plus en avant, fosse aux liens, et, par corruption, fosse aux lions, l'endroit où l'on enferme les menues manœuvres. C'est aussi dans cet endroit

qu'on met les jeunes officiers aux arrêts. || Fosses sur le fond, se dit d'un endroit de la mer, non loin du rivage, où le fond est plus profond que dans les endroits qui l'environnent. Les navires cherchent les fosses pour y mouiller. || 8° Fosse aux lions, s'est dit d'une certaine loge d'avant-scène à l'Opéra où se tiennent les lions, les jeunes gens à la mode. || 9° Creux placé au-devant du balancier dans l'atelier des monnaies. || 10° Chaudière de grès dans laquelle les plombiers fondent le plomb à mettre en tables. || Lavoir dans lequel les fondeurs dépouillent le fond de la couche de sable qui est dans le moule. || 11° Fosse à chaux, creux carré où l'on conserve la chaux éteinte. || 12° Cuves enterrées dans lesquelles les tanneurs mettent les cuirs pour les couvrir de tan. || Coucher en fosses, disposer les cuirs dans les fosses pour les rendre incorruptibles. || 13° Poire de fosse, sorte de poire d'un goût sauvage.

— HIST. XIe s. Enz en la fosse des lions où [Daniel] fut enz, *Ch. de Rol.* CCXXIV. || XIIe s. Rume [Rome] fu maison Deu : or est fosse à larrun ; Moyses est tut suls el regne Pharaun, *Th. le mart.* 29. Or s'en issent li Hebreu des fosses où se furent tapi, *Rois*, p. 46. Teus [tel] fait la fosse e le laz tent, U il meïsmes chet [tombe] e prent, BENOÎT, II, 14898. || XIIIe s. Et se la male mort l'enosse, Bien le convoit jusqu'à la fosse, *la Rose*, 11454. Li tenu pour cas de crieme soient mis en fosses et en fers, BEAUM. 41. || XIVe s. Aucun ne peut, et n'est licite, de faire chambres aisées, nommées fosses coies ou latrines, ou fosses de cuisine, pour tenir eaux de maison auprès d'un mur mitoien, DU CANGE, *fossa*. || XVe s. Deux vieillards sur leur fosse, assis non duement en siege papal, qui pour un seul fut establi de Dieu.... sont tant embrasez de ceste maudite convoitise.... que ils ont plus cher eux damner.... que renoncer à un petit de brief honneur, *Boucic.* III, 19. Nostre meunier s'avisa de prendre un beau brochet qu'il avoit en sa fosse [vivier], et vint au chasteau, LOUIS XI, *Nouv.* III. || XVIe s. Quelque basse fousse des prisons, RAB. *Garg.* I, 38. En poisson n'y a suite en descendant, mais bien en montant, tant sur terre que jusqu'à la bonde de la fosse du prochain estang, LOYSEL, 216. L'un avoit les pieds tous gastez de gouttes, l'autre la teste toute pleine de trous et de fosses, AMYOT, *Caton*, 17. Lorsqu'on presse dessus, la fosse demeure sans se relever, comme aux œdemes, PARÉ, X, 15. Nous avons le pied à la fosse, et nos appetits et poursuittes ne font que naistre, MONT. III, 123.

— ÉTYM. Berry, *fousse*; provenç. et ital. *fossa*; espagn. *fosa*; du lat. *fossa*, de *fossum*, supin de *fodere*, fouir.

FOSSÉ (fô-sé ; quelques personnes disent fo-sé, et H. Estienne remarque que fosse a l'o long et fossé l'o bref ; du temps de Chifflet, quelques-uns, pensant raffiner, prononçaient foussé, comme chouse au lieu de chose), *s. m.* || 1° Sorte de fosse continue servant soit à l'écoulement des eaux, soit à la séparation de terrains. Les fossés que Cyrus creusait autour d'elle [Babylone], BOSS. *Hist.* II, 4. Au milieu de tant de périls [à la bataille de Sénef], il [le fils de Condé] voit ce grand prince [Condé] renversé dans un fossé sous un cheval tout en sang, ID. *Louis de Bourbon.* || Fig. Le grand fossé, le tombeau. Qu'ils [nos fils] chantent à perdre haleine Sur le bord du grand fossé, BÉRANG. *J. des morts.* || Fig. Faire de la terre le fossé, tirer de la chose même de quoi subvenir aux dépenses nécessaires pour l'agrandir. || Se dit plus souvent d'un dissipateur se ruinant par des emprunts successifs dont l'un rembourse l'autre. || Fig. et familièrement. Sauter le fossé, se risquer enfin après avoir longtemps hésité, et, plus souvent, faire par nécessité ce qu'on ne voudrait pas faire. Allons, ferme, monsieur, il faut sauter le fossé, DANCOURT, *l'Été des des coquettes*, sc. 23. || 2° Creux continu servant à la défense d'une place de guerre. Car par votre vertu les nôtres repoussés Vous laissèrent venir jusqu'aux bords des fossés, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. Après cela, les assiégeants [de la ville de Péronne], ayant encore tenté deux furieux assauts où ils laissèrent leurs échelles et grand nombre de leurs plus braves hommes dans les fossés.... MÉZERAY, *Abrégé de l'hist. de Fr.* t. IV, p. 595, Amst. 1688. Ces angles, ces fossés, ces hardis boulevards, VOLT. *Alz.* II, 6. || Fossé revêtu, celui dont l'escarpe et la contrescarpe sont revêtues d'un mur de maçonnerie en talus. || 3° Creux pratiqué au fond de la couche de sable du moule à plomb. || Proverbe. Au bout du fossé la culbute ; manière de faire entendre qu'on se résout aux conséquences fâcheuses que pourrait avoir une résolution hardie et imprudente (locution figurée pour laquelle il est difficile de trouver le sens physique et propre qui y a donné lieu ; elle semble signifier : quand on arrive au bout du champ où est le fossé, on le rencontre et on y culbute, ou bien *bout* est pris ici pour l'endroit où le fossé commence). || Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat, c'est-à-dire ce qu'on laisse tomber est pour celui qui le ramasse.

— HIST. XIe s. E Mahomet enz en un fosset [ils] boutent, *Ch. de Rol.* CLXXXIII. || XIIIe s. Si avint qu'il vit, outre un grant fossé, un fouc [troupe] de paysans armés à la guise dou pays, *Chr. de Rains*, p. 219. Allons amont, et metons cest fossé que vous veez devant vous, entre nous et eux, JOINV. 227. De meïsme la terre fait l'en le fossé, *Ms. de St Germ. Prov. du vilain*, f° 75, dans LACURNE. || XVIe s. De la vente de la graine que cueillés ches vous, en achetés d'estrangere, ce qu'il vous en faut; ainsi se fait de la terre le fossé, O. DE SERRES, 460.

— ÉTYM. Berry, *foussé*; bourguign. *foussai* ; provenç. *fossat*; espagn. *fossado* ; ital. *fossato* ; du lat. *fossatum*, de *fossa*, fosse.

† **FOSSERAGE** (fô-se-ra-j'), *s. m.* Terme rural. Premier labour qu'on donne à la vigne.

FOSSETTE (fô-sè-t' ; quelques-uns prononcent fo-sè-t', mais moins bien), *s. f.* || 1° Petite fosse, petit creux que les enfants font pour jouer aux billes, etc. Il courut jouer à la fossette, MOL. *Méd. m. lui*, I, 5. Je revois les endroits où j'ai joué à la fossette et au cerf-volant ; ces souvenirs me font plaisir, P. L. COUR. *Lett.* II, 95. || Fig. Jouer à la fossette, être guéri (locution tirée du Médecin malgré lui de Molière, où un enfant, étant tombé du haut d'un clocher, se releva et courut jouer à la fossette, après qu'on lui eut fait prendre quelques gouttes d'un certain élixir). Dans trois jours, il jouera à la fossette, SÉV. 399. || 2° Terme de chasse. Petite fosse pour prendre des oiseaux. || 3° Petit creux, cavité que certaines personnes ont au menton ou à la joue. Dans quelques personnes, il se forme sur chaque joue, à une petite distance des coins de la bouche, un léger enfoncement que l'on appelle la fossette, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 298, dans POUGENS. || Il se dit aussi quelquefois de tout creux fait sur la peau. Ces légères fossettes que l'extrémité de ses doigts marque sur sa chair sont rendues avec une délicatesse infinie, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 88, dans POUGENS. || 4° Fossette de l'estomac, expression parfois employée pour désigner le creux de l'estomac.

— HIST. XIIIe s. Douce alene ot et savorée, La face blanche et colorée, La bouche petite et grocete, S'ot ou menton une fossete, *la Rose*, 538. Et s'il li prent de rire envie, Si bel et si sagement rie, Qu'ele descrieve deus fossetes D'ambedeus pars de ses levretes, *ib.* 13557. || XIVe s. Quant l'esprevier a bouté aval sa viande et n'a rien en la fossette de la gorge, *Modus*, f° XCVIII.

— ÉTYM. Diminutif de *fosse*.

FOSSILE (fo-ssi-l'), *adj.* || 1° Terme de géologie. Qui est extrait, qui provient du sein de la terre, en parlant de certaines substances, par opposition à d'autres substances de même espèce qui proviennent d'une autre source. Sel fossile. Charbon fossile. || 2° Qui est trouvé dans le sein de la terre, en parlant des restes de corps organisés. Bois, plantes, animaux fossiles. Personne ne doute de cette identité de nature entre les coquilles fossiles et les coquilles marines, BUFF. *Addit. et corr. Théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 414, dans POUGENS. Les grands ossements fossiles qu'on déterre dans l'Amérique annoncent qu'elle a possédé autrefois des éléphants, des rhinocéros, et d'autres énormes quadrupèdes dont l'espèce a disparu de cette région, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 3. Mon objet sera d'abord de montrer par quel rapport l'histoire des os fossiles d'animaux terrestres se lie à la théorie de la terre, CUV. *Révol.* p. 10. || Fig. et par plaisanterie, fossile se dit de ce qui est arriéré, hors de mode. Littérature fossile. || En ce sens il se dit aussi substantivement. C'est un fossile. || 3° *S. m.* Toute substance qui se tire de la terre, telles que minéraux, roches, etc. || Particulièrement. Coquilles, plantes, et tous restes de corps organisés que l'on trouve enfouis à différentes profondeurs et incrustés ou imbibés de diverses matières solubles, et qui présentent encore leurs formes primitives malgré leur pétrification.

— HIST. XVIe s. Les diverses especes de sels et autres choses fossiles, PALISSY, 147. Fossiles sont les matieres minerales pour lesquelles recouvrer faut creuser la terre, ID. 378.

— ÉTYM. Lat. *fossilis*, de *fossum*, supin de *fodere*, fouir.

† **FOSSILIFÈRE** (fo-ssi-li-fè-r'), *adj.* Terme de géologie. Qui contient des fossiles. Terrain fossilifère.

— ÉTYM. *Fossile*, et le lat. *ferre*, porter.

† **FOSSILISATION** (fo-ssi-li-za-sion), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Conversion en fossile.

— ÉTYM. *Fossiliser.*

† **FOSSILISER (SE)** (fo-ssi-li-zé), *v. réfl.* Devenir fossile, c'est-à-dire passer par des phénomènes qui mettent un corps organisé ou ses parties ou même ses vestiges en état de se conserver avec leur forme ou leur structure dans les couches du globe.

— ÉTYM. *Fossile.*

† **FOSSILITÉ** (fo-ssi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fossile. Les controverses sur la fossilité de l'homme.

† **FOSSOIEMENT** (fo-soî-man), *s. m.* Action de fossoyer.

— HIST. XVIe s. Fossoyement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fossoyer.*

† **FOSSOIR** (fo-soir), *s. m.* Sorte de houe pour labourer les vignes.

— ÉTYM. Génev. *foussoir* ; provenç. *fossor;* de *fossum*, supin de *fodere*, fouir.

FOSSOYAGE (fo-so-ia-j' ; quelques-uns disent fo-soi-ia-j'), *s. m.* Action de fossoyer ; travail du fossoyeur.

— HIST. XVIe s. Faire fossoyage, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 308.

— ÉTYM. Fossoyer.

FOSSOYÉ, ÉE (fo-so-ié, iée), *part. passé* de fossoyer. Un champ fossoyé.

FOSSOYER (fo-so-ié ; quelques-uns disent fo-soi-ié), je fossoyais, nous fossoyions, vous fossoyiez ; que je fossoie, que nous fossoyions, que vous fossoyiez ; l'y se change en *i* devant l'*e* muet : je fossoie, etc.), *v. a.* Clore par des fossés.

— HIST. XIVe s. Et si ferai la ville foissoier et fremer, *Guescl.* 5154. || XVe s. Et vinrent en la ville de Haspre, qui lors estoit une bonne ville et grosse et bien fossoyée, mais point n'estoit fermée, FROISS, I, I, 100. Et combien qu'il se die plein [plan, uni], si est il mal aisé à chevaucher [le pays de la Lombardie], car il est tout fossoyé, comme est Flandres, COMM. VIII, 5. || XVIe s. Il feit encore fossoyer et trencher par le dedans les rues en plusieurs endroits, et remplir les dittes fosses et trenchées de paux [pieux] pointus, AMYOT, *Pompée*, 88.

— ÉTYM. *Fosse ;* génev. *foussoyer* ; wallon, *fosst.*

FOSSOYEUR (fo-so-ieur ; quelques-uns disent : fo-soi-ieur), *s. m.* || 1° Celui qui creuse les fosses dans un cimetière. || 2° *S. f.* Fig. La fossoyeuse, la mort. À ma porte, la fossoyeuse Frappe ; adieu messieurs les humains, BÉRANG. *Cinquante ans.* || 3° Le fossoyeur, nom vulgaire et spécifique du nécrophore fossoyeur, dit aussi enfouisseur et enterreur, comme les autres espèces du genre nécrophore, LEGOARANT.

— HIST. XIIIe s. La mors igalist le seignor au serf, et les coronés aus fosseors, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 392. || XVIe s. Les fossoyeurs et porteurs de Rome, AMYOT, *Caton*, 17.

— ÉTYM. *Fossoyer.*

1. **FOU** (fou) ou **FOL** (fol), **FOLLE** (fo-l'), *adj.* || 1° Qui a perdu la raison. Être, devenir fou. || Par exagération. Être fou de, avoir pour ainsi dire perdu l'esprit à cause de. Il est fou de joie. La femme est folle de douleur, SÉV. 207. || Il m'a pensé faire devenir fou, il m'a fait perdre patience, m'a mis hors de moi par les choses qu'il a dites ou faites. || On dit familièrement par la même exagération : Vous me feriez devenir fou avec vos lenteurs. Cet homme-là me rendra fou avec ses importunités. || 2° Folle femme, nom qu'on donnait autrefois aux femmes de mauvaise vie, aux courtisanes. || 3° Chien fou, chien enragé. || Fig. Être fait comme un chien fou, être bizarrement accoutré, mal ajusté. || 4° Il se dit de celui ou celle qui fait ou dit des extravagances, bien que l'esprit ne soit pas dérangé. Êtes-vous fou de me faire une pareille demande? Que veux-tu? je suis folle et mon esprit s'égare, CORN. *Cid*, II, 5. Voulez-vous que je dise? il faut qu'enfin j'éclate, Que je lève le masque et décharge ma rate ; De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur.... MOL. *Femm. sav.* II, 7. Tous les hommes sont fous, et, malgré tous leurs soins, Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins, BOIL. *Sat.* IV. || Par exagération, fou à lier, extrêmement fou, extrêmement déraisonnable (locution qui vient de ce qu'autrefois on enchaînait les fous violents). || Fig. Être fou de, avoir une passion, une affection, un goût très-pro-

noncé pour.... Enfin il en est fou [de Tartufe]; c'est son tout, son héros, MOL. *Tart.* I, 2. Je suis folle de Corneille, SÉV. 125. Un avare idolâtre et fou de son argent, BOIL. *Sat.* IV. C'était un riche abbé fou de l'architecture, ID. *Art p.* IV. C'est un très-bel homme, les femmes sont folles de lui, VOLT. *Amabed, Lett.* 16. Je suis fou de Lisette et j'en ai pour la vie, GRESSET, *Méchant*, II, 1. La liberté, c'est, monseigneur, Une femme folle d'honneur, BÉRANG. *Refus.* || 5° Il se dit de ceux qui ne montrent pas le sens, la prudence, la modération nécessaires. Tel se croit sage qui est fou. ....Est bien fou du cerveau Qui prétend contenter tout le monde et son père, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Tu te prends à plus dur que toi, Petit serpent à tête folle, ID. *ib.* V, 16. Le lion dit, pensant rugir : Je n'ai pas la tête si folle; Moi renoncer aux dons que je viens d'acquérir! ID. *ib.* XII, 1. || Il faut être fou pour, c'est avoir bien peu de sens, c'est être bien malavisé que de.... Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs, ils sont nés malgré la méchanceté des hommes, et ils ont adouci jusqu'aux mœurs des tyrans, VOLT. *Mœurs*, 121. || Il est bien fou de.... il montre peu de sens en.... Nous sommes bien fous de nous tant enquêter de l'avenir, VAUVEN. CXLVII. Vous êtes bien fou d'imaginer d'apprendre à quelqu'un ce qui lui plaît, ID. *l'Étourdi.* || 6° Contraire à la prudence, à la raison, à la modération. Et d'un si fol espoir mon cœur mal défendu, CORN. *Cid*, II, 5. Dis plutôt d'une indigne et folle résistance, ID. *Poly.* I, 3. Quand de sa folle erreur vous l'auriez diverti, ID. *Théod.* V, 1. Qui vous a pu souffler une si folle audace? BOIL. *Sat.* IX. Et dans un fol amour ma jeunesse embarquée, RAC. *Phèdre*, I, 1. Qu'un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs Dût connaître l'amour et ses folles douleurs, ID. *ib.* II, 1. Vous, dès que cette reine, ivre d'un fol orgueil, De la porte du temple aura passé le seuil, ID. *Athal.* V, 3. Albéroni, ayant entendu toutes les conditions du projet, le traita de fou et de chimérique, ST-SIM. 490, 137. Un des plus vilains hommes et des plus grands fous que j'aie jamais vus, toujours plein de projets aussi fous que lui, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || 7° Terme de pratique. Folle enchère, enchère faite témérairement et qu'on ne peut pas tenir. Vente, revente sur folle enchère. || Folle enchère, cette vente ou revente même. Poursuivre la folle enchère. Frais de folle enchère. || La différence en moins entre le prix de la seconde adjudication devenue nécessaire et celui de la première ou folle enchère, différence qui est à la charge de celui qui a fait la folle enchère. Payer la folle enchère, payer cette différence. || Fig. Payer la folle enchère, voy. ENCHÈRE. || Fol enchérisseur, celui qui fait une folle enchère. || Terme de pratique. Folle intimation, assignation donnée à une personne pour procéder sur l'appel d'une sentence qui lui est étrangère. || Terme de droit coutumier. Fol appel, appel mal fondé. || 8° Excessif, et qui a, pour ainsi dire, quelque chose de fou. Il y avait un monde fou. Avoir un mal de tête fou. Ma brochure a un succès fou, tu ne peux imaginer cela, P. L. COUR. *Lett.* II, 165. Oubliant tout jusqu'à leurs chaînes, Nos gens poussent des rires fous, BÉRANG. *Nègres.* || Il faut distinguer un rire fou et un fou rire. Un rire fou est un rire excessif. Un fou rire est un rire qu'on ne peut maîtriser. Je fus pris d'un fou rire. || 9° Fort gai, très-enjoué. Que vous êtes fou! Il a l'humeur folle. Il est fou comme un jeune chien, comme un braque. || Gaieté folle, gaieté qu'on manifeste sans retenue. || 10° Maladie folle, voy. TREMBLANTE, maladie. || 11° Boussole folle, aiguille folle, boussole, aiguille aimantée qui ne s'arrête plus à un point fixe; ce qui arrive, par exemple, par l'effet d'un coup de foudre. || On dit aussi balance folle, balance qui ne s'arrête pas au point fixe. || Terme de marine. Folle brise, petit vent qui varie sans cesse. || 12° Folle avoine, ou avoine stérile, noms vulgaires d'une graminée du genre avoine, appelée par les botanistes *avena fatua*, L. || 13° Folle farine, la plus subtile fleur de la farine, ainsi dite parce qu'elle s'envole au moindre souffle, pour ainsi dire follement. || 14° Dame folle, se dit, au jeu de la bête, d'une dame d'atout accompagnée de deux atouts inférieurs. || 15° Fou, folle, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a perdu la raison. Hôpital des fous. Un fou furieux. Ainsi que l'on pardonne aux fous, TRISTAN, *Panthée*, III, 1. Jamais auprès des fous ne te mets à portée; Je ne te puis donner un plus sage conseil, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. Après vous avoir montré les fous qui sont enfermés, il faut que je vous en fasse voir qui mériteraient de l'être, LE SAGE, *Diab. boit.* 9. Un fou est un malade dont le cerveau pâtit, comme le goutteux est un malade qui souffre aux pieds et aux mains, VOLT. *Dict. phil. Folie.* || 16° Par exagération. Celui, celle qui, sans avoir l'esprit dérangé, fait ou dit des extravagances. Bon Dieu! qu'Aristote et sa dialectique ont gâté de têtes! qu'il y a dans le monde de fous sérieux, de fous qui se fondent en raison, de fous qui sont déguisés en sages! BALZAC, *Socrate chrétien*, t. II, p. 226, dans LACURNE. En courant ici comme un fou, J'ai pensé me rompre le cou, SCARR. *Virg.* V. Pauvres gens, je les plains, car on a pour les fous Plus de pitié que de courroux, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Pour moi, je suis content de rire des fous; tous les hommes ne le sont-ils pas? FÉN. *Dial. des morts anc. Démocr. Héracl.* Fou, musicien et poëte, Qui dit l'un dit l'autre, DANCOURT, *l'Été des coquettes*, sc. 7. Plus on est de fous, plus on rit, ID. *Maison de camp.* sc. 11. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 oct. 1761. Un certain dialogue entre l'illustre fou de la matière subtile [Descartes] et la cruelle folle qui assassina Monaldeschi [la reine Christine de Suède], ID. *Lett. d'Alembert*, 8 mai 1773. Ce vieux fou de baron voulait se mettre aussi de la partie, DESTOUCHES, *Fausse Agn.* III, 5. Mais pourquoi sur ma couchette Rêver à ce jeune fou? BÉRANG. *Chatte.* || Un fou de haute gamme, un fou achevé. || Faire le fou, faire des actes d'extravagance. Si jamais vous [Provençaux] faites les fous, je ne souhaite pas qu'on vous envoie des Bretons pour vous corriger, SÉV. 200. || Être comme un fou, avoir pour ainsi dire perdu l'esprit par quelque émotion morale. Léontine : Il avait donc l'air bien satisfait? — Ophémon : Il est comme un fou, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Amant anonyme*, IV, 5. || Fig. La folle du logis, l'imagination. || 17° Bouffon, en parlant des bouffons à gages qu'avaient autrefois les rois, les grands seigneurs. Son fou, nommé le glorieux, qui lui avait souvent entendu parler de la valeur d'Annibal, lui criait en fuyant avec lui : Monseigneur, nous voilà bien annibalés, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuv* t. III, p. 99, dans POUGENS. Le fou du roi était toujours de la nation, mais le docteur était arabe ou juif, VOLT. *Dict. phil. Roger Bacon.* Oui, noir ou blanc, soyons le fou du roi, BÉRANG. *Ad. à la gloire.* || Faire le fou, faire le bouffon en société. || Fête des fous, farce bouffonne et indécente qui se jouait dans diverses églises. || 18° Nom d'un genre d'oiseaux palmipèdes dans lequel on distingue le fou blanc, dit aussi gentilhomme, fou de Bassan et boubie (Bassan est le nom d'une petite île du golfe d'Édimbourg où cet oiseau est très-commun), LEGOARANT. Le fou est ainsi nommé parce qu'il se pose sans précaution sur les navires en mer et même sur la main lorsqu'on l'avance. || Buffon l'a employé adjectivement. C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée, *Ois.* t. XVI, p. 130, dans POUGENS. || 19° Terme de jeux. Fou se dit, à la guimbarde, du valet de carreau qui est le troisième atout. || 20° Fou, pièce du jeu des échecs, voy. FOU 2. || Proverbes. Cet homme est fou, ou le roi n'est pas noble. || Plus on est de fous, plus on rit. || Bien fou qui s'oublie, il y a de la folie à ne pas songer à ses intérêts. || A folle demande point de réponse. || Tête de fou ne blanchit pas, se dit d'une personne qui, quoique déjà avancée en âge, ne grisonne pas, parce qu'on regardait les fous comme exempts d'inquiétudes et ne grisonnant pas. || Qui fol envoie fol attend, on ne peut espérer rien de bon d'un fou que l'on a chargé de traiter une affaire. || Les fous sont plus utiles aux sages que les sages aux fous. || Les fous inventent les modes, et les sages les suivent. || Les fous font les fêtes, et les sages en ont le plaisir. || A la presse vont les fous, c'est-à-dire il ne faut pas s'empresser d'acheter les marchandises, tandis que tout le monde en veut avoir. || Dieu aide à trois sortes de personnes, aux fous, aux enfants et aux ivrognes. || J'y mettrais ma tête, qui est la gageure d'un fou. || Tous les fous ne portent pas des marottes, ou tous les fous ne sont pas aux petites-maisons, c'est-à-dire il y a bien des gens qui passent pour raisonnables et qui ne le sont guère. || A chaque fou sa marotte. || Il y a plus de sages que de fous.

— REM. 1. L'adjectif se dit, au masculin, *fou* devant une consonne, et *fol* devant une voyelle ou une *h* muette : un fol amour; un fol ennemi. Mais, quand le mot qui suit n'est pas le substantif de *fou*, on dit aujourd'hui *fou* et non *fol* : Fou est qui s'y fie. Autrefois on disait *fol*. ....Le temps est cher, fol est qui ne l'emploie, HAUTEROCHE, *Nobles de Prov.* I, 8. On pourrait encore, dans les vers, se servir de cet archaïsme. || 2. *Fou*, substantif, placé devant une voyelle, devenait autrefois *fol*. Je dois bien moins en prendre [des lois] et d'un fol et d'un fils, ROTR. *Venceslas*, I, 5. Un fol allait criant par tous les carrefours Qu'il vendait la sagesse, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. Aujourd'hui, excepté peut-être en poésie, cette forme n'est plus reçue. || 3. Bossuet a dit *les fols amateurs* : Ô le soin inutile! diront les fols amateurs du siècle, BOSS. 2e *panégyr. St Franç. de Paule*, 1. Il est certain que *les fous amateurs* ne serait pas aussi bien dit. || 4. *Fou*, adjectif masculin, ne se met guère qu'après son substantif, excepté dans : un fou rire. || 5. *Fol*, adjectif masculin, n'a plus d'emploi que devant son substantif. Mais autrefois il s'employait dans toutes les positions. Meilleur est l'enfant pauvre et sage que le roi vieux et fol, PASC. *Juif*, 31, édit. FAUGÈRE. || 6. La double forme vient de l'ancien français : au nominatif *li fols*, *li fos*, *li fox* [le fou], prononcé *li fou*, et au régime *le fol*.

— SYN. 1° FOU, INSENSÉ. Le fou est celui qui a perdu la raison; l'insensé est celui qui n'a pas de sens. Aussi peut-on être insensé sans être fou, l'absence du sens commun n'étant pas la même chose que la perte de la raison. || 2° FOU, ALIÉNÉ. Fou est l'expression générale et vulgaire; aliéné d'esprit, et, par abréviation, aliéné, est une expression médicale.

— HIST. XIe s. Laissun les fols, as sages nous tenons, *Ch. de Rol.* XV. Respont Rolanz : jà fereie que folz, *ib.* LXXXI. || XIIe s. Olivers oit [ouït] celle folle raison, *Ronc.* p. 59. Dont parleront et li fol et li sage, *ib.* p. 182. Mais fol desir font souvent cuer penser En si haut lieu qu'il n'i puet avenir, *Couci*, X. Si me feroit Amours pour fol tenir, *ib.* XIII. Merci clamant de mon fol errement, [je] Ferai la fin de mes chansons oïr, *ib.* XX. Conseil [il] aura creü moult fol et enfantif, *Sax.* XXIV. As fous et as feluns i out plasible lei; Contredire la deit chascun hum qui ad fei, *Th. le mart.* 63. Fous, fait il, tuz dis fustes et estes et serez, Quant vus l'espée traite de sur le roi venez, *ib.* 39. De fol et d'ivre se doit l'en bien garder, *Bat. d'Aleschans*, v, 4076. || XIIIe s. Nature vait son pareil convoitant, Tous jors vait fol la folie querant, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 33. Et nous fesimes mout que fol et que musart, *Berte*, XXII. Je seroie mout fole de celer la besoigne, *ib.* CVI. Moult a largece pris et los; Ele a les sages et les fos Outréement à son bandon, Car el savoit fere biau don, *la Rose*, 1146. Diex, cum menoient bonne vie! Fox est qui n'a de tel envie, *ib.* 1304. Com maintes femmes par le mont Qui coraiges remuans ont.... Tels femmes ont non faus-s'y-fie [fou s'y fie], *Bl. et Jeh.* 2211. Le commun peuple se prist aux folles femmes, dont il avint que le roy donna congé à tout plein de ses gens, JOINV. 217. Bon jornel fait qui de fol se delivre, *Prov. du vilain*, ms. de St-Germ. f° 74, dans LACURNE. Foux est qui croit sa fole pense [pensée], *Ren.* 27783. || XIVe s. Celui que Aristote appelle fort, l'en dit en françois que il est hardi, et de celui qui excede en oser, l'en dit que il est trop hardi ou foul hardi, ORESME, *Eth.* 81. Le foul large qui a prodigalité, il superhabunde en donner et en despendre, ID. *ib.* 48. Lors s'esforcza le cry moult grant : Alons touz d'un assentement Assaillir ce foul de Montfort, *le Livre de Jean de Bretagne*, 1098. Se aucune fole justice [mauvais jugement] estoit qui lessast l'un aller hors de prison et retenist l'autre... *Ord. des rois de Fr.* t. I, p. 194. || XVe s. Avec les folz il faut foller, COQUILLART, *Simple et rusée.* Par faulte de saige maistre, on assiet le fol à la chaize, *Perceforest*, t. V, f° 16. Il convient le fol foloier; Et puis compere il [il paye] sa folie, Quant on le fait comme fo loier [lier], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 242, dans LACURNE. || XVIe s. J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire qu'un fol enseigne bien ung sage, RAB. III, 37. Si j'eusse esté si fol de rompre ce train... MONT. I, 197. Le fol du duc de Florence, ID. I, 259. Si ce n'estoit la contenance d'un fol de parler seul, ID. I, 270. La folle despense des deniers communs, AMYOT, *Caton*, 7. Fol devise, et Dieu depart. De ce que fol pense, souvent en demeure. Il n'est au monde si grand dommage que seigneur à fol courage. Il n'est pas sage qui n'a peur d'un fol, H. EST. *Précell. du lang. fr.* p. 164. Folz sont sages quand ils se taisent, COTGRAVE. Fol de Souloigne [Sologne] [celui qui s'abuse à son profit], OUDIN, *Curios. fr.* A la barbe du fol aprend on à raire [raser], GÉNIN, *Récréations*, t. II, p. 233. Ne joue point au fol : endure ce qu'il diot ou faict, ID. *ib.* p. 245. Au ris le fol est congneu, ID. *ib.* p. 235. Qui de tout est mol, de tout est fol [céder sur tout est folie], ID. *ib.* p. 248. Un fol faict plus de questions qu'un saige ne donne de raisons, ID. *ib.* p. 254. Fol est qui se coupe de

son propre cousteau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 237. Fol promettant, nuée non pleuvant, ID. *ib.* Un fol a fait vœu de ne laisser en paix un feu, ID. *ib.* p. 244.

— ÉTYM. Bourguig. *fo;* prov. *fol, folh;* anc. cat. *foll;* anc. espagn. *fol;* ital. *folle;* bas-bret. *foll;* gallois, *fôl;* bas-latin, *follis* (dans un texte du IXe siècle, voy. du Cange : Ille more gallico sanctum senem increpitans follem) ; du latin *follis,* soufflet, ballon, le fou étant comparé à un ballon, à une vessie gonflée. D'ailleurs *fol* se trouve aussi au sens de soufflet : XIIIe siècle : Li fous à fevre [soufflet de forgeron] huit deniers; et li doi foel à fevre, 16 deniers, TAILLIAR, *Recueil,* p. 26.

2. FOU (fou), *s. m.* Pièces du jeu d'échecs, dont l'une se place à côté du roi et l'autre à côté de la reine, et qui peuvent parcourir tout l'échiquier en diagonale, c'est-à-dire en conservant toujours leur couleur. Le fou blanc, celui qui est sur les cases blanches; le fou noir, celui qui est sur les cases noires. Le fou du roi, celui qui est placé à côté du roi; le fou de la reine, celui qui est placé à côté de la reine. || Par un jeu de mots sur le fou extravagant et le fou des échecs. Elle [la fortune] avance un chacun sans raison et sans choix; Les fous sont aux échecs les plus proches des rois, RÉGNIER, *Sat.* XIV.

— ÉTYM. Anc. franç. *aufin* (on trouve aussi *dauphin :* XIVe s. Comment les dauphins doivent traire, J. DE VIGNAY, *Esches moralisés,* f° 2) ; espagn. *alfil, arfil;* portug. *alfil;* ital. *alfido;* de l'arabe *al,* le, et *fil,* éléphant; parce que, dans l'ancien jeu, le *fou* était représenté par un éléphant. On aura dit *fil;* quant au changement de *il* en *ou,* voy. FOUGÈRE, de *filix.* C'est l'opinion de du Cange et de Scheler. Mais elle n'est pas sûre, à cause qu'elle ne rend pas compte de la disparition de la syllabe *al;* il est possible que le nom du *fou* de cour ait été donné au *fou* des échecs alors que les noms des pièces changèrent, par exemple le *roc* en la *tour.*

† 3. FOU (fou), *s. m.* Vieux nom du hêtre.

— HIST. XIIIe s. Seignor, se mon conseil creez, En huimès le leron [nous le laisserons] pendant A cest fou qui est bel et grant, *Ren.* 7084.

— ÉTYM. Bourg. et norm. *fau;* Berry, *fau, fou;* du lat. *fagus,* hêtre; grec, φηγός; allem. *Buche.*

FOUACE (fou-a-s'), *s. f.* Sorte de pain fait de fleur de farine, en forme de galette, cuit sous la cendre ordinairement. || Fig. Rendre pain pour fouace, se venger d'une légère offense par une plus grande. Rendant fèves pour pois et pain blanc pour fouace, LA FONT. *Faiseur.*

— HIST. XIVe s. Panes albos, gallice *fouaces* nuncupatos, DU CANGE, *fouhacea.* || XVe s. Le suppliant print une pouche, où il avoit sept pains appellez fouasses, ID. *ib.* || XVIe s. Notez que c'est viande celeste, manger à desjeuner raisins avec fouaces fraiches, RABEL. I, 25.

— ÉTYM. Bourg. *foisse, fouaisse;* génev. *figâce;* prov. *fogassa, foguassa;* espagn. *hogaza;* portug. *fogaça;* ital. *focaccia;* du bas-lat. *focacius,* cuit au foyer, de *focus,* foyer (voy. FEU).

† FOUACIER (fou-a-sié), *s. m.* Celui qui fait ou vend des fouaces.

FOUAGE (fou-a-j'), *s. m.* Redevance féodale exigée pour chaque feu sur les biens roturiers.

— HIST. XIVe s. Car s'il eüssent esté sage, Il fussent quittes du fouage Dont li rois chascun an les plume, DU CANGE, *foagium.* || XVe s. Pour ce souloit il estre apelé fouage, car ceus le paient principalement qui tienent feu et lieu, ID. *ib.*

— ÉTYM. Prov. *fogatge, foguatge;* espagn. *fogage;* du bas-latin *focaticum,* de *focus,* foyer (voy. FEU).

FOUAILLE (fou-â-ll, *ll* mouillées, et non fouâ-ye), *s. f.* Terme de chasse. Part qu'on fait, aux chiens, d'un sanglier, après qu'on l'a pris; c'est ce qu'on appelle curée, en parlant du cerf.

— HIST. XIVe s. Et depuis eust fait le fouel dudit sangler, et fait corner et huer, et lessié aller les diz chiens pour venir au fouel pour avoir leurs droiz, DU CANGE, *foagium.* || XVe s. Et devez savoir que le fouail doit-on appeler de sanglier, ainsi que on doit appeler curée, de cerf, GASTON DE FOIX, *Miroir de la chasse,* p. 39.

— ÉTYM. Bas-lat. *focale,* foyer, de *focus,* foyer (voy. FEU), parce que la *fouaille* ou le *fouail* se faisait sur le feu.

FOUAILLÉ, ÉE (fou-â-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé.* Ce sont les grimaces d'un singe méchant qui, fouaillé rigoureusement, affecte encore de rire, BACHAUMONT, *Mém. secrets,* t. XXXV, p. 190.

FOUAILLER (fou-â-llé, *ll* mouillées, et non fouâ-yé), *v. a.* || 1° Frapper souvent avec le fouet. Ce cocher ne fait que fouailler ses chevaux. || 2° Familièrement. Corriger des enfants indociles. Fouaillez-moi ce petit drôle. || 3° Terme militaire. Détruire par l'artillerie.

— ÉTYM. Même radical que dans *fouet,* avec la finale fréquentative *ailler,* comme dans *criailler* (voy. FOURT).

† FOUARRE (foua-r'), *s. m.* Le même que foarre. L'université avait autrefois ses écoles des deux côtés de cette rue; elle prit le nom de rue du Fouarre (vieux mot qui signifiait de la paille), de la grande consommation qu'en faisaient les écoliers; ils n'étaient assis dans les classes que sur la paille, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, OEuvres,* t. III, p. 127, dans POUGENS.

— ÉTYM. Voy. FOARRE.

† FOUCADE (fou-ka-d'), *s. f.* Voy. FOUGADE.

† FOUCAULT (fou-kô), *s. m.* Un des noms vulgaires de la petite bécassine.

— ÉTYM. L'orthographe ne devrait-elle pas être *foulqueau?* car ce paraît être un diminutif de *foulque,* du latin *fulica.*

1. FOUDRE (fou-dr'), *s. m.* et *f.* || 1° Sorte de trait enflammé qui vient le plus souvent des nuées, que l'on croyait venir du ciel, et qu'accompagne une violente détonation. Être frappé de la foudre. L'éclat de la foudre. La foudre peut brûler les habits et les cheveux d'une personne sans lui faire aucun mal, ROHAULT, *Physique,* dans RICHELET. J'entends gronder la foudre, et sens trembler la terre, RAC. *Iph.* V, 4. La vérité qu'ils ont craint de voir fait leur supplice.... elle est comme la foudre : sans rien détruire au dehors, elle pénètre jusqu'au fond des entrailles, FÉN. *Tél.* XVIII. Sur un autel sanglant l'affreux bûcher s'allume; La foudre dévorante aussitôt le consume, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* La foudre étincelante éclate dans les nues, VOLT. *Henr.* I. C'est la foudre à la main qu'ils [les dieux] m'ont donné ma grâce, ID. *Sémir.* III, 1. || Que la foudre m'écrase, sorte d'imprécation par laquelle on affirme ou nie. Que la foudre m'écrase tout à l'heure, si.... MOL. *G. Dand.* III, 13. || Foudre, au propre, est, dans le langage ordinaire, du féminin, mais le langage élevé et la poésie peuvent le faire masculin. Tout chargé de lauriers, craignez encor le foudre, CORN. *Cid,* II, 1. César à cet aspect comme frappé du foudre.... ID. *Pomp.* III, 1. Le foudre, ce vengeur des querelles des cieux.... ROTR. *Bélis.* IV, 8. Anastase mourut frappé du foudre, BOSS. *Hist.* I, 11. Un foudre qu'il [Jupiter] n'envoie qu'après en avoir délibéré avec quelques dieux, et qui intimide les méchants, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Romains*). || On le craint, il est craint comme la foudre, se dit d'un homme très-redouté. || Comme la foudre, avec la rapidité de la foudre, avec une violence, une rapidité irrésistible. S'élancer avec la rapidité de la foudre. Ce cheval va comme la foudre. || On dit dans le même sens : aussi prompt, aussi rapide que la foudre. || Au masculin, en ce sens, dans la poésie et le style élevé. Tu passes comme un foudre en la terre flamande, MALH. II, 6. Il [M. le prince] tomba comme un foudre au milieu de tous ces quartiers, RETZ, IV, 107. Le bruit court que le roi va tout réduire en poudre, Et dans Valencienne est entré comme un foudre, BOIL. *Ép.* VI. || 2° Aujourd'hui, ensemble des phénomènes que produit l'électricité atmosphérique lorsqu'elle se combine par étincelle avec celle de la terre ou d'un autre nuage; écoulement subit à travers l'air, sous la forme d'un grand sillon lumineux, de l'électricité dont un nuage est chargé. || Foudre descendante, celle qui, partant du nuage, va frapper la terre. Foudre ascendante, celle qui s'élève du sein de la terre. || La foudre est tombée, expression qui a été formée dans un temps où l'on supposait que la foudre frappait toujours de haut en bas, tandis qu'elle agit en tout sens, absolument comme l'étincelle électrique, dont elle ne diffère que par sa masse, LEGOARANT. || 3° Coup de foudre, atteinte infligée par la foudre. Ce philosophe comme frappé d'un coup de foudre, FÉN. *Tél.* XVIII. || Fig. Événement désastreux qui atterre, qui déconcerte, qui cause une peine extrême. Ce propos fut à la pauvre Constance Un coup de foudre.... LA FONT. *Court.* La nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre, BOSS. *Louis de Bourbon.* Quel coup de foudre, ô ciel! et quel funeste avis! RAC. *Phèd.* IV, 6. Cette séparation fut un coup de foudre pour moi, FÉN. *Tél.* II. || Fig. Condamnation infligée par une autorité supérieure. C'est une extrême folie de dire que les commandements de Dieu nous sont impossibles.... aussi tous ceux qui l'ont assuré ont senti justement ce coup de foudre, BOSS. 1er *sermon, dim. de la Passion,* 1. || 4° Pierre de foudre ou carreau, pierre qui passait dans l'opinion vulgaire pour être tombée du ciel avec la foudre; c'est un aérolithe. Et quand il [le lingot d'argent doré] est bien net, on le brunit avec une pierre de foudre montée au milieu d'un morceau de bois.... *Dict. des arts et mét. Tireur d'or.* || 5° Sorte de dard enflammé qui, suivant les idées religieuses des Grecs et des Latins, était l'arme de Jupiter; suivant Virgile, il était formé de trois rayons de grêle, trois de pluie, trois de feu et trois de vent. Trois fois le roi des dieux lui lança un triple foudre de grêle, d'eau et de feu, BERN. DE ST-P. *l'Arcadie,* II. || Terme de peinture et de sculpture. Représentation de la foudre qu'on donne pour attribut à Jupiter, et qui consiste en une sorte de grand fuseau, du milieu duquel sortent plusieurs dards en zigzag. Un aigle tenant un foudre dans ses serres. Un foudre ailé. Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule, CORN. *Poly.* II, 6. Les voleurs te pillent [Jupiter] tous les jours impunément.... à Olympie, pendant la solennité des jeux, ils ont coupé l'or de ta chevelure.... qu'il faisait beau voir alors Jupiter, avec un foudre de quinze pieds à la main, qui se laissait tondre par des brigands! D'ABLANC. *Lucien, Timon.* || En ces deux sens, foudre est toujours masculin. || 6° Terme de blason. Meuble de l'écu fait en manière de faisceau de flammes montantes et descendantes, avec quatre dards en sautoir. || 7° La colère, la vengeance divine. Les prières ferventes apaisent Dieu et lui font tomber la foudre des mains, *Dict. de l'Acad.* Il devrait lancer des foudres pour venger sa gloire, MASS. *Carême, Comm. indignes.* || *Au masculin.* Quels foudres lancez-vous quand vous vous irritez, Si même vos faveurs ont tant de cruautés? CORN. *Hor.* III, 1. Si Dieu punit l'erreur, Vois quel foudre il prépare aux artisans des crimes, VOLT. *Fanat.* V, 4. Moitié chère et sacrée, et de qui les vertus Ont arrêté sur moi les foudres suspendus, ID. *Olymp.* IV, 5. || Il se dit, en un sens analogue, du courroux des souverains. Le prince est en colère, la foudre est près de tomber. || 8° Poétiquement et au masculin. Catastrophe, destruction. Que le courroux du ciel allumé par mes vœux Fasse pleuvoir sur elle [Rome] un déluge de feux! Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre! CORN. *Hor.* IV, 5. Ah! mon prince, ah! madame, il vaut mieux vous résoudre Par un heureux hymen à dissiper ce foudre, ID. *Héracl.* I 4. || Il se dit aussi en ce sens au féminin. Quand tout cédait à Louis et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes, tous les peuples jetaient les yeux sur la reine, et croyaient voir partir de son oratoire la foudre qui accablait tant de villes, BOSS. *Mar.-Thér.* || 9° *Au fém. et au masc.* Les foudres de l'Église, les foudres de Rome, les foudres du Vatican, les foudres de l'excommunication, les foudres des censures ecclésiastiques, les sentences d'excommunication. Il a été frappé des foudres de l'Église, PATRU, *Plaidoyer* 28, dans RICHELET. Allez vaincre l'Espagne et songez qu'un grand homme Ne doit point redouter les vains foudres de Rome, VOLT. *Henr.* III. || 10° *Au fém. et au masc.* Les foudres de l'éloquence, les grands mouvements par lesquels l'orateur confond ses adversaires. [La journée] Où le prophète Desmarets, Armé de cette même foudre Qui mit le Port-royal en poudre, Va me percer de mille traits, BOIL. *Épig* VIII. || Un foudre d'éloquence, un grand orateur, un orateur qui subjugue son auditoire. || 11° *Au masc. et au fém.* L'artillerie, les canons, les mines. Ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé, FLÉCH. *Turenne.* Vauban, sur un rempart, un compas à la main, Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain, VOLT. *Henr.* VII. Protége les vaincus, commande à nos vainqueurs, Éteins entre leurs mains leurs foudres destructeurs, ID. *Alz.* I, 4. Avec plus d'art encore et plus de barbarie, Dans des antres profonds on a su renfermer Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer, ID. *Henr.* VI. || Les foudres de la guerre, les canons, l'artillerie. || *Au masculin.* La guerre, son appareil. Il convient aux rois de choisir des hommes puissants pour porter leur foudre dans la conduite de la guerre, FLÉCH. *le Tellier.* L'air était calme et du dieu de la guerre Elle [la paix] étouffait les foudres assoupis, BÉRANG. *Ste Alliance.* Puis, quand ce trône [celui de Charles X] ose brandir son foudre, De vieux fusils l'abattent en trois jours, ID. *Adieu chansons.* || Foudre de guerre, grand foudre de guerre, un conquérant, un grand général, un guerrier qui fait trembler ses ennemis, un homme vaillant. Là se perdent

ces noms de maîtres de la terre, D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre, MALH, I, 3. Un homme qui se dit un grand foudre de guerre, CORN. *le Ment.* III, 5. Je suis donc un foudre de guerre? LA FONT. *Fabl.* II, 14. Mais notre marquis, mon Dieu, quel homme! nous croirez-vous une autre fois? quand vous voudriez tirer des conséquences de toutes ses frayeurs enfantines, nous vous disions que ce serait un foudre de guerre, et c'en est un, et c'est vous qui l'avez fait, SÉV. 548. La fortune à nos yeux fit monter sur son char Sylla, deux Marius, et Pompée et César; Elle a précipité ces foudres de la guerre, VOLT. *Triumv.* II, 2. || Absolument. Et souffre que je baise en ce foudre vivant La gloire de l'empire et l'honneur du Levant, ROTR. *Bélis.* III, 2. Ce foudre [Alexandre] était encore enfermé dans la nue, RAC. *Alex.* I, 2. || 12° *Au mascul.* Coquille du genre volute.

— SYN. FOUDRE, TONNERRE. La foudre est le feu électrique que lance la décharge. Le tonnerre est le bruit qui accompagne cette décharge. On entend un coup de tonnerre; on est frappé d'un coup de foudre. Mais par extension tonnerre peut se prendre pour foudre : le tonnerre est tombé sur la maison.

— HIST. XI° s. Chéent i fuldres et menut et souvent, *Ch. de Rol.* CIX. || XII° s. Ses darz ad trait, e departid ad les bons des mals; fuildre mustrad, *Rois*, p. 207. || XIII° s. Descendi uns orages de devers Ocident, En l'ost aus Sarasins chei hidousement; Moult en furent li nos [les nôtres] en grant effréement, Et li Sarrasin plus où li fodres descent, *Ch. d'Ant.* VII, 551. [Le feu grégeois] faisoit tel bruit qu'il sembloit que ce fust fouldre qui cheust du ciel, JOINV. p. 39, dans DU CANGE. || XV° s. Si je n'eusse esté si hastif De mettre le feu en la pouldre, J'eusse destruit et mis en foudre Tant quanque avoit de damoiselles, VILLON, *Arch. de Bagnolet.* || XVI° s. Il tonnoit, il esclairoit en harenguant, et il portoit sur sa langue une fouldre terrible, AMYOT, *Péric.* 13. Ptolomæus, celuy qui fut surnommé la foudre, ID. *Pyrrh.* 49. Nous le vismes dedans nos fauxbourgs, avec son armée, comme un foudre de guerre, qui devança nos pensées et les vostres, *Sat. Mén.* p. 151. Le seul homme ne meurt point s'il ne tombe sur la partie frappée du foudre, ou s'il n'est tourné par force du costé d'où la foudre vient, PARÉ, IX, *Préf.* Le tonnerre ordinairement n'a qu'un coup, qu'une foudre et ne frappe qu'un homme à la fois, ID. *ib.* [Ils] guerpirent le fort, fuyans comme foudre, *Hist. du chev. Bayard*, p. 126, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *foldre, folzer*; ital. *fólgore*; du lat. *fulgur*, la foudre, du même radical que *fulgere*, briller, grec φλέγω, sanscr. *bhraj*, briller, brûler.

2. **FOUDRE** (fou-dr'), *s. m.* Grand tonneau contenant plusieurs muids de liquide. Un foudre de vin.

— ÉTYM. Allem. *Fuder*, tonneau.

FOUDROIEMENT (fou-droî-man), *s. m.* Action de foudroyer. Le foudroiement des géants.

— HIST. XVI° s. Foudroyement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Foudroyer.

FOUDROYANT, ANTE (fou-dro-ian, ian-t'; d'autres disent fou-droi-ian, ian-t'), *adj.* || 1° Qui foudroie. Minerve : Qu'y a-t-il? dis-le hardiment, il n'y a ici que tes amis.—Ah! mon foudroyant tonnerre, vain épouvantail de chènevière, D'ABLANC. *Lucien, Jupiter le tragiqu..* Dans ces antres fameux où Vulcain nuit et jour Forge de Jupiter les foudroyantes armes, J. B. ROUSS. *les Forges de Lemnos.* || 2° Fig. Qui frappe avec la rapidité de la foudre. Épée foudroyante. || Apoplexie foudroyante, apoplexie qui cause une prompte mort. || 3° Qui exprime une vive indignation, une terrible colère. Il lui écrivit une lettre foudroyante. Ces foudroyants regards, ces accablants reproches, TH. CORN. *Ariane*, IV, 5. || 4° Qui terrifie, qui interdit et confond. Nouvelle foudroyante. Il lui fit une réponse foudroyante. Devant cet arrêt foudroyant l'abbé Raynal s'est mis à couvert et hors de France, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 3 mars 1782. || 5° *S. f.* Foudroyante, espèce de fusée.

— HIST. XVI° s. Après avoir encores essaié quelques navires foudroians, que ceux du port laisserent passer, enfin le 23° de juillet ils entrerent en un traité.... D'AUB. *Hist.* II, 462.

FOUDROYÉ, ÉE (fou-dro-ié, iée; d'autres disent fou-droi-ié, iée), *part. passé.* Frappé de la foudre. Le clocher foudroyé durant l'orage. || Par extension, frappé par l'artillerie. Besançon fume encor sur son roc foudroyé, BOIL. *Art p.* IV. Les Russes n'eurent pas le temps de se reconnaître au milieu de ce nuage de neige qui leur donnait au visage, foudroyés par les canons qu'ils ne voyaient pas, et n'imaginant point quel petit nombre ils avaient à combattre, VOLT. *Hist. Russ.* I, 11. || Fig. Détruit comme par la foudre. Après avoir vu mon fils assassiné, Mes plaisirs foudroyés, mon espoir ruiné, CORN. *Illus. com.* V, 5. || Fig. Frappé par des sentences, par des reproches. Une usure affreuse sans cesse foudroyée et toujours renaissante, MONTESQ. *Esp.* XXII, 21.

FOUDROYER (fou-dro-ié; d'autres disent fou-droi-ié), je foudroyais, nous foudroyions, vous foudroyiez; que je foudroie, que nous foudroyions, que vous foudroyiez; pour le reste, l'*y* se change en *i* devant l'*e* muet), *v. a.* || 1° Frapper de la foudre. Après que, dans l'ardeur d'une juste vengeance, Son bras [de Jupiter] eut des Titans foudroyé l'insolence, BRÉBEUF, *Pharsale*, I. Il [Orphée] fut foudroyé par Jupiter, comme la plupart des héros des temps fabuleux, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*). Quant à Jupin, je viens d'apprendre Qu'il a foudroyé deux pigeons, BÉRANG. *Bluets.* || Que le ciel me foudroie, sorte d'affirmation, de serment dans le style élevé. Je vous aime, Émilie, et le ciel me foudroie Si cette passion ne fait toute ma joie, CORN. *Cinna*, III, 4. Mais que plutôt le ciel à tes yeux me foudroie Qu'à des pensers si bas je puisse consentir, ID. *Poly.* III, 5. || 2° Battre, renverser à coups de canon. Foudroyer une ville, un bastion. || Frapper avec une arme à feu quelconque. Au bord de quelque bois sur un arbre je grimpe, Et, nouveau Jupiter, du haut de cet olympe, Je foudroie à discrétion Un lapin qui n'y pensait guère, LA FONT. *Fabl.* X, 15. Inutilement on les foudroyait du haut du parapet, sans qu'ils pussent se défendre, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 21. || 3° Frapper, renverser comme avec la foudre. Quand mon bras de Milan foudroyait les murailles, CORN. *Perthar.* I, 4. Du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : vous êtes devenu semblable à nous, BOSS. *Duch. d'Orl.* On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiége, et tout est ouvert à sa puissance, ID. *Mar.-Thér.* D'une main il foudroyait les Amalécites, FLÉCH. *Tur.* Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer, BOIL. *Lutr.* IV. C'est lui [Mardochée] qui, devant moi refusant de ployer, Les [les Juifs] a livrés au bras qui les va foudroyer, RAC. *Esth.* II, 1. Mahomet vous protége; et son juste courroux, Prêt à tout foudroyer, peut s'arrêter par vous, VOLT. *Fanat.* IV, 6. || 4° Fig. Interdire, étonner comme avec la foudre. Ah! sire, répondit Mme de Maintenon, elle serait foudroyée d'un seul de vos regards, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 217, dans POUGENS. || 5° Terrasser, confondre. C'est l'anathème dont il fut foudroyé, PATRU, *Plaidoyer* 8, dans RICHELET. La Rappinière fut foudroyé de ce discours, à quoi il ne s'attendait pas, SCARR. *Rom. com.* II, 15. C'était là que Dieu l'attendait pour foudroyer son orgueil, BOSS. *Hist.* II, 4. || Combattre avec véhémence, frapper de réprobation. C'est là [dans ses Essais] qu'il [Montaigne] foudroie l'impiété horrible de ceux qui osent dire que Dieu n'est point, PASC. *Entretien avec Saci.* L'Église ne foudroie pas toujours les erreurs naissantes, BOSS. *Variat.* 15. Il y a mille choses que le prédicateur foudroie tous les jours en chaire, MASS. *Mystères, Visit.* Je pouvais suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire et de foudroyer l'ouvrage, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || 6° *V. n.* Se dit de la foudre qui éclate. Ô toi [Jupiter] qui grêles, qui tonnes et qui foudroies sur les impies, D'ABLANC. *Lucien, Timon.* || Absolument. Tu jettes leur orgueil et leur nom [des méchants] dans la poudre, Et ton doigt les éteint comme il éteint la foudre Quand elle a foudroyé, LAMART. *Harm.* IV, 12. || Fig. Éclater en reproches. D'abord de part et d'autre on vous attend sans bruit; Un jour se passe, deux, trois, quatre, cinq, six, huit; Enfin, n'espérant plus, on éclate, on foudroie, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. || Fig. Avoir l'éclat et la force de la foudre, en parlant d'un orateur, d'un poëte. C'est le foudre qui a tiré le monde de sa léthargie; ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche [discours des protestants], BOSS. *Var.* I, § 6. Au milieu de leur plus grande violence [Pindare et Sophocle], durant qu'ils tonnent et qu'ils foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre, et ils tombent malheureusement, BOIL. *Longin, Sublime*, XXVII. || 7° Terme de métier. On dit que la cuve foudroie lorsque la violence des matières mises en fermentation cause des accidents, comme dans la préparation de l'indigo.

— HIST. XII° s. La splendur de la tue fuildrante hanste, *Liber psalm.* p. 240. || XIII° s. Foudroie esclarcissement [*coruscationem*], et les departiras; met hors tes sajetes, et si les troubleras, *Psautier*, f° 173. Li diex cuideroient, espoir, Que j'assaillisse paradis, Cum firent les geans jadis : S'en pourroie estre foldriez, *la Rose*, 5449. .... Qui se vint guerroier Mes anemis et fouldroier, Pour leur tres grant orgueil abatre, J. DE MEUNG, *Tr.* 779. || XV° s. Et en cheminant et allant, ils [les serfs révoltés] abattoient et foudroyoient, ainsi que une tempeste, maisons de avocats et de procureurs de la cour du roi et de l'archevesque, FROISS. II, II, 108. Tempest du ciel, toute male aventure Descende là, tant que tout se foudroie, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 208, dans LACURNE. || XVI° s. Dieu nous tient là enserrez, comme s'il devoit foudroyer sur nos testes, CALV. *Instit.* 416. Le dixseptiesme jour, après avoir foudroié deux heures, pendant que les armées se mettoient en bataille, tout donne à l'assaut d'un temps, D'AUB. *Hist.* II, 203. Ilz marcherent droit à luy d'une grande fureur, comme si d'arrivée ilz eussent deu foudroyer tout, AMYOT, *Marcell.* 7.

— ÉTYM. *Foudre* 1.

† **FOUDROYEUR** (fou-dro-ieur), *s. m.* Celui qui foudroie.

— HIST. XVI° s. Beaux yeux foudroyeurs qui dardent Mille vifs esclairs qui m'ardent, G. DURAND, à la suite de BONNEFONS, p. 93, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Foudroyer.*

FOUÉE (fou-ée), *s. f.* || 1° Chasse aux petits oiseaux qui se fait la nuit à la clarté du feu le long des haies. || 2° Feu qu'on allume dans un four pour le chauffer. || 3° Fagot. Pour le fagot ou fouée [prise dans les forêts], vingt sols [d'amende], *Ordonn. des eaux et forêts*, titre XXXII, 3.

— HIST. XIV° s. Deux bastons de courte fouée [fagot], ainsi comme seroient deux bastons de costerés [cotterets], DU CANGE, *foagium.* || XVI° s. Icelluy prendeur aura chacun an pour sa fouée [provision de bois à brûler] ung journal de bos, prins au bos des fossez, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bas-lat. *focata*, ce qui tient au foyer, de *focus*, foyer (voy. FEU). En Normandie, *une bonne fouée*, une bonne flambée.

1. **FOUET** (fouè, comme on le voit par ces vers : Un laquais manque-t-il à rendre un verre net, Condamnez-le à l'amende, et, s'il le casse, au fouet, RAC. *Plaid.* II, 13; quelques-uns prononcent *foi*; mais cette prononciation est mauvaise et doit être évitée, d'autant plus qu'elle confond *fouet* avec *foi*; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les fouè-z ensanglantés; fouets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Longue cordelette de cuir ou de chanvre fixée au bout d'un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les chevaux. Le fouet d'un postillon. Allonger un coup de fouet. Faire claquer son fouet. Les Scythes, faisant réflexion que c'était faire trop d'honneur à leurs esclaves que de les traiter comme des soldats [se battre contre eux], marchèrent contre eux le fouet à la main pour les faire ressouvenir de leur condition, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 75, dans POUGENS. || Fig. Faire claquer son fouet, exagérer son importance. Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre, RAC. *Plaid.* I, 1. || Fig. et familièrement. Donner un coup de fouet, menacer, presser, obliger quelqu'un de faire promptement ce qu'on exige de lui. || Coup de fouet, impulsion, excitation. Cette affaire ne marche pas; elle a besoin d'un coup de fouet. || Le coup de fouet, ce qui fait valoir une chose. Lisez, ce n'est pas mal, le coup de fouet s'y trouve. || Coup de fouet, insulte. Il [le cardinal de Bouillon] venait d'éprouver un coup de fouet plus personnel, mais qui lui fut peut-être moins sensible, ST-SIM. 78, 3. || Terme de pathologie et de vétérinaire. Coup de fouet, voy. COUP n° 1. || 2° Instrument de supplice autrefois usité. Les fouets grossis de nœuds et tout hérissés de pointes, dont leurs bras sont armés, BOURDAL. *Exhort. sur la flag. de J.-C.* t. II, p. 90. La loi veut qu'expirant par degré Vous tombiez sous les fouets sanglant et déchiré, LEGOUVÉ, *Épich. et Néron*, V, 6. || 3° Fouet d'armes, arme offensive usitée dans le moyen âge. || 4° Coups de verge dont on châtie les enfants. Ou je vais lui donner le fouet tout devant vous, MOL. *Mélic.* II, 1. Il faut premièrement que vous ayez le fouet pour avoir menti, ID. *Mal. im.* II, 11. || Châtiment usité autrefois dans les colléges de l'université. Il retourna en classe, on lui donna le fouet quelquefois, et il n'en fut pas plus savant, VOLT. *Dict. phil. Ignace de Loyola.* || Fig. Ou il vous prend Macrobe et lui donne le fouet, RÉGNIER, *Sat.* 3. || 5° Coups de verge dont la justice faisait châtier en France et fait encore châtier en certains pays quelques délinquants ou criminels. Il n'y avait pas seulement assez d'indices pour faire donner le fouet à un

crocheteur, RETZ, III, 49. || Il a eu le fouet sous la custode, se disait d'un criminel à qui la justice avait fait donner le fouet dans la prison. || Fig. Donner le fouet sous la custode, réprimander en secret. || Fig. Il se dit de toute punition morale infligée à un vice, à un travers. Le fouet de la satire. Le fouet du ridicule. || 6° Lanière de cuir qui, attachée au bout d'un manche, sert à frapper un sabot, ce qui le fait tourner. || 7° Ficelle tordue très-serré et par là même très-solide, que les cochers et les charretiers mettent d'ordinaire au bout de leur fouet. Cela est fort comme du fouet. || Nom de ficelles employées dans la reliure (voy. FOUETTER, n° 8). || Terme de marine. Bout de cordage qu'on détord pour le tresser. Fouet de mât, mâture haute et grêle. || 8° Le fouet de l'aile, le bout de l'aile des oiseaux. Le fouet de l'aile est d'un bleu foncé et rembruni dans le mâle, et d'un brun verdâtre dans la femelle, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 122, dans POUGENS. || Chez certains mammifères, les poils longs ou en touffe qui garnissent le bout de la queue. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir, BUFF. *Hermine.* || 9° Coulant qui sort du collet de certaines plantes, et qui sert à les multiplier. || Fouet de Neptune, nom donné par les marins à plusieurs espèces de fucus et de laminaires. || 10° Terme d'artillerie. Tir de plein fouet, tir horizontal. || Proverbe. La corde et le fouet en sont dehors, c'est-à-dire cela ne mérite ni la corde ni le fouet ; on le dit pour excuser une faute légère.

— HIST. XIVe s. Un fouet d'yvoire, à trois pommeaux d'or, esmaillés des armes de la royne Jeanne de Bourbon, à quatre chaiennes d'or, DE LABORDE, *Émaux*, p. 321. || XVe s. Pour six grans fouez de nerfs de beuf, garniz de grosses sonnettes, delivrés aux varlès et gens de la chambre d'icelle dame [la royne] pour chasser les chiens, ID. *ib.* Une espée d'armes, garnie de fouet blanc, et au pommeau a une Nostre Dame d'un costé et ung souleil de l'autre nommée l'espée de victoire, ID. *ib.* p. 482. Et, qui pis est, lui ont tiré les membres, lié et serré à force le front de cordes de fouet nouées, *Ordonn.* 11 oct. 1486. || XVIe s. Crassus lui fait donner le fouet, MONT. I, 60. La peine du fouet infame, LOYSEL, 835. L'artillerie que nous avions specifiée avoit le fouet pendu au collier pour aller trouver le duc de Nevers.... D'AUB. *Hist.* III, 158. Lorsque tel excès se fait [rupture du tendon d'Achille], on oit un bruit en ceste partie, comme d'un coup de fouet, PARÉ, VIII, 37.

— ÉTYM. Bourguign. *foi* ; Hainaut, *fouet*, faisceau de branches ; milanais, *foett* ; catal. *fuet*, fouet. Huet l'a tiré de *fou* (voy. FOU 3), hêtre, comme qui dirait petite branche de hêtre, et Diez l'approuve. Pourtant il est probable que c'est le masculin de *fouée* qui signifie aussi faisceau de branches et fagot (voy. FOUÉE). Cette étymologie trouve un appui dans *fouet* 2.

† 2. **FOUET** (fouè), *s. m.* Ouvrier verrier qui arrange les objets dans les fourneaux.

— ÉTYM. Mot tiré, comme *fouée*, du lat. *focus*, foyer.

† **FOUETTABLE** (fouè-ta-bl'), *adj.* Qui mérite d'être fouetté.

— HIST. XVIe s. Fouettable, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fouetter.*

† **FOUETTADE** (fouè-ta-d'), *s. f.* Volée de coups de fouet.

— HIST. XVIe s. Fouettade, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fouetter.*

† **FOUETTAGE** (fouè-ta-j'), *s. m.* Terme de vétérinaire. Procédé de castration au moyen d'une cordelette ou fouet noué autour des bourses au-dessus des testicules.

— ÉTYM. *Fouetter.*

FOUETTÉ, ÉE (fouè-té, tée), *part. passé* de fouetter. || 1° Qui a reçu des coups de fouet. Les chevaux fouettés par le cocher. Considérez ce grand homme [saint Paul] fouetté à Philippes par la main du bourreau, pour y avoir prêché Jésus-Christ, BOSS. *Panég. saint Paul*, 2. || 2° Qui reçoit des coups comparés à ceux d'un fouet. La mer fouettée par les vents. Crème fouettée. || Fig. Crème fouettée, ouvrage brillant, mais peu solide. || On dit dans le même sens : Ce n'est que crème fouettée, que de la crème fouettée. || Ce pays, ce canton a été fouetté du mauvais vent, le vent y a gâté les fruits. || 3° En parlant des fleurs et des fruits, tacheté de petites raies. Pêche fouettée. La raquette chargée de fleurs jaunes fouettées de rouge, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.*

† **FOUETTE-CUL** (fouè-te-ku), *s. m.* Celui qui donnait le fouet dans les colléges. || *Au plur.* Des fouette-culs.

— HIST. XVIe s. Grossier foite-cul de grammaire latine, DES ACCORDS, *Bigarr.* p. 136, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fouetter*, et *cul.*

† **FOUETTEMENT** (fouè-te-man), *s. m.* Action de fouetter. || Se dit aussi de la pluie, de la neige, etc. qui fouette. Le fouettement de la pluie contre les vitres.

— HIST. XVIe s. [En carême] cafards alors sortent en place, cagots tiennent leurs grands jours, forces sessions, stations, perdonnances, synteresses, confessions, fouettemens, anathematizations, RAB. t. V, p. 146, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fouetter.*

† **FOUETTE-MERLE** (fouè-te-mèr-l'), *s. m.* Voy. FOUETTEUX.

† **FOUETTE-QUEUE** (fouè-te-keue), *s. m.* Genre de reptiles sauriens. || *Au plur.* Des fouette-queues.

FOUETTER (fouè-té ; quelques-uns disent foi-té ; mais cette prononciation n'est pas bonne), *v. a.* || 1° Frapper du fouet. Fouetter les chevaux, les chiens. Fouetter un sabot. || Et puis fouette cocher ! se dit, en plaisantant, pour exprimer le départ rapide d'une voiture. Nous montâmes en voiture, et puis fouette cocher ! || Fig. Il se dit pour signifier qu'on se lance dans quelque entreprise. Fouette, cocher ! dit la sagesse, Et me voilà sur le chemin, BÉRANG. *Adieux à des amis.* || 2° Donner le fouet soit avec un fouet, soit avec des verges. On fouettait autrefois certains condamnés. Tu n'étais pas plus emporté quand tu faisais fouetter la mer ; en vérité, tu méritais bien d'être fouetté toi-même pour cette extravagance, FÉN. *Dial. des morts anc. Xercès, Léonidas.* La patience et la fermeté des jeunes Lacédémoniens éclataient surtout dans une fête qu'on célébrait en l'honneur de Diane surnommée Orthia, où les enfants, sous les yeux de leurs parents, et en présence de toute la ville, se laissaient fouetter jusqu'au sang sur l'autel de cette inhumaine déesse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 526, dans POUGENS. Vous seriez cause qu'on me fouetterait jusqu'au sang, DESTOUCHES, *Fausse Agn.* III, 4. Je regarde le désaveu fait par cette malheureuse, avant d'être fouettée et marquée, comme une espèce de testament de mort, VOLT. *Lett. Marin*, 27 mars 1773. || Familièrement. Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, un page, c'est une bagatelle, une faute légère. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page, VOLT. *Lett. à la duch. d'Enville*, 26 nov. 1774. Raton n'a rien à craindre pour ses pattes, et il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans la petite espièglerie qu'il vient de faire, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 fév. 1773. || Fig. Avoir bien d'autres chiens à fouetter, avoir bien d'autres affaires en tête. || Fig. Donner des verges pour se faire fouetter, pour se fouetter, fournir des armes contre soi-même. || 3° Fig. Frapper par la satire. Je veux, de vos pareils ennemi sans retour, Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour, GILB. *Apolog.* || 4° Fouetter des œufs, de la crème, les battre avec des verges pour les faire mousser. || Fig. Fouetter le sang, exciter l'impatience, l'irritation. Pour tirer parti des gens de ce caractère, il ne faut qu'un peu leur fouetter le sang ; c'est ce que les femmes entendent si bien, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 2. || Fouetter le sang, se dit aussi pour faire circuler le sang. Faites une bonne promenade, cela fouette le sang. || 5° Frapper, cingler à la manière d'un fouet. Les hirondelles, rasant l'eau, la fouettaient de leurs ailes. La pluie me fouette le visage. Quand mes cheveux fouettaient mon front, que les torrents.... LAMART. *Joc.* II, 57. || 6° Lancer comme avec un fouet. La tourmente leur fouette au visage la neige du ciel et celle qu'elle enlève à la terre ; elle semble vouloir avec acharnement s'opposer à leur marche, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Terme de marine. Les voiles fouettent les mâts, lorsque, le vent ne les tenant pas assez tendues, elles frappent avec violence contre les mâts par l'effet du roulis et du tangage. || Terme de guerre. Se dit du canon qui bat sans obstacle un endroit. La hauteur des bords du Rhin, très-supérieure à l'autre côté, aurait donné aux batteries des ennemis la facilité de rompre le pont, sous l'armée à demi passée, de fouetter l'autre rivage, et d'y démonter les batteries que nous y aurions faites, ST-SIM. 29, 86. || Il s'emploie neutralement. La pluie fouettait contre la fenêtre. Il acheva de se désespérer, Lorsque la neige, en lui donnant aux joues, Vint à flocons, et le vent qui fouettait, LA FONT. *Orais.* || Se dit du canon. Le canon fouettait sur tout le penchant du coteau. || 7° Fouetter les cocons, l'une des opérations de l'art de tirer la soie. || 8° Terme de relieur. Serrer le volume, couvert avec des ficelles appelées fouet, entre deux ais, afin de bien marquer les nerfs. || 9° Terme de vétérinaire. Lier fortement le scrotum au-dessus des testicules pour rendre l'animal incapable de reproduction. || 10° Terme de marine. Tourner un fouet sur un cordage tendu de manière à l'empêcher de mollir. || 11° Fig. et familièrement. Fouetter un verre de vin, l'avaler d'un trait. || 12° Se fouetter, *v. réfl.* Se donner à soi-même des coups de fouet. Le premier fou qui se fouetta publiquement pour apaiser les dieux, ne fut-il pas l'origine des prêtres de la déesse de Syrie, qui se fouettaient en son honneur ? VOLT. *Dict. phil. Austérités.* || Se donner réciproquement des coups de fouet.

— HIST. XVIe s. Sage et divin refrain qui fouette la plus commune erreur des hommes, MONT. IV, 45. Il n'est pas fouetté qui veut : car qui peut payer en argent, ne paie en son corps, LOYSEL, 836. Fouetter en chien enfermé [fouetter cruellement], DES ACCORDS, *Escr. dijonn.* p. 36, dans LACURNE. Ainsi, mon ami, fouette moi ce voirre [avale ce verre de vin], RAB. *Garg.* I, 5.

— ÉTYM. *Fouet* 1.

FOUETTEUR, EUSE (fouè-teur, teû-z' ; et non foi-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fouette. || *Adj.* Le frère fouetteur, celui qui, dans les anciens colléges ecclésiastiques, donnait le fouet aux écoliers.

— ÉTYM. *Fouetter.*

† **FOUETTEUX** (fouè-teû), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'émerillon (*faucon esalon*), dit aussi fouette-merle (*au plur.* des fouette-merles), ainsi dit parce qu'il *fouette*, poursuit les merles.

— ÉTYM. *Fouetter.*

† **FOUGADE** (fou-ga-d'), *s. f.* || 1° Ancien synonyme, aujourd'hui inusité, de fougasse. || 2° Terme populaire. Mouvement impétueux et désordonné. Il travaille par fougades. || On dit aussi foucade.

— HIST. XVIe s. Le pere avoit dressé une foucade, de laquelle pensant empoigner son fils, il y fit sauter trente-six des siens, D'AUB. *Hist.* I, 232. Fougade, coup de tête, COTGRAVE. Quand le grand Thimotée, de sa main fusillarde, Pinçottoit un assaut sur sa harpe nazarde, Il mettoit en foucade Alexandre le Grand, AUFFRAY, *Zoanthropie tragi-com.* p. 20, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Fougade* a signifié une mine, et, par une métaphore aisée à saisir, un coup de tête ; c'est par le radical le même mot que *fougasse.*

FOUGASSE (fou-ga-s'), *s. f.* || 1° Terme de guerre. Espèce de mine qui n'est qu'un petit fourneau en forme de puits, large de deux à trois mètres, et profond de trois à quatre, qu'on charge de barils de poudre ou de sacs à poudre, et qu'on fait jouer par le moyen d'une saucisse. || 2° Fig. Coup de tête, incartade. L'abbé de Maulevrier était un homme pétulant et dangereux, qui ne pardonnait point et capable de toute espèce de fougasse, ST-SIM. 281, 69.

— ÉTYM. Ces mots *fougasse*, *fougade*, *foucade*, tiennent au latin *focus*, foyer, feu. La liaison de forme est fournie par *fougon* (voy. ce mot).

† **FOUGE** (fou-j'), *s. f.* Terme de vénerie. Ce que le sanglier lève pour sa nourriture en fouillant dans la terre avec son boutoir.

— ÉTYM. Voy. FOUGER.

FOUGER (fou-jé. Le *g* prend une *e* devant *a* et *o* : le sanglier fougeait), *v. n.* Terme de chasse. Creuser et fouiller le sol avec le boutoir, se dit du sanglier et du porc.

— HIST. XVIe s. Si pourceaux sont trouvez fougeans en estangs vuydes, et sont prins à bandon.... *Coust. génér.* t. I, p. 885.

— ÉTYM. Lat. *fodicare*, fouiller, dérivé de *fodere*, fouir.

† **FOUGERAIE** (fou-je-ré), *s. f.* Lieu planté de fougères.

— HIST. XVIe s. Fougeraye, COTGRAVE.

FOUGÈRE (fou-jè-r'), *s. f.* || 1° Famille de plantes qui croît dans les bois et dans les landes. Danser sur la fougère. En coupant de biais la tige de la fougère (*pteris aquilina*), on y distingue la figure d'une double aigle, telle qu'elle est dans les armes de l'empire d'Allemagne. || Fougère commune, fougère ordinaire, ou simplement fougère, la *ptéride aquiline*, la plus répandue en Europe de toutes les espèces de la famille des fougères. || Fougère mâle, fougère femelle, deux espèces mises par Linné au genre polypode ; aujourd'hui elles appartiennent à des genres nouveaux, *Polystichum filix mas*, *Athyrium filix fœmina*, DC. || Huile de fougère, nom impropre donné à une matière grasse fournie par le rhizome et les bourgeons de la fougère. || 2° Poétiquement. Verre à boire, ainsi dit parce que, avant qu'on eût, pour la fabrication du verre, reconnu la supériorité de la soude, on y employait la potasse extraite des cendres de la fougère ou de tout autre végétal. On sent la vapeur légère Déjà de maint vin nouveau, Qui, tout sortant du ber-

ceau, Petille dans la fougère Et menace le cerveau, CHAUL. *au duc de Nevers.* || Boileau ne s'est pas rendu compte du sens propre en disant : *tenir un verre de vin qui rit dans la fougère*, puisqu'en cet emploi *fougère* est synonyme de verre à boire, et que, si *verre de vin* est pour *verrée*, *tenir* va mal : Elle voit le barbier qui d'une main légère Tient un verre de vin qui rit dans la fougère, *Lutr.* III.

— HIST. XIII[e] s. Ne voit l'en comment de fogiere Font cil [les alchimistes] et cendre et voirre nestre, *la Rose*, 16298. || XV[e] s. N'y estoient trouvez que beaulx verres et esguieres de verre et feugiere, J. DE TROYE, *Chron.* 1478. Ung homme povre et miserable.... N'a vaillant que ung lict, une table, Ung banc, ung pot, une saliere, Cinq ou six voirres de feuchiere, Une marmite à cuire poys, COQUILLART, *Droits nouveaux.* || XVI[e] s. Faire du pain de glands, racine de feugere et dent de chien, PARÉ, XXIV, 4. Fougere vient en terre sablonneuse, toutesfois humide ; il y a masle et femele, O. DE SERRES, 613.

— ÉTYM. Wall. *fèchîre*, *fèchî*; namur. *fèchère*; Hainaut, *fletière*; champ. *feuchière*; du lat. *filix*, fougère, développé à l'aide d'un suffixe en une forme non latine, *filicaria.* Il semble que *filix* peut se rattacher à *filum*, fil, et a rapport à la nature fibreuse de ces plantes.

† **FOUGEROLE** (fou-je-ro-l'), *s. f.* Petite fougère.

— ÉTYM. Diminutif de *fougère.*

FOUGON (fou-gon), *s. m.* Terme de la marine de la Méditerranée. Le foyer ou la cuisine du vaisseau.

— HIST. XVI[e] s. Vint au fougon, et là prist un tison de feu, et descend en bas de la chambre de la munition, et mit le feu dans les poudres, si bien qu'en se perdant il perdit et la galere et tout ce qui estoit dedans, BRANT. *Cap. fr.* t. II, p. 389, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *fougon*; espagn. *fogon*; ital. *focone*; bas-lat. *foco*, *foconis*; du lat. *focus*, foyer (voy. FEU).

1. **FOUGUE** (fou-gh'), *s. f.* || 1° Mouvement impétueux, violent, ordinairement avec emportement et colère. Être en fougue. Entrer en fougue. Croyez-moi, modérez vos fougues ordinaires, Ou vous risquez souvent de gâter vos affaires, BRUEYS, *Impatient*, V, 8. Le général [Lalli] s'était attiré, par ses fougues indiscrètes et par ses reproches injustes, une accusation si cruelle [de vol et de sacrilége], VOLT. *Polit. et législ. Proc. de Lalli.* Sa fougue est passagère, elle éclate à grand bruit; Un instant la fait naître, un instant la détruit, ID. *Irène*, II, 1. Quand les intervalles de ses fougues permettaient de lui parler, il nous écoutait quelquefois assez docilement, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Fig. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté et savoir résister à la première fougue des critiques qui fait du bruit les premiers jours et qui se tait à la longue, VOLT. *Lett. Damilaville*, 26 janv. 1762. || 2° Il se dit aussi des animaux. On le louait d'être vaillant pour avoir mis une fois son cheval en fougue, BALZAC, *le Prince*, ch. 5. Leur fougue impétueuse [des coursiers] enfin se ralentit, RAC. *Phèdre*, V, 6. || 3° Impétuosité naturelle. Un cheval qui a trop de fougue. Il faut lui laisser passer sa fougue, BRUEYS, *Grondeur*, I, 6. J'ai dompté la fougue impétueuse de ma jeunesse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 sept. 1772. Je n'ai pu retenir cette fougue imprudente, ID. *Mérope*, III, 1. Dompter tout d'un coup la fougue de son caractère dès qu'il est cardinal [Sixte-Quint] ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires et surtout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui comptaient régner sous son nom, ID. *Mœurs*, 184. || Les fougues de la jeunesse, l'emportement avec lequel les jeunes gens se livrent aux plaisirs. || 4° L'emportement propre aux artistes et qui leur fait faire des hardiesses et même des écarts. Aussi je m'émerveille, au feu que tu [le poëte Bertaut] recèles, Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles, RÉGNIER, *Sat.* V. Il avait certaines fougues d'esprit qui n'étaient pas mal plaisantes, BALZ. liv. VIII, lett. 41. Brébeuf, dans sa traduction de la Pharsale, pousse la fougue de Lucain en notre langue plus loin qu'elle ne va dans la sienne, ST-ÉVREMONT, *Réfl. sur les trad.* dans RICHELET. Quelle fougue indiscrète Ramène sur les rangs encor ce vieil athlète? BOIL. *Épître* X. Je trouvais dans son jeu trop d'éclat, trop de fougue, pas assez de souplesse et de variété, MARMONTEL, *Mém.* V. || 5° Terme d'horticulture. Défaut d'un arbre qui pousse beaucoup de bois sans donner de fruits.

— HIST. XVI[e] s. [Dans un combat] vous engagez vostre valeur, et vostre fortune à celle de vostre cheval.... son effroy ou sa fougue vous rendent ou temeraire ou lasche, MONT. I, 361.

— ÉTYM. Ital. *foga.* Diez dit que ce mot fait penser au latin *fuga*, fuite, à cause qu'on peut considérer particulièrement, dans la *fuite*, la rapidité, et en tirer le sens de *fougue*; mais il ajoute que le latin *focus*, feu, foyer, est plus voisin de l'idée de *fougue.* On peut ajouter que l'adjectif *focoso*, fougueux, donne de l'autorité à l'étymologie de *focus*; mais, *focus* donnant en italien *fuoco*, il faudrait avoir *fuoga.* Resterait à supposer que *fougue* est un mot à forme provençale (voy. FOUGON), et est passé en Italie. On voit que l'étymologie de ce mot n'est pas tirée à clair. Garasse a dit *fugue* pour *fougue*; ce qui est à considérer : Que je suis ennuyé de vos longues redites, Écrivains ambigus, esprits hermaphrodites, Qui suivez toute fugue et qui prenez le ton Aujourd'hui de Paris, demain de Charenton, *Recherche des recherches*, p. 677 dans LACURNE. On trouve *fougousité*, formé de *fougueux* : M. de Senneterre se prevalust beaucoup de ceste picardesque fougousité, CARLOIX, VI, 50. Espagn. *fogositad.*

2. **FOUGUE** (fou-gh'), *s. f.* Terme de marine. Mât de fougue, le mât d'artimon. || Vergue de fougue, vergue qui ne porte point de voiles et qui ne sert qu'à border et étendre par le bas la voile du perroquet d'artimon. || Perroquet de fougue, hunier du mât d'artimon.

— SYN. D'après Jal, on ne trouve *fougue* qu'en 1680, dans le *Projet de marine* de Dortières; auparavant on disait *mât de foule*, ainsi nommé parce que le vent *foule*, presse plus particulièrement le mât du mauvais temps. La corruption a été produite par l'assimilation avec *fougue* 1.

† **FOUGUETTE** (fou-ghè-t'), *s. f.* Terme d'art militaire. Sorte de fusée de petite dimension.

FOUGUEUX, EUSE (fou-gheû, gheû-z'), *adj.* Plein de fougue. Leur appétit fougueux, par l'objet excité, Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté, BOIL. *Lutrin*, V. .... Seigneur, j'ai des amis Qui sous ce joug nouveau sont à regret soumis; Qui, dédaignant l'erreur des peuples imbéciles, Dans ce torrent fougueux restent seuls immobiles, VOLT. *Brutus*, I, 4. Qu'a servi contre Bayle une infâme cabale? Par le fougueux Jurieu Bayle persécuté Sera des bons esprits à jamais respecté, ID. *Disc.* 2. Et d'un âge fougueux l'imprudence indocile, ID. *Disc.* 5. Je te persécutai; ma fougueuse jeunesse Offensa ton honneur, accabla ta vieillesse, ID. *Scythes*, II, 4. La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats, BUFF. *Cheval.* Est-ce à vous libre, errant, fougueux dans vos désirs, A goûter comme moi ces funestes plaisirs? DUCIS, *Abufar*, III, 2. || Se dit d'arbres qui poussent beaucoup de bois sans donner beaucoup de fruits.

— ÉTYM. *Fougue*; espagn. *fogoso*; ital. *focoso.*

FOUI, IE (fou-i, ie), *part. passé* de fouir. Un champ foui avec diligence.

FOUILLE (fou-ll', *ll* mouillées, et non fou-ye), *s. f.* Ouverture faite en fouillant la terre, pour creuser un canal, des fondations, une mine, pour mettre à découvert de vieux monuments ensevelis, etc. Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi. Dans un pays comme la France, où l'on peut employer les hommes à des travaux vraiment utiles, on ferait un bien réel en défendant ceux de la fouille des mines d'or et d'argent, qui ne peuvent produire qu'une richesse fictive et toujours décroissante, BUFF. *Min.* t. V, p. 25, dans POUGENS. Les ruines de Mycènes sont très-connues aujourd'hui à cause de fouilles que lord Elgin y a fait faire à son passage en Grèce, CHATEAUBR. *Itinér.* 1[re] partie. || Fouille couverte, celle qui se pratique horizontalement dans un massif. || Fosse que font les plombiers lorsqu'il n'y a point de regard, pour réparer des conduites qui fuient. || Fig. Je projette une fouille à [la bibliothèque de] l'abbaye de Florence qui nous produira quelque chose, P. L. COURR. *Lett.* I, 342.

— ÉTYM. Voy. FOUILLER.

FOUILLÉ, ÉE (fou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de fouiller. || 1° La terre fouillée pour mettre au jour les ruines de Ninive. || 2° Sur qui on a fait une recherche. La reine, par l'ordre du roi, fut fouillée jusque dans son sein, au Val-de-Grâce, ST-SIM. V, 105. || 3° Parcouru avec soin, dans toutes les parties. Le bois fouillé par la gendarmerie pour y saisir des malfaiteurs. || 4° Il se dit des ouvrages de pierre ou de ciselure où le travail du marteau, du ciseau est très-soigné. Une coupe bien fouillée. || Fig. et par abus. Un style fouillé.

FOUILLE-AU-POT (fou-llô-po, *ll* mouillées, et non fou-yô-po), *s. m.* Petit marmiton. La Varenne, de fouille-au-pot, puis cuisinier, après porte-manteau de Henri IV et Mercure de ses plaisirs, se mêla d'affaires jusqu'à devenir considérable, ST-SIM. 332, 98. || *Au plur.* Des fouille-au-pot.

— ÉTYM. *Fouiller, au pot.*

† **FOUILLEMENT** (fou-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de fouiller, de chercher.

— HIST. XVI[e] s. Fouillement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fouiller.*

† **FOUILLE-MERDE** (fou-lle-mèr-d', *ll* mouillées), *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs insectes coléoptères, qu'on trouve dans les champs sous les bouses de vache. || *Au plur.* Des fouille-merde.

FOUILLER (fou-llé, *ll* mouillées, et non fou-yé), *v. a.* || 1° Creuser la terre. On fouille la terre pour établir les fondements. Fouiller les ruines de Ninive, de Babylone. En fouillant à fond de cuve les terrasses de ce jardin, il trouva des coquillages fossiles, et il en trouva en si grande quantité, que son imagination exaltée ne vit plus que coquilles dans la nature, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Il ne s'agissait pas moins que de faire fouiller la terre à deux pieds et demi de profondeur, de la cultiver d'abord comme on cultive un jardin, BUFF. *Hist. nat. introd. Œuv.* t. VIII, p. 400, dans POUGENS. || Par extension. Une bombe ardente.... Tombe et fouille à grand bruit le pavé des cités, V. HUGO, *Odes*, III, 6. Ton cheval à l'œil intrépide.... Ses pieds fouillent le sol, sa croupe est belle à voir, ID. *Orient.* 24. || 2° Chercher en creusant. Aldovrande remarque qu'elle [la bécassine] a le bout de la langue terminé comme les pics par une pointe aiguë, propre à percer les vers qu'elle fouille dans la vase, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 257, dans POUGENS. Ils dégradent aussi les bords des ruisseaux en y fouillant les oignons des nymphæa dont ils vivent, BERN. DE ST-PIERRE, *Étude* V. || Fouiller de la pierre, chercher de la pierre, *Dict. d'architect.* 1746. || 3° Fouiller quelqu'un, chercher dans ses poches pour voir s'il n'y cache point quelque chose. L'autre jour j'y lisais [dans Plaute] d'un vieillard qui, ayant surpris quelqu'un auprès du lieu où il avait caché son trésor, le fouilla, lui fit montrer la main droite, et puis la gauche, et, n'y trouvant rien.... VOLT. *Lett.* 91. On le fouille et l'on trouve enfin le passe-port, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* III, 3. Allons, rends-le-moi, sans te fouiller, MOL. *l'Avare*, I, 3. Ils m'ont arrêté et fouillé pour voir si par hasard je ne serais point chargé de quelque papier qui pût tourner au profit des créanciers, LESAGE, *Turcar.* V, 16. || 4° Fouiller les manuscrits, les bibliothèques, y faire des recherches laborieuses. Dans le même temps où Boileau donnait son Art poétique, Racine, Iphigénie et Athalie, Quinault, Atys et Armide, où Fénelon écrivait son Télémaque, où Bossuet déclamait ses Oraisons funèbres, où Lebrun peignait, où Girardon sculptait, où du Cange fouillait les ruines des siècles barbares pour en tirer des trésors.... VOLT. *Dict. phil. Scoliaste.* J'ai voyagé chez beaucoup de peuples; j'ai fouillé leurs bibliothèques, j'ai consulté leurs docteurs, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || Fig. Fouiller la nature, faire des recherches pour la connaître. N'est-ce pas l'homme.... Dont la vaste science, embrassant toutes choses, A fouillé la nature, en a percé les causes? BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Fouiller les cendres des morts, faire une recherche odieuse de la vie d'un homme mort. || 5° Terme de guerre. Fouiller un bois, y faire une reconnaissance. Les vainqueurs de Campêche employèrent deux mois à fouiller tous les environs de la ville à douze ou quinze lieues, enlevant tout ce que les fuyards avaient cru sauver, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 11. Ce fut au travers de ce bouleversement que Napoléon rentra dans Moscou ; il l'abandonna à ce pillage, espérant que son armée, répandue sur ces ruines, ne les fouillerait pas infructueusement, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8. || 6° Terme de sculpture, d'architecture. Tailler et évider les ornements, pour leur donner plus de relief. Fouiller le marbre. Autrefois on fouillait profondément le marbre des cheminées, le bois des portes, la pierre des corniches. || Cette draperie est bien fouillée, les plis en sont grands et bien évidés. || Fig. et par abus. Fouiller son style. || 7° Terme de maréchalerie. Explorer sur un animal, à l'aide de la main introduite dans le rectum, les divers organes du bassin et des environs. || 8° *V. n.* Faire des creux dans la terre. La taupe a fouillé là. Vous nous faites fouiller à coups de nerf de bœuf dans les montagnes pour en tirer une espèce de terre jaune qui, par elle-même, n'est bonne à rien, VOLT. *Voy. de Scarmentado.* Plus on fouille dans l'intérieur de la terre, plus on trouve les couches épaisses, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr. Œuv.* t. I, p. 360, dans POUGENS. || Par extension. Le premier qui, chez les Scythes, fouilla dans la cervelle

de son ennemi et fit une coupe de son crâne, fut suivi par tout ce qu'il y avait de plus illustre chez les Scythes, VOLT. *Dict. phil. Hérésie*. || 9° Chercher quelque chose en remuant, en déplaçant les objets qui peuvent se cacher. Fouiller dans une armoire. Fouiller jusqu'au fond du coffre. || Fouiller dans les poches, et, absolument, fouiller, faire une recherche dans les poches de quelqu'un. Je vous dis que vous fouilliez bien partout, pour voir si je vous ai volé, MOL. *l'Avare*, I, 3. || Fouiller à la poche, dans sa poche, dans sa bourse, mettre la main à sa propre poche, à sa bourse, pour y chercher quelque chose. || Fouiller à l'escarcelle, fournir de l'argent, faire une dépense. C'est à ce coup.... Qu'il faut fouiller à l'escarcelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || 10° *V. n.* Faire des recherches. Fouiller dans les monuments de l'antiquité, FLÉCH. *Vie de Commendon*, I, 17. Ceux qui vont fouiller dans les siècles passés, MASS. *Carême, Injust.* On est bien détrompé quand on fouille un peu dans l'antiquité, VOLT. *Mœurs*, 5. Les ministres étrangers qui ont envoyé des mémoires à leurs souverains s'y sont tous trompés; il faut fouiller dans les archives de l'empire, ID. *Russie*, I, 2. || Fig. Fouiller dans les secrets de la nature, dans l'avenir. Fouiller dans sa mémoire. Le chat dit au renard : fouille en ton sac, ami; Cherche en ta cervelle matoise, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Il faut que je vous fasse fouiller un peu plus avant dans mon cœur et que je vous dise quelque chose de ce qui s'y est passé, PELLISSON, *Convers. de Louis XIV devant Lille*, p. 17. Toutes ses actions qui faisaient l'objet de l'admiration publique y sont examinées à la rigueur; et l'on fouille jusqu'au fond de son cœur pour en découvrir les pensées les plus cachées, ROLLIN, *Hist. anc. Préf. Œuv.* t. I, p. XVI. Si nous voulions fouiller dans les cendres de ces grands noms, dont les titres et les biens ont passé en des mains étrangères.... nous verrions les excès d'un voluptueux à la tête de cette longue suite de malheurs qui ont affligé ses descendants, MASS. *Carême, Enf. prod.* || 11° Se fouiller, *v. réfl.* Rechercher ce qu'on a dans ses poches. Que chacun se fouille. || Faire l'un sur l'autre une recherche dans les vêtements, dans les poches. Quand ils [Octave, Antoine et Lépide] conférèrent ensemble dans l'île de Reno, ils commencèrent par se fouiller réciproquement, se soupçonnant également l'un et l'autre d'être des assassins, VOLT. *Triumv. Notes.*

— HIST. XIII° s. Pourcel ne doivent en nule saison estre soufert en prés, porce qu'il enpirent de fuullier, BEAUM. LII, 5. || XVI° s. Ilz se meirent à fouiller les sepultures des roys de Macedoine qui y sont enterrez, et ravirent ce qu'ilz y trouverent d'or ou d'argent, AMYOT, *Pyrrhus*, 59. Contraignant les barbares à rendre le butin, jusques à vouloir visiter et fouiller par tout, ID. *Agésilas*, 17. La nature n'a pas fait que toutes bestes fouillassent les racines, ID. *de la Tranq. d'âme*, 29. On ne voyait autre chose que gens courbez vers la terre qui fouilloient des pierres et les transposoient d'une place en une autre, ID. *Anton.* 58. Il le laissoit approcher de luy sans le faire visiter ni fouiller, ID. *Dion*, 18. Qu'il n'est aucun sens que l'esprit humain ne trouve aux escripts qu'il entreprend de fouiller, MONT. II, 352.

— ÉTYM. Bourguign. *feuillé*; provenç. *fozilhar*; d'une forme *fodiculare*, tirée, par développement, du latin *fodicare*, fréquentatif de *fodere*, fouir. Le génevois *fougner*, le berrichon *fouger*, l'italien *fognare*, faire les égouts, répondent sans doute à *fodicare*.

† **FOUILLET** (fou-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du pouliot.

† **FOUILLEUR** (fou-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Celui qui fouille. Les niveleurs étaient de plusieurs espèces : les fouilleurs et déracineurs s'emparaient des bruyères, CHATEAUBR. *Stuarts, la République et le Protectorat.* || 2° Terme d'agriculture. Instrument d'agriculture propre à remuer et à ameublir le sous-sol, sans ramener à la surface la terre qui le compose.

— ÉTYM. *Fouiller.*

† **FOUILLIS** (fou-lli, *ll* mouillées), *s. m.* Terme familier, toujours pris en mauvaise part. Masse d'objets confus et en désordre. Je ne peux pas m'y reconnaître, c'est un vrai fouillis. Un fouillis de papiers. || Il se dit aussi en parlant de fleurs, de plantes, de broussailles. || Fig. Il se dit des compositions littéraires, où se trouvent beaucoup de choses désordonnées. C'est un vrai fouillis dans le goût des journées espagnoles de Lope de Vega et de Calderon, LA HARPE, *Corresp.* t. IV, p. 122, dans POUGENS.

— HIST. XV° s. Et qui pis est, au lac vont les pourceaulx, Qui l'ont gasté à tout par leur fouillis, EUST. DESCH. *Poësies mss.* f° 292.

— ÉTYM. *Fouiller.*

† **FOUILLOT** (fou-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Pièce qui renvoie l'effet du ressort dans une serrure.

† **FOUILLURE** (fou-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Action de fouiller, en parlant des porcs, des sangliers.

— HIST. XVI° s. Garde nos petits ruisseaux De fouillure de pourceaux Nés pour engraisser leur panse, RONS. 921.

— ÉTYM. *Fouiller.*

1. **FOUINE** (foui-n'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire de la martre des hêtres, petit mammifère carnassier du genre des martres. 12 janvier 1685 : Monseigneur alla chasser la fouine et le renard, DANGEAU, I, 107. La fouine s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtiments, dans les greniers à foin, dans des trous de murailles, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 238, dans POUGENS. L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafoin, à perruque blonde, à mine de fouine, ST-SIM. 391, 13. || Dans le langage figuré des sauvages de l'Amérique du Nord, un homme qui attaque traîtreusement son ennemi. L'Iroquois n'est pas une fouine, il ne suce pas le sang de l'oiseau qui dort, CHATEAUBR. *Natch.* 2° part. || 2° La peau fournie par la fouine. Acheter une belle fouine.

— HIST. XIII° s. Piaus de faine, piaus de chat sauvage, piaus de lubernes, piaus de martrines, piaus de genetes, les VI piaus doivent deux deniers de tonlieu, *Liv. des mét.* 326. || XIV° s. Une houppelande à homme fourrée de faynes, DU CANGE, *faina.* || XVI° s. Si on mesle parmi la semence, en l'espardant, des cendres de bellete et de foine, O. DE SERRES, 46. Au poulailler sont les fouines, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 176. Les mesmes testes et queues [de loups], attachées à l'entrée du colombier, engardent que les fluynes n'i entrent, R. DU TRIEZ, *Ruses des esprits malins*, f° 29.

— ÉTYM. Berry, *fouin*, putois, fouine; wallon, *fawène*; anc. wallon, *fawine*; namur. *faiène*; Hainaut, *floène*, *flouène*; provenç. *faina*; catal. *fagina*; espagn. *fuina*; portug. *foinha*; ital. *faina*. Bochart tire ce mot du latin *faginus*, qui signifie *de hêtre* (*fagina* a donné *faine*, nom du fruit du hêtre), disant que cet animal se plaît dans les hêtres; et en effet, la fouine se nomme martre des hêtres. Au contraire, Diez, suivant Adelung, le tire de l'allemand *Fehe*, sorte de martre, lequel vient de l'anglo-saxon *fâg*, *fâh*, de couleur variée, brillant; gothique, *fâih*. La forme primitive étant *faine*, c'est l'étymologie de Bochart qui paraît préférable.

2. **FOUINE** (foui-n'), *s. f.* || 1° Instrument de fer dont on se sert pour soulever et empiler les gerbes. || 2° Trident ou fourche à plusieurs branches pointues ou barbelées qu'on lance à certains gros poissons dont on veut se faire une proie, JAL. La fouine a un manche auquel est attachée une cordelette au moyen de laquelle on la retire à bord. || La fouine sert aussi dans les rivières pour pêcher au feu; c'est une fourche en fer, habituellement à trois dents, emmanchée de bois. || On dit aussi en ce sens foène et fouane.

— HIST. XIV° s. Une foene doist estre enhantée en une lance, comme la hante d'un glaive, *Modus*, *ms.* f° 57, dans LACURNE. Colart feri Pierre d'une fuyne ou fourche à charger gerbes, DU CANGE, *fuscina.* Pillet tenant une fouyne, autrement dit fourche fiere, en sa main, ID. *ib.* || XV° s. Un baston nommé foyne, dont on a accoustumé de tuer poissons en eaue, ID. *ib.*

— ÉTYM. Latin, *fuscĭna*, trident; l'*i* n'étant pas accentué, on a eu *fusne*, d'où *foene*, *fouine*. Scheler propose le latin *fodina*, de *fodere*, creuser, percer; mais le sens n'est pas bon.

† 3. **FOUINE** (foui-n'), *s. m.* Nom rural de taches qui se forment sur les feuilles de la vigne. Ces taches ressemblaient beaucoup à celles qu'on voit si fréquemment sur les feuilles de la vigne qui ont souffert l'altération que les cultivateurs nomment fouine ou brûlure, BONNET, *Us. feuill. plant. Suppl.* 2.

— ÉTYM. *Fouine* 1, par comparaison avec le brillant de la peau de la *fouine*.

† **FOUINER** (foui-né), *v. n.* Terme populaire. Fuir, s'esquiver.

— ÉTYM. *Fouine* 1, parce qu'on imite la fouine, qu'on s'esquive comme la fouine.

FOUIR (fou-ir), *v. a.* || 1° Creuser. Fouir la terre. Fouir un puits. On est obligé de battre la terre sur les sépultures et d'y mêler de grosses épines pour les empêcher [les chacals] de la gratter et fouir, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 202, dans POUGENS. || Absolument. Voyez-vous à nos pieds fouir incessamment Cette maudite laie et creuser une mine? LA FONT. *Fabl.* III, 6. || 2° Par extension, mettre dans la terre qui a été fouie. Allées d'arbrisseaux et de fleurs, tout cela morcelé entre dix paysans; l'un y va fouir des haricots, l'autre de la vesce, P. L. COUR. *Lett.* V.

— HIST. XII° s. Des que seit foïde al peccheur fosse, *Liber psalm.* p. 137. Com cil ki foent le tresor, *Job*, p. 467. Si quierent il alsi com foant le tresor, *ib.* || XIII° s. .... à destre si foués; Là troverés la lance de quoi Dieu fu navrés, *Ch. d'Ant.* VII, 512. Et ne porra nus [nul] planter ne fouwir se n'est pour l'amendement des pastures et des voies, TAILLIAR, *Recueil*, p. 231. Jà ne forrons en nule terre Por semenchier ne por aquerre, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 108. Car li homme le font vergoigne [à la terre] Assés sovent pour lor besoigne; Car il la feuent à grant painne, Et navrent là û elle est sainne, *ib.* p. 172. || XVI° s. L'estat des façons que vignes doivent estre, c'est à sçavoir deschaussées, taillées, fouyes et binées, *Coust. génér.* t. II, p. 595. De ceux-là [les pauvres gens] tire nature touts les jours des effets de constance et de patience, plus purs, plus roides.... celui-là qui fouit mon jardin, il a ce matin enterré son pere ou son fils, MONT. IV, 197.

— ÉTYM. Wallon, *foï*; provenç. *foire*; du latin *fodere*. Le provençal a gardé la conjugaison latine; le français l'a changée en *fodire*; mais l'ancienne langue l'a traitée comme les verbes latins en *ire*, et dit *foent*, *foant*; au contraire la langue moderne l'a conjuguée par assimilation comme les verbes en *ir* qui viennent de la finale *iscere*. Au reste cette altération commence dès le XIV° siècle qui a dit *fouisseur*. Curtius rapproche *fodio* du grec βόθρος, fossé, du latin *fundus*, fond, et du sanscrit *budhna*, le sol.

† **FOUISSEMENT** (fou-i-se-man), *s. m.* Action de fouir, de fouiller.

— HIST. XVI° s. Fouissement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fouir.*

† **FOUISSEUR** (fou-i-seur), *s. m.* Nom commun de tous les mammifères qui creusent le sol avec une grande facilité, comme font les taupes. || *Adj.* Les animaux fouisseurs.

— HIST. XIV° s. Les diex ne l'avoient pas fait un sage fouisseur ne un sage areeur ne selon aucune particuliere sapience, ORESME, *Eth.* 177.

— ÉTYM. *Fouir.*

FOULAGE (fou-la-j'), *s. m.* Terme d'arts. Action de fouler; le résultat de cette action. Les chapeaux se feutrent par le foulage. La façon de préparer les draps au foulage. || Il se dit aussi de l'écrasement des raisins pour faire le vin. Le foulage de la vendange.

— HIST. XV° s. Icellui cousin a acoustumé faire taverne et vendre vin de hault prix et de fort foulage [bonne qualité], DU CANGE, *follare.* || XVI° s. Oultre peut le dit justicier avoir moulin à draps.... et contraindre ses subjets estagiers, demourans au dedans de trois lieues du dit moulin, à y aller fouller leurs draps; et, s'ils sont trouvés allans fouller, ne leur drap foullé à autre moulin, ils seront tenus payer douze deniers tournois, pour chacune aulne, oultre le droit de foullage, *Coust. génér.* t. II, p. 63.

— ÉTYM. *Fouler.*

FOULANT, ANTE (fou-lan, lan-t'), *adj.* Terme de physique. Pompe foulante, voy. POMPE.

FOULARD (fou-lar; le *d* ne se lie pas : un foular élégant; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des fou-lar élégants; pourtant plusieurs la lient : des fou-lar-z élégants), *s. m.* Nom d'un taffetas des Indes orientales, imprimé en diverses nuances, pour faire des mouchoirs, des robes et des fichus de cou. || Mouchoir de poche ou de cou. || Terme d'argot. Faire le foulard, se dit d'un voleur, qui, dans la foule, dérobe les mouchoirs.

— ÉTYM. Tout historique manquant, on ne sait si *foulard* a une origine indienne, ou s'il vient de *fouler*.

FOULE (fou-l'), *s. f.* || 1° Terme d'arts. Action de fouler les draps; préparation qu'on leur donne en les foulant par le moyen d'un moulin, afin de les rendre plus serrés et plus forts. || 2° Terme de chapelier. Opération par laquelle on foule les feutres dans une cuve pleine de liquide. Ouvriers à la foule. Cuve à la foule. || Atelier où l'on foule. Aller à la foule. Que tous les marchands bonnetiers qui ont des foules chez eux payeront par chaque foule cent sous par an, *Sentence de* 1737. || 3° Morceau de bois qui sert à tenir les jumelles d'un peigne de tisserand convenablement écartées. || Terme de marine. Longue perche pour pousser la ralingue du vent afin d'ouvrir les voiles le plus possible. || Anciennement, mât de foule, se disait de ce qui a été nommé dans

la suite mât de fougue (voy. FOUGUE 2). || 4° Terme de pêche. Espèce de pêche dans laquelle, foulant du pied le fond des rivières, ou de la mer, quand la marée est basse, on pique avec une sorte de fourche le poisson que l'on rencontre enfoui dans le sable ou la vase. || 5° Fig. Ce qui foule les hommes, comme fait le métier à fouler, oppression, vexations (vieilli en ce sens). Plusieurs charges que la nécessité a fait créer dans ces derniers temps à la grande foule des peuples, VAUBAN, *Dîme*, p. 212. || 6° Presse qui résulte d'une grande multitude de gens, et, par suite, cette multitude elle-même. Il vint ici chercher du soulagement et recevoir des propres mains de Dieu, qui aime le silence et qui habite la solitude, ce qui ne se trouve point dans les discours de la philosophie ni dans la foule du monde, BALZ. lett. 15, liv. I. Une poutre branlante Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente, BOIL. *Sat.* VI. Ce même Antiochus, se cachant à ma vue, Me laisse à la merci d'une foule inconnue, RAC. *Bérén.* I, 4. Seule elle me tira de la foule sanglante, VOLT. *Olymp.* II, 2. Beaucoup de ces hommes isolés étaient des maraudeurs qui feignaient une maladie ou une blessure, pour s'écarter ensuite; ce qu'on n'avait pas le temps d'empêcher, et ce qui arrivera toujours dans ces grandes foules qu'on pousse en avant avec tant de précipitation, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 1. Jeté sur cette boule, Laid, chétif et souffrant, Étouffé dans la foule, Faute d'être assez grand, BÉRANG. *Vocation.* || 7° Le vulgaire, le commun des hommes. La foule ignorante et capricieuse. Il te met dans la foule ainsi qu'un misérable, MOL. *Femmes sav.* III, 5. Vous avez besoin de plus de précaution que ceux qui naissent dans la foule, MASS. *Carême*, *Prosp.* La foule des humains n'existe point pour moi, VOLT. *Tancr.* II, 1. Les comtes de Montézuma sont de simples gentilshommes chrétiens et confondus dans la foule, ID. *Mœurs*, 147 || Se tirer de la foule, se distinguer, s'élever au-dessus du commun. || Fig. Vous avais-je sans choix Confondu jusqu'ici dans la foule des rois? RAC. *Bérén.* III, 1. || 8° Par extension, grand nombre. La France possède une foule d'hommes célèbres. Une foule de gens vous diront.... || On le trouve quelquefois au pluriel. Que cet homme passât sa vie à faire réponse à des foules d'amis inconnus, J. J. ROUSS. *Lett. sans date*, t. XX, p. 88, éd. MUSSET-PATHAY. Des foules de désœuvrés, ID. *ib.* || Il se dit aussi des choses. Une foule de raisons. Quelle foule d'États je mettais à vos pieds! RAC. *Mithr.* IV, 4. Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes, comme les vents poussent les sables et les flots, VOLT. *Mœurs*, 196. || 9° En foule, *loc. adv.* En grand nombre, en parlant des personnes. Seigneur, de tous côtés le peuple vient en foule, CORN. *Nicom.* V, 5. Les peuples se convertissaient en foule, BOSS. *Hist.* I, 10. Mais on se jette en foule au-devant de mes pas, RAC. *Iphig.* V, 4. On eût pu se rappeler ces jours brillants de la vie de M. Duverney, où la ville, la cour et les étrangers venaient en foule de toutes parts pour l'entendre, MAIRAN, *Éloges de Hunauld.* || Il se dit aussi des choses. Les idées se présentent en foule à mon esprit. Mais j'ai des biens en foule et je puis m'en passer, BOIL. *Sat.* VIII.

— REM. 1. Du temps de Corneille on disait aussi *à la foule*, au lieu de *en foule*: Les Parthes, à la foule, aux Syriens mêlés, *Rodog.* V, 2. C'est un archaïsme, voy. l'historique. || 2. Lorsque *foule* est suivi d'un autre substantif, le verbe suit le nombre de ce dernier substantif: Une foule de monde y courut; Une foule de personnes y coururent. Mais, même en ce cas, rien n'empêche de faire accorder le verbe avec *foule*: Une foule de gens se sont opposés à mon passage ou s'est opposée. Les uns courent se jeter dans la rivière de Narva, et une foule de soldats y fut noyée, VOLT. *Hist. Russ.* I, 11.

— HIST. XIII° s. Renart, fet-il, moult sés de bole [ruse]; Tu t'es getez de meinte fole, *Ren.* 14444. Quant entrée estes dans la foule, Où chascun vous hurte et defoule.... *la Rose*, 9290. || XV° s. À la charge et foule d'icelle cour et d'aucun soupçon d'icelle, DU CANGE, *accaratio.* || XVI° s. La foule estoyt à qui premier saulteroyt en la mer aprez leur compaignon, RAB. *Pant.* IV, 7. Ce n'est pas que le sage ne puisse partout vivre content, voire et seul en la foule d'un palais, MONT. I, 274. La foule qui les suyvoit, ID. II, 38. Il sembleroit peut estre que ceste foule [exaction] soit petite; mais je pense qu'elle se monte plus de douze cens mille livres par an, LANOUE, 105. Combattre en foule et en desordre, AMYOT, *Cam.* 70. Et y avoit des sergens tenans des bastons en leurs mains, pour faire retirer la presse et serrer ceulx qui se jetteroient à la foule trop en avant par les carrefours, ID. *P. Æm.* 55. Et Mithridates mesme, parmy la presse et la foule de ceux qui s'enfuyoient en si grand effroy, se jetta hors de son camp, ID. *Lucull.* 31. Comme mieux cognoissant les affaires, foules et necessités de la Germanie, CARLOIX, IV, 2. ... Nous voulons en foule ou en carriere, À cheval ou à pié, ou joints à la barriere, Maintenir que l'amour est plus vif et plus fort, BELLEAU, *Œuv.* t. II, p. 92, dans LACURNE. Piquer bien un cheval en foule ou en carriere, ID. *ib.* t. II, p. 22.

— ÉTYM. Voy. FOULER; espagn. *folla;* portug. *fula;* ital. *folla, fola.*

FOULÉ, ÉE (fou-lé, lée), *part. passé* de fouler. || 1° Écrasé par une pression. Le raisin foulé dans la cuve. || Par extension. Une robe foulée, une robe froissée. || 2° Foulé aux pieds, sur qui ou sur quoi on marche. Sous les pieds des chevaux cette reine foulée, RAC. *Athal.* I, 1. || Fig. Les lois foulées aux pieds. || 3° Opprimé. Foulé par le sénat, longtemps le plébéien De ses droits violés vit en moi le soutien, ARNAULT, *Marius à M.* III, 6. À tout cela il n'y a que le prochain de foulé; qu'il s'accommode; parlons de moi, MARIV. *Paysan parv.* 3° part. || Qui souffre par des exactions. Il ne pouvait se résoudre à forcer les villes à lui en donner [de l'argent], les trouvant déjà trop foulées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 55, dans POUGENS. || 4° Qui a éprouvé une foulure. Avoir le pied foulé. || Cette bête a les jambes foulées, se dit d'une bête de somme ou de trait qui a les jambes usées par le travail.

† **FOULE-CRAPAUD** (fou-le-kra-pô), *s. m.* Ancien nom de l'engoulevent.

— ÉTYM. *Fouler*, et *crapaud.*

FOULÉE (fou-lée), *s. f.* || 1° Terme de manége. Instant pendant lequel le pied du cheval pose sur le sol, dit autrement appui. || *Au plur.* Terme de chasse. Traces légères que la bête laisse en passant sur l'herbe ou sur les feuilles. Il suit aucunes fois un cerf par les foulées Dans ces vieilles forêts du peuple reculées, RACAN, *Pastorale.* || 2° Terme d'architecture. Dessus de marche. || 3° Quantité de peaux que l'on pile à la fois. || 4° Impulsion que l'on donne à chaque fois à un soufflet de forge. Après avoir laissé le fourneau s'échauffer lentement pendant trois ou quatre jours, en imposant successivement sur le charbon une petite quantité de mine (environ cent livres pesant), on met en jeu les soufflets en ne leur donnant d'abord qu'un mouvement assez lent (de quatre ou cinq foulées par minute), BUFF. *Min.* t. IV, p. 115, dans POUGENS.

— HIST. XV° s. Les foulées du cerf appelle l'en, quant il marche sur lieu où il ayt trop d'erbe, et on ne peut veoir la fourme du pied, ou quant il marche en autre lieu où il n'a point d'erbes, et pouldre, et dureté de pays, ou fueilles, ou autres choses empeschant de voir la fourme du pié, *Chasse de Gaston Phébus*, ms. p. 155, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Foulé.*

† **FOULEMENT** (fou-le-man), *s. m.* Action de fouler.

— HIST. XVI° s. Foulement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fouler.*

FOULER (fou-lé), *v. a.* || 1° Presser, écraser une chose qui n'oppose guère de résistance. Fouler un lit. Fouler une robe, un bonnet. Ceux qui foulaient les raisins ne chanteront plus leurs chansons ordinaires, SACI, *Bible, Jérémie*, XLVIII, 33. || Fouler une cuve, y écraser les grappes de raisin. || Fouler le drap pour le rendre plus ferme et plus serré. Défenses de faire fouler au moulin, mais bien au pied et à la main, *Arrêt du Parlement*, 8 févr. 1694. || Fouler le cuir, lui donner un certain apprêt en le foulant aux pieds dans une cuve. || Terme de bonnetier. Manier et accommoder la matière avec de l'eau dans la fouloire. Tous les ouvrages de bonneterie en laine seront foulés à la main, dégraissés avec du savon vert, foulés à deux eaux vives avec du savon de Marseille ou de Gênes.... *Règlement*, 8 mai 1734. || Terme de chapelier. Manier et préparer le chapeau à force de bras sur la fouloire. Bien fouler le chapeau. || 2° Terme de commerce. Fouler le vin, remplir avec de l'eau ce qui fuit des tonneaux pendant le transport. || 3° Marcher dessus. Que tout meure avec moi; madame, que m'importe Qui foule après ma mort la terre qui me porte? CORN. *Suréna*, I, 3. La terre que je foule est à moi, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille Les tombeaux des Catons et la cendre d'Émile, VOLT. *Henr.* IV. Là, pesant mes projets, de Néron massacré Je foulais en esprit le corps défiguré, LEGOUVÉ, *Épichar. et N.* I, 3. Nos chevaux, au soleil, foulaient l'herbe fleurie, A. DE MUSSET, *Poésies nouv.* *à Alf. T.* || Fig. Qui dans un vain sonnet, placés au rang des dieux Se plaisent à fouler l'Olympe radieux, BOIL. *Épît.* IX. || Fouler aux pieds, marcher dessus en appuyant avec les pieds, presque toujours avec le sens du mépris, de la colère, de la vengeance. Aussitôt ils la jetèrent [Jézabel] par la fenêtre, et la muraille fut teinte de son sang, et elle fut foulée aux pieds des chevaux, SACI, *Bible, Rois*, IV, 9, 33. Il est venu accompagné de ses soldats; ils m'ont foulé aux pieds et ils ont assiégé ma tente de toutes parts, ID. *ib. Job*, XIX, 12. Il [l'empereur Othon IV] se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine, et fouetter par des moines, VOLT. *Mœurs*, 51. On vantait la générosité de son cœur [du duc de Guise]; mais il n'en avait pas donné un grand exemple, quand il foula aux pieds, dans la rue Bétisi, le corps de l'amiral Coligni, jeté à ses yeux par les fenêtres, ID. *ib.* 173. La haine du nom chrétien est telle au Japon qu'on n'en approche point aujourd'hui sans fouler le Christ aux pieds, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Japonais.*) Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle, Et foule aux pieds les peuples et les rois, BÉRANG. *Chant du Cosaque.* || Fig. Fouler aux pieds, traiter avec mépris, dédaigner, braver. Ils foulent aux pieds les priviléges des mendiants, PATRU, *Plaidoyer* 5, dans RICHELET. Apprends de moi, pécheur, apprends l'obéissance Des sentiments humiliés; Poudre, terre, limon, apprends de ta naissance À te faire fouler aux pieds, CORN. *Imit.* III, 13. Alors foulant aux pieds la discorde et l'envie, ID. *Pomp.* III, 5. Leurs rejetons seront réduits en poudre, parce qu'ils ont foulé aux pieds la loi du Seigneur des armées, SACI, *Bible, Isaïe*, V, 24. Qui foule aux pieds pour vous vos vainqueurs en colère, RAC. *Andr.* III, 8. Et qui [Caligula, Néron], ne conservant que la figure d'homme, Foulèrent à leurs pieds toutes les lois de Rome, ID. *Bérén.* II, 2. J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur, ID. *Esth.* III, 1. Ce bandeau dont il faut que je paraisse ornée... Seule et dans le secret je le foule à mes pieds, ID. *Esth.* I, 4. Leur orgueil foule aux pieds l'orgueil du diadème, VOLT. *Brutus*, I, 3. || 4° Terme de chasse. Faire battre ou parcourir un terrain par le limier ou par une meute. Fouler une enceinte. || 5° Opprimer. Que par force le faible est foulé du puissant, RÉGNIER, *Épît.* I. La veuve, l'orphelin, tous ceux qu'on foule ou qu'on opprime, MASS. *Pet. carême*, *Hum.* Ce colosse effrayant [Rome] dont le monde est foulé, VOLT. *Mort de Cés.* III, 5. || Particulièrement. Accabler d'impôts, d'exactions. Et sans fouler le peuple en aucune façon, MOL. *Fâch.* III, 3. Les gouverneurs qui l'avaient précédé [Néhémias] avaient beaucoup foulé ce pauvre peuple, BOSS. *Sermons*, *Ambition*, *Fragment sur le même sujet.* || Fig. et par plaisanterie. C'est un bon prince qui ne foule guère ses sujets, se dit d'un homme doux et pacifique. || 6° Blessé par frottement ou par tiraillement. La selle foule ce cheval. Il ne faut rien pour fouler le pied à un cheval. || 7° Terme de chasse. Fouler la bête, se dit des chiens quand ils mordent l'animal après l'avoir renversé. Ce chien a beaucoup d'ardeur pour fouler le cerf. Les chiens n'ont nulle ardeur pour fouler le loup, et répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer et l'assaisonner lorsqu'on veut leur en faire curée, BUFF. *Loup.* || Il se dit aussi des chiens auxquels on abandonne la bête. Laisser fouler le cerf aux chiens. || 8° Distendre une articulation, la contondre. Cette chute m'a foulé le poignet. || Se fouler, fouler à soi. Il s'est foulé le pied en tombant. || Fig. et populairement. Il ne se foule pas la rate, il ne se donne ni mal ni peine. || 9° *V. n.* Exercer une action de pression. On feutre en foulant. || Terme d'impression. Il se dit de l'action de la presse sur les feuilles. Cette presse foule également. || 10° Se fouler, *v. réfl.* Être pressé, serré par la foule. On s'est beaucoup foulé à la sortie du spectacle. || Fig. et familièrement. Il ne se foule pas, il ne se donne pas beaucoup de peine. Je pense faire ce travail en deux jours sans me fouler. || Éprouver une foulure. Mon genou s'est foulé dans la chute.

— HIST. XII° s. Li cristien rei solent sainte iglise obeir; Lais [un laïque] ne deit clerc fuler, mais chier le deit tenir, *Th. le mart.* 75. Mais de primes en est Normendie fulée, *ib.* 153. || XIII° s. Renart, la male flame t'arde! Tantes foiz nos avez folées Et chacies et tribulées, Et descirées nos pelices, *Ren.* 10015. Lede estoit et sale et foulée Cele ymage, et megre et chetive, Et aussi vert cum une cive, *la Rose*, 196. ....Dieux avoit planté La vigne et follé le vin, RUTEB. II, 66. Les chevaus à nos gens étoient

frez et les chevaus aus Turs estoient jà foulez [fatigués], JOINV. || XVe s. Et dedans deux ans ou trois, quand ils [les gens du duc d'Anjou] seroient foulés, lassés et tannés, il [Charles de Duras] les combattroit à son avantage, FROISS. II, II, 136. Vertu et vaillance ou parfaite science, tant soit elle foulée, ne laisse pas pourtant d'avoir d'aucuns la louange qu'elle doibt avoir, *Bouciq.* III, 14. Le rouge chevalier, qui ne se fouloit point, faisoit tant d'armes, que devant ses coups il ne demouroit chevalier en selle, *Perceforest*, t. III, f° 33. Le tiers [le 3e chasseur] l'ours le print et le foulla soubz luy, COMM. IV, 3. Seront tenus fouller sus establie à la main tant seulement, sans fouller au pied.... *Ordonn.* mars 1450. || XVIe s. A recevoir tant de cervelles estrangieres, il est necessaire que la sienne se foule, se contraigne et rapetisse pour faire place aux aultres, MONT. I, 139. Quelqu'un en mes jours, estant reproché par le roy d'avoir mis les mains sur un presbtre, le nioit fort et ferme : c'estoit qu'il l'avoit battu et foulé aux pieds, ID. I, 323. Les ames seroient à se fouler à qui prendroit place la premiere.... ID. II, 308. Comme si son but estoit de fouler aux pieds le genre humain, LANOUE, 373. Les Gaulois estimerent leur honneur foulé en ce que les Romains les alloient assaillir les premiers, AMYOT, *Cam.* 70. Bien aises de son malheur, comme s'ilz eussent foulé aux pieds celuy que la fortune avoit abatu, ID. *Timol.* 20. ....De repudier ainsi, à la vollée, des princesses de bien et d'honneur, foulant leur reputation, CARLOIX, II, 2. Le matin on vint pour rompre et fouler la porte de sa chambre, pour la tuer, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 10, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *foler*, marcher sur ; provenç. *folar, follar*; espagn. *hollar*; ital. *follare*; d'un radical latin *full*, qui se trouve dans *fullo*, foulon, et dans *fulcire*, appuyer. C'est par une dérivation facile que de *fouler*, serrer, presser, on a tiré *foule*, presse de gens.

FOULERIE (fou-le-rie), *s. f.* Atelier de foulage. || Machine à fouler.

— HIST. XIIIe s. Pour ce que plusieurs fraudes et malices estoient fetes ou mestier de la foulerie, et dont domage avenoit au commun du mestier.... *Liv. des mét.* 400.

— ÉTYM. *Fouler*.

† **FOULEUR** (fou-leur), *s. m.* || 1° Celui qui foule le raisin dans la cuve. || 2° Synonyme de foulon. Défenses aux fouleurs desdits ouvrages, de se servir d'autres instruments.... et aux foulonniers de moulins à fouler drap et étoffes, de.... *Arrêt du Conseil*, 30 mars 1700. || 3° Fouleur au tonneau, ouvrier qui foule dans la cuve les peaux de lapin, de lièvre, de chat, de chien.

— ÉTYM. *Fouler*.

FOULOIR (fou-loir), *s. m.* || 1° Instrument avec lequel on foule. || Le lieu où l'on foule. || 2° Instrument pour nettoyer une pièce de canon. || 3° Instrument avec lequel le dentiste enfonce l'amalgame d'or et de platine dans la cavité d'une dent cariée pour la plomber. || 4° Espèce de caisse pour fouler la vendange.

— ÉTYM. *Fouler*.

† **FOULOIRE** (fou-loi-r'), *s. f.* Terme de chapelier. Table sur laquelle on foule les chapeaux. || Terme de bonnetier. Grand cuvier dans lequel on foule les bas.

— HIST. XVIe s. La plus aisée maniere de fouler les raisins, en est par la fouloire mise sur la cuve, dans laquelle un homme à pieds nus et bien lavés espraint les raisins, dont le moust s'escoule dans la cuve par des trous faits au fons de la fouloire, O. DE SERRES, 211.

— ÉTYM. *Fouler*.

FOULON (fou-lon), *s. m.* || 1° Artisan, dit aussi foulonnier et moulinier, qui prépare les étoffes de laine en les faisant fouler au moulin. Ses vêtements parurent blancs comme la neige, et d'une blancheur que nul foulon sur la terre ne pourrait jamais égaler, *Nouv. Test. St Marc*, ch. IX, trad. de Port-Royal, dans RICHELET. || Moulin à foulon, moulin qui sert à fouler les draps. || Terre à foulon, argile qui sert à dégraisser les draps. Il [Bomare] ne fait pas une mention particulière de la sorte de terre à foulon dont on se sert en Angleterre pour détacher et même lustrer les draps; il est défendu d'en exporter, et cette terre est en effet d'une qualité supérieure à toutes celles que l'on emploie en France, où je suis persuadé néanmoins qu'on pourrait en trouver de semblable, BUFF. *Min.* t. VII, p. 141, dans POUGENS. || Chardon à foulon, voy. CHARDON. || 2° Grosse espèce de hanneton. || En Normandie, frelon.

— HIST. XIIIe s. Chardon à foulon dont l'en atourne les dras, la charrete doit deux deniers, à asne obole, à col noiant, *Liv. des mét.* 290. || XIVe s. Que aucuns ne puisse ou doie escurer au foulon aucuns draps à sain [graisse], mais que à la terre et à l'eaue chaude tant seulement, *Ord. des rois de Fr.* t. III, p. 416. || XVe s. Le comte de Flandre fit decoller mechans gens, tels que foulons et tisserands qui avoient mis à mort ses chevaliers, FROISS. II, II, 63. || XVIe s. Onques foulon ne caressa charbounier, LEROUX DE LINCY, t. II, p. 131.

— ÉTYM. Lat. *fullo, fullonis*, foulon.

† **FOULONNIER** (fou-lo-nié), *s. m.* || 1° Voy. FOULON. || 2° Propriétaire de moulins à foulon. Faisons défenses à tous fabricans et marchands de faire fouler et apprêter, et à tous foulonniers et apprêteurs de recevoir aucunes desdites étoffes, si elles ne sont revêtues desdits plombs ou empreintes, *Lett. pat.* 4 juin 1780, art. 6.

— ÉTYM. *Foulon*.

FOULQUE (foul-k'), *s. f.* Genre d'oiseaux échassiers dont chaque espèce est appelée aussi poule d'eau comme celles de plusieurs autres genres, LEGOARANT. || Nom qui s'applique principalement à la foulque très-noire, dite encore grande foulque, pour la distinguer des autres.

— HIST. XIVe s. L'en y met pigons, saussisses, fourques, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Provenç. *folca*, espagn. *fulica*; du latin *fulica*, accent sur *fu*.

FOULURE (fou-lu-r'), *s. f.* || 1° Action de fouler des draps. || Terme de corroyeur. Foulure des peaux, action de les fouler aux pieds, soit à sec soit mouillées. || 2° *Au plur.* Terme de chasse. Marques légères que le pied du cerf laisse sur l'herbe. || 3° Blessure d'une partie foulée. Il s'est fait une foulure à l'un des pieds, et il ne peut marcher. || Fig. et familièrement. Il n'attrapera pas, ou il ne se donnera pas de foulure, il travaille mollement et sans se presser.

— HIST. XIIIe s. S'il couste à garir de sa folure, cil qui traist le cop est tenus à paier les cousts, BEAUM. LXIX, 3. || XVe s. Mauvaise foullure [contusion] est que de fust, *Perceforest*, t. II, f° 2. || XVIe s. ....Et sçavoit, sans avoir veu le cerf, quelle teste il avoit, En voyant seulement ses erres et fouleures, RONS. 210. De foulure : Le bœuf estant foulé à la teste, ou au col (comme avient souvent par le joug), faudra appliquer dessus, un couple d'œufs rompus dans un plat, O. DE SERRES, 977.

— ÉTYM. *Fouler*; picard, *folure*, blessure.

† **FOUPIR** (fou-pir), *v. a.* Délustrer, chiffonner une étoffe en la maniant.

— ÉTYM. *Fourpir*, dont *foupir* est une altération, vient de l'ancien français *ferpe, felpe*, qui est le mot actuel *fripe*.

† **FOUQUET** (fou-kè), *s. m.* Espèce d'hirondelle de mer. || Ancien nom vulgaire de l'écureuil.

— ÉTYM. Diminutif de *Foulque*, nom propre; les noms propres sont plus d'une fois devenus noms d'animaux. *Fouquet*, le célèbre surintendant sous Louis XIV, portait, par allusion au sens du mot, un écureuil dans ses armes.

1. **FOUR** (four), *s. m.* || 1° Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, où l'on fait cuire le pain. Chauffer le four. Chaque jour il alloit visiter les fours, goûter le pain, et s'assurer de la régularité de toutes les distributions, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 1. || Four banal, four auquel les habitants d'une certaine circonscription étaient obligés d'envoyer cuire leur pain sans pouvoir le faire cuire chez eux. || Donner le four trop chaud à du pain, à de la pâtisserie, mettre cuire le pain ou la pâtisserie dans un four trop chauffé. || Four de campagne, four portatif. || En un autre sens. Four de campagne, ustensile de ménage, espèce de couvercle en tôle, à double rebord, dont l'un, plus creux, emboîte le plat, et dont l'autre reçoit des charbons allumés; ce couvercle se met sur les casseroles ou plats de cuivre pour les envelopper de chaleur comme dans un four. || Pièce de four, gâteau et autre pièce de pâtisserie cuite au four. Du laitage, quelque pièce de four, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Petits fours, sorte de petite pâtisserie légère pour desserts, pour soirées, etc. || Familièrement. Il y fait chaud comme dans un four, et, absolument, c'est un véritable four, se dit d'un endroit où il fait une très-grande chaleur. || Il y fait noir comme dans un four, on y voit comme dans un four, se dit d'un lieu très-obscur. || Elle est grande comme un four, se dit d'une bouche très-fendue. .... En ouvrant la bouche aussi grande qu'un four, à force de bâiller, SCARR. *Rom. com.* I, 6. || 2° L'endroit où est le four. Aller au four. || 3° Lieux voûtés et ouverts par en haut, où l'on fait cuire la chaux, le plâtre, etc. || Four à poulet, endroit clos où l'on entretient une température constante, suffisante pour faire éclore les œufs. J'ai vu les pyramides et n'en ai point été émerveillé; j'aime mieux les fours à poulets, dont l'invention est, dit-on, aussi ancienne que les pyramides, VOLT. *Déf. de mon oncle*, ch. 21. || 4° Coffre en tôle fermé par une porte, placé au-dessus du foyer d'un poêle. || 5° Cul de four, espèce de voûte cintrée en élévation dont le plan est ovale ou circulaire. || 6° Fours à cristaux, cavités tapissées de cristal de roche, dans les Alpes. || 7° Ancien terme de marine. Petit retranchement fait en arrière de la soute aux poudres, et justement dans les façons qui sont formées par les fourcats, JAL. || 8° Terme de théâtre. Faire four, se disait des comédiens qui refusaient de jouer et renvoyaient les spectateurs quand la recette ne couvrait pas les frais. || Aujourd'hui, se dit d'un comédien ou de tout autre qui échoue, d'un livre, d'une entreprise qui ne réussit pas. || On dit dans le même sens : C'est un four; on ne s'attendait pas à un four aussi complet. || 9° Four s'est dit aussi des loges du cintre d'un théâtre, qui ont en effet la forme d'un four. || Proverbes. Vous viendrez cuire à mon four, c'est-à-dire vous aurez besoin de moi, et je me vengerai. || Ce n'est pas pour vous que le four chauffe, c'est-à-dire la chose, l'affaire n'est pas pour vous. On dit que cette Voisin mettait dans un four tous les petits enfants dont elle faisoit avorter; et M. de Coulanges, comme vous pouvez penser, ne manque pas de dire, en parlant de la Tingry [dame soupçonnée de se faire avorter], que c'était pour elle que le four chauffait, SÉV. 31 janv. 1680. || On ne peut pas être à la fois au four et au moulin.

— REM. Four dans le sens de chute complète au théâtre : Rochefort, dans ses *Souvenirs d'un vaudevilliste* à l'article THÉAULON, attribue l'origine de cette expression à ce que cet auteur comique avait voulu faire éclore des poulets dans des fours à la manière des anciens Egyptiens, et que son père, s'étant chargé de surveiller l'opération, n'avait réussi qu'à avoir des œufs durs. C'est depuis cet incident burlesque, ajoute-t-il, que les auteurs disent qu'une pièce *fait four* quand elle éprouve une chute complète. Cette origine n'est pas exacte, puisque l'expression dans le sens ancien est antérieure à Théaulon. Il est possible qu'elle ait été remise à la mode depuis quelques années et avec un sens nouveau, qui peut avoir été déterminé par le four, de Théaulon, mais c'est ailleurs qu'il faut en chercher l'explication : les comédiens, refusant de jouer et renvoyant les spectateurs, c'est là le sens primitif, *faisaient four*, c'est-à-dire rendaient la salle aussi noire qu'un four.

— HIST. XIe s. Les treis enfanz tout en un forn ardent, *Ch. de Rol.* CCXXIV. || XIIIe s. Fours, quant il vient en pris, doit estre prisiés en le [la] maniere que nos deismes dessus des edefices; car c'est edefices, BEAUMAN. XXVII, 21. || XIVe s. [Il] Mina moult fierement le mur anciseour [ancien], Qu'un trou y fist plus grant que la gueule d'un four, *Guescl.* 20215. Le four du cors [*clibanus corporis*], c'est l'estomac, H. DE MONDEVILLE, f° 84. || XVe s. Et descendoit si grant chaleur du ciel, que proprement il estoit avis à ceux qui estoient en leurs armures, qu'ils fussent en un four, FROISS. III, IV, 20. Au four et au moulin oyt l'en les nouvelles, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 197. J'ai veu qu'il pleuvoit et gresloit et faisoit noir comme en ung four, que le povre homme venoit tout à pié, affin qu'il ne fust aperceu, *Les 15 joyes du mariage*, p. 124. Les fous à fours elever, Les saiges laisser en destour, Les vaillans mettre au cul du four, Faire inimitié et deraison.... EUST. DESCH. *Comment le roi aura juste maison.* || XVIe s. Cet effort inutile à ce qu'il pensoit, lui donna ce qu'il n'esperoit point, assavoir les fours que les nostres faisoient pour faire sauter la contr'escarpe et le logement qui estoit dessus, D'AUB. *Hist.* I, 245. Four de reverberation.... fours secrets des philosophes, œuf des philosophes, cornue.... PARÉ, t. III, p. 638. A faire la gueule d'un four sont trois pierres necessaires, RABEL. IV, *Prologue.* La bonne femme ne sercheroyt jamais sa fille au four, si elle n'y eust esté paravant elle-mesmes, PALSGR. p. 708. Pensez que, s'il y a rompture, vous serez [Marguerite de Valois] la premiere qui en portera la paste au four et qui en aura plus de dommage, *Lett. de Louis XII*, t. I, p. 195, dans LACURNE. A pauvres gens la paste gele au four, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 197.

— ÉTYM. Bourguign. *for*; normand, *foui* (Orne); provenç. *forn*; espagn. *horno*; ital. *forno*; du latin

furnus, que les étymologistes rapprochent de *formus*, chaud, du grec θερμός, et du sanscrit *gharma*.

† 2. **FOUR** (four), *s. m.* Anciennement, nom, à Paris, de lieux servant à enfermer les gens sans aveu qui battaient le pavé et qui, une fois enfermés, étaient enrôlés de force : ces fours, de l'invention de M. d'Argenson, étaient en très-grand nombre. Je me donne au diable, il me prend envie de faire un four de notre appartement ; autant de gens qu'il y viendra, je vous les enrôle, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 1.

— ÉTYM. *Four* est ici l'analogue de *four* dans *Four-l'Évêque*, *Four-aux-Dames*. Ces *fours* étaient des prisons annexées à certains tribunaux ; le nom en vient de *forum*, tribunal.

1. **FOURBE** (four-b'), *adj.* Qui a recours, pour tromper, à des moyens odieux. Et vous m'avez cru fourbe ou de peu de pouvoir, CORN. *Poly.* V, 6. || Fig. Imagination, c'est cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours, PASC. *Pensées*, t. I, p. 254, édit. LAHURE. || *S. m.* et *f.* Un maître fourbe. Quoi ! je suis donc un fourbe, un bizarre, un jaloux ! CORN. *le Ment.* II, 3. Mais à fourbe fourbe et demi, SCARR. *Virg.* IV. Il court parmi le monde un livre abominable, Un livre à mériter la dernière rigueur, Dont le fourbe a le front de me faire l'auteur, MOL. *Mis.* V, 1. La fourbe a de l'esprit, la sotte est toute bonne, ID. *ib.* II, 5. Sors d'ici, fourbe insigne, BOIL. *Sat.* XII. Ah! fourbe, fourbe, tu m'as trompée, tu te livres bien heureusement à la vengeance que j'en veux prendre, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 20. Ces oracles menteurs d'un temple méprisable Que les fourbes d'Égypte ont rendu vénérable, VOLT. *Sémiram.* II, 4.

— ÉTYM. Bourguig. *forbe* ; de l'ital. *furbo*, fourbe. Diez regarde *furbo* comme ayant le même radical que *fourbir*, nettoyer, et par suite dépouiller. C'est d'une façon analogue que *polir* a donné *polisson*.

2. **FOURBE** (four-b'), *s. f.* || 1° Caractère du fourbe ; disposition à fourber, habitude de fourber. La fourbe n'est le jeu que des petites âmes, Et c'est là proprement le partage des femmes, CORN. *Nicom.* IV, 2. En matière de fourbe il est maître, il y pipe, ID. *Menteur*, III, 3. Des malheurs qui sont sortis De la boîte de Pandore, Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre, C'est la fourbe, à mon avis, LA FONT. *Fabl.* III, 6. Du nom de fierté noble on orna l'impudence, Et la fourbe passa pour exquise prudence, BOIL. *Sat.* XII. Vous, nourri dans la fourbe et dans la trahison, RAC. *Athal.* III, 4. || 2° Acte de fourbe. Ce héros voit la fourbe et s'en moque dans l'âme, CORN. *Pomp.* II, 2. Nous triomphons, Attale, et ce grand Nicomède Voit quelle digne issue à ses fourbes succède, ID. *Nicom.* III, 8. Il répondit que, si l'attachement avec la dame de Séville était une fourbe, il était aisé de la détruire, SCARR. *Rom. com.* I, 22. Sa fourbe fut bientôt découverte, BOSS. *Hist.* I, 8. Oh! qu'il va me payer sa fourbe abominable ! VOLT. *Zaïre*, IV, 5. M. Furia en veut sa part [de la découverte du passage de Longus].... vous, monsieur, vous voyez la fourbe, et, bien loin de la découvrir, vous tâchez d'en profiter pour vous glisser entre nous deux, P. L. COUR. *Lettres à M. Renouard.* || Supercherie. Si je savais faire des vers, vous pourriez vous douter d'une fourbe, BALZAC, liv. VII, lett. 33.

— SYN. FOURBE, FOURBERIE. La fourbe est le caractère du fourbe ; la fourberie est l'action de fourber ; mais quand, par extension, fourbe prend le sens d'acte de fourbe, alors fourbe et fourberie sont exactement synonymes.

— HIST. XV° s. Dame, je ne say de leurs forbes, Ne aussi leurs intentions, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 548. Le moyne qui disoit ses heures avec luy [le duc de Guienne, frère de Louis XI] estoit soupçonné qu'il avoit joué la fourbe à monsieur de Guyenne, et bailla la corme verte, et qu'iceluy moyne fut cause de le mettre hors de la terre des vivans, L'HERMITE DE SOLIERS, *Cabinet du roi Louis XI, à la suite de Comines*, t. IV, p. 218, dans LACURNE. || XVI° s. Pour estre advocat ou financier, il ne fault pas mescognoistre la fourbe qu'il y a en telles vacations, MONT. IV, 158. Il obtint ce qu'il demanda par ceste fourbe, dont il abusa le peuple, AMYOT, *Alc.* 31.

— ÉTYM. *Fourbe* 1.

FOURBÉ, ÉE (four-bé, bée), *part. passé* de fourber. Fourbé par une intrigante.

FOURBER (four-bé), *v. a.* Tromper en fourbe. Et cet ingrat que j'aime, Après m'avoir fourbé, me fait fourber moi-même, CORN. *le Ment.* V, 2. Vous vous êtes accordés, Scapin, vous et mon fils, pour me fourber.... — Ma foi, monsieur, si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains, MOL. *Scapin*, III, 6. Oui, oui, fourber un fourbe est une œuvre louable, DESTOUCHES, *Diss.* I, 3. || Absolument. C'est bien aimer la fourbe et l'avoir bien en main Que de prendre plaisir à fourber sans dessein, CORN., *le Ment.* III, 3. Je ne veux pas oublier une bagatelle qui marque l'extrême application que les prêtres avaient à fourber, FONTEN. *Oracles*, I, 12. Fais qu'à fourber nul fourbe ne me passe, Et qu'en fourbant honneur et los j'amasse, J. B. ROUSS. *Masque de Laverne.*

— ÉTYM. *Fourbe* 1.

FOURBERIE (four-be-rie), *s. f.* || 1° Action de fourber. Je ne trouve partout que lâche flatterie, Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie, MOL. *Mis.* I, 1. Nous plumons une coquette ; la coquette mange un homme d'affaires ; l'homme d'affaires en pille d'autres ; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde, LE SAGE, *Turcaret*, I, 12. Ne faut-il pas aux peuples quelque chose de plus? n'ont-ils pas besoin, je ne dis pas des fourberies de vos bonzes, mais de quelques illusions respectables? VOLT. *Dial.* XXVIII, 1. || 2° Par extension, penchant à fourber. Vive la fourberie et les fourbes aussi ! MOL. *l'Ét.* I, 9. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie ; de l'une à l'autre le pas est glissant ; le mensonge seul en fait la différence ; si on l'ajoute à la finesse, c'est fourberie, LA BRUY. VIII.

— ÉTYM. Ital. *furberia*, de *furbo*, fourbe.

† **FOURBESQUE** (four-bès-k'), *s. m.* Nom que porte l'argot italien, dont on a fait des vocabulaires dès le XVI° siècle et qui a fourni plusieurs mots à l'argot français.

— ÉTYM. Ital. *furbo*, fourbe.

FOURBI, IE (four-bi, bie), *part. passé* de fourbir. Une casserole bien fourbie et reluisante.

FOURBIR (four-bir), *v. a.* || 1° Polir par le frottement, en parlant d'ustensiles de fer, de cuivre, et des armes. Fourbir un poêlon avec du grès. || Fig. Le christianisme fourbit les épées qui couvrirent nos campagnes de cadavres, VOLT. *Phil. Déf. de milord Bolingbroke*, 43. || 2° Se fourbir, *v. réfl.* Être fourbi. Ce cuivre se fourbit aisément. || Se fourbir se dit des soldats de cavalerie, cuirassiers, par exemple, qui nettoient leur armure. Le cuirassier a tant par jour pour se nourrir, se fourbir.

— HIST. XI° s. Ferez [frappez], segnor, des espées furbies, *Ch. de Rol.* CXLI. || XII° s. Il a ma terre à grant tort envaïe ; Se nel deffen à m'espée forbie, Je ne me prise une poume pourie, *Raoul de C.* 76. Forbir la purreture de la chaitive pense [pensée], *Job*, p. 449. || XIII° s. Nettement tient son cuer qui ainsi le forbit, J. DE MEUNG, *Test.* 1364. Eve rose [eau de rose] dont se fourbissent, *Dit du mercier*, dans RAYNOUARD, *Gloss.* || XV° s. Vous avez tuit bouche à court ; Mais l'on vous fait d'avoir gaiges le sourt [on fait la sourde oreille pour vos gages] ; Et si n'avez rien pour fourbir vos dens, Fors bouche à court, sans rien mettre dedans, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 218, dans LACURNE. || XVI° s. Ilz portoient devant eulx des escus de fer bien fourby et luisant, AMYOT, *P. Æm.* 30.

— ÉTYM. Wallon, *horbi* ; namur. *foûrbi* ; provenç. *forbir* ; ital. *forbire* ; angl. *furbish* ; de l'anc. h. allem. *furban*, nettoyer.

† **FOURBISSAGE** (four-bi-sa-j'), *s. m.* Action de fourbir ; le résultat de cette action.

— ÉTYM. *Fourbir.*

FOURBISSEUR (four-bi-seur), *s. m.* Artisan qui fourbit et qui monte les sabres, les épées. || Fig. Se battre de l'épée qui est chez le fourbisseur, se disputer une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

— HIST. XV° s. Quiconque vouldra estre armurier ou brigandinier, fourbisseur et garnisseur d'espées et de harnois, *Ordonn. de Charles VIII*, sans date. || XVI° s. Les armes pendues ès boutiques des armeuriers et fourbisseurs, AMYOT, *Pélop.* 23. Teste à teste comme deux fourbisseurs, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fourbir.* L'ancienne langue disait *forbeur.*

† **FOURBISSIME** (four-bi-ssi-m'), *adj.* Mot dit par plaisanterie. Très-fourbe. Mascarille est un fourbe et fourbe fourbissime, MOL. *l'Ét.* II, 5.

— ÉTYM. Superlatif de *fourbe*, formé sur le modèle du superlatif latin en *issimus.*

FOURBISSURE (four-bi-su-r'), *s. f.* Action de fourbir.

— HIST. XVI° s. Fourbisseure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fourbir.*

FOURBU, UE (four-bu, bue), *adj.* || 1° Terme de vétérinaire. Atteint de fourbure, maladie qui ôte très-promptement aux chevaux l'usage des jambes. || 2° Fig. Incapable de marcher à cause d'un excès de fatigue. Je suis fourbu.

— HIST. XVI° s. Le bestail.... et specialement la bouvine, qui en devient fourbeue, mangeant ceste herbe estant verte [la luzerne], dont soudainement elle se meurt, O. DE SERRES, 270. Un cheval qui a beu ayant trop chaud, et pour tant a beu for le temps qu'il devoit boire, H. ESTIENNE, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Berry et normand, *forbu* ; du part. passé de l'ancien verbe *se forboire*, qui, signifiant boire avec excès (On dit que tu estois coustumier de te forboire, PASQ. *Recherches*, p. 906, dans LACURNE), signifiait aussi se morfondre, devenir fourbu ; la *fourbure* était attribuée à ce que le cheval buvait avec excès ou à contre-temps. *Forboire* vient du latin *foris*, hors, et de *boire* : boire mal à propos.

FOURBURE (four-bu-r'), *s. f.* Terme de médecine vétérinaire. Inflammation du tissu réticulaire du pied chez le cheval, et, en général, chez les solipèdes et les ruminants. La fourbure vient aux chevaux par une extraordinaire chaleur causée par quelque exercice violent.... elle vient aussi au cheval qu'on a fait boire trop tôt après avoir eu chaud, SOLEISEL, *Parfait maréchal*, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Fourbu.*

† **FOURCAT** (four-ka), *s. m.* Terme de marine. Varangue dont les deux branches se rapprochent jusqu'à affecter la forme de la fourche et même celle du V. || On trouve aussi, au commencement du XVII° siècle, fourc et fourg.

— ÉTYM. Lat. *furca*, fourche. *Fourcat* représente *furcatum* sous la forme provençale.

FOURCHE (four-ch'), *s. f.* || 1° Instrument à long manche, muni, au bout, de deux, trois, ou un plus grand nombre de dents aiguës, droites ou courbées, et qui sert à remuer le fumier, les fourrages, et même à faire les gerbes. Fourche de bois. Fourche de fer. || Fourche de jardinier, fourche en fer, à fourchons recourbés en dedans, et servant à rompre les mottes de terre quand on sème les graines. || Fig. et familièrement. Faire quelque chose à la fourche, le faire négligemment, grossièrement. A peine à ces propos eut-il fermé la bouche, Qu'il entre à l'étourdie un sot fait à la fourche, RÉGNIER, *Sat.* X. || Passer les chevaux à la fourche, les panser mal, les battre au lieu de les étriller. || Être traité à la fourche, être traité avec dureté ou d'une manière humiliante (ces locutions, surtout la dernière, vieillissent). || Fig. Prendre une fourche, chasser sans ménagement. S'il osait encore revenir, je prendrais une fourche. || 2° Disposition en forme de fourche, c'est-à-dire disposition d'un objet qui offre deux dents ou divisions. Que d'un bois fait en fourche on décore mon front, HAUTEROCHE, *App. trompeuses*, I, 12. Nous plaçâmes horizontalement dans la fourche de ces piquets une longue perche, CHATEAUBR. *Voy. Amér. les Onondagas.* || Fig. Je me trouvais ainsi [lors du projet de mariage de la duchesse de Berry] dans la fourche fatale de voir des maintenant, et plus encore dans le règne futur, ce qui m'était le plus contraire, ou ceux à qui j'étais le plus attaché, sur le pinacle ou dans l'abîme, ST-SIM. t. VIII, p. 216, éd. CHÉRUEL. || Bois fourchu. On passe dans le col de chaque esclave une fourche de bois de huit à neuf pieds de long ; une cheville de fer rivée ferme la fourche par derrière, de manière que la tête ne puisse pas passer, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 17. || Terme de marine. Se dit de deux mâts ou mâtereaux réunis vers le sommet pour élever des fardeaux. || Autrefois fourche d'arquebuse, bâton garni d'un fer fourchu dont on se servait pour appuyer le mousquet en tirant. || Terme de vénerie. Bâton à deux branches auquel on attache le forhu pour faire la curée. || Fourche à blaireau, fourchette à deux fortes dents de fer pour arrêter les blaireaux. || Faire la fourche, une fourche, se dit d'un chemin, d'une rivière qui se bifurque. || Terme de musique. Faire la fourche, disposer, sur un instrument à vent, les doigts, de manière que le doigt du milieu étant levé, l'index et l'annulaire bouchent chacun un trou. || 3° Fourches patibulaires, gibet à plusieurs piliers élevé dans la campagne. Étienne Pasquier remarque que les fourches patibulaires de Montfaucon ont porté malheur à tous ceux qui s'en sont mêlés, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 61, dans POUGENS. || 4° Fourches caudines, défilé long et étroit où l'armée romaine prise par les Samnites ne fut lâchée qu'après avoir passé sous le joug (l'an de Rome 433). || Fig. et familièrement. Passer par les Fourches caudines, subir des conditions humiliantes. Berwick passa, comme ses confrères, sous les Fourches caudines, le jour même de la jonction de son armée pour laquelle il prit l'ordre du duc de Vendôme, ST-SIM. 208, 45. || On dit aussi absolu-

ment dans le même sens. Passer sous la fourche. || 5° Terme de pêche. Instrument qui sert à prendre le poisson en l'enferrant. || 6° Longue perche armée d'un demi-cercle au bout, dont les marchands se servent pour mettre et ôter les étalages qu'ils pendent sur le devant de leurs boutiques. || 7° Les deux branches de la mandibule inférieure des oiseaux. || 8° Terme de blason. La queue du lion, lorsqu'elle est divisée en deux. || 9° *S. f. plur.* Petits abcès qui viennent aux doigts et aux mains des gens de travail.

— HIST. XII° s. Ansi l'on fait as forches contremont sus lever [pendre au gibet], *Ronc.* p. 197. ....Ne crient [ne craint] ne mort ne furkes ne turment, *Th. le mart.* 31. E si alcuns les volt bailllier [protéger les malfaiteurs], od furche e od fer les estut abatre, e vers sei sachier, *Rois*, p. 211. || XIII° s. Sor un haut mont en un rochier Fet li rois les forches drecier Por Renart pendre le gorpil, *Ren.* 11096. Une forche tint en ses mains; Si le feri parmi les rains, Par un pou ne l'a abatu, *ib.* 10389. Et aussi entendons noz de cix [ceux] qui abatent les fourques et qui despendent les pendus, BEAUM. XXXI, 17. Après rastel n'a mestier fourche [il n'est besoin de fourche], LEROUX DE LINCY, t. I, p. 73. || XIV° s. Si dient qu'il seroit à fourques boins pendus, Pour le grant larrecin qui de lui est issus, *Baud. de Seb.* X, 678. || XVI° s. Ilz ont pour la marque de leur monnoye le trident, qui est une fourche à trois fourchons, l'enseigne de Neptune, AMYOT, *Thés.* 6. Le prince de Condé, le premier parti, autheur de l'armée redoutable, fut traitté à la fourche [durement], quand des le commencement on le priva du gouvernement de Picardie, D'AUB. *Hist.* II, 219.

— ÉTYM. Bourguign. *forche;* picard, *fourque;* Berry, *forche;* wallon, *foge;* prov. *forca;* espagn. *horca;* ital. *forca;* du lat. *furca.*

FOURCHÉ, ÉE (four-ché, chée), *part. passé* de fourcher. || 1° Qui fait la fourche, qui se bifurque. Cheveux fourchés. Animaux à pied fourché. Chemin fourché. || 2° Terme de blason. Croix fourchée, celle dont les branches sont terminées par trois pointes qui font deux angles rentrants. || 3° Terme d'ancienne administration. Pied fourché, bétail qui a le pied fendu, et bureau où l'on payait les droits d'entrée sur ce bétail. La même année il y eut aussi des remontrances du parlement au sujet du domaine aliéné par le roi à l'hôtel de ville de Paris pour le paiement d'un impôt sur le vin et sur le pied fourché, impôt dont l'hôtel de ville avait avancé les deniers, VOLT. *Hist. parl.* ch. 16.

† **FOURCHÉE** (four-chée), *s. f.* Terme de jardinage. La quantité de fumier, de foin, de fourrage qu'on enlève d'un coup avec une fourche.

— ÉTYM. *Fourche.*

† **FOURCHE-FIÈRE** (four-che-fiè-r'), *s. f.* Fourche à deux dents longues, aiguës et solides, qui sert à élever les gerbes pour le chargement et le tassement des récoltes. Un chien de cour l'arrête [le loup]; épieux et fourches-fières L'ajustent de toutes manières, LA FONT. *Fables*, IV, 16.

— HIST. XIII° s. Li autre prend sa forche fiere, Dont devoit espandre son fiens; Et li autre mene ses chiens, *Ren.* 3458. || XIV° s. Le cuidant ferir parmi le corps d'une fourquefiere qu'il avoit, DU CANGE, *furcafera.*

— ÉTYM. Est-ce le latin *furca ferrea*, fourche de fer, ou *furca fera*, fourche fière, méchante? la chose est incertaine. Le picard dit *fier* et *fierer* : Si fist fierer le tronc de bandes de fier tout entour, *Chr. de Rains*, p. 62; et la *fourche-fière* paraît être de dénomination picarde. D'un autre côté *ferus* donne *fier*. Quant au sens, il est bon avec les deux étymologies.

FOURCHER (four-ché). || 1° *V. n.* Faire la fourche, se diviser comme fait une fourche. Un arbre qui fourche. || Être bifurqué. Mme et Mlle d'Elbœuf passèrent à Fontainebleau sans voir personne, suivant leur proie [M. de Mantoue] jusqu'où le chemin fourchait, ST-SIM. 138, 21. || Fig. Cette famille, cette race n'a point fourché, elle n'a formé qu'une seule branche. || Fig. La langue fourche, quand elle prononce un mot pour un autre; c'est-à-dire elle prend la bifurcation, le mot qu'il ne faut pas. Je ne sais auquel la langue a fourché le premier, SÉV. 156. || 2° *V. a.* Terme d'agriculture. Tirer de terre, avec une fourche, le chiendent que les labours ont arraché. || 3° Se fourcher, *v. réfl.* Prendre une disposition fourchue. Ses cheveux se fourchent. || Se bifurquer. Les Romains avaient construit un grand chemin qui conduisait de Vieux à Bayeux, où il se fourchait pour aller à Saint-Lo et à Cherbourg, SEGRAIS, *Mém.* t. II, p. 14.

— HIST. XIV° s. Li lions ot queue fourchiée, *Chastelain de Couci*, v. 1559. Les François estoient bien paignez, Les vis [visages] tendres et deliés, Et si avoient barbes fourchées, *Liv. du bon Jeh.* 2818. || XVI° s. La langue lui fourcha un peu, à cause que ce n'estoit pas son langage naturel, et il meit une *s*, au lieu d'une *n*, AMYOT, *Alex.* 52. Il luy refusa sa fille pour luy avoir veu faire l'arbre fourché sur une table, MONT. II, 350. Ce qu'on a dit : tant que la tige a souche, elle ne se fourche; est-ce pas, tant que la ligne directe dure, la collaterale n'a point de lieu? LOYSEL, 323. Il fallut emplir le marais de fascines et de claies par dessus, et à la portée du canon fourcher les aproches pour gagner les deux portes, D'AUB. *Hist.* III, 444.

— ÉTYM. *Fourche;* Berry, *la langue m'a fourchi.*

† **FOURCHERET** (four-che-rè), *s. m.* Terme de fauconnerie. Autour de moyenne taille.

† 1. **FOURCHET** (four-chè), *s. m.* Terme d'horticulture. Division d'une branche d'arbre en deux.

— ÉTYM. *Fourche.*

† 2. **FOURCHET** (four-chè), *s. m.* Terme de vétérinaire. Maladie particulière au mouton, consistant dans l'inflammation d'un repli de la peau qui s'enroule entre les doigts et contient des follicules sébacés.

— ÉTYM. *Fourche.*

† **FOURCHETÉ, ÉE** (four-che-té, tée), *adj.* Terme de blason. Se dit d'une croix dont chaque branche est terminée par trois pointes.

† **FOURCHETÉE** (four-che-tée), *s. f.* Ce qu'on peut prendre, en une seule fois, avec une fourchette.

— ÉTYM. *Fourchette.*

FOURCHETTE (four-chè-t'), *s. f.* || 1° Ustensile de table à trois ou quatre dents dont on se sert pour prendre les morceaux dans son assiette, pour découper les pièces, etc. Manger avec une fourchette. Le [faux] marquis fut arrêté à Bayonne chez Dudencourt, qui en prit tout à coup la résolution sur ce qu'il lui vit prendre des olives avec une fourchette, ST-SIM. 390, 23. || On appelle souvent grande fourchette la fourchette à découper. Passez-moi la grande fourchette. || Déjeuner à la fourchette, manger de la viande en déjeunant. || Fig. et familièrement. C'est une bonne fourchette, c'est un homme qui dîne bien, qui sait bien dîner. || On dit aussi dans le même sens : Il a un joli coup de fourchette, il donne bien le coup de fourchette. || Jouer de la fourchette, manger activement. || La fourchette du père Adam, se dit par plaisanterie quand on prend avec les doigts ce qui se mange ordinairement avec une fourchette, de la viande, des fritures, de la salade. || 2° Instrument de même forme que la fourchette de table, mais plus long et plus gros, dont on se sert pour prendre les viandes. Tout ce qu'il pouvait enlever avec la fourchette était pour le prêtre, SACI, *Bible, Rois*, I, II, 14. || Au hasard de la fourchette, se disait de ces établissements où l'on plongeait la fourchette dans le pot pour un sou, avec droit de garder ce qu'on amenait; et fig. dans le langage familier, sans choix, sans discernement. || 3° Sorte de pieu fourchu dont les arquebusiers se servaient pour appuyer leur arme en tirant. || Assemblage de deux petits morceaux de fer au milieu desquels était un fil pour guider l'œil de l'arbalétrier. || 4° Instrument de même forme que la fourche d'arquebusier, qui sert à assujettir les cisailles. || 5° Terme d'horticulture. Petit bâton taillé à dents, qu'on enfonce autour des cloches de verre, pour les soulever et donner de l'air aux plantes. || Terme de chasse. Se dit de petites fourches de bois qui servent à la chasse des alouettes. || Terme de pêche. Perche terminée par des fourchons, servant de manche au filet appelé truble. || 6° Long morceau de bois à deux pointes de fer qui est attaché à la flèche d'un carrosse, et que l'on abaisse pour empêcher que le carrosse ne recule quand il est sur une pente. || Fig. Je dis au régent que, pour éviter d'ôter M. du Maine si à contre-temps, je ne voyais de fourchette à la descente que M. de Charolais [de moyen de s'en préserver que de faire des avantages à M. de Charolais], ST-SIM. 509, 235. || 7° Instrument de fer qui sert aux serruriers à tourner à chaud certaines pièces. || 8° Instrument de chirurgie dont on se sert pour relever et soutenir la langue de l'enfant lorsqu'on veut faire la section du filet. || 9° Le petit os divisé en deux branches qui est entre les deux ailes d'une volaille. || Populairement. La fourchette de l'estomac, le bréchet. || 10° Terme d'anatomie. Fourchette du sternum, l'échancrure concave transversalement de l'extrémité supérieure ou claviculaire de cet os. || La commissure postérieure des grandes lèvres de la vulve. || 11° Terme de vétérinaire. Partie du sabot du cheval située à sa face inférieure dans l'angle formé par la rentrée de l'extrémité de la paroi, désignée sous le nom de barre ou d'arc-boutant. La fourchette est dite échauffée, quand elle présente un suintement noirâtre et fétide. Elle est dite pourrie, lorsque la corne en devient molle, filandreuse et laisse échapper un produit d'une odeur de pourriture. || 12° Terme d'architecture. Endroit où les deux pentes noues de la couverture d'une lucarne se joignent à la pente du comble. || 13° Partie qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme. || 14° Terme de gantiers. Nom de petits morceaux de peau qu'on met entre les doigts des gants. || 15° Terme d'horlogerie. Synonyme de pendillon. || 16° Terme de musique. Partie du mécanisme de la harpe qui élève les cordes d'un demi-ton. || 17° Terme de jeu de cartes. Avoir la fourchette, garder la fourchette, attendre avec la fourchette, se dit quand on a la dame et l'as, par exemple : il est de règle alors de ne pas attaquer, car on se ferait prendre successivement l'as (par le valet) et la dame (par le roi), mais d'attendre, afin de jeter l'as sur le roi et de faire une levée avec la dame. Exemple pris de l'écarté; il serait autre au piquet.

— HIST. XIV° s. Trois furchestes d'argent pour mangier poires, DE LABORDE, *Émaux*, p. 322. || XV° s. Lesquelles femmes prindrent trois menuz barreaux de fer et une piece nommée forchette ployée en trois; les quels barreaux et forchettes povoient peser 210 livres de fer, DU CANGE, *fourchata.* Quatre fourchettes d'argent, à manches de cristal, dedans un estui de cuir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 323. || XVI° s. Fourchette [pièce de fourniment] D'AUB. *Hist.* II, 349. Le cartilage xiphoïde, dit la fourchette, PARÉ, I, 2. Je disnerois sans nappe.... et m'ayde peu de cuillier et de fourchette, MONT. IV, 260. Premierement ils ne touchoient jamais la viande avec les mains, mais avec des fourchettes, ils la portoient jusque dans leur bouche, en allongeant le col et le corps sur leur assiette.... ils la prenoient [la salade] avec les fourchettes, car il est defendu en ce pays-là de toucher la viande avec les mains, quelque difficile à prendre qu'elle soit, et ayment mieux que ce petit instrument fourchu touche à leur bouche que leurs doigts, *l'Isle des Hermaphrodites* [satire de la cour de Henri III], dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 324.

— ÉTYM. Diminutif de *fourche;* Berry, *forchette.* L'ancien français avait, de *fourche*, un autre diminutif, *fourcele*, qui se disait surtout du creux de l'estomac.

FOURCHON (four-chon), *s. m.* || 1° Chaque branche d'une fourche, d'une fourchette. || 2° Fourche d'un arbre, l'endroit d'où sortent les branches.

— HIST. XIV° s. Pour avoir rappareillié une fourchette d'or, à prendre la souppe ou [au] vin, c'est assavoir refait l'un des fourcherons, DE LABORDE, *Émaux*, p. 323. || XV° s. Une foyne de fer à deux fourgons, DU CANGE, *fuscina.* || XVI° s. Ce champ palissé de grand bois de chasteigner couchez entre des fourchons à la mode du pais, D'AUB. *Hist.* I, 288.

— ÉTYM. *Fourche.*

FOURCHU, UE (four-chu, chue), *adj.* || 1° Qui fait la fourche. Le mont Parnasse est fourchu; tu te mettras sur une des pointes et moi sur l'autre, et nous considérerons ce que nous voudrons tout à loisir, D'ABLANC. *Lucien, Caron ou le contemplateur.* Ils [des faiseurs de romans] nous découvrent la grande époque dans laquelle les marsouins nos aïeux devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes; c'est là le grand service que Telliamed a rendu depuis peu au genre humain, VOLT. *Lett. Faugères*, 3 mai 1776. || 2° Arbre fourchu, arbre qui se bifurque. || Faire l'arbre fourchu, se poser la tête en bas et les pieds en haut écartés l'un de l'autre. || Arbre fourchu, nom donné autrefois à certaines poésies où des vers très-petits venaient périodiquement après d'autres plus grands. || 3° Menton fourchu, menton qui offre un léger sillon au centre. || 4° Chemin fourchu, chemin qui aboutit à un ou plusieurs chemins. || 5° Pied fourchu, pied fendu des animaux ruminants. Ces animaux [les lamas], si utiles et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture; comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 59, dans POUGENS. Quelqu'un qui voit seulement la piste d'un pied fourchu, peut en conclure que l'animal qui a laissé cette empreinte ruminait, CUV. *Révol.* p. 105. || Les pieds fourchus, tout le bétail qui a le pied fendu comme bœufs, moutons,

etc. ou, dans un sens plus général, tous les animaux qui ruminent. Les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. sont tous des pieds fourchus et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 27. || Pied fourchu, pied attribué par la mythologie aux sylvains, et, par imitation, au diable. || Fig. Il a le pied fourchu, se dit d'un homme méchant, dangereux, mécréant. J'ai reconnu le pied fourchu, j'ai deviné ses mauvaises intentions.

— HIST. XVe s. Le beau nez ne grand ne petiz, Ces petictes joinctes oreilles, Menton fourchu, cler vis traictis, Et ces belles levres vermeilles, VILLON, *Regrets de la belle Haulmyère.* || XVIe s. Quand un esclave avoit failly, ilz luy faisoient porter sur ses espaules un bois fourchu, AMYOT, *Cor.* 38. L'urine sort grandement deliée, fourchue, ou de travers, PARÉ, XVI, 24.

— ÉTYM. *Fourche;* Berry, *forchu.*

† **FOURCHURE** (four-chu-r'), *s. f.* Endroit où une chose commence à se fourcher. La fourchure des étamines de la brunelle, J. J. ROUSS. *Promen.* V. Pour se bien tenir à cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'enfourchure ou la fourchure, *Trévoux, Ecuyer français, enfourchure.*

— HIST. XIe s. Et tout le cors tres qu'en la furcheüre, *Ch. de Rol.* CII. || XIIIe s. Adont firent l'ost esmouvoir et vinrent à Tenis, qui à mervelles seoit bel, come il seoit en une fourceure de deus rivieres, *Chr. de Rains*, p. 102. || XVIe s. En etestant les meuriers, l'on y laissera de longs chicots, sursaillans de quelque pied la fourcheure des arbres, O. DE SERRES, 469.

— ÉTYM. *Fourchu.*

1. **FOURGON** (four-gon), *s. m.* || 1° Longue perche garnie de fer pour remuer la braise dans le four. || 2° Tige de fer servant à remuer le charbon de terre dans la grille. || 3° Outil pour pousser les charbons sur les foyers. || 4° Barre de fer crochue avec laquelle les plombiers attisent leur feu. || Proverbe. La pelle se moque du fourgon, se dit de deux personnes, également ridicules, qui se moquent l'une de l'autre, ou d'une personne qui blâme dans une autre ce qu'on pourrait reprendre en elle-même; locution, venant au propre, de ce que, pour arranger le feu, la pelle et le fourgon se valent. L'abbé Têtu dit rudement à notre voisine : Mais, madame, si elle vous avait répondu que la pelle se moque du fourgon, qu'auriez-vous dit ?— Monsieur, dit-elle, je ne suis point une pelle, et elle est un fourgon, SÉV. 24 nov. 1679.

— HIST. XIIIe s. Car pou s'efforce à ceuls qu'il tient entre ses esles, Qu'il trebuche en enfer, sans fourgons et sans peles, J. DE MEUNG, *Test.* 1823. || XVe s. Jehannet frappa Raveilles d'un fourgon ou atiseur de four qu'il tenoit, DU CANGE, *atticinari.* || XVIe s. A telle pele tel fourgon, COTGRAVE. Il est bien plus aysé d'accuser l'un sexe que d'excuser l'autre; c'est ce qu'on dict : le fourgon se moque de la paele, MONT. III, 388.

— ÉTYM. *Fourche;* espagn. *hurgon;* ital. *forcone.*

2. **FOURGON** (four-gon), *s. m.* Longue voiture couverte dont on se sert dans les équipages militaires et dans les voyages, pour porter les bagages, les provisions. Vous ne sauriez croire, mademoiselle, combien les fourgons sont une chose divertissante, et quel excellent remède c'est contre une grande passion : tantôt il s'y estropie un cheval, tantôt il se rompt une roue.... VOLT. *Lett.* 127. Le régent, averti de la prochaine arrivée du czar en France, envoya [à Dunkerque] les équipages du roi, chevaux, carrosses, voitures, fourgons, ST-SIM. 467, 136. L'empereur avait compté sur une multitude de voitures légères et sur de gros fourgons destinés chacun à porter plusieurs milliers de livres pesant, dans des sables que des chariots du poids de quelques quintaux traversent avec peine, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 2.

— ÉTYM. Prov. *furguon;* il paraît venir de *fourche*, à cause que, dans le *fourgon*, les limons sont unis au timon. C'est ainsi qu'une sorte d'araire dont parle O. de Serres, p. 117, était nommé *fourquat.*

FOURGONNER (four-go-né), *v. n.* || 1° Remuer la braise du four avec le fourgon. || 2° Familièrement. Déranger le feu avec les pincettes, ou, si c'est un feu de charbon de terre, avec le fourgon, soit pour l'accommoder, soit sans nécessité. Ne fourgonnez pas continuellement dans le feu. || 3° Par extension, fouiller en dérangeant tout. Ne fourgonnez point dans ce coffre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIIe s. Or faut le four à l'enfourner, Et le fourgon pour fourgonner, *Choses qui faillent en ménage.*

— ÉTYM. *Fourgon* 1; bourguig. *feurguenai;* wallon, *forguini;* namur. *forguiner;* génev. *fourgouner;* Berry, *forgonner, fougonner, fougouner.* On a dit *feurgier dents* pour curer les dents (DE LABORDE, *Émaux*, p. 232); *feurgier* tient à *furgoere* : Escuretes et furgoeres, *Fabliaux mss.* de St-Germain, dans LACURNE, *escurete.*

† **FOURIÉRISME** (fou-rié-ri-sm'), *s. m.* Système de philosophie et d'organisation sociale qui établit l'arrangement des hommes dans la société suivant leurs attractions passionnelles et un nouveau mode d'association, dit phalanstère.

— ÉTYM. *Charles Fourier*, auteur de ce système, dit aussi phalanstérien.

† **FOURIÉRISTE** (fou-rié-ri-st'), *adj.* Qui appartient au fouriérisme. || *S. m.* Partisan du fouriérisme, dit aussi système phalanstérien.

FOURMI (four-mi), *s. f.* || 1° Petit insecte hyménoptère qui vit en société sous terre. Allez à la fourmi, paresseuse que vous êtes, considérez sa conduite, et apprenez à devenir sage, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* VI, 6. La fourmi n'est pas prêteuse, C'est là son moindre défaut, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Les fourmis passent pour une excellente démocratie; elle est au-dessus de tous les autres États, puisque tout le monde y est égal et que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous, VOLT. *Dict. phil. Lois.* L'on voit dans les pays méridionaux sortir tout à coup du désert des myriades de fourmis, lesquelles, comme un torrent dont la source serait intarissable, arrivent en colonnes pressées, se succèdent, se renouvellent sans cesse, s'emparent de tous les lieux habités, en chassent les animaux et les hommes, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 98, dans POUGENS. Chez les fourmis comme chez les abeilles, les guêpes, etc. il y a de trois sortes d'individus, des mâles, des femelles, et des neutres ou des individus privés de sexe, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 22. Les fourmis alimentent leurs petits à la manière des guêpes, en leur dégorgeant la nourriture qu'elles ont elles-mêmes digérée et qui se montre au dehors sous l'aspect d'une liqueur visqueuse; mais, lorsqu'elles demeurent privées d'aliment, leur affection pour les petits se change en cruauté, et elles les dévorent, ID. *ib.* La prévoyance des fourmis a été fort célébrée, l'on répète depuis près de trois mille ans qu'elles amassent des provisions pour l'hiver; qu'elles savent se construire des magasins où elles renferment les grains qu'elles ont recueillis pendant la belle saison; ils leur seraient très-inutiles, ces magasins; elles dorment tout l'hiver comme les marmottes, les loirs, etc. ID. *ib.* Certains organes séparent du sang des fourmis un acide très-pénétrant, et qui a fait l'objet des recherches d'un habile chimiste, ID. *ib.* t. VIII, p. 117, dans POUGENS. || Fig. Les artisans et les marchands, que leur obscurité dérobe à la fureur ambitieuse des grands, sont des fourmis qui se creusent des habitations en silence, tandis que les aigles et les vautours se déchirent, VOLT. *Mœurs*, 81. || Fig. Se faire plus petit qu'une fourmi, s'abaisser, s'humilier. || Avoir des fourmis dans quelque partie du corps, y sentir des picotements. || 2° Fourmi de visite, nom que les habitants de Paramaribo (Guyane hollandaise) donnent à l'*œcodome céphalote* ou à grosse tête (hyménoptères), parce qu'elle va parfois en troupe considérable dans les maisons où elle dévore les rats, les souris et tous les insectes, LEGOARANT. || 3° Œufs de fourmis ou de fourmi, nom donné improprement aux larves et aux nymphes de la fourmi fauve; on en nourrit soit les perdreaux, soit les jeunes faisans. || Fig. et familièrement. Avoir des œufs de fourmis sous les pieds, piétiner sans cesser, ne pouvoir rester en place. || 4° *S. f. pl.* Petits rochers ou îlots rapprochés qu'on voit le long de certains points de la côte ou sous l'eau. On dit aussi formiques, formigues.

— REM. On trouve dans la Fontaine *fourmis* au singulier : Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe, Quand sur l'eau se penchant une fourmis y tombe, *Fabl.* II, 12. Cette *s* s'explique ainsi : dans l'ancienne langue, *fourmi*, étant du masculin, ou ayant une désinence masculine, prenait, au nominatif singulier, une *s* suivant la règle; c'est de cet archaïsme qui se trouve dans Amyot (voy. l'historique), que la Fontaine a usé pour son vers. Du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 246, *fourmi* était des deux genres.

— HIST. XIIIe s. Dist la fromiz : or chante à moi, MARIE, t. II, 124. ....plustost en un tas de paille, Si m'aïst Dieu et Saint Remi, Trouveroit un œf de fremi, *la Rose*, 14872. Formis est petite chose, mais il est de grant porveance, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 246 || XIVe s. Se fromis abondent en un jardin, et l'e gette en leur repaire de la scieure d'ais de chesne ils mourront ou vuideront à la premiere pluie qu cherra, car les scieures retiennent la moiteur, *Ménagier*, II, 2. || XVe s. Qui sur formis Se sera mis S'il est poingt [piqué], n'est pas de merveil, *Le blazon des faulces amours*, 278, dans LACURNE. || XVIe s. Il veit des fourmis partir de leur fourmilliere, portantes le corps d'un fourmi mort, MONT. II, 179. ....Mais de pinser, mordre et serrer, c'est à faire à une formis, ou à une souris, AMYOT, *Com. refréner là colère*, 21. Je ferai ce que dit le florentin : bras de fer, ventre de fourmi, ame de chien, c'est-à-dire pour devenir riche j'endurerai tant de mal que mon corps en pourra porter.... de conscience j'en aurai autant qu'un chien, H. EST. *Apol. d'Herod.* p. 47, dans LACURNE. Plus joyeux que fourmis en grain, COTGRAVE.

— ÉTYM. Génev. *un fourmi;* namur. *frimouche, frumouche, froumouche;* wallon, *frumihe, froumihe;* Hainaut, *fourmisse, fourmiche;* pic. *formi, formion;* bourg. *fremi;* Berry, *fromi, formi;* norm. *un fourmi, un fremi;* prov. *formiga;* espagn. *hormiga;* port. *formica;* ital. *formica;* du lat. *formica*, fourmi. Venant de *formica*, le français devait être *fourmie*, forme qu'on trouve en effet parmi les autres. Toutefois l'ancienne langue avait fait de ce mot un masculin qui dès lors était correctement écrit *fourmi* sans *e;* mais la nouvelle langue a rompu l'analogie en donnant à ce mot le genre féminin et en lui laissant la forme masculine. On n'a que des conjectures sur *formica;* a-t-il des analogies avec le grec μύρμηξ, fourmi; avec le sanscrit *vamra*, fourmi, proprement celle qui vomit; avec le latin *formus*, chaud : la brûlante, à cause de sa piqûre?

FOURMILIER (four-mi-lié; l'*r* ne se lie jamais, au pluriel, l'*s* se lie : les four-mi-lié-z et les fourmis), *s. m.* || 1° Mammifère de l'Amérique, qui se nourrit particulièrement de fourmis. Le fourmilier a une langue extensible. || 2° Nom d'oiseaux de la Guyane qui se nourrissent de fourmis. Tous les fourmiliers ne forment que des cris ou des sons sans modulation, au lieu que le chant de l'arada [du genre des fourmiliers] est, en quelque façon, supérieur à celui du rossignol; il est plus touchant, plus tendre et plus flûté, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 250, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Fourmi.*

FOURMILIÈRE (four-mi-liè-r'), *s. f.* || 1° Habitation des fourmis, présentant ordinairement des espèces de loges, de galeries et d'étages. Une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe, BUFF *Ois.* t. VIII, p. 223, dans POUGENS. On l'enterrait [le condamné] jusqu'à la ceinture dans une fourmilière, où il restait exposé un temps considérable à des piqûres vives et sanglantes, RAYNAL, *Hist. phil.* t. XIII, 6. || 2° Toutes les fourmis qui habitent la même fourmilière. La fourmilière était en mouvement. Entre tes quatre pieds [Arc de l'Étoile] toute la ville [Paris] abonde Comme une fourmilière aux pieds d'un éléphant, V. HUGO, *Voix*, 4. || 3° Se dit, par extension, d'une grande quantité de certains autres insectes ou d'animaux. Une fourmilière de vers. Une fourmilière de serpents. || 4° Fig. Lieu où réside une multitude de personnes. Je n'ai eu aucune part aux divisions qui agitent la petite fourmilière [Genève], VOLT. *Lett. Choiseul*, 1766. Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Une grande multitude de personnes se remuant, s'agitant. Je trouvai une fourmilière de fripiers toute en armes; je les flattai, RETZ, II, 129. || Simplement, un grand nombre. C'était l'heureux âge, Où Rome avait fourmilière d'élus, VOLT. *Mule du pape.* || 5° Terme de vétérinaire. Maladie du pied du cheval qu'on a comparée à un nid de fourmis, et qui est le résultat de la fourbure chronique.

— HIST. XIIIe s. D'un gresillon dist la meniere, Qui dusqu'une fromieere El tans d'yver esteit alez, MARIE, *Fable* 19. || XVe s. Dormi long temps ont en leur fromiere, Sans eulx mouvoir, li froumi remuant, EUST. DESCH. *le Lion et les fourmis.* || XVIe s. Luy marquant qu'il estoit sorty de France une fourmiliere de troupes, *Mém. s. Duguescl.* chap. 16. Les tribunaux de justice, sur lesquels une formiliere de juges sont assis, ne sont maintenant que pieges et ratoires, LANOUE, 87. Les Grecs ont appellé ces verrues *murmecia*, c'est à dire fourmillieres : parce

qu'au froid elles font douleur, comme si un fremy les mordoit, PARÉ, XVIII, 85.

— ÉTYM. *Fourmi*; Berry, *fromille, formilière, fromillière*; génev. *froumilière*; provenç. *fromiguier*, s. m.; catal. *formiguer*; espagn. *hormiguero*; portug. *formigueiro*; ital. *formicaio*.

FOURMI-LION (four-mi-li-on), *s. m.* Petit insecte névroptère, fort vorace, qui, à l'état de larve, se nourrit de fourmis et autres insectes; il appartient à un genre dont le nom scientifique est myrmécoléon. Les historiens du fourmi-lion nous ont vanté sa patience et sa sobriété; il peut en effet soutenir de très-longs jeûnes; caché au fond de son entonnoir, il attend en chasseur rusé et patient que quelque insecte rôdeur tombe dans le piége, BONNET, *Observ.* 39e, *Insect.* La fourmi est de tous les insectes rôdeurs celui à qui il arrive le plus souvent de tomber dans le piége; c'est ce qui a fait donner à notre chasseur le nom assez impropre de fourmi-lion, ID. *Observ.* 40e. Les bords [du trou] sont escarpés, et s'éboulent facilement; ils entraînent avec eux l'imprudente fourmi; le fourmi-lion la saisit prestement avec ses cornes, la secoue pour l'étourdir, la tire sous le sable, et la suce à son aise, ID. *Contempl. nat.* XII, 42. Parvenu à son parfait accroissement, le fourmi-lion quitte le métier de chasseur qui lui est devenu inutile; il ne tend plus de piége, et, après s'être promené quelque temps près de la surface de la terre, il s'y construit une petite coque de forme sphérique, qu'il revêt intérieurement d'une tapisserie de satin du plus beau gris de perle où il se transforme dans une de ces mouches qu'on a nommées demoiselles, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Fourmi*, et *lion*; provenç. *formicaleon*.

† **FOURMILLANT, ANTE** (four-mi-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Où les habitants sont nombreux comme des fourmis. Un du peuple [des fourmis] étant mort, notre saint le contemple En forme de convoi soigneusement porté Hors les toits fourmillants de l'avare cité, LA FONT. *Captivité de St Malc.* La France souffre en la personne de ses grands ce que pas un des autres États n'a jamais toléré, non pas même en la cour impériale, quoique si fourmillante de tant de véritables princes, ST-SIM. 306, 13.

FOURMILLEMENT (four-mi-lle-man, *ll* mouillées, et non four-mi-ye-man), *s. m.* || 1° Action de fourmiller. Le fourmillement d'une multitude. || 2° Sensation de picotement comme si des fourmis couraient sur la peau. Sentir un fourmillement.

— HIST. XVIe s. Le patient souffre une douleur poignante, et stupeur ou fourmiement aux lombes, PARÉ, XV, 36.

— ÉTYM. *Fourmiller*; Berry, *fromillement*; provenç. *formigament*; espagn. *hormigamiento*.

FOURMILLER (four-mi-llé, *ll* mouillées, et non four-mi-yé), *v. n.* || 1° S'agiter, se remuer en grand nombre comme des fourmis. Les vers fourmillent dans ce fromage. Un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse, BOIL. *Sat.* VI. || On donne aussi pour sujet à ce verbe le nom des choses où est ce qui fourmille. Le chemin de fourmis fourmille, SCARR. *Virg.* IV. Au second livre il est dit qu'il tomba de son char et qu'il fut tellement froissé de sa chute qu'il fourmilla de vers, VOLT. *Bib. expl. Machab.* Alors toutes les plantes renaissent, les insectes engourdis se réveillent ou sortent de leur nymphe, la terre semble fourmiller de vie, BUFF. *Ois.* t. I, p. 62, dans POUGENS. Pays.... qui fourmillent de bossus et de boiteux, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Être épars et en grand nombre. Les villages épais fourmillaient par la plaine; De peuple et de bétail la campagne était pleine, RÉGNIER, *Épître* I. C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent, BOIL. *Art p.* I. Dans tous les temps, dans tous les pays, et dans tous les genres, le mauvais fourmille et le bon est rare, VOLT. *Babouc.* Les athées fourmillaient en Italie au quinzième siècle, ID. *Jenni*, 11. || 3° Être abondant en, rempli de. Enfin comme en caquet ce vieux sexe [les femmes] fourmille, RÉGNIER, *Sat.* XIII. [Mme de Saint-Géran] C'était une femme d'excellente compagnie, et qui fourmillait d'amis et d'amies, ST-SIM. 35, 149. Le monde fourmille de philosophes qui se disputent la vaine gloire de connaître la faiblesse de l'esprit humain, VAUVEN. *Nouv. max.* 23. || 4° Être le siége d'un picotement. Toute la main me fourmille.

— HIST. XIIIe s. Corborans descendi en Nique la garnie; De la gent qu'il amaine la cités en formie, Es ostels et es sales heberja sa maisnie, *Ch. d'Ant.* 299. De son venir est joie grant; France en est tote formiant, *Partonop. de Blois*, ms. de St-Germ. f° 140, dans LACURNE. || XVIe s. Tout formille de commentaires, MONT. IV, 237 Les gens y fourmillent, LANOUE, 356. *Formicatio* sont certaines verrues es parties du corps, qui fourmillent et demangent comme s'il y avoit des fourmis, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. *Fourmi*; Berry, *fromiller*; bourguig. *fremillai*; picard, *fremioner*; wallon, *frumeht*, *froumeht*; namur. *frimejt*, *frumejt*: provenç. *formicar*; espagn. *hormigar*; portug. *formigar*; ital. *formicare*.

† **FOURMILLET** (four-mi-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du torcol.

FOURNAGE (four-na-j'), *s. m.* || 1° Ce qu'on paye au fournier pour la cuisson du pain. || 2° Terme de droit coutumier. Taxe perçue au four banal. || Droit payé pour faire cuire son pain chez soi.

— HIST. XIVe s. Puet li maires voir le pain et les fournaiges [ce qui cuit au four], et puet commander as fourniers qu'il entamechent leurs fournaiges, pour voir dedans s'ils sont de loyal waagnaige, DU CANGE, *furnagium*.

— ÉTYM. *Four*; provenç. *fornatge*; espagn. *hornage*.

FOURNAISE (four-nè-z'), *s. f.* || 1° Grand four où brûle un feu ardent. Le Seigneur vous a tirés d'Égypte comme d'une fournaise ardente où l'on fond le fer, SACI, *Bible*, *Deutér.* IV, 20. D'un tyran sanguinaire il sauve trois enfants; Dans l'ardente fournaise on les voit triomphants, CAMPISTRON, *Adrien*, V, 4. || Fig. Jeter un peu d'eau dans la fournaise, faire quelque chose pour calmer des passions, qui n'en deviennent que plus allumées. Il sentit que tout ce que les créatures peuvent ménager de plaisir au cœur de l'homme n'est qu'un peu d'eau jeté dans la fournaise qui l'allume loin de l'éteindre, MASS. *Panég. St Benoît*, 1. || Fig. ....Ma tête, fournaise où mon esprit s'allume, Jette le vers d'airain qui bouillonne.... V. HUGO, *F. d'aut.* 1. || 2° Par extension. C'est une fournaise, se dit d'un feu très-ardent. Bacchus et Esculape n'ont-ils pas été consumés du feu céleste? Empédocle ne s'est-il pas jeté tout vif dans la fournaise du mont Etna? D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Mort de Peregrinus.* || Par exagération. C'est une fournaise, se dit d'un lieu très-échauffé. Le soleil donne ici en plein, c'est une fournaise. || 3° Il s'emploie au sens de creuset dans certaines phrases figurées. La vertu s'épure dans l'adversité comme le métal dans la fournaise.

— HIST. XIIIe s. Deux fornaises de chaus que Colars devoit faire à ses cousts, DU CANGE, *Constantinople*, *Chartes*, p. 26. El feu qui est tuz jurs ardanz En forneises de soufre espris, MARIE, *Purgatoire*, 1092. Et les manieres del peccié Ont alumée lor fornaise, Dont li peciere est à mesaise En autre eure que il n'est ore, GUY DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 2. || XVIe s. On tire volontiers un rideau pour leur oster la veue de cette fornaise ardente [le feu où les femmes dans l'Inde se brûlent après la mort de leur mari]; ce qu'aulcunes deffendent, pour tesmoigner plus de courage, MONT. III, 129.

— ÉTYM. Provenç. *fornatz*, *fornas*; espagn. *hornaza*; ital. *fornace*; du latin *fornacem*, fournaise, du même radical que *furnus*, four.

† **FOURNALISTE** (four-na-li-st'), *s. m.* Terme vieilli. Artisan qui fait les fourneaux et les creusets.

— ÉTYM. *Fourneau*.

FOURNEAU (four-nô), *s. m.* || 1° Sorte de four dans lequel on fond le verre. J'ai trouvé que le feu des plus grands et des plus puissants fourneaux de verrerie n'est qu'un feu faible en comparaison de celui des fourneaux à soufflet, et que le feu produit au foyer d'un bon miroir ardent est encore plus fort que celui des plus grands fourneaux de forge, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VI, p. 89, dans POUGENS. || 2° Petite construction en maçonnerie ou en brique, et même aujourd'hui en fonte ou en tôle, soit portative, soit à demeure, présentant plusieurs cavités dans lesquelles on met du charbon ou de la braise pour cuire les aliments. Un fourneau portatif. Allumer le fourneau. || Ustensile, ordinairement de terre ou de fer, servant aux mêmes usages dans les petites cuisines. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud; on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le roi et la reine, SÉV. 425. || 3° Fourneau d'appel, fourneau destiné à aspirer et faire sortir l'air intérieur d'un endroit clos. || 4° Construction en briques établie dans des souterrains pour échauffer des pièces supérieures; on l'appelle plus ordinairement calorifère. || 5° Appareil composé de vaisseaux et de foyers pour soumettre certaines substances à l'action du feu. L'effet des fourneaux épais n'est pas d'augmenter la chaleur, mais de la conserver, et ils la conservent d'autant plus longtemps qu'ils sont plus épais, BUFF. *Hist. min. Introd.* 1re *part. Œuv.* t. VI, p. 88, dans POUGENS. || Fourneau à réverbère, fourneau muni d'un dôme ou réverbère, qui rabat la chaleur sur le corps placé dans l'appareil. || Les fourneaux de forge ou de fusion, destinés à la fusion des substances métalliques et autres plus ou moins réfractaires, sont aussi ordinairement des fourneaux à réverbère dont on active le feu par un soufflet. || Haut fourneau, bâtiment dans lequel on réduit les minerais de fer à l'aide de la chaleur du charbon et de fondants appropriés; ainsi dit parce qu'il y a un canal de cheminée très-long et très-élevé pour augmenter le tirage et activer le feu. J'ai établi, dans ma terre de Buffon, un haut fourneau avec deux forges: l'une à deux feux et deux marteaux, et l'autre à un feu et un marteau; j'y ai joint une fonderie, une double batterie, deux martinets, deux bocards, BUFF. *Min.* t. IV, p. 95. || Haut fourneau désigne aussi l'usine entière. Il y a en Lorraine tant de hauts fourneaux. || 6° Ustensile de laboratoire dans lequel on chauffe à une haute température, à l'aide du charbon de bois, des vases où doit s'effectuer une réaction chimique ou une opération pharmaceutique. Fourneau d'affineur. Plus un fourneau de brique avec deux cornues et trois récipients, fort utile à ceux qui sont curieux de distiller, MOL. *Avare*, II, 1. Dans son fourneau rien qu'il [le chimiste] ne jette, BÉRANG. *Sciences.* || Fig. Vous voudrez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage.... ce sera la pierre philosophale de la politique; elle doit sortir de vos fourneaux, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 54. || Fourneau de coupelle, fourneau exclusivement réservé à la coupellation. || Fourneau évaporatoire ou à coquille, fourneau servant à évaporer. || 7° Terme de guerre. Fourneau de mine, ou, simplement, fourneau, cavité pratiquée dans l'intérieur de la terre ou d'une maçonnerie, disposée et mesurée de telle sorte que, le feu étant mis à la poudre dont on la remplit, l'effet soit dirigé contre l'obstacle que l'on veut détruire, LEGOARANT. Les grenadiers se retirèrent et perdirent peu en cette action; aucun de leurs fourneaux [des ennemis] ne joua, ST-SIM. 147, 141. || 8° En Lorraine, fourneau se dit très-souvent pour poêle. || 9° Le fourneau d'une pipe, la partie où l'on fait brûler le tabac. Le calumet de paix, dont le fourneau était fait d'une pierre rouge, fut présenté au frère d'Amélie, CHATEAUBR. *Natch.* I. || 10° Fourneau à charbon, synonyme de fosse à charbon, dans laquelle on fait le charbon. || 11° Constellation méridionale composée de 48 étoiles.

— HIST. XIIIe s. Il ot une longue jambe Plus noire que forniaus [cheminée] de chambre, *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 176, dans LACURNE. || XIVe s. Tu faiz grans et petiz fourneaux, Abusant de divers vaisseaux, *Nature à l'alchim. err.* 21. || XVIe s. Le vent, passant par ces soupiraux, allumera le feu à volonté sans soufler, ainsi qu'on le pratique es fourneaux à vent es grandes fontes de l'artillerie, O. DE SERRES, 888.

— ÉTYM. Lat. *furnellus*, diminutif fictif de *furnus*, four; picard, *forgneu*; bourguig. *fonea*; Berry, *forniau*, la partie extérieure du tuyau d'une cheminée, la partie qui dépasse le toit; provenç. *fornelh*, *fornel*; catal. *fornell*; espagn. *hornillo*; portug. *fornilho*; ital. *fornello*.

FOURNÉE (four-née), *s. f.* || 1° La quantité de pain que l'on fait cuire à la fois dans un four. La première, la seconde fournée. || Fig. et familièrement. Prendre un pain sur la fournée, se dit d'un homme qui, sur la foi du mariage, a commerce avec la femme qu'il doit épouser. || 2° Ce qu'on met à cuire dans les fours à tuile, à poterie, etc. Fournée de faïence, de tuiles. || Fig. Je vous enverrai Éryphile [une tragédie] de la nouvelle fournée avec trois actes nouveaux, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 19. || 3° Certain nombre de personnes qui sont nommées à la fois à une même dignité; il se dit avec un sens d'ironie ou de défaveur. Fournée de pairs. Fournée de sénateurs. René Potier poussa sa fortune à force d'années jusqu'à devenir duc et pair à l'étrange fournée de 1663, ST-SIM. 16 183. || Il se dit aussi de ceux qui sont jugés ensemble: On n'a fait qu'une fournée de toute la bande; et de ceux qui sont arrêtés et emprisonnés ensemble: On les jetait en prison par fournées.

— HIST. XIIIe s. Moult fet à redouter cele pesme jornée [le jugement dernier], Où nos serons jugié tuit à une fournée, *Fabliaux mss.* n° 7615, t. II, f° 142, dans LACURNE. Et si est asavoir ke li forniers doit associer loaument les fournées, DU CANGE, *associare.* || XVIe s. Un homme ne se fie pas voulentiers à une fille qui lui a presté un pain sus la fournée, DESPER. *Contes*, V Il n'y a que la premiere fournee

ou la première pinte chère, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 358, dans LACURNE.

— ÉTYM. Participe passé féminin d'un verbe inusité *fourner*, qui se trouve dans *en-fourner*, et qui vient de *four*; Berry, *fornée*; provenç. *fornada*; espagn. *hornada*; ital. *fornata*.

† **FOURNERIE** (four-ne-rie), *s. f.* Lieu où sont les fours.

— ÉTYM. *Fournier*; provenç. *fornaria*; espagn. *horneria*.

† **FOURNETTE** (four-nè-t'), *s. f.* Petit four à réverbère pour calciner l'émail.

— ÉTYM. Diminutif de *four*.

FOURNI, IE (four-ni, nie), *part. passé* de fournir. ‖ 1° Pourvu. Une boutique fournie de toutes sortes de marchandises. Table bien fournie. Le pays de Liége est peut-être de toute l'Europe la contrée la mieux fournie de charbon de terre, BUFF. *Min.* t. II, 344, dans POUGENS. Ils [les goëlands] sont aussi fournis d'un duvet fort épais qui est d'une couleur fort bleuâtre, surtout à l'estomac, ID. *Ois.* t. XVI, p. 176. ‖ 2° Livré, remis. Les marchandises fournies par l'épicier. ‖ 3° Qui a un certain volume, une certaine ampleur. Ragotzi était d'une très-haute taille, sans rien de trop, bien fournie, sans être gros, ST-SIM. 338, 190. Lisez ou relisez ce que j'ai lu autrefois dans une de ces petites brochures qui se perdent quand elles ne sont pas enchâssées dans des volumes d'une taille un peu plus fournie, VOLT. *Dict. phil. Génération.* Il en est de même de la forme des jambes: le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 4. ‖ Fig. J'estime qu'il ne nous est pas défendu d'y ajouter [à la Bible] quelque chose, pourvu qu'il ne détruise rien des vérités dictées par le Saint-Esprit; Buchanan ni Grotius ne l'ont pas fait dans leurs poëmes, mais aussi ne les ont-ils pas rendus assez fournis pour notre théâtre, CORN. *Poly. Exam.* Une conversation agréable et fournie, ST-SIM. cité dans GODEFROY, *Lexique de Corneille.* ‖ 4° Épais, touffu. Un bois bien fourni. Il a les cheveux bien fournis. La queue fournie comme celle du renard, mais plus courte, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 215. ‖ 5° Terme du moyen âge. Lance fournie, homme d'armes ayant tout son accompagnement, qui consistait en un certain nombre de soldats, de valets et de chevaux.

FOURNIER, IÈRE (four-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui tient un four à pain. Le fournier du village. ‖ Celui qui travaille au four. ‖ 2° *S. m.* Ancien terme du jeu de billard. Celui qui faisait passer sa bille sous l'archet ou la passe par le côté du but. ‖ 3° Fournier, oiseau de Buénos-Ayres.

— HIST. XIIIe s. Du fuerre prent une bracie, Et si l'a au fournier jeté, *Ren.* 2926. ‖ XVe s. Quand les fourniers avoient cuit, il convenoit garder leurs maisons à force de gens; autrement le menu peuple, qui mouroit de faim, eust efforcé les lieux, FROISS. II, II, 148.

— ÉTYM. *Four*; provenç. *fornier*; catal. *forner*; espagn. *hornero*; portug. *forneiro*; ital. *fornaio*.

FOURNIL (four-ni; l'*l* ne se prononce jamais), *s. m.* Pièce attenant au four, et où l'on pétrit la pâte. ‖ Pièce où se font les lessives dans les campagnes.

— HIST. XVIe s. Personne ne peut louer ses maisons, ses fournis ou ses chambres à des estrangers, si ce n'est par la permission de la loy, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 513.

— ÉTYM. *Four*, par l'ancienne forme *forn* ou *fourn*.

† **FOURNILLES** (four-ni-ll', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Ramilles et branchages provenant de la coupe des taillis et gaulis, et propres à chauffer les fours.

— HIST. XIVe s. Le four de Chambay, li quel a chascun an cent charretées de fournilles prises en la forest de Gonffer, DU CANGE, *fornilia*.

— ÉTYM. *Four*, par l'ancienne forme *forn* ou *fourn*.

FOURNIMENT (four-ni-man), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, étui à poudre que portaient les mousquetaires à pied au XVIIe siècle. Adieu mes fourniments, adieu mon forniquet, *Le crève-cœur d'un soldat*, pièce de 1623. ‖ Il se disait aussi de la poire à poudre des chasseurs. Il passe un cordon où pend le fourniment, LA BRUY. VII. Chargé de son fusil, de son carnier, de son fourniment, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. ‖ 2° Aujourd'hui, buffleterie, objet d'équipement d'un soldat. Nettoyer son fourniment. Quand ce prince fait la revue de son régiment, il examine le fourniment du soldat; le grand homme ne néglige rien, VOLT. *Lett. Prusse*, 36.

— HIST. XIIIe s. Chascuns mantiaus que marcheans achete au Lendi, doit un denier; fournimens tanés à sollers en charrete doit deux deniers, *Liv. des mét.* 282. Quiconques est cordouanier à Paris, il ne puet ne ne doit mestre viez euvre en fournement avecques nueve, *ib.* 228. ‖ XVIe s. Je pris plaisir à voir un carme reformé qui portoit son fourniment dans le derriere du froc, D'AUB. *Fœn.* IV, 13. Le nouveau soldat en chemise y gagna une arquebuse avec un fourniment tel quel, mais il ne voulut point prendre aucun habit, ID. *Vie*, XIV. .... Et leurs soldats, quasi tous, morrions et fourniments dorez, CARLOIX, V, 32.

— ÉTYM. *Fournir*; provenç. *formimen*.

FOURNIR (four-nir), *v. a.* ‖ 1° Procurer une provision de quelque chose; en ce sens la chose fournie se joint au verbe par la préposition *de*. Fournir l'armée de blé. On me donnait le soin De fournir la maison de chandelle et de foin, RAC. *Plaid.* I, 1. ‖ Fig. Cet amour paternel qui te fournit d'excuses, CORN. *Méd.* III, 3. ‖ Il se dit particulièrement avec une idée d'habitude. Fournir une maison de chandelle. C'était dans ce pays seul [en France] qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires [à la chirurgie]; il en fournissait tous ses voisins, VOLT. *Louis XIV*, 33. ‖ Absolument. Procurer en général les provisions nécessaires. Les marchands de Paris sont flattés de donner des repas aux officiers des régiments qu'ils fournissent, DUCLOS, *Confess. comte de ****, *Œuv.* t. VIII, p. 68, dans POUGENS. ‖ 2° Garnir. Fournir une maison de meubles. Fournir un étui de mathématiques de toutes ses pièces. ‖ Fournir l'action, fournir le théâtre, remplir suffisamment la scène (sens aujourd'hui peu usité). Il ne faut jamais laisser le théâtre sans qu'on y agisse, et l'on n'y agit qu'en parlant; ainsi Dorante, qui écrit, ne le remplit pas assez; et, toutes les fois que cela arrive, il faut fournir l'action par d'autres gens qui parlent, CORN. *Suite du Ment. Examen.* Ainsi fait M. Corneille dans les Horaces; il prend le roman après la trêve arrêtée et le combat résolu de trois contre trois de chacun parti; il fournit assez bien son théâtre par le mariage qu'il suppose de Sabine avec Horace, D'AUBIGNAC, *Prat. du théâtre*, III, 5. ‖ 3° Livrer, faire avoir, avec un nom de personne pour sujet; en ce sens la chose fournie est régime direct, et celui à qui on fournit est régime indirect avec *à*. Il a fourni presque tout dans l'entreprise. Fournir de l'argent à quelqu'un. L'ouvrier s'engage à fournir les matériaux. Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas, LA FONT. *Fabl.* III, 2. ‖ Avec un nom de chose pour sujet. Les fruits fournissent une nourriture saine et rafraîchissante. L'huile que fournissent les graines du colza. Et que ce scorpion sur la plaie écrasé Fournisse le remède au mal qu'il a causé, CORN. *Médée*, V, 5. ‖ Fig. Fournir matière à des conjectures. Ce livre m'a fourni des textes excellents et des autorités décisives dans la discussion. Les renseignements qu'il m'a fournis. Fournir un aliment à la curiosité publique. Et jamais on n'eût pu fournir Aux intérêts divers de la Seine et du Tage Ni zèle plus savant [que celui de Mazarin et du ministre espagnol] en l'art de réunir Ni savoir mieux instruit du commun avantage, CORN. *Tois. d'or*, *Prol.* sc. 3. Et je mériterais qu'il [le feu, l'amour] me pût consumer, Si je lui fournissais de quoi se rallumer, ID. *Rodog.* III, 4. Les facilités qu'elle [la prospérité] fournit aux passions, lorsque le cœur est déjà corrompu, MASS. *Carême, Prosp.* Que vous fournissiez ce malheureux triomphe à vos indignes ennemis, que vous laissiez penser que vous avez été forcé de quitter, c'est ce que je ne souffrirai jamais, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 janv. 1757. Les Adelphes [comédie de Térence] ont fourni tout au plus l'idée de *l'École des maris*, ID. *Vie de Molière.* ‖ 4° Terme de jurisprudence. Fournir et faire valoir une dette, une rente, la garantir, et la payer soi-même en cas d'insolvabilité du débiteur. ‖ 5° Terme de pratique et d'administration. Produire, exposer. Fournir ses dépenses, en justifier et en produire les comptes. Il n'a pas fourni toutes ses pièces. Il en fournira la preuve. ‖ 6° Parfaire, achever. Il faut encore soixante francs pour fournir la somme entière. Si ce peu que j'ai ajouté quelquefois par la nécessité de fournir une strophe n'est point une liberté qu'il soit à propos de retrancher, CORN. *Imit. Préf.* édit. 1651. ‖ Fournir à peine un lustre, avoir à peine atteint l'âge de cinq ans. Dircé fournissait lors à peine un lustre entier, CORN. *Œd.* I, 3. ‖ 7° Terme d'escrime. Fournir à quelqu'un un coup d'épée, lui donner un bon coup d'épée. ‖ 8° Terme de manége. Fournir son air, se dit du cheval qui exécute ses exercices avec toute la mesure et toute la précision possibles. ‖ Fournir la carrière, la parcourir tout entière. Quand le prince [Alexandre], après avoir fourni sa carrière, revint tout fier et plein de joie d'avoir réduit ce cheval [Bucéphale] qui avait paru si indomptable, tous les courtisans à l'envi lui applaudirent et le félicitèrent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 171, dans POUGENS. ‖ Par extension. Je suis souffrant, et je ne pourrais fournir la course, MARIV. *Legs*, sc. 14. Un oiseau de vol court et rasant les rivages ne peut avoir fourni la traversée du vaste océan Atlantique, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 274. ‖ Fig. Fournir sa carrière, achever de vivre. Il n'a pas fourni une longue carrière. Pour achever ce qui restait à fournir de sa carrière, FLÉCH. *Lam.* L'un et l'autre a fourni sa course Prescrite par l'ordre éternel, LAMOTTE, *Od.* t. I, p. 160, dans POUGENS. Ne songeons plus, mon pauvre Thiriot, qu'à fournir ensemble tranquillement notre carrière philosophique, VOLT. *Lett. Thiriot*, nov. 1724. ‖ Il a bien fourni sa carrière, il a vécu honorablement jusqu'à la fin. ‖ En un sens contraire. Après avoir mal fourni sa carrière, on ne revient plus sur ses pas pour prendre d'autres routes, MASS. *Avent, Mort du pécheur.* ‖ Fournir une carrière, accomplir quelque travail, achever quelque œuvre. Après avoir surpassé dans sa grande histoire de France tous ceux qui avaient fourni avant lui cette carrière, il [Mézerai] se surpassa lui-même dans son Abrégé, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 198, dans POUGENS. Vous n'avez point eu cette ressource, et cependant vous avez fourni cette longue carrière de cinq actes qui est si prodigieusement difficile à remplir sans épisodes, VOLT. *Mérope, Lettre.* ‖ 9° *V. n.* Fournir habituellement les provisions. C'est un tel qui fournit dans cette maison. ‖ 10° Subvenir, contribuer. Fournir à la dépense, aux frais. Un mari ne veut pas fournir à ses besoins, BOIL. *Sat.* X. Il [Épaminondas] porta le désintéressement si loin, qu'il ne laissa pas en mourant de quoi fournir aux frais de ses funérailles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 446, dans POUGENS. Sous leur soc triomphant la terre enorgueillie Fournissait avec joie aux besoins de leur vie, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. ‖ Absolument. Si notre vue s'arrête là [à l'univers visible], que l'imagination passe outre, elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir, PASC. *Pensées*, t. I, p. 246, éd. LAHURE. ‖ 11° Suffire. Donnons ordre au présent; et, quant à l'avenir, Suivant l'occasion nous y saurons fournir, CORN. *Sert.* II, 4. Ma foi, me trouvant las, pour ne pouvoir fournir Aux différents emplois où Jupiter m'engage, MOL. *Amph. Prol.* On voit une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout, et qui, avec les grâces de sa jolie personne, ne frappe jamais à faux, SÉV. 12 fév. 1690. Il faut un corps de fer pour fournir aux plaisirs que le monde vous impose, MASS. *Panég. Ste Agnès.* ‖ 12° En termes de jeu de cartes, jouer une carte de la couleur qui est demandée. Si vous avez du trèfle, vous êtes obligé de fournir. Au piquet, on ne peut se dispenser de fournir. ‖ On dit aussi fournir à trèfle, et activement fournir du trèfle. ‖ 13° Se fournir, *v. réfl.* S'approvisionner. Il se fournit chez ce marchand. ‖ Proverbe. Il le faut fournir de fil et d'aiguille (voy. FIL).

— REM. On trouve dans les auteurs du XVIIe siècle fréquemment *fournir de* employé neutralement. Cet emploi de *fournir* a vieilli. Il fournira pour lui d'excuse légitime, TRISTAN, *Panthée*, III, 1. Ne cherchons-nous ici que les occasions De fournir de matière à leurs divisions, CORN. *Agésilas*, IV, 3. Bien que j'abrégeasse mon récit, il nous fournit d'entretien jusqu'au château, LA FONT. *Songe de Vaux*, fragment VII. Faire un boudin, faire un mariage entre gentilhomme et riche roturière, parce que le mari est le soutien de la maison, et la femme qui est riche fournit de graisse pour l'entretenir, FURETIÈRE. Je veux que la valeur de ses aïeux antiques Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques, BOIL. *Sat.* V. Il fallait qu'un héros.... Leur offrît un asile [aux Muses] et fournît de matière À leurs divines voix, RAC. *la Renommée aux Muses.* Non-seulement il a fait de sa main de très-beaux ouvrages, mais il fournit de dessins à plusieurs autres sculpteurs fort habiles, PERRAULT, *Homm. illust. Chauv.* Bien des gens pouvant fournir de courage et de résolution l'épée à la main, qui ne sont pas capables de soutenir de sang-froid tout le poids d'un secret important, VERTOT, *Révol. de Portug.*

— HIST. XIIe s. Ceste besogne sera par moi fornie, *Ronc.* p. 15. La quinte eschelle [escadron] fornirent li Normant, *ib.* p. 132 [L'espée] Dont [il] ot forni maint grant estor champel, *ib.* p. 144. Tuz ses

comandemenz sumes près de furnir, E chastals et citez brisier et asaillir, E perilz de nos cors et des anemes [âmes] suffrir, *Th. le mart.* 134. Tut cest conseil aveient furni et aturné Li trei prelat qui erent de lur mestier sevré, *ib.* 130. Li reis prit tut fors tant que li lius ert furnis [garni], *ib.* 61. L'arcevesque respunt qu'il n'en volt plait tenir; Jurs ne li ert [était] asis des acuntes furnir, *ib.* 33. Qui pris est à embler [voler] ou à tel felunie, La justice en seit faite e pleniere e furnie, *ib.* 26. Biax fix, dist ele, grant vos voi et forni; Seneschax estes de France, Dieu merci, *Raoul de C.* 39. || XIIIe s. Le coutel dont il doivent la traïson fournir, *Berte*, XIII. Porquerés messages hastéement, qui bien sacent cest message furnir, H. DE VALENC. XIX. Quant Renart l'ot, si ot grant joie, Ne set s'il fornira la voie; Mais comment que il l'en doie estre, La croiz a sor l'espaule destre, *Ren.* 11162. Et disoit encore qu'il s'estoit présentés à l'ore de mie di, par quoi il voloit son apel avoir furni, BEAUM. LXI, 63. Et ne porquant [cependant] noz n'esperons pas en noz le sens par lequel noz puissons furnir cest livre et ceste emprise [entreprise], ID. 12. Se tu le voes [Dieu] de cuer servir, Il t'aidera bien à furnir T'uevre [ton œuvre].... GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 64. Sus un bas cheval bien fourni seoit; ses renes avoit getées sur l'arcon de sa selle, JOINV. 227. || XVe s. Voulons et ordonnons que pour chacune lance fournie, qui sont sept personnes, nos dits gens de guerre ne pourront prendre par jour que un mouton, *Ordonn.* oct. 1485. Ilz ne payoient riens et estoient fournis de ce qui leur estoit necessaire, COMM. IV, 9. Malaquin se plaint que aucun chevalier ne le fournist à la jouste [ne lui prête le collet], *Perceforest*, t. III, f° 11. || XVIe s. Il fault tousjours luy [à l'âme] fournir d'object ou.... MONT. I, 21. La memoire leur fournit la chose entiere et presente, ID. I, 34. Une estude [cabinet] fournie de toute sorte de livres, ID. I, 57. On n'a pas le temps, quand Dieu envoye la tempeste, de chercher ce qui fait mestier, et à l'heure ne peut on pas fournir de ce qui est mal ordonné, LA BOËTIE, 177. Le jour est près que mes forces jà vaines Ne pourront plus fournir à mon tourment, ID. 457. Il avoit vingt mille que mulles que mulets travaillans par chascun jour pour fournir à ses engins de baterie, AMYOT, *Sylla*, 26. Il feit coupper les arbres de l'Academie, qui en estoit mieulx fournie que nul autre parc de plaisance, ID. *ib.* Pour fournir à la dissolution des siens, il avoit besoing de grand argent, ID. *ib.* 29. .... Que son camp auroit foison de vivres qu'il lui fourniroit de ses païs, ID. *Crassus*, 37. Il allongea un coup d'espée au cavalier qui se trouva armé, de sorte qu'il lui en fournit un second au deffaut de la cuirasse, D'AUB. *Vie*, XXVI. Si le sr de la Magdelaine a envie de fournir sa pointe [se battre en combat singulier], il y a un beau sable entre ce lieu et Nerac, ID. *ib.* XLVII. Et quant à ce, te fourniront de matiere les louanges des dieux et des hommes vertueux, DU BELLAY, I, 24, *verso*. Il se presenta pour trouver preuves contre le prince de Condé, desquelles neantmoins il disoit ne pouvoir autrement fournir, sinon que premierement il fust en liberté, CONDÉ, *Mémoires*, p. 589. Je vous envoye ce gentilhomme present porteur, pour entendre de vous quels moyens vous avez de fournir promptement d'hommes aguerris et armés, pour incontinent les envoyer en ce lieu, *Lettre du prince de Condé, J. des savants*, fév. 1860, p. 100. Fournir à nature [mourir], PASQUIER, *Recherches*, p. 905, dans LACURNE. Un gentilhomme du nom duquel je fournirai [que je nommerai], si besoin estoit, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 611, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *fornir*; bourguig. *forni*; provenç. *fornir*, et aussi *formir*, *furmir*, *fromir*, remplir, accomplir; catal. espagn. et portug. *fornir*; ital. *fornire*, et aussi *fronire* qui est cité et qui est important pour l'étymologie; bas-lat. *furmimentum*, dans un texte provençal du XVe siècle, DU CANGE. On a proposé de le tirer de *furnus*, four (voy. DU CANGE au mot *furnire*); de sorte que *fournir* serait rendre, donner comme fait le four dont on tire le pain. Il y a deux formes, *fornir* et le provençal *formir*, *fromir*; dans cet état, il faut admettre ou que l'*m* s'est changée en *n*, ou que l'*n* s'est changée en *m*. Diez admet la mutation de l'*m* en *n*, c'est-à-dire regarde *formir*, *fromir*, comme le véritable thème; et alors la dérivation se fait sans peine du germanique : anc. h. allem. *frumjan*, achever, procurer; goth. *fruma*, avantage; allem. mod. *frommen*, profiter. La mutation de l'*n* en *m* étant aussi possible que celle de l'*m* en *n*, c'est au sens qu'il faut demander un motif pour se décider. Or avec *frumjan* le sens est direct et naturel; avec *four* il est métaphorique; et, pour accepter une métaphore aussi éloignée, on aurait besoin de rencontrer des exemples de *fournir* avec le sens où l'idée de *four* intervient. Ces exemples faisant défaut absolument, l'origine germanique prend un avantage considérable. De plus, comme, dans une étymologie, on doit tenir compte de toutes les formes romanes, on comprend comment un mot germanique sans relation a pu changer son *m* en *n*; mais on ne comprend pas qu'un mot aussi usuel et aussi connu que *four* ou *forn* ait perdu son *n*, pour prendre une *m*; on comprend sans peine par la même raison qu'à côté de *fromir*, forme correcte, se soit formé *formir*; mais on ne comprend pas que de *forno* l'italien ait fait *fronire*. Ces raisons semblent décisives en faveur de l'étymologie germanique.

FOURNISSEMENT (four-ni-se-man), *s. m.* || 1° Action de fournir, de procurer. De l'achat du sel sur les marais pour le fournissement des greniers, *Ordonnance sur le sel de* 1680. Nous promettons le nombre des vaisseaux de guerre nécessaires pour la sûreté et escorte des vaisseaux et navires chargés de sel pour le fournissement des greniers, *Bail Boutet, Lett. pat. du* 17 *juin* 1680. || On dit aujourd'hui plutôt fourniture. || 2° Terme de commerce. Fonds, apport de chaque associé. || Ce que l'un des associés doit à la masse, lors du partage, pour avoir joui de la chose commune. || Action d'établir les comptes respectifs. Procéder au fournissement.

— HIST. XVe s. Ung mirouer à mondains plaisirs, Ung fournissement à soupirs.... COQUILLART, *Droits nouveaux*.

— ÉTYM. *Fournir*.

FOURNISSEUR (four-ni-seur), *s. m.* || 1° Celui qui entreprend la fourniture de marchandises ou de certaines denrées. Les fournisseurs des troupes. Un tel est son fournisseur. || Fig. Que le neuf ou le vieux vous tente, Il sera votre fournisseur : Robin vend sa nièce et sa tante, BÉRANG. *Ami Robin*. || 2° Terme de marine. Se dit quelquefois du servant de gauche d'une caronade. || 3° Terme de fondeur. Nom de petits rouleaux de cire qui entrecoupent les jets et les évents, qu'on entoure d'une enveloppe de terre rouge et de fiente de cheval et qu'on soumet au feu de petites bûches rangées tout autour du modèle; la cire se fond, et il reste autant de petits canaux formés par l'enveloppe qui s'est durcie qu'il y avait de fournisseurs; c'est par les fournisseurs que le métal en fusion entre dans le moule.

— ÉTYM. *Fournir*, par le participe présent *fournissant*.

FOURNITURE (four-ni-tu-r'), *s. f.* || 1° Provision fournie ou à fournir. Ce marchand fait les fournitures de telle maison. Il parvint à avoir la fourniture des sels du Valais, qui lui valait vingt mille livres de rente, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Action d'approvisionner. Avenant que par guerre il y eût empêchement en mer à la voiture des sels pour la fourniture des greniers de la ferme, *Bail Boutet; Lett. pat.* du 27 juin 1680. || Fig. Rien n'est parti [partagé] si bien.... Que le sens, car chacun en a sa fourniture, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 2° Terme de commerce. Ce qu'on donne, ce qu'on livre. Une grosse fourniture d'argent. || Ce sens a vieilli. || 3° Ce que fournissent certains ouvriers, les tailleurs, les tapissiers, en employant l'étoffe, la matière principale. Le tapissier a pris tant pour façon et fournitures. || 4° Fines herbes pour assaisonnement. Il n'y n'y a pas assez de fourniture dans cette salade. || 5° Terme d'organiste. Jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux qui servent à remplir et à donner du volume au son. || 6° Terme d'administration militaire. Literies militaires. || 7° Terme de gantier. Morceau de peau pour faire les pouces, les fourchettes et les coins des gants.

— HIST. XIIIe s. Failli vous onques fornesture, Ne besoignable vesteüre? DU CANGE, *bisonium*. || XVe s. Ne restoit plus de son emprise que la fourniture des armes à pié [le combat à pié], O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. VI, p. 194, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fournir*, probablement par l'ancien participe *fournit*, et la finale *ure*.

† **FOURQUET** (four-kè), *s. m.* Pelle de fer ou de cuivre percée dans son milieu de deux grands yeux longitudinaux, avec laquelle, dans les brasseries, on délaye la farine.

— ÉTYM. Diminutif de *fourque* ou *fourche*; normand, *fourquet*, fourche en bois à deux dents avec laquelle on retourne les foins.

1. **FOURRAGE** (fou-ra-j'), *s. m.* || 1° Nom donné aux tiges, feuilles et racines des plantes vertes dont les bestiaux se nourrissent. Fourrage vert. Fourrage sec. || Dans l'acception la plus générale, fourrage comprend toutes les substances d'origine végétale employées à la nourriture des bestiaux. || Racines-fourrages ou fourrages-racines, la betterave, la carotte, les choux-raves et choux-navets, le navet, le panais, la pomme de terre, le raifort et le topinambour. || 2° Particulièrement. L'herbe qu'on coupe à l'armée pour la nourriture des chevaux. Les hommes et les chevaux revenaient épuisés, ceux toutefois qui revenaient; car chaque mesure de seigle, chaque trousse de fourrage nous étaient disputées, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Mettre la cavalerie en quartier de fourrage, l'établir dans un pays où le fourrage abonde. || L'action même de couper, d'apporter le fourrage. Aller au fourrage. Être commandé de fourrage. Ordonner un fourrage général. Il y avait 2000 hommes au fourrage, SÉV. 214. M. de Luxembourg, allant reconnaître un fourrage, fut averti de la marche de Rilly, ST-SIM. 11, 130. On ne pouvait amener un convoi ni faire un fourrage sans combattre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Fig. Ravage. Au reste, le fourrage qu'ils ont fait est peu de chose, et le discours n'y perdra rien ou presque rien; il n'y a pas en tout la valeur de six lignes effacées, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 21 juill. 1767. || Se dit aussi des troupes commandées tant pour faire le fourrage que pour le soutenir Les ennemis attaquèrent le fourrage. || 3° Terme d'artillerie. Foin, herbe dont on se sert pour bourrer le canon.

— HIST. XVe s. Nous serons tous à butin, aussi bien ceulx de dehors comme ceux de dedens, afin que nul ne s'amuse au fouraige, *le Jouvencel, ms.* p. 393, dans LACURNE. Si fut le long sejour de ceste gent desplaisant à ceulx de Paris, qui leurs vins ne povoient cueillir, mais perdoient blez, fruiz et fourrages, et tout ce qu'ilz avoient hors Paris, *Geste des nobles*, ch. 109. || XVIe s. Les soudards Thraciens chargerent quelques fourrageurs des Romains qui portoient du fourrage au camp, AMYOT, *P. Æm.* 29. Peut le seigneur bas justicier creer ou commettre gens pour lever et recepvoir les dismes qui lui appartiennent en la seigneurie, pareillement les droits de la couppe des bois, ensemble de vaine pasture et fourage, *Nouv. cout. génér.* t. II, p. 345. Fourrage de corbeaux [un pendard], COTGRAVE. Y avoit un levrier fort meffaisant qui entroit partout, et ne trouvoit rien trop chaud ne trop pesant; pain, chair, fourmage, tout luy estoit fourrage, DESPER *Contes*, t. I, p. 136, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Feurre, foere, foure*, paille, qui avait donné *fourrer*, d'où *fourrage*; prov. *fouratge*; esp *forrage*; ital. *foraggio* (voy. FEURRE).

† 2. **FOURRAGE** (fou-ra-j'), *s. m.* Terme de marine. Tout cordage employé à en couvrir un autre.

— ÉTYM. *Fourrer*.

FOURRAGÉ, ÉE (fou-ra-jé, jée), *part. passé* de fourrager. Pillé. La campagne fourragée par des partis ennemis.

† **FOURRAGEMENT** (fou-ra-je-man), *s. m.* Action de fourrager.

— HIST. XVIe s. Qu'on ostera toutes contributions, fourragement des soldats et autres charges, D'AUB. *Hist.* III, 348.

— ÉTYM. *Fourrager*.

FOURRAGER (fou-ra-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : je fourrageais, nous fourrageons). || 1° *V. n.* Aller au fourrage. On était contraint d'aller fourrager bien loin. La cavalerie fourrageant fut surprise et dispersée. || Fig. et familièrement. C'est un homme qui va fourrageant dans tous les livres, c'est un compilateur, ou c'est un plagiaire. || 2° *V. a.* Ravager. Fourrager tout un pays. Les lapins ont fourragé mon jardin. Les gens dont mon gibier aura fourragé la récolte, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Familièrement. Mettre en désordre. Fourrager des papiers. Donc, quoiqu'on ait tantôt fourragé nos valises, HAUTEROCHE, *Espr. follet*, III, 4.

— HIST. XVe s. Et vinrent loger en un beau pré, où ils trouverent assez à fourrager pour leurs chevaux, FROISS. I, I, 44. Et alloient par outre la riviere de leur coté fourrager, et ramenoient souvent grand proie, ID. I, I, 260. || XVIe s. Il veit fourrager [piller] bonne partie de la ville, MONT. I, 27. Laisser paistrir et fourrager ces graces tendres, à des personnes indiscretes et si volages, ID. III, 338. Il luy retrenchoit vivres de tous costez, il lui ostoit l'eau, il le gardoit de pouvoir fourrager, AMYOT, *Sert.* 17. En passant par leur païs, il le fourragea et pilla comme terres d'ennemis, ID. *Agés.* 25.

— ÉTYM. *Fourrage*; wallon, *forèie*; bourguig. *foraigé*; provenç. *fourrejar, fourregiar*; espagn. *forragear*; ital. *foraggiare*.

FOURRAGÈRE (fou-ra-jè-r'), *adj. f.* || 1° Terme

d'agriculture. Plantes fourragères, plantes qu'on cultive comme fourrage. || Culture fourragère, culture qui a pour but la production des fourrages. || 2° *S. f.* La pièce de terre la plus rapprochée de la métairie et qui est consacrée à produire du fourrage.

— ÉTYM. *Fourrage.*

FOURRAGEUR (fou-ra-jeur), *s. m.* Cavalier qui va au fourrage. Il faut tomber sur elle [l'infanterie anglaise, à Fontenoy] comme des fourrageurs, VOLT. *Louis XV*, 15. || Se dit aussi des maraudeurs.

— HIST. XV° s. Quand ils [les Anglais] se veoient plus forts que les François fourrageurs, ils leur couroient sus, et les meshaignoient et occioient, FROISS. II, II, 9. Fourrageurs vont à deux, à trois, à cinq, à six lieues et aucunes fois à plus de sept loing querir à mangier, sans les guetes, escoutes, chevaucheurs et guides de toutes pars, que une compagnie doit avoir quand elle n'est logée en lieu fort, *le Jouvencel*, ms. p. 577, dans LACURNE. || XVI° s. .... Que de marcher le jour vers eux, leurs chevaux legers ou leurs fourrageurs leur donneroyent advertissement, LANOUE, 566.

— ÉTYM. *Fourrager.*

† **FOURRAGEUX, EUSE** (fou-ra-jeû, jeû-z'), *adj.* Qui fournit du fourrage, qui se consomme comme fourrage. La paille du froment est fourrageuse.

1. **FOURRÉ, ÉE** (fou-ré, rée), *part. passé* de fourrer. || 1° Garni de fourrures. Un manteau fourré. Les voilà tous deux arrivés Devant sa majesté fourrée, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Les hermines dont ils [les magistrats] s'emmaillottent en chats fourrés, PASC. *Puiss. tromp. imag.* 2 (édit. FAUGÈRE). Il trouve de pédants un escadron fourré, BOIL. *Sat.* VIII. Et se moquait très-librement Des bavards fourrés de l'école, VOLT. *Épît.* LXVI. || Qui a une peau bien garnie de plumes. Les oiseaux presque nus, tels que l'autruche, le casoar, le dronte, ne se trouvent que dans les pays chauds; tous ceux des pays froids sont bien fourrés et bien couverts, BUFF. *Ois.* t. I, p. 60, dans POUGENS. || Fig. Ce chapitre est encore fourré d'historiettes agréables.... DIDER. *Réflex. sur l'Esprit.* || Un innocent fourré de malice, homme malicieux qui feint d'être simple et bon. Qu'un serpent fourré de malice Avait occis en trahison, SCARR. *Virg.* VI. || 2° Langue fourrée, langue de bœuf, de cochon, de mouton, recouverte d'une peau et que l'on fait cuire selon certaine manière. || Dans le nord de la France, pain fourré, pain qu'on a ouvert tandis qu'il était encore chaud, et dans lequel on a introduit du beurre ou du jambon. || 3° Garni d'arbres, d'arbustes, etc. Pays fourré. Le maréchal de Lorge voyait des coteaux fourrés dont il ne connaissait ni les revers ni ce qui y pourrait être de troupes, ST.-SIM. 22, 260. Il se tient ordinairement dans des endroits fourrés, dans les bruyères et même dans les bois, d'où lui est venu le nom allemand *Wald-lerche*, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 107. || Bois fourré, bois qui est très-garni de broussailles et d'épines. Dans les plus creux vallons fondre en désespérés, Percer rapidement les bois les plus fourrés, Ignorer où l'on va, n'avoir qu'un chien pour guide, REGNARD, *Démocr.* I, 6. || 4° Médaille, monnaie fourrée, celle dont l'intérieur n'est pas d'or ou d'argent, comme les faces. On voit encore dans les cabinets, des médailles qu'on appelle fourrées, qui n'ont qu'une lame d'argent qui couvre le cuivre, MONTESQ. *Espr.* XXII, 13. || On dit aujourd'hui médaille plaquée. || Botte de paille, botte de foin fourrée, botte où, parmi la bonne paille ou le bon foin, on a mêlé de la paille, du foin de mauvaise qualité. || Fig. Paix fourrée, paix fausse, peu sincère, comme est fausse une médaille fourrée. Ces deux confidents [de Richelieu, Brézé et la Meilleraie] avaient fait entre eux une paix fourrée, RETZ, I, 12. La cour de France, en 1644, procura une paix fourrée [entre les Barberins et le duc de Parme], VOLT. *Pol. et législ. Droits des hommes.* || Paix fourrée, se dit particulièrement de la paix qui fut faite avec les huguenots à Longjumeau en 1568. || 5° Terme d'escrime. Coup fourré, coup que l'on donne en même temps que l'on en reçoit un ; locution qui vient de ce que le coup donné et reçu est considéré comme *ayant sa fourrure*, ce qui en fait un coup double, un coup fourré. Qu'ils.... Se donnent l'un à l'autre autant de coups fourrés, RÉGNIER, *Ép.* II. Ce sont deux grands athlètes qui font un coup fourré, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 54, dans POUGENS. || Fig. Coup fourré, coup qui rend la pareille, moyen par lequel on déjoue quelque chose. Et contre cet assaut je sais un coup fourré, MOL. *l'Ét.* III, 8. || Coup fourré, mauvais offices que se rendent deux personnes en même temps l'une à l'autre. || Porter un coup fourré, rendre en secret un mauvais office à quelqu'un. Il [Maupertuis] me porte tous les coups fourrés qu'il peut, et j'ai peur qu'il ne me fasse plus de tort qu'à Koënig, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 22 mai 1752. || 6° Introduit, mis dans. Le bâton fourré dans un trou. J'ai bien plus besoin, moi, de la consolation de vous faire encore ma cour, de vous voir et de vous entendre, que vous n'en avez d'être fourré dans mes gazettes, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 nov. 1752. On vous [Polonais] liera par des traités; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés, J. J. ROUSS. *Pologne*, XI. || Il se dit souvent en cas d'emprisonnement. On m'a parlé d'un homme de Nancy qu'on dit fourré à la Bastille sur la dénonciation d'un jésuite, VOLT. *Lett. Boisgelin*, mars 1767. || Familièrement. Être fourré, toujours fourré chez quelqu'un, être très-souvent chez lui. Jeannot est avec sa tante, qui doit le mener tantôt à la foire; car il faut toujours que cet enfant soit fourré chez elle, surtout les fêtes, MARIV. *Marianne*, 2° part.

2. **FOURRÉ** (fou-ré), *s. m.* Partie de bois très-fournie d'arbrisseaux, d'arbustes, etc. Je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, J. J. ROUSS. *Prom.* 7. Paul se mit à courir çà et là, tout hors de lui, pour chercher un chemin hors de ce fourré épais, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Par analogie. Un fourré de lilas.

— ÉTYM. *Fourré* 1.

FOURREAU (fou-rô), *s. m.* || 1° Sorte de gaîne, d'enveloppe servant à recouvrir un objet pour le préserver. Fourreau d'épée, de baïonnette. Fourreau de parapluie. Jacques I^er^, avec beaucoup de courage, sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau, VOLT. *Dict. phil. Influence.* Occam demanda à l'empereur Louis de Bavière qu'il défendît sa plume par son épée impériale contre Scot....heureusement l'épée de Louis de Bavière resta dans le fourreau, ID. *ib. Sottise.* Le fourreau de pure soie que notre chenille se construit dans la tête du chardon, BONNET, *Observ.* 19, *Insectes.* || Faux fourreau, sorte de fourreau dont on couvre le vrai fourreau d'une épée, d'un pistolet, etc. || Fig. C'est que je voulais, bourreau, Que .... Ma dague au pommeau d'agate Eût ta gorge pour fourreau, V. HUGO, *Orientales*, 30. || Fig. Le fourreau est jeté, se dit d'une guerre à outrance. Quelque insensée que fût l'entreprise d'Albéroni sans alliés, le fourreau était jeté, ST-SIM. 475, 114. || Tirer l'épée du fourreau, commencer la guerre. Remettre l'épée au fourreau, faire la paix. || Coucher comme l'épée du roi dans son fourreau, ou, simplement, coucher dans son fourreau, coucher tout habillé. || Fig. La lame use le fourreau, se dit d'une personne chez qui la grande activité de l'âme use le corps. || 2° Robe d'enfant. On mit à cette petite fille un fourreau. || Nom, depuis le règne de Louis XVI jusque sous le premier empire, d'une robe de femme taillée d'une façon étroite et tout d'une venue. || 3° Morceau de peau dont on garnit le trait d'un harnais à l'endroit où il frotte contre le flanc du cheval. || 4° Terme de vétérinaire. Repli cutané, qui enferme la verge des chevaux et autres animaux dans l'état d'inaction. || 5° Tuyau de tôle dans lequel est ajustée une bascule pour le service d'une sonnette. || Tuyau de cuivre rapporté au haut d'un corps de pompe pour servir de réservoir à l'eau. || 6° Grand cartouche qui renferme plusieurs pots à feu d'artifice. || 7° Morceau de parchemin dont les batteurs d'or enveloppent les moules, pour que les feuilles d'or ne se dérangent point. || 8° Ce qui enferme et couvre l'épi quand il n'est pas encore bien formé. || 9° Mésange à longue queue.

— HIST. XI° s. Contre deus deies [à deux doigts près] l'ad du furrer jetée [son épée], *Ch. de Rol.* XXXIII. || XII° s. Cil bastart jugleor qui vont par ces vilax [villes], A [avec] ces grosses vieles as depennez forriax, Chantent de Guiteclin.... *Sax.* II. || XIII° s. Et salirent sus, et traisent les espées des fuerres, et se ferirent grans cols [coups] sour les heaumes et sour les escus, *Chr. de Rains.* Nus mestre du mestier desus dit ne puet faire fourrel, ne cofiniau, ne autre estui, s'il n'a double fonz desous et desus, *Liv. des mét.* 165. S'il veut porter arc et sajetes, port [qu'il porte] l'arc destendu et les sajetes en le [la] main ou en forrel, BEAUM. LVIII, 13. || XV° s. A ces mots dit messire Pierre de Craon en tirant son espée hors du fuerre : A mort, à mort Cliçon ! si vous faut mourir, FROISS. III, IV, 28.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *fuere* (conservé dans le parler génevois : *une fourre*, un fourreau) qui signifiait fourreau ; ital. *fodero;* espagn. et portug. *forro. Fuere* et les autres formes romanes viennent du germanique : gothique et anc. haut allem. *fôdr*, fourreau, gaîne ; suéd. *foder ;* allem. mod. *Futter*, gaîne, enveloppe extérieure. Mais le français donnait aussi à *fuerre, feurre, foare*, le sens de paille ou fourrage, qui a la même origine (voy. FEURRE).

† **FOURREBUISSON** (fou-re-bui-son), *s. m.* Oiseau dit encore roi Bertaud, bérichon, ratillon, etc. c'est la motacille troglodyte de Gmelin, nommée parfois roitelet, et qu'il ne faut pas confondre avec la motacille régule, appelée plus communément roitelet, LEGOARANT.

† **FOURRÉE** (fou-rée), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de parc en forme de fer à cheval, auquel on amarre des filets pour retenir le poisson lorsque la marée se retire.

FOURRER (fou-ré), *v. a.* Fourrer, venant de l'ancien français *fuere*, qui signifiait fourreau, a deux acceptions principales dont les autres dérivent: envelopper, garnir comme d'un fourreau, et mettre comme dans un fourreau. || 1° Garnir, doubler de fourrure. Fourrer un manteau d'hermine. || 2° Terme de monnayage. Couvrir avec des lames d'or et d'argent soudées par les bords un flan qu'on passe ensuite dans les fers pour le monnayer. Fourrer une médaille. || 3° Terme de construction. Garnir de plâtre et de tuileau le dessous des faîtières pour les affermir. || 4° Terme de marine. Envelopper une corde quelconque de bandes de toile goudronnée et de tresses, ou seulement de tours pressés et serrés de bitord ou de fil caret pour la garantir du frottement, JAL. || 5° Donner avec excès, sans discrétion (comme si on garnissait outre mesure de ce qui enveloppe). Elle lui fourre toujours à manger. Cette mère fourre toujours en cachette de l'argent à son fils. || 6° Mettre dans un endroit creux, caché (comme qui dirait mettre dans un fourreau). Fourrez cela dans votre poche. Il aura fourré cela dans un coin. Fourre-lui encore les cinq cents autres guinées dans sa valise, VOLT. *Écoss.* V, 1. || Fig. Il a bien fourré de la paille dans ses souliers, il s'est beaucoup enrichi. || Fig. et populairement. Fourrer tout dans son ventre, dissiper ce qu'on a en bombances. || 7° Introduire, mettre dans (sens qui dérive du sens précédent). Fourrer son bras dans un trou. Il laisse fourrer aux grâces Des fleurs sous son capuchon, BÉRANG. *Ermite.* || Fig. et familièrement. Fourrer son nez où on n'a que faire, se mêler indiscrètement de quelque chose. || On dit de même : fourrer son nez partout. || Fourrer en prison, emprisonner. J'ai une aversion mortelle pour la prison ; je suis malade ; un air enfermé m'aurait tué ; on m'aurait peut-être fourré dans un cachot, VOLT. *Lett. d'Argental*, avril 1734. Eh bien, monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à la Haye, vous auriez donc été fourré aux sept tours? ID. *Lett. Voronzof*, 26 fév. 1769. Le clergé, remis en train, En prison pourrait peut-être Fourrer l'auteur du Lutrin, BÉRANG. *Muse en fuite.* || Fig. Fourrer dans l'esprit, mettre dans l'esprit. Le diable lui fourrait dans l'esprit ce qu'il y avait de plus sensible, HAMILT. *Gramm.* 3. Qu'on me dise qui diable lui a fourré dans la tête de ne plus vouloir prendre leçon de don Bazile? BEAUM. *Barb. de Sév.* III, 1. || Fourrer une chose dans la tête, dans l'esprit de quelqu'un, la lui faire comprendre. On ne peut rien lui fourrer dans la tête. || Fourrer dans l'esprit, infatuer d'une chose. Qui a pu lui fourrer cette sotte idée dans l'esprit? || Se fourrer dans la tête, dans l'esprit, s'obstiner, s'infatuer. Quelle créature il s'était fourrée dans la tête pour en faire sa femme, HAMILT. *Gramm.* 9. || 8° Introduire quelqu'un dans une maison, dans une administration, l'engager dans une affaire. On l'a fourré dans les compagnies des chemins de fer. On aurait beaucoup mieux fait de prendre ce parti que d'aller fourrer mal à propos la fille de M. le duc de Luxembourg dans des querelles de comédie, VOLT *Lett. Thiriot*, 7 juill. 1760. || 9° Insérer, et surtout insérer mal à propos. Il fourre toujours du latin dans ses discours. Les protestants, qui fourrent partout, si l'on me permet de parler ainsi, leur synecdoche [au sujet de la communion sous les deux espèces], BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 33. Que Merlin ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 oct. 1767. On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le Mercure; je ne sais si c'est celle dont je vous parle, ID. *Lett. d'Argental*, 20 juin 1767. Ce peintre n'a que deux ou trois têtes qui roulent dans la sienne et qu'il fourre partout, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 109. || 10° Se fourrer, *v. réfl.* Se vêtir de fourrures ou chaudement. Il s'est bien fourré. Y voit-on des savants en droit, en médecine, Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine? BOIL. *Sat.*

VIII. || 11° Se mettre, se placer. Ah ! traître que tu es, où t'es-tu donc allé fourrer ? MOL. *Avare*, II, 1. Plus de place, tout de force et de nécessité ; on se fourrait où on pouvait, ST-SIM. 51, 109. Le diable se fourre partout depuis longtemps, VOLT. *Lett. la Harpe*, 25 fev. 1771. || Fig. Il cherche quelque trou où se fourrer, se dit d'un homme qui cherche quelque emploi, quelque condition. || Il est si honteux qu'il ne sait où se fourrer, ou qu'il se fourrerait dans un trou de souris, se dit d'un homme plein de confusion pour quelque chose qu'il a dit ou fait. || 12° Fig. S'introduire, s'entremettre. On s'est imaginé que je me fourrerais étourdiment parmi tout le monde, VOIT. *Lett.* 28. Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire, MOL. *Méd. m. lui*, I, 2. Ces gens-là se fourrent partout, HAMILT. *Gramm.* 11. Avec ces talents et d'autres plus cachés, utiles à la galanterie, il [la Vauguyon] se fourra chez Mme de Beauvais, ST-SIM. 14, 158. J'avais peine à concilier cette grande simplicité avec le désir et l'art qu'il avait de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes, J. J. ROUSS. *Conf.* X.

— HIST. XIII° s. L'empereres envoia au soudan por faire pes forrée, *Hist. occid. des croisades*, t. I, p. 370. Et lor panel tot altresi Estoient de paille fori, *Lai du trot.* Renart si li forre souvent Autresi con s'il fust à feste, *Ren.* 3194. Si ot [Vieillesse] d'une chape forrée Abrié et vestu son corps, *la Rose*, 398. || XIV° s. Fourrer la paume [garnir la main, donner de l'argent], *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 225. || XV° s. Je me doute que ce ne fust pais fourrée ou par crainte, VALLET DE VIRIVILLE, *Chronique normande*, p. 401. ... qu'uns homs soit bien vestus et forrés, Et qui sache faire un petit le grant, On ly dira : sires, passez avant, Pour son habit, et c'est ce qui me tue, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 261. Du conseil à chascun s'oppinion ; Tuit dient bien ; mais, quant vient au servir, D'executer nul n'y a vision ; Leur consaulx est de fourrée pelice, ID. *ib.* f° 54. Or dea, il ne m'a pas vendu A mon mot, ce a esté au sien : Mais il sera payé au mien, Il luy fault or : on le luy fourre, *Patelin.* || XVI° s. :.... Et des abus dont l'Eglise est fourrée, J'en parlerois, mais garde la bourrée, MAROT, II, 53. Comme on se fourre souvent aux tables ouvertes des grands, MONT. II, 108. Fourrant sa teste dans un nœud courant, ID. III, 152. Luy ayant fourré dans son lict Laïs, ID. III, 157. Et de peur que ses freres en montant ne feissent bruit, elle la [l'échelle] couvrit et fourra de laine, premier que de la devaller, AMYOT, *Pélop.* 65. Il luy fourra le fer de sa javeline par dedans la visiere de son armet, et le tua, ID. *Arist.* 31. Il desgaina son espée, et se la fourra à soy mesme tout au travers du corps, ID. *Anton.* 99. Il alloit souvent ouvrir et visiter mes coffres, pour veoir si ma mere y auroit rien fourré de friandise et de superfluité, ID. *Alex.* 40. On les faisoit souvenir du passé pour fourrer leur esperance de peur, D'AUB. *Hist.* III, 59. Autres disoient qu'un serment fourré sentoit l'infidelité, ID. *ib.* 123. S'estans transpercez les visages par coups fourrez (comme de ces temps on usoit de ces mots), tous deux tomberent, BRANT. *Mandruzzo.* Tous les auteurs qu'il a leu sont ou schismatiques ou heretiques formels, ou libertins que j'appelle heretiques fourrés, GARASSE, *Recherche des recherches*, p. 604, dans LACURNE.

— ÉTYM. L'ancien français *fuerè*, qui signifiait fourreau, enveloppe (voy. FOURREAU) ; de sorte que *fourrer* est proprement garnir d'une enveloppe, d'un fourreau, sens dont on voit de bons exemples à l'historique de *fourrure ;* puis, comme un *fuere* ou *fourreau* est creux, *fourrer* a pris le sens de mettre dans, faire pénétrer ; au reste ce sens ne paraît qu'au XVI° siècle ; bourguig. *forrai ;* provenç. *folrar ;* espag. *forrar ;* ital. *foderare.* Ce mot avait aussi dans l'ancien français le sens de fourrager : Nus marcheans nes [ne les] povoit sivre, ne il ne pooient aler fourrer, VILLEH. CLXI. En ce sens il vient de *fuerre, feurre, foare*, paille ; *aller en feurre*, voulait dire fourrager.

FOURREUR (fou-reur), *s. m.* Marchand de fourrures.

— HIST. XIII° s. Nus maistres fourreurs et garnisseurs ne puet avoir que deux aprentiz qui serviront cinq ans du moinz, *Liv. des mét.* 254.

— ÉTYM. *Fourrer.*

FOURRIER (fou-rié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : les fou-rié-z et les sergents), *s. m.* || 1° Autrefois, officier qui servait sous un maréchal des logis et dont la fonction était de marquer le logement de ceux qui suivaient la cour. || Fig. Avant-coureur. ...Songez qu'à votre âge Mille accidents fâcheux suivent le mariage.... Et cet heureux hymen qui les charmait si fort [les vieillards qui se marient], Devient souvent pour eux un fourrier de la mort, CORN. *Suivante*, II, 1. || Il se dit quelquefois en ce sens figuré au féminin. La fourrière du jour, l'Aurore. On la [l'Aurore] cherchait partout, au lit du vieux Tithon, Dans les bois de Céphale, au palais de Memnon ; Et, faute de trouver cette belle fourrière, Le jour jusqu'à midi se passa sans lumière, CORN. *Illus. com.* II, 1. || 2° Aujourd'hui, sous-officier chargé de pourvoir au logement des soldats, de répartir les vivres, etc. Le fourrier de la compagnie. || Adjectivement. Sergent-fourrier. Maréchal des logis fourrier. || Fig. et familièrement. Il est bon fourrier, il garde le meilleur ou le plus gros morceau pour lui (en parlant de celui qui sert à table). On dit de même à celui qui ne se réserve rien : Vous seriez mauvais fourrier. || 3° Terme de marine. Se dit de celui qui travaille, en sous-ordre, aux écritures du service et de la comptabilité.

— HIST. XII° s. Li forier [fourrageurs] courent por les villes rober, *Raoul de C.* 300. || XIII° s. Non pourquant il orent nos fourriers aresté devant Phinepople et fourclos de leur gent meisme, H. DE VALENC. IV. Ses queux [cuisiniers], ses boutilliers [il] apreste, Ses fouriers [ceux qui ont soin du fourrage] et ses panetiers, *Bl. et Jehan*, 5177. || XV° s. Les fourriers avoient moult de peine en querant vivres et fourrages pour les chevaux, FROISS. II, II, 76. Le roy, depuis son arrivée en ceste dite ville de Dijon, a fait constituer prisonniers tous les fourriers.... à cause qu'il font marchandise des logis et les vendent pour en faire leur prouffit, *Bible des chartes*, 4° série, t. V, p. 371. || XVI° s. Les habitants disent que depuis quelque temps la mer se poulse si fort vers eulx, qu'ils ont perdu quatre lieues de terre ; ses sables sont ses fourriers ; et voyons de grandes montjoies d'arene mouvante qui marchent d'une demi-lieue devant elle et gagnent païs, MONT. I, 232.

— ÉTYM. Provenç. *folrier ;* bas-lat. *fodrarius*, de *fodrum*, fourrage (voy. FEURRE). Le *fourrier* était originairement celui qui allait fourrager, puis celui qui pourvoit aux logements, aux vivres, etc.

FOURRIÈRE (fou-riè-r'), *s. f.* || 1° Bâtiment dans l'arrière-cour d'une grande maison où l'on renferme diverses provisions, telles que le bois, le charbon, au-dessus desquelles les officiers qui les distribuent ont leur logement. || Service chargé de distribuer et de fournir les objets que renferme la fourrière. || 2° Terme de jurisprudence. Lieu où l'on retient des chevaux, voitures, etc. qui ont été saisis, jusqu'au payement des dommages, amendes, etc. Mettre un cheval, une vache, une voiture en fourrière.

— HIST. XIII° s. Sire, soiez en la foriere [pâturage] ; Chascuns de nous se traie ariere ; Et devant vous viendrons corant, *Ren.* 6407. || XV° s. Pannerie, eschançon, cuisine, fruiterie et fourriere [certain office dans la maison du roi], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 436, dans LACURNE. Telle est honteuse Et marmiteuse, Qui, de nuit, par l'huis de derriere, Ne sera pas trop vergogneuse De suivre compagnie honteuse A quelque valet de fourriere, *Blason des fausses amours*, p. 275, dans LACURNE. || XVI° s. Que nul ne voise [aille] soier [couper] ne prendre herbe es bois ne es forieres [pâturages] d'autrui, *Coust. génér.* t. I, p. 832. Mettre en fouriere, LAURIÈRE, *Gloss. du droit français.*

— ÉTYM. *Feurre*, paille, fourrage ; picard et normand, *forière*, lisière d'un champ cultivé ; Berry, *fourrière*, râtelier d'étable où l'on met le fourrage.

FOURRURE (fou-ru-r'), *s. f.* || 1° Peau de certains animaux, plus ou moins précieuse, munie de son poil et préparée, dont on garnit les vêtements pour se garantir du froid. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté, et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 71, dans POUGENS. Les Français construisirent en 1726, à Niagara, un fort où s'arrêtaient les fourrures, qui, sans cet établissement, auraient été portées à Oswego, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 26. || Par extension, en parlant d'oiseaux. Ils [les eiders] ne quittent point le climat glacial, dont leur fourrure épaisse leur permet de braver la rigueur, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 164. || 2° Robe garnie de fourrures. La fourrure d'un docteur, d'un président. Les députés [lapins] retournèrent dire à leurs frères que cet étranger [le chat], si vénérable par sa majestueuse fourrure, était un philosophe, FÉN. t. XIX, p. 51. Rose en douillette, en fourrure, Ici contre la froidure, Vient m'offrir un doux soutien, BÉRANG. *Hiver.* || Par extension, la personne même qui porte la robe de fourrure. Il traite les fourrures [présidents] de bourgeoisie, LA BRUY. XI. || 3° Terme de blason. Peaux velues qui entrent dans les armoiries ; il y en a deux, l'hermine et le vair. || 4° Terme de menuiserie. Tringles de bois servant à appuyer le lambris, à remplir un vide, etc. || Morceau de bois mince qui sert à caler les pièces de charpente. || 5° Terme de marine. Morceaux de vieille toile ou de vieux cordages servant à remplir les vides, à garantir du frottement les cordages. || Nom donné à certaines garnitures de bois tendres appliquées aux vergues, aux mâts, aux bittes, aux écubiers, etc. || 6° Morceau ou pièce fausse insérée dans quelque ouvrage ancien. || 7° Pyramide de chaudrons qui entrent les uns dans les autres. || 8° Touffes d'herbes que les bestiaux laissent dans les prés parce qu'ils y trouvent des plantes qui leur répugnent.

— HIST. XIII° s. Fame n'est pas de peché monde, Qui a sa crine noire ou blonde Selonc nature, Qui i met s'entente et sa cure A ajouster une fourreure Au lonc des treces, *Fabliaux mss.* n° 7218, f° 237, dans LACURNE. || XV° s. Serons armez [pour un tournois] par nos cousts comme il nous plaira, et aurons targe sans couverture ne fourrure de fer ne d'acier, MONSTREL. t. I, ch. 8, p. 7, dans LACURNE. || XVI° s. Seront tenus les officiers de nos villes de faire visiter lesdits fagots et laignes, quand ils viendront à vente, pour sçavoir s'il y a fourrure ou autre faute, et proceder sur les delinquans par les peines.... *Coust. génér.* t. I, p. 814.

— ÉTYM. *Fourrer ;* prov. *folradura ;* anc. espagn. *forradura.* La *fourrure*, comme on voit par l'historique, est proprement ce qui enveloppe, et, en se particularisant, la peau velue dont on garnit les vêtements.

FOURVOIEMENT (four-voi-man), *s. m.* Action de se fourvoyer, de s'égarer. || Fig. Erreur, méprise. Il est tombé dans un étrange fourvoiement.

— HIST. XVI° s. Remerchiant icelluy seigneur de Gurce, du travail et fourvoyement [détour] qu'il avoit fait d'estre venu de Mantoue jusques ici, *Lett. de Louis XII*, p. 320, dans LACURNE. Autant en feit il [Hippomènes laissant tomber les pommes d'or en courant avec Atalante], à son poinct, et de la seconde et de la tierce ; jusques à ce que, par fourvoyement et divertissement, l'advantage de la course luy demeura, MONT. III, 294.

— ÉTYM. *Fourvoyer.* L'ancien français disait aussi *le fourvoi.*

† **FOURVOYANT, ANTE** (four-vo-ian, ou four-voi-ian, ian-t'), *adj.* Qui fourvoie, qui égare. Force murailles tournoyantes, Et force routes fourvoyantes, SCARRON, *Virg.* V.

— HIST. XVI° s. Or avez vous l'esprit si clervoyant Que nul destour, tant soit il fouryoyant, Vos pas certains pourroit tromper.... DU BELLAY, VII, 31, *recto.*

FOURVOYÉ, ÉE (four-vo-ié, iée, ou four-voi-ié, iée), *part. passé.* Qui s'est trompé de chemin. Fourvoyé par de mauvaises indications. || Fig. Que le ciel au besoin l'a céans envoyé Pour redresser à tous votre esprit fourvoyé, MOL. *Tart.* I, 1.

FOURVOYER (four-vo-ié ; plusieurs disent four-voi-ié), je fourvoyais, nous fourvoyions, vous fourvoyiez ; que je fourvoie, que nous fourvoyions, que vous fourvoyiez ; l'*y* se change en *i* devant l'*e* muet : je fourvoie, je fourvoierai, *v. a.* || 1° Faire perdre le vrai chemin. Ce guide nous a fourvoyés. || Fig. Les mauvais exemples l'ont fourvoyé. || Fig. Mettre en défaut. Je vais, d'un seul coup de baguette, endormir la vigilance, éveiller l'amour, égarer la jalousie, fourvoyer l'intrigue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 6. || 2° Se fourvoyer, *v. réfl.* Perdre le vrai chemin. Mais, étant le brouillas [brouillard] si épais, qu'il n'était pas possible ni à ceux qui portaient les enseignes de voir le chemin, ni aux soldats de voir les enseignes, ils ne faisaient que se fourvoyer, et, sans savoir où ils allaient, comme gens égarés de nuit, tournaient indifféremment partout où ils étaient appelés, MALH. le XXXIII° *liv. de T. Live*, chap. 7. Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau, Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Ce Dieu remplit ses fourneaux De deux sortes de carreaux : L'un jamais ne se fourvoie ; Et c'est celui que toujours L'Olympe en corps nous envoie, ID. *Fabl.* VIII, 20. || Terme de vénerie. S'écarter de la voie et courir un autre cerf que celui de la meute. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire fourvoyer quelqu'un, être cause qu'il se fourvoie. || Fig. Plus on suit ses passions, plus on se fourvoie [Les dieux] ne se peuvent fourvoyer des choses qu'il

sont parfaitement bonnes, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 23. || Particulièrement. Il se dit des méprises grossières. Cet auteur s'est grandement fourvoyé.

— REM. Régnier l'a employé neutralement : Je ne m'émeus, non plus, quand leur discours fourvoye, Que d'un conte.... *Sat.* XV. Montaigne en usait ainsi, voy. l'historique.

— SYN. SE FOURVOYER, S'ÉGARER. Se fourvoyer c'est se tromper de chemin, en prendre un autre que celui que l'on avait dessein de suivre. S'égarer c'est ne plus reconnaître son chemin, être dans un chemin que non-seulement on ne voulait pas prendre, mais que l'on ne connaît pas et dont on ne sait se tirer. En se fourvoyant on peut s'égarer ou non ; mais toutes les fois que l'on s'égare, on s'est fourvoyé, F. GUIZOT.

— HIST. XII° s. Ke la sapience ne nos ellievet, ke li entendemenz ne forvoiet ki subtilment cuert [court], *Job*, p. 443. De maltalent fu Geris erraigiés: S'il ne se venge, jà sera forvoiés, *Raoul de C.* 184. || XIII° s. Par le païs molt [ils] se forvoient, Homes et femes mal menoient, *Lai de Melion.* Fantosme nous va fauvoyant, Dist li abes, seignor, sans faille, N'avoit ier ci vaillant maaille, RUTEB. 324. Mais por ce que l'en voit que maint d'eulx [des frères mineurs] se forvoient, Les ont hui mains à cuer aucuns qu'il ne soloient, Et porroit encore estre que se fames n'estoient, Qu'il aroient soffrete, s'il ne s'umilioient, J. DE MEUNG, *Test.* 1177. || XIV° s. Car quant un cuer s'est forvoyés, N'est pas de legier ravoiés, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 18. || XV° s. Il ne se fourvoie pas qui à bon hostel va, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 313. || XVI° s. Ces opinions ont ordinairement autant d'efficace les unes que les autres à faire fourvoyer les hommes de la droitte raison, AMYOT, *Solon*, 40. Par une follie de vaine ambition il s'estoit forvoyé et en avoit failly la droite voye, ID. *Démétr.* 74. Quand l'œsophage est venu à la quatrieme vertebre du metaphrene, il se fourvoye vers le costé droit, pour donner lieu à la grande artere nommée aorta, PARÉ, II, 20. Nos conseils fourvoyent, parce qu'ils n'ont pas d'adresse et de but, MONT. II, 9. Encores les aveugles demandent un guide; nous nous fourvoyons de nous mesmes, ID. III, 106.

— ÉTYM. Berry, *forvier*; provenç. *forviar*, *forsviar*; du lat. *foris*, hors, et *via*, voie : aller hors de la voie.

FOUTEAU (fou-tô), *s. m.* Un des noms provinciaux du hêtre.

— HIST. XVI° s. Les ormes, fresnes, fousteaux, erables, O. DE SERRES, 183.

— ÉTYM. Diminutif de *fou*, hêtre (voy. FOU 2), lequel diminutif répond à un diminutif latin *fagitellus*, dérivé de *fagus*, hêtre.

FOUTELAIE (fou-te-lê), *s. f.* Lieu planté de fouteaux.

— ÉTYM. *Fouteau* ou *foutel*, et la finale latine *etum* qui indique abondance d'arbres.

† **FOVÉOLAIRE** (fo-vé-o-lê-r'), ou **FOVÉOLÉ, ÉE** (fo-vé-o-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont la superficie est creusée de petites fossettes inégales.

— ÉTYM. Diminutif du latin *fovea*, fosse.

† **FOVIC** (fo-vik), *s. m.* Substance employée dans la teinture. ....Et dans les lieux où il n'y a point de sumac avec du redoul ou fovic, qui sont des drogues qui croissent en plusieurs provinces de France, et qui valent le sumac, *Instr. gén. pour la teinture des laines*, 18 mars 1671, art. 29. ....Et le redoul et le fovic étant des feuilles de petits arbrisseaux, qui ne se cultivent pas, *ib.* art. 306.

† **FOYARD** (fo-iar), *s. m.* Un des noms vulgaires du hêtre.

— ÉTYM. On le tire de *fou*, un des noms du hêtre (voy. FOU 2). Pourtant Roullin, remarquant qu'on dit aussi *fouillard*, pense que *foyard* vient de *feuille*.

FOYER (fo-ié; d'autres disent foi-ié ; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des fo-ié-z ardents), *s. m.* || 1° Lieu dans les pièces d'une maison où l'on fait le feu. La cendre du foyer. On écoutait tous ces faits admirables Dans son château près d'un large foyer, VOLT. *Ce qui plaît aux dames.* Que d'idées antiques et touchantes s'attachent à notre seul mot de foyer ! CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 2. [À Moscou] aucun Moscovite ne se présente; aucune fumée du moindre foyer ne s'élève; on n'entend pas le plus léger bruit sortir de cette immense et populeuse cité, SEGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Fig. et familièrement. Aimer à garder son foyer, aimer à mener une vie retirée et tranquille. || 2° Par extension, le feu même qui brûle dans le foyer. Un foyer bienfaisant par ses soins allumé Pénétrait dans mon cœur lentement ranimé, M. J. CHÉN. *Fénelon*, II, 3. || Fig. Aimer, sentir, c'est là cette ivresse vantée Qu'aux célestes foyers déroba Prométhée, A. CHÉN. *Ép.* I. || Par extension, un feu allumé par la nature, un volcan. Nous ne pouvons douter que la nature n'opère les mêmes effets avec bien plus de puissance dans ces foyers immenses, allumés depuis nombre de siècles, BUFF. *Min.* t. III, p. 83, dans POUGENS. || 3° La partie où se met le feu dans certains appareils. Le foyer d'un fourneau. Bas foyer, foyer où, dans l'affinage, la fonte est refondue avec du charbon. || Grand foyer, partie du fourneau depuis le ventre jusqu'au foyer. || Le vide qui est fait dans un poêle pour y déposer le combustible. || Se dit du fourneau d'une pipe. || Terme de maréchalerie. Feu allumé sur une forge. || Terme de marine. Feu qu'on allume la nuit sur quelque hauteur pour servir de guide aux vaisseaux || 4° Par assimilation au feu qui brûle au foyer. Lieu, point d'où la lumière ou la chaleur rayonne. Foyer de lumière. L'on doit reconnaître deux sortes de chaleur, l'une lumineuse dont le soleil est le foyer immense, et l'autre obscure dont le grand réservoir est le globe terrestre, BUFF. *Hist. min. Introd.* 1re part. *Œuv.* t. VI, p. 44. || Fig. La foi a son foyer hors de nous, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 3. || 5° Fig. Le siége, le centre. Cette ville est le foyer des lumières. Tellier prit la voie la plus sûre, en représentant au roi cette maison comme le foyer du jansénisme et de l'esprit républicain, DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuv.* t. V, p. 120, dans POUGENS. || 6° Terme de physiologie. Foyer perceptif, endroit du cerveau où se font les perceptions apportées par certains nerfs. || Terme de pathologie. Foyer d'une maladie, le siége principal de cette maladie. || Foyer de suppuration, partie dans laquelle une collection purulente se forme. || Le foyer d'une maladie contagieuse, le lieu où elle sévit avec le plus d'intensité, et où elle rayonne et se communique. || 7° Fig. Maison (la partie étant prise pour le tout). Il a apporté le trouble, le déshonneur à mon foyer. Tout malheureux trouvait asile à leur foyer, Car où l'on vit sans luxe on est hospitalier, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Apprécier la multitude des points de contact par lesquels les finances publiques atteignent chaque famille; ce qui leur fait trouver des juges dans chaque foyer, MOLLIEN, *Mém. d'un ministre*, t. I, p. 16. || Au pluriel, demeure, pays. Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers, RAC. *Mithr.* III, 1. Rentrer dans ses foyers [retourner dans sa patrie], LAMOTTE, dans DESFONT. On dit qu'en ses foyers Il recueillit nos frères, Vaincus et prisonniers, BÉRANG. *Exilé.* || 8° Terme de théâtre. La salle commune où se rassemblent les acteurs ; on disait autrefois chauffoir. Le foyer des acteurs. M. Séguier a dit en plein foyer qu'ils avaient lu la pièce, et qu'ils n'y avaient rien trouvé de répréhensible, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || La salle commune où se promènent les spectateurs pendant les entr'actes. || 9° Terme de physique. Le point de l'axe d'un miroir concave ou d'une lentille biconvexe où se réunissent et s'entre-croisent les rayons lumineux ou caloriques après la réflexion et la réfraction. Verres lenticulaires, qui rassemblent tous les rayons à leur foyer, VOLT. *Newt.* II, 8. || D'un court foyer, se dit quand le foyer est placé près de la loupe. Tandis que je tenais la branche d'une main, je tenais de l'autre une loupe d'un assez court foyer, BONNET, *Observ.* 37, *Insect.* || De tant de pouces, de pieds de foyer, se dit pour exprimer la distance qui sépare du miroir, de la lentille, le foyer. Son maître avait des bassins de fer, dans lesquels il polissait assez bien des verres de six pieds de foyer, FONT. *Hartsoëker.* || Foyer photogénique ou chimique, lieu distinct du foyer optique et le plus propre à la production des épreuves photogéniques. || Terme de géométrie. Le foyer d'une ellipse, d'une hyperbole, d'une parabole, le point ou les points où se réunissent et d'où partent les rayons vecteurs. L'ellipse a deux foyers dont la propriété est telle que la somme des rayons vecteurs réunis à un même point de la courbe forme une longueur constamment égale au grand axe. Le soleil étant au foyer des orbes planétaires, il est naturel de le supposer pareillement au foyer des orbes des comètes, LA PLACE, *Exp.* II, 5. || 10° Dalle qu'on met au devant d'une cheminée pour séparer le plancher de l'âtre. || Terme de menuiserie. Bâti qui entoure l'âtre, et dans lequel les feuilles de parquet viennent s'assembler. || 11° Tapis dont on recouvre la dalle dite foyer. Foyers moquette. || 12° Chef de l'atelier d'une forge catalane.

— HIST. XII° s. Nes estuet [il ne faut pas les] par pechié de la terre esluignier; Tute lur penitence ferunt lez lur fuier, *Th. le mart.* 68. || XIII° s. Où fu prise la char que [je] voi sor cel fouier? *Ch. d'Ant.* VII, 902. || XVI° s. Posons le cas, comme il peut advenir, que le mesentere soit le foyer de la fievre, PARÉ, XX, 18. Un homme sans fouyer vit tousjours en soucy, RONS. 676.

— ÉTYM. Berry, *fouier*, *foujer*; provenç. *foguier*, *fuguier*; anc. espag. *foguero*; du bas-lat. *focarium*, dérivé du latin *focus*, foyer (voy. FEU).

FRAC (frak), *s. m.* Habit d'homme qui se boutonne sur la poitrine et se termine en deux longues basques. Je sortais le matin en frac, pour me promener dans les ruines, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuvres*, t. VII, p. 46, dans POUGENS. Il ne serait pas sage de vouloir substituer le frac noir aux burnous; il ne l'est pas davantage de gouverner des Arabes comme des Français, le neuvième siècle comme le dix-neuvième, A. BLONDEL, *Nouv. aperçu sur l'Algérie*, p. 121.

— ÉTYM. Allem. *Frack.*

FRACAS (fra-kâ; l's se lie : un fra-kâ-z épouvantable), *s. m.* || 1° Rupture ou fracture violente et bruyante. Les bombes ont fait un grand fracas dans la ville. Ce pont s'est entr'ouvert, a fait un grand fracas, Et dans les eaux du Tibre est tombé sous ses pas, DU RYER, *Scévole*, I, 3. || Fig. Ainsi quand vous voyez passer comme en un instant devant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais les grands empires qui ont fait trembler tout l'univers; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains se présenter devant vous successivement et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres, ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation sont le propre partage des choses humaines, BOSS. *Hist.* III, 1. Le fracas des événements qui, de dix ans en dix ans, varient la scène du monde et qui arment puissamment les princes de l'Europe pour de petits intérêts, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 nov. 1752. || 2° Bruit semblable à celui d'une chose qu'on brise ; grand bruit. Avec grand bruit et grand fracas Un torrent tombait des montagnes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 23. Que le bruit, que le choc, que le fracas des armes Retentisse de toutes parts, QUINAULT, *Cadmus*, III, 6. Au bruit de la tempête, au fracas des torrents, ARNAULD, *Oscar*, II, 2. Ils tirèrent mal, il est vrai, mais de si près, que la fumée, les feux et le fracas de tant de coups épouvantèrent les chevaux wurtembergeois et les renversèrent pêle-mêle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || On dit qu'un orchestre fait du fracas lorsqu'il ne produit qu'un bruit sans effet. || 3° Tout ce qui offre tumulte, désordre avec bruit. Et de son grand fracas surprenant l'assemblée, Dans le plus bel endroit a la pièce troublée, MOL. *Fâcheux*, I, 1. Tout ce fracas, Cet embarras Me pèse par trop sur les bras, ID. *Bourg. gentilh.* V, entrée 1. Ce fut d'abord entre nous un fracas de questions sur Paris et sur Athènes, CHATEAUBR. *Itinér.* I. || Le fracas du monde, l'agitation de la vie du monde. Ce tourbillon qu'on appelle le monde Est si frivole, en tant d'erreurs abonde, Qu'il n'est permis d'en aimer le fracas Qu'à l'étourdi qui ne le connaît pas, VOLT. *Épît.* LXIV. Loin du brillant fracas d'un monde ambitieux, Borné dans mes projets, sans désirs, sans envie, *Mercure de juin* 1749, p. 41. || On dit dans un sens analogue, le fracas des villes. Le fracas des villes n'est fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 12 oct. 1767. || Faire du fracas, crier bien haut, se plaindre hautement. [Il] Prétend qu'on le sépare [de sa femme] et fait bien du fracas, LA FONT. *Contr.* || 4° Il se dit, dans les compositions littéraires, et surtout dans les pièces de théâtre, de ce qui frappe l'oreille et l'esprit comme fait le fracas. Le public veut des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du fracas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 mars 1766. Peut-être que l'appareil de la scène, le fracas de théâtre qui règne dans cet ouvrage, les rôles de Cicéron, de Catilina, de César, pourront frapper pendant quelques représentations, ID. *ib.* 13 juill. 1751. Ce Gilles Shakspeare, avec toute sa barbarie et son ridicule, a des traits si naïfs et si vrais, et un fracas d'action si imposant, que tous les raisonnements de Pierre Corneille sont à la glace en comparaison du tragique de ce Gilles, ID. *Lett. Saurin*, 28 fév. 1764. || Terme de peinture. Multitude et confusion d'objets qui frappent et fatiguent la vue. Il a pour opposé silence. || 5° Bruit qu'on fait dans le monde. Et lui-même ayant fait grand fracas, chère lie, Mis beaucoup en plaisirs,

en batiments beaucoup, Il devint pauvre tout d'un coup, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Le beau Sidney, moins dangereux qu'il ne le paraissait, avait trop peu de vivacité pour soutenir le fracas dont menaçait sa figure, HAMILT. *Gramm.* 6. Il y avait sans doute, à la cour de ces rois comme ailleurs, de petits seigneurs très-importants, faisant du fracas, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 5. Ce fracas indécent, fantôme du bonheur, Qu'une femme toujours paya de son honneur, LANOUE, *Coquette*, V, 3. Il demanda si on n'avait pas entendu parler de cette bande de jeunes gens qui avaient fait tant de fracas dans les environs, VOLT. *Jenni*, 7. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui, attirant l'attention du public, excitent une sorte de soulèvement. Le livre de M. de Meaux fait un grand fracas ici ; on ne parle d'autre chose, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 29 juin 1698. Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris, où le beau monde veut des nouveautés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1778.

— ÉTYM. Ital. *fracasso* (voy. FRACASSER). *Fracas* paraît s'être formé de *fracasser* au XVIIe siècle.

FRACASSÉ, ÉE (fra-ka-sé, sée), *part. passé* de fracasser. Brisé en éclats. L'autre jour, M. de Berni, à Versailles, passa par une fenêtre, croyant passer par une porte.... il a la tête très-fracassée, mais on ne croit pas qu'il meure, SÉV. 114. [Hippolyte] Voit voler en éclats tout son char fracassé, RAC. *Phèdre*, V, 6. La plupart de nos vaisseaux, fracassés par une tempête de deux jours et de deux nuits, furent hors d'état de servir, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. V, p. 132, dans POUGENS.

FRACASSER (fra-ka-sé), *v. a.* || 1° Briser en éclats. Se fracasser le bras en tombant. Le roi, blessé à la bouche d'un coup de pierre qui lui fracassa les dents, fut obligé par la douleur à tourner bride, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 374, dans POUGENS. Que deviennent et que m'importent l'humanité, la bienfaisance, la modestie, la tempérance, la douceur, la sagesse, la piété, tandis qu'une demi-livre de plomb tirée de six cents pas me fracasse le corps, et que je meurs à vingt ans dans des tourments inexprimables? VOLT. *Dict. phil. Guerre.* || 2° Se fracasser, *v. réfl.* Être brisé en éclats. Toutes ces porcelaines se sont fracassées.

— HIST. XVIe s. Voilà nos legions et le grand Pompeius mesme à leur teste rompu et fracassé, MONT. II, 100.

— ÉTYM. Ital. *fracassare*, de *fra*, à travers (forme de *tra* ou *trans*), et *cassare*, casser (voy. ce mot).

† **FRACHOIR** (fra-choir), *s. m.* Terme rural. Petit râteau pour égrapper la vendange.

— ÉTYM. Probablement le latin *fractum*, briser, *ct* pouvant donner *ch*; voy. à l'étymologie de FRACTURE, le provençal *frachura*.

FRACTION (fra-ksion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Terme de liturgie. Action de rompre, de briser le pain eucharistique. Les calvinistes reprochaient aux luthériens que, dans la célébration de l'eucharistie, ils omettaient la fraction dont l'institution était divine, BOSS. *Var.* XIV, § 114. J'ai fait voir que, selon la doctrine des calvinistes, la fraction du pain représente le corps du Sauveur rompu à la croix, ID. *Déf. de la trad. sur la communion*, I, 3. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain, BOURDAL. *6e dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 34. || 2° Portion, partie. Une fraction de l'assemblée. Le sou était une fraction de la livre. || 3° Terme d'arithmétique. Quantité qui exprime une ou plusieurs parties égales de l'unité. Le numérateur et le dénominateur d'une fraction. Réduire des fractions à un même dénominateur. || Fraction décimale, fraction qui exprime des parties décimales de l'unité. 0,5 (cinq dixièmes) est une fraction décimale. || Fractions sexagésimales, fractions dont les dénominateurs dérivent du nombre 60. || Fraction périodique, sorte de fraction décimale où les mêmes chiffres reviennent sans cesse et dans le même ordre, par exemple : 0,272727. || Fraction continue, se dit des nombres fractionnaires exprimés par un nombre entier, plus une fraction dont le numérateur est l'unité et le dénominateur un nombre entier, plus une nouvelle fraction, laquelle a encore pour numérateur l'unité et pour dénominateur un nombre entier, et ainsi de suite.

— HIST. XIIIe s. Cilz en peregrinacion Quant il fist du pain fraccion, J. DE MEUNG, *Tr.* 824. || XVIe s. Le son n'est autre chose qu'une qualité permanente du departement et fraction de l'air, faite par la collision et rencontre de deux corps durs, PARÉ, IV, 10.... La contusion, dilaceration et fraction que fait la violence es parties nerveuses et osseuses, ID. V, 1. Il n'y a pas grand dangier de nous mescompter à la haulteur du soleil, ou en la fraction de quelque supputation astronomique, MONT. III, 214.

— ÉTYM. Prov. *fraccio* ; espagn. *fraccion* ; ital. *frazione*; du lat. *fractionem*, du supin *fractum*, de *frangere*, rompre.

FRACTIONNAIRE (fra-ksio-nê-r'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit de toute quantité représentée sous la forme d'une fraction. || Nombre fractionnaire, celui qui se compose d'un entier et d'une fraction, comme $3 + \frac{3}{4}$.

— ÉTYM. *Fraction.*

† **FRACTIONNÉ, ÉE** (fra-ksio-né, née), *part. passé* de fractionner. Divisé par portions. Un médicament actif administré à doses fractionnées.

† **FRACTIONNEMENT** (fra-ksio-ne-man), *s. m.* Terme didactique. Action de réduire en fractions, en portions ; effet de cette action.

— ÉTYM. *Fractionner.*

† **FRACTIONNER** (fra-ksio-né), *v. a.* Terme didactique. Réduire en fractions, en petites parties. || Se fractionner, *v. réfl.* Être fractionné.

— ÉTYM. *Fraction. Fractionner* est attribué à l'abbé Grégoire.

FRACTURE (fra-ktu-r'), *s. f.* || 1° Action de fracturer. Fracture d'une serrure, d'une porte. || 2° État de ce qui est fracturé. La fracture des jaspes paraît être terreuse et semblable à celle d'une argile desséchée, tandis que la fracture des cailloux est luisante comme celle du verre, BUFF. *Min.* t. VII, p. 8, dans POUGENS. Dans cette espèce de grande fracture [des monts Apalaches] on aperçoit des sentiers qui serpentent au milieu des précipices avec les torrents, CHATEAUBR. *Amér. Journal sans date.* Dans une vallée on trouve de vastes fractures ouvertes dans des granites, et ces crevasses de 1200 mètres de long sont remplies d'eau bouillante, GRANDEAU et LAUGEL, *Revue*, 1862, p. 131. || 3° Terme de chirurgie. Solution de continuité des os ou des cartilages. La fracture du bras. Réduire une fracture. Fracture simple, composée, comminutive, directe, indirecte ou par contre-coup.

— HIST. XVIe s. Une playe avec grande contusion et fracture d'os et inflammation, PARÉ, *Introd.* 27.

— ÉTYM. Provenç. *fractura*, *frachura*; espagn. *fractura* ; ital. *frattura* ; du lat. *fractura*, de *fractum*, supin de *frangere*, briser.

FRACTURÉ, ÉE (fra-ktu-ré, rée), *part. passé* de fracturer. Un membre fracturé.

FRACTURER (fra-ktu-ré), *v. a.* || 1° Rompre la continuité d'un corps solide. Les soulèvements de montagnes ont fracturé les couches superficielles du globe. || Terme de chirurgie. Rompre la continuité d'un os, d'un cartilage. Fracturer le bras, le crâne. || Se fracturer avec un régime direct, éprouver la fracture de. Il s'est fracturé la jambe. || 2° Se fracturer, *v. réfl.* Éprouver une solution de continuité, en parlant d'un corps solide, d'un os. Le péroné se fractura un peu au-dessus de la cheville.

— HIST. XVIe s. Ils affirment pouvoir remettre les os fracturés et luxés par paroles, PARÉ, *Introd.* 27.

— ÉTYM. *Fracture.*

† **FRAGIFORME** (fra-ji-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a l'apparence d'une fraise.

— ÉTYM. Lat. *fragum*, fraise, et *forme*.

FRAGILE (fra-ji-l'), *adj.* || 1° Facile à briser, sujet à se casser. Un vase fragile. Pour un fragile bois, que malgré mon secours Les vers sur son autel consument tous les jours, RAC. *Athal.* III, 3. || Familièrement. Fragile comme le verre, comme du verre, comme un verre, c'est-à-dire très-fragile. || Fig. En mes maux montre-toi plus doux ; Seigneur, aux traits de ton courroux, Je suis plus fragile que verre, RÉGNIER, *Stances.* || 2° Fig. Qui n'est pas solidement établi, de peu de durée. Tant qu'à ce corps fragile un souffle nous attache.... CORN. *Imit.* I, 22. Je m'étonne qu'étant si fragiles, ils [les hommes] fassent de si grands desseins et qu'ils se tourmentent si fort pour de vains honneurs, D'ABLANCOURT, *Lucien*, *Caron.* Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui? RAC. *Esth.* II, 1. Mais puisqu'un vil sénat insolemment partage De ton gouvernement le fragile avantage, VOLT. *Fanat.* I, 4. Les œuvres des humains sont fragiles comme eux, ID. *Henr.* I. Il ne sait pas aimer ; son amitié est aussi fragile que l'amour, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 223, dans POUGENS. || 3° Sujet à tomber en faute, enclin au péché. Mais, bien qu'en général nous soyons tous fragiles, Tu n'en dois croire aucun si fragile que toi, CORN. *Imit.* I. 2. Il abandonne au sort la fragile innocence, LA FONT. *Captivité de St Malc.* Malheur à moi d'être né si sensuel et si fragile! BOURDAL. *Pénit. 2e avent*, p. 475. L'esprit est généreux, mais le cœur est fragile, PIRON, *Métrom.* III, 9.

— SYN. 1. FRAGILE, FRÊLE. Ces deux mots sont, à l'origine, identiquement les mêmes, *frêle* étant la dérivation ancienne et régulière du latin *fragilis*, et *fragile* étant le calque fait postérieurement sur le mot latin. Mais l'usage a mis une différence entre les deux : fragile est ce qui se brise facilement; frêle est ce qui se soutient à peine. Le verre est fragile, un roseau est frêle. || 2. FRAGILE, FAIBLE. L'homme fragile diffère de l'homme faible en ce que le premier cède à son cœur, à ses penchants, et le second à des impulsions étrangères. La fragilité suppose des passions vives, et la faiblesse l'inaction et le vide de l'âme, *Encyclop.* VII, 273.

— HIST. XIVe s. Se il redonde [revient] as mors [morts] aucune chose pour les fortunes de leurs amis vivans, soit bien, soit mal, cette chose semble estre fragile et petite, ORESME, *Eth.* 27. || XVIe s. Dieu cache le tresor de sa sagesse celeste en des vaisseaux fragiles de terre, CALV. *Instit.* 846. Il [le roi Cotys] paya liberalement la belle et riche vaisselle qu'on lui avoit presentée ; mais, parce qu'elle estoit singulierement fragile.... MONT. IV, 162.

— ÉTYM. Provenç. *fragil*, *fragel*; espagn. *fragil*; ital. *fragile*; du latin *fragilis*, venant du radical *frag* ou *frac* qui est dans *frangere*, rompre, supin *fractum*. *Frag* ou *frac* équivaut au grec ῥήγ-νυμι, briser, et au gothique *brik-an*.

FRAGILITÉ (fra-ji-li-té), *s. f.* || 1° Disposition à être brisé facilement. Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, GODEAU, *Ode à Louis XIII*, strophe 32. Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, CORN. *Poly.* IV, 2. || 2° Fig. Instabilité. Ce n'est que l'oubli de la fragilité de la vie et une confiance sans raison d'échapper de tous les dangers, qui fait résoudre les hommes à entreprendre des voyages au bout du monde, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 4. Souviens-toi de la fragilité des choses humaines, FÉN. *Tél.* XV. || 3° Faiblesse contre les tentations; facilité à pécher. Fragilité de l'homme. Quelque effort qu'ici-bas l'homme fasse à bien vivre, Il est souvent trahi par sa fragilité, CORN. *Imit.* I, 19. Vous montrer, au lieu des fragilités de la nature, les effets constants de la grâce, FLÉCH. *Dauphine.* On se pardonne plus facilement des fragilités, MASS. *Carême*, *Culte.* Vos chutes sont-elles de ces fautes où la fragilité de l'âge et la séduction des exemples entraînent quelquefois? ID. *Confér. Vocation*, 1. Il semble, ma chère Juliette, que, malgré la fragilité de l'espèce humaine, notre état naturel soit d'être raisonnable, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 2. Tout ce redoublement de la fragilité humaine que manifeste le spectacle des révolutions, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leçon.

— HIST. XIIIe s. Et nostres sires, qui savoit Que fragilitez d'omme estoit Trop mauveise et trop perilleuse Et à pechié trop enclineuse, *St Graal*, v. 179. Diex set vostre fragilité, RUTEB. II, 127. || XIVe s. Aucunes negligences que elle fait pour la fragilité du sexe, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Si je n'ay peu retenir mot à mot les instructions faictes et ordonnées par sage discretion, c'est ma fragilité et ignorance, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 19. Que c'estoit peu de chose et orde et fetide de notre fragilité, *Paroles d'Agnès Sorel mourante*, dans VALLET DE VIRIVILLE, *Hist. de Charles VII*, t. III, p. 185. || XVIe s. Creatures humaines où il n'y a que fragilité, folie et vanité, CALV. *Instit.* 94. Lors nous philosophons très bien de la fragilité de ceste vie, ID. *ib.* 559.

— ÉTYM. Provenç. *fragilitat* ; espagn. *fragilidad* ; ital. *fragilità*; du lat. *fragilitatem*, de *fragilis*, fragile.

FRAGMENT (fra-gman), *s. m.* || 1° Morceau d'une chose qui a été brisée en éclats. Les fragments d'un vase. Tâche encor d'ajuster ces fragments ramassés, MAIR. *Soliman*, I, 6. || Terme d'église. Petites parcelles de l'hostie rompue. Faire la collection des fragments de l'hostie. || Ancien terme de pharmacie. Les cinq fragments précieux, les fragments qui se détachent, pendant la taille, des cinq pierres précieuses : les saphirs, les grenats, les hyacinthes, les émeraudes et la cornaline, auxquels on attribuait des propriétés cordiales. || 2° Fig. Ce qui est resté d'un livre, d'un poëme perdu. Les fragments d'Ennius. Mithridate écrivit à leur roi une lettre que Salluste nous a conservée et qui se trouve dans ses fragments, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 227,

dans POUGENS. Bérose, ancien auteur chaldéen, dont on retrouve des fragments conservés par Abydène, cités dans Eusèbe, et rapportés mot pour mot par George le Syncelle, VOLT. *Dict. phil. Ararat.* || 3° Morceau d'un livre, d'un ouvrage qui n'est point encore terminé ou qui n'a pu l'être. Sous le titre de Pensées, Pascal n'a laissé que des fragments d'un livre qu'il projetait sur la religion chrétienne. || Morceau détaché qui a l'air d'un fragment d'ouvrage, et qui cependant n'a jamais été destiné à entrer dans un ouvrage. Publier des fragments. Fragments historiques. || Morceau extrait d'un ouvrage. Il cita un long fragment de Cicéron. || Fragment pur, se dit, chez les jurisconsultes, d'un fragment tiré directement d'un auteur, par opposition aux fragments empruntés à un citateur ou à un commentateur.

— HIST. XVI° s. Sang caillé, chair dilacerée, fragmens ou esquilles d'os, PARÉ, VII, 6. On fera des poudres avec les perles preparées, le spodion, les coraux, les cinq fragmens precieux, le bol armene, ID. XX bis, 16.

— ÉTYM. Prov. *fragment*; esp. *fragmento*; ital. *frammento*; du lat. *fragmentum*, qui vient du radical *frag* (voy. FRAGILE).

† **FRAGMENTAIRE** (fra-gman-tê-r'), *adj.* Qui est par fragments. L'agrégat irrégulier de tant de principes étrangers ne produisit jamais qu'un recueil de sentences fragmentaire et décousu, VILLERS, *Kant*, p. 59.

— ÉTYM. *Fragment.*

† **FRAGMENTATION** (fra-gman-ta-sion), *s. f.* Action de fragmenter; division par fragments. La fragmentation d'une substance.

— ÉTYM. *Fragmenter.*

† **FRAGMENTER** (fra-gman-té), *v. a.* Diviser, séparer par fragments. Une œuvre fragmentée. || Se fragmenter, *v. réfl.* Être divisé par fragments.

— ÉTYM. *Fragment.*

† **FRAGMENTEUX, EUSE** (fra-gman-teû, teû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui résulte d'un assemblage de fragments.

— ÉTYM. *Fragment.*

† **FRAGMENTISTE** (fra-gman-ti-st'), *s. m.* Terme de littérature. Mot nouveau introduit pour désigner les auteurs qui n'ont écrit que des fragments, des articles de revues ou de journaux.

— ÉTYM. *Fragment.*

† **FRAGON** (fra-gon), *s. m.* Le petit houx, joli arbrisseau toujours vert, *ruscus aculeatus*, *L.* (asparaginées); c'est la seule plante monocotylédone qui arrive spontanément en France à l'état ligneux.

— HIST. XIII° s. Il y croissoit hous et fregons, Bos espineus plains d'aguillons, DU CANGE, *froncina.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Serait-ce le latin *fragum*, fraise, à cause de quelque assimilation, ou, en raison de la forme *fragon*, un dérivé de *fricare*, frotter, parce que le petit houx est épineux?

† **FRAGRANT, ANTE** (fra-gran, gran-t'), *adj.* Néologisme peu reçu. Odorant, parfumé. Il est des jours... Tout bleus, tout nuancés d'éclatantes couleurs, Tout trempés de rosée et tout fragrants d'odeurs, LAMART. *Jocel.* IV, 124.

— ÉTYM. Lat. *fragrans*, odorant, de *fragrare*, répandre une bonne odeur (voy. FLAIRER).

1. **FRAI** (frè), *s. m.* || 1° Action de frayer, acte de la fécondation chez les poissons. Le frai des poissons. Le temps du frai, l'époque où les poissons frayent. || 2° Œufs fécondés par le frai. || 3° Petits poissons pour peupler. Mettre du frai dans un étang. || 4° Se dit aussi des œufs de quelques ovipares aquatiques, comme la grenouille, le crapaud. Le père et la mère [des butors] les nourrissent, dans les premiers temps, de sangsues, de lézards et de frai de grenouilles, et ensuite de petites anguilles, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 164, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Les poissons laissent leur froiz es herbes, *Ord. des rois*, t. VII, p. 779. Les pescheurs detruisent toute la froie, *ib.* Mais faictes comme font gens saiges, Pour veoir aultres bariolaiges Au fray des dragons et serpens En hayneuses amours grouppans, *Traité. d'alch.* 111. || XVI° s. Après on guetta le gros poisson au fray, à quoi fut pris Antoine, roi de Navarre, par Rouet, Louis de Bourbon par Limeul, D'AUB. *Conf.* I, 9. Par attrition et fray [frottement] d'une pierre contenue aus dits reins, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. *Frai*, ou *froi*, ou *froie*, de l'ancien verbe *froier*, frotter; du lat. *fricare*, frotter (voy. FRICTION); ital. *fregolo* et *fregola*, de *fregare*, frotter; angl. *fry*.

2. **FRAI** (frè), *s. m.* Terme de monnayage. Diminution de poids des monnaies par l'effet du frottement et de la circulation de main en main.

— ÉTYM. Il semble que c'est le même que le précédent, *frai* au sens de frottement; cependant il y a eu sans doute quelque confusion entre *frai*, frottement, et *frai* ou mieux *frait*, usure de la monnaie; car, dans le latin du moyen âge, cette usure ne se rend pas par *fricare*, mais par *fractus*, déchet, de *frangere*, briser: pro fractis monetarum, pro fractu monetæ, DU CANGE, *fractus.*

† **FRAÎCHE** (frê-ch'), *s. f.* || 1° Terme rural. Prairie qui donne plus souvent que les autres de l'herbe fraîche, par suite d'un cours d'eau constant ou d'un arrosement facile. Il y a une belle fraîche au bas de la terrasse du jardin, LEGOARANT. || 2° Terme de marine. Brise, vent frais et chargé de quelque humidité soufflant avec peu de force le matin et le soir.

— ÉTYM. *Frais* 1.

FRAÎCHEMENT (frê-che-man), *adv.* || 1° Au frais, dans un endroit frais. Être logé fraîchement. || Être vêtu bien fraîchement, avoir des habits qui ne tiennent pas chaud. || 2° Récemment, depuis peu. Cet illustre personnage qui venait de perdre fraîchement deux de ses enfants, VAUGELAS, *Q. C.* 367. Il tient quelque moineau qu'il a pris fraîchement, MOL. *Mélic.* I, 4. Il arrive fraîchement de son ambassade, LA BRUY. V. || Tout fraîchement, tout récemment. Votre serviteur Gille.... Tout fraîchement en cette ville Arrive en trois bateaux exprès pour vous parler, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. Cet étranger extravague; il vient sans doute tout fraîchement de l'autre monde, FÉN. t. XXI, p. 469. Ce qui inspirait à l'un tant de hardiesse, et à l'autre tant de docilité, était la nouvelle qu'on avait reçue tout fraîchement de la grande victoire que les Romains avaient remportée sur Persée, roi de Macédoine, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 618, dans POUGENS. || 3° Fig. et familièrement. Avec quelque froideur (c'est un adoucissement de froidement). Accueillir fraîchement quelqu'un. Le compliment [de la duchesse de Lauzun] fut d'abord fraîchement reçu; incontinent la marée monta, et voilà la duchesse du Maine aux reproches, ST-SIM. 258, 214.

— HIST. XVI° s. La terre freschement remuée fondoit soubs eulx, AMYOT, *Pyrrh.* 63.

— ÉTYM. *Fraîche*, et le suffixe *ment*; prov. *frescament*; espagn. et ital. *frescamente.*

FRAÎCHEUR (frê-cheur), *s. f.* || 1° Froid doux et modéré qui, tempérant la chaleur de l'atmosphère, cause une sensation agréable. La fraîcheur de la nuit dont elles aiment à jouir, VOIT. *Lett.* 30. Je vais prendre la fraîcheur de ce bois, SÉV. 562. Il [Dieu] leur dispense [aux fleurs] avec mesure Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits, RAC. *Athal.* I, 4. Ce qu'à l'herbe tendre Est au printemps la fraîcheur du matin, ID. *Athal.* III, 7. Son calme, sa fraîcheur [de l'air] se répand dans mes veines, DUCIS, *Othello*, V, 3. || Absolument. La fraîcheur, le moment du jour où il fait frais. Les vers sortent de terre à la fraîcheur, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 351, dans POUGENS. || Terme d'agriculture. Fraîcheur de la terre, se dit de l'état où elle n'est ni trop humide ni trop sèche, mais où elle conserve toujours la quantité d'eau nécessaire à la végétation. || 2° Froid plus ou moins vif. Les fraîcheurs du soir sont perfides dans cette saison. || On dit aussi qu'il y a de la fraîcheur dans une chambre, quand elle est un peu humide. || 3° Douleur causée par le froid, l'humidité. Gagner, avoir des fraîcheurs. || 4° Fig. Lustre, brillant, vif éclat. Cette robe a perdu sa fraîcheur. La fraîcheur d'un costume, d'un tableau. || Par extension. La fraîcheur des pensées, de l'imagination, du style. Ces beaux ouvrages qui ont à la fois la force de l'antiquité et la fraîcheur du moderne, VOLT. *Mœurs*, 82. L'*Ave maris stella* où il règne une grande fraîcheur, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 12. || 5° Air de jeunesse, de santé. La fraîcheur du teint. La fraîcheur de la jeunesse. Ajoutez à cela un air de santé robuste et une certaine fraîcheur qui faisait plaisir; de ces fraîcheurs qui viennent d'un bon tempérament, et qui ont pourtant essuyé de la fatigue, MARIV. *Pays. parv.* 4° part. Hélas! déjà privé de sa fraîcheur première, Ton front, bientôt flétri, penchera vers la terre, DUCIS, *Abufar*, IV, 7. || 6° Terme de marine. En parlant d'un vent très-faible qui commence après un calme plat, on dit: Voilà un peu de fraîcheur; la fraîcheur vient de telle direction. Si elle n'est sensible qu'à la surface de la mer, c'est une petite fraîcheur. La fraîcheur marque, elle permet de tenir en route.

— SYN. FRAÎCHEUR, FRAIS. Fraîcheur est le substantif abstrait de l'adjectif frais; et frais est cet adjectif pris substantivement et abstraitement. Ces deux mots sont donc logiquement très-voisins; mais l'usage y a mis des différences: l'on dit prendre le frais et non prendre la fraîcheur: et, quand fraîcheur est dit absolument, il signifie le moment du jour où il fait frais: marcher à la fraîcheur; marcher au frais signifie marcher dans un endroit frais.

— HIST. XVI° s. La frescheur de mon visage, MONT. I, 91. Près d'un boccage, au milieu d'un beau pré, Où d'un ruisseau la frescheur tousjours dure, DU BELLAY, II, 29, *recto*. Ce seigneur n'aimoit point à prendre ses aises aux fraischeurs.... Depuis, ce proverbe couroit: vous allez à la fraischeur de M. d'Imbercourt, quand on alloit par pays au plus chaud du jour, BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 109, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Frais* 1; provenç. *frescor.*

FRAÎCHIR (frê-chir), *v. n.* Terme de marine. Il se dit du vent qui devient plus fort. Le vent avait fraîchi durant la nuit. || Impersonnellement. Il fraîchit. Il avait fraîchi, et la mer commençait à s'agiter.

— ÉTYM. *Frais* 1; picard, *fraikir*, *fraiker*, mouiller. Au XVI° siècle on trouve *afraischir*: Le vent n'afraischit pas assez, D'AUB. *Hist.* II, 60.

† **FRAIESON** (frè-iè-zon), *s. f.* Terme de pêche. Temps du frai.

— ÉTYM. *Frayer.*

FRAIRIE (frè-rie), *s. f.* || 1° Partie de bonne chère et de divertissement. L'on dispute, l'on fait frairie, L'on boit; plus l'on boit, plus l'on crie; Et sur le déclin du repas L'on parle et l'on ne s'entend pas, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. || Être de frairie, prendre part à une frairie. Les loups mangent gloutonnement; Un loup donc étant de frairie Se pressa, dit-on, tellement Qu'il en pensa perdre la vie, LA FONT. *Fabl.* III, 9. || 2° Nom, dans quelques provinces de la France, des fêtes de village. Aller à la frairie.

— HIST. XIV° s. Gilot de la frarie des drapiers dist à Lochon de la frarie des tanneurs.... DU CANGE, *frateria*. Ha, dist le renart, il n'est rien que on ne face par comperes et par commeres; nous sommes tous de la frarie saint Faulsset [nous sommes tous trompeurs], *Modus*, *ms.* f° 96, dans LACURNE. Frarie, c'est congregation, confrairie, DU CANGE, *fratria.*

— ÉTYM. Wallon, *frairèie*; du bas-latin *fratria*, société; du latin *fratria*, collége, corporation, qui vient du grec φρατρία, tribu, φρατήρ, φράτωρ, membre de la tribu, de même radical que le latin *frater* (voy. FRÈRE). Le sens propre est assemblée, de là fête, gala.

1. **FRAIS, FRAÎCHE** (frê, frê-ch'), *adj.* || 1° Qui est d'une température intermédiaire entre le chaud et le froid. Un vent frais. Une cave fraîche. Un frais ruisseau. Avoir les mains fraîches. Il me faut du repos, des prés et des forêts; Laisse-moi donc ici sous leurs ombrages frais Attendre que septembre ait ramené l'automne, BOIL. *Épît.* VI. Ces feuilles où tremblent des larmes, Ces fraîches haleines des bois, Ô nature, avaient trop de charmes Pour n'avoir pas aussi leur voix, LAMART. *Harm.* IV, 6. || Terme d'agriculture. Terre fraîche, terre qui, à 33 centimètres de profondeur, retient habituellement 0,15 ou 0,20 d'eau. || Ce cheval a la bouche fraîche, il l'a humide et écumeuse. || Il se prend aussi pour très-rapproché du froid. Des matinées fraîches. || Une robe, un habit frais, robe, habit qui ne tient pas chaud. Les vêtements de coutil sont frais. || 2° Terme de marine. Vent frais, vent assez fort, qui est favorable à la navigation. Une brise fraîche. || Substantivement, on dit joli frais, bon frais, grand frais. || Les marins désignent les degrés de force du vent en faisant précéder frais des épithètes suivantes: très-petit, petit, joli, bon et grand. Il vente petit frais, joli frais, grand frais. || 3° Nouvellement fait, produit. Les traces en sont encore toutes fraîches. Une plaie encore fraîche. || Fig. La plaie est encore fraîche, toute fraîche, se dit d'une vive affliction que le temps n'a pas encore adoucie. || Qui n'est pas encore séché. Cela vient d'être écrit, l'encre est encore fraîche. Écriture fraîche, ROTR. *Bél.* II, 9. || Qui a les qualités de ce qui est récent. Des figues fraîches. De la marée fraîche. Donner de l'herbe fraîche aux vaches. Du poisson frais. Et s'en allait avec tous ses attraits Vendre au marché du beurre et des œufs frais, VOLT. *Ce qui plaît, etc.* || Pain frais, se dit, par opposition à pain rassis, du pain conservant encore la mollesse qu'il a en sortant du four dans la mie, et, dans la croûte, la dureté cassante. || Noix fraîches, des noix qui ne sont pas séchées. || 4° Se dit aussi de ce qui n'est ni salé ni fumé. Du porc frais. Des harengs frais. Du beurre frais. || Autant de frais que de salé, se dit à quelqu'un pour lui signifier qu'il n'aura ni de l'un ni de l'autre. || 5° Qui est de date récente. Lettres, nouvelles fraîches. Il faudra donc attendre, et le mieux pour cette heure Est d'aller au village où son père demeure, Afin de l'avertir qu'il

la suive de près, Cependant que le mal est encore tout frais, RACAN, *Berg. Licidas*, II, 4. L'on voit parmi nous tant de gens parer une roture encore toute fraîche d'un nom illustre, MASS. *Panégyr. St François de Paule.* || Avoir le souvenir frais, la mémoire fraîche, l'idée fraîche de quelque chose, en avoir un souvenir très-présent. Ayant l'idée encor fraîche des deux, LA FONT. *Psaut.* Il en avait encore la mémoire toute fraîche, HAMILT. *Gramm.* 8. Je vais vous citer un exemple qui est encore tout frais à ma mémoire.... BERN. DE ST-P. *Café de Sur.* || On dit de même : La mémoire en est fraîche. La mémoire du déluge étant encore si fraîche parmi les hommes, lorsque Noé vivait encore, PASC. *Pensées*, t. I, p. 309, éd. LAHURE. || De fraîche mémoire, tout récemment. Que de fraîche mémoire un furtif hyménée A la fille d'Albert a joint sa destinée, MOL. *le Dép.* III, 6. || Être frais de quelque chose, en avoir la mémoire récente. Je suis tout frais de cette lecture. || Il est encore tout frais du collége, il ne fait que d'en sortir. || 6° De l'argent frais, de l'argent nouvellement reçu. J'aurais pour le succès assez bonne espérance, Si de quelque argent frais nous avions le secours, REGNARD, *Fol. amour*, I, 7. Les mêmes amis qui l'avaient abandonné dans sa misère, ne surent pas plus tôt qu'il avait de l'argent frais qu'ils revinrent à la charge, LE SAGE, *Diable boit.* 30. || 7° Qui n'a souffert aucune altération par l'effet du temps. Cette sole est encore très-fraîche. || 8° Qui a conservé l'éclat que donne l'état frais, récent, qui ne s'est point flétri. Des plantes fraîches. Mettre des fleurs dans de l'eau pour les tenir fraîches. Ces roses sont encore très-fraîches. || Fig. Ce sont ces âmes que Dieu chérit, ces âmes toujours fraîches et toujours nouvelles, qui gardent inviolablement leur première fidélité.... BOSS. *2e panég. St-Fr. de Paule*, 2. || 9° Fig. Il se dit dans le même sens de ce que l'on compare au lustre des fleurs, des plantes. Cette jeune personne est fraîche comme une rose. Des étoffes fraîches. Elle avait un costume très-frais. Le front assez ouvert, l'œil perçant, le teint frais, CORN. *Œdipe*, IV, 4. Vous êtes fraîche, et moi je ne suis pas très-vieux, COLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 6. Quand le premier amour et la fraîche espérance Nous entr'ouvrent l'espace où notre âme s'élance.... LAMART. *Harm.* IV, 11. || En peinture. Coloris frais. || 10° Qui a un certain air de jeunesse et de vigueur. Ce vieillard est encore très-frais. Y a-t-il homme de trente ans qui paraisse plus frais et plus vigoureux que vous me voyez? MOL. *Mar. forcé*, 2. || 11° Qui n'est pas fatigué ou qui n'est plus fatigué. Il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage; et il sera tout frais quand il s'agira de marcher, SÉV. 523. Dès qu'il eut gagné Bapaume, il prit des chevaux frais, HAMILT. *Gramm.* 5. Laissez reposer quelque temps votre ouvrage; vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne, VOLT. *Lett Chabanon*, 13 janv. 1766. Vous n'en pouvez plus, lui dit-il [Charles XII], mon cher Reichel; j'ai dormi une heure, je suis frais, je vais monter la garde pour vous, ID. *Russie*, II, 6. || Troupes fraîches, troupes qui ne sont point encore fatiguées, qui n'ont point encore donné. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, ID. *ib.* || 12° Ironiquement et familièrement. Qui est dans un grand embarras, dans une situation fâcheuse. Vous avez perdu tout votre argent au jeu, vous voilà frais! || Qui est gâté, abîmé, en parlant des choses. Où vous êtes-vous fourré? votre habit est frais! || 13° *S. m.* Le frais, air frais, température fraîche. Le frais pénétrant du soir. Souvent votre Médée y vient prendre le frais, Et pour y mieux rêver s'échappe du palais, CORN. *Tois. d'or*, II, 1. Séjour du frais, véritable patrie Des zéphyrs... LA FONT. *Fabl.* IV, 12. Solitude, où je trouve une douceur secrète, Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais, Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais! ID. *ib.* XI, 4. Dans le bois où il fait un frais admirable, SÉV. 66. Il faisait un frais délicieux, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir*. Pour respirer le frais, on retourne au même lieu, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Sous cette grotte humide et sombre Nous ne chercherons plus le frais, LAMART. *Méd.* I, 25 || Par plaisanterie. Mettre quelqu'un au frais, le mettre en prison. [Il] Pensa dans un cachot te faire mettre au frais, BOURSAULT, *Merc. gal.* V, 7. || 14° Frais, *adv.* Il fait frais. || Boire frais, boire d'un vin frais. Du reste, déjeunons, messieurs, et buvons frais, BOIL. *Lutr.* IV. A verser frais m'invitant, Un vieil ami de la table Me tend son verre en chantant, BÉRANG. *Bouteille volée.* || 15° Frais, construit avec un participe, signifie tout nouvellement; et, bien qu'il soit adverbe, l'oreille a exigé, contre la grammaire, qu'il s'accordât avec son substantif en genre et en nombre; *tout* pris adverbialement offre un cas semblable : toute belle qu'elle est. Ils sont frais débarqués de leur village. Une maison toute fraîche bâtie. Une rose fraîche cueillie. Des roses fraîches cueillies. Si frais battu, messieurs, est-il juste qu'on meure? SCARR. *D. Japhet*, IV, 5. Monsieur est frais émoulu du collége, MOL. *Mal. imag.* II, 7. Sa bouche est fraîche épanouie, Ses cheveux sont blonds et flottants, BÉRANG. *Qu'elle est jolie!* Mes yeux cherchent en vain les fleurs fraîches écloses, C. DELAVIGNE, *Morceaux choisis*, par FEUGÈRE, p. 337. || 16° De frais, tout récemment. Un homme rasé de frais, homme qui vient de faire sa barbe. || 17° Dans le langage populaire. A la fraîche, au moment de la journée où il fait frais. Cette locution est faite comme : à la brune. || A la fraîche, qui veut boire? cri des marchands de rafraîchissements en plein air (à la fraîche, c'est-à-dire à la boisson fraîche).

— HIST. XIe s. [Ils] Livrent lur [aux chevaux] prés, assez i a fresche herbe, *Ch. de Rol.* CLXXXVII. || XIIe s. [Le cheval] Reprend s'alaine, tost est revigorez; Li cuens Guillaumes senti frès son cheval, *la Bataille d'Aleschans*, v. 562. Mais son clair vis et sa fresche bouchete, *Couci*, VI. Quant je regart vostre fresche color, Et vo douz front.... *ib.* XI. Et vis [visage] riant, fresche beauté veraie [vraie], *ib.* XVI. Touz jors m'est plus s'amours fresche et nouvele, *ib.* XVIII. || XIIIe s. Les poissons frès à blanche aillie, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 8. Seigneur, vos veés bien coment il nos est, et vos et vostre cheval estes tuit frais et tuit reposé, VILLEH. CLXVI. Et l'autre lui retrempe de fresche eaue en son vin [lui verse de l'eau fraîche en son vin], *Berte*, LV. Enfans qui cueillez les floretes, Et les freses fresches et netes, Ci gist li frais serpens en l'erbe, *la Rose*, 16752. Largece ot robe toute fresche D'une porpre sarrazinesche, *ib.* 1169. Les roses overtes et lées [larges] Sunt en ung jor toutes alées [flétries]; Mès li bouton durent tuit frois A tout le moins deux jours ou trois, *ib.* 1656. Fines colors, fresches et vives, *ib.* 20163. Et trouve l'en [dans les silos] le fourment et l'orge aussi frez comme l'en l'eust maintenant batu, JOINV. 210. || XIVe s. Eulx qui avoient les corps et les courages touz fres et touz entiers, BERCHEURE, f° 34, *verso*. La mort de Curius estoit trop frais enseignement du peril de chascun, ID. f° 24, *verso*. || XVe s. Il entra en sa chambre et la trouva jonchée de verdure, et les parois d'environ couvertes de verds rameaux pour y faire plus frais, FROISS. III, IV, 23. Avec ce qu'il est hiver et qu'il fait frais et mauvais chevaucher, ID. II, II, 174. || XVIe s. Use donc hardiment de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vuyde de l'air, le frais des ombres, DUBELL. I, 32, *verso*. Et de plus fresche memoire, à Yvoy, le.... MONT. I, 28. Il avoit eu soif, et avoit demandé de l'eau fresche à boire, AMYOT, *Marius*, 5. Comme un champion de lucte frais et reposé qui s'attache à un jà las et travaillé d'avoir plusieurs fois combatu, ID. *Sylla*, 61. Les leurs estoient toutes vertes et cueillies de frais, ID. *Lucull.* 72. Ilz se meirent à la voile pour s'enfuir, à quoi leur servit le vent qui se leva frais aussi tost qu'ilz eurent gaigné la haulte mer, ID. *Pomp.* 110. Et dormez seurement sous le frais des ormeaux, RONS. 721. Prins en flagrant delict, qu'on dit en la freiche coulpe, *Nouv. cout. génér.* t. II, p. 859.

— ÉTYM. Bourguig. *frai*, frais, *froche*, fraîche; wallon, *frèhe*, humide; nam. *frèche*; Hainaut, *fraiche*; provenç. *fresc*; espagn. portug. et ital. *fresco*; de l'anc. h. allem. *frisc*; allem. mod. *frisch*; anglosax. *fresc*; angl. *fresh*, qu'on rattache au radical sanscrit *prish*, mouiller, pleuvoir. L'*s* constante dans *frais*, et *sch* au féminin écartent tout rapprochement avec le latin *frigus*, froid.

2. **FRAIS** (frè; l'*s* se lie : des frè-z excessifs), *s. m. plur.* || 1° Argent qu'on emploie à quelque chose; ce que coûte une chose. Frais de bureau. Frais de premier établissement. Il faut la retenir et tout ce qu'elle enserre Comme un gage assuré des frais de cette guerre, DU RYER, *Scévole*, III, 2. Pour subvenir aux frais de l'entreprise, LA FONT. *Belph.* Ne donneriez-vous pas des millions d'or pour en avoir la clef [du paradis] et entrer dedans quand bon vous semblerait? il ne faut point entrer en de si grands frais; en voici une, voire cent, à meilleur compte, PASC. *Prov.* IX. L'utile et la louable pratique de perdre en frais de noces le tiers de la dot qu'une femme a apportée! LA BRUY. VII. J'avancerai les frais, et j'en fais mon affaire, REGNARD, *Fol. am.* III, 4. Déjà ses yeux fixés sur cette capitale [Moscou] n'exprimaient plus que de l'impatience; en elle il croyait voir tout l'empire russe; ces murs renfermaient tout son espoir, la paix, les frais de la guerre, une gloire immortelle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Retirer ses frais d'une opération, en retirer autant d'argent qu'elle en a coûté. A présent cinquante quintaux de minerai pour l'or donnent quatre, cinq et six onces d'or, et, quand il n'y en a que deux onces, le mineur ne retire que ses frais, MONTESQ. *Esp.* XXI, 22. || Être de grands frais, coûter beaucoup à nourrir, à entretenir, occasionner de grandes dépenses. || A peu de frais, sans dépenser beaucoup d'argent. Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts, La vertu se contente et vit à peu de frais, BOIL. *Épître* V. J'achète à peu de frais de solides plaisirs, ID. *ib.* VI. Embellir à peu de frais une partie de la ville, FÉN. *Tél.* XII. || Fig. Sans embarras, sans peine. Il avait acquis de la réputation à peu de frais. Donc à si peu de frais la vertu se profane, RÉGNIER, *Sat.* V. Il a l'honneur de partir le premier.... je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant d'honneur et à peu de frais; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir et faire le bon officier, SÉV. 523. || A moins de frais, en dépensant moins d'argent. Quoi! ne sera-ce jamais qu'à la dernière extrémité que nous ferons quelque chose de grand? si la moitié de Paris était brûlée, nous la rebâtirions superbe et commode; et nous ne voulons pas lui donner aujourd'hui, à mille fois moins de frais, les commodités et la magnificence dont elle a besoin? VOLT. *Polit. et législ. Embell. de Paris.* Le père [Frédéric Guillaume, roi de Prusse] était un véritable vandale qui, dans tout son règne, n'avait songé qu'à amasser de l'argent et à entretenir, à moins de frais qu'il se pouvait, les plus belles troupes de l'Europe, VOLT. *Mél. litt. Comment. historiq.* t. LXIII, p. 20. || Fig. Avec moins de peine. Il a conquis sa réputation à moins de frais. || A moitié de frais, ou, elliptiquement, à moitié frais, c'est-à-dire que, de deux personnes, chacune payera la moitié de la dépense. || A frais communs, en payant chacun notre part d'argent. La greffière : Nous logerons ensemble, madame la baronne. — Mme Blandineau : Et nous prendrons un suisse à frais communs, madame la comtesse, DANCOURT, *Fête du village*, III, sc. dern. A frais communs et à peu de frais, nous étions abonnés pour nos lectures avec un vieux libraire, MARMONTEL, *Mém.* I. || Fig. Il y a des femmes qu'il faudrait assommer à frais communs, entendez-vous bien ce que je vous dis là? Oui, il faudrait les assommer, SÉV. 452. || Constituer quelqu'un en frais, être cause qu'il fait des frais, qu'il dépense de l'argent. || Faire les frais d'une chose, fournir l'argent qu'elle exige. Je m'offre à vous mener dans toutes ces provinces, et nos guitares en feront les frais, LESAGE, *Estev. Gonzalez*, 46. Une guerre dont ils faisaient seuls tous les frais, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. || Fig. et familièrement. Faire les frais de quelque chose, fournir la matière principale de quelque chose, contribuer le plus à quelque chose. Il se garde bien de citer cet auteur, qui a fait presque tous les frais de son érudition, *Dict. de l'Académie.* Il était économe et soigneux de son bien; Mais l'hospitalité, leur antique lien, Fit les frais de ce jour comme d'un jour de fête, A. CHÉN. *Fable* (*Rat des champs et rat de ville*). Fit avec plus d'agrément que jamais tous les frais de la conversation, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 62, dans POUGENS. || Fig. En un autre sens. Faire les frais, faire les premiers frais, faire les avances, solliciter le premier. Mais les gens de mon air, marquis, ne sont pas faits Pour aimer à crédit et faire tous les frais, MOL. *Mis.* III, 1. Elle fait tous les frais de l'amitié, SÉV. 606. En amitié ainsi qu'en amour, les princesses sont condamnées à faire tous les premiers frais, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 20, dans POUGENS. || Absolument. Faire des frais pour quelqu'un, lui faire des avances. || Tous frais faits, après que toutes les dépenses ont été soldées. Combien croyez-vous que chaque arpent rapporte l'un dans l'autre année commune, en blés, en semence de toute espèce, vins, étangs, bois, métaux, bestiaux, fruits, laines, soies, lait, huiles, tous frais faits, sans compter l'impôt? VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Entretien avec un géomètre.* || Se mettre en frais, faire, à quelque occasion, plus de dépense que de coutume. Compère le renard se mit un jour en frais, LA FONT. *Fabl.* I, 18. || Ironiquement. Dépenser, donner, of-

frir moins qu'on ne devrait. || Fig. Faire des efforts pour réussir, pour plaire. Se mettre en frais d'amabilité, de prévenances, de toilette, etc. || Fig. En être pour ses frais, ne pas obtenir ce pour quoi on avait fait des avances, des démarches. || Sur nouveaux frais, en considérant tout ce qu'on avait fait comme nul, de nouveau, derechef. La Rancune ne se fit pas prier deux fois pour faire troisième, et se mit à boire sur nouveaux frais, SCARR. *Rom. com.* I, 6. Sur nouveaux frais attrapons nos époux, LA FONT. *Gag.* Il y a [dans Atys de Quinault] un sommeil et des songes dont l'invention surprend; la symphonie est toute de basses et de tons si assoupissants qu'on admire Baptiste sur nouveaux frais, SÉV. 271. Et, quand après en avoir bien parlé [de Mme de Grignan], nous nous détournons un moment, je reprends la parole d'un bon ton, et je lui dis : Mais disons donc un pauvre mot sur ma fille.... Là-dessus nous recommençons sur nouveaux frais, SÉV. 43. Je vous en remercie sur nouveaux frais, ID. 68. J'écris sur nouveaux frais, RAC. *Plaid.* I, 7. Si vos songes ne pouvaient pas recevoir quelque interprétation, on vous faisait dormir dans le temple sur nouveaux frais, FONTEN. *Orac.* I, 15. || Dans le langage des ouvriers, faire des frais, causer un dégât. Un ouvrier qui pose une glace dit : Prenons garde de faire des frais, c'est-à-dire de casser la glace. || 2° Terme de pratique. Déboursés et émoluments accordés par tarifs aux officiers ministériels. Condamner aux frais. || Frais et mises d'exécution, frais qu'un créancier est obligé de faire pour mettre à exécution son titre. || Frais et loyaux coûts, frais faits pour la passation d'un acte et pour les suites légitimes. || Faux frais, dépenses qui n'entrent pas en taxe. || Dans le langage général, faux frais, toutes les menues dépenses qui accompagnent une dépense principale. Votre voyage vous coûtera six cents francs, sans compter les faux frais. Voilà en avance une bourse de mille louis pour les faux frais de vos noces, D'ALLAINVAL, *Ecole des bourg.* I, 10. || 3° Se dit, à certains jeux, tels que le billard, la paume, etc. de la dépense qu'on y fait. Jouer les frais. J'ai perdu les frais. || 4° Frais de passe, se dit, au creps, d'une certaine somme que le joueur qui passe plusieurs coups doit payer au marqueur.

— REM. On a dit au XVIIIᵉ siècle, faire les frais de penser, pour se donner la peine de penser. Voltaire se moque avec raison de cette locution : Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire à pure perte les frais de penser, *Dict. phil. Langues.*

— HIST. XIIIᵉ s. En ceste maniere se pot il metre hors de le [la] compaignie et des fres de la commune, BEAUM. XXI, 26. Après doit estre fete le [la] somme des despenses et de toutes manieres de fres, et de paiemens.... ID. XXIX, 14. Et ensi quort [court] tous li fres sor le commun des povres, ID. L, 10. || XIVᵉ s. Qui tort voelt faire autrui, tous les frais paier doit, *Baud. de Seb.* VII, 806. Tout fut au frait et despense du roy, *Chron. ms. de Nangis*, dans LACURNE. As siergans, pour frait qu'il eurent adonc pour leur sielles rapparillier et pour leur brides, CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 9. S'ensuivent li frait que li ville a eus.... ID. *ib.* p. 17. Car ly dus Asselins et Fedry, qui est lais, Pensoient tout adès trayssons en leur fais; Mais en le [la] fin seront paiiet de tout leur frais, *Hugues Capet*, v. 4350. Là fu le [la] cour servie de tous biens larguement; Les frez paiia Fedris, sy n'en gousta noyent, *ib.* v. 6123.

— ÉTYM. On le tire du bas-latin *fredum*, qui, signifiant amende pour avoir troublé la paix, a pu prendre le sens général de déboursés, et qui vient de ancien haut-allemand *fridu*, la paix; anglo-sax. *frith*; danois, *fred*. *Fredum* a pu très-bien donner au régime singulier *frait*; mais on trouve dans du Cange *fractus*, *fractum*, avec le sens de dépenses, qui, lui aussi, donnerait *frait*, comme *fracta* avait donné *fraite*, brèche ; en ce sens le *frait* est le dommage, et devient, par une transition naturelle, la dépense destinée à le réparer. Ce qui décide la question en faveur de *fractum*, c'est que le sens en est précis dans le bas-latin, tandis qu'aucun intermédiaire ne nous reporte à *fredum*, dont, originellement, le sens est autre. *Fractum* est le latin *fractus*, participe passif de *frangere*, briser (voy. FRAGILE).

1. **FRAISE** (frè-z'), *s. f.* || 1° Fruit du fraisier. || Fraise en grappes, nom donné parfois au fruit de l'arbousier. || 2° Par extension, tache naturelle qui affecte la forme d'une fraise. Il a une fraise à la joue.

— HIST. XIIIᵉ s. Enfans qui cueillez les floretes Et les freses fresches et netes, *la Rose*, 16752. Freses sont caudes et moistes temprement, ALEBRANT, fᵒ 56. || XIVᵉ s. VI boutons ronds, en maniere de frezes d'or, semez de petitz saphirs et ballaysseaux, sur chacun une grosse perle, DE LABORDE, *Émaux*, p. 172. || XVIᵉ s. D'une freze deux morceaux, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 237.

— ÉTYM. Wallon, *frève;* du latin *fragum*, fraise, par l'intermédiaire d'un type *fragea.*

† 2. **FRAISE** (frê-z'), *s. f.* Petit outil pour évaser l'entrée d'un trou percé dans du métal ou dans du bois, dit aussi frase. || Plaque fort mince pour fendre les roues des montres et des pendules. || Lime ronde d'horloger. || Roue dentée pour couper les métaux et même les bois.

— ÉTYM. Peut-être ainsi dit par comparaison de forme avec une *fraise.*

3. **FRAISE** (frê-z'), *s. f.* Terme de boucherie. Le mésentère du veau, de l'agneau. Manger de la fraise.

— HIST. XIVᵉ s. En l'autre plat la frase de chevreaulx, *Ménagier*, II, 4.

— ÉTYM. Wallon, *frase;* namur. *frâze;* Hainaut, *frasse;* provenç. *fresza;* bas-lat. *frassa.* Origine inconnue; il est donc permis de conjecturer. Pourrait-on le rapprocher du bas-latin *fractillum* qui a signifié frange, et suppose une forme *fractia*, de même sens? Alors la *fraise* serait dite ainsi par assimilation avec une frange.

4. **FRAISE** (frê-z'), *s. f.* || 1° Sorte de collet double et à godrons qu'on portait au seizième siècle et au commencement du dix-septième. Il avait une fraise avec un chapeau pointu, HAMILT. *Gramm.* 3. Mignard aurait peint les courtisans avec des fraises et des collets montés, FÉN. t. XXI, p. 283. Philippe d'Orléans [le régent] se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors Henri IV embelli, VOLT. *Louis XV*, 3. || Fig. Jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise [balustrade], SÉV. 443. || 2° Terme de chasse. La forme des pierrures de la tête d'un cerf. || 3° La fraise du dindon, la chair rouge qui lui pend sous le bec. La fraise du dindon qui s'enfle et rougit dans certains moments d'amour ou de colère, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 164, dans POUGENS. || 4° Terme de fortification, tiré de la comparaison avec la fraise, collerette. Palissades plantées dans le talus extérieur du parapet et inclinées à l'horizon. Garnir les endroits faibles avec des fraises, *Campagne de Rocroy*, dans RICHELET, au mot *garnir*. || 5° Terme de construction. Pieux autour des piles des ponts pour servir de contre-garde.

— HIST. XVIᵉ s. Il y a après la diversité de rotondes à double rang de dentelle, ou bien fraises à confusion, D'AUB. *Fœn.* I, 2.

— ÉTYM. Il est probable que c'est le même mot, par assimilation de forme, que *fraise* 3. Ce qui tend à confirmer cette étymologie, c'est que, au XVᵉ siècle, le verbe est *fraser* (voy. FRAISER 1, à l'historique), conforme à *frase* du XIVᵉ, fraise de veau. On l'a rapproché du bas-latin *fresium*, espagnol *friso*, *freso*, italien *fregio*, qui veulent dire frange, et on l'a tiré du latin *phrygium*, ouvrage de broderie, proprement ouvrage phrygien; suivant Diez, ces mots, voulant dire proprement ce qui est bouclé, tiennent au germanique : frison, *frisle*, frisé; anglais, *frizle.* Mais l'assimilation de *fregium*, *fregio*, avec *fraise* du français est très-douteuse; l'*a* étant dans le français *frase*, *fraser*, et l'*e* dans les autres.

1. **FRAISÉ, ÉE** (frè-zé, zée), *part. passé* de fraiser 1. || 1° Garni d'une fraise, d'une collerette. L'homme ne se plaît pas d'être toujours fraisé, RÉGNIER, *Sat.* V. || 2° Garni de palissades en fraise. Un bastion fraisé.

2. **FRAISÉ, ÉE** (frè-zé, zée), *part. passé* de fraiser 2. Pâte fraisée. || Chaux fraisée, chaux qu'on a humectée d'un peu d'eau jusqu'au point d'en pouvoir former des pelotes dans la main sans qu'elle s'y attache; elle sert dans la savonnerie.

† **FRAISEMENT** (frè-ze-man), *s. m.* Terme de fortification. État d'une fortification garnie d'une fraise.

— ÉTYM. *Fraiser* 1.

1. **FRAISER** (frè-zé), *v. a.* || 1° Plisser en forme de fraise. Fraiser des manchettes. Fraiser du papier. || 2° Terme de fortification. Garnir un bastion d'une fraise. Fraiser un chemin couvert. || Autrefois fraiser un bataillon, c'était le border de piquiers pour le mettre à couvert de la cavalerie.

— HIST. XVᵉ s. Une gorge blanche et frazée, COQUILLART, p. 27, dans LACURNE. Franc, frais, frasé comme un oignon, ID. p. 105. Rebondis comme belles miches, Et frayzés comme beaulx ognons, VILLON, *Baillevent et Malepaie.* || XVIᵉ s. Il se peigne, se fraise, se mire, et s'agence le plus soigneusement qu'amour lui pouvoit enseigner, YVER, p. 557. Quand un qui ne sait rien que fraiser sa chemise Dira que tu n'es pas digne que l'on te lise, ID. p. 653.

— ÉTYM. *Fraise* 4. Le provençal *frezar*, *freizar*, et l'italien *fregiare* diffèrent du français en ce que l'un a l'*a* et les autres l'*e.*

2. **FRAISER** (frè-zé), *v. a.* Fraiser la pâte, la pétrir avec les poings de droite à gauche; contre-fraiser, c'est la pétrir en sens opposé. || On trouve aussi fraser.

— HIST. XIVᵉ s. Puisier les feves dans le pot et les escorcher et fraser en leur chaleur, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Lat. *fresus*, part. passif de *frendere*, briser.

† 3. **FRAISER** (frè-zé), *v. a.* Percer du métal ou du bois, à l'aide de l'instrument appelé fraise. || Évaser en cône renversé l'orifice d'un trou dans lequel une vis doit être insérée.

— ÉTYM. *Fraise* 2.

† **FRAISERAT** (frè-ze-ra), *s. m.* Nom vulgaire du fraisier stérile ou *potentilla fragaria* des auteurs (rosacées).

— ÉTYM. *Fraisier.*

FRAISETTE (frè-zè-t'), *s. f.* || 1° Petite fraise. Les hommes portaient autrefois des fraisettes au lieu de manchettes, quand ils étaient en grand deuil, *Dict. de l'Académie.* || 2° Nom vulgaire et marchand de la *dauphinule laciniée* (coquilles univalves), qui est le *turbo dauphin* de certains auteurs, LEGOARANT.

— HIST. XVᵉ s. Le suppliant print un culot nomme bourse boutonnée de fraisettes dorées, DU CANGE, *frezellus.*

— ÉTYM. Diminutif de *fraise* 4.

FRAISIER (frè-zié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des frè-zié-z en fleurs), *s. m.* Plante de la famille des rosacées, à fleurs blanches et qui produit les fraises. On y distingue plusieurs espèces : 1° *fragaria vesca*, *L.* Variétés : fraisier des bois ou des Alpes, fraisier perpétuel, fraisier fressant; 2° fraisier caperonnier, *fragaria elatior*, Ehrh.; 3° fraisier des collines, ou fraisier breslingue ou fraisier craquelin, *fragaria collina*, Ehrh.; 4° fraisier du Chili, *fragaria chilensis*, Ehrh. Variété : fraisier ananas, à gros fruit. || Fraisier en arbre, l'arbousier.

— ÉTYM. *Fraise* 1; wallon, *fréri*, *frari*; prov. *fraisier.*

† **FRAISIÈRE** (frè-ziè-r'), *s. f.* Terrain planté de fraisiers.

— ÉTYM. *Fraisier.*

FRAISIL (frè-zi; l'*l* ne se prononce jamais), *s. m.* || 1° Nom que les serruriers et autres artisans en fer donnent à la cendre du charbon de terre qui demeure dans la forge. || 2° Dans le Berry, poussière ou menues parcelles de charbon restant sur les places à fourneau dans les forêts.

— REM. D'après l'Académie, le fraisil est la cendre du charbon de terre dans une forge; or ce dernier sens, dans notre pays [le Berry] classique pour l'industrie métallurgique du moins, s'applique exclusivement aux *escarbilles*, JAUBERT, *Gloss.*

— ÉTYM. Berry, *frasil*, origine inconnue. On peut pourtant le rapprocher du bas-lat. *fractillum*, qui signifiait moulin à poivre, et y voir un dérivé de *frangere*, rompre.

† **FRAISOIR** (frè-zoir), *s. m.* Sorte de vilebrequin qui sert aux ouvriers en marqueterie.

† **FRAISSE** (frè-s'), *s. m.* Un des noms vulgaires du frêne. On dit aussi frèche.

— ÉTYM. Lat. *fraxinus*, frêne.

† **FRAISURE** (frè-zu-r'), *s. f.* Terme d'armurier. Creux demi-cylindrique pratiqué dans le bassinet un peu au-dessous de la lumière.

— ÉTYM. *Fraise* 1.

† **FRAMBOESIA** (fran-bè-zi-a), *s. m.* Terme de pathologie. Maladie caractérisée par des tumeurs semblables, pour la forme, à des champignons, à des mûres ou à des framboises.

— ÉTYM. *Framboise.*

FRAMBOISE (fran-boi-z'), *s. f.* Le fruit du framboisier.

— HIST. XIIᵉ s. Li dux ne prise une framboise Quant qu'il en dit ne qu'il en noise [fasse du bruit], BENOIT, v. 28624. || XVIᵉ s. Laquelle odeur incorporée avec le vin, il s'en rendra delicat et piquant, avec agreable framboise [arome], O. DE SERRES, 216. Les bons gourmets tastans du bon vin disent qu'il sent la framboise, lorsqu'ils le veulent haut louer, ne s'advisans pas toutefois que, si un vin sentoit sa framboise, il n'y a celuy qui en voulust boire aisément; par quoy il faut indubitablement dire, d'un bon vin qu'il sent son franc boire, c'est à dire

qu'il n'y a aucun vice, PASQUIER, *Recherches*, p. 753, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ardennes, *frambâche, frambauche ;* Malmédy, *frambaihe;* wallon, *frombâhe*, airelle ; génev. *flamboise ;* espagn. *frambuesa ;* pays de Come, *fambrosa ;* piém. *flanboesa;* du hollandais *braambezie;* anc. h. allem. *brâmberi*, fruit de la ronce, de *Bram*, buisson épineux, ronce, et *Beere*, baie, avec le changement du *b* en *f*, peut-être, comme le dit Diez, sous l'influence de *fraise*. Au contraire Grandgagnage le tire de l'allemand *fram, from*, bon, et *Bezie*, baie. Mais les formes *brambezie* et *brâmberi*, qui sont originelles dans l'idiome germanique, écartent l'étymologie de Grandgagnage.

FRAMBOISÉ, ÉE (fran-boi-zé, zée), *part. passé* de framboiser. || 1° Qui a le goût ou le parfum de la framboise. Liqueur framboisée. || 2° Terme d'anatomie, qui se dit des éléments anatomiques dont la surface est couverte de saillies mamelonnées comme les framboises.

FRAMBOISER (fran-boi-zé), *v. a.* Aromatiser avec de la framboise.

— ÉTYM. *Framboise.*

FRAMBOISIER (fran-boi-zié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des fran-boi-zié-z-en fleur), *s. m.* Arbrisseau épineux de la famille des rosacées, du genre ronce, qui produit un fruit rouge ou blanc, assez semblable à la mûre, et d'une odeur plus pénétrante que la fraise, *rubus idæus, L.*

— HIST. XVIe s. Au groseiller nous accouplerons le framboisier, pour la sympathie de leurs services, servans communement en palissades, et donnans du fruit à manger, O. DE SERRES, 561.

— ÉTYM. *Framboise.*

FRAMÉE (fra-mée), *s. f.* Arme des anciens Francs, qui était une espèce de lance à fer très-long.

— ÉTYM. Lat. *framea*, donné par Tacite comme un mot germanique; on le rattache à l'anglo-saxon *franca*, javelot; d'autres à l'allemand *Pfriem*, poinçon ; holl. *priem* ; suéd. *pren*.

† 1. **FRANC** (fran), *s. m.* Nom d'un peuple germain qui habitait les bords du Rhin, qui envahit les Gaules et y fonda une monarchie. Les Francs commençaient alors à se faire craindre; c'était une ligue de peuples germains qui habitaient le long du Rhin; leur nom montre qu'ils étaient unis par l'amour de la liberté, BOSS. *Hist.* I, 10. || *Adj.* Franc, franque, qui appartient aux Francs. Période franque. La monarchie franque. Au milieu du VIe siècle, la race franque s'était répandue et dominait dans toute la Gaule, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8e leçon.

— ÉTYM Lat. *Francus*, nom de cette peuplade germanique, qui devint aussi l'appellation de l'homme libre; dans l'anc. h. allem. il est sous la forme *franco*. Ce mot de *francus* est d'origine obscure. Diefenbach, le trouvant aussi dans le celtique, croit qu'il vient de là; J. Grimm y voit un dérivé de la racine gothique *freis*, allem. mod. *frei*, libre; d'autres le rattachent à l'anglo-saxon. *franca*, javelot.

2. **FRANC** (fran ; le *c* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les fran-z et les livres), *s. m.* || 1° Anciennement, synonyme de la livre tournois valant 20 sous. Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter; Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester, MOL. *Mis.* V, 1. Cent francs au denier cinq, combien font-ils ? — Vingt livres, BOIL. *Sat.* VIII. Mme de Maintenon évalue le tout [l'entretien d'une maison agréable et bien tenue] à neuf mille francs par an, et met trois mille livres pour le jeu, les spectacles, les fantaisies et les magnificences de monsieur et de madame, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Introduction.* De là un franc en argent et en or, pour exprimer la monnaie du roi des Francs, ce qui n'arriva que longtemps après, mais qui rappelait l'origine de la monarchie, ID. *Dict. phil. Franc ou franq, France, etc.* || 2° Aujourd'hui, pièce d'argent alliée d'un dixième de cuivre, et pesant en tout cinq grammes; c'est l'unité monétaire du système décimal. Le franc se divise en dix décimes ou cent centimes (vingt sous). || La livre est restée synonyme de franc, mais elle n'est plus qu'une monnaie de compte évaluée à cent centimes. || 3° Au marc le franc, ou, suivant le langage décimal, au centime le franc, proportionnellement à ce que chacun doit ou à ce qui est dû à chacun. Les créanciers ont été payés au marc le franc.

— REM. Dans l'ancien emploi, *franc* était l'objet de quelques observations qui n'ont plus de raison d'être. On disait bien plutôt : Il a vingt mille livres de rente que vingt mille francs; et réciproquement on disait : Cette maison m'a coûté vingt mille francs et non vingt mille livres. Vaugelas observe qu'on dit indifféremment cinquante livres et cinquante francs, cent livres et cent francs, à cause que c'est un compte rond ; mais, dans un compte rompu, on dit quatre livres dix sous, cent cinquante livres, mille quatre cents livres, et non pas quatre francs dix sous, cent cinquante francs, mille quatre cents francs, *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 662, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Les tresoriers appareillerent tout l'argent [10000 francs demandés par le duc de Berry] en couronnes d'or et en francs de France, et fut mise la finance en quatre petits sommiers, FROISS. liv. IV, p. 34, dans LACURNE. Maison des champs l'ont pluseurs appellé; Mais, Dieu merci, toute plaine de blé, Ont les Anglès le feu bouté dedens; Deux mille francs m'a lour guerre cousté, E. DESCHAMPS, *Domaine brûlé par les Anglais.* Par saint Fiacre, ce sont bons frans A cheval, armés pour la guerre, ID. *Poésies mss.* f° 374, dans LACURNE. || XVIe s. Franc ou livre c'est tout un, d'autant qu'en l'an 1400 et auparavant une livre, à cause de la forte monnoye, valoit un franc d'or, qui vaudroit à present autant qu'un escu sol et plus, comme en l'an 1575 le roy Henry III a fait frapper des francs d'argent de la valeur de vingt sols tournois, parisis, viennois, mançois, blancs, angevins, bourdelois, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.* En prisée de terre ou revenue le franc de rente ou cense perpetuelle est estimé valloir pour une fois vingt livres tournois, et en rente constituée le franc n'est estimé que dix livres tournois, *Coust. génér.* t. I, p. 416.

— ÉTYM. *Franc* 1. En 1360 le roi Jean fit frapper une monnaie représentant le roi à cheval et armé de toutes pièces; elle fut nommée *franc à cheval*, à cause de la devise *Francorum rex*, qui y était ; il y avait aussi des *francs à pied* représentant le roi armé de toutes pièces, mais à pied.

3. **FRANC, FRANCHE** (fran, fran-ch'; le *c* se lie : un fran-k original ; il lui dit fran-k et net; au pluriel, l'*s* se lie : de fran-z originaux), *adj.* || 1° Qui jouit de sa liberté. Un esclave en entrant en France devient franc et libre. Je ne me résoudrai jamais à l'hyménée Que d'une volonté franche et déterminée, CORN. *la Pl. Roy.* IV, 1. Une terre franche et sacrée ne couvrira pas ma cendre, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 45. || Corps francs, voy. CORPS, n° 16. || Avoir ses coudées franches, voy. COUDÉE. || Terme de philosophie. Franc arbitre, pouvoir de se déterminer sans autre cause que la volonté elle-même, voy. ARBITRE (LIBRE). La volonté seule ou la liberté du franc arbitre que j'expérimente en moi être si grande que je ne conçois point l'idée d'aucune autre plus ample, DESC. *Médit.* IV, 7. || 2° Qui n'a point souffert de dommage. Échappé Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue, LA FONT. *Fabl.* V, 5. S'il en peut sortir franc, c'est à lui beaucoup faire, ID. *Cand.* || 3° Exempt d'impôts, de dettes, de charges. Les denrées nécessaires à la vie devraient être absolument franches. Terre franche et quitte de toute dette. Le comte son beau-père [de Frédéric Barberousse], nommé Renaud, ayant obtenu de grandes immunités en faveur de ce mariage, s'intitula le comte franc, et c'est de là qu'est venu le nom de Franche-Comté, VOLT. *Ann. Frédéric Ier*, 1156. || Fig. Être franc de, exempt de. Franc d'ambition. Voilà le vrai chemin, franc de crainte et d'envie, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Je crois votre maison franche de tout ombrage, MOL. *l'Ét.* V, 4. || Franc-bord, voy. FRANC-BORD. || Port franc, port où les marchandises jouissent de la franchise des droits d'entrée et de sortie. || Villes franches, celles qui ne payaient pas la taille. || Provinces franches, se disait des parties de la France qui n'avaient jamais été soumises à l'impôt des gabelles. || Franc tenancier, celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits. || Francs-archers, ancienne milice établie par Charles VII, et formée d'un homme équipé que fournissait chaque paroisse et qui y demeurait franc de charges. || Francs devoirs, se disaient d'un fief dont l'hommage avait été changé en simple rente, et des charges dues par des personnes libres pour l'usage des bois, des pacages, etc. || Familièrement. Franche lippée, repas qui ne coûte rien. Un chercheur de franches lippées. Car quoi ! rien d'assuré ! point de franche lippée ! Tout à la pointe de l'épée, LA FONT. *Fabl.* I, 5. || Jouer part franche, se dit lorsque plusieurs personnes, jouant à qui aura quelque objet qui est l'enjeu, comme un bijou, un livre, etc. conviennent que celui qui gagnera ne payera rien pour sa part. || Fig. Part franche, celle à laquelle on a droit sans payer. Avoir part franche dans une affaire. || 4° Se dit des choses dont on a payé d'avance le transport. Une lettre franche de port. Recevoir franc de port un panier de gibier. || Franc de port se dit adverbialement. Je vous envoie une bourriche franc de port. || Avoir ses ports francs. Être dispensé de payer le port des lettres qu'on reçoit par la poste. Ne sachant pas si vous avez vos ports francs pour les gros paquets qui ne viennent point de votre gouvernement, VOLT. *Lett. Richelieu*, 7 août 1773. || 5° Fig. Qui dit ouvertement ce qu'il pense, qui agit conformément à ce qu'il dit. Je n'ai jamais vu d'homme plus franc. Le cœur de Pulchérie est trop franc.... CORN. *Héracl.* I, 2. Être franc et sincère est mon plus grand talent; Je ne sais point jouer les hommes en parlant, MOL. *Mis.* III, 7. Lui qui d'un honnête homme à la cour tient le rang, A qui je n'ai rien fait qu'être sincère et franc, ID. *ib.* V, 1. || Être franc comme osier, parler et agir sincèrement (sans doute par un jeu de mot entre *franc*, sincère, et *osier franc*, osier de bonne espèce). On dit dans le même sens : Être franc comme l'or (sans doute par allusion à la pureté de l'or). || Un franc Gaulois, un homme de bonne foi, et aussi un homme simple et d'une franchise un peu rude. || Il se dit des choses. Une conduite franche. Des manières nobles et franches. Ce franc aveu sied bien aux grands courages.... CORN. *Sertor.* III, 2. Un discours libre et franc n'aura rien qui vous blesse, M. J. CHÉN. *Charles IX*, III, 1. || Avoir son franc parler, dire tout haut ce qu'on pense. Ce sont des fous sublimes qui ont leur franc parler, DIDER. *Lett. à Galiani.* Qu'on ait craint son franc parler [de la presse] Dans la chambre et l'antichambre; Riez-en avec moi, BÉRANG. *Censure.* || 6° Qui a les qualités requises, sans mélange. Drogue franche. Vin franc. Le foyer de ces lentilles à l'eau [faites avec deux verres comprenant de l'eau entre eux] n'est jamais franc, ni bien terminé, ni réduit à sa plus petite étendue, BUFF. *Hist. min. Introd. Part. exp.* t. VII, p. 279, dans POUGENS. || Terres franches, celles qui ne sont ni calcaires, ni argileuses, ni décidément siliceuses, mais formées d'une quantité de calcaire qui ne dépasse pas quarante pour cent et qui peut être moindre. Mon projet était de reconnaître, au bout de trente ans, la différence que produirait sur mon bois semé l'épaisseur plus ou moins grande de cette terre, qui partout était franche et de bonne qualité, BUFF. *Min.* t. II, p. 135. || Pierre franche, pierre parfaite dans son espèce, qui n'a ni la mollesse du moellon, ni la dureté du caillou. || 7° Terme de peinture et de sculpture. Dessin, pinceau, ciseau franc, dessin, pinceau, ciseau net et hardi. || 8° Terme de marine. Vent franc, vent dont la direction et la force ne varient pas. || Pompe franche, pompe qui ne jette plus d'eau, parce que l'eau est épuisée. || Gouverner à barre franche, gouverner avec la main seulement, sans roue, ni palans. || Franc-tillac, voy. TILLAC. || 9° Il se dit, précédant son substantif, dans le sens de vrai, véritable (mais avec une nuance ironique qui n'en fait pas un éloge). Ce qu'il vous dit est une franche sottise. Lorsqu'un franc campagnard avec longue rapière, MOL. *Fâcheux*, II, 7. Pour ces francs pécheurs, pécheurs endurcis, PASC. *Prov.* 4. Avouez que vous êtes un homme bien faible. — Oui, madame ; une franche dupe, j'en conviens, LESAGE, *Turc.* II, 3. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 janv. 1766. || Vrai, naturel, sans nuance d'ironie. Nous leur conserverons les noms de friquet et de soulcie, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet, ce ne sont pas de francs moineaux, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 210. || Un franc Breton, un franc Picard, un homme qui a pleinement les qualités et les défauts des gens de ces provinces. || Il se joint, en les précédant, à des termes injurieux pour les renforcer. Les valets de Saldagne, francs ivrognes, laissèrent tout faire au valet de Verville, SCARR. *Rom. com.* II, 12. Un franc animal, un brutal, un stupide, un sot.... MOL. *Le Méd. malgré lui*, III, 3. || On dit de même : une franche sottise; une franche bévue. Oui sa pudeur n'est que franche grimace, MOL. *L'Ét.* III, 2. || Courir à franc étrier, voy. ÉTRIER. La locution signifie sans doute : avec l'étrier franc, vrai, c'est-à-dire sans le quitter durant toute la chevauchée. || 10° Entier, complet, en parlant de choses. Un jour franc. Huit jours francs. Sauter vingt-quatre semelles franches. Dormir la franche matinée. || 11° Terme d'escrime. Botte franche, coup de fleuret porté net et qui n'a pu être paré. || 12° Avoir un jeu (manière de jouer) franc, avoir un jeu bien dessiné, bien correct et sans timidité. || Fig. Y aller de franc jeu, y aller pour tout de bon, sans arrière-pensée. || On dit au jeu qu'une carte est affranchie ou franche lorsqu'elle n'est plus exposée

à être prise. Pourquoi jouer ainsi? vous aviez la dame franche. || 13° Terme d'horticulture. Dans le sens le plus étendu, se dit de tout arbre qui n'a pas été greffé. || Dans un sens plus étroit. Un arbre franc de pied, ou, simplement, arbre franc, arbre qui, sans avoir besoin d'être greffé, produit une bonne espèce de fruit. Un prunier franc. || On le dit quelquefois des fruits mêmes. Noisettes franches. Pêche franche. || Enter franc sur sauvageon, enter un scion d'un arbre franc sur un sauvageon. || Enter franc sur franc, greffer un arbre franc sur un arbre franc. || Fig. et par plaisanterie. Enter franc sur franc, se dit d'un bâtard qui a un autre bâtard. || 14° Cheval franc du collier, voy. COLLIER. || Franc d'amble, se dit d'un cheval qui va l'amble naturellement. || 15° Franc carreau, nom d'un jeu, qui consiste à jeter une pièce de monnaie dans un carré qu'on a tracé sur la terre. Le vainqueur est celui qui approche le plus du centre. || 16° Terme de coutume. Franche vérité, acte de justice d'un seigneur qui fait informer par ses juges des délits commis sur ses terres. || 17° Terme de blason. Franc canton, pièce à dextre dans un carré. || 18° Terme d'argot. Franc bourgeois, nom donné à des filous qui quêtent pour des infortunes imaginaires. || 19° Franc, *adv.* Ouvertement, résolûment, sans rien déguiser; il ne se dit qu'avec *tout*, *un peu*. Elle est assez jolie, mais, tout franc, vous l'êtes encore plus qu'elle, HAUTEROCHE, *Coch. supposé*, 15. Je vous dirai tout franc que cette maladie, Partout où vous allez, donne la comédie, MOL. *Mis.* I, 1. Je vous parle un peu franc, mais c'est là mon humeur, Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur, ID. *Tart.* I, 1. Je lui disais parfois : Monsieur Perrin Dandin, Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin; Qui veut voyager loin ménage sa monture, RAC. *Plaid.* I, 1. J'ai une grâce à demander à votre Altesse Royale, c'est, tout franc, qu'elle me loue un peu moins, VOLT. *Lett. prince de Prusse*, 114. || Franc et net, même sens. Je lui ai dit franc et net ce que je pensais de sa conduite. || Franc-pensant, s'est dit pour libre penseur. Cet acte, qui paraît si ridicule à milord Bolingbroke, à Woolston, et à tous les franc-pensants, VOLT. *Déf. de Bolingbroke*, ch. 32. || Entièrement, sans qu'il y manque rien. Il sauta le fossé franc, tout franc. || Avec exemption de toutes charges, peines, dettes, etc. Il ne reste pas trois ans [de bonheur] franc et quitte pour les plus heureux, VOLT. *Dial.* XXIV, 16.

— HIST. XIe s. E cil frans hoem qui aveit.... *Lois de Guill.* 3. Franc chevalier, dit l'emperere Charles, *Ch. de Rol.* XX. || XIIe s. Morz est Rolant, li francs coms, li prisez, *Ronc.* p. 107. Hé! franche riens pour qui je muir amanz, *Couci*, XX. Mais onc [il] n'ot fil ne fille de sa franche moillier, *Sax.* IV. Ne remest à semondre chevaliers ne frans hom, *ib.* XXV. Pur ço est France franche, par les sains où je fui, Que cil ki mestier unt i viengent [viennent] à refui; Mult seit il bien venu.... *Th. le mart.* 54. De nule rien purquant ne s'en ad esmaié, Mais de sun païs out et tendrur e pitié, E des francs qui li ourent en sun eissil aidié, *ib.* 123. || XIIIe s. Mais douce et debonnaire et de franche matiere, *Berte*, IV. Frans rois, où est ma fille, la blonde, l'eschevie? *ib.* XC. Quant tu du cors departiras, Tous francs ou saint ciel t'en iras, Et lesseras humanité, Vivans en pure deité, *la Rose*, 5046. Car frans voloirs [libre arbitre] est si poissans.... *ib.* 17777. La sorquanie qui fu blanche, Senefioit que douce et franche Estoit cele qui la vestoit, *ib.* 1228. Tout li enfant que cele porte qui est serve, sont serf, tout soit ce que li peres soit frans hons.... BEAUM. XLV, 15. Es viles campestres, nul ne pot mesonner si près de moi que li degous de me [ma] meson ne me demeurt tos franz, ID. XXIV, 22. Bien doivent estre tel jor franc et delivre de ples, ID. 62. Chetivoisons [captivité] et servage sont contrere au droit naturel, qar au commencement neissoient tuit li home franc par le droit naturel, PIERRE DE FONT. 175. || XIVe s. Vin franc [non aigri], *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Et demeura la bonne cité de Tournay franche et entiere, qui avoit esté en tres grand peril [le siége était levé], FROISS. I, I, 145. Quand ceux du franc [le franc, canton de Bruges qui avait des franchises] entendirent que le comte de Flandres estoit paisiblement à Bruges.... ID. liv. II, p. 117, dans LACURNE. Huyt cens hommes de guerre.... lesquelz furent tous delivrez francz et quittes, excepté luy qui fut mené à Basle, COMM. IV, 3. Le roy Charles VII ordonna, en chacune paroisse de son royaume, estre entretenu un archer, aux despens des villages, et furent nommez francz archers, pour ce que le roy les fit tenir quittes de toutes aides et subsides, *Hist. chron. depuis* 1400-1467, p. 347, dans LACURNE. Plusieurs compaignons commencerent à jouer un jeu, que on dit au plus franc [c'est le jeu nommé franc du carreau], DU CANGE, *francum*. ....Mais en peu de langage Me respont franc : povreté te depose; Riche amoureux a toujours l'avantage, VILLON, *Ballade.* Mil quatre cens cinquante six, Je François Villon, escolier, Considerant de sens rassis, Le frein aux dents, franc au collier, ID. *ib.* || XVIe s. [La terre était blanche] Par force espics plains de grain bel et franc, Prests à cueillir, MAROT, IV, 47. ....Ce qui est franc, s'y doit tenir Sans point vouloir serf devenir, ID. IV, 190. Nous parlerons du franc et du serf arbitre de l'homme, CALV. *Instit.* 162. Au regard de la volonté nous sommes inexcusables, veu qu'estant franche, elle s'est faite serve du peché, ID. *ib.* 212. Rendre les traficques et negociations libres et franches, MONT. I, 118. On nous a tant assubjectis aux chordes, que nous n'avons plus de franches allures, ID. I, 161. Que cherche elle tant que ses coudées franches? ID. II, 173. Le bon Froissard a marché d'une si franche naïfveté, que.... ID. II, 110. Les arbres qui croissent naturellement es bois sont appellez sauvages : et estans transplantez on les appelle francs, PALISSY, 172. Chacun, estant de retour chez soy, auroit pour le moins la moitié de sa paye franche, LANOUE, 279. Les sauvageaux qui seroient entez sur cest arbre franc et bien cultivé, en prenant nourriture d'iceluy, viendroient avecques le temps à porter fruits semblables, ID. 281. Le pueple des Païs bas est d'une nature franche; par douceur et humanité non feinte on remue les affections de son cœur, ID. 397. Ne plus ne moins qu'un fruict franc, qui seroit altéré par adjonction de matiere et nourriture sauvage, AMYOT, *La vertu se peut apprendre*, 1. Ny l'œil enflammé ne reçoit une claire lumiere, ny l'ame passionnée un parler franc, ny une reprehension toute crue, ID. *Com. discern. le flat. de l'ami*, 58. Il lui repondit brutallement en franc estourdi.... D'AUB. *Vie*, XVIII. De francs scelerats, ID. *ib.* XXXIII. D'Aubigné en franc Gaulois fit des remontrances à la dame de Carnavalet, ID. *ib.* Tous sergens bien francs.... à renommée et sans reproche, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 601. Un franc à tripe [un glouton, un parasite], OUDIN, *Dict.* Lorsqu'un bien est donné franc des eaux et des vents [en bon état, bien clos].... *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1034.

— ÉTYM. Provenç. *franc*; espagn. portug. et ital. *franco*; du lat. *francus*, nom du peuple (voy. FRANC 1) ayant conquis la Gaule, qui devint une qualification indiquant la bonne origine et la liberté. Dans ce mot, ainsi que dans quelques autres fort rares, il est vrai, l'usage avait conservé le génitif pluriel latin : Qui tant bien me pria et par si grant douçour De vostre cors garder contre la gent francour, *Ch. d'Ant.* VIII, 1063. Gent francour, *gens Francorum.* Uns altres li promist altre si grant honur, Que jà ne li faudreit pur nul humme à nul jur, N'il ne cremi les reis l'Engleis ne le Francur, *Th. le mart.* 100. Le Francur (sous-entendu *roi*), *rex Francorum.*

4. **FRANC, FRANQUE** (fran, fran-k'), *s. m.* et *f.* || 1° Nom générique des Européens dans les ports du Levant. Le quartier des Francs. || 2° *Adj.* Langue franque, jargon mêlé d'italien, d'espagnol, etc. à l'usage des Francs d'Orient. Molière a écrit des strophes en langue franque, dans le *Bourgeois gentilhomme*, IV, 10 et 11.

— ÉTYM. *Franc* est le nom que les Orientaux, depuis les croisades, donnent aux Occidentaux, à cause du grand rôle que les Français jouèrent dans ces expéditions.

FRANÇAIS, AISE (fran-sè, sè-z'), *adj.* || 1° Qui est de France. Le territoire français. Le caractère français. L'Académie française. Il semble que la bonne fortune de la langue française lui ait ménagé cette glorieuse prérogative d'être la première qui ait paru réunie en un corps si vaste et si étendu [un dictionnaire complet], *Préf. du Dict. de* FURETIÈRE. Dans le siècle passé, Charles Quint, d'ailleurs ennemi mortel de la France, aimait si fort la langue française qu'il s'en servit pour haranguer les États des Pays-Bas le jour qu'il fit son abdication, *ib.* Il n'y a que les cœurs français qui connaissent cette sorte de délicatesse, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || Par extension. Être tout Français, être attaché aux intérêts de la France. Comme le sénateur [Morstein] était tout Français, son témoignage fit employer Caillières, ST-SIM. 42, 241. J'étais Français ardent [ardent partisan des Français], et cela me rendit nouvelliste, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Théâtre français, théâtre de Paris consacré spécialement à la représentation des tragédies et des comédies. On dit, dans le même sens, au pluriel, les Français. Allons aux Français voir *Cinna*. Au sortir du concert je le mène aux Français, Où j'ai depuis huit jours une loge louée, BOISSY, *Deh. tromp.* III, 5. || Les Français pour la Comédie française, ellipse née pendant la révolution, Mme DE GENLIS, *Mém.* t. V, p. 91. C'est une erreur de Mme de Genlis, comme on le voit par l'exemple de Boissy, dont la comédie citée plus haut est de 1740. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est née en France. Un Français. Une Française. L'on doit demeurer d'accord que les Français ont quelque chose en eux de poli, de galant, que n'ont point les autres nations, MOL. *le Sicil.* 14. Un homme qui aurait vécu sous Louis XIV et qui reviendrait au monde ne reconnaîtrait plus les Français; il croirait que les Allemands ont conquis ce pays-ci, VOLT *Lett. Cideville*, 16 avr. 1735. Sous Hugues Capet, Robert, Henri et Philippe, on n'appela Français que les peuples en deçà de la Loire, ID. *Dict. phil. Franc, France.* Le résultat de cette savante conversation fut qu'on devait donner le nom de Francs aux pillards, le nom de Velches aux pillés et aux sots, et celui de Français à tous les gens aimables, ID. *Disc. aux Velches, Suppl.* || Collectivement. Le Français est léger. Le Français, né malin, forma le vaudeville, BOIL. *Art p.* II. || Roi des Français, qualification donnée à Louis XVI en 1789, d'après une distinction subtile et fausse de J. J. Rousseau qui prétendait que le nom de la terre après le mot *roi*, *empereur*, impliquait la possession absolue du sol et même des personnes. Cette qualification fut reprise par Louis-Philippe en 1830. || 3° *S. m.* Le français, la langue française. Apprendre, enseigner le français. La capitale de l'empire romain et de l'Église latine, où toutes les autres langues devraient se taire, quand le latin parle, Rome, dis-je, observe pourtant cette coutume dans la publication du jubilé, que deux prêtres en lisent la bulle, l'un en latin, l'autre en français sur deux chaires différentes dans l'église de Saint-Pierre du Vatican, *Préf. du Dict. de* FURETIÈRE. Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue; c'est à Cinna, à Phèdre, au Misanthrope qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV, VOLT. *Dict. phil. Langues.* On prétend que le latin était, par la vivacité des ellipses et par la variété des inversions, plus propre à l'éloquence; le français le serait plus à la philosophie par l'ordre et la simplicité de la syntaxe, DUCLOS, *Gramm. Œuv.* t. IX, p. 94, dans POUGENS. || Écrire en français, écrire correctement dans la langue française. Je me pique seulement d'écrire en français; c'est un devoir indispensable que tout le monde a négligé depuis Racine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 mars 1772. || En langage d'écolier, le bon français, la traduction plus élégante qui se fait après l'explication littérale. Mettez ce morceau en bon français. Répéter le bon français. || Entendre le français, comprendre la langue française. || Fig. Entendre le français, comprendre à demi-mot. Hé! pourquoi donc ne pas parler? que craignez-vous? les petites filles du palais entendent le français, monsieur, je vous en réponds, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 2. M. de Duras se disposait à se trouver à Versailles; le roi lui manda de ne point venir et de ne songer qu'à sa santé : il entendit le français et demeura à Paris, ST-SIM. 108, 154. || Familièrement. Entendez-vous le français? comprenez-vous mon avertissement, ma menace, etc.? || J'entends le français, je vous comprends parfaitement. || En bon français, clairement, franchement, sans ménagement. Notre ennemi, c'est notre maître : Je vous le dis en bon français, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Qu'est-ce donc? qu'ai-je fait? — Le sot, en bon français, MOL. *l'Ét.* I, 8. || Adjectivement. Ce qui n'est pas clair n'est pas français. || Cela n'est pas français, se dit d'un propos contraire à l'honneur, au sentiment national, à la galanterie. || Adverbialement. Parler français, s'exprimer en langage français. Cet étranger parle français. On l'entend [la langue française] et on la parle dans toutes les cours de l'Europe, et il n'est point rare d'y trouver des gens qui parlent français et qui écrivent en français aussi purement que les Français mêmes, *Préf. du Dict. de* FURETIÈRE. Parlez grec, latin, italien au peuple, mais parlez français au sage, DIDER. *Lettre sur les sourds et muets.* || Fig. Parler français, s'expliquer clairement, intelligiblement. || Parler français, expliquer nettement son intention sur quelque affaire. Expliquez-vous, on a bien de la peine à vous faire parler français. Ce discours était assez net, et il était difficile de parler plus français, MARIV. *Marianne*, 1re part. || Parler français à quelqu'un, lui parler avec autorité et d'un ton menaçant. Mme de Non-

tespan la renvoyait [la fille de M. du Maine] quand elle l'importunait, et lui parlait extrêmement français, ST-SIM. 180, 159. || 4° À la française, à la manière des Français. S'habiller à la française. Il n'y a rien de si ridicule que l'italien chanté à la française, si ce n'est peut-être le français chanté à l'italienne, VOLT. *Temple du goût.*

— REM. Français s'est longtemps écrit comme *François*, lors même que la prononciation avait changé. On y fait l'homme d'importance, Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois, C'est proprement le mal françois, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. À mon gré, le Corneille est joli quelquefois; En vérité pour moi j'aime le beau françois, BOIL. *Sat.* III. C'est dans le XVI° siècle que la prononciation changea : on n'osa plus, selon un auteur contemporain, dont voici les termes : dire françois et françoise, sur peine d'être appelé pédant; mais faut dire francès et francèse comme anglès et anglèse, D'OLIVET, *Rem. Racine*, § 10. Voltaire, comme on sait, insista beaucoup pour qu'on écrivît *français :* On prononce aujourd'hui français, et quelques auteurs l'écrivent de même; ils en donnent pour raison qu'il faut distinguer *françois*, qui signifie une nation, de *François*, qui est un nom propre, VOLT. *Dict. phil. François.* Cette innovation fut combattue; et Louis Racine, dans la préface de ses Remarques sur le théâtre de son père, dit : « Vous ne serez pas, monsieur, de ceux qui écrivent français, au lieu de françois. » D'Alembert objectait que, faisant tant que de changer, il faudrait écrire *francès :* On ferait peut-être bien d'ajouter que français ne représente guère mieux la prononciation, et qu'on devrait écrire *francès* comme *procès*, *Lett. à Voltaire*, 11 mars 1770. Toutefois l'innovation a prévalu, avec raison, puisqu'il y a toujours de l'inconvénient à écrire de même deux sons différents sans aucun moyen de les distinguer. On remarquera que jadis la diphthongue *oi* se prononçait plutôt *ouè* que *oua*; de sorte que le passage de la prononciation de *oi* en *è* a été moins difficile qu'il ne le semble d'abord.

— HIST. XI° s. Dient Franceis : il nus i convient garde, *Ch. de Rol.* XIII. || XII° s. Encor ne soit ma parole françoise, Si la puet-on bien entendre en françois, QUESNES, *Romancero*, p. 83. || XIII° s. Pour aprendre françois [à] leur filles et leur fils, *Berte*, V. [Ils] Surent près d'aussi bien le françois de Paris, *ib.* Il n'est nus [nul] qui françois seüst.... *la Rose*, 7225. Les maisons n'estoient pas L'une lez l'autre à quatre pas; Ainz i avoit, dont mult leur poise, Le tiers d'une liue franchoise, RUTEB. 296. || XIV° s. Vin françois [vin qui se recueille dans la province anciennement dite Île de France], *Ord. des rois*, t. III, p. 298. || XV° s. Avec tout ce les Foissois [gens de Foix] ont les cœurs tous françois, et de leger recevront le roi de France à seigneur, FROISS. III, IV, 23. Lequel comte de Foix, si très tost comme il me vit, me fit bonne chere, et me dit en bon françois.... ID. II, III, 1. Au commencement des guerres, et que.... messire Olivier de Cliçon fut devenu bon françois, ID. II, III, 8. || XVI° s. Car quoique né de Paris je ne sois, Point je ne laisse à estre bon françois, MAROT, II, 175. Approche-toi, Charles, tant loing tu sois, Du magnanime et puissant roy françois, ID. II, 303. Mais à ce dernier roole de la mort et de nous, il n'y a plus que feindre, il faut parler françois, MONT. I, 67. Un peu de chasque chose, et rien du tout : à la françoise, ID. I, 154. Il lui donnoit de bon vin, et le fournissoit quelque fois de compagnie françoise [de filles], DESPER. *Contes*, t. I, p. 226, dans LACURNE. Les gens d'armes françois du sieur de Teligny, qui estoient las, n'en tinrent compte, et se voulurent coucher à la françoise [se déshabiller pour se coucher] et eux despouiller, disant qu'ilz n'avoient garde, ROB. DE LA MARK, *Mémoires, ms.* p. 79, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Franc* 1, avec le suffixe *ois* ou *eis*, qui répond au suffixe italien *ese*, et qui vient du suffixe latin *ensis*. *Franceis* en Normandie, *françois* dans le Nord.

FRANC-ALLEU (fran-ka-leu), *s. m.* Voy. ALLEU. || *Au plur.* Des francs-alleus.

— HIST. XIV° s. Franc alleu est un heritage tellement frans qu'il ne doit point de fonds de terre; ne de celuy n'est aucun seigneur foncier; ne doit vest ne devest ne ventes ne saisines ne autre servitude à quelque seigneur; mais quant est à justice, il est bien sujet à la justice ou jurisdiction d'aucun, BOUTILLIER, *Somme rural*, p. 496, dans LACURNE. || XVI° s. Le franc alleu noble est celuy où il y a droit de justice, ne reconnoissant aucun superieur, sinon en ressort de justice, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 874 Franc alleu roturier est terre sans justice, pour la quelle le detempteur ne doit cens, rentes, lots, ventes ne autres redevances, *Coust. gén.* t. I, p. 416.

FRANCATU (fran-ka-tu), *s. m.* Espèce de pomme qui se conserve longtemps. Les francatu [écrit ainsi sans *s*] sont rouges d'un côté et jaunâtres de l'autre, se conservent longtemps, et voilà leur principal mérite, LA QUINTINYE, t. I, p. 393, cité dans le *Dict. de Trévoux.*

† **FRANC-BORD** (fran-bord), *s. m.* || 1° Terrain laissé libre sur le bord et le long d'une rivière, d'un canal. || 2° Terme de marine. Bordage qui couvre un vaisseau de la quille à la préceinte. || *Au plur.* Des francs-bords.

FRANC-ÉTABLE (fran-ké-ta-bl'), *loc. adv.* Voy. ÉTABLE 2.

FRANC-FIEF (fran-fièf), *s. m.* Voy. FIEF.

† **FRANC-FILIN** ou **FRANC FILIN**, voy. FILIN.

FRANC-FUNIN (fran-fu-nin), *s. m.* Voy. FUNIN.

FRANCHEMENT (fran-che-man), *adv.* || 1° Avec exemption de toutes charges, dettes, etc. Il lui a vendu sa terre franchement et quittement. || 2° Avec franchise, sincèrement. Levez, levez le masque, et parlez franchement, CORN. *Théodore*, I, 2. Et dites franchement ce qu'il faut que je fasse, MAIRET, *Soliman*, II, 1. Je ne vois rien de plus condamnable qu'un ami qui ne nous parle point franchement, MOL. *Mar. f.* 2. Franchement, il [un sonnet] est bon à mettre au cabinet, ID. *Mis.* I, 2. Je vous dirai franchement qu'on se moque partout de vous, ID. *l'Avare*, III, 5. Est-ce donc là médire ou parler franchement? BOIL. *Sat.* IX. Franchement, monsieur, l'histoire de ce prince n'est pas de la plus grande vraisemblance, VOLT. *Lett. Lethinois*, 27 déc. 1768. || 3° D'une manière résolue et précise, sans hésiter ni se retenir. Ces mouvements doivent être exécutés vivement et franchement. Le régiment se porta franchement en avant. || Fig. Se prononcer franchement pour une opinion.

— HIST. XIII° s. Ce qui lor vient por cause de francise, doivent il bien uzer francement, BEAUM. XLV, 27. Bonne cose est que cil qui tiennent si franquement comme en baronie.... sachent en quoi il sont tenu.... ID. X, 1. || XIV° s. Et celui qui est contemptif monstre franchement toute sa volenté, ORESME, *Eth.* 124. || XV° s. Et nous saura grand gré de ce que si franchement nous nous serons tenus [ils supportaient un siége très-pénible], FROISS. I, I, 115. Sitost que les Gascons furent en leurs gardes, ils descendirent de leurs chevaux, et prirent les glaives, et s'en vinrent franchement combattre main à main aux Anglois, ID. I, I, 225. || XVI° s. L'homme pouvoit eviter le peché, pour ce qu'il pecha franchement [sans y être contraint], CALV. *Instit.* 22 Il luy remonstra un jour franchement que.... AMYOT, *Caton*, 7. Hippocrates.... luy respondit [au roi de Perse] franchement qu'il feroit grand'conscience de se mesler de guarir les barbares qui vouloient tuer les Grecs, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* Qu'elle lui diroit plus franchement qu'aulcun autre ce qu'il avoit à en esperer, MONT. III, 179.

— ÉTYM. *Franche*, et le suffixe *ment*; bourguign. *fraincheman*; provenç. *francamen*, *franchamen*; espagn. et ital. *francamente.*

† **FRANCHE-MULLE**, *s. f.* Voy. MULLE 1.

FRANCHI, IE (fran-chi, chie), *part. passé* de franchir. Un fossé franchi agilement. L'océan Atlantique franchi par Christophe Colomb.

† **FRANCHIPANE** (fran-chi-pa-n'), *s. f.* Voy. FRANGIPANE.

FRANCHIR (fran-chir), *v. a.* || 1° Traverser résolûment, franchement, des passages difficiles, de grands espaces. Franchir un détroit. Franchir les murs. Je voudrais déjà voir tes troupes couronnées D'un pas victorieux franchir les Pyrénées, CORN. *Hor.* I, 1. Les coursiers écumants franchissent les guérets, VOLT. *Fontenoi.* Je reviendrai, poursuit-elle, et ton âme Ira franchir tous ces mondes flottants, Tout cet azur, tous ces globes de flamme, Que Dieu sema sur la route du temps, BÉRANG. *Treize à table.* || Franchir les limites, franchir les bornes, passer au delà des bornes. || Fig. Franchir les bornes du devoir. Franchir les bornes de la pudeur, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Quiconque a pu franchir les bornes légitimes, Peut violer enfin les droits les plus sacrés; Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || 2° Particulièrement. Passer en sautant par-dessus quelque chose. Franchir une barrière, une haie. || Terme de marine. Franchir une barre, un écueil, les passer sans échouer. || Franchir la lame, s'élever sur la lame et la descendre facilement. || 3° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à des passages difficiles, à des obstacles que l'on franchit. Franchir toutes sortes de difficultés, toutes sortes d'obstacles. Entre le trône et moi je vois un précipice; Il faut que ma fortune y tombe ou le franchisse, VOLT. *Mérope*, I, IV. Je la voyais franchir cet immense intervalle Qu'a mis entre elle et moi la majesté royale, ID. *Sémiram.* II, 1. Le passage de la physique à la géométrie est franchi, et la question devient purement mathématiques, DIDER. *Lett. sur les aveugl.* Non, sans ce triste obstacle impossible à franchir.... BRIFFAUT, *Ninus II*, I, 6. || Franchir le pas, passer par-dessus quelque chose de difficile, de scabreux. Mettez la foi à couvert par les œuvres; votre esprit refuse de franchir ce pas, semblable à un cheval indompté; poussez-le avec plus de force, BOSS. 1er *serm. Quinquag.* 1. Telle a été leur attente [des protestants qui se sont faits catholiques], et dans cette confiance ils ont franchi le pas, BOURDAL. *Exhort. char. env. les nouv. cath.* t. I, p. 123. Mon cœur prêt à franchir un pas si redoutable, M. J. CHÉN. *Fénel.* I, 2. || On dit dans le même sens : franchir le saut, mais plus souvent, faire le saut. || Franchir le mot, exprimer en propres termes une chose qu'on hésite à dire pour une raison quelconque. Il a franchi le mot, il lui a dit qu'il était un fripon. .... Il faudrait bien franchir le mot, et reconnaître que cet être est bon.... DIDER. *Essai sur la vertu.* || Il signifie aussi dire le mot essentiel. Il a franchi le mot et promis les vingt mille francs. || 4° *V. n.* Terme de marine. La pompe franchit, quand elle donne plus d'eau que le vaisseau n'en reçoit, c'est-à-dire que l'eau qui entre dans le bâtiment cesse de gagner. || Le vent franchit, quand il commence à devenir favorable. || L'eau franchit ou se franchit, elle diminue et s'épuise, ce qui s'entend de la pluie ou des vagues qui entrent dans le vaisseau, GUILLET, *Dict.* (1678-1683), dans JAL. || 5° Se franchir, *v. réfl.* Être franchi. Un pareil obstacle ne se franchit pas facilement.

— HIST. XII° s. Deus suffri mort en croiz pur s'iglise franchir [affranchir], *Th. le mart.* 70. || XIII° s. Car tant comme aucun est en servage, il est soz main; et se il est franchiz, il est hors dou pooir son mestre, *Liv. de just.* 2. Se j'ai mes sers les quix [quels] je tienz du segneur, et je les franciz sans l'autorité de li, je les pert, BEAUM. XLV, 18. || XV° s. Michault Potier s'obliga en trente-huit solz tournois par an de rente à heritage, à condition d'icelle rente povoir franchir [racheter], touteffois qu'il plairoit au dit Potier, DU CANGE, *franchire.* C'est lui [Jésus] qui nous ama tant Qu'il se fit sers pour nous franchir, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 548. Il se teut et fit silence, et le chevalier se print à imaginer comment il pourroit franchir [traverser, sauter] la fontaine, *Perceforest*, t. IV, f° 127. || XVI° s. Il n'y a que quinze jours que j'ay franchi trente-neuf ans, MONT. I, 73. Celui qui a franchi de cent pas les limites.... ID. *ib.* II, 11. Les anciens franchissoient des nuits entieres à boire, ID. II, 16. Le voleur l'employe [le nom de Dieu] à son ayde pour franchir le hazard et les difficultez qui s'opposent à l'execution de ses meschantes entreprises, ID. I, 402.

— ÉTYM. *Franc* 2; prov. *franquir.* Jusqu'au XV° siècle, franchir n'a que le sens d'affranchir, sens qui n'existe plus du tout dans la langue moderne. C'est un des cas assez rares où un mot ayant une signification abstraite, morale, en a pris une concrète, physique. *Franchir une rente*, s'est dit pour s'en délivrer en la rachetant; de là *franchir un fossé*, s'en débarrasser en le sautant.

FRANCHISE (fran-chi-z'), *s. f.* || 1° État de celui qui n'est assujetti à aucun maître; liberté. Enfin le temps l'a remise [Marseille] En son entière franchise, MALH. II, 4. Conservez-vous l'esprit, gardez votre franchise, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Cesse de soupirer, Rome, pour ta franchise, CORN. *Cinna*, IV, 4. Don Raimond prisonnier recouvrant sa franchise, ID. *D. Sanche*, V, 3. J'en tiens [de l'amour], ou l'on n'en tint jamais. — C'est consentir bientôt à perdre ta franchise, ID. *Galer. du pal.* II, 3. || La liberté dont on jouit en un lieu. Sa tête [du sauvage] est droite et relevée, son regard fixe; il est le maître dans sa forêt; plus je le considère, plus il me rappelle la solitude et la franchise de son domicile, DIDER. *Ess. sur la peint.* 4. || Les franchises d'un pays, d'une ville, les droits que possède un pays, une ville, et qui limitent l'autorité souveraine. Il [Simon] envoya vers le roi Démétrius, le priant de rétablir la Judée dans ses franchises, SACI, *Bible, Machab.* I, XIII, 34. Vous pouvez ôter à une ville ses franchises, LA BRUY. X. Toutes les villes murées avaient des franchises, des libertés, des priviléges jusque dans la plus grande anarchie du pouvoir féodal, VOLT. *Dic. phil. Franchise.* Les souverains qui affranchirent les terrains dont étaient composés

leurs domaines, en recueillirent d'abord un grand avantage, puisqu'on acheta chèrement ces franchises, VOLT. *ib. Propriété.* Le règne d'un prince faible et méprisable procure quelquefois un bien ; le peuple reprend ses droits et ses franchises, qui ne sont que trop souvent de nulle considération sous les règnes glorieux, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. V, p. 32, dans POUGENS || 2° Immunité, exemption. Jouir de certaines franchises. || La franchise d'un lieu, l'avantage dont il jouit de recevoir les marchandises étrangères franches de toute taxe. La franchise que Law conserva au port de Marseille, y attira des vaisseaux de toutes parts, DUCLOS, *Mém. Rég. Œuv.* t. VI, p. 62, dans POUGENS. || Franchise des lettres, exemption de droits de poste accordée à certaines lettres. || 3° On disait qu'un ouvrier avait gagné sa franchise, pour signifier qu'il avait fini son apprentissage et pouvait travailler à son compte. || 4° Droit d'asile attaché à certains lieux. La franchise d'une église. À Rome, l'hôtel d'un ambassadeur est un lieu de franchise. Pour lui tout votre empire est un lieu de franchise, CORN. *Cid,* IV, 5. Mégaclès leur persuada [aux réfugiés du temple de Minerve] de venir se présenter devant les juges en tenant un fil attaché par un des bouts à la statue de la déesse, afin de ne point perdre leur franchise, FÉN. *Solon.* || Franchise des quartiers, nom donné, dans la ville de Rome, à une certaine étendue des hôtels des ambassadeurs des princes chrétiens, dans laquelle ceux qui se retirent ne peuvent être ni poursuivis ni arrêtés par la justice. || Le lieu même de la franchise. On ne saurait le prendre en ce lieu-là, c'est une franchise. || 5° Sincérité avec laquelle on parle à autrui ou on agit à l'égard d'autrui. La franchise du caractère. Et de lui témoigner avec quelle franchise À ses commandements vous me voyez soumise, CORN. *Théod.* II, 1. Avoir une âme ouverte, une franchise entière, ID. *Nicom.* IV, 2. .... seigneur, étant seuls, je parle avec franchise, ID. *Sertor.* III, 2. Il est bien des endroits où la pleine franchise Deviendrait ridicule et serait peu permise, MOL. *Mis.* I, 1. Mais du plus grand des rois la bonté sans limite.... Crut voir dans ma franchise un mérite nouveau, BOIL. *Épît.* V. N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité.... d'un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour, LA BRUY. VIII. Perdez moins d'artifice à tromper ma franchise, VOLT. *Brutus,* II, 2. Aldée, qui était la franchise même, parla ainsi à ce prince, ID. *Princ. Babyl.* 3. Dans un discours à son supérieur, la liberté est une hardiesse ou mesurée ou trop forte; la franchise se tient plus dans les justes bornes, et est accompagnée de candeur, ID. *Dict. phil. Franchise.* || 6° Terme d'arts. Franchise de pinceau, franchise de burin, travail franc, facile et hardi du pinceau, du burin. || De même au jeu : C'est un jeu (manière de jouer) qui a de la franchise.

— SYN. FRANCHISE, SINCÉRITÉ. La sincérité ne trahit jamais la vérité; la franchise la dit ouvertement. L'homme sincère l'est avec lui-même aussi bien qu'avec les autres; l'homme franc ne l'est qu'avec autrui ; la franchise est la sincérité considérée à l'égard d'autrui.

— HIST. XIᵉ s. Si perde [qu'il perde] sa franchise, si al rei nel pot reacheter, *Lois de Guill.* 41. || XIIᵉ s. Il velt de nostre terre la franchise retraire [ôter, retirer], *Sax.* XXXI. Ele [l'Église] deit aveir bien, e tuit li suen [tous les siens] franchise, Quant par sa mort li ad nostre sire conquise, *Th. le mart.* 70. || XIIIᵉ s. Moult fut Berte courtoise et pleine de franchise, *Berte,* VI. Li lions par sa grant franchise Ne vost soufrir en nule guise Que fust en sa cort mal menez Qui d'amors fust achoisonez, *Ren.* 8383. Franchie est naturex poers [pouvoir] que chascuns puet fere sa volenté, se droit ou force ne le defent, *Liv. de just.* 64. Le [la] premiere reson, si est se cil et se [sa] mere ont esté en l'estat de francise toute lor vie, BEAUM. XLV, 13. Franche [France], que de francisse est dite par droit non, A perdu de francisse le los e le renon, RUTEB. 234. Ceste franchise ont ancienement les seignors dou reiaume de Jerusalem doné as borgeis.... *Ass. de J.* I, 47. Les possessions et les franchises de la sainte Yglise de Jerusalem ma mere.... maintiendrai à elle, *ib.* I, 29. Meismement les bones villes et les coustumes de ton royaume garde en l'estat et en la franchise où tes devanciers les ont gardées, JOINV. 301. || XIVᵉ s. Qui franchise vent pour avoir, Bien dessert [mérite] à souffrance avoir; L'or et l'argent de toute Frise Ne d'Altemont ne vaut franchise, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 393. || XVᵉ s. Voulut monstrer audit duc de Bourgongne de grans franchises, et luy fist sçavoir tout cecy [une proposition de trahison], COMM. IV, 13. || XVIᵉ s. Si l'ay fait par franchise et fiance de sa loyauté, MONT. I, 26. Longueur du temps n'esteint noblesse ni franchise, LOYSEL, 35. Qui brise une franchise, brise toutes les autres [celui qui enfreint un asile ne peut être reçu en aucun], ID. 828. Il commencea à user d'une franchise de parler, qui de soy-mesme est odieuse, AMYOT, *Cor.* 26. Il passa en l'isle de Samothrace, là où il s'alla rendre en la franchise et sauvegarde du temple de Castor et de Pollux, ID. *P. Æm.* 38.

— ÉTYM. *Franc* 3; provenç. *franquesa*; espagn. et portug. *franqueza*; ital. *franchezza.*

† **FRANCHISSABLE** (fran-chi-sa-bl'), *adj.* Qu'on peut franchir.

— ÉTYM. *Franchir.*

† **FRANCHISSEMENT** (fran-chi-se-man), *s. m.* Action de franchir. Des effets analogues [les remous] se produisent sans cesse sur le Rhin, et le franchissement de ces remous n'est pas une des moindres difficultés auxquelles on exerce nos pontonniers, MORIN, *Acad. des sc. Comptes rendus,* t. LVIII, f° 774.

† **FRANCIQUE** (fran-si-k'), *adj.* Qui appartient aux Francs. L'empereur Probus reçut le surnom de Francique pour des victoires remportées sur les Francs. || Langue francique, ancienne dénomination par laquelle on désignait l'ancien haut-allemand.

— ÉTYM. Lat. *francicus,* de *Franci,* les Francs.

FRANCISATION (fran-si-za-sion), *s. f.* || 1° Terme de droit commercial. Acte qui constate la nationalité d'un navire français. || 2° Action de franciser. La francisation d'un mot latin.

— ÉTYM. *Franciser.*

FRANCISCAIN (fran-si-skin), *s. m.* Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise. Un couvent de franciscains. || *Adj.* Un moine franciscain.

— ÉTYM. *St François d'Assise,* qui fonda vers 1208 un ordre dit de mendiants. Ils furent destinés par leur institution à prêcher et à administrer les sacrements de pénitence. Ils s'appelèrent d'abord pauvres mineurs, puis frères mineurs.

FRANCISÉ, ÉE (fran-si-zé, zée), *part. passé* de franciser. Qui a pris la forme des mots français. Un mot anglais francisé. || Qui a pris les manières françaises. De petits messieurs francisés qui boivent de l'eau par air, J. J. ROUSS. *Hél,* I, 52.

FRANCISER (fran-si-zé), *v. a.* || 1° Donner la forme française à un mot étranger. || 2° Donner les manières françaises. Pourquoi ce poëte né si tendre [J. Racine] et qu'on accuse d'avoir francisé les héros de l'antiquité, a-t-il mis un peu de dureté dans ce caractère?.... n'étant pas capable de franciser, comme quelques écrivains, les patriarches et les prophètes, L. RACINE, *Traité de la poésie dram.* X, 2. || 3° Se franciser, *v. réfl.* Devenir français. Ce mot a fini par se franciser. || Prendre les manières françaises. Cet étranger s'est bien francisé depuis qu'il est à Paris.

— HIST. Cestui sieur de la Roche estoit homme joyeux.... et quand il estoit en ses bonnes [en belle humeur], qui estoit bien souvent, il latinisoit le françois et francisoit le latin, DESPER. *Contes,* XVI.

— ÉTYM. *Français,* et la finale *iser,* qui signifie faire devenir.

† **FRANCISME** (fran-si-sm'), *s. m.* Ancien synonyme de gallicisme. Ramus, dans sa grammaire, appelle francisme ce que nous appelons gallicisme, D'OLIVET, *Rem. Racine,* § 96.

FRANCISQUE (fran-si-sk'), *s. f.* Hache d'armes que portaient les Francs.

— REM. Les haches de guerre qu'on trouve dans les sépultures franques ne diffèrent pas de la hache ordinaire et ne se rapportent pas à la description que donne Chateaubriand dans les *Martyrs,* IV : Tous [les Francs] ont à la ceinture la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchants, dont le manche est recouvert d'un dur acier : arme funeste que le Franc jette en poussant un cri de mort, et qui manque rarement de frapper le but qu'un œil intrépide a marqué.

— ÉTYM. Lat. *francisca,* de *Francus,* Franc 1.

FRANC-MAÇON (fran-ma-son), *s. m.* Celui qui est initié à la franc-maçonnerie. Une loge de francs-maçons. || Fig. Je demande ce qu'étaient ces hiérophantes, ces francs-maçons sacrés qui célébraient leurs mystères antiques de Samothrace, et d'où ils venaient eux et leurs dieux cabires, VOLT. *Dict. phil. Samothrace.*

— ÉTYM. *Franc,* et *maçon.* Les *francs-maçons* rattachent leur origine à Hiram, l'architecte du temple de Salomon ; il aurait été tué en trahison, et ses ouvriers se seraient unis pour se protéger ou se secourir les uns les autres. Il va sans dire que cette légende n'a aucun fondement. L'origine de la franc-maçonnerie est incertaine ; elle remonte peut-être aux corporations d'ouvriers maçons du moyen âge ; du moins elle s'est d'abord formée sur ce modèle.

FRANC-MAÇONNERIE (fran-ma-so-ne-rie), *s. f.* Association philanthropique, secrète autrefois, qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les lieux de réunion sont appelés loges. || Fig. Sentiment de sympathie qui naît facilement entre gens de même profession, de mêmes idées. Il y a une sorte de franc-maçonnerie entre les artistes.

— ÉTYM. *Franc-maçon.*

FRANCO (fran-ko), *adv.* Terme de commerce. Sans frais de transport. Vous recevrez ce paquet franco.

— ÉTYM. C'est l'italien *franco* (voy. FRANC 3).

† **FRANCO-GALLIQUE** (fran-ko-gal-li-k'), *adj.* Écriture franco-gallique ou mérovingienne, nom donné à l'écriture des diplômes des rois de la 1ʳᵉ race.

— ÉTYM. *Franc* 1, et le lat. *gallicus,* gaulois.

FRANCOLIN (fran-ko-lin), *s. m.* Oiseau de la famille des sylvains, qui est de la grosseur du faisan. La rareté de ces oiseaux en Europe, jointe au bon goût de leur chair, a donné lieu aux défenses rigoureuses qui ont été faites en plusieurs pays de les tuer ; et de là on prétend qu'ils ont eu le nom de francolin, comme jouissant d'une sorte de franchise sous la sauvegarde de ces défenses, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 227, dans POUGENS. || Fig. Muet comme un francolin pris, se dit d'une personne qui n'ouvre pas la bouche, à cause que le francolin ne chante pas en cage.

— HIST. XVIᵉ s. Tourterelles, francolins, phaisans, PARÉ, XXIV, 22.

— ÉTYM. Ital. *francolino,* dont sans doute le français dérive, et non vice versâ.

FRANC-QUARTIER (fran-kar-tié), *s. m.* Terme de blason. Voy. QUARTIER.

FRANC-RÉAL (fran-ré-al), *s. m.* Espèce de poire. Le franc-réal d'été. Le franc-réal d'hiver. || *Au plur.* Des francs-réals.

— ÉTYM. *Réal* doit être ici pour *royal;* plus d'un fruit porte le nom de royal.

FRANC-SALÉ (fran-sa-lé), *s. m.* Droit de prendre à la gabelle certaine quantité de sel sans payer la taxe. Nous voulons et entendons qu'il [l'hôtel des Invalides] jouisse de franc-salé, pour le sel nécessaire à la provision d'icelui, *Édit,* avril 1674. Le parlement enregistra la suppression du dixième, de beaucoup de francs-salés et d'autres articles, ST-SIM. 471, 239.

— ÉTYM. *Franc,* et *salé.*

† **FRANC-TAUPIN** (fran-tô-pin), *s. m.* Soldat d'une ancienne milice française.

— HIST. XVIᵉ s. Avant que le roy Louys onzieme prist des estrangers à sa solde, les gens de pied de quoy on se servoit aux guerres, estoient peu de cas, et les appelloit on, ainsi que je pense, francs-archers ou francs-taupins, LANOUE, 225. Le roy François le grand leur donna ce nom de legionnaires; car ils s'appeloient au temps passé francs-archiers, et, en Bretaigne, francs-taupins, CARLOIX, VII, 3.

† **FRANC-TILLAC** (fran-ti-llak), *s. m.* Voy. TILLAC.

† **FRANC-TIREUR** (fran-ti-reur), *s. m.* Soldats de certains corps légers créés pendant les guerres de la révolution. || *Au plur.* Des francs-tireurs.

FRANGE (fran-j'), *s. f.* || 1° Bande d'un tissu étroit d'où pendent des filets et qui sert à orner les robes, les meubles, les garnitures de carrosse, les parements d'église, etc. Vous ferez, avec de petits cordons, des franges que vous mettrez aux quatre coins du manteau dont vous vous couvrez, SACI, *Bible, Deutéron.* XXII, 12. || Fig. Partout l'écume brillante D'une frange étincelante Ceint le bord des flots amers, LAMART. *Harm.* I, 3. || 2° Terme d'anatomie. Franges synoviales, replis des synoviales légèrement flottants dans les cavités articulaires. || 3° Poisson du genre cyprin.

— HIST. XIIᵉ s. Cist [la charité de Christ] est li oignemenz ki dessent del chief en la barbe, ki dessent assi en l'orlle del vestiment, ensi que nes [même] une petite frange ne soit senz oignemenz, ST BERN. 562.

— ÉTYM. Wallon, *frinche;* provenç. *fremna;* sicil. *frinza;* du lat. *fimbria,* par transposition de l'*r* *frimbia,* où *bi* (comparez *plonger*) se change en *g* doux à l'exemple de *mi* qui se change aussi en *g* doux, *simius,* singe. On peut, à *franger,* voir la forme *frienger.* L'italien *frangia,* l'espagnol *fransa,* l'allemand *Franse,* l'anglais *fringe,* viennent du français. Varron rapproche *fimbria* de *fibra,* fibre.

FRANGÉ, ÉE (fran-jé, jée), *part. passé* de franger. || 1° Garni de franges. Un rideau frangé. || Terme de blason. Gonfanons frangés, gonfanons qui ont des franges d'un autre émail. || 2° Terme d'histoire na-

orelle. Découpé sur les bords. Les pennes de l'aile cendré noirâtre ont leurs barbes extérieures plus claires et frangées de gris blanchâtre, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 251, dans POUGENS. ‖ Substantivement. Sous la queue, un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 199. ‖ 3° Terme d'anatomie. Corps frangés ou bordés, bandelettes médullaires qui dans le cerveau naissent des angles postérieurs de la voûte à trois piliers.

† **FRANGEON** (fran-jon), *s. m.* Morceau de frange, petite frange. Un frangeon des tentures de velours, détaché en l'air, était tombé sur le haut de la perruque du roi, ST-SIM. 67, 114.

— ÉTYM. Diminutif de *frange.*

1. **FRANGER** (fran-gé. Le *g* prend un *e* devant *a* ou *o* : je frangeais, nous frangeons), *v. a.* Garnir, orner de franges. Franger une jupe.

— HIST. XIVe s. Frienges de verde soye, dont on frienga les pignons [pennons] des trompes.... CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 18. Getter dessus du saffran par filés, l'un çà, l'autre là ; ce que les queux [cuisiniers] dient frangié de saffran, *Ménagier*, II, 5. ‖ XVIe s. Il avoit les jambes frangées et toute sa personne blessée de coups de fouet, DESPER. *Contes*, XLIII.

— ÉTYM. *Frange.*

2. **FRANGER** (fran-jé) ou **FRANGIER** (fran-jié), *s. m.* Ouvrier qui fait de la frange. La déclaration du 4 avril 1707 rendue en faveur de la communauté des maîtres tissutiers, rubaniers, frangers.... *Arrêt du conseil*, 30 juill. 1738.

— ÉTYM. *Frange.*

† **FRANGIBILITÉ** (fran-ji-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est frangible.

— ÉTYM. *Frangible.*

† **FRANGIBLE** (fran-ji-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être rompu.

— HIST. XIVe s. Toutes les pierres sont frangibles, *Nat. à l'alch. err.* 118. ‖ XVIe s. Les utenciles frangibles, comme verres, O. DE SERRES, 882.

— ÉTYM. Lat. *frangere*, briser.

FRANGIPANE (fran-ji-pa-n'), *s. f.* ‖ 1° Espèce de parfum. Pommade à la frangipane. Notre pauvre messire Énée, La voyant [Vénus] grandir à l'instant De quatre pieds et d'un empan, Sentant de son corps diaphane Sortir odeur de frangipane, SCARR. *Virg.* I. ‖ Sorte de liqueur parfumée. ‖ 2° Gants à la frangipane, gants faits avec une peau parfumée. Je vous aurais envoyé, par l'ordinaire passé, les gants de frangipane que vous désirez, POUSSIN, *Lett.* 7 oct. 1646. J'ai fait ce que j'ai pu la semaine passée pour trouver de bons gants à la frangipane, ID. *ib.* 18 oct. 1649. ‖ 3° Espèce de crème dont on se sert pour garnir ou foncer certaines pièces de pâtisserie. Tarte à la frangipane ou de frangipane. ‖ La tarte elle-même ainsi préparée. Servir une frangipane. ‖ 4° Genre de poire.

— REM. On a dit aussi *franchipane :* Je ne vous saurais dire combien j'ai eu de plaisir de voir l'huile de jasmin, les gants de franchipane et les rubans d'Angleterre dans des vers latins, VOIT. *Lett.* 120.

— ÉTYM. Génev. *franchipane.* Un marquis de *Frangipani*, italien, inventa un parfum qui prit son nom, et dont la mode s'empara bientôt pour en parfumer les gants. Ce parfum entra ensuite dans la composition d'une espèce de pâtisserie.

FRANGIPANIER (fran-ji-pa-nié), *s. m.* Arbrisseau des îles d'Amérique qui a des rapports avec le laurier-rose et qui donne un suc laiteux et fort caustique (genre *plumeria*, famille des apocynées).

† **FRANGISTAN** (fran-ji-stan), *s. m.* Nom par lequel les Orientaux désignent l'Europe occidentale, le pays des Francs.

— ÉTYM. *Frangi*, les Francs (voy. FRANC 4), et un mot persan *stan*, qui signifie demeure, et dont le radical est dans le latin *stare*, être debout, et dans plusieurs autres langues aryennes.

† **FRANGULINE** (fran-gu-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance amère de l'écorce du *rhamnus frangula, L.*

FRANQUE (fran-k'), *adj. f.* Voy. FRANC 4.

FRANQUETTE (fran-kè-t'), *s. f.* Usité seulement dans cette locution familière : à la franquette, à la bonne franquette, c'est-à-dire tout uniment, franchement, loyalement. Eh! oui, oui, vous autres grosses dames, vous n'allez point tout d'abord à la franquette, LA FONT. *la Coupe enchantée*, sc. 2. Confessez à la franquette que vous êtes médecin, MOL. *le Méd. m. lui*, I, 7. Tenez, à la franquette, madame Mathurine, DANCOURT, *Charivari*, sc. 14. Tout à la bonne franquette se partagera, FAVART, *Cherch. d'esprit*, sc. 3.

— ÉTYM. *Franc* 3. *Franquette* est un diminutif de forme picarde; si c'était la forme française, on dirait *franchette.*

† **FRAPPAGE** (fra-pa-j'), *s. m.* Terme de métier. Action de frapper ; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Frapper.*

FRAPPANT, ANTE (fra-pan, pan-t'), *adj.* Qui fait une vive impression sur l'esprit, sur les sens. Un portrait frappant. Une vérité frappante. Les défauts les plus frappants de cet homme. Un langage muet, mais si frappant, MASS. dans PLANCHE, *Dict de la langue orat.*

† **FRAPPART** (fra-par), *adj.* ‖ 1° Frère frappart, s'est dit d'un moine libertin et débauché. ‖ 2° Il se dit en Lorraine au sens propre. Le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, on voit des gens déguisés deux à deux qui vont dans les maisons porter des bonbons aux enfants en s'informant s'ils sont sages; l'un est costumé en façon d'évêque (saint Nicolas); l'autre est en moine et porte une verge à la main ; c'est le frère frappart.

— HIST. XVe s. Lierres [voleur], par la vierge honourée, Vo gueule sera estranglée, Ja vous livrerai au frapart [bourreau], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 236. Princes qui boit chascun jour de fort vin, Par son boire devient frere frappart, ID. *ib.* f° 206.

— ÉTYM. *Frapper :* celui qui frappe vigoureusement, qui est fort et hardi.

FRAPPE (fra-p'), *s. f.* ‖ 1° Empreinte que le balancier laisse sur la monnaie. ‖ 2° Assortiment de matrices pour fondre des caractères d'imprimerie.

— HIST. XIIIe s. Et Renart est tornez en fuie, Et lesse Belin en la frape, *Ren.* 23815.

— ÉTYM. Voy. FRAPPER.

FRAPPÉ, ÉE (fra-pé, pée), *part. passé* de frapper. ‖ 1° Qui a reçu un coup. Frappé à l'improviste. Frappé de la foudre. ....Même à ce matin une brebis frappée S'est de la main du prêtre et du temple échappée, MAIR. *Sophon.* V, 4. Il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, BOSS. *Anne de Gonz.* Et si, dans les horreurs de ce désordre extrême, Votre père frappé tombe et périt lui-même, RAC. *Iph.* V, 2. Le pasteur frappé, les brebis sont dispersées, MASS. *Myst. Passion.* ‖ Fig. Tous ces dogmes affreux, d'anathème frappés, BOIL. *Sat.* XII. ‖ Drap bien frappé, drap fort et serré. ‖ On dit de même qu'une toile, une tapisserie sont bien frappées, pour exprimer que l'ouvrage en est fin et serré. ‖ 2° Il se dit des sens de l'ouïe, de la vue. L'oreille frappée de ce bruit. ‖ 3° Qui reçoit une empreinte par le coup du balancier. Pièce de monnaie bien frappée. ‖ Fig. Un ouvrage frappé au bon coin, un bon ouvrage. ‖ On dit dans un sens analogue : un ouvrage frappé au coin du génie. ‖ Un vers bien frappé, un vers que l'on compare à une médaille dont l'empreinte est vive et nette. Quelques vers bien frappés ne suffisent pas, VOLT. *Mél. littér. Lettre à M. de Tressan.* ‖ Un endroit bien frappé, passage d'un livre, d'un discours qui est d'une expression vive et faisant effet. ‖ Fig. Dont l'effet est vif. Je le priai [le duc de Beauvillier] de peser l'endroit [de mon mémoire] des mouches, des crapauds et de ces badinages, que je trouvais moi-même trop frappé, ST-SIM. 266, 85. ‖ 4° Atteint. Frappé de la peste. Frappé d'une maladie grave. Frappé d'apoplexie. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée, BOSS. *Mar.-Thér.* Il [le régent] fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, ce qui lui en attira une seconde le 2 décembre 1723, à Versailles ; il mourut au moment qu'il en fut frappé, VOLT. *Louis XV*, 3. ‖ Frappé de Dieu, qui reçoit un coup de la Providence. Quand on est affligé et frappé de Dieu, MASS. *Avent, Afflict.* ‖ Être frappé à mort, être malade à n'en pouvoir réchapper. On le vit [le cardinal de Richelieu] traîner le grand écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice, VOLT. *Mœurs*, 176. ‖ Être frappé à mort, recevoir une blessure, éprouver une peine, une douleur qui conduisent au tombeau. Je n'ai pas trop conçu, disait M. de Voltaire, comment on meurt de chagrin et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'âme si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût, VOLT. *Mél. littér. Comment. hist.* t. LXIII, p. 122. ‖ 5° Fig. Qui reçoit comme un coup porté à l'esprit, au cœur, à l'imagination, aux sens. Et quand vos yeux frappés de toutes ces misères, CORN. *Nicom.* III, 1. Mon ignorance me fait compter pour beaucoup de voir une personne tendrement aimée ; je suis frappée des objets, et l'absence doit me déplaire plus qu'à vous, SÉV. 21 fév. 1680. On conta cela [une vision] à M. le prince ; il en fut un peu frappé, puis s'en moqua, ID. 13 déc. 1686. Vous êtes frappée de cette disposition de la Providence, ID. 236. Le public détrompé, D'un pareil enjouement ne se sent plus frappé, BOIL. *Sat.* XII. Voulez-vous que frappé d'une crainte si basse.... RAC. *Alex.* I, 1. César de tant d'objets en même temps frappé.... ID. *Brit.* V, 8. De mes faibles attraits le roi parut frappé, ID. *Esth.* I, 1. Et d'une égale horreur nos cœurs étaient frappés, ID. *Athal.* II, 2. Il est de tous les pécheurs le moins frappé des dangers de son état, MASS. *Carême, Inconst.* Dans un sombre chagrin son âme enveloppée Semblait d'un grand dessein profondément frappée, VOLT. *Alz.* III, 3. Il m'a paru tout à l'heure extrêmement frappé de la figure de cette jeune fille, GENLIS, *Théât. d'éduc. Vrai sage*, II, 1. ‖ Avoir l'esprit frappé d'une idée, être frappé d'une idée, en être préoccupé, obsédé. Ton esprit, je le crois, du trône encor frappé Toujours du même objet est donc préoccupé? DUCIS, *Macbeth*, III, 4. Corinne était frappée de l'idée qu'elle ne reverrait plus Oswald, STAEL, *Corinne*, IV, 6. ‖ Avoir l'imagination frappée de quelque chose, ou, simplement, avoir l'imagination frappée, avoir l'imagination saisie par quelque appréhension, par quelque idée sinistre. On dit dans le même sens : il est frappé. Votre imagination était si frappée que.... SÉV. 611. ‖ Il est frappé là, signifie que c'est sa dernière résolution et qu'il n'en démordra pas. ‖ 6° Rafraîchi par le moyen de la glace. Du champagne frappé. ‖ 7° Terme de peinture. Objet frappé de lumière, celui où la lumière tombe directement. ‖ 8° *S. m.* Terme de musique. Temps de la mesure dans lequel l'on baisse le pied, ou la main, ou le bâton de mesure, et qui marque la note la plus forte. Le levé et le frappé. ‖ On dit aussi adjectivement : le temps frappé.

† **FRAPPE-MAIN** (fra-pe-min), *s. m.* Un des noms de la main-chaude.

— HIST. XVIe s. Comme font les garsons au jeu de frapemain, Qui se mussent la teste et la monstrent soudain, BAÏF, *Œuv.* p. 10, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Frapper*, et *main.*

FRAPPEMENT (fra-pe-man), *s. m.* Action de frapper. Pour le frappement des baguettes [des huissiers devant les présidents], je n'y vois d'origine que la foule, et d'avertir de faire place, ST-SIM. 374, 23 ‖ Le frappement du rocher, l'action de Moïse le frappant pour en faire jaillir l'eau. Le frappement du rocher par Moïse est un des beaux tableaux du Poussin. Dans des événements aussi considérables que fut celui du frappement du rocher, on peut croire qu'il arrive toujours des choses merveilleuses, POUSSIN, *Lettres*, p. 354.

— HIST. XVIe s. Frapement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Frapper.*

† **FRAPPE-PLAQUE** (fra-pe-pla-k'), *s. m.* Plaque de fer dont les orfévres se servent pour donner le contour à une pièce. ‖ *Au plur.* Des frappe-plaques.

— ÉTYM. *Frapper*, et *plaque.*

FRAPPER (fra-pé), *v. a.* ‖ 1° Donner un ou plusieurs coups. Il [le cheval] frappe du pied la terre, il s'élance avec audace, il court au-devant des hommes armés, SACI, *Bible, Job*, XXXIX, 21. Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, BOSS. *Mar.-Thér.* Et, droit entre les yeux, [il] Frappe du noble écrit l'athlète audacieux, BOIL. *Lutr.* V. [Il] Lui jette pour défi son assiette au visage ; L'autre esquive le coup ; et l'assiette volant S'en va frapper le mur et revient en roulant, ID. *Sat.* III. Ceux qui gémirent sur l'aventure des diables de Loudun, ceux qui trouvèrent mauvais qu'un récollet, en conduisant Urbain Grandier au supplice, le frappât au visage avec un crucifix de fer.... VOLT. *Désastre de Lisbonne, préf.* Tout est perdu, au contraire, quand on le traite [le peuple] comme une troupe de taureaux ; car tôt ou tard ils vous frappent de leurs cornes, ID. *Lett. Linguet*, 15 mars 1767. Il [le pape Boniface VIII] se présenta avec majesté devant Colonna et Nogaret ; il est fort douteux que Colonna ait eu la brutalité de le frapper, ID. *Mœurs*, 65. ‖ Se frapper, frapper à soi. Et se frappant le sein de ses pleurs inondé, VOLT. *Sémir.* I, 1. ‖ Frapper un coup, donner un coup sur quelque chose. Le régisseur va frapper les trois coups (c'est au théâtre le signal pour lever le rideau). ‖ Fig. Frapper un coup, faire quelque tentative violente, périlleuse. Il veut frapper le coup sans notre ministère, CORN. *Héracl.* III, 3. Tandis que Louis.... Au Nil épouvanté ne va porter la guerre, Que pour venir bientôt frappant des coups plus sûrs, Délivrer

ton Dieu même et lui rendre ces murs [de Jérusalem], VOLT. *Zaïre*, III, 4. Du coup qu'on va frapper au milieu de la nuit, Vos regards dès demain recueilleront le fruit, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 1. || Fig. et familièrement. Frapper son coup, produire l'effet qu'on se propose. || Frapper les grands coups, employer les grands moyens, faire quelque chose d'extraordinaire. || Frapper l'air, ébranler l'air par la commotion d'un bruit. Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris? Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris? BOIL. *Sat.* VI. || **2°** Battre et serrer sur le métier la trame d'une toile, etc. || Former la tête des épingles. || Terme de marine. Attacher fortement et à demeure. Frapper une poulie. || **3°** Terme de monnayage. Donner l'empreinte. Frapper de la monnaie. On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral Anson; c'est un chef-d'œuvre digne du temps d'Auguste; le revers est une victoire posée sur un cheval marin, tenant une couronne de laurier, VOLT. *Lett. Thiriot*, 14 juin 1769. La ligue règne sous le nom de ce cardinal de Vendôme, qu'elle appelait Charles X, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours, ID. *Mœurs*, 174. || Fig. Bien frapper un vers, le marquer d'une vive empreinte. || **4°** Frapper avec un instrument tranchant ou avec une arme. Frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu, BOSS. *Marie-Thér.* Comment frapper un roi de gardes entouré? VOLT. *Oreste*, I, 2. || Absolument. Il frappe, et le tyran tombe aussitôt sans vie, CORN. *Héracl.* V, 7. Les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent, BOSS. *Marie-Thér.* L'infidèle s'est vu partout envelopper, Et je n'ai pu trouver de place pour frapper, RAC. *Andr.* V, 3. Je lui marque le cœur où sa main doit frapper, ID. *Mithr.* IV, 1. Frappez, aucun respect ne vous doit retenir; J'ai tout fait, et c'est moi que vous devez punir, ID. *ib.* IV, 2. || **5°** Frapper de glace, ou, simplement, frapper, rafraîchir très-promptement du vin, une liqueur avec de la glace (la glace frappant pour ainsi dire et saisissant le liquide). Frapper du champagne. || **6°** Se porter vers, darder sur. Les parties d'un objet que la lumière frappe. Déjà le jour plus grand nous frappe et nous éclaire, RAC. *Iphig.* I, 1. || **7°** Faire impression sur les organes de la vue ou de l'ouïe. Un bruit lointain frappa mon oreille. Les lueurs de l'incendie frappaient nos yeux. Tu n'as frappé mes yeux d'un moment de clarté.... CORN. *Hor.* III, 1. Ils [ces noms] m'ont frappé l'oreille, ils m'ont blessé le cœur, ID. *Héracl.* III, 5. Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir, Peuple ingrat? quoi! toujours les plus grandes merveilles, Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles? RAC. *Ath.* I, 1. Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille, ID. *Iphig.* I, 1. Joas laissé pour mort frappa soudain ma vue, ID. *Athal.* I, 2. || Fig. Frapper les yeux, attirer l'attention. Pour moi, je voudrais bien que, pour vous montrer mieux, Une charge à la cour vous pût frapper les yeux, MOL. *Mis.* III, 7. || **8°** Faire impression sur l'esprit ou le cœur. Les désastres d'Othon ainsi que moi vous frappent, CORN. *Othon*, V, 5. Un tendre souvenir frappait soudain mon âme, TH. CORN. *Ariane*, I, 4. Ce jour, ce triste jour frappe encor ma mémoire, RAC. *Brit.* I, 1. Jugez combien ce coup frappe tous les esprits, ID. *ib.* V, 5. De quel étonnement, ô ciel, suis-je frappée! ID. *Bajaz.* III, 6. Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé, ID. *Esth.* II, 1. Mais je vois que mes pleurs et que mes vains discours Pour vous persuader sont un faible secours, Votre austère vertu n'en peut être frappée, ID. *Athal.* V, 2. Les faibles intérêts doivent peu nous frapper, VOLT. *Sémiram.* II, 3. L'un d'eux est ce héros dont les traits m'ont frappée, ID. *Oreste*, III, 4. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive qu'on les voit frémir à leur aspect, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 109, dans POUGENS. La douceur et la simplicité des Indiens le frappèrent [Las Casas] à tel point, qu'il se fit ecclésiastique pour travailler à leur conversion, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 15. || Absolument. Voilà ce qui surprend, frappe, saisit, attache, BOIL. *Art p.* III. || **9°** Il se dit des coups du sort, des afflictions divines. Le Seigneur vous frappera de frénésie, d'aveuglement et de fureur, SACI, *Bible, Deutér.* XXVIII, 28. Le Seigneur éloignera de vous toutes les langueurs, et il ne vous frappera point des plaies très-malignes dont vous savez qu'il a frappé l'Égypte, ID. *ib.* VII, 15. Le Seigneur frappera d'indigence la maison de l'impie; mais il bénira les maisons des justes, ID. *ib. Prov. de Sal.* III, 33. Dieu frappa d'aveuglement tout ce qui avait contribué à la rupture d'un mariage aussi solennel que celui de Catherine, BOSS. *Var.* II, § 21. Pendant que nous tremblons sous leur main [des puissants de la terre], Dieu les frappe pour nous avertir, ID. *Duch. d'Orl.* Il frappe ces nuées d'aridité et de sécheresse, MASS. *Carême, Parole.* Dieu frappe autour de nous nos proches, nos amis, ID. *Orais. fun. Dauph.* Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé, VOLT. *Alz.* V, 7. Il se sentait frapper d'une main invisible, ID. *Henr.* III. Le ciel en me frappant donne un exemple aux rois, M. J. CHÉN. *Charles IX*, V, 4. [Nos amis et parents morts] Ils t'ont prié [mon Dieu!] pendant leur courte vie, Ils ont souri quand tu les as frappés, LAMART. *Harm.* II, 1. || Absolument. Tu frappes, tu guéris, tu perds et ressuscites, RAC. *Athal.* III, 7. Mon cœur désespéré se soumet, s'abandonne Aux volontés d'un Dieu qui frappe et qui pardonne, VOLT. *Alz.* V, 7. Frappe, mon Dieu; car je l'ai mérité, BEAUMARCH. *Mère coup.* IV, 13. || Faire mourir. Dieu frappe tous les premiers-nés des Égyptiens. || **10°** Punir. Il nous reste à frapper quelques secrets complices, VOLT. *Triumv.* I, 4. || Absolument. [À Venise] La mort frappe sans bruit, le sang coule en silence, DUCIS, *Othello*, II, 7. || Frapper d'anathème, de réprobation, anathématiser, réprouver. || **11°** Affecter, affliger. Ne doutez point, seigneur, que ce coup ne la frappe, RAC. *Brit.* III, 1. Je connais votre cœur: vous devez vous attendre Que je vais le frapper par l'endroit le plus tendre, ID. *Béren.* III, 3. L'avenir l'inquiète et le présent le frappe, ID. *Esth.* II, 3. || Il se dit des maladies. Tant de victimes que la peste a frappées. Il a été frappé d'apoplexie. || **12°** Terme de jurisprudence. Être établi, assigné sur. Cette hypothèque frappe tous les biens du débiteur. || Absolument. Son hypothèque frappe sur tel immeuble. || Terme d'administration. Frapper les marchandises d'un droit à l'entrée, à la sortie. || **13°** *V. n.* Donner un coup. Frapper dans la main. Frapper fort. ....Pâlit, frappe du pied, frémit, déteste, tonne, ROTR. *St Genest.* II, 8. Tous ceux qui passaient par le chemin ont frappé des mains en vous voyant, SACI, *Bible, Jérémie, Lament.* II, 15. Tout père frappe à côté, LA FONT. *Fabl.* VIII, 20. Le czar y voulut tout voir, tout examiner, et finit par le réfectoire où il demanda un coup de vin des soldats, but à leur santé, les traitant de camarades, et frappant sur l'épaule de ses voisins, DUCLOS, *Mém. rég. Œuv.* t. V, p. 297, dans POUGENS. Quand ils [les lamas] sont excédés ou qu'ils succombent sous le faix, il est inutile de les harceler ou de les frapper; ils s'obstinent jusqu'à se tuer en frappant de la tête contre la terre, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 29. Surpris, quand il a frappé au cœur d'un empire, d'y trouver un autre sentiment que celui de la soumission et de la terreur, il se sent vaincu et surpassé en détermination, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Il frappe comme un sourd, il frappe sans dire mot, se dit d'un homme qui bat avec violence. || Fig. Porter atteinte. Les tribunaux frappent sans cesse sur la juridiction patrimoniale des seigneurs, MONTESQ. *Espr.* IV, 4. || **14°** Frapper à une porte, ou, simplement, frapper, c'est-à-dire frapper pour la faire ouvrir. On frappe à la porte. Mercure frappe, on ouvre; aussitôt Philémon Vient au-devant des dieux et leur tient ce langage, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Quel bruit à descendre m'oblige, Et qui frappe en maître où je suis? MOL. *Amph.* III, 5. Quelle insolente main frappe à coups redoublés? RAC. *Athal.* V, 1. || Fig. Frapper à, s'adresser à. Demandez avec instance, et, s'il [Dieu] rejette vos demandes, cherchez les moyens de l'apaiser, ...frappez à la justice, et dites-lui: oh! justice de mon Dieu, vous ne punissez pas nos fautes avec rigueur en ce monde; frappez à la sagesse, et dites-lui: oh! sagesse de mon Dieu, vous savez tant de moyens de vaincre mon vice, BOSS. *Abrégé d'un sermon pour le vendredi de la 1re sem. de carême.* Le rouge-gorge s'adresse aux cabanes, l'hirondelle frappe aux palais, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 7. || Fig. Frapper à toutes les portes, s'adresser à toutes sortes de personnes. Le roi [de Prusse] s'échauffait et disait que, tant que notre cour [de France] frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle, VOLT. *Mél. litt. Comment. hist.* t. LXIII, p. 48. || **15°** Fig. Frapper à, s'approcher de. Maintenant que le temps a mûri mes désirs, Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs, Bientôt s'en va frapper à son neuvième lustre, BOIL. *Épît.* V. || Frapper à la borne, atteindre la limite. Il a frappé à la borne de son intelligence; il faut même absolument que cela soit ainsi, sans quoi nous irions de degré en degré jusqu'à l'infini, VOLT. *Philos. ignorant, Question* 9e. || **16°** L'heure a frappé, elle a sonné. || Activement. L'horloge du palais vint à frapper onze heures, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || **17°** Terme de chasse. Frapper à route, remettre sur la trace de la bête les chiens qui sont en défaut. || Frapper aux brisées se dit du veneur, lorsqu'ayant fait son rapport, il va laisser courre. || **18°** Se frapper, *v. réfl.* Se donner un coup. Se frapper à la tête. || Se porter un coup d'une arme. Il se tait et se frappe en achevant ces mots, RAC. *Théb.* III, 3. || **19°** Se frapper réciproquement. Ils se sont frappés l'un l'autre. || Fig. Vardes a extrêmement plu à Termes, et Termes à Vardes; leurs esprits se sont frappés d'un agrément égal; ç'a été un coup double, SÉV. 357. || **20°** S'affecter de terreur ou de crainte. Il se frappe beaucoup de ces événements. C'est un homme qui se frappe aisément. || **21°** Être frappé en parlant du vin qu'on rafraîchit par la glace. Le champagne se frappe pour le dessert.

— HIST. XIVe S. Mais ainchois que [avant que] mais voie le solail esconser, Leur fera telle aieuwe [aide] Richiars au bien fraper.... *Hugues Capet*, v. 2336. Se le vin est pourri, mettre la queue [tonneau] emmi une court sur deux treteaulx, afin que la gelée y frappe, *Ménagier*, II, 3. || XVe S. En l'ost du roy s'estoit frappée une maladie de flux de ventre, J. LEFÈVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 67, dans LACURNE. Le feu se frappa en aucun de ses navires, ID. *ib.* p. 82. Quant la mulle eut circuit toute la praerie, elle se frappa dans la forest, *Perceforest*, t. II, fo 5. Les François à cheval, qui estoient de deux à trois cent lances, frapperent vaillamment sur l'autre costé, où il y avoit bien de deux à trois mille archers et deux cent lances d'Anglois, *Chronique de la Pucelle*, ch. 40. De trop boire frappée, une teste en rechappe.... À ces grands coups de Mars, tout remede y est vain, BASSELIN, XIX. Et en armes chascun se tiengne À frapper d'espieu et de lance, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 85. Puis la terre de Beausse avons, Frappant jusque es forsbourgs d'Orleans, *ib.* p. 45. || XVIe S. Ce conte luy veint frapper l'imagination, MONT. I, 94. Et n'y eut presque rien de sauvé que les 2000 bisongnes par la sagesse de ceux qui les menoient, qui frapperent à terre [abordèrent] au-dessous de Meidelbourg, D'AUB. *Hist.* II, 72. Cela est frapper à la porte d'un trespassé, COTGRAVE. Je cherche et quiers, et frappe aux huys et maille, Et si ne puis croquer la seule maille, G. CRETIN, *Épît. au roi Louis XII.* L'horloge frappe [l'horloge sonne les heures], OUDIN, *Curios. fr.* Tel cuide frapper qui tue, COTGRAVE. Toujours ne frappe l'on pas ce à quoy l'on vise, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourguign. *fraipai*; provenç. *frapar*; anc. cat. *frappar*; ital. *frappare*; d'après Grangagnage, du hollandais *flappen*, souffleter; angl. *to flab*, battre de l'aile. Diez, qui donne aussi de l'attention à cette étymologie, incline pourtant vers le haut-allemand *hrappa*, insulter, attribuant à *frapper* le sens primitif d'injurier, sur ce fondement que, dans les patois anglais, *frape* a le sens de dire des injures et que le mot n'y peut venir que du français. Malgré cette autorité, l'étymologie par *flappen* paraît mériter la préférence. Du reste nous n'avons, dans l'historique, d'exemples que du XIVe siècle.

† **FRAPPERIE** (fra-pe-rie), *s. f.* Action de frapper; coups. La faute venait de ceux qui avoient commencé la frapperie, LEGOARANT.

— ÉTYM. *frapper.*

FRAPPEUR, EUSE (fra-peur, peû-z'), *s. m.* et *f.* || **1°** Terme familier. Celui, celle qui frappe. Il n'y avait pas place en un homme pour tant de frappeurs, SCARR. *Rom. com.* II, 7. Par ma foi ces frappeurs frappaient si rondement, Que vous en auriez ri vous-même assurément, HAUTEROCHE, *Nobles de prov.* II, 2. Au moins que je connaisse le frappeur qui me frappait si distinctement; si c'est une frappeuse, elle est diablement forte, BARON, *Homme à bonnes fortunes*, V, 8. || Fig. Le duc de Beauvillier ne devait pas, par cette sorte de dévotion si mal entendue, enhardir les frappeurs et se laisser porter par terre, ST-SIM. 238, 183. || **2°** Ouvrier forgeron. || **3°** *Adj.* Esprits frappeurs, sorte de superstition contemporaine par laquelle on s'imagine que des esprits frappent les murs, les meubles, et font par là connaître leur volonté.

— ÉTYM. *Frapper.*

† **FRASAGE** (fra-za-j'), *s. m.* Action de fraser la pâte; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Fraser* 1.

† **FRASE** (fra-z'), *s. f.* Outil avec lequel on racle le pétrin pour faire le frasage.

— ÉTYM. Voy. FRASER 1.

† **FRASEAU** (fra-zô), *s. m.* Tige sur laquelle se meuvent les rouets de l'ourdisseur.

† 1. **FRASER** (fra-zé), *v. a.* Le même que fraiser 2.

† 2. **FRASER** (fra-sé), *v. a.* Le même que fraiser 3.

FRASQUE (fra-sk'), *s. f.* Terme familier. Acte extravagant fait avec quelque éclat ou scandale. Malheureux que je suis d'avoir dessous ce masque Été, sans y penser, te faire cette frasque, MOL. *l'Ét.* III, 12. La frasque ridicule qu'il [le cardinal de Bouillon] avait faite sur cette terre du Dauphiné et d'Auvergne, avait mortifié sa vanité, ST-SIM. 45, 16. Plusieurs frasques qu'il [le grand prieur] avait hasardées sur la faveur de sa naissance reçurent enfin le coup de caveçon [de n'être pas employé dans l'armée d'Italie], ID. 504, 107. On se pardonne, lui dirent-ils, ces petites frasques entre parents, sans quoi il faudrait passer sa vie dans d'éternelles querelles, VOLT. *Princesse Babyl.* 10. Alcibiade faisait couper la queue à son chien, pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine frasque dont on commençait à parler, ID. *Lett. d'Argental*, 3 oct. 1764.

— HIST. XVIe s. S'il y a abus de ce costé là, les ministres de justice font des frasques nompareilles.... FROUMENTEAU, *Finances*, 3e livre, p. 67. Ceux qui le vouloient excuser de quoy il avoit faict ceste frasque à ses compagnons.... BRANT. *Launoy.*

— ÉTYM. Ital. *frasca*, branche, feuillage, et au pluriel balivernes. L'origine de ce mot italien emprunté dans le XVIe siècle est ignorée. On disait aussi *frasquerie*, de l'italien *frascheria.*

FRATER (fra-tèr), *s. m.* || 1° Par ironie, garçon chirurgien, alors que les chirurgiens barbiers avaient des garçons. || Par extension, chirurgien ou médecin de bas étage. Un magister, s'empressant d'étouffer Quelque rumeur parmi la populace, D'un coup dans l'œil se fit apostropher, Dont il tomba faisant laide grimace; Lors un frater s'écria : place! place! J'ai pour ce mal un baume souverain, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 25. || 2° Celui qui fait la barbe à bord d'un vaisseau et dans un régiment.

— HIST. XVIe s. Ainsi ce pauvre frater [moine] commença à bruler par telle concupiscence, que.... MARG. *Nouv.* XXIII.

— ÉTYM. Lat. *frater*, frère. Il est possible que ce mot de *frater* vienne des moines chirurgiens. Dans les campagnes normandes et ailleurs on appelle *frater* un barbier.

FRATERNEL, ELLE (fra-tèr-nèl, nè-l'), *adj.* Qui appartient, qui convient à des frères. Union fraternelle. Rompre les sacrés nœuds d'une amour fraternelle, CORN. *Pomp.* I, 2. Où vas-tu nous réduire, amitié fraternelle? ID. *Rodog.* I, 5. || Par extension. Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle, BOIL. *Lutr.* I. || Charité fraternelle, charité des chrétiens entre eux. || Correction fraternelle, réprimande douce, secrète, et dictée par l'esprit de charité qu'on doit à des frères.

— HIST. XIVe s. Ce ne semble pas estre amisté ou communicacion fraternel, ORESME, *Eth.* 248. || XVIe s. Aux biens fraternaux, le frere deboute la sœur ab intestat, *Nouv. coust.* t. IV, p. 909.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *fraternal*; ital. *fraternale*; du lat. *frater*, frère, par l'intermédiaire de l'adjectif *fraternus*, allongé avec le suffixe *al.*

FRATERNELLEMENT (fra-tèr-nè-le-man), *adv.* D'une manière fraternelle. Vivre fraternellement.

— HIST. XVe s. Messire Galeas et messire Barnabo.... avoient esté freres.... et gouverné fraternellement toute Lombardie, FROISS. II, II, 226.

— ÉTYM. *Fraternelle*, et le suffixe *ment.*

† **FRATERNISATION** (fra-tèr-ni-za-sion), *s. f.* Action de fraterniser.

FRATERNISER (fra-tèr-ni-zé), *v. n.* || 1° Vivre en frères, faire acte de bonne amitié. Fraterniser avec quelqu'un. La presse abat les murs de la patrie, Et Dieu nous dit : peuples, fraternisez, BÉRANG. *Quatre âges.* || 2° Il se dit de deux corps ou compagnies qui se réunissent pour quelque solennité commune. M. Dupuy a lu des extraits des différents mémoires du semestre dernier, ainsi qu'il est d'usage quand les deux académies des sciences et des belles-lettres fraternisent ensemble et se visitent deux fois l'an, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. IV, p. 161. || On fraternise dans des banquets, dans des réunions. || 3° Pendant la révolution, on disait fraterniser pour contracter une union politique, adhérer aux opinions nationales.

— HIST. XVIe s. La nature nous a à tous en commun donné ce grant present de la voix et de la parole pour nous acointer et fraterniser davantage, LA BOÉTIE, *Servit. vol.* ....Avec une lettre escrite de sa main, comme les roys s'entrescrivent, non point pour affaires, mais pour se fraterniser priveement, CARLOIX, II, 5. Aucunes fois les vers ne se suivent pas, symbolisant l'un incontinent après l'autre ; ainz sont croisez, en sorte que le premier fraternise avec le tiers, et le second avec le quart, SIBILET, *Art poét.* liv. I, p. 150, dans LACURNE.

— ÉTYM. Verbe fait, au XVIe siècle, du latin *fraternus*, sur le modèle de *fraternité.*

FRATERNITÉ (fra-tèr-ni-té), *s. f.* || 1° Parenté entre frères et sœurs. Vous avez beau le renoncer pour votre frère, la renoncer pour votre sœur, vous ne détruirez pas la fraternité qui est entre vous. || 2° Liaison étroite de ceux qui, sans être frères, se traitent comme frères. Il y a fraternité entre ces deux familles, entre ces deux compagnies. Qu'avons-nous à espérer ou à redouter du ministère anglais? jeter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité entre sa nation et la nôtre serait un acte profond d'une politique vertueuse et rare, MIRAB. *Collection*, t. V, p. 314. De là plus d'union, plus de fraternité, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Fraternité des arts! union fortunée! Soirs dont le souvenir, même après mainte année, Charmera le vieillard! SAINTE-BEUVE, *Poésies, le Cénacle.* || 3° L'amour universel qui unit tous les membres de la famille humaine. Devise de la France républicaine : liberté, égalité, fraternité. Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul qui, pour cela, est leur père commun et porte en lui-même l'image de la paternité de Dieu, BOSS. *Polit.* I, I, 3. Là elle [la nature humaine] découvre les règles de la justice, de la bienséance, de la société ou, pour mieux parler, de la fraternité humaine, ID. *Connaiss.* V, 6. La liberté générale bannira du monde entier les absurdes oppressions qui accablent les hommes et fera renaître une fraternité universelle, sans laquelle tous les avantages publics et individuels sont si douteux et si précaires, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 26. || 4° Fraternité d'armes, union que contractaient deux chevaliers qui se promettaient de s'aider envers et contre tous. || Par extension, il se dit de deux guerriers quelconques. L'alliance, les dons, la fraternité d'armes N'auraient-ils donc servi qu'au malheur de tous deux? VOLT. *Olymp.* I, 5. || Il se dit même de deux nations. La fraternité d'armes qui, durant les dernières guerres, a existé entre la France et la Pologne. || 5° Fraternité, titre que prenaient autrefois entre eux les rois et les empereurs, ainsi que les évêques et les moines.

— HIST. XIIIe s. Cil de la Trinité [nom d'un couvent] Ont grant fraternité; Bien se sont aquité : D'asnes ont fait roucin, RUTEB. 172. || XVe s. Et le lendemain ils se departirent de la ville en grand fraternité, MONSTR. liv. II, ch. 10. Et pour seurté de ferme paix jurerent les ducs d'Orleans et de Bourgoingne fraternité, et compaignie d'armes prindrent, et porterent les ordres et les devises l'un de l'autre, *Geste des nobles*, ch. 85.

— ÉTYM. Prov. *fraternitat*; espagn. *fraternidad*; ital. *fraternità*; du lat. *fraternitatem*, de *fraternus*, fraternel, dérivé de *frater*, frère.

† **FRATICELLE** (fra-ti-sè-l'), *s. m.* Sectaire du XIIIe et du XIVe siècle qui interdisait toute propriété. Les fraticelles prétendaient que les vrais chrétiens devaient vivre de charité, n'avoir rien en propre, et qu'il ne fallait point travailler, parce qu'en travaillant on aurait eu droit à quelque chose, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuvres, t. IV, p. 344, dans POUGENS, au mot *échappé.*

— ÉTYM. Ital. *fraticello*, diminutif de *frate*, frère, moine (voy. FRÈRE).

1. **FRATRICIDE** (fra-tri-si-d'), *s. m.* Celui qui tue son frère ou sa sœur. Et cesse d'aspirer au nom de fratricide, CORN. *Hor.* II, 5. La puissance impériale ne put délivrer un empereur fratricide d'une fin tragique, LEMAÎTRE, *Plaidoyer* 28. [Rome] fondée et bâtie par un fratricide et formée par l'assemblage de femmes enlevées par force à leurs parents, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VIII, p. 43, dans POUGENS.

— REM. D'après Chifflet, *Gramm.* p. 31, *fratricide* est un mot barbare; et il faut employer *parricide* qui se dit aussi bien de celui qui tue son frère, sa sœur, que de celui qui tue son père, sa mère. L'opinion de Vaugelas est la même : « Ceux qui disent fratricide parlent mal, et composent un mot qui n'est pas français, *Rem.* t. II, p. 513, dans POUGENS. » Malgré ces arrêts, *fratricide* a heureusement persisté.

— ÉTYM. Lat. *fratricida*, de *frater*, frère, et *cædere*, tuer.

2. **FRATRICIDE** (fra-tri-si-d'), *s. m.* Crime que commet celui qui tue son frère ou sa sœur. Pierre Calas, accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres, VOLT. *Lett. Thiroux de Crosne*, 30 janv 1763.

— HIST. XIIe s. De ce est que Kayn chaït en fratrecide à faire ; quar, quand il vit son sacrefice estre despitiet [méprisé], si enfremit encontre celui cui sacrefice Deus recieut, *Job*, p. 517.

— ÉTYM. Lat. *fratricidium*, fratricide (voy. FRATRICIDE 1).

FRAUDE (frô-d'), *s. f.* || 1° Acte de mauvaise foi et de tromperie. Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude, MOL. *Tart.* V, 7. La fraude adroite et subtile Sème de fleurs son chemin, RAC. *Esth.* III, 3. Croyez-vous qu'il soit permis de repousser la fraude par la fraude? FÉN. *Dial. des morts mod.* 12. L'hypocrite en fraudes fertile Dès l'enfance est pétri de fard, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 4. Cet heureux artisan de fraudes et de crimes, VOLT. *Mérope*, III, 1. || Il est mort en fraude, se dit d'un homme qui meurt insolvable. || Fraude pieuse, moyen illégitime employé pour assurer l'empire de la religion. Les fraudes qu'on appelait jadis pieuses, ne sont plus aujourd'hui que des fraudes, VOLT. *Mél. litt. Lett. à l'évêque d'Annecy.* Que direz-vous quand on vous soutiendra que toute fraude est impie, et que c'est un crime de soutenir la vérité par le mensonge? ID. *Cons. rais. à Bergier*, chap. 14. || Fraude pieuse, se dit quelquefois d'une ruse employée pour décider quelqu'un à une bonne action. || 2° Action de soustraire des marchandises aux droits de douane ou d'octroi. Faire la fraude. || Les marchandises elles-mêmes. J'ai de la fraude en pacotille Qu'à la barrière on saisirait, BÉRANG. *Portrait.* || En fraude, sans payer les droits. Du vin introduit en fraude dans Paris.

— HIST. XIIIe s. Puisqu'il l'aceta sans fraude et en marcié, il ne doit pas recevoir la perte de son argent por autrui meffet, BEAUM. XXV, 22. Toutes fraudes, là où eles sont connues ou provées, doivent estre destruites, ID. XXXIV, 49. || XIVe s. Et si userent de fraude avecques conseil; car Tatius li roys des Sabins corrompit la fille d'un qui gardoit la forteresse, BERCHEURE, f° 10, *verso.* Mauvais engin, que les clercs appellent *de dolo malo*, est quand en contract ou marché se fait fraude recelée, que on appelle dol entre les pratiquans en court, BOUT. *Som. rur.* p. 359, dans LACURNE. Faire fraude contre une ordonnance [la transgresser], *Ord. des rois*, t. I, p. 299. || XVIe s. Ta langue brasse et fraudes et nuisances, MAROT, IV, 293.

— ÉTYM. Wallon, *frawe*; provenç. *frau*; espagn. et ital. *fraude*; du latin *fraudem*, que les étymologistes rapprochent du grec θραύω, briser, et du sanscrit *dhru*, tuer, qui veut dire aussi tromper, *dhruti*, séduction; les sons concordent et la dérivation du sens paraît aisée.

FRAUDÉ, ÉE (frô-dé, dée), *part. passé* de frauder. Frustré par fraude. Les flibustiers eurent grand débat avec Pointis pour leur part, de la plus grande partie de laquelle ils se prétendaient fraudés, ST-SIM. 49, 69.

FRAUDER (frô-dé), *v. a.* || 1° Tromper, décevoir (sens qui a vieilli). Frauder quelqu'un. || 2° Frustrer par quelque fraude. Ce marquis [met son honneur] à savoir frauder ses créanciers, BOIL. *Sat.* XI. || Fig. Sans frauder son désir d'un si piteux breuvage, RÉGNIER, *Sonn. rel.* 3. Il était persuadé qu'il y a de la démence à vouloir frauder la nature, qu'il faut la guider et non chercher à l'anéantir, VOLT. *Dict. phil. Clerc.* || Frauder les lois, faire quelque chose qui est défendu par les lois. Quand on n'est pas de leur nombre, on ne fait guère de grands progrès en anatomie qui ne soient en quelque sorte illégitimes; on est réduit à frauder les lois, FONTEN. *Littre.* || 3° Éluder par quelque ruse le payement de droits, de taxes, de redevances. On peut ajouter qu'il sera mieux payé, parce qu'il est notoire qu'on fraude tous les jours la dîme ecclésiastique, et il n'est pas à présumer qu'on fraude la dîme du roi, pour peu que les officiers y veuillent tenir la main, VAUBAN, *Dîme*, p. 55. Votre père et lui étaient associés pour frauder les droits et pour faire passer des marchandises de contrebande, DANCOURT, *Loterie*, sc. 1. Dans la crainte même que les droits qu'il mettait sur le mercure ne fussent fraudés, il défendit d'ouvrir sous quelque prétexte que ce fût d'autres mines du même genre, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 30. || Frauder du vin, des dentelles, etc. faire passer du vin, des dentelles, etc. en fraude. Fraudant eau-de-vie et tabac, BÉRANG. *Échelle.* || Fig. Frauder la gabelle, se disait de tous ceux qui, par tromperie, ne satisfaisaient pas aux choses qu'ils devaient faire. Mettez-vous dans la tête Que frauder la gabelle est un mot plus honnête, BOURSAULT, *Merc. gal.* II, 4. || Absolument. Frauder, soustraire des marchandises au payement des droits. L'élévation des droits excite à frauder.

— HIST. XIVe s. Pourquoy fraudes tu et deceis la cité? MERCHEURE, fo 22, verso. || XVe s. [Elle] Les armes fait prendre et le non, A ce bastart, de son baron [mari], ...fraudant la ligne Du pere à l'enfant putatif, EUST. DESCH. *Poésies mss.* fo 568 Du quel desir ils ne furent mie fraudés, *Bouciq.* II, 4. || XVIe s. Certes tu es le plus cruel amant Qui onques fut, d'ainsi m'avoir fraudée, MAROT, II, 5. Et se fraudant de la louange Que tu luy dois en contre-change, DU BELLAY, VII, 25, *recto.*

— ÉTYM. Provenç. et anc. espagn. *fraudar* ; ital. *fraudare;* du lat. *fraudare*, de *fraus*, fraude.

FRAUDEUR, EUSE (frô deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la fraude, qui soustrait aux droits ce qui en est passible. Les fraudeurs abondent sur la frontière. La flottille, destinée à purger les côtes espagnoles de fraudeurs ou de pirates, et qui, hors de la saison des croisières, se tenait à la Vera Crux, fut supprimée en 1718, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 11.

— ÉTYM. *Frauder*.

FRAUDULEUSEMENT (frô-du-leû-ze-man), *adv.* D'une manière frauduleuse. J'avoue qu'en ces deux endroits il [le P. Simon] semble favoriser la tradition ; mais je soutiens en même temps qu'il le fait frauduleusement et malignement, et que le but de sa critique est d'employer la tradition pour faire tomber les preuves qu'on tire de l'Écriture, BOSS. *Déf. de la tradition des Sts-Pères*, II, 1.

— HIST. XIVe s. La tierce branche d'avarice si est fraude : c'est quant une personne, par deception, par barat, ou frauduleusement.... *Ménagier*, I, 3. || XVe s. On disoit que ce avoit esté finance assemblée et boutée hors du païs frauduleusement et larrecineusement et envoyée en autres contrées, FROISS. II, III, 74.

— ÉTYM. *Frauduleuse*, et le suffixe *ment*.

FRAUDULEUX, EUSE (frô-du-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Porté à la fraude. Un esprit frauduleux. Pendant qu'il [Adam] s'endormait dans la considération de ses propres dons, le serpent frauduleux qui lui parlait au dehors fit couler intérieurement le venin subtil et délicat de la vaine gloire, BOSS. *Sermons, Mélange des bons avec les méchants.* || 2° Qui est entaché de fraude. Ayant été trompé par le conseil frauduleux des prêtres de cette idole, SACI, *Bible, Machab.* II, I, 13. Et je regarde avec pitié Les traités frauduleux, la sourde inimitié Et les fureurs de la vengeance, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 111. Les mémoires frauduleux imprimés depuis peu sous le nom de Madame de Maintenon sont remplis de pareilles absurdités, ID. *Dict. phil. Histoire.* Ah ! quelle frauduleuse et lâche politique! LEMERC. *Clovis*, II, 5. || Banqueroute frauduleuse, voy. BANQUEROUTE. || Banqueroutier frauduleux, celui qui fait une banqueroute frauduleuse. Les banqueroutiers frauduleux furent soumis à la peine de mort aux états d'Orléans, sous Charles IX, et aux états de Blois, en 1586, VOLT. *Dict. phil. Banqueroute.* || 3° Qui fraude les droits de douane, de régie ou d'octroi. Le commerce frauduleux continuera jusqu'à ce qu'on l'ait mis dans l'impossibilité de soutenir les frais qu'il exige, de braver les dangers auxquels il expose, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34. Les Jamaïcains, appelant la force au secours de l'artifice, se firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaisseaux de guerre anglais, qui recevaient cinq pour cent sur tous les objets dont ils favorisaient l'introduction frauduleuse, ID. *ib.* XIV, 22. En vain on établit dans les écrits publics que le citoyen qui payait le droit était opprimé par le citoyen qui ne le payait pas, et que le marchand frauduleux volait le marchand honnête en le frustrant de son gain légitime, ID. *ib.* XVIII, 37.

— HIST. XIVe s. Marchies frauduleux, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe Et aussi vouloient iceulx Cueurs faire vuyder le fraudeleux appel qu'ilz avoient par avant intergetté, *Extrait d'un ms relatif à Louis XI, Bibl. des chartes*, 4e série, t. I, p. 262. || XVIe s. Ils sont malins, frauduleux, trompeurs, chiches, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *fraudulosus*, de *fraus*, fraude.

† **FRAULER** (frô-lé), *v. a.* Terme rural. Voy. FRÔLER.

† **FRAXINÉES** (fra-ksi-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Groupe d'oléacées ayant pour type le genre frêne.

— ÉTYM. Lat. *fraxinus*, frêne.

FRAXINELLE (fra-ksi-nè-l'), *s. f.* Plante ainsi nommée de la ressemblance des feuilles avec celles du frêne ; c'est le *dictamnus albus, L.*, famille des rutacées. La racine de fraxinelle est connue, en pharmacie, sous le nom de racine de dictame.

— HIST. XVIe s. Franxinelle, ceste plante veut estre logée en terroir gras, à l'abri de la bize, par plant enraciné ; elle est aussi appellée dictame bastard ; sa vertu est de faire uriner, de rompre la pierre, etc. O. DE SERRES, 625.

— ÉTYM. Lat. *fraxinus*, frêne ; espagn. *fresnillo, fraxinela*; ital. *frassinella.*

† **FRAXINICOLE** (fra-ksi-ni-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit sur le frêne.

— ÉTYM. Lat. *fraxinus*, frêne, et *colere*, habiter.

† **FRAXININE** (fra-ksi-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe extrait de l'écorce du frêne.

— ÉTYM. Lat. *fraxinus*, frêne.

† **FRAYANT, ANTE** (frè-ian, ian-t'), *adj.* Qui occasionne de grands frais. L'un alléguait que l'héritage était frayant et rude, et l'autre un autre si, LA FONT. *Fabl.* VI, 4.

— HIST. XIVe s. Il fraia et despendi moult du sien, DU CANGE, *fractus.* || XVe s. Il n'avoit rien fait, fors que frayé et despendu grandement et grossement. FROISS. I, I, 152. Icellui prestre faisoit citer ses paroissiens pour les plus fraitier et dommager, DU CANGE, *ib.* Il soit ainsi, que lesdits habitants eussent esté grandement domaigié et moult grandement frayé, ID. *ib.*

— ÉTYM. Part. présent de l'ancien verbe *fraier*, dépenser (voy. FRAIS 2). On vient d'en voir quelques exemples ; on y remarquera la forme *fraitier.*

† **FRAYE** (frè-ye), *s. f.* Un des noms vulgaires de la grive.

1. **FRAYÉ, ÉE** (frè-ié, iée), *part. passé* de frayer 1. || 1° Rendu praticable par le cheminement. Or c'est un grand chemin jadis assez frayé, RÉGNIER, *Sat.* XIV. J'ai toujours peine à me persuader que la route la plus frayée ne soit pas la meilleure, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, lett. 38, p. 339, dans POUGENS. || 2° *S. m.* Petite rainure que les couteliers tracent au bord du dos d'une lame.

2. **FRAYÉ, ÉE** (frè-ié, iée), *part. passé* de frayer 2. Cheval frayé aux ars.

† **FRAYEMENT** (frè-ye-man), *s. m.* Action de frayer un chemin.

— HIST. XVIe s. Ils renouvellent tousjours les setons, et les font frayer aux parois des playes, par lequel frayement causent douleur aux dites playes, PARÉ, IX, 6.

— ÉTYM. *Frayer* 2.

1. **FRAYER** (frè-yé; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 197, on prononçait fra-yer), je fraye, tu frayes, il fraye ou il fraie, nous frayons, vous frayez, ils frayent ou ils fraient; je frayais, nous frayions, vous frayiez, ils frayaient; je frayai; je frayerai, ou fraierai, ou frairai; je frayerais, ou fraierais, ou frairais; fraye, frayons; que je fraye, que nous frayions, que vous frayiez, qu'ils frayent; que je frayasse; frayant; frayé, *v. a.* || 1° Rendre praticable par les pas et le cheminement. Frayer une voie, un sentier, un chemin. || Fig. Frayer le chemin, aplanir les difficultés, faciliter l'accès. Elle [la raison] ne nous est donnée que pour nous frayer le chemin à la foi, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* Ce sont des vues de fortune qui vous ont frayé la route par où vous marchez, ID. *Carême, Voc.* Le général de la couronne, Jean Sobieski, lava la honte de son pays dans le sang des Turcs à la célèbre bataille de Choczim, qui lui fraya le chemin au trône, VOLT. *Hist. Russie*, I, 3. || On dit de même : frayer l'accès. La vertu frayait l'accès au trône, VOLT. *Or. fun. Louis XIV.* || Frayer le chemin, signifie quelquefois simplement précéder. ....Pour moi s'il n'est point d'autre foudre, J'aurai pour ce départ [la mort] du temps à m'y résoudre; D'autres vous enverraient leur frayer le chemin, CORN. *Attila*, V, 3. Nos ancêtres nous en frayèrent hier le chemin [de l'éternité]; et nous allons le frayer demain à ceux qui viendront après nous, MASS. *Carême, Sur la mort.* Marchant dans les sentiers que fraya mon courage, VOLT. *Sémir.* III, 6. || Se frayer, frayer à soi, rendre praticable pour soi un chemin, une voie. Se frayer un passage dans le fourré. A travers les vainqueurs il se fraye un passage, BRIFFAUT, *Ninus II*, V, 1. || Fig. Se frayer le chemin à une dignité, disposer ses moyens pour y parvenir. Des voies que vos passions se sont frayées, MASS. *Carême, Prosp.* || On dit de même : se frayer le chemin des honneurs; se frayer un chemin au trône. || 2° Faire une rainure sur le bord d'une lame de couteau, de canif, etc.

— HIST. XVe s. Et donc se retourna sur destre et sa route, et prirent un chemin assez frayé qui les mena droit.... FROISS. I, I, 139. || XVIe s. L'ambition fraya le chemin à l'envie, CASTELN. 62. Je fuy les grands chemins frayez du populaire, BOSS. 236.

— ÉTYM. Wall. *frot;* bourguign. *froyé.* L'origine de ce mot présente des doutes. Il n'est pas très-ancien, du moins on ne l'a pas au delà de Froissart. 1° On peut croire qu'il est le même que *froier* (voy. le suivant), et qu'il vient, comme lui, du latin *fricare*, frotter ; mais le sens de frottement suffit-il pour expliquer le sens de frayer un chemin ? 2° On peut penser qu'il est l'équivalent de l'ancien verbe *froer*, briser; ici le sens serait bon, car *route* est *via rupta*; dans ce cas, l'assimilation aurait agi pour transformer *froer* en *frayer*. 3° Enfin faut-il y voir un dérivé irrégulier de *fractus*, brisé? Le sens serait bon ; quant à la forme, elle serait bonne aussi ; car on l'a dans *frayant* et dans l'ancien verbe *fraier*, qui proviennent de *fractus* (voy. FRAYANT et FRAIS 2).

2. **FRAYER** (frè-ié), *v. a.* Se conjugue comme le précédent. || 1° Frotter contre. La roue m'a frayé la cuisse. || Aujourd'hui on dit plus communément frôler. || 2° Terme de vénerie. Le cerf fraye sa tête lorsqu'il commence à frotter son bois contre les arbres pour en faire tomber une peau velue qui le couvre. || Frayer bruni, se dit du cerf qui s'est plus ou moins bruni la tête en touchant au bois. || 3° Se frayer, *v. réfl.* Se léser par frottement. || Terme de vétérinaire. Se frayer aux ars, se dit des chevaux qui s'excorient à cette région par un exercice pénible, ou seulement rapide, au temps des chaleurs.

— HIST. XIIIe s. Au froier cognoisteras Dou cerf, quant tu le trouveras, *Fabliaux mss.* no 7615, t. II, fo 168, dans LACURNE. || XIVe s. Environ la magdaleine que les cerfs froyent leurs testes, *Modus*, fo VIII, *verso.* || XVe s. Si le cerf n'est froyé, il doit le veneur laisser aboyer aux chiens bien longuement.... mais s'il est froyé et bruni, il le doit tuer le plus tost qu'il pourra.... pour doubte qu'il ne tue les chiens, *Chasse de Gast. Phéb. ms.* p. 243, dans LACURNE. || XVIe s. L'un desquels bœufs vint frayer un petit contre sa robe, DESPER. *Contes*, XIII. Il eut une arquebuzade sur son casque qui ne fit que frayer, CARLOIX, IX, 28.

— ÉTYM. Prov. *fregar, freguar;* espagn. *fregar*; ital. *fregare* ; du lat. *fricare*, frotter, qu'on rapproche du grec χρίω, oindre, sanscrit *ghar, gharsh*, oindre. *Fricare* a donné *froier*, comme *ligare*, loier ou lier. La forme moderne correcte serait *frier*, comme *lier, nier*, etc.

3. **FRAYER** (frè-ié), *v. n.* Se conjugue comme le précédent. Se dit de l'acte de la génération chez les poissons, la femelle émettant ses œufs, et le mâle passant dessus. Les poissons frayent et produisent avant que d'avoir pris le quart, ou même la huitième partie de leur accroissement, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 35, dans POUGENS. La plupart ne viennent frayer sur nos côtes que lorsque certaines espèces [de plantes] y sont en fleur, BERN. DE ST-P. *Études*, 1. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] poissonnier ne autre ne puet ne ne doit vendre gardons freans, c'est à savoir gardons entre le mi-avril et mi-mai, *Liv. des mét.* 265. || XIVe s. Les poissons frient en icelluy temps, *Ord. des rois*, t. VII, p. 779. || XVIe s. Aussi faut-il eviter de manger des grenouilles au mois de mai, à cause que les crapauds fraient avec elles, PARÉ, XXIII, 32.

— ÉTYM. Voy FRAI 1 ; wallon, *froi.*

4. **FRAYER** (frè-ié), *v. n.* Se conjugue comme le précédent. || 1° S'user par le frottement, en parlant de la monnaie. Cet écu est aminci, il doit avoir beaucoup frayé. || 2° Fig. Avoir des relations habituelles et amicales avec quelqu'un. Ces deux hommes ne frayent pas ensemble. Cette cabale [de Meudon] frayait avec celle des seigneurs, ST-SIM. 238, 169. || 3° *V. a.* Altérer des pièces d'or et d'argent en imitant l'altération que l'usure par la circulation peut y produire. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. Voy. FRAI 2.

† **FRAYÈRE** (frè-iê-r'), *s. f.* Endroit où le poisson dépose son frai. Frayères artificielles. || Saison, temps où les poissons multiplient.

— ÉTYM. *Frayer* 3.

FRAYEUR (frè-ieur), *s. f.* Grande peur. Grâces aux dieux, Cinna, ma frayeur était vaine, CORN. *Cinna*, III, 4. Ce monarque étonné A ses frayeurs déjà s'était abandonné, ID. *Nicom.* V, 8. Mais enfin, dans l'obscurité, Je vois notre maison, et ma frayeur s'évade, MOL. *Amph.* I, 1. La conscience du parricide [Caïn] agitée de continuelles frayeurs, BOSS. *Hist.* I, 1. Comme les magistrats, après avoir fait rouer quelques malfaiteurs, ordonnent que l'on exposera en plusieurs endroits, sur les grands chemins, leurs membres écartelés, pour faire frayeur aux autres scélérats, ID. *Serm. pour le 9e dim. après la Pentec.* 2. Voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : je m'en vais voir

comment Dieu me traitera, BOSS. *Ann. de Gonz.* Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice [l'hostie], ID. *Louis de Bourbon.* Il donne à la frayeur ce qu'il doit au respect, BOIL. *Lutrin*, v. Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser, RAC. *Phèdre*, I, 3. La frayeur les emporte [les chevaux], ID. *ib.* v, 6. Et lorsque avec frayeur je parais à vos yeux, ID. *Brit.* II, 3. Ah! sais-tu mes frayeurs? sais-tu que dans ces lieux J'ai vu du fier Orcan le visage odieux? ID. *Bajaz.* IV, 1. Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels? ID. *Athal.* II, 5. Que la pénitence dans ce dernier moment [à l'agonie] n'est plus qu'un désespoir sans confiance ou qu'une frayeur sans mérite, MASS. *Carême, Inconst.* || Par exagération. Faire frayeur, exciter un sentiment de malaise que l'on compare à une grande crainte. La longueur de nos réponses fait frayeur, SÉV. 241. Il y eut l'autre jour une vieille décrépite qui se présenta au dîner du roi; elle faisait frayeur, ID. 310. || Racine a dit : la frayeur d'un jour, pour la frayeur que cause ce jour. Nous voici donc, hélas! à ce jour détestable Dont la seule frayeur me rendait misérable, RAC. *Théb.* I, 1.

— HIST. XII^e s. Naymes li dus fu moult en grant freor, *Ronc.* p. 138. N'aiez pas freor, Que tres qu'au jor [vous] Poez demener joie, *Romancero*, p. 67. || XIV^e s. A Poitiers [ils] puent bien cheminer sans freour; Entre Englois et François estoit l'eaue grignour, *Guescl.* 19543. || XV^e s. Frayeur souvent l'omme devoye, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 697.

— ÉTYM. Picard, *freu*; prov. *freior*, *frior*. D'après le provençal *esfreidar*, effrayer, qui a un *d*, Diez voit dans ces mots le radical latin *frigidus*, froid, et tire *frayeur* du latin *frigorem*, *frigdorem*, froid, frisson, la frayeur causant du froid, du frisson. On a proposé aussi le latin *fragor*, fracas; mais, outre le sens, qui ne cadre pas très-bien, on ne voit pas comment le *d* serait venu dans le provençal.

† **FRAYEUSE** (frè-ieû-z'), *s. f.* Un des noms vulgaires du rouge-gorge.

† **FRAYEUX** (frè-ieû), *s. m.* Terme de métallurgie. Pièce de fonte qui sert de point d'appui aux ringards qu'on emploie comme leviers.

FRAYOIR (frè-ioir), *s. m.* Terme de chasse. Endroit sur les baliveaux où le cerf a frayé sa tête et où il a ainsi enlevé l'écorce.

— HIST. XVI^e s. [Il] cognoissoit bien le pied; la sole et les alleures, Fumées, hardouers et frayoirs, et sçavoit, Sans avoir veu le cerf, quelle teste il avoit, RONSARD, 210.

— ÉTYM. *Frayer* 2.

† 1. **FRAYON** (frè-ion), *s. m.* Pièce de bois qui forme chapeau sur le gros fer d'un moulin.

— ÉTYM. *Frayer* 2.

† 2. **FRAYON** (frè-ion), *s. m.* Nom donné en quelques contrées à l'incommodité à laquelle sont exposés les gens qui vont à cheval sans y être habitués, et qui ainsi se coupent et se meurtrissent. J'ai fait trois lieues à cheval, j'en ai le frayon.

— ÉTYM. *Frayer* 2.

† **FRAYONNE** (frè-io-n'), *s. f.* Nom vulgaire d'une espèce de corbeau.

† **FRAYURE** (frè-iu-r'), *s. f.* Terme de chasse. Action des cerfs qui frottent leur bois contre les arbres.

— HIST. XVI^e s. Frayeure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Frayer* 2.

† **FRÈCHE** (frè-ch'), *s. m.* Voy. FRAISSE.

FREDAINE (fre-dê-n'), *s. f.* || 1° Écart de conduite par folie de jeunesse, de tempérament ou autrement. Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines Dont par toute la ville on chante les fredaines, MOL. *Éc. des f.* III, 2. Je ne me suis point mariée avec toi pour souffrir tes fredaines! ID. *Méd. malgré lui*, I, 1. Si vous souhaitez que je perde le souvenir de votre dernière fredaine, je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là, ID. *l'Av.* III, 4. Je voudrais bien savoir si vous-même n'avez pas été jeune, et n'avez pas, dans votre temps, fait des fredaines comme les autres? ID. *Scapin*, I, 6. Et tout le monde là parlait de nos fredaines; Nous faisions des jaloux.... ID. *Femmes sav.* II, 2. Il n'y a personne en ce logis, et nous pouvons parler en assurance de nos fredaines, DANCOURT, *Cheval. à la mode*, IV, 1. Les fredaines qu'on fait ensemble rendent camarades, GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Curieuse*, III, 5. || 2° Il se dit, par extension, de ce qui est irrégulier, capricieux. Cette fredaine du *Temple du goût* doit être montrée à très-peu de monde; et surtout qu'on n'en tire point de copie; il y a plaisir d'avoir affaire à gens discrets comme vous, VOLT. *Lettres en vers et en prose*, 23.

— HIST. XV^e s. Que vous faites de nares [moqueries] et de fredaines! DU CANGE, *narire.* Pourquoi faites vous tant de fredaines [ostentation]? ID. *fredare.* La bourgeoise eut ung aultre amy A qui elle donne et advance Les quatre aulnes de satin cy, Il les prent et est resjouy, Il fringue et en faict sa fredaine, COQUILLART, *Droits nouveaux.* Puis qu'amours pleines De telz fredaines Bien cognoissez; Comme soudaines Et incertaines, Là les laissez, *le Blason des faulces amours*, p. 287, dans LACURNE. ....Luy estant au pays de Touraine, Et s'esbatant faire mainte fredaine, Et jeux joyeux, son argent tout perdit, Dont son esprit quasi s'en esperdit, *Faifeu*, p. 71. || XVI^e s. Il faut bien qu'elles se donnent de garde de broncher et varier devant eux, si elles se sont une fois soumises à leur domination; car, s'ils s'appercevoient le moins du monde de leurs fredaines, ils les gourmandent terriblement, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 347, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue. Faudrait-il y voir quelque rapport avec le bourguignon *vredai*, aller çà et là, ou plutôt avec *fredon*, la *fredaine* étant à la conduite ce que le *fredon* est au chant?

† **FRÉDÉRIC** (fré-dé-rik), *s. m.* Monnaie d'or de Prusse, ainsi dite à cause du nom du roi dont elle porte l'empreinte.

FREDON (fre-don), *s. m.* || 1° Terme de musique vocale. Vocalise qui se composait principalement d'une foule de petits agréments abandonnés aujourd'hui. Les Espagnols ont une disposition de gorge admirable; mais, avec leurs fredons et leurs roulements, ils semblent dans leur chant disputer aux rossignols la facilité du gosier, ST-ÉVREMOND, *Opéra*, dans RICHELET. L'un traîne en longs fredons une voix glapissante, BOIL. *Sat.* III. Aimez-vous les fredons dans la musique? n'aimez-vous pas mieux ces tons animés qui peignent les choses? FÉN. t. XXI, p. 72. Du grand Lulli vingt rivaux fanatiques Défiguraient.... Des vers français en fredons italiques, VOLT. *Goût.* Ces ariettes détachées, qui interrompent l'action et qui font valoir les fredons d'une voix efféminée, mais brillante, aux dépens de l'intérêt et du bon sens, ID. *Sémiram. Dissert.* || 2° Anciennement. Réunion de trois cartes semblables, à certains jeux comme le hoc, la prime. Avoir fredon de rois, de dix. Avoir deux fredons. || Fig. Rendez-vous de trois personnes. Il n'y a pas longtemps qu'on m'avoua le fredon de l'hôtel de la Vieuville, SÉV. 128.

— HIST. XVI^e s. Tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue et chose faite, et chants à quatre parties, ne conviennent nullement à la majesté de l'Eglise, CALV. *Instit.* 741. Elles ne dedaigneront les petits fredons de ma chanterelle, YVER, p. 519. A l'escart lui estant venu encore un roy, il fist son reste, et le fredon [brelan] lui ayant succedé, il jette les quatre rois sur table.... D'AUB. *Fœn.* IV, 10.

— ÉTYM. Diez voit dans *fred-on* le radical *frit*, du latin *fritinnire*, gazouiller. On a aussi parlé du bas-latin *frigdora*, nom d'une sorte de musique qui venait de *phrygium dorium*, mode phrygien et dorien.

FREDONNÉ, ÉE (fre-do-né, née), *part. passé* de fredonner. || 1° Chanté en fredons. Qu'aurait-on dit dans Athènes, si Œdipe et Oreste avaient, au moment de la reconnaissance, chanté de petits airs fredonnés et débité des comparaisons à Jocaste et à Électre? VOLT. *Sémiram. Dissert.* || Par extension. Ne comprenez-vous pas ce que j'appelle discours fredonnés, certains jeux de mots qui reviennent toujours comme des refrains? FÉN. t. XXI, p. 73. || 2° Chanté entre les dents. Une chanson fredonnée.

FREDONNEMENT (fre-do-ne-man), *s. m.* Chant de celui qui fredonne.

— ÉTYM. *Fredonner*; bourguig. *fcurdeneman.*

FREDONNER (fre-do-né), *v. n.* || 1° Terme de musique. Faire des fredons. Et la troupe, à l'instant cessant de fredonner, D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner, BOIL. *Sat.* III. Que si l'on chante gloi-reu, cette désinence acquiert tous les droits des voyelles.... et par conséquent on pourra fredonner sur la dernière syllabe de gloi-reu, D'OLIVET, *Prosodie française.* || Par extension. Pour instruire, il faut qu'on raisonne Sans déclamer insolemment; Sans quoi plus d'un sifflet fredonne Aux oreilles d'un Pompignan, VOLT. *Les quand, les si*, etc. || 2° Chanter entre ses dents, sans articuler les paroles. Rien ne peut plus le fixer [Napoléon délibérant à Vitepsk d'aller à Moscou]; à chaque instant il prend, quitte et reprend son travail; il marche sans objet, demande l'heure, considère le temps; et, tout absorbé, il s'arrête, puis il fredonne d'un air préoccupé, et marche encore, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 1. || Activement. Alors, en fredonnant l'air qu'elle avait dansé, Mlle Navarre me demanda si je savais les paroles de cet air-là, MARMONTEL, *Mém.* III. || Par extension. On dirait que Ronsard sur ses pipeaux rustiques Vient encor fredonner ses idylles gothiques, BOIL. *Art p.* II. Hé quoi, vous êtes étonnée Qu'au bout de quatre-vingts hivers Ma muse faible et surannée Puisse encor fredonner des vers? VOLT. *Stances*, 24.

— HIST. XVI^e s. Durant la procession, ilz fredonnoyent entre les dens melodieusement ne sçay quelles antiphons, RAB. *Pant.* V, 27. Mes doigts fredonnent la gloire De celuy qui est trois fois Dieu, DU BELLAY, III, 92, *recto.* Viennent d'un doux fredonner Les abeilles sur ta couche, ID. III, 12 *verso.*

— ÉTYM. *Fredon.*

† **FREDONNEUR, EUSE** (fre-do-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Mot familier. Celui, celle qui fredonne, qui chante à demi-voix.

— ÉTYM. *Fredonner.*

† **FRÉGATAIRE** (fré-ga-tê-r'), *s. m.* Nom qu'on donnait aux portefaix employés par la compagnie française établie autrefois dans les pays barbaresques.

FRÉGATE (fré-ga-t'), *s. f.* || 1° Anciennement, très-petit bâtiment à rames, usité dans la Méditerranée, quelquefois ponté, plus ordinairement découvert. || On a dit fragate. Nous fusmes deux jours à l'entour tantost avançant, tantost reculant jusques à ce que nous resolumes de prendre la fragate ou caïque de nostre vaisseau, pour nous porter à Jaffa, *Relation journ. du voyage de Levant, faict et descrit par Beauveau*, Nancy, 1619, dans JAL. || 2° Frégate légère, nom donné aux premières transformations de la frégate en vaisseau de guerre (vers 1660). || 3° Aujourd'hui, bâtiment de guerre qui, pour la force, vient après les vaisseaux de ligne, le plus grand des navires de guerre à une seule batterie. A l'égard de la Mutine, puisque le capitaine qui l'a montée n'a point rencontré de frégate à qui il n'ait gagné le vent, il faut qu'elle serve de modèle pour les frégates qui seront bâties à l'avenir, SEIGNELAY, *à de Seuil*, 31 oct. 1678, dans JAL. Par le nom de frégate on entendait un bâtiment d'une marche supérieure, et de là on disait de tout autre bâtiment dont la marche était rapide, qu'il marchait comme une frégate; depuis longtemps les vaisseaux marchent mieux que les frégates, WILLAUMEZ, *Dict. Frégate.* || Frégate d'avis, petit navire qui porte des paquets et des ordres à l'armée, et qui sert aussi à aller reconnaître les vaisseaux. || 4° Oiseau de mer des tropiques, qui vole fort loin des terres. Le meilleur voilier, le plus vite de nos vaisseaux, la frégate, a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 152, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Le grand baillif partit [de Malte] le 26 aoust 1541 avec les quatre galeres et une fregate qui fut lors jugée plus propre et facile d'estre tirée [à la remorque] que le brigantin, parce qu'elle n'estoit point empeschée de la poupe, *Hist. de St Jean de Jérus.* p. 355, dans JAL. Ladite demiheure passée, qu'on fasse la reveue et que les galeres dans lesquelles on mettra les esquifs et les petites fregates sortent promptement du port, ID. t. II, p. 267. Il veid les fregates des ennemis aller et venir portans gens armez en terre, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse*, II, 16.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *fragata*; ital. *fregata*. On le trouve dans le poëte valencien Jayme Febrer et dans Boccace. Diez suppose qu'il peut venir de *fabricata*, et signifier la chose fabriquée, le bâtiment; et alors le mot *fragata* (au lieu de *fragada*) serait venu de l'italien en espagnol. Jal le tire du grec ἄφρακτα, bâtiments non pontés.

† **FRÉGATER** (fré-ga-té), *v. a.* Terme de marine. Donner à un bâtiment la forme d'une frégate, c'est-à-dire le faire bas sur l'eau, peu chargé d'œuvres mortes et à tillac étroit. Ils font leurs vaisseaux moins chargés d'œuvres mortes ou plus frégatés que les nôtres.... en général, les Anglais frégatent beaucoup davantage leurs vaisseaux qu'en Hollande ni en France, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 326 (*Voyage de Seignelay en Angleterre*).

† **FRÉGATON** (fré-ga-ton), *s. m.* Nom ancien d'un bâtiment du golfe de Venise, du port d'environ 400 tonneaux, ne portant pas de mât de misaine. || Terme de pêche. Petit bateau pointu par les deux bouts et qui ne va qu'à la rame.

— ÉTYM. Diminutif de *frégate.*

† **FRÉGILE** (fré-ji-l'), *s. m.* Terme de zoologie.

Genre d'oiseaux de la famille des corvidées, de l'ordre des omnivores, où l'on distingue le frégile d'Europe, dit vulgairement choucas à bec et à pieds rouges.

1. **FREIN** (frin ; l'*n* ne se lie pas : un frin argenté ; au pluriel, l'*s* se lie : des frin-z' argentés), *s. m.* || 1° Autre nom du mors, partie de la bride qu'on passe dans la bouche du cheval pour le gouverner. ....Les chevaux, que leur sang effarouche, Bouleversent leur charge, et n'ont ni frein ni bouche, CORN. *Les vict. du roi en* 1672. Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix, RAC. *Phèdre*, V, 6. Ses coursiers n'obéissent plus au frein, FÉN. *Tél.* XXIV. || Fig. Il est vrai qu'il [le diable] a ses forces entières ; mais celui qui les lui a laissées pour son supplice, lui a mis un frein dans les mâchoires, et ne lui lâche la bride qu'autant qu'il lui plaît, BOSS. 2e *sermon, démons*, 3. Celui qui met un frein à la fureur des flots, RAC. *Athal.* I, 1. Il mord en frémissant le frein de l'esclavage, VOLT. *Alz.* I, 1. || Ronger son frein, se dit du cheval qui, forcé au repos, mâche le frein qu'il a dans la bouche. Le superbe coursier que Didon devait monter rongeait son frein à l'attendre, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Fig. Ronger son frein, réprimer le dépit qu'on éprouve. Le marquis d'Harcourt rongeait son frein de n'avoir pas eu la liberté de traiter avec la reine pour l'amirauté, ST-SIM. 81, 43. || Ronger son frein, signifie aussi être condamné à l'ennui. La plupart aux grands airs élèvent leurs aînées, Tandis qu'en un couvent, lieu pour elles malsain, Les cadettes nonnains sont à ronger leur frein, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, III, 4. || Prendre le frein aux dents, s'emporter, en parlant du cheval ; locution venant de ce que, le frein exerçant son influence sur le fond de la bouche et la jonction des lèvres, le cheval y échappe en rejettant le frein en avant et en le tenant dans les dents. On dit plutôt aujourd'hui prendre le mors aux dents. || Fig. Prendre le frein aux dents, se livrer avec emportement à quelque chose, n'être plus retenu. || 2° Fig. Ce qui retient sous l'autorité, dans les bornes du devoir, de la raison. Les nouvelles vilies étaient un frein à qui voudrait remuer, VAUGEL. *Q. C.* l. X, dans RICHELET. C'est [la confession] un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, et pour réprimer ses désirs criminels, BOURDAL. 13e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 674. Mais de combattre en elle et dompter ses faiblesses.... Mettre un frein à son luxe, à son ambition, BOIL. *Sat.* X. Quel frein pourrait d'un peuple arrêter la licence? RAC. *Iphig.* IV, 4. Digne emploi d'un ministre ennemi des flatteurs, Choisi pour mettre un frein à ses jeunes ardeurs, ID. *Brit.* III, 3. Je sais combien crédule en sa dévotion, Le peuple suit le frein de la religion, ID. *Bajaz.* I, 2. Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même, ID. *Athal.* IV, 3. Ils ne mettent plus de frein à leurs passions, FÉN. *Tél.* XXII. Ils ne connaissent plus d'autre frein que leur volonté, MASS. *Pet. carême, Tent.* Nasica, dans cette vue, voulait lui laisser [à Rome] la crainte de Carthage comme un frein pour modérer et réprimer son audace, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 524, dans POUGENS. En d'autres temps mon courage tranquille Au frein de vos leçons serait souple et docile, VOLT. *Mérope*, V, 3. La crainte d'être déposé est un plus grand frein pour les empereurs turcs que les lois de l'Alcoran, ID. *Mœurs*, 93. Être méprisé de ceux avec qui l'on vit est une chose que personne n'a jamais pu et ne pourra jamais supporter ; c'est peut-être le plus grand frein que la nature ait mis aux injustices des hommes, ID. *Trait. métaph.* ch. 9. Si vous ne reconnaissez point de Dieu, quel frein aurez-vous pour les crimes secrets? ID. *Honnêt. littér.* 27. || Mettre un frein à sa langue, s'abstenir de parler par prudence ou par honnêteté. || 3° Terme d'anatomie. Nom de certains ligaments, qui brident ou retiennent une partie. Le frein de la langue. || Le frein du prépuce, petit repli qui unit le prépuce au gland. || Les freins de la glande pinéale, ses pédoncules supérieurs. || Terme d'entomologie. Crochet de l'aile des lépidoptères. || 4° Cerceau autour du rouet du moulin à vent, qui arrête le moulin par le moyen d'une bascule. || 5° Terme de mécanique. Appareil pour modérer ou détruire la vitesse d'un mécanisme. Le frein d'une locomotive. || Frein dynamométrique, appareil pour mesurer le travail des moteurs. || Proverbe. A vieille mule frein doré, se dit pour se moquer d'une vieille qui se pare pour faire la jeune.

— HIST. XIe s. Li frein sont d'or, les selles d'argent mises, *Ch. de Rol.* VII. || XIIe s. Donc [il] laisse courre à plein fren estendu, *Ronc.* p. 60. La cruiz [croix] arcevesqual fist porter à sa destre, E la resgne [rêne] del frein tint en la main senestre, *Th. le mart.* 38. || XIIIe s. A tant es vous un musart qui le prit par le frain et le vot [voulut] retourner ariere, *Chr. de Rains*, 118. Que la premeraine vertu, C'est de metre en sa langue frain, *la Rose*, 7089. Pren durement as dens le frain. Et donte ton cuer et refrain, *ib.* 3079. Cil qui ensuit sa volenté sanz frain de raison, vit à loi de beste sanz vertu, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 337. Frains d'or ne fait meillor cheval, ID. *ib.* p. 457. || XIVe s. Il estoit li premiers au frein de l'ainsné filz du roy [son premier gouverneur], dans MORÉRI, *Moreuil Bernard, 6e du nom.* || XVe s. Quand le sire de Bauderoden les vit venir, il tourna son frein tout sagement, et fit chevaucher son pennon et ses compagnons pour revenir au pont.... FROISS. I, I, 139. Or nous faut prendre le frein aux dents, ID. II, II, 152. Tout esdenté, mon frein me fault rongier, CH. D'ORL. *Ball.* 132. || XVIe s. Nostre ame ne sçauroit de son siege atteindre si hault ; il faut qu'elle le quitte et s'esleve, et, prenant le frein aux dents, qu'elle emporte et ravisse son homme si loing, qu'aprez il s'estonne luy mesme de son faict, MONT. II, 22.

— ÉTYM. Provenç. *fren*, *fres* ; catal. *fre* ; espagn. et ital. *freno* ; portug. *freio* ; du lat. *frenum*, qui se rapproche naturellement de *fretus*, soutenu, garni ; c'est le radical sanscrit *dhar*, tenir, porter.

† 2. **FREIN** (frin), *s. m.* Vieux terme de mer. Vagues qui se brisent contre un obstacle.

— REM. Ce mot devrait être écrit *fraint* (voy. l'historique et l'étymologie).

— HIST. XVIe s. La premiere soirée et tout le lendemain les frains de la mer, qui estoit rude, firent que le comte ne pust faire descente, D'AUB. *Hist.* II, 86. La sentinelle ne pouvant les ouir à cause des freins de l'eau et du grand bruit qu'elle fait en cet endroit, ID. *ib.* II, 374.

— ÉTYM. Lat. *frangere*, qui avait donné, dans l'ancien français, *fraindre*, participe *fraint*.

FRELAMPIER (fre-lan-pié ; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Terme populaire et vieilli. Homme de peu et qui n'est bon à rien.

— HIST. XVIe s. Frelampier, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Ce mot a signifié, dans son origine, le moine qui avait soin d'allumer les lampes du couvent, et est pour *frère-lampier.*

FRELATAGE (fre-la-ta-j'), *s. m.* Action de frelater du vin, des drogues.

— ÉTYM. *Frelater.*

FRELATÉ, ÉE (fre-la-té, tée), *part. passé* de frelater. Altéré par mélange et sophistication. Vins frelatés. || Fig. Cela n'est point frelaté, c'est-à-dire cela est naturel. Son visage est tout neuf et n'est point frelaté, REGNARD, *Démocrite*, I, 5. Un ouvrage qui condamne trop ce goût frelaté introduit parmi nous, VOLT. *Lett. Prusse*, 40. La vie frelatée de Paris n'approche assurément pas de la vie pure, tranquille et doucement occupée qu'on mène à la campagne, ID. *Lett. d'Argental*, 27 avr. 1760.

† **FRELATEMENT** (fre-la-te-man), *s. m.* Synonyme de frelatage.

— HIST. XVIe s. Frelatement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Frelater.*

FRELATER (fre-la-té), *v. a.* || 1° Au sens propre, transvaser ; conservé seulement en termes de pêche : passer le hareng caqué d'une futaille dans une autre. || 2° Altérer par mélange ou sophistication, parce que d'ordinaire ces altérations ne se font pas sans transvasements. Frelater des eaux-de-vie. || Fig. Ne laissez point ainsi frelater votre cœur et donnez-le-moi tel qu'il est, VOLT. *Lett. Thiriot*, 12 fév. 1739. || 3° Se frelater, *v. réfl.* Être frelaté. Les eaux-de-vie se frelatent trop souvent.

— HIST. XVIe s. Pour faire cela parfaitement bien, le moien est de frallater [transvaser] ou changer les vins au huictiesme ou dixiesme jour, prins à leur origine, les remuans de leurs premiers tonneaux en autres bien nets et lavés, O. DE SERRES, 213. Le frallater ou transvaser n'est indifferemment necessaire en toutes sortes de vins, ID. 218.

— ÉTYM. Génev. *ferlater* ; Berry, *frelassé* (dans cette locution : *parler latin frelassé*) ; d'après DIEZ, du flamand *verlaten*, transvaser.

FRELATERIE (fre-la-te-rie), *s. f.* Synonyme de frelatage.

FRELATEUR (fre-la-teur), *s. m.* Celui qui frelate du vin, des drogues, etc.

— ÉTYM. *Frelater.*

FRÊLE (frê-l'), *adj.* Qui a peu de solidité, de résistance. Que vois-je? en une frêle barque Quels insensés fendent les eaux? LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 70, dans POUGENS. Je ne vous réponds pas que ma vieille et frêle machine puisse durer jusqu'au printemps, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 nov. 1776. Toujours prêt à sortir de ma frêle prison [mourir], J'en veux du moins sortir en sage, ID. *Lett. Cideville*, 19 janv. 1736. Un frêle appui guide ses pas pesants, C. DELAV. *Paria*, III, 1. || Par extension. Un corps, une santé frêle. Mettant toujours ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 oct. 1774. || Fig. La beauté du visage est un frêle ornement, MOL. *Femm. sav.* III, 6. Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé, Tenait après son char un vain peuple occupé, Et, gravant en airain ses frêles avantages, De mes États conquis enchaînait les images, RAC. *Mithr.* III, 1. || Fig. C'est un frêle appui que le sien, c'est une bien faible protection que la sienne.

— HIST. XIe s. Al tens Noe, et al tems Abraham, Et à David, qui Deus par ama tant, Bons fut li secles, jamais n'ot si vailans ; Velz [vieux] est et frailes, tut s'en vat empirant, *St Alexis*, II. || XIIe s. [Que] Karles remaigne por son droit à jugier ; Vielz est et frelles, ne puet mès chevauchier, *Li coron. Looys*, v. 368. || XIIIe s. Quant il les voit devant ses iols [yeux] Malades et fraires et viols [vieux], DU CANGE, *fragilitatus.* || XIVe s. Car li sires de Fiennes, connestable à present, Devient frailes et vielx.... *Guescl.* 16923. || XVe s. Comme femme legere, frele et muable de courage, LOUIS XI, *Nouv.* LXIX. || XVIe s. Le vent elevoit en l'air un grand poulcier de ceste terre fresle [friable] que j'ay ditte, AMYOT, *Sertor.* 23. Avoir les fondements trop frailes pour s'appuyer de sa propre force, MONT. I, 130. Mais tu ne veux, ô fleur des jouvenceaux, Ta vertu vendre à si fresle despense : Le seul honneur te plaist pour recompense, RONS. 626. ....Donné un fresle verre en lieu d'un diamant, ID. 708.

— ÉTYM. Ital. *fraile* ; du lat. *fragilis*, qui, ayant l'accent sur *frag*, a donné régulièrement *fraile* ou *frele* ; de *frangere*, briser (voy. FRAGILE).

† **FRELOCHE** (fre-lo-ch'), *s. f.* Poche de gaze ou d'autre tissu, pour prendre les insectes volants. || Poche de toile pour pêcher les insectes aquatiques, les petits poissons.

— ÉTYM. Voy. FRELUCHE.

1. **FRELON** (frelon ; plusieurs personnes prononcent frè-lon ; c'était la prononciation dans le XVIIe siècle, telle qu'elle est indiquée dans Ménage), *s. m.* || 1° Nom vulgaire de la guêpe frelon. Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile, Aller piller le miel que l'abeille distille, BOIL. *Sat.* I. Les frelons, qui appartiennent au genre des guêpes et qui les surpassent toutes en grandeur, ne possèdent pas au même degré que les guêpes souterraines, l'art de fabriquer du papier avec des fragments de vieux bois, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 24. || Fig. Celui qui, étant incapable de faire un ouvrage, cherche à le décrier, et quelquefois à s'en emparer. Quant mon livre de l'*Esprit des lois*, j'entends quelques frelons qui bourdonnent autour de moi ; mais, si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit, MONTESQ. *Corresp.* 31. || 2° Terme de fauconnerie. Poil qui sort des naseaux de l'oiseau.

— HIST. XVIe s. Comme en proverbe l'on dit : irriter les frelons, mouvoir la Camarine [proverbe grec : μὴ κίνει Καμάριναν], esveigler le chat qui dort, RAB. III, 14. Les abeilles ne deviennent point freslons, COTGRAVE.

— ÉTYM. Norm. *freulon*, *frûlon*, *furon*, *foulon* ; picard, *foulon* ; Berry, *grêlon*, *grolon*, *groulon*, et aussi *frélon*. Diez le tire de *frêle*, à cause que le corps du frelon est mince comme celui de la guêpe, et il rattache *grêlon* du Berry à *grêle*, mince. *Frêle*, nom, en Normandie, de l'insecte dit demoiselle, vient à l'appui de cette opinion, qui n'en reste pas moins sujette à des doutes. Faudrait-il trouver quelque rapport entre *frelon* et le verbe *frêler*, qui dans le Berry signifie frotter, et, dans d'autres endroits, brûler avec le bruit que font les cheveux en brûlant?

2. **FRELON** (fre-lon), *s. m.* Houx-frelon, petit-houx ou housson (voy. FRAGON).

— HIST. XIVe s. En celluy fort yver leurs chambres estoient bien nettes et sans feu ; et qui trouvast aucunes feuilles vertes, elles feussent jonchées par l'hostel, et la cheminée estoit houssée, comme en esté, de fraillon ou de aucune chose verte, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f° 10, dans LACURNE.

— ÉTYM. La forme primitive paraît être *fregon* (voy. FRAGON à l'historique), et l'on peut conjecturer que le *g* s'est changé en *l* par assimilation avec *frelon* 1.

FRELUCHE (fre-lu-ch'), *s. f.* || 1° Petite houppe de soie sortant d'un bouton, d'un gland, etc. Ganse à

freluche. || 2° Nom de certains petits fils qui volent en l'air dans les beaux jours de l'été. J'entreprendrais en un temps chaud et clair Le vain calcul des freluches de l'air, ST-AMAND, dans RICHELET. || *S. f. plur.* Fig. Choses frivoles et badines. || 3° Jeu de cartes qui ressemble beaucoup à celui de l'emprunt.

— HIST. XIVe s. Le suppliant avoit roignié ou coppé certains freloques et draps de divers couleurs, DU CANGE, *floccus*. || XVe s. Car aujourd'hui de deux freluques De cheveux d'un petit monceau, Il semble qu'il y en ait jusques Au collet, et plein un boisseau, COQUILLART, *les Droits nouveaux*. O vanæ mulieres, deferunt secum mille farluge, BARLET, dans DU CANGE, *farluge*. Pour ung virelan de noire monnoie, nommé au pays frelusques [choses de peu de valeur], DU CANGE, *ferlina*.

— ÉTYM. Diez le rapproche de l'italien *fanfaluca*, fanfreluche; mais on ne voit pas comment se serait perdue la syllabe *fan*. Comme on a dit aussi *freloque*, on peut y voir, ce semble, un composé du préfixe *fre*, *fer*, *fra*, et *loque*.

FRELUQUET (fre-lu-kè ; le *t* ne se lie pas dans la conversation ; au pluriel, l'*s* se lie : des fre-lu-kè-z impertinents; freluquets rime avec succès, paix, traits), *s. m.* || 1° Terme familier. Homme léger, frivole et sans mérite. Ce petit freluquet d'Alet ne se plaint de rien, SÉV. 441. Ce petit freluquet de Moncade, avec ses airs impertinents! BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, III, 4. Le portrait de sa mère, un sot, un freluquet ,Qui fait le bel esprit et n'a que du caquet, DESTOUCHES, *Glor.* III, 9. C'est que vous avez bien rabroué le freluquet, n'est-ce pas ? contez-moi ça, madame. — Freluquet! je n'ai jamais dit que c'en fût un ; ce n'est pas là son défaut. — Dame! vous l'avez appelé petit monsieur : et un petit monsieur, c'est justement et à point un freluquet, MARIVAUX, *Préjugé vaincu*, sc. 8. J'aurais bien voulu que des Cahusac, des Desmahis n'eussent pas travaillé à l'Encyclopédie, qu'on se fût associé de vrais savants et non pas de petits freluquets, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 oct. 1764. M'embarrassant fort peu des intrigues frivoles D'un tas de freluquets, d'une troupe de folles, GRESSET, *Méch.* III, 9. Vous avez beau faire, mon cher philosophe; vous n'en ferez jamais [du duc de Richelieu] qu'un vieux freluquet, bien peu digne d'être célébré par une plume telle que la vôtre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 mai 1765. || Adjectivement. Près de Rose il n'est point fade, Et n'a rien de freluquet, BÉRANG. *Sénateur*. || 2° Terme de passementerie. Petit poids en plomb suspendu à un fil, qui sert à passer chaque brin de glands pour le tenir en équilibre pendant le travail.

— ÉTYM. Diminutif de *freluche*, signifiant et une petite freluche, et celui qui porte des freluches.

FRÉMIR (fré-mir), *v. n.* || 1° Produire un bruit par l'agitation de ce qui a beaucoup de parties. J'entends frémir les flots irrités. Le feuillage frémit. || Il se dit, par extension, de tout grand bruit. S'il querelle les vents, ils n'osent plus frémir, ROTR. *St Genest*, III, 2. La discorde en fureur frémit de toutes parts, RAC. *Esth. Prologue*. Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts, ID. *Athal.* IV, 5. Dans les combats, ils [les phoques] rugissent et frémissent comme le lion, et enfin dans la joie et après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 193, dans POUGENS. Comme un homme sauvé du naufrage sur un rocher, je contemple de ma solitude les orages qui frémissent dans le reste du monde, BERN. DE ST P. *Paul et Virg.* || 2° Éprouver un mouvement de vibration qui produit un frémissement léger, un faible murmure. Terre, frémis d'allégresse et de crainte, RAC. *Esth.* III, 9. On sait que, si dans le même instrument il y a plusieurs cordes à l'unisson ou qui fassent leurs vibrations dans le même temps, si l'on pince une de ces cordes, toutes celles qui seront à son ton frémiront à la fois, BONNET, *Ess. psychol.* chap. 25. || Il se dit aussi de l'eau qui murmure et s'agite avant de bouillir. L'eau ne tardera pas à bouillir, elle frémit déjà. || La mer frémit, elle commence à s'agiter. || 3° Fig. Éprouver un tremblement, une sorte de vibration intérieure par l'effet de la crainte, de l'horreur, de la colère. Nous fait frémir le cœur, nous tire de nous-mêmes, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Je ne puis, sans frémir, parler des auteurs d'un si exécrable attentat, VAUGEL. *Q. C.* liv. VI, dans RICHELET. Et la seule pensée en fait frémir d'horreur, CORN. *Cinna*, IV, 6. D'où vient que tu frémis et que ton cœur soupire? ID. *Poly.* II, 1. Même l'on dit que l'ouvrier [le statuaire] Eut à peine achevé l'image, Qu'on le vit frémir le premier Et redouter son propre ouvrage, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Son nom seul fait frémir nos veuves et nos filles, RAC. *Andr.* I, 2. J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom, ID. *Phèd.* I, 3. Ah! combien frémira son ombre épouvantée! ID. *ib.* IV, 6. Il faut des châtiments dont l'univers frémisse, ID. *Esth.* II, 1. Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent de crainte, Ces malheureux qui de ta cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, ID. *Athal.* II, 9. Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi? ID. *ib.* III, 7. ....trop au-dessus d'eux, je leur puis pardonner De frémir sous le joug que je veux leur donner, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Plusieurs protestants étaient à table; les uns se plaignaient amèrement [à la révocation de l'édit de Nantes], d'autres frémissaient de colère, ID. *l'Ingénu*, 8. Les anciens ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 39, dans POUGENS. Mon cœur frémit de joie, DUCIS, *Macbeth*, II, 3. Elle frémit de tous ses membres, et sûrement l'approche de l'échafaud ne lui aurait pas causé plus d'effroi, STAEL, *Corinne*, XVI, 3. || Il se dit avec *de* et un infinitif. Et déjà, tout confus, croyant midi sonné, En soi-même frémit de n'avoir pas dîné, BOIL. *Lutr.* IV. Honteux et frémissant de vous interroger, VOLT. *Tancr.* III, 4. || Fig. Je vois que sa vertu frémit de leur fureur, RAC. *Brit.* IV, 3. Bassesses dont votre orgueil frémit en secret, MASS. *Carême, Culte*. Lorsqu'elle [la magistrature japonaise] a fait exposer les femmes nues, elle a fait frémir la pudeur, MONTESQ. *Esp.* XII, 14. On m'en a envoyé des morceaux indignement falsifiés qui font frémir le bon goût et la décence, VOLT. *Lett. Richelieu*, 26 mai 1755. || Cela fait frémir la nature, se dit de ce qui cause beaucoup d'horreur. Un spectacle à faire frémir la nature.

— HIST. XIIe s. Pur quei fremirent les genz, et li pople purpenserent vaines coses? *Liber psalm.* p. 1. Paien fremissent, l'ost est espoentée, *Ronc.* p. 66. [Il] Voit toute l'ost à une voiz fremir, *ib.* p. 156. De la manace Deu puet altrement fremir Quiqu'unques.... *Th. le mart.* 91. Quant il l'oï, la char l'en prist tute à fremir, *ib.* 35. Nos savons ke les lenges [langues] des anceles fremissent quant la dame n'i est mie, *Job*, p. 496. || XIIIe s. Sachiés qu'il n'i ot si hardi à qui la char ne fremesist, VILLEH. LXI. Quant l'entendi la vieille, de la paour fremist, *Berte*, XCI. Si te fremira tous li sans, Parole te faudra et sens, Quant tu cuideras commencier, *la Rose*, 2407. Mais li chevaler Jhesu Crist N'out poür, ne ne se fremist, MARIE, *Purgatoire*, 379. || XIVe s. Le pueple fermisoit et se douloit de leur servitude, BERCHEURE, f. 12. Prenez de l'eau et mettez fremir [sur le feu jusqu'à ce qu'elle frémisse], *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Qui donc vit fremir gens et appeler l'un l'autre, et querir piece de terre pour mieux loger.... voir pust grand triboulement, FROISS. I, I, 162. Le roi qui tout fremissoit d'iré et de mautalent.... ID. I, I, 289. || XVIe s. Ils s'offensent de ceux [animaux] qui hurlent, ou qui buglent et fremissent, ou qui ont une hydeuse et triste mine à les voir, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 40. Il faut qu'il [le philosophe] fremisse planté au bord d'un precipice, MONT. II, 20.

— ÉTYM. Berry, *vrombi*, en parlant d'une toupie : ma toupie *vrombit*; prov. *fremir*; port. *fremir*; ital. *fremire*; du lat. *fremĕre*, par changement de conjugaison, *fremīre*, puis passage à une conjugaison inchoative en *isco*, *fremisco*; comparez le grec βρέμειν, et le sanscrit *bhram*, produire un bourdonnement. Mais l'ancienne langue avait aussi un dérivé direct de *fremĕre* qui était *freindre*, comme *geindre*, de *gemere*. Elle avait aussi, à côté de *fremir*, un verbe *fremier* auquel elle donnait une signification très-semblable, mais qui, venant de *formicare*, fourmiller, s'était rapproché de *frémir*, par assimilation : La roÿne saut sus, si prent à fremier, *Berte*, LXXXVII.

FRÉMISSANT, ANTE (fré-mi-san, san-t'), *adj.* Qui frémit. Ces coursiers frémissants. Les vagues frémissantes. Sa main puissante [de Dieu] ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était, BOSS. *Anne de Gonz.* Peut-être Assuérus frémissant de courroux.... RAC. *Esth.* II, 9. L'appareil frémissant de la guerre, FÉN. *Tél.* XX.

FRÉMISSEMENT (fré-mi-se-man), *s. m.* || 1° Bruit de ce qui s'agite en beaucoup de parties. Le frémissement du feuillage. Les frémissements de l'océan. Le frémissement de l'air. Les vents agitent l'air d'heureux frémissements, RAC. *Iphig.* V, 6. || Par extension, toute espèce de grand bruit. D'un ciment éternel ton église est bâtie, Et jamais de l'enfer les noirs frémissements N'en sauraient ébranler les fermes fondements, BOIL. *Lutr.* VI. || 2° Mouvement léger de vibration, surtout en parlant des corps sonores. Le frémissement d'une cloche, des cordes d'une harpe. || Terme de physique. Mouvement insensible et vibratile des corps sonores qui se communique à l'air ambiant et qui produit le son. || 3° Bruit particulier produit par le dégagement de l'air contenu dans de l'eau qu'on fait chauffer sur un foyer. Le frémissement de la cafetière. || 4° Terme de médecine. Tremblement des membres ou de tout le corps qui précède ou accompagne le frisson de la fièvre. Il m'a pris un grand frémissement par tout le corps. || Frémissement cataire, voy. CATAIRE. || Frémissement hydatique, sensation particulière perçue à la fois par la main et par l'oreille, lors de la percussion des kystes hydatiques, et qui a été comparée à la sensation produite par le frémissement d'une montre à répétition. || 5° Fig. Émotion de celui qui frémit. Mais pourrais-je vous dire à quelle impatience, A quels frémissements, à quelle violence, Ces indignes trépas, quoique mal figurés, Ont porté les esprits de tous nos conjurés, CORN. *Cinna*, I, 3. Je n'ai pour tout accueil que des frémissements, RAC. *Phèdre*, III, 5. Et sans frémissement Je ne puis voir sa peine et son saisissement, ID. *Esth.* II, 7. Je sentis un frémissement d'amour que je n'avais jamais éprouvé, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Je le quittai lorsque je ne devais plus le revoir, sans qu'aucun frémissement m'avertît de mon malheur, STAEL, *Corinne*, XII, 2. Ces guerriers [les soldats français] écoutaient avec un secret frémissement les pas de leurs chevaux retentir seuls au milieu de ces palais déserts [à Moscou], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 5.

— HIST. XIIIe s. En fremissement marcheras [*conculcabis*] la terre, *Psautier*, f° 185. || XIVe s. Oyans le son et le fremissement des chevaux, BERCHEURE, f° 50, *recto*. || XVIe s. Toute la plaine qui estoit entre deux, resonnoit d'un fremissement horrible et espouvantable à ouïr, AMYOT, *Marius*, 35.

— ÉTYM. *Frémir*. On trouve *fremur* dans le XIe siècle : Vers le palais oïrent grant fremur, *Ch. de Rol.* CXC.

† **FRÉMONT** (fré-mon), *s. m.* Variété de poire appelée ordinairement gros frémont.

† **FRÊNAIE** (frê-nè), *s. f.* Lieu planté de frênes.

— HIST. XVIe s. Voiant les belles chesnaies d'un costé, de l'autre les chasteneraies, les ormaies, les coudraies, les fresnaies, O. DE SERRES, 796.

— ÉTYM. *Frêne*; picard, *frenoye*.

FRÊNE (frê-n'), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des oléacées, qui se compose d'une soixantaine d'espèces. || 2° Arbre forestier dont le bois est blanc et sans nœuds, *fraxinus excelsior*, *L.* || Bois de cet arbre. Le frêne est propre au charronnage. || 3° Frêne à fleurs, *fraxinus ornus*, *L.* || 4° Frêne à feuilles rondes, *fraxinus rotundifolia*, *Lamk.* celui auquel on doit appliquer les dénominations de frêne de Calabre, de frêne à la manne (mais non de frêne à manne comme l'écrit l'Académie, ce qui est contraire à l'usage des botanistes), LEGOARANT. || 5° Frêne à trois feuilles, nom impropre donné parfois à la *ptélée trifoliée* (térébinthacées), dite également à tort orme à trois feuilles, LEGOARANT. || 6° Frêne épineux, nom vulgaire du *xanthoxyle fraxinifolié* (rutacées).

— HIST. XIe s. Ardent ces hanstes de fraisne et de pomier, *Ch. de Rol.* CLXXXI. || XIIe s. Haste [il] ot de frasne et vermeil confenon, *Ronc.* p. 51. || XIIIe s. Un freisne [elle] vit lé [large] e branchu, E mut espès e bien ramu, MARIE, *Frêne*. || XVIe s. Les ormes pourront estre avec les erables et fresnes, O. DE SERRES, 796. Dessous le frene venin ne regne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 74.

— ÉTYM. Berry, *frâgne*; du lat. *fraxinus*, où l'accent est sur *fra*.

FRÉNÉSIE (fré-né-zie), *s. f.* || 1° Ancien terme de médecine. État de délire, de fureur, qui survient dans quelques maladies de l'encéphale. Il est tombé en frénésie, VAUGEL. *Q. C.* l. VII, dans RICHELET. Il se troubla de tant de pertes jusqu'à tomber en frénésie, BOSS. *Hist.* I, 11. Le rhume à son aspect se change en pleurésie, Et par lui la migraine est bientôt frénésie, BOIL. *Art p.* IV. En France, le malheureux Charles VI, tombé en frénésie, avait le nom de roi, VOLT. *Mœurs*, 72. Quand un malade est en frénésie, il ne faut point dire qu'il n'a point de force; il faut dire que sa force est celle d'un frénétique, ID. *Dict. phil. Suicide*. || 2° Par extension, fol emportement causé par une cause quelconque et comparé à la frénésie du malade. D'elle naquit la frénésie De la Grèce contre l'Asie, MALH. III, 2. Et si je puis tomber en cette frénésie De préférer Attale au vainqueur

de l'Asie, CORN. *Nicom.* I, 1. Jusqu'au dernier éclat pousser sa frénésie, ID. *Sertor.* IV, 2. Étrange frénésie! Sans aimer Ardaric, j'en conçois jalousie, ID. *Attila*, IV, 2. Prends garde de tomber dans cette frénésie [d'entrer dans la maison], Si tu veux demeurer au nombre des vivants, MOL. *Amph.* III, 7. Oui, depuis le moment que cette frénésie [faire des vers] De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie.... BOIL. *Sat.* II. Ce serait une ivresse et une frénésie digne de pitié, d'acheter, par un instant rapide de plaisir, des peines et des horreurs éternelles, MASS. *Prof. rel. Serm.* 1. J'en atteste Amurat; sa noble frénésie De conquête en conquête a traversé l'Asie, MILLEV. *Plaisirs du poëte.* Si vous n'avez jamais senti la frénésie De voir la main qu'on veut par d'autres mains choisie, V. HUGO, *F. d'aut.* 23.

— HIST. XIII^e s. Et aussi s'il fet pramesses el tans qu'il est en frenisie, ou hors du sens, ou enprisonés, ou par force ou par peur, BEAUM. VI, 24. || XV^e s. Nous veons souvent les hommes en dormant parler, et en leurs parolles n'y a raison ne continuation de propos; c'est une passion que nous nommons frenaisie selon les medecins, mais le peuple nomme reverie, *Hist. de la tois. d'or*, t. II, f° 151, dans LACURNE. || XVI^e s. Phrenesie est la propre passion desdites membranes [dure et pie-mère], comme lethargie du cerveau, PARÉ, III, 5, *en note.* Le moyen que je prends, pour rabbattre cette frenesie [l'attaque contre la religion], et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté, MONT. II, 150.

— ÉTYM. Provenç. *frenezia*; portug. et ital. *frenesia*; du latin *phrenesis*, du grec φρήν, pensée et diaphragme, parce qu'une ancienne physiologie plaçait la pensée dans la région du diaphragme: trouble, maladie de la pensée.

FRÉNÉTIQUE (fré-né-ti-k'), *adj.* || 1° Ancien terme de médecine. Qui a rapport à la frénésie, ou qui en est atteint. || Substantivement. Les frénétiques sont si fous que le plus souvent ils se traitent de fous les uns les autres, FONTEN. *Jugement de Pluton.* Le premier incident dont on est frappé, c'est un frénétique qui s'élance hors de la porte de l'hôpital, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvr.* t. XIV, p. 291, dans POUGENS. || 2° Poussé jusqu'à la frénésie. Passion frénétique. Pourquoi les maris ne se sont-ils jamais brûlés pour aller retrouver leurs femmes? pourquoi un sexe naturellement faible et timide a-t-il eu toujours cette force frénétique? VOLT. *Dict. phil. Brachmanes, brames.*

— HIST. XIII^e s. S'on trueve qu'il estoit fox de nature, ou frenetiques, ou yvrongnes, BEAUM. LXIX, 10.

— ÉTYM. Prov. *frenetic*; espagn. et ital. *frenetico*; du latin *phreneticus* (voy. FRÉNÉSIE).

FRÉQUEMMENT (fré-ka-man), *adv.* D'une manière fréquente. Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment Mettre ainsi cette belle au bord du monument? BOIL. *Sat.* X.

— ÉTYM. *Fréquent*, et le suffixe *ment*.

FRÉQUENCE (fré-kan-s'), *s. f.* || 1° Il se dit de ce qui arrive, se fait plusieurs fois. Sur le délai ou la fréquence des communions, BOSS. *Lett. rel.* 53. Une routine acquise par la fréquence des mêmes sujets qui reviennent dans les entretiens où ils se trouvent, leur fournit les termes propres qu'ils répètent sans en comprendre la signification, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES. Qu'est-ce qui a conservé l'autorité? c'est la fréquence des diètes, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7. || 2° Terme de médecine. La fréquence du pouls, la succession rapide de ses battements. || La fréquence de la respiration, la succession rapide des inspirations et des expirations.

— HIST. XII^e s. Est il dons [donc] rois? où est li roials sale et li sieges royals? où sunt les courz et li roials frequence? ST BERN. p. 550. || XIV^e s. Jehan, pour l'affection desordonnée qu'il avoit à la dite Marie de l'accompaigner charnelement, eust hante et frequence par moult de fois en l'ostel des dits exposans, DU CANGE, *frequentare.* || XVI^e s. Assez eust peu le prince d'eloquence [Cicéron] D'Antonius les glaives contemner, Si au senat et en pleine frequence Il eust moins sceu reprendre et condamner, ST GELAIS, 148. Au regne du bon roy Henri second, par la frequence d'iceux [exercices], elle [la noblesse] s'en rendoit plus experte et illustre, LANOUE, 146.

— ÉTYM. Lat. *frequentia*, de *frequens*, fréquent.

FRÉQUENT, ENTE (fré-kan, kan-t'), *adj.* || 1° Qui arrive plusieurs fois. De fréquentes entrevues. Vos fréquentes leçons et vos aigres censures Sur des choses qui sont innocentes et pures, MOL. *Mis.* III, 5. || 2° Terme de médecine. Pouls fréquent, pouls qui bat plus vite qu'à l'ordinaire. || Respiration fréquente, mouvements de respiration plus accélérés que dans l'état normal.

— HIST. XVI^e s. Isle jadiz riche, frequente [peuplée], opulente, marchande et populeuse, RABELAIS, *Pant.* IV, 26. Cette sorte d'accident se rencontre frequent, MONT. I, 93. Ce qui plus engendre de frequentes et continuelles hargnes de cholere en nostre ame, c'est l'amour de nous-mesmes, AMYOT, *Com. refréner la colère*, 31. Les curieux se jettent au plus frequent lieu du port où abondent les navires, ID. *De la curiosité*, 13.

— ÉTYM. Lat. *frequens*.

† **FRÉQUENTABLE** (fré-kan-ta-bl'), *adj.* Que l'on peut fréquenter.

— HIST. XVI^e s. L'experience certaine de pardurable renommée laquelle par les frequentables records de vertueux et memorables actes dont magnifie les humains du haut don d'immortalité.... J. MAROT, *Prologue à la reine Anne.*

— ÉTYM. *Fréquenter*.

FRÉQUENTATIF, IVE (fré-kan-ta-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Mots fréquentatifs, mots dérivés qui indiquent une action faite fréquemment. Criailler et criaillerie sont des mots fréquentatifs. || Substantivement. Clignoter est le fréquentatif de cligner.

— ÉTYM. Prov. *frequentatiu*; espagn. et ital. *frequentativo*; du latin *frequentativus*, de *frequentare*, fréquenter.

FRÉQUENTATION (fré-kan-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de fréquenter. La fréquentation des gens de bien, l'habitude de voir des gens de bien. Les uns et les autres, surtout les Anglais, se relâchent trop sur la fréquentation de leurs matelots avec les captives, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 21. Dans la fréquentation des deux sexes, je ne vois plus aucune trace de cette ancienne et célèbre galanterie, qui donne une si belle opinion de nos aïeux à ceux qui ne les connaissent que par les romans, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 441, dans POUGENS. || La fréquentation des sacrements, le fréquent usage de la confession et de la communion. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements, BOURDAL. 5° *dim. après la Pentec. dominic.* t. II, p. 444.

— HIST. XIV^e s. Par acoustumance et frequentacion de bonnes operacions, ORESME, *Eth.* 33. Par usage et frequentation de mer, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVI^e s. La frequentation de Pericles estoit superbe et arrogante, AMYOT, *Péric.* 8. Les chapons prejudicient grandement aux poules, leur empeschant de faire des œufs en abondance, tant en les chauchans qu'affamans par leur continuelle frequentation, O. DE SERRES, 347. Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la frequentation du monde, MONT. I, 170. Les livres sont plaisants; mais, si de leur frequentation nous en perdons enfin la gayeté et la santé, nos meilleures pieces, quittons les, ID, I, 284.

— ÉTYM. Prov. *frequentacio*; espagn. *frequentacion*; ital. *frequentazione*; du lat. *frequentationem*; de *frequentare*, fréquenter.

FRÉQUENTÉ, ÉE (fré-kan-té, tée), *part. passé* de fréquenter. || 1° Où la foule abonde. Un coin qui du palais est le moins fréquenté, MAIRET, *Solim.* II, 8. Le bois le plus funeste et le moins fréquenté Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté, BOIL. *Sat.* VI. Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale, Est un pilier fameux des plaideurs respecté Et toujours de Normands à midi fréquenté, ID. *Lutr.* V. On ne les trouve [les morses] en grand nombre que dans la mer glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Obi jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 325, dans POUGENS. || Port fréquenté, port où il vient d'ordinaire beaucoup de navires. On dit dans le même sens: rade fréquentée; parages fréquentés. || 2° Qui est l'objet de visites, de relations habituelles. Un vieillard fréquenté par les jeunes gens.

FRÉQUENTER (fré-kan-té), *v. a.* || 1° Aller souvent dans un lieu. Il [Jésus] fréquente le temple, dont il fait respecter la sainteté, et renvoie aux prêtres les lépreux qu'il a guéris, BOSS. *Hist.* II, 6. Ce monastère qu'elle a soutenu par ses libéralités, qu'elle a fréquenté par ses retraites, qu'elle a édifié par ses exemples, FLÉCH. *Mme d'Aig.* Aujourd'hui, qui fréquente nos spectacles? un certain nombre de jeunes gens et de jeunes femmes, VOLT *Comm. Corn. Rem. Sertorius, préf.* || Fréquenter les sacrements, en faire souvent usage. La pureté nécessaire pour fréquenter les sacrements de Jésus-Christ, BOURDAL. *Dim. oct. du St-Sacr. Dominic.* t. II, p. 300. || Terme de marine. Approcher d'une côte pour la suivre de près. Ce bâtiment fréquente bien les roches, il les range à l'honneur, de proche en proche. || 2° Avoir des relations habituelles avec quelqu'un, le visiter souvent. Il y a fort à gagner à fréquenter les nobles, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. Dites-moi qui vous fréquentez, je vous dirai qui vous êtes, BOURD. 5° *dim. ap. l'Épiph. Domin.* t. I, p. 246. Il a fréquenté le pacha comte de Bonneval, qui était devenu, comme on sait, un parfait musulman à Constantinople, VOLT. *Oreilles de Chest.* 4. Il ne croisa jamais aucun de ses censeurs sur le chemin de la fortune qu'il ne fréquente pas, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 109. || 3° *V. n.* Il fréquentait au logis de l'intimé, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. Il fréquentait chez le compère Pierre, LA FONT. *Jum.* Sans doute, et je le vois qui fréquente chez nous, MOL. *F. sav.* II, 1. Heureux si ses discours [de Régnier], craints du chaste lecteur, Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur, BOIL. *Art p.* II. Si tout ce qu'on dit est vrai, vous me feriez plaisir de ne plus fréquenter chez nous, VOLT. *Écoss.* IV, 1. Il est assez facile de surprendre le sanglier dans les blés et dans les avoines, où il fréquente toutes les nuits, BUFF. *Cochon.* || 4° Se fréquenter, *v. réfl.* Avoir des relations habituelles l'un avec l'autre. Ils se fréquentent depuis longtemps.

— SYN. FRÉQUENTER, HANTER. Étymologiquement, fréquenter signifie aller fréquemment; et hanter, avoir des relations habituelles. De là résulte que fréquenter un lieu est l'emploi propre, et fréquenter quelqu'un l'emploi dérivé; tandis que hanter quelqu'un est l'emploi propre, et hanter un lieu l'emploi dérivé. Mais, à part ces différences étymologiques, l'usage n'a laissé, entre ces deux verbes, aucune nuance bien appréciable.

— HIST. XI^e s. En l'altre voix [Dieu] lur dist altro summunse, Que l'ume Deu quergent [cherchent] ki est an Rome; Si le deprient que la citet ne fundet [ne perisse], Ne ne perissent la gent qui la frequndet, *St Alexis*, LX. || XIV^e s. Les autres amistés comme de ceulx qui frequentent ensemble en navie ou en mer.... ORESME, *Eth.* 250. Et quant un homme a ces choses frequentées tant qu'il est devenu fort de corps, encor peut il plus legierement et mieux mengier et labourer, ID. *ib.* 37. || XV^e s. Voir est que je, qui ai empris ce livre à ordonner, ai frequenté plusieurs nobles et grands seigneurs, FROISS. *Prol.* || XVI^e s. Tous deux aimons les livres frequenter, MAROT, I, 369. Fidelité, vertu peu frequentée, Rend ceux qui l'ont comparables aux dieux, ST-GELAIS, 60. Les barbares habitans en l'isle estoient si farouches, que l'on ne pouvoit plus legierement frequenter avec eulx, AMYOT, *Thés.* 44. Il n'y a nul fruit, ains plus tost danger evident de frequenter un tel homme, LANOUE, 79.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *frequentar*; ital. *frequentare*; du lat. *frequentare*.

† **FREQUIN** (fre-kin), *s. m.* Sorte de futaille qui sert à entonner les sucres, les sirops et les autres marchandises sujettes à couler.

FRÈRE (frê-r'; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 190, on prononçait frére), *s. m.* || 1° Celui qui est né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux. Frère aîné. Frère cadet. Frère puîné Chacun y chérit l'autre et le seconde en frère, CORN. *Poly.* IV, 6. Ô frère plus aimé que la clarté du jour, ID. *Rodog.* V, 4. Non, un frère incommode et n'est pas de mon goût; Et je veux être fils unique, MOL. *Amph.* III, 7. Le frère aidé de son frère est comme une ville forte, BOSS. *Polit.* I, I, 6. On hait avec fureur lorsque l'on hait un frère, RAC. *Théb.* III, 6. Tu sais de nos sultans les rigueurs ordinaires: Le frère rarement laisse jouir ses frères De l'honneur dangereux d'être sorti d'un sang Qui les a de trop près approchés de son rang, ID. *Baj.* I, 1. J'ai perdu dans la fleur de leur jeune saison Six frères; quel espoir d'une illustre maison! ID. *Phèdre*, II, 1 Du temps que j'étais écolier, Je restais un soir à veiller Dans notre salle solitaire; Devant ma table vint s'asseoir Un pauvre enfant vêtu de noir Qui me ressemblait comme un frère, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de décembre.* || Fig. Celui qui a les sentiments d'un frère. De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés.... En lui je trouve un excellent auteur, Un poëte agréable, un très-bon orateur, Mais je n'y trouve point de frère, BOIL. *Épigr.* IV. || Dans le droit romain, par le mot frère au pluriel, on entendait aussi les sœurs: les deux

frères Lucius et Titia. || Frères jumeaux, ceux qui sont nés d'un même accouchement. || Frère de père et de mère ou frère germain, celui qui est né du même père et de la même mère qu'une autre personne. || Frère de père ou frère consanguin, celui qui n'est frère d'une autre personne que du côté paternel. || Frère de mère ou frère utérin, celui qui n'est frère d'une autre personne que du côté maternel. || Demi-frère, frère qui ne l'est que de père ou de mère, et non de père et de mère. || Frère naturel, frère bâtard, celui qui est frère, mais n'est pas né en légitime mariage. On dit dans le même sens familièrement : frère du côté gauche. || Frère par adoption ou frère adoptif, celui qui a été adopté par le père naturel ou légitime d'une autre personne. || Frère de lait, le fils de la nourrice par rapport au nourrisson, et réciproquement. || Beau-frère, voy. BEAU-FRÈRE. || Titre que les rois, les empereurs de la chrétienté se donnent entre eux en s'écrivant, et en parlant l'un de l'autre. Mon frère Charles XII fait l'Alexandre, mais il ne trouvera pas en moi un Darius [paroles du czar Pierre], VOLT. *Russie*, I, 16. || 2° Par extension. Terme d'amitié. Esther, que craignez-vous? suis-je pas votre frère? RAC. *Esth.* II, 7. || 3° Se dit de tous les hommes comme liés par des sentiments de bienveillance, de fraternité, en tant que fils d'Adam, et qu'appartenant tous au genre humain. Un roi sage.... D'injustes fardeaux n'accable point ses frères, RAC. *Athal.* IV, 2. Dans nos jours passagers de peines, de misères, Enfants du même Dieu, vivons du moins en frères, VOLT. *Loi nat.* part. 3. Ces lois qui, de la terre écartant les misères, Des humains attendris font un peuple de frères, ID. *Zaïre*, I, 1. || Voltaire l'a dit des animaux, dans le système de la métempsycose. Il redemanda à son compagnon.... si on mangeait du bon roast-beef dans le pays des Gangarides ; le voyageur lui répondit avec sa politesse ordinaire qu'on ne mangeait point ses frères sur les bords du Gange ; il lui expliqua le système qui fut, après tant de siècles, celui de Pythagore, VOLT. *Princ. de Babyl.* 8. || 4° Se dit plus particulièrement des chrétiens, considérés comme tous enfants de Dieu par le baptême. Tous les chrétiens sont frères en Jésus-Christ. Mes frères, dit un prédicateur qui commence un sermon. Soulager nos frères, les revêtir, MASS. *Myst. Misér.* Insensible à sa chute et grand dans ses misères, Il n'était attendri que des maux de ses frères, VOLT. *Zaïre*, II, 1. || 5° Frère d'armes, camarade de guerre. Si nous devions un jour devenir frères d'armes, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. || Frères d'armes se disait spécialement de deux chevaliers qui, ayant contracté une alliance d'armes, se promettaient de se secourir réciproquement, et se donnaient le nom de frères. || 6° Dans le style familier. Un bon frère, un homme qui n'abandonne pas ses compagnons. Mais où l'esprit n'est pas tout à fait nécessaire, Monsieur, sans vanité, je suis assez bon frère, HAUTEROCHE, *le Deuil*, sc. 4. Allons donc nous masquer avec quelques bons frères, MOL. *l'Ét.* III, 7. Vous savez de tout temps que je suis un bon frère, ID. *le Dép.* V, 3. || En un autre sens. C'est un bon frère, se dit d'un bon compagnon, d'un homme qui a des aventures, galantes ou autres. Bons bourgeois, du temps de nos pères, S'avisaient tard d'être bons frères ; Ils n'apprenaient cette leçon Qu'ayant de la barbe au menton, LA FONT. *Nic.* || 7° Fig. Il se dit des choses qui ont une certaine communauté. Le droit et le devoir sont frères. Les anciens poëtes disaient le sommeil frère de la mort. Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. || Il se dit de ce qui a le même auteur, la même origine. Allez, partez, mes vers, derniers fruits de ma veine.... Montrez-vous, j'y consens ; mais du moins dans mon livre, Commencez par vous joindre à mes premiers écrits ; C'est là qu'à la faveur de vos frères chéris, Peut-être enfin soufferts comme enfants de ma plume Vous pourrez vous sauver, épars dans le volume, BOIL. *Ép.* X. || 8° Titre que se donnent les religieux. Le frère Pacôme. Frère Antoine. Frappé de cette idée, il se fit capucin sous le nom de frère Ange, VOLT. *Henr.* IV. *Note.* || *Au plur.* Titre qui se joint au nom de certains ordres. Les frères de la doctrine chrétienne. || Frères mineurs, les religieux de l'ordre de Saint-François ; frères prêcheurs, ceux de l'ordre de Saint-Dominique. || Frères de la charité, religieux qui ont été établis par Jean Devora, Portugais, qui sont habillés de gris et qui se consacrent au service des pauvres. || Frère lai, frère convers, religieux qui n'est point dans la cléricature et qui n'est dans les couvents que pour y vaquer aux œuvres serviles. On dit aussi dans le même sens frère servant. || Dans l'ordre de Malte, frère servant ou chevalier servant, celui qui, entrant dans l'ordre sans faire preuve de noblesse, était d'un rang inférieur à celui des autres chevaliers. || 9° Les membres d'une même société. Trahir ses frères. || Un faux frère, celui qui trahit ses associés. Je dirai bien à Mme de Montespan qu'il y a de faux frères, MAINTENON, *Lett. à Mme de Coulanges*, 5 fév. 1675. L'on ne s'aperçut point que pendant tout ce temps-là il y eut parmi elles de fausses sœurs, comme il y a souvent de faux frères dans les corps les plus respectables, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 273, dans POUGENS. || Membre de l'association des francs-maçons. || Les frères, nom que se donnaient les philosophes du XVIIIe siècle, les encyclopédistes, pour signifier les communautés d'opinion qui les unissaient. Mille respects à Mme du Deffant ; comptez qu'il y a peu de femmes qui aient autant d'esprit qu'elle ; il faut qu'elle aime les frères de tout son cœur, et comme je vous aime, VOLT. *Lett. à d'Alembert*, 17 nov. 1760. || Frère est aussi un titre que se donnaient les Jacobins pendant la Révolution. || On a dit aussi quelquefois en un sens analogue, en raison de la communauté de guerres et de fortunes : Les Français et les Polonais sont frères. || 10° Les frères de Bohême, secte chrétienne, qui se prétend descendue des thaborites, et qui se sépara des calixtins. || Frères polonais, les sociniens de Pologne. || Frères moraves, voy. HERNUTES. || 11° Terme de pêche. Frères, les pieux qui forment le corps ou le tour de la paradière. || 12° Terme d'alchimie. Frères estropiés, les métaux imparfaits.

— HIST. IXe s. Si salvarai eo [je] cist meon fradre Karlo, *Serment.* || XIe s. Icil ert [était] frere al rei Marsilion, *Ch. de Rol.* XCII. || XIIe s. Olivier frere, tant fustes mes amis [mon ami], *Ronc.* p. 92. Guiteclins de Sassoigne o [avec] son frere Gozon, *Sax.* XIV. || XIIIe s. Et orent une fille biele et avenant qui fu mariée au comte Simon, qui fu freres giermains au comte de Bouloigne, *Chr. de Rains*, p. 15. Et lors vint frere Henri de Ronnay à li, qui avoit passé la riviere, et li besa la main tout armée, JOINV. 228. || XIVe s. Jehan, frere de bast [frère bâtard] à la dame de Glisy, DU CANGE, *frater.* || XVe s. On dist que jadis, par mistere, Les roix si s'appelloient frere, Jà ne fuissent nés d'une mere, FROISS. *Poésies mss.* p. 206, dans LACURNE. Le roi de Castille frere d'armes et allié du roy [Charles VII], MONSTR. t. III, p. 3, dans LACURNE. Charles d'Anjou, frere du roy en loy [beau-frère du roi], et son cousin après germain, DU CANGE, *frater.* Philippe de Valois, fils de Charles, comte de Valois, fils de Philippe, fils de saint Louis et demi-frere de la dite royne d'Angleterre, OLIVIER DE LA MARCHE, *Mém.* p. 37, dans LACURNE. La pucelle, qui estoit jeune et tendre, dist à son amy : cher frere, j'ai bon appetit, se nous avions que manger ; par ma foy, chere sœur, dist-il, vous en aurez, *Perceforest*, t. V, f° 35. Or dist le capitaine : je vouldroye faire service au roy, au royaulme et à tous vous autres seigneurs, se je povoye, et aussi croy je que si feroient tous mes freres [compagnons] qui sont en ceste bataille, *le Jouvencel*, f° 27, dans LACURNE. ....à grant peine sont gens de court loyaulx, Et je vous puis assez monstrer comment ; Car où li uns appelle l'autre frere, Il le traïst par derrier feintement, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 289. || XVIe s. Demi-freres et sœurs ne succedent à leurs frere ou sœur avec ceux qui sont conjoints des deux costez ; bien succedent es immeubles et heritages qui viennent du costé dont ils sont conjoints, *Coutume de St-Quentin*, t. I, p. 536, dans LACURNE. Tous deux mettent la plume au vent, comme bons freres jurez de ne s'abandonner jamais et vivre et mourir ensemble, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 159, dans LACURNE. Deux soldats freres d'alliance ne se portoient moins grande amitié que s'ils eussent tourné en un mesme ventre, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 138, dans LACURNE. Courroux de freres, courroux de diables d'enfer, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 245. Deux à deux, comme les freres mineurs, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Berry, *mon frée*, mon frère ; provenç. *fraire, fratre* ; anc. catal. *frare* ; espagn. mod. *fraile* ; ital. *frate* ; du lat. *frater* ; grec, φράτωρ ; allem. *Bruder* ; angl. *brother* ; bas-bret. *breûr* ; sanscr. *bhrâtar*, frère, proprement celui qui porte, qui soutient la sœur, du radical *bhar*, porter.

† **FRÉROT** (frè-ro), *s. m.* Terme familier dont on se sert quelquefois dans le sens de frère. || Synonyme de fraticelle.

— HIST. XVIe s. Un jour ce gentil frerot.... DESPER. *Contes*, t. II, p. 188, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *frère*.

FRESAIE (fre-zê), *s. f.* Oiseau nocturne dit aussi effraie, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, et la tête ronde, le bec crochu et les pieds couverts de plumes. Le jour même [6 octobre] où le thermomètre tomba si bas, arriva de France, comme une fresaie égarée, la première estafette, CHATEAUB. *Mémoires*, vol. VI, p. 110.

— HIST. XIIIe s. Or dirons de nycticorace, Un oiseau de mauvaise trace ; Frasae a nom en dret roman, GUILLAUME, *Bestiaire*, dans MÉNAGE.

— ÉTYM. Poitou, *presaie*, d'après Ménage, que cette forme conduit au latin *præsaga avis*, l'oiseau qui donne des présages. D'autres ont dit que son nom venait d'une manière de fraise qu'il a autour du cou.

† **FRÉSILLON** (fré-zi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du troëne.

— ÉTYM. Ne serait-ce pas un diminutif de *fraise*, à cause du fruit du troëne qui ressemble à de petites fraises ?

† **FRÉSANGE** (fré-zan-j') ou **FRÉSINGE** (fré-zin-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Redevance annuelle d'un cochon de lait ou de sa valeur.

— ÉTYM. Bas-lat. *friscinga*, jeune porc ; de l'anc. h.-allem. *frisking*, victime, jeune porc ; allem. mod. *Frischling*, jeune animal, marcassin, de *frisk* ou *frisch*, jeune, littéralement frais (voy. FRAIS 1).

FRESQUE (frè-sk'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Manière de peindre qui consiste à enduire la muraille de mortier et à peindre sur cette surface encore fraîche avec des couleurs à l'eau, qui ne restent pas à la surface, mais qui pénètrent dans la muraille même ; de là l'expression de la peinture à frais, ou, comme l'écrivait Félibien à la fin du XVIIe siècle, à fraisque, fondant ensemble les expressions italienne et française, DE LABORDE, *Émaux*, p. 508. Peindre à fresque. Avant qu'on eût trouvé le secret de peindre en huile, tous les peintres ne travaillaient qu'à fresque et à détrempe, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 140, dans POUGENS. On voyait dans Augsbourg de belles maisons dont les murs étaient ornés de peintures à fresque, à la manière vénitienne, VOLT. *Mœurs*, 118. || 2° Peinture à fresque. Les fresques de Michel-Ange. Les fresques de Raphaël au Vatican.

— HIST. XVIe s. A Badouyn, paintre, pour avoir vacqué tant à la façon des patrons des tapisseries, que à la façon et painture d'un tableau à frais, en façon de tapisserie, contre la muraille, DE LABORDE, *Émaux*, p. 508.

— ÉTYM. Ital. *al fresco*, au frais (voy. FRAIS 1), genre de peinture que les Italiens renouvelèrent des anciens.

† **FRESQUISTE** (frè-ski-st'), *s. m.* Peintre de fresques.

FRESSURE (frè-su-r'), *s. f.* Terme de boucherie. Les gros viscères qui se tiennent, comme les poumons, le cœur, le foie. Fressure de cochon, de veau. || Fig. et très-familièrement. Le cœur, le foie où s'excitent les désirs. Telle censure Ne fut si sûre Qu'elle espérait ; De ma fressure Dame luxure Jà s'emparait, LA FONT. *Poésies mêlées*, V.

— HIST. XIIIe s. Il fist mettre un orfevre en l'eschiele à Cezaire, en braie et en chemise, les boiaus et la fressure d'un porc entour le cou, et à si grant foison que elles li avenoient jusques au nez, JOINV. 293. || XIVe s. Char de porcelet, en rost ; mès avant les convient eschauder et oster la frusure, *Bibl. des chartes*, 5e série. t. I, p. 218. Quand vous aurez entendu à vostre pourcel veoir deffaire et fait laver très bien et mis cuire vostre froissure, *Ménagier*, II, 5. La froisseure, c'est le foie, le mol, le cuer et la langue, *ib.*

— ÉTYM. Génev. *fresure, froissure* ; du lat. *frixura*, friture. Scheler le rattache à *fraise* (fraise de veau, etc.) ; mais la *fressure*, étant le cœur, le foie, le poumon ensemble, est très-différente de la *fraise*. Que *frix*.... ait pu donner *fress*.... cela est prouvé par *frixorium*, qui avait donné *fressouoir*.

FRET (frè, le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des frè-z excessifs), *s. m.* || 1° Terme de commerce maritime. Action de louer un bâtiment à un tiers. Prendre, donner un navire à fret. Le loyer des vaisseaux appellé fret ou nolis sera réglé par la charte-partie ou par le connaissement, *Ordonn.* août 1681. || 2° Prix que l'on paye pour la location d'un navire, ou pour le loyer d'une place dans un navire. Les frets ont beaucoup augmenté de valeur. La moitié des loyers du matelot engagé au voyage sera due s'il meurt en allant, et le total si c'est au retour ; et, s'il naviguait au fret ou au profit, sa part entière sera acquise à ses héritiers, pourvu que le voyage soit commencé, *Ordonn.* août 1681. || 3° Le prix du transport des marchandises. Le fret est de tant par tonne. || 4° La cargaison même. Prendre du fret. Dé-

barquer son fret. || Bon fret, cargaison composée de marchandises avantageuses. Mauvais fret, cargaison de marchandises de mauvais débit. || Faux fret, fausse cargaison, cargaison qui n'en est pas réellement une. Cet avantage leur assurerait la supériorité sur leurs concurrents, qui en général naviguent à faux fret et ne portent guère que de l'argent, RAYNAL, *Hist. phil.* v, 16. || 5° Transport par mer des marchandises d'un lieu à un autre. || 6° Terme d'ancienne administration. Droit que payaient tous les vaisseaux étrangers, à l'entrée et à la sortie des ports de France.

— HIST. XIV° s. Premierement il doit payer le frait des nefs et des bateaux, ce qui sera à paier, *Instruction au clerc de l'armée de la mer*, dans JAL. || XVI° s. Nous sommes grands mesnagiers de nostre mise; nostre opinion ne la laisse jamais courir à fauls fret, MONT. I, 312.

— ÉTYM. Bas-lat. *fretta*, *fretum*; du germanique: allem. *Fracht*; danois, *fragt*; holland. *vragt*; angl. *freight*, charge d'un navire.

FRÉTÉ, ÉE (fré-té, tée), *part. passé* de fréter. || 1° Donné en louage. Un bâtiment frété. || Il s'est dit pour pris en louage. Les maîtres frétés pour faire un voyage seront tenus de l'achever, *Ordonn. d'août* 1681. || 2° Chargé, équipé. Un vaisseau mal frété périt au premier vent, LA FONT. *Fabl.* VII, 14.

† **FRÈTEMENT** (frè-te-man), *s. m.* Terme de marine. Action de louer un bâtiment à un tiers. Le prix qu'on reçoit du frètement c'est le fret.

— ÉTYM. *Fréter.*

FRÉTER (fré-té. La syllabe *fré* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je frète, excepté au futur et au conditionnel : je fréterai, je fréterais), *v. a.* || 1° Donner un navire à louage, tandis que affréter est prendre à louage. || Absolument. Fréter au mois, à l'année. || Il s'emploie parfois abusivement pour affréter. Nous allâmes fréter à Bristol un vaisseau pour la rivière Delaware et pour la baie de Maryland, VOLT. *Jenny*, 6. || Fréter cap et queue, prendre un navire à louage pour le charger tout entier et sans aucune réserve. || 2° Charger, équiper un navire. Je vois d'un œil sec la Parque, Qui commence à se lasser, Et Charon fréter la barque Qui va bientôt me passer, CHAUL. *Au chevalier de Bouillon.* Vitsen.... frétant des vaisseaux à ses dépens pour découvrir de nouvelles terres, VOLT. *Russie*, I, 9.

— HIST. XV° s. Trente deux gros vaisseaux espaignols tous armés et tous fretés, FROISS. I, I, 194. || XVI° s. ....Que le premier navire.... de quelque marchandise qu'il eust esté freté.... CARLOIX, I, 31.

— ÉTYM. *Fret.*

FRÉTEUR (fré-teur), *s. m.* Celui qui loue ou donne à fret un navire qui est sa propriété. || Se dit abusivement du commerçant qui prend le bâtiment à louage.

— ÉTYM. *Fréter.*

† **FRÉTILLAGE** (fré-ti-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de frétiller. Le duc de Richelieu ne fut pas longtemps sans en revenir aux questions et aux frétillages et à me dire qu'il se mourait d'envie.... ST-SIM. 343, 246.

— ÉTYM. *Frétiller.*

FRÉTILLANT, ANTE (fré-ti-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non fré-ti-yan), *adj.* Qui frétille. Je ne sais rien de ce qui se passe à Paris, je ne sais pas même qui succédera dans l'Académie au frétillant abbé de Voisenon, VOLT. *Lett. Morellet*, 29 déc. 1775.

— HIST. XVI° s. Nous sommes tousjours fretillans en appetit desordonné de plus savoir qu'il n'est licite, CALV. *Instit.* 806. Comme singes qui sont fretillans à contrefaire toute chose sans propos et sans discretion, ID. *ib.* 1184. On s'en est repeu l'espace de plus de cinq cens ans, jusques à ce que, nostre langage estant devenu plus orné et nos esprits plus fretillans, il a fallu inventer quelque nouveauté pour les esgayer, LANOUE, 134. Et y sont les hommes si fretillans à cause de la graisse et fertilité du pays, FROUMENTEAU, *Finances*, 3° livre, p. 416.

† **FRÉTILLARD, ARDE** (fré-ti-llar, llar-d', *ll* mouillées), *adj.* S'est dit pour frétillant. [La lune] D'une lumière frétillarde Éclaire les planchers et murs, SCARR. *Virg.* VIII. || Terme de manége. On dit que la langue du cheval est frétillarde lorsqu'elle est toujours en mouvement.

— HIST. XVI° s. Soit que d'une façon gaillarde, Avec sa patte fretillarde, Il se frottast le musequin, DU BELLAY, VII, 40, *verso.*

— ÉTYM. *Frétiller.*

FRÉTILLEMENT (fré-ti-lle-man, *ll* mouillées, et non fré-ti-ye-man), *s. m.* Mouvement de ce qui frétille. Être dans un frétillement continuel.

— HIST. XIV° s. Mouvement ou fretillement des raz ou des souriz, ORESME, *Eth.* 80.

— ÉTYM. *Frétiller.*

FRÉTILLER (fré-ti-llé, *ll* mouillées, et non fré-ti-yé), *v. n.* Se remuer par des mouvements vifs et courts. Cette carpe frétille encore. Je suis même trompé, si sous sa jupe bleue [d'un esprit] Je n'ai point vu deux fois frétiller une queue, HAUTEROCHE, *Esprit follet*, IV, 4. Je sentis fretiller le bonhomme Richelieu, qui me demanda si cela serait long, ST-SIM. 343, 246. || Familièrement. Les pieds lui frétillent, se dit d'un homme qui a impatience de s'en aller. || La langue me frétille, j'ai grande envie de parler. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIV° s. Icelle femme doubte que son mary ne le vueille pas ainsi, si n'en dure ou pose, et fretille et fremie.... *Ménagier*, I, 6. Un cheval qui soit paisible au chevauchier, sans fretillier ne tournoier, *ib.* III, 2. || XV° s. ....Une estincelle [je] Sent sous la mamelle Qui m'art [brûle] et fretelle, FROISS. *Poésies mss.* f° 243, dans LACURNE. Quant me souvient des bons jours.... De dueil li corps me fretille, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 70. Toujours dans le vin vermeil On voit un petit soleil Qui fretille et rayonne, BASSELIN, X. || XVI° s. .... Que les estrangers qui ouvroyent les yeux, et fretilloyent pour entrer en France, oyans seulement dire qu'elle [Orléans] seroit assiegée, perdroyent la volonté d'y venir, LANOUE, 578. L'oiseau enretté, plus il tasche en fretillant se defiler, et plus il s'empietre, YVER, p. 581.

— ÉTYM. Berry, *fertiller*; provenç. *frezilhar.* Saumaise a proposé un verbe *fritillare*, dérivé de *fritillus*, cornet à dés, à cause des mouvements donnés au cornet. Diez, d'après Frisch, préfère un verbe fictif *frictillare*, fréquentatif de *frictare* ou *fricare*, frotter. Mais du Cange donne *fritillare*, piler du poivre dans un mortier, et *fritillum*, *fratillum*, mortier à piler du poivre; c'est le mouvement de va-et-vient du pilon qui a donné *frétiller.* Quant à *fratillum*, il est dans Isidore sous la forme plus intacte de *fractillum*, ce qui conduit à *fractum*, supin de *frangere*, briser, le pilon étant considéré comme instrument qui brise.

† **FRÉTILLET** (fré-ti-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du pouliot.

† **FRÉTILLON** (fré-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Personne qui s'agite sans cesse. Ma frétillon, Cette fille Qui frétille, N'a pourtant qu'un cotillon, BÉRANG. *Frétillon.*

— HIST. XV° s. Geffine petit fretillon, COQUILLART, p. 112, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Frétiller.*

FRETIN (fre-tin), *s. m.* || 1° Choses de rebut, de peu de valeur. Il y avait un Newton, je me suis d'abord mis à genoux devant cet ouvrage comme de raison; ensuite je suis venu au fretin, VOLT. *Lett. Berger*, sept. 1736. || Se dit aussi des personnes. Pour ce qui est de mes autres parents, ce n'est pas du fretin non plus; on les appelle monsieur et madame, MARIV. *Pays. parv.* 2° part. Elle [une femme entichée de sa noblesse] dédaignera votre homme [un bourgeois], elle dira que c'est du fretin, ID. *Préj. vaincu*, sc. 2. || Terme de jardinage. Branches chiffonnes dont on ne peut espérer ni fruit ni belles branches. || 2° Par extension, le menu poisson. Un carpeau qui n'était encore que fretin Fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière, LA FONT. *Fabl.* V, 3. Étant à la table de Denys, et voyant qu'on avait servi un très-petit poisson pour lui et un monstre pour le roi, il [Aristippe] s'avisa d'approcher de son oreille le poisson fretin, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 222, dans POUGENS. || Les morues du triage s'appellent meilleur fretin; celles qui suivent, grand fretin; les troisièmes, fretin de rebut, et la moindre sorte, menu fretin.

— HIST. XIV° s. Huit pieces d'argent autrement fretin, les quelles pieces de fretin.... DU CANGE, *freto.* Icelle exposant print une certaine quantité de fretin d'argent qui povoit bien valoir huit solz ou environ, ID. *ib.* Un escu d'or et vingt quatre sols en blans, et un peu de menu fertin d'argent, ID. *ib.* Icelles robbes ou partie d'icelles avecques l'or et argent ouvré qui est dessus, dont il yst par chacun an de bons et gros fretins, iceulx varlès de garde robbe appliquent à leur profit, lesquels fretins devroient estre rapportez par devers l'argentier et contrerolleur, et iceulx pesez et fondus pour employer à faire autres ouvrages, *Ordonn.* 5 fév. 1391.

— ÉTYM. Bourguign. *fretaille*, chose menue, de peu de valeur; du bas-latin *freto*, *fretonus*, petite monnaie, quart du denier; de l'anglais *farthing*, anglo-sax. *feording*, *feorthling*, de *feortha*, quatre, c'est donc le quart du penny; de même en hollandais *vierling.* Le nom de cette petite monnaie a passé à toute sorte d'objets de petite valeur et même au menu poisson. Frisch, approuvé par Diez, le tire de *frictum*, supin de *fricare.* Mais, pour cela, il faudrait contredire tous les exemples rapportés ci-dessus à l'historique; toutefois il y manque un intermédiaire; car, dans cet historique, *fretin* ne figure pas avec le sens de menu poisson.

† **FRETTAGE** (frè-ta-j'), *s. m.* Action de fretter. Le frettage d'une roue, d'une pièce de canon.

1. **FRETTE** (frè-t'), *s. f.* Lien de fer dont on garnit le moyeu des roues pour empêcher qu'il ne se fende. || Cercle de fer dont on munit un pieu par la tête, afin qu'il résiste mieux aux coups du mouton. || Viroles dont on arme certaines pelles de bois pour empêcher qu'elles ne s'écartent. || On garnit aussi de frettes certains grands seaux pour les rendre plus solides. || Terme d'artillerie. Spires d'acier qu'on applique sur les pièces dans la partie postérieure, afin d'en augmenter la résistance transversale. || Terme de marine. Anneau de fer plat destiné à réunir les faisceaux des barres de fer ou d'autres matières.

— ÉTYM. Génev. *freppe.* Diez y voit une contraction pour *ferrette*, petit morceau de fer.

† 2. **FRETTE** (frè-t'), *s. f.* Terme de blason. Barreaux entrelacés en filets.

— HIST. XIV° s. Branches laciées par maniere de frete [enlacées de manière, en se croisant diagonalement, à former des losanges], DE LABORDE, *Émaux*, p. 325. La terre de Boiere doit tous les ans de service deux arcs, deux fretes ferrées, et deux bousons, deux gelines et un chapel de roses, DU CANGE, *frecla.*

— ÉTYM. *Frecta*, *frete*, autre forme de *flèche* (voy. ce mot).

1. **FRETTÉ, ÉE** (frè-té, tée), *part. passé* de fretter. Pieu fretté.

2. **FRETTÉ, ÉE** (frè-té, tée), *adj.* Terme de blason. Se dit de l'écu et des pièces principales, lorsqu'elles sont couvertes de bâtons croisés en sautoirs, qui laissent des espaces vides et égaux en forme de losanges.

— ÉTYM. *Frette* 2. Il y avait un autre *freté*, bas-lat. *fristatus*, qui signifiait orné, paré.

FRETTER (frè-té), *v. a.* Garnir d'une frette. Fretter une roue, un pieu. || Terme d'artillerie. Fretter un canon, le garnir de frettes, de spires d'acier. On frette les pièces de l'ancienne artillerie que l'on convertit en artillerie rayée, et que, naturellement, la rayure allége d'une partie du métal qui les compose originairement.

— ÉTYM. *Frette* 1.

FREUX (freû; l'*x* se lie : les freû-z et les corneilles), *s. m.* Espèce de corbeau, dit aussi grolle. J'ai vu plusieurs fois en été une volée de freux qui logeait et nichait depuis plus d'un siècle, à ce qu'on m'a assuré, dans des trous de rochers exposés au sud-ouest et où on ne pouvait atteindre à leurs nids que très-difficilement et en se suspendant à des cordes, BUFF. *Ois.* t. V, p. 81, dans POUGENS.

— ÉTYM. Ménage le tire de *frugilegus*, qui cueille les fruits, mais la forme ne permet pas cette dérivation. Diez le fait venir du germanique : anc. haut all. *hruoch*, anglo-sax. *hrôc*; anc. scand. *hrôkr*; angl. *rook*, par changement de l'*h* en *f*, et, pour la finale, comme *queux*, de *coquus*. Il faut aussi rapprocher le bas-breton *frâo*, *fràv*, corneille.

† **FRÈZE** (frè-z'), *s. f.* Redoublement d'appétit des vers à soie, après avoir changé de peau.

FRIABILITÉ (fri-a-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est friable. La friabilité de certains grès est très-grande.

— ÉTYM. *Friable.*

FRIABLE (fri-a-bl'), *adj.* Qui est susceptible de se réduire en menus fragments, ou, sous l'influence d'un choc, même léger, en poudre grossière. Les laves poreuses se réduisent en sable et en poussière; les matières qui ont subi une forte calcination sans se fondre, deviennent friables et forment une excellente pouzzolane, BUFF. *Min.* t. III, p. 144, dans POUGENS. Les ailes des abeilles, comme celles de toutes les mouches, sont d'une substance un peu friable, et qui n'est pas susceptible d'une grande extension, BONNET, 1er *Mém. abeilles.*

— HIST. XVI° s. Lesquelles matieres entremeslées rendent le metal impur, aigre et friable, PALISSY, 362.

— ÉTYM. Lat. *friabilis*, de *friare*, réduire en morceaux.

FRIAND, ANDE (fri-an, an-d'), *adj.* || 1° Qui flatte le palais d'une manière délicate (étymologiquement, le flattant, comme quelque chose qui est frit). Il se réjouissait à l'odeur de la viande, Mise

en menus morceaux et qu'il croyait friande, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Votre ordinaire est donc trop peu friand A votre goût...? ID. *Gag.* Si celui-ci est à table et qu'il prononce d'un mets qu'il est friand, le maître et les convives, qui en mangeaient sans réflexion, le trouvent friand et ne s'en peuvent rassasier, LA BRUY. V. Ce qui m'impatientait, c'est qu'il n'y avait rien d'assez friand pour ces grands serviteurs de Dieu, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. || Fig. A son âge, un époux est un morceau friand, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, V, 3. Friands souris, tout comme en a le traître [l'Amour], On vous les voit : mais aussi ses défauts, Les avez tous.... LAFARE, *A Mme de B.* Le nom [d'Auvergne] était friand pour des gens qui minutaient de changer leur nom de la Tour en celui d'Auvergne, ST-SIM. XXIV, 27. Jadis ton maître a fait mainte folie Pour des minois moins friands que le tien, BÉRANG. *Célib.* || 2° Qui aime et apprécie la chère fine et délicate. L'homme, le plus friand des animaux, appelle à lui toutes les productions de la nature, et force tous les climats de satisfaire à ses goûts et à son intempérance, BONNET, *Consid. corps org.* t. V, p. 153, dans POUGENS. || On dit souvent : Friand comme une nonne. || Avoir le goût friand, avoir le goût délicat et bien apprécier les bons morceaux. || Être friand de, aimer beaucoup une chose. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer friand de tels morceaux, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Elle était friande de toutes sortes de sucreries, HAMILT. *Gramm.* 9. || Fig. Être friand de louanges, de nouveautés. Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette Friande de l'intrigue et tendre à la fleurette, MOL. *Éc. des maris*, II, 9. Au bout de quelque temps que messieurs les louvats Se virent loups parfaits et friands de tuerie, LA FONT. *Fabl.* III, 13. .... Qui hait les présents? Tous les humains en sont friands, ID. *Petit chien.* Les grands sont friands d'horoscope; Ils pensent que leur sort est écrit dans les cieux, LAMOTTE, *Fabl.* V, 12.

— HIST. XIIIe s. Jà n'ai je mie le pooir De tiex [telles] cointeries veoir, Que cil ribauz saffre, friant.... Entor vous remirent et voient, Quant par ces rues vous convoient, *la Rose*, 8542. || XIVe s. Si tu vois que le faucon est bien friant à la char et qu'il mengue [mange] bien volontiers, *Modus*, f° LXXIX, *verso*. Il n'est si bone armeure que de ce vin friant Et de ces pastez là qui vont souez flairant, *Hugues Capet*, v. 2269. Plusieurs ne la frisent point [ne la font point frire, une certaine préparation], jà soit ce que c'est le plus friant, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Il est vrai que je suis friant De vin, quand c'est vin qui merite, BASSELIN, III. Dedans l'amoureuse cuisine, Où sont les bons frians morceaux, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVIe s. Des viandes friandes et delicates, CALVIN, *Instit.* 998. Cette retraite fut assez friande [gaillarde], pour ce qu'ils avoient sur les bras la fleur de l'armée qui leur faisoient des charges, D'AUB. *Hist.* I, 287. C'est un mauvais compagnon à la table, parce qu'il est friand et gourmand, AMYOT, *Du vice et de la vertu*, 3. Ceulx qui ne bougent jamais d'alentour des tables plantureuses et friandes, ID. *Comm. disc. le flatt. de l'ami*, 7. .... pour en l'air La friande perdrix par eux [l'autour et le tiercelet] faire voler, Nous montons à cheval.... *Plaisir des champs*, p. 242. Nous rendre moins aigres et friands à la jouissance des biens et des plaisirs, MONT. II, 214. De femme volage et friande, En tout temps bonheur nous defende! COTGRAVE.

— ÉTYM. C'est, comme l'a vu Ménage, le participe présent du verbe *frire*, avec un changement du *t* en *d*, puisque le féminin est *friande*, comme dans l'ancienne forme féminine *galande* de *galant*. Dans le XIIIe et le XIVe siècle, il y a deux sens : en parlant des choses, ce qui est appétissant; en parlant des personnes, celles qui ont de la vivacité comme ce qui frit.

† **FRIANDEMENT** (fri-an-de-man), *adv.* D'une manière friande.

— HIST. XVe s. La cour alleche friandement ceux qui y viennent, en leur usant de fauces promesses, AL. CHARTIER, *le Curial*, p. 400. || XIVe s. Lui voyant avaler friandement le vin de cette isle, il lui fait honte de ce qu'il l'achetoit, D'AUB. *Hist.* I, 341. Il trouva une table de trois plats friandement fournie, ID. *ib.* III, 241.

— ÉTYM. *Friande*, et le suffixe *ment*.

FRIANDISE (fri-an-di-z'), *s. f.* || 1° Goût pour la chère délicate. Il y a des personnes qui se vantent de leur friandise. || Fig. Leur friandise de louanges [des auteurs], MOL. *Critique*, 7. || Fig. et familièrement. Elle a le nez tourné à la friandise, locution vieillie qui se disait d'une jeune femme ayant l'air d'aimer le plaisir. || 2° *Au plur.* Choses friandes, particulièrement des sucreries et des pâtisseries. Ne promettez jamais aux enfants, pour récompenses, des ajustements ou des friandises, FÉNEL. *Éduc. des filles*, ch. 5. On avait envoyé des provisions de la ville, et il y avait de quoi faire un très-bon dîner, surtout en friandises, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

— HIST. XVIe s. On a assemblé toutes les friandises et delices qu'on pouvoit, CALV. *Instit.* 1001. Les refformez, à la friandise d'avoir un fils de France pour chef, commencerent leurs remuemens en Poictou, D'AUB. *Hist.* II, 117. Mais ce qui plus les pousse est la friandise du profit, LANOUE, p. 459.

— ÉTYM. *Friand.*

† **FRIBOURG** (fri-bour), *s. m.* Variété de poire d'hiver.

FRICANDEAU (fri-kan-dô), *s. m.* Terme de cuisine. Morceau de veau lardé qu'on fricassait autrefois dans la poêle. || Aujourd'hui, morceau de veau mince piqué cuit dans son jus, dans du bouillon ou de l'eau, et servi sur de l'oseille ou de la chicorée. || Par extension. Fricandeau de lapin. || Se dit aussi du poisson.

— ÉTYM. Le radical est le même que dans *fricasser* (voy. ce mot).

FRICASSÉ, ÉE (fri-ka-sé, sée), *part. passé* de fricasser. Des poulets fricassés. Elle lui disait qu'il était une vraie citrouille fricassée dans de la neige, SÉV. 37. || Fig. et familièrement. C'est autant de fricassé, c'est autant de perdu. Son patrimoine a été bientôt fricassé.

FRICASSÉE (fri-ka-sée), *s. f.* || 1° Viande fricassée. Faire une fricassée. Une fricassée de poulet, de lapin. Entra serviette au bras, et fricassée en main, RÉGNIER, *Sat.* X. Ajoutez à cela la fricassée de six poulets de Ragotin, et vous conviendrez qu'on n'y fit pas mauvaise chère, SCARR. *Rom. com.* II, 16. || Par plaisanterie. Une bonne fricassée de pain sec, un morceau de pain sec. || Homme savant en fricassée, homme qui se connaît en bons morceaux, qui se plaît à faire bonne chère. || Il est malheureux en fricassée, se dit d'un homme qui n'attrape pas les bons morceaux; et, au figuré, d'un homme malheureux en ses entreprises. || Sentir ou flairer de loin la fricassée, se dit de quelqu'un qui vient dîner sans être invité, qui arrive, comme on dit, au bon moment. || Ce n'est pas là une grande fricassée, se dit d'une chose qu'on veut mépriser. || 2° Fig. et particulièrement. Tas d'objets amalgamés comme une fricassée. La fricassée d'anges de Fragonard est une singerie de Boucher, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 24, dans POUGENS, au mot *singerie.* || Populairement. Faire une fricassée, tout casser, tout réduire en morceaux. || 3° Il s'est dit pour petit repas, repas sans façon donné à la campagne ou hors de chez soi. M. de la Trousse nous donna hier une fricassée à Vincennes; Mme de Coulanges, Corbinelli et moi, voilà ce qui composait la compagnie, SÉV. 272. || 4° Danse ancienne très-irrégulière et souvent fort libre. La seule fricassée telle que Dauberval et la maîtresse du logis [Mlle Guimard] l'exécutaient au milieu d'un hourra de bravos, ferait en six mois la fortune de six directeurs de l'Opéra, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, t. I, § VIII, p. 269. || 5° Ancien terme militaire. Batterie de tambour formée de coups précipités, et dont on se servait pour assembler une troupe.

— HIST. XVIe s. Les fougades, les grenades et les feux artificiels jouerent tous à la fois; les chefs premiers avancez coururent moins de danger pour estre hors de ces fricassées, D'AUB. *Hist.* I, 317. Roscieux, aiant accompagné son maistre au conseil, à la contenance des gardes, sentit la fricassée [le danger], ID. *ib.* III, 153. Y avoit un petit ravelin de pierre, qui fut tout pavé de fricassées et feux artificiels couverts de paille, M. DU BELLAY, 113. Toute ceste fricassée que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais de ma vie, MONT. IV, 252.

— ÉTYM. *Fricassé*; bourguign. *fricaissie.* Villon a dit *fricassure.*

FRICASSER (fri-ka-sé), *v. a.* || 1° Accommoder de la viande, surtout de la viande coupée par morceaux, ou des légumes avec du beurre, ou les faire cuire dans une sauce. Fricasser du veau, des pommes de terre. Fricasser un poulet. || Absolument. Cependant on fricasse, on se rue en cuisine, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || Fricasser chair et poisson, faire grande chère. Elle est partie de chez Bayard après y avoir brillé, et dansé, et fricassé chair et poisson, SÉV. 281. || Familièrement et ironiquement. L'on t'en fricasse, c'est-à-dire tu n'en auras pas ce n'est pas pour ton nez. Moi je te chercherais? ma foi! l'on t'en fricasse Des filles comme nous, MOL. *le Dép.* IV, 4. || 2° Fig. et familièrement Dissiper en dépenses extravagantes. Sans fruit aucun [il] vendit et fricassa Tout son avoir.... LA FONT. *Fauc.* Guilleragues avait des amis et vivait à leurs dépens, parce qu'il avait tout fricassé, ST-SIM. 89, 200. D'Aubeterre fut le plus bas valet de M. de Vaudemont, qui lui valut bien de l'argent qu'il fricassa en panier percé qu'il était, ID. 172, 38. Mon émerveillement dure toujours que le fils de Samuel nous ait fait banqueroute six mois après, et qu'il ait trouvé le secret de fricasser huit millions obscurément et sans plaisir, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mai 1758. || 3° Fig. et très-familièrement. Faire périr, perdre. Et s'il eût cru lors son courage, L'animal s'en venait à nous, Et nous étions fricassés tous, SCARR. *Virg.* III. || 4° Populairement. Préparer à manger. || 5° Se fricasser, *v. réfl.* Être fricassé. Les poulets se fricassent ainsi.

— HIST. XVe s. L'espée estoit toute d'acier, ... Mais l'hoste la me fist menger, Fourreau et tout sans friscasser, VILLON, *Repues franches*, *Ball. des escoutants.* || XVIe s. .... De mil et avoine fricassés en une poille avec un peu de vin blanc, PARÉ, VIII, 41. Nous voyons souvent une milliasse de pauvres hommes fricassés sous une mine ou cazematte, ID. IX, *Préf.* Ils jettent leur cinabre sur la braise, et les fricassent et parfument comme font les mareschaux quelque cheval morveux, ID. XVI, 14.

— ÉTYM. D'après Diez, un radical *fric*, qui se trouve dans *fric-andeau*, *fric-asser*, *fric-ot*, et qui provient du germanique : goth. *friks*; anc. h. allem. *freh*, avide; anglo-sax. *frec*, hardi; anc. angl. *frek*, vif. Il y a, dans l'ancien français, *frique*, et, dans le provençal, *fric*, qui signifient vif; ceux-là se rattachent sans doute au germanique par le sens et par la forme; quant à *fricot*, *fricasser*, *fricandeau*, Diez les y rattache aussi par la signification d'avide, d'où ce qui excite l'avidité, ce qui plaît au goût. Toutefois cette opinion n'a pas rallié tout le monde; et Mahn croit que le radical *fric* est dans *fricare*, mot que donne du Cange avec le sens de frire; il y voit une corruption de *frictare*, fréquentatif fictif de *frigere*, frire. Peut-être on peut en concevoir la formation autrement; le bas-latin a *frixa*, friture, qui est correct; d'où *frica*, qui se trouve, et *fricare*, qui se suppose. Dans l'opinion de Diez on ne comprend pas la syllabe *and* dans *fricandeau* et dans *fricanderie*, sorte de gâteau (DU CANGE, *frixa*); au lieu que, avec *fricare*, *fricandeau*, *fricanderie* sont des dérivés de *fricans* ou *fricandus.* Quant à *fricare*, frotter, auquel on peut songer, outre que le sens n'est pas commode, il avait donné d'autres formes, *froier*, *fraier.*

FRICASSEUR (fri-ka-seur), *s. m.* Celui qui fait des fricassées. Il ne se dit que d'un mauvais cuisinier. Ce n'est qu'un fricasseur.

— ÉTYM. *Fricasser.*

FRICHE (fri-ch'), *s. f.* || 1° Terrain non cultivé, soit de tout temps, soit par abandon. Jusqu'à ce qu'étant abandonnées à cause de leur stérilité, elles [des terres épuisées] puissent reprendre, sous la forme de friche, les poussières de l'air et des eaux, le limon des rosées et des pluies, et les autres secours de la nature bienfaisante, qui toujours travaille à rétablir ce que l'homme ne cesse de détruire, BUFF. *Min.* t. II, p. 185, dans POUGENS. Les friches qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers, ID. *Quadrup.* t. I, p. 188. || En friche, dans l'état de non-culture. Les campagnes sont en friche et presque désertes, FÉN. *Tél.* XII. On tire tout de la terre, on ne lui rend rien; tout est en friche, MONTESQ. *Esp.* V, 14. Que servent à un grand seigneur les domaines qu'il laisse en friche? VAUVEN. *Espr. humain*, 28. La famine qui désolait les campagnes fut une ressource pour la guerre; ceux qui manquaient de pain se firent soldats; beaucoup de terres restèrent en friche, mais on eut une armée, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Fig. Abandonnée entièrement au soin que la tendresse maternelle voulait qu'elle eût de sa fille, elle laissait, pour ainsi parler, ses charmes en friche, LE SAGE, *Estev. Gonz.* ch. 18. || 2° *S. m.* Terme rural. Chiendent dont les longues racines envahissent le sol et sont très-difficiles à extirper. Il y a du friche dans ce terrain.

— HIST. XIIIe s. Laisser les gaaignages sept ans en frichette, DU CANGE, *friscum.* Les jachieres, qui n'i refiche Le soc, redemorront en friche, *la Rose*, 19774. Et les autres heritages si en demouroient aucunes fois en friez, porce qu'on ne trouvoit qui oirs s'en feist por le [la] carque [charge] de sorcens, BEAUM. XXIV, 20. || XIVe s. Plusieurs terres, prez, pastures, fresches, DU CANGE, *fresceium.* || XVe s. Que vignes, que freisches, ID. *ib.* C'est de mon cueur l'amere sous-

tenance, Qui trop mieux fust en friche ou en souffrance, Que porter fruits qui le deussent blecier, VILLON, *Ballade*. || XVIe s. Terres en friches ou fractis, non cultivées de memoire d'homme, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 1077. En lieux incultivez qui sont en chaulmes, en fruiches et brueres et buissons, n'y a et n'y enchet point de prinse de bestes, THAUMASS. *Coust. du Berry*, p. 367, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *friscum*. Du Cange le tire de l'allemand *frisch*, frais, comme le latin *novale*, terre de labour, de *novus*, nouveau; mais, objecte Diez, le mot devrait être *fraiche*. Grimm, approuvé par Diez, le fait venir de *fractitium*, champ auquel on a donné le labour pour la première fois, de *fractum*, briser; cela a pu donner *friez* ou *fractis*; mais comment *friche* ou *friscum* en ont-ils pu naître? Il est probable que nous avons là deux mots, l'un *friche*, *friscum*, venant de *frisch*, comme le veut du Cange, et l'autre *friez*, *fractis*, venant de *fractus*, comme Diez le veut. Maury a proposé le gaélique *frith*, *frithe*, lieu en friche.

† **FRICOT** (fri-ko), *s. m.* Terme populaire. Toute viande en ragoût. Un bon fricot. Donner du fricot. Faire fricot. Probablement il m'entendit, car il se mit à dire : Gros-René, sers le fricot; oui, mon cher, il se servit de ce mot, FR. SOULIÉ, *Huit jours au château*, I, 3.

— ÉTYM. Voy. FRICASSER.

† **FRICOTER** (fri-ko-té), *v. n.* || 1° Terme populaire. Faire un ragoût, faire de la cuisine. Qui est-ce qui fricote encore, quand j'ai ordonné qu'on dressât le dîner? SCRIBE et MAZÈRES, *Vatel ou le Petit-fils d'un grand homme*, sc. 11. || Se régaler. Nous avons fricoté hier soir. || Fig. Agioter. || *V. a.* Fricoter tout son bien, le dépenser en bombances. || Fig. Fricoter une affaire, faire une affaire d'agiotage.

— ÉTYM. *Fricot*.

† **FRICOTEUR, EUSE** (fri-ko-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à fricoter. || Mauvais cuisinier. Tu aurais pu devenir un artiste, tu ne seras qu'un fricoteur, SCRIBE et MAZÈRES, *Vatel*, sc. 6. || Fig. Celui qui se procure des bénéfices illicites dans les affaires. || S'est dit, pendant la retraite de Moscou, d'une agrégation de soldats de toute arme qui, s'écartant de l'armée, se cantonnaient pour vivre de pillage, et fricotaient au lieu de se battre. || Se dit encore aussi en Afrique pour maraudeur.

— ÉTYM. *Fricoter*.

FRICTION (fri-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* Terme de médecine. Frottement sur une partie de la peau à l'aide d'un corps rude ou avec une substance médicamenteuse. || Terme de physique. Synonyme peu usité de frottement.

— HIST. XVIe s. Friction dure est, quand l'on frotte tout le corps ou une partie seule, fort et aspement, soit avec la main, ou toile neufve, esponges, PARÉ, *Introd.* 15.

— ÉTYM. Lat. *frictionem*.

FRICTIONNÉ, ÉE (fri-ksio-né, née), *part. passé* de frictionner. La peau bien frictionnée.

FRICTIONNER (fri-ksio-né; en vers, de quatre syllabes), *v. a.* Faire des frictions. Frictionner un noyé. || Se frictionner, frictionner à soi. Se frictionner le genou. || Absolument. Frictionnez fort. || Se frictionner, *v. réfl.* Se faire des frictions. Se frictionner avec un liniment.

— ÉTYM. *Friction*.

† **FRIESIE** (fri-zie; on met à tort un accent sur l'*e*, et à tort on prononce fri-é-zie), *s. f.* Terme de botanique. Genre d'éléocarpacées ayant une seule espèce, la friesie pédonculaire, de Candolle, qui était l'éléocarpe pedonculaire de Labillardière, LEGOARANT.

† **FRIGARD** (fri-gar), *s. m.* Hareng demi-cuit et mariné (du nom d'un épicier de Paris qui en vendit le premier).

† **FRIGIDARIUM** (fri-ji-da-ri-om'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Mot latin qui signifie la partie des thermes où l'on prenait les bains froids.

— HIST. XVIe s. Frigidaire, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *frigidarium*, de *frigidus*, froid.

† **FRIFILIS** (fri-fi-li), *s. m.* Voy. FROUFROU.

FRIGIDITÉ (fri-ji-di-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est froid et excite la sensation du froid. || 2° Terme de médecine. Impuissance, état d'inertie des fonctions génitales. || Frigidité de l'estomac, état de débilité de cet organe par suite d'excès vénériens ou autres.

— HIST. XIVe s. Car pour grande frigidité Ne sauroit tant la sicoité Resister contre tel agent, *Nat. à Alchim. err.* 893. || XVIe s. Frigidité, humidité et siccité, PARÉ, *Introd.* 4.

— ÉTYM. Lat. *frigidus*, froid; prov. *frigiditat*; ital. *frigidità*.

FRIGORIFIQUE (fri-go-ri-fi-k'), *adj.* Terme de physique. Qui cause le froid. || Mélanges frigorifiques, mélanges de diverses substances chimiques qui, par leur fusion, déterminent un abaissement considérable de température.

— ÉTYM. Lat. *frigorificus*, de *frigus*, froid, et *facere*, faire.

FRILEUX, EUSE (fri-leû, leû-z'), *adj.* Qui est très-sensible au froid. Je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont Jura; cela est bien désagréable pour un homme aussi frileux que moi, VOLT. *Lett. Richelieu*, 6 avr. 1772. Je me reprochais à moi-même d'être si frileux et si faible, MARMONTEL, *Mém.* I. Le singe le plus civilisé et le plus frileux n'a pas l'idée.... d'entretenir le feu dans nos maisons, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. V, *Science des enfants*. || Fig. Le carnaval s'en va, les roses vont éclore; Sur le flanc des coteaux déjà court le gazon; Cependant du plaisir la frileuse saison Sous ses grelots légers rit et voltige encore, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Mi-carême.* || Substantivement. Vous êtes un frileux, une frileuse.

— REM. Plusieurs personnes prononcent *frilleux*, en mouillant les *ll*; mais cette prononciation, qui est archaïque et provinciale, n'est pas du bon usage.

— HIST. XIIIe s. Aval la ville [il] vit un homme Maigre, remis et eschiné, Frieuleus, pale et enfondu, DU CANGE, *frigorosus*. Hom lenz et pesanz, et froideillous et dormillous, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 107. || XVe s. Une nuit il avoit ju avec elle; si s'en retourna en sa chambre tout frileux et dit à un de ses valets de chambre : Appareillez-moi ce lit, FROISS. II, III, 96. N'alez aux champs, tenez vous à la ville, Se vous veez que le temps soit frileux, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 227, dans LACURNE. Tant que je suis de vieillesce acrapé, Gouteux, frileux.... ID. *ib.* f° 332. || XVIe s. Je devisois en cette saison frilleuse, si la façon d'aller tout nud.... MONT. I, 258. Des effects d'une passion ardente, nous retumbons aux effects d'une passion frilleuse, ID. II, 328.

— ÉTYM. Berry, *fredilleux*, *ferdilleux*, *fredolloux*, *friler* ou *friller*, être frileux; wallon, *froûleûs*, *frusleûs*, *froûler*, avoir froid; namur. *frûleux*, *frîleus*; génev. *frilieux*; d'après Diez, de *frigidulosus*, formé sur le mot classique *frigidulus*, diminutif de *frigidus*, froid.

† **FRILLER** (fri-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme de teinturier. Se dit du bruissement qu'on entend dans la cuve avant qu'elle soit fermée ou remise à doux.

— ÉTYM. Ce paraît être un fréquentatif de *frire*.

† **FRILLEUSE** (fri-lleû-z', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires du rouge-gorge.

† **FRILOSITÉ** (fri-lô-zi-té), *s. f.* Qualité de celui qui est frileux (mot qu'on peut rajeunir). Il est d'une grande frilosité, LEGOARANT.

— HIST. XIVe s. Frillouseté, DU CANGE, *frigorositas*.

— ÉTYM. *Frileux*.

FRIMAIRE (fri-mè-r'), *s. m.* Le troisième mois du calendrier républicain (du 21 novembre au 20 décembre).

— ÉTYM. *Frim*, radical de *frimas*. (voy. FRIMAS).

FRIMAS (fri-mâ; l'*s* se lie : les fri-mâ-z arrivent), *s. m.* Nom de très-petits glaçons dus à un brouillard épais qui se congèle avant de tomber. Le frimas s'attache aux cheveux, aux crins des chevaux. Et dès que l'aquilon, ramenant la froidure, Vient de ses noirs frimas attrister la nature, BOIL. *Sat.* VIII. J'allai chercher le calme au séjour des frimas, ID. *Lutrin*, VI. Conduis-moi, si tu veux, aux plus lointains rivages; Je te suivrai partout : écueils, frimas, orages, Je n'examine rien, rien peut-il m'effrayer? GILB. *Didon à Énée*. Mais la paix de son front n'était point dans son âme; L'ardente ambition le brûlait de sa flamme; Ainsi sous les frimas l'Etna cache ses feux, DELILLE, *Trois règnes*, V. Les montagnes en groupe et les rochers en masse, Revêtus de frimas et hérissés de glace, De mille pics aigus vont déchirer les airs; L'astre brillant du jour sourit à leur audace Et de leur front superbe éclaire les déserts; De la pourpre, de l'or, du lis et de la rose, Il donne à ces frimas les reflets éclatants, MASSON, *Helvét.* II. Cet ange.... M'apparut jetant la pâture Aux oiseaux un jour de frimas, BÉRANG. *Maud. printemps*. Pendant que le soldat s'efforce pour se faire jour au travers de ces tourbillons de vents et de frimas, les flocons de neige, poussés par la tempête, s'amoncellent et s'arrêtent dans les cavités, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Terme de marine. Frimas de la mer, sorte d'éclaboussure produite par des lames qui se brisent contre le bâtiment. || Fig. Avaleur de frimas, songe-creux.

— SYN. FRIMAS, GRÉSIL. Le frimas diffère du grésil, défini par l'Académie : Grêle fort menue et fort dure. On sent tomber le grésil, qui, s'il est poussé par le vent, frappe la figure d'une manière désagréable, tandis que le frimas n'a aucun mouvement et revêt seulement les corps de glaçons très-petits. Il est produit par l'eau qui, dans une basse température, se sépare de l'atmosphère et se congèle. A un moindre degré de froid chaque glaçon du frimas serait une goutte de rosée, LEGOARANT.

— HIST. XVe s. Et qu'on se tient en sa maison Pour le frimas, près du tison, VILLON, *Petit testam.* || XVIe s. Frimas, OUDIN. Frimars, COTGRAVE.

— ÉTYM. Anc. franç. *frimer*, geler (En cel tems ke voi frimer Les arbres et blanchoier, *Poésies mss. avant* 1300, t. II, p. 791, dans LACURNE); picard, *frimer*, geler, *rimée*, gelée blanche; du germanique : anc. scand. *hrim*; angl. *rime*; holl. *rijm*, gelée blanche; l'aspiration germanique s'est changée en *f* [*frimer*], ou a disparu [*rimée*].

FRIME (fri-m'), *s. f.* Terme populaire. Semblant, feinte. Ce n'est que pour la frime. Puisqu'il a fait la frime de mourir, il faut qu'il achève de bonne grâce, *le Tombeau de M. André*, sc. 4, dans le *Théâtre italien*, t. II, p. 14, Genève, 1696.

— HIST. XIIIe s. Compere, porqoi t'en vas-tu? Et renart li a respondu : N'en faites jà chiere ne frume; Bien vos en diré la costume, *Ren.* 6897. Renart, qui sait de toutes frumes, Lui esracha quatre des plumes, *ib.* 13918. De bien se doit on esjouir : Li bon, car c'est droit et coustume, Et li mauvais en font la frume, *le Lai d'Aristote*. || XVe s. Hau! Wattville, pour le frimas [la frime] Faites venir frere Thomas Tantost qui me confessera, *Patelin*. || XVIe s. Il n'en fit point de frime [il en prit son parti sans grimace], COTGRAVE.

— ÉTYM. Le latin *frumen* avait le sens de gosier, de pomme d'Adam; un glossaire, dans du Cange, y ajoute le sens de monstre, τέρας; y faut-il voir l'origine de *frume* ou *frime*, grimace, apparence?

† **FRIMOUSSE** (fri-mou-s'), *s. f.* Mot populaire par lequel on désigne la figure, le visage. Elle a une drôle de petite frimousse. || On a dit frimouse. Près de ces lieux où nos monarques Vont gîter, quand il plaît aux Parques.... Où de tartes et de talmouses On se barbouille les frimouses..., *la Henriade travestie*, VIII.

— HIST. XVIe s. Phlymouse, phrylleiimouse, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Frime*.

FRINGALE (frin-ga-l'), *s. f.* Besoin irrésistible de manger qu'il faut satisfaire à l'instant. Avoir une fringale.

— ÉTYM. Corruption de *faim-valle* (voy. ce mot); norm. *frain-valle*.

FRINGANT, ANTE (frin-gan, gan-t'), *adj.* Qui a quelque chose de vif et comme de dansant. La dame était jeune, fringante et belle, LA FONT. *Magn.* Ici l'on vous attend avec impatience, Plus sain, plus vigoureux, plus fringant que jamais, CHAULIEU, *Ép. au duc de Nevers*. Ces chevaux fringants qui éclaboussent les gens de pied, DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 2. Il aperçut la fringante Marthon Dont un ruban nouait la blonde tresse, VOLT. *Ce qui plaît aux dames*. || Substantivement. Témoin une jeune fringante En mantelet, robe volante, VADÉ, *Pipe cassée*, III. || Faire le fringant, se donner des airs pétulants. Ce jeune homme fait le fringant.

— HIST. XVe s. Apprennez nos modes fringantes Et nos paroles elegantes, COQUILLART, *les Droits nouveaux*. Pour mieulx la fringande parfaire, ID. p. 174, dans LACURNE. Et venez cy exemple prendre; Le plus fringant deviendra cendre; Il n'y aura nul excepté, *Rec. de farces*, p. 452.

— ÉTYM. *Fringuer* 1.

† **FRINGILLE** (frin-ji-l'), *s. f.* Nom d'un genre de granivores créé aux dépens du genre gros-bec de certains auteurs. On y distingue la fringille célibataire, qui est le pinson de l'Académie, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *fringilla*, pinson, qui vient de *friguttire*, *fringutire*, pousser de petits cris.

1. **FRINGUER** (frin-ghé), *v. n.* || 1° Terme populaire. Sautiller en dansant. La noce de Manon la Grippe Mérite bien que la famille Pour lui faire honneur fringue et brille, VADÉ. Aussitôt que j'avais atteint la cour verte et les bois, je me mettais à courir, à sauter, à bondir, à fringuer, CHATEAUBR. *Mém.* t. I, p. 210. || 2° Il se dit aussi des chevaux. Ce cheval fringue continuellement.

— HIST. XVe s. Fringuer, pomper, chanter, saulter, COQUILLART, p. 131, dans LACURNE. || XVIe s. C'est trop fringué pour une jeune fille; Car on cognoist au parler qui distille De vostre bec, qu'estes grant escolliere, J. MAROT, V, 260.

— ÉTYM. Bourguign. *fringai*; Berry, *fringuer*,

s'agiter, courir. On trouve aussi le fréquentatif *fringoter*, au sens de fredonner. En conséquence Diez y voit le radical *fring* du latin *fring-utire*, gazouiller, *fring-illa*, pinson; d'où le sens de fredonner, de danser, de s'agiter. Mais il est plus direct de le tirer du latin *frigère*, sauter, bondir, avec l'interposition de la nasale *n*.

† 2. **FRINGUER** (frin-gué), *v. a.* Terme vieilli. Fringuer un verre, jeter de l'eau sur un verre pour le rincer. Laquais, fringue bien ce verre ; Fais que l'éclair du tonnerre Soit moins flamboyant que lui ; Ce sera le cimeterre Dont j'égorgerai l'ennui, ST-AMANT, *la Crevaille*.

— HIST. XVI° s. Ledit Toussaint Patris avoit une chambriere qui ne servoit que d'aller querir du vin, fringuer les verres et verser à boire, DES ACCORDS, *Escraignes*, I, 19.

— ÉTYM. Anc. haut-all. *hraingan*, nettoyer.

† **FRINSON** (frin-son), *s. m.* Un des noms vulgaires du verdier.

† **FRIOLERIE** (fri-o-le-rie), *s. f.* Gourmandise, friandise Aussi peu eussé-je pu vivre sans ces frioleries, à quoi j'avais goût, LESAGE, dans LEGOARANT.

— ÉTYM. Anc. franç. *frioler*, frire : XIV° s. Prenez vostre cresson et une poignée de bettes et les friolez en huile, *Ménagier*, II, 5. *Frioler* est un diminutif de *frire*.

† **FRIOLET** (fri-o-lè), *s. m.* Variété de poire.

— ÉTYM. Même radical que dans *friolerie*.

† **FRION** (fri-on), *s. m.* Terme rural. Lame de fer placée au côté de la charrue.

— ÉTYM. Peut-être dérivé de *frier*, *froier*, frotter (voy. FRAYER 2).

† **FRIPE** (fri-p'), *s. f.* Populairement. Tout ce qui se mange.

— ÉTYM. Voy. FRIPER.

FRIPÉ, ÉE (fri-pé, pée), *part. passé* de friper. Gâté en chiffonnant. Une robe fripée. || Gâté par usure. Il allait sur le Pont-neuf chercher les livres les plus fripés, dont la couverture était la plus déchirée, qui avaient le plus d'oreilles.... FURETIÈRE, *Rom. bourg.* liv. II, p. 250. || Substantivement. Celui, celle dont les vêtements sont fripés ou en désordre. C'est un fripé.

† **FRIPE-LIPPE** (fri-pe-li-p'), *s. m.* Terme familier. Gourmand ou gourmet.

— ÉTYM. *Friper*, et *lippe*.

FRIPER (fri-pé), *v. a.* || 1° Chiffonner. Friper sa robe, son habit. || 2° Gâter par usure. Cet enfant fripe ses hardes en peu de temps. || 3° Familièrement. Dissiper en de folles ou vilaines dépenses. Cet homme a fripé tout son bien. || 4° Populairement. Manger goulûment. Il aime à friper. Les dieux du liquide élément, Conviés chez un de leur troupe, Sur le point de friper la soupe, Seront saisis d'étonnement, ST-AMANT, *le Passage de Gibraltar, caprice héroï-comique*, *Œuvres*, 1661, in-12, p. 421. || Fig. Ma muse, à la fin du souper, Fait un ragoût de tous vos restes Qu'elle baille au temps à friper, ID. *la Rome ridicule*, *Caprices*, 1643, stances 57, p. 31. || Dérober, friponner. Même j'étais si aveugle, qu'encore que j'en eusse trouvé la plupart [des vers] dans des comédies imprimées, dans la farce de Patelin et dans le roman de la Rose, d'où le pédant les avait fripés, je ne retranchais rien de la gloire que je lui donnais, *Francion*, liv. IV, p. 140. || 5° Se friper, *v. réfl.* Devenir chiffonné, usé. Cette étoffe se fripe en moins de rien.

— HIST. XVI° s. Friper sa leçon [n'aller pas en classe], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Berry, *friper*, lécher la sauce d'un plat avec sa langue, *foupir*, chiffonner; wallon, *friper*, manger bien. Diez le tire du scandinave *hripa*, procéder avec grande hâte; le changement de *h* en *f* ne fait pas difficulté; mais le sens est-il satisfaisant? D'autre part, *friper*, au sens de chiffonner, se confond avec *ferpe*, *felpe*, qui veut dire chiffon et aussi frange (Qui m'encombra de ceste frepe Et du bordon et de l'escharpe? *Ren.* 11261), et qui correspond à l'italien et à l'espagnol *felpa*, sorte de peluche. Y a-t-il là deux mots : *fripe*, chiffon, et *friper*, ou n'est-ce qu'un seul mot? Puis *friper*, user, et *friper*, manger, est-ce un seul mot, ou bien y a-t-il deux mots? L'histoire de *friper* est obscure, d'autant plus qu'on manque d'exemples.

FRIPERIE (fri-pe-rie), *s. f.* || 1° Vêtements, meubles qui, ayant servi, sont plus ou moins usés. Ce n'est que de la friperie. Marchand de friperie. Peut-être d'un an vous ne vendrez cette friperie-là si à propos, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. || Se jeter sur la friperie de quelqu'un, se ruer, se mettre, tomber sur la friperie de quelqu'un, se jeter sur lui pour le battre. Gare une irruption sur notre friperie! MOL. *Dép. am.* III, 1. || Par extension. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a encore sur sa friperie un décret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la sainte chapelle basse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 juill. 1768. || Fig. Se moquer de quelqu'un, en dire du mal. Ils se mirent de plus belle sur la friperie de la vieille, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 6. || Fig. Friperie littéraire, vieilleries, lieux communs, etc. Friperie mythologique, l'usage suranné des personnages mythologiques. || 2° Métier qui consiste à acheter et à vendre de vieux meubles, de vieux habits. || Commerce de friperie. || 3° Lieu où logent ceux qui vendent de la friperie. Acheter un habit à la friperie. || 4° Espèce de hangar sous lequel on dépose les cannes à sucre avant de les porter au moulin.

— HIST. XIII° s. Et se c'estoit viés feleprie, si doit le pelichons un denier, TAILLIAR, *Recueil*, p. 20. Mes tout aussi com draperie Vaut miex que ne fet freperie, Valurent mieux cil qui jà furent De cels qui sont et il si durent, RUTEB. 230. || XIV° s. Item ung fardeaulx de fresperie (*infra* flesperie), DU CANGE, *ferperia*. Li estaul de la forperie, ID. *ib.* || XVI° s. D'une friperie tant mal cousue, on n'en sauroit rien attendre qui vaille, CALV. *Instit.* 953. Enfin, après avoir un peu loué le pape Pie quart, ils tombent sur la fripperie de Pie quint, qu'ils appellent fra Scarpon, D'AUB. *Hist.* II, 204. Ceux qui n'avoient de bons habillemens en louerent à la fripperie, affin d'estre estimés de reputation, CONDÉ, *Mémoires*, p. 621.

— ÉTYM. Norm. *feuperie*. Le radical est l'ancien *fripe*, *frepe* ou *felpe*. Diez et Scheler pensent qu'il faut le rattacher au scandinave *hripa*, procéder avec précipitation, qui aurait pris le sens de user (voy. FRIPER).

FRIPE-SAUCE (fri-pe-sô-s'), *s. m.* Terme populaire. Goinfre, goulu. || Mauvais cuisinier. C'est un vrai fripe-sauce.

— ÉTYM. *Friper*, et *sauce*.

FRIPIER, IÈRE (fri-pié, piè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait le commerce de friperie. On trouverait encore à quelque vieux pilier Son dernier habit vert pendu chez le fripier, REGNARD, *Sat. contre les maris*. || *Adj.* Un marchand fripier. || 2° Fig. et familièrement. Fripier d'écrits, compilateur, plagiaire. Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire, MOL. *F. sav.* III, 5. || 3° Nom de plusieurs coquilles habitées par des animaux qui y agglutinent beaucoup de corps étrangers.

— HIST. XIII° s. Les estaus des feupiers, DU CANGE, *ferperius*. Nus [nul] ne puet estre frepier dedenz la banlieue de Paris, c'est à savoir vendeur ou achateur de robes viez ou langes.... *Liv. des mét.* 194. || XV° s. Que nulz frippiers ne porront rien tailler ne faire de neuf, *Ordonn.* 1485.

— ÉTYM. Voy. FRIPERIE.

FRIPON, ONNE (fri-pon, po-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vole adroitement, par des ruses plutôt encore que par des actes manuels. Un maître fripon. Ce domestique est un fripon. Un tour de fripon. Il savait qu'il y avait force courtisanes affamées, fort âpres après les étrangers, grandes friponnes, et d'autant plus dangereuses qu'elles étaient belles, SCARR. *Rom. com.* I, 9. Martin, ayant repris son sang-froid, jugea que la dame qui se prétendait Cunégonde était une friponne, M. l'abbé périgourdin un fripon qui avait abusé au plus vite de l'innocence de Candide, et l'exempt un fripon dont on pouvait aisément se débarrasser, VOLT. *Cand.* 22. || 2° Se dit d'une personne qui ne se fait aucun scrupule de tromper, qui se rend coupable de quelque acte déloyal. Et je ne pense pas que Satan en personne Puisse être si méchant qu'une telle friponne, MOL. *Éc. des mar.* III, 10. Allons, qu'on se rétracte, et qu'à l'instant, fripon, On se jette à ses pieds pour demander pardon, ID. *Tart.* III, 7. J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon, BOIL. *Sat.* I. Dès qu'on est fripon, on l'est pour tout le monde, FÉN. *Dial. des morts mod. Louis XI*, *Balue*. Je n'aime ni les demi-vengeances, ni les demi-fripons, VOLT. *Variantes de l'Écossaise*. || 3° Par badinage, se dit d'enfants, de gens jeunes qui sont espiègles, malins. Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié) Prit sa fronde et du coup tua plus d'à moitié La volatile malheureuse, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. Allons, venez, petit fripon; cela est plus heureux qu'un honnête homme, DANCOURT, *Été des coq.* sc. 7. À ma fille il fait l'amour Et joue avec la friponne, BÉRANG. *M. d'école.* || C'est un fripon, se dit d'un jeune homme léger et étourdi qui se dérange. || 4° *Au masculin*, celui qui est inconstant en amour, qui y garde mal sa foi. N'êtes-vous pas un fripon? vous êtes si aimable que j'en ai peur, et j'hésite, MARIV. *Pays. parv.* 5° part. Vous êtes un adroit fripon, Clitandre, puisque vous m'avez trompée, DANCOURT, *Été des coq.* sc. 21. Je sais, monsieur le fripon, que vous avez écrit à Mlle de Launay une de ces lettres charmantes où vous joignez les grâces à la raison, et où vous couvrez de roses votre bonnet de philosophe, VOLT. *Lett. Formont*, nov. 1732. Deux fois elle eut équipage, Dentelles et diamants, Et deux fois mit tout en gage Pour quelques fripons d'amants, BÉRANG. *Frétillon*. || *Au féminin*. Femme coquette, adroite et fine. Une aimable friponne. La friponne lui fait croire tout ce qu'elle veut. Avec tant d'attraits précieux, Hélas! qui n'eût été friponne? VOLT. *Ép.* XXVIII. Les moins friponnes n'auront que trop souvent l'art de l'augmenter [l'embarras d'un amoureux], J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 5° *S. m. pl.* Petites tresses de cheveux ou anneaux que les femmes faisaient descendre sur leur front au-dessus des yeux. || Petites boîtes de sapin remplies de la gelée de coing dite cotignac. || 6° *Adj.* Qui est sans probité par rapport à l'argent. Cet homme-là est bien fripon. || Coquet, éveillé. Un air fripon. Un minois fripon. ....Chastes sont les oreil les, Encor que les yeux soient fripons, LA FONT. *Tabl.* Ne vous y fiez pas.... elle a, ma foi, les yeux fripons, BOIL. *Héros de romans*.

— SYN. VOLEUR, FILOU, FRIPON. Voleur est le terme général; on est voleur de quelque façon que l'on vole. Le filou est un voleur qui met la main dans les poches, qui subtilise une bourse, des foulards, etc. Le fripon est un voleur qui emploie quelque ruse : un domestique qui vole son maître en lui faisant payer les objets plus cher qu'il ne les a achetés est un fripon.

— HIST. XVI° s. Chapons de haute graisse et gelinotes nous ont failly, et n'avons plus qu'un amer souvenir de ces messagers academiques qui descendoient aux fameuses hostelleries de la rue de la Harpe, au grand contentement des escholiers attendants et de leurs regents fripponniers, *Sat. Mén. Harangue de Roze*. Tant de fripons, fripponniers, juppins, galoches, marmittons, et autres sortes de gens mal-faisants, *ib.* p. 79. Il y a plusieurs mots que l'autre partie de la ville n'entend pas, si l'exposition ne luy est apportée de là; car comment peuvent sçavoir les marchands de la rue Saint-Denis que c'est à dire un juppin, un fripon? H. EST. *Deux dialogues du nouveau lang. fr.* p. 644, dans FRANCISQUE MICHEL, *Argot*. Baillez moy, je vous pry, la clef Et de la cave et du celier, Du pain, du lard et de l'argent; Je m'y monstrerai diligent; J'ay esté frippon d'un college, *la Farce du badin qui se loue*, dans *Anc. théât. fr.* t. I, p. 183. Feste n'est que de vieux chappons, Comme dient tous bons fripons [gourmands], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 165.

— ÉTYM. *Fripon* signifie essentiellement gourmand, et de là les sens consécutifs qu'il a; il vient donc de *friper* au sens de manger (voy. ce mot).

FRIPONNÉ, ÉE (fri-po-né, née), *part. passé* de friponner. Friponné par un intendant malhonnête. Une somme d'argent friponnée au jeu.

FRIPONNEAU (fri-po-nô), *s. m.* || 1° Un pauvre diable qui est fripon, voleur. Le duc de Noailles et le marquis de Canillac, en parlant de lui [le cardinal Dubois] au régent, ne l'appelaient jamais que l'abbé friponneau, VOLT. *Hist. parl.* ch. LXII. Un pauvre hère qui montre la musique à sa pupille, infatué de son art, friponneau, besoigneux, à genoux devant un écu, BEAUM. *Barb. de Sév.* I, 6. || 2° Jeune gars qui fait des friponneries en amour. Je suis d'avis que le friponneau fasse Tel compliment à des femmes d'honneur! LA FONT. *Coc.*

— ÉTYM. Diminutif de *fripon*.

FRIPONNER (fri-po-né), *v. a.* Escroquer en fripon. ....Oui, tu m'as friponné Mon cœur infriponnable, œil émerillonné, SCARRON, *Don Japhet*, II, 4. Qu'est-ce à dire? ne craignez-vous pas que je vous friponne votre billet? DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 9. || En parlant de personnes. Voilà un fripon que je friponnerai sur ma parole, REGNARD, *Sérén.* 10. Il fut tant friponné par les juifs qu'il ne lui resta plus rien que sa petite métairie, VOLT. *Cand.* 30. || Absolument. Il [Tencin] avait été poursuivi au parlement de Paris comme simoniaque, et regardé dans le public comme un prêtre incestueux qui friponnait au jeu, VOLT. *Louis XIV*, 37. Les fripons qui faisaient sous ce ministre le commerce du blé au préjudice du peuple ne peuvent souffrir un ministre qui ne les laisse pas friponner, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 27 mai 1775.

— HIST. XVI° s. Ils se hastent de souper, puis elle dit : là couchons nous, c'est assez friponné sur la viande morte, *Moyen de parv.* p. 277, dans LACURNE. Si à dormir la grasse matinée, à fripponer et pren

dre du bon temps, la science pouvoit croistre en dormant, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 7, dans LACURNE. Si je preste un peu plus attentifvement l'aureille aux livres, depuis que je guette si j'en pourray fripponner quelque chose de quoy esmailler ou estayer le mien.... MONT. III, 77.

— ÉTYM. *Fripon. Friponner*, au XVI° siècle, a généralement le sens de bien manger, ce qui est le sens primitif; mais dans Montaigne on trouve déjà le sens détourné et moderne.

FRIPONNERIE (fri-po-ne-rie), *s. f.* Action de fripon. Faire une friponnerie. S'enrichir par des friponneries. Une horreur pour la friponnerie, SÉV. 211. La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France; mais, en récompense, elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toute sorte de friponnerie qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur, *Lettre de Vauban à Louvois*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1er fév. 1862, p. 632. J'ajoutai que je donnerais volontiers bien de l'argent pour savoir qui avait inventé et semé cette friponnerie [calomnie], ST-SIM. 41, 233. Les princes ont de l'honneur; ils ne trompent que les souverains, quand il s'agit du salut du peuple ou de ces respectables et héroïques friponneries d'ambition, devant lesquelles l'honneur n'est qu'un conte de vieille, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 9 sept. 1752.

— ÉTYM. *Friponner.*

FRIQUET (fri-kè; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l'*s* se lie : des fri-kè-z alertes; friquets rime avec traits, paix, succès, etc.), *s. m.* Nom d'une espèce de moineau. Le friquet, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand que le moineau, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 234, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Friquet*, jeune garçon éveillé, dans le dictionnaire de l'Académie de 1696; du radical *fric*, qui est dans l'ancien français *frique*, prov. *fric*, vif, alerte, et qui vient du germanique : goth. *friks*; anglo-saxon, *frec*, vif, hardi; allem. mod. *frech*.

FRIRE (fri-r'), je fris, tu fris, il frit; point de pluriel; je frirai, tu friras, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront; je frirais, tu frirais, il frirait, nous fririons, vous fririez, ils friraient; à l'impératif, fris; au participe, frit, frite: on supplée les autres formes au moyen des temps du verbe *faire* et de l'infinitif *frire* : nous faisons frire; que je fasse frire, que je fisse frire, etc. *v. a.* || 1° Mettre du beurre, de l'huile, ou de la graisse dans une poêle, faire bien chauffer et faire cuire dedans. Frire des côtelettes, des soles. Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur.... Dès ce soir on vous fera frire, LA FONT. *Fabl.* V, 3. || Familièrement. Il n'y a rien à frire, il n'y a pas de quoi frire dans cette maison, c'est-à-dire il ne s'y trouve rien à manger. Tout se mit à brouter les bois du voisinage; La pitance du cerf en déchut de beaucoup; Il ne trouva plus rien à frire, LA FONT. *Fabl.* XII, 6. || Dans le sens contraire : voilà de quoi frire, c'est-à-dire voilà de quoi manger. Devers le soir soûl il était, Revenait au logis de Tyrrhe, Pour y chercher encore à frire, SCARR. *Virg.* VII. || Fig. N'avoir plus de quoi frire, n'avoir plus de bien, de ressource. || Fig. Il n'y a rien à frire dans cette affaire, elle n'offre aucun profit à faire. || 2° *V. n.* Se cuire dans la poêle. Une sole qui frit. Le beurre frit dans la poêle. || 3° Se frire, *v. réfl.* Être frit. Le poisson se frit, vous allez déjeuner. || Proverbe. Ris, Jean, on te frit des œufs, se dit pour se moquer d'un niais qui rit sans sujet.

— REM. On ne voit pas vraiment pourquoi ce verbe est défectif et ne se conjugue pas comme rire : nous frions, vous friez; je friais; que je frie; que je frisse; friant.

— HIST. XII° s. Moult saurai bien un mengier conraer [préparer], Frire un poisson, et un oisel torner, *Bat. d'Aleschans*, v. 3577. || XIII° s. Li lechierres fremist et art, Et tot se frit de lecherie, Mais n'en touche une seule mie, *Ren.* 7297. Et sachés que du regarder Feras ton cuer frire et larder, Et tout adès en regardant Aviveras le feu ardant, *la Rose*, 2356. Et il despendoit volentiers, Et tous jors ert en ribaudie, Tretout frioit de lecherie, *ib.* 14730. Tos trembla dusqu'en terre, quant prist son gonfanon, Trestos li sans li frit del chief dusqu'au talon, *Ch. d'Ant.* II, 608. || XIV° s. Quant il advient qu'ils vivent longuement en telle esperance et n'en pevent venir à chief, ains meurent en celle folle bée où ils frisent et ardent tous en tel convoiteux espoir, *Ménagier*, I, 3. Aiez du percil et frisiez en beurre, *ib.* II, 5. L'on n'eust pas frist cinq œufs que l'on vit.... *Girart de Ross.* v. 4843. || XV° s. Loin de chault feu je ne cesse de frire, CH. D'ORL. *Ball.* (*Simonet Caillau*), 115. Ce seroit trop vilaine perte, Et l'oust [armée] des François seroit frit, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 481. Medesins et ciurgiens M'ont eu long-temps en leur liens; Maintenant, quant je n'ai que frire, Que riens n'a en ma tirelire, Par m'ame ils n'ont cure de moi, *Mir. de St Genev.* Tant est on franc que tout se frit, VILLON, *Ball.* || XVI° s. Avoir de quoy frire, MONT. I, 98. Ce n'est pas pour vous que l'on frit ces œufs, TAHUREAU, *Dial.* p. 26, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *frire* et *fregir*; catal. *fregir*; espagn. *freir*; portug. *frigir*; ital. *friggere*; du latin *frigère*, frire, qui se rattache au grec φρύγω, sécher, φρύγετρον, rôtissoire, radical sanscrit *bhrij*, cuire, frire, le même que *bhrâj*, brûler, briller. On voit par l'historique comment *frire* a pu donner à son participe le sens de *friand* (voy. ce mot).

† **FRISAGE** (fri-za-j'), *s. m.* Action de friser le tabac à fumer, les cheveux, etc. || Sorte de treillage construit avec des lattes et autres bois très-minces.

— ÉTYM. *Friser.*

1. **FRISE** (fri-z'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. La frise qui est sur l'architrave doit être plus petite que l'architrave d'une quatrième partie, si ce n'est qu'on y veuille tailler quelque chose; car alors, afin que la sculpture ait quelque grâce, elle devra être plus grande que l'architrave d'une quatrième partie, PERRAULT, *Vitruve*, III, 3. || Frise lisse, celle qui est unie et sans sculpture. || 2° Par extension, les bas-reliefs et les ornements en général, disposés comme une frise, en quelque endroit qu'ils soient placés, autour d'un vase, à un chambranle de porte ou de cheminée. || 3° Terme de menuiserie. Frises de parquet, bandes qui séparent les feuilles du parquet. || Frise de lambris, panneau de lambris qui a beaucoup plus de longueur que de largeur. || Terme de carrosserie. Traverse du haut de la caisse d'une voiture au-dessus de la portière. || 4° Les serruriers appellent frise un panneau long, rempli de divers ornements, qui se met à hauteur d'appui aux ouvrages de fer, tels que les rampes d'escaliers, les travées de barreaux, etc. || 5° Terme de marine. Pièce de bois plate en sculpture, qui règne sous la face de l'éperon. || 6° Frise de parterre, espèce de plate-bande ornée de buis ou de gazon. || 7° *S. f. pl.* Bandes de toile placées au cintre d'un théâtre, pour figurer un ciel ou un plafond.

— HIST. XVI° s. Au dessus des testes des chapiteaux des colonnes, il y aura un architrave, frise et corniche, qui regnera autour du dit cabinet, PALISSY, 59. À chapiteaux d'albastre et frizes de crystal, DU BELLAY, VI, 61, *recto.* Moulleures, lozenges, frize et cornice, *Marché fait*, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. III, p. 62.

— ÉTYM. Espagn. *friso*; ital. *fregio*. Si *frise* n'est pas plus ancien dans le français que ne semble l'indiquer l'historique, il s'est formé, au XVI° siècle, de l'espagnol *friso*. Mais il y avait dans la langue le très-ancien verbe *friser*, au sens de orner : XII° siècle : La guiche en fist de paile ben friser, *Ronc.* p. 125. Il y a donc lieu de considérer un même radical dans *frise*, dans *friso*, dans *fregio*. Diez pense que *frise* est la même chose que *fraise* 4, et, pour échapper à la difficulté que fait l'italien *fregio*, admet que *fregio* vient de *frise*, comme *fregioni* vient de *frison*; il pense que la signification fondamentale du radical est bouclé, crépu, et que ce radical est germanique: hypothétique dans *frisa*, *fresa*, nom des Frisons, ainsi dits, assure-t-on, parce qu'ils étaient bouclés, mais certain dans le frison *frisle*, l'anglais *frizle*, bouclé. Dans ce système, on suppose que *frise* et *fraise* sont un même mot; que *fraise*, chose bouclée, a pris le sens d'ornement, et que l'italien vient du français. Ce sont beaucoup d'hypothèses. Au lieu de cela, il vaut mieux s'en tenir à l'ancienne opinion qui voit dans *frise* le bas-latin *fresium*, *frisium*, *frigium*, *phrygium*, qui s'est dit pour broderie, frange, et autres ornements, et qui se rattache aux *phrygiæ vestes*, étoffes phrygiennes de l'antiquité. Diez objecte que *phrygium* n'a pu donner en français *frise*; mais les formes citées ci-dessus du latin du moyen âge prouvent que cette transmutation a pu se faire. Perrault, *Vitruve*, III, 3, note 66, rappelle que la partie qui est entre l'architrave et la corniche est appelée par les Grecs *zoophoros*, à cause que cette partie est ordinairement ornée de sculptures, et se joint à Philandre, qui croit que *frise* signifie la même chose, à cause du latin *phrygio* qui signifiait un brodeur.

2. **FRISE** (fri-z'), *s. f.* || 1° Sorte d'étoffe de laine à poil frisé. Frise d'Espagne et de Flandre, frise sèche d'Angleterre, frise blanche appelée de coton, *Tarif du 18 avril 1667.* || 2° Terme de marine. Morceaux de laine épaisse qui garnissent les sabords pour empêcher l'eau de pénétrer. || 3° Machine qui sert à faire le ratinage des étoffes. || Machine pour friser la laine.

— HIST. XV° s. Ils y vendent drap ou la frise, COQUILLART, p. 41, dans LACURNE. || XVI° s. Et ne s'habilloit plus que de noir, encore estoit-ce d'une frise beaucoup plus grosse qu'il ne la falloit à porter le deuil de sa femme, MARG. *Nouv.* X.

— ÉTYM. *Friser.*

3. **FRISE** (fri-z'), *s. f.* Sorte de toile venant de la Frise en Hollande. Les toiles de la province de Frise ont la préférence sur toutes les autres; on les nomme toiles de Frise, ou, simplement, frises, *Dict. des arts et m. Lingerie.*

4. **FRISE** (fri-z'), *s. f.* Terme de fortifications. Usité seulement en cette locution : cheval de frise, pièce de bois longue de dix à douze pieds, et taillée à cinq ou six pans armés de pointes de fer, qu'on met en travers pour boucher une brèche, ou pour retrancher un camp.

— ÉTYM. *Frise*, pays où ce genre de défense fut d'abord inventé ou employé.

FRISÉ, ÉE (fri-zé, zée), *part. passé* de friser 1. || 1° Bouclé. Chevelure frisée. On prétend que les moutons dont la laine est trop frisée ne se portent pas aussi bien que les autres, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 247, dans POUGENS. || Choux frisés, choux crépus et verts qui viennent en hiver. || 2° Garni de boucles. Une tête blonde et frisée. || 3° Drap d'or ou d'argent frisé, drap crêpé et inégal du côté qu'on nomme l'endroit. Les draps d'or et d'argent, tant frisés que brochés, et lames d'or et d'argent tant plaines que façonnées, *Ordonn. des march. de draps d'or*, etc. nov. 1667, art. 49. || 4° Terme de métallurgie. Fer frisé, fer inégal en grosseur; il se dit principalement du fil de fer ou d'archal. || 5° Effleuré. Il a eu la tête frisée par une balle. || 6° *S. m.* Ce qui est roulé en dessus et en dessous. Le frisé d'un chou. || 7° Un jeune frisé, s'est dit pour un jeune élégant, un muscadin. Quand un jeune frisé, relevé de moustache, Me vint prendre et me dit.... RÉGNIER, *Sat.* VII.

† **FRISÉE** (fri-zée), *s. f.* Terme rural. Maladie des pommes de terre, dont les feuilles se replient sur elles-mêmes.

— ÉTYM. *Frise.*

† **FRISELÉE** (fri-ze-lée), *s. f.* Nom donné à une maladie des pommes de terre qui rend la tige lisse, et la colore en brun tirant sur le vert, LEGOARANT.

1. **FRISER** (fri-zé), *v. a.* || 1° Donner la forme de boucle aux cheveux. Friser ses cheveux aux fers, au fer, avec des fers, avec le fer. Fer à friser. || Friser quelqu'un, lui friser les cheveux. Se faire friser par un coiffeur. Un laquais de la maison qui avait pris de l'amitié pour moi me frisa; j'avais d'assez beaux cheveux, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. || Se friser, friser à soi. Se friser la moustache. || Fig. Un bel esprit méprise une histoire nue; il veut l'habiller, l'orner de broderie, la friser, FÉN. t. XXI, p. 232. || 2° Friser le poil de certaines étoffes. Friser de la ratine, du drap. || 3° Friser une serviette, la plier de façon qu'elle fasse de petites ondes. || 4° Terme d'horlogerie. Ôter la petite pointe des dents des roues. || 5° Terme de danse. Friser la cabriole, agiter les pieds avec vitesse tandis qu'on est en l'air. || 6° Fig. et familièrement. Raser la surface, effleurer en passant, ne toucher que superficiellement, comme fait le friseur quand il frise. La balle lui a frisé le bras. Il frise le bord des précipices et passe les mauvais ponts avec une assurance admirable, BALZ. liv. VII, lett. 38. Maints coups perdus frisent l'oreille, SCARR. *Virg.* V. Progné me vient enlever les morceaux, Caracolant, frisant l'air et les eaux, Elle me prend mes mouches à ma porte, LA FONT. *Fabl.* X, 7. Comme le mouvement des roues était fort rapide, et qu'il fallait friser le but en tournant, pour peu que l'on manquât à prendre le tour, le chariot était mis en pièces et celui qui le conduisait pouvait être dangereusement blessé, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 84, dans POUGENS. || Friser quelqu'un, passer fort près de lui. || Terme de musique. Passer légèrement l'archet sur la corde d'un instrument, la toucher finement. || Terme de jeu de paume. Friser la corde, se dit de la balle quand, passant très-peu au-dessus de la corde, il s'en faut de très-peu qu'elle ne soit arrêtée dans le filet ou que le coup ne soit perdu. || Fig. Friser la corde, être bien près de subir quelque perte. L'abbé de Gamaches mourut en la peine [de devenir cardinal], après avoir frisé la corde d'être rappelé et disgracié, ST-SIM. 354, 164. Nous étions trente et un, M. Bailly a eu quinze voix, et M. de Condorcet seize : Il a frisé la corde, disait M. d'Alembert, LA HARPE, *Corresp.* t. III, p. 312, dans POUGENS. || 7° Courir de très-près le risque de. Elles [Mmes de Maintenon et des

Ursin, jurèrent la perte de ce prince [duc d'Orléans]; il se peut dire qu'il la frisa de bien près, ST-SIM. 202, 197. || Friser la corde, se dit de quelqu'un qui court le risque d'être pendu. || Approcher de. Ces odes-là frisent bien le Perrault, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 3. || Friser l'impertinent, se montrer presque tel. Au fond les airs que je me donne Frisent l'impertinent, le suffisant, le fat, DESTOUCHES, *Glor.* II, 9. || Friser la quarantaine, la cinquantaine, avoir bien près de quarante, de cinquante ans. || 8° *V. n.* Être frisé. Ses cheveux frisent naturellement. || 9° Terme d'imprimeur. Faire paraître les caractères doublement imprimés sur la feuille; grand défaut dans l'impression. || 10° Une corde, dans un instrument de musique, est dite friser quand la vibration en est troublée par un contact avec un corps étranger ou par quelque chose de semblable, par exemple la détorsion du boyau ou des spirales de cuivre qui l'entourent dans les cordes basses du piano, ou quand elle fait des vibrations assez grandes pour sonner sur la touche ou sur la corde voisine. || 11° Se dit de l'action du sucre raffiné ou candi, lorsqu'il se précipite en cristaux menus. || 12° Terme de relieur. Il se dit de l'or qui devient inégal. Le plus léger des plis est préjudiciable; Au lieu de se brunir, l'or frise et se guilloche, LESNÉ, *la Reliure*, p. 62. || 13° Terme de jeu de paume. Ils la touchent [la paume] en biaisant de leur raquette, ce qu'ils nomment couper ou friser, DESC. *Diopt.* 1. || 14° Se friser, *v. réfl.* Être frisé. Ses cheveux se frisent facilement. || Se faire une frisure. Se parfume, se frise, et de façons nouvelles Veut avoir par le fard du nom entre les belles, RÉGNIER, *Sat.* V. Elle ne voudra pas condamner par un exemple contraire les veuves qui commencent à se friser, BALZ. liv. VII, lett. 6. || 15° Terme de vétérinaire. Se friser, se dit du cheval qui, en marchant, touche incessamment avec le pied qui est en l'air le pied qui est sur le sol. || 16° Se friser, passer fort près l'un de l'autre. Ils se sont frisés dans la rue.

— HIST. XVI° s. Sous l'œil palle de la nuict J'ay fait ma course premiere, Frizant la mer, qui reluit Sous la tremblante lumiere, DU BELLAY, II, 37, *recto*. Je vous promets et voue, à la mode romaine, Immoler trois aigneaux frisez de noire laine, ID. III, 69, *recto*. ....Ains que du premier poil la toison colorée Eust frizé son menton d'une barbe dorée, ID. IV, 72, *verso*. En mille crespillons les cheveux se friser, ID. VI, 27, *recto*. Adieu le soing de friser les cheveux, ID. VII, 55, *recto*. Ils receurent en moquerie ce qu'ils avoient pris au commencement en admiration, assavoir qu'on leur donneroit en brief un nouveau roi bien frisé, qui les mettroit au siecle d'or, D'AUB. *Hist.* III, 288. Mesmes les plus frisez de la cour, desarmez, meprisans tout peril, se trouvoient souvent aux tranchées, CASTELNAU, 157. La conqueste de la duché de Luxembourg qui fut rafflée et frisée en un rien, BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 404. Il n'y a personne qui ne sache que, sans sa belle conduite [du connétable de Montmorenci] au camp d'Avignon, l'empereur frisoit [conquérait] la Provence, ID. *ib.* t. II, p. 122.

— ÉTYM. Esp. *frisar*, friser les draps. Il est probable que ce mot vient d'un radical germanique: frison, *frisle;* angl. *frisle*, crépu; si cependant on pensait que le sens de boucler y est détourné et que le sens primitif est orner, voy. FRISE 1.

2. **FRISER** (fri-zé), *v. a.* Terme de marine. Friser les sabords, les border d'une bande de laine, pour empêcher que l'eau n'y entre, lorsqu'on calfate un vaisseau.

— ÉTYM. *Frise* 2.

† 1. **FRISETTE** (fri-zè-t'), *s. f.* Terme de commerce. Étoffe mi-partie laine et coton qui se fabriquait en Hollande.

— ÉTYM. Diminutif de *frise* 2.

† 2. **FRISETTE** (fri-zè-t'), *s. f.* Mot enfantin. Petite boucle de cheveux frisés.

— ÉTYM. *Friser* 1.

† 1. **FRISEUR** (fri-zeur), *s. m.* Se dit quelquefois pour coiffeur.

— ÉTYM. *Friser*.

† **FRISOIR** (fri-zoir), *s. m.* Pince à friser les cheveux.

— ÉTYM. *Friser* 1.

† 1. **FRISON** (fri-zon), *s. m.* || 1° Terme familier. Chacune des boucles d'une frisure. || 2° Ondulation en couleur sur le papier que l'on marbre. || 3° *Au plur.* Nom donné à la matière grossière qui sert de première enveloppe aux cocons et qu'on enlève quand on ne veut prendre sur le cocon que la belle et bonne soie. Cardeuses de frisons de soie. || Débris de filature et de décoconnage; on y met aussi les cocons percés. || 4° *Au plur.* Rognures de tôle. || Rebut de chiffon.

— ÉTYM. *Friser* 1.

† 2. **FRISON** (fri-zon), *s. m.* Nom d'une ancienne étoffe de laine. Frison d'Angleterre, la pièce de 12 aunes, *Tarif du 18 avril 1667*.

— ÉTYM. *Frise* 2.

† 3. **FRISON** (fri-zon), *s. m.* Terme de marine. Pot de terre ou de métal pour conserver la boisson.

† 4. **FRISON, ONNE** (fri-zon, zo-n') *s. m.* et *f.* Habitant de la Frise. || Le frison, idiome des anciens Frisons, parlé encore dans la West-Frise et les îles de l'Ost-Frise.

— ÉTYM. D'après Grimm, *Gramm.* 3° édit. t. I, p. 408, ce nom veut dire bouclé, et a été donné au peuple, parce qu'il avait les cheveux bouclés; mais, dans l'*Hist. de la langue all.* p. 669, il révoque en doute cette étymologie (voy. FRISE 1).

FRISOTTÉ, ÉE (fri-zo-té, tée), *part. passé* de frisotter. ....Votre poil .... Plus qu'un chardon frisotté, RÉGNIER, *Mac.*

FRISOTTER (fri-zo-té), *v. a.* Friser souvent et par petites boucles. Elle est toujours à frisotter sa fille. || Se frisotter, *v. réfl.* Elle perd bien du temps à se frisotter.

— REM. L'Académie n'est pas conséquente dans l'orthographe de ces fréquentatifs, écrivant clignoter, tripoter par un seul *t*, et baisotter, frisotter, etc. par deux *tt*.

— HIST. XVI° s. D'un peigne d'yvoire blanc Frisotoient leurs tresses blondes, RONS. 525.

— ÉTYM. Fréquentatif de *friser*.

† **FRISQUE** (fri-sk'), *adj.* Vif et pimpant. Dix jeunes femmes.... Frisques, gaillardes, attrayantes, LA FONT. *Cord.*

— HIST. XV° s. Et le roi meme ne se put tenir de la regarder; et bien lui estoit avis qu'onques n'avoit vu si noble, si frisque, ni si belle de li [qu'elle], FROISS. I, I, 165. Je vous souhaite, entre vous gens de mer, Qui avez chaut dedenz vostre galée, De ce bon vin frisque, friant et cler, Dont à la cour est ma gueule arrousée, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 19. Tel est bien paré, frisque et gent, Qui ne sçait ne croix ne pille, COQUILLART, p. 174, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *friscus*, de l'allem. *frisch*, frais (voy. FRAIS 1).

† **FRISQUET, ETTE** (fri-skè, skè-t'), *adj.* Se dit populairement d'un petit froid vif et piquant. Il fait frisquet. L'air, le temps est frisquet.

— ÉTYM. Diminutif de *frisque*, qui dérive de l'allemand *frisch*, frais.

FRISQUETTE (fri-skè-t'), *s. f.* Terme d'imprimerie. Pièce de la presse à bras que les imprimeurs abaissent sur la feuille, pour la maintenir sur le tympan, et pour que les marges et les blancs ne soient pas maculés. || Terme de fabricant de cartes à jouer. Châssis taillés selon les figures et les couleurs séparées qu'on veut appliquer sur les cartes au moyen de la brosse.

— ÉTYM. Peut-être le précédent, *frisquet*, un peu frais, parce que la *frisquette* conserve la *fraîcheur* de la feuille.

FRISSON (fri-son), *s. m.* || 1° Contraction subite et passagère de la peau et des fibres superficielles des plans musculaires, accompagnée d'un sentiment plus ou moins marqué de froid. Être dans le frisson de la fièvre. || Par extension, léger mouvement d'une chose qui tremble. Le sismographe a signalé un frisson continuel du sol avec des secousses de tremblement de terre. Au frisson d'une feuille il est prêt à s'enfuir, ANDRIEUX, dans le *Dict. de* POITEVIN. || 2° Fig. Vif saisissement de terreur, d'horreur. Rien que d'y penser j'en ai le frisson. Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue, Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs, BOIL. *Longin*, VIII. || Il se dit aussi des émotions agréables. Sentir un doux frisson.

— HIST. XII° s. Rolant le voit, si fut en grant frison, *Ronc.* p. 88. || XIII° s. Si en avoit moult grant friçon, *Ren.* 1389. A une part iras tous seus [seul], Lors te vendront soupirs et plaintes, Friçons et autres dolors maintes, *la Rose*, 2286. || XVI° s. Quand je vous touche, ou quand je pense en vous, D'une frisson tout le cœur me fretille, RONS. 53. Les uns [accès] viennent avec frissons, les autres avec horreur, autres avec rigueur.... PARÉ, XX, 16.

— ÉTYM. Wallon, *fruzion;* namur. *frûjon, frîjon;* du bas-latin *frictionem* qui a eu ce sens (illas quas vulgo *frictiones* vocant, GREG. TURON. *De vitis patrum*, cap. 6). Du Cange regarde, avec raison, *frictio* en ce sens comme l'équivalent de *frigitio*, mot fictif tiré de *frigere*, avoir froid. C'est pour cela que *frisson*, dans l'ancienne langue, est féminin.

† **FRISSONNANT, ANTE** (fri-so-nan, nan-t'), *adj.* Qui frissonne. Et les roulements sourds des tambours résonnants Font errer à longs flots sur nos places émues Tous les citoyens frissonnants, GILB. *Sur la mort de Louis XV.* || Qui éprouve un léger tremblement, en parlant des choses. L'onde, la feuille frissonnante.

FRISSONNEMENT (fri-so-ne-man), *s. m.* || 1° Action de frissonner. Le premier frissonnement de la fièvre. || 2° Frémissement causé par l'émotion. Ils [ses yeux] étaient animés et remplis d'attendrissement; mais cet attendrissement jetait dans tout mon corps un frissonnement d'horreur et de crainte, VOLT. *Lett. d'Amabed*, 4. Un frissonnement inexprimable s'empara d'Oswald à ce spectacle, STAEL, *Corinne*, I, 4. Je ne sais; on ne peut sans des frissonnements De la nature en eux voir les renversements, LEMERC. *Charles VI*, II, 7.

— SYN. FRISSON, FRISSONNEMENT. Ces deux mots sont voisins, ne différant que par un suffixe. Le frisson est l'état même de celui qui frissonne; le frissonnement est l'acte par lequel on frissonne. Aussi frisson désigne quelque chose qui se prolonge, tandis que frissonnement ne signifie qu'un acte et par conséquent quelque chose qui peut ne pas se prolonger. On dira: une fièvre intermittente se caractérise par le frisson, la chaleur et la sueur, et non par le frissonnement, la chaleur et la sueur.

— HIST. XVI° s. Entre les signes des fievres intermittentes, l'horreur, la rigueur ou le frissonnement, avec la froideur ou refroidissement tiennent le premier lieu, PARÉ, XX, 20.

— ÉTYM. *Frissonner*.

FRISSONNER (fri-so-né), *v. n.* || 1° Avoir le frisson. La fièvre va le prendre, il commence à frissonner. || Avoir le frisson parce qu'on est exposé au froid. ....Il n'en peut presque plus, Transi de froid, immobile, perclus, Claque des dents, se plaint, tremble et frissonne, LA FONT. *Orais.* || 2° Éprouver un léger tremblement, en parlant des choses. Les feuilles frissonnent. || 3° Éprouver un frémissement d'émotion. Mon âme cependant de colère frissonne, RÉGNIER, *Sat.* XI. Mes esprits éperdus frissonnent de terreur, ID. *Sonn. rel.* I. Mais d'un si grand dessein tout mon cœur qui frissonne.... CORN. *Sertor* IV, 3. Cette pensée me fait frissonner, SÉV. 395. D'où vient que je frissonne? RAC. *Andr.* V, 5. D'une secrète horreur je me sens frissonner, ID. *Iphig.* II, 3. J'aime.... A ce nom fatal, je tremble, je frissonne, ID. *Phèd.* I, 3. || Éprouver un frémissement de terreur. Avançons hardiment; tout le corps me frissonne, CORN. *l'Illus. com.* II, 7. Hélas! sans frissonner quel cœur audacieux Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux? RAC. *Esth.* II, 7. Le récit, quand la nuit est noire, Fait frissonner les assistants, BÉRANG. *Ch. et laitière.* || Éprouver un frémissement d'admiration. Ces tirades de Corneille qui font frissonner, SÉV. 126. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XV° s. En mon pays suis en terre lointaine; Lez un brasier friçonne tout ardent, CH. D'ORL. *Ball.* 107. || XVI° s. Toute frissonnante et d'une main mal assurée, elle appuya la pointe sur sa blanche poitrine, YVER, p. 542. Mon poil au chef se frissonne et se dresse, RONS. 156. Nul d'entre nous ne se peult vanter, quelque voyage qu'il face à son souhait, qu'encore, au despartir de sa famille et de ses amis, il ne se sente frissonner le courage, MONT. I, 269.

— ÉTYM. *Frisson;* wallon, *frusi;* namur. *frujt.*

FRISURE (fri-zu-r'), *s. f.* || 1° Façon de friser. Si peu que l'esprit des femmes s'élevât au-dessus de la préoccupation des modes, elles auraient bientôt un grand mépris pour leurs frisures, FÉN. t. XVII, p. 85. On voyait cet officier général de soixante ans, assis sur un tronc d'arbre couvert de neige, s'occuper avec une imperturbable gaieté, dès que le jour revenait, des détails de sa toilette; au milieu de cet ouragan, il faisait parer sa tête d'une frisure élégante et poudrée avec soin, se jouant ainsi de tous les malheurs et de tous les éléments déchaînés qui l'assiégeaient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 10. || Par extension. Ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 121, dans POUGENS. || Fig. L'amour de la nouveauté avait amené dans le style la frisure, la découpure; nous voulons dire les jeux de mots, les antithèses, les allusions, le style sautillant, *Mém. de Trévoux*, dans le *Dict. de* DOCHEZ, au mot *style*. || 2° Chevelure frisée. Le vent a dérangé sa frisure. Je suis savant, je m'en pique, Et tout le monde le sait; Je vis de métaphysique, De légumes et de lait; J'ai reçu de la nature Une figure à bonbon: Ajoutez-y

ma frisure, Et je suis monsieur Neigeon, LA HARPE, *Corresp.* lett. 86. || 3° Façon donnée au poil de certaines étoffes de laine, draps, ratines, où l'on forme le poil frisé en petits grains. || 4° Fil d'or ou d'argent qu'on emploie dans certaines broderies.

— HIST. XVI° s. Il en avoit la parole et le teint, La belle taille et la frizure blesme De ses cheveux, c'estoit Mercure mesme, DU BELLAY, IV, 22, *recto*. Les marques et signes qui descouvrent les hommes aspres et choleres, vous les verrez imprimez sur les visages des serviteurs, des frisures et esgratignures, et aux fers qu'ils auront aux pieds, AMYOT, *Comm. refréner la colère*, 40.

— ÉTYM. *Friser.*

FRIT, TE (fri, fri-t'), *part. passé* de frire. Du poisson frit. Où la tripaille est frite en cent sortes de mets, RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. Cet homme est frit, il est perdu sans ressources. || Tout est frit, tout est mangé, dissipé.

† **FRITEAU** (fri-tô), *s. m.* Terme de cuisine. Manière d'apprêter certains mets, en les faisant frire entourés de pâte. Poulet en friteau. Friteau de poulet.

— HIST. XIII° s. La sele qui el cheval fu Estoit faite d'un mol menger; De roissoles fu li penneax, Les estrivieres de friteax, *Bataille de carême et charnage.*

— ÉTYM. *Frit.*

† **FRITEUR** (fri-teur), *s. m.* Chez les traiteurs de Paris, cuisinier qui est chargé spécialement des fritures. || Friteur, friteuse, marchand, marchande qui vend aux ouvriers des choses frites, pommes de terre, saucisses, etc.

— ÉTYM. *Frire.*

FRITILLAIRE (fri-til-lê-r'), *s. f.* || 1° Genre de plantes liliacées dont la fleur ressemble par sa forme à celle de la tulipe, et dont les bulbes à écailles charnues renferment un principe âcre et drastique. || 2° Espèce de papillon.

— ÉTYM. Lat. *fritillus*, cornet à jouer aux dés; la plante est ainsi dite de la forme du périanthe, qui ressemble à un cornet renversé.

† **FRITTAGE** (fri-ta-j'), *s. m.* Action de réduire en fritte.

— ÉTYM. *Fritter.*

FRITTE (fri-t'), *s. f.* || 1° Terme de verrerie. Mélange de substances terreuses et de substances salines auquel on a fait éprouver un commencement de fusion pour en former le verre. On sait que les porcelaines de France ne sont faites, ainsi que celles d'Angleterre, qu'avec des frittes, c'est-à-dire avec des pierres infusibles par elles-mêmes auxquelles on fait prendre un commencement de fusion en y joignant une quantité de sel plus ou moins considérable, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. || Action de cuire ce mélange. || Le temps employé à la cuisson du verre. || 2° Sorte de calcination qu'on fait subir à l'acétate de soude pour y détruire une certaine quantité de goudron qui résulte de la carbonisation du bois pendant la préparation de ce sel. || 3° Terme de minéralogie. Substances diverses qui sont le produit d'une vitrification imparfaite, naturelle ou artificielle, ou du moins qui en offrent l'apparence. || 4° Dans certaines usines on donne le nom de frittes aux scories.

— ÉTYM. *Frit.*

† **FRITTER** (fri-té), *v. a.* Exposer les mélanges vitrifiables à la calcination.

— ÉTYM. *Fritte.*

† **FRITTEUX, EUSE** (fri-teû, teû-z'), *adj.* Qui a de la ressemblance avec les frittes, comme la plupart des matières vomies par les volcans.

— ÉTYM. *Fritte.*

† **FRITTIER** (fri-tié), *s. m.* Ouvrier qui fritte le verre.

FRITURE (fri-tu-r'), *s. f.* || 1° Action, manière de frire. L'huile est bonne pour la friture. Friture au beurre. || 2° La graisse ou le beurre fondu qui sert à frire. Réformez les règles de votre cuisine; n'ayez ni roux ni friture, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 3° Plat de poissons frits. Friture de goujons.

— HIST. XIV° s. Ils cheent [tombent] tout droit ou fond de la paelle où le deable fait les fritures d'enfer, *Ménagier*, I, 3. Pastés de chappons gras, fritures, *ib.* II, 4.

— ÉTYM. *Frire*; prov. *frichura, fregidura*; esp. *fritura*; ital. *frittura.*

† **FRITURIER** (fri-tu-rié), *s. m.* Terme de cuisine. Cuisinier qui fait les fritures. || Marchand de poisson frit.

— ÉTYM. *Friture.*

FRIVOLE (fri-vo-l'), *adj.* || 1° Léger et de peu d'importance. Amusements frivoles. Il [Dieu] entend vos paroles, Et ce n'est pas un dieu comme vos dieux frivoles, Insensibles et sourds... CORN. *Poly.* IV, 3. N'espère point de joie, ô mon cœur, que frivole, N'en espère aucune ici-bas, Qu'en ce grand Dieu de qui le bras Soutient l'humble et le pauvre et partout le console, ID. *Imit.* III, 46. Le sage est ménager du temps et des paroles; Ayant donc mis à part les entretiens frivoles.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Jamais docteur armé d'un argument frivole Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une école, BOIL. *Sat.* VIII. Je perds trop de moments en des discours frivoles, RAC. *Iphig.* III, 7. Mais je sais rejeter un frivole artifice, ID. *Phèdre*, IV, 4. Je veux, pour vous, prendre un ton moins frivole : Corinne, il fut des anges révoltés; Dieu sur leur front fait tomber sa parole, Et dans l'abîme ils sont précipités, BÉRANG. *Ange exilé.* || Qui ne mérite point de confiance. Mais pour vous mieux ôter cette frivole crainte, CORN. *Sertor.* II, 2. Ne m'auriez-vous rempli que d'un espoir frivole? ID. *Sertor.* IV, 3. Mais, ô d'un déjeuner vaine et frivole attente! BOIL. *Lutr.* IV. Je ne vous ferai point de reproches frivoles, RAC. *Bajaz.* V, 4. De ton frivole espoir es-tu désabusé? ID. *Athal.* V, 5. || 2° En parlant des personnes, qui ne se plaît qu'aux choses légères et sans importance. L'animal [le peuple d'Athènes] aux têtes frivoles, Étant fait à ces traits, ne daignait l'écouter, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Un esprit frivole et superficiel qui brille par quelques saillies heureuses, MAIRAN, *Éloges, card. de Fleury.* Pour nous consoler de nos innombrables misères, la nature nous a faits frivoles, VOLT. *Dict. phil. Frivolité.* Il n'y a que la vanité qui rende frivole, STAEL, *Corinne*, IV, 3. Jamais cette troupe frivole, Qui passe en riant devant moi, N'aura besoin qu'une parole Lui dise : je pleure avec toi, LAMART. *Harm.* I, 9. || 3° *S. m.* Ce qui est frivole. Que sais-je même si les circonstances de leur mort.... n'ont pas dû vous faire sentir encor plus vivement le frivole de tout ce qui passe? MASS. *Carême, Mot. de conv.* Le grand, le solide de la religion prend la place, dans un bon esprit, de tout le frivole qui l'avait amusé, ID. *ib.* Le goût du frivole, qui nous avait fait d'abord applaudir, dès que l'âge ne l'excuse plus, nous rend à la fin méprisables, ID. *ib.* Sa liaison [de d'Antin] avec la duchesse de Bourgogne passait le jeu et le frivole, ST-SIM. 206, 22. Je vous vois réduite à la dissipation de la société; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 mars 1769.

— SYN. FRIVOLE, FUTILE. Ce sont deux adjectifs dérivés du latin et qui, dans la langue originelle, ont pour sens propre l'un le sens de frêle, l'autre le sens de ce qui se répand et se perd. De là dérive la distinction : ce qui est frivole a peu de valeur sans doute, mais en a une certaine, exprimant quelque chose de léger, et qui peut plaire par cette légèreté même, au lieu que futile n'a aucune valeur.

— HIST. XIII° s. Ta parole ne soit frivole, mais toutefoiz soit ele ou por penser ou por enseignier ou por commander, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 348. Li convient maintenant dire cele propre raison porquoi il cuide avoir droit en sa question; car, se il ne le deist, sa deffense seroit frivole, ID. *ib.* p. 480. Maint mauvais mot, mainte frivole Plus tost de la bouche lui vole, *Guersai.* || XIV° s. Ceste crainte laquelle par aventure est vaine et fervole, BERCHEURE, f. 29, *recto*. Cestes choses propousées par ledit tribun furent reputées vaines et frivoles par le peuple, ID. f° 82, *verso*. Si disent li vulgal [le vulgaire] du bois desoubz le mont, Que Girart le sema; mais ce m'annuie mont [moult]; Car leur opinion si est fausse et frivole, *Girart de Ross.* v. 349. || XVI° s. Chose vaine et frivole que l'humaine prudence! MONT. I, 130. En tes ditz et parolles n'y a sinon mensonges et frivolles, PALSGRAVE, p. 851.

— ÉTYM. Prov. *frevol, freol, freul*; anc. cat. *frevol*; esp. et ital. *frivolo*; du lat. *frivolus*. Festus définit *frivola* par *fictilia quassa*, des vases fêlés, et il ajoute : *unde dicta verba frivola quæ minus sunt fide subnixa.*

† **FRIVOLEMENT** (fri-vo-le-man), *adv.* D'une manière frivole.

— ÉTYM. *Frivole*, et le suffixe *ment*; prov. *frevolmen*; espagn. *frivolamente.*

† **FRIVOLET, ETTE** (fri-vo-lè, lè-t'), *adj.* Diminutif de frivole. Rendez-nous donc votre présence, Galant prieur de Trigolet, Très-aimable et très-frivolet, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 1.

— ÉTYM. Diminutif de *frivole.*

† **FRIVOLISTE** (fri-vo-li-st'), *s. m.* Néologisme. Celui qui se plaît aux choses frivoles. Êtes-vous frivoliste? admirez la main légère de cette marchande de modes, MERCIER, *Tabl. de Paris, coup d'œil.*

FRIVOLITÉ (fri-vo-li-té), *s. f.* || 1° Caractère de celui qui est frivole, de ce qui est frivole. La frivolité, qui nuit au développement de ses talents et de ses vertus, le préserve en même temps des crimes noirs et réfléchis, DUCLOS, *Consid. sur les mœurs*, ch. 5. C'est la frivolité de la matière qui a fait tort au livre des Chats [de Moncrif], qui est d'ailleurs plein d'une aimable érudition et écrit avec finesse, *Discours du café*, dans DESFONTAINES. La frivolité, sous quelque forme qu'elle se présente, ôte à l'attention sa force, à la pensée son originalité, au sentiment sa profondeur, STAEL, *Corinne*, I, 3. Il y a souvent beaucoup d'égoïsme dans la frivolité, ID. *ib.* III, 3. || 2° Chose frivole. Ne s'occuper que de frivolités. Si nous n'avons que de ces frivolités à dire, dormons et digérons, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Pyrrhon. phil.*). Un mépris profond de toutes les frivolités qui occupent et dégradent si fort la plus grande partie de la noblesse française, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 27 sept. 1773. || 3° Espèce de petite fleur qu'on fait avec du fil et un petit moule ou une navette sans aiguille ni crochet; ces petites fleurs réunies forment des cols, des manchettes, etc. Un col en frivolités.

— ÉTYM. Prov. *frevoltat, freoltat*; esp. *frivolidad*; du lat. *frivolitatem*, de *frivolus*, frivole.

FROC (frok; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 208, le *c* ne se prononçait pas devant une consonne), *s. m.* || 1° La partie de l'habit des moines qui couvre la tête et les épaules. || 2° Par extension, l'habillement entier. Mettre son froc. L'on se couvre d'un froc pour tromper le jaloux, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Fig. La profession monacale. Vous ne serez pas obligée de° le mettre dans un froc, SÉV. 264. Il [l'homme] tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc, Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc, BOIL. *Sat.* VIII. L'empereur Lothaire ne vécut dans le froc que six jours, VOLT. *Mœurs*, 24. Il ne sait pas que la charrue est plus noble que le froc, ID. *l'Homme aux 40 écus, Raisonnement sur les moines.* || Prendre le froc, se faire moine. || Porter le froc, être moine. || Quitter le froc, sortir d'un monastère avant d'être profès, et aussi renoncer à la vie religieuse. Il n'est moine si saint qui n'en quittât le froc, RÉGNIER, *Sat.* II. || Familièrement. Jeter le froc aux orties, ou, simplement, jeter le froc, renoncer à la vie religieuse. || Par extension, quitter la profession, l'occupation qu'on avait embrassée. Ce sera un grand bonheur si vous ne jetez pas le froc, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 1er avr. 1704. || Renoncer à quelque habitude que ce soit. Point de sauces, point de ragoûts; j'espère bien jeter un peu cet hiver le froc aux orties dans notre jolie auberge, SÉV. 27 sept. 1687. || 3° Grande robe que les religieux de Saint-Benoît mettent par-dessus leurs autres habits, pour assister au chœur, et lorsqu'ils paraissent hors de leurs monastères. || 4° Sorte d'étoffe grossière de laine. Les frocs forts contiendront 30 aunes de long sur le métier, pour avoir 24 après les apprêts, *Lett. patentes*, 22 juill. 1780, art. 4, Orléans.

— HIST. XII° s. Car d'ax [eux] meismes sont si chaut Lor hauberc, que li suens [le sien] ne vaut à chascun gueres plus d'un froc, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 843. || XIII° s. Et de noirs fros [elles] erent vestues, *Lai du trot.* || XV° s. Car pour mon viei ami trouver [il] Faudroit le froc quitter et vendre, BASSELIN, LIII.

— ÉTYM. Bourguig. *frô*; norm. *frot*, étoffe grossière en laine; provenç. *floc*; angl. *frock*. On le tire du germanique : bas-latin, *hrocus, rocus*; anc. h. allem. *hroch*, qui signifie habit et qui est l'allemand *Rock*, habit. On remarquera le provençal *floc* qui se confond avec *floc*, flocon; ç'a été une raison pour Diez de rejeter l'étymologie précédente et de voir dans *froc* un dérivé du latin *floccus*, flocon de laine. Mais on ne peut écarter le bas-latin *hrocus*, qui est certainement germanique, et qui a pu donner *froc*, comparez FREUX et FRIME.

† **FROCAILLE** (fro-kâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de mépris, pour dire une réunion de moines, de gens portant le froc. Tremblez, méchants! la frocaille en tumulte Passait déjà de l'espoir à l'insulte, PIRON, *le Moine défroqué, conte.*

— ÉTYM. *Froc*, et la désinence péjorative *aille.*

FROCARD (fro-kar; le *d* ne se lie pas : un frokar effronté; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des frokar effrontés; cependant plusieurs la lient : des frokar-z effrontés), *s. m.* Terme de mépris et familier Un moine.

— ÉTYM. *Froc.*

1. **FROID, OIDE** (froi, froi-d'), *adj.* || 1° Qui n'a pas de chaleur. Climat froid. Les pays froids. Bain froid. Une sueur froide. Vent froid. Il a les mains froides. Des froids torrents de décembre Les champs

sont partout noyés, BOIL. *Ode sur Namur.* J'ai senti ce beau corps tout froid entre mes bras, RAC. *Théb.* V, 5. Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques Où des rois ses aïeux sont les froides reliques, ID. *Phèdre*, V, 6. Et froide, gémissante et presque inanimée Aux pieds de son amant elle tombe pâmée, ID. *ib.* Le pays du monde le plus froid est le Spitzberg; c'est une terre au 78e degré de latitude, BUFF. *Hist. nat. Théor. terr. Œuv.* t. II, p. 93, dans POUGENS. Froid cercueil, DUCIS, *Abufar*, III, 2. || Fig. Quand nous avons perdu le jour qui nous éclaire, Cette sorte de vie [la gloire] est bien imaginaire, Et le moindre moment d'un bonheur souhaité Vaut mieux qu'une si froide et vaine éternité, CORN. *Sur.* I, 3. L'hiver, dit-elle, a soufflé sur ta tête; Cherche un abri pour tes soirs longs et froids, BÉRANG. *Adieu chansons.* Mon âme avec effroi regarde derrière elle, Et voit son peu de jours passés et déjà froids, Comme la feuille sèche autour du tronc des bois, LAMART. *Harm.* IV, 11. || Fig. et familièrement. Il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid, rien ne lui est ni trop chaud ni trop froid, il n'y a rien de trop chaud ni de trop froid pour lui, c'est-à-dire c'est un écornifleur à qui tout est bon, c'est un homme qui prend de toutes mains. || Fig. et familièrement. La cuisine de cette maison est bien froide, il n'y a rien de si froid, de plus froid que l'âtre de cette maison, c'est-à-dire on y fait très-maigre chère. || 2° Qui ne garantit pas du froid. Vêtement froid. Habitation froide. || 3° Refroidi. Ce potage est froid. || Déjeuner froid, déjeuner où l'on ne sert que des mets froids. || Viandes froides, viandes préparées pour être mangées froides. La langue fourrée, le jambon sont des viandes froides. || 4° Qui atténue, corrige la chaleur animale. Les quatre semences froides, les semences de concombre, de melon, de citrouille et de courge, auxquelles on attribuait la propriété de rafraîchir le corps. || Qui détruit la chaleur animale. Il y a des poisons froids. || Humeurs froides, nom vulgaire des scrofules. || Terme de jurisprudence. Homme froid, homme impuissant, mais qui n'est tel ni par la vieillesse, ni par aucune maladie passagère. || Par extension. Froid, peu porté aux plaisirs de l'amour. || Qui n'a pas beaucoup de chaleur animale. Animaux à sang froid. || 5° Fig. Qui ne s'émeut pas, en raison d'un tempérament flegmatique. C'est un homme froid. Ho! ho! les grands talents que votre esprit possède! Dirait-on qu'elle y touche avec sa mine froide? MOL. *Dép. am.* II, 4. Celui-là [Turenne] d'un air plus froid, sans avoir jamais rien de lent, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Il est froid comme un landier, il est très-froid. || Chez le cheval, épaules froides, épaules qui semblent collées au corps, et retardent la marche de l'animal. On les appelle aussi chevillées, mot qui exprime une immobilité plus complète encore. || 6° Qui ne s'émeut pas, en raison du calme, de la force de l'âme. La froide raison. Être froid dans le péril, LA BRUY. X. Vous savez qu'il faut qu'un général ait la tête froide et le cœur chaud, VOLT. *Lett. Morangiès*, 30 oct. 1772. || Une tête froide, un homme sage et calme qui ne s'échauffe pas facilement ni sans motif. || On dit dans le même sens : un esprit froid. || Sang-froid, voy. SANG. || 7° Qui n'a pas ou qui a peu de chaleur morale. Cœur froid. Il resta froid à ce spectacle. La chute de saint Pierre n'arriva point pour avoir été froid envers Jésus-Christ, PASC. *Prov.* 3. Toutes les autres choses nous pressent et nous embarrassent; il n'y a que pour le salut que nous sommes froids et languissants, BOSS. *Panég. St Bernard*, 1. Les âmes froides et languissantes comme les nôtres ne comprennent pas les discours qui sont pleins d'une ardeur si divine, ID. 2e *panég. St Fr. de Paule*, 2. Ce souvenir peut-il vous laisser froid et insensible? MASS. *Carême, Prière* 1. Une nation qui avait laissé mourir Frédégonde dans son lit, devait être bien froide sur les crimes de Brunehault, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 1. Être raisonnable et froid, c'est presque tout un; cela n'est pas à l'honneur de la raison, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 26 janv. 1740. Les vertus purement morales sont froides par essence, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 12. || Orateur froid, orateur dont l'action n'est point animée, qui ne touche point ses auditeurs, et qui ne paraît pas lui-même touché. || Imagination froide, imagination dépourvue de chaleur, d'activité, d'énergie. || Un auteur froid, un auteur qui n'émeut pas son lecteur. || Un acteur froid, un acteur qui n'émeut pas son public. || Des raisons froides, des raisons qui ne partent pas d'un esprit touché. Voilà les froides raisons pour lesquelles ils méprisent les enseignements que nous leur donnons de la part de Dieu, BOSS. 1er *sermon, dim. de la Passion, préambule.* Elle méprisait ces froides et dangereuses fictions [les romans], ID. *Duch. d'Orl.* || 8° Qui n'a pas de zèle à servir. Un ami froid. Sa jeunesse eût trouvé d'assez froids protecteurs, CORN. *Pulch.* II, 1. Ardents à te promettre, et froids à te servir, BOISSY, *Deh. tromp.* IV, 2. || Fig. Un froid secours, un secours vain. La bourse de César fit plus que sa harangue; Sans ses mille talents, Pompée et ses discours Pour rentrer en Égypte étaient un froid secours, CORN. *Pomp.* I, 1. || 9° Qui a réserve, froideur, éloignement. Il est bien froid aujourd'hui avec vous. Faire froide mine à quelqu'un. || Faire le froid, ne témoigner aucun empressement pour.... Quand nous avons quelque différend, ma sœur et moi, si je fais la froide et l'indifférente, elle me recherche; si elle se tient sur son quant à moi, je vais au-devant, LA FONT. *Psyché*, II, p. 140. || En parlant des choses, qui témoigne réserve, froideur, éloignement. Cet homme a l'abord froid. Sa réponse fut froide. Vous cherchez, Ptolémée, avecque trop de ruses De mauvaises couleurs, et de froides excuses, CORN. *Pomp.* III, 2. Mais à ce froid accueil que je vous vois leur faire, ID. *Sertor.* II, 2. Ses froids embrassements ont glacé ma tendresse, RAC. *Phèdre*, IV, 1. Elle avait l'air assez froid pour lui, HAMILT. *Gramm.* 4. De nos froids entretiens, qui lui pèsent sans doute, Ses soudaines frayeurs interrompent le cours, VOLT. *Sémiram.* II, 6. || Faire froid à quelqu'un, lui faire mauvaise mine, mauvais accueil. Pourquoi me faire froid et vous plaindre de ce qui m'est échappé sur quelques jeunes gens qui peuplent les cours? LA BRUY. XII. || On dit dans le même sens et plus souvent aujourd'hui : battre froid à quelqu'un. Il battit froid aux autres, LE SAGE, *Gil Blas*, IX, 2. || Absolument. Battre froid, recevoir quelque communication d'une manière qui montre qu'on n'est pas disposé à l'accueillir. Harcourt, qui se défiait toujours de la sœur de l'impératrice, battit froid, ST-SIM. 77, 254. || 10° Qui marque une profonde insensibilité. Une froide barbarie. Une haine froide et réfléchie. Je viens vous déclarer que le plus froid mépris De vos caprices vains sera le digne prix, VOLT. *Zaïre*, IV, 2. De quel front oses-tu commander en ces lieux, Où ton froid parricide a fait pâlir les dieux? DUCIS, *Lear*, V, 2. || 11° Terme de littérature. Qui n'a rien d'animé, qui manque d'expression. Cette tragédie est froide. Ce poëme est monotone et froid. Encor si, pour rimer, dans sa verve indiscrète, Ma muse au moins souffrait une froide épithète, BOIL. *Sat.* II. Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, ID. *Art. p.* III. || Une froide raillerie, une raillerie qui n'a rien de piquant. Je pris d'abord ce discours instructif pour une froide raillerie; c'était pourtant la vérité pure, VOLT. *Polit. et législ. Diatribe à l'aut. des Éphém.* || Style froid, style qui ne produit aucun effet sur les âmes. Le style froid vient tantôt de la stérilité, tantôt de l'intempérance des idées, souvent d'une diction trop commune, quelquefois d'une diction trop recherchée, VOLT. *Dict. phil. Froid.* || 12° Terme de peinture, de sculpture, etc. Qui manque de vie et de chaleur. Ce dessin est correct, mais il est froid. Le tableau de la famille de Darius, peint par Mignard, est très-froid en comparaison du tableau de Lebrun, parce qu'on ne trouve point dans les personnages de Mignard cette même affliction que Lebrun a si vivement exprimée sur le visage et dans les attitudes des princesses persanes, VOLT. *Dict. phil. Froid.* On dit qu'un morceau de poésie, d'éloquence, de musique, un tableau même est froid, quand on attend dans ces ouvrages une expression animée qu'on n'y trouve pas, ID. *ib.* || Tons froids, tons qui manquent d'éclat. Des couleurs froides. Un coloris froid et monotone. || 13° À froid, *loc. adv.* Sans être échauffé. Forger un fer à froid. Infuser à froid. || Fig. À froid, sans émotion, sans passion, sans emportement. Faire de l'enthousiasme, de la colère à froid, sans verve, ni passion réelle. Rien ne révolte plus que des personnages qui parlent à froid de leurs crimes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 janv. 1741. || Battre à froid, se dit des métaux, et surtout du fer qu'on travaille sur l'enclume sans le chauffer à la forge. || Fig. Lucius par ces additions de pièces battues à froid et hors de propos aura gâté son premier jet, P. L. COUR. *Préf. de la trad. de la Luciade.* || Terme de teinturier. Donner une couleur à froid, teindre à froid, teindre sans feu, ne point faire passer les étoffes par un bain chaud. || Proverbe. Froides mains, chaudes amours, se dit pour marquer que la chaleur du dehors se retire au dedans quand on est fortement amoureux.

— HIST. XIIe s. Present [il] leur envoia vin froit et bon poisson, *Sax.* XXII. || XIIIe s. Parmi lo cor [il] lui fait le froit acier passer, *Berte*, III. Cil jou [il] fit mout lait temps et de froide maniere, *ib.* XX. Je l'eüsse ocis tot froit mort, *Ren.* 5405. Ha, Antioche! terre sainte! Com ci a dolereuse plainte, Quant tu n'as mais nul Godefroy; Li feus de charité est froiz En chascun cuer de crestien, RUTEB. 97. || XVe s. Si j'ai du mal, c'est ma folie; Ce ne luy fait ne froit ne chault, ALAIN CHART. *le Débat du reveille-matin.* Sur cel estat se departit le duc de Touraine de la jeune dame, et la laissa en paix; et pour l'heure n'en fit nul semblant; mais, comme froid et attrempé de manieres, se souffrit, et pour ce n'en pensa-t-il pas moins, FROISS. III, IV, 21. Jean Lyon, sage homme, subtil, hardi, cruel, entreprenant et froid au besoin assez, ID. II, II, 52. Le roi et tout son conseil furent aussi froids d'aider à la dame comme ils en avoient esté en grand desir, ID. I, I, 10. Le comte de Hainaut avoit si pris à cœur cette guerre, combien que de premier il en fut moult froid, que c'estoit celui par qui se mettoient sus toutes les envayes et les chevauchies, ID. I, I, 128. || XVIe s. Une peur froide avoit saisi mon ame, DU BELLAY, II, 10, *verso.* Boire froid, MONT. I, 164. Froid aux offices d'amitié et de parenté, ID. I, 197. Une mine tantost froide, tantost amoureuse, ID. I, 270. Estant en nostre sens froid et reposé, ID. II, 326. Cestuy Catulus estoit bien homme de bien, mais un peu froid au fait des armes, AMYOT, *Sylla*, 5. Rien ne lui est trop chaud ne trop froid, H. EST. *Précell. du lang. fr.* p. 77.

— ÉTYM. Berry, *fred;* provenç. *freg, frey;* catal *fred;* espagn. et portug. *frio;* ital. *freddo*, du latin *frigidus*, de *frigus*, le froid. Comparez le grec ῥῖγος, auquel se rattache aussi *rigor, rigidus;* comparez encore le grec φρίσσω, se hérisser, l'allemand *frieren*, avoir froid, ancien haut-allemand *fruisan.*

2. **FROID** (froi, le *d* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l'*s* se lie : des froi-z excessifs; Vaugelas recommande de prononcer *freid;* et Chifflet, *Gramm.* p. 201, dit que plusieurs prononcent ainsi), *s. m.* || 1° Manque de chaleur, sensation que fait éprouver toute déperdition de calorique. Sentir du froid. Avoir froid aux mains. J'ai froid, faites du feu. Le froid de l'eau, de la glace, du marbre. Déjà jusqu'à mon cœur le venin parvenu Dans ce cœur expirant jette un froid inconnu, RAC. *Phèdre*, V, 7. || Mettre un liquide hors le froid, faire qu'il ne soit plus froid sans être chaud. || Prendre froid, avoir un refroidissement. Ote-toi de cette fenêtre, tu prendras froid. || Cette locution, reçue dans le langage usuel, a été condamnée par les puristes, qui ont dit qu'il fallait *avoir froid.* Mais *avoir froid* et *prendre froid* ne sont pas synonymes; avoir froid, c'est éprouver la sensation du froid; prendre froid, c'est se refroidir d'une manière nuisible à la santé. || Souffler le chaud et le froid, souffler de manière que le souffle qui sort de la bouche est, à volonté, chaud ou froid; quand on souffle doucement, la main près de la bouche, l'haleine paraît chaude à la main; quand on souffle fort, la main s'éloignant, l'haleine paraît froide. Ne plaise aux dieux que je couche Avec vous sous même toit! Arrière ceux dont la bouche Souffle le chaud et le froid! LA FONT. *Fabl.* V, 7. || Fig. Souffler le froid et le chaud, approuver et blâmer, être tour à tour d'avis contraire. || Familièrement. Cela ne fait ni froid ni chaud, cela ne sert ni ne nuit. || Cela ne lui fait ni chaud ni froid, se dit d'une personne qui reste indifférente sur une affaire. || Je n'ai jamais senti ni froid ni chaud pour vous, ni amour, ni haine. || Populairement. Il n'a pas froid aux yeux, c'est un homme brave et résolu (c'est-à-dire il a les yeux ardents, pleins de feu, ce qui dénote le courage, la résolution). || Faire froid, battre froid, voy. FROID 1, n° 9. || 2° Dans l'ancienne physique, une des qualités élémentaires qui constituaient les choses. Plutôt on verra le froid et le chaud cesser de se faire la guerre, que les philosophes convenir entre eux de la vérité de leurs dogmes, BOSS. 2e *sermon, quinquagés.* I. || 3° Particulièrement. Basse température. Le froid de l'hiver. Un froid cuisant, pénétrant, âpre. S'habituer au froid. La violence du froid produit l'effet du feu. ....Un pauvre souffreteux Se plaint là-bas; le froid est rigoureux, LA FONT. *Orais.* Je vois peu de santés à l'épreuve du froid hors de saison que nous essuyons, MAINTENON, 9 juin 1685. Quand vient l'astre des nuits ou le vent des hivers, Mon esprit comprimé se glace au froid des airs, LEMERC. *Charles VI*, IV, 4. Le jour s'avançait; on s'épuisait en efforts inutiles; la faim, le froid et les cosaques devenaient pressants, SÉGUR,

Hist. de Nap. IX, 13. || Tant de degrés de froid, se dit du nombre de degrés au-dessous de 0 dans le thermomètre. Ce fut au travers de vingt-six degrés de froid que nous atteignîmes, le 4 décembre, Biénitza, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 12. || Familièrement. Un froid noir, le froid d'un temps sombre. || Il fait froid, la température est froide. || Il se dit aussi en ce sens au pluriel. Les froids de cette année. Les froids du printemps ont fait du mal à la vigne. || 4° Poétiquement. Ce qui est comparé au froid des hivers. Un cœur déjà glacé par le froid des années, RAC. *Mithr.* IV, 5. Malgré le froid des ans dans sa mâle vieillesse, VOLT. *Œdipe*, IV, 1. Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours, BÉRANG. *Sciences*. Ah! l'homme en vain se rejette en arrière Lorsque son pied sent le froid du cercueil, ID. *Treize à table*. || 5° Refroidissement du corps, par l'effet d'une cause corporelle ou morale. Elle a eu des froids et des faiblesses, SÉV. 149. Un froid mortel a passé dans mon cœur, VOLT. *Enf. prod.* IV, 3. Cette femme à ces mots d'un froid mortel saisie.... ID. *Orphel.* II, 7. Dis-moi donc.... Que voulais-je? ah! dans mon trouble extrême, Je veux.... je crains.... j'ai froid, DUCIS, *Abufar*, IV, 5. || 6° Air sérieux et sévère. Il est d'un froid glacial. A leurs noms, un grand froid, un front triste, un œil bas, M'ont fait voir aussitôt qu'ils ne lui plaisaient pas, CORN. *Othon*, I, 3. Il traite mon neveu avec un froid inouï, BOSS. *Lett. quiét.* 453. M. de Chaulnes raisonnait en ambassadeur, avec le froid et l'accablement d'un courage étouffé par la douleur, ST-SIM. 36, 160. Le comte de Toulouse avec son froid lui répondit [à Beringhem] que M. de Torcy le lui apprendrait [ce qui avait été décidé], ID. 426, 167. || 7° Indifférence. Quoi! l'amour, l'amitié, tout va d'un froid égal! CORN. *Attila*, V, 3. Et nous-même, comment en parlons-nous? avec le même froid que si nous n'y prenions nul intérêt, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 35. || 8° Mésintelligence, mécontentement. Il y a du froid entre eux. Eh bien! monsieur, la façon dont nous sommes ensemble depuis six semaines, le froid que je vous marque.... COLLÉ, *Part. de chasse*, I, 6. || 9° Manque de chaleur et de vie dans les ouvrages d'esprit. Cela jette du froid sur cette scène. Si l'auteur ou l'acteur d'une tragédie ne le sait pas émouvoir [le spectateur] et le transporter de la passion qu'il veut exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans le ridicule? BOSS. *Comédie*, 4. Dangereux modèles, propres à faire tomber dans le froid, LA BRUY. I. Des chansons en quatre points Le froid nous désole, BÉRANG. *Gaudriole*. || Proverbe. Dieu donne le froid selon l'habit, il mesure les épreuves des hommes à leurs forces. Dieu donne le froid selon la robe : de tous les maux que je pouvais avoir, j'ai eu précisément le moins périlleux, SÉV. 15 mars 1676.

— HIST. XIe s. Et endurer et granz chauz et granz freiz, *Ch. de Rol.* LXXVII. || XIIIe s. Por ce que j'ai grant froit, en mon mantel [je] m'enclo, *Berte*, XXXII. Li oisel qui se sont teü, Tant cum il ont le froid eü, Et le tens divers et frarin, *la Rose*, 68. Et il me dit : Par m'ame, sire, je aurai plus chier que nous feussions touz naiez, que ce que une maladie vous preit de froit, dont vous eussiez la mort, JOINV. 283. Et sachiez, froit a à la fie Qui plus estent son pié que son mantel, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. V, p. 317. || XVIe s. Uses donc hardiment de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vuyde de l'air.... pourveu que telle maniere de parler adjouste quelque grace, et vehemence; et non pas le chault du feu, le froid de la glace, le dur du fer, et leurs semblables, DU BELLAY, I, 32, *verso*. Le mari, sachant que c'estoit de vivre, ne se montroit point avoir du froid aux pieds [être jaloux], DESPER. *Contes*, XVIII. Le corps est plus fort et mieulx composé, qui supporte mieulx les mutations de l'ardeur du chault et de la rigueur du froit, AMYOT, *Timol. et P. Æm. comp.* 3. Perdre son habit un jour de froid, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 247.

— ÉTYM. Besançon, *freid*; Berry, *fret*, *la fret*, le froid; norm. *la fred*; environs de Paris, *la frei*; provenç. *freg*, *freit*; catal. *fred*; espagn. et portug. *frio*; ital. *freddo*; du lat. *frigidum* (voy. FROID 1).

FROIDEMENT (froi-de-man), *adv.* || 1° De manière à sentir le froid. Être logé, vêtu froidement. || 2° Fig. D'une manière froide, sans chaleur, sans émotion. Il écoute froidement les injures. Le stoïcien regarde froidement la mort. Elle a voulu sourire, et m'a dit froidement.... CORN. *Sophon.* III, 1. Il conte brièvement, mais froidement; il ne se fait point écouter, il ne fait point rire, LA BRUY. VI. Porus répondit froidement qu'il l'irait recevoir sur sa frontière, mais que ce serait les armes à la main, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 496, dans POUGENS. ....Ces flammes secrètes Que ne sentit jamais Boileau l'imitateur Dans ses tristes beautés si froidement parfaites, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 66. Mais honte soit au cœur Qui n'offre froidement que des vœux au malheur! M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || 3° D'une manière froide, avec réserve, sans encourager. Vous louez les œuvres d'autrui froidement, GOMBAUT, *Ép.* liv. I, dans RICHELET. M. le nonce en a parlé froidement, BOSS. *Lett. quiét.* 73. Piper lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau : Non, dit le général froidement, et passa outre pour aller donner ses ordres, VOLT. *Hist. Charles XII*, 4. La veille de son départ [de Bernin], on lui porta trois mille louis avec un brevet de douze mille livres de pension, il reçut le tout assez froidement, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 192, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Quand le comte de Nazarat ot entendu parler les ambassadeurs de l'amorath, si fut tantost conseillé de repondre froidement et ne decouvrit pas à une fois tout son courage, FROISS. II, III, 26. Poton rechevoit fredement les coups et metoit tousjours sa hache au devant, FENIN, 1423. || XVIe s. Crassus le remercia assez froidement de sa bonne voulunté, AMYOT, *Crassus*, 37. Antigonus, ayant prins en affection un de ses soldats pour sa vertu et vaillance, commanda à ses medecins de le panser d'une maladie longue et interieure qui l'avoit tourmenté longtemps, et, s'appercevant qu'il alloit beaucoup plus froidement aux affaires, luy demanda qui l'avoit ainsi changé et encouardé, MONT. II, 6.

— ÉTYM. *Froide*, et le suffixe *ment*.

FROIDEUR (froi-deur), *s. f.* || 1° État de ce qui est froid. La froideur du temps, du marbre. || 2° Fig. Il se dit de ce qui glace comme le froid. La froideur de la vieillesse. On croit ses vers glacés par la froideur du sang, CORN. *Au roi, sur son retour de Flandre*. || 3° Il se dit du tempérament, particulièrement en ce qui concerne les choses de l'amour. Mme de la Poplinière, avec une tête assez vive, était d'une extrême froideur, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 4° Fig. Manque de chaleur morale. La froideur du caractère. Laissons le flegme et la froideur aux pères conscrits, BALZAC, liv. VI, lett. 3. La froideur que vous avez pour une cause si importante, PASC. *Prov.* 2. Quelqu'un a dit sur la froideur du roi d'Angleterre, que, quand on l'écoutait, on voyait pourquoi il était ici [chassé par le prince d'Orange], SÉV. 16 févr. 1689. Ils [les mystiques] séparent l'idée d'aimable et de désirable d'avec celle de la patrie céleste; ce qui emporte toutes les froideurs que nous avons remarquées dans ces âmes sèches et superbes, BOSS. *États d'orais.* IX, 1. || On dit dans un sens analogue : la froideur de l'imagination. || 5° Il se dit des compositions littéraires. La froideur de cet épisode. La froideur qu'en mon style je porte, *Chapelain décoiffé*, dans les *Œuvres de* BOILEAU. Cette froideur est le grand défaut, selon moi, de presque toutes nos pièces de théâtre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 10 oct. 1761. || 6° Manières, paroles par lesquelles on témoigne son indifférence. On voit paraître ensemble et croître également Ma flamme et ses froideurs, sa joie et mon tourment, CORN. *la Suiv.* III, 3. Mais du haut de son trône elle aime mieux me rendre Ces froideurs que pour elle on me força de prendre, ID. *Tite et Bérén.* II, 1. ....Plaintes, froideur, menace ni prison Ne l'ont pu jusqu'ici réduire à la raison, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Moi? parbleu, je ne suis de taille ni d'humeur A pouvoir d'une belle essuyer la froideur, MOL. *Mis.* III, 2. J'enrage quand je vois sa piquante froideur, ID. *Éc. des f.* V, 4. Les froideurs que vous aviez pour ce pauvre Corbinelli, SÉV. 378. Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater, RAC. *Brit.* I, 2. Hé quoi! vous me jurez une éternelle ardeur, Et vous me la jurez avec cette froideur! ID. *Bérén.* II, 4. Ajoute, tu le peux, que des froideurs d'Achille On accuse en secret cette jeune Ériphile, ID. *Iphig.* I, 1. Du moins par vos froideurs faites-lui concevoir Qu'il doit porter ailleurs ses vœux et son espoir, ID. *Brit.* II, 3. Quelque froideur suffit pour vous faire trembler, ID. *Iphig.* II, 3. As-tu vu sa froideur altière, avilissante? VOLT. *Tancr.* IV, 5. Sa voix entrecoupée affectait des froideurs; Il détournait les yeux, mais il cachait ses pleurs, ID. *ib.* IV, 5. Il [Marlborough] arriva même dans le carrosse de ce baron au quartier de Charles XII, et il y eut des froideurs marquées entre lui et le chancelier Piper, ID. *Charles XII*, 3. || On dit dans un sens analogue : la froideur d'un accueil, d'une réception, d'une réponse. || 7° Diminution, refroidissement d'affection. A voir quelle froideur à tant d'amour succède, Rome ne m'aime pas.... CORN. *Nicom.* IV, 5. Les froideurs et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes; en amour, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus, que de s'être trop aimés, LA BRUY. IV. || État de personnes qui ne vivent plus ensemble avec la même amitié qu'auparavant. Il y a de la froideur entre eux. Mandez-moi ce qu'il y a entre la princesse d'Harcourt et vous; je serai bien aise de savoir ce qui vous a mises en froideur, SÉV. 6 mai 1672. Je suis affligé de vous voir en froideur avec une dame qui, après tout, est la seule qui puisse vous entendre, et dont la façon de penser mérite votre amitié, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 21 juill. 1740.

— HIST. XIIIe s. Et [en septembre] decline li tens vers la froidor, tout autressi comme en mars vers la chalor, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 134. Adonc me prist une froidor, Dont je dessous chaut peliçon Oi [ai] puis sentu mainte friçon, *la Rose*, 1704. || XVIe s. Pourquoy as-tu ma froideur attisée? DU BELLAY, II, 21, *verso*. Eux, qui pour le travail du chemin n'estoient lassés, ne pour la froideur de l'eau refroidis.... MARG. *Nouv.* V. Tant les saisons sont tardifves en ces quartiers là, à cause de la froideur de l'air, AMYOT, *Lucul.* 60. L'eau nettoye la playe, et par sa froideur garde l'inflammation.... PARÉ, *Introd.* 24. Les aultres [vers] furent faits depuis, comme il estoit à la poursuite de son mariage, en faveur de sa femme, et sentent desjà je ne sçay quelle froideur maritale, MONT. I, 222.

— ÉTYM. *Froid*; provenç. *freidor*, *frejor*; anc. espagn. *fredor*; ital. *freddore*.

FROIDI, IE (froi-di, die), *part. passé* de froidir.

FROIDIR (froi-dir), *v. n.* Devenir froid, cesser d'être chaud. Ne laissez pas froidir le dîner. || Se froidir, *v. réfl.* Le dîner se froidit. || On dit de préférence refroidir, se refroidir.

— HIST. XIIIe s. Amors li a gité un dart, Froidir lui fait et eschaufer, Sovent le fait color muer, *Fabliaux mss. St Germain*, f° 62, dans LACURNE. || XVIe s. Et ne se faisoit plus de nouveaux huguenots, les vieux se froidissants, et s'ennuyants de la longueur, *Sat. Mén.* p. 132.

— ÉTYM. *Froid*; Berry, *frédir*, *ferdir*, *frédezir*.

FROIDURE (froi-du-r'), *s. f.* Le froid du temps, de la saison, du climat. Ainsi que la chaleur, le miel craint la froidure, DELILLE, *Géorg.* IV. Une humide froidure Aigrissait tout à coup les tourments que j'endure, M. J. CHÉN. *Fén.* II, 3. || En poésie, l'hiver. Oh! qu'après la triste froidure, Nos yeux amis de la verdure Sont enchantés de son retour! J. B. ROUSS. *Odes*, L, 11. Soleil père de la nature, Viens répandre en ces lieux tes fécondes chaleurs; Dissipe les frimas, écarte la froidure, Qui brûle nos fruits et nos fleurs, ID. *Cantate* XV.

— REM. Buffon a employé froidure dans le sens de froideur : Des charbonniers, qui marchaient nu-pieds, trouvaient la terre chaude sur ces éminences, et d'une froidure insupportable dans ces petits vallons, *Hist. nat. Introd. Part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 426, dans POUGENS.

— SYN. FROIDEUR, FROIDURE. Ces deux mots ne diffèrent que par le suffixe. L'usage a mis cette distinction-ci : froideur signifie la qualité de ce qui est froid (et de là vient qu'il se prend très-bien au figuré) : la froideur de l'eau; froidure signifie le froid en tant qu'il est senti, et particulièrement le froid répandu dans l'atmosphère : la froidure qui règne dans les contrées arctiques.

— HIST. XIIe s. Entre ces contrarietez Qui sont si grantz cum vos oez [entendez], Cume de fridore e d'arson, BENOIT, I, 185. || XIIIe s. Et la royne en a grant froidure soufferte, *Berte*, XXXV. Ou s'il pooient ains [auparavant] savoir Qu'il deüst faire outre mesure En yver estrange froidure.... *la Rose*, 17870. Les vielles gens ont tost froidure, Bien savés quo c'est lor nature, *ib.* 403. Note que naturel froidure [impuissance] pot estre provée dedanz trois anz, *Liv. de just.* 207. La gloire Dieu t'est apareilliée, où chalors ne froidure ne te nuira, *Psautier*, f° 267. || XVe s. Et dura cette pluie et cette froidure jusques à soleil levant, FROISS. II, II, 17. A cause des grandes gelées et froidures, COMM. II, 14. || XVIe s. Son mari sentit une froidure d'estomac, MARG. *Nouv.* LXVIII. Les barbares estoient bien durs pour souffrir et endurer les froidures, à cause qu'ilz avoient esté nez et nourriz en païs froids, AMYOT, *Marius*, 45. Et tumba tant de froidures, que le plus du temps il negeoit, ID. *Lucull.* 63.... D'où estoit provenue ceste froideur entre Chavigny et les capitaines, CARLOIX, VI, 49.

— ÉTYM. *Froid*; provenç. *freidura*, *frejura*; espagn. *freidura*; ital. *freddura*.

FROIDUREUX, EUSE (froi-du-reû, reû-z'), *adj.* Qui amène la froidure.

— REM. L'Académie en faisant ce mot synonyme

de frileux n'en a pas donné le vrai sens (voy. l'historique).

— HIST. XVIe s. Si qu'en despit de l'hiver froidureux Un beau printemps s'engendra de sa face, RONS. 60. D'un hiver froidureux un gracieux printemps, DU BELLAY, III, 61, *recto*. L'an vingt et sept, fevrier le froidureux.... MAROT, III, 100.

— ÉTYM. *Froidure*.

† **FROISSABLE** (froi-sa-bl'), *adj.* Qui peut se gâter par le froissement. || Fig. Facile à froisser, à offenser.

— HIST. XVIe s. La femme est de froissable nature et de foible condition, *Anc. cout. de Bret.* f° 171, dans LACURNE.

† **FROISSAGE** (froi-sa-j'), *s. m.* Action de froisser. || Huile de froissage, huile obtenue par le premier pressurage d'une graine oléagineuse qui, ensuite, estremise sous le pilon et battue de nouveau pour donner l'huile dite de rabat, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Froisser*.

FROISSÉ, ÉE (froi-sé, sée), *part. passé* de froisser. || 1° Qui a subi une pression et un commencement d'écrasement. Des olives froissées. || 2° Meurtri. Il [Jésus] souffre comme la victime qui doit être détruite et froissée de coups, BOSS. 1er *sermon, Compass. de la Ste Vierge, préambule*. || Par extension. Je vous avoue que je ne puis voir sans joie dans cet auteur [Montaigne] la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes, PASC. *Entretien avec Saci*. || 3° Chiffonné, qui a reçu des plis irréguliers. Avec du linge et des habits froissés, pour avoir passé deux nuits sur mon lit sans m'être déshabillée, MARIV. *Marianne*, 9e part. || 4° Fig. Offensé. Froissé par des insinuations désobligeantes.

FROISSEMENT (froi-se-man), *s. m.* || 1° Action de froisser; résultat de cette action. Le froissement d'un membre contre une pierre. Ses vêtements à demi détachés [de Céluta] faisaient entendre le froissement d'une draperie pesante et mouillée, CHATEAUBR. *Natch.* 2e partie, vers la fin. || Terme de chirurgie. Froissement des artères, leur compression entre des pinces pour arrêter une hémorragie. || Fig. Il en résulte [du sublime de la Bible] un ébranlement, un froissement incroyable dans l'âme, CHATEAUBR. *Génie*, II, VI, 3. || 2° Fig. Choc, lutte. Le froissement des intérêts, des amours-propres. || Offense, désagrément. Il a éprouvé des froissements.

— HIST. XVe s. [Malgré ce] Qu'a en armes chevalier de tourment, Ainçois qu'il puist à grant fais adrecier, Clers de labour, ouvrier de froissement, ...Leur grant travail en la fin po leur vault, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 42, dans LACURNE. || XVIe s. Semblablement, ulcere vient à raison d'un coup ou froissement, PARÉ, XI, 1.

— ÉTYM. *Froisser*.

FROISSER (froi-sé), *v. a.* || 1° Frotter fortement, de manière à produire un commencement d'écrasement. Froisser des cailloux les uns contre les autres. || Froisser des épis, en faire sortir le grain par la pression. Si vous entrez dans les blés de votre ami, vous en pourrez cueillir des épis et les froisser avec la main; mais vous n'en pourrez couper avec la faucille, SACI, *Bible, Deutéron.* XXIII, 25. || 2° Chiffonner, faire prendre des plis irréguliers. Froisser du drap, du papier. || 3° Meurtrir par une pression violente, par un choc. À grands coups de gaule Le pèlerin vous lui froisse une épaule, LA FONT. *Coc.* Pour donner la perfection au sacrifice que devait le divin Jésus à la justice divine, il fallait qu'il fût encore froissé de ce dernier coup; et c'est ce que le prophète a voulu dire dans ce passage qui s'entend de lui à la lettre : *Dominus voluit conterere eum in infirmitate*, BOSS. 1er *sermon, Passion de J. C.* 3. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé, BOIL. *Sat.* VI. || Se froisser un membre, avoir un membre froissé par. Ragotin, suivant la pente naturelle des corps pesants, se trouva sur le cou du cheval et s'y froissa le nez, SCARR. *Rom. com.* I, 19. || 4° Fig. Offenser, choquer. Ces mesures froissent beaucoup d'intérêts. Pour froisser mon attente, en ce bord étranger, RÉGNIER, *Sat.* III. || 5° Se froisser, *v. réfl.* Être froissé, être presque écrasé, meurtri. Et que tout se froissât d'une étrange tempête, RÉGNIER, *Sat.* XVI. || Fig. Se piquer, prendre de l'humeur. Il s'est froissé pour peu de chose.

— HIST. XIe s. E qui fruisse la pais le roi, *Lois de Guill.* 3. Od [avec] vos caables [machines de guerre] avez fruisset ses murs, *Ch. de Rol.* XVI. [Ils] Fruissent images et toutes les idoles, *ib.* CCLXVIII. || XIIe s. D'une œvre en autre [il] lui a fraite et froissie [sa targe], *Ronc.* p. 136. Là veïssiés fier estor et pesant; Tant escu fendre, tante lance froissant, Et desrompu tant hauberc jazerant, *Raoul de C.* 158. || XIIIe s. Qui me tient que je ne vous froisse Les os cum à poucin en paste, A ce pestel [pilon] ou à cest haste [broche]? *la Rose*, 9398. || XIVe s. Et firent lever leurs engins, Et froesser grant part des chemins, *Le liv. du bon duc Jehan*, 1005. || XVe s. Et vous dis que du jet d'amont le chanoine de Robersart reçut maint dur horion, dont il fut durement blessé et froissé, FROISS. II, II, 131. Firent tant les Sarrazins que ils froisserent une des echelles des grands fais des pierres qu'ils lançoient, *Bouciq.* I, 23. Ce bahut me semble bien petit pour y mettre vos robes bien à l'aise sans les froisser, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVIe s. Il alla donner de la teste tant qu'il peust contre un des degrez où l'on se seit au theatre, cuidant se froisser toute la teste pour mourir promptement, AMYOT, *Timol.* 45. Les autres [navires] venoient à se froisser et briser contre les rochers, ID. *Marcell.* 24 ....Le son diabolique des canons et harquebuses, qui font trembler la terre, froisser l'air d'alentour, RONS. 587. ....Maniant doucement les abricots sans les froixer, O. DE SERRES, 861.

— ÉTYM. Berry, *freusser*, faire du bruit à travers les branches (le gibier est là, l'entendez-vous freusser dans le bois?); wall. *frohi*; namur. *frochi*; Hainaut, *frossier*. On le tire ordinairement du latin *fressus*, brisé, concassé, de *frendere*, ou de *frictiare*, forme fictive dérivée de *fricare*, frotter; mais cela ne rend pas compte de *ui* ou *oi* qui appartiennent à ce verbe. Les deux *ss* paraissent indiquer *st*, comme dans *brosse*; or on trouve dans le bas-latin *frussura domus*, bris de maison, *frussura*, terre mise en culture, *frustrare*, racler, mettre en pièces, *frustura terræ*, morceau de terre, dit aussi *fraustrum* et *frostrum*. Tout cela indique, ce semble, que *fruisser* ou *froisser* provient du latin *frustum*, morceau, d'où barbarement, *frustrare*, mettre en morceaux.

† **FROISSEUR** (froi-seur), *adj. m.* || 1° Qui froisse, presse, écrase. Cylindre froisseur, et, substantivement, un froisseur. || 2° *S. m.* Celui qui froisse, qui blesse.

— HIST. XVe s. Injurieux trespasseurs, violeurs, froisseurs de notre presente sauvegarde, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 631. Baldadoch, prevost du paradis terrestre, froisseur des heaumes, fendeur des escus, perceur des hauberts, MONSTRELET, II, 46.

— ÉTYM. *Froisser*.

† **FROISSIS** (froi-si), *s. m.* Bruit que produisent des choses qui se froissent.

— HIST. XIIe s. Là oïssiez noises et criz, Et de lances grant fosseïz, *Rou*, v. 13690. || XVe s. Ilz oyrent les fueilles trembler ou les arbres bruire; si arresterent souvent en escoutant s'ilz orroient quelque froisseiz, *le Jouvencel*, f° 20, dans LACURNE. || XVIe s. Le bris des espées, le froissis despiques et hallebardes, SULLY, *Mém.* t. I, p. 130, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Froisser*.

FROISSURE (froi-su-r'), *s. m.* Impression produite sur un corps par le froissement. La froissure d'une étoffe. Il [le mot de contrition] veut dire brisure et froissure, comme quand une pierre est brisée et comme réduite en poudre, BOSS. *Catéch. de Meaux, Instruct. pour la pénit.* 2.

— HIST. XIIIe s. Doit l'en fere droit des choses qui sont en peril.... et de ce que l'en ravist de arson, de trebucheiz et de froiseure, de nef prise.... *Liv. de just.* 97. || XIVe s. Le quart traitié [de chirurgie] sera des froisseures, H. DE MONDEVILLE, f° 4. || XVIe s. Et pour l'ennuy, la froissure et l'ahan, MAROT, IV, 71.

— ÉTYM. *Froisser*.

† **FRÔLE** (frô-l'), *s. f.* Chèvrefeuille des Alpes, *lonicera alpigena*, L.

FRÔLÉ, ÉE (frô-lé, lée), *part. passé* de frôler. L'*r* se prononce en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais, de sorte qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient toujours au même endroit, MOL. *Bourg.* II, 4.

FRÔLEMENT (frô-le-man), *s. m.* Action de frôler, l'effet d'une chose qui frôle. Le frôlement de la langue contre le palais. Je sentis le frôlement de sa robe. Tout l'air que le poumon chasse dans la trachée au moment de l'expiration est forcé d'enfiler l'ouverture étroite de la glotte, et c'est du frôlement de cet air contre les lèvres de celle-ci que dépend en général la formation de la voix, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 33, note 2, dans POUGENS. Il [le pic noir] fait entendre aussi par intervalles un craquement ou plutôt un frôlement qu'il fait avec son bec en le secouant et le frottant rapidement contre les parois de son trou, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 67, dans POUGENS. || Terme de médecine. Frôlement péricardique ou bruit de frôlement, bruit qui se manifeste dans le cœur lorsque la surface séreuse péricardique est devenue rugueuse. || Frôlement hydatique, voy. FRÉMISSEMENT.

— ÉTYM. *Frôler*.

FRÔLER (frô-lé), *v. a.* || 1° Toucher légèrement en frottant. La balle lui frôla les cheveux. Vardes joint le carrosse de mon père, le frôle, le coupe.... ST-SIM. 10, 181. || 2° Terme rural. Frotter des graines entre ses mains pour les débarrasser des parties de la fleur qui y sont encore adhérentes. On écrit aussi en ce sens frauler.

— ÉTYM. Berry, *frôler*, battre, étriller, *frêler*, même sens; génev. *frouler*; norm. *freuler*, battre. D'après Diez, *frôler* est pour *frotler*, diminutif de *frotter*. On pourrait croire aussi qu'il est pour *froisler*, de *froisser*; on songerait encore à une onomatopée dérivée de *frou-frou*; mais tout historique manque.

FROMAGE (fro-ma-j'), *s. m.* || 1° Substance alimentaire préparée avec la crème ou le caséum du lait, et plus ordinairement avec ces deux matières unies en différentes proportions. || 2° Masse de fromage en pain. Fromage de Chester, de Gruyère. Fromage blanc. Fromage mou. Ce fromage est d'une pâte fine. Maître corbeau sur un arbre perché Tenait en son bec un fromage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute; Cette leçon vaut bien un fromage sans doute, ID. *ib.* Conduire leurs brebis, les tondre, traire leur lait et faire des fromages, FÉN. *Tél.* II. Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un œil, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, aphor.* XIV. || Familièrement. Entre la poire et le fromage, c'est-à-dire au dessert, lorsque la gaieté excitée par la bonne chère fait parler librement. Entre la poire et le fromage il nous conta son aventure. || Fig. Laisser aller le chat au fromage, voy. CHAT. || Faire des fromages, se dit familièrement d'un jeu des petites filles qui, tournant rapidement sur elles-mêmes, se baissent tout à coup, si bien que le jupon se gonfle et présente une forme ronde, comme celle d'un fromage. || Fig. et populairement. Manger du fromage, être mécontent. Le duc de Parme [Cambacérès] déménage; Plus d'hôtel, plus de courtisan; Monseigneur mange du fromage, Mais ce n'est plus du parmesan, *Épigr. faite en 1814 contre Cambacérès*. || 3° Fromage à la crème, celui qui est fait avec du bon lait auquel on ajoute de la crème. Elle était plus blanche que ces fromages à la crème qui commencèrent mon malheur, VOLT. *Zadig*, 17. || Fromage à la glace, fromage glacé, mets composé de crème, de sucre, etc. et frappé de glace. || 4° Par extension. Fromage de cochon, hachis de charcuterie. || Fromage d'Italie, foie de veau ou de cochon, haché et pilé avec du lard et de la panne. || 5° Fromage des arbres, espèce de champignon blanc. || Proverbes. Fromage, poire et pain, repas de vilain.

— HIST. XIIIe s. Et ensi comme il entra en la salle à Paris, il fu appareilliés qui le fieri d'un froumage enfissielé [dans son moule] enmi le visage, *Chr. de Rains*, 192. De fromaches vit un millier Qu'en avoit fet asoleillier, *Ren.* 7211. Li morsiax qui fu en l'enging, Fu de fromage de gaain [d'automne, gaain signifiant regain, seconde coupe de foin], Et li laz estoit estenduz Par dessus deus paissons fenduz, *ib.* 18378. [Ils] Ne menjuent fromages mos [mou], *ib.* 1011. || XVe s. Le comte de Flandre qui sçut les nouvelles des laits et des frommages qui alloient à Gand.... FROISS. II, II, 148. Après la char vient le fromage, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 197. || XVIe s. Une rape à raper du fromage, AMYOT, *Dion*, 73. ....Comme le fromage nouvellement figé et coagulé, PARÉ, XVI, 34. Y a aussi des montaignes fertiles en fourmages de vache, O. DE SERRES, 286. Tout fromage est bien sain qui vient de chiche main (c'est-à-dire il ne faut pas, pour la santé, manger beaucoup de fromage), H. EST. *Précell. du lang. françois*, p. 170. Fromage et melon, au poids les prend on, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 197. Fromage et pain est medecine au sain, ID. *ib.* Qui a fromage pour tous mets peut bien tailler bien espez, ID. *ib.* p. 198.

— ÉTYM. Picard, *formage*; bourguign. *formaige*; provenç. *formatge*, *fromage*; ital. *formaggio*; du bas-latin *formaticum*, dérivé de *formare*, former : ce à quoi on a donné une forme, le *fromage* se faisant dans des *formes* d'osier.

† **FROMAGEON** (fro-ma-jon), *s. m.* Fromage de lait de brebis fabriqué aux environs de Montpellier. || Un des noms vulgaires de la mauve, dont les fruits, en capsule déprimée, figurent un fromage.

— HIST. XVIe s. Les Baux en Provence, aux lizieres du Languedoc, à cause de la delicatesse de ses petits fourmageons, sont beaucoup prisés O. DE SERRES, 286.

— ÉTYM. Diminutif de *fromage*.

1. **FROMAGER, ÈRE** (fro-ma-jé, jè-r'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui fait ou qui vend des fromages. || 2° *S. m.* Vaisseau percé de trous dans lequel on dresse le lait caillé pour en faire des fromages frais.

— REM. Dans le Jura, celui qui fait ou vend des fromages, se nomme fromagier et non fromager.

— ÉTYM. *Fromage.*

2. **FROMAGER** (fro-ma-jé), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des sterculiacées; ce sont des arbres de l'Amérique tropicale, très-grands et portant des fruits très-gros.

— ÉTYM. *Fromage,* à cause de la grosseur du fruit.

FROMAGERIE (fro-ma-je-rie), *s. f.* Fabrique de fromages. Les fromageries de la Suisse. || Fromageries de société, associations ayant pour but la fabrication du fromage. || Commerce de fromages. || Chambre où l'on fait sécher les fromages; lieu où on les conserve. || Boutique, marché où on les vend.

— HIST. XVI° s. La laicterie et fourmagerie seront tant nettement tenues, qu'aucune mauvaise odeur n'y sejourne, O. DE SERRES, 286.

— ÉTYM. *Fromage.*

† **FROMAGEUX, EUSE** (fro-ma-jeû, jeû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui tient de la nature du fromage. La fermentation, qui sépare la partie séreuse du lait d'avec les parties fromageuses, *Dict. des arts et mét. Laitière,* 1767.

— HIST. XVI° s. La substance fromageuse du laict, PARÉ, XVIII, 29.

— ÉTYM. *Fromage.*

† **FROMAGIER** (fro-ma-jié), *s. m.* Voy. FROMAGER.

FROMENT (fro-man), *s. m.* || 1° La meilleure espèce de blé, dite aussi froment cultivé. Du blé-froment. Terre à froment. Ou bien lorsque Cérès de froment se couronne, RÉGNIER, *Sat.* XV. [De vastes contrées] fournissent un riz dont la culture est beaucoup plus aisée que celle du froment et qui le fait négliger, VOLT. *Dict. phil. Arbre à pain.* || 2° Le grain du froment. Un hectolitre de froment. || Farine de froment, farine qui, à raison du gluten qu'elle contient, est la plus propre à faire du pain. || 3° Le froment-locar, ou froment *locular,* froment monocoque de certains auteurs, appelé parfois petit épeautre. L'épeautre proprement dit est le froment épeautre, regardé à tort comme une variété du froment cultivé, LEGOARANT. || Froment amidonnier, celui avec lequel on fabrique la semoule. || Froment de saison, blé d'automne, par opposition au blé de mars. || Froment d'Espagne, d'Inde, de Turquie, le maïs. || Faux froment, un des noms vulgaires de l'avoine élevée (graminées), dite aussi fromental. || 4° Dans le langage mystique, le froment des élus, ce qu'il y a de plus saint dans la doctrine. Une attention scrupuleuse sur tous les devoirs de la religion, où tout lui paraissait grand; une sainte avidité pour le froment des élus, MASS. *Or. fun. Madame.* || Le froment des élus, se dit aussi des âmes les plus pures, les plus saintes. Galérius rassemble de toutes les parties du monde, dans les prisons, les chrétiens les plus illustres; froment des élus, récolte divine qui doit enrichir le bon pasteur, CHATEAUBR. *Martyrs,* XIX. || 5° Terme d'alchimie. Grain le froment des philosophes, le mercure.

— HIST. XIII° s. Tout frommant, tout blé, tout orge, *Liv. des mét.* 313. Uns hons se dit à un autre qu'il est deceuz par sa tricherie an ce qu'il se fioit en lui, d'un arpent qu'il acheta qu'il n'avoit pas veu, et li fist entendant qu'il estoit de fromentes, et il estoit de roiges [seigle], dont la chose vaut moins, *Liv. de just.* 116. || XIV° s. Mais vont tousjours, sanz contrester, Querre meilleur pain que froment, BRUYANT, dans *Ménagier,* t. II, p. 21. || XV° s. Je voy d'amour requerir largement Amans, amans qui ne l'ont desservi [mérité], Et à autres voy cueillir le frument Qu'ils n'ont semé, labouré ne nourri, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 277. Quant amours a à mon cueur addressé bon et bel, preux, hardy et plain de chevalerie, leal et certain envers moy, nul ne m'en sçauroit faire partir; car fol est qui quiert meilleur pain que du frument, *Perceforest,* t. VI, f° 72. || XVI° s. Il ordonna que l'on baillast de l'orge au lieu de froment aux bandes qui avoient tourné le dos les premieres, AMYOT, *Marcell.* 43. L'huile de fourment extraite sur une enclume avec une pelle toute rouge, PARÉ, XXII, 15. Le nom de froment, venu directement du latin, est un peu plus particulier [que bled], comprennant neantmoins toutes sortes de grains à faire pain pour la nourriture des hommes, qui sont ceux qu'aujourd'hui nous appellons, fromens, espeautres, segles, orges, millets et avoines. En plusieurs endroits de ce roiaume, parle bled, est entendu le pur froment. Le froment rouge est celui duquel presque par tout ce roiaume, l'on se sert le plus, appellé en plusieurs endroits le rousset à cause de la couleur de sa barbe qui est rousse, etc. O. DE SERRES, 106. Avec le van on netoye le froment, et vice avec supplice et chastiment, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 74.

— ÉTYM. Berry, *froument;* wallon, *froumint;* provenç. *fromen;* espagn. *frumento;* ital. *frumento, formento;* du latin *frumentum,* contraction de *frugimentum,* et se rattachant à *fruges, fruor.*

FROMENTACÉE (fro-man-ta-sée), *adj.* Plantes fromentacées, plantes qui ont du rapport avec le froment.

† **FROMENTAIRE** (fro-man-tê-r'), *s. f.* Voy. FRUMENTALITE.

† 1. **FROMENTAL** (fro-man-tal), *s. m.* Espèce d'avoine, l'avoine élevée. On dit aussi fromentel, voy. FROMENT.

† 2. **FROMENTAL, ALE** (fro-man-tal, ta-l'), *adj.* Terres fromentales, terres propres à être ensemencées avec du froment.

— ÉTYM. *Froment.*

† **FROMENTEAU** (fro-man-tô), *s. m.* Excellente espèce de raisin de Champagne.

† 1. **FROMENTÉE** (fro-man-tée), *s. f.* Bouillie de farine de froment.

— HIST. XIV° s. Fromentée ou viande crasse, DU CANGE, *farracum.* || XV° s. Or sont-ils morts, Dieu ait leurs ames; Quant est des corps, ils sont pourris, Ayant esté seigneurs ou dames, Souef et tendrement nourris De cresme, fromentée, ou riz; Leurs os sont declinés en poudre, VILLON, *Gr. testam.*

— ÉTYM. *Froment.*

† 2. **FROMENTÉE** (fro-man-tée), *s. f.* || 1° Nom d'un petit hanneton. || 2° *Adj. f.* Terme de vétérinaire. Robe fromentée, robe, chez le bœuf, qui a la couleur de ce petit hanneton. Cette robe est alezan fauve.

— ÉTYM. *Froment.*

† **FROMENTEUX, EUSE** (fro-man-teû, teû-z'), *adj.* Abondant en froment.

— HIST. XVI° s. Voy ces rochers au front audacieux; C'estoient jadis des plaines fromenteuses, RONS. 963.

— ÉTYM. *Froment;* provenç. *fromentos;* ital. *fromentoso.*

† **FROMENTIER, ÈRE** (fro-man-tié, tiè-r'), *adj.* Terme rural. Il se dit d'un sol, d'une terre qui peut produire du froment, à la différence de fromenteux, qui signifie abondant en froment.

— ÉTYM. *Froment.*

† **FRONCE** (fron-s'), *s. f.* || 1° Terme de couture. Sorte de pli formé par le fil d'un point devant passé dans une étoffe et tiré pour en diminuer la largeur ou l'ampleur. Le pli se forme avec les doigts et s'arrête ensuite soit avec un bâti, soit avec un ruban ou étoffe; la fronce s'achève en tirant le fil passé dans l'étoffe par un point devant. || 2° Pli défectueux qui se trouve dans le papier et dans les cartes à jouer.

— HIST. XII° s. Ele a long col et blanc et gros; Et si ne pert [paraît] fronche ne os, *Lai d'Iguaurès.* || XIII° s. Et veïssiez apertement Qu'il ne paroit dedens son vis Corouz ne fronce [refrognement], c'est avis; Ainçois cheoit à lerme plaine, Com li ruissiaus de la fontaine, RUTEB. II, 215. || XIV° s. Et pour ce remaignent [restent] en celle cicatrique moult de fronces, H. DE MONDEVILLE, f° 102, *verso.*

— ÉTYM. Voy. FRONCER.

FRONCÉ, ÉE (fron-sé, sée), *part. passé* de froncer. || 1° Ridé par contraction. Les sourcils froncés. || Fig. Qui a les sourcils froncés, qui est de mauvaise humeur. J'étais peu persuadé, touché néanmoins des raisons et plus encore de l'amitié, mais froncé de nouveau en me revoyant dans Versailles, relégué au fond de la ville, ST-SIM. 251, 97. Afin de donner lieu à Monseigneur d'être moins en garde et froncé avec lui, ID. t. VIII, p. 273, éd. CHÉRUEL. La France, qui, déjà froncée de voir tous ses princes légitimes si mêlés avec les bâtards, le serait bien autrement d'un mélange qui remonterait si près du trône, ID. *ib.* p. 214. || 2° Jupe froncée, jupe qui a des fronces à la taille et non des plis. || Corsage froncé, celui qui est froncé sur les épaules, au bas de la taille, au milieu du devant et du dos. || Robe froncée, robe que portent les docteurs et qui a beaucoup de fronces au haut des manches.

FRONCEMENT (fron-se-man), *s. m.* || 1° Action de froncer; état de ce qui est froncé. Le froncement des sourcils. || 2° Fig. Mauvaise humeur, opposition. Comme je sentis ses froncements mollis [du duc d'Orléans], je me hâtai de me servir de ses ouvertures récentes pour l'attacher à Mme la duchesse d'Orléans, ST-SIM. 256, 191.

FRONCER (fron-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: fronçant, je fronçais), *v. a.* || 1° Rider en contractant, en resserrant. Le rhinocéros ne peut ni froncer, ni contracter sa peau, BUFF. *Rhinocéros.* || Froncer les sourcils, les rapprocher, ce qui est souvent un signe de mécontentement. Ne froncez pas le sourcil pour cela, et ne trouvez pas étrange que je n'évite pas dans mes lettres les choses qui vous peuvent choquer, VOITURE, *Lett.* 23. Quand je blâme, je fronce le sourcil, et cela ne m'amuse pas, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvres,* t. XV, p. 1, dans POUGENS. || Fig. Froncer le sourcil de quelqu'un, ou, absolument, froncer quelqu'un, le mettre de mauvaise humeur. Elle [la princesse des Ursins] craignit de laisser rien apercevoir au roi qui le fronçât et qui le tînt en garde, ST-SIM. 144, 100. Si mes pensers les plus secrets Ne froncèrent jamais votre sourcil sévère, A. CHÉN. *Iambes,* III. || 2° Coudre à plis serrés. Il faut froncer davantage cette chemise. || Froncer une jupe, faire des fronces au haut de cette jupe. || 3° Se froncer, *v. réfl.* Se rider. La peau de ce fruit commence à se froncer. Les sourcils se froncent. || Fig. Prendre de l'humeur. Dont il résulta que Monseigneur se fronça encore plus qu'à l'ordinaire avec M. le duc d'Orléans, ST-SIM. t. VIII, p. 238, éd. CHÉRUEL.

— HIST. XIII° s. Par le conseil [de] sa mere, l'orde vieille froncie, *Berte,* LX. Ysengrin en sent la fumée, Qu'il n'avoit mie acostumée; Adonc commença à fronchier, Et ses guernons [moustaches] à delechier, *Ren.* 943. Quant l'ot li empereres, s'en a froncié le nés, *Ch. d'Ant.* II, 316. Un molt viel homme a encontré: Pel ot fronchie, corbe escine [échine], GUI DE CAMBRAI, p. 27. || XIV° s. Quant aucune soursaneure de plaie dite en latin cicatrix est trop contrainte ou trop froncie ou trop laide, H. DE MONDEVILLE, f° 99. Vous direz à vostre femme qu'elle saille par dessus le baston, et que ce soit fait sans froncier ou guigner ou faire aucun signe, *Ménagier,* I, 6. Ne te dois pigner ne poncer, Ne tes crins tondre ne froncer, Ne en mirouer esgarder.... OVIDE, *Art d'aimer,* ms. de St Germain, f° 95, dans LACURNE. || XVI° s. [Un porc-épic] Ses dards fronçoit, tant qu'à veoir son aprest.... J. MAROT, V, 63. Il avoit le visage froncé comme un parchemin, DESPER. *Contes,* LXXXV. Hannibal se fronceant le visage lui respondit, AMYOT, *Fab.* 31. Il froncea ses sourcilz et frappa sa cuisse, ID. *Pomp.* 46. Tantost fronciez les plis de ma chemise, À chasque ply me baisant ou mordant.... RONS. 810.

— ÉTYM. Provenç. *froncir, fronzir, frusir;* catal. *frunsir;* espagn. *fruncir;* portug. *franzir.* Origine incertaine. Scheler le tire du latin *frons,* par l'intermédiaire d'un verbe fictif *frontiare,* plisser le front, mais on ne trouve ni à *fronce* ni à *froncer* pli du front comme sens primitif. Pourrait-on penser à l'allemand *Runzel,* ride?

FRONCIS (fron-si), *s. m.* Les plis d'un vêtement froncé. Faire un froncis à une manche. Un froncis se compose de fronces.

— HIST. XVI° s. Ils firent au corps de leurs colonnes certains canaux, qui denotoyent les plis et froncis des robes, PALISSY, 66. Un froncis de sourcil, ou une triste chere de visage, un regard de travers, AMYOT, *Com. il faut ouïr,* 21.

— ÉTYM. *Froncer.*

† **FRONÇURE** (fron-su-r'), *s. f.* Action de froncer, de se froncer. || État de ce qui est froncé; pli, ride.

— HIST. XVI° s. Et la dite chemise n'estoit point fronsée, car la fronsure des chemises n'a esté inventée sinon depuis que.... RAB. *Garg.* I, 8.

— ÉTYM. *Froncer.*

† **FRONDAISON** (fron-dè-zon), *s. f.* Terme de botanique. L'époque où paraît le feuillage. || Le feuillage même. Une frondaison abondante.

— ÉTYM. Lat. *frons, frondis,* feuillage.

1. **FRONDE** (fron-d'), *s. f.* || 1° Arme à jet, consistant en un fond de cuir suspendu par deux cordes; on met dans la poche de cuir une pierre ou une balle de plomb, à laquelle on communique un mouvement très-rapide en la faisant tourner; puis on lâche une des cordes, et la balle s'échappe par la tangente avec toute la vitesse acquise; l'art du frondeur consiste à lâcher la corde quand cette vitesse est la plus grande, et que la balle est dans la direction convenable. Si adroits à jeter des pierres avec la fronde, qu'ils auraient pu même frapper un cheveu, sans que la pierre qu'ils auraient jetée se fût tant soit peu détournée de part ou d'autre, SACI, *Bible, Juges,* XX, 16. Ainsi David remporta la victoire sur le Philistin avec une fronde et une pierre, ID. *ib. Rois,* I, XVII, 50. La fronde lançait les pierres avec tant de raideur, que ni bouclier, ni casque n'en pouvaient soutenir l'impétuosité, ROLLIN,

Hist. anc. Œuv. t. XI, 1re part. p. 384, dans POUGENS. || Pierres de fronde, pierres travaillées pour être lancées par la fronde, qu'on trouve dans les habitations lacustres anté-historiques et chez quelques peuples sauvages actuels. Les pierres taillées nommées pierres de fronde ont une forme sphérique ou discoïde présentant une rainure dans leur partie moyenne plus ou moins profonde, MARCEL DE SERRES, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LIII, p. 1124. || 2° Terme de chirurgie. Bandage à quatre chefs, ainsi appelé parce qu'il a la forme d'une fronde. || 3° Nom du parti qui s'insurgea contre Mazarin et la cour pendant la minorité de Louis XIV ; en ce sens on met une majuscule : la guerre de la Fronde. Il en est [des diables] de lourdauds, de hargneux et de mornes ; Il en est d'enjoués, il en est de grondants, De danseurs sur la corde et d'arracheurs de dents ; Il en est de village, il en est de grand monde ; Il en est à la mode, il en est à la Fronde, TH. CORN. *Feint astrologue*, V, 6. Les romans de Scarron n'ont point troublé le monde ; Chapelain ne fit point la guerre de la Fronde, VOLT. *Épît.* 100. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin ; il faudra que nous disions comme du temps de la Fronde : point de Mazarin, ID. *Lett. Damilaville*, 4 juin 1767. || Il s'est dit, au pluriel, des mouvements que la Fronde avait excités. Vous me faites plaisir de me mander tout le détail de vos frondes, PASC. *Lett. à Périer*, 1661.

— REM. Au XVIIe siècle quelques-uns disaient encore *fonde*, qui jadis avait été seul usité, et qui est la forme correcte : Lygdame cependant, cet homme incomparable À lancer de la fonde un plomb inévitable, BRÉBEUF, *Pharsale*, III. Chifflet, *Gramm.* p. 33, se contente de remarquer que *fronde* est meilleur que *fonde*.

— HIST. XIIe s. Prist sun bastun al puin, e sa funde ; e eslist cinc beles pierres de la riviere, *Rois*, p. 66. || XIIIe s. Et si avoit vilains qui à nostre gent jettoient des pierres en grans fondes, qui moult merveilleusement lor grevoient, H. DE VALENC. XXXIV. || XVe s. Ils prirent le varlet, et lui pendirent les lettres au cou, et le mirent tout en un mont en la fonde d'un engin, et puis le renvoyerent dedans Auberoche, FROISS. I, I, 228. || XVIe s. Les paysans retirez [dans Sancerre assiégée] qui se servoient principallement de fondes, d'où vint que les assiegeans les nommerent les harquebuses de Sancerre, D'AUB. *Hist.* II, 41. Fronde, PARÉ, IX, 2e *disc.*

— ÉTYM. Berry, *fonde* ; provenç. *fonda*, *fronda* ; catal. *fona* ; espagn. *honda* ; portug. *funda* ; ital. *fionda* ; du latin *funda*. On remarquera dans *fronde* l'épenthèse d'une *r* qui ne paraît pas remonter plus haut que le XVIe siècle, bien qu'elle soit plus ancienne dans le provençal. Pour l'explication du sens de *Fronde*, guerre durant la minorité de Louis XIV, voy. FRONDER à la remarque. *Funda* est de même radical que σφενδόνη, fronde, l'*s* disparaissant comme dans *fallere*, par rapport à σφάλλω ; les étymologistes rattachent σφενδόνη au sanscrit *spand*, s'agiter.

† 2. **FRONDE** (fron-d'), *s. f.* Terme de botanique. Nom qu'on donne généralement aux expansions membraneuses des acotylédones. Les fougères ont des frondes et non des feuilles, en langage technique ; mais beaucoup d'auteurs disent simplement des feuilles.

— ÉTYM. Lat. *frons*, *frondis*, feuillage.

FRONDÉ, ÉE (fron-dé, dée), *part. passé* de fronder. || 1° Lancé avec la fronde. Une pierre frondée avec roideur. || 2° Critiqué. Mauvais goût justement frondé par Boileau, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Toison d'or, Préf.* || Substantivement. Cela prouve que les frondeurs veulent s'appuyer de votre nom et que les frondés le craignent, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 13 déc. 1763

† **FRONDÉE** (fron-dée), *s. f.* Espace embrassé par un trait de fronde.

— ÉTYM. *Fronde.*

FRONDER (fron-dé), *v. a.* || 1° Lancer avec la fronde. Chacun d'eux avait une fronde, Non pas pour fronder des arrêts, Mais des pierres, cailloux et grès, SCARR. *Virg.* V. || Absolument. Bachaumont s'avisa de dire un jour que le parlement faisait comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil, et qui se rassemblent dès qu'il ne paraît plus, RETZ, II, 385. Sur les bords bienheureux du Tibre Vous trouverez un peuple libre, Et qui fronde en diable et demi, Quand il lui vient quelque ennemi, SCARRON, *Virg.* V. || Par extension. Il lui fronda une assiette à la tête. || Fronder quelque chose ou quelqu'un, le frapper avec une chose lancée. Rincy, méprisant la soupe de village, entame un pain, le trouve dur et trop rassis, en fronde un abricotier voisin, SCARR. *Lett. Œuvres*, t. I, p. 210, dans POUGENS. || 2° Absolument, s'est dit, sous la minorité de Louis XIV, pour prendre part aux intrigues, aux luttes de la Fronde. || Par extension. L'art de fronder et bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut de justice, PASC. *Du vrai bien*, 4, éd. FAUGÈRE. || 3° Faire le mécontent, le critique à l'égard de choses ou de personnes. Bien des gens ont frondé cette comédie, MOL. *Préf. de l'École des femmes.* Il ne se soucie pas qu'on fronde ses pièces, pourvu qu'il y vienne du monde, ID. *Critique*, 7. À mon ordinaire, je frondai cette dépense, SÉV. 317. La grandeur d'âme ne consiste point à fronder ceux qui ont l'autorité en main, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus.* 11 déc. 1716. Je te redisais les mêmes paroles qu'il m'a dites lorsque j'ai voulu fronder sa conduite, BARON, *Homm. à bonn. fort.* I, 12. De nos vaines témérités Vos vers sont la fidèle histoire ; On peut fronder les vanités Quand on est au sein de la gloire, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 24 janv. 1747. J'aime à fronder les préjugés gothiques, Et les cordons de toutes les couleurs, BÉRANG. *Nouv. Diog.* || Absolument. On a frondé rudement contre M. de Saint-Malo, SÉV. 239. Chacun fronde sur sa dépense, DESTOUCHES, *Diss.* III, 6. || C'est un homme qui passe sa vie à fronder, se dit d'un homme qui montre une humeur morose, qui désapprouve, blâme tout.

— REM. Fronder, dans le sens de faire la guerre de la Fronde, et puis de blâmer, vient du mot, rapporté plus haut, de Bachaumont. Quelques jours après, le même Bachaumont, entendant opiner quelques-uns de messieurs du parlement en faveur du ministère, se souvenant de sa comparaison, dit qu'il allait fronder cet avis. Ces mots ayant été reçus avec approbation par ces conseillers, et employés ensuite heureusement en vers par M. de Marigny, on appela frondeurs ceux qui étaient contraires au ministre et au ministère.

— ÉTYM. *Fronde* ; provenç. *fondeiar.*

† **FRONDERIE** (fron-de-rie), *s. f.* || 1° Mouvements, tumulte de la Fronde. || 2° Mécontentement, clameurs. Il y a ici de grandes fronderies, mais cela s'apaise en vingt-quatre heures, SÉV. 81.

— ÉTYM. *Fronder.*

† **FRONDESCENT, ENTE** (fron-dè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme de feuillage. Expansion frondescente. || Qui se couvre de feuillage.

— ÉTYM. Lat. *frondescens*, qui se couvre de feuillage, de *frons*, *frondis*, feuillage.

FRONDEUR (fron-deur), *s. m.* || 1° Celui qui lance des pierres avec la fronde. On mêlait quelquefois parmi ces archers des frondeurs qui lançaient de grosses pierres avec une raideur extrême, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 405, dans POUGENS. || 2° Frondeur, frondeuse, celui, celle qui, sous la minorité de Louis XIV, appartenait au parti de la Fronde. Mlle de Montpensier affecta de faire la frondeuse avec emportement, RETZ, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || Adjectivement. Je n'avais auprès de moi que la jeunesse frondeuse, RETZ, III, 364. || 3° Par extension, celui, celle qui parle contre le gouvernement. Le nom de frondeurs qu'on donne aux censeurs du gouvernement, VOLT. *Louis XIV*, 4. Quand un peuple n'est pas un frondeur dangereux, il est le plus séducteur des courtisans, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 82. || 4° Celui, celle qui fronde, qui critique. Vous plaisez aux plus délicats ; cela console des frondeurs, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 7 oct. 1697. Timon, qui, du passé profond admirateur, Du présent qu'il ignore est l'éternel frondeur, VOLT. *Évén.* 1744. La richesse que des frondeurs Dédaignent et pour cause, BÉRANG. *Él. de la rich.* || *Adj.* Un siècle frondeur. Si le caractère indépendant, mais peu vigoureux de Courier, si son esprit frondeur plutôt qu'arrêté en certains principes, sont assez compris par ce qui précède, on ne s'étonnera point qu'il continuât à servir malgré son peu de goût pour la nouvelle forme de gouvernement établie en France, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 193. || Celui qui montre une humeur morose, chagrine, qui désapprouve tout. C'est un frondeur éternel.

— HIST. XIIe s. E li fundeor e li archier aloient devant l'ost, *Machab.* I, 9.

— ÉTYM. *Fronder* ; prov. *frondeiador.*

† **FRONDIFÈRE** (fron-di-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des feuilles ou des expansions foliacées.

— ÉTYM. Lat. *frons*, *frondis*, feuillage, et *ferre* porter.

† **FRONDIPARE** (fron-di-pa-r'), *adj.* Terme de botanique. Fleur, fruit frondipare, fleur, fruit d'où sort un rameau qui continue à s'accroître, et que ces organes n'ont pas coutume de porter, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *frons*, feuillage (voy. FRONDE 2), et *parere*, produire.

FRONT (fron ; le *t* se lie : un fron-t élevé ; au pluriel, l'*s* se lie : des fron-z élevés), *s. m.* || 1° Partie de la face qui s'étend de l'origine des cheveux aux sourcils et d'une tempe à l'autre. Un front large. Un front élevé. Il a le front bas. Aux lauriers immortels qui lui ceignent le front, CORN. *Hor.* V, 3. Elle vient, et son front, siége de la candeur, Annonce en rougissant les vertus de son cœur, VOLT. *Fanat.* I, 1. Le front est une des grandes parties de la face, et l'une de celles qui contribuent le plus à la beauté de sa forme, BUFF. *Hist. nat. hom.* Son front était pensif, son âme était émue, DUCIS, *Abufar*, II, 2. Partout où, le long des chemins, J'ai posé mon front dans mes mains, Et sangloté comme une femme.... A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de décembre.* || Fig. Quant aux volontés souveraines De celui qui fait tout et rien qu'avec dessein, Qui les sait que lui seul? comment lire en son sein? Aurait-il imprimé sur le front des étoiles Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles? LA FONT. *Fabl.* II, 13. Quelle Jérusalem nouvelle.... Et porte sur le front une marque immortelle? RAC. *Athal.* III, 7. Sion a son front dans les cieux, ID. *ib.* III, 8. || Frotter son front, geste que l'on fait quand on cherche quelque idée. J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts ; Je ne puis arracher du creux de ma cervelle Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle, BOIL. *Sat.* VII. || Se frapper le front, se dit d'un geste qu'on fait quand on a quelque inspiration ou réminiscence soudaine. Il se frappa le front, en s'écriant : J'y suis. || Donner du front contre, se heurter le devant de la tête contre. Peut-être en ce moment, pour vous épouvanter, Il se souffletera d'une main mutinée, Se donnera du front contre une cheminée, REGNARD, *le Joueur*, II, 1. || Dérider le front, ôter du front les rides qui indiquent le sérieux, la préoccupation. J'aime mieux Arioste et ses fables comiques Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques Qui dans leur sombre humeur se croiraient faire affront Si les grâces jamais leur déridaient le front, BOIL. *Art p.* III. || Le front rougit, se dit d'un sentiment de honte qui y fait monter la rougeur. Son front, nouveau tondu, symbole de candeur, Rougit en approchant d'une honnête pudeur, BOIL. *Lutr.* I. Combien nos fronts pour elle ont-ils rougi de fois! RAC. *Iphig.* IV, 4. Je ne suis point de ces femmes hardies Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix, Ont su se faire un front qui ne rougit jamais, ID. *Phèdre*, III, 3. || Fig. N'avoir point de front, n'avoir ni honte, ni pudeur. || On dit, dans un sens analogue, endurcir son front. Elle a endurci son front, elle ne sait plus rougir, BOSS. *Var.* 3. || 2° Le devant de la tête de certains animaux. Le front d'un cheval, d'un bœuf. Son front large [d'un monstre marin] est armé de cornes menaçantes, RAC. *Phèdre*, V, 6. || Chez les crustacés, intervalle qui sépare les yeux quand le bord antérieur de la tête ne se prolonge point en rostre || Chez les insectes, partie antérieure et supérieure de la tête, comprise entre la bouche, les antennes, les yeux et l'occiput. || 3° Se dit pour le visage entier. Un front serein. Un front sévère. Il est vrai, s'agissant d'un secret qui nous touche, On croit que le front parle, au défaut de la bouche, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III, 1. Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Ce front satisfait Dit assez à mes yeux que Porus est défait, RAC. *Alex.* III, 1. Je me connais, je sais que, blanchi sous les armes, Ce front triste et sévère a pour vous peu de charmes, VOLT. *Mér.* I, 3. Songe à ce bras puissant, vainqueur de tant de rois, À cet aimable front que la gloire couronne, ID. *Zaïre*, I, 1. Il verra si mon front soutiendra la couronne, ID. *Mérope*, I, 3. || 4° La tête, surtout dans le style élevé et les vers. Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux, RAC. *Phèd.* IV, 6. Je renvoie Hermione, et je mets sur son front, Au lieu de ma couronne, un éternel affront, ID. *Andr.* III, 7. Et pourquoi me cacher? et par quelle injustice Faut-il que sur mon front sa honte rejaillisse? ID. *Iphig.* III, 2. || Fig. Humilier, courber, baisser le front, se dit de l'humiliation de l'a-

baissement de la servitude. Avec plaisir, sans doute, il verrait à ses pieds Des sénateurs tremblants les fronts humiliés, VOLT. *Brutus*, III, 2. J'en eus [des amis] quand j'étais reine, et le peu qui m'en reste Sous un joug étranger baisse un front abattu, ID. *Mérope*, V, 4. || Fig. Relever le front, reprendre du courage, de l'audace, de la fermeté. Ainsi ce peuple esclave, oubliant son devoir, Contre son roi lève un front indocile, VOLT. *Sams.* II, 1. Messène après quinze ans de guerres intestines Lève un front moins timide et sort de ses ruines, ID. *Mér.* I, 1. Et lorsque l'Italie en secouant ses fers Lève un front menaçant.... SAURIN, *Spartacus*, I, 1. Reine du monde, ô France, ô ma patrie, Soulève enfin ton front cicatrisé, BÉRANG. *Enf. de la Fr.* || Le front levé, c'est-à-dire avec assurance, sans craindre aucun reproche. L'on aime à aller le front levé dans la famille des Pourceaugnac, MOL. *Pourc.* II, 4. Quand je vois dans ce temple, aux vertus élevé, L'infâme trahison marcher le front levé, VOLT. *Rome sauv.* I, 6. L'impudicité ne marche pas le front levé chez les chrétiens, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 2. || 5° La personne elle-même, dans le langage poétique. Le front à qui le cœur ne fait point de reproche Souffre aisément son juge et n'en craint point l'approche, ROTR. *Bélis.* II, 8. Joint qu'au moindre attentat contre un front couronné C'est être criminel que d'être soupçonné, ID. *ib.* Souvenez-vous qu'il règne, et qu'un front couronné.... RAC. *Andr.* IV, 3. || 6° L'air, l'attitude, le langage, les manières, surtout en poésie. Et reconnaissez-vous au front de vos amis Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis? CORN. *Cinna*, I, 3. Mais sachez qu'il n'est point de si cruel trépas, Où d'un front assuré je ne porte mes pas, ID. *Poly.* IV, 5. Il s'avance au trépas Avec le même front qu'il donnait les États, ID. *Pomp.* II, 2. De quel front soutenir ce fâcheux entretien? RAC. *Brit.* II, 2. Je verrai le témoin de ma flamme adultère Observer de quel front j'ose aborder son père, ID. *Phèd.* III, 3. Ah! Dieux! lorsqu'à mes vœux l'ingrat inexorable S'armait d'un œil si fier, d'un front si redoutable.... ID. *ib.* IV, 5. ....Tous les jours.... un homme, un vil esclave D'un front audacieux me dédaigne et me brave, ID. *Esth.* II, 1. Il [Harlai] se présente aux Seize, il demande des fers Du front dont il aurait condamné ces pervers, VOLT. *Henr.* IV. || De quel front, avec quelle assurance, avec quelle intrépidité. Ceux qui ont vu de quel front il [Charles I^{er}] a paru dans la salle de Westminster, BOSS. *Reine d'Angl.* || Les dehors, l'apparence, par opposition aux sentiments du cœur. Et c'est mal démêler le cœur d'avec le front Que prendre pour sincère un changement si prompt, CORN. *Rod.* IV, 5. || 7° Impudence, effronterie. Il a bien le front de m'accuser d'avarice, VAUGEL. *Q. C.* 467. A-t-il encor le front de vous parler de moi? CORN. *Tois. d'or*, IV, 2. Quoi! vous avez le front de trouver cela beau? MOL. *Mis.* I, 2. C'est une chose étonnante que vous ayez le front de parler si haut, PASC. *Provinc.* 13. Quoi! vous avez le front de rire, et devant nous? REGNARD, *Distr.* I, 4. Allons, mon ami, de la tête et du front; je suis là, PICARD, *Duhautcours*, III, 7. || De quel front, avec quelle impudence. De quel front donnerais-je un exemple aujourd'hui, Que mes lois, dès demain, puniraient en autrui? CORN. *Perthar.* II, 3. De quel front s'en aller le voir et lui parler? LA FONT. *Faucon.* Avec quel front osent-ils parler de la loi? BOSS. *Hist.* II, 13. Madame! et de quel front vous unir à mon sort, Quand je ne cherche plus que la guerre et la mort? RAC. *Mithr.* III, 5. Que veut-il? de quel front cet ennemi de Dieu Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu? ID. *Athal.* III, 5. De quel front un Alexandre VI, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicaire de Dieu? VOLT. *Mœurs*, 128. || Un front d'airain, une extrême impudence. Cet homme a un front d'airain. J'ai vu que l'impudence est la reine du monde Et qu'il faut, quand on veut y faire son chemin, Aller à la fortune avec un front d'airain, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* I, 3. || On dit dans le même sens : C'est un front d'airain. || 8° Fig. et dans le langage élevé et poétique. Le haut, le sommet. Cette montagne élève son front jusque dans les nues. J'avais atteint le front des collines prochaines, D'AVRIGNY, *Jeanne d'Arc*, III, 5. Pourquoi balancez-vous vos fronts que l'aube essuie, Forêts, qui tressaillez avant l'heure du bruit? LAMART. *Harm.* I, 3. || 9° Étendue que présente le devant de certaines choses. Le front d'un bâtiment. S'il est vrai, comme on l'assure, qu'il y ait dans Paris seul vingt-quatre mille maisons à front de rue, VAUBAN, *Dîme*, p. 76. || Terme de fortification. Front d'une place, ce qui est compris entre les deux bastions voisins. Une forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 10° La face d'une troupe rangée en ligne. Le front d'un bataillon est le premier rang composé des chefs de file. Combattre avec les miens au front de la bataille, TRISTAN, *Panthée*, IV, 3. Cette phalange était divisée en dix petits corps, dont chacun présentait un front de cinquante hommes sur trente-deux de profondeur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 407, dans POUGENS. En donnant au corps de bataille moins de front et plus de profondeur, ID. *ib.* t. I, p. 312. Le front des Russes n'était plus en face de notre colonne, mais sur notre gauche, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 8. || Passer sur le front d'une troupe, se porter sur le front d'une troupe rangée en bataille. || Front de bandière, ligne des étendards et des drapeaux à la tête d'un corps campé. || Front de bataille, rang antérieur d'une troupe ou d'une ligne déployée; quand elle n'est pas déployée, on l'appelle tête de colonne. || Marcher en front de bandière, marcher avec tout l'appareil de la guerre. Les Samoïèdes, les Lapons, les Kamshatkadiens n'ont jamais marché en front de bandière pour détruire leurs voisins, VOLT. *Dict. phil. Armes, Armées.* || Faire front, se dit d'une troupe qui, étant de flanc, se tourne de manière à présenter le front. || Front! terme de commandement militaire, pour dire à une troupe de faire face. || Terme de marine. Ordre de marche dans lequel tous les vaisseaux d'une armée navale sont rangés sur une ligne perpendiculaire au vent. Former une ligne de front. || 11° Terme de perspective. Projection orthographique d'un objet sur le plan parallèle au tableau. || 12° De front, *loc. adv.* Par devant. Elles s'allaient rencontrer de front l'une l'autre, DESC. *Monde*, 8. La choquer hardiment [la fortune], et, sans craindre la mort, Se présenter de front à son plus rude effort, CORN. *Médée*, I, 5. Quelque effort que nous fassions pour détourner nos visages de peur que la vérité ne nous éclaire de front, BOSS. 2^e *sermon, dim. de la Passion*, 2. Pendant qu'Adraste l'aurait attaqué de front, FÉN. *Tél.* XX. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs, VOLT. *Louis XV*, 15. Il [Napoléon] multiplia ses ordres, il outra ses excitations, et il engagea de front une bataille qu'il avait conçue dans un ordre oblique, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 9. || Fig. Sans ménagement, sans prendre des biais. Je sais ce que tu dis, et n'irai pas, de front, Faire un commandement qu'ils prendraient pour affront, CORN. *D. Sanche*, II, 1. Il est certains esprits qu'il faut prendre de biais, Et que, heurtant de front, vous ne gagnez jamais, REGNARD, *le Légat.* II, 1. Toute loi qui attaque de front un vice que les mœurs tolèrent est nécessairement bientôt éludée et oubliée, CONDORCET, *Maurepas.* Si l'on n'osa pas les heurter de front [les auteurs du XVII^e siècle].... on les attaqua d'une manière indirecte, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 1. || 13° De front, sur la même ligne. Les voilà qui voguent de front, SCARR. *Virg.* V. Une ville composée d'une rue qui s'appelle la grande, quoique deux carrosses n'y puissent passer de front, MAINTENON, *Lett. à Mme de Veilhaut*, mai 1692. Pareils en quelque sorte aux anciens qui avaient l'adresse de mener jusqu'à huit chevaux attelés de front, M. Leibnitz mena de front toutes les sciences, FONTEN. *Leibnitz.* || Fig. En même temps. Mener deux affaires de front. Le christianisme fait marcher de front les mystères de la divinité et les mystères du cœur humain, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 1. || 14° Front à front, *loc. adv.* Opposé l'un à l'autre, en face l'un de l'autre. Ces deux hommes [Condé et Turenne], tantôt unis.... tantôt opposés front à front, BOSS. *Louis de Bourbon.*

— HIST. XI^e s. Entre les ieuz mult [il] ot large le front, *Ch. de Rol.* XCII. || XII^e s. Et vos [votre] douz front qui plus est clair que glace, *Couci*, XI. || XIII^e s. Quand vient en mai, que l'on dit as lons jours, Que Franc de France repairent de roi court [de la cour du roi], Regnauz repaire devant au premier front, *Romancero*, p. 49. De Constantinoble, qui tenoit trois liues devers la terre de front, ne pooit li os [l'armée] ataindre que l'une des portes, VILLEH. LXXIV. Einsi furent les batailles longuement front à front, ID. LXXXII. Li dus de Venise ot fait ses nes [navires] et ses vaissiaux ordener tout d'un front, ID. LXXVII. Contraire chose sont celes qui tout droit, front à front, sont l'une contre l'autre, si comme est froit contre chaut, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 535. Cil qui i faut [qui est éhonté] est apelez sans vergoigne et sanz front, ID. *ib.* p. 273. Et li frons de la maison doit estre contre midi, ID. *ib.* p. 176. || XIV^e s. Tellement fu li mur par sa force [du chevalier] minez Que deux hommes de front y fussent bien entrez, *Guescl.* 20218. || XV^e s. ....Il tient son front Par devant eulx, comme orgueilleux et fiers, EUST. DESCH. f° 234, dans LACURNE. || XVI^e s. Pour entreprendre de marcher front à front avecques ces gents là, MONT. I, 155. Les hommes d'armes qui faisoient front en l'armée de Tigranes, ID. II, 94. Les Romains furent contraints de venir au combat tout de front par païs uny et plain, AMYOT, *Pyrrhus*, 46. Autrement, comme pourrois-je ny avec quel front me trouver en la compagnie des autres honestes dames quand.... ID. *Agis et Cléom.* 19. Le roi de Navarre se revolte et celebre son changement en une procession generale à fin d'estouffer les hontes secrettes et reproches domestiques par le front d'un acte public, D'AUB. *Hist.* I, 130. Il fit de sa file son front, ID. *ib.* I, 149. Les assiegez leur laisserent gagner le front de la breche, ID. *ib.* I, 184. S'il y avoit jardin derriere le manoir, et terre qui n'eust point front avec les dits survivans, leur est tenu bailler quatre pieds de voyes, pour eschange d'autre heritage, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 394. Nul ne peut faire bastir et edifier maison ou autre edifice sur front de rue sans prendre alignement de la justice, *ib.* t. II, p. 1028.

— ÉTYM. Provenç. *front*; espagn. *frente*; portug. et ital. *fronte*; du latin *frontem*; sansc. *bhruva*; grec, ὀφρῦς; gaélique, *a-bhra*; bas-bret. *a-brant*; angl. *brow*.

1. **FRONTAL, ALE** (fron-tal, ta-l'), *adj.* 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au front. Les muscles frontaux. La région frontale. || Os frontal ou coronal, ou, substantivement, le frontal, os situé à la partie antérieure du crâne et supérieure de la face. || Sinus frontaux, voy. SINUS. || Suture frontale, voy. SUTURE. || 2° Terme de zoologie. Il se dit de quelques animaux qui ont le front d'une autre couleur que le corps, par exemple le faucon frontal.

— ÉTYM. *Front.*

2. **FRONTAL** (fron-tal), *s. m.* || 1° Topique appliqué sur le front en forme de bandeau. || 2° Sorte de question, de torture qui consiste à étreindre avec une corde à nœuds le front du patient. || 3° Il se dit pour fronteau de cheval, voy. ce mot. || 4° Terme de luthier. Outil pour faire des ornements à la partie antérieure des touches. || 5° Terme de métallurgie. Marteau à soulèvement employé pour le cinglage des grosses loupes de fer.

— HIST. XVI^e s. Je leur donne le frontal de cordes liées en cordeliere ; je les pends par les aisselles, *Sat. Mén.* p. 98. Pareillement on peut appliquer des frontaux, pour roborer la faculté animale, et provoquer le dormir, comme cestuy.... PARÉ, IX, 13.

— ÉTYM. *Front.*

FRONTEAU (fron-tô), *s. m.* || 1° Sorte de bandeau appliqué sur le front. Mettre un fronteau à un enfant. Lui composer un fronteau où il entre du sel, le sel est le symbole de la sagesse, MOL. *Pourceaug.* I, 11. || Il se dit surtout d'un bandeau que se mettent les Juifs autour du front, et qui porte en inscription le nom de Dieu ou quelque passage de l'Écriture. Quand les Juifs prient Dieu dans leur synagogue, ils se mettent le fronteau. || 2° Fronteau ou frontal, partie de la têtière qui passe au-dessus des yeux du cheval. || Morceau de drap noir sur le front d'un cheval barnaché en deuil. || 3° Terme d'architecture. Petit fronton qu'on met quelquefois au-dessus des petites portes ou des fenêtres. || 4° Terme de marine. Planche sculptée dont on recouvre extérieurement la face verticale du barrot ou de la poutre qui termine, en dedans du vaisseau, ou chacun des gaillards, ou la dunette. || Fronteau de volée, petite saillie arrondie qu'on laisse sur la banquière du pont, immédiatement au-dessus de chaque sabord pour recevoir la volée du canon et l'appuyer à la serre. || 5° Terme d'artillerie. Fronteau de mire, espèce de collier de bois qu'on plaçait autour du collet d'une pièce pour servir à la pointer juste.

— HIST. XIV^e s. Un fronteau d'or à blanches violettes, où il y a deux balays, DU CANGE, *fronteria.* Un petit frontel de perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 325. || XV^e s. [À une fille il faut] Manteaux, anneaux, peleteries, Menu ver, gris, chapel d'or gay, Fronteaulx, couronne.... EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 305. || XVI^e s. Martiques estant couché sur le flasque d'un canon pour conteroller le pointeur, sans fronteau, une balle d'arquebuse bricolla sur la piece et lui perça la teste, D'AUB. *Hist.* I, 312.

— ÉTYM. *Front*; Berry, *frontiau*, bourrelet d'enfant; provenç. et espagn. *frontal*; ital. *frontale.*

† **FRONTEVAL** (fron-te-val), *s. m.* Variété de tulipe rose et blanche.

FRONTIÈRE (fron-tiè-r'), *s. f.* || 1° Limites qui séparent un État d'un autre État. Je vois sur la frontière une puissante armée, CORN. *Nicom.* III, 2.

Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats, BOSS. *Louis de Bourbon.* Quand son bras forçant notre frontière.... RAC. *Alex.* II, 4. Là de la Palestine il étend la frontière, ID. *Bérén.* I, 4. Seul il [le drapeau tricolore] peut voiler nos malheurs; Déployons-le sur la frontière, BÉRANG. *Vieux drap.* Le Dnieper coule de l'est à l'ouest jusqu'à Orcha, où il se présente pour pénétrer en Pologne; mais là, des hauteurs lithuaniennes s'opposant à cette invasion le forcent de se détourner brusquement vers le sud et de servir de frontière aux deux pays, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 1. Ce vieux Russe, sur les frontières de la vieille Russie, frémissait de honte à l'idée de reculer encore sans combattre, ID. *ib.* VI, 3. || Reculer les frontières d'un État, l'agrandir par des conquêtes, par des acquisitions. || Fig. Si l'emboîtement [des germes] est la loi de la nature, pouvons-nous dire que nous soyons faits pour contempler à découvert ces divers ordres d'infinis, toujours décroissants, abîmés les uns dans les autres, et qu'un développement plus ou moins lent tend continuellement à rapprocher des frontières du monde visible? BONNET, *Paling.* XII, 7. || 2° *Adj.* Qui est sur la frontière. Ville frontière. Il [Charles XII] passa ce grand fleuve après eux à Mohilou, dernière ville de Pologne, qui appartenait tantôt aux Polonais, tantôt aux czars, destinée commune aux places frontières, VOLT. *Charles XII*, 4.

— HIST. XIV° s. En tel maniere qu'en allant Va leur frontiere [le front d'une troupe de guerre] devalant A plus de quatre mil banieres Jusqu'es tentes le roy premieres, G. GUIART, t. II, p. 134, v. 3444. Frontiere, la partie devant l'eglise, DU CANGE, *frontispicium.* || XV° s. Et gardoit si près et si soigneusement les frontieres d'Angleterre que nul ne pouvoit aller.... FROISS. I, I, 200. Lors fit le roi ordonner tous ses vaisseaux et mettre les plus forts devant, et fit frontiere à tous costés de ses archers, ID. I, I, 120. Et mit le seigneur Beaujeu en Mortaigne pour faire frontiere contre les Hainuyers, ID. I, I, 123. Ores vint le dit Thallebot et sa compaignie, et arriverent droit à la barriere, cuidans entrer ou champ; mais ils trouverent frontiere de vaillans gens, bien expers au fait de guerre, qui leur firent bon visaige et hardi, dont les dits Anglois furent moult esbahis, MONSTREL. t. III, p. 57, dans LACURNE. Regardez, voylà l'estandart De cette maudite sorciere [la pucelle d'Orléans]; Je congnois qu'elle est ceste part, Et est la premiere en frontiere, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 496. Y m'est bien tart que demain soit Pour voir les Anglois en frontiere, *ib.* p. 598. En acquitant aucune debte Aux bons chevaliers de la terre Pour la frontiere et pour la guerre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 523. || XVI° s. Qui est ouvert d'un costé l'est partout; nos peres ne penserent pas à bastir des places frontieres [à faire des maisons fortifiées de tous les côtés], MONT. III, 8.

— ÉTYM. *Front;* provenç. *fronteira*, front. L'ancien sens de *frontiere* est *front* d'une troupe et façade; *faire frontiere*, signifie se mettre en bataille pour combattre, se défendre; et, comme on *faisait frontiere* particulièrement sur les limites des pays, le mot a pris le sens de limites d'État à État.

† **FRONTIGNAN** (fron-ti-gnan), *s. m.* Vin muscat récolté près de Frontignan (Hérault). Ma triste voix chantait d'un gosier sec Le vin mousseux, le frontignan, le grec, Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière, VOLT. *Pauvre diable.*

† **FRONTIN** (fron-tin), *s. m.* Valet de l'ancienne comédie, dirigeant son maître dans ses plaisirs et dans ses affaires. Les Frontins ont succédé aux Scapins, et figurent dans les pièces de Regnard, de Lesage, de Gresset, etc.

FRONTISPICE (fron-ti-spi-s'), *s. m.* || 1° La face principale et la plus haute d'un grand édifice. Le frontispice d'un temple. || 2° Titre d'un livre orné de figures gravées ou imprimées. De votre nom j'orne le frontispice Des derniers vers que ma muse a polis, LA FONT. *Belph.* || Gravure que l'on place en regard du titre d'un livre et dont le sujet est analogue au but et à l'esprit de l'ouvrage. Le sujet d'un frontispice. Il y a de Cochin un frontispice pour l'Encyclopédie, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuvres*, t. XIII, p. 362, dans POUGENS.

— SYN. FRONTISPICE, FAÇADE, FRONTON. Façade est plus général que frontispice; c'est l'extérieur d'un édifice lorsqu'il se présente au spectateur, tandis que le frontispice est la principale façade d'un grand édifice. Quant au fronton, c'est un ornement placé au haut de la façade.

— HIST. XVI° s. Tu vas renouvelant d'un hardy frontispice La superbe grandeur des plus vieux monumens, DU BELLAY, VI, 41, *recto.* Frontispice à grans fleurs de lis, *Marché fait, Bibl. des ch.* 4° série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. Bas-lat. *frontispicium*, défini par *frontis hominis inspectio;* de *frons*, *frontis*, front, et *spicere*, regarder. Ce mot, qui a signifié d'abord examen du front, de la face d'un homme, a pris le sens d'examen du front d'un bâtiment, et, finalement, de front du bâtiment lui-même.

† **FRONTO-ETHMOÏDAL, ALE** (fron-to-è-tmo-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au frontal et à l'ethmoïde. Trou fronto-ethmoïdal, le trou borgne ou épineux.

— ÉTYM. *Front*, et *ethmoïde.*

FRONTON (fron-ton), *s. m.* || 1° Ornement d'architecture, de forme triangulaire ordinairement, qui surmonte et couronne la principale entrée d'un édifice. Claude Perrault inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice [le Louvre], VOLT. *Louis XIV*, XXIX. || 2° Terme de marine. Pièce de menuiserie placée sur la voûte, à l'arrière d'un navire, qui porte, ou les armes du prince, ou quelque figure répondant au nom du vaisseau. || 3° Terme de plombier. Toit élevé par le milieu.

— ÉTYM. *Front.*

† **FRONTO-NASAL, ALE** (fron-to-na-zal, za-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au front et au nez. || Muscle fronto-nasal, muscle qui descend du front aux cartilages du nez.

— ÉTYM. *Front*, et *nasal.*

† **FRONTO-PARIÉTAL, ALE** (fron-to-pa-ri-é-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au frontal et aux pariétaux. || Suture fronto-pariétale, voy. SUTURE.

— ÉTYM. *Front*, et *pariétal.*

† **FRONTO-SURCILIER** (fron-to-sur-si-lié), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au front et au sourcil. || Muscle fronto-surcilier, faisceau musculeux rejoignant l'orbiculaire des paupières qu'il relève en le tirant du côté du front.

— ÉTYM. *Front*, et *surcilier.*

† **FROQUÉ, ÉE** (fro-ké, kée), *part. passé* de froquer. Vêtu d'un froc. C'était au vrai l'habit d'un franciscain, Mais sous lequel ne gisait qu'un requin, Poisson goulu, vorace, anthropophage, Poisson béant, poisson pour tout potage, Mais un poisson froqué; par quel hasard? PIRON, *Le moine défroqué, conte.*

† **FROQUER** (fro-ké), *v. a.* Terme familier. Habiller d'un froc, mettre dans un couvent. Les marquis et marquise de Mailly avaient froqué un fils et une fille, et fait prêtre malgré lui un autre fils, ST-SIM. III, 54.

— ÉTYM. *Froc.*

† **FROTTADE** (fro-ta-d'), *s. f.* Action de battre, de faire éprouver un échec. Il n'y en a pas un [des gens de la cour] qui ne prît avantage sur le ministre des frottades que nous lui donnions, RETZ, III, 13.

— ÉTYM. *Frotter.*

FROTTAGE (fro-ta-j'), *s. m.* Travail du frotteur. Le frottage d'un plancher.

— ÉTYM. *Frotter.*

† **FROTTANT, ANTE** (fro-tan, tan-t'), *adj.* Qui sert à frotter. Substance frottante. || Qui est soumis à un frottement. Les parties rodées et frottantes sont maintenues à une température convenable, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 617.

FROTTÉ, ÉE (fro-té, tée), *part. passé* de frotter. || 1° Qui a subi un frottement. Il n'y a aucun corps dur frotté qui ne s'échauffe; il n'y a aucun corps électrique qui ne doive être frotté avant d'exercer cette électricité, VOLT. *Feu*, I; sect. 5. || 2° Frictionné. Ici elle fut frottée avec du baume tranquille, SÉV. 544. || 3° Enduit. Dont les morceaux sont frottés de moutarde, LA FONT. *Pays.* || Fig. Qui a pris une légère teinture, une légère connaissance de quelque chose. Frotté de grec et de latin. || 4° Fig. et familièrement. Battu, rossé. Que le galant alors soit frotté d'importance, CORN. *Illusion*, II, 8. Ces gens sont-ils sortis? — Non, personne ne bouge. — S'ils viennent, ils seront frottés, MOL. *Sicil.* 6. Nous avons été téméraires, aussi faut voir comme nous avons été frottés, SÉV. 209. || 5° Terme de peinture. Un fond à peine frotté, fond recouvert d'une couche très-petite de couleur, qui n'empêche pas de le voir. || Substantivement, un frotté.

† **FROTTÉE** (fro-tée), *s. f.* || 1° Rossée que l'on administre à quelqu'un. || 2° Frottée d'ail, croûte de pain frottée d'ail.

— ÉTYM. *Frotter.*

FROTTEMENT (fro-te-man), *s. m.* || 1° Action de frotter. L'union de deux rivières en une les fait couler plus vite, parce qu'au lieu du frottement des quatre rives, elles n'ont plus que celui de deux à surmonter, FONTEN *Guglielmini.* La percussion, le frottement et même la seule exposition aux impressions de l'atmosphère, suffisent pour donner au fer cette vertu magnétique, BUFF. *Min.* t. IX, p. 86, dans POUGENS. || 2° Terme de mécanique. Résistance que les corps éprouvent à se mouvoir les uns sur les autres, et qui est due à ce qu'il y a toujours quelques aspérités de l'un qui s'engagent dans les cavités de l'autre. Diminuer le frottement. La mécanique a ses frottements qui changent ou arrêtent les effets de la théorie; la politique a aussi les siens, MONTESQ. *Esp.* XVII, 8. || Frottement de la première espèce ou frottement de glissement, celui d'un corps qui glisse simplement sur un autre. Frottement de la seconde espèce ou frottement de roulement, celui des corps qui tournent ou roulent les uns sur les autres. || Terme d'horlogerie. Ajuster à frottement, faire un frottement, ajuster des pièces les unes dans les autres avec un certain degré de précision. || 3° Terme de médecine. Bruit de frottement ascendant et descendant, bruit qu'on entend quand la surface de la plèvre costale ou pulmonaire est devenue raboteuse. || 4° Fig. Fréquentation, contact. Le frottement du monde.

— HIST. XVI° s. Il estoit exquis et diligent au soing de sa personne jusques à user de frottements et de tours de promenemens en nombre certain, AMYOT, *Cicéron*, 10.

— ÉTYM. *Frotter.*

FROTTER (fro-té), *v. a.* || 1° Passer une chose sur une autre en appuyant. Frotter avec la main. Frotter un métal avec de l'émeri. La Montagne : Accordez-moi du moins, par grâce singulière, De frotter ce chapeau qu'on voit plein de poussière. — Éraste : Frotte donc, puisqu'il faut que j'en passe par là, MOL. *Fâch.* I, 1. J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts, BOIL. *Sat.* VII. || Absolument. Figaro : Je ne sais ce qui m'est entré dans l'œil. — Bartholo : Ne frottez donc pas, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 12. || Se frotter les yeux, passer sa main sur ses yeux quand on se réveille pour écarter les paupières et rendre la vue plus nette; et fig. être surpris, étonné. Villeroy arriva à Marly, où tout le monde se frotta les yeux en le voyant et ne se pouvait persuader que ce fût lui, ST-SIM. 96, 21. || Se frotter les mains, frotter ses mains l'une contre l'autre, pour les nettoyer, les réchauffer, etc. et fig. se réjouir. Et vous, monsieur Rigaudin, vous frottez-vous toujours les mains quand on se querelle? PICARD, *Maison en loterie*, sc. 11. Mais le plus heureux des maris, En quittant sa couchette, Demain se pavanera, Et les mains se frottera, BÉRANG. *Célib.* 2. || Familièrement. Frotter son nez, intervenir là où l'on n'a que faire. Viens, viens frotter ton nez auprès de ma colère, MOL. *le Dép.* IV, 4. || 2° Enduire avec de la cire ou quelque autre chose semblable. Frotter des chaises, un parquet avec de la cire. || Particulièrement. Nettoyer le parquet, étendre de la cire avec une brosse. Frotter un appartement. || Absolument. Ce domestique sait frotter. || 3° Faire des onctions. On lui frotte les bras avec du baume, avec de l'huile. || Particulièrement. Faire des frictions. Une femme qui me dorlotera et me viendra frotter quand je serai las, MOL. *Mar. forcé*, 2. || 4° Terme de peinture. Appliquer une légère couche de peinture sur celle qui fait le fond du tableau, de manière qu'on puisse la voir à travers. || 5° Terme de marine. Frotter la toile à voile, y former des plis distincts. || 6° Battre, maltraiter, rosser. Si quelque voisin vous afflige Et pense vous inquiéter, Vous aurez de quoi le frotter, SCARR. *Virg.* IV. Je veux faire le brave, et, s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu, MOL. *l'Avare*, III, 6. Les deux plus grands fripons.... si vous m'en voulez croire, Frottons-les comme il faut, pour venger notre gloire, REGNARD, *les Ménechm.* II, 5. Que dites-vous de Luc [Frédéric II], qui, après avoir été frotté par mes Scythes [les Russes], veut entreprendre le siége de Dresde? VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 oct. 1759. || On dit de même : frotter les oreilles à quelqu'un. Jour de Dieu! je saurai vous frotter les oreilles, MOL. *Tart.* I, 1. || 7° *V. n.* Se dit d'une chose qui glisse sur une autre sans exercer une pression. Ces deux surfaces frottent l'une contre l'autre. || 8° Se frotter, *v. réfl.* Exercer sur soi-même un frottement. Se frotter avec la main. Se frotter contre quelque chose. || Exercer réciproquement un frottement. Se frotter l'un l'autre. || Fig. Fréquenter, avoir commerce avec. Il est bon de se frotter aux savants. Quand on se frotte avec les courtisans,

RÉGNIER, *Sat.* XI. La noblesse, de soi, est bonne ; c'est une chose très-considérable, assurément; mais elle est accompagnée de tant de mauvaises circonstances, qu'il est très-bon de ne s'y point frotter, MOL. *G. Dand.* I, 1. || Se frotter au pilier, se disait pour signifier : prendre les mauvaises habitudes des gens que l'on hante (comme on salit ses habits en se frottant contre les piliers des appartements que l'on fréquente). || Fig. S'attaquer à quelqu'un, entreprendre certaines choses. Quelle foule! je n'ai garde de m'y aller frotter, et j'aime mieux entrer des derniers, MOL. *Impr.* I, 3. Ce bon prince, après avoir vu ma réponse, dit : j'ai mon compte, je ne m'y frotte plus, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Ne vous y frottez pas, je ne vous conseille pas de vous y frotter, se dit quand on veut dissuader quelqu'un de faire une chose dangereuse pour lui. || 9° S'enduire, se frictionner. Les athlètes se frottaient d'huile avant que de lutter. Frottez-vous de pommade, mangez et dormez, VOLT. *Cand.* 7. || Fig. Prendre une légère connaissance de. Se frotter de latin. || 10° Se frotter, se battre l'un contre l'autre. Cependant avec moi viens prendre à la maison Pour nous frotter.... MOL. *Dép. am.* V, 4. || Proverbes. Qui s'y frotte s'y pique, c'est-à-dire celui qui s'attaque à cet homme, qui entreprend cette affaire, en reçoit du dommage. || Un mulet frotte l'autre, des hommes sans valeur réelle se louent, se vantent réciproquement.

— HIST. XII° s. Ganor rien nule n'asseüre, Frote ses dois, frote ses mains, GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron.* Si tost cum il s'i ert plungez, Lavez et frotez et baigniez.... BENOIT, II, 1391. || XIII° s. Quant s'esveilla, si out la vue, Ki cler veet avant, perdue ; Il frote frunt e oilz e buche, *Édouard le confesseur,* v. 2916. [Elles] La frotent et eschaufent, de cuer, soigneusement, *Berte,* XLVII. Une herbe avoit en s'aumosniere, ... Renart en a moult tost frotée Toute sa chiere et nerciée [noircie], Et tout son cors delivrement, *Ren.* 22997. Toute voiz trouva l'en par les quatre plungeurs que au froter que nostre nef avoit fait ou sablon, en avoit bien osté quatre taises du tyson sur quoy la nef estoit fondée, JOINV. 283. Qui fort se cuide et sage gart soi en tous costés ; Car si tost com tiex [tel] cuers s'est à peché frotés, S'en est aucunes fois tous li plus assotés, Et qui le plus envis en puet puis estre ostés, J. DE MEUNG, *Test.* 1834. || XV° s. Chier frere, ne vous en doubtez, Que François nous ne devons craindre ; S'i venent, i seront frotez, *Myst. du siége d'Orléans,* p. 607. || XVI° s. Et de ce bouquet s'estant frotté les yeulx, elle recouvra la veue, MONT. I, 203. La journée de Sainct Barthelemy, où les compagnons furent pris endormis et frottez à dire dont venez vous, *Sat. Mén. Harangue d'Aubray.* Le seigneur d'Andelot blessa le general en la main, et enfonça sa bourguignotte à tels coups d'espée, que le general ha confessé plusieurs fois depuis en bonne compagnie qu'il ne fut en sa vie si bien frotté, BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse,* II, 5. Il trouvera des gens à qui parler là-bas, et faut qu'il ne s'y frotte sa mitaine, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 373, dans LACURNE. Et voulurent les dits Anglois surprendre Onfleur, auquel lieu ils furent bien frottés, CONDÉ, *Mém.* p. 693.

— ÉTYM. Berry, *fretter, ferter*; provenç. *fretar*; espagn. *frotar, flotar*; ital. *frettare.* Le berrichon paraît faire la transition entre *frotter* du français et les formes qui ont l'*e*, et il appuie Diez, qui donne à tous ces mots le même radical, latin *frictum*, frotter ; admettant en même temps que l'espagnol *frotar* est emprunté au français. Ce qui a peut-être facilité le changement de l'*i* ou *e* en *o*, c'est l'ancienne forme *froier*, frotter, de *fricare.*

† **FROTTERIE** (fro-te-rie), *s. f.* Action de frotter les caractères d'imprimerie sur un grès pour enlever les bavures qui s'y trouvent.

— ÉTYM. *Frotter.*

FROTTEUR (fro-teur), *s. m.* Celui qui frotte les parquets. Payer le frotteur.

† **FROTTEUSE**, *s. f.* Ouvrière qui frotte les caractères d'imprimerie sur le grès.

— ÉTYM. *Frotter.*

† **FROTTIS** (fro-ti), *s. m.* Terme de peintre-en bâtiment. Faire des frottis, étendre partiellement une couleur transparente pour imiter les nuances de la matière sur une peinture représentant les coupes et appareils de la pierre ou représentant du marbre. || Il se dit aussi dans la peinture d'art. Nos peintres emploient tous les jours le mot frottis, mot qui, n'ayant été créé que parce qu'il manquait à la langue de l'art, doit être considéré comme un terme technique en peinture, PAILLOT DE MONTABERT, *Traité complet de la peinture,* t. IX, ch. 572.

— ÉTYM. *Frotter.*

FROTTOIR (fro-toir), *s. m.* || 1° Linge dont on se sert pour frotter la tête ou le corps. || Linge dont les barbiers se servent pour essuyer le rasoir. || 2° Terme de physique. Chacun des coussins entre lesquels on fait tourner le plateau de verre d'une machine électrique. || 3° Petite plaque sur laquelle on frotte les allumettes dans l'emploi du phosphore amorphe (ces allumettes ne prennent pas feu ailleurs que sur le frottoir). || 4° Brosse pour frotter le plancher des appartements. || Outil pour frotter le dos des livres. || Petit coussin pour donner le lustre aux chapeaux. || Tissu de crin pour frotter les cordes à boyau. || Planche percée pour frotter et polir le chanvre. || Terme de marine. Outil pour aplanir les coutures des voiles. || 5° Terme de peinture. Espèce de glacis.

— ÉTYM. *Frotter.*

† **FROTTON** (fro-ton), *s. m.* Instrument employé dans la fabrication des cartes à jouer, et qui, chargé de la couleur qu'on se propose d'imprimer, est passé à la main sur une mince plaque de laiton découpée à jour.

— ÉTYM. *Frotter.*

† **FROUEMENT** (frou-man), *s. m.* Terme de chasse. Action de frouer ; résultat de cette action.

FROUER (frou-é), *v. n.* Terme d'oiseleur. Faire un certain sifflement, par lequel on imite le cri de la chouette, pour attirer des oiseaux. On froue, avant que de piper, parce que le pipeau, qui donne un son plus aigu, n'est que pour appeler les oiseaux éloignés.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **FROU-FROU** (frou-frou). || 1° Onomatopée dont on se sert pour exprimer le froissement des feuilles, des vêtements, particulièrement des robes de soie, de taffetas. || Populairement. Faire frou-frou, faire du frou-frou, étaler un grand luxe. || 2° *S. m.* Nom vulgaire des oiseaux-mouches. || *Au plur.* Des frou-frous.

— REM. Au commencement du XVII° siècle, on a dit frifilis, dans un sens analogue : Vous aimez la foi, et ne voudriez pas qu'une seule pensée vous vînt au contraire ; et, tout aussitôt qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et troublez ; vous êtes trop jalouse de cette pureté de foi ; il vous semble que tout se gâte ; non, non, ma fille, laissez courir le vent, et ne croyez pas que le frifilis des feuilles soit le cliquetis des armes, ST FRANÇOIS DE SALES, *Lett. à Mme de Chantal,* 30 août 1605.

FRUCTIDOR (fru-kti-dor), *s. m.* Le douzième mois du calendrier républicain. Fructidor s'étendait du 18 août au 16 septembre. || Le 18 fructidor (4 sept. 1797), coup d'État du Directoire, qui frappa de déchéance et d'exil plusieurs membres des assemblées législatives. || Par extension. Faire un 18 fructidor, épurer violemment, illégalement, le corps représentatif.

— ÉTYM. Lat. *fructus*, fruit, et la finale *dor*, adoptée pour les mois d'été.

† **FRUCTIDORISÉ, ÉE** (fru-kti-do-ri-zé, zée), *part. passé* de fructidoriser. Le parti fructidorisé. || Substantivement. Un fructidorisé.

† **FRUCTIDORISER** (fru-kti-do-ri-zé), *v. a.* Frapper par le coup d'État du 18 fructidor, et, par extension, épurer par la violence une assemblée législative.

† **FRUCTIFÈRE** (fru-kti-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fruits, ou, comme dans les cryptogames, des corps reproducteurs.

— ÉTYM. Lat. *fructus*, fruit, et *ferre*, porter.

† **FRUCTIFICATEUR, ICE** (fru-kti-fi-ka-teur, tri-s'), *adj.* Terme didactique. Qui fait fructifier. Les influences fructificatrices.

— ÉTYM. *Fructifier.*

† **FRUCTIFIANT, ANTE** (fru-kti-fi-an, an-t'), *adj.* Qui fructifie. Il ne se dit qu'au figuré. Des paroles fructifiantes. Une leçon fructifiante.

FRUCTIFICATION (fru-kti-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Production de fruits. Les gens de la campagne vont ramasser les fleurs qui naissent sur les palmiers mâles, ils les attachent aux branches des palmiers femelles ou en secouent la poussière sur les grappes de ces derniers, et ils assurent que cette petite manipulation est toujours suivie d'une fructification plus abondante, BONNET, *Contempl. nat.* VI, 7. || Ensemble des phénomènes qui accompagnent la formation du fruit jusqu'à sa maturité. || 2° Disposition des parties dont la réunion forme le fruit. || Ensemble des fruits que porte un végétal quelconque. || 3° Le temps où la fructification a lieu. || 4° Dans les cryptogames, ensemble des organes reproducteurs.

— HIST. XVI° s. Avec plus d'avancement pour le respect de la fructification, s'edifie la vigne par sauteles entieres, O. DE SERRES, 165.

— ÉTYM. Lat. *fructificationem*, de *fructificare*, fructifier.

FRUCTIFIER (fru-kti-fi-é), je fructifiais, nous fructifiions, vous fructifiiez; que je fructifie, que nous fructifiions, que vous fructifiiez, *v. n.* || 1° Produire du fruit. Une terre bien fumée fructifie davantage. || 2° Terme de botanique. Il se dit des végétaux qui sont en fructification. Cette plante ne fructifie qu'à telle époque. Un arbre planté à contre-sens, les racines en haut, les branches en bas, vit, croît, fructifie : de ses racines sortent des branches, et de ses branches sortent des racines, BONNET, *Contempl. nat.* X, 27. || 3° Fig. Produire un effet, un résultat avantageux. Les bons exemples fructifient. Vos mains sont trop heureuses pour rien planter qui ne fructifie, BALZ. liv. V, lett. 24. Quant à la substance de la pluie, elle ne tombe pas moins sur les rochers et sur les lieux stériles que sur ceux où elle fructifie; et ainsi, selon cette comparaison, Jésus-Christ ne doit pas être moins substantiellement présent aux endurcis qu'aux fidèles qui reçoivent son sacrement, quoiqu'il ne fructifie que dans les derniers, BOSS. *Var.* IX, § 53. Les idées que je lui ai données sur ce sujet ont plus fructifié entre ses mains qu'elles n'auraient fait entre les miennes, BUFF. *Anim.* VIII. || 4° Produire des bénéfices. Faire fructifier une somme d'argent. Vous verriez tous les ans fructifier vos vers, BOIL. *Sat.* IX. || Faire fructifier la vigne du Seigneur, faire des conversions. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XII° s. Bon ente en bon estoc doit bien fructifier, *Th. le mart.* 128. Tute ma salveted e ma volented est en sa poested, e quant que de ço en est fructefied en bien, *Rois,* p. 211. O parole brief et plaine, parole vive et fructifianz et digne qu'ele tot par tot soit receue, ST BERN. 558. || XIII° s. Vivier et sauvoir et fossé, où poisson se poent norrir et fructifier, BEAUM. XXVII, 30. Ceste arbre cumença à nestre, Flurir, fructifier e crestre, *Édouard le conf* v. 3811. Quant li soleiz, fet ele, est hauz, On [au] tans d'estei si est li chauz, Que rienz ne laist fructifier, E terre e herbe fet sechier, MARIE, *Fable* 6. || XIV° s. [Dieu] Qui vous a donné forche et hardement si fier, Et biauté dont en bien porez fructifier, *Hugues Capet,* v. 1035. || XV° s. Ainsi que faict homme nay pour soy seulement, sans fructifier à la commune utilité, AL. CHARTIER, *Quadriloge invectif.*

— ÉTYM. Prov. *fructificar*, *fructifiar* ; espagn. *fructificar* ; ital. *fruttificare* ; du lat. *fructificare*, de *fructus*, fruit, et *facere*, faire. L'ancien français avait aussi *fruchier*, dérivé directement de *fruit.*

FRUCTUEUSEMENT (fru-ktu-eû-ze-man), *adv.* Avec fruit, avec succès. Travailler fructueusement.

— HIST. XIV° s. Fructueusement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Fructueuse*, et le suffixe *ment.*

FRUCTUEUX, EUSE (fru-ktu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui produit du fruit. Des tiges fructueuses. La grêle.... qui.... Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux, BOIL. *Lutr.* V. || 2° Fig. Utile, salutaire. Elles rendent les prières plus languissantes et moins efficaces, les communions moins fructueuses, NICOLE, *Essais,* t. VI, p. 16, dans POUGENS. Enfin je l'ai trouvée, cette affliction fructueuse, cette douleur salutaire de la pénitence, BOSS. 2° *sermon, jeudi de la Passion,* I. || 3° Lucratif. Occupation fructueuse.

— HIST. XV° s. Et au regard des autres biens de terre, ne fut pas grant habondance de vin, mais la mer fut fort fructueuse, J. DE TROYES. *Chron.* 1464. || XVI° s. Elles ne portent aucun fruict, mais, qui pis est, en croissant nuisent aux bonnes et fructueuses plantes, AMYOT, *Mauvaise honte,* 1. Plus fructueuse ne plus salutaire estude ne pourroit il faire, ID. *Moral. Épît.* p. 6. Las! faudra-il qu'un gendarme impiteux Tienne ce champ tant culte et fructueux? MAROT, IV, 6.

— ÉTYM. Prov. *fructuos*; esp. *fructuoso*; ital. *fruttuoso*; du lat. *fructuosus*, de *fructus*, fruit.

† **FRUCTULE** (fru-ktu-l'), *s. m.* Partie d'un fruit composé.

— ÉTYM. Diminutif du latin *fructus*, fruit.

† **FRUCTUOSITÉ** (fru-ktu-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fructueux.

— HIST. XVI° s. Fructuosité, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fructueux.*

FRUGAL, ALE, (fru-gal, ga-l'), *adj.* Qui se contente d'une nourriture simple, d'aliments peu recherchés. Il est très-frugal. Sénèque était frugal ; riche, il vivait comme s'il eût été pauvre, DIDER. *Claude et Nér.* II, 37. || Il se dit des choses au même sens. Mener une vie frugale. || Repas frugal,

table frugale, repas, table où l'on ne sert que des mets simples et sans apprêt. || Fig. Vous ne savez pas les difficultés de l'état austère que vous embrassez ; il faut avoir un cœur bien frugal pour le soutenir, c'est une espèce de solitaire qu'une fille, MARIVAUX, *Serments indisc.* I, 2.

— REM. Le pluriel frugaux n'est pas usité. Cependant il faut approuver Legoarant qui écrit : « Je ne vois aucune raison pour ne pas dire des repas frugaux, des hommes frugaux. » C'est en effet une lacune regrettable que l'absence de ce pluriel; et frugaux n'a rien qui doive choquer.

— SYN. FRUGAL, SOBRE. L'homme frugal se nourrit de mets simples; l'homme sobre ne mange que ce qui est nécessaire à ses besoins ; on peut être sobre à une table somptueuse. Frugal a rapport à la qualité des mets, sobre à la quantité.

— HIST. XVI^e s. Frugal, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *frugalis*, de *frux*, fruit, moisson : qui est propre aux moissons, qui vit des fruits de la terre, et de là, frugal.

FRUGALEMENT (fru-ga-le-man), *adv.* D'une manière frugale. Pour vivre frugalement comme ses pères ont vécu, FÉN. *Tél.* XIX.

— ÉTYM. *Frugale*, et le suffixe *ment*.

FRUGALITÉ (fru-ga-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est frugal; simplicité de vie, de mœurs. Ô que la frugalité de ce digne pasteur condamnera d'ecclésiastiques qui prétendent se distinguer par ces profusions splendides, ces délicatesses recherchées de leur table, dont la religion rougit pour eux ! BOSS. *Panég. de St Sulpice*, 2. Sa table toutefois sans superfluité N'avait rien que d'honnête en sa frugalité, BOIL. *Sat.* X. Ma frugalité Asservit la nature à mon austérité, VOLT. *Fanat.* II, 4. Connaissant assez son fils pour croire que ce changement ne corromprait pas sa frugalité et la bonté de son caractère, ID. *Russie*, II, 7.

— HIST. XIV^e s. Il ne fut onques cité, en laquelle poureté et frugalité aient esté tant longuement honorées, BERCHEURE, f° 7, *verso*. || XVI^e s. Nous avons des contes merveilleux de la frugalité de nos roys autour de leurs personnes, et en leurs dons; grands roys en credit, en valeur et en fortune, MONT. IV, 7.

— ÉTYM. Lat. *frugalitatem*, de *frugalis*, frugal.

† **FRUGARDITE** (fru-gar-di-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de pierre précieuse.

† **FRUGIFÈRE** (fru-ji-fè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui porte des fruits.

— ÉTYM. Lat. *fruges*, fruits, et *ferre*, porter.

† **FRUGILÉGE** (fru-ji-lè-j'), *s. m.* Le freux est frugilége, c'est-à-dire qu'il vit de grains qu'il va chercher en terre.

— ÉTYM. Lat. *fruges*, graines, et *legere*, recueillir.

FRUGIVORE (fru-ji-vo-r'). || 1° *Adj.* Qui ne se nourrit que de fruits, de végétaux. L'ours brun est frugivore. || On dit de même : régime frugivore, vie frugivore. || 2° *S. m. plur.* Les frugivores, animaux qui ne vivent que de fruits et de grains. Cet oiseau [le tétras] gratte la terre comme tous les frugivores, BUFF. *Ois.* t. III, p. 287.

— ÉTYM. Lat. *fruges*, grains, fruits de la terre, et *vorare*, manger.

1. **FRUIT** (frui ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : des frui-z excellents), *s. m.* || 1° Produit des végétaux qui provient de l'évolution de la fleur et qui contient les graines. Fruit pulpeux. Fruit sec, fruit qui n'a point de pulpe. Pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paraissent égaux ; ils sont tous deux sans fruits et sans feuilles, BOSS. 2^e *sermon, Providence*, 4. || Terme de botanique. Tout ovaire fécondé et accru. || Fruit multiple (syncarpe de quelques auteurs), le fruit résultant de plusieurs ovaires qui, renfermés dans une même fleur, mais distincts avant la fécondation, sont soudés à leur maturité. || 2° Il se dit particulièrement des productions des arbres fruitiers. Fruit à noyau. Des fruits juteux. Il en est de même de la plupart de nos fruits; leurs noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie et d'Afrique, FLEURY, *Mœurs des Israélites*, tit. VII, 2^e part. p. 73, dans POUGENS. Il fait naître et mûrir les fruits ; Il leur dispense avec mesure Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits, RAC. *Athal.* I, 4. Des fruits d'une couleur vermeille descendaient en forme de grappe à la portée de ma main, BUFF. *l'Homme.* M. Hales, dans sa Statique des végétaux, rapporte plusieurs expériences qu'il a tentées, pour essayer de changer le goût naturel des fruits, et leur communiquer celui de quelques liqueurs spiritueuses et de diverses infusions odoriférantes, BONNET, *Us. feuilles plant.* 5^e mém. Je te donne des fruits, une tente, un chameau; Voilà tous mes trésors, c'est là notre richesse, DUCIS, *Abuf.* I, 3. Les fruits se sèchent-ils sur nos lèvres arides ? C. DELAV. *Paria*, II, 5. Alors qu'entre la vie et la mort incertaine, Comme un fruit par son poids détaché du rameau, Notre âme est suspendue et tremble à chaque haleine Sur la nuit du tombeau, LAMART. *Méd.* II, 22. || Fruits d'été, fruits d'automne, fruits d'hiver, les fruits qui se mangent en été, en automne, en hiver. || Fruits rouges, les fraises, framboises, cerises, groseilles. || Les quatre fruits, nom qu'on donne à des fruits qu'on mélange ordinairement pour les servir. Quatre fruits rouges, les fraises, les cerises, les groseilles et les framboises. Quatre fruits jaunes, l'orange, le citron, la bigarade et le cédrat. || Terme de pharmacie. Les quatre fruits, les dattes privées de noyaux, les jujubes, les figues, et les raisins ou les pruneaux secs; on en fait une tisane pectorale. || Fruits légumiers, nom donné aux melons, aubergines, tomates, courges, etc. || Fruits sauvages ou des forêts, les glands, faînes, châtaignes, etc. || Mettre à fruit, tailler un arbre de manière qu'il rapporte du fruit. Les cultivateurs savent assez que, pour mettre à fruit un arbre trop vigoureux, il ne faut que l'affaiblir, et il est plus d'un moyen de procurer cet affaiblissement, BONNET, *Contempl. nat.* X, 27. || Fruit à pain, fruit du jacquier cultivé. || Fruits d'or, les fruits d'un jaune d'or. Vois sous tant de fruits d'or ces orangers plier, DESFONTAINES. || Fig. La mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur, BOSS. *Duch. d'Orl.* De peur de s'amollir par la tendresse [auprès du dauphin, fils de Louis XIV], il emprunta l'autorité du roi; de peur de rebuter par l'austérité des préceptes, il prit les entrailles du père; et par ce juste tempérament il avançait en lui les fruits de la raison et corrigeait les défauts de l'âge, FLÉCH. *Duc de Mont.* || Le fruit défendu, le fruit auquel Dieu avait défendu dans le paradis terrestre qu'Adam et Ève touchassent. Il [saint Grégoire de Nazianze] dit que nous avons goûté en Adam le fruit défendu ; qu'en lui nous avons violé la loi de Dieu, et qu'aussi nous avons été chassés en lui du paradis, BOSS. *Déf. de la trad. et des saints Pères*, VIII, 32. || Fig. Le fruit défendu, ce qu'on ne peut désirer que témérairement ou indûment, et qu'on désire précisément parce qu'on en est privé. On a du goût pour le fruit défendu. || Fig. C'est du fruit nouveau, c'est une chose nouvelle, inattendue. Voilà du fruit nouveau; quel démon favorable Vous rend l'accueil si doux et l'humeur si traitable ? REGNARD, *Fol. am.* II, 4. || Fig. C'est du fruit nouveau de vous voir, se dit familièrement à une personne qu'il y a longtemps qu'on n'a vue. Voici milord Houzey votre frère, c'est du fruit nouveau, BOISSY, *Français à Londres*, sc. 5. || Fruits secs, fruits que l'on fait sécher et que l'on conserve. || Fig. Fruit sec, expression servant à désigner des jeunes gens qui n'ont pas satisfait complétement aux examens de sortie d'une école fournissant des sujets pour les services publics. Ce maréchal des logis d'artillerie est un fruit sec de l'école polytechnique; et son cousin sergent d'infanterie était un fruit sec de Saint-Cyr. Ce capitaine au long cours est un fruit sec de l'école navale. Cette appellation vient de l'école polytechnique, où un jeune homme de Tours qui travaillait peu fut interpellé par ses camarades pour savoir quelles étaient ses intentions s'il n'était pas classé. Il répondit : « Je ferai comme mon père le commerce des fruits secs. » Et en effet, ce fut son lot, LEGOARANT. || 3° Le dessert, tout ce qu'on sert au dernier service de table, après les viandes et les entremets. Servir le fruit. Il mangea à son fruit beaucoup de raisin muscat, *Journal de la santé du roi* [Louis XIV], p. 289. Il se lève avant le fruit et prend congé de la compagnie, LA BRUY. XI. Vous gronderez mal à propos un serviteur, si vous voulez qu'il ait dressé un fruit plus promptement qu'il n'est possible, FÉN. t. XVII, p. 95. Qu'on mette au bas de chaque lettre par apostille que le rôt sera de chez la Guerbois, le vin de Darboulin, le fruit de la rue des Lombards, DANCOURT, *Déroute du Pharaon*, sc. 2. Il n'importe pas que le czar se soit enivré et qu'il ait coupé quelques têtes au fruit, il importe de connaître un pays qui a vaincu les Suédois et les Turcs, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 août 1757. || En cet emploi, il n'a point de pluriel. || Fruit monté, fruit de dessert décoré avec des cristaux, des figures de sucre, etc. || 4° *Au plur.* Les productions de la terre, les récoltes. Les fruits de la terre. De quelque détour que l'on se serve pour convertir l'argent en denrées ou les denrées en argent, il faut toujours que tout revienne aux fruits de la terre et aux animaux qu'elle nourrit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 101, dans POUGENS. On voit partout dans Homère des rois et des princes vivant des fruits de leurs terres et de leurs troupeaux, FLEURY, *Mœurs des Israélites*, titre VI, 2^e part. p. 54, dans POUGENS. || Fruits pendants par les racines, par racines, les blés, et généralement tous les fruits lorsqu'ils sont encore sur pied. Fruits pendants par branches, les fruits non encore détachés de l'arbre. Les fruits naturels et industriels, pendants par branches et par racines au moment où l'usufruit est ouvert, appartiennent à l'usufruitier, *Code Napol.* art. 585. || Fig. Ici [dans l'île de Cypre] la terre ne porte pour fruit que du poison, l'air qu'on respire est empesté, FÉN. *Tél.* IV. || 5° Terme de jurisprudence. Les produits, les revenus d'une terre, d'un fonds, d'une charge. Avoir l'usage des fruits d'une terre. Les fruits et émoluments d'une charge. || Fruits naturels, les productions spontanées d'un fonds, comme le foin, le bois, le croît des animaux. || Fruits industriels, ceux qu'on obtient par la culture comme le blé, le vin. || Fruits civils, les loyers et revenus, les intérêts d'un fonds. || 6° Par assimilation, l'enfant par rapport à sa mère, quand il est encore dans le sein maternel ou qu'il vient de naître (emploi dans lequel il n'a pas de pluriel). Elle porte en ses flancs un fruit de cet amour, CORN. *Sertor.* III, 4. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni, SACI, *Bible*, *Év. St Luc*, I, 42. La veuve lui envoya dire sous main que, s'il voulait lui promettre de l'épouser quand il serait roi, elle ferait périr son fruit, ROLLIN, *Hist. anc. OEuv.* t. II, p. 512, dans POUGENS. || Détruire, défaire son fruit, se faire avorter. || L'enfant déjà né, par rapport au père et à la mère; en cet emploi il reçoit le pluriel. Enghien, de son hymen [de Condé] le seul et digne fruit, BOIL. *Ép.* IV. [Ces femmes qui] prenant en dégoût les fruits nés de leurs flancs, ID. *Sat.* X. Je vis moi-même alors le fruit de leurs amours, RAC. *Iphig.* V, 6. Rome.... ne reconnaît point les fruits illégitimes Qui naissent d'un hymen contraire à ses maximes, ID. *Bérén.* II, 2. N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte Où le père des Juifs [Abraham] sur son fils innocent Leva sans murmurer un bras obéissant, Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse ? ID. *Athal.* IV, 5. Hélas ! ce dernier fruit de leur foi conjugale.... VOLT. *Orphel.* I, 1. C'est alors que ma paupière Vous vit pâlir et mourir, Tendres fruits qu'à la lumière Dieu n'a pas laissés mûrir ! LAMART. *Harm.* II, 1. || Fig. Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma veine, BOIL. *Ép.* X. || 7° Fig. Avantage, profit. Aussi bien quand je serais aussi éloquent que vous dites, je n'en voudrais pas tirer de plus grand fruit que de gagner en votre âme la place que je connais par là que j'y ai déjà, VOIT. *Lett.* 37. Voyez quel prompt remède on y peut apporter, Et quel fruit nous aurons de la violenter, CORN. *Sert.* IV, 3. Votre sévérité, sans produire aucun fruit, Seigneur, jusqu'à présent a fait beaucoup de bruit, ID. *Cinna*, IV, 4. Quelque fruit que par là j'espère de cueillir, ID. *ib.* III, 3. Mais quel fruit pensez-vous en pouvoir recueillir? ID. *Sertor.* IV, 2. Car, au nom des dieux, je vous prie Quel fruit de ce labeur pensez-vous recueillir? LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. Quelque bien de mon père et le fruit de mes peines, MOL. *l'Ét.* IV, 4. J'ai peur que son voyage en cette ville ne produise peu de fruit, ID. *le Fest.* I, 1. Je lui laisse la liberté de jouir, durant quelques jours, du fruit de son bienfait, ID. *ib.* III, 6. Ai-je enfin disposé du fruit de leurs exploits? RAC. *Andr.* I, 2. Quel fruit te promets-tu de ta coupable audace? ID. *Mithr.* V, 1. Voici le temps, seigneur, où vous devez attendre Le fruit de tant de sang qu'ils [les Romains] vous ont vu répandre, ID. *Bérén.* I, 3. Laisse-moi des périls dont j'attends tout le fruit, ID. *Andr.* III, 1. Contre tous les poisons soigneux de me défendre, J'ai perdu tout le fruit que j'en pouvais attendre, ID. *Mithr.* V, 4. Pour tout le fruit enfin d'une illustre victoire.... Je ne lui demandais que l'honneur d'être à vous, ID. *Iphig.* III, 6. Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit, Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit, ID. *Phèd.* IV, 6. Souvent on tire plus de fruit de ses fautes que de ses belles actions, FÉN. *Tél.* XXII. A-t-il gardé pour lui le fruit de ses conquêtes? VOLT. *M. de Cés.* III, 8. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire, VOLT. *Louis XIV*, 5. || On dit, au pluriel, dans un sens analogue, les fruits d'un travail, d'une industrie. On commence à goûter ici les fruits de la paix, BOSS. *Lett.* 205. || Sans fruit, inutilement. Pour ne pas souffrir qu'il me soit reproché Qu'un soldat indigent m'ait sans

fruit approché, ROTR. *Bélis.* I, 2. N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer, BOIL. *Art p.* I. Souffrez-vous que sans fruit Joad laisse égorger Vous, son fils, tout ce peuple? RAC. *Athal.* V, 2. Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse, ID. *Brit.* IV, 2. || Avec fruit, utilement. Il a lu avec fruit les auteurs classiques. || 8° Le résultat, l'effet de quelque chose, en bien ou en mal. Quoi! vous voulez quitter le fruit de tant de peines! CORN. *Cinna,* IV, 3. Sa modération durant quarante années était le fruit d'une sagesse consommée, BOSS. *le Tellier.* La conversion du monde était le fruit de sa croix [de Jésus], ID. *Hist.* II, 11. Écoutons saint Paul, qui nous en marque [de l'orgueil] les fruits par ces paroles : les fruits de la chair, dit-il, et sous ce nom il comprend l'orgueil, sont les inimitiés, les disputes.... ID. *Concupisc.* 16. Un des fruits qu'elle produisit fut la servitude où tomba l'Église, ID. *Var.* V, § 8. Et peut-être pour fruit d'un téméraire amour Exposer votre nom au mépris de sa cour, RAC. *Mithr.* III, 1. Et les arrêts du sort Veulent que ce bonheur soit un fruit de ma mort, ID. *Iphig.* V, 2. Les soupçons importuns Sont d'un second hymen les fruits les plus communs, ID. *Phèd.* II, 5. Le fruit des guerres civiles de Rome a été l'esclavage, et celui des troubles d'Angleterre la liberté, VOLT. *Dict. phil. Parlem. d'Anglet.* Qu'on cesse de livrer aux flammes, au pillage, Ces archives de lois, ce vaste amas d'écrits, Tous ces fruits du génie, objets de vos mépris, ID. *Orphel.* II, 5. || 9° Dans le langage de l'Église, effets avantageux obtenus par la pénitence, par les exhortations, les prédications, etc. Il crut que je pourrais faire fruit en écrivant, PASC. *Prov.* 8. Pourquoi m'arrêter, messieurs, à vous raconter le fruit qu'il a fait dans la ville de Thessalonique? BOSS. *Panég. St Paul,* 2. Dieu leur fera sentir du fruit de la conduite épiscopale, ID. *Lett. abb.* 45. Le renfort qu'il envoya [en Angleterre] produisit de nouveaux fruits, ID. *Hist.* I, 11. Le grand fruit que faisait parmi les gentils la prédication de l'Évangile, ID. *Hist.* II, 10. Des ministres plus saints, plus habiles et plus capables de faire du fruit, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* || 10° Terme d'architecture. Fruits, les ornements de sculpture qui représentent des fruits naturels.

— HIST. XIII° s. Li chien i vienent à grant bruit, Qui du sanglier veulent le fruit, *Partonopeus,* ms. de St-Germ. f° 126, dans LACURNE. La royne qui pois [puis] porta le noble fruit [le noble enfant], *Berte,* XXXVI. Et dusques à tant que le [la] terre voz sera assise et que vous en serez en le [la] saizine, puisje ferc les fruis mieus, comme de mon heritage, BEAUM. IX, 7. Pais, pascienche, carités, Joie, fois et humilités, Bontés, aumosnes, penitenche, Sens, douchours [douceur], pités et scienche, Chou [ce] est li fruis selon la letre Ki l'ame puet en gloire metre, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 65. || XV° s. Pourquoi je vous prie que laissions telles paroles qui ne peuvent porter fruit, MONSTREL. liv. I, ch. 2. On est amé tant qu'on fait fruit [qu'on est utile], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 16. Il y a trois fois trop de gens Qui happent le fruit et la fleur, ID. *ib.* f° 294. Tant garde-on fruict qu'il se pourrist, VILLON, *Ball.* On voit souvent issir de belle fleur fruit crochu, et affin que vous sachez pour quoy et par quelle raison ma mere, qui si très belle estoit, apporta fruit si bossu.... *Perceforest,* t. I, f° 74. Pour ce dist le sage : le bon fruit vient de bonne ente, et ainsi du contraire, *ib.* t. I, f° 32. Qui desire le fruit, à peu d'occasion il jette l'œil, *ib.* t. VI, f° 88. || XVI° s. Exiger dismes de bois, foins, herbes et toutes grosses bestes à cornes, moutons, brebis, agneaux, laines, pourceaux, veaux, oisons et autres semblables fruicts, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 194. C'est merveille du fruict que chascun y faict, MONT. I, 194. Ils mangeoient, comme nous, le fruict à l'issue de la table, ID. I, 372.

— ÉTYM. Berry, *fru, frui, fut;* bourguign. *fru;* provenç. *frug, frut;* catal. *fruyt;* espagn. *fruto;* ital. *frutto;* du lat. *fructus,* fruit, de *frui,* jouir.

2. FRUIT (frui), *s. m.* Terme de maçonnerie. Inclinaison donnée à la face antérieure d'un mur, qui, à mesure qu'il s'élève, et pour en diminuer l'épaisseur, s'éloigne constamment du plan vertical mené par sa base. Le fruit de ce mur est d'un centimètre par mètre. C'est pour la plus grande solidité qu'on donne du fruit aux murs. Un mur à plomb n'a point de fruit, parce qu'il n'a pas d'inclinaison. || On a dit aussi frit, RICHELET.

— ÉTYM. Il est vraisemblable que la forme primitive est *frit,* qu'une vicieuse assimilation a rapproché de *fruit.* On trouve des localités dites *pierre-frite,* qui présentent des encorbellements naturels, des tables saillantes formées par la roche usée ; c'est encore le mot *frit* dans un sens voisin de celui des maçons. On peut supposer que *frit* est congénère de *frayer,* user, et vient comme lui du latin *fricare,* user.

† **FRUITAGE** (frui-ta-j'), *s. m.* Toute sorte de fruits bons à manger, *Dict. de l'Acad.* de 1696. Il ne vit que de fruitage.

— HIST. XII° s. Icelle Jehanne s'entremettoit de vendre harens, fruitages et porées, DU CANGE, *fructuagium.* || XVI° s. Un verger fourni de toutes sortes et especes de fruitage, O. DE SERRES, 725.

— ÉTYM. *Fruit.* Ce mot est en plein usage dans les campagnes de la haute Normandie.

FRUITÉ, ÉE (frui-té, tée), *adj.* Terme de blason. Se dit d'un arbre chargé de fruits d'un émail différent.

— ÉTYM. *Fruit.*

FRUITERIE (frui-te-rie), *s. f.* || 1° Endroit où l'on conserve le fruit. Faire porter et ranger dans la fruiterie les fruits qui ne mûrissent qu'après être serrés, LA QUINTINYE, *Jardins,* I, III, 11. || 2° Office où sont déposés les fruits, etc. || 3° Le commerce du fruitier ; sa boutique. || 4° Lieu où l'on fait des fromages, en Franche-Comté.

— HIST. XV° s. Valet de la fruiterie, DU CANGE, *fructuarius.*

— ÉTYM. *Fruit.*

1. FRUITIER, IÈRE (frui-tié, tiè-r'), *adj.* || 1° Qui produit du fruit. Les collines étaient chargées de ceps de vigne et d'arbres fruitiers, FÉN. *t.* XIX, p. 114. || Substantivement (cet emploi est un archaïsme ; voy. l'historique). Il dit que tout arbre infertile Lui semblait un arbre inutile ; Qu'il ne voulait plus en souffrir, Et qu'il était résolu de remplir Son jardin de fruitiers, pour enrichir sa table, LA FONT. *Œuvres inédites, publiées par Lacroix,* 1863, p. 25. || Jardin fruitier, jardin planté d'arbres à fruit. || 2° Qui est semé de pepins. Terre fruitière.

— HIST. XVI° s. La terre produit verdure, arbres fruitiers, PARÉ, XXIV, 2. Celle est la façon de toutes sortes de vins fruitiers, estant les pommes et poires guides des autres fruits, O. DE SERRES, 251. ....Les fruictiers qui ont bien touts quelque naturel à part, lequel ils gardent bien si on les laisse venir ; mais ils le laissent aussi tost pour porter d'autres fruicts estrengiers et non les leurs, selon qu'on les ente, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* Une haute montaigne pleine de fruictiers et arbres verdoyants, MONT. IV, 13.

— ÉTYM. *Fruit;* provenç. *fruchier, fruitier;* catal. *fruyter;* espag. *fructero, frutero;* portug. *fruteiro.*

2. FRUITIER, IÈRE (frui-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend du fruit, des légumes. || 2° *S. m.* Jardin rempli uniquement d'arbres fruitiers. On dit plutôt verger. || 3° Endroit où l'on garde le fruit. Chez les paysans la huche et le fruitier sont toujours ouverts, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 4° Traité sur les fruits. || 5° *S. f.* Fruitière, société, association formée pour la confection des fromages, dans le Jura. || 6° *S. m.* Fruitier, celui qui fait les fromages, en Franche-Comté.

— HIST. XIV° s. Varlet du fruictier de monseigneur Loys de France, *Chr. de St Denis,* t. II, f° 192, dans LACURNE. || XV° s. Certes la femme d'un fruitier Qui vent son fruit en my la ville Seroit plus aise que telz mille Comme je suy, et est sanz doubte, E. DESCH. *Miroir du mariage.* || XVI° s. Le fruitiez autrement appelé verger est celui qui estant planté de toutes sortes d'arbres.... O. DE SERRES, 501. Deux grandz fruitiers d'argent cizellé, vermeil doré, percé à jour, pesant trente-six marcs, DE LABORDE, *Émaux,* p. 326.

— ÉTYM. *Fruit.*

† **FRUITIF, IVE** (fru-i-tif, ti-v'), *adj.* Terme vieilli. Union fruitive, union qui donne la jouissance. Et, sans s'immoler chaque jour, On ne conserve point l'union fruitive Que donne le parfait amour, CORN. *Imit.* III, 37.

— ÉTYM. Voy. FRUITION.

† **FRUITION** (fru-i-sion), *s. f.* Terme vieilli. Action de jouir. Voudrais-tu bien m'ôter fruition de ces beautés.... CHAUL. *à Mme D.*

— HIST. XV° s. Se on fait marché? fruition, VILLON, *Baudevent et Malpaye.* || XVI° s. Fruition de l'eternelle et perpetuelle gloire, J. MAROT, *Prologue à la reine Anne.* La fruition de la vie ne nous peut estre plaisante si.... MONT. III, 1.

— ÉTYM. Provenç. *fruicio;* espagn. *fruicion;* ital. *fruizione;* du lat. *fruitionem,* de *frui,* jouir.

† **FRUMENTACÉ, ÉE** (fru-man-ta-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Les plantes frumentacées, les graminées qu'on cultive à cause de la farine qu'elles fournissent.

— ÉTYM. Lat. *frumentum,* blé.

† **FRUMENTAIRE** (fru-man-tê-r'), *s. f.* Terme de zoologie. Nom donné aux coquilles microscopiques qui ressemblent aux grains de froment.

— ÉTYM. Lat. *frumentum,* blé.

† **FRUMENTALITE** (fru-man-ta-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Nom donné à des pierres regardées par quelques savants comme des grains de blé fossile.

— ÉTYM. Lat. *frumentum,* blé.

FRUSQUIN (fru-skin), *s. m.* Terme populaire. Ce qu'on a d'argent, l'avoir en général. Puis dans deux petits sacs mettant tout son frusquin, SÉNECÉ, *le Serpent mangeur de kaïmac.* || On dit aussi saint-frusquin. Il a mangé tout son saint-frusquin.

— ÉTYM. Génev. *saint frisquin, le frisquin.* D'après Charles Nisard, *frusquin* signifie proprement vêtement, et est une altération de *futaine, fustaine, fustain* (*Revue de l'Instr. publ.* 22 nov. 1860). Mais cela n'est appuyé ni par des intermédiaires ni par la forme du mot (l'r n'étant pas dans *fustaine*). Quant au mot *saint* placé devant, il n'a rien que de très-ordinaire ; les habitudes dévotieuses de nos pères leur avaient fait placer le mot *saint* devant divers substantifs ou adjectifs, sans autre intention que d'y fixer l'attention : *saint-lâche,* patron des paresseux, *sainte-n'y-touche,* etc.

FRUSTE (fru-st'), *adj.* || 1° Terme d'antiquaire. Se dit d'une médaille ou d'une pierre antique dont on ne peut plus reconnaître les figures et les caractères ; d'une sculpture dont le temps a altéré la forme. Monnaie, colonne fruste. Ce sont des médailles frustes et couvertes de rouille, dont la légende est effacée, VOLT. *Dict. phil. Trinité.* || Terme d'histoire naturelle. Coquillages frustes, coquillages dont les stries, les cannelures et les pointes sont usées. || Fig. Style, poésie fruste, style, poésie qui porte la marque d'une haute antiquité. || 2° *S. m.* Diognète sait d'une médaille le fruste, le feloux [sans doute le flou?] et la fleur de coin, LA BRUY. XIII.

— ÉTYM. Ital. *frusto,* usé ; du lat. *frustum,* morceau, de même radical que le grec θραῦσμα, morceau.

† **FRUSTRANÉ, ÉE** (fru-stra-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui a lieu en vain, qui est inutile. || *S. f. pl.* Terme de botanique. Nom donné par Linné à un ordre d'une des classes de son système renfermant des synanthérées dont les fleurs du disque sont hermaphrodites et fécondes, et celles de la circonférence neutres ou femelles et stériles.

— ÉTYM. Lat. *frustra,* en vain, ablatif d'une forme qui contient le radical de *frusus, frausus, fraudare,* et le suffixe *terus,* comme dans *intra, extra;* par conséquent *frustra* signifie avec fraude, illusion.

† **FRUSTRATEUR** (fru-stra-teur), *s. m.* Celui qui frustre.

— HIST. XVI° s. Frustrateur, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Frustrer.*

† **FRUSTRATION** (fru-stra-sion), *s. f.* Action de frustrer.

— HIST. XVI° s. Ce n'est pas frustration ne moquerie, quand il dit qu'il retribue aux œuvres de ce qu'il avoit gratuitement donné avant les œuvres, CALV. *Instit.* 649.

— ÉTYM. Lat. *frustrationem,* de *frustrari,* frustrer.

1. FRUSTRATOIRE (fru-stra-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Fait pour frustrer, pour éluder. Acte frustratoire. Appel frustratoire.

— HIST. XV° s. Elle pose totalement Possessions toutes contraires Aux possessions frustratoires De la simple demanderesse, COQUILLART, *Plaidoyer de la simple et de la rusée.* || XVI° s. Montrants aux ennemis que, si fortune l'eust voulu, ils eussent eu aussi bien le courage de leur oster la victoire, comme ils avoient eu de la leur rendre frustratoire, MONT. II, 38.

— ÉTYM. Prov. *frustratori;* du lat. *frustratorius,* de *frustrari,* frustrer.

2. FRUSTRATOIRE (fru-stra-toi-r'), *s. m.* Boisson sucrée ou aromatisée, qu'on prend quelquefois après le repas pour la digestion. Un frustratoire fait de vin, de sucre et de cannelle.

— ÉTYM. Mot singulier pour lequel on ne trouve aucune indication, et qui doit pourtant représenter, par plaisanterie, le *frustratoire* du langage du barreau.

† **FRUSTRATOIREMENT** (fru-stra-toi-re-man), *adv.* D'une manière frustratoire, sans aucun fruit.

— HIST. XVI° s. Les prieres sont jetées frustratoirement en l'air, si l'esperance n'y est conjointe, CALV. *Instit.* 684.

— ÉTYM. *Frustratoire,* et le suffixe *ment.*

FRUSTRÉ, ÉE (fru-stré, strée), *part. passé* de frustrer. Privé de ce qui est dû, de ce qui est espéré Encor ces malheureux, avec toute leur peine, De

meurent quelquefois frustrés de leur espoir, CORN. *Imitat.* III, 3. Les Juifs frustrés de leur attente, BOSS. *Hist.* II, 10. Et qui sait ce qu'aux Grecs, frustrés de leur victime, Peut permettre un courroux qu'ils croiront légitime? RAC. *Iphig.* I, 3. Et vous préparez à des enfants malheureux ou à des créanciers frustrés les fruits amers de votre injuste charité, MASS. *Carême, culte.* || Fig. Trompé, déçu. L'espérance publique frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, BOSS. *Duch. d'Orl.*

FRUSTRER (fru-stré), *v. a.* || 1° Priver quelqu'un de ce qui lui est dû, de ce qui lui doit revenir, de ce qu'il espère. Vous lui avez accordé le désir de son cœur, et vous ne l'avez point frustré de la demande de ses lèvres, SACI, *Bible, psaume* XX, 3. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants? MOL. *Mal. imag.* I, 9. Ésaü, qui, pour contenter seulement une fois la faim qui le poussait, vendit son droit d'aînesse, et fut par là frustré de la bénédiction de son père, BOURDAL. *Myst. Ascens.* t. I, p. 420. Mme la duchesse d'Enville et Mme Geoffrin ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité, VOLT. *Lett. Beaumont*, 13 avr. 1766. Je pourrais mettre en ligne de compte les banqueroutes et la justice qui s'empare des biens des banqueroutiers pour en frustrer les créanciers, ID. *Candide*, 4. || Par extension. Cette présence de Jésus-Christ ne pouvait être frustrée de tous les avantages qui l'accompagnaient, BOSS. *Var.* VI, § 32. || Fig. Tromper. Frustrer l'espoir, ROTR. *Bélis.* V, 8. Hélas! elle a bien frustré notre attente, PASC. *Prov.* 3. Ce n'est pas qu'un vent survenant ne puisse frustrer ces conjectures [fournies par le baromètre], ID. *Fragment*, sect. 3. J'espère que je ne serai pas frustré dans mon attente, BOSS. *Lett.* 126. Dites que toutes ces choses dont tous les théâtres retentissent n'excitent les passions que par accident, pendant que tout crie qu'elles sont faites pour les exciter, et que, si elles manquent leur coup, les règles de l'art sont frustrées, et les auteurs et les acteurs travaillent en vain, ID. *Comédie*, 4. || 2° Se frustrer, *v. réfl.* Se priver. Il se frustra lui-même de tout ce que lui avait préparé, avant qu'il fût en place, une avarice ingénieuse et inventive dont il pouvait assez innocemment recueillir le fruit, FONTEN. *Fagon.*

— HIST. XV° s. Les riches hommes et seigneurs fussent occis, et leurs maisons frustrées et pillées, FROISS. liv. II, p. 140, dans LACURNE. Prindrent, ravirent et frustrerent tous les biens, et puis bouterent le feu en plusieurs lieux et maisons, MONSTREL. t. II, p. 22, dans LACURNE. || XVI° s. Il ne peut point frustrer l'attente et patience des siens, CALV. *Instit.* 733. Il est ordinairement frustré de son attente, LANOUE, 10. Pourtant ne doyvent-ils estre frustrez des loyers que les moindres d'eux esperent, ID. 302. Je travaillai lors en vain, et demeura une bonne intention frustrée, D'AUB. *Hist.* II, 243, Si par fortune on vous en recompense [d'un crime] pour ne frustrer la necessité publique de cet extreme et desesperé remede, celuy qui le faict ne laisse pas de vous tenir pour un homme mauldit et exsecrable, MONT. III, 248. Ils rendirent leurs vies entre les mains l'un de l'aultre et en frustrerent la cruauté des tyrans, ID. I, 256. Les assignations [aux états généraux] par plusieurs fois frustrées à cause des escharpes blanches [les huguenots] qui traversoyent les chemins des deputez, *Sat. Mén. catholicon, avant-propos.*

— ÉTYM. Prov. *frustar, frustrar;* du lat. *frustrari*, frustrer (voy. FRUSTRANÉ, dont le radical est le même).

† **FRUSTULE** (fru-stu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Corpuscules ou cellules séparables dont la réunion forme certaines plantes inférieures de la classe des algues.

— ÉTYM. Diminutif de *frustum*, morceau.

† **FRUTESCENT, ENTE** (fru-tè-ssan, san-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le port ou la nature d'un arbrisseau. || Sous-frutescent, se dit de la tige des sous-arbrisseaux.

— ÉTYM. Lat. *frutex*, arbrisseau.

† **FRUTICULEUX, EUSE** (fru-ti-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est petit et ligneux et forme un sous-arbrisseau.

— ÉTYM. Lat. *frutex*, arbrisseau.

† **FRUTILLE** (fru-ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Fruit du frutiller; il est énorme et porte le nom de fraise monstre.

† **FRUTILLER** ou **FRUTILLIER** (fru-ti-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Fraisier du Chili (rosacées), que quelques-uns regardent comme une simple variété du fraisier commun.

† **FRUTIQUEUX, EUSE** (fru-ti-keû, keû-z'), *adj.* Terme de botanique. Synonyme de frutescent. Plante à tige frutiqueuse.

— ÉTYM. Lat. *fruticosus*, de *frutex*, arbrisseau.

† **FUCACÉ, ÉE** (fu-ka-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à un fucus. || *S. f. plur.* Les fucacées, famille de plantes qui appartient à l'ordre des phycées, classe des algues.

— ÉTYM. Lat. *fucus*, plante marine dont on tirait une couleur; grec. φῦκος.

† **FUCHSIA** (fu-ksi-a), *s. m.* Genre de plantes de la famille des œnothérées, dont plusieurs espèces sont cultivées pour l'ornement; on y distingue le fuchsia proprement dit, jolie plante d'ornement, à fleurs rouges ou roses pendant en clochettes.

— ÉTYM. *Léonard Fuchs*, botaniste bavarois du XVI° siècle.

† **FUCHSINE** (fu-ksi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante rouge fabriquée avec l'aniline.

— ÉTYM. Le Français *Renard*, inventeur de cette substance, traduisit son nom en allemand, où *Fuchs* veut dire *renard*, et en dénomma la substance.

† **FUCICOLE** (fu-si-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit parmi les fucus ou les algues.

— ÉTYM. *Fucus*, et le lat. *colere*, habiter.

† **FUCIFORME** (fu-si-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un fucus.

— ÉTYM. *Fucus*, et *forme.*

† **FUCITE** (fu-si-t'), *s. m.* Nom donné aux végétaux fossiles provenant de la famille des algues.

— ÉTYM. *Fucus*, et la finale *ite* qui indique un fossile.

† **FUCOÏDE** (fu-ko-î-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à un fucus.

— ÉTYM. Φῦκος, fucus, et εἶδος, forme.

FUCUS (fu-kus'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes, dit aussi varech par quelques auteurs, qui sert de type à la famille des fucacées, et qui renferme le fucus vésiculeux, très-commun sur nos côtes.

— ÉTYM. Lat. *fucus*, du grec φῦκος, qui signifie non ce genre d'algues, mais un lichen.

† **FUERO** (fouè-ro), *s. m.* Chez les Espagnols, loi, statut, coutume, privilége d'un État, d'une province ou d'une ville. || *Au plur.* Les fueros.

— ÉTYM. Esp. *fuero*, qui vient du latin *forum*, place publique, assemblée publique.

FUGACE (fu-ga-s'), *adj.* || 1° Qui fuit, s'échappe, dure peu. Symptôme, frisson fugace. Perception fugace. Beauté fugace. || Couleur fugace, celle qui se détruit promptement par l'action de l'air ou de la lumière. || Terme de botanique Se dit des organes qui se flétrissent promptement, par opposition à ceux qui sont persistants. || 2° Qui laisse échapper. Mémoire fugace.

— REM. Fugace n'est pas dans les éditions du *Dict. de l'Académie* antérieures à 1835.

— ÉTYM. Lat. *fugacem*, dérivé de *fugere*, fuir.

† **FUGACITÉ** (fu-ga-si-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est fugace. La fugacité de certains symptômes dans une maladie. Comme la fugacité des expressions et la mobilité du modèle [vivant] laissent beaucoup moins de latitude [qu'un modèle inanimé] pour comparer et se rendre compte de ce qu'on doit faire, OTTIN, *Presse scientifique*, 1864, t. I, p. 343.

— ÉTYM. Lat. *fugacitatem*, de *fugax*, fugace.

† **FUGATO** (fu-ga-to), *s. m.* Terme de musique. Morceau ou passage écrit dans le genre de la fugue. Voilà un beau fugato.

— ÉTYM. Ital. *fugato*, fugué, de *fuga*, fugue.

FUGITIF, IVE (fu-ji-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui s'enfuit, qui s'est échappé. Il n'appartient pas aux esclaves fugitifs qu'il faut aller reprendre par force, de s'asseoir au festin avec les enfants et les amis, BOSS. *Anne de Gonz.* Je cours et je ne vois que des troupes craintives D'esclaves effrayés, de femmes fugitives, RAC. *Bajaz.* V, 9. || Fig. Ceux qui ont la fortune chez eux ont raison de demeurer tous autour d'elle; mais ceux de la maison desquels elle est fugitive.... DESC. *Lett. à Élisabeth*, t. IX, p. 372, éd. COUSIN. Hommes errants, hommes vagabonds, déserteurs de votre âme et fugitifs de vous-mêmes, BOSS. *Sermons, Vérit. conversion*, 1. Quelle voix salutaire ordonne que je vive, Et rappelle en mon sein mon âme fugitive? RAC. *Esth.* II, 7. Ah! si dans ces instants où l'âme fugitive S'élance et veut briser le sein qui la captive.... LAMART. *Méd.* I, 5. || Terme d'alchimie. L'esclave fugitif, le mercure. || 2° Banni, chassé de son pays. Une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Troupes fugitives, Repassez les monts et les mers, Rassemblez-vous des bouts de l'univers, RAC. *Esth.* III, 9. Et toi, malheureux Jurieu, fugitif de ton village, tu voulus opprimer le fugitif Bayle dans son asile et dans le tien, VOLT. *Petit comm. sur l'éloge du dauphin.* C'est le duc des Lorrains, c'est l'illustre René; Trahi, vaincu par Charle, abandonné des princes, Il errait fugitif, chassé de ses provinces, MASSON, *Helvét.* VI. || Substantivement. Un fugitif, un traître, un meurtrier de rois, CORN. *Médée*, II, 6. Si pour briser les fers de son peuple captif Rome n'eût envoyé ce noble fugitif, ID. *Sertor.* II, 1. On poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrasement, VOLT. *Mœurs*, 138. || 3° Il se dit des choses qui passent et s'éloignent rapidement. Une ombre fugitive. L'onde fugitive. Qui de vous ne m'a point sacrifié une partie considérable de ce trésor fugitif [le temps] dont on ne peut réparer la perte? DE LA VISCLÈDE, dans DESFONTAINES. Mais les fugitives pensées Ne suivent plus tes flots errants, Comme ces feuilles dispersées Que ton onde emporte aux torrents, LAMART. *Harm.* II, 5. || 4° Peu durable. Des flammes vengeresses vont punir durant l'éternité l'erreur fugitive d'un songe agréable, MASS. *Carême, Mauv. riche.* À ces biens fugitifs votre amour doit survivre, C. DELAV. *Paria*, II, 5. De son pieux espoir son front gardait la trace; Et sur ses traits frappés, d'une auguste beauté, La douleur fugitive avait empreint sa grâce, La mort sa majesté, LAMART. *Méd.* II, 22. Un monde.... Où tout est fugitif, périssable, incertain, Où le jour du bonheur n'a pas de lendemain, ID. *ib.* I, 18. Aimons donc, aimons donc! de l'heure fugitive, Hâtons-nous, jouissons, ID. *ib.* I, 13. || 5° Terme de littérature. Pièces fugitives, petits ouvrages d'esprit qui, ayant trop peu d'étendue pour former un volume, sont exposés à disparaître au bout de peu de temps à cause de leur petitesse. || Poésies fugitives, pièces fugitives, petites pièces de vers sur des sujets légers.

— SYN. FUGITIF, FUYARD. Ces deux adjectifs dérivent d'un même radical; mais le suffixe en distingue le sens. Le fugitif est celui qui s'échappe, qui s'enfuit; le fuyard est celui qui est en fuite. Après des massacres dans une ville, les routes sont encombrées de fugitifs; après la défaite d'une armée, les routes sont encombrées de fuyards. De plus, dans fuyard, grâce au suffixe, il y a un sens péjoratif qui n'est pas dans fugitif.

— HIST. XII° s. Sire, funt-il, à vus se plaint li reis Henris E d'un des plus hauz hommes de trestut sun païs, Qui s'en est d'Engleterre nuitantre alez fuitis, *Th. le mart.* 53. || XIII° s. Sers est fuitis qui par cause de fuie va hors de la meson son seigneur por celer soi à lui, *Digeste*, 235. Eneas.... Las et fuitis du biau païs De Troie, dont il fu naïz, *la Rose*, 13383. Li pleges doit ravoir le sien, et li fuictis doit estre justiciés comme atains du fet, BEAUM. XLIII, 25. || XIV° s. Fugitif de son propre pays, BERCHEURE, f° 27, *verso.* || XV° s. Et le preux et vaillant mareschal.... rassembla ses gens, et ne voult mie que longuement suivissent les fugitifs, *Boucic.* II, 17. Je crois que le travail qu'il [Louis XI] eut en sa jeunesse quant il fut fugitif de son pere et fuyt soubs le duc Philippe de Burgongne où il fut six ans, luy vallut beaucoup, COMM. I, 10. || XVI° s. Lorsque Themistocles se retira fuitif de la Grece en la cour de Perse, AMYOT, *Épit.* Ilz amasserent bonne trouppe d'hommes vagabonds, et de serfz fugitifs qu'ilz desbauchoient eulx-mesmes, ID. *Rom.* 7. Ils laissent toute l'authorité à la parole de Dieu, appellans ceus qui se sauvent à autre azyle, fugitifs de la raison, D'AUB. *Hist.* I, 65. Quand je revis ce que j'ay tant aimé, Peu s'en fallut que mon feu rallumé N'en fist l'amour en mon ame renaistre, Et que mon cœur, autrefois son captif, Ne ressemblast l'esclave fugitif À qui le sort fait rencontrer son maistre, BERTAUT, *Stances.*

— ÉTYM. Prov. *fugitiu, fuidiu, fugdiu;* catal. *fugitiu;* espagn. *fugitivo;* ital. *fuggitivo;* du latin *fugitivus*, de *fugere*, fuir. La forme française était *fuitif; fugitif* a été refait au XIV° siècle sur le latin; pourtant *fuitif* resta usité jusque dans le XVI° siècle; et même on le trouve dans Scarron: Et ses méchantes eaux sans rives Font des pauvres brebis fuitives Un étrange salmigondis, *Virg.* II.

† **FUGITIVEMENT** (fu-ji-ti-ve-man), *adv.* Néologisme. D'une manière fugitive. Il me serait difficile de ne pas me souvenir un peu de ce qu'il [Hume] a essayé dans la carrière du scepticisme, et de ne pas entrevoir fugitivement une affinité secrète entre sa propre philosophie et ses formes historiques, VILLEM. *Littér. franç.* 18° *siècle*, 2° *part.* 3° *leç.*

FUGUE (fu-gh'), *s. f.* || 1° Fugue, au sens propre, fuite; il n'est usité que dans le langage familier. Faire une fugue, s'enfuir. Vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris! VOLT. *Lett. Chabanon*, 3 août 1775. || 2° Terme de musique. Sorte de composition où l'on a réuni toutes les difficultés possibles sous les noms de sujet, contre-sujet, réponse, exposition, épisodes, reprises modulées, stretto et pédales, ces diverses parties se répondant toujours de sorte que l'oreille les reconnaisse sur quelque degré que ce soit, que le mouvement soit semblable ou contraire. Lully fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues, VOLT. *Louis XIV*, 13. La fugue est l'ingrat chef-d'œuvre d'un bon harmoniste, J. J. ROUSS. *Dict. de musique, Fugue.* La fugue est la pierre de touche du savoir des musiciens, D'ORTIGUES, *Dict. de Plain-chant, Fugue.* || Fugue libre, fugue dans laquelle on ne traite pas le sujet seul, et où l'on passe de temps en temps à une autre idée, ou fugue dans laquelle on ne s'astreint pas rigoureusement aux règles. || 3° Fugue pris par abus à la fois dans le sens propre et dans le sens musical. Une musique et prompte et vive et tendre Qui m'enlève; entendstu? — Crispin : Je commence à comprendre; C'est comme qui dirait une fugue. — Agathe : D'accord. — Crispin : Une fugue, en musique, est un morceau bien fort Et qui coûte beaucoup, REGNARD, *Fol. amour.* II, 7.

— ÉTYM. Ital. *fuga*, fugue, proprement fuite, puis composition de musique, ainsi dite parce que des phrases semblables, se présentant successivement dans toutes les parties, semblent se fuir et se poursuivre tour à tour.

† **FUGUÉ, ÉE** (fu-ghé, ghée), *adj.* Terme de musique. Qui est dans la forme d'une fugue. Chœur fugué. Le contre-point fugué est un contre-point par imitation, FÉTIS.

— ÉTYM. Ital. *fugato*, de *fuga*, fugue.

FUI, IE (fui, fuie), *part. passé* de fuir. Dont on s'éloigne. Fui, comme un réprouvé, par ceux qui l'entouraient.

FUIE (fuie), *s. f.* Petite volière qu'on ferme avec un volet et où l'on nourrit des pigeons domestiques en petite quantité. Ce n'est point un colombier, c'est une fuie.

— HIST. XVI° s. Ce tourillon avoit plus tost façon d'une fuye que d'une forteresse, CARLOIX, VII, 12. Et comme on voit un pigeon à la fuye Se retirer et un bœuf à la grange, Ainsi je tourne autour de la vendange, ST-GELAIS, 94.

— ÉTYM. Lat. *fuga*, fuite, d'où, dans le français, le sens de retraite, refuge. Au XVI° siècle, *fuie* avait le sens de colombier.

FUIR (fuir), je fuis, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient; je fuyais, nous fuyions, vous fuyiez; je fuis, nous fuîmes; je fuirai; je fuirais; fuis, qu'il fuie, fuyons, fuyez; que je fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez; que je fuisse, que nous fuissions; fuyant; fui. || 1° *V. n.* Se soustraire hâtivement à un péril, à une menace, à quelque chose ou à quelqu'un. Fuir de son pays. Fuir hors de sa patrie. Il fuit, lui qui, toujours triomphant et vainqueur, Vit ses prospérités égaler son grand cœur, Il fuit.... CORN. *Pomp.* I, 1. Il fuit pour mieux combattre, ID. *Hor.* IV, 2. Prince, il est temps de fuir quand on se défend mal, ID. *Œdipe*, II, 4. Enfin je l'ai fait fuir, et sous ce traitement De beaucoup d'actions il a reçu la peine, MOL. *Amph.* I, 2. Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit, BOIL. *Lutr.* V. Le roi vient; fuyez, prince, et partez promptement, RAC. *Phèdre*, V, 1. Quiconque ne sait pas dévorer un affront.... Loin de l'aspect des rois, qu'il s'écarte, qu'il fuie, ID. *Esth.* III, 1. Fuyez dans l'instant même, ou l'on va vous arracher la vie, VOLT. *Zadig*, 8. Charles le Téméraire périt devant Nancy, trahi par le Napolitain Campo Basso, et tué, en fuyant après la bataille, par Bausemont, gentilhomme lorrain, ID. *Ann. Emp.* 1477. Fuyons ensemble au fond des forets; il vaut encore mieux se fier aux tigres qu'aux hommes, BERN. DE ST PIERRE, *Chaum. indienne.* Ce repos [dans une ville] et la honte de paraître fuir enflammèrent son imagination [de Napoléon]; on l'entendit dicter des ordres... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 12. || Quitter son pays, s'éloigner. Ce coup d'État, cette révolution a fait fuir bien des citoyens. || Terme de chasse. Fuir, aller fuyant, galoper, courir, en parlant du daim, du cerf, etc. || Terme de marine. Fuir devant le temps, fuir vent arrière, se dit d'un bâtiment qui, pris par un très-gros temps, court avec une très-grande vitesse en se laissant aller au vent. Fuir à cordes et à mâts, courir sans aucune voile dehors. || Fuir, construit avec *en*, voy. ENFUIR, à la remarque. || 2° S'éloigner de, s'écarter de. Où fuirais-je de vous après tant de furie? CORN. *Rodog.* V, 4. Fuis plutôt de ses yeux, fuis de sa violence; A ses premiers transports dérobe ta présence, ID. *Cid*, III, 1. Quel malheureux destin vous conduit à présent Dedans cette vallée effroyable et profonde, Où, pour fuir de vous, je fuis de tout le monde? RACAN, *Berger.* IV, 3. Je sais qu'il nous faut tous fuir de ces objets Qui laissent dans nos cœurs l'impression du vice, ID. *Psaume* C. Tout fuit, tout se refuse à mes embrassements, RAC. *Phèdre*, III, 5. || Fig. Il semble pourtant que, si Corneille avait voulu choisir des sujets plus dignes du théâtre tragique, il les aurait peut-être traités convenablement; il aurait pu rappeler son génie qui fuyait de lui, on en peut juger par le début de Pulchérie, VOLT. *Comment. sur Corn. Rem. Pulchérie, Préf.* || 3° Fig. Éluder, différer, échapper à une conclusion. Je ne puis terminer avec cet homme; il fuit toujours. || 4° En parlant des choses, passer, s'éloigner rapidement. Pareille à ces éclairs qui, dans le fort des ombres, Poussent un jour qui fuit et rend les nuits plus sombres, CORN. *Hor.* III, 1. Que d'yeux étincelants, sous d'horribles paupières, Mêlent au jour qui fuit d'effroyables lumières! ID. *Tois. d'or*, III, 5. Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quand pourrai-je au travers d'une noble poussière Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière? RAC. *Phèdre*, I, 3. Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble, ID. *Esth.* I, 3. Sa patrie semble fuir devant lui, FÉN. *Tél.* I. Le port semblait fuir derrière nous, ID. *Tél.* II. || Terme de menuiserie. Outil qui fuit, outil échappant à la main qui ne le tient pas assez ferme en le poussant. || 5° Il se dit du temps qui s'écoule rapidement. L'hiver a fui. Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne avec soi, BOIL. *Épître* III. || 6° Ne pas échoir. Cette succession ne peut lui fuir. || 7° Fuir de, avec un infinitif, avoir de la répugnance pour, éviter de.... Et fuirai, tant que je pourrai, de parler à lui, D'URFÉ, *Astrée*, I, 9. Et, bornant tes désirs à ces dons éternels, Fuis d'être connu des mortels, CORN. *Imit.* I, 8. Si votre âme les suit et fuit d'être coquette, MOL. *Écol. des f.* III, 2. Prince, je monte au trône; et vous m'abandonnez! Fuir d'en être témoin, est-ce chérir ma gloire? TH. CORN. *Antioch.* I, 3. La véritable vertu ne fuit pas toujours de se faire voir, mais jamais elle ne se montre qu'avec sa simple parure, BOSS. *Sermons, Honneur*, 3. Il fuyait d'entendre les vérités dont il eût eu droit de se glorifier, BOURDAL. 4° *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 168. || Fuir à, avec un infinitif, éviter de; locution qui a vieilli. Ne désire donc pas, fuis même à regarder Tout ce que sans péché tu ne peux posséder, CORN. *Imit.* III, 27. || 8° Se dérober sous les pas. Le terrain qu'ils traversèrent fuyait sous leurs pas, STAEL, *Corinne*, XIII, 1. || 9° Terme de peinture. Il se dit des parties du tableau qui paraissent s'enfoncer dans le lointain. Ce fond fuit très-bien. || Par analogie. Le front du nègre fuit en arrière. || Terme de marine. La côte fuit dans telle aire de vent, son gisement a la direction de cette aire de vent. || 10° Il se dit d'un vase ou tonneau qui laisse échapper le liquide. Le tonneau fuit. || 11° *V. a.* Éviter par crainte ou par aversion, se soustraire à. On ne vous oblige pas à fuir le monde en général; mais on vous oblige à fuir un monde particulier qui vous pervertit, BOURDAL. *Myst. conc. de la Vierge*, t. II, p. 46. Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage, RAC. *Brit.* IV, 3. En fuyant mon rival, fuirez-vous ma présence? ID. *Mithr.* I, 2. C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé; Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine, ID. *Phèdre*, II, 5. || Terme de manége. On dit d'un cheval, qui craint l'éperon : il fuit les talons. || Faire fuir les jambes, les talons, apprendre au cheval à éviter la jambe que le cavalier approche de son flanc. || 12° S'éloigner de, en parlant des personnes. ....J'ai fui la ville aux muses si contraire Et l'écho fatigué des clameurs du vulgaire, A. CHÉN. *Élég.* XIV. || Fig. Fuir le vice, le travail, l'occasion du péché. La paix a fui ce séjour. Je ne te puis blâmer d'avoir fui l'infamie, CORN. *Cid*, III, 4. Il fuit plus que la mort la honte de servir, ID. *Cinna*, III, 4. Il ne fuit rien tant tous les jours que d'exercer les merveilleux talents qu'il a eus du ciel pour la médecine, MOL. *Méd. malg. lui*, I, 5. Ceux qui ne fuient rien tant que d'être hérétiques, PASC. *Prov.* 18. Ma muse tremblante Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante, BOIL. *Disc. au roi.* || Il se dit dans un sens analogue des choses qui, métaphoriquement, s'éloignent Je me vois réduit A chercher dans vos yeux une mort qui me fuit, RAC. *Andr.* II, 2. Aussitôt dans son sein il plonge son épée; Mais la mort fuit encor sa grande âme trompée, ID. *Mithr.* V, 4. L'amour fuit la contrainte, ID. *Bérén.* II, 4. La santé que j'appelle et qui fuit mes douleurs, Bien sans qui tous les biens n'ont aucunes douceurs, A. CHÉN. *Élég.* VI. || 13° Dépasser l'intelligence, la conception. Vous qui devez savoir les choses de la vie, Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Entre les deux infinis qui l'enferment et qui le fuient, PASC. dans COUSIN. || 14° Ne pas se présenter à l'esprit. Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui, BOIL. *Épît.* VI. || 15° Se fuir, *v. réfl.* Fuir loin l'un de l'autre. Autrefois ils se recherchaient, aujourd'hui ils se fuient. || Se distraire d'un remords, d'une peine. Il se tourmente, il s'agite pour fuir la mort qui le saisit, ou du moins pour se fuir lui-même, MASS. *Avent, Mort du péch.* Irai-je, errant encore, et me fuyant moi-même....? VOLT. *Œdipe*, IV, 3.

— REM. Fuir, qui est présentement monosyllabe, ne l'a pas été d'une manière constante; Malherbe l'a fait de deux syllabes : Est-il courage si brave Qui pût avecque raison Fuïr d'être son esclave? V, 3 Racan aussi, dans les exemples notés plus haut (n° 2). Elle [l'Académie] m'approuvera sans doute quand je dis que fuir est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux, VOLT. *Lett. Duclos*, 25 déc 1761.

— HIST. X° s. El [il] li enorte [exhorte].... Qued elle fuiet lo nom christien, *Eulalie.* || XI° s. Ne per lui ne s'en est fui, *Lois de Guill.* 4. Nostre Franceis n'ont talent de fuïr, *Ch. de Rol.* XCIII. || XII° s. Dont li cheval fuient par les paluz, *Ronc.* p. 80. Mais li fuïrs ne lui vaulsist [valut] neant, *ib.* p. 95. Par Mahomet! en quel terre fuirons? *ib.* p. 117. Sainz Thomas li ad dit : Satanas, fui d'ici, *Th. le mart.* 44. S'il nous atendent, si ferron [nous frapperons], Et s'il s'enfuient, si fuiron [nous les poursuivrons], *Brut, ms.* f° 95, dans LACURNE. || XIII° s. Jà ne plaist à Dieu qu'il me soit ja reprové que je foie del champ où j'en ai laissié l'empereour, VILLEH. CXLIII. Et pour plus tost fuïr, [elle] se prist à se courcier [retrousser], *Berte*, XXXVIII. Tant a foui la lasse par un estroit sentier.... *ib.* Et s'en ala combatre à l'empereur de Perse, et le desconfit et chassa de son royaume; lequel s'en vint fuiant jusques au royaume de Jerusalem, JOINV. 264. || XV° s. Il monta sur son cheval, et se mit à suyvir ceste beste autant que son cheval pouvoit fouir à la course, *Perceforest*, t. VI, f° 16. Qui fuit toudis, treuve bien qui le chace, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 235. En somme, il fallut que tous fouyssent des seigneuries du duc de Bourgogne, COMM. I, 2. || XVI° s. N'est il meilleur mourir vertueusement bataillant que vivre fuyant villainement? RAB. *Garg.* I, 39. ....Dont estimarent que Gargantua estoyt fouy avecques sa bande, ID. *ib.* I, 43. J'ay monstré, en la conduite de ma vie et de mes entreprinses, que j'ay plustost fuy qu'aultrement, d'enjamber par dessus le degré de fortune auquel Dieu logea ma naissance, MONT. III, 7. Que fuit elle tant que la société? ID. I, 273. Se desfaisants eux mesmes pour fuyr à la loy, ID I, 299. Estans haïs de tout le monde, et fouis comme gens excommuniez et maudicts, AMYOT, *Timol.* 41. Si les Gaulois eussent chaudement poursuivy à la trace les fuyans, rien n'eust pu sauver la ville de Rome, ID. *Cam.* 36. Mon ange, prevoyant en vos yeux mon dommage, Et que deviez changer le repos de mon sort, Vouloit que de vos traits je fuisse l'effort, Afin de ne tomber en l'eternel servage, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 181, dans LACURNE. Remede contre la peste par art, Fuir tost et loing, retourner tard, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *fugir;* espagn. *huir;* ital. *fuggire;* du lat. *fugĕre*, par changement de conjugaison; grec, φυγεῖν (aoriste second).

FUITE (fui-t'), *s. f.* || 1° Action de fuir. La fuite en Égypte. Leur ardeur [des Curiaces] est égale à poursuivre sa fuite [d'Horace resté seul], CORN. *Hor.* IV, 2. La frayeur lui doit faire prendre la fuite, ID. *Ex. d'Hor.* [Il] Met l'épée à la main, tourne en fuite le reste, ID. *Théod.* IV, 4. Pour la fuite du roi [Jacques II], il paraît que le prince [d'Orange] l'a bien voulu; le roi était fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étaient libres et ouvertes, SÉV. 505. Voici une nouvelle persécution qui l'oblige encore de se mettre en fuite, BOSS. *Sermons, Ambition, Autre exorde pour le 4° dim. de carême.* Elle n'avait assez de voiles ni

assez de vent pour favoriser sa fuite précipitée, BOSS. *Reine d'Angl.* Il [Cotin, en lisant ses vers] met chez lui voisins, parents, amis en fuite, BOIL. *Sat.* VIII. Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante, ID. *Art p.* I. La seule fuite, Iris, nous garantit; C'est le parti le plus utile à prendre Contre l'amour, DESHOULIÈRES dans RICHELET. Et la fuite est permise à qui fuit son tyran, RAC. *Phèdre*, V, 1. A qui dois-je imputer cette fuite soudaine? ID. *Iphig.* II, 2. Je méditais ma fuite aux terres étrangères, ID. *Bajaz.* III, 2. Télémaque trouvant les Dauniens en fuite, FÉN. *Tél.* XVI. Mais pourquoi donc ces pleurs, ces regrets, cette fuite? VOLT. *Zaïre*, III, 7. Quelques instants de plus, et les troupes des différentes armes, dans leur fuite vers un même défilé, allaient s'y rencontrer, SÉG. *Hist. de Nap.* IV, 7. || Fig. Un grand bruit qui survint ensuite Mit Hector et mon songe en fuite, SCARR. *Virg.* II. || Prendre la fuite, se dit d'un banqueroutier qui se dérobe, d'un homme infidèle qui emporte ce qui ne lui appartient pas. Le précepteur que vous avez donné à la vicomtesse et qui était fortement recommandé par vous, a pris la fuite avant-hier, après avoir volé pour vingt mille francs de diamants, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrig.* I, 3. || A la fuite, en fuyant; locution qui a vieilli. Car il vaut beaucoup mieux se sauver à la fuite, Que d'attendre la mort qu'on peut bien éviter, D'URFÉ, *Astrée*, I, 4. Lysarque : N'as-tu point ici vu deux cavaliers aux coups? — Pymante : Non, monsieur. — Lysarque : Ou l'un d'eux se sauver à la fuite? CORN. *Clit.* II, 2. En un moment tout ce grand amas de forces se dissipe, chacun d'eux se sauva à la fuite, MÉZER. *Hist. de Fr. av. Clovis*, III, 7. || 2° Une Fuite, tableau représentant la fuite de la sainte famille. Qui n'a cent fois admiré les nativités, les vierges et l'enfant, les Fuites dans le désert? CHATEAUB. *Génie*, III, I, 4. || On met une F majuscule, en ce sens, à Fuite. || 3° *S. f. plur.* Terme de vénerie. Voies du cerf qui fuit, distance d'un élan à un autre. || 4° Fig. Action d'éviter, de s'éloigner de. La fuite des honneurs servirait d'expiation aux excès passés de votre ambition, MASS. *Carême, Dang. d. prosp.* La fuite des grandes places, les grandes places elles-mêmes, tout trouve des censures, ID. *Carême, Resp. hum.* || La fuite de la cour, l'action de s'éloigner de la cour. || La fuite de la cour, l'action par laquelle la cour s'éloigne, s'écarte de quelqu'un. La fuite d'une cour que sa chute a bannie, RAC. *Brit.* II, 3. || 5° Il se dit des choses qui passent, qui s'éloignent rapidement. La fuite de l'occasion. La fuite des années. Il [le temps] glisse et fuit d'une fuite éternelle, PASC. dans COUSIN. Cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours, BOSS. *Mar.-Thér.* Ô jours de mon printemps, jours couronnés de rose, A votre fuite en vain un long regret s'oppose, A. CHÉN. *Élég.* XVI. || 6° Terme de peinture. De belles fuites, de beaux lointains. || 7° Terme de fauconnerie. Écart d'un oiseau. || 8° Échappatoire, délai. Ce petit corps de souverains sans titres [les académiciens] a eu assez d'artifice pour éluder toutes les lois et ordonnances faites contre les fuites des plus grands chicaneurs, FURETIÈRE, 3° *factum*, t. I, p. 327. C'est l'ordinaire de ceux qui ont tort et qui connaissent leur faible, de chercher des fuites, LA FONT. *Psyché*, I, p. 90. Vous n'échapperez pas par ces fuites, vous sentirez la force de la vérité, PASC. *Prov.* 16. Non content de se tenir éloigné de Dieu, il [le pécheur] fuit les approches de la grâce; et quelles sont ses fuites, sinon ses délais, ses remises de jour en jour...? BOSS. 2° *sermon, jeudi de la Passion*, 1. Vous résistez en vain et j'entends votre fuite, RAC. *Mithr.* III, 5. || 9° Fente par où un liquide s'échappe. Il y a une fuite à ce tonneau, à ce tuyau. || Le liquide même ou le gaz qui s'échappe. Il est dangereux de chercher une fuite de gaz [d'éclairage] avec une chandelle à la main. || Proverbe. Il vaut mieux une prompte fuite qu'une mauvaise attente.

— HIST. XII° s. En fuie sont torné, n'ont soing de remanance, *Ronc.* p. 197. || XIII° s. Là seront o toute leur suite, Qui ne sot onques riens de fuite, *la Rose*, 10766. Je dirai avant quantes fuites [échappatoires, excuses] principaus il y a en la haute court en plait, *Ass. de Jérus.* I, 56. Quant il nous senti venans, il toucha en fuie [prit la fuite], JOINV. 269. || XV° s. Et aussi la bataille et arriere-garde n'assemblerent point avec leurs gens, ains se misdrent tous à la fuite, FENIN, 1415. Les choses proposées par nostre dit procureur n'estoient que fuites ou nyances [dénégations], *Ordonn.* 5 mars 1483. || XVI° s. On dit que l'homme de guerre doit avoir trois choses en luy : assaut de levrier, fuite de loup, deffense de sanglier, FOUILLOUX, *Vénerie*, f° 117, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Fuite* vient du participe passé *fui* ou *fuit*, et non du latin *fuga*, qui a donné régulièrement *fuie*.

† **FULCRUM** (ful-krom'), *s. m.* Terme de botanique. Nom collectif servant à désigner les pétioles et les crampons par lesquels les plantes se soutiennent.

— ÉTYM. Lat. *fulcrum*, soutien.

† **FULGORE** (ful-go-r'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre d'insectes de la tribu des fulgoriens hémiptères, qui, pendant la nuit, brillent d'un éclat phosphorique, ayant pour type le fulgore porte-lanterne.

— ÉTYM. Lat. *fulgor*, éclat.

† **FULGORELLES** (ful-go-rè-l'), *s. f. plur.* Tribu de la famille des cicadaires, ayant pour type le genre fulgore.

† **FULGORIENS** (ful-go-riin), *s. m. pl.* Tribu de l'ordre des hémiptères.

— ÉTYM. Voy. FULGORE.

† **FULGURAL, ALE** (ful-gu-ral, ra-l'), *adj.* Terme didactique. Qui concerne la foudre. || Science fulgurale, prétendue divination par la foudre, usitée chez les Romains.

— ÉTYM. Lat. *fulguralis* (voy. FULGURATION).

† **FULGURANT, ANTE** (ful-gu-ran, ran-t'), *adj.* Terme didactique. Environné d'éclairs. Trombe fulgurante. Une des particularités de cet orage, c'est qu'on entendit, dans plusieurs endroits, des coups de tonnerre, dont quelques-uns furent accompagnés de décharges fulgurantes, FONVIELLE, *Presse scientifique*, 1863, t. II, p. 548. || Fig. La tête de Mirabeau avait une laideur grandiose, fulgurante, V. HUGO, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— ÉTYM. Lat. *fulgurare* (voy. FULGURATION).

FULGURATION (ful-gu-ra-sion), *s. f.* || 1° Terme de physique. Lueur électrique qui se montre dans les hautes régions de l'atmosphère, sans être accompagnée, comme l'éclair, par le bruit du tonnerre. || Fig. Dieu est une unité ou substance simple, origine de toutes les monades créées, qui en sont émanées, pour ainsi dire, par des fulgurations continuelles; nous nous sommes servis de ce mot fulguration, parce que nous n'en connaissons point d'autre qui lui réponde, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Leibnitzianisme*). || 2° Terme de chimie. Éclair de la coupelle. L'opération [de l'essai à la coupelle] est finie lorsque la surface a été bien nettoyée, qu'il ne se forme plus de crasse, et que l'argent devient tout à coup net et extrêmement brillant; c'est ce que les ouvriers appellent éclair ou fulguration, *Dict. des arts et mét. Mines*, 1767.

— ÉTYM. Lat. *fulgurationem*, de *fulgurare*, qui vient de *fulgur*, foudre (voy. FOUDRE 1).

† **FULGURISER** (ful-gu-ri-zé), *v. a.* Mot plaisant dit pour foudroyer. A nos vaisseaux pulvérisés Joignez des corps fulgurisés, SCARR. *Virg.* V.

— ÉTYM. Lat. *fulgur*, foudre.

† **FULGURITE** (ful-gu-ri-t'), *s. m.* Vitrification produite par la foudre qui traverse des couches de sable pour entrer dans le globe terrestre. Les fulgurites sont presque toujours creux, ce qui les fait appeler aussi tubes de foudre, LEGOARANT. Je serais tenté de croire qu'on parviendrait à reproduire de véritables fulgurites à l'aide de cette puissante machine [une machine électrique de Rhumkorff], si on forçait l'étincelle à franchir une certaine épaisseur de matières pulvérulentes un peu plus fusibles et moins compactes que le crown, FAYE, *Acad. des sc. comptes rendus*, t. LIII, p. 684.

— ÉTYM. Lat. *fulgur*, foudre.

† **FULGUROMÈTRE** (ful-gu-ro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Appareil mesurant l'intensité de l'électricité dans les temps d'orage.

— ÉTYM. Lat. *fulgur*, foudre, et μέτρον, mesure.

† **FULIGINÉES** (fu-li-ji-née), *s. f. pl.* Tribu de la famille des lycoperdacées, qui a pour type le genre fuligo.

† **FULIGINES** (fu-li-ji-n'), *s. f. pl.* Ancien terme de médecine. Humeurs, vapeurs qui sont comme de la suie. Beaucoup de fuligines épaisses et crasses, MOL. *Pourc.* I, 11.

— HIST. XVI° s. Par la contraction du cœur et des arteres la fuligine est chassée hors, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Lat. *fuliginem*, suie.

FULIGINEUX, EUSE (fu-li-ji-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui est de couleur de suie, noirâtre. La partie supérieure [du ver à soie] devient argentée, le reste se couvre de taches fuligineuses et spirales qui s'étendent le long des anneaux, FÉN. t. XIX, p. 469. || Vapeurs fuligineuses, vapeurs qui portent avec elles une sorte de suie. || 2° Terme de médecine. Lèvres, langue fuligineuses, lèvres, langue couvertes d'un enduit noirâtre. || Ancien terme de médecine. Vapeurs fuligineuses, exhalaisons épaisses qu'on supposait partir du foie, de la rate, et obscurcir le cerveau.

— HIST. XVI° s. Vapeurs fuligineuses de l'humeur melancholique qui monte au cerveau, PARÉ, *Introd.* 6. ....un humeur excrementitieux, lequel ne se peut voir à l'œil, qui s'appelle fuligineux, à cause qu'il est semblable au noir qui s'engendre de la fumée d'une lampe, ID. XXI, 23

— ÉTYM. Lat. *fuliginosus*, de *fuligo*, suie.

† **FULIGINOSITÉ** (fu-li-ji-nô-zi-té), *s. f.* Suie légère se déposant lors de la combustion de certains corps organiques. || Terme de médecine. Matière ayant la couleur de la suie, qui recouvre les dents et la langue dans différents états typhoïdes.

— ÉTYM. *Fuligineux.*

† **FULIGO** (fu-li-go), *s. m.* Terme de botanique. Genre de lycoperdacées. On y distingue le fuligo des jardins, dit bourrée et fleur du tan.

— ÉTYM. Lat. *fuligo*, suie.

† **FULIGOKALI** (fu-li-go-ka-li), *s. m.* Terme de pharmacie. Préparation de suie et de potasse, employée dans les affections chroniques de la peau.

— ÉTYM. Lat. *fūligo*, suie, et *kali*, potasse.

† **FULMI-COTON** (ful-mi-ko-ton), *s. m.* Coton qu'une préparation chimique a rendu détonant comme la poudre; dit aussi coton-poudre et pyroxyle.

— ÉTYM. Lat. *fulmen*, foudre, et *coton*.

† **FULMINAIRE** (ful-mi-nê-r'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport à la foudre. || Pierre fulminaire, tube fulminaire, synonyme de fulgurite.

— ÉTYM. Lat. *fulmen*, foudre.

† **FULMINAL, ALE** (ful-mi-nal, na-l'), *adj.* De la foudre. Les phénomènes fulminaux.

— ÉTYM. Lat. *fulmen*, foudre. *Fulgur* (voy. FOUDRE) est un nom d'agent du verbe *fulgere*; *fulmen* représente un participe passif du même verbe.

FULMINANT, ANTE (ful-mi-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui lance la foudre. Jupiter fulminant. Ce serait ma réponse à ce dieu fulminant, BOIL. *Épît.* I. || Légion fulminante, nom donné sous Marc-Aurèle à une légion composée de chrétiens, et que l'on prétend avoir attiré la foudre sur les ennemis. || 2° Qui produit la foudre. Nuage fulminant. || 3° Terme de chimie. Composés fulminants, composés qui détonent facilement. Poudre fulminante. || Argent fulminant, ammoniure d'argent. || Or fulminant, ammoniure d'or. On sait que l'explosion de cet or fulminant est beaucoup plus violente que celle de la poudre à canon, et qu'elle pourrait produire des effets encore plus terribles, et même s'exercer d'une manière plus insidieuse, BUFF. *Min.* t. IV, p. 248, dans POUGENS. || 4° Fig. Qui éclate en menaces. Il est toujours fulminant. || Qui révèle un grand emportement. Lancer un regard fulminant Vous saurez que M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une lettre fulminante sur la distribution des rôles.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1764. || Qui foudroie, qui accable. Cette censure ne laisse pas d'être fulminante, BOSS. *Lett. quiét.* 455. Une légère différence de forme dans ce qu'il proposait eût prévenu cet inconvénient; l'objection la plus fulminante peut, sans rien perdre de sa force, devenir un simple éclaircissement qu'on demande, FONTENELLE, *Rolle.* || 5° Terme de billard. Bloc fulminant, action de bloquer la bille avec roideur.

— HIST. XVI° s. Recevans de bon cœur la fulminente du pape et l'excommunication de tous les heretiques et de leurs fauteurs, D'AUB. *Hist.* II, 439.

— ÉTYM. Lat. *fulminantem*, lançant la foudre (voy. FULMINAL).

† **FULMINATE** (ful-mi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base. || Fulminate de mercure, sel dont on se sert pour la composition de la poudre fulminante.

— ÉTYM. Voy. FULMINIQUE.

FULMINATION (ful-mi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Détonation de matières fulminantes, produite par une décomposition instantanée. Cet alcali volatil est le seul intermède qui dégage subitement l'air et cause la fulmination, BUFF. *Min.* t. IV, p. 247. || 2° Fig. Terme de droit canonique. L'action de fulminer une sentence La fulmination d'un monitoire, des bulles. Tous les diocèses de Sicile furent mis en interdit, et les fulminations redoublées, ST-SIM. 437, 71. La fulmination de la sentence qui déclare l'hérétique excommunié, *Trévoux, Mém.* 1725, t. I, p. 15.

— HIST. XVI° s. Les excommunications et fulminations faites par Marcelin Landriano soi disant nonce du pape, D'AUB. *Hist.* III, 257.

— ÉTYM. Provenç. *fulminatio*; espagn. *fulmina-*

cion; ital *fulminazione;* du lat. *fulminationem,* de *fulminare.*

† **FULMINATOIRE** (ful-mi-na-toi-r'), *adj.* Terme de théologie. Qui fulmine. Sentence fulminatoire.

— ÉTYM. Lat. fict. *fulminatorius*, tiré de *fulminator*, qui vient de *fulminare*, fulminer.

FULMINÉ, ÉE (ful-mi-né, née), *part. passé* de fulminer. ‖ 1° Terme d'histoire naturelle. Qui offre des raies colorées en zigzag, comme par la foudre. ‖ 2° Fig. Prononcé par fulmination. Voilà par où il se garantit des anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches, BOURDAL. 8° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 123. Informez-vous si on a fulminé, le jeudi de l'absoute, la bulle in cœna domini; quel mot, fulminé! VOLT. *Lett. d'Argental,* mars 1770.

FULMINER (ful-mi-né), *v. n.* ‖ 1° Lancer la foudre et les éclairs. Quelle sorte de vengeance! quoi, fallait-il fulminer et le prendre d'un ton si haut pour abattre si peu de chose? BOSS. *la Vallière.* ‖ 2° Terme de chimie. Faire explosion, détoner. Un très-léger échauffement fait fulminer cette substance. L'or fulmine avant d'être chauffé jusqu'au rouge, dans les vaisseaux clos comme en plein air, BUFF. *Min.* t. IV, p. 250, dans POUGENS. ‖ 3° Fig. S'emporter en violentes menaces, en violents reproches. C'est en vain qu'il fulmine à cette affreuse vue, CORN. *Attila*, V, 6. Il pesta, fulmina, lui défendit sa vue, TH. CORN. *D. Carl. d'Avalos,* II, 6. C'est pourquoi saint Paul exhortait son disciple Timothée à reprocher, à menacer, à fulminer, plutôt qu'à consoler, BOURDAL. 4° *dim. après Pâques, Dominic.* t. II, p. 138. Il fulmine et ne veut rien finir aujourd'hui, DUFRESNY, *Réconc. norm.* V, 1. ‖ 4° *V. a.* Terme de droit canon. Publier un acte de condamnation avec certaines formalités. L'évêque d'Agrigente, sans information ni délai aucun, fulmina une excommunication, ST-SIM. 437, 70. Dans ce temps-là même le pape Sixte-Quint fulmine contre le roi de Navarre et le prince de Condé cette fameuse bulle dans laquelle il les appelle génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon, VOLT. *Mœurs,* 173. Il s'attendait à me trouver fort effrayé du décret que la Sorbonne allait fulminer contre moi, MARMONTEL, *Mém.* VIII. ‖ Par extension. Et si ma bouche encor n'en fulmine l'arrêt, Rends grâces à ma sœur qui prend ton intérêt, CORN. *Tois. d'or,* II, 2.

— HIST. XVI° s. Fulminer des execrations, AMYOT, *Alc.* 68. Le pape l'avoit fulminé comme heretique, M. DU BELL. 576.

— ÉTYM. Prov. et esp. *fulminar;* ital. *fulminare,* du lat. *fulminare,* fulminer (voy. FULMINAL).

† **FULMINIFÈRE** (ful-mi-ni-fè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui porte la foudre.

— ÉTYM. Lat. *fulmen,* foudre, et *ferre,* porter.

† **FULMINIQUE** (ful-mi-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide fulminique, combinaison du cyanogène et de l'oxygène, dont les éléments se séparent si facilement et avec une telle rapidité, que les sels où il entre sont tous fulminants, ce qui lui a fait donner son nom.

— ÉTYM. *Fulminer.*

† **FULVERIN** (ful-ve-rin), *s. m.* Terme de peinture. Couleur qu'on emploie en détrempe, pour glacer les bruns.

— ÉTYM. Lat. *fulvus;* fauve, brun.

† **FULVIE** (ful-vie), *s. f.* Espèce de couleuvre.

† **FULVIPÈDE** (ful-vi-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes fauves.

— ÉTYM. Lat. *fulvus,* fauve, et *pes, pedis,* pied.

† **FULVIPENNE** (ful-vi-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes ou les élytres roux.

— ÉTYM. Lat. *fulvus,* fauve, et *penne.*

† **FULVIROSTRE** (ful-vi-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec ou le rostre de couleur fauve ou rousse.

— ÉTYM. Lat. *fulvus,* fauve, et *rostrum,* bec.

† **FUMADE** (fu-ma-d'), *s. f.* Terme rural. Amendement de la terre par le parcage des bêtes à cornes.

— ÉTYM. *Fumer* 2.

1. **FUMAGE** (fu-ma-j'), *s. m.* ‖ 1° Fausse couleur d'or, qu'on donne à l'argent filé et aux lames d'argent en les exposant à la fumée de certaines compositions. ‖ 2° L'action de fumer certains comestibles pour les mieux conserver. Le fumage de la viande, du poisson. ‖ 3° Genre de champignons.

— ÉTYM. *Fumer* 1.

† 2. **FUMAGE** (fu-ma-j'), *s. m.* Action de mettre du fumier dans une terre.

— ÉTYM. *Fumer* 2.

† **FUMAGINE** (fu-ma-ji-n'), *s. f.* ou **FUMAGO** (fu-ma-go), *s. m.* Terme technique. Poussière noire qui se remarque sur plusieurs plantes après un été sec, et dans les serres et les orangeries.

— ÉTYM. Mot formé, à cause de la coloration, de *fumare* (voy. FUMER 1), comme s'il existait en latin un substantif *fumago, fumaginis.*

† **FUMAISON** (fu-mè-zon), *s. f.* Terme rural. Synonyme de fumage 2.

— ÉTYM. *Fumer* 2.

FUMANT, ANTE (fu-man, man-t'), *adj.* ‖ 1° Qui jette de la fumée. Il [le Sauveur] n'éteint pas la mèche fumante, mais il la laisse s'évaporer, pour voir si ces malheureux, lassés d'accabler d'injures un homme si humble et si doux, ne reviendront point en leur bon sens, BOSS. *Médit. sur l'Évang. Sermon sur la montagne,* 3° *jour.* Les ruines de Jérusalem, encore toutes fumantes du feu de la colère divine, ID. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu,* 2. Lui [à Dieu] présentait encor entre ses mains sanglantes Des victimes de paix les entrailles fumantes, RAC. *Athal.* II, 2. Oui, seigneur, lorsque au pied des murs fumants de Troie, Le sort.... Fit tomber en mes mains Andromaque et son fils, ID. *Andr.* I, 2. Lâchant les rênes de ses chevaux fumants de sueur, il était tout penché sur leurs crins flottants, FÉNEL. *Tél.* V. Sous ces lambris fumants ces femmes écrasées, VOLT. *Mérope,* I, 1. Quand à Moloc, leur dieu, des mères gémissantes Offraient de leurs enfants les entrailles fumantes, ID. *Henr.* V. ‖ Fumant de sang, couvert d'un sang qui coule encore. Et que dans une main de votre sang fumante J'allasse mettre hélas! la main de votre amante, RAC. *Mithr.* IV, 2. Elle approche, elle voit l'herbe rouge et fumante, ID. *Phèd.* V, 6. Annibal, prononçant contre lui-même mille exécrations de ce qu'au sortir de la bataille de Cannes il n'avait pas conduit à Rome ses soldats encore tout fumants du sang des Romains, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3° part. ch. 1. Candide l'enfonce [son épée] jusqu'à la garde dans le ventre du baron jésuite; mais, en la retirant toute fumante, il se mit à pleurer, VOLT. *Cand.* 15. Fumante de son sang, captive, désolée, Rome dans cet espoir renaissait consolée, ID. *Mort de Cés.* I, 3. ‖ On dit dans un sens analogue: fumant de carnage. Lorsque les Sarrasins de carnage fumants Revinrent l'arracher à mes bras tout sanglants, VOLT. *Zaïre,* II, 3. ‖ Terme d'alchimie. Neige fumante, chaux vive. ‖ 2° Qui ressemble à la fumée. Vagues.... Pourquoi secouez-vous votre écume fumante En légers tourbillons? LAMART. *Harm.* II, 3. ‖ 3° Fig. Animé au point de sembler exhaler feu et fumée. Mais si fumante encor d'un généreux courroux.... CORN. *Cinna,* IV, 5. Et la triste Italie encor toute fumante Des feux que ralluma sa liberté mourante, RAC. *Mithr.* III, 1. Voir votre perruque déposée sur le coin de la cheminée et votre tête fumante, DIDER. *à Galiani.* Helvétius, préoccupé de son ambition de célébrité littéraire, nous arrivait la tête encore fumante de son travail de la matinée, MARMONTEL, *Mém.* VI. ‖ 4° Terme de billard. Bloc fumant, action de bloquer la bille avec tant de roideur que de la commotion il sort de la poussière de la blouse qui semble fumer.

— HIST. XVI° s. Là où Phebus sa course ayant finie Oste la bride à ses fumans chevaux, DU BELLAY, VIII, 13, *verso.*

— ÉTYM. *Fumer* 1.

† **FUMARIACÉES** (fu-ma-ri-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille séparée des papavéracées, comprenant celles qui sont à corolles irrégulières, et qui a la fumeterre pour type.

— ÉTYM. *Fumaria,* nom botanique latin de la fumeterre.

† **FUMARINE** (fu-ma-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe de la fumeterre.

— ÉTYM. *Fumaria,* nom botanique latin de la fumeterre.

† **FUMARIQUE** (fu-ma-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide fumarique, acide qu'on obtient en chauffant longtemps l'acide malique.

† **FUMAROLLE** (fu-ma-ro-l'), *s. f.* Voy. FUMEROLLE.

† **FUMAT** (fu-ma), *s. m.* Espèce de raie à long bec.

1. **FUMÉ, ÉE** (fu-mé, mée), *part. passé* de fumer 1. ‖ 1° Exposé à la fumée. Jambon fumé. ‖ Verres fumés, verres exposés à la fumée, dont on se sert pour observer les éclipses. ‖ Verre fumé se dit aussi d'un verre de couleur de fumée employé pour ménager la vue. ‖ 2° Brûlé en fumant. Des cigares à demi fumés. Une pipe fumée. ‖ Fig. et populairement. Perdu. Il est fumé. C'est une affaire fumée.

2. **FUMÉ, ÉE** (fu-mé, mée), *part. passé* de fumer 2. Qui a reçu du fumier. Un champ bien fumé.

3. **FUMÉ** (fu-mé), *s. m.* Terme de gravure en caractères. Empreinte faite sur une carte avec un poinçon noirci à la fumée et qui montre si la lettre est bien gravée.

— ÉTYM. *Fumé* 1.

FUMÉE (fu-mée), *s. f.* ‖ 1° Espèce de nuage grisâtre ou noir, qui s'élève des foyers de combustion, et qui est un mélange de vapeur d'eau, d'acide carbonique, de charbon très-divisé, d'huiles empyreumatiques et de parties non brûlées. Dans les plus honorables occasions, il [l'homme marié] regrette la fumée d'Ithaque, il soupire de l'absence de Pénélope, BALZ. *Des ministres et du ministère.* Je cours au temple alors, où la lampe allumée Jette au lieu de lumière une noire fumée, ROTROU, *Antig.* V, 5. La vapeur sort de la fournaise, et la fumée s'élève en haut avant le feu, SACI, *Bible, Ecclésiastique,* XXII, 30. La maison abîmée Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée, BOIL. *Sat.* VI. Comme le vent dans l'air dissipe la fumée, RAC. *Athal.* V, 6. La grande salle, où les Suédois se tenaient [à Bender], était remplie d'une fumée affreuse, mêlée de tourbillons de feu qui entraient par les portes des appartements voisins, VOLT. *Charles XII,* 6. Et, sans reprendre haleine, enivrés de la fumée et des feux qu'ils ont traversés, des coups qu'ils donnaient et de leur victoire, ils s'emportèrent dans la plaine haute et voulurent s'emparer des canons ennemis, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. ‖ Familièrement. Ennuyeux comme la fumée, très-ennuyeux. ‖ Noir de fumée, voy. NOIR. ‖ Il se dit de l'haleine des monstres fabuleux qu'on suppose vomir du feu. Ils [des dragons vomissant du feu] l'ont enveloppé [Jason] d'une épaisse fumée, CORN. *Tois. d'or,* V, 2. Une gueule enflammée [d'un monstre] Qui les couvre [les coursiers] de feu, de sang et de fumée, RAC. *Phèdre,* V, 6. ‖ 2° Fumée du tabac, celle qui s'exhale d'une pipe, d'un cigare qui brûlent. Il [Jean de Wert] buvait admirablement, et n'excellait pas moins à prendre le tabac en poudre, en cordon et en fumée [à priser, à chiquer et à fumer], BAYLE, *Dict.* au mot *Wert.* ‖ 3° Vapeur qui s'exhale des viandes chaudes. Qui vint à ces festins conduit par la fumée, BOIL. *Sat.* III. ....Une muse affamée Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée, BOIL. *Art p.* IV. Les talents éminents et peu considérés dans leur patrie ressemblent assez à ce pauvre indigent qui, n'ayant rien à manger avec son pain, le mangeait à la fumée d'une boutique de rôtisseur, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. ‖ Fig. Manger son pain à la fumée du rôt, se repaître d'une vaine fumée, tandis que les autres ont le rôt, le bon de l'affaire ‖ 4° La fumée qui sort d'un encensoir; et fig louange. Et par l'espoir du gain votre muse animée Vendrait au poids de l'or une once de fumée, BOIL. *Sat.* IX. ‖ 5° Vapeur qui s'élève de l'haleine et de la transpiration surtout pendant l'hiver. Un cheval très-échauffé paraît enveloppé de fumée. ‖ Vapeur qu'exhalent les corps humides, quand ils sont plus chauds que l'air ambiant. Il se leva une fumée de la rivière. ‖ 6° Fig. Ce qui n'a, comme la fumée, ni consistance, ni valeur. Ces riches que du siècle adore l'imprudence Passent comme fumée avec leur abondance, CORN. *Imit.* III, 12. Il est vrai que nos noms ne sauraient plus périr; À quelque prix qu'on mette une telle fumée.... ID. *Hor.* II, 3. La gloire des mortels n'est qu'ombre et que fumée, RACAN, *Berger.* III. 3. Prétendent-ils nous avoir bien réjouis, de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée? PASC. *Pensées,* t. I, p. 301, édit. LAHURE. Que de sueurs, que de travaux, disait Alexandre, pour faire parler les Athéniens! il sentait la vanité de cette frivole récompense, et en même temps il se repaissait de cette fumée, BOSS. *Politique,* IX, II, 13. Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets, Mon amour en fumée, et son bien en procès, RAC. *Plaid.* I, 5. Toute ma vie n'est qu'une fumée qui ne laisse rien de réel et de solide à la main qui la rappelle et qui la ramasse, MASS. *Carême, Temps.* Et que nous trouvions Dieu de notre goût, si j'ose parler ainsi, nous qui n'avons jamais goûté que le monde et sa fumée, ID. *Carême, Dégoûts.* Vous le verrez courir après une fumée qui s'évanouit, ID. *Prof.* 4. La misérable fumée de la réputation fait trop d'ennemis et empoisonne trop la vie, VOLT. *Mél. litt. Lett. acad. de Berlin.* La réputation est une fumée, l'amitié est le seul plaisir solide, ID. *Lett. Cideville,* 26 juillet 1733. ‖ S'en aller en fumée, se perdre sans effet ni résultat. À ce coup iront en fumée Les vœux que faisaient nos mutins, MALH. III, 1. Ainsi donc mes desseins se tournent en fumée, CORN. *Place roy.* IV, 5. Et ce qu'il contribue à notre renommée, Toujours en moins de rien se dissipe en fumée, ID. *Hor.* V, 3. Tous mes efforts ne seront que fumée, MOL. *D. Garc.* III, 2. Un petit mot, comme je l'ai dit, va tout réduire en fumée, BOSS. *Var.* XIII, § 32. Tes protestations s'en vont en fumée, le

vent les emporte, BOSS. *Pensées chrét.* 9. || Il vend de la fumée, c'est un vendeur de fumée, se dit d'un homme qui promet plus qu'il ne peut tenir, se vante d'un crédit qu'il n'a pas. Tous ces beaux suffisants Ne sont que triacleurs et vendeurs de fumée, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Se repaître, s'enivrer de fumée, se livrer à des espérances chimériques. || 7° *S. f. pl.* Effet produit sur le cerveau par l'ingestion dans l'estomac d'une trop grande quantité de liqueurs spiritueuses. Champagne, au sortir d'un long dîner, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenai et de Sillery, LA BRUY. VI. Ces faux amis qui entraînent un jeune homme dans la débauche et dont l'amitié se dissipe avec les fumées du vin, LESAGE, *Diable boit.* 20. || Vapeurs qu'on suppose monter de l'estomac ou des entrailles au cerveau. Des fumées noires lui troublent le cerveau. Un corps encore tout plein des fumées de la nuit, MASS. *Carême, Jeûne.* || Fig. Ce qui monte à l'esprit comme les fumées du vin montent au cerveau. Laissez moins de fumée à vos feux militaires, CORN. *Nicom.* II, 3. La gloire, qu'y a-t-il pour un chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? BOSS. *Duch. d'Orl.* Je ne sais quelles fumées qui s'élèvent des bouillons du sang et de la chaleur de la jeunesse, FLÉCH. *Panég.* II, p. 248. Doucement, monsieur, nous abaisserons ses fumées d'amour, REGNARD, *Sérén.* sc. 11. Déjà les fumées de l'ambition me montaient à la tête, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part, et que je me vais hâter d'oublier, ID. *Lett. à Coindet*, 29 mars 1766. || 8° *S. f. pl.* Terme de joaillier. Taches qui diminuent beaucoup la valeur d'un diamant, et qui semblent l'enfumer. || 9° Terme de chasse. La fiente des bêtes fauves. Les fumées de la bête. Et par les fumées qu'il a vues dans les gagnages, il le juge tout aussi cerf qu'il l'est à coup sûr par le pied, COLLÉ, *Part. de chasse*, I, 2. || On appelle aussi fumée la fiente d'hirondelle. || Proverbes. Il n'y a point de fumée sans feu, il n'y a pas d'effet sans cause, il ne court point de bruit sans quelque fondement. || Il n'y a point de feu sans fumée, il n'y a pas de cause sans effet, quelque soin qu'on prenne pour cacher une passion vive, il en paraît toujours quelque chose. Et le feu comme on dit ne va pas sans fumée, REGNARD, *le Bal*, sc. 14. || La fumée cherche les beaux, se dit pour se moquer de ceux qui se plaignent de la fumée. Ce proverbe se dit aussi en un autre sens, pour signifier que l'envie s'attache toujours au plus grand mérite. || La fumée chasse souvent le maître de la maison, au sens propre les cheminées qui fument font souvent qu'un homme ne reste pas chez lui, et, par une application satirique, l'humeur désagréable d'une femme fait que le mari la fuit souvent.

— HIST. XII° s. Tenebres l'obscurent et umbres de mort; fumeie lo parprendet [l'entoure], *Job*, 459. Fumée levad de ses narines, e li fus [feu] ki de sa buche vint, devorad e les charbuns alumad e esbrasad, *Rois*, p. 206. || XIII° s. Là où li feus a demoré longement, tozjors i seront les fumées, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 360. S'ureison ert e pure e bone, Devant la face Deu en trone Munte cume fet la fumée De encens, ki à Deu agrée, *Éd. le conf.* v. 734. Ysengrin en sent la fumée Qu'il n'avoit mie acostumée, *Ren.* 941. N'est nus [nul] ki feu si bien estraigne, Que la fumée n'i remaigne [reste], GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 68. || XIV° s. ...que il gardassent bien que leur neif fust tousjours hors les fumées de la mer et hors les grans undes, ORESME, *Eth.* 54. Les fientes des bestes rouges sont appelées fumées, *Modus*, f. VI, *verso*. Gardez en yver que vostre mari ait bon feu sans fumée, *Ménagier*, I, 7. Trois choses gectent l'homme hors de sa maison, la fumée, la goutiere et la mauvaise femme, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f° 74, dans LACURNE. || XV° s. Et disoient en Angleterre les chevaliers: ha, sainte Marie! que ces François font maintenant de fumée pour un mont de vilains qu'ils ont rué jus! FROISS. II, II, 206. Ce duc de Guerle est jeune; et jeunesse et fumée de teste l'a à present esmu de defier le roi de France, ID. II, III, 105. Ilz veoient la fumée [poussière] dessus la bataille si grande, comme si ce fussent deux chaux fours, *Perceforest*, t. I, f° 90. ...lesquels se turent Et point de fumée [querelle] n'esmurent, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 409, dans LACURNE. L'empereur de la fumée [le chef d'un ordre burlesque de buveurs], *ib.* f° 409. Onques feu ne fut sans fumée, CH. D'ORL. *Rondeau*.... Il disoit que les qualitez de viandes diverses troublent l'estomac, et empeschent la memoire; vin cler et sain, sans grant fumée, buvoit bien trempé, et non foison, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Ch. V*, I, 16. || XVI° s. Mais grant faveur passe comme fumée, DU BELLAY, IV, 77. Je n'ai guere vu grand feu, de quoi ne vinst quelque fumée; mais j'ai bien vu la fumée où il n'y avoit point de feu; car aussi souvent est soupçonné par les mauvais le mal où il n'est point, comme là où il est, MARG. *Nouv.* VII. Ils avoient chargé une fierté tyrannique nourrie et accrue par les vanitez et fumées des barbares, AMYOT, *Eumènes*, 26. Luy mesme s'estoit souvent vanté que jamais femme Laconiene n'avoit veu fumée du camp d'aucun ennemy, ID. *Agés.* 50. Mithridates, à qui les fumées du vin qu'il avoit beu, commençoient jà à monter au cerveau, ID. *Artax.* 19. A la fumée de ses victoires il emporta deux villes, D'AUB. *Hist.* II, 198. Quelques soldats de la trenchée, voians que le parapet ne faisoit pas grand fumée, s'offrirent à aller voir quel il y faisoit, ID. *ib.* III, 225. Va-t-en si loin que jamais on ne sente odeur, vent ny fumée de ton corps, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 347, dans LACURNE. On ne sauroit faire le feu si bas que la fumée n'en sorte, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 362. Qui hante cuisine vit de fumée, ID. *ib.* p. 394. Quand je tanse avecques mon valet, je tanse du meilleur courage que j'aye.... mais, cette fumée passée, qu'il ayt besoin de moi, je lui bien feray volontiers, MONT. I, 270.

— ÉTYM. *Fumer* 1; bourguig. *femeire;* provenç. *fumada*. *Fumée* est un mot dérivé; mais l'ancienne langue avait aussi *fum*, tiré directement du latin *fumus*.

† **FUMELER** (fu-me-lé), *v. a.* Terme rural qui est une corruption de femeler. Arracher le chanvre mâle (dans les Deux-Sèvres).

— ÉTYM. Patois, *fumelle*, pour *femelle*: arracher le chanvre femelle, parce que les paysans, se trompant, appellent chanvre mâle celui qui porte les graines, et femelle le vrai mâle, qui est stérile à leurs yeux.

1. **FUMER** (fu-mé), *v. n.* || 1° Jeter de la fumée. Le bois n'est pas sec, il fume beaucoup. Le Vésuve avait fumé depuis quelques jours quand l'éruption commença. Ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé [le boulet qui vient de le tuer], FLÉCH. *Turenne.* Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume, Et des coups redoublés tout le rivage fume, BOIL. *Ép.* IV. L'Olympe voit en paix fumer le mont Etna; Zoïle contre Homère en vain se déchaîna, PIRON, *Métrom.* III, 7. Allez, qu'un encens pur recommence à fumer, VOLT. *Sémir.* III, 2. || Cette cheminée fume, cette chambre fume, se dit quand la fumée, au lieu de sortir par le tuyau de la cheminée, se rabat et entre dans la chambre. || Impersonnellement. Il fume dans cette chambre. || Poétiquement. Faire fumer les autels, y brûler de l'encens, y offrir des sacrifices. Dans Rome les autels fumaient de sacrifices, RAC. *Brit.* IV, 2. Même aux pieds des autels que je faisais fumer, J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer, ID. *Phèd.* I, 3. Tous les temples ouverts fument en votre nom, ID. *Bérén.* IV, 6. Faites fumer un doux encens en l'honneur de ce Dieu, FÉN. *Tél.* V. || Fig. Je vois ces autels où fuma l'encens de ses oraisons, FLÉCH. *Mme d'Aig.* || 2° Par extension, exhaler une vapeur humide qui devient visible. Le marécage fume au lever du soleil. Ses naseaux fument. Ce cheval a couru, il fume. Le sang des victimes fumait de tous côtés, FÉN. *Tél.* IX. || Fig. Ce sang qui, tout versé, fume encor de courroux De se voir répandu pour d'autres que pour vous, CORN. *Cid*, II, 9. || Son sang fume encore, il y a peu de temps qu'il a été tué. Le sang de Henri le Grand fumait encore quand le parlement de Paris donna un arrêt qui établissait l'indépendance de la couronne comme une loi fondamentale, VOLT. *Pol. et législ. Traité sur la tol. Abus de l'intol.* || Ses cendres fument encore, il y a peu de temps qu'il est mort. Les cendres de tant de princes fument encore, MASS. *Or. fun. Madame.* || Fumer du sang, se dit du lieu où le sang est versé depuis peu. Sera-ce hors des murs, au milieu de ces places Qu'on voit fumer encor du sang des Curiaces? CORN. *Hor.* V, 3. Vous voyez que depuis tant d'années [de guerre] tous les fleuves sont teints, et que toutes les campagnes fument du sang chrétien, BOSS. *Panég. St Bernard*, 2. Si de sang et de morts le ciel est affamé, Jamais de plus de sang ses autels n'ont fumé, RAC. *Iphig.* V, 2. Et la Crète fumant du sang du minotaure, ID. *Phèdre*, I, 1. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de Calas, VOLT. *Lett. Sudre*, 6 févr. 1769. || 3° Fig. et populairement. Avoir du dépit, de l'impatience. Je l'ai fait fumer. Il fume, mais il n'ose témoigner son dépit. || On dit souvent en ce sens: fumer sans pipe. || La tête lui fume, il est fort en colère. || 4° *V. a.* Exposer à la fumée. Fumer des jambons. || Fumer l'argent filé, lui donner le fumage. || Terme de chasse. Fumer les renards, remplir de fumée le terrier des renards pour les en faire sortir et les prendre à la seule issue non bouchée. || Terme de métallurgie. Fumer un four ou un fourneau, le sécher après qu'il a été reconstruit ou réparé. || 5° Aspirer et rendre en fumée par la bouche. Fumer la pipe, le cigare. Fumer du camphre. L'auteur [Lopez de Gama] avoue que c'est là-dessus [de ce que les indigènes d'Amérique mangeaient des limaçons, des cigales, des sauterelles] qu'on fonda le droit qui rendait les Américains esclaves des Espagnols, outre qu'ils fumaient du tabac et qu'ils ne se faisaient pas la barbe à l'espagnole, MONTESQ. *Esp.* XV, 3. || Fumer l'opium, opération qui se fait en introduisant un ou deux grains d'extrait d'opium dans une pipe qui ne ressemble en rien à notre pipe, brûlant de temps en temps cet extrait à une petite lampe qu'on a à côté de soi, et aspirant la fumée. || Fumer sa pipe, se dit d'un symptôme qui se présente quelquefois dans les apoplexies: le malade, dont un côté de la face est paralysé, a ce côté gonflé passivement à chaque expiration; mouvement qui a quelque ressemblance à celui d'un fumeur. || Le Mont-Blanc fume sa pipe, dicton des Savoisiens qui expriment par là la vapeur que le sommet du Mont-Blanc paraît presque toujours exhaler, même dans les plus beaux temps. || Fumer le calumet de la paix, voy. CALUMET. || Voltaire a dit fumer le calumet de la guerre, pour déclarer la guerre; nous ne savons si cela est fondé sur les coutumes des peuplades américaines du Nord. Nous ne fumâmes contre lui ni contre ses enfants le calumet de la guerre, *Jenni*, 7. || Absolument, fumer, prendre du tabac en fumée. Il a fumé toute la nuit. Ils fumaient comme des dragons, HAMILT. *Gram.* 3. || 6° Se fumer, *v. réfl.* Être exposé à la fumée. Mettre un jambon dans la cheminée pour qu'il se fume. || 7° Être fumé. Le tabac se fume avec plaisir.

— HIST. XII° s. Sire, encline tes ciels e descent, toche les monz, e il fumerunt, *Liber psalm.* p. 222. Ensi come li feus qui fume, Tant que la flame s'i est mise, *Chev. au lyon*, v. 1778. || XIII° s. Lors s'en torna en un essart Droit devant le chastel Renart, Et vit la cuisine fumer, Où il ot fait feu alumer, *Ren.* 937. || XV° s. Si commença à soi fumer [enrager], et couleur changer, LOUIS XI, *Nouv.* XLI. Car au cuer ay telle amertume, Que de douleur tout mon cuer fume, *la Resur. de N. S. Myst.* || XVI° s. Et lors que plus jalousie se fume, Lors que Danger plus sa cholere allume, Et que Rapport plus se mect à blasmer, Lors se doit plus vraye amour enflammer MAROT, I, 349. Quand revoirai-je helas, de mon petit village, Fumer la cheminée, et en quelle saison Revoiray-je le clos de ma pauvre maison? DU BELLAY, VI, 11, *verso*. Ceux-cy [fourmis] trainent les grains trop pesans et trop gros, Ceux-là les vont poussant de l'espaule et du doz: Tout le chemin en fume, ID. VIII, 47, *recto*. Je me sens fumer en l'ame, parfois, aulcunes tentations d'ambition, MONT. IV, 132. Le peuple n'est point de retour dans ses maisons, la pluspart embrasées et encores fumantes, D'AUB. *Hist.* II, 252. Vachonniere solicité par les compagnons d'aller cercher de quoi faire fumer le pistollet.... ID. *ib.* 285. Celuy qui veut prendre garde à la cholere du commencement, en voyant qu'elle commence à fumer et à s'allumer.... AMYOT, *Comment refrén. la colère*, 7. Par toy d'un paisible labeur Le bœuf fume sous la charrue, RONS. 514.

— ÉTYM. Bourguig. *feumai;* provenç. et espagn. *fumar;* ital. *fumare;* du latin *fumare*, dont le radical est le même que le grec θύμα, fumée de sacrifice, de θύειν, offrir de l'encens en sacrifiant, et θυμός, vapeur, d'où esprit; sanscrit, *dhu*, agiter, fumer.

2. **FUMER** (fu-mé), *v. a.* Épandre du fumier sur une terre. Fumer un champ. Les terres intérieures [dans l'Amérique] n'ont commencé que depuis peu à être fumées; le besoin étendra cette pratique indispensable, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25. || Absolument. Il faut fumer si l'on veut avoir des récoltes. || Fumer en couverture, répandre le fumier uniformément sur le sol; mode de fumer ainsi nommé parce que l'engrais forme sur le terrain une sorte d'enveloppe. || Par extension. Fumer un coin de terre, y être enterré. Aimez votre ancien ami Voltaire, qui vous est tendrement attaché jusqu'à ce qu'il aille fumer son jardin après l'avoir cultivé,

VOLT. *Lett. Marmontel*, 26 janv. 1772. || Fig. Fumer ses terres, se dit d'une alliance, par mariage, entre noble et vilain, le noble étant pauvre, et le vilain riche.

— HIST. XIIIe s. Li faucons tent bas es terés Vers un camp femé par monciaus, *l'Escoufle.* || XVIe s. Aucunes foys le laboureur par trop fumer n'a le meilleur, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 235.

— ÉTYM. Voy. FUMIER ; provenç. et catal. *femar.* La forme régulière et ancienne est *femer; fumer* est une altération populaire, comme celle qui transforme *femelle* en *fumelle, semer* en *sumer*, etc.

† **FUMERIE** (fu-me-rie), *s. f.* Lieu où sont réunis des fumeurs d'opium. Pour celui qui veut fumer une pipe d'opium, la flamme d'une bougie suffit pour un moment; mais, pour continuer à fumer plusieurs heures comme l'habitué d'une fumerie chinoise, il faut une flamme bas placée, pour qu'il puisse fumer accoudé ou couché sur le côté, AHMAND, *Gaz. médic. de Paris*, 1863, p. 350.

— ÉTYM. *Fumer* 1.

† **FUMEROLLE** (fu-me-ro-l'), *s. f.* Terme de géologie. Émission de vapeurs chaudes, de fumées, par les crevasses du sol dans le voisinage de feux souterrains. On dit aussi fumarolle. La bouche la plus éloignée de l'origine de l'éruption [du Vésuve] était précédée de deux grandes fumerolles, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 1234.

— ÉTYM. Lat. *fumariolum*, petite cheminée, de *fumare*, fumer 1.

FUMERON (fu-me-ron), *s. m.* Morceau de charbon mal cuit et qui jette beaucoup de fumée. Ôtez le fumeron. || Par raillerie et très-familièrement. Mauvais fumeur, et aussi enfant qui veut se mêler de fumer.

— HIST. XVIe s. Fumeron, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fumer* 1.

FUMET (fu-mè ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des fu-mè-z agréables; fumets rime avec paix, attraits, succès, etc.), *s. m.* || 1° Vapeur, agréable à l'odorat, qui s'exhale de certaines viandes, de certains vins. Les perdrix et les gelinottes ont tout autant de fumet aujourd'hui, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 140. La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très-agréable qu'elle doit aux muscades dont l'oiseau fait sa principale nourriture, BUFF. *Ois.* t. V, p. 59, dans POUGENS. || Fig. Chevreuse et Beauvillier étaient réservés avec les leurs, et, bien que cousins germains de Torcy, un fumet de jansénisme les écartait de lui fort au delà du but, ST-SIM. 283, 169. || 2° Terme de chasse. Émanation qui se dégage du corps des animaux et des lieux fréquentés par eux, faisant connaître la présence et la qualité de ces animaux. || 3° Terme de cuisine. Sorte de ragoût fait de jus de mouton, de truffes et de champignons, dont on accompagne la perdrix. Des perdrix relevées d'un fumet surprenant, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1.

— ÉTYM. *Fumer* 1.

† **FUMETEREAU** (fu-mè-te-rô) ou **FUMETERON** (fu-mè-te-ron), *s. m.* Terme rural. Tas de fumier qu'on forme dans les champs quand on se propose de les fumer.

— ÉTYM. *Fumier.*

FUMETERRE (fu-me-tè-r'), *s. f.* Plante officinale très-amère (*fumaria officinalis, L.*), dite aussi fiel de terre.

— HIST. XVIe s. Fumeterre, en latin fumaria, parce que son jus fait pleurer les yeux comme la fumée, O. DE SERRES, 613.

— ÉTYM. Lat. *fumus terræ*, fumée de la terre, parce qu'elle fait pleurer les yeux; provenç. *fumterra*; ital. *fummosterno.*

FUMEUR (fu-meur), *s. m.* Celui qui a l'habitude de fumer du tabac. C'est un grand fumeur. || On le dit aussi d'autres substances. Fumeur d'opium. Fumeur de cigarettes de camphre. || *Au fém.* Commis et grisettes, fumeurs et fumeuses.

— ÉTYM. *Fumer* 1.

† **FUMEUSEMENT** (fu-meû-ze-man), *adv.* D'une manière fumeuse.

— HIST. XVe s. Fumeusement menrai [je mènerai] fumeuse vie, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 213.

FUMEUX, EUSE (fu-meû, meû-z'), *adj.* || 1° Qui exhale, qui répand de la fumée. Est-ce un ameublement de reine que cette lampe fumeuse? *La Tour de Nesle*, dans LEGOARANT. || 2° Fig. Qui envoie des fumées, des vapeurs à la tête. Que de descriptions montent en mon cerveau, Ainsi que les vapeurs d'un fumeux vin nouveau! DESMARETS, *Visionnaires*, I, 3. La main du Seigneur vous a fait boire la coupe de sa colère; elle est remplie d'un breuvage qu'il veut faire boire aux pécheurs, mais d'un breuvage fumeux comme d'un vin nouveau qui leur monte à la tête et qui les enivre, BOSS. *Sermons, Nécessité de travailler à son salut*, 1. Leur sang chaud et bouillant [des jeunes gens] est semblable, en quelque sorte, à ce vin fumeux et plein d'esprits qui les rend toujours ardents, toujours animés dans la poursuite de leurs entreprises, ID. 2e *sermon, Visitation*, 1. || Par extension. Le pédant tout fumeux de vin et de doctrine, RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XIIIe s. Tant qu'il vit loinz une maisun Fumose e de tro grant façun, MARIE, *Purgatoire*, 1101. || XIVe s. Le pomon trait du cuer les superfluités fumeuses du cuer, et les met hors o [avec] l'alainement, H. DE MONDEVILLE, f° 24, *verso.* [Sub stances qui] ont une proprieté fumeuse qui nuist à la teste, LANFRANC, f° 15, *verso.* Celui qui deffaut en la matiere de magnanimité, il est appelé pusillanime, et celui qui superhabunde est appellé fumeux et presumptueux, ORESME, *Eth.* 125. || XVe s. Icelle Guillemete, qui estoit femme testue et fumeuse.... et quant lui montoit en sa fumée.... DU CANGE, *fumus.* || XVIe s. Par trop boire du vin pur et fumeux, PARÉ, VI, 6. Le feu allumé en bois verd se monstre, du commencement, petit, languide et fumeux, ID. XX, 25. Ce breuvage a le goust un peu picquant, nullement fumeux, salutaire à l'estomach, MONT. I, 237. Je veulx [pour mourir] estre logé en lieu qui me soit bien particulier, sans bruit, non sale, ou fumeux, ou estouffé, ID. t. IV, p. 120.

— ÉTYM. Prov. *fumos*; esp. et ital. *fumoso*; du latin *fumosus* (voy. FUMER 1).

FUMIER (fu-mié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : fu-mié-z et engrais), *s. m.* || 1° La paille qui a servi de litière aux animaux domestiques, s'est mêlée avec leur fiente, s'est imbibée de leur urine et s'est ensuite décomposée par la fermentation. Ôter le fumier d'une écurie. Le fumier employé à propos et suivant sa qualité, supplée en partie aux labours; les labours peuvent-ils suppléer au fumier? je ne le crois pas pour les terres légères, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 38. || Fumier long, pailleux, blanc, vert, fumier non décomposé et où la paille est encore dans toute sa longueur. || Fig. Ils [les laquais enrichis] relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides, MONTESQ. *Lett. pers.* 98. || 2° Il se dit abusivement de différents engrais tels que les excréments d'animaux, la gadoue, les matières animales ou végétales en putréfaction, les balayures des rues ou des cours, les curures des rivières ou des fossés, etc. || On appelle encore fumier les herbes qu'on laisse faner sans les faire manger, ou le foin qu'on ne recueille pas dans la saison. || Fumier local, synonyme de récoltes enterrées. || 3° Amas de fumier que l'on forme dans un trou, dans une fosse; tas de fumier qui est dans une cour. Allez jeter cela sur le fumier. || Hardi comme un coq sur son fumier, se dit d'un homme qui se prévaut de l'avantage qu'il a d'être chez lui. || Fig. Il ne faut pas l'attaquer sur son fumier, il ne faut pas l'attaquer chez lui, là où il est le plus fort. || Être comme Job sur son fumier, être réduit au dernier degré de misère et de souffrance. Quand vous seriez sur le fumier comme Job, si vous avez Dieu, vous avez tout, MASS. *Carême, Pâques.* Alors semblable à l'ange envoyé du Très-Haut, Qui vint sur son fumier prendre Job en défaut, LAMART. *Harm.* IV, 11. || Mourir sur un fumier, mourir dans la misère après avoir perdu tout son bien. || Fig. La pourriture commune des corps morts. Je rêvais cette nuit que, de mal consumé, Tout à côté d'un pauvre on m'avait inhumé, Que, ne pouvant souffrir un pareil voisinage, En mort de qualité je lui tins ce langage : Qui te rend si hardi de m'approcher ainsi? Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici. — Coquin! ce me dit-il, d'une arrogance extrême; Va chercher tes coquins ailleurs; coquin toi-même; Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien; Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien, LE PÈRE PATRIX. || 4° Fig. Misère et abjection. Les uns [les saints] se sont sauvés dans l'obscurité, les autres dans l'élévation.... les uns sur le fumier, les autres sur le trône, MASS. *Carême, Évid. de la loi.* Destinés à finir un jour leur misère sur la roue ou sur le fumier, J. J. ROUSS. *Orig. notes.* || 5° Fig. Se dit de ce dont on ne fait aucun cas. Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde, Et comme du fumier regarde tout le monde, MOL. *Tart.* I, 6. Je sentais tout son fumier [de d'Antin], mais je n'en pouvais ignorer les perles qui y étaient semées, ST-SIM. 421, 80. || Littérairement, ce qui est grossier, inculte. Virgile tirait des perles du fumier d'Ennius. || Proverbes. L'œil du fermier vaut du fumier. || Épands ton fumier près, et marie ta fille loin, c'est-à-dire soigne ton avoir et garde-toi des tracas.

— SYN. FUMIER, ENGRAIS. Engrais est le terme le plus général; il se dit de tout ce qui engraisse la terre. Le fumier est la litière des animaux d'étable ou d'écurie avec leurs excréments. Engrais peut se prendre pour fumier; mais fumier ne se prend qu'abusivement pour engrais. La gadoue est un engrais et non un fumier.

— HIST. XIIe s. Toz jors doit puir [puer] li fumiers, Et felons enuier et nuire, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 115. Et cil reversent le fien.... Renoars vit le femier reverser, *Bat. d'Aleschans*, v. 4003-7. Seanz el fembrier, *Job*, p. 460. || XIIIe s. Qui vodroit un femier covrir De dras de soie ou de floretes, *La Rose*, 8946. || XIVe s. Hors de là [du Guesclin évanoui] fu portez à force et à exploit, Et mis en un fumier qui chaux et bon estoit, Tant qu'il revint à lui et ses membres tiroit, *Guescl.* 3624-3704. Et teles personnes ypocrites ressemblent l'ort fumier lait et puant que l'on cuevre de drap d'or et de soie, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Ilz nous sont venuz assaillir sur nostre fumier, montrons deffense comme fait le chien, *Perceforest*, t. III, f° 47. Folye fait envahir le chien sur son fumier [la folie fait entreprendre des choses dangereuses], *ib.* t. V, f° 60. || XVIe s. Aucuns laissent macerer et tremper l'espace de huit ou dix jours au baing marie, ou bien au ventre de cheval, c'est à dire au fumier, l'espace d'un mois, PARÉ, XXVI, 15. En son fumier cheval engraisse quand il y repose à son aise, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 238. Dans l'argile, sable vaut fumier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 75. Et plus met on de paille en l'estable et plus y a de fumier, ID. *ib.* Labour d'esté vaut fumier, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourg. *femei*; du bas-lat. *fimarium*, dérivé de *fimus*, fumier. Pour la corruption de la voyelle radicale de *femier*, voy. FUMER 2. Le provençal a *femorier, fermorier, femorie, fomorie.* *Fimus* avait donné régulièrement *fien*, en provençal *fem, femp. Fimus* semble avoir le même radical que *fumus*, fumée, ainsi dit probablement à cause de la fumée qui en sort; du moins *suffire, suffimen* portent à croire que l'*u* de *fumus* a pu se changer en *i* (voy. FUMER 1).

† **FUMIFUGE** (fu-mi-fu-j'), *adj.* Terme didactique. Qui chasse la fumée. Appareil fumifuge, appareil que l'on adapte aux cheminées pour préserver les appartements de la fumée.

— ÉTYM. Lat. *fumus*, fumée, et *fugare*, chasser.

† **FUMIGATEUR** (fu-mi-ga-teur), *s. m.* Celui qui administre des fumigations.

— ÉTYM. *Fumiger.*

FUMIGATION (fu-mi-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Action d'exposer à des fumées, à des vapeurs le corps ou une partie du corps. Fumigations aromatiques, sulfureuses. || 2° Action de répandre la fumée ou la vapeur d'une substance odorante ou désinfectante pour assainir un lieu. Faire des fumigations de chlore.

— HIST. XIVe s. Les fumigations chassantes les serpens et toutes autres choses venimeuses, H. DE MONDEVILLE, f° 83. || XVe s. Un petit sac de toille, où il a plusieurs pierres pour faire fumigacions, DE LABORDE, *Émaux*, p. 326.

— ÉTYM. *Fumiger.*

FUMIGATOIRE (fu-mi-ga-toi-r'), *adj.* Terme de médecine. Qui sert aux fumigations. Appareil fumigatoire. || Boîte fumigatoire, boîte qui contient les objets qui servent aux fumigations pour les noyés ou les asphyxiés.

— ÉTYM. *Fumiger.*

FUMIGÉ, ÉE (fu-mi-jé, jée), *part. passé* de fumiger. Une salle d'hôpital fumigée avec soin, pour la désinfecter.

FUMIGER (fu-mi-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : fumigeons, je fumigeais), *v. a.* Terme de chimie. Exposer un corps à la fumée de certaines substances brûlées ou chauffées. || Terme de marine. Faire des fumigations dans un navire. || Terme de médecine. Administrer une fumigation.

— ÉTYM. Lat. *fumigare*, de *fumus*, fumée, et le suffixe *igare*, qui veut dire pousser et représente une forme fréquentative d'*agere.*

FUMISTE (fu-mi-st'), *s. m.* Celui dont la profession est de construire les cheminées et de les empêcher de fumer. || *Adj.* Poêlier fumiste.

— ÉTYM. *Fum-ée*, et la finale *iste* qui indique un métier, comme dans *artiste.*

† **FUMISTERIE** (fu-mi-ste-rie), *s. f.* Art du fumiste, travail du fumiste.

— ÉTYM. *Fumiste*, et une finale *erie* qui se trouve dans quelques mots, mais avec un autre sens : *laiterie, fruiterie*.

† **FUMIVORE** (fu-mi-vo-r'), *adj.* Qui absorbe la fumée. Appareil, cheminée fumivore. || *S. m.* Un fumivore, petit appareil concave qui se place au-dessus d'un quinquet ou d'un bec de gaz.

— ÉTYM. Lat. *fumus*, fumée, et *vorare*, consumer.

† **FUMIVORITÉ** (fu-mi-vo-ri-té), *s. f.* Disposition prise dans les appareils de combustion pour brûler la fumée, de manière qu'elle ne se répande pas au dehors et ne cause aucune incommodité. La fumivorité des chaudières à vapeur, des fours, des forges.

† **FUMOIR** (fu-moir), *s. m.* || 1° Pièce où l'on va fumer sa pipe ou son cigare, dans un cercle ou chez un particulier. || 2° Bâtiment destiné à fumer les viandes et les poissons.

— ÉTYM. *Fumer* 1.

† **FUMOSITÉ** (fu-mô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fumeux.

— HIST. XIV° s. La seconde [utilité des artères] est que, par la restrinction et le contraignement d'elles, la fumosité du cuer [cœur] soit ostée, H. DE MONDEVILLE, f° 9, *verso*. Ce boire [une certaine tisane] n'enfle pas et rabat les fumositez, LANFRANC, f° 15, *verso*. || XVI° s. Ce remede servira aussi, en evaporant les vins, à consumer leurs ardantes fumosités, O. DE SERRES, 226.

— ÉTYM. *Fumeux*; provenç. *fumosetat, fumositat*; espagn. *fumosidad*; ital. *fummosità*.

† **FUMURE** (fu-mu-r'), *s. f.* Engrais d'un champ par le fumier. || Quantité de fumier pour la préparation à une récolte. || Engrais produit par les bêtes à laine renfermées dans un parc.

— HIST. XIV° s. Plantez le cep et fumez de bonne fumeure, *Ménagier*, II, 2.

— ÉTYM. *Fumer* 2. Jaubert, remarquant que *fumure* se dit en Berry, pense que de là il a passé dans la langue agricole de toutes les provinces. Cela est contestable; car le mot est ancien.

† **FUNAIRE** (fu-nê-r'), *s. f.* Genre de la famille des bryacées (mousses), dont le type est la funaire hygrométrique.

— ÉTYM. Lat. *funis*, corde.

FUNAMBULE (fu-nan-bu-l'), *s. m.* et *f.* || 1° Danseur, danseuse de corde. Théâtre de funambules. Au lieu de tuer tous les Caraïbes, il fallait peut-être les séduire par des spectacles, par des funambules, des tours de gibecière et de la musique, VOLT. *Dict. phil. Art dramatique*. || 2° *S. m.* Terme de zoologie. Sous-genre d'écureuils.

— REM. Funambule n'est dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1740.

— ÉTYM. Lat. *funambulus*, de *funis*, corde, et *ambulare*, marcher.

† **FUNAMBULIE** (fu-nan-bu-lie), *s. f.* L'art de danser sur la corde.

— ÉTYM. *Funambule*.

† **FUNE** (fu-n'), *s. f.* Terme de marine. Synonyme de cordage. Les funes sont dites aussi jets et halins. || *Au plur.* Cordages ou lignes employées pour haler au rivage le filet dit seine.

— ÉTYM. Lat. *funis*, corde.

FUNÈBRE (fu-nè-br'), *adj.* || 1° Qui appartient aux funérailles. Dis-moi quel bon démon a mis en ton pouvoir De rendre à ce héros ce funèbre devoir, CORN. *Pomp.* V, 1. J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Là d'un enterrement la funèbre ordonnance D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance, BOIL. *Sat.* VI. Il faut que je m'acquitte Des funèbres tributs que sa cendre mérite, VOLT. *Œdipe*, V, 2. Je ne puis trop conjurer Votre Majesté de faire rendre aux mânes de Voltaire, dans l'église catholique de Berlin, les honneurs funèbres que les Velches s'obstinent à lui refuser, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 avr. 1781. || Les pompes funèbres, administration qui se charge de pourvoir à tout ce qui regarde les funérailles. || 2° Fig. Qui inspire des idées de tristesse et de mort. L'homme devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes, BOSS. *Duch. d'Orl.* ....Mille cloches émues D'un funèbre concert font retentir les nues, BOIL. *Sat.* VI. Et l'enfer couvrant tout de ses vapeurs funèbres, RAC. *Esth. Prol.* || La couche funèbre, le lit où quelqu'un est mort. Un de ses bras pendait de la funèbre couche; L'autre, languissamment replié sur son cœur, Semblait chercher encore et presser sur sa bouche L'image du Sauveur, LAMART. *Nouv. Méd.* 22. || Oiseaux funèbres, nom donné à certains oiseaux nocturnes dont le cri a quelque chose de lugubre. Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres De ces murs désertés habitent les ténèbres, BOIL. *Lutr.* III. || 3° Terme de zoologie. Se dit de divers animaux qui ont des couleurs sombres.

— HIST. XVI° s. Euripides, après leur desfaitte et totale desconfiture, en feit une deploration funebre en vers, AMYOT, *Nicias*, 31.

— ÉTYM. Lat. *funebris*, de *funus*, funérailles.

† **FUNÈBREMENT** (fu-nè-bre-man), *adv.* Néologisme. D'une manière funèbre.

† **FUNER** (fu-né), *v. a.* Terme de marine. Garnir de cordage. || Funer un mât, le garnir de son étui et de sa manœuvre.

— ÉTYM. *Fune*.

FUNÉRAILLES (fu-né-râ-ll', *ll* mouillées, et non fu-né-râ-ye), *s. f. plur.* || 1° Cérémonie des enterrements pompeux. En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même, BOSS. *le Tellier*. Dois-je oublier Hector privé de funérailles? RAC. *Andr.* III, 8. Quand on fit les funérailles du roi, FÉN. *Tél.* II. Après sa mort [d'Aristide], on ne trouva point chez lui de quoi faire les frais de ses funérailles, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3° part. ch. 2. C'est un usage de ne célébrer les funérailles des rois de France que quarante jours après leur mort, VOLT. *Hist. parl.* ch. 45. || Fig. Les funérailles de la félicité publique morte en France depuis plus de quatre ans, BOIL. *à Brossette, lett.* 5 mai 1709. Quand Louis et Colbert, sous les murs de Versailles, Réparaient des beaux-arts les longues funérailles, A. CHÉN. *l'Invention*. || 2° Poétiquement. La mort. Qui n'eût cru que ses murailles [de Sedan], Que défendait un lion, N'eussent fait des funérailles Plus que n'en fit Ilion? MALH. II, 2. N'avancez pas par là vos propres funérailles, CORN. *Médée*, III, 4. Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles Se faire un beau rempart de mille funérailles, ID. *Cid*, I, 8. Jadis la Grèce eût vingt ans Sans fruit vu les funérailles De ses plus fiers combattants, BOIL. *Ode sur Namur*. Ce jour presque éclaira vos propres funérailles, RAC. *Bérén.* I, 3.

— SYN. FUNÉRAILLES, OBSÈQUES. Ces deux mots désignent les différentes cérémonies qui accompagnent un enterrement, avec cette différence qu'obsèques est le terme général, se disant aussi bien du plus modeste enterrement que de l'enterrement le plus somptueux; tandis que funérailles implique la somptuosité et l'éclat. Funérailles est d'ailleurs un terme du style élevé; obsèques est de tous les styles.

— HIST. XVI° s. Ainsi fut faite la funeraille feste, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, ms. f° 56, dans LACURNE. Il transgressa la loy qu'il avoit luy mesme faitte, touchant le reglement des funerailles, n'espargnant despense quelconque en celles de Metella, AMYOT, *Sylla*, 71.

— ÉTYM. Lat. *funeralia*, neutre pluriel de *funeralis*, relatif aux funérailles, dérivé de *funus, funeris*, obsèques; provenç. *funerarias*; catal. *funeraria*.

FUNÉRAIRE (fu-né-rê-r'), *adj.* Qui concerne les funérailles. Frais funéraires. Urne funéraire. En cette qualité [d'académicien], la Metrie eût l'honneur que ce héros philosophe [le roi de Prusse] daignât faire son éloge funéraire; cet éloge fut lu à l'Académie par un secrétaire de ses commandements, VOLT. *Mél. littér. Lett. au prince de ***, sur les Français, la Metrie*. L'encens, dont le parfum a quelque chose de funéraire, remplit cette enceinte, STAEL, *Corinne*, X, 4. Là ils [les soldats tombés dans la retraite de Russie] gémissent en vain; bientôt la neige les couvre ; de légères éminences les font reconnaître; voilà leur sépulture; la route est toute parsemée de ces ondulations comme un champ funéraire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Colonne funéraire, colonne qui portait une urne renfermant les cendres d'un mort.

— ÉTYM. Lat. *funerarius*, de *funus*, funérailles. Dans le XVI° siècle on disait *funeral* : sacrifice funeral, AMYOT, *Arist.* 52.

FUNESTE (fu-nè-st'), *adj.* || 1° Qui porte malheur et désolation avec soi. Et c'est toujours prudence, en un péril funeste, D'offrir une moitié pour conserver le reste, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Ce qu'il y avait de plus funeste, est que.... BOSS. *Hist.* III, 5. Passons chez Octavie, et donnons-lui le reste D'un jour autant heureux que je l'ai cru funeste, RAC. *Brit.* V, 3. Et par un coup funeste Andromaque m'arrache un cœur qu'elle déteste, ID. *Andr.* IV, 5. Mais qui rend à vos yeux cet hymen si funeste? ID. *Bérén.* I, 3. Vous ne démentez point une race funeste, Oui, vous êtes le sang d'Atrée et de Thyeste, ID. *Iph.* IV, 4. Le naufrage et la mort sont moins funestes que les plaisirs qui attaquent la vertu, FÉN. *Tél.* I. Sur un rocher désert, l'effroi de la nature, Circé, pâle, interdite et la mort dans les yeux, Pleurait sa funeste aventure, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. Des impressions funestes qu'il a faites sur les esprits par de spécieuses calomnies, MARMONTEL, *Mém.* X. || Le coup funeste, le coup qui donne la mort. Cet homme qui, à l'exemple de sa famille, cultivait les lettres et les armes et dont l'esprit égalait la valeur, reçoit le coup funeste qu'il avait tant cherché, VOLT. *Mél. litt. Élog. fun. offic.* || Funeste à. Ce jour m'est bien funeste. Combien il en paraît [d'hommes] dans l'histoire, à qui leur audace a été funeste! BOSS. *Reine d'Anglet.* Je voudrais des chrétiens voir l'heureuse contrée, Quitter ce lieu funeste à mon âme égarée, VOLT. *Zaïre*, V, 3. || 2° Triste et douloureux. Je fis les plus funestes réflexions. Si les devoirs de la nature nous appellent auprès de nos parents quand ils meurent, nous nous retirons d'auprès d'eux quand ils sont morts, afin de nous épargner ce funeste spectacle, CORN. *Exam. d'Œd.* Et quoique mon courage Se fit de ce complot une funeste image, RAC. *Andr.* V, 3. Et qu'est-ce que sa vue a pour vous de funeste? ID. *Andr.* II, 1. Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie, Faire de votre mort les funestes apprêts? ID. *Phèdre*, I, 3. Quittez, quittez, seigneur, ce funeste langage, ID. *Andr.* II, 2.

— HIST. XIV° s. Sa famille estoit funeste et douloureuse pour cause de la mort de son frere, BERCHEURE, f° 44, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *funestus*, de même radical que *funus*, funérailles, et qui signifie proprement souillé par la mort.

FUNESTEMENT (fu-nè-ste-man), *adv.* D'une manière funeste. Le péché.... contraire à Dieu comme à la règle qu'il combat, et outre cela, mais funestement, contraire à l'homme comme au sujet qu'il corrompt, BOSS. *Sermons*, 3° *dim. de l'Avent*, 1. Il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux, ST-SIM. 32, 192. Je remarque que, dans ces temps malheureux, les princes et les principaux chefs catholiques et protestants sont tous morts funestement ou d'une façon singulière, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 44, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Funeste*, et le suffixe *ment*.

† **FUNESTER** (fu-nè-sté), *v. a.* Rendre funeste. Enfin plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, funestèrent quelque temps le règne de Charles II, VOLT. *Mœurs*, 182.

— REM. En employant *funester*, Voltaire dit en note : Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

— ÉTYM. Ital. *funestare*; du lat. *funestare*, souiller par un meurtre, de *funestus*, funeste.

† **FUNEUR** (fu-neur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui fournit, qui place les cordages dits funins.

— ÉTYM. *Funer*.

† **FUNGINE** (fon-ji-n'), *s. f.* Voy. FONGINE.

† **FUNGINIENS** (fon-ji-niin), *s. m. pl.* Voy. FONGINIENS.

† **FUNGIQUE** (fon-ji-k'), *adj.* Voy. FONGIQUE.

FUNGUS (fon-gus'), *s. m.* Voy. FONGUS.

† **FUNICULAIRE** (fu-ni-ku-lê-r'). || 1° *Adj.* Terme de mécanique. Qui est composé de cordes. Machines funiculaires. Appareils funiculaires. || 2° *S. f.* Terme de mathématique. Courbe formée par une chaîne ou une corde dont les extrémités tiennent à deux points fixes, LEGOARANT. Tracer une funiculaire. Déterminer l'équation de la funiculaire. On dit aussi chaînette. || Adjectivement. Courbe funiculaire.

— ÉTYM. Lat. *funiculus*, diminutif de *funis*, corde.

† **FUNICULE** (fu-ni-ku-l'), *s. m.* Faisceau vasculaire formé de vaisseaux nourriciers et des vaisseaux fécondateurs qui, provenant du style, unissent la graine au péricarpe après avoir traversé le placenta, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *funiculus*, diminutif de *funis*, corde.

† **FUNICULÉ, ÉE** (fu-ni-ku-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un funicule.

† **FUNIFORME** (fu-ni-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme de cordon.

— ÉTYM. Lat. *funis*, corde, et *forme*.

FUNIN (fu-nin), *s. m.* Terme de marine. Nom de divers cordages d'un vaisseau. Agréer un vaisseau de tous ses cordages, c'est le mettre en funin. || Franc funin, longue et grosse corde dont on se sert en mer pour embarquer le canon, pour attacher

les ancres contre le vent, et pour d'autres manœuvres difficiles. || On appelle aussi franc funin tout cordage non goudronné, ou cordage blanc. || Les cordiers appellent franc funin, les gros cordages qui sont composés de cinq torons.

— HIST. XVI^e s. Qui a esté sur la mer sait combien les cables et funins sont necessaires à garentir les vies, D'AUB. *Fœn.* III, 15.

— ÉTYM. *Fune.*

FUR (fur), *s. m.* Il ne se dit que dans ces locutions : Au fur et à mesure, à fur et mesure, à fur et à mesure, c'est-à-dire à mesure que ou de. On le paye à fur et mesure de l'ouvrage. Au fur et à mesure que les marchandises arriveront.

— REM. 1. À l'article *fur*, l'Académie ne donne pas la locution *à fur et à mesure*; mais elle la donne à l'article *mesure*. || 2. Des grammairiens, dans ces locutions, ont voulu supprimer *au fur et*, *à fur et*, disant que *à mesure* suffisait. C'est à la vérité un pléonasme, mais il est consacré par l'usage, et il conserve ce vieux mot de *fur*, effacé partout ailleurs. On remarque que ce pléonasme est assez récent; dans le XVI^e siècle, on ne dit que *au fur*, sans y joindre *mesure*. *Mesure* aura été joint quand, le sens de *fur* s'étant obscurci, on l'a complété par l'addition d'un mot usuel et compris.

— HIST. XIII^e s. Le crieur peut crier le vin au tavernier au feur [prix] lou roy, ce est à savoir à huit deniers, *Liv. des mét.* 25. Nuz marchanz de fein ne puet ne ne doit vendre fein à deux feurs en une meisme nef, *ib.* 244. El [Tristesse] ne se vosist [voulût] pas retraire, Ne reconforter à nul fuer [prix] Du duel [deuil] qu'ele avoit à son cuer, *la Rose*, 309. || XV^e s. Il fit ouvrir les greniers des abbayes et des riches hommes et departir le blé parmi un certain prix d'argent et fuer que il y fit mettre, FROISS. II, II, 148. Et priseront tout le dit mur, au fur de la toise, *Ordonn.* 1485. Car au feur qu'il croissoit, grace et beauté croissoient et multiplioient en luy, *Boucic.* I, 2. || XVI^e s. Lors les dettes se paient au fur de ce que chacun en amende [à proportion de la part de succession], LOYSEL, 329.

— ÉTYM. Provenç. *for*; espagn. *fuero*; ital. *foro*; du latin *forum*, marché, d'où, dans les langues romanes, le sens de taux, de mesure.

FURET (fu-rè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les fu-rè-z et les lapins; furets rime avec paix, traits, accès, etc.), *s. m.* || 1° Petit animal du genre des martres dont on se sert pour la chasse des lapins de garenne. Prendre des lapins au furet. Selon le témoignage de Strabon, le furet a été apporté d'Afrique en Espagne, et cela ne paraît pas sans fondement, BUFF. *Furet.* Malgré l'autorité des interprètes et des commentateurs, nous doutons que le furet soit l'*ictis* des Grecs, ID. *ib.* || Grand furet, le grison, mammifère du genre glouton. || Petit furet, le tayra, autre espèce de glouton. || Furet des Indes, la mangouste des Indes. || 2° Fig. et familièrement. Personne qui fouille partout. C'est un furet, un vrai furet. Lisimon l'intrigant et Damon le furet, Qui se fourre partout, à l'État très-utile, Officier à la cour, espion à la ville, BOISSY, *Babill.* sc. 4. || Homme qui a beaucoup d'habileté à découvrir certaines choses. Il aurait eu besoin d'un furet plus exercé que moi à déterrer des beautés, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 5. || 3° Amusement qui consiste à se passer l'un à l'autre un objet quelconque, de telle façon qu'il échappe à la personne qui doit le saisir. Jouer au furet. || 4° S'est dit autrefois de remèdes énergiques qui font beaucoup évacuer. L'émétique est une espèce de furet. || 5° Terme de pêche. Sorte de filet prohibé.

— HIST. XIII^e s. Que nul ne puist tenir fuiron ne reiseus [réseaux], se il n'est gentishoms ou s'il n'a garenne, *Ord. des rois de Fr.* t. I, p. 336. Renart en la haie se bote En la maniere de furet, *Ren.* 16591. Cil mist les furez es tenieres, Et fist les connins [lapins] assaillir Por eus faire es roisiaus saillir, *la Rose*, 20366. || XIV^e s. Furron, une beste qui prent conilz es terriers, DU CANGE, *furo.* || XVI^e s. L'alexipharmaque du virus verollique, qui est le vif-argent, que l'on peut comparer à un furet faisant sortir le connin hors de son terrier, PARÉ, XVI, 1. Par emplastres, auxquels entre le furet que j'appelle argent-vif, ID. XVI, 8. ....[L'esprit humain] un furet qui est à craindre... CHARRON, *Sagesse*, I, 16.

— ÉTYM. Anc. espagn. *furon*, aujourd'hui *huron*; portug. *furão*; ital. *furetto*; lat. *furo*, *furonis*, furet, dans Isidore. Il y a deux formes, *fuiron* ou *furon*, et *furet*. Ce paraît être un diminutif du latin *fur*, voleur; ce qui appuie cette étymologie, c'est que, effectivement, *furo*, *furonis*, voleur, est dans le bas-latin de différentes lois barbares. Cependant il y a le kimry *ffured*, furet, dont le rapport avec le mot roman n'est pas connu. L'allemand *Frett* et l'anglais *ferret*, avec leur finale en *et*, semblent plutôt des altérations du français *furet* que des mots indigènes. Villemarqué a proposé pour racine commune du mot roman et du mot kimry le bas-breton *fur*, habile, adroit. L'ancien français avait aussi la forme *huron*, mais avec le sens de mineur, qui travaille à une mine; ce semble bien le mot *furon* pris figurément; mais l'*h* est singulière, à moins qu'on ne suppose que *huron* vienne des contrées du sud-ouest où l'*f* se change en *h* : *hemme*, femme.

† **FURETAGE** (fu-re-ta-j'), *s. m.* || 1° Terme de chasse. Chasse au lapin avec le furet. || Fig. Action de fureter. || 2° Fig. Action d'ôter les arbres mûrs, viciés, dépérissants, nuisibles à la bonne tenue d'une forêt, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 143.

— ÉTYM. *Fureter.*

FURETÉ, ÉE (fu-re-té, tée), *part. passé* de fureter. Des terriers furetés. || Fig. Des papiers furetés par une main indiscrète.

FURETER (fu-re-té), *v. n.* je furette, tu furettes, il furette, ou je furète, tu furètes, il furète; je furetterai ou je furèterai; je furetterais ou je furèterais; l'Académie n'a rien sur la conjugaison de ce verbe. Quelques-uns prononcent il *furte*; c'est une très-mauvaise prononciation. || 1° Chasser au furet. Fureter dans une garenne. || Activement. Fureter un terrier, un bois, une garenne. || 2° Fig. Fouiller, chercher partout. Étant là, je furette aux recoins plus cachés, RÉGNIER, *Sat.* XI. Qui furettent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler, MOL. *l'Avare*, I, 3. J'allais errant dedans et dehors de la ville, furetant, visitant tout ce qui me paraissait curieux et nouveau, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Mes regards indiscrets n'allaient jamais furetant sous son mouchoir, ID. *Conf.* III. C'est un beau gros, court, jeune vieillard, gris pommelé, rusé, rasé, blasé, qui guette et furète et gronde et geint tout à la fois, BEAUMARCH. *Barbier*, I, 4. Sachez donc que cet homme replet est outrageusement jaloux.... il va toujours furetant dans l'appartement de sa femme, CH. DE BERNARD, *la Peine du talion*, § I. || Fig. et activement. Que me sert-il d'avoir une avide cohorte D'héritiers qui toujours veille et dort à ma porte, Des gens qui, furetant les clefs du coffre-fort, Me détendront mon lit peut-être avant ma mort? RÉGNARD, *le Lég.* I, 3. || 3° S'empresser à savoir des nouvelles de tout, chercher à satisfaire sa curiosité sur tout. Il ne fait que fureter partout pour savoir ce qui se passe. || Activement. Fureter des nouvelles, s'empresser à savoir les nouvelles, ce qui se dit.

— HIST. XIV^e s. Aucuns siens serviteurs lui avoient rapporté qu'ilz l'avoient veu [la dite Jehannette] furiller et aler autour le dit comptouoir, DU CANGE, *furetus.* Li traiteur [traîtres] s'en aloient cherchant et fironant [agissant par voie souterraine] à chascun pour esmovoir les cuers de ses barons contre lui, ID. *ib.* || XVI^e s. Il derobe quelques baisers qu'il furette, tandis qu'elle appreste tout, *Moyen de parvenir*, p. 277, dans LACURNE. Jamais homme ne s'enquit moins [que moi] et ne fureta moins ez affaires d'aultruy, MONT. II, 43.

— ÉTYM. *Furet*; Maine, *feutrer.*

FURETEUR, EUSE (fu-re-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui chasse au furet. || 2° Fig. et familièrement. Celui, celle qui fouille, qui cherche partout. Quel ennuyeux fureteur! || 3° Celui, celle qui s'enquiert de tout, qui cherche à tout savoir soit par curiosité soit par intérêt. Des fureteurs ont voulu se persuader que ce [les révélations du maréchal-ferrant] ne fut qu'un tissu de friponnerie, ST-SIM. 68, 124. On craint moins les fureteurs de registres que le gros du monde qui se met à rire de Guillot, tandis qu'il prend les Franquetot [ancien et dernier nom de Coigny] pour bons, ID. 124, 121. Pontchartrain était d'une curiosité insupportable, grand fureteur et inquisiteur, ID. 268, 128. On m'écrit que plusieurs fureteurs en ont [de Tancrède] des copies dans Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 août 1760. Je ne suis pas encore bien sûr que le *Militaire philosophe* soit de Saint-Hyacinthe; mais les fureteurs de la littérature le croient, ID. *ib.* 19 fév. 1768. C'est de là [le cabinet de l'empereur] que partait chaque jour cette multitude de décisions et d'ordres particuliers qui pouvaient offrir aux fureteurs d'événements politiques bien plus de symptômes que les séances mêmes des conseils ministériels, MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor public*, t. II, p. 231. || Fureteur de nouvelles, celui qui va furetant des nouvelles partout.

— ÉTYM. *Fureter*

FUREUR (fu-reur), *s. f.* || 1° Folie frénétique. La fureur est une cause d'interdiction. Il lui prend de temps en temps des accès de fureur. Le majeur qui est dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou de fureur, doit être interdit, *Code Nap.* art. 489. || Par exagération. Sorte de folie. Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme, et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? BOSS. *Anne de Gonz.* Quelle fureur, dit-il, quelle aveugle caprice, Quand le dîner est prêt, vous appelle à l'office! BOIL. *Lutr.* I. Comme tout ce qui a rapport à l'histoire des arts est au moins aussi important que des récits de batailles, monuments de notre fureur, je finirai cette année par un fait qui servit à perfectionner la chirurgie, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, Œuv. t. III, p. 51, dans POUGENS. N'y a-t-il pas de la fureur à nourrir des paons dont le prix n'est pas moindre que celui des statues? BUFF. *Ois.* t. IV, p. 50, dans POUGENS. || Fureur utérine, voy. NYMPHOMANIE. || Fureur amoureuse, le rut. Cette fureur amoureuse ne dure que trois semaines; pendant ce temps-là, ils [les cerfs] ne mangent que très-peu, ne dorment ni ne reposent, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 31. || 2° Passion excessive, démesurée pour une personne. Il aime, il hait jusqu'à la fureur. Une ombre chérie avec tant de fureur, CORN. *Œdipe*, I, 1. Je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avait aimés, entre les mains des Assyriens, dont elle avait été passionnée jusqu'à la fureur, SACI, *Bible, Ézéchiel*, XXIII, 9. Songez-y bien, il faut désormais que mon cœur, S'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur, RAC. *Andr.* I, 4. Ce cœur né pour haïr qui brûle avec fureur, VOLT. *Fanat.* V, 4. Parmi les causes qui contribuèrent à la conquête du nouveau monde, on doit compter cette fureur des femmes américaines pour les Espagnols, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 8. || À la fureur, d'une façon passionnée. Ciel! que je vous haïrais, si je ne vous aimais à la fureur! HAMILT. *Gramm.* 9. Le gouverneur aimait les femmes à la fureur, VOLT. *Cand.* 13. || 3° Passion excessive, démesurée pour une chose. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté [de Louis XIV], à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels? BOSS. *Mar.-Thér.* Les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission, ID. *reine d'Anglet.* Les jeux sont devenus ou des trafics, ou des fraudes, ou des fureurs, MASS. *Car. Él.* Eh bien! son Dorante, que t'a-t-il fait? car il me semble que ta fureur est que je le haïsse, MARIV. *Préj. vaincu*, sc. 8. La fureur de la plupart des Français c'est d'avoir de l'esprit, MONTESQ. *Lett. pers.* 66. Malgré la fureur du paganisme dont il était possédé, il ne répandit pas une goutte de sang chrétien, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*éclectisme*). On n'y eut pas plutôt ouvert des cafés [à Constantinople] qu'ils furent fréquentés avec fureur, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 12. || Faire fureur, être fort en vogue. Cette actrice, cette pièce fait fureur. On dit aussi : Tout le monde s'y porte; c'est une fureur; et dans un sens analogue : Il est dans la fureur de ses succès. || 4° Familièrement. Habitude importune, fatigante, nuisible de faire quelque chose. Il a toujours la fureur de se mêler des affaires des autres. Comme il connaissait la fureur dont sa femme se donnait en spectacle pour sa danse et pour sa parure, HAMILT. *Gramm.* 7. Qui n'a pu retenir sa misérable fureur de parler, MARIV. *Marianne*, 7^e part. Cette fureur de charger une histoire de portraits a commencé en France par les romans, VOLT. *Russie*, *Préf. Hist.* || 5° Colère extrême. Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur, CORN. *Cinna*, I, 3. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté.. dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante, BOSS. *Marie-Thér.* Il tourna sa fureur contre les Juifs, ID. *Hist.* I, 9. Craignez de négliger Une amante en fureur qui cherche à se venger, RAC. *Andr.* IV, 6. Ma tranquille fureur n'a plus qu'à se venger, ID. *Baj.* IV, 5. L'auriez-vous cru, madame, et qu'un si prompt retour Fît à tant de fureur succéder tant d'amour? ID. *Bajaz.* III, 6. Cette chasse acheva de le mettre en fureur, FÉN. *Tél.* VII. || De fureur, par un mouvement de fureur. ....J'étais si transporté, Que, donnant de fureur tout le festin au diable.... BOIL. *Sat.* III. Gilotin en gémit, et, sortant de fureur.... ID. *Lutr.* I. || Se dit aussi des animaux. La fureur d'un taureau. Un lion en fureur. Semblable à une bête en fureur, FÉN. *Tél.* VIII. || En termes de l'Écriture sainte, la colère de Dieu. Seigneur, ne me repoussez pas dans votre fureur.

|| 6° Emportement, violence. L'autre d'un si grand rôle admire la fureur, CORN. *Hor.* III, 2. De protestations, d'offres et de serments, Vous chargez la fureur de vos embrassements, MOL. *Mis.* I, 1. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, BOSS. *Reine d'Anglet.* Témoins de la fureur de mes derniers adieux, RAC. *Andr.* II, 2. La fureur des combats que Mentor tâchait d'éteindre, FÉN. *Tél.* XI. Nous n'aurions pas le temps de nous entretenir, si nous ne prévenions pas la fureur de ses politesses, MARIV. *Paysan parvenu*, 2° part. J'avais toutes les raisons de croire que la fureur de ses désordres céderait aux charmes de Primerose et aux étonnantes vertus de mon ami, VOLT. *Jenni*, 5. C'est en Angleterre surtout, plus qu'en aucun pays, que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi, ID. *Dict. phil. Supplices*, II. || 7° Agitation violente de choses inanimées. L'aquilon en fureur. Mais enfin le ciel m'aime, et ses bienfaits nouveaux Ont arraché Maxime à la fureur des eaux, CORN. *Cinna*, V, 2. Celui qui met un frein à la fureur des flots Sait aussi des méchants arrêter les complots, RAC. *Athal.* I, 1. La mer lasse de se mettre en fureur, FÉN. *Tél.* VI. La terre tremblante Frémit de terreur; L'onde turbulente Mugit de fureur, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || 8° Transport qui ravit l'âme. Il fut saisi d'une fureur divine. La fureur prophétique. La fureur poétique. Fureur martiale. Une sainte fureur s'empara de lui. Je sens au second vers que la muse me dicte, Que contre sa fureur ma raison se dépite, RÉGNIER, *Sat.* XV. [Les esprits faciles qui] N'éprouvèrent jamais en maniant la lyre Ni fureurs ni transports, J. B. ROUSS. *Ode au comte du Luc.* || 9° *Au plur.* Il se dit des emportements, des transports en tout genre. Les fureurs de Roland. De poétiques fureurs. Vous voyant exposée aux fureurs d'une femme, CORN. *Nicom.* I, 1. Ce qu'ont le plus affreux les fureurs de la guerre, ID. *ib.* III, 1. Pour ne point rappeler ici les guerres des Albigeois, les séditions des Viclefites en Angleterre, et les fureurs des Taborites en Bohême, on n'avait que trop vu à quoi avaient abouti toutes les belles protestations des Luthériens en Allemagne, BOSS. *Var.* X, § 25. Venez, à vos fureurs [les fureurs des Euménides] Oreste s'abandonne, RAC. *Andr.* V, 5. Défendez-moi des fureurs de Pharnace, ID. *Mithr.* I, 2. À de moindres fureurs je n'ai pas dû m'attendre, ID. *Iphig.* IV, 5. ....De l'amour j'ai toutes les fureurs, ID. *Phèdre*, I, 3. Il n'eût point eu le nom d'Auguste Sans cet empire heureux et juste Qui fit oublier ses fureurs, J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* Tu peux faire trembler la terre sous tes pas, Des enfers allumés déchaîner la colère; Mais tes fureurs ne feront pas Ce que tes attraits n'ont pu faire, ID. *Cantate, Circé.* Les princes trouvent toujours des âmes assez viles pour excuser leurs fureurs, DUCLOS, *Hist. de Louis XI, Œuvres*, t. II, p. 475, dans POUGENS. Conçois-tu bien l'excès de mes fureurs jalouses? VOLT. *Fanat.* II, 4. Ceux qui sont pénétrés de l'amour des sciences, qui n'en font pas un indigne métier et qui ne les font point servir aux misérables fureurs de l'esprit de parti, ID. *Mél. litt. Lett. au P. Tournemine.* Cavalier [un des chefs des protestants des Cévennes, lors des dragonnades] est mort officier général et gouverneur de l'île de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant conservé de ses premières fureurs [la violence de son fanatisme religieux] que le courage, ID. *Louis XIV*, 36. Pourquoi demandez-vous que ma bouche raconte Des princes de mon sang les fureurs et la honte? ID. *Henr.* I. || Familièrement. Des fureurs, des scènes violentes, des emportements sans raison. Ce prince [le régent] lui opposait en vain des raisons; elle [la duchesse de Berri] y répondait par des fureurs, DUCLOS, *Mém. Rég. Œuv.* t. V, p. 396.

— SYN. FUREUR, FURIE. Le radical de ces deux mots est le même; le suffixe seul est différent. Étymologiquement, la fureur est l'état d'un homme furieux; la Furie est un personnage mythologique chargé des vengeances des dieux. De là résulte que la fureur, bien que violente, peut être cachée dans le fond de l'âme, tandis que la furie éclate au dehors. Par une conséquence naturelle, furie a pu se dire de l'impétuosité d'une attaque, comme dans cette phrase consacrée : la furie française, qui exprime l'impétuosité des assaillants; tandis que fureur ne serait pas applicable et aurait un autre sens. D'autre part, il y a dans fureur une signification de folie, de transport qui n'est pas dans furie ; ce qui fait qu'on dit fureur prophétique, et non furie prophétique.

— HIST. XII° s. Sire, ne me arguer en ta fuirur, e en la tue ire ne castier [châtier] mei, *Liber psalm.* p. 49. Lores parlerat à els sa ire, et en sa furur les conturberat, *ib.* p. 2. || XIII° s. Ele [Judith] ne douta pas les furors des rois, ainz se offri à mort por sauver le pueple, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 62. || XIV° s. La fureur du pueple qui avoit cessé de coustiver [cultiver] les terres, BERCHEURE, f° 40, *recto.* || XVI° s. O la fureur d'une bruslante rage, Qui maintenant transporte mon courage, DU BELLAY, IV, 17, *recto.*

— ÉTYM. Prov. et esp. *furor;* ital. *furore;* du lat. *furorem.*

† **FURFURACÉ, ÉE** (fur-fu-ra-sé, sée), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à du son. || Terme de médecine. Dartre furfuracée, sorte d'éruption qui couvre la peau de débris semblables à du son. || Terme de botanique. Se dit des corps qui sont couverts d'une poussière blanchâtre.

— ÉTYM. Lat. *furfuraceus*, de *furfur*, son.

† **FURFURES** (fur-fu-r'), *s. m. pl.* Terme de médecine. Écailles d'épiderme qui se détachent particulièrement à la tête.

— HIST. XIV° s. Furfures sont unes escailles qui viennent ou cuir [de la tête], LANFRANC, f° 41, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *furfur*, son.

† **FURFUROL** (fur-fu-rol') ou **FURFUROLE** (fur-fu-ro-l'), *s. m.* Terme de chimie. Huile presque incolore obtenue en faisant agir l'acide sulfurique étendu sur la farine d'avoine, sur le son.

— ÉTYM. Lat. *furfur*, son, et *oleum*, huile.

FURIBOND, ONDE (fu-ri-bon, bon-d'), *adj.* || 1° Sujet à de grands emportements de colère. S'il y avait eu quelques reproches à faire à Sénèque et à Burrhus, la jalouse, ambitieuse et furibonde Agrippine les aurait-elle épargnés? DIDER. *Claude et Nér.* I, 120. || Dont les traits, les gestes, etc. annoncent une grande colère. Il vint à nous tout furibond. || Substantivement. Un furibond. C'est une petite furibonde. || 2° Qui annonce la fureur. Des gestes furibonds. Enfonce ton bonnet en méchant garçon, campe-toi sur un pied, mets la main au côté, fais les yeux furibonds, MOL. *Scapin*, I, 7. || Qui a le caractère de la fureur. Oh! monsieur, évitez sa rage furibonde, REGNARD, *Fol. amour.* III, 10.

— HIST. XIII° s. Li hom furibondes tient à sentence tot ce que à lui plaist, et ne lui chaut si ce est contre les autres gens, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 307. || XIV° s. Si vint une leue [louve] furibunde des montagnes pour boire au fleuvé, et trouva les enfants exposés à la rive, BERCHEURE, f° 8, *verso.* || XVI° s. La malheureuse ardente et furibonde [Didon] Court par la ville errante et vagabonde, DU BELLAY, IV, 8, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *furibundus*, de *furere*, être furieux, du même radical que *furor*, fureur.

† **FURIBONDER** (fu-ri-bon-dé), *v. n.* Faire le furibond. L'histoire de R*** est plaisante; l'évêque pesta, jura, tempêta, furibonda, et fut contraint de venir à vous, SÉV. 19 janvier 1674. Fallait-il m'amener celui-ci pour furibonder en ma présence? ARNAULT, dans *le Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. *Furibond.* Ce mot, fait par Mme de Sévigné et aussi bon que *vagabonder*, a eu peu d'usage.

FURIE (fu-rie), *s. f.* || 1° Terme de polythéisme gréco-romain. Nom des trois divinités infernales qui tourmentaient les méchants. Le fouet des Furies. Tes remords te suivront comme autant de Furies, RAC. *Brit.* V, 6. Les dieux justes l'ont livré aux Furies, FÉN. *Tél.* V. La vieillesse avait ajouté une affreuse difformité à sa laideur naturelle, et elle ressemblait à une Furie, ID. t. XIX, p. 15. Ils [les anciens] leur assignèrent [aux enfers] trois conseillers d'État, trois femmes de charge nommées les Furies, trois Parques pour filer, dévider et couper le fil de la vie des hommes, VOLT. *Dict. phil. Enfer.* Le chien à trois têtes, et les trois Parques, et les trois Furies sont des agneaux en comparaison de nos Sylla et de nos Marius, ID. *Memmius*, V. Nous rions du mot diable, nous respectons celui de Furie; voilà ce que c'est que d'avoir le mérite de l'antiquité; il n'y a pas jusqu'à l'enfer qui n'y gagne, ID. *Ess. poésie ép.* ch. 7. || Par extension. La volupté.... c'est une Furie qui n'épargne rien, MASS. *Panég. St J. Bapt.* Depuis ce jour funeste [la bataille de Morat] une horrible Furie Habite dans le sein du prince bourguignon, Et, dans les noirs accès de sa mélancolie, Elle agite son âme et trouble sa raison, MASSON, *Helvétiens*, VII. || En ces sens il prend une majuscule. || 2° Fig. Femme très-méchante et très-emportée. C'est une furie d'enfer. Ô trahison conçue au sein d'une furie! CORN. *Cinna*, IV, 1. Quoi! votre amour se veut charger d'une furie Qui vous détestera.... RAC. *Andr.* III, 1. Elles [des femmes qui suivaient l'armée d'Arioviste] lui défendirent de livrer bataille avant la nouvelle lune ; ces furies allaient sacrifier à leurs dieux Procilius et Titius, deux ambassadeurs envoyés par César à ce perfide Arioviste, VOLT. *Memmius*, V. || 3° Emportement de colère, ainsi dit à cause de la fureur vengeresse qui animait incessamment les furies. Que sert de s'emporter à ces vaines furies? CORN. *Méd.* V, 6. Où fuirais-je de vous après tant de furie? ID. *Rodog.* V, 4. Leur effroyable décharge met les nôtres en furie, BOSS. *Louis de Bourbon.* L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie, BOIL. *Longin, Sublime*, VII. Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie A piqué dans les flancs aux dépens de sa vie, ID. *Lutr.* I. Le désolé vieillard, qui hait la raillerie, Lui défend de parler, sort du lit en furie, ID. *ib.* IV. Vient-on avec furie Arracher de vos bras votre fils Zacharie? RAC. *Athal.* III, 4. Ah! j'aime avec transport, je hais avec furie, VOLT. *Brutus*, II, 1. || De furie, par un mouvement de furie. S'il [l'ours] n'est que blessé, il vient, de furie, se jeter sur le tireur, BUFF. *Morc. choisis*, p. 240. || Par exagération, il se dit d'un simple mécontentement. Je suis encore ici ; j'en suis en furie, SÉV. 52. Elles sont en furie contre ces folles, ID. 148. Il me met en furie par le sot livre qu'il vient de lire, ID. 239. || 4° Il se dit du mouvement violent et impétueux d'un animal irrité. Le lion en furie. La furie des bêtes sauvages. || 5° Impétuosité de colère, d'attaque. Il faut laisser passer cette première furie. N'a-t-il pas des mutins dissipé la furie? CORN. *Héracl.* V, 7. Il a trop écouté son aveugle furie, VOLT. *Tancr.* V, 6. Crois-moi, dans leur furie, Les cœurs les plus ardents ont leur mélancolie, DUCIS, *Abufar*, III, 2. || La furie française, l'impétuosité de la première attaque des troupes françaises. Ce qui s'appelle deçà les monts la furie française a plus d'une fois réussi très-utilement delà les monts, BALZ. *De la cour*, 4° *disc.* Assaillis par un premier élan de cette furie française si célèbre, ils virent tout à coup les soldats de Morand au milieu d'eux et s'enfuirent déconcertés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 11. || 6° Impétuosité d'action, action rapide. Massinisse en un jour voit, aime et se marie; A-t-on jamais parlé d'une telle furie? MAIR. *Sophon.* IV, 5. Il écrit, de cette furie, à tout ce qui est hors de Paris, SÉV. 226. || 7° Passion excessive et déraisonnable. Et que sert à Cotin la raison qui lui crie : N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie? BOIL. *Sat.* VIII. || 8° Grande violence des choses. La mer répandra contre eux sa vague irritée, et les fleuves se déborderont avec furie, SACI, *Bible, Sagesse*, V, 23. Les remèdes chauds mettent le sang en furie, SÉV. 487. La reine ose encore se commettre à la furie de l'océan et à la rigueur de l'hiver, BOSS. *Reine d'Anglet.* J'ai su, par une longue et pénible industrie, Des plus mortels venins prévenir la furie, RAC. *Mithr.* IV, 5. Ils les ont arrachés à la mer en furie, VOLT. *Oreste*, IV, 8. || 9° L'état le plus violent d'une chose, la plus grande intensité. La furie de la mêlée. Dans la furie de son mal. La furie de la fièvre. || 10° Terme de musique. Nom donné, dans les ballets, à certains morceaux d'un mouvement vif, avec un caractère analogue à l'action des passions violentes. || 11° Ancienne étoffe de soie des Indes, ainsi nommée des figures hideuses qui y étaient imprimées. || 12° Terme de médecine. Furie infernale, affection observée en Suède, caractérisée par une éruption furonculeuse très-douloureuse.

— HIST. XIV° s. Anciennement l'en creoit estre trois deesses d'enfer apelées Furies, BERCHEURE, f° 23, *verso.* || XV° s. Tout à l'entour de nos rempars Les ennemis sont en furie : Sauvez nos tonneaux, je vous prie! BASSELIN, LXII. || XVI° s. Les furies l'ont sonné [mon hymen] Et donné Le signe à ma destinée, DU BELLAY, IV, 31, *verso.* Icy se teut; mais pleine de furie La grand prestresse impatiente enrage Par la caverne, ID. IV, 42, *recto.*

— ÉTYM. Ital. *furia;* du lat. *furia;* de même radical que *furor*, fureur.

† **FURIÈRE** (fu-riè-r'), *s. f.* Ouverture dans un four à briques.

FURIEUSEMENT (fu-ri-eû-ze-man), *adv.* || 1° Avec furie. Vous ne savez pas comment les Jansénistes les tiennent en échec et les pressent si furieusement que, la moindre parole qui leur échappe contre les principes des pères, on les voit incontinent accablés par des volumes entiers, PASC. *Prov.* 3. || 2° Fig. et familièrement. Extrêmement, excessivement. L'état surprenant où il se trouva l'étonna furieusement, SCARR. *Rom. com.* II, 16. Une oreille un peu délicate pâtit furieusement à entendre prononcer ces mots-là, MOL. *Préc.* 5. Je vous avoue que

je suis furieusement pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela, MOL. *ib.* 10. Le ruban en est bien choisi. — Furieusement bien; c'est perdrigeon tout pur, ID. *ib.* 10. Vous donnez furieusement dans le marquis, ID. *l'Avare*, I, 5. Oh! je suis furieusement pour l'attraction; j'aime tout ce qui attire, DESTOUCHES, *Fausse Agn.* III, 12. C'est que vous êtes furieusement difficile, DANCOURT, *Bourg. de qual.* II, 9. Ma pauvre mademoiselle Lisette, je suis furieusement intrigué, ID. *ib.* III, 3. Je t'aime furieusement au moins, ID. *ib.* III, 5. Je suis furieusement tombé, et il n'y a plus de société pour moi, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 sept. 1770. Avoir donné le fouet jadis à un duc et pair, cela vous pousse furieusement, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.*

— REM. On a employé *furieusement* partitivement comme *beaucoup*: Il faudrait que ma tante se dépêchât, car M. le marquis des Guérets qui m'aime, a furieusement d'impatience, DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 4. Voy. pour la discussion de cet emploi, INFINIMENT.

— HIST. XVI^e s. ....En le laissant là furieusement [avec colère], s'en alla où estoit sa maistresse, MARG. *Nouv.* XLIII. Et puis, mettant l'espée au poing, s'alla mesler furieusement où il feut soudain enveloppé et mis en pieces, MONT. II, 32. Et aujourd'hui court furieusement jusques à dire: il est sage, il est doux furieusement, D'AUB. *Fœn.* III, 22.

— ÉTYM. *Furieuse*, et le suffixe *ment*.

FURIEUX, EUSE (fu-ri-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui est en proie à une sorte de folie violente. Le titre de furieux sous lequel il [Roland] a couru jusques ici toute la terre, VOLT. *Lett.* 4. Hâtez-vous de le faire enfermer, il devient furieux, je vous en avertis, REGNARD, *Retour imprévu*, sc. 18. || Par extension. Puisque malgré mes pleurs mon amant furieux Se fait tant de plaisir d'expirer à mes yeux.... RAC. *Bajaz.* II, 5. || Substantivement. Terme de jurisprudence. Celui qui est atteint de fureur. Prononcer l'interdiction d'un furieux. || Par extension. ...L'ambition.... L'envoie en furieux au milieu des hasards, BOIL. *Sat.* VIII. L'ermite retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux, VOLT. *Mœurs*, 54. || 2° Qui est en fureur. Autrefois il était furieux contre ses rivaux, SÉV. 457. Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux? BOIL. *Sat.* IX. Et là vous me verrez soumis ou furieux.... RAC. *Andr.* III, 7. Sors, traître, n'attends pas qu'un père furieux Te fasse avec opprobre arracher de ces lieux, ID. *Phèdre*, IV, 2. Astarté le vit [un jeune homme], l'aima et en devint furieuse; il la méprisa parce qu'il était passionné pour une autre femme, FÉN. *Tél.* III. La duchesse du Maine, princesse du sang par elle-même, furieuse de voir attaquer le rang de son mari et de ses enfants, DUCLOS, *Mém. Régence*, *Œuv.* t. V, p. 281, dans POUGENS. Il sera furieux par excès de faiblesse, VOLT. *Fanat.* III, 5. Il dit, et, furieux de colère et d'amour.... DE SAINT-ANGE, *Métamorph. d'Ovide*, VI. || Substantivement. Sers-toi d'une enragée et d'une furieuse, ROTR. *Herculé mour.* II, 2. Qu'on soit blessé par un furieux ou par un aveugle, on ne sent pas moins sa blessure, FLÉCH. *Lamoign.* Quelle faiblesse à moi d'en croire un furieux? RAC. *Mithr.* III, 4. || Se dit aussi des animaux. Faibles agneaux livrés à des loups furieux, RAC. *Esth.* I, 5. Pour la laie, elle ne devient furieuse que quand on attaque ses petits, et en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, et la femelle lorsqu'elle a mis bas, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 302, dans POUGENS. || Terme de blason. Se dit d'un taureau élevé sur ses pieds. || Le Furieux, se dit quelquefois de la constellation d'Orion. || 3° Poussé, animé par la fureur. On ne sait point d'où part ce dessein furieux? RAC. *Phèdre*, V, 5. Avez-vous dans le sein la cicatrice heureuse Du fer dont à mes yeux une main furieuse.... VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 4° Qui dénote la fureur. Cris furieux. Son front cicatrisé rend son air furieux, BOIL. *Ép.* IV. Je l'observais hier, et je voyais ses yeux Lancer sur le lieu saint des regards furieux, RAC. *Athal.* I, 1. || 5° Violent, en parlant des choses, comme si elles étaient poussées par la fureur. Vents furieux. Des torrents furieux. La tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dès que le canon des Suédois eut fait brèche aux retranchements, ils s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, ayant au dos une neige furieuse qui donnait au visage des ennemis, VOLT. *Charles XII*, 2. || 6° Qui se porte à l'attaque comme si la furie le transportait. Furieux dans la guerre, ils [les chrétiens] souffrent nos bourreaux, CORN. *Poly.* IV, 6. || Il se dit des choses de guerre dans le même sens. Charge furieuse. Xénophon écrit que ce fut la plus furieuse de toutes les batailles qui eussent été données de son temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 288, dans POUGENS. || 7° Il se dit des passions sans frein. Passion furieuse. Il n'y eut jamais d'ambition plus folle, disons-mieux, plus furieuse que celle de ce prince, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 619, dans POUGENS. Un besoin fatigant, un désir furieux De sortir de moi-même et de voir d'autres cieux, DUCIS, *Abufar*, II, 7. || 8° Fig. et familièrement. Excessif, en parlant soit des personnes, soit des choses. Un furieux mangeur. Pour moi, j'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée, MOL. *Préc.* 12. Je vais vous montrer une furieuse plaie, ID. *ib.* Il fait une furieuse dépense en esprit, ID. *ib.* Voilà une furieuse impudence que de nous envoyer quérir, ID. *G. Dand.* III, 12. Sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprenait l'aventure [des coups de bâton donnés par Villena à Albéroni], qui fit un furieux bruit, ST-SIM. 476, 127. Eh bien! notre galant aime jusqu'à sa femme; C'est avoir pour le sexe un furieux penchant, LA CHAUSSÉE, *Préjug. à la mode*, II, 9. Hélas! dis-je à la fin, c'est une furieuse histoire que la mienne, MARIVAUX, *Pays. parv.* 3^e part. Ses guerres [de Louis XIV] souvent très-injustes, son faste, son orgueil, son intolérance, sa révocation de l'édit de Nantes, son dévouement aux jésuites, tout cela, sire, met contre lui un furieux poids dans la balance, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. Voilà un furieux pas de clerc, une bévue qui coûte cher, et que la liberté des journaux vous eût certainement épargnée, P. L. COUR. *Lett.* X. || En ce sens, il se met devant son substantif. Cependant on le trouve quelquefois après. J'ai une délicatesse furieuse pour tout ce que je porte, MOL. *Préc.* 10.

— SYN. FURIEUX, FURIBOND. Le furieux est celui qui est actuellement en fureur; le furibond est celui qui est sujet à se mettre souvent en fureur. Le premier indique un état; le second, une habitude. Là est la distinction essentielle. Cependant quelquefois, par abus, furibond se dit pour furieux; par exemple, dans cette phrase: il vint à nous tout furibond. Mais alors furibond est du langage familier, et implique même une nuance de raillerie, qui n'est pas dans furieux; d'ailleurs furieux est de tous les styles, aussi bien le style élevé que le style familier.

— HIST. XVI^e s. Las, qu'ont servy tant de temples divins Et tant de vœux à ceste furieuse [Didon amoureuse]? DU BELLAY, IV, 8, *recto*. Ceulx que presse un furieux desir de guarison se laissent aller à toute sorte de conseils, MONT. I, 196. Quand ils sont hors d'eulx et furieux et insensez, ID. II, 327. Oh le furieux avantage que l'opportunité! ID. III, 342. J'y estois quand Marthe la demoniaque y fut amenée, il faisoit furieux de la voir [elle faisait fureur], D'AUB. *Fœn.* II, 5.

— ÉTYM. Prov. *furios*; esp. et ital. *furioso*; du latin *furiosus*, de *furia*, furie.

† **FURIN** (fu-rin), *s. m.* Terme de marine. Mener un vaisseau en furin, le conduire hors du port, lorsqu'il y a des endroits dangereux qui demandent les secours de quelque pilote qui connaisse les lieux.

† **FURIOSO** (fou-ri-o-so), *adj. m.* Terme de musique emprunté à l'italien. Qui a un accent particulier, un caractère violent, ou, quelquefois, seulement un mouvement très-accéléré.

— ÉTYM. Ital. *furioso*, furieux.

† **FURMINT** (fur-min), *s. m.* Nom du cépage qui fournit le célèbre vin de Tokai.

FUROLLES (fu-ro-l'), *s. f. pl.* Exhalaisons enflammées qui apparaissent sur la terre et à la surface de la mer.

— HIST. XVI^e s. Fuirolle, furolle, COTGRAVE.

— ÉTYM. Il semble que c'est le mot *feu*, avec l'addition d'une *r*, sur le modèle de *fumerolle*.

† **FURON** (fu-ron), *s. m.* Le petit du furet. Dans quelques parties de la France, on appelle jeu du furon ce qu'ailleurs on nomme jeu du furet, LEGOARANT.

— ÉTYM. Voy. FURET.

FURONCLE (fu-ron-kl'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur inflammatoire circonscrite, offrant au centre une saillie; d'où le nom vulgaire de clou que porte le furoncle. Son furoncle a percé.

— HIST. XVI^e s. Les apostemes sont dites moyennes, comme furuncle.... PARÉ, V, 1.

— ÉTYM. Berry, *froncle, fronque, frongle*; wallon, *fronke*; du lat. *furunculus*, proprement petit larron, de *fur*, larron, ainsi dit par une plaisanterie dont maintenant on ne peut plus voir que vaguement le sens.

† **FURONCULEUX, EUSE** (fu-ron-ku-leû, leû-z'), *adj.* Qui est de la nature du furoncle. Une éruption furonculeuse.

— ÉTYM. *Furoncle*.

FURTIF, IVE (fur-tif, ti-v'), *adj.* Qui se fait comme un vol, en cachette, à la dérobée. Entrer d'un pas furtif. Regard furtif. Œillades furtives. Toi qu'un amour furtif souilla de tant de crimes, M'oses-tu reprocher mes ardeurs légitimes? CORN. *Médée*, III, 3. De leur furtive ardeur ne pouvais-tu m'instruire? RAC. *Phèdre*, IV, 6. Il m'est très-important que Genève, qui n'est qu'à une lieue de mon séjour, ne passe point pour un magasin clandestin d'éditions furtives, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 février 1761. || On dit dans le même sens: une main furtive, etc.

— ÉTYM. Lat. *furtivus*, de *furtum*, vol, de *fur*, voleur; grec, φώρ.

FURTIVEMENT (fur-ti-ve-man), *adv.* D'une manière furtive, à la dérobée, en cachette. La nouvelle d'une révolution en Macédoine lui fit prendre la résolution de sortir furtivement de Thèbes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 14, dans POUGENS. Elles voudraient jouir furtivement du plaisir de vous aimer et d'être aimées sans que vous y prissiez garde, MARIV. *Pays. parv.* 5^e partie. Anicet jette furtivement un poignard à ses pieds, DIDER. *Claude et Néron*, I, 76. Un coup d'œil caressant furtivement jeté, A. CHÉN. *Odes*, IV.

— HIST. XIV^e s. Icellui suppliant prist furtivement environ soixante pieces de douelles à faire tonneaulx, DU CANGE, *doela*. || XV^e s. Vous m'avez trompé faulsement Et emprunté furtivement Mon drap par vostre beau langaige, *Patelin*, 1480. || XVI^e s. Ung villain petit Turq, bossu par le devant, qui furtivement me crocquoit mes lardons, RAB. *Pant.* II, 14. Il [Panurge] avoit soixante et trois manieres d'en trouver [de l'argent] tousjours à son besoing; dont la plus honorable et la plus commune estoit par façon de larrecin furtivement fait, ID. *ib.* II, 16.

— ÉTYM. *Furtive*, et le suffixe *ment*.

FUS, je fus, tu fus, etc. prétérit simple du verbe être (voy. ce mot).

— ÉTYM. Lat. *fui*, d'un radical qui, signifiant être, croître, se trouve dans le grec φύω, et dans le sanscrit *bhu*, être.

1. **FUSAIN** (fu-zin), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Arbrisseau des haies (*evonymus europæus*, L.). Le fruit du fusain est purgatif. || 2° Charbon fourni par le fusain et servant à tracer des esquisses. Absolument. Un fusain, un crayon de fusain. || Un dessin fait au fusain. Voilà un beau fusain.

— HIST. XVI^e s. Fusain, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Fuseau*, parce que le bois de cet arbre sert à faire des fuseaux; prov. *fusanh*.

† 2. **FUSAIN** (fu-zin), *s. m.* Terme d'horlogerie. Espèce de petit fuseau pointu, fait de bois tendre et compacte, pour nettoyer des trous.

— ÉTYM. *Fuseau*.

† **FUSANE** (fu-za-n'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes du Cap et de la Nouvelle-Hollande, famille des éléagnées.

† **FUSANT, ANTE** (fu-zan, zan-t'), *adj.* Qui fuse. Ce ne sont plus ici des fusées pour le feu volant en l'air qui ne servaient que comme artifice de joie; la propriété fusante de la composition est employée à brûler l'ennemi, REINAUD et FAVÉ, *Du feu grégeois*, p. 141.

— ÉTYM. *Fuser*.

FUSAROLLE (fu-za-ro-l'), *s. f.* Petit membre d'architecture, taillé en forme de collier, à grains un peu longs, sous l'ove des chapiteaux.

— ÉTYM. *Fuseau*.

† **FUSCIPENNE** (fu-ssi-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes brunes.

— ÉTYM. Lat. *fuscus*, brun, et *penne*.

† **FUSCITE** (fu-ssi-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral de la Norvége qui est opaque, tendre, d'un noir grisâtre ou verdâtre.

— ÉTYM. Lat. *fuscus*, de couleur sombre.

† **FUSÉ, ÉE** (fu-zé, zée), *adj.* Terme de chimie. Chaux fusée, chaux qui, sans eau, s'est d'elle-même réduite en poudre.

— ÉTYM. *Fuser*.

FUSEAU (fu-zô), *s. m.* || 1° Petit instrument en bois tourné qui sert à tordre et à enrouler le fil, lorsqu'on file à la quenouille. Tel, Hercule en filant rompait tous les fuseaux, BOIL. *Lutr.* V. La bergère.... De sa tremblante main sent tomber les

fuseaux, VOLT. *Henr.* IX. Que chacune conte une histoire En faisant tourner ses fuseaux, ID. *Filles de Minée.* || Comme des fuseaux, se dit des choses longues et minces. Ses bras grands et menus ainsi que des fuseaux, DESMARETS, *Visionnaires*, I, 5. || Familièrement. Jambes de fuseau, jambes très-minces. [Le cerf]... ne pouvait qu'avecque peine Souffrir ses jambes de fuseaux, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. Mes deux fuseaux de jambes sont devenus gros comme des tonneaux, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 fév. 1773. || Fig. Faire bruire ses fuseaux, voy. BRUIRE. || Terme de botanique. Semence en fuseau, semence terminée en pointe par les deux bouts. || 2° Poétiquement. Le fuseau des Parques, la vie, parce que, selon le polythéisme greco-romain, les Parques filaient la vie des hommes. Noires divinités qui tournez un fuseau, CORN. *Clit.* I, 9. Achevez de mes jours le pénible fuseau, ROTR. *Herc. mour.* IV, 1. La Parque qui tournait ce précieux fuseau.... ID. *Bélis.* II, 8. Prenez tous les fuseaux qui, pour les plus longs âges, Tournent entre vos mains, J. J. ROUSS. *Ode au comte du Luc.* Ah! n'éprouvez jamais les douleurs de l'amour; Elles hâtent encor nos fuseaux si rapides, A. CHÉN. *Élég.* XV. || 3° Fig. Le fuseau, le métier de la femme qui tourne le fuseau. Dans cette même main qu'un usage jaloux Destinait au fuseau sous les lois d'un époux, VOLT. *Sémir.* III, 6. Je suis d'un sexe faible, au fuseau destiné, DUCIS, *Macbeth*, III, 4. || 4° Sorte de petit fuseau où le fil est enroulé pour faire du passement, de la dentelle. Dentelle au fuseau. || 5° Terme de chasse. Piquants dont est couvert le porc-épic et dont il se défend contre les chiens et les chasseurs. || 6° Terme de marine. Fuseau de cabestan, pièce de bois qu'on y met pour le renfler. || 7° Terme de géométrie. Portion d'une surface sphérique comprise entre deux demi grands cercles, ainsi nommée, parce que, pointue aux extrémités, large au centre, elle présente l'aspect d'un fuseau garni de son fil. || Morceau de carte géographique qu'on applique sur un globe. || 8° Morceau de bois aiguisé dont les flotteurs se servent pour arrêter les trains de bois. || Bâtons de la lanterne d'un moulin. || Terme de serrurerie. Nom des barreaux figurant une petite colonne dans un balcon, une rampe, etc. || Nom, chez les horlogers, des chevilles qui servent d'ailes dans les lanternes ou pignons. || Broche de fer avec laquelle les potiers de terre font des trous à leurs ouvrages. || 9° Nom d'un genre de coquilles univalves, qui ont en effet la figure d'un fuseau. || On donne aussi le nom de fuseaux à quelques espèces de champignons du genre agaric. || 10° Constellation appelée aussi Chevelure de Bérénice. || Proverbe. Le fuseau doit suivre le hoyau, si l'homme travaille aux champs, la femme ne doit pas chômer au logis.

— HIST. XII° s. Mès Renoars vint corant un vaucel, Tint son tinel, qui mal sembloit fuissel, *Bat. d'Aleschans*, v. 6276. || XIII° s. Quiconques veut estre filaresse de soie à grans fuiseaus à Paris, c'est à savoir desvuidier, filer, doubler et recoudre, estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 80. Cil qui le tient à louage [le moulin].... doit livrer quevilles [chevilles], fuisiax, aubes et teles cozes menues, BEAUM. XXXVIII, 16. || XIV° s. Maint assaut y ont fait et maint estour novel; Mais tout ce n'y valu la monte d'un fuisel, *Guescl.* 21254. Icelluy Jehan print six ou sept d'iceulx viretons [flèches], et en brisa le fusciaux, et emporta les fers, DU CANGE, *fusarius.* || XV° s. Les jambes aussi menuettes Comme fuseaulx.... COQUILLART, *Monol. de la botte de foin.* || XVI° s. De la façon de fourrer les oignons en terre, n'est besoin de traitter : si ce doit estre par raions ouverts, ou à la fiche ou fuzeau.... O. DE SERRES, 509.

— ÉTYM. Bourg. *fu;* provenç. *fus*; espagn. *huso*; ital. *fuso;* du lat. *fusus.* Quant à *fuseau*, il vient d'un diminutif *fusellus*, de *fusus*; dans l'ancienne langue le nominatif est *li fusels* ou *fuseau;* au régime *le fusel.*

FUSÉE (fu-zée), *s. f.* || 1° La masse de fil enroulé sur le fuseau et qui provient de la filasse de la quenouille. Vider une fusée. Sa fusée est bien embrouillée. Dévider une fusée. || Fig. Démêler une fusée, pénétrer un mystère, une intrigue, toute espèce d'affaire embrouillée. Je sais bien que la réponse qu'on fait ordinairement, c'est que Dieu ne nous fait point de bien, qu'il est hors de toute sollicitude, qu'il nous néglige, qu'il tourne les yeux ailleurs, qu'il a bien d'autres fusées à démêler, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 4. Je saurai fort bien démêler Malgré vos dents cette fusée, SCARR. *Virg.* IV. En vérité il est bien difficile de comprendre comment cette fusée pourra se démêler, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 2 sept. 1707. Cette découverte [du mécontentement de Mme de Maintenon] dégoûta Chamillart, de telle sorte qu'il fut tenté d'en laisser démêler la fusée [du mariage] à son fils, ST-SIM. 191, 47. || Fig. Achever sa fusée, achever de vivre, mourir. || 2° Terme d'architecture. Colonne de fusée, celle qui ressemble à un fuseau par quelque défaut de proportion qui la fait paraître trop ventrue. || 3° Terme de marine. Fusée d'aviron, peloton d'étoupe goudronnée qu'on met au menu bout de l'aviron, pour le retenir dans l'étrier. || 4° Pièce d'artifice formée d'un cylindre de carton ou de papier rempli de poudre à canon, ainsi dite par assimilation de forme avec un fuseau. Jeter, lancer des fusées. || Petites fusées, celles qu'on lance à la main. || Fusées à baguettes, grandes fusées qui sont attachées à une baguette, et qui s'élèvent d'elles-mêmes en l'air, quand on y a mis le feu. || Fig. Il est assez plaisant d'envoyer, du pied des Alpes à Paris, des fusées volantes qui crèvent sur la tête des sots, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 août 1760. || Terme d'artillerie. Fusées à bombes, à obus et grenades, fusées communiquant le feu à la poudre que renferment ces projectiles. Fusées d'amorce ou étoupilles, petites fusées communiquant le feu aux pièces de campagne. || Fusée à la congrève, voy. CONGRÈVE. || Fig. Dans un langage grossier. Lancer des fusées, vomir. C'étaient des douleurs et des maux de cœur dont je croyais mourir; j'en fus pourtant quitte pour quelques fusées, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 5. || 5° Terme d'horlogerie. Petit cône cannelé dans les creusures duquel se loge la chaîne d'une montre, quand on la monte; ainsi dit par comparaison de forme avec un fuseau. L'art de l'horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre, VOLT. *Mœurs*, 176. || Dans un tourne-broche, la fusée est la partie du bois où l'on met les cordes. || Nom donné à la partie de l'essieu autour de laquelle tourne la roue. || Arbre tournant du pressoir. || 6° Terme de marine. Fusée de cabestan, pièce sur laquelle est construit le cabestan. || 7° Terme de vétérinaire. Exostose oblongue, située sur l'un des os métacarpiens ou métatarsiens. || 8° Terme de chirurgie. Trajet plus ou moins long et sinueux que parcourt le pus dans certains cas, avant de se porter au dehors; ainsi dit par comparaison au trajet de la fusée d'artifice. || Par extension. On retrouve dans l'intérieur d'un arbre de cent ans les coups de marteau qu'on lui aura donnés à vingt-cinq, cinquante et soixante et quinze ans, et tous ces endroits sont remplis de pourriture, et forment souvent des abreuvoirs ou des fusées en bas ou en haut qui gâtent le pied de l'arbre, BUFF. *Hist. nat. Introd. Part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 429, dans POUGENS. || 9° Terme de chasse. Partie du terrier des renards qui s'étend depuis l'embouchure jusqu'à une des chambres. || Vermiller en fusée, se dit du sanglier qui trace une espèce de sillon en vermillant. || 10° Terme de blason. Meuble de l'écu en forme de losange. || 11° Terme de musique. Trait diatonique très-rapide. Ce chanteur brille dans les fusées. || Il se dit quelquefois, par analogie, de traits d'esprit. Dans une société intime, entre égaux, Beethoven était expansif, causeur très-gai, s'échappant en traits incisifs, en fusées de bons mots, POMPERY, *Beethoven*, *Revue de Paris*, 2° période, t. X, p. 34. || 12° Agaric élevé. || 13° Poire de fusée, poire d'hiver qui se mange cuite.

— HIST. XIV° s. Le suppliant refery icelluy Girardin d'un baston nommé fusée, DU CANGE, *fusarius.* Une femme filant fuzée, *Trait. d'alch.* 903. || XV° s. Ung escheveau de layne roge et une fuzée de layne blanche, *Bibl. des ch.* 5° série, t. I, p. 356. Commencement n'est pas fusée [besogne commencée n'est pas besogne terminée], *Perceforest*, t. V, f° 84. || XVI° s. Laissez tourner les fusées fatales De la Sicille et de la Palestine, ST-GELAIS, 14. Et la fusée ardent siffler menu par l'air, DU BELLAY, VI, 32, *recto*. Comme il falut porter au grand pont levis son troisiesme petard, la Croix trouva que sa fusée estoit tombée en rompant la barriere, D'AUB. *Hist.* III, 379. Elle est appellée d'aucuns bubon pestiferé, d'autres la bosse, d'autres la peste ou fusée, PARÉ, XXIV, 33. Cholere comme asne à qui l'on attache une fusée aux fesses, RAB. *Pant.* V, 16. Estant arrivé d'Espaigne à Milan, il y trouva bien des fusées à desmesler, BRANT. *Bourbon.* Ayez vostre canon de fusées lequel emplirez de la dicte paste [soufre, salpêtre, chaux], et les liez de fil par les deux bouts, et puis mettez y vostre vergette pour conduyre les dictes fusées droict, *Livre de canonerie*, dans REINAUD et FAVÉ, *Du feu gregeois*, p. 140. Tout revient à un, que l'homme se donne sa fin, ou qu'il la souffre.... en quelque lieu que le filet se rompe, il y est tout; c'est le bout de la fusée, MONT. II, 25.

— ÉTYM. Voy. FUSEAU.

† **FUSÉEN** (fu-zé-in), *s. m.* Soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

— ÉTYM. *Fusée.*

FUSELÉ, ÉE (fu-ze-lé, lée), *adj.* Qui est en forme de fuseau. || Colonne fuselée, colonne dont le fût est un peu renflé vers le tiers de sa hauteur. || Terme de blason. Chargé de fusées.

— ÉTYM. Voy. FUSELER.

† **FUSELER** (fu-ze-lé), *v. a.* Terme d'architecture. Donner la forme d'un fuseau. || Façonner le fût d'une colonne, d'un candélabre.

— ÉTYM. *Fuseau*, par l'intermédiaire de l'ancienne forme *fusel.*

† **FUSELIER** (fu-ze-lié), *s. m.* Faiseur de fuseaux.

— ÉTYM. *Fusel. fuseau.*

† **FUSEMENT** (fu-ze-man), *s. m.* Terme de chimie. Action de fuser. Le fusement des chlorates, des nitrates.

— ÉTYM. *Fuser.*

FUSER (fu-zé), *v. n.* || 1° Se répandre imperceptiblement. Couleurs qui fusent. || 2° Se répandre en fondant au feu. La cire fuse. || 3° Se dit des sels dont la fonte est accompagnée d'une légère déflagration. Le salpêtre fuse lorsqu'il est sur les charbons. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVI° s. On met la marne sur le champ en petits monceaux despartis, ainsi que le fumier, pour y estre fuzée comme chaux par le soleil, la pluie, le froid; dont elle se dissoult et reduit en poudre dans quelques jours, O. DE SERRES, 100.

— ÉTYM. Dérivé du participe latin *fusus*, fondu, de *fundere*, fondre.

† **FUSEROLLE** (fu-ze-ro-l'), *s. f.* Terme de tisserand. Brochette de fer qui, passant dans l'époulin, est placée avec lui dans la poche de la navette.

— ÉTYM. *Fuseau.*

FUSIBILITÉ (fu-zi-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est fusible; disposition à se fondre. La fusibilité des métaux. Ce n'est pas au fer, du moins au fer seul, qu'on doit attribuer la fusibilité des laves, c'est au salin contenu dans les cendres rejetées par le volcan qu'elles ont dû leur première vitrification, BUFF. *Min.* t. III, p. 146, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Fusible.*

FUSIBLE (fu-zi-bl'), *adj.* Qui a la propriété de passer de l'état solide à l'état liquide par l'effet du calorique. Le plomb est très-fusible. Je suis persuadé que tout dans la nature est fusible, puisque tout a été fondu, BUFF. *Min.* t. I, p. 57, dans POUGENS. C'est une véritable cristallisation [du vinaigre concentré et soumis au froid] qui s'opère alors; mais elle est si fusible, qu'une chaleur de bain-marie, très-faible, la résout en liqueur, CONDORCET, *Courtanvaux.* || Pierre fusible, pierre qui, changeant de nature, devient transparente par le moyen du feu.

— HIST. XIV° s. Toutes les pierres sont frangibles, Et tous les metaux sont fusibles, *Nat. à l'alch. err.* 118. || XVI° s. Au fer ont succedé le bronze et le cuivre, metaux plus traitables et fusiles, PARÉ, *Préf.* IX. Es choses fusibles [tumeurs et engorgements], si la matiere qu'on veut fondre n'est bien cuitte.... ID. *ib.* XIX, 10.

— ÉTYM. Prov. et esp. *fusible;* ital. *fusibile;* du lat. *fusibilis*, de *fusum*, supin de *fundere*, fondre.

FUSIFORME (fu-zi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui est en forme de fuseau, c'est-à-dire allongé, renflé au milieu et aminci aux extrémités. Racine fusiforme.

— ÉTYM. Lat. *fusus*, fuseau, et *forme.*

FUSIL (fu-zi; l'*l* ne se prononce jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des fu-zi-z en acier), *s. m.* || 1° Petite pièce d'acier avec laquelle on bat la pierre à feu pour allumer l'amadou. Boirude ....Les arrête, et, tirant un fusil de sa poche, Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant, Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant, BOIL. *Lutr.* III. Il s'en fut à tâtons chercher le fusil qu'il fit semblant de battre, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Boîte dans laquelle on met le morceau d'acier, la pierre, l'amadou et les allumettes. || 2° Pièce d'acier qui recouvre le bassinet d'une arme à feu et contre laquelle frappe la pierre de la batterie. Arquebuse à fusil. || Il sert aussi à désigner toute la platine du fusil. || 3° Par extension, arme à feu longue de plusieurs pieds et portative. Fusil de chasse. Fusil à un coup, à deux coups. Se promener le fusil sur l'épaule. || Fusil de munition, fusil de gros calibre

qui est l'arme ordinaire de l'infanterie, et auquel s'adapte une baïonnette. Les doigts de beaucoup d'autres [soldats] gelèrent sur le fusil qu'ils tenaient encore, et qui leur ôtait le mouvement nécessaire pour y entretenir un reste de chaleur et de vie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Fusil à percussion, fusil dont le chien, fait en forme de marteau, frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge. Dans le principe, on le nomma fusil à piston, parce que le marteau frappait sur un piston qui comprimait la matière fulminante et l'enflammait contre la paroi de l'arme, LÉGOARANT. || Fusil de rempart, sorte de fusil plus long que le fusil ordinaire et portant beaucoup plus loin. || Fusil à vent, autrefois canne à vent, instrument fait en forme d'un fusil ordinaire, mais où la balle est chassée par l'action de l'air fortement comprimé dans un réservoir en fonte ou en cuivre contenu dans la crosse. || Terme de physique. Fusil électrique, le pistolet de Volta. || 4° Morceau de fer ou d'acier pour aiguiser des couteaux. Les bouchers portent ordinairement le fusil pendu à la ceinture. || Pierre à aiguiser les outils de menuisier, fabriquée sur les bords du Rhône.

— HIST. XIII° s. Le fusil à aiguiser l'ostil, DE LABORDE, *Emaux*, p. 320. || XIV° s. Si tu veulx faire bonne esche [amadou] pour alumer du feu au fusil, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Quatre grans estendars sur chascuns desquels avait un grand fusil et la pierre qui y appartient, avec plusieurs flambes et estincelles selon la divise de Monseigneur, DE LABORDE, *Émaux*, p. 320. Mais ainçois que ils [les Écossais] pussent venir au feu, ils eurent trop de peine; et toutefois de fusils [charbon tendre] et de secs bois ils en firent tant que ils en eurent assez en plusieurs lieux, FROISS. II, II, 17. || XVI° s. Injuste amour fusil [brandon] de toute rage, Que peut un cœur soumis à ton pouvoir? RONS. 16. ....Prit un fuzil et frayant à maints coups Le dos du fer encontre les cailloux, ID. 642.

— ÉTYM. Ital. *focile, fucile;* du lat. *focus*, feu, foyer (voy. FEU).

FUSILIER (fu-zi-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des fu-zi-lié-z alignés), *s. m.* || 1° Fantassin armé d'un fusil. Le premier régiment qui eut des baïonnettes fut celui des fusiliers, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Dans un bataillon d'infanterie, soldat des compagnies du centre, par opposition aux grenadiers et aux voltigeurs. || 2° Anciennement, nom de soldats qui étaient aux ordres des intendants de province. Chacun déclame contre l'exaction des traitants, la puissance démesurée des intendants, la cruauté des fusiliers, les contraintes rigoureuses contre le pauvre peuple, LA ROCHEF. *Mém.* 24.

— ÉTYM. *Fusil.*

† **FUSILIÈRE** (fu-zi-liè-r'), *adj. f.* Pierre fusilière, espèce de caillou, gris ou noir, dont on se sert particulièrement pour les bassins de fontaine.

FUSILLADE (fu-zi-lla-d', *ll* mouillées, et non fu-zi-ya-d'), *s. f.* Décharge de coups de fusil. Une vive fusillade. La fusillade continuait; son pétillement, redoublé par l'écho des murailles [de Smolensk], paraissait de plus en plus vif, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4.

— ÉTYM. *Fusiller.*

FUSILLÉ, ÉE (fu-zi-llé, llée, *ll* mouillées, et non fu-zi-yé), *part. passé* de fusiller. L'espion traduit devant un conseil de guerre et fusillé. L'aspect de ces deux hôpitaux abandonnés, cette multitude de caissons livrés aux flammes, ces Russes fusillés [prisonniers dont on se débarrassait ainsi], tout la rendit funeste [la première journée d'hiver], SÉGUR, *Histoire de Napol.* IX, 9.

FUSILLER (fu-zi-llé, *ll* mouillées, et non fu-zi-yé), *v. a.* || 1° Tuer à coups de fusil. J'ai deux ministres à mes trousses, dont l'un veut me faire fusiller comme déserteur, P. L. COUR. *Lett.* II, 18. || Fig. et familièrement. Accabler de plaisanteries, de lazzi. || 2° Fusiller un couteau, le passer sur le fusil pour l'affûter et l'amorcer. || 3° Se fusiller, *v. réfl.* Se combattre à coups de fusil. On se fusillait à bout portant.

— ÉTYM. *Fusil.*

† **FUSILLETTE** (fu-zi-lle-t', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné par les artificiers à des fusées de 8 et 12 millimètres de diamètre, et à des serpenteaux brochés, c'est-à-dire chargés sur une broche comme les fusées, LEGOARANT.

— ÉTYM. Diminutif de *fusée.*

† **FUSIOLE** (fu-zi-o-l'), *s. f.* Genre de champignons de l'ordre des mucédinées.

FUSION (fu-zion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Passage d'un corps solide à l'état liquide, par l'aide du calorique. Le métal entre en fusion. Lorsque l'on jette la mine d'étain au fourneau de fusion, il faut tâcher de la faire fondre le plus vite qu'il est possible pour empêcher la calcination du métal, BUFF. *Min.* t. V, p. 172, dans POUGENS. La fusion des neiges des Alpes occidentales opérée instantanément au moment des soulèvements de la chaîne principale, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 865. || Feu de fusion, feu de réverbère. || Terme de chimie. Fusion aqueuse, celle qu'éprouvent les sels hydratés qui fondent dans leur eau de cristallisation (nitre, alun); fusion ignée, celle qui consiste dans la fusion de la matière même du sel, comme le nitre après la fusion aqueuse. || 2° Fig. Mélange intime, réunion, conciliation. La fusion de deux systèmes, de deux partis.

— ÉTYM. Prov. *fusio*; esp. *fusion*; ital. *fusione*; du lat. *fusionem*, de *fusum*, supin de *fundere*, fondre.

† **FUSIONNEMENT** (fu-zio-ne-man), *s. m.* Néologisme. Action de fusionner. Le fusionnement de deux partis. Le fusionnement de deux compagnies de chemins de fer.

† **FUSIONNER** (fu-zio-né), *v. a.* Néologisme. Opérer la fusion entre des compagnies, des partis, des opinions. || *V. n.* Faire fusion. Ces deux compagnies ont fusionné. || Se fusionner, *v. réfl.* Même sens.

† **FUSIONNISTE** (fu-zio-ni-st'), *adj.* Néologisme. Qui tient à un système de fusion. Politique fusionniste. Ministère fusionniste. || Substantivement. Les fusionnistes.

— ÉTYM. *Fusion.*

FUSTE (fu-st'), *s. f.* Terme de marine vieilli. Long bâtiment qui va à voiles et à rames.

— HIST. XV° s. Tout prirent ce que emporter purent, et au navire [flotte] qui y estoit, c'est à savoir quatre fustes, deux galées, une galiote et deux naves, bouterent le feu, *Boucic.* II, 16. || XVI° s. Il ne tiroit pas beaucoup d'eau comme estant fait à la mode de la mer de Levant en fuste et à trait carré, D'AUB. *Hist.* II, 301.

— ÉTYM. Bas-lat. *fusta*, merrain et aussi fuste, de *fust* ou *fût* (voy. FÛT).

† **FUSTÉ, ÉE** (fu-sté, stée), *adj.* Terme de blason. Arbre fusté, arbre dont le tronc est de différentes couleurs; lance fustée, lance dont le bois est d'un autre émail que le fer.

— ÉTYM. *Fust, fût* (voy. FÛT).

† **FUSTER** (fu-sté), *v. n.* Terme de chasse. Se dit de l'oiseau qui s'échappe après avoir été pris, ou qui évite le piége qu'on lui a tendu.

FUSTET (fu-stè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: les fustets et leur bois; fustets rime avec paix, accès, traits), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de sumac dont le bois, jaunâtre et veiné, sert en médecine et pour la teinture (*rhus cotinus, L.*) (famille des térébinthacées). || On a dit aussi fustel. Le fustel qui est un petit bois qui vient en Provence, *Instr. génér. pour la teint.* 18 mars 1671, art. 316.

— HIST. XIV° s. Fusteil, DU CANGE, *fustitus.* || XVI° s. Une charge de fustet, ID. *ib.*

— ÉTYM. Diminutif de *fust*, *fût*, bois (voy. FÛT), proprement petit bois, particularisé à signifier une espèce d'arbrisseau; prov. *fustet*; esp. et port. *fustete.*

FUSTIGATION (fu-sti-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de fustiger. Entre ces défauts [de certains académiciens], qui sont exempts, à la vérité, de la corde et de la fustigation, mais non pas des coups de couverture.... FURETIÈRE, 3° *factum*, t. I, p. 325.

— HIST. XVI° s. Fustigation, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Fustiger.*

FUSTIGÉ, ÉE (fu-sti-jé, jée), *part. passé* de fustiger. Battu d'un fouet ou de verges. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse.... RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 26.

FUSTIGER (fu-sti-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: fustigeant, fustigeons), *v. a.* || 1° Battre à coups de fouet. Après quoi, ayant reproché aux prêtres leur stupidité, il [Cambyse] les fit cruellement fustiger, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 324, dans POUGENS. On lui demanda juridiquement ce qu'il aimait le mieux d'être fustigé trente-six fois par tout le régiment, ou de recevoir à la fois douze balles de plomb dans la cervelle, VOLT. *Cand.* 2. La déesse en fureur le dépouille de ses habits jusqu'à la ceinture et commande à son porte-fouet de le fustiger, GILB. *le Carnaval des auteurs.* || Fig. Apparaissez, plaisirs de mon bel âge, Que d'un coup d'aile a fustigés le temps, BÉRANG. *Grenier.* || 2° Se fustiger, *v. réfl.* Se donner des coups de fouet.

— ÉTYM. Prov. *fustigar;* esp. et port. *fustigar;* du lat. *fustigare*, de *fustis*, bâton, et le suffixe *igare*, qui signifie mener, manier, et qui est l'équivalent de *agere*. On disait dans l'ancien français *fuster*, battre avec un bâton: XIII° s. Si vint li prestres de la vile Et de vilains plus de deus mile Qui le batirent et fusterent; A bien petit que nel tuerent, *Ren.* 13119.

† **FUSTINE** (fu-sti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant du fustet.

† **FUSTOC** ou **FUSTOK** (fu-stok), *s. m.* Bois jaune de Cuba qui sert à la teinture et aux ouvrages de tour et de marqueterie.

FÛT (fû; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des fû-z arrangés dans la cave), *s. m.* || 1° Bois de haut fût, bois élevé. || Terme de vénerie. La principale branche du bois d'un cerf, de laquelle sortent les andouillers. || 2° Le bois sur lequel est monté le canon d'un fusil, d'un pistolet. || Par extension. Le fût d'un rabot. || 3° Terme d'architecture. Le corps de la colonne compris entre la base et le chapiteau. Fût cannelé. Fût uni. Puis l'œil entrevoyait dans le chaos confus Aqueducs, escaliers, piliers aux larges fûts, V. HUGO, *Orient.* 4. || On dit aussi le fût d'un candélabre. || 4° Bois qui forme le manche de la raquette et qui en porte les cordes. || 5° Terme de marbrier. Outil en fer dans lequel on monte des mèches de différentes grosseurs pour percer des trous. || 6° Terme de marine. Assemblage de petites lattes qui forment la monture de la girouette. || 7° Baguette d'un archet de violon. || Planchette sur laquelle s'attachent les cordes. || Fût de couteau, instrument dont le relieur se sert pour rogner les livres. || 8° Tonneau où l'on met le vin. Acheter de vieux fûts. || Sentir le fût, en parlant du vin, avoir un mauvais goût pris dans le tonneau. Je ne comprends pas par quelle fantaisie je vous demandais cette inutilité; je crois que c'était dans le transport de la reconnaissance de ce bon vin qui sent le fût, SÉV. 282. || 9° Cylindre creux sur lequel sont montées les peaux d'un tambour. || Buffet d'orgue. || Carcasse d'une malle. || 10° Fût de girofle, petit bouton tendre, qui se trouve au milieu de la tête du clou de girofle.

— HIST. XI° s. Al cors [il] li met et le fer et le fust, *Ch. de Rol.* CXIX. Bien le batirent à fuz et à bastons, *ib.* CXXXV. [Ils] Tranchent les cuirs et les fuz [des écus] qui sunt doubles, *ib.* CCLXI. Va, les pend tous à l'arbre de mal fust, *ib.* CCXC. || XII° s. E il fud cume li petiz vermes ki le dur fust [bois] perced [perce], *Rois*, p. 211. Le fust qued est plantet dejuste les decurs des ewes, *Liber psalm.* p. 1. || XIII° s. Lors s'esleeceront [se réjouiront] tuit li fust des selves contre la face de Nostre Seigneur, *Psautier*, f° 116. Quant il [le chèvrefeuille] est si laciez e pris E tut entur le fust [arbre] s'est mis, Ensemble poient bien durer, MARIE. *Chèvrefeuille.* Et n'i avoit si haute tour qu'il n'i feissent deus estages ou trois de fust pour plus haussier, VILLEH. CI. || XIV° s. Et semblablement font ceulx qui veulent drecier les fusts ou les bastons qui sont tors et boisteux, ORESME, *Eth.* 54. [Il] Fist dresser les vaisseaux de vin en lor estant, Et le fust defonsser; et vont le vin puisant Les fames, les varlés, qui no gent vont servant, *Guescl.* v. 20136. Une boitellete d'or en la quelle a du fust de la vraie croix, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. V, p. 161. Le pont de fust de l'isle Nostre Dame, DE LABORDE, *Émaux*, p. 326. || XV° s. Et adonc ordonnerent que les trois capitaines seroient atout soixante fusts de lance, MONSTREL. liv. 2. A tels chanteurs respondez courte messe; Du fust qu'ils font, rendez leur le merien [rendez-leur bois pour bois, ce que nous dirions rendez-leur la monnaie de leur pièce], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 225. Et dist qu'uns maistroit de femme.... Lequel Dieu et homme seroit, Mort et passion souffreroit En un fust dont l'en feroit croiz... *La nativité de J. C. Mystère.* || XVI° s. La France n'avoit qui peust, Que toy, remonter de cordes De la lyre le vieil fust, DU BELLAY, II, 50, *recto.* Aulner fust à fust, COTGRAVE.

— ÉTYM. Génev. *une fuste*, un tonneau; prov. *fust*, bois, arbre, *fusta*, poutre; esp. et port. *fuste;* ital. *fusto;* du lat. *fustis*, bâton, bois, pour lequel voy. à l'étymologie de *fétu.*

FUTAIE (fu-tê), *s. f.* || 1° Bois, forêt de grands arbres. Il y a là une forêt de haute futaie arrosée d'une infinité de ruisseaux, VAUGEL. *Q. C.* VI, 4. La

plus utile de ces ordonnances est celle qui établit dans les bois des ecclésiastiques et gens de mainmorte la réserve du quart pour croître en futaie; elle est ancienne et a été donnée pour la première fois en 1573, BUFF. *Hist. nat. Introd. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 362, dans POUGENS. On voyait par moments errer dans la futaie De beaux cerfs qui semblaient ... V. HUGO, *Voix*, 16. || Fig. Je ne suis plus que le dernier arbre d'une vieille futaie tombée, CHATEAUBR. *Natch.* 2e partie, 1re moitié. || 2° Un bois de quarante ans se nomme futaie sur taillis; entre quarante et soixante, demi-futaie; entre soixante et cent vingt, jeune haute futaie; de cent vingt à deux cent, haute futaie; au-dessus de deux cents ans, haute futaie sur le retour. || D'autres disent: jeune futaie, depuis 80 ans jusqu'à 120; haute futaie depuis cet âge jusqu'au dépérissement qu'on désigne par le mot de vieille futaie. || 3° Bois venu par graine. || 4° Mode d'exploitation d'une forêt, où l'on laisse les arbres arriver à une longue croissance; il est opposé à taillis. || Futaie de brins, les semis qu'on laisse croître en futaie. || Revenu de futaie, jeune futaie qui s'élève en place de celle qu'on a abattue. || Futaie sur souche, le bois ou le taillis qui repousse de souches.

— REM. *Futaie*, dérivé de *fût*, n'a point reçu d'accent de l'Académie, bien qu'il y en ait un sur *affût*, *affûter*, etc. Même remarque pour *futaille* et *futé*.

— HIST. XIVe s. Faut querre le chevreul à rongier [ruminer] vers les cleres fustoies, *Modus*, f° XXIX, *verso*. Es cleres fustayes et en aultre pays cler, *ib.* f° XI. || XVIe s. Bois est reputé haute-futaie, quand on a demeuré trente ans sans le couper, LOYSEL, 258. Il est permis à l'usufruitier de couper, en son temps, toute sorte des arbres legeres comme sapins, aulnes, peupliers.... et bois de basse fustaye ou autres de bois dur, comme chesnes, faus, ormes, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1254.

— ÉTYM. *Fût*, dans le sens de bois, avec la finale collective *aie*, qui représente le suffixe latin *etum*, par exemple: *salicetum*, saussaie, etc. L'orthographe ancienne, qui est constamment par une *s*, écarte l'étymologie de *fou*, *fouteau*, hêtre.

FUTAILLE (fu-tâ-ll', *ll* mouillées, et non fu-tâ-ye), *s. f.* || 1° Tonneau pour le vin, le cidre, etc. Futaille vide. On ne met jamais de vin nouveau dans de vieilles futailles, VOLT. *Mœurs*, *Préj.* || Double futaille, futaille renfermée dans une autre. || Futaille montée, celle qui est reliée et qui a ses cerceaux, ses fonds et ses barres. Futaille en bottes, celle dont les douves sont toutes préparées et à laquelle il ne reste plus qu'à mettre les cerceaux. || Se dit aussi de vaisseaux à mettre des boulets et autres munitions. || 2° Terme collectif. Grande quantité de tonneaux. Voilà bien de la futaille.

— REM. Voy. la remarque pour FUTAIE.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre escuelliers à Paris, c'est à savoir venderes de auges, fourches, peles, beesches, pesteuz [pilons] et toute autre fustaille, estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 112. || XVe s. Onques ne vi plus grant ordure Que de mangier en ces plateaux De fustaille, où chascuns, com veaux, A sa barbe et sa main brouillie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 360. S'embesoignant de nos futailles, Dieu a feru ces enraigiés; Et la derniere des batailles Par leur trespas nous a vengiés, BASSELIN, *Appendice*, III. || XVIe s. Des barricades, non pas de pippes ny d'aultre fustaille, mais de massonnerie, CARLOIX, VII, 15.

— ÉTYM. Bas-lat. *fustalia*, adjectif pluriel neutre de *fustalis*, dérivé de *fustis*, bois, proprement les choses en bois, mis au singulier comme plusieurs neutres pluriels, *mirabilia*, merveille, *biblia*, la Bible, etc.

† **FUTAILLER** (fu-tâ-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Ancien synonyme de tonnelier. Autre requête d'intervention des gardes et communauté des maîtres futaillers, tourneurs, cornetiers et boisseliers de la ville de Rouen, *Arrêt du conseil*, 30 juill. 1738.

— HIST. XVe s. Un leur voisin fustailler, qui menoit vendre plusieurs fustailles, DU CANGE, *fustallia*.

— ÉTYM. *Futaille*.

† **FUTAILLERIE** (fu-tâ-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Tout bois propre à faire des futailles. Futailleries de bois venant de Saint-Claude, de toutes sortes, le cent payera 20 sous, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XVe s. Pour vendre plusieurs denrées de fustaillerie, DU CANGE, *fustallia*.

— ÉTYM. *Futaille*.

FUTAINE (fu-tê-n'), *s. f.* Étoffe de fil et de coton. Une camisole de futaine. Futaines à poil: chaîne, chanvre ou lin; trame, coton, *Tableau annexé aux lettres pat.* 30 sept. 1780. || Courir la futaine, se disait pour mener une vie oisive, vagabonde, passer le temps en promenades inutiles.

— HIST. XIIIe s. S'ot vestu un rouge fustaingne, Mès que par leus [endroits] ert detrouez, *Ren.* 7620. || XVe s. Et si dira [la femme] encor: je vueil Une fustaine, monseigneur, Et me faut un mantel greigneur Que je n'ay, à droit fons de cuve, E. DESCH. *Miroir du mariage.* || XVIe s. Fustaine ou bombasin et toutes autres choses faites de coton, ROB. EST. *Dict.*

— ÉTYM. Picard, *fustane*, *futane*; prov. *fustani*; espagn. *fustan*; portug. *fustão*; ital. *fustagno*; de *Fouchtân*, nom d'un faubourg du Caire d'où on apportait cette étoffe.

† **FUTAINIER** (fu-tè-nié), *s. m.* Terme ancien. Fabricant de futaine. Les peluches composées de poil de chèvre et laine ne pourront être fabriquées que par les veloutiers ou faiseurs de velours, et celles composées de poils de chèvre et de fil, par les seuls futainiers, *Arrêt du conseil*, 16 janv. 1717.

FUTÉ, ÉE (fu-té, tée), *adj.* || 1° Au sens propre, usité seulement en termes de blason: muni d'un fût. Javeline ou autre arme futée, javeline, arme dont le fer et le bois sont de deux émaux différents. || 2° Fig. Harassé comme qui a reçu des coups de fût, de bâton (sens hors d'usage aujourd'hui). Ils accusent les grands, le ciel et la fortune, Qui, futés de leurs vers, en sont si rebattus.... RÉGNIER, *Sat.* XIV. || 3° Fig. Qui a de l'expérience, de la ruse, comme celui qui a été battu et rebattu d'une chose. Le monde de Madrid est plus futé qu'ici, TH. CORN. *D. Bertrand de Cigaral*, IV, 2. Votre cœur est, monsieur, toujours insatiable; Ces inspirations viennent souvent du diable; Je vous en avertis, c'est un futé matois, REGNARD, *Joueur*, III, 13. Vous êtes une futée commère pour une Compiégnoise, DANCOURT, *Curieux*, 6. Les oiseaux s'avancent en dandinant vers le futé quadrupède [le renard], qui affecte autant de bêtise qu'ils en montrent, CHATEAUBR. *Amér. Renard.*

— REM. Voy. la remarque pour FUTAIE.

— HIST. XIVe s. As oï com Girars contre toi gronce et parle! Tu es li plus fustetz, li plus deshonorés, Se cilz or vilz [sans doute orz vils, ord et vil, sale et vil] Bourgoins [Bourguignon] n'est par toi acorés! *Girart de Ros.* v. 724.

— ÉTYM. Berry, *fûteux*, se dit d'un chasseur habile. *Futé*, en Normandie, se dit d'un corps poli terni par un souffle, par une fumée: *les carreaux sont futés, on ne saurait voir à travers*; à Dives [Calvados], *futé*, rassasié: *je n'ai jamais été futé d'huîtres*. Le sens propre de *futé* est battu, du verbe *fuster*, qui, très-employé, signifiait battre, placer à l'affût, fouiller, piller. De battu il a passé au sens de rebattu, las, fatigué, ennuyé; enfin, de rebattu, il en est venu à signifier qui a de l'expérience, habile, rusé. On a quelque chose de semblable dans les acceptions de *roué*.

FUTÉE (fu-tée), *s. f.* Espèce de mastic composé de sciure de bois et de colle forte, qui sert à remplir les fentes et les trous du bois.

— ÉTYM. *Fût*.

F-UT-FA. Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton de fa. Cet air est en f-ut-fa.

† **FÛTIER** (fû-tié), *s. m.* Ouvrier qui assemble les ais des malles, des coffres, etc.

— ÉTYM. *Fût*.

FUTILE (fu-ti-l'), *adj.* Qui est de peu de conséquence, de peu de valeur. Un talent futile. Raisons futiles. Tous ces discours qu'ils [les philosophes] ont fondés sur ce faux principe sont si futiles.... PASC. *Lett. à Mme Perier*, 17 oct. 1651. Ce papillon luimême, à nos yeux si futile, Qui sait si de son vol l'erreur n'est pas utile? Peut-être, en son essor vif et capricieux, Il hâte en se jouant le grand œuvre des cieux [la fécondation des plantes dioïques], DELILLE, *Trois règnes*, VI. .... Était-ce donc à des honneurs futiles, Romains, que se bornaient les vœux de votre ami? ARNAUD, *Germanic.* V, 7. || Il se dit aussi des personnes. Un homme futile. Quelques futiles petits-maîtres qui pensent ridiculiser toute vertu par une plaisanterie, VOLT. *Don Pédr. Épît. dédic.* Ces lecteurs futiles qui confondent la plaisanterie avec l'évidence, DIDER. *Claude et Nér.* II, 6.

— ÉTYM. Lat. *futilis*, dont le sens propre est: qui laisse échapper, par exemple dans *vasa futilia*, et qui vient de *futire*, laisser échapper. *Futire* tient probablement à *fundere*, verser.

FUTILITÉ (fu-ti-li-té), *s. f.* || 1° Caractère de ce qui est futile. La futilité d'un raisonnement. || 2° Chose futile. S'attacher à des futilités. De cette indigne classe où nous rangent les hommes De borner nos talents à des futilités, MOL. *F. sav.* III, 2. On parle à Paris et on ne pense guère; la journée se passe en futilités, on ne vit point pour soi, on y meurt oublié sans avoir vécu, VOLT. *Lett. Cideville*, 4 févr. 1765.

— ÉTYM. Lat. *futilitatem*, de *futilis*, futile.

FUTUR, URE (fu-tur, tu-r'), *adj.* || 1° Qui sera. Le temps futur. Que direz-vous, races futures, Si quelquefois un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? MALH. II, 4. Grâces aux immortels, l'effort de mon courage Et ma grandeur future ont mis Rome en ombrage, CORN. *Nicom.* II, 3. Le passé n'a point vu d'éternelles amours, Et les siècles futurs n'en doivent point attendre, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures Aux Saumaises futurs préparer des tortures, BOIL. *Sat.* IX. Que de Britannicus la disgrâce future Des amis de son père excita le murmure, RAC. *Brit.* IV, 2. Et ton nom paraîtra dans la race future Aux plus cruels tyrans une cruelle injure, ID. *ib.* V, 6. || Choses futures, tout ce qui peut arriver. L'homme est assurément trop infirme pour pouvoir juger sainement de la suite des choses futures, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. || Ancien terme de chancellerie. Examen à futur, enquête qui se faisait en vertu de lettres de chancellerie. || 2° Terme de pratique. Le futur mariage, le mariage dont on dresse le contrat. || On dit également: les futurs époux, les futurs conjoints, les deux personnes qui contractent ensemble pour se marier ensuite. || On dit de même: le futur époux, la future épouse, son futur époux, sa future épouse, etc. || Substantivement, les futurs, le futur, la future. Mettez-vous donc d'accord, et d'un jugement mûr Voyez à convenir entre vous du futur, MOL. *F. sav.* V, 3. Sa sœur, votre future, et qui, par parenthèse, Vous donnera tout lieu d'enrager à votre aise, DESTOUCHES, *Phil. mar.* I, 2. Oui, cousine, oui, maîtresse, oui, charmante future, et tout ce qui m'est le plus cher dans le monde, MARIVAUX, *Pays. parv.* 2e part. || On dit aussi dans le langage ordinaire: son gendre futur; son beau-père futur; sa belle-mère future, etc. Ton beau-père futur vide son coffrefort, BOIL. *Sat.* X. || Terme de jurisprudence. Épouser par paroles de futur, se dit pour fiancer; à la différence d'épouser par paroles de présent. || 3° *S. m.* Ce qui sera. Il y en a qui ne prennent rien à cœur, qui se donnent à qui est présent et n'ont du futur aucune inquiétude, BOSS. *Pensées détachées*, 1. Ce qui passe a été et sera, et passe du prétérit au futur par un présent imperceptible qu'on ne peut jamais assigner, FÉN. *Exist.* II, 2, *Éternité*. Son dédain [de la duchesse d'Orléans] ferma son esprit à toute vue d'un futur que l'âge et la santé du roi montraient fort éloigné, ST-SIM. 270, 142. Je ne viens point traîner dans vos riants asiles Les regrets du passé, les songes du futur, LAMART. *Méd.* II, 15. || 4° Terme de grammaire. Temps du verbe qui exprime une action, un état qui seront. Le présent, le passé et le futur. Futur actif. Futur passif. Le futur du participe, ou, adjectivement, le participe futur. || Futur simple, futur formé par la seule terminaison. *Amabo* en latin, *aimerai* en français sont des futurs simples. || Futur composé, futur formé avec un verbe auxiliaire, comme *je dois partir*. En grec moderne, en allemand, en anglais, le futur est composé. || Futur antérieur, ou futur passé, temps qui exprime une action à venir qui doit précéder une autre action également à venir, par exemple: J'aurai fini quand il arrivera. || Futur prochain, celui qui exprime une action future, mais très-voisine: Je vais sortir. || Terme de grammaire latine. Futur périphrastique, temps composé avec le participe futur en *rus* ou en *dus* et le verbe *sum*. || Paulo-post-futur, voy. ce mot à son rang. || 5° Terme de logique. Futur contingent, ce qui peut arriver ou n'arriver pas. Il parle de tout ce qu'on aurait pu faire, de tout ce qui pourrait arriver; c'est le recueil des futurs contingents, VOLT. *Mél. hist. Exam. du test. d'Albéroni.*

— SYN. FUTUR, AVENIR. Le futur est ce qui sera; l'avenir est ce qui adviendra. Ces deux sens se confondent dans l'usage presque toujours: les siècles à venir ou les siècles futurs ne présentent pas d'autre nuance que celle qui est dans la notion même d'être ou de venir. Il n'y a que dans la langue du droit où futur ne peut être remplacé par à venir: les futurs conjoints. On dirait cependant l'héritier à venir aussi bien que le futur héritier.

— HIST. XIIIe s. Une feme esposa un home par

futur; elle oït dire que il estoit trop cruel et par devant un hermite fist vœu.... *Liv. de just.* 193. N'onc preterit present n'i fu; Et si vous redi que li fu- Turs n'i aura jamès presence, Tant est d'estable permanence, *la Rose*, 20222. || XVIe s. Compete à nostre cour seule d'accorder commissions d'enquestes à futur avant procès, *Coust. gén.* t. II, p. 47. A nostre mode ce n'est jamais fait [la reconnaissance pour les dons]; le receu ne se met plus en compte; on n'aime la liberalité que future, MONT. IV, 10.

— ÉTYM. Prov. *futur;* esp. et ital. *futuro;* du latin *futurus*, participe du radical qui est dans *fui*, je fus (voy. FUS).

FUTURITION (fu-tu-ri-sion), *s. f.* Terme didactique. Qualité d'une chose en tant que future. Ce qui n'a aucune possibilité n'a aucune futurition, FÉN. t. III, p. 33. Un animal qui n'a jamais vu d'hiver peut-il en pressentir, au milieu de l'été, la futurition? BONNET, *Contempl. nat.* XII, 38. La futurition des choses, la préordination des événements, la prescience de Dieu ne touchent point à notre liberté, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*leibnitzianisme*).

— ÉTYM. *Futur.*

FUYANT, ANTE (fui-ian, ian-t'), *adj.* || 1° Qui fuit. Le bruit des cors, celui des voix N'a donné nul relâche à la fuyante proie, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Fig. et poétiquement. Adieu, monde fuyant, nature, humanité, Vaine forme de l'être, ombre d'un météore, Nous te connaissons trop pour nous tromper encore, LAMART. *Harm.* IV, 11. || 2° Terme de peinture. Qui paraît s'enfoncer sur l'arrière-plan d'un tableau. Il faut savoir placer la perspective linéaire des plans de la terre, et détacher sur les parties fuyantes les nuages, si différents aux différentes heures du jour, CHATEAUBR. *Dessin.* Rien n'est comparable pour la beauté aux lignes de l'horizon romain, aux contours suaves et fuyants qui le terminent, ID. *Italie, Lett. à M. de Fontanes.* || Échelle fuyante, décroissement graduel des objets en raison de la perspective. || Substantivement. Le fuyant d'un corps. Les fuyants d'un tableau. On aperçoit, à la vérité, quelque idée de la diminution perspective et du fuyant des objets, RAYNAL, *Histoire philos.* V, 29. || 3° Front fuyant, front déprimé en avant et incliné en arrière.

— ÉTYM. C'est le participe présent de *fuir*, resté variable comme adjectif verbal. Autrefois tous les participes présents étaient variables, et Voltaire a suivi cette ancienne règle, quand il a écrit : Catherine II poursuit les Turcs fuyants devant ses armées, VOLT. *Mœurs, Scythes.*

FUYARD, ARDE (fui-iar, iar-d'), *adj.* Qui a coutume de s'enfuir. Troupes fuyardes. Ils [les castors] deviennent fuyards, leur génie flétri par la crainte ne s'épanouit plus, ils s'enfouissent eux et tous leurs talents dans un terrier, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 62, dans POUGENS. || Pigeon fuyard, pigeon qui est dans un colombier à pied et qui ne s'arrête pas dans les volières et basses-cours. || Terme de fauconnerie. Oiseau fuyard, oiseau qui ravit sa proie et la détourne. || Substantivement. Il voit quelques fuyards sauter dans une barque, CORN. *Pomp.* V, 3. Il eut d'abord à s'avancer sur une route glissante, encombrée de bagages et de fuyards, contre un vent violent soufflant en face et au travers d'une nuit obscure et glaciale, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 7. L'armée était dans un dernier état de détresse physique et morale quand les premiers fuyards atteignirent Vilna, ID. *ib.* XII, 3. || Il se disait autrefois d'un homme qui évitait de tirer à la milice. Quand un fuyard était arrêté, il était milicien de plein droit. || Fig. Celui qui échappe à quelque engagement. Ah! comme vous voudrez, reprit-il là-dessus; mais je regrette le fuyard; il valait mieux pour vous puisqu'il était riche, MARIV. *Pays. parv.* 4e part.

— HIST. XVIe s. .... Quand à l'emblée il avoit eu d'elle quelque fuyarde œillade, YVER, p. 544. Les fuiards, D'AUB. *Hist.* I, 295. Sur le delogement fuyard du prince d'Oranges, CARLOIX, I, 7.

— ÉTYM. *Fuir*, avec la finale *ard* qui indique l'habitude.

G

G (jé), *s. m.* La septième lettre de l'alphabet et la cinquième consonne. || Le son propre de cette lettre est guttural devant les voyelles fortes, *a, o, u :* galerie, gosier, guttural, et il se conserve à la fin des mots quand on le prononce : Agag, whig, et devant une autre consonne : Bagdad, règle, aigrir. Outre ce son propre, le *g* a un son dérivé, chuintant, tel que celui du *j* devant les voyelles faibles *e, i, y :* gîte, gésier, gynécée. || Quand il faut, devant l'*e*, l'*i*, l'*y*, que *g* ait le son qui lui est propre, on le fait suivre d'un *u :* guider, guenon. Au contraire, quand on veut, devant *a, o, u*, lui donner le son chuintant, on le fait suivre d'un *e* muet : geai, geôle, gageure, prononcés jai, jôle, gajure. || *Gn* a un son particulier qui ne peut-être figuré et qui doit être perçu par l'oreille : magnanime, ignorant, etc.; ce son est le même que pour le *gn* italien et le *ñ* espagnol; bien qu'il soit figuré par deux caractères, c'est pourtant une articulation simple et qui pourrait être représentée par un seul caractère. || *Gn*, dans quelques mots venus du grec ou du latin, garde la prononciation qui appartient à chacune des deux lettres : gnostique, igné. || *G* final, précédé d'une nasale, est muet : long, rang; mais, suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, il devient sonore, et se prononce d'ordinaire comme un *k* : de rang en rang, un long hiver; non sans exception pourtant; car *g* final est muet, même devant une voyelle, dans certains mots : seing, étang. || *G*, en chimie, signifie glycinium. || Terme de musique. G-ré-sol, pour sol-si-ré-sol, indique le ton de sol, dans l'ancienne solmisation française. Il indique le sol dans la solmisation allemande et anglaise. || *G*, sur les anciennes monnaies de France, est la marque de la monnaie frappée à Poitiers.

— HIST. XIIIe s. Plus que nule letre que j'oie, Signifie G la goie [joie] Qui par feme revient au monde, *Senefiance* de l'ABC, dans JUBINAL, t. II, p. 278.

— ÉTYM. *G* latin, γ, gamma grec, qui vient du *g* phénicien, nommé *gimel*, proprement le cou du chameau; ainsi dit de sa forme.

† **GABAN** (ga-ban), *s. m.* Ancienne forme du mot caban.

GABARE (ga-ba-r'), *s. f.* || 1° Embarcation à voiles et à rames qui sert à charger et à décharger les bâtiments, etc. Défenses aux maîtres et patrons de gabares ou bateaux lesteurs, de travailler au lestage ou délestage d'aucun vaisseau pendant la nuit, *Ordonn.* août 1681. || Vaisseau pour transporter le sel. || Sorte de bâtiment de pêcheur. || 2° Dans la marine de guerre, bâtiment de charge et de transport. || 3° Gros bateau qui navigue sur les rivières. || 4° Terme de pêche. Filet, sorte de grande seine.

— HIST. XIVe s. Mises et depenses pour assembler plusieurs nefs, gabarres et autres choses necessaires aus pons et passages sur la riviere de Garonne, DU CANGE, *gabbarus.* || XVIe s. A combles barques et pleines gabarres luy feurent en barbe gens armez, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 26, dans LACURNE. Il se met dans la gabarre seul avec une charrette et huit ou dix hommes qui passoient [la Loire], D'AUB. *Hist.* II, 451.

— ÉTYM. Espagn. *gabarra;* ital. *gabara;* baslat. *gabbarus;* bas-bret. *kôbar* ou *gôbar*. Origine inconnue. Scheler le croit de même famille que le latin *gabata*, jatte.

† **GABARER** (ga-ba-ré), *v. n.* Employé en quelques endroits pour godiller, c'est-à-dire faire marcher une barque à l'aide d'un aviron placé à l'arrière.

† **GABARET** (ga-ba-ré), *s. m.* Terme de pêche. Petite gabare.

— ÉTYM. Diminutif de *gabare.*

† **GABARI** (ga-ba-ri), *s. m.* Voy. GABARIT.

† **GABARIAGE** (ga-ba-ri-a-j'), *s. m.* || 1° Action de gabarier; résultat de cette action. Il travaille au gabariage. Un gabariage bien fait. || 2° Il se dit de la courbure entière de deux pièces qui composent un couple.

— ÉTYM. *Gabarier.*

1. **GABARIER** (ga-ba-rié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les ga-ba-rié-z et les gabares), *s. m.* || 1° Nom donné aux patrons et matelots des petites gabares. J'ai reçu avec votre lettre du 28 janvier 1680 le jugement que vous avez rendu contre des gabariers qui ont volé du fer dans l'arsenal, SEIGNELAY, *à Demuy*, 5 fév. 1680, dans JAL. || 2° Portefaix qui charge et décharge les gabares.

— HIST. XVe s. Un autre gabarrier, lequel amarra sa gabarre joignant celle du suppliant, DU CANGE, *gabarotus.* || XVIe s. Pour le passage de la ville de Bordeaux.... sera tenu chacun gabarrier avoir trois personnages dedans sa gabarre, c'est à savoir un gouverneur et deux tireurs, *Coust. gén.* t. II, p. 672.

— ÉTYM. *Gabare.*

† 2. **GABARIER** (ga-ba-ri-é), *v. a.* Terme de marine. Façonner une pièce de bois conformément aux indications du gabarit. Nous n'avons encore gabarié que les couples. Nous allons gabarier l'étambot. || Absolument. Depuis huit jours nous ne faisons que gabarier. Cette salle est celle où l'on gabarie. || On a dit aussi gabaritter et gabariser. Appliquez-vous toujours à choisir les plus belles pièces de bois et à les mettre à part, et faites-en chercher partout pour faire travailler ensuite avec un très-grand soin à les gabaritter, COLBERT, *à de Seuil*, 7 sept. 1678, dans JAL. Elle dit que son traité porte que l'on enverra dans ses bois un commissaire et un charpentier de marine pour les visiter, marquer et faire gabariser et débiter en pièces suivant l'usage de la marine, *Corresp. de Colbert*, III, 480.

— ÉTYM. *Gabarit.*

† **GABARIEUR** (ga-ba-ri-eur), *s. m.* Ouvrier qui taille et surtout qui trace les gabaris. Voilà un excellent gabarieur. Il nous faudrait plus de gabarieurs, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Gabarier.*

GABARIT (ga-ba-ri), *s. m.* || 1° Terme de marine. Modèle de grandeur naturelle que les charpentiers font avec des pièces de bois fort minces pour représenter la longueur, la largeur et le calibre des membres et des parties du vaisseau, et d'après lequel ils travaillent les pièces de bois qui doivent effectivement entrer dans le bâtiment. Le gabarit du maître couple, de l'étrave, de l'étambot. Les gabarits d'un vaisseau. A voir les gabarits de ce bâtiment, il doit être du port de cent, de deux cents, de cinq cents tonneaux. || Un vaisseau d'un bon gabarit est celui qui est fait exactement d'après un bon modèle, c'est-à-dire qui est bien coupé et bien construit. || *Au plur.* Faux gabarits, pièces de bois qui soutiennent momentanément les lisses. || 2° Terme militaire. Mot qui, passant de la marine à l'armée de terre, désigne la contenance des caissons de vivres, leurs dimensions, leurs formes.

— REM. On écrit aussi *gabari* sans *t*, ce qui s'accorde mieux avec le verbe *gabarier*. J'approuve la pensée que vous avez de faire voir à M. du Quesne le gabari du vaisseau de 80 pièces de canon, que vous avez arrêté avec M. Colomb, COLBERT, *à Arnoul*, 10 sept. 1678, dans JAL.

— ÉTYM. Provenç. *garbi;* ital. *garbo;* de l'esp. *gálibo*, modèle, de l'arabe *qâlib*, moule, forme. C'est une autre forme de *calibre* (voy. ce mot).

† **GABAROT** (ga-ba-ro), *s. m.* ou **GABAROTTE** (ga-ba-ro-t'), *s. f.* Terme de marine. Petite gabarre du commerce, non pontée, gréée d'un mât placé au milieu de l'embarcation et d'une voile.

— ÉTYM. Diminutif de *gabare.*

GABATINE (ga-ba-ti-n'), *s. f.* Terme peu usité. Action d'en faire accroire en se moquant. La gabatine est franche et la ruse subtile, *Doct. am.* dans

LE ROUX, *Dict. comique*. || Donner de la gabatine à quelqu'un, lui en faire accroire, le tromper par une promesse ambiguë. Il est vrai, notre nation Donne souvent la gabatine; Mais je donnerai caution De ne point tromper Socratine, SCARRON, dans RICHELET. Galants fieffés, donneurs de gabatine, J'ai beau prêcher qu'on risque à vous ouïr, DESHOULIÈRES, t. I, p. 147. || Payer la gabatine d'une chose, être dupe, CAMUS, *évêque de Belley*, dans BAYLE, *Lett. à Marais*, 14 mars 1701.

— ÉTYM. Ital. *gabbatina*, de *gabbare*, gaber (voy. ce mot).

† **GABEGIE** (ga-be-jie), *s. f.* Mot populaire. Fraude, supercherie. Il y a de la gabegie là-dessous.

— ÉTYM. Il paraît tenir au verbe *gaber*; comparez *gabuzé*, moqué : Ainsi le jouvencel gabuzé, et faillit qu'il pillast patience, *le Jouvencel*, ms. p. 382, dans LACURNE.

GABELAGE (ga-be-la-j'), *s. m.* || 1° Espace de temps que le sel doit demeurer dans le grenier, avant d'être mis en vente. || 2° Marques que mettent les commis pour reconnaître la qualité du sel.

— ÉTYM. *Gabeler*.

† **GABELANT** (ga-be-lan), *s. m.* Ancien terme qui désignait ceux qui avaient affaire aux gabelles, qui devaient s'y fournir. Et d'autant que les officiers de la ferme des gabelles de Lyonnais ne font ouverture desdits greniers qu'à certains jours de la semaine, ce qui cause que les gabelants sont contraints de se retirer sans sel et se pourvoir à celui de contrebande, *Bail Gautier*, 6 mars 1660.

— HIST. XV° s. Et tiendront lesdits officiers, esdits greniers et boutiques où se fera la vente, une barre au travers de la vente pour d'illec prendre ledit sel gabellé, sans quo les gabellans puissent presser ladite barre. Seront tenus.... bailler à chacun qui gabellera en leurs greniers, lesdites billettes.... et ne se partiront d'illec lesdits gabellans, qu'ils n'ayent eu leurs dites billetes, *Ordonn.* 8 nov. 1498.

— ÉTYM. *Gabeler*.

GABELÉ, ÉE (ga-be-lé, lée), *part. passé* de gabeler. Le sel après qu'il est essuyé s'appelle sel gabelé. Lesquels gardes pourront faire toutes visites partout où ils douteront avoir été mis des sels de contrebande et non gabelés, *Bail Gautier*, 6 mars 1660. Défendons d'aller aux lieux où la gabelle n'est établie, pour faire saler la chair ou poisson des sels non gabelés, *ib.*

GABELER (ga-be-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je gabelle, je gabellerai), *v. n.* Porter dans un magasin pour le faire égoutter le sel ramassé dans la poêle à mesure qu'il se forme.

— HIST. XIV° s. Item d'avoir vendu à leur profit le dit sel ainsi defalqué sans gabeler, DU CANGE, *gablum*.

— ÉTYM. *Gabelle*.

GABELEUR (ga-be-leur), *s. m.* || 1° Employé de la gabelle. [Il y a] des provinces qui jouissent d'une liberté à cet égard [le sel] qui fait regarder avec raison les autres comme étant dans la plus arbitraire servitude de tous les fripons de gabeleurs, ST-SIM. 479, 197. || 2° Homme chargé de faire sécher le sel.

— HIST. XII° s. [Que] escerst [tire] li gablere tute la substance de lui, e departent li estrange les labors de lui, *Liber psalm.* p. 169. || XVI° s. La cruelle avarice des fermiers, gabelleurs et usuriers romains, AMYOT, *Lucull.* 35. ....Pour remedier au soulevement des Rasez, qui commencerent contre les gabeleurs de Marseille, D'AUB. *Hist.* II, 437.

— ÉTYM. *Gabeler*; provenç. *gabellador*.

GABELLE (ga-bè-l'), *s. f.* || 1° Anciennement, l'impôt sur le sel. Un de ses frères qui se mêlait de faire des convois de faux sel, était guetté par les archers des gabelles, SCARRON, *Rom. com.* II, 12. Deux mulets cheminaient, l'un d'avoine chargé, L'autre portant l'argent de la gabelle, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Cela ne leur sied-il pas mieux que d'entrer dans les gabelles? LA BRUY. XIV. Le royal directeur des aides et gabelles.... Le mot d'aide s'entend, gabelles m'embarrasse; D'où vient ce mot?—d'un juif appelé Gabelus. — Il y eut en effet le juif Gabelus qui eut des affaires d'argent avec le bonhomme Tobie; et plusieurs doctes très-sensés tirent de l'hébreu l'étymologie de gabelle, car on sait que c'est de l'hébreu que vient le français, VOLT. *les Finances*. || Pays de gabelle, les provinces où l'impôt de la gabelle était établi. || Provinces des grandes gabelles, celles où l'impôt sur le sel était le plus fort; provinces de petites gabelles, provinces où la vente du sel était volontaire, c'est-à-dire où les habitants des paroisses n'étaient pas forcés d'acheter le sel aux magasins de la gabelle. Indépendamment des grandes divisions qui sont connues sous le nom de pays de grandes gabelles, de pays de petites gabelles, de pays de saline, de pays rédimés et de pays exempts, on voit encore au milieu de chacune d'elles des distinctions de prix, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 82. || Frauder la gabelle, faire quelque fraude pour échapper aux droits du sel; et fig. échapper par adresse à une obligation qui pèse sur tous les autres. || Gabelle personnelle, obligation imposée à chaque personne de prendre dans les greniers de l'État une quantité de sel déterminée; par opposition à gabelle réelle ou gabelle volontaire, qui exprimait la quantité réellement nécessaire à la consommation de chacun. || 2° Grenier où se vendait le sel. || 3° Anciennement, tout impôt sur les denrées et les produits de l'industrie. Gabelle de drap, de vin, etc.

— HIST. XIII° s. Imposition de la gabelle des dras de la senechaussée de Carcassone, DU CANGE, *gablum*. || XV° s. Pour rejouir le peuple parmi le royaume de France, toutes.... gabelles furent ostées, FROISS. II, II, 74. || XVI° s. Il leur annonçoit que Sertorius leur faisoit la grace de leur remettre les tailles et gabelles qu'elles payoient, AMYOT, *Sertor.* 36.

— ÉTYM. Provenç. *gabela*, *gabella*; espagn. et portug. *gabela*; ital. *gabella*; bas-lat. *gablum*, *gabulum*; du germanique : anglo-sax. *gaful*, *gafol*, impôt; allem. mod. *Gaffel*; du verbe *gifan*, goth. *giban*; allem. mod. *geben*, donner. Les étymologistes espagnols le tirent de l'arabe *kabala*, impôt; à quoi Diez objecte que le *k* arabe ne se prête pas à un adoucissement en *g*.

† **GABELOU** (ga-be-lou), *s. m.* Mot populaire et de dénigrement pour désigner autrefois les employés de la gabelle, aujourd'hui les employés de la douane et de l'octroi. || Fig. Tous ceux qui ont ou prétendent avoir un droit à prélever sur une industrie étrangère. J'ai dit que tout ce qui dans Paris était spectacle, devait subir l'exercice des rats-de-cave, des gabelous de l'opéra (parce qu'alors toute réunion de plaisir, jusqu'aux marionnettes et aux puces travailleuses, lui payait une redevance), C. BLAZE, *l'Académie de musique*, I, XV, p. 502.

— HIST. XVI° s. Tu as menti, meschant bourreau, gabeloux, que tu es, NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XXIII.

— ÉTYM. Prononciation populaire de *gabeleur*.

† **GABER** (ga-bé), *v. a.* Moquer, railler. || Se gaber, *v. réfl.* Dire des bourdes, se moquer. || Ancien terme inusité qui a été remis, jusqu'à certain point, en usage par les imitations de vieux langage. Il était encore dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie.

— HIST. XI° s. Devant ses pairs vat il ore gabant, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIII° s. Par Dieu, vassal, jel di por vous gaber; Cuidiez vous donc qu'à certes le vous die? QUESNES, *Romanc.* p. 108. Mais tex [tel] gabe à la fois [par fois] autrui, Que le gabois revient sur lui, *Blanche et Jehan*, v. 2836.

— ÉTYM. Provenç. et portug. *gabar*; ital. *gabbare*; du scandinave *gabb*, raillerie, qui a peut-être un rapport avec le radical *gav* du latin *gaudere*, se réjouir.

† **GABET** (ga-bé), *s. m.* Terme de vénerie. Gros ver qui se loge dans la peau du cerf, du daim et du chevreuil.

† **GABIAGE** (ga-bi-a-j'), *s. m.* Terme de marine. Service des hunes; travaux et ouvrages du ressort des gabiers.

— ÉTYM. Voy. GABIER.

† **GABIAN** (ga-bi-an), *s. m.* Un des noms vulgaires du goëland.

† **GABIE** (ga-bie), *s. f.* Terme de marine usité sur la Méditerranée. Hune.

— ÉTYM. Ital. *gabbia*, hune, proprement cage (voy. CAGE). On a dit au XVI° siècle *gaige* qui est *cage*: La grand flambe de la grand gaige [hune du trinquet], cité dans JAL.

GABIER (ga-bié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-bié-z exercés), *s. m.* || 1° Matelot qui se tient dans les hunes, pour visiter et entretenir le gréement. Gabiers de port, matelots chargés de faire entrer les bâtiments de l'État dans les ports, de les en faire sortir, de disposer les appareils de carénage, de halage, etc. || Gabier de beaupré, anciennement matelot dont le poste était dans la gabie du mât de beaupré, et, aujourd'hui que cette gabie n'existe plus, matelot des plus habiles entre ceux qui sont chargés de tout ce qui regarde la manœuvre des focs et le gréement du beaupré, JAL. || 2° Petit oiseau du Paraguay qui se tient au haut des arbres.

— ÉTYM. Ital. *gabbiere*, de *gabbia*, hune (voy. GABIE).

† **GABIEU** (ga-bieu), *s. m.* Outil de cordier, qu'on appelle aussi toupin.

GABION (ga-bi-on), *s. m.* || 1° Terme de guerre. Grand panier qu'on remplit de terre dans les siéges pour mettre à couvert les travailleurs et les soldats. L'armée à cet échec s'enflamme davantage, Sous de forts mantelets et d'épais gabions, Elle vient s'attacher au pied des bastions, BRÉB. *Phars.* III. || Gabion farci ou gabion de sape, celui qui est rempli de fascines ou de branchages. || Fig. La bonne Lorraine [Mlle de Lislebonne], sachant bien à qui elle avait affaire, mit ce gabion devant elle [le récit de ce qu'elle avait fait], de peur de se brouiller avec Chamillart, ST-SIM. 234, 115. || 2° Terme rural. Sorte de panier servant à transporter les terres, les fumiers, etc.

— HIST. XVI° s. Vantabrun fut blessé, escrivant (selon la vanité de nos François) le nom de sa maistresse sur un gabion, D'AUB. *Hist.* I, 149. Gabions pleins de vent [mal garnis], ID. *ib.* III, 20. Il s'accommoda de quelques maisons percées pour gabions, ID. *ib.* III, 241.

— ÉTYM. Ital. *gabbione*, gabion, proprement grand panier, grande cage, de *gabbia*, cage (voy. CAGE).

† **GABIONNADE** (ga-bi-o-na-d'), *s. f.* ou **GABIONNAGE** (ga-bi-o-na-j'), *s. m.* Ouvrage de fortification de campagne exécuté en gabions.

— HIST. XVI° s. Premiers font les approches, premiers dressent gabionades et cavaliers, et font les tranchées, BRANT. *Dames galantes*, t. I, p. 102, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gabionner*.

GABIONNÉ, ÉE (ga-bi-o-né, née), *part. passé* de gabionner. Batterie gabionnée.

GABIONNER (ga-bi-o-né), *v. a.* Couvrir avec des gabions. || Se gabionner, *v. réfl.* Se couvrir de gabions.

— HIST. XVI° s. Ils avoient en partie (par la vertu des femmes qui se gabionnoient de corps morts) repoussé l'ennemi, D'AUB. *Hist.* I, 150. Les plate-formes estoient revestues et gabionnées, CARLOIX, VII, 16. Ils tuerent plusieurs pionniers qui gabionnoient, PARÉ, t. III, p. 722.

— ÉTYM. *Gabion*.

† **GABIONNEUR** (ga-bi-o-neur), *s. m.* Celui qui travaille à faire ou à poser des gabions.

— ÉTYM. *Gabionner*.

† **GABORD** (ga-bor), *s. m.* Terme de marine. Nom donné aux premières planches d'en bas qui font le bordage extérieur du vaisseau, et qui forment par dehors un coude en arc concave depuis la quille jusqu'au-dessus des varangues, GUILLET, (1678-1683), dans JAL.

— HIST. XVI° s. Le dit navire toucha en terre, et de ce heurt la quille et gaborts s'estonnerent, de sorte que les joints des planches s'ouvrirent, M. DU BELLAY, 597.

— ÉTYM. Angl. *garboard*.

† **GABOT** (ga-bo) ou **GABUT** (ga-bu), *s. m.* Poisson qui reste longtemps en vie hors de l'eau et qu'on pêche pour servir d'amorce.

† **GABRIEL** (ga-bri-èl), *s. m.* Un des sept archanges.

— ÉTYM. Mot hébreu qui signifie l'homme de Dieu.

† **GABURON** (ga-bu-ron), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois, nommée autrement jumelle, qu'on applique contre un mât, pour le fortifier.

† 1. **GÂCHE** (gâ-ch'), *s. f.* || 1° Outil de maçon qui sert à détremper la chaux ou le plâtre. || 2° Sorte de spatule en bois qui sert aux pâtissiers pour manier leurs farces.

— HIST. XIV° s. Jehan, qui estoit à un port de la riviere de Loire, print un aviron nommé gaiche, DU CANGE, *gachum*.

— ÉTYM. Anc. h. allem. *waskan*, laver; allem. mod. *waschen*; angl. *to wash*. Le sens propre est instrument à battre l'eau.

2. **GÂCHE** (gâ-ch'), *s. f.* || 1° Terme de serrurerie. Pièce de fer qu'on attache au poteau de la porte, ou qu'on scelle au mur, et qui est percée, pour y faire entrer le pêne de la serrure, et tenir la porte fermée. Attacher une gâche. Lever une gâche. || Gâche d'épaisseur ou à patte, gâche en fer aplati et à quatre coudes nommée aussi gâche de sûreté. || 2° Cercles de fer qui tiennent attachés contre un mur les conduits de plomb ou de fer-blanc par où l'eau tombe des gouttières.

— HIST. xv° s. Et la garnison de la serrure à la te-nure de la clef, c'est assavoir pesles brisez doubles, gasches doubles, moraillons, et l'emparement tel qu'il appartient, *Ordonn.* août 1489.

— ÉTYM. Origine inconnue. Peut-on mettre ici, à titre d'attente fort incertaine, des mots mal déterminés qui ont une forme semblable : le bas-latin *gascha* qui semble signifier action de fendre la terre, et d'où vient *gascaria* (voy. JACHÈRE), et le berrichon *gâcher*, drageonner, *gâchon*, drageon ?

GÂCHÉ, ÉE (gâ-ché, chée), *part. passé* de gâcher. ‖ 1° Plâtre bien gâché. ‖ 2° Fig. Besogne gâchée.

GÂCHER (gâ-ché), *v. a.* ‖ 1° Délayer du mortier ou du plâtre pour maçonner. Gâcher lâche, faire un mortier de plâtre très-liquide. Gâcher serré, ne donner au plâtre que ce qu'il faut d'eau pour en faire une pâte. ‖ 2° Fig. Faire un ouvrage grossièrement, sans goût. Vous gâchez tout ce qu'on vous donne à faire. ‖ Terme familier du commerce. Donner sa marchandise à vil prix. ‖ 3° Terme rural. Herser le blé au printemps pour recouvrir de terre les racines de la plante. ‖ Gâcher les paillers, recouvrir la partie supérieure des meules de paille avec de la terre délayée.

— HIST. xv° s. Nul poissonnier de Paris ne peut ne doit brouiller ou gascher [passer à l'eau] poisson, comme morue salée, maquereaux salés ou aucun haran blanc salé, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 369. ‖ xvi° s. Gaschant de la boue pour l'attacher à des parois, AMYOT, *Moral.* t. II, p. 480, dans LACURNE. Gascher la muraille de terre grasse, MONET, *Dict.* Gascher du gros [satisfaire aux besoins naturels], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Gâche* 1 ; ital. *guazzare*, détremper dans l'eau.

† **GACHET** (ga-chè), *s. m.* Hirondelle de mer à tête noire.

GÂCHETTE (gâ-chè-t'), *s. f.* ‖ 1° La petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne. ‖ 2° Morceau de fer qui fait partir la détente d'un fusil. ‖ Pièce de l'intérieur du corps de la platine d'un fusil de munition. ‖ 3° Machine quelconque qui sert à détraquer un piége. ‖ 4° Levier coudé qui se meut sur son axe, et qui fait partie du métier à bas.

— HIST. xvi° s. Estoqueaux ou arrests desdites gaschettes par milieu desquelles sont chevilles pour arrester les dites gaschettes, PARÉ, XVII, 12.

— ÉTYM. Diminutif de *gâche* 2.

GÂCHEUR (gâ-cheur), *s. m.* ‖ 1° Ouvrier qui gâche le mortier, le plâtre. ‖ Le gâcheur d'un charpentier, celui d'un menuisier, celui qui prend les mesures pour un charpentier, pour un menuisier. ‖ 2° Fig. et populairement. Mauvais ouvrier, homme qui travaille mal ; on le dit aussi d'un mauvais écrivain. ‖ Marchand qui vend à vil prix. ‖ *Au féminin*, gâcheuse, femme qui gâche, qui travaille mal. Cette couturière n'est qu'une gâcheuse.

— ÉTYM. *Gâcher.*

1. **GÂCHEUX, EUSE** (gâ-cheû, cheû-z'), *adj.* Détrempé d'eau, bourbeux. Cette ruelle est gâcheuse.

— ÉTYM. *Gâcher.*

† 2. **GÂCHEUX** (gâ-cheû), *s. m.* Terme populaire. Maître subalterne dans une pension ; instituteur de très-bas étage.

— ÉTYM. Prononciation populaire de *gâcheur*.

GÂCHIS (gâ-chi), *s. m.* ‖ 1° Espèce de mortier fait de plâtre, de sable et de chaux. ‖ 2° Par extension, quantité de boue détrempée, tas d'ordure où il y a beaucoup de liquide. ‖ Fig. et familièrement. Affaire embrouillée et désagréable. Quel gâchis ! Nous voilà dans un beau gâchis. D'ailleurs c'est dans sa conduite une inconséquence nouvelle entre toutes celles dont sa besogne est remplie, ce qu'on appelle un vrai gâchis, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIII, p. 328. ‖ Il se dit aussi d'un écrit, d'un discours où les idées sont sans ordre et confuses. Ce mémoire n'est point intéressant ; c'est un gâchis dont on se tirerait bien vite si la curiosité n'était excitée, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXV, p. 189.

— ÉTYM. *Gâcher.*

† **GÂCHOIR** (gâ-choir), *s. m.* Caisse dans laquelle le potier de terre mélange les matériaux de la pâte.

— ÉTYM. *Gâcher.*

GADE (ga-d'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de poissons dont la morue, le merlan, la barbote ou lotte forment les principales espèces. ‖ Gade-lotte ou barbote, poisson d'eau douce dont le foie est très-bon à manger.

— ÉTYM. Γάδος.

† **GADELLE** (ga-dè-l'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la groseille rouge dans l'Ouest, gade en haute Normandie.

† **GADELLIER** (ga-dè-lié), *s. m.* Un des noms vulgaires du groseillier rouge.

† **GADHÉLIQUE** (ga-dé-li-k'), *adj.* Voy. GAÉLIQUE.

† **GADILLE** (ga-di-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires du rouge-gorge.

— HIST. xvi° s. Philomele en avril ses plaintes y jargonne ; L'arondelle l'esté ; le ramier en automne ; Le pinson en tout temps ; la gadille en hyver, RONS. 297.

† **GADOLINITE** (ga-do-li-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate de cérium, ainsi nommé de *Gadolin*, qui l'a découvert.

GADOUARD (ga-dou-ar ; le *d* ne se lie jamais ; l'*s* ne se lie pas : des ga-dou-ar actifs ; pourtant quelques-uns la lient : des ga-dou-ar-z actifs), *s. m.* Vidangeur. ‖ Fig. Il faudra se laver les mains après cette bataille ; car vous aurez combattu contre des gadouards, VOLT. *Lett. la Harpe*, 15 août 1776. Je voudrais bien savoir qui sont les gadouards qui se sont efforcés de vider le privé d'un vaste palais où ils ne sont pas reçus, ID. *Lett. Damilaville*, 15 oct. 1764.

— ÉTYM. *Gadoue* ; bourg. *gadoi*.

GADOUE (ga-doue), *s. f.* La matière fécale tirée des fosses d'aisances qui sert d'engrais. ‖ Se dit aussi des boues et des immondices des rues qui sont employées pour engrais. À peine a-t-il mis le pied hors des barrières, qu'il trouve les exhalaisons infectes qui sortent des gadoues et autres immondices, MERCIER, *Tabl. de Paris, L'air vicié*.

— ÉTYM. Origine inconnue. Le wallon a *godau*, jus de fumier. Peut-on rapprocher *gadoue* de *godau*, et l'un et l'autre de l'allemand *Koth*, bas-saxon *kath*, excréments, boue ?

† **GADUINE** (ga-du-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance retirée de l'huile de foie de différentes espèces du genre *gadus* (morue).

† **GAÉLIQUE** (ga-é-li-k'), *adj.* Qui appartient aux Gaëls. La langue gaélique, ou, substantivement, le gaélique, langue parlée au nord de l'Écosse, dans les hautes terres. Le gaélique est une des langues du nouveau celtique ; il a deux dialectes principaux, l'erse parlé dans la haute Écosse, et l'irlandais. On dit aussi gadhélique.

† **GAFET** (ga-fè), *s. m.* Coquille bivalve du Sénégal, *donax trunculus*, Adanson.

1. **GAFFE** (ga-f'), *s. f.* Longue perche à l'extrémité de laquelle est fixée une pointe de fer garnie latéralement d'un crochet. La gaffe sert à conduire le bateau, à sonder l'eau, etc. Le baron descendit dans la barque.... saisit à défaut de rames une gaffe qu'on y avait laissée par hasard, CH. DE BERNARD, *le Gentilh. campagnard*, I, 18. ‖ Terme de pêche. Croc pour tirer à terre les gros poissons. ‖ Terme d'argot maritime. Avaler sa gaffe, mourir.

— HIST. xv° s. Un baston nommé gaffe, ayant un croq de fer au bout, DU CANGE, *gafare*.

— ÉTYM. Berry, *jaffe* ; prov. *gaf*, s. m. ; espagn. et portug. *gafa* ; angl. *gaff* ; du celtique : gaél. *gaf* ; bas-breton, *gwaf*, crochu ; ou du germanique : dialects allem. *gaifen*, tailler en crochet. Le celtique et le germanique paraissent concourir.

† 2. **GAFFE** (ga-f'), *s. m.* Vases de diverses grandeurs dont on se sert dans les salines pour transporter le sel.

GAFFÉ, ÉE (ga-fé, fée), *part. passé* de gaffer. Un gros poisson gaffé.

† **GAFFEAU** (ga-fô), *s. m.* Petite gaffe.

— ÉTYM. Diminutif de *gaffe* 1.

GAFFER (ga-fé), *v. a.* Accrocher quelque chose avec une gaffe

— ÉTYM. *Gaffe* 1 ; prov. et esp. *gafar*.

GAGE (ga-j'), *s. m.* ‖ 1° Dépôt qu'on fait de quelque objet entre les mains d'autrui, pour sûreté d'une dette, d'un emprunt. Un gage suffisant. Prêter sur gages. Emprunter sur gage. Brancas me demanda hier de bonne foi si je ne voudrais pas prêter sur gages, et m'assura qu'il n'en parlerait point, SÉV. 106. Il lui a fait mettre en gage ses perles, ID. 400. L'ordonnance du roi Asychis ne permettait [chez les Égyptiens] d'emprunter qu'à condition d'engager le corps [momie] de son père à celui dont on empruntait ; c'était une impiété et une infamie tout ensemble de ne pas retirer un gage si précieux, BOSS. *Hist.* III, 3. Je me mettrais en gage en mon besoin urgent. — Sur cette nippe-là vous auriez peu d'argent, REGNARD, *Joueur*, II, 14. Elle est d'accord de tout, du temps, des arrérages ; Il ne faut maintenant que lui donner des gages, ID. *ib.* I, 6. Sanci, dans cette négociation, dépensa une partie de ses biens ; il mit en gage ses pierreries et, entre autres, ce fameux diamant, nommé le Sanci, qui est à présent à la couronne, VOLT. *Henriade*, VIII, *Variantes*. Vingt fois pour vous [plaisirs] j'ai mis ma montre en gage, BÉRANG. *Grenier*. ‖ Terme de jurisprudence. Contrat de nantissement d'une chose mobilière, par opposition à antichrèse. ‖ Fig. Demeurer pour les gages ou pour gage, périr dans une circonstance où d'autres s'échappent. ‖ Demeurer pour gages, signifie encore simplement être arrêté dans quelque querelle, pendant que s'échappent les autres qui y avaient participé ; et aussi être pris d'une façon quelconque. Chacun peut sur un lit Se tenir toujours prêt sans quitter son habit ; Qui ne le sera point restera pour les gages, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarr.* II, 4. ‖ Demeurer pour gage, se dit aussi d'une chose que l'on a perdue. La presse fut si grande qu'un pan de mon habit y est demeuré pour gage. ‖ Laisser pour les gages, pour gage, c'est-à-dire perdre. Échappé Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue, LA FONT. *Fabl.* V, 5. ‖ Fig. Donner des gages à un parti, faire une démarche décisive, éclatante, pour être accepté dans un parti. ‖ 2° Par extension, tout meuble ou immeuble qui assure le payement d'une dette. Il a affecté sa maison comme gage de sa dette. Les meubles du locataire sont le gage du propriétaire. ‖ 3° Dans les petits jeux ou jeux de société, objet qu'on dépose quand on s'est trompé, et qu'on ne peut retirer qu'après avoir subi une pénitence. Jouer au gage touché. ‖ 4° Ce que l'on consigne et met en main tierce, pour garantie d'une somme à payer, quand, dans une contestation entre deux ou plusieurs personnes, il est convenu que celle qui sera condamnée payera cette somme. Donner des gages. Rendre les gages. ‖ 5° Autrefois, gage de bataille, ou gage du combat, engagement de combattre manifesté par l'offre d'un gant pour gage, et contracté quand l'ennemi, en ramassant le gant, avait accepté le gage. Je jette devant toi le gage du combat ; L'oses-tu relever ? VOLT. *Tancr.* III, 6. Le parlement décréta que le cas [duel de Legris et Carrouge] ne requérait pas gage de bataille, ID. *Mœurs*, 100. ‖ 6° Fig. Tout ce qui est assimilé à un gage comme garantie. D'une paix mal conçue on m'a faite le gage, CORN. *Rodog.* III, 3. Ces lettres de ma foi vous seront de bons gages, ID. *Sertor.* V, 6. Vous en aviez déjà sa parole pour gage, ID. *Hor.* V, 2. Ces deux grâces me sont un gage de la présence de l'époux, BOSS. *Lett. Corn.* 161. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres, ID. *Louis de Bourbon*. Elle reçut ce dernier gage de son amour, FLÉCHIER, *Dauph.* Je réponds d'une paix jurée entre mes mains, Néron m'en a donné des gages trop certains, RAC. *Brit.* V, 3. De votre obéissance elle ne veut qu'un gage, ID. *Athal.* III, 4. Vous avez de ses feux un gage solennel, ID. *Mithr.* II, 1. Je vous le livre [Télémaque] comme le gage le plus précieux qu'on puisse vous donner de la fidélité des promesses d'Idoménée, FÉN. *Tél.* XI. Épéo que Laërte lui avait donnée comme un gage de sa tendresse, ID. *ib.* XVI. Prions ; le jour au jour ne donne point de gage, Et le dernier rayon, en sortant du nuage, Ne nous a pas juré de remonter demain, LAMART. *Harm.* II, 6. ‖ 7° Gage de l'amour, enfant. ....Et qu'il en [de cet hymen] eut pour gage une jeune princesse, RAC. *Iphig.* IV, 4. Ce fils que de sa flamme il me laissa pour gage, ID. *Andr.* III, 8. ‖ 8° *S. m. pl.* Ce qu'on paye aux domestiques par an pour leurs services, ainsi dit parce que c'est la somme payée par suite de l'engagement. On ne renvoie pas un domestique sans lui payer ses gages. S'il se casse quelque chose, je le rabattrai sur vos gages, MOL. *l'Avare*, III, 1. ...S'il avait quelques deniers comptants, Ne me paierait-il pas mes gages de cinq ans ? REGNARD, *Joueur*, III, 7. Je sers un maître sans bien ; ce qui suppose un valet sans gages, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 2. ‖ Être aux gages de quelqu'un, être payé pour faire l'office de domestique. Je ne suis pas à ses gages, SÉV. 117. Il y en a bien d'autres que lui qui ont été aux gages des gens, et puis qui ont eu des gens à leurs gages, MARIVAUX, *Pays. parv.* 2° part. ‖ Cet homme ne vole pas ses gages, se dit d'un domestique qui fait bien son service ; et fig. de toute personne qui s'acquitte bien de ce qu'elle a à faire. Hom ! si vous le payez pour vous faire haïr, Il ne vous vole pas ses gages, FAVART, *Soliman II*, I, 10. ‖ Dans un sens plus général, être aux gages de quelqu'un, être payé par lui pour certains offices. Il a, le croirait-on ? des comtes à ses gages, À qui, pour le servir selon ses intérêts, Il fournit équipage et carrosse et laquais, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, V, 3. Vous supposiez qu'on ne pouvait être bon français sans être à vos gages, FÉN. *Dial. des morts mod. Richel. et Mazarin.* ‖ On dit dans un sens ana-

logue : tenir à ses gages. Les grands [de Rome], pour s'affermir achetant des suffrages, Tiennent pompeusement leurs maîtres [les gens qui votent] à leurs gages, CORN. *Cinna*, II, 1. Un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages, BOIL. *Sat.* I. || Familièrement. Casser aux gages, retirer à quelqu'un son emploi, ses appointements. Et que pour sa paresse il faut casser aux gages, SCARRON, dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Il se dit aussi d'un supérieur qui retire sa confiance à un inférieur. Il a eu longtemps quelque crédit auprès du ministre; mais il a été cassé aux gages. Enfin, pour l'inconnue, elle est cassée aux gages, TH. CORN. *Galant doubl.* III, 4. || À gages, qui reçoit des gages. Ce gouverneur n'est pas un homme à gages, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || En mauvaise part. À gages, qui est payé pour faire quelque service peu honorable. Des applaudisseurs à gages. La Cleveland [maîtresse de Charles II], dont il ne se souciait plus, ne laissait pas de le déshonorer par des inconstances réitérées, par des choix indignes, et le ruinait par des amants à gages, HAMILT. *Gramm.* 11. || La Fontaine a dit *à gage* au singulier. Notre souffleur à gage Se gorge de vapeur, s'enfle comme un ballon, *Fabl.* VI, 3. || 9° Gages se dit quelquefois du salaire d'un capitaine de navire, d'un matelot. || 10° Gages se disait autrefois du payement que le roi ordonnait par an aux officiers de sa maison, aux officiers de justice et de finance.

— SYN. GAGES, APPOINTEMENTS, HONORAIRES. Appointements se dit pour tout ce qui est place, ou qu'on regarde comme tel. Honoraires a lieu pour les maîtres qui enseignent quelque science, et pour ceux à qui on a recours dans l'occasion à l'effet d'obtenir un conseil salutaire, ou quelque autre service que leur doctrine ou leur fonction met à portée de rendre. Gages est d'usage à l'égard des domestiques de particuliers et des gens qui se louent pendant quelque temps au service d'autres personnes, *Encycl.* VIII, 291. Traitement peut être ajouté à ces trois mots examinés par l'Encyclopédie ; il est synonyme d'appointements et diffère par conséquent de gages et d'honoraires. Il y a en outre une différence qui n'est pas notée, c'est que les appointements, le traitement, les gages sont quelque chose de fixe, tandis que les honoraires s'entendent mieux de ce qui est occasionnel : un prêtre assistant à un service, un médecin, un avocat ont des honoraires ; le prêtre qui dessert une église, le médecin qui est attaché à un hôpital ont un traitement.

— HIST. XI° s. Il durra [donnera] wage, e truverad plege, *Lois de Guill.* 6. Devant iceo que [avant que] [le bétail] seit mis en guage, *ib.* 25. || XII° s. Donner son gage, *Ronc.* p. 13. La teste [il] i pert, n'i laissa autre gage, *ib.* p. 64. Pur ço [cela] s'ala à Turs cele nuit herbergier, E saveir se li reis le voldreit là baisier; Mais il ne porta là ne maille ne denier; Ses guages li covint rachater ou laissier; Ne li reis nel baisa, n'il nes fist desguaigier, *Th. le mart.* 117. || XIII° s. Par la beneoite mere Dieu, j'ai biaus enfans de mon seigneur, je les meterai en gage et bien trouverai qui me prestera sour aus [eux], *Chron. de Rains*, 158. Mais la qeue remest en gages, Dont moult li poise et moult li grieve, *Ren.* 1250. Cil qui apele par gages de bataille ne pot contremander, BEAUM. LXIX. La tierce maniere de proeve si est par gage de bataille, ID. XXXIX, 4. Et cil qui presta sor le gage ne pot avoir son garant de celi qui li bailla en gages, ID. XXV, 23. Je dis au roy que Mons. Pierre de Courcenay me devoit quatre cens livres de mes gajes, lesquiex il ne me vouloit paier, JOINV. 253. Mestiers fu à l'umain lignaige, Que plus fort de li mist en gaige Souffisant pour li acquiter Vers Dieu qui l'ot fait à s'ymaige, J. DE MEUNG, *Tr.* 278. || XIV° s. Se un rent à l'autre son gage ou son depost, non pas de volenté, mais par paour, l'en ne doit pas dire que il face juste operacion fors tant solement par accident, ORESME, *Eth.* 158. Mais il sont pluseurs gens, en che [ce] siecle regnant, Qui ne croient en Dieu, le pere royaumant, Se che n'est sus bon gaige qu'avoir voelent devant, *Baud. de Seb.* V, 86. || XV° s. [Le capitaine apprend à sa garnison que le château est miné] Les compagnons ne furent mie bien assurés de ces paroles; car nul ne meurt volontiers, puisqu'il peut finer sur autres gages [quand il peut sortir d'embarras autrement], FROISS. I, I, 326. Ainsi amour me mist en son servaige, Mais pour seurté retint mon cueur en gaige, CH. D'ORL. 1. [Maison] Où serviteurs ot en grant habondance Qui gaiges ont excessis sans raison, EUST. DESCH. *Admin. de l'ostel du prince.* En ladicte bataille estoient mors huyt mil hommes du party dudit duc prenans gages de luy, et autres menues gens assez, COMM. V, 3. Je veiz le bonhomme vieil presenter le gage à son filz [le duc de Gueldres et son fils comparaissaient devant le duc de Bourgogne pour un différend qu'ils avaient entre eux], ID. IV, 1. Voulez-vous faire un gage [pari] à moi? Oui, vraiment, dit-il; quel sera-t-il? LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. Pensez que le pauvre gentilhomme rendoit bien gage [payait cher] du bon temps qu'il avoit eu en ce jour, ID. *ib.* LXXII. Lesdits capitaines.... casseront des gages d'un quartier ceulz qu'ilz trouveront avoir excedé et delinqué; et s'ilz y renchéent une autre fois, ilz les casseront du tout et mectront d'autres en leurs lieux, *Ordonn.* 6 oct. 1436. || XVI° s. Il y a deux sortes de gages vif et mort. Vif gage est qui s'acquitte des issues [dont le revenu vient en déduction de la dette], mort-gage, qui de rien ne s'acquitte [dont le revenu est absorbé en pure perte pour le débiteur], LOYSEL, 483, 484. Telle estoit la coustume que celui qui appelloit jettoit un gant pour gage, et l'appellé le levoit, et s'appeloit gage de bataille, BRANT. *Sur les duels*, p. 17, dans LACURNE. Alors du dit combat, l'armée venitienne estoit en bataille.... lesquels Venitiens gardoient les gages [demeuraient simples spectateurs du combat]; car, s'ils eussent voulu assaillir de leurs costés, les ennemis eussent esté contraints de separer leurs forces en divers lieux, DU BELLAY, *Mém.* liv. II, f° 41, dans LACURNE. De gage qui mange, nul ne s'en arrange, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 131. Gager est s'obliger à payer les rentes et redevances dues pour l'année suivante; si le vassal n'est pas resseant sur le fief, à raison duquel il les doit, il doit donner plege qui y demeure et qui s'oblige de les payer; de ces deux mots, *gage* et *plege*, on a composé celuy de gage-plege, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.* L'un l'avoit nourri et avoit pour gages de son amitié la nourriture de son enfance, LA BOÉTIE, *Servitude volontaire.*

— ÉTYM. Wallon, *voig*; prov. *gatge, gatghe, gaje*; espagn. *gage*; ital. *gaggio*; du bas-latin *vadium, wadium*, dans les lois barbares. Il y a deux étymologies aussi probables l'une que l'autre : la première latine, *vas, vadis*, répondant, garant ; bien que le *g* ou *gu* réponde ordinairement au *w* germanique, l'objection n'est pas absolue, car *vagina*, entre autres, a donné *gaîne*; la seconde germanique : goth. *vadi*; anc. haut-allem. *wetti*; frison, *ved*, gage, caution, promesse. Il est probable que les deux étymologies ont concouru pour former le mot roman.

GAGÉ, ÉE (ga-jé, jée), *part. passé* de gager. || 1° Meubles gagés, ceux qui ont été saisis pour la sûreté de quelque dette. || 2° Mis en gageure. Un déjeuné gagé. || 3° Qui reçoit un salaire. Je suis auprès de lui gagé pour serviteur, Vous me voudriez encor payer pour précepteur, MOL. *l'Ét.* I, 9. C'est ainsi que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'histoire, VOLT. *Mœurs*, 15. Les assassins gagés qu'il menait à sa suite, LEMIERRE, *Barnevelt*, I, 5. Et moi, quel est mon sort? malheureux! je ne suis Qu'un esclave gagé qui sert la tyrannie, MASSON, *Helvét.* II. || Il semble qu'il soit gagé pour faire cela, il semble qu'il soit payé pour cela.

† **GAGÉE** (ga-jée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de liliacées, qui a pour type la gagée minime.

GAGE-MORT (ga-je-mor), *s. m.* Voy. MORT-GAGE; voy. aussi GAGE à l'historique, XVI° siècle.

GAGER (ga-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : gageant, nous gageons), *v. a.* || 1° S'engager à... par une sorte de gage. Vous voudriez qu'elle fût parfaite; avait-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? SÉV. 522. || 2° Convenir avec quelqu'un, sur une contestation, que celui des deux qui aura tort donnera à l'autre une somme ou quelque autre chose. Je gage cent pistoles que c'est toi, MOL. *l'Impromptu*, 3. Quand il y aurait une infinité de hasards, dont un seul serait pour vous, vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux, PASC. *Pensées*, t. I, p. 304, éd. LAHURE. || Absolument. Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point Sitôt que moi ce but, LA FONT. *Fables*, VI, 10. Et si tu veux, nous gagerons, et verrons qui a raison des deux, MOL. *l'Impromptu*, 3. Il gage que c'est moi ; et moi je gage que c'est lui, ID. *ib.* Dans le palais hier Bilain Voulait gager contre Ménage Qu'il était faux que Saint-Sorlin Contre Arnauld eût fait un ouvrage, BOIL. *Épigr.* V. || Gage que, ellipse familière pour : je gage que.... Gage qu'il se dédit. — Et moi gage que non, MOL. *l'Ét.* III, 3. || Il se dit quelquefois comme simple affirmation. Et moi je gage qu'il ne saurait être approuvé d'aucune personne raisonnable, MOL. *l'Avare*, I, 6. Comme vous avez les yeux rouges! vous avez pleuré, je gage, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || 3° Donner des gages, un salaire, des appointements à quelqu'un. Gager des domestiques. Elle [la royauté] fait subsister l'artisan de ses peines, Enrichit le marchand, gage le magistrat, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Vous les voyez encore, amoureux et volages, Chercher, la bourse en main, de beautés en beautés La mort qui les attend au sein des voluptés; De leurs biens prodigués pour d'infâmes caprices Enrichir nos Phrynés dont ils gagent les vices, GILB. *Le 18° siècle.*

— REM. On a contesté que *gager de* suivi d'un infinitif dût se dire comme *parier*, sur cette raison que gager indique une chose dont on est à peu près sûr, et parier une chose dont on est moins sûr; mais la synonymie de ces deux mots est trop voisine pour que l'emploi en soit différent. Quand on a blâmé la phrase de Mme de Sévigné citée plus haut, on n'a pas fait attention que gager y a le sens non de parier, mais de s'engager; si on y mettait parier à la place de gager, on la rendrait ridicule.

— SYN. GAGER, PARIER. Dans gager est gage; et dans parier est pair, égal. Celui qui gage expose donc gage contre gage; et celui qui parie est but à but contre quelqu'un. Cela fait une différence pour l'image que les deux mots présentent à l'esprit, mais cela n'en fait point pour le sens qui s'est attaché à l'un et à l'autre. La synonymie en est complète.

— HIST. XIII° s. Se aucuns des mestiers devant diz est adjornés devant le mestre qui garde le mestier.... et se il vient à son jour, et il cognoit, il doit gagier; et se il ne paie dedenz les nuiz, il est à trois deniers d'amende, *Liv. des mét.* 110. Ciaus [ceux] ou celles qui font apeler et qui gagent bataille par champion, *Ass. de Jér.* 150. Il ne muet pas de sens [il n'a pas de sens] celui qui plaint Paine et travail qui aquiert avantage ; Pour ce ne puis veoir que cil bien aint [aime bien], Qui pour jouir d'amours souffrance gage [refuse, évite, locution tirée de l'expression féodale, *gager du service*, refuser service], *Poés. franç.* avant 1300, t. IV, p. 1388, dans LACURNE. || XIV° s. Mès plusors qui s'en retornoient [après une trêve], Et qui bien la trieve savoient Et l'accort que l'en avoit fet, Gagiez [arrêtés, pris] furent sans droit de fait, *Hist. de Fr. en vers à la suite du roman de Fauvel*, n° 6810, f° 84, dans LACURNE. Et ou cas où vous trouverés aucuns qui s'efforceront de faire le contraire des choses dessus dictes.... si les gagez et contraigniez à payer la dicte amende, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 98. Si vous prie que vous gaigez qu'elle le fera, et je gaigerai que non, *Ménagier*, I, 6. On viendra, on nous gagera, Quanque avons nous sera osté, *Pathelin*, dans RAYNOUARD. || XVI° s. Ainsi chascun se delibere aux armes, Gaigent pietons, francs archiers, hommes d'armes, J. MAROT, V, 72. Ce que voyant le bon Jannot mon pere Voulut gaiger à Jaquet son compere, Contre un veau gras, deux aignelets bessons, Que quelque jour je ferois des chansons, MAROT, I, 218. Qui l'orroit plaindre aucune fois, On gageroit que c'est la voix De quelque dolente personne, ID. III, 151. Le jugement d'un homme gagé et achetté est moins libre.... MONT. I, 167. Se voyans gagez et obligez par ostages qui leur tenoient de si près, ilz envoyerent des ambassadeurs vers Romulus, AMYOT, *Rom.* 23. Quand quelque habitant ou autre est blechié à sang, il est tenu, en dedans 24 heures ensuivant, gagier son sang, qui est de declarer au sieur son bailly le nom de cestuy ou ceulx le ayant bleschié, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 407. Gager du service [refuser de faire service en parlant d'un vassal qui se plaint d'un tort non redressé], DU CANGE, *vadiare.*

— ÉTYM. *Gage*; wallon, *wagt*; bourguign. *gaigil* norm. *gagier*; provenç. *gatgar, gatjar.* En Lorraine, *gager* a souvent le sens d'arrêter, dresser procès-verbal : N'entrez pas dans ce champ, vous vous feriez gager; on les a vus cueillir du raisin, et on les a gagés. C'est un sens ancien, dont on peut voir de fréquents exemples dans l'historique.

GAGERIE (ga-je-rie), *s. f.* Terme de pratique Saisie-gagerie, simple saisie de meubles sans transport, sans condamnation et même sans permission du juge, ayant seulement pour objet d'assurer le gage du créancier. La saisie-gagerie se fait par le propriétaire sur le locataire.

— HIST. XVI° s. Il est loisible à un seigneur censier en la ville et banlieue de Paris de proceder par voye de simple gagerie sur les biens estans es maisons pour trois années d'arrerages, *Coust. génér.* t. I, p. 39.

— ÉTYM. *Gage.*

† **GAGET** (ga-jè), *s. m.* Un des noms vulgaires du geai.

GAGEUR, EUSE (ga-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui,

celle qui gage, ou qui est dans l'habitude de gager. Un grand gageur.

— HIST. XVI[e] s. Aprochant de ces gageurs, *Hist. macar.* t. I, p. 220, dans RAYNOUARD.

— ÉTYM. *Gager*; provenç. *gaziaire, gaziador.* *Gaziaire* est le nominatif, *gaziador* est le régime.

GAGEURE (ga-ju-r'), *s. f.* || 1° Promesse de payer telle ou telle somme, de donner tel ou tel objet, stipulée par des personnes qui ont fait un pari. On a fait souvent des gageures sur la grossesse des reines, BALZ. liv. VII, lett. 7. Ils veulent soutenir, au dédit de ce que l'on voudra, que c'est une chose impossible [que les bêtes n'aient point de pensée].... ce n'est point la coutume d'en venir aux gageures que lorsque les preuves nous manquent, DESC. *Rép. aux 6es object.* 5. Juge-nous un peu sur une gageure que nous avons faite, MOL. *l'Impromptu*, 3. Si j'avais fait cette gageure, j'aurais perdu mon argent, SÉV. 61. Ces petites cailles ont cela de commun avec celles de nos climats qu'elles se battent à outrance les unes contre les autres, surtout les mâles, et que les Chinois font, à cette occasion, des gageures considérables, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 283, dans POUGENS. Revenons à notre gageure ; vous voudriez, je crois, me la faire oublier, SÉDAINE, *Gageure imprévue*, sc. 22. || Faire gageure, avancer une chose, en offrant de la soutenir par une gageure. Je fais gageure Qu'il n'est mortel.... LA FONT. *Joc.* Ils avaient fait gageure À qui des deux aurait plus de bonheur [à la pêche], ID. *Cal.* || Soutenir la gageure, accepter la gageure qui est proposée ; et fig. persévérer dans une entreprise. Quelle gageure elles se sont engagées à soutenir ! SÉV. 371. Personne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure, ID. 472. || Cela ressemble à une gageure, se dit d'une action étrange et dont on ne conçoit pas le motif. || 2° La chose gagée elle-même. Payer une gageure. || Proverbe. Gager sa tête à couper, c'est la gageure d'un fou.

— HIST. XIV[e] s. Et avecques iceulx [il] a fait plusieurs gaigeures de paier le disner.... *Ménagier*, I, 6. || XV[e] s. Tout autour les pins avoit dames et chevaliers armez et desarmez; si dançoient les aucuns, les heaumes lacez, aussi comme se ce fust gageure [gage de bataille], *Lancelot du Lac*, t. II, f° 89, dans LACURNE. Vous avez perdu la gageure, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI[e] s. Il feit une gageure à l'encontre de l'orateur Hortensius, qu'il.... AMYOT, *Lucullus*, 2. Rendre les terres labourables, en l'estat qu'elles estoient lors de la gageure du rachapt [offre réelle de racheter], *Coust. gén.* t. II, p. 649. Il seroit utile qu'on passast par gageure la decision de nos disputes ; qu'il y eust une marque materielle de nos pertes, afin que nous en teinssions estat; et que mon valet me peust dire : il vous cousta l'année passée cent escus, à vingt fois, d'avoir esté ignorant et opiniastre, MONT. IV, 37.

— ÉTYM. *Gager*; wallon, *wageur*.

GAGISTE (ga-ji-st'), *s. m.* Celui qui est gagé pour quelque service sans être considéré comme domestique. Gagiste de théâtre. Gagiste de musique. Comme aussi de quelque qualité ou condition que soit le donataire, pensionnaire, gagiste, etc. il ne sera pas difficile d'en savoir le montant [de ce qu'il reçoit] chaque année, VAUBAN, *Dîme*, p. 70.

— ÉTYM. *Gage*.

† **GAGNABLE** (ga-gna-bl'), *adj.* Qu'on peut gagner. La partie n'est pas gagnable.

— HIST. XVI[e] s. ....Choses qui estoient plustost gaignables par sages remonstrances et discours de raison, AMYOT, *Flam.* 3. J'ai veu et advisé l'entrée qui est gaignable pour gens de pied, J. D'AUTON, *Annal. de L. XII*, 1506 et 1507, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gagner*; provenç. *gazanhable*; ital. *guagnabile*. Dans l'ancienne langue *gaaignable* a surtout le sens de cultivable.

GAGNAGE (ga-gna-j'), *s. m.* Pâtis, pâturage où vont paître les troupeaux. Les troupeaux que la faim a chassés des bocages À pas lents et craintifs entrent dans les gagnages, RACAN, *Berg. Alcidor*, I, 1. || Champs ensemencés. Les pigeons s'en vont aux gagnages, DU CANGE, *gaignagium*. || Terme de chasse. On dit que les bêtes vont au gagnage, quand elles vont chercher leur nourriture à certaines heures, dans les terres semées de grains ou chargées d'herbe.

— HIST. XIII[e] s. Il a une terre trouvée, Qui de tous biens est estourée ; Car il n'y avoit que gaignaiges, Et prés, rivieres et boscaiges, DU CANGE, *gaignagium*. Et prendoit proies ès paysans et tourbloit le pays qu'on n'i semoit ne ahanoit nient, ne faisoit nul gaegnage [récolte] tant comme la terre de la marche durait et encore autre, *Chr. de Reins*, p. 73. || XIV[e] s. Les meilleurs ouvriers sayeurs de bleds et autres gaignages durant les moissons ne peuvent prendre n'avoir que deux sols six deniers, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 367. || XVI[e] s. On met sa terre en gagnage [à profit, on en tire parti, en la faisant cultiver] par baux à rente, cens ou fief, LOYSEL, 505. Il sçavoit par sur tous laisser courre et lancer, Bien demesler d'un cerf les ruses et la feinte, ...Les gagnages, la nuict, le lict et le coucher, RONS. 210. Dedans faisoit sa bauge une beste sauvage Qui jamais autre part ne cherchoit son gaignage, ID. 670. Aussi faut il sçavoir qu'il y a difference entre gaignages et taillis; les gaignages se prennent pour champs et jardins là où sont semez les bleds et potages; et si un cerf faisoit sa nuit dedans ces champs, le veneur doit dire qu'il a fait son viandis dedans les gaignages, FOUILLOUX, *Vénerie*, f° 36, dans LACURNE. Bon gaignage fait bon potage, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Gagner*, dans le sens de paître; picard, *gagnage*, gain ; Berry, *gâgnage*, *gangnage*; prov. *gazanhatge*.

GAGNANT, ANTE (ga-gnan, gnan-t'). || 1° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui gagne au jeu, à la loterie. C'est lui qui est le gagnant. Madame est une des gagnantes. || 2° *Adj.* Le billet, le numéro gagnant. Carte gagnante.

GAGNÉ, ÉE (ga-gné, gnée), *part. passé* de gagner. || 1° Obtenu en qualité d'avantage. Les récompenses gagnées par le mérite. || Bataille gagnée, victoire remportée. || Procès gagné, procès dans lequel les juges ont prononcé en votre faveur. || Partie gagnée, partie de jeu où l'on a eu l'avantage. || Absolument. Gagné ! exclamation pour annoncer que la partie est gagnée. || Donner gagné, reconnaître qu'une personne a l'avantage sur nous. Je ne sais que faire de vos louanges.... les rejettant, je donne gagné à ceux qui me blâment, BALZ. liv. IV, lett. 7. Je vous donne gagné, et je tombe d'accord de tout ce que vous voudrez, P. L. COUR. *Lett.* II, 236. || Dans le même sens : donner cause gagnée. || 2° Dont on s'est emparé. Le bastion gagné malgré l'opiniâtre résistance des assiégés. || Fig. et familièrement. Avoir ville gagnée, être maître de l'affaire, avoir remporté l'avantage qu'on se promettait. Eux introduits, croyant ville gagnée, LA FONT. *les Rem.* || Croire ville gagnée, crier, se vanter qu'on a remporté l'avantage. || 3° Dont on a obtenu l'affection, la faveur, l'appui. Un si grand ennemi ne peut être gagné, CORN. *Héracl.* III, 2. Ceux qui le voient sont gagnés au peuple romain, BOSS. *Hist.* I, 8. L'esprit gagné par la vraisemblance du raisonnement, ID. *Sermons, Parole de Dieu*, 1. Ève, à demi gagnée, regarda le fruit, dont la beauté promettait un goût excellent, ID. *Hist.* II, 1. Hermione gagnée Pour jamais de sa vue [de Pyrrhus] allait être éloignée, RAC. *Andr.* III, 1. || 4° Corrompu par des dons ou autrement. Les voilà tous [mes crimes], madame ; et si vous y joignez D'avoir cru des méchants par quelque autre gagnés, CORN. *Nicom.* IV, 2. Mes esclaves gagnés, que le reste va suivre, Sont les premiers sujets que mon amour vous livre, RAC. *Bajaz.* III, 5. Sa femme de chambre était gagnée, HAMILT. *Gramm.* 4. || 5° Contracté, en parlant de maladie. Des infirmités gagnées au service de l'État. || 6° Atteint par quelque affection morale ou par quelque maladie. L'autre qui fut gagné d'une sale avarice, MALH. I, 4. || 7° Atteint, en parlant d'un lieu. Le défilé gagné avant la nuit. || 8° Qui est surpris par quelque chose qui s'avance. Gagné par la marée montante. Gagné par la nuit dans un sentier de montagne.

GAGNE-DENIER (ga-gne-de-nié; l'r ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Anciennement. Nom d'une sorte de profession qui consistait à faire des commissions pour le service d'autrui à un prix qui, lorsqu'il était question d'affaires pécuniaires, était ordinairement d'un denier par livre. || Terme d'ancienne administration. Employé subalterne qui avait la charge de mesurer et de tasser le bois dans les membrures en présence des jurés. Et que nous leur défendons et aux déchargeurs, forts, gagne-deniers et autres de les décharger [les marchandises], *Bail Rouvelin*, 25 septembre 1663. || 2° Aujourd'hui, nom de ceux qui gagnent leur vie par un travail corporel, sans savoir un métier en particulier. || *Au plur.* Des gagne-deniers. D'après Laveaux, il faudrait écrire des gagne-denier ; cela est vrai, si l'on considère, au pluriel ainsi qu'au singulier, *denier* comme un nom collectif; mais on peut, si l'on veut, y attacher l'idée de pluralité.

— HIST. XVI[e] s. Il est de present paoure gaigne denier à Lyon, RAB. *Garg.* I, 49.

— ÉTYM. *Gagner*, et *denier*.

GAGNE-PAIN (ga-gne-pin), *s. m.* Ce qui fait subsister quelqu'un, ce qui sert à gagner sa vie, son pain Et son gagne-pain, sa trompette, SCARR. *Virg.* VI. Un bûcheron perdit son gagne-pain, C'est sa cognée.... LA FONT. *Fabl.* V, 1. Que nous avait-il fait pour nous engager à lui ôter son gagne-pain ? J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Il se dit aussi des personnes. Il est le gagne-pain de sa famille. || *Au plur.* Des gagne-pain.

— HIST. XIV[e] s. Et che firent les gaignepains [épées] Dont il avoit armé ses mains, DU CANGE, *gagnagium* 2. Item un gaignepain [épée] pour mettre es mains du chevalier, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Gagner*, et *pain*.

GAGNE-PETIT (ga-gne-pe-ti), *s. m.* Rémouleur, celui qui va par les rues pour aiguiser des couteaux, des ciseaux. || *Au plur.* Des gagne-petit.

— HIST. XVI[e] s. Esmouleur de couteaux, ciseaux, ou gagne-petit, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. *Gagner*, et *petit* (dans le sens de peu).

GAGNER (ga-gné), *v. a.* || 1° Terme de chasse. Paître. || 2° Tirer un profit. || 3° Acquérir au jeu. || 4° Il se dit des avantages qu'on remporte. || 5° Mériter. || 6° Obtenir quelque chose en qualité d'avantage. || 7° En horticulture, faire naître par semis. || 8° Acquérir des avantages, des qualités. || 9° En un sens opposé, prendre quelque mal. || 10° Obtenir quelque chose de quelqu'un. || 11° Acquérir, en parlant des cœurs, des esprits, des sentiments. || 12° Se rendre favorable. || 13° En mauvaise part, corrompre. || 14° S'emparer, se rendre maître. || 15° Se diriger vers un endroit, y parvenir. || 16° Gagner le vent, en termes de marine. || 17° Atteindre, rejoindre, ou même dépasser. || 18° Se propager, s'étendre, faire des progrès. || 19° *V. n.* Devenir meilleur. || 20° Avoir un profit, un avantage. || 21° Avancer en crédit, en considération. || 22° Gagner sur, obtenir que. || 23° Gagner sur quelqu'un, aller plus vite. || 24° S'étendre, se propager. || 25° *V. réfl.* Être acquis à titre de profit. || 26° Être obtenu, conquis, en parlant du cœur, de l'affection. || 27° Se vaincre, se surmonter. || 28° Être contracté en parlant de maladies.

1° Terme de chasse, dans lequel seul le sens étymologique est resté. Paître, en parlant des animaux de chasse. À la tombée du jour, le lapin sort du bois et vient gagner. || 2° Tirer un profit en général, par une extension du profit particulier que fournissent les pâturages et l'agriculture. J'ai vu dans le palais une robe mal mise Gagner gros.... LA FONT. *Fabl.* VII, 15. ....Or çà, sire Grégoire, Que gagnez-vous par an? ID. *ib.* VIII, 2. Il faut bien que l'homme vive de ce qu'on lui donne, quand il ne peut pas vivre de ce qu'il gagne, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10. On voit, dans nos campagnes, des gens qui, ne gagnant rien, dépensent gros, étrangers, inconnus, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. || Absolument. Je suis pauvre, ajouta-t-elle ; et c'est à moi beaucoup perdre que de ne gagner pas, SCARRON, *Rom. com.* I, 22. On hasarde de perdre en voulant trop gagner, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Prenez garde que l'avarice gagne peu, et qu'elle se déshonore beaucoup, FÉN. *Éduc. des filles*, ch. 11. Gagnez le plus que vous pourrez, surtout n'ayez pas deux prix, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 6. On se rappelait que, dans une pareille position, Pierre I[er], en sacrifiant dix Russes contre un Suédois, avait cru non-seulement ne faire qu'une perte égale, mais même gagner à ce terrible marché, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 3. || Gagner de l'argent, devenir possesseur de sommes d'argent par un travail, par des entreprises, etc. || Assurer par le travail. Gagner sa vie en travaillant à la terre. || Absolument. Gagner sa vie, gagner de quoi vivre en travaillant. Pour gagner sa vie sans avoir besoin de personne, FÉN. *Tél.* XIV. Mon métier est de tuer et d'être tué pour gagner ma vie, VOLT. *Babouc.* || On dit de même gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front. || 3° Acquérir, au jeu, la possession de quelque chose. Gagner cent louis. Gagner à la loterie. Gagner un lot. || Fig. Gagner son âme, par opposition à la perdre Le Fils de l'homme viendra pour rendre à chacun selon ses œuvres ; ce qui montre que son intention est qu'on veuille gagner son âme, en sorte que le salut nous est proposé comme un motif qui nous presse à ce nécessaire renoncement [du monde], BOSS. 4° *écrit*, II, 32. || Gagner les cartes, faire une ou plusieurs levées de plus que son adversaire. || Gagner quelqu'un, avoir l'avantage sur lui dans les parties de jeu. J. J. Rousseau, qui me gagnait toujours aux échecs, me refusait un avantage qui rendît la partie égale, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuvres*, t. XIV, p. 224, dans POUGENS. || Absolument. On prend plaisir à gagner à toutes sortes de jeux, même sans avarice, et l'on n'aime

point à perdre, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 1. S'il est rare de trouver un homme qui sache perdre, combien il est plus rare d'en trouver un qui sache gagner! DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 224, dans POUGENS. || Jouer à qui perd gagne, convenir que le gain de la partie sera pour celui qui la perdra. On disait autrefois : jouer au coquimbert où qui gagne perd, LEROUX, *Dict. comique.* || Fig. Jouer à qui perd gagne, se dit lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel. || Telle carte gagne, signifie que celui qui a cette carte gagne ce qu'on a mis dessus. || Aux loteries, tel billet, tel numéro gagne, un lot est échu à tel billet, à tel numéro. || Terme de jeu de paume. Au dernier la balle la gagne, il faut, pour gagner la chasse, mettre la balle au dernier, c'est-à-dire au plus près du fond du jeu. || 4° Il se dit des avantages que l'on remporte. Gagner le prix de la lutte, de la course. || Il se construit quelquefois avec la préposition *sur*. Il a gagné le prix sur un tel. || On dit dans un sens analogue, gagner une femme, l'obtenir pour le prix de quelque action. Rodrigue t'a gagnée et tu dois être à lui, CORN. *Cid*, V, 8. Et si pour me gagner il faut trahir ton maître, ID. *Cinna*, III, 4. Pour gagner Rodogune il faut venger un père, ID. *Rodog.* III, 4. || Gagner une bataille, battre l'ennemi. Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles.... CORN. *Cid*, II, 9. S'ils renversent des murs, s'ils gagnent des batailles.... ID. *Prol. de la Tois. d'or.* Ce combat, quoique peu décisif, préservait le grand-duché; il réduisait sur ce point les Russes à se défendre, et donnait à l'empereur le temps de gagner une bataille, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 5. || Gagner un procès, avoir en sa faveur la sentence du juge. Vous avez su que les Calas ont pleinement gagné leur procès; c'est à vous qu'ils en ont l'obligation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 26 mars 1765. || On dit de même gagner sa cause. || Absolument. J'ai donc enfin gagné, Didyme, et tu le vois, L'arrêt est prononcé, c'est moi dont on fait choix, CORN. *Théod.* V, 6. || Gagner une gageure, un pari, avoir l'avantage dans une gageure, dans un pari. || Gagner la partie, une partie, avoir l'avantage dans une partie de jeu. || Absolument. C'est lui qui a gagné. || Dans les courses, ce cheval a gagné d'une longueur, de deux longueurs, c'est-à-dire il est arrivé avant celui qui le suivait d'une fois, deux fois la longueur de son corps. || 5° Fig. Mériter. Il gagne bien l'argent qu'on lui donne, il gagne bien son argent. || On leur a bien fait gagner leur avoine, se dit des chevaux et fig. des hommes, quand on les a bien fait travailler. || Ironiquement. Il l'a bien gagné, c'est-à-dire il ne lui arrive que ce qu'il mérite, en parlant d'une déconvenue, d'un affront, de quelque perte ou disgrâce. || Gagner le ciel, le paradis, le mériter par ses œuvres. || Gagner le jubilé, les indulgences, mériter les grâces qui y sont attachées. || Gagner les œuvres de miséricorde, gagner les récompenses promises par Dieu aux œuvres de miséricorde. Servir les malades, c'est gagner les œuvres de miséricorde. || 6° Obtenir quelque chose en qualité d'avantage. Et ce grand nom de Cid que tu viens de gagner, CORN. *Cid*, V, 3. [Un fils] Qui fait triompher Rome et lui gagne un empire, ID. *Hor.* IV, 2. Vous pouvez déjà voir comme elle m'appréhende, Combien en me perdant elle espère gagner, ID. *Nicom.* IV, 3. L'avarice perd tout en voulant tout gagner, LA FONT. *Fabl.* V, 13. Alors l'Espagne perdit [par le mariage de Marie-Thérèse] ce que nous gagnions; maintenant [par la mort] nous perdons tous les uns et les autres, BOSS. *Mar. Thér.* Ne sera-t-on fidèle et religieux pour les serments que quand on n'aura rien à gagner en violant sa foi? FÉN. *Tél.* XX. || Familièrement. Il n'y a rien à gagner, rien de bon à gagner, se dit d'affaires qui ne promettent rien d'avantageux, de bon. || Gagner du temps, gagner temps, s'arranger de manière que le temps soit ménagé, que la chose soit différée, renvoyée à un meilleur moment. Je voulais gagner temps pour ménager ta vie, CORN. *Poly.* V, 2. Il craignait l'événement d'un combat, et voulait à tout hasard gagner du temps, FLÉCHIER, *Hist. de Théodose*, I, 66. Commençons par écarter le provincial et gagnons du temps, DANCOURT, *Vend. Surène*, 6. || 7° Terme d'horticulture. Gagner une fleur ou un fruit, obtenir par le semis une variété nouvelle. Gagner un œillet, une fraise. || Terme de manége. Gagner l'épaule d'un cheval, corriger par le secours de l'art quelque défaut dans cette partie. || 8° Il se dit des avantages, des qualités qu'une personne ou qu'une chose acquiert. Le langage perdit en naïveté ce qu'il gagnait en finesse. Mme de Villette a fait un voyage utile; elle a gagné de l'embonpoint, elle a vu ses enfants, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 23 mai 1683. || 9° En un sens opposé, prendre quelque mal, tomber en quelque inconvénient. Il n'y a que des coups à gagner. Gagner un rhume, une pleurésie. S'engager dans un procès où il n'y a que de la honte et de l'infamie à gagner, PATRU, *Plaidoyer* 9, dans RICHELET. La Bourdonnaie fut quatre ans à la Bastille; et, quand il fut déclaré innocent, il mourut du scorbut qu'il avait gagné dans ce beau château, VOLT. *Lett. Richelieu*, 21 juill. 1764. Les fièvres putrides et intermittentes, inconnues dans les pays dont on vient de parler, ici sont habituelles; on les y gagne si aisément que les voyageurs craindraient d'approcher les lieux qui en sont infectés, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 26. || Gagner du mal, contracter une maladie honteuse. || 10° Obtenir quelque chose de quelqu'un. Et soudain sa colère a trahi son amour Avec tant de transport et tant de violence, Que je n'ai pu gagner un moment d'audience, CORN. *Cid*, V, 7. ....Et je ne puis gagner, dans son perfide cœur, D'autre rang que celui de son persécuteur, RAC. *Andr.* II, 5. En cas qu'il ne pût rien gagner auprès de la petite Saint-Germain, HAMILT. *Gramm.* 4. || Nous ne gagnerons rien avec lui, nous ne viendrons pas à bout de le faire changer de résolution, de conduite, de langage, etc. Caron, je te conjure de le passer le plus vite que tu pourras; car nous ne gagnerons rien avec lui, FÉN. *Dial. des morts anc.* 19. || Gagner quelque chose sur l'esprit de quelqu'un, lui persuader une chose. Il ne gagnera rien sur ce juge irrité, BOIL. *Sat.* IX. Elle ne gagna rien sur l'esprit de ces barbares, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 60. || On dit de même: tâchez de gagner cela sur vous, faites un effort sur vous, obtenez cela de vous. || 11° Acquérir, en parlant des cœurs, des esprits, des sentiments. Gagner les suffrages. Après avoir pour nous employé ce grand homme, Qui nous gagna soudain toutes les voix de Rome, CORN. *Pomp.* I, 3. Un regard désarmé de toutes ses rigueurs Et tel qu'il est enfin quand il gagne les cœurs, ID. *Nicom.* I, 2. Il faut envoyer par avance Tes bonnes œuvres devant toi, Qui de ton juge et de ton roi Puissent te gagner la clémence, ID. *Imit.* I, 23. De toute votre Espagne il a gagné l'estime, ID. *Sertor.* II, 2. Mais vous ne vous rebutez point, et, pied à pied, vous gagnez mes résolutions, MOL. *Bourg. gent.* III, 18. Son maintien honnête et sa douceur m'ont gagné l'âme, ID. *l'Avare*, I, 5. N'allait-elle pas gagner tous les cœurs, c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner? BOSS. *Duch. d'Orl.* L'un forçant des villes par sa valeur, l'autre gagnant des cœurs par son adresse, FLÉCH. *Mme de Montausier.* Dois-je irriter les cœurs, au lieu de les gagner? RAC. *Bajaz.* II, 1. Songeons plutôt, songeons à gagner sa tendresse, ID. *Mithr.* IV, 5. Mais les cœurs opprimés ne sont jamais soumis; J'en ai gagné plus d'un, je n'ai forcé personne, VOLT. *Alz.* I, 1. Mon père, vos discours gagnent ma confiance; D'une entière franchise ils m'imposent la loi, MASSON, *Helvét.* II. || Terme de manége. Gagner la volonté d'un cheval, triompher, par la patience et par la douceur, de la résistance de l'animal. || 12° Se rendre favorable. Mais, charmante Mariane, commençons, je vous prie, par gagner votre mère, MOL. *l'Avare*, IV, 1. Je vois trop que son cœur s'obstine à dédaigner Tous ces profonds respects qui pensent la gagner, ID. *Princ. d'Él.* I, 4. Ils surent gagner Luther par leurs soumissions; on avait tout de Bucer par des équivoques; les zwingliens se laissaient flatter aux expressions générales des frères, BOSS. *Var.* XI, § 197. Il sut gagner à l'Église le nouvel empereur, ID. *Hist.* I, 11. La bonté.... devait être le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes, ID. *Louis de Bourbon.* Elle avait gagné un maire de Londres, dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction; presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle, ID. *Reine d'Anglet.* Elle va [en Hollande] pour engager les États dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions, ID. *ib.* Que ne fait point un cœur Pour plaire à ce qu'il aime et gagner son vainqueur? RAC. *Bérén.* II, 2. On peut bien le vaincre et non pas le gagner, ID. *Théb.* IV, 1. Tous les soldats sont gagnés par ses largesses, FÉN. *Tél.* XIII. Bien instruit des moyens par lesquels un vieillard peut être gagné, il n'y eut point de caresses qu'il ne lui fît, point de marques d'estime et d'amitié qu'il ne lui donnât, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 580, dans POUGENS. Les Romains n'ignoraient pas les mesures que prenait Persée pour gagner les peuples et les villes de la Grèce, ID. *ib.* t. IX, p. 14. Leur âpre austérité que rien ne peut gagner, VOLT. *Brut.* I, 4. || Se laisser gagner, permettre à sa volonté de céder. Qu'à cet éclat du trône il se laisse gagner, CORN. *Rodog.* I, 2. Je me laissais gagner aux soupirs qu'il perdait, MOL. *le Dép.* II, 1. Les uns se laissaient gagner par des jeux, BOSS. *Hist.* II, 12. || 13° En mauvaise part, corrompre par des dons ou autrement. Il avait gagné le geôlier. Gagner quelqu'un à force d'argent. || 14° S'emparer, se rendre maître. L'ennemi gagna la contrescarpe. Gagner du terrain. Gagner le fort de l'épée. || Par extension. La mer doit avec le temps gagner du terrain vers l'occident et en laisser vers l'orient, BUFF. *Hist. nat. Preuves théor. terre, Œuv.* t. II, p. 197. || Terme d'escrime. Gagner la mesure, se donner un avantage par un coulement d'épée et un mouvement en avant. || Familièrement. Gagner du chemin, du pays, gagner chemin, gagner pays, avancer, poursuivre sa route. Je dis à monseigneur mon père Tout ce que m'avait dit ma mère, Et qu'il fallait gagner pays, SCARR. *Virg.* II. Des conseils! ah! le triste équipage pour gagner pays, MARIVAUX, *les Surpr. de l'am.* I, 14. || Fig. Gagner du pays, faire des progrès, réussir. Ils [les sociniens] gagnent sensiblement du pays parmi vous [protestants], puisque déjà on leur accorde des élus cachés dans leur société et même la tolérance pour leurs dogmes principaux, BOSS. 1er *avert.* 47. || Dans les courses, gagner la corde ou le cordeau, devancer les autres et s'approcher le plus près de la corde. || 15° Se diriger vers un endroit, y parvenir (le terrain, le chemin étant considéré comme quelque chose que l'on gagne). Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles, CORN. *Cid*, IV, 3. Elle gagne la tour d'un pas précipité, MAIR. *Mort d'Asdrub.* V, 1. Ils allèrent gagner le chemin du désert, SACI, *Bible, Jérémie*, XXXIX, 4. Pour gagner ces défilés avant que l'ennemi s'en pût saisir, on trouva à propos de partir de nuit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 192. Il passa par-dessus des tas de morts et de mourants, et gagna d'abord un village voisin, VOLT. *Cand.* 3. Après le dîner nous gagnâmes l'ombre sous de grands arbres, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Sans courir absolument la poste vers l'autre monde, j'en gagne tout doucement le chemin, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 21 avril 1771. || Gagner le temps, gagner l'heure, parvenir au temps requis, à l'heure voulue. || Familièrement. Gagner la porte, se diriger vers la porte pour s'enfuir. Le père épouvanté gagne aussitôt la porte, CORN. *le Ment.* II, 6. J'ai gagné doucement la porte sans rien dire, BOIL. *Sat.* III. Mais de sa canne enfin il te bourrait, Et tu gagnas, sans mot dire, la porte, PONS (de Verdun), *les Excuses, conte.* || Familièrement. Gagner le large, gagner au pied, gagner la guérite, gagner au haut, le haut, gagner les champs, le taillis, c'est-à-dire s'enfuir, s'esquiver. ....C'est son valet qu'il nomme, Celui qui devant nous vient de gagner au pied, SCARRON, *Jodelet ou le maître valet*, I, 3. Et puis comme devant les chiens Gagne au pied le timide lièvre, ID. *Virg. trav.* I. Le galant aussitôt Tire ses grègues, gagne au haut, Mal content de son stratagème, LA FONT. *Fabl.* II, 15. ....Tant pis; J'en serai moins léger à gagner le taillis, MOL. *Dép. am.* V, 1. Gagnons au pied, si vous m'en voulez croire, TH. CORN. *L'am. à la m.* III, 8. || 16° Terme de marine. Gagner le vent, le dessus du vent, se mettre, à l'égard d'un autre vaisseau, entre lui et le côté d'où le vent souffle. || Gagner au vent, s'approcher du point de l'horizon d'où le vent paraît souffler. || Fig. Gagner le dessus, l'emporter, avoir l'avantage. Ces raisons, qui flattent nos sens, gagneront aisément le dessus, BOSS. *Yol. de Monterby.* || 17° Atteindre, rejoindre, ou même dépasser. Il allait vite; pourtant, forçant le pas, je le gagnai. Gagner l'ennemi. || Gagner quelqu'un de vitesse, arriver avant lui, parce qu'on a cheminé plus vite. || Fig. Gagner quelqu'un de vitesse, le prévenir. Je voulais avoir ce poste, mais il m'a gagné de vitesse. On dit dans le même sens gagner de la main. || Gagner de vitesse, disent les grammairiens du XVIIe siècle, pour signifier prévenir quelqu'un par un redoublement de diligence, est une expression peu exacte qui n'a pas laissé de s'introduire dans l'usage. || Gagner le devant, ou les devants, partir avant quelqu'un, le dépasser en allant plus vite. || 18° Se propager, s'étendre, faire des progrès. Le feu gagnait la maison voisine. De la jambe, la gangrène a gagné la cuisse. Vous périssez, les ondes vous gagnent, MASS. *Avent, Délai.* La contagion fit un bien plus grand ravage dans Athènes, on n'en avait jamais vu de semblable; on dit qu'elle avait commencé en Éthio-

pie, d'où elle descendit en Égypte, et de là gagna la Libye et une grande partie de la Perse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 505, dans POUGENS. Mes maux me gagnent et m'éloignent chaque jour davantage de la société, J. J. ROUSS. *Lett. à Saint-Lambert*, 4 sept. 1757. La corruption avait gagné toutes les parties de l'administration publique, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. (philos. socratique)*. Cette folie te gagne, je t'en avertis, prends-y garde, GENLIS, *Théât. d'éduc. Fausses délicatesses*, I, 4. || La faim, le froid me gagne, s'empare de moi peu à peu. Vos tristesses sont si contagieuses qu'elles ont gagné jusqu'à votre valet, on l'entend qui soupire, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* I, 5. Grâce aux beaux esprits de notre âge, L'ennui nous gagne assez souvent, BÉRANG. *Âge futur.* || Absolument. Le désordre s'est établi dans votre maison; il a gagné de toute part, DIDEROT, *Père de famille*, V, 9. Pourquoi non? la rage de sauter peut gagner, voyez les moutons de Panurge, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, IV, 6. || La nuit nous gagne, elle s'approche. || L'heure, le temps nous gagne, il ne nous reste plus que bien peu de temps. Elle paraissait fort affairée, l'heure commençait à la gagner, HAMILT. *Gramm.* 7. Le temps me gagne, les espions m'obsèdent, je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderait le loisir et la tranquillité qui me manque, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Terme de manége. Votre cheval vous gagne, il vous emporte, vous n'en êtes plus le maître. On dit aussi qu'un cheval gagne à la main quand, s'animant, il va plus vite que le cavalier ne le veut. || 19° *V. n.* Gagner, devenir meilleur. Ces bœufs ont bien gagné dans les pacages. Mes blés ont bien gagné depuis que le temps doux est venu. Je suis persuadé, sire, que ce voyage serait très-avantageux pour M. Bitaubé, que son poëme y gagnerait beaucoup, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 25 avril 1774. || 20° Avoir un profit, un avantage. Il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, SÉV. 544. Nous rions du mot de diable, nous respectons celui de furie; voilà ce que c'est que d'avoir le mérite de l'antiquité; il n'y a pas jusqu'à l'enfer qui n'y gagne, VOLT. *Ess. poés. épique*, 7. || 21° Avancer en crédit, en considération. Donc Bertrand [le singe] gagnerait près de certains esprits, LA FONT. *Fabl.* XII, 3. Il y a des gens qui gagnent à être extraordinaires, LA BRUY. XI. Vous aviez gagné chez les paysans, vous perdez parmi les beaux esprits, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 27. || Paraître meilleur. À tout prendre, je crois que l'ouvrage gagne à la lecture, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, *Œuv.* avril 1757. || Il gagne à être connu, c'est-à-dire plus on le connaît, plus on l'estime, plus on l'aime, plus on apprécie son mérite. Mon fils gagne toujours à se faire connaître, DESTOUCHES, *Phil. marié*, IV, 3. || En un sens contraire. Il ne gagne pas à être connu. || 22° Gagner sur, obtenir que. J'avais gagné sur lui qu'il aimerait la vie, CORN. *Cinna*, IV, 5. Il vient de me quitter assez triste et confus; Mais j'ai gagné sur lui qu'il ne me verra plus, ID. *Poly.* II, 4. Et qu'il n'est repentir ni suprême puissance Qui gagnât sur mon cœur d'oublier cette offense, MOL. *D. Garcie*, V, 5. Elle se contente d'avoir gagné sur eux qu'ils admettent le nom, PASC. *Prov.* 2. Quand on a pu gagner une fois sur soi de n'y penser plus du tout, ID. *ib.* 4. || L'emporter. Pourvu que votre amour gagne sur vos douleurs, CORN. *Pomp.* V, 5. Ce fut un bonheur pour la Hollande que le vent du sud gagna sur celui qui lui était opposé; car la mer était si enflée que les eaux étaient de dix-huit pieds plus hautes que les terres les plus élevées de la province, à la réserve des dunes, BUFF. *Hist. nat. Preuves théor. terre*, t. II, p. 427. || 23° Gagner sur quelqu'un, aller plus vite, s'en rapprocher en marchant et pendant qu'il marche. Le chevalier voyait qu'on gagnait sur lui, HAMILT. *Gramm.* 5. || 24° S'étendre, se propager. L'incendie gagnait de tous côtés. Le christianisme gagna rapidement parmi les gentils. Dans l'accord fait avec Calvin en 1554, on voit que le calvinisme commençait à gagner; la justice imputative paraît, BOSS. *Var.* X, § 60. Aussi la contagion n'a-t-elle pas gagné, MASS. *Carême, Doutes.* || 25° Se gagner, *v. réfl.* Être acquis à titre de profit. Une si forte somme ne se gagne pas en un jour. || 26° Être obtenu, conquis, en parlant du cœur, de l'affection, etc. C'est la volonté qu'il faut gagner, et elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, et surtout par l'attrait du plaisir, ROLLIN, *Traité des Ét.* VII, I, 10. || 27° Se vaincre, se surmonter. Il y a mille choses que le prédicateur foudroie tous les jours en chaire et sur lesquelles je ne saurais me gagner, MASS. *Myst. Visitation de la Ste Vierge.* || 28° Être contracté, en parlant de la maladie. Cette fièvre se gagne dans les marais. || Particulièrement. Être contracté par contagion. La coqueluche se gagne. Ne soyez point en peine de lui ni de moi; son mal ne se gagne point à causer et à lire, SÉV. 9 oct. 1680. || Fig. À moins, ajouta-t-elle, qu'elle ne veuille partager le mien [lit]; qu'en dis-tu, cousine? mon malheur ne se gagne point, J. J. ROUSS. *Hél.* VII, 11. || Proverbes. Du dérober au restituer, on gagne trente pour cent, c'est-à-dire on ne restitue jamais tout. || Il n'est pas marchand qui toujours gagne, c'est-à-dire tous les marchands sont exposés à perdre; et fig. on doit s'attendre à des contrariétés dans les affaires de la vie. || Qui bien gagne et bien dépense n'a que faire de bourse pour serrer son argent.

— REM. Corneille a dit dans la 1re édition du Cid gagner des combats : Le prince à mes côtés gagnerait des combats, *Cid*, I, 3. Cela fut critiqué par Scudéry et par l'Académie; ce qui décida Corneille à changer le vers. Voltaire (qui lui-même a employé cette locution : Le duc de Vendôme commandait en Catalogne, où il gagna un combat et où il prit Barcelone, *Louis XIV*, 17) remarque qu'il n'y a aucune raison pour ne pas dire gagner des combats comme gagner des batailles. Le fait est que, grammaticalement, rien ne s'y oppose; seulement l'un est moins usité que l'autre.

— HIST. XIIe s. En pais [nous] tenons nos terres, ses [si les] faisons gaaignier [cultiver], *Sax.* XVI. La terre est morte e eissillie, N'est arée ne gaaignée, BENOIT, *Chr. de Norm.* 4901. || XIIIe s. Là en ot assés de mors et de pris, et li pors de Constantinoble i fu gaaigniés, VILLEH. LXXII. Ceste gent ne puent plus paier, et quanques il nous paient, nous l'avons tout gaaignié, pour la convenance qu'il ne nous tienent mie, ID. XXXVIII. Cil gaigna [eut] deus enfans en la serve haïe, *Berte*, LX. Tex [tel] cuide gaaigner qui pert, Et autre emborse le gaaing, *Ren.* V. 20864. Li fevres en a à gaaigner son pain, et si pourroit estre damaces au commun, BEAUM. LIV, 1. Et s'il gaigne le [la] querele, que il r'ait les levées, ID. 49. Se tu veus labourer en terre, Vergile dois lire et enquerre; Chil [celui-là] te sara bien enseignier Ques [quelles] terres tu dois gaaignier, DU CANGE, *gagnagium*. Pour la renommée qui estoit grant en Cypre de la bataille qui devoit estre, passerent de nos gens serjans en Hermenie pour gaaingnier et pour estre en la bataille, JOINV. 212. Et li dormirs me gaaigne, ALEBRANT, f° 7. || XIVe s. Vostre souldoier sommes, et vostre argent gaignons, *Guescl.* 5539. Les banieres roiaux [ils] vont sur les murs poser; Ville gaignie! vont criant et hault et cler, *ib.* 20371. Nous avons ordonné, ordonnons et voulons qu'il soit ainsi publiquement crié que chascun, de quelque estat qu'il soit, puisse prendre, gaingner et piller sur les ennemis du royaume, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 139. Au garder a plus grant sens Que au gaaigner a dit l'en, *Ovide, de l'art d'aimer*, ms. de St-Germain, f° 95, dans LACURNE. || XVe s. Quand cette grosse ville, qui Guerrande estoit appelée, fut ainsi gagnée, robée et exilliée, ils ne sçurent plus avant ou aller pour gagner [piller], FROISS. I, I, 179. Là eut en celle journée grant enchas et dur et maint homme renversé; et toutes fois les bien montés le gagnerent, et se sauverent le sire de Fiennes, le sire de Cresaques.... ID, I, I, 327. Choses gaingniées, si sont qui ne sont appropriées à nul homme et qui sont trouvées, que nul ne demande ne ne reclame, *Gloss. sur les coust. de Beauv.* dans LACURNE. Gaigner avant le coup [prendre d'avance], *Perceforest*, t. I, f° 122. Au derrain, je doy, sans mentir, Gaaingnier le jeu entierement, CH. D'ORL. *Ball.* 45. Se vous tirez autant que moi, Bientost, ainsi comme je croi, Gaignerons le rivage, BASSELIN, XXXV. Et que s'il en avoit eu affaire, qu'il [le roi d'Angleterre] le gaigneroit [l'obtiendrait] des siens, COMM. I, 15. || XVIe s. Pas n'est marchant celluy qui tousjours gaigne, J. MAROT, V, 231. Voyans la proye guaigner à tyre d'esle, ilz estoyent bien marryz, RAB. *Garg.* I, *Prol.* Gaigner un advantage sur l'ennemy, MONT. I, 15. Gaigner une battaille contre.... ID. I, 10. Gaigner du temps, ID. I, 23. Il gaigne sa vie à se faire voir, ID. I, 109. C'est un excellent moyen de gaigner le cœur et la volonté d'aultruy, ID. I, 135. L'institution a gaignié cela sur moi, ID. I, 184. Gaignons sur nous de pouvoir vivre seuls, ID. I, 277. Il est besoing de parler ainsin aux juges qu'on veult gaigner, ID. II, 106. Minutius, faisant de l'audacieux, alloit gaignant la bonne grace des soudards par.... AMYOT, *Fab.* 13. Or y avoit il entre les deux camps une motte non gueres malaisée à gaigner, ID. *ib.* 24. Ce mal là se coula peu à peu, et gaigna secrettement sans estre de longtemps cogneu à Rome, ID. *Cor.* 19. Le mari qui survit la femme gaingne la moitié de la dote [a un droit acquis à cette moitié], *Coust. génér.* t. II, p. 479. Les chefs n'eurent meilleur expedient que bien tost après gagner au pied, laissant leur honneur en gage, et se doutans bien que leur vie y pendoit, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 103. L'on nous monstre icy volontiers les canons gaignez sur nous, et ne pouvons moins que de leur monstrer l'espée de Thalbot [M. de Boissize, ambassadeur en Angleterre, à M. de Villeroy], DE LABORDE, *Émaux*, p. 183. Un monsieur vouloit faire mourir un homme sans information; et, quand le juge lui disoit : Hé monsieur, il n'a pas gaigné à estre pendu, il lui respondoit : S'il ne l'a pas gaigné à cette fois, il le gaignera bien une autre, BOUCHET, *Serées*, II, p. 60, dans LACURNE. ....Enfin tout gaigné [pénétré] de noire poison, Après le sens troublé s'egara la raison, DESPORTES, *Œuvres*, p. 457, dans LACURNE. Assez gaigne qui malheur perd, COTGRAVE. Tel change qui ne gaigne pas, ID. Marchand qui ne gaigne perd, ID. Jamais ne gaigne qui plaide à son seigneur ou qui precede à son maistre, ID.

— ÉTYM. Wall. *wagni ;* Berry, *gaingné;* prov. *gazanhar, gazagnar, guazanhar, gaaniar;* anc. cat. *guadagnar;* cat. mod. *guanyar;* ital. *guadagnare;* du germanique : anc. haut-allem. *weidanjan*, faire paître, *weida*, pâturage. Toutes les formes sont trisyllabes; le sens de paître, qui ne figure pas dans l'historique de *gaaigner*, figure dans *gagnage*. La langue d'oïl, du sens rural de paître, a passé au sens rural de labourer; puis le profit fait par la culture a désigné toute sorte de profits, le *gagner*, ce qui est le seul sens resté aujourd'hui en usage. Bèze, au XVIe siècle, a *gaigner;* mais il ajoute que ceux qui parlent plus purement disent *gagner*. L'espagnol dit *ganar*, de deux syllabes; mais ce *ganar* est le bas-latin *ganare*, acquérir, dont on ignore l'origine.

† **GAGNEUR** (ga-gneur), *s. m.* || 1° Celui qui gagne, qui fait un profit. Dans un pays où il y a plus de vanité que de cupidité, plus de solliciteurs d'emploi que de gagneurs d'argent.... DUPONT WHITE, *l'Individu et l'État*, p. 104. || Gagneur de batailles, celui qui remporte des victoires. Ce gagneur de tant de batailles, Ce dompteur de tant d'ennemis, Ce vainqueur de tant de murailles, Qui vit tous les peuples soumis, VOLT. *Œuv.* t. II, p. 203, dans POUGENS. Ce sera une belle chose qu'une fille arrête un gagneur de batailles, RETZ, III, 222. Voici une mauvaise plaisanterie que j'écris au roi de Prusse.... cela n'est pas bon à courir; mais peut-être en peut-on amuser le roi preneur de villes et gagneur de batailles [Louis XV victorieux], car encore faut-il amuser son héros, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 26 juin 1745. Ce fut par les combats de Seneff que le grand Condé termina sa carrière de gagneur de batailles, SISMONDI, *Hist. des Français*, t. XXV, p. 278, 1841. || 2° Celui, celle qui gagne souvent au jeu, qui a l'habitude de gagner ou qui ne songe qu'à gagner.

— HIST. XIVe s. Et pour ce sont-il villains gaingneurs, et gaingnent laidement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Que celui qui perdroit seroit tenu de livrer promptement au gaigneur celui de tous les autres eunuques qu'il demanderoit, AMYOT, *Artax.* 21. Hardi gaigneur, hardi mangeur [ceux qui travaillent beaucoup mangent beaucoup], COTGRAVE. Mieux vaut bon gardeur que bon gaigneur, ID.

— ÉTYM. *Gagner;* provenç. *guazanhador;* catal. *ganyador;* portug. *ganhador;* ital. *guadagnatore*. Dans les hauts temps, *gaagnere, gaagneor* signifie cultivateur.

GAGUI (ga-ghi), *s. f.* Terme populaire. Fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint et qui est fort enjouée.

— ÉTYM. Origine inconnue. Le *Dict. comique* de Leroux écrit *gaguie :* Une bonne grosse gaguie.

GAI, GAIE (ghé, ghée), *adj.* || 1° Qui a de la gaieté. Un jour, gaie et l'esprit plus content que jaloux, Je suivais en Argos cet infidèle époux, ROTR. *Herc. mour.* II, 2. C'est, dit Tertullien, à la vérité seule qu'il appartient de railler, parce qu'elle est gaie, FURETIÈRE, 3e *factum*, t. I, p. 319. Sans raison il [l'homme] est gai, sans raison il s'afflige, BOIL. *Sat.* VIII. Dût ma muse par là choquer tout l'univers, Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers, ID. *Sat.* VII. J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale; c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt; quiconque fait des tragédies et écrit des histoires, est naturellement sérieux, quelque Français qu'il soit, VOLT

Lett. Richelieu, 19 août 1766. Sans être naturellement gai, il s'animait de la gaieté des autres, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Gai comme un pinson ou comme pinson, très-gai. || Familièrement. Être un peu gai, être un peu animé par le vin. Comme ils devenaient un peu plus gais sur la fin du repas, selon la coutume des philosophes qui dînent, VOLT. *Oreilles*, 5. || Cheval gai, cheval qui a de la vivacité. || Terme de blason. Cheval gai, cheval nu et sans harnais. || 2° Qui porte le caractère de la gaieté, en parlant des choses. Humeur gaie. Esprit gai. Un œil gai. Son visage était gai, sa bouche était vermeille, TRISTAN, *Panthée*, II, 2. Deux siens voisins se laissèrent leurrer À l'entretien libre et gai de la dame, LA FONT. *les Remois.* La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires.... tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir, BOSS. *Anne de Gonz.* || Où règne la gaieté. Notre repas fut le plus gai du monde, et j'y fus plus gai que personne, MARIVAUX, *Pays. parv.* 2e part. || 3° Qui inspire de la gaieté. Une chanson, une vue gaie. Le vert est plus gai ; vous avez raison, il n'y a qu'à le laisser comme cela [un ameublement], DANCOURT, *Vert galant*, sc. 26. || Appartement gai, appartement bien exposé, qui a une vue agréable. || Temps gai, temps serein et frais. || Avoir le vin gai, être de belle humeur quand on a un peu bu. || Terme de peinture. Couleurs gaies, couleurs vives, légères et brillantes. Vert gai. || La gaie science, le gai savoir, noms que portait autrefois la poésie des troubadours. || 4° Terme de musique. Synonyme d'allegro. Un air d'un mouvement gai. || 5° Propos, conte gai, se dit quelquefois de propos, de contes un peu libres. || 6° Dans un langage technique, qui a trop de jeu, qui n'est pas assez serré. Cette vis est trop gaie. Ma tabatière était trop gaie, elle s'est ouverte dans ma poche. || Terme de marine. Se dit d'un mât ou de tout autre objet, lorsqu'il est trop au large dans son trou ou dans la place qu'il occupe. || Terme de pêche. Hareng gai, celui dans lequel on ne trouve ni laite, ni œufs. || 7° *S. m.* Grand gai, petit poisson qu'on nomme aussi pucelotte. || 8° Gai! interjection qui s'emploie pour exciter à la gaieté et aussi au mouvement, à l'action. Gai, divertissons-nous. Allons, gai! vous a-t-on donné votre congé? REGNARD, *le Joueur*, III, 2. Gai! gai! serrons nos rangs, Espérance De la France; Gai! gai! serrons nos rangs, En avant, Gaulois et Francs! BÉRANG. *Gaulois et Francs.*

— SYN. GAI, ENJOUÉ, JOYEUX. L'homme gai est de belle humeur; c'est l'effet du tempérament ou de quelque heureuse circonstance. L'homme enjoué se joue, il a la plaisanterie agréable, le désir et le talent d'amuser. Joyeux se dit des affections du moment : un homme très-froid et posé peut être joyeux s'il apprend une nouvelle qui lui fait grand plaisir.

— HIST. XIIe s. Donc jà n'arez à tel jor le cuer [cœur] gai, *Raoul de C.* 197. || XIIIe s. Le premier jour de mai, Cil douc tans cointe et jai, *Mss. de poésies fr. avant* 1300, t. II, p. 833, dans LACURNE. Fille, dist la royne, soiez joians et gaie, *Berte*, VIII. || XIVe s. Du feu a demandé l'abbé de Malepaie, Tout pour bouter le feu en celle ville gaie, *Guescl.* 20349. Et soit vert gay [d'un vert gai], *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Et ainsi print congé, gai comme Perot, DESPER. *Contes*, XXIV. En une petite chambre haute assez gaye, *Sat. Mén.* p. 222. Si ne feirent les autres que prendre garde seulement, que ceste poultre [jument] avoit le poil et les crins rouges fort luysans, et comme elle estoit vifve et guaye, à ouyr son clair et fier hennissement, AMYOT, *Pélop.* 39. Sa maniere d'escrire est guaye et austere, sententieuse et toutefois familiere, ID. *Caton*, 14.... Il n'y a pas de si beaux bois, ny des forest verdoyantes, guayes prairies ny autres lieux de plaisance.... ID. *Flam.* 4. L'œil malade refuit les couleurs vifves, guayes et brillantes, ID. *Phoc.* 2.

— ÉTYM. Berry, *gai*, au féminin *gaitte*; provenç. *gai, guay*; anc. espagn. *gayo*; ital. *gajo*; de l'anc. haut-allem. *gâhi*, prompt; allem. mod. *jähe*. Toutefois on peut noter, ne fût-ce que pour mention, le nom propre latin *Gaius*, qui était un nom de bon augure, et que les langues italiotes offrent sous la forme de *Gavius*, lequel semble signifier le réjouissant; *Gaius* aurait donné sans peine *gajo*; mais les intermédiaires manquent.

GAÏAC (ga-iak), *s. m.* Arbre d'Amérique, de la famille des rutacées, dont le bois est dur, pesant et résineux (*gaiacum officinale, L.*). Le premier étage de ce magasin sert à mettre les boulets et le bois qui sert pour les poulies qu'ils [en Hollande] appellent bois de gaiac, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 310. || Teinture de gaïac, le soluté de la gaïacine dans l'alcool. || Bois de gaïac râpé, un des quatre bois sudorifiques. || Petit gaïac, voy. GLABRIER.

— HIST. XVIe s. La decoction de gaiac est propre pour provoquer la sueur, PARÉ, VI, 22. Si les nations desquelles nous retirons le gayac, la salseperille et le bois d'esquine ont des medecins, combien pensons-nous, par ceste mesme recommandation de l'estrangeté, la rareté et la cherté, qu'ils facent feste de nos choulx et de nostre persil? MONT. III, 215.

— ÉTYM. *Guaiacan*, nom donné à cet arbre par les indigènes de Saint-Domingue, d'après Oviedo, *Relacion*, ch. 77, qui dit que la principale vertu de ce bois est de guérir le mal de *las buas*, c'est-à-dire la syphilis.

† **GAÏACÈNE** (ga-ia-sè-n'), *s. f.* Terme de chimie. Essence légère, obtenue dans la distillation sèche de la résine de gaïac.

— ÉTYM. *Gaïac*, et la finale *ène*, qui appartient aux essences.

† **GAÏACINE** (ga-ia-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. La résine de gaïac.

— ÉTYM. *Gaïac*, et la finale *ine*, qui appartient aux principes.

† **GAÏACIQUE** (ga-ia-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide gaïacique, acide fourni par le gaïac.

† **GAÏANITE** (ga-ia-ni-t'), *s. m.* Nom d'hérétiques eutychiens qui niaient que le corps du Christ, après l'union personnelle, eût été sujet aux infirmités humaines.

— ÉTYM. *Gaianus*, chef de cette hérésie, au VIe siècle.

GAIEMENT ou **GAÎMENT** (ghé-man), *adv.* || 1° Avec gaieté. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte; Un curé s'en allait gaiement Enterrer ce mort au plus vite, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui, au sortir d'un spectacle, dans un souper délicieux, dans le sein du luxe et du plaisir, disent gaiement que tout est perdu, VOLT. *Tancr. Épître.* || 2° De bon cœur. Aller gaiement au combat. || Familièrement. Aller gaiement, aller bon train. Cela le fit partir plus gaiement qu'il n'était nécessaire à un petit homme, SCARRON, *Rom. com.* I, 19. || Allons-y gaiement, locution populaire pour s'encourager. Il faut se battre? eh bien, allons-y gaiement.

— HIST. XIVe s. Et vint droit à Paris montez moult gaiement, *Hugues Capet*, v. 553. || XVIe s. Il se meit à marcher devant tout le premier, aussi guayement comme s'il eust esté asseuré d'aller à une victoire toute certaine, AMYOT, *Timol.* 16. Tout ce qui avoit couru gayment perdit sa colere au bout des espées des autres, D'AUB. *Hist.* II, 380. Le sainement et gayement vivre, MONT. IV, 151.

— ÉTYM. *Gaie*, et le suffixe *ment*; provenç. *guayamen*; anc. catal. *gayament*; ital. *gajamente*.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** (ghé-té; anciennement il était de trois syllabes, ghé-ye-té, comme on le voit par ces vers : Mais je vous avouerai que cette gaieté Surprend au dépourvu toute ma fermeté, MOL. *D. Garc.* V, 6 ; Mais que de gaieté de cœur On passe aux mouvements d'une fureur extrême, ID. *Amph.* II, 6), *s. f.* || 1° Belle humeur. À mon sens la gaieté vaut presque la sagesse, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 6. Ce pauvre diable ainsi parlant Mettait en gaieté tout l'hospice, BÉRANG. *Ange gardien.* Quelques pages plus loin, vous retrouverez la vivacité impétueuse de Lovelace, son incorrigible folie, et cette gaîté non plus du vice, mais du remords qui cherche à s'étourdir, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIIIe *siècle*, 1re *leçon.* || Avoir de la gaieté dans le style, écrire d'une manière agréable et enjouée. || Vivacité de belle humeur franche et communicative. Les hommes mêmes n'ont pas en Perse la gaieté qu'ont les Français, MONTESQ. *Lett. pers.* 34. Le vrai caractère de la gaieté italienne, ce n'est pas la moquerie, c'est l'imagination, STAEL, *Corinne*, VII, 2. Cette gaieté qui ne tenait en rien à la moquerie, mais seulement à la vivacité de l'esprit, à la fraîcheur de l'imagination, ID. *ib.* II, 2. || Pointe de vin. On commençait à être en gaieté. || Ce cheval a de la gaieté, il a de la vivacité. || On dit aussi : ce cheval est gai. || 2° Paroles, actions gaies, folâtres. Ce sont des jeux de mains et des gaietés incroyables, SÉV. 264. Cent escapades aussi fortes passèrent pour des gaietés et des gentillesses agréables, ST-SIM. 259, 219. || Une gaieté, petite pièce de théâtre ou autre, destinée à faire rire. Une petite gaieté qu'il s'était permise au théâtre de Fontainebleau, en y tournant en ridicule, dans un prologue de sa façon, les gentilshommes de la chambre, les lui avait aliénés, MARMONTEL, *Mém.* VI. Verre en main, Jean le vigneron Chantait les gaietés de Piron, BÉRANG. *Nourrice.* || 3° De gaieté de cœur, *loc. adv.* De propos délibéré et sans sujet. Les personnes qui écrivent de gaieté de cœur et seulement pour dire des gentillesses, ne sont pas excusables de ne m'avoir pas fait cet honneur [de ne m'avoir pas écrit], VOIT. *Lett.* 19. Il m'attaque de gaieté de cœur pour se faire connaître de quelque façon que ce soit, MOL. *l'Impromptu*, 3. C'est une licence que prennent messieurs les poëtes de mentir de gaieté de cœur, ID. *Comtesse d'Esc.* 1. Troubler de gaieté de cœur la fortune d'une personne, SÉV. 384. Les juges du chevalier de la Barre ont été des monstres sanguinaires de gaieté de cœur, VOLT. *Roi de Prusse*, 268. Celui qui va se battre de gaieté de cœur, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57. Leur ineptie, comme le dit très-bien Votre Majesté, fera gagner aux Allemands et aux Hollandais l'argent que la France perdra de gaieté de cœur, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 16 fév. 1782.

— HIST. XVIe s. ....Pour domter la gayeté trop grande de leurs appetits, CALV. *Instit.* 144. Boisverd voulut couvrir sa pauvreté [son peu d'hommes] d'une gayeté de cœur, jettant au devant de soi 80 arquebusiers pour faire fumée sur le haut de la levée, D'AUB. *Hist.* I, 266. Puis tournant sur son chemin, il prit Sahurne d'une mesme gaieté, ID. II, 114. Qui pourra penser que le tiers estat aie en mesme temps au cœur la gaieté des armes, la peur au visage, et la faim entre les dents? ID. *ib.* 262. Ils trouvoient fort mauvais que l'on allast ainsi volontairement de guayeté de cœur commencer la guerre à ces peuples, AMYOT, *Crass.* 31.

— ÉTYM. *Gai*; provenç. *gayeza*; anc. cat. *gaeza*; ital. *gaiezza*.

1. **GAILLARD, ARDE** (ga-llar, llar-d', *ll* mouillées, et non ga-yar), *adj.* || 1° Qui a un caractère de vaillance et de hardiesse. Le coup est gaillard. Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire D'une assez vigoureuse et gaillarde manière, MOL. *Mis.* III, 1. || 2° Plein d'allégresse et de vivacité. Cette fille est jolie, elle a l'esprit gaillard, CORN. *Suite du Ment.* I, 3. Nos gaillards pèlerins.... Au gué d'une rivière à la fin arrivèrent, LA FONT. *Fabl.* II, 10. Dit avec un ton de rieur Le gaillard savetier, ID. *ib.* II, 8. Las! pour un trépassé vous êtes bien gaillard! MOL. *l'Ét.* II, 5. Tout cela me fit gaillarde, SÉV. 330. L'armée s'en retourna au camp aussi triste qu'elle en était partie gaillarde, ST-SIM. 23, 8. Approchez son fauteuil, monsieur de la Vallée, et tenez-vous gaillard; soupons: mettez-vous là, petite fille, MARIVAUX, *Pays. parv.* 3e part. || Il se dit aussi des choses. Une humeur gaillarde. Une mine gaillarde. On parle d'une comédie d'Esther qui sera représentée à Saint-Cyr, le carnaval ne prend pas le train d'être gaillard, SÉV. 501. || 3° Évaporé. Il est un peu gaillard. || Sens qui a vieilli. || 4° Qui est légèrement pris de vin. Il sortit de ce repas un peu gaillard. || 5° Il se dit des discours, des actes un peu libres. Mme de Sévigné chante, elle danse, et a l'esprit fort vif et agréable; elle est brusque et ne se peut tenir de dire ce qu'elle croit joli, quoique assez souvent ce soient des choses un peu gaillardes, TALLEMANT DES RÉAUX, dans le *Dict.* de DOCHEZ. Et vous la belle au dessein si gaillard, LA FONT. *Gag.* Bon voici de nouveau quelque conte gaillard, Et ce sera de quoi mettre sur mes tablettes, MOL. *Éc. des femmes*, I, 6. Quoique cette aventure fût assez gaillarde, HAMILT. *Gramm.* 9. Il faut que je vous rapporte un trait de cette bonne duchesse; vous le trouverez un peu gaillard pour une dévote, LESAGE, *Diable boit.* ch. 12. Ce sont des poésies gaillardes qu'il a composées dans sa jeunesse, ID. *ib.* ch. 10. Au lieu de fades épigrammes Qu'il aiguise un propos gaillard, BÉRANG. *Désaugiers.* || 6° Sain, dispos. Que fait-il à présent? est-il toujours gaillard? MOL. *Éc. des femmes*, I, 6. Que le moi que voici, chargé de lassitude, A trouvé l'autre moi frais, gaillard et dispos, Et n'ayant d'autre inquiétude Que de battre et casser les os, ID. *Amph.* II, 1. Le plaisir que vous aurez d'avoir une femme et un enfant gais et gaillards, SÉV. 4. Il reçoit deux coups dans son chapeau et revient gaillard, ID. 152. Alors, m'étant réveillé, je me levai frais et gaillard, et m'habillai à la hâte pour rejoindre ma sœur, LESAGE, *Estev. Gonzal.* ch. 54. || Terme d'horticulture. Se dit d'un arbre, d'une plante qui se porte bien. || 7° Vent gaillard, air gaillard, vent, air qui est un peu froid. Aujourd'hui le temps est gaillard. || 8° *S. m.* Un gaillard, un homme vigoureux, dispos, décidé. Voyez un peu le gaillard; il n'y aurait qu'à le laisser faire, il ferait les plus belles choses du monde, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 2. Nous autres du barreau, nous sommes des gaillards, REGNARD, *le Bal*, 8. Comme vous prenez feu d'abord! vous m'avez l'air d'un gaillard, COLLÉ, *Part. de chasse*,

II, 11. || Au féminin, une gaillarde se dit d'une femme peu scrupuleuse, trop libre. C'est une gaillarde qui fait mille plaisanteries de cette nature pour égayer son veuvage, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 7.

— SYN. PROPOS GAIS, PROPOS GAILLARDS. En ce sens restreint, les propos gais, les contes gais sont un peu libres; les propos gaillards, les contes gaillards le sont davantage. Les premiers ont, dans leur licence, quelque chose qui excite la gaieté; les seconds ont, dans leur licence, quelque chose de hardi qui semble braver l'honnêteté.

— HIST. XI^e s. Cors [ils] ont gaillarz et fieres contenances, *Ch. de Rol.* CCXXIII || XII^e s. Herupois sont prudhome, orgueilleus et gaillart, *Sax.* XIX. || XIII^e s. En chapeaus par grant revel Est la queue Renard mise; Chascun se porte gaillard De la queue de Renard, *Queue de Renard.* Icil portiers fu moult gaillars, Et si fu il moult bien musars [car il se laissa tromper], *Fl. et Bl.* 1929. || XIV^e s. Telles dames ont le corps tant gallart [si sain, si bien portant], que, se elles avoient en leur ventre deux ou trois enfans, moult bien les nourriroient, *Pratique de Bernard de Gordon*, VII, 26. || XV^e s. ....Et si y estoit.... la regente sœur au duc Phelipe, laquelle estoit pour le temps tenue pour la plus gaillarde de toutes autres dames, FENIN, 1424. Elle [l'eau] rend l'homme etique et pale et morfondu; Mais toi [vin], tu rends gaillarde et saine la personne, BASSELIN, VIII. Une chose avoient-ils bonne, c'estoit une gaillarde compagnie pleine de jeunes gentilshommes, COMM. VII, *Prologue.* || XVI^e s. Je voys tenter du guaillard pechié de luxure les nobles nonnains, RAB. *Pant.* IV, 45. Cette volupté [de la vertu], pour estre plus gaillarde, nerveuse, robuste, virile, n'en est que plus.... MONT. I, 69. Les soldats firent leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistants, ID. I, 136. D'appeller les mains ennemies, c'est un conseil un peu gaillard [hardi], ID. I, 138. Quelques passages trop gaillards [libres], DESPER. *Contes*, I. Il leur dit: donnez devant au galop gaillard, D'AUB. *Hist.* II, 192. On dit que gaillard et gaillardise viennent *a gallica audacia*, et que ceux sont appellez gaillards qui courageusement entreprennent quelque chose, tant aventureuse soit elle, BOUCHET, *Serées*, III, p. 198, dans LACURNE. Pour dire honnestement : il tient du fol, on dit : il a le cerveau gaillard, ou il a le cerveau un peu gaillard, H. EST. *Apol. d'Hérod*, p. 20, dans LACURNE. Ouvrier gaillard cele son art. COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. *gaillart, galhart, gallart;* catal. *gallard;* esp. *gallardo;* port. *galhardo;* ital. *gagliardo.* On ne peut guère le tirer de *gai*, parce qu'il faudrait admettre l'interposition d'un suffixe *ill : gai-ill-art.* Diez ne voit aucune difficulté de forme à le rattacher à l'anglo-saxon *gagol, geagle,* pétulant, audacieux; mais il incline davantage à y voir un radical celtique : kimry, *gall*, force; anc. gaél. *galach*, courage.

2. **GAILLARD** (ga-llar, *ll* mouillées, et non ga-yar; le *d* ne se lie jamais : un ga-llar élevé; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des ga-llar élevés; cependant quelques-uns la lient : des ga-llar-z élevés), *s. m.* || 1° Autrefois, gaillard d'arrière, plancher partiel qui ne recouvre que l'extrémité postérieure du pont supérieur d'un bâtiment à une hauteur de cinq ou six pieds. Gaillard d'avant, plancher partiel qui ne recouvre que l'extrémité antérieure d'un bâtiment, à une hauteur de cinq ou six pieds, JAL. Le vicomte Fricambault, lieutenant de l'Adroit, a été tué dans ce vaisseau hollandais en voulant entrer l'épée à la main sous le gaillard où l'équipage était retranché, J. BART, *Rapport*, 11 juill. 1694, dans JAL. || 2° Aujourd'hui, gaillard d'arrière, toute la partie du pont située à l'arrière du mât d'artimon. Gaillard d'avant, tout ce qui est en avant du mât de misaine, et de plus une portion en arrière du même mât. Le gaillard d'arrière est parfois élevé de quelques décimètres au-dessus du pont, afin de donner une hauteur suffisante aux logements placés dans l'entre-pont, LEGOARANT. || Cabestan du gaillard d'avant, petit cabestan placé entre le mât de misaine et le grand mât.

— HIST. XVI^e s. Frere Jean au chasteau gaillard monta galant et bien deliberé avecques les bombardiers, RAB. *Pant.* IV, 33.

— ÉTYM. *Gaillard* 1. La locution complète est *château gaillard*; un *château gaillard* signifiait un château fort; d'où le nom donné au château élevé à l'avant ou à l'arrière du vaisseau.

1. **GAILLARDE** (ga-llar-d', *ll* mouillées, et non ga-yar-d'), *s. f.* Caractère d'imprimerie qui est entre le petit-romain et le petit-texte.

— ÉTYM. *Gaillard* 1.

2. **GAILLARDE** (ga-llar-d', *ll* mouillées, et non ga-yar-d'), *s. f.* Nom d'une ancienne danse française. Le pas de danse qu'on nomme pas de gaillarde, est composé d'un assemblé, d'un pas marché et d'un pas tombé. || L'air sur lequel on dansait la gaillarde.

— HIST. XVI^e s. Et n'estoit le dit comte propre pour une seule danse, mais estoit universel en tout, fust pour les bransles, pour la gaillarde, pour la pavanne d'Espagne, pour les canaries, bref pour toutes, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 426, dans LACURNE. Danser la gaillarde sur le ventre de quelqu'un [le fouler aux pieds], OUDIN, *Curios. fr. Additions.*

— ÉTYM. *Gaillard* 1.

† 3. **GAILLARDE** (ga-llar-d', *ll* mouillées), *s. f.* Genre de plantes composées, originaire d'Amérique, dédié par le botaniste Fougeroux de Bondaroy, à la mémoire de Gaillard de Charentonneau, amateur de botanique.

GAILLARDEMENT (ga-llar-de-man, *ll* mouillées, et non ga-yar-de-man), *adv.* || 1° D'une façon gaillarde. Destin fut surpris de la voir si gaillardement vêtue, SCARR. *Rom. com.* II, 10. || 2° Légèrement, sans façon. Il a fait cela un peu gaillardement. Aristippe commença à danser et dit gaillardement : On en fait bien d'autres dans les fêtes de Bacchus, FÉN. *Aristippe.* || 3° Avec entrain et courage. Attaquer gaillardement. Je travaille gaillardement à l'Extrême onction, qui est en vérité un sujet digne d'un Apelle, car il se plaisait fort à représenter des mourants, POUSSIN, *Lett.* 25 avril 1644. Je le traversai [le cimetière] gaillardement, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XI^e s. Gaillardement touz [ils] les ont encensez, *Ch. de Rol.* CCIX. || XV^e s. Se loyaulté s'y boute Par advis saigement, Dise gaillardement.. CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI^e s. Pour ceste occasion les doit-on manier [les chevaux] gaillardement, et leur donner tantost de la baguette, et tantost avecques la voix rude les tancer et menacer, LANOUE, 104.

— ÉTYM. *Gaillarde*, et le suffixe *ment.*

† **GAILLARDET** (ga-llar-dè, *ll* mouillées), *s. m.* Ancien terme de marine. Pavillon échancré arboré sur le mât de misaine et sur l'artimon.

GAILLARDISE (ga-llar-di-z', *ll* mouillées, et non ga-yar-di-z'), *s. f.* || 1° Gaieté un peu vive. Il était d'une gaillardise, qui faisait honte à ses amis éloignés, SÉV. 45. || 2° Discours, propos un peu libre, qui n'a pas peur d'effaroucher les oreilles ; licence d'imagination à laquelle on s'abandonne en se jouant. Pour réparer des offenses si sensibles, vous croyez faire assez de m'exhorter à vous répondre sans outrages, pour nous repentir après tous deux de nos folies, et de me mander impérieusement que, malgré nos gaillardises passées, je sois encore votre ami, afin que vous soyez encore le mien, CORN. *Lett. apolog.* Elle m'écrit des gaillardises, malgré tous ses maux, SÉV. 82. Qu'on chante et l'on dise Quelque gaillardise Qui nous scandalise En nous égayant, BÉRANG. *Cocagne.*

— HIST. XVI^e s. Quand un escuyer veut prendre peine, il dresse et accommode en un an, voire un gros cheval de charrette, en telle sorte qu'il le fera paroistre avecques quelque gaillardise, LANOUE, 112.

— ÉTYM. *Gaillard* 1; provenç. *galiardia;* esp. *gallardia;* portug. *galhardia;* ital. *gagliardia.*

GAILLET (ga-llè, *ll* mouillées, et non ga-yè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-llè-z en fleur; gaillets rime avec traits, paix, succès, etc.), *s. m.* Nom d'un genre de rubiacées où l'on distingue : le gaillet vrai, dit absolument gaillet (c'est le gaillet jaune de certains auteurs qui appellent gaillet blanc, le gaillet mollugo), et le gaillet accrochant, une des plantes nommées vulgairement grateron, et encore rièble, LEGOARANT.

— ÉTYM. Contraction de *caille-lait* (voy. ce mot)

† **GAILLETTE** (ga-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. GALIETTE.

† **GAILLONELLE** (ga-llo-nè-l', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de botanique. Genre de conferves, qu'on met aujourd'hui dans les infusoires d'eau douce, dédié au botaniste Gaillon, qui a beaucoup travaillé sur les algues.

GAÎMENT (ghé-man), *adv.* Voy. GAIEMENT.

GAIN (ghin ; l'*n* ne se lie pas : un ghin excessif; au pluriel, l'*s* se lie : des ghin-z excessifs), *s. m.* || 1° Ce que l'on gagne, ce que l'on obtient en fait d'argent ou de valeurs. Mettre en commun le gain et la perte. Il risque de nouveau le gain qu'il avait fait; Mais rien, pour cette fois, ne lui vint à souhait, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. L'espérance du gain n'est pas ce qui me flatte, MOL. *l'Ét.* I, 10. Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain, BOIL. *Art p.* IV. Un vil amour du gain, infectant les esprits, De mensonges grossiers souilla tous les écrits, ID. *ib.* IV. || 2° Fig. Avantage, succès, réussite dans une entreprise, une affaire. Je tire un double gain d'un si petit dommage, RÉGNIER, *Élég.* II. Il [Dieu] nous assure en notre peur, Et nous donne gain de nos pertes, ID. *Hymne.* Mourir c'était un gain selon son estime, parce que c'était passer dans le sein de Dieu et arriver au terme du salut, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 46. Comme si sauver son âme ne valait pas mieux que le gain du monde entier, MASS. *Panég. St-Benoît.* || 3° Terme de droit. Gains nuptiaux ou mieux gains de survie, avantages qui se font entre époux en faveur du survivant. || Gains et épargnes, acquisitions que font les enfants en dehors des biens paternels et maternels. || 4° Le gain d'une bataille, l'action de remporter une victoire. Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine.... Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille, CORN. *Cid*, I, 3. || 5° Gain d'un procès, avantage dans un procès obtenu par sentence des juges. || Gain de cause, l'avantage que l'on obtient dans un procès, et, par extension, dans un débat quelconque. Vous venez d'entendre ses propres paroles [de Jurieu], et il donne gain de cause aux tolérants, qui ne sont que des sociniens déguisés, BOSS. 1^er *avert.* 46. Un jour, Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux.... Eh sire [dit le comte de Grammont qui donna tort au roi, sans avoir vu le coup], ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause? VOLT. *S. de Louis XIV*, 28. || 6° Le gain d'une partie, l'avantage obtenu dans une partie de jeu. || Se retirer sur son gain, quitter le jeu lorsqu'on a gagné.

— HIST. XII^e s. De tout vostre gaaing ne vous demant-je mie, *Sax.* VII. Al jour del jugement, quant Dex tiendra ses plais, Or ont li pecheor grant gaain de lor fais [actions], *ib.* XV. || XIII^e s. Et li empereres Henris ot rassemblés ses os [armées] qui orent amené leur guains à garison tresques en l'ost [qui avaient ramené leur butin en sûreté jusqu'à l'armée], VILLEH. CLXVI. A meschief l'ai nourry [un cheval] cest yver de mon gain, *Berte*, LXXIII. Fui laid gaaing comme perte, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 362. Plusors gaains et plusors pertes avienent souvent par compaignie [association], selonc nostre coustume, BEAUM. XXI, 1. Li autre oir n'emporteront point gaaing du plet, ID. XII, 24. || XIV^e s. Le gaaing doit estre appellé perte, qui sa bonne fame [réputation] ne garde, *Ménagier*, I, 9. || XV^e s. Nous defendons que nul creancier ne face renouveler lettres de creance et obligations de sa debte, par quoy le gain se convertisse en sort ni en autre maniere d'usure ou interest, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 311. || XVI^e s. Un hardi cueur aymeroit mieux mourir, Quand ennemy il voit en la campaigne, Qu'il n'y allast, soit à perte ou à gaigne, J. MAROT, V, 108. Elle feit si bien qu'elle gaigna [une partie de jeu], et demanda Mesabates pour son gaaing, AMYOT, *Artax.* 21. Ce qui est donné par forme de gain nuptial (qu'on appelle au pays de Lognes), en traicté de mariage ne gist point en restitution, *Coust. gén.* t. II, p. 518. D'injuste gain, juste daim [dommage], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 131. Du gain l'odeur a bonne saveur, ID. *ib.*

— ÉTYM. Voy. GAGNER ; wallon, *wagn;* provenç. *gazanh, guazanh, gazainh, guazaing, gaanh, gaaing;* anc. catal. *gazagn, guadagn;* ital. *guadagno.* Il y a dans l'ancien français *gaaing*, et *gaing* ou *vain*, qui signifie herbe de pâturage, et, par extension, automne, qui est en italien *guaime*, en wallon *wayen*, en lorrain *veyen*, en normand *vouin*, et qui se trouve dans le français *re-gain* (voy. REGAIN); c'est le sens propre du mot, correspondant au sens propre de *gagner* ou *gaagner.*

GAÎNE (ghê-n'), *s. f.* || 1° Étui de couteau ou d'un instrument tranchant ou aigu. Des ciseaux dans leur gaîne. Cela me prouve que la nature a fait chaque épée pour sa gaîne, et qu'elle a mis des Samoïèdes au septentrion, comme des nègres au midi, sans que les uns soient venus des autres, VOLT. *Lett. à Cath.* 124. || Par extension. Figurez-vous [à l'opéra] une gaîne d'une quinzaine de pieds et longue à proportion; cette gaîne est le théâtre, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. || Terme de marine. Ourlet large autour des voiles pour les fortifier avant de coudre la ralingue. Gaîne de girouette, bande de toile qui attache la girouette au fût. Gaîne de flamme, fourreau de toile, où l'on fait passer le bâton de la flamme. Gaîne de pavillon, bande de toile cousue dans toute la largeur du pavillon || 2° Terme d'architecture. Espèce de supports, plus

larges du haut que du bas, sur lesquels on place un buste; ainsi dits sans doute parce que la demi-figure paraît en sortir comme d'une gaine; on les nomme termes quand la gaîne et le buste sont d'une seule pièce. Placer des bustes sur des gaînes. || 3° Terme de botanique. Partie inférieure de certaines feuilles embrassant la tige et remplaçant en quelque sorte le pétiole. Si les bords en sont soudés, la gaîne est entière; sinon, elle est dite fendue. || 4° Terme d'anatomie. Nom donné à certaines parties qui servent d'enveloppe à d'autres; cela se dit surtout des aponévroses qui enveloppent les masses charnues. || Terme d'entomologie. Dans les insectes suceurs, le tube qui renferme l'appareil dont ces insectes se servent pour sucer. Dans les hyménoptères, le tube où sont renfermées la lèvre et la languette. || 5° Gaîne de chauffe, se dit, dans les calorifères, dans les ventilations à chaud, de l'engin qui de la chambre de chauffe conduit l'air dans le local à échauffer. || 6° Terme de pêche. Nom qu'on donne à Genève aux petites truites. || Proverbe. Qui frappera du couteau mourra de la gaîne, proverbe répondant à : qui frappera de l'épée mourra de l'épée.

— REM. L'Académie, qui met un accent circonflexe à *gaîne* et à *gaînier*, n'en met pas aux composés *dégainer, engainer, rengainer*. C'est une irrégularité qui complique sans fruit l'orthographe.

— HIST. XIV° s. Vous avez bien trouvé costel pour vostre gaine, *Guescl.* 16678. Au grant mur du chastel [il] minoit à grant aleine, Non pas d'un coustelet tel qu'on met en sa gaine, Mais d'un pic acéré qu'on forgea en Touraine, *ib.* 20337. Pour une gaine entaillée à ymages d'or, DE LABORDE, *Émaux*, p. 327. || XVI° s. Dans une gaine d'or un cousteau de plomb [dans un beau corps une vilaine âme], COTGRAVE. Selon la gaine le cousteau, ID. C'est le prix de l'espée, que vous cherchez, non de la gaine, MONT. I, 325.

— ÉTYM. Wallon, *vaimm*; Hainaut, *waine*; du lat. *vagina*, gaîne. *Gaine* est un des exemples où le *v* latin se transforme en *g*. La forme ancienne a dû être *gaaine*, représentant *vagina*; mais, si on trouvait *gaine* plus haut que le XIV° siècle, il faudrait penser qu'à l'origine l'accent latin avait été déplacé et qu'on avait dit *vagina*.

† **GAÎNER** (ghê-né), *v. a.* Terme de marine. Travailler à faire une gaîne autour d'une voile.

— ÉTYM. *Gaîne*.

† **GAÎNERIE** (ghê-ne-rie), *s. f.* Fabrique de gaînes; commerce du gaînier; les ouvrages qu'il vend.

— ÉTYM. *Gainier*.

1. **GAÎNIER** (ghê-nié ; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ghê-nié-z assortis), *s. m.* Ouvrier qui fait des gaînes.

— HIST. XIII° s. Gainiers, tabletiers, brodeurs, Alez querir vostre part De la queue de Renart, *Queue de Renart.* || XV° s. George de Vigne, gaaisnier et ouvrier d'estuis, DE LABORDE, *Émaux*, p. 328. || XVI° s. Quatrieme rang qui sont les mestiers d'entre les mediocres et petits : graveur sur fer et cuivre, guainier, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. *Gaine*.

2. **GAÎNIER** (ghê-nié), *s. m.* Gaînier commun (légumineuses), ainsi dit parce que sa gousse ressemble à une gaîne, l'arbre de Judée (voy. ARBRE DE JUDÉE).

† **GAÎNULE** (ghê-nu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Tube membraneux contenant la base du pédicelle dans les mousses.

— ÉTYM. Diminutif de *gaîne*.

GAÎTÉ (ghé-té), *s. f.* Voy. GAIETÉ.

† **GAL** (gal), *s. m.* Poisson des contrées orientales, dit aussi coq de mer, poisson coq et poisson luné, *zeus gallus, L.*

— ÉTYM. Lat. *gallus*, coq.

GALA (ga-la), *s. m.* || 1° Mot qui, dans plusieurs cours, signifie fête, réjouissance. Sa Majesté Catholique n'a encore pour habits de gala que ceux qu'elle portait étant roi de Naples, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXX, p. 270. Grands préparatifs, avec ordre aux *scrittori* de se mettre en gala pour le jour fixé, P. L. COUR. *Lett.* 2, 80. J'étais en habit de gala, BÉR. *Contrat de mar.* Voitures et chevaux à grand bruit l'autre jour Menaient le roi de Naple au gala de la cour, V. HUGO, *F. d'automne*, 3. || Par extension, il se dit des fêtes, des réjouissances des particuliers. Un jour qu'elle dînait chez lui en grand gala, et son fils avec elle, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Voitures de gala, voitures qui ne servent que dans certaines circonstances solennelles. Il y a aussi des domestiques, des livrées de gala. C'est un terme du cérémonial des cours. || 2° Familièrement. Un repas splendide. Il y a gala aujourd'hui chez nous.

— ÉTYM. Esp. port. et ital. *gala*, magnificence, réjouissance; de là le français moderne *gala*. Mais l'ancien français avait *gale*, réjouissance, qui est le même que *gala* de l'italien et de l'espagnol, et *galer*, se réjouir. Ces mots viennent du germanique : anc. haut-allem. *geil*, luxurieux, orgueilleux; anglo-saxon, *gâl*, gai.

† **GALACTAGOGUE** (ga-la-kta-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété de déterminer ou d'augmenter la sécrétion lactée. || Substantivement. Un galactagogue.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et ἀγωγὸς, qui conduit.

† **GALACTIDROSE** (ga-la-kti-drô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Sueur laiteuse.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et ἵδρωσις, action de suer.

† **GALACTITE** (ga-la-kti-t'), *s. f.* || 1° Terme de minéralogie. Argile ayant la propriété de rendre blanche comme du lait l'eau dans laquelle elle était délayée, d'où le préjugé qu'elle pouvait augmenter le lait des nourrices, LEGOARANT. || 2° Terme de botanique. Nom d'un genre de synanthérées où l'on distingue la galactite cotonneuse, dite vulgairement chardon laiteux, *centaurea galactites, L. galactites tomentosa*, Mœnch.

— ÉTYM. Γαλακτίτης, qui a l'apparence du lait.

† **GALACTOCÈLE** (ga-la-kto-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur du scrotum produite par un épanchement de liquide blanc dans les deux tuniques vaginales.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et κήλη, tumeur.

† **GALACTOGRAPHIE** (ga-la-kto-gra-fie), *s. f.* Description du lait.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et γράφειν, décrire.

† **GALACTOLOGIE** (ga-la-kto-lo-jie), *s. f.* Traité sur le lait.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et λόγος, traité.

† **GALACTOMÈTRE** (ga-la-kto-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à mesurer la pureté du lait.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et μέτρον, mesure.

† **GALACTOPÉÈSE** (ga-la-kto-pé-è-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Faculté qu'ont les mamelles de fabriquer le lait.

— REM. Galactopéèse est mieux que galactopoïèse, qu'on trouve d'ordinaire; la diphthongue grecque οι se rendant en latin par œ et par suite en français par *é*.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et ποίησις, façon.

† **GALACTOPÉÉTIQUE** (ga-la-kto-pé-é-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des substances auxquelles on attribue la propriété d'augmenter la sécrétion du lait.

— ÉTYM. Γαλακτοποιητικός (voy. GALACTOPÉÈSE).

† **GALACTOPHAGE** (ga-la-kto-fa-j'), *adj.* Qui se nourrit de lait.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et φαγεῖν, manger.

† **GALACTOPHORE** (ga-la-kto-fo-r'). || 1° *S. m.* Petit instrument, dit vulgairement bout de sein, qui, fait en forme de mamelon, facilite l'allaitement, quand le mamelon est trop court ou que la succion excite de la douleur. || 2° *Adj.* Terme d'anatomie. Vaisseaux galactophores, conduits qui portent le lait de la glande mammaire au mamelon.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et φορὸς, qui porte.

† **GALACTOPHORITE** (ga-la-kto-fo-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des conduits galactophores.

— ÉTYM. *Galactophore*, et la finale médicale *ite*, indiquant l'inflammation.

† **GALACTOPHTHISIE** (ga-la-kto-fti-zie), *s. f.* Terme de médecine. Dépérissement consécutif à une trop grande déperdition du lait chez les nourrices.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et φθίσις, dépérissement.

† **GALACTOPOSIE** (ga-la-kto-po-zie), *s. f.* Terme de médecine. Traitement des maladies par l'emploi du lait.

— ÉTYM. Γαλακτοποσία, de γάλα, γάλακτος, lait, et πόσις, action de boire.

† **GALACTORRHÉE** (ga-la-kto-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement surabondant de lait chez la femme qui allaite. || Écoulement de lait chez une femme qui n'allaite pas, et même, dans quelques cas rares, chez un homme.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et ῥεῖν, couler.

† **GALACTOSCOPE** (ga-la-kto-sko-p'), *s. m.* Voy. GALACTOMÈTRE.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et σκοπεῖν, examiner.

† **GALACTOSE** (ga-la-ktô-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Production du lait par la glande mammaire.

— ÉTYM. Γαλάκτωσις, formation du lait, de γάλα, γάλακτος, lait.

† **GALACTURIE** (ga-la-ktu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Évacuation d'urine lactescente.

— ÉTYM. Γάλα, γάλακτος, lait, et οὐρεῖν, uriner.

† **GALAGO** (ga-la-go), *s. m.* Espèce de lémurien, animal d'Afrique.

GALAMMENT (ga-la-man), *adv.* || 1° D'une manière galante. Et surtout quand les vers sont tournés galamment, MOL. *Femmes sav.* III, 2. Je suis trop heureux, madame, d'avoir pu vous rendre ce petit service, lui répondis-je le plus galamment qu'il me fut possible, MARIVAUX, *Pays. parv.* 4° part. Toi [Mlle Clairon] qui ressuscitas sous mes rustiques toits L'Électre de Sophocle aux accents de ta voix, Non l'Électre française à la mode soumise, Pour le galant Itys si galamment éprise, VOLT. *Épît.* LXXXV. || 2° Avec goût et élégance. S'habiller galamment. Et, tirant sa montre à laquelle pendait galamment une petite boussole, il lui fit voir que c'était avec une aiguille qu'on était arrivé dans un autre hémisphère, ID. *Dial.* 13. || 3° De bonne grâce. Faire les choses galamment. Il faut vous dire seulement Que vous donnez si galamment, Qu'on ne peut se défendre De vous donner son cœur ou de le laisser prendre, Mlle SCUDÉRY, dans RICHELET. Allons, monsieur, faites les choses galamment et sans vous faire tirer l'oreille, MOL. *Mar. forcé*, sc. 16. ....Dites-lui qu'on sait son mariage, Et conseillez-lui fort de s'armer de courage, Afin de recevoir galamment aujourd'hui Certains petits brocards qui vont fondre sur lui, DESTOUCHES, *Phil. marié*, IV, 9. C'est de vous qu'en sept cent un Une anguille de Melun M'arriva si galamment, Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en, Avec des pruneaux de Tours, DÉSAUGIERS, *M. et Mme Denis.* || 4° Avec courage. Ton maître a galamment soutenu cette affaire, PIRON, *Métrom.* IV, 1. Ce mot [galant] reçut une signification plus noble dans les temps de chevalerie, où le désir de plaire se signalait par les combats; se conduire galamment, se tirer d'affaire galamment veut même encore dire se conduire en homme de cœur, VOLT. *Dict. phil. Galant.* Ma foi, je cours encor la poste galamment, BOISSY, *Impatient*, V, 8. || 5° En galant homme. Ma foi, lui dit-il, vous venez d'en user si galamment, que je ne veux point vous le cacher, HAMILT. *Gramm.* 5. || 6° Habilement, adroitement. Il s'est tiré galamment d'intrigue.

— HIST. XVI° s. Fouette moy ce voyre gualentement, RAB. *Garg.* I, 5. Il y a d'autres qui le font encore plus galantement, et en parlant à d'autres admonestent leurs familiers, AMYOT, *Com. discern. le flatt.* 54.

— ÉTYM. *Galant*, et le suffixe *ment*. *Galantement* du XVI° siècle est la trace de l'effort que la langue, en formant de nouveaux adverbes, fit pour conserver l'ancienne syntaxe où le suffixe *ment* se construit toujours avec le féminin. *Galantement* se disait encore au commencement du XVII° siècle. Le valet.... L'avoit galantement payé d'une cassade, RÉGNIER, *Sat.* XI.

† **GALANDAGE** (ga-lan-da-j'), *s. m.* Cloison de briques posées de champ l'une à côté de l'autre.

— ÉTYM. *Galandage* (comp. GARLANDAGE) tient à *guirlande*. On a dans *la Rose* : Belle fu et bien atornée, D'un fil d'or estoit galendée, dans DU CANGE, *gallandus*.

† **GALANDE** (ga-lan-d'), *s. f.* Variété d'amande. || Variété de pêche.

— ÉTYM. Ancien féminin de *galant*.

† **GALANDISE** (ga-lan-di-z'), *s. f.* Synonyme de galandage.

† **GALANE** (ga-la-n'), *s. f.* Genre de plantes (chelone) de la famille des scrofularinées, originaires d'Amérique, et cultivées pour leurs fleurs dans nos jardins.

— ÉTYM. *Galane* est probablement *chelone* estropié par les jardiniers. *Chelone* vient de la ressemblance frappante de la fleur avec une tête de tortue, χελώνη, tortue.

† **GALANGA** (ga-lan-ga), *s. m.* Genre de plantes (*maranta*), de la famille des amomées, qui croissent dans les Indes orientales et dont la racine est un stimulant aujourd'hui peu usité.

— HIST. XVI° s. Souchet, galanga menu, PARÉ, XX, 2

— ÉTYM. Espagn. et ital. *galanga*; anc. franç. *garingal*; de l'arabe *chalan'*, qui est d'origine persane

GALANT, ANTE (ga-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Empressé auprès des femmes; qui cherche à leur plaire par ses manières, son langage, sa tenue. Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie, L'air ni l'esprit français à l'antique Italie, Et, sous des noms romains faisant notre portrait, Peindre Caton galand

et Brutus dameret, BOIL. *Art p.* III. Tant que le roi avait été occupé de ses amours, la cour avait été galante ; aussitôt que le confesseur s'en fut emparé, elle devint triste et hypocrite, DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuv.* t. V, p. 184, dans POUGENS. Voyagez beaucoup, et vous ne trouverez pas de peuple aussi doux, aussi affable, aussi franc, aussi poli, aussi spirituel, aussi galant que le français ; il l'est quelquefois trop : mais ce défaut est-il donc si grand? RAYNAL, *Hist. phil.* V, 16. || Homme galant, homme qui cherche à plaire aux femmes. Un homme galant se rapproche du petit-maître et de l'homme à bonnes fortunes, VOLT. *Dict. phil. Galant.* || Femme galante, femme qui est dans l'habitude d'avoir des commerces de galanterie. L'homme coquet et la femme galante vont assez de pair, LA BRUY. III. La reine [Isabeau de Bavière] impérieuse, avare, vindicative et galante, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. V, p. 176, dans POUGENS. Comme toutes les femmes galantes, elle aime à disserter sur les passions, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 123, dans POUGENS. || En cet emploi avec *femme*, *galante* se met toujours après son substantif, sauf quand ce substantif est un nom propre. Avec plus de plaisir la galante Ninon.... DESMAHIS, *Poésies*, p. 99, dans POUGENS. || Qui a le caractère de la galanterie, en parlant des choses. Avoir l'humeur galante. Le cardinal d'Estrées n'était pas moins amoureux dans ces temps dont je parle, et il a fait pour Mme de Maintenon beaucoup de choses galantes qui, sans toucher son cœur, plaisaient à son esprit, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 128, dans POUGENS. Une dame à laquelle il disait souvent des choses galantes sans autre intention que celle de les dire, VOLT. *Zadig*, 4. || Intrigue galante, affaire galante, commerce de galanterie. Il avait eu plusieurs affaires galantes, et avait fait voir plus de coquetterie que d'amour, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 252. || Terme de peinture. Goût galant, celui qui peint des sujets gracieux, des pastorales. On dit dans le même sens : un sujet galant, par exemple un sujet pris de la Fable. || Mercure galant, titre d'un recueil qui se donnait au public une fois le mois. || Au sens du n° 1°, soit qu'il s'agisse des personnes ou des choses, *galant* se met d'ordinaire après son substantif. || 2° Qui a de la grâce, de l'élégance, par assimilation à celui qui s'efforce de plaire aux dames. Ne forçons point notre talent; Nous ne ferions rien avec grâce; Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse, Ne saurait passer pour galant, LA FONT. *Fabl.* IV, 5. || 3° Distingué, élégant, bien entendu, en parlant des choses. Le sonnet m'a semblé fort beau et la lettre fort galante, VOIT. *Lett.* 35. Un bracelet le plus brillant et le plus galant qui fut jamais, ID. *ib.* 23. Pour un homme qui a pu imaginer un moment que vous l'aviez favorisé, ce discours n'est pas trop galant, ID. *ib.* 23. Il me montra toute l'affaire, exécutée d'une manière beaucoup plus galante et plus spirituelle que je ne puis faire, MOL. *Préf. de la crit. de l'Éc. des femmes.* Cela a un tour spirituel et galant, ID. *les Préc.* 10. Vous verrez quelque chose de galant dans le petit ballet que nous avons ajusté pour vous, ID. *Bourg. gent.* II, 1. Les habits sont magnifiques et galants, SÉV. 271. Par dépit on a résolu qu'elle ne serait point des après-soupers, qui sont gais et galants comme vous savez, ID. 25 nov. 1655. Je loue fort la lettre que vous avez écrite au roi; je la trouve d'un style noble, libre et galant qui me plaît fort, ID. 27 juin 1679. Mais quand d'habits neufs et brillants, Bien entendus et bien galants, Femme se pare en telles fêtes, C'est pour chasser à d'autres bêtes, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. La *Pucelle* [de Chapelain] est encore une œuvre bien galante, BOIL. *Sat.* III. Ils n'ont contribué en rien à cette fête si galante, LA BRUY. I. On ne vit jamais d'équipage plus galant ni plus superbe que le sien, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. X, p. 336, dans POUGENS. C'était à qui d'entre elles me ferait le présent le plus joli, me donnerait l'habit le plus galant, MARIVAUX, *Mariane*, 1re part. Comme j'avais vu des femmes avec des perles au nez, que les Iroquois trouvaient cela très-galant.... il ne faut pas disputer des goûts, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. À votre bourse un galant mausolée Pourrait coûter vingt mille francs et plus, BÉRANG. *Mon tomb.* || *S. m.* Ce qui est galant. Mon principal but est toujours de plaire; pour en venir là, je considère le goût du siècle; or, après plusieurs expériences, il m'a semblé que ce goût se porte au galant et à la plaisanterie, LA FONT. *Psyché*, *préface.* || 4° Un galant homme, un homme qui a de la probité, des procédés de bonne compagnie, de l'urbanité. C'est n'avoir pas perdu tout votre temps à Rome Que vous savoir ainsi défendre en galant homme, CORN. *Nicom.* III, 6. Il traite la médecine en galant homme, SÉV. 371. Le cœur d'un galant homme est son plus sûr oracle, LA CHAUSSÉE, *Mélanide*, I, 2. || Familièrement. Vous êtes un galant homme, se dit pour exprimer à un homme la satisfaction qu'on éprouve de ce qu'il a fait. Vous êtes un galant homme d'être venu nous voir dans notre ermitage. || On ne dit jamais en ce sens une galante femme. || 5° *S. m.* Un galant, un homme qui a de l'élégance, de la grâce, de l'habileté à plaire. Quand on passe du corps à l'esprit et que dans la conversation des grands et des dames, et dans la manière de traiter et de vivre à la cour, on s'y est acquis le nom de galant.... VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 811, dans POUGENS. Vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de galant dans Paris, MOL. *Préc.* 10. Et par qui nous voyons ces messieurs les galants Marcher écarquillés ainsi que des volants, ID. *Éc. des mar.* I, 1. Il ne l'a dit que pour faire le galant et pour rire, PASC. *Prov.* 11. || 6° Homme alerte, à qui il ne faut pas trop se fier. Notre galant s'avisa de telle ruse. Mais quand il le vit, le galant N'en donna que le tiers, LA FONT. *Fabl.* I, 14. || En ce sens, le féminin est galande; mais ce sens vieillit. Déjà dans son esprit la galande le croque, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. || 7° Verts galants, sorte de bandits du XVe siècle, ainsi nommés à cause qu'ils se tenaient dans les bois, et qui n'eurent pas trop mauvaise réputation, parce qu'ils s'attaquaient souvent aux seigneurs et aux riches. || Fig. Vert galant (par souvenir des verts galants et de leurs exploits), homme vif, alerte, vigoureux, et, particulièrement, homme empressé auprès des femmes. Belle servante et mari vert galant, LA FONT. *Gag.* ....Nous n'avions alors que vingt-huit ans, Et nous étions, ma foi, tous deux de verts galants, MOL. *Femm. sav.* II, 2. Et jusque-là qu'amour vous tienne Toujours joyeux et vert galant, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 26. || 8° Amant, amoureux. Je trouvai que ce qui paraissait une faveur était un remède, et que le bracelet n'était pas envoyé à un galant, mais à un malade, VOIT. *Lett.* 23. Je vous ai promis pour galant à deux belles dames de mes amies, ID. *ib.* 77. Et tu trembles de peur qu'on t'ôte ton galant, MOL. *Sgan.* 22. Tous ces galants de cour dont les femmes sont folles Sont bruyants dans leurs faits et vains dans leurs paroles; De leurs progrès sans cesse on les voit se targuer, ID. *Tart.* III, 3. Quoi qu'on en puisse dire, les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien, ID. *G. Dand.* II, 4. Qu'on ne vous donne point ces petites comédies dans vos familles; ces jeux encore innocents viennent d'un fonds qui ne l'est pas; les filles n'apprennent que trop tôt qu'il faut avoir des galants, les garçons ne sont que trop prêts à en faire le personnage, BOSS. *Concupisc.* 31. Donner chez la Cornu rendez-vous aux galants, BOIL. *Sat.* X. Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette, LA BRUY. III. Comme vous êtes le galant de ma femme, HAMILT. *Gramm.* 4. Que certainement les maris tueraient les galants de leurs femmes, ou en seraient tués, VOLT. *Babouc.* Craignant plus que la mort le ridicule d'un vieux galant, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || *Au fém.* Et quelques donzelles savantes, De ces galants sont les galantes, SCARRON, *Virg.* VI. || 9° Anciennement. Ruban noué, nœud de rubans. Vous vendez dix rabats contre moi deux galants, CORN. *Galerie*, IV, 12. Voilà Ton beau galant de neige, avec ta nonpareille! Il n'aura pas l'honneur d'être sur mon oreille, MOL. *Dép. am.* IV, 4.

— SYN. GALANT HOMME, HOMME GALANT. Ces deux locutions ont un sens très-différent : le galant homme est celui qui a de la probité et de l'honneur; l'homme galant est celui qui se rend aimable auprès des dames.

— HIST. XIVe s. Ung gallant levrier, GACE DE LA BIGNE, *Poés. des déduits*, ms. f° 116, dans LACURNE. || XVe s. Les supplians poures gens de labour, pour obvier aux entreprinses de nos adversaires, se sont mis sus en armes avec autres que communement on appeloit les galans de la feuillie [sorte de voleurs], DU CANGE, *foliata*. Lequel de la Vigne estoit mal renommé, veu qu'il avoit esté galant de feuillée, ID. *ib.* Et messire Jean de Lalain fut pris prisonnier, et eut la vie sauve par le moyen d'un gentil galant de la garnison, MONSTRELET, II, 100. || XVIe s. Je vous jure que c'estoyt une paincture gualante et mirificque, RAB. *Pant.* IV, 2. Frere Jean ou chasteau gaillard monta bien guallant et deliberé avecques les bombardiers, ID. *ib.* IV, 32. Les plus galants hommes, c'estoient ceulx qui les avovent le plus à mespris [les pédants], MONT. I, 139. Le roy m'appella auprès de lui pour lui aider à entretenir la dame qui donnoit la bague; ce que je fis assez bien; mais il y eut une brouillerie pour un galand [nœud de rubans] qui lui manquoit, lequel Dandelot sans son sçu donna à monsieur le Grand qui le porta sur son chapeau, BASSOMPIERRE, *Mém.* t. I, p. 232, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Galant* est le participe présent de l'ancien verbe *galer* (voy. GALA); esp. et ital. *galante.* L'espagnol a une autre forme, *galan*, *galano*, qui vient directement du radical *gal.* La série des sens paraît être : celui qui se livre au plaisir, qui s'amuse; de là un gentil galant, c'est-à-dire un bon compagnon, locution qui s'est dédoublée signifiant d'abord l'homme de plaisir, puis l'homme hardi, courageux (en anglais *a gallant officer*, un brave officier), et l'homme d'honneur et de probité.

GALANTERIE (ga-lan-te-rie), *s. f.* || 1° Agrément, politesse dans les manières. Cet homme a de la galanterie dans l'esprit. Il met de la galanterie dans tout ce qu'il fait. On peut dire avec vérité qu'il n'y a jamais eu une dame qui ait si bien entendu la galanterie, ni si mal entendu les galants, VOIT. *Lett.* 42. Je croyais qu'on me dût préférer Honorie Avec moins de douceur et de galanterie, CORN. *Attila*, III, 2. || Ce sens commence à vieillir. || Il s'est dit aussi des choses de bon goût, d'un goût galant. Que ce bout de ruban a de galanterie! Je le veux dérober, CORN. *Suite du Ment.* II, 6. || 2° Soins, empressements auprès des femmes qu'inspire le désir de leur plaire. Madame, puisque c'est à bon dessein que je vous recherche, je crois qu'il n'y a point de galanterie que je ne puisse faire, et qu'après avoir fait des vers pour vous, je puis bien vous envoyer des bouquets, VOIT. *Lett.* 73. Tout cela sent la nation; et toujours messieurs les Français ont un fond de galanterie qui se répand partout, MOL. *Sicil.* 12. ....Mon maître est fidèle, et son âme est pétrie De la plus fine fleur de la galanterie, REGNARD, *le Distr.* II, 1. || 3° Propos flatteurs qu'on tient à une femme. De fades galanteries. Voilà ce que c'est de ne point répondre aux galanteries que je vous écris, de m'envoyer des lettres où vous ne me parlez que de vos amies et ne me dites quasi rien de vous, VOIT. *Lett.* 25. Ne vous étonnez pas de m'ouïr dire des galanteries si ouvertement, ID. *ib.* 40. La dame sourit, car les galanteries d'un borgne sont toujours des galanteries, et les galanteries font toujours sourire, VOLT. *Crocheteur borgne.* || 4° Commerce amoureux. On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient eu qu'une, LA ROCHEF. *Réflex.* 73. Il l'a convaincue d'une bonne galanterie avec M. de Béthune, SÉV. 14. Le roi n'a point de galanterie, et vraisemblablement n'en aura plus, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 14 août. Enfin, bornant le cours de tes galanteries, Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries? BOIL. *Sat.* X. La galanterie est un faible du cœur, ou peut-être un vice de complexion, LA BRUY. III. Il y a peu de galanteries secrètes; bien des femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants, ID. *ib.* Tout hors d'haleine enfin il entre aux Tuileries, Cherchant partout matière à ses galanteries, REGNARD, *Sat. contre les maris.* Dans ces troubles, Théodora, mère de Marozie et d'une autre Théodora, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité, VOLT. *Mœurs*, 35. Un peuple [les Romains] dont le sénat se pique quelquefois d'humanité, et dont ce même sénat immola aux dieux deux Grecs et deux Gauloises pour expier la galanterie d'une de ses vestales, ID. *A ux aut. gaz. littér.* || 5° Il se dit des petits présents qu'on se fait dans la société. Il m'a fait une jolie galanterie. Moi qui donnerais tout ce que j'ai au monde et que vous eussiez fait pour moi une galanterie comme celle-là [don d'un bracelet], VOIT. *Lett.* 23. || Fig. N'a-t-il pas ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre? MOL. *Impr.* 3. || 6° Pièce galante en vers ou en prose. Pour commencer par la manière indigne dont vos auteurs parlent des choses saintes, soit dans leurs railleries, soit dans leurs galanteries, soit dans leurs discours sérieux.... PASC. *Prov.* 11. || 7° Action suspecte, même blâmable et qu'on déguise, par euphémisme, sous le nom de galanterie. La galanterie est un peu forte. J'ai sans doute reçu du ciel un génie assez beau pour toutes les fabriques de ces gentillesses d'esprit, de ces galanteries ingénieuses à qui le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies, MOL. *Scapin*, I, 2. Je sais me démêler prudemment

de toutes les galanteries qui sentent tant soit peu l'échelle, ID. *Avar.* II, 1. || 8° Maladie secrète. Donner, attraper une galanterie. Il en est de même de la galanterie, qui signifie tantôt coquetterie dans l'esprit, paroles flatteuses, tantôt présent de petits bijoux, tantôt intrigue avec une femme ou plusieurs; et même depuis peu il a signifié ironiquement faveurs de Vénus, VOLT. *Dict. phil. Galant.*

— HIST. XVI° s. Les autres rois, quand on leur rapportoit ces galanteries [plaisanteries], ne s'en faisoient que rire, hors mis Lysimachus seul qui s'en courrouceoit, AMYOT, *Démétr.* 31. ....La plus part de ses galanteries [actes de vaillance] pour donner moien à ceux de la ville d'emmener le reste de leurs vendanges, D'AUB. *Hist.* II, 36. En un de ces moulins un soldat seul enfermé composa à la vie pour lui et toute sa trouppe, et fut sauvé par sa galantise [bravoure], ID. *ib.*

— ÉTYM. *Galant.*

† **GALANTHE** (ga-lan-t'), *s. m.* Terme de botanique. Genre d'amaryllidacées, dans lequel on distingue le galanthe nivéal, appelé vulgairement perce-neige, nivéole, galanthine ou galantine, violier bulbeux, violier d'hiver, et qu'il ne faut pas confondre avec les espèces du genre *leucoïon*, amaryllidacées, dites également perce-neige et nivéole, entre autres le *leucoïon du printemps*, LEGOARANT.

— ÉTYM. Γάλα, lait, et ἄνθος, fleur.

GALANTIN (ga-lan-tin), *s. m.* Terme familier. Homme ridiculement galant. Il fait le galantin.

— ÉTYM. Dérivé de *galant.*

GALANTINE (ga-lan-ti-n'), *s. f.* Terme de cuisine. Cochon de lait ou volaille désossée dont on conserve la forme ou dont on fait un rouleau en remplissant la bête avec de la farce faite de veau, lard, épices, et des lits de jambon, veau, truffes, lard, qu'ensuite on enveloppe de linge et qu'on fait cuire très-longtemps avec de l'eau, jarret et pied de veau, carottes, épices, etc.

— HIST. XIII° s. Ausinc cum fait li bons lechierres, Qui des morsciaus est cognoissierres, Et de plusors viandes taste En pot, en rost, en soust [sauce], en paste, En friture et en galentine, Quant entrer puet en la cuisine, *la Rose*, 21823. Bouce pourcoi cante matines, Quant li cues [le cuisinier] met en galentines Grans bars, grans lux [brochets] et grans lamproies? DU CANGE, *galatina.* || XIV° s. Ainsi se peut faire galentine de poisson froit, *Ménagier*, II, 5. Galentine pour carpe : broyez saffren, gingembre.... *ib.* Leschefrites sucrées, burrées à la galentine chaude, *ib.*

— ÉTYM. Bas-lat. *galatina*, ce qui écarte la dérivation de *galant* et indique un radical *gal*, qui se trouve dans l'allemand *Gallert*, gelée, gélatine, et qui est le radical latin *gel* dans *gelare*, geler. La *galatine* ou *galantine* du moyen âge était une préparation de poissons.

GALANTISÉ, ÉE (ga-lan-ti-zé, zée), *part. passé* de galantiser. Je trouvai ma femme galantisée par des gens qui mangeaient mon bien, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

GALANTISER (ga-lan-ti-zé), *v. a.* || 1° Flatter d'une manière galante, dire des galanteries. Ne me contez point tant que mon visage est beau.... Je le sais bien sans vous, et j'ai cet avantage, Quelques perfections qui soient sur mon visage, Que je suis la première à m'en apercevoir; Pour me galantiser il ne faut qu'un miroir, J'y vois en un moment tout ce que vous me dites, CORN. *Galerie*, II, 1, 1re éd. Vous mériteriez d'être servie et galantisée dans les formes, SCARR. *Rom. com.* I, 13. M. de Mantoue galantisa et loua fort la beauté de la duchesse d'Aumont, ST-SIM. 133, 218. || Absolument. Il [Voiture] a trouvé le secret de vivre en même temps selon le siècle et selon l'Évangile; d'aller soigneusement à la messe le matin par vraie dévotion, et de galantiser assidûment l'après-dînée par une corruption d'esprit invétérée, BALZAC, *Lett. à Chapelain*, 24 juin 1645, dans PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* IV, *Voiture.* Le poëte fut bien aise d'être à cheval pour galantiser à la portière où était Inézila, SCARRON, *Rom. com.* I, 20. || 2° Se galantiser, *v. réfl.* Se faire la cour à soi-même. Il s'adore, il se galantise, Et prend ses divertissements Devant un cristal de Venise, A se faire des compliments, MAINARD, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Galantise*, qu'on peut voir à l'historique de *galanterie.*

† **GALATÉE** (ga-la-tée), *s. f.* Genre de mollusques à coquille bivalve.

GALAXIE (ga-la-ksie), *s. f.* Terme d'astronomie. Voie lactée.

— ÉTYM. Γαλαξίας κύκλος, cercle lacté, de γάλα, lait, qui, d'après les étymologistes, est le même que *lac, lactis* des latins, γά-λα (γά-λακτος), avec un préfixe γα, que Bopp identifie avec le sanscrit *gâ*, vache.

† **GALBANONER** (gal-ba-no-né), *v. a.* Nettoyer les vitres avec de la craie, les nettoyer imparfaitement.

— ÉTYM. *Galbanum.*

GALBANUM (gal-ba-nom'; on prononçait autrefois gal-ba-non, le moyen âge prononçant *on* la finale latine *um*), *s. m.* || 1° Gomme-résine tirée d'une plante du même nom qui n'est pas encore complétement déterminée et qu'on croit être ou le *bubon galbanum* ou le *ferula galbanifera.* On tire cette gomme d'un arbre qui croît en Syrie; ses larmes sont blanches, grasses, d'un goût amer et d'une odeur forte, CHARAS, *Thériaque*, ch. 76. || 2° Fig. et familièrement. Du galbanum, de fausses promesses, des paroles mensongères. Donner du galbanum, donner de fausses espérances. Vendre du galbanum, tromper, duper. Car nous appelons à Sarcelle Sot ou sotte si c'est femelle, Quiconque, d'un air fanfaron, Vient nous bailler du galbanon Et croit que ses impertinences Devront être autant de sentences, *Harangue des gens de Sarcelle à M. de Vintimille contre l'unigenitus*, pièce ms. 1732. Le seigneur : Ce ne sont point des compliments, mais des témoignages d'estime. — Arlequin : Galbanum que tout cela; votre visage ne m'est point nouveau, MARIVAUX, *Doubl. inconst.* II, 7. On dit de même : C'est un donneur de galbanum. || Locution, dit de Brieux, qui vient peut-être de ce que, pour faire tomber les renards dans le piége, on y met des rôties frottées de galbanum, dont l'odeur plaît extrêmement aux renards et les attire au lieu où ils en sentent.

— HIST. XII° s. Et por ce est bien dit à Moysen : prend espezes, stacten, galbanen et onica.... si en feras un tymiane [parfum] confit solunc l'œvre de ceaz [ceux] ki les unguemenz funt, *Job*, p. 447. || XIV° s. Galbanum, une maniere de pigment, ou de vestement, ou de coulour, DU CANGE, *galbanum.* || XVI° s. Un petit emplastre de galbanum, PARÉ, XVIII, 34.

— ÉTYM. Provenç. *galbani, galba*; du lat. *galbanum*, qui vient du grec χαλβάνη. Le mot est d'origine sémitique : hébreu, *chelbnah*, galbanum, de *cheleb*, graisse.

GALBE (gal-b'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Grâce du contour d'une colonne, d'un vase, du feuillage d'ornement, de la courbure extérieure d'une coupe. || On dit rarement : un mauvais galbe. || 2° Par extension, caractère d'une figure. La régularité du galbe grec. || 3° Terme de menuiserie. Chantournement que l'on donne à une pièce, sur la face ou sur l'épaisseur du bois. || 4° Terme de métallurgie. Masse totale d'un haut fourneau.

— HIST. XVI° s. ....Et monstroit à son port quel sang le concevoit, Tant la garbe de prince au visage il avoit, RONS. 677. ....Tous deux de garbe et de courage grans, ID. 619. Certes sa conduite [de l'amour] a plus de garbe [d'agrément] quand elle est meslée d'inadvertance et de trouble, MONT. III, 386. En assez brave equippage; mais approchant plus de la grossiere mode de la Germanie que du garbe françois, CARLOIX, VI, 6. Il fauldra qu'il nous viennent apprendre nostre garbe à faire une course de droict fil, sans bransler, ny chocquer des genouilleres la barriere, ID. VII, 24.

— ÉTYM. Ital. *garbo*, qui est aussi en espagnol et en portugais; du germanique : anc. haut-allem. *garawi, garwi*, ornement; *garawan*, orner; allem. mod. *gerben*; flamand, *gaerwen*, préparer, disposer. Dès le temps de H. Estienne (*Du nouv. lang. fr.* p. 1, 2 et 3) on tend à prononcer *galbe* et non *garbe.*

† **GALBÉ, ÉE** (gal-bé, bée), *adj.* Terme d'architecture. Feuilles galbées, feuilles qui, dans un ornement, ne sont qu'ébauchées.

— ÉTYM. *Galbe.*

† **GALBULE** (gal-bu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Cône à écailles élargies à leur sommet, libres ou soudées ensemble; exemple le fruit du cyprès.

— ÉTYM. Lat. *galbulus*, pomme de cyprès.

GALE (ga-l'), *s. f.* || 1° Maladie cutanée et contagieuse caractérisée par de petites vésicules, la présence d'un insecte nommé acarus ou acare, et de grandes démangeaisons. Avoir la gale. Couvert de gale. Qu'on me fouettât pour voir si j'avais point la gale, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Populairement. Être méchant comme la gale, être fort méchant. || On dit aussi : C'est une véritable gale. C'est la gale que cette femme-là. || Fig. Défiez-vous de lui, il a la gale. || Fig. et populairement. Il n'a pas la gale aux dents, il est gros mangeur. || Gale des épiciers, eczéma et ecthyma aigus des mains, auxquels les épiciers sont sujets. || 2° La gale existe aussi chez la plupart des animaux et y est causée et caractérisée par différentes variétés d'acares. C'est un limier boiteux de gales damassé, RÉGNIER, *Sat.* X. || Gale du porc, nommée vulgairement rogne. || Donner la gale à son chien : maxime d'ingrat, DIDER. *Princ. de polit.* 8. || 3° Terme de botanique. Maladie des végétaux caractérisée par des rugosités qui se forment sur l'écorce, sur les feuilles, sur les fruits. Le bois de bergamote et des petits muscats est sujet à avoir de la gale, QUINTINYE, *Jardins*, t. I, dans RICHELET. || 4° Terme de menuiserie. Trous de vers, nodosités qui défigurent la surface d'un arbre, d'un bois. || 5° Inégalités qui se trouvent sur les étoffes. || Proverbe. La gale ni l'amour ne se peuvent cacher.

— HIST. XVI° s. Si c'est humeur, en se grattant on luy donne issue, ...dont quelquefois s'ensuivent petites pustules et galles [croûtes], et souvent ulceres, PARÉ, *Introd.* 17. Qui a la galle se gratte et galle, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 246. Il est galant homme, il a apporté la galle en France [se disait par une mauvaise allusion de *gale* à *galant* pour faire entendre qu'une personne n'était guère habile ou honnête], OUDIN, *Curios. fr.* Gale de Naples [le mal vénérien], CARTHENY, *Voy. du chev. errant*, f° 66, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguign, *gaule.* Dérivation incertaine. Plusieurs sources se présentent : 1° le latin *callus*, cal, durillon, la permutation du *c* en *g* ne faisant pas un obstacle absolu, mais le sens n'étant pas satisfaisant; 2° l'allemand *Galle*, endroit vicieux ou malade, pourriture; danois, *gall*, vicieux; 3° l'anglais *to gall*, excorier; 4° le celtique : irlandais, *galar*, maladie en général; bas-breton et kimry, *gâl*, éruption; 5° le latin *galla*, galle des arbres, maladie des végétaux qu'on a transportée aux hommes et aux animaux. C'est cette dernière étymologie qui semble la plus vraisemblable.

GALÉ (ga-lé), *s. m.* Terme de botanique. Nom vulgaire et spécifique du *myrica galé*, famille des amentacées, dit aussi galé odorant, myrte des marais, myrte bâtard, piment royal et piment aquatique, LEGOARANT.

GALÉACE ou **GALÉASSE** (ga-lé-a-s'), *s. f.* Terme de marine du moyen âge. Nom d'un grand vaisseau de bas bord, à rames et à voiles, avec des canons sur les côtés et à la proue, au lieu que les galères n'en avaient qu'à l'avant. Deux cents galères, six grosses galéasses, vingt-cinq vaisseaux de guerre, VOLT. *Mœurs*, 160.

— HIST. XV° s. Avec quelques naves et bon nombre de galées et une grosse galeace que parronisoit [commandait] un appellé messire Albert Mely, COMM. VII, 5.

— ÉTYM. Dérivé de *galée* 1; espagn. et portug. *galeaza*; ital. *galeazza.*

† **GALÉANTHROPIE** (ga-lé-an-tro-pie), *s. f.* Terme de médecine. Manie dans laquelle le malade se croit métamorphosé en chat.

— ÉTYM. Γαλῆ, chat, belette, et ἄνθρωπος, homme.

† 1. **GALÉE** (ga-lée), *s. f.* Ancien nom des bâtiments de mer nommés plus tard galères.

— HIST. XI° s. Esquifs et barges et galies et nefs, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XIII° s. Nous metrons cinquante galies armées en vostre conduit, VILLEH. XIV. || XIV° s. Il escovient en aucun lieu et en aucun cas largement despendre et donner, come seroit au prince des galées ou du navire, ORESME, *Eth.* 114. || XV° s. Messire Louis d'Espaigne avoit les neuf plus beaux vaisseaux de la flotte, et entre ces neuf avoit trois galées qui se remontroient dessus tous les autres, FROISS. I, I, 196. || XVI° s. Et vogue la galée, puisque la panse est pleine, RAB. *Garg.* I, 3. Celuy à qui le bourreau donnoit le bransle, s'escria : vogue la galée, MONT. I, 296.

— ÉTYM. Provenç. *galea, galeia, gale, guale*, anc. espagn. *galea*; portug. *gale*; ital. *galea*; island. *galleja*; dan. *galleye*; holl. *galei*; angl. *galley*; bas-lat. *galea* dans un texte du IX° siècle, *galeia*, et *galeida*, petite galée; bas-grec, γαλαία, γαλέα. D'après les anciens auteurs du moyen âge la *galée* était un genre de vaisseau très-rapide; en conséquence Ménage admet que le nom de la belette γαλῆ fut appliqué à ce vaisseau qui marchait très-vite. Du Cange pense que *galée* a été dit du latin *galea*, casque, un casque étant représenté à la proue, comme dans ce navire dont parle Ovide : Navis et a picta casside nomen habet; mais le latin *gălea*, avec l'accent sur *ga*, ne pourrait donner *galée.* Diez, réformant ses anciennes hypothèses sur ce mot, regarde comme la plus probable une opinion qui se

trouve aussi dans du Cange, à savoir que l'origine est γαλη, auquel Hesychius attribue le sens de sorte de galère (ἐλέδρας; εἶδος), un long navire ayant pu être comparé avec une longue allée couverte. Diez rappelle aussi, mais seulement pour ne rien omettre, l'étymologie indiquée par Muratori : l'arabe *chalt*, qui signifie une ruche et un grand navire. Il se voit par toutes ces opinions et variations que jusqu'à présent on ne peut rien conclure sur l'étymologie de ce mot.

2. **GALÉE** (ga-lée), *s. f.* Terme d'imprimerie. Planche rectangulaire garnie de deux tasseaux formant équerre et dans laquelle le compositeur place les lignes qu'il a construites dans son composteur. || On se sert aussi de la galée pour monter un tableau.

— ÉTYM. Ce mot doit avoir été dit par quelque assimilation avec la *galée* ou galère.

† **GALEFRETIER** (ga-le-fre-tié), *s. m.* Terme vieilli qui signifie homme de rien, homme sans feu ni lieu. J'aurais plus de trente galefretiers à mes trousses, *Théâtre ital. la Fausse coquette*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. Ou qu'un tas de galefretiers Que l'on voit marcher par les rues, *Harangue des gens de Sarceile à M. de Vintimille contre l'unigenitus*, pièce ms. 1732.

— ÉTYM. *Calfat; galefretier* signifiant proprement celui qui calfate, et ayant pris un sens péjoratif; wall. *calfurti*.

GALÉGA (ga-lé-ga), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes légumineuses, qui a pour type le galéga officinal. || Rue de chèvre, un des noms donnés au galéga officinal, dit aussi lavanèse. || Faux indigo, indigo bâtard, noms donnés quelquefois au galéga officinal et au galéga tinctorial.

— ÉTYM. On peut conjecturer que Linné a pris le nom espagnol, *gallega*, de cette plante, qui est en effet indigène dans le midi de l'Europe.

† **GALÉIFORME** (ga-lé-i-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un casque; par exemple, le pétale supérieur des aconits.

— ÉTYM. Lat. *galea*, casque, et *forme*.

GALÈNE (ga-lè-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sulfure de plomb natif, soit simple, soit argentifère, dit aussi alquifoux. || Galène martiale, sulfure de plomb ferrifère. || Galène palmée, sulfo-antimoniure de plomb.

— ÉTYM. Γαλήνη.

GALÉNIQUE (ga-lé-ni-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la doctrine de Galien. || Qui traite les maladies suivant les principes de Galien. Certain ivrogne après maint long repas Tomba malade; un docteur galénique Fut appelé, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 5. || Remèdes galéniques, nom donné aux remèdes végétaux, par opposition aux remèdes spagiriques ou chimiques.

— ÉTYM. Γαληνικός, de Γαληνός, célèbre médecin grec du 2e siècle de l'ère chrétienne; nom qui signifie proprement tranquille, de γαλήνη, paix.

GALÉNISME (ga-lé-ni-sm'), *s. m.* La doctrine de Galien, qui consiste principalement à subordonner les phénomènes de la santé et de la maladie à l'action des quatre humeurs (sang, bile, flegme, atrabile) que l'antique médecine admettait, par assimilation aux quatre éléments du monde.

— ÉTYM. Voy. GALÉNIQUE.

GALÉNISTE (ga-lé-ni-st'), *s. m.* Médecin sectateur de Galien. || *Adj.* Médecin galéniste.

— ÉTYM. Voy. GALÉNIQUE.

† **GALÉNITE** (ga-lé-ni-t'), *s. m.* Nom d'une secte d'anabaptistes.

— ÉTYM. Γαλήνη, la paix : proprement les pacifiques.

† **GALÉODE** (ga-lé-o-d'), *s. m.* Genre d'arachnides, famille des faux scorpions.

† **GALÉOPITHÈQUE** (ga-lé-o-pi-tè-k'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de chiroptères dans lequel on distingue le galéopithèque roux qui, se trouvant le plus commun dans les collections, est parfois appelé absolument le galéopithèque. On dit aussi chien volant et chat volant, ainsi que pour les autres galéopithèques, LEGOARANT.

— ÉTYM. Γαλέα, belette, et πίθηκος, singe.

GALÉOPSIS (ga-lé-o-psis'), *s. m.* Terme de botanique. Nom d'un genre de plantes labiées; l'espèce qu'on appelle chanvre bâtard est le *galeopsis tetrahit*.

— HIST. XVIe s. Le suc et marc de l'herbe nommée galiopsis, autrement *urtica labeouis*, PARÉ, XI, 25.

— ÉTYM. Γαλίοψις, nom, dans Dioscoride, du *lamium purpureum*, *L.* ou peut-être du *ballota fœtida*, du grec γαλῆ, chat, belette, et ὄψις, œil.

GALER (ga-lé), *v. a.* || 1° Terme populaire. Égratigner : ....À vous je reviendrai, Maître Philipot, et tant vous galerai, Que ne jouerez ces tours de votre vie; À coups de griffe il faut que nous voyions Lequel aura de nous deux belle amie, LA FONT. *Diable pap.* || 2° Se galer, *v. réfl.* Se gratter.

— HIST. XVIe s. Une chevre qui avoit une taie devant la pupille, se frottant et gallant contre des espines, abattit la dite taie, PARÉ, *Animaux*, 1. Si cela avoit lieu, il faudroit en excommuniant un ivrogne lui defendre le vin, et aux paillards leur oster leurs femmes, et aux ladres leur defendre de se galer, *Sat. Mén.* p. 181.

— ÉTYM. *Gale.*

† **GALERAND** (ga-le-ran), *s. m.* Nom donné dans quelques localités à l'*ardée stellaire* ou butor.

GALÈRE (ga-lè-r'), *s. f.* || 1° Terme de marine et d'antiquité. Bâtiment à rames et à voiles qui était le vaisseau de guerre des anciens. Galère à trois rangs de rames ou trirème; on ne sait pas encore au juste comment ces rangs étaient disposés. En voyant dans nos ports préparer nos galères, CORN. *Pomp.* II, 2. On croit que ce sont les Corinthiens qui les premiers changèrent l'ancienne forme des galères et qui en construisirent à trois rangs de rames, et peut-être aussi à cinq, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 442, dans POUGENS. Chaque galère [de guerre] portait trois cents rameurs, et six vingts soldats, ID. *ib.* p. 564. || La galère fut aussi le vaisseau du moyen âge. || 2° Dans les temps modernes, bâtiment long et peu élevé au-dessus de l'eau, qui allait à voiles et à rames. La galère avait deux mâts et deux voiles latines; elle était armée, sur l'avant, d'une grosse pièce de canon dite coursier. Je crois prendre en galère une rame à la main, RÉGNIER, *Sat.* XV. Que diable allait-il faire dans cette galère? ah! maudite galère! MOL. *Scapin*, II, 11. Si je croyais y retrouver encore la belle mademoiselle de Sévigné et la fête sur les galères que M. de Vivonne n'a pas donnée à madame la comtesse de Grignan, SÉV. *Lett.* du 21 juin 1680. Il y a longtemps que l'expérience, maîtresse souveraine de tous les arts, a fait, entre les espèces des grands bâtiments de mer, un partage où tous les peuples de l'Europe ont souscrit; elle a donné l'Océan aux vaisseaux, et la Méditerranée aux galères, FONTEN. *Chazelles*. Il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions; c'est la première fois qu'on vit des galères sur l'océan, VOLT. *Mœurs*, 165. || Fig. Que diable allait-il faire dans cette galère? locution tirée du *Scapin* de Molière et qui signifie : Pourquoi est-il allé se mêler à ces gens-là, s'entremettre de cette affaire mauvaise, périlleuse, etc.? Tant il est vrai que le plaisant peut se joindre au terrible [la révolution qui précipita Pierre III du trône de Russie] : quelques-unes de ces jeunes femmes [qui étaient avec lui sur la Néva], à ce qu'elles-mêmes ont raconté, se disaient tout bas entre elles le proverbe comique : Qu'allions-nous faire dans cette galère? RULHIÈRES, *Anecdotes sur la Russie, Œuvres posthumes*, t. IV, p. 354. || Fig. Vogue la galère! arrive ce qui pourra. Puisque ce ne peut plus être la mort de M. de Turenne, vogue la galère! SÉV. 236. || Espalier de galère, voy. ESPALIER. || Dans l'ordre de Malte. Tenir galère, armer une galère à ses dépens. || Demi-galère, nom donné à une petite galère, à une galiote à rames, quelquefois à un brigantin à rames. Le jour commençait à paraître, et les Turcs, nous croyant occupés à la galiote [à bombes] qui avait été attaquée à la droite de toutes celles qui bombardaient, firent mine d'attaquer, par une demi-galère, par un brigantin et par plusieurs chaloupes, une autre galiote qui fermait notre ligne à la gauche, VILLETTE, *Mémoires, Campagne de* 1683, dans JAL. Que faire avec un si petit nombre contre cent cinquante chaloupes ennemies, contre une demi-galère, deux galiotes armées et plusieurs brûlots, soutenus par cent vaisseaux de guerre? *Relation du combat de la Hougue*, dans JAL. Les demi-galères russes vont à sa rencontre [de la flottille suédoise], l'attaquent et la prennent tout entière; elle portait quatre-vingt-dix-huit canons, VOLT. *Russie*, I, 13. || 3° *Au plur.* La peine de ceux qui étaient condamnés à ramer sur les galères. Autrefois on condamnait les malfaiteurs à ramer sur les galères, ce qu'on appelait condamnation aux galères, peine remplacée par les travaux forcés. Il a été condamné aux galères pour cinq ans, SÉV. 1. || Il se disait aussi de ceux qui, pris par les corsaires barbaresques, étaient mis à la rame à Tunis, à Alger et ailleurs. Il ramera dans les galères d'Alger, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 4° Fig. et familièrement. Condition désagréable. La campagne, qu'on peut appeler les galères d'une jeune personne, HAMILT. *Gramm.* 9. La nature a condamné le pic au travail, et pour ainsi dire à la galère perpétuelle, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 299. Je suis plutôt spectateur que patient dans cette galère où je me tiens les bras croisés, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 nov. 1780. Ce métier [de soldat] sous les nobles est une galère, un supplice à qui ne peut s'en exempter, P. L. COUR. *Gazette du village*, n° 4. Mes amis, de votre galère Un forçat vient de se sauver, BÉRANG. *Mon petit coin*. || Vie de galère, situation pénible et laborieuse. || 5° Nom donné à un long fourneau en briques réfractaires, dans lequel on peut faire chauffer plusieurs vases à la fois. || On a aussi appelé galères des fourneaux ronds à réverbère d'un grand diamètre, autour desquels on place les vases contenant la matière qu'on veut chauffer. || 6° Tombereau dont se servent les maçons et qu'ils traînent eux-mêmes. || En Espagne, espèce de chariot dans lequel on voyage. Aller en galère. || 7° Sorte de gros rabot de charpentier et de menuisier, servant à dégrossir le bois rude. || 8° Sorte de grand râteau nommé plus souvent ratissoire. || 9° Nom donné par les marins aux diverses espèces du genre *physalie*, et quelquefois à la vélelle mutique qu'ils n'en distinguent pas.

— HIST. XVIe s. Vogue la galere, dist Panurge, tout va bien, RAB. *Pant.* IV, 23. Incontinent que mes gualleres seront venues, je.... ID. *ib.* II, 28. Pour ceste mesme raison, j'ay usé de gallées pour galleres, endementiers pour en ce pendant ;... et autres dont l'antiquité me semble donner quelque majesté aux vers, pourveu toutefois que l'usage n'en soit immoderé, DU BELLAY, IV, 4, *verso*. Si j'ay volé quelqu'un, envoyez-moy plustost en gallere, MONT. III, 245.

— ÉTYM. Prov. *gallera;* esp. et ital. *galera*. *Galère* paraît être une dérivation du radical qui a donné *galée*.

† **GALÉRICULE** (ga-lé-ri-ku-l'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom d'un tour de cheveux, ou d'une espèce de petite perruque, dont les dames romaines se servaient, et qu'on remarque encore sur plusieurs médailles.

— ÉTYM. Lat. *galericulum*, diminutif de *galerus*, bonnet.

GALERIE (ga-le-rie), *s. f.* || 1° Lieu d'une maison qui est couvert et qui est propre à la promenade. Allez l'entretenir dans cette galerie, CORN. *Cid.* I, 5. Un petit cabinet qui joint la galerie, MAIR. *Soliman*, III, 2. Rien n'est égal à la beauté de cette galerie de Versailles; cette sorte de royale beauté est unique dans le monde, SÉV. 15 avr. 1685. || Familièrement. Ce sont ses galeries, se dit du lieu où une personne se promène souvent. [Le cygne et l'oison] Des fossés du jardin faisant leurs galeries, Tantôt on les eût vus côte à côte nager, Tantôt courir sur l'onde.... LA FONT. *Fabl.* III, 12. || 2° Corridor ou allée qui sert à la communication et au dégagement des appartements. Cette chambre se dégage par une petite galerie. || 3° Galerie de tableaux, de peintures, galerie où on a réuni une collection de tableaux. La galerie du Louvre. || La collection même de ces tableaux. C'est une immense collection que la galerie de Florence, STAEL, *Corinne*, XVIII, 4. || Fig. Collection de portraits, de statues ou de bustes représentant des personnages célèbres. Une galerie de poëtes, de rois. La galerie des rois dans la façade de Notre-Dame à Paris. || 4° Galerie où l'on a réuni des objets d'histoire naturelle. Les galeries du muséum. Le palais des sciences dans lequel il vit une galerie de deux mille pas, toute pleine d'instruments de mathématiques et de physique, VOLT. *Candide*, 18. || 5° Dans un jeu de paume, allée longue et couverte d'où l'on regarde les joueurs. || Les personnes qui regardent jouer à la paume. || Par extension, toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer, à quelque jeu que ce soit. La galerie qui entoure une table d'écarté. La galerie est nombreuse. Je m'en rapporte à la galerie : parlez, messieurs, PICARD, *Les deux Philibert*, III, 13. || On dit aussi en ce sens : faire galerie. || Fig. et familièrement. Le monde, les hommes considérés comme assistants. On doit faire le bien sans s'inquiéter de la galerie. || 6° Dans les théâtres, balcon en encorbellement, avec un ou deux rangs de banquettes. || 7° Galerie d'église, espèce de tribune, avec balustrade, dans le pourtour de l'église. || 8° Terme de marine. Espèce de corridor libre ménagé dans toute la longueur de l'entre-pont. || Nom donné à des balcons saillants, hors du bordage, vers l'arrière. || Fausse galerie, ouvrage de menuiserie sculpté, qui décore l'arrière et les côtés extrêmes de certains bâtiments || 9° Terme de fortification. Passage couvert de tous

côtés à l'aide de bonnes planches à l'épreuve du mousquet, et qui permet à l'assiégeant de passer le fossé de la face du bastion lorsque l'artillerie du flanc opposé est démontée. || Chemin horizontal ou peu incliné régnant dans l'intérieur des mines ou y conduisant du dehors, servant à l'attaque ou à la défense. || 10° Terme d'exploitation de mines. Route que les mineurs pratiquent sous terre pour découvrir les filons. Entraîner dans d'immenses galeries des forêts coupées en étais; soutenir les voûtes de ces galeries, contre l'énorme pesanteur des terres qui tendent à enfouir sous leur chute les hommes avares et audacieux qui les ont construites, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 19. || Il se dit aussi des issues pratiquées pour les eaux. Les mines de charbon les plus aisées à exploiter ne sont pas celles qui sont dans les plaines ou dans le fond des vallons; ce sont au contraire celles qui gisent en montagne, et desquelles on peut tirer les eaux par les galeries latérales, BUFF. *Min.* t. II, p. 287, dans POUGENS. || 11° Terme de construction. Passage souterrain et voûté destiné à l'écoulement de l'eau. || 12° Ornement en rebord à un meuble et même à une lampe. || Bande de cuivre qui se met devant les cheminées entre les chenets. || 13° Nom que les fondeurs donnent aux espaces séparés par des murs, sur lesquels on applique des plates-bandes de fer. || Espace autour du moule. || 14° Terme de pêche. La galerie pour la pêche de la morue verte s'établit depuis les haubans du grand mât jusqu'au delà du mât d'artimon.

— HIST. XIVe s. Grant compaignie de Fabiens qui avoient attendu en la galerie de la court, BERCHEURE, f° 45, *recto*. Et entrerent jusques en galeries du temple, ID. f° 56, *verso*. || XVe s. Tant qu'au logis en nostre hostellerie Feusmes venus en une gallerie, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. || XVIe s. Ce siege se fit pied à pied dans la grande secheresse du marais, premier endroit où on a pratiqué les galeries, D'AUB. *Hist.* III, 320.

— ÉTYM. Espagn. *galeria*; portug. *galaria*; ital, *galleria* bas-latin, *galeria*, dont du Cange rapporte des exemples du IXe et du XIe siècles. Diez, réformant ses anciennes conjectures sur ce mot, le tire de γάλη, sorte de galerie (voy. GALÉE 1, à l'étymologie), par l'intermédiaire de *galera*, galère. Dans cette hypothèse, γάλη aurait donné *galée* par assimilation, et directement, à l'aide d'un suffixe, *galerie*. Cela est à prendre en bonne considération, mais n'est pas encore décisif. Aussi n'est-il pas hors de propos de signaler un rapprochement d'un autre genre. Il y a dans le bas-latin *galilæa* qui signifie porche d'église, portique, dans l'ancien français *galilée* : XIIIe s. Et il esgardent si com il issoient de l'iglise, si voient devant la porte du mostier defors la galilée un perron tot quarré, *Merlin*, f° 72, recto. *Galilæa* s'est-il corrompu dès les plus hauts temps en *galeria?* Le fait est que dans le texte du XIe siècle rapporté par du Cange : Æquum est, ut omnibus intra galeriam stantibus, pacis osculum sibi invicem tribuere, on mettrait aussi bien *galilæam* au lieu de *galeriam*. En tout cas rien de définitif n'a encore été trouvé sur l'origine de *galerie*.

GALÉRIEN (ga-lé-riin), *s. m.* Celui qui ramait sur les galères, soit comme condamné soit comme captif. Étant un jour sur le port de Marseille, il reconnut un galérien turc pour être celui qui l'attachait toutes les nuits au pieu dont nous avons parlé, FONTEN. *Marsigli*. || Il se dit aujourd'hui pour forçat. || Souffrir comme un galérien, mener une vie de galérien, mener une existence dure et pénible. || Se donner un mal de galérien, se donner beaucoup de mal. || Travailler comme un galérien, se livrer à un travail pénible. Condamnés à des travaux continuels comme des galériens, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— ÉTYM. *Galère*.

GALERNE (ga-lèr-n'), *s. f.* Vent entre le nord et l'ouest; dénomination usitée seulement en quelques localités; on indique certains endroits des bords de la Seine et l'embouchure de la Loire. Un vent de galerne. La galerne est froide et fait quelquefois geler les vignes. Si tu me veux bien obliger, Fais vitement le temps changer; Donne-leur d'un temps de galerne Qui jusques au ciel me les berne, SCARRON, *Virg.* I. Vent de Brie ou de galerne, ID. *ib.* VII.

— HIST. XIIIe s. Se la mer est enflée ou koie, Jà ne sera qu'on ne la voie [l'étoile polaire] Ne pour galerne ne pour bise, *Lais inédits*, p. III. || XVe s. Ou com les flots font plongier la nasselle Par le tempest et par le souflement De bise, austere [vent du midi] et galerne ensement, EUST. DESC. *poésies mss.* f° 60. || XVIe s. Le vent d'occident, dit favonius et vulgairement galerne, est froid et humide, PARÉ, *Introd.* 13. Il y a deux manieres de vents que nous appelons galerne et hautain, autrement nommés vent de nord et de midi, FOUILLOUX, *Vénerie*, f° 44, dans LACURNE.

— ÉTYM. Brie, *galarme*, vent d'ouest, *galarmiaux*, les nuages qu'il apporte; espagn. portug. et ital. *galerno;* du celtique : bas-breton, *gwalarn*; du radical *gal*, vent; anglais, *gale*.

† **GALÉRUQUE** (ga-lé-ru-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Insecte nuisible aux ormes.

1. **GALET** (ga-lè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire: au pluriel, l'*s* se lie : des ga-lè-z arrondis; galets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Caillou poli et arrondi aux angles qui se trouve sur le bord de la mer. Chaque lame qui venait briser sur la côte, s'avançait en mugissant jusqu'au fond des anses, et y jetait des galets à plus de cinquante pieds dans les terres, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. Les portions les plus dures, à force d'être roulées par les vagues, forment ces galets arrondis, ou cette grève qui finit par s'accumuler assez pour servir de rempart au pied de la falaise, CUVIER, *Révol.* p. 38. || Fig. Est-ce donc un si grand défaut de se distinguer, par quelques côtés anguleux, de la multitude de ces uniformes et plats galets qui foisonnent sur toutes les plages? DIDER. *Claude et Nér.* II, 109. || Galet de Boulogne, carbonate de chaux d'un blanc sale. || Terme de géologie. Fragments de roches sphériques ou lenticulaires, de grosseurs diverses, formés antérieurement à notre époque par le mouvement des eaux. || 2° Collectivement. Le galet, un amas de galets. Se promener sur le galet. Il n'est pas commode de se baigner quand la mer est sur le galet. || 3° Petit disque d'ivoire, de bois, de métal, etc. dont la dimension varie suivant la destination. Les mécaniciens emploient des galets pour diminuer le frottement. || 4° Jeu où l'on pousse un palet sur une longue table, et où celui dont le palet est le plus près du bord gagne et celui qui tombe perd son coup.

— HIST. XIIIe s. De venerie i a ostius [outils], Li canivés et li fuisius [le fusil], Et li tondres [l'amadou] od le galet, *Partonop.* v. 5067. || XIVe s. Colin print une pierre ou gal de mer, et le getta à la teste du suppliant par telle maniere qu'il le porta à terre, DU CANGE, *galceta*.

— ÉTYM. Diminutif de l'anc. fr. *gal*, caillou; mot venant du celtique : bas-breton, *kalet*, dur; gaélique, *gal*, caillou; Berry, *galine*.

† 2. **GALET** (ga-lè), *s. m.* Terme de pêche. Bouée ou signal pour reconnaître la situation d'un filet.

GALETAS (ga-le-tâ; l'*s* se lie : un ga-le-tâ-z enfumé), *s. m.* || 1° Logement pratiqué sous les combles. Puisque du dieu des eaux tu tires ta naissance, Loger au galetas choque la bienséance, BENSERADE, dans RICHELET. Il se retire au galetas de son palais, LA BRUY. XIII. || 2° Tout logement misérable. Enfin, quoique ignorante à vingt et trois karats, Elle passait pour un oracle; L'oracle était logé dedans un galetas, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. Le cardinal de Richelieu, appliqué à découvrir tout ce qu'il y avait de mérites cachés dans les galetas de Paris, apprit en même temps le nom, les projets, la maladie du jeune historiographe, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 198, dans POUGENS. J'examine s'il est vrai qu'il y ait un architecte, ou si cette maison, remplie de tant de beaux appartements et de vilains galetas, s'est bâtie toute seule, VOLT. *Dict. phil. Dieu, dieux*.

— HIST. XIIIe s. Li uns des chevaliers fu à une des tors de Constantinople, li autre furent à une ville que l'on appele Parte; au chief de cele vile avoit une tor là où li uns des chiés [bouts] de cele chaene [qui barrait le port de Constantinople] fu qui de Constantinople venoit.... cele tor a nom la tor de Galathas, GUILL. DE TYR, dans MARTENE, *Ampl. collectio*, t. V, col. 662. || XVe s. Et il [le roi] fut logié ès chambres et galatois que son pere le roy Jehan fist faire, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 38. Vignes aussi et les terres arables, Moulins tournans, beaus plains à regarder, Et beaus sauvoirs pour les poissons garder, Galatas grans et adrois, Et belle tour qui garde les detrois, Où l'on se peut retraire à sauveté, E. DESCHAMPS, *Le bois de Vincennes*. Or, sus, sus, banquet et soupper, Saillez hors de ce galathas, *Rec. de farces*, p. 411. || XVIe s. Il lui dit qu'elle montast au galetas, MARG. *Nouv.* XXVII. On remua ces deux prisonniers en un galtas où ils estoient fort incommodement, D'AUB. *Hist.* III, 152.

— ÉTYM. *Galathas* a été le nom donné à une tour de Constantinople. *Galatas* ou *galathas* a été le nom d'un appartement dans la maison des templiers : Datum in domo templi et in *galata* (tiré d'un acte du XIIIe siècle et communiqué par M. Coston, de Montélimar), et d'un appartement à la cour des comptes : 1353, datum in domo de *Galathas* anno domini MCCCLIII, dans *une lettre du roi Jean, Ordonn. du roi*, t. IV, 1358; per dominum regentem, in consilio suo, in camera computorum superius ad *galathas*, ubi erant domini de Montemorenciaco, *Ord. du roi*, t. III, p. 337. *Galatas*, dans Eust. Deschamps, signifie une partie importante d'un grand château; il faut donc admettre que c'est *Galata*, nom d'un quartier et d'une tour de Constantinople, qui, par une suite singulière, en est venu à signifier une chambre sous les combles.

† **GALÈTE** (ga-lè-t') *s. f.* Terme d'entomologie. Pièce voûtée qui recouvre les mâchoires dans plusieurs insectes.

— ÉTYM. Dérivation irrégulière du latin *galea*, casque.

† **GALETIÈRE** (ga-le-tiè-r'), *s. f.* Synonyme, en Normandie, de galettoire.

1. **GALETTE** (ga-lè-t'), *s. f.* || 1° Gâteau rond et plat de pâte feuilletée, et quelquefois aussi non feuilletée. Ils [l'homme et la femme] avaient un jour envie de manger une galette, VOLT. *Princ. d'act.* 8. || Galette de ménage, galette de pâte épaisse, compacte, non feuilletée. || Galette de plomb, gâteau fait de pâte non feuilletée, avec farine, beurre, sel, sucre, lait et un œuf, le tout pétri avec les mains, et cuit au four de campagne avec du feu dessus et dessous. || Fig. et très-familièrement. Une galette, un homme sans capacité, sans force. Une vieille galette. || 2° Terme de marine. Nom du biscuit qui se distribue aux gens de mer et qui est de forme ronde ou carrée. || 3° En Normandie, en Bretagne et ailleurs, sorte de crêpe qui se fait avec de la bouillie de farine de sarrasin. Nos galettes de sarrasin, humectées, toutes brûlantes, de ce bon beurre du Mont-Dore, étaient pour nous le plus friand régal, MARMONTEL, *Mém.* I. || Fig. Dans le Maine, on dit qu'on a fait une galette, quand on s'est laissé surprendre par une pluie d'orage en battant le grain dans l'aire et que l'eau a tout gâté ou entraîné. || 4° État de la pâte de charbon et de salpêtre qui sert à la préparation de la poudre, après qu'elle a subi l'opération du battage. || 5° Terme de chapelier. La carcasse du chapeau d'homme faite en poil de lapin, ou en carton, ou en toile imprégnés de gomme de laque, et qu'on recouvre ensuite de la pluche.

— HIST. XIIIe s. De chanestiaus et galetes, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 92. || XIVe s. Un cent de galettes sucrées, huit deniers, *Ménagier*, II, 4. Galettes et croutes de pain blanc, *ib.* II, 5. || XVIe s. Douze grans eschaudez et trois petites galectes, DU CANGE, *galectum*.

— ÉTYM. *Galet* 1, par assimilation de forme; provenç. et catal. *galeta;* espagn. *galleta*; ital. *galletta*.

† 2. **GALETTE** (ga-lè-t'), *s. f.* Produit obtenu en cardant et filant la soie des cocons percés (voy. PERCÉ) du bombyx du mûrier, de la même manière qu'on carde et file le coton. Le produit ainsi obtenu est un fil grossier et moins brillant que la soie. Et n'y pourra être employé aucun fleuret, galette, ni bourre de soie, *Statuts des marchands de drap d'or*, 9 juillet 1667, art. 51. || *Adj.* Soie galette.

† **GALETTOIRE** (ga-lè-toi-r'), *s. f.* Espèce de poêle sans rebord ou avec un rebord très-peu élevé dans laquelle on fait cuire la bouillie de sarrasin.

— ÉTYM. *Galette* 1.

GALEUX, EUSE (ga-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui a la gale. Un chien galeux. Et rendit.... Tant de galants pelés, tant de femmes galeuses, RÉGNIER, *Sat.* VI. De grasses brebis non galeuses Il avait des troupes nombreuses, SCARRON, *Virg.* VII. || Toisons galeuses, celles qui se trouvent parsemées de croûtes. || Fig. Une brebis galeuse gâte tout un troupeau, il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau, se dit d'un méchant homme qui peut corrompre toute une compagnie où il se glisse. || Brebis galeuse, personne dont la fréquentation est dangereuse. || Éviter, fuir une personne comme une brebis galeuse, éviter, fuir une personne dont le commerce est dangereux ou désagréable. || 2° Par extension, il se dit des arbres et des plantes. Le bois de bergamote est sujet à devenir galeux, LA QUINTINYE, *Jardins*, dans RICHELET. || 3° Substantivement. Une personne qui a la gale. Un galeux. Une galeuse. La salle des galeux dans cet hôpital. Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue Qu'il fallait dévouer ce maudit animal, Ce pelé, ce galeux d'où venait tout leur mal, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || Proverbe. Qui se sent galeux se gratte, se dit de ceux qui se plaignent de ce qu'on les accuse sourdement de ce dont on les croit coupables en effet; et plus

souvent (*se gratte* étant au subjonctif) : qu'on se fasse l'application de ce que je dis. Je n'en dis pas davantage, qui se sent galeux se gratte.

— HIST. XVI° s. Une brebis galleuse peut infecter tout un troupeau, PARÉ, XXIV, 11. Il se sent galleux [il connait son defaut], OUDIN, *Curios. fr.* Il y prend plus de plaisir qu'un galeux qu'on estrille [il y prend beaucoup de plaisir], ID. *ib.*

— ÉTYM. *Gale;* Berry, *galoux.*

† **GALGAL** (gal-gal), *s. m.* Morceau de pierres de 10 à 12 mètres de longueur sur 5 à 8 de largeur et 5 à 6 de hauteur qu'on trouve dans différents endroits de la France. On suppose que ce sont des tombeaux antiques élevés à la mémoire des guerriers gaulois ou romains morts dans un combat dont l'histoire n'a pas gardé de souvenir. La plaine voisine du village appelé les Rousses, dans l'Isère, offre une grande quantité de galgals, LEGOARANT.

— ÉTYM. Gaélique, *gal,* caillou (voy. GALET).

GALHAUBAN (ga-lô-ban), *s. m.* Terme de marine. Nom de plusieurs longues cordes qui, descendant du haut des mâts de hune et de perroquet aux deux côtés du vaisseau, servent à soutenir ces mâts.

— ÉTYM. Ital. *galobano.* Ce mot vient, d'après Jal, de *hauban,* et *garland,* ou, par corruption, *galland,* qui est le même que l'ancien français *garlande* ou *guirlande* (voy. ce mot); *garland,* désignant la pavesade de la hune, puis la hune elle-même, nomma enfin le mât dont les haubans venaient se fixer au garlandage ou rebord de cette hune; d'où le mot composé *galhauban,* hauban du mât de hune.

† **GALIANCONISME** (ga-li-an-ko-ni-sm'), *s. m.* Terme de chirurgie. Atrophie et raccourcissement du bras dus à une ancienne lésion de la partie supérieure de l'humérus.

— ÉTYM. Γαλιάγκων, qui est affecté de galianconisme, de γαλῆ, chat, et ἄγκων, coude; cette lésion, qui rend le bras grêle, ayant été comparée avec la patte d'un chat qui est grêle.

† **GALIBI** (ga-li-bi), *s. m.* Nom donné aux squelettes humains qu'à la Guadeloupe on rencontre dans le tuf calcaire.

† **GALICE** (ga-li-s'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la sardine en Gascogne.

† **GALIETTE** (ga-liè-t'), *s. f.* Nom, à Douai, de morceaux de charbon de terre, de moyenne dimension, taillés et disposés pour alimenter le foyer, *Mémoires de la société de Douai,* 2° série, t. I, p. 184.

† **GALILÉEN, ENNE** (ga-li-lé-in, è-n'), *adj.* || 1° Qui est de la Galilée, une des quatre grandes divisions de la Palestine. || 2° *S. m.* Nom donné à Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth, ville de Galilée. Tu as vaincu, Galiléen, exclamation attribuée à l'empereur Julien, blessé à mort dans un combat contre les Parthes. || Nom donné aux premiers chrétiens.

GALIMAFRÉE (ga-li-ma-frée), *s. f.* Ragoût composé de restes de viandes. Une galimafrée le soir, du reste du dîner, *D. Quichotte,* dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Mets mal préparé, déplaisant. Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes; Monsieur, a dit le duc de Lorges, je ne peux digérer votre galimafrée, VOLT. *Lett. Richelieu,* 31 août, 1764.

— HIST. XIV° s. Calimafrée ou saulce paresseuse : Prenez de la moustarde et de la poudre de gingembre.... *Ménagier,* II, 5. || XV° s. Tout met en galimafrée, Lombart, Anglois, Alemant, François, Picart et Normant, C'est une chose faée, CH. D'ORL. *Rondel,* 61. || XVI° s. A tous coups vous prenez des mots que vous n'entendez pas pour des mots de cuisine, comme une galimaphrée pour un galimatias, etc. D'AUB. *Fœn.* IV, 16. Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de salade; de mesme, sous la consideration des noms, je m'en vay faire ici une galimafrée de divers articles, MONT. I, 343.

— ÉTYM. Origine inconnue. Génev. *galimaufrée.* L'ancien anglais *gallimaufrey* vient du français.

GALIMATIAS (ga-li-ma-tiâ; l'*s* se lie : un ga-li-ma-tiâ-z infernal; Molière l'a fait de cinq syllabes, ga-li-ma-ti-â, aujourd'hui on le fait plutôt de quatre), *s. m.* || 1° Discours embrouillé, confus, obscur. Faute d'art et de méthode, des vérités extrêmement hautes sont peu heureusement expliquées; les oracles deviennent galimatias par la mauvaise disposition de l'organe qui les rend, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. Rien n'est si voisin du haut style que le galimatias, ID. *ib.* Il parle et écrit galimatias en perfection, ID. *Lett. à Conrart,* 28 av. 1653. Comme on n'y voit goutte et que tout ce qu'on dit là-dessus ne signifie rien, j'ai mieux aimé biaiser un peu en cet endroit, que de débiter du galimatias, CASSANDRE, *Trad. de la rhét. d'Aristote,* note 8 du livre II. Le cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusqu'au lendemain, RETZ, II, 126. Et votre galimatias ne m'a pas tantôt ébloui, MOL. *G. Dandin,* II, 2. Mon Dieu, prince, je ne donne point dans tous ces galimatias où donnent la plupart des femmes, ID. *Am. magn.* I, 1. Je n'ai point pris le style pompeux, en cherchant le sublime; je ne suis point tombé dans le galimatias, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Platon, Aristote*). Voilà la source de votre pompeux galimatias, LA BRUY. V. Plutarque se moque quand il dit que les oracles se rendirent en prose, parce qu'on y demanda plus de clarté et qu'on se désabusa du galimatias mystérieux des vers, FONTEN. *Oracl.* II, 5. Elle [Mme Guyon] aimait Dieu et le galimatias si cordialement qu'elle fut quatre fois en prison pour sa tendresse; traitement rigoureux et injuste, VOLT. *Dict. phil. Amour de Dieu.* Catherine II me mandait il n'y a pas longtemps qu'il fallait qu'il y eût deux langages en France, celui des beaux esprits et le mien, mais qu'elle n'entendait rien au galimatias du premier.... ID. *Lett. Delisle,* 18 avril 1774. L'abbé de Voisenon, poëte quelquefois agréable, mais souvent précieux et inintelligible, s'est surpassé cette fois-ci [dans un discours au roi de Danemark] en galimatias, et ses plus chers partisans ne peuvent se dispenser de le reconnaître, BACHAUMONT, *Mém. secrets,* t. IV, p. 160. || Galimatias double, galimatias inintelligible et à celui qui le fait et à celui qui l'écoute. Cette expression est attribuée à Boileau, qui distinguait le galimatias simple qui n'est pas compris des auditeurs du galimatias double où l'auteur ne se comprend pas lui-même. || Adjectivement. De tous côtés je n'entendis rien que des vanteries, des fadaises et des contes faits mal à propos, avec un langage le plus galimatias et une prononciation la plus mauvaise que l'on se puisse figurer, *Francion,* liv. VI, p. 225. Si cette fin vous paraît un peu galimatias, SÉV. 45. || 2° Imbroglio. .... Ma foi, je ne sais pas Quand on verra finir ce galimatias, MOL. *Sgan.* 22. Qui songe à votre argent, dont vous me faites un galimatias? ID. *Avare,* V, 5.

— SYN. GALIMATIAS, PHÉBUS. Le galimatias n'est pas nécessairement du phébus; et le phébus n'est pas nécessairement du galimatias. Le galimatias implique toujours quelque chose de confus et qui ne se comprend pas. Le phébus implique quelque chose de dit avec une emphase déplacée, et de grands mots où il n'en faudrait que de simples.

— ÉTYM. Faut-il le rattacher au bas-latin *ballimatia* (DU CANGE, *ballare*), qui signifiait cymbales; *vallematia,* dans les gloses d'Isidore, chants et plaisanteries déshonnêtes; du bas-grec βαλλισμάτιον, βαλλημάτιον, qui signifiait danse? On a dit que *galimatias* venait de ce qu'un avocat, plaidant en latin pour Mathias, dans une affaire où il s'agissait d'un coq, s'embrouilla au point de dire *galli Mathias* au lieu de *Gallus Mathiæ;* mais l'anecdote a été inventée pour fournir l'étymologie.

GALION (ga-li-on), *s. m.* || 1° Terme de marine. Grand bâtiment de charge que l'Espagne employait autrefois à porter en Amérique les choses nécessaires aux colons et à porter en Europe les produits des mines du Pérou, du Mexique, etc. Les ennemis pourront empêcher le passage de la flotte des Indes et des galions, FÉN. t. XXII, p. 526. Anson réduisit ses entreprises et ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille, capitale des Philippines, VOLT. *Louis XV,* 27. La cour était à Séville, les galions étaient arrivés, tout respirait l'abondance et la joie dans la plus belle saison de l'année, ID. *Scarmentado.* On voit par des actes de 1595, que les galions devaient être expédiés d'Espagne tous les ans, au plus tard tous les dix-huit mois; et les douze flottes parties depuis le 4 août 1628 jusqu'au 3 juin 1645, prouvent qu'on ne s'écartait pas de cette règle, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 32. || Fig. Les galions sont arrivés, locution qu'on employait pour dire qu'on avait reçu beaucoup d'argent. || 2° *S. m. pl.* Barres en bois de chêne, traversant les écoutilles, pour appuyer des portions de panneau qui ferment en deux ou quatre parties les écoutilles trop grandes pour être fermées par un seul panneau.

— HIST. XIII° s. Lors vint mons. Phelippe de Montfort en un galion, et escria au roy.... JOINV. 250. || XV° s. Et furent prests jusques à quatorze navires genevois et plusieurs galées et galions, COMM. VII, 4. || XVI° s. Cela fut sceu par une barque qu'un galion de Ré empoigna, D'AUB. *Hist.* II, 393.

— ÉTYM. Dérivé de *galie* ou *galée* (voy. GALÉE 1); espagn. *galeon;* portug. *galeão;* ital. *galeone.*

GALIONISTE (ga-li-o-ni-st'), *s. m.* Négociant espagnol faisant le commerce des Indes espagnoles par les galions.

— ÉTYM. *Galion.*

GALIOTE (ga-li-o-t'), *s. f.* || 1° Petit bâtiment qui va à rames et à voiles. Terracuso victorieux nous conduisit à Barcelone avec deux galiotes enlevées au pirate et remplies d'esclaves et de butin, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 12. || 2° Galiote à bombes, bâtiment très-fort de bois, employé à porter des mortiers et lancer des bombes. M. Renau osa inventer les galiotes à bombes, aussitôt éclata le soulèvement général dû à toutes les nouveautés, FONTEN. *Renau.* L'armée navale ramena en France les galiotes à bombes, victorieuses non pas tant des Algériens que de leurs ennemis français, ID. *ib.* L'Espagne devait avoir vingt navires de guerre, outre les brûlots et les galiotes à bombes, ST-SIM. 493, 178. || 3° Galiote d'écoutille, barre à feuillures traversant une écoutille pour en recevoir et supporter les panneaux. || 4° Long bateau couvert dont on se sert pour voyager sur les rivières. Après avoir offert sa prière à tous les saints, et s'être recommandé spécialement à son ange gardien, il prend la galiote [de Saint-Cloud], c'est pour lui un vaisseau de haut bord, MERCIER, *Tabl. de Paris, Des parfaits badauds.*

— HIST. XIII° s. A Bar en Puille est la navie grant, Tant i a barges et dromons et chalans, E galietes et escipes corant; Tote mer covre, tant est l'estoire grant, *Og. de Danem.* 2314. L'amirant en un galiot Fait entrer o lui sans atente Arbalestriers entour quarante, GUIART, dans DU CANGE, *galea.* || XV° s. Et le lendemain les galées des Venitiens arriverent.... et une galiote du seigneur de Metelin, *Boucic.* I, 30. || XVI° s. Lansac dressoit l'armée de mer à Bordeaux, qui commença par douze grands navires, quatre moiens servans de pattaches, et deux petites galeres, qu'ils appeloient galiottes, D'AUB. *Hist.* II, 293.

— ÉTYM. Diminutif de *galie* ou *galée* (voy. GALÉE 1); portug. *galiota;* ital. *galeotta. Galiot* a signifié pirate : XIII° siècle. Quant galiot corent par mer Et tornent cel sens [de ce côté] por rober, *Partonop.* v. 1745

† **GALIPÉE** (ga-li-pée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de rutacées dont le nom est écrit quelquefois galipier, et dans lequel on distingue la galipée cusparie (Colombie), dont l'écorce est l'angusture, LEGOARANT.

GALIPOT (ga-li-po; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Térébenthine concrète, impure, qui s'est solidifiée sur l'arbre même par l'évaporation spontanée de son essence. || Sorte de mastic particulier à la marine, composé de résine et de matières grasses.

— ÉTYM. Origine inconnue. Il est écrit *galipo,* dans une *Déclaration du roi,* nov. 1640, tarif : galipo ou gros encens, le cent pesant, cinq livres.

† **GALIPOTER** (ga-li-po-té), *v. a.* Terme de marine. Enduire de galipot.

† **GALIS** (ga-li), *s. m.* Terme de chasse. Endroit où le chevreuil a gratté la terre avec le pied.

— ÉTYM. *Galer,* gratter.

† **GALIUM** (ga-li-om'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes, rubiacées, comprenant le caille-lait; mot tiré par Linné de γάλιον, qui répond à caille-lait.

† **GALLATE** (gal-la-t'), *s. f.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide gallique avec une base.

— ÉTYM. Voy. GALLIQUE.

1. **GALLE** (ga-l'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Excroissance produite sur diverses parties des végétaux par les piqûres d'insectes qui y déposent leurs œufs. Les galles du chêne sont les plus généralement connues, et il n'est point d'arbre dans nos contrées qui en présente un plus grand nombre d'espèces, BONNET, *Observ.* 37, *Insect.* || Noix de galle, ou galle du Levant, galle d'un chêne de l'Asie mineure qui sert à teindre en noir et à faire de l'encre, et qui est produite par le *cynips gallæ tinctoriæ.* Une teinture passée en galle. .... Et lors, si elle est surchargée de galle, toute la couleur se perdra et ne restera que la couleur que la galle lui aura donnée, qui sera comme feuille morte ou couleur de bois, *Règlem. sur les manuf. août* 1669, *Teinturiers en laine,* art. 82. Le noir s'engalle avec de la galle d'Alep ou d'Alexandrie, dite galle à l'épine, *Instr. générale pour la teinture des laines,* 18 mars 1671, art. 29. || Terme de teinturier. Remonter en galle, travailler le rouge des Indes en le faisant passer deux fois par les apprêts huileux et les mordants de galle et d'alun. || Galle du rosier, plus connue sous le nom de bédégar ou bédéguar. || 2° Insecte du genre cochenille.

— HIST. XIV° s. Pour faire trois pintes d'encre, prenez des galles et de gomme, de chascun deux

onces, *Ménagier*, II, 1. || XVIe s. Noix de cyprès, galles, escorces de grenades, PARÉ, VI, 22.

— ÉTYM. Ital. *galla*; du lat. *galla*, galle.

† 2. **GALLE** (ga-l'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom des prêtres de Cybèle.

— ÉTYM. Lat. *gallus*; grec, γάλλος, prêtre de Cybèle.

† **GALLÉRIE** (gal-lé-rie), *s. f.* Papillon de nuit d'un genre voisin des teignes, et nuisible aux abeilles.

† **GALLIAMBE** (gal-li-an-b'), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Sorte de vers de six pieds dans lesquels domine l'iambe. || Ouvrage écrit en cette espèce de vers.

— ÉTYM. Lat. *galliambus*, de *gallus*, galle, prêtre de Cybèle, et *iambe*.

† **GALLIAMBIQUE** (gal-li-an-bi-k'), *adj.* Qui a le caractère du galliambe.

GALLICAN, ANE (gal-li-kan, ka-n'), *adj.* || 1° Usité dans ces phrases : l'Église gallicane, c'est-à-dire l'Église de France ou en soi, ou considérée dans les particularités qui la distinguent dans l'ensemble de l'Église catholique ; le rite gallican, le rite de l'Église gallicane. Les libertés de l'Église gallicane. L'Église gallicane a été fondée par le sang d'une infinité de martyrs, BOSS. *Polit.* VII, VI, 14. L'Église gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel, VOLT. *Louis XIV*, 35. || *S. m.* Partisan des libertés de l'Église gallicane, du principe de l'indépendance des églises nationales; il est opposé à ultramontain, celui qui soutient le pouvoir absolu du pape en toute matière. Les gallicans. Cet évêque passe pour gallican. || 2° Il s'est dit quelquefois par plaisanterie pour Français. Des fleurs de lis la tige gallicane, VOLT.

— ÉTYM. Latin *gallicanus*, dérivé de *gallus*, gaulois et français.

† **GALLICANISME** (gal-li-ka-ni-sm') *s. m.* Ensemble des principes de l'Église gallicane ; attachement à ces principes, par opposition à l'ultramontanisme.

— ÉTYM. *Gallican*.

GALLICISME (gal-li-si-sm'), *s. m.* || 1° Forme de construction propre à la langue française. Un bon traité des gallicismes serait un ouvrage important pour notre langue, D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 97. Quelquefois aussi nos gallicismes ne sont autre chose qu'une ellipse ou plusieurs ellipses combinées qui ont fait disparaître peu à peu divers mots, diverses liaisons qu'un long usage rend faciles à sous-entendre, quoiqu'il ne fût pas toujours facile de les suppléer ni même de les deviner, ID. *ib.* || 2° Façon de parler empruntée du français et transportée dans une autre langue. Il y a des gallicismes dans le discours latin prononcé à la distribution des prix du concours général des lycées et colléges de Paris.

— ÉTYM. Lat. *gallicus*, qui appartient aux Gaulois, aux Français.

† **GALLICOLE** (gal-li-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les excroissances appelées galles.

— ÉTYM. *Galle* 1, et le latin *colere*, habiter.

† **GALLIFÈRE** (gal-li-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte la noix de galle.

— ÉTYM. *Galle* 1, et le latin *ferre*, porter.

† **GALLINACE** (gal-li-na-s'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de verre de volcan, dit aussi pierre obsidienne, qui, noir et opaque, est susceptible de se polir très-bien.

— ÉTYM. Ital. *gallinaccio*, dindon, oiseau dont le plumage est noir ; du lat. *gallina*, poule, et la finale augmentative *accio*.

† **GALLINACÉE** (gal-li-na-sée), *s. f.* Girole ou chanterelle, sorte de champignon.

GALLINACÉS (gal-li-na-sé), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Nom du quatrième ordre de la classe des oiseaux, ordre qui comprend les poules, dindons, en un mot, la plupart de nos oiseaux de basse-cour. || Adjectivement. Les oiseaux gallinacés.

— ÉTYM. Lat. *gallinaceus*, de *gallina*, poule, de *gallus*, coq.

† **GALLINE** (gal-li-n'), *adj. f.* L'espèce galline, les poules et les coqs.

— ÉTYM. Mot formé du latin *gallus*, coq, comme race chevaline, ovine, porcine, etc. de *caballus*, *ovis*, *porcus*.

† **GALLINETTE** (gal-li-nè-t'), ou **GALLINOLE** (gal-li-no-l'), *s. f.* Nom vulgaire de plusieurs champignons du genre des clavaires.

† **GALLINSECTES** (gal-lin-sè-kt'), *s. m. pl.* Terme d'entomologie. Famille d'insectes hémiptères dont le mâle n'a que deux ailes sans bec ; la femelle, aptère, pourvue d'un bec, prend, lors de la ponte, l'aspect d'une galle. Les cochenilles appartiennent aux gallinsectes.

— REM. Bonnet a fait ce mot féminin : La ponte suit de près l'accouplement, car la gallinsecte est ovipare ; et, tandis qu'elle ressemble le moins à un animal, c'est alors précisément qu'elle s'acquitte des fonctions les plus essentielles à l'animal, qu'elle s'accouple et qu'elle donne naissance à une nombreuse postérité, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 139, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Galle* 1, et *insecte*. Ce nom est dû à Réaumur.

† **GALLINULES** (gal-li-nu-l'), *s. f. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux ayant pour type la poule d'eau (*gallinule chlorope*), dite aussi colin noir. || Nom donné par certains auteurs au genre d'oiseaux échassiers que d'autres appellent râle, et dans lequel on distingue : la gallinule de genêt, ou mieux *gallinule crex*, nommée autrefois râle de genêt, appelée aussi crek, roi des cailles, et râle rouge ; la gallinule noire, qui était jadis le râle noir ; et la gallinule de la Jamaïque, râle de la Jamaïque, dite vulgairement bidi-bidi et bidi, LEGOARANT.

— ÉTYM. Diminutif du latin *gallina*, poule.

1. **GALLIQUE** (gal-li-k'), *adj.* Qui appartient aux anciens Gaulois. Peuplades galliques.

— ÉTYM. Lat. *gallicus*, de *Gallus*, gaulois. L'ancienne langue disait *galesche*, qui venait d'un mot fictif *gallicius* : XIIe s. De la forest en une lande Entrai, et vi une bretesche A demie liue galesche, CRESTIEN DE TROYES, *Chev. au lyon*, v. 188.

2. **GALLIQUE** (gal-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide gallique, acide existant dans la noix de galle.

— ÉTYM. *Galle* 1.

† **GALLISME** (gal-li-sm'), *s. m.* Synonyme peu usité de phrénologie.

† **GALLISTE** (gal-li-st'), *s. m.* Partisan du système de Gall ou phrénologie. || Adjectivement. L'hypothèse galliste.

— ÉTYM. *Gall*, médecin allemand, naturalisé Français, mort en 1828, célèbre par ses travaux en anatomie, et surtout par la phrénologie.

† **GALLOMANE** (gal-lo-ma-n'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui admire avec excès la nation française, qui l'imite même dans ses travers.

— ÉTYM. Lat. *Gallus*, Gaulois, et μαίνειν, avoir folie de.

† **GALLOMANIE** (gal-lo-ma-nie), *s. f.* Passion, travers du gallomane. La gallomanie tenait l'Allemagne dans le XVIIIe siècle. La froide fièvre de la gallomanie, a dit Schiller dans une pièce de vers adressée à Gœthe.

1. **GALLON** (ga-lon), *s. m.* Mesure anglaise de capacité pour les liquides. Le gallon impérial d'Angleterre est de 4 litres 54, et en douane aux États-Unis de 3 litres 78 pour les liquides, et 4 litres 40 pour les matières sèches.

— HIST. XIVe s. Combien que le dit Jehan le Norrois eust justement perdu un galon de vin.... DU CANGE, *galo*. || XVe s. Un galon qui sont deux pots de cistre, DU CANGE, *galo*.

— ÉTYM. Angl. *gallon* ; bas-latin, *galo*, *jalo*, et aussi *gillo*, *gelo*, *gellus*, *guillo*. Ce mot contient un radical *gal* ou *jal* qui se trouve dans l'ancien français *galoie*, *jalaie*, sorte de mesure ; bas-lat. *galida* ; mots d'origine inconnue, au sujet desquels on a conjecturé le latin *gaulus*, vase à boire ; ou l'allemand *Schale*, écuelle, jatte. Mais Diez objecte que *au* accentué dans *gaulus* ne se serait pas atténué en *a*, et que *Schale* aurait donné *chale*.

† 2. **GALLON** (ga-lon), *s. m.* Gallon de Hongrie ou du Piémont, sorte de galle irrégulière provenant d'une piqûre de *cynips* faite au *quercus robur*, *L.*

— ÉTYM. *Galle* 1.

† **GALLOPHOBIE** (gal-lo-fo-bie), *s. f.* Aversion pour les Français. La gallophobie s'empara de l'Allemagne à la suite de l'oppression que Napoléon Ier fit peser sur elle.

— ÉTYM. Lat. *Gallus*, Gaulois, et φοβεῖν, craindre, détester.

† **GALLO-ROMAIN, AINE** (gal-lo-ro-main, mè-n'), *adj.* Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains depuis la conquête des Gaules par les Romains. Période gallo-romaine. || Se dit de l'écriture qui fut introduite en Angleterre par Alfred le Grand. || Substantivement. Les Gallo-romains, le peuple composé de Gaulois et de Romains qui habitait les Gaules au moment de l'invasion des barbares.

— ÉTYM. Lat. *Gallus*, Gaulois, et *Romanus*, Romain.

† 1. **GALLOT** (ga-lo), *s. m.* Un des noms vulgaires de la tanche de mer (le *labre tanche*, dit aussi *tancoïde*).

† 2. **GALLOT** (ga-lo), *s. m.* Variété de pomme.

GALOCHE (ga-lo-ch'), *s. f.* || 1° Chaussure de cuir que l'on porte par-dessus les souliers pour garantir les pieds de l'humidité. Quand un jeune frisé, relevé de moustache, De galoche, de botte.... RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Familièrement. Menton de galoche, menton long et recourbé. Je viens de voir arriver chez moi une figure en linge sale, un menton de galoche, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 75. || 2° Chaussure dont le dessus est de cuir et la semelle de bois || 3° Terme de marine. Poulie à moufle plat, qui s'applique sur les grandes vergues, pour y faire passer les cargues boulines. || 4° Coin de la presse du doreur.

— HIST. XVIe s. Le docte Baïf remarque que *gallicæ* estoient une espece de souliers dont les Gaulois usoient pendant la pluie ; nous l'appelons encore aujourd'hui galloches, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 667, dans LACURNE. Il est comme galoche, dedans et dehors [proverbe dit des écoliers externes de l'université nommés galoches, parce qu'ils portaient des galoches, et qu'ils étaient dehors en qualités d'externes, et dedans comme suivant les cours], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 37.

— ÉTYM. Espagn. *galocha* ; ital. *galoscia*. Le mot est plus ancien que ne le donne l'historique ; car du Cange a noté *galochia* dans un texte de 1382. On le tire du latin *gallicæ*, sorte de chaussure gauloise, avec changement du suffixe, selon Diez. On remarquera en confirmation que *gallicus* avait donné *galesche* (voy. GALLIQUE 1). Scheler préfère *calopodium*, *calop'dium*, galoche, qui a signifié une chaussure de bois ; mais la *galoche* n'est pas le sabot. La première étymologie reste donc la plus vraisemblable.

† **GALOCHIER** (ga-lo-chié), *s. m.* Ouvrier qui fait des galoches.

— HIST. XVIe s. Il y a encore des escoliers qui demeurent hors des colleges, qui vont ouir les leçons d'uns et autres regens, selon que l'opinion leur en prend et aux maistres qui les gouvernent, les jeunes appellez martinets par nous et les autres galochiers, PASQUIER, *Recherches*, liv. IX, p. 792, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Galoche*.

GALON (ga-lon), *s. m.* || 1° Tissu d'or, d'argent, de soie, plus étroit et plus épais qu'un ruban, et qui, mis sur le bord ou les coutures des vêtements, des meubles, etc. sert d'ornement et empêche qu'ils ne s'effilent. Un galon d'or, d'argent, de soie. Un habit chamarré de galons. Il y avait ici un tel désordre sur les habits des jeunes gens et des courtisans en ce qu'ils appellent des galons, qui sont des passements sur les côtés des chausses, que le roi l'a trouvé même fort indécent et les a défendus, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 250. Un général emploie chez nous son galon et sa broderie à couvrir une si grossière incapacité, P. L. COUR. *Lett.* II, 249. Qu'un valet change ses galons Sans changer d'antichambre, BÉRANG. *Marotte*. La liberté.... C'est une bégueule enivrée Qui, dans la rue ou le salon, Pour le moindre bout de galon, Va criant : à bas la livrée! ID. *Refus*. || Vieux habits, vieux galons, cri des fripiers qui courent les rues de Paris pour acheter les vieux habits. || Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre, c'est-à-dire quand on est à même, il faut prendre tout ce qui peut être pris. Parodie d'un vers du *Roland* de Quinault, II, 5 : Qui goûte de ces eaux ne saurait se défendre De suivre d'amoureuses lois. Goûtons-en mille et mille fois ; Quand on prend de l'amour, on n'en saurait trop prendre. || 2° Il se dit de la bande de galon, de différent tissu suivant le grade, que les sous-officiers portent sur la manche de leur habit. Il a obtenu les galons. || Cela se dit aussi, dans les écoles militaires, des jeunes gens qui ont un grade entre leurs camarades. On lui a donné, retiré les galons. || 3° Petit ruban de soie pour les souliers de femme. || 4° Terme de marine. Bande de toile pour fortifier les coutures des voiles. || 5° Populairement. Croûte allongée qui se forme à la tête dans certaines teignes.

— ÉTYM. *Galonner* ; espagn. *galon* ; ital. *gallone*. *Galon* au sens d'une sorte de ruban est récent et vient de *galonner*. Le *gallonum* était non un ruban, mais un instrument propre à arranger la chevelure.

GALONNÉ, ÉE (ga-lo-né, née), *part. passé* de galonner. || 1° Un habit galonné sur toutes les coutures. || Familièrement. Il est tout galonné, il est tout couvert de galons. || 2° Terme de zoologie. Qui a des écailles ou des lignes disposées en forme de galon.

GALONNER (ga-lo-né), *v. a.* Orner ou border de galon. Galonner un habit, un chapeau. || Se galonner, *v. réfl.* S'orner de galons.

— HIST. XIIe s. Bien fu vestue d'une porpre roée, A un fil d'or sa crigne galonnée, *Garin*, dans DU CANGE, *galo*. || XIIIe s. Et vient sains [sans] guimple,

eschievelée, À un filet d'or galonée, *Partonop.* v. 4891. Seoir i voit une pucele Qui moult estoit gentieus et bele; Elle ses cheveus galounoit À deus fils d'or qu'elle tenoit, DU CANGE, *gallonnum*. Que vous iroie-je disant? Bele fu [Liesse] et bien atornée; D'ung fil d'or ere galonnée, *la Rose*, 857. || XVe s. [Yvain de Galles] se faisoit pigner et galonner le chef, FROISS. II, II, 30.

— ÉTYM. Le sens propre, comme on voit par l'historique, est orner la tête avec des fils de métal, et vient d'un substantif *gallon* signifiant l'instrument propre à faire cette coiffure. Diez pense que le radical est *gal* qui est dans *gala* (voy. ce mot) ; cette conjecture est très-fortifiée par le sens propre, lequel est parer la tête. La série des sens est : mettre dans les cheveux un fil métallique, puis orner d'un fil, d'un ruban quelconque la tête ou toute autre chose.

† **GALONNIER** (ga-lo-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-lo-nié-z habiles), *s. m.* Fabricant de galons. Les galonniers étaient de la même communauté que les rubaniers frangers.

— ÉTYM. *Galonner.*

GALOP (ga-lo; le *p* ne se lie jamais : un ga-lo allongé; au pluriel, l'*s* se prononce et se lie : des ga-lo-z allongés), *s. m.* || 1° La plus élevée et la plus rapide des allures du cheval. Son cheval se mit au galop malgré qu'elle en eût, HAMILT. *Gramm.* 10. Je monte à cheval dans mes rêves et je vais le grand galop à Andrinople, VOLT. *Lett. à Cath.* 130. Le bacha indigné s'en retourna au grand galop, contre l'usage des Turcs, ID. *Charles XII*, 6. Le ressort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins, BUFF. *Cheval.* Déjà pour lui les courts exercices de la chasse, le galop des chevaux les plus doux étaient une fatigue ; comment soutiendrait-il donc les longues journées et les mouvements rapides et violents par lesquels les combats se préparent? SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 3. || Un temps de galop, un court espace parcouru au galop. Un temps de galop jusqu'à la ferme, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 11. || Par extension. Aller, courir le galop, se hâter, aller fort vite. Le lendemain il vint ici au galop, SÉV. 163 || Fig. Chassez le naturel, il revient au galop, DESTOUCHES, *Glorieux*, III, 5. || Fig. Aller au galop, courir au galop, faire une chose avec précipitation. Il dit fort posément ce dont on n'a que faire Et court le grand galop quand il est à son fait, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Aller le grand galop à l'hôpital, faire des dépenses excessives. || Dans un sens analogue. Le bien de notre amant s'en va le grand galop, LA FONT. *Pet. chien.* || Il s'en va le grand galop, il mourra bientôt. || 2° Techniquement. Allure très-rapide dans laquelle le cheval est supporté successivement par un pied de derrière, un bipède diagonal et un pied de devant, puis reste sans support un instant, pour retomber de nouveau sur les mêmes appuis, *Dict. gén. de méd. et de chir. vétér.* Les battues dans un pas complet du galop sont donc au nombre de trois, séparées de celles du pas suivant par un certain intervalle, *ib.* Le galop de course n'est que le galop à trois temps, très-allongé et exécuté très-près de terre, *ib.* Dans le galop de manége ou à quatre temps, les battues des deux pieds du bipède diagonal sont séparées par un intervalle, *ib.* || Branle de galop, mouvement que fait le cheval pour prendre le galop. Galop de chasse, celui où le cheval déploie librement ses membres, galop modéré auquel les chasseurs mettent leurs chevaux pour suivre une chasse. Galop de contretemps, allure semblable au galop sur le devant, et aux courbettes sur le derrière. || Galop d'école, voy. GALOPADE. || 3° Danse hongroise à deux temps et d'un mouvement vif, introduite dans la danse française et formant une des figures du quadrille. Le cavalier tient de la main droite sa dame par la taille ; la dame s'appuie sur lui de la main gauche ; les deux autres mains se tiennent en avant : et le pas de galop consiste en une suite de chassés, la dame ayant le pied droit et le cavalier le pied gauche en avant. Le pied de derrière chasse constamment le pied de devant ; c'est là le pas de galop qu'on emploie aussi dans d'autres figures, notamment dans la finale du quadrille ordinaire (voy. GALOPE 2). || Air sur lequel on danse le galop. || 4° Fig. et populairement. Réprimande, gronderie. Donner, recevoir un galop.

— HIST. XIe s. [Un chien] Qui vint à Charle les galops et les sauz, *Ch. de Rol.* LVI. || XIIe s. Les granz galoz [au grand galop] [il] s'en ist de mont Laon, *Ronc.* p. 183. || XIIIe s. Un leus [loup] en saut, la brebiz prent; Grant aleüre et grans galos S'en va li leus fuiant au bos, *Ren.* 65. Et si aloient tot plus tost Que ne feissiés les galos, *Lai du trot.*

— ÉTYM. Voy. GALOPER; bourguign. *gailô*; provenç. *galop*; espagn. et portug. *galope*; ital. *galoppo.*

GALOPADE (ga-lo-pa-d'), *s. f.* || 1° Action de galoper. Ce cheval a la galopade fort belle. || Faire une galopade, faire une petite course au galop. Et vous faisiez de belles galopades, je pense? DANCOURT, *Moul. Javelle*, sc. 32. || 2° Air de manége, sorte de galop en trois temps et très-raccourci, dit aussi galop d'école, où l'allure, très-cadencée, est moins rapide, mais plus élégante. || 3° Espace qu'on parcourt en galopant. || 4° S'est dit du galop de la danse. || 5° Populairement. Réprimande, gronderie.

— ÉTYM. *Galoper.*

† **GALOPANTE** (ga-lo-pan-t'), *adj. fém.* Terme de médecine. Phthisie galopante, phthisie pulmonaire dont la marche est très-rapide.

† 1. **GALOPE** (ga-lo-p'), *s. f.* Terme de relieur. Instrument avec lequel on trace très-rapidement de petites raies avant de glairer le livre; il vaut mieux tracer à la règle, LESNÉ, *la Reliure*, p. 214.

— ÉTYM. *Galoper;* ainsi dite parce que ce moyen est expéditif.

† 2. **GALOPE** (ga-lo-p'), *s. f.* Nom donné d'abord à une danse qu'on appelle aujourd'hui galop. La galope, une danse si vive, si animée, vraiment nationale, SCRIBE et MÉLESVILLE, *la Seconde année*, sc. 4 (janvier 1830).

GALOPÉ, ÉE (ga-lo-pé, pée), *part. passé* de galoper. || 1° Mis au galop. Un cheval galopé. || 2° Fig. Poursuivi. Galopé par ses créanciers.

GALOPER (ga-lo-pé). || 1° *V. n.* Aller le galop. Ce cheval galope bien. Un cheval écossais qu'il avait emmené avec lui, et qui, comme les chevaux de ce pays, galopait en gravissant les hauteurs, STAEL, *Corinne*, I, 2. || Un cheval galope sur le bon pied quand il lève la jambe droite de devant la première; sur le mauvais pied, quand il lève le pied gauche de devant le premier; il galope près du tapis quand il lève très-peu les jambes de devant en galopant. Il serait bon d'exercer les chevaux à galoper alternativement sur le pied gauche aussi bien que sur le droit, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 36, dans POUGENS. || 2° Il se dit du cavalier. C'est un apprenti cavalier, il ne galope pas encore. Je ne doutais pas qu'elles n'y eussent été, et qu'elles ne fussent de ces dames que j'avais vues galoper de si bonne grâce, VOLT. *Mél. litt.* à *M****, 1727. || Fig. Le chagrin monte en croupe et galope avec lui, BOIL. *Ép.* V. || 3° Familièrement. Courir de côté et d'autre. Il a galopé toute la matinée. || Faire beaucoup de démarches pour une affaire. Il a galopé par tout Paris pour cette affaire. || 4° Marcher d'un pas très-rapide. Comme vous galopez! je ne peux vous suivre. || Fig. Je vois déjà comme le temps galopera, SÉV. 123. || Faire à la hâte. Lisez plus posément, et ne galopez pas ainsi. Je vous fis une petite lettre en galopant, SÉV. 19 juillet 1655. || 5° Terme de danse. Danser le galop. || 6° *V. a.* Mettre, faire aller au galop. On apprit à Chambord la mort de l'abbé de Saint-Luc, qui se tua en galopant un cheval qui le jeta à terre, DANGEAU, I, 58, 5 oct. 1684. Comme leurs juments sont pleines, ils n'ont jamais voulu les galoper, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 29. || 7° Fig. et familièrement. Poursuivre quelqu'un. Les gendarmes l'ont galopé. || Particulièrement. Se rendre assidu dans tous les lieux où l'on peut voir quelqu'un, où l'on peut lui parler. Nous le galopons depuis longtemps sans pouvoir l'atteindre. || 8° Fig. et familièrement. Galoper une femme, lui faire une cour pressante. Tandis que le duc, après avoir eu les faveurs ou mérité le refus de toutes les coquettes d'Angleterre, galope vos filles d'honneur l'une après l'autre, HAMILT. *Gramm.* 10. .... Un marquis de même caractère, Grand épouseur aussi, la galope et la flaire, REGNARD, *le Joueur*, I, 6. || 9° Fig. et familièrement. Il se dit de ce qui tourmente avec intensité. La fièvre le galope. La peur le galope. Il n'est rien que nous ne fassions Pour éviter l'ennui qui nous galope, DORAT, dans LAHARPE, *Correspond.* t. III, p. 15, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Et cil respondent : à vostre volenté ; Lors s'est li Turs vers Bernier galopés; Quant il vint près, si s'est haus escriés.... *Raoul de C.* 271. || XVIe s. Tous deux le galopperent de telle façon d'injures et de pouilles, qu'il eust voulu estre mort, CARLOIX, III, 13. Qu'on face des tournois, qu'on sorte en la campaigne, Qu'en armes on galope un beau genest d'Espaigne.... RONS. 708.

— ÉTYM. Prov. *galaupar*; espagn. et portug. *galopar*; ital. *galoppare*; du germanique : goth. *hlaupan*, courir; haut-allem. *gahlaufan;* anglo-sax. *gehleofan*; allem. mod. *laufen;* la syllabe *gah* ou *geh* ou *ge* est un préfixe qui, en composition, a même sens que σὺν et le latin *cum*. Le provençal a conservé la diphthongue germanique *au*.

GALOPIN (ga-lo-pin), *s. m.* || 1° Petit garçon qu'on emploie à faire des commissions. On dit que vous n'avez pas seulement un laquais, et que c'est un galopin de la rue qui vous éclaire avec une de ces torches de poix dont ils empuantissent toute la ville, HAMILT. *Gramm.* 7. Et souvenez-vous bien, vous et vos galopins, De mieux à l'avenir enfermer vos lapins, REGNARD, *le Bal*, 2. Son nom [de Vauréal] est Guérapin, et son premier état, franc galopin, ST-SIM. 518, 139. || 2° Particulièrement. Dans les grandes maisons royales, nom de petits marmitons qui tournent les broches et courent çà et là pour les besoins de la cuisine. Il n'est, je veux bien vous le dire, Prince ni galopin que vous ne fassiez rire, REGNARD, *Démocr.* V, 5. Vendôme arriva droit à Marly; ce fut une rumeur épouvantable; les galopins, tous les valets de la cour quittèrent tout pour environner la chaise de poste, ST-SIM. 156, 43. || 3° Populairement et par mépris. Petit polisson, petit garçon quelconque. Une foule de violons suivie des galopins de la ville, HAMILT. *Gramm.* 11. || 4° Galopin s'est dit jadis à Paris pour une mesure d'un demi-septier.

— HIST. XIIe s. Il lui demande : Dont es tu, biaus amis? — De Clermont, sire; si ai nom galopin, *Garin*, dans DU CANGE, *galopinus*. En la taverne hastivement en vint; Ilec trouva menuel Galopin; Lez le tonnel en la main trois dez tint, *ib.* || XVe s. Queux [cuisiniers], escuiers, galopins, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 436.

— ÉTYM. *Galoper.*

GALOUBET (ga-lou-bè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-lou-bè-z harmonieux; galoubets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Petit instrument à vent qui n'a que trois trous et qu'on joue de la main gauche, tandis que la droite frappe la mesure sur un tambourin. À cette machine succéda bientôt un automate qui jouait à la fois du tambourin et du galoubet, CONDORCET, *Vaucanson.* Le plus grave ordonne à l'instant Vingt galoubets pour mon escorte, BÉRANG. *Mon enterr.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Tiendrait-il au provençal *galaubier*, *gualaubin*, gaillard, gracieux, *galaubey*, étalage, pompe?

† **GALOUBIE** (ga-lou-bie), *s. f.* Petit batelet très-étroit.

GALUCHAT (ga-lu-cha), *s. m.* Peau d'une espèce de raie (d'ordinaire le *trigon sephen*, H. Cloquet) qu'on colore en vert et qu'on emploie à couvrir des étuis, des gaînes, des fourreaux. Un couteau avec une gaîne de galuchat.

— ÉTYM. D'après Bescherelle, *Galuchat*, nom d'un ouvrier gaînier, qui inventa l'art de préparer la peau de chien marin pour les gaînes.

GALVANIQUE (gal-va-ni-k'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport au galvanisme. Pile galvanique.

— ÉTYM. Voy. GALVANISME.

† **GALVANIQUEMENT** (gal-va-ni-ke-man), *adv.* D'une manière galvanique; par le galvanisme.

— ÉTYM. *Galvanique*, et le suffixe *ment*.

† **GALVANISATION** (gal-va-ni-za-sion), *s. f.* || 1° Opération, mieux dite zincage, par laquelle on recouvre les objets en fer d'une couche légère de zinc pour les préserver de l'oxydation. || 2° Application immédiate de l'électricité produite par les actions chimiques.

— ÉTYM. *Galvaniser.* Le nom, au sens de zincage, vient de ce que, en mettant en contact un métal positif avec un métal négatif, on empêche l'oxydation de ce dernier.

† **GALVANISÉ, ÉE** (gal-va-ni-zé, zée), *part. passé* de galvaniser. Chez les grenouilles galvanisées peu de temps après la mort les muscles se contractent.

† **GALVANISER** (gal-va-ni-zé), *v. a.* || 1° Terme de physique. Électriser au moyen de la pile galvanique ou voltaïque. || 2° Communiquer des mouvements aux muscles soit pendant la vie, soit peu de temps après la mort, à l'aide de l'électricité galvanique. || Fig. Donner une vie factice et momentanée

— ÉTYM. Voy. GALVANISME.

GALVANISME (gal-va-ni-sm'), *s. m.* || 1° Terme de physique. Électricité qui se développe par le simple contact de deux corps hétérogènes. || 2° Phénomène électrique qui consiste en des excitations produites dans les nerfs et les muscles.

— ÉTYM. *Galvani*, physicien italien, qui a découvert ce phénomène d'électricité en 1780.

† **GALVANO-CAUSTIQUE** (gal-va-no-kô-sti-k'), *s.* Terme de chirurgie. Ensemble des opérations chirurgicales qui s'accomplissent à l'aide de la chaleur électrique. || *Adj.* Instruments galvano-caustiques, ceux qu'on emploie dans la galvano-caustique.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et καυστικὸς, qui brûle.

† **GALVANO-MAGNÉTIQUE** (gal-va-no-ma-gné-ti-k'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport au galvano-magnétisme.

† **GALVANO-MAGNÉTISME** (gal-va-no-ma-gné-ti-sm'), *s. m.* Terme de physique. Ensemble des phénomènes dans lesquels des effets magnétiques sont produits par le moyen du galvanisme.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et *magnétisme*.

† **GALVANOMÈTRE** (gal-va-no-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument destiné à mesurer l'intensité d'un courant galvanique. || Galvanomètre différentiel, galvanomètre servant à indiquer la différence d'action de deux courants électriques.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et μέτρον, mesure.

† **GALVANOPLASTIE** (gal-va-no-pla-stie), *s. f.* Art d'appliquer une couche métallique sur une matière quelconque au moyen de la pile galvanique. La galvanoplastie est employée pour dorer ou argenter différents objets, et aussi pour bronzer le fer; toutes les statues en fonte dans nos fontaines, tous nos candélabres à gaz sont aujourd'hui bronzés par la galvanoplastie.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et πλάσσειν, former.

† **GALVANO-PUNCTURE** (gal-va-no-pon-ktu-r'), *s. f.* Voy. ÉLECTRO-PUNCTURE.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et le latin *punctura*, piqûre.

† **GALVANOSCOPE** (gal-va-no-sko-p'), *s. m.* Terme de physique. Instrument qui rend sensibles à la vue les effets galvaniques.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et σκοπεῖν, examiner.

† **GALVANOTHÉRAPIE** (gal-va-no-té-ra-pie), *s. f.* Application du galvanisme à la thérapeutique.
— ÉTYM. *Galvanisme*, et *thérapie*.

† **GALVARDINE** (gal-var-di-n'), *s. f.* Nom ancien d'une cape contre la pluie.
— HIST. XV° s. Qui n'a pas vaillant une pomme; Mais qu'il ait une calvardine; Avec cela c'est un grant homme, COQUILLART, *Droits nouv.* Icellui de la Selle depouilla sa gavardine, qu'il avoit sur lui, et se mit en prepoint, DU CANGE, *garnacha.*
— ÉTYM. Mot qui se rattache au bas-latin *garnascia, galnape, gaunape*, casaque, et qui paraît avoir été fait du latin *galbanum* ou *galbinum*, sorte de vêtement.

GALVAUDÉ, ÉE (gal-vô-dé, dée), *part. passé* de galvauder.

GALVAUDER (gal-vô-dé), *v. a.* || 1° Réprimander quelqu'un avec hauteur. || Vieux en ce sens. || 2° Populairement. Mettre en désordre, gâter, gâcher. Il a galvaudé tout mon linge. C'est un mauvais ouvrier, il galvaudera cet ouvrage. Galvauder une affaire, sa fortune. || Fig. Déshonorer. Il a peur que je ne galvaude son nom, EM. AUGIER, *le Mar. d'Olympe*, II, 13.
— ÉTYM. Origine inconnue. Norm. *galvauder*, travailler vite et mal, *galvadaire*, vagabond; bourg. *galvaudai*, gâter; Charolais, *galvache*, charroi, *travail de galvache*; Maine, *gavauder*, manger son bien. On l'a tiré de *caballicare*, mais ce mot ne peut donner que *chevaucher*. On peut par conjecture le rapprocher de *galvardine* (voy. ce mot), bas-lat. *garnachia, galnape, gaunape*, tous mots qui signifient casaque; de sorte que le sens serait porter casaque, de là être un vagabond, puis enfin, activement, gâter, mettre en désordre.

† 1. **GAMACHE** (ga-ma-ch'), *s. f.* Mot vieilli qui signifiait guêtres.
— ÉTYM. Le bas-lat. *gamba*, jambe, d'après Diez.

† 2. **GAMACHE** (ga-ma-ch'), *s. f.* Fauvette à tête noire (*sylvia atricapilla*, insectivores).

† 3. **GAMACHE** (ga-ma-ch'), *s. f.* Variété de pomme.

† 4. **GAMACHE** (ga-ma-ch'), *s. m.* Nom d'homme, un des personnages du don Quichotte, usité dans cette phrase : Noces de Gamache, repas très-somptueux.

† **GAMANDE** (ga-man-d'), *s. f.* Espèce de châtaigne, fruit du gamandier.

† **GAMANDIER** (ga-man-dié), *s. m.* Espèce de châtaignier du Dauphiné.

† **GAMAY** (ga-mè), *s. m.* Cépage de la Bourgogne. Le gamay est de qualité inférieure. Il serait à désirer que l'on renouvelât l'ordonnance de Charles IX, qui défendait de planter l'infâme gamay dans les vignes qui produisent des vins fins, A. JULIEN, *Topogr. des vignobles*, p. 81.
— ÉTYM. *Gamay*, nom d'un village de Bourgogne; on écrit aussi gamet.

GAMBADE (gan-ba-d'), *s. f.* Saut sans art et sans cadence. Mes beaux messieurs de l'ambassade, Vous n'avez qu'à faire gambade, SCARRON, *Virg.* VII. Amour fit une gambade, Et le petit scélérat Me dit : pauvre camarade, Mon arc est en bon état, Mais ton cœur est bien malade, LA FONT. *Imit. d'Anacréon.* Nous sommes des singes qui avons renoncé à nos jolies gambades pour imiter les bœufs, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 120. || Fig. Je passe le temps à faire des gambades sur le bord de mon tombeau, et c'est en vérité ce que font tous les hommes, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 10 août 1772. || Fig. Faire gambades, se réjouir, s'en donner. Nouvelles sont venues de Rome que le signor Pietro Mazarini, père du cardinal, y est mort âgé de quatre-vingt-trois ans; si son fils doit autant vivre, il a beau de faire gambades, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 135. || Par dénigrement, la danse. Au lieu d'occuper mon élève à des gambades, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Faire la gambade, payer en gambades, payer en monnaie de singe, se défendre de payer une dette par toutes sortes de raisons, répondre à une demande sérieuse par des plaisanteries. On lui rapportait [à Orry] le papier [qu'il avait signé], il ne pouvait nier, mais faisait la gambade, et répondait qu'il n'avait pu résister au maréchal, ST-SIM. 161, 114. || Cette locution vient de ce qu'autrefois les bateleurs payaient le péage en montrant leur singe et en lui faisant faire ses gambades.
— HIST. XV° s. Tous les matins la belle aubade, Visaige frais et non hallé, Bon corps pour faire la gambade, COQUILLART, *Monol. des perr.* || XVI° s. J'aime l'allure poetique, à saults et à gambades, MONT. IV, 136.
— ÉTYM. *Gambe*, ancienne forme pour *jambe*.

GAMBADER (gan-ba-dé), *v. n.* Faire des gambades. Et gambadaient de temps en temps, Tant ils étaient gais et contents, SCARRON, *Virg.* VIII. Taistoi, le sultan s'apprête A voir faire quelques tours; Çà, pour honorer la fête, Gambadez, messieurs les ours, CHAUL. *Dial. de deux perroquets.* ....Lorsque de Saint-Médard Vous crayonniez gaiement la cabale grossière, Gambadant pour la grâce au coin d'un cimetière, VOLT. *les Cabales.* Nous avions de la peine, Thiriot et moi, à ne pas éclater de rire, de voir Voltaire en chemise, gambadant de colère, et apostrophant le roi de Prusse, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.
— HIST. XV° s. Il gambadoit, il faisoit le badin, Onque on ne vit un plus parfait landin, *Faifeu*, p. 25, dans LACURNE.
— ÉTYM. *Gambade*.

† **GAMBADEUR, EUSE** (gan-ba-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gambade.
— ÉTYM. *Gambader*.

† **GAMBE** (gan-b'), *s. f.* Ancien nom de la jambe, encore usité dans le mot viole de gambe. C'est un ancien instrument remplacé par le violoncelle et qu'on tenait comme lui entre les jambes.

† **GAMBES** (gan-b'), *s. f. pl.* Terme de marine. Cordages fixés, par une de leurs extrémités, aux caps de mouton des haubans de hune; et par l'autre, soit au trélingage des bas-haubans, soit au basmât lui-même.
— ÉTYM. Anc. français, *gambe*, jambe (voy. JAMBE).

† **GAMBETTE** (gan-bè-t'), *s. f.* Oiseau d'Europe et d'Afrique (genre chevalier), voy. TOTANE.

† 1. **GAMBIER** (gan-bie), *s. m.* Outil du fabricant de glaces. || Terme de métallurgie. Crochet de fer pour prendre les verges sortant des équipages de fenderie.

† 2. **GAMBIER** (gan-bi-é), *v. n.* Terme de marine. Voy. GAMBILLER.

† **GAMBILLARD, ARDE** (gan-bi-llar, llar-d', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gambille.

GAMBILLER (gan-bi-llé, *ll* mouillées, et non gan-bi-yé), *v. n.* || 1° Terme familier. Remuer les jambes de côté et d'autre quand elles sont pendantes. Au reste en vous pendant témoignez du courage, Faites la chose avec honneur, Sans gambiller des pieds ou changer de visage, SCARRON, *Stances à mademoiselle de Lude.* J'en ai vu quelquefois gambiller de petits [présidents] qui avaient peine à se tenir [assis sur leurs siéges élevés], ST-SIM. 374, 81. || 2° Terme de marine. Se dit d'un marin qui se porte d'un bout à l'autre d'un cordage tendu, en s'aidant des pieds et des mains. || *V. a.* Changer de bord une voile à bourcet par rapport au mât, en faisant passer sur l'avant la plus longue partie de la vergue et de la voile. || Gambiller, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.
— HIST. XV° s. En gambiant lui et moi es allées, à l'issue de la chambre du roi, FROISS. III, IV, 41.
— ÉTYM. Anc. franç. *gambille*, diminutif de *gambe*, pour *jambe* (voy. ce mot).

† **GAMBIR** (gan-bir), *s. m.* Substance astringente, remplaçant le cachou, et tirée des feuilles de l'*uncarie gambir* (rubiacées), grande plante sarmenteuse de l'Océanie, LEGOARANT.

GAMBIT (gan-bi), *s. m.* Terme de jeu d'échecs. On dit jouer le gambit, lorsque, après avoir poussé deux fois le pion du roi ou de la reine, on pousse aussi deux fois le pion du fou qui est du côté du roi ou de la reine. C'est là la définition de l'Académie. Trévoux dit : Manière de jouer selon laquelle, après avoir poussé le pion du roi ou de la dame, deux cases, le premier coup qu'on joue, on fait ensuite autant avancer le pion de leur fou. Legoarant définit autrement : Coup au jeu d'échecs qui consiste, au commencement de la partie, à jouer le pion de la reine, et à s'emparer d'une tour dans les trois ou quatre premiers coups.
— ÉTYM. Ital. *gambetto*, croc en jambe, de *gamba*, jambe (voy. JAMBE).

† **GAMBODIQUE** (gan-bo-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide gambodique, résine jaune, constituant la majeure partie de la gomme-gutte.

† **GAMÉLION** (ga-mé-li-on), *s. m.* Mois du calendrier athénien, qui fut d'abord le 1er, et qui devint ensuite le 7°; il correspondait à partie de janvier et de février (γαμηλιὼν, de γαμήλιος, qui a rapport au mariage, de γάμος, mariage, ainsi dit parce que la plupart des mariages se faisaient en ce mois).

GAMELLE (ga-mè-l'), *s. f.* || 1° Grande écuelle de bois ou de fer-blanc, dans laquelle plusieurs matelots ou plusieurs soldats mangent ensemble. || Être à la gamelle, manger à la gamelle, être à l'ordinaire des matelots ou des soldats. On demeura là deux jours, et tous sans exception réduits à la paille et à la gamelle des cavaliers, ST-SIM. 29, 89. || 2° Terme de marine. Table des officiers, des élèves, des chirurgiens. || 3° Terme de salines. Écuelle qui sert à puiser l'eau salée dans les poêles, pour s'assurer de l'état du liquide.
— HIST. XIV° s. Item deux petits gameaux et une forche d'argent à trere soupes, DU CANGE, *gamelum.*
— ÉTYM. Espagn. portug. et ital. *gamella*; du lat. *camella*, vase de bois.

† **GAMELOT** (ga-me-lo), *s. m.* Terme de marine. Sorte de petit seau.

† **GAMET** (ga-mè), voy. GAMAY, qui est la bonne orthographe. La commune gouvernée par notre colonel, c'est une vigne de bon plant; gouvernée par un autre, ce ne sera plus que du méchant gamet, et pour lors je ne donnerais pas cinq sous de la vendange, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, § XVII.

GAMIN (ga-min), *s. m.* || 1° Petit garçon qui aide les ouvriers dont l'art a quelque analogie avec celui du maçon, les poêliers, les fumistes, les briquetiers, etc. || 2° Terme populaire. Petit garçon qui passe son temps à jouer et à polissonner dans les rues. Le roi de notre époque, c'est le gamin, FR. SOULIÉ, *Si jeunesse savait*, § XII. || *Au féminin*, gamine, se dit familièrement d'une petite fille espiègle et hardie. || *Adj.* Vous êtes un peuple gamin, FRED. SOULIÉ, *ib.*
— REM. V. Hugo, dans *les Misérables*, III° part. I, 7, prétend que ce mot arriva pour la première fois de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834 dans un opuscule intitulé *Claude Gueux.*
— ÉTYM. Origine inconnue. Serait-il pour *gambin*, de *gambe*, jambe? Le terme picard est *galmite*; *gamin* et *galmite* sont-ils un même mot? On a aussi parlé de l'anglais *gaming*, jouant; mais la prononciation est *ghéming*; et d'ailleurs comment ce mot anglais se serait-il introduit en français?

† **GAMINER** (ga-mi-né), *v. n.* Terme familier. Faire le gamin; jouer et polissonner.
— ÉTYM. *Gamin*.

† **GAMINERIE** (ga-mi-ne-rie), *s. f.* Action de gamin. || Espièglerie de gamin.
— ÉTYM. *Gaminer*.

† **GAMMA** (ga-mma), *s. m.* Troisième lettre de l'alphabet grec [Γ, γ], correspondante à notre G (voy. G).

† **GAMMARE** (ga-mma-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de crustacés amphipodes, dans lequel on distingue le *gammarus pulex*, dit crevette des ruisseaux, et appelé agrouette dans certaines localités, LEGOARANT.
— HIST. XVI° s. Les gammares et escrevices que l'on cardinalise à la cuicte, RAB. *Garg.* I, 39.
— ÉTYM. Γάμμαρος, écrevisse.

† **GAMMARIDÉS** (ga-mma-ri-dé) ou **GAMMARIENS** (ga-mma-riin), *s. m. pl.* Famille de l'ordre des crustacés amphipodes.

† **GAMMAROGRAPHIE** (ga-mma-ro-gra-fie) ou **GAMMAROLOGIE** (ga-mma-ro-lo-jie), *s. f.* Description des crustacés; traité sur les crustacés.
— ÉTYM. *Gammare*, et γράφειν décrire, ou λόγος, traité.

† **GAMMAROLITHE** (ga-mma-ro-li-t'), *s. f.* Crustacé devenu fossile.

— ÉTYM. *Gammare*, et λίθος, pierre.

GAMME (ga-m'), *s. f.* || 1° Les sept notes principales de la musique disposées selon leur ordre naturel dans l'intervalle d'une octave. Apprendre la gamme. Savoir la gamme. || Gamme diatonique, celle qui procède par tons et demi-tons; gamme majeure, celle où la première tierce est majeure; gamme mineure, celle où la première tierce est mineure. Il [Pythagore] appliqua aux cordes tendues par des poids l'expérience qu'il avait faite, et il forma la gamme du genre diatonique, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*pythagorisme*). || Gamme chromatique, gamme qui procède par demi-tons. || Fig. et familièrement. Chanter sa gamme à quelqu'un, le réprimander et lui dire des vérités dures. Si je rencontre ce monsieur Mirobolan, je m'en vais lui chanter diablement sa gamme, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* III, 9. Je vais bien te chanter ta gamme, SCARR. *Virg. trav.* IV. Ne t'afflige point tant, va, ma petite femme; Je m'en vais le trouver et lui chanter sa gamme, MOL. *Éc. des mar.* II, 11. Pas ne finit mère abbesse sa gamme Sans sermonner et tempêter beaucoup, LA FONT. *Psaut.* || En même gamme, sur le même ton. Il lui répondit en même gamme. || Changer de gamme, changer de langage, de conduite. Force lui fut qu'elle changeât de gamme, LA FONT. *Mari conf.* || Hors de gamme, ne sachant plus que faire, mis dans l'embarras. Croyant par là les galants hors de gamme, LA FONT. *On ne s'avise....* || Mettre quelqu'un hors de gamme, le déconcerter, lui rompre ses mesures, le réduire à ne savoir plus que répondre. Ma foi, tous ces détours me mettent hors de gamme, HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté*, 1. En sachant la passion dominante de chacun, on est sûr de lui plaire; et néanmoins chacun a ses fantaisies contraires à son propre bien, dans l'idée même qu'il a du bien; et c'est une bizarrerie qui met hors de gamme, PASC. *Pensées*, t. I, p. 287, édit. LAHURE. || En un autre sens, être hors de gamme, n'être pas en mesure. Villeroy était destiné pour la Flandre, Boufflers était hors de gamme et tous les autres maréchaux aussi; restait Villars...., ST-SIM. 143, 84. || Crier à haute gamme, crier très-fort. Il continuait toujours le premier air; Hortensius, en colère, le frappa plus ferme qu'auparavant, ce qui fit crier le vielleux en haute gamme, *Francion*, IV, p. 156. || Un fou de haute gamme, un fou achevé. || Ceci passe votre gamme, ceci est au-dessus de votre portée. || 2° Gamme ou gamma ut, s'est dit primitivement de la série des premiers degrés diatoniques. || 3° Terme de physique. Dans la construction chromatique de Chevreul, gamme franche, nom de soixante-douze couleurs distinctes, divisées chacune en vingt tons, et dites franches parce que les dix premiers tons au moins de chacune d'elles ne contiennent pas de noir. || Il se dit en général d'une succession de nuances. Une planche coloriée qui donne la gamme des nuances de la peau et des yeux [chez l'homme], BROCA, *Presse scientif.* 1er juillet 1865, p. 30. || En peinture, gamme de tons, succession de tons, de couleurs qui s'harmonisent.

— HIST. XIVe s. Assez l'avez-vous dict, ma dame; Par vos dictz j'entens bien la game, *l'Alch. à nat.* 652. || XVe s. Trop entré en la haulte game, Mon cueur, d'ut, ré, mi, fa, sol, la, Fut jà pieçà, quant l'afola Le trait du regard de ma dame, CH. D'ORL. *Chans.* 52. Quant au regard de demoyselles, Grosses bourgeoyses, gentilz-femmes, Il n'y a que redire en elles; Elles sçavent trop bien leurs games, COQUILL. *Monol. des perr.* || XVIe s. Le vin lui remettoit sa haute game en la teste, qui le faisoit toujours retourner à ses bonnes coutumes, DESPER. *Contes*, IV. Je fus.... Et fol jusqu'à la haute game, MAROT, III, 237. Je passoye par l'eglise de Saint Martin, quand la gamme sonnoyt, PALSGR. p. 484.

— ÉTYM. *Gamma*, nom de la troisième lettre de l'alphabet grec, qui répond à notre *g*. Au XIe siècle les notes de l'échelle des sons étaient indiquées par les lettres A, B, C, D, E, F, G, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *aa*, *bb*, *cc*, *dd*. La lettre A répondait au *la* au-dessous de la grosse corde du violon, ou au *la* grave du violoncelle. On ajouta alors une corde encore au-dessous de ce *la*, le *sol* grave du violoncelle, et on la désigna par le Γ grec, pour ne pas reprendre le G ni le *g*. C'est Gui d'Arezzo qui le dit lui-même dans son *Microlog.* ch. 2 : *In primis ponitur* Γ *græcum a modernis adjunctum*. Le gamma commençant alors la série des sons, on a donné à cette série le nom de gamme

† **GAMOLOGIE** (ga-mo-lo-jie), *s. f.* Discours, traité sur le mariage.

— ÉTYM. Γάμος, mariage, et λόγος, traité.

† **GAMOMANIE** (ga-mo-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Forme d'aliénation mentale caractérisée par une monomanie de mariage, qui porte les malades à faire des démarches extravagantes pour demander toutes les femmes en mariage.

— ÉTYM. Γάμος, mariage, et *manie*.

† **GAMOPÉTALE** (ga-mo-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont les pétales sont soudés ensemble; se dit, chez certains auteurs, de corolles monopétales qui sont considérées comme formées par soudure.

— ÉTYM. Γάμος, mariage, et *pétale*.

† **GAMOPÉTALIE** (ga-mo-pé-ta-lie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une corolle gamopétale.

† **GAMOPHYLLE** (ga-mo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles ou folioles sont soudées ensemble. Involucre gamophylle.

— ÉTYM. Γάμος, mariage, et φύλλον, feuille.

† **GAMOPHYLLIE** (ga-mo-fi-lie), *s. f.* Terme de botanique. Caractère des feuilles gamophylles.

† **GAMOSÉPALE** (ga-mo-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont les sépales ou pièces du calice sont soudés ensemble.

— ÉTYM. Γάμος, mariage, et *sépale*.

† **GAMOSÉPALIE** (ga-mo-sé-pa-lie), *s. f.* Terme de botanique. Caractère des calices gamosépales.

† **GAMOSTYLE** (ga-mo-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont le style résulte de plusieurs styles soudés ensemble.

— ÉTYM. Γάμος, mariage, et *style*.

GANACHE (ga-na-ch'), *s. f.* || 1° La mâchoire inférieure du cheval. || Écartement des ganaches, angle que forment l'une avec l'autre les deux branches de la ganache. || La ganache est dite ouverte quand les branches sont très-écartées; et serrée quand elles sont très-rapprochées. || Région située au contour de l'os maxillaire inférieur chez le cheval, et se confondant en partie avec la portion supérieure de la joue. || Cheval chargé de ganache, cheval chez qui cette région est épaisse. || Fig. Il a la ganache pesante, il est chargé de ganache, se dit d'un homme qui a l'esprit pesant. || 2° Fig. et populairement. Une ganache, une personne dépourvue de talents et d'intelligence. Montesquieu toujours rabâche; Corneille est un vieux barbon; Voltaire est une ganache, Racine est un polisson, *Vers insérés dans une pièce satirique faite vers* 1826, *contre les romantiques accusés de traiter ainsi ces grands hommes*. || On dit par une même figure : C'est une mâchoire. || 3° Terme de vétérinaire. Un des noms vulgaires de la cachexie aqueuse. || 4° Terme d'entomologie. La partie de la lèvre inférieure des insectes qui est avancée. On dit aujourd'hui menton.

— ÉTYM. Ital. *ganascia*; du lat. *gena*, joue, avec le suffixe péjoratif *ascia*; grec, γένυς, menton; bas-bret. *gen*, joue; kimry, *gen*, menton; sanscr. *hanus*, mâchoire.

† **GANCETTE** (gan-sè-t'), *s. f.* Terme de pêche. Maille de filet qui a trois pouces en carré.

— ÉTYM. Diminutif de *ganse*.

† **GANDIN** (gan-din), *s. m.* Dandy ridicule (du nom d'un personnage de vaudeville; mot passé tout récemment dans l'argot du monde).

† **GANELONNERIE** (ga-ne-lo-ne-rie), *s. f.* Acte de perfidie, de trahison. Je ne vous dirai plus rien de monsieur de Marseille; je prends monsieur d'Uzès pour témoin de tous mes sentiments, ni si je me suis séparé un seul moment de vos intérêts, ni s'il m'a imposé en la moindre chose, ni si ses manières et sa duplicité ne m'ont point toujours paru au travers de ses discours, ni si j'ai manqué de réponse aux endroits principaux, ni si tous mes amis n'ont point fait leur devoir, ni si je doute de la sincérité de votre conduite et de la ganelonnerie de la sienne, SÉV. 6 avril 1672.

— ÉTYM. *Ganelon*, baron des chansons de geste carlovingiennes, qui trahit Charlemagne, et fut cause de la mort de Roland à Roncevaux. Son nom était devenu synonyme de traître, et Mme de Sévigné avait encore conservé un écho de ces vieilles compositions.

GANER (ga-né), *v. n.* Terme du jeu de l'hombre. Laisser aller la main.

— ÉTYM. Voy. **GANO**.

† **GANGA** (gan-ga), *s. m.* Gelinotte des Pyrénées.

† **GANGLIFORME** (gan-gli-for-m'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme d'un ganglion.

— ÉTYM. *Ganglion*, et *forme*.

† **GANGLIOMA** (gan-gli-o-ma), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom employé autrefois pour signifier une tumeur des glandes ou des ganglions lymphatiques.

— ÉTYM. Γάγγλιον, ganglion, et le suffixe ωμα, qui indique accumulation.

GANGLION (gan-gli-on), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Nom donné à divers organes qui ont l'apparence d'une nodosité. || Ganglions proprement dits, ou ganglions nerveux, petits corps rougeâtres ou grisâtres, toujours situés sur le trajet d'un cordon ou filet nerveux. Différents nerfs se rencontrent dans un point commun, ils y forment un nœud; les naturalistes nomment ce nœud un ganglion, BONNET, *Ess. analyt. âme*, ch. 18. || Ganglions lymphatiques, petits corps que forme l'entrelacement des vaisseaux lymphatiques unis ensemble par un tissu cellulaire et enveloppés par une membrane commune. || 2° Terme de pathologie. Nom donné à de petites tumeurs globuleuses, dures, indolentes, développées sur le trajet des tendons.

— HIST. XVIe s. Sous *œdema* sont compris *atheroma.... talpa*, ganglion, *nodus*, etc. PARÉ, V, 6.

— ÉTYM. Γάγγλιον.

† **GANGLIONEURE** (gan-gli-o-neu-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les nerfs sont garnis de ganglions. || *S. m. pl.* Les ganglioneures, groupe d'animaux à système nerveux ganglionnaire.

— ÉTYM. *Ganglion*, et νεῦρον, nerf.

† **GANGLIONITE** (gan-gli-o-ni-t'), *s. f.* Inflammation des ganglions lymphatiques. On dit aussi gangliite.

— ÉTYM. *Ganglion*, et le suffixe médical *ite* indiquant inflammation, maladie.

† **GANGLIONNAIRE** (gan-gli-o-nê-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux ganglions nerveux. Nerf ganglionnaire, nerf qui présente des ganglions sur son trajet. || Système ganglionnaire, nom souvent donné au grand sympathique. || 2° Terme de médecine. Affections ganglionnaires, affections qui atteignent les ganglions lymphatiques.

— ÉTYM. *Ganglion*.

† **GANGLIONNÉ, ÉE** (gan-gli-o-né, née), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui offre des renflements comparables à des ganglions.

— ÉTYM. *Ganglion*.

GANGRÈNE (gan-grè-n'; l'Académie dit qu'on prononce kan-grè-ne; c'est une prononciation ancienne, la plus reçue au XVIIe siècle : il faut prononcer cangrène, disent Marg. Buffet, *Observ.* p. 134, et Chifflet, *Gramm.* p. 227. Cette prononciation, qui était suggérée par le désir d'éviter deux syllabes commençant consécutivement par *g*, n'a plus l'usage pour elle, quoi qu'en dise l'Académie; les médecins, qui sont ceux qui se servent le plus de ce mot, ne disent que gan-grè-ne), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Destruction complète de la vie dans une partie du corps, avec conservation de la réaction vitale dans les parties contiguës. M. de la Rochefoucauld est fort en peine de la blessure de M. Marsillac; il craint que son malheur ne lui donne la gangrène, SÉV. 150. || Gangrène sénile, gangrène qui affecte les extrémités chez les vieillards, et qui est due à des obstructions partielles dans les artères. Les jambes [de Louis XIV] s'enflèrent; la gangrène commença à se manifester, VOLT. *Siècle de Louis XIV*, 28. || Gangrène du poumon, maladie fébrile très-grave où il y a une gangrène partielle du poumon et des crachats d'une extrême fétidité. || 2° Fig. Doctrines pernicieuses, corruption des mœurs. Le discours des hérétiques gagne comme la gangrène, BOSS. *Var.* 15. Il n'est point de gangrène si contagieuse que l'hérésie; elle gagne sans cesse et se répand, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 254. A quoi servirait ce que nous venons d'écrire, si l'on ne guérissait quelques lecteurs de la gangrène du fanatisme? VOLT. *Philosophie, Hist. établ. christ.* || 3° Maladie des arbres qui détruit l'écorce et le bois.

— HIST. XVIe s. Gangrene est une disposition qui tend à la mortification de la partie blessée, PARÉ, X, 11. [Amour de soi] Peste de l'homme, ennemy capital de sagesse, vraye gangrene et corruption de l'ame, CHARRON, *Sagesse*, II, 1. Le desreiglé desir d'en avoir [des richesses] est une gangrene en nostre ame, ID. *ib.* 22.

— ÉTYM. Espagn. *gangrena*; ital. *cancrena*, *cangrena*; du latin *gangræna*, qui vient du grec γάγγραινα.

GANGRENÉ, ÉE (gan-gre-né, née), *part. passé* de gangrener. Frappé de gangrène. Un pied gangrené. ....Je n'ai rien, vous dis-je, Répondra ce malade à se taire obstiné; Mais cependant voilà tout son corps gangrené; Et la fièvre, demain, se rendant la plus forte, Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte, BOIL. *Épît.* III. || Par extension et hyperbole. Quand un enfant vient à la vie, gangrené des débauches de son père, pourquoi ne se plaint-on pas de la

nature? CHATEAUB. *Génie*, I, I, 4. || Fig. Une conscience gangrenée. Une âme gangrenée.

GANGRENER (gan-gre-né. Richelet écrit gangréner; aujourd'hui cet *e* est muet. La syllabe *gre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : le membre se gangrène, se gangrènera), *v. a.* || 1° Causer la gangrène. La congélation gangrène les parties qu'elle frappe. || Fig. Voudriez-vous qu'une âme que vous avez gangrenée n'ait jamais que vertu pure et sans tache? FÉN. t. XIX, p. 365. Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable, VOLT. *Dict. phil. Fanatisme.* || 2° Se gangrener, *v. réfl.* Se corrompre par la gangrène. Le doigt écrasé se gangrena.

— HIST. XVI° s. Hormis l'amputation des testicules, s'ils n'estoient gangrenés, et du tout sphacelés, PARÉ (*au lecteur*).

— ÉTYM. *Gangrène* : ital. *cancrenare*.

† **GANGRENESCENCE** (gan-gre-nè-ssan-s'), *s. f.* Tendance d'une inflammation à se terminer par gangrène.

— ÉTYM. *Gangrène*, et la finale fréquentative *escere*.

GANGRÉNEUX, EUSE (gan-gré-neû, neû-z'. On ne voit pas pourquoi, disant gangrener par un *e* muet, l'Académie dit gangréneux par un *é* fermé; autrefois on disait gangréner, et gangréneux était conséquent; aujourd'hui qu'on dit gangrener, gangréneux ne l'est plus), *adj.* Qui est de la nature de la gangrène. Une inflammation gangréneuse. Une odeur gangréneuse.

— HIST. XVI° s. Odeur par laquelle on cognoist une ulcere pourrie et gangreneuse, PARÉ, *Introd.* 23.

— ÉTYM. *Gangrène*.

GANGUE (gan-gh'), *s. f.* || 1° Terme de mines. Nom donné, dans les filons métallifères, aux parties non métalliques qui forment souvent la masse principale du dépôt et qui enveloppent le minerai. L'inspection nous a démontré que la gangue du diamant est une terre rouge semblable à la terre limoneuse, BUFF. *Min.* t. II, p. 172, dans POUGENS. || 2° Terme d'anatomie. Substance amorphe, dans laquelle un élément anatomique ou un organe particulier est plongé.

— ÉTYM. Ital. *ganga*; de l'allem. *Gang*, allée, chemin, filon, de *gehen*, aller; angl. *to go*; sanscrit, *gâ*; le même radical a formé βαίνω.

† **GANGUI** (gan-ghi), *s. m.* Filet de mer à mailles étroites, qui est en usage sur la Méditerranée. Défendons de faire la pêche du gangui et du brégin et celle du marqueseque ou du nonnat pendant les mois de mars, avril et mai, *Ordonn.* août 1681.

— HIST. XIV° s. Ganguil, DU CANGE, *ganguilo*.

† **GANIL** (ga-nil), *s. m.* Terme de géognosie. Calcaire granuleux que l'on trouve aux environs du mont Saint-Gothard et du Vésuve.

† **GANNET** (ga-nè), *s. m.* Un des noms vulgaires du goëland brun.

† **GANNILLE** (ga-ni-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires de la calthe des marais.

GANO (ga-no), *s. m.* Terme du jeu d'hombre, qui signifie : laissez-moi venir la main, j'ai le roi. Se plaindre d'un gano qu'on n'a point écouté, BOIL. *Sat.* X.

— ÉTYM. Espagn. *gano*, je gagne.

GANSE (gan-s'), *s. f.* || 1° Cordonnet de coton, de soie, d'or, d'argent, etc. qui sert ordinairement à attacher un bouton. Le vieux bonhomme recommanda inutilement à Guillaume [Penn] d'avoir des boutons sur ses manches et des ganses à son chapeau, VOLT. *Dict. phil. Quakers.* || 2° Il se dit de la boutonnière faite avec le cordonnet. La ganse est trop étroite, le bouton n'y saurait entrer. || Ganse de diamants, d'acier, boutonnière faite en forme de ganse et garnie de diamants, de grains d'acier. || 3° Ganse de cheveux, tresse de cheveux, cheveux tressés en forme de ganse.

— ÉTYM. Origine inconnue. Il y a dans l'italien *gancio*, dans l'espagnol et le portugais *gancho*, crochet. Diez demande si *ganse* ne serait pas le même mot. On trouve dans l'ancien français, *ganx à gancher les draps*, moulin à foulon, DU CANGE, *galitium; gancher* [les draps] aurait-il quelque rapport avec le travail de la *ganse?* Richelet écrit *gance*.

† **GANSETTE** (gan-sè-t'), *s. f.* Petite ganse.

— ÉTYM. Diminutif de *ganse*.

† **GANSIN** (gan-sin), *s. m.* Terme de marine. Synonyme de maillon, quand il s'agit de lever une ancre par les pattes.

GANT (gan; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des gan-z en peau), *s. m.* || 1° Partie de l'habillement qui, couvrant la main, couvre aussi chaque doigt séparément. Des gants blancs. Gants d'homme Gants de femme. Gants de Grenoble. Gants d'Espagne. Une paire de gants. Gants de cuir ouvrés et non garnis de soie, et gants parfumés d'Espagne, la douzaine de paires payera une livre, *Tarif*, 18 sept. 1664. Elle avait ôté ses gants, SÉV. 27. Les gants de Martial [nom d'un marchand] étaient fort à la mode dans ce temps-là, HAMILT. *Gramm.* 7. Quoi! Martial fait-il des vers? je croyais qu'il ne faisait que des gants, MOL. *Escarb.* I, 16. Il trouva ce conquérant [Charles XII] vêtu d'un habit de gros drap bleu, avec des boutons de cuivre doré, de grosses bottes, des gants de buffle qui lui venaient jusqu'au coude, dans une chambre sans tapisserie, VOLT. *Charles XII*, 2. || Gants de peau, gants de daim, de chamois, gants de chien, gants de fil, gants de soie, de laine, etc. gants faits avec ces différentes matières. || Gants d'ambre, gants de fleur d'orange, gants de jasmin, gants parfumés avec ces différentes odeurs. || Gants fourrés, ceux qui sont faits de peaux auxquelles on a laissé, dans l'intérieur, le poil ou la laine de l'animal, ou ceux qui ont à l'intérieur une ouate ou un tricot quelconque recouvert par la peau. || Gant bourré, gant dont on se sert dans les salles d'escrime. || Terme de fauconnerie. Gant d'oiseau, gant que le fauconnier met à la main dont il porte l'oiseau. || Prendre ses gants, se disposer à sortir. Et, voyant arriver chez lui le damoiseau, Prend fort honnêtement ses gants et son manteau, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || Les gants jaunes, sobriquet donné quelquefois aux dandys. || 2° Jeter le gant, se disait autrefois d'un chevalier qui jetait effectivement son gant quand il défiait au combat un autre chevalier, qui, le relevant, acceptait le combat. Le roi [Charles VI] voulait empêcher ses chevaliers de relever le gant et de ressentir ces insultes particulières, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 4. || Fig. Aujourd'hui, jeter le gant, défier quelqu'un au combat ou à toute autre lutte. || Relever, ramasser le gant, accepter le défi. || 3° Fig. et familièrement. Être souple comme un gant, être d'une humeur facile, accommodante, se laisser manier sans peine. Voyez, elle se rend Plus douce qu'une épouse et plus souple qu'un gant, CORN. *le Ment.* IV, 6. Tout vous rit, votre femme est souple comme un gant, LA FONT. *Coupe.* || Être souple comme un gant, se dit souvent en mauvaise part, en parlant d'une complaisance servile. || Rendre quelqu'un souple comme un gant, le rendre traitable, de difficile qu'il était. || 4° *Au plur.* Gants se disait jadis pour bonne main, et se dit encore en quelques circonstances quand il s'agit de femmes; locution qui vient de l'Espagne où l'on donne pour avoir des gants, *para guantes*, tandis qu'en France on donne *pour boire*. On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on sait déjà, qu'il n'aura pas les gants, pour : le présent qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle, FURETIÈRE, *Dict.* || Fig. Avoir les gants d'une chose, en avoir la première idée, ou le mérite, ou le profit. M. de Bouillon me dit que je ne devais pas avoir au moins seul les gants de ma proposition, RETZ, II, 388. || En un sens contraire. Vous n'en avez pas les gants. ....C'était pièce assez fine Pour en devoir l'exemple à d'autres gens; J'ai grand regret de n'en avoir les gants, LA FONT. *Troq.* Certainement il n'y a que l'art, et la nature est une chimère; vous avez raison, me répondit M. Sidrac; mais vous n'en avez pas les gants, cela a été dit, VOLT. *Oreilles*, 2. || Avoir les gants d'une chose, c'est, proprement, recevoir la gratification d'une chose qu'on annonce, et n'avoir pas les gants d'une chose, c'est ne pas recevoir la gratification pour une chose qu'on annonce, attendu qu'elle a déjà été annoncée. || Se donner les gants d'une chose, s'en attribuer l'honneur mal à propos. || Se donner les gants de quelque chose : l'espagnol n'a pas cette expression; le français a saisi d'abord le ridicule de la hâblerie, et l'a caractérisé par l'image d'un homme qui s'offre à lui-même un pourboire, GÉNIN, *Récréat.* t. I, p. 115. || 5° Elle a perdu ses gants, s'est dit jadis, dans un langage libre, d'une fille qui a perdu sa virginité. Ceux de son temps disent que, la première fois qu'elle sortit du logis, elle trouva à dire ses gants et son pucelage, BALZ. liv. III, lett. 16. Mainte fille a perdu ses gants, Et femme au retour s'est trouvée, Qui ne sait la plupart du temps Comme la chose est arrivée, LA FONT. *Fianc.* || 6° Fil à gants, espèce de fil bis ou écru que l'on tirait de Lille. || 7° Gant de Notre-Dame, nom de différentes plantes : ancolie, digitale, gantelée. || Proverbes. L'amitié passe le gant, se disait lorsqu'en se saluant on se touchait la main sans se donner le loisir de se déganter par politesse; le sens est : l'amitié permet le gant. || Cela me va comme un gant, c'est-à-dire très-bien, parce que les gants doivent être très-justes.

— HIST. XI° s. Livrez m'en ores le guant et le baston [signes qu'on argeait quelqu'un d'un message], *Ch. de Rol.* XVII. || XIII° s. Ot ambdeus [les deux] cousues ses manches, Et, pour garder que ses mains blanches Ne halaissent, ot uns blans gans, *la Rose*, 565. Il y a tex [telles] viles là où on ne doit que deus deniers de saisine.... et de teles où on doit trois deniers de gans ou douze deniers de vin, BEAUM. XXVII, 6. Aus festes et aus diemanches, Ne metoit ganz, ne vestoit manches, Tant que midis estoit passez, RUTEB. II, 164. || XIV° s. Ainsi, sans coup ferir, ne sans perdre un seul gant [un seul homme], Arons-nous des pourceaux assez de remenant, *Guescl.* Variante du vers 1220. Quarante huit boutons d'or pour deux paires de gants de chien, couvers de chevrotin, garnis au bout de IV boutons de perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 327. || XV° s. Uns autres petits gants à prelat, de broderie sur champ d'or, et sont tous plains à esmaux, et y faut plusieurs perles, ID. *ib.* Ceux du Franc de Bruges estoient armés.... d'hauquetons et de gands de baleine, FROISS. II, II, 193. Dangier, je vous gecte mon gant.... Car vous m'avez mainte saison Fait douleur à tort endurer, CH. D'ORL. *Ball.* 43. Ung petit paquet de gans de Parpeignan à usaige de femme, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 363. || XVI° s. Quand les seigneurs investissoient et ensaisinoient les acquereurs de quelque fond, ils se servoient toujours de gans qui restoient au sergent des seigneurs, et dans la suite, ces formalitez s'estant abolies, les gants ont esté dus aux sergents en argent et ont fait partie des droits seigneuriaux, LAURIÈRE, *Gloss. du droit fr.* L'espée et le coustel et lance pour jouster, et riche bacinet, et gans à broiches de fer qui bien faisoient à doubter, MENARD, *Hist. de du Guesclin*, p. 55, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *gan, guan*; catal. *guant*; espagn. *guante*; ital. *guanto*; bas-lat. *wantus*, dans un texte de Bède; du germanique : suédois, *wante*; anc. scand. *vöttr*.

† **GANTE** (gan-t'), *s. f.* Faux bord de bois que l'on ajoute aux chaudières de cuivre des brasseries.

GANTÉ, ÉE (gan-té, tée), *part. passé* de ganter. Être toujours bien ganté. Les nez n'avaient point été faits pour porter des lunettes, ni les mains pour être gantées, VOLT. *Singul.* 10.

GANTELÉE (gan-te-lée), *s. f.* Espèce de campanule, dite aussi gantelet et gantilier, *campanula trachelium, L.* || Gantelée se dit aussi de la digitale et du *tamus communis, L.*

— HIST. XVI° s. Ni l'hyacinthe au teint d'œillet, Le glayeul ni la gantelée, RONS. 420.

— ÉTYM. *Gant*.

GANTELET (gan-te-lè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie; des gan-te-lè-z en cuir; gantelets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Gant couvert de lames de fer, qui faisait partie de l'armure d'un chevalier. Édouard irrité le frappa de son gantelet au visage; et les historiens disent que les propres frères d'Édouard, accompagnés de quelques seigneurs, se jetèrent tous comme des bêtes féroces sur le prince de Galles et le percèrent de coups, VOLT. *Mœurs*, 118. Elle [la fée] ....qui veut que ma main sévère Joigne la harpe du trouvère Au gantelet du chevalier, V. HUGO, *Ball.* 1. || 2° Morceau de cuir dont les chapeliers, les cordonniers, les relieurs, etc. se couvrent la paume de la main, ou le bras, pour le travail. || 3° Terme de chirurgie. Espèce de bandage qui enveloppe la main et les doigts comme un gant. || 4° Synonyme de gantelée.

— HIST. XIII° s. ....Que l'en ne puisse brochier ne arneis pointer, gantelés de baleine, fors sus teiles sueues [cousues], et qu'il seront de bone baleine, *Liv. des mét.* 371. || XV° s. Et mesmes Poton esgriffa Lyonnel de son gantelet par le visaige, PENIN, 1123. || XVI° s. Au bras gauche, le gendarme porte un grant gantelet, qui le couvre jusqu'au coude, LA NOUE, 286. Là il [le connétable] fut pris par un François, à lui osté par les reistres, ausquels il donna le gantelet, par le conseil du François mesme, D'AUB. *Hist.* I, 167. Les grands exploicts menerent la ligue à ne chercher que des couvertures pour donner le gantelet [attaquer], ID. *ib.* III, 215. Estre pris sans gantelet [être pris sans vert], BRANT. *Cap. estr.* t. I, p. 25.

— ÉTYM. Diminutif de *gant*.

† **GANTELINE** (gan-te-li-n'), *s. f.* Nom que les jardiniers donnent au *campanula glomerata, L.*

GANTER (gan-té), *v. a.* || 1° Mettre des gants à

quelqu'un. Il est difficile de ganter un enfant. Vous êtes facile à ganter. || 2° Il se dit aussi des gants par rapport à la main. Ces gants me gantent mal. || Absolument. Voilà des gants qui gantent fort bien, c'est-à-dire qui conviennent à la main. || Fig. et familièrement. Cela me gante, cela fait mon affaire, me convient. || 3° Se ganter, *v. réfl.* Mettre ses gants. Gantez-vous avant d'entrer. || Être ganté. Elle a la main si petite qu'elle ne trouve pas à se ganter. Une main d'homme se gante toujours aisément.

— HIST. XVIe s. Et, lui tenant la main dessus mon cœur, laquelle estoit gantée.... MARG. *Nouv.* LVII.

— ÉTYM. *Gant.*

GANTERIE (gan-te-rie), *s. f.* Le métier ou le commerce du gantier. || Fabrique, magasin de gants.

— HIST. XVe s. Ceulx qui se mesleront de ganterie feront leurs gans bons et vallables, *Ordonn.* 1491.

— ÉTYM. *Ganter.*

GANTIER, IÈRE (gan-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait ou qui vend des gants. || *Adj.* Marchand gantier, ouvrier gantier. || 2° *S. m. pl.* Terme de métallurgie. Planches qui ramènent l'eau sur une roue hydraulique.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre gantiers à Paris, de fere ganz de mouton, de ver ou de gris, ou de veel, il convient qu'il achate le mestier du roy, *Liv. des mét.* 240. Tuit li vallet frepier, tuit li vallet gantier, et tuit li vallet peletier doivent chascun an un denier au mestre des frepiers, *ib.* 199. || XVIe s. Un conseiller du parlement, le plus fin gantier [matois] qu'on eust seu jamais voir, PALISSY, 97.

— ÉTYM. *Gant.*

† **GANTILIER** (gan-ti-lié), *s. m.* Synonyme de gantelée.

† **GANTOIS** (gan-toî), *s. m.* Sorte de bateau naviguant sur les rivières et canaux du bassin de l'Escaut.

— ÉTYM. La ville de *Gand.*

† **GANYMÈDE** (ga-ni-mè-d'), *s. m.* Terme de mythologie. Nom du fils de Laomédon, enlevé par l'aigle de Jupiter, à cause de sa beauté. || Fig. Giton.

— ÉTYM. Γανυμήδης.

† **GAOUR** (ga-our), *s. m.* Espèce de bœuf des grandes Indes.

† **GARAGAY** (ga-ra-ghé), *s. m.* Oiseau de proie de l'Amérique méridionale.

† **GARAGE** (ga-ra-j'), *s. m.* || 1° Terme de navigation. Action de faire entrer les bateaux dans une gare. || 2° Terme de chemin de fer. Action de garer les vagons. || Voie de garage, voie dans laquelle on doit garer, mettre à l'abri ou en réserve les vagons de service, etc. L'entretien des voies de garage dans un chemin de fer.

— ÉTYM. *Garer.*

† **GARAIS** (ga-rê) ou **GARAS** (ga-râ), *s. m.* Un des noms vulgaires du fusain.

† **GARANÇAGE** (ga-ran-sa-j'), *s. m.* Teinture à la garance. Les couleurs de jaune d'or, aurore, couleur de souci, et orange de garance veulent le jaune de gaude, avec un peu de *terramerita* dans le garançage, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 68. || Action de faire passer le coton par une eau dans laquelle on a fait tiédir du sang de bœuf ou de mouton et de la garance.

GARANCE (ga-ran-s'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Plante de la famille des rubiacées, *rubia tinctorum, L.* cultivée à cause de ses racines, qui, desséchées et pulvérisées, fournissent une belle teinte rouge. En France, les pantalons de la troupe sont teints en garance. Il y a des garances que les étrangers nous vendent sous le nom de billon de garance, qui bien souvent n'est autre chose que de la terre rougeâtre mêlée avec quelque poussière de la garance, ou de la grappe de celle qui a été déjà employée dans leur pays, *Instr. génér. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 298. Il avait appris par une lettre de Hans Sloane, président de la société de Londres, que les os des jeunes animaux nourris avec de la garance se coloraient en rouge, CONDORCET, *Duhamel.* || Garance robée, celle dont on a ôté la première écorce et le cœur. || 2° La couleur rouge qu'on tire de cette plante. Une étoffe teinte en garance. || 3° Adjectif invariable. Draps garance, draps teints en garance. Une veste garance. Le rouge garance.

— HIST. XIIIe s. Boire caniele et warance en vin, ALEBRANT, f° 28. Semence de guarence ne de gaude ne doit noiant, *Liv. des mét.* 292. || XIVe s. Warenche, DU CANGE, *warancia*; galance, ID. *garantia.* || XVe s. Le cheval qui porte warance, ID. *warenchia.* || XVIe s. *Rubia tinctorum*, autrement racine d'herbe qui teint en garance, PARÉ, XIII, 30. La garance est en ce fort à admirer, qu'elle teint l'urine à celui qui la tient et la manie entre ses mains; qui plus est, elle rend la chair et les os rouges des bestes qui en ont esté nourries quelque temps, CH. ESTIENNE et J. LIEBAULT, *Maison rustique*, éd. de 1598, liv. II, p. 174, dans RICHELET.

— ÉTYM. Origine douteuse. Du Cange dit que *varantia* a été dit pour *verantia*, de *verus*, vrai, à cause de la beauté de cette couleur rouge; ce qui donne quelque appui à cette conjecture, c'est qu'on trouve dans le bas-latin *veranter*, véritablement, et *verare*, vérifier.

GARANCÉ, ÉE (ga-ran-sé, sée), *part. passé* de garancer. Des étoffes garancées.

GARANCER (ga-ran-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : je garançais, garançons), *v. a.* Teindre en garance. ....Sera ensuite bouilli avec alun, tartre ou gravelle, et après garancé avec garance commune, ou croûte de belle garance, et parachevé en noir avec noix de galles d'Alep, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 4.

— HIST. XIVe s. Une cote simple à femme, de couleur garancie, DU CANGE, *garaneus.*

— ÉTYM. *Garance.*

† **GARANCEUR** (ga-ran-seur), *s. m.* Ouvrier qui teint en garance. Le garanceur étant obligé de répondre de la couleur du guéderon, comme le noircisseur de la couleur du guéderon et du garanceur ensemble, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 94.

— ÉTYM. *Garancer.*

† **GARANCIÈRE** (ga-ran-siè-r'), *s. f.* Champ semé de garance. La garance produit si facilement, que sa tige même couchée en terre prend racine, et sert à repeupler la garancière qui a été trop épuisée de sa racine, *Instruct. génér. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 294. || Local où l'on teint avec de la garance.

— HIST. XVIe s. C'est toute la despense de la garanciere, ou peu s'en faut, pour huit ou dix ans que la garence demeure en terre, O. DE SERRES, 735.

— ÉTYM. *Garance.*

† **GARANCINE** (ga-ran-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de la transformation de la poudre de garance par l'acide sulfurique; il a la propriété de colorer plus que la garance et de diminuer les manipulations de la teinture.

— ÉTYM. *Garance.*

† **GARANNIER** (ga-ra-nié), *s. m.* Un des noms vulgaires de la giroflée jaune.

GARANT, ANTE (ga-ran, ran-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui répond de son propre fait, ou du fait d'autrui. Tout homme est garant de ses faits et promesses. Mais n'étant point garant des sottises d'autrui, RÉGNIER, *Sat.* X. Vous me serez garant des hasards de la guerre, CORN. *Héracl.* V, 3. Me seras-tu garant de ce qu'il pourra faire? ID. *Nicom.* II, 1. Madame, vous voyez, je ne puis davantage; Et qui fait ce qu'il peut n'est plus garant de rien, ID. *Agésilas*, IV, 1. Des moyens dont ils se rendront les garants, PASC. *Prov.* 5. Mais, puisque sans vouloir que je le justifie, Vous me rendez garant du reste de sa vie, RAC. *Brit.* I, 2. Pour garants de la vérité Comptons les raisons, non les hommes, LA MOTTE, *Fabl.* V, 15. Permettez-moi de penser que, si la fortune vous était entièrement contraire, vous trouveriez une ressource dans la France, garante de tant de traités, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, octob. 1757. Messène en est témoin, les dieux en sont garants, ID. *Mérope*, IV, 5. || *Adj.* Lorsque Philippe Auguste conclut la paix en 1200 avec Jean, roi d'Angleterre, les principaux barons de France et ceux de Normandie en jurèrent l'observation comme cautions, comme parties garantes, VOLT. *Dict. phil. Garant.* || Fig. et familièrement. Je vous suis garant, je vous suis garante que cela est vrai, je vous l'assure, je vous en réponds. Moi, je lui couperais sur-le-champ les oreilles, S'il n'était pas garant de tout ce qu'il m'a dit, MOL. *l'Ét.* III, 3. || 2° Terme de jurisprudence. Celui, celle qui est caution d'un autre, qui répond de sa dette. Être garant d'une dette, d'une obligation. Cette marchande s'est rendue garante. || On dit d'un créancier qu'il a un bon, un mauvais garant. Prendre pour garant. || 3° Celui, celle qui est obligée de faire jouir un autre de la chose qu'il lui a vendue ou transportée. Le vendeur est garant, envers l'acquéreur, de la propriété de la chose vendue. || Garant formel, celui qui, en matière réelle et hypothécaire, est obligé de faire jouir le garanti. || 4° Fig. Auteur dont on a tiré un fait, un principe. Il cite pour garante Mme de Sévigné. Les seuls garants que nous ayons ici de l'histoire de la philosophie, les Arabes et les Grecs, ne sont pas d'une autorité aussi solide et aussi pure qu'une critique sévère le désirerait, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Perses*). || Personne de qui on tient une nouvelle. Cette nouvelle paraît étrange, mais j'ai de bons garants. Cette dame est ma garante. || 5° En parlant des choses, sûreté, garantie. De ce titre odieux mes droits me sont garants, RAC. *Théb.* II, 3. Il est mort; et j'en ai pour garants trop certains Son courage et son nom trop suspects aux Romains, ID. *Mithr.* V, 4. Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité; la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité, BUFF. *Disc. de réception.* Il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 34. || En cet emploi, garant est toujours masculin, et ne se met pas au féminin. || 6° Terme de marine. Bout d'un cordage passé par une poulie pour servir à quelque amarrage. || Mollir, filer en garant, lâcher un cordage doucement. || 7° A garant, *loc. adv.* En garantie. Sans prendre ni Phébus, ni la muse à garant, RÉGNIER, *Sat.* VI. Elle [la fortune] est prise à garant de toutes aventures, LA FONT. *Fabl.* V, 11. || Dans cette locution, à garant est toujours masculin, et ordinairement invariable. Cependant quelques auteurs le mettent au pluriel, et en effet rien ne s'y oppose : Dès qu'il [Jurieu] a ouï parler des Variations, il a cru tout perdu pour la réforme; il a appelé tous les Pères à garants.... BOSS. 6e *avert.* 1.

— REM. Ce mot présente quelques difficultés; en effet il est d'une part primitivement substantif à deux genres et par suite adjectif; d'autre part substantif à un seul genre, le genre masculin. Dans ces phrases de Marivaux et d'Imbert : Que vous importe ce que vous direz à la fille, dès que la mère sera votre garant? MARIVAUX, *Fausse confid.* I, 11; Le chevalier : Voilà tous mes succès. — La comtesse : Attendez jusqu'au bout; D'avance je vous suis garant de sa tendresse, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 5; si l'on prend garant au sens de disposé à cautionner, il y a faute, et il faut dire : garante; mais, si l'on prend garant au sens de garantie, sûreté, la locution est correcte. Les deux locutions ne sont pas tout à fait synonymes, et il y a une nuance. Inversement, dans cette phrase de Marivaux : Il n'y a pas jusqu'à leur physionomie qui ne soit garante de toutes les bonnes qualités qu'on leur trouve, *Jeux de l'am. et du has.* I, 1; si l'on prend ce mot dans le sens de garantie, il y a faute, et on mettra garant; mais, si on le prend figurément pour capable de cautionner, le féminin deviendra acceptable.

— HIST. XIe s. J'i puis aler, mais n'i aurai guarant, *Ch. de Rol.* XXIV. Se Mahomet me velt estre garant, *ib.* LXVII. Mais d'une chose vous sui je bien guarant, *ib.* CXIV. Dient Franceis : bien fiert nostre guarent [défenseur], *ib.* CXXIII. || XIIe s. Escu ne broigne [cuirasse] ne lui furent garant, *Ronc.* p. 77. Qu'il [Dieu] gart les ames et qu'il lor soit garant, *ib.* p. 112. Qui oïr et d'entendre a loisir et talent, Fasse pais, si escout bone chançon vaillant, Dont li livre d'istoire sont tesmoin et garant, *Sax.* I. A guarant [pour se garantir] as cors sainz le voleient mener, *Th. le mart.* 147. || XIIIe s. Et por chou [ce] vuet il dire et traitier aucune chose dont il ait garant et tesmoignage de verité, H. DE VALENC. 1. N'onque nule si plesant rien Qui fame fust, [il] n'avoit veüe, Ce dist et s'en trait sa veüe A garant qu'il dist verité, *Lai de l'ombre.* Si en puis bien trere à garant Ung acteur [auteur] qui ot non Macrobes, *la Rose*, 6. Se cil qui est pris à tout [avec] le larrecin pot trouver son garant qui li bailla, il est delivrés, BEAUM. XXXI, 4. Et se tex [telles] crois portoient garant, aussi bien porroit porter garant une crois que aucuns porteroit sur li, ID. XXV, 24. || XVe s. Si tost que le plat pays fust informé de leur venue, tous se retrairent à garant, FROISS. II, III, 113. || XVIe s. Nous pouvons appeler à garant cette mesme nature, pour nous avoir laissez en telle imperfection, MONT. I, 55. Pour que son innocence luy servist de garant et de recommandation envers la faveur divine, ID. I, 274. Plusieurs appellerent la mort à garant contre les oultrages des tyrans, ID. II, 24. Qui tire à garant [oppose recours ou garantie sur un tiers], et garant n'a, sa cause perdue a, LOYSEL, 699. En crime n'y a point de garant [celui qui a commis un crime à la suggestion d'autrui n'en est pas moins punissable], ID. 797. Montesquiou vint au derriere du prince de Condé et le tua d'un coup de pistolet entre ses deux garants, D'AUB. *Hist.* I, 280. Le sang est le garant de l'homme qui se plaint d'avoir esté navré à tort, LAURIÈRE, *Gloss. de droit fr.*

— ÉTYM. Prov. *garen, guaren, guiren*; espagn. et portug. *garente*; anc. ital. *guarento*; angl. *warrant*; bas-lat. *warens*; du germanique : anc. frison.

werand, warend; de l'anc. haut-allem. *werên*, fournir, cautionner.

GARANTI, IE (ga-ran-ti, tie), *part. passé* de garantir. || 1° Dont on s'est porté garant. Une créance garantie. || *S. m.* Terme de jurisprudence. Le garanti, celui qu'on est obligé de garantir. || 2° Préservé. Garanti, dans l'éboulement de la maison, par une poutre.

GARANTIE (ga-ran-tie), *s. f.* || 1° Terme de droit. Engagement par lequel on se rend garant. Vendre avec garantie. Donner un acte de garantie. Ce traité fut conclu sous la garantie de telle puissance. Le roi de Saxe leur fit remettre tous les éclaircissements nécessaires, les assura qu'il tiendrait la garantie stipulée par le contrat de vente, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuv.* t. II, p. 111, dans POUGENS. || Garantie de droit, celle qui est due de plein droit, comme la possession paisible de la chose vendue. Garantie conventionnelle ou garantie de fait, celle qui n'a lieu qu'en vertu d'une convention. || Garantie formelle, celle qui a lieu en matière réelle ou hypothécaire. Garantie simple, celle qui a lieu en matière personnelle et surtout entre la caution et le débiteur cautionné. || 2° Dédommagement auquel on s'est obligé. Appeler quelqu'un en garantie. || Demande en garantie, acte par lequel le défendeur au principal appelle en cause la personne contre laquelle il a un recours à exercer. || 3° Ce qui garantit une chose, ce qui la rend sûre. Il veut de bonnes garanties. Vous me promettez de vous bien conduire; mais quelle garantie en ai-je? Homère et non pas moi t'en doit la garantie, RÉGNIER, *Sat.* X. Ceux qu'il a appelés en garantie ne peuvent pas se taire, BOSS. *Lett. quiét.* 117. Ils appelaient des lois odieuses en garantie des actions les plus lâches, MONTESQ. *Lett. pers.* 146. || Garanties constitutionnelles, celles qui résultent pour les citoyens des articles de la constitution. Dans un pays où la plupart des gouvernements étaient sans garantie, et l'empire de l'opinion presque aussi nul pour les premières classes que pour les dernières, STAEL, *Corinne*, XIX, 7. || Garantie individuelle, la protection que la loi doit à chaque citoyen. || Garantie des fonctionnaires publics, protection dont la loi couvre certains fonctionnaires publics, en défendant de les poursuivre sans autorisation spéciale. || Bureau de garantie, lieu où l'on constate le titre des matières d'or et d'argent.

— HIST. XII° s. E li ciel et la terre porteront garantie à nos que vos à tort nos osciez [tuez], *Machab.* I, 2. || XIII° s. Sachez, s'il [le roi Louis VIII] fust retournés, Ne l'en [au comte Thibaut] portast garentie Homs qui fust de mere nés, Qu'il ne fust desherités, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 186. || XIV° s. Ne prend pas garandie qui ne veut, BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 213, dans LACURNE. || XVI° s. C'est une faible garantie que la mine, toutefois elle a quelque consideration, MONT. IV, 224. Je luy appris à dire souvent. ....interesser, prendre la garantie, faire fortune, courir à risque. ....et mille autres termes en cette façon, à quoy on connoit aujourduy une belle ame, D'AUB. *Conf.* II, 1.

— ÉTYM. *Garanti;* provenç. *garentia, guarentia, guerentia;* espagn. et portug. *garantia;* ital. *guarentia.* On trouve aussi dans les anciens textes *garantise* et *garantison.*

GARANTIR (ga-ran-tir), *v. a.* || 1° Se rendre garant, répondre d'une chose. Garantir une créance. L'Angleterre et la France ont garanti ce traité. || 2° Assurer pour un temps la bonté, la qualité d'une marchandise. Garantir une citerne pour quatre ans. || On dit en un sens analogue : Le marchand garantit ces gants de Grenoble, c'est-à-dire qu'ils sont de Grenoble. Je vous garantis ce cheval de tout défaut. || 3° Par extension, rendre sûr, indubitable. Le contrôle garantit le titre des pièces d'or et d'argent. Cela vous garantit de son zèle. Et tous les dieux enfin, témoins de nos tendresses, Garantiront la foi de mes saintes promesses, RAC. *Phèdre*, V, 1. Qui peut vous garantir qu'une révolution subite ne vous fera pas expirer? MASS. *Carême, Impén.* || 4° Affirmer, certifier. Parbleu, je la garantis détestable [une comédie], MOL. *Critique*, 6. J'ignore ce qu'au fond le serviteur peut être; Mais pour homme d'honneur je garantis le maître, ID. *Tart.* I, 1. Pour cela, lui répondis-je, je vous le garantis, FONTEN. *les Mondes*, 2° soir. J'ai porté le nombre d'habitants qui composent l'empire de Russie à vingt-quatre millions sur les mémoires qui m'ont été envoyés; mais je n'ai point garanti cette évaluation; car je connais très-peu de choses que je voulusse garantir, VOLT. *Dict. phil. Dénombrement.* || Familièrement. Je vous le garantis, soyez-en sûr. Ah! je saurai le démasquer, je vous le garantis, GRESSET, *Théât. d'éduc. le Méchant*, IV, 4. || 5° Défendre quelqu'un contre une demande. Garantir quelqu'un de toutes poursuites. || Indemniser quelqu'un du tort qu'il souffre par une éviction, par une condamnation, etc. || 6° Mettre à l'abri. Ce paravent nous garantit du froid. Garantir quelqu'un du besoin. Le même, Quand on m'offenserait, me pourrait garantir, MALH. I, 4. Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles.... CORN. *Cid*, II, 9. En vain d'un sort si triste on les veut garantir, ID. *Hor.* III, 2. Un lâche repentir garantira sa tête! ID. *Cinna*, II, 2. Garantissez ma sœur des fureurs de Phocas, ID. *Héracl.* III, 1. Après que ma couronne a garanti vos têtes, ID. *Sertor.* II, 2. C'est à vous à me garantir du plus grand de tous les maux, SÉV. 333. Il s'efforce en secret de vous en garantir, RAC. *Alex.* I, 1. || Absolument. Cette peine corporelle garantirait de l'éternelle, PASC. dans COUSIN. || Garantir une chose, prendre les précautions nécessaires pour qu'elle ne soit pas endommagée. Je n'entends pas qu'il [l'enfant] aille peloter dans nos tripots, ni qu'on charge sa petite main d'une raquette de paumier, mais qu'il joue dans une salle dont on aura garanti les fenêtres, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 7° Se garantir, *v. réfl.* Certifier qu'on aura ceci ou cela Demain je me garantis adorée, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* II, 1. || 8° Se mettre en sûreté. Il sut se garantir du péril. || Absolument. Par ce moyen Ésope se garantit; ses accusateurs furent punis doublement, pour leur gourmandise et pour leur méchanceté, LA FONT. *Vie d'Ésope.*

— REM. On dit, dans le sens de rendre sûr, certain, *garantir* avec *que:* Je vous garantis qu'il arrivera; je ne vous garantis pas qu'il vienne à temps. Mais on ne le dit pas avec *de* et l'infinitif; Je vous garantis d'avoir son adresse n'est pas français; il faut: Je vous garantis que j'aurai son adresse.

— SYN. GARANTIR, PRÉSERVER. Garantir, c'est servir de garant, de caution; préserver, c'est sauver de quelque péril qui menace. Jusque-là les deux significations sont très-distinctes; mais, si on passe à l'extension de sens que garantir prend quand il signifie protéger, mettre à l'abri, on trouve qu'il se confond grandement avec préserver. La vaccine garantit ou préserve de la petite vérole; le sens est le même, et l'usage ne peut y découvrir aucune différence.

— HIST. XI° s. Li nostre Deus! guarantisez Charlon, *Ch. de Rol.* CCXXXVII. Mon jugement vuil [je veux] sempres guarantir [soutenir], *ib.* CCLXXIX. || XII° s. Escu ne broigne [cuirasse] ne li put garentir, *Ronc.* p. 60. Là se combat chascuns pour garantir sa pel, *Sax.* IX. || XIII° s. Mais Diex l'a garanti et la Vierge honorée, *Berte*, XLVI. Mais par ceste mensonge, vers lui [contre lui] [je] me garanti, *ib.* CXVIII. Après Dieu [je] sui par eus de la mort garantie, *ib.* CXXVIII. Qui fust en la bataille peüst grant noise oïr; Guillermes traist l'espée por son cors garandir, *Chans. d'Ant.* III, 103. ....Se li chevaliers traist le fet à li, il garantist les escuiers, qu'il n'en paient point d'amende, BEAUM. XXX, 58. Au tans que li François vivoient en francise, Par els fu mainte terre garandisse et conquise, Et faisoient li roi dou tout à lor devise, RUTEB. 234. Et dedans cele arche garanti il [Noë] lui et sa maisnie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 28. || XIV° s. Vuidez trestous de ci! nous serons attrapez; Ne vous garantiront les murs ne les fossez, *Guescl.* 18568. || XV° s. Il fit ses gens retraire au mieux qu'il put; et les defendoit en retraiant et garantissoit le mieux qu'il pouvoit, FROISS. I, I, 156. || XVI° s. Tout entier je ne mourray pas, De moy la meilleure partie De la mort sera garentie, DU BELLAY, IV, 80, *recto.* Garantir un danger par une effrontée mensonge, MONT. I, 37. Sa doulceur ne le sceut garantir qu'il ne cheust depuis aux laqs de pareille trahison, ID. I, 130. Incité d'un appetit de mourir courageusement pour garantir sa honte passée, ID. I, 263. Faisants pour garantir leur mort toutes les choses qu'on faict pour garantir sa vie, ID. II, 37.

— ÉTYM. *Garant;* wallon, *werâdi;* provenç. *garentir, guirentir;* espagn. et portug. *garantir;* ital. *guarentire, guarantire.*

† **GARANTISME** (ga-ran-ti-sm'), *s. m.* Dans le langage de l'école fouriériste ou sociétaire, système de féodalité industrielle qui doit suivre notre anarchie et précéder l'association définitive.

— ÉTYM. *Garantir.*

† **GARANTISSEUR** (ga-ran-ti-seur), *s. m.* Celui qui garantit.

— HIST. XIII° s. Adont seroit li garantissiere delivres de porter garant, BEAUM. XXXIV, 66.

† **GARAT** (ga-ra), *s. m.* Ancien nom d'une toile de coton. Dijon : garats, chaîne coton, trame coton, *Lett. pat.* 19 mars 1781, *Tableau annexé.*

† **GARAVEAU** (ga-ra-vô), *s. m.* Sorte de mesure pour les grains, usitée dans le Midi. Dix garaveaux valent un double décalitre.

† **GARBE** (gar-b'), *s. m.* S'est dit pour galbe au sens de mode de construction et d'apparence d'un vaisseau. Ils [les matelots] reconnurent à son garbo [du vaisseau] qu'il était turc et de Salé, RETZ, IV, 320.

— ÉTYM. Le même que *galbe* (voy. ce mot).

† **GARBIN** (gar-bin), *s. m.* Nom d'un petit vent du sud-ouest, sur les côtes de la Méditerranée.

— HIST. XIII° s. Par ung vent qu'on appelle garbum, qui n'est pas des quatre mestres vens regnans en mer, DU CANGE, *garbinus.*

— ÉTYM. Ital. *garbino;* de l'arabe *garbî*, occidental.

† **GARBON** (gar-bon), *s. m.* Terme de fauconnerie. Le mâle de la perdrix.

† **GARBOTEAU** (gar-bo-tô) ou **GARBOTIN** (gar-bo-tin), *s. m.* Noms vulgaires de la chevanne, poisson (*leucisque jésès*).

GARBURE (gar-bu-r'), *s. f.* Potage épais, fait de pain de seigle, de choux et de lard. La garbure est bien faite quand la cuiller s'y tient toute droite; c'est une soupe très-usitée au pied des Pyrénées.

— ÉTYM. Le mot paraît venir de l'espagnol, où il y a *garbias* signifiant ragoût.

GARCE (gar-s'), *s. f.* || 1° Anciennement, fille ou femme. C'est un affineur de Lyon, fort débauché, qui emmena d'ici Lyon quand et soi une belle garce qui lui a bien mangé du bien, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 467. || 2° Aujourd'hui, terme injurieux et très-grossier. Se dit d'une fille ou femme débauchée. Quelle garce! Cette garce de femme. || Avec *de*, sorte de juron très-grossier. Ne changera-t-il jamais sa garce de vie?

— HIST. XIII° s. Si leur soit tost la garce [la jeune fille] et errant delivrée, *Berte*, XVI. || XIV° s. Partis est de ma terre li ors garçons truans; Si emmene ma sœr, qui tant ert souffisans; Jamais honour n'ara la garce en son vivans, *Baud. de Seb.* VI, 840. || XVI° s. Amour de garce et saut de chien ne dure si l'on ne dit rien, COTGRAVE. Le masle est gars à quatorze ans, et la femelle est garce à douze, LOYSEL, dans le *Glossaire.*

— ÉTYM. Voy. GARÇON. Autrefois *garce* n'avait aucun sens déshonnête; c'était simplement le féminin de *garçon*, et ce mot signifiait jeune fille. Le sens ancien s'est conservé dans quelques localités : C'est une fameuse garce, est un éloge peu compris que recueillit Mme de Stael dans un petit canton du Vendomois, où elle passa quelques jours d'exil, HONORÉ DE BALZAC, *les Chouans.* Cette tendance à prendre les mots en mauvaise part produit de fâcheux effets. *Garce* avait un sens très-bon, on l'a rendu déshonnête; il a fallu prendre *fille.* Aujourd'hui *fille* est devenu déshonnête à son tour en certains cas; on ne peut plus dire une pension de *filles;* il faut dire : *de jeunes filles* ou *de jeunes personnes;* où s'arrêtera-t-on?

1. **GARCETTE** (gar-sè-t'), *s. f.* Terme de marine. Tresse plate de fil de caret. || Instrument avec lequel on frappait sur le dos nu des matelots qui avaient encouru un châtiment

— ÉTYM. Espagn. *garceta;* ital. *gaschette;* angl. *gaskett.* Origine inconnue, à moins qu'on n'imagine que la *garcette*, tresse plate de fil de caret, a été dite ainsi de la *garcette*, tresse de cheveux (voy. le suivant). L'espagnol *garceta*, qui signifie à la fois garcette et bouquet de cheveux, appuierait cette conjecture; mais alors l'italien *gaschette* et l'anglais *gaskett* seraient des corruptions du mot.

† 2. **GARCETTE** (gar-sè-t'), *s. f.* Ancienne coiffure de femme, dans laquelle les cheveux étaient rabattus sur le front.

— HIST. XVI° s. Le roi les voyant coiffées à la garcette tint un langage fort à la faveur de la mode.... Les artisans ont à leur porte L'enseigne du mestier qu'ils font, Et nos dames en ceste sorte Ont les garcettes sur le front, D'AUB. *Fœn.* IV, 2.

— ÉTYM. Espagn. *garceta*, bouquet de cheveux sur les tempes, de *garceta*, héron, à cause de la comparaison de ces bouquets de cheveux à l'aigrette du héron. On a dit que cette mode était venue d'Espagne avec Anne d'Autriche. Ce dire empêche de songer, dans *garcette*, à une dérivation de *garce*, jeune fille.

† 3. **GARCETTE** (gar-sè-t'), *s. f.* Petite pince pour épinceter les draps.

† **GARCINIE** (gar-si-nie), *s. f.* Voy. GUTTIER.

GARÇON (gar-son), *s. m.* || 1° Enfant mâle. Cette femme est accouchée d'un garçon. Il n'y a point de princesse de Cachemire; son père n'a jamais eu que deux garçons qui sont actuellement au collége,

VOLT. *Blanc et noir.* Si l'on s'en rapporte sur cela au travail de M. l'abbé d'Expilly, il se trouve un treizième plus de garçons que de filles, et je ne serais pas éloigné de croire que ce résultat est assez juste, BUFF. *Probab. de la vie.* || Familièrement. Il se dit pour fils. Mon garçon est au collége. Par malheur, c'est le plus brave qui y trouve le plus de dangers.... et mon garçon est si hardi, si entreprenant! GENLIS, *Théât. d'éduc. Tendr. matern.* sc. 7. || 2° Familièrement. Un jeune homme, un homme. Ce garçon-là finira mal. Bon jour, mon garçon, dit-elle, quand je l'abordai; hé bien, comment te trouves-tu à Paris? MARIVAUX, *Paysan parvenu*, 1re part. C'est un garçon fort doux et de bonnes mœurs, ID. *Marianne*, 7e part. Si vous saviez combien j'aime ce garçon-là, PIRON, *Métrom.* V, 5. Je ne sais si la Borde est assez heureux pour être connu de vous; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 août 1769. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicourt, qui est un des plus beaux prêtres du royaume et un des plus pauvres, ID. *Lett. Mme de St-Julien*, 20 déc. 1775. || Un beau garçon, un enfant, un jeune homme de belle tournure et figure. On m'avait bien dit qu'il était beau garçon, et on avait raison, MARIVAUX, *Pays. parv.* 4e part. Joli garçon se dit dans le même sens. || Ironiquement. Joli garçon, beau garçon, homme qui s'est mis dans un embarras quelconque, qui a fait quelque faute. Vous êtes de jolis garçons dans vos choix, HAMILT. *Gramm.* 11. || On le dit aussi d'un homme qui s'est enivré. Il était bien beau garçon, joli garçon. || Se faire beau garçon, manger son bien en débauches, et aussi s'embarrasser en de méchantes affaires. || Bon garçon, homme serviable et facile à vivre. Il est bon garçon au dernier point, SÉV. 316. || Brave garçon, celui qui a fait une chose dont on est satisfait. Vous êtes un brave garçon d'être venu. || Déjeuner, dîner de garçons, déjeuner, dîner où il n'y a que des hommes. || Les garçons de la noce, les jeunes gens chargés de faire les honneurs de la noce. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'est moi, VOLT. *Lett. marquis de Florian*, 8 août 1770. || Garçons d'honneur, les deux jeunes gens qui, dans la cérémonie du mariage, tiennent le poêle sur la tête des mariés. Ce sont ordinairement les plus proches jeunes parents du marié et de la mariée. || Familièrement. Mauvais garçon, méchant garçon, homme déterminé, brave, querelleur. Faire le mauvais garçon. Enfonce ton bonnet en méchant garçon, MOL. *Scapin*, I, 7. Autrement il viendra quelque méchant garçon Qui vous étrillera de la bonne façon, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, III, 9. Je me considérai avec cette épée à la main, et avec mon chapeau enfoncé en mauvais garçon, MARIVAUX, *Pays. parv.* 5e part. || Être petit garçon, bien petit garçon auprès de quelqu'un, lui être fort inférieur. Cela humilierait les plus forts esprits, et Aristote ne paraîtrait plus qu'un petit garçon, MARIVAUX, *Marianne*, 1re part. || Traiter quelqu'un en petit garçon, le traiter comme si on avait une grande supériorité sur lui. Mme de Bullion, aussi avare que riche et glorieuse, traitait son mari comme un petit garçon, ST-SIM. 55, 175. M. le duc l'avait traité [le prince de Conti] un peu trop en petit garçon à sa première campagne, ID. 220, 215. || 3° Celui qui demeure dans le célibat, qui ne se marie pas. Il est encore garçon. ...Je suis garçon; le ciel m'a fait la grâce, De même qu'au phénix, d'être seul de ma race, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 5. || Faire vie de garçon, mener une vie indépendante, s'affranchir de tout devoir, de toute réserve. || Logement, appartement de garçon, logement, appartement qui ne convient qu'à un homme seul et non marié. || Un mari garçon, un homme marié qui vit en garçon. || 4° Ouvrier qui travaille pour le compte d'un maître. Il a plusieurs garçons. Garçon tailleur. Mon gentilhomme, donnez, s'il vous plaît, aux garçons quelque chose pour boire, MOL. *Bourg. gent.* II, 9. Suivant de Démocrite et garçon philosophe, REGNARD, *Démocrite*, II, 7. Il est plaisant qu'un garçon horloger [J. J. Rousseau], avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas, VOLT. *Lett. Richelieu*, 11 juillet 1770. || 5° Il s'est dit pour domestique. Il n'est pas jusqu'au fat qui lui sert de garçon Qui ne se mêle aussi de nous faire leçon, MOL. *Tart.* I, 2. Les balles passèrent sur la tête [de moi], mais fort près à nos deux garçons qui se promenaient derrière la tente, ST-SIM. 2, 39. || Terme de marine. Domestique du patron d'une barque de commerce. || 6° Nom donné en général à ceux qui servent les acheteurs chez certains marchands; aux domestiques de collége, de restaurant, de café; aux employés subalternes dans certains établissements, dans certaines administrations. Un garçon de café. Garçon de bain. Garçon épicier. Les garçons d'un collége, d'un hôtel. Garçon limonadier. Donner quelque chose aux garçons. N'oubliez pas le garçon. Un garçon de bureau. Un garçon de caisse. Garçon de théâtre. Il n'y a plus que des garçons de boutique à la comédie, SÉV. 145. Laissez-moi vous donner un garçon qui me rapportera l'argent, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 6. Duverney ayant été garçon cabaretier dans son enfance, VOLT. *Louis XV*, 3. || Garçons de pelle, manœuvres qui, avec de grandes pelles de bois ferrées, remplissent les mesures dont on se sert pour le charbon. || Terme de pêche. Garçon de bord, jeune homme qui se loue pour aider à la pêche. Garçon de cour, ouvrier préposé aux salaisons des harengs. || 7° Anciennement. Garçons de la chambre, garçons de la garde-robe, petits officiers qui étaient dans la chambre du roi pour recevoir ses ordres. || Garçon-major, officier qui faisait le détail du régiment sous le major et l'aide-major. || Proverbe. Vieux garçons, vieux coquins, c'est-à-dire il arrive souvent que les gens qui passent leur vie dans le célibat ont de mauvaises mœurs.

— HIST. XIe s. Ne n'i adeist escuyer ne garçun, *Ch. de Rol.* CLXXIV. || XIIe s. Tuit le regardent et serjant et garzon, *Ronc.* p. 183. A la cort le manda l'hostes par un garçon, *Sax.* XXII. Li malveis.... quidierent [crurent] le rei servir à gré, E garçuns et putains unt saint Thomas hué, *Th. le mart.* 46. Li arcevesques est encontre lui levez; Cum s'il fust uns garçuns, li est al piez alez, *ib.* 34. Voir, dist Berniers, or oi [j'entends] parler bricon; Del manecier te taign-je por garçon, *Raoul de C.* 156. E li garz cuillid [ramassa] les sajetes, portad les à son seignur, *Rois*, p. 82. || XIIIe s. Fol est et gars qui à dame se done, QUESNES, *Romanc.* p. 86. Il n'avoit pris de nule part Nului fors solement Lietard Et un gars qui avec lui fu Qui les buez [bœufs] chaçoit de vertu, *Ren.* 15465. Ices [ces] deus ars tint Dous-Regars, Qui ne sembloit mie estre gars, Avec dix des floiches son mestre, *la Rose*, 924. Fil or ai je trop vescu, quant li garchons de France, fius [fils] au mauvais roi, m'est venu courre sus, *Chr. de Rains*, p. 16. Ne furent pas ce jour garcon [lâches], Car vuidier firent maint arçon, *Roman d'Athis*, dans DU CANGE, *garcio*. Et dont s'en veit à tel eure parmi tel ville come Paris est, toute seule entre li et son garçon ou sa garce ... parmi rues foraines, dessi à son ostel, *Liv. des mét.* 204. Quant Renart cil rous, cil puanz, Cil viz lechierres, cil garçons, *Ren.* 503. || XIVe s. Et avec ce lui dist plusieurs injures et villenies, en l'appellant garçon, DU CANGE, *garcio*. || XVe s. ....Il ne peut estre que en un tel ost que le roi d'Angleterre menoit, qu'il n'y ait des vilains garçons et des malfaiteurs assez, FROISS. I, I, 272. Et firent demeurer tous les garçons en leurs logis pour garder les chevaux, ID. I, I, 3. Ainçois en souffrirons nous telle mesaise que oncques gens n'endurerent ne souffrirent la pareille, que nous consentissions que le plus petit garçon ou varlet de la ville eust autre mal que le plus grand de nous, ID. I, I, 320. Si tira l'espée, et embrassa l'escu, et s'appareilla de monstrer la graigneur proesse qu'il onques pourra; car il sçavoit bien que celluy à qui il a jousté n'est pas garçon, *Lancelot du lac*, t. III, f° 59, dans LACURNE. Dieu garde des chevaliers qui vont à pied parmi les forests estranges, comme garçons trottereaulx, *ib.* f° 14. || XVIe s. J'ay un bon garcon de tailleur à qui.... MONT. I, 37. L'une travestie en garson, coiffée d'un morion luisant, ID. I, 177. Lefit de Montauban, qui estoit katholique, descouvrit l'affaire et y fit tuer plusieurs mauvais garçons [braves soldats], D'AUB. *Hist.* II, 62. Mais Besmes, aiant crié: tu sçais que je suis mauvais garçon, tire son coup de pistolet, ID. *ib.* II, 169.

— ÉTYM. Picard, *guerchon*; franc-comtois, *gaichon*; bourg. *gaçon*; prov. *gart, guart, garsi, garso, gasso, guarzon*; catal. *garsó*; esp. *garzon*; ital. *garzone*; bas-lat. *garcio*. Mot très-difficile. On remarquera d'abord qu'en vieux français le nominatif est *gars*, et le régime *garçon*; au pluriel, le nominatif est *li garçon*, et le régime *les garçons*; de même en provençal le nominatif est *gart*, et le régime *garson*. Il faut donc que ce mot vienne d'un bas-latin *garcio*, où l'accent se déplace par l'effet de la déclinaison: *gárcio, garciónem*. Diez en a donné une étymologie fort ingénieuse: il a remarqué que dans le patois milanais *garzon* signifie à la fois garçon et une espèce de chardon; il en a conclu que c'était le même mot, et qu'il répondait à un dérivé du latin *carduus*, chardon. Pour la forme du mot, il rapproche l'italien *guarzuolo*, cœur de chou, milanais *garzoeu*, bouton, qui, tenant à *carduus*, témoignent du changement de c en g. Pour le sens, il suppose qu'un jeune garçon a été dit, par métaphore, un bouton, un cœur de chou, quelque chose de non développé. Cette dérivation ne porte pas dans l'esprit une conviction complète, vu que les intermédiaires manquent pour montrer le passage du sens de cœur de plante à celui de jeune garçon. Aussi, dans l'état de la question, ne peut-on abandonner absolument la dérivation celtique: bas-bret. *gwerc'h*, jeune fille; le *gu* se trouve dans quelques formes provençales et dans le picard. Mais cela aussi est incertain; et l'étymologie reste en suspens. *Garçon* n'a pas plus que *garce*, par soi, un mauvais sens; pourtant il y eut un temps dans le moyen âge où il prit une acception très-défavorable, et devint une grosse injure, signifiant coquin, lâche. Aujourd'hui il ne s'y attache plus rien de pareil, et c'est *garce* qui seul est tombé très-bas.

† **GARÇONNER** (gar-so-né), *v. n.* Terme familier. Fréquenter les garçons, jouer avec eux, en parlant des filles.

— HIST. XIIIe s. Il n'a jusqu'à la mer betée [glacée] Garçon qui ne l'ait garçonnée, *Ren.* 23292. || XVe s. Nous voyons povres goguelus, Minces, mesgres, niays et lours, Pour estre à plaisance vestus, Garsonner satin et velours [avoir des maîtresses vêtues de satin], COQUILLART, p. 15, dans LACURNE. || XVIe s. Il n'est seant qu'une femme se garçonne [s'habille en garçon] pour se faire monstrer plus belle, si ce n'est pour se gentiment adoniser d'un beau bonnet avec la plume attachée à la gueife ou gibeline, ou bien au devant du front pour ne trancher ni de l'un ni de l'autre, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 406.

— ÉTYM. *Garçon*.

† **GARÇONNET** (gar-so-nè), *s. m.* Petit garçon. A plat ventre, la plante des pieds tournée vers la mère, la tête vers l'enfant nu, un garçonnet qui dort, DIDEROT, *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 361, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Une trenchant coignie a prise, Qu'il mist soz sa chape à celé; Un garçonet [il] a apelé; Avis li est que trop demore, *Ren.* 16064. || XVIe s. Les maistre d'hostel et fourrier dudit seigneur s'adresserent à Gargantua, jeune garsonnet, RAB. *Garg.* I, 12.

— ÉTYM. Diminutif de *garçon*; picard, *guerchonet*; Berry, *garçonniau*.

GARÇONNIÈRE (gar-so-niè-r'), *s. f.* Terme familier et qui n'est pas sans quelque blâme. Jeune fille qui aime à jouer, à courir avec les garçons. || Adjectivement. Cette petite fille est trop garçonnière.

— HIST. XIIe s. Je ne sai rien de putain chambriere Qui ait esté corsaus ne maaillere, A toutes gens communax garsonniere, *Raoul de C.* 54.

— ÉTYM. *Garçon*; picard, *guerchonière*.

† **GARDABLE** (gar-da-bl'), *adj.* Que l'on peut ou doit garder; facile à garder.

— HIST. XVIe s. Cet estroit est gardable en accommodant le castillo qui est au bout, D'AUB. *Hist.* III, 335.

— ÉTYM. *Garder*.

1. **GARDE** (gar-d'), *s. f.* || 1° Action de garder, de conserver, de défendre quelqu'un ou quelque chose, de surveiller quelqu'un ou quelque chose. Avoir la garde d'une bibliothèque, d'un magasin. Il faut une garnison de trois mille hommes pour la garde de cette ville. La garde du défilé des Thermopyles confiée à Léonidas. Dieu, qui de ceux qu'il aime est la garde éternelle, MALH. I, 2. Vous ne me direz plus qu'on vous l'a mise en garde, CORN. *Théodore*, IV, 4. Laissez-la moi, seigneur, quelques moments en garde, ID. *Héracl.* IV, 5. Et je viens vous chercher pour vous prendre en ma garde, ID. *Nicom.* V, 7. Je te le donne en garde, ID. *Perthar.* III, 5. L'amour de ses sujets est une sûre garde, ROTR. *Antig.* II, 4. Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur, parce qu'il est la source de la vie, SACI, *Bible, Prov. de Salomon*, IV, 23. La garde de deux filles est un peu trop pesante pour un homme de mon âge, MOL. *Préc.* 5. S'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs, BOSS. *le Tellier*. Jacob ne pouvait pas les [ses brebis] donner en garde à un autre, FLÉCH. *Serm.* II, 295. Le vigilant Girot... C'est d'un maître si saint le plus digne officier; La porte dans le chœur à sa garde est commise, BOIL. *Lutr.* IV. Amis, partageons-nous: qu'Ismael en sa garde Prenne tout le côté que l'Orient regarde, RAC.

Athal. v, 5. La garde en fut commise à ma fidélité, RAC. *ib.* v, 2. Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux De livrer au supplice un enfant malheureux, Un enfant que Dieu même à ma garde confie? ID. *ib.* v, 2. Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal Mazarin de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde, VOLT. *S. Louis XIV*, 5. Allez, et que du trône où le ciel vous appelle L'inflexible équité soit la garde éternelle, ID. *Brutus*, III, 6. || On le mit à la garde, ou, mieux, sous la garde d'un huissier, c'est-à-dire on commit un huissier pour veiller à ce qu'il ne s'échappât. || À la garde, sous la garde de Dieu, sous la protection de Dieu. Elle me laissa partir sous la garde du Seigneur, HAMILT. *Gramm.* 3. || Familièrement. À la garde de Dieu, c'est-à-dire il en arrivera ce qu'il pourra. || Que Dieu vous ait en sa sainte et digne garde, ou, simplement, en sa sainte garde! formule par laquelle les souverains terminent les lettres qu'ils écrivent. || Terme d'expéditions et de roulage. Remis à la garde d'un tel, voiturier. || Par extension C'est une parole digne de Caïn que de dire : ce n'est pas à moi à garder mon frère; croyons au contraire que nos amis sont à notre garde, BOSS. *Sermons, Char. frat.* 2. Les citoyens étaient à la garde les uns des autres, ID. *Hist.* III, 3. || Mettre quelqu'un sous bonne garde, le donner à garder à qui peut en répondre. Après avoir mis ce petit roi sous bonne garde, il s'alla loger sur l'Hydaspe, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 3, dans RICHELET. || En parlant des personnes et au sens actif, être de bonne garde, garder avec soin ce qu'on possède. Il y a dix ans que j'ai cette montre ; je suis de bonne garde. || En parlant de certaines choses, des fruits, etc. et au sens passif, être de bonne garde, ou être de garde, se conserver longtemps sans se gâter. || Dans le sens contraire. Ces fruits, ces vins sont de mauvaise garde, de difficile garde. || Les filles sont de difficile garde, on a une grande surveillance à exercer pour les garantir de la séduction. || 2° Terme d'eaux et forêts. Étendue de la juridiction d'un officier préposé à la conservation des bois. | 3° Terme de jurisprudence. Garde judiciaire, se dit de la conservation et de la surveillance des objets saisis, séquestrés, mis sous les scellés, pour être ensuite représentés à qui de droit. || Terme de coutumes. Garde noble, voy. GARDE-NOBLE. || Garde royale, droit qui appartenait au roi en certains lieux, de jouir des revenus des mineurs qu'il avait en sa garde. || Garde seigneuriale, droit en vertu duquel le seigneur féodal jouissait des revenus des fiefs tenus immédiatement de lui, pendant que ses vassaux étaient en bas âge, à charge d'entretenir les héritages et de payer les redevances annuelles (Normandie). || 4° Guet, surveillance. Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port, CORN. *Cid*, II, 7. Est-ce pour moi, seigneur, qu'on fait garde à vos portes? ID. *Suréna*, IV, 3. Tant les chiens faisaient bonne garde, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Anges du Seigneur, faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il fut ordonné que, pour toutes les places qui n'étaient pas frontières, ceux qui étaient sujets au guet et à la garde en seraient affranchis en payant cinq sous chaque année, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuv.* t. III, p. 233, dans POUGENS. || Ce chien est de bonne garde, il garde, il avertit bien. || Fig. Posez sur mes lèvres cette garde de circonspection, FLÉCH. *Aiguillon.* Elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, ID. *Dauphine.* La vigilance continuelle, la garde des sens, MASS. *Carême, Élus.* || 5° Prendre garde, faire attention. Laissez la mine à part, prenez garde à la somme, RÉGNIER, *Sat.* XIII. J'en sus hier la nouvelle et je n'y pris pas garde, CORN. *Hor.* I, 3. Je prends peu garde au bien, ID. *Ment.* II, 5. Ne voilà pas de mes mouchards qui prennent garde à ce qu'on fait? MOL. *l'Avare*, I, 3. Un enfant n'y prenait pas garde de si près, BOSS. *Var.* 7. L'aise, la joie, l'affluence remplissent l'âme... et mettent à sec, si l'on n'y prend garde, la source de la compassion, ID. *Sermons, Exhort. aux nouv. cathol.* 2. Prenez garde, seigneur, vos invincibles mains Ont de monstres sans nombre affranchi les humains; Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre Un.... RAC. *Phèdre*, V, 3. Je n'aurais pas pris garde à elle, si elle n'avait pas pris garde à moi, MARIVAUX, *Pays. parv.* 3° part. || Prendre garde à un sou, à un denier, faire attention aux plus petits articles dans un compte de dépense, et aussi, être très-parcimonieux. || Prendre garde à, veiller, prendre ses précautions. César, prends garde à toi, CORN. *Pomp.* IV, 4. Défions-nous du sort et prenons garde à nous Après le gain d'une bataille, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. || Elliptiquement. Garde à toi! c'est-à-dire prends garde à toi! Sentinelle, garde à toi! C. DELAV. *Charles VI*, V, 1. || Garde à toi! terme dont le valet de limier se sert pour parler à son chien quand il veut se rabattre. || Garde à vous! commandement militaire signifiant à une troupe de se tenir prête à exécuter le commandement qui va suivre. || Prendre garde, avec *que* et le subjonctif, sans négation, avoir soin que telle chose soit. Prenez garde, mon fils, que vous entendiez tout ce que vous faites, et de quel côté vous vous tournerez, BOSS. *Sermons, Charité fratern. Autre conclusion.* || Prendre garde avec *que* et le subjonctif, et *ne*, avoir soin que la chose ne soit pas. On m'a enchargé de prendre garde que personne ne me vît, MOL. *G. Dand.* I, 2. Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || Prendre garde que, avec l'indicatif, remarquer. Prenez garde que l'auteur ne dit pas ce que vous pensez. Les valets peuvent faire en conscience de certains messages fâcheux, n'avez-vous pas pris garde que c'était seulement en détournant leur intention du mal...? PASC. *Prov.* 7. Prenez garde que, quand saint Augustin a parlé du moindre degré d'être et de perfection, il ne l'a point considéré en tant que joint aux autres degrés supérieurs, FÉN. t. III, p. 20. || Prendre garde à, et un infinitif construit sans négation, avoir soin de. Prenez bien garde, vous, à vous déhancher comme il faut et à faire bien des façons, MOL. *Impromp.* 3. Prenez garde à sanctifier l'extérieur par l'intérieur, BOSS. *Lett. Corn.* 131. || Prendre garde à, et un infinitif construit avec une négation, avoir soin de ne pas.... Prenez bien garde au moins à ne lui point parler du diamant que vous lui avez donné, MOL. *Bourg. gent.* III, 19. Il faut prendre garde à ne pas se tromper, PASC. *Pens.* part. II, art. 6. Qui prennent soigneusement garde à n'offenser personne et du reste ne pensent aux injures qu'on leur fait que pour les pardonner, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 197. Prenez garde à ne pas confondre les choses, ID. *Carême*, III, *Amour de Dieu*, 70. Je crois même que vous devez prendre garde à ne jamais laisser le vin devenir trop commun dans votre royaume, FÉN. *Tél.* XII. || Prendre garde de, et un infinitif construit avec une négation, avoir soin de ne pas.... Prends garde de ne t'enfler pas, BOSS. *Hist.* II, 7. Si vous vous laissez gagner aux soupçons, si vous prenez facilement des ombrages et des défiances, prenez garde pour le moins de ne les porter pas aux oreilles importantes, ID. *Sermons, Charité fratern. Autre conclusion.* || Prendre garde de, et un infinitif construit sans négation, s'efforcer d'éviter. Prenez garde de tomber sur la montée, BARON, *Coq. et fausse prude*, V, 6. || En cet emploi, prendre garde signifie éviter de, craindre de. On peut voir dans l'historique des exemples où garde a ce sens de crainte. || 6° Se donner de garde, se donner garde, se défier, prendre ses précautions. À l'égard de se donner de garde ou de se donner garde, je crois qu'ils sont égalen.ent usités; je préférerais néanmoins le premier avec M. de Vaugelas, VAUGEL. *Nouv. Rem. Observ. de M****, p. 281. Je venais l'avertir de se donner de garde, MOL. *l'Ét.* IV, 1. Donnez-vous de garde des faux christs et des faux prophètes, BOSS. *Hist.* II, 9. Suétone, dans la vie de Néron, dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des soixante-treize ans, FONTEN. *Oracles*, II, 3. || Avoir soin de ne pas faire, éviter de. Aussi nous donnerons-nous bien de garde de vous suivre en cela, PASC. *Lett. de Nicole au P. Annat.* L'aventure du miroir et de la dame enflée dont vous vous êtes bien donné de garde de me parler, VISÉ, *Devineresse*, III, 3. On sait qu'il [Virgile] ordonna, par son testament, que l'on brûlât son Énéide, dont il n'était point satisfait; mais on se donna bien de garde d'obéir à sa dernière volonté, VOLT. *Ess. poés. ép.* 3. || Se donner de garde d'une chose, l'éviter, la fuir. Donnez-vous de garde de toute avarice, BOSS. *Sermons, Exhort. aux nouv. cathol.* 2. || 7° N'avoir garde de, n'avoir pas la volonté, le pouvoir, être bien éloigné de. Ils n'avaient garde de loger dans le même palais, CORN. *Ex. de Pomp.* Je n'ai garde à son rang de faire un tel outrage, ID. *Nicom.* II, 2. Il n'a garde d'aller avouer cela, ce serait faire tort.... MOL. *Scapin*, I, 6. Ils n'avaient garde de le reconnaître au milieu des flots, FÉN. *Tél.* VIII. L'on n'avait garde de changer la récompense éternelle en cette gloire frivole, MASS. *Carême, Aum.* || Fig. N'avoir garde de, en parlant des choses, ne pouvoir pas. Cette pièce fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût, CORN. *Mél. Examen.* Cette permission n'avait garde d'être refusée, HAMILT. *Gramm.* 9. || Je n'ai garde de commettre cette faute, façon de parler bourgeoise, dit CAILLIÈRES, 1693 On ne voit pas ce qui, même de son temps, a pu décider Caillières à prononcer cet arrêt; car la locution est employée par les meilleurs écrivains du XVII° siècle. || 8° Service de surveillance rempli par une personne ou un corps de personnes. Quatre dames qui sont de garde tour à tour, SÉV. 181. || Garde, se dit aussi du service des pages, des gentilshommes, des valets de pied, etc. qui sont tour à tour de service auprès des rois et des princes. || Service alternatif de vingt-quatre heures que font les élèves en médecine, en pharmacie, attachés à un hôpital, pour donner les secours urgents. L'interne de garde. || 9° Service de vingt-quatre heures que fait un petit corps de troupe pour garder ou surveiller. Monter la garde, faire ce service; descendre la garde, retourner à sa caserne ou chez soi quand il est fini. Officier de garde. Si mon compère Pierre est de garde aujourd'hui, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Fig. et familièrement. Descendre la garde, mourir. Faire descendre la garde, tuer. Il a fait descendre la garde à plusieurs ennemis. || Collectivement. Les soldats qui montent la garde. Relever, doubler, changer la garde. La garde montante. La garde descendante. Maître absolu de tout, il change ici la garde, CORN. *Sertor.* V, 5. || Corps de garde, certain nombre de soldats placés de garde en un lieu. Corps de garde avancé. Poser, établir un corps de garde. En ce sens, le langage militaire dit aujourd'hui plutôt poste. || Corps de garde, lieu où se tiennent les soldats qui montent la garde. Plaisanteries de corps de garde, voy. CORPS n° 16. || Absolument. La garde, les soldats ou les officiers de police qui sont postés en un lieu déterminé pour veiller à la sûreté publique. Et la garde qui veille aux barrières du Louvre N'en défend pas nos rois [de la mort], MALH. VI, 18. Point n'est besoin de la garde Qu'appelle en vain le portier, BÉRANG. *Bon ménage.* La garde et les amours Se chamaillaient toujours, ID. *Mad. Grég.* || À la garde! locution elliptique dont on se sert pour appeler la garde dans un moment de danger. || 10° Corps de troupes affecté au service près du souverain. Garde royale, impériale. L'artillerie de la garde. La cavalerie de la garde. Les grenadiers de la garde. Seule contre un tyran, en le faisant périr Par les mains de sa garde il me fallait mourir, CORN. *Cinna*, III, 4. Déjà sa garde accourt avec des cris de rage, VOLT. *Mérope*, V, 6. Il [Louis XI] fit, cette année, quelques nouveaux arrangements dans sa maison; il augmenta sa garde de cent archers, sous le commandement de Jean Blosset; c'est le premier établissement des compagnies françaises des gardes du corps, DUCLOS, *Hist. de Louis XI, Œuvres*, t. III, p. 28. Il dicta le bulletin de cette journée [bataille de la Moskowa]; il se plut à apprendre à l'Europe que ni lui ni sa garde n'avaient été exposés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 12. Encore n'était-ce que de sa garde, qu'il s'occupait ainsi; dans l'armée, les soldats se plaignaient de son absence; ils ne le voyaient plus qu'aux jours des combats, quand il fallait mourir, jamais pour les faire vivre, ID. *ib.* I, 2. Leurs généraux les repoussaient inutilement; ils se laissaient frapper sans se plaindre, sans se révolter, mais sans s'arrêter, même ceux des gardes royale et impériale; car, dans toute l'armée, c'était, chaque nuit, des scènes pareilles, ID. *ib.* IX, 13. || Vieille garde, moyenne garde, jeune garde, différents corps qui faisaient partie de la garde de Napoléon I^er^. En cheminant ainsi, il appela Mortier et lui ordonna de faire enfin avancer la jeune garde, mais surtout de ne point dépasser le nouveau ravin qui séparait de l'ennemi, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 11. Il a fallu qu'ils [les soldats revenant de Moscou] attendissent [devant Smolensk] l'arrivée de la première troupe encore commandée et en ordre, c'était la vieille et la jeune garde; les hommes débandés n'entrèrent qu'à la suite, ID. *ib.* IX, 14. || Garde constitutionnelle, garde qui fut accordée à Louis XVI par l'assemblée législative, et qui devait être de 1800 hommes. || 11° Grand'garde, corps de cavalerie placé à la tête d'un camp pour empêcher que l'armée ne soit surprise. || Il se dit aussi du corps de garde principal d'une place forte ou d'un camp. || Garde avancée (dite aussi autrefois garde folle), corps que l'on met au delà de la grand'garde pour plus de sûreté. La garde avancée n'était qu'à la portée du canon de celle des ennemis, HAMIL. *Gramm.* 5. || 12° Garde nationale, citoyens ar-

més pour le maintien de l'ordre, et ne recevant point de solde. || Garde bourgeoise, garde urbaine, garde civique, se dit quelquefois pour garde nationale. || Garde municipale, troupe sédentaire chargée d'un service de police; on l'appelle municipale, parce qu'elle est à la solde et aux ordres d'une ville. || Garde départementale, corps d'infanterie établi, durant le premier empire, dans chaque département. || **13°** Garde d'honneur, troupe choisie pour escorter des personnages auxquels on rend des honneurs militaires. || Il se dit aussi d'une réunion de citoyens qui, volontairement, servent de gardes à un souverain, à un prince, etc. pendant son séjour dans la ville ou le pays. || Garde d'honneur, s'est dit d'une levée qui se fit en 1813 et 1814 de jeunes gens de bonne famille qui s'étaient rachetés une ou plusieurs fois de la conscription et qui furent formés en corps de cavalerie. || **14°** La partie d'une épée, d'un sabre ou d'un poignard qui sert à couvrir la main. Son épée dont la garde était d'or, FÉN. *Tél.* XVI. Les gardes d'épées et sabres seront marquées et contre-marquées aux branches et plaques, *Règlement orfév.* 30 déc. 1679. A ces mots, il tourna la pointe de son épée contre son estomac, la plongea jusqu'à la garde, et tomba sur le corps de don Juan, LESAGE, *Diabl. boit.* 15. || Monter une garde, établir la garde d'une épée telle qu'elle doit être; fig. et familièrement, monter une garde à quelqu'un, le réprimander vivement. Telle est du moins l'explication que l'Académie donne de cette locution singulière. || On a dit au pluriel les gardes d'une épée; de là la locution familière et figurée : s'en donner jusqu'aux gardes, boire et manger tout son soûl, et, en général, prendre d'un plaisir sans réserve ni modération. Je boirai, je pétunerai [je prendrai du tabac], Jusqu'aux gardes m'en donnerai, SCARRON, *Virg.* V. La Rappinière but tant qu'il s'enivra, et la Rancune s'en donna aussi jusqu'aux gardes, ID. *Rom. com.* I, 4. || **15°** Terme d'escrime. La garde, l'attitude du bras quand on tient l'épée pour le combat. || La garde haute, basse, tenir le poignet haut, bas. || Se mettre, se tenir en garde, se mettre, se tenir en état de défense l'épée à la main. || Elliptiquement. En garde! Mettez-vous en garde. Une, deux! un saut en arrière! en garde, monsieur, en garde! MOL. *B. gent.* II, 3. || Fig. Se tenir, être en garde, se défier, veiller à n'être point surpris. Moins en garde contre elle que contre Rochester, HAMILT. *Gramm.* 9. Je redeviens homme, et homme en garde contre les plaisirs, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 6. Soyez en garde contre votre humeur, ID. *Tél.* XXIV. Une persécution contre laquelle on n'est point en garde, MASS. *Avent, Épiph.* Nous devons être en garde contre notre cœur, ID. *Panég. Mart.* On est en garde, on doute enfin si l'on rira, GRESSET, *Méchant*, IV, 7. || Fig. Être hors de garde, être déconcerté dans ses mesures. Tu vas sortir de garde et perdre tes mesures; Explique, si tu peux, encor ses impostures, CORN. *Ment.* III, 3. Léandre pour nous nuire est hors de garde enfin, MOL. *l'Ét.* III, 5. Vous le pourrez longtemps mettre encor hors de garde, TH. CORN. *Feint astrol.* II, 5. || Il y a quatre gardes générales de l'épée : la prime ou première garde; la seconde garde, improprement appelée tierce par quelques-uns; la tierce ou la troisième garde; et la quarte ou la quatrième garde; de là la locution figurée : être, se mettre, se tenir sur ses gardes, c'est-à-dire faire attention à ne pas se laisser surprendre. Nous avons besoin de nous tenir sur nos gardes, SÉV. 501. Il se tiendra sur ses gardes assurément, MOL. *Fourb. de Scap.* II, 9. La vedette se mit sur ses gardes, HAMILT. *Gramm.* 5. Il faut en ce pays être un peu sur ses gardes, REGNARD, *Ménechmes*, II, 2. || L'Académie a placé cette locution sous la rubrique de surveillance, dans l'article. Mais les gardes de l'escrime montrent ce qu'est véritablement cette locution. Pourtant il faut remarquer qu'elle est déjà dans Froissart; et sans doute dès lors l'escrime avait ses gardes. || **16°** Terme de jeu de cartes. Petite carte de même couleur qu'un roi ou une carte principale, et qui protége ce roi, cette carte principale. || Fig. et familièrement. Avoir toujours garde à carreau, être toujours prêt à se défendre, à riposter. || **17°** *S. f. pl.* Terme de serrurier. Petites pointes de fer qui entrent dans les fentes du panneton d'une clef, et qui empêchent la clef de tourner, lorsqu'on y fait le moindre changement. J'aurais peut-être le temps de changer ce qu'il a imité; je ferais comme les gens qu'on a volés, qui changent les gardes de la serrure, VOLT. *Lett. Thiriot*, 25 déc. 1736. || Gardes d'une clef, les entailles du panneton dans lesquelles passent les garnitures de la serrure. || **18°** Terme de librairie Feuillet que l'on met au commencement et à la fin d'un livre. Il est tout à fait désagréable de voir près d'un titre roux une garde extrêmement blanche; il est essentiel que la teinte des gardes s'accorde avec le papier du livre, LESNÉ, *la Reliure*, p. 146. || **19°** Terme de reliure. Bande de parchemin entaillée elle-même par petites bandes qui doivent être collées dans les entre-nerfs. Pour les livres un peu soignés on met de chaque côté de la battée une garde ou chemise, *Manuel du relieur*, p. 55. || Fausse garde, synonyme d'onglet. || **20°** Garde, se dit des anneaux qui soutiennent un peson, une romaine. || Garde faible, celle qui est la plus éloignée du centre de la balance; garde forte, celle qui en est la plus proche. || **21°** Terme de rubanier. Bande de papier qui tient le peigne fixé dans le battant. || **22°** Terme de marine. Planche clouée sur deux pièces de bois pour les relier momentanément. || Espèce de jumelle que l'on applique sur une pièce qui a éclaté, afin de la consolider. || Gardes ou palans de garde, les deux palans qui servent à maintenir la corne d'artimon. || Garde montante, nom donné par les pilotes de la Seine à l'aussière de terre qui soutient le bâtiment contre la marée. || **23°** *Au pluriel.* Morceaux de bois placés aux deux bouts des peignes du tisserand pour en assujettir les broches. || Terme de verrier. Morceaux de verre que l'on place dans le poêle pour faire connaître le moment de la calcination. || Terme de vénerie. Gardes, les os de derrière ou ergots des jambes d'une bête fauve, cerf, sanglier, etc. près des pieds.

— REM. Entre les locutions se donner garde et se donner de garde, la première est la plus ancienne, et se trouve dès le XIIe siècle; elle est claire et s'entend de soi : se donner garde, c'est donner à soi garde, attention, surveillance pour quelque chose. La seconde, plus récente, se trouve dans Froissart, et ne s'explique pas facilement. On peut croire pourtant qu'elle est née d'un changement de l'idée sur se donner : se donner garde, c'est donner à soi garde; se donner de garde, c'est donner soi avec garde; de garde doit signifier avec garde, comme du front signifie avec le front dans donner du front contre quelque chose. On écrira sans difficulté : ils, elles se sont donné garde. Mais comment écrira-t-on avec *de garde?* Les grammairiens ne disent rien là-dessus. Si l'explication que nous venons de proposer est juste, il faut écrire : ils se sont donnés, elles se sont données de garde. En tout cas, l'orthographe : ils se sont donné de garde, se résout en : ils ont donné à soi de garde; ce qui ne signifie rien. Voyez aussi à FRONT n° 1 : se donner du front contre quelque chose, qui soulève la même question.

— HIST. XIe s. Dient Franceis : il nous i convient garde, *Ch. de Rol.* XIII. || XIIe s. Quant moins se donent garde cil qui sont au crenel, *Sax.* IX. Prist guarde à Habraam, à qui Deus comanda Que de sa terre eissit, e li bers s'en ala, Guerpi ses conissanz.... *Th. le mart.* 65. E mist ses guardes en Damasches, si qu'il de Syrie rechut [reçut] servise e treud [tribut], *Rois*, p. 147. || XIIIe s. Cele porte, où li Grieu isoient plus sovent, ot [eut] Pieres de Braiecuel en garde, VILLEH. LXXVI. Li pelerin ne vous assaudront mie, ne d'eus n'avez vous garde, se vous volez deffendre des Veniciens, ID. XLVII. Or soit Dix et li siens Garde des deus loiaus amans, *Bl. et Jeh.* 3366. Nus serreuriers ne puet vendre à Paris serreure neuve, se ele n'est garnie de toutes gardes, quar ele est fause, *Liv. des mét.* 51. Ains t'aura mes peres en garde, Et norrira nous deux ensemble, *la Rose*, 5850. Bestes qui sont prises à garde fete, en damaces, si comme en taillis ou en vignes, el tans qu'eles sont deffendues.... BEAUM. XXX, 57. Toutes les foiz que la royne s'escrioit, il disoit : dame, n'aiés garde [crainte], car je suis ci, JOINV. 252. Et sachiez que, se il se feussent pris garde de nous, il nous eussent tous mors [tués], ID. 227. Mauvaise convoitise li feroit faire la garde dou loup [trahir ses devoirs de tuteur], *Ass. de Jérusal.* p. 123, dans LACURNE. || XIVe s. Sur vos gardes soiez et main [matin] et anuitier, *Guescl.* 21958. La dame de Lalande comme garde [tutrice] de ses enfans, DU CANGE, *warda.* || XVe s. Et fit reparer la ville et la forteresse tellement qu'elle n'avoit garde d'assaut que on y fit, sur un mois ou deux, FROISS. I, I, 222. Le sire de Montmorency qui bien se donna de garde de ce tour.... ID. I, I, 140. [Le roi d'Angleterre, qui vouloit d'abord faire mourir messire Hervey, lui accorde la liberté à rançon] le chevalier en eut grand joie quand il entendit qu'il n'auroit garde de mourir, ID. I, I, 214. Aussi la guete du chastel ouït la frainte et l'aperçut de sa garde : si fut tout esbahi, et commença à sonner et à corner de sa bucine, ID. I, I, 79. Aimery, viens avant; tu sais que je t'ai donné en garde la chose du monde que plus aime après ma femme et mes enfans.... ID. I, I, 326. Dites à vos gens qu'ils soient tousjours nuit et jour pourvus et sur leurs gardes, ID. II, II, 53. Pour avoir fait ou [au] guischet de la porte une clef, abillé les gardes.... *Bibl. des chartes*, 3e série, t. IV, p. 389. Il y crut competemment de blez qui furent bons et de garde, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. Le suppliant se transporta en une garde ou mestoierie [métairie], DU CANGE, *garda.* Je n'avois garde de rien conclure, car on ne me disoit rien, COMM. VIII, 7. La gente demoiselle se donnoit garde [regardait] souvent se son ami viendroit point, LOUIS XI, *Nouv.* LXI. || XVIe s. La resolution du conseil feut que, en tout evenement, ilz se tiendroient sur leurs gardes, RAB. *Pant.* IV, 37. Il la cherissoit plus que de coutume et prenoit plus près garde sur elle, MARG. *Nouv.* XV. Quand je me prends garde de prez aux plus glorieux exploits de la guerre, MONT. I, 132. L'aultre desdaigne d'en haster son pas et se mettre sur sa garde, ID. II, 105. On me feit monter sur un cheval qui n'avoit garde de leur eschapper, ID. IV, 229. L'histoire est la plus seure garde que les hommes puissent laisser de leurs faicts en ce monde, AMYOT, *Préf.* 27. Il se jetta hors de son camp sans avoir autour de sa personne une seule garde ny un seul escuyer, ID. *Lucull.* 31. Laissant Sornatius avec six mille combatans, à la garde du royaume de Pont, ID. *ib.* 43. Les chefs et soldats de ses gardes, au lieu de gardes estoient geoliers, D'AUB. *Hist. Préf.* 7. S'estant avancé à cafourchons sur les gardes du pont, ID. *ib.* I, 336. L'autre mit l'espée jusques aux gardes dans le ventre de son prisonnier, ID. *ib.* 169. Les gardes se posoient par tout tambour battant, ID. *ib.* II, 234. Il trouva le corps de garde esmeu pource que.... ID. *ib.* II, 440. Les autres, fermans le corps de garde, s'y deffendoient, ID, *ib.* III, 317. La chose precieuse est de mauvaise garde [difficile à garder], RONS. 249. Pere et mere, ayol et ayolle ont garde des enfans soubz aage, *Grand coust. de France*, liv. II, p. 345, dans LACURNE. Les vassaux qui doivent gardes de leurs corps les doivent faire quand elles leur sont commandées, *Coust. génér.* t. II, p. 546. Les plus clairs voyans qui cognoissoient le naturel de la royne se doutoient bien de quelque garde de dedans [rancune], BRANT. *Dames illustres*, p. 252, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. GARDER; bourguign. *gade;* picard. *warde;* wallon, *wdd;* provenç. *garda, guarda;* espagn. et portug. *guarda;* ital. *guardia.*

2. **GARDE** (gar-d'), *s. m.* || **1°** Celui que l'on charge de garder, de surveiller une personne. Il n'est pas prisonnier, mais il a des gardes. Au lieu d'être en prison, je n'ai pas même un garde, CORN. *Héracl.* V, 5. || **2°** Homme armé faisant partie de la garde d'un roi, d'un prince, d'un gouverneur, d'un officier général, etc. Nous saisissons la porte et les gardes se rendent, CORN. *Héracl.* V, 7. Les Écossais, à qui il [Charles Ier] se donne, le livrent aux parlementaires anglais; et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur, BOSS. *Reine d'Anglet.* Vous n'avez jusqu'ici de gardes que les miens, RAC. *Phèdre*, V, 1. Ses gardes affligés imitaient son silence autour de lui rangés, ID. *ib.* V, 6. Holà! gardes, qu'on le saisisse, ID. *Mithr.* III, 1 et 2. Il a séduit ses gardes les premiers, ID. *ib.* IV, 6. Il était dans les gardes du cardinal de Richelieu (car ce prêtre, ainsi que le Mazarin, avait des gardes), VOLT. *l'Ingénu*, 19. Le jour parut alors, montrant d'un côté les bataillons et les batteries russes qui, de trois côtés, devant, à droite et derrière nous, bordaient l'horizon; et de l'autre, Napoléon et ses six mille gardes s'avançant d'un pas ferme et s'allant placer au milieu de cette terrible enceinte, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 5. || Fig. Gardes de Jupiter, ancien nom de ses satellites. || Terme de marine. Les gardes, nom donné à trois étoiles voisines de l'étoile polaire, dont la situation, par rapport à cette étoile, sert pendant la nuit à prendre la hauteur du pôle arctique. || **3°** Garde royal, garde impérial, soldat de la garde royale, de la garde impériale. Des gardes royaux, des gardes impériaux. || Garde municipal, un soldat de la garde municipale. Gardes municipaux. || Garde national, citoyen qui fait partie de la garde nationale. Les gardes nationaux. || Génin, *Récréations*, t. II, p. 87, remarque qu'il faudrait dire un garde nationale, des garde nationale; comme on dit un garde française, des garde française; c'est-à-dire un de la garde nationale, des de la garde nationale. C'est là en effet la construction logique et la première qui s'est présentée, comme on le voit pour garde française; mais depuis, partout ailleurs, l'oreille et l'assimilation

l'ont emporté. || Un garde d'honneur, un soldat appartenant à la garde d'honneur. || 4° Gardes du corps, nom d'une troupe de cavalerie qui, sous l'ancienne monarchie, était composée de gentilshommes, et, sous la Restauration, de militaires ayant le grade d'officiers, et qui gardait la personne du roi. Un garde du corps. Capitaine des gardes du corps, ou, simplement, des gardes. || Fig. Le bon roi Évandre n'ayant pour gardes du corps que deux chiens, qui servaient encore à garder la porte de sa maison, BERN. DE ST-P. *Arcadie*. || Les cent gardes, troupe instituée par l'empereur Napoléon III, et qui monte la garde dans le palais. || Au singulier, un cent-gardes, un homme faisant partie de cette garde. || Autrefois, gardes de la porte, ceux qui montaient la garde aux portes de l'intérieur du palais où était le roi pendant le jour. || Gardes de la manche, gardes du corps qui, en certaines occasions, étaient debout aux deux côtés du roi, armés de pertuisanes, et dont la fonction était d'assister à la messe du roi, de le garder à vue durant l'office, et de faire mettre à genoux aux temps voulus. || 5° Le régiment des gardes, régiment d'infanterie française destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé. Le régiment des gardes ne fut formé que par Charles IX, VOLT. *Mœurs*, 170. || Absolument. Les gardes, ou, au féminin, les gardes françaises, le régiment susdit. Capitaine aux gardes, lieutenant aux gardes, enseigne aux gardes, sergent aux gardes, soldat aux gardes, capitaine, lieutenant, etc. dans les gardes françaises; au lieu que capitaine des gardes signifiait capitaine des gardes du corps. || Garde est masculin : un garde du roi; mais, quand on parlait du corps entier des gardes, l'usage avait fait ce substantif féminin : les gardes françaises, les gardes écossaises. || Au masculin, un garde française, un soldat des gardes françaises. || Le régiment des gardes suisses, ou, absolument, les gardes suisses, régiment d'infanterie suisse qui faisait le même service que le régiment des gardes françaises. || 6° Anciennement. Gardes de la marine, ou gardes-marine (*marine*, on le remarquera, s'écrit sans *s*), jeunes gentilshommes nommés par le roi pour la garde de l'amiral et pour s'instruire dans le service de la mer. Ce jeune garde-marine est devenu enseigne de vaisseau. Prendre du sexe et l'habit et la mine, Devant les yeux de vingt gardes-marine, VOLT. *Prude*, I, 1. Ce fut dans ce voyage que, M. de Roquefeuille lui ayant presenté son fils, en le priant de l'admettre parmi les gardes-marine : Je me charge de lui, dit le ministre, et je compte le faire un jour vice-amiral, CONDORCET, *Maurepas*. || Gardes-marine est une abréviation pour gardes de marine; c'est pour cela qu'on met le pluriel à gardes. || Gardes de l'étendard, jeunes gens qui étaient dans le corps des galères ce que les gardes de la marine étaient dans le corps de la marine. || Gardes maritimes, se dit des garde-pêche. || 7° Employé chargé de la garde de certains dépôts. Garde des meubles de la couronne. Les gardes de la bibliothèque de Genève, VOLT. *Hist. de Russie*, I, 7. La charge de bibliothécaire du roi, telle qu'elle est aujourd'hui et que l'abbé Bignon la possédait, comprend celle de maître de librairie et celle d'intendant ou garde du cabinet des livres manuscrits, médailles et raretés antiques et modernes, et garde de la bibliothèque du roi, MAIRAN, *Éloge de l'abbé Bignon*. || Garde général des archives, employé supérieur qui est à la tête du dépôt des archives de l'empire. || 8° Garde des sceaux, le ministre de la justice, celui auquel sont confiés les sceaux de l'État. Croiriez-vous bien que M. le garde des sceaux me persécute pour ce malheureux Temple du goût, comme on aurait poursuivi Calvin pour avoir abattu une partie du trône du pape? VOLT. *Lett. Thiriot*, 24 juill. 1733. Jupin.... Ta cour de justice éternelle A-t-elle eu ses gardes des sceaux? BÉRANG. *Bluets*. || On a dit dans un sens analogue : garde des sceaux de la chancellerie de telle cour. || 9° Garde champêtre, agent préposé à la garde des propriétés rurales. || Garde forestier et garde des bois, agent préposé à la conservation des forêts. || 10° Garde de commerce, officier subalterne qui est chargé de mettre à exécution les contraintes par corps. || 11° Garde d'artillerie, garde du génie, sous-officiers d'état-major, chargés de la conservation du matériel de l'artillerie ou du génie. || 12° Gardes de santé, préposés chargés de veiller à l'observation des lois et ordonnances sur la police sanitaire. || 13° Autrefois, gardes des métiers, maîtres et gardes, ceux qui, élus dans les corps de métiers, avaient soin que rien ne se fît contre les règlements. || Gardes des monnaies, premiers juges des monnaies, dont les appellations ressortissaient aux cours des monnaies. || Gardes des priviléges des universités, juges qui étaient spécialement chargés de la conservation des droits et priviléges d'une université.

— HIST. XII° s. Trestout manois [tout aussitôt] as gardes [ils] sont livré, *Ronc.* p. 188. Et les gardes [du champ clos] i courent, la bataille est finée, *ib.* p. 196. || XIII° s. Nul n'est contrains à penre bail ne estre garde [tuteur] d'enfans ne estre hoirs de nului, s'il ne li plest, BEAUM. XV, 4.

— ÉTYM. Voy. GARDER.

3. GARDE (gar-d'), *s. f.* Femme dont la profession est de garder et de soigner les malades. Si j'étais votre garde pendant votre couche, SÉV. 96. || Par extension. Votre bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez, SÉV. 588. || On dit aussi garde-malade (voy. ce mot).

— ÉTYM. Voy. GARDER.

† 4. GARDE.... mot employé en composition, qui se dit tantôt des personnes qui gardent (un garde-chasse), tantôt des choses qui conservent (un garde-manger). Le pluriel offre des difficultés. Pour le second cas, tout le monde est d'accord ; garde reste invariable : des garde-manger. Pour le premier, l'accord des grammairiens cesse ; l'Académie n'indique le pluriel que pour garde-côte et garde-note, et là elle écrit gardes-côtes, gardes-notes. Laveaux a été explicite, disant que *garde* en cet emploi représente le substantif masculin garde, et doit toujours prendre la marque du pluriel. Mais, à moins de supposer une ellipse, dans garde-côte, garde-magasin, etc. ce n'est pas le substantif garde, c'est le verbe garder qui est en composition. De plus, en suivant la vue de l'Académie et de Laveaux, on arriverait à cette singulière conclusion qu'il faudrait écrire des garde-meuble, quand il s'agit du lieu où l'on garde les meubles, et des gardes-meuble, quand il s'agit de l'employé qui garde les meubles. Cette anomalie montre d'une façon palpable qu'il faut laisser, en tous les cas, *garde* invariable.

GARDÉ, ÉE (gar-dé, dée), *part. passé* de garder. || 1° Qu'on surveille, dont on prend soin. Un enfant gardé par la bonne. || 2° Surveillé et soigné durant une maladie. Gardé dans sa petite vérole par une mère dévouée. || Dont la sûreté est protégée. Le roi gardé par des troupes fidèles. Des troupeaux gardés par le pasteur. || Terme de jeu de cartes. Roi gardé, dame gardée, roi, dame qui a une ou plusieurs gardes. Le joueur dit aussi : Je ne crains rien, je suis gardé. J'étais gardé à carreau, au propre ; et au fig. J'avais pris toutes mes précautions. || 3° Défendu. La ville gardée par une garnison nombreuse. || 4° Préservé. Gardé du péril. Paris et tout le royaume avec un fidèle et admirable empressement reconnait son roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages, BOSS. *le Tellier*. || 5° Conservé. Des fruits gardés dans le fruitier. Souvent les remèdes les plus gardés sont les meilleurs, MONTESQ. *Lett. pers.* 143. || 6° Observé. Les convenances les plus exactes furent gardées. Et d'un trône si saint la moitié n'est fondée Que sur la foi promise et rarement gardée, RAC. *Baj.* II, 5. Il y a des règles de bienséance et d'honneur, qui doivent être gardées inviolablement, même à l'égard des ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 231, dans POUGENS. On dit d'un poëme et de tout ouvrage d'imagination, que les mœurs y sont bien gardées, lorsque les usages, les coutumes, les caractères des personnages sont conformes à la connaissance ou à l'opinion qu'on a communément, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 1. || Proportion gardée, toute proportion gardée, en tenant compte de l'inégalité, de la différence relative de deux personnes, de deux choses. || 7° Qu'on empêche de s'échapper. Le prisonnier gardé par les gendarmes. || 8° Réservé. Un triste sort lui est gardé. || Proverbes. Quand chacun fait son métier, les vaches sont bien gardées, les choses vont bien quand chacun se mêle de ce qu'il doit faire. On dit aussi elliptiquement : Chacun son métier, les vaches sont bien gardées. || Ce que Dieu garde est bien gardé.

† GARDE-BARRIÈRE (gar-de-ba-riè-r'), *s. m.* || 1° Terme de chemin de fer. Homme préposé à la garde d'une barrière là où une voie ferrée coupe un chemin ordinaire. || 2° Employé de l'octroi aux portes d'une ville. || *Au plur.* Des garde-barrières, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-barrières.

† GARDE-BOEUF (gar-de-beuf), *s. m.* Espèce de héron d'Afrique. || *Au plur.* Des garde-bœuf ou bœufs.

GARDE-BOIS (gar-de-boi), *s. m.* Garde préposé pour la conservation des bois et de la chasse d'un domaine. || *Au plur.* Des garde-bois, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-bois. || On dit aussi garde des bois.

† GARDE-BONNET (gar-de-bo-nè), *s. m.* Coiffe de toile qu'on met sur le bonnet des enfants pour empêcher qu'il ne se salisse. || *Au plur.* Des garde-bonnet ou bonnets.

GARDE-BOURGEOISE (gar-de-bour-joi-z'), *s. f.* Terme de jurisprudence féodale. Droit des bourgeois analogue à la garde-noble pour les nobles (voy. GARDE-NOBLE). || *Au plur.* Des gardes-bourgeoises.

— REM. À BOURGEOIS, l'Académie écrit garde bourgeoise, sans trait d'union.

— ÉTYM. *Garde* 1, et *bourgeois*.

GARDE-BOUTIQUE (gar-de-bou-ti-k'), *s. m.* || 1° Tout objet que le marchand a dans sa boutique et qu'il ne peut vendre. Je vais lui porter quelques vieux garde-boutiques qui sont là dans un carton, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes*, sc. 7. || 2° Un des noms du martin-pêcheur (voy. DRAPIER). || *Au plur.* Des garde-boutique ou boutiques.

† GARDE-BRAS (gar-de-brâ), *s. m.* Sorte d'ancienne armure qui garantissait les bras. || *Au plur* Des garde-bras.

— HIST. XIV° s. Garde bras, DU CANGE, *antebrachia*. || XV° s. Et voicy gardebras massis De fin plomb, taillez de mesure [gardebras est ici une garniture en plomb qu'on mettait pour tenir les manches], *Rec. de farces*, p. 138. || XVI° s. Six vingts bons chevaux et bien armez jusques à la haulte piece et gardebras, CARLOIX, IV, 27.

† GARDE-CENDRE (gar-de-san-dr'), *s. m.* Platebande en cuivre qui sert à retenir la cendre et les charbons qui pourraient s'échapper du foyer. || *Au plur.* Des garde-cendre ou cendres.

† GARDE-CHAÎNE (gar-de-chê-n'), *s. m.* Mécanisme qui, dans les montres, empêche la chaîne de se casser. || *Au plur.* Des garde-chaîne ou chaînes.

† GARDE-CHARRUE (gar-de-cha-rue), *s. m.* Voy. SAXICOLE.

GARDE-CHASSE (gar-de-cha-s'), *s. m.* Celui qui est préposé à la garde du gibier dans une terre. || *Au plur.* Des garde-chasse ou chasses, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-chasse. || On a dit aussi garde des chasses et garde de chasse. Je vous l'ai dit autrefois, je ne suis point né pour être camarade de certaines gens ni même de ceux qui croiraient avoir droit de me commander.... je n'ai pas assez de mérite pour me trouver avec eux au même poste; et, quand je m'y verrai réduit, je supplierai le roi que je sois plutôt garde de chasse dans quelqu'une de ses plaines que confondu dans ses armées avec beaucoup d'autres, *Lettre de Luxembourg à Louvois*, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1er fév. 1862, p. 629.

† GARDE-CHIOURME (gar-de-chi-our-m'), *s. m.* Surveillant des forçats dans les bagnes. || *Au plur.* Des garde-chiourme, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-chiourme.

† GARDE-CORDE (gar-de-kor-d'), *s. f.* Voy. GARDE-CHAÎNE.

† GARDE-CORPS (gar-de-kor), *s. m.* Terme de marine. Garde-fou. || Faux garde-corps, cordage frappé sur la tête du beaupré, pour diriger ce mât lorsqu'on le met en place.

— HIST. XV° s. Et le rafraichit et repara de tout ce qu'il convenoit [le châtel d'Aiguillon], si comme pour y avoir son retour, et en faire son garde corps, FROISS. I, I, 235. || XVI° s. Ils vouloient fort se mettre la religion devant, pour garde corps, MONT. IV, 373.

GARDE-CÔTE (gar-de-kô-t'), *s. m.* || 1° Vaisseau chargé de surveiller les côtes, d'y faire la police, de les défendre. Le capitaine d'un vaisseau de guerre, garde-côte, rencontre le vaisseau qui porte Suffolk, VOLT. *Mœurs*, 114. || Adjectivement. Vaisseau garde-côte. || 2° Garde-côte du Croisic, poisson qu'on appelle aussi coyau. || 3° *Au plur.* Garde-côtes, milice particulièrement chargée de la garde des côtes. || *Adj.* Pontchartrain forme des compagnies garde-côtes le long des deux mers, ST-SIM. 304, 210. || *Au plur.* Des garde-côtes, ou, suivant l'Académie, des gardes-côtes.

† GARDE-CROTTE (gar-de-kro-t'), *s. m.* Bandes de cuir qui, mises au-dessus des roues des calèches, garantissent de la boue. || *Au plur.* Des garde-crotte.

GARDE-ÉTALON (gar-dé-ta-lon), *s. m.* Agent de l'administration des haras, qui a la garde de l'étalon donné par l'État pour les haras et qui est chargé des détails de la monte, comme de présenter les étalons aux femelles, de faire exécuter la saillie. || *Au plur.* Des garde-étalon ou étalons, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-étalons.

GARDE-FEU (gar-de-feu), *s. m.* || 1° Grille ou légère plaque de fer, de tôle, et surtout de toile métallique que l'on met devant une cheminée pour se préserver des accidents du feu. || Appareil pour garder du feu dans l'âtre pendant la nuit. || 2° Terme

de marine. Espèce de toiture établie à la ceinture d'un navire qu'on veut chauffer. || Boîte où l'on met les gargousses pour la charge des canons. || 3° Terme de métallurgie. Ouvrier qui travaille dans l'embrasure d'un fourneau. || *Au plur.* Des garde-feu ou feux.

— ÉTYM. *Garder*, *feu*; wallon, *wàd-feu*.

† **GARDE-FILET** (gar-de-fi-lè), *s. m.* Terme d'astronomie. Boîte de cuivre qui, suspendue librement au centre d'un quart de cercle mobile, et renfermant le fil à plomb, le garantit du vent. || *Au plur.* Des garde-filet ou filets.

GARDE-FOU (gar-de-fou), *s. m.* Balustrade ou parapet qui, mis au bord des ponts, des quais, des terrasses, etc. empêche de tomber en bas. Un pont portatif.... c'était un tronc à demi pourri avec deux bâtons de saule pour garde-fous, LA FONT. *Psyché*, II, p. 119. Voilà ce que font les croisées coupées jusqu'en bas [à propos d'une personne qui était tombée par une de ces fenêtres] ; on ne saurait jamais manquer à mettre partout des garde-fous, SÉV. 114. Faites donc mettre au moins des gardes-fous là-haut, RAC. *Plaid.* I, 4. Pourquoi n'a-t-on pas mis ici de garde-fous? Disait un seigneur des plus fous, Passant sur un pont dans sa terre; Un gaillard de ses alliés Lui dit d'un air plaisant, selon son ordinaire : C'est qu'on ne savait pas que vous y passeriez, dans RICHELET. On fait tant de faux pas dans la jurisprudence, Que, pour en garantir ceux qui sont du métier, On a fait au palais, sur le grand escalier, Un garde-fou de conséquence, dans RICHELET. || *Au plur.* Des garde-fous.

— HIST. XVI° s. Les chaines du garde fou [du pont], D'AUB. *Hist.* II, 441.

† **GARDE-FOURNEAU** (gar-de-four-nô), *s. m.* Terme de métallurgie. Ouvrier qui aide le fondeur. || *Au plur.* Des garde-fourneau ou fourneaux.

† **GARDE-LIGNE** (gar-de-li-gn'), *s. m.* Terme de chemin de fer. Homme qui se promène sur la ligne pour la surveiller. || *Au plur.* Des garde-ligne, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-ligne.

† **GARDE-MAGASIN** (gar-de-ma-ga-zin), *s. m.* || 1° Employé chargé de garder et surveiller les magasins. || 2° Se dit aussi, comme garde-boutique, des marchandises qui se vendent difficilement. || *Au plur.* Des garde-magasin ou magasins, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-magasin.

† **GARDE-MAIN** (gar-de-min), *s. m.* Papier que l'on met sous la main en écrivant, ou en dessinant, ou en brodant, afin de préserver l'ouvrage que l'on fait. || *Au plur.* Des garde-main ou mains.

GARDE-MALADE (gar-de-ma-la-d'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne ses soins aux malades. Un garde-malade. Une garde-malade. Il change sa fonction de gouverneur en celle de garde-malade, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || *Au plur.* Des garde-malade ou malades, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-malades.

GARDE-MANCHE (gar-de-man-ch'), *s. m.* Fausse manche qu'on met pour garantir les bras d'un vêtement. || *Au plur.* Des garde-manche ou manches.

GARDE-MANGER (gar-de-man-jé), *s. m.* || 1° Lieu pour garder ou serrer de la viande et autres aliments. || 2° Petite armoire formée de châssis garnis de toile où l'on renferme les aliments et où les mouches ne peuvent pas pénétrer. || *Au plur.* Des garde-manger.

— HIST. XIII° s. Le tiers [il] menja que nus nel sot [sut]; Au gart mangier iluec passot Uns freres qui bien aperçoit Que Renars li ros [le roux] les deçoit, *Ren.* 15244. || XIV° s. Au commun, trois queux [cuisiniers], dont il y aura toujours les deux à cour, et sera l'un gardemangier, DU CANGE, *guardamanzerius*. Pour un estuy de cuir boully armoyé, pour mettre un garde-mengier, DE LABORDE, *Émaux*, p. 327.

† **GARDE-MARGE** (gar-de-mar-j'), *s. m.* Ce qui, dans une presse, protége les marges. Frisquette garde-marge.

GARDE-MARTEAU (gar-de-mar-tô), *s. m.* Ancien nom d'office. Officier de la maîtrise des eaux et forêts, qui était dépositaire du marteau, avec lequel on marquait le bois désigné pour être coupé et vendu, dans les forêts du roi. || *Au plur.* Des garde-marteau ou marteaux, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-marteau.

† **GARDE-MÉNAGERIE** (gar-de-mé-na-je-rie), *s. m.* Ancien terme de marine. Celui qui est chargé du soin des volailles et des bestiaux qui peuvent être dans un vaisseau. || *Au plur.* Des garde-ménagerie ou ménageries.

GARDE-MEUBLE (gar-de-meu-bl'), *s. m.* || 1° Lieu où l'on garde des meubles. Mon imagination s'appesantit dans des études qui sont à la poésie ce que des garde-meubles sombres et poudreux sont à une salle de bal bien éclairée, VOLT. *Lett. Helvétius*, 20 juin 1741. || 2° Particulièrement. Le garde-meuble de la couronne, ou, absolument, le garde-meuble, le lieu où l'on garde les meubles du souverain. || 3° L'administrateur du garde-meuble. Le garde-meuble a pris telles dispositions. || Officier préposé à la garde des meubles du roi. Castelmoron était devenu pour son argent garde-meuble de la couronne, ST-SIM. 386, 213. || *Au plur.* Des garde-meuble ou meubles.

† **GARDE-NAPPE** (gar-de-na-p'), *s. m.* Porte-assiette d'osier, pour protéger la nappe. || Grande plaque d'argent ou d'étain, avec de fort petits rebords, où l'on mettait le pot à l'eau, le vin et le pain. || *Au plur.* Des garde-nappe ou nappes.

— HIST. XIV° s. Le suppliant prist en l'ostel quatre gardenappes et une sauciere d'estain, DU CANGE, *gardenappa*. || XV° s. Icellui Mathieu getta au suppliant ung gardenappe à la teste, le cuidant frapper, ID. *ib.* Une gardenape de bois, où on met le pot sur la table, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Garder*, et *nappe*; ital. *guardanappa*.

GARDE-NOBLE (gar-de-no-bl'), *s. f.* Terme de jurisprudence féodale. Droit qu'avait le survivant de deux époux nobles, de jouir du bien des enfants, venant de la succession du prédécédé, jusqu'à un certain âge des enfants, à la charge de les nourrir, entretenir et élever, sans rendre aucun compte. Quand les fiefs furent perpétuels, les seigneurs prirent le fief jusqu'à la majorité, soit pour augmenter leurs profits, soit pour faire élever le pupille dans l'exercice des armes; c'est ce que nos coutumes appellent la garde-noble, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. || *Au plur.* Des gardes-nobles.

— ÉTYM. *Garde* 1, et *noble*.

GARDE-NOTE (gar-de-no-t'), *s. m.* || 1° Qualité qui se joignait autrefois à celle de notaire. Notaire garde-note du roi au Châtelet de Paris. || Aujourd'hui, dans le langage familier et par pure plaisanterie, notaire. || 2° Anciennement, titre d'office. Espèce de conseillers. Et de quelle acabie était-il conseiller? Était-ce en robe longue, en robe courte, en botte? Non, monsieur, il était conseiller garde-note, BOURSAULT, *Ésope*, dans RICHELET. Embrassons mon cousin le conseiller garde-note, D'ALLAINVAL, *École des Bourgeois*, III, 15. || *Au plur.* Des garde-note ou notes, ou suivant l'Académie, des gardes-notes.

GARDE-PÊCHE (gar-de-pê-ch'), *s. m.* Celui qui est chargé de veiller à l'exécution des ordonnances sur la police des fleuves, des rivières, etc. en ce qui concerne la pêche et la navigation. || *Au plur.* Des garde-pêche ou pêches, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-pêche.

† **GARDE-PLATINE** (gar-de-pla-ti-n'), *s. f.* Pièce d'étoffe ou de cuir qui couvre la platine d'un fusil. || Pièce du métier à bas qui garantit les platines du contact de la presse. || *Au plur.* Des garde-platine ou platines.

† **GARDE-PORT** (gar-de-por), *s. m.* Agent chargé de recevoir les marchandises déposées dans les ports des rivières et de les placer. || *Au plur.* Des garde-port ou ports, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-port.

GARDER (gar-dé), *v. n.* || 1° Prendre garde, avoir soin qu'une chose soit évitée. À ces honteux moyens gardez de recourir, CORN. *Rodog.* III, 2. Mon Dieu, Éraste, gardons d'être surpris; je tremble qu'on ne nous voie ensemble, MOL. *M. de Pourc.* I, 3. Rentrez dans la maison et gardez de rien dire, ID. *Éc. des f.* V, 1. Gardez donc de donner ainsi que dans Clélie L'air ni l'esprit français à l'antique Italie, BOIL. *Art p.* III. Gardez de négliger Une amante en fureur qui cherche à se venger, RAC. *Andr.* IV, 6. Ah! seigneur, ah! du moins, gardez de jamais croire.... VOLT. *Zaïre*, IV, 2. || Garder avec *que*, sans *ne* consécutif. J'ai des gens là dehors qui gardent qu'on écoute, Et je puis vous parler en toute sûreté, CORN. *Suite du Ment.* III, 1. Adieu, sors, et surtout garde bien qu'on te voie, ID. *Cid*, III, 4. Gardons bien que, par nulle autre voie, elle en apprenne jamais rien, MOL. *Am. magn.* I, 1. Gardez qu'elle résiste à sa félicité, VOLT. *Oreste*, II, 4. || Garder avec *que* et *ne* consécutif. Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée, BOIL. *Art p.* I. Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate, RAC. *Andr.* III, 1. Gardez que ce départ ne leur soit révélé, ID. *Iphig.* IV, 10. Gardez qu'on ne vous voie, VOLT. *Oreste*, IV, 5. || 2° *V. a.* Prendre garde, surveiller, prendre soin. La femme qui gardait votre enfant. Je lui ai donné mon cheval, ma montre à garder. Garder les bois, les vignes, la chasse. Le duc de Marlborough faisait garder très-soigneusement tous les domaines de ce Fénelon archevêque de Cambrai, citoyen de toute l'Europe par son amour du genre humain, VOLT. *Tactique*, *Note*. || Fig. Garder le mulet, attendre à une porte avec impatience, se morfondre pendant que la personne attendue est à ses affaires ou à ses divertissements. Et par frayeurs ou pour s'ébattre Me firent garder le mulet, SARRASIN, *Poésies*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || Fig. Garder les manteaux, faire le guet ou demeurer à ne rien faire, tandis que ceux avec qui on est venu se divertissent ou commettent quelque délit. || Fig. Garder les balles, s'est dit comme garder les manteaux. Et moi, durant ce temps, je garderai les balles? CORN. *Place roy.* II, 7. || Terme de manége. Garder ou observer le terrain, se dit du cheval qui suit la même piste sans se serrer ni s'élargir. || 3° Prendre garde que des prisonniers ne s'évadent. Il fut étroitement gardé. Dis-lui qu'il me les garde en la salle prochaine, CORN. *Héracl.* V, 3. On croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels; mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes? BOSS. *le Tellier*. J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé, RAC. *Phèdre*, III, 5. Il nous le faut garder jour et nuit et de près; Autrement, serviteur, et mon homme est aux plaids, ID. *Plaid.* I, 1. || Garder à vue, garder sans cesser jamais d'avoir l'œil sur la personne gardée. Il pensait que Léonor serait mise dans un couvent, ou du moins qu'elle serait gardée à vue, que selon toutes les apparences il ne la reverrait plus, LE SAGE, *Diable boit.* chap. 5. Je vous réponds de la garder à vue, DANCOURT, *la Métempsyc.* 1, 3. || Fig. Le roi me garde à vue : et je ne vois plus qui que ce soit, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 22 août 1699. || Terme de marine. Garder un navire, ne pas le perdre de vue; on dit aussi garder un phare. || 4° Craindre, se méfier. Gardez le froc, LA FONT. *Herm.* || Vieilli en ce sens. || Terme de chasse. Ces chiens gardent le change, ils ne prennent pas le change. || 5° Garder les gages, les enjeux, en être dépositaire. || Fig. et familièrement. En donner à garder à quelqu'un, lui en faire accroire, le tromper, le duper. Je vois bien que vous m'en donnez à garder, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* II, 1. Nice se peut vanter d'être homme à qui l'on n'en donne à garder, LA FONT. *Mandr.* Ne m'en donnes-tu point à garder? MOL. *Bourg.* III, 10. Ce n'est point à moi qu'on en donne à garder, LE SAGE, *Gil Blas*, VIII, 10. Je vois les plus jolies femmes de Paris; mais je ne me fixe pas à une, et je leur en donne bien à garder; car, entre vous et moi, je ne vaux pas grand'chose, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. Ah! monseigneur! mon cher monseigneur! vous voulez m'en donner.... à garder? BEAUMARCHAIS, *Mar. de Figaro*, 1, 2. || 6° Rester dans la chambre d'un malade, d'une personne alitée, pour lui donner les petits soins. Garder une femme en couche. Je me porte très-bien de ma petite médecine; toutes mes amies m'ont gardée, SÉV. *Lett.* 19 août 1675. Je l'avais gardé dans sa maladie; à peine me venait-il voir dans les miennes, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 7° Veiller à la sûreté, à la conservation d'un souverain, d'une personne considérable. Les troupes qui gardent le roi. || 8° Prendre soin, en parlant des troupeaux. Garder les moutons, les vaches. || Dans un sens analogue. Garder les oies, les dindons. || Locution proverbiale et grossière : Ils ont gardé les cochons ensemble, ils sont d'une familiarité grossière l'un avec l'autre. || Dans le même sens : Avons-nous gardé les cochons ensemble? se dit à quelqu'un qui prend un ton trop familier. || Fig. Bonhomme, garde ta vache, se dit pour avertir quelqu'un de prendre garde à n'être pas trompé. || 9° Défendre un lieu, un poste. Garder un retranchement, des lignes, les côtes. || 10° Ne pas quitter. Garder la chambre. Les nôtres ont été si horribles, que c'était un temps à garder le coin de son feu ; temps à ne pas mettre le nez dehors, SÉV. 1er janv. 1690. Le mauvais temps oblige le roi de garder la chambre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, t. II, p. 237, dans POUGENS. || Garder la maison, ne pas sortir, rester chez soi. Vous savez que je garde ma maison huit jours après mon retour de Vichy, comme si j'étais bien malade, SÉV. *Lett.* 3 juillet 1676. || Garder le lit, demeurer au lit, ne pas se lever, d'ordinaire pour cause de maladie. Elle ne garda le lit que les deux derniers jours, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Garder la prison, garder les arrêts, rester en prison, aux arrêts. || Garder son ban, accomplir le temps de bannissement auquel on a été condamné. || Terme de guerre. Garder les rangs, demeurer dans les rangs. || 11° Préserver, garantir, empêcher. Les belles feuilles toujours vertes Qui gardent les noms de vieillir, MALH. III, 2. J'ai près de trente ans commandé vos armées Sans avoir amassé que ces

nobles fumées Qui gardent les noms de finir, CORN. *Agésil.* III, 1. Le sceptre des Thébains Par ordre et droit de sang doit tomber en vos mains; Mais les garde le ciel de votre tyrannie! ROTR. *Antig.* II, 4. Le droit de se défendre s'étend à tout ce qui est nécessaire pour nous garder de toute injure, PASC. *Prov.* 14. Le vif-argent qui dans la recourbure ne sent pas le poids de l'air, parce que le doigt qui bouche l'ouverture du tuyau l'en garde, ID. *Pesant. de l'air*, VI. Des roses que sa main gardera de vieillir, RAC. *Poésies*, 1. Grand Dieu, gardez son innocence comme un trésor encore plus estimable que sa couronne, MASS. *Pet. car. Tentat. des gr.* Cet asile de paix dont l'ombre et le silence Des conseils corrupteurs gardaient votre innocence, C. DELAV. *Paria*, I, 2. || Dans le même sens, par forme de souhait. Dieu garde Zaïre d'être autre chose que tendre! Dieu garde Mérope de faire la Cornélie! VOLT. *Lett. Thiriot*, 10 avril 1738. Dieu garde de mal les gens à la mode! J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Dieu m'en garde! que Dieu me préserve de! Naboth lui répondit : Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes pères, SACI, *Bible, Rois*, III, XXI, 3. || Dieu vous garde! se disait autrefois, par forme de salutation, le plus souvent à des inférieurs qu'on abordait ou dont on était abordé, et quelquefois d'égal à égal. Ma fille, Dieu vous garde et vous veuille bénir! RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Dieu gard', locution ancienne qui a le même sens que Dieu garde. Dieu nous gard' de plus grand' fortune! LA FONT. *Pâté.* Dieu gard' de mal femme qui jeûne! ID. *Diable.* Dieu me gard' d'un si grand bonheur, LA CHAUSSÉE, *Retour imprévu*, I, 1. || Proverbe, Dieu gard' la lune des loups, se dit pour se moquer d'un homme qui menace de loin. || Dieu gard', se disait aussi par forme de salutation. Dieu te gard', Cléanthis! MOL. *Amph.* II, 3. Dieu vous gard', mon frère! ID. *Femm. sav.* II, 2. || *Gard* ou *gart* est le subjonctif de *garder* dans l'ancien français; il n'y a point d'*e* supprimé. || 12° Conserver une chose, l'empêcher de se perdre, de se gâter, etc. Ce vin est si délicat qu'on ne pourra le garder. Dans les chaleurs on ne peut garder la viande. || 13° Retenir une chose, ne pas s'en dessaisir. Garder copie d'un acte. C'est un homme qui ne peut rien garder, il donne tout. Ce prince ne peut garder ses conquêtes. On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crimes, CORN. *Cinna*, II, 1. C'est un rare trésor qu'elle devrait garder, ID. *Nicom.* II, 3. Molina a voulu dire par là que, quand on se trouve en péril de la vie en gardant son écu, alors on peut tuer, puisque c'est pour défendre sa vie, PASC. *Prov.* XIV. Cédons-lui ce pouvoir que je ne puis garder, RAC. *Phèdre*, III, 1. Que ne gardez-vous votre secret pour vous? DIDEROT, *Essai sur la vertu.* || Se garder quelque chose, en retenir la possession. Il se garde tout et ne donne rien aux autres. || Par extension. Garder la fièvre, un rhume, en être longtemps malade. Il a gardé la fièvre pendant plusieurs mois. || Garder une médecine, ne pas être purgé par le purgatif que l'on a pris. || Garder un lavement, ne pas le rendre, ne pas évacuer. || 14° Ne pas perdre, en parlant de choses morales. Garder ses habitudes. Garder rancune à quelqu'un. Il ne put garder son sérieux. Je ne garde pour vous ni haine ni colère, CORN. *Pomp.* II, 3. La nature en tout temps garde ses premiers droits, ID. *Hor.* III, 4. Chacun doit garder son caractère, vous, gardez le vôtre, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 6. Il y garde un caractère de modération qui est rare, en rendant également justice aux anciens et aux modernes, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. 26, ch. III, art. 4. On a perdu bien peu quand on garde l'honneur, VOLT. *Ad. du Guescl.* III, 1. Moi, je garde à ce fourbe une haine éternelle, ID. *Mahom.* I, 1. Le roi acquit la réputation d'un bon prince, qu'il ne garda pas longtemps, ID. *Zadig*, 5. || Fig. Garder son rang, se faire respecter, soutenir avec dignité son rang, son état. La maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles, BOSS. *Louis de Bourbon.* || On dit dans un sens analogue : garder l'honneur. Ma sœur, je dois garder l'honneur du diadème, CORN. *Pomp.* I, 3. || 15° Être fidèle à, observer. Garde ici le respect qu'on doit à la couronne, DU RYER, *Scévole*, I, 5. Ils violent des droits que tu n'as pas gardés, CORN. *Cinna*, IV, 3. Ma parole est donnée et je la veux garder, ID. *Médée*, IV, 3. Et saura vous garder même fidélité Qu'elle a gardée aux droits de l'hospitalité, ID. *Nicom.* I, 1. Il passe pour cruel s'il garde la justice, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans avoir souvent lavé leurs mains, gardant en cela les traditions des anciens, SACI, *Bible, Év. St Marc*, VII, 3. Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais, ID. *ib. Év. St Jean*, VIII, 51. J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, ID. *ib. St Paul*, 2° *ép. à Tim.* IV, 7. Gardez mes jours de sabbat, et tremblez devant mon sanctuaire, ID. *ib. Lévit.* XIX, 30. Têtebleu! ce me sont de mortelles blessures, De voir qu'avec le vice on garde des mesures, MOL. *Mis.* I, 1. Crains Dieu, et garde ses commandements; car c'est là tout l'homme, BOSS. *Duch. d'Orl.* Joas fit garder la loi de Moïse, ID. *Hist.* I, 6. Le parlement, qui eût gardé quelques mesures, ID. *Reine d'Angl.* Quand, emportés par leur humeur violente, ils [les princes] ne gardent plus ni lois ni mesures, ID. *ib.* Elle marchait dans un bon chemin et gardait toutes les bienséances de son sexe, BOURDAL. 11° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 271. Maintiendrai-je des lois que je ne puis garder? RAC. *Bérén.* IV, 5. Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austère, ID. *Esth.* I, 3. Est-ce aux rois à garder cette lente justice? ID. *Athal.* II, 5. La multitude des lois est pernicieuse, on ne les entend plus, on ne les garde plus, FÉN. t. XIX, p. 179. Je ne parle pas même ici de ces pécheurs déclarés qui ont secoué le joug et qui ne gardent plus de mesures dans le crime, MASS. *Carême, Pet. nomb. des élus.* Il [Fabius] fit voir clairement qu'en gardant une conduite opposée, on pouvait non-seulement mettre le pays en sûreté, mais en chasser l'ennemi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 319, dans POUGENS. Il [Gélon] se piquait surtout d'une sincérité, d'une vérité, d'une bonne foi à garder sa parole, qui était à l'épreuve de tout, ID. *ib.* t. III, p. 451. Nous autres gens d'intrigue, nous nous gardons les uns aux autres une fidélité plus exacte que les honnêtes gens, LESAGE, *Crispin riv. de son maître*, sc. 18. Mais que résolvez-vous?—De garder mes serments, VOLT. *Orphel.* I, 6. On apporta un missel; les deux rois mirent chacun une main dessus, l'autre sur une croix, et jurèrent de garder la trêve, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuv.* t. III, p. 76, dans POUGENS. Il marche sur une ligne difficile à garder, DIDEROT, *Essai sur la peint.* chap. 5. Les dieux dans leurs bienfaits gardent-ils des limites? C. DELAV. *Paria*, IV, 3. || Garder le silence, rester silencieux. Pendant que tout gardait un silence paisible.... RAC. *Esth.* II, 1. || Fig. Entre Taxile et lui votre cœur en balance, Tant qu'ont duré ses jours, a gardé le silence, RAC. *Alex.* IV, 2. || 16° Garder un secret, ne pas le révéler. Gardez votre secret, je garderai le mien, CORN. *Héracl.* IV, 6. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV, VOLT. *S. de Louis XIV*, 9. Point de remerciment, point de reconnaissance; gardez l'argent et le secret, ID. *Écossaise*, II, 5. || Absolument. Garder le secret, être discret. || 17° Ne pas changer la personne dont on se sert pour quoi que ce soit. Je veux garder ce médecin. Il n'a gardé que deux domestiques. On garde longtemps son premier amant, quand on n'en prend pas un second, LA ROCHEF. *Réfl. mor.* n° 396. || 18° Garder quelqu'un, le retenir chez soi. Je vous garde à dîner. Le temps est trop mauvais, je vous garde. Elle voulut garder les deux enfants auprès d'elle. Demain, dites-vous? comment vous garder jusque-là après ce qui est arrivé? MARIVAUX, *Fausse confid.* III, 12. || 19° Réserver. Je garde cet argent pour me libérer de mes dettes. On lui gardera quelque chose pour son dîner. Il a vu quel accueil lui gardait ma colère, CORN. *Hor.* V, 3. Et je garde, au milieu de tant d'âpres rigueurs, Mes larmes aux vaincus et ma haine aux vainqueurs, ID. *ib.* I, 1. On court grand risque de s'abuser, lorsque l'on compte sur le bien qu'un autre vous garde, MOL. *Méd. m. lui.* II, 2. Sans doute; c'est le prix que vous gardait l'ingrate, RAC. *Andr.* II, 5. Et qui sait, lorsqu'au trône il conduisit vos pas, Si, pour sauver son peuple, il ne vous gardait pas? ID. *Esth.* I, 3. Mais je garde à ce prince un traitement plus doux, ID. *Brit.* II, 3. Mes gens se donnent au diable qu'il n'y a pas dix écus dans la maison, et je crois que les tiens ne m'en gardent guère davantage, HAMILT. *Gramm.* 2. J'étais loin de penser que le sort qui m'obsède Me gardât pour époux l'oppresseur de Tancrède, VOLT. *Tancr.* II, 6. || Fig. Garder une poire pour la soif, épargner quelque chose quand on est riche, pour la nécessité qui peut survenir. || Personne ne sait ce que Dieu, la Providence, la fortune lui garde, personne ne sait ce qui peut lui arriver d'heureux ou de malheureux. Et vous ne voyez pas ce que le ciel vous garde, CORN. *Œdipe*, II, 1. || Fig. et familièrement. La garder à quelqu'un, la lui garder bonne, conserver du ressentiment contre quelqu'un. Mais Clovis, qui s'en tait, vous la gardera bonne, CORN. *Mélite*, V, 6. || On dit, dans le même sens et familièrement : Je garde une dent contre lui; Je lui garde un chien de ma chienne. || Dans le même sens encore, en garder. Ah! comme je leur en garde morbleu! BEAUM. *Barb. de Sév.* I, 2. || 20° Se garder, *v. réfl.* Prendre garde contre, se préserver de. Est-ce vous désormais dont je me dois garder? CORN. *Rodog.* V, 4. Cela apprend à se garder d'un philosophe hypocrite comme d'un traître, D'ABLANCOURT, *Tac. Ann.* XVI, dans RICHELET. Gardez-vous de l'humeur d'un sexe ambitieux; L'espérance d'un sceptre est brillante à ses yeux, ROTR. *Vencesl.* III, 2. Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis, SACI, *Bible, Saint Paul, Épît. aux Philipp.* III, 2. Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique, BOIL. *Sat.* IX. Allez, de ses fureurs songez à vous garder, RAC. *Mithr.* IV, 2. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de sentir notre impuissance, de reconnaître un être tout-puissant, et de nous garder de tout système, VOLT. *Dial.* 7. [Il] Ne saurait se garder d'un poignard assassin, Et croirait l'arrêter en présentant le sein, C. DELAV. *Vêp. sicil.* I, 1. || Se garder de, suivi d'un infinitif, avoir grand soin de ne pas.... Gardez-vous de rien dédaigner, Surtout quand vous avez à peu près votre compte, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Et surtout gardez-vous de la quitter des yeux, MOL. *Éc. des f.* V, 5. Ces circonspections par lesquelles on se garde non d'être pécheur, mais d'être connu pour tel, FLÉCH. *Panég.* I, p. 301. Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux, BOIL. *Art p.* III. Et qu'il se garde bien D'ordonner de son sort sans être instruit du mien, RAC. *Mithr.* IV, 3. Et tout homme prudent doit se garder toujours De donner trop crédit à de mauvais discours, REGNARD, *le Distr.* IV, 6.

— HIST. XI° s. Wart l'om que l'om l'anme ne perde, que Deus rachatat de sa vie, *Lois de Guill.* 41. Guardez [defendez] le [mon fils] bien, ja nel verrai des ieuz, *Ch. de Rol.* XXIII. Et vingt hostages; faites les bien guarder, *ib.* LIII. Or guart chascuns que granz cous il empleit [employe], *ib.* LXXVII. Trait vous a qui à guarder vous ot, *ib.* XCI. [Que Dieu] Sauve le rei et guarde la reïne, *ib.* CXCI. [Ils] Guardent la vile à oes [au service de] l'empereor, *ib.* CCLXIX. || XII° s. La reregarde [l'arrière-garde] gardez que n'obliez, *Ronc.* p. 31. [Il] Garde sor destre [regarde à droite] parmi un val erbor [herbu], *ib.* p. 44. [Que] Garde chascun [que] ses pechés ait gehis [avoués], *ib.* p. 56. Ferez [frappez], Franzois, gardez ne vous targez, *ib.* p. 87. Charles en ot la pointe [de la lance] fait garder, *ib.* p. 111. Venez o moi, gardez ne demorez, *ib.* p. 143. Et cil i courent qui le doivent garder [le prisonnier], *ib.* p. 131. Si se gart bien qui s'i fie, *Couci*, III. Ou cil qui prie adès pour decevoir, Et bien se sait garder par son savoir, *ib.* XX. ....La folie Dont je m'ere [m'étais] gardez mainte saison, *ib.* XXIV. Gardez [ayez soin] que li message [les messagers] soient mis en prison, *Sax.* XXV. Ainçois lui povez dire que de nous bien se gart, *ib.* XXIX. || XIII° s. Mais demorez por garder cest païs [terre sainte], QUESNES, *Romanc* p. 101. Po [peu] se truevent de larges homes [hommes libéraux] qui soient riches, porce que richesce ne croist pas par doner, mais par amasser et par garder, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 285. Ainsi se doit-on bien guarder D'enquerre par jalousie Ce qu'on n'y voudroit trouver, AUBOINS DE SEZAN. *Romanc.* p. 126. Bele Amelot seule en chambre filoit, En haut chantoit et son ami [elle] nommoit, Mal se gardoit, sa mere l'escoutoit, *ib.* p. 72. Et pour ce devons-nous garder qu'il ne nous aviegne autresi, VILLEH. CIX. [Elle prie] Dieu et sa douce mere, qu'il la garden' de mal, *Berte*, XXVI. Plorant [elle] s'est endormie; Diex la gart d'encombrer! *ib.* XXXIX. Bon se feroit garder [il ferait bon se garder], qui pourroit, de mesfaire, *ib.* LXIX. Tybert le traïtour pour lui [la malade] garder [elle] laissa, *ib.* LXXVIII. Tybers, qui gardoit l'uis, de paour en rougi, *ib.* LXXXIX. Et cent qui sont des bestes en la forest gardant, *ib.* CVII. Je sui maistres lo roy [sénéchal du roi] qui France a à garder, *ib.* CXII. Nul autre esquivement, pour moi garder [defendre] [je] ne vi, *ib.* CXVIII. Hersent l'oï, mais ne dist rien, De respondre se garda bien, Ainçois se taist, si ne dist plus, *Ren.* 9864. Gar que fortune ne t'abate, Comment qu'el te tourmente et bate, *la Rose*, 5901. Nus ne puet metre en fame garde, S'ele meisme ne se garde, *ib.* 14684. Car saiges hons sa langue garde, *ib.* 4748. Il loist à cascun à garder sa droiture [ce qui lui appartient] sans fere tort à autrui, BEAUM. LVIII, 5. Quant il furent passez et les Turs virent que nous gardions le pont, JOINV. 227. Les barons, qui deussent garder le leur pour bien emploier en lieu et tens, se prisrent à donner les grans mangers et les outrageuses viandes, ID. 217. || XIV° s. Et à joenes

gens, amis lor sont necessaires pour les garder de pechier, ORESME, *Eth.* 229. || XVe s. De ceste bleceure, s'il se fust bien gardé, il eust esté tost guery ; mais mal se garda, et specialement de fornication de femme, dont cher l'acheta [il mourut], FROISS. liv. III, p. 354, dans LACURNE. Ce que Dieu garde est bien gardé, *Boucicq.* II, 19. D'où viennent tels maux angoisseux? Tout vient de mal garder la bouche, *Rec. de farces*, p. 352. Je ne vous garderai point l'ordre d'escripre que font les historiens, COMM. III, 4. Jamais le bon homme n'aura joye, il sera servi de mensonges et le fera on paistre ; sa chevance se diminuera ; son pauvre corps assaichera ; il voudra garder sa maison que le vent ne l'emporte, et en laissera ses besognes, que jamais bien n'aura, *Les quinze joyes du mariage*, p. 89, dans LACURNE. Qui garde son corps garde bon chatel [cheptel, avoir], *Percefor.* t. I, f° 127. || XVIe s. ....Ains recevoir tout amiablement L'humble dieu gard' de vostre humble Clement, MAROT, II, 187. Il voulut occire Jobelin ; mais ledit des Marays l'en guarda par belle remonstrance qu'il luy feit, RAB. *Garg*, I, 15. Fils très chier, aprez mon decez, guardez que telles lois ne soyent en cestuy royaulme receues, ID. *Pant.* III, 48. Je ne me puis garder de vous escripre que.... MARG. *Lett.* 127. Plust à Dieu que l'empereur s'essayast de passer le Rosne quant je suis icy ! j'entreprendrois bien sus ma vie, toute femme que je suis, de le garder de passer, et n'y a nul que vous qui me peust garder d'y estre, ID. *ib.* 127. Quoy qu'il y ait, je vous requiers garder vostre santé, et ne vous donnés tant de travail, et vous gardés d'aller veoir les malades, ID. *ib.* 128. Il fault que je vous confesse que j'ay mené une vie despuis que je partis, qui me contraindra garder pour aujourd'hui la chambre, ID. *ib.* 146. Avez vous bien gardé les commandemens de Dieu?... Je n'ai gardé que mes brebis, dit le berger, DESPER. *Contes*, XLII. Je me garderay, si je puis, que ma mort die aultre chose, MONT. I, 3. Avoir à se garder mesme de ses amis, ID. I, 133. Escorniflant les sentences, non pour les guarder, car je n'ay point de gardoire.... ID. I, 143. Ayant rencontré un chien qui gardoit un homme mort, ID. I, 191. Leurs mariages sont mieulx gardez que les nostres, ID. II, 194. Un tyran est gardé par ceulx desquels, s'ils valoient rien, il se debvroit garder, LA BOËTIE, *Servitude volont.* Un temps viendra qui nous gardra d'aimer Par maladie, ou par mort, ou vieillesse, RONS. 821. A qui est l'ane, si le garde, COTGRAVE. Dieu me garde de qui je me fie, ID. Ne se garde pas bien qui se garde toujours, ID. Qui garde son disner, il a mieux à souper, ID. Qui n'a qu'un œil, Dieu le garde, ID. Tel se cuide bien garder, qui se frappe sur le nez, ID.

— ÉTYM. Picard, *warder*, garder, regarder; bourguig. *gadai*; wallon, *wârdé*, *waurdé*; provenç. *gardar*, *guardar*; espagn. *guardar*; ital. *guardare*; de l'anc. haut-allem. *wartên*, prendre garde ; du radical *war*, considérer, prendre garde, qui se trouve dans l'allemand *wahr*, *wehren*, et le latin *verus*, *vereor*.

† **GARDERIE** (gar-de-rie), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. Étendue de bois qui est sous la surveillance d'un garde.

— ÉTYM. *Garder*

GARDE-ROBE (gar-de-ro-b'), *s. f.* || 1° Chambre destinée à renfermer les habits, le linge, et toutes les hardes. Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe Les portraits des Dandin ; tous ont porté la robe, RAC. *Plaid.* I, 4. Il [le czar] fit tirer d'un fourgon qui le suivait un lit de camp, et le fit tendre dans une garde-robe, DUCLOS, *Mém. rég. Œuv.* t. V, p. 291, dans POUGENS. || Grande armoire où l'on suspend des habits, des robes, sans les plier. Est-ce, madame, qu'à la cour une armoire s'appelle une garde-robe? — Oui, butorde, on appelle ainsi le lieu où l'on met les habits, MOL. *Escarb.* 3. || 2° Par extension, tous les habits à l'usage d'une personne. Cet homme a une garde-robe très-riche. || On dit dans un sens analogue : la garde-robe d'un acteur. || 3° Chez les souverains et les princes, la garde-robe, tout ce qui regarde les habits et le linge du roi. Grand maître de la garde-robe. Officier de la garde-robe. Valet de la garde-robe. Valet de garde-robe. Je ne doute pas qu'il n'en soit de même de la fille de garde-robe qui a pris le nom de sa maîtresse, la femme de Czarowitz, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 2 mars 1772. Qu'on mette à Genève un roi avec un gros budget, chacun quittera l'horlogerie pour la garde-robe, P. L. COUR. *Livret.* || 4° Lieu où l'on mettait la chaise percée, alors que les latrines n'étaient pas communes dans les maisons. M. de Richelieu avait pris un lavement ; il demanda ma garde-robe et y monta en grande hâte, ST-SIM. 18, 217. Pour lui présenter en pompe à midi ce qu'il va déposer le soir dans sa garde-robe, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Je lisais à la garde-robe et je m'y oubliais des heures entières, ID. *Conf.* I. || Aller à la garde-robe, satisfaire le besoin d'évacuer les excréments. Un homme ne pouvait être regardé comme un dieu par ceux qui l'avaient vu aller à la garde-robe, VOLT. *Mœurs*, 1er *homme*. Ce monarque [Henri III] n'allait à la garde-robe qu'avec une difficulté extrême, ID. *Oreilles*, 7. Il m'a conté souvent que Cromwell n'avait pas été à la garde-robe depuis huit jours lorsqu'il fit couper la tête à son roi, ID. *ib.* 7. La garde-robe a tant d'empire qu'un dévoiement rend souvent un homme pusillanime, ID. *ib.* 7. || Garde-robe à l'anglaise, cuvette de faïence munie au fond d'un piston. || Une garde-robe, une évacuation alvine. Sa médecine lui a fait avoir trois ou quatre garde-robes. || 5° Nom donné vulgairement à diverses plantes odorantes auxquelles on attribue la propriété d'écarter des vêtements les insectes : la santoline, l'aurone (voy. AURONE), etc. || *Au plur.* des garde-robes.

— REM. Tous les mots de ce genre étant masculins, comment se fait-il que celui-ci soit féminin ? Il est ancien ; mais, à l'origine, c'était souvent la dernière partie du mot qui donnait le genre : *la tranche-teste* pour le bourreau, dans Froissart, II, III, 8. Au reste on tenta, au XVIe siècle, de le faire masculin suivant l'analogie.

— HIST. XIIIe s. Lors s'enclost en sa garderobe entre li et moy sanz plus, et me mist mes deux mains entre les seues [siennes], et commensa à plorer moult durement, JOINV. 282. || XIVe s. Elle [la dame de la maison] s'en venoit dans la garderobe, et là mangeoit la souppe au matin ou aucune lescherie, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f° 4, dans LACURNE. || XVe s. Si y avoit il dedans [un château] de bons joyaux et de riches; car le comte en faisoit sa garde robe, FROISS. II, II, 55. || XVIe s. Si vous cerchez dedans leurs garderobes, Vous trouverez le roman de la Rose, Mattheolus, toutes fables et lobes, Qui contre nous et notre honneur depose, J. MAROT, V, 290. Garde-robe [chaise percée], MONT. I, 16. Garderobe ou menu cyprès, O. DE SERRES. Il y avoit dans la chambre de sa feu mere un beau garderobe, fort magnifiquement œuvré, où la fille tenoit ses riches accoustrements et bagues, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 64, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Garder*, *robe*. *Garde-robe* au masculin a été le nom d'un officier : XVe s. Jehan Pavillon, varlet de chambre et garde robe de ladite feue dame, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 344.

GARDE-ROBE (gar-de-ro-b'), *s. m.* Tablier de toile que les femmes et les enfants portent pour conserver leurs vêtements. Un garde-robe gras servait de pavillon, RÉGNIER, *Sat.* XI. || *Au plur.* Des garde-robes.

GARDE-RÔLE (gar-de-rô-l'), *s. m.* Celui qui gardait les rôles des offices de France, qui en tenait registre et qui en faisait sceller les provisions. || *Au plur.* Des garde-rôle ou rôles, ou, selon Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-rôles.

GARDE-SACS (gar-de-sak), *s. m.* Greffier garde-sacs, officier qui était chargé de garder les sacs des procès. || *Au plur.* Des garde-sacs, ou, selon Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-sacs.

† **GARDE-SALLE** (gar-de-sa-l'), *s. m.* Prévôt du maître dans une salle d'armes. || *Au plur.* Des garde-salle ou salles, ou, selon Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-salles.

GARDE-SCEL (gar-de-sèl), *s. m.* Officier préposé, dans les anciennes juridictions, pour sceller les expéditions. || *Au plur.* Des garde-scel, ou, selon Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-scel.

† **GARDE-SCELLÉS** (gar-de-sè-lé), *s. m.* Homme commis pour garder des scellés. || *Au plur.* Des garde-scellés, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-scellés.

† **GARDE-TEMPS** (gar-de-tan), *s. m.* Synonyme de chronomètre. || *Au plur.* Des garde-temps.

GARDEUR, EUSE (gar-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui garde des animaux. Un gardeur de vaches, de cochons. Le mot de génisse en français est fort beau, et surtout dans une églogue ; vache ne s'y peut pas souffrir; pasteur et berger y sont du plus bel usage : gardeur de pourceaux ou gardeur de bœufs y seraient horribles, ROLLIN, *Trait. des Ét.* II, 1. || 2° Celui, celle qui garde, conserve son argent, ses hardes, etc. Il y a longtemps que je gronde ces gardeuses, SÉV. 9 août 1689. || Proverbe. Mieux vaut bon gardeur que bon amasseur.

— HIST. XIIIe s. Dont vint à Salenique, et li gardeour qui de par l'empereour i estoient li rendirent, VILLEH. CXXV. Or soit Diex de mon cor et de m'ame gardere, *Berte*, XVIII. || XIVe s. Le liberal ne enrichist pas de legier; quer [car] il ne prend pas volontiers et n'est pas gardeeur de richesces, ORESME, *Eth.* 106.

— ÉTYM. *Garder*; wall. *wardeu* ; provenç. *guardayre*, *guardador*; espagn. et portug. *guardador*; ital. *guardatore*. Le vieux français *gardere*, et le provençal *guardayre* sont au nominatif, *guardeor* et *gardador* sont au régime.

GARDE-VAISSELLE (gar-de-vè-sè-l'), *s. m.* Celui qui a la vaisselle du roi en sa garde. || *Au plur.* Des garde-vaisselle, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-vaisselle.

GARDE-VENTE (gar-de-van-t'), *s. m.* Celui, dit aussi facteur, qu'un marchand de bois prépose à la garde et à l'exploitation des bois dont il s'est rendu adjudicataire. || *Au plur.* Des garde-vente ou ventes, ou, suivant Laveaux (voy. GARDE 4), des gardes-vente.

GARDE-VUE (gar-de-vue), *s. m.* Visière qu'on place au-dessus des yeux pour garantir la vue du trop grand éclat de lumière. || Espèce de couvercle ou plutôt d'abat-jour qui, mis au-dessus d'une lampe et concentrant les rayons vers le bas, garantit la vue. || *Au plur.* Des garde-vue.

GARDIEN, IENNE (gar-diin, diè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui garde quelqu'un ou quelque chose. Le gardien d'un détenu. Le gardien d'un dépôt. || Celui qui veille à la conservation d'une chose. Le gardien d'un monument. || Agent préposé à la surveillance dans les jardins publics, dans les musées. Les gardiens du jardin du Luxembourg. || Celui qui est préposé par la justice à la garde des objets saisis. On l'a établi gardien des scellés, des meubles saisis. || Terme de marine. Celui qui, dans les ports, garde un magasin, un navire; le matelot qui surveille la chambre des poudres, etc. || 2° Titre que l'on donne au supérieur de certains couvents. Le gardien des capucins. Le père gardien. || 3° Par extension, celui qui défend, protége. Vous êtes le gardien de nos libertés. La sainte Vierge, protectrice et gardienne. Soyez donc toujours [femmes de Genève] ce que vous êtes, les chastes gardiennes des mœurs et les doux liens de la paix, J. J. ROUSS. *Dédic. à la rép. de Genève.* || Fig. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté, VOLT. *Mœurs*, 187. || 4° Adjectivement. Ange gardien, ange qui, d'après les croyances catholiques, protége chaque individu. Ainsi, mes frères, nos saints anges gardiens, ne pouvant plus supporter nos crimes, en poursuivent enfin la vengeance, BOSS. *Sermons, Saints anges gardiens*, 2. || Substantivement. Ils [les anges] viennent à nous, chargés de ses dons [de Dieu], ils retournent chargés de nos vœux.... tel est l'emploi et le ministère de ces bienheureux gardiens, ID. *ib. Préambule.* A toute heure et à tous moments, ils [les anges] se tiennent prêts pour nous assister, gardiens toujours fervents et infatigables, sentinelles qui veillent toujours, ID. *ib.* 1. || Fig. Ange gardien, personne qui veille sur une autre avec affection. Vous êtes mon ange gardien. || 5° Terme d'ancienne jurisprudence. Gardien noble, celui qui avait la garde noble. || Gardien de la régale, officier chargé de percevoir les revenus des abbayes et des évêchés vacants. || Lettres de garde gardienne, lettres par lesquelles le roi accordait à certaines communautés, à certains particuliers le privilége d'avoir leurs causes commises devant certains juges. || 6° Titre du grand maître de l'ordre de la Jarretière, en Angleterre. C'est toujours le roi qui est le gardien de cet ordre.

— REM. Gardien n'est présentement en poésie que de deux syllabes ; Molière l'a fait de trois : Suis-je donc gardien, pour employer ce style, De....? MOL. *Dép. am.* V, 3. Au XIVe siècle il n'est que de deux ; au XIIe il n'est que de deux aussi, mais sous la forme *guardain*.

— SYN. GARDE, GARDIEN. L'un et l'autre expriment la charge, le soin d'une garde; mais la nuance que l'usage a mise, c'est que le garde est non-seulement chargé de garder le dépôt, mais encore de le diriger, tandis que le gardien n'a que le soin matériel : le garde des manuscrits de la bibliothèque impériale ; le gardien qui est dans la salle et qui surveille. De plus garde ne s'emploie guère au sens figuré, tandis que gardien comporte très-bien l'emploi métaphorique.

— HIST. XIIe s. Mais de primes en est Normandie fulée; Car la mort al saint humme i fu ains purparlée, E cil en est guardains, *Th. le mart.* 153. || XIVe s. Qui aus dis gardiens feront injures ou violence, DU CANGE, *avenius*. Et jure que, si li gardien A ce tuit assentoient bien.... MACHAUT, p. 30. || XVe s. Sire, les Escots cette nuit ont pris et emblé le chastel de Bervich ; et le capitaine m'envoie devers vous

afin que vous en soyez avisé; car vous estes gardien de ce pays, FROISS. II, II, 15.

— ÉTYM. *Garder*; provenç. *gardian*; catal. *guardiá*; espagn. *guardian*; ital. *guardiano*.

† **GARDIENNAGE** (gar-diè-na-j'), *s. m.* Soin de garder et de tenir en état. Les soins de gardiennage et de réparation que nécessite un vaste bâtiment, un musée, *Disc. de M. Barbet au Corps législ.* 29 juin 1865. || Terme de marine. Ensemble des moyens de conservation appliqués à certains objets dans un port. Gardiennage des tonneaux, des balises. || Emploi de gardien.

— ÉTYM. *Gardien*.

† **GARDIENNAT** (gar-diè-na), *s. m.* Dans les maisons religieuses, office de gardien; sa durée.

— ÉTYM. *Gardien*.

† **GARDIENNERIE** (gar-diè-ne-rie), *s. f.* Ancien terme de marine. Chambre des canonniers à bord d'un vaisseau.

— ÉTYM. *Gardien*.

GARDON (gar-don), *s. m.* Petit poisson d'eau douce, dit aussi rosse (*leuciscus idus*). || Familièrement. Être frais comme un gardon, être comme un gardon, avoir un air de fraîcheur et de santé; locution tirée de l'éclat de l'écaille de ce poisson. Après avoir été un mois à la campagne à se reposer, à se purger, à se rafraîchir, elle revient comme un gardon, SÉV. 138. Fraîche comme un gardon, droite comme une perche, BOURSAULT, *Mots à la mode*. sc. 15. || Fig. Donner un chabot pour avoir un gardon, faire un petit présent pour avoir en retour un présent plus grand. Ne faites, s'il se peut, jamais présent ni don, Si ce n'est d'un chabot pour avoir un gardon, RÉGNIER, *Sat.* XIII.

— HIST. XIIIe s. Nus poissonniers ne autre ne puet ne ne doit vendre gardons freans; c'est à savoir, gardons entre le mi-avril et mi-moi, *Liv. des mét.* 265. || XVIe s. Jeter un gardon pour avoir un brochet [faire un petit présent pour en avoir un grand], COTGRAVE. Cest hamesson n'est pas trop bien amorcé pour prendre des guerdons, PALSGR. p. 443. Mais il survint un affecté maroufle Sorti du creux où l'on pesche aux gardons, RAB. *Garg.* I, 2.

— ÉTYM. Origine inconnue. Bas-lat. *gardio*.

GARE (ga-r'), *interj.* || 1° Terme familier. Il emploie lorsqu'on avertit de se ranger, de faire place, d'éviter quelque chose qui est lancé, qui tombe. Il faut que je voie, que je m'informe, que je coure chez le notaire; gare que je passe, PICARD, *Marionnettes*, V, 9. || Gare devant, se dit pour avertir quelqu'un qui est devant nous de se détourner. || Gare, se dit aussi pour avertir de prendre garde. Gare, gare, gare; voici quelqu'un qui vient interrompre la conversation, DANCOURT, *l'Opérateur*, sc. 11. || En termes de chasse, celui qui entend le cerf bondir de la reposée doit crier gare. || 2° Frapper sans dire gare, frapper sans avoir menacé. Et qui frappe sans dire gare, SCARRON, *Virg.* I. ...sans leur dire gare, elle [la mort] abat les humains, MOL. *l'Ét.* II, 4. À qui en a-t-il donc de vous rosser comme cela sans dire gare? DANCOURT, *Tuteur*, sc. 9. || Sans dire gare, signifie aussi sans avertir. J'entre sans dire gare et cherche à m'informer Où demeure un monsieur que je ne puis nommer, BOURSAULT, *Merc. gal.* IV, 6. || 3° Gare, exprime aussi qu'on appréhende pour soi ou pour les autres certaines choses fâcheuses. Vous devez marcher droit pour n'être pas berné; Et, s'il faut que sur vous on ait la moindre prise, Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Sinon, gare l'instant de la conclusion, DESTOUCHES, *Phil. marié*, I, 4. Mon vieux tronc a porté quelques fruits cette année.... les sots et les fanatiques auront bon temps cet automne et l'hiver prochain; mais gare le printemps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1760. La petite diatribe que je vous envoie a été fort applaudie à la représentation; mais gare la lecture, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 janv. 1778. || 4° Gare le pot au noir, s'est dit autrefois, au jeu de colin-maillard, pour exprimer ce qu'on dit aujourd'hui casse-cou.

— HIST. XVIe s. Nous sommes tous morts à ce coup; guare! voy le ci, RAB. *Pant.* IV, 33. Si elle [la fortune] continue, elle m'en envoyera très content et satisfait; mais gare le heurt, MONT. IV, 142.

— ÉTYM. Impératif du verbe *garer*; bourguig. *gaire*.

2. **GARE** (ga-r'), *s. f.* || 1° Lieu disposé sur les rivières pour servir d'abri aux bateaux contre les glaces, les inondations, etc. || 2° Par extension, lieu de dépôt de marchandises sur les lignes de chemins de fer. || Nom de parties d'un chemin de fer qui, situées en dehors de la voie ordinaire, servent à éviter la rencontre des convois. Gare d'arrivée et de départ, celles des deux extrémités du chemin. Gare d'évitement, celle qui reçoit et abrite un convoi pendant qu'un autre convoi passe. || Station d'embarquement et de débarquement des voyageurs et des marchandises sur les chemins de fer.

— ÉTYM. Voy. GARER.

GARÉ, ÉE (ga-ré, rée), *part. passé* de garer. Mis à l'abri dans une gare. Un bateau, un convoi garé. Défenses à tous courtiers et jaugeurs de vins de goûter ni jauger ceux qui seront ès bateaux garés ès dites îles et ports, *Aides*, 27 mars 1620.

GARENNE (ga-rè-n'. Au XVIIe siècle plusieurs prononçaient ga-ra-n' : C'est où Flore et Pomone entretiennent Diane, Qui se vient délasser dedans cette garanne, CORN. *Poés. div. Presbyt. d'Hénone.* Ménage met en garde contre cette prononciation, qui était sans doute la prononciation ancienne), *s. f.* || 1° Proprement et anciennement, défense de pêcher dans une rivière, de chasser dans un bois. On ne peut tenir rivière en garenne s'il n'y a titre ou prescription suffisante, *Cout. du Nivernois*, ch. 16, art. 1. || 2° Par passage du sens de droits prohibitifs aux lieux qui en étaient l'objet, lieu particulier près du château que le seigneur faisait garder avec plus de soin. Garenne à bois et à eau, étangs et forêts, appartient au fils aîné pour son préciput et droit d'aînesse, *Coust. gén.* t. II, p. 180. || 3° Plus particulièrement encore, lieu à la campagne planté d'arbres, où il y a des lapins et où on a soin de les conserver. Un chat était entré dans une garenne peuplée de lapins, FÉN. t. XIX, p. 51. Le lapin de garenne semble savoir qu'il n'est pas logé et il se loge; les lapins de clapiers dont on peuple les garennes, se gîtent comme le lièvre; mais, au bout de quelques générations, ils commencent à se faire des terriers, BONNET, *Contempl. nat.* II, 30. || Lapin de garenne, se dit, comme meilleur à manger, par opposition à lapin de clapier ou de choux. || Fig. Celui-là est de garenne [par allusion aux lapins de garenne], se dit d'un conte ou d'un trait d'esprit dont on raille. || Garenne forcée ou garenne privée, petit lieu clos de murailles ou de fossés pleins d'eau, où l'on met et élève des lapins. || 4° Lieu de garde, de réserve pour certains animaux. ....Que les seigneurs s'y attribuaient la pêche, qu'on y formait des garennes à cygnes et des pêcheries, ROBIN, *Mémoire sur les marais de Cléville*, Calvados, 1781, p. 22. || Garenne à poisson, espèce de réservoir que l'on fait dans les rivières ou étangs.

— HIST. XIIIe s. Tant se haste et tant s'esploite, Tant chevauche bois et garane, Qu'il est venuz à Theroane, *Ren.* 18215. Aucunes gens cuident que cil qui sunt pris emblant connins ou autres grosses bestes savages en autrui garennes anciennes, ne soient pas pendables; mes si sunt, quant il sunt pris par nuit, BEAUM. XXX, 105. || XIVe s. Qui est trouvé tendant aux perdrix en païs de garenne, il chet en amende de dix livres, et le harnas perdu, BOUTEILLER, *Somme rural*, II, titre 40. || XVe s. Les escumeurs d'Affrique.... faisoient de la ville d'Affrique leur warenne et font encore, FROISS. III, IV, 13. || XVIe s. Lapins de garenne, PARÉ, V, 26. Estangs et rivieres portant garennes et aussi garennes sont defendues, et qui y chasse ou pesche sera puni comme de larrecin, *Coust. génér.* t. I, p. 919.

— ÉTYM. Berry, *varenne*, terre sablonneuse; picard, *varenne*; provenç. *garuna*, *varena*; bas-lat. *warenna*; du même radical que *garer* (*garenne* signifiant proprement un lieu réservé, défendu), avec un suffixe irrégulier.

GARENNIER (ga-rè-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-rè-niéz actifs), *s. m.* Celui qui garde une garenne.

— ÉTYM. *Garenne*.

GARER (ga-ré), *v. a.* || 1° Faire entrer et mettre à l'abri dans une gare. Garer un bateau, un convoi. || Par extension. Ordonnons que toutes les épaves qui seront pêchées sur les fleuves et rivières navigables soient garées sur terre, *Ordonn. des eaux et forêts*, titre 31, 16. || Garer un train de bois, le lier. || 2° Se garer, *v. réfl.* Se ranger de côté, en parlant d'un bateau qui en laisse passer d'autres. || Par extension, se dit d'un train de chemin de fer qui entre dans la gare d'évitement pour laisser passer un autre train. || Il se dit aussi des personnes qui se rangent, se détournent. Se garer des voitures. || Fig. et familièrement. Se préserver, se défendre, éviter. Garez-vous de cet homme. L'abbé guérit et voulait tuer Arnaud qui s'en gara bien, et le pauvre abbé en fut pour ses plaisirs, SAINT-SIM. 7, 94.

— HIST. XIIe s. Garez en vous, gentils fils à baron, *Ronc.* p. 140. || XVIe s. Tous voicturiers par easeront tenus garrer leurs batteaux et vins à l'isle Nostre Dame, *Cour des aides, arrêt*, 8 août 1586.

— ÉTYM. Berry, *gairer*; provenç. *garar*, *guarar*; du haut-allem. *waron*, prendre garde; comparez le celtique : kimry, *gwara*, défendre l'accès des palissades; bas-breton, *gwarer*; ce sens convient à *garenne* et à *garer* (comparez l'étymologie de *garder*)

† **GARGAMELLE** (gar-ga-mè-l'), *s. f.* Terme populaire. Gorge, gosier. Je vais me rafraîchir un peu la gargamelle, HAUTEROCHE, *Amant qui trompe*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. Et de sa propre alumelle Il se coupa la gargamelle, ancien dicton de trictrac pour signifier qu'un joueur a amené un dé qui l'a perdu, *Trévoux*, *Gargamelle*.

— HIST. XVe s. Le suppliant coppa la gorge au dit Guillaume, ou quoy que soit, la gargamele ou gosier, DU CANGE, *gargalio*. || XVIe s. Puis luy passai ma broche à travers la gargamelle, RABEL. *Pant.* II, 14.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *gargamella*; du radical *garg*, qui se trouve avec le sens de gosier dans l'ital. *gargata*, le picard *gargate*, anc. anglais *gargate*, espagn. et portug. *garganta* (voy. GARGOUILLE). *Gargamelle* est le nom que Rabelais a donné à la femme de Grandgousier, mère de Gargantua.

† **GARGANTUA** (gar-gan-tu-a), *s. m.* Nom propre d'un personnage gigantesque de Rabelais. || Par antonomase, homme qui mange énormément. C'est un vrai Gargantua.

— ÉTYM. Voici l'étymologie que donne Rabelais de ce mot qu'il a forgé : Son père voyant comme il ouvroit le gosier s'escria : *Que grand tu as*, d'où l'on fit *Gargantua*. Mais c'est une plaisanterie. M. Baudry, *Rev. de l'Instr. publ.* 19 mai 1859, p. 404, pense que *Gargantua* provient du languedocien *gargante*, gosier, et se rattache ainsi à *Grandgousier* et *Gargamelle*.

GARGARISÉ, ÉE (gar-ga-ri-zé, zée), *part. passé* de gargariser. La gorge gargarisée.

GARGARISER (gar-ga-ri-zé), *v. a.* Laver la gorge, la bouche avec un liquide qu'on met en contact avec toute la membrane muqueuse gutturale ou buccale, en le promenant et l'agitant dans la bouche. La bouche [elle] se gargarisa, Et d'encens s'aromatisa, SCARRON, *Virg.* IV. || Se gargariser, *v. réfl.* Laver sa bouche ou sa gorge avec un liquide. Elle s'est gargarisée. || Avec suppression du pronom personnel. Faites gargariser cet enfant. || Par extension et populairement. Se mettre à boire. Ils étaient tous deux à se gargariser. || Fig. et familièrement. Se gargariser avec un éloge, s'en délecter.

— HIST. XVIe s. On fera gargariser souvent le malade d'oxycras.... et d'icelle decoction en sera gargarisé et tenu en la bouche; semblablement est bon de gargariser de lait de vache, PARÉ, VI, 8. Le jus de l'herbe gargarisé appaise la luete enflammée, O. DE SERRES, 627.

— ÉTYM. Génev. *se gargoriser*; provenç. et espagn. *gargarizar*; ital. *gargarizzare*; du latin *gargarizare*; en grec γαργαρίζειν (comp. GARGAMELLE).

GARGARISME (gar-ga-ri-sm'), *s. m.* || 1° Liqueur préparée pour se gargariser. || 2° L'action de se gargariser. Faites quelques gargarismes, cela vous soulagera.

— HIST. XVIe s. User de gargarismes astringents, PARÉ, VI, 6.

— ÉTYM. Génev. *gargorisme*; provenç. *gargarisme*; espagn. et ital. *gargarismo*; du lat. *gargarisma*, qui vient du grec γαργαρίζειν, gargariser.

GARGOTAGE (gar-go-ta-j'), *s. m.* Terme populaire. Repas malpropre; viande mal apprêtée.

— ÉTYM. *Gargoter*.

GARGOTE (gar-go-t'), *s. f.* || 1° Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. Les deux écus que je lui demandais [au régent] étaient pour les leur donner de sa part, afin qu'elles eussent au moins pour quelques jours à manger dans quelque gargote, ST-SIM. 506, 171. Je me mis dans une de ces petites auberges, à qui le mépris de la pauvreté a fait donner le nom de gargote, MARIVAUX, *Paysan parv.* 1re part. Car les dragons, race assez peu dévote, Ne parlaient là que langue de gargote, GRESSET, *Vert-vert*, III. Je retournai le soir à ma gargote, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 2° Par mépris, tout cabaret ou restaurant ou même ménage où l'on mange malproprement. Ce restaurant est une vraie gargote.

— ÉTYM. Voy. GARGOTER; Berry, *gargot*, cabinet noir, prison des petits enfants.

GARGOTER (gar-go-té), *v. n.* || 1° Hanter les gargotes. || 2° Boire et manger malproprement,

— HIST. XVIe s. Il ne nous en chaut de tous les bruits qu'on fait courir de nous, pourveu que nous ayons de quoy faire gargotter la marmite, *les Caquets de l'accouchée*, p. 178, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *gargoter*, faire du bruit en bouillonnant. Ce sens, qui est aussi celui du XVIe siècle, écarte, ainsi que le dit Diez, le latin *gurgustium*, mauvaise hôtellerie, et l'allemand *Garküche*, gargote, et conduit à une onomatopée par le radical *garg*, qui paraît être aussi dans *Gargouille*, *gargamelle*.

† **GARGOTERIE** (gar-go-te-rie), *s. f.* Mauvaise cuisine de gargote.

— ÉTYM. *Gargote*.

GARGOTIER, IÈRE (gar-go-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tient une gargote. || 2° Par mépris, mauvais traiteur, mauvais cuisinier. J'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes repas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 fév. 1777.

— ÉTYM. *Gargote*.

GARGOUILLADE (gar-gou-lla-d', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Nom d'un pas de danse dans le genre du pas tortillé, qui n'est plus en usage. C'est le danseur Dupré qui fait la gargouillade, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 219, dans POUGENS. || 2° Terme de musique. Ornement de mauvais goût, sans netteté, et comparé à un gargouillement.

— ÉTYM. *Gargouiller*.

GARGOUILLE (gar-gou-ll', *ll* mouillées, et non gar-gou-ye), *s. f.* || 1° L'endroit soit d'une gouttière, soit d'un tuyau, par où l'eau tombe ; elle portait dans les bâtiments gothiques la figure de chimères, harpies et autres monstres, et reçoit aujourd'hui celle de masques d'animaux, de mufles de lion, etc. || Canal rond et étroit, construit entre des murs pour faciliter l'entrée et la sortie des eaux. || Nom qu'on donne aux trous des petits canaux pratiqués sur les corniches des bâtiments pour l'écoulement des eaux. || Tuyau de fonte logé dans les trottoirs pour l'écoulement de l'eau. || Terme de plombier. Cordon de pierre sur lequel sont assis les tuyaux de conduite. || 2° Terme de charpenterie. Gargouille, entaille au pied d'un poteau de cloison recevant le bout d'une solive. || Terme d'éperonnier. Anneau de l'éperon, au bout de la branche, du côté de l'embouchure. || 3° Conduit rassemblant, dans certains fourneaux, les produits de la combustion pour les amener dans la cheminée. || 4° Figure d'un serpent monstrueux qu'on portait en procession à Rouen le jour des Rogations et le jour de l'Ascension, en souvenir de la victoire de saint Romain sur ce monstre. Un tel raisonnement finirait par introduire trop de pyrrhonisme.... on finirait par douter de la gargouille de Rouen et du royaume d'Yvetot, VOLT. *Mél. litt. Lett. Chin.* 2. || Terme de blason. Certaines figures de serpent qu'on a nommées aussi gringoles.

— HIST. XIIIe s. Pro lapidibus qui vocantur gargoules, quadrigandis, DU CANGE, *gargoula*. || XIVe s. Plusieurs lieux des entablements qui sont en droit les gargoles [d'une église] sont à refaire, *Bibl. des chartes*, 5e série, t. III, p. 226. En tous petis ymages, lions, gargoulles, DU CANGE, *gargoula*. || XVIe s. Le poete, dit Platon, assis sur le trepied des muses, verse de furie tout ce qui lui vient en la bouche, comme la gargouille d'une fontaine, MONT. IV, 137. Esgouts faits à gargouilles et muffles de lyon, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 1, dans LACURNE. [Gondebaut] attira plusieurs grands seigneurs à sa cordelle, qui excita une estrange gargouille en France, PASQUIER, *Rech.* p. 445, dans LACURNE. Saint Romain, archevesque de Rouen, sous le regne de Clothaire second, suivi d'un prisonnier condamné à mort, ayant avec son estole dompté un dragon qui depuis fut appelé gargouille, ID. *ib.* p. 865.

— ÉTYM. Espagn. *gargola*; bas-lat. *gargula*, gosier ; du radical *garg*, qui, comme on peut voir à l'étymologie de *gargamelle*, appartient à toutes les langues romanes. L'italien, qui a à la fois *gargagliare* et *gorgogliare*, montre que ce radical *garg* n'est qu'une modification du radical *gorg* (voy. GORGE). Le sens de *gargouille* est donc étymologiquement celui de gosier; et il a particulièrement celui de ces gosiers en pierre vomissant de l'eau que portent les édifices gothiques. Le sens de serpent ne se présente nulle part ; et en effet un mot signifiant gosier ne pourrait signifier serpent qu'avec quelque épithète déterminative. La langue populaire donna, par assimilation, le nom de ces *gargouilles* au serpent, figuré aussi sur les églises, que les saints avaient vaincu.

† **GARGOUILLÉE** (gar-gou-llée, *ll* mouillées), *s. f.* Chute d'eau qui tombe d'une gargouille.

GARGOUILLEMENT (gar-gou-lle-man, *ll* mouillées, et non gar-gou-ye-man), *s. m.* || 1° Bruit que fait quelquefois l'eau dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles. || Bruit que fait l'intestin qui rentre dans sa place naturelle, lorsqu'on réduit une hernie. || Bruit qui se produit dans une caverne du poumon et que le médecin perçoit à l'aide de l'auscultation. || 2° Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

— HIST. XVIe s. Reduisant une hargne, si on oit des vents, comme un gargouillement, on la juge intestinale, PARÉ, *Introd.* 23.

— ÉTYM. *Gargouiller*.

GARGOUILLER (gar-gou-llé, *ll* mouillées, et non gar-gou-yé), *v. n.* || 1° Il se dit du bruit qui se produit dans les intestins. Le ventre lui gargouille. || 2° Faire le bruit d'une eau tombant d'une gargouille. || 3° Barboter dans l'eau, en parlant des enfants. Ces petits garçons ne font que gargouiller. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° *V. a.* Terme de marbrier. Faire une opération, dite aussi égriser, par laquelle un corps rond, tel qu'une colonne, est frotté dans un morceau de marbre creusé, afin de le dresser et de l'unir au moyen du grès et de l'eau.

— HIST. XVe s. Il s'en va ; comment il guargouille? Mais que dyable est-ce qu'il barbouille? *Patelin.* || XVIe s. S'il y a de la boue, ou autre humeur contenue au thorax, on oit un son comme d'une bouteille à demi pleine qui gargouille, PARÉ, *Introd.* 23. Lorsqu'on les reduit au dedans [les intestins], ils font un bruit gargouillant avec douleur, ID. *ib.* VI, 14. Là gargouillent les eaux de cent mille fontaines, RONS. 164.

— ÉTYM. *Gargouille*; Maine, *gargouiller*, gazouiller.

† **GARGOUILLETTE** (gar-gou-llè-t', *ll* mouillées), ou **GARGOULETTE** (gar-gou-lè-t'), *s. f.* Sorte de vase. Un porteur d'eau, un porteur de gargoulette pour le rafraîchir; un porteur de pipe ; un porteur d'ombrelle pour le couvrir du soleil le jour, BERN. DE ST-PIERRE. *Chaum. indienne.*

— ÉTYM. Diminutif de *gargouille*.

GARGOUILLIS (gar-gou-llî, *ll* mouillées, et non gar-gou-yî), *s. m.* Terme familier. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

— ÉTYM. *Gargouiller*.

GARGOUSSE (gar-gou-s'), *s. f.* Terme d'artillerie. Charge de poudre dans son enveloppe.

— ÉTYM. Corruption de *cartouche* (voy. CARTOUCHE).

† **GARGOUSSIER** (gar-gou-sié), *s. m.* || 1° Terme de marine. Espèce d'étui de cuir ou de bois, servant à porter les gargousses des soutes à poudre dans les batteries. || 2° Celui qui porte les gargousses.

† **GARGOUSSIÈRE** (gar-gou-siè-r'), *s. f.* Synonyme de gargoussier. Étui à gargousses.

† **GARGUILLE** (gar-ghi-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Nom propre dont on s'est servi dans ces locutions : Prendre Gautier pour Garguille, se méprendre. Souvent elle se méprenait, Sitôt qu'elle l'entretenait, Et prenait Gautier pour Garguille, SCARRON, *Virg.* IV. || N'épargner ni Gautier ni Garguille, n'épargner personne. Au reste, n'épargnez ni Gautier ni Garguille, RÉGNIER, *Sat.* XIII.

— ÉTYM. Les *Anecdotes dramatiques* (1775, t. III, p. 203) disent que *Gautier Garguille* était le nom de théâtre qu'avait adopté Hugues Guérin, dit Fléchelles, célèbre farceur qui débuta dans la troupe du Marais vers 1598. On voit que le langage populaire s'amusa à dédoubler le nom de ce personnage pour en opposer les deux parties.

† **GARIÈS** (ga-ri-é), *s. m.* Un des noms vulgaires du chêne sessiliflore appelé aussi chêne rouvre, et, absolument, chêne, LEGOARANT.

— ÉTYM. Voy. GARIGUE.

GARIGUE (ga-ri-gh'), *s. f.* Lande, terre inculte.

— HIST. XVIe s. Nos gens qui s'estoient retirez parmi les arbustes et garigues, M. DU BELLAY. 395.

— ÉTYM. Provenç. *gariga*, *guarriga*, chênaie, lieu planté de chênes ; catal. *garriga* ; du provenç. *garric*, *guarric* ; catal. *garrig*, chêne; auquel sans doute se rattache *gariès*, un des noms du chêne rouvre.

† **GARIN** (ga-rin), *s. m.* Nom vulgaire de la plicatule, coquille bivalve.

† **GARIOT** (ga-ri-o), *s. m.* Un des noms vulgaires de la benoîte, *geum urbanum*, *L.*

† **GARITE** (ga-ri-t'), *s. f.* Terme de marine. Petits bâtis en pièces de bois plates et circulaires autour de la hune, et dans lesquelles on passe les cadenas des haubans.

— ÉTYM. Autre forme de *guérite*.

† **GARLANDAGE** (gar-lan-da-j'), *s. m.* Terme de marine. Rebord de la hune.

— ÉTYM. Anc. franç. *garlande*, couronnement ; le même que *guirlande* (voy. ce mot) ; comparez aussi *galandage*.

† **GARLANDAS** (gar-lan-dâ), *s. f. pl.* Terme de métallurgie. Pièces de côté du coursier.

GARNEMENT (gar-ne-man. Ménage recommande de ne pas prononcer garniment, prononciation qui est la prononciation ancienne et qui était encore en usage chez quelques personnes), *s. m.* Mauvais sujet, libertin, vaurien. Mais hélas! toute mon offense Est d'avoir avec violence Aimé ce mauvais garnement, SCARRON, *Virg.* IV. Le peuple des souris croit que c'est châtiment.... Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement, LA FONT. *Fabl.* III, 18. Et j'ai prédit cent fois à mon fils votre père, Que vous prenez tout l'air d'un méchant garnement, MOL. *Tart.* I, 1. On ne savait ce qu'était devenu le chevalier de la Ferté, qui était un étrange garnement, ST-SIM. 119, 57. Que cet objet charmant Soit préservé d'un pareil garnement! VOLT. *l'Enf. pr.* I, 1. M. de Louvois avait reçu une lettre de l'interrogant bailli, qui dépeignait l'ingénu comme un garnement qui voulait brûler les couvents et enlever les filles, ID. *Ingénu*, 9. Cette femme et Birton et les garnements de son cortége, ID. *Jenni*, 6. Oh, le petit garnement! aussi leste que joli, BEAUMARCHAIS, *Mar. de Figaro*, II, 16.

— HIST. XIe s. Franceis i perdent lor meillurs guarnemenz [défenses, défenseurs], *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe s. Bien le conuit Rolant li niés [neveu] Charlon As garnimens qu'il ot et au dragon, *Ronc.* p. 47. Bele robe et biau garnement Amendent les gens durement, *la Rose*, 2153. || XIVe s. Il vous renvoiera, ce dist, l'equipollent, Se vous à lui donnez respit tant seulement, Qu'il puist entrer en Rennes bien et paisiblement, Ou vous gardez de lui et toute vostre gent. Dist li ducs de Lencloistre : par le mien serrement, Ja trieves ne donrai à itel garniment, *Guescl.* 1174. [Saint Paul] A tuer saint Estienne gardoit les vestemens ; Lors avoit à nom Saules li malvais garnemens, *Girart de Ross.* v. 5897. || XVe s. Et estoit leur capitaine [aux paysans anglais revoltés] un mauvais garnement qui s'appeloit Listier, FROISS. II, II, 114. Alors tu es bons garnemens, *la Nativ. de N. S. J. C.* f° 261. Chascun me dit : tu es lais garnemens; Gros visage as, tu es noirs et hallez, E. DESC. *Poésies mss.* f° 209. || XVIe s. .... Dont plusieurs faulx garnemens, Ignorans tels ferremens, Furent renversez par terre, J. MAROT, V, 299. .... Pour depescher le pays de ce mechant garnement de renard, DESPER. *Contes*, XXXI.

— ÉTYM. Provenç. *garnimen* ; catal. *guarniment*; anc. espagn. *guarnimiento* ; ital. *garnimento*. On suit sans peine la transformation des sens : d'abord ce qui garnit, ornement, armure, vêtement ; puis ce qui défend, défenseur ; de là, appliqué à une personne, bon garnement, mauvais garnement, et enfin, le mot se spécialisant tout à fait et perdant son sens favorable, mauvais sujet.

1. **GARNI, IE** (gar-ni, nie), *part. passé* de garnir. || 1° Muni, pourvu. Une tige garnie d'épines. M. le duc Mme la duchesse et Mlle de Bourbon avaient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours, SÉV. 17 janv. 1680. || Avoir la bourse bien garnie, le gousset bien garni, avoir beaucoup d'argent. || Une table bien garnie, une table où ce qui est servi est abondant et bon. Il est dangereux de trop manger ; mais je veux que ma table soit bien garnie, VOLT. *Dial.* 24. || Familièrement, il est garni, se disait d'un homme qui, par lâcheté, s'était muni de quelque vêtement propre à le garantir des coups d'épée dans un combat singulier. || Avoir l'estomac garni, avoir bien bu et bien mangé. On dit aussi : avoir la panse bien garnie. || 2° Meublé pour être loué. Chambre garnie. Maison garnie. Appartement garni à louer. Et ma chambre garnie auprès de Saint-Eustache, RÉGNIER, *Sat.* X. C'est un logis garni que j'ai pris tout à l'heure, MOL. *l'Ét.* V, 6. || Hôtel garni, établissement ouvert aux voyageurs, aux étrangers, où l'on trouve des chambres garnies à louer. On dit aussi : maison garnie. || *S. m.* Un garni, maison meublée où l'on donne à loger à des ouvriers. Il tient un garni. || Loger en garni, loger dans une chambre garnie, dans un appartement garni. || 3° Terme de jurisprudence. Plaider main garnie, ou la main garnie, ou les mains garnies, jouir, pendant le procès, de ce qui est en contestation. Elle [la bourse] est entre les mains de monsieur, vous lui devez de l'argent; il a des comptes à faire avec vous ; il comptera les mains garnies, DANCOURT, *les Agiot.* III, sc. dern. || 4° La cour suffisamment garnie de pairs, la cour ayant un nombre suffisant de pairs pour délibérer. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler par son bourreau, au

pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des inconvénients des droits féodaux; les princes du sang ont donné leurs voix pour le proscrire, VOLT. *Lett. Christine*, 5 mars 1776. || 5° Terme de cuisine Côtelette garnie, côtelette avec des garnitures. Choucroute garnie, choucroute accompagnée de tranches de jambon et de saucisson. || 6° Terme de blason. Épée garnie, épée dont la garde est d'un autre émail que la lame.

† 2. **GARNI** (gar-ni), *s. m.* Terme de construction. Garni ou remplissage, nom donné à des morceaux de pierre qu'on place dans les intervalles des pierres de taille.

— ÉTYM. *Garni* 1.

GARNIR (gar-nir), *v. a.* || 1° Pourvoir un objet de ce qui est nécessaire pour le mettre en état de remplir sa destination. Garnir une boutique. Garnir un buffet de vaisselle, une bibliothèque de livres. Garnir un étui, un nécessaire. Garnissant sa quenouille immense, Clotho lui dit : oui, travaillons, BÉRANG. *les Parques*. || Populairement. Se garnir le ventre, la panse, bien manger. || Terme de boulangerie. Garnir le four, mettre à sécher dans le four, immédiatement après une fournée, le bois qui doit servir à la fournée suivante. || 2° Munir de ce qui est nécessaire pour la défense. Garnir une place de guerre. Garnissez l'Aventin, les portes de Pouzzole, VOLT. *Catil.* IV, 2. || 3° Entourer d'une chose comme ornement ou accessoire, etc. Garnir un chapeau de rubans, un col le dentelles. Garnir un lit. Garnir de persil une pièce de bœuf. Garnir une chambre de tableaux. || Garnir une robe, y mettre une garniture. Mon cœur, aimez-vous la couleur de ma robe? — Je la trouve un peu fade, d'ailleurs elle est médiocrement bien garnie, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Dangers du monde*, II, 3. || Garnir des fauteuils, un canapé, les rembourrer de crin, de laine. || Garnir une épée, y mettre une garde. || Garnir un ragoût, un mets, y mettre des champignons, etc. Garnir une salade, y mettre de petites herbes hachées. || Garnir un drap, une étoffe de laine, les lainer, y faire venir le poil par le moyen du chardon. || 4° Il se dit des choses mêmes avec lesquelles on garnit. Les meubles qui garnissent un appartement. De belles dents garnissaient sa bouche. || 5° Remplir, occuper un espace. Des femmes élégamment parées garnissent les loges. La troupe garnit les retranchements. || 6° Renforcer. Garnir des volets de tôle. || Garnir une tapisserie, y mettre d'espace en espace des bandes de toile pour la conserver. || Garnir des bas, y mettre des morceaux de bas ou passer des fils à l'envers près les uns des autres dans la longueur des mailles pour faire comme une doublure, surtout aux talons et au bout des pieds. Garnir à l'aiguille, c'est-à-dire garnir avec des fils. || 7° Se garnir, *v. réfl.* Se munir. Il a soin de se garnir. Se garnir contre le froid, se vêtir de manière à être préservé du froid. || Se garnir, se dit d'une femme qui s'entoure de linge, lorsqu'elle est en couches, ou lorsqu'elle a ses règles. || Se garnir d'argent, en prendre sur soi. || 8° Être garni. Cette robe se garnit avec de la dentelle. || 9° Devenir plein. La salle se garnit lentement. Cette campagne commence à se garnir de beaux arbres.

— HIST. XI° s. De Saragoce Charles guarnist les tors [tours], *Ch. de Rol.* CCLXIX. || XII° s. Et France la garnie, *Ronc.* p. 10. Tuit garni de lor armes si com pour hostoier [faire la guerre], *Sax.* VI. Vous irez à Cologne la fort cité garnie, *ib.* VII. E pur ço vus devez de conseil si guarnir, *Th. le mart.* 83. || XIII° s. Et ceste ville si est moult riche et moult bonne, et de tous biens garnie, VILLEH. XLIX. Et li consaus [conseil] fu teus [tel] qu'il issit fors à tout son ost pour reconquerre sa terre, et laissast Constantinoble garnie, car novelement estoit conquise, ID. CXIII. Il n'iot si coart qui maintenant ne fust garnis de hardement, H. DE VALENC. IV. En mi la chambre aveit deus liz, Ben aturnez e ben garniz, *Lai del desiré*. Et por ce se doit cascuns porveir comment il vient garnis de conseil à son plet, BEAUM. V, 20. Je m'estoie garni [approvisionné] de gelines et de chapons, JOINV. 278. Sire, il me semble que il ert [sera] bon que vous retenez les formens et les orges et les ris, et tout de ce quoy en peut vivre, pour la ville garnir, ID. 216. || XIV° s. Car un usage ont borjoise tos jours: Jà n'ameront, tant soit de grant valour, Home, s'il n'ait la borse bien garnie, *Hist. littér. de la France*, t. XXIII, p. 630. || XV° s. Si ne purent gagner le pont, car il estoit bien garni et fut bien defendu, FROISS. I, I, 276. Trop estoient les Bretons courroucés de ce que ils [les Anglois] partoient si pleins et si garnis, ID. II, II, 215. Homme garni n'est jamais deceu, *Percefor.* t. IV, f° 77. Si vueil qu'à force et main garnie, Tantost les allez attraper, *Rec. de farces*, p. 377. || XVI° s. Ses vaisseaux estoient legers et bien garniz de forçaires, AMYOT, *Anton.* 84. Dedans lequel portique y avoit un conclave garny de sieges tout alentour, ID. *Brut.* 15. Ledit procureur du roy au baillage de Senlis, garny [assisté] de l'advocat dudit seigneur, *Coust. gén.* t. I, p. 336. Garnir la main de justice, c'est quand un debiteur, lorsque les commandements lui sont faits de payer par un sergent, fournit la somme qu'il doit, ou baille des meubles exploitables, ou qu'il paye provision après la schedule reconnue, LAURIÈRE, *Gloss. du droit franç.*

— ÉTYM. Bourguig. *gani*; provenç. *garnir, guarnir*; anc. espagn. *guarnir*; ital. *guarnire, guernire*; du germanique : anc. haut-allem. *warnôn*; anglosax. *varnian*, avoir soin; allem. mod. *warnen*, avertir. C'est le même radical *war* que dans *garer* et *garder* (voy. ces mots).

GARNISAIRE (gar-ni-zê-r'), *s. m.* || 1° Terme d'ancienne jurisprudence. Gardien qu'on établissait dans la maison d'un débiteur saisi. || 2° Aujourd'hui, celui qu'on établit chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer. Ceux [le parti royaliste sous la Restauration] qui haïssent tant le travail du dimanche veulent des traitements, envoient des garnisaires, augmentent le budget, P. L. COUR. *Pétition pour les vill. qu'on empêche de danser*. || Il s'est dit aussi de soldats établis au domicile des parents dont le fils n'avait pas répondu à l'appel de la conscription.

— ÉTYM. Formé de *garnir*, sur le modèle de *garnison*. Le suffixe *aire*, ayant un sens passif (par exemple *donataire*), *garnisaire* signifie celui qui est mis en garnison.

GARNISON (gar-ni-zon), *s. m.* || 1° Troupes qu'on met dans une place pour la défendre ou y séjourner quelque temps. La garnison de Paris. Il est en garnison à Lille. Mettre garnison dans une ville. Tenir garnison dans une forteresse. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître, VOLT. *S. de Louis XIV*, 13. Stralsund avait une garnison de près de neuf mille hommes, et de plus le roi de Suède lui-même, ID. *Charles XII*, 8. || Fig. Qu'il n'entre point : avec ce lucifer, En garnison nous aurions tout l'enfer, GRESSET, *Vert-vert*, ch. IV. Mais de mon gîte on s'empare, on le pille; Tous les amours y mettent garnison, BÉRANG. *Métempsyc.* || Ville de garnison, ville où l'on met ordinairement des troupes en garnison. || 2° Lieu de séjour pour les troupes. Vie de garnison. Et si l'erreur s'épand jusqu'en nos garnisons.... CORN. *Sertor.* IV, 3. Condamné à passer sa jeunesse dans des garnisons, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Cette demoiselle si bien faite est une jeune personne que j'ai vue cet automne à ma garnison, PICARD, *Alcade de Molor.* III, 6. || Familièrement. Mariage de garnison, mariage mal assorti. || Amours, conquêtes de garnison, femmes d'un ton peu relevé ou d'une conquête facile. Je conçois du reste que vos conquêtes de garnison vous aient peu disposé à apprécier ce qu'il peut y avoir de noble, de passionné, de sublime dans l'âme de quelques femmes d'élite, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § III. || 3° Un homme ou plusieurs hommes qui gardent les meubles d'une personne lorsqu'ils sont saisis, ou qui sont établis chez un débiteur du fisc, pour l'obliger à payer. Il y a garnison chez lui. On a levé la garnison. Ce qui m'afflige, c'est que j'étais chez lui quand ses associés y sont venus mettre garnison, LESAGE, *Turcaret*, V, 14. || 4° Fig. et populairement. Il y a de la garnison, se dit de la tête d'un enfant qui a des poux. || 5° Terme d'orfèvre. Ouvrage doré par garnison, ouvrage où quelques parties sont dorées et le reste blanc.

— HIST. XIII° s. Et li empereres meismes i alla assés folement; car il n'avoit de garnison [armure] pour son corps à cel point que un seul gasygau [gambison], H. DE VALENC. IV. De cix qui sont mis es garnisons, es viles ou es castiax por les garder, BEAUM. 57. Nus [nul] ne nous osoit venir de Damiete pour aporter garnison [provisions] contremont l'yaue, JOINV. 236. || XIV° s. A Cornelius fut commandé qu'il demourast à Rome en garnison, afin que aucune partie des ennemis ne venist pour piller, BERCHEURE, f° 58, recto. || XV° s. Et emportoient et faisoient emporter les seigneurs la garnison pour armer douze cens hommes d'armes de pied en cap, FROISS. II, II, 224. Les garnisons des frontieres estoient pourvues et garnies de gens d'armes, ID. I, I, 113. Il fit très grosse et très grande garnison de bonnes verges qu'il apporta secretement en sa maison, LOUIS XI, *Nouv.* XXXVIII. || XVI° s. J'appelle garnisons les gendarmes qui sont disposez par les villes limitrophes pour la conservation de tout le pays, CALV. *Instit.* 1201. Plusieurs tiennent que nous ne pouvons abandonner cette garnison du monde [nous tuer] sans.... MONT. II, 26.

— ÉTYM. *Garnir*; provenç. *garniso*, *guarniso*; anc. catal. *garnison*; espagn. *guarnicion*; ital. *guarnizione*, *guarnigione*.

† **GARNISSAGE** (gar-ni-sa-j'), *s. m.* Action de garnir, résultat de cette action. || Terme de céramique. Opération par laquelle on prépare et applique les ornements et pièces de garniture.

— ÉTYM. *Garnir*.

† **GARNISSEUR, EUSE** (gar-ni-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière employée pour garnir. Garnisseuse de chapeaux. || *S. f.* Garnisseuse, machine à garnir les étoffes de laine.

— HIST. XIII° s. Nus garniseres ne puet ne ne doit metre heut [poignée] à coutel, se li heut n'est touz d'une piece, *Liv. des mét.* 168.

— ÉTYM. *Garnir*; provenç. *garnidor*.

GARNITURE (gar-ni-tu-r'), *s. f.* || 1° Ce qui est mis à une chose pour la garnir ou l'orner. || Terme de tapisserie. Meubles d'une chambre, et plus spécialement l'intérieur et l'entourage d'un lit. Cependant je m'en vais tâcher De décrire ce lit avec sa garniture, ABBÉ RÉGNIER, dans RICHELET. || Garniture de cheminée, objets enjolivés, pendule, flambeaux, porcelaines, etc. qui parent le dessus d'une cheminée. || Garniture de foyer, pelle, pincettes, chenets, barre. || Garniture de baudrier, les boucles, les bouts et le coulant. || Garniture de poulies, certain nombre de poulies montées sur chape. || 2° Il se disait autrefois des rubans que l'on mettait en certains endroits des habits ou à la coiffure pour les orner. Une belle garniture de rubans d'or. Une garniture verte, bleue, jaune. Elle a pour toute chevelure De serpents une garniture, SCARRON, *Virg.* VII. || 3° Ornement en passementerie, lacet, soutache, ruban, fleurs, ou étoffe qui se pose sur un vêtement quelconque de femme ou objet de lingerie, pour l'embellir et le rendre plus habillé. || 4° Terme d'architecture. Garniture de comble, lattes, tuiles, etc. employées à garnir un comble. || 5° Linges dont on s'entoure le corps pour certaines nécessités. || Nom qu'autrefois les femmes de Paris donnaient à leur cornette. || 6° Terme de cuisine. Accessoires qui servent à l'assaisonnement ou à l'ornement. || Garniture financière, mélange de crêtes et de rognons de coq, de foies de volailles, de tranches de truffes, etc. || 7° Ce qui se met à une chose pour la renforcer. Vous avez mis à ces bas une garniture trop épaisse. || 8° Assortiment complet de quelque chose que ce soit. Garniture de diamants, de boutons. || 9° Terme d'imprimerie. Nom donné aux divers morceaux de bois ou de métal avec lesquels on serre les formes dans leurs châssis. || 10° Nom des petits artifices étoilés, serpenteaux, etc. joints à une pièce plus forte. Garniture de fusée volante. || 11° Parties de treillage qui remplissent les vides entre les bâtis. || 12° Terme de marine. Atelier où se confectionnent les agrès. || Tout ce qu'il faut de poulies, cordages, etc. pour qu'un mât, une vergue, etc soient en état de servir. || 13° Terme de maréchalerie. Partie du fer du cheval qui déborde plus ou moins la muraille.

— HIST. XIII° s. Nus seliers ne puet metre viez cuir en garneture avec noeve euvre, *Liv. des mét.* 208. || XVI° s. Une garniture de lit de camp, *Bibl. des ch.* 6° série, t. 1, p. 498.

— ÉTYM. *Garnir*; provenç. *garnidura*; ital. *guarnitura*.

† **GARO** (ga-ro), *s. m.* Synonyme de bois d'aigle ou d'aloès.

† **GAROCHOIR** (ga-ro-choir), *s. m.* Ancien terme de marine. Cordage, dit aussi main torse, tourné pour le commettre dans le même sens qu'avait été tourné le fil de caret qui devait le composer.

1. **GAROU** (ga-rou), *s. m.* Voy. LOUP-GAROU. || Courir le garou, s'est dit autrefois par raillerie d'un jeune homme qu'on accusait d'être allé en quelque lieu de débauche, RICHELET.

2. **GAROU** (ga-rou), *s. m.* Arbrisseau toujours vert (*daphne gnidium, L.*), dit aussi sainbois et malherbe (famille des thymélées ou daphnoïdées, voisine des laurinées). || Garou des bois, bois gentil (*daphne mezereum, L.*). || Garou ou garoutte, le *daphne thymelea, L.*, avec l'écorce duquel on fait des vésicatoires.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† 3. **GAROU** (ga-rou), *s. m.* Un des noms vulgaires du *smaris*, poisson.

GAROUAGE (ga-rou-a-j'), *s. m.* Aller en garouage,

être en garouage, aller en parties de plaisir dans des lieux suspects. Que Jupiter était en garouage; De quoi Junon était en grande rage, LA FONT. dans LE ROUX, *Dict. comique*. || Un paysan des environs de Paris dit que des frelons, des guêpes sont en garouage quand ces insectes vont errer dans la campagne.

— HIST. XVIe s. .... ce mary de louage, Ce coureur de garouage, Ce trotteur de guilledou, PERRIN, *Poésies*, p. 214, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Garou* 1.

† **GAROUBE** ou **GAROUSSE** (ga-rou-b' ou ga-rou-s'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la gesse cultivée.

— ÉTYM. Le même que *jarrosse* (voy. ce mot.)

† **GAROUETTE** (ga-rou-è-t'), *s. f.* Un des noms du garou.

— ÉTYM. Diminutif de *garou* 2.

† **GAROUIL** (ga-rouil, *ll* mouillées), *s. m.* Nom du maïs dans l'Angoumois.

† **GAROUILLE** (ga-rou-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom du chêne kermès dans le département de l'Aude; il sert à la teinture. La garouille faisant une couleur entre fauve et gris, qui donne un bel œil aux laines de mélange, *Instr. gén. pour la teinture des laines*, 18 mars 1671, art. 27. La garouille qui vient dans la Provence, Languedoc et Roussillon, *ib.* art. 315.

— ÉTYM. On peut rapprocher *garouille* de *gariès* (voy. ce mot), et de *garig* (voy. GARIGUE à l'étymologie.)

† **GAROUSSE** (ga-rou-s'), *s. f.* voy. GAROUBE.

† **GAROUTTE** (ga-rou-t'), *s. m.* voy. GAROU 2.

† **GARRIÈRE** (ga-riè-r'), *s. f.* Terme de chasse. Petite rigole où l'on cache le ressort avec lequel on fait mouvoir le filet à prendre des oiseaux.

1. **GARROT** (ga-ro; le *t* ne se lie pas dans le langage ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les ga-ro-z apprêtés pour le supplice), *s. m.* || 1° Trait d'arbalète. Et suis comme la biche à qui l'on a percé Le flanc mortellement d'un garrot traversé! RÉGNIER, *Dial.* || 2° Morceau de bois court que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. Le supplice du garrot. || 3° Instrument de chirurgie pour comprimer l'artère principale d'un membre, en cas d'opération ou d'hémorrhagie.

— HIST. XIVe s. Li garrot empenné d'airain, G. GUIART, dans DU CANGE, *garrotus*. || XVe s. Icellui Herisson prist un garrot ou gros baston, DU CANGE, *garrotus*. || XVIe s. Mais pleust à Dieu (dit l'autre) qu'Astarot L'apportast saine, aussi-tost qu'un garrot, MAROT, II, 29. Ils tiroient harquebuzades et garrots d'arbalestre sur notre bagaige, CARLOIX, IV, 31.

— ÉTYM. Espagn. *garrote*. Origine inconnue. Il est très-probable que le *garrot*, dard, et le *garrot*, bâton, sont le même mot. Maintenant, dans *garrot*, bâton, pourrait-on voir un radical *garr* qui serait dans le provençal *garrig*, chêne (voy. GARIGUE) ?

2. **GARROT** (ga-ro; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-ro-z élevés), *s. m.* || 1° Partie du corps de certains quadrupèdes, particulièrement du cheval, du mulet, du bœuf, etc. qui, du sommet des épaules, s'étend jusqu'à l'extrémité du cou et de l'encolure. Ce cheval a le garrot mince et bien relevé. || Cheval blessé sur le garrot, cheval qui a une plaie en cette région. || Fig. Cet homme est blessé sur le garrot, son crédit, sa réputation a reçu quelque atteinte. || 2° Garrot de l'arçon, espèce d'arcade qui est élevée de quelques doigts au-dessus du garrot d'un cheval.

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler est disposé à y voir un radical *gar*, le même que dans *jarret* ou *garret* (voy. JARRET.)

† 3. **GARROT** (ga-ro), *s. m.* Un des noms vulgaires du *canard clangule* (palmipèdes), dit aussi canard garrot et *clangule*, LEGOARANT.

† **GARROTTAGE** (ga-ro-ta-j'), *s. m.* Action de garrotter; état de ce qui est garrotté.

— HIST. XVIe s. .... L'engageure d'une obligation, elle se paye à l'adventure quelques fois, mais elle ne se dissoult jamais; cruel garottage à qui aime affranchir les coudées de sa liberté en tous sens! MONT. IV, 98.

— ÉTYM. *Garrotter*.

† **GARROTTE** (ga-ro-t'), *s. f.* Strangulation par le garrot, sorte de supplice usité en Espagne et en Portugal.

— ÉTYM. Espagn. *garrote*, garrot 1.

1. **GARROTTÉ, ÉE** (ga-ro-té, tée), *part. passé* de garrotter. Lié comme avec un garrot. Je n'ai pas fait difficulté de mettre lié et garrotté dans ma traduction de Quinte-Curce, et messieurs de l'Académie ont trouvé ce mot bon, et ne l'ont noté ni de vieux ni de bas, VAUGELAS, *Nouv. rem.* p. 277, dans POUGENS. Le tout est diligemment encaissé, lié et garrotté de bonnes cordes, POUSSIN, *Lett.* 20 fév. 1644. Le livre fut présenté, lié et garrotté de petites chaînes de fer au cardinal doyen, celui-ci le donna au grand inquisiteur qui le rendit au greffier; le greffier le donna au prévôt, le prévôt à un huissier, l'huissier à un archer, l'archer au bourreau, VOLT. *Hist. parlem.* 64. Les nourrices à qui l'enfant bien garrotté donne moins de peine, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fig. Les états généraux, c'est ainsi que s'appelait alors cette convention nationale encore garrottée dans les langes de la liberté, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 379.

† 2. **GARROTTÉ, ÉE** (ga-ro-té, tée), *adj.* Terme de vétérinaire. Cheval garrotté, cheval blessé au garrot.

— ÉTYM. *Garrot* 2.

GARROTTER (ga-ro-té), *v. a.* Attacher comme avec un garrot, c'est-à-dire fortement. Je crois que nous avons emprunté ce mot des Espagnols, qui disent *garrotar* au même sens que nous; il y a même quelque apparence que les muletiers qui vont et reviennent d'Espagne à cause du commerce, nous en ont apporté ces termes; car ils appellent garrot ce que les Espagnols nomment *garrote*, qui signifie un bâton ou une bille à garrotter ou biller, c'est-à-dire serrer la charge d'un mulet, d'où ensuite on a pris occasion de dire garrotter, VAUGEL. *Nouv. rem. observ. de M****, p. 278, dans POUGENS. Quand tout fut garrotté, les vainqueurs partagèrent Le butin qu'en trois lots les émirs arrangèrent, VOLT. *Éduc. d'un prince.* || Fig. Trop de préjugés garrottent encore les mortels, trop de passions les égarent, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 29. || Fig. et familièrement. Garrotter quelqu'un, prendre dans un acte toutes les précautions possibles pour qu'il ne manque pas aux engagements contractés.

— REM. La plupart des verbes provenant d'un radical en *ot* ne prennent qu'un *t*, excepté garrotter, gigotter, grelotter, trotter, etc. exceptions que rien ne justifie.

— HIST. XVIe s. Ainsi disoit le chant de la serene, Pour arrester Ulysse sur l'arene, Qui, garrotté au mât, ne voulut pas Se laisser prendre à si friands appas, RONS. *Amours*, liv. II. Que nous sommes le seul animal abandonné nud sur la terre nue, lié, garrotté..... MONT. I, 161. On le [l'esprit] bride et le garotte de religions, loix, coustumes, sciences, preceptes, menaces, promesses mortelles et immortelles, CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. *Garrot* 1.

† **GARRULITÉ** (ga-rru-li-té), *s. f.* Envie constante de bavarder.

— HIST. XVIe s. Une telle garrulité est pour se jouer avec Dieu comme avec un petit enfant, CALV. *Inst.* 708.

— ÉTYM. Lat. *garrulitatem*, bavardage, d'un radical qui est dans le grec γαρύειν, parler.

GARS (gar, ou, ce qui est la prononciation la plus usuelle, gâ), *s. m.* || 1° Terme familier. Garçon. Voilà un beau gars! Barbe rase, ou les crins épars, Comme on voit quelque jeune gars, Durant la pénible journée Qu'il se charge d'un hyménée, SCARRON, *Virg.* VII. Dans ce hameau je vois de toutes parts De beaux atours mainte fillette ornée; Je gagerais que quelque jeune gars Avec Catin unit sa destinée, DESHOUL. *Ballade.* || 2° Nom par lequel les insurgés de la Vendée se désignaient eux-mêmes. Le cri des Vendéens était : À moi, les gars!

— ÉTYM. C'est l'ancien nominatif du mot dont *garçon* était le régime (voy. GARÇON); picard, *ga*, luron; Berry, *gas*, *gasin*, *gasou*.

† **GARUM** (ga-rom'), *s. m.* Terme d'antiquité. Sorte de saumure que faisaient les Romains en recueillant les liquides qui s'écoulaient de petits poissons salés et qu'ils aromatisaient fortement.

— ÉTYM. Lat. *garum*; grec, γάρον, de *garus*, petit poisson qu'on salait et que quelques auteurs croient être l'anchois.

GARUS (ga-rus'), *s. m.* Élixir employé dans certaines affections de l'estomac. On dit aussi élixir de Garus.

— ÉTYM. *Garus*, nom de l'inventeur.

† **GARZETTE** (gar-zè-t'), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de l'ardée garzette (gralles), appelée aussi aigrette.

— ÉTYM. Espagn. *garzeta*, héron.

† **GARZOTTE** (gar-zo-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la sarcelle.

GASCON, ONNE (ga-skon, sko-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Habitant de la Gascogne. De tous les Gascons que j'ai jamais vus, vous me paraissez le plus drôle et le plus divertissant, je vous assure, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 4. || Adjectivement. Certain renard gascon, d'autres disent normand, LA FONT. *Fabl.* III, 11. || 2° Fig. et familièrement. Fanfaron, hâbleur. || En gascon, sans se compromettre. L'homme eut peur; mais comment esquiver et que faire? Se tirer en gascon d'une semblable affaire Est le mieux; il sut donc dissimuler sa peur, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. || Adjectivement. Tout à l'humeur gasconne en un auteur gascon, BOIL. *Art p.* III. Seissac était fort riche, fort gascon, gros joueur et beaucoup du grand monde, SAINT-SIMON, 55, 168. Il faut une âme vigoureuse venue au monde précisément dans le temps où la raison commence à éclairer les hommes et à les placer entre l'inutile fatras de Grotius, et les saillies gasconnes de Montesquieu, VOLT. *Lett. Servan*, 13 janv. 1768. || 3° *S. m.* Patois propre aux habitants de la Gascogne, qui est un dialecte de la langue d'oc. || Adjectivement. M. Ménage dit de même que cette façon de parler est gasconne et non pas française; mais, comme il y a grand nombre de Gascons à la cour, elle est si usitée qu'il n'ose la condamner, VAUGEL. *Rem.* notes, Th. Corn. t. II, p. 495, dans POUGENS. || Proverbe. Garde d'un Gascon ou Normand, l'un hâble trop, et l'autre ment.

— SYN. GASCON, NORMAND. Ces deux mots sont pris habituellement dans le sens de menteur, mais avec les différences propres aux provinces qu'ils rappellent. Le Normand, comme coutumier des procès, ment par ce qu'il dissimule la vérité; le Gascon ment comme vantard et fanfaron. Le Louvre tout entier tiendrait dans une des cours du château de mon père; c'est un Gascon qui parle ainsi et non pas un Normand.

— HIST. XIIe s. Biax fix, dist-ele, por la virgene pucele, Que cuidiés faire de tel gent gasconnele? *Raoul de C.* 47. || XVe s. Et quand il cheoit aucune chose où il vouloit mettre debat ou argument, trop volontiers en parloit à moi, non pas en son gascon, mais en beau et bon françois, FROISS. II, III, 13. || XVIe s. Le hazard du Gascon, trouver la messe dite, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Lat. *Vasco*, nom de l'ancien peuple qui habitait le pied des Pyrénées.

† **GASCONISER** (ga-sko-ni-zé), *v. a.* Donner une inflexion, une tournure gasconne à un mot, à une phrase. On dit plus souvent gasconner.

— ÉTYM. *Gascon*.

GASCONISME (ga-sko-ni-sm'), *s. m.* Façon de parler vicieuse propre aux Gascons. Sandis pour sang-Dieu, cadédis pour cap de Dieu, sont des gasconismes.

— ÉTYM. *Gascon*.

GASCONNADE (ga-sko-na-d'), *s. f.* Langage de Gascon, fanfaronnade, vanterie outrée. Ainsi chez les Gascons, je débutai par une gasconnade; mais elle m'était nécessaire, MARMONTEL, *Mém.* II.

— REM. Pourquoi écrire gasconnade et gasconisme, l'un par deux *n*, l'autre par une seule? Il est mauvais de doubler cette *n* qui ne sert à rien.

— ÉTYM. *Gascon*.

GASCONNER (ga-sko-n'). || 1° *V. n.* Parler avec l'accent gascon, c'est-à-dire accentuer les *e* muets et faire sonner plusieurs consonnes finales que le français laisse muettes. || Dire des hâbleries, des gasconnades. || 2° *V. a.* Il s'est dit pour dérober, friponner. Ce Gascon, qui sans titre à sa valeur s'attache, Dont un coup de canon a grillé la moustache, Et qui prit seulement qualité d'écuyer Au contrat d'achat fait par un chauderonnier De quelques chauderons gasconnés dans l'armée, Verra sa qualité se réduire en fumée, CLAVERET, *l'Escuyer ou les faux nobles mis au billon*...., III. 1 (Paris, 1665).

— ÉTYM. *Gascon*.

† **GASPAROT** (ga-spa-ro), *s. m.* Espèce de hareng qu'on sale pour l'hiver, mais qui est moins bon que le hareng ordinaire.

GASPILLAGE (ga-spi-lla-j', *ll* mouillées, et non ga-spi-ya-j'), *s. m.* Action de gaspiller. Le gaspillage est grand dans cette maison. Cette manière de payer [avec des denrées] n'est pas sans inconvénients; il y a de la perte, du gaspillage.... J. J. ROUSS. *Gouv. de Pol.* XI. En sorte qu'il seroit resté 700 millions en dépenses de luxe, de prodigalité, de gaspillage, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 16.

— ÉTYM. *Gaspiller*.

GASPILLÉ, ÉE (ga-spi-llé, llée; *ll* mouillées), *part. passé* de gaspiller. Une belle fortune gaspillée.

GASPILLER (ga-spi-llé, *ll* mouillées, et non ga-spi-yé), *v. a.* || 1° Mettre en désordre. Gaspiller des papiers. || 2° Dépenser au hasard, sans but et sans goût. Il gaspille tout son bien. || Fig. Gaspiller son

temps, le perdre sans profit. Il a gaspillé sa vie, son talent. || Se gaspiller, *v. réfl.* Être gaspillé. Grâce à cette négligence, sa fortune se gaspillait.

— SYN. GASPILLER, DISSIPER. Dissiper son bien, c'est le perdre en dépenses excessives. Gaspiller son bien, c'est le perdre en dépenses répétées, faites au hasard et sans but.

— ÉTYM. Wallon, *caspouî*; provenç. *guespillar*, *gispillar*, tracasser, taquiner; du germanique: anglo-sax. *gespillan*; anc. h. allem. *gaspildan*, consumer, prodiguer. *Gouspilleur* dans Ronsard, et le sens du provençal *guespillar* permettent-ils de conjecturer que *gaspiller* est le même que *houspiller* (voy. ce mot)?

GASPILLEUR, EUSE (ga-spi-lleur, lleu-z', *ll* mouillées, et non ga-spi-yeur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gaspille.

— HIST. XVI^e s. ....Et comme Le pere a deterré le simple gentilhomme Par procez embrouillé, les fils en sont vangeurs, Et des biens paternels gouspilleurs et mangeurs, RONS. 918. A pere amasseur, fils gaspilleur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Gaspiller.*

† **GASSENDISME** (ga-ssin-di-sm'), *s. m.* La philosophie atomistique, qui, fondée par Leucippe, suivie et agrandie par Démocrite, puis par Épicure et Lucrèce, a été reprise et perfectionnée par Gassendi.

— ÉTYM. *Gassendi*, philosophe français, né le 22 janvier 1592, célèbre en outre par ses objections contre Descartes.

† **GASSENDISTE** (ga-ssin-di-st'), *adj.* Qui appartient au gassendisme. Le système gassendiste. || *S. m.* Partisan du gassendisme.

GASTER (ga-stèr), *s. m.* Le ventre, l'estomac. Je devais par la royauté Avoir commencé mon ouvrage; A le voir d'un certain côté Messer Gaster en est l'image, LA FONT. *Fabl.* III, 2.

— HIST. XVI^e s. La sentence du satyrique est vraye, qui dit messere Gaster estre de tous ars le mestre, RAB. *Pant.* IV, 57.

— ÉTYM. Lat. *gaster*, de γαστήρ, estomac; sanscr. *jathara*, ventre, de *jas*, avaler.

† **GASTÉROPODES** (ga-sté-ro-po-d'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Ordre de la classe des mollusques, comprenant ceux de ces animaux chez lesquels un épaississement plus ou moins grand du disque ventral forme une sorte de pied occupant toute la face inférieure de l'abdomen, à l'aide duquel ils glissent en rampant sur le terrain, par exemple, les limaces, les escargots.

— ÉTYM. Γαστήρ, ventre, et πούς, ποδός, pied.

† **GASTÉROPTÉRYGIEN, IENNE** (ga-sté-ro-pté-ri-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Poissons gastéroptérygiens, poissons dont les nageoires ventrales sont situées derrière les pectorales.

— ÉTYM. Γαστήρ, ventre, et πτέρυξ, aile.

† **GASTÉROSTÉES** (ga-sté-ro-stée), *s. m. pl.* Genre de poissons, auquel appartient l'épinoche.

— ÉTYM. Γαστήρ, ventre, et ὀστέον, os.

† **GASTÉROZOAIRE** (ga-sté-ro-zo-ê-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Animal dont le système digestif est prédominant.

— ÉTYM. Γαστήρ, ventre, et ζωάριον, petit animal.

GASTRALGIE (ga-stral-jie), *s. f.* Douleur nerveuse d'estomac, sans fièvre.

— ÉTYM. Γαστραλγία, de γαστήρ, γαστρὸς, estomac, et ἄλγος, douleur.

† **GASTRALGIQUE** (ga-stral-ji-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère de la gastralgie

† **GASTRICISME** (ga-stri-si-sm'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Opinion d'après laquelle la plupart des maladies tiennent aux impuretés de l'estomac. || 2° État saburral de l'estomac.

— ÉTYM. Voy. GASTRIQUE.

† **GASTRICITÉ** (ga-stri-si-té), *s. f.* Terme de médecine. État saburral, embarras des premières voies.

— ÉTYM. *Gastrique.*

† **GASTRICOLE** (ga-stri-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans l'estomac des animaux.

— ÉTYM. Γαστήρ, ventre, et le lat. *colere*, habiter.

GASTRIQUE (ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport à l'estomac. || *S. m. pl.* Terme de zoologie. Classe comprenant les animaux acéphales munis d'un canal alimentaire.

— HIST. XVI^e s. La veine et artere viennent de la gastrique, gastrepiploïque, coronaire et splenique, PARÉ, I, 14.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, estomac.

GASTRITE (ga-stri-t'), *s. f.* Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, estomac, et la finale *ite*, indiquant inflammation.

† **GASTRO....** Mot venant du grec γαστήρ, γαστρὸς, ventre, estomac, et que le langage anatomique emploie en composition (voy. GASTER, à l'étymologie).

† **GASTRO-ADYNAMIQUE** (ga-stro-a-di-na-mi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'estomac et à l'adynamie.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *adynamique.*

† **GASTRO-BRONCHITE** (ga-stro-bron-chi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et des bronches. || Nom donné à la maladie des chiens observée dans le jeune âge.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *bronchite.*

† **GASTROBROSIE** (ga-stro-bro-zie), *s. f.* Terme de médecine. Perforation de l'estomac.

— ÉTYM. *Gastro....*, et βρόω, ronger.

GASTROCÈLE (ga-stro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie formée par l'estomac à travers la partie supérieure de la ligne blanche.

— ÉTYM. *Gastro....*, et κήλη, tumeur.

† **GASTROCNÉMIEN** (ga-stro-kné-miin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Les muscles gastrocnémiens, et, substantivement, les gastrocnémiens, nom donné aux muscles jumeaux de la jambe, ou muscles du mollet.

— ÉTYM. *Gastro....*, et κνήμη, jambe, à cause de la saillie en forme de ventre que font ces muscles.

† **GASTRO-COLIQUE** (ga-stro-ko-li-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'estomac et au côlon. Épiploon gastro-colique.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *colique.*

† **GASTRO-COLITE** (ga-stro-ko-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation simultanée de l'estomac et du côlon.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *colite.*

† **GASTRO-CONJONCTIVITE** (ga-stro-kon-jon-kti-vi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et de la muqueuse oculaire, qui règne épizootiquement, pendant les fortes chaleurs de l'été, sur les animaux de l'espèce chevaline.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *conjonctivite.*

† **GASTRO-DUODÉNAL, ALE** (ga-stro-du-o-dé-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'estomac et au duodénum.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *duodénum.*

† **GASTRO-DUODÉNITE** (ga-stro-du-o-dé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et du duodénum.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *duodénite.*

† **GASTRODYNIE** (ga-stro-di-nie), *s. f.* Terme de médecine. Genre de névrose de la digestion caractérisé par un sentiment d'anxiété et de constriction à l'épigastre, mais sans menace de lipothymie, ce qui distingue la gastrodynie de la cardialgie.

— ÉTYM. *Gastro....*, et ὀδύνη, douleur.

† **GASTRO-ENCÉPHALITE** (ga-stro-an-sé-fa-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac compliquée de phénomènes nerveux.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *encéphalite.*

† **GASTRO-ENTÉRITE** (ga-stro-an-té-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation simultanée de la membrane muqueuse de l'estomac et de celle des intestins.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *entérite.*

GASTRO-ENTÉRO-COLITE (ga-stro-an-té-ro-ko-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac, de l'intestin grêle et du gros intestin.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *entéro-colite.*

GASTRO-ÉPIPLOÏQUE (ga-stro-é-pi-plo-i-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'estomac et à l'épiploon.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *épiploon.*

† **GASTRO-HÉPATIQUE** (ga-stro-é-pa-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'estomac et au foie.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *hépatique.*

† **GASTRO-HÉPATITE** (ga-stro-é-pa-ti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et du foie.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *hépatite.*

† **GASTRO-HYSTÉROTOMIE** (ga-stro-i-sté-ro-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération césarienne abdominale, qui consiste à ouvrir les parois de l'abdomen et celles de la matrice pour extraire le fœtus.

— ÉTYM. *Gastro....*, ventre, ὑστέρα, matrice, et τομή, incision.

† **GASTRO-INTESTINAL, ALE** (ga-stro-in-tè-sti-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'estomac et à l'intestin.

— ÉTYM. *Gastro.....*, et *intestinal.*

† **GASTRO-LARYNGITE** (ga-stro-la-rin-ji-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et du larynx.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *laryngite.*

† **GASTROLÂTRE** (ga-stro-lâ tr'), *s. m.* Celui qui fait un dieu de son ventre, qui ne vit que pour la bonne chère.

— HIST. XVI^e s. Les uns estoient nommés engastrimythes, les autres gastrolatres, RAB. *Pant.* IV, 58.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, estomac, et λατρεύειν, adorer.

† **GASTROLÂTRIE** (ga-stro-lâ-trie), *s. f.* Caractère du gastrolâtre.

† **GASTROLOGIE** (ga-stro-lo-jie), *s. f.* Connaissance approfondie de l'art culinaire; traité sur cet art.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, estomac, et λόγος, doctrine.

† **GASTROMALACIE** (ga-stro-ma-la-sie), *s. f.* Terme de pathologie. Ramollissement de l'estomac.

— ÉTYM. *Gastro....*, et μαλακία, ramollissement.

† **GASTROMÈLE** (ga-stro-mè-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstre qui a un ou deux membres accessoires insérés sur l'abdomen, entre les membres thoraciques et les pelviens.

— ÉTYM. *Gastro....*, et μέλος, membre.

† **GASTRO-MÉNINGITE** (ga-stro-mé-nin-ji-t'), *s. f.* Inflammation de l'estomac et de la méninge.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *méningite.*

† **GASTRO-MÉTRITE** (ga-stro-mé-tri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et de la matrice.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *métrite.*

† **GASTRO-MUQUEUSE** (ga-stro-mu-keû-z'), *adj. f.* Fièvre gastro-muqueuse, fièvre dans laquelle l'irritation de l'estomac est accompagnée d'une sécrétion muqueuse.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *muqueux.*

† **GASTRONECTE** (ga-stro-nè-kt'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des poissons qui ont les vertèbres abdominales fort développées formant un organe propre à la natation. || *S. m. plur.* Famille de crustacés décapodes macroures.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, ventre, et νήκτης, qui nage.

GASTRONOME (ga-stro-no-m'), *s. m.* Celui qui connaît l'art de faire bonne chère, qui aime la bonne chère. Mais nos fils, pesants gastronomes, Boiront et ne chanteront point, BÉRANG. *Âge futur.*

— ÉTYM. Voy. GASTRONOMIE.

GASTRONOMIE (ga-stro-no-mie), *s. f.* L'art de faire bonne chère. Berchoux a donné en 1801 un poëme de la *Gastronomie*, qui lui a fait une réputation méritée.

— ÉTYM. Γαστρονομία, art de régler l'estomac, de γαστήρ, γαστρὸς, estomac, et νόμος, loi.

GASTRONOMIQUE (ga-stro-no-mi-k'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la gastronomie. Ce matin nous avons en déjeunant, ma femme et moi, arrêté dans notre sagesse que vous feriez imprimer au plus tôt vos méditations gastronomiques, BRILLAT-SAVARIN, *Dialogue entre l'auteur et son ami*, dans la *Physiologie du goût.*

— ÉTYM. Voy. GASTRONOMIE.

† **GASTRO-NÉPHRITE** (ga-stro-né-fri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie de l'estomac compliquée de l'inflammation des reins.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *néphrite.*

† **GASTRO-PÉRITONITE** (ga-stro-pé-ri-to-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et du péritoine.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *péritonite.*

† **GASTRO-PHARYNGITE** (ga-stro-fa-rin-ji-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'estomac et du pharynx.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *pharyngite.*

† **GASTRO-PYLORIQUE** (ga-stro-pi-lo-ri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'estomac et au pylore.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *pylorique.*

GASTRORRHAPHIE (ga-stro-ra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture que l'on fait aux parois abdominales pour réunir les plaies pénétrantes étendues et inégales.

— REM. L'Académie écrit gastroraphie; mais l'orthographe régulière est gastrorrhaphie, les Grecs doublant l'*r* en composition.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, estomac, et ῥαφή, suture

† **GASTRORRHÉE** (ga-stro-rrée), *s. f.* Espèce de catarrhe de l'estomac caractérisé par des vomissements d'un liquide glaireux.

— ÉTYM. *Gastro....*, et ῥεῖν, couler.

† **GASTROSE** (ga-strô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Nom collectif donné par quelques médecins à toutes les maladies de l'estomac.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, estomac.

† **GASTRO-SPLÉNIQUE** (ga-stro-splé-ni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'estomac et à la rate.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *splénique*.

† **GASTROSTÉNOSE** (ga-stro-sté-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Rétrécissement de l'estomac.

— ÉTYM. *Gastro....*, et στένωσις, rétrécissement.

† **GASTROTHÈQUE** (ga-stro-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Membrane qui recouvre l'abdomen des chrysalides.

— ÉTYM. Γαστήρ, γαστρὸς, ventre, et θήκη, enveloppe.

† **GASTRO-THORACIQUE** (ga-stro-to-ra-si-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle gastro-thoracique, nom donné par Blainville à la portion inférieure du muscle paussier général.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *thoracique*.

† **GASTROTOME** (ga-stro-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie vétérinaire. Instrument servant à diviser les parois abdominales des ruminants pour la sortie des gaz dans le cas de tympanite.

— ÉTYM. Voy. GASTROTOMIE.

GASTROTOMIE (ga-stro-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Incision faite à la cavité du ventre pour réduire une hernie, faire cesser un étranglement ou pour extraire un fœtus. || Ponction du rumen pratiquée sur les ruminants atteints de tympanite.

— ÉTYM. Γαστὴρ, γαστρὸς, ventre, et τομὴ, incision.

† **GASTRO-VASCULAIRE** (ga-stro-va-sku-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au tube digestif et aux vaisseaux. || Système gastro-vasculaire, système de petits canaux qui, dans la classe des acalèphes, vont du tube digestif à la périphérie et reviennent sur eux-mêmes.

— ÉTYM. *Gastro....*, et *vasculaire*.

† **GÂT** (gâ), *s. m.* Terme de marin. Escalier pratiqué sur une côte escarpée pour arriver à un embarcadère. || Grand escalier qui descend d'un quai à la mer.

† **GATAN** (ga-tan), *s. m.* Espèce de coquille bivalve, *solen vespertinus*.

† **GATANGIER** (ga-tan-jié), *s. m.* Nom vulgaire d'un squale (*scyllion canicula*, sélaciens).

GÂTÉ, ÉE (gâ-té, tée), *part. passé* de gâter. || 1° Qui est ravagé. Le pays gâté par l'armée qui l'envahit. || 2° Par extension, mis en mauvais état, détérioré. Les chemins gâtés par l'ennemi qui se retirait. Je veux leur ôter la peine de venir à Livry, dont les chemins sont déjà gâtés, SÉV. 13 oct. 1679. Comme si l'on pouvait obtenir un travail quelconque d'ouvriers exténués par la faim, par les marches; de malheureux à qui le jour entier ne suffit pas pour trouver des vivres, pour les préparer, dont les forges sont abandonnées ou gâtées, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 2. || Fig. Ma résolution, madame, est qu'on les marie, et tout au plus vite, ils seront fort bien ensemble; il n'y aura du moins qu'un ménage de gâté, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. dern. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté [il s'agit d'un homme marié qu'on voulait enfermer], VOLT. *Lett. Élie de Beaumont*, 24 janv. 1770. Je viens de lire Manlius; il y a de grandes beautés, mais elles sont plus historiques que tragiques, et, à tout prendre, cette pièce ne me paraît que la conjuration de Venise de l'abbé de Saint-Réal gâtée, ID. *Lett. d'Argental*, juill. 1761. || Fig. Il n'y a rien de gâté, l'affaire n'est pas perdue, les choses peuvent se raccommoder. Laissez-moi faire, il n'y a encore rien de gâté, MARIVAUX, *Serm. indisc.* V, 2. || En sens contraire, tout est gâté, tout est perdu. Faites des vers comme Racine, Passez les dieux en bonne mine, Et Myrtil en fidélité; Soyez absent, tout est gâté, MALÉZIEU, dans *Trévoux*. || 3° Blessé, meurtri. Et vraisemblablement La Rappinière était gâté sans le vaillant défenseur que Dieu lui suscita, SCARR. *Rom. com* I, 3. ....Voilà mon loup par terre, Mal en point, sanglant et gâté, LA FONT. *Fabl.* XII, 17. || 4° Sali, couvert d'ordure. Mais, pour vous régaler Du souci qui pour elle ici vous inquiète, Elle vous fait présent de cette cassolette. — Fi! cela sent mauvais et je suis tout gâté, MOL. *l'Ét.* III, 13. || 5° Altéré par la putréfaction. Viande gâtée. Fruits gâtés. || *S. m.* Le gâté, la partie gâtée. Ôtez le gâté de cette pomme, le reste est bon. || Fig. Si mon livre vous avait généralement déplu, je l'aurais entièrement effacé; mais, puisqu'il a quelques parties saines, j'ai cru qu'il me suffisait de retrancher le gâté pour vous obliger de souffrir le reste, BALZAC, lett. 10, liv. VI. || 6° Affecté d'une maladie qui vicie le sang, et, particulièrement, d'une maladie syphilitique. Il vaut mieux que l'enfant suce le lait d'une nourrice en santé que d'une mère gâtée, J. J. ROUSS. *Ém.* I. J'achète cher un œuf frais, il est vieux; un beau fruit, il est vert; une fille, elle est gâtée, ID. *Conf.* I. M. le maire prit à Christophe sa fille unique, et au bout de huit jours la lui rendit gâtée, P. L. COUR. *Gazette du village*. || 7° Atteint de quelque altération morale. Un homme qui n'a pas l'esprit gâté n'a pas besoin qu'on lui prouve son franc-arbitre; car il le sent, BOSS. *Connaiss.* I, 18. Il n'est point gâté de dix ans d'ambassade, SÉV. 10 janv. 1689. Les princes gâtés par la flatterie trouvent sec et austère tout ce qui est libre et ingénu, FÉN. *Tél.* XIV. Tu aurais fait quelque autre faute; car il fallait que tu en fisses, étant aussi gâté que tu l'étais par la mollesse, par l'orgueil, et par la haine des conseils sincères, ID. *Dial. des morts anc.* (*Xercès et Léonidas*). À la nouvelle du départ de Napoléon, gâtés par l'habitude de n'être commandés que par le conquérant de l'Europe, n'étant plus soutenus par l'honneur de le servir, et dédaignant d'en garder un autre, ces vétérans [la vieille garde] s'ébranlèrent à leur tour et tombèrent dans le désordre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 1. || Il se dit dans un sens analogue d'un siècle, d'une littérature, d'une langue. Un siècle malade et généralement gâté. Et cependant, par l'influence d'une langue gâtée comme la littérature de leur temps, Augustin et Tertullien ne paraissent souvent que des génies sans goût et d'éloquents barbares, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. préface*, p. X. || 8° Qui est en butte à des complaisances excessives, à des flatteries, etc. Une femme gâtée par son mari. || Enfant gâté, enfant que ses parents gâtent par une trop grande indulgence. C'est une fille unique.... fille gâtée, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 février 1678. || Gâté des hommes, de la fortune, se dit de celui qui a eu toutes sortes d'avantages. C'était bien, comme on le disait, un vieil enfant gâté de la fortune, MARMONTEL, *Mém.* IV. || On dit aussi en parlant d'un homme : C'est l'enfant gâté des dames.

GÂTEAU (gâ-tô), *s. m.* || 1° Pâtisserie faite avec de la farine, du beurre et des œufs. Il me reste un gâteau de fête; Demain nous aurons du pain noir, BÉRANG. *Viol. brisé.* || Gâteau des Rois, gâteau qu'on mange le jour des Rois, et dans lequel il y a une fève. || Fig. Trouver la fève au gâteau, faire quelque heureuse rencontre, avoir quelque bonne chance; locution tirée du gâteau des Rois contenant une fève qui fait roi du repas celui à qui elle échoit dans sa part. || Fig. Je ne mange pas mon gâteau dans ma poche, c'est-à-dire je veux donner une part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. || Gâteau à la minute, voy. TÔT-FAIT. || Gâteau de riz, gâteau de pommes de terre, gâteau où le riz, la pomme de terre remplacent la farine. || 2° Fig. Quelque bon morceau, quelque affaire utile, avantageuse. Avoir part au gâteau. Ils firent tous ripaille, Chacun d'eux eut part au gâteau, LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gâteau, C'est le droit du jeu, c'est l'affaire, ID. *ib.* X, 15. Vous avez bonne part au gâteau, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, III, 2. À tout gâteau leur main fait large entaille, Car ils sont grands, même infiniment grands, BÉRANG. *10000 fr.* || Partager le gâteau, partager le profit. En partageant avec moi le gâteau, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 15. || Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Au lieu d'enchérir, ils se sont partagé le gâteau. || 3° Certaines sucreries qui tiennent de la conserve. Gâteau à la crème. Gâteau de Savoie. Gâteau aux confitures. || 4° Certains entremets de gibier ou de venaison en hachis et qui doivent être servis en terrine. Gâteau de lièvre aux truffes. || 5° La gauffre où les abeilles font la cire et le miel. Les abeilles construisent fort souvent, dans un gâteau qui n'a que deux à trois pouces en carré, deux à trois cellules royales, BONNET, 5e *mém. Abeilles.* || 6° Masse de résine pour isoler les corps qu'on veut électriser. || 7° Terme de sculpture. Morceau de cire ou de terre dont les sculpteurs remplissent les creux d'un moule. || 8° Terme de chirurgie. Masse de charpie appliquée par couches plus ou moins épaisses. || Terme de pathologie. Gâteau fébrile, nom donné quelquefois à la tuméfaction de la rate, dans les fièvres intermittentes. || Terme d'anatomie. Gâteau placentaire, nom donné quelquefois au placenta. || 9° Masse de métal se figeant après fusion, dans le fourneau. || 10° Très-familièrement, et par une espèce de jeu de mots entre gâteau et gâter. C'est un père gâteau, un papa gâteau, c'est un père qui gâte ses enfants.

— HIST. XIIIe s. Nul talemelier [boulanger] ne puet faire plus grant pain de deux deniers, se ce ne sont gastel à presenter, ne plus petit de obole, se ce ne sont eschaudés, *Liv. des mét.* 11. De cele part est li chastiaus Si fiebles, qu'un rostis gastiaus Est plus fors à partir en quatre Que ne sunt li mur à abatre, *la Rose*, 7952. || XVIe s. Et ceux qui alors se trouveroyent en main les forts chasteaux des grosses villes, pensez s'ilz voudroient avoir part au gasteau, LANOUE, 27. Il me semble qu'il vaut mieux attendre à departir le gasteau, quand nous l'aurons entre mains, ID. 455. Avecques ces belles persuasions, plusieurs ont fait des experiences infinies, pour trover (comme on dit) la feve au gasteau, ID. 461. Martigues ne faudra point d'entamer le gasteau [d'attaquer], D'AUB. *Hist.* I, 268, II, 95. Gasteau et mauvaise coustume se doivent rompre, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *wastel*; wallon, *wastai*; provenç. *gastal*; du moyen haut-allemand *wastel*, gâteau. Dans l'ancien français, le nominatif est *li gastels* ou *gastaus*, et le régime *le gastel*. Peut-on rapprocher l'allemand *wastel* de *wastjan*, gâter, perdre? le *wastel* aurait-il été dit farine perdue à cause de la dépense qu'il causait? Il y a dans la Flandre française un gâteau (brioche frite) qu'on nomme *pain perdu*.

† **GÂTE-BOIS** (gâ-te-boi), *s. m.* Insecte du genre *cossus*, qui ravage surtout les ormes, *cossus ligniperda*. || *Au plur.* Des gâte-bois.

— ÉTYM. *Gâter*, *bois*.

GÂTE-ENFANT (gâ-tan-fan), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui par excès d'indulgence gâte un enfant. C'est un vrai, c'est une vraie gâte-enfant. || *Au plur.* Des gâte-enfant ou enfants.

— ÉTYM. *Gâter*, *enfant*.

† **GÂTE-MAISON** (gâ-te-mê-zon), *s. m.* Par antiphrase, domestique qui prend trop les intérêts de ses maîtres. Vous êtes un vrai gâte-maison, LE SAGE, *Gil Blas*, VII, 16. || *Au plur.* Des gâte-maison ou maisons.

— ÉTYM. *Gâter*, *maison*, ainsi dit parce que le bon serviteur gâte le service pour ceux qui viendront après, en le faisant trop bien et en rendant difficiles les maîtres de la maison.

† **GÂTE-MÉNAGE** (gâ-te-mé-na-j'), *s. m.* Les domestiques appellent ainsi celui qui porte leurs maîtres à retrancher quelque chose de la dépense de la maison. || *Au plur.* Des gâte-ménage ou ménages.

— ÉTYM. *Gâter*, *ménage*, voy. GÂTE-MAISON, à l'étymologie.

GÂTE-MÉTIER (gâ-te-mé-tié), *s. m.* Celui qui donne sa marchandise ou sa peine à trop bas prix. Il [Guinaut] leur avait fait espérer [aux apothicaires] qu'il les rétablirait dans les familles, d'où le *Médecin charitable* et les pédants, les maîtres des arts et gâte-métiers les avaient chassés; voilà comment cet homme appelle de fort honnêtes gens, GUI-PATIN, *Lettres*, t. II, p. 476. Il y a partout des gâte-métier et cet écrivain en est un, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 24 janv. 1778. || *Au plur.* Des gâte-métier ou métiers.

— ÉTYM. *Gâter*, *métier*, voy. GÂTE-MAISON, à l'étymologie.

† **GÂTE-PAPIER** (gâ-te-pa-pié), *s. m.* Mauvais écrivain. || *Au plur.* Des gâte-papier.

GÂTE-PÂTE (gâ-te-pâ-t'), *s. m.* Mauvais boulanger, ou mauvais pâtissier. || Fig. Tout homme qui fait mal ce qui est de son métier, de sa profession. || *Au plur.* Des gâte-pâte.

— ÉTYM. *Gâter*, *pâte*.

GÂTER (gâ-té), *v. a.* || 1° Ravager, dévaster (sens vieilli). L'armée ennemie gâta le pays en se retirant. Son discours dura tant que la maudite engeance Eut le temps de gâter en cent lieux le jardin, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. || 2° Mettre en mauvais état, détériorer. Le tailleur a gâté votre habit. Il a gâté sa maison en la voulant embellir. Si je gâte ces fleurs, tu les peux corriger, ROTR. *Herc. mour.* I, 3. Les Russes se retirèrent vers le Borysthène, gâtant tous les chemins, VOLT. *Charl.* XII, 4. Nous gâtions les outils de mon bon vieux grand-père pour faire des montres, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Fig. L'âge a gâté la main à ce peintre, à ce chirurgien, à cet écrivain, il leur a rendu la main moins légère. || Fig. Se gâter la main, s'habituer à négliger les règles de l'art en faisant des travaux peu soignés. || 3° Par extension, il se dit des choses qui ôtent la forme, la régularité. On ne s'en tint pas à l'utile, on voulut des embellissements; des maisons de pierre gâtaient la place du palais [à Vitepsk], l'empereur ordonna à sa garde de les abattre et d'en enlever les débris, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 1. || 4° Fig. Altérer les choses morales, intellectuelles, les affaires. L'affectation gâte les dons naturels. Ces fâcheux souvenirs vinrent gâter notre plaisir. Pour moi je ne tiens pas, quelque effet qu'on suppose, Que la science soit pour gâter quelque chose, MOL. *F. sav.* IV, 3. Vous savez que votre présence ne gâte jamais rien, ID. *Am. magn.* I, 1. Redoutons l'anglomanie, elle a déjà gâté tout, VOLT. *Bon Français*. Tout cela serait de-

licieux, mais vous me gâtez tout [par votre absence], VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 avr. 1751. || Familièrement. Gâter les affaires, empêcher, par imprudence ou par malice, qu'une affaire ne se conclue, qu'un raccommodement ne s'accomplisse, etc. C'est le moyen de gâter les affaires, MOL. *Tart.* III, 4. || On dit dans le même sens : Cet événement pourrait bien gâter les affaires. .....Et monsieur là-dessus Est venu brusquement gâter tout le mystère, REGNARD, *Distrait*, IV, 2. Les gens indifférents gâtent tout, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du hasard*, III, 6. || Gâter ses affaires, perdre la faveur qu'on avait auprès d'une personne. Tenez-vous et n'allez point gâter vos affaires, HAMILT. *Gramm.* 6. || En un sens contraire. Cela ne gâtera rien, il n'en résultera aucun dommage pour l'affaire dont il s'agit. La présence de monsieur ne gâtera rien, et peut-être pourra-t-il nous être utile, REGNARD, *la Sérénade*, 5. Un Diogène insupportable, Moitié sophiste et moitié chien, Croit placer le souverain bien A donner tous les rois au diable.... Mais être roi ne gâte rien, Lorsque d'ailleurs on est aimable, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 76. || Ce qui ne gâte rien, s'ajoute à une phrase pour relever quelque qualité ou circonstance. Il est bel homme, et de plus riche, ce qui ne gâte rien. Mais quand elle [l'abeille] a le don de plaire, Ce superflu ne gâte rien, VOLT. *Lett. à Cath.* 4. || Gâter le métier, faire trop bon marché de sa peine ou de sa marchandise, en sorte que cela fait tort aux autres. || Fig. Gâter le métier, faire que ce que font les autres paraît peu de chose. C'est un mari trop complaisant pour sa femme, il gâte le métier. Écrivez à votre frère, il a fort bien fait; j'ai sa procuration; on l'admirerait si vous ne gâtiez point le métier; mais vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout, SÉV. 471. || 5° Salir, tacher. Ces éclaboussures ont gâté mon habit. Il disait bien, car on n'avait jeté Cette immondice et la dame gâté, Qu'afin qu'elle eût quelque valable excuse Pour éloigner son dragon quelque temps, LA FONT. *On ne s'avise jamais de tout*.. || Fig. Gâter du papier, écrire beaucoup et mal, ou écrire des choses inutiles. || 6° Gâter quelqu'un, nuire à sa réputation, le desservir. Cette action l'a bien gâté dans le monde, dans l'esprit des honnêtes gens. Puisque je ne trouvais pas ce service [les sacs] au-dessous de moi, les gendarmes et les chevau-légers ne seraient ni déshonorés ni gâtés de m'imiter, ST-SIM. 1, 29. || 7° Altérer par la putréfaction. La chaleur ne tarde pas à gâter la viande. || 8° Communiquer une maladie honteuse. Ah! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous? BOIL. *Épigr.* 3. || 9° Fausser le jugement. Notre concitoyen, disaient-ils en pleurant, Perd l'esprit, la lecture a gâté Démocrite, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. La gangrène ne suppose pas la gangrène dans un corps qu'elle corrompt; ni par conséquent les hérésiarques ne trouvent pas leur erreur déjà établie dans les esprits qu'elle gâte, BOSS. *Var.* XV, § 46. Cette dame, célèbre par ses connaissances singulières en mathématiques, ne pouvait souffrir les fables que le temps a consacrées, qu'il est aisé de répéter, qui gâtent l'esprit et qui l'énervent, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* art. 1. || 10° Fig. Corrompre, dépraver. Cette mauvaise connaissance a achevé de le gâter. Si le monde ne vous gâtait pas, il vous ennuierait, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 3 janv. 1681. C'est un fils obéissant, celui-là, qui n'a jamais été gâté par Frontin, BRUEYS, *Muet*, I, 6. D'accord, son cœur novice à l'infidélité, Par le commerce humain n'est pas encor gâté, REGNARD, *Démocr.* I, 4. Là les censeurs seraient gâtés par ceux mêmes qu'ils devraient corriger, MONTESQ. *Esp.* V, 19. Je ne nierai point que Paris ne puisse gâter un jeune homme, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Vrai sage*, I, 3. || 11° Entretenir les faiblesses, les défauts, les vices de quelqu'un par trop de complaisance, de douceur. Je veux être pendu, si nous ne les verrions [les femmes] Sauter à notre cou plus que nous ne voudrions, Sans tous ces vils devoirs dont la plupart des hommes Les gâtent tous les jours, dans le siècle où nous sommes, MOL. *Dép. am.* IV, 2. Vous me gâtez si fort par l'amitié que vous avez pour moi que.... SÉV. 345. Sa mère regardait déjà Floride comme une reine, et la gâtait par ses complaisances, FÉN. t. XIX, p. 13. Souvent le plaisir qu'on veut tirer des jolis enfants les gâte, ID. *Éduc. filles*, chap. 3. Le duc le gâtait par les louanges qu'il donnait à sa voix, HAMILT. *Gram.* 7. Ne nous gâtez point Soliman, FAVART, *Soliman*, II, II, 14. J'y fus d'autant plus sensible que je n'étais pas accoutumé d'être gâté par les ministres, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Vous verrez dans mon discours un petit mot de correction fraternelle pour ce gentilhomme qui était présent, et qui, à ce que je crois, l'aura sentie, car je ne gâte pas ces messieurs, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 janv. 1769. Mélanide : Nous avons tort, nous la gâtons. — Dorine : Oh! madame, ce n'est pas un caractère comme le sien qu'on peut gâter, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Enfant gâté*, I, 1. || On dit familièrement qu'un homme a été gâté, quand, ayant vu trop de belles choses, il devient difficile et dédaigneux. L'Amérique m'a un peu gâté sur le compte des fleurs, CHATEAUB. *Itin.* 1^{re} part. || 12° Se gâter, *v. réfl.* Devenir détérioré. Comme il est naturel à l'homme de corrompre les meilleures choses, cette science qui a mérité de si grands éloges, se gâte le plus souvent en nos mains par l'usage que nous en faisons, BOSS. *Panég. sainte Cather. Préambule*. || Il se dit des affaires qui vont mal. Les affaires de mon père commençaient à se gâter dans le temps qu'il vint à connaître ma mère, et elles ne firent qu'empirer par cet amour et cet attachement qu'il eut pour elle, où tout allait de grand seigneur à grande dame, LE SAGE, *Guzm. d'Alfar.* 1, 2. || Absolument. Cela se gâte, les choses prennent une mauvaise tournure. S'il ne cesse de le taquiner, cela se gâtera, la personne taquinée se fâchera. || Le temps, le ciel se gâte, il se couvre de nuages, nous aurons de l'eau. || 13° Être attaqué par la corruption. Ces fruits commencent à se gâter. Ce vin s'est gâté. || 14° Fig. Se salir. Les affaires publiques sont souvent sales et pleines d'ordure; on se gâte pour peu qu'on les touche, BALZ. *Ariste ou de la cour*, *Avant-propos*. || Il s'est bien gâté, il s'est bien décrié, sa réputation a bien déchu. || Fig. Être changé de bien en mal. Chez ce peuple, le goût et les mœurs se gâtèrent rapidement. Mais ne vous gâtez pas sur l'exemple d'autrui, MOL. *Éc. des femmes*, III, 2. Les autres se gâtaient par le mélange, BOSS. *Hist.* III, 7.

— HIST. XI^e s. Charles li magnes ad Espagne guastede, *Ch. de Rol.* LIV. || XII^e s. Et joie a povre savor, Qui en tel lieu est gastée, *Couci*, I. Si que mis [mon] sancs i fust en partie wastez, *Th. le mart.* 129. Ensi est del felun cum il fu del sengler Dont vus avez oï en Avien cunter, Qui soleit les frumenz al riche humme guaster, *ib.* 34. || XIII^e s. .... Li Sarrasin de Perse orent grant force contre les crestiens, et gasterent Jerusalem, BRUN. LAT. *Trés.* p. 83. Lores te metras à la voie, Et si iras par tel convent, Qu'à ton esme [dessein] faudras souvent Et gasteras en vain tes pas, Ce que tu quiers ne verras pas, *la Rose*, 2334. Or m'en lessiés du tout ester [laissez-moi en repos]; Car vos porriez bien gaster En oiseuse vostre françois, *ib.* 3098. Moult estoit sa [de Vieillesse] biauté gastée, Et moult est lede devenue, *ib.* 344. || XIV^e s. Ceux qui sont incontinens et qui vivent par desattrempance, et gastent leurs peccunes ou leur substance, nous les appellons prodiges [prodigues], ORESME, *Eth.* 102. Et en telx choses usent et gastent leur temps, ID. *ib.* 92. Voy comment la nuit et le jour se gaste le temps, *Ménagier*, I, 3. || XV^e s. J'ai tant affaire que je ne sçai au quel entendre, et en ay la teste toute gastée, *les Quinze joies du mariage*, p. 97, dans LACURNE. Tesmoignerent les dames que aujourd'hui ont esté quatorze chevaulx dessoubz luy que mors que gastez, *Percefor.* t. III, f° 111. || XVI^e s. Par quoy, craignant Gargantua que il se guastast [se blessât], feit faire quatre grosses chaisnes de fer pour le lyer dans son berceau, RAB. *Pant.* II, 4. Il en advint un inconvenient bien grand : tout le bon vin d'Aurelians poulsa et se guasta [devint mauvais], ID. *ib.* II, 7. Ce n'est pas assez que nostre institution ne nous gaste pas; il fault qu'elle nous change en mieulx, MONT. I, 147. A faute de cette proportion [des leçons qu'on donne] nous gastons tout, ID. I, 160. Qu'on arrose d'eau le jardin; Mais d'en aller gaster le vin Seroit-ce pas grand offense? JEAN LE HOUX, IX. Un soudard, mal sain de sa personne, et gasté dedans le corps, AMYOT, *Pélop.* 1. Certaines mariées font mesmes consentir à leurs maris, que la moitié de leur dot se gaste en beaux ornemens pour leurs nopces, LANOUE, 336. Non content de cela, il [Henri IV] se mit à lui retrancher [à d'Aubigné] ses appointements et prenoit plaisir à gaster ses habits pour le mettre en depence, D'AUB. *Vie*, XLIII. Ces admonitions nous serviront, à ce que nous ne gastions nos serviteurs par trop de douceur, O. DE SERRES, 40. Vous mignottez cest enfant si très fort que vous le gasterez, PALSGR. p. 483. Confesse la verité sans te laisser ainsi gaster [tourmenter par la torture], aussi bien sçavons nous tout, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 304, dans LACURNE. C'est tout un, disent-ils; pays gasté n'est pas perdu, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 167, dans LACURNE. Considerez le avec une comparaison de tant d'autres personnes qui valent mieux que vous, les quelles sont destituées de ces benefices : les uns gastez de corps, de santé, de membres, ST FRANÇOIS DE SALES, p. 464.

— ÉTYM. Berry, *gâter*, blesser grièvement; picard, *water*; provenç. *gastar*, *guastar*; espagn. *gastar*; ital. *guastare*; du latin *vastare*, ravager, de *vastus*, vaste, rendre vaste, désoler. Cependant il y a un mot germanique *wastjan*, ravager, qui a pu contribuer à changer le *v* latin en *g* ou *gu*, mais qui aurait donné plutôt *gastir* (*gastir* a existé en effet ; voy. GÂTINE).

† **GÂTERIE** (gâ-te-rie), *s. f.* Action de gâter, cajolerie, petits soins. On ferait un volume avec tous les détails de gâterie dont ce fils avait été l'objet, *Souvenirs de Mme de Créquy*, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Gâter.*

† **GÂTE-SAUCE** (gâ-te-sô-s'), *s. m.* Marmiton; mauvais cuisinier. Messieurs, chef, sous-chef, aides, marmitons, tourne-broches, gâte-sauces, vous avez travaillé hier toute la journée, vous avez passé la nuit sur vos fourneaux, SCRIBE et MAZÈRES, *Vatel*, sc. 4. || *Au plur.* Des gâte-sauce ou sauces.

— ÉTYM. *Gâter, sauce.*

† **GÂTEUR, EUSE** (gâ-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gâte. Gâteur d'enfants.

— ÉTYM. *Gâter.* Le substantif verbal de *gaster* se trouve dans l'ancien français sous la forme de *gastere*, *gasteor*, mais il signifie un ravageur, un prodigue.

† **GÂTEUX, EUSE** (gâ-teû, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme d'hôpitaux et d'hospices. Paralytique et infirme, qui rend involontairement les urines et les selles, et dès lors exige des soins particuliers. || *Adj.* Un malade gâteux. || 2° Aliéné chez lequel l'intelligence est profondément affaiblie, et qui se salit aussi d'urine et de matières fécales.

— ÉTYM. *Gâter.*

† **GÂTINE** (gâ-ti-n'), *s. f.* Dans l'ancien français, lieu désert. || Nom donné dans le Nivernais à un canton désert.

— HIST. XII^e s. David conversoit au desert, là où il trouvoit les fermetez [forteresse], et demeuroit en un mont de la guastine de Ciph, *Rois*, p. 91.

— ÉTYM. L'ancien verbe *gastir*, ravager, de l'anc. haut-allem. *wastjan*, ravager.

† **GATON** (ga-ton), *s. m.* Terme de marine. Bâton pour faciliter le commettage des gros cordages.

— HIST. XIV^e s. L'exposant prist un baston ou gaston de bois de la ditte charrette, DU CANGE, *g*.

— ÉTYM. *Bâton*, le *b*, comme on voit à l'historique, pouvant se changer en *g*.

† **GATTE** (ga-t'), *s. f.* Terme de marine. Nom d'un retranchement pratiqué au dedans d'un vaisseau, à l'avant, pour recevoir l'eau qui entre par les écubiers.

GATTILLIER (ga-ti-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-ti-lié-z en fleurs), *s. m.* Genre vitex, famille des verbénacées. Le gattilier commun est le *vitex agnus castus*, *L.*

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GATTINE** (ga-ti-n'), *s. f.* Maladie des vers à soie.

† **GAU** (gô), *s. m.* Terme de pêche. L'estomac de la morue. On dit aussi meulette.

GAUCHE (gô-ch'), *adj.* || 1° Qui est de travers. Cette règle est gauche. Cette table est gauche. Du bois gauche, du bois qui n'est pas droit. Sa taille est assez gauche, MOL. *l'Avare*, IV, 3. || Qui se présente en obliquité. L'hélice [des bateaux à vapeur] est toujours composée d'ailes obliques et en métal dont la surface est gauche comme celle des moulins à vent, *Acad. des sc. comptes rendus*, t. LII, p. 341. || Terme de géométrie. Surfaces gauches, surfaces qui, engendrées par une ligne droite, ne sont pas développables sur un plan. || Par extension. Nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés, SÉV. 430. || Fig. Les lois des Wisigoths sont puériles, gauches, idiotes, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. || 2° Qui est du côté où le cœur bat, ou bien qui est du côté de l'ouest quand on regarde le nord, la main gauche ayant reçu une dénomination péjorative (le sens primitif de gauche est péjoratif), à cause de l'infériorité de cette main par rapport à la main droite. Œil, bras, main gauche. || Gauche se dit aussi des animaux. Le pied gauche d'un cheval. Cheval qui galope sur le pied gauche. || Dans le langage de l'Écriture. Quand on fait l'aumône, il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite, ou, simplement, que votre gauche ne sache pas ce que fait votre droite, c'est-à-dire faites le bien sans ostentation. || Mon petit cœur gauche, terme familier d'amitié qui n'est plus guère usité. Tant les messieurs que les donzelles, Les donzelles que les messieurs, Faute d'exercices meilleurs, S'appelaient mon petit cœur gauche, Faisaient jour et nuit la débauche, SCARRON,

Virg. IV. || Mariage de la main gauche, mariage dans lequel le marié, qui est noble et d'une condition supérieure à celle de la mariée, l'épouse en lui donnant la main gauche, et ne lui communique ni à elle ni aux enfants son rang et sa condition. Sa mère était de la main gauche, SÉV. 421. || Par extension, tout mariage inégal. Cunégonde pouvait épouser Candide de la main gauche, VOLT. *Cand.* 30. || Par une autre extension. Le côté gauche, toute union entre un homme et une femme qui n'a pas été consacrée par l'état civil et par l'Église. Nous peuplons beaucoup du côté gauche, nous autres, DANCOURT, *Vend. Surène*, 9. Même on dit par le pays, que nous avons eu une grand'mère qui était la fille d'un gentilhomme : il est vrai, pour n'en pas mentir, que c'était du côté gauche, MARIVAUX, *Pays. parv.* 2e part. || Fig. Être sur le pied gauche, être dans une position embarrassée, peu sûre, mal à l'aise. Les malheureux sont sur le pied gauche. Je viens à combattre ce pied gauche où il [le duc de Bourgogne] est avec le roi et Monseigneur, SAINT-SIMON, 266, 83. || *S. f.* La gauche (sous-entendu main), le côté gauche. Prenez la gauche. Il prit la droite et lui laissa la gauche. || 3° Terme de physique. Qui est lévogyre. Acide tartrique gauche, par opposition à acide tartrique droit ou dextrogyre. || 4° Gauche se dit d'une armée, d'une troupe, considérée comme alignée. L'aile gauche est la partie de l'armée qui est du côté gauche de chacun des hommes supposés regarder l'ennemi. Le flanc gauche d'un bataillon. || Substantivement. La gauche, l'aile gauche d'une armée. Nous marchions vers l'orient, notre gauche au nord, notre droite au midi, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 1. || L'extrême gauche, l'extrémité de la gauche d'une armée. Pendant qu'à l'extrême gauche Macdonald, débouchant de Tilsitt, envahira le nord de la Lithuanie et débordera la droite de Wittgenstein, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 1. || 5° Dans une assemblée délibérante, il se dit de la partie qui est à la gauche du président. Le côté gauche s'est levé à la contre-épreuve. || Le côté gauche ou, substantivement, la gauche, parti de l'opposition dans les chambres françaises, ce parti siégeant à la gauche du président. Centre gauche, côté ou parti de l'opposition modérée. Les orateurs de gauche, admirables dans tout ce qu'ils ont dit pour la défense de nos droits, P. L. COUR. *Lettre* X. || L'extrême gauche, la partie de la gauche dont l'opposition est la plus vive. || 6° En parlant d'un bâtiment, le côté gauche répond au côté gauche d'un homme qui serait adossé à la façade de ce bâtiment. L'aile gauche de ce château. || 7° Il se dit encore d'une rivière relativement à la personne qui en suit le cours. La rive gauche d'un fleuve. || Absolument à Paris, la rive gauche, les quartiers situés sur la rive gauche de la Seine. Il habite la rive gauche. || 8° La partie gauche d'un objet, celle qui répond au côté gauche du spectateur placé en face. Le côté gauche d'un tableau. || Au féminin et substantivement. La gauche d'un tableau. || La gauche de la scène, la partie, dans une salle de spectacle, qui est du côté gauche du spectateur. || On dit de même la gauche d'un nombre écrit en chiffres. Séparez par une virgule les deux chiffres à gauche. || 9° Fig. Maladroit, à cause que la main gauche est d'ordinaire plus maladroite que la main droite. Cet homme est gauche à tout ce qu'il fait. Une réponse gauche. Une démarche gauche. Vous croyez que je suis gauche de mes mains, SÉV. 301. Tu me dispenseras de remplir cet emploi, J'y suis gauche, mon cher, on ne peut davantage, BOISSY, *Sage étourdi*, II, 3. || 10° Gêné, contraint, sans grâce. Un maintien gauche. Pour une fille qui vient de Paris, voilà des révérences bien gauches, DESTOUCHES, *Fausse Agnès*, II, 6. Accusera-t-on les femmes de Paris d'avoir l'air gauche et embarrassé? J. J. ROUSS. *Ém.* VI. Elle jugea que, malgré mon air gauche, je valais la peine d'être cultivé pour le monde, ID. *Confess.* V, || 11° *S. m.* Le gauche, ce qu'il y a de gauche, de contraint. La nouvelle comtesse de Mailly avait apporté tout le gauche de sa province dont, faute d'esprit, elle ne put se défaire, SAINT-SIMON, III, 55. Torcy [était] en brassière sur ce recoin d'affaires [les matières de Rome] avec ses cousins de Chevreuse et de Beauvillier, ce qui mettait entre eux du gauche et souvent des embarras, ID. 238, 162. || 12° À gauche, *loc. adv.* Du côté gauche, à main gauche. Prenez à gauche. S'il trouve une barrière de front qui ferme son passage, il biaise naturellement, et va à droite et à gauche, LA BRUY. VI. || Fig. À gauche, mal, sans fondement, de travers. Vous serez toujours.... Un envers du bon sens, un jugement à gauche, MOL. *L'Ét.* II, 14. Il ne dit et ne fait rien à gauche, SÉV. 289. || Donner à gauche, se tromper, et aussi se mal conduire. || Prendre une chose à gauche, la comprendre, l'interpréter dans un sens tout à fait différent du sens réel. Pour me connaître mal, tu prends mon sens à gauche, CORN. *Le Ment.* I, 1. || Fig. et populairement. Passer l'arme à gauche, mourir. || 13° Gauche! commandement militaire pour ordonner de tourner à gauche. Par le flanc gauche, gauche! Elliptiquement : tête gauche! || 14° À droite et à gauche, de tous côtés. Elles répandent leurs faveurs à droite et à gauche, HAMILT. *Gramm.* 9. || Prendre à droite et à gauche, prendre de toutes mains, tirer de l'argent de toutes sortes de personnes, en toute occasion, dans toute affaire.

— HIST. XIVe s. À son meschief cil est prophete, Qui tant gauche les interprete, *Traité d'alch.* 554. Mais il [un lièvre] savoit si bien fuïr, En leur faisant gauches et tours, Qu'onc homme ne veit meilleur cours, GACE DE LA BIGNE, *Poés. des déduits*, ms. f° 113, dans LACURNE. Et le lievre fait gaugos maintes, *ib.* f° 111. || XVe s. Le suppliant bailla à Perrinet de la quarre ou du doulx [dos] de la main gaulche en arriere main sur la joue, DU CANGE, *dodus.* Je me trouvai du costé gauche où estoient les gentilshommes de vingt escus et les autres de la maison du roi, COMM. VIII, 6. || XVIe s. Il eut au doigt indice de la main guausche une escarboucle, RAB. *Garg.* I, 8. Où le compas, l'esquarre et la regle sont gauches, les bastimens qui se dressent à leur mesure sont aussi necessairement manques et defaillants, MONT. II, 374. Les ignorans, recevans à gauche bien souvent la fortune qui leur vient à droitte, y commettent de villaines faultes, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 8. La propre volonté de Dieu, la quelle estant premierement droite de soi-même, dresse puis après toutes choses qui sont gauches et tortues, ID. *Ép. à Ch. IX.* Si vous leur dictes qu'ils excedent et prennent les choses à gauche, pour ne les entendre pas bien, ils n'en croiront rien, CHARRON, *Sagesse*, I, 41. Gauche, deception, tromperie, PALSGRAVE, p. 289, au mot *wyle.*

— ÉTYM. Berry, *dégauche*, prétexte, faux-fuyant. Origine difficile. Diez le tire de l'ancien haut-allemand *welk*, faible, la main gauche ayant été ainsi nommée parce qu'elle est plus faible que la droite; et il cite plusieurs exemples analogues : en italien *stanca*, la main lasse, d'où main gauche, *manca*, la main estropiée, d'où main gauche. Cela est sans doute une bonne raison; mais, outre qu'on ne trouve pas *gauche* avec le sens de faible, il faut ajouter que cette interprétation ne s'accorde pas bien avec l'historique. Le sens le plus ancien, celui du XIVe siècle, est substantivement *une gauche*, une chose qui n'est pas droite, sens que l'on retrouve jusque dans le XVIe siècle (*gauche*, tromperie et, adjectivement, qui est de travers). Or il y a dans la langue antérieure au XIVe siècle un mot qui a exactement ce sens-là, c'est *ganche* ou *guanche* : XIIIe s. Ne vous i puis adroit tenir, Tant me faites et tort et ganches De bras, de trumiaus et de hanches, Et tant vous alés detortant, *la Rose*, 8897; Ci n'a plus ne guanches ne tour; Quant la mort vous va si entour, À Dieu cors et ame rendeiz, RUTEB. 62. Que *ganche* ait pu devenir *gauche*, c'est ce que prouve le verbe *ganchir* qui est devenu *gauchir*, et qui l'est devenu au XIVe siècle, comme *ganche* devenait *gauche*. L'identité est encore montrée par l'emploi; car Gace de la Bigne dit *faire des gauches*, comme dans *la Rose* il est dit *faire des ganches*. Si le sens *de travers* n'avait pas été primordial, on le retrouverait difficilement, comme en effet on le retrouve, dans *gauche*. Au lieu que passer du sens de *tortu* au sens de *gauche*, par opposition à *droit* qui avait supplanté *dextre*, fut chose facile. *Gauche*, qui s'introduisit avec le sens de *senestre* dans le courant du XVe siècle, s'employa quelque temps concurremment avec ce mot qui était le mot propre, jusque dans le XVIe siècle; puis, à partir de là, il le supplanta complétement (voy. GAUCHIR pour l'étymologie ultérieure, et pour la discussion des objections soulevées contre cette étymologie).

† GAUCHE-FER (gô-che-fèr), *s. m.* Un des noms du souci des vignes.

GAUCHEMENT (gô-che-man), *adv.* D'une manière contrainte, gênée, maladroite. Se présenter gauchement. Il s'y prend gauchement.

— ÉTYM. *Gauche*, et le suffixe *ment.*

1. GAUCHER, ÈRE (gô-ché, chè-r'), *adj.* Qui se sert de la main gauche plus souvent que de la droite, et, spécialement, qui se sert exclusivement de la main gauche pour un certain usage, par exemple écrire, faire des armes, etc. || Substantivement. Un gaucher, une gauchère. Il est dangereux de se battre avec un gaucher.

— HIST. XVIe s. Mutius prit son espée avec la main gauche, dont on dit qu'il eut depuis le surnom de Scævola, qui vaut autant à dire comme gaucher, AMYOT, *Publ.* 33.

— ÉTYM. *Gauche.*

† 2. GAUCHER (gô-ché), *v. a.* Terme de charpenterie. Donner du gauche à une pièce, la faire gauchir.

— ÉTYM. *Gauche.*

GAUCHERIE (gô-che-rie), *s. f.* || 1° Action d'une personne gauche, maladroite, peu sagace. Vous avez fait là une grande gaucherie. J'ai fait une gaucherie en éloignant Basile, BEAUMARCH. *Mar.* III, 5. || 2° Manque d'aisance, d'adresse, de grâce. La gaucherie du maintien.

— ÉTYM. *Gauche.*

GAUCHIR (gô-chir), *v. n.* || 1° Perdre sa forme, se contourner. Ce panneau, cette règle gauchit. || 2° Détourner le corps pour éviter quelque coup. Il gauchit, et le coup qui le menaçait ne l'atteignit pas. || 3° Se détourner de la ligne directe de sa route. Donner à travers les écueils, pour avoir l'honneur de ne point gauchir, BALZAC, *De la cour*, 6e disc. Ce sont des astres errants, comme parle l'apôtre saint Jude, qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines, BOSS. *Cornet.* Je m'avisai de gauchir et de passer par Salins, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || Fig. Ami, tu sauras t'affranchir De tout ce qui te fait gauchir Vers les passions et les vices, CORN. *Imit.* IV, 10. Notre sort ne dépend que de sa seule tête; De ce qu'elle s'y met, rien ne la fait gauchir, MOL. *Éc. des f.* III, 3. || Fig. Se laisser aller à une digression (sens vieilli). Je crois que nos discours iront d'un pas égal, Sans donner sur le rhume ou gauchir sur le bal, CORN. *la Suiv.* III, 10. || 4° Fig. S'écarter de la rectitude, de la franchise. J'en ai déjà parlé, mais il a su gauchir, CORN. *Pomp.* IV, 2. Notre amie n'est pas de ce monde-là, et il s'en faut tenir précisément à ce qu'elle mande, parce qu'elle est aussi sincère qu'éclairée, et que la dernière chose qu'elle ferait serait de gauchir ou de flatter, CHAPELAIN, *Lett. à Sévigné*, 7 nov. 1661. Quelle misère de gauchir toujours et de n'oser jamais parler franchement dans une matière de religion! BOSS. 3e *avert.* § 9. Il faut gauchir et tergiverser sans cesse, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Point assez ferme dans ses principes pour ne point gauchir, lorsque la crainte ou l'espérance le commandera, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 191. Un ministre veut m'enrichir, Sans que l'honneur ait à gauchir, BÉRANG. *Refus.* || Gauchir à, autour, contre, ne pas aborder franchement. Mais il n'est pas question pourtant de gauchir toujours aux difficultés, il les faut vaincre et établir une règle certaine pour la perfection de notre langue, VAUGELAS, *Rem.* t. I, p. 170, dans POUGENS. Celui qui gauchit tout autour [des tentations] Sans en arracher la racine, CORN. *Imit.* I, 13. Contre son insolence on ne doit point gauchir, MOL. *Tart.* V, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 5° *V. a.* Terme de charpenterie. Donner à une pièce une certaine déviation par un moyen mécanique quelconque. || Fig. Éviter (sens vieilli). Gauchir une difficulté. Ce qu'écrit le destin ne peut être effacé.... De ses piéges secrets on ne peut s'affranchir, Nous y courons plus droit en pensant les gauchir, TRISTAN, *Marianne*, I, 3. || 6° Se gauchir, *v. réfl.* Être évité (sens vieilli). Pensez-y sans cesse et sans feinte, Ce grand péril se peut gauchir, CORN. *Imit.* I, 23.

— HIST. XIIe s. Guenqis avons la loi pour nous sauver, *Ronc.* p. 7. Cil lui cuida guenchir, si chet tout estendu, *ib.* p. 196. Poi i out des evesques qu'il voleit sustenir; Mais Rogiers de Wirecestre ne li voleit guenchir, *Th. le mart.* 39. ....chevaliers, monte Sor ton cheval seûrement, Et je te creant leaumen Que je ne ganchisse ne fuie, *la Charrette*, 820. || XIIIe s. Grans partie des haus homes de Grece guenchirent vers la porte de Blaquerne, VILLEH. CV. Li prestres lieve la maçue, Et Ysengrin l'a bien veüe, En la teste le volt ferir, Et Ysengrin sot bien guenchir, À cele foiz nel toucha mie, Car il sot trop de l'escremie, *Ren.* 7464. Et ceulx à cheval vindrent ferant des esperons et n'oserent assembler [livrer bataille] à nostre gent à pié, ainçois ganchirent par devers eulz, JOINV. 234. || XIVe s. Mais li diz Tarquins se guenchit, et se rechut en la compaignie des siens, BERCHEURE, f° 31, *verso.* L'esprevier ne suit mie si bien petis oiseaulx qui se plient, comme l'aloe qui gauchist comme à es-

quierre, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. Du quel dit connestable trop de biens ne pouvoyent estre dis, qui onques pour paour de mort ne guenchi, CHR. DE PISAN, *Ch. V*, II, 19. Nos gens ne leur gauchirent mie, ains lancerent vers eux de bombardes et de trait sans nulle espargne, *Boucic.* II, 26. Ne croyez que pourtant ils reculassent ne gauchissent, ains passerent oultre, *ib.* I, 24. || XVIe s. Parquoy nous faisons bien de gauchir un peu sur [d'incliner au] le naïf et mesprisant, MONT. I, 192. En la pluspart de leurs opinions ils gauchissent la voye commune, ID. II, 349. Gauchir aux dangiers, ID. III, 24. Je n'ay gueres d'art pour savoir gauchir la fortune et luy eschapper ou la forcer, ID. III, 47. L'on ne sçauroit pas dire le semblable de Demosthenes, qu'il ait gauchy ne fleschy jamais, ny en faict ny en parole quelconque, AMYOT, *Démosth.* 19.

— ÉTYM. Bourg. *guanchai*, gauchir, pencher; norm. *guancher*, aller; Berry, *guincher*, *guinchir* et *dé-guincher*, dévier légèrement; de l'anc. haut allemand *wankjan*, *wenkjan*, céder, chanceler. Diez objecte que *an* ne se change pas en *au*, cela est vrai; mais toute règle a ses exceptions; et, dans la succession que l'historique présente, *ganchir* et *gauchir* sont unis de manière à ne pouvoir être séparés pour la forme; pour le sens, ils ne peuvent pas l'être non plus, car dans *gauchir* se sent toujours la signification de *ganchir*, bien plus que celle de *sinister*. L'autre objection de Diez est qu'on ne voit pas d'adjectif dériver d'un verbe roman, cela est vrai encore; mais la chose n'a pas en effet procédé ainsi; la *guanche* est un substantif verbal, et la *gauche* qui lui a succédé est un substantif verbal aussi. C'est ce substantif qui a été transformé en adjectif.

† **GAUCHISSAGE** (gô-chi-sa-j'), *s. m.* Se dit d'une poterie qui se déforme en gauchissant.

GAUCHISSEMENT (gô-chi-se-man), *s. m.* Action de gauchir; le résultat de cette action. || Terme de charpenterie. Action de donner du gauche à une pièce de bois.

— ÉTYM. *Gauchir.*

† **GAUDAGE** (gô-da-j'), *s. m.* Action de plonger une étoffe dans le bain de gaude.

— ÉTYM. *Gaude* 1.

1. **GAUDE** (gô-d'), *s. f.* Terme de botanique. Espèce de réséda croissant naturellement dans les lieux incultes, employée pour la teinture en jaune, *reseda luteola*, L. (résédacées).

— HIST. XIIIe s. Semence de guarence ne de gaude ne doit noiant, *Liv. des mét.* 292. || XVIe s. Le gaude ou genest d'Espaigne croit naturellement en ces païs-là, d'où, comme de sa propre terre, il emporte son nom, O. DE SERRES, 736.

— ÉTYM. Allem. *Waude*, *Wau*, gaude.

2. **GAUDE** (gô-d'), *s. f.* Bouillie faite avec de la farine de maïs.

— ÉTYM. *Gaude* 1, en raison de la couleur jaunâtre de cette farine.

† **GAUDÉ** (gô-dé), *s. m.* Prière qu'on dit à l'église. Cette vieille est toujours une heure après les autres pour dire ses gaudés, *Trévoux.* D'abord l'oiseau, comme il n'était pas bête, Vit qu'il devait oublier pour toujours Tous les gaudés qui farcissaient sa tête, GRESSET, *Ver-Vert*, III.

— HIST. XVIe s. Gaude et Gaudez (*prayers begining with a gaudete*, prières commençant par un gaudete), COTGRAVE.

— ÉTYM. Impératif du verbe latin *gaudere* : réjouis-toi (voy. JOUIR), mot commençant plusieurs prières.

† **GAUDÉAMUS** (gô-dé-a-mus'), *s. m.* Chant de réjouissance. Un des historiens du pape semble croire que cette mort fut très-heureuse pour les frères, qui, loin d'en verser des larmes, chantaient plutôt, dit-il, un gaudéamus qu'un requiem, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 42. || Divertissement de table. Dîner, souper en gaudéamus.

— ÉTYM. Impératif du verbe latin *gaudere*: réjouissons-nous (voy. JOUIR).

† **GAUDER** (gô-dé), *v. a.* Teindre une étoffe avec de la gaude. Les bleus teints en indigo doivent être gaudés, et ils deviennent verts.

— ÉTYM. *Gaude* 1.

GAUDIR (SE) (gô-dir), *v. réfl.* || 1° Terme familier et qui commence à vieillir. Se réjouir. Vatteville se plaisait à aller quelquefois voir les Chartreux, pour se gaudir d'avoir quitté leur froc, ST-SIM. 100, 66. J'étais content que les choses se fussent aussi heureusement conduites, mais je ne m'en gaudis qu'entre les ducs de Chevreuse et de Beauvillier qui l'avaient échappé belle, ID. 221, 240. || 2° Se moquer. Se gaudir de quelqu'un.

— HIST. XVe s. Maistre François par son blason Trouva la façon et maniere D'avoir marée à grant foyson Pour gaudir et faire grant chere, VILLON, 1re *repue*, *Comment ils eurent du poisson.* || XVIe s. Monsieur l'abbé et monsieur son valet Sont faits égaux tous deux comme de cire; L'un est grand fol, l'autre petit follet; L'un veut railler, l'autre gaudir et rire, MAROT, III, 63. Il estoit aussi aise d'estre gaudy que de se gaudir des autres, AMYOT, *Anton.* 29.

— ÉTYM. Wallon, *si gaudi;* du latin *gaudere*, se réjouir (voy. JOUIR).

† **GAUDISSERIE** (gô-di-se-rie), *s. f.* Terme familier. Action de se gaudir; mots plaisants.

— HIST. XVIe s. Ils lui faisoient passer le temps à ivrogner et à dire mots de gaudisserie, AMYOT, *Alc.* 74. Et de ces viles ames de bouffons, il s'en est trouvé qui n'ont voulu abandonner leur gaudisserie en la mort mesme, MONT. I, 296.

— ÉTYM. *Gaudir.*

† **GAUDISSEUR, EUSE** (gô-di-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à se gaudir.

— HIST. XVe s. Tu m'as appelé gaudisseur, DU CANGE, *gaudiosus.* || XVIe s. Les gaudisseries retournent quelquefois sur les gaudisseurs, DESPER. *Contes*, XXVIII. Bon compaignon en sa jeunesse, grand diseur, grand gaudisseur, MONT. III, 48.

— ÉTYM. *Gaudir;* wallon, *gâdiseû*, amoureux; ancien wallon, *gaudieus.*

GAUDRIOLE (gô-dri-o-l'), *s. f.* Propos gai et un peu libre. Ah! la muse de Collé, C'est la gaudriole ô gué! C'est la gaudriole! BÉRANG. *Gaudr.* La gaudriole qu'on exile Doit refleurir sur son terrain, ID. *Désaugiers.*

— ÉTYM. Sans doute dérivé de *gaudir* avec un suffixe diminutif, et probablement dit pour *gaudiole.*

† **GAUFRAGE** (gô-fra-j'), *s. m.* Action de gaufrer les étoffes, les rubans, les papiers et autres objets. || Gaufrage à la paille, espèce de plissage à plis ronds.

GAUFRE (gô-fr'), *s. f.* || 1° Rayon, gâteau de miel. Manger une gaufre de miel. || 2° Pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers, dite ainsi par comparaison à la gaufre, rayon de miel. Il y avait aussi dans cette île [des Plaisirs] de grands arbres d'où tombaient des gaufres que le vent emportait dans la bouche des voyageurs, FÉN. t. XIX, p. 38. Les femmes ne vivent que de crème, de thé, de café, de beurre, de gaufres, GENLIS, *Veillées du château*, *les Deux réput.* || Fig. Être la gaufre dans une affaire, se trouver entre deux extrémités fâcheuses, entre deux personnes puissantes et opposées, être la victime dans une affaire, par allusion aux deux fers dans lesquels se fait la gaufre. || 3° Façon qu'on donne à une étoffe, à une reliure, en y faisant plusieurs figures avec un fer chaud. Alors qu'on gaufre un livre, il faut qu'il soit bien fait, Ou la gaufre produit un détestable effet, LESNÉ, *la Reliure*, p. 76. || 4° Nom de plusieurs coquilles.

— HIST. XIIIe s. Et ne puent [peuvent] ne ne doivent les mestres ne les vallez donner que deux goffres pour un denier, *Liv. des mét.* 351. || XIVe s. Gauffres fourrées, faites de fleur de farine pettrie aux œufs et de lesches de frommage mises dedens, *Ménagier*, II, 4. || XVIe s. Il estimoit estre tenu d'y vacquer et avoir l'œil plus soigneusement, que ne fait l'abeille à bastir ses goffres de cire où elle fait le miel, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 29. De quoy M. d'Angouleme fut pour l'heure bien esbahy, et demeura comme une gauffre entre deux fers, JEAN DE ST-GELAIS, *Hist. de Louis XII*, p. 57, dans LACURNE. Les mutins.... eurent loisir de s'armer et de renfermer comme entre deux gauffres [gauffriers] ceux qu'ils n'osoyent auparavant regarder en face, *Sat. Mén. Harangue d'Aubray.*

— ÉTYM. Wallon, *waf;* picard (Béthune), *offre;* anc. espagn. *guaffla;* bas-lat. *gafrum;* de l'allem. *Waffel;* angl. *wafer;* de même radical que *wabe*, ruche à miel.

GAUFRÉ, ÉE (gô-fré, frée), *part. passé* de gaufrer. Ruban gaufré. || Terme d'histoire naturelle. Qui présente des enfoncements produits par des lignes saillantes entrecroisées.

GAUFRER (gô-fré), *v. a.* || 1° Imprimer de certaines figures sur des étoffes, sur des papiers ou autres objets avec des fers faits exprès. Dans l'ancien temps on gaufrait souvent les tranches dorées, LESNÉ, *la Reliure*, p. 179. Il y a à peu près quinze ans qu'on a imaginé de gaufrer les livres; Courteval est, je crois, le premier qui ait essayé ce genre, ID. *ib.* p. 196. || Gaufrer à la paille, voy. GAUFRAGE. || 2° Par extension. Un ouvrier, un misérable ignoré dans son atelier, de quelques guenilles fait une colle, et de cette colle du papier qu'un autre rêve de gaufrer avec un peu de noir, et voilà le monde bouleversé, P. L. COUR. *Lett.* IX. || 3° Se gaufrer, *v. réfl.* Être gaufré.

— ÉTYM. *Gaufre.*

GAUFREUR, EUSE (gô-freur, freû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes. A Paris les gaufreurs étaient aussi appelés maîtres découpeurs-égratigneurs, parce que, outre la gaufrure, ils avaient le droit de découper, piquer et moucheter les taffetas, les satins et autres étoffes, *Dict. des arts et mét. Gaufreur.* || Gaufreuse de fleurs à la main, ouvrière qui prépare avec le fer à gaufrer (à froid) les pétales et les feuilles des fleurs artificielles.

— ÉTYM. *Gaufrer.*

GAUFRIER (gô-fri-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des gô-fri-é-z échaufiés), *s. m.* Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres.

— HIST. XIVe s. Item unum ferrum vocatum gauffre, DU CANGE, *gauffra.* Les gauffriers font un autre service, que l'en dit gros bastons fais de farine.... *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Gaufre.*

† **GAUFROIR** (gô-froir), *s. m.* Instrument pour gaufrer les étoffes. || Partie du gaufroir sur laquelle est gravé le dessin.

GAUFRURE (gô-fru-r'), *s. f.* Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

— ÉTYM. *Gaufrer.*

† **GAUGE** (gô-j'), *adj.* Usité dans cette locution : noix gauge, sorte de noix; terme qui se dit encore dans quelques provinces, par opposition aux noisettes ou petites noix.

— HIST. XIIIe s. Ferri, au droit desrenier, Sont plus plesant à mangier Nois gauges, quant abatue En est l'eschaille escheüe Que s'ele i fust, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. V, p. 328.

— ÉTYM. Picard, *gaugue*, noix, *gauguer*, noyer; de l'anc. haut-allem. *walah*, étranger, non allemand, velche : noix étrangère; anglo-saxon, *veal-nut;* allem. mod. *Wall-nuss;* angl. *walnut.* En Normandie, on dit *gobe* et *gobier*, mais on ne l'applique qu'à la variété à très-gros fruits.

† **GAUGUIER** (gô-ghié), *s. m.* Sorte de noyer.

— HIST. XVe s. Se une femme veult que son mari ou amy l'aime fort, elle lui doit mettre une feuille de gauguier cueillie la nuit St Jehan.... en son souler senestre, *les Évang. des Quenouilles*, p. 67.

— ÉTYM. Voy. GAUGE.

† **GAULADE** (gô-la-d'), *s. f.* Coup de gaule.

— HIST. XVIe s. Il a fallu que lui se prosternant au pied du pape, ait receu les gaulades, D'AUB. *Conf.* I, 1

— ÉTYM. *Gauler.*

† **GAULAGE** (gô-la-j'), *s. m.* Action de gauler; résultat de cette action.

GAULE (gô-l'), *s. f.* || 1° Grande perche. C'est avec une gaule qu'on abat les noix. Si j'avais tué une dinde sauvage, un ramier, un faisan des bois, nous le suspendions devant le chêne embrasé, au bout d'une gaule plantée en terre, et nous abandonnions au vent le soin de tourner la proie du chasseur, CHATEAUBR. *Atala*, *le Récit*, *les Chasseurs.* || 2° Bâton. Tu peux choisir, ou de manger trente aulx, Ou de souffrir trente bons coups de gaules, Bien appliqués sur tes larges épaules.... LA FONT. *Paysan.* Il ne me fallait pas payer en coups de gaule, MOL. *l'Ét.* II, 9. Champagne un beau matin reçut cent coups de gaule, Que depuis plus d'un an lui promettait Lafleur : Dieu soit loué! dit-il, en se frottant l'épaule, Me voilà guéri de la peur, PONS (de Verdun), *Contes et poés. div.* p. 93. || 3° Terme de manége. Petite branche de houx, ou baguette très-flexible servant à instruire ou à châtier les chevaux. La gaule est la houssine que le cavalier tient de la main droite, tant pour représenter l'épée que pour conduire le cheval, RICHELET. Et tenant une gaule, Ainsi qu'à leurs chevaux nous en flattent l'épaule, RÉGNIER, *Sat.* IV. || Main de la gaule, la main droite du cavalier, celle qui tient la houssine. || Aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. || 4° Terme de pêche. Manche de la ligne. || 5° Terme de marine. Levier qui meut le piston d'une pompe. || Gaule d'enseigne, bâton de pavillon de poupe.

— HIST. XIVe s. Item pour quatre cens de waules, DU CANGE, *waula.* L'exposant happe ou embrace une vaule ou fourche, ID. *vallo.* || XVe s. Ma damoyselle par maniere Se façonne comme une gaule, Et porte ung long touret derriere Pour musser une faulce espaule, COQUILL. *Droits nouv.* || XVIe s. Souple et droite comme une gaule, MAROT, I, 202. Les mestaiers, qui là auprès challoient les noiz, accoururent avecques leurs grandes gaules, RAB. *Garg.* I, 25.

— ÉTYM. Normand et picard, *vaule;* Hainaut,

waule; probablement du latin *vallus*, pieu. Diez, remarquant que le mot paraît appartenir au nord de la France, préfère le goth. *valus*, en frison *walu*, bâton. On peut aussi songer au celtique : breton, *gwalen*, verge; kymri, *gwialen*; cornw. *guaylen*.

GAULÉ, ÉE (gô-lé, lée), *part. passé* de gauler. Le noyer est gaulé.

GAULER (gô-lé), *v. a.* Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit. Gauler un noyer, un châtaignier. Gauler des noix, des châtaignes. || Se gauler, *v. réfl.* Être gaulé. Les châtaigniers se gaulent en octobre.

— ÉTYM. *Gaule.*

† **GAULETTE** (gô-lè-t'), *s. f.* Petite gaule. || Nom donné à des espèces d'échelles sur lesquelles on fait, dans les fabriques, sécher la laine, le papier.

— ÉTYM. Diminutif de *gaule*.

GAULIS (gô-li), *s. m.* || 1° Terme d'eaux et forêts. Branches d'un taillis qu'on laisse croître. Lier avec du gaulis, ou avec des gaulis. || 2° Terme de chasse. Grandes branches qui arrêtent les chasseurs en courant dans l'épaisseur des bois. Je pousse mon cheval et par haut et par bas, Qui pliait des gaulis aussi gros que le bras, MOL. *Fâch.* II, 7. || 3° Lames de gaulis, lames minces de bois qui servent à faire différentes espèces de paniers, par exemple les bourriches d'huîtres.

— ÉTYM. *Gaule.*

GAULOIS, OISE (gô-loi, loi-z'), *adj.* || 1° Qui est de la Gaule. Les peuples gaulois. || Fig. Qui a le caractère des vieilles et bonnes mœurs. Une probité, une franchise gauloise. || En un autre sens. Qui a le caractère inculte et mal poli des vieux temps. Avoir les manières gauloises. Avant moi [François Ier], tout était grossier, pauvre, ignorant, gaulois; je me suis fait nommer le père des lettres, FÉN. t. XIX, p. 384. De la censure minutieuse et délicate de Vaugelas, le travail de l'Académie passa dans la main rude et encore un peu gauloise de Mézeray, qui, le meilleur de nos vieux historiens pour la liberté de jugement, la vigueur du récit et parfois l'éloquence, se trouva chargé de recueillir dans l'usage la belle langue française qu'il n'adoptait qu'à demi, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. préface*, p. XIII. || Suranné. Tournure, expression gauloise. || Esprit gaulois, mot gaulois, se dit d'un trait d'esprit, d'un mot dont la liberté n'observe pas toute les convenances, comme cela se voit dans les auteurs du XVIe siècle, à qui ces locutions s'appliquent particulièrement. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est du pays de Gaule. Gai! gai! serrons nos rangs, Espérance De la France, Gai! gai! serrons nos rangs, En avant, Gaulois et Francs, BÉRANG. *Les Gaulois et les Francs.* || C'est un bon Gaulois, un vrai Gaulois, se dit d'un homme dont la conduite est sincère, franche et droite. || Homme d'une certaine rudesse de manières ou de caractère.... Les femmes ont fait passer pour Gaulois ridicules ceux qui ont voulu conserver la gravité et la simplicité des mœurs anciennes, FÉN. t. XVII, p. 84. || 3° *S. m.* Langue parlée par les anciens Gaulois, qui était un dialecte des langues celtiques. Le gaulois. || Gaulois se dit improprement du vieux français. || Locution surannée. C'est du gaulois. Vous parlez gaulois.

— HIST. XVe s. A la vieille gauloise [à la vieille mode], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 350.

— ÉTYM. La *Gaule*, lat. *Gallia*. Cette forme est insolite, attendu que le latin n'a pas *gallensis*, qui seul aurait pu donner *gaulois*; quant à *au*, il paraît résulter de la résolution de la première *l* en *u*. Les peuples romans portent en ancien allemand le nom de *walh* ou *walah*; *vealh*, en anglo-saxon; *wälsch*, en allemand moderne; c'est de là que vient *wallon*, nom d'un pays de langue française voisin de la langue allemande, et sans doute *Wales* ou *pays de Galles* en Angleterre. Scheler pense que ces mots représentent *Gallus*, mot celtique adopté par les Latins. Max Müller, au contraire (*la Science du langage*, 3e leçon, trad. Harris et Perrot), regarde *walh* ou *walah* comme une appellation donnée par les Germains à leurs voisins les Celtes et l'identifie avec le sanscrit *mlechha*, barbare, qui parle d'une manière indistincte. Mais, comme le mot *walh* ou *walah* ne se trouve qu'au VIIIe siècle, il est probable qu'il représente *gallus*.

† **GAULT** (gôlt'), *s. m.* Terme de géologie. Mot usité dans quelques comtés d'Angleterre pour désigner une couche de marne bleue qui sépare en deux étages (le supérieur, et l'inférieur ou gault) le grès vert du terrain crétacé.

† **GAULTHÉRINE** (gôl-té-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps qui se trouve dans l'écorce de *betula lenta*, *L.*, ainsi nommé parce que, par distillation, il devient identique à l'huile du *gaultheria procumbens*, *L.*, ou thé du Canada (éricacées).

— ÉTYM. *Gaulthier*, médecin et botaniste français du siècle dernier.

† **GAUMINE** (gô-mi-n'), *s. f.* Mariage à la gaumine, mariage qui, contracté par des protestants en présence d'un prêtre catholique, mais sans qu'il bénît les époux, était pourtant réputé valide, *Mém. sur le mariage de protestants*, p. 82, dans LACURNE.

GAUPE (gô-p'), *s. f.* Terme d'injure et de mépris. Femme malpropre et désagréable. Jour de Dieu! je saurai vous frotter les oreilles; Marchons, gaupe, marchons, MOL. *Tart.* I, 1. Trois juges sournois.... Qu'accompagnaient trois gaupes effroyables, VOLT. *Songe creux.*

— HIST. XVe s. Villain, tu as appelé Agnès qui est ici, gauppe, et as dit villenie d'elle, DU CANGE, *gausape*. || XVIe s. Maintenant celui qui aura une belle femme s'ira accointer de sa chambriere, qui sera un touillon, un salisson, une gaupe, *Les neuf matinées du seigneur de Cholières*, édit. 1586, f° 140 recto, mat. V, *Des laides et belles femmes.*

— ÉTYM. Génev. *une belle gaupe*, grosse femme, grosse fille, sans aucun sens défavorable. Du Cange le tire du latin *gausape* qui s'est dit dans le moyen âge pour une sorte de manteau, le nom du vêtement ayant passé à celle qui le portait; mais tout intermédiaire manque. Diez le rattache à l'ancien anglais *wallop*, morceau de graisse; mais cela est peu plausible, les intermédiaires de sens et de forme manquant ici aussi. Il rejette l'ancien haut allemand *wulpâ*, louve, qui, dit-il, aurait donné *goupe*.

† **GAUPERIE** (gô-pe-rie), *s. f.* Terme très-familier. Saloperie, tenue de gaupe.

† **GAUR** (gôr), *s. m.* Espèce de bruant.

† **GAURE** (gô-r'), *s. f.* Terme de géologie. Granit tendre et désagrégé qui se laisse attaquer par le pic.

GAURES (gô-r'), *s. m. plur.* Sectaires de Zoroastre, désignés plus souvent sous le nom de Guèbres.

— ÉTYM. Bas-lat. *gauri*, nom donné par les Turcs à tous ceux qui ne sont pas chrétiens; ce paraît être le même que *guèbre* (voy. ce mot).

† **GAUSSE** (gô-s', et plus souvent prononcé go-s'), *s. f.* Terme d'écolier. Mauvaise plaisanterie, mensonge. Il t'a conté des gausses.

— ÉTYM. Voy. GAUSSER.

GAUSSER (SE) (gô-sé), *v. réfl.* || 1° Terme familier. Se railler. Et nous voyons que d'un homme on se gausse, Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse, MOL. *Femm. sav.* V, 3. Oui, pour se gausser des uns et des autres, il invente je ne sais combien de sottises qui font rire, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 18. || Absolument. Vous vous gaussez, monsieur; ça n'est pas vrai, DANCOURT, *Vend. Surêne*, 1. ...Tout franc je n'aime pas Qu'on se rie à mon nez et qu'on suive mes pas; Si quelqu'un vient encor se gausser davantage, Je lui sangle d'abord mon poing par le visage, REGNARD, *Démocr.* II, 3. || 2° *V. n.* Pierre s'arrête, rit, et en gaussant me dit : La voilà bonne ton herbe! [sur laquelle passait une compagnie de chasseurs], P. L. COUR. *Gazette du village.* || Activement. J'enrageais quand je vis cent hommes me gausser, POISSON, *Bar. de la Crasse*, sc. 2.

— REM. Les écoliers prononcent gosser, le font neutre et lui donnent le sens de dire des bourdes.

— HIST. XVe s. Ils se gaussent de toi; ta force meprisée Par nos adversités leur sert d'une risée, GARNIER, *Les Juives*, V. Je disois en mes jours, de quelqu'un, en gaussant, qu'il avoit choué la divine justice, MONT. I, 310. Tu oses bien te moquer de mes vers Et, te gauchant, les lire de travers, A chaque point disant le mot pour rire, RONS. 826.

— ÉTYM. Origine incertaine. Frisch y voit l'italien *gavazzare*, babiller; Diez, l'espagnol *gozarse*, se réjouir. On peut songer à une forme *gavisare*, tirée du latin *gavisum*, supin de *gaudere*.

GAUSSERIE (gô-se-rie), *s. f.* Terme populaire. Moquerie, raillerie.

— ÉTYM. *Gausser.*

GAUSSEUR, EUSE (gô-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se gausse des autres. Ce gros Brissac était un gausseur et un homme d'esprit, de manége et de bonne chère, SAINT-SIMON, 261, 40. || *Adj.* Margot, morbleu, Est par trop joyeuse, Elle est jaseuse, Gausseuse, VADÉ, *Troqueurs*, 2.

— REM. Voltaire a écrit gosseuse : Sa Sainteté est un peu gosseuse; elle a dit : le cardinal Quirini quête des louanges, il a attrapé celles qu'il lui faut, *Lett. Mme Denis*, 9 juin 1752. Le fait est que, dans les colléges de Paris où ce mot est fort en usage, on dit gosse, gosser, gosseur.

— HIST. XVIe s. Hieron, qui, après Gelon, occupa Siracuse, cerchoit tous hommes libres, volontaires et gosseurs, NOËL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. 33.

— ÉTYM. *Gausser.*

† **GAUTEREAU** (gô-te-rô), *s. m.* Un des noms vulgaires du geai.

† 1. **GAUTIER** (gô-tié), *s. m.* Nom des paysans normands qui, dans le seizième siècle, ayant pris les armes pour se protéger, finirent par se ranger du parti de la Ligue. || Gautier et Garguille, voy. GARGUILLE. || Il s'est dit pour un homme quelconque. Il se hasarde même à faire des romans. Des chansons pour Gautier, des pointes pour Guillaume, CORN. *Illus. com.* I, 3.

† 2. **GAUTIER** (gô-tié), *s. m.* Espèce de vanne ou d'arrêt pratiquée dans les rivières où l'on flotte à bois perdu. || Dans la basse Bourgogne, vanne de déchargeoir.

† **GAVACHE** (ga-va-ch'), *s. m.* Homme misérable et mal vêtu; homme lâche et sans honneur. Il vous traiterait de gavaches; Vous me faisiez tant les bravaches, SCARRON, *Virg.* V.

— ÉTYM. Espagn. *gavacho*, canaille, mot populaire d'injure que les dictionnaires ne mettent pas. Un muletier appelle son mulet *mulo gavacho*; les Espagnols donnent par injure le nom de *gavachos* aux Français.

† **GAVASSINE** (ga-va-si-n'), *s. f.* Ficelle qui fait partie du métier à tisser les soieries.

† **GAVASSINIÈRE** (ga-va-si-niè-r'), *s. f.* Ficelle plus grosse que la gavassine et passant dans une boucle au milieu de celle-ci.

† 1. **GAVE** (ga-v'), *s. m.* Nom que l'on donne dans les Pyrénées aux cours d'eau plus ou moins considérables qui descendent des montagnes.

† 2. **GAVE** (ga-v'), *s. f.* Terme populaire qui se dit pour le jabot des oiseaux.

— HIST. XIIIe s. Mais Renart le feri ou col De son fausart, jus li eüst Caupée le [la] tieste, ne fust L'aubiers dont ot le [la] gave plaine K'il ot mengié.... *Renart le nouvel*, v. 1908. || XIVe s. Le suppliant frappa icellui Jaquet d'un petit coustelet par le coul auprès de la gaviete, DU CANGE, *gargata*.

— ÉTYM. Picard, *gave*, gosier; wallon, *gaf*, jabot des oiseaux; champ. *gueffe*. Ce paraît être le même mot que *jab-ot* (voy. ce mot); mais Diez le tire du latin *cavus*, creux.

† **GAVEAU** (ga-vô), *s. m.* Membre d'une association d'ouvriers.

† **GAVER** (ga-vé). || 1° *V. a.* Terme populaire. Faire manger beaucoup et malgré eux des poulets, des pigeons, etc. pour les engraisser. || Par extension, gorger. Gaver un enfant de bonbons. || 2° Se gaver, *v. réfl.* Se gorger de nourriture.

— ÉTYM. *Gave* 2.

† **GAVETTE** (ga-vè-t'), *s. f.* Lingot d'or ayant déjà reçu quelque préparation pour être mis en fil.

† **GAVIAL** (ga-vi-al), *s. m.* || 1° Terme de zoologie. Reptile crocodilien à museau allongé, qui habite l'embouchure du Gange; se dit par opposition à l'alligator qu'on trouve en Amérique, et au crocodile qui habite le Nil ou autres fleuves d'Afrique. || 2° Nom sous lequel on a désigné le *lépisostée ossé* (malacoptérygiens abdominaux de Cuvier), qui est, suivant différents auteurs, le *lépisostée gavial*, le *lépisostée caïman* ou l'*ésoce caïman*, LEGOARANT. || 3° Terme de paléontologie. Gavial de Manheim, un des noms donnés à l'*éolodon de Sömmering*, reptile saurien fossile trouvé aux environs de Manheim, dit aussi crocodile ancien, LEGOARANT. || *Au plur.* Des gavials.

† **GAVIAN** (ga-vi-an), *s. m.* Espèce de mouette

GAVION (ga-vi-on), *s. m.* Terme populaire. Gosier. On lui a coupé le gavion. En avoir jusqu'au gavion, être rempli d'aliments. Se rincer le gavion, boire.

— HIST. XVe s. A Lucifer te porteron Qui te estraindra le gavion Sans fin et sans redemption, *Mart. de St P. et de St Paul.* || XVIe s. Telles ulceres souvent commencent par les gencives, et cheminent jusqu'au palais, et en fin gaignent jusques à la luette et gavion, PARÉ, XI, 16.

— ÉTYM. *Gave* 2.

† **GAVITEAU** (ga-vi-tô), *s. m.* Terme de marine. Nom qu'on donne, en quelques ports, aux bouées. Les maîtres et patrons de navires qui voudront se tenir sur leurs ancres dans les ports seront obligés d'y attacher hoirin, bouée ou gaviteau pour les marquer, *Ordonn. d'août* 1681, liv. IV, tit. 1.

— ÉTYM. En basse Bourgogne on nomme *gabiot* un petit baril d'une vingtaine de litres; y aurait-il un rapprochement à faire entre *gaviteau* et *gabiot*?

GAVOTTE (ga-vo-t'), *s. f.* || 1° Danse grave sur un air à deux temps, où l'on s'enlevait de terre, tandis que les danses graves antérieures ne cons-

taient guère qu'en des pas glissés ou marchés, et de nobles attitudes. La gavotte de Vestris. Mme Dermance : Il faut danser seule, mademoiselle. — Dermance : Oui, les gavottes, les boleros, PICARD, *Manie de briller*, II, 3. Abraham, danseur de l'Opéra, fait fortune (en 1797) en montrant la gavotte aux dilettantes parisiens, CASTIL-BLAZE, *l'Académie de musique*, t. II, p. 62. || Pas de gavotte ou demi-contre-temps, c'est le pas fondamental de la contredanse ; il sert à faire les ronds, les moulinets, les courses et presque tous les mouvements de la contredanse. Il diffère du pas naturel en ce qu'on sautille sur le pied qui est à terre et qu'en même temps l'autre pied tend sa pointe vers le sol. C'est ce pas qui fait voir que l'on danse et qu'on ne marche pas seulement. Il exige une demi-mesure d'un air à 2/4 ; et les demi-mouvements qui le caractérisent se font chacun sur une croche. || 2° Air sur lequel on danse la gavotte. C'est un air à deux temps d'un mouvement modéré.

— ÉTYM. Danse originaire des *Gavots*, habitants du pays de Gap.

GAYAC (ga-iak), *s. m.* Voy. GAÏAC.

† **GAYACAN** (ga-ia-kan), *s. m.* Arbre de la famille des rutacées, dont le bois, d'un fauve verdâtre, est plus âcre que celui du gaïac ordinaire.

† **GAYETTE** (ga-iè-t'), *s. f.* Nom donné dans le département du Nord aux escarbilles, ou débris de charbon de terre tombés dans le cendrier sans être brûlés. || On trouve aussi gaiette et gaillette.

† **GAYLUSSITE** (ghè-lu-si-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Nom du carbonate double de chaux et de soude.

— ÉTYM. *Gay-Lussac*, célèbre chimiste.

GAZ (gaz'), *s. m.* || 1° Selon van Helmont, introducteur du mot, substance subtile unie aux corps, et qu'il appela esprit sauvage à cause qu'il la considérait comme incoercible. || 2° Aujourd'hui, en chimie, tout fluide aériforme, qui reste aériforme sous la pression et à la température atmosphériques ordinaires. L'air est un gaz. L'eau résulte de la combinaison de deux gaz. || Gaz permanents, ceux qui conservent l'état aériforme à toutes les températures, par opposition à gaz non permanents ou vapeurs qu'un certain degré de froid réduit à l'état liquide. || 3° Absolument. Le gaz, celui qui est employé pour l'éclairage et qui est formé en grande partie par le gaz hydrogène bicarboné provenant de la décomposition de la houille par la chaleur. Allumer, éteindre le gaz. On ne voit pas assez, donnez du gaz, plus de gaz. La presse éclaire, et le gaz illumine, Et la vapeur vole aplanir les mers, BÉRANG. *Comète*. || Gaz portatif, gaz d'éclairage que l'on distribue au domicile des personnes qui en font usage. || Bec de gaz, espèce de robinet, en forme de bec de lampe, par lequel sort le gaz distribué dans les conduits, lorsqu'on veut l'allumer. || Le Gaz, la compagnie du gaz, celle qui fournit le gaz de l'éclairage. Il est employé au Gaz parisien. Il va entrer au Gaz. || Le gaz, l'éclairage au gaz. C'est une petite ville où l'on ne connaît pas encore le gaz. || 4° Se dit aussi, improprement, des vapeurs de l'estomac et des intestins. Il a l'estomac gonflé de gaz.

— ÉTYM. Nom créé par van Helmont (né en 1577), et qui paraît formé du flamand (van Helmont était Flamand) *geest*, esprit ; allem. *Geist*. Scheler préférerait, sans l'assurer pourtant, le verbe *gäschen*, bouillir, fermenter.

GAZE (ga-z'), *s. f.* || 1° Espèce d'étoffe fort claire, faite de soie ou de fil d'or et d'argent. La vieille lui baisa les franges de sa robe de gaze, VOLT. *Taureau*, 2. On doit à leurs travaux réunis [de Montigni et de Holker] la perfection actuelle de nos quincailleries et de nos fabriques de gaze, CONDORCET, *Montigni*. J'aime un sein qui palpite et soulève une gaze, A. CHÉN. *Poésies diverses*, p. 231. || Par analogie. Ceux-là [des poissons] dorment dans un rayon de soleil qui pénètre la gaze argentée des flots, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 4. || Terme de point d'Alençon. Voy. REMPLI. || 2° Fig. Voile, adoucissement. Nuls traits à découvert n'auront ici de place ; Tout y sera voilé, mais de gaze, et si bien Que je crois qu'on n'en perdra rien, LA FONT. *Tabl.* Le cardinal de Bouillon prétexta quelques affaires à Naples ; cette gaze n'empêcha pas tout Rome de voir fort clair à travers, ST-SIM. 148, 167. Quoi qu'il en soit, ma Minerve sévère Adoucira ces grotesques portraits, Et, les voilant d'une gaze légère, Ne montrera que la moitié des traits, GRESSET, *le Lutrin vivant*.

— HIST. XVI° s. Dessus la toille ou sur la gaze peinte De fil en fil pressoit la laine teinte, RONS. 686.

— ÉTYM. Normand, *gaze*, la vesce, ainsi dite à cause de la finesse de son feuillage : bas-lat. *gazzatum*, gaze ; de *Gaza*, d'après du Cange, ville d'Orient où l'on fabriquait cette étoffe.

GAZÉ, ÉE (ga-zé, zée), *part. passé* de gazer. || 1° Couvert d'une gaze. Une tapisserie gazée. || Fig. Voilé légèrement. Des détails trop libres, adroitement gazés. || 2° *S. m.* Papillon diurne.

† **GAZÉIFIABLE** (ga-zé-i-fi-a-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui est susceptible de se convertir en gaz.

† **GAZÉIFICATION** (ga-zé-i-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de chimie. Réduction d'une substance à l'état de gaz.

GAZÉIFIÉ, ÉE (ga-zé-i-fi-é, ée), *part. passé* de gazéifier. Substance gazéifiée.

GAZÉIFIER (ga-zé-i-fi-é), je gazéifiais, nous gazéifiions, vous gazéifiiez ; que je gazéifie, que nous gazéifiions, que vous gazéifiiez, *v. a.* Transformer en gaz. || Se gazéifier, *v. réfl.* Être transformé en gaz.

— ÉTYM. *Gaz*, et le suffixe *fier*, équivalent du suffixe latin *ficare*, dérivé de *facere*, faire.

GAZÉIFORME (ga-zé-i-for-m'), *adj.* Qui est à l'état de gaz.

— ÉTYM. *Gaz*, et *forme*.

† **GAZÉITÉ** (ga-zé-i-té), *s. f.* Terme de chimie. Propriété qu'ont certains corps d'exister à l'état gazeux.

— ÉTYM. *Gaz*.

GAZELLE (ga-zè-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Bête fauve du genre des antilopes (*antilope dorcade*) qu'il ne faut pas confondre avec l'*antilope leucoryx*, appelée algazel, LEGOARANT. Les gazelles habitent l'Asie et l'Afrique, et vont par troupes. Depuis qu'Albaydé dans la tombe a fermé Ses beaux yeux de gazelle, V. HUGO, *Orient*. 26.

— HIST. XIII° s. Une beste sauvage que l'en appelle gazel, qui est aussi comme un chevrel, JOINV. 267.

— ÉTYM. Espagn. *gazela* ; ital. *gazzella* ; de l'arabe, *ghaza*.

GAZER (ga-zé), *v. a.* || 1° Mettre une gaze sur quelque chose. || 2° Fig. Voiler légèrement, déguiser ce qui est trop libre dans un écrit ou ce qui déplairait. Il est vrai que les défenseurs de cette doctrine ont eu soin de la gazer sous un voile très-populaire, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 140. Aujourd'hui l'on a la manie De clouer, sur tous les sujets, Le mot pour rire à chaque phrase ; On gaze, dit-on, les objets.... Mais on éclaircit trop la gaze, DEMOUSTIER, dans le *Dict.* de BESCHERELLE. || Absolument. Gazez, gazez.

— REM. Gazer au sens propre et au sens figuré n'est, dans le Dictionnaire de l'Académie, qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. *Gaze*.

GAZETIER (ga-ze-tié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des ga-ze-tié-z instruits), *s. m.* || 1° Celui qui compose, publie un journal, une gazette. Théophraste Renaudot est le gazetier de France le plus fameux ; il était médecin de Montpellier ; il commença à donner la gazette en 1631, RICHELET. C'est une erreur [que Tomyris ait fait tuer Cyrus] dont on a abusé seulement durant vingt-cinq siècles, et cela par la faute du gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de sa mort sur un faux bruit, BOIL. *Héros de romans*. || Aujourd'hui, dans l'usage ordinaire, on dit journaliste. || Gazetière au féminin, s'est dit en parlant d'une femme qui publie une gazette. On n'a pas conseillé à notre gazetière de Rotterdam, la veuve Saint-Glain, d'insérer cette réponse, BAYLE, *Lett.* 85, 5 déc. 1690, t. I, p. 295. || Fig. Celui qui annonce à un tiers les nouvelles du pays où il est. Je voudrais du moins être votre gazetier en ce pays-ci, afin de ne vous être pas tout à fait inutile, VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, octobre 1724. || Celui qui recueille les bruits qui courent. Gazetier scandaleux, sur la liste inhumaine Il enregistre à son retour, Nuit par nuit, jour par jour, semaine par semaine, Les revers de l'hymen, les exploits de l'amour, DELILLE, *Convers.* II. || 2° Il se dit par dénigrement. Gazetier clandestin Dont la plate âcreté damne le genre humain, VOLT. *Loi nat.* 3. Comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonge, ID. *Louis XIV*, 27. Moi vous sabrer, bonhomme ! quiconque vous l'a dit est un....—Oui, mon ami, c'est un gazetier censuré, P. L. COUR. 2° *lett. particul.* || 3° Autrefois, celui qui vendait ou donnait à lire les gazettes dans les rues de Paris.

— ÉTYM. *Gazette*.

GAZETIN (ga-ze-tin), *s. m.* Terme vieilli. Petite gazette. Les gazetins sont ordinairement manuscrits. Les gazetins infidèles dont l'Europe est inondée, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 30 mars 1740.

— ÉTYM. Diminutif de *gazette*.

1. **GAZETTE** (ga-zè-t'), *s. f.* || 1° Écrit périodique contenant les nouvelles politiques, littéraires, etc. dit aujourd'hui plus habituellement journal. D'éloges on regorge, à la tête on les jette, Et mon valet de chambre est mis dans la gazette, MOL. *Mis.* III, 7. Ne vous incommodez point pour les réponses ; il a un style de gazette qu'il possède mieux que moi, SÉV. *Lett.* 25 oct. 1679. N'avez-vous point remarqué la gazette de Hollande ? elle compte ceux qui ont des charges chez Madame la Dauphine, ID. 17 janvier 1680. Et, cherchant sur la brèche une mort indiscrète, De sa folle valeur embellir la gazette, BOIL. *Sat.* VIII. La nouvelle qui vous alarme n'est encore que dans la gazette, et la gazette est souvent menteuse, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 8. Je veux encore me flatter que les gazettes ne savent ce qu'elles disent ; cela leur arrive fort souvent, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 déc. 1768. A l'imitation des gazettes politiques, on commença en France à imprimer des gazettes littéraires en 1665, ID. *Dict. phil. Gazette*. Mlle Duménil [une actrice] court à bride abattue, une autre dit des vers comme on dit la gazette, ID. *Lett. Chabanon*, 22 déc. 1766. Renaudot (Théophraste), médecin très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, ID. *Louis XIV*, *Écrivains*. || Une vieille gazette, une chose qui n'a plus aucun intérêt. Je vis qu'il me traitait comme une vieille gazette, dont on n'a plus que faire, STAAL, *Mém.* t. I, p. 298. || Fig. et populairement. Lire la gazette, se dit d'un cheval ou d'une autre bête de somme que son maître laisse exposée à l'injure du temps, pendant qu'il est, lui, au cabaret. Le maître vide sa bouteille, la jument lit la gazette, HUMBERT. || Titre de différents journaux. La Gazette de France. La Gazette du village. On devenait coupable d'un crime sensible [auprès du roi], sitôt qu'on s'écartait un peu de la fadeur de la Gazette de France, et de celle des bas courtisans, ST-SIM. 245, 14. || 2° Détail minutieux de circonstances. Que je voie toute la cour par vos yeux, que j'assiste à tous les sermons par vos oreilles.... et qu'il ne revienne point de courrier qui ne soit chargé d'une gazette de votre style, BALZ. liv. IV, lett. 26. Si je vous faisais une gazette de l'état de ma santé en détail, SÉV. 594. Parlez-moi de votre gazette de santé, qui est bien la source de mon repos, ID. 20 nov. 1689. Deux personnes chargées de faire la gazette de la cour, MONTESQ. *Esp.* XII, 7. Ces gazettes de la médisance, ces archives du mauvais goût, que l'envie, la bassesse et la faim ont dictées, ces lâches satires où l'on ménage le vautour, et où l'on déchire la colombe, VOLT. *Babouc*. || 3° Par dénigrement. Histoire, poëme, récit où les choses sont racontées sèchement et sans intérêt. Ce poëme n'est qu'une gazette rimée. Il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'histoire de l'esprit humain, et non une gazette, VOLT. *Lett. Damilaville*, 13 février 1763. || 4° Personne curieuse d'apprendre et de débiter toutes sortes de nouvelles. C'est la gazette du quartier.

— HIST. XVI° s. Hé quoy donc, petit sibilot [fou], Pour l'amour de dame Lisette, Vous vous estes fait huguenot, A ce que nous dit la gazette, D'AUBIGNÉ, *Épigr.* Il se retira en cette ville (qui estoit Venize) au mois de juin an susdit (1598), n'aiant avec lui qu'une seule gazette, piece de monnoie valant trois liards de France, ID. *Hist.* III, 513. Elle jase, elle caquette, Comme une vieille gazette, De mouchoir et de manchette, De cravate et de cornette, PERRIN, *Poés.* p. 210, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *gazeta* ; ital. *gazzetta* ; d'après Ménage et Ferrari, du vénitien *gazzetta*, nom d'une petite monnaie que coûtait le papier-nouvelle vendu à Venise ; le nom de la pièce de monnaie passa au journal. D'autres ont dit que *gazzetta* était le diminutif de *gazza*, pie. M. Garcin de Tassy le tire de l'indo-persan *kâged* ou *kâgiz*, papier. Mais c'est l'opinion de Ménage et de Ferrari qui doit prévaloir ; du moins un des exemples de d'Aubigné prouve que *gazette* était alors le nom d'une monnaie.

† 2. **GAZETTE** (ga-zè-t'), *s. f.* Terme de manufacture de porcelaine. Le même que casette, dont il est une altération.

† **GAZEUR** (ga-zeur), *s. m.* Néologisme. Celui qui sait gazer, déguiser les choses trop libres.

— ÉTYM. *Gazer*.

† **GAZEUSE** (ga-zeû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle bride). Celle qui fait le remplissage des fleurs et feuilles.

— ÉTYM. *Gazer*.

GAZEUX, EUSE (ga-zeû, zeû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui est de la nature du gaz ; qui est à l'état de gaz. Les substances gazeuses. || Air gazeux, ancien nom de l'acide carbonique. La cure des asphyxies causées par l'air gazeux, CONDORCET *Bucquet*.

|| Limonade gazeuse, voy. LIMONADE. || Familièrement. Un verre de gazeuse. Une bouteille de gazeuse.

— ÉTYM. *Gaz*.

1. **GAZIER, IÈRE** (ga-zié, ziè-r'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière en gaze.

— ÉTYM. *Gaze*.

† 2. **GAZIER** (ga-zié), *s. m.* Ouvrier qui travaille au gaz de l'éclairage.

— ÉTYM. *Gaz*.

† **GAZIFÈRE** (ga-zi-fè-r), *adj.* Terme de chimie. Qui sert à faire le gaz. Machine gazifère. || *S. m.* Appareil servant à faire le gaz inflammable pur.

— ÉTYM. *Gaz*, et le lat. *ferre*, porter.

† **GAZOFACTEUR** (ga-zo-fa-kteur), *s. m.* Usine où l'on fait du gaz portatif.

— ÉTYM. *Gaz*, et *facteur*.

† **GAZOGÈNE** (ga-zo-jè-n'), *s. m.* || 1° Nom donné à un appareil portatif avec lequel on fait de l'eau de Seltz. || 2° Nom proposé pour désigner le mélange d'alcool et d'essence de térébenthine employé pour l'éclairage.

— ÉTYM. *Gaz*, et le suffixe *gène*, pris dans le sens de : qui engendre.

† **GAZOLYTE** (ga-zo-li-t'), *adj.* Terme de chimie. Susceptible de se résoudre en gaz. || *S. m. pl.* Corps simples susceptibles de former des gaz permanents par leur combinaison avec d'autres corps simples.

— ÉTYM. *Gaz*, et λυτός, soluble.

GAZOMÈTRE (ga-zo-mè-tr'), *s. m.* || 1° Terme de chimie. Appareil propre à mesurer la quantité d'un gaz. || 2° En particulier, appareil qui, mesurant la quantité du gaz d'éclairage, en règle l'écoulement et en fournit une quantité constante pour un temps déterminé. || 3° Petit appareil à aiguille et à cadran, qui, placé dans chacune des maisons éclairées au gaz hydrogène, montre pendant combien de temps les becs de gaz sont restés ouverts. || On dit aussi compteur.

— ÉTYM. *Gaz*, et μέτρον, mesure.

† **GAZOMÉTRIE** (ga-zo-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer les gaz.

GAZON (ga-zon), *s. m.* || 1° Herbe courte et menue. Tondre le gazon. Sur un lit de gazon, de faiblesse étendu, Il semblait déplorer ce qu'il avait perdu, CORN. *Rodog.* V, 4. Souvent, dans le secret de l'ombre et du silence, Du gazon d'un cercueil la prière s'élance, Et trouve l'espérance à côté de la mort, LAMART. *Méd.* II, 5. La lune se balance aux bords de l'horizon ; Ses rayons affaiblis dorment sur le gazon, ID. *ib.* I, 15. || Gazon d'olympe, un des noms vulgaires de la *statice arméria* (plombaginacées), dite aussi statice à gazon, gazon de montagne, gazon d'Espagne. || Gazon anglais, un des noms vulgaires de l'ivraie vivace, qui est un très-bon fourrage. || Gazon d'Angleterre, la phléole des prés, le paturin trivial, et la saxifrage hypnoïde ou saxifrage mousseuse ; cette dernière, qui habite l'Europe australe, est appelée encore gazon turc. || Gazon d'argent, nom vulgaire du *céraïste tomenteux* ou *céraïste cotonneux* de certains auteurs. Gazon de chat, la germandrée maritime. Gazon de Mahon, la julienne de Chio, dite aussi giroflée de Mahon. Gazon d'or, la vermiculaire brûlante et l'orpin anglais. Gazon du Parnasse, la convallaire bifoliée et la parnassie palustre, LEGOARANT. || 2° Terre couverte de gazon. Les villageois dansent sur le gazon. Gazons entrecoupés de ruisseaux et d'ombrages, Seuil antique où mon père, adoré comme un roi, Comptait ses gras troupeaux rentrant des pâturages.... LAMART. *Méd.* II, 15. || 3° Terme de fortification. Revêtement d'un parapet. || 4° *Au plur.* Mottes de terre carrées et couvertes de gazon, dont on se sert pour faire des gazons artificiels. Lever des gazons. || Gazons plaqués, ceux qui se composent de tranches taillées dans un autre gazon. || 5° Gazon se dit quelquefois, par plaisanterie, de la perruque d'un chauve, ou des cheveux très-rares qui restent sur sa tête.

— HIST. XVe s. Si convint les chevaux manger terre pour [au lieu de] la wason, ou bruyeres, ou feuilles d'arbres, FROISS. I, I, 38. || XVIe s. Desguisez en paisans, et portans le gason sur le col.... Le Verger et les siens, alans posé leurs gasons près de la porte, s'elancent dedans.... D'AUB. *Hist.* III, 415.

— ÉTYM. Wallon, *wazon* ; aragonais et crémonais, *gason* ; bas-lat. *guaso*, *waso* ; de l'anc. h. allem. *waso* ; allem. mod. *Wasen*, gazon.

† **GAZONNANT, ANTE** (ga-zo-nan, nan-t'), *adj.* Terme d'horticulture. Plantes gazonnantes, plantes grêles et courtes, qui forment gazon.

GAZONNÉ, ÉE (ga-zo-né, née), *part. passé* de gazonner. Bastion gazonné.

GAZONNEMENT (ga-zo-ne-man), *s. m.* || 1° Action de gazonner. Le gazonnement d'un bastion. || 2° Établissement de gazons sur un terrain. || On trouve aussi gazonnage.

GAZONNER (ga-zo-né), *v. a.* Revêtir de gazon. Gazonner le rebord d'un bassin. || Établir un gazon sur le terrain. J'ai fait gazonner ce carré de jardin.

— HIST. XVIe s. Il fit une place reguliere de cinq bastions de terre très bien liée, fascinée et gazonnée, D'AUB. *Hist.* III, 270. Routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes, MONT. I, 176.

— ÉTYM. *Gazon* ; wallon, *wazoné*.

† **GAZONNEUX, EUSE** (ga-zo-neû, neû-z'), *adj.* Synonyme de gazonnant.

† **GAZOSCOPE** (ga-zo-sko-p'), *s. m.* Appareil destiné à prévenir les explosions gazeuses dans les mines.

— ÉTYM. *Gaz*, et σκοπεῖν, examiner.

† **GAZOUILLANT, ANTE** (ga-zou-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui gazouille. J'y laisse couler mon esprit, Comme cette onde gazouillante Qui suit le chemin de sa pente Qu'aucune loi ne lui prescrit, LA FARE, *Réfl. sur une belle campagne*.

GAZOUILLEMENT (ga-zou-lle-man, *ll* mouillées, et non ga-zou-ye-man), *s. m.* || 1° Petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant. On entendait le gazouillement des oiseaux, FÉN. *Tél.* II. Elles [les litornes] ont plutôt un gazouillement qu'un chant, BUFF. *Ois.* t. V, p. 370, dans POUGENS. || Boursault l'a dit du chant du rossignol ; mais le terme ne paraît pas exact : Un rossignol inquiet et volage, Dont le gazouillement était touchant et beau, Voulut en apprendre un nouveau, *Fables d'Ésope*, I, 6. || 2° Par extension, le murmure d'une eau courante. Je faisais ces méditations dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des ombrages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Ainsi dans un désert le brûlant voyageur, Au seul gazouillement d'une onde désirée, Retrouve la moitié de sa force égarée, GILB. *Mort d'Ab.* ch. VIII. || 3° La conversation, le chuchotement de petites filles.

— HIST. XVIe s. Les oyes de Sicile usent d'une fort bonne grace, pour se garder de se descouvrir par leur gazouillement, PARÉ, *Animaux*, 16.

— ÉTYM. *Gazouiller*. On disait aussi *gazouil* au XVIe siècle.

GAZOUILLER (ga-zou-llé, *ll* mouillées, et non ga-zou-yé), *v. n.* || 1° Faire un petit bruit doux et agréable comme celui que produit le chant confus des petits oiseaux. Toujours éveillé le premier dans la volière, il [le tarin] est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 313, dans POUGENS. || Par extension, il se dit quelquefois des personnes. Voyez-la, le matin, qui gazouille et sautille ; Son cœur est un oiseau, sa bouche est une fleur ; C'est là qu'il faut saisir cette indolente fille, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Idylle*. || Activement. Prononcer, chanter comme en gazouillant. Gazouiller des couplets. Le perroquet a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, BUFF. *Perroquet*. || 2° Il se dit du bruit que font les ruisseaux en coulant sur les cailloux. Ce ruisseau qui gazouille sous les saules. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe s. Si vous veulliez, biau sire, entre nous conforter, Entre ces demoiselles gaziller et jouer, DU CANGE, *gazera*. || XIVe s. L'enfant aussi com par leesse Gazoulle et rit et s'esjoyt. ....Mais quant ainsi l'oyt gazouller.... *La comtesse d'Anjou*, ms. v. 4082. || XVIe s. Aussi n'est ce grande chose de feuilleter les livres, de gazouiller et caqueter en une chaire de la chirurgie, PARÉ, *Au lect.* XVIII, 78. Sur ce printemps les oisillons des champs Gazoulleront armonieux deschans, G. CRETIN, *Poésies*, p. 216. Là se leverent aucuns qui gazouillerent [bavardèrent] tout ce qu'ils purent au contraire, l'espace de trois heures, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 126.

— ÉTYM. Provenç. *gazal*, bavard ; *gazalhar*, bavarder ; *gasar*, bavarder. Il y a là un radical *gas* ou *gaz* qui paraît être le même que celui de *jas-er*, à cause de la permutation du *g* en *j*. Diez, qui fait ce rapprochement, tire le mot du scandinave *gassi*, qui signifie jaseur comme l'oie, bavarois *gänseln*, jaser comme l'oie, de *gans*, oie. Mais cette dérivation indirecte paraît devoir le céder à une dérivation directe venant du celtique : breton, *geiz*, *geid*, gazouillement ; kymri, *gyth*, murmure.

GAZOUILLIS (ga-zou-lli, *ll* mouillées, et non ga-zou-yi), *s. m.* Synonyme de gazouillement. Au gazouillis des ruisseaux de ces bois, LA FONT. *Fér.* D'autres oiseaux.... En sautillant font entendre à la fois Le gazouillis de leurs confuses voix, VOLT. *Ép.* 64.

— HIST. XIVe s. Qui des oiseaux oïst les sons Et haut et bas les gezillons, *Fl. et Bl.* 2037. || XVIe s. Accordant leurs mignardes plaintes au gazouillis enroué des ruisselets voisins, YVER, p. 525.

— ÉTYM. *Gazouiller*.

† **GÉ** (jé), *s. m.* Terme de jeux. Se dit au gille, de deux cartes de même figure et de même point.

— ÉTYM. *J'ai*. On appelle *j'ai* en Normandie le jeu de brelan, parce que le joueur dit *j'ai*, lorsqu'il a deux cartes semblables, LE DUCHAT, *Sur Rabelais*.

GEAI (jè), *s. m.* Oiseau de la famille des corbeaux, remarquable par son plumage bigarré, *corvus glandarius, L.* ; il est de ceux à qui on peut apprendre à parler. || C'est le geai paré des plumes du paon, c'est le geai de la fable, se dit de quelqu'un qui se fait honneur d'une chose d'emprunt. Un paon muait ; un geai prit son plumage, Puis après se l'accommoda... Il est beaucoup de geais à deux pieds comme lui Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. || Populairement, foireux comme un geai.

— HIST. XIIe s. Si je vois là, je vous chastoierai Del poing senestre ; me resamblez le gai Qui siet sor l'arbre où je volentiers trai, *Raoul de C.* 197. || XIIIe s. Uns escoufles [sorte d'épervier] jut [fut gisant] en sun lit, Malades fu, si cum il dit ; Uns gais ot sun ni près de lui, MARIE, *Fable* 87. || XIVe s. Esprevier d'yver prent, quant il est bon, la pie, le jay, *Modus*, f° CXV, *verso*. Voler aux merles, aux mauvis, aux gois, *Ménagier*, III, 2. Ne je ne pris [prise] un bec de jay Ceux qui s'en vorroient ruser [retirer, reculer], MACHAUT, p. 7. || XVIe s. Je ressembleray au hibou, et croy qu'il y aura quelque gay ou meschant corbeau qui me cajolleront et becquetteront, PARÉ, *Mumie et lic. Dédic.* Ils piolent comme les poules, ils cageollent comme les gays, ID. *Animaux*, 25.

— ÉTYM. Picard et norm. *gai* ; Berry, *jaie* ; provenc. *gai*, *jai* ; espagn. *gayo* ; bas-lat. *gaius*, *gaia*. Diez croit que c'est le même mot que *gai*, adjectif. On penserait plutôt à l'adjectif dauphinois *gaille*, bigarré ; espagn. *gayo*. D'autres y ont cherché une contraction du bas-breton *gegin*, *kegin*, geai. Remarquez qu'un des noms vulgaires du geai est *gaget*. Il y a dans l'arrondissement de Loches deux communes dites *le grand et le petit Geai*, en latin, *Gebriacus*.

GÉANT, ANTE (jé-an, an-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de la mythologie. Nom d'êtres fabuleux d'une taille énorme, qui étaient fils de la Terre, avaient des pieds de serpents, et essayèrent de détrôner Jupiter ; ils furent foudroyés. || Il se dit aussi d'êtres à forme plus ou moins humaine et d'une très-grande taille. Que n'ont tant de géants accourci mon destin ! ROTR. *Herc. mour.* III, 3. Et les os dispersés du géant d'Épidaure, RAC. *Phèdre*, I, 1. || Le Géant, se dit quelquefois de la constellation d'Orion. || 2° Dans la Bible, nom des êtres nés du commerce des anges avec les femmes. Tout ce pays de Basan est appelé la terre des géants, SACI, *Bible*, *Deutéron* III, 13. Les anciens géants n'ont point obtenu le pardon de leurs péchés, ils ont été détruits à cause de la confiance qu'ils avaient en leurs propres forces, ID. *ib. Ecclésiastique*, XVI, 8. || 3° Par extension, personne qui excède de beaucoup la taille ordinaire. Quel géant ! Une géante. Stature de géant. Des faits dignes de foi attestent qu'il peut exister des hommes de deux mètres soixante centimètres et plus. Le géant qu'on a vu à Paris en 1735 et qui avait six pieds huit pouces huit lignes était né en Finlande sur les confins de la Laponie méridionale ; le géant de Thoresby en Angleterre, haut de sept pieds cinq pouces anglais ; le géant, portier du duc de Wirtemberg, en Allemagne, de sept pieds et demi du Rhin, BUFF. *Suppl.* à *l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 122, dans POUGENS. Le courrier des Lapons, dans ses turlupinades, Veut qu'on aille au détroit où vogua Magellan, Pour se former l'esprit, disséquer un géant, VOLT. *les Systèmes*. J'ai d'un géant vu le fantôme immense Sur nos bivouacs fixer un œil ardent ; Il s'écriait : mon règne recommence ; Et de sa hache il montrait l'occident ; Du roi des Huns c'était l'ombre immortelle, BÉRANG. *Chant du Cosaque*. || Aller, marcher à pas de géant, aller, marcher à très-grands pas. Il [Dieu se faisant homme] ne s'est point arrêté aux anges, quoiqu'ils fussent, pour ainsi dire, les plus proches de son voisinage ; il est venu à pas de géant, sautant, dit l'Écriture, toutes les montagnes, BOSS. 3e *sermon*, *Annonciation*, 2. Punira-t-il des pygmées de n'avoir pas su marcher à pas de géant ? DIDEROT, *Nouv. pens. phil.* 13. || Fig. Faire des progrès rapides. Marchez à pas de géant dans la voie de Dieu, MASS. *Carême*, *Laz.* || Fig. Géant, se dit quelquefois d'un génie prodigieux. Michel-Ange est un géant. Tel s'imagine être un géant Qui n'a pas plus d'une coudée, LA MOTTE, *Fables*, I, 13. Me com-

seilleriez-vous d'y ajouter quelques petites réflexions détachées sur les Pensées de Pascal? il y a déjà longtemps que j'ai envie de combattre ce géant, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 28. Périsse enfin le géant des batailles [Napoléon] ! Disaient les rois : peuples, accourez tous, BÉRANG. *Waterl.* || 4° Il se dit quelquefois des animaux d'une taille colossale. La baleine, ce géant des mers. || Terme d'histoire naturelle. Tout corps organisé dont la stature dépasse les proportions communes des individus de son espèce. || 5° Il se prend quelquefois adjectivement. Le grand Darès seul se présente, Darès à la taille géante, SCARR. *Virg.* V. On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des individus géants dans tous les climats de la terre, puisque de nos jours on en voit encore naître en tout pays, BUFF. *Notes justif. Ep. nat. Œuvres*, t. XIII, p. 304. || Fig. De la servile Égypte on vante les tombeaux, Les lacs, les murs géants, le tortueux dédale, *Almanach des Muses*, pour 1791. Puis la mer furieuse et tombée en démence, Et de son lit silencieux Se redressant géante, et de sa tête immense Allant frapper les sombres cieux, BARBIER, *Iambes, popularité*.

— REM. On a dit au féminin *géane*, qui n'est plus usité et qui n'aurait jamais dû l'être. Il [M. Lecat] cite la fille géane vue par Goropius qui avait dix pieds de hauteur, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvres*, t. XI, p. 123.

— HIST. XI° s. La premiere [eschele, escadron] est des jaians de Malperse, *Ch. de Rol.* CCXXXVI. || XII° s. Cume jaianz, forz en bataille, Que n'i a cors le suen i vaille, BENOÎT, II, 8410. Il s'esleechat [se réjouit] si cume gaianz à curre sa veie, *Liber psalm.* p. 22. E vesti hauberc aussi come gyant, *Machab.* I, 3. Sephi ki fud del lignage Arapha del parented as geanz, *Rois*, p. 204. || XIII° s. Là sunt li genestes jäiant Et pin et cedre nain seant, *La Rose*, 5985. || XV° s. Isle aux geans [l'Angleterre], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 16. || XVI° s. Il dit ainsi; le gean d'autre part Le mesuroit d'un terrible regard, RONS. 618. Son corps estoit geant, et au milieu du front Contournoit un grand œil comme un grand boucler rond, ID. 749. Celui qui est sur les espaules du geant voit plus loing que celui qui le porte, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *gaid*; génev. *géane* au lieu de *géante*; wallon, *agèian*, *ajoan*; du latin *gigantem*, qui vient du grec γίγας, que l'on tire de γῆ, la terre, et une forme irrégulière γας, tenant au radical qui veut dire naître. On a indiqué aussi le sanscrit *jigat*, qui veut dire naître ou marcher.

† **GÉANTISME** (jé-an-ti-sm'), *s. m.* L'anomalie en excès qui caractérise la taille des géants. Le géantisme dans les végétaux est considéré comme une simple variété.

— ÉTYM. *Géant*.

† **GECKO** (jè-ko), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de sauriens qui font entendre un son qui leur a valu ce nom.

GÉHENNE (jé-è-n'), *s. f.* || 1° Proprement, vallée près de Jérusalem où les Juifs brûlaient leurs fils et leurs filles en l'honneur des idoles. || 2° Fig. L'enfer, en style de l'Écriture. La géhenne du feu. Le feu de la géhenne.

— HIST. XIII° s. Li juste une foiz s'exhaucent par esperance de la perpetuel leesce, une autre fois se doutent par la paor dou feu de jehenne, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 462.

— ÉTYM. Hébreu, *gé-hinnom*, vallée de Hennom, située auprès de Jérusalem.

† **GEIGNANT, ANTE** (jé-gnan, gnan-t'), *adj.* Qui a l'habitude de geindre. Une petite fille geignante.

GEINDRE (jin-dr'), je geins, tu geins, il geint, nous geignons, vous geignez, ils geignent; je geignais, nous geignions; je geignis; je geindrai, je geindrais; geins, qu'il geigne; que je geigne, que nous geignions, que vous geigniez; que je geignisse; geignant, *v. n.* Terme familier. Même sens que gémir, mais avec l'idée de blâmer celui qui geint, ou de se moquer de lui. Dans l'état de malaise où je suis, je geins sans pouvoir m'en empêcher. C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris pommelé, rusé, rasé, blasé, qui guette, et furette, et gronde, et geint tout à la fois, BEAUMARCHAIS, *Barb. de Sév.* I, 4. Toute la nuit elle n'a fait que geindre et sangloter, GENLIS, *Théâtre d'éd. la Lingère*, I, 5.

— HIST. XIII° s. Et Renart prent à soupirer, Et à gembre moult durement, *Ren.* 4469. Mès ne li vaut mie une pome, Que Ysengrin le fiert et maille, Et dant Renart gient et baaille, *ib.* 15052. || XVI° s. Il gehaignoyt comme ung asne qu'on sangle trop fort, RAB. *Pant.* II, 13.

— ÉTYM. Lat. *gemere*, qui, ayant l'accent sur *ge*, a donné régulièrement *geindre* ou *gembre*; *gémir* vient d'une forme barbare *gemīre*. Suivant Curtius, *gemere* se rattache à γέμω, être plein, à cause du sentiment de gonflement qui accompagne le gémissement et le sanglot.

† **GÉINE** (jé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné par Berzelius au terreau. La géine a été dite aussi acide géique.

— ÉTYM. Γῆ, la terre.

† **GÉINIQUE** (jé-i-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide géinique, acide qu'on produit à l'aide de l'humate d'ammoniaque.

† **GEL** (jèl), *s. m.* Temps de gelée. L'incertitude sur la densité de la glace se révèle par les indications très-variées que l'on rencontre dans les ouvrages, sur l'expansion subie par l'eau au moment du gel, DUFOUR, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 1079.

— HIST. XI° s. [il] Veit les toneires et les vens et les giels, *Ch. de Rol.* 181. || XIII° s. En esté chante, En yver plore et me gaimente, Et me desfuelle aussi com l'ente, Au premier giel, RUTEB. 26. || XVI° s. Les herbes ont chascune leur proprieté, leur naturel et singularité ; mais toutes fois le gel, le temps, le terrouer ou la main du jardinier ou adjoustent ou diminuent beaucoup de leur vertu, LA BOÉTIE, *Servitude volont.*

— ÉTYM. Provenç. *gel*, *gil*; espagn. *yelo*; portug. et ital. *gelo*; du latin *gelu*; sanscr. *jala*.

† **GELABLE** (je-la-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être gelé. Tout ce qui était gelable a été gelé. || Qui est exposé à être gelé. Ce canton est très-gelable.

— ÉTYM. *Geler*.

† **GÉLASIE** (jé-la-zie), *s. f.* Nom donné quelquefois à une des trois Grâces.

— ÉTYM. Γελᾶν, rire.

† **GÉLASIN, INE** (jé-la-zin, zi-n'), *adj.* Terme didactique vieilli, qu'on ne trouve d'ailleurs que dans ces deux expressions : dents gélasines, dents qui paraissent quand on rit; fossettes gélasines, fossettes qui se forment sur la joue d'une personne qui rit.

— ÉTYM. Γελάσιμος, qui a rapport au rire.

GÉLATINE (jé-la-ti-n'), *s. f.* Substance qu'on extrait, sous forme de gelée, des os des animaux. Bouillon, tablettes de gélatine.

— ÉTYM. Lat. *gelare*, geler, à cause que la manière dont cette substance se coagule est comparée à l'action de la gelée.

GÉLATINEUX, EUSE (jé-la-ti-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui est de la nature de la gélatine. Suc gélatineux. Substance gélatineuse. Quelques plantes, comme les trémelles, ont l'aspect d'une gelée, ce qui leur vaut l'épithète de gélatineuses. Il est prouvé que tous les corps organisés sont gélatineux avant que d'être solides ; les arbres les plus durs et les plus pierreux n'ont été d'abord qu'un peu de gelée épaissie, BONNET, *Paling.* XVI, 2. || 2° Qui a l'apparence de la gélatine. D'où résulte une précipitation de la silice qui était combinée avec la potasse; cette précipitation donne de la silice d'autant plus gélatineuse qu'il se trouve une plus forte proportion de carbonate dans la dissolution, BECQUEREL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 1199.

— ÉTYM. *Gélatine*.

† **GÉLATINIFORME** (jé-la-ti-ni-for-m'), *adj.* Qui ressemble à la gélatine.

— ÉTYM. *Gélatine*, et *forme*.

† **GÉLATINISATION** (jé-la-ti-ni-za-sion), *s. f.* Passage d'un corps à l'état de gélatine ou à l'aspect gélatineux.

† **GELBERDE** (jèl-bèr-d'), *s. m.* Terme de minéralogie. Variété d'argile ocreuse.

— ÉTYM. Allem. *gelb*, jaune, et *Erde*, terre.

GELÉ, ÉE (je-lé, lée), *part. passé* de geler. || 1° Transformé en glace. De l'eau gelée. J'ai exposé à un froid de douze à treize degrés des chrysalides de la belle chenille du chou ; elles paraissaient gelées très à fond, et, quand je les laissais tomber dans un vase de porcelaine, elles y rendaient le même son qu'une petite pierre ; cependant elles n'étaient point mortes, BONNET, *Lett. div.* t. XII, p. 11, dans POUGENS. || 2° Durci par la gelée. Là, sur les sillons raidis d'un champ gelé et parsemé de débris russes et français, il voulut, par la puissance de ses paroles, se décharger du poids de l'insupportable responsabilité de tant de malheurs, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 8. || 3° Atteint par la gelée. Il eut les pieds gelés à la retraite de Moscou. Plusieurs de ses soldats tombaient morts de froid dans leurs postes; et les autres, presque gelés, voyant leur roi qui souffrait comme eux, n'osaient proférer une plainte, VOLT. *Charles XII*, 8. Ce ne fut qu'à onze heures du soir que les Russes y renoncèrent [à enlever un refuge où les Français étaient retirés], et qu'à demi gelés ils en allèrent chercher un autre dans les villages environnants, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 12. || Par exagération. Être gelé, avoir très-froid. Avoir les pieds gelés, avoir très-froid aux pieds. || Fig. Il a le bec gelé, se dit d'une personne qui affecte de garder le silence. || Il n'a pas le bec gelé, se dit d'un grand babillard.

GELÉE (je-lée), *s. f.* || 1° Froid qui glace l'eau et qui rend les corps plus rigides. Le temps est à la gelée. Tous ceux qui connaissent un peu les bois savent que la gelée du printemps est le fléau des taillis, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuvres*, t. VIII, p. 367, dans POUGENS. Presque tous conviennent qu'elles [les cailles] s'en vont à la première gelée d'automne, dont l'effet est d'altérer la qualité des herbes et de faire disparaître les insectes, ID. *Ois.* t. IV, p. 249. || Gelée blanche, congélation de la rosée avant le lever du soleil pendant les nuits sereines du printemps et de l'automne. Si l'air est assez froid pour que cette rosée se gèle, elle formera ce qu'on nomme la gelée blanche; ce sera, en quelque sorte, la cristallisation de l'eau, BONNET, *Us. feuill. plantes*, *Suppl.* 2°. || 2° Suc de viande ou de quelque autre substance qui a pris une consistance molle en se refroidissant. Gelée au rhum. Gelée de veau. Un plat de gelée. Le roi prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ST-SIM. 405, 58. || Populairement et fig. Nous aurons demain un plat de gelée, il gèlera demain. || 3° Jus de fruits cuits qui se coagule par le refroidissement. Gelée de groseilles, de pommes. || 4° État gélatineux de parties végétales ou animales. Telle a été la première forme du chêne majestueux et du puissant rhinocéros; ils n'ont été au commencement qu'une goutte de gelée et moins encore, BONNET, *Lettr. div.* t XII, p. 13. Combien l'organisation de ces petits animaux, qui semblent n'être qu'une gelée épaissie, diffère-t-elle de celle des animaux que leur grandeur et leur consistance soumet au scalpel de l'anatomiste ! ID. *Paling. philos.* V, 3. || 5° État que l'alumine, la silice, la colle, etc. prennent, quand, ayant été dissoutes dans un liquide, elles s'en séparent à l'état solide. On les distingue [certaines pierres] des pierres purement vitreuses ou calcaires en leur faisant subir l'action des acides ; ils ne font d'abord aucune effervescence avec ces matières, et cependant elles se convertissent à la longue en une forte gelée, BUFF. *Min.* t. VIII, 139, dans POUGENS. || En gelée, en forme de gelée. Cette dissolution se prend en gelée par le refroidissement. || Ancien terme de chimie. Gelée minérale, nom donné à quelques précipités. || Terme d'alchimie. Gelée du loup, teinture d'antimoine. || 6° Terme de zoologie. Gelée de mer, espèce de méduse. || Proverbes. La gelée n'est bonne que pour les choux. || Gelée hors de saison gâte la vigne et la moisson. || Est à la terre la gelée Ce qu'aux vieillards robe fourrée. || La gelée blanche, sous la planche, c'est-à-dire elle passe sous la planche du ruisseau ; elle finit par la pluie.

— HIST. XII° s. Autressi blanche come neif sur gelée, *Ch. de Rol.* CCXL. Il ocist les moriers d'els en gelede, *Liber psalm.* p. 109. || XIII° s. Dieux broï par gelée tous les arbres, *Psautier*, f° 95. Li flum sont grant, et li plouasse et les neges et les gielées, H. DE VALENC. XVII. En plusor bos [bois] [il] est main et soir manans, Et par chaut tens et par froide gelée, *Hist. litt.* t. XXIII, p. 535. || XIV° s. Car de faim et de froit, de soif et de gelée Avoit chascun sa char traveillie et penée, *Guescl.* 12558. Gelée d'escrevices, lapereau et cochon, *Ménagier*, II, 4. || XVI° s. Les pierres sont sujettes à la gelée, PALISSY, 238. De la gelée faite avec du jus de citron, et non avec le vin, sans beaucoup de canelle, PARÉ, XX, 11. Par excellence quand l'on parle des gelées s'entend celle du coin, O. DE SERRES, 867. Blanche gelée est de pluye messagere, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 235. La gelée ne fault au gresil Non plus que le pere au fils, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 99. Les avocats sont bons à faire gelée, ils prennent le mieux du monde, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matin.* 3.

— ÉTYM. *Gelé*; bourguign. *jaulée*; provenç. *gelada*, *gilada*; espagn. *helada*; portug. *geada*; ital. *gelata*.

GELER (je-lé. La syllabe *ge* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je gèle, je gèlerai), *v. a.* || 1° Transformer en glace, durcir par le froid. Le froid a gelé l'eau du bassin, le vin dans les caves. || 2° Par extension, détruire la vie dans les plantes, dans leurs boutons, dans leurs fleurs. Le

froid a gelé les vignes. || On dit dans un sens analogue. Le froid lui a gelé les doigts, le bout des oreilles. || 3° Par exagération. Causer du froid. Voilà une porte qui nous gèle. Vous avez les mains si froides que vous me gelez. Je suis gelé de froid, ou, simplement, je suis gelé. || Fig. Cet homme gèle ceux qui l'abordent, son froid accueil les met mal à l'aise. Il nous gèle le sang, l'âme et le jugement, REGNIER, *Sat.* XVI. || 4° *V. n.* Se congeler. La rivière a gelé. Le thermomètre est ici [Ferney] à treize degrés et un quart au-dessous de la glace; l'encre gèle, VOLT. *Lett. Richelieu*, 6 janv. 1768. || Il se dit du mal que le froid cause aux végétaux ou à l'homme. Seigneur Bacchus, laissez geler les vignes, et ne me refusez pas votre protection pour me faire débiter le vin vieux qui me reste, DANCOURT, *Impromptu de Surène*, sc. 6. Il dit.... que nous serons la cause Que dans ce pays-ci les vignes gèleront, FAVART, *Annette et Lubin*, sc. 7. Les doigts de beaucoup d'autres gelèrent sur le fusil qu'ils tenaient encore et qui leur ôtait le mouvement nécessaire pour y entretenir un reste de chaleur et de vie, SEGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Par exagération. Avoir un froid excessif. Cette chambre est si froide qu'on y gèle. || Fig. N'avoir personne autour de soi, comme auditeurs ou autrement, ce qui rend froide la salle où l'on est. De l'amitié le prix fut laissé là; Et la déesse en tous lieux célébrée, Jamais connue et toujours désirée, Gela de froid sur ses sacrés autels, J'en suis fâché pour les pauvres mortels, VOLT. *Temple de l'amit.* Cet homme au désespoir de geler de froid seul dans son auditoire, ID. *Dict. phil. Chim.* || 5° Impersonnellement. Il gèle très-fort. Il n'a pas gelé un moment et il a plu tous les jours, SÉV. 13. Il gèle à pierre fendre, ID. 99. Il y a très-peu de pays où il gèle dans les plaines en deçà du 35° degré de latitude, surtout dans l'hémisphère boréal, BUFF. *Théor. terr. Part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 340, dans POUGENS. || Il a gelé blanc, il y a eu une gelée blanche. || 6° Se geler, *v. réfl.* Être transformé en glace. Le mercure se gela dans les thermomètres. || Être durci par le froid. Leurs habits mouillés se gèlent sur eux; cette enveloppe de glace saisit leurs corps et raidit tous leurs membres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Par exagération. Avoir très-froid. Je me gèle ici à vous attendre. Au creux de cette grotte fraîche Où l'amour se pourrait geler, ST-AMANT, dans RICHELET. || Proverbe. Plus il gèle, plus il étreint, c'est-à-dire les derniers malheurs sont plus accablants, plus difficiles à supporter que les premiers.

— HIST. XIII° s. Li ciex [le ciel] fu cler et estelez, Et li vivier se fu gelez, *Ren.* 1136. Et sachiés que il negoit et gieloit à celui point que il se parti de la ville, H. DE VALENC. XIV. || XIV° s. Environ la Toussaint, quant il fait cler temps, et il a ung peu gelé, *Modus*, f° CXXVII. Dès la Toussains sont feves de marais; mais, afin que icelles ne gellent, on en plante vers Noel et en janvier et fevrier, *Ménagier*, II, 2. || XVI° s. Un vent se leve et un temps si divers Qu'il ressembloit aux plus gelés hivers, ST-GELAIS, 44. Quand les vignes gelent en mon village, MONT. I, 170. Pour encrouster les pores contre les coups de l'air et du vent gelé qui tiroit lors, ID. I, 261. Ce qui se remue n'est pas gelé, ce qui n'est pas gelé est liquide, ID. II, 168. Antigonus, se tournant de devers Aratus, luy demanda s'il sentoit point de froid; Aratus lui respondit qu'il geloit, AMYOT, *Arat.* 53.

— ÉTYM. Bourguig. *jeullai*; wallon, *jaler*; provenç. *gelar*; espagn. *helar*; ital. *gelare*; du latin *gelare*, geler (voy. GEL).

† **GELEUR** (je-leur), *s. m.* Celui qui amène la gelée. Usité seulement en cette locution : geleur de vignes, nom donné à quelques saints dont la fête se trouve au printemps.

— ÉTYM. *Geler.*

GÉLIF, IVE (jé-lif, li-v'), *adj.* Qui s'est fendu ou qui se fend par la gelée, la séve ayant augmenté de volume par la congélation et rompu de la sorte les tissus végétaux. Arbres gélifs. || Pierres gélives, celles qui se délitent après avoir subi l'action de la gelée.

— REM. L'Académie ne donne point de féminin à cet adjectif. Buffon dit au féminin *gélisse* comme au XVI° siècle, et comme on dit encore dans beaucoup de campagnes : Ces pierres gélisses doivent être soigneusement rejetées de toutes les constructions exposées à l'air et à la gelée, *Min.* t. 1, p. 343, dans POUGENS. Mais, le masculin étant *gélif* et le substantif étant *gélivure*, le féminin *gélive* est meilleur.

— HIST. XVI° s. Aucuns disent que telles pierres sont gelisses ou venteuses; à la verite, si, estant abreuvées d'eau, la gelée vient là dessus, elles ne faudront à se reduire en poudre, PALISSY, 262.

— ÉTYM. *Geler*; Berry, *gelis*, *pierres gelisses*.

† **GELINAGE** (je-li-na-j'), *s. m.* Terme de coutume. Droit qui se levait sur les poules.

— HIST. XIV° s. La chastellenie, si comme elle s'estant et poursiet, tant en rentes par deniers, fromentages, avenages, gelinages... DU CANGE, *gelignagium*.

— ÉTYM. *Geline.*

GELINE (je-li-n'), *s. f.* Terme vieilli. Poule ou poularde. || Geline de coutume, redevance consistant en poules que les vassaux donnaient au seigneur à Noël.

— HIST. XIII° s. Metre vous en prison o li, Qui tant avés le cuer joli, Et il le ra tant debonnaire, Ne seroit autre chose faire, Fors que par amoretes fines Metre renart o [avec] les gelines, *la Rose*, 15216. || XV° s. Je vueil desjeuner bref et court; Il me faut aler sur grant pont. — Atens l'œuf, ma geline pont, *la Nativité de N. S. J. C.* || XVI° s. C'est la geline, à qui l'on veut oster Tous ses poussins, et scorpions bouster Dessous son aisle, MAROT, II, 318. Jamais geline grasse n'aima chapon, COTGRAVE. La journée d'une geline [un œuf], ID. Noire geline pond blanc œuf, ID. Qui naist de geline, il aime à gratter, ID. Vieille geline engraisse la cuisine, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 777.

— ÉTYM. Picard, *glaine*, *glaigne*, *glane*; norm. *guerne*; provenç. *galina*, *galinha*; espagn. et ital. *gallina*; du latin *gallina*, poule, dérivé de *gallus*; coq. *Gallus* veut dire le chanteur, il est pour *garlus*; sanscrit, *gar*, chanter; grec, γῆρυς, voix; latin, *garrire*. *Gallina* en vient par le suffixe *ina* très-commun en latin et en grec pour former des féminins.

† **GÉLINE** (jé-li-ne), *s. f.* Terme de chimie. Substance animale, qui, par l'action de l'eau et de la chaleur, se transforme en gelée, puis, si on la dessèche, en gélatine.

† **GELINETTE** (je-li-nè-t), *s. f.* Un des noms vulgaires de la gelinotte et de la poule d'eau.

GELINOTTE (je-li-no-t'), *s. f.* || 1° Petite poule engraissée dans une basse-cour. || 2° Gelinotte des bois, ou, absolument, gelinotte, espèce d'oiseau sauvage, très-bon à manger, et qui a de la ressemblance avec la perdrix (tetras bonasie), appelée encore coq de marais. || Gelinotte des Pyrénées, nom vulgaire du *ganga cata*, dit aussi grandoul, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Si le franc coq, liberal de nature, N'est empesché avec sa gelinotte, Luy plaise entendre un chant que je lui notte, MAROT, III, 48. Après sont les gelinotes, dites de Numidie, especes de faisan, O. DE SERRES, 345.

— ÉTYM. Diminutif de *geline*; bourg. *gelaigne*, *geleignôte*.

† **GÉLISSE** (jé-li-s'), *adj. f.* Ancienne forme pour gélive. Pierre gélisse (voy. GÉLIF).

† **GÉLIVITÉ** (jé-li-vi-té), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. Défaut de ce qui est gélif.

GÉLIVURE (jé-li-vu-r'), *s. f.* || 1° Gerçure, fente des arbres causée par une forte gelée. Des gerces qui suivent la direction des fibres et que les gens des forêts appellent gélivures, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4° mém. Une portion de bois mort renfermée dans le bon bois, ce que quelques forestiers appellent la gélivure entrelardée, ID. *ib.* || 2° État d'une pierre gélive.

— ÉTYM. *Gélif.*

† **GÉLOSCOPIE** (jé-lo-sko-pie), *s. f.* Essai de déterminer le caractère des hommes en observant leur manière de rire.

— ÉTYM. Γέλως, rire, et σκοπεῖν, examiner.

† **GÉMARA** (jé-ma-ra), *s. f.* Deuxième partie du talmud ou glose composée pour servir de commentaire à une partie de la mischna. Elle se divise en gémara de Jérusalem, et gémara de Babylone.

† **GEMBIN** (jan-bin), *s. m.* Terme de pêche. Espèce de nasse cylindrique.

GÉMEAUX (jé-mô; *l'x* se lie : les jé-mô-z au mois de mai), *s. m. pl.* || 1° Frères jumeaux. On aurait dit ces gémeaux radieux Qui sur la terre, amis toujours fidèles, N'eurent qu'un sort, MILLEV, *Charlem. à Pavie*, ch. I. || *Adj.* Ce grand jour est venu, mon frère, où notre reine.... Doit rompre aux yeux de tous son silence obstiné, De deux princes gémeaux nous déclarer l'aîné, CORN. *Rodog.* I, 1. || 2° L'un des douze signes du zodiaque; en ce sens il prend une majuscule. Le soleil entre dans les Gémeaux au 20 du mois de mai, et en sort au 20 du mois de juin. Les Gémeaux placés entre le Taureau et le Cancer sont représentés par Castor dont la tête contient une étoile de première grandeur, et par Pollux qui porte dans sa tête une étoile de seconde grandeur; de là vient le nom de Gémeaux qui a remplacé celui de Castor et Pollux donné précédemment à cette constellation, LEGOARANT. || Ce terme Gémeau peut être employé au singulier, car on nomme Castor le Gémeau occidental, et Pollux le Gémeau oriental, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Les autres muscles sont profonds et cachés, comme ceux du jarret et les quatre gemeaux, PARÉ, I, 8. L'enfantement est difficile lorsqu'il y aura deux enfants gemeaulx, ID. t. II, p. 626. Figure de deux filles gemelles, jointes et unies par les parties posterieures, ID. *ib.* XIX, 4.

— ÉTYM. Lat. *gemellus*, dérivé de *geminus*, double. Suivant Curtius, *gemini* est pour *genmini*, et représente γενόμενοι, nés, engendrés; c'est simplement le pluriel qui indiquerait la gémination. Comparez *jâmi*, sœur, en sanscrit.

† **GÉMELLE** (gé-mè-l'), *s. f.* Terme de marine. Voy. JUMELLE.

— ÉTYM. Voy. GÉMEAUX.

† **GÉMELLIFLORE** (jé-mèl-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont disposées deux à deux.

— ÉTYM. Lat. *gemellus*, double, et *flos*, fleur.

† **GÉMELLIPARE** (jé-mèl-li-pa-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui produit des jumeaux.

— ÉTYM. Lat. *gemelli*, jumeaux, et *parere*, enfanter.

† **GÉMINATION** (jé-mi-na-sion), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. État de ce qui est disposé par paires. La gémination des folioles.

— ÉTYM. Lat. *geminationem*, de *geminare* (voy. GÉMINÉ).

GÉMINÉ, ÉE (jé-mi-né, née), *adj.* || 1° Terme de palais. Réitéré. Arrêts, commandements géminés. || 2° Lettres géminées, se dit des réduplications de lettres qui se trouvent dans les anciens monuments, comme *coss*, qui signifie les deux consuls, *Augg.* et *Impp.* pour deux augustes et deux empereurs. || 3° Terme d'architecture. Colonnes géminées, colonnes groupées deux à deux, mais avec quelque intervalle. || 4° Se dit, en botanique, de parties qui sont disposées deux à deux, ou qui naissent par paire d'un même point. Feuilles géminées.

— ÉTYM. Lat. *geminatus*, doublé, de *geminus*, double (voy. GÉMEAUX).

GÉMIR (jé-mir), *v. n.* || 1° Exhaler sa souffrance, sa peine, d'une voix plaintive et inarticulée. Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain; en vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements.... la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, ID. *Reine d'Anglet.* Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime, De l'entendre gémir, de l'affliger soi-même! RAC. *Brit.* III, 7. Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes, ID. *Esth.* I, 5. Mon frère, ayez pitié d'une sœur égarée Qui brûle, qui gémit, qui meurt désespérée, VOLT. *Zaïre*, III, 4. Je pleure mon destin, je gémis sur mon père, ID. *Tancr.* II, 6. || Activement et poétiquement. Voilà ce qui fait honte ou ce qui fait frémir; Gémissement que Job oublia de gémir, LAMART. *Rép. aux adieux de W. Scott.* || 2° Par extension, se plaindre sous un poids qui accable. D'un peuple sans vigueur et presque inanimé Qui gémissait sous l'or dont il était armé, RAC. *Alex.* II, 2. Déjà la pythonisse, errante, échevelée, Sous le pouvoir du dieu gémissait accablée, M. J. CHÉN. *Œdipe-roi*, III, 4. || Fig. L'Italie gémissait sous les armes des Lombards, BOSS. *Hist.* I, 11. Mais je laissais gémir la vertu soupçonnée, RAC. *Phèd.* V, 7. J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence, ID. *Esth.* III, 1. Le royaume gémissait sous la tyrannie, FÉN. *Tél.* XIII. Le juste gémit dans l'indigence, MASS. *Carême, Prospér.* Des pécheurs qui gémissent sous le poids de leurs chaînes, ID. *Carême, Mélange.* J'ai fait, jusqu'au moment qui me plonge au cercueil, Gémir l'humanité du poids de mon orgueil, VOLT. *Alz.* V, 7. || 3° Être péniblement ou désagréablement affecté de quelque chose. Evrard a beau gémir du repas déserté, BOIL. *Lutr.* V. Alexandre le sait, Taxile en a gémi, RAC. *Alex.* V, 3. Il y a vingt ans qu'ils font gémir tous les gens de bien, FÉN. *Tél.* XIV. Mais ne crois pas non plus que le mien [cœur] s'avilisse A souffrir des rigueurs, à gémir d'un caprice, VOLT. *Zaïre*, III, 6. Il craint de lui parler, il gémit de se taire, ID. *Brutus*, III, 2. Il gémissait d'être obligé d'acheter sa sûreté par des soumissions, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 11. Il faut gémir sur le sort de l'humanité, qui ne permet pas qu'un seul homme ait à la fois tous les

talents et toutes les vertus, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Pr.* 17 août 1771. || 4° Il se dit du cri de certains oiseaux. La colombe gémit. La tourterelle gémit. Je criais vers vous comme le petit de l'hirondelle, je gémissais comme la colombe, SACI, *Bible, Isaïe*, XXXVIII, 14. || Activement et poétiquement. L'oreille n'entend rien qu'une vague plaintive, Ou la voix des zéphirs, Ou les sons cadencés que gémit Philomèle, LAMART. *Méd.* II, 24. || 5° Par analogie, il se dit des choses qui font entendre une sorte de murmure. On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille, RAC. *Iphig.* V, 6. La rive au loin gémit blanchissante d'écume, ID. *ib.* V, 6. Les marteaux faisaient gémir les cavernes de la terre, FÉN. *Tél.* II. Quand l'aquilon fait gémir les troncs des vieux arbres, ID. *ib.* XVII. La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde, VOLT. *Henr.* VIII. Eh! seigneur, est-ce vous dont la voix lamentable A fait gémir ces murs d'accents si douloureux? LEMERC. *Frédég. et Br.* IV, 5. || 6° S'affaisser, en parlant des choses qui reçoivent un poids, une pression considérable. La frêle nacelle gémit, Quand Ænéas dedans s'y mit, SCARRON, *Virg.* VI. Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur, Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur, BOIL. *Lutr.* I. L'enclume qui gémissait sous les coups redoublés, FÉN. *Tél.* XII. La mer gémissait sous le nombre et sous la grandeur énorme de nos navires, MASS. *Or. fun. Louis le Grand.* || Fig. et familièrement. Faire gémir la presse, faire beaucoup imprimer; locution métaphorique tirée de l'ancienne presse à bras qui faisait entendre une espèce de gémissement quand on tirait le barreau.

— HIST. XII s. Rapelat il à la remembrance ceaz [ceux] d'Epheson, cant il, ploranz et gemanz, les comandat à Deu, *Job*, p. 476. || XIII° s. Enfer tressue, enfer fremit, Enfer dolose, enfer gemit, Quant perdu a la grant gouiée Qu'avoit jà prise et engoulée, RUTEB. *Théoph.* || XIV° s. Et mon pechié cy gemirai Amerement, dans BURGUY, *Gramm.* t. II, p. 261. || XVI° s. La tourterelle en gemit et en mene Semblable dueil : et j'accorde à leurs chants, MAROT, III, 298. Ayant tant de malheurs gemy profondement, DU BELLAY, VI, 63, *verso*. Comme pigeons, qui bec à bec gemissent leur amour, YVER, p. 639. Ils hurlent comme les loups, ils gemissent comme les ours, ils rugissent comme lions, PARÉ, *Animaux*, 25.

— ÉTYM. Berry, *gemer*; provenç. *gemir*: portug. *gemer*; ital. *gemere*; du latin *gemĕre*. La formation régulière est *geindre* (voy. ce mot) ou l'italien *gémere*. *Gémir*, remontant aux premiers temps de la langue, suppose un changement de conjugaison, de la 3° en 4°. La très-ancienne langue ne le conjuguait pas comme les verbes en *iscere*, témoin *gemant* de *gementem*; mais dès le XIII° siècle il était conjugué comme un verbe en *iscere*.

GÉMISSANT, ANTE (jé-mi-san, san-t'), *adj.* Qui gémit. Tu ris! tu ne suis pas ces gémissantes voix! LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Je peindrai les plaisirs en foule renaissants, Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants, BOIL. *Épît.* I. Et froide, gémissante, et presque inanimée, RAC. *Phèdre*, V, 6. J'ai respecté ton fils; et ce cœur gémissant Lui conserva sa foi, même en le haïssant, VOLT. *Alz.* V, 5. Ils pensent voir errer sur des nuages sombres De Glamis, de Duncan les gémissantes ombres, DUCIS, *Macbeth*, IV, 3.

GÉMISSEMENT (jé-mi-se-man), *s. m.* || 1° Cri plaintif de celui qui gémit. Aucun gémissement à son cœur échappé Ne le montre en mourant digne d'être frappé, CORN. *Pomp.* II, 2. Si l'Espagne pleurait son infante qu'elle voyait monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? BOSS. *Mar.-Thér.* Il tire de son cœur de profonds gémissements, FÉN. *Tél.* III. César, voyant sa statue [d'Alexandre] dans un temple en Espagne, lorsqu'il en avait le gouvernement après sa préture, ne put s'empêcher de pousser des gémissements et des soupirs en comparant le peu de belles actions qu'il avait faites jusque-là avec les grands exploits de ce conquérant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 629, dans POUGENS. || Terme de dévotion. Gémissement du cœur, vif sentiment de regret d'avoir péché. || 2° Plainte en général. Les gémissements de l'opprimé. Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï souvent raconter ce gémissement universel [lors de l'assassinat de Henri IV] à son père ou à son grand-père, ID. *Lett. à Louis XIV*, 10 juillet 1675. || 3° Il se dit du cri de la colombe, de la tourterelle. J'ai ouï parler de la douceur et du gémissement de la colombe, mais non pas de sa cruauté ni de son rugissement, BALZ. lett. 11, liv. VI. || 4° Bruit, murmure, que certaines choses font entendre. Le sourd gémissement des forêts. Et l'orgue même en pousse un long gémissement, BOIL. *Lutr.* III.

— HIST. XIII° s. Et mes gemissemenz n'est mie reposz [caché] vers toi, *Psautier*, f° 47.

— ÉTYM. *Gémir*; provenç. *gememen*, *gemimen*.

† GEMMACÉ, ÉE (jè-mma-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence d'une pierre gemme ou d'un bouton.

— ÉTYM. Lat. *gemma*, bourgeon (voy. GEMME 2).

† GEMMAIRE (jè-mmê-r') ou GEMMAL, ALE (jè-mmal, mma-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui fait partie du bourgeon. Prolongement gemmaire. Écailles gemmales, celles qui protégent le bourgeon.

— ÉTYM. *Gemme* 2.

GEMMATION (jè-mma-sion), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Développement des boutons dans les plantes vivaces. || Époque de leur épanouissement. || 2° Ensemble des bourgeons d'un végétal. || Disposition générale des bourgeons.

— ÉTYM. Lat. *gemmationem*, de *gemma* (voy. GEMME 2).

1. GEMME (jè-m'), *s. f.* || 1° Toute espèce de pierres précieuses. Les métaux les plus précieux et les gemmes les plus précieuses abondent entre les deux tropiques. || Gemme orientale, nom donné vulgairement aux variétés du corindon hyalin, pour lesquelles Haüy a créé le nom de télésie, LOGOARANT. || 2° *Adj.* Se dit des pierres précieuses et du sel. Pierre gemme, pierre qui est une gemme. Sel gemme, sel qui ressemble à une gemme ou à des gemmes et qui se tire des mines. On donne le nom de sel gemme au sel fossile; il est absolument de la même nature que celui qui se tire de l'eau de mer par l'évaporation; il se trouve sous une forme solide, concrète et cristallisée en amas immenses, dans plusieurs régions du globe, BUFF. *Min.* t. III, p. 348, dans POUGENS.

— REM. L'Académie n'a *gemme* que comme adjectif.

— HIST. XI° s. L'haume [il] lui freint où li gemme reflambent, *Ch. de Rol.* CCLXIV. || XII° s. L'aornement de vostre corone, c'est des jammes et des pieres precïouses, ST-BERN. 572. || XIII° s. Et Venus [lui promit] la plus bele feme, Qui de totes autres est geme, *Fl. et Bl.* 481. || XIV° s. Si faict la gemme et fine pierre, Comme rubis et dyamens, *Nat. à l'alchim. err.* 582. || XV° s. Dessus elle, gist une lame Faicte d'or et de saffirs bleux; Car saffir est nommé la jame De loyaulté, et l'or eureux, CH. D'ORL. *Bal.* 70. || XVI° s. Cristal, et plusieurs autres gemmes, c'est à dire pierres precieuses, PARÉ, t. III, p. 635. Sel gemme, PALISSY, 242.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *gemma*; du lat. *gemma*, pierre précieuse. L'ancien français *geme*, écrit aussi *jame*, se prononçait *jame*, comme *femé* ou *femme* se prononçait et se prononce *fame*. *Gemma* est rattaché par Curtius à γέμω, être plein.

† 2. GEMME (jè-m'), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné à toutes les parties susceptibles de reproduire un végétal. || Terme de zoologie. Nom donné à des saillies qui naissent sur les côtés du corps des polypes hydraires.

— ÉTYM. Lat. *gemma*, bourgeon et pierre précieuse.

† GEMMÉ, ÉE (jè-mmé, mée), *adj.* Orné de pierreries.

— HIST. XI° s. Luisent cil haume qui à or sont gemmé, *Ch. de Rol.* LXXIX. || XVI° s. Et le bel esmail qui varie L'honneur gemmé d'une prairie, RONS. 650.

— ÉTYM. *Gemme* 1; provenç. *gemmar*, orner de pierreries; ital. *gemmare*.

† GEMMER (jè-mmé), *v. a.* Terme d'exploitation de la résine. Les propriétaires de *pignadas*.... ménagent sur chaque hectare.... jusqu'à 200 pins en état d'être gemmés, c'est-à-dire de recevoir des entailles, pour l'écoulement de la résine, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 148.

† 1. GEMMIFÈRE (jè-mmi-fè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient des pierres gemmes, des diamants.

— ÉTYM. *Gemme* 1, et le latin *ferre*, porter.

† 2. GEMMIFÈRE (jè-mmi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des gemmes, des bourgeons.

— ÉTYM. *Gemme* 2, et le latin *ferre*, porter.

† GEMMIFORME (jè-mmi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a l'apparence d'un bourgeon

— ÉTYM. *Gemme* 2, et *forme*.

† GEMMIPARE (jè-mmi-pa-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit des bourgeons. || Génération gemmipare, mode de reproduction par bourgeons qui s'observe chez les polypes hydraires surtout, mais aussi sur les cellules des plantes.

— ÉTYM. *Gemme* 2, et le latin *parere*, enfanter.

† GEMMIPARIE (jè-mmi-pa-rie), *s. f.* Mode de reproduction par des gemmes ou bourgeons.

— ÉTYM. *Gemmipare*. On trouve aussi *gemmiparité;* mais le mot n'est pas bon, *parité* étant le substantif de *par*, pareil.

† GEMMULATION (jè mmu-la-sion), *s. f.* Terme de botanique. Développement de la gemmule.

† GEMMULE (jè-mmu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Premier bourgeon de la plante, rudiment de la tige croissant, par la germination, en sens inverse de la radicule. || On dit aussi plumule. || Corps reproducteur des algues.

— ÉTYM. Diminutif de *gemme* 2.

GÉMONIES (jé-mo-nie), *s. f. pl.* Terme d'antiquité. A Rome, escalier sur lequel on exposait les corps des condamnés qui avaient été exécutés (étranglés) dans la prison; de là on trainait leurs corps avec des crocs dans le Tibre. || Fig. Le vois-tu [le vulgaire] donnant à ses vices Les noms de toutes les vertus, Trainer Socrate aux gémonies....? LAMART. *Méd.* I, 19.

— ÉTYM. Lat. *gemoniæ scalæ*, ou, par abréviation, *gemoniæ*. Les uns le tirent d'un nom propre *Gemonius*, les autres de *gemere*, gémir. Ce qui pourrait donner de l'appui à cette dernière étymologie, c'est que les *gémonies* étaient dites aussi *gradus gemiterii*.

GÉNAL, ALE (jé-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux joues. Glandes génales. Muscles génaux. || Trait génal, trait qui va du milieu des joues au trait nasal.

— ÉTYM. Lat. *gena*, joue; grec, γένυς. Comparez le sanscrit *hanus*, et le gothique *kinnus*, mâchoire.

GÊNANT, ANTE (jê-nan, nan-t'), *adj.* Qui gêne. Si vous ne voulez que des liaisons de société, faites-les à la cour, ce sont les plus agréables et les moins gênantes, DUCLOS, *Consid. Mœurs*, chap. 11. On ne poursuivit pas à la rigueur l'observation de cette loi gênante, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 5. Il n'est pas gênant et vous laisse une entière liberté, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, II, 3.

— ÉTYM. *Gêne*.

† GENCIVAL, ALE (jan-si-val, va-l'), *adj.* Voy GINGIVAL, qui est seul usité aujourd'hui.

GENCIVE (jan-si-v'), *s. f.* Chair, tissu rougeâtre, qui garnit les deux arcades dentaires et adhère fortement au pourtour du collet des dents.

— HIST. XIII° s. Les venteuses qui sont mises dessous le menton, espurgent les dens et les enchives, ALEBRANT, f° 13. Et à nous qui avions tele maladie venoit char pourrie es gencives, JOINV. 236. || XVI° s. Ce muscle prend son origine de toute la gencive laterale de la maschoire superieure.... PARÉ, IV, 9.

— ÉTYM. Berry, *gendive*; provenç. *gengiva*, *angiva*; anc. catal. *gingiva*; espagn. *encia*; portug. et ital. *gengiva*; du lat. *gingiva*.

GENDARME (jan-dar-m'), *s. m.* || 1° Anciennement. Homme de guerre à cheval armé de toutes pièces et qui avait sous ses ordres un certain nombre d'hommes à cheval. On ne connut plus que les gendarmes; le gens de pied n'avaient pas ce nom, parce qu'en comparaison des hommes de cheval, ils n'étaient point armés, VOLT. *Mœurs*, 38. Il [Charles VII] conserva des compagnies réglées de quinze cents gendarmes; chacun de ces gendarmes devait servir avec six chevaux, ID. *ib.* 80. || En ce sens, on écrit quelquefois gens d'armes. || Plus tard il s'est dit des cavaliers de certaines compagnies d'ordonnance quoiqu'ils fussent armés à la legère. Gendarmes du roi, de la reine, du dauphin, compagnies de gendarmes qui avaient pour capitaines le roi, la reine et les princes de qui elles portaient le nom. Un tel sert dans les gendarmes. || Il s'est dit aussi d'un soldat en général. Seule j'ai par mes charmes Mis au joug les taureaux et défait les gendarmes, CORN. *Médée*, II, 1. Mais comme elle entendit un grand bruit de gendarmes.... MAIRET, *Mort d'Asdrub.* V, 2. ....Le lendemain, on trouva dès l'aurore Les deux gendarmes morts sur la statue assis, V. HUGO, *Ball.* 8. || Fig. C'est un beau gendarme, s'est dit d'un homme qui a bonne mine à cheval. Cette phrase a vieilli. || Familièrement. C'est un gendarme, un vrai gendarme, c'est une femme forte et hardie. Cette phrase est encore usitée. || Il se dit aussi d'un bourru qui gronde sans cesse. Il a un oncle qui est un gendarme, un vrai gendarme. || 2° Aujourd'hui soldat appartenant à un corps qui

est chargé de maintenir la sûreté et la tranquillité publiques. Un mot avec paraphe....et aussitôt gendarmes de courir, prison de s'ouvrir; quand vous y serez, la charte ne vous en tirera pas, P. L. COUR. *Lett.* IV. Les gendarmes, qui revoyaient cette armée pour la première fois depuis son désastre, étonnés à l'aspect de tant de misère, effrayés d'une si grande confusion, se découragèrent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 6. || Par extension et dénigrement, nom donné à celui qui fait un moment la fonction du gendarme. Ne m'assommez pas, gendarme que vous êtes, s'écria-t-il à la vue du bâton levé sur lui, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § XI. || Gendarmes d'élite, gendarmes qui font le service auprès du souverain. Vous êtes né [l'empereur parlant à Wintzingerode] dans les États de la confédération du Rhin; vous êtes mon sujet; vous n'êtes point un ennemi ordinaire, vous êtes un rebelle, j'ai le droit de vous faire juger; gendarmes d'élite, saisissez cet homme-là; les gendarmes restèrent immobiles, comme des hommes accoutumés à voir se terminer sans effet ces scènes violentes, et sûrs d'obéir mieux, en désobéissant, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || 3° Nom donné à certains points qui se trouvent dans les diamants ressemblant à une fêlure et en diminuant le prix. || 4° Petite tache qui se forme à l'œil. Il a un gendarme à l'œil. || 5° Pièce de fer de la charrue, servant à arrêter les herbes qui s'embarrasseraient dans les jambettes de l'age. || 6° *Au pluriel.* Bluettes qui sortent du feu. || Petites parties de lie qui se trouvent quelquefois dans le vin.

— HIST. XIV° s. Chevaucheurs estoient ceulx que nous appelons maintenant gens d'armes, BERCHEURE, f° 4, *verso.* || XV° s. Jean Harleston fist sonner ses trompetes et armer toutes ses gens d'armes, tant de cheval que de pié, et fit tout tirer aux champs, FROISS. liv. I, p. 464, dans LACURNE. Le roy Charles VII assembla son conseil pour regarder et avoir avis sur les gens d'armes qui destruysoient son royaume de toutes parts, et pour mettre les dits gens d'armes en reigle et en ordre et les entretenir sans les perdre et eslongner de luy; et fut avisé qu'il metteroit sus quinze cens lances choisiz et esluz, et les diviseroit en certains capitaines pour les conduire et gouverner, et que chascune lance auroit deux archers et un coustiller armé, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 240, dans LACURNE. || XVI° s. Tallebot disoit : Se Dieu estoit gent d'arme, il seroit pillard, FABRI, *Art de rhétorique*, liv. I, p. 101, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gens, de, armes.*

GENDARMÉ, ÉE (jan-dar-mé, mée), *part. passé* de se gendarmer. Saisi d'une irritation qu'on témoigne. Cet homme, gendarmé d'abord contre mon feu, Qui chez lui se retranche et de grès fait parade, MOL. *Éc. des femmes*, III, 4. Préjugé populaire, esprit de bourgeoisie, De tout temps gendarmé contre la poésie, PIRON, *Métrom.* V, 4.

GENDARMER (SE) (jan-dar-mé), *v. réfl.* S'emporter mal à propos pour peu de chose. Mais il est véritable aussi que votre esprit Se gendarme toujours contre tout ce qu'on dit, MOL. *Mis.* II, 5. Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport Il faut que notre honneur se gendarme si fort? ID. *Tart.* IV, 3. Je ne vois pas contre eux de quoi se gendarmer, TH. CORN. *l'Inconnu*, I, 6. Je m'en vais la rejoindre et tâcher de calmer Son esprit violent, prompt à se gendarmer, REGNARD, *le Distrait*, III, 5.

— HIST. XVI° s. Pour se vouloir eslever et gendarmer de ce sçavoir qui nage en la superficie de leur cervelle, ils vont s'embarrassant et empestrant sans cesse, MONT. I, 146. [Vénus] gendarme le tendre cœur des pucelles au giron de leurs meres, ID. II. 10. Cette canaille de vulgaire s'aguerrit, et se gendarme à s'ensenglanter jusques aux coudes, ID. III, 109.

— ÉTYM. *Gendarme.*

GENDARMERIE (jan-dar-me-rie), *s. f.* || 1° Anciennement, corps composé de gendarmes ou hommes d'armes. Sous François Ier et sous Henri II, les forces des armées consistaient en une gendarmerie nationale et en fantassins étrangers que nous ne pouvons plus comparer à nos troupes, VOLT. *Polit. et lég. Observ. sur Jean Lass, Melon et Dutot.* || Plus tard, nom donné à toutes les compagnies d'ordonnance du roi, de la reine et des princes. Toute la gendarmerie est commandée, et elle commencera bientôt à marcher. || 2° Aujourd'hui, corps militaire qui veille à la sûreté publique. La gendarmerie à cheval, à pied. || Gendarmerie d'élite, dite aussi gendarmerie des chasses, troupe d'élite composée de gendarmes à cheval et faisant le service des chasses dans la maison du souverain. || La caserne des gendarmes. Là-bas, à côté de la gendarmerie.

— HIST. XVI° s. Il lui sembla par aventure que la gendarmerie françoise se romproit aussi facilement que les genetaires maures, LANOUE, 329.

— ÉTYM. *Gendarme*, par l'intermédiaire d'un adjectif fictif *gendarmier.*

† **GENDARMEUX, EUSE** (jan-dar-meû, meû-z'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une pierre précieuse qui a des gendarmes, des paillettes.

— ÉTYM. *Gendarme.*

GENDRE (jan-dr'), *s. m.* Nom du mari, par rapport au père et à la mère de sa femme. Je vous nommai son gendre et vous donnai sa fille, RAC. *Brit.* IV, 2. Il en croit nos transports; et, sans presque m'entendre, Il vient, en m'embrassant, de m'accepter pour gendre, ID. *Iphig.* III, 3. Un beau-père aime son gendre, aime sa bru; une belle-mère aime son gendre, n'aime point sa bru, LA BRUY. V. Il [Thémistocle] dit que, dans le choix d'un gendre, il aimait mieux du mérite sans bien que du bien sans mérite, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 354, dans POUGENS. || Fig. Faire d'une fille deux gendres, promettre une chose à deux personnes. || Proverbe. Quand la fille est mariée, il y a assez de gendres, cela se dit de toutes sortes d'affaires, quand, après les avoir faites, on trouve de nouvelles occasions de les faire, dont on ne peut plus profiter. || Amitié de gendre, soleil d'hiver.

— HIST. XI° s. Si le pere truvet sa fille en avulterie [adultère] en sa maisoun ou en la maisoun son gendre.... *Lois de Guill.* 37. || XII° s. Sire, fait-il, or saichiés vous de fi, Mors est Berniers li genre au sor Geri, *Raoul de C.* 262. Done moi ta fille à feme, e serai tis gendres, *Machab.* I, 10. || XVI° s. Morte ma fille, mort mon gendre, LOYSEL, *Institutes coutumières*, n° 134. Quel privilege a cette figure [d'armoiries] pour demourer particulierement en ma maison? un gendre la transportera en une aultre famille, MONT. I, 347.

— ÉTYM. Bouguig. *jarre;* provenç. *genre;* catal. *gendre;* portug. *genro;* ital. *genero;* du latin *generum*, gendre, le même que le grec γαμβρός, où le β est euphonique, et le sanscrit *jâmâtar*, gendre; la racine est *jan*, engendrer.

† **....GÈNE** (jè-n'), élément de composition qui, employé dans le langage scientifique, signifie *engendrant : hydrogène*, engendrant l'eau; mais qui est mal employé et provient d'une erreur, puisqu'en grec le suffixe γενής signifie, au contraire, *qui est engendré.*

GÊNE (jê-n'), *s. f.* || 1° La question qu'on faisait subir aux accusés pour leur arracher des révélations. Menacés de la gêne, ils ont tout découvert, TH. CORN. *Pers. et Dém.* V, 2. On le retira de la gêne pour le réserver au gibet, CHATEAUBR. *Natch.* 2° part. vers la fin. || Par extension, les tortures qu'on inflige à quelqu'un pour lui faire dire quelque chose, pour en tirer de l'argent. || Mettre à la gêne, donner la question; et fig. soumettre à une vive peine, mettre dans un grand embarras. C'est en cette manière qu'il nous a appris qu'il fallait mettre à la gêne de tels imposteurs, PASC. *Prov.* 16. Si elle [la conscience] refuse de parler, c'est qu'elle est complice du crime; il la faut faire parler par force, il la faut mettre à la gêne et à la torture, BOSS. *Sermons, Péché d'habitude*, 3. Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la gêne? RAC. *Phèd.* V, 4. || Donner la gêne, donner la question; et fig. imposer un grand effort. Il ne faudrait pas donner la gêne à notre esprit, pour trouver de quoi nous entretenir avec lui, MASS. *Carême, Prière* 1. || Se donner la gêne, s'inquiéter; se mettre l'esprit à la gêne, faire de grands efforts. Il se donne la gêne pour faire des vers. || 2° Par extension, douleurs très-vives comparées à celles de la question. Je ne veux point d'un fils dont l'implacable haine Prend ce nom pour affront et mon amour pour gêne, CORN. *Héracl.* V, 5. La recevoir [Émilie] de lui me serait une gêne, ID. *Cinna*, II, 2. Pour moi, j'en ai souffert la gêne sur mon corps, MOL. *l'Ét.* IV, 5. Je sens de son courroux des gênes trop cruelles, ID. *Dép. am.* V, 2. Non, non, l'enfer n'a point de gêne Qui ne soit pour ton crime une trop douce peine, ID. *Sgan.* 16. La pierre, la colique et les gouttes cruelles.... De travaux douloureux le viennent accabler, Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes, Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes, BOIL. *Épît.* XI. || 3° Ce qui met trop à l'étroit, mal à l'aise. Être à la gêne dans ses souliers. Il y a un peu de gêne dans la respiration. || 4° L'embarras que cause le séjour d'une personne chez une autre. Restez chez moi, il y a place pour vous, vous ne me causerez pas de gêne. || 5° Contrainte fâcheuse, état pénible où l'on se trouve. Que de vivre à la gêne avec un indiscret, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Puis-je vivre et traîner cette gêne éternelle? CORN. *Rodog.* V, 4. Ces feintes ont pour moi des gênes trop cruelles, ID. *Théod.* IV, 4. Je souffre, et c'est pour vous que j'ose m'imposer La gêne de souffrir et de le déguiser, ID. *Oth.* I, 4. Je m'impose à vos yeux la plus dure des gênes, ID. *D. Sanche*, I, 2. L'hymen où je m'apprête est pour vous une gêne! ID. *Sertor.* IV, 2. Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers, Se donne en te louant une gêne inutile, BOIL. *Disc. au roi.* Le délassement le plus sûr des gênes, des bienséances, MASS. *Carême, Temples.* Où le sexe, élevé loin d'une triste gêne, Marche avec les héros, et s'en distingue à peine, VOLT. *Tancr.* IV, 6. Quintilien n'est franc ni dans sa critique ni dans son éloge; on y sent la gêne, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 103. Charmante maison, point de gêne; on y est comme chez soi, PICARD, *Deux Philiberts*, I, 4. || Terme de peinture. Synonyme de contrainte dans le dessin. || Sans gêne, sans s'imposer aucune contrainte. C'est chez nous [singes] qu'à vivre sans gêne S'instruisit le grand Diogène, BÉRANG. *Orang-out.* Diogène, sous ton manteau, Libre et content, je ris et bois sans gêne, ID. *Nouv. Diog.* || Être sans gêne, prendre ses aises sans s'inquiéter des autres. Ce monsieur est sans gêne. || On dit dans un sens analogue : C'est un monsieur sans gêne; et, avec ellipse de monsieur, c'est un sans gêne, vous êtes un sans gêne. || Substantivement. Le sans-gêne, voy. SANS-GÊNE, à son rang alphabétique. || 6° État voisin de la pauvreté, pénurie. Être dans la gêne. || Proverbe. Où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir.

— HIST. XIII° s. Et si tost comme il le [la] vout metre à la gehine, ele reconnut toute le [la] verité et fu arse, BEAUM. LXIX, 16. Or ont, por leur amour, perpetuel haine, Por leur joie, tristesce, por leur pais, ataine [fâcherie], Et por leur faus deliz, tres destraignant jaine; Perilleuse est amor qui tel queue traine, J. DE MEUNG, *Test.* 1975 || XIV° s. Pour gehines et justices de le [la] ville faites au dit terme, CAFFIAUX, *Abatis de maisons*, p. 24. || XVI° s. Je ne veux corrompre son esprit à le tenir à la gehenne et au travail, MONT. I, 181. Quelle gehenne ne souffrent les femmes, guindées et cenglées, à tout de grosses coches sur les costez? ID. I, 308. Estre tiré sur la gesne [torturé], PARÉ, VI, 14. Ilz les emprisonnoient, ilz leur donnoient la gehenne, AMYOT, *Lucull.* 35. Tu fais que sage de confesser la verité avant que l'on te donne la geyne pour te la faire dire, ID. *Anton.* 76.

— ÉTYM. Contraction de *gehenne* (voy. ce mot); Maine, *géhaigne.*

GÊNÉ, ÉE (jê-né, née), *part. passé* de gêner. || 1° Mis à la question. Gêné par ordre du juge. || 2° Fig. Qui éprouve une vive douleur, une torture morale. Caliste, en cet exil j'ai l'âme si gênée Que.... MALH. V, 15. Mon cœur gêné d'amour n'a vécu qu'aux ennuis, RÉGNIER, *Élég.* 4. Ne t'étonne donc plus si mon âme gênée Avec impatience attend son hyménée, CORN. *Cid*, I, 4. || 3° Qui est mal à l'aise, dans quelque chose de trop étroit. Gêné dans ses souliers. || Fig. Tout était équivoque dans sa situation [du pape]; les papes, depuis Grégoire VII, eurent toujours avec les empereurs cette conformité, les titres de maîtres du monde et la puissance la plus gênée, VOLT. *Ann. Emp. Conrad IV*, 1253, 1254. || 4° À qui on cause des embarras, des difficultés. Gêné dans ses desseins. La philosophie, toujours gênée, ne put dans le seizième siècle faire autant de progrès que les beaux-arts, VOLT. *Mœurs*, 121. || 5° Qui est mal à son aise à l'égard de personnes ou de choses. Ils se croiraient gênés dans cette ville immense, VOLT. *Orph.* I, 3. La comtesse : Puisque vous n'avez besoin que de cela, monsieur, j'en suis ravie; je vous l'accorde; j'en serai moins gênée avec vous. — Lelie : Moins gênée? ma foi, madame, il ne faut pas que vous le soyez du tout, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, II, 7. || Familièrement. Vous n'êtes pas gêné, se dit à quelqu'un qui en use trop librement. C'est un homme qui n'est pas gêné. || Proverbialement. Il est plus gênant que gêné. || 6° Qui a quelque chose de contraint. Démarche gênée. La plupart des livres ressemblent à ces conversations générales et gênées, dans lesquelles on dit rarement ce qu'on pense, VOLT. *Loi natur. Préf.* || Terme de peinture. Se dit d'un dessin contraint. || 7° Qui éprouve des embarras d'argent. C'est un ménage fort gêné.

GÉNÉALOGIE (je-né-a-lo-jie), *s. f.* || 1° Suite d'ancêtres qui établit une filiation. Dresser une généalogie. Arbre de généalogie. Ceux-ci cherchèrent l'écrit de leur généalogie dans le dénombrement, SACI, *Bible, Esdras*, II, VII, 64. Une naissance qui efface

l'éclat de toutes les généalogies de l'univers, MASS. *Or. fun. Dauph.* Il avait eu la ridicule vanité d'acheter une généalogie, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 460, dans POUGENS. || Il se dit aussi des chevaux de pur sang. Il n'est pas indigne de l'histoire de dire qu'un écuyer arabe qui avait soin de ses chevaux donna au roi leur généalogie ; c'est un usage établi depuis longtemps chez ces peuples [les Turcs], qui semblent faire beaucoup plus d'attention à la noblesse des chevaux qu'à celle des hommes, VOLT. *Charles XII*, 7. || Fig. Ce serait bouleverser toute la généalogie des substances du règne animal, BUFF. *Min.* t. II, p. 113. || 2° Étude et connaissance de l'origine et de la filiation des familles. Il est savant en généalogie. Senantes fort en généalogie comme sont tous les sots qui ont de la mémoire, HAMILT. *Gramm.* 4.

— HIST. XIII° s. Ainsi sunt leur genelogyes, Et sunt par trois fois trois foïes, *St Graal*, v. 2125.

— ÉTYM. Provenç. *genolosia, genologia ;* espagn. et ital. *genealogia ;* du latin *genealogia*, qui vient de γενεαλογία, de γενεά, génération, et λόγος, traité.

GÉNÉALOGIQUE (jé-né-a-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la généalogie. Histoire généalogique. Arbre généalogique. || Carte généalogique, tableau de la généalogie d'une maison. || Arbre généalogique des sciences, classification des connaissances humaines, suivant un certain plan, une certaine dérivation.

— ÉTYM. *Généalogie.*

† **GÉNÉALOGIQUEMENT** (jé-né-a-lo-ji-ke-man), *adv.* D'une manière généalogique.

— ÉTYM. *Généalogique*, et le suffixe *ment.*

GÉNÉALOGISTE (jé-né-a-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui dresse des généalogies. Mais combien de maisons, encore toutes neuves, Sont illustres pourtant, grâces aux fausses preuves! Le généalogiste est payé pour cela, LE PETIT (de Rouen), *Satires générales*, *Sat.* XI. Refuge laissa un fils qui, avec la même modestie, n'est pas si généalogiste [connaissant les généalogies], ST-SIM. 332, 101. Aussi cet homme a-t-il un pauvre métier; il est généalogiste, MONTESQ. *Lett. pers.* 132.

— ÉTYM. Voy. GÉNÉALOGIE.

† **GÉNÉPI** (jé-né-pi) ou **GÉNIPI** (jé-ni-pi), *s. m.* Armoise médicale, tonique et sudorifique qu'on trouve dans les Alpes; on en distingue deux espèces, le génépi noir, *artemisia spicata*, *Jacq.*, et le génépi blanc, *artemisia mutellina*, *Vill.*

† **GÉNEQUIN** (jé-ne-kin), *adj. m.* Coton genequin, nom d'une qualité inférieure de coton filé.

GÊNER (jê-né), *v. a.* || 1° Faire souffrir la torture (sens qui a vieilli). Celle que dans les fers elle aimait à gêner, CORN. *Rodog.* I, 1. || 2° Fig. Faire souffrir, infliger une torture morale. Ah! que vous me gênez Par cette retenue où vous vous obstinez! CORN. *Rodog.* III, 5. Puis-je d'un tel chagrin savoir quel est l'objet? — Cinna : Émilie et César; l'un et l'autre me gêne, L'un me semble trop bon, l'autre trop inhumaine, ID. *Cinna*, III, 2. Ne vous obstinez point à gêner une vie, Que de tant de malheurs vous voyez poursuivie, ID. *Toison d'or*, III, 2. Lui-même a quelque chose en l'âme qui le gêne, ID. *Sertor.* IV, 3. Pourvu qu'à te gêner le remords s'étudie, TH. CORN. *Ariane*, V, 6. Et le puis-je, madame? Ah! que vous me gênez! RAC. *Andr.* I, 4. Vous savez, grand Dieu, que le commerce des méchants me déplaît et me gêne, MASS. *Paraph. Psaume* XV, 2. || Absolument. Agis de ton côté; je la laisse avec toi, Gêne, flatte, surprends, CORN. *Héracl.* IV, 5. || 3° Causer de la gêne, incommoder les mouvements du corps. Sa cuirasse le gêne beaucoup. Nous étions très-gênés dans la voiture. || Empêcher le libre mouvement de quelque chose que ce soit. Ligatures qui gênent la circulation du sang. Gêner la circulation des voitures, la navigation. || Terme de marine. Gêner une pièce de bois, des bordages, des boucauts, les assujettir parfaitement. || 4° Par extension, causer de l'embarras chez quelqu'un. Cette visite imprévue nous gêne beaucoup. Je craindrais de le gêner. || 5° Être un embarras pour quelqu'un. Ces témoins me gênent. Britannicus le gêne, Albine; et chaque jour Je sens que je deviens importune à mon tour, RAC. *Brit.* I, 1. || 6° Mettre obstacle, empêcher, contraindre. La rime gêne souvent les poëtes. Gêner le commerce, l'industrie par des prohibitions. Les femmes n'aiment pas qu'on les gêne; et c'est beaucoup risquer que de leur montrer des soupçons, et de les tenir renfermées, MOL. *le Sicil.* 7. Est-ce aux rois à garder cette lente justice?... N'allons point les gêner d'un soin embarrassant, RAC. *Athal.* II, 5. Un prince sage, quand il propose une affaire dans son conseil, et qu'il désire sincèrement qu'on lui dise la vérité, a une extrême attention à cacher ses propres sentiments pour ne point gêner ceux des autres, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. III, p. 172, dans POUGENS. Je gêne de vos feux l'ambitieuse ardeur, LAMOTTE, *Inès*, III, 3. Le sérail d'un soudan, sa triste austérité, Ce nom d'esclave enfin, n'ont-ils rien qui vous gêne? VOLT. *Zaïre*, I, 1. Ces soins cruels, à mon sort attachés, Gênent trop mes esprits d'un autre soin touchés, ID. *Orphel.* IV, 1. Je ne la gêne point sous la loi paternelle, ID. *Scythes*, I, 2. Pourquoi gêner la conscience du meilleur des hommes et du plus brave des princes [Henri IV], qui ne gênait la conscience de personne? ID. *Hist. parlem.* 34. La vie la plus pénitente cesse de gêner les hommes, dès qu'elle est glorieuse, DUCLOS, *Consid. sur les mœurs*, ch. 10. Tu n'auras pas l'ennui de traîner à ta suite Un vieillard chancelant qui gênerait ta fuite, C. DELAV. *Paria*, V, 3. || 7° Causer une pénurie d'argent. Cette dépense me gênera un peu. || 8° Se gêner, *v. réfl.* Se causer à soi-même une vive affliction. Cessons de nous gêner d'une crainte inutile, CORN. *Œd.* V, 12. Quoi! ne vous plaisez-vous qu'à vous gêner sans cesse? RAC. *Bérén.* III, 2. || 9° Se serrer soit les uns contre les autres, soit contre quelque chose. En vous gênant un peu, vous pourrez tous vous asseoir sur cette banquette. || 10° Se causer de l'embarras réciproquement l'un à l'autre. Adieu, nous ne faisons tous deux que nous gêner, RAC. *Théb.* V, 3. || S'imposer à soi-même une gêne, une contrainte. Il est vrai que je n'aimais pas à rester longtemps avec elle; et il n'est guère en moi de savoir me gêner, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Ne vous gênez pas, se dit par politesse, par indulgence ou par amitié à quelqu'un qu'on veut mettre à son aise. Mademoiselle, approchez; ne vous gênez pas; vous entendrez mieux, DIDEROT, *Père de famille*, V, 9. Allez donc vous promener; Mon cher, ne vous gênez pas, Mon équipage est là-bas, BÉR. *Sénat.* || Ironiquement. Ne vous gênez pas, se dit à qui prend trop ses aises. || On dit dans le même sens ironique : il ne se gêne pas. || Si cela ne vous gêne pas, est aussi une formule de politesse très-usitée. || 11° S'imposer une pénurie d'argent. Vous avez eu trop de bonté de vous arranger si vite avec ma famille; vous savez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un paiement si prompt; je serais extrêmement affligé que vous vous fussiez gêné, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avr. 1770.

— REM. Voltaire, à propos de ce vers d'Héraclius, II, 6 : Comme sa cruauté pour mieux gêner Maurice..., et ailleurs, reprend Corneille d'avoir ainsi parlé, et dit que gêner ne signifie qu'embarrasser, inquiéter. Les exemples prouvent qu'il n'y a rien à reprendre dans Corneille : il ne faisait que suivre l'usage de son temps, qui n'avait pas encore amoindri le sens de gêner. Il est vrai qu'aujourd'hui gêner, comme le mot ennui, a perdu de sa force; mais on peut l'employer encore dans la poésie au sens de torturer moralement; et Voltaire a dit lui-même et bien dit en ce sens : D'où vient qu'on m'abandonne au trouble qui me gêne? *Mariane*, V, 7.

— HIST. XV° s. Par avant la dicte sentence ilz les avoient fait gehenner sans nul ordre de justice, COMM. V, 17. || XVI° s. Et si nostre langue n'est si curieusement reiglée, ou plustost liée et geinée en ses autres parties... DU BELLAY, I, 12, *recto.* Celuy que le juge a gehenné, pour ne le faire mourir innocent, MONT. II, 48. Je me suis contrainct et gehenné pour maintenir ce vain masque, ID. VIII, 82. Les gens de Pluviaud battent ce trompette, et lui le gesna à coups de verre; entre le vin et la fraieur, il leur apprit qu'ils avoient l'armée sur les bras, D'AUB. *Hist.* I, 330. Et tous les ans il voirra sur l'automne Bacchus luy rire, et plus que ses voisins Dans son pressoüer gennera de raisins, RONS. 704. Tu verras ces vaillans, en leurs vertus extremes, Avoir vescu gehennez et estre morts de mesmes, D'AUB. *Tragiq.* II.

— ÉTYM. *Gêne ;* le substantif a ici précédé le verbe, puisque *gêne* représente *gehenne*, nom duquel tout dérive.

GÉNÉRAL, ALE (jé-né-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Commun à un genre, à la plupart. Les faits généraux. Des aperçus généraux sur l'histoire. La puissance de la nature est si ample et si vaste, ces principes sont si simples et si généraux.... DESC. *Méth.* VI, 3. Un effroi général, CORN. *Pomp.* II, 2. N'espère pas qu'ici jamais il [Dieu] se ravale À répondre à tous tes souhaits ; Pour toi, pour moi, pour tous la règle est générale Et ne se relâche jamais, ID. *Imit.* I, 22. Vous reculez, lui dis-je en l'interrompant, vous reculez, mon père, vous abandonnez le principe général, et, voyant qu'il ne vaut plus rien à l'égard des pécheurs, vous voudriez entrer en composition et le faire au moins subsister pour les justes, PASC. *Prov.* IV. Il ne pense point à profiter de toute sa succession, ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens, s'il s'agit surtout de les enlever à un fils, le légitime héritier, LA BRUY. XIII. Ce fut dans l'antiquité une opinion générale, que le mouvement uniforme et circulaire, comme étant le plus parfait, devait être celui des astres, LA PLACE, *Expos.* V, 3. || Commerce général, celui qui comprend toutes les marchandises expédiées, quelle qu'en soit la nature, et toutes les marchandises arrivées, quelle qu'en soit la destination, par opposition à commerce spécial (voy. SPÉCIAL). || Il n'y a point de règle générale, ou de règle si générale qui n'ait son exception. || Parler, répondre en termes généraux, parler, répondre de manière à ne pas préciser. || Un combat général, un combat dans lequel toute l'armée est engagée. Le combat général aujourd'hui se hasarde, CORN. *Hor.* I, 3. || 2° Terme de botanique. Commun, qui embrasse. L'involucre, dans les ombellifères, est général par rapport aux involucelles. || Spathe générale, celle qui renferme plusieurs fleurs munies de spathes particulières. || Cloisons générales, cloisons complètes aussi étendues que le diamètre du péricarpe; on les rencontre dans les crucifères, les astragales. || Terme d'entomologie. Métamorphose générale, celle de l'insecte qui, pendant le cours de sa vie, subit des mutations dans sa forme générale et dans toutes ses parties. || Terme de marine. Vents généraux, ceux qui soufflent depuis les premiers degrés de latitude sud jusqu'au tropique du Capricorne. || Terme de médecine. Maladies ou affections générales, celles dans lesquelles toutes les parties de l'économie offrent des troubles de la nutrition, et, par suite, de tous les autres actes qu'elles accomplissent. || 3° Il se joint comme titre à des noms d'offices publics, pour exprimer l'étendue d'un commandement, d'une administration, d'une fonction. Inspecteur, directeur, avocat général, etc. La vie et la mort de très-haut et très-puissant prince Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, et colonel général de la cavalerie légère, FLÉCH. *Tur.* Le père général avait besoin d'une recrue de jeunes jésuites allemands, VOLT. *Cand.* 15. || Officiers généraux, officiers supérieurs qui commandent une portion plus ou moins grande d'une armée, formée de plusieurs corps distincts. || État-major général, voy. ÉTAT-MAJOR. || Quartier général, voy. QUARTIER. || 4° *S. m.* Général, chef militaire qui commande une armée ou un corps d'armée, ou une arme spéciale. Le général en chef. Général de division, de brigade. Un général d'artillerie, du génie. Mais par quelle conduite et par quel général.... CORN. *Nicom.* III, 2. Ce qu'un sage général doit le mieux connaître, c'est ses soldats et ses chefs; car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul bras ou, pour parler avec l'Écriture, comme un seul homme, BOSS. *Louis de Bourbon.* Je confondrai peut-être quelquefois le général d'armée, le sage, le chrétien; je louerai tantôt les victoires... FLÉCH. *Tur.* On est étonné, quand on les voit seuls et sans armées, combien il y a de distance entre un général et un grand homme; combien dans le particulier ils conservent de petitesses et de bas sentiments, combien ils sont dominés par la jalousie et gouvernés par l'intérêt, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 297, dans POUGENS. La plupart de nos généraux qui portent dans un camp tout le luxe d'une cour efféminée auront bien de la peine à égaler ces héros qui faisaient leur cuisine eux-mêmes, VOLT. *Ess. poés. épiq.* 2. Nous avons des guerriers, il faut un général, ID. *Catil.* V, 3. Vous savez qu'il faut qu'un général ait la tête froide et le cœur chaud, ID. *Lett. Morangiès*, 30 oct. 1772. Quant aux anciens généraux, quelques-uns n'étaient plus ces durs et simples guerriers de la république ; les honneurs, les fatigues, l'âge et l'empereur surtout, en avaient amolli plusieurs, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. Depuis Malo-Iaroslavetz jusqu'à Smorgony, ce maître de l'Europe n'avait plus été que le général d'une armée mourante et désorganisée, ID. *ib.* XII, 1. Que lui voulait l'empereur de Russie? prétend-il lui résister? il n'est général qu'à la parade; quant à lui, sa tête est son conseil, tout part de là; mais Alexandre, qui le conseillera? qui opposera-t-il? il n'a que trois généraux, Kutusof qu'il n'aime pas parce qu'il est Russe, Beningsen, trop vieux il y a six ans, aujourd'hui en enfance, et Barclay : celui-ci manœuvrera, il est brave, il sait la guerre, mais c'est un général de retraite [paroles de Napoléon à un envoyé russe], ID. *ib.* IV, 5. || En France, général est un terme qui désigne les grades au-dessus de colonel et qui embrasse trois degrés hiérarchiques : les maréchaux de camp ou généraux de brigade, les

généraux de division ou lieutenants généraux, et les maréchaux. || 5° Anciennement, général des galères, officier de la couronne de France qui commandait les galères dans la Méditerranée. || Général des galions, ou général de la mer, titre d'un commandant des forces navales en Espagne. || 6° Le supérieur de tout un ordre religieux. Le général des dominicains, des jésuites. Il n'y a rien de plus contraire aux ordres exprès de saint Ignace et de vos premiers généraux que ce mélange confus de toutes sortes d'opinions, PASC. *Prov.* 13. De là vous pouvez connaître combien cette compagnie [l'Oratoire] est redevable aux soins de son général, qui savait si bien conserver en elle l'esprit de son institut, BOSS. *Bourgoing.* La plupart de leurs généraux [des ordres religieux] résident à Rome comme dans le centre de la chrétienté; et de cette capitale ils envoient au bout du monde les ordres que le pontife leur donne, VOLT. *Mœurs*, 139. Ignace, élu général, entra en fonction le jour de Pâques de l'année 1541, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*jésuites*). || Quand il s'agit d'une abbesse chef d'ordre, on dit général au masculin. L'abbesse de Fontevrault était chef et général de tout l'ordre, *Dict. de l'Acad.* || Cependant on trouve aussi au féminin, générale, en parlant de la supérieure de certaines congrégations. || 7° Anciennement, général des monnaies, titre des conseillers de la cour des monnaies. || 8° *S. f.* Générale, voy. GÉNÉRALE. || 9° *S. m.* Terme de logique. Ce qui convient au genre entier, par opposition au particulier qui ne convient qu'à une partie. On ne doit point conclure du particulier au général. Hé! pourquoi les gens d'affaires s'offenseraient-ils de voir sur la scène un sot, un fripon de leur corps? cela ne tombe point sur le général, LESAGE, *Critique de Turcaret*, 1er dialogue. Je parle du général des animaux comparé au général des plantes, BUFF. *Comp. des anim. et des végét.* || 10° Le général, nom vulgaire d'une coquille univalve (le cône flamboyant). || 11° En général, *loc. adv.* Ordinairement, d'une manière générale. En général, les méchants ne prospèrent pas. || En général, au point de vue général. L'on doit dire même chose de celui qui ignore en général les règles de son devoir, puisque cette ignorance rend les hommes dignes de blâme et non d'excuse, PASC. *Prov.* IV. Je ne vous ai encore parlé de la piété qu'en général, ID. *ib.* IX. La reine sait, en général, qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne.... BOSS. *Mar.-Thér.*

— REM. Voltaire a dit générale au féminin, en parlant d'une femme chef d'armée : Marguerite d'Anjou tire son mari de Londres et devient la générale de son armée, *Mœurs*, 114. Au contraire, Thomas a laissé général au masculin : Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, fut active et intrépide, général et soldat, *Essais sur les femmes.* Les deux peuvent très-bien se dire suivant le point de vue de l'esprit.

— SYN. GÉNÉRAL, UNIVERSEL. Ces mots ne sont que partiellement synonymes; car on dit un savant universel et non un savant général. Général, d'après l'étymologie, se dit de ce qui appartient au genre; universel, se dit de ce qui appartient à l'universalité, à la totalité. Aussi général est moins compréhensif qu'universel. Une opinion générale est l'opinion de la plupart; une opinion universelle est l'opinion de tous.

— HIST. XIIIe s. Et fist assambler un concile general de tous les ordenes desous la loi de Rome, *Chr. de Rains*, 88. Au droit qui dit que generaus renunciations ne vaut, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 466. General mot est cil qui comprend maintes choses souz son nom; car cestui mot animal comprent homes, bestes, oisiaus et poissons, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 526. Pour une provende monial, c'est assavoir deux pains de convent et demy sestier de vin chacun jour, de tel vin que ly convent boit, et deux sestiers de poix l'an, et ung denier le jour pour leur general [repas en commun], DU CANGE, *generale.* Ceste ruile [règle] est si generaus Qu'el ne puet defaillir vers aus [eux], *la Rose*, 19179. Vous orrés le [la] teneur d'une general procuration, laquelle ne pot estre par reson debatue en cort laie, BEAUM. 76. || XIVe s. ....[Jean Lyon] remonstroit une parole en general au peuple, FROISS. II, II, 63. || XVIe s. Le general de l'armée des Venitiens, MONT. I, 14. Capitaine general, ID. I, 19. Nature ne se desment pas en cela de sa generale police, ID. I, 106. Il doibt fuir en general les passions qui.... ID. I, 284. Auteur duquel les labeurs sentent un esprit general, duquel les passions ne s'emploient que contre le vice, D'AUB. *Hist.* I, 13. La roine mere sçavoit bien que le seul remede à tout cela estoit la lieutenance generalle, ...elle se ferma à faire donner cette generallité au duc de Lorraine, à quoi elle fit consentir le roi, en un conseil general qui fut tenu à Compiegne, ID. *ib.* II, 116. Les generaux des finances et des vivres, ID. *Conf.* IV.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *general*; portug. *geral*; ital. *generale;* du latin *generalis*, de *genus*, genre (voy. ce mot).

GÉNÉRALAT (jé-né-ra-la; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Dignité de général, de chef militaire. Être promu au généralat. Et le généralat comme le diadème M'érige sous votre ordre en fantôme éclatant, CORN. *Agésil.* III, 1. Les Églises réformées offrirent à Lesdiguières le généralat de leurs armées, VOLT. *Louis XIV*, 36. || 2° Emploi de celui qui est le supérieur de tout un ordre. Le généralat des dominicains. Saint Ignace, faisant réflexion que le général pourrait mal user de son autorité, tempéra le généralat par des contre-poids et des correctifs, BOUHOURS, *Vie de S. Ignace*, liv. III, p. 25, dans RICHELET. || 3° Temps que dure le généralat.

— ÉTYM. *Général.*

GÉNÉRALE (jé-né-ra-l'), *s. f.* || 1° Batterie de tambour pour rassembler tout le monde, et, en particulier, pour donner l'alarme. Battre la générale. || 2° La générale, la femme d'un général. Madame la générale. || 3° La générale, se disait, dans les gardes suisses, de la première compagnie du régiment.

— ÉTYM. *Général.*

GÉNÉRALEMENT (jé-né-ra-le-man), *adv.* || 1° En général, communément. Une opinion généralement reçue. Un homme généralement estimé. Mais généralement, chacun plaint vos vieux ans, ROTR. *Vencesl.* I, 1. || 2° Au point de vue général. Aristote est celui de tous les anciens qui a le plus écrit sur cette matière et qui l'a traitée le plus généralement, BUFF. *Animaux, Systèmes de la générat.* || Généralement parlant, à prendre la chose en général. Cela est vrai, généralement parlant. Généralement parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de la Rochefoucauld en a bien connu le fond, SÉV. *Lett.* du 7 septemb. 1689.

— HIST. XIIIe s. Tu pues amer generaument Tous ceus du monde loiaument, *la Rose*, 5409. Generalment, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 266. || XVe s. Et là furent tous les conseils de Flandres generalement et especialement, FROISS. I, I, 96.

— ÉTYM. *Générale*, ou, dans l'ancien français, *general* (*general* étant aussi féminin), et le suffixe *ment;* provenç. *generalment;* espagn. et ital. *generalmente;* portug. *geralmente.*

†**GÉNÉRALISABLE** (jé-né-ra-li-za-bl'), *adj.* Qui peut être généralisé.

— ÉTYM. *Généraliser.*

†**GÉNÉRALISANT, ANTE** (jé-né-ra-li-zan, zan-t'), *adj.* Qui a la propriété de généraliser. Des mots les uns généralisants, les autres particularisants.

† **GÉNÉRALISATEUR, TRICE** (jé-né-ra-li-za-teur, tri-s'), *adj.* Qui généralise. Esprit généralisateur. Faculté généralisatrice.

— ÉTYM. *Généraliser.*

GÉNÉRALISATION (jé-né-ra-li-za-sion), *s. f.* || 1° Action de généraliser. Former une généralisation est mettre ensemble en une classe tous les cas qui présentent des relations semblables. || Faculté de généraliser. || 2° Action de se généraliser, de devenir général. La généralisation d'une telle opinion. || Terme de médecine. Généralisation d'une maladie, état d'une maladie qui, de locale, devient générale. Généralisation des tumeurs, production de tumeurs d'une même espèce dans un grand nombre de parties du corps à la fois ou successivement et en un temps court.

— ÉTYM. *Généraliser.*

GÉNÉRALISÉ, ÉE (jé-né-ra-li-zé, zée), *part. passé* de généraliser. Une proposition généralisée. Une opinion généralisée.

GÉNÉRALISER (jé-né-ra-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre général. Généraliser une idée, une méthode. Généraliser une formule d'algèbre. La seule bonne manière de diminuer le nombre des lois est de les généraliser, L'ABBÉ DE ST-PIERRE, dans DESFONTAINES. Il faut généraliser nos vues, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Il pourra parvenir à généraliser les notions individuelles, ID. *ib.* IV. L'art de généraliser les idées est-il autre chose que l'art d'observer? BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 190, dans POUGENS. || Absolument. Les anciens qui généralisaient moins et qui étudiaient plus la nature en détail et par individus, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets, Œuv.* t. II, p. 277, dans POUGENS. || 2° Rendre commun à beaucoup. Généraliser une opinion. Le premier qui se présente parmi leurs imitateurs [de Montesquieu et de Voltaire], celui qui généralisera pour toute l'Europe l'histoire philosophique.... sera Hume, VILLEM. *Littér. franç.* 2e *part.* 3e *leç.* || 3° Se généraliser, *v. réfl.* Devenir commun à beaucoup. Cette opinion se généralise de plus en plus. || Terme de médecine. Devenir commun à toute l'économie. Dans les résorptions purulentes, quand la maladie se généralise, il survient d'ordinaire un frisson intense.

— HIST. XVIe s. J'ai osé generaliser mon histoire, m'attachant avec expressitude aux choses plus proches de temps et de lieu; aux esloignées plus legerement, D'AUB. *Hist. Préf.* 8. Telle haine se generalisa aisément, et fit section entre les catholiques associez et les autres, ID. *Hist.* II, 284.

— ÉTYM. *Général.*

GÉNÉRALISSIME (jé-né-ra-li-ssi-m'), *s. m.* || 1° Général supérieur, celui qui commande même aux généraux, ou celui qui a l'autorité supérieure sur plusieurs armées. Il était généralissime, et avait sous lui tels ou tels généraux. Il [le cardinal de Richelieu] a employé son autorité pour faire réussir le plus important de tous [les superlatifs], celui de généralissime, l'indépendant et le tout-puissant généralissime, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. Il [Charles XII] déclara son beau-frère généralissime de ses armées en Suède, VOLT. *Charles XII*, 8. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime, mais le maréchal de Villeroi l'était, ID. *Louis XIV*, 18. || 2° *Adj.* Dans l'ordre de Saint-François, chapitres généralissimes, chapitres composés des députés de tout l'ordre. || Terme d'ancienne logique. Genre généralissime, genre très-élevé, qui a sous lui beaucoup de sous-genres.

— REM. On a dit que ce mot avait été inventé par Richelieu qui, selon Balzac, se décora lui-même de ce titre lorsqu'il se mit à la tête des armées françaises envoyées en Italie. Mais il est, avant Richelieu, dans d'Aubigné.

— HIST. XVIe s. Generalissime des armées chrestienes, D'AUB. *Hist.* III, 449.

— ÉTYM. Lat. *generalissimus* (Et hæc generalissima nomina, LOUIS QUICHERAT, *Addenda*), superlatif de *generalis*, général.

GÉNÉRALITÉ (jé-né-ra-li-té), *s. f.* || 1° Terme de logique. Qualité de ce qui est général. Cette proposition dans sa généralité est fausse. || *Au plur.* L'ensemble des idées générales d'un sujet quelconque. Généralités scientifiques. Je ne puis entrer avec elle dans des généralités, BOSS. *Lett. abb.* 160. || 2° *Au plur.* Paroles, discours sans rapport direct au sujet. Il n'a dit que des généralités. Se perdre en des généralités. || 3° Le plus grand nombre. Telle est l'opinion de la généralité des philosophes. || 4° Anciennement. Nom d'une certaine division du royaume de France, établie pour faciliter la levée des impôts et de tout ce qui avait rapport aux finances. Chaque généralité était subdivisée en élections, et avait un tribunal dit bureau des finances. Mazarin imposait des sommes extraordinaires sur les généralités, VOLT. *Louis XIV*, 25. || 5° S'est dit pour généralat, qui est seul usité présentement. Il connaît bien qu'il n'y a point de si mauvaise place auprès du roi, qui ne vaille mieux que la généralité de son armée, BALZ. *le Prince*, ch. 3. || La réunion des généraux, sens qui est tombé aussi en désuétude. Devisant ainsi, nous rencontrâmes toute la généralité qui revenait, ST-SIM. II, 128.

— HIST. XIIIe s. En generauté [en général], DU CANGE, *generalis.* Qu'il aint [aime] en generalité, Et laist especialité, *la Rose*, 5465. || XIVe s. La quarte [rubrique] est de la generalité de l'anathomie, H. DE MONDEVILLE, f° 1. || XVe s. Et à la verité la generalité du pays ne quiert jamais autre chose, COMM. III, 11. || XVIe s. Departemens et estats generaulx des sommes de deniers que porte la charge et generalité d'outre-Seine et Yonne par maistre Jehan Groliex, tresorier de France et general des finances en la dicte charge, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. I, p. 564.

— ÉTYM. Provenç. *generalitat;* espagn. *generalidad;* ital. *generalità;* du lat. *generalitatem*, de *generalis*, général.

GÉNÉRATEUR, TRICE (jé-né-ra-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui sert à la génération. Puissance génératrice. L'évolution complète des organes générateurs exige sans doute plus de précision que celles des autres organes, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 92, dans POUGENS. || 2° Fig. Qui produit. Le principe générateur d'une erreur. || Absolument. Principe générateur, principe d'où découlent un grand nombre de conséquences importantes. || 3° Il se dit, en géométrie, des points, lignes ou figures dont le mouvement est supposé former des plans ou des solides. Un point qui se meut est le générateur d'une

ligne. Un triangle tournant autour d'une perpendiculaire est le générateur du cône. || *S. f.* La génératrice, la ligne qui, par son mouvement, produit une surface. || 4° Terme de musique. Son générateur, la basse relativement aux accords qui s'y superposent. || 5° *S. m.* Terme de mécanique. Générateur, synonyme de chaudière à vapeur.

— HIST. XVIe s. La faculté generatrice, PARÉ, XV, 52. Estant science, de sa nature, generatrice d'altercation et division, MONT. IV, 234.

— ÉTYM. Lat. *generatorem*, de *generare*, engendrer.

GÉNÉRATIF, IVE (jé-né-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a rapport à la génération. Sans diminuer la vertu générative, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 437. Le mâle, selon Aristote, renferme le principe du mouvement génératif, BUFF. *Animaux, systèmes sur la génération.*

— HIST. XIVe s. Medecine desiccative et generative de char [chair], H. DE MONDEVILLE, f° 63, *verso*. Puissance generative, par quoy eulx se multeplient et perseverent en leur espece, ORESME, *Eth.* IX, 15. || XVIe s. La faculté naturelle est divisée en nutritive, augmentative et generative, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Provenç. *generatiu*; espagn. et ital. *generativo*; du lat. *generare*, engendrer.

GÉNÉRATION (jé-né-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Production d'un être semblable à ses parents. La génération des corps vivants. Les organes de la génération. La génération des plantes. Les deux principales théories sur la génération sont l'emboîtement des germes (voy. ce mot) et l'épigenèse (voy. ce mot). Le système général, reçu de part et d'autre, est que toutes les générations se font par des œufs ou des germes aussi anciens que le monde, MAIRAN, *Éloge de Lémery.* Le cheval est de tous les animaux celui qu'on a le plus observé, et on a remarqué qu'il communique par la génération presque toutes ses bonnes et mauvaises qualités, naturelles et acquises, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 56, dans POUGENS. Chez les araignées, l'organe de la génération du mâle se trouve dans un endroit où l'on ne s'aviserait pas de le chercher; il est logé dans les antennes, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 118, note 1. Il n'est point dans la nature de véritable génération; mais nous nommons improprement génération, le commencement d'un développement qui nous rend visible ce que nous ne pouvions auparavant apercevoir, ID. *Consid. corps org. Œuvres*, t. V, p. 304. J'ai vu qu'il penche vers l'épigenèse, et c'est particulièrement la raison secrète qui l'a empêché jusqu'ici de méditer mes idées sur la génération et sur les reproductions, ID. 5e *Lett. Hist. nat.* || Génération spontanée ou hétérogénie, production d'un être organisé, sans le concours de parents, c'est-à-dire par la seule force de la matière qui s'organiserait toute seule dans des circonstances favorables. || 2° Terme de théologie. Rapport entre le Père et le Fils. Il faut que vous [Dieu] acheviez votre ouvrage [dans l'incarnation], et que, l'ayant associée [Marie] en quelque façon à la chaste génération éternelle par laquelle vous produisez votre Verbe.... BOSS. 1er *sermon, Compass. de la Ste Vierge*, 1. || 3° Les personnes engendrées, les descendants. La génération de Noé. Puissiez-vous voir vos fils jusqu'à la troisième et la quatrième génération, SACI, *Bible, Tobie*, IX, 11. || Lui et toute sa génération, se dit, par plaisanterie ou par dénigrement, d'un père et de ses enfants. || 4° Chaque degré de filiation en ligne directe. Il y a une génération du père au fils, et deux du père au petit-fils. Il y a donc en tout depuis Abraham jusqu'à David quatorze générations, SACI, *Bible, St Math.* I, 17. Ah! si quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde.. BOSS. *le Tellier.* Que les hommes goûtent les fruits de la paix de génération en génération, FÉN. *Tél.* XI. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations, J. J. ROUSS. *Science.* || Espace de trente ans, qui sert d'évaluation courante pour la durée moyenne de la vie humaine. Trois générations font un peu moins d'un siècle. || 5° Tous les hommes vivants dans le même temps ou à peu près. La génération présente. Les générations futures. Telles étaient les générations nouvelles; alors on était libre d'être ambitieux; temps d'ivresse et de prospérité, où le soldat français, maître de tout par la victoire, s'estimait plus que le seigneur ou même le monarque dont il traversait les États! SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. Ces générations, inutile fardeau, Qui meurent pour mourir, qui vécurent pour vivre, LAMART. *Méd.* II, 15. || 6° Filiation, en parlant des monastères établis, fondés par un autre monastère. || 7° Terme d'ancienne philosophie. La génération et la corruption, le mouvement qui produit les choses et les détruit. || Fig. Production. Une bonne histoire de l'esprit humain serait celle de la génération de ses idées en tout genre, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 54. Le monde intellectuel a ses générations comme le monde physique, et les unes ne sont pas plus de vraies générations que les autres, ID. *Paling. philos.* XI, 1. || 8° Terme de géométrie. Construction d'une étendue déterminée, par le moyen d'une autre étendue supposée en mouvement. || Terme d'arithmétique et d'algèbre. Formation, en parlant de nombres qui servent à en former d'autres. || 9° Terme de musique. Génération des sons, hypothèse d'après laquelle la basse produit des sons qui s'y superposent de tierce en tierce; cette hypothèse est fondée sur ce qu'une corde vibrante se divise spontanément en plusieurs parties qui font entendre les harmoniques du son fondamental.

— HIST. XII s. Desque [jusqu'] en jurn de generatiun e de generatiun, *Liber psalm.* p. 78. || XIIIe s. Li conseuz [le conseil] dame Dieu maint [réside] pardurablement, li pense [les pensées] de son cuer sont de generation en generation, *Psautier*, f° 40. Generations et generations loera tes ueuvres, *ib.* f° 171. Force de generacion, *la Rose*, 7003. Generacion est cele euvre de nature par cui toutes choses sont engendrées, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 149. Et la maniere fu tele, que de LII generacions [tribus, familles] que il y avoit, chascune generacion li aportast une saiete [flèche] qui feussent seignées de leur noms, JOINV. 263. || XIVe s. Et tout art est vers la generacion ou nouvele façon d'aucune chose, ORESME, *Eth.* 174. || XVe s. Et se fust assez tost le roi accordé à la fille du duc de Lorraine; car elle estoit moult belle damoiselle, et de grande et noble generacion [famille], FROISS. II, II, 229. || XVIe s. La principale fin du mariage, c'est la generacion, MONT. I, 226. Signes signifiant generation de pus, PARÉ, VI, 3. Si la generation de la pierre provient par frigidité, ID. XV, 38. Ils [certains philosophes] tienent que qui osteroit du monde le discord et la noise, le cours des corps celestes s'arresteroit, et que la generation et tout mouvement cesseroit, AMYOT, *Agés.* 6.

— ÉTYM. Provenç. *generacio*; espagn. *generacion*; ital. *generazione*; du latin *generationem*, de *generare*, engendrer.

GÉNÉREUSEMENT (jé-né-reû-ze-man), *adv.* || 1° D'une manière généreuse, avec un grand cœur. Je crois qu'il n'agit point moins généreusement, CORN. *Nicom.* III, 8. Secourons l'innocence et généreusement, ROTR. *Antig.* V, 3. || 2° D'une main libérale. Payer généreusement. || 3° Courageusement. Répandre généreusement son sang pour la patrie. Vous avez généreusement souffert d'autres atteintes que celles-ci, POUSSIN, *Lett.* 3 nov. 1647.

— ÉTYM. *Généreuse*, et le suffixe *ment.*

GÉNÉREUX, EUSE (jé-né-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui est d'un naturel noble, qui a un grand cœur (sens dérivé directement du sens étymologique qui est : de bonne race). Je vous assure que je ne suis pas moins généreux à ressentir cette faveur, que vous l'avez été à me la faire, VOIT. *Lett.* 45. Maudite ambition, détestable manie, Dont les plus généreux souffrent la tyrannie, CORN. *Cid*, II, 3. Et si l'on n'est barbare, on n'est point généreux, ID. *Hor.* IV, 4. Suis l'exemple, et fais voir qu'une âme généreuse Trouve dans sa vertu de quoi se rendre heureuse, ID. *Pulch.* II, 5. Notre généreuse malade s'est regardée comme une victime destinée au sacrifice; elle a vu venir le coup sans demander grâce, FLÉCH. *Mme de Montausier.* Souvent ces gens qui ont l'âme si noble, ne sont pas les meilleurs cœurs du monde; ils s'entêtent trop de la gloire et du plaisir d'être généreux et négligent par là bien des petits devoirs, MARIVAUX, *Marianne*, 4e part. Généreux Beaumont, les siècles à venir sauront que, le fanatisme en robe ayant assassiné juridiquement un père de famille, la philosophie et l'éloquence ont vengé et honoré sa mémoire, VOLT. *Dict. phil. Avocats.* Un mortel généreux connaît mal l'imposture, DUCIS, *Macbeth*, I, 1. Le Français, généreux et sensible à la gloire, Respecte la vertu même en ses ennemis, MASSON, *Helvétiens*, II. || Il se dit de certains animaux. Un généreux coursier. Ces hommes auparavant si timides [les apôtres].... sortent de leur retraite comme des lions généreux, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* || 2° Il se dit aussi des choses qui décèlent une noble nature. Il semble en leurs discours hautains et généreux.... RÉGNIER, *Sat.* IX. Il suffit de vous dire qu'il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang, qui inspire des sentiments généreux et une louable émulation, et qui fait descendre par une heureuse suite d'exemples les vertus des pères dans les enfants, FLÉCH. *Mme de Montausier.* Quoi! faut-il qu'un dessein si grand, si généreux, Passe pour le transport d'un esprit amoureux? RAC. *Andr.* I, 4. Vous, seigneur, importun? vous, cet ami fidèle Qu'un soin si généreux intéresse pour elle, ID. *Bérén.* I, 4. Un généreux dépit succède à sa fureur, ID. *ib.* V, 2. J'aime, je l'avouerai, cet orgueil généreux Qui n'a jamais fléchi sous le joug amoureux, ID. *Phèdre*, II, 1. L'éloquence de Tertullien était mâle et généreuse, L'ABBÉ HAUTEVILLE, dans DESFONTAINES. Qui, si elles vous voient faire une action généreuse, la regardent comme une étourderie dont elles s'applaudissent de n'être pas capables, MARIVAUX, *Marianne*, 9e part. La résolution de cette assemblée [des notables de Moscou] fut généreuse et digne d'une si grande nation; le détail importe peu; on sait assez qu'il est partout le même; que tout dans le monde perd à être vu de trop près; qu'enfin les peuples doivent être jugés par masses et par résultats, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 1. || 3° Qui donne d'une main libérale. Cette princesse est si bonne, si généreuse. Si, pauvre et généreux, son cœur vient de souffrir Aux cris d'un indigent qu'il n'a pu secourir, A. CHÉN. *Élég.* XXI. || Ironiquement. Il est généreux comme l'épée qu'il porte, se dit d'un avare, d'un ladre. || Don généreux, don fait avec générosité, surtout en parlant d'un don un peu considérable. || Fig. Nous devons ajouter que les aimants les plus puissants ne sont pas toujours les plus généreux; en sorte que quelquefois ces aimants plus puissants ne communiquent pas au fer autant de leur vertu attractive que les aimants plus faibles, BUFF. *Min.* t. IX, p. 136, dans POUGENS. || 4° Courageux. Ces généreux martyrs. Un généreux et vaillant soldat. || 5° Sol généreux, terre généreuse, sol, terre qui a une grande force productive. || Vin généreux, vin bon et d'une certaine force, qui réconforte. Te voici dans mon ermitage; Versons-nous d'un vin généreux, BÉRANG. *Voyageur.* || 6° Substantivement. Un généreux, une généreuse, un homme généreux, une femme généreuse. En vain d'un sort si triste on veut les garantir, Ces cruels généreux n'y peuvent consentir, CORN. *Hor.* III, 2. Et peu de généreux vont jusqu'à dédaigner, Après un sceptre acquis, la douceur de régner, ID. *Cinna*, II, 1. C'est une confiance de généreux à généreux, de Romain à Romain, ID. *Sertor. Au lecteur.* Usez en généreux de tous vos avantages, MOL. *D. Garc.* V, 5. Est-il donc permis à un sujet d'avoir de la force contre son prince, et, pensant en faire un généreux, n'en ferons-nous point un rebelle? BOSS. *Panég. St Thomas de Cant.* 2. || Familièrement. Faire le généreux, se montrer magnanime, libéral. Ne va point sottement faire le généreux, BOIL. *Sat.* VIII.

— HIST. XVIe s. Cil n'a rien de genereux, qui peut recevoir plaisir où il n'en donne point, MONT. III, 383.

— ÉTYM. Bourguign. *generou*; provenç. *generos*; espagn. et ital. *generoso*; du latin *generosus*, qui est d'une bonne race, de *genus*, race, genre

GÉNÉRIQUE (jé-né-ri-k'), *adj.* Qui appartient au genre. Terme générique. Caractères génériques. Noms génériques. Vous ne prouvez rien contre moi en disant que l'unité de toutes les perfections qui sont en Dieu est formée de la même façon que l'unité générique et celle des autres universaux, DESC. *Rép. aux sec. objec.* 21. L'unité générique n'ajoute rien de réel à la nature de chaque individu, ID. *ib.*

— ÉTYM. Lat. *genus*, *generis*, genre.

† **GÉNÉRIQUEMENT** (jé-né-ri-ke-man), *adv.* D'une manière générique.

— ÉTYM. *Générique*, et le suffixe *ment.*

GÉNÉROSITÉ (jé-né-ro-zi-te), *s. f.* || 1° Caractère de celui qui est généreux, qui a un grand cœur. Ma générosité doit répondre à la tienne, CORN. *Cid*, III, 4. Il s'arme, en ce besoin, de générosité, Et du bonheur public fait sa félicité, ID. *Hor.* III, 5. La générosité suit la belle naissance, ID. *Héracl.* V, 2. Ah! c'est porter trop loin la générosité, ID. *Perth.* V, 5. Lorsque la Providence l'a séparée du monde, elle a quitté les honneurs avec autant de générosité que vous [religieuses] en avez eu à les fuir, FLÉCH. *Mme de Mont.* Par cet esprit de générosité si ordinaire parmi les Romains, de ne marquer jamais plus d'éloignement de la paix que dans les mauvais succès, VERTOT, *Révol. rom.* II, p. 200. ....Son orgueil se serait-il flatté D'effacer Orosmane en générosité? VOLT. *Zaïre*, I, 4. Et réellement il y allait de la vie de s'arrêter un instant; dans ce naufrage universel, tendre la main à son compagnon, à son chef mourant, était un acte admirable de généro-

sité ; le moindre mouvement d'humanité devenait une action sublime, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 2. || 2° Disposition à donner d'une main libérale. Des actes de générosité. Je serais trop ingrat, si, pour une personne [une dame] qui fait des choses si extraordinaires pour moi, je n'avais qu'une amitié ordinaire, et tout au moins je dois être amoureux de sa générosité, VOIT. *Lett.* 32. L'abbé est ravi de vous voir appliquée à vos affaires.... il n'est pas question de suivre toujours les beaux sentiments, il faut avoir pitié de soi, et avoir de la générosité pour soi-même comme on en a pour les autres, SÉV. 51. Ce grand nombre de domestiques pouvait être à charge à sa dépense, mais non à sa générosité, FLÉCH. *M. de Mont.* Il n'est pas rare de trouver, dans les codes des lois des barbares, des compositions pour les actions involontaires; la loi des Lombards est presque toujours sensée; elle voulait que, dans ce cas, on composât suivant sa générosité, et que les parents ne pussent plus poursuivre la vengeance, MONTESQ. *Espr.* XXX, 19. || Donner, laisser des marques de sa générosité, faire des dons, et, en parlant des souverains, accorder des grâces. || Fig. Un second effet de l'élévation affectée de ces nouveaux mystiques est de marquer envers Dieu comme une fausse générosité et une espèce de désintéressement qui fait qu'on ne veut plus lui demander rien pour soi-même, pas même la rémission de ses péchés, BOSS. *Ordonnance sur les états d'oraison.* || *Au plur.* Dons, bienfaits. Faire des générosités à ses amis. || Il se dit quelquefois au singulier en ce sens : Voilà une belle générosité qu'il vous a faite !

— HIST. XVIᵉ s. Sa generosité [de Henri IV] et sa debonnaireté sont si celebres, qu'il est à croire qu'il n'aura rien fait de mediocre, BULLY, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *generositatem*, de *generosus*, généreux.

GENÈSE (je-nè-z'), *s. f.* || 1° Nom du premier livre de l'Ancien Testament, qui contient la création du monde. Infirmerait-on le texte sacré de la Genèse, si l'on avançait que la création décrite par Moïse est moins une véritable création que le récit assez peu circonstancié des degrés successifs d'une grande révolution que notre globe subissait alors? BONNET, *Paling. philos.* I, 2. || Petite Genèse, livre apocryphe, dit aussi l'Apocalypse de Moïse. || En cet emploi, il prend une majuscule. || 2° Terme de philosophie. Système cosmogonique. || 3° Terme de géométrie. Se dit quelquefois de la génération d'une courbe, d'une surface ou d'un solide. || 4° Terme de biologie. Un des modes de naissance des éléments anatomiques, suivant lequel, rien n'existant que des matériaux liquides, on voit ces matériaux se réunir presque subitement en une substance solide ou demi-solide.

— ÉTYM. Γένεσις, production, engendrement.

† **GENÉSIAQUE** (je-né-zi-a-k'), *adj.* Qui a rapport à une genèse, à la création.

— ÉTYM. *Genèse.*

† **GÉNÉSIQUE** (jé-né-zi-k'), *adj.* Voy. GÉNÉTIQUE.

† 1. **GENESTADE** (je-nè-sta-d'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'ajonc.

— ÉTYM. *Genest, genêt.*

† 2. **GENESTADE** (je-nè-sta-d'), *s. f.* Maladie qui survient chez les moutons et qu'on attribue à l'usage du genêt comme aliment.

— ÉTYM. *Genest, genêt.*

GENESTROLLE (je-nè-stro-l'), *s. f.* Espèce de genêt qu'on emploie pour teindre en jaune (*genista tinctoria, L.*). || On trouve aussi genestrale.

— ÉTYM. Dérivé de *genêt.*

GENET (je-nè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, *l's* se lie : les je-nè-z et les cavaliers; genets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Espèce de cheval d'Espagne, de petite taille, mais bien proportionné. Talonne le genet, et le dresse aux passades, RÉGNIER, *Sat.* V.

— HIST. XIVᵉ s. Vingt mile Genevois sur genez chevauchant, Qui portoient les dars de coi on va lançant, *Guescl.* 11114. || XVᵉ s. Et estoit monté sur un ginet legier et bien courant à merveille, FROISS. I, III, 19.

— ÉTYM. Ital. *ginnetto, giannetto*; de l'espagn. *ginete*, cavalier armé à la légère, qu'on tire de l'arabe *djund*, soldat. Mais on a proposé plusieurs autres étymologies : le grec γυμνήτης, homme qui s'exerce; l'espagnol *cinetes*, nom, dit-on, des habitants de la contrée entre le cap Saint-Vincent et la Guadiana, qui étaient des cavaliers armés seulement de la lance et du bouclier; enfin le latin *ginnus*, mulet; mais la signification première du mot espagnol paraît être non cheval, mais cavalier armé à la légère.

GENÊT (je-nê; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des je-nê-z épineux), *s. m.* Genre de plante de la famille des légumineuses qui renferme divers arbrisseaux à fleurs jaunes. On y distingue le genêt à balais, ou genêt proprement dit (*sarothamnus scoparius*, Koch); le genêt d'Espagne (*spartium junceum, L.*); le genêt des teinturiers (*genista tinctoria, L.*); le genêt griot (*genista purgans*, DC.).

— HIST. XIIᵉ s. ....Une hache Tel dont l'on poist une vache Tranchier outre parmi l'eschine, Tot autresi com la racine D'un genoivre ou d'un geneste, *la Charrette*, 1091. || XIIIᵉ s. Covertes ierent de genestes, De foillies et de ramiaus Lor bordetes et lor hamiaus, *la Rose*, 8430. || XIVᵉ s. Et l'embuche de quoi je vous fai mention En une place fu où geneste ot foison, *Guescl.* 5974-5985. || XVᵉ s. Jehan dist qu'il vouloit aler cueillir des balaiz ou genestres en un bois, DU CANGE, *genestrium.* || XVIᵉ s. Quant au genet d'Espaigne ou gaude, la beauté de ses fleurs jaunes le fait desirer au jardin de plaisir, O. DE SERRES, 561.

— ÉTYM. Picard, *geniau*; wall. *diniése*; provenç. *genestu*; espagn. *ginesta*; portug. *giesta*; ital. *ginestra*; du latin *genista.*

† **GENÉTAIRE** (je-né-tê-r'), *s. m.* Soldat à cheval de l'ancienne armée espagnole.

— HIST. XVIᵉ s. Il lui sembla par aventure que la gendarmerie françoise se romproit aussi facilement que les genetaires maures, LANOUE, 329.

— ÉTYM. *Genet.*

† **GENÉTER** (je-né-té), *v. a.* Courber en contrehaut les extrémités d'un fer à cheval.

— ÉTYM. *Genet.*

GÉNÉTHLIAQUE (jé-né-tli-a-k'), *adj.* || 1° Qui est relatif à la naissance d'un enfant. Poëme généthliaque. Discours généthliaque. || 2° *S. m.* Astrologue qui dresse l'horoscope d'un enfant au moment de sa naissance.

— HIST. XVIᵉ s. Vous concluez, sieur Fulgence, à la genethliaque, encores que vous teniez formellement que les astres ne nous predominent, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *matinée* 7.

— ÉTYM. Lat. *genethliacus*, de γενεθλιακὸς, qui vient de γενέθλη, naissance, de γίνεσθαι, naître, du radical *gen* ou *gin*, qui est dans le latin *gignere*, *genitura* (voy. GÉNITURE).

† **GENÉTIÈRE** (je-né-tiè-r'), *s. f.* Lieu couvert de genêt.

— ÉTYM. *Genêt.*

† **GENÉTIN** (je-né-tin), *s. m.* || 1° Variété de raisin cultivée près d'Orléans. || Vin fait avec ce raisin. Boire de bon genétin, RICHELET. || 2° Nom d'une bonne espèce de pomme.

† **GÉNÉTIQUE** (jé-né-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport aux fonctions de génération. Facultés génétiques. Sens génétique. || On dit aussi génésique.

— ÉTYM. Γενετὴ, engendrement.

1. **GENETTE** (je-nè-t'), *s. f.* Genre de mammifères carnivores digitigrades, dans lequel on distingue : la genette commune, dite aussi genette bizaam, chat bizaam ou chat bizaum ; elle est très-commune en France, surtout dans le département de la Gironde où l'on en fait la chasse pour sa fourrure ; la genette fossane, appelée vulgairement fossane; c'est la genette fosse de Lesson, et, pour Buffon, la fossane de Madagascar, dite aussi buveur de vin et buveuse de vin, LEGOARANT.

— HIST. XIIIᵉ s. Piaus de faîne, piaus de chat sauvage, piaus de martrines, piaus de genetes, les six piaus doivent deus deniers de tonlieu, *Liv. des mét.* 326.

— ÉTYM. Bas-lat. *geneta*; espagn. *gineta*; de l'arabe *djerneyth* (*Journ. asiat.* juin 1859, p. 541).

2. **GENETTE (À LA)** (je-nè-t'), *loc. adv.* || 1° Aller à cheval à la genette, c'est-à-dire avec les étriers fort courts, de manière que l'éperon porte vis-à-vis du flanc du cheval. || 2° *S. f.* Espèce de mors à la turque, dont la gourmette a la forme d'un grand anneau.

— HIST. XVIᵉ s. Chevaux enharnachés à la genette, BRANT. *Sur les duels*, p. 68, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Genet*; parce que c'était ainsi qu'on montait les *genets.*

† 3. **GENETTE** (je-nè-t'), *s. f.* Lance des genétaires.

— ÉTYM. *Genet.*

† 4. **GENETTE** (je-nè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires du narcisse.

† **GENEVIÈVE (SAINTE)** (je-ne-viè-v'). Congrégation de Ste-Geneviève, congrégation employée à l'administration des paroisses et hôpitaux, à l'observation de l'office divin et à l'instruction des ecclésiastiques et de la jeunesse dans les séminaires.

† **GENÉVRETTE** (je-né-vrè-t'), *s. f.* Boisson obtenue par la fermentation des baies de genièvre qu'on met à macérer pendant un mois dans de l'eau avec trois ou quatre poignées d'absinthe.

— ÉTYM. *Genièvre.*

GENÉVRIER (je-né-vri-é ; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ge-né-vri-é-z en fleur), *s. m.* Genre de la famille des conifères, tribu des cupressinées, où l'on distingue surtout le genévrier commun (*juniperus communis*), dit absolument genévrier et aussi genièvre.

— ÉTYM. *Genièvre.*

† **GENÉVRIÈRE** (je-né-vri-è-r'), *s. f.* Lieu planté de genévriers.

† **GENGELI** (jan-je-li), *s. m.* Terme de botanique. Nom des *sesamum indicum, DC.*, et *orientale, L.* (famille des bignoniacées).

† **GÉNI** (jé-ni), *adj.* invariable. Terme d'anatomie. Apophyse géni, voy. GÉNIEN.

† **GÉNICULATION** (jé-ni-ku-la-sion), *s. f.* Terme didactique. Courbure en manière de genou.

— ÉTYM. *Géniculé.*

† **GÉNICULÉ, ÉE** (jé-ni-ku-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est ployé en forme de genou. La tige, le style, le pédoncule, etc. affectent souvent la disposition géniculée. || Terme d'anatomie. Corps géniculé, renflement situé à l'extrémité postérieure de la couche optique, et d'où procède en partie le nerf optique.

— ÉTYM. Lat. *geniculum*, diminutif de *genu*, genou.

GÉNIE (jé-nie), *s. m.* || 1° Terme du polythéisme. Esprit ou démon bon ou mauvais qui présidait à la destinée de chaque homme. On jurait par son génie. Le jour de la naissance on offrait un sacrifice au génie. Le mois de décembre était cher aux génies [à cause des repas des saturnales]. On racontait que le mauvais génie de Brutus lui avait apparu la veille de la bataille de Philippes. Pour la dernière fois il faut que je vous nie Ce qu'exige de moi votre mauvais génie, MAIRET, *Sophon.* IV, 5. Mon génie étonné tremble devant le sien, RAC. *Brit.* II, 2. Ton génie alarmé te parle par ma bouche, VOLT. *M. de César*, III, 5. C'est la loi, dit Topaze, chaque homme a ses deux génies; c'est Platon qui l'a dit le premier, et d'autres l'ont répété ensuite; tu vois que rien n'est plus véritable; moi qui te parle, je suis ton bon génie, et ma charge était de veiller auprès de toi jusqu'au dernier moment de ta vie, je m'en suis fidèlement acquitté, ID. *le Blanc et le Noir.* Et toi, Ébène, avec tes quatre ailes noires, tu es sans doute mon mauvais génie? ID. *ib.* Il y avait des génies mâles et des génies femelles; les génies des dames s'appelaient, chez les Romains, des petites Junons; on avait encore le plaisir de voir croître son génie; dans l'enfance c'était une espèce de Cupidon avec des ailes; dans la vieillesse, il portait une longue barbe; quelquefois c'était un serpent, ID. *Dict. phil. Génie.* || Le génie de Socrate, dit aussi démon (voy. DÉMON), voix qui se faisait entendre à lui pour le détourner de ce qu'il avait résolu, et non pour l'exhorter à rien entreprendre. Vous le savez, amis; souvent, dès ma jeunesse, Un génie inconnu m'inspira la sagesse, LAMART. *Mort. de Socr.* || Fig. Le bon génie, le mauvais génie de quelqu'un, la personne qui, par ses exemples ou ses conseils ou ses actions, exerce une influence heureuse ou funeste sur la destinée de quelqu'un. Il assure que vous êtes son bon génie, SÉV. 570. || Fig. Un bon génie, une circonstance favorable. Voyez qu'un bon génie à propos nous l'envoie, CORN. *Hor.* I, 4. || Il se disait aussi des esprits ou démons qui présidaient à de certains lieux, à des villes, etc. Le génie du lieu. Le génie de Rome. Génie tutélaire. L'un avait vu le génie de l'empire ou de la ville, l'autre celui de Mars et de Saturne; les génies des quatre éléments s'étaient manifestés à plusieurs philosophes; plus d'un sage avait vu son propre génie, tout cela d'abord en songe, mais les songes étaient les symboles de la vérité, VOLT. *Dict. phil. Génie.* || Par extension. Le génie de la France, l'ange tutélaire de la France. || Fig. Le génie de la peinture, de la musique, le génie qu'on imagine comme présidant à chacun de ces arts. || 2° Par extension, dans la féerie, nom donné aux différents esprits que recélaient les éléments, les bois, les montagnes, etc. Évoquer les génies. À peine eut-elle commencé à frotter cette lampe, qu'en un instant, en présence de son fils, un génie hideux et d'une grandeur gigantesque s'éleva et parut devant elle et lui dit d'une

voix tonnante : Que veux-tu? me voici prêt à t'obéir comme ton esclave et de tous ceux qui ont la lampe à la main, moi avec les autres esclaves de la lampe, GALLAND, *Mille et une Nuits, Lampe merveilleuse.* Invoquons la faveur de ces puissants génies A qui des bois sacrés les nymphes sont unies, C. DELAV. *Paria,* II, 6. L'Alhambra! l'Alhambra, palais que les génies Ont doré comme un rêve et rempli d'harmonies, Forteresse aux créneaux festonnés et croulants, V. HUGO, *Orient.* XXXI. || 3° Terme d'iconologie. Figures allégoriques d'enfants ou d'hommes ailés, qui, selon les attributs qu'on leur donne, représentent les vertus, les arts, les passions, etc. || 4° Fig. Talent inné, disposition naturelle à certaines choses (sens qui fut un néologisme dans la latinité et qui vient des qualités brillantes qu'on attribuait aux génies). Il est bon de s'accommoder à son sujet ; mais il est encore meilleur de s'accommoder à son génie, LA FONT. *Psyché,* I, p. 88. Les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions, PASC. dans COUSIN. Son génie à la géométrie commença à paraître lorsqu'il n'avait encore que douze ans, Mme PERIER, *Vie de Pascal.* Ce n'était pas seulement la guerre qui lui donnait de l'éclat; son grand génie embrassait tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le génie de la princesse palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires, ID. *Anne de Gonz.* Ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui, durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles, ID. *le Tellier.* Dans ces fatales conjonctures il fallait à un ministre étranger un homme d'un ferme génie qui.... ID. *ib.* Je sens de jour en jour dépérir mon génie, BOIL. *Épît.* VIII. Mais pourtant on a vu le vin et le hasard Inspirer quelquefois une muse grossière, Et fournir sans génie un couplet à Linière, ID. *Art p.* II. Il avait du génie pour la musique, HAMILT. *Gramm.* 8. Ceux en qui on remarque le génie de la guerre, FÉN. *Tél.* XIV. Nous n'avons fait aucun tort aux beaux-arts ni aux hommes qui ont un vrai génie pour les cultiver, ID. *ib.* XXII. La perfection consisterait à savoir assortir toujours son style à la matière qu'on traite ; mais qui peut être le maître de son habitude et ployer son génie à son gré? VOLT. *Dict. phil. Genre.* Que la reine, en ces lieux, brillants de sa splendeur, De son puissant génie imprime la grandeur, ID. *Sémir.* I, 1. Le Poussin, déjà grand peintre avant d'avoir vu de bons tableaux, avait le génie de la peinture; Lulli, qui ne vit aucun bon musicien en France, avait le génie de la musique, ID. *Dict. phil. Génie.* || En mauvaise part. Avoir le génie du mal, de la destruction. Son génie le porte à mal faire. || De génie, se dit d'un travail inspiré par la propre invention de l'auteur, et quelquefois en s'écartant des règles communes. Je sens que mon esprit travaille de génie, BOIL. *Sat.* VII. Ses vers [de Boileau], forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. fr.* Il [le peintre] ne travaillerait plus de génie, FÉN. *Tél.* XXII. Il est vrai qu'il n'y a que ce morceau qui soit de génie, et que le reste n'est que de travail et d'érudition ; mais on doit être fort obligé à un homme tel que lui, quand il veut bien, pour l'utilité publique, faire quelque chose qui ne soit pas de génie, FONTEN. *Leibnitz.* C'est le défaut de tous les écrivains qui n'écrivent point de génie, mais par imitation, VAUVEN. *Dialog. Isocrate, Démosthènes.* || 5° Particulièrement, aptitude spéciale dépassant la mesure commune soit dans les lettres et les beaux-arts (concevoir et exprimer), soit dans les sciences et la philosophie (inventer, induire, déduire, systématiser), soit dans l'action telle que celle de l'homme d'État, du militaire, etc. Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions ; tels peuvent être loués de ce qu'ils ont fait ; et tels, de ce qu'ils auraient fait, LA BRUY. II. Tel, aux premiers accès d'une sainte manie, Mon esprit alarmé redoute du génie L'assaut victorieux, J. B. ROUSS. *Ode au Comte de Luc.* Ajoutons que le génie dans la force même de l'âge n'est pas de toutes les heures, et que surtout il craint les approches de la vieillesse, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 384, dans POUGENS. Ce terme de génie semble devoir désigner non pas indistinctement les grands talents, mais ceux dans lesquels il entre de l'invention, VOLT. *Dict. phil. Génie.* C'est le caractère du vrai génie de répandre la fécondité sur un sujet stérile, et de varier ce qui semble uniforme, ID. *Vie de Molière.* Le génie n'est autre chose qu'une grande aptitude à la patience, BUFF. *Disc. de réception à l'Acad.* Il voit, comme l'a dit un grand homme, les abstraits dans les concrets, les concrets dans les abstraits ; voilà le génie, BONNET, *Ess. analyt. Âme,* ch. 16. Je ne demande point.... Ni même, vœu plus doux! que la main d'Uranie Embellisse mon front des palmes du génie, A. CHÉN. *Ép.* I. Le génie inspire le besoin de la gloire, STAEL, *Corinne,* XVI, 1. Je ne sais quelle force involontaire précipite le génie dans le malheur, ID. *ib.* XIII, 4. Le génie ne cherche point à combattre ce qui est dans l'essence des choses; sa supériorité consiste, au contraire, à la deviner, ID. *ib.* VIII, 3. Parmi les causes d'accroissement de la population, il ne faut pas compter pour peu le repos de Napoléon; depuis que ce grand homme est là où son rare génie l'a conduit, trois millions de jeunes gens seraient morts pour sa gloire, qui ont femme et enfants maintenant, P. L. COUR. *Lettre* V. Et comment concevoir que Ninus, un héros.... Par un noir parricide ait souillé son génie? BRIFFAUT, *Ninus II,* I, 1. Mais quoi! tandis que le génie Te ravit si loin de nos yeux, Les lâches clameurs de l'envie Te suivent jusque dans les cieux, LAMART. *Méd.* I, 19. Les siècles sont à toi, le monde est ta patrie; Quand nous ne sommes plus, notre ombre a des autels, Où le juste avenir prépare à ton génie Des honneurs immortels, ID. *Méd.* I, 14. || Homme de génie. L'homme de génie est connu de la postérité; l'homme en est ignoré, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 102. Une des plus fortes passions est l'amour de la vérité dans l'homme de génie, LAPLACE, *Expos.* V, 4. || Fig. Ce qui inspire comme fait le génie. Ils reçurent du ciel un cœur tel que le nôtre; Ce cœur fut leur génie; il fut leur Apollon, Et leur docte fontaine et leur sacré vallon, A. CHÉN. *Ép.* I. Non, l'amour, l'amitié, la sublime harmonie, Tous ces dons précieux n'ont qu'un même génie : Même souffle anima le poëte charmant, L'ami religieux et le parfait amant, ID. *ib.* || Joint à des épithètes défavorables il exprime le peu de génie, de capacité qu'a une personne. Génie borné. Petit génie. Pauvre génie. Génie médiocre. Dans son génie étroit il est toujours captif, Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif, BOIL. *Art p.* I. || On le dit aussi en ce sens, par modestie, en parlant de soi-même. Je mesure mon vol à mon faible génie, BOIL. *Disc. au roi.* Ami, je n'irai plus ravir si loin de moi, Dans les secrets de Dieu, ces comment, ces pourquoi, Ni du risible effort de mon faible génie, Aider péniblement la sagesse infinie, LAMART. *Méd.* I, 20. || 6° Personne de génie. Un beau génie. Ce génie fut la lumière de son siècle. Il ne fallait qu'ouvrir l'entrée des affaires à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique, BOSS. *le Tellier.* Sitôt que d'Apollon un génie inspiré Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré, En cent lieux contre lui les cabales s'amassent, BOIL. *Épît.* VII. Il se peut que plusieurs personnes jouent mieux aux échecs que l'inventeur de ce jeu, et qu'ils lui gagnassent les grains de blé que le roi des Indes voulait lui donner; mais cet inventeur était un génie, et ceux qui le gagneraient peuvent ne pas l'être, VOLT. *Dict. phil. Génie.* Roger Bacon fut un des génies les plus surprenants que la nature ait produits, et un des hommes les plus malheureux, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. (scolastiques).* Les génies les plus pénétrants, les plus profonds, ne se distinguent des autres hommes que parce qu'ils emploient un plus petit nombre de milieux, BONNET, *Ess. psychol.* ch. 80. || Ironiquement. Et jamais comme nous en bonne compagnie On ne voit chez les grands souper votre génie, GILB. *Apologie.* || Avec une épithète défavorable, il se dit d'un homme de peu d'esprit, de peu de portée. Je suis facile à tromper, moi; je suis le plus pauvre génie du monde, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître,* sc. 19. C'est un bourgeois fort simple, un petit génie, ID. *ib.* sc. 2. Que les petits génies se tiennent dans les bornes étroites de l'imitation, sans oser les franchir, à la bonne heure, ID. *Diable boit.* ch. 14. || Familièrement. Ce n'est pas un génie, se dit d'une personne qui a peu d'imagination, peu d'intelligence. || 7° Fig. Caractère propre et distinctif de personnes. Il est vrai que du ciel la prudence infinie Départ à chaque peuple un différent génie, CORN. *Cinna,* II, 1. ....Enfin, Burrhus, Néron découvre son génie ; Cette férocité que tu croyais fléchie, De tes faibles liens est prête à s'affranchir, RAC. *Brit.* III, 2. Quelques vérités qui flattaient le génie de la nation, HAMILT. *Gramm.* 7. Il n'est pas moins important d'étudier avec soin les mœurs des peuples, leur génie, leurs loix, leurs usages, leurs coutumes, ROLLIN, *Hist. anc. Préf.* || Caractère propre et distinctif de choses. Il est malaisé de vous définir le livre; vous en connaissez le génie, BOSS. *Lett.* 174. Durant la captivité et ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort approchante de la leur et qui avait presque le même génie, ID. *Hist.* I, 8. On appelle génie d'une langue son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langues expriment moins heureusement, VOLT. *Dict. phil. Langues.* Le génie de la langue française sera plus fait pour la conversation, parce que sa marche, nécessairement simple et régulière, ne gênera jamais l'esprit.... le style lapidaire sera plus dans le génie de la langue latine, ID. *ib. Génie.* D'après l'athée, la nature est une langue dont les barbarismes forment seuls l'essence et le génie, CHATEAUBR. *Génie,* I, VI, 4. Le Nouveau Testament change le génie de la peinture, ID. *Génie,* III, I, 4. || Terme de médecine. Caractère des affections régnantes. Génie inflammatoire. Génie bilieux. || 8° Terme de guerre. L'art de l'attaque et de la défense des places, des postes, etc. École d'artillerie et du génie. L'arme du génie. S'il se rencontrait des obstacles imprévus dans la carrière du génie, peut-être pourrais-je tourner mes idées d'un autre côté, P. L. COUR. *Lett.* I, 5. || Absolument. Le génie, le corps des troupes de cette arme. Un officier du génie. || Génie militaire, se dit souvent aussi par opposition au corps des ingénieurs civils qu'on nomme le génie civil. || 9° Le génie civil, l'art des constructions civiles. || Le corps d'ingénieurs chargé de ces constructions. || 10° Génie maritime, l'art de construire les vaisseaux. || Corps d'officiers institué pour appliquer les hautes sciences à l'architecture navale.

— HIST. XVIe s. Bertrand Duguesclin fut un genie de ce caractere, *Mém. s. du G.* ch. 1er.

— ÉTYM. Prov. *genh, geinh, gien, gienh, ginh ;* cat. *geni, giny;* esp. et ital. *genio ;* du lat. *genius,* génie, démon favorable. *Génie* est moderne en français; la forme ancienne aurait été très-voisine de celle du provençal, l'accent en latin étant sur *ge.*

† ....**GÉNIE**, suffixe qui répond au grec γένεια, production, et qui, dans les termes didactiques, se joint à d'autres mots avec le sens de production, par exemple : hétérogénie, etc.

† **GÉNIEN, IENNE** (jé-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au menton. Apophyse génienne ou apophyse géni, petite apophyse située à la partie postérieure de la symphyse du menton.

— ÉTYM. Γένειον, menton.

GENIÈVRE (je-niè-vr'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du genévrier commun. || 2° Le fruit du genièvre. Eau-de-vie de genièvre. || 3° Liqueur qu'on en extrait. Boire du genièvre.

— HIST. XIIe s. E alad une jurnée en cel desert, asist sei suz un geneivre, *Rois,* p. 320. || XIIIe s. Ki fait cuire genoivre en lessive et en leve [lave] sen chief, si escaufe le [la] teste, ALEBRANT, f° 67. || XIVe s. Josnes bois ou genourres, *Modus,* f° XLVI. || XVIe s. ....Puis es cantons feu de genevre allument, Et leurs maisons esventent et perfument, MAROT, III, 291. Brulant d'un feu, non clair comme celui du genievre, mais comme un gros charbon de forge, MARG. *Nouv.* XXVII.

— ÉTYM. Berry, *genieuve;* génev. *genève ;* Maine, *genèbre ;* prov. *genibre, genebre ;* cat. *ginebre;* espag. *enebro ;* port. *zimbro ;* ital. *ginepro ;* du lat. *juniperus. Juniperus* paraît manifestement contenir *parere,* enfanter, comme *puerpera* le contient. Aussi M. Quicherat, dans son dictionnaire, le décompose en *junior, pario.* M. Baudry à *junior* substitue *junix,* génisse, et pense que la plante a été ainsi nommée du *juniperus sabina, L.* qui est emménagogue, et qu'en plusieurs contrées on administre aux vaches pour faciliter leur parturition.

† **GENIÈVRERIE** (je-niè-vre-rie), *s. f.* Fabrique, distillerie de genièvre.

† **GÉNIO-GLOSSE** (jé-ni-o-glo-s'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle génio-glosse, ou, substantivement, le génio-glosse, muscle qui s'étend de la partie supérieure et latérale de l'apophyse géni à la base de la langue.

— ÉTYM. Γένειον, menton, et γλῶσσα, langue.

† **GÉNIO-HYOÏDIEN, ENNE** (jé-ni-o-i-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse géni et à l'os hyoïde. Le muscle génio hyoïdien, ou, substantivement, le génio-hyoïdien.

† **GÉNIO-PHARYNGIEN, IENNE** (jé-ni-o-fa-rinjiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles génio-pharyngiens, ou, substantivement, les génio-pha-

ryngiens, faisceaux musculeux qui s'étendent de l'apophyse géni au pharynx.

— ÉTYM. Γένειον, menton, et *pharyngien*.

† **GÉNIPA** (jé-ni-pa) ou **GÉNIPAYER** (jé-ni-pa-ié), *s. m.* Le génipa américain, arbre appelé, au Brésil, génipayer, *genipa americana*, *L.*, famille des rubiacées.

† **GÉNIPI** (jé-ni-pi), *s. m.* Autre nom du génépi.

GÉNISSE (jé-ni-s'), *s. f.* Jeune vache qui n'a point porté. Une génisse qui n'aura point encore porté le joug, ni labouré la terre, SACI, *Bible, Deutéron.* XXI, 3. Deux taureaux combattaient à qui posséderait Une génisse avec l'empire; Une génisse en soupirait, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses? RAC. *Athal.* I, 1.

— HIST. XIIIe s. Retenez à vostre eus [à vostre besoin] cest tor Et icele genice encor, *Ren.* 6082. || XIVe s. Jehan Godilles reconnait avoir prins xxv bestes à laine et une genice, DELISLE, *Agric. norm.* p. 222.

— ÉTYM. Wallon, *ginihe*; du lat. *junīcem*, génisse; prov. *junega*; pays de Côme, *gioniscia*. *Junix* est une contraction de *juvenix*, et vient de *juvenis* (voy. JEUNE).

† **GENISTELLE** (je-ni-stè-l'), *s. f.* Le même que genestrolle.

— ÉTYM. Diminutif de *genest*, *genêt*.

GÉNITAL, ALE (jé-ni-tal, ta-l'), *adj.* Terme didactique. Qui sert à la génération. Organes génitaux. Fonction génitale.

— HIST. XVIe s. Les parties genitales, PARÉ, XV, 39.

— ÉTYM. Prov. et esp. *genital*; ital. *genitale*; du lat. *genitalis*, de *genitum*, supin de *gignere*, engendrer.

† **GÉNITEUR** (jé-ni-teur), *s. m.* || 1° Terme du style burlesque. Celui qui a engendré, père. || 2° Terme d'économie rurale. Mâle destiné à la reproduction.

— ÉTYM. Lat. *genitorem*, de *genitum*, supin de *gignere*, engendrer.

GÉNITIF (jé-ni-tif), *s. m.* Terme de grammaire dans les langues qui ont une déclinaison. Cas auquel sont employés les noms comme compléments des noms, de quelques verbes, et, en grec, de quelques prépositions. Les déclinaisons latines se reconnaissent à la terminaison du génitif. || Par une mauvaise imitation de la grammaire latine, les grammairiens du XVIIe siècle donnaient, en français, le nom de génitif au rapport marqué par la préposition *de*. Toutes les fois que le génitif pluriel est exprimé de telle sorte que l'oreille n'y puisse être trompée, il faut nécessairement que le verbe soit mis au pluriel, comme en cet exemple : le peu *d'amis* qu'il trouva n'eurent point assez de crédit pour.... VAUGEL. *Rem. Notes de Th. Corn.* t. II, p. 561, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Mais suffit qu'isse l'esperit Genitif [générateur].... *l'Alch. à nat.* 751. || XVe s. Mais failli a en son cas genitif, CH. D'ORL. *Rondel* 68.

— ÉTYM. Prov. *genitiu*; esp. et ital. *genitivo*; du lat. *genitivus casus*, le cas qui engendre; dit ainsi peut-être parce que le rapport de filiation, qui s'exprime aussi par le génitif, aura été pris pour type des rapports exprimés par ce cas, ou plutôt parce qu'on rapportait au génitif la formation des cas obliques et de tout le pluriel.

† **GÉNITO-CRURAL, ALE** (jé-ni-to-cru-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux organes génitaux et à la cuisse.

— ÉTYM. *Génital.* et *crural*.

GÉNITOIRES (jé-ni-toi-r'), *s. m. pl.* Terme vieilli. Parties qui servent à la génération chez les mâles. Couper les génitoires.

— HIST. XIIIe s. Le jeu parti fut tel, ou que la ribaude le menroit [le chevalier] par l'ost en chemise, une corde liée aus genetoires, ou il perdroit son cheval et s'armeure, et le chasseroit l'en de l'ost, JOINV. 267. || XVIe s. Les glandules mamillaires, situées aux mammelles, et les genitoires au scrotum, PARÉ, I, 17.

— ÉTYM. Lat. fictif, *genitorium*, de *genitorem*, géniteur.

† **GÉNITO-URINAIRE** (jé-ni-to-u-ri-nê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport tout à la fois aux fonctions de la génération et à l'excrétion de l'urine. Appareil génito-urinaire. Voies génito-urinaires.

— ÉTYM. *Génital*, et *urinaire*.

GÉNITURE (jé-ni-tu-r'), *s. f.* Terme familier. L'enfant par rapport au père et à la mère. Et de ta propre géniture, Glouton, tu t'es fait nourriture, SCARRON, *Virg.* IV. Quand la mère apaisant sa chère géniture, LA FONT. *Fabl.* IV, 16. L'autre vit où tendait cette feinte aventure : Il rendit le fer au marchand, Qui lui rendit sa géniture, ID. *ib.* IX, 1. ....Cent secrets, Entre autres un pour avoir géniture, ID. *Mandr.* || Il se dit aussi des animaux. Il advint qu'au hibou Dieu donna géniture, ID. *Fabl.* V, 18. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et, par des précautions raisonnées, les avoir écartés de sa géniture, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 204.

— HIST. XVIe s. Les enfants qui naissent au huitieme mois ne vivent gueres, et sont appellés genitures de la lune, PARÉ, XVIII, 15. Envers les Grecs Alexandre parloit de celle geniture divine [par l'intervention d'un dieu] plus sobrement et modestement, AMYOT, *Alex.* 53. Labienus ne peut souffrir cette perte [de ses livres], ny de survivre à cette sienne si chere geniture, MONT. II, 90.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *genitura*; du lat. *genitura*; du supin *genitum*, de *gignere*, engendrer.

† **GENOPE** (je-no-p'), *s. f.* Terme de marine. Bout de filin employé à serrer deux cordages l'un sur l'autre, afin qu'ils ne puissent glisser. || Nom de ce genre d'amarrage.

† **GENOPÉ, ÉE** (je-no-pé, pée), *part. passé* de genoper. Terme de marine. Une manœuvre, des objets sont genopés lorsqu'ils se trouvent engagés quelque part. || Fig. Se dit d'une personne prise en faute et punie en conséquence.

† **GENOPER** (je-no-pé), *v. a.* Terme de marine. Serrer fortement deux cordages l'un sur l'autre.

† **GÉNOPLASTIE** (jé-no-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on répare les pertes de substance qu'éprouvent les joues par suite de chancres, d'ulcères.

— ÉTYM. Lat. *gena*, joue, et grec πλάσσειν, former, restaurer.

GENOU (je-nou. Chifflet, *Gramm.* p. 209, dit que ce mot, s'écrivant genouil, se prononçait néanmoins genou), *s. m.* || 1° Partie antérieure de l'articulation de la cuisse avec la jambe. Il avait mis [Salomon] les deux genoux en terre, et tenait les mains étendues vers le ciel, SACI, *Bible, Rois*, III, VIII, 54. Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi, RAC. *Phèdre*, I, 3. Il me prit sur ses genoux, FÉN. *Tél.* III. En parlant ainsi, il appuyait son large genou contre la poitrine de son adverse partie, VOLT. *l'Ingénu*, 3. L'usage a toujours subsisté que les députés du tiers état parlassent au roi un genou en terre, ainsi que les gens du parlement, du parquet, et le chancelier même dans les lits de justice, ID. *Mœurs*, 83. Le munitionnaire n'obtint la vie qu'en se traînant longtemps sur ses genoux aux pieds de Napoléon, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Populairement. La boîte du genou, l'articulation du genou. || Mettre à genoux, genre de punition usité dans les écoles. || Être, tomber, se prosterner aux genoux de quelqu'un, prendre une posture de suppliant devant lui. || Fig. Être aux genoux de quelqu'un, lui être soumis, obéissant. Son repentir le ramènera bientôt à vos genoux. || Fig. Être aux genoux d'une femme, lui témoigner son amour par des respects et des adorations. L'orgueilleuse m'attend encore à ses genoux, RAC. *Andr.* II, 5. || Fléchir les genoux, se mettre à genoux. Le prince fléchit le genou, et, dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait, BOSS. *Louis de Bourbon*. Fléchir le genou devant la divinité, MASS. *Avent, Circonc.* || Fig. Fléchir ou ployer le genou, faire acte de soumission. En vain, pour satisfaire à nos lâches envies, Nous passons près des rois tout le temps de nos vies A souffrir des mépris et ployer les genoux, MALH. I, 3. Le roi ne sera pas plutôt en chemin que tout fléchira le genou, SÉV. 439. Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux, RAC. *Esth.* III, 4. || Fig. Fléchir les genoux devant les idoles, adorer les idoles. || On dit de même : fléchir les genoux devant Baal. || Les genoux fléchissent, on ne peut se tenir debout, on tombe à genoux. Il me fut impossible de me traîner seul jusque-là; mes genoux fléchissaient sous moi, il fallut que l'on me soutînt, MARMONTEL, *Mém.* III. || Fig. Les genoux fléchissent, on fait acte de soumission. Il venait d'épouser la nièce d'un ministre devant qui tous les genoux fléchissaient, HAMILT. *Gramm.* 3. || Embrasser les genoux de quelqu'un, se prosterner devant lui et lui prendre les genoux d'une façon suppliante; locution qui vient de l'usage qu'avaient, chez les anciens, les suppliants de s'agenouiller devant la personne qu'ils suppliaient et de lui saisir les genoux. Seigneur, c'est donc à moi d'embrasser vos genoux, RAC. *Iphig.* III, 5. || Fig. et familièrement. Rompre l'anguille au genou, voy. ANGUILLE. || À genoux, les genoux en terre. Être à genoux pour prier. Tomber, se jeter à genoux devant quelqu'un. Chaque jour, à l'église, il venait d'un air doux Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux, MOL. *Tart.* I, 6. Allons, mettez-vous à genoux. — À genoux? — Oui, à genoux et sans tarder, MOL. *G. Dand.* III, 14. Elle me fit mettre à genoux auprès de son lit, SÉV. 12. Quand Cortez arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitants comme leur dieu ; on se mettait à genoux dans les rues, quand un valet espagnol passait, VOLT. *Mœurs*, 147. Les Anglais servent leur monarque à genoux, mais ils le déposent, l'emprisonnent et le font périr sur l'échafaud, ID. *Dict. phil. Contradiction.* || On dit aussi : se mettre à deux genoux. Il se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, SÉV. 235. || Genou terre! commandement militaire elliptique, lorsque le premier rang doit mettre un genou en terre pour faire feu. || À genoux! locution elliptique par laquelle on commande de se mettre à genoux. ....Profanes, à genoux! BOIL. *Lutr.* V. || Fig. À genoux, avec une profonde soumission. Les gardes sans tarder l'ont ouverte [la porte] à genoux, RAC. *Bajaz.* III, 8. En voyant devant moi tout l'empire à genoux, ID. *ib.* II, 1. Un peuple obéissant vous attend à genoux Sous un ciel plus heureux et plus digne de vous, ID. *Mithr.* I, 3. Les soudans qu'à genoux cet univers contemple, VOLT. *Zaïre*, I, 2. L'Amérique à genoux adoptera vos mœurs, ID. *Alz.* I, 1. Allez, portez en pompe et servez à genoux L'idole dont le poids va vous écraser tous, ID. *Fanat.* I, 1. || Fig. À genoux, en suppliant. Votre Rome à genoux vous parle par ma bouche, CORN. *Cinna*, II, 1. Un auteur à genoux, dans une humble préface, Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce, BOIL. *Sat.* IX. || Fig. Demander une chose à genoux, à deux genoux, la demander avec instance. Les autres, éblouis de ses moindres exploits, Sont venus, à genoux, lui demander des lois, RAC. *Alex.* II, 2. Se plaignait de ses emportements, et lui demandait à deux genoux ses conseils, pour réussir auprès d'une personne dont lui seul avait véritablement possédé les affections, HAMILT. *Gramm.* 8. || Fig. Être à deux genoux, se mettre à deux genoux, solliciter très-vivement. Il était à deux genoux devant moi pour l'acheter, HAMILT. *Gramm.* 11. Luxembourg, au désespoir de se voir échapper une si facile campagne, se mit à deux genoux devant le roi et ne put rien obtenir, ST-SIM. II, 127. || Fig. Être à genoux, avoir des sentiments serviles par intérêt ou autrement. Être à genoux devant quelqu'un. C'est un homme qui est toujours à genoux devant le pouvoir. || Ironiquement. On dit d'un chauve : sa tête est comme un genou, comme son genou. || Ce couteau-là coupe comme le genou de ma grand'mère, comme un genou, il ne coupe pas du tout. || 2° Genou se dit aussi des animaux. Le genou de l'éléphant. || Chez le cheval, genou, l'articulation complexe formée par le radius, les os carpiens et les métacarpiens. || Genou de bœuf, genou trop volumineux. Genou de veau, genou petit, grêle et arrondi. Genou de mouton, genou creux. Genoux trop ouverts, genoux portés en dehors. || 3° Terme de mécanique. Boule de cuivre ou d'autre matière solide que l'on serre, avec une faible pression, entre deux capsules hémisphériques, et que l'on met en haut du pied qui soutient certains instruments, de façon à leur permettre de tourner en tous sens. Un genou pour porter une lunette. Le genou d'un graphomètre. || 4° Appareil qui, dans les chemins de fer, sert à commander les freins. || 5° Terme de marine. Pièce de bois courbe qui est entre les varangues et les allonges, pour former la rondeur et la côte d'un navire. || Partie d'un aviron comprise entre la poignée et le point d'appui.

— REM. L'Académie écrit genoux par un *x* au pluriel, tandis qu'elle écrit des verrous par une *s*; mot qui vient d'une finale latine en *uculum*, *veruculum*, comme *genou*, de *geniculum*. Il serait mieux de conserver l'analogie et l'uniformité et de mettre partout des *s*.

— HIST. XIe s. Sur son genoill [il] en fiert son destre gant, *Ch. de Rol.* CLXXXVIII. || XIIe s. E Helyes muntad le sumet del munt de Carmele, si se mist par terre e sa face entre ses genuils, *Rois*, p. 318. || XIIIe s. Li mien genoil sunt affebli pour la geûne [le jeûne], *Psautier*, f° 137. Li empereres Baudoins estoit remés en Constantinoble, et li quens Hues de Saint Pol, qui malades estoit d'une grant maladie de goute qui le tenoit es genols et es piés, VILLEH. CXXIX. À nus genous sur terre souvent [elle] s'agenoilloit, *Berte*, XXVIII. Lors [elle] se met à genous, la

terre va baisier, *Berte*, XXXIX. Et est l'un [ami] à l'autre si comme li genoils à la jambe, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 322. Bele Erembors à la fenestre al jor Sur ses genoz tient paile de color, *Romancero*, p. 49. Au tier genoil [à la troisième génération], *Liv. de just.* 81. || XVe s. Jean qui se mit à un genou devant le roi, FROISS, I, I, 308. Le temps si mal se disposa, que par son ost à peine pouvoit-on aller, et estoient les gens en la boue jusques aux genouils, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1406. Faire le petit genoil [faire la révérence], *Aresta amorum*, p. 152, dans LACURNE. || XVIe s. ....afin que tout genouil se fleschist devant lui, CALV. *Inst.* 350. Elle se jeta à deux genoux devant son frere et lui dit.... MARG. *Nouv.* XL. Ces gens-là n'oyent la messe que d'un genou, *Sat. Mén.* p. 70. Resnier, le vendredi, oiant rompre les portes de sa chambre, estoit de genoux avec son vallet de chambre qu'il avoit convié de mourir en chrestien, D'AUB. *Hist.* II, 23. Ils sont à cheval et vous à genous, ID. *ib.* II, 185. Le mal saint genou [la goutte], OUDIN, *Curios. fr.* Il a les genoils gros, il profitera, ID. *ib.* Ils [les anciens] tomboient aux genouils pour requerir ou saluer un grand, MONT. I, 371.

— ÉTYM. Bourguig. *genon*; provenç. *genolh*, *ginolh*; catal. *genoll*; anc. espagn. *ginojo*; ital. *ginocchio*; du lat. *geniculum*, diminutif de *genu*, genou; grec, γόνυ; allem. *Knie*; sanscrit, *jânu*. Pour dire *à genoux*, l'ancienne langue disait souvent *à genoillons*.

† **GENOUILLÉ, ÉE** (je-nou-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* S'est dit quelquefois pour géniculé (voy. ce mot).

GENOUILLÈRE (je-nou-llè-r', *ll* mouillées, et non je-nou-yè-r'), *s. f.* || 1° Partie de l'armure qui recouvrait le genou du chevalier. || 2° Partie des bottes à l'écuyère qui surpasse le genou. Bottes à genouillères. || 3° Ce qu'on attache sur le genou pour le garantir. Les couvreurs mettent des genouillères. Les genouillères de cuir du ramoneur. || Par extension, les genouillères d'un cheval, petite enveloppe de cuir recouvert intérieurement de drap, qu'on attache aux genoux des chevaux quand le verglas ou la gelée font craindre qu'ils ne tombent. || 4° Espèce de charnière mobile qui sert à monter les instruments de mathématiques. || 5° Fusée dont le cartouche est coudé, et dont on se sert dans les feux que l'on tire sur l'eau. || 6° Partie la plus basse de l'embrasure d'une batterie de canons.

— HIST. XVIe s. Armé de greves, genouilleres, cuyssots, cuyrasse, CARLOIX, VII, 13.

— ÉTYM. *Genouil*, *genou*.

† **GENOUILLET** (je-nou-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du sceau de Salomon, plante.

† **GENOUILLEUX, EUSE** (je-nou-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme de botanique. Plantes genouilleuses, celles qui ont des racines épaisses, peu enfoncées dans la terre, et faites de plusieurs pièces jointes ensemble, comme la jambe et la cuisse le sont par le genou.

GÉNOVÉFAIN (jé-no-vé-fin), *s. m.* Chanoine de Sainte-Geneviève.

— ÉTYM. *Genovefa*, nom latin de sainte Geneviève, qui, d'après Mone, serait celtique et viendrait de *gen*, joue, et *gwef*, beau.

GENRE (jan-r'), *s. m.* || 1° Caractère commun à diverses espèces; ce qui comprend plusieurs espèces. Sous le genre être vivant, il y a deux espèces comprises, l'animal et le végétal. || Genre supérieur, celui qui a plus d'extension qu'un autre. Animal est un genre supérieur à vertébré. Genre suprême, celui qui ne peut plus devenir espèce relativement à un genre supérieur. Êtres vivants est le genre suprême par rapport à animal et à végétal. || 2° Terme d'histoire naturelle. Assemblage de corps organiques ou inorganiques qui constituent des espèces, et qui se ressemblent par quelques caractères communs. Dans le système de Linné, les classes se divisent en ordres, les ordres en genres et les genres en espèces. Toute plante a deux noms, celui du genre et celui de l'espèce. La plante vulgairement nommée mille-feuille, et qui fait partie du genre achillée, est appelée par les botanistes achillée mille-feuille, ce dernier mot servant de nom spécifique, LEGOARANT. || En chimie, genre est employé, dans la nomenclature des sels, pour désigner toutes les combinaisons salines qui ont le même acide pour principe électro-négatif. Les azotates, les carbonates, les chlorates, les sulfates, etc. forment autant de genres particuliers de sels. || 3° Par extension, genre prend, dans le langage ordinaire, le sens d'espèce, de famille, d'ordre, de classe. Il y a divers genres d'animaux, de plantes. || Le genre humain, l'ensemble des hommes considérés collectivement. Je veux qu'on me distingue, et, pour le trancher net, L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait, MOL. *Mis.* I, 1. Chacun doit incomparablement plus au genre humain, qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière dont il est né, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Socrate, Alcibiade*). Le nombre des hommes qui pensent est petit, et l'on pourrait dire que tout le genre humain ressemble au corps humain, où le cerveau, et apparemment une très-petite partie du cerveau, est tout ce qui pense, FONTEN. *Ressons.* Il viendra des écrivains, dont le raisonnement et l'éloquence persuaderont tôt ou tard aux générations futures, que le genre humain est plus que la patrie, ou plutôt que le bonheur de l'une est étroitement lié à la félicité de l'autre, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. || 4° Sorte, manière. Ce genre d'ornement ne me plaît pas. Ce genre d'occupation ne saurait vous convenir. Il n'est pas inouï qu'une femme se change; Mais de ce changement le genre est bien étrange, ROTR. *Bélis.* III, 5. Nouveau genre d'étude et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang, ajoutons, si vous voulez, de son sexe: elle étudiait ses défauts, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est un personnage illustre dans son genre, LA BRUY. XI. Dieux! quel genre inouï de trouble et de supplice! VOLT. *Alz.* V, 5. || 5° Mode, goût. Vous ne connaissez pas le bon genre. Voilà une plaisanterie de bien mauvais genre. Le trait est charmant et du meilleur genre, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Méchant par air*, V, 9. || Familièrement. Sorte d'affectation. Il se donne un genre. Quel genre! || Ironiquement. Le grand genre, les usages du grand monde. || 6° Terme de littérature et de beaux-arts. Le style de l'auteur; la manière de l'artiste. Son genre est simple, élégant. Ce tableau est dans le genre du Corrége. Comme le genre d'exécution que doit employer tout artiste dépend de l'objet qu'il traite, comme le genre de Poussin n'est plus celui de Teniers, ni l'architecture d'un temple celle d'une maison commune, ni la musique d'un opéra-tragédie celle d'un opéra bouffon, aussi chaque genre d'écrire a son style propre en prose et en vers, VOLT. *Dict. phil. Genre.* Remarquons ici qu'un auteur qui s'est fait un genre de style peut rarement le changer quand il change d'objet; la Fontaine dans ses opéras emploie le même genre qui lui est si naturel dans ses contes et dans ses fables, ID. *ib.* || Genres de style; les anciens en reconnaissaient trois, le sublime, le simple et le tempéré. || 7° Espèce de composition littéraire; partie, subdivision dans les beaux-arts. Cet écrivain a excellé dans plusieurs genres. Le genre didactique, descriptif. Ce peintre s'est distingué dans le genre historique. Cette danse est du genre noble. J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire, Si dans un genre seul j'avais usé mes jours, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Vouloir conserver l'admiration des grands modèles en établissant un goût qui exclut les genres nouveaux, c'est faire comme les Turcs, qui ne savent conserver la vertu de leurs femmes qu'en les tenant en prison, TURGOT, *Ébauche du 2e disc. Progrès de l'espr. hum.* p. 322. Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux, VOLT. || Absolument. Peintre, tableau de genre, peintre, tableau de portraits, de fleurs, d'intérieurs, par opposition à la peinture des tableaux d'histoire et de paysages. Le peintre de genre a sa scène sans cesse présente sous les yeux, DIDEROT, *Essai sur la peinture*, chap. 5. Teniers, Wouwermans, Greuze, Chardin, Loutherbourg, Vernet même, sont des peintres de genre, ID. *ib.* || 8° Genres rhythmiques, théorie toute conventionnelle et très-fausse par laquelle les anciens cherchaient à s'expliquer l'harmonie du discours, en notant le rapport des arsis aux thésis dans les pieds prosodiques. Ils reconnaissaient trois genres, le genre égal quand l'arsis était égale à la thésis, comme dans le spondée ou le dactyle; le double quand l'arsis valait le double ou la moitié de la thésis, comme dans le trochée ou l'ïambe; le sescuple quand l'arsis valait une fois et demie la thésis, ou en était les deux tiers comme dans le péon *ămā* | *bĭlē*. Quelques-uns ajoutaient le surtiers quand l'arsis valait 4 ou 3, la thésis valant 3 ou 4, comme dans l'épitrite *pŭlchĕrrĭmō*. || Genres en musique; pour les anciens, c'étaient les diverses manières de partager la quarte. Ils en reconnaissaient trois: le genre diatonique, que l'on partageait en un ton, un ton et un demi-ton, comme chez nous *ut, ré, mi, fa*; le chromatique, qui la divisait en un ton et demi et deux demi-tons, par exemple *ut, mi* bémol, *mi* naturel, *fa*; l'enharmonique, qui la partageait en un diton (tierce majeure) et deux quarts de ton, *ut, mi, mi* élevé d'un quart de ton et *fa*. || Chez les modernes, les genres de musique portent les mêmes noms que chez les anciens, mais ils représentent tout autre chose, savoir la loi de succession des notes dans des séries indéfinies. Il n'y en a que deux réels: le genre diatonique, qui procède par tons et demi-tons dans l'ordre réglé par les modes majeur et mineur, et le chromatique, qui procède par demi-tons consécutifs. Le genre enharmonique n'est qu'une manière d'écrire; *ut* dièze étant la même chose que *ré* bémol, *ré* dièze la même chose que *mi* bémol, etc. Si on écrit de suite deux de ces notes équivalentes, quoique de nom ou de place différente, c'est ce qu'on appelle enharmonie, et l'on est dans le genre enharmonique. || 9° Terme de grammaire. Propriété qu'ont les noms de représenter les sexes, et, dans certaines langues, l'absence de sexe. Le genre masculin. Le genre féminin. Le genre neutre, celui qui n'appartient ni au mâle ni à la femelle. Les langues romanes ont supprimé le genre neutre qui appartenait au latin et qui en effet ne répondait plus à aucune distinction effective entre mâle et femelle. On appelle genre ce qui distingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la nature a mise entre les deux sexes; ainsi, selon cette idée, nous avons deux genres en grammaire: le masculin, comme quand nous disons le soleil; et le féminin, comme quand nous disons la lune, D'OLIVET, *Ess. gramm.* ch. I, § 1. || Genre commun, se dit quelquefois du genre des mots qui ont une même terminaison pour le masculin et le féminin. Poëte est un substantif du genre commun; sage est adjectif du genre commun. || Adjectif des deux genres, adjectif qui n'a qu'une seule terminaison pour le masculin et le féminin. || Fig. On ne sait de quel genre il est, s'il est mâle ou femelle, se dit d'un homme très-caché, dont on ne connaît pas les sentiments. || 10° Dans le langage ordinaire, le genre nerveux, l'ensemble des nerfs, la sensibilité physique. J'ai le genre nerveux tellement irritable, PICARD, *Entrée dans le monde*, I, 10.

— HIST. XVe s. Et si notre foi n'eust esté si fort confirmée au humain genre.... elle eust branlé et croulé, FROISS. II, III, 27. Esmerillons, huas, cercelles, Et maint autre gendre d'oyseaulx, E. DESCH *Poésies mss.* f° 488. || XVIe s. Tout bien vient de feminin gerre; Comment nacquistes-vous? tous nuds, Ainsi que povres vers de terre, J. MAROT, V, 304. Le salut du genre humain, MONT. I, 377.

— ÉTYM. Prov. *genre*, *gendre*; espagn. et portug. *genero*; ital. *genere*; du latin *genere*, ablatif de *genus*; grec, γένος; sanscr. *janus*, race: mots dont le radical est en sanscrit *ja, jan*; d'où le latin *genere*, *gignere*, engendrer, et le sanscrit *jajanmi*, engendrer, *jayé*, naître.

1. **GENS** (jan; l'*s* se lie: des jan-z aimables; quelques personnes font sentir l'*s*: des jans'; mais c'est une mauvaise prononciation), *s. pl.* || 1° Nom collectif signifiant en général un certain nombre de personnes; dans ce sens, gens est, suivant l'emploi, tantôt masculin, tantôt féminin; voy. les remarques. Tous les honnêtes gens. Les vieilles gens. Ce sont des gens résolus. Quelles méchantes gens! Achillas et Photin sont gens à dédaigner, CORN. *Pomp.* IV, 3. Tandis que leurs soldats en des camps éloignés Prennent l'ordre sous lui de gens qu'il a gagnés, ID. *Attila*, II, 1. Les Germains comme eux deviendront Gens de rapine et d'avarice, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Plus telles gens sont pleins, moins ils sont importuns, ID. *Fabl.* XII, 13. Telles gens n'ont pas fait la moitié de leur course, ID. *ib.* III, 6. Elle ne manque incontinent de dire à son mari l'amour des deux bourgeois, Tous deux gens sots, tous deux gens à sornettes, ID. *Remois.* Ma langue est impuissante, et je voudrais avoir Celles de tous les gens du plus exquis savoir, MOL. *l'Ét.* II, 14. Il y a de sottes gens qui me veulent dire qu'il a été marchand, ID. *Bourg. gent.* IV, 5. Ce sont [les avocats] gens de difficultés, ID. *Mal. im.* I, 9. Et je connais des gens dans Paris, plus de quatre, Qui, comme ils le font voir, aiment jusques à battre, ID. *Fâch.* II, 4. La délicatesse est trop grande de ne pouvoir souffrir que des gens triés, ID. *Critique*, 1. Toute mon ambition est de rendre service aux gens de nom et de mérite, ID. *Sicil.* 11. Ces gens, dis-je, qu'on voit d'une ardeur non commune Par le chemin du ciel courir à leur fortune, ID. *Tart.* I, 6. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les trembleurs [les quackers], gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, ID. *Reine d'Anglet.* Il [celui qui ne croit pas] se met au rang des gens désabusés, il insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes, ID. *Anne de Gonz.* Car, grâce au droit reçu chez les Parisiens, Gens de douce nature

et maris bons chrétiens, BOIL. *Sat.* X. Quelles gens êtes-vous? quelles sont vos affaires? RAC. *Plaid.* II, 8. Il y a à la ville, comme ailleurs, de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés, LA BRUY. VII. Certaines gens qui n'étaient tombés dans la pauvreté que par la paresse et l'intempérance, VERTOT, *Rév. rom.* I, p. 116. Le tout exécuté par de belles femmes, par des jeunes gens bien faits qui ont de l'esprit, devant une assemblée qui a du goût, VOLT. *Lett. Cideville*, 3 mars 1758. La plupart des gens en place n'aiment point les gens de lettres, DUCLOS, *Mém. Rég. Œuv.* t. VI, p. 159, dans POUGENS. On demandera peut-être (car on devient curieux) combien de gens en France ont le droit ou le pouvoir d'emprisonner qui bon leur semble, sans être tenus de dire pourquoi, P. L. COUR. *Lett.* IV. ‖ Les petites gens, les gens d'une condition inférieure. Et puis, à dire vrai, les discours obligeants Touchent peu s'ils sont faits par de petites gens, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, V, 1. C'est, lui dis-je, que le terme de mon père est trop ignoble, trop grossier; il n'y a que les petites gens qui s'en servent, MARIVAUX, *Paysan parv.* 1re part. Ne sais-tu pas que les petits scrupules ne conviennent qu'aux petites gens? J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. J'ai su depuis que c'était le protocole de Monseigneur en parlant aux petites gens, MARMONTEL, *Mém.* VIII. ‖ De bonnes gens, des personnes qui ont de la bonté, de la bonhomie. Vous croyez cela, bonnes gens. Les autres animaux, créatures plus douces, Bonnes gens, s'étonnaient qu'il criât au secours, LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. Y a-t-il encore au monde des Voitures et des Malherbes? bonnes gens, je ne vous puis voir, comme dit maître François dans son livre, ID. *Lett.* XXIV. De bonnes gens, qui ne vivent que pour le plaisir et pour la joie, qui ne haïssent rien que ce qu'on leur fait haïr, ne sont que ce qu'on veut qu'ils soient, MARIVAUX, *Paysan parv.* 4e part. ‖ Bonnes gens, se dit quelquefois pour personnes d'un âge avancé. Ne seraient-ce point mes parents?.... si les bonnes gens vivent encore, ils ne sauraient être fort éloignés du dernier moment de leur course, LA FONT. *Psyché*, 1, p. 63. ‖ Dans le langage féodal, bonnes gens signifiait des hommes recommandables par leur conduite et par leur position. On sommait le seigneur même devant bonnes gens, et on le faisait sommer par le souverain, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 28. ‖ D'honnêtes gens, des personnes de probité; des gens honnêtes, des personnes qui ont des manières civiles. Les procureurs du roi ne sont pas seulement d'honnêtes gens; ce sont encore des gens fort honnêtes; leur correspondance est civile, P. L. COUR. *Lett.* IV (voy. à HONNÊTE le sens qu'avait honnêtes gens au XVIIe s.). ‖ **2°** Absolument. Les gens, les hommes en général. Presque rien, dit le chien, donner la chasse aux gens, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Il ne faut jamais dire aux gens : Écoutez un bon mot, oyez une merveille, ID. *ib.* XI, 9. On doit se regarder soi-même un peu longtemps, Avant que de songer à condamner les gens, MOL. *Mis.* III, 5. ‖ Les gens, se dit parfois, dans le langage familier, des personnes qui parlent, à qui l'on parle, ou même d'une seule personne. Et regardez un peu les gens [c'est-à-dire moi qui vous parle] sans nulle haine, MOL. *Tart.* II, 4. Les gens à poëme épique et à éléments de Newton [Voltaire lui-même] sont des gens opiniâtres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1739. Mais vous pressez les gens d'une manière étrange, Il le faut avouer, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 6. Il faut être amoureux ou avoir des affaires bien pressantes, pour venir de si bonne heure chez les gens, PICARD, *Deux Philibert*, I, 1. ‖ Se connaître en gens, discerner les caractères, les sentiments des hommes. ‖ Vous vous moquez des gens, c'est se moquer des gens, se dit de celui qui fait des propositions déraisonnables. ‖ Ces gens-là se dit de personnes qui sont placées à un endroit où nous ne sommes pas. Prenez donc garde, ces gens-là qui nous voient, mais qui n'ont pu entendre ce que nous disions, vont croire que je vous pardonne, COLLÉ, *Partie de chasse de Henri IV*, I, 6. ‖ Ces gens-là, se dit aussi par dédain de personnes dont on parle. Et quelle estime voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là? MOL. *Préc.* sc. 5. ‖ **3°** Gens suivi de la préposition *de* et d'un substantif; en cet emploi, gens est toujours masculin. Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur, CORN. *Cid*, IV, 5. Si tant de gens de cœur font des vœux pour ta mort, ID. *Cinna*, IV, 3. Tous deux pour leur pays sont morts en gens d'honneur, ID. *Hor.* IV, 2. ‖ Les gens de bien, les personnes qui ont probité et honneur. Que tous les gens de bien vous parlent par ma voix, CORN. *Hor.* V, 2. Nous avons ici un Bodineau qui dit sans rougir qu'il faut faire ses affaires à quelque prix que ce soit, que gens de bien n'ont pas de chausses, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 337. Toutes les grimaces étudiées de ces gens de bien à outrance.... MOL. 1er *placet au roi*. En serons-nous moins gens de bien? aurons-nous une autre morale et d'autres principes d'honneur et de vertu? VOLT. *Quest. miracles, lett.* 13. ‖ Les plus gens de bien, ceux qui ont le plus de vertu. Il fait paraître du zèle dans les choses qui ne blessent pas son ambition, et il semble même vouloir contenter les plus gens de bien, BOSS. *Polit.* VII, III, 9. Les plus gens de bien sont relâchés, BOURD. *Dominicales*, I, *Afflict. des justes*, 127. Mais les plus gens de bien n'en font pas de scrupule, dites-vous, MASS. *Confér. Amb. des clercs.* ‖ Les gens du monde, les personnes qui vivent dans la société, par opposition aux personnes qui vivent dans la retraite. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent.... gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations, BOSS. *Louis de Bourbon.* C'est le reproche ordinaire que font les gens du monde à ceux qui le quittent, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, art. 2. ‖ Gens du monde, se dit quelquefois par opposition aux gens qui ont une profession savante. Les gens du monde commettent les plus grandes bévues quand ils parlent de médecine. ‖ Gens de main, hommes habitués à combattre, capables de coups hardis. Mais ces paysans, mêlés d'anciens soldats, la plupart gens de main... chargèrent les bourgeois à coups de pierres et de bâtons, VERTOT, *Révol. rom.* X, p. 10. ‖ Des gens de sac et de corde, des hommes capables des plus grands crimes et dignes des plus grands châtiments. ‖ Être gens à.... être capables de. Adieu; ne craignez rien, Achillas et Photin Ne sont pas gens à vaincre un si puissant destin, CORN. *Pomp.* IV, 5. ‖ Vous nous prenez pour des gens de l'autre monde, vous nous prenez pour des ignorants ou des niais. ‖ Vous nous prenez pour des gens de delà l'eau, c'est-à-dire pour des gens qui ne savent ni nouvelles ni affaires. ‖ **4°** Gens sert à désigner certaines classes de personnes, certaines professions; en ce sens il est toujours masculin. Les gens de finance. Gens d'Église, ceux qui composent le clergé. ‖ Gens d'épée, les militaires. ‖ Les gens de robe, ceux qui portent la robe au palais, qui rendent les jugements, plaident les causes, etc. J'y trouvai cinq ou six dames et trois messieurs, dont deux me parurent des gens de robe, et l'autre d'épée, MARIVAUX, *Marianne*, 6e part. ‖ Les gens du roi, les procureurs et avocats généraux, et ceux qu'on désignait sous les noms de procureurs ou avocats du roi. J'ai plaint les peuples qu'on abuse, J'ai chansonné les gens du roi, BÉRANG. *Épitaphe.* ‖ Il se disait, dans les ordonnances, dans les édits, des parlements et autres compagnies de justice. Les gens tenants la cour de parlement. Les gens tenants la cour des aides. ‖ Gens d'armes, cavaliers des anciennes compagnies d'ordonnance (écrit plus ordinairement en un seul mot; voy. GENDARME). ‖ Gens de guerre, les militaires. ....Qu'Antoine a mis à terre Ce qui dans ses vaisseaux restait de gens de guerre, CORN. *Pomp.* V, 3. Sa conversation était un charme, parce qu'il savait parler à chacun selon ses talents, et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises... BOSS. *Louis de Bourbon.* On comptait [chez les Juifs] pour gens de guerre tous ceux qui étaient en âge de servir, et cet âge était fixé depuis vingt ans et au-dessus, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XXVI, 2e part. p. 326, dans POUGENS. ‖ Gens de pied, gens de cheval, infanterie, cavalerie. Les ennemis avaient quatre cent cinquante enseignes de gens de pied, distribués en différents corps d'armée, sans compter la cavalerie, VERTOT, *Révol. rom.* XI, p. 94. ‖ Dans l'antiquité, gens de trait, soldats qui lançaient des traits. Elle était composée de soixante et treize galères, qui portaient cinq mille combattants et environ trois mille tant archers que frondeurs et gens de trait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 689, dans POUGENS. ‖ Terme de marine. Les gens de mer, tous les hommes non brevetés par l'État qui font le métier de marin. ‖ Les gens de cour, les courtisans. Je sais des gens de cour quelle est la politique, CORN. *Poly.* V, 1. ‖ Gens d'affaires, les hommes qui s'occupent d'affaires de bourse, de banque, de commerce, de transactions diverses. ‖ Les gens de lettres, les hommes livrés à la culture des lettres. Il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, VOLT. *Lett. Damilaville*, 22 mai 1765. Celui qui, n'ayant lu que des romans ne fera que des romans; celui qui, sans aucune littérature, aura composé au hasard quelques pièces de théâtre; qui, dépourvu de science, aura fait quelques sermons, ne sera pas compté parmi les gens de lettres, ID. *Dict. phil. Gens de lettres.* Aujourd'hui cette critique [des anciens textes] est moins nécessaire, et l'esprit philosophique lui a succédé; c'est cet esprit philosophique qui semble constituer le caractère des gens de lettres; et, quand il se joint au bon goût, il forme un littérateur accompli, ID. *ib.* On est quelquefois étonné que ce qui bouleversait autrefois le monde ne le trouble plus aujourd'hui; c'est aux véritables gens de lettres qu'on en est redevable, ID. *ib.* Nos gens de lettres sont par leurs habitudes en contradiction avec le sérieux de l'histoire, CHATEAUBR. *Génie*, III, III, 4. ‖ La Société des gens de lettres, société composée de gens de lettres et s'occupant de leurs intérêts. ‖ **5°** Ceux qui sont d'un parti; troupe soit d'une nation en guerre, soit d'un meneur quelconque; en ce sens il est toujours masculin. Dix de nos gens y périrent. La moitié de tes gens doit occuper la porte, CORN. *Cinna*, V, 1. Peignez-lui bien nos gens pâles et désolés, ID. *Pomp.* III, 1. Ces mutins ont pour chef les gens de Laodice, ID. *Nicom.* V, 3. Judas avec ses gens les poursuivit jusqu'à Gezeron et jusqu'aux campagnes d'Idumée, SACI, *Bible, Mach.* I, IV, 15. Spendius, le chef des révoltés, craignit que cette douceur affectée de Barca ne lui fît perdre beaucoup de ses gens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 351, dans POUGENS. ‖ Ceux qui sont d'une même société. Tous nos gens sont arrivés, faites servir le dîner. ‖ **6°** Les domestiques, les personnes à la suite; en ce sens, on ne le dit guère que de cette façon : les gens de M. un tel, et, avec les adjectifs possessifs : mes gens, ses gens, vos gens, nos gens, leurs gens, etc. Alors il est d'ordinaire sans épithète qui précède, et par conséquent masculin; mais sans doute on dirait au féminin : les maladroites gens de M. un tel. Allons donc, mon carrosse! où est-ce qu'est mon carrosse? mon Dieu! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela! MOL. *Pourc.* III, 2. Almanzor, dites aux gens de M. le marquis qu'ils aillent querir des violons, ID. *Préc.* 12. Un de mes gens la garde au coin de ce détour, ID. *Éc. des femm.* V, 2. Ah! les sottes gens que nos gens! MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* II, 6. Élever un enfant comme devant être sans cesse entouré de ses gens, J. J. ROUSS. *Ém.* I. ‖ **7°** Bêtes et gens, les personnes avec les chevaux, avec les mulets qui leur servent. L'espace est étroit, mais nous trouverons le moyen de loger tout le monde, bêtes et gens. ‖ Il n'y a ni bêtes ni gens, se dit d'un lieu désert. ‖ Proverbes. Il y a gens et gens, c'est-à-dire les personnes sont fort différentes. ‖ A gens de village, trompette de bois, c'est-à-dire il faut que les choses de chacun soient proportionnées à sa condition; cela se dit aussi pour marquer que les personnes dont on parle ne se connaissent point aux belles choses.

— REM. Ce mot présente la singularité d'être tantôt masculin, tantôt féminin, suivant la place de l'adjectif; ceci est dû à une lutte entre le genre propre de *gens* qui est le féminin, et le genre de l'idée qu'il exprime [hommes, individus] qui est masculin. Cette lutte a donné lieu aux règles suivantes. ‖ **1.** Il veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : de vieilles gens, des gens résolus. ‖ **2.** Quand deux adjectifs s'y rapportent, celui qui précède est mis au féminin et celui qui suit, au masculin; c'est la même chose pour les participes. Il y a de certaines gens qui sont bien sots. Certaines gens étudient toute leur vie; à la mort, ils ont tout appris, excepté à penser. Ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus. On trouve dans les éditions de la Bruyère : Certaines gens que le hasard seul a placées, LA BRUY. II. Aujourd'hui on écrirait *placés*. ‖ **3.** L'adjectif ou le participe mis en tête du membre de phrase où *gens* est sujet, se met toujours au masculin. Déchus comme ils sont de leurs honneurs, ces gens n'en paraissent pas moins heureux. Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont prudents. ‖ **4.** Quand *gens* est précédé d'un adjectif des deux genres, on met *tous* au masculin; quand il l'est d'un adjectif féminin, on met *toutes* au féminin : tous les honnêtes gens, toutes les vieilles gens. ‖ **5.** *Tous* se met au masculin, lorsque *gens* est suivi d'une épithète ou de quelque autre mot déterminatif : tous les gens sages, tous les gens de cœur, tous ces gens-ci, tous ces pauvres gens. ‖ **6.** Par analogie avec le cas précédent, *tous* devant *les gens* se met au masculin, quand bien même *les gens* n'est suivi d'aucun

déterminatif. Vous autres fortes têtes, Vous voilà, vous prenez tous les gens pour des bêtes, GRESSET, *Méch.* I, 4. || 7. Si, avec *tous*, *gens* n'est pas accompagné de l'article ou de ce qui en tient lieu, *tous* se met au féminin, quand même *gens* aurait après lui une qualification marquée par *de.* .... Le chat grippe-fromage, Triste oiseau le hibou, ronge-maille le rat, Dame belette au long corsage, Toutes gens d'esprit scélérat, Hantaient le tronc pourri d'un pin vieux et sauvage, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. Cependant, en cet emploi, en nuançant autrement l'idée, on peut mettre *tous* au masculin : Le maire, le notaire, les conseillers municipaux, tous gens bien connus, c'est comme si l'on disait : tous, gens bien connus. || 8. *Gens* est toujours masculin quand il désigne une profession, une qualité : gens de lettres, gens de guerre, gens de cour, etc. || 9. Dans le XVII^e et le XVIII^e siècle, plusieurs disaient *gens* avec un nombre déterminé; ce qui d'ailleurs n'était qu'un archaïsme (voy. l'historique). Mettre des compliments d'amour suivis entre deux gens qui.... CORN. *Veuve, Examen.* Il y a là vingt gens qui sont fort assurés de n'entrer point, MOL. *l'Impromptu*, 3. Deux gens qui auraient le malheur d'être sourds, aveugles et muets, DIDER. *Lett. sur les aveugles.* Mais Vaugelas, Ménage et Bouhours se sont accordés pour prononcer que cela ne valait rien et que c'était une faute de dire : dix gens, six gens, quatre gens. Cette décision est bonne, malgré les autorités, attendu que *gens* est un nom collectif. Mais on peut dire mille gens, quand on donne au mot mille un sens indéfini : J'ai vu mille gens sur la place. Moi, je serais cocu?—Vous voilà bien malade! Mille gens le sont bien, sans vous faire bravade, Qui de mine, de cœur, de biens et de maison, Ne feraient avec vous nulle comparaison, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. On dit dans le même sens un millier de gens : Il y a un millier de gens qui voudraient être à votre place. || 10. Si *gens* est précédé d'un adjectif, on pourra très-bien y joindre tel nom de nombre qu'on voudra : dix jeunes gens; trois vieilles gens; ces quatre honnêtes gens. || 11. On dit habituellement : ce sont des jeunes gens et non de jeunes gens, à cause que, l'adjectif étant accolé, jeunes gens est regardé comme un mot unique. Autrefois on disait souvent (et il n'y aurait aucune faute à le dire encore aujourd'hui) : de jeunes gens. Ses travaux et ses peines [de l'amour] Veulent de jeunes gens, MALH. II, 12. Avint qu'un soir Camille régala De jeunes gens, LA FONT. *Court.* Une exactitude qui ne convient pas à de jeunes gens, SÉV. 433. || 12. Jeunes gens est toujours masculin.

— SYN. GENS, PERSONNES. Ce qui distingue ces deux mots, c'est que gens est toujours un nom collectif, et personnes, même au pluriel, un nom toujours individuel. Aussi l'on dit vingt personnes, mais non vingt gens; et, réciproquement, on dit les gens de guerre et non les personnes de guerre.

— HIST. XII^e s. De pres l'enchassent les gent de bonne foi, *Ronc.* p. 183. Mais tant enquierent felon, Losengier et males gens, *Couci*, XV. || XIII^e s. Et moult i ot gens navrés et mortes, VILLEH. XLIX. En la terre le conte de Champagne se croisa Garniers li vesques de Troies.... et maintes autres bonnes gens dont li livres ne fait mie mention, ID. III. Les gent de celle terre en pleurerent forment, *Berte*, VII. Que m'est-il avenu? qu'ont ces gens empensé? *ib.* XV. Je suis des gens le roi cui douce France apent, *ib.* CX. Puisqu'ainsi est que [vous] estes des gens à nostre roy, *ib.* CXVI. Pour ces trois gens Qui ont pel de beste afublée, *Le dit du buef.* Aucunes fois avient il que deus gens qui sont en mariage se departent par lor volenté et par le gré de sainte Eglise, BEAUM. XVIII, 21. Et borgesie ne gens de basse main ne pueple [ne doivent pas estre ensi menés] come chevaliers, *Ass. de Jér.* I, 24. Le roy d'Ermenie amena si grant foison de gens d'armes que il ot pooir de combattre au soudanc du Coyne [d'Iconium], JOINV. 212. Ce sont les gens ou monde qui plus honneurent gens anciennes, ID. 222. || XV^e s. Adonc s'ordonnerent-ils moult sagement [les Anglois de Berghes] ....et firent retraire toutes les dames et les femmes de la ville en l'eglise et aussi tous les enfans et les anciennes gens, FROISS. II, II, 212. Toutes gens dont il avoit l'obeissance, ID. II, II, 1. Là estoient avec le duc d'Anjou grands gens et nobles, ID. II, II, 3. Et vinrent les gens d'Eglise à l'encontre du corps, ID. II, II, 57. Si se doit-on grandement esmerveiller comment si belles gens d'armes se purent partir sans bataille, ID. I, I, 93. Nous ne sommes pas gens pour combattre le roi de France, ID. II, II, 212. Seule, sans per, de toutes gens louée, Et de tous biens entierement douée, CH. D'ORL. *Ball.* 23. Je ne suy pas de ces gens-là A qui fortune plaist et rit, ID. *Rondeau.* Les princes venans à l'aage d'homme, la pluspart des gens taschent à leur complaire, COMM. *Prol.* Et pour aller prendre possession dudit pays estoit allé monseigneur de Chasteauguyon et autres pour le duc de Bourgogne pour faire gens, ID. V, 2. En ladicte bataille estoient mors huyt mil hommes du party dudit duc prenans gages de luy et autres menues gens assez, ID. V, 3. L'entreprise sembloit à toutes gens sages et experimentez, très dangereuse, ID. VII, 1. Parce que souvent petits gens en menoient grand'noise, ID. *ib.* Venez-y tost sans nul estrif, Clercz de pratiques diligens Qui congnoissez si bien vos gens, VILLON, *Repues franches.* || XVI^e s. Les vieilles gens tu rens fortes et vives : Les jeunes gens tu fais recreatives, A chasse, à vol, à tournois ententives Et esbats maints, MAROT, II, 268. Par gens brutaux passés au gros tamis, ID. V, 363. Execrable lignée de meschans gens, CALV. *Instit.* 286. Il voit les embusches que font de loin les fines gens pour attraper les simples en leurs rets, ID. *Inst.* 306. Ces bonnes gents [hommes d'honneur], MONT. I, 24. Il ne peut tenir la bride à ses gents, ID. I, 27. Gents de pied.... gents de cheval, ID. I, 48. Un tas de gens, ID. I, 248. Sottes gents, ID. I, 248 [Un roi doit] tenir tousjours auprès de luy gens de sçavoir et de vertu, AMYOT, *Moral. Épît.* p. 12. Gens de M. de Roquelaure ; qui toque l'un toque l'autre [s'est dit de gens qui prennent fait et cause les uns pour les autres], OUDIN, *Curios. fr.* Gens de bien sont toujours gracieux, COTGRAVE. A gens de bien on ne perd rien, ID. De gens de bien vient tout bien, ID. Tant de gens, tant de guises, ID.

— ÉTYM. *Gens* est le pluriel de *gent* 1; picard, *égeins.*

† 2. **GENS** (jins'), *s. f.* Mot latin qui se dit en fait d'histoire romaine, et qui est l'appellation technique de la réunion des anciennes familles patriciennes qui portaient le même nom et qui étaient censées issues de la même souche. Une gens comprenait plusieurs familles. La gens Fabia. La gens Cornelia. || *Au pluriel*, on dit les gentes (prononcez jin-tès').

— ÉTYM. Lat. *gens*, race, nation (voy. GENT 1).

1. **GENT** (jan), *s. f.* || 1° *Au sing.* Nation, race, Ô combien lors aura de veuves La gent qui porte le turban! MALH. III, 1. Car elle avait appris de la bouche des Parques, Que du haut sang troyen, semence des monarques, Descendrait une gent invincible aux combats, CARD. DUPERRON, *Énéide*, I. De cette gent farouche adoucira les mœurs, SEGRAIS, *Énéide*, V. || Cet emploi, dans le style noble, tombe en désuétude; cela est fâcheux. || 2° *Au sing.* Le style familier use aujourd'hui de ce mot pour signifier race, espèce. Il dit qu'Æneas et sa gent Ne valait pas beaucoup d'argent, SCARRON, *Virg.* VIII. La gent à grègues retroussées [les pages], ID. dans LE ROUX, *Dict. comique.* Vive la gent qui fend les airs! LA FONT. *Fabl.* II, 5. La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte, ID. *ib.* III, 18. Longtemps entre nos coqs le combat se maintint.... La gent qui porte crête au spectacle accourut, ID. *ib.* VII, 13. Ils devraient, ces auteurs, demeurer dans leur grec, Et se contenter du respect De la gent qui porte férule; D'un savant traducteur on a beau faire choix, C'est les traduire en ridicule Que de les traduire en françois, PERRAULT, *Parallèle des anciens et des modernes, à la fin de la préface.* Pour peu qu'ils fussent au fait de ce qui se passe aujourd'hui chez la gent comique, ils y trouveraient bientôt un sens clair, LE SAGE, *Diable boit.* chap. 16. Contre la gent hypocrite Voyez son malin courroux, BÉRANG. *Ermite.* || Fig. La gent moutonnière, ceux qui suivent l'impulsion donnée par les autres. || 3° *Au plur.* Le droit des gens, le droit des nations (ici *gens* s'écrit toujours sans *t*); dans le droit romain, et par suite dans l'ancien droit français et dans beaucoup de locutions qui en proviennent, il signifie droit naturel, c'est-à-dire les règles de l'équité naturelle qui sont communes à toutes les nations. || Aujourd'hui, on entend par droit des gens le droit de nation à nation, tant le droit diplomatique positif résultant des traités, que le droit international, ensemble de règles coutumières ou écrites qui règlent les rapports d'une nation avec les étrangers en temps de paix ou même en temps de guerre.

— HIST. XI^e s. Ne n'ai tel gent qui la sue [la sienne] derompe, *Ch. de Rol.* II. S'il ont grant gent [des troupes nombreuses], d'ice, signur, cui chaut? *ib.* CCXLI. || XII^e s. Franc, dit Rolant, bone gent honorée, *Ronc.* p. 48. Par le conseil de fausse gent vilaine, *Couci*, XIV. A vous, amans, plus qu'a nule autre gent Est bien raison que ma dolor [je] complaigne, *ib.* XXII. Il departi ses oz [armée] et renvoia sa gent, *Sax.* XII. || XIII^e s. Et par ce qu'il savent certainement que nule gent n'ont si grant pooir par mer comme vous avés, VILLEH. XII. Or vous faites aimer [de] gent letrée et gent laie, *Berte*, VIII. Car gent françoise sont de grant beubancerie, *ib.* LXXII. Mès vers la gent très bien te cele, Et quier autre achoison [occasion] que cele Qui cele part te face aler, *la Rose*, 2399. Si ne croi mie que Dieux l'ost [l'ôte] D'avec les sainz, ainz l'i a mis, Qu'il a toz jors esté amis A sainte Eglise et à gent d'ordre [moines], RUTEB. 42. || XIV^e s. Et voion entre les homes que ceulz qui sont d'une gent ou d'un lignage aiment l'un l'autre, ORESME, *Eth.* 229. || XV^e s. Avec lui moult belle gent d'armes, FROISS. I, I, 117.... Si très tost que [le héraut des Anglais] approcha, ces Flamands l'enclouirent, et là l'occirent comme folle gent et de petite connoissance, ID. II, II, 207. Ha! qu'est-ce que de vaillante gent! l'un en vault mille, et mille faillis n'en vaillent un bon, *Boucic.* II, 20. || XVI^e s. Bienheureuse est la gent qui n'est point morte Sans veoir premier vostre ferme unité, MAROT, II, 311. Celuy qui est terrible, qui transfere les couronnes et royaumes d'une gent [nation] à autre, AMYOT, *Moral Épît.* p. 4. Pour nous assujettir à cette gent payenne, GARNIER, *Bradam.* I.

— ÉTYM. Provenç. *gent*, *gen*; espagn. portug. et ital. *gente*; du latin *gentem*, nation, du radical *gen*, *gin* qui est dans *gignere*, engendrer, *genitus*, engendré; grec, γίνεσθαι, naître; iri. *gean*, engendrer; sanscrit. *jan.*

2. **GENT, ENTE** (jan, jan-t'), *adj.* Terme du style archaïque ou du style badin. Gentil, joli. Une gente demoiselle. Une gente fillette. Ces femmes.... Qui gentes en habits et sades en façons, RÉGNIER, *Sad.* IX. Mesdemoiselles du Vigean Ont le cœur noble et le corps gent, VOIT. *Poésies OEuvres*, t. II, p. 131, dans POUGENS. Que dit-elle de moi cette gente assassine? MOL. *l'Ét.* I, 6.

HIST. XI^e s. Ancui [nous] aurons un eschec [butin] bel et gent, *Ch. de Rol.* LXXXIX. Je vous durrai [donnerai] moillers [femmes] gentes et belles, *ib.* CCXLVII. || XII^e s. Biaus sire rois, vous m'avez fait gent don, *Ronc.* p. 40. Après [il] leur dist une gente raison, *ib.* p. 98. Où est belle Aude au gent cors honoré? *ib.* p. 160. Et ses biaus bras et son cors bel et gent, *Couci*, V. Il est biaus et je suis gente; Quant l'uns à l'autre atalente, Pour quoi nous as despartis? *Dame de Faiel*, dans *Couci.* || XIII^e s. Au manger sist li rois et sa gente mesnie, *Berte*, II. Espousa rois Pepins Berte la belle et gente, *ib.* X. Droit vers Paris [ils] s'en vont, la cité noble et gente, *ib.* CXXXIV. Li chevaliers fu biaus et gens, *la Rose*, 1256. || XV^e s. Et là venit le comte de Flandre à lui [Charles VI] qui lui asseoit sur son poing un faucon pelerin moult gent et moult bel, FROISS. II, II, 164. || XVI^e s. Vostre gent corps de moy se part et emble, MAROT, I, 341.

— ÉTYM. Provenç. *gent*, au fém. *genta*; anc. espagn. *gent*; anc. ital. *gente* (que le Dictionnaire de la Crusca dit venir du provençal). *Gent* ne représente pas directement *gentilis*, qui, ayant l'accent sur *ti*, a donné *gentil*; mais on peut admettre que le français et le provençal ont reculé l'accent de *gentilis*, ont dit *géntilis*, et ont fait *gent*; c'est ainsi que *mansuetus* a fourni l'espagnol *manso.* Diez, qui reconnaît cette possibilité, préfère cependant tirer *gent* de *genitus* (ce qui est bon lettre pour lettre), signifiant celui qui est né, qui est de bonne naissance, et, par suite, gent, gentil; cela est appuyé par le féminin provençal *genta.* Pourtant remarquez que, dans l'historique qui remonte haut, on ne trouve jamais le sens d'engendré et toujours celui de gentil. L'anglais *gentle* ne peut venir en preuve de l'étymologie par *gentilis*; car *gentle* ou *genteel* proviennent du français. Cet adjectif avait un comparatif *gentior*, plus gent, et un adverbe *gentement.*

GENTIANE (jan-si-a-n'), *s. f.* Genre de plantes qui croissent surtout dans les montagnes; on y distingue la gentiane jaune ou grande gentiane, *gentiana lutea, L.*

— HIST. XVI^e s. De là est venu que la gentiane a pris son nom de Gentius, roy des Illyriens, PARÉ, *Préf.*

— ÉTYM. Lat. *gentiana*, de *Gentius*, roi d'Illyrie.

† **GENTIANÉES** (jan-si-a-née), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont la gentiane est le type.

† **GENTIANELLE** (jan-si-a-nè-l'), *s. f.* Espèce de gentiane, dite aussi amarelle, *gentiana amarella, L.*

— ÉTYM. Diminutif de *gentiane.*

† **GENTIANIN** (jan-si-a-nin), *s. m.* ou **GENTIANINE** (jan-si-a-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Mélange de divers principes extraits de la racine de gentiane.

1. **GENTIL** (jan-ti ; l'*l* ne se prononce jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : les jan-ti-z et leur apôtre), *s. m.* Il se dit des anciens polythéistes, par opposition aux Juifs et aux Chrétiens. C'était un gentil. Nous avons été baptisés dans le même esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit juifs ou gentils, soit esclaves ou libres, SACI, *Bible, St Paul, 1re épît. aux Corinth.* XII, 13. Voyez ces serpents, voyez ces reptiles et ces autres animaux immondes, qui vous sont présentés du ciel ; c'est les gentils, peuple immonde, et peuple qui n'est pas peuple, BOSS. *Serm. vérité de l'Église*, 1. En cette promesse était enfermée la venue du Messie tant de fois prédit à nos pères, mais toujours prédit comme celui qui devait être le sauveur de tous les gentils et de tous les peuples du monde, ID. *Hist.* II, 2. Il [saint Pierre] en avait déjà pris le gouvernement [de l'Église], quand saint Paul lui dit en face qu'il ne marchait pas droitement selon l'Évangile, parce qu'en s'éloignant trop des gentils convertis, il mettait quelque espèce de division dans l'Église, ID. *Sermons, Unité de l'Église*, 1. C'était un gentil, mais tout gentil qu'il était, il avait de la religion, BOURD. 4e *dim. apr. la Pentec. Dominic.* t. II, p. 417. Les Israélites ne s'éloignaient pas également de toutes sortes d'étrangers, quoiqu'ils les comprissent tous sous le nom de *goïm* ou gentils, FLEURY, *Mœurs des Israél.* titre XIII, 2e partie, p. 149, dans POUGENS. || L'Apôtre des gentils, saint Paul. On dit de même : le docteur des gentils. La figure de ce monde passe, poursuivait le docteur des gentils, BOURD. 2e *dim. après l'Épiphanie, Dominic.* t. I, p. 106. || *Adj.* Né d'un père gentil et d'une mère chrétienne.

— REM. L'Académie ne donne gentil que comme masculin, soit substantif, soit adjectif. Mais rien n'empêche de dire, substantivement, une gentile, et, adjectivement, une mère gentile.

— SYN. GENTILS, PAÏENS. Païens est plus compréhensif que gentils. Païens se dit non-seulement des païens de Rome, de la Grèce, de l'Égypte et en un mot des anciens païens, il se dit aussi des peuples qui encore aujourd'hui appartiennent au polythéisme ; au lieu que gentils ne se dit que des païens contemporains des apôtres et des premiers siècles du christianisme.

— HIST. XVIe s. Resource des petis, Lumiere des gentils, Et d'Israel la gloire, MAROT, IV, 340.

— ÉTYM. Lat. *gentilis*, de *gens*, nation (voy. GENT 1). Les juifs disaient les nations, en grec τὰ ἔθνη, pour signifier les peuples étrangers à leur culte ; à leur imitation les chrétiens latins ont appelé *gentiles* ceux qui n'appartenaient pas à la religion chrétienne.

2. **GENTIL, ILLE** (jan-ti, ti-ll' ; au masculin, l'*l* ne se prononce pas, excepté devant une voyelle, et alors elle se mouille ; un gen-ti-ll enfant ; au pluriel, l'*s* se lie : de gen-ti-z oiseaux ; au féminin, *ll* sont mouillées : jan-ti-ll'), *adj.* || 1° Dans le style archaïque, le gentil pays de France, le noble pays de France. Averti des tournois qui se préparaient au gentil pays de France, il [le chevalier] se rendait au rendez-vous des braves, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || Il se dit quelquefois en un sens analogue pour délicat, généreux. C'est un gentil procédé. Voyez comme je suis gentille ; gentille, ce n'est pas peu dire ; car vous saurez qu'à Villefranche, en Beaujolais, on entend par cette expression appliquée à une dame, *idem* masculinée pour un homme, la pratique du bien, l'amour du travail, l'intelligence, l'activité ; ainsi vous êtes un homme gentil, si vous faites bien votre devoir de citoyen, de magistrat, et ainsi de suite, Mme ROLAND, *Lett. à Bosc*, 3 oct. 1787. || 2° Par extension, joli, mignon, qui plaît, en parlant des personnes (l'idée de bonne race, qui est le sens propre de gentil, ayant amené celle d'agrément, d'élégance). Gentil cavalier. Le genre de ses poésies avait bien pu dans sa jeunesse lui mériter le surnom de gentil [gentil Bernard] ; mais il n'était rien moins que gentil quand je l'ai connu, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Substantivement. Faire le gentil, affecter des manières agréables. J'eus le bon sens de ne vouloir pas faire le gentil malgré Minerve, et je me tus, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Il se dit ironiquement des gens qu'on veut traiter en impertinents ou en ridicules. Je vous trouve gentil. Vous êtes un gentil garçon, un gentil compagnon. Certes pour un amant la fleurette est mignonne, Et vous me traitez là de gentille personne, MOL. *Mis.* II, 1. || 3° Il se dit des choses au sens de joli, mignon. Ce bijou est gentil. Une chanson fort gentille. Il me disait des mots les plus gentils du monde, MOL. *Éc. des f.* II, 6. Le roi, dit l'autre, a daigné lui sourire, Même a trouvé ses vers assez gentils, BÉRANG. *Iv*-8e. || Cela passe le gentil, se dit d'une chose grande et belle ; cette locution vieillit. || Ironiquement. Vous faites là un gentil personnage, un gentil métier, vous faites là un vilain personnage, un vilain métier. On dit dans un sens analogue : c'est gentil ; voilà qui est gentil. || 4° Bois gentil, nom vulgaire du *daphne mezereum*, dit garou des bois.

— HIST. XIe s. Il prist muiler [femme] vailante et honurede, Des melz gentils de tute la contrethe, *St Alexis*, IV. Dist Blancandrins : Franc sont moult gentil home, *Ch. de Rol.* XXVII. Et il les plore com chevalier gentil, *ib.* CXXXVIII. || XIIe s. Vous, dame, doit-il membrer Qu'en gentil cuer [cœur] doit-on trouver Merci, *Couci*, IV. || XIIIe s. Ah ! gentis rois, quant Diex vous fist croiser, Toute Egypte doutoit vostre renon, QUESNES, *Romancero*, p. 100. Bien [elle] semble gentis femme et sans nul mauvais art, *Berte*, XXII. Il savoit bien que c'estoit la plus gentius feme de la chrestienté et la plus riche, *Chron. de Rains*, p. 5. Ge respons que nus n'est gentis, S'il n'est as vertus ententis, *la Rose*, 18815. Tant est la dame gentil tant comme ele est mariée à gentis, tant soit ele departie de li, tant com ele ne se marie à plus bas, *Liv. de just.* 66. ....Comme de gentix gens ou d'ommes de religion qui portent seaus, BEAUM. XII, 9. || XIVe s. Si dist à Bauduin : or n'alés desprisant Nostre gentil mestier : chavetier sont vaillant, Et che bovent le vin comme plus souffisant, *Baud. de Seb.* XII, 229. Le faucon gentils est de plus deliée maille que nul, et a les piés jaunes, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. Gentil de cuer, FROISS. I, I, 221. Si sont depuis venus les habitants du royaulme, gentils et villains, qui s'en estoient fuiz, *Perceforest*, t. II, fo 70. Du gentil au vilain est trop mauvaise la meslée, *ib.* fo 110. || XVIe s. Les deux Grebans au bien resonnant stile, Octavian à la veine gentile, MAROT, III, 305. Clerz et layz, nobles et gentilz Sont de nous deux [Adam et Eve] filles et filz, ID. IV, 347. Il avoit le cueur si gentil, qu'il taschoit à faire tout ce que son pere luy monstroit, AMYOT, *Caton*, 42.

— ÉTYM. Bourguig. *jantais* ; Berry, *genti*, *gentie* ; wallon, *genti*, laborieux ; provenç. et espagn. *gentil* ; ital. *gentile* ; du lat. *gentilis*, qui est de bonne race, de *gens*, race (voy. GENT 1).

† **GENTILÉ** (jan-ti-lé), *s. m.* Nom des habitants d'un pays, d'une ville. Algérien est le gentilé d'Alger.

— ÉTYM. Lat. *gentile*, neutre de *gentilis*, qui appartient à une nation, de *gens*, nation (voy. GENT 1).

GENTILHOMME (jan-ti-llo-m', *ll* mouillées, et non jan-ti-yo-m' ; au pluriel, gentilshommes, prononcé jan-ti-zo-m'. Ce mot était prononcé au XVIIe siècle genteilhomme : Celui qui prononce ce mot autrement ne sait pas que ceux qui sont véritablement nobles se nomment ainsi eux-mêmes, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 182), *s. m.* || 1° Celui qui est de race noble. Gentilhomme de bon lieu. Il est gentilhomme comme le roi. Ne vous mêlez point avec ces gens-là [les Rochelois], qui haïssent le roi à cause qu'il est le premier gentilhomme de son royaume, BALZ. *Lett.* 16, liv. I. Qui se dit gentilhomme et ment comme tu fais, Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais, CORN. *Ment.* V, 3. Ne t'attends pas que je t'aide un seul brin, Ni que par moi ton labeur se consomme ; Je t'ai jà dit que j'étais gentilhomme, Né pour chômer et pour ne rien savoir, LAFONT. *Pagefig.* Qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme ? croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes ? MOL. *Festin de P.* IV, 6. L'action que vous avez faite n'est pas d'un gentilhomme, et ce n'est pas en gentilhomme aussi que je veux vous traiter, ID. *G. Dand.* II, 10. Je suis né de parents qui ont tenu des charges honorables ; je me suis acquis dans les armes les honneurs de six ans de service, ...mais, avec tout cela, je ne veux point me donner un nom où d'autres en ma place croiraient pouvoir prétendre, et je vous dirai franchement que je ne suis point gentilhomme, ID. *Bourg.* III, 12. Louer dans un gentilhomme chrétien ce que Jésus-Christ même a voulu avoir [la noblesse par David], n'aurait rien, ce semble, que de conforme aux règles de la foi, BOSS. *Gornay.* Tu fais le gentilhomme ! hé Dandin, mon ami, RAC. *Plaid.* I, 4. Qu'est-ce qu'un gentilhomme ? un pilier d'antichambre, ID. *ib.* I, 4. Son père l'a fait riche, il fera son père gentilhomme, BARON, *Coquette et fausse prude*, I, 4. Le gentilhomme de Louis XVI dit *j'attendrai* ; le gentilhomme de Bonaparte dit *j'attendrons*, P. L. COUR. *Lett.* VIII. Voici un mot de la reine Christine à Espartero : Je t'ai fait duc de la Victoire, marquis de.... comte de.... mais jamais je n'ai pu te faire gentilhomme, ALPH. KARR, *les Guêpes*, janvier 1841. || Avant les ordonnances de 1579 et de 1600, gentilhomme se disait à la fois du noble de race et de celui qui avait acquis la noblesse par l'exercice constant des armes ou par la possession d'un fief ; gentilhomme de nom et d'armes se disait exclusivement du noble de race ; les ordonnances de 1579 et de 1600 supprimèrent la noblesse acquise par l'exercice constant des armes et la noblesse acquise par la possession des fiefs (HÉNAULT). || Vivre en gentilhomme, vivre sans rien faire. De travailler pour lui [l'estomac] les membres se lassant, Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme, LAFONT. *Fab.* III, 2. || Troc de gentilhomme, troc où de part et d'autre on ne fait qu'échanger les choses, sans aucun retour en argent. || 2° Titre de certains officiers attachés au service des princes. || Gentilshommes de la chambre. Il y avait quatre premiers gentilshommes de la chambre, qui servaient le roi lorsqu'il mangeait en chambre et lui donnaient la chemise en l'absence du premier chambellan. Les gentilshommes nommés les quarante-cinq, qui assassinèrent le duc de Guise, étaient une compagnie nouvelle formée par le duc d'Épernon, payée au trésor royal sur les billets de ce duc ; et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la chambre, VOLT. *Mœurs*, 173. Mme d'Étioles obtint alors pour M. de Voltaire le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, ID. *Comm. Œuv. Aut. Henr.* (t. LXIII, p. 59). || Gentilshommes ordinaires du roi, gentilshommes qui se trouvaient auprès du roi pour recevoir ses ordres et qui servaient par quartiers. Il [Vaugelas] fut gentilhomme ordinaire, et depuis chambellan de M. le duc d'Orléans, qu'il suivit constamment en toutes ses retraites hors du royaume, PELLISSON, *Hist. Acad.* t. I, p. 294, dans POUGENS. Les registres de la chambre des comptes font foi que le maréchal de Rets et le comte de Villequier, tirés du nombre des gentilshommes ordinaires, avaient le titre de premier gentilhomme, charge de nouvelle création, instituée sous Henri II pour le maréchal de Saint-André, VOLT. *Mœurs*, 173. || Gentilshommes au bec de corbin, voy. CORBIN. || Gentilshommes de la manche, nom donné aux gentilshommes qui se trouvaient continuellement auprès du prince, quand il était jeune homme. Il mène deux gentilshommes de la manche, quelques valets de chambre, trois ou quatre officiers pour lui donner à manger à la française, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles*, 17 nov. 1700. || Gentilhomme servant, celui qui ne servait que les têtes couronnées et les princes du sang, et toujours l'épée au côté. Quoi que vous en disiez, Aminte est ma parente, Mesdames ; car Aminte est fille de Damon, Gentilhomme servant et petit-fils d'Orgon, BOISSY, *Babillard*, sc. 9. || Fig. Gentilshommes d'artillerie étaient des officiers qui n'avaient pas d'autre emploi que de garder les pièces, d'empêcher qu'elles ne s'altérassent et de hâter l'ouvrage des canonniers. || 3° Par plaisanterie. Gentilhomme à lièvre, petit gentilhomme qui, les trois quarts de l'année, se nourrit du produit de sa chasse. || C'est un gentilhomme de Beauce, il est au lit quand on fait ses chausses, se dit d'un gentilhomme pauvre. || Gentilhomme de ligne, se disait par dérision pour faire entendre qu'un homme est fils ou petit-fils d'un pêcheur. || Gentilhomme de parchemin, homme qui vient d'être anobli. || 4° Par ironie et par moquerie, on appelle gentilhomme celui dont on veut dire qu'il n'a ni naissance, ni honneur, ni qualité. Ce petit gentilhomme [un intrigant qui vit aux dépens de ses maîtresses] fera une belle campagne cette année, DANCOURT, *l'Été des coquettes*, sc. 14. Quoi ! c'est votre cousin que ce M. Guillaume, madame Pinuin ? ce gentilhomme-là ne fait point de déshonneur à la famille, ID. *les Curieux de Compiègne*, sc. 8. Le fils du logis arriva bientôt après, jeune gentilhomme aussi délabré qu'on en pût voir [c'est le fils d'un pauvre paysan], HAMILTON, *Hist. de Fleur d'épine.* Et comment, s'il vous plaît, s'appelle cet aimable gentilhomme ? — Il s'appelle M. de la Fleur.— Votre valet de chambre ? — Justement, DESTOUCHES, *Tambour nocturne*, III, 2. || 5° Dans quelques campagnes on nomme gentilhomme le porc qu'on engraisse, parce qu'il vit sans travailler, ou parce qu'il est vêtu de soie. || 6° Sorte d'oiseau, voy. FOU, no 18. || 7° Terme de métallurgie. Pièce de fonte sur laquelle s'écoule le laitier du haut fourneau.

— HIST. XIIe s. Ele [Adèle] fu de Chartres cuntesse, Espuse al cunte Estievenun, Gentil home, noble barun, *Roman de Rou*, v. 9654. Mielz valt fiz à vilain qui est prouz e senez, Que ne fait gentilz hum failliz e debutez, *Th. le mart.* 63. || XIIIe Et assez me tient-on en mon païs pour jentil home, H. DE VALENC. X. Dame, il vous convient laissier votre

signeur, car il n'est mie assés gentius hom pour tenir le roiaume de Jerusalem, *Chr. de Rains*, p. 19. Et si sunt il plus gentil homme, Que cil qui vont chacier as lievres Et que cil qui sunt coustumiers De maindre [demeurer] es palais principiers, *la Rose*, 18954. Et s'il ne pot prover, il pert se [sa] demande, et si est l'amende de cinq saus, et de dix saus s'il est gentieus homs, BEAUM. XXX, 48. Tuit li franc ne sunt pas gentil home, ID. *ib.* Et jouoit le comte de Poitiers si courtoisement, que, quand il avoit gaaingué, il fesoit ouvrir la sale et fesoit appeler les gentilz homes et les gentilz femmes, se nulz y en avoit.... JOINV. 254. || XVe s. Et demeura prisonnier à cinq ou six hommes gentils Allemands, FROISS. I, I, 91. || XVIe s. Laboureurs vit repaistre en leurs maisons Sans craincte ou pour [peur], plus fiers que gentilz homs, J. MAROT, t. V, p. 61. Quant Adam beschoyt et Eve filoit, qui estoyt alors gentilhomme? PALSGR. p. 511. Gentilhomme de la courte espée [un coupeur de bourse], OUDIN, *Dict.* Au siege de Rouen, aux premieres guerres, un capitaine qu'on tient pour très grand aujourd'huy et qui a grande garde, mais des lors il n'estoit que simple gentilhomme servant de guerre, BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 98, dans LACURNE. Il y avoit avec Monsieur plusieurs gentilz hommes de ses voisins, c'estoient gentilz hommes de la petite passe [de minces gentilshommes], *Moyen de parvenir*, ch. intitulé *cérémonie.* C'est affaire à celuy qui veut estre gentilhomme aller à l'assaut, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 30. Foy de gentilhomme, un autre gage vaut mieux, ID. *ib.* Il est gentilhomme, son pere alloit à la chasse avec un fouet, ID. *ib.* Il ne faut passer que de pays en autre pour estre gentilhomme, ID. *ib.* Le roy Louis XI disoit qu'il annobliroit assez, mais n'estre en sa puissance faire un gentilhomme; cela venant de trop loing et de rare vertu, NOEL DUFAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. 6.

— ÉTYM. *Gentil*, et *homme* : c'est-à-dire homme de race; provenç. *gentils hom*; catal. *gentil home*; espagn. *gentilhombre*; portug. *gentil-homem*; ital. *gentiluomo*. Dans l'ancien français *gentilz hom* est le nominatif; *gentil home* est le régime; on disait *gentils feme*, pour femme noble.

† **GENTILHOMMEAU** (jan-ti-llo-mô, *ll* mouillées), *s. m.* Terme familier. Petit gentilhomme. Tant de gentilhommeaux à nourrir embarrassent, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, I, 9.

† **GENTILHOMMER** (jan-ti-llo-mé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme familier et peu usité. Faire le gentilhomme. Car comment sans argent pouvoir gentilhommer? *le Cercle des femmes*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

GENTILHOMMERIE (jan-ti-llo-me-rie, *ll* mouillées, et non jan-ti-yo-me-rie), *s. f.* || 1° Qualité de gentilhomme, avec un sens de moquerie ou de dénigrement. Et la gentilhommerie vous tient les bras liés, MOL. *G. Dand.* I, 3. Mettez pour un moment votre gentilhommerie à côté, ID. *ib.* I, 4. Que voulez-vous donc dire avec votre gentilhommerie? est-ce que nous sommes, nous autres, de la côte de saint Louis? ID. *Bourg. gent.* III, 12. Leur gentilhommerie était toute en paroles, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, II, 9. Si la roture en France n'eût jamais dérogé, ni dégénéré en gentilhommerie, jamais nos femmes n'eussent entendu battre vos tambours [étrangers], P. L. COUR. *Lettre* X. Je n'étais pas fâché de lui rendre en partie les moqueries dont il avait tant de fois poursuivi ce qu'il appelait ma gentilhommerie, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § 3. || 2° Terme collectif. Les gentilshommes. Toute la gentilhommerie se sauve des campagnes de peur des paysans [lors de l'insurrection vendéenne en 1815], P. L. COUR. *Lett.* II, 96.

— ÉTYM. *Gentilhommière. Gentilhomme* eût donné *gentilhommie*, comme *bonhomme bonhomie.*

GENTILHOMMIÈRE (jan-ti-llo-miè-r', *ll* mouillées, et non jan-ti-yo-miè-r'). || 1° *Adj. f.* Qui appartient à un gentilhomme. Cette illustre et vertueuse personne était le modèle achevé de la véritable et parfaite civilité gentilhommière, DE COURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. I, ch. 1. || Cet adjectif n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie. || 2° *S. f.* Terme de dénigrement. Bien de campagne, petite maison d'un gentilhomme. Nous arrivâmes bien avant dans la nuit auprès d'une gentilhommière, où je remarquai qu'on ne voulut pas nous recevoir, SCARR. *Rom. com.* II, 13. On voit dans la gentilhommière, Qui tient un peu de la chaumière, Sur la porte on voit d'un loup gris La tête et deux chauves-souris, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. Silly avait accru et ajusté sa gentilhommière, qu'il avait travestie en château, ST-SIM. 163, 263.

— ÉTYM. *Gentilhomme.*

GENTILITÉ (jan-ti-li-té), *s. f.* || 1° Les nations païennes. Les prêtres sortiront du milieu de la gentilité, BOSS. *Hist.* II, 4. Encore que, comme chef de la gentilité, elle [Rome] fût plus que toutes les autres villes comprise dans le partage de l'apôtre des gentils, ID. *Sermons, Unité de l'Église*, 1. Aussitôt après sa naissance, une nouvelle étoile, figure de la lumière qu'il devait donner aux gentils, se fait voir en Orient, et amène au Sauveur encore enfant les prémices de la gentilité convertie, ID. *Hist.* II, 6. Afin que la gentilité aussi bien que le judaïsme rendît hommage à ce Dieu ressuscité, BOURD. *Myst résurrect. de J. C.* t. I, p. 331. || 2° Profession d'idolâtrie. Au milieu de la gentilité des adorateurs, BOURD. *Nat. de J. C.* 503. Si Corneille [le personnage de l'Évangile] n'avait prié, s'il n'avait été charitable, si, dans les nécessités publiques, il n'avait ouvert ses entrailles et son cœur, selon les divins décrets, il serait demeuré dans les ténèbres de la gentilité, ID. 4° *dimanche après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 418.

— ÉTYM. *Gentil* 1.

GENTILLÂTRE (jan-ti-llâ-tr', *ll* mouillées, et non jan-ti-yâ-tr'), *s. m.* Se dit, par dénigrement, d'un pauvre gentilhomme. Si j'étais demeuré dans l'un de mes châteaux À compter mes moutons, mes vaches et mes veaux, Visitant mes moulins, mettant somme sur somme, Je serais gentillâtre et non pas gentilhomme, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, II, 4. L'homme docte est un savantasse.... le gentilhomme un gentillâtre, LA BRUY. XII. Restez chez vous, pauvres gentillâtres, rétablissez votre masure, VOLT. *Dial.* XXIV, 14.

— HIST. XVe s. Mais ung tas de merdereaulx lourds, Ung oultre-cuidé, ung folastre Aura un pourpoint de velours, Contrefaisant du gentillastre, COQUILLART, *Monologue des perruques.* || XVIe s. La noblesse ancienne de ce quartier là est honorable, mais il y a certains gentillatres nouvellement imprimez, qui font dix mille maux à ceux du tiers estat, FROUMENTEAU, *Finances*, IIIe livre, p. 67. Avise, je te prie, comment ce gentyllastre braggue en se promenant, PALSGR. p. 563.

— ÉTYM. Dérivation péjorative de *gentil* 2.

GENTILLESSE (jan-ti-llè-s', *ll* mouillées, et non jan-ti-yè-s'), *s. f.* || 1° Caractère de ce qui est à la fois joli et gracieux. La gentillesse d'un enfant. La gentillesse d'une fable, d'un conte. L'amour est libéral, mais c'est avec adresse; Le prix de ses présents est en leur gentillesse, CORN. *Suite du Ment.* II, 3. Vous ne demandez pas des instructions sans gentillesse et sans ornement, CHEV. DE MÉRÉ, dans BOUHOURS, *Remarques.* Ce sont des brutaux [les Parisiens], ennemis de la gentillesse et du mérite des autres villes, MOL. *Pourc.* III, 2. Vantant la gentillesse des courtisanes vénitiennes, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || 2° Tour de souplesse. Il a fait mille gentillesses devant nous. Un chien dressé à toutes sortes de gentillesses. || 3° Saillie agréable. Toutes ces gentillesses que j'admire dans votre lettre, me sont des preuves de votre bon esprit plutôt que de votre bonne volonté, VOIT. *Lett.* I. Cette reine d'Égypte riait des bons mots et des gentillesses d'Antoine, CHEVAL. DE MÉRÉ, dans BOUHOURS, *Remarques.* Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses? MOL. *Amph.* I, 1. Ninon lui disait l'autre jour qu'il était une vraie citrouille fricassée dans de la neige; vous voyez ce que c'est de voir bonne compagnie, on apprend mille gentillesses, SÉV. 37. Je vais me confesser, ce qui L'excite pas l'esprit aux gentillesses, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 14 sept. 1714. Pour moi, quoiqu'on me flattât sur les gentillesses de mon esprit, HAMILT. *Histoire de Fleur d'Épine.* Au lieu des gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restais là muet, interdit, et je ne sais pas lequel était le plus honteux, de la pauvre petite ou de moi, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Ironiquement. Trait de malice, de mauvaise conduite. Voilà de vos gentillesses. Je te dispense de me parler des gentillesses de ton enfance, HAMILT. *Gramm.* 3. Ce ne sont là que des gentillesses de prêtres, FONTEN. *Oracles*, 2e part. chap. 7. Une personne très-digne de foi vient de me dire qu'elle avait entendu le chevalier lui-même se vanter de cette gentillesse, GENLIS, *Théât. d'éduc. Méchant par air*, II, 4. || 4° Il se disait autrefois de certains petits ouvrages délicats, de certaines petites curiosités. Il a mille gentillesses dans son cabinet.

— HIST. XIIIe s. Berte, ma bele fille, pleine de gentilise, *Berte*, C. Il le [la] requist à feme et on lui douna pour sa gentilleche, et fu roi de Cypre, *Chr. de Rains*, p. 47. Et se nus [aucun] contredire m'ose, Qui de gentillece s'alose [se vante] Et die que li gentil-homme, Si cum li pueple les renomme, Sunt de meillor condicion, Ge repons.... *la Rose*, 18808. Et ceste gentillece [noblesse] si est tozjors raportée de par les peres et non de par les meres, BEAUM. XLV, 30. Honnis sont hardemens où il n'a gentillesse, DU CANGE, *ardimentum.* || XVe s. De gentillesse il a assez; car il est de la lignée du roy David, *Lancelot du lac*, t. II, fo 60, dans LACURNE. || XVIe s. Riche ne suis, certes je le confesse.... Mais je suis leu du peuple et gentillesse [et par la noblesse], MAROT, III, 156. Conrad print si grand plaisir à veoir la gentillesse de leur courage que.... MONT. I, 2. Alexandre louoit leur excellence et gentillesse [des arts et des sciences], ID. I, 180. Caton, en gentillesse de nature, grandeur de courage, vehemence et efficace de parole, surmontoit tous ceulx qui se faisoient appeller colonelz et capitaines, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 15.

— ÉTYM. *Gentil* 2; provenç. et espagn. *gentileza;* catal. *gentilesa*; ital. *gentilezza*.

† **GENTILLET, ETTE** (jan-ti-llè, llè-t', *ll* mouillées), *adj.* Terme familier. Assez gentil.

— ÉTYM. Diminutif de *gentil.*

GENTIMENT (jan-ti-man), *adv.* D'une manière gentille. Je voudrais que cela fût mis d'une manière galante, que cela fût tourné gentiment, MOL. *Bourg. gent.* II, 5. Je suis fort aise de savoir que l'ouverture de l'assemblée s'est faite comme vous le désiriez, et que le petit discours a été bien et gentiment prononcé, SÉV. 329. || Ironiquement et très-familièrement. Vous voilà gentiment arrangé! Elle est gentiment coiffée!

— HIST. XVe s. Monseigneur, je vous donne en bonne etrainne ce faucon pour le meilleur que je visse oncques, le mieux volant, le mieux et le plus gentiment chassant et abattant les oiseaux, FROISS. II, II, 164. En Romenie retournerai Tout au plus tost que je pourrai, Bonnement, sans moi traveillier, Gentillement com messagier, *Nativ. de N. S. J. C. Mystère.* || XVIe s. Alexandre d'un sault leger monta dessus sans aucun danger, et, luy tenant un peu la bride roide, sans le batre ny le barasser, le remeit gentiment, AMYOT, *Alex.* 9. Sied il pas bien à deux consuls romains.... d'employer leur loisir à ordonner et fagotter gentiement une missive?... MONT. I, 288.

— ÉTYM. *Gentil* (ancienne forme féminine), et le suffixe *ment.* Il y a eu aussi *gentillement*, dans lequel la formation avait été refaite sur le nouveau féminin *gentille.* Provenç. *gentilmen*; catal. *gentilment*; espagn. et ital. *gentilmente.*

† **GENTISIN** (jan-ti-zin), *s. m.* Terme de chimie. Principe retiré de la gentiane.

— ÉTYM. *Gent*.... représentant *gentiane*, et *isin*, finale chimique donnée à quelques principes.

† **GENTLEMAN** (djin-tle-man', ou, plus à la française, jan-tle-man'), *s. m.* Titre que prend en Angleterre tout individu bien élevé. Je vous parle en gentleman, dit-il avec un sourire de mépris, et vous me répondez en crocheteur. — Un crocheteur vaut bien un gentleman qui fait des faux, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § VIII.

— ÉTYM. Angl. *gentle*, qui est le français *gentil*, et *man*, homme.

† **GENTRY** (djèn'-tri), *s. f.* Nom par lequel on désigne en Angleterre la petite noblesse, par opposition à *nobility*, la haute noblesse.

GÉNUFLEXION (jé-nu-flè-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de fléchir le genou ou les genoux, en signe d'adoration ou de soumission. Puis il fit génuflexion, SCARRON, *Virg.* II. Je fus conduit après cent quarante génuflexions devant Sa Majesté, VOLT. *Scarmentado.*

— ÉTYM. Lat. *genuflexionem*, de *genu*, genou, et *flectere*, fléchir.

† **GÉNUINE** (jé-nu-i-n'), *adj.* Terme didactique très-peu usité et qui est un latinisme. Véritable, exact. Traduction génuine.

— ÉTYM. Lat. *genuinus.*

† **GÉNUINITÉ** (jé-nu-i-ni-té), *s. f.* Qualité de ce qui est génuine. Pour établir la vérité et l'antiquité des faits, la génuinité et la divinité de nos livres sacrés, et même l'antiquité ecclésiastique, et enfin le sens des textes, il faut encore avoir recours à la véritable philosophie et en partie à la jurisprudence, *Esprit de Leibnitz*, t. I, p. 118. || On trouve aussi génuité, mais c'est une faute.

† **GÉOBATRACIEN** (jé-o-ba-tra-siin), *s. m.* Terme de zoologie. Reptile batracien qui vit sur la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et *batracien.*

† **GÉOBLASTE** (je-o-bla-st'), *adj.* Terme de botanique. Plantes géoblastes, plantes dont les cotylédons restent en terre pendant la germination

— ÉTYM. Γῆ, terre, et *blaste.*

GÉOCENTRIQUE (jé-o-san-tri-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui appartient à une planète vue de la terre. Son mouvement [de la planète] apparent ou géocentrique est le résultat de son mouvement réel combiné avec celui de la terre, transporté en sens contraire, LA PLACE, *Expos.* II, 3. || Qui se rattache, qui a rapport au centre de la terre. Latitude, longitude géocentrique.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et κέντρον, centre.

† **GÉOCORISE** (jé-o-ko-ri-z'), *s. f.* Terme de zoologie. Punaise qui vit sur la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et κόρις, punaise.

† **GÉOCYCLIQUE** (jé-o-si-kli-k'), *adj.* Machine géocyclique, machine qui, représentant le mouvement de la terre autour du soleil, sert à expliquer les saisons et les climats.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et κύκλος, cercle.

† **GÉODE** (jé-o-d'), *s. f.* Rognon de silex creux à l'intérieur. Si l'on examine avec quelque attention l'intérieur d'un caillou creux ou d'une géode, telle que la belle géode d'améthyste qui est au cabinet du roi, on verra que les pointes de cristal dont son intérieur est tapissé partent de la circonférence et se dirigent vers le centre qui est vide, BUFF. *Min.* t. VII, p. 16, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *geodes*, nom d'une pierre, de γεώδης, terreux, de γῆ, terre.

GÉODÉSIE (jé-o-dé-zie), *s. f.* Science qui a pour objet de mesurer le globe terrestre et ses parties, d'en déterminer la forme, etc. Instrument de géodésie. La géodésie ordinaire se propose un double but : obtenir des éléments d'une haute précision pour la connaissance de la figure mathématique de notre globe et fournir le canevas rigoureusement exact de la carte civile et militaire d'un grand pays civilisé, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. III, p. 178.

— ÉTYM. Γεωδαισία, de γῆ, terre, et δαίειν, partager.

† **GÉODÉSIEN** (jé-o-dé-ziin), *s. m.* Ingénieur qui s'occupe de géodésie.

† **GÉODÉSIGRAPHE** (jé-o-dé-zi-gra-f'), *s. m.* Instrument qui peut tenir lieu de planchette et de graphomètre.

— ÉTYM. *Géodésie*, et γράφειν, décrire.

† **GÉODÉSIMÉTRIE** (jé-o-dé-zi-mé-trie), *s. f.* Mode d'arpenter, d'après les méthodes géodésiques.

— ÉTYM. *Géodésie*, et μέτρον, mesure.

GÉODÉSIQUE (jé-o-dé-zi-k'), *adj.* Qui a rapport à la géodésie. Opérations géodésiques. Par calcul, méthode géodésique et trigonométrique, je suis parvenu à connaître la cour mieux que ceux qui n'en bougent, P. L. COUR. *Lett.* VIII.

† **GÉODÉSIQUEMENT** (jé-o-dé-zi-ke-man), *adv.* Par la géodésie, d'après la géodésie. La méthode des signaux naturels permet de combler les lacunes et de relier géodésiquement les stations successives, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LII, p. 179.

† **GÉODIQUE** (jé-o-di-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'une géode.

— ÉTYM. *Géode.*

† **GEOFFRÉE** (jo-frée), *s. f.* Terme de botanique. Nom d'un genre de légumineuses fournissant des écorces qui ont été employées comme vermifuges.

— ÉTYM. *Geoffræa*, genre dédié à *Geoffroy*, médecin et naturaliste français, mort en 1731.

† **GÉOGÈNE** (jé-o-jè-n'), *adj.* Terme didactique. Qui est engendré, produit par la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et le suffixe γενής, engendré.

† **GÉOGÉNIE** (jé-o-jé-nie), *s. f.* Formation et évolution de la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et γένεσις, naissance, formation.

† **GÉOGÉNIQUE** (jé-o-jé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la géogénie. Études géogéniques.

† **GÉOGLOSSE** (jé-o-glo-s'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de champignons charnus et assimilés pour la forme à une langue.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et γλῶσσα, langue.

† **GÉOGLOSSÉES** (jé-o-glo-ssée), *s. f. pl.* Famille de champignons toute voisine des pezizes et consistant simplement dans le genre géoglosse.

GÉOGNOSIE (jé-og-no-zie), *s. f.* Science traitant de la composition minéralogique, de la structure, de la forme et étendue des diverses couches ou groupes de masses minérales qui constituent la partie solide du globe terrestre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et γνῶσις, connaissance.

† **GÉOGNOSTE** (jé-og-no-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de géognosie.

— ÉTYM. Voy. GÉOGNOSIE.

† **GÉOGNOSTIQUE** (jé-og-no-sti-k'), *adj.* Qui a rapport à la géognosie.

† **GÉOGONIE** (jé-o-go-nie), *s. f.* Théorie sur l'origine de la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et γονία, formation.

† **GÉOGONIQUE** (jé-o-go-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la géogonie.

— ÉTYM. *Géogonie.*

GÉOGRAPHE (jé-o-gra-f'; au XVIIe s. on prononçait géographe, Chifflet, *Gramm.* p. 182), *s. m.* Celui qui sait la géographie; celui qui écrit sur la géographie ou qui l'enseigne. Nicolas Sanson a été dans le siècle passé le plus fameux de nos géographes; cette science lui doit beaucoup, cependant ses cartes étaient fort imparfaites soit par la faute de son siècle, soit par la sienne, FONTEN. *Delisle.* Quelle ennuyeuse et fatigante discussion [celle des itinéraires] ! il faut être bien né géographe pour s'y engager, ID. *ib.* || *Adj.* Ingénieur-géographe, celui qui dresse des cartes.

— HIST. XVIe s. Nos geographes disent que meshuy tout est trouvé, MONT. II, 332.

— ÉTYM. Lat. *geographus*, de γεωγράφος, de γῆ, terre, et γράφειν, décrire.

GÉOGRAPHIE (jé-o-gra-fie), *s. f.* || 1° Science qui a pour objet de connaître les différentes parties de la superficie de la terre, d'en assigner les situations réciproques et d'en donner la description. M. Delisle vint dans le temps où tout semblait annoncer que la géographie allait changer de face, FONTEN. *Delisle.* La navigation obligea de perfectionner l'astronomie et de la comparer à la géographie, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit humain.* Il ne faut pas croire que les géographes connaissent ces pays [du Nord] comme nous connaissons l'Italie, la France et l'Allemagne ; la géographie est encore de tous les arts celui qui a le plus besoin d'être perfectionné ; et l'ambition a jusqu'ici pris plus de soin de dévaster la terre que de la décrire, VOLT. *Russie*, I, 17. Il est bien difficile en géographie comme en morale de connaître le monde sans sortir de chez soi, ID. *Dict. phil. Géographie.* La géographie est redevable à Hipparque de la méthode de fixer la position des lieux sur la terre par leur latitude et leur longitude, pour laquelle il employa le premier les éclipses de lune, LA PLACE, *Expos.* V, 2. || On dit de même : la géographie d'un pays, d'une province. || Géographie astronomique, description de la terre, par rapport au ciel, aux climats, aux saisons, etc. || Géographie physique, description de la terre, par rapport aux dispositions de la surface, continents, eaux, bassins, montagnes, etc. || Géographie politique, description de la terre, par rapport aux sociétés et États. || Géographie botanique, partie de la botanique qui a pour objet la connaissance de la distribution des espèces végétales à la surface du globe terrestre. || Géographie médicale, partie de la science des milieux qui traite de l'homme malade dans ses rapports avec le globe terrestre. || Géographie historique, description des pays par rapport aux événements de l'histoire. || Carte de géographie, ou, simplement, carte, voy. CARTE, n° 7. || 2° Traité de géographie. Acheter une géographie. || 3° Sorte de coquillage et de papillon.

— ÉTYM. Lat. *geographia*, de γεωγραφία (voy. GÉOGRAPHE).

GÉOGRAPHIQUE (jé-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la géographie. Dictionnaire géographique. Nomenclature géographique. Avant ce temps [la mesure de la France par l'Académie des sciences], la topographie était si confuse, que, la veille de la bataille de Fontenoy, on examina toutes les cartes du pays, et on n'en trouva pas une seule qui ne fût entièrement fautive ; si on avait donné de Versailles un ordre positif à un général peu expérimenté de livrer la bataille et de se poster en conséquence des cartes géographiques, comme cela est arrivé du temps du ministre Chamillart, la bataille eût été infailliblement perdue, VOLT. *Dict. phil. Géograph.* La Chine est le seul pays de l'Asie dont on ait une mesure géographique, parce que l'empereur Cam-hi employa des jésuites astronomes pour dresser des cartes exactes, ID. *ib.* || Division géographique ou division naturelle, celle qui est indiquée par les conditions naturelles du sol.

— ÉTYM. Lat. *geographicus*, de *geographia*, géographie.

† **GÉOGRAPHIQUEMENT** (jé-o-gra-fi-ke-man), *adv.* D'une manière géographique, selon les principes de la géographie. Avancer est chose impossible dans la position où nous nous trouvons [au fond de l'Italie] ; cela est vrai, moralement et géographiquement parlant, P. L. COUR. *Lett.* I, 164.

† **GÉOHYDROGRAPHIE** (jé-o-i-dro-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Description de la terre et des eaux.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et *hydrographie.*

GEÔLAGE (jô-la-j'), *s. m.* Droit payé au geôlier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

— HIST. XVIe s. Le geollage du dit Lagny qui vaut par ans dix livres tournois, DU CANGE, *geola.*

— ÉTYM. *Geôle.*

GEÔLE (jô-l'), *s. f.* || 1° Prison. Les droits, les registres de la geôle. Cette nouvelle geôle n'était guère moins fâcheuse que la précédente, PATRU, *Plaid.* 14. || Fig. Je veux revoir jusqu'à l'étroite geôle [l'école] Où.... BÉRANG. *Souv. d'enfance.* || 2° La demeure du geôlier. Aller à la geôle.

— HIST. XIIe s. Fu trouvé mort en la gaole Grimout; si en fu grant parole, *Rou*, dans DU CANGE, *geola.* || XIIIe s. Puis li liast on poins et piez; Si fust jetez trestoz liez En la chartre ou en la jeole, *Ren.* 8803. Joennes hom fet grant folie, Qui en gaiole veult metre viel oisel, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. V, p. 316. || XIVe s. Et cel aigle felon tenir et attraper, Et mettre en ma geole pour apprendre à parler, *Guescl.* 20536. || XVe s. Or et argent sont dieux en terre; Las! com faulx dieus et decepvans, Qui tiennent prins à leur geole Par convoitise maintes gens, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 433. || XVIe s. Pour le dresser à la peine et aspreté de la cholique, du cautere, et de la geaule aussi et de la torture, MONT. I, 165. C'est [un collége] une vraye geaule de jeunesse captive, ID. I, 183.

— ÉTYM. Wallon, *gaioule*; namur. *gaiole*; Hainaut, *geiole*; picard, *gayole*, prison; à Béthune, *gayole*, cage; port. *gaiola*, *jaula*; ital. *gabbiuola*, petite cage; diminutif du latin *cavea*, cage (voy. ce mot).

GEÔLIER (jô-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des jô-liè-z actifs), *s. m.* Le concierge d'une prison. Cicéron, dans le dernier de ses plaidoyers contre Verrès, peint la cruelle avarice d'un geôlier qui mettait à prix les larmes et la douleur des pères et des mères, qui leur faisait acheter chèrement la triste consolation de voir et d'embrasser leurs enfants, et qui exigeait d'eux de l'argent pour faire mourir d'un seul coup ces malheureuses victimes de la cruauté de Verrès, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3. || Fig. Qu'un censeur bien tyrannique De l'esprit soit le geôlier, BÉRANG. *Censure.* Il est bourreau dans l'âme et geôlier par nature, DELAV. *Louis XI*, IV, 1.

— HIST. XVe s. Jaulier des prisons de pensée, Souci, laissez mon cuer issir, CH. D'ORLÉANS, *Rondeau.* || XVIe s. Sous quel geolier ou geoliere avezvous esté si bien traité, que vous aimez tant votre prison? MARG. *Nouv.* XLIX.

— ÉTYM. *Geôle.*

GEÔLIÈRE (jô-liè-r'), *s. f.* La femme du geôlier. || Par extension, gardienne de prison. Par là ellemême [la reine d'Espagne] était geôlière et prisonnière, ST-SIM. 438, 94. || Fig. La valvule [du cœur]... Geôlière peu soigneuse à fermer la prison, Laisse enfin échapper la matière inquiète, LA FONT. *Quinquina*, I.

— ÉTYM. *Geôlier.*

GÉOLOGIE (jé-o-lo-jie), *s. f.* Science qui a pour objet l'histoire naturelle de la terre, la connaissance de la forme extérieure du globe, l'étude des différents terrains, celle de leur formation et de leur position actuelle. || Géologie médicale, partie de la géographie médicale qui étudie le sol dans ses rapports avec l'homme et l'hygiène.

— SYN. GÉOLOGIE, GÉOGNOSIE. La géognosie est une branche de la géologie ; elle s'occupe de la structure minéralogique de la terre, tandis que la géologie embrasse toute l'histoire naturelle de la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et λόγος, doctrine.

GÉOLOGIQUE (jé-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la géologie. Les grandes catastrophes géologiques. Théories géologiques.

† **GÉOLOGIQUEMENT** (jé-o-lo-ji-ke-man), *adv.* D'une manière conforme à la géologie. Géologiquement parlant, ces puissantes gibbosités [pics des Alpes] sont le produit d'un entre-croisement d'au moins deux dislocations, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 862.

† **GÉOLOGISTE** (jé-o-lo-ji-st'), *s. m.* Synonyme peu usité de géologue.

GÉOLOGUE (jé-o-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe de la géologie. Un habile géologue.

— ÉTYM. Voy. GÉOLOGIE.

GÉOMANCE (jé-o-man-s') ou **GÉOMANCIE** (jé-o-man-sie), *s. f.* Art prétendu de deviner l'avenir en jetant une poignée de poussière ou de terre au hasard sur une table, pour juger des événements futurs par les lignes et les figures qui en résultent.

— HIST. XVIe s. N'assemble deux à deux les poincts de geomance, Ne fay tourner le sas, n'embrasse la science Qui se vante de dire avecq l'eau ou le feu Tout ce qui t'aviendra, bien qu'elle en sache peu, AM. JAMYN, *Sonnets, Choses futures*. Puis, avec un style, fist hastivement certain nombre de pointz divers, les accoubla par geomantie, et dist..... RAB. *Pant.* III, 25.

— ÉTYM. Lat. *geomancia*, de γῆ, terre, et μαντεία, divination.

GÉOMANCIEN, IENNE (jé-o-man-siin, siè-n'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la géomancie.

— HIST. XVIe s. Autres sont nommés geomanciens, parce qu'ils devinent par la terre, PARÉ, XIX, 31.

— ÉTYM. *Géomancie.*

† **GÉOMANTIQUE** (jé-o-man-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la géomancie.

— ÉTYM. *Géomantique.*

GÉOMÉTRAL, ALE (jé-o-mé-tral, tra-l'), *adj.* || 1° Terme d'architecture. Qui offre la dimension, la forme et la position des parties d'un ouvrage. Élévation, coupe géométrale. Des plans géométraux. Traité des pratiques géométrales et perspectives enseignées dans l'Académie impériale de peinture et de sculpture, titre d'un ouvrage de A. Brosse, Paris, 1665. || 2° Chenilles géométrales, synonyme d'arpenteuses (voy. ce mot).

— ÉTYM. *Géomètre.*

GÉOMÉTRALEMENT (jé-o-mé-tra-le-man), *adv.* Terme d'architecture. D'une manière géométrale. Un dessin tracé géométralement.

— ÉTYM. *Géométrale*, et le suffixe *ment.*

GÉOMÈTRE (jé-o-mè-tr'), *s. m.* || 1° Celui qui sait la géométrie. Arpenteur-géomètre. || 2° Dans une acception plus étendue. Celui qui est versé dans les mathématiques. Newton fut un grand géomètre. Il n'y a point de géomètre qui ne croie l'espace divisible à l'infini, PASCAL, *De l'esprit géométrique*, 1. Les géomètres et tous ceux qui agissent méthodiquement, n'imposent des noms aux choses que pour abréger le discours, et non pour diminuer ou changer l'idée des choses dont ils discourent, ID. *ib.* Ce qui fait que de certains esprits fins ne sont pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie ; mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse où les principes ne se laissent pas ainsi manier, ID. *Pensées*, t. I, p. 285, édit. LAHURE. J'oserais presque assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe, DIDEROT, *Interprét. de la nat.* n° 4, *Œuv.* t. III, p. 266, dans POUGENS. || Fig. L'éternel géomètre, Dieu. Cette immense sphère du monde que Platon appelle avec tant de raison l'ouvrage de l'éternel géomètre, VOLT. *Memmius*, 3. || *Adj.* Qui caractérise le géomètre. Personne n'a mieux prouvé que lui qu'on pouvait avoir l'esprit géomètre sans le secours de la géométrie, VOLT. *Dict. phil. Locke.* || Fripon géomètre, homme qui en géométrie s'est emparé des découvertes d'autrui. [König] qui était à Lahaye, et qui, ne pouvant être pendu à Berlin, fut seulement déclaré faussaire et fripon géomètre avec toute la modération imaginable, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 24 juillet 1752.

— ÉTYM. Lat. *geometra*, de γεωμέτρης, de γῆ, terre, et μέτρον, mesure. Le XIVe siècle et le XVIe disaient *geometrien.*

GÉOMÉTRIE (jé-o-mé-trie), *s. f.* || 1° Science qui a pour but la mesure des lignes, des surfaces et des volumes. On ne reconnaît en géométrie que les seules définitions que les logiciens appellent définitions de nom, c'est-à-dire que les seules impositions de mot aux choses qu'on a clairement désignées en termes parfaitement connus, PASC. *De l'esprit de géom.* 1. On trouvera peut-être étrange que la géométrie ne puisse définir aucune des choses qu'elle a pour principaux objets ; car elle ne peut définir ni le mouvement, ni les nombres, ni l'espace ; et cependant ces trois choses sont celles qu'elle considère particulièrement et selon la recherche desquelles elle prend ces trois différents noms de mécanique, d'arithmétique, de géométrie, ce dernier mot appartenant au genre et à l'espèce, ID. *ib.* Ce mot de géométrie signifie, à la lettre, l'art de mesurer la terre ; on prétend que les Égyptiens en sont les inventeurs, et que les inondations du Nil en furent l'occasion, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVII, ch. 4, p. 124, dans POUGENS. Il est vrai qu'on ne regardant la géométrie que comme instrument de physique, il pouvait souvent n'avoir pas besoin que l'instrument fût si fin, FONTEN. *Hartsocker.* Il y a des preuves que M. Newton avait fait à vingt-quatre ans ses grandes découvertes en géométrie, ID. *Newton.* Les pyramides, construites d'équerre et correspondant juste aux quatre points cardinaux, font voir assez que la géométrie était connue en Égypte de temps immémorial, VOLT. *Dict. phil. Antiquité.* Tous les esprits justes, précis et clairs appartiennent à la géométrie, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 6 mars 1771. La géométrie, cette science judicieuse, qui avait formé Descartes et dont Pascal et ses amis mêlèrent l'inflexible justesse à l'ardeur même de l'éloquence, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface.* || Géométrie ancienne, celle qui emploie seulement la synthèse à la manière d'Euclide. || Géométrie élémentaire, celle qui se borne à considérer les propriétés des lignes droites, des lignes circulaires, des figures et des solides qui dépendent de ces deux lignes. || Géométrie transcendante, celle qui exige l'emploi du calcul infinitésimal. Votre Majesté traite un peu trop mal la géométrie transcendante ; j'avoue qu'elle n'est souvent, comme Votre Majesté le dit très-bien, qu'un luxe de savants oisifs.... D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 29 janv. 1768. || Géométrie analytique ou générale, celle qui, comme Descartes l'a fait le premier, emploie le calcul algébrique dans l'analyse des propriétés des courbes et des surfaces, et qui, de la sorte, résout d'une manière générale les questions qui auparavant n'étaient résolues que pour chaque cas particulier. || Géométrie des infiniment petits, s'est dit de cette partie de la géométrie générale qui emploie le calcul différentiel et intégral. La sublime géométrie des infiniment petits va pénétrer avec ces grands géomètres dans un pays [la Russie] où les éléments d'Euclide étaient absolument inconnus il y a vingt-cinq ans, FONT. *Czar Pierre.* || Géométrie descriptive, ensemble de méthodes pour résoudre graphiquement ou sur un seul plan les problèmes à trois dimensions. || Géométrie du compas, méthode pour résoudre graphiquement certains problèmes à l'aide du compas seulement. || 2° Fig. Il se dit des actions auxquelles on dirait que la géométrie préside. Il y a en nous une géométrie naturelle, c'est-à-dire une science des proportions, qui nous fait mesurer les grandeurs en les comparant les unes aux autres et concilier la vérité avec les apparences, BOSS. *Conn.* I, 8. Il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute, VOLT. *Lett. Beauzée*, 14 janv. 1768. Les hommes ont une géométrie naturelle qui leur fait saisir les rapports quand ils ne sont pas trop compliqués, ID. *Phil. Newt.* III, 4. || 3° Traité de géométrie. Acheter une géométrie.

— HIST. XVIe s. Les instruments de geometrie, AMYOT, *P. Æm.* 25.

— ÉTYM. Lat. *geometria*, de γεωμετρία (voy. GÉOMÈTRE).

GÉOMÉTRIQUE (jé-o-mé-tri-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la géométrie. Et parce que cet art consiste en deux choses principales, l'une de prouver chaque proposition en particulier, l'autre de disposer toutes les propositions dans le meilleur ordre, j'en ferai deux sections, dont l'une contiendra les règles de la conduite des démonstrations géométriques, c'est-à-dire méthodiques et parfaites, et la seconde comprendra celles de l'ordre géométrique, c'est-à-dire méthodique et accompli, PASCAL, *De l'esprit géométrique*, 1. || Construction géométrique, suivant les anciens, celle qui se faisait avec le secours seul de la règle et du compas ; suivant les modernes, toute construction qui s'effectue par le moyen d'une courbe géométrique quelconque, à la différence des constructions mécaniques, qui s'exécutent par le moyen des courbes mécaniques. || Terme de botanique. Dans les fruits et les graines, sommet géométrique, distingué du sommet organique ; ils ne font qu'un, si l'organe est droit : mais, s'il est courbé, le sommet organique est au-dessous du sommet géométrique. || Pas géométrique, mesure de terrain, double du pas ordinaire, longue de cinq pieds ou 1m 62. || Proportion, progression géométrique, proportion, progression par quotient, par opposition aux proportions et progressions par différences, qu'on appelle arithmétiques. || 2° Esprit géométrique, esprit qui procède avec méthode et exactitude. Pascal a composé un opuscule intitulé : De l'esprit géométrique. Il [Descartes] était un des plus grands géomètres de son temps, mais il abandonna sa géométrie et même son esprit géométrique pour l'esprit d'invention, de système et de roman, VOLT. *Lett. Desalleurs*, 26 nov. 1738. || On dit de même : une tête géométrique.

— HIST. XIVe s. Et les mathematiciens appellent tele proportionnalité geometrique, ORESME, *Eth.* 147. || XVIe s. Entendement profond, où il y avoit un tresor caché de tant d'inventions geometriques, AMYOT, *Marcell.*

— ÉTYM. Lat. *geometricus*, de γεωμετρικός, de γεωμετρία, géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT (jé-o-mé-tri-ke-man), *adv.* D'une manière géométrique. Il est rare que les géomètres soient fins, et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement les choses fines, PASC. *Pensées*, t. I, p. 286, éd. LAHURE. M. Montanari fit un petit ouvrage où, par les observations qu'il avait eues de différents endroits, il recherchait géométriquement quelle était la ligne du mouvement de cette flamme [météore], sa distance à la terre et sa grandeur, FONTEN. *Guglielmini.* Clarke et Leibnitz ont prouvé presque géométriquement l'existence du souverain être, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 1. || Avec une grande rigueur. Voilà qui est établi géométriquement, prouvé géométriquement, établi, prouvé d'une manière très-rigoureuse.

— HIST. XIVe s. Faut que soit feu clair et luisant, D'une esgale temperature Et proportion de nature, Geometriquement ponctué.... *Traité d'alch.* 659.

— ÉTYM. *Géométrique*, et le suffixe *ment.*

† **GÉOMÉTRISER** (jé-o-mé-tri-zé), *v. n.* Procéder suivant les vues géométriques. L'Être suprême qui, selon l'expression ingénieuse d'un géomètre anglais, géométrise perpétuellement dans l'univers, DIDEROT, *Lett. sur les aveugl.*

— ÉTYM. *Géomètre.*

† **GÉOMOLGES** (jé-o-mol-j'), *s. m. plur.* Terme de zoologie. Famille de reptiles batraciens.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et μέλγειν, ἀμέλγειν, traire, sucer.

† **GÉONOMIE** (jé-o-no-mie), *s. f.* Terme didactique. Étude des propriétés de la terre végétale.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et νόμος, loi, règle.

† **GÉOPHAGE** (jé-o-fa-j'), *adj.* Qui mange de la terre.

— ÉTYM. Γεωφάγος, de γῆ, terre, et φαγεῖν, manger.

† **GÉOPHAGIE** (jé-o-fa-jie), *s. f.* Habitude de manger de la terre.

— ÉTYM. *Géophage.*

† **GÉOPHILES** (jé-o-fi-l'), *s. m. pl.* Division de l'ordre des gastéropodes pulmonés, comprenant ceux qui vivent sur terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et φίλος, qui aime.

† **GÉOPITHÉCIENS** (jé-o-pi-té-siin), *s. m. pl.* Groupe de la famille des quadrumanes platyrrhinins, ainsi dits parce que ces singes vivent à terre et non sur les arbres.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et πίθηκος, singe.

† **GÉOPONIE** (jé-o-po-nie), *s. f.* Terme didactique. Travail, culture de la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et πόνος, travail.

† **GÉOPONIQUE** (jé-o-po-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la géoponie. || *S. m. pl.* Les Géoponiques, titres d'ouvrages que les anciens nous ont laissés sur l'agriculture. || *S. f.* La géoponique, l'ensemble des connaissances relatives aux travaux de l'agriculture.

— ÉTYM. *Géoponie.*

† **GÉORAMA** (jé-o-ra-ma), *s. m.* Terme de physique. Globe creux, dont la surface intérieure offre la figure de la terre, de sorte que le spectateur, placé au centre de ce globe, aperçoit l'ensemble des mers, des continents, etc.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et ὅραμα, action de voir, spectacle.

† **GEORGES (SAINT-)** (sin-jor-j'), *s. m.* Ordre de Saint-Georges, autre nom de l'ordre de la Jarretière (voy. JARRETIÈRE).

GÉORGIQUES (jé-or-ji-k'), *s. f. pl.* Ouvrages qui ont rapport aux travaux champêtres. Les Géorgiques de Virgile. Que le chantre flatteur du tyran des Romains, L'auteur harmonieux des douces Géorgiques Ne vante plus ces lacs et leurs bords magnifiques, Ces lacs que la nature a creusés de ses mains Dans les campagnes italiques, VOLT. *Ép.* LXXVI. || *Adj.* Qui a rapport à l'agriculture. Poème géorgique.

— ÉTYM. Lat. *georgica*, de γεωργικός, qui se rapporte au travail de la terre, de γῆ, terre, et ἔργον, œuvre.

† **GÉOSAURE** (jé-o-sô-r'), *s. m.* Reptile fossile.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et σαῦρος, lézard.

† **GÉOSAURIENS** (jé-o-sô-riin), *s. m. pl.* Section de l'ordre des reptiles sauriens, comprenant ceux qui vivent sur terre.

† **GÉOSCOPIE** (jé-o-sko-pie), *s. f.* Synonyme de géomancie.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et σκοπεῖν, examiner.

† **GÉOSPHÉRIQUE** (jé-o-sfé-ri-k'), *adj.* Qui a rapport à la sphère de la terre, qui la représente.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et *sphérique*.

† **GÉOSTATIQUE** (jé-o-sta-ti-k'), *s. f.* La statique, l'équilibre du globe terrestre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et *statique*.

† **GÉOTHERMIE** (jé-o-tèr-mie), *s. f.* Chaleur de la terre.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et θερμός, chaud.

† **GÉOTHERMIQUE** (jé-o-tèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la chaleur de la terre. || Culture géothermique, culture où l'on se sert de la chaleur de la terre. Serres et orangeries en plein air, aperçu de la culture géothermique, par Naudin, Paris, 1860.

† **GÉRAINE** (jé-rê-n'), *s. f.* Un des noms vulgaires des géraniums.

† **GÉRANCE** (jé-ran-s'), *s. f.* Fonctions de gérant. Avoir la gérance d'une entreprise. || Temps que durent les fonctions du gérant. || L'ensemble des personnes qui ont cette gérance. On retient sur les produits 5 p. 100 pour la gérance.

— ÉTYM. *Gérant.*

† **GÉRANIACÉES** (jé-ra-ni-a-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont le géranium est le type.

— ÉTYM. *Géranium.*

† **GÉRANIER** (jé-ra-nié), *s. m.* Un des noms vulgaires du géranium.

† **GÉRANIINE** (jé-ra-ni-i-n') ou **GÉRANINE** (jé-ra-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extractive amère, retirée des racines du *geranium pratense, L.*

† **GÉRANION** (jé-ra-ni-on), *s. m.* Voy. GÉRANIUM.

GÉRANIUM (jé-ra-ni-om'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes dont le fruit est composé de cinq capsules terminées chacune par une arête, d'où résulte une forme en bec de grue.

— HIST. XVI^e s. La racine de geranium autrement ditte esguille de berger, O. DE SERRES, 929.

— ÉTYM. Lat. *geranium*, de γεράνιον, bec de grue, de γέρανος, grue (voy. ce mot).

GÉRANT, ANTE (jé-ran, ran-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gère ou administre pour un particulier ou pour une société. Le gérant d'un journal. || *Adj.* Procureur gérant.

† **GERBAGE** (jèr-ba-j'), *s. m.* Levée des gerbes d'un champ. || Anciennement. Droit levé sur les gerbes.

— ÉTYM. *Gerbe.*

GERBE (jèr-b'), *s. f.* || 1° Faisceau de blé coupé. Lier en gerbe. Lier des gerbes. La gloire des méchants est pareille à cette herbe Qui, sans porter jamais ni javelle ni gerbe, Croît sur le toit pourri d'une vieille maison, MALH. I, 2. || Un saint en gerbe, un homme confit en sainteté; locution tombée en désuétude. Et ne me quitter point que vous n'eussiez fait de moi un petit saint en gerbe, SCARRON, *Œuv.* t. I, p. 259, dans POUGENS. || 2° Absolument. Terme de féodalité. Dîme sur les moissons. Lever la gerbe. || Faire la gerbe de feurre à Dieu, donner au curé pour la dîme la plus méchante gerbe, celle où il y a le plus de feurre [paille] et le moins de grain. Cette locution s'est corrompue en : faire barbe de feurre à Dieu (voy. BARBE). || 3° Gerbe de fleurs, gros bouquet de fleurs. Elle vint me présenter une gerbe de fleurs ornée de rubans, GRAFFIGNY, *Lett. péruv. Lett.* 32. || Terme de vannerie. Gerbe d'osier, botte de branches d'osier. || 4° Fig. Gerbe d'eau, sorte de faisceau que font plusieurs jets d'eau. La gerbe du Palais-Royal. De ces monstres des mers, dont la puissante baleine Avec un bruit horrible élance en gerbes d'eaux L'océan revomi par leurs larges naseaux, DELILLE, *Trois règnes*, VII. Les petits volcans des pentes orientales forment de petits cônes hauts d'un demi-mètre environ, au sommet desquels est une ouverture d'où s'échappe la gerbe d'eau bouillante, LAUR, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LIII, p. 1098. || Terme d'artificier. Gerbe de feu, ou, simplement, gerbe, assemblage de fusées qui partent ensemble dans un feu d'artifice. || Il se dit semblablement de tout ce que l'on compare à une gerbe d'eau, à une gerbe de feu. Le mouvement de l'oiseau [paon] produit des gerbes de reflets ondoyants et fugitifs, BUFF. *Paon.* Après chaque détonation [du Vésuve en éruption], la fumée s'élançait en gerbes gigantesques et se déroulait en masses blanches ou grisâtres, de forme globulaire, ce qui offrait un spectacle vraiment grandiose, *Comptes rendus*, *Acad. des sc.* t. LIII, p. 1092. || 5° Terme d'astronomie. Un des noms de la Chevelure de Bérénice. || Proverbe. Mieux vaut le lien que la gerbe, la personne est indigne de l'habit qu'elle porte.

— HIST. XIII^e s. Par vos perdi-ge mon froment, Où j'avoie la quarte jarbe, *Ren* 20425. Cil ne fet pas de son camparte ce qu'il doit, qui emporte ses garbes, anchois [avant] qu'eles soient camparties, BEAUM. XXX, 29. || XIV^e s. La charretée d'oignons en gerbe paiera, chascune charretée, une gerbe de paaige, DU CANGE, *garba*. || XV^e s. Chenes, coliers, afiquetz, pierreries, Ainsi qu'on dit en un commun proverbe, Tant en avoit que c'estoit diablerie ; Brief, mieux valoit le lyen que la gerbe, *le Verger d'honneur*, dans FR. MICHEL, *Dict. d'argot.* || XVI^e s. Les assemblées qui souvent se font aux provinces pour decider querelles, ou pour lever gerbe, seroyent alors converties en douces et agreables contentions, LANOUE, 131.

— ÉTYM. Picard, *guerbe*, *garbe*; wallon, *jâbe*; namur. *jaube*; Hainaut, *garpe*; provenç. et espagn. *garba*; de l'anc. haut-allem. *garba*; allem. mod. *Garbe*; holland. *garf*. On peut le rapprocher du lat. *carpere*, couper, cueillir, et du grec καρπός, fruit.

GERBÉ, ÉE (jèr-bé, bée), *part. passé* de gerber. Mis en gerbe. Du blé gerbé.

GERBÉE (jèr-bée), *s. f.* || 1° Botte de paille où il reste encore quelque grain. Gerbée de froment. || 2° Fourrage composé de fanes et de fruits des céréales et des légumineuses que l'on récolte un peu avant la maturité et que l'on fait sécher.

— ÉTYM. *Gerbé*; picard, *guerbée*.

GERBER (jèr-bé), *v. a.* || 1° Mettre en gerbe. Gerber du blé. || 2° Mettre des pièces de vin les unes sur les autres dans une cave, dans un cellier. || 3° Empiler des bombes ou des boulets en un tas ayant une forme de prisme. || 4° *V. n.* Foisonner en gerbe. Du froment qui gerbe bien. || Se dit aussi de l'effet des bombes, des feux d'artifice et des jets d'eau qui représentent dans leur mouvement la forme d'une gerbe.

— ÉTYM. *Gerbe.*

† **GERBERIE** (jèr-be-rie), *s. f.* Nom qu'on donnait autrefois au lieu renfermant les gerbes, et à la prestation en gerbe.

— HIST. XIV^e s. Item la gerberie, c'est assavoir de chascun feu deux gerbes, DU CANGE, *gerberia*.

— ÉTYM. *Gerbe.*

† **GERBIER** (jèr-bié), *s. m.* Tas de gerbes en plein air, dit aussi et plus souvent meule. || Lieu où les gerbes sont amoncelées.

— HIST. XV^e s. Guiscard s'en ala en ung champ où estoient quatre gerbiers, esquels il mit le feu, DU CANGE, *gerberius*.

— ÉTYM. *Gerbe.*

† **GERBIÈRE** (jèr-biè-r'), *s. f.* Charrette pour porter les gerbes. || Tas de gerbes.

— HIST. XVI^e s. Pour parer les gerbes des pluies, elles sont entassées en gerbiers de figure pyramidale, ou en gerbieres dextrement arrangées ainsi que pierres de bastiment, O. DE SERRES, 130.

— ÉTYM. *Gerbe.*

† **GERBIFORME** (jèr-bi-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'une gerbe.

— ÉTYM. *Gerbe*, et *forme*.

† **GERBILLE** (jèr-bi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de rongeur.

† **GERBILLON** (jèr-bi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Petite gerbe.

— ÉTYM. Diminutif de *gerbe*.

† **GERBO** (jèr-bo), *s. m.* Terme de zoologie. Grand gerbo, nom sous lequel Buffon a décrit l'*hélamys cafre* (rongeurs), dit lièvre sauteur au cap de Bonne-Espérance, LEGOARANT.

GERBOISE (jèr-boi-z'), *s. f.* Genre de mammifères rongeurs, à pattes de devant fort courtes et à queue garnie de longs poils à son extrémité. Nom imposé par la plupart des auteurs au genre *dipe* (rongeurs), et nom donné plus particulièrement au *dipe gerboa*, appelé aussi gerbo, LEGOARANT. Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 54, dans POUGENS.

† **GERBOISIENS** (jèr-boi-ziin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Les animaux du genre des gerboises.

GERCE (jèr-s'), *s. f.* || 1° Espèce de teigne qui ronge les étoffes. || 2° Terme de marine. Fente produite par la dessiccation dans une pièce de bois. || 3° Terme de menuiserie. Planches qui ont des fentes tortueuses, seulement dans une partie de l'épaisseur du bois.

— ÉTYM. Voy. GERCER; génev. *erce*, larve de la teigne des pelleteries; Berry, *gearce*.

GERCÉ, ÉE (jèr-sé, sée), *part. passé* de gercer. Lèvres gercées. Si vous me peignez une chaumière, et que vous placiez un arbre à l'entrée, je veux que cet arbre soit vieux, rompu, gercé, caduc, DIDEROT, *Essai sur la peinture*, ch. 4. || Fer gercé, fer où il se trouve de petites fentes en travers.

† **GERCEMENT** (jèr-se-man), *s. m.* Action de gercer; effet de cette action.

GERCER (jèr-cé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : gerçant, gerçons). || 1° *V. a.* Causer de petites crevasses à la peau. Gercer les lèvres, le visage. Mon front hâlé, mes doigts qu'a gercés la froidure D'un jeune montagnard me donnent la figure, LAMART. *Joc.* V, 174. || Par extension. Les chaleurs ont gercé la terre. || 2° *V. n.* Devenir gercé. Les lèvres gercent au grand froid. || 3° Se gercer, *v. réfl.* Être gercé, avoir des gerçures. Les lèvres se gercent à la grande gelée. L'enduit qui est exposé à l'air, se sèchant plus tôt que le dedans du mur, se gerce, *Vitruve abrégé*, I, 2, dans RICHELET. L'on observe qu'à mesure que ce charbon s'embrase, il se gerce et se fend en plusieurs sens, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 158, dans POUGENS. Le pédicule souffre une altération analogue : il noircit et se gerce çà et là, mais surtout aux endroits où il est le plus tourmenté, BONNET, *Us. feuil. plant.* 2^e mém.

— HIST. XVI^e s. Ce vent de mars vous garsera les levres, PALSGR. p. 434. Le blé meurdri de la froidure Et blesme des jarçans frimas, Maintenant n'a plus le chef bas, Mais touffu reprend sa verdure, R. BELLEAU, *Bergerie*, t. I, p. 106, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *gersa*, gerce, *garsa*, scarification, *charaxare*, garser, vieux mot signifiant scarifier; de *caracter*, scarificateur, qui est le grec χαρακτήρ, qui trace des lignes (voy. CARACTÈRE). Diez indique une forme non latine *carptiare*; mais *garsa*, scarification, sert d'intermédiaire entre *jarser*, *gercer*, et *caraxare*.

GERÇURE (jèr-su-r'), *s. f.* || 1° Petite fente ou crevasse peu profonde que l'on observe particulièrement à la peau, aux lèvres et, en général, à l'origine des membranes muqueuses, et qui est produite par le froid et par différentes autres causes. || Gerçures du mamelon, petites excoriations qui sont produites par la succion de l'enfant, et qui causent une très-forte douleur. || 2° Petite fente qui se produit à la surface de la terre, à l'écorce des arbres, etc. La même chose arrive partout aux feuilles d'arbres ; le vent porte souvent dans ces gerçures les œufs d'insectes invisibles, VOLT. *Mél. hist. Un chrét. contre six juifs; Rép. encore plus courte*, VIII. Dont l'écorce n'offre ni rides, ni crevasses, ni gerçures, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 31, dans POUGENS. || 3° Petit fendillement dans un enduit. Cette gerçure n'est pas seulement dans la couverte, elle prend aussi sur le biscuit, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. || Terme de peinture. Fendillement qui s'opère dans l'enduit d'un tableau. Il ne manque au moderne que le cadre enfumé, la poussière, quelques gerçures, et les autres signes de vétusté pour être estimé, recherché et jugé à sa valeur, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 351. || 4° Terme de métallurgie. Fente qui se voit sur l'acier trop fortement trempé. || 5° Nom de fentes vives qui se trouvent dans le diamant. || 6° Maladie de la vigne qui paraît être une sorte de brûlure (voy. BRÛLURE).

— ÉTYM. *Gercer.*

GÉRÉ, ÉE (jé-ré, rée), *part. passé* de gérer. Une exploitation gérée par un homme intelligent.

† **GÉRENDE** (jé-ran-d'), *s. f.* Serpent du genre boa.

GÉRER (jé-ré. La syllabe *gé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je gère; excepté au futur et au conditionnel : je gérerai, je gérerais), *v. a.* Administrer certains intérêts. Gérer une tutelle. Il a mal géré ses affaires. || Se gérer, *v. réfl.* Être géré. Cette entreprise se gère.

— SYN. GÉRER, RÉGIR. Gérer, c'est proprement porter; régir, c'est proprement diriger. Celui qui gère peut n'avoir pas la gestion; celui qui gère peut ne pas avoir la direction. Quand on dit qu'un ministre gère ou régit les affaires de l'État, il est considéré dans le premier cas comme occupé à les expédier; dans le second, comme leur donnant la direction qu'elles doivent suivre.

— ÉTYM. Lat. *gerere*, porter, administrer, francisé récemment, suivant le procédé moderne, qui ne tient pas compte de l'accent latin.

† **GÉREUR** (jé-reur), *s. m.* Celui qui, aux colonies, est le directeur d'une exploitation.

— ÉTYM. *Gérer.*

GERFAUT (jèr-fô ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : les jèr-fô-z et les faucons), *s. m.* Oiseau de proie du genre faucon (*hierofalco*, nom latin de ce genre). Le gerfaut est fier et hardi, et celui des oiseaux de rapine qui, après l'aigle, a le plus de force, BELON, liv. II, dans RICHELET. Le gerfaut, tant par sa figure que par le naturel, doit être regardé comme le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie, BUFF. *Ois.* t. I, p. 339, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. La quinte lignie [des faucons] est

girfalc, qui sormonte touz oisiaus de son grant, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 203. Plus [il] desire bataille que deduit ne gerfaus, *Ch. d'Ant.* VIII, 392. || XVe s. Le chevalier respondit que l'amorat prendroit grand plaisance à voir blancs faucons qui sont nommés gerfaux, FROISS. III, IV, 54. || XVIe s. Comme un gerfaut qui de roideur se laisse Caler à bas, ouvrant la nue espaisse, Dessus un cygne amusé sur le bord, RONS. 620.

— ÉTYM. Bas-lat. *gyrofalco, girfalco, grifalco*; anc. cat. *girfalc*; esp. *gerifalcó*; portug. *girafalte*; ital. *girfalco*. On l'a fait venir de *hiero*, ἱερός, sacré : faucon sacré, grand, puissant (*hiero* se changeant quelquefois en *jer*, comme dans *jerarchia*, pour *hierarchia*). On l'a fait aussi venir de *gyrare*, tourner. Mais l'étymologie est dans l'allemand *Geierfalk*, de *Geier*, vautour, et *Falke*, faucon (voy. FAUCON); quant à *Geier*, il représente l'anc. haut-allemand *gîri*, vorace.

† **GÉRILLE** (gé-ri-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. CANTHARELLE.

† **GERLON** (jèr-lon), *s. m.* Cuve dont se sert le papetier.

1. **GERMAIN, AINE** (jèr-min, mè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de jurisprudence. Il se dit des frères et sœurs nés d'un même père et d'une même mère, par opposition à ceux qui sont nés seulement de l'un ou de l'autre. Les germains, les consanguins et les utérins. Comme l'assure M. Jurieu, les mariages pouvaient se faire entre les germains, BOSS. *Var.* 4e *avert.* § 5. || Il s'est dit autrefois dans le langage général pour frère, sœur. Les gens de Cornélie, entre qui vos Romains Ont déjà reconnu des frères, des germains, CORN. *Pomp.* IV, 1. Corneille, que ta verve a des charmes puissants! Ses yeux [de Clarice, personnage de la Veuve] remplis d'amour, ses discours innocents, Joints à sa majesté plus divine qu'humaine, Paraissent au théâtre avec tant de splendeur Que Mélite, admirant cette belle germaine, Confesse qu'elle doit hommage à sa grandeur, GUÉRENTE, *à M. Corneille, sur sa Clarice.* Aujourd'hui, s'il se peut, voir l'épée à la main Celui qu'on sait avoir tué votre germain, SCARRON, *Jodelet ou le Maître valet*, IV, 5. || Fig. La politique, l'intrigue, volontiers; mais, comme je les crois un peu germaines, en fasse qui voudra, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. || *Adj.* Frères germains. Sœurs germaines. || 2° *Adj.* Cousins germains, se dit des enfants issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. Elle est cousine germaine de M. de Louvois, SÉV. 4. || Fig. Du bon temps.... Que le vrai du propos [des dires, des paroles] était cousin germain, RÉGNIER, *Sat.* XII. || Cousins issus de germain (germain écrit sans *s*), les enfants issus de deux cousins germains. Je ne suis pas généalogiste; mais, si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain, VOLT. *Candide*, 19. || Cousin remué de germain, se disait autrefois pour cousin issu de germain. || Substantivement. Il a le germain sur moi, il est cousin germain de mon père ou de ma mère.

— HIST. XIIIe s. Noz volons que tuit sacent que guerre ne se pot fere entre deus freres germains engenrés d'un pere et d'une mere, BEAUM. LIX, 1. Je trouvai une petite nef que madame de Baruch, qui estoit cousinne germainne le conte de Monbeliart et la nostre, m'avoit donnée, JOINV. 214. || XVe s. Et avoit à femme la sœur germaine dudit roy Philippe.... FROISS. I, I, 54. || XVIe s. Qualité germaine à cette cy, MONT. I, 17. Ce cas est germain à celuy de M. de Guise, ID. I, 343.

— ÉTYM. Prov. *german, girman*; cat. *germá*; esp. *hermano*; ital. *germano*; du lat. *germanus*, frère, qui est de même radical que *germen*, germe.

† 2. **GERMAIN, AINE** (jèr-min, mè-n'), *adj.* Qui appartient à la Germanie, ancien nom de l'Allemagne. || *S. m.* et *f.* Nom du peuple habitant la Germanie. Qu'avez-vous appris aux Germains? LA FONT. *Fabl.* XI, 7.

— ÉTYM. Lat. *Germanus*. Les anciens y voyaient le latin *germanus*, frère : peuples frères; mais cela ne mérite aucune considération, les Romains ne tirant pas les noms des nations barbares de la latinité. On a indiqué une origine allemande : *Wehr*, défense, ou *Heer*, armée, et *Mann*, homme; mais le mot *germain* a toujours été inconnu à l'Allemagne elle-même; ce n'est pas le nom qu'elle se donnait. Comme les Romains n'ont connu d'abord les Allemands que par les Gaulois, il est très-vraisemblable que le mot *Germanus* est d'origine celtique; et Mahn en a donné une étymologie très-plausible : kimry, *ger*, irl. *gair*, voisin, et *man*, qui se trouve dans plusieurs noms de peuples celtiques, *Cenomani*, etc. et qu'il assimile au kimry *maon*, peuple : le peuple voisin.

† 3. **GERMAIN (SAINT-)** (sin-jèr-min), *s. m.* Variété de poire très-bonne. Poire de Saint-Germain. Du Saint-Germain. Des Saint-Germain (sous-entendu poires de).

† **GERMAINE** (jèr-mè-n'), *s. f.* Genre de labiées.

GERMANDRÉE (jèr-man-drée), *s. f.* Terme de botanique. Genre nombreux de la famille des labiées. La germandrée aquatique (*teucrium scordium, L.*). La germandrée officinale ou petit chêne (*teucrium chamædrys, L.*).

— HIST. XVIe s. Germandrée-d'eau, ou chamarras, aime lieu plus froid que chaud, plus humide que sec, et gras que maigre, O. DE SERRES, 620. Germandrée de deux sortes, l'une ditte d'eau et scordion, l'autre chamadris ou petit-chesne, à cause de la semblance de ses fueilles à celles du chesne, ID. 625.

— ÉTYM. Prov. *germandrea*; ital. *calamandrea*; altération du latin *chamædrys*, grec χαμαιδρῦς, de χαμαί, à terre, et δρῦς, chêne.

GERMANIQUE (jèr-ma-ni-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux Germains. Les trois peuples germaniques qui ont occupé la Gaule sont les Bourguignons, les Visigoths et les Francs, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8e leçon. || 2° Aujourd'hui, qui appartient aux Allemands, à l'Allemagne. Le corps germanique, l'ensemble des États qui forment la confédération germanique. Dans ce moment si remarquable, où vous jouez, sire, aux yeux de toute l'Europe, le rôle vraiment digne de vous, de défenseur de l'Allemagne et de protecteur du corps germanique, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 31 mars 1778. || Empire germanique ou empire romain germanique, l'empire d'Occident, renouvelé par Charlemagne.

— ÉTYM. Lat. *germanicus*, de *Germanus*, Germain 2.

† **GERMANISER** (jèr-ma-ni-zé). || 1° *V. a.* Rendre germain ou allemand. Le gouvernement prussien s'efforce de germaniser la province polonaise qu'il possède. || 2° *V. n.* Faire des germanismes.

— ÉTYM. *Germain* 2.

GERMANISME (jèr-ma-ni-sm'), *s. m.* Façon de parler, tour propre à la langue allemande. Traduction défigurée par des germanismes. Ces repas, un peu plus que simples, étaient égayés par les fines et folles polissonneries de Klupffel, et par les plaisants germanismes de Grimm, qui n'était pas encore devenu puriste, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII.

— ÉTYM. *Germain* 2.

† **GERMANISTE** (jèr-ma-ni-st'), *s. m.* Celui qui étudie les langues germaniques.

† **GERMANT, ANTE** (jèr-man, man-t'), *adj.* Qui est dans un état de germination.

GERME (jèr-m'), *s. m.* || 1° Premier rudiment d'un nouvel être végétal, qui apparaît dans l'ovaire par le fait de la fécondation. Son haleine [de la Discorde] en cent lieux répand l'aridité; Le fruit meurt en naissant dans son germe infecté, VOLT. *Henr.* IV. Ce que la graine et le germe sont à la plante, l'œuf et l'embryon le sont à l'animal, BONNET, *Contempl. nat.* III, 5. || 2° En général, premier rudiment de tout être organisé, végétal ou animal, apparaissant dans l'ovule fécondé. Né d'un germe venu d'un autre germe, y a-t-il eu une succession continuelle, un développement sans fin de ces germes? VOLT. *Philos. ignor. Quest.* 20. Le germe existait-il déjà dans la graine ou dans l'œuf avant la fécondation? la poussière des étamines ou la liqueur que le mâle fournit n'est-elle que le principe de son développement? BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. V, p. 94, dans POUGENS. Je vois les siècles s'entasser les uns sur les autres, les générations s'accumuler comme les flots de la mer, sans que le nombre des germes employés à les fournir diminue d'une manière sensible la masse organique qu'ils composent, ID. *ib.* p. 209. || Préexistence des germes, système sur la fécondation d'après lequel le germe, dans la graine ou dans l'œuf, est le végétal ou l'animal en petit, la fécondation ne faisant que commencer l'accroissement des parties préexistantes: système aujourd'hui abandonné pour celui de l'épigenèse. Si le germe préexiste tout entier à la fécondation, ce que nous nommons génération n'en est point une; mais ce n'est que le commencement d'une évolution, qui amènera peu à peu au grand jour des parties cachées auparavant dans une nuit impénétrable, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 75. Je ne saurais me résoudre à abandonner une aussi belle théorie que l'est celle des germes préexistants pour embrasser des explications purement mécaniques, ID. *Consid. corps organ. Œuv.* t. V, p. 114. Il prétend s'étayer du grand Leibnitz, et personne n'ignore que cet illustre métaphysicien était un des plus zélés partisans du système des germes, ID. *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 79. || Emboîtement des germes, hypothèse suivant laquelle la première femelle de chaque espèce contient le germe de tous les individus qui viendront successivement à la vie; hypothèse abandonnée aussi pour le système de l'épigenèse. || Faux germe, matière informe qui provient d'une conception défectueuse. Cette femme est accouchée d'un faux germe. || 3° Dans le langage ordinaire, la partie de la semence dont se forme la plante. Le germe du blé. || La partie d'une racine bulbeuse ou tubéreuse qui produit une nouvelle plante. Le germe d'un oignon. Ôter les germes des pommes de terre. || La première pointe qui sort d'une graine, d'une bulbe, etc. Les fourmis rongent le germe du blé. || 4° Nom donné vulgairement à la cicatricule de l'œuf d'oiseau. || 5° Il se dit du rudiment de certaines parties organiques. Les germes des dents. Si l'on admet des germes particuliers pour la production des dents, pourquoi refuserait-on d'en admettre pour la production de parties beaucoup plus composées, et dont la formation répugne encore davantage aux explications mécaniques? BONNET, *Consid. Corps organ.* t. VI, p. 42. || Le germe d'une maladie, les premières altérations qui disposent à la maladie ou qui la commencent. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Terme de vétérinaire. Germe de fève, tache noire formée par la matière que contient le cul-de-sac externe des incisives du cheval. || 6° Fig. Le principe, la cause originelle de certaines choses. La pensée que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du fils de Dieu conçu éternellement dans l'intelligence du père céleste, BOSS. *Hist.* II, 6. Qui croirait que le germe de Pyrrhus et d'Andromaque est dans Pertharite [tragédie de Corneille]? qui croirait que Racine en ait pris les sentiments, les vers même? VOLT. *Mél. litt. Lettre à M. l'abbé d'Olivet.* Homme prudent, épiez longtemps la nature, observez bien votre élève avant de lui dire le premier mot; laissez d'abord le germe de son caractère en pleine liberté de se montrer, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Un grand fonds d'imagination et un penchant marqué pour l'harmonie sont le germe du poëte, BONNET, *Ess. psychol.* ch. 70. || Les germes du chaos, les germes que contenait le chaos. Lorsque du créateur la parole féconde Dans une heure fatale eut enfanté le monde Des germes du chaos, LAMART. *Méd.* I, 7. || Au moral. Le germe des vertus. Changer en germe de péché le fruit de la pénitence, MASS. *Or. fun. Villars.* Il est certain que le passage de la succession de Bourgogne dans la maison d'Autriche a été, pendant plus de deux siècles, le principe d'une guerre presque continuelle, dont le germe n'est pas encore détruit, DUCLOS, *Hist. Louis XI, Œuv.* t. III, p. 145. dans POUGENS. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, J. J. ROUSS. *Dédic. à la rép. de Genève.* || En germe, à l'état caché et prêt à se développer. Ces dissensions étaient en germe. || 7° Terme d'alchimie. Le mercure.

— HIST. XIIe s. E ne sera germe es vignes, *Liber psalm.* p. 241. || XIVe s. Cil germe est à toy necessaire, Comme à moy mesme pour tout faire, *Nat. à l'alch. err.* 63. || XVIe s. Les moles et faux germes, et autres choses monstrueuses, PARÉ, XVIII, 40. Tydeus a engendré de son germe Un fils qui n'a comme luy le cœur ferme, AMYOT, *Com. discern. le flatt.* 58. [Les fourmis] rongent le bout [du grain de blé] par où le germe a coustume de sortir, MONT. II, 186.

— ÉTYM. Berry, *gerne, gernon*; picard, *germion*; wallon, *germon*; namur. *jaurnon*; Hainaut, *gerne, gernon, jarnon*; provenç. *germe, germ*; espagn. *germen*; ital. *germe*; du latin *germen*, pour *gerbmen*, la chose conçue, radical sanscrit *grabh, garbh*, concevoir.

GERMÉ, ÉE (jèr-mé, mée), *part. passé* de germer. Du blé germé. || Graine germée, graine qui commence à montrer sa radicule.

GERMER (jèr-mé), *v. n.* || 1° Il se dit des grains, des tubercules, des bulbes qui commencent à faire apparaître leur germe. M. Linné, le plus célèbre botaniste de l'Europe, reçut enfin cet arbrisseau germant [le thé] et il parvint à le conserver hors des serres, en Suède même, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 26. On lit dans l'Encyclopédie au mot végétation, que des haricots d'Amérique, tirés du cabinet de l'empereur, avaient germé par les soins d'un jardinier, quoique les haricots eussent deux cents ans, BON-

NET, *Paling. philos.* III, 4. || Par extension. Voyez germer à l'œil les semences du monde, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Fig. Qui pourrait exprimer la joie qu'elle ressentait, lorsqu'elle voyait paraître ses bonnes inclinations [du jeune fils de Louis XIV], croître ses bonnes habitudes, et germer ces précieuses semences de gloire et de vertu qu'elle avait jetées avec tant de soin dans son cœur? FLÉCH. *Mme de Montausier.* Il n'en résulterait aucun des mauvais effets qui en germent à milliers, MONTESQ. *Lett. pers.* 85. La terre sous leurs pas fait germer tous les maux, DUCIS, *Abufar*, III, 2. || 2° S'implanter dans les esprits ou dans les cœurs. Ces idées commencent à germer dans les esprits. ....Si quelques vertus germent dans votre cœur.... VOLT. *Triumv.* III, 6. L'écrit du citoyen obscur fut une semence qui germa peu à peu dans la tête des grands hommes, ID. *Polit. et lég. Ce qu'on ne fait pas.* || 3° *V. a.* Faire germer; se dit dans le style biblique et poétique. Ton sang, en quelques lieux que sa fougue t'emporte, Laisse empreinte à longs traits la gloire de ton nom; Et c'est une semence illustre, vive et forte Qui de nouveaux martyrs germe une ample moisson, CORN. *Vers des hymnes de St Victor.* Que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur, et que la justice naisse en même temps, SACI, *Bible, Isaïe*, XLV, 8. Que la terre germe l'herbe verte qui renferme une semence, FÉN. t. III, p. 76. L'homme, enfant et fruit de la terre, Ouvre les flancs de cette mère Qui germe les fruits et les fleurs, LAMART. *Joc.* IX. Il interdira aux coteaux du Midi de germer l'olive et la vigne pour les hommes du Nord, ID. *Disc. pron. à Marseille*, 14 août 1847. || Germer, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action de germer : la graine a germé hier; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état : la graine est germée depuis hier.

— HIST. XII° s. Deus le vesti de peals, lui et nus [nous] mortals fist; Es ovraignes Adam nostre terre maudist, Qui nus [nous] germe pechiez et dunt poi de bien ist [sort], *Th. le mart.* 32. Il tolent tot ce que les bones pensées ont germeit, *Job*, p. 444. Li racine d'amariteit germerat, S. BERN. 561. || XIII° s. La terre s'esleecera [réjouira] germanz, *Psautier*, f° 75. || XVI° s. Ce sont les vrayes semences de la cruauté : elles se germent là, MONT. I, 107. Le froment, s'acheminant à germer et produire, ID. II, 186.

— ÉTYM. Wallon, *germi*, namur. *jaurner;* Hainaut, *gerner*, *jarner*; provenç. *germenar;* espagn. *germinar*; ital. *germinare*; du lat. *germinare*, de *germen*, germe.

† 1. **GERMINAL**, **ALE** (jèr-mi-nal, na-l'), *adj.* Terme de botanique. Feuilles germinales, feuilles qui se développent en place de la graine.

— ÉTYM. *Germe.*

2. **GERMINAL** (jèr-mi-nal), *s. m.* Le septième mois de l'année dans le calendrier républicain. Le mois de germinal s'étend du 21 mars au 19 avril.

— ÉTYM. *Germe.*

† **GERMINATEUR, TRICE** (jèr-mi-na-teur, tri-s'), *adj.* Terme didactique. Qui a le pouvoir de faire germer. Il est pourtant des faits très-certains qui prouvent qu'ils [certains germes] ont été ordonnés de manière qu'ils conservent pendant un temps, même très-long, la vertu germinatrice, BONNET, *Paling. philos.* III, 4.

— ÉTYM. Lat. *germinare.*

† **GERMINATIF, IVE** (jèr-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Synonyme plus usité de germinateur. || Faculté germinative, faculté qu'ont les graines de germer, et, plus généralement, celle que possèdent les corpuscules reproducteurs de certains êtres organisés. || Terme d'anatomie. Vésicule germinative, dite aussi de Purkinje [anatomiste allemand], noyau agrandi et devenu vésiculeux dans la cellule par laquelle l'œuf commence. || Tache germinative, voy. TACHE.

— HIST. XVI° s. Il y en a une autre [eau] germinative, congelative, sans laquelle nulle chose ne pourroit dire : je suis, PALISSY, 217.

— ÉTYM. Prov. *germinatiu;* du latin *germinare*, germer.

GERMINATION (jèr-mi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Acte par lequel l'embryon végétal s'accroît, se débarrasse des enveloppes de la graine qui le protégeait, et finit par se suffire à lui-même en tirant sa nourriture à l'aide de sa jeune racine. Observer le progrès de la germination des plantes.

— HIST. XVI° s. Si l'eau qui cause la germination de tous arbres et plantes, PALISSY, 217.

— ÉTYM. Prov. *germinacio;* esp. *germinacion;* ital. *germinazione;* du lat. *germinationem*, de *germinare*, germer.

† **GERMINIPARE** (jèr-mi-ni-pa-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui se reproduit par des germes.

— ÉTYM. Lat. *germen*, germe, et *parere*, enfanter.

† **GERMINIPARIE** (jèr-mi-ni-pa-rie), *s. f.* Reproduction par des germes.

† **GERMOIR** (jèr-moir), *s. m.* || 1° Terme de brasserie. Cellier où germent les graines. Il y a deux espèces de germoirs : les uns sont de grandes caves voûtées, on les regarde comme les meilleurs; les autres ne sont que de grandes salles au rez-de-chaussée, *Dict. des arts et mét. Brasseur.* || 2° Terme d'horticulture. Caisse, pot destiné à recevoir les graines qui demandent à être mises en terre immédiatement après leur séparation du végétal, mais qu'on ne veut semer que plus tard.

— ÉTYM. *Germer.*

† **GERMON** (jèr-mon), *s. m.* Un des noms vulgaires du dauphin commun (cétacés), appelé généralement dauphin, LEGOARANT.

GÉROFLE (jé-ro-fl'), *s. m.* Voy. GIROFLE.

† **GÉROMÉ** (jé-ro-mé), *s. m.* Nom d'un fromage; ce nom est une corruption de Gérardmer, bourg des Vosges où se fait ce fromage.

GÉRONDIF (jé-ron-dif), *s. m.* || 1° Terme de grammaire latine. Forme de l'infinitif des verbes actifs, constituant une sorte de déclinaison, et ajoutant à la signification du verbe l'idée de ce qui va se faire, ou doit se faire, ou se fait. || Il y a en espagnol un gérondif qui se distingue, par la forme, du participe présent. || 2° Dans la grammaire française, nom proposé pour le participe présent. Oserais-je proposer une nouveauté, qui serait d'assigner au participe actif le nom de gérondif et de conserver le nom de participe, au passif lui seul? D'OLIVET, *Ess. gramm.* ch. 4. || Nom donné souvent à la locution composée de la préposition *en* et du participe présent. La règle subsiste toujours que le gérondif doit se rapporter au substantif qui sert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonstance, D'OLIVET, *Rem. Racine*, § 67.

— ÉTYM. Prov. *gerundiu;* esp. et ital. *gerundio;* du lat. *gerundivus modus*, et *gerundium;* les grammairiens latins tirent *gerundivus* ou *gerundium* de *gerundi*, appelant cette forme de l'infinitif *gerundi modos*, manières de faire, parce que cette forme nous présente comme faisant quelque chose (voy. GÉRER).

† **GÉRONTE** (jé-ron-t'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité grecque. Membre du sénat de Lacédémone. || 2° Nom donné, dans les comédies françaises du XVII° siècle, à des vieillards qui se laissent dominer par ceux qui les entourent. || Fig. Homme faible et qui se laisse gouverner. Pour quel Géronte me prend-on? s'écria-t-il, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § XVI.

— ÉTYM. Γέρων, γέροντος, vieillard.

† **GÉRONTISME** (jé-ron-ti-sm'), *s. m.* Faiblesse sénile d'esprit. || Système politique des vieillards.

— ÉTYM. *Géronte.*

† **GÉRONTOCOMIE** (jé-ron-to-ko-mie), *s. f.* Terme de médecine. Hygiène des vieillards.

— ÉTYM. Γέρων, γέροντος, vieillard, et κομεῖν, soigner. Les dictionnaires donnent *gérocomie;* mais cette formation n'est pas bonne.

† **GÉRONTOCRATIE** (jé-ron-to-kra-sie), *s. f.* Gouvernement des vieillards. Je sais que j'ai le tort d'être jeune; aux yeux de la gérontocratie, c'est là un crime impardonnable, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § XVI.

— ÉTYM. Γέρων, γέροντος, vieillard, et κρατεῖν, avoir le pouvoir.

† **GÉRONTOCRATIQUE** (jé-ron-to-kra-ti-k'), *adj.* Qui se rapporte à la gérontocratie.

† **GÉROPOGON** (jé-ro-po-gon), *s. m.* Genre de plantes chicoracées, qui se rapproche du salsifis par le port et les qualités.

— ÉTYM. *Gérontopogon*, nom donné par Gessner, et abrégé peu heureusement par Linné en *géropogon*, de γέρων, γέροντος, vieillard, et πώγων, barbe : plante ainsi dite à cause des aigrettes qui surmontent les graines et qui ont l'air de poils.

† **GÉROUSSE** (jé-rou-s'), *s. f.* Voy. JAROSSE.

† **GERSEAU** (jèr-sô), *s. m.* Terme de marine. Corde qui sert à suspendre une poulie ou à la renforcer de peur qu'elle n'éclate.

† **GERSÉE** (jer-sée), *s. f.* Ancienne espèce de fard qui se faisait avec la racine de l'arum.

— ÉTYM. Bas-lat. *gersa*, céruse.

† **GÉRUSIE** (jé-ru-zie), *s. f.* Sénat que formait à Sparte et dans la Crète un certain nombre de gérontes ou vieillards.

— ÉTYM. Γερουσία, de γέρων, vieillard (voy. GÉRONTE 1).

† **GÉRYONIDES** (jé-ri-o-ni-d'), *s. m. pl.* Famille des acalèphes libres, ayant pour type le genre géryonie.

† **GÉRYONIE** (jé-ri-o-nie), *s. f.* Genre de méduses.

GERZEAU (jèr-zô), *s. m.* Nielle, mauvaise herbe qui croît dans les blés, *agrostema githago*, *L.*

— ÉTYM. Berry, *geargeau*, *geargiau*, *gearziau;* très-probablement de *gerce*, sorte de teigne, cette plante nuisible ayant été assimilée à une teigne.

† **GÈSE** (jè-z'), *s. m.* Terme d'antiquité. Espèce de dard employé par les Gaulois et ensuite par les Romains.

— ÉTYM. Lat. *gæsum*, mot gaulois; on trouve, dans l'ancien gaélique, *gais*, javelot.

GÉSIER (jé-zié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les jé-zié-z et les jabots), *s. m.* || 1° Deuxième estomac des oiseaux, formé, chez les oiseaux de proie, par des parois membraneuses, et chez les autres, surtout chez les granivores, par des parois musculeuses épaisses et très-puissantes. Le grain passe du jabot dans le gésier, où il est broyé et réduit en pâte avant d'arriver à l'estomac. On reprochait à Mme la duchesse qu'elle n'avait point de cœur, mais seulement un gésier, ST-SIM. 417, 21. Le grenat, cette pierre si dure, n'est pas plus à l'abri de l'action mécanique du gésier; elle est assez puissante pour émousser à la longue les angles de cette pierre, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 16, note 1. || 2° Coquille de la Nouvelle-Hollande, cyprée ventricule (univalves), porcelaine gésier de certains auteurs.

— HIST. XIII° s. Si resavés, biaus Genius, Comment li juisier Ticius [Tityе] S'efforcent ostoir [autours] de mangier, Ne riens nes en puet estrangier, *la Rose*, 19506. Diex est li frans oisiaus qui ne vuelt de sa proie Que le cuer purement, sans jusier et sans foie, J. DE MEUNG, *Test.* 1494. || XIV° s. Prenez jugiers et foies, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Urine, fiente, membrane de gezier, PARÉ, t. II, p. 634.

— ÉTYM. Wallon, *gigi;* Hainaut, *gigé*, *gigier*, *zizier;* génev. *gigier*, *gisier;* Berry et lorrain, *gigier;* picard, *giger*, *gigier;* du lat. *gigeria*, entrailles de poule.

GÉSINE (jé-zi-n'), *s. f.* Mot vieilli signifiant les couches d'une femme. || Terme de palais. Payer les frais de gésine. || La Fontaine l'a dit des animaux : Où la laie était en gésine, *Fabl.* III, 6. || Nom donné dans certains hôpitaux de province aux salles destinées aux femmes en couche.

— HIST. XII° s. Veer [voir] ala en sa gesine Li dus Gerberge la reïne [qui venait d'accoucher], BENOIT, II, 10763. || XIII° s. Ne j'osaisse dire en nul sens, Quele seroit la medecine Qui m'osteroit ceste gesine [qui ferait que je ne serais plus alité], *Bl. et Jehan*, 736. || XIV° s. Pour le sallaire d'avoir amené, en leurs brouettes, de l'ostel Michiel du Sablon en l'ostel du dit argentier, la somme de quatre mille livres tournois pour convertir et emploier au fait de la gesine de la dicte madame la royne, DE LABORDE, *Émaux*, p. 328. || XVI° s. Ils jeterent en prison sa sœur et sa femme, qui estoit grosse, et feit la pauvre dame une piteuse gesine, AMYOT, *Dion*, 72.

— ÉTYM. *Gésir.*

GÉSIR (jé-zir), *v. n. défectif*, usité seulement aux formes suivantes : il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent; je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient; gisant; quelques-uns doublent l'*s*. || 1° Être couché, être étendu par terre. Je gisais de la même sorte Que fait une personne morte, SCARRON, *Virg.* II. Comment? ces enragés Gisent-ils déjà morts, l'un par l'autre égorgés? ROTR. *Antig.* I, 2. C'est là que du lutrin gît la machine énorme, BOIL. *Lutr.* III. || Terme de marine. La côte gît nord et sud, est et ouest, etc. elle s'étend du nord au sud, de l'est à l'ouest, etc. Cette côte occidentale de l'Amérique est bien connue au delà du cap Blanc, qui gît environ sous le 43° degré de latitude, BUFF. *Explic. cart. géogr. Œuvres*, t. XIII, p. 365, dans POUGENS. || 2° Ci-gît, formule des épitaphes. Ci-gît, oui gît, par la morbleu, Le cardinal de Richelieu; Et ce qui cause mon ennui, Ma pension gît avec lui, BENSERADE, dans le *Dict. de* RICHELET. Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence; Et cependant le seul Molière y gît, LA FONT. *Épit. de Molière.* Au pied de cet autel de structure grossière, Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière, Le plus savant mortel qui jamais ait écrit [Antoine Arnauld], BOIL. *Poés. div.* XXII. Je

ne sais quel Anglais fit mettre sur son tombeau : Ci-gît l'ami de Philippe Sidney; je veux qu'on grave sur le mien : Ci-gît l'ami de M. et de Mme d'Argental, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 avr. 1763. Ci-gît Vert-vert, ci-gisent tous les cœurs, GRESS. *V. vert*, IV. || Fig. Peuples, rois, vous mourrez et vous villes aussi, Là gît Lacédémone, Athènes fut ici, L. RAC. *la Relig.* I. || 3° Être caché, se trouver. À l'endroit où gisait cette somme enterrée, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. N'ayant autre œuvre, autre emploi, penser autre, Que de chercher où gisaient les bons vins, ID. *Fer.* Les mines d'étain de Saxe, de Misnie, de Bohême et de Hongrie gissent, comme celles d'Angleterre, dans les montagnes à couches et d'une médiocre profondeur, BUFF. *Min.* t. V, p. 194, dans POUGENS. || Fig. C'est là que gît le lièvre, c'est là le nœud de l'affaire, le point le plus difficile. || En un sens contraire, ce n'est pas là que gît le lièvre. || 4° Consister. Et que son plus grand jeu ne gît rien qu'en sa troigne, RÉGNIER, *Sat.* VI. Et toute leur beauté ne gît qu'en l'ornement, ID. *Sat.* IX. La difficulté Ne gissait pas à plaire à cette belle, LA FONT. *Berc.* .... [les bombes] qui, tombant sur vos toits, font sauter en l'air, avec vos maisons, vos femmes qui sont en couche, l'enfant et la nourrice ; c'est là encore où gît la gloire, elle aime le remue-ménage et est personne d'un grand fracas, LA BRUY. XII. La fable gît dans la moralité, LAMOTTE, *Fabl.* III, 13.

— HIST. XIe s. Gesir [nous] porrons au bourc de St Denise, *Ch. de Rol.* LXXV. L'un gist sur l'autre et envers et adanz, *ib.* CXXIII. Charles se gist, mais duel [deuil] a de Rolant, *ib.* CLXXX. || XIIe s. Li bon chamel gisent en sa contrie, *Ronc.* p. 45. Qui desor l'herbe gisoit mort et sanglant, *ib.* p. 101. Sur l'erbe vert jut à terre estendu, *ib.* p. 103. En amer [aimer] gist hardemenz et paors [peur], *Couci*, VII. Ci gist la bele Blancheflor, Que Floires ama par amor, *Romancero*, p. 59. || XIIIe s. Li quens Hues de Saint Pol, qui longuement avoit geü malades de goute, morut, VILLEH. CXXXVI. Venue [elle] est à la serve, qui gît au lit paré, *Berte*, XV. À nuit [elle] a jut au bois mout perilleusement, *ib.* XLVII. En nuit me sui au bois toute seule geüe, *ib.* LII. Ne mais en une vile qu'une nuit [elle] ne gisra, *ib.* CXXII. Si but et manga tant come lui plot, et jut à femme, *Chr. de Rains*, p. 80. Et que il lor face bien et largement aveir ce que mestier lor est de mangier et de beivre et de bien gesir, se il ne l'ont dou leur, ou s'il le requierent, *Ass. de J.* I, 143. Et si parlerons de cix [ceux] qui s'entremettent de plus grans services qu'à eus n'apartient et du peril qui y gist, BEAUM. XXIX, 1. Deffense est fete que por dete on ne voist penre [on n'aille prendre, saisir] en cambre à dame, ne de damoisele, ne de feme qui gise d'enfant, ID. LIV, 7. La royne, qui nouvelement estoit relevée de dame Blanche, dont elle avait geu à Jaffe, arriva à Sayete, JOINV. 279. Seje pri Dieu et ge gis en pechié, Dieux ne m'orra mie, *Psautier*, f° 76. || XVe s. Et girent à l'ancre cette premiere marée devant les digues de Hollande, FROISS. I, I, 18. Et lui montrerent qu'ils gissoient là à grands frais, et rien n'y faisoient, ID. I, I, 118. Le cœur ne me gist pas bien de cette vision, LOUIS XI, *Nouv.* LXXII. Tant gratte chevre que mal gist, VILLON, *Ball. Tant crie l'on noel.* || XVIe s. Ne sçai où gist Heleine En qui beauté gisoit, Mais ici gist Heleine Où bonté reluisoit, MAROT, III, 259. Icy gerra, s'il n'est pendu, Ou si en la mer il ne tombe.... ID. II, 135. Il gist en vostre volonté, non au nombre des ans, que.... MONT. I, 88. La force de tout conseil gist au temps, ID. III, 269. Ces deux enfans donques estans là ainsi gisans, il y survint une louve, laquelle leur donna à tetter, AMYOT, *Rom.* 6. Le plus grief de noz malheurs nous est de veoir nostre païs reduit à telz termes, que toute son esperance gise et consiste en nous, ID. *Cor.* 54. Les Albaniens gisent devers le soleil levant et la mer Caspiene, ID. *Pomp.* 52.

— ÉTYM. Wallon, *jaire* ; ital. *giacere* ; du lat. *jacēre*, être étendu. Selon Curtius, *jacēre* est l'intransitif de *jacĕre*, jeter, comme *pendēre* l'est de *pendĕre*.

† **GESNÉRIACÉES** (jè-sné-ri-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une famille de plantes dicotylédones, toutes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australie; elle est voisine des personées, et doit son nom au genre *gesneria*, lequel est dédié au botaniste de Zurich, Conrad Gessner.

GESSE (jè-s'), *s. f.* || 1° Genre de plantes légumineuses, dont quelques-unes servent de fourrage, et même d'aliment à l'homme. || Gesse domestique, grande gesse, noms vulgaires du *lathyrus* cultivé. || Gesse tubéreuse, dite aussi gland terrestre, le *lathyrus tuberosus*, *L.* || Gesse sauvage, le *lathyrus sylvestris*, *L.* || Gesse odorante, le pois de senteur. || Petite gesse, voy. GESSETTE. || 2° La graine de la gesse, dite aussi pois de brebis, pois breton, et lentille d'Espagne. Manger de la gesse.

— HIST. XVe s. Une piece de terre qui avoit esté semée de gesses, DU CANGE, *gessia*.

— ÉTYM. Origine inconnue. On peut conjecturer que *gesse* représente le lat. *vicia*, les genres *vicia* et *lathyrus* étant voisins. Provenç. *geysha*, *geicha*.

† **GESSETTE** (jè-sè-t'), *s. f.* Espèce de petite gesse (*lathyrus cicer*), gesse chiche de certains auteurs.

† **GESTA** (jè-sta), *s. m. pl.* Terme d'hygiène. Nom par lequel on désigne tous les mouvements que l'action musculaire communique au corps entier, ou seulement à quelques-unes de ses parties, ainsi que tous les mouvements étrangers auxquels le corps obéit (équitation, voiture, etc.). Les gesta.

— ÉTYM. Lat. *gesta*, plur. neutre de *gestus*, porté : les choses portées, de *gerere*, porter (voy. GÉRER).

GESTATION (jè-sta-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° L'état d'un individu qui est porté. Gestation à cheval, en voiture, etc. || Exercice en usage chez les anciens Romains, qui consistait à se faire porter, entraîner rapidement, pour faire subir au corps un mouvement salutaire. La gestation est très-utile à la santé suivant Celse. || 2° Terme d'histoire naturelle. État des femelles des mammifères qui ont conçu; durée de cet état. Je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation touchant la durée de la gestation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 167, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *gestationem*, action de porter, de *gestare*, fréquentatif de *gerere*, porter.

† **GESTATOIRE** (jé-sta-toi-r'), *adj.* Usité seulement en cette locution : chaise gestatoire, chaise à porteurs dont le pape fait usage.

— ÉTYM. Lat. *gestare*, porter.

1. **GESTE** (jè-st'), *s. m.* || 1° L'action et le mouvement du corps et particulièrement des bras et des mains, action et mouvement employés à signifier quelque chose. Pour rendre un discours agréable, Avec le ton de voix le geste est désirable, TRISTAN, *Panthée*, II, 3. Sa surprise à ce mot a paru manifeste ; Son teint en a changé, sa parole et son geste, CORN. *Suiv.* I, 9. Ce geste encor, seigneur, ce maintien interdit.... ROTR. *Vencesl.* IV, 6. J'approuvais tout pourtant de la mine et du geste, BOIL. *Sat.* III. D'un geste menaçant, d'un œil brûlant de rage, Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage, RAC. *Théb.* V, 3. Je vois d'Ochosias et le port et le geste, ID. *Athal.* V, 6. C'est en vain qu'un docteur qui prêche l'Évangile, Mêle chrétiennement l'agréable à l'utile, S'il ne joint un beau geste à l'art de bien parler.... LE P. SANLECQUE, *Poëme sur les mauvais gestes des prédicateurs*. Je ne fais jamais entendre mes volontés chez moi que de l'œil et du geste, DIDER. *Règne de Claude et Néron*, I, 57. Dans certains sermons burlesques un homme prêche tandis que l'autre fait des gestes, VOLT. *Instit. phil.* 125. Il parcourt ses appartements d'un pas rapide ; ses gestes courts et véhéments dénotent un trouble cruel : il quitte, reprend et quitte encore un travail pressé pour se précipiter à ses fenêtres et contempler les progrès de l'incendie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Terme de danse. Mouvements de la tête, du torse, et surtout des bras, comme les pas sont les mouvements des pieds. Les gestes jouent un très-grand rôle dans la danse d'imitation ou danse théâtrale ; ils n'en jouent presque aucun dans la danse ordinaire ; il faut y tenir la tête droite, sans roideur, le torse bien vertical sur ses points d'appui : quant aux bras, les laisser tomber de la manière la plus naturelle, excepté quand il faut donner ou lâcher la main, ou faire quelque mouvement particulier indiqué par la figure. || 2° Simple mouvement du bras, ou du corps, de la tête. ....Et tandis qu'à l'ardeur de leurs expressions Je réponds d'un geste de tête, Je leur donne tout bas cent malédictions, MOL. *Amph.* III, 1. Prêt à faire sur vous éclater la vengeance D'un geste confident de notre intelligence, RAC. *Brit.* III, 7. Tremblez qu'en ces remparts Une parole, un geste, un seul de vos regards, Ne trahisse un secret que mon Dieu vous confie, VOLT. *Sémir.* I, 3. Un geste de cette main qui avait gagné tant de batailles et tué tant de royalistes persuadait plus que les périodes de Cicéron, ID. *Dict. phil. Cromwell.* Le vigilant commis qui, m'ayant aperçu, me fit avec l'aune de la boutique un geste plus expressif qu'attirant, J. J. ROUSS. *Confess.* II. À l'abord du Français, le jeune Helvétien Par un geste amical l'invite à prendre place, MASSON, *Helvét.* III. La statue équestre de Marc-Aurèle, d'une majesté si douce, si paisible, dont le geste est un geste clément, fait plaisir à rencontrer sur le Capitole, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome*, *Introd.* p. LVII.

— HIST. XVe s. Quant la dame eut consideré le geste du saint prud'homme, qui de son fait ne se devoit garder, elle pourpensa que sanz l'ayde du Dieu souverain il ne pouvoit estre de si grant aage ne de tant puissant vigueur, *Percefor.* t. IV, f° 73. Il fist humble contenance de corps mais sa geste et parolle estoit aspre, COMM. II, 3. || XVIe s. Mais avec ce si bonne grace avoyent Tant en regards comme en gestes humaines, Que bien sembloyent secondes Magdalenes, J. MAROT, V, 34. Assurance de visage, souplesse de voix et de geste, MONT. I, 198.

— ÉTYM. Lat. *gestus*, contenance, geste, de *gestum*, supin de *gerere*, porter.

† 2. **GESTE** (jè-st'), *s. f.* Terme d'histoire du moyen âge. Poëme en vers décasyllabiques ou en vers alexandrins où est racontée d'un façon légendaire l'histoire de personnages historiques et particulièrement de Charlemagne et de ses preux. || Chansons de geste, anciens poëmes qui traitent des actions des héros du cycle carlovingien.

— HIST. XIe s. Deus me confonde, se la geste [j'] en desment, *Ch. de Rol.* LXI. Il est escrit en la geste Francor [des Français], *ib.* CX. Ce dist la geste et cil qui au champ fut, *ib.* CLIII. En plusieurs gestes de lui sont granz honurs [éloges], *ib.* CCXXVIII. || XIIe s. En vieille geste est escriz de lons ans, *Ronc.* p. 86.

— ÉTYM. Provenç. *gesta* ; ital. *gesta* ; du lat. pluriel neutre *gesta*, les choses faites, de *gestus*, fait, participe passif de *gerere*, porter, faire. Il est arrivé souvent qu'un neutre pluriel latin a donné lieu, dans les langues romanes, à un nom singulier féminin. La *geste* avait aussi le sens de race, extraction.

GESTES (jè-st'), *s. m. pl.* || 1° Actions belles et mémorables (acception qui vieillit). Voici ce qu'a écrit M. de la Mothe Levayer sur le mot de gestes : les gestes, que M. de Vaugelas ne peut souffrir, ont toujours été un très-beau mot, et qui signifie autant tout seul, que hautes ou grandes et héroïques actions, comme quand je dis les gestes d'Alexandre le Grand, VAUGELAS, *Rem. Not. Th. Corn.* Obs. 2, p. 763, dans POUGENS. Ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre, BOIL. *Épît.* XI. || Ironiquement. Adressez-vous à Mme Duchesne, à M. Guy, lesquels doivent être fort instruits des gestes de Fréron, VOLT. *Lett. Dorat*, 6 août 1770. || 2° Familièrement. Les faits et gestes, actions, conduite. On ne parle ici que des faits et gestes de la Brinvilliers, SÉV. 270. Pour vous conter ses faits et gestes à Versailles, ID. 494.

— HIST. XIIIe s. Qui vous raconteroit ses gestes jusques à Selenique, ce seroit uns grans anuis, HENRI DE VALENC. XIV. || XVe s. Noble en cueur, saige, debonnaire, Tant plus à tes gestes l'on pense, Tant plus es digne de memoire, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 10, dans LACURNE. || XVIe s. Les vitres sont de clair et fin cristal, Où peintes sont les gestes authentiques, MAROT, I, 177. Si les gestes de Xenophon et de Cesar n'eussent de bien loin surpassé leur eloquence, MONT. I, 288. Ils sacrifioient aux Muses, afin que leurs gestes fussent bien et dignement escripts, ID. III, 24.

— ÉTYM. Lat. neutre plur. *gesta*, les choses faites (voy. GESTE 2).

GESTICULATEUR (jè-sti-ku-la-teur), *s. m.* Celui qui fait beaucoup de gestes en parlant. C'est une habitude singulière qui leur a été transmise par les Romains, aussi grands gesticulateurs, STAEL, *Corinne*, XV, 8.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin gesticulatrice; mais rien n'empêche de le recevoir.

— ÉTYM. Lat. *gesticulatorem*, de *gesticulare*, gesticuler.

GESTICULATION (jè-sti-ku-la-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de gesticuler. L'imitateur arrive à sa fin, ou par le discours seul, ou par la gesticulation (car il faut que je me serve de ce mot), ou par le chant, GODEAU, *Disc. sur Malherbe.* Figurez-vous avec cela, dans sa manière de conter et dans sa gesticulation, la gentillesse la plus naïve, MARMONTEL, *Mém.* VI.

— REM. Godeau, au commencement du XVIIe siècle, paraît le considérer comme un mot nouveau ; cependant il avait déjà été employé dans le XVIe.

— HIST. XVIe s. Mines et gesticulations, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 124, dans LACURNE, au mot *matachins*.

— ÉTYM. Lat. *gesticulationem*, de *gesticulare*, gesticuler.

† **GESTICULÉ, ÉE** (jè-sti-ku-lé, lée), *adj.* Exprimé par gestes. Quand le sujet d'une proposition oratoire ou gesticulée n'est pas annoncé, l'application des autres signes reste suspendue, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.*

GESTICULER (jè-sti-ku-lé), *v. n.* Faire beaucoup de gestes. Vous devez prendre un air posé, un ton de voix naturel, et gesticuler le moins qu'il vous sera possible, MOL. *Impromptu*, 1. Il faut être à la mode, ou l'on est ridicule; On n'est point regardé si l'on ne gesticule, Si dans les jeux de main, ne cédant à pas un, On ne se fait un peu distinguer du commun, QUINAULT, *Mère coquette*, I, 3. Mobiles comme le mercure, ils pirouettent, ils gesticulent, ils crient, ils s'agitent, LA BRUY. IX. Les acteurs qui gesticulent le moins sont, parmi nous, ceux qui ont le geste le plus naturel, DUCLOS, *Mém. act. théât. Œuv.* t. IX, p. 332, dans POUGENS. Émile parle et gesticule avec feu, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. Lat. *gesticulare*, de *gesticulus*, diminutif de *gestus*, geste.

GESTION (jè-stion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* Action, manière de gérer. Avoir la gestion des biens d'une personne.

— HIST. XVIe s. Sa premiere gestion fut de chasser du roiaume tout exercice de la religion romaine, D'AUB. *Hist.* I, 182.

— ÉTYM. Provenç. *gestio*; du lat. *gestionem*, de *gestum*, supin de *gerere*, porter, gérer.

† **GEYSER** (ghey'-sèr), *s. m.* Terme de géologie. Sous le nom de geyser, qui signifie jaillissant suivant les uns et furieux suivant les autres, on désigne des sources jaillissantes d'eau bouillante, les unes continues, les autres intermittentes, dont on trouve un grand nombre en Islande, BEUDANT, *Cours élémentaire de géologie*, § 62. Vous avez sans doute entendu parler des fameux geysers de Californie, dont les allures ont la plus grande analogie avec ceux de l'Islande et avec les *soffioni* de la Toscane, A. POMIER, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 710.

† **GIAOUR** (ji-a-our), *s. m.* Mot par lequel les Turcs désignent tous ceux qui ne font pas profession de l'islamisme. Le Giaour est le titre d'un poëme célèbre de lord Byron.

— ÉTYM. Turc, *giaour*, incroyant, traduction de l'arabe *kafir*.

† **GIBBAR** (ji-bbar), *s. m.* Espèce de cétacé, *balæna physalus, L.*

† **GIBBE** (ji-b'), *s. f.* Coquille terrestre, univalve, blanche et longue de trois centimètres.

GIBBEUX, EUSE (ji-bbeû, bbeû-z'), *adj.* Terme didactique. Relevé en bosses plus ou moins apparentes. Les parties gibbeuses de la lune sont les plus éclairées. || Partie gibbeuse du foie, celle d'où la veine cave prend naissance. || Corolle gibbeuse, corolle à laquelle on remarque des dilatations en forme de bosses.

— HIST. XVIe s. La partie cave de la ratte et la gibbeuse du ventricule, PARÉ, I, 13.

— ÉTYM. Provenç. *gibos*; espagn. *giboso*; ital. *gibboso*; du lat. *gibbosus*, de *gibba*, bosse; grec, κῦφος. *Gibba* avait donné *gibbe*, bosse, dans le XVIe siècle.

† **GIBBIE** (ji-bbie), *s. f.* Genre d'insectes coléoptères, ainsi dits à cause de la forme globuleuse de l'abdomen.

— ÉTYM. Lat. *gibba*, bosse; dénomination qui vient de l'abdomen globuleux de cet insecte.

† **GIBBIFÈRE** (ji-bbi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte une bosse.

— ÉTYM. Lat. *gibba*, bosse, et *ferre*, porter.

† **GIBBIFLORE** (ji-bbi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les pétales sont gibbeux.

— ÉTYM. Lat. *gibba*, bosse, et *flos*, fleur.

† **GIBBIPENNE** (ji-bbi-pè-n'), *adj.* Terme d'entomologie. Dont les élytres sont bombés et comme gibbeux.

— ÉTYM. Lat. *gibba*, bosse, et *penne*.

† **GIBBON** (ji-bbon), *s. m.* Grand singe des Indes. Le gibbon, dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux grandes Indes et point en Amérique, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 187.

GIBBOSITÉ (ji-bbô-zi-té), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Proéminence en forme de bosse. Géologiquement parlant, ces gibbosités [certains pics des Alpes] sont le produit de l'entre-croisement de deux dislocations au moins, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 862. || 2° Terme de médecine. Courbure de la colonne vertébrale; ce qui y produit une bosse.

— HIST. XIVe s. Une grant vaine seule qui naist de la gibbosité du foie, H. DE MONDEVILLE, f° 22. La gilbosité qui vient par deslouement des spondilles [vertèbres] ne reçoipt point de cure, puis que elle est confermée, LANFRANC, f° 56. || XVIe s. Les signes communs des luxations sont tumeurs ou gibbosités où l'os est forjetté, PARÉ, XIV, 14. ....Dont s'ensuit gibbosité ou bosse, ID. XIV, 17.

— ÉTYM. Lat. *gibbosus*, gibbeux; provenç. *gilbositat*, *gelbositat*.

† **GIBECIER** (ji-be-sié), *s. m.* Celui qui fait des gibecières. Paris avait une corporation qui se qualifiait de maîtres boursiers et gibeciers.

— HIST. XVIe s. Troisieme rang, qui sont les mestiers mediocres: boursier, gibecierier, colletier, bauldroyeur, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. Voy. GIBECIÈRE.

GIBECIÈRE (ji-be-siè-r'), *s. f.* || 1° Sorte de bourse large et plate qu'on portait autrefois à la ceinture. Gibecière, espèce de bourse large et aplatie, dont les miniatures et la sculpture des XIIIe et XIVe siècles nous ont conservé les modèles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 329. || Sorte de grande poche ou de petit sac que le berger pend à son côté pour mettre son pain. || 2° Sorte de grande bourse où les chasseurs portent leurs munitions et mettent le gibier. || Fig. dans un langage très-familier, garnir ou remplir sa gibecière, se garnir ou se remplir la gibecière, manger et boire copieusement, surtout avant de partir. || 3° Sac à l'usage des escamoteurs, qu'ils attachent devant eux quand ils opèrent. || Tour de gibecière, escamotage. C'est un faiseur de tours de gibecière qui escamote ce qu'il a donné, DIDER. *Nouv. pens. phil.* 3. || Fig. Il a plus d'un tour dans sa gibecière, ou il sait plus d'un tour de gibecière. || 4° Nom de diverses coquilles bivalves, appartenant au genre peigne.

— HIST. XIVe s. Une petite gibeciere de l'euvre d'Engleterre, DE LABORDE, *Émaux*, p. 329. Pour six gibecieres brodées et estofées à boutons de perles, données aux chevaliers qui servirent la dite dame à son sacre, DU CANGE, *gibacaria*. Johan Bourrebas avoit à sa ceinture un petit gibacier, et avoit audit gibacier huit sols parisis, ID. *ib.* || XVe s. Le suppliant prit un gibecier de cuir auquel avoit une cedule, DU CANGE, *ib.* Une gibeciere blanche de toille de Hollande à fers d'argent, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 430. || XVIe s. Les envieux tant amys qu'ennemis du dit sieur d'Espernon accouroient.... lesquels, voyant le tiltre [d'un livre], deboursoient de leurs gibbecieres pour en faire l'achat, BRANT. *Cap. fr.* t. II, p. 314, dans LACURNE. Comme dient les Allemans, ce ne sont les mots qui remplissent la gibeciere, ains ce qu'on fourre dedans, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *matinée* 7.

— ÉTYM. Diez le rattache à *gibier*, avec raison; car le vieux français a *gibecer*, en bas-latin *gibicere*, aller à la chasse du gibier; c'est par l'intermédiaire de ces formes que vient *gibacaria*, *gibecière*. Cela écarte le bas-latin *giba*, coffre, le grec κίβισις, petit sac, et l'arabe *djib*, poche, sac.

† **GIBÈLE** (ji-bè-l'), *s. f.* Un des noms vulgaires d'un poisson, le *cyprinus gibelio*.

GIBELET (ji-be-lè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des ji-be-lè-z aigus), *s. m.* Petit foret à l'usage des marchands de vin, pour percer d'un coup les pièces à déguster. || Fig. Cet homme a un coup de gibelet [à la tête], il est toqué, il est fou.

— HIST. XVe s. Le guibelet, *les 15 joyes de mariage*, p. 63. || XVIe s. L'instrument avec lequel on perce es tonneaux, guimbelet, O. DE SERRES, 832.

— ÉTYM. *Gibelet* paraît être un diminutif de l'ancien français *gibe*, qui a signifié entre autres une sorte de ferrement. Quant au normand *vimblet*, tarière; angl. *gimblet*; bas-breton *gwimelet*, foret; irl. *gimeleid*; gaélique, *gimleid*; ces mots, dont le sens est commun, sont ici réunis, sans savoir s'ils tiennent les uns aux autres et à *gibelet*.

GIBELIN (ji-be-lin), *s. m.* Partisan d'une faction attachée à l'empereur d'Allemagne et opposée aux Guelfes partisans du pape, pendant le moyen âge, en Italie (on met un G majuscule). Dante, vieux Gibelin, quand je vois en passant Le plâtre blanc et mat de ce masque puissant Que l'art nous a laissé de ta divine tête, BARBIER, *Iambes*, *Dante*. || *Adj.* Gibelin, gibeline. La faction gibeline. || Fig. Les Guelfes et les Gibelins, les personnes les plus opposées. Mme de Maintenon, Mme de Thiange, Guelfes et Gibelins, songez que tout est rassemblé, SÉV. 29 juill. 1676.

— HIST. XIVe s. Gyton Doire [Doria], capitaine de nostre armée guibeline que nous avons eu dernierement en la mer, DU CANGE, *gibelini*. || XVIe s. Au regard des Guelphes et Gibelins, encore que nous soyons asseurez que ces deux paroles eussent pris leur commencement de la querelle du pape avec l'empereur Frederic, si est-ce que, quand vous aurez bien recherché tous les autheurs qui en ont escrit, malaisement que puissiez sçavoir qui donna la premiere entrée à ces deux mots, PASQUIER, *Rech.* p. 737, dans LACURNE.

— ÉTYM. [Conrad de] *Weibelingen*, Conrad III, élu en 1138 empereur d'Allemagne; ital. *ghibellino*.

† **GIBELOT** (ji-be-lo), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois courbé fixée entre les deux plats bords et l'étrave.

GIBELOTTE (ji-be-lo-t'), *s. f.* Sorte de ragoût de lapin. Manger une gibelotte.

— HIST. XIIIe s. Niules, oublées, gibelés Et pastés de vis oiselés, *Fl. et Bl. fl.* 3187. Cil aiment poules et rost, Oiseaux et gibelez Entremellez de poucinez, *Bat. de quaresme et charnage*.

— ÉTYM. Wallon, *giblè d'âwe*, abattis d'oie; angl. *giblets*, abatis. La forme ancienne est *gibelet*, dont l'origine n'est pas connue; car *gibelet* ni pour le sens ni pour la forme n'est le diminutif de *gibier*.

GIBERNE (ji-bèr-n'), *s. f.* || 1° Anciennement, nom d'une espèce de sac, dans lequel les grenadiers portaient des grenades. || 2° Aujourd'hui, boîte recouverte de cuir où les soldats mettent leurs cartouches. || Enfant de giberne, enfant né d'un militaire en activité. || Il a son bâton de maréchal dans sa giberne, se dit pour exprimer qu'un simple soldat peut parvenir aux plus hauts grades.

— ÉTYM. Ital. *giberna*, giberne et gibecière. Il est vraisemblable que le radical est dans le bas-lat. *giba*, ballot, que d'ailleurs on a rapproché du grec κίβισις, petit sac, et de l'arabe *djib*, poche.

† **GIBERNERIE** (ji-bèr-ne-rie), *s. f.* Assortiment, fabrique, commerce de gibernes.

GIBET (ji-bè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des ji-bè-z odieux; gibets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Instrument de supplice pour la pendaison. Lors bien peu s'en fallut, sans plus longtemps attendre, Que de rage au gibet je ne m'allasse pendre, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Le valet est un scélérat qui sera par Géronte envoyé au gibet avant qu'il soit demain, MOL. *Scap.* III, 3. || 2° Fourches patibulaires où l'on exposait les corps des suppliciés. La populace traîna le corps de l'amiral [Coligni] par les rues, et le pendit par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon, VOLT. *Henr.* II, note. Le cadavre embaumé [de Cromwell], que Charles II fit exhumer depuis et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois, ID. *Mœurs*, 181. On ne voyait que des gibets aux environs de son château [de Louis XI]; c'était à ces affreuses marques qu'on reconnaissait les lieux habités par un roi, DUCLOS, *Hist. Louis XI*, *Œuv.* t. III, p. 358, dans POUGENS. || 3° Gibet, se dit aussi de la croix. Le gibet auquel Jésus fut attaché. || Proverbes. Le gibet ne perd pas ses droits, se dit d'un scélérat qui a échappé une fois de la potence, mais qui finira par y trouver sa juste punition. || Le gibet n'est fait que pour les malheureux, se dit pour exprimer que les gens riches et puissants échappent à la punition méritée.

— SYN. GIBET, POTENCE. Au sens d'instrument de supplice, gibet et potence sont tout à fait synonymes.

— HIST. XIIIe s. Et fu pendus à un gibet tout nuef, et à un caignon tout nuef, que la corde ne rompist, *Ch. de Rains*, 173. Car s'il est mal acquis, tout le leur convient rendre, S'il ne vuelent leur ames au gibet d'enfer pendre, J. DE MEUNG, *Test.* 330. || XIVe s. Jeune president, jeune mire [médecin] Font plein gibet, plein cimetire, P. PARIS, *Mss. français*, t. VI, p. 258. Haro! ce dit Girart, fort gibet convenroit; Je suis si grans et gros; comment m'en soustenroit *Girart de Ross.* v. 659. Estre pendu au gibet de fust ou de pierre, *Ménagier*, I, 3. Les charpentiers et charrons de Baugency sont tenus de faire à lor cous et despens, par baillant de quoy, les portes et le juybet de la ville, DU CANGE, *justitia*. || XVIe s. Que le siege d'un juge ne soit pas un gibet desja dressé, CALVIN, *Instit.* 1200. Les gens du Vivarès appellent ces paquets-là [raisins empaquetés en feuilles de figuier], supplications et gibets; et à Paris, où quelques fois les marchands y en apportent, virecots, O. DE SERRES, 242. Le repentir vient trop tard au gibbet, COTGRAVE. Les beaux hommes au gibbet, ID. Il est plus malheureux que le bois dont on fait le

gibbet, COTGRAVE. Un qu'on menoit au gibet disoit que ce ne feust pas par telle rue, car il y avoit dangier qu'un marchand luy feist mettre la main sur le collet à cause d'un vieux debte, MONT. I, 296.

— ÉTYM. Ital. *giubbetto*, *giubbette* (le plus ancien exemple est de Dante). D'après Diez, la forme italienne montre que le mot vient de *giubba*, jupe, de sorte que le *giubbetto* signifie la petite jaquette, devenue le gibet par une plaisanterie métaphorique; dans le français l'*u* se serait changé en *i*, comme dans *ginisse* ou *génisse*, du latin *junicem*. Cela est possible, plus pourtant pour la forme que pour le sens. En tout cas, cette étymologie reste fort douteuse, les intermédiaires manquant. On remarquera, au XIVe siècle, la forme *juybet*, qui se rapproche de la forme italienne. Pourtant il n'est pas probable qu'un mot qui se trouve dès la Philippéide sous la forme de *gibetum*, vienne de l'italien *giubbetto*. En cet état de la question, il est permis de conjecturer. Or, on trouve, dans de très-anciens textes, *gibet* avec le sens d'une espèce d'arme; dans d'autres, il signifie un petit engin à lancer des pierres. Ce *gibet* est le diminutif de *gibe* ou *gibbe*, bâton ferré en usage dans la campagne, serpe. Il semble aussi que le vieux verbe *giber*, remuer les pieds, les mains, appartient au même radical. Peut-on penser que le sens attaché à *gibe*, *gibet* a passé au *gibet patibulaire*, qui est essentiellement un bâton, une fourche?

GIBIER (ji-bié; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Terme collectif. Animaux qu'on prend à la chasse. Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux, LA FONT. *Fabl.* II, 19. En général, la qualité du gibier dépend beaucoup de la nourriture, BUFF. *Ois.* t. V, p. 393, dans POUGENS. Peu de jours après il me fit envoyer un panier de gibier, que je reçus comme je le devais, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Corneille de la Pierre, dans ses commentaires sur l'Écriture sainte, rapporte qu'un moine soutenait et prêchait que le bon gibier avait été créé pour les religieux, et que, si les perdreaux, les faisans, les ortolans pouvaient parler, ils s'écrieraient : Serviteurs de Dieu, soyons mangés par vous, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 239, dans POUGENS. Quoiqu'entre nous, Mon cher, je ne sois point de ces seigneurs jaloux Qui gardent leur gibier comme on fait sa maîtresse, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 10. || Gibier à plumes, les perdrix, cailles, etc. Gibier à poil, les lièvres, lapins, chevreuils, etc. Gros gibier, les cerfs, daims, sangliers, etc. Menu gibier, les lièvres, perdrix, bécasses, etc. || Fig. Il se dit par mépris de personnes peu recommandables, dignes d'être chassées comme on fait le gibier. Vous savez que je suis quelque peu du métier A me devoir connaître en un pareil gibier, MOL. *Ét.* III, 2. || Fig. et familièrement. Cela n'est pas de son gibier, cela dépasse sa portée, sa capacité, ses ressources, et aussi cela n'est pas de son goût, ne lui convient pas. La vérité n'est pas de notre portée ni de notre gibier, PASC. dans COUSIN. || On le dit aussi de personnes qui sont au-dessus de notre condition. Dorante : Et me dis seulement si tu connais ces dames — Cliton : Non : cette marchandise est de trop bon aloi, Ce n'est point là gibier à des gens tels que moi, CORN. *Ment.* I, 1. || 2° Fig. et familièrement. Personne que l'on poursuit, que l'on attrape, que l'on dupe. Nous autres fourbes de la première classe, nous ne faisons que jouer, lorsque nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là, MOL. *Pourc.* II, 3. Comme le duc m'avait permis de lui parler en faveur des personnes à qui je voudrais rendre service, il me fallait un chien de chasse pour découvrir le gibier, c'est-à-dire un drôle qui eût de l'industrie et fût propre à déterrer et à m'amener des gens qui auraient des grâces à demander au premier ministre, LE SAGE, *Gil Blas*, VIII, 7. || 3° Gibier de potence, celui qui mérite d'être pendu. Allons, que l'on détale de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence, MOL. *l'Avar.* I, 3. || On a dit dans le même sens : gibier à prévôt, gibier de bourreau. D'un gibier de bourreau tu prends donc l'intérêt? TH. CORN. *Comt. d'Org.* V, 10. || Familièrement. Gibier à commissaire, fille publique, filou repris de justice.

— HIST. XIIIe s. Un jour d'aoust, après mangier, Alerent tous trois en gibier, DU CANGE, *gibicere*. || XIVe s. Martin, escuier, allant en gibier un espervier au poing, ID. *ib.* L'aloe de gibier, c'est l'aloe de cest an qui a courte queue sans blancheur, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. Le roy luy dit que il avoit conclu que point ils ne seroient combatus; et ainsi ne le furent ils point; et si s'estoient ils mis au plus beau gibier que jamais furent, *Hist. d'Artus III, connest. de France*, p. 778, dans LACURNE. Bourgeoise hante le gibier [a des amants]; Et pour mieux faire son debvoir, Elle aime un plaisant escuyer, COQUILLART, p. 44, dans LACURNE. || XVIe s. Un soldat guascon y banda par deux fois son arbaleste et tira à ceux de dedans autant assurement que s'il eust tiré au gibier pour son plaisir, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse*, I, 10. Leur amitié et leur concorde, lesquelles deux choses sont certes du gibier de la philosophie, *l'Amant ressuscité*, p. 88, dans LACURNE. Ne vous ruez si fort sur la saincte Escriture; ce n'est votre gibier ny le mien aussi, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après-dînée* 8. Le deable dont tu es le vrai gibier, NOËL DUFAÏL, *Cont. d'Eutrap.* ch. 1.

— ÉTYM. Bourguign. *jubié*. La locution primordiale est *aler en gibier*; *gibier* est donc un nom verbal d'un verbe *gibeer*, *giboyer* (voy. ce dernier mot).

† **GIBLE** (ji-bl'), *s. m.* Se dit des briques arrangées dans le four pour être cuites.

† **GIBOUDOT** (ji-bou-do), *s. m.* Sorte de raisin noir des bords de la Loire.

GIBOULÉE (ji-bou-lée), *s. f.* Espèce d'orage qui se réduit à des coups de vent passagers, avec de petites averses et de petites grêles, qui est bientôt suivi d'une éclaircie, et qui survient surtout au printemps. Les giboulées de mars. || Par extension. Des giboulées de neige volent dans les airs comme des plumes d'oiseaux, BERN. DE ST-PIERRE, *Harm.* liv. II, *Hommes et enfants*. || Fig. Les petites véroles, les rougeoles et les éruptions cutanées sont les giboulées de son printemps, ID. *ib.* VI, *Scènes des enfants*. || Populairement. Volée de coups. Il a reçu, il recevra une giboulée.

— ÉTYM. Berry, *gibe*, *gible*. *Giboulée* paraît fait de *gibe* et un suffixe *oulée*; or il y a dans l'ancien français *gibe*, qui signifie charge; dans cette explication, la giboulée serait une *charge* de mauvais temps. Au XIVe siècle on disait *triboulée*: Triboulée de mars, GEFFROY DE PARIS, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 221. Au XVIe siècle on trouve *guebelette*: En mon voyage nous n'avons pas seulement veu la neige, mais nous en avons esté couverts trois heures d'aussi espaisse qu'elle est en France en janvier; et descendans à la vallée, ce n'a été que pluye; ces messieurs qui ne voient que la guebelette.... *Hist. des amours d'Henri IV*, p. 114, dans LACURNE.

† **GIBOYA** (ji-bo-ia), *s. m.* Grand et beau serpent sans venin.

GIBOYER (ji-bo-ié; plusieurs prononcent ji-boi-ié), je giboie, tu giboies, il giboie, nous giboyons, vous giboyez, ils giboient; je giboyais, nous giboyions, vous giboyiez; je giboyai; je giboierai; je giboierais; giboie, giboyons; que je giboie, que nous giboyions, que vous giboyiez; que je giboyasse; giboyant, *v. n.* || 1° Terme de fauconnerie. Chasser à l'oiseau. || 2° Terme familier. Chasser, prendre du gibier. Le roi des animaux se mit un jour en tête De giboyer; il célébrait sa fête, LA FONT. *Fabl.* II, 19. || Terme de chasse. Chasser avec le fusil, à pied. || Poudre à giboyer, poudre beaucoup plus fine que la poudre ordinaire. Nous avons réglé le prix à raison de vingt-quatre sous la livre de poudre à giboyer, douze sols celle à mousquet, *Conseil d'État*, 30 nov. 1679, *Lett. patentes*. || Arquebuse à giboyer, longue arquebuse dont on se servait pour tirer de loin. Et Jupiter de foudroyer D'un long tonnerre à giboyer, SCARRON, *Gigantomachie*, IV.

— HIST. XIIIe s. Tant qu'un seul chevalier [il] vit, Qui gibeçoit d'un espervier, DU CANGE, *gibicere*. || XVe s. En gibessant toute l'après-dinée Parmi les champs, pour me desenuyer, N'a pas longtemps que faisoie l'autrier Voler mon cœur après mainte pensée, CH. D'ORL. *Rond.* 52. Le suppliant s'en alla tout gibeant jusques à Nogion, DU CANGE, *gibicere*. || XVIe s. Lettres signées de la mesme main, de laquelle ce prince [Charles IX] giboioit de la fenestre du Louvre aux pauvres passans, D'AUB *Hist.* II, 21. Ce roy, non juste roy, mais juste arquebusier, Giboyoit aux passans trop tardifs à noyer, ID. *Tragiques*, V, *les fers*.

— ÉTYM. Outre les formes françaises, on a les formes du bas-latin *gibicere*, *gibostare*. Se tenant strictement à la forme du mot, on a un radical *gib*, qui est aussi dans *gibe*, *gibet*, signifiant sorte de bâton, sorte d'arme, sorte d'engin. Faut-il entendre que *gibicere*, *gibeer*, c'est chasser avec la *gibe*? La forme *gibostare* est singulièrement barbare; on peut y soupçonner une faute de lecture; n'est-ce pas *gibottare* qu'il faut lire, dérivé de *gibot* ou *gibaud*, qu'on trouve?

GIBOYEUR (ji-bo-ieur; plusieurs disent gi-boi-ieur), *s. m.* Celui qui chasse beaucoup. C'est un grand giboyeur. || Celui qui fait provision de gibier pour l'expédier aux marchands.

— ÉTYM. *Giboyer*. Lorrain, *giboyeu*, *giboyeuse*, marchand, marchande de gibier.

GIBOYEUX, EUSE (ji-bo-ieû, ieû-z'; plusieurs disent gi-boi-ieû, ieû-z'), *adj.* Qui abonde en gibier. Pays, parc giboyeux. Une terre giboyeuse.

— ÉTYM. *Giboyer*.

† **GICLET** (ji-clè), *s. m.* Nom vulgaire du *momordica elaterium*, L.

— ÉTYM. L'ancien verbe *gicler*, qui signifie lancer

† **GIETTE** (jiè-t'), *s. f.* Pièce de l'ourdissoir.

† **GIFLE** (ji-fl'), *s. f.* || 1° Anciennement, joue. Les vents Eure, Note et Zéphire, S'ébouffent, mais non pas de rire, Oui bien à force de souffler, Ce qui fait leurs gifles enfler, SCARRON, *Virg.* II. Ses joues [d'un gardien de la Bastille] plissées comme des bourses à jetons, ressemblent aux gifles d'un singe, *Mémoires d'un prisonnier de la Bastille réfugié en Hollande*, fin du XVIIe siècle, dans le *National*, 16 déc. 1850. || 2° Aujourd'hui, populairement, coup avec la main, tape sur la joue. Donner, recevoir une gifle.

— ÉTYM. Bourguign. *giffle*, joue; génev. *gifflard*, joufflu; wallon, *chife*, joue; Hainaut, *guife*, visage; nam. *gife*, gifle. Grandgagnage propose comme étymologie l'allemand *Kiefer*, mâchoire.

† **GIFLER** (ji-flé), *v. a.* Terme populaire. Donner une gifle. || Se gifler, *v. réfl.* Se donner des giffles l'un à l'autre. || Se donner une gifle à soi-même. J'étais si en colère de ma bévue, que je me serais volontiers giflé.

† **GIFLEUR, EUSE** (ji-fleur, fleû-z'), *s. m.* et *f.* Terme populaire. Celui, celle qui donne des gifles.

† **GIGADOU** (ji-ga-dou), *s. m.* Instrument dont se servent les maçons, les menuisiers, les charpentiers pour prendre des mesures; c'est une sorte de gabarit.

GIGANTESQUE (ji-gan-tè-sk'), *adj.* || 1° Qui tient du géant. Taille, figure gigantesque. M. de Trichâteau, dont vous n'aimez pas la gigantesque figure.... SÉV. *Lett.* du 24 sept. 1677. ... Un orgueil insensé Armant de ses neveux [d'Adam] la gigantesque engeance, Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance, D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux, BOIL. *Sat.* XII. || Il se dit également des animaux et des choses qui sont remarquables par leur grandeur. Arbre gigantesque des époques géologiques. Ces grosses dents molaires à pointes mousses, du poids de onze à douze livres.... ces cornes d'ammon de sept à huit pieds de diamètre sur un pied d'épaisseur.... sont certainement des êtres gigantesques dans le genre des animaux quadrupèdes et dans celui des coquillages, BUFF. 3e *époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 140, dans POUGENS. Déjà, depuis une heure, Murat et la colonne longue et serrée de sa cavalerie envahissaient Moscou; ils pénétraient dans ce corps gigantesque, encore intact, mais inanimé [Moscou avait été abandonnée par ses habitants], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 5. || 2° Fig. Qui a des proportions excessives. Il fallait le dire sans chercher des termes gigantesques et des expressions plus propres à une déclamation qu'à une lettre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 15 déc. 1718. Ces lois [sont] frivoles dans le fond et gigantesques dans le style, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. Il vient d'essuyer d'un grand seigneur cette distraction hautaine que donnent à la plupart de ses pareils les sentiments gigantesques qu'ils ont d'eux-mêmes, MARIVAUX, dans DESFONTAINES. Ce que Votre Majesté me fait l'honneur de m'écrire sur la philosophie exaltée et exagérée des stoïciens, est sans comparaison plus à mon usage que cette philosophie gigantesque et imaginaire, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Pr.* 21 juin 1782. On sait que, dans ces entreprises aventureuses et gigantesques, tout devient faute quand le but en est manqué, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 1. La totalité des vivres distribués dans cette étendue [de la Vistule à Smolensk] était incommensurable; les efforts pour les y transporter, gigantesques, et le résultat, presque nul; ils étaient insuffisants dans cette immensité, ID. *ib.* IX, 14. || 3° *S. m.* Ce qui a un caractère gigantesque. Il n'aime que l'extraordinaire et le gigantesque. L'invraisemblable du roman, l'énormité des faits, l'enflure des caractères, le gigantesque des idées et la bouffissure du langage, BEAUMARCH. *Barb. de Sév. Préface*. Les acteurs tragiques sont en parfaite harmonie avec le froid et le gigantesque des pièces, STAEL, *Corinne*, VII, 2.

— ÉTYM. Ital. *gigantesco*, de *gigante*, géant (voy. GÉANT). Au XVIe siècle, on trouve *gigantal*.

† **GIGANTESQUEMENT** (ji-gan-tè-ske-man) *adv.* Dans des proportions gigantesques.

† **GIGANTIN, INE** (ji-gan-tin, ti-n'), *adj.* Synonyme inusité de gigantesque. Ce prodigieux animal Dont il avait dit tant de mal, Parut au haut d'une colline Avec sa taille gigantine, SCARRON, *Virg.* III.

— ÉTYM. Lat. *gigas, gigantis*, géant.

† **GIGANTINE** (ji-gan-ti-n'), *s. f.* Terme de botanique. Nom abandonné présentement et donné autrefois par Stackhouse à certains varechs de Linné, qui sont aujourd'hui classés dans le genre laminaire.

— ÉTYM. *Gigantin.*

† **GIGANTISME** (ji-gan-ti-sm'), *s. m.* Terme d'anthropologie. Taille de géant; état de ce qui est gigantesque. Il y a encore bien loin de là au gigantisme, si je puis me servir de ce terme inusité, mais expressif, BUFFON, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. Lat. *gigas, gigantis*, géant.

† **GIGANTOGRAPHIE** (ji-gan-to-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Description des géants.

— ÉTYM. Γίγας, γίγαντος, géant, et γράφειν, décrire.

† **GIGANTOLOGIE** (ji-gan-to-lo-jie), *s. f.* Histoire des géants; traité sur les géants. L'auteur de cette gigantologie espagnole attribue ces dents énormes et ces grands os [fossiles] à des géants de l'espèce humaine; mais est-il croyable qu'il y ait jamais eu des hommes dont la tête ait eu huit à dix pieds de circonférence? BUFF. *Not. justif. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 277. Riolan publia un écrit sous le nom de gigantologie, où il prétend non-seulement que les os en question ne sont pas des os humains, mais encore que les hommes en général n'ont jamais été plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui, ID. *ib.* p. 309.

— ÉTYM. Γίγας, γίγαντος, géant, et λόγος, histoire.

GIGANTOMACHIE (ji-gan-to-ma-chie), *s. f.* Terme de mythologie. Le combat des géants contre les dieux. || Poëme dont ce combat est le sujet. Que n'a-t-on point dit de la guerre des bons et des mauvais anges, que Milton a imitée de la Gigantomachie de Claudien? VOLT. *Dict. phil. Épopée.*

— ÉTYM. Γιγαντομαχία, de γίγας, γίγαντος, géant, et μάχη, combat.

† **GIGARTINE** (ji-gar-ti-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre contenant l'algue floridée (*gigartina helminthocorton*, Lamouroux), dite vulgairement mousse de Corse et coralline de Corse.

— ÉTYM. Γίγαρτον, pepin de raisin, à cause de la forme des fructifications.

† **GIGOGNE** (ji-go-gn'), *s. f.* || 1° Madame Gigogne ou la mère Gigogne, nom d'un personnage de théâtre d'enfants; elle est entourée d'un grand nombre de petits enfants qui sortent de dessous ses jupons. Vous verrez ce que c'est que Shakspeare qu'on oppose à Corneille; c'est Mme Gigogne qu'on met à côté de Mlle Clairon, VOLT. *Lett. Duclos*, 7 juin 1762. || Fig. Une mère Gigogne, une femme qui a beaucoup d'enfants. || Une dame gigogne ou gigonne, ancienne sorte de danse. On y dansa même, et Mlle de Nantes finit le bal par y danser une dame gigonne, le plus joliment du monde, DANGEAU, I, 173, 16 mai 1685. || 2° Espèce de primevère. Une gigogne.

— ÉTYM. Le wallon dit *gigoner* pour gigoter, et *gigonè*, pour bateleur; y a-t-il là un rapprochement avec *Gigogne* ou *Gigonne?* ou plutôt *Gigogne* ne vient-il pas de *gignere*, engendrer, à cause des nombreux enfants qui l'entourent? Comparez aussi *gigougnà* du petit limousin, prendre beaucoup de peine en travaillant.

GIGOT (ji-go; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des ji-go-z excellents; gigots rime avec repos, travaux, etc.), *s. m.* || 1° Cuisse de mouton préparée par le boucher. Le gigot bourgeois, la pyramide éternelle, et la compote que vous aimez tant, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 171, dans POUGENS. À la halte de la veille, mes gens avaient sagement sauvé un gigot et une bouteille de vin, ST-SIM. 12, 140. Le soir nous mangions gaiement le gigot dur, en nous moquant des grandeurs humaines, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Gigot de mouton, partie du mouton depuis le jarret jusqu'au-dessus de la queue. || 2° Manche de gigot, instrument qui emboîte l'os du gigot et le maintient tandis qu'on le découpe; et aussi cet os lui-même. Prendre un gigot par le manche. || 3° *Au plur.* Les jambes de derrière du cheval. Ce cheval a de bons gigots. || 4° Populairement. Jambes d'une personne. Étendre ses gigots. Et n'allait plus que d'un gigot, SCARRON, *Gigantomachie*, IV. || Remuer le gigot, danser. Çà, ne songeons qu'à rire, cousin, il faut ici remuer le gigot, REGNARD, *le Bal*, 16. || 5° Manches de robe que les femmes ont portées et qui étaient très-amples du haut et soutenues par des baleines ou du calicot gommé. Porter des gigots, des manches à gigot. || 6° Nom vulgaire de l'*iris fœtidissima, L.* || 7° Autrefois, les gigots, s'est dit par plaisanterie pour les archers, le guet. Les pauvres gigots de justice crièrent merci à Francion et à du Buisson, leur remontrant qu'ils n'avaient voulu faire que ce que l'on leur avait ordonné, *Francion*, liv. VIII, p. 344.

— HIST. XVI° s. Tremeaux, gigoteaux, pieds de bœuf, groins et oreilles de porc, PARÉ, XIII, 29.

— ÉTYM. *Gigue* 1. L'espagnol *gigote* signifie hachis, capilotade; dans le saintongeois *gigourit* signifie brouet; ces mots ont-ils quelque rapport entre eux et avec *gigot?*

GIGOTTÉ, ÉE (ji-go-té, tée), *adj.* Qui a les membres forts, en parlant des chevaux et des chiens. Un cheval bien gigotté est celui qui a les cuisses proportionnées à la grandeur de la croupe. Un chien gigotté est celui qui a les hanches larges et les cuisses rondes.

— ÉTYM. *Gigot.*

GIGOTTER (ji-go-té), *v. n.* Terme populaire. Remuer vivement les jambes. Cet enfant ne fait que gigotter. || Il se dit particulièrement d'un lièvre ou d'un autre animal semblable qui secoue les jarrets en mourant. || Il se dit aussi familièrement pour danser. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Les verbes qui ont un radical terminé en *ot* ne prennent généralement qu'un *t*; par une exception non fondée l'Académie en donne deux à *gigotter*.

— ÉTYM. *Gigot.*

1. **GIGUE** (ji-gh'), *s. f.* Terme très-familier. Jambe, et surtout jambe longue. Avec vos grandes gigues vous empêchez tout le monde de se chauffer. || Se dit de la cuisse du chevreuil.

— ÉTYM. Genev. et lorrain, *gigue*, personne dont la taille est grande et tout d'une venue. Origine inconnue. On a indiqué le celtique: bas-breton, *kig, kik*, chair; kimry, *cig*; mais cela est tout à fait incertain. Diez pense que *gigot* (et par conséquent *gigue*) a été, par ressemblance de forme, dit ainsi de *gigue* 2, qui a signifié un instrument de musique à cordes.

2. **GIGUE** (ji-gh'), *s. f.* Terme de danse. Danse ancienne d'un mouvement vif et gai, sur un air à deux temps. || L'air sur lequel on danse. Jouer, danser une gigue. L'on n'entend point une gigue à la chapelle, LA BRUY. XIV.

— ÉTYM. *Gigue* a été dit de l'ancien instrument de musique à cordes *gigue*; provenç. *gigua*, *guiga*; espagn. et ital. *giga*; du h. allem. *gige*; allem. mod. *Geige*, violon.

† **GIGUER** (ji-ghé), *v. n.* Danser, sauter. S'il faut giguer et se battre, Elle en donne six pour quatre, GOMBAUT, *Ép.* liv. I, dans RICHELET.

— ÉTYM. *Gigue* 2.

† **GILBE** (jil-b'), *s. f.* Genêt des teinturiers.

— ÉTYM. Allem. *gelb*, jaune.

GILET (ji-lè; le *t* ne se lie jamais dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des ji-lè-z élégants; gilets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Sorte de veste courte et sans manches qui se porte sous l'habit ou la redingote. || 2° Camisole qui se porte ordinairement sur la peau. Gilet de flanelle. Gilet de peau. || 3° Terme de salle d'escrime. Donner un gilet à quelqu'un, le battre complétement, le toucher très-souvent avec le bouton du fleuret.

— REM. Gilet, qui n'est ni dans Furetière ni dans Richelet, n'est dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. *Gille* le niais, qui portait une sorte de veste sans manche; ou, d'après d'autres, *Gille*, nom, dit-on, du premier fabricant de *gilets*.

† **GILETÉ, ÉE** (ji-le-té, tée), *part. passé* de gileter. Il est bien ou mal gileté.

† **GILETER** (ji-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette: je gilette, je giletterai), *v. a.* Vêtir d'un gilet. || Se gileter, *v. réfl.* Mettre son gilet.

— ÉTYM. *Gilet.*

† **GILETIER, IÈRE** (ji-le-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait des gilets.

— ÉTYM. *Gileter.*

† **GILIORO** (ji-li-o-ro), *s. m.* Un des noms vulgaires de la *raie oxyrrhynque*, dite aussi alêne.

1. **GILLE** (ji-l'), *s. m.* Personnage du théâtre de la foire, le niais. Jouer les rôles de Gille, ou, elliptiquement, jouer les Gilles. Pour moi, je suis comme Gille le niais qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air, VOLT. *Lett. baron de Constant*, 9 août 1775. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la foire, ID. *Lett. marq. d'Argence*, 11 nov. 1776. || Par extension, homme niais qu'on bafoue. C'est un Gille, un vrai Gille.

— HIST. XVI° s. Il a le mal saint Gilles [il a un cancer], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. *Gille*, nom propre corrompu de *Egidius*.

2. **GILLE** (ji-l'), *s. m.* Faire gille, loc. populaire qui signifie se retirer, s'enfuir (gille ne prend point de majuscule en ce sens). ....Le guet vient: la quenaille fait gille, RÉGNIER, *Sat.* XI. Rien ne semblait plus sûr qu'un si proche hyménée, Et, parmi ces apprêts, la nuit d'auparavant Vous sûtes faire gille et fendites le vent, CORN. *la Suite du Menteur*, I, 1. Jupin leur fit prendre le saut, Et contraignit de faire gille Le grand Typhon jusqu'en Sicile, SCARRON, *Gigantomachie*, IV. || Faire gille, faire banqueroute.

— HIST. XVI° s. Mais avant que passer outre, dit le bonhomme Scaliger, pourquoy est-ce que, quand quelqu'un s'en est enfui, on dit: il a fait Gilles? — Protagoras: C'est pour ce que saint Gilles s'enfuit de son pays et se cacha de peur d'être fait roi, *Moyen de parvenir*, chap. général.

— ÉTYM. Voy. GILLER.

† **GILLER** (ji-lé), *v. n.* Populairement. Faire gille, se retirer, quitter une place. Allons, vite, qu'on gille, HAUTEROCHE, *Amant qui trompe*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— ÉTYM. D'après Diez, *giller* vient de l'anc. haut allem. *gilan, giljan*, se hâter; Scheler adopte cette idée, et pense que, dans *faire gille*, *gille* est le substantif de ce verbe. Au contraire on peut admettre que *giller* dérive de la locution *faire gille*. Pour Ménage, dans cette locution, *gille* représente l'ancien français *gile* ou *guile*, tromperie; et *faire gille*, ce sera tromper, s'esquiver. Enfin une troisième opinion est que *Gille* de la foire qui s'enfuit quand on le menace, a donné lieu à la locution *faire gille*. Le *Moyen de parvenir* explique autrement la locution (voy. l'historique de GILLE 2).

† **GILLERIE** (ji-le-rie), *s. f.* Terme familier. Action de Gille, niaiserie.

— ÉTYM. *Gille* 1.

† **GILLES** (ji-le), *s. m.* Espèce de brelan qui se joue à quatre personnes, faisant chacune leur jeu en particulier. On dit aussi gé.

† **GILLETTE** (ji-lè-t'), *s. f.* La reine Gillette, expression qui s'emploie dans diverses locutions. Cuisinier de la reine Gillette, mauvais cuisinier. || Historien de la reine Gillette, mauvais faiseur de livres. || C'est une reine Gillette, c'est une grisette qui fait la grande dame.

— ÉTYM. Nom propre, féminin de *Gille* 1.

† **GILLON** (ji-lon), *s. m.* Un des noms vulgaires du guî.

† **GILOTIN** (ji-lo-tin), *s. m.* || 1° Nom qu'on donnait aux écoliers du collége de Sainte-Barbe, à Paris, d'après un ecclésiastique nommé Gilot, qui en avait fait les règlements. || 2° Se dit quelquefois pour Gille.

— ÉTYM. Dérivé de *Gilot*, diminutif de *Gille*.

† **GILVICOLLE** (jil-vi-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le cou gris ou cendré.

— ÉTYM. Lat. *gilvus*, gris, et *col.*

GIMBLETTE (jin-blè-t'), *s. f.* Petite pâtisserie dure, sèche, en forme d'anneau. || Gâteaux d'entremets fourrés de confitures.

— ÉTYM. Origine inconnue. On peut en rapprocher pour mémoire l'italien *ciambella*, échaudé.

† **GIN** (djin'), *s. m.* Sorte d'eau-de-vie de grain qu'on fait en Angleterre, et dont la préparation fut découverte en 1684.

— ÉTYM. Angl. *gin*, abrégé de *geneva*, corrompu lui-même du français *genièvre*.

† **GINDRE** (jin-dr'), *s. m.* Premier ouvrier d'une boulangerie, celui qui pétrit le pain.

— HIST. XIII° s. Tous les talemeliers [boulangers] et les mestres vallés que l'on apele joindres, *Livre des mét.* 7. || XV° s. Item que tous musniers et leurs gendres se paieront doresenavant de leurs moultures et salaires en deniers contens, DU CANGE, *junior*.

— ÉTYM. Ménage a dit que *gindre* dérivait du latin *gener*, gendre, parce que ces ouvriers devenaient souvent les *gendres* de leurs maîtres; d'autres ont dit que *gindre* dérivait de *geindre*, parce que le mitron *geint* en pétrissant. Ce sont des erreurs; il vient de *junior*, étymologie depuis longtemps indiquée par du Cange, et signifie proprement jeune garçon. *Júnior* avec l'accent sur *ju* a donné régulièrement *gindre, joindre, genvre*, etc.; on trouve dans les vieux textes *juindre* pour plus jeune; *gindre* est donc le nominatif; *juniórem* aurait donné au régime *jegnor*; comparez *mieudre* et *meillor*.

GINGAS (gin-gâ), *s. m.* Toile à carreaux dont on fait les matelas.

— ÉTYM. Origine inconnue.

GINGEMBRE (jin-jam-br'), *s. m.* Plante vivace du genre amome, qui croît naturellement dans les deux Indes (*amomum zinziber, L.*). La racine du gingembre est employée comme condiment. || La racine même de cette plante. Rapporter de Goa le poivre et le gingembre, BOIL. *Sat.* VIII. Le gingembre tomba dans une espèce de mépris; et la culture en fut à peu près abandonnée partout, excepté à la Jamaïque, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 23.

— HIST. XII^e s. Et gengibre e girofre à puignies mangeit, Ne purquant tut adès l'eve od le vin medleit, *Th. le mart.* 102. XIII^e s. Gingimbre, rubarbe, lignaloecy [bois d'aloès] et canele, JOINV. 220. || XIV^e s. Gingembres et canele, et chucre et asur bis, Toutes coses flairans pour estre resjois, Y porroit-on trover....*Baud. de Seb.* XI, 515.

— ÉTYM. Provenç. *gingebre, gingibre, gingiebre*; espagn. *gengibre*; portug. *gengivre*; ital. *zenzero, zenzevero, zenzovero*; du latin *zinziberis*; du grec ζιγγίβερι; arabe, *zanjabil*; persan, *chankover*; du sanscrit *çringavera*, gingembre, de *çringa*, corne, et *vera*, corps, à cause de la forme cornue de la racine.

† **GINGEOLE** (jin-jo-l'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la jujube.

† **GINGEON** (jin-jon), *s. m.* Un des noms vulgaires du canard siffleur.

† **GINGIVAL, ALE** (jin-ji-val, va-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux gencives. Muqueuse gingivale.

— ÉTYM. Lat. *gingiva*, gencive.

† **GINGIVITE** (jin-ji-vi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des gencives.

— ÉTYM. Lat. *gingiva*, et la finale médicale *ite*, qui indique inflammation.

† **GINGLYME** (jin-gli-m'), *s. m.* Terme d'anatomie. Articulation en forme de charnière. L'articulation du coude est un ginglyme.

— ÉTYM. Γίγγλυμος, charnière, gond d'une porte.

† **GINGLYMOÏDAL, ALE** (jin-gli-mo-i-dal, da-l') ou **GINGLYMOÏDE** (jin-gli-mo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est en forme de ginglyme. Articulation ginglymoïdale.

— ÉTYM. Γίγγλυμος, ginglyme, et εἶδος, forme.

† **GINGOL** (jin-gol), *s. m.* Nom donné en Cochinchine à des espèces de gros fusils qui pourraient lancer des boulets de 40 à 100 grammes et qu'on charge d'ordinaire jusqu'à la gueule de lingots de fer coupés et hachés.

† **GINGUER** (jin-ghé), *v. n.* Terme des campagnes. Ruer.

— ÉTYM. C'est probablement, avec une nasale, le verbe *giguer*.

1. **GINGUET, ETTE** (jin-ghè, ghè-t'), *adj.* Qui a peu de force, peu de valeur. Vin ginguet. Habit ginguet. On a représenté Sémiramis sur mon théâtre, et elle a été très-bien jouée; j'avais perdu de vue cet ouvrage, il m'a fait sentir que les Scythes [autre tragédie] sont un peu ginguets en comparaison, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 juin 1767. || Fig. Esprit ginguet, esprit médiocre et frivole. || Substantivement. Boire du ginguet, boire du petit vin. Et avalent du vin délicieux, tandis que vous ne buvez que du ginguet, D'ABLANCOURT, *Lucien*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. Par lui [le fromage] le vert ginguet fait la figue au muscat, ST-AMANT, *le Cantal*.

— HIST. XVI^e s. Il y a des mots qui naissent entre nous par hazard et auxquels le peuple donne cours sans savoir pourquoi. En l'an 1554 nous eusmes des vins infiniment verds, que l'on appela ginguets. En l'an 1557 il survint un mal de teste, accompagné d'une perpetuelle fluxion de pituite par le nez, que l'on nomma coqueluche. Il est impossible de rendre raison de l'un et de l'autre, PASQUIER, *Recherches*, VIII, 43. Je crois qu'il est parent du roulier d'Orleans nommé Ginguet, *Comédie des proverbes*, II, 3.

— ÉTYM. Genev. *gingealet*. Origine inconnue, comme dit Pasquier.

† 2. **GINGUET** (jin-ghè), *s. m.* Terme de marine. Synonyme de linguet, ou pieu mobile qui arrête le cabestan après qu'on s'en est servi.

† **GINOUSÈLE** (ji-nou-zè-l'), *s. f.* Un des noms vulgaire de l'épurge

GINSENG (jin-san), *s. m.* Plante qui croît dans la Tartarie et dans le Canada, et dont la racine, appelée du même nom, est tonique et stimulante (genre panax, araliacées; *panax ginseng*, cueilli en Mantchourie; *panax pseudoginseng*, en Népâl; *panax quinquefolius*, au Canada). Le ginseng est la panacée des Chinois. Le ginseng, cette plante que les Chinois tirent de la Corée ou de la Tartarie, et qu'ils achètent au poids de l'or, fut trouvé en 1718 par le jésuite Lafiteau dans les forêts du Canada, où elle est commune, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 17.

— ÉTYM. Chinois, *ginsen*.

† **GIOCOSO** (djio-ko-zo), *adj.* Terme de musique. Vif, léger, badin.

— ÉTYM. Ital. *giocoso*, de *giuoco*, jeu (voy. JEU).

† **GIOL** (ji-ol), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'ivraie.

† **GIORNO (A)** (a-djior-no), *loc. adv.* italienne (*a*, à, et *giorno*, jour; voy. JOUR) par laquelle on désigne un éclairage très-brillant et propre en quelque sorte à remplacer le jour. Une salle de spectacle éclairée a giorno.

† **GIPON** (ji-pon), *s. m.* Terme de corroyeur. Sorte de houppe, morceau de laine qui sert à appliquer la cire, l'huile et le suif sur les peaux.

— ÉTYM. Autre forme de *jupon*.

† **GIPSY** (dji-psi), *s. m.* et *f.* Nom que l'on donne aux bohémiens d'Angleterre. || *Au plur.* Des gipsies, ce qui est le pluriel anglais.

— ÉTYM. Angl. *gipsy*, corruption de *Égyptien*, qui est un des noms de cette peuplade vagabonde.

GIRAFE (ji-ra-f'), *s. f.* || 1° Très-grand mammifère, dit anciennement camélopard et camélopardalis, de l'ordre des ruminants, qui se distingue surtout par son long cou et sa robe tachetée. Voici les animaux dont vous devez manger, le bœuf, la brebis, le chevreau, le cerf, la chèvre sauvage, le buffle, le chèvre-cerf, le chevreuil, l'oryx, la girafe, SACI, *Bible, Deutéron.* XIV, 5. Leur hauteur [des girafes], depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds; la girafe que j'ai fait représenter était haute de quinze pieds deux pouces, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 186, dans POUGENS. || 2° Populairement et fig. Femme grande et qui a un très-long cou. Il dansait avec une grande girafe, avec une espèce de girafe. || Injure grossière adressée aux femmes dans le plus bas style. Mme F. a eu une attaque de nerfs, et n'en est sortie que pour traiter Mlle M. de girafe et de chipie, PONTMARTIN, *Soirées de Mme Charbonneau*, p. 21. || 3° Constellation de l'hémisphère boréal.

— HIST. XIII^e s. Entre les autres joiaus que il envoia au roy, li envoia un oliphant de cristal moult bien fait, et une beste que l'on appelle orafle, de cristal, JOINV. 260. || XV^e s. Ouquel coffre a esté trouvé une giraffle d'or enlevée et esmaillée, poisant une once et demye, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. 1, p. 366.

— ÉTYM. Portug. *girafa*; de l'arabe *zurâfet*.

† **GIRALDIEN** (ji-ral-diin), *s. m.* Un des noms vulgaires de la marouette.

GIRANDE (ji-ran-d'), *s. f.* || 1° Terme de fontainier. Faisceau de plusieurs jets d'eau. || 2° Terme d'artificier. Gerbe de fusées volantes.

— ÉTYM. Lat. *gyrare*, tourner.

GIRANDOLE (ji-ran-do-l'), *s. f.* || 1° En termes de fontainier et d'artificier, synonyme de girande. || 2° Chandelier à plusieurs branches, que l'on met sur une table, sur des guéridons. Des girandoles de cristal placées dans les angles du salon, GENLIS, *Veil. du chât.* t. II, p. 104, dans POUGENS. || 3° Groupe de pierres précieuses que les dames portent aux oreilles. Le poids de leurs girandoles déforme leurs oreilles, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 24. || 4° Terme de jardinier. Il se dit de quelques plantes dont les fleurs sont disposées en bouquet. Le lilas de Perse, qui élève droit en l'air ses girandoles gris de lin, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Il se dit de quelques plantes aquatiques dont les feuilles sont disposées en verticilles.

— ÉTYM. Ital. *girandola* (voy. GIRANDE).

† **GIRARD** (ji-rar), *s. m.* Un des noms vulgaires du geai.

† **GIRARDE** (ji-rar-d'), *s. f.* Variété de la julienne des dames, plante, *hesperis matronalis, L.*

† **GIRARDEL** (ji-rar-dèl), *s. m.* Oiseau des environs du lac Majeur, *scolopax glottis, L.* (voy. TOTANE).

† **GIRARDINE** (ji-rar-di-n'), *s. f.* Voy. MAROUETTE.

GIRASOL (ji-ra-sol), *s. m.* || 1° Pierre précieuse qui jette un grand feu, surtout au soleil, et qui semble en renvoyer les rayons. Le corindon girasol des minéralogistes est une pierre fine, de la nature des opales, mais moins bien douée en qualités éclatantes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 330. || 2° Tournesol, plante. || Fig. et par moquerie. Celui qui tourne au gré de la faveur, qui flatte le pouvoir. Le marquis de la Ferté-Imbaut, qui était une espèce de girasol, commençait à fuir ceux qui étaient remarqués pour être de mes amis, RETZ, III, 224. || 3° Variété de riz très-estimée dans l'Inde. || 4° Girasol feuilleté, petit agaric.

— ÉTYM. Lat. *gyrare*, tourner, et *sol*, soleil.

† **GIRATION** (ji-ra-sion), *s. f.* || 1° Terme didactique. Mouvement en rond. La giration d'une cyclone. || 2° Terme de botanique. Mouvement de rotation du contenu liquide des cellules de certaines plantes, les chara, par exemple, etc.

— REM. Il serait mieux d'écrire *gyration*; mais, l'Académie écrivant *giratoire* par un *i*, il faut, pour ne pas créer de disparates, omettre dans *giration* l'*y* étymologique.

— HIST. XIV^e s. La velocité de la gyracion ou revolucion du ciel, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Lat. *gyrare*, tourner.

GIRATOIRE (ji-ra-toi-r'), *adj.* Mouvement giratoire, mouvement qui se fait en tournoyant. Son mémoire renfermait un principe général de mécanique, celui de la conservation du mouvement giratoire, CONDORCET, *d'Arci*. || Point giratoire, le point autour duquel ce mouvement s'exécute.

— ÉTYM. Lat. *gyrare*, tourner.

GIRAUMONT ou **GIRAUMON** (ji-rô-mon), *s. m.* Espèce de courge d'Amérique, dite aussi courge de Saint-Jean, citrouille iroquoise, *cucurbita pepo, L.* Au pied des roches, des giraumonts, des courges et des concombres qui se plaisent à y grimper, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*, p. 43. || Le fruit de cette courge, qui est bon à manger. || Dans la marine, terme de mépris qu'on applique à un navire de mauvaise qualité et de formes très-arrondies.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GIREL** (ji-rèl), *s. m.* Terme de marine. Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à ce qu'on appelle sur l'océan cabestan.

— ÉTYM. Lat. *gyrus*, cercle.

† **GIRELLE** (ji-rè-l'), *s. f.* Terme de potier. Le haut de l'arbre de la roue, dit aussi tête de roue, sur lequel on place le morceau de terre glaise pour en faire un vase.

— ÉTYM. Lat. *gyrus*, cercle.

† **GIRIE** (ji-rie), *s. f.* Terme populaire. Plainte hypocrite, jérémiade ridicule. Faire des giries. Quelle girie! || Il se dit aussi pour manières, façons dans le langage ou le maintien. M'embêtent-ils avec leurs giries? dit tout bas Bancroche à son compagnon, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, § 20.

— ÉTYM. Origine inconnue. Le bourguignon a *geyre*, grimace. Jaubert, *Gloss.*, écrit *gyrie*, et le tire du latin *gyrus*, cercle, tour.

GIROFLE (ji-ro-fl'; plusieurs écrivent et disent gérofle), *s. m.* Bouton des fleurs du giroflier, qui a la figure d'un petit clou à tête et qui est employé comme épice. On préfère le girofle clair, gros, obtus, pesant, tel que celui qui vient d'Asie, et qu'on nomme girofle anglais. Chapelets ou fût de gérofles, le cent pesant estimé cent livres; clous de gérofles, le cent pesant estimé cent trois livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*. Un peuple sobre, indépendant, ennemi du travail, avait vécu des siècles avec la farine de sagou et l'eau du cocotier, quand les Chinois, ayant abordé par hasard aux Moluques dans le moyen âge, y découvrirent le girofle et la muscade, deux épiceries précieuses que les anciens n'avaient pas connues, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 17. L'arbre qui donne le girofle a le port du bouleau, l'écorce fine et lisse du hêtre; son tronc, formé d'un bois très-dur, s'élève peu et se partage en plusieurs branches principales, dont les rameaux se couvrent, en mars, de feuilles et de fleurs, ID. *ib* II, 8. Personne n'ignore que les Hollandais s'enrichissent, depuis deux siècles, par la vente du girofle et de la muscade, ID. *ib.* IV, 32. Le 27 juin 1770, il arriva à l'île de France quatre cent cinquante plants de muscadier, et soixante-dix pieds de giroflier; dix mille muscades, ou germées ou propres à germer, et une caisse de baies de girofle dont plusieurs étaient hors de terre, ID. *ib.* IV, 32. || Clou de girofle, nom donné le plus habituellement à ces boutons. Un citron piqué de clous de girofle.

— HIST. XII^e s. E gengibre e girofre à puignies mangeit, *Th. le mart.* 102. || XIII^e s. Ne girofles ne garingaus À cele odour rien [il] ne prisoit, *Fl. et Bl* 381. Vous estiez la flors des Danois, Vous estiez giroufles et lis, Sur tous chevaliers eslis, MOUSKES, *ms.* p. 219, dans LACURNE. || XVI^e s. Cloux de girofle, PARÉ, XXIV, 7.

— ÉTYM. Prov. *girofle, gerofle*; esp. *girofle, gariofilio*; ital. *garofano*; du lat. *caryophyllum*; grec, καρυόφυλλον, de κάρυον, noyer, et φύλλον, feuille.

1. **GIROFLÉE** (ji-ro-flee), *adj. fém.* Ne s'emploie que dans cette locution : cannelle giroflée, l'écorce du giroflier quand elle est dans le commerce

— ÉTYM. *Girofle.*

2. **GIROFLÉE** (ji-ro-flée), *s. f.* Genre de plantes

crucifères, dont plusieurs espèces sont cultivées pour la beauté et le parfum des fleurs (genre *cheiranthus, L.*). L'humble giroflée aux lambris suspendue, Comme un doux souvenir fleurit sur des débris, LAMART. *Méd.* II, 20. || Giroflée de muraille, ou jaune, ou violine, ou violier jaune, ou ravenelle, *cheiranthus cheiri, L.* || Giroflée des jardins, *cheiranthus incanus, L.* || Giroflée annuelle, ou quarantaine, *cheiranthus annuus, L.* || Giroflée de Mahon, *cheiranthus maritimus.* || La fleur même de ces plantes. Giroflée blanche, rouge. Giroflée double, simple. || Fig. et populairement. Donner à quelqu'un une giroflée à cinq feuilles, lui donner un soufflet si fortement appliqué que les cinq doigts y laissent leur trace.

— HIST. XVI^e s. En la mesme sorte que dessus, ferez du vin-aigre girofleat, y emploiant les giroflées ou œillets avec quelque peu de cloux de girofle, pour augmenter la senteur, O. DE SERRES, 239.

— ÉTYM. *Girofle*; c'est l'odeur qui a fait donner à ces fleurs le nom de *giroflée;* Hainaut, *génofrée;* génev. *géroflée;* wallon, *jalofrène*, œillet.

GIROFLIER (ji-ro-fli-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: les ji-ro-fli-é-z et les girofles), *s. m.* Arbre de la famille des myrtacées, qui croît aux îles Moluques et aux Antilles, *caryophyllus aromaticus, L.*, et qui porte le girofle. Les fruits mûrs du giroflier, remplis de semences, portent le nom d'anthofles, de clous matrices, mères de girofle.

— ÉTYM. *Girofle*. Au XVI^e siècle le *giroflier* est une sorte d'œillet (O. DE SERRES, 571).

† **GIROLLE** (ji-ro-l'), *s. f.* Espèce de champignon comestible du genre agaric, dite aussi chanterelle ou oreille de lièvre.

GIRON (ji-ron), *s. m.* || 1° Terme de blason. Triangle qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis et qui finit au cœur de l'écu; ainsi dit de l'acception primitive de giron, qui est pan coupé obliquement. S'il y a plusieurs girons, ils doivent être alternativement de métal et de couleur. || 2° Par extension du sens de pans de vêtement, l'espace qui s'étend de la ceinture aux genoux d'une personne assise. Les filles de Darius prisonnières étaient couchées dans le giron de leur grand'mère, VAUGELAS, *Q. C.* III, dans le *Dict. de* RICHELET. Une femme de peu se présente à sa vue. Avec un enfant mort couché dans son giron, MAIRET, *Soliman*, I, 1. Une paysanne sur le giron de laquelle une petite fille est endormie, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 217, dans POUGENS. || Fig. De quelque adresse qu'au giron Ou de Phénix ou de Chiron Il [Achille] eût fait son apprentissage, MALH. IV, 5. || Fig. Le giron de l'Église, la communion des fidèles. Staphyle ouvrit les yeux, et retourna au giron de l'Église catholique, BOSS. *Var.* VIII, § 35. || Dans un sens plus étendu. Rentrer dans le giron, revenir à une société, à un emploi qu'on avait quitté. Il a été longtemps éloigné de l'Université; mais il vient de rentrer dans le giron. || 3° Terme d'architecture. La largeur de la marche d'un escalier, le lieu où l'on pose le pied, par assimilation de la coupe oblique d'une marche d'escalier avec le giron du blason. Ces marches ont tant de décimètres de giron. || Giron droit, celui qui est contenu entre deux parallèles.

— HIST. XII^e s. Et riches trez [tentes] de soie à girons et à pans, *Sax.* V. S'or n'avoit ci de ta gent tel fuison, A ceste espée qui me pent au geron T'aprenderoie ici pesme lecon, *Raoul de C.* 156. || XIII^e s. Après lor gieux, en son giron Venus embracié le tenoit, *la Rose*, 15896. Lors garde entor lui, si cort prendre Des motes, tot plain son giron, Si li rue tot environ Et dessus le dos et encoste, *Ren.* 5933. Mès pauvres hons qui n'a avoir..., Ne siet à feu, ne siet à table, Ançois menjut sor son giron, ID. 10215. Tout en ourant [priant] l'herbe a cuellue, Ses grons en a la dame emplis, DU CANGE, *gyro*. Et ainsi mena le roy jusques à Kasel, et le descendirent en une meson, et le coucherent ou giron d'une bourjoise de Paris aussi comme tout mort, JOINV. 239. || XVI^e s. Prend le ballay, et tout à l'environ Va nettoyant la meule et le gyron, DU BELLAY, VII, 3, *verso*. Au giron [sein] mesme de la jouissance, MONT. I, 10. Il estoit encore tout nud, au giron, et ne vivoit que des moyens de sa mere nourrice, ID. IV, 17. Il ne se faut fier ni à femme ni à giron, COTGRAVE. Les deux premiers [forçats] qui manient le giron des rames joignantes l'espale s'appellent espaliers, qui sont ceux qui donnent la vogue au reste, A. HOBIER, *De la construction d'une galère et de son équipage*, Paris, 1622, p. 6.

— ÉTYM. Wallon, *gèron;* namur. *juron;* picard, *gron*, giron, tablier; prov. *giro;* esp. *giron;* port. *girão*; ital. *gherone*, *garone;* du germanique: moyen haut-allem. *gêre:* anc. frison, *gare*, pan, pointe d'habit; holl. *geere*, bande coupée en biais; pour lesquels Diez suppose un ancien haut-allem. *gêro*, acc. *gêrum*, d'où les formes romanes *giron*, *gherone*. Diez pense que les mots germaniques viennent de *gêr*, pointe de lance, à cause de la forme de ces pans de vêtement; à l'appui de cette transition de sens, il cite dans le bas-latin *pilum vestimenti;* à quoi Scheler ajoute *sagittas*, dit pour pans de vêtement, et synonyme de *girones*. Ainsi l'ordre des sens est: dans l'ancienne langue, pan oblique, signification hors d'usage aujourd'hui et conservée dans le blason; puis, par extension, les pans d'habit devenant le vêtement depuis la ceinture jusqu'au genou, et prenant même l'acception de côté; enfin la marche de l'escalier ainsi dite à cause de sa forme oblique.

† **GIRONDE** (ji-ron-d'), *s. f.* Le parti girondin.

— ÉTYM. *Gironde*, nom d'un département.

† **GIRONDIN, INE** (ji-ron-din, di-n'), *adj.* Le parti girondin, parti républicain modéré, avec des tendances fédéralistes, qui se forma dans l'assemblée législative (1791) des députés du département de la Gironde et de leurs adhérents, et qui fut accablé par le parti montagnard. || *S. m.* Un girondin, un homme attaché à ce parti. Notre révolution s'est chargée de fournir un nom à cette espèce d'hommes généreux et malhabiles à conduire les affaires: c'était un girondin, STENDHAL, *Promen. dans Rome.*

GIRONNÉ, ÉE (ji-ro-né, née), *adj.* || 1° Terme de blason. Écu gironné, écu divisé en plusieurs parties triangulaires dont les pointes s'unissent. Il porte gironné d'argent et de gueules. || 2° Terme de maçonnerie. Marches gironnées, celles des quartiers tournants d'un escalier rond ou ovale. || Tuile, ardoise gironnée, celle qui est plus étroite par un bout que par l'autre.

— ÉTYM. *Giron.*

† **GIRONNER** (ji-ro-né), *v. a.* Donner à un ouvrage d'orfévrerie la rondeur qu'il doit avoir. || Gironner un chaudron, en arrondir le fond.

GIROUETTE (ji-rou-è-t'), *s. f.* || 1° Feuille de tôle taillée ordinairement en forme de banderole, et mobile sur un pivot, qu'on place sur le haut des maisons pour indiquer la direction du vent. Qu'on emporte quelques tableaux et quelques girouettes, pourvu qu'on nous laisse les murailles et le toit, BALZ. 6^e *disc. sur la cour.* Il n'était permis qu'aux nobles de mettre des girouettes sur leurs maisons; on prétend même que, dans l'origine, il fallait avoir monté des premiers à l'assaut de quelque ville, et avoir planté sa bannière ou son pennon sur le rempart, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 173, dans POUGENS. Je suis assez semblable aux girouettes qui ne se fixent que quand elles sont rouillées, VOLT. *Lett. d'Albaret*, 10 avr. 1759. Vous n'avez qu'à regarder une girouette; elle tourne tantôt au doux souffle du zéphyr, tantôt au vent violent du nord: voilà l'homme, ID. *Facéties, Pot pourri*, 12. || Fig. Tourner à tous vents comme une girouette, changer d'opinion, de parti à tous les vents, à toutes les occasions ou circonstances. || On dit aussi faire la girouette. || 2° Terme de marine. Toile tendue sur un cadre de bois qu'on place en haut des mâts. || 3° Fig. C'est une girouette, se dit de celui qui change souvent de sentiments, d'opinions. Un chancelier à qui les exils n'avaient laissé que la terreur et une flexibilité de girouette, ST-SIM. 342, 231. Adieu donc, soubrette ennemie, adieu, mon petit cœur fantasque; adieu, la plus aimable de toutes les girouettes, MARIVAUX, *Heur. stratag.* III, 1. L'Être nécessairement éternel ne peut être une girouette, VOLT. *Oreilles*, 4.

— HIST. XVI^e s. Girouet, platine de fer en forme de panonceau, tournant à tous vens, au faite d'un toit, MONET, *Dict.* Girouette, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Mot composé comme *pirouette*, et venant du latin *gyrare*, tourner, qui vient de γύρος, tour; ital. *girotta.*

† **GIROUETTÉ, ÉE** (ji-rou-è-té, tée), *adj.* Terme de blason. Surmonté d'une girouette; qui a une girouette d'un autre émail que le corps.

† **GIROUETTERIE** (ji-rou-è-te-rie), *s. f.* Disposition à être girouette, à changer d'opinion, de parti. Mon aversion pour tout ce qui avait la moindre apparence de girouetterie m'eût conduit dans le précipice, RETZ, III, 120.

— ÉTYM. *Girouette.*

† **GIROUILLE** (ji-rou-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires de la carotte.

GISANT, ANTE (ji-zan, zan-t'), *adj.* Qui gît. Ayant vu ses soldats gisants sur la poussière, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* V, 2. Je suis gisant dans mon lit, ne pouvant guère écrire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 janv. 1756. || Substantivement. Quoique son camarade [médecin Tant-pis] Soutînt que le gisant irait voir ses aïeux, LA FONT. *Fabl.* V, 12. || Dans un moulin, meule gisante, ou inférieure, celle sur laquelle la meule supérieure tourne. || Terme de marine. Navire gisant, navire échoué. Les publications et affiches déclareront aussi le nom du vaisseau saisi et son port et le lieu où il sera gisant ou flottant, *Ordonn.* août 1681. || Quelques-uns doublent l'*s*. Ami français, le prince ici gissant Vécut sans gloire et mourut en pissant, *Épigr. faite sur Antoine de Bourbon, tué d'un coup d'arquebuse, au siége de Rouen, tandis qu'il lâchait de l'eau.* Voy. dans VOLTAIRE la note (*u*) du IX^e chant de la *Henriade.*

— ÉTYM. Part. présent irrégulier de *gésir.*

GISEMENT (ji-ze-man), *s. m.* || 1° Terme de marine. Situation des côtes. Par cette réunion on aura sous les yeux les gisements relatifs de toutes les parties des continents polaires et des passages tentés pour tourner par le nord et à l'est de l'Asie, BUFF. *Explic. cart. géogr. Œuv.* t. XIII, p. 367, dans POUGENS. Il me semble ouïr des marins discutant le gisement d'une terre que l'on avait en vue, CHATEAUB. *Natch.* VII. || 2° Terme de minéralogie. Position des masses de minéraux dans certains terrains. Gisement en filons, par amas. || Terme de géognosie. Gisement général, ordre général de succession des divers terrains.

— ÉTYM. *Gésir.*

GÎT (ji; le *t* se lie: ci-ji-t un homme....), troisième pers. du prés. de l'indic. du verbe gésir (voy. ce mot).

† **GITAGE** (ji-ta-j'), *s. m.* Terme de manufacture. Dernière opération que l'on fait avec le chardon pour démêler les poils du drap.

† **GITANO** (ji-ta-no), **GITANA** (ji-ta-na), *s. m.* et *f.* Nom, en espagnol, de la peuplade errante qu'on nomme bohémiens. Un gitano. Une gitana. Des gitanos.

GÎTE (ji-t'), *s. m.* || 1° Le lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement. Loin du monde elle fait sa demeure et son gîte, RÉGNIER, *Sat.* XIII. L'aigle donnait la chasse à maître Jean Lapin, Qui droit à son terrier s'enfuyait au plus vite; Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin; Je laisse à penser si ce gîte Était sûr; mais où mieux? Jean Lapin s'y blottit, LA FONT. *Fabl.* II, 8. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte, ID. *ib.* VII, 11. Tout beau, monsieur, tout beau; ne courez point si vite, Vous n'irez pas fort loin pour trouver votre gîte, MOL. *Tart.* V, 7. Va, fuis; que le démon, qui te prit en ton gîte Pour t'amener ici, t'y remporte au plus vite, REGNARD, *Démocr.* IV, 7. Je ne sais point où demeure Thiriot, qui change de gîte tous les six mois, et qui ne m'a pas écrit depuis plus de quatre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1770. Et quand l'heure invite A gagner son gîte, L'on rentre bien vite Ailleurs que chez soi, BÉRANG. *Cocag.* || Par extension. Revenir au gîte, revenir parmi les siens. Parlons des Grignan, parlons de ces frères qui reviennent toujours au gîte, SÉV. 570. || Fig. Cet hôte [l'amour] dans un cœur a bientôt fait son gîte, REGNARD, *Joueur*, II, 1. || 2° La couchée en voyage. Arriver au gîte. Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut: Bon soupé, bon gîte et le reste? LA FONT. *Fabl.* IX, 2. ....Il craint avec raison Qu'il n'ait ce coup, malgré son oraison, Très-mauvais gîte...., ID. *Orais.* Je vous écrirai de tous nos gîtes afin que vous sachiez le jour et l'heure que nous arriverons, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 12 juin 1677. || Dans l'ancien droit administratif, on nommait gîtes d'étape ce que l'on appelle aujourd'hui les étapes militaires. || Terme de féodalité. Droit d'être hébergé et nourri gratuitement un jour et une nuit par an. || 3° Terme de chasse. Le lieu où le lièvre repose et où il est en forme. Un lièvre en son gîte songeait; Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe? LA FONT. *Fabl.* II, 14. || En cuisine, on nomme lièvre en gîte un pâté de lièvre fait dans une terrine longue au lieu de croûte. || 4° Terme de minéralogie. Masse de minéraux en son gisement. || 5° Ancien synonyme de meule gisante. || Partie immobile du soufflet. || 6° Terme d'artillerie. Chacune des poutrelles qui soutiennent les madriers d'une plate-forme. Clouer un gîte. || Terme de construction hydraulique. Pièces de bois concourant à l'assemblage d'un pont tournant. || 7° Terme de boucherie. Gîte, partie du bœuf qui se trouve audessus de l'articulation des jambes jusqu'au commencement du gros de la cuisse et de l'épaule

Le gîte se sépare en trois parties, le bas de gîte, la levée, et l'os de gîte. || Gîte à la noix, morceau du bœuf qui se trouve dans la partie arrondie de la cuisse, comprenant le dessous de la queue, la partie où il y a une petite grosseur comme une noix et la chair jusqu'au gîte. || 8° En termes de marine, on fait gîte féminin pour désigner le lieu où un navire échoué se loge. La gîte d'un navire. || Proverbe. Un lièvre va toujours mourir au gîte, c'est-à-dire, après avoir bien voyagé, on finit toujours par revenir dans son pays. || On dit dans un sens analogue : Cet homme ressemble au lièvre, il vient mourir au gîte. || Il faut attendre le lièvre au gîte, pour être sûr de trouver quelqu'un, il faut l'attendre chez lui.

— HIST. XIV° s. Quant le loutre part du lieu où il demeure qui est appelé, selon le mestier, giste, *Modus*, f° XLIII. Du giste de bœuf, *Ménagier*, II, 5. Gramose [sorte de mets] est faite de la char froide du giste qui est demourée du disner, *ib.* II, 5. ...ou giste à huit pieces, et est la plus grosse char, mais elle fait la meilleure eaue [bouillon] après la joe, *ib.* II, 4. || XV° s. Les dits ambassadeurs, tant françois que anglois, vindrent au gist à Compiegne, *Bibl. des ch.* 5° série, t. V, p. 129. Vinrent jusques à Poissy, et trouverent le pont rompu et defait; mais encore estoient les estaches et les gites en la riviere, FROISS. I, I, 273. Et passa ledit connestable du costé du roy; et fut fait l'appointement [la réconciliation] du conte de Dampmartin et de luy, et vint au giste avec le roy à Noyon, COMM. III, 11. La messe ne se passa pas sans ris soudains, quand il leur souvient du gîte que monseigneur a fait au bahut, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI° s. Aucunefois aux fosses devalloye, Pour trouver là des gistes de fouines, Des herissons, ou des blanches hermines, MAROT, I, 217. Ce qu'on appelle le giste ou arriere-faix, servant de lict et coussin, attendu que dedans iceluy l'enfant nage, PARÉ, XVIII, 5. Sortir de la giste [en parlant du lièvre], FOUILLOUX, *Vénerie*, f° 68, dans LACURNE. En pignons ou murs communs, pourra chacun rompre et percher, pour y massonner ou ancrer sommiers, gistes ou autres bois, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 1008.

— ÉTYM. Wallon, *gise;* bourguign. *geite;* baslat. *gistum;* du verbe *gésir*.

GÎTÉ, ÉE (ji-té, tée), *part. passé* de gîter. || 1° Logé. Nous avons été mal gîtés. Il est gîté à l'étroit. || 2° Qui repose, en parlant du lièvre. Un lièvre gîté sous un chou. Lorsque les glaces sur lesquelles les manchots sont gîtés viennent à flotter, ils voyagent avec elles et sont transportés à d'immenses distances de toute terre, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 55, dans POUGENS.

GÎTER (ji-té), *v. n.* || 1° Terme familier. Demeurer, coucher. Si c'est votre plaisir d'aller gîter là-bas, HAUTEROCHE, *Espr. foll.* III, 11. L'un gîtant, chassant de château en château, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 18. || Il se dit particulièrement des auberges où l'on couche en voyage. Afin qu'il ne m'avienne De mal gîter.... LA FONT. *Orais.* Même chez lui [un aubergiste] rarement on gîtait, ID. *Berc.* || 2° Se dit des animaux. Il savait où le lièvre gîtait. Le banquier débrida son cheval, et le mit dans une étable où gîtait une vache mère nourrice de toute la maison, LESAGE, *Diable boit.* 8. Il lui restait pour ressource dernière Sa basse-cour, où gîtaient maints oisons, Maints bons poulets, surtout force dindons, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 400. || 3° Terme de marine. Un navire échoué gîte ou fait sa gîte, lorsque, empli d'eau, il échoue et s'enfonce sur la plage. || 4° *V. a.* Donner un gîte. Après quelques propos sur cette résolution [d'arrêter M. et Mme du Maine], on agita où on les gîterait, ST-SIM. 523, 202. || 5° Se gîter, *v. réfl.* Se loger, prendre un gîte. J'ignore où il est allé se gîter. Lorsqu'ils [les ours] ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent et ramassent du bois pour se faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 31.

— HIST. XIII° s. Trop par estoie loing gités, *la Rose*, 11909. || XVI° s. ....Auquel cas on les doit gister et nourrir, LOYSEL, 917.

— ÉTYM. *Gîte;* bourguign. *geitai*.

† **GITHAGINE** (ji-ta-ji-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe vénéneux, retiré de la nielle des blés (*agrostema githago*, *L.*).

† **GITON** (ji-ton), *s. m.* || 1° Jeune homme servant à de honteux plaisirs, ainsi dit de Giton, personnage de la satire de Pétrone. Sa personne en tous lieux honnie Est réduite à ses noirs Gitons, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81. || 2° Très-petite coquille univalve, appartenant au genre pourpre.

† **GIVAUDANE** (ji-vô-da-n'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la bartavelle.

1. **GIVRE** (ji-vr'), *s. f.* Terme de blason. Serpent. || On dit aussi guivre. Rome a ses clefs; Milan, l'enfant qui hurle encor Dans les dents de la guivre, V. HUGO, *Orient.* 2.

— HIST. XI° s. Serpens e guivres, dragon et aversier [diable], *Ch. de Rol.* CLXXXI. || XIII° s. Car là n'est serpens ne wivre, *Fl. et Bl.* 1869. Monseigneur Jehan d'Orliens, qui portoit banniere à la voivre, JOINV. 224. || XIV° s. La petite vivre occist le grant torel, *Ménagier*, I, 9.

— ÉTYM. Berry, *vouivre;* bourg. *vouivre*, *vivre*, fée, jeune fille résolue et vive. La forme régulière est *guivre*, qui vient du latin *vipèra* (voy. VIPÈRE), sans qu'il soit nécessaire de passer par le haut-allemand *wipera*, qui vient aussi du mot latin.

2. **GIVRE** (ji-vr'), *s. m.* || 1° Légère couche de glace dont les corps se couvrent quand la température devient assez froide pour congeler l'humidité qui est dans l'air. Le givre est formé principalement par la vapeur vésiculaire des brouillards qui sont condensés et congelés à la fois, et par la rosée qui s'est déposée sur les plantes. Cette nuit il est tombé du givre. Montagnes que voilait le regard de l'automne, Vallons que tapissait le givre du matin! LAMART. *Harm.* III, 2. || 2° Nom vulgaire donné à un principe qui préexiste dans les capsules de vanille et qui cristallise à leur surface.

— ÉTYM. Bourg. *gèvre;* prov. *gibre*, *givre;* catal. *gebre*. Diez, remarquant que *givre* a aussi dans le parler du Languedoc le sens de glaçon pendant des arbres, pense que le *givre* a été comparé à un serpent, et est le même que *givre* 1. Mais, les intermédiaires manquant, la chose demeure fort douteuse. Pourrait-on y voir une forte contraction et corruption du latin *gelicidium*, givre, verglas?

† 1. **GIVRÉ, ÉE** (ji-vré, vrée), *adj.* Qui est couvert de givre. Arbres givrés.

— ÉTYM. *Givre* 2; provenç. *givrar*, couvrir de givre.

† 2. **GIVRÉ, ÉE** (ji-vré, vrée), *adj.* Terme de blason. Orné d'une givre. Cette maison de Montfort portait d'argent à la croix de gueules givrée d'or, ST-SIM. 183, 9.

— ÉTYM. *Givre* 1.

† **GIVRÉE** (ji-vrée), *s. f.* Couche de verre blanc pilé.

— ÉTYM. *Givre* 2.

† **GIVREUX, EUSE** (ji-vreû, vreû-z'), *adj* Terme de commerce. Se dit d'une pierre précieuse qui est gercée.

— ÉTYM. *Givre* 2.

† **GIVROGNE** (ji-vro-gn'), *s. f.* Nom vulgaire de la maladie des moutons, dite noir museau.

† **GIVRURE** (ji-vru-r'), *s. f.* Glace blanche produite sur le diamant par l'outil du lapidaire ou du mineur.

— ÉTYM. *Givre* 2.

† **GLABELLE** (gla-bè-l'), *s. f.* L'espace compris entre les sourcils.

— ÉTYM. Lat. *glabellus*, diminutif de *glaber*, glabre.

GLABRE (gla-br'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dépourvu de poils, de duvet. Plante glabre. Peau glabre.

— ÉTYM. Lat. *glaber;* comp. le grec γλαφυρὸς, poli, net, de γλάφειν, tailler.

† **GLABRÉITÉ** (gla-bré-i-té), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. État d'une enveloppe qui est dénuée de poils.

— ÉTYM. *Glabre*.

† **GLABRESCENT, ENTE** (gla-brè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui perd ses poils avec le temps.

— ÉTYM. *Glabre*.

† **GLABRIER** (gla-bri-é), *s. m.* Arbre des Indes, dit aussi petit gaïac.

† **GLABRISME** (gla-bri-sm'), *s. m.* Terme de botanique. État tératologique d'une plante qui, pubescente à l'état normal, naît ou devient glabre.

— ÉTYM. *Glabre*.

† **GLABRIUSCULE** (gla-bri-u-sku-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est presque entièrement glabre; qui n'offre qu'une villosité à peine sensible.

— ÉTYM. Diminutif de *glabre*.

GLAÇANT, ANTE (gla-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui glace. Bise glaçante. [France] Tu ne sens point du Nord les glaçantes horreurs, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || 2° Fig. Abord glaçant.

GLACE (gla-s'), *s. f.* || 1° Eau congelée, solidifiée par le froid. Là certes le sommeil à la crainte fait place, Et je me suis trouvée aussi froide que glace, MAIRET, *Sophon.* V, 4. Il fait, dit-elle, un temps froid comme glace, LA FONT. *Court.* Rien ne peut arrêter sa vigilante audace : L'été n'a point de feux; l'hiver n'a point de glace, BOIL. *Lutr.* II. La glace et le feu sont les éléments de la mort; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie, BUFF. *Quadrup.* t. IV, XXIX, dans POUGENS. Avant la publication de l'excellent écrit de l'illustre Mairan sur la formation de la glace, on était bien loin de soupçonner tout ce que ce phénomène si commun renferme de curieux, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 212, note 13, dans POUGENS. Rustan descend : d'un pied il touche encor la glace, L'autre foule déjà les tapis verdoyants; D'un pas le chevalier a franchi tout l'espace Qui sépare en ces lieux l'hiver et le printemps, MASSON, *Helv.* II. Enfin, vers minuit, le passage a commencé; mais les premiers qui s'éloignent du bord avertissent que la glace plie sous eux, qu'elle s'enfonce, qu'ils marchent dans l'eau jusqu'aux genoux; et bientôt on entend ce frêle appui se fendre avec des craquements effroyables qui se prolongent au loin comme dans une débâcle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. Il y eut des endroits où il fallut franchir de larges crevasses et sauter d'une glace à l'autre, au risque de tomber entre deux et de disparaître pour jamais, ID. *ib.* Leur chef voulut alors tenter le passage de quelques voitures chargées de ces malheureux [les blessés]; mais, au milieu du fleuve, la glace s'affaissa et s'entr'ouvrit, ID. *ib.* Et réellement, dès qu'épuisés ils s'arrêtaient un instant, l'hiver, appesantissant sur eux sa main de glace, se saisissait de cette proie, ID. *ib.* XII, 2. On était parvenu à faire prendre les armes à une division napolitaine; on la fit même sortir de la ville; mais les fusils s'échappèrent des mains de ces hommes transplantés d'un sol brûlant dans une région de glace; en moins d'une heure tous rentrèrent désarmés, et la plupart estropiés, ID. *ib.* XII, 3. Les soldats du 4° régiment coururent en furieux contre l'ennemi, contre la montagne de neige et de glace dont il était le maître et contre l'ouragan du nord, car ils avaient tout contre eux, ID. *ib.* IX, 13. Salut! brillants sommets, champs de neige et de glace, Vous qui d'aucun mortel n'avez gardé la trace, Vous que le regard même aborde avec effroi, LAMART. *Méd.* II, 13. || Glaces de fond, glaces qui se forment au fond des rivières et qui deviennent ensuite glaçons flottants. || Glaces flottantes, ou, simplement, glaces, pièces de glace qui se détachent des côtes des régions polaires, et qui, flottant dans la mer, vont échouer au loin. Le lendemain on vit une autre glace évaluée à 56 mètres de hauteur visible, *Rev. de l'inst. publ.* 19 déc. 1861, p. 606. || Glace bleue, glace se produisant dans les glaciers avec la couleur bleue sous la forme de bandes alternant avec des bandes de glace blanche. || Ferrer un cheval à glace, le ferrer avec des fers cramponnés pour empêcher qu'il ne glisse. || Fig. Être ferré à glace sur une matière, y être fort et très-capable de s'y défendre. || Rompre la glace, la casser; et fig. hasarder une démarche hardie, entamer une explication délicate, être le premier à traiter un sujet. Un médecin d'Angleterre [Harvey], auquel il faut donner la louange d'avoir rompu la glace en cet endroit [la circulation du sang], et d'être le premier qui a enseigné.... DESC. *Méth.* V, 7. Le baron de Beauvais était fin courtisan et gâté, mais ami à rompre des glaces auprès du roi avec succès, ST-SIM. 11, 159. Fais comme tu voudras [tutoie-moi, si tu veux], Bourguignon, voilà la glace rompue, puisque cela divertit ces messieurs, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 6. || 2° La glace que l'on emploie pour remédier à certains états maladifs. Mettre de la glace sur la tête d'un malade. || La glace qu'on emploie pour rafraîchir les boissons. Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace; Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'été, Au mois de juin!... BOIL. *Sat.* III. || Glace frite, glace préparée par les cuisiniers chinois qui ont un secret pour la faire frire, et qui utilisent pour cela un phénomène de physique où une incandescence extérieure n'empêche pas le froid de se conserver en dedans. || 3° Il se dit particulièrement du degré qui, dans les thermomètres, indique le point de congélation et est marqué d'un zéro, parce que c'est de ce degré que l'on commence à compter en dessus ou en dessous. Le thermomètre est à deux degrés au-dessus de glace; à dix degrés au-dessous de glace. || 4° Fig. Froid intérieur causé par des impressions morales, par l'âge. À ces mots tombant sur la place Transi d'une morteille glace, MALH. V, 20. Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace, CORN. *Cid*, I, 3. Et toi, de mes exploits glorieux instrument, Mais d'un corps tout de

glace inutile ornement, Fer jadis tant à craindre.... CORN. *Cid.* I, 7. Je ne sais quel malheur aujourd'hui me menace Et coule dans ma joie une secrète glace, ID. *Rodog.* I, 5. Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge, BOIL. *Lutr.* V. L'amour s'éteint sous les glaces de l'âge, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 20. || 5° Fig. Insensibilité, indifférence. De ces beautés dont les appas Ne sont que rigueur et que glace, MALH. IV, 5. C'est bien un courage de glace Où la pitié n'a point de place, ID. V, 10. Ses flammes d'aujourd'hui seront glaces demain, ID. VI, 25. Ne soyez plus de glace à qui brûle pour vous, CORN. *Mél.* I, 2. Cette indiscrète ardeur tourne bientôt en glace, ID. *Poly* III, 3. Sa prison a rendu le peuple tout de glace, ID. *Héracl.* IV, 1. Et je verrai toujours votre cœur plein de glace, ID. *Sertor.* III, 4. L'homme est de glace aux vérités; Il est de feu pour le mensonge, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Toujours à vous louer il a paru de glace, MOL. *Fem. sav.* IV, 2. Lorsque nos cœurs sont de glace pour les vains plaisirs, nos mains immobiles pour les rapines, nos yeux fermés pour les vanités, BOSS. *Sermons, Jubilé, Pénit.* 8. Il a plu à Dieu de se faire aimer; et, comme il a vu la nature humaine toute de glace pour lui, toute de flamme pour d'autres objets.... ID. 2e *sermon, Annonciat. préambule.* Qui n'eut jamais pour Dieu que glace et que froideur, BOIL. *Épître* XII. Quand je suis tout de feu, d'où vous vient cette glace? RAC. *Phèdre,* V, 1. || Être à la glace, se dit des ouvrages d'esprit qui glacent le lecteur ou le spectateur, qui le laissent sans émotion. Si Corneille avait suivi dans le Cid le plan de l'Académie, le Cid était à la glace, VOLT. *Lett. d'Argental,* 4 oct. 1760. Oui, en vérité, mon cher maître, notre théâtre est à la glace; il n'y a dans la plupart de nos tragédies, ni vérité, ni chaleur, ni action, ni dialogue, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire,* 31 octobre 1761. || 6° Certaine froideur qui paraît dans les manières et les actions. Vous ne me dites rien! quel accueil! quelle glace! Est-ce ainsi que vos yeux consolent ma disgrâce? RAC. *Brit.* II, 6. Est-ce Euthycrate que vous abordez? quelle glace pour vous! LA BRUY. XI. Jamais ni M. ni Mme de Chevreuse ne purent fondre à leur égard les glaces de M. et Mme de Chaulnes, ST-SIM. 27, 58. || 7° Sorte de sorbet à la glace. Glace à la vanille. Les glaces furent faites pour la première fois à Paris, en 1660, par l'Italien Procope. Prendre une glace. || En ce sens, glace n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de 1762 et au pluriel. D'après Mme de Genlis, on disait bien prendre des glaces, mais non prendre une glace; il fallait dire : j'ai pris une ou plusieurs tasses de glaces, *Mém.* t. V, p. 91, éd. 1825. Cette remarque, qui venait de ce que glace n'était dans le dictionnaire qu'au pluriel, n'a plus de raison d'être aujourd'hui. || Demi-glace, la moitié d'une glace. || 8° Terme de cuisine. Jus de viande ou fond de cuisson réduit jusqu'à ce que la partie aqueuse en soit assez évaporée pour que le jus ait une consistance tremblante. Filet de bœuf sauté dans sa glace. || 9° Terme de confiseur. Espèce de vernis fait de sucre et de blanc d'œuf, dont on recouvre certaines pâtisseries. || 10° Plaques de verre, de cristal dont on fait des miroirs. Couler une glace. Étamer une glace. || Il se dit particulièrement des miroirs de grande dimension. Appartement orné de glaces. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise, VOLT. *Louis XIV,* 30. Vous vous regardez quelquefois au miroir, c'est à Venise que vous devez les glaces, ID. *Disc. aux Velches.* Dans le satin de ce boudoir Vous souriez à mille glaces, BÉRANG. *Rosette.* || Fig. Les ans terniront cette glace, Où la nature te retrace Les merveilles du saint des saints, LAMART. *Harm.* I, 1. || 11° Plaques de verre de grande dimension que l'on met dans des fenêtres, dans des portes. On la fit entrer dans un salon au rez-de-chaussée, dont les portes de glaces donnaient sur un jardin, GENLIS, *Mlle de Clermont,* p. 93, dans POUGENS. || Terme d'architecture. Panneau à glace, panneau plan dans un lambris, dans une porte de menuiserie. || 12° Châssis mobile et vitre d'une voiture. Lever la glace, les glaces d'une voiture. Nous avons baissé les glaces, SÉV. 426. Il n'y a point [maintenant] de capitaine de cavalerie qui ne fasse le voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, VOLT. *Louis XIV,* 8. || 13° Il se dit d'un beau verre de montre. Elle brisait régulièrement tous les jours un éventail, et cassait le grand ressort et la glace de sa montre, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 209. || 14° Terme de joaillier. Espèce de petit nuage qui empêche les pierreries de paraître nettes et transparentes. || Dans un diamant, tache qui en diminue beaucoup la valeur. || 15° Pomme de glace, espèce de pomme peu estimée.

— REM. On dit : être froid comme glace, être uni comme glace; et non être froid comme la glace, être uni comme la glace. Du moins l'usage supprime l'article; mais il n'y aurait pas de faute à l'employer : Ses pieds sont froids comme la glace.

— HIST. XIIe s. Et vos [votre] douz front qui plus est clair que glace, *Couci,* XI. || XIVe s. Il se fait hoin fier en elles vraiement, Autretant que sus glache qui sor une nuit prent, *Baud. de Seb.* III, 402. || XVIe s. Les seigneurs d'Espagne le prierent un jour de vouloir un peu rompre la glace. *Mém. s. du G.* ch. 14. Desir m'enflamme, et crainte me rend glace, DU BELLAY, II, 14, *recto.* Sus, chauds souspirs, allez à ce froid cœur, Rompez ce glas qui ma poitrine enflamme, ID. II, 24, *verso.* Et fut le poison, à ce qu'ilz disent, une eaue froide comme glas qui distille d'une roche estant au territoire de la ville de Nonacris, AMYOT, *Alex.* 123. De là ne pouvant plus assieger, au temps que les glaces ne portoient pas, D'AUB. *Hist.* II, 214. Qui peut nier que ceux qui ont escrit les premiers, n'aient beaucoup fait, seulement en montrant le chemin et rompant la glace aux autres? O. DE SERRES, *Préf.* ....Et tousjours la glace eternelle Des fleuves ne bride le cours, RONS. 500.

— ÉTYM. Bourguign. *glaice;* provenç. *glas, glatz,* s. m.; *glassa, glacha,* s. f.; catal. *glas;* ital. *ghiaccia, ghiaccio;* du latin *glacies,* se rattachant à *gelu* et au sanscrit *jala,* qui signifie froid et eau.

GLACÉ, ÉE (gla-sé, sée), *part. passé* de glacer. || 1° Converti en glace. Le 6 décembre, le jour même qui suivit le départ de Napoléon, le ciel se montra plus terrible encore; on vit flotter dans l'air des molécules glacées; les oiseaux tombèrent roidis et gelés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 2. || Se dit d'une rivière dont la superficie s'est convertie en glace. On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée, BOIL. *Sat.* I. || Durci en glace par le froid. La terre est glacée. Si l'on veut supputer la surface de cette zone glacée depuis le pôle jusqu'au 82e degré de latitude, on verra qu'elle est de plus de cent trente mille lieues carrées, BUFF. 6e *époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 314, dans POUGENS. Le Vop coulait sur un lit de fange que resserrent deux rives escarpées; il fallut trancher ses berges roides et glacées et donner l'ordre de démolir, pendant la nuit, les maisons voisines pour en construire un pont, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13. || 2° Par exagération. Très-froid. Vos mains sont glacées. Sorti des flancs glacés de l'humide Neustrie, VOLT. *Tancr.* I, 1. || Fig. La main glacée, les mains glacées de la mort. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsque entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! BOSS. *Louis de Bourbon.* Je ne suis plus qu'une pensée, L'univers est mort dans mon cœur, Et sous cette cendre glacée Je n'ai trouvé que le Seigneur, LAMART. *Harm.* I, 1. L'enfant dont la mort cruelle Vient de vider un berceau, Qui tomba de la mamelle Au lit glacé du tombeau, ID. *ib.* II, 1. || 3° Fig. Qui est refroidi et comme glacé par les années, par une impression morale. Galba glacé par les années, Que peut-il attenter contre mes destinées? PÉCHANTRÉ, *M. de Néron,* II, 5. Un cœur déjà glacé par le froid des années, RAC. *Mithr.* IV, 5. Et dès les premiers mots ma langue embarrassée Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée, ID. *Bérén.* II, 2. Tout le peuple est glacé de crainte, FÉN. *Tél.* IX. Je suis à la fin de mes jours, mon sang est glacé dans mes veines, MONTESQ. *Lett. pers.* 14. Ils demeurent glacés, ils tremblent à ta voix, VOLT. *Fanat.* V, 4. || 4° Fig. Qui n'a aucune chaleur morale. Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée, BOIL. *Art p.* II. Trouverai-je l'amant glacé comme le père? RAC. *Iphig.* II, 3. Ce n'est point un mortel, un héros; c'est un Dieu; Aux cœurs les plus glacés il prête un nouveau feu, SAURIN, *Spart.* IV, 1. || Qui n'éprouve pas le sentiment de l'amour. Ainsi je brûle en vain pour une âme glacée, RAC. *Alex.* IV, 3. || 5° Qui n'accueille pas, qui repousse par le froid des manières. Mme de Ludre lui fit une mine glacée, SÉV. 370. S'il fallait, sans amis, briguant une audience, D'un magistrat glacé soutenir la présence, BOIL. *Lutr.* III. Quel est ce sombre accueil et ce discours glacé Qui semble révoquer tout ce qui s'est passé? RAC. *Bajaz.* III, 6. Mais mon âme accablée Écoutait sans entendre et ne leur a laissé Pour prix de leur transport qu'un silence glacé, ID. *Bérén.* V, 6. Son valet vient; faites-lui un accueil glacé, LESAGE, *Turcaret,* I, 1. || 6° Qui a reçu un enduit donnant l'apparence d'un vernis, le brillant de la glace. Gants glacés. Papier glacé. Les porcelaines qui ne sont pas de cette espèce et qu'on appelle chine moderne, ont la pâte plus longue, le grain plus fin, et la couverture plus glacée, plus blanche, plus belle, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. Toiles unies, rayées, à carreaux, flammées ou glacées, *Tabl. annexé aux lett. du* 30 *sept.* 1780, *Tours.* Un petit ruban glacé d'argent que Mme de Warens m'avait donné pour ma petite épée, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Taffetas glacé, taffetas de deux couleurs et fortement lustré. || 7° Couvert d'une croûte de sucre. Oranges glacées ou confites dans le sucre. Marrons glacés. Gâteaux glacés au rhum. || 8° Terme de botanique. Plante glacée, synonyme de glaciale. || 9° *S. m.* État de ce qui est glacé par un enduit, par un vernis. Papier d'un joli glacé. Le glacé des gants. || Terme de pharmacie. Sucre imprégné d'huile essentielle ou de principe extractif, dont on fait avec de l'eau une pâte qui, soumise à l'action du calorique, se fond, et dans cet état peut être coulée dans des moules, où elle se solidifie, par le refroidissement, en tablettes.

† **GLACÉE** (gla-sée), *s. f.* Espèce de pomme dite aussi pomme de glace.

GLACER (gla-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o :* je glaçais, nous glaçons), *v. a.* || 1° Changer en glace les liquides. Le grand froid glace le vin même. Le fleuve était pris, il portait : le cours des glaçons que jusque-là il charriait, s'était suspendu; l'hiver avait achevé de le glacer; et c'était sur ce point seulement; au-dessus et au-dessous, sa surface était mobile encore, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 8. || 2° Par extension, causer une vive sensation de froid. Ce vent glace le visage. La vie est-elle toute aux ennuis condamnée? L'hiver ne glace point tous les mois de l'année, A. CHÉNIER, *Élég.* XXVII. || 3° Fig. Il se dit de la mort qui éteint la chaleur naturelle, de l'âge qui la diminue. Tandis que dans son sein votre bras enfoncé Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé, RAC. *Andr.* IV, 5. L'approche de la mort Glaça sa faible main.... VOLT. *Sémir.* IV, 2. || Un cœur que les ans ont glacé, un cœur à qui l'âge a fait perdre de sa sensibilité. Ce cœur triste et flétri que les ans ont glacé, VOLT. *Fanat.* I, 1. || 4° Causer de la répulsion par le froid des manières. Son abord glace les gens. || Causer le froid de l'ennui. J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace Que ces vers où Motin se morfond et nous glace, BOIL. *Art p.* IV. || Absolument. Cet orateur a un débit qui glace, c'est-à-dire dont la monotonie fatigue et ennuie. || 5° Causer une profonde impression morale qui glace, qui pétrifie. Voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : je m'en vais voir comment Dieu me traitera, BOSS. *Anne de Gonz.* L'approche d'un combat qui le glaçait d'effroi, RAC. *Théb.* III, 3. Les amis de mon père Sont autant d'inconnus que glace ma misère, ID. *Brit.* I, 4. Pourquoi frémir? et quel trouble soudain Me glace à cet objet, et fait trembler ma main? ID. *Bajaz.* IV, 5. Les Romains, qui partout l'appuyaient par des cris, Ont, par ce bruit fatal, glacé tous les esprits, ID. *Mithr.* V, 4. Ses froids embrassements ont glacé ma tendresse, ID. *Phèdre,* IV, 1. Le remords au dedans le glace, ID. *Esth.* II, 9. Quoi! la peur a glacé mes indignes soldats! ID. *Athal.* V, 5. Par ces doutes affreux vous me glacez d'horreur, LA MOTTE, *Inès,* III, 6. Vous me glacez de crainte en me parlant d'amour, VOLT. *Zaïre,* IV, 6. Toujours un froid mortel glace mon courage, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 2. Cent présages affreux la glacent d'épouvante, DELILLE, *Énéide,* IV. L'effroi dans tous les cœurs a glacé la vertu, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* III, 7. || Fig. Glacer le sang, causer une émotion pénible et si forte que le mouvement du sang en semble arrêté. Dont la seule présence glaçait le sang dans les veines des suppliants, MASS. *Pet. car. Hum.* || Glacer l'esprit, lui ôter la faculté de produire ses œuvres. Ai-je par un écrit Pétrifié sa veine et glacé son esprit? BOIL. *Sat.* IX. Cette inquisition enchaîne et glace tous les esprits, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 nov. 1780. || On dit de même : glacer l'imagination. || 6° Terme de peinture. Étendre une couleur légère et transparente sur une autre, pour lui donner de l'éclat. || 7° Donner un apprêt, un lustre à certaines étoffes, au papier, etc. || 8° Couvrir d'une couche de sucre. Glacer des oranges, des biscuits, des confitures. || Couvrir certains mets d'une gelée de viande lisse et transparente. Glacer des viandes, des fricandeaux. || 9° Terme de tailleur. Glacer une doublure de taffetas sur une étoffe, coudre de telle sorte la doublure et l'étoffe que l'une et l'autre tiennent proprement et uniment ensemble. || 10° Glacer

un soulier, le cirer avec un cirage clair et luisant. || 11° *V. n.* Devenir glacé. Les sources d'eau vive ne glacent jamais. || 12° Se glacer, *v. réfl.* Être congelé. La hauteur à laquelle les vapeurs se glacent est d'environ 2400 toises sous la zone torride, et, en France, de 1500 toises, BUFF. *Addit. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 436, dans POUGENS. Leur sang, se glaçant dans leurs veines, comme les eaux dans le cours des ruisseaux, alanguissait leur cœur, puis il refluait vers leur tête ; alors ces moribonds chancelaient comme dans un état d'ivresse, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 2. || Fig. Tout mon sang de frayeur dans mes veines se glace, MAIRET, *Mort d'Asdr.* IV, 5. Que si la frayeur nous saisit de sorte que le sang se glace si fort que le corps tombe en défaillance, BOSS. *Conn.* III, 11. Je sentis dans mon corps tout mon sang se glacer, RAC. *Iphig.* I, 1. Mais sa langue en sa bouche à l'instant s'est glacée, ID. *Athal.* II, 2. || Fig. Se glacer, perdre de son feu, de son ardeur, de sa vigueur. Faudra-t-il sur sa gloire [de Louis XIV] attendre à m'exercer Que ma tremblante voix commence à se glacer? BOIL. *Épît.* I.

— HIST. XII° s. La rien [chose] qui plus el quor [cœur] me glace, BENOÎT, II, 13886. || XIII° s. Nostres sires Diex fait glacier l'eve à semblance de cristal, *Psautier*, f° 177.

— ÉTYM. *Glace* ; provenç. *glassar*, *glachar* ; ital. *ghiacciare*. *Glacer*, *glacier* avait aussi, dans l'ancienne langue, le sens de glisser.

† **GLACERIE** (gla-se-rie), *s. f.* || 1° Art, commerce du glacier limonadier. || 2° Commerce ou usine du glacier, de celui qui fait des glaces de verre, des miroirs. La glacerie de Saint-Gobin.

— ÉTYM. *Glacier*

†**GLACEUR** (gla-seur), *s. m.* Ouvrier qui glace les indiennes ou autres étoffes. || Celui qui glace des papiers.

— ÉTYM. *Glacer*.

GLACEUX, EUSE (gla-seû, seû-z'), *adj.* || 1° Plein de glace, où il gèle. Contrées glaceuses. Nuit glaceuse. || 2° Terme de joaillier. Pierre glaceuse, pierre qui a des glaces. Diamant glaceux.

— HIST. XV° s. Se laisserent couler jusques en froideur toute glaceuse et pleine de haineuses mixtions, CHASTEL. *Exposition sur vérité.* || XVI° s. Il y eut de la peine à demesler les forests en une nuit très obscure et glaceuse, D'AUB. *Hist.* II, 188.

— ÉTYM. *Glace*.

† **GLACIAIRE** (gla-si-ê-r'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient aux glaciers. L'épuisement successif de la masse glaciaire, FOURNET, *Observ. sur le Rhône, Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LI, p. 958. || Période glaciaire, période pendant laquelle la température de plusieurs vastes contrées a été beaucoup plus basse qu'elle n'est présentement.

— ÉTYM. *Glace*.

† **GLACIAIRISTE** (gla-si-ê-ri-st'), *s. m.* Celui qui étudie les glaciers.

— ÉTYM. *Glacier*.

GLACIAL, ALE (gla-si-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui glace, qui est très-froid. Vent, air glacial. Il eut d'abord à s'avancer sur une route glissante, encombrée de bagages et de fuyards, contre un vent violent soufflant en face et au travers d'une nuit obscure et glaciale, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 7. || Mer glaciale, mer polaire couverte de glaces. || Zone glaciale, la zone qui enferme le pôle arctique ou le pôle antarctique. || 2° Fig. Qui repousse par un froid mal accueillant. Un accueil glacial. Faire à quelqu'un une réception glaciale. Tu me fais cet aveu d'un air bien glacial, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 10. Roquelaure nous écouta avec une froideur glaciale, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 73, dans POUGENS. || Un homme glacial, un homme qui ne manifeste aucune chaleur d'âme. || Un style glacial, un ouvrage glacial, style, ouvrage qui ennuie.

— REM. Cet adjectif n'a pas de pluriel masculin ; du moins l'usage a répugné jusqu'ici à lui en donner un. Aussi quelques-uns ont dit *glacials :* des vents glacials, dans Bailly, *Hist. de l'astronomie.* Mais vraiment le pluriel régulier *glaciaux* n'a rien autre de choquant que de n'être pas employé.

— HIST. XVI° s. En certaines contrées glaciales, MONT. II, 201.

— ÉTYM. Lat. *glacialis*, de *glacies*, glace.

GLACIALE (gla-si-a-l'), *s. f.* Terme de botanique. Espèce de ficoïde dont les feuilles sont parsemées de vésicules transparentes.

† **GLACIATION** (gla-si-a-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de transformer en glace. La glaciation de l'eau.

— HIST. XVI° s. En hyver, à cause de l'interception ou glaciation du dit esprit faite par le froid es parties externes, PARÉ, *Introd.* 10.

— ÉTYM. Lat. *glaciare*, de *glacies*, glace.

1. **GLACIER** (gla-sié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des gla-sié-z immenses), *s. m.* Amas considérable de glace qu'on ne rencontre que dans les hautes vallées des montagnes. Les glaciers de la Savoie. Les observateurs ont reconnu que les glaciers obéissent à un mouvement de progression qui les fait incessamment descendre dans la plaine.

— ÉTYM. *Glace*.

2. **GLACIER** (gla-sié ; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Limonadier qui fait des glaces. || 2° Fabricant de glaces de verre.

— ÉTYM. *Glace*.

GLACIÈRE (gla-siè-r'), *s. f.* || 1° Amas de glaces. Nos montagnes de glacières, qui sont dix fois plus hautes que le Vésuve et quarante fois plus étendues, ont toujours le même visage et sont dans un calme éternel, VOLT. *Lett. Hamilton*, 17 juin 1773. Par les nouvelles tentatives qu'on a faites pour approcher du pôle de plus près, il paraît qu'on n'a trouvé que des glaces, que je regarde comme les appendices de la grande glacière qui couvre cette région tout entière depuis le pôle jusqu'à sept ou huit degrés de distance, BUFF. *6e Ép. natur. Œuvres*, t. XII, p. 313, dans POUGENS. || 2° Par analogie. Cavité souterraine dans laquelle on conserve de la glace pour l'été. || 3° Fig. Lieu très-froid. Cette chambre, cette salle est une glacière.

— ÉTYM. *Glacier* 1.

1. **GLACIS** (gla-sî), *s. m.* || 1° Talus, pente douce et unie. Le glacis d'un étang. Il portait la passion du bien public à un tel point, et en même temps cette sorte de passion est si rare, qu'il est peut-être dangereux d'exposer au public que, quand il passait sur les marches du Pont-Neuf, il en prenait les bouts qui étaient moins usés, afin que le milieu, qui l'est toujours davantage, ne devînt pas trop tôt un glacis, FONTEN. *des Billettes*. Avignon a une bonne lieue de tour ; presque tout le glacis est planté de deux rangs d'arbres qui forment un cours assez médiocre, DE BROSSES, *Lettres sur l'Italie*, t. I, lett. 2. || 2° Terme de fortification. Pente adoucie, qui descend du haut du chemin couvert jusqu'à la campagne ouverte. .... Ce chemin terrible Qu'un glacis teint de sang rendait inaccessible, VOLT. *Henr.* VI. || 3° Terme d'architecture. Glacis de corniche, petite pente ménagée sur la cymaise d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie. || 4° Terme de raffinerie. Plan horizontal en maçonnerie qui sert à exposer des pains de sucre au soleil. || Évasement qui augmente la capacité des chaudières.

— HIST. XV° s. Et si failloit abattre une engine ou ung arc-boutant, qui estoit appoincté contre le dit clochier.... à l'egal de glichy [plate-forme], DU CANGE, *glatia*.

— ÉTYM. L'ancien verbe *glacer*, qui signifiait glisser, et qui vient de *glace*.

2. **GLACIS** (gla-sî), *s. m.* || 1° Terme de peinture. Préparation de couleurs légères et fuyantes qu'on applique avec un pinceau fort délié sur d'autres couleurs pour leur donner plus d'éclat. || 2° Terme de maçonnerie. Enduit en pente fait sur la tête d'un mur de clôture ou de dossier de cheminée. || Terme de couvreur. Enduit que l'on fait sur la volige ou sur un lattis jointif pour recevoir le plomb d'un faîtage, d'un arêtier. || 3° Terme de tailleur. Rang de points pour faire tenir la doublure en etat avec l'étoffe. Passer au glacis. || 4° Terme de passementier. Traînée de clinquant, etc. qui couvre un assez long espace sans être arrêtée. || Partie des scies de chaînes servant seulement à lier la trame. || 5° Terme de maréchal. Circonférence et étendue de la sole de corne.

— ÉTYM. *Glace*.

GLAÇON (gla-son), *s. m.* || 1° Morceau de glace. Le bon vieillard très-inutile Que vous nommez Anacréon.... Achève sa pénible vie Auprès d'un poêle et d'un glaçon Sur les montagnes d'Helvétie, VOLT. *Épît.* 108. Ma muse aux durs glaçons ne livre point ses pas ; Délicate, elle tremble à l'aspect des frimas ; Et près d'un pur foyer, cachée en sa retraite, Entend les vents mugir, et sa voix est muette, A. CHÉNIER, *Élég.* 1. Sombre hiver, sous tes glaçons Ensevelis la nature, BÉRANG. *Hiver*. On lui confirme que, sur ce point, la Bérézina n'est pas seulement une rivière, mais un lac de glaçons mouvants, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 2. Un vent aigre et violent coupe leur respiration ; il s'en empare au moment où ils l'exhalent et en forme des glaçons qui pendent par leur barbe autour de leur bouche, ID. *ib.* IX, 11. Les feux bien allumés, ils passèrent la nuit à se sécher au bruit des cris, des imprécations, des gémissements de ceux qui achevaient de franchir le torrent, ou qui du haut de ses berges roulaient et se perdaient dans ses glaçons, ID. *ib.* IX, 13. || Fig. L'un est tout feux, et l'autre tout glaçons, BENSERADE, *Rondeau*, dans le *Dict.* de RICHELET. Dissipe mes glaçons par cette heureuse flamme Qu'allume ton amour, CORN. *Imit.* IV, 16. || On dit aussi d'une personne très-froide : C'est un glaçon. || 2° Terme d'architecture. Ornements qui imitent les glaçons naturels.

— HIST. XII° s. Dunc vint l'iver od [avec] ses glaçons, Od ses neifs [neiges] e od ses gelées, BENOÎT, II, 1728. || XIII° s. S'a en li tant fiel et ameir, Que il n'est nus hom qui mesface, Qui jamais puist avoir sa grace, C'est li glasons qui ne puet fondre ; Chacun jor la vodroit confondre Se chacun jor pooit revivre, RUTEB. II, 75. || XVI° s. Et bref ce n'est, à ouïr leurs chansons, De leurs amours que flammes et glaçons, DU BELLAY, VII, 26, *recto*.

— ÉTYM. *Glace* ; picard, *glachon* ; bourg. *glaiçon*.

† **GLAÇURE** (gla-su-r'), *s. f.* Terme de céramique. Action de recouvrir les poteries d'un enduit qui au feu doit se vitrifier.

— ÉTYM. *Glacer*.

GLADIATEUR (gla-di-a-teur), *s. m.* || 1° Nom de ceux qui combattaient dans les jeux du cirque à Rome avec des armes tranchantes, soit entre eux, soit contre des bêtes féroces. Les Romains ont voulu le dire [la nécessité de consulter les circonstances], quand ils ont dit qu'on devait délibérer avec l'occasion et en présence des affaires.... que le gladiateur prenait conseil dans l'amphithéâtre.... BALZ. *De la cour*, 4° *disc.* La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, puisqu'elle consacrait à l'honneur des déesses les impuretés du théâtre et les sanglants spectacles des gladiateurs, BOSS. *Hist.* II, 16. Ah ! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur Spartacus, un esclave, un vil gladiateur.... RAC. *Mithr.* III, 1. Les premiers docteurs de l'Église interdisaient aux chrétiens les spectacles des gladiateurs, MASS. *Confér. Fuite du monde.* Les combats de gladiateurs feront toujours regarder les Romains comme une nation sanguinaire et féroce, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 225. À chaque blessure que recevait un gladiateur, le peuple criait, en battant des mains : *Hoc habet* ; et, lorsque ce gladiateur, étendu sur l'arène et percé de coups, demandait quartier, son adversaire s'arrêtait et regardait le peuple, qui souvent lui ordonnait d'achever d'ôter la vie au malheureux vaincu, ID. *ib.* Convaincu que la douleur de ce passage [la mort] qui nous effraye est bien peu de chose, puisqu'elle ne suffisait pas pour ôter aux gladiateurs la force de tomber avec grâce et d'expirer selon les lois de la gymnastique, DIDER. *Claude et Nér.* II, 54. || *Au féminin.* Je vois avec horreur dans l'histoire ces furieuses gladiatrices, BALZ. liv. VII, lett. 43. || 2° Par extension, ferrailleur, duelliste. Enfin si cet amant que vous enjalousez Est un gladiateur?... SCARRON, *Jodelet duelliste*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. Les PP. Longuet et de Lessan n'ont-ils pas flatté la passion de ces malheureux gladiateurs, en enseignant qu'un homme qui est injustement attaqué peut tuer son ennemi en duel? PASC. *Factum pour les curés d'Amiens.* Je ne crois pas que des hommes qui doivent servir la cause publique en véritables frères d'armes aient bonne grâce à se combattre en vils gladiateurs, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 378. || Fig. Gladiateurs de plume, MAUCROIX, dans RICHELET. || 3° Espèce de dauphin.

— HIST. XV° s. Plusieurs gladiateurs se sont veus, au temps passé, après avoir couardement combattu, avaller courageusement la mort, offrant leur gosier au fer de l'ennemi et le conviant, MONT. IV, 212.

— ÉTYM. Lat. *gladiatorem*, de *gladius*, glaive (voy. GLAIVE).

† **GLADIATOIRE** (gla-di-a-toi-r'), *adj.* Qui a rapport aux gladiateurs et à leurs combats.

— HIST. XVI° s. Deschassez le par main gladiatoire, J. MAROT, V, 66.

— ÉTYM. Lat. *gladiatorius*, de *gladiator*, gladiateur.

† **GLADIÉ, ÉE** (gla-di-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme de glaive, et aussi qui est muni de vives arêtes.

— ÉTYM. Lat. *gladius*, glaive.

† **GLADIFÈRE** (gla-di-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un prolongement en forme d'épée.

— ÉTYM. Lat. *gladius*, glaive, et *ferre*, porter.

† **GLAGEON** (gla-jon), *s. m.* Terme de minéralogie. Espèce de marbre.

† **GLAI** (glè), *s. m.* Mot usité en quelques localités pour signifier une masse de glaïeuls formant une île dans un étang. Que j'aime ce marais paisible ! Il est tout bordé d'alisiers, D'aunes, de saules et d'o-

siers, À qui le fer n'est point nuisible; Les nymphes y cherchent le frais, S'y viennent fournir de quenouilles, De pipeaux, de joncs et de glais, ST-AMAND, dans LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XIIIe s. A cestui [auprès de celle-là] ne savons la montance d'un glai [glaïeul], *Berte*, LVII. || XVe s. La flour du glay est plaisans et parfette, FROISS. *Ballade*.

— ÉTYM. Provenç. *glai*, *glais*, glaïeul; du latin *gladius*, glaive, par l'assimilation qui se trouve dans *gladiolus*, glaïeul. Cependant on a indiqué le celtique: bas-breton, *glâz*, vert; kimry, *glâs*; irl. *glas*; mais l's celtique ne se retrouve pas dans le *glai* roman; ajoutez qu'on trouve *glager*, couvrir de glaïeuls, joncher, où le second *g* indique *gladius*.

† **GLAIE** (glê) ou **GLAISE** (glê-z'), *s. f.* Voûte d'un four de verrerie.

GLAÏEUL (gla-ieul), *s. m.* || 1° Nom du genre *gladiolus*, famille des iridées. Le glaïeul commun, le glaïeul des moissons, le glaïeul palustre en sont des espèces. || 2° On désigne aussi sous le nom de glaïeul deux espèces du genre iris : le glaïeul des marais, *iris pseudo-acorus*, *L.*, et le glaïeul puant, *iris fœtidissima*, *L.*, nommé aussi iris gigot.

— REM. On a dit glaïeux au pluriel : Un sauvage oiseau de rivière, Parmi les joncs et les glaïeux, Frappe inopinément mes yeux, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET.

— HIST. XIVe s. Canne ou gros glagel, H. DE MONDEVILLE, f° 89. Le loutre gist en fort pays de glageux, ou en un creux soubz la rachine d'un arbre près de l'eaue, *Modus*, f° XLII, *verso*. || XVe s. Va vendre un fassel de glaioil, Si achete ou musete ou pipes, *Nat. de J. C.* || XVIe s. Le glaieul, dict aussi yris, s'esleve par bulbes ou racines sans filamens.... ses fleurs bleues sont agreables à la veue, O. DE SERRES, 576. Les fleurs de glaieul jaune, ou flambe bastarde, ID. 913.

— ÉTYM. Wallon, *clajo* : champenois, *glage*; picard (Noyon), *glaju*; provenç. *glaviol*; non précisément du latin *gladiolus*, glaïeul, proprement petit glaive (diminutif de *gladius*, voy. GLAIVE), puisque le français et le provençal ont l'accent sur *ol* ou *eul*, et le latin sur *di*; mais d'un dérivé *gladiolius*, où l'accent serait sur *o*.

† **GLAIRAGE** (glè-ra-j'), *s. m.* Action de glairer.

GLAIRE (glè-r'), *s. f.* || 1° Le blanc de l'œuf quand il n'est pas cuit. || Nom du blanc d'œuf chez les relieurs, qui s'en servent pour en frotter la couverture des livres en veau. Préparation de la glaire d'œufs : sur les glaires de douze œufs, on met deux gros d'alcool, on bat bien le tout avec un moussoir à chocolat.... *Manuel du relieur*, p. 146. || 2° Humeur que sécrètent les membranes muqueuses et qui ne diffère des mucosités qui lubrifient ces membranes que par plus de consistance et de viscosité. La goutte avec sa craie, et la glaire endurcie Qui se forme en cailloux au fond de la vessie, VOLT. *Tactique*. || Nom des mucosités qui découlent des organes sexuels pendant l'accouchement. || Nom des mucosités que rendent les petits enfants, les deux ou trois premiers jours. || Terme de chasse. Matière qui se trouve dans les fumées des biches. || En général, toute espèce d'humeur visqueuse dans le corps vivant. Trois sortes de glaires ou humeurs extrêmement claires, DESC. *l'Homme*. Il serait difficile que l'âme d'un animal qui n'est qu'une glaire en vie fût un feu céleste, VOLT. *Colim. Réfl.* || 3° Se dit aussi d'une eau qui se trouve dans les diamants imparfaits.

— HIST. XIIIe s. Glaire d'ou [d'œufs], *Marbodus*, Col. 1664, dans LACURNE. || XVe s. Icellui Bernart print des estoupes et de la clere des oefs, et, au mieux qu'il sut, appareilla les plaies qui fort saignoient, DU CANGE, *clara*. Le my-œuf de l'œuf ne peut sans la glaire ni la glaire sans le mi-œuf, FROISS. II, III, 27. || XVIe s. Ces phlegmes filent deliés au sortir, et depuis se ramassent et espaississent comme glaire d'œufs, PARÉ, XV, 65 *bis*.

— ÉTYM. Provenç. *clara*, *glara*, s. f., et *clar*, s. m., et aussi *glarea*; espagn. *clara*; ital. *chiara*; bas-latin, *clara ovi*, blanc d'œuf. Diez, adoptant d'abord l'opinion de Grimm, le tira de l'anglo-saxon *glære*, succin. Mais il est revenu sur cette étymologie, qu'il ne soutient plus; maintenant il demande s'il faut suivre le sens qui conduit au latin *clarus*, le clair de l'œuf, ou la forme qui indique le latin *glarea*, caillou; il rapporte à *glarea*, que des glossaires donnent avec le sens de chose gluante, l'italien *chiara*, qui, outre le sens de glaire, a le sens de banc de sable, et le vénitien *giara*, qui signifie uniquement banc de sable, qui serait en italien *ghiara*, représentant le latin *glarea*, gravier; tout cela le conduit à supposer une confusion entre *clarum ovi* et *glarea*. Quoi qu'on pense de ces rapprochements pour expliquer la présence de *glarea* avec le sens de glaire, l'ensemble des formes romanes paraît indiquer formellement l'adjectif latin *clarus*, dit au féminin *clara pars ovi*, la claire ou la glaire de l'œuf. Le changement du *c* en *g* a des exemples : *gras*, de *crassus*, pour le français; *gleiza*, église, de *ecclesia*, pour le provençal. Mahn cherche une étymologie celtique : bas-breton, *glaour*, salive, liquide visqueux; kimry, *glyfoer*, bave; mais ces mots ni pour le sens ni pour la forme ne peuvent prévaloir contre la dérivation latine.

GLAIRÉ, ÉE (glè-ré, rée), *part. passé* de glairer. Couverture d'un livre glairée.

GLAIRER (glè-ré), *v. a.* Terme de relieur. Frotter la couverture d'un livre avec une éponge trempée dans des blancs d'œufs, pour y donner du lustre.

— ÉTYM. *Glaire*; wallon, *glairi*, baver.

GLAIREUX, EUSE (glè-reû, reû-z'), *adj.* Qui est de la nature des glaires. Matière, humeur glaireuse.

— HIST. XIIIe s. Les sansues qui ont grosses tiestes et qui ont coleur entre noir et vert et qui sont glaireuses, ALEBRANT, f° 14.

— ÉTYM. *Glaire*; wallon, *glairieu*.

† **GLAIRINE** (glè-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné par certains auteurs à la substance que d'autres appellent barégine et qui est d'apparence glaireuse.

— ÉTYM. *Glaire*, et la finale *ine* qui indique nature.

† **GLAIRURE** (glè-ru-r'), *s. f.* Terme de relieur. Préparation avec laquelle on glaire. Les gommes, le blanc d'œuf, l'alun pulvérisé Pour dorer ces objets remplacent la glairure, LESNÉ, *la Reliure*, p. 97.

GLAISE (glê-z'), *s. f.* Argile grasse et plastique qui sert à la fabrication de la poterie grossière. Toutes les glaises se durcissent au feu, et peuvent même y acquérir une si grande dureté qu'elles étincellent par le choc de l'acier, BUFF. *Min.* t. I, p. 243, dans POUGENS. || Adjectivement. Terre glaise.

— HIST. XIIIe s. En la saison que ele [l'autruche] pont, Ens ou sablon ses oes [œufs] repont [elle cache].... Et Diex, qui tout le monde fist, Li aide par icel devisse, Que ou sablon et en la glisse.... DU CANGE, *gliseria*. || XIVe s. Estoupez le tout de terre glaze, de mousse, et entortillez de drappeaulx, *Ménagier*, II, 2.

— ÉTYM. Norm. (Valogne, Coutance) *gliise*; bas-latin, *glis*, *glitis*, terre tenace, dans les gloses d'Isidore. On rattache d'ordinaire *glis*, *glitis* au grec γλία, colle; mais cela n'est pas sûr. Scheler y voit une racine germanique : allemand, *Kley*; anglais, *clay*, argile.

GLAISÉ, ÉE (glè-zé, zée), *part. passé* de glaiser. Le bassin de cette fontaine est glaisé.

GLAISER (glè-zé), *v. a.* || 1° Faire un corroi de glaise. || 2° Terme d'agriculture. Glaiser des terres, les amender avec de la glaise.

— ÉTYM. *Glaise*.

GLAISEUX, EUSE (glè-zeû, zeû-z'), *adj.* Qui est de la nature de la glaise. Un peu de sel versé sur les terres glaiseuses est un des meilleurs engrais possibles, VOLT. *Lett. Turgot*, 18 fév. 1776.

— ÉTYM. *Glaise*; norm. *gliisous*.

GLAISIÈRE (glè-ziè-r'), *s. f.* Endroit d'où l'on tire la glaise.

— ÉTYM. *Glaise*; bas-latin, *gliseria*.

† **GLAITERON** (glè-te-ron), *s. m.* Un des noms vulgaires du grateron.

— HIST. XIVe s. Gleteron ou gloton, DU CANGE, *lappa*.

— ÉTYM. Le même que *glouteron* (voy. ce mot).

GLAIVE (glè-v'), *s. m.* || 1° Épée tranchante (usité surtout en poésie et dans le style soutenu). J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant Est venu lui montrer un glaive étincelant, RAC. *Athal.* II, 2. Quand l'arrêt du destin eut, durant quelques jours, A tant de cruautés permis un libre cours. Et que des assassins, fatigués de leurs crimes, Les glaives émoussés manquèrent de victimes, VOLT. *Henr.* III. || Dans l'Écriture, celui qui frappera du glaive périra par le glaive. || Fig. Il étale à son tour des revers équitables Par qui les grands sont confondus; Et les glaives qu'il tient pendus Sur les plus fortunés coupables, Sont d'autant plus inévitables Que leurs coups sont moins attendus, CORN. *Polyeucte*, IV, 2. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de frapper [la mort de la reine] ! toute la terre en est étonnée, BOSS. *Marie-Thér.* Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal : le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé et poli; il est aiguisé afin qu'il perce; il est poli et limé afin qu'il brille, ID. *ib.* En acceptant le glaive de douleur, dont Siméon lui prédit que son âme sera percée, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 179. De quel glaive de douleur son âme ne fut-elle pas percée? MASS. *Panég. Magd.* || 2° La guerre, les combats. Le glaive peut seul décider entre ces deux rivaux. || 3° Le droit de vie et de mort. Le souverain a la puissance du glaive. Le glaive des lois. Le glaive de la vengeance. Le glaive temporel, la justice séculière. Contre qui s'armer, contre qui tirer le glaive de la justice? PATRU, *Plaid.* 7. Puisqu'il permet l'exercice de la puissance du glaive dans les matières de la religion et de la conscience, BOSS. *Var.* X, § 56. Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle, RAC. *Athal.* V, 6. Le meurtre de Calas, commis dans Toulouse avec le glaive de la justice le 9 mars 1762, est un des plus singuliers événements qui méritent l'attention de notre âge et de la postérité, VOLT. *Polit. et législ. Tolér. Hist. de la mort de Calas*. || Anciennement. Droit de glaive, droit de connaître des crimes qui méritent la peine de mort, ou une autre peine afflictive. || 4° Le glaive spirituel, la juridiction de l'Église, le pouvoir qu'a l'Église d'excommunier. Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main! mais c'est un glaive spirituel dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le double tranchant, BOSS. *le Tellier*. || En un autre sens. Le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré; le glaive est la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même, pour l'attacher uniquement à son Dieu, BOSS. *la Vallière*. || 5° Le glaive de la parole, le pouvoir de l'éloquence. Ce n'est pas ma faute si sa parole [de J. J. Rousseau], puissante comme le glaive et comme le feu, agitait les âmes de ses contemporains, VILLEMAIN, *Littér. fr.* 18e s. 2e partie, 2e leçon. D'un autre Sinaï fais flamboyer la cime, Retrempe au feu du ciel la parole sublime, Ce glaive de l'esprit émoussé par le temps, LAMART. *Harm.* IV, 12. || 6° Terme d'antiquité romaine. La profession de gladiateur. Condamner au glaive. || 7° Terme du moyen âge. Lance. || Glaive courtois, lance sans fer tranchant. Le traité des chevaliers de la Table ronde dit que les chevaliers ne portaient nulles épées, fors glaives courtois, qui étaient de sapin ou d'if, avec courts fers, sans être tranchants ni émoulus, DU CANGE, *sur Joinville*, p. 169, dans LACURNE. || 8° L'espadon, poisson.

— HIST. XIIe s. De cest glaive, de cest esfrei Parla chascuns mult endreit sei, BENOÎT, V. 6073. Kar reis Aigrouz od ses Daneis A fait cest gleive [carnage] de Franceis, ID. V. 16922. || XIIIe s. Tous ces que tu ne conois, soupeçonne que il soient ti ennemi.... se il porte glaive [lance], va à sa destre, et se il porte espée, va à senestre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 360. Et portoient un glaive vert à un long fier [fer] de Bohaigne, H. DE VALENC. VII. Outre le pont de fer s'est li bers arestus, Dist à ses compaignons : de Dieu aiés vertus; Ancui ferons grans glaives des cuivers mescreüs, Nous lor torrons [enlèverons] les testes aus brans d'acier molus, *Ch. d'Ant.* VIII, 233. Là fu navré [blessé] mons Hugue d'Escos de trois glaives [lances] au visage, et monseigneur Raoul et monseigneur Ferri de Loupey d'un glaive parmi les espaules, JOINV. 226. || XIVe s. Quant il orent emploié leurs glaives, il sachierent leurs espées et commencerent à ferir à destre et à senestre, *Modus*, *ms.* f° 299, dans LACURNE. || XVe s. .... Et se consuivirent sur les heaumes et se donnerent grands horions; et passerent outre et porterent leurs glaives toutes droites, FROISS. III, IV, 12. || XVIe s. Un glaive, comme l'on dist, ou couteau Fait tenir l'autre en son fourreau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 431.

— ÉTYM. Provenç. *glai*, *glay*, *glavi*, *glazi*; portug. *glavio*; ital. *gladio*; du latin *gladius*. *Glaive* avait généralement le sens de lance, comme étant l'arme par excellence des chevaliers, et, figurément, le sens de carnage.

GLAMA, *s. m.* Voy. LAMA.

† **GLAMMET** (gla-mè), *s. m.* Un des noms vulgaires de la mouette.

GLANAGE (gla-na-j'), *s. m.* Action de glaner. Faire défenses, sous de grosses peines, de frauder la dîme, soit par vol, dégât de bestiaux, glanages, ou telle autre manière de friponnerie que ce puisse être, VAUBAN, *Dîme*, p. 139.

— ÉTYM. *Glaner*.

GLAND (glan; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les glan-z et les chênes), *s. m.* || 1° Le fruit

que porte le chêne. Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme; Un gland tombe: le nez du dormeur en pâtit, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. Malgré le vilain assaisonnement de tout ce régal, je ne laissai pas de manger des deux côtés à la fois, comme les cochons mangent les glands, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* I, 5. Je goûte une secrète satisfaction à contempler dans un gland le germe d'où naîtra dans quelques siècles le chêne majestueux à l'ombre duquel les oiseaux de l'air et les bêtes des champs iront se réjouir, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 207, dans POUGENS. Tourmente donc la terre, appelle donc la pluie, Chasse l'avide oiseau, détruis l'ombre ennemie; Ou bientôt, affamé près d'un riche voisin, Retourne au gland des bois pour assouvir ta faim, DELILLE, *Géorg.* I. Le Russe.... Las de pain noir et de gland Veut manger notre pain blanc, BÉRANG. *Gaulois.* Et cette force qui renferme Dans un gland le germe du germe D'êtres sans nombres et sans fin, LAMART. *Harm.* II, 9. Le vent chasse loin des campagnes Le gland tombé des rameaux verts, V. HUGO, *Odes*, I, 1. || Gland doux, noms du fruit comestible de plusieurs espèces de chênes. || Terme de botanique. Fruit qui a les caractères du fruit du chêne, uniloculaire, indéhiscent, dont le péricarpe, uni à la graine, présente toujours à son sommet les dents fort petites du calice, et est renfermé en partie ou en totalité dans une sorte d'involucre écailleux ou foliacé. || 2° La nourriture supposée des premiers hommes. Il [J. J. Rousseau] veut réduire au gland l'Académie entière : Renoncez aux cités, venez au fond des bois, Mortels, vivez contents sans secours et sans lois, VOLT. *les Deux siècles.* Quelque opinion que l'on embrasse touchant l'origine des sociétés, il est certain que, chez les peuples de l'Italie et de la Grèce, on trouve établie la croyance à un état primitif, dans lequel les hommes sans loi, sans propriété, sans établissement fixe, errent dans les bois, et, ne sachant pas encore cultiver le blé, se nourrissent de glands, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome*, t. I, p. 76. || Fig. Le siècle du gland est passé, vous donnerez du pain aux hommes; quelques superstitieux regretteront encore le gland qui leur convient si bien, et le reste de la nation sera nourri par vous, VOLT. *Lett. la Chalotais*, 3 nov. 1762. || 3° Gland de terre, gland terrestre, la gesse tubéreuse (*lathyrus tuberosus*). || Par l'expression gland de terre, on désigne encore le *carum bulbocastanum*, dit aussi terre-noix, LEGOARANT. || 4° Gland de mer, nom vulgaire des différentes espèces du genre balane et principalement du balane clochette, dit aussi tulipe turban et tulipe épanouie, LEGOARANT. Palissy a cru que les mines calcaires de Touraine étaient des mines de gland de mer, VOLT. *Colim.* 3. || 5° Nom de morceaux de métal ou de bois taillés en forme de glands, et, par extension, de petites houppes de laine, de fil ou de soie qui terminent des cordons. Des glands de rideaux, de bourse. Gland de fil d'or. Il le vit s'échauffer et se mettre en action, jusque-là que, s'adressant à lui, il le prit et le retint tout un temps par ses glands, comme on fait sans y penser quand on veut parler fortement à quelqu'un, et le convaincre de quelque chose, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* t. I, p. 119, dans POUGENS. Quand les glands et les nœuds seront posés, cela sera véritablement charmant, GENLIS, *Th. d'éduc. la March. de modes*, sc. 3. || 6° Terme d'anatomie. L'extrémité de la verge et celle du clitoris. || 7° Espèce de tenaille de bois à l'usage du fabricant de peignes.

— HIST. XIII^e s. Il coilloient es bois les glandes Por pain, por char et por poissons, *la Rose*, 8404. || XV^e s. Et vivoit de glans et de pommes sauvages et avoit le goust et l'appetit d'un pourcel, FROISS. III, IV, 29. || XVI^e s. Reduire le prepuce qui seroit renversé au-dessus du glan, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. Génev. *aglan*; Berry, *lland*, *aillant*; norm. *lian* (à Saint-Lo, *lion*); Maine, *guian*; provenç. *glan*, *glant*, *aglan*; catal. *agla*; ital. *ghianda*; du latin *glandem*; dorien, γάλανος; grec commun, βάλανος. Comp. le sanscrit *galana*, qui tombe, de *gal*, tomber.

† 1. **GLANDAGE** (glan-da-j'), *s. m.* Droit de glandée.

— HIST. XVI^e s. Les pourceaux gras retournez du glandage Sont egorgez et mis pour le menage En des saloirs durant plus d'une année, Et font trouver meilleure la vinée, BAÏF, *Œuvres*, p. 24, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gland.*

† 2. **GLANDAGE** (glan-da-j'), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tuméfaction indurée des ganglions lymphatiques de l'auge dans la morve chevaline.

— ÉTYM. *Glande.*

† **GLANDAIRE** (glan-dê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de glands.

— ÉTYM. *Gland.*

GLANDE (glan-d'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Nom des parties qui ont pour fonction d'effectuer la sécrétion de certains fluides. || Terme de botanique. Nom d'organes de forme variée, remplis d'un liquide spécial. || 2° Terme d'anatomie. Nom improprement donné et improprement conservé à plusieurs organes qui ne sont le siége d'aucune sécrétion. La glande thyréoïde. Les glandes lymphatiques. || 3° Tumeur survenue soit dans les glandes soit dans les ganglions lymphatiques. La reine d'Angleterre, fort incommodée d'une glande au sein, eut une nouvelle affliction, ST-SIM. 118, 33. Il lui était venu [à la reine d'Espagne] des glandes au col, ID. 303, 198. Une glande qu'elle avait au sein fut le foyer d'une humeur corrosive qui la dévora lentement, MARMONTEL, *Mém.* IV.

— HIST. XIII^e s. En col nuées [nouées] glandres out [elle eut], K'hom escrouele numer sout [a coutume de nommer], *Édouard le conf.* v. 2612. || XVI^e s. Outre les choses dites en general des glandes, il faut sçavoir que le pancreas est un corps glanduleux.... PARÉ, I, 17. Les glandes [ganglions] des aines, ID. IV, 31. Glandula, est une tumeur ainsi dite, parce qu'elle ressemble à un gland ou une glande, ou parce qu'elle est plus souvent engendrée ès glandes des emonctoires, ID. V, 17.

— ÉTYM. Bas-lat. *glantia*, *glans*, glande, tumeur; du latin *glans*, gland, par assimilation de forme.

1. **GLANDÉ, ÉE** (glan-dé, dée), *adj.* Terme de blason. Se dit des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui de l'arbre.

— ÉTYM. *Gland.*

2. **GLANDÉ, ÉE** (glan-dé, dée), *adj.* Terme de vétérinaire. Cheval glandé, cheval qui a une tuméfaction des ganglions lymphatiques de la ganache.

— ÉTYM. *Glande.*

GLANDÉE (glan-dée), *s. f.* Récolte du gland. Dans les futaies de chêne et de hêtre, les glandées et les fainées sont si rares qu'elles correspondent une fois sur sept ou huit avec l'année de l'exploitation d'une coupe, FORCADE, *Rapp. au min. des fin.* p. 36. || Aller à la glandée, aller ramasser des glands. || Envoyer les porcs à la glandée, les lâcher dans la forêt à la recherche du gland.

— HIST. XVI^e s. En saison de bonne glandée, dans sept ou huit sepmaines, les pourceaux auront attaint le point que desirez, O. DE SERRES, 337.

— ÉTYM. *Gland*; Berry, *iantée*, *lliantée*.

† **GLANDIFÈRE** (glan-di-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des glands.

— ÉTYM. Lat. *glans*, gland, et *ferre*, porter.

† 1. **GLANDIFORME** (glan-di-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme de glands.

— ÉTYM. *Gland*, et *forme.*

† 2. **GLANDIFORME** (glan-di-for-m'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme d'une glande.

— ÉTYM. *Glande*, et *forme.*

† **GLANDIVORE** (glan-di-vo-r'), *adj.* Qui mange des glands. Le porc est glandivore.

— ÉTYM. *Gland*, et le lat. *vorare*, manger.

GLANDULAIRE (glan-du-lê-r'), *adj.* || 1° Le même que glanduleux. || Terme de pathologie. Hypertrophies glandulaires, tumeurs caractérisées anatomiquement par l'élément des glandes qui sont le siége de l'hypertrophie. || 2° *S. f.* Espèce de verveine, *verbena aubletia, L.*

— ÉTYM. *Glandule.*

GLANDULE (glan-du-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Petite glande, c'est-à-dire les follicules et les glandes en grappe simple. || Terme de botanique. Synonyme de glande. Ces glandules si petites dont la surface inférieure des feuilles de la sauge est parsemée, BONNET, *Observ.* 31, *Œuv.* t. II, p. 303, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Les ladres ont dessus et dessous [la langue] des tubercules ou petites glandulettes, ou grains, comme on voit aux pourceaux ladres, PARÉ, XXII, 10. Glandule est une partie simple du corps, de substance quelquefois spongieuse et molle, quelquefois dure et dense.... ID. I, 17.

— ÉTYM. Diminutif de *glande*; provenç. *glandola*; espagn. et ital. *glandula*; du latin *glandula*, amygdale.

GLANDULEUX, EUSE (glan-du-leû, leû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme, qui est de la nature d'une glande. Tissu glanduleux. || Terme de botanique. Poils glanduleux, poils surmontés d'une glande ou glandule.

— HIST. XVI^e s. Tout homme qui regardera de près trouvera le pylorus glanduleux, PARÉ, I, 14.

— ÉTYM. *Glandule*; provenç. *glandulos*; espagn. et ital. *glanduloso*; du latin *glandulosus*.

† **GLANDULIFÈRE** (glan-du-li-fè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui porte de petites glandes. || Terme de botanique. Organes glandulifères, organes qui portent une ou plusieurs glandes. Poils glandulifères.

— ÉTYM. *Glandule*, et le latin *ferre*, porter.

† **GLANDULIFORME** (glan-du-li-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui est de la forme d'une glandule ou d'une glande.

— ÉTYM. *Glandule*, et *forme.*

† **GLANDULITE** (glan-du-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Roche contenant des noyaux.

— ÉTYM. *Glandule.*

GLANE (gla-n'), *s. f.* || 1° Poignée d'épis ramassés dans les champs après l'enlèvement des gerbes. Une grosse glane. || Droit de glaner dans un champ. || Fig. Il y a encore champ, beau champ, pour faire glane, il reste encore pour les autres assez de travail ou de profit à faire dans une affaire, dans une science, etc. || 2° Par extension, poires groupées en bouquet sur une branche. || 3° Glane ou torche, nom donné à un petit faisceau de brins de paille liés ensemble ou tordus pour servir de soutien à quelque chose, LEGOARANT. || Glane d'oignons, plusieurs oignons attachés à une glane de paille. Au-dessous, une espèce d'armoire; à côté de l'armoire, une glane d'oignons suspendue, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 198, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Sire Ysengrin, dont ne sez-tu Com il nos est bien avenu? Ce est Renart, Belins et l'Asne, Ces avons-nos en nostre glane [puissance], Or te pues vengier de ton pié, *Ren.* 13324. || XIV^e s. Icelle Mabile avoit emblé et fait ses glennes en temps d'aoust, DU CANGE, *glana.* || XV^e s. Ainsi que le suppliant batoit un peu de glaines ou gerbes de blé, DU CANGE, *glana.*

— ÉTYM. Voy. GLANER; norm. *lianne*; Berry, *glene*; génev. *glenne.*

GLANÉ, ÉE (gla-né, née), *part. passé* de glaner. Des épis glanés dans un champ.

† **GLANÉE** (gla-née), *s. f.* Terme de chasse. Chasse aux canards sauvages dans laquelle le blé sert d'appât.

— ÉTYM. *Glané.*

GLANER (gla-né), *v. a.* || 1° Recueillir dans les champs les épis échappés au moissonneur. Glaner les épis après la moisson faite. || On dit dans le même sens glaner un champ. Dans l'Ancien Testament, Dieu défend aux propriétaires de glaner leurs champs. || Par extension. Voilà l'enfant des chaumières Qui glane sur les bruyères Le bois tombé des forêts, LAMART. *Harm.* II, 1. || Absolument. Booz dit à Ruth : Écoutez, ma fille, n'allez point dans un autre champ pour glaner, et ne sortez point de ce lieu, SACI, *Bible, Ruth*, II, 8. || Fig. L'indigence glane chez d'autres, Mais elle moissonnait chez lui, BÉRANG. *Étoil. qui filent.* || 2° Fig. Recueillir le peu qui a été laissé ou négligé par d'autres, en parlant de profits. Ces nations [Anglais, Français] n'ont fait que glaner après les riches moissons [en Amérique] des Espagnols, VOLT. *Mœurs*, 149. || 3° Fig. Il se dit en un sens analogue des choses d'esprit. Cette époque a été bien étudiée; à peine y pourrait-on glaner quelques faits. Lire Homère, Aristote, et, disciple nouveau, Glaner ce que les Grecs ont de riche et de beau, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Absolument. Mais ce champ ne se peut tellement moissonner, Que les derniers venus n'y trouvent à glaner, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Tout est dit.... depuis six mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent.... l'on ne fait plus que glaner après les anciens, LA BRUY. I. Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire, VOLT. *Louis XIV*, 25. L'ouvrage de Sénèque est un champ où l'on trouve toujours à glaner, DIDEROT, *Règne de Claude et Nér.* II, 3.

— HIST. XIII^e s. Et si ne soit si hardis gleneres ou gleneresse ki voist [aille] à camp glener en jour de feste ne en diemence souz le fourfait de cinq sols, TAILLIAR, *Recueil*, p. 410. Se j'ai trové aucun espi Après la main es mestiviers, Je l'ai glané molt volentiers, HUGUES DE MÉRY, *le Tournoiement de l'antechrist*, p. 104. || XV^e s. Chascuns pense de glainer sa moisson, Et d'amasser joiaulx, or et finance, E. DESCHAMPS, *Administrat. de l'hôtel du prince.* || XVI^e s. Celui ne choisit pas qui glane, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 75,

— ÉTYM. Génev. *glener*, *glainer*; picard, *glainer*;

Berry, *glainer, glener*; provenç. *grenar*, dans *Gramm. de Faidit*, publiée par GUESSARD, 2e éd. p. 31; bas-lat. *glenare* (si quis in messem alienam glenaverit, texte de la fin du VIe siècle). Diez note l'étymologie indiquée par Leibnitz : kimry, *glain, glân*, net; à quoi il ajoute le scandinave *glana*, éclaircir; de sorte que *glaner* serait proprement nettoyer. Cela est possible sans être très-satisfaisant; il ne faut donc pas perdre de vue le bas-latin *geliba, gelima, gelma*, gerbe, poignée; anglo-saxon, *gelm, gilm*, poignée. Ici le sens est satisfaisant, et les variations de la consonne laissent jour à la transformation. Il reste donc de l'incertitude entre une étymologie bonne pour la forme, moins bonne pour le sens; une autre bonne pour le sens et moins bonne pour la forme. Le provençal *grenar* paraît être une forme accidentelle, et ne se rattacher en rien à *granum*, grain.

GLANEUR, EUSE (gla-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glane. Les glaneurs ont recueilli assez de blé pour leur hiver. Quand près d'eux [moissonneurs] la glaneuse habile Cherche l'épi des malheureux, BÉRANG. *les Champs*.

— HIST. XIIIe s. Cele herbe ne fera jà bien à glaneor, car ne puet atendre tans de meurir [mûrir], *Psautier*, f° 161. Et s'il est gleneres ne gleneresse ki voist à camp [aille à champ] par nuit devant soleil levant ne ki demourt puis solei coukant.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 410. || XVIe s. Glaneurs sont pauvres gens qui vont recueillir ce qui a esté laissé aux champs par les laboureurs après l'enlevement des gerbes, *Coustum. génér.* t. I, p. 311.

— ÉTYM. *Glaner*; génev. *gléneur*; Berry, *gléneux*. Dans l'ancien français *glenere* est le nominatif, et *gleneor* le régime.

† **GLANIS** (gla-nis'), *s. m.* Terme de zoologie. Poisson du genre des silures habitant les grands fleuves.

— ÉTYM. Lat. *glanis*, du grec γλάνις.

GLANURE (gla-nu-r'), *s. f.* Ce que l'on glane après la moisson.

— ÉTYM. *Glaner*.

† **GLAPHIQUE** (gla-fi-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Talc glaphique, voy. PIERRE DE LARD.

— ÉTYM. Γλάφειν, inciser, tailler.

GLAPIR (gla-pir), *v. n.* || 1° Il se dit de l'aboi aigre des renards et des petits chiens. Le renard glapit, aboie, et pousse un son triste, semblable au cri du paon, BUFF. *Morc. choisis*, p. 243. L'épervier glapit comme le lapin et miaule comme les jeunes chats, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 5. || 2° Se dit, par dénigrement, d'une voix humaine aigre et désagréable. Au lieu de chanter, elle glapit. À le bien mesurer, il [un apothicaire] n'est pas, que je crois, Plus haut que sa seringue et glapit comme trois, REGNARD, *le Légat.* II, 11. || Fig. ....Cette statue Contre laquelle a tant glapi Des méchants l'énorme cohue, VOLT. *Épît.* 110. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVe s. Si commença à glapir, contrefaisant le chien très fierement, LOUIS XI, *Nouv.* XXXI. || XVIe s. Ils glapissent comme renards, PARÉ, *Animaux*, XXV.

— ÉTYM. Wallon, *glawer*; du germanique : suédois, *glaffa*, japper, glapir; anglo-saxon, *gelpan*; angl. *yelp*. Diez préfère l'ancien haut-allemand *klaffôn*; allem. mod. *kläffen*, aboyer. L'ancienne langue ne connaît pas *glapir*; elle a en place *glatir*, usité dès les plus hauts temps; prov. et anc. cat. *glatir*; esp. *latir*; ital. *ghiattire*. Diez y voit une onomatopée; Scheler, au contraire, y trouve un radical germanique *klat*, comme dans *glapir* le radical germanique *klap*.

GLAPISSANT, ANTE (gla-pi-san, san-t'), *adj.* Qui glapit. Les voix des oiseaux carnassiers sont aussi désagréables que leur figure et leur plumage; ils ne font retentir les airs que de sons aigus ou glapissants, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. V. *Harm anim.* || Par dénigrement. Voix glapissante, voix comparée à celle des animaux qui glapissent. L'un traîne en longs fredons une voix glapissante, BOIL. *Sat.* III. Du grand Lully vingt rivaux fanatiques Défiguraient sur des tons glapissants Des vers français en fredons italiques, VOLT. *Goût*.

GLAPISSEMENT (gla-pi-se-man), *s. m.* || 1° L'aboi aigre des renards et des petits chiens. Son glapissement [du renard] est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités, BUFF. *Quadr.* t. II, p. 213, dans POUGENS. || 2° Par dénigrement, il se dit aussi des personnes. Passons maintenant au glapissement des furies sur le *si* bécarre, J. J. ROUSS. *Examen de l'Orphée de Gluck*. Cette dominante diésée forme un glapissement affreux, ID. *ib* || Fig. Ces tribuns du peuple que la nation comptera longtemps encore, malgré les glapissements de l'envieuse médiocrité, au nombre des libérateurs de la patrie, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 379.

— ÉTYM. *Glapir*.

† **GLARÉOLE** (gla-ré-o-l'), *s. f.* Genre d'oiseaux de la famille des échassiers et de la famille des uncirostres.

GLAS (glâ; l'*s* se lie : le glâ-z attristant), *s. m.* Son d'une cloche qu'on tinte pour annoncer la mort ou l'agonie de quelqu'un. La plume échappe de sa main; il [l'athée] écoute avec effroi le glas de la mort, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 1. Nul temple n'a gémi dans nos villes; nul glas N'a passé sur nos fronts criant : hélas! hélas! V. HUGO, *Voix*, 2. || Par extension. Quand la cloche des ténèbres Balance ses glas funèbres, LAMART. *Harm.* II, 1. De toutes les heures.... Aucune à l'oreille insensible Ne sonne d'un glas plus terrible Que ce dernier coup de minuit, ID. *ib.* IV, 4. || Se dit des salves d'artillerie tirées aux funérailles d'un souverain ou d'un militaire élevé en grade.

— REM. On a dit glais dans le XVIIe siècle, et Richelet le préfère à glas.

— HIST. XIIe s. N'out chapelle en la ville où il eüst clochier, Où li glas nen sonnast por le roy essaucier, WACE, dans DU CANGE, *classicum*. Encontre les reis solt um [on a coutume] faire glas soner, E la processiun encontre els asembler, E dedenz le mustier à grant honur mener, *Th. le mart.* 160. E à la nue terre se culchant en ses dras, Tant qu'il oeit del saint [cloche] u l'apel u le glas, *ib.* 102. || XIIIe s. Et les cordes corut saisir, Les sains sone de grant aïr À glaz, à treble, à carenon, *Ren.* 3344. Chlaz, *Trist.* II, 80. || XIVe s. Aucune fois trouveras tu que l'en fet mention de clas ou [au] defaut de la lune; et sachiez que anciennement, quant la lune failloit, les femmes et les enfans couroient par les villes à bacins et à sonnetes fesans grans sons, et leur sembloit que la lune, qui estoit près de mourir, se resuscitoit à leurs sonnetes; si apeloient celle feste le clas de la lune, BERCHEURE, f° 2. Le consul a fet fere silence en sonnant le clas à ce acoustumé, ID. f° 44, *recto*. || XVe s. Et le bon comte de Douglas, Avec qui j'ai mené grant glas, FROISS. *Buisson de jeunesse*.

— ÉTYM. Bourg. *clas*; prov. *clas*; ital. *chiasso*; du lat. *classicum*, signal avec la trompette, de *classicus*, qui est relatif à une classe, à une réunion, de *classis*, une certaine partie du peuple romain (voy. CLASSE). Le *classicum* était proprement un signal de trompette pour réunir, rassembler. Le nom de ce signal a passé à une sorte de sonnerie. On trouve aussi *glas* pour aboiement, grand bruit; dans le sens d'aboiement, c'est le même que le provençal *glat* qui a ce sens et tient au verbe *glatir* (voy. GLAPIR).

† **GLASS-CORD** (glas'-kord'), *s. m.* Terme de musique. Instrument à touches de verre, plus souvent mais improprement nommé harmonica, que l'on frappe avec des baguettes terminées par de petits tampons.

— ÉTYM. Angl. *glass*, verre, et *cord*, corde.

† **GLATIR** (gla-tir), *v. n.* Se dit du cri de l'aigle et de certains animaux de proie.

— ÉTYM. C'est l'ancien verbe *glatir* : XIe s. Si cum chien i glatissent, *Ch. de Rol.* CCLVII (voy. GLAPIR à l'étymologie).

† **GLAUBER** (glô-bèr) (**SEL DE**), voy. SEL.

† **GLAUBÉRITE** (glô-bé-ri-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sulfate de soude et de chaux.

† **GLAUCESCENCE** (glô-sè-ssan-s'), *s. f.* Terme didactique. État d'une surface glauque.

— ÉTYM. *Glauque*.

† **GLAUCESCENT, ENTE** (glô-sè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui présente une teinte glauque.

— ÉTYM. *Glauque*.

† **GLAUCIER** (glô-sié), *s. m.* Terme de botanique. Glaucier jaune, ou pavot cornu, plante papavéracée appartenant aux rivages caillouteux et sablonneux de la mer et des fleuves de l'Europe moyenne et méridionale, *glaucium chelidonium*, *L.*

— ÉTYM. *Glaucus*, glauque; ainsi dit à cause de la couleur très-glauque des feuilles.

† 1. **GLAUCINE** (glô-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe extrait des feuilles du glaucier.

† 2. **GLAUCINE** (glau-si-n'), *s. f.* Nom donné au cowpox naturel à cause de la teinte gris bleu des vésicules.

— ÉTYM. Lat. *glaucus*, bleu.

† **GLAUCIQUE** (glô-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide glaucique, acide découvert dans un grand nombre de familles végétales, chicoracées, caprifoliacées, ombellifères, etc.

— ÉTYM. Lat. *glaucus*, bleu ou vert.

† **GLAUCO-FERRUGINEUX, EUSE** (glô-ko-fè-rru-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme de minéralogie Se dit d'un sable ferrugineux de couleur verte.

— ÉTYM. *Glauque*, et *ferrugineux*.

† **GLAUCOMATEUX, EUSE** (glô-ko-ma-teû, teû-z'), *adj.* Terme de médecine. Affecté de glaucome. Œil glaucomateux.

GLAUCOME (glô-kô-m'), *s. m.* Terme de médecine. Maladie des yeux où l'humeur vitrée devient opaque, avec déformation de la pupille et affaiblissement de la vue.

— ÉTYM. Γλαύκωμα, de γλαυκὸς, glauque, à cause de la teinte que prend le fond de l'œil.

† **GLAUCONIE** (glô-ko-nie) ou **GLAUCONITE** (glô-ko-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de craie.

† **GLAUCONIEUX, EUSE** (glô-ko-nieû, nieû-z'), *adj.* Qui est chargé de glauconie. || Terme de géologie. Le système glauconieux.

† **GLAUCOPE** (glô-ko-p'), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux conirostres.

— ÉTYM. *Glauque*, et ὤψ, ὠπὸς, œil.

† **GLAUCOPICRINE** (glô-ko-pi-kri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance très-amère extraite du glaucier.

— ÉTYM. *Glaucier*, et πικρὸς, amer.

† **GLAUCUS** (glô-kus'), *s. m.* Genre de mollusques. || Se dit aussi de quelques poissons.

† **GLAUMET** (glô-mè), *s. m.* Un des noms vulgaires du pinson.

GLAUQUE (glô-k'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est de couleur vert de mer. Feuilles glauques. || 2° *S. m.* Petit mollusque gastéropode. || Poisson du genre des squales. || 3° *S. m. pl.* Les glauques, famille de l'ordre des hypsoptères, comprenant les chouettes. || 4° *S. f.* Petite plante à tiges étalées sur la terre, qui forme un genre dans la famille des primulacées.

— ÉTYM. Lat. *glaucus*, tiré du grec γλαυκός.

† **GLAVIAU** (gla-viô), *s. m.* Un des noms vulgaires de la clavelée.

— ÉTYM. Corruption du mot *claveau* ou *clavelée*.

GLÈBE (glè-b'), *s. f.* || 1° Terme de féodalité. Fonds de terre avec ses serfs et ses droits. Par là les héritières des branches aînées mettaient les cadets mâles hors d'état de recueillir une glèbe, ST-SIM. 297, 74. L'esclavage de la glèbe s'établissait quelquefois après une conquête, MONTESQ. *Esp.* XIII, 13. Le Bourguignon [Burgunde], qui faisait paître des troupeaux, avait besoin de beaucoup de terre et de peu de serfs; et le grand travail de la culture de la terre exigeait que le Romain eût moins de glèbe et un plus grand nombre de serfs, ID. *ib.* XXX, 9. Mon fermier.... Dénigrait la glèbe et la taille, BÉRANG. *Prétint.* || Droits de glèbe, droits annexés à la glèbe, ceux qui étaient attachés à la possession de la terre. || Attaché à la glèbe, se disait de celui qui ne pouvait quitter la glèbe, qui changeait de propriétaire quand la terre en changeait. || 2° Dans le style élevé. Le champ qu'on travaille. La nature, qui parle, et que ta fierté brave, Aura-t-elle à la glèbe attaché les humains, Comme les vils troupeaux mugissants sous nos mains? VOLT. *Scythes*, IV, 2. Que de gens adorent l'argile qu'ils ont pétrie! combien d'autres sont amoureux de la glèbe qu'ils ont remuée! BUFF. *Disc. anim. Œuv.* t. V, p. 357, dans POUGENS. L'homme qui cultivait la terre s'attachait à la glèbe par les soins qu'il lui donnait et s'en éloignait avec désespoir, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 9. L'homme rustique sent son âme s'ouvrir aux influences de la religion, et sa glèbe aux rosées du ciel, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 7. Le vilain acquiert le sol, et n'en demande pas davantage, content de posséder la glèbe à laquelle il fut attaché, il la fait valoir à sa mode, c'est-à-dire par le travail; or, plus la glèbe est divisée, plus elle s'améliore et prospère, P. L. COUR. *Lett.* V. || 3° Motte de terre. Écraser les glèbes. || 4° Terre où l'on trouve du minerai.

— ÉTYM. Provenç. *gleba, gleza*; espagn. et ital. *gleba*; du lat. *gleba*, motte de terre, qui se rapproche de *globus*, globe, et a même sens et même origine.

† **GLÉCHOME** (glé-ko-m'), *s. m.* Terme de botanique. Gléchome hédéracé (labiées), appelé vulgairement lierre terrestre, herbe de la St-Jean, terrète, rondelette, *glechoma hederacea*, *L.*

† **GLEICHÉNIÉES** (glè-ké-ni-ée), *s. f.* Terme de botanique. Tribu de fougères.

† **GLEISSIN** (glè-sin), *s. m.* Terme de pêche. Poisson qu'on regarde au Croisic comme un anchois

1. **GLÈNE** (glè-n'), *s. f.* Terme d'anatomie. Cavité peu profonde d'un os dans laquelle un autre s'articule.

— HIST. XVI[e] s. La dite boette de l'omoplate est appellée glene, PARÉ, IV, 19.

— ÉTYM. Grec, γλήνη, cavité.

† 2. **GLÈNE** (glè-n'), *s. f.* Terme de pêche. Panier couvert pour mettre le poisson. || Terme de marine. Disposition d'un cordage ployé en rond et dont les tours sont rangés régulièrement.

† **GLÉNER** (glé-né), *v. a.* Terme de marine. Ployer un cordage en rond sur lui-même.

GLÉNOÏDAL, ALE (glé-no-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Cavité glénoïdale, cavité qui sert à l'emboîtement d'un os dans un autre.

— ÉTYM. *Glénoïde.*

GLÉNOÏDE (glé-no-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Synonyme de glénoïdal. Fosse glénoïde. La cavité glénoïde de l'omoplate.

— ÉTYM. Γλήνη, glène 1, et εἶδος, forme.

† **GLÉNOÏDIEN, ENNE** (glé-no-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à une cavité glénoïde. Ligament glénoïdien, bourrelet fibro-cartilagineux qui, entourant la cavité glénoïde de l'omoplate, en augmente la profondeur.

GLETTE (glè-t'), *s. f.* Nom, dans l'affinage, de l'oxyde de plomb ou litharge.

— ÉTYM. Allem. *Glätte*, de *glatt*, uni, lisse.

† **GLEUCOMÈTRE** (gleu-ko-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui indique la pesanteur spécifique du moût du raisin, et, par suite, la quantité de sucre qu'il contient.

— ÉTYM. Γλεῦκος, moût, et μέτρον, mesure.

† **GLEUCOMÉTRIQUE** (gleu-ko-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au gleucomètre. Échelle gleucométrique des sirops.

† **GLIADINE** (gli-a-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance azotée que le gluten cède à l'alcool froid.

— ÉTYM. Γλία, colle.

† **GLIRIEN, IENNE** (gli-riin, riè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble au loir. || *S. m. plur.* Les gliriens, sorte de rongeurs.

— ÉTYM. Lat. *glis, gliris* (voy. LOIR).

† **GLIRON** (gli-ron), *s. m.* Nom du loir dans quelques provinces.

— ÉTYM. Lat. *glis, gliris* (voy. LOIR).

GLISSADE (gli-sa-d'), *s. f.* || 1° Action de glisser. Il fit une glissade et tomba. Il commençait à se débiter que cet accident était arrivé par un effort qu'il [le duc de Berry] avait fait à la chasse en retenant son cheval qui avait fait une grande glissade, ST-SIM. 356, 194. || 2° Jeu d'enfant qui consiste à se lancer sur une surface de glace qu'on a frayée, et à la parcourir en tenant le corps debout. || L'endroit même de la glace ainsi frayée, nommé plus exactement glissoire. || 3° Fig. Faux pas, manquement dans la conduite. Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion; Chimène fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son dessein par la douleur où elle se voit abîmée; et, si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se relève à l'heure même, CORN. *Cid, Exam.* || Faire une glissade, se dit d'une femme qui se laisse séduire. || 4° Terme de danse. Nom d'une espèce de coupé, qui ne se fait que pour aller de côté et sur la même ligne, soit à droite ou à gauche. || 5° Mouvement de la pique en avant ou en arrière.

— ÉTYM. *Glisser*; picard, *glinchade.*

† **GLISSAGE** (gli-sa-j'), *s. m.* Action de faire descendre les bois des montagnes par les couloirs.

— ÉTYM. *Glisser.*

GLISSANT, ANTE (gli-san, san-t'), *adj.* || 1° Où l'on glisse facilement. Le pavé est glissant. Les chemins étaient presque partout escarpés, étroits, glissants, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 396, dans POUGENS. Sur cette montagne glissante, Élevant sa roche roulante, Sisyphe gémit sans secours, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 309, dans POUGENS. || Qui échappe facilement des mains. Plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent, BOSS. *Médit. sur l'Évang. la Cène*, 1[re] *partie*, 90[e] *jour.* || 2° Fig. Où l'on ne se maintient qu'avec difficulté ou péril. Un terrain glissant. Je m'en vais me conduire entre des précipices, Dans un sentier glissant, TRISTAN, *Mariane*, II, 4. ...la joie est un pas glissant, Si sur soi l'on n'est bien puissant, SCARRON, *Virg.* VII. Vous favori! vous grand! défiez-vous des rois; Leur faveur est glissante, on s'y trompe, et le pire C'est qu'il en coûte cher.... LA FONT. *Fabl.* X, 10. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est glissant, LA BRUY. VIII. Fait pour être chef de parti, poste toujours glissant où l'on a également à craindre ses ennemis et ses amis, VOLT. *Mœurs*, 175. Qui me soutiendra dans les pas glissants de la vie? DIDER. *Claude et Nér.* II, 1. || 3° Terme de grammaire. Syllabe glissante, syllabe non accentuée.

1. **GLISSÉ, ÉE** (gli-sé, sée), *part. passé* de glisser. || 1° Introduit furtivement ou sans être aperçu. Peut-être y verras-tu [dans tes actions] malgré ton bon dessein, À chaque occasion mille offenses glissées Contre le grand monarque ou contre le prochain, CORN. *Imit.* I, 19. || 2° Dit furtivement, à voix basse, en secret. Un conseil glissé à l'oreille. || 3° Écrit à propos d'autre chose dans une lettre, dans un mémoire, etc. Un petit mot glissé dans votre lettre que M. Dupuits m'a apportée m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur, VOLT. *Lett. Mme de St Julien*, 22 janv. 1772. || 4° Pas glissé, voy. GLISSÉ 2.

2. **GLISSÉ** (gli-sé), *s. m.* Pas de danse qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant légèrement le plancher.

— ÉTYM. *Glissé* 1.

GLISSEMENT (gli-se-man), *s. m.* || 1° Action de glisser. Le glissement d'un châssis dans sa coulisse. || 2° Dans une exploitation de mine. Espèce de rejet, produit par les couches qui s'abaissent à l'endroit même d'une fente ou d'une faille.

— HIST. XV[e] s. Guillaume flechit, et lui glissa un petit le pied, et tant que pour le glissement son glaive s'abaissa, FROISS. II, II, 81.

— ÉTYM. *Glisser.*

GLISSER (gli-sé), *v. n.* || 1° Couler sur un corps gras, ou lisse, ou poli. Il saisit la corde et se laissa glisser jusqu'à terre. Mercredi 27 décembre 1684: Le roi ne sortit point; Monseigneur alla glisser sur la glace, DANGEAU, I, 84. Il n'est pas étonnant que des murs, quelque solides qu'ils soient, glissent sur le premier banc de cette argile humide, s'ils ne sont pas fondés à plusieurs pieds au-dessous, BUFF. *Addit. théor. terr. Œuvres*, t. XIII, p. 171, dans POUGENS. || Absolument. Faire des glissades. Ils ont passé deux heures entières à glisser. Ils manquent l'école pour aller glisser. || Fig. N'approfondis jamais rien dans la vie, Et glisse-moi sur la superficie, VOLT. *Prude*, V, 2. Sur un mince cristal l'hiver conduit leurs pas, Le précipice est sous la glace; Telle est de vos plaisirs la trompeuse surface; Glissez, mortels, n'appuyez pas, ROY, *Vers au bas d'une gravure représentant des patineurs*, dans ÉD. FOURNIER, *l'Esprit des autres*, p. 44. || Fig. C'est votre tour à glisser, c'est à vous à glisser, se dit à quelqu'un dont le tour est venu de faire ce que d'autres ont déjà fait avant lui, en parlant d'affaire, de travail ou de péril. || 2° Particulièrement, manquer en parlant du pied qui vient à couler sur quelque chose de gras, de poli, de mouvant. Il glissa sur le pavé et fit une lourde chute. Ils n'avaient des chaussures qu'à un pied, pour ne pas glisser si facilement dans la boue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 547, dans POUGENS. || Le pied lui a glissé, son pied a glissé. || Fig. Il [un homme impliqué dans l'affaire de la duchesse du Maine] fit une confession générale, sans rien déguiser ni omettre; il fit plus: quand on commence à glisser, on ne s'arrête qu'au bas de la pente.... STAAL, *Mém.* t. II, p. 138. || Fig. Le pied lui a glissé, se dit d'une personne qui insensiblement est tombée dans quelque faute. Crois-tu que, toujours ferme au bord du précipice, Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse? BOIL. *Sat.* X. || On dit de même: Prenez garde que le pied ne vous glisse. || 3° On dit qu'un coup glisse, quand, au lieu d'enfoncer, il descend sans entamer profondément. Le coup glissa et n'enfonça guère avant, FÉN. *Tél.* XIII. Le plaisir nous venge; Sur nous du sort il fait glisser les coups, BÉRANG. *Escl. gaulois.* || Fig. Faire peu d'impression. Nos remontrances n'ont fait que glisser sur lui. Nous avions affaire à une femme sur qui toutes ces choses-là glissaient et qui ne voyait jamais le présent et point le passé, MARIVAUX, *Pays. parv.* 4[e] part. || 4° Cheminer, comme en glissant, sur les eaux, dans les airs. Notre belle Loire est entièrement à sec en plusieurs endroits; je ne comprends pas comme auront fait madame de Montespan et madame de Tarente; elles auront glissé sur le sable, SÉV. 289. Couverte de sa voile blanche, La barque, sous son mât qui penche, Glisse et creuse un sillon mouvant, LAMART. *Harm.* I, 10. Ainsi tout change, ainsi tout passe; Ainsi nous-mêmes nous passons, Hélas! sans laisser plus de trace Que cette barque où nous glissons Sur cette mer où tout s'efface, ID. *Méd.* I, 21. Tout à coup, détaché des cieux, Un rayon de l'astre nocturne, Glissant sur mon front taciturne, ID. *ib.* I, 4. || 5° Échapper, ne pas être retenu. Cela m'a glissé des mains. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte; et, si nous le suivons, il échappe à nos prises, nous glisse et fuit d'une fuite éternelle, PASC. *Pensées*, t. I, p. 248, éd. LAHURE. La nature du monde est de glisser, de passer vite, d'aller en fumée, en néant, BOSS. *Médit. sur l'Évang. Cène*, 1[re] *partie*, 90[e] *jour.* || Fig. et familièrement. Glisser des mains à quelqu'un, lui échapper, ne pas être tenu, retenu, contenu par lui. Ce monsieur de Nevers si difficile à ferrer, ce monsieur de Nevers si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins, SÉV. 8. || 6° Pénétrer, en parlant des choses morales qui s'insinuent peu à peu. Un malheur inconnu glisse parmi les hommes, Qui les rend ennemis du repos où nous sommes; La plupart de leurs vœux tendent au changement, MALH. II, 1. Ces paroles firent glisser l'espérance jusqu'au fond des entrailles de Calypso, FÉN. *Tél.* VII. || 7° Passer légèrement sur quelque matière qu'il ne convient pas d'approfondir. Il faut glisser sur tout cela et se bien garder de s'abandonner à ses pensées, SÉV. 24. Je répliquai en appuyant sur l'estime, sur l'amitié, sur les louanges de sa fille; je glissai sur le reste, MARMONTEL, *Mém.* III. Je voulus glisser doucement là-dessus, en disant: cela est fait, sire, il n'y faut plus penser, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 168, dans POUGENS. Il ne faut pas glisser trop légèrement sur une matière aussi importante, CHATEAUB. *Génie*, I, III, 3. || 8° *V. a.* Faire glisser. Monsieur, lui dis-je en me courbant le corps et en glissant un pied vers lui selon notre coutume, je me flatte que ma juste curiosité ne vous déplaira pas, VOLT. *Dict. phil. Quakers.* || 9° Couler adroitement ou furtivement un objet en quelque endroit. Glisser sa main dans la poche de quelqu'un. Il se faisait toujours suivre de quelques domestiques qui avaient ordre de glisser secrètement quelque pièce d'argent dans la main des pauvres qu'on rencontrait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 345, dans POUGENS. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le roi, VOLT. *Lett. Duchesse de Choiseul*, 9 avril 1770. Rosalie a reçu le billet? — Du moins je l'ai glissé sous sa porte, DE BIÈVRE, *Séducteur*, V, 1. || 10° Fig. Mettre dans ce qu'on écrit ou ce qu'on dit quelque chose qu'on veut cacher ou qu'on n'ose pas énoncer directement. Glisser une clause dans un contrat. Dans son compliment il lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire, SÉV. 574. M. de Pompone a glissé fort à propos nos cinq mille francs; le roi dit en riant: on dit tous les ans que ce sera pour la dernière fois; M. de Pompone, en riant, répliqua: Sire, ils sont employés à bien vous servir, ID. *Lett.* 9 déc. 1676. Cela me fournit une occasion naturelle de glisser bien des choses au roi, qui en leur temps porteront des fruits, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 18 déc. 1695. De temps en temps, de mon côté, je glisse de petits mots, afin qu'elle y prenne garde, MARIVAUX, *les Surpr. de l'am.* I, 10. Voilà encore ce qu'il ne faut point dire, me glissa-t-elle en me quittant, ID. *Pays. parv.* 3[e] partie. Ne pouvait-il pas lui glisser [à M. de Staremberg] qu'il y a un barbouilleur de papier qui a trouvé son traité [le traité de Versailles] admirable, et qui désire d'en écrire un jour les suites heureuses? VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 mai 1758. || Glisser deux mots à l'oreille de quelqu'un, lui dire deux mots à l'oreille. || 11° Fig. Insinuer, faire pénétrer par insinuation. C'est lui qui a glissé cette erreur parmi le peuple. Il [l'Amour] glissait dans son cœur, en lui disant ces mots, Un désir inconnu de plaire à ce héros, VOLT. *Henr.* IX. Ta plainte.... glisse l'amour dans son sein, LEBRUN, *Odes*, I, 9. || 12° Se glisser, *v. réfl.* Se couler, pénétrer sans être aperçu ou avec précaution. ..... Dans le lit il se glisse En grand silence... LA FONT. *Mandr.* Nos Grecs dispersés Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés, RAC. *Androm.* V, 3. Un serpent qui se glisse entre les fleurs est plus à craindre qu'un animal sauvage qui s'enfuit vers sa tanière dès qu'il vous aperçoit, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* XVII. Comme il se glissait la nuit chez.... HAMILT. *Gramm.* 6. Je tâchai, en me glissant tout doucement, de gagner le haut de l'église, MARIVAUX, *Marianne*, 2[e] part. Cet empereur [Achmet III] se déguisait souvent en homme privé, en iman ou en dervis; il se glissait le soir dans les cafés de Constantinople et dans les lieux publics pour entendre ce qu'on disait de lui, VOLT. *Charles XII*, 7. Peut-être un meurtrier parmi vous s'est glissé, DELAV. *Vêpres sicil.* V, 3. Voici l'heure où je viens, à la chute des jours, Me glisser sous ta voûte obscure, Et chercher, au moment où s'endort la nature, Celui qui veille toujours, LAMART. *Harm.* I, 8

|| 13° Fig. Pénétrer sans être aperçu, en parlant de choses. Il s'est glissé des fautes dans cet ouvrage. Cette noce [une noce faite à huis clos] sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et s'est glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'est avisé qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles, SÉV. 10 mars 1687. || 14° S'insinuer. Je sentais une secrète flamme Qui se glissait dans mes os, VOIT. *Poésies*, dans RICHELET. Ou si quelque lumière en leur âme se glisse, CORN. *Pomp.* IV, 1. Quelle horrible frayeur se glisse dans mes veines! ROTROU, *Herc. mour.* III, 4. Combien de fois arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [du jeune prince]! FLÉCH. *duc de Mont.* Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur, RAC. *Phèd.* III, 4. Paroles qui se glisseront comme un serpent sous les fleurs, FÉN. *Tél.* I.

— HIST. XIII° s. Les cheveus a tout hericiés, Les yex crues [creux] en parfond gliciés, *la Rose*, 10200. || XV° s. Icellui Godart rua un estoc de son espée; mais le cop glinsa jusques au visage, DU CANGE, *clidare*. || XVI° s. Cette doulceur que sentent ceux qui se laissent glisser au sommeil, MONT. II, 64. En un lieu glissant et coulant suspendons nostre creance, ID. II, 241. Le serpent se glissa contremont le long de son col jusques à ce qu'il l'attaignit à la face, AMYOT, *Thém.* 48. Il feit forger salades et morrions tous de fer, bien polis par dehors, à fin que les espées glissassent au long, ID. *Cam.* 685. Il en vouloit à ceulx qui par voyes obliques s'alloient glissans en la bonne grace du peuple, ID. *Marius*, 49. Ilz deschausserent leurs souliers, pource que l'on glisse moins en montant à piedz nudz sur des eschelles, ID. *Aratus*, 24. Il gaigna l'autre rive.... la terre y glissoit à cause de la fange qu'il y avoit, ID. *Alex.* 26. ....Afin que l'age qui glisse Ne les mette à nonchaloir, RONS. 396. Il n'est si bien ferré qui ne glisse, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 316.

— ÉTYM. Allem. *glitschen*; flam. *glitsen*, glisser. Le mot le plus ancien est non pas *glisser*, mais *glacier*, qui vient de *glace*: XII° s. Por ceu [ce] ke li piet de ceas [ceux] ki à lei se vorront apoier ne puist glacier en la voie, ST-BERN. p. 568.

GLISSEUR (gli-seur), *s. m.* Celui qui glisse sur la glace. Les glisseurs et les patineurs.

— ÉTYM. *Glisser.*

† **GLISSIÈRE** (gli-siè-r'), *s. f.* Terme de mécanique. Rainure où glisse un mécanisme. || Terme d'artillerie. Disposition pratiquée sur la partie inférieure de l'affût des grosses pièces, afin de pouvoir prendre les directions latérales exigées par le pointage.

— ÉTYM. *Glisser.*

† **GLISSOIR** (gli-soir), *s. m.* Couloir pratiqué dans les montagnes pour faire descendre les bois coupés. Des sommes immenses ont été employées à construire des routes, des chaussées, des ponts, des glissoirs, pour l'extraction de la mâture dans les Pyrénées, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 254.

— ÉTYM. *Glisser.*

GLISSOIRE (gli-soi-r'), *s. f.* Endroit frayé sur la glace pour y glisser (voy. GLISSADE).

— ÉTYM. *Glisser*; génev. *une glisse*.

† **GLOBAIRE** (glo-bê-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est fait de masses globuleuses.

— ÉTYM. *Globe.*

GLOBE (glo-b'), *s. m.* || 1° Corps rond ou à peu près sphérique. Un globe de verre. En son globe il a vu la matière première, RÉGNIER, *Sat.* X. Les Égyptiens reconnurent un dieu suprême malgré toutes leurs superstitions; ils le nommaient Knef, et ils le représentaient sous la forme d'un globe, VOLT. 1re *homél. Athéisme.* Des officiers arrivaient de toutes parts; tous s'accordaient: dès la première nuit, un globe enflammé s'était abaissé sur le palais du prince Troubetskoï [à Moscou], et l'avait consumé, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. Longtemps après sa chute [de la bombe] on voit fumer encore La bouche du mortier large, noire et sonore, D'où monta pour tomber le globe au vol pesant, V. HUGO, *Odes*, III, 6. || Terme de physique. Globe électrique, globe de verre que l'on fait tourner sur son axe et que l'on frotte. || Fig. et poétiquement. Les globes, les seins d'une jeune fille. D'un sein plus arrondi les globes achevés D'un souffle égal et pur abaissés, élevés, LAMART. *Méd. Jeune fille.* || 2° Il se dit des astres, des planètes. Le globe du soleil. Vois ces sphères de feu, ces globes de lumière, Rien n'interrompt leur course ou change leur carrière, BRÉB. *Phars.* II. Des globes qui égalent ou surpassent même de beaucoup en grandeur notre monde, des globes qui tournent autour du soleil et sur eux-mêmes, des globes qui sont le centre des révolutions de plusieurs lunes, des globes dans lesquels on découvre des parties semblables ou analogues à celles qu'on observe sur la terre, ces globes, dis-je, je le demande à la raison, seraient-ils sans habitants? BONNET, *Caus. prem.* VII, 7. Le cours silencieux De ces globes brillants dispersés dans les cieux, DUCIS, *Abufar*, II, 7. Je reviendrai, poursuit-elle, et ton âme Ira franchir tous ces mondes flottants, Tout cet azur, tous ces globes de flamme Que Dieu sema sur la route du temps, BÉRANG. *Treize à table.* Alors ces globes d'or, ces îles de lumière, Que cherche par instinct la rêveuse paupière, Jaillissent par milliers.... LAMART. *Méd.* II, 8. || 3° Absolument. La terre. La formation du globe. Faire le tour du globe. Ce globe mal connu, qu'il [Maupertuis] a su mesurer, Devient un monument où sa gloire se fonde; Son sort est de fixer la figure du monde, De lui plaire et de l'éclairer, VOLT. *Lett. Loomaria*, 17 juillet 1741. Les anciens ne connaissaient qu'une très-petite partie du globe; l'Amérique entière, les terres arctiques, la terre australe et magellanique, une grande partie de l'intérieur de l'Afrique leur étaient entièrement inconnues, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr. Œuv.* t. I, p. 307, dans POUGENS. || Globe terrestre, globe de cuivre ou de carton sur lequel est représentée la figure de la terre. Globe céleste, celui sur lequel sont représentées les étoiles dans les constellations qu'elles composent. || 4° Boule ronde surmontée d'une couronne, celle-ci d'une croix, symbole de la puissance souveraine, adoptée et portée avec cette signification par les empereurs romains depuis Caracalla, et par les empereurs de l'Orient et de l'Occident, DE LABORDE, *Émaux*, p. 331. || 5° Terme d'anatomie. Globe de l'œil ou globe oculaire, l'œil considéré indépendamment des muscles qui s'y attachent et des autres tissus qui l'entourent. || Globe utérin, proéminence arrondie que l'utérus, revenu sur lui-même après l'accouchement, forme au-dessus de la symphyse pubienne. || Terme de pathologie. Globe hystérique, sensation d'un corps rond qui, chez la femme hystérique, semble monter de l'utérus dans l'abdomen, dans la poitrine, et jusqu'au larynx, et produit un sentiment de strangulation. || 6° Terme d'art militaire. Globe de compression, espèce de fougasse préparée pour détruire une galerie de mine. || 7° Poisson du genre tédrodon. || Espèce d'oursin.

— HIST. XVI° s. Le globe du soleil est soixante et six fois plus grand que celuy de la terre, PARÉ, *Monstr.* 4.

— ÉTYM. Lat. *globus*, globe, qui doit être rapproché de *gleba*, glèbe, et de *glomerare*, pelotonner. On trouve le diminutif *globeau* au XV° siècle: Apparut feu à gros globeaux sur la ville de Paris, JUVEN. DES URS. *Charles VI*, 1381.

† **GLOBIFLORE** (glo-bi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs globuleuses.

— ÉTYM. *Globe*, et le lat. *flos*, fleur.

† **GLOBIFORME** (glo-bi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un globe.

— ÉTYM. *Globe*, et *forme*.

† **GLOBO (IN)** (in'-glo-bo), *loc. adv.* En masse, sans examiner les détails. Tellier voulut une condamnation in globo, n'épargnant rien et tombant sur tout le livre, ST-SIM. 346, 26.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, et *globo*, globe, masse.

GLOBULAIRE (glo-bu-lè-r'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui a la forme d'un globe. Entre cinq et six heures du soir, les énormes et magnifiques masses globulaires de fumée [dans une éruption du Vésuve] offrirent de curieux phénomènes d'électricité: de temps à autre elles se trouvaient traversées par des éclairs soit en lignes brisées ou zigzag, soit en étincelles isolées, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 1236. || Terme de botanique. Glandes globulaires, glandes végétales de forme sphérique, ne tenant à l'épiderme que par un point. || Cartes globulaires ou curvilignes, par opposition à cartes rectilignes. || 2° *S. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des globulariées, ainsi nommées parce que leurs fleurs sont ramassées en forme de petite boule. || Globulaire alypon ou globulaire turbith, appelée turbith blanc, séné de Provence et à tort herbe terrible ou malherbe, elle purge doucement, *globularia alypon*, *L.* || Globulaire commune dite absolument globulaire et marguerite bleue.

— ÉTYM. *Globule.*

† **GLOBULARIÉES** (glo-bu-la-ri-ée), *s. f. pl.* Petite famille de plantes dicotylédonées, formée du seul genre globulaire.

GLOBULE (glo-bu-l'), *s. m.* || 1° Corps sphérique très-petit. Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules, PASC. *Pensées div.* 70, édit. FAUGÈRE. Nos sottises, nos ridicules S'échappent en mille globules, C'est le vif-argent dispersé, DESMAHIS, *Poésies*, p. 95, dans POUGENS. || 2° Par plaisanterie. Le globe de la terre considéré comme infiniment petit en comparaison de l'immensité de l'univers. Je compte aujourd'hui sur notre globule environ neuf cents millions de mes confrères, tant mâles que femelles, VOLT. *Dict. phil. Population*, 1. Je vous avoue qu'en jetant la vue sur ce globe ou plutôt ce globule, je pense que Dieu l'a abandonné à quelque être malfaisant.... ID. *Candide*, 20. Ce qui est bien sûr, c'est qu'il vous sera tendrement attaché dans le petit nombre de minutes qu'il peut avoir encore à végéter sur ce globule, ID. *Lett. Marmontel*, 19 mars 1773. || 3° Terme de physiologie. Nom donné à des corpuscules plus ou moins arrondis, qui existent dans beaucoup de liquides et dans quelques tissus animaux. Les globules du sang. Les globules du lait. || 4° Terme de pharmacie. Très-petite pilule, dans laquelle on administre certains médicaments très-actifs. Des globules de digitaline. || 5° Dans l'homœopathie, nom donné aux doses infiniment petites sous forme globulaire.

— ÉTYM. Lat. *globulus*, diminutif de *globus*, globe.

GLOBULEUX, EUSE (glo-bu-leû, leû-z'), *adj.* Qui est en forme de globule, ou composé de globules. Selon Descartes, la lumière ne vient point à nos yeux du soleil; mais c'est une matière globuleuse répandue partout, que le soleil pousse, et qui presse nos yeux comme un bâton poussé par un bout presse à l'instant à l'autre bout, VOLT. *Phil. Newt.* II, 1.

— ÉTYM. *Globule.*

† **GLOBULIFORME** (glo-bu-li-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un globule.

— ÉTYM. *Globule*, et *forme*.

† **GLOBULIN** (glo-bu-lin), *s. m.* Terme d'anatomie. Synonyme de leucocyte.

— ÉTYM. Diminutif de *globule*; ainsi dit pour sa forme.

† **GLOBULINE** (glo-bu-li-n'), *s. f.* Terme d'anatomie. Substance organique demi-solide, se dissolvant dans l'eau et se coagulant alors, mais à une température beaucoup plus élevée que l'albumine.

— ÉTYM. *Globule*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

† **GLOCHIDE** (glo-chi-d'), *s. f.* Terme de botanique. Poil mince et raide ou poil portant à son extrémité plusieurs pointes recourbées.

— ÉTYM. Γλωχίς, pointe.

† **GLOCHIDÉ, ÉE** (glo-chi-dé, dée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de glochides.

GLOIRE (gloi-r'), *s. f.* || 1° Célébrité grande et honorable, en parlant des personnes. S'il n'y avait pas de gloire, je n'aurais pas d'éloquence, BALZ. 7e lett. 4e liv. Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire, CORN. *Hor.* V, 3. Joignons à la douceur de venger nos parents La gloire qu'on remporte à punir les tyrans, ID. *Cinna*, I, 2. La gloire est plus solide après la calomnie, Et brille d'autant mieux qu'elle s'en vit ternie, ID. *Nicom.* IV, 4. Un héros arrêté n'a que deux bras à lui, Et souvent trop de gloire est un débile appui, ID. *Suréna*, IV, 4. Avec un peu de peine on achète la gloire, ROTR. *Vencesl.* II, 3. Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Les travaux de la guerre où ils faisaient leur gloire, BOSS. *Hist.* I, 8. Quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disait cet historien, et n'ont de gloire que pour le luxe ni d'esprit que pour inventer des plaisirs, ID. *Reine d'Angl.* Louis, qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événements.... ID. *ib.* Que d'années elle [la mort] va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! ID. *Duch. d'Orl.* Ne puis-je pas dire, messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gloire? ID. *ib.* On ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder, ID. *ib.* La grandeur et la gloire? pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? non, messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant, ID. *ib.* Je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine, peu ca-

pables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide, BOSS. *Marie-Thér.* Toujours vive pour ce grand prince [Louis XIV], toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son État, infatigable dans les voyages, et heureuse pourvu qu'elle fût en sa compagnie, ID. *ib.* Le jeune prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait, ID. *Louis de Bourbon.* Qu'il est beau après les combats et le tumulte des armes de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec la fortune! ID. *ib.* Au plus haut point de sa gloire, sa joie [de Mazarin] est troublée par la triste apparition de la mort, ID. *le Tellier.* Je n'attendais pas moins de cet amour de gloire Qui partout après vous attacha la victoire, RAC. *Bérén.* II, 2. Ma gloire inexorable à toute heure me suit, ID. *ib.* V, 6. Il vit chargé de gloire, accablé de douleurs, ID. *Mithr.* V, 4. La gloire des méchants en un moment s'éteint, ID. *Esth.* II, 9. Ô Pisistrate, la gloire est belle; heureux ceux qui la savent trouver, mais qu'il est pernicieux de la vouloir trouver où elle n'est pas! FÉN. *Dial. des morts*, XI, *Solon, Pisist.* Il faut poser pour principe que la gloire ne peut jamais être séparée de la justice, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, I, 6. La gloire est la réputation jointe à l'estime; elle est au comble quand l'admiration s'y joint, VOLT. *Dict. phil. Gloire.* Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire; Des travaux des humains c'est le digne salaire, ID. *Catilina*, V, 2. Êtes-vous digne enfin, seigneur, de votre gloire? ID. *Orphel.* V, 6. Le czar perdit près de dix mille hommes dans ces cinq combats où il eut la gloire de vaincre les Suédois, et Levenhaupt celle de disputer trois jours la victoire et de se retirer sans avoir été forcé dans son dernier retranchement, ID. *Charles XII*, 4. La vraie gloire ne consiste ni à mourir ni à vivre, mais à bien faire l'un et l'autre, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 46. Dans l'âge où l'on a le plus de sentiment de ses forces, où l'on est le plus sûr d'obtenir de la gloire, où l'on est si tenté de la confondre avec le bonheur, CONDORCET, *Bertin.* La gloire aux criminels ne sert point de refuge, DUCIS, *Othello*, I, 6. La gloire veut qu'on ose où le péril est grand, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 4. En cherchant la gloire, j'ai toujours espéré qu'elle me ferait aimer; à quoi servirait-elle, du moins aux femmes, sans cet espoir? STAEL, *Corinne*, IV, 3. Il était un roi d'Yvetot, Peu connu dans l'histoire, Se levant tard, se couchant tôt, Dormant fort bien sans gloire, BÉRANG. *Roi d'Yvetot.* Aux jeunes gens racontes-en l'histoire [des trois journées de juillet]; Guide leur nef, instruis-les de l'écueil; Et, de la France un jour font-ils l'orgueil, Va réchauffer ta vieillesse à leur gloire, ID. *Adieu chansons.* On était exalté par ce qu'il y a de mieux après la vertu, par la gloire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 5. De quelle gloire nous serons comblés, et que dira le monde entier, quand il apprendra qu'en trois mois nous avons conquis les deux grandes capitales du nord! [paroles de Napoléon à ses soldats pour les conduire de Moscou à St-Pétersbourg], ID. *ib.* VIII, 9. Ces simples soldats se dévouaient pour ne pas se manquer à eux-mêmes, par cet instinct qui veut du courage dans l'homme; enfin par habitude et par amour de la gloire, mot bien éclatant pour une position si obscure! car qu'est-ce que la gloire d'un tirailleur, qui n'est loué, blâmé ou regretté que par une escouade; mais le cercle de chacun lui suffit, une petite association renferme autant de passions qu'une grande, ID. *ib.* IX, 13. Généreux favoris des filles de Mémoire, Deux sentiers différents devant vous vont s'ouvrir, L'un conduit au bonheur, l'autre mène à la gloire; Mortels, il faut choisir, LAMART. *Méd.* I, 14. Non loin des mêmes bords, plus tard il [le Tasse] vint mourir; La gloire l'appelait, il arrive, il succombe; La palme qui l'attend devant lui semble fuir, Et son laurier tardif n'ombrage que sa tombe, ID. *ib.* I, 21. Mais le temps? il n'est plus. — Mais la gloire? qu'importe Cet écho d'un vain son qu'un siècle au siècle apporte, Ce nom, brillant jouet de la postérité? ID. *ib.* II, 5. Dans le stérile espoir d'une gloire incertaine, L'homme livre, en passant, au courant qui l'entraîne, Un nom de jour en jour dans sa course affaibli; De ce brillant débris le flot du temps se joue; De siècle en siècle il flotte, il avance, il échoue Dans les abîmes de l'oubli, ID. *ib.* Gloire, honneur, liberté, ces mots que l'homme adore, Retentissaient pour toi [Napoléon], comme l'airain sonore Dont un stupide écho répète au loin le son, ID. *ib.* II, 7. Non, la lyre aux tombeaux n'a jamais insulté; La mort de tout temps fut l'asile de la gloire; Rien ne doit jusqu'ici poursuivre une mémoire; Rien.... excepté la vérité, ID. *ib.* II, 7. La gloire efface tout.... tout excepté le crime, ID. *ib.* Et je marche effaré des crimes de la gloire, V. HUGO, *Contempl.* V, 11. || Dire, publier quelque chose à la gloire de quelqu'un, dire, publier quelque chose qui lui fait honneur, qui lui tourne à gloire. Il faut dire à sa gloire que.... BOSS. *Hist.* III, 5. || Il se dit au pluriel. Il aspire à toutes les gloires. || C'est gloire de.... il est glorieux de. C'est gloire de passer pour un cœur abattu Quand la brutalité fait la haute vertu, CORN. *Hor.* IV, 4. || Faire gloire, se faire gloire, se faire une gloire, tenir à gloire, mettre sa gloire à, se vanter d'une chose, en faire vanité. Les meilleurs soldats et les chefs les plus braves Mettaient toute leur gloire à devenir esclaves, CORN. *Cinna*, I, 3. On m'appelle soldat, je fais gloire de l'être, ID. *D. Sanche*, I, 3. On me croit son disciple et je le tiens à gloire, ID. *Nicom.* II, 3. Vous n'avez qu'à parler, et ma main sur-le-champ fera gloire d'exécuter l'arrêt que vous prononcerez, MOL. *Princ. d'Él.* V, 2. On me laisse tout croire; on fait gloire de tout, ID. *Mis.* IV, 3. C'est où je mets aussi ma gloire la plus haute, ID. *Tart.* II, 1. Faisant gloire de votre indocilité, BOURDALOUE, *Sur la fausse consc.* 1er avent, p. 180. Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle De séduire le cœur d'une faible mortelle, RAC. *Phèdre*, II, 5. Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire? Tout l'univers les sait, vous-même en faites gloire, ID. *Athal.* II, 7. Si les sciences n'inspirent aux Grecs que l'injustice, nous [Manduriens] nous ferons gloire d'être toujours ignorants et barbares, FÉN. *Tél.* X. || Titre honorifique qui a été donné aux rois mérovingiens. Votre Gloire. || 2° Éclat digne de louange, en parlant des choses. Dites-moi qu'elle est chaste et qu'elle en a la gloire, RÉGNIER, *Élég.* I. J'ai vu dans son malheur la gloire de sa mort, CORN. *Pomp.* II, 2. Si vous trouvez des charmes à pousser plus avant la gloire de vos armes, ID. *Nicom.* II, 3. La gloire de son nom et de ses actions immortelles [du prince de Condé], BOSS. *le Tellier.* Industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre [Mazarin], ID. *ib.* Il [le prince de Condé en exil] aura du moins la gloire de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers, ID. *Louis de Bourbon.* Cet attachement immuable à la religion de ses ancêtres faisait la gloire de sa maison, aussi bien que celle de toute la France, ID. *Reine d'Anglet.* L'amour ne règle point le sort d'une princesse; La gloire d'obéir est tout ce qu'on nous laisse, RAC. *Andr.* II, 2. Ah! que sous de beaux noms cette gloire est cruelle [de vaincre ses passions]! Combien mes tristes yeux la trouveraient plus belle, S'il ne fallait encor qu'affronter le trépas! ID. *Bérén.* II, 2. C'est notre patrie qui a la gloire d'avoir inventé la navigation, FÉN. *Tel.* III. || 3° Exploits glorieux. Je viens remercier et mon père et mon roi D'avoir eu la bonté de s'y servir de moi, D'avoir choisi mon bras pour une telle gloire, Et fait tomber sur moi l'honneur de sa victoire, CORN. *Nicom.* II, 2. || 4° Il se dit quelquefois, par exagération, dans le style poétique, pour considération, réputation. Éclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre; Mon père est satisfait, cesse de te contraindre; Un même coup a mis ma gloire en sûreté, Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté, CORN. *Cid*, V, 5. Pourquoi voulez-vous croire Que de ce cas fortuit dépende notre gloire? MOL. *École des f.* IV, 8. Ma gloire vous serait moins chère que ma vie! RAC. *Iphig.* V, 2. Alors, ne voyant que la gloire de la dame dont nous parlions, je répondis sur-le-champ.... MARIVAUX, *Pays. parv.* 7e part. || Sentiment élevé et fier que la gloire inspire à celui qui la possède. La gloire, il est vrai, les défend [les grands] de quelques faiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? BOSS. *Duch. d'Orl.* Quel péril n'eût pas trouvé cette princesse dans sa propre gloire? la gloire: qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appas plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? ID. *ib.* || En mauvaise part, vain orgueil (sens plus usité autrefois qu'aujourd'hui). La Rappinière.... avait de la mauvaise gloire autant que barbier de la ville, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Il croyait qu'il y avait de la gloire à votre fait, SÉV. 215. Encore que les philosophes fussent des animaux de gloire, comme les appelle Tertullien, BOSS. 2e *panég. St Fr. de Paule, Préambule.* Le bien public, l'ordre ou plutôt tous les différents établissements particuliers d'ordre que la société demande, toujours sacrifiés sans scrupule, et même violés par une mauvaise gloire, étaient pour lui des objets d'une passion vive et délicate, FONTEN. *des Billettes.* Grand' soif, bon appétit, et surtout point de gloire, C'est ma devise.... DESTOUCH. *Glor.* II, 14. Il ne respecte rien, ne ménage personne, Et plus je le connais, plus sa gloire m'étonne, ID. *ib.* IV, 3. Si les hommes sont si glorieux, ce n'est pas à une dame aussi pieuse et aussi charitable que vous à approuver leur mauvaise gloire, MARIVAUX, *Marianne*, 6e part. || Un point de gloire, un point sur lequel l'amour-propre met son orgueil. Mais faut-il nous brouiller pour un sot point de gloire? — Oh! le vin est tiré, monsieur, il le faut boire, REGNARD, *Joueur*, III, 11. || Vaine gloire, le sentiment trop avantageux de soi-même que la vanité inspire. La vaine gloire est cette petite ambition qui se contente des apparences, qui s'étale dans le grand faste et qui ne s'élève jamais aux grandes choses, VOLT. *Dict. phil. Gloire*, § 1. || Fausse gloire, fausse opinion de l'honneur, ambition déplacée. La fausse gloire tient souvent à la vaine, mais souvent elle porte à des excès; et la vaine se renferme plus dans les petitesses; un prince qui mettra son honneur à se venger, cherchera une gloire fausse plutôt qu'une gloire vaine, VOLT. *Dict. phil. Gloire*, § 1. || 5° Il se dit des personnes justement célèbres. Il fut la gloire de son siècle. Pour vous, ma chère sœur, sage et pieuse fille, Gloire du sang d'Œdipe, honneur de sa famille, ROTR. *Antig.* II, 2. Nerva est le premier des bons et Trajan le premier des grands empereurs romains; après lui il y en eut deux autres, les deux Antonins; trois sur soixante-dix, tel est à Rome le bilan des gloires morales de l'empire, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome, Introd.* p. LIII. || 6° Éclat, splendeur. Je souhaitais qu'on vous vît dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, SÉV. 582. Quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paraître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même et au Louvre où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère, BOSS. *Reine d'Anglet.* La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie; la voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître, cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration, ID. *Duch. d'Orl.* Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire, RAC. *Athal.* II, 7. Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front? Ah! princesse, gardez d'en profaner la gloire! Du roi qui l'a porté respectez la mémoire, ID. *ib.* IV, 1. Il vaudrait mieux que Troie fût encore dans toute sa gloire, FÉN. *Tél.* X. Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire; Mais, tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire, Quels témoins éclatants devant moi rassemblés! Répondez, cieux et mers, et vous, terre, parlez, L. RAC. *Religion*, I. || 7° L'honneur, les hommages rendus à la divinité. Dieu est jaloux de sa gloire. Celui qui règne dans les cieux, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, BOSS. *Reine d'Anglet.* À Dieu ne plaise que nous apprenions par les oracles trompeurs la gloire du fils de Dieu, qui les a fait taire en naissant! ID. *Hist.* II, 12. Ô Dieu que la gloire couronne.... Tu vois nos pressants dangers; Donne à ton nom la victoire; Ne souffre point que ta gloire Passe à des dieux étrangers, RAC. *Esther*, I, 5. On a osé dire: la gloire de Dieu, il travaille pour la gloire de Dieu; Dieu a créé le monde pour sa gloire; ce n'est pas que l'être suprême puisse avoir de la gloire; mais les hommes, n'ayant point d'expression qui lui convienne, emploient pour lui celles dont ils sont le plus flattés, VOLT. *Dict. phil. Gloire.* || Pour la plus grande gloire de Dieu, sorte de formule pieuse qu'on emploie pour exprimer qu'on rapporte à Dieu la gloire de telle ou telle chose. Je prierai Dieu pour vous, et j'espère que tout se passera à sa plus grande gloire, VOLT. *l'Ingénu*, 16. || Rendre gloire à Dieu, lui rendre hommage, le confesser. Vous n'avez pas voulu rendre gloire à ma puissance et à ma sainteté devant Israël au sujet des eaux, SACI, *Bible, Nombres*, XXVII, 14. Au Dieu que vous servez, princesse, rendez gloire, RAC. *Athal.* III, 4. || Fig. Rendre gloire à la vérité, lui rendre un éclatant hommage, la confesser hautement. Si quelque orthodoxe ou hétérodoxe m'accusait d'avoir la moindre part à l'article *Genève*, je vous supplie instamment de rendre gloire à la vérité; j'ai appris le dernier toute cette affaire, VOLT. *Lett. Vernes*, 29 déc. 1757. || Dans un sens analogue. Un petit nombre d'esprits frivoles ou licencieux, qui encore, au fond du cœur, rendent gloire à la vertu, MASS. *Carême, Resp. hum.* || À la gloire de la vérité, pour rendre à la vérité la gloire qui lui appartient. À la

gloire de la vérité, montrons dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros.... BOSS. *Louis de Bourbon.* || 8° Terme biblique. La splendeur dont Dieu s'environne quand il se manifeste. Le fils de Dieu viendra dans sa gloire, dans la majesté de sa gloire. Alors, tout le peuple jetant de grands cris et voulant les lapider [Josué et Caleb], la gloire du Seigneur parut à tous les enfants d'Israël sur le tabernacle de l'alliance, SACI, *Bible, Nomb.* XIV, 40. Je vis paraître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël selon la vision que j'avais eue dans le champ, ID. *Ezéchiel,* VIII, 4. || Par extension, les riches palais, les meubles brillants, les vêtements magnifiques des princes. Salomon dans toute sa gloire. || La gloire de Niquée, expression très-usitée au XVII° et au XVIII° siècle pour dire une gloire immense, et qu'on croit ne devoir pas finir. Mme d'Heudicourt est dans la gloire de Niquée, elle y oublie qu'elle est prête d'accoucher, SÉV. Mon imagination sera toujours pour vous cette gloire de Niquée où vous savez qu'on ne changeait point, SAINT-ÉVREMONT, *à Ninon de Lenclos.* Vous voilà donc, mon cher enfant, dans votre gloire de Niquée, VOLT. *Lettre à d'Arnaud.* Niquée est une des héroïnes d'*Amadis de Gaule;* la fée Zirphée, sa tante, pour la soustraire à l'amour incestueux d'Anastarax, la plaça sur un trône étincelant, dans ses plus beaux habits, et, Anastarax se jetant à genoux sur une des marches du trône, elle les enchanta eux et leur cortége dans cette position, jusqu'à ce qu'une dame de grande beauté vint détourner Anastarax et qu'un illustre chevalier vint rompre le charme (Ces exemples et ces explications sur la gloire de Niquée sont empruntés à BOISSONADE, *Morceaux de critique,* t. II, p. 60). || 9° La béatitude céleste. Il est dans le séjour de la gloire. La gloire des élus. Comme, dans la gloire éternelle, les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 10° Terme de peinture. Cercle de lumière, qui se met autour de la tête des saints ou des personnes illustres par leurs vertus. || Représentation du ciel ouvert avec les personnages divins, les anges, etc. Une gloire du Titien. Il a le visage tranquille et tourné vers une gloire qui éclaire l'angle supérieur gauche de la toile, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 78, dans POUGENS. || Dans le langage soutenu, miracle qui présente dans le ciel le même aspect que la gloire dans la peinture. On ne vit point un dieu imaginaire lever la tête au-dessus des vagues et leur commander le silence; mais une lumière surnaturelle entr'ouvrit les nuées; au milieu d'une gloire on aperçut une femme céleste portant un enfant dans ses bras, et calmant les flots par un sourire, CHATEAUBR. *Mart.* XIX. || Terme de sculpture. Assemblage de rayons divergents au centre desquels apparaît un triangle, symbole de la Trinité. || 11° Machine de théâtre entourée de rayons lumineux sur laquelle se placent les acteurs qui représentent des dieux, etc. || 12° Terme d'artificier. Soleil fixe, non tournant, d'une grandeur extraordinaire. || Assemblage de fusées qui jettent leurs feux en rayons. || 13° Terme de zoologie. Gloire de mer, mollusque du genre cône.

— SYN. GLOIRE, HONNEUR. La gloire dit quelque chose de plus que l'honneur; c'est une célébrité plus étendue et plus éclatante. Gloire, dans le sens de sentiment qu'inspire la gloire (acception plus usitée au XVII° siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui) confine à l'honneur signifiant aussi un sentiment qui nous oblige à nous honorer nous-mêmes; mais ici encore la nuance se maintient: l'honneur appartient à toutes les conditions, la gloire n'appartient qu'aux conditions élevées et dans lesquelles il importe de soutenir sa gloire aussi bien que son honneur. Se faire gloire d'une chose, c'est s'en vanter; se faire honneur d'une chose, c'est en tirer honneur.

— HIST. XII° s. Al roi de gloire merci prist à crier, *Roncisv.* p. 109. La glorie d'icest munt n'est longement durant, *Th. le mart.* 30. || XIII° s. Gloire est la bone renomée qui cort par maintes terres de aucun home puissant et de grant afaire, ou de savoir bien son art, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 450. || XIV° s. Adoncques il habunde en autre plus grant bien, c'est assavoir en glore, ORESME, *Eth.* 160. L'empereur de Constantinople fist appareiller au dehors de la porte de la cité, en une grant place, la noblesse de toutes manieres de richesses et toute la gloire de pierres precieuses, *Chron. de St-Denys,* t. I, f° 129, dans LACURNE. || XV° s. Il y a de bonnes gens qui ont ceste gloire qu'il leur semble qu'ils vuyderont des choses là où ilz n'entendent rien, COMM. I, 16. || XVI° s. La response fut longue comme il falloit, et enfin espagnolle, pleine de gloire et de refus, D'AUB. *Hist.* I, 91. Il monta en une presumption et une gloire encore plus grande que n'estoit sa puissance, AMYOT, *Lysand.* 34. Il attribuoit toute la gloire de ses faicts à la fortune, soit qu'il le fist par une maniere de vaine gloire, ou que veritablement.... ID. *Sylla,* 11. Gloire vaine assez fleurit, porte feuille et point de fruit, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *glore;* provenç. espagn. et ital. *gloria;* du lat. *gloria,* qui est le sanscrit védique *çravasya,* gloire, de *çru,* grec κλύω, entendre. L'*ō* représente l'*av* sanscrit; et l'*r* se permute souvent en *s, gloria* ou *glosia.* Dans l'ancien français, *glorie* ne se prononçait pas *glo-ri-e* en trois syllabes, mais *gloire* ou *glore* en deux; c'est ce que montrent les vers, et entre autres le vers de *Th. le mart.* cité à l'historique; *glorie* était une orthographe rappelant l'étymologie, non la prononciation.

† **GLOMÉRULE** (glo-mé-ru-l'), *s. m.* Terme didactique. Petit amas naturel ou accidentel de corps bruts ou organisés. || Terme de botanique. Glomérule floral, réunion de fleurs en une tête irrégulière.

— ÉTYM. Diminutif du lat. *glomus, glomeris,* peloton.

† **GLORIA PATRI** (glo-ri-a-pa-tri) ou, simplement, **GLORIA** (glo-ri-a), *s. m.* || 1° Terme de liturgie. Verset qui termine tous les psaumes. || Gloria in excelsis, espèce d'hymne que l'on chante à la messe. || Terme de musique. Chant composé pour cette partie de la messe, ou composé sur le verset final des psaumes. Un beau gloria. || 2° Se dit familièrement d'un homme qu'on voit partout. Il est comme gloria patri; il se fourre partout, RICHELET. || 3° Populairement. Gloria, liqueur chaude composée de café, de sucre et d'eau-de-vie ou de rhum. Prenez-vous du gloria? Donnez-moi un gloria. || C'est aussi une tasse de café plus petite. Voulez-vous du café? Non, seulement un gloria. || Chez les marins, gloria, le thé à l'eau-de-vie. || Le gloria est ainsi dit, probablement, parce que, comme le gloria patri se dit à la fin des psaumes, ce gloria d'un autre genre est la fin obligée d'un régal populaire. || 4° Gloria maris (gloire de la mer), espèce de cône (coquille) des plus rares et des plus beaux.

— ÉTYM. Lat. *gloria,* gloire, *patri,* au père.

† **GLORIETTE** (glo-ri-è-t'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Petit bâtiment, pavillon, cabinet de verdure, dans un parc ou un jardin. La quantité d'herbe [le maté] fournie par chaque ouvrier est pesée au siége de l'exploitation, mise en tas jusqu'au moment de la torréfaction; cette opération se fait en étendant la *yerba* (*yerba mate,* nom espagnol du maté) sur une espèce de gloriette à claire-voie, et qui peut supporter jusqu'à 1600 kilogrammes d'herbe fraîche, SCHNEPP, *Acad. des sc. Comptes rendus,* t. LVIII, p. 45. || 2° Terme de boulangerie. Petit retranchement derrière le four.

— HIST. XIII° s. Une moult bien peinte chambrete, Qu'Urake nome gloriete, *Partonop.* v. 6910.

— ÉTYM. Diminutif de *gloire,* à cause que cette petite chambre était particulièrement ornée, glorieuse; espagn. *glorieta.*

GLORIEUSEMENT (glo-ri-eû-ze-man), *adv.* D'une manière glorieuse, digne de louanges. Des fautes si sincèrement reconnues et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieusement sa carrière illustre, VOLT. *Mœurs,* 51. Glorieusement est toujours pris en bonne part: il règne glorieusement; il se tira glorieusement d'un grand danger, d'une mauvaise affaire, ID. *Dict. phil. Gloire.*

— HIST. XII° s. Cantums [chantons] al segnor; kar glorïosement magnifiez est, *Liber psalm.* p. 236. || XIII° s. L'antienne del magnificaz, Cele dit dant Tybers li chaz, Et Renart l'a bien entoné Et gloriosement chanté, *Ren.* 21358. || XVI° s. Ayant desfait fort glorieusement ses ennemis, AMYOT, *Péric.* 49.

— ÉTYM. *Glorieuse,* et le suffixe *ment;* provenç. *gloriosament;* espagn. et ital. *gloriosamente.*

GLORIEUX, EUSE (glo-ri-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire. Glorieux conquérant de la moitié du monde, ROTR. *Bélis.* I, 2. Il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, BOSS. *Reine d'Anglet.* Babylone la glorieuse, dont les Chaldéens insolents s'enorgueillissaient, a été faite comme Sodome et comme Gomorrhe à qui Dieu n'a laissé aucune ressource, ID. *Hist.* II, 4. || 2° Qui est plein de gloire, qui procure de la gloire, en parlant des choses. Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison? BOSS. *Reine d'Anglet.* Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux, ID. *ib.* Tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulé sur une tête, ID. *ib.* De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, ID. *Duch. d'Orl.* Il faut encore qu'il [Alexandre] se trouve dans tous nos panégyriques, et il semble par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage, ID. *Louis de Bourbon.* Commencez maintenant: c'est à vous de courir Dans le champ glorieux que j'ai su vous ouvrir, RAC. *Bajaz.* II, 1. Chercher au bout du monde un trépas glorieux, ID. *Mithr.* III, 5. Il est glorieux de laisser à ses descendants un titre qu'on n'a point reçu de ses aïeux, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, I, 6. La résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au calvinisme, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 32, dans POUGENS. Revoyant des Français le glorieux empire, VOLT. *Zaïre,* II, 3. Venez, prince, et montrez au plus grand des monarques De vos fers glorieux les vénérables marques, ID. *ib.* II, 3. Ce jour, quel qu'il soit, nous sera glorieux, ID. *Tancr.* I, 1. Glorieux, quand il est l'épithète d'une chose inanimée, est toujours une louange: bataille, paix, affaire glorieuse, ID. *Dict. phil. Gloire.* || On dit d'un prince illustre qui n'est plus, prince de glorieuse et triomphante mémoire. Henri IV de glorieuse mémoire. || Rang glorieux, rang élevé. Rang glorieux signifie rang élevé, et non pas rang qui donne de la gloire, mais dans lequel on peut en acquérir, VOLT. *Dict. phil. Gloire.* || 3° Il se dit de la Vierge et des saints. La glorieuse Vierge Marie. Les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul. Les glorieux martyrs. Non, ô glorieuse mère de Dieu, nous ne craindrons point de le dire, car nous le savons, que, si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes.... BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 132. || Terme de théologie. Corps glorieux, se dit de l'état où seront les corps des bienheureux après la résurrection. En ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection, où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, BOURD. *Myst. Résurrect. de J. C.* t. I, p. 370. || On le dit abusivement et familièrement d'une personne qui est longtemps sans éprouver certains besoins corporels. C'est un corps glorieux. Ce n'est pas un corps glorieux. || 4° Qui a le sentiment d'une sorte de gloire personnelle. Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres, LAROCHEF. *Max.* dans le *Dict. de* POITEVIN. Notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne point nous plaindre, SÉV. 584. A Paris il n'y a rien à craindre, ce sont des gens glorieux pour la plupart, qui ne se plaignent jamais d'être dupes pour éviter la honte de l'avoir été, DANCOURT, *Loterie,* sc. 8. Il est vrai que ce n'était qu'un laquais; mais, quand on est glorieuse, on n'aime à perdre dans l'esprit de personne, MARIVAUX, *Marianne,* 2° part. Quelquefois on est glorieux avec soi-même, on fait des lâchetés qu'on ne veut pas savoir, et qu'on se déguise sous d'autres noms, ID. *ib.* 3° part. || Être glorieux de quelque chose, s'en faire honneur, en tirer vanité. Je suis aussi glorieux de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que si on m'avait érigé mille statues, BALZ. liv. I, lett. 2. Après cette victoire il n'est point de Romain Qui ne soit glorieux de vous donner la main, CORN. *Hor.* IV, 3. Celui-ci [le mulet] glorieux d'une charge si belle, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Un héron glorieux de voir que de ses plumes On faisait pour les rois des aigrettes de prix, BOURSAULT, *Ésope à la cour,* I, 4. Glorieux de mourir pour le sang de mes rois, RAC. *Théb.* II, 2. || Qui pousse ce sentiment de gloire jusqu'au défaut. Elle avait de l'esprit et du bec, et souverainement glorieuse quoique fort polie, ST-SIM. ch. 608, t. XXXVIII, p. 183, éd. Delloye. La nation des auteurs est un peu vaine et glorieuse, LE SAGE, *Gil Blas,* XI, 14. Les richesses, pour lesquelles il n'était pas né, l'avaient rendu glorieux, et sa gloire le rendit magnifique, MARIV. *Pays. parv.* 1^re part. Homme glorieux, esprit glorieux est toujours une injure; il signifie celui qui se donne à lui-même ce qu'il devrait mériter des autres, VOLT. *Dict. phil. Gloire.* M. le duc était très-borné, opiniâtre, dur, même féroce, et, quoique prince, glorieux comme un homme nouveau, DUCLOS, *Mém. rég. Œuv.* t. VI, p. 161, dans POUGENS. || 5° *S. m.* et *f.* Un glorieux, une glorieuse, celui, celle qui a le défaut d'être glorieux. Le Glorieux, titre d'une comédie de Destouches. Voyez-vous, dirait-on, cette madame la marquise qui fait tant la glorieuse? c'est

la fille de M. Jourdain, qui était trop heureuse, étant petite, de jouer à la madame avec nous ; elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux grands-pères vendaient du drap auprès de la Porte St-Innocent, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre ; Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre, BOIL. *Sat.* III. Auteur solide, ingénieux, Qui du théâtre êtes le maître, Vous qui fîtes le Glorieux, Il ne tiendrait qu'à vous de l'être, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 96. || On a appelé quelquefois les saints et les anges, les glorieux, comme habitants du séjour de la gloire. Les chérubins, ces glorieux, Composés de tête et de plume, LE P. LEMOINNE, cité par PASCAL, *Prov.* XI. || 6° *Au féminin*, glorieuse, raie aigle. || Proverbe. Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas, ou, simplement, il fait bon battre un glorieux, c'est-à-dire un homme glorieux aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre.

— SYN. GLORIEUX, ORGUEILLEUX. Le glorieux se croit entouré d'une sorte de gloire ; l'orgueilleux a un sentiment intérieur et profond de sa supériorité. L'orgueilleux se croit quelque chose, le glorieux veut paraître quelque chose, dit Voltaire, *Dict. phil. Gloire*, qui ajoute : « Le glorieux n'est pas tout à fait le fier, ni l'avantageux, ni l'orgueilleux ; le fier tient de l'arrogant et du dédaigneux et se communique peu ; l'avantageux abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui ; l'orgueilleux étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même ; le glorieux est plus rempli de vanité, il cherche plus à s'établir dans l'opinion des autres, il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet.... les nouveaux parvenus sont d'ordinaire plus glorieux que les autres. »

— HIST. XI[e] s. Toutes vos ames ait Deus li glorius, *Ch. de Rol.* CLX. En pareïs [paradis] entre les glorius, *ib.* CCIV. || XII[e] s. Glorioses choses dites sunt de tei, cited de Deu, *Liber psalm.* p. 123. || XIII[e] s. Car à nos temps est perdus li saint lieus Où Diex sofri pour nous mort glorieuse, QUESNES, *Romancero*, p. 95. || XIV[e] s. Ceulx qui sont de noble lignage et ceulx qui sont glorieux en aucunes offices ou estas honorables, ORESME, *Eth.* 115. || XVI[e] s. Ne plus ne moins qu'une femme glorieuse, qui veult estre parée de riches joyaulx et de pierres precieuses, AMYOT, *Péric.* 23. Le meilleur de ses plus glorieux actes estoit.... ID. *ib.* 74. Ce Manlius là n'estoit qu'un glorieux qui se vantoit de ce qui n'estoit pas vray, ID. *Sertor.* 39.

— ÉTYM. Provenç. *glorios ;* espagn. et ital. *glorioso;* du lat. *gloriosus*, de *gloria*, gloire.

† **GLORIFIABLE** (glo-ri-fi-a-bl'), *adj.* Qui mérite d'être glorifié.

— ÉTYM. *Glorifier.*

GLORIFICATION (glo-ri-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de glorifier. La glorification de cet acte. || 2° Terme de théologie. Élévation des justes à la gloire éternelle. La glorification des élus.

— HIST. XIV[e] s. Comme seroit honnour ou glorification, ORESME, *Eth.* 28.

— ÉTYM. Provenç. *glorificacio*; espag. *glorificacion;* ital. *glorificazione;* du lat. *glorificationem*, de *glorificare*, glorifier.

GLORIFIÉ, ÉE (glo-ri-fi-é, ée), *part. passé* de glorifier. || 1° Qui a obtenu beaucoup de gloire. Je suis si glorifiée en ce monde pour quelques bonnes intentions que je tiens de Dieu, que j'ai sujet de craindre d'être humiliée et confondue dans l'autre, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 5 avr. 1691. || Se dit aussi des choses. Une action trop glorifiée. || 2° Terme de théologie. Qui participe à la gloire de Dieu. Si la lumière ou l'éther ne pèsent point, l'homme glorifié se transportera au gré de sa volonté dans tous les points de l'espace et volera de planètes en planètes, de systèmes en systèmes, avec la rapidité de l'éclair, BONNET, *Contempl. nat.* IV, 13. || Se dit de Dieu même. Son saint nom glorifié par toute la terre.

† **GLORIFIEMENT** (glo-ri-fi-man), *s. m.* État de ce qui est glorifié.

— HIST. XVI[e] s. ....Si nous tenons à la fin la fiance et le glorifiement de nostre esperance, CALV. *Inst.* 433.

GLORIFIER (glo-ri-fi-é), je glorifiais, nous glorifiions, vous glorifiiez ; que je glorifie, que nous glorifiions, que vous glorifiiez, *v. a.* || 1° Donner de la gloire. Glorifier un homme, une action, un dévouement. || 2° Particulièrement. Rendre gloire et honneur à Dieu. Alors ces trois hommes louaient Dieu dans la fournaise et le glorifiaient et le bénissaient d'une même bouche SACI, *Bible, Daniel*, III, 51. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront, parce que j'ai fait naître des eaux dans le désert, ID. *Isaïe*, XLIII, 20. Peu s'en faut que l'esprit humain ne tire de là [la permission du mal par la Providence] cette conclusion impie qu'on attribuait faussement à saint Paul : que, puisque Dieu est glorifié par les crimes des hommes, il ne les faut plus condamner, NICOLE, *Ess. de mor.* 2[e] traité, chap. 3. Être soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnaîtrons pour père, BOURD. *Annonciat. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 142. Veut-il par mon trépas que je le glorifie? RAC. *Esth.* II, 9. || 3° Terme de théologie. Rendre participant de la gloire, de la béatitude éternelle. Comme ils fuyaient la gloire et cherchaient les supplices, Les supplices enfin les ont glorifiés, CORN. *Imit.* I, 18. Je glorifierai quiconque m'aura rendu gloire, et ceux qui me méprisent tomberont dans le mépris, SACI, *Bible, Rois*, I, II, 30. Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon père qui me glorifie, ID. *Év. St Jean*, VIII, 54. Il viendra pour venger les humbles, en glorifiant dans leurs personnes l'humilité, BOURD. *Jug. dern.* 2[e] *avent*, p. 357. || 4° Se glorifier, *v. réfl.* Faire gloire de quelque chose. Tant qu'Alexandre eut en tête un si grand capitaine, il put se glorifier d'avoir vaincu un ennemi digne de lui, BOSS. *Hist.* III, 5. Elle s'est toujours plus glorifiée d'être fille de saint Bernard que de tant de braves aïeux, de la race desquels elle est descendue, ID. *Yol. de Monterby.* Il n'est rien de plus naturel que de se glorifier des noms qu'on s'est acquis par sa vertu, plutôt que de ceux qu'on tient du hasard, BOURD. *Myst. Circoncision de J. C.* t. I, p. 65. La Grèce, qui se vante d'avoir fait naître Platon, se glorifie encore d'Anacréon ; et Cicéron ne fait point oublier Catulle, VOLT. *Cons. à un journal.* || Se glorifier dans, placer sa gloire dans. Dieu se glorifie dans ses saints. Un père se glorifie dans ses enfants. Afin que Jérusalem se glorifie en vous, et que votre nom soit au nombre des saints et des justes, SACI, *Bible, Judith*, X, 8.

— HIST. XII[e] s. Jo suis Jesus tis frere; tu glorifieras M'iglise par tun sanc, e eshaucié seras, *Th. le mart.* 100. Ki mei honured, jol glorrifierai ; et ki mei despirra, jol metrai en despit, *Rois*, p. 9. || XIII[e] s. Cuers [cœur] ne se puet glorefier Ne por terre ne por denier Tant comme il fet por fine amor, *Lai du conseil.* || XV[e] s. Et telz seigneurs y a qui n'ont que treize livres de rente qui se glorifient de dire : Parlez à mes gens, cuydans par ceste parolle contrefaire les très grans seigneurs, COMM. I, 10. || XVI[e] s. Il se glorifie qu'il mesprisera hardiment tout ce qui peut tourmenter son esprit, CALV. *Inst.* 453. Il se cognoissoit detteur de Dieu à glorifier son nom, fust par vie fust par mort, ID. *ib.* 561. Celui qui aura honte d'une meschante robbe, se glorifiera en une precieuse, ID. *ib.* 566.

— ÉTYM. Provenç. *glorificar, glorifiar ;* espagn. *glorificar;* ital. *glorificare*; du lat. *glorificare*, de *gloria*, gloire, et le suffixe verbal *ficare* (voy. FIER, suffixe). L'ancienne langue disait aussi *glorier.*

GLORIOLE (glo-ri-o-l'), *s. f.* Petite gloire qu'on tire de petites choses. On nous apprend l'inutile et on nous laisse ignorer le plus important ; nous avons besoin de citoyens parvenus par une longue habitude à être justes, doux, humbles, patients, polis, discrets et généreux, qui sachent pardonner les injures, qui se connaissent en vraie gloire et qui la recherchent, qui méprisent les distinctions de vanité ou les glorioles, qui fassent plus de cas des grands talents et des grandes vertus que des grands biens de la fortune, ST-PIERRE, *Discours préliminaire de ses annales politiques.* S'applaudir d'être plus puissant que les autres, c'est une vanité, c'est une gloriole ; mais la vraie gloire, la grande gloire, c'est de faire le meilleur usage qu'il est possible de la supériorité de sa puissance, ID. *Annales politiques.* Les affaires furent retardées par ces prétentions et ces refus que les Romains nommaient gloriole, que tout le monde condamne quand on est sans caractère, et sur lesquels on insiste dès qu'on en a un, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, paix de Vestphalie.* La fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. L'abbé de St-Pierre est l'auteur d'une expression qui commence à prendre faveur ; c'est le mot de gloriole, si bien adapté à cette vanité puérile qui ne vit, si on peut parler de la sorte, que de la fumée la plus légère et la plus prompte à s'exhaler, D'ALEMB. *Éloge de l'abbé de St-Pierre.* Ma petite gloriole d'auteur fut si satisfaite de se rencontrer auprès de la grande gloire de Lacédémone, que ... CHATEAUBR. *Itin.* 1[re] part

— ÉTYM. Lat. *gloriola*, diminutif de *gloria*, diminutif que, comme on a vu, l'abbé de St-Pierre a le premier introduit en français.

GLOSE (glô-z'), *s. f.* || 1° Mot vieilli ou difficile recueilli dans les auteurs grecs et expliqué. Érotien a donné un recueil des gloses d'Hippocrate. || 2° Par extension, note explicative sur les mots ou sur le sens d'un texte, dans la même langue que le texte, et mise d'ordinaire à la marge. Faisons donc quelques récits Qu'elle déchiffre sans glose, LA FONT. *Fabl.* VIII, 13. Concevez, monsieur, huit pages sans points ni virgules, les gloses confondues avec le texte, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || Glose ordinaire, le commentaire de Nicolas de Lyra sur la Bible. || Glose interlinéaire, glose placée entre les lignes du texte. || La glose se dit spécialement aussi des commentaires des glossateurs qui accompagnent certaines anciennes éditions du *Corpus juris.* L'édition principale se nomme la grande glose. || 3° Notes servant à l'éclaircissement d'un texte. La Glose d'Accurse. Cette fable n'est point dans le texte, mais dans la glose, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*juifs*). || C'est la glose d'Orléans qui est plus obscure que le texte, s'est dit d'explications peu claires et embrouillant le texte au lieu de l'éclaircir ; locution née des écoles de droit d'Orléans qui ont été longtemps célèbres. || 4° Parodie rimée d'une pièce de poésie dont on répète un vers à la fin de chaque stance. La glose a autant de stances que le texte parodié a de vers. La glose de Sarazin sur le sonnet de Job. || Par extension, récit. On dit pourtant, pour terminer ma glose En peu de mots, que l'ombre de l'oiseau Ne loge plus dans le susdit tombeau, GRESS. *Vert-vert*, IV. || 5° Réflexions, interprétations critiques. Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose, BOIL. *Sat.* X.

— SYN. GLOSE, COMMENTAIRE. Ils sont tous les deux des interprétations ou des explications d'un texte ; mais la glose est plus littérale et se fait presque mot à mot ; le commentaire est plus libre, et moins scrupuleux de s'écarter de la lettre, GUIZOT.

— HIST. XIII[e] s. Ensi estoient dont les choses Entre les testes [textes] et les gloses, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 5. Car sachiés que cist nobles songes, Où fausse glose volés metre, Doit estre entendus à la letre, *la Rose*, 6633. Et Leonce tantost la glose Li demanda de ceste chose, *ib.* 8793. || XV[e] s. Quant tu es courcé d'aultres choses, Cueur, mieulx te vault en paix laisser ; Car s'on te vient araisonner, Tost y trouves d'estranges gloses, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI[e] s. Il me faut ici adjurer les lecteurs, non pas d'escouter à mes gloses, mais de donner quelque lieu à la parole de Dieu, CALV. *Inst.* 511.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *glosa;* portug. *glossa;* du latin *glossa*, qui est le grec γλῶσσα, proprement langue, puis mot ancien tombé en désuétude, difficile à comprendre, de là glose.

GLOSÉ, ÉE (glô-zé, zée), *part. passé* de gloser. || 1° Expliqué par des gloses. Virgile glosé par Servius. || 2° Blâmé, censuré. Une conduite glosée par tous les voisins.

GLOSER (glô-zé), *v. a.* || 1° Commenter par gloses. Les auteurs qui ont glosé la Bible. || 2° Fig. Critiquer, censurer. Sans gloser les humeurs de dame Frédégonde, RÉGNIER, *Sat.* IV. Quoi! pour un maigre auteur que je glose en passant, BOIL. *Sat.* IX. || 3° *V. n.* Donner une glose. Qu'ont fait ces commentateurs et ces glossateurs, surtout ceux qui ont glosé sur les lois, qu'ont-ils fait ordinairement, sinon de charger les marges des livres de leurs imaginations, qui ne font le plus souvent qu'embrouiller le texte? BOSS. *Exp. doct. cathol. Avert.* || Fig. Gloser sur l'Évangile, être madré, fûté. Au temps que le sexe vivait Dans l'ignorance et ne savait Gloser encor sur l'Évangile, Temps à coter fort difficile, LA FONT. *Cord.* || 4° Parler d'une façon désapprobative. Car chacun taille, rogne et glose sur mes vers, RÉGNIER, *Sat.* XII. Sur notre honneur enfin aucun mortel ne glose, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, II, 6. Glosa sur l'éléphant, dit qu'on pourrait encor Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles, LA FONT. *Fabl.* I, 7. Et prend droit de gloser sur tous tant que nous sommes, MOL. *Tart.* I, 2. Oui-da, l'état de veuve est une douce chose, On a plusieurs amants sans que personne en glose, REGNARD, *le Bal*, sc. 3. Sachez, quoiqu'on en glose, Qu'un travers est, ma dame, une fort bonne chose, LANOUE, *Coquette corr.* III, 5. Certain cafard, jadis jésuite, Ose gloser sur ma conduite, VOLT. *Poésies mêlées*, 63.

— HIST. XIII[e] s. Cest example chi t'ai monstré, Mais ne l'ai encor pas glosé, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 72. Je n'i voi, ne n'i sai nul autre entendement, Ne la sainte escripture ne le glose autre-

ment, J. DE MEUNG, *Tr.* 36. || XIVᵉ s. Et avecques ce elle veult et aide à les [lois] entendre, interpreter ou gloser, et aussy à les corriger ou muer, ORESME, *Eth. Prol.* Et laidement en iert [était] repris Partout û cius [ce] fais iert repris [redit]; Cascuns pour ce fait moult gloza, J. DE CONDET, p. 44. || XVᵉ s. Plusieurs chevaliers et escuyers qui là estoient circonstans noterent et glosserent ces paroles, FROISS. II, III, 12. J'ouyz un bruit qu'on demenoit, Dont incontinent je glosay [je conclus] Que c'estoit monsieur qui venoit, COQUILLART, p. 147. D'autre part, frans à femme franche Ne puet [peut] batre blef sur la granche, A gloser honourablement [pour me servir de termes honnêtes], Qu'ambdeux [que tous deux] ne pechent mortelment, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 433. || XVIᵉ s. Les fines gens remarquent plus de choses, mais ils les glosent, MONT. I, 233. J'entends que la matiere se distingue, sans me gloser moy mesme, ID. IV, 137.

— ÉTYM. *Glose*; provenç. *glozar*; espagn. *glosar*; portug. *glossar*; ital. *glosare*.

GLOSEUR, EUSE (glô-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glose sur tout, qui interprète tout en mal. C'est un gloseur perpétuel.

— ÉTYM. *Gloser*.

GLOSSAIRE (glo-ssè-r'), *s. m.* || 1° Dictionnaire des mots anciens ou peu connus d'une langue et qui ont besoin d'être expliqués par des gloses ou par des expressions courantes et usuelles. Le Glossaire de du Cange. || 2° Par extension, vocabulaire. || 3° La nomenclature des mots d'une langue. Le riche glossaire de la langue grecque. || 4° Terme de zoologie. Ensemble de la langue et de la lèvre des insectes.

— ÉTYM. Lat. *glossarium*, du grec γλῶσσα, mot ancien, difficile.

† **GLOSSALGIE** (glo-ssal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur à la langue.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et ἄλγος, douleur.

† **GLOSSANTHRAX** (glo-ssan-traks'), *s. m.* Terme de vétérinaire. Affection charbonneuse à la langue, dite aussi charbon volant, mal de langue, perce-langue, et observée chez la plupart des herbivores et particulièrement dans l'espèce bovine.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et *anthrax*.

GLOSSATEUR (glo-ssa-teur), *s. m.* || 1° Celui qui recueille ou qui rédige des gloses. Hésychius et tous les autres glossateurs ou lexicographes se sont servis nécessairement d'Athénée, P. L. COUR. *Art. sur une nouv. édit. d'Athénée.* || 2° Auteur d'une glose. Les glossateurs de la Bible. || S'applique spécialement aux commentateurs du *Corpus juris* dans le moyen âge. Votre fait Est clair et net; Et tout le droit Conclut tout droit, Si vous consultez nos auteurs, Législateurs et glossateurs, Justinian, Papinian, Ulpian et Tribonian, Fernand, Rebuffe, Jean Immole, Paul Castro, Julian, Barthole, Jason, Alciat et Cujas, Ce grand homme si capable, La polygamie est un cas, Est un cas pendable, MOL. *Pourc.* II, 13.

— HIST. XVIᵉ s. L'exposition que ces bons glossateurs adjoustent puis après, est beaucoup pire que ces definitions, CALV. *Instit.* 484.

— ÉTYM. Lat. *glossa* (voy. GLOSE). L'ancienne langue disait *gloseur*.

† **GLOSSE** (glo-s'), *s. f.* || 1° Terme de zoologie. Langue des insectes hyménoptères et diptères. || 2° Mollusque qui habite la coquille appelée isocarde.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue.

† **GLOSSIEN, IENNE** (glo-ssiin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la langue.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue.

† **GLOSSIPHONIE** (glo-ssi-fo-nie), *s. f.* Terme de zoologie. Nom d'un genre d'hirudinées de petit volume, se roulant en boule à la manière des cloportes.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et σίφων, siphon.

† **GLOSSIQUE** (glo-ssi-k'), *adj.* Synonyme de glossien.

GLOSSITE (glo-ssi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la langue.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et la finale médicale *ite*, indiquant inflammation.

† **GLOSSOCATOCHE** (glo-sso-ka-to-ch'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument destiné à tenir la langue abaissée, pour examiner l'intérieur de la bouche.

— ÉTYM. Γλωσσοκάτοχος, de γλῶσσα, langue, et κατέχειν, maintenir en bas, de κατὰ, en bas, et ἔχειν, avoir.

† **GLOSSOCÈLE** (glo-sso-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Saillie de la langue hors de la bouche, dépendant d'un gonflement de cet organe.

— ÉTYM. Γλῶσσα, et κήλη, tumeur.

† **GLOSSOCOME** (glo-sso-ko-m'), *s. m.* Terme d'antiquité. Boite à serrer les anches, et, par extension, toute espèce de boîtes. || Appareils dont les anciens se servaient pour la réduction des fractures et des luxations de la cuisse et de la jambe.

— ÉTYM. Γλωσσόκομον, de γλῶσσα, anche, et κομέω, ranger.

† **GLOSSO-ÉPIGLOTTIQUE** (glo-sso-é-pi-glo-tti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la langue et à l'épiglotte. Muscles glosso-épiglottiques, faisceaux de fibres charnues qui naissent en arrière de la face supérieure de la base de la langue.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et *épiglotte*.

† **GLOSSOGRAPHE** (glo-sso-gra-f'), *s. m.* Grammairien qui s'occupe surtout de recueillir les mots anciens ou obscurs.

— ÉTYM. Voy. GLOSSOGRAPHIE.

† **GLOSSOGRAPHIE** (glo-sso-gra-fie), *s. f.* || 1° Recherche des mots anciens ou obscurs. || 2° Étude d'une langue par rapport au glossaire, à la nomenclature. || 3° Terme d'anatomie. Description anatomique de la langue.

— ÉTYM. Γλῶσσα, glose ou langue, et γράφειν, décrire.

† **GLOSSOÏDE** (glo-sso-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la forme d'une langue.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et εἶδος, forme.

† **GLOSSOLOGIE** (glo-sso-lo-jie), *s. f.* || 1° Étude des langues. La glossologie comparée. || 2° Connaissance des termes techniques d'une science, mot pour lequel on dit quelquefois à tort terminologie.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et λόγος, doctrine.

† **GLOSSOLOGIQUE** (glo-sso-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la glossologie.

† **GLOSSO-PALATIN** (glo-sso-pa-la-tin), *adj. m.* Synonyme de glosso-staphylin.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et le lat. *palatum*, palais.

GLOSSOPÈTRE (glo-sso-pè-tr'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom de certaines pierres fossiles, qui représentent une langue; ce sont des dents de poissons fossiles.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et πέτρα, pierre.

† **GLOSSO-PHARYNGIEN, IENNE** (glo-sso-fa-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la langue et au pharynx. Faisceaux glosso-pharyngiens, faisceaux musculaires qui, des parties latérales et postérieures de la langue, vont gagner le pharynx.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et *pharyngien*.

† **GLOSSO-STAPHYLIN** (glo-sso-sta-fi-lin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la langue et à la luette. Muscles glosso-staphylins, muscles qui s'étendent des parties latérales et postérieures de la langue au voile du palais.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et σταφύλη, luette.

† **GLOSSOTHÈQUE** (glo-sso-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Partie de la chrysalide qui loge la langue de l'insecte.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et θήκη, loge.

† **GLOSSOTOMIE** (glo-sso-to-mie), *s. f.* Terme d'anatomie. Dissection de la langue. || Terme de chirurgie. Amputation de la langue, ou retranchement d'une portion de cet organe.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et τομή, section.

GLOTTE (glo-t'), *s. f.* Terme d'anatomie. Ouverture du larynx qui sert à l'émission de la voix. Glotte supérieure ou orifice supérieur du larynx, fente oblongue d'avant en arrière, longue de 23 à 26 millimètres chez l'adulte, et large de 5 à 7 millimètres. Glotte inférieure ou glotte proprement dite, fente placée à 8 ou 10 millimètres au-dessous de la précédente.

— ÉTYM. Γλῶττα ou γλῶσσα, langue.

† **GLOTTIQUE** (glo-tti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la glotte, qui lui appartient.

— ÉTYM. *Glotte*.

GLOUGLOTER (glou-glo-té) ou **GLOUGLOUTER** (glou-glou-té), *v. n.* Il se dit du cri des dindons. Le dindon glouglote.

— ÉTYM. *Glouglou*.

GLOUGLOU (glou-glou), *s. m.* || 1° Bruit que fait le vin qu'on verse d'une bouteille. Qu'ils sont doux, Bouteille jolie, Qu'ils sont doux Vos petits glouglous, MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. C'est un secours contre plus d'un tourment; Il n'en est point qui ne cède aisément Aux doux glouglous que fait une bouteille, DESHOULIÈRES, dans RICHELET. || 2° Il se dit du cri du dindon. Des dindons on voyait la crête purpurine Au milieu des glouglous se dresser et pâlir, DACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXV, p. 49.

— ÉTYM. Onomatopée.

GLOUME (glou-m'), *s. f.* Voy. GRUME.

† **GLOUSSANT, ANTE** (glou-san, san-t'), *adj.* Qui glousse. Il ne nous paraît pas que les oiseaux nommés par Dampierre poules gloussantes soient de la famille de la poule d'eau, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 286.

GLOUSSEMENT (glou-se-man), *s. m.* || 1° Cri de la poule. Les gloussements de la mère [faisane] prisonnière et le besoin de se réchauffer de temps en temps sous ses ailes les [les petits] rappelleront sans cesse et les empêcheront de s'écarter beaucoup, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 84. || 2° Par extension. Les gloussements des dindons. || 3° Sorte d'articulation qui est propre à la langue des Hottentots. || On a dit aussi glossement. Plus je réfléchis sur la couleur de ces peuples [Hottentots], sur le glossement dont ils se servent pour se faire entendre au lieu d'un langage articulé.... VOLT. *Amabed*, 4ᵉ *lettre*.

— ÉTYM. *Glousser*.

GLOUSSER (glou-sé), *v. n.* Faire des gloussements, en parlant du cri des poules qui couvent. || Par extension. Le loup bêle, mugit ou aboie; le renard glousse ou crie, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 5.

— HIST. XVIᵉ s. Ils cloussent comme les poulles, PARÉ, *Animaux*, 25. L'on recognoit facilement cela au glousser. — Toutes poules, quoique gloussantes et desireuses de couver, ne sont propres à ce mestier, O. DE SERRES, 366.

— ÉTYM. Berry, *crousser*, *glouquer*; génev. *clousser*; wall. *gloukser*; namur. *clouketer*; bourg. *claucé*; ital. *chiocciare*; lat. *glocire*, glousser; grec, κλώζω.

† **GLOUSSÈTE** (glou-sè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la poule d'eau brune. On dit aussi glouet.

— ÉTYM. Ainsi dite à cause de son cri.

† **GLOUT** (glou), *s. m.* Terme vieilli. Glouton. C'est un paillard, c'est un mâtin Qui tout dévore, Happe tout, serre tout; il a triple gosier, Donnez-lui, fourrez-lui, le glout demande encore, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLVI.

— ÉTYM. *Glout* est un vieux mot (voy. GLOUTON à l'historique).

GLOUTERON (glou-te-ron), *s. m.* Nom que l'on a donné à la bardane. || Se dit aussi du caille-lait accrochant.

— ÉTYM. Altéré de *gletteron*, qui est lui-même un dérivé de l'anc. franç. *gleton*; celui-ci vient de l'anc. haut-all. *chletto*, accus. *chlettun*, glouteron.

GLOUTON, ONNE (glou-ton, to-n'), *adj.* || 1° Qui mange avec avidité, avec excès. Chasse des soldats gloutons La troupe fière et hagarde Qui mange tous mes moutons Et bat celui qui les garde, LA FONT. *Poés. mêlées*, XVII. || Il se dit des choses. Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons, J'ai dévoré force moutons, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Son vœu l'avertit d'être sage; Son appétit glouton n'est pas du même avis, LA MOTTE, *Fabl.* I, 8. || Substantivement. Un glouton, une gloutonne. Nous voulons, dirent-ils, étouffer le glouton Qui nous a pris Robin-mouton, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Vous n'exaltez, maîtres gloutons, Que la gloire des marmitons, BÉRANG. *Gourm.* || 2° Terme de zoologie. Les gloutons, nom d'un genre de mammifères de l'ordre des carnassiers. Il y a au Kamtschatka un animal appelé glouton, dont la fourrure est si estimée, que, pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 5.

— HIST. XIᵉ s. Nous avon dreit, mais cist glutun ont tort, *Ch. de Rol.* XCI. Par tel gluton n'ert [sera] bataille vaincue [gagnée], *ib.* CII. Mors est li gluz qu' [qui] en destreit vous teneit, *ib.* CCLII. || XIIᵉ s. Si grant mensonge où put cist gloz trover? *Ronc.* p. 186. || XIIIᵉ s. Renart li dist : tu es trop glot; Porquoi as le pot abatu? *Ren.* 2788. || XIVᵉ s. Et poent estre diz en françois gloutons et gourmans, ORESME, *Eth.* 94. Icellui Robert, qui estoit puissant homme de corps, mauvais glout et de mauvaise renommée, DU CANGE, *glotonus.* || XVᵉ s. Et fut pris [l'archevêque de Cantorbery] de ces gloutons [les paysans révoltés], et tantost decollé, FROISS. II, II, 113. Glout a tout, ou il pert tout, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 198. Qui glouton haste, estrangler le veut, ID. *ib.* p. 398. Gloutz [avides] d'honneur acquerre, *Perceforest*, t. IV, f° 82. De ce que tu nous as compté, C'est un glout sans nulle bonté; Onques ne pensa bien à faire, *la Pass. de N. S. J. C.* || XVIᵉ s. Manger de glouton, chair de mouton, COTGRAVE. Qui de tout n'essaye n'est pas bon glouton, ID. Les estroicts baisers de la jeunesse, savoureux, gloutons, MONT. I, 392.

— ÉTYM. Bourg. *glôton*; wallon, *glot*, friand; prov. *glot*, *gloto*; anc. cat. *glot*, *glotó*; esp. *gloton*; port. *glotão*; ital. *ghiotto*, *ghiottone*; du lat. *gluto*, *glutonis*, de *glutus*, gosier. On signale, dans le kimry, *glwth*, vorace. Dans le vieux français, *li gloz*, nominatif singulier, du latin *glûto*; *le gloton*, régime singulier, de *glutónem*; *li gloton*, nominatif pluriel, de *glutónes*; *les glotons*, régime pluriel.

Le provençal suit la même déclinaison. C'est de *gloz* au nominatif que dérive *glout*, employé pour *glouton* dans les âges postérieurs, et même par la Fontaine. Dans l'ancienne langue, *gloz*, *gloton* avait un sens plus étendu, et était un terme d'injure signifiant méchant.

GLOUTONNEMENT (glou-to-ne-man), *adv.* D'une manière gloutonne. Que mainte assiette et mainte écuelle, Faute de meilleur aliment, Seront par lui gloutonnement Et par ses soldats dévorées, SCARRON, *Virg.* III. Les loups mangent gloutonnement, LA FONT. *Fabl.* III, 9.

— HIST. XV^e s. C'estoit grand pitié de la maladie du roi [Charles VI]; et, quant il mangeoit, c'estoit bien gloutonement et louvissement, JUV. DES URSINS, 1405. || XVI^e s. Manger trop gloutement les viandes, PARÉ, VI, 6.

— ÉTYM. *Gloutonne*, et le suffixe *ment*; portug. *glotonamente*. Il y avait aussi *gloutement*, de *gloute*, et le suffixe *ment*.

GLOUTONNERIE (glou-to-ne-rie), *s. f.* Vice du glouton. Il faut remonter jusqu'au vieux Porphyre et aux compatissants pythagoriciens pour trouver quelqu'un qui nous fasse honte de notre sanglante gloutonnerie [habitude de manger des animaux], VOLT. *Princ. d'action*, 15.

— HIST. XIII^e s. Cil qui sunt norri en outrage et en gloutonnerie, *Psautier*, f° 70.

— ÉTYM. *Glouton*, par l'intermédiaire d'un substantif fictif *gloutonnier*. A part l'exemple cité d'un texte du XIII^e siècle, *gloutonnerie* ne se trouve nulle part; c'est toujours *gloutonie*, bien plus régulier, depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVI^e; et il demeure usité dans le XVII^e, où Richelet dit qu'on s'en sert plus que de *gloutonnerie*. Aujourd'hui il a disparu.

† **GLOUZE** (glou-z'), *s. f.* Nom, sur quelques côtes, d'un endroit où le sable du rivage s'imbibe d'eau et s'affaisse.

GLU (glu), *s. f.* || 1° Matière visqueuse et tenace dont on se sert pour prendre les oiseaux et qui est fournie par la seconde écorce du houx et par le gui. Cela tient comme de la glu. || Fig. Le plaisir est une glu qui colle et attache l'âme à son objet, NICOLE, dans RICHELET. Le style de la Calprenède est maudit en mille endroits.... je trouve qu'il est détestable, et je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu; la beauté des sentiments, la violence des passions.... SÉV. 67. Non, pour les cours Dieu ne m'a pas pas fait naître; Oiseau craintif, je fuis la glu des rois, BÉRANG. *À mes amis*. A lui [Béranger] plus d'un cœur vint se rendre, Mais les oiseaux en feront foi, J'ai [la muse] fourni la glu pour les prendre, ID. *Épitaphe*. || 2° Espèce de colle forte employée dans la marine.

— HIST. XII^e s. Cum se il fust aers [attaché] à un petit de gluz, *Th. le mart.* 146. Qui nos desseverrat de la chariteit de Crist? cist est li gluz par cuy toz li corz de sainte Eglise creist ajunz et enlaciez ensemble, ST BERN. 562. || XIII^e s. Mors à la roi [rets] et à la glui A tant pris de gens qu'aujourd'hui N'y a remès [resté] fors que menuis, *la Mort*, dans JUBINAL, II, 273. Femme prent le musart à la glu et à l'haim [hameçon], *Chastie-musart*. Jehan le Ernim, qui estoit artillier le roy, ala lors à Damas pour acheter cornes et glus pour faire arbalestres, JOINV. 258. N'i ot codre [coudrier] ne chastainier, U il ne mettent laz u glu, Tant que pris l'unt [l'oiseau] e retenu, MARIE, *Laustic*. || XIV^e s. La glu doit estre de joennes houx; la plus verde est la meilleure, *Modus*, f° CXXXIII. || XVI^e s. Le guy de chesne, dont on fait la glus pour prendre les oiseaux, AMYOT, *Cor.* 4. Un merle qu' à la glu en nos forests je pris, RONS. 720.

— ÉTYM. Berry, *llu*; génev. *le glu*; provenç. *glut*; esp. *gluten*; ital. *glutine*; du lat. *gluten*.

GLUANT, ANTE (glu-an, an-t'), *adj.* Qui est visqueux comme la glu. Le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante avec laquelle il prend des insectes, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 141. || Fig. La pauvreté est si gluante qu'on ne s'en saurait dépêtrer, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. I, dans RICHELET. || Avoir les mains gluantes, avoir les mains salies de quelque chose de gluant. || Fig. Avoir les mains gluantes, retenir plus qu'on ne doit de l'argent qui passe par les mains.

— HIST. XIII^e s. La boe de celui lac [la mer Morte] est si tenans et si gluans que, se uns hom en preist une fiole, ele ne se despeceroit jamais, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 155. || XVI^e s. Adventuriers qui gluyantes les mains Ont comme colle, J. MAROT, V, 146. Mon amy, elle est de Paris, Ne t'y fie, car c'est un lieu Le plus gluant, ID. I, 208.

— ÉTYM. *Glu*; wallon, *glumiant*; Hainaut, *glimiant*. Au XVI^e s. on disait aussi *glueux*.

GLUAU (glu-ô), *s. m.* Petite branche enduite de glu. Tendre des gluaux aux oiseaux. Aucune chasse n'en détruit [d'alouettes] autant à la fois que la chasse aux gluaux qui se pratique dans la Lorraine et ailleurs, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 23.

— HIST. XIV^e s. Quant les arbres sont descouvers de leurs feuilles, les oiseaulx se puent asseoir en pluseurs lieux où l'on ne porroit mettre gluons, *Modus*, f° CXXXII, *bis*. || XVI^e s. ....qu'il falloit sortir en campaigne avec les cornettes hespaignolles, pour servir de gluaux à ceux de l'armée imperiale, CARLOIX, V, 15.

— ÉTYM. *Glu*.

† **GLUCINE**, *s. f.* Voy. GLYCINE.

† **GLUCKISTE** (glu-ki-st'), *s. m.* Partisan de la musique de Gluck, célèbre compositeur allemand du XVIII^e siècle, par opposition à picciniste, partisan de Piccini, son rival. Les gluckistes préféraient la musique qui sacrifie la beauté du chant à l'expression scénique; et les piccinistes préféraient la musique mélodique à celle qui veut être dramatique. L'opéra [des Horaces] n'a pas été plus heureux, malgré la protection marquée que les gluckistes accordaient à l'élève de Gluck, Saliéri, auteur de la monstrueuse musique des Danaïdes, LA HARPE, *Correspondance, Lett.* 238.

† **GLUCOGÉNIE**, *s. f.* Voy. GLYCOGÉNIE.

† **GLUCOSE**, *s. f.* Voy. GLYCOSE.

† **GLUCOSURIE**, *s. f.* Voy. GLYCOSURIE.

† **GLUCYNIUM**, *s. m.* Voy. GLYCINIUM.

GLUÉ, ÉE (glu-é, ée), *part. passé* de gluer. Des branches gluées.

GLUER (glu-é), *v. a.* || 1° Enduire de glu. Gluer des baguettes pour prendre des oiseaux. || 2° Salir de quelque chose de gluant. Ces confitures lui ont glué les mains.

— HIST. XIV^e s. Garde que quant tu vouldras piper, que tu viengnes si matin à la pipée que tu ayes ta pipée gluée à soleil levant, *Modus*, f° CXXXII bis, *verso*. Nous requerons nostre très chier seigneur le roy de France que il toutes les choses et singulieres contenues en ces deux piaus gluées [parchemins collés] ensemble vueille approuver, DU CANGE, *charta*. || XVI^e s. Votre grace, votre maintien Me gluent en votre entretien, DESPER. *Contes*, CII.

— ÉTYM. *Glu*.

GLUI (glui), *s. m.* Grosse paille de seigle dont on couvre les toits. || On s'en sert aussi pour faire des liens, pour attacher les salades, pour attacher le bout des sarments de vigne, etc. || Terme de pêche. Glui ou glu, paille longue dont on se sert pour emballer le poisson.

— HIST. XII^e s. Li liz ne fu mie de glui Ne de paille ne de viez nates [nattes], *la Charrette*, 502 || XIV^e s. Un fesseau de chaume, autrement appellé glui, DU CANGE, *gluen*. Un gluy de feves où il avoit environ un boisseau de feves, ID. *ib.* || XV^e s. Trois bons gluys de jonchée vert, chacun gluy la charge d'ung homme, ID. *ib.*

— ÉTYM. Berry, *llotte*, paille longue, *llotton*, petite gerbe de paille longue; prov. *glueg*; du flamand *geluye*, *gluye*, paille, d'après du Cange. Chevallet le tire du celtique : kimry, *cloig*, glui.

† **GLUMACÉ, ÉE** (glu-ma-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui a la nature des glumes ou qui en porte. || *S. f. pl.* Les glumacées, synonyme impropre de graminées.

GLUME (glu-m'), *s. f.* Terme de botanique. Bractée scarieuse, dite aussi balle, sorte d'écaille qui enveloppe la fleur des graminées.

— ÉTYM. Lat. *gluma*, glume, de *glubere*, ôter l'écorce; grec, γλύφειν, tailler (voy. GLYPTIQUE).

† **GLUMÉ, ÉE** (glu-mé, mée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'une glume. Les graminées ont des fleurs glumées.

† **GLUMELLE** (glu-mè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Enveloppe florale intérieure des graminées, opposée à la glume et formée comme elle de deux bractées.

— ÉTYM. Diminutif de *glume*.

† **GLUMELLULE** (glu-mèl-lu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Corolle intérieure des graminées, composée de petites écailles charnues et entourant immédiatement les organes de la reproduction.

— ÉTYM. Diminutif de *glumelle*.

† **GLUTÉINE** (glu-té-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière jaune entrant dans la composition de la graisse de la salamandre aquatique (*triton cristatus*).

— ÉTYM. *Gluten*.

GLUTEN (glu-tèn'), *s. m.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Matière qui lie ensemble les parties d'un corps solide. Les ciments bitumineux, sulfureux et salins ne peuvent guère être considérés que comme des colles ou glutens qui réunissent par interposition les parties de toute matière, sans néanmoins en pénétrer la substance intime, BUFF. *Min.* t. VI, p. 86. || 2° Terme de chimie. Matière organique visqueuse et riche en azote qui reste lorsqu'on a enlevé de la farine des céréales l'amidon qu'elle contenait, dite aussi triticine, fibrine végétale, colle végétale. || 3° Terme de cuisine. Espèce de pâte faite avec du froment. Le gluten est ce qui reste quand les diverses formes de pâtes tels que ronds, étoiles, etc. sont finies; on lui donne la forme de petits coins.

— HIST. XVI^e s. Le quatriesme humeur de nourrissement est appellé gluten, qui est la propre humidité substantifique et parfait nourrissement des parties similaires, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *gluten*, colle.

† **GLUTIER** (glu-tié), *s. m.* Nom de plusieurs arbres de la famille des euphorbiacées, qui fournissent de la glu.

— ÉTYM. *Glu*.

GLUTINATIF, IVE (glu-ti-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'agglutinatif.

— HIST. XVI^e s. La ligature glutinative ou incarnative appartient aux plaies recentes et est faite avec deux chefs, PARÉ, VII, 5.

— ÉTYM. Provenç. *glutinatiu*; du lat. *glutinativus*, de *gluten*, colle.

† **GLUTINE** (glu-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Ancien nom de l'albumine végétale.

— ÉTYM. Voy. GLUTINEUX.

GLUTINEUX, EUSE (glu-ti-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui ressemble au gluten, qui contient du gluten. || 2° Qui est collant, visqueux comme le gluten. Matière glutineuse. || 3° Terme de minéralogie. Qui acquiert de la viscosité à une certaine température.

— HIST. XVI^e s. L'autre excrement est gras et glutineux, qu'on voit ordinairement sortir des playes des jointures, PARÉ, XI, 4.

— ÉTYM. Provenç. *glutinos*; catal. *glotinos*; esp. et ital. *glutinoso*; du lat. *glutinosus*, de *gluten*, colle.

† **GLUTINOSITÉ** (glu-ti-nô-zi-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est gluant, visqueux. Son écorce, plus épaisse et plus rouge, a moins de saveur, et se distingue surtout par une glutinosité que l'on sent en la mâchant, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 16.

— HIST. XVI^e s. Il ne resteroit humidité et glutinosité competente pour estre agglutinée aux parties, PARÉ, *Introd.* 15.

— ÉTYM. *Glutineux*.

† **GLYCÉRINE** (gli-sé-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Liquide sirupeux, d'une saveur sucrée, miscible à l'eau, à l'alcool et à l'éther, que la saponification sépare de toutes les graisses.

— ÉTYM. Γλυκερός, doux, dérivé de γλυκύς, doux.

† **GLYCÉRINIEN, ENNE** (gli-sé-ri-niin, niè-n') ou **GLYCÉRIQUE** (gli-sé-ri-k'), *adj.* Qui se rapporte à la glycérine ou à ses préparations. || Acide glycérique, produit de l'action de l'acide azotique sur la glycérine.

† **GLYCÉROLÉ** (gli-sé-ro-lé), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicament obtenu avec la glycérine comme excipient.

† 1. **GLYCINE** (gli-si-n'), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue un bel arbuste sarmenteux, à grappes de fleurs bleues, *glycine sinensis*, L.

— ÉTYM. Γλυκύς, doux, à cause du principe mucilagineux que cette plante contient.

† 2. **GLYCINE** (gli-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristalline sucrée trouvée dans le liquide que renferme la noix de coco.

— ÉTYM. Γλυκύς, doux.

† 3. **GLYCINE** (gli-si-n') et non **GLUCINE** (glu-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde métallique découvert dans l'émeraude et l'aigue-marine, et ayant la propriété de faire des sels sucrés avec les acides.

— ÉTYM. Γλυκύς, doux.

† **GLYCINIUM** (gli-si-ni-om') ou **GLYCIUM** (gli-si-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal obtenu de la glycine et isolé du chlorure de glycinium au moyen du potassium.

— ÉTYM. *Glycine* 3.

† **GLYCIQUE** (gli-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide glycique, acide obtenu en faisant agir les alcalis sur le sucre de fécule ou glycose.

† **GLYCOCHOLATE** (gli-ko-ko-la-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels formés avec l'acide glycocholique

† **GLYCOCHOLIQUE** (gli-ko-ko-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide glycocholique, synonyme d'acide cholique.

— ÉTYM. Γλυκὺς, doux, et χολή, bile.

† **GLYCOCOLLE** (gli-ko-ko-l'), *s. f.* Terme de chimie. Corps cristallisable, blanc, doué d'une saveur sucrée, qu'on obtient en faisant agir l'acide sulfurique sur la gélatine.

— ÉTYM. Γλυκὺς, doux, et *colle*.

† **GLYCOGÈNE** (gli-ko-jè-n'), *adj.* Terme de chimie. Qui engendre du sucre. || Matière ou principe glycogène, principe immédiat non azoté qui existe dans les cellules épithéliales du foie, et qui passe à l'état de sucre du foie.

— ÉTYM. Γλυκὺς, doux, et le suffixe *gène*.

† **GLYCOGÉNIE** (gli-ko-jé-nie), *s. f.* Terme de chimie organique. Production du sucre. La glycogénie est un des nombreux actes moléculaires de la nutrition, et, en particulier, de la désassimilation.

— ÉTYM. *Glycogène*.

† **GLYCOGÉNIQUE** (gli-ko-jé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la glycogénie.

† **GLYCOL** (gli-kol), *s. m.* Terme de chimie. Composé intermédiaire entre l'alcool et la glycérine non-seulement par ses propriétés chimiques, mais encore par ses propriétés physiques.

† **GLYCOMÈTRE** (gli-ko-mè-tr'), *s. m.* Synonyme de gleucomètre, qui est meilleur.

— ÉTYM. Γλυκὺς, doux, et μέτρον, mesure.

GLYCONIEN (gli-ko-niin) ou **GLYCONIQUE** (gli-ko-ni-k'), *adj. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Qui est composé d'un spondée et de deux dactyles. || Vers glyconien, sorte de vers ancien.

— ÉTYM. Γλύκων, nom de l'inventeur de ce mètre.

† **GLYCOSE** (gli-kô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sucre de raisin ou d'amidon.

— REM. On écrit souvent ce mot glucose, ce qui est une faute contre l'étymologie ; et on le fait masculin, ce qui est une faute contre l'analogie, les noms chimiques en *ose* étant féminins.

— ÉTYM. Γλυκὺς, doux.

† **GLYCOSURIE** (gli-ko-zu-rie), *s. f.* Terme de pathologie. Pissement de matière sucrée, dit aussi diabète.

— ÉTYM. *Glycose*, et οὐρεῖν, pisser.

† **GLYCYMÈTRE** (gli-si-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer la quantité de sucre dans une liqueur.

— ÉTYM. Γλυκὺς, doux, et *mètre*, mesure.

† **GLYCYRRHIZE** (gli-si-rri-z'), *s. f.* Terme de botanique. Glycyrrhize glabre et glycyrrhize à fruits hérissés, dites vulgairement réglisse.

— ÉTYM. Γλυκύῤῥιζα, de γλυκὺς, doux, et ῥίζα, racine.

† **GLYCYRRHIZINE** (gli-si-rri-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière sucrée découverte dans la réglisse et depuis dans le *polypodium vulgare, L.*

— ÉTYM. *Glycyrrhize*, et la finale *ine*, qui est affectée aux principes.

† **GLYCYRRHIZITE** (gli-si-rri-zi-t'), *s. f.* Terme de botanique. Nom de l'*abrus precatorius* (légumineuses), dit aussi réglisse d'Amérique, dont les graines sont appelées graines d'Amérique.

— ÉTYM. *Glycyrrhize*.

† **GLYPHE** (gli-f'), *s. m.* Terme d'architecture. Tout trait gravé en creux, tout canal creusé dans les ornements.

— ÉTYM. Γλυφή, ciselure, gravure.

GLYPTIQUE (gli-pti-k'), *s. f.* L'art de graver sur les pierres fines.

— ÉTYM. Γλυπτὸς, gravé, de γλύφειν, entailler.

† **GLYPTOGRAPHIE** (gli-pto-gra-fie), *s. f.* Étude qui a pour objet la connaissance des gravures en creux et en relief, sur des cornalines, des jaspes, des agates et d'autres pierres précieuses qu'on emploie pour des bagues, des cachets et d'autres ornements.

— ÉTYM. Γλυπτὸς, gravé, et γράφειν, décrire.

† **GLYPTOLOGIE** (gli-pto-lo-jie), *s. f.* Traité sur les pierres gravées antiques.

— ÉTYM. Γλυπτὸς, gravé, et λόγος, traité.

† **GLYPTOTHÈQUE** (gli-pto-tè-k'), *s. f.* Collection de pierres gravées. On dit plus souvent dactyliothèque.

— ÉTYM. Γλυπτὸς, gravé, et θήκη, loge.

† **GMELIN** (ghmé-lin), *s. m.*, ou **GMELINIE** (ghmé-li-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de verbénacées où l'on trouve le gmelin asiatique de Linné, et le gmelin à petites fleurs de Roxburg, arbre qui est très-épineux.

— ÉTYM. Lat. botanique, *gmelina*, genre dédié au botaniste allemand *Gmelin*.

† **GNACARE** (gna-ka-r'), *s. f.* Sorte de cymbale. Douze Égyptiens, dont quatre jouent de la guitare, quatre des castagnettes, quatre des gnacares, MOL. *Pastorale comique*, sc. 15.

— ÉTYM. Ancien franç. *nacaire* (voy. ce mot).

† **GNATHIDES** (ghna-ti-d'), *s. f. pl.* Branche de la mandibule des insectes.

— ÉTYM. Γνάθος, mâchoire.

† **GNATHIDIE** (ghna-ti-die), *s. f.* Terme de zoologie. Chacune des branches de la mâchoire inférieure des oiseaux.

— ÉTYM. Diminutif de γνάθος, mâchoire.

† **GNATHODONTE** (ghna-to-don-t'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les dents sont implantées dans l'épaisseur des mâchoires.

— ÉTYM. Γνάθος, mâchoire, et ὀδοὺς, dent.

† **GNATHOTHÈQUE** (ghna-to-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Tégument de la mâchoire inférieure des oiseaux.

— ÉTYM. Γνάθος, mâchoire, et θήκη, loge.

† **GNEISS** (ghnès), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche composée de feldspath et de mica. Gneiss talqueux ou amphibolique, celui dans lequel le talc ou l'amphibole remplace le mica.

— ÉTYM. Mot d'origine saxonne, qui a passé des mineurs de Saxe dans la minéralogie ; mais on n'en sait rien de plus.

† **GNIAF** (gnaf), *s. m.* Populairement, savetier ambulant, et, par extension, un mauvais cordonnier ou bottier. || Fig. C'est un gniaf, c'est un gâcheur, un maladroit.

— HIST. XIIIe s. Qui d'autrui pesance Veult faire bonbance, On en dira gnaf, *Poésies mss* avant 1300, t. IV, p. 130, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GNIAN, GNIAN** (gnan-gnan). Sorte d'expression mimologique par laquelle on représente l'hésitation d'une personne qui craint de faire ou de dire quelque chose. Chante-t-il ? — Oh ! madame, je suis si tremblant. — Et gnian, gnian, gnian, gnian, gnian ; dès que madame le veut, modeste auteur ! je vais l'accompagner, BEAUM. *Mar. de Fig.* I, 4. || *S. m.* et *f.* Un gnian-gnian, une gnian-gnian, personne molle, sans énergie, agissant avec peine et se plaignant toujours. || Il se dit adjectivement. Il est gnian-gnian. || On écrit aussi gnan-gnan. Vous avez prouvé au public et à vos camarades que vous êtes en état de jouer autre chose que des gnansgnans, *Lett. de Talma à Mlle Bourgoing*, en sept. 1825, dans LARCHEY, *Excentr. du langage*.

— ÉTYM. Redoublement du vieux mot *niant*, qui est *néant*, et qui signifiait rien.

† **GNIOLE** (gno-l'), *s. f.* Terme d'écoliers. Éraflure faite par une toupie en mouvement à une autre toupie, RICHELET. || Un coup quelconque. Il a reçu une fameuse gniole.

† **GNOGNOTTE** (gno-gno-t'), *s. f.* Terme populaire. Chose de peu de valeur. C'est de la gnognotte.

1\. **GNOME** (ghnô-m'), *s. m.* Nom des esprits qui, dans le système des cabalistes, président à l'élément de la terre et à tout ce qu'elle renferme dans son sein, comme les ondins à l'élément de l'eau, les sylphes à celui de l'air et les salamandres à celui du feu.

— ÉTYM. Le mot remonte à Paracelse, sans qu'on sache s'il représente γνώμη, intelligence.

† 2\. **GNOME** (ghnô-m'), *s. f.* Nom qu'on donne aux sentences des anciens sages et philosophes de la Grèce.

— ÉTYM. Γνώμη, sentence, proprement intelligence, de γνῶναι, connaître, savoir ; lat. *gnoscere*, *noscere* ; sanscr. *jna*.

GNOMIDE (ghno-mi-d'), *s. f.* Femelle d'un gnome.

— ÉTYM. *Gnome* 1.

GNOMIQUE (ghno-mi-k'), *adj.* || 1° Qui contient des maximes, en parlant de poëmes, de vers. || Poésie gnomique, celle qui s'exerce à composer des maximes ou des sentences, c'est-à-dire à réduire en forme poétique les principes et les devoirs de la vie. Les plus célèbres poëtes gnomiques chez les anciens sont Théognis et Phocylide. || 2° *S. m.* Les gnomiques, les plus anciens philosophes grecs auteurs de sentences.

— ÉTYM. Γνωμικὸς, de γνώμη, sentence (voy. GNOME 2).

GNOMON (ghno-mon), *s. m.* || 1° Espèce de grand style dont les astronomes se servent pour connaître la hauteur du soleil. On dit qu'Anaximandre dressa à Lacédémone un gnomon, par le moyen duquel il observa les équinoxes et les solstices, et qu'il détermina l'obliquité de l'écliptique plus exactement que l'on n'avait fait jusqu'alors, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, p. 167, dans POUGENS. Érastosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, essaya de mesurer la terre en comparant la distance entre Alexandrie et Syène, ville située sous le tropique du Cancer, avec la différence de latitude de ces lieux, qu'il concluait de l'ombre méridienne d'un gnomon, élevé à Alexandrie au solstice d'été, ID. *ib.* p. 176. Les Péruviens avaient des obélisques, des gnomons réguliers pour marquer les points des équinoxes et des solstices, VOLT. *Mœurs*, 148. Ce grand observateur [Co-cheou-King] fit construire des instruments beaucoup plus exacts que ceux dont on avait fait usage jusqu'alors ; le plus précieux de tous était un gnomon de quarante pieds chinois, terminé par une plaque de cuivre verticale et percée par un trou du diamètre d'une aiguille, LA PLACE, *Expos.* V, 3. || 2° L'aiguille ou style du cadran solaire.

— ÉTYM. Γνώμων, qui connaît, qui indique, de γνῶναι, connaître (voy. GNOME 2).

GNOMONIQUE (ghno-mo-ni-k'). || 1° *S. f.* Art de tracer des cadrans solaires, lunaires ou astraux, mais principalement des cadrans solaires, sur un plan ou sur la surface d'un corps donné quelconque. || 2° *Adj.* Polyèdre gnomonique, polyèdre sur différentes surfaces duquel on a tracé des cadrans.

— ÉTYM. *Gnomon*.

† **GNOMONISTE** (ghno-mo-ni-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de la gnomonique, qui écrit sur la gnomonique.

† **GNOSE** (ghnô-z'), *s. f.* || 1° Terme de théologie. La science religieuse supérieure. On a voulu introduire une fausse gnose à la place de la véritable, BOSS. *Nouv. myst.* 2. || 2° Doctrine des gnostiques, par laquelle on donnait un sens purement spirituel à l'Écriture. || 3° Le petit troupeau qui, à la cour de Louis XIV, était sous la direction de Fénelon. Mme de Mortemart, après la duchesse de Béthune, la grande âme de la gnose et la mieux aimée de l'archevêque de Cambrai, ST-SIM. 260, 238.

— ÉTYM. Γνῶσις, connaissance, de γνῶναι, connaître (voy. GNOME 2).

† **GNOSIMAQUE** (ghno-zi-ma-k'), *s. m.* Membre d'une secte du VIIe siècle qui, rejetant toute connaissance religieuse, plaçait la religion dans les bonnes œuvres.

— ÉTYM. Γνῶσις, connaissance, gnose, et μάχεσθαι, combattre.

† **GNOSTICISME** (ghno-sti-si-sm'), *s. m.* Système hérésie des gnostiques.

— ÉTYM. *Gnostique*.

GNOSTIQUE (ghno-sti-k'), *s. m.* et *f.* || 1° Nom d'hérétiques d'Égypte et de Syrie qui suivaient la gnose, c'est-à-dire un système mêlant les doctrines orientales et les idées chrétiennes. Ces philosophes prirent le nom de gnostiques, parce qu'ils s'attribuaient une connaissance plus sublime et plus étendue de Dieu, DIDEROT, *Opin. des anc. phil. Philosophie orientale*. || *Adj.* L'hérésie gnostique. || 2° Savant, éclairé, ce qui est le sens propre et s'est dit des parfaits chrétiens livrés également à la contemplation et aux bonnes œuvres. Il [saint Clément d'Alexandrie] nous propose ce qui convient aux plus parfaits, qu'il appelle les gnostiques, c'est-à-dire, selon le langage assez commun de son temps et dérivé de saint Paul, les parfaits et les spirituels, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 8.

— ÉTYM. Γνωστικὸς, de γνῶσις, gnose.

† **GNOU** (ghnou), *s. m.* Mammifère ruminant du genre des antilopes, habitant l'Afrique, dont le nom scientifique est antilope gnou.

GO (TOUT DE) (tou-de-go), *loc. adv.* Librement, sans obstacles. Il est entré tout de go. Cela va tout de go. || Sans façon, sans cérémonie. C'est un homme tout de go.

— HIST. XVIe s. Une boure [la femelle d'un canard] qui là estoit, le print et l'avala de gob, FR. MICHEL, *Argot*. Le print subitement et l'avalla tout de gob, ID. *ib.* ....Il l'avala tout de gob sans mascher, etc. ID. *ib.*

— ÉTYM. Voy. GOBER. Ces textes qu'a découverts M. Fr. Michel, lui ont fait aussi découvrir l'étymologie de *go* ; il est clair que *go* ou *gob* tient à *gober*, et que *tout de go* signifie tout comme en gobant, en avalant.

GOBBE (go-b'), *s. f.* || 1° Sorte de bol pour empoisonner les bêtes puantes et aussi les chiens errants. || 2° Bol pour engraisser la volaille. || 3° Terme de vétérinaire. Nom des concrétions qu'on trouve dans les voies digestives des bêtes à laine et qu'on nomme égagropiles chez les bêtes ruminantes.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie écrivant par un seul *b* gober, gobet, en met deux à gobbe.

— ÉTYM. Voy. GOBER.

† **GOBBÉ, ÉE** (go-bé, bée), *adj.* Terme de vétérinaire. Bête gobbée, bête à laine dans l'estomac de laquelle on trouve une gobbe.

— ÉTYM. *Gobbe*.

GOBÉ, ÉE (go-bé-bée), *part. passé* de gober. || 1° Avalé à la hâte sans mâcher, ou presque sans

mâcher. Des cerises gobées. || 2° Fig. Pris, attrapé, saisi. Le grand prieur, gobé comme on l'a marqué de son temps, obtint enfin sa liberté, ST-SIM. 302, 9.

— ÉTYM. Voy. GOBELET.

† **GOBE-DIEU** (go-be-dieu), *s. m.* Se dit, par dénigrement, d'une personne dévote qui communie souvent. Quel est, dans la capitale des Velches, le porte-Dieu ou le gobe-Dieu qui ose dire : c'est moi qu'on a voulu désigner par les prêtres de Pluton? VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 déc. 1768.

† **GOBE-GOUJONS** (go-be-gou-jon), *s. m.* Mangeur de goujons, c'est-à-dire homme faisant maigre chère. Ma table sans viande et sans œufs Est celle d'un anachorète; Je n'y suis entouré que de gobe-goujons, De mangeurs de lupins, de raves, champignons, CHAUL. *A la duchesse du Maine.* || *Au plur.* Des gobe-goujons.

— ÉTYM. *Gober*, et *goujon*.

GOBELET (go-be-lè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l's se lie : des go-be-lè-z argentés; gobelets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Vase à boire, rond et sans anse, ordinairement sans pied. Il me donna pour récompense Un beau gobelet de faïence, Un jeu de quilles et son sac, Un gros rouleau de son tabac, SCARR. *Virg.* VIII. Il s'en fallut peu que des Mélitus et des Anitus ne présentassent un gobelet de ciguë à votre ami [Helvétius], VOLT. *Lett. Gallitzin*, 19 juin 1773. || Hausser le gobelet, boire beaucoup, vider les pots. Qui se vante de son courage Lorsqu'il hausse le gobelet, *Parnasse des Muses*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || Fig. Jouer des gobelets, employer le poison, NAUDÉ, *Des coups d'État*, t. II, p. 417, dans LACURNE. || Ce que tient un gobelet. Mlle Duménil aimait le vin, elle avait coutume d'en boire un gobelet dans les entr'actes, mais avec assez d'eau pour ne pas s'enivrer, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 2° Autrefois, dans la maison du roi, office qui avait en charge le linge, le pain, le vin et le fruit qu'on devait servir au roi. Le gobelet était le premier des sept offices. Milord Taff lui servait [au roi d'Angleterre] d'écuyer de cuisine et de chef de gobelet, RETZ, III, 106. Le père Tout-à-tous l'introduisit chez la femme d'un officier du gobelet, VOLT. *Ingénu*, XIII. Servez, disais-je, à messieurs de la bouche, Versez, versez, messieurs du gobelet, BÉRANG. *Damoclès.* || Le gobelet, les officiers préposés à ce service. Le gobelet a reçu ordre de faire telle chose. || 3° Sorte de vase à l'usage des escamoteurs, fait ordinairement de fer-blanc; le dessous en est concave; les gobelets des escamoteurs sont coniques ou en troncs de cône, de manière à s'emboîter les uns dans les autres. Sait bien jouer des gobelets, Faire comédie et ballets, SCARRON, *Virg.* I. Tous les hommes.... ont été contenus de père en fils comme des gobelets renfermés les uns dans les autres, BERN. DE ST-P. *Préamb. Ch. ind.* || Un joueur de gobelets, un escamoteur, celui qui sait jouer des gobelets. Il y a parmi la mascarade une joueuse de gobelets, qui chante, qui danse, qui fait des tours, DANCOURT. *Gal. jardinier*, 22. Quand elle vit les diableries des joueurs de gobelets, SÉV. 522. || Fig. Un joueur de gobelets, un fourbe, un homme qui ne cherche qu'à tromper. Je conçois bien que tant de joueurs de gobelets ont voulu se faire payer en argent et en honneurs; on ne tromperait pas, dit-on, s'il n'y avait rien à gagner, VOLT. *Lett. chin.* 4. || On dit dans un sens analogue : jouer des gobelets. || 4° Terme de pharmacie. Gobelet de gaïac, gobelet fait avec le bois de gaïac, dans lequel on laisse pendant une nuit de l'eau froide qui se charge légèrement des principes du bois et qu'on fait boire dans diverses affections chroniques. || Gobelet émétique, vase en forme de gobelet, composé d'antimoine émétique, et dans lequel on laissait séjourner du vin blanc, qui y acquérait une vertu émétique. || 5° Terme d'artificier. Enveloppe de fusée. || 6° Terme de botanique. Se dit de fleurs qui ont la forme d'un godet. || 7° Terme d'horticulture. Disposition des arbres fruitiers qui ne diffère des buissons que parce que le bas est intérieurement aussi large que le haut.

— HIST. XIII° s. El mois de moy [mai] prenez veroine [véronique], triblez [pilez], et si bevez del jus plein gubulet, *Ms. St Jean.* || XIV° s. Pour rappareiller un gobelet d'or, pour monseigneur d'Anjou, lequel gobelet estoit fait en maniere d'un tonnel et est assis sur un trepié de trois chiennes; pour y mectre X perles, et IV esmeraudes et ij rubis, DE LABORDE, *Émaux*, p. 331. Pour un gobelet de cristal, à une anse sur le couvercle, à pierrerie, ID. *ib.* Une pille de gobelets de fou [hêtre], où il en a dix en un estuy de fust, ID. *ib.* p. 332. || XVI° s. Le gobelet du gland, COTGRAVE. Le gobelet d'une ros., ID. Jouer des gobelets [dérober, prendre), ID.

— ÉTYM. Berry, *goubelet* : bourguig. *gôbelle*, petit vase; provenç. *gobelet;* espagn. *cubilete;* diminutif du bas-latin *gubellus*, qui lui-même est un diminutif de *cupa*, tonneau (voy. CUVE).

† **GOBELETERIE** (go-be-lè-te-rie), *s. f.* Fabrication et commerce de gobelets, et, en particulier, de vases en verre et bouteilles.

— ÉTYM. *Gobelet.*

† **GOBELETIER** (go-be-lè-tié), *s. m.* Ouvrier qui travaille en gobeleterie. || Marchand de gobeleterie. || *Adj.* Apprenti gobeletier.

† **GOBELIN** (go-be-lin), *s. m.* Esprit follet. De petits amours une bande Dansait auprès la sarabande, Et, leur faisant maints tours malins, Riaient comme des gobelins, *la Henriade travestie*, IX, 117.

— HIST. XVI° s. Demons, cacodemons, incubes, succubes, gobelins, lutins, PARÉ, XIX, 26.

— ÉTYM. Bas-lat. *gobelinus*, nom vulgaire, dans Orderic Vital, d'un démon qui hantait les environs d'Évreux; angl. *goblin;* du bas-lat. *covalus*, *cobalus*, qui vient de κόβαλος, méchant, malin, satyre, faune. L'allemand *Kobold*, lutin, est de même racine.

GOBELINS (go-be-lin), *s. m. pl.* Manufacture de teinture et de tapisserie à Paris.

— HIST. XVI° s. Et c'est celui ruisseau [la Bièvre] qui de present passe à St-Victor : au quel Gobelin teint l'escarlate, RABEL. II, 22. Ny le drap enyvré des eaux du Gobelin, RONS. 801.

— ÉTYM. Les Gobelins étaient une famille de teinturiers déjà célèbre au XV° siècle, et dont plusieurs membres furent magistrats et anoblis ; leur établissement fut racheté par Louis XIV et retint leur nom; le marquis de Brinvilliers était Antoine Gobelin de son nom, JAUBERT, *Gloss.* t. II, p. 579.

GOBELOTTER (go-be-lo-té), *v. n.* Terme familier. Boire à plusieurs petits coups ; faire une partie de table. Vous ne me disiez pas que vous aviez gobelotté au cabaret avec M. Damilaville ; il me paraît digne de boire et de penser avec vous, VOLT. *Lett. Thiriot*, 19 nov. 1760. || Plus souvent, terme de mépris ou de dénigrement. Boire dans des cabarets de bas étage. À Clément que Dijon vit naître, Laharpe, homme de haut savoir, *Ex cathedrâ* prononce en maître Que son esprit sent le terroir; La Seine est un bel abreuvoir : Mais de plus d'un rare génie Dijon est aussi la patrie; Pardon Volnay, Beaune et Pomard, Le fin gourmet qui vous décrie, Gobelottait à Vaugirard, PIRON, *Contre Laharpe*.

— ÉTYM. *Gobelot* ou *gobelet*.

† **GOBELOTTEUR, EUSE** (go-be-lo-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à gobelotter, qui gobelotte souvent.

† **GOBE-MOUCHERIE** (go-be-mou-che-rie), *s. f.* Caractère du gobe-mouches.

† **GOBE-MOUCHERONS** (go-be-mou-che-ron), *s. m.* Nom donné par Buffon (*Oiseaux*, t. VIII, p. 359) à un oiseau plus petit que le gobe-mouches.

GOBE-MOUCHES (go-be-mou-ch'), *s. m.* || 1° Oiseau de l'ordre des passereaux, qui se nourrit principalement de mouches. Une queue assez longue et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobe-mouches, moucherolles et tyrans, BUFF. *Oiseaux*, t. VIII, p. 301. || Petit lézard des Antilles, qui ressemble au stellion, et qui change, comme le caméléon, de couleur suivant les choses entre lesquelles il fait sa demeure. || Il se dit aussi de quelques plantes dont la tige visqueuse ou certaines parties contractiles retiennent les mouches et autres insectes qui viennent s'y poser. La plante nouvellement découverte dans l'Amérique anglaise (*dionea muscipula*, *L.* droséracées), à laquelle on a donné le plaisant nom de vénus gobe-mouches ; c'est une espèce de sensitive épineuse dont les feuilles se replient, et les mouches sont prises dans ces feuilles et y périssent plus sûrement que dans une toile d'araignées, VOLT. *Dict. phil. Polypes.* || 2° Fig. Terme familier. Celui qui n'a point d'avis à lui et qui paraît être de l'avis de tout le monde. En contrefaisant cette manière d'opiner qui avait valu à d'Argental le nom de gobe-mouches, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Homme qui croit sans examen toutes les nouvelles débitées. J'allais avec la foule des gobe-mouches attendre sur la place l'arrivée des courriers, et, plus bête que l'âne de la fable, je m'inquiétais beaucoup pour savoir de quel maître j'aurais l'honneur de porter le bât, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Homme qui s'occupe niaisement de bagatelles. || *Au plur.* Des gobe-mouches.

— REM. L'Académie écrit gobe-mouches avec *s*, et chasse-mouche sans *s*. Il n'y a aucune raison pour établir une différence d'orthographe entre ces deux mots. Il n'y aurait aucune faute à écrire gobe-mouche, *mouche* étant alors pris en un sens collectif.

— ÉTYM. *Gober*, et *mouches*.

† **GOBE-MOUTON** (go-be-mou-ton), *s. m.* Nom de certaines pillules empoisonnées qui font mourir les bestiaux. || *Au plur.* Des gobe-mouton.

— ÉTYM. *Gober*, et *mouton*, c'est-à-dire : mouton, gobe, prends, avale.

GOBER (go-bé), *v. a.* || 1° Terme familier. Avaler sans savourer, sans mâcher. Le gober en huître à l'écaille, SCARRON, *Virg.* III. || Saisir et avaler. Une grue Qui les croque, qui les tue, Qui les gobe à son plaisir, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant; C'est tour de vieille guerre.... ID. *ib.* III, 18. L'un jure foi de roi, l'autre foi de hibou, Qu'ils ne se goberaient leurs petits, peu ni prou, ID. *ib.* V, 18. Quoi! toujours il me manquera Quelqu'un de ce peuple imbécile! Toujours le loup m'en gobera, ID. *ib.* IX, 19. Le brochet gobe assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 352. || Fig. Gober des mouches, du vent, perdre du temps à niaiser, à attendre. || On a laissé cet homme à gober les mouches, se dit de quelqu'un qu'on a laissé longtemps attendre en un lieu. || Populairement. Tu la gobes, tu es attrapé, puni, malmené. || Fig. Gober le morceau, gober l'hameçon, se laisser facilement tromper. Mais je ne suis pas homme à gober le morceau, MOL. *Éc. des femmes*, II, 1. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre, ID. *Pourc.* II, 3. || Fig. Un gobe-affront, un homme qui supporte lâchement les affronts. Un courtisan, un gobe-affront Aura l'âme assez mercenaire.... SCARR. *Virg.* VII. || 2° Populairement. Faire prisonnier quelqu'un que l'on guette. On l'a gobé au sortir de chez lui. || 3° Fig. Croire légèrement et sottement. Amusez les rois par des songes.... Ils goberont l'appât, vous serez leur ami, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. [Monseigneur] prince incapable de ne pas gober les absurdités les plus grossières et les plus palpables, ST-SIM. 285, 123. Vieux-Port goba aisément ce prestige de noblesse, et crut figurer, ID. 464, 42. Cette belle lettre parvint à M. le duc de Choiseul, qui d'abord goba cette sottise, mais qui bientôt après me rendit justice, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 oct. 1767. || 4° Terme de fauconnerie. Chasser les perdrix avec l'autour et l'épervier. || 5° Se gober, *v. réfl.* Être avalé en gobant. L'huître ne se mâche pas, elle se gobe.

— HIST. XV° s. Au moins, donnez-nous une pesche, Pour faire ung peu gobe quinault, *Rec. de farces*, etc. p. 302.

— ÉTYM. Le radical *gob* paraît appartenir au celtique : gaélique, *gob*, *gab*, bouche; irl. *gob*, bouche, bec; kimry, *gwp*, bec. *Gob* dans un patois anglais a le sens de mâchoire et y vient probablement du celtique. L'anglais *gob*, bouchée, vient du français.

1\. **GOBERGE** (go-bèr-j'), *s. f.* || 1° Nom d'une perche, ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, surtout chez les menuisiers; un des bouts de la goberge touche au mur, ou au plancher, et l'autre est fortement appuyé sur ce qui doit être pressé. Pour un millier de goberges réduites à quatre pieds, le millier faisant deux voies, est dû 18 livres, 8 sols, *Décl.* 22 oct. 1715, *Tarif.* || 2° Perche dont les ébénistes se servent pour maintenir le placage fraîchement collé. || 3° Petite planche mince dont les layetiers se servent. || 4° *Au plur.* Nom des petits ais qui soutiennent la paillasse et les matelas sur un bois de lit.

— ÉTYM. Ce paraît être une corruption de *écoperche* (voy. ce mot).

† 2\. **GOBERGE** (go-bèr-j'), *s. f.* Morue la plus large et la plus grande de l'océan.

— ÉTYM. Peut-être ainsi dite de *goberger*, parce que c'est un beau poisson qui sert à se *goberger*.

GOBERGER (SE) (go-bèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : gobergeant, gobergeons), *v. réfl.* Terme familier. || 1° Prendre ses aises. Il se gobergeait dans un bon fauteuil. || 2° Se divertir. Comment il se gobergera, Quand ensuite il égorgera Femme, mari, père, grand-père, SCARRON, *Virg.* II. Vous voyez, avec grande joie, Un nouveau Xanthus tous les jours, Et vous gobergez dans son cours, ID. *ib.* III. || 3° Se moquer. Gobergeons-nous ensemble de ce cousin de meunier, DANCOURT, *les Vacances*, sc. 1. Quoi! tu peux refuser l'offre d'une couronne! — Guillot : C'est pour se goberger, morgué, qu'il me la donne, LE GRAND, *Roi de Cocagne*, III, 7.

— HIST. XV° s. Le bon sergent en luy print affiance, Et luy livra sans nulle defiance Son ocqueton, son enseigne et sa verge, Sans qu'il cognust que Faifeu le gauberge, *Faifeu*, p. 52, dans LACURNE.

— ÉTYM. On peut conjecturer que se *goberger* a été dit de la *goberge* qui sert dans plusieurs métiers à rendre le travail plus commode ou plus sûr; de sorte que le sens primitif serait prendre ses aises.

GOBET (go-bè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des go-bè-z appétissants; gobets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Terme familier. Morceau que l'on gobe. Laisse-moi faire; nous en mangerons de bons gobets ensemble, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 7. || Fig. et populairement. Prendre un homme au gobet, le prendre, le saisir sans qu'il s'y attende. || 2° Espèce de cerise. Des gobets à courte queue. || 3° Populairement. C'est un bon gobet, se dit d'un homme crédule, qui gobe tout ce qu'on dit. || 4° Terme de fauconnerie. Chasser au gobet, chasser avec l'autour et l'épervier.

— ÉTYM. *Gober.*

† **GOBETAGE** (go-be-ta-j'), *s. m.* Anciennement, opération qui se pratiquait sur les boissons. Droits de mesurage, gobetage, criage de vin et autres breuvages et huiles, *Règlem.* 30 août 1662.

— ÉTYM. *Gobet*, dans le sens de vase.

† 2. **GOBETAGE** (go-be-ta-j'), *s. m.* Action de gobeter.

GOBETÉ, ÉE (go-be-té, tée), *part. passé* de gobeter. Un mur gobeté.

GOBETER (go-be-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : il gobette, je gobetterai. L'Académie ne dit rien sur cette conjugaison), *v. a.* Terme de maçonnerie. Jeter du mortier ou du plâtre avec la truelle et passer la main, ou le plat de la truelle dessus, pour le faire entrer dans les joints.

— ÉTYM. *Gobet*, morceau, le plâtre étant jeté comme par morceaux.

† **GOBETIS** (go-be-ti), *s. m.* Terme de construction. Plâtre jeté avec une truelle ou un balai, et sur lequel on passe la main pour le faire entrer dans les joints. || Le travail exécuté de cette manière.

— ÉTYM. *Gobeter.*

† **GOBEUR, EUSE** (go-beur, beû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gobe. Celui qui le premier a pu l'apercevoir [l'huître] En sera le gobeur; l'autre le verra faire, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. || Fig. Celui qui croit tout ce qu'on lui dit. Grand gobeur de fausses nouvelles. || 2° Gobeur, se dit, sur les bords de la Loire, des portefaix qui chargent et déchargent les bateaux. || 3° Gobeur de mouches, oiseau appelé aussi bouvier. || Fig. Homme crédule.

— ÉTYM. *Gober.*

† **GOBIE** (go-bie), *s. m.* Genre de poissons thoraciques.

— ÉTYM. Lat. *gobius*, goujon, du grec κωϐιός.

† **GOBILLARD** (go-bi-llar, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de construction. Nom de planches préparées pour faire des douves de cuves.

† **GOBILLE** (go-bi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Terme d'écoliers dans quelques contrées. Bille en marbre ou en pierre dure avec laquelle on joue. || 2° Il se dit, dans les machines, de certaines pièces en forme de boules. Gobilles de bronze.

— ÉTYM. Scheler demande si *gobille* n'est pas pour *globille*, de *globe*.

GOBIN (go-bin), *s. m.* Terme familier et peu usité. Bossu. Un petit gobin. Afin d'y recevoir dignement le gobin Villars, SÉV. *Lett. de Bussy*, 25 sept. 1677, édit. RÉGNIER. Maudit gobin, que le diable t'emporte! Voilà pour Euphrosine un mari bien tourné, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, V, 2.

— HIST. XVI° s. Le gobin [nom donné au duc de Mantoue, parce qu'il était fort bossu], BRANT. t. VIII, p. 131, édit. FOUCAULT.

— ÉTYM. Ital. *gobbo*, du lat. *gibbus*, bosse, d'après Diez, qui remarque que, dans le bas-latin primitif, *gibbus* s'est écrit et sans doute prononcé *gybbus* et qu'un vocabulaire a en effet *gupios*, bossu, mot où l'*u* est l'équivalent de *y*; ce qui explique l'*o* de l'italien.

† **GOBINEAU** (go-bi-nô), *s. m.* Terme de carreleur. Petite partie de carreau que l'on rapporte en raccordement le long des murs pour remplir les vides.

† **GOCHET** (go-chè), *s. m.* Nom vulgaire d'une coquille, la *natice foudre* (univalves).

† **GODAGE** (go-da-j'), *s. m.* Faux pli d'une étoffe qui gode. || Forme défectueuse du papier.

— ÉTYM. *Goder.*

† **GODAILLE** (go-dâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme populaire. Débauche de table, grande ribote. || Mauvais vin. Il ne nous a fait boire que de la godaille.

— ÉTYM. Origine incertaine. Diez le tire d'un ancien verbe *goder* (Rousiaus fins renart tout çou gode, *Ren.* t. IV, p. 435). On peut songer à une dérivation péjorative de *gaudir*. Enfin il y a l'opinion de ceux qui proposent l'ancien français *godale*, qui est l'anglais *good ale* ou le flamand *goud ale*, bonne bière : Volentiers en beüst [de l'eau], mais trouble ert com godale, *Berte*, XXVII. Cette proposition a, contre elle, de manquer d'intermédiaires. On peut cependant en trouver un dans Froissart : Et l'avoient les vilains Londriens godaillers accueilli en si grand haine, que à peine pouvoient ou vouloient parler à lui, III, IV, 73; *godailler* veut dire sans doute buveur de *godale*. La forme est ainsi trouvée; et, quant au sens, il n'y a pas loin de buveur de bière à *godailleur*.

1. **GODAILLER** (go-dâ-llé, *ll* mouillées, et non go-dâ-yé), *v. n.* Terme populaire. Boire avec excès et souvent. Il ne fait que godailler.

— ÉTYM. *Godaille.*

† 2. **GODAILLER** (go-dâ-llé; *ll* mouillés), *s. m.* Agaric de couleur fauve clair, dit aussi mousseron d'automne et agaric faux mousseron.

† **GODAILLEUR** (go-dâ-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui aime à godailler.

† **GODAN** ou **GODANT** (go-dan), *s. m.* Terme populaire. Conte, tromperie. Donner dans le godant, se laisser abuser. C'était bien certainement à eux à qui je devais cet inepte et hardi godant qu'ils avaient donné à monseigneur, ST-SIM. 291, 217. On mit Davisard en liberté [de la Bastille]; n'est-ce pas un godan, dit-il en terme gascon quand il vit la lettre de cachet? non, dit le gouverneur qui la lui portait, c'est tout de bon, STAAL, *Mém.* t. II, p. 246.

— ÉTYM. Diez le rattache au mot du Hainaut *godan*, appât.

† **GODDAM** (prononcé quelquefois go-ddam', mais plus souvent go-ddèm, l'*a* anglais étant intermédiaire entre un *a* et un *e*), sorte de jurement anglais. Diable! c'est une belle langue que l'anglais; il en faut peu pour aller loin; avec goddam, en Angleterre, on ne manque de rien.... les Anglais, à la vérité, ajoutent par-ci par-là quelques autres mots en conversant; mais il est bien aisé de voir que goddam est le fond de la langue, BEAUM. *Mar. de Fig.* III, 5. || *S. m.* Sobriquet que le peuple donne aux Anglais. Un gros goddam.

— ÉTYM. Angl. *god damn*, Dieu damne.

† **GODE** (go-d'), *s. f.* Sorte de mesure étrangère qui contenait environ cinq quarts d'aune de Paris. Frise blanche appelée de coton, qui se vend à la gode, le cent de godes faisant 125 aunes, *Tarif* du 18 avril 1667.

GODELUREAU (go-de-lu-rô), *s. m.* Familièrement et par dénigrement, jeune homme d'une conduite étourdie, qui fait le joli cœur auprès des femmes. La chambre des comédiennes était déjà pleine des plus échauffés godelureaux de la ville, SCARRON, *Rom. com.* I, 6. Et je ne puis souffrir que cent godelureaux A ma femme chez moi débitent mots nouveaux, HAUTEROCHE, *les Appas tromp.* I, 10. Ce sont de beaux morveux, de beaux godelureaux pour donner envie de leur peau, MOL. *l'Avare*, II, 6. J'ai peine, je l'avoue, à demeurer en place, Et de mille soucis mon esprit s'embarrasse, Pour pouvoir mettre un ordre et dedans et dehors Qui du godelureau rompe tous les efforts, ID. *Éc. des femmes*, IV, 1. Ah! le plaisant magot! que veux-tu? qui t'amène? — Une ingrate que j'aime et qu'un godelureau Est venu m'enlever presque chez moi, madame, RÉGNARD, *les Folies amour. Divertiss.*

— HIST. XVI° s. Goguelureau, MONET, *Dict.* Ma foy, mon goderuleau, mon amy, tu en parles bien à ton aise, *Contes d'Eutrapel*, p. 114, dans LACURNE, au mot *gaudelureau*. N'y a si meschant fils de laboureur qui ne veuille faire du galureau, porter chausses et habits bigarrez et le grant plumas au chapeau, *Nef des fols*, f° 62, dans LACURNE, au mot *gaudelureau*.

— ÉTYM. Bourg. *gaudeluró*, *galuró*, jeune homme libertin. Ce mot paraît être un diminutif de *Vaudelu* ou *Godelu*, nom que le peuple donnait à une copie, exposée dans l'église du Saint-Sépulcre à Paris, du *saint voult de Lucques*, *sanctus vultus de Luca*, c'est-à-dire le Christ en croix de Lucques, sculpture attribuée à Nicodème (DE LABORDE, *Émaux*, p. 534). Par une raison inconnue, cette figure avait donné lieu, dans le XV° siècle, à une acception très-voisine de celle de *godelureau* : Tranche de Vaudelusque, COQUILLART, p. 172.

GODENOT (go-de-no; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les go-de-no-z et....), *s. m.* || 1° Petite figure de bois dont les joueurs de gobelets se servent pour amuser les spectateurs. Vous voyez que le Mazarin n'est qu'une manière de godenot qui se cache aujourd'hui et qui se montrera demain, RETZ, IV, 199. Le petit prince habillé comme un godenot, SÉV. 513. || 2° Populairement. Petit homme mal fait. Ragotin, c'était le nom du godenot, SCARRON, *Rom. com.* I, 8. Il n'est vice si bas Que n'ait le godenot que je ne nomme pas, BOURSAULT, *Fabl. d'És.* I, 4. || On a forgé archi-godenot. ....Et de là vient que l'archi-godenot, Depuis trente ans que seul il se fait rire, N'a jamais su faire rire qu'un sot, J. B. ROUSS. *Épigr.* II, 26.

— ÉTYM. Origine inconnue.

GODER (go-dè), *v. n.* En parlant d'une étoffe, faire un pli un peu en rond là où l'étoffe doit être à droit fil. Un vêtement gode lorsque l'étoffe, n'étant pas à plat sur la doublure, se soulève, ou que, mal cousu, mal confectionné, il fait un pli. || On dit aussi en chirurgie qu'une bande roulée autour d'un membre gode ou fait des godets quand quelqu'un des tours ne s'y applique pas exactement. || Un papier gode, quand, collé sur un autre, il est soulevé çà et là.

— ÉTYM. Ce paraît être un verbe fait sur *godet*.

GODET (go-dè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des go-dè-z à couleur; godets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Petit vase à boire qui n'a ni pied ni anse. Boire dans un godet. || Anciennement. Porter son chapeau en godet, porter un chapeau à cornes de telle façon que, le derrière étant plus élevé que le devant, le chapeau ait l'apparence d'une gouttière ou d'un godet. Il sait du coin de l'ongle ouvrir sa tabatière, Caresser son petit collet, Tourner son chapeau de manière Qu'il fasse toujours le godet, *Poëte anonyme*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || 2° Fig. Faux pli d'une étoffe, d'une bande qui gode; il semble en effet former un petit godet. || 3° Petit vase dans lequel les peintres mettent leurs couleurs. || 4° Il se dit des vaisseaux qui sont attachés aux cordes des roues servant à puiser l'eau. Une roue à godets. || 5° Verre recevant l'huile qui tombe d'un quinquet. || Petit récipient percé par le fond et dans lequel on verse l'huile pour le graissage d'essieux ou autres pièces mobiles. || Espèce d'entonnoir qui sert à introduire de l'huile entre les filets de la vis d'une presse. || 6° Entonnoir par lequel le métal fondu passe de l'échenal dans les jets. || 7° Vaisseau rond avec une queue longue d'environ un tiers de mètre, en forme de cuiller à pot; queue qui est percée pour donner passage à l'eau, à l'effet de se laver les mains. || 8° Terme de construction. Espèce de petite gouttière qu'on joint aux chéneaux pour jeter l'eau lorsqu'il n'y a point de tuyau de descente. || Terme de maçonnerie. Petite ouverture par où l'on fait couler du mortier dans les joints montants. || 9° Godet-encrier, godet qui sert dans les transcriptions télégraphiques. || 10° Godet de la pipe, synonyme de fourneau. || 11° Il se dit, chez les jardiniers et chez les fabricants de fleurs artificielles, de la partie de la fleur qui renferme les pétales. || Le gland de chêne est supporté par une espèce de petit godet appelé cupule. || Godet crottinier, la pezize ponctuée, champignon qui croît sur le crottin de cheval.

— HIST. XIII° s. Or faut mesures et hanas [gobelets], Voires, godes, si ne les as, *Choses qui faillent en ménage*. || XIV° s. Ung grant godet, appellé aumosniere, de vielle façon, pesant IV marcs, DE LABORDE, *Émaux*, p. 332. || XV° s. J'en vueil avoir le cœur net; Versez donc dans ce godet! Sur ce cidre d'excellence J'en vai faire experience, BASSELIN, VII. || XVI° s. Alors que chascun vouloyt recueillir de ceste rosée, et en boyre à plein guodet.... RAB. *Pant.* II, 2.

— ÉTYM. Diminutif du latin *guttus*, vase à boire; mais cette étymologie n'est pas absolument sûre, le *d* ne remplaçant pas facilement deux *tt*.

† **GODICHE** (go-di-ch'), *adj.* Terme populaire. Gauche, maladroit, niais. Qu'il est godiche! || Substantivement. Quel godiche! || *Au fém.* Une grande godiche.

— ÉTYM. *Godiche* est une altération populaire de *Claude*, qui se dit aussi pour nigaud.

† **GODICHON, ONNE** (go-di-chon, cho-n'), *adj.* Diminutif de godiche.

† **GODILLE** (go-di-ll, *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Aviron qui, placé dans une entaille arrondie sur le derrière d'une embarcation, sert à la faire avancer et à la diriger. || 2° Partie du télégraphe à cadran. || 3° Godille évoluteur, nom donné par M. Glotin à un propulseur alternatif de son invention, qui est applicable aux navires de petite vitesse et à petit tirant d'eau.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GODILLER** (go-di-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme de marine. Gouverner un batelet avec la godille. || Godiller s'est dit autrefois gabarer.

† **GODILLEUR** (go-di-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Matelot ou batelier qui godille

† **GODINETTE** (go-di-nè-t'), *s. f.* Ancien mot qui signifiait une grisette et qui s'était conservé jusque dans le XVIIe siècle, en cette locution tombée elle-même en désuétude : baiser en godinette, baiser d'une manière tendre, amoureuse. || On trouve aussi : en godinet. Je vous embrasse en godinet, *Lettres de Mlle Laurette de Malboissière avec Mme la marquise de la Grange.*

— HIST. XVe s. Avez vous point vu ci entrer Nagueres une godinette Qui vient rire, esbattre, danser? COQUILLART, *Botte de foin.*

— ÉTYM. *Godin*, joli, mignon, dans Cotgrave, et *godinette* semblent venir de l'ancien verbe *goder* (voy. GODAILLE à l'étymologie), que Diez n'ose pas rapporter au latin *gaudere* (*gaudere* ayant donné *jouir*, *goïr*), et qui lui semble appartenir plutôt à un radical celtique : kimry, *god*, luxure, exubérance.

GODIVEAU (go-di-vô), *s. m.* Terme de cuisine. Sorte de pâté chaud composé d'andouillettes, de hachis de veau, etc. Tourte de godiveau. ....Un godiveau tout brûlé par dehors Dont un beurre gluant inondait tous les bords, BOIL. *Sat.* III.

— HIST. XVIe s. Mangeans ensemble un boisseau de godiveaux [espèce d'andouillette], RABEL. III, 18.

— ÉTYM. Origine inconnue ; à moins que, avec Scheler, on n'y voie un dérivé de l'ancien verbe *goder* (voy. GODINETTE).

GODRON (go-dron), *s. m.* || 1° Terme d'orfévrerie. Moulure ovale qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent. Vaisselle à gros godrons. || Espèce de rayon droit ou tournant, fait à l'échoppe sur le fond d'une bague ou d'un cachet. || 2° Terme de sculpture et d'architecture. Ornements qu'on taille sur des moulures, les uns fleuronnés, d'autres creusés. || 3° Plis ronds qu'on fait aux fraises, aux jabots. || Fer avec lequel on faisait ces plis.

— HIST. XVe s. Une nef d'argent, goderonnée, l'un des goderons d'argent et l'autre blancq, DE LABORDE, *Émaux*, p. 332. || XVIe s. Les yeux [du cheval] gros, grands, noirs et clairs comme miroirs, emboutissant en hors ainsi que goderons, O. DE SERRES, 301. Gauderon de beau langage [langage apprêté], COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue. D'après Génin, *Récréat.* t. II, p. 93, *godron* était dans l'ancien français le nom de l'amidon ; sans dire où il a trouvé cette explication. D'ailleurs le *godron* ou *goderon* paraît avoir été d'abord une moulure d'orfévrerie. Scheler le tire de *goder*, où il voit un verbe germanique : goth. *valtjan*, rouler. Roullin le rattache au latin *grunda*, gouttière.

† **GODRONNAGE** (go-dro-na-j'), *s. m.* Action de godronner, et résultat de cette action.

— ÉTYM. *Godronner.*

GODRONNÉ, ÉE (go-dro-né, née), *part. passé* de godronner. || 1° Garni de moulures. De la belle vaisselle toute neuve, toute godronnée, au fruit, SÉV. 595. Cet argent fin, ciselé, godronné, En plat, en vase, en soucoupe tourné, VOLT. *Apol. du luxe.* || 2° Terme de botanique. Feuille godronnée, feuille dont les bords présentent des espèces de festons séparés par des sinuosités profondes. || 3° Terme d'anatomie. Canal godronné, espace qui se trouve dans l'œil entre le corps vitré et le corps ciliaire, et qui embrasse toute la circonférence du cristallin. || 4° Qui est plissé en godron. Les sénateurs de la ville, vêtus de cérémonie avec leurs toques de velours, leurs courtes robes de damas et leurs fraises godronnées, vinrent saluer la reine, LE LABOUREUR, *Voyage de la reine de Pologne*, p. 103, dans LACURNE, au mot *gaudronné.*

GODRONNER (go-dro-né), *v. a.* || 1° Faire des godrons. Godronner de la vaisselle. Godronner du linge. || 2° Tourner les têtes des épingles sur les moules à l'aide du rouet. || 3° Faire autour de la tête plate d'une vis de petites entailles empêchant que la vis ne glisse dans les doigts quand on la serre ou desserre.

— HIST. XVe s. Six hanaps plains, dorez par dedans et goderonnez par dehors ; laquelle goderoneure estoit dorée et blanche, *Vente des meubles de J. Cœur*, dans *J. Cœur*, par CLÉMENT, t. II, p. 179. || XVIe s. Il y en a de grandes [citrouilles], de petites, de goderonnées, ressemblantes à citrons et poncires, diversement colorées, O. DE SERRES, 547. La plus grande finesse qui soit en ce monde est aller rondement en besongne, parler son vrai patois et naturel langage, sans le pourfiler et damasquiner, comme font nos refraisez et gaudronnez de ce jour, *Contes d'Eutrapel*, p. 190, dans LACURNE. Il avoit une fraise empesée et godronnée à gros godrons, au bout de laquelle il y avoit de belle et grande dentelle, les manchettes estoient godronnées de mesme, DE LABORDE, *Émaux*, p. 322. Heliodorus, ce bon evesque de Tricca, aima mieulx perdre la dignité d'une prelature si venerable que de perdre sa fille [un roman, les Éthiopiques] ; fille qui dure encores bien gentille, mais à l'adventure pourtant un peu trop curieusement et mollement goderonnée pour fille ecclesiastique et sacerdotale, MONT. II, 89.

— ÉTYM. *Godron.*

† **GODRONNEUR, EUSE** (go-dro-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait des godrons.

† **GODRONNOIR** (go-dro-noir), *s. m.* Sorte de ciselet à l'usage du godronneur.

† **GODURE** (go-du-r'), *s. f.* État de ce qui gode.

GOÉLAND (go-è-lan), *s. m.* Oiseau de mer, espèce de grande mouette, appartenant au genre *larus*, de Linné, qui contient les mouettes. Les goëlands se tiennent en troupes sur les rivages de la mer; souvent on les voit couvrir de leur multitude les écueils et les falaises qu'ils font retentir de leurs cris importuns et sur lesquels ils semblent fourmiller, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 177. || Goëland brun, le lare frontal (palmipèdes), dit cordonnier par les navigateurs.

— HIST. XVIe s. Il y a un genre d'oiseaux qui sont blancs et grands comme pigeons, que l'on appelle goilants, qui au temps des tempestes se sçavent retirer es eaux douces, PALISSY, 273.

— ÉTYM. Bas-breton, *gwélan*; kimry, *gwylan*; kimry du IXe siècle, *guilan*; gaélique, *foilenn* ; probablement du bas-breton *gwela*, pleurer, à cause de son cri plaintif.

GOÉLETTE (go-è-lè-t'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Bâtiment à deux mâts, du port de trente à cent tonneaux. || 2° Hirondelle de mer.

— ÉTYM. Il semble, comme le dit Scheler, que la *goëlette* navire a été dénommée d'après la *goëlette* oiseau, et que le nom de celle-ci a même radical que le *goëland.*

GOÉMON (go-è-mon), *s. m.* Varech ou herbe marine. || Engrais végétal composé de plantes de la famille des algues, recueillies sur les rochers au bord de la mer.

— REM. On a écrit gouesmon : Pour régler les jours auxquels on devra commencer et finir la coupe de l'herbe appelée varech ou vreicq, sar ou gouesmon, croissant en mer à l'endroit de leur territoire, *Ordonn. de la marine*, août 1681, livr. IV, tit. X, art. 1.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GOETHÉE** (gheu-tée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de malvacées ayant deux espèces : la gœthée toujours fleurie et la gœthée cauliflore.

— ÉTYM. *Gœthe*, célèbre poëte allemand.

GOÉTIE (go-é-sie), *s. f.* Espèce de magie par laquelle on invoquait les génies malfaisants.

— ÉTYM. Γοητεία, de γόης, sorcier, de γόη ou γόος, gémissement, hurlement, à cause des cris qui étaient employés dans certaines incantations.

† **GOÉTIQUE** (go-é-ti-k'), *adj.* Qui concerne la goétie, qui appartient à la goétie. Magie goétique.

GOFFE (go-f'), *adj.* Terme familier et vieilli. Mal fait, grossier. Un homme, un habit goffe. || Lettres goffes ou lettres lourdes, nom donné à une sorte de majuscules gothiques dans le commencement du XVIe siècle.

— HIST. XVIe s. Je m'emerveille comme il a osé louer un aussi goffe ouvrier et ouvrage, DUVERDIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Patois limousin, *gofe*, bouffi; espag. *gofo*; ital. *goffo*; patois angl. *gof*, *guff*. Origine ultérieure inconnue. Isidore a *bigera, vestis gufa vel villata*, où *gufa* paraît signifier grossier.

† **GOG** (gogh), *s. m.* Personnification qui, dans l'Écriture, désigne un peuple ennemi d'Israël.

GOGAILLE (go-ghâ-ll', *ll* mouillées, et non go-gâ-ye), *s. f.* Terme populaire. || 1° Repas joyeux. Faire gogaille. Être en gogaille. Enfin on danse, on fait gogaille, SCARRON, *Virg.* VI. Je ne remplirai point sa mangeoire [d'un serin] par dessus les bords, pour l'exposer à crever de gogaille, BERQUIN, *Ami des enfants, Favori.* || 2° Plaisanterie. Tu vas te chagriner pour un mot de gogaille, HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté*, 5.

— ÉTYM. *Gogue.*

GOGO (À) (a-go-go), *loc. adv.* Terme très-familier. Dans l'abondance, à son aise. Moi qui, comme Midrac, Sidrac, Abdenago (La rime en sera difficile), Chantais dans la fournaise, et vivais à gogo Dans les lieux les plus chauds, dont j'ai fait mon asile, VOLT. *Poésies, Œuvres*, t. II, p. 184, dans POUGENS. En l'air à gogo suspendue, On la voit pourtant avancer Plus quasi qu'on ne peut penser, SCARRON, *Virg.* V. Où bien mieux que chez Guénego [Guénegaut], On a toute chose à gogo, ID. *ib.* VII. Ne parlons que de joie, et jusqu'au conjungo Laissez-moi, s'il vous plaît, m'en donner à gogo, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, I, 4.

— HIST. XVe s. Mieux amassent à gogo Gesir sur molz coussinés, CH. D'ORL. *Chanson.* || XVIe s. N'ayez pas de religion, mocquez vous à gogo des prestres et des sacremens de l'Eglise, et de tout droict divin et humain, *Sat. Mén.* p. 7. [Henri III] Gay comme perot, tellement que vous eussiez jugé à le voir qu'il tenoit desjà à gogo son galeux d'Espernon, *Particularités concern. l'assass. du duc de Guyse*, Chalons, 1589, p. 37.

— ÉTYM. Picard, *à gaugau*, à cœur joie. Le picard semble indiquer pour étymologie *gau*, radical du latin *gaudere*, se réjouir. Mais l'orthographe ancienne est par *o*, et Diez le rattache à *gogue.*

† **GOGUE** (go-gh'), *s. f.* || 1° Terme vieilli. Plaisanterie, divertissement. Être dans les gogues. || 2° Sorte d'appât. Des bergers de la Brie ont été condamnés à mort pour des maléfices sur les animaux, qu'ils faisaient mourir par des gogues empoisonnées qu'ils mettaient dans les lieux où ils étaient en pâturage.... on ne pouvait remédier à la mortalité.... qu'en changeant le troupeau de lieu et en l'éloignant de ces gogues.... quand on pouvait découvrir l'endroit où elles étaient placées, il était aisé de la faire cesser ; il n'y avait qu'à les lever et à les faire brûler ; mais il était très-difficile de le savoir, les malfaiteurs prenant toutes sortes de précautions pour les cacher, persuadés qu'ils étaient qu'il y allait de leur vie, et que celui qui les avait faites et mises en terre mourait dans le moment qu'on les levait, SAINT-ANDRÉ, *Lettres au sujet de la magie*, p. 286. || Gogue en ce sens est probablement une altération de gobe (voy. ce mot).

— HIST. XIVe s. N'ot jeu ne riz, feste ne gogues, DU CANGE, *gobelinus.* || XVe s. Et ne disoit jamais une parole, puisqu'il estoit en gogues, qu'elle n'apportast avec elle son ris, LOUIS XI, *Nouv.* 29.

— ÉTYM. Origine incertaine. Diez incline à y voir un radical *gog* qui se trouve dans le celtique avec un sens un peu différent : bas-bret. *gôguéa*, tromper, se moquer : kimry, *gogan*, satire.

GOGUENARD, ARDE (go-ghe-nar, nar-d'), *adj.* Qui plaisante en se moquant. Le marquis : Et comme c'est un air à demi goguenard, Je l'ai pris sur un ton entre doux et hagard, BOURSAULT, *Merc. gal.* V, 4. Et toujours avec lui sera Muse goguenarde et caustique, Qui, tandis que fat il sera, Sans cesse les chansonnera, CHAULIEU, *Au cheval de Bouill.* Satirique et goguenard dans ses poésies, HAMILT. *Gramm.* 8. Vous allez voir quelle différence il y a d'elle à vos goguenardes de femmes qui ne songent qu'à la bagatelle! BRUEYS, *Grondeur*, II, 14. Elle lui demanda, d'un air fort délibéré, si nous coucherions sur le plancher [à la Bastille]; il répondit sur un ton goguenard assez déplacé et nous laissa, STAAL, *Mém.* t. II, p. 93. Cette destinée qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, VOLT. *Lett. Cideville*, 21 juillet 1762. Il devint même railleur, goguenard, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Substantivement. Riez donc, beau rieur; oh! que cela doit plaire De voir un goguenard presque sexagénaire! MOL. *Éc. des maris*, I, 3. Courbé sur un bâton, le bon petit vieillard Tousse, crache, se mouche, et fait le goguenard, De contes du vieux temps étourdit Isabelle, QUINAULT, *Mère coquette*, I, 2. Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux, Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux, BOIL. *Art. p.* II. Les goguenards de Basse-Bretagne dirent qu'il ne fallait pas baptiser son vin, VOLT. *l'Ingénu*, 4.

ÉTYM. Dérivé de *gogue*, par le même procédé que le génevois *goguinette*, et le lorain *goguenettes.*

GOGUENARDER (go-ghe-nar-dé), *v. n.* Terme familier. Faire le goguenard. Comme on était à table et que chacun mangeait Et bien ou mal goguenardait, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 310. Qui, toujours goguenard, prend en goguenardant Ce qu'on dit qu'on n'obtient jamais en demandant, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 3. Nous ne faisions que goguenarder pendant le voyage, HAMILT. *Gramm.* 8. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. *Goguenard.*

GOGUENARDERIE (go-ghe-nar-de-rie), *s. f.* Plaisanterie de goguenard. Oui, mais je l'enverrais promener avec ses goguenarderies, MOL. *Méd. m. lui*, II, 3. Le roi était fort accoutumé à lui [Rose] et à ses goguenarderies, ST-SIM. 85, 109.

— ÉTYM. *Goguenarder.*

GOGUETTES (go-ghè-t'), *s. f. pl.* || 1° Terme familier. Propos joyeux. Ne me brouillez pas avec le duc

de Choiseul dans vos goguettes, VOLT. *Lett. roi de Pr.* 113. Que de goguettes, Que d'amourettes! Jamais de dettes, Point de nœuds constants, BÉRANG. *Cocagne.* || Être en goguettes, être en ses goguettes, être en belle humeur. || Il se dit aussi au singulier. Maître Jean à la guinguette À ses amis en goguette Chante son refrain chéri, BÉRANG. *Ivrogne.* ....On entre à la guinguette; On sort du cabaret; l'invalide en goguette Chevrote un gai refrain, STE-BEUVE, *Poésies, les Rayons jaunes.* || Se mettre en goguettes, se griser. || Fig. Chanter goguettes à quelqu'un, lui dire des injures, des choses offensantes, fâcheuses. Et faisant si fort l'entendu, Qu'aux tritons, les divins trompettes, Il osait bien chanter goguettes, SCARR. *Virg.* VI. || Il se dit aussi au singulier. Je dis nescio vos et lui chantai goguette, Disant : allez chercher votre dariolette, SCARR. *Jodelet ou le maît. val.* II, 1. Cela ne plut pas au valet, Qui, les ayant pris sur le fait, À sa moitié chanta goguette, LA FONT. *Pâté.* || 2° Goguette, festin où règne la liberté. || Faire goguette d'une chose, en faire son profit. Des sottises d'autrui le barreau fait goguette, *Théât. italien*, dans LE ROUX, *Dict. comique.* || 3° Goguette, nom, à Paris, de sociétés chantantes qui se tiennent dans les cabarets.

— HIST. XVe s. Un jour qu'il estoit avec sa dame à goguettes, et qu'ils estoient beaucoup dehaits tous deux, LOUIS XI, *Nouv.* XLVIII. J'ai appointé un poussin et une belle piece de mouton, dont nous ferons goguettes, ID. *ib.* XCIII. || XVIe s. Le cœur lui dit goguette, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif de *gogue;* génev. *goguinette,* propos gaillard; lorrain, *goguenettes.*

† **GOIGNADE** (go-gna-d'), *s. f.* Ancienne sorte de danse d'Auvergne. On ne laisse pas de danser encore quelques bourrées et quelques goignades; ce sont deux danses qui sont d'une même cadence, et qui ne sont différentes qu'en figures : la bourrée d'Auvergne est une danse gaie, figurée, agréable, où les départs, les rencontres et les mouvements font un très-bel effet et divertissent fort les spectateurs; mais la goignade, sur le fond de gaieté de la bourrée, ajoute une broderie d'impudence, et l'on peut dire que c'est la danse du monde la plus dissolue; elle se soutient par des pas qui paraissent fort déréglés, et qui ne laissent pas d'être mesurés et justes, et par des figures qui sont très-hardies et qui font une agitation universelle de tout le corps ; vous voyez partir la dame et le cavalier avec un mouvement de tête qui accompagne celui des pieds, et qui est suivi de celui des épaules et de toutes les autres parties du corps, qui se démontent d'une manière très-indécente ; ils tournent sur un pied, sur les genoux, fort agilement ; ils s'approchent, se rencontrent, se joignent l'un l'autre si immodestement, que je ne doute point que ce ne soit une imitation des bacchantes dont on parle tant dans les livres anciens, FLÉCHIER, *Grands jours d'Auvergne,* en 1665, p. 257.

— ÉTYM. L'origine de cette *goignade* serait-elle *coignade*, les deux danseurs se rapprochant dans les figures jusqu'à *se coigner ?*

† **GOINFRADE** (goin-fra-d'), *s. f.* Acte de goinfrer.

GOINFRE (goin-fr'), *s. m.* Terme familier. Celui qui mange beaucoup et salement ; c'est toujours un mot d'injure. C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 179. S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin, Un docteur est alors au bout de son latin : Un goinfre en a toute la gloire, BOIL. *Poésies div.* I. Vitellius est gras, mais il ne faut pas voir en lui seulement le goinfre inoffensif; un buste souvent reproduit, admirable d'exécution, mais qui peut-être appartient à la renaissance, a fait prévaloir sa réputation de sensualité sur le renom de cruauté qu'il méritait aussi bien et que d'autres portraits lui restituent, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome, Introd.* p. LI. || *Adj.* Qui a rapport à la goinfrerie. Toujours quelque mot goinfre est dans tous ses discours, SCARR. *Jodel. maître et valet,* V, 2.

— HIST. XVIe s. Goimphre et goinfre, COTGRAVE. Il usoit des termes sales de goinfre et de cabaret à sa mode accoustumée, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Origine inconnue. Diez le rattache au radical *god* qui est dans *godinette* (voy. ce mot). Il rappelle aussi *gouliafre*, qui semble avoir de l'analogie avec *goinfre* sans qu'on puisse dire comment (voy. GOULIAFRE). Scheler demande si *goinfre* n'est pas une altération de *goufre* ou de *gonfler*.

GOINFRER (goin-fré), *v. n.* Terme familier. Mangeant beaucoup, gloutonnement, malproprement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Goinfre.*

GOINFRERIE (goin-fre-rie), *s. f.* Caractère de goinfre ; acte de goinfre. Je tâche de me ressouvenir des importantes leçons de goinfrerie que vous m'avez faites, MAINARD, dans RICHELET. La vaisselle d'argent, les cuvettes, les brocs, Les magasins de malvoisie, Les esclaves de bouche, et, pour dire en deux mots, L'attirail de la goinfrerie, LA FONT. *Fabl.* II, 20.

— ÉTYM. *Goinfrer.*

† **GOIRAN** (goi-ran), *s. m.* La bondrée, sorte d'oiseau qui a un gros cou.

GOÎTRE (goi-tr'), *s. m.* || 1° Tumeur qui se développe au devant de la gorge dans le corps thyréoïde. Elle avait le cou long [la duchesse de Bourgogne] avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, ST-SIM. 321, 194. || 2° Terme de zoologie. Expansion cutanée qui pend sous le cou de plusieurs reptiles sauriens.

— REM. Pourquoi l'Académie met-elle un circonflexe sur goître et goîtreux? Rien n'exige ni n'explique cet accent.

— HIST. XVIe s. Gongrona signifie ce qu'on dit en françois gouetre ou gouetron, PARÉ, VI, 9. Les escrouelles en Espagne, le gouetron en Savoye, ID. XXIV, 1.

— ÉTYM. Lat. *guttur*, gosier, gorge. L'ancien français disait *goitron* au sens de gosier.

GOÎTREUX, EUSE (goi-treû, treû-z'), *adj.* || 1° Qui est de la nature du goître. Tumeur goîtreuse. || 2° Qui est affecté de goître. Les individus goîtreux. || Substantivement. Un goîtreux, une goîtreuse. || 3° Terme de zoologie. Qui a la partie inférieure du cou ou du corps dilatée. || *S. m.* Pélican. || Iguane commun.

— HIST. XVe s. Lequel Berthelemy dist à icellui Jehan : Goytreux, qui t'eust fait raison, tu feusses mis au ratier.... DU CANGE, *pecten.*

— ÉTYM. *Goître.*

GOLFE (gol-f'), *s. m.* || 1° Partie de mer qui rentre dans les terres, et dont l'ouverture du côté de la mer est ordinairement fort large. Le golfe de Gascogne. Le golfe du Mexique. Elle [Carthage] était située dans le fond d'un golfe, environnée de mer en forme d'une presqu'île, dont le col, c'est-à-dire l'isthme qui la joignait au continent, était large d'une lieue et un quart [vingt stades], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 645, dans POUGENS. || Fig. Que ne peut-elle [l'âme], ô mer, sur tes bords qu'elle envie Trouver, comme ta vague, un golfe dans la vie ! LAMART. *Harm.* I, 10. || 2° Terme d'anatomie. Golfe de la veine jugulaire, renflement de la portion postérieure de la jugulaire interne, s'abouchant avec l'extrémité inférieure du sinus latéral de la dure-mère.

— HIST. XIIIe s. Et cil [la mer Rouge] est un golf de la mer oceane, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 154. Et si sist sor un goffre de mer, VILLEHARD. dans DU CANGE, *gaufra.* || XVIe s. Le vent estant en golfe des voiles, PARÉ, *Monstr. app.* 1. Et passans par le goulfe de Leon, arriverent à Barcelone, M. DU BELLAY, 423.

— ÉTYM. Provenç. *golfo;* catal. *golf;* espagn. et ital. *golfo;* du bas-grec κόλφος, qui est le grec κόλπος, golfe, sein. Le mot *gouffre* est le même. On remarquera dans Paré l'emploi de *golfe* au sens propre de sein.

† **GOLGOTHA** (gol-go-ta), *s. m.* Colline, dite aussi Calvaire, près de Jérusalem, où Jésus fut crucifié. D'une main elle [la Mort] tient une faux comme un moissonneur; de l'autre elle cache la seule blessure qu'elle ait jamais reçue, et que le Christ vainqueur lui porta dans le sein au sommet du Golgotha, CHATEAUB. *Mart.* VI.

† **GOLIATH** (go-li-at'), *s. m.* Géant philistin qui fut tué par David d'un coup de fronde. || Par extension, homme très-grand, espèce de géant. C'est un Goliath.

† **GOLILLE** (go-li-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de collet porté en Espagne. Aussitôt que le roi d'Espagne [duc d'Anjou] fut arrivé à Madrid, il prit l'habit espagnol et la golille, ST-SIM. 90, 174.

— ÉTYM. Espagn. *golilla*, diminutif de *gola*, gorge, du latin *gula*, gosier. Le vieux français avait *gollée*, collet d'un habit.

† **GOMARISTE** (go-ma-ri-st), *s. m.* Sectaire protestant attaché à la doctrine de la prédestination.

— ÉTYM. *Gomar*, théologien calviniste qui vivait en Hollande au XVIIe siècle.

† **GOMBAUT** et mieux **GOMBO** (gon-bo), *s. m.* Terme de botanique. Nom vulgaire et spécifique de la ketmie gombo (*hibiscus comestible* de certains auteurs), dont le fruit, appelé également gombo, se mange aussi à Toulon, d'où l'usage pourra s'en étendre dans le reste de la France, LEGOARANT.

† **GOMBETTE** (gon-bè-t'), *adj. f.* Loi gombette, le code des lois bourguignonnes.

— ÉTYM. *Gondebaud*, roi bourguignon.

† **GOMÈNE** (go-mè-n'), *s. f.* Câble qui retient l'ancre d'une galère.

— HIST. XVIe s. La carine est au soleil, nos gumenes sont presque tous rouptz, RAB. *Pant.* IV, 18.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *gúmina ;* ital. *gómona, gómena, gúmina ;* de l'arabe *al-gommal*, cordage de navire.

† **GOMMAGE** (go-ma-j'), *s. m.* || 1° Action de gommer ; résultat de cette action. || 2° Adhérence défectueuse des fils de soie entre eux.

— ÉTYM. *Gomme.*

† **GOMMART** (go-mar), *s. m.* Terme de botanique. Synonyme du genre bursère (térébinthacées) et nom sous lequel on a désigné, d'après les habitants des Antilles, la bursère gommifère ou bursère balsamifère (Haïti) de Jacquin, LEGOARANT. Le gommart fournit une résine aromatique.

† **GOMMATE** (go-mma-t'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison de l'acide gommique avec un corps jouant le rôle de base.

GOMME (go-m'), *s. f.* || 1° Substance visqueuse et transparente qui découle de certains arbres. Gomme de cerisier, de prunier. || Les gommes, nom de beaucoup de substances qui ont cela de commun, d'épaissir l'eau en la rendant mucilagineuse, et d'être ensuite précipitées par l'alcool. || Gomme adragant, voy. ADRAGANT. || Gomme-sassa ou gomme pseudo-adragante, noms sous lesquels on désigne la sorte de gomme fournie par l'*acacia gummifera* (légumineuses), LEGOARANT. || Gomme arabique, gomme fournie par plusieurs plantes du genre acacia, de la famille des légumineuses mimosées. || Gomme de Bassora, gomme qui vient des environs de Bassora, et qu'on doit à un végétal encore inconnu qui pourrait être l'*acacia leucophlœa* (légumineuses), LEGOARANT. || Gomme lignirode, débris ligneux réunis en masses marronnées qu'on trouve dans les gommes du Sénégal, et qui sont des portions d'enveloppes protectrices pétries par des insectes pour leurs larves. || Gomme du pays, celle que sécrètent plusieurs de nos arbres à fruits, tels que le cerisier, le merisier, le prunier, l'abricotier. || Gommes du Sénégal, gommes dont on distingue deux sortes, l'une dure, l'autre friable. || Gomme de fenouil, liqueur blanche et épaisse que, selon Mathiole, le fenouil commun laisse quelquefois échapper de ses rameaux dans les lieux très-chauds et qui se durcit à l'air, LEGOARANT. || 2° Gomme-résine, produit végétal qui participe de la nature des gommes et de celle des résines, et qui est un mélange de ces deux genres de substances. || Gomme ammoniaque, gomme-résine produite par une plante de la Libye et de la Perse, le *dorema ammoniacum*, DON. || Gomme animée, résine qui découle d'incisions faites au tronc de l'*hymenæa courbaril*, *L.*, et qui entre dans les vernis. || Gomme caragne, substance gommo-résineuse, que l'on attribue à l'*icica carana* HUMBOLDT et BONPLAND, arbre de la Colombie, de la famille des térébinthacées. || Gomme de cèdre, oléo-résine, fournie par le cèdre du Liban. || Gomme copal, voy. COPAL. || Gomme-gutte, gomme-résine qui, formant avec l'eau une émulsion d'un beau jaune, sert à l'aquarelle. La gomme-gutte est aussi un purgatif drastique. || Gomme laque, voy. LAQUE. || Gomme en larmes, nom donné parfois au galbanum. || Gomme de lierre, substance gommo-résineuse, dite aussi hédérine, que l'on extrait, dans le Levant, à l'aide d'incisions faites sur des vieux troncs de lierre, LEGOARANT. || Gomme d'Orenbourg, gomme donnée par les branches, le bois et le cœur du mélèze. || 3° Gomme élastique, voy. CAOUTCHOUC. || Absolument, gomme, le morceau de gomme élastique qui sert à effacer le crayon. || 4° Terme d'horticulture. Maladie qui vient aux pêchers, aux pruniers, aux abricotiers, etc. et qui consiste en une plaie de l'écorce avec écoulement d'une matière gommeuse. || 5° Graisse sèche qui gâte le parchemin. || 6° Terme de minéralogie. Gomme des funérailles, l'asphalte ou bitume de Judée dont les anciens se servaient pour embaumer les morts. || 7° Terme d'alchimie. Gomme des sages, gomme de l'or, le mercure des philosophes ; gomme rouge, le soufre. || 8° Terme de chirurgie. Sorte de tumeur qui vient aux os et au périoste, ordinairement d'origine syphilitique.

— SYN. GOMME, RÉSINE. Les gommes sont des substances contenant un mucilage ; les résines, des substances contenant une essence.

— HIST. XVe s. Je congnois l'arbre à veoir la gomme, VILLON, *Ball.* || XVIe s. Benjoin, gomme arabique.... PARÉ, XXIV, 21. Du vinaigre dans lequel auront esté dissoutes des gommes de pecher, d'amandier amer, et de pin, O. DE SERRES, 968.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *goma;* ital. *gomma;* du latin *gummi;* qui vient du grec κόμμι, dérivé lui-même de l'égyptien ou copte *cama*.

GOMMÉ, ÉE (go-mé, mée), *part. passé* de gommer. Où l'on a dissous de la gomme. Eau gommée. || Taffetas gommé, voy. TAFFETAS.

GOMME-GUTTE (go-me-gu-t'), *s. f.* Voy. GOMME. || *Au plur.* Des gommes-guttes.

— ÉTYM. Lat. *gummi guttæ*, gomme de goutte.

† **GOMMEMENT** (go-me-man), *s. m.* Action de gommer.

GOMMER (go-mé), *v. a.* || 1° Enduire de gomme Gommer de la toile. || 2° Terme de peinture. Gommer une couleur, y mettre un peu de gomme, pour qu'elle ait plus de corps. || 3° Gommer du tabac, l'humecter avec de l'eau dans laquelle on fait bouillir des côtes de tabac.

— HIST. XVIe s. Un emplastre de cire gommée, rouge ou verte, O. DE SERRES, 969.

— ÉTYM. *Gomme.*

GOMME-RÉSINE (go-me-ré-zi-n'), *s. f.* Voy. GOMME. || *Au plur.* Des gommes-résines.

GOMMEUX, EUSE (go-meû, meû-z'), *adj.* || 1° Qui jette de la gomme. Les arbres gommeux abondent dans le Sénégal. || Qui est de la nature de la gomme, qui contient de la gomme. Matière gommeuse. On conserve dans les corps gommeux les essences les plus subtiles et les plus spiritueuses, FÉN. *Exist.* I, 33. || 2° Terme de chirurgie. Tumeurs gommeuses, tumeurs d'origine syphilitique, siégeant dans le périoste et ailleurs.

— ÉTYM. Provenç. *gomos;* espagn. *gomoso;* ital. *gommoso;* du lat. *gummosus*, de *gummi*, gomme.

† **GOMMIDES** (go-mi-d'), *s. f. pl.* Terme de chimie. Famille de composés ternaires organiques ayant la gomme pour type.

GOMMIER (go-mié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les go-mié-z et les gommes), *s. m.* L'acacia des pays chauds qui donne beaucoup de gomme. || Nom de plusieurs légumineuses mimosées. || Gommier blanc, nom vulgaire donné, aux Antilles, à la bursère gommifère (térébinthacées), appelée aussi gommier de montagne, et qui produit une résine analogue à l'élémi. || Gommier rouge, un des noms vulgaires de l'*acacia vera* (légumineuses), plante qui donne l'une des sortes de gomme appelées dans le commerce gomme arabique, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Gomme.*

† **GOMMIFÈRE** (go-mmi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit de la gomme.

— ÉTYM. *Gomme*, et le lat. *ferre*, porter.

† **GOMMIQUE** (go-mmi-k'), *adj.* Qui se rapporte aux gommes. || Terme de chimie. Acide gommique, corps qui, uni à des traces de chaux et autres bases terreuses, forme les gommes naturelles.

† **GOMMITE** (go-mmi-t'), *s. f.* Terme de chimie. Nom générique des gommes proprement dites.

— ÉTYM. *Gomme.*

† **GOMMOIR** (go-moir), *s. m.* Baquet contenant la gomme dont se sert le fabricant d'ouate.

— ÉTYM. *Gomme.*

† **GOMMO-RÉSINEUX, EUSE** (go-mmo-ré-zi-neû, neû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient de la gomme-résine.

† **GOMOR** (go-mor), *s. m.* Mesure de capacité chez les Hébreux. La capacité en était de 174 pouces cubes qui, réduits en litres, font un peu plus de 3 litres un tiers, LEGOARANT.

† **GOMORTÈGUE** (go-mor-tè-gh'), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné par certains auteurs à la lucume, genre de sapotacées; on trouve à tort dans Laveaux gomostègue, LEGOARANT.

GOMPHOSE (gon-fô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Espèce d'articulation immobile où les os sont emboîtés comme une cheville dans un trou. Les dents sont articulées dans les maxillaires par gomphose.

— HIST. XVIe s. Gomphose est faite quand un os est fiché dedans l'autre, en forme d'un clou ou d'un gond, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. Γόμφωσις, de γόμφος, clou.

† **GONAGRE** (go-na-gr'), *s. f.* Terme de médecine. Goutte au genou.

— ÉTYM. Γόνυ, genou, et ἄγρα, prise.

† **GONALGIE** (go-nal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur rhumatismale fixée sur l'articulation du genou.

— ÉTYM. Γόνυ, genou, et ἄλγος, douleur.

† **GONARTHROCACE** (go-nar-tro-ka-s'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation ou, plutôt, maladie des surfaces articulaires du genou.

— ÉTYM. Γόνυ, genou, ἄρθρον, articulation, et κάκη, maladie.

GOND (gon; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les gon-z et les portes), *s. m.* Morceau de fer coudé, rond par la partie d'en haut, sur lequel tournent les pentures d'une porte. Sceller les gonds d'une porte. Les gonds des portes de la maison intérieure du saint des saints, et des portes de la maison du temple étaient d'or, SACI, *Bible, Rois*, III, VII, 50. || Fig. Secoués de leurs gonds antiques, Les empires, les républiques S'écroulent en débris épars, LAMART. *Méd.* I, 19. || Fig. Faire sortir, mettre quelqu'un hors des gonds, exciter sa colère, sa crainte, son impatience, au point qu'il ne soit plus maître de lui. Ha! je vais sortir hors des gonds, La fureur saisit ma cervelle, SCARR. *Virg.* IV. Qui ne sait que la vue de chats, de rats, emporte la raison hors des gonds? PASC. *Puiss. tromp. imagin.* 4, édit. FAUGÈRE. Monsieur, hors des gonds, dit au roi qu'en mariant son fils il lui avait promis monts et merveilles, ST-SIM. 93, 220. J'en dirai un trait [de dévotion outrée du duc de Bourgogne] qui, parti d'un excellent principe, mit le roi hors des gonds, ID. 266, 80. || On dit aussi sortir des gonds. || Gonds de pierre, certaines pierres extraordinaires qui se trouvent dans la plaine de Salisbury.

— HIST. XIVe s. Il ont le [la] maistre-porte getée hors du gon, *Baud. de Seb.* X, 842. || XVe s. Messire Robert Mareschaut, un chevalier du comte, avoit esté envoyé à la porte.... mais il trouva que la porte estoit volée hors des gonds, FROISS. II, II, 156. || XVIe s. Ce qui est hors les gonds de la coustume, on le croit hors les gonds de la raison, MONT. I, 116. Ce que l'eunuque luy disoit malicieusement, pour le provoquer à parler, et à se jetter hors des gons, sachant bien qu'il estoit homme leger de sa nature, et qui ne sçavoit pas bien tenir sa langue, AMYOT, *Artax.* 19. Les dents sont fichées dans les mandibules.... comme un pau fiché en terre, ou un gon dans du bois, PARÉ, IV, 1.

— ÉTYM. Lorrain, *angon;* provenc. *gofo*, *gofon*, espagn. *gonce*, *gozne;* portug. *gonzo*, *engonzo*. Origine incertaine. Diez voit là trois radicaux : il rattache le portugais au latin *contus*, pieu (mais ni le sens ni la forme ne vont); le provençal au bas-latin *gumphus*, attache, qui est le grec γόμφος, clou; et le français *gond* au lorrain *angon*, où il voit le latin *ancon*, coude, crochet, en grec ἀγκών. Cela est bien compliqué. Le lorrain *angon* est fait comme le portugais *engonzo; an* ou *en* représente la préposition *in*, en; il ne diffère donc pas du français *gond*. *Gonzo*, *gonce* ou *gozne* et *gond* ne paraissent pas séparables. Mais d'où viennent-ils? Très-probablement, comme dit du Cange, du bas-latin *gumphus*, mot très-usité pour signifier tout ce qui attache, et qui est le grec γόμφος, clou.

† **GONDER** (gon-dé), *v. a.* Terme d'architecture. Mettre des gonds à une porte. Gonder une porte.

— ÉTYM. *Gond*

† **GONDOLAGE** (gon-do-la-j'), *s. m.* Action de gondoler, de se déjeter, de se renfler, en parlant du bois atteint par l'humidité.

GONDOLE (gon-do-l'), *s. f.* || 1° Petit bateau long et plat, qui va à l'aide d'une rame placée à l'arrière, et qui est fort en usage sur les lagunes et canaux de Venise. Des gondoles toujours noires, car le système de l'égalité se porte à Venise principalement sur les objets extérieurs, sont conduites par des bateliers vêtus de blanc avec des ceintures roses, STAEL, *Corinne*, XV, 8. Plusieurs [fruits] furent taillés en nacelle, en gondole; Sur les champs de Thétis les caprices d'Éole Promènent à leur gré ces fruits navigateurs, DELILLE, *les Trois règnes*, VI. || 2° Petite nacelle d'aérostat. || 3° Petit vase à boire long et étroit, sans pied ni anse. On porta le hanap, la gondole et la tasse, NOUGUIER, *Odyssée à la mode*, p. 146. ....deux aiguières, Et deux gondoles de laiton, De la valeur d'un ducaton, SCARR. *Virg.* V. || 4° Petite soucoupe ovale, pour se laver les yeux, dite aussi bassin oculaire. || 5° Se dit de certaines voitures publiques. Gondoles parisiennes. || 6° Terme de ponts et chaussées. Rigole pavée. || 7° Belle coquille univalve. || 8° *Adj.* Chaise gondole, et, substantivement, gondole, chaise dont le dossier affecte une courbure semblable à celle d'une gondole.

— HIST. XVIe s. Nous appelons gondole un certain vaisseau à boire, de la ressemblance qu'il a avec les petits bateaux passagers dont on se sert à Venise pour passer les canaux, FAUCHÉ, *Orig. des cheval.* chap. 1.

— ÉTYM. Bourguign. *gondôle*, vase à boire : esp. *góndola;* ital. *gonda*, *góndola;* d'après Diez, du bas-grec κόνδυ, vase à boire; d'après du Cange, du bas-grec κουντελάς, barque.

† **GONDOLÉ, ÉE** (gon-do-lé, lée), *adj.* Terme de marine. Construit en forme de gondole. || Du bois gondolé, du bois déjeté.

† **GONDOLER** (gon-do-lé), *v. n.* || 1° Terme de marine. Un bâtiment gondole, quand les extrémités s'en relèvent comme celles des gondoles. || 2° Terme de métier. Se gondoler, se déjeter, se bomber, en parlant du bois.

— ÉTYM. *Gondole.*

GONDOLIER (gon-do-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les gon-do-lié-z et les gondoles), *s. m.* Batelier qui, debout à l'arrière, conduit une gondole en godillant avec une rame. Le doge a ses chagrins, les gondoliers ont les leurs, VOLT. *Candide*, 24.

— ÉTYM. *Gondole.*

GONFALON (gon-fa-lon) ou **GONFANON** (gon-fa-non), *s. m.* || 1° Écharpe ou bandelette terminée en pointe et dont les chevaliers ornaient leurs lances. || 2° Bannière ecclésiastique, composée de plusieurs fanons, c'est-à-dire de plusieurs pièces pendantes. || 3° Tente ronde qu'on porte à Rome devant les processions en cas de pluie. || 4° Gonfalon, confrérie, voy. CONFALON.

— HIST. XIe s. De ceus de France [ils] virent les gunfanuns, *Ch. de Rol.* LXVI. || XIIe s. L'escu saisi qui fu à or bendez, Et prent l'espié qui fu bien acerez, Le confanon à cinq clox d'or fermez, *Raoul de C.* 24. || XIIIe s. Il estoit tout armés au chief de sa galie, et avoit devant lui le gonfanon Saint-Marc, VILLEH. LXXVII. Et lors commanda le roy au gonfalon Saint Denis et à ses banieres que ils se traisissent à main destre vers le flum, JOINV. 226. || XVIe s. On ne voit que soldats, enseignes, gomphanons, On n'oit que tabourins, trompettes et canons, DU BELLAY, VI, 31, *recto*. De vif esprit, de constance et sagesse C'en est l'enseigne, et le droit gonffanon, MAROT, II, 363.

— ÉTYM. Génev. *conforon*, bannière d'église; provenç. *gonfano*, *gonfaino*, *golfaino;* espagn. *confalon;* ital. *gonfalone;* bas-lat. *guntfano;* de l'anc haut-allem. *guntfano*, de *gundja*, combat, et *fano* drap, bannière.

GONFALONIER (gon-fa-lo-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les gon-fa-lo-nié-z et....), *s. m.* || 1° Celui qui porte le gonfalon. || Officier qui porte, à Rome, l'étendard de l'Église. || Gonfalonier de l'Église, nom donné aux protecteurs établis par les papes dans les villes d'Italie, pendant leur lutte contre les empereurs. Un paysan nommé Jocomuzio, qui se fit soldat, et qui changea son nom en celui de Sforza, devint favori de la reine, connétable de Naples, gonfalonier de l'Église, VOLT. *Mœurs*, 74. || 2° Titre du chef de plusieurs républiques de l'Italie. Sa réputation [de Cosme de Médicis] valut à ses descendants la principale autorité dans la Toscane; son fils l'administra sous le nom de gonfalonier, VOLT. *Mœurs*, 105. || On dit aussi gonfanonier.

— HIST. XIe s. Gefrei d'Anjou, le rei [du roi] gunfanuner, *Ch. de Rol.* VIII. || XIIe s. Confenonier, *Ronc.* p. 6. En non Dieu, dame, bien seront dix millier; Del sor Geri ferai confanonier, *Raoul de C.* 42.

— ÉTYM. *Gonfalon;* provenç. *gomfanonier*, *gonfaronier;* ital. *gonfaloniere*.

† **GONFLE** (gon-fl'), *s. f.* Cavité dans le fil de métal que l'on tire à la filière.

— ÉTYM. Voy. GONFLER. Dans plusieurs provinces, *gonfle* est employé adjectivement pour signifier gonflé : il a les mains gonfles. C'est un provincialisme à éviter.

GONFLÉ, ÉE (gon-flé, flée), *part. passé* de gonfler. || 1° Devenu plus ample par une distension intérieure. Ventre gonflé. Un ballon gonflé de vent. Le cœur plein de sanglots, les yeux gonflés de pleurs, DUCIS, *Oscar*, I, 2. || Par extension. Un torrent gonflé par la fonte des neiges. || 2° Fig. Il se dit de ce qui semble faire à l'âme ce qu'un gonflement fait au corps. L'un est plein de respect, l'autre est gonflé d'audace, CORN. *Attila*, IV, 3. L'un fier et tout gonflé d'un vieux mépris des rois Semblait pour compliment nous apporter des lois, ID. *Suréna*, I, 1. ....Oh! quel orgueil extrême! C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même, MOL. *Mis.* II, 5. Mais dès qu'il fut monsieur le président, Il fut, ma foi, gonflé d'impertinence, VOLT. *Enf. prod.* I, 1. Tout homme qui est gonflé de cette fausse science.... trouble le monde, VAUVEN. 20, *Pasc. expliqué*. Ce cœur chargé d'ennuis et gonflé d'amertume, C. DELAV. *Vêp. sicil.* III, 2. Nous avons tout perdu, tout, jusqu'à ce gros rire, Gonflé de gaîté franche et de bonne satire, Ce rire d'autrefois, ce rire des aïeux, Qui jaillissait du cœur comme un flot de vin vieux, BARBIER, *Iambes, le Rire*.

GONFLEMENT (gon-fle-man), *s. m.* État de ce

qui est gonflé. Gonflement de rate. || Synonyme vulgaire de tympanite.

— ÉTYM. *Gonfler.*

GONFLER (gon flé), *v. a.* || 1° Rendre plus ample par une distension intérieure. Gonfler une vessie. Le pigeon gonfle sa gorge. L'eau a gonflé cette éponge. Il [le soleil] gonfle de ses feux les trésors dont l'automne En riant se couronne, C. DELAV. *Paria*, I, 5. || Par extension. Un orage qui gonfle un torrent, le vent qui dérobe un piége ou une embuscade sous des tourbillons de poussière, la foudre qui épouvante les chevaux ou qui se confond avec le bruit des canons, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 49. || Gonfler, se dit aussi des aliments qui produisent des flatuosités, un sentiment de distension. Les œufs me gonfleraient, dit la cadette, MARIVAUX, *Pays. parv.* 1re part. || 2° Fig. Agir sur l'âme comme ce qui gonfle agit sur le corps. Sa fortune l'a gonflé d'orgueil. || 3° *V. n.* Devenir gonflé. Cette pluie fera gonfler le raisin. Cette pâte gonfle dans la poêle. || 4° Se gonfler, *v. réfl.* Devenir gonflé. Ses veines se gonflent. || Le cœur se gonfle quand il devient gros et qu'on a envie de pleurer. Elle ne boude pas, mais son cœur se gonfle, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || On dit aussi que le cœur se gonfle de joie. On doit se ressouvenir qu'au mot seul de comédie, j'avais senti mon cœur se gonfler de joie, MARIVAUX, *Pays. parv.* 6e part. || Fig. Éprouver un sentiment qui gonfle l'âme comme l'air gonfle un ballon. Nous sommes dans un siècle où chacun veut s'enfler; D'une vanité sotte on cherche à se gonfler, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, IV, 2. Sans ce pauvre garçon j'allais me méconnaître, Et me gonfler d'orgueil aussi bien que mon maître, DESTOUCHES, *Glor.* II, 9.

— HIST. XVIe s. L'uterus gonfle et s'enfle.... L'uterus se gonfle et enfle, PARÉ, XVIII, 52. Le crapaut se confle et enfle, se remplissant d'air, au moyen de quoy il resiste aux coups, ID. XXIII, 32. Les champignons veneneux gonflent et enflent l'estomach, ID. XXIII, 44.

— ÉTYM. Ital. *gonfiare*, du lat. *conflare*, souffler avec, et, dans les bas temps, gonfler (*intestina conflata*, Cœl. Aurelianus); de *cum*, avec, et *flare*, souffler.

† **GONG** (gongh') ou **GONG-GONG** (gongh'-gongh'), *s. m.* Synonyme de tam-tam.

† **GONGONNER** (gon-go-né), *v. n.* Terme familier, qui se dit de pièces de vêtements qui font des plis et vont mal. Ce fichu gongonne.

† **GONGORISME** (gon-go-ri-sm'), *s. m.* Sorte d'affectation de style qui s'introduisit dans la littérature espagnole.

— ÉTYM. *Gongora*, poëte espagnol, de la fin du XVIe siècle, plein d'affectation.

† **GONGORISTE** (gon-go-ri-st'), *s. m.* Celui qui appartient au gongorisme, imitateur, partisan de Gongora.

† **GONGYLAIRE** (gon-ji-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Reproduction gongylaire, reproduction scissipare ou gemmipare.

— ÉTYM. *Gongyle.*

† **GONGYLANGE** (gon-ji-lan-j'), *s. m.* Terme de botanique. Partie des plantes cryptogames qui renferme les corps reproducteurs.

— ÉTYM. *Gongyle*, et ἄγγος, réceptacle.

† **GONGYLE** (gon-ji-l'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné aux corpuscules reproducteurs de diverses mousses hépatiques. || Nom donné aux corpuscules reproducteurs des algues.

— ÉTYM. Γογγύλος, rond.

† **GONICHON** (go-ni-chon), *s. m.* Terme de commerce. Cornet de gros papier qui recouvre la tête d'un pain de sucre.

— ÉTYM. Ce paraît être un dérivé de l'ancien français *gone* ou *gonne*, robe.

† **GONIDIE** (go-ni-die), *s. f.* Terme de botanique. Cellules vertes, formant, dans les algues et les lichens, une couche non interrompue (couche gonimique), dans laquelle paraît résider toute la puissance végétative de ces plantes.

— ÉTYM. Diminutif de γόνος, production, semence. Les *gonidies* sont ainsi dites, parce qu'en se détachant, elles jouissent de la propriété de reproduire la plante à la manière des gemmes prolifères des mousses et des hépatiques, et des bourgeons de certaines plantes supérieures.

† .... **GONIE**, suffixe qui signifie production, engendrement, et qui est le grec γονεία.

† **GONIMIQUE** (go-ni-mi-k'), *adj.* Terme de botanique Qui est relatif aux gonidies. Couche gonimique.

— ÉTYM. Dérivé de γόνιμος, qui engendre.

GONIN (go-nin), *s. m.* Employé seulement dans cette locution populaire : maître gonin, homme adroit, rusé, fripon. Il faut en devinaille [pour deviner] être maître gonin, RÉGNIER, *Sat.* X. Il est bien avéré que Mlle Dubois [une actrice] a joué à la pauvre Durancy [autre actrice] un tour de maître gonin [en falsifiant une lettre de Voltaire], VOLT. *Lett. Thibouville*, 16 déc. 1767.

— HIST. XVIe s. D'autres disent qu'ayant menagé les deniers du roy, il les a menagez si bien et les a fait passer si bien par invisibilium, avec la faveur de son petit esprit farfadet, que très subtilement, en disant *favorisat, corouzat*, comme dit maistre Gonin en son passe passe, il les a fait sauter dans ses coffres au lieu de sauter dans ceux du roy, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 387. C'estoit un homme qui entendoit bien les tours de passe passe, non de maistre Gonin, mais de Machiavel, ID. *ib.* t. II, p. 285. Mais plus belle chose encore eust-il veu, ce dit quelqu'un, si le grand pere de maistre Gonin eust vescu, qui, par ses inventions, illusion et sorcelleries et enchantements, les eust peu representer [les dames de la cour] devestues et nues, comme l'on dit qu'il fit une fois en quelque compagnie privée, que le roy François luy commanda; car il estoit un homme fort expert et subtil en son art; et son petit fils, que nous avons veu, n'y entendoit rien au prix de luy, ID. *Dames gal.* p. 387. Maistre Gonin est mort, le monde n'est plus grue, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 40.

— ÉTYM. On voit par l'historique que *Gonin* était le nom d'un faiseur de tours. L'Académie devrait l'écrire par un G majuscule.

† **GONIOCARPE** (go-ni-o-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Genre d'halorageés ayant six espèces répandues dans le Japon, la Chine et l'Australie, LEGOARANT.

— ÉTYM. Γωνία, angle, et καρπὸς, fruit.

† **GONIOGÈNE** (go-ni-o-jè-n'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal goniogène, cristal produit par des décroissements sur les angles seulement.

— ÉTYM. Γωνία, angle, et γενής, engendré.

GONIOMÈTRE (go-ni-o-mè-tr'), *s. m.* || 1° Terme de cristallographie. Instrument servant à mesurer l'ouverture des angles des cristaux. || 2° Appareil approprié à la mensuration de l'angle facial.

— ÉTYM. Γωνία, angle, et μέτρον, mesure.

GONIOMÉTRIE (go-ni-o-mé-trie), *s. f.* Terme de géométrie. Art de mesurer les angles. La mesure des angles dont il faisait une science à part sous le nom de goniométrie.... FONTEN. *Lagny.*

— ÉTYM. Voy. GONIOMÈTRE.

† **GONIOMÉTRIQUE** (go-ni-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au goniomètre. Appareil goniométrique.

† **GONIOSTOME** (go-ni-o-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a l'ouverture anguleuse. || *S. m. pl.* Nom d'un genre de mollusques.

— ÉTYM. Γωνία, angle, et στόμα, bouche.

† **GONNE** (go-n'), *s. f.* Sorte d'ancienne futaille. Lesdits visiteurs et contrôleurs de bierres prendront lesdits onze sols pour chacune gonne ou feuillette, les deux faisant le muid, *Déclar. du roi*, 16 fév. 1635. || Terme de marine. Baril qui contient du goudron.

— ÉTYM. *Gonne* paraît être le même que le mot anglais *gun*, qui signifie tube.

† **GONOCÈLE** (go-no-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Accumulation du sperme dans les vaisseaux séminifères.

— ÉTYM. Γόνος, sperme, et κήλη, tumeur.

† **GONOPHORE** (go-no-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Prolongement du réceptacle, différant de l'anthophore en ce qu'il porte seulement les étamines et le pistil.

— ÉTYM. Γόνος, engendrement, et φορὸς, qui porte.

GONORRHÉE (go-nor-rée), *s. f.* Terme de médecine. Autrefois, flux de semence, dit aujourd'hui pertes séminales. || Aujourd'hui, écoulement muqueux par le canal de l'urèthre.

— HIST. XVIe s. La gonorrhée est un flux de semence involontaire, PARÉ, XVI, 16.

— ÉTYM. Γονόῤῥοια, de γόνος, semence, et ῥεῖν, couler.

† **GONORRHÉIQUE** (go-no-rré-i-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la gonorrhée.

† **GONYTHÈQUE** (go-ni-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Creux de la cuisse des insectes qui loge la base du tibia.

— ÉTYM. Γόνυ, genou, et θήκη, loge.

† **GONZALE** (gon-za-l'), *s. f.* Pezize à chapeau plat.

† **GOODÉNIACÉES** (gou-dé-ni-a-sée) ou **GOODENOVIÉES** (gou-de-no-vi-ée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédonées, détachée par Robert Brown des campanulacées, et dont les espèces, toutes exotiques, habitent pour la plupart la Nouvelle-Hollande.

— ÉTYM. *Goodenia*, nom du genre type qui fut dédié par Smith à *Goodenough*, évêque de Carlisle, grand amateur de botanique.

† **GOR** (gor), *s. m.* Nom sous lequel Adanson désigne une coquille du Sénégal, qui, selon Guérin, pourrait être le *troque module* de Linné, LEGOARANT.

GORD (gor; le *d* ne se lie jamais; au pluriel, l's ne se lie pas; cependant plusieurs la lient : les gor-z établis en la rivière), *s. m.* Pêcherie consistant en deux rangs de perches plantées dans le fond de la rivière et formant un angle dont le sommet est fermé par un filet. Établir un gord.

— HIST. XIIIe s. Li gurz des ewes, *Liber psalm.* p. 240. || XIIIe s. ....li autre passent si avant, Qu'il se vont en plein gort lavant, *la Rose*, 6040. Por les gors qui en Loire sont, *Partonop.* t. I, p. 67. || XVe s. Et entre les autres choses y fut amené de la ville de Mante deux chevaux chargez de pastez d'anguilles de gort, J. DE TROYES, *Chron.* 1465.

— ÉTYM. Provenç. *gorc*; catal. *gorg*; ital. *gorgo*; du latin *gurges*, gouffre. On nomme encore aujourd'hui, dans le Nivernais (près de Decize), *gourds* des étangs profonds, espèces de gouffres, ordinairement très-poissonneux.

† **GORDIE** (gor-die), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Genre d'entozoaires longtemps confondu avec le genre filaire, et placé à tort par certains naturalistes dans la classe des annélides, sous le nom de dragonneau, LEGOARANT.

† **GORDIÉE** (gor-di-ée), *s. m.* Le neuvième mois des Achéens, peuple du Péloponnèse.

GORDIEN (gor-diin), *adj. m.* Voy. NŒUD.

GORET (go-rè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au plur. l's se lie : des go-rè-z engraissés), *s. m.* || 1° Petit cochon. || Fig. et populairement. Petit garçon malpropre. || 2° Premier ouvrier chez les cordonniers, les chapeliers. || 3° Poisson qui porte le nom de porc dans divers pays. || 4° Terme de marine. Balai plat, qui sert à nettoyer les parties du vaisseau qui sont couvertes d'eau.

— HIST. XVIe s. Enfin il la menaça que, si elle ne lui ouvroit, il emmeneroit le gorret, et s'en met en devoir, et Magdelene de crier aux voleurs, D'AUB. *Fœn.* II, 14.

— ÉTYM. Diminutif de l'anc. franç. *gore*, truie; bourg. *gouri*, porc; Berry, *gouret*; catal. *garri*; espagn. *gorrin*. On trouve au XVe siècle *gorin*, *goron*, *goreau*, *goreton*. Diez tire *gore* de l'allemand *gurren*, *gorren*, grogner, et il cite *Gorre*, cavale, mauvaise jument. On note aussi l'anglais *gore*, boue, limon. Il est singulier de rencontrer cette coïncidence-ci : La province de Carthuel a quatre villes seulement, Gory, Suram, Aly et Tiflis.... on dérive le nom de Gory, d'un terme qui signifie cochon, parce qu'il y est abondant et excellent, *Voyages de Chardin en Perse*, etc. 1811, t. II, p. 37.

† **GORETER** (go-re-té), *v. a.* Terme de marine. Nettoyer avec un goret.

GORGE (gor-j'), *s. f.* || 1° La partie antérieure du cou. Il a la gorge enflée. Mettre, tenir le poignard, le pistolet sur la gorge de quelqu'un. Mettre, tenir le pied sur la gorge à quelqu'un, *Dict. de l'Acad.* Il semblait présenter sa gorge au coup mortel, CORN. *Hor.* IV, 2. Seigneur, voyez ces yeux Déjà tout égarés, troubles et furieux.... Cette gorge qui s'enfle, ID. *Rodog.* V, 4. Elle avait le poignard contre sa gorge nue, ROTR. *Herc. mour.* IV, 4. || Tendre la gorge au couteau, ou, simplement, tendre la gorge, présenter la gorge pour être égorgé. De festons odieux ma fille couronnée Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés, RAC. *Iphig.* V, 4. || Fig. Tendre la gorge, ne plus faire de résistance, renoncer à une résistance inutile. || Tenir quelqu'un à la gorge, lui serrer la gorge avec les mains. || Se tenir à la gorge, se dit de deux hommes qui se sont saisis l'un l'autre à la gorge. Je remarque dans une chambre deux hommes en chemise qui se tiennent à la gorge et aux cheveux, LE SAGE, *Diable boit.* II, 3 (édit. de Paris, 1737). || Fig. Tenir quelqu'un à la gorge, le réduire dans un état où il ne peut plus faire de résistance. || Fig. En un autre sens, accabler, tourmenter. Malgré la vue de toutes nos misères qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, PASC. *Grandeur*, 7, édit. de FAUGÈRE. || Fig. Prendre quelqu'un à la gorge, lui faire violence, le presser sans relâche. Hélas! c'est ce lutin-là qui me prend à la gorge; elle veut que je l'aime, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, II, 4. || Fig. Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un, lui mettre, lui tenir le pistolet, le poignard, le couteau sur la gorge, lui porter un poignard à la gorge, lui faire violence. J'ai été extrêmement étonné quand j'ai reconnu son écriture.... je ne crois pas pourtant qu'elle ait fait cela de sa volonté; et il faut que vous lui ayez fait

écrire le poignard sur la gorge, VOIT. *Lett.* 57. Mais dis-moi, te portais-je à la gorge un poignard? CORN. *Ment.* V, 3. Il me tient, le scélérat, le poignard sur la gorge, MOL. *l'Avare*, II, 1. || Par plaisanterie, la bourse sur la gorge, en offrant de l'argent. Marton, monsieur, Marton, la bourse sur la gorge A voulu me séduire et surprendre ma foi, BOISSY, *Sage étourdi*, III, 5. || Fig. Avoir le poignard, le couteau sur la gorge, se dit de la personne qui est l'objet d'une violence. || Couper la gorge à quelqu'un, le tuer, l'égorger. Des voleurs lui coupèrent la gorge. || Fig. Couper la gorge à quelqu'un, le ruiner, faire avorter ses desseins, lui faire le plus grand tort. Couper ainsi la gorge à cette petite créature, SÉV. 11. || Il se dit aussi de ce qui ruine, perd, fait tort. Elle n'ose aller à Saint-Germain ; il ne peut parler à M. Colbert : cela nous coupe la gorge, SÉV. 128. Il ne viendra rien d'ici qui vous coupe la gorge, ID. 176. || Cet argument, cette pièce lui coupe la gorge, lui ôte tout moyen de se défendre, de soutenir ses prétentions. || On dit dans le même sens : Vous vous coupez la gorge par cette pièce. || Fig. Couper la gorge à quelqu'un, lui gagner tout son argent au jeu. Tandis qu'il couperait la gorge au pauvre Cameran, HAMILT. *Gramm.* 3. || Se couper la gorge, se donner la mort en s'ouvrant la gorge. || Se couper la gorge l'un l'autre, s'entre-tuer. || Se couper la gorge avec quelqu'un, se battre avec lui. Il faut, si vous le trouvez bon, que nous nous coupions la gorge ensemble, MOL. *Mar. forcé*, 16. Je suis votre valet, je n'ai point de gorge à me couper, ID. *ib.* Ah! la belle amitié! je disais comme le maréchal de Grammont : si je vous faisais embrasser, messieurs, je ne vois rien qui vous empêchât de vous couper la gorge, SÉV. 461. ....De m'accorder le plaisir et l'honneur De me couper la gorge avec vous.... DESTOUCH. *Glor.* III, 7. || Il en a menti par sa gorge, il en a audacieusement menti ; locution prise des combats judiciaires du moyen âge. Et Dieu sait cependant s'ils mentent par la gorge, RÉGNIER, *Sat.* VI. Vous avez menti par la gorge et, toutes les fois que le direz, mentirez, VOLT. *Mœurs*, 124. || Cet homme est chatouilleux de la gorge, s'est dit d'un fripon exposé à être pendu. || 2° Gorge se dit aussi des animaux. Le dogue prit le loup à la gorge. Pigeon à grosse gorge. Ce moineau est mâle, il a la gorge noire. || Fig. C'est un franc mâle, il a la gorge noire, signifie : c'est un bon compagnon. || 3° Le dedans de la gorge, gosier. Mal de gorge. L'entrée de la gorge. Se mettre les doigts dans la gorge. Un dragon enivré des plus mortels poisons.... Vomissant mille traits de sa gorge enflammée, CORN. *Médée*, II, 2. Haro ! la gorge m'ard, Tôt! tôt, dit-il, que l'on m'apporte à boire, LA FONT. *Paysan.* Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs, et je crois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine ; mais je ne suis guère en état de lui donner contentement, me trouvant toujours assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite, RAC. *Lett. à Boileau*, 25 juillet 1687. || Arroser la gorge, boire. || On dit qu'un ris ne passe pas le nœud de la gorge, quand il est contraint, forcé. || Rire, crier à gorge déployée, à pleine gorge, rire, crier de toute sa force. Tantôt nous en riions à gorge déployée, tantôt nous en pleurions à chaudes larmes, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, 282, dans POUGENS. || Par opposition à gorge déployée. Mme de Lavardin riait sous gorge, SÉV. 384. || À pleine gorge, en remplissant la gorge. Il sent l'eau-de-vie à pleine gorge. || Fig. Je ne doute pas que, quand vous lirez cette lettre à la belle Madelonne, elle ne se récrie que cela sent le P. Rapin et le P. Bouhours à pleine gorge, BUSSY-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sév.* 14 mai 1677. || Fig. Faire rentrer à quelqu'un les paroles dans la gorge, l'obliger à rétracter ce qu'il a dit. || Terme de musique vocale. Chanter de la gorge, chanter en resserrant la gorge avec effort. On les exercé à la légèreté, et non à forcer le son, ou à le donner de la gorge, défaut de presque toutes les chanteuses françaises, GENLIS, *Adèle et Théod.* t. III, lett. 14, p. 98, dans POUGENS. || On dit dans le même sens : voix de la gorge. || 4° Terme de chasse. On dit qu'un chien a belle gorge, quand il a la voix grosse et forte. || 5° Terme de fauconnerie. Gorge, le sachet supérieur de l'oiseau, qui se nomme vulgairement poche. || Par métonymie, ce qui entre dans la gorge de l'oiseau, l'aliment qu'on lui donne. || Enduire la gorge, se dit de l'oiseau qui digère trop vite les aliments. || Donner bonne gorge, repaître généreusement un oiseau. || Donner grosse gorge à un oiseau, lui donner une nourriture qui n'est pas détrempée dans l'eau. || Gorge chaude, la chair des animaux vivants que l'on donne aux oiseaux de proie. || Par extension. Mettez les hommes chacun à part soi, que sera-ce qu'une gorge chaude au reste des animaux, et un peu de sang, qu'ils auront plus tôt épandu que désiré? MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 18. Notre bonne commère S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau, Contre le droit des gens, contre la foi jurée, Prétend qu'elle en fera gorge chaude et curée, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. || Fig. et familièrement. Faire gorge chaude de quelque chose, se l'approprier (emploi qui a vieilli). Il comptait avoir cette succession, et en faire une gorge chaude, une bonne gorge chaude. || Fig. Faire des gorges chaudes, une gorge chaude de quelqu'un, ou de quelque chose, faire des plaisanteries, exercer sa malignité. Le duc de St-Aignan trouva l'aventure si plaisante qu'il en fit une gorge chaude au lever du roi, ST-SIM. 95, 3. Le soir le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de Fagon avec le Brun, ID. 405, 53. || Voler sur sa gorge, se dit de l'oiseau qui vole après le gibier, aussitôt après s'être repu ; et fig. d'une personne qui danse aussitôt après être sortie de table. || Rendre gorge, se dit de l'oiseau qui rend la viande qu'il a avalée. || Par extension, rendre gorge, rendre ou vider sa gorge, vomir après un excès. || Fig. Rendre gorge, restituer par force ce qu'on a pris ou acquis par des voies illicites. Ah! sandis, messieurs les coquins, vous rendrez gorge, DANCOURT, *Déroute du Pharaon*, sc. 26. || Faire rendre gorge à quelqu'un, l'obliger à restituer ce qu'il a pris. || 6° Le sein d'une femme. Elle a une belle gorge, la gorge plate, trop de gorge. Sa gorge est blanche, pleine, et l'on ne saurait voir Dans toute la nature une gorge plus belle, DESHOULIÈRES, *Portr. de Mlle de Villène.* Des faiseurs de stances et d'élégies amoureuses, de ces beaux esprits qui tournent un sonnet sur une absence ou sur un retour, qui font une épigramme sur une belle gorge, un madrigal sur une jouissance, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. fr. Préface.* Elle étale une gorge d'albâtre qui est la chose du monde la plus dégoûtante et qu'on ne connaît presque point dans nos climats, VOLT. *Princ. de Babyl.* 11. Le prophète Isaïe se plaignait il y a déjà longtemps que les filles d'Israël allaient tête levée et la gorge nue, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. (Juifs).* || La gorge, la partie supérieure de la chemise d'une femme. || 7° Entrée, ouverture plus ou moins rétrécie de certaines choses. La gorge d'une tabatière. Les pots à fleurs seront marqués et contremarqués au corps ; la gorge ou collet et carré du pied seront marqués du poinçon du maître, *Règl. du* 30 *déc.* 1679. || La gorge d'une poulie, la cannelure qui règne sur la circonférence d'une poulie, et dans laquelle passe la corde. || Partie de l'éventail sur laquelle est attaché un clou rivé qui retient les brins. || Espèce d'étranglement que l'on forme à l'orifice de la cartouche d'une fusée. || La gorge d'une cheminée, la partie qui s'étend depuis le chambranle jusqu'au couronnement du manteau. || En termes d'architecture, la gorge des chapiteaux dorique et toscan en est la partie la plus étroite qui se nomme aussi gorgerin et colerin. || Terme de charpenterie. Gorge d'amaigrissement, entaillement fait à angle aigu dans une pièce de charpente. || Terme de botanique. L'entrée du tube d'une corolle, d'un calice ou d'un périgone. || 8° Passage étroit entre deux montagnes. Les peuples qui demeurent dans les cavernes, dans les îles, dans les marais, dans les gorges de montagnes, dans les rochers, conservent leur liberté comme les Suisses, les Grisons, les Vénitiens, les Génois, VOLT. *Dial.* 24. De la plupart des lacs sortent des torrents qui, avec le temps, ont creusé des gorges d'une profondeur effrayante, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 25. Et des monts du Frioul, des gorges du Tyrol, L'aigle rapide a déjà pris son vol, DELILLE, *Convers.* ch. I. Nous descendîmes ensuite dans une gorge de vallon, CHATEAUBR. *Itin.* 1re part. || 9° Terme de fortification. Entrée d'une fortification du côté de la place. La gorge d'un bastion. || La gorge d'une redoute, l'entrée de la redoute du côté de celui qui l'a construite pour se défendre. Le roi [Murat] lui montre le nouveau flanc de l'ennemi : il faut l'enfoncer jusqu'à la hauteur de la gorge de leur grande batterie [des Russes] ; là, pendant que la cavalerie légère poussera son avantage, lui, Caulaincourt, tournera subitement à gauche avec ses cuirassiers, pour prendre à dos cette terrible redoute, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 11. || Demi-gorge, ligne qui va de l'angle de la courtine au centre du bastion. || 10° Échancrure au bassin à barbe, dans laquelle on met le cou pour se faire faire la barbe. || 11° En termes d'architecture, une moulure concave. || 12° Pièce de bois en forme de gorge, qu'on place au bas d'une carte de géographie pour la maintenir tendue, et dans laquelle se loge la carte quand elle a été mise en cylindre sur son rouleau. || 13° Nom qu'on donne, dans les environs de Paris, au froment qui reste dans les gerbes après qu'on en a ôté la semence par un léger battage. || 14° Nom de différents oiseaux. Gorge blanche, sylvie grisette et mésange nonnette. || Gorge bleue, la motacille suédoise de Gmelin et la fauvette gorge bleue de certains auteurs. || Grosse gorge, le combattant, oiseau. || Gorge jaune, le figuier ou fauvette trichas. || Gorge noire, le rossignol des murailles. || Gorge nue, espèce de perdrix. || Rouge gorge, voy. ROUGE-GORGE. || 15° Terme de manége. Gorge de pigeon, espèce d'embouchure pour le cheval.

— REM. Selon Ménage : « Il faut dire : On lui a fait écrire cela le poignard à la gorge et non pas le poignard sur la gorge comme dit Voiture dans ses lettres. » L'usage a donné raison à Voiture. Il est de fait que *sur* n'a rien de fautif.

— HIST. XIIe s. Del gros del poing li a tele donée, A pou la gorge ne lui a effondrée, *Bat. d'Aleschans*, v. 6830. || XIIIe s. Nois [neige] qui par iver s'apure Est, envers sa gorge [d'une dame], oscure A remirer, BRUNEAU DE TOURS, p. 10. || XIVe s. Vers lui s'adresce touz iriez, Si avoit haucié le pié destre, Dessus la gorge li volt metre Qui miex l'en cuidoit mestroier, *Ren.* 5098. Et cil par la gorge l'aert, A deus poins l'estraint, si l'estrangle, *la Rose*, 12568. Et ausi puent à Dieu les gorges où traïson est et mençonge, *Psautier*, f. 10. Li essaucement de Dieu sunt en leur gorges [des fidèles], *ib.* f° 179. || XVe s. Et furent ceux de la garnison d'Ardembourch plus soigneux de garder leur ville.... et honorerent grandement entre eux les quatre dessus dits ; car, si ils n'eussent esté, d'Ardembourch estoit perdue, et ils avoient tous les gorges coupées, FROISS. II, III, 229. Or convient un large colet Es robes de nouvelle forge, Par quoy les tettins et la gorge, Par la façon des entrepans, Puissent estre plus apparans, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 27. Et alors le duc ayant en gorge tousjours les mots de l'autre avocat passé, G. CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* III, 32. Et si luy escript qu'il luy feroit gehir [avouer] de sa gorge la desloyauté qu'il avoit fait, FENIN, 1424. C'est un morcel fort amer, Car il me tient fort en gorge, *Resurrect. de N. S. J. C.* Incontinent que l'autre ouyt Ce bruit, il me print à la gorge, VILLON, *Monol. du franc archer de Bagnolet.* || XVIe s. Bren, ma plume, n'en parlez plus.... Vous me feriez rendre ma gorge, MAROT, III, 46. Elle a tres bien ceste gorge d'albastre, Ce doux parler, ce cler tainct, ces beaux yeux, ID. III, 78.... S'ils le nient, leur impieté sera desja assez conveincue ; en confessant ils se couperont la gorge, CALV. *Instit.* 93. Les maulx qui me tiennent à cette heure à la gorge, MONT. III, 205.... Que luy mesme avec ses propres voix logeoit le tyran dedans la forteresse, qui luy mettroit un jour le pied sur la gorge, AMYOT, *C. d'Utiq.* 46. Il y eut des meschans qui coupperent la gorge à ceulx qu'ils sçavoient avoir de l'or et de l'argent, ID. *Anton.* 62. Il se prit à japper à pleine gorge, ID. *Aratus*, 9. Crier à gorge rompue, DESPER. *Contes*, LXXI. J'ai fait une gorge chaude d'une couple de perdrix, ID. *ib.* LXXIV. Je dis, madame, que Monsieur que voilà a bien estudié ; mais de payer ses estudes de nos gorges [de notre vie], nous n'en pouvons pas comprendre la raison, D'AUB. *Hist.* II, 337. Les bandes espagnolles qui tenoient le pied sur la gorge au païs, se r'alierent, ID. *ib.* II, 385. Je luy appris à rire du coin des dents, à parler de la gorge, à peigner ses cheveux, au moins aux pauses des discours, ID. *Conf.* II, 1.

— ÉTYM. Provenç. *gorga*, *gorja* ; portug. *gorja* ; ital. *gorga*, *gorgia* ; du latin *gurges*, gouffre ; la gorge ayant été comparée à une ouverture béante. Comp. le sanscr. *gargara*, tourbillon, radical *gar*, avaler.

GORGÉ, ÉE (gor-jé, jée), *part. passé* de gorger. || 1° A qui on a mis de l'aliment dans la gorge. Pigeon gorgé. || 2° Qui a beaucoup mangé. Un enfant gorgé de bonbons. || Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui est repu. || Fig. Gorgé de richesses, de plaisirs. || 3° Terme de blason. Lion, cygne, ou autre animal gorgé, celui qui a le cou ceint d'une couronne, dont l'émail est différent de celui de l'animal. || 4° Dont les interstices sont remplis d'un liquide quelconque. Ce terrain est gorgé d'humidité. || Terme de vétérinaire. Ce cheval a les jambes gorgées, il a les jambes enflées. || 5° *S. m.* Espèce de papillon.

GORGE-DE-PIGEON (gor-je-de-pi-jon), *adj.* invariable. Se dit d'une couleur mélangée qui paraît varier suivant les points de vue comme la gorge du pigeon. Des robes gorge-de-pigeon. || *S. m.* Le gorge-de-pigeon, la couleur gorge de pigeon. || 2° S'est dit substantivement de certaines étoffes. Étamines mi-mines et gorges de pigeon, étamines noisettes, *Tabl. ann. aux Lett. pat. du* 1er mars 1781, *Alençon.*

GORGÉE (gor-jée), *s. f.* Quantité de liquide qu'on peut avaler en une fois. Boire à petites gorgées. || Terme de fauconnerie. Donner bonne gorgée à l'oiseau, lui donner une bonne portion du gibier qu'il a pris.

— ÉTYM. *Gorgé.*

† **GORGE-FOUILLE** (gor-je-fou-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de bec-de-cane dont l'extrémité du fer est recourbée et arrondie.

GORGER (gor-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : gorgeant, gorgeons), *v. a.* || 1° Mettre dans la gorge. C'est pendant la nuit qu'elle [la mère d'un pétrel] le nourrit [son petit] en le gorgeant, par intervalles, de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à la mer, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 463. || 2° Il se dit de l'action de l'homme qui gorge des pigeons, des dindons pour les engraisser. || 3° Donner à manger avec excès. Il ne faut pas gorger les enfants. || Fig. Combler. On les a gorgés de biens, d'or et d'argent. || 4° Au reversi, gorger le quinola, contraindre à le jouer. || 5° Terme d'artificier. Gorger une fusée, la remplir de composition jusqu'au-dessus de la gorge. || 6° Terme de vétérinaire. Tuméfier. Les eaux ont gorgé les jambes de ce cheval. || 7° *V. n.* Au reversi, gorger, être forcé de jouer un as ou un quinola, sans faire le reversi. || 8° Se gorger, *v. réfl.* S'emplir de nourriture. Si l'on se gorgeait de boire et de manger, PASC. *Prov.* 9. || Terme de fauconnerie. Un oiseau s'est gorgé, c'est-à-dire il a pris sa nourriture. || Par extension, se remplir. Les pores vidés d'air se gorgent de celui qui est fourni par les feuilles, BONNET, *Usage des feuilles, 4e mémoire.* || Fig. Un pirate à nos yeux se gorge de butin, LA FONT. *Fianç.*

— HIST. XIVe s. Quant vostre esprevier est gorgé, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. Des hommes pleins et gorgez de toutes sortes de commoditez, MONT. I, 246. Junius se vouloit gorger et remplir de la fortune, ce pendant qu'il la tenoit, AMYOT, *Galba*, 21.

— ÉTYM. *Gorge ;* wallon, *gourgi*, avaler; saintongeois, *gouger*.

† **GORGÈRE** (gor-jè-r'), *s. f.* Terme de marine. Partie concave de la guibre et du taille-mer.

† 1. **GORGERET** (gor-je-rè), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom de divers instruments employés particulièrement dans l'opération de la taille et dans celle de la fistule à l'anus.

— ÉTYM. *Gorge ;* à cause que ces instruments sont creusés en forme de gorge ou de canal étroit.

† 2. **GORGERET** (gor-je-rè), *s. m.* Nom vulgaire d'un gobe-mouches, oiseau.

GORGERETTE (gor-je-rè-t'), *s. f.* || 1° Sorte de collerette que les femmes portaient autrefois. De la base du bec prend naissance une sorte de gorgerette formée d'une poche, laquelle tombe et flotte librement sur la gorge et la partie supérieure du cou, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 112. À Notre-Dame de Lorette J'ai promis, dans mon noir chagrin, D'attacher sur ma gorgerette.... Les coquilles du pèlerin, V. HUGO, *Ball.* 6. || 2° Ligature qui attache un bonnet sous le menton des enfants. || 3° Fauvette à tête noire.

— HIST. XIIIe s. .... Que nulles gorgeretes à bacin ne soient fetes que l'endroit et l'envers ne soient nuefes et toutes de coton dedenz, *Liv. des mét.* 371. || XIVe s. Hyaumes fondent, targes deffacent, Mailles chiéent [tombent] de gorgeretes, DU CANGE, *gorgale.*

— ÉTYM. Dérivé de *gorge ;* provenç. *gorgeyreta ;* ital. *gorgieretta*.

GORGERIN (gor-je-rin), *s. m.* || 1° Pièce de l'armure qui couvrait la gorge de l'homme d'armes. || Par extension, collier épais qui défend la gorge d'un chien. Témoin maître Mouflar armé d'un gorgerin ; Du reste ayant d'oreille autant que sur ma main, Un loup n'eût su par où le prendre, LA FONT. *Fabl.* X, 9. || 2° Terme d'architecture. Partie du chapiteau dorique, au-dessus de l'astragale de la colonne.

— HIST. XVe s. Ung gorgerin de mailles d'or, garny de deux platines esmaillées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 333. || XVIe s. Ce que gantelet amasse, gorgerin despend [ce qui a été gagné par le bras est dépensé par la gorge], EXPILLY, *Suppl. à l'hist. de Bayard*, p. 433.

— ÉTYM. Dérivé de *gorge*.

† **GORGET** (gor-jè), *s. m.* Rabot pour faire les moulures appelées gorges. || Moulure concave plus petite que la gorge.

GORGONE (gor-go-n'), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. Nom de trois femmes, Méduse, Euryale et Sthényo, ayant le pouvoir de pétrifier ceux qui les regardaient. Ensuite [dans un tableau] est encore Persée, qui exécute l'entreprise des Gorgones et coupe la tête à Méduse, étant à couvert du bouclier de Minerve ; mais il ne sait pas encore quelle sera la fin de l'aventure, et n'a pas vu la tête de la Gorgone placée dans le bouclier; car il sait bien que la vue en est mortelle, D'ABLANCOURT, *Lucien, Louange d'une maison.* || La tête de Méduse que portait l'égide ou bouclier de Minerve. C'est ainsi que Minerve, en un instant formée, Du front de Jupiter s'élance toute armée, Secouant et le glaive et le casque guerrier, Et l'horrible Gorgone à l'aspect meurtrier, A. CHÉN. *Invention.* || 2° Genre de polypiers qui ressemblent à des arbrisseaux. Une gorgone.

— ÉTYM. Γοργώ, γοργών, γοργόνη, Gorgone, de γόργος, terrible, vif.

† **GORGONIENS** (gor-go-niin), *s. m. pl.* Famille de polypes, à axe corné, flexible, recouvert d'une croûte calcaire, produite par le manteau de consistance molle, dans lequel se renferme l'animal.

† **GORILLE** (go-ri-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Singe anthropomorphe (*gorilla gina*), haut de 1m,65 et 1m,85, se construisant une sorte de nid en ramée et bâtons (*troglodytes gorilla*, Thomas Savage, *gorilla Savagei*, G. St-Hilaire).

— ÉTYM. Nom donné dans le Périple de Hannon à des femmes velues que les Carthaginois disent avoir trouvées sur la côte d'Afrique; on l'a appliqué à ce grand singe d'Afrique.

† **GORTHÉEN** (gor-té-in), *s. m.* Sectateur de Gorthée, qui était disciple de Simon le Magicien.

† **GORVELLE** (gor-vè-l'), *s. f.* Poisson connu au Croisic et qui diffère peu de la sardine.

GOSIER (gô-zié ; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des gô-zié-z habiles), *s. m.* || 1° Partie intérieure de la gorge, qui communique de l'arrière-bouche à l'œsophage. Un os lui demeura bien avant au gosier.... Voilà l'opératrice aussitôt en besogne ; Elle retira l'os, puis, pour un si bon tour, Elle demanda son salaire. — Vous riez, ma bonne commère ; Quoi! ce n'est pas encor beaucoup D'avoir de mon gosier retiré votre cou, LA FONT. *Fabl.* III, 9 || Fig. Avoir le gosier pavé, se dit de ceux qui mangent fort chaud ou très-épicé. || Avoir le gosier sec, aimer à boire, avoir toujours soif. || Par plaisanterie. Gosier d'éponge, homme toujours disposé à boire. || On dit dans le même sens : Il a une éponge dans le gosier. || 2° Le canal par où sort la voix. Le gosier d'un rossignol. Le fanatique chantera un cantique juif à plein gosier, en faisant brûler des Juifs, VOLT. *Jenni*, 11. Amener [dans un opéra] très-mal à propos deux ou trois chansons ridicules qui font valoir le gosier d'une actrice, VOLT. *Cand.* 25. Un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibilité exquise, voilà les instruments avec lesquels on peut rendre le chant du rossignol, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 131. Toi qui donnas son âme et son gosier sonore À l'oiseau que le soir entend gémir d'amour, LAMART. *Harm.* I, 1. || Cette femme a un beau gosier, un gosier brillant, un gosier de rossignol, elle a une belle voix. Mlle Fel a beau adoucir mes maux par son joli gosier, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 juin 1759. || Terme de musique. Coup de gosier se dit d'une seule émission de voix, de son. Lire plusieurs notes d'un seul coup de gosier. || 3° Tuyau de l'orgue, par lequel le vent passe du soufflet dans le porte-vent. || 4° Terme de forge. Partie du soufflet par laquelle le vent passe de la caisse à la buse. || 5° Grand gosier, un des noms vulgaires du pélican.

— HIST. XIVe s. Du stomach vient et nest un pannicle qui monte par le gosillier; lequel gosillier est dit ysophagus, H. DE MONDEVILLE, f° 18, *verso.* || XVIe Pensez qu'il enfloit bien le gosier [il parloit avec emphase], *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dict. de* DOCHEZ. Grandgousier, nom du père de Gargantua, dans RABELAIS.

— ÉTYM. Origine inconnue. La forme la plus ancienne est *gosillier* ; ce qui suppose un primitif *gosil*. Entre les patois, le lorrain dit *gosse* pour le gosier, l'estomac des bêtes qu'on engraisse : *il en a plein la gosse ;* de là le verbe *gosser : gosser un dindon ; se gosser*, manger jusqu'à être tout à fait plein. *Gosse* pourrait être le primitif de *gosier* ou *gosil* ; mais *gosse* reste sans explication.

† **GOSILLER** (gô-zi-llé, *ll* mouillées), *v. n.* On dit que l'eau-de-vie gosille, quand, dans la distillation, elle passe mêlée de vin

— ÉTYM. *Gosier*, par l'ancienne forme *gosillier*. passer comme par un gosier.

GOSSAMPIN (go-ssan-pin), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de fromager, grand arbre de la famille des malvacées, qui croît dans les Indes, en Amérique et en Afrique, *bombax pentandrum*, *L.*

— ÉTYM. Lat. *gossimpinos*, de *gossypium*, coton, parce que le fruit renferme un duvet analogue à celui du cotonnier.

† **GOSSE** (go-s'), *s. f.* Terme de marine. Anneau de fer, que les matelots garnissent de petits cordages, pour la conservation des gros cordages qui passent au travers.

† **GOSSYPINE** (go-ssi-pi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance que l'on retire du coton ordinaire.

— ÉTYM. Lat. *gossypium*, coton.

† **GOTH** (go), *s. m.* Nom d'une nation germanique divisée en Ostrogoths ou Goths orientaux, et Visigoths ou Goths occidentaux. || Fig. Barbare, sans goût. Car la critique, à l'œil sévère et juste, Gardant les clefs de cette porte auguste, D'un bras d'airain fièrement repoussait Le peuple goth qui sans cesse avançait, VOLT. *Temple du goût.*

† **GOTHICITÉ** (go-ti-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est gothique.

GOTHIQUE (go-ti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux Goths. La langue gothique, ou, au masculin, le gothique, langue parlée par les Goths. C'est en gothique que fut traduite la Bible par Ulphilas. || Alphabet gothique, alphabet qui fut formé au IVe siècle, en grande partie d'après celui des Grecs et celui des Romains, par Ulphilas. Ulphilas leur évêque, premier inventeur des lettres gothiques, et traducteur de l'Écriture sainte en sa langue, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 47. || Terme d'histoire romaine. Vainqueur des Goths. M. Aurélius Claudius le Gothique. || 2° Par extension et par abus. Qui appartient au moyen âge. Les siècles gothiques nous ont laissé des monuments où la hardiesse et la majesté respirent à travers les ruines du goût et de l'élégance, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 12. On vous voyait [mes odes].... Demander aux temps gothiques Leurs vieux contes toujours nouveaux, V. HUGO, *Odes*, II, 1. || 3° Terme de diplomatique. Écriture gothique récente, ou, substantivement et au masculin, le gothique récent, nom donné à l'écriture du XIVe siècle, hérissée d'angles, de pans, de pointes et de crochets. || Il se dit d'anciens caractères d'imprimerie qui ont de la ressemblance à ce modèle. À ces mots il saisit un vieil infortiat, Inutile ramas de gothique écriture, BOIL. *Lutr.* V. || Il se dit aussi du caractère d'imprimerie que les Allemands emploient encore aujourd'hui. || *S. f.* La gothique, l'écriture gothique. || 4° Architecture gothique, architecture dite plus proprement ogivale, qui, malgré son nom, ne provient pas des Goths, et qui, dérivant de l'architecture romane, a été créée dans le XIe et le XIIe siècle par les architectes du nord de la France; c'est en ce style que sont bâties une foule d'admirables cathédrales. On a entièrement abandonné l'ordre gothique, que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples, LA BRUY. I. Ma campagne de la Brede, où vous trouverez un château gothique à la vérité, mais orné de dehors charmants dont j'ai pris l'idée en Angleterre, MONTESQ. *Correspondance*, 9. À la vue de ce palais [le Kremlin], à la fois gothique et moderne, des Romanof et des Rurick, de leur trône encore debout, de cette croix du grand Ywan, et de la plus belle partie de la ville que le Kremlin domine et que les flammes encore renfermées dans le bazar semblent devoir respecter, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Fronton gothique, dans l'architecture moderne, un pignon à jour, en cercle ou en triangle, avec des roses en trèfle et d'autres sculptures. || *S. m.* Le style gothique, en parlant d'architecture et de sculpture. Le gothique domine dans cette architecture. || 5° Par extension et par mépris, il se dit de ce qui est trop ancien ou hors de mode. On dirait que Ronsard sur ses pipeaux rustiques Vient encor fredonner ses idylles gothiques, BOIL. *Art p.* II. Il a renduce mot gothique, LA BRUY. XIV. Le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, VOLT. *Louis XIV, Introduct.* Ces entraves gothiques, ces multitudes de ligatures, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Vous traversiez des ruines gothiques ; Nos défenseurs se pressaient sur vos pas, BÉRANG. *Déesse de la liberté.* J'aime à fronder les préjugés gothiques, Et les cordons de toutes les couleurs, ID. *Nouv. Diog.* || 6° Qui dévaste en barbare. L'élève de Barbin Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique, BOIL. *Lutr.* V. || 7° *Locut. adv.* À la gothi-

que, d'une façon gothique. Un sermon plein d'antithèses et d'autres semblables ornements est fait comme une église bâtie à la gothique, FÉN. t. XXI, p. 77.

— ÉTYM. Lat. *gothicus*, de *gothus*, goth.

† 1. **GOTON** (go-ton), *s. f.* Diminutif populaire de Margoton ou Marguerite, signifiant le plus souvent une fille de campagne, une servante. Deux vieilles disaient tout bas : Belzébuth prend ses ébats ; Voyez en robe, en manteau, Goton servante au château, BÉRANG. *Goton.* || Populairement. Fille, femme de mœurs dissolues.

2. **GOTON** (go-ton), *s. m.* Terme de marine. Anneau de fer plat qui a des dents d'un côté, et qui sert à accrocher le timon.

GOUACHE (goua-ch'), *s. f.* || 1° Sorte de peinture pour laquelle on emploie des couleurs délayées avec de l'eau et de la gomme, que l'on rend assez pâteuses avec du miel ou autrement, pour supporter non-seulement les laques, mais encore les terres ; ce qui la distingue de l'aquarelle. Dans la gouache les couleurs sont couchées à plat, en traînant le pinceau comme pour peindre ou laver ; en quoi la gouache diffère de la miniature, qui se fait en pointillant. Il est à la gouache, mais les tons en sont si lumineux qu'on le croirait à l'huile, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 343, dans POUGENS. || 2° Petit tableau en ce genre de peinture. Voilà une jolie gouache.

— ÉTYM. Ital. *guazzo*, gouache, proprement lavage, et aussi gué ; du latin *vadum*, gué, par l'intermédiaire du germanique (anc. haut-allem. *watan*, guéer) pour la syllabe *gu* ; et par l'intermédiaire du provençal *guasar* (*Gloss. occitanien* de Rochegude) pour l'explication du changement du *d* latin en *zz*. Telle est l'opinion de Diez qui paraît véritable.

† **GOUAILLER** (gou-â-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme populaire. Railler, plaisanter. Tu veux toujours gouailler les autres, VADÉ, *Pipe cassée*, II. C'est que vous me fassiez le plaisir de ne plus me gouailler, E. AUGIER et J. SANDEAU, *le Gendre de M. Poirier*, III, 2. || *V. n.* Il s'entend à gouailler. Il ne fait que gouailler. || *V. réfl.* Se gouailler, se moquer les uns des autres. Ils passent des heures entières à se gouailler.

— ÉTYM. Origine inconnue. Wallon, *gûait*.

† **GOUAILLERIE** (gou-â-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Terme populaire. Plaisanterie, raillerie, persiflage.

† **GOUAILLEUR, EUSE** (gou-â-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Terme populaire. Celui, celle qui gouaille.

† **GOUAIS** (gou-è), *s. m.* Variété de raisin médiocre. || Cépage de l'arrondissement de Sens. || On dit aussi gouet.

— HIST. XIIIe s. Li vins de gros noirs ou de goet, BEAUM. XXVII, 25. || XVe s. Le bon plant ne fait que changier ; Gouais devient le morillon, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 111.

† **GOUALETTE** (gou-a-lè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la mouette tachetée (*lare tridactyle*).

— ÉTYM. Le radical paraît être le même que dans *goëland*.

† **GOUAZOUPITA** (goua-zou-pi-ta), *s. m.* Nom indigène du cerf roux (ruminants de Frédéric Cuvier, Amérique méridionale, surtout Paraguay), appelé aussi cerf des grands bois de Cayenne, LEGOARANT.

— ÉTYM. Mot caraïbe, d'après d'Azara, signifiant cerf roux.

† **GOUDRAN** (gou-dran), *s. m.* Se dit, dans les ports de mer, pour goudron. || Petite fascine trempée dans la poix noire et servant à mettre le feu aux traverses, aux galeries de l'ennemi.

— ÉTYM. Voy. GOUDRON.

† **GOUDRELLE** (gou-drè-l'), *s. f* Nom, en Saintonge, d'un mauvais couteau.

GOUDRON (gou-dron), *s. m.* || 1° Matière visqueuse à demi fluide, d'une odeur forte et pénétrante et d'une saveur amère, qui est le produit de la combustion et de la distillation des différentes parties des pins et des sapins lorsqu'ils sont trop vieux pour donner de la térébenthine par incision. Le goudron est très-employé en vétérinaire pour le traitement des maladies cutanées. || Boire sur le goudron, boire du goudron, boire de l'eau goudronnée. || 2° Dans la marine, goudron mêlé d'huile de poisson, de suif, etc. qui est d'un grand usage pour enduire les bâtiments, les cordages, etc. à l'effet de les préserver de l'humidité, et qu'on ne peut employer qu'en le faisant chauffer. || 3° Goudron minéral, sorte de bitume ou d'asphalte. || 4° Goudron de houille, ou goudron minéral, ou goudron des gaz, produit ayant l'aspect et les principales propriétés du goudron proprement dit, mais une odeur très-différente, repoussante ; c'est un résidu de la distillation de la houille dans la fabrication du gaz de l'éclairage.

— ÉTYM. Génev. et Berry, *godron* ; espagn. *alquitran* ; portug. *alcatrão* ; ital. *catrame* ; de l'arabe *kathrān* ou, avec l'article, *al-kathrān*, de *kathara*, couler goutte à goutte.

† **GOUDRONNAGE** (gou-dro-na-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de goudronner, d'étendre du goudron.

— ÉTYM. *Goudronner*.

GOUDRONNÉ, ÉE (gou-dro-né, née), *part. passé* de goudronner. Enduit de goudron. Toile goudronnée. Aussitôt le feu avait été mis à la Bourse [à Moscou] ; on avait aperçu des soldats de police russes l'attiser avec des lances goudronnées, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. Avec son habit un peu mince, Avec son chapeau goudronné, Comme l'honneur de la province Ce bourguignon [vin de Bourgogne] nous est donné, BÉRANG. *Agent prov.* || Qui appartient au goudron. Grâce à ce vin de saveur goudronnée, Je crois voguer vers ces anciens autels Où.... BÉRANG. *Vin de Chypre.* || Eau goudronnée, eau dans laquelle on a mis du goudron. Boire de l'eau goudronnée.

GOUDRONNER (gou-dro-né), *v. a.* Enduire ou imbiber de goudron. Goudronner un mât, des cordages.

— ÉTYM. *Goudron*.

† **GOUDRONNERIE** (gou-dro-ne-rie), *s. f.* Terme de marine. Atelier où l'on prépare du goudron.

— ÉTYM. *Goudronner*.

† **GOUDRONNEUR** (gou-dro-neur), *s. m.* Ouvrier qui goudronne des planches, un bateau.

† **GOUDRONNEUX, EUSE** (gou-dro-neû, neû-z'), *adj.* Qui est de la nature du goudron. Des matières goudronneuses.

1. **GOUET** (gou-è), *s. m.* Terme de botanique. Plante dite aussi pied de veau, *arum maculatum, L.* || Le gouet serpentaire, *arum dracunculus, L.*

† 2. **GOUET** (gou-è), *s. m.* Le même que gouais.

† 3 **GOUET** (gou-è), *s. m.* Nom donné dans certaines provinces, dans l'Yonne entre autres, à une serpe assez forte pour tailler les paisseaux, faire les fagots, etc.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *goi* (voy. GOUGE 1).

GOUFFRE (gou-fr'), *s. m.* || 1° Cavité profonde, vide ou remplie d'eau, de feu, de flammes, etc. Dans un gouffre allumé, Suzon, oui, je m'y jetterais plutôt que de lui nuire, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 14. Tu péris, et si jeune ! ah ! nos sables peut-être, Ou les gouffres des mers t'auront vu disparaître, DUCIS, *Abufar*, I, 6. Un gouffre de feu fait [dans une décoration] avec du satin jaune et du papier doré ; ce qui lui donnait beaucoup plus l'apparence d'un surtout de table que d'un abîme, STAEL, *Corinne*, VII, 2. L'enfer mugit d'un effroyable rire, Quand, dégoûté de l'orgueil des méchants, L'ange, qui pleure en accordant sa lyre, Fait éclater ses remords et ses chants ; Dieu d'un regard l'arrache au gouffre immonde, BÉRANG. *Ange exilé.* || Fig. Ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini, PASC. dans COUSIN. || 2° En particulier, tournoiement d'eau. Le plus grand gouffre que l'on connaisse est celui de la mer de Norvége, on assure qu'il a plus de vingt lieues de circuit ; il absorbe pendant six heures tout ce qui est dans son voisinage, l'eau, les baleines, les vaisseaux, et rend ensuite pendant autant de temps tout ce qu'il a absorbé, BUFF. *Théorie de la terre, Preuves*, art. XV. L'Euripe, si fameux par la mort d'Aristote, absorbe et rejette alternativement les eaux sept fois en vingt-quatre heures, ID. *ib.* Les gouffres de la mer sont produits par le mouvement de deux ou de plusieurs courants contraires, ID. *ib.* || 3° Fig. Ce qui, comparé à un gouffre, engloutit comme lui. Ils [les hommes] vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres, mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent, BOSS. *Gornay.* Telle est votre convoitise ; c'est un gouffre toujours ouvert, qui ne dit jamais : c'est assez, ID. 1er *serm. pour le 4° dim. de car.* 2. [Agamemnon] Qui, perçant du tombeau les gouffres éternels, Revenait en ces lieux commander aux mortels, VOLT. *Oreste*, V, 7. Dût ce sacré tombeau profané par mes pas, Ouvrir, pour me punir, les gouffres du trépas, VOLT. *Sémiram.* V, 5. || 4° Fig. Il se dit de malheurs, de misères, de dangers dans lesquels on tombe comme dans un gouffre. C'est un gouffre où la pudeur ne peut éviter un triste naufrage, PATRU, *Plaidoyer* 11, dans RICHELET. En quel gouffre d'horreur m'as-tu précipité ? CORN. *Rodog.* V, 4. Dans ce gouffre de maux c'est lui qui m'a plongée, ID. *Théod.* V, 6. Trahi de toutes parts, accablé d'injustices, Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices, Et chercher sur la terre un endroit écarté Où d'être homme d'honneur on ait la liberté, MOL. *Mis.* V, 8. Dans un gouffre profond Sion est descendue, RAC. *Athal.* III, 8. Quels sont les crimes affreux qui ont creusé à cet infortuné ce gouffre de tourments où il est enseveli ? MASS. *Carême, Mauv. riche.* Le genre humain s'est trouvé souvent dans la religion comme dans le gouvernement entre la tyrannie et l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres, VOLT. *Mœurs*, 130. || 5° Fig. Il se dit de toutes les choses où l'on fait des frais, des sacrifices, des pertes immenses. Ce procès est un gouffre. Les maisons de jeu sont des gouffres pour les jeunes gens. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || C'est un gouffre d'argent, se dit d'une affaire où il faut toujours employer une grande quantité d'argent. || C'est un gouffre que cet homme-là, c'est un grand dissipateur.

— HIST. XIIIe s. Et chevauchierent à une cité que l'en apele Nicomie, et siet seur un goufre [golfe] de mer, VILLEH. CXXVIII. Il est cheûs aval au gouffre Où il toutes les dolors souffre, *Unicorne et serpent.* || XVe s. O faulse convoitise, gouffre d'enfer insatiable, comment as tu puissance de tellement aveugler le cœur de l'homme ? *Boucic.* III, 19. Fuy le gouffre de villaine lubricité, J. LEMAIRE, dans PALSGRAVE, p. 63. || XVIe s. Je traversay le gouffre [golfe] de la mer Adriatique depuis Brindes jusques à Corfou en un seul jour, AMYOT, *P. Æm.* 58. Il s'esmerveilla fort quand il veit en la province d'Ecbatane le gouffre dont il sort continuellement de gros bouillons de feu comme d'une fonteine, ID. *Alex.* 65. Voilà les trois goulphes et precipices d'où peu de gens se sauvent, CHARRON, *Sagesse*, I, 20.

— ÉTYM. Le même que *golfe*, comme le montre l'historique. Le Berry dit *gorge*, s. m. qui vient du latin *gurges*, gouffre.

1. **GOUGE** (gou-j'), *s. f.* || 1° Outil de fer, fait en forme de demi-canal, avec un manche de bois, à l'usage des sculpteurs, des plombiers, des menuisiers, des charpentiers. || 2° Tranchet courbe pour creuser les talons des souliers. || 3° Outil pour couper l'excédant des tuiles molles dont on construit le four du glacier. || 4° Terme de chirurgie. Ciseau à tranchant demi-circulaire employé pour l'ablation des exostoses. || 5° Terme de serrurier. On met deux gouges à tous les ressorts d'une serrure, pour les faire sortir autant qu'on le désire.

— HIST. XVe s. Un baston de guerre que on nomme gouge, DU CANGE, *goia.* || XVIe s. Premièrement on y passe un long taraire, et, après, avec une gouge le trou est agrandi, O. DE SERRES, 764.

— ÉTYM. Espagn. *gubia* ; portug. *goiva* ; ital. *gorbia*, bâton ferré ; gloses d'Isidore, *guvia*, *gubia*, *gulvia*, *gulbia*. Mot du reste inconnu, qu'on a rattaché au basque *gubia* signifiant dans cette langue un arc. Les mots de l'ancien français *goi*, *goe*, *goye*, sorte de serpe, avec le diminutif *gouet*, paraissent venir aussi de *guvia* et être le même mot que *gouge*.

† 2. **GOUGE** (gou-j'), *s. f.* Terme vieilli qui, dans le Languedoc d'où il paraît provenir, signifie servante, et qui en français signifie femme ou fille avec un sens très-familier et quelquefois de dénigrement. Affront qui fit monter le rouge Au nez de cette belle gouge, SCARR. *Gigantomachie*, I. Ses sœurs aussi [les Furies], méchantes gouges, Et de serpents et de fers rouges Frappent infatigablement, ID. *Virg.* VI.

— HIST. XVe s. Une qui aura les yeulx rouges Les lave au matin d'une eau blanche, Tellement que sur toutes gouges Elle semblera la plus franche, COQUILLART, *Droits nouveaux.* || XVIe s. Une grosse gouge [une grosse fille], OUDIN. *Curios. fr.* En Languedoc, du costé de Tolose et Montauban gouge est une servante, BOREL, dans LACURNE. En son eage virile Grandgousier espousa Gargamelle, fille du roi des Parpaillos, belle gouge et de bonne troigne, RABEL. *Garg.* I, 3.

— ÉTYM. Béarnais, *gouye* ; gasc. et langued. *gouje*, *goujo*, servante ; gasc. des Landes, *goujotte*, petite fille ; béarn. *gouyate*, jeune fille. D'après Huet, suivi par Diez, ce mot est le mot juif *goje*, servante chrétienne, de l'hébreu *goj*, peuple, *goïm*, les gentils. Le midi de la France ayant été beaucoup habité par les Juifs, il serait possible qu'un mot usité par eux pour désigner les servantes chrétiennes, eût passé dans la langue vulgaire ; mais cette étymologie est contestée (voy. GOUJAT qui tient à *gouge*).

† **GOUGER** (gou-je. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : gougeant, nous gougeons), *v. a.* Travailler avec la gouge. || Terme de marine. Faire une cannelure sur la surface d'une pièce de bois.

— ÉTYM. *Gouge* 1.

† **GOUIN** (gouin), *s. m.* Terme de marine. Matelot d'une mauvaise tenue.

— ÉTYM. C'est le masculin burlesque de *gouine.*

GOUINE (goui-n'), *s. f.* Terme très-bas d'injure. Femme de mauvaise vie, coureuse.

— ÉTYM. Origine inconnue. Diez le rattache à *godine, godinette* (voy. GODINETTE), et y voit un dérivé du radical *gaud,* du latin *gaudere,* se réjouir, et il condamne les autres étymologies, entre autres celles de *quean,* mot anglais signifiant femme de mauvaise vie, et tenant à l'anglo-saxon *cwen* et à l'islandais *quinna,* qui signifient femme. Cependant cette dernière étymologie semble plus probable que la sienne. Creuzé de Lesser, dans son poëme de la *Table ronde,* chant VI, tire ce mot de la reine *Goïne* qui trompait son mari et le fit périr pour fuir avec son amant : Quoiqu'en amour à la bonté j'incline, Je n'en ai pas pour la reine Goïne; Et jusqu'à nous son nom un peu changé Vint justement en proverbe érigé.

GOUJAT (gou-ja; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des gou-ja-z ivres), *s. m.* || 1° Valet d'armée. Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré, LA FONT. *Matr.* La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs; et les philosophes mêmes en veulent, PASC. *Pensées,* art. II, 3, édit. LAHURE. Il voit les mêmes passions dans le goujat et l'homme illustre, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Alors des clameurs s'élevèrent; déjà quelques femmes et quelques goujats revenaient sur leurs pas en courant, n'entendant plus rien, ne répondant à aucune question, l'air tout effaré, sans voix et sans haleine, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 3. || 2° Apprenti maçon, dont la fonction est de porter les matériaux, soit à pied d'œuvre, soit sur les échafaudages où les ouvriers peuvent en avoir besoin. Un petit goujat. Nous n'avons pas assez de goujats. || 3° Par extension, homme sale et grossier. On ne l'appelait en badinant que le goujat, pour marquer la vie qu'il menait et la compagnie qu'il voyait, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 106, dans POUGENS. On dit que Lekain a joué à Fontainebleau plus en goujat qu'en Tartare [dans l'Orphelin de la Chine], qu'il n'est ni noble, ni amoureux, ni terrible, ni tendre, et que Sarrazin a l'air d'un vieux sacristain de pagode, VOLT. *Lett. d'Argental,* octobre 1755. || Il signifie aussi homme malhonnête, coquin. || Il signifie encore celui qui fait de la mauvaise besogne.

— HIST. XVe s. Les gougeas de l'hostel du duc alloient tous les jours veoir les dames à Deventel, qui sont femmes moult gracieuses et qui prennent plaisir à festoyer estrangers, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 589, dans LACURNE. || XVIe s. Fut pris par noz sentinelles un matin devant jour un goyat sortant d'Edimton, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse,* I, 12. Je sçay bien que tu as esté goujate, et que tu as couru le regiment de Picardie, D'AUB. *Conf.* II, 1. Gouyatte, combien veux-tu par mois de ton labeur? [il s'agit d'un mari vêtu en chambrière et blutant, dont sa femme se moque], MARG. *Nouv.* LXIX. .... Et la pluspart des goujarts, CARLOIX, V, 6.

— ÉTYM. Léarn. et gasc. *gouyat,* jeune homme; lorrain, *goujart. Gouge* et *goujat* sont deux formes d'un même mot; ils paraissent gascons, languedociens, et là ils signifient jeune fille, jeune homme. M. Léon Couture, qui conteste l'étymologie de Huet pour *gouge,* pense que le sens propre est jeune homme, jeune fille, et que le sens de servante est dérivé, et, partant de là, il adopte l'avis de M. Lefèvre, qui propose le latin *gaudium,* par l'intermédiaire du provençal *gau, gauch,* et du guiennais *goi, goye;* suivant lui, l'enfant aurait été ainsi appelé comme donnant la joie à la famille.

1 **GOUJON** (gou-jon), *s. m.* || 1° Nom d'un genre de poissons dans la famille des cyprinoïdes, où l'on distingue le goujon proprement dit, qui vit dans les rivières par petites troupes et qui est fort bon à manger. La tanche rebutée, il trouva du goujon; Du goujon, c'est bien là le dîner d'un héron! LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || Fig. Faire avaler le goujon à quelqu'un, lui faire accroire quelque chose, le faire tomber dans un piége. || Goujon de mer, la gobie ou le paganel.

— HIST. XIVe s. Deux tronçons de carpe et quatre gougons fris, *Ménagier,* II, 5. || XVIe s. Baugoin, avalant le goujon, remercia et embrassa de tout son cœur la Tiffardiere et suivit à la lettre son conseil, D'AUB. *Fæn.* LXX.

— ÉTYM. Wall. *govion;* Hainaut, *gouvion;* du lat. *gobionem,* goujon; grec, κωβιός.

2. **GOUJON** (gou-jon), *s. m.* Nom d'une cheville de fer à pointe perdue et d'un morceau de bois rond que les charrons mettent dans les trous des jantes pour les unir. || Le goujon sert aussi à réunir les deux portions d'une charnière en passant dans leur vide. || Goujon de pommes, broche de fer sur laquelle les doreurs travaillent les pommes des carrosses.

— HIST. XIIIe s. Ne huchier, ne huissier ne pueent.... faire ne trappe, ne huis, ne fenestres sans goujons de fust ou de fer, par leurs seremens, *Liv. des mét.* 106. || XIVe s. Du quel coffre le suppliant osta les goignons ou crampons, à quoy le couvercle du dit coffre ou escrin fermoit par derriere, DU CANGE, *gojo.*

— ÉTYM. Il est possible que *goujon* cheville ait été dit ainsi du poisson par comparaison; mais la forme *goignon,* qui paraît dériver de *gond,* rend cela très-douteux.

† **GOUJONNER** (gou-jo-né), *v. a.* Terme de marine et de charpenterie. Fixer une pièce de bois à une autre au moyen d'un goujon. || Terme de charron. Mettre une cheville de bois à pointe perdue et un morceau de bois rond dans les trous des jantes pour les unir.

— HIST. XVe s. Le suppliant entra dans l'ostel, et lui entré desgoujonna [ôta les goujons, les chevilles] une arche [coffre], DU CANGE, *gojo.*

— ÉTYM. *Goujon* 2.

† **GOUJONNIER** (gou-jo-nié), *s. m.* Terme de pêche. Petit épervier dont les mailles sont très-serrées.

— ÉTYM. *Goujon* 1.

† **GOUJONNIÈRE** (gou-jo-niè-r'), *adj. f.* Perche goujonnière, nom donné par les pêcheurs de la Seine à la gremille.

† **GOUJURE** (gou-ju-r'), *s. f.* Terme de marine. Entaille qui se fait à quelques instruments pour divers usages, par exemple la cannelure creusée dans la caisse d'une poulie.

— ÉTYM. *Gouge* 1.

† **GOULE** (gou-l'), *s. f.* Génie dévorant, d'après les superstitions du Levant, les corps morts dans les cimetières. Aux déités folles des vieux empires, Nous opposons des diables peu tentants, Des loups-garous, des goules, des vampires, BÉRANG. *Vin de Chypre.* Goules, dont la lèvre Jamais ne se sèvre Du sang noir des morts! V. HUGO, *Ball.* 14.

— ÉTYM. Arabe, *ghul,* de *ghâl,* fondre sur quelqu'un. Pihan remarque que *ghul* est masculin en arabe et signifie une espèce de loup-garou.

GOULÉE (gou-lée), *s. f.* || 1° Terme populaire. Grosse bouchée. Ce maudit animal vient prendre sa goulée, Matin et soir, dit-il, et des piéges se rit, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || N'en faire qu'une goulée, manger très-avidement quelque chose. || 2° Quartier de terre, capable de nourrir une bouche. Chaque paysan possède ce que nous appelons sa goulée de benace, un ou deux arpents de terre en huit ou dix morceaux, P. L. COUR. *Lett.* VI. || Proverbe. Brebis qui bêle perd sa goulée, celui qui parle beaucoup à table mange peu; et fig. en parlant beaucoup on perd le temps d'agir.

— HIST. XIIIe s. Qui vos dona congié dou dire Tel goulée et tel estoutie, Quant apelas de felonie Si haut baron com est Renart? *Ren.* 19449. || XIVe s. Et donne matiere de parler aux jangleurs qui au matin et au soir en tiennent leurs esbatemens et leurs goulées de moqueries, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles,* f° 75, dans LACURNE. || XVe s. Elle choisit un compaignon dont elle ne peut finer [jouir], sinon à grand peur et à la goulée [à la dérobée], *Les 15 joyes de mariage,* p. 69.

— ÉTYM. *Goule,* aujourd'hui *gueule;* génev. *golée;* provenç. *golada.*

GOULET (gou-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des gou-lè-z étroits; goulets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Le cou d'une bouteille. Un baril défoncé, deux bouteilles sur cul, Qui disaient, sans goulet : nous avons trop vécu, RÉGNIER, *Sat.* XI. || On dit plutôt aujourd'hui goulot. || 2° Entrée étroite d'un port ou d'une rade. Le goulet de la rade de Brest. || 3° Ouverture dans laquelle on met la fusée d'une bombe, et qui est nommée plus généralement l'œil de la bombe. || 4° Terme de pêche. Espèce d'entonnoir que l'on met à l'entrée des filets en manche et des nasses, pour que le poisson, qui y est entré librement, n'en puisse pas sortir.

— HIST. XIVe s. Et en la dite oriere [bord] du paveillon [sorte de piége] a ung goulet qui tient au paveillon, *Modus,* f° CXXX. Le ruissel ou goulet, DU CANGE, *gouletus.* || XVIe s. Jusques au goulet des rivieres de Garonne et Gironde en icelle mer, CARLOIX, I, 43.

— ÉTYM. Diminutif de *goule,* aujourd'hui *gueule.* Génev. *golet, golette,* goulot; provenç. *golet.*

† 1. **GOULETTE** (gou-lè-t'), *s. f.* Pierre plate, mise au fond des fours à chaux, où l'on brûle du charbon de bois.

2. **GOULETTE** (gou-lè-t'), *s. f.* Terme d'architecture. Voy. GOULOTTE. || Canal qui fait communiquer le lac du Bocal avec la Méditerranée, et qui forme le port de Tunis en Barbarie.

— ÉTYM. *Goulet.*

† **GOULIAFRE** (gou-li-a-fr'), *s. m.* Terme populaire et méprisant. Homme gourmand, goulu et mangeant malproprement. Est-ce quelque chose bon à manger? dit un gouliafre, *Don Quichotte,* t. I, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— HIST. XIIIe s. Li goulafre, li rekingié [le rechigné] [goulafre est ici le diable], DU CANGE, *gula.*

— ÉTYM. C'est une dérivation irrégulière de *goule* ou *gueule;* génev. *galiaufre, gouliafe;* lorrain, *goulafre.*

GOULOT (gou-lo; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des gou-lo-z étroits), *s. m.* Le cou de tout vase dont l'entrée est étroite. Le goulot d'une bouteille. Le goulot de la bouteille est cassé. || Fig. Ces gens qui n'ont vu la société que par le goulot étroit de la bouteille des abstractions, DIDER. *Sur l'abbé Galiani.* || Terme d'horticulture. Arroser au goulot, ôter la pomme de l'arrosoir pour obtenir un seul jet plus abondant.

— ÉTYM. Diminutif de *goule,* aujourd'hui *gueule.*

GOULOTTE (gou-lo-t'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Petite rigole taillée sur la cymaise d'une corniche pour l'écoulement des eaux de la pluie. || 2° Petit canal taillé sur des tablettes de pierre ou de marbre, en pente, avec un mélange de petits bassins en coquille pour le jet des eaux. Au bas de la niche, la goulotte d'une fontaine dont les eaux sont reçues dans une auge, DIDEROT, *Salon de 1767, Œuv* t. XIV, p. 411, dans POUGENS. || En ce sens on dit aussi goulette.

— ÉTYM. *Goulot.*

GOULU, UE (gou-lu, lue), *adj.* || 1° Qui aime à manger, qui mange avec avidité. Le canard est un oiseau très-goulu. Pourtant, si l'on avait l'art De m'accommoder au lard Un bon plat de ces lentilles, Si petites, si gentilles, J'aurais le tort qu'Ésaü A eu, Aussi goulu que velu, ARM. GOUFFÉ, *Chanson.* || Par extension. Donnez-moi cette main qu'il ne baisera plus, Je veux la dévorer de mes baisers goulus, SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 4. || Fig. C'est que chacun n'a pas cette amitié goulue Qui n'en veut que pour soi, MOL. *Éc. des femmes,* II, 3. || Terme de maréchalerie. Tenailles goulues, ou, substantivement, les goulues (voy. TENAILLES). || Substantivement. Un vilain goulu. Une goulue. Il n'avait qu'un œil, le goulu, Et duquel il ne voyait goutte, SCARR. *Virg.* III. || 2° Pois goulu, espèce de pois dont on mange les cosses. || 3° *S. m.* Animal sauvage de Laponie et de Moscovie. || Goulu de mer, le requin.

— HIST. XVe s. Plusieurs humains, comme goulus, Sont en manger fort dissolus, COQUILLART, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Il les nourrit si diversement [deux chiens], qu'il en rendit l'un gourmand et goulu, et l'autre bon à la chasse et à la queste, AMYOT, *Comm. il faut nourrir les enfants,* 6.

— ÉTYM. *Goule,* aujourd'hui *gueule;* provenç. *golut.*

GOULÛMENT (gou-lu-man), *adv.* D'une manière goulue. Si Votre Altesse a mangé goulûment, je puis déterger ses entrailles avec de la casse, de la manne et des follicules de séné, VOLT. *Dict. phil. Maladie.*

— HIST. XVIe s. Diogenes, voyant un jeune garçon qui mangeoit goulument, donna un soufflet à son pedagogue, AMYOT, *Que la vertu se peut apprendre,* 3. Mon œil de vos regards goulument se repaist, RONS. 285. Il n'est air qui se hume si goulument, qui s'espande et penetre, comme faict la licence, MONT. IV, 199.

— ÉTYM. *Goulue,* et le suffixe *ment;* provenç. *goludamen.*

† **GOUM** (goum'), *s. m.* Mot arabe usité en Algérie et désignant le contingent que chaque tribu fournit pour les expéditions militaires.

† **GOUMIER** (gou-mié), *s. m.* Nom donné par Adanson à la coquille du *cérithe vulgaire* (univalve), qui était le *murex chinois* de Gmelin, LEGOARANT.

† **GOUNA** (gou-na), *s. m.* Terme de grammaire sanscrite désignant la modification que subissent les voyelles autres que *a* quand on ajoute un *a* devant elles.

— ÉTYM. Sanscr. *guna,* qualité, parce que l'adjonction de l'*a,* changeant la voyelle en diphthongue (*i* en *ai,* *u* en *au*), lui donne plus de qualité, de poids et d'importance.

† **GOUPIL** (gou-pil), *s. m.* Ancien nom du renard,

qui a été conservé dans ce proverbe, tombé à son tour en désuétude : A goupil endormi rien ne chet [tombe] en la gueule, DE BRIEUX.

— HIST. XIII^e s. Icil gorpil nos senefie Renart qui tant set de mestrie, *Ren.* 105.

— ÉTYM. Lat. *vulpis, vulpes*, renard, par l'intermédiaire de quelque diminutif *vulpillus*.

GOUPILLE (gou-pi-ll', *ll* mouillées, et non gou-pi-ye), *s. f.* || 1° Petite fiche ou cheville de laiton ou de fer, pour fixer les parties d'un ouvrage d'horlogerie, etc. Toutes autres pièces d'or et d'argent des poids susdits, soit d'assemblage ou d'applique par charnières, coulisses, goupilles, vis, écrous, agrafes, cliquets, crampons, boucles, clous et rivûres.... seront marquées et contremarquées, *Régl. orfév.* 30 déc. 1679. || 2° Petite pièce de métal en forme de clavette, qu'on passe dans les chevilles de fer et autres métaux pour les tenir fermes. || 3° On se sert aussi de goupilles pour fixer le canon du fusil sur le bois. || 4° Petit morceau de cuir, mis au bout d'une cheville pour qu'elle ne s'échappe point.

— ÉTYM. Génev. *coupille*; du lat. *cuspicula*, diminutif de *cuspis*, pointe. Mais Diez le tire de *goupil*, renard, la *goupille* étant considérée comme la queue d'un clou par rapport à sa tête. La forme *coupille* et le sens parlent pour *cuspicula*.

† **GOUPILLER** (gou-pi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Garnir de goupilles.

GOUPILLON (gou-pi-llon, *ll* mouillées, et non gou-pi-yon), *s. m.* || 1° Petit bâton au bout duquel il y a des soies de cochon, et qui sert à l'église pour prendre de l'eau bénite, et pour la répandre sur les objets qu'on bénit, ou la présenter à quelqu'un. On met un goupillon aux pieds d'une bière. L'abbé de Grancey, premier aumônier de Monsieur, présenta au roi le goupillon, ST-SIM. 94, 241. Les eaubénitiers seront marqués et contremarqués au corps, collet du pied et goupillon, *Régl. des orf.* 30 déc. 1679. || Fig. Un goupillon, un reste de quelque grande cérémonie. Enfin me voilà.... toute contente d'être en repos dans ma solitude; j'ai eu tantôt encore un petit goupillon [des états de Bretagne] : c'est M. de Lavardin qui est demeuré à Vitré pour faire son entrée à Rennes, SÉV. 9 sept. 1671. || Fig. Donner à quelqu'un du goupillon, lui donner de l'eau bénite de cour. || 2° Instrument destiné au même usage et consistant en une boule de métal creuse, percée de petits trous et portée au bout d'un manche. || 3° Terme d'arts. Sorte de brosse ayant de la ressemblance avec un goupillon de bois.

— HIST. XV^e s. Item donne aux amans enfermes, A leurs chevetz, de pleurs et lermes Trestout fin plain ung benoistier, Et ung petit brin d'esglantier En tout temps verd, pour goupillon, VILLON, *G. testam.* Un benoist d'estain, avec le gippellon, *Bullet. du biblioph.* mai 1863, p. 233.

— ÉTYM. *Goupil*, renard (voy. GOUPIL); le *goupillon* ayant été d'abord une queue de renard, ou étant assimilé à une queue de renard; norm. *vipillon*.

† **GOUPILLONNER** (gou-pi-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Nettoyer avec un goupillon.

† **GOURA** (gou-ra), *s. m.* Nom que porte à Java le *lophyre couronné* (granivores), qui est le pigeon huppé de Banda, et le pigeon couronné de certains auteurs, LEGOARANT.

† **GOURAMI** (gou-ra-mi), *s. m.* Nom usuel d'un poisson (*osphronemus olfax*) importé de Chine dans l'île de France où il a prospéré; c'est un excellent poisson, il est de grande dimension, large, épais et d'une chair très-savoureuse; on s'efforce actuellement de le naturaliser en France.

† **GOURBET** (gour-bè), *s. m.* Nom du roseau des sables dans le Médoc, où il sert à couvrir les chaumières.

† **GOURBI** (gour-bi) ou **GOURBIL** (gour-bil), *s. m.* Mot arabe employé pour désigner une hutte ou une réunion de tentes formant un village.

† **GOURBILLAGE** (gour-bi-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Action de gourbiller.

† **GOURBILLER** (gour-bi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de marine. Évaser l'entrée d'un trou pour y loger la tête du clou ou de la cheville qu'il doit recevoir.

GOURD, OURDE (gour, gour-d'), *adj.* Perclus par le froid. J'ai les mains si gourdes et si pesantes, qu'il m'est impossible d'en écrire, *Portrait d'un inconnu*, en 1661, dans FR. MICHEL, *Argot.* ...outre l'air méchant, elle a l'air aussi gourde; Connaissez-vous ce mot? on l'a depuis un jour, Car il est très-nouveau, mis en vogue à la cour, Il veut dire pesant, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, III, 6. || Fig. N'avoir pas les bras gourds, être prêt à frapper. Il s'en allait.... battre sa femme.... Et témoigner qu'il n'avait les bras gourds, LA FONT. *Rémois.* || Fig. N'avoir pas les mains gourdes, se dit d'un filou adroit, et aussi d'un homme âpre au gain. || Blé gourd, celui qui est gonflé par l'humidité.

— HIST. XIII^e s. Mains a beles, plaines, non gordes, *Nouv. rec. Fabl. et contes*, t. I, p. 62. || XV^e s. Vieulx barbiers, vieulx phisiciens, Vieulx menestrels qui estes gourt, Vieulx queulx [cuisiniers], vous ne valez plus riens, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 449. || XVI^e s. Celui qui a des crevasses aux doigts, ou qui les a gourds, MONT. II, 319.

— ÉTYM. Provenç. *gord*, gras, succulent; espagn. et portug. *gordo;* du latin *gurdus*, qui, d'après Quintilien, était un mot espagnol; bourguign. *avoir les doigts gôles;* picard, *avoir les mains gourmes* ou *gouges*.

1. **GOURDE** (gour-d'), *adj.* Piastre gourde, et, substantivement, une gourde, monnaie d'argent.

— ÉTYM. Espagn. *gordo*, gros; cette piastre étant dite une grosse pièce. C'est le même, avec un sens dérivé, que *gourd*. Il y avait, dans l'ancienne langue, le mot *gourle*, signifiant sac, bourse, que M. Reinaud tire du persan *goulé*, bourse, et qui n'a rien de commun avec *gourde*.

† 2. **GOURDE** (gour-d'), *s. f.* Bosse résultant d'un coup. Je me suis donné contre la grille une si fière gourde à la main, que je ne peux plus remuer ni pied ni patte de ce doigt-là, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 21.

— ÉTYM. Anc. franç. *gourdi*, enflé (XV^e siècle : Ils ont la pance si gourdie, Que, par force d'estre repletz, Sont prestz de cheoir en maladie, *Rec. de farces*, p. 351); espagn. *gordo*, gros; c'est le même que *gourde* 1.

3. **GOURDE** (gour-d'), *s. f.* || 1° Calebasse ou courge séchée et vidée dans laquelle les soldats et les pèlerins portent leur boisson. Avoir sa gourde pleine. L'eau du saint fleuve [Jourdain] emplit sa gourde voyageuse [de Chateaubriand], V. HUGO, *Odes*, I, 9. || La gourde vient de la variété gourde de la courge lagénaire (cucurbitacées). || 2° Par extension, bouteille clissée, d'une forme analogue à celle de la gourde et que l'on emporte quelquefois en voyage. || 3° Ancien nom vulgaire d'une sorte d'hydrocèle, dite ainsi par assimilation.

— HIST. XIV^e s. Foilles de gourde, racine de fenugrec, LANFRANC, f° 13.

— ÉTYM. Lat. *cucurbita* (voy. COURGE); Berry, *guigourde, gougourde, cougourde. Gourde* est une contraction de *cougourde* qui a été usité jusque dans le XVII^e siècle : Je changeray toutes les choses.... vos coucourdes en des melons, DASSOUCY, *le Ravissement de Proserpine*, dans FR. MICHEL, *Argot.*

GOURDIN (gour-din), *s. m.* Gros bâton court. Il a pris un gourdin d'une taille.... ah! l'épaule! HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III, 6.

— ÉTYM. *Gourd*, dans le sens de gros, épais. *Gordin* se trouve comme dérivé de *gourd:* XV^e s. Icelluy Boyn commença à desmentir le suppliant et l'appela villain gordin, DU CANGE, *gurdus.* Scheler le tire de l'italien *cordino*, corde pour châtier les forçats; mais l'existence de *gordin* dans l'ancien français paraît décider en faveur de *gourd*. Le patois lorrain a conservé *gourdin, gourdine*, au sens injurieux qu'il a ci-dessus (quelques personnes se figurent à tort que c'est une prononciation corrompue de *gredin*) : *Il a tué son frère; ah! le gourdin!*

† **GOURDINER** (gour-di-né), *v. a.* Terme populaire. Donner des coups de gourdin.

GOURE (gou-r'), *s. f.* || 1° Terme de pharmacie. Toute drogue falsifiée. || 2° Fig. Terme populaire. Attrape.

— ÉTYM. Arabe, *gharr*, tromper, *gharur*, tromperie.

† **GOUREAU** (gou-rô), *s. m.* Espèce de figue.

† **GOURER** (gou-ré), *v. a.* Falsifier des drogues. || Fig. et populairement. Tromper, duper. Gouré par des aigrefins. J'ai été gouré.

— HIST. XIII^e s. Et que tout le creson qu'on vendera et qu'on tenra à vendage, que cascune maniere [espèce] on mece [mette] par li [à part], et sans kourer, TAILLIAR, *Recueil*, p. 268. || XVI^e s. Le marchand, pensant que ce fussent gens attitrez pour gourrer sa chasuble.... va aussi après le curé, BOUCHET, *Quinziesme serée*, dans FR. MICHEL, *Argot.*

— ÉTYM. *Goure.*

GOUREUR, EUSE (gou-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui falsifie des drogues, ou qui trompe dans un petit commerce.

— ÉTYM. *Gourer.*

† **GOURGALLE** (gour-ga-l'), *s. m.* Un des noms vulgaires du crabe tourteau (crabe pagure), dit aussi poupart et tourteau.

GOURGANDINE (gour-gan-di-n'), *s. f.* || 1° Terme très-familier. Femme de mauvaise vie, coureuse. || 2° Sorte d'habit de femme à la mode en 1694, qui consistait en un corset ouvert par devant et laissant voir la chemise. Enfin la gourgandine est un riche corset, Entr'ouvert par devant à l'aide d'un lacet; Et, comme il rend la taille et moins belle et moins fine, On a cru lui devoir le nom de gourgandine, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15. || 3° Coquille du genre Vénus, la Vénus flexueuse, bivalve.

— ÉTYM. Origine inconnue. Lehéricher, s'appuyant sur ce passage de la *Muse normande :* Pour s'en aller gourgandir sur ces riaux, le tire de *gore*, prostituée, et *gaudir*, réjouir (*Hist. et Gloss. du normand*, p. 381). Le passage de Boursault prouve que *gourgandine*, vêtement, a été dit d'après *gourgandine*, femme.

GOURGANE (gour-ga-n'), *s. f.* Nom de la fève commune ou fève de marais, parmi les matelots.

— ÉTYM. Origine inconnue.

GOURGOURAN (gour-gou-ran), *s. m.* Étoffe de soie qui vient des Indes. || Coquille du genre cône.

GOURMADE (gour-ma-d'), *s. f.* Terme familier. Coup de poing, particulièrement sur la figure. Butès aussi fort qu'un taureau Et très-expert à la gourmade, SCARR. *Virg.* V. Si soufflet ne suffit, user de la gourmade; Si la gourmade est peu, lors de la bastonnade, ID. *Jodelet ou le maîtr. val.* IV, 4. Estimez-vous beaucoup l'air dont vous affectez D'estropier les gens par vos civilités, Ces compliments de main, ces rudes embrassades, Ces saluts qui font peur, ces bonjours à gourmades? QUINAULT, *Mère coquette*, I, 3. On se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice, VOLT. *Louis XIV*, 5. || Fig. Sans préjudice des gourmades à poing fermé que vous leur appliquez si bien d'ailleurs, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 14 juillet 1767.

— HIST. XVI^e s. Gantelets et brassarts avec lesquels, aux premieres grommades, ils assommoient les plus forts de leurs ennemis, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honneur*, t. II, p. 253.

— ÉTYM. *Gourmer.*

GOURMAND, ANDE (gour-man, man-d'), *adj.* || 1° Qui mange avec avidité et avec excès. Le chien se pique d'être Soigneux et fidèle à son maître, Mais il est sot, il est gourmand, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. A l'égard du président, qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien savoir s'il est fâché de son état, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 août 1769. Je suis sensuel et non pas gourmand, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Substantivement. Un gourmand, une gourmande, celui, celle qui mange beaucoup. Vous avez été gourmande; et, quand les gourmands sont devenus sobres, ils vivent cent ans, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 17 sept. 1759. || Un amateur de bonne chère, un gastronome. Les gourmands perdent la moitié de leur temps à être en peine de ce qu'ils mangeront; ils ont là-dessus un souci machinal qui dissipe une grande partie de leur attention pour le reste, MARIVAUX, *Pays. parv.* 1^{re} part. L'un [végétal, la truffe], caché dans la terre où son destin l'attache, Attend que d'un gourmand le luxe l'en arrache, DELILLE, *Trois règnes*, VI. Gourmands, cessez de nous donner La carte de votre dîner; Tant de gens qui sont au régime Ont droit de vous en faire un crime, BÉRANG. *Gourmands.* || 2° Par extension, qui aime un certain mets. Les connaisseurs sont gourmands de lièvres. || Fig. Vous connaissez comme je suis gourmand de vos ouvrages, VOLT *Lett. souverains*, 8. || 3° Terme d'agriculture. Qui occupe la terre aux dépens des plantes utiles. L'autre errant dans les blés qui verdissent la terre Fait à l'herbe gourmande une implacable guerre, GILB. *Mort d'Abel*, VII. || Terme de jardinage. Branche gourmande, branche nouvelle détruisant par l'activité de sa végétation l'équilibre établi par la serpette dans les diverses parties d'un espalier, d'un arbre fruitier. || Arbre gourmand, arbre qui pousse trop en branches. Mettre à fruit des arbres gourmands et qui poussent trop vigoureusement en bois, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2^e *mém.* || *S. m.* Un gourmand, rameau prenant un accroissement trop grand, en disproportion avec ceux qui l'avoisinent. || On nomme aussi gourmands, dans les arbres fruitiers greffés, des rameaux qui poussent au-dessous de la greffe et qu'il faut supprimer. || 4° Pois gourmands, ou pois goulus, pois dont la cosse est tendre et se mange.

— SYN. GOURMAND, GOINFRE, GOULU, GLOUTON. Le défaut commun exprimé par ces termes est celui de manger sans modération. Le gourmand est celui qui aime à manger. Le goinfre est un gourmand dont la gourmandise a quelque chose d'ignoble et

de repoussant. Le goulu est celui qui jette dans sa *goule* ou bouche ce qu'il mange ; il n'y a pas dans ce mot l'idée de plaisir et de discernement en mangeant. Le glouton est celui qui engloutit, et est par conséquent très-voisin du goulu.

— HIST. XIV^e s. Et pevent estre diz en francois gloutons et gourmans, ORESME, *Eth.* 96. || XV^e s. C'est la cause pourquoi j'evite D'estre sur le manger gourment, BASSELIN, III. || XVI^e s. Les gourmands font leurs fosses avec leurs dents, H. EST. *Précell.* dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 199.

— ÉTYM. Bourguig. *gorman*; Berry, *gormand*. Origine incertaine. Diez le rattache à *gourmet* (voy. ce mot). Il faut aussi mentionner le celtique : irl. *gioraman*, glouton, de *giorr*, se gorger.

GOURMANDÉ, ÉE (gour-man-dé, dée), *part. passé* de gourmander. || 1° Réprimandé durement. Ce jeune homme gourmandé par ses maîtres. || 2° Contenu, maîtrisé. ....Son esprit veut être gourmandé, TRISTAN, *Mariane*, V, 3. Il alla jusqu'à une espèce de dureté, sachant bien que la douleur, poussée à l'extrémité, veut être comme gourmandée et abattue par une espèce de violence, BOSS. *Polit.* X, III, 3. || 3° Terme de cuisine. Un carré de mouton gourmandé de persil [lardé de persil], MOL. *le Bourg.* IV, 1.

† **GOURMANDEMENT** (gour-man-de-man), *adv.* D'une manière gourmande.

— HIST. XVI^e s. Avoir les yeux gourmandement fichez sur.... MONT. IV, 108.

GOURMANDER (gour-man-dé). || 1° *V. n.* Se livrer à la gourmandise. Et quoi donc ? dirons-nous que la nature, qui nous a fait le corps si petit, nous ait donné des ventres insatiables, afin que les animaux les plus vastes et les plus voraces qui soient au monde, nous cèdent la gloire de gourmander ? nullement, MALH. *les Épît. de Sénèque*, LX. || Ce sens, qui est encore usité dans la conversation, n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie. || 2° *V. a.* Fig. Réprimander avec dureté ou vivacité, par extension du sens de ronger comme un gourmand qu'a ce verbe. Alexandre, voyant ses gens en déroute, les gourmande et les ramène au combat, VAUGEL. *Q. C.* IV, 15. Moi, la plume à la main, je gourmande les vices, BOIL. *Disc. au roi.* Ou bien quand Juvénal de sa mordante plume Gourmandait en courroux tout le peuple latin, ID. *Sat.* VII. C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots, ID. *Art p.* III. || Par extension. Ces philosophes chagrins accusent et gourmandent sans cesse la nature, *Dict. de l'Académie.* Que la chair te gouverne, que dans les plus nobles exercices de ton âme elle vienne te gourmander par un sentiment brutal, qu'elle ne te donne aucune trêve ni aucun relâche.... BOURDAL. *Carême, Sur l'impureté.* La vertu qui n'admet que de sages plaisirs Semble d'un ton trop dur gourmander nos désirs, L. RAC. *la Relig.* I. Ainsi cette Circé, qui savait dans son temps Disposer de la lune et des quatre éléments, Gourmandant la nature au gré de son caprice, Changeait en chiens barbets les compagnons d'Ulysse, VOLT. *Ép.* XCVIII. Je représente un père austère et sans faiblesse Qui d'un fils libertin gourmande la jeunesse, PIRON, *Métrom.* III, 5. || 3° Gourmander un cheval, le manier rudement de la main. Il ne faut pas gourmander ce cheval de la main, il a la bouche tendre. Les meilleurs écuyers, en dressant les jeunes chevaux qui leur plaisent le plus, se gardent bien de les gourmander, de peur de leur faire perdre cette gentillesse qu'ils tâchent de leur augmenter par caresse, LE CHEV. DE MÉRÉ, *Des agréments*, dans RICHELET. Un cavalier qui gourmande la bouche de son cheval en fait bientôt une rosse, FÉN. *Lett. spirit.* 193. || Fig. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne : ah ! plût à Dieu qu'il fût comme celui-ci, qui est parfait ! SÉV. 544. || 4° Contenir, dominer (par extension du sens de réprimander). Je prétends gourmander mes propres sentiments, Et me soumettre en tout à vos commandements, MOL. *Cocu imag.* III, 11. Tu ne peux gourmander un penchant trop fatal, Homme pusillanime, imbécile, brutal, REGNARD, *Démocr.* IV, 4. || Braver. Morgueut la destinée et gourmandent la mort, Contre qui rien ne dure et rien n'est assez fort, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Chateaubriand l'a dit dans le sens de commander, en parlant d'un fort. De jeunes hommes viennent en foule peupler de leur fructueux exil le fort qui gourmande le Meschacébé, CHATEAUB. *Natch.* I. || 5° Couper les branches gourmandes. || 6° Terme d'horticulture. Se gourmander, *v. réfl.* Se nuire, se gêner.

— HIST. XIV^e s. Le jour devant que icellui prestre ssast il avoit beu et gormandé partout le jour, DU CANGE, *gorgia.* || XV^e s. ....Trop fort redoute Celle qui ainsi me reboute, Qui me fait le visaige maigre, Et qui m'est vers la nuit si aigre Qu'elle vient toudiz sans mander, Pour mon corps nuire et gourmander, E. DESCH. *Poésies mss.* f° p. 422. || XVI^e s. Abonder en toutes delices et gourmander à plaisir, CALV. *Instit.* 1001. Ce vilain souvenir de son inconvenient le gourmandant et tyrannisant, MONT. I, 94. Il ne me laissoit qu'à la desrobée gourmander [lire avidement] ces livres, ID. I, 197. Cette gallere gourmandée d'arquebusades fut prise avec l'aide des forçats, D'AUB. *Hist.* I, 326. Il est temps d'accuser ceux-là qui ne font rien, Sinon vendre leur rente et gourmander leur bien [le manger crapuleusement], RONS. 909. Car l'avare est aux richesses, non elles à luy ; et il est dict avoir des biens comme la fievre, laquelle tient et gourmande l'homme, non luy elle, CHARRON, *Sagesse*, I, 22.

— ÉTYM. *Gourmand.* Le sens propre est manger en gourmand ; puis, comme on voit dans le second exemple d'Eustache Deschamps, nuire, ronger, tourmenter ; d'où les sens subséquents. Diez au contraire le fait venir de *gourmer*, au sens de mettre une gourmette à un cheval ; il est certain que le participe *gourmant* aurait pu donner *gourmander.* Mais ce mot, qui est déjà ancien, n'a jamais dans l'historique le sens de mettre une gourmette ; on y trouve au contraire une transition entre gourmand et réprimander impérieusement.

† **GOURMANDILLER** (gour-man-di-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Faire une petite mercuriale, de légers reproches. Je lui ai fait écrire une lettre par mon commis, pour la faire gourmandiller, *Théâtre ital.* dans LEROUX, *Dict. comique.*

— ÉTYM. Dérivé de *gourmander.*

† **GOURMANDINE** (gour-man-di-n'), *s. f.* Espèce de poire.

— ÉTYM. *Gourmand.*

GOURMANDISE (gour-man-di-z'), *s. f.* || 1° Vice du gourmand. Le péché de gourmandise. || Des gourmandises, des choses que les gourmands aiment. Je t'avais préparé les gourmandises que tu aimes. || Fig. Le gourmand trouve des bornes dans son appétit, quelque déréglé qu'il soit ; mais cette gourmandise des yeux [de l'avare contemplant ses richesses] n'est jamais contente ; elle n'a, pour ainsi parler, ni fond ni rive, BOSS. *Concupisc.* 9. || 2° Par analogie. Défaut d'un arbre, d'une branche qui se nourrit au détriment des autres.

— HIST. XIV^e s. Gourmandie l'une [troupe] conduit ; Avec lui [elle] sont en son conduit Yvresse, oultrage, lecherie, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 13. || XVI^e s. Gourmandise tue plus de gens qu'espée en guerre tranchant, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Gourmand.* On a dit au XV^e siècle *gourmanderie.*

† **GOURMAS** (gour-mâ), *s. m.* Terme de ponts et chaussées. Tuyau de bois par le moyen duquel le jas d'un marais salant communique avec les aires.

GOURME (gour-m'), *s. f.* || 1° Terme de vétérinaire. Maladie particulière au cheval, et surtout aux jeunes chevaux, qui consiste dans l'inflammation de la muqueuse des premières voies respiratoires, avec engorgement des ganglions sous-maxillaires et tuméfaction phlegmoneuse du tissu cellulaire environnant. C'est un jeune poulain ; il n'a pas encore jeté sa gourme. || 2° Nom donné vulgairement aux croûtes de lait chez les enfants. || Jeter sa gourme, se dit des petits enfants qui ont quelque maladie de peau. J'ai Marie qui jette sa gourme comme vous savez, SÉV. 6 sept. 1675. || Fig. Jeter sa gourme, se dit des jeunes gens qui font des folies en entrant dans le monde.

— HIST. XIII^e s. Et si aient plenté de grume, Plenté de fievre et de jaunisse, XXIII *manières de vilain.* || XIV^e s. Taster dessoubs les gencives [du cheval] qu'il y ait grant entre-deux et bonne ouverture et large, et qu'il n'y ait gourme, *Ménagier*, II, 3. || XVI^e s. Si lesdits bubons ne jettent leur gourme et retournent au dedans par delitescence, ce venin infecte la masse du sang, PARÉ, XVI, 2.

— ÉTYM. Origine incertaine. Berry, *gorme* ; génev. *jeter son gorme* ; portug. *gosma*, gourme, *gosmar*, *gormar*, jeter sa gourme. Le portugais *gosmar*, *gormar* signifie aussi vomir, ainsi que l'espagnol *gormar.* Diez tire *gourme* de l'ancien scandinave *gorm-r*, boue, et il en rapproche le berry *eau gourmée*, eau stagnante. D'un autre côté, la forme *grume* que donne l'historique rapproche *gourme* de *grume*, écorce, de sorte que la *gourme* serait comparée à une croûte.

GOURMÉ, ÉE (gour-mé, mée), *part. passé* de gourmer. Qui a une gourmette. Si un cheval n'est gourmé, il ne se ramène pas bien. || Fig. Être gourmé, être roide comme si on était tenu par une gourmette, présenter l'apparence de la roideur et de la présomption. Nous l'aurions vu [le parlement] le corps le plus pauvre, le plus ignorant, le plus petit, le plus gourmé, DIDEROT, *Sur l'hist. du parlem.* Un homme d'environ trente ans, d'un maintien roide et d'une physionomie gourmée, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 1. || 2° Qui a reçu des gourmades. Rudement gourmé pour son insolence.

GOURMER (gour-mé), *v. a.* || 1° Mettre la gourmette à un cheval. Il faut gourmer ce cheval plus court. || 2° Battre à coups de poings. Pressé des deux frères qui le gourmaient comme des lions, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Buckingham disait qu'il avait aimé trois reines, et qu'il avait été obligé de les gourmer toutes trois, RETZ, III, 384. || Fig. Boileau et Fontenelle, qui s'attaquèrent à coups d'épigrammes, disaient tous deux que les libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres, VOLT. *Dict. phil. Libelle.* || 3° Se gourmer, *v. réfl.* Affecter un air roide et composé. Viens, et, sans te gourmer avec moi de la sorte, Laisse en entrant chez nous ta grandeur à la porte, DESTOUCHES, *Glor.* II, 15. || 4° Se battre à coups de poings. Morbleu, quand il voudra se gourmer, on lui fera voir si l'on n'en sait pas autant que lui, et possible davantage, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* I, 7. Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe ? MOL. *Femmes sav.* II, 6.

— HIST. XVI^e s. L'on faisoit le pis qu'on pouvoit sans estre armé, essayans de se renverser, grommer, mordre, pocher, esgratigner, denouer, rompre et destordre les membres, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honneur*, t. I, p. 220, dans LACURNE. Gourmer injurieusement un paisan ou un laquay, MONT. I, 107. J'ay eu de la peine souvent à gourmer et brider mes passions, ID. I, 168. Je cherche plus la frequentation de ceux qui me gourment que de ceux qui me craignent, ID. IV, 38.

— ÉTYM. On le tire du bas-breton *gromen*, gourmette, *gromma*, mettre la gourmette, qui paraît tenir au kimry *crom*, *crwmm*, courbe. Cette dérivation est vraisemblable, sans être tout à fait sûre ; car, lorsqu'un mot est commun au bas-breton et au français, s'il ne l'est pas aussi aux autres langues celtiques, on n'a pas une complète certitude qu'il n'est pas venu du français dans le bas-breton. Au reste, *gourmer* (venant de *gourme*) appartenait aussi à l'ancienne langue : XIII^e s. Dieu amés et Dieu reclamés, Qui si bele vous a fourmée ; Se fuissés bochue ou gormée, Espoir [peut-être] preude femme fuissiés, DU CANGE, *gutteria.* XVI^e s. Chair de tortue qui premierement aura esté nourrie en quelque jardin pour se gourmer et purger de ses humidités excrementitielles, PARÉ, XX, 35. Comme la *gourme* a souvent son siége sous la mâchoire des jeunes chevaux, il ne serait pas impossible que cette circonstance en eût fait passer le nom à la *gourmette* et au verbe *gourmer* ; et peut-être par là comprendrait-on mieux les sens divers de *gourmer* : *gourmer*, rendre roide comme fait la *gourme* ; *gourmer*, faire souffrir comme fait la *gourme*, maltraiter, battre.

GOURMET (gour-mè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des gour-mè-z exercés ; gourmets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Celui qui se connaît en vins, qui sait les goûter. Et l'on fait justement du soir jusqu'au matin Comme ces fins gourmets qui vont goûter le vin ; Sans acheter d'aucun, à chaque pièce on tâte, REGNARD, *le Bal*, 4. Le gourmet est celui qui discernera le mélange de deux vins, qui sentira ce qui domine dans un mets, tandis que les autres convives n'auront qu'un sentiment confus et égaré, VOLT. *Dict. phil. Goût*, § 2. Hélas ! quelle étrange folie D'aller au gourmet le plus fin Présenter tristement la lie Et les restes de mon vieux vin ! VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 98. || Experts gourmets piqueurs de vin, titre des experts attachés à l'entrepôt des vins de Paris. || 2° Par extension, fin gourmand. || *Adj.* Un vieillard gourmet.

— HIST. XIII^e s. A ceste gent [de guerre] sont compaignon Mauvais grommes, mauvais garchon ; Des boines gens boivent le vin, Que il carient au chemin, DU CANGE, *gromes.* || XIV^e s. Un groumet nommé Fagot qui conduisoit iceux vins, DU CANGE, *gromes.* || XV^e s. Pontoniers crieront hors et ens, afin que les varlets ou gerromez des marchands, se il sont hors de leurs bateaux, se retraient en leurs bateaux, DU CANGE, *gromes.* Guiot dit Rolot harnicheur et gourmet de vins, demourant à Bruieres en Laonnois, ID. *ib.*

— ÉTYM. Wall. *gourmeu*, gourmet ; diminutif formé du holland. *grom*, jeune garçon ; angl. *groom.*

serviteur. *Gromme* ou *gromet* a signifié garçon d'un marchand de vin, puis gourmet. Ces textes écartent l'étymologie de Diez, qui rattache *grumete* à *grumo*, qui, en italien, signifie grumeau, et en espagnol bouton (du lat. *grumus*), le *grumete*, jeune garçon, étant comparé à un bouton ; ils écartent aussi l'opinion de Scheler, qui voit, dans *gourmet* et dans le Hainaut *gourmer*, humer, siroter, un dérivé de *gourme*, éruption, saleté ; ils écartent enfin l'idée de Grandgagnage, demandant si on ne pourrait pas rattacher *gourmet* au hollandais *geur*, odeur, dialecte d'Aix-la-Chapelle, *gühr*, saveur de la viande, bouquet du vin. *Gourmet* signifiant proprement jeune garçon, on ne s'étonnera pas de voir le nom de *gourmet* donné aux Maures qui font métier de remorquer les barques avec des cordes en marchant sur le rivage, et, en espagnol, celui de *grumete* aux jeunes mousses à bord des navires.

GOURMETTE (gour-mè-t'), *s. f.* Petite chaîne réunissant les deux branches du mors de la bride, à leur origine, en passant sur la région de la barbe du cheval. Le cheval a rompu sa gourmette. Les mailles, les maillons d'une gourmette. Attacher une gourmette jusqu'à la dernière maille. Ce matin, comptant partir, j'arrangeais la gourmette de mon cheval ; il a donné de la tête, et la bossette m'a effleuré le bras, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 6. || Donner un saut à la gourmette, accourcir la gourmette en la retortillant, pour faire passer une de ses doubles mailles sur les autres. || Fausses gourmettes, deux petites longes cousues aux arcs du banquet. || Fig. D'où naquirent les lois, les bourgs et les cités Pour servir de gourmette à leurs méchancetés, RÉGNIER, *Sat.* III. || Fig. Rompre sa gourmette, s'abandonner à ses passions après avoir vécu dans la retenue, secouer une autorité. Monsieur, dont la gourmette était rompue, fit souvenir le roi des façons qu'il avait eues pour la reine avec ses maîtresses, ST-SIM. 93, 220. || Fig. Lâcher la gourmette à quelqu'un, lui donner plus de liberté qu'il n'en avait auparavant.

— HIST. XVe s. Comme ung cheval doulx à l'estrille, A qui on met la gromette, COQUILL. *Plaidoy. de la simple et de la rusée.* || XVIe s. Et l'on la mene à courbette, Sans filet et sans grommette, Sans mords et sans caveçon, PERRIN, *Poésies*, p. 208, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. GOURMER ; wall. *gourmète*, bonnet de nuit.

† **GOURNABLE** (gour-na-bl'), *s. f.* Terme de marine. Longue cheville de bois de chêne employée à fixer le bordage sur les membrures d'un vaisseau.

† **GOURNABLER** (gour-na-blé), *v. a.* Terme de marine. Enfoncer des gournables dans un bordage.

† **GOURNABLERIE** (gour-na-ble-rie), *s. f.* Atelier où l'on fait les gournables.

† **GOURNABLIER** (gour-na-bli-é), *s. m.* Terme de marine. Ouvrier qui fait des gournables.

† 1. **GOUROU** (gou-rou), *s. m.* Noix de gourou, un des noms donnés aux grains de la *sterculie acuminée*, appelée aussi noix de cola ou noix de kola, et noix du Soudan, LEGOARANT.

† 2. **GOUROU** (gou-rou), *s. m.* Nom du précepteur religieux parmi les brahmanes.

— ÉTYM. Sanscrit, *guru*, lourd, grave, d'où vénérable ; il correspond au lat. *gravis* et au grec βαρύς.

† **GOUSPIN** (gou-spin), *s. m.* Terme populaire. Polisson.

— ÉTYM. *Gousser*, manger, dans le parler populaire du XVIe siècle, et *pain* : un malheureux qui ne vit que de pain.

GOUSSANT (gou-san) ou **GOUSSAUT** (gou-sô), *s. m.* || 1° Cheval qui a l'encolure épaisse, les épaules grosses et qui est court des reins. || *Adj.* Cheval goussaut. || 2° Se dit aussi d'un chien lourd et trapu. || 3° Terme de fauconnerie. Oiseau lourd et peu estimé pour la volerie. || 4° Par extension, se dit aussi des personnes. Sa figure [de Montrevel], devenue courte et goussaude, mais qui avait enchanté les dames, suppléait en lui à toute autre qualité, ST-SIM. 116, 12. [Chateaurenaud] C'était un petit homme goussaut et blondasse qui paraissait hébété, ID. 114, 266.

— ÉTYM. Il y a dans le bas-latin *gossus*, dans le provenç. *guos*, *gosso*, qui signifient chien mâtin. Cela a-t-il quelque rapport avec *goussaut?*

GOUSSE (gou-s'), *s. f.* || 1° Enveloppe des graines des plantes légumineuses. Gousse de pois, de fève. || Terme de botanique. Fruit allongé, sec, bivalve, dont les graines sont attachées à un seul trophosperme sutural ; exemple : les légumineuses. La gousse ou légume est monocarpellaire et la silique dicarpellaire. || 2° On dit aussi une gousse d'ail, d'échalote, pour une tête d'ail, d'échalote. || 3° Nom d'une coquille. || 4° *Au plur.* Terme d'architecture. Nom donné à certains fruits semblables à des gousses de fèves qui servent d'ornement au chapiteau ionique. || 5° Terme de pêche. Gousses de plomb, plomb pour arrêter les filets.

— HIST. XVIe s. Une gousse d'ails un peu cuitte sous les cendres, PARÉ, XV, 26. Les gousses des feves, O. DE SERRES, 99. Là où, toutes les autres creatures, nature les a revestues de coquilles, de gousses, d'escorce, de poil.... MONT. II, 161.

— ÉTYM. Ital. *guscio* ; milan. *guss*, *gussa* ; romagn. *goss*, *gossa*. Origine d'ailleurs ignorée. On pourrait conjecturer que c'est une forme de *cosse*, si l'origine de *cosse* n'était pas dans le germanique *schosse*, *schote*. Y aurait-il quelque lien entre *gousse* et le gaélique *guiseid*, poche?

GOUSSET (gou-sè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : les gou-sè-z et les montres ; goussets rime avec traits, succès, paix, jamais, etc.), *s. m.* || 1° Le creux de l'aisselle. Mit quelque argent sous son gousset, Je veux dire sous son aisselle, SCARRON, *Œuv.* t. I, p. 308. || La mauvaise odeur qui vient de l'aisselle. D'un visage noir et grasset, Et sentait un peu le gousset, SCARRON, *Virg.* V. Mme la princesse était un peu bossue, et avec cela un gousset fin qui se faisait suivre à la piste, ST-SIMON, 225, 13. || Anciennement. Pièce de l'armure qui avait la forme d'un triangle, et qui garantissait le dessous du bras. || Terme de blason. Pièce irrégulière qui ressemble à un gousset d'armure, et qui prend en haut des deux angles de l'écu pour venir se terminer en pal à la pointe. || 2° Pièce à la partie de la manche d'une chemise correspondant au gousset. || 3° Anciennement. Petite bourse que l'on portait d'abord sous l'aisselle et que l'on attacha ensuite en dedans de la ceinture de la culotte. || Avoir le gousset garni, bien garni, être bien pourvu d'argent. Il affecte de me distinguer des compagnons de mon infortune, dont il n'avait pas trouvé le gousset si bien garni que le mien, LESAGE, *Est. Gonz.* ch. 46. || Avoir le gousset vide, le gousset plat, être sans argent. || Aujourd'hui, petite poche pratiquée à la ceinture de la culotte. Un gousset de montre. || 4° Sorte de console en menuiserie servant à soutenir des tablettes. || Petite pièce de bois échancrée et posée diagonalement ; on l'attache contre une muraille pour soutenir quelque autre pièce de bois. || 5° Petit siége à la portière d'un carrosse pour recevoir un enfant et même une grande personne. || Terme de marine. Boucle de fer qui est autour du timon du gouvernail. || Morceau de bois au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barrotins au deuxième pont d'un vaisseau.

— HIST. XVe s. L'Anglois frappa de sa lance ledit Louis.... au dessous du bras ; par faute et manque d'y avoir un croissant ou gouchet.... il fut si douloureusement blessé.... MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 560, dans LACURNE, au mot *vif*. || XVIe s. Il fut frappé d'une fleche par le gousset en levant le bras pour combattre, M. DU BELLAY, 3.

— ÉTYM. Diminutif de *gousse* ; le creux de l'aisselle, sens primitif de *gousset*, ayant été comparé à une gousse. Cependant on a cité le celtique : gaél. *guiseid*, poche ; kimry, *cwysed*.

GOÛT (goû ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : des goû-z étranges), *s. m.* || 1° Celui des cinq sens par lequel l'homme et les animaux perçoivent les saveurs et dont la langue est l'organe principal. Les épices réveillent le goût. La chair [du rhinocéros] est excellente au goût des Indiens et des nègres ; Kolbe dit en avoir souvent mangé avec beaucoup de plaisir, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 342. Le goût paraît encore plus dégradé que l'odorat dans un grand nombre d'oiseaux, surtout chez les granivores ; leur langue, presque cartilagineuse, ne semble pas devoir être bien sensible, BONNET, *Contempl. nat.* III, 28. L'organe du goût a tant de rapport avec celui du toucher, que décrire l'un c'est presque décrire l'autre, ID. *Ess. psychol.* ch. 23. || Populairement. Il a perdu le goût du pain, il est mort. || On lui fera passer le goût du pain, on le fera mourir. || Terme de fauconnerie. Oiseau de bon goût, oiseau qui sait veiller sa proie et prendre son temps à propos pour fondre dessus. || 2° Par extension, saveur. Ce pâté est d'un goût exquis. Notre hôte cependant, s'adressant à la troupe : Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe ? BOIL. *Sat.* III. || Haut goût, tout ce qui réveille l'appétit et se met dans les sauces, comme le poivre, le citron, la muscade, le verjus, etc. Aimer le haut goût. || Cette sauce est de haut goût, elle est salée, épicée. || Fig. Des plaisanteries de haut goût. || Cette sauce n'a point de goût, elle ne sent rien, elle est fade. || Goût de queue de renard, mauvais goût que contracte parfois le vin de Bourgogne par l'effet d'une maladie, à la troisième ou quatrième année. || Alcool bon goût, se dit, dans les mercuriales, d'un alcool dont la saveur est bonne. || Fig. Et le gain a bon goût de quelque endroit qu'il vienne, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Quand l'avenir n'a plus de charmes, Qui fassent désirer demain, Et que l'amertume des larmes Est le seul goût de notre pain, LAMART. *Harm.* I, 9. || 3° Goût se prend quelquefois, par abus, pour odeur. On sent un goût de renfermé. Ce tabac a un goût de pourri. || 4° Appétence des aliments, plaisir qu'on trouve à boire et à manger. Ce malade ne trouve, ne prend goût à rien. Le goût ne lui est pas encore revenu. || 5° Préférence dans le choix des aliments. Dites votre goût. || 6° Fig. Faculté toute spontanée, qui précède la réflexion, que tout le monde possède, mais qui est différente chez chacun, et qui fait apprécier les beautés et les défauts dans les ouvrages d'esprit et dans les productions des arts, comme le goût fait apprécier les saveurs bonnes et mauvaises. Le goût ne va pas sans dégoût. Vous avez le goût bon, MOL. *Préc.* 10. Il est vrai que le goût des gens est étrangement gâté, ID. *Critique*, sc. 7. Je n'ai pas si méchant goût que vous avez pensé, ID. *Am. magn.* II, 1. Il y a dans l'art un point de perfection comme de bonté et de perfection dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en deçà ou au delà a le goût défectueux ; il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement, LA BRUY. I. Entre le bon sens et le bon goût, il y a la différence de la cause à son effet, ID. XII. Il est bien plus difficile de donner du goût à ceux qui n'en ont pas, que de former le goût de ceux qui ne l'ont pas encore tel qu'il doit être, FÉN *Éduc. fill.* V. Mais ce goût du beau, c'est peut-être Moins ce qui nous le fait connaître Que ce qui nous le fait sentir, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 251, dans POUGENS. La société des femmes gâte les mœurs et forme le goût : l'envie de plaire plus que les autres établit les parures, et l'envie de plaire plus que soi-même établit les modes, MONTESQ. *Esp.* XIX, 8. Le climat qui fait qu'une nation aime à se communiquer, fait aussi qu'elle aime à changer ; et ce qui fait qu'une nation aime à changer, fait aussi qu'elle se forme le goût, ID. *ib.* [Le dieu du goût parlant :] Ne souffrez pas que dans Paris Mon rival usurpe ma place ; Je sais qu'à vos yeux éclairés Le faux goût tremble de paraître ; Si jamais vous le rencontrez, Il est aisé de le connaître : Toujours accablé d'ornements, Composant sa voix, son visage, Affecté dans ses agréments, Et précieux dans son langage ; Il prend mon nom, mon étendard, Mais on voit assez l'imposture ; Car il n'est que le fils de l'art ; Moi, je le suis de la nature, VOLT. *Temple du goût.* Le goût, ce sens, ce don de discerner nos aliments, a produit, dans toutes les langues connues, la métaphore qui exprime, par le mot goût, le sentiment des beautés et des défauts dans tous les arts ; c'est un discernement prompt, comme celui de la langue et du palais, et qui prévient comme lui la réflexion.... il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former, ID. *Dict. phil. Goût*, § 1. En général, le goût fin et sûr consiste dans le sentiment prompt d'une beauté parmi des défauts, et d'un défaut parmi des beautés, ID. *ib.* § 2. Le goût peut se gâter chez une nation ; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection ; les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées, ils s'éloignent de la belle nature que leurs prédécesseurs ont saisie.... on est entouré de nouveautés qui sont rapidement effacées les unes par les autres ; le public ne sait plus où il en est, et il regrette en vain le siècle du bon goût qui ne peut plus revenir, ID. *ib.* § 1. Le goût dépravé dans les aliments est de choisir ceux qui dégoûtent les autres hommes, c'est une espèce de maladie ; le goût dépravé dans les arts est de se plaire à des sujets qui révoltent les esprits bien faits, de préférer le burlesque au noble, le précieux et l'affecté au beau simple et naturel ; c'est une maladie de l'esprit, ID. *ib.* Comme le mauvais goût, au physique, consiste à n'être flatté que par des assaisonnements trop piquants et trop recherchés, ainsi le mauvais goût, dans les arts, est de ne se plaire qu'aux ornements étudiés et de ne pas sentir la belle nature, ID. *ib.* Le bon goût est pour nous en littérature ce qu'il est pour les femmes en ajustements, ID. *Dict. phil. Esprit.* Le mauvais goût a levé l'étendard dans Paris, vous en avez encore pour quelques années ; c'est une maladie épidémique qui doit avoir son cours,

et l'on ne reviendra au bon que quand vous serez fatigués du mauvais, ID. *Lett. d'Argental*, 7 août 1750. Prenez toujours le parti du bon goût; tout le monde à la fin y reviendra, ID. *la Harpe*, 25 oct. 1777. Peut-on avoir le goût pur quand on a le cœur corrompu? DIDEROT, *Pensées sur la peint. Œuvres*, t. XV, p. 168, dans POUGENS. || Absolument. Goût se dit souvent pour bon goût. Les lois, les règles du goût. Manquer de goût. La décadence du goût. La magnificence et le goût présidèrent à ces fêtes. Il n'y a qu'à se représenter, d'un côté, les biens sans nombre qui résultent de la vanité; de là le luxe, l'industrie, les arts, les modes, la politesse, le goût; et, d'un autre côté, les maux infinis qui naissent de l'orgueil de certaines nations, la paresse, la pauvreté.... MONTESQ. *Esp.* XIX, 9. Il faut la capitale d'un grand royaume pour y établir la demeure du goût; encore n'est-il le partage que du très-petit nombre, VOLT. *Dict. phil. Goût*, § 2. Le Temple du goût, titre d'un opuscule de VOLTAIRE. Une méprise très-commune, c'est de confondre le luxe avec le goût, DUCLOS, *Consid. goût, Œuvres*, t. X, p. 118. Le goût est en quelque manière le microscope du jugement; c'est lui qui met les petits objets à sa portée, et ses opérations commencent où s'arrêtent celles du dernier, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 12. || Ouvrages de goût, ouvrages, objets qui ne sont faits que pour l'agrément, pour l'ornement. || Notes de goût, voy. NOTE. || 7° Particulièrement. Bon goût, se dit de la faculté acquise ou innée qui nous fait discerner l'à-propos, la convenance de telle ou telle chose, de tel ou tel genre, de telle ou telle manière. Elle ne trouve pas ce procédé d'un trop bon goût, SÉV. 239. Je vous trouvais de bon goût d'avoir fait si peu d'attention à de si petites choses, BOSS. *Lett. quiét.* 110. || Il se dit, dans le même sens, des choses. La retraite était de bon goût en cette circonstance. || Mauvais goût s'emploie dans le sens opposé. Il eût été de mauvais goût d'insister. || 3° Sentiment d'appréciation propre à chacun. Il ne faut point disputer sur les goûts. Les hommes ont des goûts différents. Selon l'objet divers le goût est différent, CORN. *Othon*, IV, 4. [Elle] .... Laisse au goût public régler tous ses projets, ID. *Tite et Bérén.* V, 1. Si je suivais mon goût, je saurais où buter, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Il est plus pour cela selon mon goût que vous, MOL. *Éc. des femmes*, V, 4. Ce qui le charme, c'est qu'il voit que vous m'aimez; il a tant d'amitié pour moi, qu'il est ravi que l'on soit dans son goût, SÉV. 26. Il suivit son goût sans réflexion, FÉN. *Tél.* XVI. Une vertu du goût du monde me serait suspecte, MASS. *Carême, Respect humain.* Une âme sensée qui ne se conduit ni par goût, ni par sentiment, ni par caprice, ID. *Carême, Sur la rechute.* La vertu qui n'est que dans le goût ne saurait se soutenir, ID. *Carême, Prière* 1. En vain vous les avertirez qu'une famille va tomber.... qu'une jeune personne est sur le bord du précipice.... qu'un établissement utile va manquer, ce ne sont pas des misères de leur goût, ID. *Carême, Aumône.* || 9° Inclination qu'on a pour certaines choses et plaisir qu'on y trouve. Il n'est faiblesse égale à nos infirmités; Nos plus sages discours ne sont que vanités, Et nos sens corrompus n'ont goût qu'à des ordures, MALH. I, 1. Elle a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans avec tout le goût que donne la difficulté et le plaisir de tromper, SÉV. 25 mai 1680. Servius Tullius, qui donna comme un premier goût de la liberté au peuple romain, BOSS. *Hist.* III, 7. S'il avait plu à Dieu de lui conserver le goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur, ID. *Anne de Gonz.* Elle perdait le goût des romans et de leurs fades héros, ID. *Duch. d'Orl.* Il a du goût à se faire voir, LA BRUY. II. Je n'ai de goût qu'aux pleurs que tu me vois répandre, RAC. *Esth.* I, 4. Ils s'aiment, ils sont dans le goût de s'épouser; y a-t-il rien là que de fort naturel? REGNARD, *la Sérénade*, sc. 7. Alexandre, au milieu du tumulte des guerres, conservait toujours du goût et de la curiosité pour les sciences, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 366. Vous qui passez sans cesse du goût de la vertu au goût du monde et des plaisirs, MASS. *Car. Inconstance.* On a laissé à certaines âmes d'un goût de vertu plus relevé ou plus farouche toutes ces pieuses délicatesses, ID. *Conf. Amb. des clercs.* À mesure que le monde s'enfuit et nous échappe, on court après lui avec plus de goût que jamais; le long usage qu'on en a fait n'a servi qu'à nous le rendre plus nécessaire, ID. *Avent, Délai.* Vers enchanteurs, exacte prose, Je ne me borne point à vous; N'avoir qu'un goût est peu de chose; Beaux-arts, je vous invoque tous, VOLT. *Temple du goût.* Le goût de la chasse, de la pêche, des jardins, de l'agriculture, est un goût naturel à tous les hommes, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 16. Virgile offrait dans ses vers deux caractères originaux : le goût des champs qui appartenait à la vie romaine, et un sentiment de tristesse qui a quelque chose de nouveau dans les mœurs brillantes du polythéisme méridional, VILLEM. *Littér. fr.* 18*e* *siècle*, 2*e* part. 2*e* leçon. || Mettre en goût, donner envie, désir. Or m'ayant mis en goût des hommes et du monde, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Ce grand succès [d'Esther] mit Racine en goût, il voulut composer une autre pièce, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 210, dans POUGENS. || Entrer en goût, commencer à se plaire à. Fais tomber de la pluie [d'argent] et laisse faire à moi.—Tu viens d'entrer en goût, CORN. *Menteur*, IV, 7. || Être en goût, avoir envie, désir. || Faire une chose par goût, la faire pour son plaisir. || Être au goût, être de goût, être conforme à l'envie, au désir. Les plus excellents ouvrages de peinture, de sculpture ne sont point à mon goût, VOIT. *Lett.* 97. Les femmes docteurs ne sont pas de mon goût, MOL. *Fem. sav.* II, 3. La vie retirée n'est pas de son goût, SÉV. 437. Les fruits d'une salutaire pénitence.... ces fruits ne seront pas au goût de la nature, BOURD. *Car.* III, *Comm. pascale*, 213. || Prendre goût à, se plaire à. Ils ne prenaient aucun goût à la chose, LA FONT. *Rem.* Ah! tu prends donc, pendard, goût à la bastonnade, MOL. *Amphit.* I, 2. Le goût que Sa Majesté prend au métier de la guerre, SÉV. 289. || 10° Inclination pour les personnes et empressement à les rechercher. Le goût qu'elle a pour vous n'est point d'une Allemande, SÉV. 222. Il est marié à une personne toute à son goût, ID. 582. Jamais rien ne m'a plus flattée que le goût que je vous ai toujours vu pour moi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 115, dans POUGENS. Le chevalier fut bientôt de son goût et de son jeu, HAMILTON, *Gramm.* 5. Il fut bientôt du goût de tout le monde, ID. *ib.* 6. Nous avons perdu le chevalier du Druy, major fort en goût du roi, ST-SIMON, 13, 151. Adaté a répondu avec esprit, et la princesse s'est prise d'un grand goût pour elle, VOLT. *Amabed, Lett.* 12. || Particulièrement, il se dit d'une inclination à laquelle on ne veut pas ou ne doit pas donner le nom d'amour. Ce n'est point de l'amour, c'est un goût passager. Goût, en galanterie, simple inclination, amusement passager, mot des gens de cour, DE CAILLIÈRES, 1690. C'est une petite bagatelle qui ne mérite pas de vous être dite; c'est que j'ai pris du goût pour Arlequin, MARIVAUX, *Double inconst.* III, 1. || 11° Manière dont une chose est faite, caractère particulier de quelque ouvrage. Des ornements d'un goût recherché, d'un goût mesquin. Le goût du jour. L'architecture était du meilleur goût, FÉN. *Tél.* XIV. Le bon goût de la littérature se communique même aux mœurs publiques et à la manière de vivre, ROLLIN, *Traité des Ét. Disc. prél.* LXXXIX. L'excellent goût de leur littérature [des Français] leur soumet tous les esprits qui en ont; et, dans la guerre si malheureuse dont ils sortent, j'ai vu leurs auteurs et leurs philosophes soutenir la gloire du nom français ternie par leurs guerriers, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Absolument. Élégance, grâce, agrément. Un ouvrage fait avec goût. La magnificence et le goût présidèrent à ces fêtes. || Le grand goût, manière grande et élevée dans la littérature et les beaux-arts. Elle est dessinée de grand goût, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 20. Moi qui vois tous les jours nos maîtres et nos élèves perdre ici, dans la capitale, le grand goût qu'ils ont apporté de l'école romaine, ID. *ib.* p. 153. Les acteurs mêmes de l'Opéra venaient se former au grand goût du chant sur ces excellents modèles, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || 12° La manière propre à un artiste, le caractère d'un siècle, etc. Des vers dans le goût de Corneille. Leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité, LA BRUYÈRE, I. || Le goût national, goût particulier, propre à chaque nation. || Terme de beaux-arts. Manière générale d'une école. Le goût flamand, la manière des peintres flamands. || Familièrement, dans le goût de, semblable à. C'était un caractère à peu près dans le goût du feu comte de Rochester, VOLT. *Jenni*, 7. J'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas, et je n'ai pas pu m'en dispenser, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 24 sept. 1766. || Proverbe. Le coût en fait perdre le goût, se dit d'une chose trop chère. || Le morceau avalé n'a plus de goût, une affaire fâcheuse terminée doit être oubliée.

— HIST. XIV*e* s. Comme celui qui est sain du corps et a bien disposé le goust juge bien des saveurs, ORESME, *Eth.* XIX. || XVI*e* s. Le premier goust que j'eus aux livres, MONT. I, 196. Ce bruvage a le goust un peu piquant, ID. I, 237. Ces fruits sont, à nostre goust mesme, excellents, ID. I, 234. Tu as esprouvé la faveur du roy; mais la liberté, quel goust elle a, combien elle est doulce, tu n'en sçais rien, LA BOËTIE, *Servitude volont.* Il faut qu'ils se plaisent de son plaisir, qu'ils laissent leur goust pour le sien, ID. *ib.*

— ÉTYM. Provenç. *gost*; catal. *gust*; espagn. *gusto*; portug. *gosto*; ital. *gusto*; du latin *gustus*. Comparez le grec γεύειν, goûter. D'après Eug. Burnouf, *Yaçna*, p. 221, *gustus* représente le zend *qâçtra*, goût, du verbe *qâç*, en sanscrit *svâd*, goûter. Bopp et Curtius rattachent γεύειν au sanscrit *gush*, aimer, trouver bon.

1. **GOÛTÉ, ÉE** (gou-té, tée), *part. passé* de goûter. || 1° Apprécié par le goût. Du vin goûté par un connaisseur. || 2° Trouvé bon, agréable. La vie contemplative a été goûtée, BOSS. *Hist.* II, 7. Il n'y a point eu de livres plus généralement estimés et goûtés que ceux de Josèphe; la traduction en notre langue en parut dans un temps où, faute de meilleures lectures, les romans étaient entre les mains de tout le monde; elle contribua beaucoup à faire tomber ce mauvais goût, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 2, art. 1, § 2. || 3° Qui trouve accueil et affection, en parlant des personnes. Ce prince de Brunswick a été ici fort goûté et fort fêté de tout le monde, et il le mérite, D'ALEMBERT, *Lettre à Voltaire*, 23 juin 1766.

† 2. **GOÛTÉ** (goû-té), *s. m.* Voy. GOÛTER 3.

1. **GOÛTER** (goû-té), *v. a.* || 1° Sentir par le sens du goût ce qui est savoureux. Il goûte ce qu'il mange. || Absolument. Il avale sans goûter. || Se dit aussi des choses dont on ne juge que par l'odorat. Goûtez ce tabac. || 2° Vérifier la saveur d'une chose, en mettant dans la bouche une petite quantité de cette chose. Le cuisinier n'a pas goûté cette sauce. || 3° Fig. Approuver, trouver bon et agréable. J'écoute la raison, j'en goûte les avis, CORN. *Pulch.* II, 1. L'époux goûta quelque peu ces raisons, LA FONT. *Rémois.* L'âne, qui goûtait fort l'autre façon d'aller, Se plaint en son patois.... ID *Fabl.* III, 1. Ils tâchaient de faire goûter leur gouvernement aux peuples, BOSS. *Hist.* III, 6. Sa doctrine ne pouvait être goûtée dans un lieu où l'on ne suit que les règles d'une politique mondaine, BOURDAL. *Myst. Pass. de J. C.* t. I, p. 178. Le chevalier de Folard espérait faire goûter à ce prince [Charles XII] les nouvelles idées qu'il avait sur la guerre, VOLT. *Charles XII*, 8. La comédie est belle et le charme est divin; Pour moi, j'y goûte fort, car j'aime la nature, Ces héros villageois beaux esprits sous la bure, GILB. *Le* 18*e* *s.* Le roi avait de la répugnance à se détacher de Calonne; il goûtait son travail, MARMONTEL, *Mém.* XII. M. Rifador ne paraît pas goûter extrêmement que votre famille vous donne une fête, PICARD, *Alc. de Molor.* III, 3. || Terme de manége. Goûter la bride, se dit du cheval qui s'accoutume aux effets du mors. || 4° Faire cas de, avoir du goût pour, en parlant des personnes. Je n'ai pas douté que ce prédicateur ne fût goûté, BOSS. *Lett. abb.* 120. C'est un avantage rare à un savant d'être goûté par un prince, et, pour tout dire aussi, c'est un avantage rare à un prince de goûter un savant, FONTEN. *La Hire.* Plus M. Fagon vit Mme de Maintenon de près, plus il admira sa vertu et goûta son esprit, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 76, dans POUGENS. Louis XIV goûta le caractère de l'abbé Fleury, MAIRAN, *Élog. du card. Fleury.* Votre frère entre nous goûte fort cette veuve, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 1. || Terme de dévotion. Goûter Dieu, servir Dieu avec amour. Ils [les actes réduits en formule] ont leur utilité dans ceux qui commencent à goûter Dieu, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 23. || 5° Sentir avec plaisir, jouir de. N'épargnez point mon sang, goûtez sans résistance La douceur de ma perte et de votre vengeance, CORN. *Cid*, III, 4. Lieux que j'aimais toujours, ne pourrai-je jamais, Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais? LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Ainsi est mort le P. Bourgoing; et voilà qu'étant arrivé à la bienheureuse terre des vivants, il voit et il goûte en la source même combien le Seigneur est doux, BOSS. *Bourgoing.* Goûter innocemment le peu de biens que la nature nous donne, ID. *Duch. d'Orl.* Par moi Jérusalem goûte un calme profond, RAC. *Athal.* II, 5. .... Ces femmes hardies Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix.... ID. *Phèd.* III, 3. Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir, ID. *ib.* IV, 6. Il ne put goûter le fruit de sa victoire, FÉN. *Tél.* XX. Enfin ma gloire est pure, et je la puis goûter, VOLT. *Sémiram.* III, 3. J'ai goûté la vengeance de consoler le roi de Prusse, et cela me suffit, ID. *Lett. d'Argental*, 10 déc. 1767. Je sais qu'il ne faut pas trop goûter la félicité en présence

des malheureux, ID. *Dial.* 3ᵉ. S'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéri, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Il faut l'amour ou la religion pour goûter la nature, STAEL, *Corinne*, XVIII, 2. || Par antiphrase. Je veux qu'un noir chagrin à pas lents me consume, Qu'il me fasse à longs traits goûter son amertume, CORN. *Suréna*, I, 3. Dieu lui fit goûter [à Moïse] les opprobres de Jésus-Christ; il les goûta encore davantage dans sa fuite précipitée et dans son exil de quarante ans, BOSS. *Hist.* II, 3. || 6° *V. n.* Boire ou manger quelque peu d'une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé. Quand voulez-vous goûter à notre vin? Cette volaille est excellente; goûtez-y. || Il se dit aussi des choses dont on ne juge que par l'odorat. J'ai goûté à votre tabac. || Fig. Essayer, tâter, faire l'épreuve de. Tibère lui dit : Et toi, Galba, tu goûteras un jour de l'empire, D'ABLANC. *Tacite, Annales*, VI, 11. Tout ce que peuvent faire ces misérables amoureux des grandeurs humaines, c'est de goûter tellement de la vie qu'ils ne songent point à la mort, BOSS. *Gornay*. Vous aimez la joie, le repos, le plaisir; croyez-moi, j'ai goûté de tous, il n'y a de joie, de repos, de plaisir qu'à servir Dieu, MAINTENON, *Avis à la duch. de Bourg. Lett.* t. III, p. 202, dans POUGENS. Il n'eut pas plus tôt entendu les discours de ce philosophe, et goûté de cette philosophie qui mène à la vertu, qu'il sentit son âme enflammée d'amour pour elle, ROLL. *Traité des Ét.* liv. V, 3ᵉ part. ch. 2. || Dans le style biblique, goûter de la mort, mourir. Élie et Énoch sont deux personnages bien importants dans l'antiquité; ils sont tous deux les seuls qui n'aient point goûté de la mort, et qui aient été transportés hors du monde, VOLT. *Dict. phil. Élie et Énoch.* || 7° Se goûter, *v. réfl.* Avoir du goût l'un pour l'autre. Les hommes ne se goûtent qu'à peine les uns les autres, n'ont qu'une faible pente à s'approuver réciproquement, LA BRUY. XII. Dès nos premières entrevues, nous voir, nous goûter, nous chérir, désirer de nous voir encore, en fut l'effet simultané, MARMONTEL, *Mém.* XI. || Se goûter soi-même, avoir du goût pour soi-même, se laisser aller à l'amour-propre. Combien Calvin se goûtait-il lui-même quand il élève si haut sa frugalité, ses continuels travaux! BOSS. *Var.* IX. || Être goûté. Le vin se goûte mieux quand on mange.

— HIST. XIIᵉ s. Peneans sui [je suis pénitent], n'est pas raisons Que gost [que je goûte] de vin ne de poisson, *Grég. le Grand*, p. 89. Hé Dex! ce dist li rois, qui gostas à la cene.... *Sax.* XXX. || XIIIᵉ s. Que tout cil ki mort gousteront En la fin resçusiteront, Et si oront le jugement, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 51. || XVIᵉ s. [Ulysse] s'il eust gousté À la couppe circeïenne, De sa doulce terre ancienne Il n'eust regousté les plaisirs, DU BELLAY, III, 9, *recto*. On me faisoit gouster la science par une volonté non forcée et de mon propre desir, MONT. I, 195. Temoings tant de nations qui n'ont encore gousté aulcun usage des vestements, ID. II, 162. Quand il eut demouré quelque temps auprès de luy, il commencea à cognoistre et gouster la bonté de son naturel, AMYOT, *Lyc.* 16. Un roy de Pont, pour gouster de ce brouet noir, achepta expressement un cuisinier lacedæmonien, ID. *ib.* 21. Ilz ne s'estuvoient ny ne soignoient jamais, sinon à certains jours de l'année, que l'on leur faisoit un petit gouster de cette doulceur, ID. *ib.* 34.

— ÉTYM. Norm. *gouté*, et aussi *goutu*, savoureux : *voilà un fruit bien goûté;* provenç. et portug. *gostar;* espagn. *gustar;* ital. *gustare;* du latin *gustare* (voy. GOÛT).

2. GOÛTER (goû-té), *v. n.* Faire un léger repas entre le dîner et le souper, ou entre le déjeuner et le dîner. On goûtait dans un cabaret hors la ville, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Apportez à goûter à ces enfants, façon de parler bourgeoise, DE CAILLIÈRES, 1690. || Goûter n'a plus rien que le purisme condamne.

— ÉTYM. C'est *goûter* 1 pris absolument pour manger un peu. On trouve *estre gousté* pour avoir mangé : XIVᵉ s. D'un seul pain de froment qu'il ont, digner [dîner] se veulent; En biaume boivent l'aigue; quant sont enqui gousté.... *Girart de Ross.* v. 7970.

3. GOÛTER (goû-té; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des goû-té-z excellents), *s. m.* Léger repas qu'on fait entre le dîner et le souper, ou le déjeuner et le dîner. Des jouets, des bonbons, son goûter, J. J. ROUSS. *Em.* II. C'est près de là qu'est située cette petite métairie de Saint-Thomas, où je lisais Virgile à l'ombre des arbres fleuris qui entouraient vos ruches d'abeilles, et où je faisais de leur miel des goûters si délicieux, MARMONTEL, *Mém.* I. || Donnez-lui des confitures pour son goûter, façon de parler bourgeoise, DE CAILLIÈRES, 1690. || *Goûter* n'a plus rien de bourgeois.

† **GOUTTANT, ANTE** (gou-tan, tan-t'), *adj.* Qui s'égoutte. Linge gouttant.

1. GOUTTE (gou-t'), *s. f.* || 1° Globule qui se détache de la masse d'un liquide. Une goutte de plomb fondu. Si tous les hommes de la terre ne sont devant ses yeux [de Dieu] qu'une goutte d'eau et un peu de poussière, comme parle l'Écriture, NICOLE, *Ess. mor.* 3ᵉ traité, ch. 5. Non-seulement il se trouve quelquefois des gouttes d'eau renfermées dans le cristal de roche; mais on en voit encore plus souvent dans les agates et autres pierres vitreuses qui n'ont qu'une demi-transparence, BUFF. *Min.* t. VI, p. 140. La figure sphérique des gouttes de la rosée produirait-elle dans les rayons de la lumière des réfractions nuisibles aux feuilles? BONNET, *Us. feuilles plant.* 2ᵉ mém. || Se ressembler comme deux gouttes d'eau, se ressembler beaucoup. Ces deux sœurs se ressemblent comme deux gouttes d'eau. || On ne peut dire comme deux gouttes d'eau qu'en nommant deux personnes; et la locution devient fausse quand on n'en nomme qu'une seule, comme dans ces phrases de Mme de Maintenon et de Voltaire : Mme de St-Pars trouve que M. d'Auxerre vous ressemble comme deux gouttes d'eau, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 11, oct. 1715. Nous avions parmi les spectateurs [d'une représentation de l'Orphelin de la Chine à Ferney] une espèce de Kalmouk qui disait que je ressemblais à Gengis-khan comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geste tout à fait tartare, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 juill. 1763. On en a fait plaisamment ressortir le vice en disant de la rivière artificielle de Trianon qu'elle ressemble à une vraie rivière.... comme deux gouttes d'eau. || On dit dans le même sens : comme deux gouttes de lait. Et vos airs dans les siens sont si reconnaissables, Que deux gouttes de lait ne sont pas plus semblables, RÉGNARD, *Ménechmes*, I, 2. || Suer à grosses gouttes, être tout couvert de sueur. Il suait à grosses gouttes, quoique ce fût au mois de janvier, BALZ. *le Barbon*. || Se dit des larmes. De grosses gouttes coulaient le long de ses joues. || Il se dit aussi des mucosités nasales. Il a toujours la goutte au nez. || Fig. Il passerait entre les gouttes de pluie, se dit d'un homme adroit, qui sait se ménager entre les difficultés, entre les partis. || Fig. C'est une goutte d'eau dans la mer, se dit d'une petite quantité qui se perd dans une plus grande. Après des siècles d'efforts réunis et continus, les secrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à son immense richesse, ne seront que la goutte d'eau enlevée au vaste océan, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 4. || 2° Par extension, petite quantité de liquide. Prenez une goutte de ce bouillon. Je vous promets qu'il n'en laissera goutte [d'un breuvage], LA FONT. *Mandr.* Les fontaines sans une goutte d'eau, SÉV. 291. Une goutte d'eau éternellement demandée et éternellement refusée, le ciel de fer sur ta tête, la terre d'airain sous tes pieds, voilà ce que mérite ton indifférence [du mauvais riche], BOSS. *Pens. chrét.* 12. || Fig. ....Que Dieu lui-même puise au lac de sa bonté, Et qu'il donne ici-bas sa goutte à tout le monde, LAMART. *Joc.* IX, 284. || Fig. Une goutte d'eau, une très-petite quantité de quoi que ce soit, et qui est tout à fait insuffisante pour les besoins. Le roi fit donner six cents livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie, et trois cents livres à chaque capitaine d'infanterie : tout cela ensemble coûta beaucoup; mais pour chacun ce fut une goutte d'eau, ST-SIMON, 60, 15. || La dernière goutte, la petite quantité qui emplit le vase et le fait déborder. Ce courrier de Bavière, qui était arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre, SÉV. 390. || La dernière goutte est aussi celle du fond. Ils ont bu jusqu'à la dernière goutte. Ce vin se conservera bon jusqu'à la dernière goutte. || 3° Goutte se dit du sang qui coule dans les veines ou hors des veines. Tant qu'il lui restera une goutte de sang dans les veines, il combattra pour sa patrie. Il est de tout son sang comptable à la patrie; Chaque goutte épargnée a sa gloire flétrie, CORN. *Hor.* III, 6. Sans qu'il en coûte à Rome une goutte de sang, ID. *Tite et Bérén.* II, 1. Résolu de défendre et l'Église et le pasteur jusqu'à la dernière goutte de son sang, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 56. || Fig. S'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines et quelque amour pour la gloire de leur pays, VOLT. *Lett.* 74. Si du sang de nos rois quelque goutte échappée.... RAC. *Athal.* I, 1. || Fig. N'avoir pas une goutte de sang dans les veines, être saisi d'effroi, d'horreur. || Fig. La dernière goutte du sang, tout ce qu'on a de ressources, d'argent. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très-utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 nov. 1776. || 4° Populairement. Petit verre plein d'eau-de-vie ou autre liqueur spiritueuse. Offrir, accepter une goutte. Aimer la goutte, aimer l'eau-de-vie. À quatorze ans dans les déserts Je vous portais la goutte, BÉRANG. *Vivand.* || 5° Terme de pharmacie. Mesure de certains liquides médicamenteux qui s'emploient à très-petite dose. Huit gouttes de laudanum de Sydenham. La goutte est la petite quantité de liquide qui se détache sous forme sphérique du bord d'un flacon ou d'une fiole doucement inclinée. || Gouttes d'Angleterre, médicament liquide dont un sel d'ammoniaque fait le principe excitant. Ces paroles firent sur l'âme de l'Ingénu l'effet des gouttes d'Angleterre qui rappellent un mourant à la vie et lui font entr'ouvrir des yeux étonnés, VOLT. *Ingénu*, 10. Suzanne, des gouttes à ta maîtresse! tu sais comment je les prépare, BEAUM. *Mère coupable*, IV, 18. || 6° Fig. Il se dit de taches colorées. Il [le martin pêcheur huppé] est parsemé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales sur un fond gris noirâtre du dos à la queue, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 277. || 7° Populairement. Goutte militaire, nom donné aux blennorrhagies devenues chroniques, qui ne se caractérisent plus que par une goutte se montrant de temps en temps au méat urinaire, ainsi dite parce qu'il arrive souvent aux soldats de contracter la blennorrhagie. || 8° Terme de fondeur. Petite partie tirée d'une fonte d'or et d'argent qu'on remet à l'essayeur pour en reconnaître le titre. Prendre la goutte, faire essai. || 9° Terme d'architecture. Petits ornements de forme conique qui se placent dans les plafonds. || 10° Chez les horlogers, petite plaque ronde convexe d'un côté et concave de l'autre. || 11° Chez les potiers d'étain, petits trous qui se forment aux pièces d'étain dans les moules. || 12° Goutte d'eau, variété de topaze. || 13° Goutte de lin, la cuscute. || 14° Goutte bleue, *volute hispidule* (coquille). || 15° Goutte se joint à la négation pour lui donner plus d'énergie, comme *pas, point*, et anciennement *mie* (ces mots exprimant une petite quantité en général et voulant dire qu'il n'y a *goutte, pas, point, miette* de la chose dont il s'agit). Sous Henri, c'est ne voir goutte Que de révoquer en doute Le salut des fleurs de lis, MALH. II, 2. Pour moi je ne vois goutte en ce raisonnement, CORN. *Nicom.* III, 4. Quand on est mort, qu'on ne voit goutte, Malheur que surtout je redoute : Car quand on ne voit goutte, on est Croquignolé par qui vous plait, SCARR. *Virg.* III. ...J'avoue en bonne foi Que mon esprit d'abord n'y voyait goutte, LA FONT. *Confid.* Une valeur brutale qui ne voit goutte et qui ne sait que mépriser la vie, n'est pas celle d'un honnête homme ni d'un roi, PELLISS. *Conversat. de L. XIV devant Lille*, p. 24. C'était un temps à n'y voir goutte du brouillard, SÉV. 610. Hélas! combien de grands docteurs qui ne voient goutte, croyant tout voir! FÉNEL. t. XVIII, p. 111. Je vous dirai, monseigneur, que je n'entends goutte à l'être simple de Wolf, VOLT. *Lett. Prusse*, 29. || 16° Goutte à goutte, *loc. adv.* Goutte après goutte. Je ne puis tuer mon esclave; mais je puis faire couler son sang goutte à goutte sous le fouet d'un bourreau, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. || Fig. Ce peuple réprouvé [les Juifs] ne sert plus qu'à montrer la malédiction et la vengeance divine qui distille sur lui goutte à goutte, FÉN. t. XVII, p. 190. De mépris, de dégoûts, d'outrages ténébreux Abreuve goutte à goutte un vieillard malheureux, DUCIS, *Lear*, I, 4. || 17° Mère goutte, ou première goutte, le vin, le cidre qui coule de la cuve ou du pressoir, sans qu'on ait pressuré le raisin, les pommes. Tous les ans son maître d'hôtel allait recueillir la mère goutte des meilleurs celliers de Bourgogne, MARMONTEL, *Mém.* V. || On dit aussi vin de goutte. || Fig. Pressurer quelqu'un jusqu'à la dernière goutte, en tirer tout ce qu'on peut lui arracher. || Proverbe. La goutte creuse la pierre.

— HIST. XIIᵉ s. Ne dirai mès que veez gote, BENOIT, II, 15043. || XIIIᵉ s. Son repaire [de l'étoile polaire] sevent [ils suivent] à route, Quant li tans n'a de clarté goute, Tout cil qui font ceste maistrise, *Lais inédits*, p. III. Se toutes les goutes de mer Estoient langues por parler, *Salut d'amors*, dans JUBINAL, t. II, p. 261. Et c'est bien à savoir certain Qu'on le puet bien veoir à plain; Goute de rousée resamble, Quant l'une goute à l'autre assamble, RUTEB. II, 223. Quant je entrai leans, les barons

firent touz si grant joie que en ne pooit goute oïr, et en looient nostre Seigneur, JOINV. 212. || XIVe s. La mere goute, c'est-à-dire la fleur du vin, *Ménagier*, II, 5. Un chasuble, tunique et dalmatique de camocaz noir, goutté de goutes blanches, pour l'office des morts, DU CANGE, *gutta*. || XVe s. Oncques goutte d'eau du ciel durant six semaines n'y cheÿ, tant fit chaud et sec, FROISS. II, III, 8. Et si sa dame à la fenestre vient Soy monstrer goutte [un peu], Ou se le vent une fenestre boute, Dont il cuide que sa dame l'escoute, S'en va coucher joyeulx, n'en faites doubte, A. CHARTIER, *Poésies*, p. 559. || XVIe s. Enfans, ne pleurez goutte, il est encores tout chauld, je vous le guariray aussi sain que il feut jamais, RAB. *Pant.* II, 30. Tant qu'il nous demeure quelque goutte de justice, CALV. *Inst.* 583. Ils ne sont point une seule goutte plus purs en doctrine, voire s'ils n'y sont plus impurs, ID. *ib.* 842. Et estant presque hors d'aleine, souffloit et suoit à grosses gouttes, AMYOT, *Phocion*, 13. [Vous qui êtes] la pure cresme de nos provinces; la mere goute de nos gouvernements, *Sat. Mén. Harangue de M. de Lyon.*

— ÉTYM. Bourguig. *gôte*; provenç. et espagn. *gota*; ital. *goccia*; du latin *gutta*, qui se rattache au goth. *giutan*, verser, allem. *giessen*, grec χεύω, rapportés par Bopp au radical sanscrit *cud*, couler goutte à goutte.

2. **GOUTTE** (gou-t'), *s. f.* || 1° Maladie des petites articulations caractérisée par de la rougeur, du gonflement, de vives douleurs et par la facilité avec laquelle elle se porte d'une articulation sur une autre et même sur un viscère. Goutte bien tracassée Est, dit-on, à demi pansée, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Il a un petit agrément de goutte à la main, SÉV. 43. Il faut souffrir la goutte, quand on l'a méritée, ID. 19 juillet 1671. Et comme en français vous appelez la goutte ce que les médecins appellent poliment arthritis, ID. 21 août 1680. Mais, sans vouloir tant raisonner, Quand trouverai corps gentil et cœur tendre, Qui voudra bien la goutte me donner, Je suis, abbé, tout prêt à la reprendre, CHAUL. *à l'abbé Coustin.* Il [le roi de Prusse] a actuellement la goutte bien serré; imaginez ce qu'il a pris : ses bottes; son pied s'est enflé de plus belle, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 22 avril 1752. Soldat bientôt, courant au feu, Je perdis une jambe en route. — Oui, dit l'ange; mais avant peu Cette jambe aurait eu la goutte, BÉRANG. *Ange gard.* || N'avoir pas la goutte aux pieds, être tout prêt à courir, à s'enfuir. || Goutte remontée, goutte qui, quittant les petites articulations, se porte sur un organe important. Enfin c'était toute l'apparence de la mort, une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée, SÉV. 411. || 2° Goutte-crampe, ancien synonyme de crampe. Les gouttes-crampes [dans le choléra-morbus de notre pays], *Journal de la santé du roi*, p. 156. || On a dit aussi goutte-grampe. Quand nous fûmes dans Étampe, Nous parlâmes fort de vous; J'en soupirai quatre coups, Et j'en eus la goutte-grampe, VOIT. *Poésies*, dans RICHELET. || 3° Goutte sciatique, voy. SCIATIQUE. || 4° Goutte sereine, synonyme d'amaurose. || Proverbes. La goutte vient de la goutte, la goutte est causée par l'intempérance dans le boire. || Aux fièvres et à la goutte, les médecins ne voient goutte.

— HIST. XIIIe s. Li quens Hues de Saint-Pol, qui malades estoit d'une grant maladie de goute, qui le tenoit es genols et es piés, VILLEH. CXXIX. Fait Chanteclair : et je le voil; La male goute lui criet [crève] l'oil Qui s'entremet de sommeillier A l'eure que il doit veiller, *Ren.* 1702. || XIVe s. Icellui Thomas ala de vie à trespas par une maladie, si comme l'en dit, appellée goute felonesse [épilepsie], DU CANGE, *gutta*. || XVe s. Icellui jeune enfant estoit entachié d'une maladie d'avertin de teste, nommée goutte, dont il cheoit voulentiers par intervalles [épilepsie], ID. *ib.* || XVIe s. Les goutes qu'on appelle naturelles occupent les jointures..... et celles de la verolle occupent plustost le milieu des os, les rendans carieux et pourris, PARÉ, XVI, 5. Le vocable de goute, qui est françois, luy peut avoir esté attribué parce que les humeurs distillent goute à goute sur les jointures : ou pour ce que quelquesfois une seule goute de ceste humeur fait douleur très-grande ....aucuns l'appellent descente, rhume ou catarre, parce que le nom de goute est odieux principalement aux jeunes gens, PARÉ, XXI, 1. Quand ils seront de nopces, ils n'auront la goutte es dents, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *gota*; ital. *gotta*. C'est le même mot que le précédent, parce qu'on attribuait la *goutte* à des *gouttes* d'une humeur viciée qui arrivaient aux articulations.

† **GOUTTÉ, ÉE** (gou-té, tée), *adj.* Terme de blason. Chargé ou arrosé de gouttes figurées.

GOUTTELETTE (gou-te-lè-t'), *s. f.* Petite goutte d'un liquide. Mon Seigneur, je vous prie que vous me donniez une gouttelette de cette eau que vous donnâtes à la Samaritaine, BOSS. *Ét. d'orais.* IX, 5. Le venin de la vipère dont une gouttelette peut donner la mort à un grand animal, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 377, dans POUGENS. || Terme de fontainier. Jet d'eau qui s'élève en filets ou en gouttes.

— HIST. XIIIe s. A ce qu'il ert [était] en tel balance, [il] Vit devant lui en une branche Trois goutelettes de miel pendre, *Unicorne et serpent.* || XVe s. Il fault, pour l'amour des gens, Ne fust ce qu'une gouttette, Boire, puisque je le tiens, BASSEL. *Vau de Vire*, 27.

— ÉTYM. Diminutif de *goutte*; provenç. *goteta*.

† **GOUTTER** (gou-té), *v. n.* Laisser tomber goutte à goutte. Les toits gouttent. Mouchez-vous, votre nez goutte.

— HIST. XVIe s. ....Les deux testes tranchées Dont goutte encore le sang noir et hideux, DES MASURES, *Énéide*, p. 466, dans RAYNOUARD, *Lexique*.

— ÉTYM. *Goutte*; provenç. *gotar*.

† **GOUTTE-ROSE** (gou-te-rô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Ancien nom de la couperose (voy. COUPEROSE 2).

— ÉTYM. *Goutte*, *rose*.

GOUTTEUX, EUSE (gou-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Qui a la goutte ou qui y est sujet. On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur Perdit en ce moment son antique pâleur, Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière, Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière, BOIL. *Lutrin*, I. M. Conrart, qui fut horriblement goutteux les trente dernières années de sa vie, OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, *Conrart.* || Substantivement. Un goutteux. Une goutteuse. En marchant toujours je clopine, Et l'on me dit, quand je chemine : C'est pauvre chose qu'un goutteux, COSTAR, dans RICHELET. || Fig. L'Europe qui marche à béquilles, Riche goutteuse, ne croit pas A la vertu sous des guenilles, BÉRANG. *Hâtons-nous.* || 2° *S. f.* Goutteuse, le strombe scorpion, coquille.

— HIST. XIIe s. E les morz fait revivre, mutz parler, surz oïr, Les contraitz redrescier, gutus, fevrus [fiévreux] guarir, Idropikes, leprus en santé restablir, *Th. le mart.* 158. || XVIe s. Les femmes ne sont point gouteuses pendant qu'elles ont leurs mois, PARÉ, XXI, 12.

— ÉTYM. *Goutte* 2; provenç. *gotos*; espagn. *gotoso*; ital. *gottoso*.

† **GOUTTIER, ÈRE** (gou-tié, tiè-r'), *adj.* Qui tombe comme par une gouttière. Il est certain que ces mêmes cavités se rempliraient de nouveau d'une matière toute semblable par les mêmes moyens de l'infiltration et du dépôt des eaux gouttières qui passent à travers les couches supérieures de la terre et les joints des bancs calcaires, BUFF. *Minér.* t. I, p. 412.

— ÉTYM. *Goutte* 1.

GOUTTIÈRE (gou-tiè-r'), *s. f.* || 1° Bord inférieur des toits d'où l'eau tombe par gouttes quand il pleut. Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières, Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières, BOIL. *Sat.* VI. Quelle tombe! ah! monsieur, ils me l'ont mis sous une gouttière, lui qui depuis l'âge de raison n'avait pas bu un verre d'eau! MARMONTEL, *Mém.* VI. || Fig. S'il [Pontchartrain] n'était pas en état de présenter un mémoire de cette transcendance, [il devait] se taire et tendre le dos en silence sous la gouttière, ST-SIM. 425, 136. || Par extension, le toit. ....Elle a, dans sa gouttière, A suivre Jupiter passé la nuit entière, BOIL. *Sat.* X. Et quel fâcheux démon durant les nuits entières Rassemble ici les chats de toutes les gouttières? ID. *ib.* VI. L'auteur des Chats [Moncrif] n'est pas trop fait pour juger Pierre le Grand; il y a loin de sa gouttière au Volga et au Jaïk, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1760. || 2° Par la métonymie du lieu où une chose se fait à la chose elle-même. Canal demi-cylindrique ordinairement en zinc ou en ferblanc, attaché au-dessous du bord inférieur des toits, pour recevoir l'eau de la pluie et la conduire soit dans une citerne, soit dans le ruisseau. || En gouttière, en forme de gouttière. La pointe de la mandibule inférieure [chez les pétrels] est creusée en gouttière, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 431. || 3° Terme de sellier. Grande bande de cuir qui borde l'impériale du carrosse et empêche la pluie d'entrer par les portières. || 4° Sillon dans certaines coquilles univalves. || Terme de vénerie. Raies creuses qui règnent le long des perches de la tête du cerf et du chevreuil. || 5° Terme d'anatomie. Rainure creusée sur la surface d'un os. || Terme de vétérinaire. Gouttières des jugulaires, excavations longitudinales que l'on remarque sur les deux faces de l'encolure du cheval. || 6° Terme de chirurgie. Appareil de fil de fer, matelassé en dedans, employé dans toutes les lésions articulaires et les fractures. || 7° Terme de relieur. La gouttière d'un livre, côté du volume qui est opposé au dos, et qui a une légère forme de gouttière. || Terme de fourbisseur. Croix sur les faces des lames de sabre ou d'épée. || Terme de graveur. Petit canal pour verser plus commodément l'eau-forte après qu'elle a mordu. || Terme de menuiserie. Ravalement circulaire fait dans la feuillure d'une pièce d'appui de croisée, pour recevoir l'eau qui y est apportée par le jet d'eau du châssis. || 8° Terme d'eaux et forêts. Gouttière, synonyme de gélivure. || 9° Terme de marine. Longue pièce de bois creusée qui règne autour des ponts pour l'écoulement des eaux. || Gouttières renversées, sortes d'hiloires qui consolident le faux-pont. || 10° Pièces de cire blanche creusées en forme de bière, que les quatre barons de l'évêché d'Orléans présentaient chaque année dans l'église de Sainte-Croix, en expiation du meurtre de Ferri de Lorraine, assassiné en 1229 par ces barons. || 11° Insecte nommé aussi bouclier lisse.

— HIST. XIIe s. Gutieres degutanz sur terre, *Liber psalm.* p. 94. || XIIIe s. Et se li murs est entre deus teres, cascuns a l'aisement du mur et pot mesouer dessus, en tele maniere que cascuns mete goutiere par devers soi, BEAUM. XXIV, 22. Or sui ausi com li mesriens Qui porrist desouz la goutiere, RUTEB. 310. || XVe s. Une garniture de lict de camp, c'est assavoir le ciel, goutiere [bandes d'étoffe pendant en haut des rideaux], *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 352. Le bonhomme.... est ainsy accoutumé à noises et à travail comme goutieres à pluye, *Les 15 joyes de mariage*, p. 81. || XVIe s. Cestuy-ci [Auguste] avoit esté juge universel du monde à dix-neuf ans, et veult [dans une loi] que, pour juger de la place d'une gouttiere, on en ayt trente, MONT. I, 407. Ces ordinaires gouttieres [ennuis continuels] me mangent, ID. IV, 72. C'est pour le mieulx que j'ai la gravelle; les bastiments de mon aage ont naturellement à souffrir quelque gouttiere, ID. IV, 269. Nul ne peut avoir entrée, issue, glaçoir [lieux d'aisance], evier, egout ou gouttiere sur son voisin, s'il n'a titre, LOYSEL, 293. Il jugeoit un vieil cerf à la perche, aux espois, A la meule, andouillers et à l'embrunisseure, A la grosse perleure, aux gouttieres, aux cors, RONS. 210. Ce fut au visceroy à se sauver par la porte de derriere, de muraille en muraille, de goutyere en goutyere, BRANT. *Lannoy.*

— ÉTYM. *Goutte*; provenç. et espagn. *goteira*; portug. *goteira*.

† **GOUVERNABLE** (gou-vèr-na-bl'), *adj.* Néologisme. Qui peut être gouverné. Ce peuple n'est pas gouvernable.

GOUVERNAIL (gou-vèr-nall, *ll* mouillées, et non gou-vèr-naye), *s. m.* || 1° Nom d'une pièce de bois longue, plate et large, qui est placée à l'arrière des vaisseaux ou bateaux, plonge dans l'eau, divise les vagues par le mouvement qu'elle reçoit du timonier, et sert à la conduite du bâtiment, en faisant tourner l'avant du côté opposé à celui où l'on tourne le gouvernail. La barre du gouvernail. Je pris le gouvernail en main, FÉN. *Tél.* IV. || Gouvernail de drisse, barre de fer nommée aussi guide de drisse. Gouvernail-fougue, sorte de gouvernail supplémentaire. || 2° Fig. Il se dit en parlant du gouvernement d'un État. Abandonner le gouvernail. Durant cette tempête, n'a-t-il pas [le cardinal de Richelieu] tenu le gouvernail d'une main et la boussole de l'autre? VOIT. *Lett.* 74. || 3° Queue d'un moulin à vent servant à le faire tourner, de manière à présenter les ailes au vent. || 4° Dans un paquet de barres à forger, celle du milieu, dont la longueur excède celle des autres. || 5° Fil de fer qui sert à accorder des tuyaux d'anche.

— REM. Autrefois le pluriel de ce mot était en *aux*, les gouvernaux, qui est dans Richelet. Aujourd'hui on dit les gouvernails.

— HIST. XIIe s. La neif veiz [tu vois] tutes parz en tempestes gesir; J'en tieng le guvernail, tu me roves [demandes de] dormir, *Th. le mart.* 87. || XIIIe s. Car à mervelle est bons li vens; Li governaus siet bien et droit; La nes [nef] s'en va à grant esploit, *Partonop.* v. 736. En ces nefz de Marseille a deux gouvernaus qui sont attachez à deux tisons [poutres] si merveilleusement, que, si tost comme l'en auroit tourné un roncin, l'en peut tourner la nef à destre et à senestre, JOINV. 287. || XVIe s. Dieu tient le clou du gouvernail, pour tourner leurs effors à executer ses jugemens, CALV. *Instit.* 160.

— ÉTYM. Lat. *gubernaculum*, de *gubernare*, gouverner.

GOUVERNANCE (gou-vèr-nan-s'), *s. f.* || 1° Juridiction qui existait dans quelques villes des Pays-

Bas et à la tête de laquelle était le gouverneur. La gouvernance d'Arras, de Lille. || 2° Place de gouvernante. Nous fûmes hier, monsieur le comte, chez vos amies de Leuville et d'Effiat; elles recevaient les compliments de la réconciliation et de la gouvernance [des enfants de Monsieur], SÉV. 391.

— HIST. XVe s. Chevalier, dist la voix, la male gouvernance [conduite] de la personne le mene à puante fin, *Percefor.* t. V, f° 95. Amours ne veult autre pasture Que doulce loyal gouvernance : C'est sa paix, et c'est sa substance, C'est tout son bien, je vous le jure, AL. CHARTIER, *Poésies*, Œuv. p. 770.

— ÉTYM. *Gouvernant.*

† **GOUVERNANT, ANTE** (gou-vèr-nan, nan-t'), *adj.* Qui gouverne. Le parti gouvernant. La faction gouvernante. || *Au plur.* Les gouvernants, ceux qui tiennent le gouvernement. Nos gouvernants, pris de vertige, Des biens du ciel triplant le taux, Font mourir le fruit sur la tige, Du travail brisent les marteaux, BÉRANG. *Contrebandiers.*

— HIST. XVe s. Le dit duc de Sombreset gouvernant pour le roy d'Angleterre, BERRY, *Chron.* depuis 1402 jusqu'à 1461, dans LACURNE.

GOUVERNANTE (gou-vèr-nan-t'), *s. f.* || 1° Femme d'un gouverneur de province, de place. Il y est très-souvent question de Mme la gouvernante de Provence, c'est ainsi que M. de Chaulnes vous nomme, SÉV. 76. || 2° Femme qui a le gouvernement d'une province, d'une ville. Plusieurs princesses de la maison d'Autriche ont été gouvernantes des Pays-Bas. || 3° Femme à qui l'on confie l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. Ne reconnaîtriez-vous pas dans ce portrait que je viens de faire, tous les traits d'une dame illustre, capable de former l'esprit et le cœur des enfants du plus grand monarque du monde, de leur inspirer des paroles et des pensées dignes de leur rang et de leur naissance, d'imprimer dans leurs âmes encore tendres ces sentiments élevés qui distinguent les âmes royales des âmes du commun, de leur apprendre l'art de se faire aimer de leurs sujets avant qu'ils sachent se faire craindre de leurs ennemis, de soutenir la gloire et l'espérance d'un grand royaume; en un mot d'être gouvernante d'un dauphin de France? FLÉCH. *Mme de Montausier.* Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie et dans des conversations indécentes, se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles, FÉN. *Éducat. filles*, ch. 13. || Sous-gouvernante, femme placée sous une gouvernante pour l'aider. Votre prince a de très-bonnes sous-gouvernantes et un fort bon médecin, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 20 avril 1712. || 4° Dame chargée, à la cour, de la conduite de certaines jeunes filles ou jeunes dames. Mme de Maintenon se contenta de demander pour son amie la marquise de Montchevreuil la place de gouvernante des filles d'honneur, et elle l'obtint, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 36, dans POUGENS (au mot *fille*). || 5° Femme qui a soin du ménage d'un homme seul.

— HIST. XVIe s. Canachus, voulant donner à entendre que oisifveté, paresse, nonchaloir estoyent les gouvernantes de ruffiennerye, feit la statue de Venus assise, RAB. *Pant.* III, 31.

— ÉTYM. *Gouvernant.*

GOUVERNE (gou-vèr-n'), *s. f.* || 1° Terme de commerce. Ce qui doit servir de règle de conduite dans une affaire. Cette lettre vous servira de gouverne. || Par extension. Je vous dis cela pour votre gouverne. || 2° Terme de marine. Aviron de gouverne, aviron disposé comme une godille et destiné à faire tourner soudainement une embarcation.

— HIST. XIVe s. Les enfans doivent estre à la gouverne de la mere, BOUTILLIER, *Somme rural*, II, 8. || XVe s. Exposer par articles de poinct en poinct toute la gouverne du royaume, MONSTRELET, t. I, f° 220, dans RAYNOUARD, *Lexique.*

— ÉTYM. Voy. GOUVERNER; provenç. *govern*, s. m.; catal. *gobern*; espagn. *gobierno*; ital. *governo.*

GOUVERNÉ, ÉE (gou-vèr-né, née), *part. passé* de gouverner. || 1° Dirigé. Le navire gouverné par le pilote. || 2° Fig. Régi. Un peuple gouverné par un roi sage. Rome, depuis trois ans par ses soins gouvernée, Au temps de ses consuls croit être retournée, RAC. *Brit.* I, 1. || *S. m. pl.* Les gouvernés, les sujets, ceux qui obéissent. || 3° Soumis à, en parlant de certaines obligations ou de sentiments auxquels on obéit. Le soudan, comme lui gouverné par l'honneur.... VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 4° Qui se laisse conduire, diriger. Un homme gouverné par sa femme. || 5° Administré. Un ménage gouverné par une femme de tête. || 6° Terme de grammaire. Régi. Les cas gouvernés par les prépositions en latin.

† **GOUVERNEAU** (gou-vèr-nô), *s. m.* Terme de papeterie. Synonyme de gouverneur.

GOUVERNEMENT (gou-vèr-ne-man), *s. m.* || 1° Action de gouverner, de régir. Le gouvernement d'une banque, d'un ménage. La sage abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme, la destinait au gouvernement [de l'abbaye de Sainte-Fare], BOSS. *Anne de Gonz.* || Avoir quelque chose en son gouvernement, être chargé d'en avoir soin. Cette femme a la vaisselle et le linge en son gouvernement. || Le gouvernement des âmes, la direction morale, religieuse qu'on donne aux âmes. Eh quoi! l'art des arts, le gouvernement des âmes demande-t-il moins de talents que les occupations frivoles et les inutilités de la terre? MASS. *Pensées, Choix d'un état.* || 2° Particulièrement. Autorité qui régit un État; constitution d'un État. Gouvernement monarchique, républicain, représentatif. Le roi, ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, lui donna [à M. de Montausier] toute la conduite de son fils, FLÉCH. *M. de Montausier.* La science des détails ou une diligente attention aux moindres besoins de la république est une partie essentielle au bon gouvernement, LA BRUY. X. Il y a trois espèces de gouvernement : le républicain, le monarchique et le despotique ; pour en découvrir la nature, il suffit de l'idée qu'en ont les hommes les moins instruits; je suppose trois définitions ou plutôt trois faits : l'un que le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans lois et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices, MONTESQ. *Esp.* II, 1. Il y a cette différence entre la nature du gouvernement et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel, et son principe ce qui le fait agir, ID. *ib.* III, 1. Cette république qui conquiert ne peut guère communiquer son gouvernement et régir l'État conquis selon la forme de sa constitution.... une monarchie peut plus aisément communiquer son gouvernement, parce que les officiers qu'elle envoie ont les uns la puissance exécutrice civile, et les autres la puissance exécutrice militaire; ce qui n'entraîne pas après soi le despotisme, ID. *ib.* XI, 19. Un Suisse, un Hollandais, un noble Vénitien, un pair d'Angleterre, un cardinal de l'Empire disputaient un jour en voyage sur la préférence de leurs gouvernements; personne ne s'entendit; chacun demeura dans son opinion, sans en avoir une bien certaine, VOLT. *Dict. phil. Gouvern.* § 2. Le meilleur des gouvernements n'est pas celui qui fait les hommes les plus heureux, mais celui qui fait le plus grand nombre d'heureux, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 15. Cette grande question du meilleur gouvernement possible me paraissait se réduire à celle-ci : quelle est la nature du gouvernement propre à former un peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Le gouvernement n'est pas institué pour l'aise et la commodité de ceux qui gouvernent, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 2. || Absolument, le gouvernement se dit pour le gouvernement des États. La science du gouvernement. Le gouvernement est un ouvrage de raison et d'intelligence, BOSS. *Politique*, V, I, 1. || Gouvernement civil ou séculier, gouvernement considéré quant aux affaires temporelles, par opposition au gouvernement ecclésiastique ou religieux. J'avoue que nos calvinistes paraissent bien éloignés de cette doctrine, et je trouve non-seulement dans Calvin, comme je l'ai déjà dit, mais encore dans les synodes nationaux, des condamnations expresses de ceux qui confondent le gouvernement civil avec le gouvernement ecclésiastique, BOSS. *Var.* X, § 20. Prudence, de toutes les vertus requises pour le gouvernement, voilà sans contredit la plus importante; voilà l'âme de tout gouvernement, soit séculier, soit religieux, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 476. || Gouvernement militaire, gouvernement qui repose sur l'armée. Les empereurs [romains] ayant établi un gouvernement militaire, ils sentirent bientôt qu'il n'était pas moins contre eux que contre leurs sujets; ils cherchèrent à le tempérer; ils crurent avoir besoin des dignités et du respect qu'on avait pour elles, MONTESQ. *Esp.* VI, 15. || Gouvernement impérial, nom donné, dans le langage colonial en Angleterre, au vaste ensemble de colonies et de royaumes que les Anglais ont fondés ou qu'ils protégent sur les côtes de tous les océans, et à l'égard desquels le chef de l'État n'exerce qu'une sorte de suzeraineté. || 3° Il se dit du pouvoir suprême de Dieu. Et certes où en serions-nous si cette règle [se tenir dans le devoir] était abolie? s'il fallait que le gouvernement du monde roulât sur ce principe, que les hommes, conséquemment à la prédestination de Dieu, ne sont plus maîtres de leur volonté? où en serait, je ne dis pas le christianisme et la religion, mais même la police qui maintient tous les États? BOURDAL. *Carême, Sur la prédestin.* Quelle idée aurions-nous de la Providence dans le gouvernement de l'univers, si nous ne jugions de sa sagesse et de sa justice que par les diverses destinées qu'elle ménage ici-bas aux hommes! MASS. *Avent, Jug. univ.* || 4° Manière de gouverner. Gouvernement despotique, tyrannique. Il avait même été plusieurs fois à la maison d'Appius, son neveu, pour lui représenter l'injustice de son gouvernement, VERTOT, *Révol. rom.* V, p. 30. || 5° Ceux qui gouvernent. Ceux qui aiment le gouvernement et ceux qui le haïssent, VOIT. *Lett.* 83. Le cardinal de Richelieu mourut peu regretté de son maître, qui craignit de lui devoir trop; le gouvernement passé fut odieux; ainsi, de tous les ministres le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint, BOSS. *le Tellier.* Dans tous les lieux, sans cesse ouvrant l'œil et l'oreille, En paraissant dormir le gouvernement veille [à Venise], DUCIS, *Oth.* II, 7. || Gouvernement provisoire, nom de différents gouvernements qui tinrent en France l'intervalle entre un gouvernement qui tombait et un autre qui s'installait. || Gouvernement révolutionnaire, nom qui fut donné à la dictature instituée en 1793 sur la proposition de Saint-Just. || 6° Charge d'un gouverneur dans une province, dans une ville, dans une place forte, dans une maison royale. Il eut le gouvernement du château de Compiègne. Quelle pensez-vous que fut son occupation dans ses gouvernements? la justice, FLÉCH. *Duc de Mont.* || Ville, pays régi par un gouverneur. Quand il vint s'établir dans son gouvernement, Il avait pour cortége un laquais seulement, BOURSAULT, *Fabl. d'És.* II, 5. C'étaient des seigneurs [les seigneurs russes] fiers de leur existence au milieu de leurs vastes possessions; car le territoire presque entier du gouvernement de Moscou leur appartient, et ils y règnent sur un million de serfs, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 1. || Division militaire de la France avant 1789. || L'hôtel du gouverneur. J'ai dîné au gouvernement. Le maréchal de Lorge s'établit [à Landau] au gouvernement chez Melac qui lui était fort attaché, ST-SIM. 29, 80.

— HIST. XIVe s. El [les femmes] ne mainent pas ou [au] gouvernement les concupiscences, mes sont menées par elles, ORESME, *Eth.* 204. || XVe s. Il levoit la moitié de leurs revenues et laissoit l'autre moitié pour le douaire et le gouvernement de leurs femmes et de leurs enfans, FROISS. I, I, 65. Et s'estoit mis en mer en un autre port, au gouvernement d'un marinier, qu'on appeloit.... ID. I, I, 169. Le livre du gouvernement des roys et princes, *Bibl. des ch.* 6e série, t. 1, p. 360. Il faut blandir, il faut larder [flatter] Ceuls qui ont le gouvernement, Et dire qu'ils font saigement, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 293. Car seignourir [il] se doit premierement Et corrigier pour l'exemple d'autrui, Qui veut avoir commun gouvernement, ID. *Des vertus nécess. au prince.* Une femme de mal recapte ou petit gouvernement [femme de mauvaise vie], DU CANGE, *femina.* Ceulx qui estoient commis en aulcuns offices ou gouvernemens furent deposez, J. LEFÈVRE DE ST REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 29, dans LACURNE. Tant feirent que par grans et cruels assaux bouterent le feu dedans; lequel, tant qu'il trouva gouvernement [aliment], ne cessa d'ardre maisons, et en ardit plus de soixante, MONSTRELET, ch. 92, p. 149, dans LACURNE. || XVIe s. La premiere est que gens de mauvais gouvernement [vie] ne soyent, avec grand opprobre de Dieu, contez au nombre des chrestiens, CALV. *Instit.* 988. Nous usons quelquefois de prepositions avec leur gouvernement pour conjonctions, principalement de cette sorte : par ce que.... ROB. ESTIENNE, *Gramm. franç.* p. 97, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gouverner*; provenç. *governament*; espagn. *gobernamiento*; ital. *governamento.*

† **GOUVERNEMENTAL, ALE** (gou-vèr-ne-man-tal, ta-l'), *adj.* Qui appartient à l'autorité supérieure. Le pouvoir gouvernemental. || Se dit aussi des hommes qui appuient le gouvernement. Parti gouvernemental.

— REM. Ce mot est un néologisme fort lourd, mais qui est régulier et dont l'usage se consolide.

GOUVERNER (gou-vèr-né), *v. a.* || 1° Diriger avec le gouvernail (ce qui est le sens étymologique). On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de meilleure maison, PASCAL,

Pensées, art. v, 10, édit. LAHURE, 1860. || Absolument. Ce pilote gouverne bien, gouverne mal. Où va-t-il? il gouverne au berceau du soleil [vers l'Orient], LAMART. *Harold*, 10. || Gouverner à la lame, fuir vent arrière par un très-gros temps pour éviter de recevoir des lames. Gouverner sur son ancre, sur sa bouée, se dit lorsqu'étant au mouillage dans une rivière, l'action irrégulière du courant fait faire au navire de grandes embardées. Gouverner à telle aire, à tel vent, courir sur cette aire de vent. Gouverner où est le cap, se maintenir dans la route que l'on suit actuellement. Gouverner à barre franche, gouverner à la roue, suivant qu'on manœuvre le gouvernail avec une simple barre ou avec une roue. || Fig. et familièrement. C'est lui qui gouverne la barque, c'est lui qui a la direction de l'entreprise, de l'affaire. || Bien gouverner sa barque, conduire sagement sa fortune. || 2° Par extension, diriger, conduire. On n'est point encore parvenu à gouverner les aérostats. Ce cocher ne sait pas gouverner ses chevaux. On s'aperçut d'abord à la manière dont Itobad gouvernait son cheval que ce n'était pas à un homme comme lui que le ciel réservait le sceptre de Babylone, VOLT. *Zadig*, 19. || Fig. Il semblait à son gré gouverner le tonnerre, RAC. *Esth.* III, 9. || 3° Fig. Régir, conduire avec autorité. C'est au père à gouverner ses enfants. Prétendrais-tu nous gouverner encor , Ne sachant pas te conduire toi-même? LA FONT. *Fabl.* VI, 6. La reine obtint aux catholiques le bonheur singulier d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je ne vois rien de plus remarquable que le jugement si réglé avec lequel elle [une abbesse] a gouverné les dames qui lui étaient confiées, ID. *Yol. de Monterby*. Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, RAC. *Athal.* IV, 3. Dans les mains des Persans jeune enfant apporté, Je gouverne l'empire où je fus acheté, ID. *Esth.* II, 1. Pendant que Rome ne domina que dans l'Italie, les peuples furent gouvernés comme des confédérés : on suivait les lois de chaque république, MONTESQ. *Esp.* XI, 19. Que les peuples vaincus gouvernent les vainqueurs, VOLT. *Orphel.* V, 6. Quelle est donc la destinée du genre humain? presque nul grand peuple n'est gouverné par lui-même, ID. *Dict. phil. Gouvern.* § 2. Un aigle gouvernait les oiseaux de tout le pays d'Ornithie; il est vrai qu'il n'avait d'autre droit que celui de son bec et de ses serres; mais enfin, après avoir pourvu à ses repas et à ses plaisirs, il gouverna aussi bien qu'aucun autre oiseau de proie, ID. *ib.* § 4. || Absolument. Le roi règne et ne gouverne pas, dans le régime parlementaire. Eux qui, pour gouverner, sont les premiers des hommes, CORN. *Nicom.* V, 1. Le lion, pour bien gouverner, Voulant apprendre la morale, Se fit un beau jour amener Le singe, maître ès arts chez la gent animale, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner: l'on suit le temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vues de ceux qui règnent, LA BRUY. X. Une liberté modérée par la seule autorité des lois, dont ceux qui gouvernent ne devraient être que les simples défenseurs, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 16. De leurs voisins soumis heureux législateurs, Gouvernant sans conquête, et régnant par les mœurs, VOLT. *Orph.* IV, 2. Il faut que le plaisir de gouverner soit bien grand, puisque tant de gens veulent s'en mêler, ID. *Dict. phil. Gouvern.* § 1. La force de ceux qui gouvernent n'est réellement que la force de ceux qui se laissent gouverner, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 39. || Trop gouverner, se dit d'un gouvernement qui se mêle de toute chose et laisse peu ou point d'initiative aux gouvernés. Instruits par l'expérience comme nous le sommes, que trop gouverner est le plus grand danger des gouvernements.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 324. || 4° Il se dit de l'action de Dieu sur le monde. Dieu, qui gouverne l'univers, n'a-t-il pas donné à de certains hommes plus de lumières, à d'autres plus de puissance? MONTESQ. *Esp. Défense*, II, 8° *obj.* Vous, dieux, qui lui laissiez le monde à gouverner, VOLT. *M. de César*, III, 8. || 5° Avoir empire sur des sentiments, des passions. Gouverner ses passions. Eh bien! guidez mes pas, gouvernez ma furie, VOLT. *Brut.* IV, 3. || 6° Avoir une grande influence sur quelqu'un, le faire agir à son gré. Sa mère qui le gouvernait, BOSS. *Hist.* I, 10. Il y a autant de paresse que de faiblesse à se laisser gouverner, LA BRUY. IV. Pour gouverner quelqu'un longtemps et absolument, il faut avoir la main légère et ne lui faire sentir que le moins qu'il se peut sa dépendance, ID. *ib.* D'autres consentent d'être gouvernés par leurs amis en des choses presque indifférentes, et s'en font un droit de les gouverner à leur tour en des choses graves et de conséquence, ID. *ib.* Un homme sage ne se laisse gouverner ni ne cherche à gouverner les autres; il veut que la raison gouverne seule et toujours, ID. *ib.* Celui qui est à la cour, à Paris, dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connaît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connaît point les ressorts, MONTESQ. *Lett. pers.* 107. || Absolument. Il a reçu du ciel certaine bonté d'âme Qui le soumet d'abord à ce que veut sa femme; C'est elle qui gouverne; et, d'un ton absolu, Elle dicte pour loi ce qu'elle a résolu, MOL. *Fem. sav.* I, 3. || 7° Se dit des choses qui nous commandent, auxquelles nous obéissons. Faites donc en sorte que mon souvenir vous gouverne, comme le vôtre me gouverne, SÉV. 422. Il savait que l'amour et les plaisirs gouvernaient un maître qu'il gouvernait à l'exclusion du chancelier, HAMILT. *Gramm.* 8. L'opinion gouverne le monde, et les philosophes à la longue gouvernent l'opinion des hommes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 janv. 1766. || 8° Administrer. C'est elle qui gouverne le ménage. || Administrer avec épargne. Vous n'avez pas beaucoup de provisions, gouvernez-les bien. || 9° Avoir soin qu'une chose soit en bon état, ne périsse pas. Gouverner le vin. Gouverner une cave. || 10° Gouverner un enfant, en être le gouverneur. Plus le prince qu'il gouvernait avait de bonté et de docilité naturelle, plus il éloignait tout ce qui pouvait le corrompre, FLÉCH. *M. de Montausier.* || 11° Prendre soin, en parlant d'enfants, de malades. C'est une femme qui s'entend à gouverner les enfants. On sut que Mme la duchesse d'Arpajon avait pris la petite vérole, qu'elle n'avait jamais eue, en gouvernant sa fille qui l'a depuis un mois, DANGEAU, I, 106, 8 janv. 1685. Laissez-moi gouverner votre santé; vous savez combien je m'y intéresse, DANCOURT, *Fête de village*, III, 5. || 12° Soigner, élever des animaux. Cet homme sait bien gouverner les chevaux. Gouverner une basse-cour. || 13° Familièrement. Vivre en certains termes avec quelqu'un. Comment gouvernez-vous un tel? Dis-moi comme en ce lieu l'on gouverne les dames, CORN. *Ment.* I, 1. || On dit à peu près dans le même sens : Comment gouvernez-vous les plaisirs, le jeu, la fortune? || 14° Terme de grammaire. Régir. Ce verbe, cette préposition gouverne l'accusatif. || 15° *V. n.* Obéir au gouvernail. Les deux vaisseaux ne gouvernaient plus. Le bâtiment gouverne, lorsqu'il obéit à son gouvernail; il gouverne bien, il gouverne mal, il gouverne comme un poisson, WILLAUMEZ, *Dict. de mar. Gouvernail.* || 16° Se gouverner, *v. réfl.* Régir ses propres affaires, en parlant d'un peuple, d'un État. Les hommes sont très-rarement dignes de se gouverner eux-mêmes, VOLT. *Mœurs*, 67. || Être gouverné. Une nation éclairée ne se gouverne pas comme des peuples ignorants et superstitieux. || 17° Laisser prendre sur soi de l'empire par quelqu'un. Tels se laissent gouverner jusqu'à un certain point, qui au delà sont intraitables et ne se gouvernent plus, LA BRUY. IV. || 18° Tenir une conduite bonne ou mauvaise. Ces femmes de bien qui se gouvernent mal, CORN. *Ment.* I, 1. Je vis d'un air dans le monde à ne pas craindre d'être cherchée dans les peintures qu'on fait là des femmes qui se gouvernent mal, MOL. *Critique*, 7. Pison y fut appelé [à cette charge] et s'y gouverna au contentement de tout le monde, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 269. Les grands se gouvernent par sentiment, âmes oisives sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression, LA BRUY. IX. || 19° Se maîtriser. Elle n'a pas appris de moi à se gouverner, SÉV. 262. || Proverbe. Il faut gouverner sa bouche selon sa bourse, c'est-à-dire il ne faut pas faire des dépenses de table au delà de sa fortune.

— HIST. XI° s. Tei cuvenist [il te conviendrait] helme et brunie [cuirasse] à porter, Espede ceindre cume tui altre per, E grant maisnede [mesnie, maison] doüses [tu dusses] guverner, Cum fist tis pedres [ton père] e li tons parentez, *St Alexis*, LXXXIII. Siglent à fort et nagent et guvernent, *Ch. de Rol.* CLXXXVI. || XII° s. Li rois qui nous governe est de mout grant puissance, *Ronc.* p. 197. Dous [deux] choses a el mund par quei est guvernez, Des reis e des evesques la sainte poestez, *Th. le mart.* 75. Ço [ce] sace bien li reis, e tu li deiz mustrer, Que cil qui puet les angles et humes guverner.... *ib.* 90. Mesels [lépreux] fud puis tus jurs jesque à sa mort, e mest [demeura] en unes chambres severalment des gens, e Joatha ses fiz guvernout la terre, *Rois*, p. 392. Une estele [étoile] qui ne se muet, Qui conoistre la set et puet, Et par li se set governer, Ne puet pas esgarer en mer, WACE, *Vierge Marie*, p. 54. || XIII° s. Comment la traison il devra gouverner [conduire], *Berte*, XVII. [Elle ne pourrait résister à la peine] Selonc la nourreture dont elle ert [était] gouvernée, *ib.* XLVI. Et li faites du vostre [de votre bien] si largement doner, Que ses hoirs après li s'en puisse gouverner, *ib.* CXXXIX. Et ot en cescune esciele [troupe] connestable preudomme et gentil qui les gouvrenoit, *Chron. de Rains*, p. 76. Totes gens qui sont guovernés par lois et par coustumes, *Liv. de just.* 3. || XIV° s. Si que il [les fils de Philippe le Bel] puissent profitablement gouverner le pueple des François, H. DE MONDEVILLE, f° 3, *verso*. Gouverne le malade o [avec] bon regime, et purge souvent melencolie, LANFRANC, f° 58. Ceux de Lacedemone ne conseillent pas ou ne traittent pas en leurs conseulx comme ceux de Scite se gouverneront, ORESME, *Eth.* 66. || XV° s. Et de ce, feurent très mal contents de ceux qui estoient autour du roy et qu'on disoit le gouverner, JUVEN. DES URS. *Charles VI*, 1392. Et haultement et en grande auctorité se gouvernoient [conduisaient], ID. *ib.* Jardins y a, riviere pour voler [chasser au vol], Sauvoirs [réservoirs à poissons] dedenz garenne proufitable, Vignes entour pour l'ostel gouverner [entretenir], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 158. Les dessus nommés seront tenus de trouver les despens des quevaulx et logier et gouverner [défrayer] nostre dit procureur et ses gens, DU CANGE, *gubernantia*. Ils se gouvernerent [les Suisses] tres vaillamment en tous les lieux où ils se trouverent, COMM. I, 6. || XVI° s. Il estoit loisible aux censeurs de degrader et oster du senat un senateur qui se gouvernoit indignement, AMYOT, *P. Æm.* 61. Il receut aussi quatre-vingts vaches à laict, et des vachers pour les gouverner, ID. *Pélop.* 56. Tous ces seigneurs estans en sa chambre avec leur greffier, il [St-Valier, détenu pour un procès capital] les pria de se retirer, desirant gouverner [entretenir] à part monsieur le premier president, PASQUIER, *Rech.* liv. VIII, p. 707, dans LACURNE. Un quidam qui gouvernoit la femme de son voisin et l'alloit voir si souvent qu'à la fin le mary s'en aperçut, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 202, dans LACURNE. Celuy gouverne bien mal le miel, qui n'en taste, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguign. *gouvanai*; provenç. *governar*; espagn. *gobernar*; ital. *governare*; du latin *gubernare*, qui vient du grec κυβερνᾶν.

GOUVERNEUR (gou-vèr-neur), *s. m.* || 1° Celui qui est chargé du commandement dans une province, dans une place, dans une maison royale. Maxime, je vous fais gouverneur de Sicile, CORN. *Cinna*, II, 1. Notre ville demande un nouveau gouverneur. — Et la raison? — Le nôtre est devenu trop riche ; On ne peut tant gagner à moins que l'on ne triche, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 5. Puisque César et Jupiter sont ignorés dans le royaume le plus vaste de l'univers [la Chine], il vous sied bien, ô gouverneurs de quelques petits pays, ô prédicateurs d'une petite paroisse dans une petite ville.... de prétendre à la reputation, VOLT. *Dict. philos. Gloire*, § 2. Napoléon n'entra qu'avec la nuit dans Moscou; il s'arrêta dans une des premières maisons du faubourg de Dorogomilow; ce fut là qu'il nomma le maréchal Mortier gouverneur de cette capitale, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Le gouverneur de la Banque de France, le directeur général de cet établissement. || On dit de même : gouverneur du crédit foncier, du crédit mobilier. || Sous-gouverneur, celui qui est sous le gouverneur. || C'est un gouverneur de lions, se disait pour se moquer d'un homme qui ne change jamais d'habits par pauvreté ou par lésinerie, à cause que ceux qui gouvernent les lions dans les ménageries n'osent changer l'habit auquel les lions sont accoutumés. || 2° Celui qui dirige l'éducation d'un jeune homme. Il lui recommanda [à M. de Montausier] le soin de l'instruction [du Dauphin], et se chargea des grands exemples; il voulut que le siècle présent joult de la félicité de son règne, et laissa à la conscience et à l'habileté de ce prudent gouverneur les espérances du siècle à venir, FLÉCH. *M. de Montausier.* J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix, Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix, RAC. *Brit.* IV, 2. Le duc d'Orléans avait eu successivement quatre gouverneurs, qui moururent à si peu de distance l'un de l'autre que Benserade disait qu'on ne pouvait pas élever de gouverneur à ce prince, DUCLOS, *Mém. Œuv.* t. V, p. 196, dans POUGENS. || 3° Celui qui, à la cour, est à la tête de certains jeunes gens. On lui donnait pour dot sa place de gouverneur des pages qu'il cédait à son gendre, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || 4° Terme de

marine. Se dit quelquefois de l'homme qui tient le gouvernail. || 5° Terme de papeterie. Ouvrier chargé de faire pourrir les chiffons, de les couper, de les mettre dans les piles. || 6° Nom d'un petit poisson qui sert, dit-on, de conducteur à la baleine. || 7° Au féminin, gouverneuse s'est dit quelquefois, mais toujours par plaisanterie, pour gouvernante d'un homme, celle qui est à la tête de son ménage.

— HIST. XIIe s. Saint iglise est espuse al soveraing seignur, E, s'um dune à s'espuse malvais guverneür, À Deu e à s'espuse en fait um deshonur, *Th. le mart.* 128. || XIIIe s. Nous Baudoins par la grace de Dieu très feaus empereres en Crist, gouvernieres de Romanie, DU CANGE, *Villehard. App.* p. 6. Je vous commant à Dieu qui est vrais gouverniere, *Berte*, IV. Et disoit encore que nul ne pooit estre bon gouverneur de terre, se il ne savoit aussi hardiment escondire [refuser] comme il sauroit donner, JOINV. 289 || XIVe s. Tout aussi comme le bon gouverneur d'un ost use de sa gent de tant et de tielz comme ilz sont, au mielx qu'il appartient selon fait d'armes, ORESME, *Eth.* 25. Il y aura à present au dit duché de Bourgogne un gouverneur souverain ayant de nous pleine puissance, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 535. || XVe s. Et n'y avoit dame ni damoiselle.... fors la gouverneresse de Lille femme au gouverneur, FROISS. II, II, 217. Gouverneur des celiers du duc de Bourgogne, *Estats des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 56, dans LACURNE. || XVIe s. Il y a une grande admiration de la societé et amitié qui est entre le poisson appellé gouverneur et la balaine, PARÉ, *Animaux*, 16. Est-ce pas faire au ciel injure et deshonneur, De dire que l'amour, du monde gouverneur, Soit meschant et cruel et autheur de tout vice? RONS. 770.

— ÉTYM. Provenç. *governaire, governador;* espagn. *gobernador;* portug. *governador;* ital. *governatore;* du lat. *gubernatorem*, de *gubernare*, gouverner. Dans l'ancien français et le provençal, *governere, governaire* sont au nominatif, de *gubernator; governeor, governador* sont au régime, de *gubernatórem. Gouverneresse* (qui est dans Froissart), et non pas *gouvernante*, serait le vrai nom pour la femme d'un gouverneur de province, de ville.

† **GOUVION** (gou-vi-on), *s. m.* Cheville de fer pour assembler les pièces de grosse charpente.

— ÉTYM. Ce semble une autre forme de *goujon* 2.

GOYAVE (go-ia-v'), *s. f.* Fruit du goyavier, recherché à cause de sa saveur sucrée, parfumée et acidule. Confitures de goyave.

GOYAVIER (go-ia-vié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les go-ia-vié-z et leurs fruits), *s. m.* Grand arbre d'Amérique et de l'Inde, qui porte un fruit long ou ovale, à peu près gros comme une pomme de reinette, *psidium pyriferum, L.* myrtacées.

† **GRAAL (SAINT)** (sin-gra-al), *s. m.* Vase prodigieusement célèbre au moyen âge, dans lequel Jésus fit la cène, qui servit à Joseph d'Arimathie à recueillir le sang qui coulait des plaies du Christ, et qui, après avoir fait des miracles en Terre Sainte, à Rome et selon d'autres dans la Grande-Bretagne, semblait perdu lorsque, dans le sac de la ville de Césarée, en 1102, il fut retrouvé, devint le partage des Génois et, pendant plusieurs siècles, fut montré aux fidèles dans l'église cathédrale de Gênes sous le nom de *sacro catino*, DE LABORDE, *Émaux*, p. 333. Transporté à Paris, à l'époque des guerres et conquêtes de notre révolution, on examina le graal et on démontra sans difficulté qu'il n'était pas taillé dans une gigantesque émeraude, mais fait de verre, coloré d'un beau vert, et la forme qu'en donne la planche alors publiée, fait croire qu'il est d'origine antique, ID. *ib.* || Terme de littérature du moyen âge. Cycle du Saint Graal, ensemble de quelques poëmes du moyen âge, dont le sujet est la recherche du Saint Graal par le roi Arthur.

— HIST. XIIIe s. Et queu [quelle] sera la renommée Do [du] vaissel qui tant vous agrée? Dites nous, comment l'apele on, Quant on le nomme par son nom? Petrus respont : N'ou quier [je ne le veux] celer; Qui à droit le vourra nummer, Par droit graal l'apelera; Car nus le graal ne verra, Ce croi-je, qu'il ne li agrée, *St Graal*, v. 2653. Toutes les escueles et les greaus, en que il [le sénéchal] aura servi le cors du roy dou premier mès, doivent estre soues [siennes], DU CANGE, *grasala*. || XVe s. Comme icelle femme eust appareillé un grasal ou jatte plain de prunes pour porter à mangier à ung leur porc.... ID. *ib.* || XVIe s. Plats trancheurs et grazals d'estain, et autres instrumens et utencilles necessaires pour bien et honestement estre servis dans leurs refections, DU CANGE, *grazaia*. [La cathédrale de Gênes] où fut par les chanoines de là après la messe monstré le riche vaisseau smaragdin, c'est à sçavoir le precieux plat au quel nostre seigneur Jésus-Christ mangea avec ses apostres le jour de la cene; et est celuy plat qu'on appelle le saint graal, le quel, selon dire commun de Gennes, fut là apporté par les Genevois l'an mille cent un, et fut pris en la sainte cité de Hierusalem en la maniere que vous orrez, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 112, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *grasal, grazal, grazaus;* anc. catal. *gresal;* anc. espagn. *grial;* bas-latin, *gradalis, gradalus*, sorte de vase. Origine inconnue. Diez demande si l'étymologie ne serait pas le latin *crater*, coupe, pour lequel on a dit *cratus*, et d'où serait provenue une forme dérivée *cratale, cratiale*.

GRABAT (gra-ba; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des gra-ba-z en désordre), *s. m.* Méchant lit, tel que sont ceux des pauvres gens. J'étais seul l'autre jour, dans ma petite chambre, Couché sur mon grabat, souffrant de chaque membre, SCARRON, *Épître chagrine.* Quant au lit du roi [Frédéric II], c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent; Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, n'étaient pas plus mal couchés, VOLT. *Mém. écrits par lui-même.* || Familièrement. Être sur le grabat, être malade au lit. Vous me permettez de ne vous pas écrire de ma main, quand ma détestable santé me tient sur le grabat, VOLT. *Lett. Richelieu*, 17 août 1767. || Mettre sur le grabat, rendre malade. Venez-vous purger encore, saigner, droguer, mettre sur le grabat toute ma maison? BEAUM. *Barb. de Séville*, III, 5.

— HIST. XIe s. Eufemien, bel sire, riches hom, Quar me herberges pur Deu en tue maison, Suz tun degret me fai un grabatum, *St Alexis*, XLIV. || XVIe s. Le faut lier [l'enfant] et bander en son petit grabat de si bonne façon, que son col et son dos ne soyent aucunement courbés, PARÉ, XVIII, 28.

— ÉTYM. Lat. *grabatus*, du grec κράβατος.

GRABATAIRE (gra-ba-tê-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Nom de sectaires qui différaient de recevoir le baptême jusqu'au lit de mort. || 2° *Adj.* Malade et alité. Jean Clousier secourait depuis l'âge de quatorze ans une mère infirme et grabataire, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXXV, p. 75. || Substantivement. Dans le langage des bureaux de bienfaisance, malade qui ne quitte pas le lit.

— ÉTYM. *Grabat.*

† **GRABEAU** (gra-bô), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Morceau rompu des drogues; les plus petits fragments des substances; ceux dont on ne peut tirer parti. Il y avait dans cette fourniture une grande quantité de grabeaux. Grabeaux de girofles rompus, le cent pesant 100 livres, *Décl. du roi*, nov. 1640, *tarif.* || Particules ligneuses trouvées en mondant le séné avec soin; douées aussi de propriétés purgatives, elles sont employées pour faire le miel de mercuriale composé et d'autres préparations officinales. || 2° À Genève, scrutin. Les membres du conseil d'État qui ne sont point sujets au grabeau, n'y assisteront pas, *Constitution de* 1814, HUMBERT.

— HIST. XVIe s. Remettons à vostre retour le grabeau et belutement de ces matieres, RABEL. III, 16.

— ÉTYM. Origine inconnue; voy. cependant GRABUGE. *Grabeau* répond à l'ancien verbe *grabeler*, éplucher, examiner; on en rapprochera le bas-latin *garbellare*, passer au crible, et *grabotum*, ce qui est rejeté du van. C'est par le sens d'examiner que *grabeau* a pris à Genève le sens de scrutin.

† **GRABELAGE** (gra-be-la-j'), *s. m.* Terme de pharmacie. Action de grabeler. Ce grabelage sera long.

† **GRABELER** (gra-be-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je grabelle), *v. a.* Terme de pharmacie. Séparer une substance médicamenteuse de ses grabeaux ou menus fragments.

† **GRABELEUR** (gra-be-leur), *s. m.* Celui qu'on emploie pour grabeler une substance, pour en séparer les grabeaux.

GRABUGE (gra-bu-j'), *s. m.* || 1° Querelle, noise. ....Qu'il y avait entre nous et la Suède quelque grabuge; mais que, si ce grabuge ne s'accordait pas...., GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 87. Tout ce petit grabuge, Entre vous excité, va finir en deux mots, REGNARD, *Les Ménechm.* IV, 9. S'il se trouve deux maris pour un, hem! ça fera du grabuge, DANCOURT, *Vend. Surène*, sc. 1. || 2° Nom d'une partie de cartes. Jouer au grabuge.

— HIST. XVIe s. Fouloit aux pieds le soin qu'il devoit avoir de sa famille, laquelle ne pouvoit estre qu'en garburges, querelles et noises, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après-dînée* 2. Galburge, COTGRAVE. Il y eut aussi un peu de grabouil entre mesdames de Belin et Bressy, *Sat. Mén.* p. 30.

— ÉTYM. Hainaut, *grabuche;* bourguig. *graibuge.* Le provençal a dans le même sens *grahusa*, en ancien français *grecüse*, dans le Jura *greuse.* L'italien a *garbuglio*, qui avait donné au français du XVIe s. *garbouil*, et qui paraît aussi avoir donné par altération *grabuge*, à en juger par les anciennes formes *garburge, galburge.* Scheler pense que le radical de ce mot est le même que dans *grabeau*, et représente soit l'allemand *graben*, creuser, soit le hollandais *krabbelen*, gratter.

GRÂCE (grâ-s'), *s. f.* || 1° Ce qui plaît dans les attitudes, les manières, les discours (c'est le sens premier et étymologique). Certes, vous avez grâce à conter ces merveilles, CORN. *Ment.* I, 5. Et la grâce plus belle encor que la beauté, LA FONT. *Adonis.* Clitandre auprès de vous me fait son interprète, Et son cœur est épris des grâces d'Henriette, MOL. *F. sav.* II, 3. Sa grâce et sa vertu sont de douces amorces, ID. *l'Ét.* III, 2. Considérez la princesse; représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez; le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales, ID. *ib.* Faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuait dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels, ID. *Anne de Gonz.* Tant de biens, tant de grâces qui accompagnaient la princesse palatine lui attiraient les regards de toute l'Europe, ID. *ib.* Elle sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité, ID. *Mar.-Thér.* Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce Qui me charme toujours et jamais ne me lasse, RAC. *Esth.* II, 7. Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes, ID. *ib* III, 4. Vous savez la grâce dont elle est à cheval, HAMILT. *Gramm.* 11. C'était même une de ses grâces que de ne point songer à en avoir, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Elle l'embellissait de toutes les grâces de son caractère, et ces grâces-là n'ont point d'âge, ID. *Marianne*, 6e part. La grâce en s'exprimant vaut mieux que ce qu'on dit, VOLT. *Trois manières.* La grâce en peinture, en sculpture, consiste dans la mollesse des contours, dans une expression douce; et la peinture a, par-dessus la sculpture, la grâce de l'union des parties, celle des figures qui s'animent l'une par l'autre et qui se prêtent des agréments par leurs attributs et leurs regards, ID. *Dict. phil. Grâce.* La voix d'un orateur qui manquera d'inflexion et de douceur sera sans grâce, ID. *ib.* Tant de prétentions, tant de petites grâces Que je mets, vu leur date, au nombre des grimaces, GRESSET, *Méchant*, IV, 9. La grâce n'appartient guère qu'aux natures délicates, DIDEROT, *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 229, dans POUGENS. L'enfant a de la grâce; il la conserve dans l'âge adulte, elle s'affaiblit dans l'âge viril, elle se perd dans la vieillesse, ID. *ib.* Qui peut résister aux séductions de la grâce? fût-elle même dédaigneuse, elle serait encore toute-puissante, STAEL, *Corinne*, VI, 1. Là sous la douleur qui le glace, Ton sourire perdit sa grâce, LAMART. *Méd.* II, 1. || Familièrement et ironiquement. Faire ses grâces, se donner des grâces, vouloir prendre un air gracieux, des façons gracieuses. || Étaler ses grâces se dit à peu près dans le même sens. || Bonne grâce, grâce relevée de quelque chose de simple, de franc et de libre. Si quelqu'une est difforme, elle aura bonne grâce, REGNIER, *Sat.* VII. Pleine d'appas, jeune et de bonne grâce, LA FONT. *Or.* Pour sa personne, elle vous plairait sans beauté, parce qu'elle est d'une taille parfaite, et d'une bonne grâce à tout ce qu'elle fait SÉV. 286. Nous ne sommes pas de votre opinion, Mme de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit que *la bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit*; nous croyons que M. de la Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grâce est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens; et nous trouvons cela vrai; nous croyons encore qu'il y a de la différence entre la bonne grâce et le bon air, que la bonne grâce est naturelle, et le bon air acquis; que la bonne grâce est jolie, et le bon air beau; que la bonne grâce attire l'amitié, et le bon air l'estime, BUSSY, *Lett. à Corbinelli*, 31 déc. 1678, t. V, p. 512, de SÉV. édit. RÉGNIER. Certain air de dévotion, Lorsque l'on n'est plus jeune, a toujours bonne grâce, DESHOULIÈRES, t. II, p. 71. || Bonne grâce, se dit aussi des choses. Oui, mais notre retour aurait-il bonne grâce? MAIRET, *Soliman*, I, 2. || En un sens opposé, mauvaise grâce.

Personne de mauvaise grâce. || Mauvaise grâce, se dit aussi des choses. Que tout cet artifice est de mauvaise grâce! CORN. *Poly.* V, 3. La menace impuissante est de mauvaise grâce, ID. *Perthar.* I, 4. Et ce qui leur sied bien, dans ces commencements, En nous, vieux mariés, aurait mauvaise grâce, MOL. *Amph.* I, 4. Que la plaisanterie est de mauvaise grâce! ID. *Mis.* I, 1. || De bonne grâce, volontiers, sans répugnance, sans se faire prier. Nous le recevrons lors de bien meilleure grâce, CORN. *Rodog.* II, 3. Cédons de bonne grâce, et d'un esprit content Remettons à Dircé tout ce qu'elle prétend, ID. *Œdipe*, I, 5. Il a voulu faire les choses de bonne grâce, et vous pouvez lui donner ma sœur, MOL. *Mar. forcé*, I, sc. dern. La bonne grâce qui donne tant de prix aux petits services, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || De mauvaise grâce, avec un air mal gracieux, à regret, comme par contrainte. Il ne sait pas faire les choses de mauvaise grâce, SÉV. 578. Je n'ai pas assurément à me reprocher d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettait lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || N'avoir pas bonne grâce, avoir mauvaise grâce de faire ou à faire telle ou telle chose, faire quelque chose qui est contre la raison ou contre la bienséance. Un fils n'a pas bonne grâce de plaider contre son père. Vous avez mauvaise grâce de parler de la sorte, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* III, 6. || 2° Agréments dans les choses, les animaux. La grâce et la légèreté du cerf. Il [son habit de bergère] avait une telle grâce sur elle, que, si son ennemie l'eût vue avec cet habit, elle [Vénus] lui en aurait donné un de déesse en la place, LA FONT. *Psyché*, t. II, p. 154. La qualité d'ambassadeur Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires? Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères? ID. *Fabl.* VIII, 4. Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce, BOIL. *Art p.* III. Tu [la paix] pares nos jardins d'une grâce nouvelle, Tu rends le jour plus pur et la terre plus belle, RAC. *Idylle sur la paix.* Les grâces dont la nature a orné la campagne, FÉN. *Tél.* II. || Par extension. Quelque grâce qu'aient à ses yeux [de Jésus-Christ] les larmes d'un pénitent, BOSS. 1er *sermon, Nativité de la Ste Vierge*, 1. || Qualité du style qui consiste surtout à exprimer ses pensées d'une manière élégante, sans aucune peine apparente; c'est l'élégance unie à la facilité. Les grâces de la diction, soit en éloquence, soit en poésie, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, et encore plus de la délicatesse des idées et des descriptions riantes, VOLT. *Dict. ph. Grâce.* L'abus des grâces est l'afféterie, comme l'abus du sublime est l'ampoulé; toute perfection est près d'un défaut, ID. *ib.* || Cette expression a de la grâce, elle donne du charme au passage où elle est placée. || 3° Terme de mythologie, qui est la personnification du sens de gracieux. Nom donné aux trois déesses compagnes de Vénus (on met un grand G). Les trois Grâces, Aglaé, Thalie et Euphrosyne. Dans les personnes, dans les ouvrages, grâce signifie non-seulement ce qui plaît, mais ce qui plaît avec attrait; c'est pourquoi les anciens avaient imaginé que la beauté ne devait jamais paraître sans les Grâces, VOLT. *Dict. phil. Grâce.* || Fig. Sacrifier aux Grâces, avoir une grande élégance dans ses manières, dans ses discours. J'ai sacrifié aux Grâces [dit le hibou], Vénus a mis sur moi sa ceinture dès ma naissance, FÉN. t. XIX, p. 44. || Fig. Les Grâces présidèrent à sa naissance, les Grâces ont pris soin de la former, se dit d'une femme, d'un enfant qui a beaucoup de grâces naturelles. Vous parlerai-je de ses pertes et de la mort de ses chers enfants? ils lui ont tous déchiré le cœur; représentons-nous ce jeune prince, que les Grâces semblaient avoir elles-mêmes formé de leurs mains; pardonnez-moi cette expression; il me semble que je vois encore tomber cette fleur, BOSS. *Marie-Thér.* || On dit dans le même sens: Les récits de cet auteur semblent dictés par les Grâces; Les Grâces accompagnent ses pas. || 4° Terme de tapissier. Les bonnes grâces d'un lit, les étoffes qu'on attache vers le chevet et vers les pieds du lit, pour accompagner les grands rideaux; il ne se dit plus qu'en parlant des lits à l'ancienne mode. On appelle bonnes grâces les demi-rideaux d'un lit qui sont aux deux côtés du chevet, VOLT. *Dict. phil. Grâce.* || 5° Jeu des grâces, jeu analogue au jeu de volant, et qui se joue avec un petit cerceau et des bâtonnets, ainsi nommé parce que les bras s'y développent avec grâce. || 6° Par extension du sens de gracieux, bienveillance qu'une personne accorde à une autre. Je puis croire pourtant, Sans trop de vanité, que je suis en sa grâce, MOL. *le Dép.* I, 3. Et remettez le fils en grâce avec le père, ID. *Tart.* IV, 1. De plus coupables y entraient en grâce dès qu'ils le voulaient, HAMILT. *Gramm.* 5. Le duc de Bouillon, reçu en grâce à la cour, et raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, VOLT. *Mœurs*, 76. || Être en grâce auprès du prince, ou de quelque personne puissante, lui plaire, avoir sa bienveillance, sa faveur. || Fig. Être en grâce avec l'argent, avoir de l'argent. Vous voilà donc en grâce avec l'argent comptant, RÉGNARD, *Joueur*, III, 6. || Fig. Rentrer en grâce, se plaire de nouveau à. La médiocrité [fortune médiocre] revient, on lui fait place; Avec elle ils rentrent en grâce, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. || Revenir en grâce, plaire de nouveau. Le café pourra revenir en grâce, SÉV. 478. || Bonnes grâces, faveur, bienveillance, amitié. Pour gagner les bonnes grâces du victorieux, CORN. *Ex. de Pomp.* Pour acquérir les bonnes grâces de la Vierge Marie, PASC. *Prov.* IX. Les Ariens cachèrent leurs erreurs, et rentrèrent dans ses bonnes grâces [de Constantin] en dissimulant, BOSS. *Hist.* I, 11. Elle livra aux Romains une place de grande importance, où étaient les trésors de Mithridate, pour mettre son fils dans les bonnes grâces de Pompée, RAC. *Mithr. Préf.* || Bonnes grâces, en parlant d'une femme, amour, faveurs. Le bruit commun était qu'il avait eu ses bonnes grâces, avant qu'elle fût mariée, HAMILT. *Gramm.* 8. Il [Alcibiade] sut si bien gagner les bonnes grâces de la femme du roi Agis, qu'il en eut un fils, qu'on appelait en public Léotychide, mais que sa mère en particulier, parmi ses femmes et ses amies, ne rougissait point d'appeler Alcibiade, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 645, dans POUGENS. Un musicien, David Rizzio, fut trop avant dans ses bonnes grâces [de Marie Stuart], VOLT. *Mœurs*, 129. || 7° Ce qui est accordé à quelqu'un comme lui étant agréable, utile, sans lui être dû strictement (c'est un sens détourné du sens de gracieux, agréable). Je demande la mort pour grâce ou pour supplice, CORN. *Hor.* IV, 7. On lui dit qu'au Japon La fortune pour lors distribuait ses grâces, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Un fort honnête médecin, dont j'ai l'honneur d'être le malade, me promet et veut s'obliger par-devant notaire de me faire vivre encore trente années, si je puis lui obtenir une grâce de Votre Majesté [un canonicat pour son fils], MOL. *Tart.* 3e *placet.* Pour les grâces du roi, il faut toujours les espérer quand on les mérite toujours comme M. de Grignan, SÉV. 312. Donnez des grâces aux familles qui augmentent la culture, FÉN. *Tél.* XII. || Fig. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde, BOSS. *Marie-Thér.* || Demander en grâce, demander comme une grâce, c'est-à-dire instamment. Elle a demandé en grâce de venir dans le diocèse de Meaux, BOSS. *Lett. quiét.* 116. || Faire la grâce de, formule de politesse. C'est trop de grâce que vous me faites, MOL. *Pourc.* I, 6. Je ne suis nullement surpris, monsieur, d'apprendre par la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire, que plusieurs personnes sont mal édifiées de vous voir communier presque tous les jours, FÉN. t. XVII, p. 497. Il ne me reste plus qu'à vous remercier de vos observations; s'il vous en vient quelques-unes, faites-moi la grâce de me les communiquer, DIDER. *Lett. sur les sourds-muets.* || Grâce expectative, rescrit du pape qui ordonne au collateur de donner le premier bénéfice vacant de sa collation à une personne que ce rescrit désigne. || Chevaliers de grâce, ceux qui étaient dispensés de faire preuve de noblesse à la rigueur, dans les ordres de chevalerie. || Commanderies de grâce, celles dont le grand maître d'un ordre a la libre disposition, par opposition à commanderies de rigueur, celles que les chevaliers obtiennent à leur rang. || Dieu grâce, la grâce à Dieu, par la faveur du ciel. C'est que la pauvreté comme moi les affole, Et que, la grâce à Dieu, Phébus et son troupeau, Nous n'eûmes sur le dos jamais un bon manteau, RÉGNIER, *Sat.* II. Ils sont, Dieu grâce, madame, en parfaite santé, MOL. *Comtesse*, 17. || Cela lui vient de la grâce de Dieu, cela lui vient de Dieu grâce, c'est une chose avantageuse qu'il obtient sans qu'il y ait contribué par ses soins ou ses efforts. Il [Chevreuse] était presque sans ressource, lorsque le gouvernement de Guyenne lui tomba de Dieu grâce, sans qu'il y eût pensé, ST-SIM. 336, 155. || Cette chose est venue de la grâce de Dieu, c'est-à-dire qu'on ne sait d'où elle est venue. || Par la grâce de Dieu, formule que les princes souverains ont coutume de mettre dans leurs titres. Le roi reçut son hommage, et lui permit de se dire prince d'Orange par la grâce de Dieu, de battre monnaie, de donner rémission, hors pour le crime d'hérésie et de lèse-majesté, D. CLOS, *Hist. de Louis XI*, *Œuv.* t. III, p. 65, dans POUGENS. || Dans le style badin. Lise qui règne par la grâce Du dieu qui nous rend tous égaux, BÉRANG. *Petit.* || De grâce, par grâce, par pure bonté. On vous donne, de grâce, une heure à vous résoudre, CORN. *Théod.* III, 1. De grâce, achevez, ID. *Cid*, I, 9. Profitons de l'instant que de grâce il nous donne, BOIL. *Épît.* III. Mais, de grâce, est-ce à moi que ce discours s'adresse? RAC. *Andr.* II, 2. || De sa grâce, par sa pure et simple volonté, de son chef. Le pédant, de sa grâce, Accrut le mal en amenant Cette jeunesse mal instruite, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. Votre cœur magnifique Me promit de sa grâce, une bague.... MOL. *Dép. amour.* I, 2. Revel était frère de Broglie, que M. le duc fit, de sa grâce, en son temps maréchal de France, ST-SIM. 187, 248. || 8° Terme de théologie qui provient du sens précédent, la grâce étant une faveur. Secours intérieur accordé par le ciel pour l'exercice du bien et pour la sanctification. Il [Dieu] est toujours tout juste et tout bon; mais sa grâce Ne descend pas toujours avec même efficace; Après certains moments que perdent nos longueurs, Elle quitte ces traits qui pénètrent nos cœurs, CORN. *Poly.* I, 1. Nous appelons grâce actuelle une inspiration de Dieu par laquelle il nous fait connaître sa volonté et par laquelle il nous excite à la vouloir accomplir, PASC. *Prov.* IV. La conduite de Dieu, qui dispose toutes choses avec douceur, est de mettre la religion dans l'esprit par les raisons, et dans le cœur par la grâce, ID. *Pensées*, art. XXIV, 3, édit. LAHURE, 1860. Je crois, comme vous, qu'il faut un peu de grâce et que la philosophie seule ne suffit pas, SÉV. 96. On peut voir dans le même colloque l'état présent des controverses en Allemagne entre les luthériens et les calvinistes, et on voit que la doctrine constante des théologiens de la confession d'Augsbourg est que la grâce est universelle, BOSS. *Var.* XIV, § 106. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte; mais la fidélité de l'âme a été parfaite.... la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie, ID. *Duch. d'Orl.* Quoique, sans menacer et sans avertir, elle [la mort] se fasse sentir tout entière dès le premier coup, la grâce, plus active encore, l'a déjà mise [la princesse] en défense, ID. *ib.* L'opération de la grâce se reconnaît dans les fruits, ID. *Anne de Gonz.* Quand on a connu Jésus-Christ et qu'on a eu part à ses grâces, ID. *ib.* Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec mollesse: la princesse palatine change en un moment tout entière.... ID. *ib.* Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'Eucharistie, nom composé de biens et de grâces, ID. *Mar.-Thér.* Il ne faut qu'une passion d'envie pour anéantir dans nous tous les effets de la grâce, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 260. Les grâces de Dieu ne sont pas seulement pour nous des dons de Dieu, ni des bienfaits de sa miséricorde, mais de grandes charges devant Dieu, ID. *Dim. de la Sexag. Dominic.* t. I, p. 417. Grâces délicates, parce qu'on les perd aisément, et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités, ID. 9e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 155. La grâce qui est en nous n'est autre chose que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même, ID. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 176. Pour ressusciter dans la gloire, il faut par une sainte persévérance mourir dans la grâce, ID. *Myst. Rés. de J. C.* t. I, p. 359. Ô grâce, ô rayon salutaire, Viens me mettre avec moi d'accord; Et, domptant par un doux effort Cet homme qui t'est si contraire, Fais ton esclave volontaire De cet esclave de la mort, RAC. *Cantique* 3. || Fig. Je vous ai déjà dit qu'il me fallait du temps [pour faire une tragédie], de la santé et *flatus divinus*; j'attends le moment de la grâce, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 mai 1756. || Grâce suffisante, grâce donnée généralement à tous les hommes, soumise de telle sorte au libre arbitre qu'il la rend efficace ou inefficace à son choix, sans aucun nouveau secours de Dieu. || La grâce justifiante, celle qui rend juste intérieurement. Il faut que cette plante divine [la dilection] ne soit pas seulement semée, mais qu'elle ait commencé de prendre racine dans l'âme avant qu'elle reçoive la grâce justifiante, BOSS. *Sermons, Vérit. convers.* 3. || On dit dans le même sens, grâce sanctifiante. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de

Dieu, BOURD. *Myst. Concept. de la Vierge*, t. II, p. 4. || Grâces naturelles, dons naturels que la Providence accorde aux gentils comme aux chrétiens, aux méchants comme aux bons. || Grâces surnaturelles, celles qui ont rapport au salut éternel. || L'ordre de la grâce, l'ensemble des secours de la grâce que Dieu donne aux hommes. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos désirs, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Être en état de grâce, n'avoir sur la conscience aucun péché mortel. || Grâce d'état. C'est un état où Dieu, par une suite immanquable, donne à chacun des grâces de salut et de sanctification, et non-seulement des grâces communes, mais des grâces propres et particulières que nous appelons pour cela des grâces de d'état, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 76. Il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir, ID. *10e dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 220. || Grâce d'état, se dit, dans le langage familier, des illusions attachées à une condition et qui la rendent supportable. Ordinairement les malades de la poitrine ne se voient pas en aussi grand danger qu'ils sont, c'est une grâce d'état. || An de grâce, se dit des années de l'ère chrétienne. Calendrier pour l'an de grâce 1865. Hors de cette phrase, il ne se dit guère qu'en plaisantant. || 9° Coup de grâce, dernier coup que l'exécuteur appliquait sur l'estomac du patient roué vif, et qui, hâtant sa fin, semblait une sorte de miséricorde. || Fig. Ce qui achève de ruiner, de perdre quelqu'un. Vous lui avez porté le coup de grâce. Je fus hué : ce dernier coup de grâce M'allait sans vie étendre sur la place, VOLT. *Pauvre diable.* || 10° Ancien terme de commerce. Jours de grâce, délai de dix jours accordé à celui sur lequel une lettre de change était tirée. Cela est échu, mais j'ai encore les dix jours de grâce, DANCOURT, *les Agiot.* II, 1. || On disait dans le même sens : délai de grâce. || Dans le langage général, ce qui est accordé au delà du terme ordinaire. Des jours chauds au mois de décembre sont des jours de grâce. J'ai quatre-vingts ans, toutes les années que je vivrai seront des années de grâce. || 11° Pardon, indulgence (le pardon étant une sorte de faveur). Je voudrais comme vous faire grâce à son âge, CORN. *Sertor.* II, 1. Il ne faut point de grâce à qui se voit sans crime, ID. *Perthar.* V, 2. J'aurais peine, seigneur, à lui refuser grâce, ID. *Sertor.* I, 3. Reine, voyez pour qui vous me demandiez grâce, ID. *Pomp.* IV, 5. Et l'on donne grâce aisément À ce dont on n'est pas le maître [et nous pardonnons aisément des transports dont on n'est pas le maître], MOL. *Amph.* II, 6. Elle a vu venir le coup sans demander grâce, FLÉCH. *Mme de Montausier.* Dieu ne fait jamais grâce à qui ne l'aime point, BOIL. *Épît.* XII. S'il venait à mes pieds me demander sa grâce, RAC. *Andr.* II, 1. || Trouver grâce aux yeux, devant les yeux, être excusé, pardonné. Crois qu'un bonze modeste, un dervis charitable Trouvent plutôt grâce à ses yeux [de Dieu] Qu'un janséniste impitoyable Ou qu'un pontife ambitieux, VOLT. *Pour et contre.* Eh quoi ! devant vos yeux nos tyrans trouvent grâce ! DELAV. *Vêpres sicil.* sc. suppr. || Il signifie aussi, plaire, gagner la faveur; ne se dit que d'une personne inférieure à l'égard d'une autre. Esther lui plut et trouva grâce devant lui, SACI, *Bible, Esther*, II, 9. Mme de T. a trouvé grâce devant Mme de Montespan, SÉV. 370. Devant ses yeux cruels une autre a trouvé grâce, RAC. *Phèd.* IV, 5. Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ID. *Esth.* II, 7. || Faire une grâce, faire grâce à quelqu'un, lui accorder ce qu'il ne pourrait justement exiger. En vous accordant cela, on vous fait une grâce. En ce mauvais monde où nous vivons, quand on nous fait justice, imaginons-nous qu'on nous fait grâce, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* || Ironiquement et familièrement. Vous me faites là une belle grâce. Voilà vraiment une belle grâce. || Faire trop de grâce, se dit ironiquement de quelqu'un qui reçoit hautainement des avances, des compliments, qui se prête hautainement à telle ou telle chose. Comme un homme qui fait trop de grâce de se laisser louer, FÉN. *Tél.* XIV. || Faire grâce de, ne pas exiger. Il lui a fait grâce d'une partie de sa dette. On fait grâce d'une chose en s'emparant du reste; les commis lui prirent tous ses effets, et lui firent grâce de son argent, VOLT. *Dict. phil. Grâce.* || Fig. Faire grâce de, épargner quelque chose à quelqu'un. Il m'a lu tout son poëme, sans me faire grâce d'un hémistiche. Le reste des idées de cet auteur [Bohemius] sont de la même force, et nous en ferons grâce au lecteur, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Théosophes*). || Absolument. Grâce ! ne continuez pas. Grâce ! ce que vous me dites me peine. || Par ironie. Faites-moi grâce de vos observations, épargnez-les-moi. || Faire grâce, avec un nom de chose pour sujet, être une grâce, une faveur. Mon refus lui fait grâce, et, malgré ses désirs, J'épargne à sa vertu d'éternels déplaisirs, CORN. *Nicom.* III, 2. || Fig. Faire grâce à quelque chose, l'accepter. Je suis comme vous, je fais grâce à l'esprit en faveur des sentiments, SÉV. *Lett.* 5 août 1675. || 12° Particulièrement, remise de la peine que le prince fait à un condamné. Le souverain a le droit de grâce. Recours en grâce. Il a obtenu sa grâce. Signer une grâce. J'ai eu ma grâce de cette affaire. — Oui, mais cette grâce n'éteint pas peut-être le ressentiment des parents et des amis, MOL. *D. Juan*, I, 2. Le prince perdrait le plus bel attribut de sa souveraineté, qui est celui de faire grâce, MONTESQ. *Esp.* VI, 5. || Lettres de grâce, ou, simplement, grâce, lettres par lesquelles le souverain accorde la grâce d'un criminel. C'est un grand ressort des gouvernements modérés que les lettres de grâce; ce pouvoir que le prince a de pardonner, exécuté avec sagesse, peut avoir d'admirables effets, MONTESQ. *Esp.* VI, 16. || Absolument. Grâce ! Demander grâce, crier grâce ! || 13° Remercîment, témoignage de reconnaissance (le remercîment étant quelque chose de gracieux). Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain, CORN. *Hor.* II, 3. Mme de Lafayette vous rend mille grâces, SÉV. 1. M. le cardinal vous rend grâces très-humbles, BOSS. *Lett. abb.* 111. Il rendit grâces aux dieux par d'innombrables sacrifices, FÉN. *Tél.* VIII. || On dit aussi actions de grâces. Rendre des actions de grâces. [Après la bataille de Rocroi] l'armée commença l'action de grâces; toute la France suivit; on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Fig. Rendre grâce à quelque chose, attribuer à quelque chose une action favorable. Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère, RAC. *Iphig.* IV, 6. || Grâce à Dieu, grâce au ciel, par la faveur du ciel, heureusement, par bonheur. Il se porte mieux, grâce à Dieu. || On dit aussi grâces au ciel dans la poésie ou le style élevé. Enfin, grâces aux dieux, j'ai moins d'un ennemi, CORN. *Rodog.* V, 1. Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles ! RAC. *Phèdre*, I, 3. || Ironiquement. Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance, RAC. *Andr.* V, 5. || Grâce à vous, grâce à vos soins, formules polies de remercîment. || Grâce à, grâces à, quand il s'agit de choses, signifie : par elles, par leur action. Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée, De bouche en bouche allait toujours croissant, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Grâce à vos opinions nous avons.... PASC. *Prov.* V. Grâce aux préventions de son esprit jaloux, Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous, RAC. *Brit.* V, 1. || Ironiquement. Grâce à votre maladresse. || 14° *Au plur.* Prière que l'on fait après le repas. Dire grâces. Les grâces dites. || Fig. et familièrement. Dire grâces avant le bénédicité, intervertir l'ordre des choses, et, par exemple, vivre maritalement avant d'avoir contracté le mariage. On me reproche de dire grâces sans avoir dit bénédicité, VOLT. *Babyl.* 11. || Fig. Venir dire grâce ou des grâces, aller remercier son bienfaiteur. Beaucoup sollicitent ; peu, après qu'ils ont obtenu, viennent dire grâces. || 15° Titre d'honneur des ducs d'Angleterre. Sa Grâce le duc de.... || Grâce, en cet emploi, prend un G majuscule. || 16° Grâce de saint Paul, nom donné, dans l'île de Malte, à une terre blanche qui passe pour un remède contre la morsure des vipères, ainsi dite de saint Paul qui y fut mordu par un serpent.

— REM. 1. On a disputé entre les grammairiens du XVIIe siècle si, à côté de *grâces à Dieu*, on pouvait dire aussi *grâce à Dieu*. Vaugelas condamnait le singulier, parce qu'en ce sens *grâces* vient de la prière dite *grâces*. Mais l'usage a prévalu de dire indifféremment le pluriel et le singulier. || 2. On a aussi discuté la question de savoir si l'on pouvait dire indifféremment *gagner les bonnes grâces* et *gagner la bonne grâce* de quelqu'un. L'usage s'est prononcé pour le pluriel. || 3. Le Dieu grâce, la grâce Dieu, sont des archaïsmes représentant *Dei gratia*, *gratia Dei*, et très-corrects alors que la langue avait deux cas, *Dieus*, du lat. Deus, *Dieu*, du lat. Dei ou Deo.

— SYN. GRÂCE, FAVEUR. Étymologiquement, grâce est ce qui est agréable, qui vient à gré; faveur est ce qui favorise. De là naît la nuance quand ces deux mots se touchent : grâce emporte toujours avec soi quelque chose de son sens étymologique.

— HIST. XIe s. Par la Deu grace qui en la crois fu mis, *Ronc.* p. 71. J'alasse à Dieu graces et merciz rendre De ce que.... *Couci*, XXIV. Quant est desordenez [il a perdu la prêtrise], s'il puet à Rome aler, S'il i puisse la grace l'apostolie [pape] encontrer, Qu'il lui duinse [donne] cungié sulement de chanter, *Th. le mart.* 30. || XIIIe s. Et par la grace de Dieu s' advint que li quens [comte] Thiebaus de Champaigne et de Brie prist la crois, VILLEH. II. Et avint qu'il fu esleus des barons d'Alemaigne à roi d'Alemaigne par la grasse del pape, *Chr. de Rains*, p. 114. Qui de fame vuet avoir grace, *la Rose*, 9749. Por ce voil [je veux] que tu la desprises [la fortune], Et que sa grace riens ne prises, *ib.* 6378. De nule riens qui touque [touche] à cas de justice temporel, le [la] justice laie n'est tenue à obeir au commandement de le [la] justice esperituel, selonc nostre coustume, se n'est par grace, BEAUM. XI, 11. Tout soit il ainsi que il n'ait pas en noz [nous] toutes les graces qui doivent estre en homme qui s'entremet de baillie.... ID I, 1. Tandis que le roy oÿ ses graces, JOINV. 256 || XIVe s. Les autres qui mettent felicité es biens de l'ame, si sont et ont esté peu de hommes vertueux et glorieux et de grace renommée, ORESME, *Eth.* XVIII. Car on doubtoit Bertran, sa grace et son renom, Que par trestout le monde couroit son grant renom, *Guescl.* 16942. Jehan Fenin, qui estoit homs rioteux et felons et melleys [querelleur], ayans mauvaise grace en la dite ville et en tous les lieux où cogneuz estoit, DU CANGE, *gratia.* || XVe s. [Que je puisse] encheoir en leur grace [des lecteurs], FROISS. *Prol.* L'an de grace mil trois cent quarante un, ID. I, I, 157. Les seigneurs d'Angleterre lui dirent [au roi d'Angleterre], sauve sa grace, que.... ID. I, I, 193. Le duc de Lancastre n'estoit mie bien en la grace du commun peuple, ID. II, II, 4. Il y avoit un chevalier capitaine de Nordvich qui s'appeloit messire Robert Salle ; point gentilhomme n'estoit, mais il avoit la grace, le fait et renommée d'estre sage et vaillant homme aux armes, ID. *ib.* II, II, 114. Icelluy Gerardin dist par esbatement : Il nous faut faire les graces des Lombars ; les quelles graces il entendoit jouer aux dez, DU CANGE, *gratia.* Très haut, très puissant et très redouté seigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, comme je Evrard de la Marche ay escrit par devers vostre grace, pour que icelle vostre grace.... ID. *ib.* Les graces que j'ay receues de luy [de Louis XI], COMM. *Prol.* Suppliant au roy l'avoir tousjours en sa bonne grace, ID. I, 1. Tous les chrestiens furent sur les champs, tous estans en estat de grace, comme il appartenoit, *J. de Saintré*, ch. 60. || XVIe s. La civilité, comme la grace et la beauté, est conciliatrice des.... MONT. I, 52. On le desbandoit pour luy lire sa grace, ID. I, 91. La grace et bienseance des vestements despend de.... ID. I, 119. J'y ferois pourtraire la joye et Flora et les Graces, ID. I, 184. Callisthenes perdit la bonne grace d'Alexandre pour.... ID. I, 185. Avecques la grace de Dieu je l'ay passée doulce et aysée [ma vie], ID. I, 219. Une telle largesse faict vergongne à qui la receoit, et se receoit sans grace, ID. IV, 9. Cela ayda jadis à mettre la poesie en la male grace des sages, ID. IV, 341. Or sommes nous, la grace à Dieu, par beaucoup de perils et flots estrangers, rendus au port, à seureté, DU BELLAY, I, 40, *recto.* Il ne demoura aux nopces que jusques aux graces quand l'on offre du vin aux dieux, AMYOT, *Péric.* 13. Il alloit gaignant la bonne grace des soudards par.... ID. *Fab.* 13.

— ÉTYM. Bourguign. *graice;* provenç. et espagn *gracia;* portug. *graça;* ital. *grazia;* du lat. *gratia*, de *gratus*, agréable (voy. GRÉ).

GRACIABLE (gra-si-a-bl'), *adj.* || 1° Terme de droit criminel. Qui peut mériter grâce. Fait graciable. Un législateur sage aurait, dans les cas les plus graciables, modéré la peine du crime, MONTESQ. *Esp.* VI, 13. Quelques autres juges étaient persuadés de la nécessité des supplices dans les affaires les plus graciables, VOLT. *Polit. Proc. crimin. Lalli*, 19. || 2° Qu'on peut pardonner. La désobéissance n'eût pas été graciable, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— ÉTYM. *Gracier.*

GRACIÉ, ÉE (gra-si-é, ée), *part. passé* de gracier. Gracié par le prince.

GRACIER (gra-si-é), je graciais, nous graciions, vous graciiez; que je gracie, que nous graciions, que vous graciiez, *v. a.* Terme de droit criminel. Faire remise de sa peine à un condamné. L'empereur l'a gracié.

— HIST. XIVe s. Avons gracié et remis dès maintenant ladite amende, DU CANGE, *gratificare.*

— ÉTYM. Grâce. Gracier, dans l'ancien français, signifie rendre grâce, remercier.

GRACIEUSÉ, ÉE (gra-si-eû-zé, zée), *part. passé* de gracieuser. Gracieusé des grands, LESAGE, *D. bott.*

GRACIEUSEMENT (gra-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière gracieuse. Il accueille gracieusement tout le monde.

— HIST. XIVe s. Un clerc l'avoit rimée [la chanson] tant grasieusement, *Baud. de Seb.* VI, 394. || XVe s. Et tousjours ledict de la Riviere respondoit le plus gratieusement qu'il pouvoit, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1443. || XVIe s. Obeissez à Dieu gracieusement, CALV. *Instit.* 1013.

— ÉTYM. *Gracieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *graciosamen*; catal. *graciosament*; espagn. *graciosamente*; ital. *graziosamente*.

GRACIEUSER (gra-si-eû-zé), *v. a.* Faire de grandes démonstrations de bienveillance à quelqu'un. Le roi d'Espagne fit venir de Flandre le comte de Serclaës pour y commander ses troupes sous lui, que le roi gracieusa fort en passant, ST-SIMON, 126, 137. Le duc d'Orléans vit les magistrats, les entretint, les gracieusa, ID. 254, 163.

— REM. Gracieuser, dire des choses obligeantes, mot présentement du bel usage, DE CAILLIÈRES, 1690. On commence à se servir du mot gracieuser, qui signifie recevoir, parler obligeamment; mais ce mot n'est pas employé par les bons écrivains dans le style noble, VOLT. *Dict. phil. Gracieux.* Le mot est plus ancien que ne croit Voltaire; mais il est en effet plutôt du style familier que du style élevé; nos adjectifs en *eux* formant bien peu de verbes en *euser*.

— HIST. XVIe s. ....Ce qui donna lieu à la reine de la gracieuser et de l'honorer d'une grande familiarité, D'AUB. *Vie*, LVII.

— ÉTYM. *Gracieux*.

GRACIEUSETÉ (gra-si-eû-ze-té), *s. f.* || 1° Civilité tout affectueuse. Sa vanité lui fit prendre sur son compte des gracieusetés qui n'étaient que pour ses bouffonneries, HAMILTON, *Gramm.* 7. Le roi mit la calotte sur la tête du cardinal de Noailles avec force gracieusetés, ST-SIMON, 78, 3. || 2° Gratification, ce que l'on donne à quelqu'un en sus de ce qu'on lui doit. Il lui fit une gracieuseté.

— HIST. XVe s. Et estes-vous tel, se vous m'avez donné aucune courtoisie ou gracieuseté [cadeau], que vous me le vouliez après retollier [reprendre]? LOUIS XI, *Nouv.* XVIII. Je vous avois, entre autres, choisie comme la nompareille de beauté, genteté et gracieuseté, ID. *ib.* XXVIII. || XVIe s. Nous savons aussi de quelle gracieuseté saint Augustin usa envers les donatistes, CALV. *Inst.* 992.

— ÉTYM. Provenç. *graciozitat*; espagn. *graciosidad*; ital. *graziosità*; du latin *gratiositatem*, de *gratiosus*, gracieux.

GRACIEUX, EUSE (gra-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui a de la grâce. Votre esprit inquiet, triste, noir, soucieux, Ne vous produira pas des songes gracieux, MAIRET, *Sophon.* II, 3. Madame à ce discours embrassa le gracieux ignorant, VOLT. *Jeannot et Colin.* Oui, voilà son regard et ses traits gracieux, M. J. CHÉNIER, *Fénel.* II, 3. || Qui porte à l'imagination, à l'âme, des idées, des peintures douces et charmantes, en parlant des productions des lettres et des beaux-arts. Un sujet gracieux. Une fable gracieuse. || Style gracieux, style où l'on trouve de la grâce. || *S. m.* Le gracieux, ce qu'il y a de gracieux. Le gracieux se compose de l'élégant, du riant et du noble. Watteau a été dans le gracieux à peu près ce que Teniers a été dans le grotesque, VOLT. *Louis XIV, Artistes.* || 2° Poli, doux, civil. Il est gracieux pour tout le monde. Et l'accueil gracieux qu'il recevait de vous.... CORN. *Hor.* I, 3. Et quel est cet abord? qu'il est peu gracieux! ROTROU, *Antig.* II, 4. Et désormais gracieux, Allez à Liége, à Bruxelles, Porter les humbles nouvelles De Namur pris à vos yeux, BOIL. *Ode, Namur.* Les nouveaux magistrats songèrent à se rendre gracieux au peuple, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || 3° Qui est de grâce, favorable. Ce qu'il y aurait eu de gracieux à cela, c'est que, supposé cet établissement fait et une paix de durée, il n'y a point d'année que les revenus du roi ne se fussent augmentés sans rien forcer ni violenter personne, VAUBAN, *Dîme*, p. 160. || A titre gracieux, par pure grâce, sans qu'on y soit obligé par aucune considération. || Juridiction gracieuse, celle que les évêques exerçaient par eux-mêmes, par opposition à la juridiction contentieuse qu'ils exerçaient par leurs officiaux. || En style de chancellerie romaine, les provisions d'un bénéfice sont expédiées en forme gracieuse quand elles dispensent l'impétrant de l'examen et du visa de l'ordinaire. || 4° Qui accorde des grâces. Il n'est usité en ce sens que comme titre de certains souverains. La plupart des peuples du Nord disent : notre gracieux souverain; apparemment qu'ils entendent bienfaisant, VOLT. *Dict. phil. Gracieux.* || 5° *S. m.* Le gracieux, le gracioso. Je suis le gracieux de la troupe, V. HUGO, *M. de l'Orme.*

— REM. « Gracieux est un terme qui manquait à « notre langue, et qu'on doit à Ménage. Bouhours, « en avouant que Ménage en est l'auteur, prétend « qu'il en a fait aussi l'emploi le plus juste, en di- « sant : Pour moi de qui les vers n'ont rien de gra- « cieux, VOLT. *Dict. phil. Gracieux.* » On ne conçoit pas comment Voltaire a pu dire que le mot gracieux était dû à Ménage; ce mot se trouve de tout temps dans la langue. Le fait est que gracieux, condamné par Vaugelas, par Marguerite Buffet, qui dit qu'il est hors du beau style, fut défendu par Ménage. Il a heureusement triomphé de l'opposition des puristes. Quant à Caillères, il se borne à dire : Un visage, un sourire gracieux, mot tiré de la langue des peintres et présentement du bel usage. L'Académie, dans ses remarques sur Vaugelas, n'admet gracieux que dans le sens de doux, courtois, et en termes de peinture : Il y a je ne sais quoi de gracieux dans ce tableau.

— SYN. GRACIEUX, AGRÉABLE. Ce qui est gracieux a de la grâce; ce qui est agréable a de l'agrément. Or la grâce a un charme bien plus fort et bien plus pénétrant que l'agrément. La grâce peut être mise au-dessus de la beauté; l'agrément ne l'a pu jamais.

— HIST. XIIIe s. Plus gracieus est uns petiz dons faiz isnelement [vite] que uns autres grans n'est qui est à paine donés, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 444. Ele [Berte] est plus gracieuse que n'est la rose en mai, *Berte*, LVII. Il laissierent le roi et la roine tous dolans pour Loeys lor aisnet filz qui mors estoit sour l'eage de seize ans et avoit esté mervelles sages et grassieus, *Chr. de Rains*, 235. || XIVe s. Se il est agreable et gracieux, ORESME, *Eth.* 253. || XVe s. Il ne pouvoit faire plus belle saison ni plus gracieuse, FROISS. II, II, 212. Et toutesfois feut-il conclu, qu'on leur feroit la plus gratieuse response que faire se pourroit, JUVÉN. DES URS. *Charles VI*, 1381. || XVIe s. Un joug gracieux et fardeau leger, CALV. *Instit.* 945. Gracieux [qui fait grâce] aux vaincus, MONT. I, 4. Le vin semble amer au malade et gracieux au sain, ID. II, 352. Langage nerveux et puissant, comme le françois est gracieux, delicat, ID. III, 39. Admonestant le peuple d'elire, non pas les plus gracieux, mais les plus aspres et rigoureux medecins, AMYOT, *Caton*, 33.

— ÉTYM. Provenç. *gracios*; espagn. *gracioso*; ital. *grazioso*; du latin *gratiosus*, de *gratia*, grâce.

GRACILITÉ (gra-si-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est grêle. La gracilité de la voix.

— ÉTYM. Lat. *gracilitatem*, de *gracilis*, grêle (voy. GRÊLE, adj.).

† **GRACIOLE** (gra-si-o-l'), *s. f.* Nom d'une variété de poire. Graciole d'été, le bon chrétien d'été. Graciole d'hiver, le bon chrétien d'hiver. Elle est nommée gratioli dans le Dictionnaire de Trévoux et gratiori en Normandie.

† **GRACIOSO** (gra-si-o-zo), *s. m.* Bouffon de la comédie espagnole. || *Au plur.* Des graciosos.

— ÉTYM. Lat. *gratiosus*, gracieux.

† **GRADATIF, IVE** (gra-da-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui va par gradation.

— ÉTYM. Voy. GRADATION; provenç. *gradatiu*.

GRADATION (gra-da-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Passage successif d'un état à un autre. Sans aucune de ces gradations insensibles qui amènent les saisons, VOLT. *Charles XII*, 4. Cette gradation d'êtres qui s'élèvent depuis le plus léger atome jusqu'à l'être suprême, cette échelle de l'infini frappe d'admiration, ID. *Dict. phil. Chaîne des êtres.* Celui-là [Mars] fait son tour en deux ans, Jupiter son voisin en douze, Saturne en trente, et encore Saturne, le plus éloigné de tous, n'est pas si gros que Jupiter; où est la gradation prétendue? ID. *ib.* Nous voyons partout des gradations entre les êtres; mais l'ordre de ces gradations ne nous est encore connu que très-imparfaitement, BONNET, *Contempl. nat.* III, 26. || 2° Particulièrement, accroissement progressif. La gradation de la lumière est sensible depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil. Ils se prirent de paroles, et, après quelque gradation d'injures, Charpentier reprocha à l'abbé Tallemant qu'il était fils d'un marchand banqueroutier de la Rochelle, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 197. || 3° Terme de rhétorique. Figure par laquelle on accumule plusieurs termes ou plusieurs idées qui enchérissent l'une sur l'autre. Il fallait dire [dans l'ode de Boileau sur la prise de Namur] : Je vois nos cohortes s'ouvrir un large chemin à travers les débris des rochers, au milieu des armes brisées et sur des morts entassés; alors il y aurait eu de la gradation, de la vérité et une image terrible, VOLT. *Dict. phil. Enthousiasme.* || 4° Terme de peinture. Passage insensible d'un ton à un autre. || 5° Plus particulièrement, en peinture et en sculpture, artifice de composition par lequel on fait saillir le personnage ou le groupe principal, en affaiblissant graduellement la lumière, l'expression dans les autres figures. || 6° En architecture, disposition de plusieurs parties qui, rangées par degrés ou les unes au-dessus des autres, symétrisent par leurs formes et leurs ornements. || 7° En musique, mélodie dans laquelle l'expression monte, pour ainsi dire, au moyen d'une progression de figures qui se ressemblent. || Il signifie aussi la progression du *piano* ou *dolce* au *forte* et au *fortissimo*.

— HIST. XVIe s. Je loue [chez les femmes] la gradation et la longueur en la dispensation de leurs faveurs, MONT. III, 369.

— ÉTYM. Provenç. *gradatio*; ital. *gradazione*; du lat. *gradationem*, ayant pour radical *grad* qui est dans *gradus*, degré (voy. GRADE).

GRADE (gra-d'), *s. m.* || 1° Degré de dignité, d'honneur dans une hiérarchie. Rome n'attache point le grade à la noblesse, CORN. *Sertor.* II, 2. Il est mille douceurs en un grade si haut [le trône] Où peut-être avez-vous moins pensé qu'il ne faut, ID. *Othon*, III, 5. Rome enfin de ton choix tient-elle un lieutenant? Le sort pourvoit Narsès de ce grade éminent, ROTROU, *Bélis.* II, 10. Guillaume des Champeaux, né en Brie de parents obscurs, s'éleva par la réputation qu'il se fit, de grade en grade jusqu'à l'épiscopat, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*scolastiques*). || 2° Se dit de l'armée. Le grade de capitaine, de colonel, de sergent. Les grades supérieurs. Les grades inférieurs. La plupart s'accordèrent sur la possibilité de conquérir la Russie, soit que leur espoir y vît à acquérir, suivant leur position, depuis un simple grade jusqu'à un trône; soit qu'ils se fussent laissé prendre à l'enthousiasme des Polonais, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 5. || 3° Il se dit aussi des rangs universitaires. Il y a trois grades dans l'université : bachelier, licencié, docteur. Prendre ses grades dans l'université. || 4° Anciennement, lettre qu'on obtenait en vertu des grades qu'on avait acquis. Signifier, jeter ses grades sur une abbaye. || 5° Nom donné, en géométrie, à la centième partie du quart de cercle, et, en géographie, au degré centésimal que l'on a tenté un instant de substituer au degré nonagésimal. || Nom donné aussi quelquefois aux divisions centigrades des mesures qui se divisaient autrement. Dans le thermomètre centigrade, le grade vaut les 4/5 du degré de Réaumur.

— HIST. XVIe s. ....N'eust voulu recevoir une grade s'il n'eust pensé en estre bien digne, CARL. I, 19. Honorez du grade de chevalerie, ID. III, 25.

— ÉTYM. Lat. *gradus*, degré, de la même racine que *gradi*, marcher, rapproché avec raison de l'allemand *schreiten*, marcher.

GRADÉ (gra-dé), *adj. m.* Qui a un grade dans l'armée. Militaire gradé, non gradé. Il ne se dit guère que des grades inférieurs, de ceux qui sont marqués par des galons.

† **GRADILLE** (gra-di-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme d'architecture. Espèce de dentelure.

GRADIN (gra-din), *s. m.* || 1° Petit degré qu'on met sur un autel, sur un buffet, etc. pour y placer des chandeliers, des fleurs, etc. Un buffet en gradins portait vingt mille vases ou plats d'or, VOLT. *Princ. de Babyl.* 3. || Degrés de plomb ou de pierre, pratiqués dans les buffets d'eau et les cascades, où l'eau en tombant forme des nappes. || 2° Bancs disposés en étages, par exemple dans les amphithéâtres. Ce monde est un vaste amphithéâtre où chacun est placé au hasard sur son gradin, VOLT. *Dial.* 3. Je vis au bout d'une allée d'orangers et de citronniers une espèce de lice immense entourée de gradins couverts d'étoffes précieuses, ID. *Voyages de Scarmentado.* || Par extension. Je commence à gravir ces gradins de collines.... LAMART. *Joc.* II, 72. || Absolument. Les gradins des classes des lycées. Il était encore sur les gradins, que déjà il témoignait des dispositions à la poésie. || 3° Terme de jardinage. Gradins de gazon, marches ou degrés revêtus de gazon. || 4° Terme de mines. Gradins renversés, ouvrage dans lequel on exploite en forme de dessous d'escalier.

— ÉTYM. Dérivé de *grade*, degré.

† **GRADINE** (gra-di-n'), *s. f.* Ciseau très-affilé et

dentelé, dont se servent les sculpteurs en marbre. || Instrument du potier qui lui sert à achever les pièces moulées.

† **GRADINER** (gra-di-né), *v. a.* Travailler le marbre avec la gradine.

† **GRADUALITÉ** (gra-du-a-li-té), *s. f.* Caractère de ce qui est graduel. Motion pour qu'il soit établi une gradualité dans les élections aux fonctions publiques, MIRAB. *Collection*, t. II, *à la Table*.

— ÉTYM. *Graduel*.

† **GRADUATEUR** (gra-du-a-teur), *s. m.* Terme de physique. Pièce destinée à faire varier l'intensité du courant électrique dans les appareils d'induction.

GRADUATION (gra-du-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Opération par laquelle on détermine les degrés de l'échelle de quelques instruments de précision, comme les baromètres, les thermomètres, les pyromètres, les aréomètres, les hygromètres, etc. || 2° Terme de chimie. Concentration progressive de certains liquides, pour retirer les substances salines qu'ils renferment. C'est ainsi qu'on gradue les eaux de la mer pour obtenir le sel marin. || Terme de salines. Bâtiments de graduation, ou, simplement, graduation, ou chambre graduée, constructions particulières dans lesquelles on concentre les eaux salées.

— ÉTYM. *Graduer*; provenç. *graduacio*; espagn. *graduacion*; ital. *graduazione*.

GRADUÉ, ÉE (gra-du-é, ée), *adj.* || 1° Terme de physique. Où les divisions sont marquées. Un thermomètre gradué. || Terme de géométrie. Cercle gradué, cercle divisé en trois cent soixante degrés, en quatre cents grades. || Terme de géographie. Cartes graduées, cartes où les degrés de longitude et de latitude sont marqués. || 2° Terme de chimie. Feu gradué, feu donné par degrés. || Chambre graduée, voy. GRADUATION. || 3° Où la graduation est ménagée. Cours de thèmes gradués. Tout est donc gradué ou nuancé dans la nature, BONNET, *Caus. prem.* VII, 3. || 4° Qui a obtenu un grade dans une faculté de théologie, de droit, de médecine, de sciences ou de lettres. Autrefois les nobles étaient gradués par privilége après trois ans d'études, quoique le terme fût plus long pour les autres. || Substantivement C'est un gradué. L'obligation où est le juge de prendre deux gradués dans les cas qui peuvent mériter une peine afflictive, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 42. Chaque gradué, depuis le sous-diacre jusqu'au souverain pontife, exerçait une petite juridiction, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 10.

1. **GRADUEL, ELLE** (gra-du-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui va par degrés. Augmentation graduelle. Ses progrès [de Louvois] furent graduels, mais rapides, DUCLOS, *Règne de Louis XIV*, *Œuvres*, t. V, p. 166, dans POUGENS. || Terme de jurisprudence. Substitution graduelle. || 2° Psaumes graduels, certains psaumes que les Hébreux chantaient sur les degrés du temple.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *gradual*; ital. *graduale*; du lat. *gradus*, degré.

2. **GRADUEL** (gra-du-èl), *s. m.* || 1° Versets qui se disent à la messe entre l'épître et l'évangile et qui se chantaient autrefois au jubé, comme cela se pratique encore dans quelques églises. Chanter le graduel. || 2° Livre qui contient tout ce qui se chante au lutrin pendant la messe. Acheter un graduel.

— HIST. XIII° s. Tex [tel] ne set mie encore a b, Qu'avoir [l'argent] fera encore abbé ; Avoir fait bien tel prevost faire, Et tel prior ainçois refaire Fait son graal [pot] que son grael, *Ste Leocade*, ms. St-Germ. f° 28, dans LACURNE. || XIV° s. Je, sire de Blainville ay garnies et estoffées les dites capelles.... d'un messel et d'un breviaire pour chascune capelle, et d'un grael pour les deux capelles, DU CANGE, *gradalicantum*.

— ÉTYM. *Graduel* 1, ainsi dit des psaumes graduels des Hébreux.

GRADUELLEMENT (gra-du-è-le-man), *adv.* Par degrés, d'une façon graduelle.

— ÉTYM. *Graduel*, et le suffixe *ment*.

GRADUER (gra-du-é), *v. a.* || 1° Marquer des degrés de division. Graduer un thermomètre. || 2° Augmenter par degrés. Graduer les difficultés suivant le progrès des élèves. Le père Lemoine, dans son poëme de saint Louis, ne sait ni fondre ni graduer l'intérêt des événements et des situations, LA HARPE, *Cours*, 2° *part.* liv. I. || 3° Conférer des degrés dans quelqu'une des facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences ou de lettres. La faculté l'a gradué. Se faire graduer en théologie.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *gradus*, degré.

† **GRADUS AD PARNASSUM** (gra-dus' ad parna-ssom') ou, simplement, **GRADUS** (gra-dus'), *s. m.* Titre d'un dictionnaire latin qui, indiquant la quantité de chaque mot, les synonymes, les épithètes, etc. sert à faire des vers latins. || Par extension, dictionnaire où les mots sont rangés et expliqués de manière à favoriser l'exercice de la versification. Un gradus français.

— ÉTYM. *Gradus*, degré, *ad*, vers, *Parnassum*, le Parnasse.

† **GRAFITTO** (gra-fi-tto), *s. f.* Mot italien employé pour désigner ce qu'on trouve d'écrit sur les murailles dans les villes et les monuments de l'antiquité. || *Au plur.* Des grafitti, selon l'usage italien. Les grafitti de Pompéi.

— ÉTYM. Voy. GRAPHITE, qui est le même.

† **GRAGE** (gra-j'), *s. f.* Râpe dont on se sert dans les îles pour mettre le manioc en farine.

† **GRAGER** (gra-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. a.* Râper avec la grage. Grager du manioc.

† **GRAGUE** (gra-gh'), *s. f.* Sorte de filet auquel tient une racloire en fer.

— ÉTYM. Corruption du mot *drague*.

† **GRAILLE** (gra-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom vulgaire de la corbine, dite aussi graillant et graillot.

— ÉTYM. Bas-lat. *gracula*, féminin du lat. *graculus*, geai ; provenç. *gralha*, *grailla*; catal. *gralla*; espagn. *graja*; portug. *gralha*; ital. *gracchia*. *Graculus* est un diminutif de *gracus*, auquel on comparera l'allemand *Krähe*, corneille.

GRAILLEMENT (gra-lle-man, *ll* mouillées, et non gra-ye-man), *s. m.* Voix sourde ou enrouée.

— ÉTYM. L'anc. verbe *grailler* qui signifiait crier à la manière de la *graille* (voy. ce mot) : XIV° s. Grailler à la maniere de la corneille, DU CANGE, *creticare*.

GRAILLER (gra-llé ; *ll* mouillées, et non gra-yé), *v. n.* Terme de chasse. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

— ÉTYM. Anc. franç. *graile* ou *grele*, sorte de trompette, ainsi dite parce qu'elle était allongée, *grêle* (voy. GRÊLE, adj.) : XIII° s. Des heberges issirent, serré sont et rangiez; Plus de quatre cens cors oissiés graisloier, *Ch. d'Ant.* IV, 345.

1. **GRAILLON** (gra-llon, *ll* mouillées, et non gra-yon), *s. m.* || 1° Goût, odeur de graisse ou de viande brûlée. Elle eût dédaigné de toucher aux serviettes sales en disant qu'elles sentaient le graillon, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Populairement, une Marie graillon, une femme sale et toute tachée de graisse. || 2° Restes ramassés d'un repas. Marchande de graillons. Il mangeait dans un seul repas deux fressures entières de mouton avec les pieds, une tétine de vache et dix livres de pain, sans parler des graillons dont il était rarement dépourvu, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* I, 3. || 3° Par assimilation à des restes de viande, restes ou rognures des marbres. Les graillons ne se vendent pas au pied, mais en bloc.

— ÉTYM. Probablement l'anc. franç. *graille*, grille, gril, voy. ces mots : c'est l'odeur de ce qui brûle sur la *graille*. Scheler est porté à y voir une contraction de *gratillon*, ce que l'on gratte au fond de la marmite.

† 2. **GRAILLON** (gra-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Excrétion épaisse de la poitrine dont on se débarrasse par la toux.

— ÉTYM. Il paraît un mot formé de l'ancien verbe *grailler*, crier comme la corneille (voy. GRAILLEMENT); le son enroué qu'on produit en amenant cette excrétion, ayant déterminé l'assimilation. *Graillon* est en effet un diminutif de *graille* (voy. le suivant).

† 3. **GRAILLON** (gra-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires de la petite chevêche.

† 1. **GRAILLONNER** (gra-llo-né, *ll* mouillées), *v. n.* Prendre un goût, une odeur de graillon. Vous avez laissé graillonner ce plat.

— ÉTYM. *Graillon* 1.

† 2. **GRAILLONNER** (gra-llo-né, *ll* mouillées), *v. n.* Tousser d'une manière cassée pour expulser la pituite hors de la gorge.

— ÉTYM. *Graillon* 2.

† **GRAILLONNEUR, EUSE** (gra llo-neur, neû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui graillonne souvent.

† **GRAILLONNEUSE** (gra-llo-neû-z', *ll* mouillées), *s. f.* Femme qui vend des restes de table. || Fig. Mauvaise cuisinière.

— ÉTYM. *Graillon* 1.

GRAIN (grin; l'*n* ne se lie pas : du grin excellent; au pluriel, l'*s* se lie : des grin-z excellents), *s. m.* || 1° Le fruit et la semence des céréales. Le grain de ces froments est fort gros. En hommes plus qu'en grains la campagne est fertile, ROTROU, *Bélis.* I, 1. Je la crois fine [une perle], dit-il, Mais le moindre grain de mil Ferait bien mieux mon affaire, LA FONT. *Fabl* I, 20. Comme il se trouve quelquefois un grain de froment parmi l'ivraie, *Anti-menagiana*, p. 13. D'un seul grain venaient quelquefois près de quatre cents épis, comme on le voit dans les lettres écrites sur ce sujet à Auguste et à Néron par ceux qui gouvernaient l'Afrique en leur nom, ROLLIN, *Hist. anc.* t. X, p. 434, dans POUGENS. || Fig. Cette matière a été traitée si savamment par tant de grands génies, qu'il n'y a plus de grains à ramasser après leurs moissons, VOLT. *Dict. phil. Vision.* || Absolument. Les grains récoltés. L'importation, l'exportation des grains. Dans un État où le ministère ne comprendra pas que la meilleure et la seule administration du commerce des grains est de ne s'en point mêler, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuvres*, t. VII, p. 130, dans LACURNE. Il a osé plaider la cause de la liberté du commerce des grains, parce qu'il la croyait liée à la sûreté des subsistances, à la prospérité de l'agriculture, CONDORCET, *Duhamel.* Une famine s'annonçait en France [en 1812] ; bientôt la crainte universelle accrut le mal par les précautions qu'elle suggéra ; l'avarice, toujours prête à saisir toutes les voies de la fortune, s'empara des grains, encore à vil prix, et attendit que la famine les lui redemandât au poids de l'or, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 5. Dantzick renfermait tant de grains, qu'elle seule eût pu nourrir l'armée, ID. *ib.* IV, 3. || Gros grains, le froment, le méteil et le seigle. || Menus grains, ceux qui servent à la nourriture des animaux, tels que l'orge, l'avoine, les vesces et les pois, qui ne se sèment qu'au mois de mars, au lieu que les blés se sèment en automne. || Grains ronds, les pois de brebis, les vesces et autres semences fourragères || Grain sur bord, manière de mesurer les grains. La mesure de ladite halle est grain sur bord, *Arrêt du Conseil d'État*, 10 avril 1783. || Poulets de grain, poulets qu'on élève au printemps et qu'on nourrit de grain. || Fig. Il est dans le grain, il est en passe de faire fortune. || En un autre sens, être dans le grain, être commodément, à son aise. Mais, pour ce qu'étant là, je n'étais dans le grain, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Par extension, fruit grenu ou semence grenue de certaines plantes. Un grain de moutarde, de genièvre, etc. Des grains de raisin. || 3° Petit grain, nom donné aux fruits de l'oranger tombés avant maturité. || Petit grain, se dit aussi de l'huile retirée, par la distillation, de ces petites oranges. || 4° Petite partie qui est comparée à un grain de céréales. Un grain de sel, de poudre à canon. Cromwell allait ravager toute la chrétienté.... sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère, PASC. *Pensées*, art. III, 7, édit. HAVET. Il y avait autrefois un grain de sable qui se lamentait d'être un atome ignoré dans les déserts; au bout de quelques années il devint diamant, et il est à présent le plus bel ornement de la couronne du roi des Indes, VOLT. *Zadig*, 16. || Fig. Il n'y a pas un grain de sel dans cet ouvrage, c'est-à-dire on n'y trouve pas le moindre esprit, il est insipide. Pour moi, je vous avoue que je n'ai pas trouvé le moindre grain de sel dans tout cela, MOL. *Crit.* sc. 3. || Populairement. Je te mangerais avec un grain de sel, c'est-à-dire je suis plus fort que toi, je te rosserais. || Un grain d'encens, une petite portion d'encens; fig. un peu de louange, de flatterie. Qu'il est difficile qu'on ne confonde la vertu avec la fortune, et qu'on ne jette, sans y penser, quelque grain de l'encens que l'on doit à Dieu, sur le monde qui n'est qu'une idole! FLÉCH. *Marie-Thér.* || Cire en grain, cire qui, à force d'être remuée sur les toiles, se réduit en grains de la grosseur d'une fève médiocre. || Terme de pathologie. Grains de tabac, petits calculs qu'on trouve dans la prostate. || 5° Il se dit de certaines choses faites en forme de grain. Les grains d'un collier d'ambre. Grains de chapelet. Sait du nom de Jésus toutes les indulgences, Que valent chapelets, grains bénits enfilés, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Les habitants [les Espagnols] marchaient gravement avec des grains enfilés et un poignard à leur ceinture, VOLT. *Princ. de Babyl.* 11. || Catholique à gros grain, catholique qui se permet beaucoup de choses défendues par la religion; locution qui vient probablement de celui qui, expédiant son chapelet, n'en dit que les gros grains. || Par extension. J'enragerai de voir, avant que de mourir, Qu'une prude à gros grain, une fausse inhumaine.... MONTREUIL, *autre Madrigal.* || 6° Grains d'or, morceaux d'or très-purs qu'on trouve dans les rivières ou à la surface de la terre et qu'on nomme ainsi, quel qu'en soit le volume. Celui [commerce] que l'empire [de Chine] a ouvert avec les habitants de la petite Bucharie se réduit à leur donner du thé, du tabac, des draps en

échange des grains d'or qu'ils trouvent dans leurs torrents et leurs rivières, RAYNAL, *Hist. phil.* v, 24. || Anciennement, grain de fin, petite mesure de la pureté de l'argent; cette pureté s'évaluait autrefois en douzièmes qu'on appelait deniers, et chaque denier se divisait en 24 grains. De l'argent à 9 deniers 12 grains de fin était, selon notre manière de compter actuelle, à 79,166. || Grain de fin se disait aussi de l'or (voy. FIN 2, au n° 1). || 7° Terme de pharmacie. Nom donné quelquefois à des préparations qui ne diffèrent des pastilles que par leur forme globuleuse. || 8° Verroteries bleues, ou jaunes, ou blanches, ou rayées. Enfiler des grains. Broder avec des grains. Faire un collier de grains. Vendre des grains aux nègres. || 9° Fig. Très-petite quantité. Ai-je un grain de ce métal qui procure toutes choses? LA BRUY. XII. Si j'avais quelque grain d'orgueil, De Frédéric un seul coup d'œil Me rendrait de la modestie, VOLT. *Roi de Prusse*, 109. Avec un grain de caprice tu seras la plus agaçante maîtresse, BEAUM. *Mar. de Figaro*, v, 7. En lui le plus petit grain d'humeur était comme un levain qui fermentait bien vite, et dont l'aigreur se communiquait à toute la masse de ses pensées, MARMONTEL, *Mém.* VIII. Mme de Montulé avait dans l'esprit et dans le caractère ce grain d'honnête coquetterie qui, mêlé avec la décence, donne aux agréments d'une femme plus de vivacité, de brillant et d'attrait, ID. *ib.* VII. Il [Courier] eut son grain d'ambition, son quart d'heure de folie comme un autre, A. CARREL, *Œuv.* t. v, p. 196. || Avoir un grain de folie dans la tête, ou, absolument, avoir un grain, être un peu fou. C'est une chose admirable que tous les grands hommes ont toujours du caprice, quelque petit grain de folie mêlé à leur science, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. Tant un grain de folie produit d'effets miraculeux dans une âme forte et profondément blessée! VOLT. *Princ Babyl.* 8. || Grain sert quelquefois de complément à la négation *ne*, dans un style plaisant ou marotique. Ce fut mal raisonné : Ce cierge ne savait grain de philosophie, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. Que si dans cinquante ans, sans être grain malade, Force vous est pourtant à la parfin Sur lit gésir en piteuse parade, CHAUL. *Épît. de M. d'Hamilton.* || 10° Petit poids, qui était la soixante-douzième partie d'un gros, ou la vingt-quatrième d'un scrupule, ou gramme 0,0532. Nous ne nous prisons pas, tout petits que nous sommes, D'un grain moins que les éléphants, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. || Fig. Ne pas peser un grain, être svelte, allègre. Il m'a juré qu'il ne pèse pas un grain; car il a tout dit [à confesse], SÉV. 378. || Il est léger de deux grains, s'est dit jadis, par plaisanterie, d'un castrat. || Fig. Ne pas peser un grain, être de peu de valeur, d'importance. Tout cela ne pèse pas un grain, SÉV. 321. Les louanges qu'il [Voltaire] y donnait à mon ouvrage me consolèrent pleinement de ce que j'appelais l'injustice de l'Académie, dont le jugement ne pesait pas, disais-je, un grain dans la balance contre un suffrage tel que celui de Voltaire, MARMONTEL, *Mém.* XI. || 11° Petites aspérités qui couvrent la surface de certaines étoffes, de certains cuirs, de certains fruits, etc. Ce basin, ce maroquin est d'un beau grain. On a beau nous dire que ces montagnes de deux mille toises de hauteur ne sont rien par rapport à la terre qui a trois mille lieues de diamètre; que c'est un grain de la peau d'une orange sur la rondeur de ce fruit, que ce n'est pas un pied sur trois mille, VOLT. *Jenni*, 9. || Terme de gravure. Effet que produisent les tailles diversement croisées entre elles. Ces tailles forment un mauvais grain. || 12° Parties serrées entre elles qui forment la masse des pierres, des métaux. Le grain de l'ardoise. L'acier a le grain plus fin et plus serré que le fer. Les fers sans nerf et à gros grains devraient être proscrits, BUFF. *Hist. min.* t. VII, p. 83. || 13° Pustules et marques de petite vérole. Grains de petite vérole. La princesse n'a que vingt grains de petite vérole, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 6 fév. 1675. || Grain de beauté, petite tache noire qui, se rencontrant sur la peau humaine, rehausse l'agrément de la physionomie, quand elle est sur les joues d'une personne blanche et jolie. || 14° Grains de lèpre, certains grains qui sont à la gorge des pourceaux ladres. || 15° Grain en cuivre, en acier, petite pièce de métal dont la forme approche de celle d'un grain d'orge. Un pivot en acier fondu qui tourne sur un grain en cuivre. || Mettre un grain à un canon, remplir d'un métal nouveau la lumière qui s'est trop agrandie. || 16° Terme de construction. Grain d'orge, petit morceau de bois en forme de prisme que l'on enfonce dans les vides et les fentes d'une pièce de bois. Assemblage à grain d'orge, se dit de deux pièces de bois dont l'une est taillée en angle aigu, l'autre en angle rentrant, de manière à s'emboîter exactement. || Grain d'orge, outil de menuisier, de serrurier, etc. || Grain d'orge, petite cavité pratiquée entre des moulures de menuiserie pour les dégager. || Terme de chirurgie. Grain d'orge, voy. ORGELET. || 17° Terme de serrurier. Petits bouts de fer ou menues ferrailles que l'on mêle avec le plomb pour faire de forts scellements. Cube de cuivre ou d'acier qui sert à adoucir le frottement d'un tourillon. || 18° La ligne, ou 12° partie du pouce, a été dite grain d'orge, parce qu'elle est à peu près de la largeur de ce grain. || 19° Grain d'orge, ou toile, linge grain d'orge, de grain d'orge, à grain d'orge, toile, linge semé de points ressemblant à des grains d'orge. Grain d'orge, grain d'anis ou peau de poule, silésie dit grains fleuris, *Tableau annexé aux lett. pat.* 12 juillet 1790. || On dit aussi futaine, broderie à grain d'orge. || 20° Gros grain, étoffe de soie très-forte que l'on fabrique à Lyon. || 21° Grain de Zélim, poivre long de l'Inde. || Grain de mûre, clavaire ponctuée (champignon). || Grain d'avoine, grain d'orge, etc. nom de diverses coquilles. || 22° Pluie subite accompagnée de bourrasque. Il y a quatre mois de sécheresse absolue à Cayenne, au lieu que, dans l'intérieur du pays, la saison sèche ne dure que trois mois, et encore y pleut-il tous les jours par un orage assez violent qu'on appelle le grain de midi, BUFF. 7° *ép. nat.* t. XII, p. 347. || Terme de marine. Grain de vent, ou, simplement, grain, changement subit dans l'atmosphère accompagné de violents coups de vent. || Nuages qui annoncent le grain. Grain noir. Grain blanc. Les grains les plus redoutés sont les grains blancs, surtout dans les parages de l'équateur. || Veille au grain, sorte d'avertissement nautique (qui se disait autrefois : pare au grain) donné dans les temps où les grains sont menaçants. || Fig. Veiller au grain, veiller à ses intérêts. || 23° Tout-grain, sorte de vin de Bourgogne. || Proverbes. Chaque grain a sa paille. || De mauvais grain, jamais bon pain. || Grain à grain la poule emplit son ventre, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* III, 5.

— HIST. XII° s. Li reis cumandad que l'um preist pierres grandes et de gentil grein e de bonne quarriere, *Rois*, p. 245. || XIII° s. ...un front large, blanc et plain; N'i avoit ne fronce ne grain, *Partonop.* v. 4868. Mès de religion, sans faille, G'en pren le grain et laiz la paille, *la Rose*, 11256. Mesure de toz grains si est par toute le [la] comté que il a el mui douze mines, BEAUM. XXVI, 7. || XIV° s. Lequel suppliant print deux ou trois grains [morceaux] d'acier et un fer à cheval, DU CANGE, *granum.* || XV° s. ....Les vaillans.... Mors et occis en la bataille; Le bon grain perit, et la paille Demoura en vent sur la terre, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 131. Le lieu n'est grain [point du tout] honneste, il y fait trop puant, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXVIII. || XVI° s. Le pilot, prevoyant un tyrannicque grain [orage] et fortunal noveau, commanda tout estre à l'herte, RAB. *Pant.* IV, 18. Nous adjoustons plusieurs sortes de mots, des quels nous nous servons quand nous noions [nions] quelque chose, comme pas de *passus*, poinct de *punctum*, grain de *granum*, ROBERT EST. *Gramm. fr.* p. 126, dans LACURNE. Il y a encore une autre jurisdiction, nommés les doyens et jurez de la maison aux grains, qui font observer et mettre à execution les plants du prince et les ordonnances de polices, faites et statuées par le bailly et la loy sur le fait du commerce des grains, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 1108. De tout grain en necessité pain, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 75. Comme celuy qui disoit : en nostre cave on n'y voit goutte, en nostre grenier on n'y voit grain, H. EST. *Apol. d'Hérod.* t. II, p. 179, dans RAYNOUARD, *Lexique.*

— ÉTYM. Provenç. *gran*, *gra;* espagn. et ital. *grano;* portug. *grão;* du latin *granum.* On rapproche *granum* du goth. *kaurn*, all. *Korn*, angl. *corn*, grain, et l'on rattache l'un et l'autre au radical sanscrit *gar*, disperser, de sorte que *granum* serait la chose qui s'éparpille. Il n'est pas absolument sûr que *grain*, au sens d'orage, soit le même mot que *grain* de blé; cependant on peut concevoir que cet orage ait été appelé un *grain*, à cause des grains de grêle et des gouttes de pluie qu'il verse; les étymologies qu'on en a données ne s'appuient sur rien de positif : angl. *rain*, pluie, ou, d'après Jal, le hollandais *gram*, furieux, colère.

† **GRAINAGE** (grè-na-j'), *s. m.* Production de la graine de vers à soie. || Grainage industriel, production en grand de la graine des vers à soie, par opposition à grainage domestique, celui qui se fait dans la demeure de chaque éleveur.

— ÉTYM. *Graine*

† **GRAINAILLE** (grè-nâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Petite ou mauvaise graine.

— ÉTYM. Dérivé péjoratif de *graine.*

† **GRAINAILLEUR** (grè-na-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui sépare la farine du son.

† **GRAINAISON** (grè-nè-zon), *s. f.* Formation en grains. La grainaison du blé.

— ÉTYM. *Graine.*

† **GRAINASSE** (grè-na-s') ou **GRENASSE** (gre-na-s'), *s. f.* Terme de marine. Petit grain de vent qui survient dans un temps variable.

— ÉTYM. Dérivé péjoratif de *grain.*

† **GRAINCHU, UE** (grin-chu, chue), *adj.* Terme de mines. Cailloux grainchus, cailloux siliceux qui ne se brisent pas nettement à cause de quelque défaut.

— ÉTYM. En Normandie, *grainchu* signifie qui est de mauvaise humeur (voy. GRINCHEUX, qui est le même).

GRAINE (grè-n'), *s. f.* || 1° Dans une plante la partie qui la reproduit. De la graine de laitue, d'oignons, de melon. Ce fait est remarquable et prouve que ce n'est pas une règle constante, que les plus belles graines produisent les plus abondantes récoltes, BONNET, *Hist. nat. mém. Œuv.* t. III, p. 221. || Graines forestières, glands, faînes. || Terme de botanique. Ovule fécondé ou non. La graine est un œuf dans lequel un embryon doit prendre ses premiers accroissements, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. v, p. 348. || Monter en graine, se dit de certaines plantes qui montent, grandissent et portent leur graine. || Fig. Monter en graine, se dit de filles qui vieillissent sans se marier. La fille aînée de Croissy était déjà fort montée en graine et très-laide, ST-SIMON, 33, 132. La duchesse de la Ferté avait une fille qui avait un peu rôti le balai, et qui commençait à monter en graine, ID. 59, 234. || Fig. C'est une mauvaise graine, se dit des écoliers, des jeunes gens malins, et aussi, par mépris, de mauvaises gens. Il a vidé là sa maison d'une vilaine graine de gens, MARIVAUX, *Doubl. inconst.* II, 7. || Graine de giberne, enfant de troupe. || Graine de potence, enfant qui annonce devoir être un fort mauvais sujet. || C'est de la graine de niais, c'est-à-dire cela ne peut tromper que les sots. || C'est de la graine de niais, signifie aussi : c'est un niais. || 2° Graine d'Avignon, voy. GRENETTE. || Graine de canari, semence de l'alpiste et du panis millet. || Graine joyeuse, nom donné à la semence du fenugrec. || Graine de paradis, celle de l'*amomum granum paradisi*, *L.* nommée aussi en Afrique malaguette, malaquette et maniguette. || Graine perlée, semence du gremil des champs. || Graine de Turquie, le maïs || Graine de perroquet, semences du carthame tinctorial. || Graines de Tilly ou des Moluques, fruit du *croton tiglium*, *L.* || 3° Graine de vers à soie, ou, simplement, graine, les œufs de bombyx qui ressemblent fort à de la graine de moutarde. De quelle provenance est votre graine? C'est de la graine du pays. || Graine d'écarlate, cochenille. || 4° Frange, gland à graine d'épinards, frange, gland dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. Il se fabrique des franges en nœuds, graines d'épinards, pour les robes, *Dict. des arts et mét.* 1767, *Rubanier.* || Épaulettes à graine d'épinards; elles indiquent dans l'armée française un grade supérieur. || Familièrement. Il a de la graine d'épinards, il occupe un rang élevé dans l'armée. || Chez les brodeurs au métier, graine, point qui représente des semences de fruits. || 5° Terme d'architecture. Nom de petits boutons d'une grosseur inégale, qu'on met au bout des rameaux, dans les feuillages.

— HIST. XII° s. [Ils] Vous monstreront, ce dient, mains gonfanons en graine [écarlate], *Sax.* XXX. || XIII° s. La rose auques [un peu] s'eslargissoit Par amont, si m'abelissoit [plaisoit] Ce qu'ele n'iert [n'était] pas si overte, Que la graine en fust descoverte, *la Rose*, 3376. Si ne se set conseiller nus [nul], Car Cupido li fils Venus Sema ici d'amors la graine, Qui toute a ceinte la fontaine, *ib.* 1597. || XV° s. Saintures, chaperons mi-graine [teints à demi en écarlate], COQUILLART, *Plaid. de la simple et de la rusée.* || XVI° s. Ces moines porterent la graine des vers à soie à Justinien, O. DE SERRES, 456. De la graine [de la vermine], OUDIN, *Curios. fr.* Il garde ses filles à graine [il est longtemps sans les marier], ID. *ib.*

— ÉTYM. *Grain;* provenç. espagn. et ital. *grana.*

† **GRAINER** (grè-né), *v. n.* Voy. GRENER.

GRAINETIER (grè-ne-tié), *s. m.* Voy. GRÈNETIER.

† **GRAINEUR** (grè-neur), *s. m.* Voy. GRENEUR.

GRAINIER, IÈRE (grè-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend en détail toutes sortes de grains, graines, légumes, même du foin et de la

paille. || 2° Collection de graines étiquetées ou rangées méthodiquement.

— REM. Bien que grènetier soit plus usité que grainier, celui-ci est cependant meilleur; les anciennes ordonnances et statuts concernant cet état ne portent que le nom de grainier. Il est d'ailleurs dérivé exactement de *grain* ou *graine*, tandis que *grènetier* vient de *grainette*.

— ÉTYM. *Grain, graine.*

† **GRAINOIR**, *s. m.* Voy. GRENOIR.

† **GRAIRIE** (grè-rie), *s. f.* Voy. GRUERIE.

GRAISSAGE (grè-sa-j'), *s. m.* Action de graisser. || Ce qui sert à graisser. Un bon graissage. || Graissage du sucre, état du sirop, qui, refroidi trop vite, donne de menus cristaux d'une substance butyreuse.

— ÉTYM. *Graisser.*

† **GRAISSANE** (grè-sa-n'), *s. f.* Variété de figue.

GRAISSE (grè-s'), *s. f.* || 1° Substance onctueuse, de peu de consistance, fondant facilement, dite en chimie corps gras (voy. GRAS), et répandue en diverses parties du corps. Dites aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point la graisse de la brebis, du bœuf ni de la chèvre, SACI, *Bible, Lévit.* VII, 23. Les prêtres furent occupés jusqu'à la nuit à offrir les holocaustes et les graisses, ID. *ib. Paralip.* II, XXXV, 14. Cette matière est la graisse qui survient ordinairement à trente-cinq ou quarante ans; et, à mesure qu'elle augmente, le corps a moins de légèreté et de liberté dans ses mouvements, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 337. || Étoile de graisse, voy. ÉTOILE, n° 15. || Prendre de la graisse, devenir gras. Sur la fin de l'été, cet oiseau [le torcol] prend beaucoup de graisse, et il est alors excellent à manger, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 136. || C'est un peloton de graisse, se dit d'un très-petit oiseau très-gras, tel que l'ortolan, le becfigue, et aussi d'un petit enfant bien en chair. || Vivre de sa graisse, sur sa graisse, se dit de l'ours, de la marmotte, du loir, etc. qui vivent de leur propre corps durant leur sommeil d'hiver et qui se réveillent très-maigres; et fig. vivre sur son bien. || Fig. Il se plaint de trop de graisse, se dit d'un homme qui se plaint de quelque chose qui lui est avantageux. || Fig. À graisse d'argent, c'est-à-dire à force d'argent. || Terme de marine. Graisse de coq, nom que les matelots donnent à la graisse que le coq ou cuisinier retire des viandes salées cuites dans sa chaudière. || Graisse de pendu, graisse prise au corps d'un homme pendu et à laquelle la superstition attachait de merveilleuses vertus curatives. Probablement quelque bourreau aussi charlatan que cruel aura fait accroire aux imbéciles de son quartier que la graisse de pendu guérissait de l'épilepsie, VOLT. *Dict. phil. Supplices.* || 2° En termes de cuisine, graisse se dit de la graisse fondue et de la friture. Faire cuire des pommes de terre dans la graisse, à la graisse d'oie. || 3° Embonpoint. La graisse l'incommode. Monseigneur, tout noyé qu'il fût dans la graisse et dans l'apathie, parut un autre homme dans ces deux conseils, ST-SIM. 82, 72. || Familièrement. La graisse ne l'étouffe pas, la graisse ne l'empêche pas de courir, se dit d'une personne très-maigre. || Faire de la graisse, s'engraisser dans le sommeil, dans l'indolence. || 4° Fig. La graisse de la terre, la substance qui contribue le plus à la fertilité. Les grandes ravines emportent la graisse de la terre. || Fig. Terme biblique. La graisse de la terre, les biens que la terre produit. Que Dieu vous donne une abondance de blé et de vin, de la rosée du ciel, et de la graisse de la terre, SACI, *Bible, Genèse*, XXVII, 28. Tandis qu'il répandait à pleines mains, sur un petit nombre d'heureux, la rosée du ciel et la graisse de la terre.... MASS. *Carême, Aumône.* || 5° Sorte d'altération du vin dans laquelle il prend une apparence huileuse. Ce vin tourne à la graisse. || 6° Terme d'exploitation. Bitume purifié.

— HIST. XII° s. Le sanc sur l'autel n'espandirent, ne la graisse à Deu ne offrirent, *Rois*, p. 49. Saim et craisse, *Liber psalm.* p. 80. Li cuens Guillaumes reperoit de berser [tirer de l'arc] D'une forest où ot grant piece esté; Pris ot deus cers de prime gresse assez, *li Charrois de Nymes*, v. 17. || XIII° s. Il soloient arder [brûler] en la viez loi les cresses des bestes en leu d'encens, *Psautier*, f° 76. Car bien sachés qu'Amors ne lesse Sor fins amans color ne gresse, *la Rose*, 2562. || XIV° s. Le vin garira de la gresse, *Ménagier*, II, 3. Chappons de haulte gresse, *ib.* II, 5. || XV° s. Et sachez, si ils eussent fait ce voyage, ils eussent porté dommage au pays de cent mille francs; car en la marche que je vous dis gist toute la graisse d'Auvergne, FROISS. III, IV, 14. Encore vaut il mieux que ils en vivent et que ils en aient la graisse et le profit que vos ennemis, ID. II, III, 34. Quant à moi, par sainte Marie, Je n'y entens ni gras ni gresse, *Patelin.* || XVI° s. Vous convient estre saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse, legiers au prochas et hardis à la rencontre, RAB. *Garg. Prol.* L'Estrancards faisoit ses affaires à graisse d'argent, l'autre gagnoit le cœur de ses juges par plusieurs gentillesses, D'AUB. *Fœn.* IV, 5. Dans lesquelles terres sera jettée la graisse [engrais] qu'on prendra au fonds des fossés pour servir d'autant d'amendement, O. DE SERRES, 67. Les terres en devinrent si grasses, et en penetra la gresse si profondement au dedans, que.... AMYOT, *Marius*, 37. Il encourut d'oisiveté, de graisse et d'yvrongnerie, une maladie dont il mourut, ID. *Démétr.* 74. Un peu devant la fin de juillet les cerfs sont du tout frayez et bruniz et en leur plaine venaison; ils demeurent en une haulte graisse et à leur donner du bon temps dedans les buissons qu'ils ont choisis pour faire leurs festes, CHARLES IX, *De la chasse*, p. 14, dans LACURNE, au mot *haut.*

— ÉTYM. *Gras*; picard, *crache*; wallon, *crâhe*; namurois, *crauche*; provenç. *grais*, s. m., *graissa*, s. f.; catal. *grex*, s. m.; espagn. *grasa*.

GRAISSÉ, ÉE (grè-sé, sée), *part. passé* de graisser. Des roues bien graissées. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des visites; nous allons par les rues, SÉV. 27 sept. 1687.

GRAISSER (grè-sé), *v. a.* || 1° Frotter, oindre de graisse ou d'un corps gras. Graisser un essieu. Graisser ses souliers. Un limier boiteux.... Qu'on avait d'huile chaude et de soufre graissé, RÉGNIER, *Sat.* X. || Familièrement. Graisser ses bottes, faire ses préparatifs de départ; et fig. se préparer à la mort. || Fig. et populairement. Graisser les bottes à quelqu'un, lui donner l'extrême-onction. Le vicaire du Temple était venu lui administrer [à un malade hydropique] l'extrême-onction : ah ! monsieur l'abbé, lui dit-il, vous venez me graisser les bottes; cela est inutile, car je m'en vais par eau, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Fig. et populairement. Graisser le couteau, manger de la viande à déjeuner ou à goûter. || Fig. et familièrement. Graisser la patte à quelqu'un, le gagner par de l'argent. Vous serez pleinement contentés de vos soins; Mais ne vous laissez pas graisser la patte au moins, MOL. *Éc. des mar.* III, 5. D'autant plus que son souvenir continuel et de Grignan, et de Toulon, et de Rome d'où il m'écrit du 4, fait sur mon cœur comme s'il me graissait la patte, SÉV. 590. Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal Avait graissé la patte à ce pauvre animal [un coq qui n'avait pas chanté pour réveiller], RAC. *Plaid.* I, 1. || Fig. Graisser le marteau, donner de l'argent au portier pour être admis. On n'entrait point chez nous sans graisser le marteau, RAC. *Plaid.* I, 1. || Fig. et populairement. Graisser les épaules à quelqu'un, lui donner des coups de bâton. || 2° Tacher de graisse. Cela vous graissera les mains. || Rendre sale et crasseux. Graisser son linge, ses habits. || 3° *V. n.* Tourner à la graisse, en parlant du vin qui contracte ce genre d'altération. Voilà du vin qui graisse. || 4° Se graisser, *v. réfl.* Se tacher de graisse. Cet enfant s'est graissé dans la cuisine. || Proverbe. Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle, se dit de ceux qui payent d'ingratitude un service rendu.

— HIST. XVI° s. C. Julius medecin, gressant les yeulx d'un patient, MONT. I, 74.

— ÉTYM. *Graisse.*

† **GRAISSERIE** (grè-se-rie), *s. f.* Terme de commerce. Boutique, commerce du graissier.

† **GRAISSET** (grè-sé), *s. m.* Un des noms de la rainette verte.

GRAISSEUX, EUSE (grè-seû, seû-z'), *adj.* Qui est de la nature de la graisse. La matière que renferme leur intérieur [des pucerons] a beaucoup de rapport avec le corps graisseux des chenilles, BONNET, *Observ. pucer. observ.* 19. || Membrane graisseuse, nom qu'on a donné quelquefois à la graisse sous-jacente à la peau. || Point graisseux, voy. POINT.

— ÉTYM. *Graisse*; provenç. *grayshos*; catal. *grexos*.

† **GRAISSIER, IÈRE** (grè-sié, siè-r'), *adj.* Terme de commerce. Qui vend de la graisse. Épicier graissier. || Substantivement. Un graissier.

— ÉTYM. *Graisse.*

† **GRAISSIN** (grè-sin), *s. m.* Terme de pêche. Espèce d'écume qu'on aperçoit à la surface de l'eau, dans les endroits où les poissons se rassemblent pour frayer.

— ÉTYM. *Graisse.*

† **GRAISSOIR** (grè-soir), *s. m.* Morceau de linge qui, renfermant de la graisse, sert à graisser.

† **GRAISSON** (grè-son), *s. m.* Un des noms vulgaires du hareng.

† **GRALLARIE** (gral-la-rie), *s. f.* Terme de zoologie. Nom d'un genre d'oiseaux insectivores dont le type est la grallarie brune appelée par Buffon le roi des fourmiliers, et par d'autres auteurs le fourmilier grallarie, LEGOARANT.

† **GRALLE** (gra-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Échassier, oiseau. || *S. m. pl.* Nom moderne de l'ordre qu'on a appelé aussi les échassiers.

— ÉTYM. Lat. *gralla*, échasse.

GRAMEN (gra-mèn'), *s. m.* Plante qui constitue principalement le gazon. Il y a plus de renoncules que de rosiers, plus de gramens que de chênes; il y a plus de papillons que de poules, plus de pucerons que de chiens, BONNET, *Contempl. nat. Œuvres*, t. VIII, p. 381.

— HIST. XVI° s. Un escolier avalla un espy d'herbe nommée gramen, PARÉ, XIX, 17.

— ÉTYM. Lat. *gramen*, gazon.

†**GRAMIER** (gra-mié), *s.m.* Espèce de raisin du Midi.

GRAMINÉE (gra-mi-née). || 1° *Adj. f.* Qui est de la nature du gazon. Les plantes graminées ont en général les feuilles longues, étroites et pointues. || Couronne graminée, couronne donnée, chez les Romains, par des assiégés, au général qui les délivrait; elle était faite de gazon pris dans le lieu du siége. On dit plutôt couronne de gazon. || 2° *S. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes monocotylédones à étamines hypogynes. Le blé, le riz, le maïs, la canne à sucre, le roseau et le bambou sont des graminées. Le rocher en ruine n'est plus pendu sur l'abîme avec ses longues graminées, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. Dans les pays chauds, les ruines sont privées de ces graminées qui décorent nos châteaux gothiques, ID. *ib.* III, V, 4. || On a dit graminacées : Nœuds des plantes graminacées, BONNET, *Us. feuill. plant.* 5° *mém.*

— ÉTYM. Lat. *gramen, graminis*, gazon. La finale *men* indique, comme on sait, un participe passif; quant à *grā*, Grassmann, dans le journal de Kuhn, le tire du radical sanscrit *ghar*, *har*, briller, être onctueux, d'où être vert (sanscr. *harit*, *viridis*), et le compare au grec χλοή et au german. *gras*, herbe.

GRAMMAIRE (gra-mê-r'; du temps de Molière, on prononçait gran-maire, comme on le voit par ces vers : Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?—Qui parle d'offenser grand'mère ni grand'père? *F. sav.* II, 6. Dangeau, qui voulait peindre exactement la prononciation, écrit granmaire), *s. f.* || 1° L'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage. Les règles de la grammaire. Savoir, enseigner la grammaire. ....Quoi ! toujours malgré mes remontrances, Heurter le fondement de toutes les sciences, La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main haute, obéir à ses lois ! MOL. *Femmes sav.* II, 6. La grammaire, du verbe et du nominatif, Comme de l'adjectif avec le substantif, Nous enseigne les lois, ID. *ib.* La grammaire, c'est-à-dire l'art d'écrire et de parler correctement, roule sur quatre principes : la raison, l'ancienneté, l'autorité, l'usage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 2° part. p. 738, dans POUGENS. Le célèbre Origène enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister, ID. *Traité des Ét.* VI, 2° part. ch. 4. À la grammaire, nous devons la pureté du discours; à la logique, la justesse du discours; à la rhétorique, l'embellissement du discours; quand finirais-je, si j'allais m'étendre sur ce sujet? D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 100. || Classes de grammaire, les classes de sixième, cinquième et quatrième dans les lycées; la septième et la huitième se disent classes élémentaires. || Haute grammaire, étude spéciale des qualités qui caractérisent le style considéré dans ce qu'il a d'agréable ou de désagréable au lecteur ou à l'auditeur. || Grammaire générale, science raisonnée des principes communs à toutes les langues. || Grammaire comparée, étude comparative des différentes langues. || 2° Livre où les règles du langage sont expliquées. La grammaire de Port-Royal. Indiquez-moi une bonne grammaire latine. On ne doit pas oublier la grammaire générale et raisonnée de M. Arnauld, où l'on reconnaît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, ch. I, p. 13. Qu'au lieu de travailler en corps à une grammaire, il fallait en donner le soin à quelque académicien qui, communiquant ensuite son travail à la compagnie, profitât si bien des avis qu'il en recevrait, que, par ce moyen, son ouvrage, quoique d'un particulier, pût avoir dans le public l'autorité de tout le corps, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 63, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Or me respondez de gramaire, Savez rien de celui afere Que li maistres fait sa

clerçons, Qant il lor prenent les leçons, *Ren.* 20920. || xv^e s. Chouses cachées, chouses hors de memoire, Qui excedent et logique et granmoyre, *Faifeu.* p. 54, dans LACURNE. || XVI^e s. Les alphabets des doigts et grammaires en gestes, et les sciences qui ne s'exercent et expriment que par iceulx, MONT. II, 159. Oyez dire metonymie, metaphore, allegorie et autres tels noms de grammaire, semble il pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et pellegrin? ce sont tiltres qui touchent le babil de vostre chambriere, ID. I, 382.

— ÉTYM. Provenç. *gramaira.* Ce mot ne peut venir de *grammatica*, qui aurait donné *gramaije*; comparez *voyage* de *viaticum*, *piége* de *pedica*, l'ancien adjectif *domesche* de *domesticus.* Il provient du bas-lat. *gramma*, lettre, avec la finale latine *arius*, *aria*; c'est le grec γράμμα, lettre. *Gramatique*, qui s'est dit aussi, vient du latin : Dont [de trois sciences] la premiere est gramatique, qui est fondemenz et porte et entrée des autres sciences; ele nos enseigne à parler et à lire et à escrire à droit, sanz vice de barbarisme et de solœcisme, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 8.

GRAMMAIRIEN (gra-mè-riin), *s. m.* || 1° Celui qui s'occupe spécialement de la grammaire et des règles ou des usages d'une langue; celui qui a écrit sur la grammaire. Par nos grammairiens, qu'il faut nommer suivant leur ordre d'ancienneté, j'entends Vaugelas, Ménage, le P. Bouhours, et M. l'abbé Régnier; voilà du moins les plus célèbres, D'OLIVET, *Ess. gramm.* sect. 1. Tout grammairien qui n'est pas né dans la capitale, ou qui n'y a pas été élevé dès l'enfance, devrait s'abstenir de parler des sons de la langue, DUCLOS, *Gramm. Œuvres*, t. IX, p. 21, dans POUGENS. Quand voit-on naître les critiques et les grammairiens? tout juste après le siècle du génie et des productions divines, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 233, dans POUGENS. Eux seuls [les corrupteurs du goût] peuvent prétendre au rare privilége D'aller au Louvre, en corps, commenter l'alphabet, Grammairiens-jurés, immortels par brévet, GILB. 18^e *siècle.* || Par antonomase, celui qui, fondant les règles de la grammaire et ses définitions sur l'analyse des opérations de l'esprit humain, conçoit et soutient les principes de la grammaire générale. En ce sens les grammairiens français sont Arnauld et Lancelot, Buffier, Dumarsais, Beauzée. En ce sens encore on a dit que Restaut savait bien la grammaire, mais qu'il n'était pas grammairien. || 2° Terme d'antiquité. Nom donné à ceux qui se livraient à l'étude et à l'enseignement des lettres en général; ce nom comprenait ce que nous nommons aujourd'hui érudit, philologue, archéologue, critique, etc. Aristarque était un grammairien de l'école d'Alexandrie. Diogène s'étonnait de ce que les grammairiens se tourmentaient si fort pour savoir tous les maux qu'Ulysse avait soufferts, FÉN. *Diog.* || 3° *S. f.* Grammairienne, femme qui étudie, qui enseigne la grammaire.

— HIST. XIV^e s. Ceulx qui font œuvres de gramariens et de musiciens, ilz sont gramariens et musiciens, ORESME, *Eth.* 30. || XVI^e s. Demetrius le grammairien, MONT. I, 175.

— ÉTYM. *Grammaire*; provenç. *gramayrian.* Le plus ancien français disait *gramaire* (XII^e s. *Les bons gramaires*, les bons grammairiens, *Brut*, *ms.* f° 112, dans LACURNE), représentant *grammarius*, comme la *grammaire* représente *grammaria.* Montaigne l'a pris adjectivement au sens de grammatical : Un pur estude grammairien, I, 169.

GRAMMATICAL, ALE (gra-ma-ti-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient, qui est conforme à la grammaire. Explication, exactitude grammaticale. Des exercices grammaticaux. En le corrigeant sur ce point [les idiotismes], le langage s'affaiblit; le nôtre est devenu plus grammatical et moins français, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préf.* p. XXII.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *gramatical*; portug. *grammatical*; ital. *grammaticale*; du latin *grammatica*, grammaire, qui vient du grec γραμματική, γράμμα, lettre, de γράφειν, écrire : proprement l'art d'écrire. Le mot devrait être *grammatique*, de *grammaticus* : mais, *grammaticus* étant pour nous surtout un substantif, on y a ajouté la finale adjective *al*, comme de *musique* on a fait musical; ce genre de formation est fort restreint.

GRAMMATICALEMENT (gra-ma-ti-ka-le-man), *adv.* Selon la grammaire. Cette phrase est bonne grammaticalement, mais elle n'est pas élégante.

— ÉTYM. *Grammaticale*, et le suffixe *ment.*

GRAMMATISTE (gram-ma-ti-st'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Celui qui montrait les lettres chez les Grecs, c'est-à-dire qui enseignait aux enfants à lire et à écrire. || 2° Il se dit, ordinairement par dénigrement, de celui qui enseigne, qui fait profession d'enseigner la grammaire, et qui ne voit rien au delà des règles matérielles.

— ÉTYM. Lat. *grammatista*, du grec γραμματιστής, de γράμμα, lettre.

† **GRAMMATITE** (gra-mma-ti-t') *s. f.* Terme de minéralogie. Roche voisine de l'amphibole, de nuance passant du blanc nacré au gris.

— ÉTYM. Γραμμή, ligne, à cause d'une ligne transversale observée dans la cassure des prismes de cette substance.

† **GRAMMATOLOGIE** (gra-mma-to-lo-jie), *s. f.* Traité des lettres, de l'alphabet, de la syllabation, de la lecture et de l'écriture.

— ÉTYM. Γράμματα, lettres de l'alphabet, et λόγος, traité.

† **GRAMMATOLOGIQUE** (gra-mma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la grammatologie. Analyse grammatologique, celle qui consiste à faire connaître les lettres, les syllabes, les signes orthographiques.

GRAMME (gra-m'), *s. m.* Nom donné, dans le nouveau système des poids et mesures, au poids d'un centimètre cube d'eau qu'on a distillée et qui est à son maximum de densité; il sert d'unité conventionnelle pour la formation des autres poids qui n'en sont que des multiples ou des sous-multiples.

— ÉTYM. Γράμμα, chez les médecins grecs, poids d'un scrupule, proprement lettre, caractère, de γράφειν, écrire.

† **GRAMMITE** (gra-mmi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Nom de plusieurs pierres dont les couleurs figurent des lignes. || *S. m.* Genre de fougères. Le grammite linéaire. Le grammite nain.

— ÉTYM. Γραμμή, ligne.

† **GRAMMOMÈTRE** (gra-mmo-mè-tr'), *s. m.* Sorte de diviseur utile aux dessinateurs.

— ÉTYM. Γραμμή, ligne, et *mètre*, mesure.

† **GRAMMONTIN** (gra-mon-tin), *s. m.* Nom de religieux d'un ordre fondé vers 1076, par Estienne, fils d'un vicomte de Thiers en Auvergne, dits aussi quelquefois les bonshommes. || On écrivait souvent Grandmontin.

— ÉTYM. *Grammont*, localité où cet ordre alla s'établir après la mort du fondateur.

† **GRANAIRE** (gra-nê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les grains; qui ravage les greniers.

— ÉTYM. Lat. *granarius*, qui est relatif au grain, de *granum*, grain.

† **GRANATÉES** (gra-na-tée), *s. f. pl.* Nom d'une famille de plantes séparée des myrtacées et comprenant le genre grenadier, *punica granatum*, *L.*

— ÉTYM. Lat. *granatum*, grenade (voy. ce mot).

† **GRANATINE** (gra-na-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance extraite des fruits non mûrs du grenadier.

— ÉTYM. Lat. *granatum*, grenade, et la finale chimique *ine* appropriée aux principes.

† **GRANATIQUE** (gra-na-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient des grenats disséminés.

— ÉTYM. Voy. GRENAT.

GRAND, ANDE (gran, gran-d'; le *d* se lie : un gran-t homme; au pluriel, l'*s* se lie : de gran-z hommes), *adj.* || 1° Qui a des dimensions plus qu'ordinaires. || 2° Il se dit pour marquer simplement différence ou égalité entre des objets que l'on compare. || 3° Toute grande. || 4° D'une taille élevée. || 5° Il se dit de ce qui a pris une certaine croissance. || 6° Une grande lieue, une grande heure. || 7° Qui est en grande quantité. || 8° Qui, au physique ou au moral, surpasse la plupart des autres choses du même genre. || 9° Il se dit de l'âge. || 10° Important, principal. || 11° Qui est au-dessus des autres par le rang, par le pouvoir. || 12° Se dit aussi de Dieu. || 13° Qui est au-dessus des autres par le génie, les qualités morales, le talent. || 14° Titre de gloire de certains personnages. || 15° Illustre. || 16° Grand devant un substantif avec un sens superlatif. || 17° Courageux, magnanime, noble. || 18° Qui a un caractère de noblesse et d'élévation. || 19° Titre des dignitaires les plus élevés dans leur ordre. || 20° Titre de certains princes souverains. || 21° Grand, épithète de certaines plantes. || 22° Grand devant un certain nombre de substantifs féminins ne prend pas l'*e.* || 23° *S. m.* Les grands, les personnes d'un âge fait, par opposition aux enfants. || 24° Un personnage élevé en dignité. || 25° Ce qu'il y a de grand, d'élevé, de noble. || 26° Le grand de l'eau. || 27° En grand. || 28° A la grande.

1° Qui a des dimensions plus qu'ordinaires. Une grande ligne. Un grand vase. Une grande salle. Une grande ville. De grands hôpitaux. Les grandes distances qui séparent les astres les uns des autres. Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière Que cette majesté si pompeuse et si fière, Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers; Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines Font encore les vaines, Ils sont mangés des vers, MALH. I, 3. Mais à grands pas vers nous je vois quelqu'un marcher, RAC. *Esth.* III, 1. || Fig. et familièrement. Ouvrir de grands yeux, regarder avec surprise ou curiosité. || Le grand Océan, la mer Pacifique. || Les grandes Indes, l'Amérique. || Terme de papeterie. Grand aigle, grand raisin, voy. AIGLE, RAISIN. || Grands brins ou hauts brins, toiles de Bretagne dont la meilleure partie se fabriquait à Dinan. || Grand mât, voy. MÂT. || 2° Il se dit pour marquer simplement différence ou égalité entre des objets que l'on compare. Sa maison est moins grande, plus grande, aussi grande que la vôtre. La salle n'est pas assez grande pour contenir tout le monde. Tout est trop grand pour notre esprit; il faut qu'il raccourcisse tout ce qu'il considère ou qu'il en retranche la plus grande partie pour le proportionner à sa petitesse, NICOLE, *Ess. de mor.* 1^er traité, chap. 8. Ce que vous appelez grand est très-petit pour un éléphant, et ce que vous appelez petit est un monde pour les insectes, VOLT. *Dict. phil. Apparence.* || Plus grand que nature, se dit d'une statue, d'un tableau qui donne aux personnages une stature plus grande que la taille naturelle. || Fig. Il faut, dit-on, sur la scène être plus grand que nature, VOLT. *Triumv. Not.* Que de vérité et de sagesse dans tout ce que Votre Majesté dit sur cette philosophie des stoïciens, plus grande que nature et si peu propre, avec ses grands mots et ses principes exagérés, à soulager ceux qui souffrent! D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 9 août 1782. || Fig. et familièrement. Avoir les yeux plus grands que la panse, avoir plus grands yeux que grand ventre, c'est-à-dire être plutôt rassasié, au physique et au moral, qu'on n'avait cru. || 3° La fenêtre est restée toute grande ouverte, ouverte autant qu'elle pouvait l'être. Les portes sont toutes grandes ouvertes, GENLIS, *Th. d'Éd. la Curieuse*, V, 8. || On remarquera cet emploi où *grande*, tout en étant au féminin, a une signification adverbiale. || 4° Il se dit d'une taille élevée. Un homme grand. Une grande femme. Un grand cheval. Judas assembla tous les Israélites qui étaient en Galaad, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, SACI, *Bible*, *Machab.* I, V, 45. [Chamillart] C'était un grand homme qui marchait en dandinant, ST-SIM. 70, 146. || 5° Il se dit de ce qui a pris une certaine croissance. Quand les arbres seront grands. Cette femme a des enfants déjà grands. Ce jeune chien est déjà grand. Quand les blés seront plus grands. Petit poisson deviendra grand, Pourvu que Dieu lui prête vie, LA FONT. *Fabl.* V, 3. || Familièrement. Il est bien assez grand pour se servir lui-même, se dit par moquerie de quelqu'un qui se fait servir comme fait un enfant. On fut demander à Matta s'il n'était pas assez grand pour faire lui-même ses présents à Mme de Senantes, sans les envoyer par le chevalier de Grammont, HAMILT. *Gram.* 4. Ma foi, ma sœur, tu es assez grande pour te surveiller toi-même, PICARD, *Petite ville*, II, 1. || Familièrement. Une grande personne, les grandes personnes, se dit de personnes d'âge fait, par opposition aux enfants. || Grande fille, voy. FILLE, n° 3. || 6° Il y a deux grandes lieues d'ici là, il y a deux lieues et plus. Deux grandes heures, deux heures et plus. Vous avez.... Encor quinze grands jours à demeurer ici, TH. CORN. *l'Inconnu*, IV, 4. Je crois qu'elle m'aura deux grands mois tout au moins, DESTOUCH. *Homme sing.* IV, 2. || Marcher à grandes journées, voyager en faisant chaque jour plus de chemin qu'un homme, qu'une troupe n'en fait d'ordinaire dans une journée. Antiochus reçut la nouvelle de cette défaite à peu près en même temps qu'il eut avis que le consul romain s'avançait à grandes journées dans la Macédoine, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 391. || 7° Qui est en grande quantité. Il n'a pas grand argent. Il y aura grand monde chez lui ce soir. || Grand jour, voy. JOUR. || Le grand air, l'atmosphère libre, en un lieu découvert, par opposition à l'air enfermé dans les habitations. Il se trouve mal, il faut le porter au grand air. Les couleurs de presque tous les corps souffrent des altérations très-sensibles lorsqu'ils demeurent longtemps exposés au grand air ou au grand jour, BONNET, *Lett. à Rozier*, *Œuv.* t. X, p. 27, dans POUGENS. || Un homme du grand air, voy. AIR 2. || Grandes eaux, se dit de la crue extraordinaire d'un fleuve, d'une rivière. A l'époque des grandes eaux. || Grandes eaux de Saint-Cloud, de Versailles, les jets d'eau et les cascades jouant toutes ensemble. || Fig. et familièrement. Nager en grande eau, être dans l'abondance, avoir tout à souhait, être en passe de faire fortune. || 8° Qui, au physique ou au moral, surpasse la plupart des

autres choses de même genre. Porter de grands fardeaux. Écrire une grande lettre. Grande fatigue. Il se fit un grand bruit. Un grand silence succéda à ces paroles. J'ai une grande nouvelle à vous apprendre. Un grand nombre. Avoir de grands vices. Il n'y a pas grand mal à cela. Je sais qu'il [l'empire de Rome] doit s'accroître, et que tes grands destins Ne le borneront pas chez les peuples latins, CORN. *Hor.* I, 1. Vous avez grand sujet d'appréhender pour elle, ID. *Héracl.* IV, 1. Avec un grand soupir, ID. *Nicom.* III, 2. Après ce grand exemple en vain on délibère, ID. *ib.* V, 2. Ce sont des coups d'essai, mais si grands que peut-être Le Capitole a droit d'en craindre un coup de maître, ID. *ib.* III, 2. Seigneur, le bruit est grand et l'auteur incertain, ID. *Othon*, V, 3. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas; Madame de Vins en est toute étonnée, SÉV. 423. Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers.... ID. *ib.* Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole ni désespéré de sa clémence, ID. *ib.* Si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitait à faire du bien, ID. *ib.* Je ne puis soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir, ID. *Duch. d'Orl.* C'est une grande parole, chrétiens, et qui mérite d'être écoutée avec tous les sentiments de respect que la religion est capable de nous inspirer, BOURDAL. *Myst. Résurr. de J. C.* t. I, p. 316. Voilà les plus grands coups; Seigneur, continuez, la victoire est à vous, RAC. *Bérén.* IV, 6. L'entreprise sans doute est grande et périlleuse, ID. *Athal.* V, 3. J'oserai devant lui rompre ce grand silence, ID. *Esth.* II, 7. Il semble que le trop grand empressement est une recherche importune ou une vaine affectation de marquer aux autres de la bienveillance par ses paroles et par toute sa conduite, LA BRUY. *Théophraste*, XIII. Et c'est du sein des grands obstacles Que naissent les grandes beautés, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 360, dans POUGENS. Mais sitôt que Séide Aura rougi ses mains de ce grand homicide, VOLT. *Fan.* IV, 1. Canut, roi de Danemark, qu'on a nommé le Grand et qui n'a fait que de grandes cruautés, réunit sous sa domination le Danemark et l'Angleterre, ID. *Mœurs*, XLII. Mes mains désespérées Dans ce grand abandon seront plus assurées, ID. *Oreste*, IV, 4. ....Jamais chef ou roi, pontife ou citoyen, Ne conçut un projet aussi grand que le mien, ID. *Fanat.* II, 5. Je fus obligé de sortir du château quelque temps après que M. le baron vous eut renvoyé à grands coups de pied dans le derrière, ID. *Candide*, 24. ....Des grands périls les grands efforts sont nés, SAURIN, *Spart.* IV, 3. Vous parlez du respect de la propriété; Il est des droits plus grands, ceux de l'humanité, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Va, dit la fée, à tort tu t'en alarmes; De grands talents ont de moins beaux succès; Ses chants légers seront chers aux Français, Et du proscrit adouciront les larmes, BÉRANG. *le Tailleur et la Fée.* A cette vue [des flammes se dirigeant sur le Kremlin], un grand soupçon s'empare de leur esprit; les Moscovites, connaissant notre téméraire et négligente insouciance, auraient-ils conçu l'espoir de brûler avec Moscou nos soldats ivres de vin, de fatigue et de sommeil? SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. La royauté avait été déplacée par la noblesse; il restait donc une imposante coalition de toutes les grandes fortunes et de tous les grands noms de l'Angleterre, VILLEMAIN, *Littér. fr. 18e siècle*, 2e part. 2e leçon. || La grande armée se disait, sous le premier empire, de l'armée commandée par Napoléon lui-même, et surtout de l'armée qui fit la campagne de Russie. || Pièce à grand spectacle, pièce à décors et à changements à vue. || Fig. De grands mots, des mots emphatiques, des expressions exagérées, et aussi des mots techniques peu connus. Ah! monsieur Lysidas, vous nous assommez avec vos grands mots, MOL. *Critique*, 7. || Grand chemin, voy. CHEMIN, n° 2. || Grand merci, voy. MERCI. || Le grand remède, les grands remèdes, les préparations mercurielles administrées pour le traitement de la syphilis. || Le grand remède se dit aussi du remède définitif, de celui auquel on a recours quand les autres sont épuisés. Le grand remède pour le mal de dents, c'est d'arracher la dent malade. || Terme d'alchimie. Le grand art, l'art de faire la pierre philosophale. Le grand œuvre, voy. ŒUVRE. || Terme d'ancienne législation. Grandes audiences, se disait des audiences que le parlement consacrait aux causes des rôles, par opposition aux petites audiences. || Dans l'ancienne organisation judiciaire, grands jours, voy. JOUR. || Grand conseil, voy. CONSEIL, n° 9. || 9° Il se dit de l'âge. Un grand âge. || Une grande jeunesse, âge très-peu avancé dans la vie. On ne put lui confier cette affaire à cause de sa grande jeunesse. || Grande vieillesse, âge très-avancé. C'était un homme courageux [Mazeppa], entreprenant et d'un travail infatigable, quoique dans une grande vieillesse, VOLT. *Charles XII*, 4. || 10° Important, principal. Un des grands principes de la philosophie. C'est un grand point de savoir bien prendre son temps. A la veille d'un si grand jour [la bataille de Rocroi], BOSS. *Louis de Bourbon.* || 11° Il se dit des personnes qui surpassent les autres par le rang, par le pouvoir, par la dignité. Une grande dame. Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes, CORN. *Cid*, I, 3. Vous dirai-je les noms de ces grands personnages? ID. *Cinna*, I, 3. Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, SACI, *Bible, Jérémie*, VI, 13. Considérez ces grandes puissances que nous regardons de si bas, BOSS. *Duch. d'Orl.* Voilà les vérités que j'ai à traiter et que j'ai crues dignes d'être proposées à un si grand prince et à la plus illustre assemblée de l'univers, ID. *ib.* Savez-vous que l'intention de Dieu n'est pas que vous soyez plus grand pour avoir plus de sujets, mais seulement qu'il y ait plus de sujets à qui vous soyez utile? BOURDAL. *2e dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 49. C'est-à-dire qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne, ni par sa personne, ID. *2e dim. après la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 18. La règle de voir de plus grands que soi doit avoir ses restrictions; il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique, LA BRUY. IX. Dieux! si, devenant grand, souvent on devient pire, Si la vertu se perd quand on gagne l'empire, RAC. *Théb.* IV, 3. Grande reine, est-ce ici votre place? ID. *Athal.* II, 5. Dieux! que plus on est grand, plus vos coups sont à craindre! VOLT. *Mérope*, II, 3. Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice, ID. *Sémir.* V, 8. On l'entendait répéter [un des ministres de Napoléon] que l'empereur n'était pas assez grand, qu'il fallait qu'il fût plus grand encore pour pouvoir s'arrêter, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 5. || Grand seigneur, voy. SEIGNEUR. || Familièrement. Trancher du grand seigneur, affecter le train, le ton d'un grand seigneur. || Absolument. Trancher du grand, affecter la grandeur, la magnificence. || Familièrement. Les grands parents, les plus considérables d'entre les proches parents, et aussi les grand-père, grand'mère, grands-oncles, etc. || Le grand monde, voy. MONDE. || Par extension, il se dit parfois des choses en ce sens. Henri.... Ne refuse à mes vœux un favorable appui; Et, si pour ton autel ce n'est chose assez grande, Pense qu'il est si grand qu'il n'aurait point d'offrande, S'il n'en recevait point que d'égales à lui, MALH. I, 4. Je vous conseille d'écrire à notre bon cardinal sur cette grande mort, il en sera touché, SÉV. *Lett.* 5 août 1676. || 12° Se dit aussi de Dieu. De moi [pour moi], toutes les fois que j'arrête les yeux A voir les ornements dont tu pares les cieux, Tu [Dieu] me sembles si grand et nous si peu de chose, Que mon entendement Ne peut s'imaginer quelle amour te dispose A nous favoriser d'un regard seulement, MALH. I, 1. Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre, MASS. *Louis le Grand.* || Grand Dieu, exclamation d'étonnement, de crainte etc. || Grands dieux, quand il est question de païens. Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes, Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes, VOLT. *Mahomet*, III, 8. || Promettre, jurer ses grands dieux, faire de grandes protestations. || 13° Il se dit des personnes qui surpassent les autres par le génie, par les qualités morales, par les talents, etc. Une grande reine. Une grande impératrice. Un grand peintre. Un grand musicien. Son ombre épouvanta votre grand Annibal, CORN. *Nicom.* III, 2. Il a servi l'empire et fut grand capitaine, ROTR. *Bélis.* I, 2. Le grand cardinal de Richelieu, BOSS. *le Tellier.* Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venait de perdre, il leur donna cet éloge: plus vites que les aigles, plus courageux que les lions, ID. *Louis de Bourbon.* Je vous dirais qu'il fut le plus grand de nos princes, RAC. *Alex.* V, 1. De grands hommes commandaient de petites armées, et ces armées faisaient de grandes choses, HAMILT. *Gramm.* 2. Grand politique, général accompli, modeste au milieu des plus grands emplois et des honneurs les plus éclatants, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 393, dans POUGENS. Voilà comment on devient un grand homme de guerre, ID. *ib.* t. VIII, p. 344. Nous sommes assez grands pour être sans envie, VOLT. *Tancr.* V, 1. Henri IV, que nous révérons aujourd'hui et que nous aimons, si on ose le dire, comme un dieu tutélaire, était un très-grand homme; mais le temps de Louis XIV fut un très-grand siècle, ID. *Fragm. sur l'hist.* art. 20. Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille, ID. *Dial. Paris. Russe.* Nous allons perdre le grand Haller, et probablement, à l'heure que je vous écris, il n'est plus; vous n'avez pas besoin que je vous fasse sentir toute la grandeur de cette perte, vous qui savez comme moi tout ce que la physiologie, la botanique, la médecine, les lettres, la religion doivent à cet homme aussi respectable qu'illustre, BONNET, *Lett. div. Œuvres*, t. II, p. 206, dans POUGENS. Mon enfant, quel éclair sinistre! C'était l'astre d'un favori Qui se croyait un grand ministre Quand de nos maux il avait ri, BÉRANG. *Étoiles qui filent.* || Un grand esprit, une personne remarquable par l'étendue de ses idées, par la grandeur de ses conceptions. Elle avait un grand esprit, de grandes vues, un grand art de posséder noblement une grande fortune, SÉV. 348. || 14° Titre de gloire de certains princes ou personnages illustres (en cet emploi, Grand prend une majuscule), etc. Alexandre le Grand. Henri le Grand. Saint Grégoire le Grand. Louis XIV, qui venait de recevoir le nom de Grand à l'hôtel de ville de Paris en 1680, VOLT. *Observ. sur les mém. de Noailles.* Le Tartufe essuya autrefois de plus violentes contradictions; il fut enfin vengé des hypocrites; j'espère l'être des fanatiques; car enfin Mahomet est Tartufe le Grand, ID. *Lett. Cideville*, 1er sept. 1742. || On remarquera que l'épithète se met avant le substantif lorsqu'on parle du mérite du personnage: le grand Alexandre. Mais, lorsqu'on veut distinguer le personnage d'autres qui portent le même nom, alors l'épithète doit toujours être après le substantif: Alexandre le Grand. || 15° Illustre. Êtes-vous d'Athènes la grande? LA FONT. *Fabl.* IV, 7. Un Élie dont le nom est grand parmi les Juifs, BOSS. *Hist.* II, 10. Mon cœur, jaloux du sort de ces grands malheureux, Veut s'élever, madame, et tomber avec eux, RAC. *Théb.* IV, 3. Notre nation.... se fait une gloire de copier leurs mœurs [des grands].... tout devient honorable d'après de grands modèles, MASS. *Pet. car. Ex. des grands.* || Une grande maison, une famille illustre par son rang, par son ancienneté. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source, BOSS. *Duch. d'Orl.* || La grande nation, terme dont on se servait sous le premier empire pour désigner la nation française. Depuis dix ans, leurs routes [des départements de l'Est] étaient couvertes de voyageurs de tous les rangs qui venaient admirer la grande nation, la capitale chaque jour embellie, les chefs-d'œuvre de tous les arts et de tous les siècles que la victoire y avait rassemblés, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 1. || 16° Grand devant un substantif lui donne, en bonne ou en mauvaise part, un sens superlatif. Grand buveur. Grand poltron. Grand lâche. Grand imbécile. Grand menteur. Grande bavarde. Je vous crois grand latin et grand docteur juré, MOL. *le Dép.* II, 7. Grands Aristarques de Trévoux, BOIL. *Épigr.* 35. Homère, le grand théologien et le grand prophète des Grecs, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XXII, 2e part. p. 273, dans POUGENS. || Familièrement. Ils sont grands amis, ils sont liés par l'amitié. || 17° Courageux, magnanime, noble. Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande, Et toutes les grandeurs dont se fait un grand roi, CORN. *Nicom.* II, 3. Et fût-il sous ta rage à tes pieds abattu, Il est plus grand que toi s'il a plus de vertu, ID. *Attila*, III, 4. Les sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes, qu'elles sont plus grandes et plus élevées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste, BOIL. *Sat.* XI. Je voyais bien que votre âme était haute, mais je ne soupçonnais pas qu'elle fût grande, MONTESQ. *Eucrate et Sylla.* Ce roi plus grand que la fortune Dédaignait comme vous une pompe importune, VOLT. *Œdipe*, IV, 1. Et prenant désormais des sentiments plus grands, ID. *Brutus*, V, 1. Insensible à sa chute et grand dans ses misères, ID. *Zaïre*, II, 1. Je me sens

assez grand pour ne pas t'abuser, VOLT. *Mah.* II, 5. Tu me crois assez grand pour oublier l'outrage, ID. *Mérope*, V, 2. || Faire une chose de grand cœur, la faire très-volontiers. || **18°** Qui a un caractère de noblesse et d'élévation. Quel est ce vieillard blanc, aveugle et sans appui? Serait-ce un habitant de l'empire céleste? Ses traits sont grands et fiers.... A. CHÉN. *Idylles, aveugle.* || Terme de beaux-arts. Grande manière, manière appropriée aux sujets nobles, aux compositions vastes et de grandes dimensions. || **19°** Titre des dignitaires les plus élevés dans leur ordre. Grand maître de l'université. Grand chancelier de la Légion d'honneur. Grand référendaire. Grand chambellan. Jonathan, fils du roi, était grand maître du palais, et jugeait le peuple, SACI, *Bible, Rois,* IV, XV, 6. Mon père fut aussi quelque temps grand louvetier, ST-SIM. 6, 84 || Dans un sens analogue. Grand prêtre, grand pontife, grande prêtresse, etc. Si du grand prêtre Aaron Joad est successeur, De notre dernier roi Josabeth est la sœur, RAC. *Athal.* I, 1. || Titre donné aux chefs de certains ordres. Grand maître de Malte. || On dit de même grande maîtrise. || Se dit encore de certains officiers principaux des mêmes ordres. Grand prieur de France. Grand officier de la Légion d'honneur. Grand cordon. Le roi manda à monseigneur d'envoyer le grand prieur à la Bastille, ST-SIM. 59, 239. || Grand-croix, voy. ce mot à sa place. || Monsieur le Grand se disait, dans l'ancienne cour, du premier écuyer de la grande écurie du roi. Le roi dit à monsieur le Grand [Louis de Lorraine, comte d'Armagnac] : accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons, SÉV. 490. || Se dit enfin de certaines charges de divers monastères d'hommes ou de femmes. Grand prieur de Cluny. La grande prieure de telle abbaye. || Grand vicaire, voy. VICAIRE. || **20°** Titre de certains princes souverains. Le Grand Seigneur. Le Grand Khan. Le Grand Mogol. Le Grand Turc. Le grand-duc de Toscane. Mahomet II fut le premier prince ottoman qualifié Grand Turc par les chrétiens, en raison de l'étendue de sa domination par comparaison avec le sultan d'Iconium que Monstrelet désigne sous le nom de Petit Turc. || On dit de même un grand-duché. || **21°** Terme de botanique. Grand baume, la tanaisie. Grande marjolaine, l'origan. || Terme de zoologie. Grand cachalot, le physeter. || **22°** Grand, devant un certain nombre de mots féminins, ne prend pas l'e du féminin. En voici la liste. || Grand'bande, anciennement, sorte d'orchestre pour danser. Le bal et la grand'bande, à savoir deux musettes, MOL. *Tart.* II, 3. || En grand'cérémonie, LA FONT. *la Femme confesseur.* || Grand'chambre, une chambre de l'ancien parlement. C'est honnêteté à M. de Harlay, et non pas un devoir de prendre avis de la grand'chambre, ST-SIM. 21, 242. En toute autre occasion, on dit : une grande chambre. || Grand'chère. Faire grand'chère. Mais il faudrait dire : faire une grande chère. || Grand'chose. Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose, Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause, MOL. *Mis.* I, 1. || On trouve aussi grande chose, bien moins usité. Ce n'était pas grande chose pour lui, HAMILT. *Gramm.* 9. Mais il faudrait dire : une grande chose. || Grand'coiffe. A sa grand'coiffe, à sa fine étamine, GRESSET, *Vert-vert,* III. || Grand'faim. Grand'soif. Comme Schah-Abbas avait grand'faim, les aliments grossiers lui parurent plus agréables que les mets exquis de sa table, FÉN. t. XIX, p. 90. Grand'soif, bon appétit, DESTOUCH. *Glor.* II, 14. Mais il faudrait dire : une grande faim, une grande soif. || Grand'garde, en termes militaires, sorte de poste avancé. Une grande garde serait tout autre chose, serait une garde nombreuse. || Grand'hâte. Il avait eu grand'hâte de la marier, SÉV. 62. || Grand'honte. Quand trois filles passant, l'une dit : C'est grand'honte Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Mais il faudrait dire : une grande honte. || Grand'mère. Voyez grand'mère à sa place. || Grand'messe. Avez-vous entendu la grand'messe? || A grand'peine. A grande peine n'est pas usité. || Grand'peur. La pauvre femme eut si grand'peur Qu'elle chercha quelque assurance Entre les bras de son époux, LA FONT. *Fabl.* IX, 15. Mais il faudrait dire : une grande peur. || Grand'pitié. Ce pauvre Lauzun ne vous fait-il pas grand'pitié? SÉV. 257. Mais il faudrait dire : une grande pitié. || La grand'rue se dit souvent de la rue principale d'une ville. || Grand'salle, salle du palais de justice à Paris. La chicane en fureur mugit dans la grand'salle, BOIL. *Sat.* VIII. Partout ailleurs on dit : une grande salle. || La grand'sœur. Ayant sans cesse et le père et la mère. Et la grand'sœur avec le petit frère, De ses deniers mariant la grand'sœur, Et du petit payant le précepteur, LA FONT. *Belph.* || Voy. GRAND'TANTE à sa place. || La Fontaine a dit en grand'pompe : Alibech fut festinée en grand'pompe, *Diable.* || Mme de Sévigné a dit la grand'mode : C'est la grand'mode, SÉV. 212. || Vaugelas a dit : la plus grand'part. || Ménage dit qu'on n'a point trouvé d'autre raison pour l'élision de l'e dans ces cas que l'usage qui l'a établie. Mais d'une part il n'y a point d'e élidé, et d'autre part la raison de cette forme est fournie de la façon la plus simple par l'ancienne langue. *Grand*, venant du latin *grandis* qui a la même terminaison pour le masculin et le féminin, n'avait non plus qu'une seule terminaison pour les deux genres dans l'ancien français : *une grant cité*, etc. Cet usage, parfaitement régulier, comme on voit, se trouva en contradiction avec celui qui survint et qui donna à ces adjectifs une terminaison féminine. Mais, de cette contradiction, il résulta que *grand* fut maintenu par le parler habituel en accord avec quelques noms féminins. Ainsi il n'y a point d'e élidé et, partant, point d'apostrophe à mettre. Il serait meilleur de supprimer cette apostrophe que de présenter à l'esprit la fausse idée d'une suppression qui serait une anomalie sans raison ; mais un homme seul n'a pas autorité suffisante pour cela. Voy. à GRAND'MÈRE l'anomalie ridicule à laquelle conduit cette apostrophe. || **23°** *S. m.* Les grands, les personnes d'un âge fait, par opposition aux enfants. Racontez des fables, flattez, amusez ; grands et petits courent après vous, FÉN. *Dial. des morts anc.* 44. || Dans les lycées et colléges, les grands, les écoliers les plus âgés. En ce sens il se dit aussi au singulier : un grand. || Le féminin est usité dans les pensions de filles. Les grandes. Une grande. || **24°** Un personnage élevé en dignité. Des hommes, tout ainsi je ne puis reconnaître Les grands, mais bien ceux-là qui méritent de l'être, Et de qui le mérite, indomptable en vertu, Force les accidents et n'est point abattu, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Les grands, pour s'affermir achetant des suffrages.... CORN. *Cinna,* II, 1. Hélas ! on voit que de tout temps Les petits ont pâti des sottises des grands, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Les grands pour la plupart sont masques de théâtre ; Leur apparence impose au vulgaire idolâtre, ID. *ib.* IV, 14. Vous, favori ! vous, grand, défiez-vous des rois ; Leur faveur est glissante : on s'y trompe, et le pire, C'est qu'il en coûte cher.... ID. *ib.* X, 10. Tous les discours sont des sottises Partant d'un homme sans éclat ; Ce seraient paroles exquises, Si c'était un grand qui parlât, MOL. *Amph.* II, 1. Un grand, dans son idée, n'est pas un seul homme, c'est un homme environné de tous ceux qui sont à lui, et qui s'imagine avoir autant de bras qu'ils en ont tous ensemble, parce qu'il en dispose et qu'il les remue, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, chap. 1. Et la vertu des grands n'est pas d'aimer leurs femmes, BOURSAULT, *Ésope à la cour,* II, 2. Il faut avec les grands un peu de retenue, BOIL. *Sat.* V. Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour, RAC. *Esth.* II, 4. Ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier, LA BRUY. VII. Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit ; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur ; les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la grandeur ou de l'esprit, sans nulle vertu, ID. IX. Les grands veulent être applaudis ; et, comme l'imitation est de tous les applaudissements le plus flatteur et le moins équivoque, on est sûr de leur plaire, dès qu'on s'étudie à leur ressembler, MASS. *Pet. car. Ex. des grands.* Il n'est pas besoin de connaître beaucoup les maisons des grands pour savoir que d'y être bien avec tout le monde, c'est un chef-d'œuvre de conduite et de sagesse, et souvent d'autant plus difficile que l'on a d'ailleurs de plus grandes qualités, FONTEN. *Dodart.* Grand est autre que puissant ; on peut être l'un et l'autre, mais le puissant désigne une place importante ; le grand annonce plus d'extérieur et moins de réalité ; le puissant commande, le grand a des honneurs, VOLT. *Dict. phil. Grand.* A leurs seuls intérêts les grands sont attachés, ID. *Tancr.* I, 6. Un grand nous fait assez de bien quand il ne nous fait pas de mal, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Au reste, cette désunion entre ses grands ne déplaisait pas à Napoléon, elle l'instruisait ; leur accord l'eût inquiété, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 2. || Un demi-grand, un personnage intermédiaire entre les grands et ceux qui ne le sont pas. Réfléchissant profondément sur le caractère des grands et des demi-grands qui sacrifient si légèrement la liberté des hommes et l'honneur des femmes, VOLT. *l'Ingénu,* 15. || Grand d'Espagne, titre de la première distinction en Espagne, qui donne, entre autres priviléges, celui de se couvrir devant le roi. || **25°** Ce qu'il y a de grand, d'élevé, de noble. La fausse gloire ne le tentait pas ; tout tendait au vrai et au grand, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il y a cinq sources du grand, l'élévation d'esprit, le pathétique, les figures, la noblesse de l'expression, la composition et l'arrangement des paroles, BOIL. *Longin, Sublime,* 6. Ce style [des flatteurs] sert au prince à se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre, LA BRUY. IX. Et là il commença l'exécution d'un dessein qu'il méditait depuis longtemps, digne d'un homme accoutumé au grand pendant tout le cours de sa vie, FONTEN. *Marsigli.* Démarche qui, si elle manquait de succès, ne pouvait être justifiée qu'auprès du petit nombre de ceux qui reconnaissent le grand partout où il se trouve, ID. *Czar Pierre.* Le grand, le solide de la religion prend la place, dans un bon esprit, de tout le frivole qui l'avait amusé, MASS. *Carême, Mot. de conv.* Toi qui du grand, du pathétique As sur la harpe prophétique Répandu le charme vainqueur, LAMOTTE, *Od.* t. I, p. 429, dans POUGENS. Il [le czar Pierre] aimait le grand et l'extraordinaire autant que Charles XII, Gortz et Alberoni ; mais il l'aimait en fondateur d'un État, en législateur, en vrai politique, VOLT. *Russ.* II, 8. Je croyais qu'on allait faire Du grand et du neuf, BÉRANG. *Restaur. de la chanson.* || Terme de beaux-arts. Le grand, ce qui se distingue par la puissance d'exécution et la grandeur de pensée. || Se dit aussi du luxe, de la dépense. Donner dans le grand. || Du petit au grand, en comparant les petites choses aux grandes. || Aller du petit au grand, commencer par de petites choses, pour parvenir à de plus grandes. || Argumenter du petit au grand, tirer de ce qui est petit une conclusion sur ce qui est grand. || **26°** Terme de mer. Le grand de l'eau, le plus haut point où une marée monte dans le mois. || **27°** En grand, *loc. adv.* De dimension naturelle. Il s'est fait peindre en grand. Les petites machines ne réussissent point en grand, parce que les frottements les dérangent, VOLT. *Polit. et législ. Pens. admin. publ.* 26. || En grand, avec toute l'étendue que comporte la chose dont il s'agit. Les instruments nécessaires pour la culture en grand. || Fig. Puis en grand m'étant fait voleur, J'eus d'un baron mœurs et langage, BÉRANG. *Reliques.* || En grand se dit aussi par comparaison avec ce qui est plus petit. On veut que l'univers ne soit en grand que ce qu'une montre est en petit, FONTEN. *les Mondes,* 1er *soir.* Le schisme entre Samarie et Jérusalem était en petit ce que le schisme entre les Grecs et les Latins est en grand, VOLT. *Dict. phil. Alexandre.* || Fig. Travailler en grand, travailler sur un vaste plan, d'après une vue générale et complète. || Penser, agir en grand, penser, agir d'une manière noble, élevée. Il y a.... des savants qui connaissent, qui expliquent tout ; qui.... s'élancent dans un infini en grand, où ils ne peuvent atteindre, BERN. DE ST-P. 1re *étude.* Toujours en grand nous calculons, Vieux habits ! vieux galons ! BÉRANG. *V. habits.* || En grand, en gros, en masse. Il avait vu en grand les mœurs des nations, leurs usages et leurs polices, MARMONTEL, *Mém.* VI. || **28°** A la grande, *loc. adv.* A la manière des grands seigneurs. On ne peut voyager ni plus agréablement, ni plus à la grande, SÉV. 547. Un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin, à la grande, ID. *Lett. du* 11 *avr.* 1689. Devenu président à mortier, il [de Mesmes] se persuada qu'il était un seigneur et vécut à la grande, ST-SIM. 319, 164. || Proverbes. Petite pluie abat grand vent, la pluie fait cesser le vent ; et fig. peu de chose suffit pour calmer un grand emportement. || Aux grands maux, les grands remèdes. || Service, promesse de grands, voy. HÉRITAGE. || Qui a grand, grand lui faut, les personnes riches se marient entre elles.

— REM. **1.** Grand, adjectif, avec demi ne prend pas de tiret : Diviser le demi grand arc. Papier demi grand aigle. Grand substantif en prend un : Un demi-grand. || **2.** Un grand homme est un homme d'un grand mérite intellectuel et moral. Un homme grand est un homme d'une grande taille. || **3.** Grande avec femme ne signifie que la taille, et l'on ne dit ni : c'est une grande femme, pour exprimer c'est une femme de grand mérite, comme on dit c'est un grand homme ; ni les grandes femmes de l'antiquité, comme les grands hommes de l'antiquité.

— HIST. Xe s. Por o [pour cela] s' furet morte [elle serait morte] à grand honestet, *Eulalie.* E faciebat grant iholt [chaud], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Deüz services et mout granz amistez, *Ch. de Rol.* III. Granz trente lieues l'ouirent-il respondre [le cor de Rolant], *ib.* CXXX. Veer [vous] poez les

grans chemins poudreux, *Ch. de Rol.* CLXXIV. Puis si s'escrie [Charlemagne] à sa voiz grant et haute, *ib.* CCXII. Hauz est li jurs, et par est granz la feste, *ib.* CCLXXII. || XIIe s. Granz quinze lieues en est la voix allée, *Ronc.* p. 84. En haut s'escrient li petit et li grant, *ib.* 119. Grans fust ma joie et ma peine legere, *Couci,* XVIII. || XIIIe s. Et sachent bien li grant et li menor [les moindres] Que là doit-on faire chevalerie, QUESNES, *Romancero,* p. 93. Dont commença mout grans la guerre entre les François et les Grieus, VILLEH. XCIX. Moult fu grans la renommée par les terres, quant cil dui se croisierent, ID. *ib.* Que tout li grant seignor, li comte et li marquis, *Berte,* V. Sages soies et acointables, De paroles dous et resnables Et as grans gens et as menues, *la Rose,* 2111. || XIVe s. Nuls boulangers ou tallemelliers, vendans ou amenans pain dans Paris pour vendre, ne pourront mettre pain en un sac de deux paires [espèces de bleds], mais tout d'un grain et d'un grand [contenance], *Ordonn. des rois,* t. II, p. 351. Mais quant je serai grant et li tamps enterra [entrera, viendra], Je arai tel cheval qui chier vous coustera, *Guescl.* 128. || XVe s. Histoire et matiere de grand louange, FROISS. *Prol.* Il envoya grand or et grand argent à plusieurs cardinaux et prelats.... ID. I, I, 11. Le discord et les grands haines qui estoient entre.... ID. I, I, 16. Or estoit-il d'ordonnance en l'hostel de Foix, que moult souvent Gaston et Ivain son frere bastard se vestoient de cottes et d'habits ensemble, car ils estoient aucques d'un grand et d'un age, ID. II, III, 13. Ses grans affaires [de Louis XI], COMM. *Prol.* Les mutations sont grandes, ID. I, 1. En grant richesse, ID. I, 2. Son artillerie estoit belle et grande, ID. *ib.* Les pluyes les plus grandes qu'il est possible de dire, ID. II, 3. Or voyez vous la mort de tant de grands hommes, en si peu de temps, qui tant ont travaillé pour s'accroistre [hommes considérables, princes], ID. *Conclusion.* Tous autres princes et hommes de moyen estat qui ont vescu sous ces grands, ID. *ib.* Si estoie je jeune fille quand elle estoit grande demoiselle, *Les 15 joies de mariage,* p. 29. || XVIe s. Grands chaines d'or, dont maint beau corps est ceint, MAROT, I, 177. Il est vray : mais si peut-on faindre Aucunes fois une amytié, Qui n'est pas si grand la moytié Comme on la demonstre par signes, ID. II, 10. En si grand jeunesse, ID. I, 210. Ce conte qu'un grand me feit de.... MONT. I, 17. Il y a grand à dire entre la cause de celuy qui.... et celuy qui.... ID. I, 123. Nous estimons grande chose nostre mort, ID. II, 381. Ce n'est pas si grand chose de se tuer, ID. II, 383. Paroles grandes et dignes d'un tel philosophe, ID. III, 12. Grand maistre en la science de bourrellerie, ID. III, 301. Il estoit encore grand jour, AMYOT, *Philop.* 24. Faire voir le grand pere [prendre un jeune enfant par les oreilles et l'enlever de terre], OUDIN, *Curios. fr.* Grand bandon fait grand larron, COTGRAVE. Grands bœufs ne font pas les grandes journées, ID. Il n'est pas si grand jour qui ne vienne à vespre, ID. A grand cheval grand gué, ID.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *gran;* portug. et ital. *grande;* du latin *grandis.*

† **GRAND-BEAU** (gran-bô), *s. m.* Perle factice soufflée avec du cristal teint.

† **GRAND-CHAMBRIER** (gran-chan-bri-é), *s. m.* Membre de la grand'chambre. La torture, à laquelle de vieux grand-chambriers appliquent si légèrement les innocents comme les coupables, VOLT. *Lett. Servan,* 27 sept. 1769.

† **GRAND-COMPTE** (gran-kon-t'), *s. m.* Sorte de papier qui se fabrique à Angoulême.

GRAND-CROIX (gran-kroi), *s. f.* || **1°** Dignité élevée dans un ordre de chevalerie. Le roi donna à Contade une grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, ST-SIM. 355, 189. || **2°** *S. m.* Celui qui est revêtu de cette dignité. En partant, le roi fit Chamlay grand-croix de Saint-Louis, ST-SIM. 13, 151. || *Au plur.* Des grands-croix.

† **GRAND-DUCAL, ALE** (gran-du-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient à un grand-duc. La cour grand-ducale. Les cours grand-ducales. Les officiers grand-ducaux.

GRANDELET, ETTE (gran-de-lè, lè-t'), *adj.* Terme familier. Un peu grand. Le temps coule, on n'est pas sitôt à la buvette, Qu'on trotte, qu'on raisonne, on devient grandelette, Puis grande tout à fait, LA FONT. *Coupe.*

— HIST. XIVe s. Si le brochet est petit, soit rosti tout entier; et s'il est plus grandelet.... *Ménagier,* II, 5. || XVe s. Quand il fut un peu grandelet, le sage roi Charles eut esperance que semblablement le fils seroit vaillant, *Boucig.* I, 3.

— ÉTYM. Diminutif de *grand;* génev. *grandet,* qui se disait aussi au XVIe siècle.

GRANDEMENT (gran-de-man), *adv.* || **1°** Avec grandeur. Les grandes choses doivent être grandement exprimées. || Il a fait les choses grandement, se dit d'une personne qui n'a pas épargné la dépense, qui a payé avec générosité. || **2°** Beaucoup. Il est grandement temps qu'on s'occupe de cette affaire. Il lui reste une chose qui m'inquiète grandement pour lui, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 9. || Largement, en abondance. Il a grandement de quoi vivre.

— HIST. XIIe s. Li reis Yram de Tyr truvad al rei Salomun mairen de cedre e de sap e de cyprès, e or granment à faire les ovres del temple e de sun demeine paleis, *Rois,* p. 268. || XIIIe s. Puis ne tarda mie granment, après que il leur avint une autre mesaventure, qui mout fu grans, VILLEH. CXXII. Au bois avec les bestes, dont i avoit granment, *Berte,* XCV. Nous oïsmes conter de certain, qu'il avint, n'a pas gramment, que uns gentix hons espousa une serve.... BEAUM. XLV, 29. || XIVe s. En nous traiant bien loing et grandement arriere de tel pechié, nous pourrions venir au moien et à la vertu, ORESME, *Eth.* 54. || XVe s. Regardons la soubtilleté de l'entendement de nostre prince, comment grammment s'estendy à comprendre et concepvoir toutes choses, CHRIST. DE PISAN, *Charles V,* III, 5. Grandement adomagié, DU CANGE, *absorbere.* Ung lymousin vint à Paris Pour aulcuns procès qu'il avoit; Quand il partit de son pays, Pas grammant d'argent il n'avoit, VILLON, 2e *repue franche.* || XVIe s. Mais certes il se deult grammant De t'ouir irreveramment Parler d'une telle princesse, MAROT, II, 201. Hannibal, estimant grandement sa prouesse, le laissa aller sans payer rençon, AMYOT, *Marcel.* 11. On use mal aussi de plusieurs adverbes à la cour, comme je vous aime horriblement, on dit mesme grandement petit, D'AUB. *Fœn.* III, 22.

— ÉTYM. Norm. *granment;* pic. *granment, granmeint;* Berry, *granment;* provenç. *granmen;* esp. et ital. *grandemente. Granment,* dans l'ancienne langue et les patois vient de *grant,* et le suffixe *ment,* suivant la règle qui veut que l'adjectif qui n'a qu'une seule terminaison pour le masculin et le féminin en latin, se comporte de même dans l'ancien français; *grandement* vient de *grande,* et le suffixe *ment,* suivant l'usage qui a tantôt réformé et tantôt conservé ces sortes d'adverbes.

GRANDESSE (gran-dè-s'), *s. f.* Dignité de grand d'Espagne. Le roi attend de vos nouvelles pour se décider sur votre grandesse, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles,* 27 fév. 1711. La grandesse et beaucoup d'établissements furent proposés à mon père de la part du roi d'Espagne, ST-SIM. 9, 109.

— ÉTYM. *Grand;* provenç. *grandesa, grannesa;* espagn. *grandeza;* ital. *grandezza.* Dans l'ancienne langue, *grandesse,* très-usité, a le sens de grandeur.

GRANDEUR (gran-deur), *s. f.* || **1°** Dimension de ce qui est grand. La grandeur d'un parc, d'un vase. Ces deux hommes sont de même grandeur. Nous avons beau être convaincus.... que tel astre qui ne nous paraît qu'un point dans le ciel, surpasse sans proportion toute la grandeur de la terre, BOSS. *Connaiss.* III, 13. || Familièrement et fig. Regarder du haut de sa grandeur, avoir à l'égard des autres des manières de supériorité. || Terme d'astronomie. Grandeur se dit pour caractériser les différences d'éclat des étoiles fixes. Sirius est une étoile de première grandeur, c'est-à-dire dont l'éclat est le plus grand. Étoile de troisième grandeur. Les six premières grandeurs comprennent toutes les étoiles visibles à l'œil nu, A. GUILLEMIN, *le Ciel,* p. 376. Mais l'emploi des télescopes les plus puissants permet aujourd'hui d'apercevoir des étoiles d'un éclat beaucoup plus faible, et qui peut descendre jusqu'à la 16e et à la 17e grandeur, ID. *ib.* C'est celle [l'étoile] d'un puissant monarque!.... Va, mon fils, garde ta candeur; Et que ton étoile ne marque Par l'éclat ni par la grandeur, BÉRANG. *Étoiles qui filent.* || Terme de mathématique. Quantité, tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. Euclide définit ainsi les grandeurs homogènes : les grandeurs, dit-il, sont dites être de même genre, lorsque l'une étant plusieurs fois multipliée peut arriver à surpasser l'autre, PASC. *Espr. géom.* sect. 1. || **2°** Il se dit quelquefois pour longueur. La grandeur du voyage l'effraye. || **3°** Fig. Importance, étendue, intensité. La grandeur de son crime et de mon déplaisir, CORN. *Poly.* III, 3. Permettez, madame, que j'estime La grandeur de l'amour par la grandeur du crime, ID. *Sertor.* V, 4. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, ID. *Cid,* II, 1. Et sans cela, comment les justes auraient-ils des péchés cachés? comment serait-il véritable que Dieu seul en connaît et la grandeur et le nombre? PASC. *Prov.* IV. Le duc d'Ormond avait la confiance et l'estime de son maître; il en était digne par la grandeur de ses services, l'éclat de son mérite et de sa naissance, HAMILT. *Gramm.* 6. Nécessité effrayante pour des particuliers, surtout en considérant la grandeur des fonds qu'exigent ces entreprises, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 35. || **4°** Puissance, pouvoir, dignités, honneurs, magnificence. Cette grandeur [de la terre] périt, j'en veux une immortelle, CORN. *Poly.* IV, 3. Il y a dans le monde deux sortes de grandeur; car il y a des grandeurs d'établissement et des grandeurs naturelles; les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des hommes, qui ont cru avec raison devoir honorer certains états et y attacher certains respects.... les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie des hommes, parce qu'elles consistent dans les qualités réelles et effectives de l'âme ou du corps, qui rendent l'une ou l'autre plus estimable, comme les sciences, la lumière de l'esprit, la vertu, la santé, la force, PASCAL, *Grands,* 2e *disc.* Le peuple, qui vous admire, ne connaît pas peut-être ce secret, il croit que la noblesse est une grandeur réelle, et il considère presque les grands comme étant d'une autre nature que les autres, ID. *Grands,* 1er *disc.* Nous déplorerons éternellement.... qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire; la grandeur et la gloire? pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* A la grandeur conviennent les choses grandes; à la grandeur la plus éminente, les choses les plus grandes, c'est-à-dire les grandes vertus, ID. *Polit.* V, IV, 2. La très-chrétienne maison de France.... après sept cents ans d'une royauté établie, sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités, ID. *Marie-Thér.* Nous élever des grandeurs visibles et mortelles aux grandeurs invisibles et éternelles, BOURD. *Myst. Ascens. de J. C.* t. I, p. 403. Nul n'éleva si haut la grandeur ottomane, RAC. *Baj.* II, 1. On ne partage point la grandeur souveraine; Et ce n'est pas un bien qu'on quitte et qu'on reprenne, ID. *Théb.* I, 5. Plaignez ma grandeur importune; Maître de l'univers, je règle sa fortune.... Cependant de mon cœur je ne puis disposer, ID. *Bérén.* III, 1. La grandeur est comme certains verres qui grossissent tous les objets; tous les défauts paraissent croître dans ces hautes places où les moindres choses ont une grande conséquence, FÉN. *Tél.* XII. Il laissait au prince Menzicoff représenter par la magnificence du favori la grandeur du maître, FONTEN. *Czar Pierre.* L'union d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne, VOLT. *Mœurs,* 145. Ces califes tremblants dans leurs tristes grandeurs, ID. *ib.* I, 2. || Absolument. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Vous.... Ferez monter aux grandeurs tous les vôtres, ID. *Herm.* Elle vous dit par ma bouche et par une voix qui vous est connue, que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur, BOSS. *Marie-Thér.* A qui, Dieu tout-puissant, donnez-vous les grandeurs! VOLT. *Sémiram.* I, 3. || **5°** Il se dit aussi de Dieu. Tel est le premier état de la religion, qui dure jusqu'à Abraham, où, pour connaître les grandeurs de Dieu, les hommes n'avaient à consulter que leur raison et leur mémoire, BOSS. *Hist.* II, 2. Mais, Seigneur, parce qu'en châtiant les hommes, vous ne cherchez point précisément à faire éclater votre grandeur toute-puissante, et qu'il vous suffit de leur faire sentir les effets de votre grandeur souveraine.... BOURD. *Carême, Sur la paix chrétienne.* J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies, RAC. *Athalie,* II, 7. || **6°** Élévation et noblesse morales. La grandeur de l'homme est grande, en ce qu'il se connaît misérable; un arbre ne se connaît pas misérable; c'est donc être misérable que de se connaître misérable; mais c'est être grand que de connaître qu'on est misérable; toutes ces misères-là mêmes prouvent sa grandeur, PASC. *Pensées,* art. I, 3, édit. LAHURE, 1860. La vraie grandeur.... se courbe par bonté vers ses inférieurs et revient sans effort dans son naturel, LA BRUY. II. La fausse grandeur est farouche et inaccessible; comme elle sent son faible, elle se cache, ou du moins ne se montre pas de front, et ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paraître point ce qu'elle est, je veux dire une

vraie petitesse, LA BRUY. II. Si la vraie grandeur consiste à avoir reçu un puissant génie et s'en être servi pour s'éclairer soi-même et les autres, un homme comme M. Newton est véritablement le grand homme, VOLT. *Dict. phil. Fr. Bacon*, II. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de grandes injustices qu'à faire de grandes actions, ID. *Lett. Villette*, juin 1765. A servir sans murmure ils mettent leur grandeur, ID. *Alz.* I, 1. Que vous importent les discours du peuple? la vraie grandeur ne consiste-t-elle pas à faire le bien, même en s'exposant à l'ignominie? DIDEROT, *Règne de Claude et Nér.* II, 107. Mais de ces sages vains confondons l'imposture; De leur règne fameux retraçons la peinture; Et que mes vers, enfants d'une noble candeur, Éclairent les Français sur leur fausse grandeur, GILBERT, *18e siècle*. || Un air de grandeur, un ton, des manières qui affectent la grandeur. S'ils [mes vers] osent quelquefois prendre un air de grandeur, Seront-ils point traités par vous de téméraires? LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. || Grandeur d'âme, qualité d'une âme grande. Mais tant de grandeur d'âme est au-dessus de moi, VOLT. *Alz.* V, 7. Il est évident par ce qui suit, que l'opinion de Sénèque est la pure doctrine de Zénon, qui regardait la grandeur d'âme comme incompatible avec la crainte et les chagrins, DIDEROT, *Claude et Néron*, II, 52. || 7° Grandeur se dit quelquefois, dans le style élevé ou dans le style plaisant, pour personne grande en dignité, en puissance. Rendons-lui donc visite; et comme ambassadeur, Proposez cet hymen vous-même à sa grandeur, CORN. *Nicom.* II, 4. Sire Jupin, dit-il, prends mon vœu, le voilà; C'est un parfum de bœuf que ta grandeur respire, LA FONT. *Fabl.* IX, 13. Mais ce voluptueux [un grand], à ses vices fidèle, Cherche pour chaque jour une amante nouvelle; La fille d'un bourgeois a frappé sa grandeur, GILB. *Mon apolog.* || Titre honorifique employé pour tous les grands seigneurs qui ne prenaient point le titre d'Altesse ou d'Excellence (on met un *g* majuscule). Vous devez dire: Votre Grandeur saura. — Votre Grandeur saura! c'est donc un géant, ce secrétaire d'État, MARIVAUX, *Double inconst.* III, 2. || Titre qui a été donné aux évêques depuis 1630. Monseigneur, il plaira à Votre Grandeur....

— SYN. GRANDEUR D'ÂME, MAGNANIMITÉ. Ces deux mots sont exactement synonymes, puisque magnanimité vient du latin *magnus animus*, grande âme. La seule différence qu'on puisse entrevoir, c'est que magnanimité a plus de magnificence et d'emphase.

— HIST. XIIe s. ....Quels est ta duzur, Ta poesté e ta grandurs, BENOÎT, II, 2165. || XIIIe s. Dunc s'est li asnes purpenseiz, Ke melx dou chien vaut il asseiz E de biauté e de grandor, MARIE, *Fable* 16. De la grandor dou ciel et de la terre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 126.

— ÉTYM. *Grand.*

GRANDI, IE (gran-di, die), *part. passé* de grandir. Qui est devenu plus grand. Je trouve cet enfant très-grandi. Le voyageur.... Trouvant l'herbe grandie ou le sentier plus rude, LAMART. *Harm.* II, 12. || Fig. Qui paraît plus grand. Des périls grandis par l'incertitude. || Fig. Qui a pris plus de capacité et de force. Cet homme grandi par les circonstances.

† **GRANDIFLORE** (gran-di-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a de grandes fleurs.

— ÉTYM. *Grand*, et *fleur*.

† **GRANDIFOLIÉ, ÉE** (gran-di-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a de grandes feuilles.

— ÉTYM. *Grand*, et le lat. *folium*, feuille.

GRANDIOSE (gran-di-ô-z'), *adj.* || 1° Qui frappe l'imagination par son caractère de grandeur, de noblesse. Cette architecture est d'un style grandiose. Depuis deux ans, j'ai présenté à l'Académie une série de travaux sur la figure des comètes et l'accélération de leurs mouvements, et j'ai montré que ces phénomènes grandioses accusaient nettement dans les espaces célestes l'existence d'une force nouvelle totalement différente de la gravitation, FAYE, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. L, p. 894. || 2° S. m. Caractère grandiose. La baie de Naples.... et toute cette terre virgilienne présentent un spectacle magique; mais il n'a pas, selon moi, le grandiose de la campagne romaine, CHATEAUB. *Italie, à M. de Fontanes.*

— ÉTYM. Ital. *grandioso*, dérivé de *grande*, grand (voy. ce mot).

GRANDIR (gran-dir), *v. n.* || 1° Devenir grand. Les pluies ont fait grandir les blés. L'histoire de l'Académie fait mention d'un enfant des environs de Falaise qui, n'étant pas plus gros ni plus grand qu'un enfant ordinaire en naissant, avait grandi d'un demi-pied chaque année jusqu'à l'âge de quatre ans, et il était parvenu à trois pieds et demi de hauteur, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat.* t. XI, p. 94. || Fig. Grandir en sagesse, en vertu. Son pouvoir grandit de jour en jour. || 2° *V. a.* Rendre plus grand. Les talons qu'il porte le grandissent. || Faire paraître plus grand. Ce vêtement le grandit beaucoup. La défensive, étant inquiète de sa nature, grandit souvent l'offensive, et la crainte, échauffant l'imagination, fait supposer à l'ennemi mille projets qu'il n'a pas, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 3. || Fig. Donner de la grandeur morale. L'adversité l'a grandi. || Exagérer. Il grandit les moindres événements. || 3° Se grandir, *v. réfl.* Se rendre plus grand. Se grandir en s'élevant sur la pointe des pieds. || Terme de manége. Le cavalier se grandit en levant la tête et en soutenant le haut du corps. Le cheval se grandit lorsque, coulant les hanches sous lui, il enlève le devant. || Fig. La médiocrité croit se grandir en rabaissant le mérite. L'empereur lui-même s'était tant grandi, qu'il se trouvait à une distance démesurée des détails de son armée; et Berthier, placé comme intermédiaire entre lui et des chefs, tous rois, princes ou maréchaux, était obligé à trop de ménagements, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 7.

— REM. Grandir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il exprime l'acte: Cet enfant a grandi rapidement; avec l'auxiliaire *être* quand il exprime l'état: Cet enfant est bien grandi.

— HIST. XVe s. Il sied bien d'en faire memoire [des défauts de Charles le Téméraire].... car autrement sembleroit-il que, en mon escripre, je seroie un menteur volontaire et un flatteur qui grandiroie un homme par bourdes et le feroie tout parfait, G. CHASTELLAIN, *Chronique*, VII, 39. A dire vray, et ainsi ses faits le monstrerent, il [Charles le Téméraire] aimoit fort gloire et estre grandi, ID. *ib.*

— ÉTYM. Provenç. *grandir*; ital. *grandire;* du lat. *grandire*, de *grandis*, grand.

† **GRANDIROSTRE** (gran-di-ro-str'), *adj.* Terme d'ornithologie. Qui a un grand bec. || *S. m. pl.* Les grandirostres, famille de l'ordre des oiseaux grimpeurs comprenant ceux qui ont le bec d'une grandeur démesurée.

— ÉTYM. Lat. *grandis*, grand, et *rostrum*, bec.

† **GRANDISSANT, ANTE** (gran-di-san, san-t'), *adj.* Qui grandit, qui croît peu à peu. Une puissance grandissante.

† **GRANDISSEMENT** (gran-di-se-man), *s. m.* Action de devenir plus grand. Le grandissement des arcs diurnes, FONVIELLE, *Presse scientifique*, 1864, t. I, p. 364.

GRANDISSIME (gran-di-ssi-m'), *adj.* Terme familier. Très-grand. Vous me ferez un grandissime plaisir. Il ne faut point s'imaginer que je n'aie été en grandissime doute de ce que je dois répondre, POUSSIN, *Lett.* 15 janv. 1638.

— HIST. XIIIe s. Et quant cil fors encontremens est des nues et des vens, et despiecemenz de tonnerre, nature en fait issir feu qui giete grandisme clarté, BRUN. LAT. *Trés.* p. 120. || XVe s. Oez, oez l'oneur et la louenge, Et des armes grantdissime prodon, EUST. DESCH. *Ball. du tournoi.* || XVIe s. Il arriva en son camp où fust faict grandissime allaigresse pour sa reconvalescence, CARL. IV, 31.

— ÉTYM. Lat. *grandissimus*, superlatif de *grandis*, grand.

GRAND'MÈRE (gran-mè-r'), *s. f.* Aïeule. Ses deux grand'mères. J'ouvre, bon Dieu! c'était lui [Napoléon Ier] Suivi d'une faible escorte; Il s'asseoit où me voilà, S'écriant: oh! quelle guerre! Il s'est assis là, grand'mère, Il s'est assis là! BÉRANG. *Souv. du peuple.* || On dit quelquefois mère-grand, mais très-familièrement et surtout dans les contes d'enfants. || Grand'mère se dit aussi de femmes très-vieilles. Je n'ai trouvé là que deux ou trois vieilles grand'mères.

— REM. Sur *grand'* pour *grande*, voy. GRAND, n° 22. L'erreur qui a mis et maintient une apostrophe à grand en ces cas a produit la ridicule anomalie d'écrire des grand'mères sans *s*, et des grands-pères avec *s*.

— HIST. XIIIe s. Themis.... Lor conseilla qu'il s'en alassent, Et qu'il après lor dos gitassent Tantost les os de lor grant mere, *la Rose*, 17823.

† **GRANDMONTIN**, *s. m.* Voy. GRAMMONTIN.

GRAND-ONCLE (gran-ton-kl'), *s. m.* Le frère du grand-père ou de la grand'mère. || *Au plur.* Des grands-oncles, qu'on prononce gran-z oncles.

† **GRANDOUL** (gran-doul), *s. m.* Voy. GELINOTTE.

GRAND-PÈRE (gran-pè-r'), *s. m.* Aïeul. Grand-père paternel, maternel. Ses deux grands-pères. Dans ce Paris plein d'or et de misère, En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt, Chez un tailleur, mon pauvre et vieux grand-père, Moi nouveau-né, sachez ce qui m'advint, BÉRANG. *le Tailleur et la Fée.* || Familièrement. Un grand-père, un vieillard.

GRAND'TANTE (gran-tan-t'), *s. f.* La sœur du grand-père ou de la grand'mère. || *Au plur.* Des grand'tantes.

— REM. Pour *grand'*, voy. la remarque à GRAND, n° 22.

† **GRANETTE** (gra-nè-t'), *s. f.* Terme de botanique. Nom vulgaire de diverses espèces de renouée.

GRANGE (gran-j'), *s. f.* Bâtiment de ferme destiné au logement des gerbes et au battage des grains. Tous ses blés sont en grange. Dans la grange, tout semble paille, le bon grain est mêlé et caché dedans, BOSS. *Pensées chrét.* 29. Donnez.... [aux pauvres], Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges, V. HUGO, *F. d'aut.* 32.

— HIST. XIIIe s. Et li tenans carca [chargea] les garbes dessus dites, et les mena en le [la] grange de son segneur, BEAUM. XXX, 72. || XIVe s. D'autre part [il] vit du fain une grange moult pleine, *Guescl.* 20345. || XVe s. Se Diex vosist, il t'euist fait Un laboureur grant et parfait A une contenance estragne, Ou un bateur en une gragne, FROISS. *Buiss. de jonece.* Parce que, passé a trois ans, ilz n'ont eu ni peu avoir aucunes provisions de leurs granches [métairies] et manoirs, ne estre payez de tant peu de rentes qu'ils ont, *Lett. patentes*, 25 juillet 1419. Ces deux maisons [couvents d'hommes et de femmes] estoient voisines, comme on dit de coustume: la grange et les batteurs, LOUIS XI, *Nouv.* XV. || XVIe s. La grange est pleine avant la moisson [se disait d'une femme devenue grosse avant le mariage], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Bourguign. *grainge;* provenç. *granja*, *granga;* espagn. et portug. *granja;* du bas-latin *granica*, dans la loi des Bavarois, lieu aux grains, de *granum*, grain. On trouve aussi *granea*, dans les lois barbares.

† **GRANGEAGE** (gran-ja-j'), *s. m.* Terme d'ancienne coutume. Manière de donner une terre à bail, en prenant pour la rente moitié des fruits. Et ne pourront [les bourgeois de Lyon] prendre à ferme ou grangeages aucuns biens dans le plat pays, à peine d'être déchus dudit privilége [l'exemption des tailles pour leur habitation de campagne], *Décl. du roi*, 6 août 1669.

— ÉTYM. *Grange.*

† **GRANGÉE** (gran-jée), *s. f.* Ce que contient une grange.

† **GRANGER, ÈRE** (gran-jé, jè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une ferme, à la condition de partager le produit des champs avec le propriétaire. Elles baisaient de temps en temps les mains de la grangère, J. J. ROUSS. *Confess.* IV.

— HIST. XVIe s. Le metaier est ainsi appelé en France de metairie; et en Dauphiné, granger, de grange; l'un et l'autre edifice, au dit païs, signifiant une mesme chose, bien qu'en France la grange ne soit que partie de la metairie, O. DE SERRES, 61.

— ÉTYM. *Grange.*

† **GRANGERIE** (gran-je-rie), *s. f.* Office de granger. Mettre un domaine en grangerie, en confier l'exploitation à un granger

— ÉTYM. *Granger.*

† **GRANIFÈRE** (gra-ni-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte un grain ou granule; se dit des divisions internes du calice des rumex, etc.

— ÉTYM. Lat. *granum*, grain, et *ferre*, porter.

† **GRANIFORME** (gra-ni-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme ou le volume d'un grain de blé.

— ÉTYM. Lat. *granum*, grain, et *forme*.

† **GRANILITE** (gra-ni-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Granit à petits grains.

GRANIT (gra-ni, ou, plus souvent, gra-nit'), *s. m.* || 1° Roche composée de grains de feldspath et de mica agrégés ensemble. Le granit est d'origine ignée. Les granits recouvrent encore aujourd'hui la plus grande partie du globe; et, quoique les quartz percent quelquefois au dehors et se montrent en divers endroits sur de fortes épaisseurs et dans une grande étendue, ils n'occupent que de petits espaces à la surface de la terre en comparaison des granits, BUFF. *Minér.* t. I, p. 143. Le granit dont les crêtes centrales de la plupart de ces chaînes sont composées, le granit, qui dépasse tout, est aussi la pierre qui s'enfonce sous toutes les autres, CUVIER, *Révol.* p. 26. Les granits diffèrent des porphyres en ce qu'ils n'offrent que des rudiments agrégés les uns dans les autres sans qu'ils aient aucune espèce de pâte qui les réunisse, BRARD. *Minéral. appliq.* aux

rts, t. II, p. 221. || Fig. Qu'enfin, contre cette vieille garde, contre cette colonne de granit, comme son chef l'avait appelée, les hommes étaient impuissants et que des canons pouvaient seuls la démolir, SÉGUR, *Hist. de Nap.* x, 1. Ces tribuns opposant, lorsqu'on les réunit, Une charte de plâtre aux abus de granit, V. HUGO, *Crép.* . || On trouve aussi granite. || 2° Sorte d'apparence donnée à la reliure. De même un beau granit sur un livre mal fait, Ne peut jamais produire un excellent effet, LESNÉ, *la Reliure*, p. 29.

— ÉTYM. Bas-lat. *granitum*, grenu, du latin *granum*, grain ; ital. *granito*.

GRANITELLE (gra-ni-tè-l'), *adj.* Marbre granitelle, marbre qui ressemble au granit. || *S. m.* Variété de granit gris à petits grains qui a été travaillée par les anciens Romains comme du marbre. || Sorte de roche, voy. PROTOGYNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *granitellus*, sorte d'escarboucle; de *granum*, grain.

† **GRANITELLÉ, ÉE** (gra-ni-tèl-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont les couleurs sont disposées par taches, de manière à imiter le granit.

† **GRANITER** (gra-ni-té), *v. a.* Imiter le granit avec de la couleur.

— ÉTYM. *Granit.*

† **GRANITEUX, EUSE** (gra-ni-teû, teû-z'), *adj.* Qui a rapport au granit, composé de granit. Ce prétendu granit veiné est composé de lits de gravier graniteux, stratifiés près du lieu de l'origine, BUFF. *Minér.* t. II, p. 115, note 11. || Plantes graniteuses, celles qui croissent plus particulièrement dans les terrains granitiques.

— ÉTYM. *Granit.*

† **GRANITIN** (gra-ni-tin), *s. m.* ou **GRANITINE** (gra-ni-ti-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Roche à base de feldspath laminaire et de quartz, qu'on nomme aussi pegmatite.

GRANITIQUE (gra-ni-ti-k'), *adj.* Qui est de la nature du granit. Roche granitique. Terrains granitiques et schisteux, BUFF. *Minér.* t. VIII, p. 157.

— ÉTYM. *Granit.*

† **GRANITOÏDE** (gra-ni-to-i-d'), *adj.* Terme de géologie. Qui ressemble au granit. Plusieurs variétés de ces pierres [ponces], dont les unes sont compactes et granitoïdes et indiquent le premier passage du granit à la pierre ponce, BUFF. *Minér.* t. VIII, p. 140.

— ÉTYM. *Granit*, et εἶδος, forme.

† **GRANITONE** (gra-ni-to-n'), *s. m.* Terme de minéralogie. Variété de roche antique, à base de feldspath compacte et qui renferme de grands cristaux d'amphibole d'un noir verdâtre.

— ÉTYM. Ital. *granitone*, augmentatif de *granito*, granit.

† **GRANIVORE** (gra-ni-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de grains. || *S. m. pl.* Oiseaux qui vivent de graines, famille des conirostres, ordre des passereaux. Il est certain que ces animaux [les autruches] vivent principalement de matières végétales, qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts comme tous les granivores, BUFF. *Ois.* t. II, p. 258.

— ÉTYM. Lat. *granum*, grain, et *vorare*, manger.

† **GRANO-LAMELLAIRE** (gra-no-la-mèl-lê-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est composé de grains qui offrent des indices sensibles de joints naturels.

— ÉTYM. *Grain*, et *lamelle*.

† **GRANULAGE** (gra-nu-la-j'), *s. m.* Action de granuler; résultat de cette action.

† **GRANULAIRE** (gra-nu-lê-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui se compose de petits grains réunis, de granules.

GRANULATION (gra-nu-la-sion), *s. f.* || 1° Opération par laquelle on réduit un métal en grenailles plus ou moins fines, en le faisant fondre, le faisant passer, à l'état liquide, à travers une sorte de crible, et le recevant dans un vase rempli d'eau. || 2° Agglomération de petits grains. || 3° Terme de botanique. Apparence granuleuse de certaines substances végétales. || 4° Terme d'anatomie. Granulations graisseuses, corps moléculaires formés uniquement par des principes gras. || Granulations méningiennes, petits corps blanchâtres, jaunâtres ou rougeâtres qu'on voit à la dure-mère. || 5° Terme de pathologie. Petites tumeurs arrondies, semblables à des grains. || Granulations grises ou demi-transparentes, petites inégalités granuleuses qui se forment à la surface des membranes séreuses affectées d'inflammation aiguë ou chronique, ou que l'on trouve disséminées dans un poumon.

— ÉTYM. *Granuler.*

† **GRANULATOIRE** (gra-nu-la-toi-r'), *s. m.* Instrument pour réduire les métaux en grenaille.

— ÉTYM. *Granuler.*

† **GRANULE** (gra-nu-l'), *s. m.* || 1° Petit grain. || 2° Terme de botanique. Corps reproducteur d'une plante cryptogame. || 3° Terme de pharmacie. Dragée composée de sucre et de gomme, ne contenant le plus ordinairement qu'une portion très-petite du remède, 1 milligramme par exemple sur 40 centigrammes de sucre.

— ÉTYM. Lat. *granulum*, diminutif de *granum*, grain.

GRANULÉ, ÉE (gra-nu-lé, lée), *part. passé* de granuler. || 1° Formé de petits grains. Marbre granulé. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui renferme ou porte des granulations, ou qui en a l'apparence.

GRANULER (gra-nu-lé), *v. a.* Réduire un métal en petits grains, en grenailles. Granuler de l'étain, du plomb.

— ÉTYM. *Granule.*

GRANULEUX, EUSE (gra-nu-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui est en petits grains. Terre granuleuse. || 2° Qui est à surface rugueuse et comme recouverte de petits grains. || 3° Terme de botanique. Qui porte des tubercules en forme de petits grains. || 4° Terme de médecine. Qui présente des granulations. Poumon granuleux. || Maladie granuleuse des reins, dite aussi maladie de Bright (parce que Bright, médecin anglais, l'a fait connaître le premier), affection caractérisée par une altération granuleuse du rein et par la présence de l'albumine dans l'urine.

— HIST. XVI[e] s. Faut taster du doigt s'ils ont des tubercules granuleux, c'est à dire grains ronds et durs, PARÉ, XXII, 10.

— ÉTYM. *Granule.*

† **GRANULIFORME** (gra-nu-li-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme de granules.

— ÉTYM. *Granule*, et *forme*.

† **GRANULOSITÉ** (gra-nu-lô-zi-té), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Qualité de ce qui est granuleux.

— ÉTYM. *Granuleux.*

† **GRAPELLE** (gra-pè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Nom vulgaire du grateron, de la lampourde et d'autres plantes à fruits accrochants.

— ÉTYM. Voy. GRAPPIN.

† ....**GRAPHE**, ...**GRAPHIE**, éléments tirés du grec γράφειν, écrire, décrire, et qui signifient : qui écrit, qui décrit, et description, écriture, comme par exemple dans : géographe, géographie, télégraphe, télégraphie.

† **GRAPHIDE** (gra-fi-d'), *s. f.* Genre de la famille des lichens, dont les espèces forment, sur les écorces des arbres et même sur les pierres, des croûtes ou pellicules étalées en forme de taches blanchâtres.

— ÉTYM. Γράφειν, dessiner.

† **GRAPHIOÏDE** (gra-fi-o-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à un stylet.

— ÉTYM. Γραφίον, stylet, et εἶδος, forme.

1. **GRAPHIQUE** (gra-fi-k'), *adj.* || 1° Qui est figuré par le dessin. Description, représentation graphique d'une machine. || *S. m.* Le graphique, le dessin de la figure, de l'ornement, des machines, etc. en tant qu'il est auxiliaire des sciences exactes. || 2° Qui appartient à l'écriture. Signes, caractères graphiques. On a trouvé des monuments graphiques dans ces fouilles. || 3° Terme de géométrie. Opérations graphiques, celles qui consistent à résoudre des problèmes par le tracé des figures. || 4° Terme de minéralogie. Se dit des minéraux dont la coupe offre des lignes imitant des caractères d'écriture. || Se dit aussi de certains minéraux [assez tendres pour servir de crayon.

— ÉTYM. Γραφικός, de γράφειν, dessiner, écrire.

† 2. **GRAPHIQUE** (gra-fi-k'), *s. f.* Art du dessin et de la peinture. Les sculpteurs grecs ne cherchaient pas le mouvement, admis par la graphique à un beaucoup plus haut degré que par la plastique, RONCHAUD, *Phidias*, p. 16.

— ÉTYM. Γραφική (τέχνη), l'art du dessin (voy. GRAPHIQUE 1).

GRAPHIQUEMENT (gra-fi-ke-man), *adv.* Par le dessin. || Par extension. Oui, monsieur, vous avez dépeint fort graphiquement, *graphice depinxisti*, tout ce qui appartient à cette maladie, MOL. *Pourceaugnac*, I, 11.

— ÉTYM. *Graphique*, et le suffixe *ment*.

† **GRAPHITE** (gra-fi-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Substance dite aussi plombagine, qui est du carbone presque pur, mêlé d'une petite quantité de matière terreuse et d'ocre, et dont on se sert pour fabriquer les crayons dits de mine de plomb.

— ÉTYM. Γράφειν, dessiner, écrire.

† **GRAPHITEUX, EUSE** (gra-fi-teû, teû-z') ou **GRAPHITIQUE** (gra-fi-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient du graphite. Une matière graphiteuse.

† **GRAPHIUM** (gra-fi-om'), *s. m.* Terme d'antiquité. Poinçon, autrement nommé style, avec lequel les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire.

— ÉTYM. Lat. *graphium*, poinçon à écrire, du grec γραφίον, de γράφειν, écrire.

† **GRAPHOLITHE** (gra-fo-li-t'), *s. m.* Schiste triangulaire dont on se sert dans les écoles d'enseignement mutuel, et sur lequel on trace des caractères d'écriture ou des chiffres.

— ÉTYM. Γράφειν, écrire, et λίθος, pierre.

GRAPHOMÈTRE (gra-fo-mè-tr'), *s. m.* Instrument pour mesurer les angles dans les opérations d'arpentage.

— ÉTYM. Γραφή, ligne, et μέτρον, mesure.

† **GRAPHOMÉTRIQUE** (gra-fo-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient au graphomètre.

† **GRAPIGNAN** (gra-pi-gnan), *s. m.* Mot de dénigrement pour dire procureur. Elle [une robe de procureur] vient de l'aïeul du père du défunt, Insigne grapignan ou fripon, c'est tout un, POISSON, *Procureur arbitre*, sc. 1. L'on me mit chez M. Manneron, greffier de la ville, pour apprendre sous lui, comme disait M. Bernard, l'utile métier de grapignan, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Il était aussi propre au métier d'ambassadeur que je l'avais été dans mon enfance à celui de grapignan, ID. *ib.*

— ÉTYM. Mot forgé d'un verbe fictif *grapiner*, le même que *grappiller*.

GRAPIN (gra-pin), *s. m.* Voy. GRAPPIN.

1. **GRAPPE** (gra-p'), *s. f.* || 1° Assemblage de fruits ou de fleurs disposés par étage et soutenus sur un axe commun. Grappe de raisin. Grappe de groseilles. Ils coupèrent une branche de vigne avec sa grappe, que deux hommes portèrent sur un levier, SACI, *Bible*, *Nombres*, XIII, 24. La vigne offrait partout des grappes toujours pleines, BOIL. *Ép.* III. || Vin de grappe, celui qu'on recueille sans le fouler. || Fig. et familièrement. Mordre à la grappe, commencer à goûter une idée, saisir plus ou moins avidement une proposition. Pour vous faire mordre à la grappe, Écoutez ce que de bon cœur Je prétends donner au vainqueur, SCARR. *Virg.* V. J'ai parlé au prince, il a mordu à la grappe [il s'agit de la proposition faite d'une maîtresse], LE SAGE, *Gil Blas*, VIII, 11. || Familièrement. Quand il parle de cela, il semble qu'il morde à la grappe, il se délecte à parler de cela (locution qui vieillit). || Terme de botanique. Mode d'inflorescence indéfinie, dans lequel l'axe primaire ou pédoncule porte des pédicelles simples terminés chacun par une fleur. Grappe simple, celle qui porte des fleurs dont les pédoncules ne sont point divisés. || 2° Par extension, il se dit de choses disposées comme une grappe de raisin. Catesby dit avoir trouvé des grappes d'œufs dans plusieurs femelles [des courlis], BUFF. *Ois.* t. XV, p. 63. || 3° Terme de peinture. Grappe de raisin, terme employé par le Titien, et devenu technique, pour exprimer la dégradation des lumières, des ombres, des reflets dans une grappe de raisin exposée à la lumière. Connaître, étudier la grappe de raisin. || 4° Terme de vétérinaire. Excroissances charnues, comparées à des grappes de raisin, qui se développent autour du paturon du cheval, de l'âne et du mulet. || 5° Terme d'artillerie. Grappe de raisin, sachet de balles ou de biscaïens qu'on tire comme mitraille. || 6° Terme de zoologie. Grappe marine, une holothurie. || Nom que les pêcheurs donnent aux œufs de seiche. || 7° Terme de mer. Grappe de raisin, goëmon grumeleux qu'on voit flottant à la surface de la mer, sous la zone torride. || 8° *Au plur.* Grappes, nom donné par les ouvriers au sable et aux petites pierres qui sont mêlées à la mine. || 9° *Adj.* Garance grappe, garance en poudre que l'on vend dans le commerce pour l'employer à la teinture. On dit aussi grappe de Hollande, parce que la Zélande, qui en est une province, fournit une garance grappe fort recherchée.

— HIST. XII[e] s. E le sanc de grape [il] beust très cler, *Liber psalm.* p. 244. Et vin qui fu de boene grape, *le Chev. au lyon*, v. 1047. || XIII[e] s. Les vingnes quant les crapes sont copées, BEAUM. XIII, 16, Mais qui veult grape à droit espraindre, La bonté du vin en est graindre [plus grande], Et plus vertueuse et plus vive, J. DE MEUNG, *Tr.* 427. || XVI[e] s. Les grapes malandres et vifves roignes [du cheval] sont gueries dans peu de temps par ces remedes, O. DE SERRES, 982. Toute grappe de raisin ne vient au pressoir faire vin, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 261.

— ÉTYM. Picard et champ. *crape;* provenç. *grapa*, crochet; espagn. *grapo*, crochet; ital. *grappo*, crochet; bas-lat. *grapa, grappa*, dans les *Addenda* de Quicherat; de l'anc. haut-allem. *chrapfo*, crochet, allem. mod. *Krappen*; comp. le kimry *crap*. La *grappe* a été ainsi dite parce qu'elle a quelque chose de crochu, d'accroché.

† 2. **GRAPPE** (gra-p'), *s. f.* Terme de maréchal. Pièce de crampon soudé en pince aux fers des chevaux pendant l'hiver.

— ÉTYM. Même radical que dans *grappe* 1.

† **GRAPPELER** (gra-pe-lé), *v. a.* Arranger en forme de grappe.

— ÉTYM. *Grappe.*

† **GRAPPER** (gra-pé), *v. a.* Réduire la garance en poudre.

† **GRAPPIER, IÈRE** (gra-pié, piè-r'), *adj.* Qui a rapport à la grappe. Les yeux grappiers de la vigne, les bourgeons fructifères, RASPAIL, *Études scientifiques*, 1864.

† **GRAPPILLAGE** (gra-pi-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Action d'enlever les raisins qui restent attachés aux ceps après la vendange. || 2° Fig. Petites voleries. || Action de faire quelque petit gain. || 3° Manière d'exploiter le plomb, en se contentant d'enlever le minerai qui se présente à la surface de la terre.

— ÉTYM. *Grappiller.*

GRAPPILLÉ, ÉE (gra-pi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de grappiller. Quelque argent grappillé à droite et à gauche.

GRAPPILLER (gra-pi-llé, *ll* mouillées, et non gra-pi-yé), *v. n.* || 1° Cueillir les petites grappes laissées par les vendangeurs. || 2° Figurément. Faire un petit gain secret, illicite. Je vais devant monsieur dire ce que j'en croi : On grappille chez nous, et l'on pille chez toi, BOURSAULT, *Merc. gal.* v, 7. L'aînée des filles de Mme de Navailles, qui se mêlait tant qu'elle pouvait de la dépense, grappillait dessus pour se donner un morceau en cachette avec ses sœurs, ST-SIM. 74, 218. C'était à cette sage et savante pratique de Louvois qu'il fallait revenir, au lieu de tirer et de grappiller incessamment sur les troupes, ID. 483, 267. || 3° *V. a.* Faire quelque petit gain. Il a grappillé quelque chose dans cette affaire. A ce méuer [d'imitateur des anciens] d'ailleurs, si j'ai bonne mémoire, On peut encor parfois grappiller quelque gloire, BARBIER, *Rev. des Deux-Mondes*, mai 1865, p. 498. || Fig. Prendre au hasard. Vous ne les avez jamais lues [les Provinciales] qu'en courant, grappillant les endroits plaisants, SÉV. 607.

— ÉTYM. Diminutif dérivé de l'ancien verbe *graper*, dérivé lui-même de *grappe* 1.

GRAPPILLEUR, EUSE (gra-pi-lleur, lleu-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui grappille. Il y a des grappilleurs et des grappilleuses dans cette vigne. || 2° Fig. Celui, celle qui fait de petits profits illicites.

— ÉTYM. *Grappiller.*

GRAPPILLON (gra-pi-llon, *ll* mouillées, et non gra-pi-yon), *s. m.* Partie de grappe; petite grappe. Jetez autour des noix deux ou trois cerises, et quelques grappillons de raisin, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 127, dans POUGENS.

— ÉTYM. Diminutif de *grappe.*

GRAPPIN (gra-pin), *s. m.* || 1° Terme de marine. Petite ancre de chaloupe à quatre ou cinq branches recourbées. || 2° Sorte de crochet pour l'abordage. Ils attachaient à des solives des crocs et des grappins, VAUGEL. *Q. C.* IV, 3. Les deux flottes se choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité et toutes les modernes, les flèches, les longs javelots, les lances à feu, les grappins, les canons, les mousquets, les piques et les sabres, VOLT. *Mœurs*, 160. De quelque grandeur qu'il [le navire] fût, les flibustiers allaient sans délibérer à l'abordage; dès que le grappin était une fois jeté, c'était un vaisseau enlevé, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 10. || Fig. Jeter, mettre le grappin, son grappin sur quelqu'un, se rendre maître de son esprit. La maréchale de Rochefort, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, avait le grappin sur la duchesse de Villeroy, ST-SIM. 206, 25. Dès que quelque infortuné avait jeté sur moi le grappin d'un bienfait reçu, J. J. ROUSS. *Prom.* 6. || 3° Nœud de grappin, sorte de nœud semblable à celui de l'étalingure du câblot d'un grappin. || 4° Instrument pour séparer une partie de la rafle du grain de raisin.

— ÉTYM. Même radical que dans *grappe* 1 (voy. ce mot). On trouve dans CHRISTINE DE PISAN, *Dit de Poissy*, le mot de *grappin* au sens de menue paille.

† **GRAPPINER** (gra-pi-né), *v. a.* || 1° Terme de marine. Attacher un vaisseau avec des grappins. || 2° Terme de verrier. Nettoyer le verre en fusion.

— ÉTYM. *Grappin;* wallon, *kerpiner*, gratter avec un crochet.

† **GRAPPINEUR** (gra-pi-neur), *s. m.* Ouvrier qui nettoie le verre en fusion.

† **GRAPPU, UE** (gra-pu, pue), *adj.* Terme rural. Chargé de grappes. Vigne grappue.

— ÉTYM. *Grappe* 1.

GRAS, ASSE (grâ, grâ-s'), *adj.* || 1° Semblable, analogue à la graisse. L'huile, le beurre sont des substances grasses. Les parties grasses du corps. || Terme de chimie. Corps gras, corps neutres, acides ou salins, solubles dans l'éther et l'alcool, insolubles ou fort peu solubles dans l'eau, et qui brûlent avec une flamme volumineuse en donnant du noir de fumée sans ammoniaque ni autres produits azotés. || 2° Qui est fourni de graisse. Poularde grasse. Une carpe très-grasse. Il ne tiendra qu'à vous, beau sire, D'être aussi gras que moi, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Vous moquez-vous? il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre, MOL. *Impr. de Vers.* 1. Vous n'êtes point grasse; mais vous avez un beau teint, vous êtes blanche, vous êtes tranquille, SÉV. *Lett. du 26 août* 1677. Elle n'avait pas dans ses mouvements la pesanteur des femmes trop grasses; son embonpoint ni sa gorge ne l'embarrassaient pas, MARIVAUX, *Pays. parv.* 4e part. Comme ils sont dodus et gras Ces bons citoyens du Maine [chapons]! BÉRANG. *Chapons.* || Fig. Tuer le veau gras, voy. VEAU. || Le bœuf gras, bœuf choisi qui figure dans la pompe du carnaval. || Être gras comme un moine, être gras à lard, c'est-à-dire être fort gras. Où j'avale tant de nectar Que je m'en trouve gras à lard, SCARRON, *Virg.* I. On y faisait très-bonne chère; j'y devins gras comme un moine, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Gras du bec, qui mange de bons morceaux. Non, car ces gens si gras du bec Votent l'eau claire et le pain sec, BÉRANG. *Enrh.* || Dormir la grasse matinée, dormir bien avant dans le jour. On vit avec horreur une muse effrénée Dormir chez un greffier la grasse matinée, BOIL. *Ép.* V. || Fig. Sortir bien gras, sortir fort gras, d'un emploi, d'une affaire, s'y être enrichi. || Fig. et familièrement. En serez-vous plus gras? c'est-à-dire en serez-vous plus riche, plus heureux, plus avancé? Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer pour ma peine M'aura d'un mauvais coup transpercé la bedaine, Dites-moi, mon honneur, en serez-vous plus gras? MOL. *Sganarelle*, 17. || On dit de même : Je n'en suis pas plus gras pour cela. Ah! vous voilà bien gras avec votre chimère, DESTOUCH. *Phil. marié*, III, 13. || 3° Il se dit de la viande par opposition au poisson et aux légumes. L'Église défend les aliments gras en carême. Bouillon gras. || La soupe grasse, la soupe faite avec du bœuf ou du lard. || Choux gras, choux accommodés à la graisse ou au lard. || Fig. et familièrement. Faire ses choux gras de quelque chose, en faire ses délices, en faire son profit. || Jours gras se dit, chez les catholiques, des jours où il est permis de manger de la viande, par opposition aux jours maigres où il n'est pas permis d'en manger. || Plus particulièrement, les jours gras, le jeudi et les trois jours qui précèdent le carême, c'est-à-dire le dimanche, le lundi et le mardi, ou même tous les jours du jeudi au mardi. Nous avons passé ici les trois jours gras, ma fille, SÉV. 410. || On joint l'épithète de gras à chacun de ces quatre jours : jeudi gras, dimanche gras, etc. || 4° Où il y a plus ou moins de graisse. Cette sauce, cette soupe est trop grasse. || 5° Sali, rempli de graisse. Essuyez-vous, vous avez le menton gras. On le trouva [Jacques Clément] dans un profond sommeil; son bréviaire était auprès de lui, ouvert et tout gras au chapitre du meurtre d'Holopherne par Judith, VOLT. *Henr.* V, *note.* Une multitude de gens à pied suivaient en cheveux gras et en silence, ID. *Princ. de Babyl.* 11. || 6° Qui s'épaissit trop avec le temps. De l'huile grasse. || 7° Fromage gras, fromage qui est fait avec tout le lait non écrémé. || Figues grasses, figues qui, avec le temps, ont contracté une espèce de graisse. || Figue grasse, grosse figue sèche, dont on se sert pour faire des tisanes. || Lessive grasse, lessive fortement chargée d'alcali. || Vin gras, vin qui a pris la graisse, voy. GRAISSE, n° 5. Gras se dit aussi en ce sens de l'eau-de-vie et de la bière. || 8° Terme de marine. Le temps est gras quand il est humide et brumeux. || Un navire court à grasses boulines quand le vent est assez favorable pour qu'on puisse se mettre sous l'allure du largue. || 9° Éclat gras, éclat d'un corps qu'on dirait avoir été frotté avec une substance grasse. || Terme de peinture. Couleur grasse, couleur qui est couchée avec abondance. || Peindre à gras, retoucher avant que la couleur soit sèche; ce qui produit un très-bon effet. || En mauvaise part. Dessin gras, dessin mou, sans vigueur et sans ton. || 10° Avoir la poitrine grasse, être sujet à la toux suivie de l'exspuition de mucosités épaisses. Une poitrine grasse et flegmatique se trouvera bien de l'air de Ste-Geneviève et mal de celui des quais, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 415, dans POUGENS. || Toux grasse, toux dans laquelle on rejette des mucosités, par opposition à toux sèche où l'on n'amène rien. || 11° Terre grasse, terre forte, tenace et fangeuse. Il s'engagea dans des terres grasses où l'artillerie ne put s'avancer. La montée [à Miradoux] est assez droite et fort longue, et les terres y sont grasses en hiver, LA ROCHEF. *Mém.* 215. || Terre grasse est aussi le nom donné à l'argile qui sert à dégraisser les étoffes, à ôter les taches. || Argile grasse, argile qui contient peu de silice. || Mortier gras, mortier qui contient trop de chaux. || Pierre grasse, pierre humide. || Par extension. Le pavé est gras, quand on glisse dessus, qu'on y marche difficilement. On dit aussi : Il fait gras marcher. || 12° Qui produit abondamment les moissons et les herbes. Aux frontières de la Gédrosie, pays gras et abondant, VAUGEL. *Q. C.* 540. Nous vîmes la grasse campagne, SCARRON, *Virg.* III. L'électeur [de Bavière] se trouvait dans une abondance durable par les pays gras et neufs dont il était maître, ST-SIM. 135, 246. Davoust, tout brûlant d'une colère qu'il concentre avec effort, répond qu'il propose une retraite à travers un sol fertile, sur une route vierge, nourricière, grasse, intacte, dans des villages encore debout et par le chemin le plus court, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 4. || Terres grasses, terres très-fertiles. || Gras pâturages, lieux qui produisent de l'herbe en abondance et où les bestiaux s'engraissent. || 13° Terme de botanique. Plantes grasses, celles dont les tiges et les feuilles sont épaisses, charnues, succulentes, telles que les cactus. || 14° Avoir un parler gras, ou bien avoir la langue grasse, parler comme si on avait quelque chose de gras, de pâteux dans la bouche. Un air de béatitude, avec un parler gras, lent et nasillard, faisait volontiers prendre sa physionomie [de l'évêque de Châlons] pour niaise, ST-SIM. 78, 16. || Parler gras signifie aussi grasseyer. || 15° Terme de vétérinaire. Ce cheval a la vue grasse, il a la vue trouble. || 16° Terme de charpente. Pièce de bois grasse, pièce plus forte qu'elle ne doit être. || 17° Fig. Licencieux, graveleux. Tenir des discours un peu gras. Le vieux commandeur, avec tous ses contes gras, quant à la substance, ne perdait jamais sa politesse de la vieille cour, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Cause grasse, une cause que les clercs du palais choisissaient pour plaider entre eux aux jours gras, et qui était remplie de choses plaisantes. || Cause grasse, se disait aussi de quelque affaire plaisante qu'on réservait pour la plaider aux jours gras. De même que l'on plaidait et que l'on plaide encore, je crois, ces jours-là, une cause grasse au Châtelet et au parlement, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 167. || 18° *S. m.* La partie grasse d'une viande. Le gras et le maigre d'un jambon. Donnez-moi du gras. || Familièrement. Tourner au gras, prendre beaucoup d'embonpoint. || Absolument. La viande. Il aime le gras. || Riz au gras, riz qu'on a fait crever dans un bouillon gras. || Légumes au gras, légumes accommodés avec de la graisse. Épinards au gras. || 19° Particulièrement, chez les catholiques, la viande, les mets gras. Le gras et le maigre. Il faudra que le prince mange tout seul en gras à sa petite table, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 4 septemb. 1677. || Manger gras, manger de la viande les jours maigres. Samedi 10 août 1686, le roi a dîné et soupé gras dans son appartement, DANGEAU, I, 369. Ne pourrait-il pas manger gras à une table avec les personnes qui ont le même besoin? MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 1700, t. IV, p. 182, dans POUGENS. Les Dalécarliens demandèrent qu'on fit brûler tous les citoyens qui feraient gras le vendredi, VOLT. *Mœurs*, 119. || 20° Le gras de la jambe, la partie de la jambe qui est fort charnue, le mollet. Voilà ma justification, dont vous ferez part au gros abbé, si jamais, par hasard, il a mal au gras des jambes sur ce sujet, SÉV. 16 oct. 1675. || Gras de jambe, s'est dit autrefois pour faux mollet. Il m'a chassé de sa chambre, parce qu'il s'est mis de mauvaise humeur, et qu'il s'est imaginé que je lui avais mis de travers son gras de jambe, DANCOURT, 2e *chap. du Diable boit.* I, 2. || 21° Maladie des vers à soie. || 22° Tourner au gras, se dit du vin qui prend la graisse (voy. GRAISSE, n° 5). || 23° Terme de chimie. Gras des cadavres, corps gras qui se forme par saponification des tissus animaux restés longtemps

plongés dans l'eau ou enfouis dans une terre humide. || 23° Gras, *adv.* Parler gras, grasseyer. L'on ne peut être plus content de lui-même : il s'est acquis une voix claire et délicate, et heureusement il parle gras, LA BRUYÈRE, XIII. Elle affectait d'être languissante, de parler gras, HAMILT. *Gramm.* 10. || Terme de peinture. Peindre gras, avoir le pinceau gras, peindre par couches épaisses. || Pain gras-cuit, pain qui n'a pas levé, qui est pâteux faute de cuisson. || Terme de fauconnerie. Voler haut et gras, se dit d'un oiseau dont le vol est hardi. || Terme de vétérinaire. Ce cheval est gras-fondu, il est malade de gras-fondure.

— HIST. XII° s. Dunc començа sun cors durement à grever, E les grasses [grossières] viandes, chous e nes [navets] à user, *Th. le mart.* 93. Nis dous feiz [même deux fois] descendirent jus des palefreiz cras, *ib.* 114. || XIII° s. Tout li tavernier de Paris pueent vendre tel vin come il voelent, cras ou bouté, et à tel fuer come il voelent, *Liv. des mét.* 29. Grosses brebis et crasses vaches, *Ren.* 11473. Et sachiez que ses gras [de l'autruche] est molt profitables à toutes dolors que on ait en ses membres, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 222. Et ge les voi, les jengleors, Plus cras qu'abbés ne que priors, *la Rose*, 2568. || XIV° s. Le bras estoit dessous la manche Gras et roond, *Lande dorée.* Si le vin est gras [sorte de maladie du vin], *Ménagier*, II, 3. || XV° s. Le pays de Normandie est un des plus gras du monde, FROISS. I, I, 264. Icellui Henriet jura gras et detestables sermens qu'il ne buroit [boirait] point, DU CANGE, *grassus*. Et n'est loisible aucunement à homme ou femme, hault ou bas, De le tenir secrètement, Ne aussi d'en faire ses choux gras, COQUIL. *Plaid. de la simple et de la rusée.* Notre hoste a aussi du bon fromage et bien gras, LOUIS XI, *Nouv.* XCIX. || XVI° s. Un fascheux corps vestu d'un satin gras, Un satin gras doublé d'un fascheux corps, MAROT, III, 84. Se faire arracher des dents saines, pour en former la voix plus molle et plus grasse, MONT. I, 307. Un chien enragé luy emporta le gras de la jambe, ID. III, 302. Je fois [fais] mes jours gras des maigres, ID. IV, 288. On dit qu'il avoit la langue un peu grasse, ce qui ne luy seoit pas mal; son parler gras.... AMYOT, *Alc.* 2. Un jour blasmant quelqu'un qui estoit extremement gras et replet, ID. *Caton*, 18. Gras et souillé du suif de la Sicile, ID. *Nicias*, 1. Il descouvrit une source d'une humeur grasse et huileuse, qui ne differoit en rien de l'huile naturelle, ayant le lustre et la grassesse si semblable, que l'on n'y eust sceu.... ID. *Alex.* 96. Et à cause des terres qui sont fort grasses en ce païs-là, homme ny cheval ne pouvoit marcher avant ny arriere, CARLOIX, II, 13. Au jeune le sang est plus gras et gluant pour faire prompte union et regeneration de chair, PARÉ, VII, 4. Matiere crasse et visqueuse, ID. I, 29. Celle [maison] de son voisin, où la cuisine estoit plus grasse que la sienne, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* f° 18, dans POUGENS.

— ÉTYM. Picard, *cras;* wallon, *crâs*, au fém. *crâse;* namurois, *crau*, au fém. *crause;* Hainaut, *cras*, au fém. *crasse;* provenç. et catal. *gras;* espagn. *graso;* ital. *grasso;* du bas-lat. *grassus*, qui est dans les *Addenda* de Quicherat avec le sens de gras, et qui représente le latin *crassus*, signifiant épais.

GRAS-DOUBLE (grâ-dou-bl'), *s. m.* La membrane de l'estomac du bœuf. Un plat de gras-double. || *Au plur.* Des gras-doubles.

— ÉTYM. *Gras*, et *double*.

GRAS-FONDU (grâ-fon-du), *s. m.* ou **GRAS-FONDURE** (grâ-fon-du-r'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Diarrhée, chez le cheval, accompagnée d'un amaigrissement considérable, et dans laquelle l'animal rend des glaires tamponnées et épaisses. || Se dit d'autres animaux. Ils [les chardonnerets] sont sujets à l'épilepsie, à la gras-fondure, et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 280. [Le maréchal de Noailles] C'était un homme d'une grosseur prodigieuse et entassé, qui, précisément comme un cheval, mourut de gras-fondu, ST-SIM. 211, 91. || Familièrement et ironiquement. Il ne mourra pas de gras-fondu, se dit d'un homme fort maigre.

— ÉTYM. *Gras*, et *fondu*.

† **GRASSANE** (gra-sa-n'), *s. f.* Variété de figue.

GRASSEMENT (grâ-se-man), *adv.* || 1° Fort à l'aise. Vivre grassement. S'il [le duc d'Orléans] était homme à avoir besoin de gagner sa vie, il aurait cinq ou six moyens différents de la gagner grassement, ST-SIM. 369, 140. || 2° Largement, sans lésinerie. Récompenser grassement. Au lieu de vingt écus, je t'en donnerai trente; C'est payer son honneur et le tien grassement, BOURSAULT, *Mots à la mode*, SC. 15. Je t'aiderai même, en cas de besoin, pourvu que tu me fasses payer de mes peines un peu grassement, REGNARD, *la Sérénade*, 1.

— HIST. XIV° s. Il sembloit aus senateurs et aus gentils hommes, que ils deussent avoir eu plus grassement chascun pour soi que chacun du pueple, BERCHEURE, f° 22, *verso*.

— ÉTYM. *Grasse*, et le suffixe *ment;* provenç. *grassament;* ital. *grassamente*.

† **GRASSERIE** (grâ-se-rie), *s. f.* Sorte de maladie des vers à soie.

GRASSET, ETTE (gra-sè, sè-t'), *adj.* || 1° Qui est un peu gras. Elle est grassette. || 2° *S. m.* Terme de vétérinaire. Région du membre postérieur correspondant au genou de l'homme, et ayant pour base la rotule et les parties molles qui l'entourent. || Terme de boucherie, voy. HAMPE.

— HIST. XIII° s. Complexion sanguine fait home grasset, chantant, lié [gai] et hardi et benigne, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 108. Tant l'a trové plain et craset, *Partonop.* t. I, p. 44. || XVI° s. Ceux qui sont froids et grassets, ayans les veines petites et cachées, PARÉ, XX, 26.

— ÉTYM. Diminutif de *gras;* provenç. *grasset*, *grazet*.

† 1. **GRASSETTE** (gra-sè-t'), *s. f.* Sarcelle d'été.

† 2. **GRASSETTE** (gra-sè-t'), *s. f.* Genre de plantes aquatiques. La grassette commune (*pinguicula vulgaris, L.*), famille des lentibulariées.

GRASSEYEMENT (gra-sè-ye-man), *s. m.* Défaut de prononciation de celui qui grasseye. Le véritable grasseyement consiste en ce que, dans les mots où la lettre *r* se trouve seule ou jointe à une autre consonne, on fait entendre une sorte de roulement guttural. Le grasseyement affecté consiste à ne prononcer nullement la lettre *r*, en disant *pa-ole*, *Pa-is*, pour *parole*, *Paris*, etc.

— ÉTYM. *Grasseyer*.

GRASSEYER (gra-sé-ié. L'*y* grec se conserve dans toute la conjugaison; je grasseyais, nous grasseyions, vous grasseyiez; que je grasseye, que nous grasseyions, que vous grasseyiez), *v. n.* Prononcer les *r* d'une manière vicieuse. Ceux qui grasseyent ou parlent gras ont de la peine à prononcer la lettre *r*, et ils lui substituent souvent la lettre *l*. Je vois Grandval revenir grasseyer à l'hôtel des comédiens ordinaires du roi, VOLT. *Lett. Damilaville*, 4 fév. 1764. || Il se dit aussi du grasseyement affecté. Faut-il grasseyer? quelquefois cela ne sied pas mal, FAVART, *Ninette*, II, 3. C'est l'affectation qui grasseye en parlant, Écoute sans entendre et lorgne en regardant, VOLT. *Dict. phil. Pope.* [Au début de la Restauration] On rêve non les conquêtes, mais la grande parade.... le prince de *** couche en bonnet de police; la vieille garde grasseye et porte des odeurs, P. L. COUR. *Lettre* X.

— HIST. XVI° s. Il grassie ung petit, mays cela luy siet bien, PALSGR. p. 612.

— ÉTYM. Dérivé de *gras :* parler gras.

† **GRASSEYEUR, EUSE** (gra-sè-ieur, ieû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui grasseye, qui parle en grasseyant. Qu'il écrivit en conséquence au grasseyeur Grandval, qu'il instruisit ledit grasseyeur de la permission de monseigneur le maréchal, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 déc. 1764.

GRASSOUILLET, ETTE (gra-sou-llè, llè-t', *ll* mouillées, et non gra-sou-yè), *adj.* Diminutif de grasset. Un enfant grassouillet et potelé. Un petit Ragot, grassouillet et rond comme une boule, HAMILT. *Gramm.* 3.

— ÉTYM. Dérivé de *gras*. Ronsard, 100, a dit : *grasselet*.

† **GRAT** (gra), *s. m.* Lieu où les poules grattent. || Fig. Je l'ai bien envoyé au grat, se disait pour : je l'ai rebuté, chassé, envoyé promener.

— HIST. XV° s. Ne demourons plus si confuz; Au grat la terre est degelée, VILLON, *Baillevent et Malepaye*.

— ÉTYM. Voy. GRATTER.

† **GRATGAL** (gra-tgal), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes rubiacées composé de dix ou douze espèces d'arbrisseaux exotiques et épineux.

† **GRATELIER** (gra-te-lié), *s. m.* Terme de botanique. Genre de térébinthacées originaires d'Amérique.

GRATERON (gra-te-ron), *s. m.* Nom vulgaire de différentes plantes : le gaillet accrochant (*galium aparine, L.*) (rubiacées) ; l'aspérule odorante (rubiacées) ; le gaillet crucié (rubiacées); la bardane (*arctium lappa, L.*) (composées).

— REM. L'Académie écrit *gratter* par deux *tt*, et *grateron* par un seul. C'est manquer à l'uniformité.

— HIST. XVI° s. Grateron, à cause que, par son aspreté, elle s'attache aux habillements de ceux qui l'approchent, O. DE SERRES, 622.

— ÉTYM. *Gratter*.

† **GRATICULATION** (gra-ti-ku-la-sion), *s. f.* Action de graticuler.

† **GRATICULE** (gra-ti-ku-l'), *s. f.* Châssis préparé pour réduire un tableau.

— ÉTYM. Lat. *craticula*, petite claie, petite grille, diminutif de *crates*, claie.

GRATICULER (gra-ti-ku-lé), *v. n.* Terme de peinture. Diviser un dessin en un certain nombre de carreaux reproduits en égal nombre, mais en petit, sur un papier ou sur une toile; au moyen de quoi on conserve exactement les proportions de l'original. On dit aussi craticuler.

— ÉTYM. *Graticule*.

GRATIFICATION (gra-ti-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Libéralité qu'on fait à quelqu'un. Nos états donnèrent des gratifications pour cent mille écus, SÉV. 83. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, VOLT. *Louis XIV*, 25. Depuis que l'État a accordé une gratification de cent trente-deux livres dix sols à chacun des combattants qui s'élancerait sur un navire pris ou coulé à fond, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 5. || Se dit, en termes d'administration, d'une somme qu'on accorde d'ordinaire aux employés à la fin de l'année comme récompense de leur travail. Il a eu deux cents francs de gratification.

— HIST. XVI° s. En m'y condamnant, ils effacent la gratification de l'action et de la gratitude qui m'en seroit due, MONT. I, 197. Toutes gratifications ne sont pas bien logées en toutes gents, ID. I, 227.

— ÉTYM. Lat. *gratificationem*, de *gratificare*, gratifier.

GRATIFIÉ, ÉE (gra-ti-fi-é, ée), *part. passé* de gratifier. Gratifié d'un don de cent mille francs. || Ironiquement. Gratifié d'un grand coup de pied.

GRATIFIER (gra-ti-fi-é), je gratifiais, nous gratifiions, vous gratifiiez; que je gratifie, que nous gratifiions, que vous gratifiiez, *v. a.* || 1° Accorder un don, une faveur. Peu de gens, que le ciel chérit et gratifie, Ont le don d'agréer infus avec la vie, LA FONT. *Fabl.* IV, 5. Pleurez, Amours, gens de Cythère; Celle que Vénus votre mère Gratifiait de maints beaux dons, Va passer des jours un peu longs, ID. *Lett.* XXII. On le félicite [Louis XIV] sur des titres d'honneur dont il vient de gratifier quelques grands de son État; que dit-il? qu'il ne peut être content quand tous ne le sont pas, et qu'il lui est impossible que tous le soient comme il le voudrait, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. franç.* Ceux qui connaissent le caractère du pape, son goût et son zèle pour les lettres ne sont point surpris qu'il m'ait gratifié de plusieurs de ses médailles, lesquelles sont autant de monuments du bon goût qui règne à Rome, VOLT. *Mél. littér. au P. de la Tour.* || 2° Ironiquement et familièrement. Attribuer mal à propos une chose à quelqu'un. Il veut charitablement me gratifier de ses bévues. || 3° Se gratifier, *v. réfl.* S'accorder l'un à l'autre. Les administrateurs se sont gratifiés de l'excédant en caisse. || Ironiquement. Ils se sont gratifiés des noms les plus désagréables.

— HIST. XVI° s. Dieu a quelquefois gratifié à des requestes, lesquelles toutesfois n'estoyent point procedés d'un cœur paisible ne bien rangé, CALV. *Instit.* 689. Je trouveroy plus galand d'imiter ceulx qui entreprennent, vivants et respirants, jouyr de l'ordre et honneur de leur sepulture, et qui se plaisent de veoir en marbre leur morte contenance; heureux qui sachent resjouyr et gratifier leur sens par l'insensibilité, et vivre de leur mort! MONT. III, 18. J'aimerois aussi cher qu'il se gratifiast des bonnetades qu'on lui faict [le prenant pour un autre], ID. III, 312. Pisistrates adjousta ces deux vers, pour gratifier [être agréable] aux Atheniens, AMYOT, *Thésée*, 24.

— ÉTYM. Lat. *gratificare*, de *gratus*, agréable (voy. GRÉ), et le suffixe verbal *ficare* (voy. FIER, suffixe).

GRATIN (gra-tin), *s. m.* || 1° Partie de certains mets qui s'attache au fond du vase dans lequel on les a fait cuire et qu'on ne détache qu'en grattant. Le gratin d'une bouillie. En mangeant tous les gratins des poêlons des petits enfants, SÉV. 400. || 2° Apprêt de certains mets couverts de chapelure et cuits entre deux feux de manière à présenter en dessus une croûte légère. Bœuf au gratin. Sole au gratin. || Le mets lui-même. Un excellent gratin. || 3° Matière adhérente aux parois et au fond d'une fosse d'aisances.

— REM. L'Académie écrit *gratter* avec deux *tt*, et *gratin* avec un seul. C'est manquer à l'uniformité.

— ÉTYM. *Gratter*.

† **GRATINER** (gra-ti-né), *v. n.* Terme de cuisine. Se former en gratin, s'attacher au fond du

l'poêlon. Cela a gratiné. La bouillie commençait à gratiner. || Faire gratiner un mets, le préparer en gratin. || Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. Cela se gratinait.

— ÉTYM. *Gratin.*

GRATIOLE (gra-si-o-l'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des scrofularinées. || Gratiole officinale, dite aussi herbe à pauvre homme, plante qui croît dans les marais et est employée comme un purgatif par les pauvres.

— ÉTYM. Lat. *gratiola*, petite faveur, petite chose agréable, diminutif de *gratia*, grâce.

† **GRATIOLINE** (gra-si-o-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe amer, âcre de la gratiole.

— ÉTYM. *Gratiole*, et *ine*, qui signifie principe.

GRATIS (gra-tis'), *adv.* || 1° Gratuitement, par pure grâce, sans qu'il en coûte rien. Ce médecin traite les pauvres gratis. Bal gratis. Mais où les habitants gratis Contentent tous leurs appétits, SCARR. *Virg.* VII. Primo, la maison que j'occupe appartient au docteur qui m'y loge gratis; et moi, en reconnaissance, je lui promets dix pistoles d'or par an gratis aussi, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. À Madrid si j'ai vendu cher, Et cher à Moscou même, J'ai donné gratis à Pantin, BÉRANG. *Vivandière.* || Spectacle gratis, entrée gratuite aux spectacles accordée au peuple en certaines solennités. Le bas peuple d'Athènes entrait au spectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté quand on lui donne un spectacle gratis, dans des occasions solennelles ou ridicules, VOLT. *Lett. H. Walpole*, 15 juill. 1768. || Fig. Dire une chose gratis, avancer quelque chose sans en fournir la preuve (locution vieillie). || Substantivement. Gratis est mort, plus d'amour sans payer; En beaux louis se content les fleurettes, LA FONT. *F. avare.* C'est une méchante économie de ne payer ni les médecins ni les avocats, parce qu'ils vous laisseront là quand ils trouveront de meilleure besogne, et c'est une périlleuse marque de distinction que de vouloir être distingué par des gratis, *Anti-menagiana*, p. 124. La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlements; quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler! VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 janvier 1775. || 2° *S. m.* Terme de la chancellerie romaine. Remise gratuite. Le pape donne le gratis qui est de 180 000 livres, SÉV. 609. Le gratis de l'abbaye de Saint-Lucien m'a été accordé par le sacré collége, BOSS. *Lett.* 17. Bissy, évêque de Meaux, nommé par le roi au cardinalat, eut l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et le gratis entier, comme si déjà il avait été cardinal, ST-SIM. 370, 159. || Dans l'ancienne université de Paris, l'établissement du gratis, l'établissement de l'instruction gratuite. || 3° Terme de théâtre. Nom qu'on donne à ceux qui entrent avec des billets donnés. Ce sont des gratis.

— HIST. Les hommes communement portent envie à ceux qui ont la gloire et la vertu gratis, ou sans qu'il leur couste guere, AMYOT, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *gratis*, de pure grâce, de *gratus*, agréable (voy. GRÉ).

GRATITUDE (gra-ti-tu-d'), *s. f.* Sentiment de gré qu'on a à l'égard de celui qui a rendu service. Mais pour vous expliquer toute ma gratitude, CORN. *Héracl.* II, 6. ....La belle en ses traverses.... Changea huit fois de chevalier; Il ne faut pas pour cela qu'on l'accuse; Ce n'était après tout que bonne intention, Gratitude ou compassion, Crainte de pis, honnête excuse, LA FONT. *Fianc.*

— SYN. GRATITUDE, RECONNAISSANCE. La gratitude est le sentiment de gré qu'on éprouve pour un service rendu. La reconnaissance est l'action de reconnaître un service. La gratitude indique donc plutôt le sentiment personnel de celui qui est obligé; et la reconnaissance, le sentiment qui pousse celui qui est obligé à témoigner ce qu'il ressent. Mais, dans l'usage, les nuances se confondent beaucoup; seulement reconnaissance est d'un usage plus habituel que gratitude.

— HIST. XVI° s. Quant à la gratitude, car il me semble que nous avons besoing de mettre ce mot en credit.... MONT. II, 192.

— ÉTYM. Lat. *gratitudinem*, reconnaissance, de *gratus*, agréable (voy. GRÉ).

† **GRATON** (gra-ton), *s. m.* Instrument de glacier.

† **GRATTAGE** (gra-ta-j'), *s. m.* Action de gratter.

† **GRATTE** (gra-t'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Petite plaque de fer triangulaire emmanchée à son milieu, et dont on se sert pour gratter la carène, le pont, etc. Voici l'état exact de la carène, au moment où, mise à sec dans le bassin, elle allait être livrée à la gratte des ouvriers, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LII, p. 520. || 2° Dans l'argot des couturières, l'étoffe qu'elles peuvent s'approprier sur une robe. Il y a de la gratte. || Il se dit aussi, dans l'argot des domestiques, de ce qu'ils peuvent recueillir grâce à la négligence des maîtres.

— ÉTYM. Voy. GRATTER.

GRATTÉ, ÉE (gra-té, tée), *part. passé* de gratter. || 1° Dont on a ôté la superficie. La date de l'acte est grattée et surchargée. || 2° Frotté légèrement de manière à faire disparaître la démangeaison. Une dartre grattée cuit. || 3° Fig. et familièrement. Flatté. Gratté par ses parasites.

† **GRATTEAU** (gra-tô), *s. m.* Instrument de doreur sur métal et de fourbisseur.

— ÉTYM. *Gratter.*

† **GRATTE-BOËSSE** (gra-te-boè-s'), *s. f.* Terme de doreur. Sorte de brosse servant à étendre un amalgame d'or et de mercure, et pour brosser les pièces de métal trop frappées du feu. || Terme de monnayeur. Brosse à nettoyer les boutons d'essai.

— ÉTYM. *Gratter*, et *boësse.*

† **GRATTE-BOËSSER** (gra-te-boè-sé), *v. a.* Frotter une pièce de métal avec la gratte-boësse.

GRATTE-CUL (gra-te-ku; l'*l* ne se prononce jamais), *s. m.* Le fruit du rosier et, en particulier, de l'églantier ou rosier sauvage. Ainsi qu'une abeille au matin Va sucer les pleurs de l'aurore, Ou sur l'absinthe ou sur le thym, Toujours travaille et toujours cause, Et nous pétrit son miel divin Des gratte-culs et de la rose, VOLT. *Lett. envers et en prose*, 53. || Proverbe. Il n'est point de si belle rose, il n'est si belle rose qui ne devienne gratte-cul, c'est-à-dire il n'est si belle femme qui en vieillissant ne devienne laide. Quoiqu'elle ne fût pas vieille, les grâces et la beauté s'étaient tournées en gratte-cul, ST-SIM. 113, 230. || *Au plur.* L'Académie écrit des gratte-culs. On pourrait aussi écrire des gratte-cul.

— ÉTYM. *Gratter*, et *cul.* D'après Ménage, la bourre piquante qui entoure ces graines se mettait par méchanceté dans le lit; elle piquait les fesses; et de là le nom de *gratte-cul;* mauvaise plaisanterie qui se fait encore de nos jours dans les campagnes.

† **GRATTELER** (gra-te-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je grattelle), *v. a.* Gratter légèrement un corps, afin de le polir.

— ÉTYM. Dérivé diminutif de *gratter.*

GRATTELEUX, EUSE (gra-te-leû, leû-z'), *adj.* Qui a la grattelle.

GRATTELLE (gra-tè-l'), *s. f.* Menue gale. Il lui vient de la grattelle.

— HIST. XVI° s. Lors il advient rongne et gratele crousteuse, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Diminutif de *gratte*, dans le sens de démangeaison (voy. GRATTER).

† **GRATTE-MENTON** (gra-te-man-ton), *s. m.* Terme de plaisanterie pour dire un barbier. On comprend que l'empereur [Paul I^er] ne pouvait permettre à un simple gratte-menton de prendre place dans la voiture du grand maître de Malte [Paul I^er lui-même] en des occasions aussi solennelles que des visites à sa maîtresse, *Revue moderne*, t. XXXVI, p. 111, janv. 1866.

† **GRATTE-PAILLE** (gra-te-pâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Fauvette d'hiver ou mouchet.

GRATTE-PAPIER (gra-te-pa-pié), *s. m.* Terme de dénigrement. Copiste, clerc, expéditionnaire, ou même chétif auteur, écrivain, journaliste. || *Au plur.* Des gratte-papier ou papiers.

GRATTER (gra-té), *v. a.* || 1° Entamer légèrement la superficie. Gratter une écriture pour l'effacer. Vandales.... qui viennent.... Tout restaurer, mœurs, peuple et monuments hélas! Civiliser la Grèce et gratter Phidias, V. HUGO, *Crép.* 12. || Gratter une maison, enlever la couche noire mise par le temps. On dit de même : gratter un tableau. || Fig. et familièrement. Gratter le papier, le parchemin, gagner sa vie en travaillant dans la basse pratique. || Terme de graveur. Rendre plus nourries des tailles trop délicates. || Terme de chaudronnier. Gratter le cuivre, le bien nettoyer avant l'étamage, afin que l'étamage prenne. || Terme de relieur. Gratter un livre, en ouvrir le dos avec un instrument de fer dentelé, pour y faire entrer mieux la colle, avant de l'endosser. || Terme de marine. Gratter un vaisseau, racler le goudron qui est dessus et en purger la carène. || Terme de tailleur. Tirer avec l'aiguille le poil pour en couvrir quelque couture. || Terme de manége. Gratter le mur, se dit de l'élève qui, dans les exercices, approche trop du mur. || 2° Remuer avec ses ongles, avec le sabot, en parlant de certains animaux. Les poules grattent le fumier pour y chercher des grains. Il [Pégase] n'est plus cet animal fougueux qui hennit, gratte la terre du pied, se cabre et déploie ses grandes ailes, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 234, dans FOUGENS. || 3° Par extension. Gratter la terre la labourer légèrement. Il n'a eu, pour ainsi dire, qu'à gratter la terre sous un ciel plus fortuné, et cet avantage l'a plongé dans la misère et dans l'indolence, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25. || Gratter la terre, se dit aussi de tout labour de la terre. J'aime cent fois mieux vivre au fond de la campagne, Pauvre, grattant la terre, auprès d'une compagne, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 2. || Fig. et par exagération. J'aimerais mieux gratter la terre avec mes ongles que de...., c'est-à-dire j'endurerais plutôt toutes les extrémités que de.... || 4° Frotter légèrement et à diverses reprises la peau avec les ongles ou quelque chose de semblable. Gratter l'endroit qui démange. Et de sa main noire souvent Le grattait derrière et devant, SCARR. *Virg.* VII. || Fig. Gratter l'épaule à quelqu'un, chercher à se le rendre favorable. || Se gratter la tête, l'oreille, faire le geste de se gratter comme si la tête, l'oreille démangeait, ce qui est un signe d'embarras. N'y pouvant rien gagner, je me gratte la tête, RÉGNIER, *Sat.* XI. Lors je dis, me grattant l'oreille : Autant il nous en pend à l'œil, SCARR. *Virg.* II. ...Je lui disais donc, en me grattant la tête, Que je voulais dormir, RAC. *Plaid.* I, 2. || Par extension, faire une impression désagréable sur le sens du goût. Ce vin gratte le gosier. || 5° Fig. et familièrement. Flatter, caresser. Ses contrôles perpétuels sur le pain et le vin, le bois, le sel et la chandelle, ne sont rien que pour vous gratter et vous faire sa cour, MOL. *l'Av.* III, 5. Il le gratte par où il se démange, ID. *Bourg. gent.* III, 4. || Un âne gratte l'autre, se dit de deux personnes de peu de mérite qui se louent réciproquement. || 6° *V. n.* Fouiller avec la patte, le pied, le sabot, etc. Les poules aiment à gratter. || Fig. M. de Grignan a bien du caquet; il commence à gratter du pied, SÉV. 110. || Fig. Faire de petits profits ou de petites économies. C'est un homme qui trouve à gratter sur tout. || 7° Gratter à une porte, se dit d'une manière respectueuse d'avertir qu'on désire entrer. Comme je commençais d'entrer en matière, Ondedey gratta à la porte, RETZ, IV, 213. Pour commencer par la porte de la maison d'un prince ou d'un grand seigneur, ce serait incivilité, en cas qu'elle fût fermée, de heurter fort et plus d'un coup; à la porte des chambres ou du cabinet, c'est ne pas savoir le monde que de heurter; il faut gratter; et, quand on gratte à la porte chez les rois et chez les princes, et que l'huissier vous demande votre nom, il ne faut dire et jamais ne se qualifier de monsieur, *Nouv. traité de la civilité*, etc. Paris, 1673, ch. 4. Gratter du peigne à la porte De la chambre du roi, MOL. *Impromptu, remercîment.* Un de la suite de M. de Lorraine gratta, l'huissier demanda qui est-ce? ST-SIM. 72, 184. C'était une foule d'écrivains de tout rang, de tout état et de tout âge qui grattaient à la porte et qui priaient la critique de les laisser entrer, VOLT. *Goût.* || 8° Par plaisanterie. Gratter de la guitare, gratter du piano, jouer de ces instruments. || Gratter le quatuor, la symphonie, y faire une partie d'instrument à archet. || 9° Se gratter, *v. réfl.* Exercer un frottement sur la peau. Cet enfant se gratte sans cesse, il a quelque éruption. Ce cheval se gratte contre la muraille. || Fig. Se flatter soi-même. De qui l'esprit rogneux de soi-même se gratte, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Ce sont deux ânes qui se grattent, se dit de deux ignorants qui s'encensent mutuellement. Ces ânes, non contents de s'être ainsi grattés, S'en allèrent dans les cités L'un l'autre se prôner, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. || Proverbe. Trop parler nuit, trop gratter cuit.

— HIST. XII° s. En la cuisine feroit meilleur caufer [se chauffer]; Quant lui plaisoit, bien s'i porroit gratter, *Guill. d'Orange, Variantes*, t. II, p. 310. || XIII° s. Et on dist el proverbe : tant grate kievre [chèvre] que mal gist, *Chr. de Rains*, p. 74. Nus ymagiers paintres ne doit ne ne puet vendre chose pour dorée, de laquele li ors ne soit assis seur argent, et, se li ors est assis seur estain, et il le vent pour dorée sans dire, l'euvre est fausse, et doit l'ors et li estains et toutes les autres couleurs estre gratées tout hors, *Liv. des mét.* 158. Quant on voit que le [la] letre est gratée et rescrite el liu [lieu] que le [la] grature fu, BEAUM. XXXV, 9. || XV° s. Il convient que trop parler nuyse, Ce dit-on, et trop grater cuise, CH. D'ORL. *Rondeau* || XVI° s. Les pauvres maris s'en gratent la teste, voyans la pauvreté venir en poste chez eux sur les pierreries des Indes et les toiles d'or d'Italie, LA-

NOUE, 162. Lui, ayant senti se grater où il lui demangeoit, a incontinent forgé en imagination un dessein, ID. 166. Il y trouva entr'autres Fervaques fort attaché à l'oreille du roi, et le roi attentif à son discours, tellement qu'on avoit esté plus d'une heure et demie à lui gratter les pieds sans qu'il pensast à se coucher, D'AUB. *Hist.* II, 187. À ce tressaillir, du plaisir qu'il [Socrate] sent à gratter sa jambe, après que les fers en furent hors, MONT. II, 120. Après la feste on grate sa teste [après avoir dépensé, on se repent], COTGRAVE. Qui naist de geline, il aime à grater [on hérite des inclinations de ses parents], ID. Qui suit les poules apprend à grater la terre, ID.

— ÉTYM. Génev. *gratter la rogne à quelqu'un*, le flatter; provenç. et espagn. *gratar*; ital. *grattare*; bas-lat. *cratare*; du germanique : anc. haut-allem. *chrazôn*; isl. *kratta*; allem. *kratzen*.

† **GRATTERIE** (gra-te-rie), *s. f.* Action de se gratter, habitude de se gratter.

— HIST. XVIe s. Si est la graterie, des gratifications de nature les plus doulces, et autant à la main; mais elle a la penitence trop importunement voisine, MONT. IV, 279.

† **GRATTEUR** (gra-teur), *s. m.* Celui qui gratte. Un de la suite de M. de Lorraine gratta, l'huissier demanda : Qui est-ce? Le gratteur répondit : C'est M. le duc de Lorraine, ST-SIM. 72, 184. || Gratteur de papier, mauvais écrivain. Sans craindre le scandale et les cris indiscrets Des gratteurs de papier, des faiseurs de caquets, BARBIER, *Rev. des Deux-Mondes*, mai 1865, p. 499.

GRATTOIR (gra-toir), *s. m.* || 1° Petit instrument propre à effacer l'écriture en grattant le papier, sorte de canif à lame ovale. || 2° Il se dit de divers instruments qui servent à gratter. || 3° Sorte d'instrument de labourage. Comme le tabac fut la première production dont on s'occupa, que ses racines ne prennent point de profondeur, et que la moindre écorchure le fait périr, on n'employa qu'un simple grattoir pour préparer les terres qui devaient le recevoir, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25.

— ÉTYM. *Gratter.*

† **GRATTURE** (gra-tu-r'), *s. f.* Débris provenant du grattage d'un corps.

— ÉTYM. *Gratter.*

GRATUIT, ITE (gra-tui, tui-t'), *adj.* || 1° Qu'on donne pour rien. Consultations gratuites. Enseignement primaire gratuit. Ce que l'on n'obtient que par le travail n'égale point les faveurs gratuites de la nature, FONTEN. *l'Hospital.* La possession même de la vertu n'est pas gratuite, et tant mieux, DIDER. *Claude et Nér.* I, 95. Le contrôleur général, à qui j'ai offert mes services à condition qu'ils seraient gratuits, me disait il y a quelques jours qu'il voudrait bien faire quelque chose pour moi, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 10 juill. 1775. || À titre gratuit, sans qu'il en coûte rien. || Substantivement. Établir un milieu [intermédiaire] pour les personnes qui ne sont point tout à fait indigentes, entre le gratuit humiliant des maisons de charité, et les fortes dépenses que les maladies occasionnent chez les particuliers, TENON, *Mém. sur les hôp. Préf.* f° IV. || École gratuite, école où l'enseignement est gratuit. || On dit quelquefois élèves gratuits, élèves qui ne payent rien. || Don gratuit, somme que le clergé et certaines provinces octroyaient de temps en temps au roi pour les besoins de l'État. Ce mot et ce privilége de don gratuit se sont conservés comme une trace de l'ancien usage où étaient tous les seigneurs de fiefs d'accorder des dons gratuits aux rois dans les besoins de l'État, VOLT. *Louis XIV*, 25. || 2° Fig. Qui n'a pas de raison suffisante. Y a-t-il rien de plus gratuit que cette admiration pour les mouches et que ces vues morales qu'on voudrait leur prêter, que cet amour du bien commun qu'on leur suppose? BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. V, p. 368. C'est par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé.... ID. *Ois.* t. XV, p. 229. || Supposition gratuite, supposition sans aucun fondement. || Méchanceté gratuite, insulte gratuite, méchanceté, insulte qui n'a été provoquée par rien, qui est faite sans motif ou sans intérêt.

— HIST. XVIe s. C'est un benefice gratuit de sa largesse envers un chacun, CALV. *Instit.* 493. Le jugement de la raison doit estre le directeur et le maistre du donner et de la liberalité gratuite, non pas la honte de refuser, AMYOT, *De la mauv. honte*, 9.

— ÉTYM. Lat. *gratuitus*, gratuit, dérivé de *gratus*, agréable (voy. GRÉ).

GRATUITÉ (gra-tui-té), *s. f.* || 1° Caractère de ce qui est gratuit. La gratuité de l'enseignement primaire. J'espérai que la réflexion, venant sur l'effort du sacrifice [de Mme d'Argenton par le duc d'Orléans], sur son entière gratuité, ramènerait ce prince dans l'état où il devait être avec le roi, ST-SIM. 251, 161. || 2° Terme de théologie. Ce qui est pur don de Dieu. La gratuité de la prédestination.

— HIST. XVe s. Lesquelz compaignons atant se departirent sans boire ne recevoir aucun don ne gratuité, DU CANGE, *gratuitas*. || XVIe s. Tout ce que Dieu nous a eslargi, nous le tenons de gratuité, afin de dependre tousjours de lui, CALV. *Instit.* 168. Et si prestoit de l'argent à ses amis sans leur en demander profit; mais sa gratuité estoit bien souvent plus fascheuse, que s'il en eust demandé beaucoup d'usure, AMYOT, *Crass.* 4.

— ÉTYM. *Gratuit.*

GRATUITEMENT (gra-tui-te-man), *adv.* || 1° D'une manière gratuite, pour rien, sans rétribution. Vous êtes vertueux gratuitement, BALZ. liv. VI, lett. 8. Satan lui répondit : Est-ce gratuitement que Job craint Dieu? SACI, *Bible, Job*, I, 9. Nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, ID. *ib. St Paul, 2e épit. aux Thessal.* III, 8. Nous croyons que nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde divine à cause de Jésus-Christ, BOSS. *Exp. doctr. Égl. cathol.* 6. Nous devons sortir de cette vie comme d'un banquet.... en remerciant la Divinité qui nous y invite gratuitement, BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || 2° Fig. Sans fondement, sans motif. Nul n'est mauvais gratuitement; il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt, MONTESQ. *Lett. pers.* 83. Je n'ai jamais offensé personne; ils [mes ennemis] m'accablent gratuitement, VOLT. *Lett. Tressan*, 9 déc. 1736. Cet homme si gratuitement célébré par le philosophe de Ferney, était à la tête de la cabale, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 août 1772.

— HIST. XVIe s. Il donne gratuitement ce qu'il donne, CALV. *Instit.* 231. Comme quelqu'autre eust proposé une loy pour faire gratuitement, sans rien payer, distribuer du bled à chaque citoyen, il s'y opposa fort roidement, AMYOT, *Marius*, 5.

— ÉTYM. *Gratuite*, et le suffixe *ment*.

† **GRAUWACKE** (grô-va-k'), *s. f.* Terme de géologie. Sorte de grès très-fin.

— ÉTYM. All. *grau*, gris, et *Wacke*, nom d'une roche à base de trapp.

† **GRAVANCHE** (gra-van-ch'), *s. f.* ou **GRAVAN** (gra-van), *s. m.* Poisson du lac de Genève, variété du *thymalle lavaret*.

GRAVATIER (gra-va-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des gra-va-tié-z actifs), *s. m.* Charretier qui enlève les gravois ou décombres.

— ÉTYM. *Gravats.*

GRAVATIF, IVE (gra-va-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui consiste en un sentiment de pesanteur. Douleur gravative.

— ÉTYM. Dérivé du verbe fictif *graver*, qui se trouve dans *aggraver*, et qui vient du latin *gravare*, peser sur (voy. GRAVE et GRIEF); provenç. *greviatiu*, oppressif.

GRAVATS (gra-vâ; l'*s* se lie : des gra-va-z en tas), *s. m. pl.* Synonyme de gravois.

— ÉTYM. Voy. GRAVOIS.

1. **GRAVE** (gra-v'. Du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 183, on prononçait grâve), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui a un certain poids. Les corps graves. || 2° Fig. Qui a du poids, du sérieux, de la réserve. Et certainement, messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissait avec lui dès l'enfance, BOSS. *le Tellier.* Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires, ID. *ib.* Une gravité trop étudiée devient comique ....cela ne s'appelle pas être grave, mais en jouer le personnage; celui qui songe à le devenir ne le sera jamais, LA BRUY. XII. Il en est des manières et de la façon de vivre comme des modes : les Français changent de mœurs selon l'âge de leurs rois; le monarque pourrait même parvenir à rendre la nation grave s'il l'avait entrepris, MONTESQ. *Lett. pers.* 99. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave et qui n'était que pesant, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 juill. 1776. || 3° Il se dit, en ce sens, des manières, des mœurs, des pensées, du style. Des mœurs graves et simples. Enfin d'un maintien grave et d'une voix altière Polynice tout haut pousse cette prière, ROTR. *Antig.* III, 2. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable; dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, BOSS. *le Tellier.* L'air décent est nécessaire partout; mais l'air grave n'est convenable que dans les fonctions d'un ministère important, dans un conseil, VOLT. *Dict. phil. Grave.* Le style grave évite les saillies, les plaisanteries; s'il s'élève quelquefois au sublime, si, dans l'occasion, il est touchant, il rentre bientôt dans cette sagesse, dans cette simplicité noble qui fait son caractère; il a de la force, mais peu de hardiesse, ID. *ib.* || 4° Qui a de l'influence, du poids, de la considération. Une autorité grave. Ne puis-je pas dire, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens [Tacite], qu'elle allait être précipitée dans la gloire? BOSS. *Duch. d'Orl.* Un auteur grave est celui dont les opinions sont suivies dans les matières contentieuses; on ne le dit pas d'un auteur qui a écrit sur des choses hors de doute; il serait ridicule d'appeler Euclide, Archimède des auteurs graves, VOLT. *Dict. phil. Grave.* Un homme grave est celui qui s'est concilié de l'autorité, plus par sa sagesse que par son maintien, ID. *ib.* || 5° Important, de conséquence. David.... fait venir son fils et son successeur, et, parmi plusieurs graves avertissements, il lui donne celui-ci très-considérable.... BOSS. *Sermons, Justice*, 2. Et garde-toi de rire en ce grave sujet, BOIL. *Lutrin*, I. Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense; il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se passe le matin à sa toilette, au milieu de ses domestiques, MONTESQ. *Lett. pers.* 110. Vous apportez sans doute à ce grave entretien Un cœur aigri, blessé, bien différent du mien, C. DELAV. *Paria*, II, 3. || 6° Qui peut entraîner des conséquences fâcheuses. C'est une affaire grave. Affaire grave, cas grave, se dit plutôt d'une cause criminelle que d'un procès civil, VOLT. *Dict. phil. Grave.* Ces discussions prirent, dit-on, un caractère plus grave vers la fin de 1811; un témoin assure qu'alors le cardinal Fesch, jusque-là étranger à la politique, la mêla à ses controverses religieuses, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 3. || Dangereux. Blessure, maladie grave. Maladie grave suppose du danger, VOLT. *Dict. phil. Grave.* || 7° Terme de musique. Il se dit des sons que produisent un petit nombre de vibrations en une seconde, par opposition aux sons aigus qui sont produits par beaucoup de vibrations en ce même intervalle de temps, ces sons étant considérés comme pesants par rapport aux sons aigus. La voix de ce chanteur est assez belle dans les cordes graves. Le freux est d'une grosseur moyenne entre le corbeau et la corbine; et il a la voix plus grave que les autres corneilles, BUFF. *Ois.* t. V, p. 75. Sa voix [du buffle] est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau, ID. *Morc. choisis*, p. 155. || Se dit aussi d'un mouvement d'une certaine lenteur. || En grammaire, on donne quelquefois à tort le nom de grave à une voyelle dont le son est profond par rapport à une autre dont le son est plus ouvert; ainsi dans *âge*, *â* est grave par rapport à l'*a* dans *sage*. || 8° Terme de grammaire grecque. Accent grave, certaine modification de la voix qui s'opérait quand une syllabe finale d'un mot affecté de l'accent aigu se trouvait placée entre d'autres mots sans interruption du discours. || Accent grave, petit signe ainsi figuré (\) qui indique cette modification de la voix. || Terme de grammaire française. Accent grave, accent qui est tourné de gauche à droite (\). L'accent grave sert à marquer : 1° un *e* un peu moins ouvert que l'*e* pleinement ouvert : il complète; 2° un *e* absolument ouvert : accès, succès; 3° à distinguer certains mots de leurs homonymes, comme la préposition *à* du verbe *il a*, l'adverbe *où* de la conjonction *ou*, l'adverbe *là* de l'article *la*, etc. || En ce sens, on dit un *a* grave, un *e* grave, un *u* grave. || 9° *S. m.* Terme de physique. Corps pesant. Newton trouve que la force qui fait tomber les graves sur la surface de la terre s'étend jusqu'à la lune et la retient dans son orbite, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terre*, t. I, p. 189. Les découvertes de Galilée sur la chute des graves, LAPLACE, *Expos.* V, 15. || Nom donné d'abord au poids appelé depuis kilogramme. || 10° Terme de littérature. Pensée, style grave. Heureux qui dans ses vers sait d'une voix légère Passer du grave au doux, du plaisant au sévère! BOIL. *Art p.* I. Le grave est au sérieux ce que le plaisant est à l'enjoué : il a un degré de plus, et ce degré est considérable, VOLT. *Dict. phil. Grave.* || 11° Terme de musique. Ton grave. Passer de l'aigu au grave et du grave à l'aigu. Le désordre est dans ses chants [au rossignol], il saute du grave à l'aigu, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 5.

— REM. Dans le sens physique, il se met après le substantif : un corps grave. Dans le sens moral il peut précéder le substantif : un grave magistrat, un magistrat grave.

— SYN. GRAVE, GRIEF. Ces deux mots ne sont sy-

nonymes que dans des locutions de ce genre : blessure grave, blessure grièvе. Grief est la forme ancienne dérivée du latin *gravis*; grave est la forme moderne de ce même mot latin. Il n'y a donc entre ces deux mots d'autre nuance sinon que grave est plus habituel que grief, frappé d'une certaine désuétude. || GRAVE, SÉRIEUX. Un homme grave n'est pas celui qui ne rit jamais; c'est celui qui ne choque point les bienséances de son état, de son âge et de son caractère. L'homme sérieux est celui qui se livre rarement à des mouvements de vivacité, de plaisanterie, ou bien qui s'occupe en son esprit de choses importantes, méditations ou affaires.

— HIST. XVIe s. Les maladies, la pauvreté.... sont subjects graves, et qui grevent, MONT. III, 305. Nul homme grave et judicieux ne peult faire estime de ces choses, ID. IV, 7. Ainsi l'a écrit Corneille Tacite, auteur bon et grave des plus et certes croyable, LA BOÉTIE, *Serv. volont.*

— ÉTYM. Lat. *gravis*, pesant; sanscrit, *gurus*, pesant.

† 2. **GRAVE** (gra-v'), *s. f.* || 1° Terme des pêcheurs de Terre-Neuve. Le rivage où l'on fait sécher les morues au soleil. Les rivages [de Terre-Neuve] sont divisés en autant de parties qu'il y a de place dans le havre; c'est ce qu'on appelle grève ou grave; la grave, défrichée et nettoyée, sert à étendre et à faire sécher le poisson, HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 230. || 2° *Au plur.* Graves, nom donné dans la Gironde à un terrain formé de graviers, de sablon, de sable et d'argile qui couvre les plateaux et les collines.

— ÉTYM. Le même que *grève*. *Grave* est le terme employé pour Terre-Neuve dans l'*Ordonn. d'août* 1681, V, VI, 4.

† 3. **GRAVE** (gra-v'), *s. m.* Vin blanc provenant des environs de Grave, dans le Bordelais.

GRAVÉ, ÉE (gra-vé, vée), *part. passé* de graver. || 1° Tracé au burin. Et que sur mon tombeau ce grand titre gravé, CORN. *Sertor.* III, 4. Les vers de Tycho Brahé furent gravés sur l'instrument qui les lui avait inspirés, MAIRAN, *Élog. de Halley*. Le groupe d'enfants, la tête de femme, les deux petites têtes, la femme qui dort avec son enfant, gravés au crayon, mais à plusieurs crayons, sont d'un effet vraiment surprenant, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 139, dans POUGENS. || Marqué de dessins faits au burin. Pierre gravée. || Fig. Avoir le visage gravé de petite vérole, en être tout marqué. || Dans le langage administratif, sur les signalements. Gravé, qui porte les marques de la petite vérole. || 2° Fig. Empreint profondément. Dont les faits.... Dans les cœurs des Flamands sont encore gravés, RÉGNIER, *Sat.* VI. La loi de la nature, gravée au cœur de tous les hommes, nous parle intérieurement, PATRU, *Plaidoyer* 9, dans RICHELET. Ô lamentable aveuglement! rien n'est gravé si avant dans le cœur de l'homme [que l'idée de Dieu], et rien ne lui sert moins dans sa conduite, BOSS. *la Vallière*. Ce qu'il avait dit demeurait gravé dans tous les cœurs, FÉN. *Tél.* XI. Ses bienfaits sont toujours présents à ma pensée; Ils resteront gravés dans mon âme offensée, VOLT. *Tancr.* IV, 5.

† **GRAVELADE** (gra-ve-la-d'), *s. f.* Un des noms de la clavelée.

† **GRAVELAGE** (gra-ve-la-j'), *s. m.* Action de graveler. Le gravelage d'une allée.

— ÉTYM. *Graveler*.

GRAVELÉE (gra-ve-lée), *adj. f.* Cendre gravelée, cendre faite avec de la lie de vin qu'on brûle.

— HIST. XIIIe s. Cendre clavelée en char doit quatre deniers de chaucie, en charrette deux deniers, à sommier obole, *Liv. des mét.* 278. || XVIe s. Et du gros [le résidu des lies de vin pressées] qui en proviendra, faire cendres gravelées ou autrement l'employer, *Ordonn.* déc. 1585.

— ÉTYM. Malgré *clavelée* qu'on trouve dans un texte du XIIIe siècle, il n'est pas douteux que *gravelée* tient à *gravelle*.

† **GRAVELER** (gra-ve-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je gravelle, je gravellerai), *v. a.*. Couvrir de gravier. Graveler une allée.

— ÉTYM. *Gravelle*.

† **GRAVELET** (gra-ve-lè), *s. m.* Un des noms vulgaires du grimpereau.

GRAVELEUX, EUSE (gra-ve-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui est mêlé de gravier. || Terme d'agriculture. Composé de petites pierres arrondies, de cailloux roulés, mêlés à du sable, à du calcaire divisé. Les sols graveleux sont généralement très-perméables, et s'échauffent beaucoup au soleil; ils laissent facilement brûler les plantes et dépensent beaucoup d'engrais. Non-seulement les terres noires et fertiles, mais les argileuses et les graveleuses, récompensent l'homme de ses peines, FÉN. *Exist.* I, 11. || 2° Terme de médecine. Qui est relatif à la gravelle, ou qui la dénote. Affection graveleuse. Urine graveleuse. || Qui est sujet à la gravelle. Il est graveleux. || *S. m.* Un homme affecté de la gravelle. Les graveleux sont sujets à de violentes douleurs. || 3° Fig. Qui fait sur l'esprit le même effet qu'un gravier qu'on rencontre, qui blesse par une sorte d'impudeur, qui est trop libre et voisin de l'obscénité. Voulez-vous un sujet gai...? Oui, et même un peu graveleux, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 180, dans POUGENS. Être un faiseur habile De contes graveleux, BÉRANG. *Roger B.*

— HIST. XVIe s. Qu'on eslise plustost la terre graveleuse, que la pierreuse, O. DE SERRES, 8. Les tourmentés de coliques graveleuses, pierres et douleurs de reins, ID. 926.

— ÉTYM. *Gravelle*.

† **GRAVELIN** (gra-ve-lin), *s. m.* Un des noms du chêne pédonculé, chêne à grappes.

GRAVELLE (gra-vè-l'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Nom donné à de petits corps granuleux semblables à du sable ou à du gravier qu'on trouve réunis au fond du vase dans lequel l'urine de certaines personnes s'est refroidie. || Maladie qui consiste en des urines chargées de cette gravelle devenue assez grosse pour causer des douleurs vives à mesure qu'elle va des reins dans la vessie. Son père est mort de la gravelle, SÉV. 421. La Chalotais obéit, quand la maréchaussée le traîne en prison à Loches, à l'âge de soixante et quatorze ans, pissant le sang, écorché de gravelle, VOLT. *Lett. Florian*, 7 mars 1774. || 2° Un des noms de la petite tumeur des paupières plus communément appelée grêle ou chalazion. || 3° Nom donné à la lie de vin desséchée.

— HIST. XIIe s. E plut sur els, sicume puldre, carz [et chair plut sur eux comme poudre], et sicume gravele de mer oisels empennez, *Liber psalm.* p. 107. Et li douz sons du ruissel sur gravele, *Couci*, XVIII. || XIIIe s. En un verger, lez une fontanelle, Dont claire est l'onde et blanche la gravelle, *Romanc.* p. 37. Se hom tret à son col charetée d'arrement ou de gravele, et il i a devant cheval, si doit un denier, *Liv. des mét.* 294. || XIVe s. Fol qui edifie sur gravelle sa maison, *Chr. de St-Denys*, t. I, f° 30, dans LACURNE. || XVIe s. La douleur de reins qui provient de pierre ou de gravelle, est appellée nephretique passion, O. DE SERRES, 925.

— ÉTYM. Wallon, *grèvale*; namurois, *gravale*; provenç. *gravel*, s. m.; de *grave* 2.

GRAVELURE (gra-ve-lu-r'), *s. f.* Propos trop libre et voisin de l'obscénité. Cet homme aime la gravelure. Cet auteur a donné au théâtre un grand nombre de comédies pleines de gravelures et de gros sel; mais il s'en est repenti avant sa mort, LE SAGE, *Diable boit.* chap. 13, dans POUGENS.

— ÉTYM. Voy. GRAVELEUX.

GRAVEMENT (gra-ve-man), *adv.* || 1° Avec gravité, d'une manière composée. Il s'est gravement avancé vers nous. Et la troupe, à l'instant cessant de fredonner, D'un ton gravement fou se mit à raisonner, BOIL. *Sat.* III. ...Je lui disais donc en me grattant la tête Que je voulais dormir : présente ta requête Comme tu veux dormir, m'a-t-il dit gravement.... RAC. *Plaid.* I, 2. Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées, LA BRUY. V. Quand la gravité n'est que dans le maintien, comme il arrive très-souvent, on dit gravement des inepties; cette espèce de ridicule inspire de l'aversion, VOLT. *Dict. phil. Grave.* || 2° Dangereusement, d'une manière à entraîner de fâcheuses conséquences. Il a été gravement malade. Il s'est gravement compromis. || 3° Terme de musique. Il indique un mouvement lent, mais moins lent que le mouvement indiqué par lentement. On dit et on écrit plus ordinairement *grave* en italien.

— ÉTYM. *Grave*, et le suffixe *ment*; bourg. *graiveman*.

GRAVER (gra-vé), *v. a.* || 1° Tracer quelque figure avec le burin, avec le ciseau. Graver une inscription. Ces caractères avaient été gravés sur le marbre. Qui me donnera le burin que Job désirait pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ses derniers jours, que.... BOSS. *le Tellier*. Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé, Tenait après son char un vain peuple occupé, Et, gravant en airain ses frêles avantages, De mes États conquis enchaînait les images, RAC. *Mithr.* III, 1. || Fig. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits, CORN. *Cid*, I, 1. || Absolument. Graver sur l'airain. Graver sur des pierres précieuses. Graver en creux. Graver en relief. || 2° Particulièrement. Graver sur une planche de cuivre, sur le bois, la copie d'un tableau, d'un dessin, de lettres, etc. afin que ce tableau, ce dessin, ces lettres, etc. soient reproduits plusieurs fois sur le papier, sur la toile, etc. Graver un tableau, un dessin, de la musique, des exemples d'écriture. M. le Verrier, mon illustre ami, ayant fait graver mon portrait par Drevet, célèbre graveur, BOIL. *Poés. div.* XI. Louis XIII, ayant pris Nancy, souhaita que le célèbre Jacques Callot en gravât le siége; Callot s'excusa sur ce qu'il était né sujet du duc de Lorraine, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. V, p. 385, dans POUGENS. || Absolument. Graver sur le cuivre au burin. Graver en taille douce. Graver sur bois, et, activement, graver un bois. Les anciens gravaient sur du cuivre; comment n'ont-ils point fait réflexion qu'en exprimant sur du papier ce qu'ils avaient gravé, ils pourraient écrire en un moment ce qu'on avait été si longtemps à graver avec le burin? ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. X, p. 407, dans POUGENS. | Graver une médaille, une monnaie, graver le poinçon avec lequel on frappe cette médaille, cette monnaie. || Graver des caractères d'imprimerie, graver les poinçons avec lesquels on frappe les matrices employées à la fonte des caractères d'imprimerie. || 3° Fig. Empreindre, marquer. Gravez ces paroles que je vous dis dans vos cœurs et dans vos esprits, SACI, *Bible, Deuteron.* XI, 18. Quand on est instruit, on comprend que, la nature ayant gravé son image et celle de son auteur dans toutes choses, elles tiennent presque toutes de sa double infinité, PASC. *Pensées*, art. III, 24, édit. LAHURE, 1860. Moi, je l'excuserais! ah! vos bontés, madame, Ont gravé trop avant ses crimes dans mon âme, RAC. *Andr.* IV, 3. Oui, madame, je veux que ma reconnaissance Désormais dans les cœurs grave votre puissance, ID. *Brit.* IV, 2. Ces morts, cette Lesbos, ces cendres, cette flamme Sont les traits dont l'amour l'a gravé [Achille] dans votre âme, ID. *Iph.* II, 5. Il n'appartenait qu'à Dieu seul de graver la loi dans leurs cœurs, MASS. *Avent, Circonc.* L'instruction fait tout, et la main de nos pères Grave en nos faibles cœurs ces premiers caractères, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Je grave dans sa tête un très-bon principe, c'est qu'il vaut mieux faire une politesse gauchement que de ne la point faire du tout, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Faux amis*, II, 11. || 4° Se graver, *v. réfl.* Être gravé. Les décalques se gravent plus difficilement que les dessins. || Fig. Être empreint profondément. Ces paroles se gravaient dans son cœur.... FÉN. *Tél.* XXII. Ce qu'un autre nous dit se grave sur le sable; Ce que nous nous disons se grave sur l'airain, LA MOTTE, *Fables*, IV, 19. || 5° Terme d'artificier. Se graver, se percer, se fendre. Une cartouche qui se grave.

— HIST. XVe s. Pour une piece platte d'argent doré, et en icelle avoir fait escrire et graver en lettres esmaillées : Rex Francorum.... DE LA BORDE, *Émaux*, p. 345. || XVIe s. Une piece d'or, où estoient gravées quelques figures celestes, MONT. I, 95. L'homme nud et vuide.... c'est une charte blanche preparée à prendre du doigt de Dieu telles formes qu'il luy plaira d'y graver, ID. II, 236. Il y feit mettre et graver cette inscription : Cornelia mere des Gracques, AMYOT, *les Gracques*, 37. Et les corselets gravez, avec les bourguignotes de mesme, CARLOIX, V, 32.

— ÉTYM. Espagn. *grabar*; de l'allem. *graben*, creuser; néerl. *graven*; mots qui ont pour congénères *scribere*, écrire, *scrobs*, fosse, γράφειν, écrire.

† **GRAVETTE** (gra-vè-t'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de vers qui servent d'appât

GRAVEUR (gra-veur), *s. m.* || 1° Celui dont la profession est de graver. Un graveur en pierre fine. Graveur sur acier, sur bois, sur métaux. Le graveur en taille douce est proprement un prosateur qui se propose de rendre un poëte d'une langue dans une autre, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 355, dans POUGENS. || *Adj.* Apprenti graveur. || Bain graveur, liquide qui sert à la gravure sur cristal et sur verre. || 2° Celui qui fait profession de graver la musique.

— HIST. XVIe s. Mathée Dalnassar, de Veronne, graveur dudict seigneur [le roi], *Bibl. des char.* 6e série, t. I, p. 478.

— ÉTYM. *Graver*.

GRAVI, IE (gra-vi, vie), *part. passé* de gravir. Une pente raide et gravie à grand'peine.

† **GRAVIDE** (gra-vi-d'), *adj.* Terme de médecine usité seulement en cette locution : matrice gravide, utérus gravide, utérus qui contient un embryon ou un fœtus par opposition à utérus vide ou hors de l'état de grossesse.

— ÉTYM. Lat. *gravidus*, qui se dit des femmes

grosses et qui vient de *gravis*, pesant, la grossesse appesantissant les femmes.

† **GRAVIDISME** (gra-vi-di-sm'), *s. m.* Terme de physiologie. Ensemble des conditions que présente la femme grosse, en ce qui concerne tant l'appareil générateur que les autres appareils.

— ÉTYM. *Gravide.*

GRAVIER (gra-vié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des gra-vié-z aigus), *s. m.* || **1°** Gros sable mêlé de fort petits cailloux. Qu'est-ce en effet pour toi, grand monarque des Gaules, Qu'un tas de sable et de graviers? Que faire de mon île? il n'y croît que des saules, Et tu n'aimes que les lauriers, BOUBIN, *Placet au roi pour les îles.* Un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule plein de gravier sur un terrain fangeux, BOIL. *Art p.* I. [Caligula] monstre aussi inconséquent qu'insensé, tu affectes le mépris pour les ouvrages de Sénèque, tu les appelles des amas de gravier sans ciment, et tu le veux faire mourir, DIDER. *Claude et Nér.* I, 5. || **2°** Petite pierre qui se trouve dans le sédiment des urines. Ce petit gravier s'étant mis là [dans les voies urinaires], il [Cromwell] est mort, PASC. *Pens. div.* 20, édit. FAUGÈRE.

— HIST. XII^e s. A cel cuntemple, li Philistien s'assemblerent à bataille senz numbre, cume li graviers ki est al rivage de mer, *Rois*, p. 42. || XV^e s. Le duc de Lancastre et le roi de Portugal vinrent à ce passage, pourtant que le gravier y est bon et ferme et sans peril, FROISS. II, III, 82. || XVI^e s. Il usera de poissons de gravier, PARÉ, V, 26.

— ÉTYM. Wallon, *gravi*, grève; provenç. *gravier*; de *grave* 2.

† **GRAVIÈRE** (gra-viè-r'), *s. f.* Pluvier à collier.

† **GRAVIGRADE** (gra-vi-gra-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui marche pesamment. || *S. m. pl.* Ordre de la classe des mammifères dont la démarche est pesante.

— ÉTYM. Lat. *gravis*, pesant, et *gradus*, marche.

† **GRAVIMÈTRE** (gra-vi-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Sorte d'aréomètre servant à peser tous les liquides, par suite d'un lest additionnel, appelé plongeur, qu'on peut ajouter à sa partie inférieure.

— ÉTYM. Lat. *gravis*, pesant, et *mètre*, mesure.

† **GRAVINCHON** (gra-vin-chon), *s. m.* Variété de prune des environs d'Amiens.

GRAVIR (gra-vir), *v. n.* || **1°** Monter avec effort à quelque endroit escarpé en s'aidant des pieds et des mains. Gravir au haut d'une muraille. La botanique veut que l'on coure les montagnes et les forêts, que l'on gravisse contre des rochers escarpés, que l'on s'expose aux bords des précipices, FONTEN. *Tournefort.* || Activement. Gravir une muraille, un retranchement. || **2°** Il se dit simplement au sens de monter avec effort une pente roide. Gravir jusqu'au sommet de la colline. Une pente de verglas y entraînait les voitures, elles s'y enfonçaient : pour les en retirer, il fallait gravir contre la rampe opposée, sur un chemin de glace, où les pieds des chevaux couverts d'un fer usé et poli ne pouvaient pas mordre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 9. Un seul passage encore à la fuite est ouvert : Leurs enfants dans les bras, les mères y gravissent, LAMART. *Harold*, 25. || Activement. Là [ils] gravissent les monts et les rochers arides.... M. J. CHÉN. *Charles IX*, I.

— HIST. XIII^e s. Luxure n'est de riens endormie ne crampe; Partout queurt [court], partout monte, partout gravist et rampe, J. DE MEUNG, *Test.* 753. Ou [au] vergier ot daims et chevrions, Et moult grant plenté d'escoirions [écureuils], Qui par ces arbres gravissoient, *la Rose*, 1384. || XVI^e s. Il y a des rochers fort aspres à monter, au long desquelz toutefois il gravit tant, que.... AMYOT, *Cam.* 44. Hommes legers et dispos, accoustumez de gravir aux montagnes, ID. *Fab.* 18. Deux petits ramereaux je porte à mon Olive, Denichez d'un grand orme à gravir mal-aisé, RONS. 743.

— ÉTYM. Bourguign. *graivi;* Berry, *graver* (Il gravoit as arbres comme ung chat, RAB. *Garg.* I, 23). Origine incertaine. Diez pense qu'il vient d'une forme *gradire*, qui est italienne et qui dérive du latin *gradus*, pas : *gra-ir*, d'où *gravir* par l'intercalation d'un *v*, comme dans *povoir* de l'ancien *poor*. Mais à côté de *gravir* est la forme de *graver* qui ne se prête pas bien à une telle explication.

† **GRAVISSET** (gra-vi-sè), **GRAVISSON** (gra-vi-son) ou **GRAVISSEUR** (gra-vi-seur), *s. m.* Un des noms vulgaires du grimpereau.

— ÉTYM. *Gravir.*

† **GRAVITANT, ANTE** (gra-vi-tan, tan-t'), *adj.* Qui gravite. Donc il n'y a dans toutes les planètes aucune partie moins gravitante qu'une autre, VOLT. *Phil. Newt.* III, 7.

GRAVITATION (gra-vi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de physique. Force en vertu de laquelle toutes les particules de la matière pèsent les unes sur les autres en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause, VOLT. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. Le premier fait du renflement de la terre à l'équateur et de son aplatissement aux pôles est mathématiquement démontré et physiquement prouvé par la théorie de la gravitation et par les expériences du pendule, BUFF. *Époq. nat.* t. VII, p. 9. On trouve dans la Henriade une éloquente, une brillante, une judicieuse traduction en vers du système de la gravitation, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIII^e *siècle*, 2^e partie, 2^e leçon.

— ÉTYM. *Graviter.*

GRAVITÉ (gra-vi-té), *s. f.* || **1°** Pesanteur. Le corps ne manque jamais de se situer de la manière la plus convenable pour se soutenir ; en sorte que les parties ont toujours un même centre de gravité, qu'on prend au juste, comme si on savait la mécanique, BOSS. *Connaiss.* II, 13. La figure des corps ne change en rien leur gravité ; ce pouvoir de gravitation agit donc sur la nature interne des corps, et non en raison des superficies, VOLT. *Phil. Newt.* III, 11. || Centre de gravité, point d'un corps situé de telle façon qu'une force appliquée en ce point tiendra le corps en équilibre. De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes, Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté Ce que nous appelons centre de gravité? MOL. *Femmes sav.* III, 2. || **2°** Fig. Qualité d'une personne grave, ou d'une chose grave. Je marquerais tel endroit de Bocace qui eût fait perdre la gravité à ***, BALZ. Liv. VI, lett. 4. ....Le seigneur fait frapper de plus belle, Juge des coups et tient sa gravité, LA FONT. *Paysan.* Le [un grave magistrat] voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire; que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé.... je parie la perte de la gravité de notre sénateur, PASC. *Pensées*, art. III, 11, édit. LAHURE, 1860. Hérodote : Ne serait-il pas temps que ton ombre eût un peu de gravité? — Lucien : Gravité, j'en suis las à force d'en avoir vu, FÉN. *Dial. des morts anc.* 14. Aussi [à l'origine] les lois et la morale étaient-elles en vers ; sur ce pied-là, l'origine de la poésie est bien plus sérieuse que l'on ne croit d'ordinaire, et les muses sont bien sorties de leur première gravité, FONTEN. *Oracl.* II, 5. Saint Ambroise, dans l'endroit même où il recommande que le discours d'un ecclésiastique soit pur, simple, clair, plein de poids et de gravité.... ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 2. Le duc de la Rochefoucauld a dit que la gravité est un mystère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit ; sans examiner si cette expression *mystère du corps* est naturelle et juste, il suffit de remarquer que la réflexion est vraie pour tous ceux qui affectent de la gravité, mais non pour ceux qui ont dans l'occasion une gravité convenable à la place qu'ils tiennent, au lieu où ils sont, aux matières qu'on traite, VOLT. *Dict. phil. Grave.* Cette fausse gravité sous laquelle se cachent toujours la petitesse et l'ignorance, ID. *Mahomet, Lettre.* La sévérité de leurs caractères et la gravité de leur maintien, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 290, dans POUGENS. || Qualité du style grave. Il y a de la gravité dans le style; Tite Live, de Thou, ont écrit avec gravité, VOLT. *Dict. phil. Grave.* || **3°** Importance. La gravité du sujet. La gravité des circonstances. Ces motifs ont beaucoup de gravité. || **4°** Caractère dangereux. La gravité d'une maladie, d'une blessure. Gravité d'une faute. || **5°** Il se dit d'un son par rapport aux sons plus élevés. La gravité d'un son. La gravité de la voix.

— HIST. XVI^e s. Et pour toutes les gravités [griefs, difficultés] dont l'on m'a usé, a esté de me refuser de demourer en sa compaignie avecques troys femmes, MARGUER. *Lett.* 47. Brennus s'esmerveilla fort, quand il veit ces hommes assis dedans leurs chaires en gravité, sans mot dire, AMYOT, *Cam.* 40. Ce qu'est le mouvement au ciel qui tout dispose, La lumiere au soleil, au plomb la gravité, DESPORTES, *Diane*, II, 75.

— ÉTYM. Provenç. *gravitat;* espagn. *gravedad;* ital. *gravità;* du lat. *gravitatem*, de *gravis*, grave 1.

GRAVITER (gra-vi-té), *v. n.* Terme de physique. Tendre en pesant vers un point, être animé de la force dite gravitation. Celui qui fait graviter des astres innombrables les uns vers les autres; celui qui fit la lumière, VOLT. *Oreilles*, 4. Comment ses mains fécondes Font tourner tant de cieux, graviter tant de mondes? ID. *Disc.* 4. Ayant calculé le carré de la vitesse de la lune autour de son orbite dans l'espace d'une minute, et ayant divisé ce carré par le diamètre de l'orbite lunaire, il [Newton] trouva que le quotient était quinze pieds, et de là il démontra que la lune gravite vers la terre trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre, ID. *Dict. phil. Ignorance.* || Dans un sens moins précis et appliqué aux idées anciennes. Leucippe et Démocrite avaient animé leurs atomes d'une même force de gravitation; Épicure fit graviter les siens diversement, DIDER. *Opin. des anc. philos. Secte éléatique.* || Fig. Tendre vers. La loi de la nature, qui veut que toutes les sociétés gravitent vers le despotisme et la dissolution, que les empires naissent et meurent, ne sera suspendue pour aucune, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. || On dit aussi, un peu improprement : graviter autour. Tous ces intrigants qui gravitent autour du pouvoir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. Graviter n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1760.

— ÉTYM. Verbe formé du latin *gravis*, pesant.

† **GRAVOIR** (gra-voir), *s. m.* Outil avec lequel le lunetier pratique une rainure dans le châssis d'une lunette, pour y insérer les verres.

— HIST. XIV^e s. Une gravouere [petit ustensile qui servait à faire la raie des cheveux] de cristal, garnie d'or, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 334.

— ÉTYM. *Graver.*

GRAVOIS (gravoi ; l'*s* se lie : des gra-voi-z entassés), *s. m. pl.* || **1°** La partie la plus grossière du plâtre après qu'on l'a sassé. Battre les gravois. N'est-ce pas vouloir juger d'un bâtiment par les gravois, ou de toute autre construction par les recoupes des matériaux? BUFF. 4^e *épit. nat. Œuv.* t. XII, p. 122. || Fig. et populairement. Battre les gravois, venir manger le lendemain les restes d'un festin. Nous avions hier beaucoup de monde à dîner; venez battre avec nous les gravois. || On dit aussi gravats. || **2°** Débris d'une muraille, d'un bâtiment. Enlever les gravois.

— HIST. XIII^e s. Quant del mangier furent levé Et li baron orent lavé, Fors issirent sor li gravoi, *Lai de Melion.* || XIV^e s. Que toutes manieres de boes, gravois, fussent ostées et mises hors des voiries, DU CANGE, *chanterium.* || XVI^e s. Loger l'artillerie en des tranchées faites dedans des pierres et gravois, CASTELNAU, 167.

— ÉTYM. Même radical que dans *gravier* (voy. GRAVE 2).

GRAVURE (gra-vu-r'), *s. f.* || **1°** L'art de graver. Gravure sur acier, sur bois. La gravure en estampes, inventée à Florence au milieu du XV^e siècle, était un art nouveau qui était alors dans sa perfection, VOLT. *Mœurs*, 121. Il est bien singulier et bien fâcheux que les Grecs, qui avaient la gravure en pierre fine, n'aient pas songé à la gravure en cuivre, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 351, dans POUGENS. La gravure tue le peintre qui n'est que coloriste; la traduction tue l'auteur qui n'a que du style, ID. *ib.* p. 356. La gravure serrée peint mieux, donne de la douceur, la gravure lâche alourdit, ôte la souplesse et fatigue l'œil, ID. *ib.* p. 358. La gravure noire consiste à couvrir toute une surface de petits points noirs qu'on adoucit, affaiblit, amatit, efface, ID. *ib.* p. 361. La gravure au crayon est l'art d'imiter les dessins au crayon; belle invention qui a sur tous les genres de gravure l'avantage de fournir des exemples à copier aux élèves, ID. *ib.* p. 361. Je ne dirai de la gravure en médaille qu'une chose, c'est que la gloire des souverains est intéressée à l'encourager, ID. *ib.* p. 362. Les graveurs se multiplient à l'infini, et la gravure s'en va, ID. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 135. || Gravure numismatique, gravure en taille douce d'après le relief. || Gravure mate, gravure qui est produite sur verre et sur cristal et qui est un dépoli. || **2°** L'ouvrage du graveur. La gravure de ces planches est fort soignée. || **3°** Estampe. Une gravure avant la lettre. Un marchand de gravures. || **4°** Terme d'architecture. Nom donné à tout ouvrage de sculpture de peu de profondeur. || **5°** Terme de cordonnier. Rainure faite autour de la semelle, et dans laquelle on couche des points. || **6°** Terme de boucherie. Gravure ou écusson chez la vache, voy. ÉCUSSON.

— HIST. XVI^e s. Comme, après avoir avalé le bon vin d'une belle coupe, nous en considerons les graveures et l'ouvrage, MONT. IV, 129.

— ÉTYM. *Graver.* Au XIV^e siècle on trouve *graveure* avec le sens de crevasse, DU CANGE, *crebadura.*

† **GRAYER** (gré-ié), *s. m.* Voy. GRUYER 2.

† **GRAZIOSO** (gra-tsi-o-zo). Terme de musique. Mot italien indiquant une exécution douce et gracieuse, et un mouvement tenant à fois de l'andante et de l'andantino. Andante grazioso.

— ÉTYM. Ital. *grazioso*, gracieux.

GRÉ (gré), *s. m.* || **1°** Ce qui plaît, ce qui con-

vient, ce qui est agréable à la volonté. Se marier contre le gré de ses parents. Il est allé de son gré, contre son gré. Ce n'a pas été de son plein gré. On la considère comme ayant agi contre son gré, PASC. *Prov.* 4. Les affections sont aussi différentes que le sont les caractères, et le gré de l'un est souvent tout opposé à celui de l'autre, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 481. || Avoir quelque chose en gré, le recevoir en gré, le prendre en gré, agréer, trouver bon quelque chose, y prendre plaisir. Si vous prenez pour eux cette fortune en gré, [ils] Vous chériront encore en un plus haut degré, MAIR. *Sophon.* V, 2. || Dans le langage ascétique. Prendre en gré, recevoir avec résignation. Il faut prendre en gré les afflictions que Dieu nous envoie. || Prendre en gré quelqu'un, l'avoir pour agréable, se plaire avec lui. || Prendre en gré de..., vouloir, consentir. L'évêque de Warmie prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame, RETZ, II, 77. Mais s'il lui prend un jour en gré de revenir, DANCOURT, *Céphale et Procris*, II, 7. || À gré, agréable, qui convient. Un lion de haut parentage.... Rencontra bergère à son gré, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Si notre compagnie, Lui dirent-ils, vous pouvait être à gré, ID. *Or.* || Trouver quelqu'un à son gré, le trouver agréable, trouver qu'il plaît ; cela se dit souvent d'un homme à l'égard d'une femme, ou d'une femme à l'égard d'un homme. Ah! que je suis heureux! et que j'ai de plaisir De trouver une femme au gré de mon désir! MOL. *Éc. des mar.* II, 12. Je la trouve fort à mon gré, SÉV. 38. Mme de Senantes le trouvait à son gré, HAMILT. *Gramm.* 4. || Au gré de, suivant la volonté de, suivant le désir, suivant ce qui plaît à. S'en vont au gré d'Amour tout le monde courir, MALH. VI, 10. Pour moi, quoique le ciel, au gré de mon amour, Dût encore des vents retarder le retour, RAC. *Iphig.* III, 3. J'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste [vanité des vanités, et tout est vanité], où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le ciel pouvait me réserver une belle fille qui fût plus au gré du monde, mais non pas qui fût plus au gré de mon cœur, MARIVAUX, *Marianne*, 4e part. || Fig. Voguer au gré des flots. Et le tronc [le corps de Pompée] sous les flots coule dorénavant Au gré de la fortune et de l'onde et du vent, CORN. *Pomp.* II, 2. Neptune frappait la terre et on en voyait sortir un cheval fougueux; ses crins flottaient au gré du vent, FÉN. *Tél.* XVII. Est-il rien de plus doux dans la vie, Que d'aller, de venir au gré de son envie? COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, II, 3. || Fig. Au gré de.... suivant l'opinion de.... C'est se rendre, à mon gré, coupable mille fois Que d'empêcher d'agir la clémence des rois, DU RYER, *Scévole*, V, 5. Celle du troisième acte [la narration], qui est, à mon gré, la plus magnifique, CORN. *Ex. de Pompée.* Les peines qu'on souffre pour le monde sont, à leur gré, plus supportables que celles qu'on souffre pour Dieu, FLÉCH. *Serm.* I, 324. Le sang, à votre gré, coule trop lentement, RAC. *Athal.* II, 5. || De gré ou de force, de bonne volonté ou malgré soi. De force ou de gré je veux me satisfaire, CORN. *Héracl.* I, 2. Ou de force ou de gré, nous verrons ce que c'est, HAUTEROCHE, *Espr. foll.* II, 4. || De gré à gré, à l'amiable, en y consentant de part et d'autre. Nous prendrons une autre place [de guerre], et ce sera pièce pour pièce; il y avait un fou qui disait dans un cas pareil : Changez vos villes de gré à gré, vous épargnerez vos hommes; il y avait bien de la sagesse à ce discours, SÉV. 293. || Fig. Est-il possible qu'on puisse s'accommoder de gré à gré avec des maux si désagréables et si dangereux? SÉV. 457. || Scarron a dit : gré à gré. L'argent qu'on leur donne ne s'exige point, mais se donne gré à gré, *Œuv.* t. I, p. 218. || 2° Bon gré, bonne, franche volonté de faire quelque chose. Il [Jésus] n'a point été traîné par force à l'autel; c'est une victime obéissante qui va de son bon gré à la mort, BOSS. *Euchar.* I, 7. Aucun commissaire espagnol ne trahit son correspondant français; cette fidélité, si honorable à la nation espagnole, prouve bien que les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société, VOLT. *Mœurs*, 145. || Bon gré mal gré, volontairement ou de force. Il faut bon gré mal gré que l'âme résolue Suive ce qu'a marqué sa puissance absolue, TRISTAN, *Mar.* I, 3. Qui de nous peut s'empêcher de fermer les yeux ou de détourner la tête, quand on feint seulement de nous y vouloir frapper? alors, si notre raison avait quelque force, elle nous rassurerait contre un ami qui se joue; mais, bon gré mal gré, il faut fermer l'œil, il faut détourner la tête, BOSS. *Connaiss.* V, 3. .. .. veut bon gré mal gré Ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré, RAC. *Plaid.* I, 1. || Bon gré mal gré qu'il en ait, c'est-à-dire qu'il le veuille ou non. || 3° Gratitude, reconnaissance. Peut-être qu'il eut peur De perdre, outre son dû, le gré de sa louange, LA FONT. *Fabl.* I, 14. Que cette suite de travaux Pour récompense avait, de tous tant que nous sommes, Force coups, peu de gré, ID. *ib.* X, 2. Heureux de ne devoir à pas un domestique Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendaient, ID. *Phil. et Baucis.* Il y a des volontés de Dieu qui n'exigent de nous autre chose que le gré du cœur, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* t. I, p. 441. Très-peu de gré, mille traits de satire Sont le loyer de quiconque ose écrire, VOLT. *Épître à la duch. du Maine.* || Savoir gré, savoir bon gré, beaucoup de gré, un gré infini, être satisfait, très-satisfait. Je lui en sais le meilleur gré du monde. Si vous les trouvez fort mauvais [mes vers], vous m'en devez savoir d'autant plus de gré, de ce que, les connaissant comme vous, je n'ai pas laissé de vous les envoyer, VOIT. *Lett.* 12. Satisfaites le ciel par votre amendement, Et sachez-moi bon gré de cet enseignement, ROTR. *Antig.* V, 5. Les généreux soins du duc d'Enghien qui ménagea cette grâce [les bonnes grâces du roi rendues au prince de Conti], ni le gré que lui sut le prince [de Condé] d'avoir été si soigneux, BOSS. *Louis de Bourbon.* Elle n'en sut pas bon gré à Mme de Senantes, HAMILT. *Gramm.* 4. Je sais un gré infini à Collé d'avoir mis Henri IV sur le théâtre; son nom seul attirera tout Paris pendant six mois, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 avril 1762. Le public vous en saurait gré, si le public sait jamais gré de quelque chose, ID. *Lett. Richelieu*, 20 avril 1770. || Se savoir gré, bon gré de, s'applaudir de. La belle se sut gré de tous ces sentiments, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Je me sais quelque gré de l'avoir fait [d'avoir fait rire], RAC. *Plaid. Préface.* Il commença à se savoir bon gré de sa complaisance, HAMILT. *Gramm.* 4. Vous vous savez donc bon gré d'avoir eu bien des galanteries? FONTEN. *Alex. et Phr.* || Savoir mauvais gré, savoir peu de gré, être mal satisfait. Je ne vous sais point mauvais gré de m'avoir abusée, MOL. *Princ. d'Él.* V, 2. Je ne puis croire que le public me sache mauvais gré de lui avoir donné une tragédie qui a été honorée de tant de larmes, RAC. *Bérén. Préface.*

— HIST. XIe s. Sire compain, faites le vous de gred [exprès]? *Ch. de Rol.* CXLVII. || XIIe s. La reregarde faites de moult bon gré, *Ronc.* p. 35. À peines iert [sera] acomplis Li servirs dont j'atent gré, *Couci*, XII. ....Encor [elle] me saura gré De mon travail et de ma longue peine, *ib.* XIV. Car qui le sien done retraanment [de mauvaise grâce], Son gré en pert.... *ib.* XVI. Sire quens [comte], fait li reis, bien sai par verité, Quant servi sun seignur par si grant leauté, S'eüst esté mis huem, qu'il me servist à gré, *Th. le mart.* 54. L'apostolies [le pape] l'asiet [Thomas] juste lui erramment, E bien seit il venuz, co li ad dit suvent; E mult li seit bon gré que si grant fais enprent, Qu'encontre rei de terre sainte iglise defent, *ib.* 58. || XIIIe s. Bernart, quant ne somes d'un gré [n'étant pas d'accord], Ce ju [jeu] parti en envoions Au comte d'Anjou.... Et de juger droit le prions, LE COMTE DE BRET. *Romancero*, p. 162. En cele amor la domoisele ont prise Si parent, et doné seigneur [mari], Contre son gré un vavasseur, AUDEFR. LE BAST. *ib.* p. 6. Lors parlerent ensemble li baron, et distrent qu'il envoieroient à Rome à l'apostole, pour ce qu'il leur savoit mauvais gré de la prise de Jadres, VILLEH. LV. Et il i est venus volontiers et de gré, *Berte*, XV. [Elle] la [sa peine] prent pour Dieu en gré et loiaument le sert, *ib.* XXXIV. Dont doi je prendre en gré se j'ai froid et poverte [pauvreté], *ib.* XXXV. Por ce que [je] ne vous puis à mon gré conjoïr, *ib.* LXXXVII. Et manderons que on vous envoit les enfans à vingt plus rices homes de Melans et les lairons en ostages desci adont que vostre grés sera fais, *Chr. de Rains*, p. 124. Diex, dist Renart, en ait les grez, Qant par moi estes respassez [rétabli], *Ren.* 19717. Au roy enseigna en son sermon comment il se devoit maintenir au gré de son peuple, JOINV. 288. Dieu vous sceit pire gré d'un petit peché, quand vous le faites, que il ne fait à nous d'un grant qui n'en congnoissons point.... ID. 258. Et le roy leur devoit jurer aussi à leur faire gré de deux cens mille livres, avant que il partist du flum, et deux cens mille en Acre, ID. 246. || XIVe s. Car la dame doit faire le gret à son baron [ce qui convient à son mari], *Beaud. de Seb.* VIII, 720. || XVe s. Icellui Guillaume compta et fist gré [fit payement] à l'oste de l'escot de lui et de ses compaignons, DU CANGE, *gratum.* Leur repondit que c'estoit bien son gré que ils s'en partissent quand il leur plairoit, FROISS. I, I, 139. Dieu me veuille aider, j'en sai pire gré à messire Geffroi de Chargny que à toi.... ID. I, I, 326. Le duc de Bourgogne print très mal en gré ces advertissements, COMM. III, 3. || XVIe s. Si en quelques endroicts ces fables n'ont aucune conformité avec chose croyable, il est besoing que les lisans m'excusent gracieusement, recevans en gré ce que l'on peult escrire de choses si anciennes, AMYOT, *Thés.* 1. Il la bailla, du bon gré et consentement d'elle mesme, à un autre, ID. *Péricl.* 47. Ce qui restoit fut aussi pillé par les soudards bon gré mal gré que l'on en eust, ID. *Marcel.* 28. N'y prendre aulcune chose que de gré à gré, et en payant raisonnablement, CARLOIX, V, 6. ....Et bon gré mal gré de toutes choses faites par raison et methode, ceste matiere a son periode et paroxysme, PARÉ, XXI, 2. Comme je ne me sçais aucun gré du service que je me fois, aussi.... MONT. I, 215. Tout homme pecunieux est avaricieux à mon gré [à mon avis], ID. I, 316. On ne peult attribuer à punition ce qui vient à gré à celuy qui le souffre, ID. II, 258. Il en fut fait information, et me souvient qu'un des records, estant ouy en jugement de ceste force et batterie, disoit au juge : Monsieur, je ne receus jamais si beau soufflet à mon gré que celui que me bailla un de ceux qui nous empescherent de mettre en prison, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 92, dans LACURNE. Qui preste non r'a; si r'a, non tost; si tost, non tout, si tout, non gré; si gré, non tel, LOYSEL, *Instit. coutum.* liv. IV, tit. 6, règle 1.

— ÉTYM. Provenç. *grat*; espagn. port. et ital. *grato;* du latin *gratum*, chose agréable. *Gratus* a la forme d'un participe passif; d'après Curtius, la racine en est le sanscrit *har* (*ghar*) désirer, qui se trouve aussi dans χαίρω, réjouir, χάρις, grâce; au contraire Böthlingck et Roth comparent *gratus* au sanscrit *gurta*, bienvenu, agréable.

† **GRÉAGE** (gré-a-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de gréer un navire.

— ÉTYM. *Gréer.*

GRÈBE (grè-b'), *s. m.* Oiseau aquatique dont le plumage est d'un blanc argenté. Je ne tirai qu'un seul coup sur un grèbe que je manquai, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 16. || Se dit aussi des plumes de ces oiseaux. Un manchon de grèbe.

— ÉTYM. Allem. *Grebe.*

† **GRÉBICHE** (gré-bi-ch'), *s. f.* Sorte de portefeuille ou reliure volante, avec des fils tendus le long du dos, où l'on passe des cahiers à volonté.

GREC, ECQUE grèk, grè-k', *adj.* || 1° Qui est de Grèce, qui appartient à la Grèce. La nation grecque. || Qui a rapport aux usages, à la langue des Grecs. La langue grecque. Grammaire grecque. Dictionnaire grec. || Y grec, la pénultième des lettres de l'alphabet français. || Profil grec, profil dans lequel le front et le nez se trouvent sur une ligne droite ou légèrement ondulée à leur point de jonction, comme dans les statues grecques. || L'Église grecque, l'Église d'Orient, qui diffère de l'Église romaine sur quelques points du dogme et sur l'autorité du pape. || Le rit grec, le rit de l'Église grecque. || Terme de marine. Vent grec, nom, sur la Méditerranée, du vent de nord-est. || Calendrier grec, calendrier dont se servent les Grecs et les Russes, et qui est en arrière de douze jours sur le calendrier grégorien. || Calendes grecques, voy. CALENDES. || Débauche grecque, débauche contre nature, ainsi dite à cause du vice qui infectait l'antiquité. Raimond les captiva tous deux [Canillac et Dubois], l'abbé par l'intrigue, le marquis par le même goût d'obscure débauche grecque, ST-SIM. 437, 75. || 2° *S. m.* et *f.* Grec, Grecque, celui, celle qui habite la Grèce. Javan ou Ion (car, en hébreu, les mêmes lettres différemment ponctuées forment ces deux noms), fils de Japhet et petit-fils de Noé, est certainement le père de tous les peuples connus sous le nom de Grecs, quoiqu'il soit demeuré propre aux Ioniens dans cette nation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 488, dans POUGENS. Craignez les Grecs, craignez leurs présents désastreux, DELILLE, *Én.* II. || Celui qui appartient à l'Église grecque. Les Latins et les Grecs diffèrent de croyance en plusieurs points. Un Grec latinisé, un Grec qui adopte les sentiments de l'Église latine. || L'empire des Grecs, l'empire d'Orient ou Bas-Empire. || 3° *S. m.* Le grec, la langue grecque. Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine; Ceux qu'on habille en grec ont bien meilleure mine, MOL. *les Fâch.* III, 2. Il a des vieux auteurs la pleine intelligence, Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France, ID. *F. sav.* III, 5. On verra qu'il [R. Simon] s'est ébloui lui-même et qu'il veut éblouir les autres par son

grec et par son hébreu, BOSS. 1re *instr sur la version du Nouv. Test.* XXVII, 7e passage, 5. Il sait le grec, continue l'homme d'État, c'est un grimaud, c'est un philosophe; et en effet une fruitière à Athènes, selon les apparences, parlait grec, et par cette raison était philosophe; les Bignon, les Lamoignon étaient de purs grimauds, qui peut en douter? ils savaient le grec, LA BRUY. XII. Il [Baratier] sut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf, VOLT. *Louis XIV, Écrivains.* || Grec littéral ou ancien, la langue écrite et parlée par les Grecs dans l'antiquité. Grec vulgaire ou moderne, le grec tel qu'il est aujourd'hui en usage parmi les Grecs. || Fig. Cela est du grec pour moi, je n'y entends rien. || Fig. Passez, c'est du grec, c'est-à-dire ne vous mêlez pas d'une affaire où vous n'entendez rien; locution tirée de l'ancien état des lettres pendant le moyen âge, où, le grec étant ignoré, quand un passage grec se trouvait dans un auteur, on disait : *Græca sunt, non leguntur*, c'est du grec, cela ne se lit pas. || L'Académie écrit : Passé cela, c'est du grec pour lui; ce qui signifierait : au delà de cela; mais la vraie lecture est : passez cela. || 4° Familièrement. Un grec, un homme habile dans la connaissance du grec. Nous avons perdu depuis quelques mois l'un des plus grands grecs de l'Europe; c'est M. Kuhnius, qui est mort à Strasbourg, BAYLE, *Lett. à M****, 31 mars 1698. || Fig. Être grec en quelque chose, y être habile, trop habile. Mais l'amour, n'est-ce pas une ardeur inquiète? Car j'y suis grec, depuis que j'en tiens pour Lisette, TH. CORN. *Amour à la mode*, IV, 1. Je sais déjà faire des mines; pour le jargon, j'y suis grec, BARON, *Homme à bonnes fort.* IV, 14. Nous sommes un peu grecs sur ces matières-là; Qui pourra m'attraper bien habile sera, REGNARD, *Fol. am.* II, 5. Vous imaginez bien que, si je fis cette observation à l'âge que j'avais, ma marraine, qui était grecque sur ce chapitre-là, ne manqua pas de la faire aussi de son côté, LESAGE, *Est. Gonz.* 55. Gardez-vous bien de me prendre pour un grec sur tout ce que je vous dis là; car je suis l'homme du monde le moins grec, VOLT. *Lett. Chabanon*, 9 mars 1772. Qu'il s'avise de parler latin, j'y suis grec, je l'extermine, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 15. || Cet homme n'est pas grand grec, il n'est pas fort habile. || Un grec, un homme qui filoute au jeu. Histoire des grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu, titre d'un ouvrage de P. ROUSSEAU, Londres, 1758. || 5° Un peu fort de grec, s'est dit pour un peu risqué, graveleux. Si ce petit recueil [de chansons], un peu fort de grec, peut plaire aux personnes du bon ton qui veulent aujourd'hui tout à la grecque, on en donnera une suite, COLLÉ, *Chansons joyeuses, préface.* || 6° À la grecque, à la manière des Grecs. Esthecar est précisément ce que les Grecs appellent Persépolis; il plaît à nos Grecs d'habiller tout l'univers à la grecque, VOLT. *Dial.* 29. Il [le maréchal de Bellisle dans la retraite de Prague] ne perd que les soldats qui ne peuvent résister à la rigueur extrême de la saison; que lui a-t-il manqué? une plus longue course et des éloges exagérés à la grecque, ID. *Dict. phil. Xénophon.* || Reliure à la grecque, reliure dont les nervures ne paraissent pas sur le dos. || Vivre à la grecque, vivre dans le luxe et la mollesse.

— HIST. XIIIe s. Et quant Grieu les virent venir, si ordenerent leur batailles, VILLEH. LXV. Il ont moult de peuple crestien, qui croient en la loy des Griex, JOINV. 264. || XVIe s. Faisant regrets, Semblent Troyens de nuict surprins des Grez, MAROT, II, 271. Il n'y eut jamais Grec de malice net, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 289.

— ÉTYM. Lat. *Græcus*, de Γραῖκος, nom d'une peuplade hellénique, qui donna, chez les Romains, son nom au peuple entier; les Grecs eux-mêmes se nommaient *Hellènes*, Ἕλληνες.

GRÉCISÉ, ÉE (gré-si-zé, zée), *part. passé* de gréciser. Akakia est le nom de Sans-Malice grécisé.

GRÉCISER (gré-si-zé). || 1° *V. a.* Donner une forme grecque à un mot d'une autre langue. Ils [les Romains] n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage décrit par Aristote sous le nom de *bonasus* pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venaient de latiniser et de gréciser les noms germains, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 56, dans POUGENS. || 2° *V. n.* Affecter d'employer des locutions grecques.

— HIST. XVIe s. Greciser, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Grec.* On disait aussi *grecaniser :* Le tout sans grecaniser ou latiniser, permettez-moi d'ainsi le dire, PASQUIER, *Recherches*, t. VIII, p. 657, dans LACURNE.

† **GRÉCISME** (gré-si-sm'), *s. m.* Synonyme très-peu usité d'hellénisme. || Nom d'un livre de grammaire latine, dans le moyen âge.

— ÉTYM. *Gréciser;* provenç. *gressime.*

† **GRÉCISTE** (gré-si-st'), *s. m.* Synonyme très-peu usité d'helléniste.

† **GRÉCITÉ** (gré-si-té), *s. f.* || 1° L'ensemble de la langue grecque. Haute grécité, le grec ancien. Basse grécité, le grec des bas temps de l'empire d'Orient. || 2° Qualité de ce qui est ou n'est pas grec. Fixer, déterminer la grécité d'un mot, d'une phrase.

— ÉTYM. Lat. *græcitatem*, de *græcus*, grec.

† **GRÉCOLISER** (gré-ko-li-zé), *v. n.* Terme de marine de la Méditerranée. Se tourner du côté du vent appelé vent grec.

† **GRÉCO-ROMAIN, AINE** (gré-ko-ro-min, mè-n'), *adj.* Qui appartient aux Grecs et aux Romains. Le polythéisme gréco-romain. L'architecture gréco-romaine. || Empire gréco-romain, l'empire grec de Constantinople.

GRECQUE (grè-k'), *s. f.* || 1° Ornement composé d'une suite de lignes brisées à angles droits et rentrant sur elles-mêmes. Une frise ornée d'une grecque. || 2° Terme de relieur. Petite scie dont on se sert pour grecquer les livres. || Petites encoches que l'on pratique sur le dos du livre pour y loger les ficelles ou nerfs sur lesquels on coud les livres. Le livre perd de la marge du fond toute la profondeur de la grecque, LESNÉ, *Reliure*, p. 124. || Petite ficelle qui sert à faire les nerfs des reliures à la grecque. || 3° Nom d'une coiffe que portent les femmes de la campagne, de Marseille à Valence, formée d'une bande de dentelle ou de mousseline fraisée, et d'une calotte destinée à loger le chignon.

— ÉTYM. *Grec.*

† **GRECQUER** (grè-ké), *v. a.* Terme de relieur. Couper avec la grecque un livre sur le dos après qu'on l'a cousu, afin d'y placer les nerfs, en sorte qu'ils ne paraissent point en dehors quand le livre est tout à fait relié. On a trouvé plus agréables les reliures à la grecque et à dos brisé.... on n'abandonnera jamais entièrement cette méthode de grecquer les livres et de les coudre à deux ou trois cahiers, parce qu'un livre grecqué est beaucoup plus aisé à coudre que celui qui ne l'est pas, en ce que les trous pour passer l'aiguille sont tous faits, LESNÉ, *la Reliure*, p. 115. Ils grecquent jusqu'à trois ou quatre lignes de profondeur. ....[des livres] grecqués jusqu'à la lettre, ID. *ib.* p. 124.

1. **GREDIN, INE** (gre-din, di-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Mendiant, mendiante (vieilli en ce sens). Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages; ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 13 févr. 1769. C'était un bon temps pour les gredins que celui de Chapelain, à qui la maison de Longueville donnait douze mille livres tournois annuellement pour sa Pucelle, ID. *Lett. d'Argental*, 7 mars 1760. Pour toute armée une trentaine de gredins montant la garde avec un parasol de peur du soleil, ID. *la Princ. de Babyl.* IX. Pythagore fut renversé par une multitude de gredins et de gredines qui couraient en criant : c'est bien fait, ID. *Avent. indienne.* || 2° Fig. Une personne qui ne mérite aucune considération, qui est sans bien et sans bonnes qualités. J'ai souvent traité de gredins, De séditieux, de badins, Les vents dont vous craignez l'haleine, SCARRON, *Virg.* V. Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau, Que, pour être imprimés et reliés en veau, Les voilà, dans l'État, d'importantes personnes, MOL. *F. sav.* IV, 3. Çà, que prétendez-vous? — De la gloire. — Gredin, Sais-tu bien que cent rois la briguèrent en vain? VOLT. *les Cabales, satire.* À quoi servirait-il d'avoir tant d'honnêtes gens dans le ministère si les gredins triomphent encore? D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 28 août 1775. Si vous voulez faire à ces gredins l'honneur de leur répondre, attendez ma demi-feuille de Naples, P. L. COUR. *Lett.* I, 384.

— HIST. XVIe s. Gredin, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Bourg. *guerdin;* lorrain, *gordin;* du germanique : anc. scand. *grâd*, faim; goth. *grêdus;* angl. *greed.* Comp. l'ital. *gretto*, avarice, qui vient du moyen haut all. *grît*, avidité.

2. **GREDIN, INE** (gre-din, di-n'), *s. m.* et *f.* Sorte de petit chien à longs poils. Le grand et le petit épagneul, qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé de couleur du blanc au noir, et sont devenus, par l'influence du climat, grand et petit gredins, auxquels on doit joindre le pyrame, qui n'est qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 369. Cette petite chienne était âgée de treize ans, et avait eu pour mère une gredine toute noire, ID. *ib.* t. XII, p. 215. Un beau jour je quittai madame et ses gredins, SAURIN, *l'Anglomane*, sc. 1.

† **GREDINER** (gre-di-né), *v. n.* Faire le gredin, agir en gredin.

— HIST. XVIe s. Grediner, OUDIN, *Dict.*

GREDINERIE (gre-di-ne-rie), *s. f.* Terme familier. Action de gredin, bassesse.

— ÉTYM. *Grediner.*

GRÉÉ, ÉE (gré-é, ée), *part. passé* de gréer. Terme de marine. Une barque bien gréée. || Fig. Dans le langage des marins, être bien gréé, avoir beaucoup de bons vêtements, et aussi être endimanché.

GRÉEMENT ou **GRÉMENT** (gré-man), *s. m.* || 1° Terme de marine. L'ensemble de tous les cordages ou manœuvres soit courantes, soit dormantes, qu'il est nécessaire de placer et qui sont actuellement en service dans un bâtiment. Le feu de l'ennemi avait fortement endommagé notre grément. || On dit dans un sens analogue : le gréement d'un mât, d'une vergue, d'une chaloupe. || Cordages nécessaires au service d'une bouche à feu, d'une pompe. || 2° Art, action de gréer les bâtiments. Traité du gréement. Le gréement de ce navire est achevé. || 3° Manière de gréer. Les goëlettes ont un gréement particulier.

— ÉTYM. *Gréer.*

GRÉER (gré-é), je gréais, nous gréions, vous gréiez; que je grée, que nous gréions, que vous gréiez, *v. a.* Terme de marine. Garnir un bâtiment de voiles, poulies, manœuvres, etc. dont il a besoin pour naviguer. Gréer un brick. || Par extension. Gréer un mât, une vergue. || On dit d'un navire qu'il grée des perroquets, des cacatois, des bonnettes, lorsqu'il est gréé ou disposé pour porter des perroquets, des cacatois, des bonnettes. || Fig. Se gréer, *v. réfl.* Travailler à se bien gréer, employer son argent à acheter du linge, des vêtements.

— ÉTYM. Néerl. *gereide, gerei*, appareil; allem. *gereiten*, préparer; mots dérivés d'un radical *red* ou *reit*, qui signifie disposer.

† **GRÉES** (grée), *s. f.* Terme de marine. Mot générique qui comprend le gréement d'un bâtiment, mais qui désigne plus particulièrement ses étais, haubans, galhaubans et sous-barbes.

GRÉEUR (gré-eur), *s. m.* Ouvrier qui grée les bâtiments.

1. **GREFFE** (grè-f'), *s. m.* || 1° Le lieu d'un tribunal où l'on dépose les minutes des actes de procédure, et où se font certaines déclarations, certains dépôts. Mettre un arrêt au greffe pour l'expédier. Produire au greffe. Mettre sa production au greffe. Droit de greffe. La famille en pâlit, et vit en frémissant Dans la poudre du greffe un poëte naissant, BOIL. *Épître* V. || Fig. Le Mercure me paraît le greffe où cette lettre doit être déposée, VOLT. *Lett. La Harpe*, 10 avril 1773. || 2° Anciennement, droits, émoluments qu'on tirait du greffe. Avoir les greffes de tel lieu. || Greffe du gros, greffe où l'on expédiait les grosses.

— ÉTYM. *Grefe* était un mot très-usité dans l'ancienne langue et signifiant poinçon à écrire. De la signification de poinçon à écrire, on a passé à celle de lieu où l'on écrit, où l'on conserve ce qui est écrit. *Grefe* vient du latin *graphium*, poinçon à écrire, qui est le grec γραφίον, de γράφειν, écrire.

2. **GREFFE** (grè-f'), *s. f.* || 1° Opération par laquelle on ente sur un arbre une petite branche, un œil emprunté à un autre arbre, afin que la fleur ou le fruit de celui-ci soit porté sur celui-là. Celui qui, avant l'invention de la greffe, aurait affirmé que les arbres ne peuvent jamais porter que des fruits de leur espèce, n'aurait avancé qu'une erreur, VOLT. *Phil. Newt. singul. nat.* Avoir trouvé le moyen de multiplier par la greffe ces individus précieux qui, malheureusement, ne peuvent faire une lignée aussi noble qu'eux, ni propager par eux-mêmes leurs excellentes qualités, BUFF. 7e *époq. nat. Œuvres*, t. XII, p. 360. || Greffe par approche, celle qui consiste à mettre à nu, sur les deux parties correspondantes, les couches du liber et la surface de l'aubier, à rapprocher les deux individus et à les maintenir en contact à l'aide de matières agglutinatives ou de ligatures; puis, lorsque la soudure est opérée, à couper au-dessous de ce point celui des deux individus que l'on a voulu greffer. || Greffe par rameaux ou scions, celle dans laquelle, coupant transversalement le sujet, et y faisant à la partie supérieure une petite entaille ou fente, on y introduit la base du rameau aminci en biseau. || Greffe en fente, la même que la greffe par rameaux ou scions. || Greffe en couronne, celle dans laquelle on place plusieurs rameaux ou scions

autour du sujet, de manière à leur faire simuler une couronne. || Greffe par bourgeons, dite aussi greffe en écusson, et, suivant l'époque, greffe à œil poussant ou œil dormant, greffe dans laquelle, enlevant, sur une branche de la plante à greffer, un petit disque d'écorce portant à son centre un œil ou bourgeon latent, et enlevant sur le sujet un disque semblable, on substitue le premier disque au second. || Greffes en flûte, en sifflet, en anneau, greffes qui se font par le transport d'un anneau d'écorce muni d'un bourgeon. || 2° Jeune tige ou portion d'écorce pourvue d'un ou de plusieurs bourgeons qu'on transporte sur un autre individu, à l'effet de réunir et de confondre en une seule plante ces deux végétaux d'abord séparés. Une greffe est une sorte de bouture plantée dans un tronc vivant, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. v, p. 432, dans POUGENS. Le suc nourricier passe alternativement du sujet dans la greffe, de la greffe dans le sujet, ID. *Us. feuilles plant.* 5e *mém.* M. Duhamel avait observé que la greffe ne s'attache point sur la branche qui la porte comme les plantes parasites sur l'arbre dont elles tirent leur nourriture; qu'elle fait un même corps avec le sujet; que leurs organes ont entre eux une véritable continuité, CONDORCET, *Duhamel.* || Greffe animale, nom que l'on donne à des parties d'animaux qu'on a insérées sur des animaux vivants. On voit ici [l'implantation de l'ergot dans la crête d'un coq] l'exemple d'une véritable greffe animale qui, comme celle des végétaux, exige que les parties qui s'unissent soient douées chacune d'une force vitale, CONDORCET, *Duhamel.*

— HIST XIIIe s. Quant est racine de bone ente, Droiz est bien ke li fruz s'en sente; Bon greife quant de bon cep crest, Li bons fruz par raisun en nest, *Édouard le confesseur*, v. 97. || XVIe s. Une ente est bien mal faite Du greffe en un bois sec, YVER, p. 575. Ainsi en y mettant de bons greffes, on se peuple des meilleures races de raisins qu'on puisse choisir, O. DE SERRES, 177.

— ÉTYM. Comme on voit dans l'historique, le *greffe* servait à greffer; et *le greffe* se disait aussi de ce que nous disons *la greffe*; c'est donc le même mot que l'ancien français *grefe*, poinçon (voy. GREFFE 1, à l'étymologie). Pic. *graveuse*, greffe; wallon, *grèfon.*

GREFFÉ, ÉE (grè-fé, fée), *part. passé* de greffer. Inséré par greffe. Un poirier greffé sur coignassier. Un citron gros comme un pois, greffé par son pédicule sur un oranger, y prend tout son accroissement et y conserve tous les caractères propres au citron, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. v, p. 435, dans POUGENS.

GREFFER (grè-fé), *v. a.* || 1° Faire une greffe. Si l'on greffe l'amandier sur le prunier, la greffe ne subsistera que peu d'années, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. v, p. 433, dans POUGENS. || Absolument. Il y a plusieurs manières de greffer. || Fig. La législation anglaise est comme un arbre antique sur lequel les légistes ont greffé sans cesse les rejetons les plus étrangers, TOCQUEVILLE, dans le *Dict. de* POITEVIN. || 2° Se greffer, *v. réfl.* Être greffé. Le pêcher se greffe sur l'amandier. Les folioles des feuilles composées se greffent assez souvent les unes aux autres, en sorte que deux ou trois folioles n'en composent plus qu'une seule, sur un pédicule commun, BONNET, *Us. feuilles d. plant.* 5e *mém.* || Fig. C'est là que l'homme se greffe sur l'homme, les nations sur les nations.... RIVAROL, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— HIST. XVIe s. Maintenant convient greffer les arbres, c'est à dire y loger les entes.... les outils pour enter, sont.... O. DE SERRES, 661.

— ÉTYM. *Greffe* 2; picard, *graver;* wallon, *grèfi.*

GREFFEUR (grè-feur), *s. m.* Celui qui greffe, qui sait greffer.

GREFFIER (grè-fié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des grè-fié-z habiles), *s. m.* Fonctionnaire qui tient le greffe, écrit les minutes des jugements, des arrêts, et assiste le juge dans certaines occasions. Greffier civil. Greffier criminel. Le greffier d'une justice de paix. || Autrefois, greffier à peau ou à la peau, le commis greffier qui écrivait sur parchemin les expéditions des sentences. Veuve d'un greffier à la peau, que vous avez fait mourir de chagrin, DANCOURT, *Fête de village*, I, 3. || Greffier de l'écritoire, celui qui recevait et expédiait les rapports des experts. || Greffière, femme d'un greffier. Je vous trouve admirable, madame la greffière. — Greffière, monsieur! supprimez ce nom-là, je vous prie; feu mon mari est mort, la charge est vendue, DANCOURT, *Bourgeoises de qualité*, I, 3. || Proverbe. C'est le greffier de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde, se dit de quelqu'un qui ne veut rien faire en présence d'un autre. Ce proverbe vient d'un greffier à Vaugirard, près Paris, qui, tenant son greffe en un lieu obscur, n'y voyait plus quand on le regardait par la seule fenêtre qui lui donnait du jour.

— HIST. XVe s. Nicole Crante, prothonotaire du roi et graphier en son parlement, DU CANGE, *graphista.* || XVIe s. Pensons nous qu'à chaque arquebusade qui nous touche, et à chaque hazard que nous courons, il y ait soubdain un greffier qui l'enroolle? et cent greffiers oultre cela le pourront escrire, desquels les commentaires ne dureront que trois jours et ne viendront à la veue de personne, MONT. III, 24. La memoire est des yeux la fidele greffiere, Le livre des paysans, la riche tresoriere Qui tient comme en depost tout ce que les humains, Poussés de vents divers, ont tenté de leurs mains, DUBARTAS, *Semaine, jour* 7e. Ils [certains chiens de chasse] s'appellent greffiers pour ce que du temps du roy Louis XII on prent un chien de la race des chiens blancs de saint Hubert, et en fait on couvrir une braque d'Italie qui estoit à un secretaire du roy qu'en ce temps là on appelloit greffier, CHARLES IX, *De la chasse*, p. 42, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Greffe* 1. *Greffier* a signifié d'abord un fabricant de poinçons.

GREFFOIR (grè-foir), *s. m.* Instrument pour greffer, qui est une espèce de petit couteau à lame mince et bien tranchante; le manche en est terminé par une spatule d'ivoire ou d'un bois très-dur.

— ÉTYM. *Greffer.*

† **GRÉGAIRE** (gré-ghê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Animaux grégaires, animaux qui vivent par troupes.

— ÉTYM. Lat. *gregarius*, de *grex*, *gregis*, troupeau.

† **GRÉGALADE** (gré-ga-la-d'), *s. f.* Sur la Méditerranée, coup de vent du nord-est, dit vent grec.

— ÉTYM. *Grégalade* se décompose en *grecal*, adjectif fictif dérivé de *grec* (vent grec), et la finale *ade* qui indique l'action.

GRÉGE (grè-j'), *adj.* Soie grége, celle que l'on tire directement des cocons en les dévidant. || Substantivement. Ces gréges [soies gréges fournies par le cocon du ver à soie de l'*ailante*] ne sont pas encore tout à fait propres aux usages de l'industrie, parce qu'il reste à organiser des instruments pour associer plusieurs brins au moyen d'une certaine torsion et pour les mouliner, GUÉRIN-MÉNEVILLE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 1258. || On dit aussi le fil grége.

— ÉTYM. Génev. *soie grèze;* de l'ital. *seta greggia. Greggio* ou *grezzo* signifie brut en italien, et s'applique au métal tel qu'il sort de la mine; on en comprend l'application à la soie telle qu'elle sort du cocon; l'origine de *greggio* est inconnue.

GRÉGEOIS (gré-joi), *s. m.* || 1° Anciennement, nom du peuple dit aujourd'hui les Grecs. Depuis la ville où les Grégeois Occirent tant de bons bourgeois, SCARRON, *Virg.* I. || 2° *Adj. m.* Employé seulement aujourd'hui dans cette locution : feu grégeois, composition de matières combustibles, inventée dans le septième siècle par Callinique, ingénieur d'Héliopolis en Syrie, pour brûler les vaisseaux des Sarrasins, et ainsi dit de l'usage qu'en firent dans la guerre les Grecs ou Grégeois. || Fig. Montrez-leur un feu grégeois qui les surprenne, ou un éclair qui les éblouisse; ils vous quittent du bon et du beau, LA BRUY. I.

— HIST. XIIe s. Le feu grezois lors [il] fet leans jalir [jaillir], Aus grans palez et à sales ferir; Vente li vens, li paley est espris; N'iert mes esteint par eve [eau] nes un dis [même en un jour], DU CANGE, *ignis.* || XIIIe s. Sarrasin lor ardoient à feu grigois tous lor engiens, *Chr. de Rains*, p. 37. || XVe Ainsi qu'il s'en alloit par mer, il rencontre une nef de Sarazins que le soudan Saladin envoioit en Acre pour le secours faire à ceux qui estoient en la cité; et cele nef avoit grand planté de fioles de voire pleines de feu gregois, DU CANGE, *ignis.*

— ÉTYM. Latin *græcensis*, de *Græcus*, Grec; la finale *ois*, *eis*, répond à la finale latine *ensis.*

GRÉGORIEN, IENNE (gré-go-riin, riè-n'), *adj.* || 1° Chant grégorien, le plain-chant d'Église, parce que l'invention en est attribuée au pape Grégoire Ier. || Se dit aussi du rit établi par Grégoire Ier pour les sacrements, les bénédictions, etc. Office grégorien. || 2° Calendrier grégorien, réformation de l'ancien calendrier, faite par l'ordre du pape Grégoire XIII, en 1582. || 3° Eau grégorienne, mélange d'eau, de vin et de cendre, qui sert à purifier les églises polluées. || 4° Code grégorien. Deux jurisconsultes, Grégoire et Hermogène, firent un recueil de droit, qu'on appella de leur nom code grégorien et code hermogénien; c'était une collection des constitutions des empereurs depuis Adrien jusqu'à Dioclétien et Maximien en 306, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 2e part. ch. 2, art. 3.

— ÉTYM. Lat. *Gregorius*, nom propre, dérivé du grec γρηγορεῖν, être éveillé, et signifiant proprement vigilant.

† **GRÉGOU** (gré-gou), *s. m.* Synonyme de vent grec (voy. GREC). Le grégou est opposé au labech ou sud-ouest.

GRÈGUE (grè-gh'), *s. f.* Haut-de-chausses, culotte; on ne le dit plus qu'au pluriel. Dont le rabat est sale et la chausse rompue, Ses grègues aux genoux, au coude son pourpoint, RÉGNIER, *Sat.* || Tirer ses grègues, s'enfuir. .... Le galant aussitôt Tire ses grègues, gagne au haut, LA FONT. *Fab.* II, 25. || Populairement. Laisser ses grègues, mourir. || Il a bien mis de l'argent dans ses grègues, il s'est enrichi. || Avoir de l'argent en grègue, avoir de l'argent en poche, n'être jamais sans beaucoup d'argent. || Il en a dans ses grègues, se dit d'un homme à qui il est arrivé quelque accident fâcheux.

— REM. Aujourd'hui que le mot grègue est peu connu, bien des gens y substituent le mot guêtre; ce qui fait presque partout un contre-sens.

— HIST. XVIe s. À la fin on s'est mis à en faire [des chausses] sans brayette, que les uns ont appelé chausses à la gregesque ou à la guarguesque les autres, tout en un mot, gregesque ou garguesque, ou garguesque, H. EST. *Lang. fr. ital.* p. 212, dans MÉNAGE, au mot *grègues.*

— ÉTYM. Normand, *gargache*, culotte; de l'ital. *grechesco* (en provençal *grezesc*, en catalan *greguesc*), à la grecque; des *gregues* ou *greguesques* étaient proprement des chausses à la grecque, comme il y en avait alors à l'italienne, à la napolitaine, etc. *Grechesco* est dérivé de *greco*, grec.

† **GRELAGE** (gre-la-j'), *s. m.* Voy. GRELOUAGE.

† **GRÊLANT** (grê-lan), *adj. m.* Usité anciennement dans la gabelle en cette locution : À minot grêlant, à minot duquel on a fait tomber avec la racloire l'excédant du sel, *Lettres pat.* du 1er sept. 1696 (ainsi dit sans doute, parce que le grain tombe comme la grêle lorsqu'on fait cette opération).

1. **GRÊLE** (grê-l'), *adj.* || 1° Long et menu. Une tige grêle. Des jambes grêles. Venez, boucs méchants, Psylles aux corps grêles, Aspioles frêles, Comme un flot de grêles, Fondre dans ces champs, V. HUGO, *Bal.* 14. || Terme d'anatomie. Intestin grêle, la portion d'intestin qui s'étend depuis l'estomac jusqu'au cæcum exclusivement. || Muscles grêles, nom de certains muscles minces et longs. || 2° Par extension, se dit de ce qui est chétif, non suffisamment plein ou développé. Une physionomie grêle. Il y a toujours quelque chose de grêle dans notre architecture, quand nous visons à l'élégance, ou de pesant quand nous prétendons à la majesté, CHATEAUBR. *Itin.* 1re part. || 3° Se dit d'une voix aiguë et faible. M. d'Alembert, avec sa petite voix grêle, est un excellent lecteur, VOLT. *Lett. Laharpe*, 4 sept. 1771. La voix grêle des cymbales Se mêlait par intervalles Aux bruits de la grande mer, V. HUGO, *Orient.* 1. || Ton grêle, le ton le plus haut d'un cor ou d'une trompette. || Substantivement en ce sens. Sonner du grêle ou sonner grêle. || 4° *S. f.* Lame d'acier plate et dentelée, dont le tabletier se sert pour grêler.

— SYN. GRÊLE, FLUET. Celui qui est fluet est mince, celui qui est grêle l'est aussi; mais le fluet l'est de sa nature et sans que cela indique aucun amoindrissement ou dépérissement; la belette est fluette. Au lieu que, chez le grêle, il y a disproportion, amoindrissement, amaigrissement : des membres grêles sont des membres qui devraient être plus gros, vu l'âge du sujet.

— HIST. XIe s. Graisles es flans et larges les costez, *Ch. de Rol.* CCXXVII. || XIIe s. Venim et pourreture grant merveille vomi, Et jut moult longuement; tous greilles sus sailli; Par les mains al saint humme de s'enferté [de sa maladie] guari, *Th. le mart.* 94. Trois fois le sonne [un cor] et en grelle et en gros, *Charrois de Nymes.* || XIIIe s. Renart fu grelles et menus, Muciez estoit derier la porte, *Ren.* 3670. || XIVe s. Avoir la vois acue ou grelle, ORESME, *Eth.* 125. User de perdris, de faisans, de petis oiseaux champestres o [avec] grelle bec, H. DE MONDEVILLE, f° 95, *verso.* Le gros du cuer et sa rachine est en haut, et le grelle en bas, ID. f° 23, *verso.* || XVe s. Je n'y entens ne gros ne gresle, *Patelin*, v. 1030. || XVIe s. Torquato Tasso, en la comparaison qu'il faict de la France à l'Italie, dict avoir remarqué cela, que nous avons les jambes plus grailes que les gentilshommes italiens, et

en attribue la cause à ce que nous sommes continuellement à cheval, MONT. IV, 190.

— ÉTYM. Wallon, *grêie*; provenç. *graile*; anc. esp. *grácil*; ital. *gracile*; du lat. *gracilis*, qui a l'accent sur *gra*.

2. **GRÊLE** (grê-l'), *s. f.* || 1° Météore aqueux formé par de l'eau qui, congelée en l'air, tombe par grains de glace. La plus belle moisson est sujette à la grêle, Et souvent elle n'a que des fleurs pour du fruit, RACAN, *Pastor.* Ses coups tombent dru comme grêle, SCARRON, *Virg.* V. Moïse ayant levé sa verge vers le ciel, le Seigneur fit fondre la grêle sur la terre au milieu des tonnerres et des feux qui brillaient de toutes parts, SACI, *Bible, Exode*, IX, 23. Les livres sur Évrard fondent comme la grêle, BOIL. *Lutr.* V. Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes; tout souffre en ce monde, VOLT. *Lett. Richelieu*, 6 juin 1777. Hélas! le pampre vert protége en vain son fruit; La grêle affreuse tombe et l'écrase à grand bruit, DELILLE, *Géorg.* I. Aucun fermier ne paye : ils ont tous à la bouche Le mot grêle.... COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 2. || Familièrement. On le craint comme la grêle, il est pire que grêle, se dit d'un méchant homme qui fait beaucoup de mal en un canton, en un pays. || On dit aussi : Cet enfant est méchant comme grêle. || Fig. La grêle est tombée sur votre jardin, sur vos vignes, c'est-à-dire c'est un grand malheur pour vous, une grande perte. || On dit aussi : Quelle grêle! c'est-à-dire quelle misère! || 2° Fig. Quantité considérable. Des frondeurs jettent une grêle de grosses pierres, FÉN. *Tél.* XVI. Les sarcasmes tombèrent sur moi comme la grêle, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Familièrement, dans le même sens. Une grêle de coups. Nommez-vous l'aventure une bonne fortune, Et la grêle de coups doit-elle être commune Avec moi qui ne sers ici que de recors? SCARRON, *D. Japhet d'Arm.* IV, 3. À la vue du Fils unique de Dieu, accablé sous une grêle de coups, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* t. II, p. 88. Termes reçut une fois une grêle de bastonnade de quatre ou cinq Suisses, ST-SIM. 129, 177. || 3° Terme de médecine. Tumeur qui se développe dans le tissu des paupières, dite aussi chalazion, et qui est ainsi nommée à cause de sa forme et de sa transparence analogues à celles d'un grain de grêle. || Proverbes. De grêle n'est mauvaise année Qu'aux lieux où plus elle est tombée. Jamais ne grêle en une vigne, Qu'en une autre ne provigne, LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XII° s. Et les nues tot mesle mesle Gitoient pluie, noif et gresle, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 441. || XIII° s. Volent saetes, quareus e darz Espessement cum gresle en marz, *Édouard le confesseur*, v. 4567. || XIV° s. Pierre de grelle [un gros morceau de grêle], *Chr. mss. de G. de Nangis*, dans LACURNE. || XVI° s. Gresle : c'est une petite tumeur mobile, ronde et lucide comme un grain de gresle, laquelle vient aux paupieres, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. Bourg. *graule*; picard (dans certains cantons), *grieu*, et au plur. *gris*, grêle; prov. *gressa, greza*. Diez y voit le même radical que dans *grésil* (voy. ce mot), c'est-à-dire un dérivé de *grés* (*grés-il*), à cause de la forme grenue comme le grès. Cette opinion est plus vraisemblable que celle de du Cange, qui déduisait *grêle* du latin *gracilis*, *quod minutatim cadat grando*.

† 3. **GRÊLE** (grê-l'), *s. m.* Houille en morceaux gros comme des œufs.

GRÊLÉ, ÉE (grê-lé, lée), *part. passé* de grêler. || 1° Frappé par la grêle. En Champagne, en Bourgogne, Les coteaux sont grêlés, BÉRANG. *On s'en fiche.* || Fig. Avoir l'air grêlé, être mal vêtu, avoir l'air misérable. Il a l'air bien grêlé; selon toute apparence, Cet homme n'a pas fait fortune à l'intendance, DESTOUCH. *Glor.* IV, 8. Les pauvres diables me paraissent aujourd'hui bien grêlés, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1761. || On dit aussi : Ce prédicateur est grêlé, c'est-à-dire il est peu suivi. || 2° Fig. Marqué de la petite vérole. Il a le visage tout grêlé. Il est fort grêlé. || Dans ce sens on dit substantivement : un grêlé, une grêlée. || 3° Terme de blason. Il se dit des couronnes de marquis ou de comte qui sont chargées d'un rang de grosses perles rondes, comme si c'était une grêle de perles qui fût tombée dessus.

† **GRÊLEAU** (grê-lô), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Baliveau au-dessous d'un mètre de tour (forêt d'Orléans).

— ÉTYM. Diminutif de *grêle* 1.

1. **GRÊLER** (grê-lé). || 1° *V. impers.* Il se dit quand il tombe de la grêle. Qu'il vente et qu'il grêle, je me moque de tout, SCARRON, dans RICHELET. Un paysan croit qu'il a grêlé par hasard sur son champ; mais le philosophe sait qu'il n'y a point de hasard, et qu'il était impossible, dans la constitution de ce monde, qu'il ne grêlât pas ce jour-là en cet endroit, VOLT. *Dict. phil. Destin.* || Fig. Qui doute qu'avec ce nom [abbé d'Athènes] il [Ménage] n'eût pu défier la rime et la prose qui ont tant de fois grêlé sur le sien? *Anti-Menagiana*, p. 181. || Fig. Grêler sur le persil, exercer son influence, son pouvoir, sa critique sur des gens faibles, ou dans des choses de peu de conséquence. Entre nous, madame, on peut dire qu'en matière de doctrine, on a grêlé sur le persil, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 77, dans POUGENS. Vous savez comme on grêle ici sur les personnes dont on croit n'avoir que faire, ID. *ib.* 22 nov. 1709. Le parlement a tant grêlé sur le persil, qu'il ne faut plus qu'il grêle, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 146. || 2° *V. a.* Endommager par la grêle. Je crains que cet orage ne grêle nos vignes. Ce canton a été grêlé. || Il se dit aussi des personnes dont les propriétés ont été dévastées par la grêle. Presque tous nos propriétaires ont été grêlés. || Fig. Sa médisante humeur, grand obstacle aux faveurs.... Avait de ce galant souvent grêlé l'espoir, LA FONT. *Fiancée.* || Fig. Cet homme a été grêlé, il a fait de grandes pertes, il a eu de grandes infortunes.

— HIST. XII° s. ....la tormante Qui grausle et pluet et tone et vante, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 773. || XIII° s. Si durement grella et chaïrent fondres, que moult des pueples et des bestes morut, *Psautier*, f° 127. || XVI° s. À qui il gresle sur la teste, tout l'hemisphere semble estre en tempeste et orage, MONT. I, 170. Par toy les vignes sont gelées, Par toy les plaines sont greslées, DU BELLAY, VII, 19, *verso*. Le diabloton qui estoit du nombre de ceux que les bonnes gens du village disent ne sçavoir que faire gresler le persil, BOUCHET, *Serées*, II, p. 100, dans LACURNE. Un petit diable, lequel encores ne savoit ne tonner, ne gresler, fors seulement le persil et les choux, RAB. *Pant.* IV, 45.

— ÉTYM. *Grêle* 2; bourg. *grôlay*.

† 2. **GRÊLER** (grê-lé), *v. a.* || 1° Arrondir les dents d'un peigne sur toute leur longueur. || 2° Réduire la cire en lanières ou rubans, afin de rendre le blanchiment plus facile. On dit aussi grelouer.

— ÉTYM. *Grêle* 1.

† **GRELET** (gre-lè), *s. m.* Marteau dont se servent les maçons.

† **GRÊLET, ETTE** (grê-lè, lè-t'), *adj.* Qui est un peu grêle.

— HIST. XVI° s. L'embonpoint j'aime et j'aime la grelette, YVER, p. 627.

— ÉTYM. Diminutif de *grêle* 1.

† **GRÊLEUX, EUSE** (grê-leû, leû-z'), *adj.* Qui a le caractère de la grêle. || Terme d'anatomie. Os grêleux, nom donné autrefois à l'os cuboïde de la deuxième rangée du tarse, à cause de ses inégalités.

— HIST. XVI° s. ....Essuya l'air gresleux et pluvieux, RONS. 77.

— ÉTYM. *Grêle* 2.

† **GRÊLIER** (grê-lié), *s. m.* Ancienne pièce d'artillerie qu'on chargeait de balles et de ferrailles, et qui en chassait comme une grêle, lorsqu'elle était tirée.

— ÉTYM. *Grêle* 2.

GRELIN (gre-lin), *s. m.* Terme de marine. Tout cordage dont la grosseur est au-dessous de celle du câble (le câble est le cordage qui tient l'ancre).

— ÉTYM. Allem. *Greling*.

† **GRÊLOIR** (grê-loir), *s. m.* ou **GRÊLOIRE** (grê-loi-r'), *s. f.* Vase de fer-blanc percé de trous, pour grêler la cire.

— ÉTYM. *Grêler* 2.

GRÊLON (grê-lon), *s. m.* Grain de grêle. Des grêlons gros comme des œufs de poule d'Inde ont cassé mes vitres; et les vôtres? VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 juin 1764.

— ÉTYM. Dérivé de *grêle* 2, avec la finale augmentative *on*.

GRELOT (gre-lo; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des grelo-z assourdissants; grelots rime avec repos, travaux, etc.), *s. m.* || 1° Petite boule de métal creuse et percée de trous, renfermant un morceau de métal mobile qui la fait résonner dès qu'on la remue. Les grelots d'un cheval. Dès l'abord leur doyen [des rats], personne fort prudente, Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot au cou de Rodilard, LA FONT. *Fabl.* II, 2. La difficulté fut d'attacher le grelot; L'un dit : je n'y vais point, je ne suis pas si sot, ID. *ib.* À l'heure où l'on entend lentement revenir Les grelots du troupeau qui bêle, V. HUGO, *Orient.* 21. || Fig. et familièrement. Attacher le grelot, faire la première tentative dans une affaire hasardeuse. Quand ce fut à attacher le grelot [demander le tabouret pour sa femme], il [Séguier] demeura court et n'osa, ST-SIM. 70, 155. || Trembler le grelot, trembler si fort que les dents claquent l'une contre l'autre. || 2° Insigne que porte la marotte de la folie. Un fou reçoit ses grelots et sa marotte en cérémonie, VOLT. *Dial.* XXIV, 10. Cet asile Où tant de fois le vaudeville A renouvelé ses grelots, BÉRANG. *Acad. et Cav.* Des erreurs de l'humaine espèce Dieu veut que chacun ait son lot; Même au manteau de la sagesse La folie attache un grelot, ID. *Couplet.* || 3° Terme de botanique. Fleurs en grelot, fleurs qui ont la forme d'un grelot. || 4° Espèce de clochette qui termine la queue du serpent à sonnettes. || 5° Fil au grelot, espèce de fil qui se tire de Doort en Hollande et qui sert à broder les toiles fines.

— HIST. XVI° s. Pendant que ces pauvres nyais sont là à trembler le grelot, *Dialogues de Tahureau*, p. 21, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ce mot paraît être un diminutif de l'ancien français *grele* ou *graile*, son grêle, et aussi trompette. Diez préfère le latin *crotalum*, petite sonnette, à cause du sens de *grelotter*, claquer des dents. Jaubert, dans son *Glossaire*, cite les mots du Berry *grelaud*, creux, vide, *grelôt*, *grelaud*, petit pot de terre, et il croit que *grelot* vient de là; ces mots du Berry proviennent sans doute de *graal*, vase (voy. ce mot). Saint-Gelais a dit : *trembler le grelet* : Minuict est pieça sonné; Par Dieu, c'est bien promené : Je fay bien de leur vallet, D'icy trembler le grelet, ST-GELAIS, 227.

† **GRELOTTANT, ANTE** (gre-lo-tan, tan-t'), *adj.* Tremblant de froid. Elle est toute grelottante.

GRELOTTER (gre-lo-té), *v. n.* Trembler de froid. C'est moi qui lui avais fait cacher sa chemise et ses habits tandis qu'il se baignait, et qui fus cause qu'il fut obligé de grelotter dans la rivière pendant tout le souper qui se faisait à ses dépens, DANCOURT, *Retour des officiers*, sc. 5. On dit que c'est bien pis en Italie; les maisons n'y sont faites que pour respirer le frais; et, quand les gelées viennent, toute la nation grelotte, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 18 janv. 1752. Les malheureux se traînent encore en grelottant, jusqu'à ce que la neige, qui s'attache sous leurs pieds en forme de pierre, quelque débris, une branche, ou le corps de l'un de leurs compagnons les fasse trébucher et tomber, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Fig. Il [Béranger] grelottait dans sa coquille, Quand d'un luth je lui fis l'octroi, BÉRANG. *Épitaphe.* || On dit quelquefois, par une sorte de construction active, grelotter la fièvre, comme on dit trembler la fièvre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Les verbes qui ont un radical terminé par *ot* ne prennent généralement qu'un *t*; les exceptions, non justifiées d'ailleurs, sont garrotter, gigotter, grelotter, trotter et quelques autres; il faudrait tout écrire par un seul *t*.

— HIST. XVI° s. Un sergent qui estoit venu pour me faire allumer la meche, me voyant greloter comme les autres, me fit offre de son escharpe, D'AUB. *Vie*.

— ÉTYM. *Grelot*; le claquement des dents de l'homme qui grelotte étant comparé au son d'un grelot. Génev. *greboler*, *greuler*; Savoie, *grevoler*, dauphinois, *gromolo*.

† **GRELOUAGE** (gre-lou-a-j'), *s. m.* Action de grelouer.

† **GRELOUER** (gre-lou-é), *v. a.* Synonyme de grêler 2.

GRELUCHON (gre-lu-chon), *s. m.* Terme familier et libre. Amant favorisé secrètement par une femme qui se fait payer par d'autres. Sitôt que la brave Fanchon Voit aux prises son greluchon, Elle vous prend à la cravate Le beau mignon.... *les Porcherons*, III, p. 147, dans F. MICHEL, *Argot*. On pourrait bien à l'aventure Choisir un autre greluchon, Plus Alcide pour la figure, Et pour le cœur plus Céladon, Mais quelqu'un plus aimable? non, VOLT. *Ép.* 26. La tête me tourne; je ne sais comment faire avec les dames, qui veulent que je loue leurs cousins et leurs greluchons, ID. *Lett. Cideville*, 30 mai 1745. Le page [Chérubin dans le *Mariage de Figaro*] est, pour bien dire, un fieffé libertin, Protégé par Suzon, fille plus que rusée, Prenant aussi sa part du gentil favori, Greluchon de la femme et mignon du mari; Quel bon ton! quelles mœurs cette intrigue rassemble! *Épigr. contre Beaumar-*

chais, aux premières représentations du *Mariage de Figaro*.

— ÉTYM. D'après le Dictionnaire de Trévoux, il vient de *grelu* qui se dit en Bourgogne et ailleurs pour pauvre, misérable, de peu de valeur ; on ne sait d'où vient *grelu*, à moins qu'il ne soit pour *grêlé*. D'après Fr. Michel, *Argot*, c'est le nom de *Saint Greluchon* ou *Guerluchon*, auquel les femmes venaient demander la fécondité, et dont il est parlé dans H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, t. II, p. 253, la Haye, 1735.

GRÉMENT (gré-man), *s. m.* Voy. GRÉEMENT.

GRÉMIAL (gré-mi-al), *s. m.* Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux du prélat officiant quand il s'assied, et qui fait partie des ornements pontificaux. || *Au plur.* Des grémiaux.

— ÉTYM. Lat. *gremium*, giron.

GRÉMIL (gré-mil), *s. m.* Plante de la famille des borraginées, à graines nettes et très-dures. Grémil officinal, dit aussi herbe aux perles, *lithospermum officinale*, *L.*; gremil des champs, *lithospermum arvense*, *L.*

— ÉTYM. On tire ce mot de *granum milii*, grain de mil, à cause de ses graines. Mais Ménage signale la forme de *grenil*, et Lehéricher, *Flore popul. de Normandie, addit.* p. 6, pense que *grenil* vient de ce que la graine est la partie la plus caractéristique de cette plante.

† **GREMILLE** (gre-mi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné par les pêcheurs de la Seine à la perche goujonnière.

† **GRENACHE** (gre-na-ch'), *s. m.* Grenache blanc, grenache noir, cépages estimés des Pyrénées orientales, d'origine espagnole. || Vin de grenache, vin de liqueur que l'on fait avec le grenache.

— HIST. XIVe s. Garnache deux quartes, c'est à deux personnes une chopine, *Ménagier*, II, 4. || XVe s. De l'isle de Candie il leur venoit très bonnes malvoisies et grenaches, FROISS. liv. IV, p. 81, dans LACURNE. || XVIe s. J'avois du tout laissé le creneche; mais j'ay esté contrainte de le reprendre, quant c'est venu sur le terme des trois mois [de grossesse], MARG. *Lett.* 149.

— ÉTYM. Le *grenache* paraît originairement un vin grec ; on ne sait l'origine de ce mot.

GRENADE (gre-na-d'), *s. f.* || 1° Fruit du grenadier, qui contient des grains rouges renfermés dans de petites cellules. Une grenade mûre. Des grenades acides. || Il se dit aussi de la fleur des grenadiers de nos jardins qui ne donnent pas de fruit. || 2° Terme d'artillerie. Boule de fer creuse, ainsi nommée en raison de sa forme, qu'on remplit d'étoupes et de poudre, et à laquelle on met le feu par une fusée, pour la jeter à la main dans un poste ennemi. || Grenade à cuiller, grenade qui se lançait avec des instruments en forme de cuiller. || Grenades borgnes, se disait de celles qu'il n'était pas nécessaire d'allumer et qui, étant jetées avec le mortier, s'enflammaient d'elles-mêmes. || 3° Ornement militaire qui représente une grenade et qui se met sur l'habit, sur la giberne des grenadiers. || 4° Grenade de mer, corps dur, pétrifié, qui naît dans la mer contre les roches et dont la forme et la couleur sont assez semblables à celles de la grenade. || 5° Nom sous lequel les habitants des côtes de la Flandre désignent les chevrettes ou crevettes. Ruches, paniers et autres engins pour prendre crevettes, grenades ou salicots, *Ordonn.* août 1681. || 6° Se disait aussi de la soie la plus estimée pour la couture, les franges, etc. || Nom d'une étoffe qui tenait le milieu entre le basin et la toile. La grenade était faite de fil et de coton, et devait son nom à de petites mouchetures en forme de grains.

— HIST. XIIIe s. Adont fait aporter le fruit Li ostes Daires por deduit, Puns [pommes] de grenat, figes et poires, *Fl. et Bl.* 1685. || XVIe s. Les oranges, les grenades, les pelotes, les pots et carreaux à feu, PARÉ, IX, *Préf.* De trois especes de grenades y a-il, des douces, des aigres et des aigres-douces.... De ce fruit se fait du vin, en exprimant son jus au pressoir, O. DE SERRES, 697.

— ÉTYM. Lat. *granatum*, sous-entendu *malum* pomme à grains ; de *granum*, grain.

GRENADIER (gre-na-dié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des gre-na-dié-z en fleur), *s. m.* || 1° Arbre originaire d'Afrique, de la famille des myrtacées, qui produit les grenades (*punica granatum*, *L.*) ; l'écorce de la racine est employée avec succès contre le ténia. || 2° Autrefois, soldat qui était chargé de lancer à la main les grenades dont il allumait la mèche. On nous avait trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes ; il ne fut attaqué pour la première fois qu'avant-hier, encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des gardes, qui s'épouvantèrent mal à propos et que leurs officiers ne purent retenir même en leur présentant l'épée nue, comme pour les percer, RAC. *Lett. à Boileau*, 3 avril 1691. Louis XIV institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi, ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Aujourd'hui, soldat d'élite qui forme la première compagnie des bataillons d'infanterie, et qui est d'une taille élevée. || Soldat de bataillons appartenant à la garde et composés d'hommes d'élite et de haute taille. L'empereur appelle aussitôt deux grenadiers de sa garde, il les place à sa table, près de lui, il leur fait commencer l'épreuve de cette nourriture ainsi préparée [bouillie de seigle préalablement grillé] ; elle leur réussit mal, quoiqu'il y eût ajouté de son propre vin, qu'il leur versa lui-même, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 2. || Jurer comme un grenadier, jurer à tout propos. || C'est un grenadier, un vrai grenadier, se dit d'une femme de haute taille qui a les manières libres et hardies. || Adjectivement. Quant au maintien soldatesque et au ton grenadier, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. L'air grenadier, la voix forte, ID. *Conf.* I. || 3° Autrefois, compagnie de grenadiers montés, créée par Louis XIV, laquelle servait avec la maison du roi et marchait en tête. Celui qui le tua était un des grenadiers à cheval, nommé Sans-raison ; voilà un vrai nom de grenadier.... les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu ; et le grenadier Sans-raison rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avait prises au mort, en disant : Tenez, voilà son argent, dont je ne veux point ; les grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer, RAC. *Lett. à Boileau*, 15 juin 1692. || Sous Napoléon Ier, corps de cavalerie de la garde portant des bonnets à poil. || 4° Terme de pêche. Grand bouteux pour prendre les chevrettes, dites aussi grenades.

— HIST. XVIe s. En mesme temps que le jujubier, faut planter le grenadier, O. DE SERRES, 696.

— ÉTYM. *Grenade*.

GRENADIÈRE (gre-na-diè-r'), *s. f.* || 1° Gibecière dans laquelle autrefois un grenadier portait des grenades. || 2° Nom de la seconde capucine d'un fusil à laquelle s'attache la bretelle. || Mettre son fusil à la grenadière, le placer sur les épaules en lâchant la bretelle, ce qui se fait quand on veut avoir les mains libres. || 3° Terme de pêche. Petite seine pour prendre des chevrettes.

— ÉTYM. *Grenadier*.

GRENADILLE (gre-na-di-ll', *ll* mouillées, et non gre-na-di-ye), *s. f.* Plante d'Amérique, dite aussi fleur de la passion, dont les semences ont le goût de la grenade, *passiflora cærulea*, *L.*, famille des passiflorées (dicotylédones périgynes).

— ÉTYM. Diminutif de *grenade*, à cause que le fruit ressemble à la *grenade*.

GRENADIN (gre-na-din), *s. m.* || 1° Petit oiseau d'Afrique, espèce de fringille. || 2° Terme de cuisine. Volaille farcie. || 3° Espèce d'œillet. || 4° *Adj.* Sirop grenadin, sirop contre la toux fait avec du jus de grenade.

— ÉTYM. *Grenade*.

† 1. **GRENADINE** (gre-na-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe cristallisable, qu'on extrait de l'écorce et de la racine du grenadier.

— ÉTYM. *Grenade*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

2. **GRENADINE** (gre-na-di-n'), *s. f.* Soie qu'on emploie dans la fabrication de la dentelle noire. Barége de soie.

† **GRENAGE** (gre-na-j'), *s. m.* || 1° Action de grener la poudre de guerre et de chasse. || 2° État du sucre, quand il cristallise en cristaux plus ou moins divisés.

— ÉTYM. *Grener*.

GRENAILLE (gre-nâ-ll, *ll* mouillées, et non gre-nâ-ye), *s. f.* || 1° Graine de rebut qui sert à nourrir la volaille. || 2° Métal réduit en petits grains. Charger un fusil avec de la grenaille. || 3° On réduit aussi la cire en grenaille, pour la faire blanchir.

— HIST. XIVe s. Icelluy Mace avoit achaté, ou temps que la ville de Poitiers fu prise des ennemis, certaine quantité de ruaux [paille] et grenailles [menus grains] d'iceulx ennemis, DU CANGE, *ruere*.

— ÉTYM. Dérivé de *graine* ou *grain*.

GRENAILLÉ, ÉE (gre-nâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de grenailler. Du plomb grenaillé.

† **GRENAILLEMENT** (gre-nâ-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de grenailler ; réduction en grenailles.

— ÉTYM. *Grenaille*.

GRENAILLER (gre-nâ-llé, *ll* mouillées, et non gre-nâ-yé), *v. a.* Mettre un métal en petits grains.

— ÉTYM. *Grenaille*.

† **GRENAILLEUR** (gre-nâ-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui grenaille les métaux. || Celui qui sépare la farine du son.

— ÉTYM. *Grenailler*.

† **GRENAISON** (gre-nê-zon), *s. f.* Terme rural. Formation de la graine dans les plantes. La grenaison du blé.

— ÉTYM. *Grener*.

† **GRENASSE** (gre-na-s'), *s. f.* Terme de marine. Petit grain, petit orage. Une grenasse de vent, de pluie.

— ÉTYM. Dérivé de *grain*.

GRENAT (gre-na ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : des gre-na-z éclatants), *s. m.* || 1° Pierre fine, ferrugineuse, plus dure que le quartz hyalin, affectant la forme d'un rhomboïde à douze faces, ayant une couleur d'un rouge de vin penchant tantôt vers le violet, tantôt vers l'orangé et qu'on a comparé au rouge de la grenade, manquant la plupart du temps de transparence. || Faux grenat, cristal d'un rouge obscur. || 2° Sorte de toile damassée. || 3° Espèce de colibri. || 4° Dit pour grenade, crevette, voy. GRENADE n° 5. || 5° Nom donné jadis, dans le commerce des drogues, à l'écorce des citrons étreinte pour en tirer le jus. Grenas ou citrons étreints, le cent pesant estimé 100 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*.

— HIST. XIVe s. Y faut [manque] deux perles et huit grenez, DU CANGE, *grenatus*. || XVe s. Un grant grenat, taillé en maniere d'une croix double, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 334. || XVIe s. Tu trouveras des lapidaires qui feront de fort belle couleur de ruby et de grenad, de quelque sang de dragon ou autre matiere, PALISSY, 289.

— ÉTYM. Provenç. *granat*, s. m. et *granada*, s. f. ; catal. *granat* ; espagn. *granate* ; port. *granada* ; ital. *granato* ; du lat. *granatum* (voy. GRENADE), à cause de la couleur de cette pierre.

† **GRENATIQUE** (gre-na-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a rapport au grenat.

— ÉTYM. *Grenat*.

GRENAUT (gre-nô), *s. m.* Poisson à fort grosse tête.

— REM. Ce mot, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires d'histoire naturelle, est sans doute un nom local, et l'on ne peut distinguer ce poisson entre tous les poissons à grosse tête, LEGOARANT.

GRENÉ, ÉE (gre-né, née), *part. passé* de grener. || 1° Réduit en grain. Du tabac grené. || 2° Grenu. Les antennes étaient assez longues et à filets grenés, BONNET, *Observ.* 36, *Insect.* || Cochon grené, se dit, en quelques provinces, du cochon atteint de ladrerie, à cause que la ladrerie se présente comme des grains dans la chair. || 3° *S. m.* État grenu, surface grenue. Le grené d'une meule. || Terme de dessin. Les parties d'un dessin, d'une gravure, etc. qui offrent une multitude de petits points très-rapprochés les uns des autres. Un beau grené.

GRENELÉ, ÉE (grè-ne-lé, lée), *part. passé* de greneler. Une peau grenelée.

GRENELER (grè-ne-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je grenelle), *v. a.* Faire paraître du grain sur une surface, comme on fait sur le cuir du chagrin.

— ÉTYM. *Grain*, par l'intermédiaire d'un diminutif fictif *grainel*, petit grain.

GRENER (gre-né. La syllabe *gre* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : le blé grène, grènera). || 1° *V. n.* Produire de la graine, rendre beaucoup de grains. Les blés ont bien grené cette année. Dans les terroirs froids et humides, le basilic, le persil de Macédoine ne grènent pas, ou plutôt grènent si tard, que leur graine ne saurait mûrir, LA QUINTINYE, *Jardins*, t. I, dans RICHELET. || 2° Faire grener les cocons de vers à soie, laisser la chrysalide se changer en papillon, les papillons sortir et faire des œufs qu'on nomme graine. || 3° *V. a.* Réduire en petits grains. Grener du tabac. || Convertir en petits grains, en parlant d'une poudre qu'on met préalablement en pâte. Grener la poudre de guerre. || Grener le sel, le raffiner pour le réduire en sel blanc. || 4° Grener une peau, la rendre grenue. || 5° Se grener, *v. réfl.* On dit que le sel se grène, quand la superficie des marais se cristallise aux rayons du soleil et prend cette figure à plusieurs angles qu'on nomme grain de sel.

— HIST. XIIe s. Et li rosier en mai florist et graine, *Couci*, XIV. || XIIIe s. La vie [mondaine] C'est l'arbre qui tost se desfruite ; C'est ly espis qui point ne graine, J. DE MEUNG, *Tr.* 1234. || XVIe s. Faire grener les papillons sur du papier, n'est le profit de l'œuvre parce qu'on n'en peut oster la graine

qu'en rasclant avec un cousteau, dont beaucoup s'en casse, O. DE SERRES, 491. Le temps de grener [faire paisson] en bois et forest commence à la sainct Remy et dure jusqu'à la sainct André, *Coust. génér.* t. I, p. 210.

— ÉTYM. *Graine*; provenç. et espagn. *granar*; ital. *granare*.

† **GRENETÉ** (grè-ne-té), *s. m.* Voy. GRENETER.

† **GRENETER** (grè-ne-té. Le *t* se double quand la voyelle qui suit est muette : je grenette), *v. a.* || 1° Faire le grain sur le cuir avec un fer chaud. || 2° Enrichir d'ornements en forme de grains. || Dans le moyen âge, travail greneté, ou, substantivement, greneté, travail fin qui formait le fond des dessins ciselés en vignettes ; de là l'expression : greneté de vignetures, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 335.

— HIST. XIVe s. Un hanap d'or, ciselé à costes par dehors et l'aiguiere de mesme, ledit hanap greneté, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 335.

— ÉTYM. *Grenette*, dimin. de *graine* ou de *grain*.

GRÈNETERIE (grè-nè-te-rie ; quelques-uns prononcent grèn'-te-rie ; mais il est plus conforme à l'analogie, qui ne souffre guère deux *e* muets de suite, de dire grè-nè-te-rie; comp. BONNETERIE et PAPETERIE. D'autant plus que des grammairiens se sont plaints qu'on n'écrivît pas *grènetterie*, par deux *tt*, comme *coquetterie, tabletterie*), *s. f.* Commerce du grènetier.

— ÉTYM. *Grènetier*.

GRÈNETIER, IÈRE (grè-ne-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend des graines. Marchand grènetier. || 2° Anciennement, officier au grenier à sel, qui jugeait, en première instance, des différends relatifs aux gabelles.

— HIST. XIVe s. Si nos grenètiers [officiers des greniers à sel] ont besoing de bois pour les reparations de nos chastiaux, il ne le pourront prenre en nos forez, fors que par la main des dits mestres, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 249. || XVe s. Et voit on communement que, quand un jeune homme vient au service d'un general recepveur ou grenetier [officier de greniers à sel], jasoit ce qu'il fut de petit estat et de peu de science, en peu de temps il est fait riche, et maine grand et excessif estat, et achete grans offices et heritages à vos despens [du roi], MONSTREL. ch. 99, p. 159, dans LACURNE. || XVIe s. La grenetiere et soigneuse fourmy, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 335, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Grenette*, dimin. de *graine* ou de *grain*.

† **GRENÉTINE** (gre-né-ti-n'), *s. f.* Gélatine la plus pure et transparente qu'on prépare avec la colle de poisson ou ichthyocolle, ou, plus souvent, avec les os traités par l'acide chlorhydrique, ou avec des peaux et cartilages de jeunes animaux.

— ÉTYM. *Grenet*, nom de l'inventeur.

GRÈNETIS (grè-ne-tî), *s. m.* Nom d'un petit cordon, en forme de grain, qui enferme les légendes des monnaies, des médailles. Le grènetis d'une pièce empêche de la rogner. || Poinçon qui sert à marquer ces petits grains.

— HIST. XIVe s. Pour une coupe d'or semée de greneiz de pierreries, de perles et d'esmaux, DE LABORDE, *Émaux*, p. 334.

— ÉTYM. *Grainet*, diminutif fictif de *grain*.

† **GRENETOIR** (grè-ne-toir), *s. m.* Outil qui sert à greneter.

GRENETTE (gre-nè-t'), *s. f.* || 1° Grains de poudre qui restent sur le tamis lorsqu'on passe la poudre sèche. || 2° Grenette, ou grenettes, ou graine d'Avignon, nom donné aux baies du nerprun des teinturiers. C'est en pharmacie et comme purgatives que ces baies portent le nom de graines d'Avignon. || 3° *Au plur.* Grenettes, petites graines qu'on fabrique à Avignon, en pulvérisant les baies du nerprun des teinturiers avant leur maturité, et en les préparant avec du carbonate de plomb, pour en obtenir une couleur jaune verdâtre employée par les peintres en miniature ; cette couleur est dite stil de grain.

— ÉTYM. Diminutif de *graine*.

† **GRENEUR** (gre-neur), *s. m.* Celui qui fait produire des œufs de vers à soie. Nous avons envoyé des greneurs au Japon.

GRENIER (gre-nié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des gre-nié-z encombrés), *s. m.* || 1° Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les blés et les fourrages; et aussi la partie de la grange où l'on conserve les gerbes avant le battage; et aussi la partie des constructions où sont déposés les foins. Grenier à blé, à foin. Pendant que le riche prépare [en une disette] ses greniers pour engloutir la nourriture du pauvre, qu'il lui fera acheter bien cher en son extrême indigence, BOSS. *Panég. St Gorgon*, 2. Il était un grenier, vaste dépositaire Des riches trésors de Cérès, LA MOTTE, *Fabl.* V, 11. Tes greniers crouleront sous tes grains entassés, DELILLE, *Géorg.* I. || Grenier aérateur, grenier dont les parois sont formées par une tôle criblée de petits trous très-rapprochés, d'un calibre trop petit pour laisser passer le grain, mais assez gros pour livrer passage aux charançons, et dans lequel un gros conduit, également en tôle et percé d'une infinité de petits trous, amène l'air d'un ventilateur puissant; le grain est agité et les charançons fuient par les trous. || On dit d'une marchandise qui est de bonne garde et dont on a bon débit : C'est du blé en grenier. || Fig. C'est un grenier à coups de poing, se dit d'un enfant qu'on ne peut corriger, quelque châtiment qu'on lui inflige, d'un polisson querelleur qui reçoit force coups, et aussi d'une affaire où il n'y a que du dommage à gagner. || Fig. En général, grenier à, chose qui produit beaucoup de. On dit que vous protégez prodigieusement une nouvelle pièce de Palissot, intitulée la Satirique; c'est un beau grenier à tracasserie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 juin 1770. || Terme de vétérinaire. Un cheval fait grenier ou magasin quand, après avoir mangé, il conserve des aliments mâchés entre les joues et les arcades dentaires. || 2° Greniers publics ou greniers d'abondance, vastes magasins où l'on tient des grains en réserve pour les temps de disette. Trois cent vingt-sept greniers immenses étaient établis à Rome ; avec cette libéralité continuelle on n'avait pas besoin d'hôpital, VOLT. *Dict. phil. Charité.* || 3° Grenier à sel, lieu où l'on débitait le sel sous la surveillance de l'autorité. || Grenier à sel, ancienne juridiction où l'on jugeait en première instance les matières regardant la gabelle, la ferme du sel. Président au grenier à sel. Ce mince emploi, où mon beau-frère avait rétabli l'ordre, l'activité, l'exactitude, et qu'on lui avait permis de joindre à celui du grenier à sel, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 4° Par extension, dernier étage d'une maison, celui qui est immédiatement sous les toits. Vous devriez.... M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans, Cette longue lunette à faire peur aux gens, MOL. *F. sav.* II, 7. Je suppose que vous êtes toujours à Paris dans votre palais, et non dans votre grenier de Versailles, VOLT. *Lett. Richelieu*, 8 mai 1772. Le président de Thou fut persécuté ; Corneille et la Fontaine moururent dans des greniers, Molière fut enterré à grand'peine, ID. *Lett. d'Argental*, 3 mars 1754. Quoi! un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal! ID. *Dict. phil. Ana.* Un chantre est au premier, Au second loge un chaudronnier, Puis un gainier, Un rubanier, Puis au cinquième un garçon cordonnier! Je reprends haleine et courage, Et j'arrive enfin au grenier, DÉSAUGIERS, *l'Atelier du peintre*. Bravant le monde, et les sots et les sages, Sans avenir, riche de mon printemps, Leste et joyeux je montais six étages; Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans! BÉRANG. *Grenier*. Mais, dites-vous, il avait donc des rentes? Eh! non, messieurs, il logeait au grenier, ID. *Ém. de Braux.* || Familièrement. Chercher depuis la cave jusqu'au grenier, chercher dans tous les endroits de la maison. || Fig. Aller tantôt à la cave, tantôt au grenier, descendre beaucoup, puis remonter beaucoup. ....et le vaisseau, malgré le nautonier, Va tantôt à la cave et tantôt au grenier, MOL. *Dép. amour.* IV, 3. || Fig. Il va du grenier à la cave, se dit d'un homme qui a des inégalités dans son humeur, ou dont les propos ne se suivent pas. || Il va de la cave au grenier, se dit fréquemment de celui qui n'écrit pas droit. || 5° Fig. Province, pays fertile dont on tire beaucoup de blé. La Sicile était le grenier des Romains. La Beauce est un des greniers de Paris. S'emparer de Kalougha et de Toula, le grenier et l'arsenal de la Russie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 7. || 6° Terme de navigation fluviale et de mer. Bateau ou navire chargé à même, c'est-à-dire sans rien qui serve à contenir ou protéger. Un grenier de blé, d'avoine. Les avoines de cette province nous arrivent en grenier. || Faire un grenier, placer dans le fond d'un bâtiment une couche de gravier ou un lit de fagot, afin de tenir à sec des marchandises. || Charger en grenier, mettre en grenier, embarquer en grenier du blé, du sel, du charbon, etc. les mettre à fond de cale sans emballer. || Terme de pêche. Sardines salées en grenier, celles qu'on sale en tas, comme la morue.

— HIST. XIIIe s. Se mesureur mesure aucun grain quel qu'il soit, soit en grenier ou en nef, il aura de chascun mui quatre deniers du mesurer, *Liv. des mét.* 22. S'on souffroit que li rice home les acetassent [les grains] por metre en grenier, et puis les retenissent sans vendre, por le tans enquierir [enchérir] ; ce ne seroit pas à soufrir, BEAUM. XLIX. || XIVe s. Il montoient amont comme chat en grenier, *Guescl.* 5250. || XVe s. Tous chevaliers bannieres et estendart Ont les pluseurs ; saiges est qui depart A tels barons le sien, et fait grenier De tel tresor; des mauvais n'a regart; Veuillez tousjours tel gent accompaigner, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* f° 300. || XVIe s. Grands greniers, qui sont grandes arches appliquées à mettre grains, pressoirs, cuves à faire vin ou autres choses semblables, estant en aucune maison, sont censées choses immeubles, *Coust. génér.* t. II, p. 590. Il a esté au grenier sans chandelle, il a apporté de la vesce pour du foin, OUDIN, *Curios. fr.* Chacun se plaint que son grenier n'est pas plein, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 269. Rarement et peu souvent Le vieil usurier sans argent, Ville marchande sans fin larron, Vieil grenier sans rats ou ratton, ID. *ib.* p. 411.

— ÉTYM. Bourg. *grenei*; picard, Berry et lorrain, *guernier*; provenç. *granier*; cat. *graner*; esp. *granero*; port. *granel*; ital. *granaio*; du lat. *granarium*, de *granum*, grain.

† **GRENOIR** (gre-noir), *s. m.* Crible pour grener la poudre à canon. || Atelier où l'on convertit en poudre à canon la matière tirée des moulins.

— ÉTYM. *Grener*.

† **GRENOUILLARD** (gre-nou-llar, *ll* mouillées), *s. m.* Espèce de busard.

— ÉTYM. *Grenouille*.

GRENOUILLE (gre-nou-ll', *ll* mouillées, et non gre-nou-ye), *s. f.* || 1° Petit animal qui appartient aux reptiles batraciens de la famille des anoures; il a quatre pattes; l'espèce la plus commune vit dans les marais. Quand un pauvre esprit travaille beaucoup pour ne rien faire qui vaille.... Dieu lui en donne une satisfaction personnelle qu'on ne peut lui envier sans une injustice plus que barbare; c'est ainsi que Dieu, qui est juste, donne aux grenouilles de la satisfaction de leur chant, GARASSE, dans PASC. *Prov.* IX. Aaron étendit sa main sur les eaux d'Égypte, et les grenouilles en sortirent et couvrirent l'Égypte de toutes parts, SACI, *Bible, Exode*, VIII, 6. Une grenouille vit un bœuf Qui lui sembla de belle taille ; Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf.... LA FONT. *Fab.* I, 3. Il s'en alla passer sur le bord d'un étang ; Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes, ID. *ib.* II, 14. Les reines des étangs, grenouilles veux-je dire (Car que coûte-t-il d'appeler Les choses par noms honorables?), ID. *ib.* XII, 24. Vos plaisirs nous coûtent la vie; Rois, serons-nous toujours des grenouilles pour vous? LA MOTTE, *Fabl.* III, 5. M. Roesel, qui a donné des preuves de sa sagacité et de ses rares talents dans sa magnifique histoire des grenouilles, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 145. || 2° Terme d'imprimerie. Partie creuse placée sur la platine d'une presse recevant le pivot de la vis. || 3° Populairement. La grenouille, la tirelire, la somme d'argent qui a été mise en réserve par une association. Il a mangé la grenouille. Faire sauter la grenouille, dérober, escamoter cette somme d'argent. Alors ce monstre d'homme commence à me raconter comme quoi il a fait sauter la grenouille, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 5. || Il se dit très-souvent, entre soldats, du prêt, de l'argent de l'ordinaire. Le fourrier a emporté la grenouille. || 4° Nom populaire d'une affection qui, propre aux débardeurs, consiste en une altération du derme caractérisée par un ramollissement et des gerçures dans les parties qui sont habituellement en contact avec l'eau. || 5° Grenouille de mer ou grenouille pêcheuse, la baudroie. || 6° Terme de marine. Le dé qui sert de garniture au milieu des réas des poulies. || Proverbes. Il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son crapaud, c'est-à-dire si laide que soit une fille, elle trouve toujours un mari.

— HIST. XIIIe s. D'un estanc plain de reines, ou des reinoilles, MARIE, *Fable* 26. || XIVe s. Renoulles : pour les prendre, aiez une ligne et un ameçon, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. L'eau, qui nourrit la grenouille, Me refroidit trop les dents; J'aime mieux qu'elle me mouille Par dehors que par dedans, BASSELIN, XLVI. Le breuvage à grenouille ne doit estre aux celliers, ID. XVIII. || XVIe s. On commença divers petits jeux, comme escorcher l'anguille, brider l'asne, prendre la grenouille, et autres, YVER, p. 615. Il a des grenouilles dans le ventre [son ventre fait du bruit], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Franc-comtois, *renoille*; picard et lorrain, *guernouille*; bourg. *renouille*; Berry, *grenoille*, *guernoille*; provenç. *granoilla*, *granolha*; ital. *ranocchia*; du latin *ranunculus* ou *ranuncula*, diminutif de *rana*, grenouille. La forme primitive est ***ranouille*** ou ***renouille***, qui existe encore dans plusieurs patois; puis l'*r* a amené la prosthèse d'un *g*. Les formes tirées directement de ***rana*** se trouvent dans le picard et ailleurs : ***rane***, ***raine***, ***raigne***.

† **GRENOUILLÉ, ÉE** (gre-nou-llé, llée, *ll* mouillées), *adj*. Terme de marine. Se dit des poulies qui sont garnies d'un dé à leur milieu.

GRENOUILLER (gre-nou-llé, *ll* mouillées, et non gre-nou-yé), *v. n.* Terme populaire et vieilli. Ivrogner. Nous voit-on comme eux grenouiller dans les cabarets? *Théâtr. ital. les Souhaits*, dans LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XVIe s. Pour toutes maladies ils se baignent, et sont à grenouiller dans l'eau, quasi d'un soleil à l'autre, MONT. III, 222. Ces humeurs s'amassent au boyau nommé colon, lequel par ce moyen se tend et fait un bruit grenouillant presque semblable aux cris des grenouilles, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Grenouille*. Le sens propre est barboter dans l'eau, puis barboter dans le vin, ivrogner.

GRENOUILLÈRE (gre-nou-llè-r', *ll* mouillées, et non gre-nou-yè-r'), *s. f.* || 1° Lieu marécageux où les grenouilles se retirent. || 2° Fig. Lieu humide et malsain. Ce jardin est une grenouillère.

— HIST. XVIe s. Si je ne boy, je suys à sec; me voilà mort; mon ame s'enfuyra en quelque grenoillyere, RABEL. *Garg.* I, 5.

— ÉTYM. *Grenouille*.

GRENOUILLET (gre-nou-llè, *ll* mouillées, et non gre-nou-yè), *s. m.* Espèce de muguet sauvage, dit aussi sceau de Salomon, *polygonatum vulgare*, *L.* || Il se dit aussi pour grenouillette, plante.

— ÉTYM. Diminutif de *grenouille*, par une assimilation mal déterminée qui avait produit en latin *ranunculus*, renoncule, de *rana*; en grec, βατράχιον, de βάτραχος, grenouille.

GRENOUILLETTE (gre-nou-llè-t', *ll* mouillées, et non gre-nou-yè-t'), *s. f.* || 1° Nom appliqué vulgairement, comme celui de bassinet, aussi bien à la renoncule rampante qu'à la renoncule âcre et à la renoncule bulbeuse, mais surtout appliqué, à l'exclusion du nom de bassinet (les bassinets ont les fleurs jaunes), aux renoncules aquatiques à fleurs blanches, dont la plus commune est le *ranunculus aquatilis*, *L.* || 2° Terme de chirurgie. Petite tumeur molle que le conduit excréteur de la glande sous-maxillaire, obstrué près de son orifice par un obstacle et distendu par la salive, forme sous la langue.

— HIST. XVIe s. Limaçons, sauterelles, grenouillettes [petites grenouilles], vers, PARÉ, XXV, 6.

— ÉTYM. Diminutif de *grenouille*; la plante ayant été dénommée d'après le latin ***ranunculus***, qui signifie ***petite grenouille***, et la tumeur ayant été ainsi nommée parce qu'elle altère la voix d'une manière comparée au cri de la ***grenouille***.

GRENU, UE (gre-nu, nue), *adj.* || 1° Qui a beaucoup de grains. Épi grenu. || 2° Dont le grain est beau et pressé, en parlant des cuirs. Marocain grenu. || Substantivement. Le grenu d'un cuir, d'un papier. || 3° Terme d'histoire naturelle. Qui semble composé de petits grains. Antenne grenue. La pierre devient plus grenue et plus dure à mesure qu'on descend, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terre*, *Œuvres*, t. II, p. 373. || Terme de botanique. Racines grenues, racines composées de petits tubercules. || 4° Huile grenue, celle qui est figée en petits grains et qui est la meilleure.

— HIST. XIIIe s. Que cil blez sont creü en haut, Et espié et tuit grenu, *Ren.* 19891. || XVIe s. Ses grapellettes grenues [du lierre] Y renaistront chacun an, PERRIN, *Poésies*, p. 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Grain*; picard, *guernu*. On trouve aussi *grenu* dans le sens de *qui a une crinière* : Irément s'en issent sor les destriers grenus, *Ch. d'Ant.* VIII, 223. Mais ce *grenu* vient d'une tout autre racine : anc. fr. *grenon*, moustache; provenç. *gren*, barbe; esp. *greña*, cheveux en désordre; port. *grenha*, cheveux; de l'anc. haut-allem. *grant*, cheveux, qui, suivant la loi de Grimm, correspond au lat. *crines*.

† **GRENURE** (gre-nu-r'), *s. f.* || 1° État du cuir grené. || 2° Terme de beaux-arts. Action de grener les ombres d'une gravure. Résultat de cette action.

— ÉTYM. *Grenu*.

1. **GRÈS** (grê ; l's se lie : du grê-z en pavé), *s. m.* || 1° Pierre formée de grains de sable fin. Pavé de grès. On mit auprès de lui [un moine dans un vade in pace] un pain d'orge et une cruche d'eau; après quoi on referma la fosse, qui se bouche avec un large plateau de grès, VOLT. *Dict. phil. Vœu.* Quoique le grès soit difficile à travailler, il n'a cependant qu'un genre de dureté, c'est de résister à des coups violents sans s'éclater; car le frottement l'use peu à peu et le réduit aisément en sable, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terre*, t. II, p. 29. || Grès de Fontainebleau, carbonate de chaux quartzifère ou quartz hyalin sableux. Ce grès est nommé grès paf quand il est propre au pavage, grès pif quand il est trop dur, et grès pouf quand il est trop mou. Grès molaire, grès qui sert à faire des meulières grenues. || Vieux grès rouge, nouveau grès rouge, deux terrains géologiques dont l'un est plus ancien que l'autre. || Locution ancienne et populaire. Casser du grès à quelqu'un, faire peu de compte de quelqu'un. Cette petite arrogante Qui me tient sous sa merci, Gronde quand je lui présente Des olives de Poissi; C'est trop faire de regrets, Je veux lui casser du grès, II *livres de chansons*, 1627, dans FR. MICHEL, *argot*. Nous lui faisons la nique et ne la craignons guère, Et pour le sieur Caron nous lui cassons du grès, DASSOUCI, *Rimes redoublées*, 1671, in-12, p. 183. || 2° Pavé fait avec cette pierre. M. le Prince dit qu'il n'était pas assez brave pour s'exposer à une guerre qui se ferait à coups de grès et et de tisons, LA ROCHEF. *Mém.* 157. Et, lui jetant, s'il heurte, un grès par la fenêtre, L'obligiez tout de bon à ne plus y paraître, MOL. *Éc. des F.* II, 6. || 3° Poudre qui provient de cette pierre. Nettoyer avec du grès. || 4° Espèce de terre glaise naturellement mêlée d'un sable fin, avec laquelle on fait la poterie dite de grès. Pot de grès. Bouteille de grès. || Poterie, pots fabriqués avec cette glaise. Tenez [enfants], crayons, papiers, mon vieux compas sans pointes, Mes laques et mes grès qu'une vitre défend, Je vous livrerai tout.... V. HUGO, *Voix*, 22. || 5° Terme de chasse. Se dit des deux grosses dents du sanglier qui se trouvent auprès des défenses.

— HIST. XIIe s. [Deux chevaliers] Felenessement s'antrespruevent, N'onques d'un estal ne se muevent, Ne plus que feïssent dui gres, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 833. || XIIIe s. Qu'il sache aventure novele, Et face tant que la novele De l'aventure partout aille, Et que son grés françois [il] detaille [taille, coupe] Pour faire œuvre plus deliée, *Fabliaux ms.* t. II, f° 186, dans LACURNE. || XVIe s. Les harquebusades des baricades furent accompagnées de celles des fenestres, avec une gresle de carreaux qu'ils appelent grez, D'AUB. *Hist.* III, 74. On luy appliquera des bouteilles de grez, remplies d'eau bouillante, PARÉ, VI, 22. Que les vaisseaux soient de grais, nommée terre de Beauvais, plus tost que de plomb, ID. XXVI, 3.

— ÉTYM. Bas-lat. *gressius*, *gresum*; de l'anc. haut-allem. *griez*, *grioz*; allem. moderne, *Gries*, gravier. Le celtique *crag*, rocher, ne pourrait donner *grès*.

† 2. **GRÈS** (grê), *s. m.* Gomme ou gluten écailleux qui enveloppe la véritable soie, la partie cornée et transparente des fils grèges, et qui doit entièrement disparaître au décreusage.

† **GRÉSIER** (gré-zié), *s. m.* Ouvrier carrier des grésières de Fontainebleau.

— ÉTYM. *Grès* 1.

† **GRÉSIÈRE** (gré-ziè-r'), *s. f.* Carrière d'où l'on tire le grès.

— ÉTYM. *Grès* 1.

† **GRÉSIFORME** (gré-zi-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a l'apparence du grès.

— ÉTYM. *Grès* 1, et *forme*.

GRÉSIL (gré-zill, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Variété de grêle, qui tombe au printemps et qui paraît formée de couches concentriques successivement congelées autour d'un noyau ou grêlon central. Ah! je voudrais qu'on entendît Tinter sur la vitre sonore Le grésil léger qui bondit, BÉRANG. *Maud. print.* || 2° Verre pilé et réduit en poudre. Grésil ou verre cassé, le baril estimé 20 sous, *Déclar. du roi*, *nov.* 1640, *Tarif*. || On trouve aussi groisil pour le verre cassé.

— HIST. XIe s. Pluie et gresilz demesureement, *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe s. Il ocist en grisille les lur vignes, *Liber psalm.* p. 109. Fus [feu], gresille, neif, glace, *ib.* p. 229. || XIIIe s. Li quatorziemes [signe de la fin du monde] iert mult mais, A tot le monde comonals, De nois [neige], de gresliz et d'orez, Et de merveillos tempestez, *les* XIV *signes*, dans ADAM, *Mystère*, p. 82. Se il [l'air froid] trueve aucunes vapors engelées, il les enserre et endurcit, et en fait gresil moult gros, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 119 (en variante). || XVe s. Adonc commencerent les Sarrasins à traire vers eux par si grand randon et si drument, que oncques gresil ne cheut plus du ciel, *Bouciq.* I, 24.

— ÉTYM. Wallon, *grèzin*. Diez y voit un dérivé de *grès*; ce qui paraît très-vraisemblable. Grandgagnage au contraire le rattache à l'anc. haut-allem. *hrisilôn*, tomber par petites gouttes serrées.

GRÉSILLÉ, ÉE (gré-zi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de grésiller. 2. Du parchemin grésillé.

1. **GRÉSILLEMENT** (gré-zi-lle-man, *ll* mouillées, et non gré-zi-ye-man), *s. m.* Action de grésiller; état de ce qui est grésillé. Le grésillement du parchemin par le feu. Lorsqu'on mêle le mercure avec le zinc en fusion, il se fait un bruit de grésillement, semblable à celui de l'huile bouillante dans laquelle on trempe un corps froid, BUFF. *Min.* t. V, p. 334.

— ÉTYM. *Grésiller* 2.

† 2. **GRÉSILLEMENT** (gré-zi-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Cri du grillon. Des criquets jaunes s'envolent sous les pieds en faisant entendre un petit grésillement singulier, MAURICE SAND, *Six mille lieues*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 févr. 1862, p. 937.

— ÉTYM. Même radical que dans l'ancien français, *gresillon*, grillon, qui vient du lat. *grillus* (voy. GRILLON); provenç. *grazil*, cri du grillon.

1. **GRÉSILLER** (gré-zi-llé, *ll* mouillées, et non gré-zi-yé), *v. n. impers.* Il se dit du grésil qui tombe. Il grésillait toute à l'heure. Il a grésillé toute la journée.

— HIST. XIIIe s. Il plut menuement, et gresille et venta, *Berte*, XXV. || XVe s. Il se print à gresiller pierres aussi grosses que feves, et sembloit que le monde deust finir, *Percefor.* t. IV, f° 33.

— ÉTYM. *Grésil*.

2. **GRÉSILLER** (gré-zi-llé, *ll* mouillées, et non gré-zi-yé), *v. a.* || 1° Déterminer un plissement, un racornissement. Le feu grésille le parchemin. Les campagnes, les jardins de la partie méridionale de l'Italie n'ont ni ne peuvent avoir l'agrément des nôtres; l'ardeur du soleil grésillerait bientôt les feuilles de nos arbres ordinaires, DUCLOS, *Italie*, *Œuvres*, t. VII, p. 97, dans POUGENS. || Fig. Causer la ruine, la mort. Il était savant et honnête homme; on m'a consulté deux fois sur sa maladie; c'est une fièvre quarte qui l'a grésillé, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 161. || 2° Terme de serrurerie. Se grésiller, *v. réfl.* Le fer se grésille lorsqu'en le chauffant il devient en petits grumeaux.

— HIST. XIVe s. Bon conseil li donnerent li cuivert lozengier, Qu'il fisent, es fossez, le marien [bois] gresiller, *Baud. de Seb.* IX, 455. || XVIe s. Lesdits nerfs se retirent, comme on voit un parchemin se retirer et gresiller lorsqué l'on l'approche près du feu, PARÉ, VII, 8.... comme l'on voit qu'un parchemin se serre et gredille lorsqu'on le met trop près du feu, ID. XVIII, 87. Vincence Zambelle, à qui les dents gresilloient d'envie de manger quelque chose, *Merlin Cocaïe*, t. I, p. 93, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *grazilher*. Le radical est le même que dans le bas-latin *gradizia*, gril (voy. ce mot); *grésiller*, c'est *griller*.

† 3. **GRÉSILLER** (gré-zi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Façonner les bords des pièces de verre avec le grésoir. On dit aussi gréser, groiser.

— ÉTYM. Voy. *Grésoir*.

† **GRÉSILLIN** (gré-zi-llin, *ll* mouillées), *s. m.* Nom des gouttes de pluie gelées pendant leur chute.

— ÉTYM. *Grésil*.

† **GRÉSOIR** (gré-zoir), *s. m.* || 1° Nom d'un instrument de fer, fendu à ses deux bouts, qui sert aux vitriers pour rogner les pointes du verre. || On dit aussi grugeoir. || 2° Nom d'une boîte où les lapidaires mettent la poudre qui leur sert à tailler et à polir les diamans.

— ÉTYM. Le radical qui est dans *grès*, et qui veut dire petit fragment.

G-RÉ-SOL (jé-ré-sol). Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton de sol. Je suis, ainsi que vous, membre de la musique, Enfant de G-ré-sol, et de plus je m'en pique, REGNARD, *Fol. amour.* II, 7.

— ÉTYM. G est le nom du sol dans la gamme alphabétique; ré est la dominante de ce ton.

GRESSERIE (grè-se-rie), *s. f.* || 1° La carrière d'où l'on tire le grès. || 2° Pierres de grès mises en œuvre. Cette tour est faite de gresserie. || 3° Pots, vases, etc. faits de grès. Cette gresserie vient de Beauvais.

— ÉTYM. *Grès*.

† **GRESSET** (grè-sè), *s. m.* Rainette verte.

† **GRESSORIPÈDE** (grè-sso-ri-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Oiseaux gressoripèdes, oiseaux dont les trois doigts antérieurs, en partie réunis, forment une sorte de plante du pied.

— ÉTYM. Lat. fictif, *gressor*, marcheur, de *gressus*, pas, et *pes*, *pedis*, pied.

† **GREUL** (greul), *s. m.* Un des noms vulgaires du loir.

— ÉTYM. Lat. *glis, gliris*, loir.

1. **GRÈVE** (grè-v'), *s. f.* || 1° Terrain uni et sablonneux le long de la mer ou d'une grande rivière. Deux fois par jour la mer reçut ordre de se lever de nouveau dans son lit et d'envahir ses grèves, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. Que j'aime à contempler dans cette anse écartée La mer qui vient dormir sur la grève argentée, Sans soupir et sans mouvement! LAMART. *Harm.* I, 10. || 2° La Grève, place de Paris sur le bord de la Seine, à côté de l'hôtel de ville, où se faisaient les exécutions juridiques. Et pour ses factions il n'ira point en Grève, RÉGNIER, *Sat.* X. Bien que les spectacles de la Grève ne soient pas de fort belles choses à mander à une personne de votre qualité, je vous dirai pourtant par pure stérilité de nouvelles, que l'on pend et roue ici tous les jours de la semaine, SCARRON, *Œuv.* t. I, p. 209. A la fin tous ces jeux, que l'athéisme élève, Conduisent tristement le plaisant à la Grève, BOIL. *Art p.* II. || Ange de Grève, voy. ANGE. || Faire grève, se tenir sur la place de Grève en attendant de l'ouvrage, suivant l'habitude de plusieurs corps de métiers parisiens (en ce sens on met un petit *g*). || Par extension du sens de se tenir sur la place en attendant de l'ouvrage, coalition d'ouvriers qui refusent de travailler, tant qu'on ne leur aura pas accordé certaines conditions qu'ils réclament. La grève des maçons, des charpentiers. Faire grève, se mettre en grève, abandonner les travaux en se liguant pour obtenir une augmentation de salaire. || 3° Terme de maçonnerie. Le gros sable qui sert à faire du mortier. || 4° Nom donné aux bancs de sable qui se forment dans la Loire, et que le courant porte tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

— HIST. XIIe s. Il orent un vadlet en la greve trové, A cui un cheval unt pur uit deniers lué, *Th. le mart.* 51. || XIIIe s. Maint ribaus ont les cuers si baus, Portans sas de charbon en Grieve, Que la poine riens ne lor grieve, *la Rose*, 5065. Je voz donrai vingt tones de vin d'Auchoirre [Auxerre] por cent livres rendus en Greve à Paris, BEAUM. XXXIV, 64. || XVe s. Il y a très mauvais pays à chevaucher, pour les graves, FROISS. II, III, 11. || XVIe s. Une autre fois il se promenoit sur la greve le long de la marine.... AMYOT, *Thémist.* 35. Cette matiere gluante, de la quelle se bastit la grave et la pierre, MONT. III, 219. Fait cardinal en greve [mis à mort sur la place de Grève], COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *grave*, gravier; génev. *grave*, endroit couvert de gravier; provenç. *grava*; vén. *grava*, lit d'un torrent; grison, *grava, greva*, plaine de sable; du radical *grav* ou *grau* qui se trouve dans le bas-breton *grouan*, sable, le kimry *grou*, et dans le sanscrit *grâvan*, pierre.

† 2. **GRÈVE** (grè-v'), *s. f.* Nom de la partie de l'armure qui couvrait la jambe. Pour les armes défensives ils portaient des écus, des boucliers, des casques, des cuirasses, et quelquefois des grèves pour couvrir les jambes, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XXVI, 2e part. p. 330, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Greve [la jambe] [elle] avoit droite et bien menée, *Fl. et Blanchefl.* v. 2877. || XVe s. Bien, dit messire Raoul, je le veuil; mais entendez à moi, car je suis trop durement navré; et mes chausses et mes greves sont jà toutes emplies de sang, FROISS. II, III, 122. || XVIe s. L'os de la greve ou tibia, PARÉ, XI, 23.

— ÉTYM. Portug. *greba*; de l'arabe *djaurab*, prononcé en Égypte *gaurab*, bas, vêtement pour les jambes.

GREVÉ, ÉE (gre-vé, vée), *part. passé* de grever. || 1° Qui a subi un tort, un grief, une peine. D'un fardeau si pesant ayant l'âme grevée, RÉGNIER, *Sat.* VIII. ....On cabale, on suscite Accusateurs et gens grevés par ses arrêts : De nos biens, dirent-ils, il s'est fait un palais, LA FONT. *Fabl.* X, 10. || 2° Qui est affecté de quelque charge. Un héritage, un legs grevé de quelque condition onéreuse. || 3° Terme de jurisprudence. Grevé de substitution, qui est héritier ou légataire à charge de substitution. || Substantivement. Le grevé. Les enfants du grevé.

† **GREVÉE** (gre-vée), *s. f.* Terme vieilli. Ce qui grève, ce qui aggrave. La fièvre poussa une grevée considérable, *Journal de la santé du roi*, p. 183.

GREVER (gre-vé. La syllabe *gre* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je grève, je grèverai), *v. a.* || 1° Causer un grief, faire tort, apporter du dommage, faire du chagrin. ....En l'accès du tourment qui me grève, RÉGNIER, *Dial.* Ce grand prince [Henri IV], voyant le souci qui la grève [la France personnifiée], Touché de piété, la prend et la relève, ID. *Épît.* I. || 2° Charger de contributions, d'hypothèques. Il a beaucoup grevé ses propriétés. || Fig. Grever son budget, s'imposer une lourde dépense. || 3° Se grever, *v. réfl.* S'imposer de lourdes dépenses.

— HIST. XIIe s. Ah! Dex! dist Charles, come ai le cuer grevé! *Ronc.* p. 183. N'est pas merveilles se m'aïr [je m'irrite] Vers amor, qui m'a tant grevé, *Couci*, III. Tant par nous a la mer gregiez E si nos a afebleiez, Que à grant peine estum sur piez, BENOIT, V. 1447. || XIIIe s. La mort ne me greveroit mie, Se ge moroie es bras m'amie, *la Rose*, 2473. Haus homs ne puet avoir nul vice, Qui tant lui griet [pèse] cum avarice, *ib.* 1156. Le [la] contrarietés qui est trouvée contre autrui et non pas contre sei ne me doit pas grever, BEAUM. XII, 42. || XVe s. Lui manda que il n'auroit pire ennemy que luy, et le greveroit en toutes les guises qu'il pourroit, FROISS. I, I, 54. Il greva beaucoup au roy de dissimuler de ceste parolle, COMM. IV, 8. || XVIe s. Le vice, la mort.... sont subjects graves et qui grevent, MONT. III, 305. Il permeit d'appeler devant le peuple à ceulx qui penseroient estre grevez par les sentences des officiers, AMYOT, *Solon*, 30. ....Disans estre rompus et grevés [avoir une hernie], PARÉ, XIX, 23.

— ÉTYM. Wallon, *grîver*, chagriner; provenç. *grevar, gravar, greviar*; espagn. et portug. *gravar*; ital. *gravare*; du lat. *gravari*, être à charge, de *gravis*, pesant (voy. GRAVE).

GRIANNEAU (gri-a-nô), *s. m.* Jeune coq de bruyère. Nous avons mangé, l'automne et l'hiver, des gelinottes et des grianneaux que vous ne connaissez guère, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 6 mars 1757.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GRIBANE** (gri-ba-n'), *s. f.* Nom d'une barque à mât et à voiles, de cinquante ou soixante tonneaux, qui est en usage sur les côtes de Normandie et de Picardie et dans la navigation de la Seine maritime, de Rouen au Havre. La gribane de bois à bâtir ou à brûler 10 livres, et pour bateau contenant 20 tonneaux, 5 livres, *Arrêt du conseil d'État*, juin 1612.

— HIST. XVe s. En après, iceux Anglois du Crotoy avoient deux basteaux nommés gabannes, par le moyen les quels ils travailloient souvent ceux d'Abbeville, MONSTRELET, 1436, dans JAL.

GRIBLETTE (gri-blè-t'), *s. f.* Petit morceau de porc, de veau, de volaille, etc. enveloppé de bandes de lard qu'on fait rôtir sur le gril.

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler pense que *griblette* est pour *riblette*.

† **GRIBOU** (gri-bou), *adv.* Terme de marine. Faire gribou, se dit, à la côte d'Afrique, d'une pirogue qui chavire sur une barre.

GRIBOUILLAGE (gri-bou-lla-j', *ll* mouillées, et non gri-bou-ya-j'), *s. m.* Terme familier. Mauvaise peinture; écriture mal formée. C'est ce gribouillage-là qui vous fait pleurer, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2.

— ÉTYM. *Gribouiller.*

† **GRIBOUILLE** (gri-bou-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Usité seulement dans cette locution : Fin comme Gribouille qui se jette dans l'eau crainte de pluie, se dit de celui qui, pour éviter un mal, se jette dans un autre. Se mettre nu pour se garder du froid, se couvrir de fourrures contre la chaleur, se jeter au feu pour se guérir d'une brûlure, c'est [l'homéopathie] le procédé de Gribouille élevé à la hauteur d'une théorie, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 11. || On dit aussi : faire comme Gribouille.

— ÉTYM. On dit qu'*gribouille* signifiait autrefois marchand de bric-à-brac; mais il est plus vraisemblable que *Gribouille* est un nom fictif tiré de *gribouiller* : celui qui gribouille, qui confond tout.

GRIBOUILLER (gri-bou-llé, *ll* mouillées, et non gri-bou-yé). || 1° *V. n.* Faire du gribouillage. || 2° *V. a.* Écrire en gribouillage. Gribouiller son devoir. Une lettre gribouillée. || L'actif n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

— ÉTYM. Wallon, *crabouii, grabouii*; Hainaut, *graboulier*; d'après Grandgagnage, du hollandais *krabbelen*, griffonner, de *krabben*, gratter, même mot que le haut-allem. *graben*, creuser, lat. *scribere*.

GRIBOUILLETTE (gri-bou-llè-t', *ll* mouillées, et non gri-bou-yè-t'), *s. f.* Jeu d'enfants. Jeter une chose à la gribouillette, la jeter au milieu d'enfants qui se disputent à qui l'aura. Le lundi, la troupe royale Fit gribouillette générale Aux environs de Montlhéry; J'en suis encor tout ahuri, Piller, brûler.... *le Courrier burlesque de la guerre de Paris*, p. 448. || Fig. Jeter son cœur à la gribouillette, se lier avec la première femme venue.

† **GRIBOUILLEUR, EUSE** (gri-bou-lleur, lleû z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gribouille.

— ÉTYM. *Gribouiller.*

† **GRIBOURI** (gri-bou-ri), *s. m.* Nom vulgaire de l'*eumolpe* de la vigne, dit aussi coupe-bourgeon e bêche (voy. ce mot).

— HIST. XVIe s. Griboury [un esprit, un follet], OUDIN, *Dict.*

GRIÈCHE (gri-è-ch'), *adj.* Usité seulement en composition et signifiant douloureux, méchant : ortie-grièche, pie-grièche (voy. ces mots).

— HIST. XIIIe s. Contornix est uns oisiaus que li François claiment greoches, parce que ele fu premiers trovée en Grece; et en esté s'en revont outre mer grant torbe ensemble, BRUN. LAT. *Trés.* p. 211. || XVe s. C'est mort ou prison très griesche, AL. CHARTIER, *Œuv.* p. 650. || XVIe s. Sans faire faute de mon corps, non plus qu'une nonain griesche, *Moyen de parvenir*, p. 192, dans LACURNE. Perdrix griesche, COTGRAVE.

— ÉTYM. Brunetto Latini et O. de Serres (*ortie griesche pour grecque, par mot corrompu*, 627) voient dans ce mot un dérivé de *grecque*; la série des sens est difficile à trouver : serait-ce le feu grec ou grégeois qui aurait fait passer à un dérivé de *grec* le sens de pénible, douloureux? Les Anglais nomment *greek nettle*, ortie grecque, l'ortie-grièche, ce qui vient à l'appui de l'étymologie de *grec*. Les Allemands nomment *Buntspecht*, épervier tacheté, la pie-grièche; ce qui appuierait le sens de bariolé, attribué par quelques dictionnaires à *grièche*, on ne sait du reste à quel titre.

1. **GRIEF, ÈVE** (gri-èf, è-v'. Prononcez grié, dit au XVIe siècle PALSGRAVE, p. 62), *adj.* || 1° Qui pèse sur la personne comme un poids qui l'accable. Il défendit sous de grièves peines d'appeler Catherine reine d'Angleterre, MAUCROIX, *Schisme*, l. I, dans RICHELET. C'est dans ces communications indiscrètes que se font une infinité de péchés de médisance, et très-souvent de jugements téméraires, plus griefs que l'on ne pense, BOSS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, 1. Une bulle pontificale où il fut déclaré que ces propositions [sur les états d'oraison] étaient respectivement hérétiques, suspectes, erronées, scandaleuses, blasphématrices, avec d'autres grièves qualifications portées dans la même bulle, ID. *Ordonn. sur les états d'oraison.* Si ce n'est que le cas qui donnerait lieu au refus fût si grief, ID. *Lett. rel.* 59. || 2° Douloureux. Non qu'il ne me soit grief que la terre possède Ce qui me fut si cher, MALH. VI, 18.

— REM. *Grief* (écrit aussi *gref*) a toujours été monosyllabe dans l'ancienne langue; et Malherbe l'a encore fait tel. Il est très-probable que l'ancienne prononciation était *gref*; puis, quand on voulut prononcer *grief* tel qu'il était écrit, il y eut lutte entre l'ancien usage de ce mot comme monosyllabe, et l'impossibilité de l'articuler désormais d'une façon monosyllabique. Au reste on remarquera que l'ancienne langue avait raison d'y voir un monosyllabe, car c'est une grave dérogation à l'étymologie que de représenter par deux syllabes l'unique syllabe *gra* du latin *gravis*.

— HIST. XIe s. Dur sont li cop, et li chaples est griefs, *Ch. de Rol.* CXXV. || XIIe s. Vostre talens [votre caractère] est moult pesmes et griez, *Ronc.* p. 12. Cist maus ert grois, *ib.* p. 25. || XIVe s. Car puis er ai soufert grant peine et grief tourment, *Berte*, XLVI. Car la parole mains [moins] est grieve à retenir quant ele est brieve, *la Rose*, 2237. || XVe s. Par quoy ce petit qu'il souffroit contre sa nature et accoustumance luy estoyt plus grief à porter, COMM. VI, 11. || XVIe s. O grand' fortune! o crevecueur trop gref, MAROT, IV, 137. Ce plus grief luy est, en tant que par toy et les tiens ont esté ces griefz et tortz faictz, RAB. *Garg.* I, 31. Rien ne peult estre grief qui n'est qu'une fois, MONT. I, 84. Il tumba en une griefve, estrange et perverse maladie, AMYOT, *Numa*, 36. Une peine griefve, ID. *Solon*, 3. Ce qui fut grc. à Herodes, JOSEPHE, *Guerre*, I, 17, *Trad. de* DES ESSARS.

— ÉTYM. Provenç. *greu, grieu*; espagn. portug. et ital. *grave*; du lat. *gravis*, pesant, fâcheux.

2. **GRIEF** (gri-èf), *s. m.* || 1° Dommage que l'on reçoit. Il a reçu des griefs dont il se plaint beaucoup. Redresser les griefs. || 2° Motifs de plainte. Exposez vos griefs. Calvisson avait été capitaine aux gardes et avait quitté, c'était le grief, ST-SIM. 78, 2. Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'Aly, quoiqu'Aly n'eût point été assassiné par la nation turque qu'on ne connaissait point alors; mais c'est ainsi que le peuple raisonne, VOLT. *Mœurs*, 158. || 3° *Au*

plur. Terme de pratique. Mémoire où l'on expose le préjudice résultant d'un jugement dont on appelle. Donner des griefs. Griefs et contredits. Griefs d'appel. || Terme d'ancienne pratique. Griefs hors le procès, pièce d'écriture par laquelle on en appelait à des juges supérieurs.

— HIST. XIIIe s. Et li baron respondirent que c'estoit grans outrages que li quens avoit mandé ; car il estoit ses hommes et ne li faisoit on nul grief, *Chr. de Rains*, p. 145. Home et fame s'estoient perduz par une pomme, N'amender ne pooient leur meffait par nul homme, Si prist Diex char humaine pour alegier la somme De leurs griés [péchés] qui estoient greigneurs que je ne nomme, J. DE MEUNG, *Test*. 132. || XVe s. Et par ce moyen font de grands torts, et de grands griefs à leurs subjets, COMM. VIII, 13. || XVIe s. Dont tout à coup Phebus se repentit D'avoir juré, et du gref qu'il sentit Son chef luisant secoua plusieurs fois, MAROT, IV, 59.

— ÉTYM. *Grief 1* ; provenç. *greug*, *greuge*.

† **GRIEU** (gri-eu), *s. m.* Terme de mines. Synonyme de grisou.

GRIÈVEMENT (gri-è-ve-man), *adv.* D'une manière griève; excessivement. Il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, BOURD. *Serm. 20e dim. après la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 237. On peut par la seule attention qu'on donne à la médisance, pécher très-grièvement, ID. *Exhort. faux témoign. rendus contre J. C.* t. II, p. 24. Ce scélérat devrait être poursuivi au parlement de Paris et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 sept. 1766.

— HIST. XIIIe s. Cil qui l'oroient justicié seroient escommenié griement sans estre absols que par l'apostole [le pape], BEAUM. XI, 44. || XVIe s. Les dieux punirent griefvement les iniques vœux d'Œdipus, en les luy octroyant, MONT. I, 404. Deucalion, estant griefvement courroucé contre les Atheniens, les envoya sommer de lui rendre Dædalus, AMYOT, *Thés.* 23.

— ÉTYM. *Griève*, et le suffixe *ment*; provenç. *greument*, *greumen*, *grieumen*; espagn. portug. et ital. *gravemente*. L'ancien adverbe *griement* est régulier, étant formé de *grié* ou *grief*, terminaison unique pour le masculin et le féminin, comme dans le latin *gravis*.

GRIÈVETÉ (gri-è-ve-té), *s. f.* Énormité. Le P. Bouhours a affecté une certaine prédilection pour grièveté, qui ne plaît pas à bien des gens, VAUGEL. *Nouv. Rem. Observ. de M****, p. 384, dans POUGENS. Le confesseur, pour peu qu'il manque de pénétration et de vigilance, ne le connaît qu'à demi [le péché] et n'en peut discerner toute la grièveté, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 322. Les pontifes mettaient à l'amende selon la grièveté des cas ceux qui contrevenaient à leurs ordonnances, *Exil de Cicéron*, dans DESFONTAINES.

— HIST. XIIIe s. Et plus lui sembloit que toute la grieté [souffrance] que il avoit el chief et el cuer de la tristesce que il avoit devant s'en fut alée desdiz membres, DU CANGE, *gravedo*. || XIVe s. Quant il apperceurent la grieté de sa maladie, ID. *gravatum*. Pour relever les supplians des molestacions, griestez et oppressions, *Ordonn. des rois*, t. VI, p. 79. || XVe s. Le peuple de Calais qui a souffert moult de grievetés, FROISS. I, I, 321.

— ÉTYM. Provenç. *greugetat*, *gravitat*; espagn. *gravedad*; portug. *gravidade*; ital. *gravità*; du latin *gravitatem*, de *gravis*, pesant, pénible (voy. GRAVE 1).

GRIFFADE (gri-fa-d'), *s. f.* Coup de griffe. Le chat lui a donné une griffade.

— HIST. XVIe s. Grifade, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Voy. GRIFFE.

† **GRIFFARD** (gri-far), *s. m.* Aigle d'Afrique.

— ÉTYM. *Griffe*.

1. **GRIFFE** (gri-f'), *s. f.* || 1° Ongle crochu de certains quadrupèdes ou d'un oiseau de proie. Les pattes de cet animal sont armées de griffes. Ou que quelque lion descende Au milieu de toute la bande Faire trembler les plus ardents, En leur montrant griffes et dents, SCARRON, *Virg.* IV. En deux grands coups de griffe il [le lion] dépouilla tout nu De l'univers entier le monarque absolu, VOLT. *Marseillais et lion.* Ses terribles griffes [d'un lion] semblaient capables de déchirer les trois rois à la fois, ID. *la Princ. de Babyl.* I. || Fig. Donner un coup de griffe à quelqu'un, lui donner de la griffe, lui rendre un mauvais service, médire de lui. Le coup de griffe que vous me donnez en passant, me fait bien voir que vous n'avez pas perdu toute votre fierté à Rouen, et qu'il vous reste quelqu'une de vos humeurs, puisque vous prenez plaisir à me tourmenter, VOIT. *Lett.* 159. || 2° La patte même qui est pourvue de griffes. Cet oiseau est mort entre les griffes d'un épervier. Grippeminaud, le bon apôtre, Jetant des deux côtés la griffe en même temps, Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Il ouvre seulement la griffe et la referme, LA MOTTE, *Fabl.* V, 2. || Se dit quelquefois, par plaisanterie, de l'homme et du démon. La griffe du diable. Voilà qu'un jour elle [la servante du poëte Lebrun-Ecouchard] prend les écrits [les manuscrits de son maître], Et dans le feu, mégère impitoyable, Les va jeter s'il n'épouse demain ; Lebrun alors : Donne griffes ou main ; À ce prix-là j'épouserais le diable, FAYOLLE, *Épigr. contre Lebrun qui avait épousé sa cuisinière.* || Fig. On voit la griffe, se dit d'une personne dangereuse chez laquelle on aperçoit ce qu'elle a de menaçant. Ils ont.... Grands cheveux, belles dents, et des propos fort doux; Mais, comme je vous dis, la griffe est là-dessous, MOL. *Éc. des f.* III, 1. Vos louanges ont des ongles et des griffes, GILLES BOILEAU, *Avis à Ménage.* || 3° Fig. et familièrement. Pouvoir injuste et tyrannique; rapacité des gens de chicane. Je suis sous sa griffe. Gardez-vous de tomber sous la griffe des gens de loi. C'est vous [un avocat au parlement] qui êtes le patron des autres patrons, vous qui défendez si éloquemment la mémoire des ministres d'État, et qui la sauvez des vilaines griffes de l'insolente calomnie, COSTAR, lett. 12, t. I, dans RICHELET. Allons tirer notre voisine D'entre les griffes du mâtin, LA FONT. *Fiancée.* N'arrachez plus par la griffe d'un procureur un peu de farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin, VOLT. *Dict. phil. Morale.* || 4° Terme de jardinage. Les caïeux de renoncule, d'anémone, etc. || Griffes d'asperges, les racines de l'asperge, le plant d'asperge. || 5° Terme de botanique. Appendice crochu à l'aide duquel certaines plantes grimpantes, par exemple le lierre, s'attachent aux corps qui les entourent. || Griffes de girofle, pédoncules brisés du giroflier. || 6° Empreinte imitant la signature d'une personne. Tous les exemplaires sont revêtus de la griffe de l'éditeur. || L'instrument qui sert à faire cette empreinte. Apportez-moi ma griffe. || 7° Sorte d'instrument en forme de griffe d'animal qui sert à saisir, à tenir. || Tenaille montée sur un morceau de bois, dont le doreur se sert pour tenir le bouton de métal qu'il veut brunir. || Instrument à cinq pointes avec lequel le graveur en musique détermine les extrémités des portées. || Nom d'un instrument dont les serruriers se servent pour tracer les pannetons des clefs. || Terme de tapissier. Outil servant à tendre les grands tapis en fortes étoffes. || Crochet que les essayeurs d'étain mettent sur les lingots pour en marquer la qualité. || Morceau de bois taillé de manière qu'il a deux crochets qui servent à assurer l'outil du tourneur. || 8° À l'administration du timbre, griffe d'oblitération, instrument qui sert à oblitérer les timbres mobiles. || 9° Griffe d'ours, sorte de cendre gravelée.

— HIST. XIIIe s. Quant Tybert [le chat] vit qu'il est dreciez, Par mautalent est hericiez.... Puis donc un saut, sel fiert des gris, La face li a gratignée, *Ren.* 2590. || XVIe s. [Il avait] Jecté ses grifz sur la queue au serpent, J. MAROT, V, 63. Là fut Marcou [saint Marc] despaint en leurs banieres, Lyon rampant, jettant ses griffes fieres, L'une en ung livre et deux autres sur terre, ID. V, 107. Est ici à souhaiter, d'estre pourveu de plusieurs mains, soient griffes, cueillers persées et autres instrumens; pour, à la fois, retirer tout le fruit du succre, O. DE SERRES, 872. On cognoist le diable à ses griffes, COTGRAVE.

— ÉTYM. Piémontais, *grif*; de l'allem. *Griff*, action de saisir (voy. GRIFFER). Le Picard dit *grau*, qui a une autre origine.

† 2. **GRIFFE** (gri-f'), *s. m.* et *f.* Personne née de l'union des nègres avec des mulâtres. Le griffe est mulâtre d'origine et noir de peau. Les enfants d'un mulâtre et d'une noire, ou d'un noir et d'une mulâtresse qu'on appelle griffes, BUFF. *De l'homme, Variétés.*

GRIFFÉ, ÉE (gri-fé, fée), *part. passé* de griffer. Enfant griffé par le chat.

GRIFFER (gri-fé), *v. a.* || 1° Terme de fauconnerie. Prendre avec la griffe. Sept couples d'éperviers parurent, lesquels donnaient la chasse à deux couples de vautours, les plumaient et griffaient en l'air, P. L. COUR. *Prospect. d'une trad. nouv. d'Hérod.* || 2° Donner un coup de griffe. Le chat l'a griffé. Je frissonne; Ce lutin qui tantôt a pensé m'étouffer, N'a pas besoin de voir pour me venir griffer, HAUTEROCHE, *Espr. foll.* IV, 2. || 3° Se griffer, *v. réfl.* Se donner l'un à l'autre des coups de griffe. Ces enfants se sont griffés.

— HIST. XIVe s. Le quel bailli fu grifez au visage, si que sang en issi, DU CANGE, *grifare*. || XVIe s. .... S'est elevé un lyon ravissant, Griffant, mordant à dextre et à senestre, J. MAROT, V, 63. La grand griffe Qui tout griffe A griffé le corps de Gryphe [célèbre imprimeur de Lyon], LE P. MENESTRIER, *Philosophie des images*, t. II, p. 366, dans LACURNE.

— ÉTYM. Allem. *greifen*, saisir; anc. haut-allem. *grifan*; gothique, *greipan*; angl. *to gripe*; sanscrit, *grah*, primitif *grabh*, saisir. *Griffon*, oiseau, a une autre origine.

† **GRIFFET** (gri-fè), *s. m.* Un des noms vulgaires du martinet.

1. **GRIFFON** (gri-fon), *s. m.* || 1° Oiseau de proie semblable à l'aigle. Ne mangez point de ceux qui sont impurs, qui sont l'aigle, le griffon, l'aigle de mer, l'ixion, le vautour et le milan, SACI, *Bible, Deutéron.* XIV, 12, 13. || 2° Animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion. Un ongle de griffon, assis sur un pied de griffon, d'argent doré.... cette pièce est excellente pour sa rareté, d'autant que cet ongle, qui est naturel, est fort grand et gros, de sorte qu'il tient une pinte et sert de mesure et d'étalon pour la pinte de vin de Saint-Denis, qui est grande; par ainsi qu'il est aisé à juger que cet oiseau, nommé griffon, à proportion d'un tel ongle, fut d'une monstrueuse grandeur et grosseur, DOUBLET, *Invent. de St-Denis*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 336. Il y a dans l'Arabie heureuse deux griffons, mes amis intimes, qui ne demeurent qu'à cent cinquante milles d'ici, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Sur des chars qu'emporte Le vol des griffons, V. HUGO, *Ball.* 14. || Il s'emploie en ce sens dans le blason. Il porte d'or au griffon d'argent. || 3° Nom d'une espèce de papier dont la marque est un griffon. || 4° Nom donné aux différents points d'émergence des filets d'eau qui constituent une source. || 5° Chien anglais qui a les poils du corps très-durs, et ceux de la tête longs et hérissés. || 6° Terme d'alchimie. Griffon des philosophes, l'antimoine. || 7° Ancienne espèce de pièce de canon.

— HIST. XIVe s. Item un oef de griffon, garnis d'argent, od [avec] pié et covercle, DE LABORDE, *Émaux*, p. 336. Dont fist mander Gaufroi, qui cœr ot de grifon, *Baud. de Seb.* VI, 801.

— ÉTYM. Provenç. *grifo*; esp. *grifo*; port. *gripho*; ital. *grifone*; du lat. *gryphus*, et mieux *grypus*, dérivé du grec γρύψ, γρυπός, vautour.

† 2. **GRIFFON** (gri-fon), *s. m.* || 1° Un des noms vulgaires du martinet noir. || 2° Lime plate et dentelée sur les bords, dont se sert le tireur d'or. || 3° Terme de pêche. Hameçon double pour le brochet.

— ÉTYM. *Griffe*.

† 3. **GRIFFON, ONNE** (gri-fon, fo-n'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui griffonne, qui écrit mal. Petit griffon.

— HIST. XVIe s. Ainsi peu près au juge devisay, Et en parlant un griffon advisay, Qui de sa croche et ravissante pate Escrivoit là l'an, le jour et la date De ma prison, et ce qui pouvoit duyre À leur propos, pour me fascher et nuyre, MAROT, *l'Enfer*, V. 454.

— ÉTYM. Voy. GRIFFONNER.

GRIFFONNAGE (gri-fo-na-g'), *s. m.* || 1° Écriture mal formée et illisible. Je vous garde mon griffonnage, SÉV. 257. Bélise : Qu'est-ce que c'est que ce papier? — Marton : Du griffonnage, madame, quelque bagatelle apparemment; car cela est fort mal écrit, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 6. || 2° Écrit de peu de valeur. J'ai six volumes de mes griffonnages; c'est un ouvrage informe, comme vous devez le penser, GENLIS, *Théâtr. d'éduc. le Voyageur*, II, 5.

— ÉTYM. GRIFFONNER.

GRIFFONNÉ, ÉE (gri-fo-né, née), *part. passé* de griffonner. Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine Est venu nous laisser jusque dans la cuisine Un papier griffonné d'une telle façon, Qu'il faudrait, pour le lire, être pis qu'un démon, MOL. *Mis.* IV, 4.

† **GRIFFONNÉE** (gri-fo-née), *s. f.* Petit papillon de nuit des environs de Paris.

† **GRIFFONNEMENT** (gri-fo-ne-man), *s. m.* Terme de beaux-arts. Légère ébauche; petit modèle de terre ou de cire.

— ÉTYM. *Griffonner*.

GRIFFONNER (gri-fo-né), *v. a.* || 1° Écrire mal, d'une manière très-difficile à lire. Et déjà le notaire a, d'un style énergique, Griffonné de ton joug l'instrument authentique, BOIL. *Sat.* X. Mon héros griffonne de sa main des lettres qu'à peine on peut

lire, VOLT. *Lett. Richelieu*, 9 janv. 1767. || Absolument. Mes douleurs se sont changées en enflure, de sorte que cette pauvre main droite ne peut plus me servir à griffonner comme ces jours passés, SÉV. *Lett.* 29 janv. 1676. Je suis émerveillé de votre belle écriture, la plupart des princes griffonnent, et Votre Altesse sérénissime aura peine à trouver des secrétaires qui écrivent aussi bien qu'elle, VOLT. *Lett. prince de Prusse*, 18. Surdité annonce décadence; mais la main va et griffonne, ID. *Lett. d'Argental*, 1er avr. 1761. || 2° Fig. et familièrement. Composer, rédiger avec précipitation et négligence. Il brûle tout ce qu'il griffonne, SÉV. 580. Je me sais bon gré d'avoir griffonné dans ma vie tant de prose et tant de vers, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 41. Tandis que les orages se formaient et se dissipaient au-dessous de l'entre-sol de Quesnai, il griffonnait ses axiomes et ses calculs d'économie rustique, MARMONTEL, *Mém.* V. || Absolument. Est-ce que tu fais aussi des vers? je t'ai vu là griffonnant sur ton genou et chantant dès le matin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || C'est un homme qui ne sait que griffonner, c'est un mauvais écrivain. || 3° Dessiner grossièrement. Griffonner un croquis.

— HIST. XVIe s. Quand les peines et fatigues de ceux qui harpient à griffonner l'or, seroient plus grandes que ne les avez fait, CHOLIÈRES, *Contes*, f° 11, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Griffon* 1. *Griffonner*, c'est d'abord saisir comme un griffon, puis écrire comme un animal qui a des griffes. Le mot *griffe* a aussi influé sur le sens; car on a pensé que *griffe* et *griffon* avaient le même radical.

GRIFFONNEUR (gri-fo-neur), *s. m.* || 1° Celui qui griffonne. Voici une requête d'une autre espèce, que le griffonneur de la lettre vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection, VOLT. *Lett. Richelieu*, 9 février 1767. || 2° Par dénigrement. Auteur qui écrit beaucoup, à la hâte et sans soin. Je n'écris guère [de lettres]; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui, VOLT. *Lett. Marmontel*, 1er nov. 1769.

— HIST. XVIe s. Griffonneur, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. *Griffonner.*

† **GRIFFONNIER** (gri-fo-nié), *s. m.* Mauvais écrivain. Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'État : Quoi! vous voulez écrire mes fautes? Sire, répondit le griffonnier.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mai 1763.

— ÉTYM. *Griffonner.*

† **GRIFFONNIS** (gri-fo-nis'), *s. m.* Terme de dessinateur. Esquisse à la plume. || Gravure imitant un dessin à la plume.

† **GRIGNARD** (gri-gnar), *s. m.* Gypse cristallisé qu'on trouve interposé dans la pierre à plâtre. || Sorte de grès fort dur qu'on emploie à la bâtisse.

† **GRIGNE** (gri-gn'), *s. f.* Se dit des inégalités du feutre. || Terme de boulanger. Fente. Pain à grigne.

— ÉTYM. Berry, *grigne*, miette, menue parcelle; *grigner les dents*, les montrer par humeur ou menace. *Grigne* est proprement l'action de montrer les dents, et dérive de l'ancien haut-allemand *grînan*; allem. mod. *greinen*, grincer des dents; à quoi il faut comparer le celtique : bas-breton, *krina;* irl. *creinim*, grignoter, ronger Il n'est resté que dans la technologie avec un sens figuré

1. **GRIGNON** (gri-gnon), *s. m.* || 1° Morceau de l'entamure du pain, du côté où il est le plus cuit. || 2° Nom d'un biscuit de mer, qui est en morceaux, sans avoir la forme ordinaire de la galette. || 3° Résidu du marc d'olives, après qu'on a exprimé toute l'huile.

— HIST. XVe s. A la quelle fille le suppliant avoit accoustumé de donner des grignettes de pain, quand il tiroit le pain hors du four, DU CANGE, *grignolosus.*

— ÉTYM. D'après Diez, *grignoun* signifiant, dans le provençal moderne, pepin, le *grignon* peut être considéré comme le pepin, le noyau, la partie la plus dure du pain; il viendrait du lat. *granum*, grain; le sens est bien peu favorable à une pareille étymologie. Ce mot paraît avoir la même étymologie que *grignoter* (voy. ce mot) : la chose qu'on grignote.

† 2. **GRIGNON** (gri-gnon), *s. m.* Sorte de poire.

GRIGNOTÉ, ÉE (gri-gno-té, tée), *part. passé* de grignoter. Du pain grignoté par les souris.

GRIGNOTER (gri-gno-té). || 1° *V. n.* Manger doucement en rongeant. Cet enfant ne mange pas, il ne fait que grignoter. || Fig. et populairement. Faire quelque petit profit. Il trouve à grignoter dans cette affaire. || 2° *V. a.* Grignoter un morceau de pain. L'un neuf, en maroquin, et bien doré sur tranche; L'autre en parchemin vieux, que les vers grignotaient LA MOTTE, *Fabl.* IV, 9.

— HIST. XVIe s. Que peut esperer un homme de mon estat en leurs affaires? peut-on grignotter en leurs fideles et bizarres formalités? D'AUB. *Conf.* II, 5. La pine qui est cette espece de grande coquille qu'on appelle nacre.... le pinothere mordant la nacre, [elle] ferme sa coquille : puis tous deux grignotent et mangent leur proye ensemble, PARÉ, *Monstres, app.* 1.

— ÉTYM. Fréquentatif de l'ancien verbe *grigner*, montrer les dents (voy. GRIGNE).

GRIGNOTIS (gri-gno-ti), *s. m.* Terme de gravure. Travail du graveur qui consiste en points ou en traits tremblés.

— ÉTYM. *Grignoter.*

GRIGOU (gri-gou), *s. m.* Terme populaire. Gueux, misérable; homme avare et sordide. Que maudite soit l'heure où vous avez choisi ce grigou! MOL. *la Jalousie du barbouillé*, 5. Fille fringante auprès d'un vieux grigou, *le Voyage d'Asnières*, Bruxelles, 1748. Pourquoi ne te maries-tu pas, grand imbécile, au lieu de vivre seul comme un grigou? SCRIBE, *Zoé ou l'Amant prêté*, sc. 4.

— ÉTYM. Origine incertaine. On l'a fait venir de *gregeois* ou *grigois*, nom des Grecs dans le moyen âge. On a indiqué aussi le bas-latin *grigulosus*, *griguolosus*, lépreux, rogneux, qui paraît tenir à l'allemand *Grind*, dartre, croûte.

† **GRI-GRI** (gri-gri), *s. m.* Un des noms du proyer, oiseau.

GRIL (gri; mais l'*l* se mouille devant une voyelle : un grill en fer; au contraire Chifflet, *Gramm.* p. 208, dit que l'*l* ne se prononce jamais, quoi qu'il suive), *s. m.* || 1° Ustensile de cuisine qui est formé de verges de fer parallèles et un peu écartées l'une de l'autre, et sur lequel on fait rôtir de la viande, du poisson, etc. Mettre une côtelette, du boudin sur le gril. Le préfet de Rome fait cuire le diacre Laurent sur un gril de six pieds de long, VOLT. *Phil. Déf. de milord Bolingbroke*, 36. || Fig. et familièrement. Être sur le gril, être dans une situation fâcheuse, dans une grande inquiétude, dans une grande impatience. Vous la tenez sur le gril, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Rosière*, II, 1. || 2° Terme de marine. Sorte de chantier horizontal au-dessus duquel on place un navire pendant la haute mer. || 3° Terme d'imprimerie en taille douce. Machine sur laquelle on met chauffer la planche de cuivre avant de l'encrer. || 4° Espèce de claire-voie placée en amont d'une vanne, afin d'arrêter les bûchettes et immondices que peut charrier la rivière. || 5° Terme de théâtre. Les dessus du théâtre de l'Opéra. Les dessus ou cintres d'où l'on règle toutes les toiles de décor sont au nombre de trois; considérés isolément, ils portent encore les noms de pont, de gril, attendu qu'ils sont à claire-voie, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, n° XXVIII, t. II, p. 382.

— HIST. XIIIe s. Ou sera bouillis en chaudiere, Ou rostis devant et derriere, Ou sur charbons ou sur greïlles, Ou tournoiés à grans chevilles, *la Rose*, 19477. Auquanz en vit [il en vit quelques-uns] arz [brûlés] e bruis, Qui sur graïl erent rostis, MARIE, *Purgatoire*, 1095. || XIVe s. Pour avoir fait et forgié un gril d'argent blanc pour servir en la cuisine du roy N. S., DE LA BORDE, *Émaux*, p. 336. || XVIe s. Comme un cheval se polit à l'estrille, Et comme on voit un harang sur la grille, ST-GELAIS, 94. Apporte-moi ce gril qui est là-bas? L'apprenti pensoit qu'il demandoit ce drap gris qui estoit resté du manteau.... La faute vint que l'apprenti avoit tousjours ouï dire grille, feminin; et non pas gril, DESPER. *Contes*, XLVIII. Trop est cuit qui au gril tient, PALSGR. p. 471.

— ÉTYM. *Gril* est la forme masculine de *grille* (voy. ce mot). On remarquera que, dans l'ancienne langue, *graïl* ou *greïl* est de deux syllabes.

GRILLADE (gri-lla-d', *ll* mouillées, et non gri-ya-d'), *s. f.* || 1° Manière d'apprêter certaines viandes en les grillant. || Faire grillade, mettre sur le gril des cuisses de dinde, de poularde et autres choses semblables qui sont déjà rôties. || 2° Viande grillée. Une bonne grillade. Quand je suis avec mes amis, Je ne suis plus malade; C'est là que je me suis permis Le vin et la grillade; N'en déplaise à monsieur Thévard [son médecin], Je n'en irai qu'un peu plus tard Voir Jean de Vert, DESHOULIÈRES, *Chanson sur l'air de Jean de Vert.*

— ÉTYM. *Griller* 1

1. **GRILLAGE** (gri-lla-j', *ll* mouillées, et non gri-ya-j'), *s. m.* || 1° Action de griller; résultat de cette action. || 2° Opération de métallurgie qui consiste à faire passer le minerai par plusieurs feux avant de le fondre. On donne à ces pyrites deux, trois et quatre feux de grillage avant de les fondre, BUFF. *Min.* t. V, p. 106. || 3° Terme de chimie. Combustion d'un corps à l'air libre. || 4° Terme de confiseur. Action de faire griller des fruits, des noyaux, dans du sucre. Faire un grillage d'amandes. || La chose grillée || 5° Terme de manufacture. Grillage ou flambage des tissus de coton, opération qui consiste à faire passer les toiles de coton par la flamme, pour les débarrasser du duvet qui leur reste après qu'elles ont été tissées.

— ÉTYM. *Griller* 1.

2. **GRILLAGE** (gri-lla-j', *ll* mouillées, et non gri-ya-j'), *s. m.* || 1° Garniture de fil de fer qu'on met aux fenêtres. || 2° Terme de construction. Treillis de grosse charpente mis dans les fondations, dans l'eau ou dans un terrain glaiseux. || 3° Terme de pêche. Barreaux pour empêcher le poisson de sortir d'un étang.

— ÉTYM. *Griller* 2.

† **GRILLAGER** (gri-lla-jé, *ll* mouillées. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : grillageant, grillageons), *v. a.* Faire, poser des grillages. Grillager une fenêtre, un soupirail. Chassis grillagé.

— ÉTYM. *Grillage* 2.

† **GRILLAGEUR** (gri-lla-jeur, *ll* mouillées), *s. m* Celui qui fait du grillage, qui le pose.

— ÉTYM. *Grillager.*

GRILLE (gri-ll', *ll* mouillées, et non gri-ye), *s. f.* || 1° Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois, se traversant les uns les autres et servant à fermer une fenêtre, une ouverture. Mettre une grille à une fenêtre. Les verrous et les grilles d'une prison. Et les soins défiants, les verrous, ni les grilles, Ne font pas la vertu des femmes ni des filles, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Ainsi chante à travers les grilles Un captif.... BÉRANG. *Prisonn.* || Être sous les grilles, être en prison. Oui, dit l'ange, mais je plaidai : Tu ne fus qu'un an sous les grilles, BÉRANG. *Ange gard.* || 2° Barrière en petits carreaux fort serrés, qui sépare en deux le parloir d'un couvent. La grille du parloir. || Fig. Épouser une grille, se faire religieuse. Vous souhaitez qu'elle épouse une grille, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Le parloir même. Ces religieuses sont toujours à la grille. || Fig. Les personnes qui sont au parloir. Toute la grille à ces mots effroyables Tremble d'horreur, GRESS. *Vert-vert*, IV. || 3° Treillis de fer qui sépare d'avec le chœur ou la nef la place destinée aux religieuses. || 4° Clôtures ou séparations formées de longs barreaux montants et parallèles. La grille du château. La porte d'une grille. La grille du Carrousel. Il [François Ier] acheta la grille d'argent dont Louis XI avait orné l'église de saint Martin de Tours; elle pesait 6776 marcs, deux onces moins un gros, VOLT. *Hist. parlem.* ch. XVI. || 5° Barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau au-dessus du cendrier. || Ustensile en forme de grille qui sert à brûler le charbon de terre dans les cheminées des appartements. || Grille de feu, ou, simplement, grille, se dit de chenets attachés ensemble à quelque distance l'un de l'autre, avec une barre de fer. || 6° Terme de blason. Barreaux de la visière d'un heaume, qui servaient à garantir les yeux. L'un sur son écusson porte un casque sans grille, Dont le père autrefois a porté la mandrille, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 4. || 7° Plaque de fer trouée qui est sur une râpe et qui sert à pulvériser le tabac. || 8° Terme de manége. Partie de l'étrier qui sert d'appui au pied du cavalier. || 9° Terme de fonderie. Châssis de fer qui sert à porter le massif sur lequel s'établit le modèle, à soutenir les bricaillons dont on remplit la fosse et à lier les murs des galeries. || Terme de doreur. Treillis sur lequel on expose les ouvrages au feu. || 10° Terme de construction. Synonyme de grillage n° 2. || 11° Terme de chancellerie. Parafe en forme de grilles ou de barreaux qui se traversent les uns les autres, que les secrétaires du roi mettaient quand ils signaient officiellement, au devant de leur parafe. Signé, Goujon, avec grille et parafe, et scellé du grand sceau de cire jaune, *Arrêt du conseil d'État*, 19 janvier 1720. || 12° Terme de cryptographie. Carton bizarrement découpé à jours, qui, posé sur une dépêche secrète, ne laisse apparents que les caractères nécessaires et masque ceux de pur remplissage. || 13° Dans un jeu de paume, fenêtre carrée. || 14° Petit vaisseau long, à l'usage du teinturier sur soie. || Terme de rubanier. La quantité de tours des mêmes ficelles posées en tête des hautes-lices, sur le devant des deux porte-rames, et qui servent à faciliter le passage des rames. || 15° Terme de commerce. Sorte de laine d'Espagne très-estimée.

— ÉTYM. *Grille* est pour *graïlle* et vient du bas-

latin *graticula*, corrompu de *craticula*, diminutif de *crates*, claie, grille.

1. **GRILLÉ, ÉE** (gri-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de griller 1. || 1° Cuit sur le gril. Des côtelettes grillées. || Brûlé sur un gril. Esclave comme Montézume, Grillé comme Guatimozin, LA MOTTE, *Fabl.* IV, 40. || Par exagération. Trop chauffé. Le feu est bien ardent, j'ai les jambes grillées. || 2° Brûlé par le soleil. Ce raisin est tout grillé. || *S. m.* Terme rural. Le grillé, mauvais état de la vigne causé par une trop longue et trop forte chaleur.

2. **GRILLÉ, ÉE** (gri-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de griller 2. Fermé avec une grille. Toutes les fenêtres sont grillées. || Terme de théâtre. Loge grillée, loge fermée du côté de la scène par une grille. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Baron.* || Renfermé sous des grilles. Des filles grillées.

1. **GRILLER** (gri-llé, *ll* mouillées, et non gri-yé), *v. a.* || 1° Rôtir sur le gril. Griller des saucisses. Aussitôt des soldats affamés se jetaient sur ces chevaux abattus et les dépeçaient; puis, sur des feux faits des débris de leurs voitures, ils grillaient ces chairs toutes sanglantes et les dévoraient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 9. || Terme de métallurgie. Griller des métaux, les faire chauffer à plusieurs reprises avant de les fondre, afin de les dégager des matières étrangères. || 2° Par extension, brûler d'une façon quelconque. Il s'est grillé les doigts en touchant une pincette trop chaude. Le fer était trop chaud, il a grillé la main de la repasseuse. Je veux te poursuivre, inhumain, Une torche noire à la main, Je t'en grillerai les moustaches, Homme le plus lâche des lâches, SCARRON, *Virg.* IV. Le tonnerre a grillé un poirier chez mon curé, BOSS. *Lett. abb.* 106. || 3° Chauffer trop fort. Ce feu grille les jambes. || Absolument. Ce feu est trop ardent, il grille. || 4° Il se dit de l'effet produit par la chaleur du soleil, par la gelée. La grande ardeur du soleil a grillé les vignes. La gelée a grillé ces plantes. || 5° *V. n.* Éprouver un excès de chaleur. Vous êtes en plein soleil, vous grillez. Condamine l'observateur S'en va griller sous l'équateur, VOLT. *Ép.* XXXIX. || Fig. Avoir un extrême désir. La femme du pondeur s'en retourne chez elle; L'autre grille déjà d'en conter la nouvelle, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. || Familièrement. Griller d'impatience, griller dans sa peau, ou, absolument, griller, être en proie à une vive impatience. || 6° Se griller, *v. réfl.* Être rôti sur le gril. Le feu est bien allumé; ces côtelettes se grilleront vite. || Avec suppression du pronom personnel : Faites griller ces côtelettes. Il [Mucius Scévola] donne son bras en proie à la flamme et le laisse longtemps griller, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Être brûlé d'une façon quelconque. Mes cheveux se sont grillés. Ces fleurs se grillent au soleil. Les papillons viennent se griller à la chandelle. || Par exagération. Se chauffer trop fortement. Il se grille devant le feu.

— HIST. XII° s. Raoul repaire, fait ot le destorbier; Les nonnains fist ardoir et graaillier, *Raoul de C.* 62. || XVI° s. Et, attendant graisier des chastaignes, escript en foyer avec ung baston, RAB. *Garg.* I, 28. La deffense ne feut si toust faicte que elles grisloyent en leurs entendements d'ardeur de veoir qu'estoyt dedans, ID. *Pant.* III, 34. Les ladres ont la peau crespie comme une oye deplumée, à sçavoir aspre, aride et inegale, icelle se ridant et grillant par l'adustion et siccité interieure des humeurs, PARÉ, XXII, 10. Je sçais qu'il s'est trouvé des simples païsans s'estre laissez griller la plante des pieds.... avant que de s'estre seulement voulu mettre à rençon, MONT. III, 152.

— ÉTYM. *Gril*; bourguig. *grullai*; Berry, *grûler*.

2. **GRILLER** (gri-llé, *ll* mouillées, et non pas gri-yé), *v. a.* Fermer avec une grille. Griller une fenêtre. Et, pour ne craindre rien de leur noire furie, Je veux de toutes parts fermer la bergerie; Faire avec soin griller mon château tout autour, REGNARD, *Folies amour.* I, 3. || Griller une personne, la tenir enfermée dans un lieu muni de grilles. Allez, vous êtes fou de vouloir à votre âge, Pour la seconde fois, tâter du mariage, Plus fou d'être amoureux d'un objet de quinze ans, Encor plus fou d'oser la griller là dedans, REGNARD, *Fol. amour.* I, 3. || Familièrement. Griller une fille, la mettre au couvent.

— HIST. XVI° s. La roine-mere faillit à l'envoyer en prison, quand son maistre estoit grillé [enfermé], D'AUB. *Hist.* II, 184. Seul en une chambre grillee, YVER, p. 615.

— ÉTYM. *Grille.*

† 1. **GRILLET** (gri-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Grillet blanc, espèce de narcisse.

2. **GRILLET** (gri-llè, *ll* mouillées), *s. m.* ou **GRILLETTE** (gri-llè-t'), *s. f.* Terme de blason. Sonnette ronde au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.

— ÉTYM. C'est une autre forme de *grelot.*

GRILLETÉ, ÉE (gri-lle-tè, tée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de blason. Qui a des grillettes aux pieds ou au cou.

† **GRILLOIR** (gri-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* Fourneau pour griller les étoffes qui doivent être rases; emplacement où se fait cette opération.

— ÉTYM. *Griller* 1.

GRILLON (gri-llon, *ll* mouillées, et non gri-yon), *s. m.* Petit insecte de l'ordre des orthoptères qui aime les lieux chauds et obscurs et qui fait entendre un certain bruit. Ce bruit que font entendre les seuls grillons mâles (car les femelles sont muettes) est produit par le frottement de leurs élytres l'un contre l'autre. Le grillon du foyer. Adieu, voisin grillon, dit-il, je pars d'ici, FONT. *Fabl.* V, 4. D'une voix plus modeste, au hasard inspirée, Nous, comme le grillon, chantons au coin du feu, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Idylle.* || Grillon-taupe, courtilière.

— HIST. XIII° s. Si aperçut un gresillon, *Ren.* 7985. || XV° s. Es fables des anciens est plus prisée la formis que le grillon [cigale]; car la formis pourchasse l'esté sa pourveance pour son yver, et le grillon ne fait que chanter l'esté durant, et l'yver s'en va mourant de faim, *Percefor.* t. IV, f° 159. || XVI° s. Du chevalier agé, qui fit sortir les grillons [caprices] de la teste de sa femme par une saignée—Tandis que le sang decouloit du bras de cette damoiselle, son mari sentoit oculairement les grillons s'affoiblir, DESPER. *Contes*, CXXVII. Ils rugissent comme lions, ils gresillonnent comme grillons, PARÉ, *Animaux*, 25. ....Les gresillons qui de leurs cris tranchans Salueront les porteurs à leur retour des champs, RONS. 735. Femme mieux file en sa maison, quand elle oyt chanter le grillon, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 239.

— ÉTYM. Bourguign. *gresillon*, charançon. Diez tire *gresillon* du latin *gryllus*, grillon, *gré-sillon*, comme *oi-sillon* d'*avis*, et *pu-celle* de *pulla*; *avis* a donné *avicellus*, d'où *oisel*, et, diminutif secondaire, *oisillon*; *pulla* a donné *pullicela*, d'où *pucelle*; *gryllus* de cette façon aura donné *gryllicellus*, d'où *grisel*, *gresillon*. Quant à *grillon*, et à ses congénères, dans la ville de Genève et dans le Berry, *grillet*, *grelet*, ce sont des diminutifs directs de *gryllus.*

† 1. **GRILLONS** (gri-llon, *ll* mouillées), *s. m. pl.* Piles carrées qui servent d'arcs-boutants aux bûches que l'on empile en travers dans les chantiers. On dit aussi roseaux.

— ÉTYM. *Grille.* Dans l'ancien français *gresillons*, et, par suite, *grillons* signifiaient des menottes, un instrument de torture à serrer les pouces, et tenaient ainsi à *grille.*

† 2. **GRILLONS** (gri-llon, *ll* mouillées), *s. m. pl.* Synonyme de rillons (voy. ce mot).

— ÉTYM. *Griller* 1.

† 1. **GRILLOT** (gri-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du grillon.

† 2. **GRILLOT** (gri-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Perche dont se sert le fabricant de glaces. || Terme de métallurgie. Cavité particulière aux fers aigres.

GRIMAÇANT, ANTE (gri-ma-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui grimace. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres qui paraissent assez fidèles, dit autant de sottises que de mots, VOLT. *Lett.* à *Mme du Deffant*, 20 sept. 1769. Ses bustes [de Caracalla] au col de travers, à la figure grimaçante, sont ainsi parce qu'il a exigé qu'ils fussent ainsi, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome, Introd.* p. LVIII. || Fig. Voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans ce misérable style marotique, dans ce style bigarré et grimaçant, où l'on allie monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique, VOLT. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || 2° Par analogie. Qui fait des plis. Une robe grimaçante. Ses souliers grimaçants vingt fois rapetassés, BOIL. *Sat.* X. || Terme de botanique. Qui offre des plis irréguliers.

GRIMACE (gri-ma-s'), *s. f.* || 1° Contorsion du visage faite involontairement ou volontairement et à dessein. Vous n'avez que faire de hocher la tête et de me faire la grimace, MOL. *G. Dand.* II, 3. On ne conçoit la mort que sous l'idée de la grimace d'un homme mourant, sans y voir rien de ce qui l'accompagne, NICOLE, *Ess. mor.* 3° traité, chap. 3. Son visage faisait des grimaces hideuses, FÉN. *Tél.* VIII. || Fig. Faire la grimace, témoigner son déplaisir. Je fis une grimace intérieure, et je les laissai croire ce qui devait être, SÉV. 603. Quand ce ne serait que pour faire faire la grimace à Roi, et enlaidir encore le vilain, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 juill. 1749. Un sauvage boit du vin, il fait la grimace, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Faire la grimace à quelqu'un, lui faire mauvais accueil, mauvaise mine. Une grimace, une parole de chagrin nous mettent en colère, et nous nous préparons à les repousser comme si c'était quelque chose de bien redoutable, NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, chap. 11. La comédienne [une maîtresse de Charles II] est aussi fière que la duchesse de Portsmouth [autre maîtresse]; elle la morgue, lui fait la grimace, elle l'attaque, SÉV. 11 sept. 1675. On ne pouvait l'apaiser [la future de la Vrillière], ni la faire taire, ni faire qu'elle ne fit pas la grimace à la Vrillière, ST-SIM. 77, 261. || Fig. et familièrement. Faire la grimace, en parlant des vêtements, faire de mauvais plis. || 2° Fig. Feinte, dissimulation. Tout le secret ne gît qu'en un peu de grimace, CORN. *le Ment.* I, 6. Je dis franc ma pensée, et je fuis la grimace, HAUTEROCHE, *Crispin mus.* II, 1. Quoi! parce qu'un fripon vous dupe avec audace Sous le pompeux éclat d'une austère grimace, Vous voulez que partout on soit fait comme lui? MOL. *Tart.* V, 1. A votre avis, mes pères, est-ce par grimace et par feinte que les juges chrétiens ont établi ce règlement? PASC. *Prov.* 14. Le repentir que vous attendez n'est qu'une grimace; la douleur que vous espérez, une illusion et une chimère, BOSS. 2° *serm. Divinité de la relig.* 3. Eh quoi! le Dieu des chrétiens est-ce un Dieu qui se paye de vaines grimaces, ou qui se laisse corrompre par les présents? ID. *Panég. St Victor*, 1. Qu'il [Dieu] soit servi de bonne foi ou par pure grimace, ce n'est pas une affaire qui vous regarde, MASS. *Carême, Injust. du monde.* Ne traitez-vous pas leur piété de chimère et de grimace? ID. *Carême, Évid. de la loi.* Où la gaîté n'est que grimace, Où le plaisir n'est que du bruit, FAVART, *Ninette*, II, 8. || *Au plur.* Manières affectées. L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les grimaces; il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages, MOL. *Critique*, 3. Le Tartuffe met en vue les grimaces étudiées des hypocrites, ID. *Tart.* 2° *placet.* Au travers de toutes vos grimaces, j'ai vu la vérité de ce que l'on m'a dit et le peu de respect que vous avez pour le nœud qui nous joint, ID. *G. Dand.* II, 8. || 3° Boîte à pains à cacheter dont le dessus est une pelote pour ficher des épingles. C'est un petit trousseau complet; et puis par-dessus le marché voici une jolie grimace, ouvrons-la, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 206, dans POUGENS. || 4° Coquillage de mer.

— HIST. XIV° s. Les Franczois les firent viser, Affin qu'il peussent s'aviser De les combattre en celle place; Jehan leur fist une grimace, *Liv. du bon Jehan*, 2217. || XVI° s. Sur cette humeur d'une gravité et grimace paternelle, MONT. II, 82.

— ÉTYM. Berry, *migrace*; espagn. *grimazo*, posture extraordinaire dans un tableau. Diez le tire, non très-affirmativement, de l'anglo-saxon *grima*, masque, fantôme. Scheler préfère l'ancien h. allem. *grim*, furieux, colère, qui a donné le prov. *grim*, affligé, *grimar*, affliger. *Grimace* paraît tenir à l'italien *grimo*, ridé (voy. GRIME), et signifierait proprement grosse ride, vilaine ride.

GRIMACER (gri-ma-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : grimaçant, grimaçons), *v. n.* || 1° Faire une grimace, des grimaces. Cet enfant grimace continuellement. Qui, bâillant, grimaçaient d'une façon bizarre, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || Fig. et substantivement. Simulation de bons sentiments. ....fausses bigottes Qui tiennent que le grimacer Peut tous les péchés effacer, SCARR. *Virg.* VI. || 2° Fig. En termes d'arts, il se dit d'une expression outrée. Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures, Il [Molière] n'eût point fait souvent grimacer ses figures, BOIL. *Art p.* III. Ne fais plus grimacer tes odieux portraits, VOLT. *Disc.* 3. Le Laocoon souffre, il ne grimace pas; cependant la douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son orteil jusqu'au sommet de sa tête, DIDEROT, *Essai sur la peint.* ch. 4. Tout ce qui fait grimacer la nature de l'homme me semble peu digne d'estime, CHATEAUBR. *Itinér.* 3° part. || 3° Fig. Il se dit des vêtements qui font de mauvais plis. Cet habit grimace. || 4° Quelques auteurs l'ont employé activement. Débiter en grimaçant. Qui par les carrefours vont leurs vers grimaçant, RÉGNIER, *Sat.* II. || Simulet laidement. L'on voit à nu toutes les difformités du vice grimaçant la vertu, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 357.

— ÉTYM. *Grimace.*

† **GRIMACERIE** (gri-ma-se-rie), *s. f.* Action de grimacer. Et, par plaisir, la tiare essayant, Il fit autour force grimaceries, Tours de souplesse et mille singeries, LA FONT. *Fabl.* VI, 6.

— ÉTYM. *Grimacer.*

GRIMACIER, **ÈRE** (gri-ma-sié, siè-r'), *adj.* || 1° Qui fait ordinairement des grimaces. Cet enfant est grimacier. || Substantivement. Un grimacier. Une grimacière. Ce monsieur du journal m'appelle jacobin, homme horrible, ordurier, grimacier, chiffonnier, P. L. COUR. 2° *lettre particul.* || 2° Par extension, qui a des façons minaudières. Cette femme est fort grimacière. || Substantivement. Une grimacière. || 3° Fig. Qui a le caractère de l'hypocrisie. Les démonstrations grimacières qu'on me prodigue, J. J. ROUSS. *Prom.* 6. || Substantivement. Ils donnent bonnement [les hommes sincèrement vertueux] dans le panneau des grimaciers, et appuient aveuglément les singes de leurs actions, MOL. *D. Juan*, V, 2.

— HIST. XVI° s. En aucuns lieux on appelle grimaciers les statuaires qui font ces marmousets qui sont es riches bastimens faisant mines comme s'ils portoient l'arc d'une voute ou quelque autre poisant fais, LÉON TRIPPAULT, *Celthellenisme*, au mot *grimace.*

— ÉTYM. *Grimace.*

GRIMAUD (gri-mô; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des gri-mô-z encroûtés), *s. m.* || 1° Anciennement, nom donné aux écoliers des basses classes, aux élèves les plus ignorants. D'abord pour donner des leçons Aux grimauds et petits garçons, Il apprend si bien la grammaire.... Que le mot le plus discordant, Il le conjugue.... *Le Voyage de Mercure*, 1653, dans FR. MICHEL, *Argot.* || 2° Fig. Mauvais écrivain, mauvais artiste. Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier, MOL. *F. sav.* III, 5. Ces musiciens ne sont que des grimauds auprès de lui, SÉV. 271. Mais, bien que ses durs vers, d'épithètes enflés, Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés, Lui-même il s'applaudit.... BOIL. *Sat.* IV. On ne saurait croire combien de mécontents a faits le choix du ministre [des gens de lettres invités à la table du roi de Danemark]; il n'est point de grimaud qui ne se soit imaginé digne de cette faveur, et qui ne regarde comme une injustice atroce d'avoir été excepté, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. IV, p. 155. || 3° Pédant encroûté. Il sait le grec, c'est un grimaud, LA BRUY. XII. Les Bignon, les Lamoignon étaient de purs grimauds; qui peut en douter? ils savaient le grec, ID. XII. Je vous remercie et je vous félicite de votre plan d'études; il semble qu'autrefois les colléges n'étaient institués que pour faire des grimauds; vous ferez des gens de mérite, VOLT. *Lett. Robert*, 23 févr. 1764. || 4° Grimaud, un des noms vulgaires de la chouette. || 5° *Adj.* Grimaud, grimaude, qui est d'humeur chagrine, maussade.

— HIST. XVI° s. Grimaud [le pere au diable], OUDIN, *Curios. fr.* La lumiere et dignité a esté de mon age rendue es lettres, et y vois tel amendement, que, de present, à difficulté serai je receu en la premiere classe des petits grimaulx, qui, en mon aage virile, estoys reputé le plus sçavant du dit siecle, RABEL. *Pant.* II, 8. Puys y accourut le maistre d'eschole, avecques tous ses pedagogues, grimaulx et escholiers, ID. *ib.* IV, 48.

— ÉTYM. Dérivé de *grime*. *Grimaud* a deux sens, celui de mauvaise humeur, qui se rapporte à *grimer*; et celui de mauvais écolier, qui probablement dérive aussi de *grimer*; l'idée défavorable qui est dans *grimer* ayant été portée sur ces petits et mauvais écoliers. *Grimaud*, le père au diable, dans Oudin, paraît offrir une transition. Au contraire, Scheler pense que *grimaud* en ce sens contient un radical *grimer* qui est dans *grimoire*, et qui signifierait griffonner. Dans le XIV° siècle on nommait à Chartres *grimaudus*, *grimault*, un cierge que le doyen offrait à la Chandeleur.

† **GRIMAUDAGE** (gri-mô-da-j'), *s. m.* Radotage. Ôtez-vous de l'esprit tout ce grimaudage d'une femme [elle-même] blessée d'une grande plaie; elle est très-petite, SÉV. 4 févr. 1685.

† **GRIMAUDERIE** (gri-mô-de-rie), *s. f.* Langage de grimaud, de pédant, radotage. J'employais ce que je pouvais de temps à lire indifféremment toutes sortes de livres, où j'appris plus en trois mois que je n'avais fait en sept ans au collége à ouïr les grimauderies pédantesques qui m'avaient de telle manière perdu le jugement, que je croyais que toutes les fables des poëtes fussent des choses véritables, *Francion*, l. IV, p. 168.

— HIST. XVI° s. Il avoit mené deux siens fils à Poitiers, pour estudier en grimauderie [à l'université], DESPER. *Contes*, LXXIII.

— ÉTYM. *Grimaud.*

GRIME (gri-m'), *s. m.* || 1° Mauvais écolier. C'est un grime. || 2° Terme de théâtre. Personnage des vieillards ridicules, par opposition à père noble. Jouer les grimes, ou, adjectivement, les pères grimes. || On dit dans le même sens : Cet acteur est un excellent grime.

— ÉTYM. *Grime* a deux sens; pour celui de vieillard ridé, il vient de l'italien *grimo*, ridé (voy. GRIMER); quant à l'autre, il paraît en venir aussi comme *grimaud;* car le cas est le même.

GRIMÉ, ÉE (gri-mé, mée), *part. passé* de grimer. Un acteur grimé d'une façon comique.

GRIMELIN (gri-me-lin), *s. m.* || 1° Petit garçon. || 2° Joueur dont le jeu est mesquin. Ce n'est pas un beau joueur, c'est un grimelin.

— HIST. XVI° s. Qu'il n'y aura pas jusqu'aux petits grimelins qui ne se meslent d'en faire un affiche de college, DES ACCORDS, *Bigarrures, préface.*

— ÉTYM. Diminutif de *grime.*

GRIMELINAGE (gri-me-li-na-j'), *s. m.* || 1° Petit jeu mesquin. || 2° Petit gain qu'on se ménage dans une affaire. Il a fait dans cette affaire quelque grimelinage.

— ÉTYM. *Grimeliner.*

GRIMELINÉ, ÉE (gri-me-li-né, née), *part. passé* de grimeliner. Acquis par petits gains. C'est de l'argent grimeliné.

GRIMELINER (gri-me-li-né), *v. n.* || 1° Jouer petit jeu et mesquinement. Il ne joue jamais gros jeu, il grimeline. || 2° Se ménager quelque petit profit dans une affaire. Il n'est pas dans les grandes affaires, il ne fait que grimeliner. || Activement. Je vous remercierai toujours des bontés dont vous m'avez honoré auprès de cet épineux d'Espagnac; il devrait bien plutôt songer à tirer le pays de Gex de la misère, qu'à grimeliner des lods et ventes, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 11 déc. 1759.

— HIST. XVI° s. Grimeliner [étudier la grammaire, être écolier], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Grimelin.*

GRIMER (SE) (gri-mé), *v. réfl.* Terme de théâtre. Se peindre des rides, et se donner la physionomie d'un vieillard, d'une duègne. Cet acteur se grime bien.

— ÉTYM. Dérivé de l'ital. *grimo*, ridé, que Diez tire de l'anc. h. allem. *grim*, colère, furieux (avec le front ridé). A *Grimo* tient *grinza*, ride, de l'anc. h. allem. *grimmisôn*, être courroucé.

GRIMOIRE (gri-moi-r'), *s. m.* || 1° Livre des sorciers pour évoquer les démons, etc. Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon Ainsi que ce cousin des quatre fils Aimon Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire, Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire? BOIL. *Ép.* XI. Il y eut des livres où les mystères des sorciers étaient écrits; j'en ai vu un à la tête duquel on avait dessiné assez mal un bouc et une femme à genoux derrière lui; on appelait ces livres grimoires en France, et ailleurs l'alphabet du diable, VOLT. *Dict. phil. Bouc.* Au peuple en butte à nos larcins, Tout grimoire En peut faire accroire, BÉRANG. *Bohémiens.* || Fig. Savoir le grimoire, entendre le grimoire, être habile dans les choses dont on se mêle. || 2° Fig. et familièrement. Discours obscur, écriture difficile à lire. Et que c'est, mon ami, un grimoire et des mots, Dont tous les courtisans endorment les plus sots, RÉGNIER, *Sat.* IV. Sans tant de contredits et d'interlocutoires Et de fatras et de grimoires, Travaillons, les frelons et nous, LA FONT. *Fabl.* I, 21. Je lui répondis [au duc d'Orléans] que je n'avais aucune aptitude pour les finances, que c'était un détail devenu science et grimoire qui me passait, ST-SIM. 395, 116. Soit que d'un vieux papier timbré Il débrouille le long grimoire, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 42.

— REM. Il a été féminin : Mais je trouve en ma grimoire Que la foire Jamais ne le quittera, *Gausserie par le sieur de Sygognes*, 1634, dans FR. MICHEL, *Argot.*

— HIST. XIII° s. J'irai en l'abeïe à nostre abé parler; Si ferai le gramaire et lire et conjurer, *Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 695. || XIV° s. Et li bastart s'escrie : vez me chi, biaus amis; Lut avés de gramare; je sui li anemis [le diable], *Baud. de Seb.* XX, p. 242. || XV° s. Je l'os bien lire le grammaire; Alons à ly; il nous appelle, *Mystères inédits du XV° s.* JUBINAL, t. I, p. 69. Se fist traiter en homme de sçavoir, Leur promettant à leur faire asçavoir Chouses cachées, chouses hors de memoire Qui excedent et logicque et grammoyre, P. FAIFEU, XIX. || XVI° s. Je pense que ce sont des mots de la grimoire, DES ACCORDS, *Bigarr. equivoques francais.*

— ÉTYM. Diez pense que ce mot vient de l'anc. h. allem. *grîma*, spectre. Mais la forme ancienne du mot, qui est *gramaire*, *gramare*, ne le rapproche pas de *grîma*. Génin y voit une variété du mot *grammaire*, la *grammaire* ayant été prise pour un livre de science occulte dans lequel on lisait pour évoquer le diable. Scheler y trouve un radical *grimer*, signifiant griffonner; mais, comme pour *grîma*, le thème est *gramare* et non *grimoire*; grimoire n'apparaît qu'au XVI° siècle, ayant passé par *gramoire*. En conséquence, il vaut mieux suivre la forme et tirer *gramare* du bas-latin *gramma*, lettre; de lettre, on peut passer au sens de grimoire. *Gramma* est le grec γράμμα, de γράφειν, écrire; et *gramare* représenterait *grammarium*. L'anc. anglais a dit *glamour*, tiré du français.

GRIMPANT, ANTE (grin-pan, pan-t'), *adj.* || 1° Qui grimpe, qui a l'habitude de grimper. Rien ne peut arrêter cet animal grimpant [la chèvre], LA FONT. *Fabl.* XII, 4. || 2° Terme de botanique. Plante grimpante, plante dont la tige, trop faible pour se soutenir elle-même, s'élève le long des corps voisins, soit en se roulant autour d'eux, soit en s'y accrochant.

† **GRIMPART** (grin-par), **GRIMPEAU** (grin-pô), **GRIMPENHAUT** (grin-pan-hô), *s. m.* Voy. GRIMPEREAU.

† **GRIMPÉ, ÉE** (grin-pé, pée), *part. passé* de grimper. Monté, parvenu sur. Un couvreur grimpé sur un toit. Un enfant grimpé sur un âne. || Fig. [Un homme de robe] Ne s'énonçant jamais qu'avec poids et mesure, Et qui, toujours grimpé sur la magistrature, Hors de son tribunal aurait cru déroger, PALISSOT, *les Philosophes*, I, 5.

GRIMPER (grin-pé), *v. n.* || 1° Gravir en s'aidant des pieds et des mains. Quand il fallut grimper, les uns se soulevaient, les autres se guindaient avec des cordes et des nœuds courants, VAUGEL. *Q. C.* VII, 11. Au bord de quelque bois sur un arbre je grimpe, Et, nouveau Jupiter, du haut de cet olympe Je foudroie à discrétion Un lapin qui n'y pensait guère, LA FONT. *Fabl.* X, 15. C'est que le juste, sévère à lui-même et persécuteur de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe plutôt qu'il ne marche, BOSS. *Reine d'Anglet.* Voyez grimper sur ces roches Ces athlètes belliqueux, BOIL. *Ode* I. Les ennemis, qui craignaient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert, et, voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avaient grimpé par un petit endroit où on ne pouvait monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade, RAC. *Lettre à Boileau*, 24 juin 1692. || P se dit des animaux en un sens analogue. Elle [la marmotte] grimpe sur les arbres, elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines; et c'est des marmottes, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 8. || Fig. et familièrement. On dit d'un vin capiteux qu'il grimpe à la tête. || Employé activement. Comme une chèvre en grimpant un rocher, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Xénophon ne jugea pas qu'il fût à propos de marcher en bataille, mais à la file, parce que les soldats ne pourraient garder leur rang à cause de l'inégalité du terrain, facile à grimper dans un endroit et difficile en un autre, ce qui leur ferait perdre courage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 199, dans POUGENS. || 2° S'élever en s'attachant aux corps voisins, en parlant des plantes. Cette vigne a grimpé jusqu'au premier étage. || 3° En général, monter sur un lieu haut, sur quelque chose d'élevé, sans s'aider des pieds ni des mains. Coulanges a grimpé sur sa chaise, SÉV. 582. Les uns courent deux cents lieues pour porter nos lettres; les autres grimpent sur les toits de nos maisons, pour empêcher que nous ne soyons incommodés de la pluie, quelques-uns font bien pis, ID. 431. Si vous couriez avec tant d'ardeur lorsqu'il fallait grimper par des précipices, il est hors de la vraisemblance que vous vous arrêtiez tout à coup quand vous aurez rencontré la plaine, BOSS. *Sermons, impénit.* 2. Je le suis, nous grimpons à son cinquième étage, MONTESQ. *Lett. pers.* 45. On grimpe sur la cime des montagnes avec les malheureux qui s'y sont réfugiés, DIDER. *Claude et Nér.* II, 100. Cependant le bruit s'était répandu dans l'île que la fortune avait visité ces rochers; on y vit grimper des marchands de toute espèce, BERN. DE ST-P. *P. et Virg.* Je grimpe derrière la voiture, PICARD, *Provinc. à Paris*, III, 17. || 4° Se grimper, *v. réfl.* Grimper. Le curé vit tout ce spectacle [la bataille] du haut de son clocher où il s'était grimpé, ST-SIM. 12, 137. || Fig. et familièrement. Il se grimpe, il affecte des sentiments, un langage élevé.

— HIST. XVIe s. Par picques et eschelles les uns montoient à mont, Et les autres gripoient par les chaines du pont, J. MAROT, V, 121. Les bras longs et tortus du lierre grimpant, RONS. 804.

— ÉTYM. Wallon, *griper*, grimper; Berry, *grimper*, saisir. On tire ordinairement ce mot du germanique : anc. h. allem. *klimban*, allem. mod. *klimmen*, gravir. Mais on trouve *griper* pour *grimper*, et *grimper* pour *gripper*; il vaut donc mieux admettre que ce mot vient du hollandais *grippen*, saisir, autre forme de l'allemand *greifen*, saisir (voy. GRIPPER) : on s'accroche pour grimper.

GRIMPEREAU (grin-pe-rô), *s. m.* Genre de petits oiseaux qui grimpent le long des arbres. || Grand grimpereau, le pic varié. || On dit aussi grimpart, grimpeau, grimpenhaut.

— ÉTYM. *Grimper.*

GRIMPEURS (grin-peur), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. || 1° Ordre d'oiseaux dont les doigts sont conformés de manière à leur permettre de grimper facilement le long des arbres, etc. (perroquets, pics, torcols, coucous, grimpereaux, toucans, etc.). || 2° Famille de l'ordre des rongeurs. || 3° Section de la famille des reptiles ophidiens apodes.

— ÉTYM. *Grimper.*

GRINCEMENT (grin-se-man), *s. m.* Action de grincer les dents. Ces grincements de dents, ces gémissements et ces pleurs, ces feux qui ne doivent jamais s'éteindre, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 168. Il [le tigre] rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paraît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 249.

— HIST. XVIe s. Fit changer leurs ris et joye en pleurs et grincement des dens, CALV. *Instit.* 563.

— ÉTYM. *Grincer.*

GRINCER (grin-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : grinçant, grinçons). || 1° *V. a.* Serrer les dents les unes contre les autres, de manière à faire entendre un craquement. Il s'est armé contre moi de toute sa fureur; il a grincé les dents en me menaçant, SACI, *Bible*, *Job*, XVI, 10. Les fanatiques grinceront les dents et ne pourront pas mordre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 mai 1759. Les douleurs de la néphrétique lui feront grincer les dents, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° *V. n.* Grincer des dents. || Absolument et fig. Et sa muse [de J. B. Rousseau] qui toujours grince, Et qui fuit les jeux et les ris, VOLT. *Épît.* LIII. || Par extension, on dit qu'une roue, qu'une porte grince, quand elle fait un bruit désagréable en tournant.

— HIST. XVIe s. Bien que les reprouvez souspirent ou grincent les dents sous les coups.... CALV. *Instit.* 515.

— ÉTYM. Picard, *grincher*; de l'anc. haut-allem. *gremizôn*, grincer des dents; anglo-sax. *grimetan*.

† **GRINCHER** (grin-ché), *v. n.* Se dit en parlant du pain dont la chaleur du four fait trop lever la croûte.

— ÉTYM. Probablement le même que *grincer*.

† **GRINCHEUX, EUSE** (grin-cheû, cheu-z'), *adj.* Terme populaire et provincial. Qui est revêche, de mauvaise humeur.

† **GRINETTE** (gri-nè-t'), *s. f.* Nom vulgaire du râle de genêt, quand il est jeune.

† **GRINGALET** (grin-ga-lè; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Terme familier. Homme faible de corps et grêle. M'est avis que c'était plutôt.... comme qui dirait le gringalet de page, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 21. || Homme sans consistance. Nous ne serons pas alors des individualités obscures, sans importance.... des gringalets, ajoutait Malvina en appuyant, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 5.

— HIST. XIIe s. A une brance par la resne Qt le guingalet arresné, CHRESTIEN DE TROYES, dans FR. MICHEL, *Argot* (qui remarque qu'ailleurs le même auteur dit toujours *gringalet*). || XIIIe s. Les armes reçut un valet, Uns autres prist lou gringalet, *Nouv. rec. de fabliaux et contes*, t. I, p. 134. || XIVe s. Et si estoit montez dessus un gringalet (autre leçon : gingalet) Qui l'ambleüre va assez mieux d'un mulet, *Guesclin*, 16958. || XVIe s. Gringalet [bouffon amusant], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. A Genève on l'emploie adjectivement : *cheval gringalet, homme gringalet*. Origine incertaine. On indique l'allemand *gering*, petit; mais cela, vu la forme, est bien douteux. Dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, un *gringalet* était une sorte de cheval.

† **GRINGETTE** (grin-jè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la perdrix grise.

GRINGOLÉ, ÉE (grin-go-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Il se dit de certaines croix dont les extrémités aboutissent en têtes de serpents dites autrefois gargouilles.

— ÉTYM. *Gringole*, corruption de *gargouille* (voy. ce mot).

GRINGOTTER (grin-go-té), *v. n.* || 1° En parlant des petits oiseaux, fredonner. Un serin qui gringotte. || 2° Familièrement. Il se dit des personnes qui fredonnent mal. || Activement. Vous ordonnez que je gringotte Quelques vers sur la ravigotte; Je ne sais bonnement comment parer la botte; On tirera sur ma calotte, LE P. DU CERCEAU, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVe s. Quant me sentys ainsi enamouré, de gayeté me pris à gringoter, *Percefor.* t. I, f° 78. Comment il deschante et gringote, *Martyre de St P. et de St Paul.* || XVIe s. C'est une chanson gringottée, La musique en est bien nottée, Ou l'assiette de la clef ment, MAROT, II, 128. Ta note Tant sotte Gringote [médit] De nous, ID. III, 91. Il chante, il se dégoise, il gringotte comme un rossignol, PARÉ, *Animaux*, 19. Gringuenotter une messe [la dépêcher], H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 646, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins que ce ne soit une onomatopée du chant des oiseaux.

GRINGUENAUDE (grin-ghe-nô-d'), *s. f.* || 1° Petite ordure qui s'attache aux émonctoires et ailleurs par malpropreté. || 2° Restes de diverses choses bonnes à manger. Des gringuenaudes de pain, de pâté.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† 1. **GRIOT** (gri-o), *s. m.* Synonyme de recoupe du blé. Les boulangers fournissent aux amidonniers les griots et les recoupettes qu'ils peuvent employer sur-le-champ, *Dict. des arts et mét. Amidonnier.*

— ÉTYM. Même racine que *gruau*.

† 2. **GRIOT** (gri-o), *adj. m.* Le genêt griot (voy. GENÊT).

1. **GRIOTTE** (gri-o-t'), *s. f.* Espèce de cerise à courte queue, qui est un peu aigre, et plus grosse que les autres.

— REM. D'après l'Académie, la griotte est une cerise à courte queue plus douce que les autres; elle aurait dû dire : cerise aigre, mais plus douce que les autres cerises aigres.

— HIST. XVIe s. Les agriotes ou cerizes aigres sont plus propres à confire que les guines ou cerizes douces, O. DE SERRES, 857.

— ÉTYM. La forme première est *agriote*, et semble venir de ἄγριος, sauvage.

2. **GRIOTTE** (gri-o-t'), *s. f.* Marbre tacheté de rouge et de brun. La griotte d'Italie. || La griotte du Languedoc, sorte de marbre au ton rouge cerise.

— ÉTYM. Ainsi dit de la cerise *griotte*.

GRIOTTIER (gri-o-tié; l'*r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des gri-o-tié-z en fleurs), *s. m.* Arbre qui porte les griottes.

— HIST. XVIe s. Le griotier à rozes est un grand arbre semblable en bois et fueilles au cerisier aigre, ne produisant aucun fruit, ains seulement des rozes incarnates.... par enter l'on l'engeance de telles rozes, les greffans sur des cerisiers communs aigres ou doux, O. DE SERRES, 560.

— ÉTYM. *Griotte* 1.

† 1. **GRIP** (grip), *s. m.* Terme de fauconnerie. Oiseau de grip, oiseau qui ne vit que de rapine.

— HIST. XVIe s. Grip [action de prendre], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Voy. GRIPPER.

† **GRIPET** (gri-pè), *s. m.* Nom que l'on donne à Montmédy à des rampes très-rapides qui sont dans la ville; on le dit aussi dans les Côtes-du-Nord pour un chemin roide.

— ÉTYM. *Griper* dit pour *grimper* (voy. ce mot). On dit dans d'autres provinces *gripot*.

† **GRIPHE** (gri-f'), *s. m.* Terme d'antiquité. Énigme, questions compliquées que l'on se proposait. Notre incomparable Saumaise qui se joue des griphes, ici sans espérance de passer outre, BALZAC, *le Barbon.*

— ÉTYM. Lat. *griphus*, de γρῖφος, énigme, proprement filet.

GRIPPE (gri-p'), *s. f.* || 1° Terme familier. Fantaisie, goût passager, capricieux. [Le duc de Noailles] C'est un homme de grippe, de fantaisie, d'impétuosité successive, ST-SIM. 317, 142. Il [le régent] eut bien de la peine à se contenter des trois marches qu'ils [les hauts siéges] devaient avoir; c'est une grippe, pour user de ce mauvais mot, que je n'ai jamais pu démêler en lui, ID. 511, 9. || Prendre quelqu'un en grippe, se prendre de grippe contre quelqu'un, se prévenir sans motif contre lui. Voilà quel était l'homme qui, toujours par le même motif peut-être, me prit en grippe, uniquement sur ce que je le servais fidèlement, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Oui, madame, j'ai pris en grippe l'amitié comme la médecine, P. L. COUR. *Lett.* II, 62. || 2° Catarrhe épidémique, ainsi dit parce qu'il grippe, saisit une foule de gens. Vous avez peut-être ouï parler de ces mauvais rhumes épidémiques, auxquels les Français, qui nomment tout, ont donné le nom de grippe, qui est en effet très-significatif, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 213, dans POUGENS. La grippe, en faisant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure, VOLT. *Lett. Chabanon*, 10 janv. 1768.

— HIST. XIIIe s. Car lors Herodes ly cuyvers, Qui tant estoit fel et divers, Son droit seurnom estoit Agrippe, Mais ne verrez plus male grippe, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 227, dans LACURNE. || XVIe s. Dites moy pourquoy c'est qu'on vous represente vous autres messieurs les avocats en la qualité que dessus soubs ce creon des harpies; cela ne nous certifie autre chose sinon que vous aimez fort la grippe, CHOLIÈRES, *Contes*, f° 82, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. GRIPPER.

GRIPPÉ, ÉE (gri-pé, pée), *part. passé* de gripper. || 1° Saisi avec la griffe ou comme avec la griffe. .... Maudit coq, tu mourras! Comme elles l'avaient dit, la bête fut grippée, LA FONT. *Fabl.* V, 6. || Saisi, en langage de mécanismes. Une infinité de petites pointes en fil de laiton, grippées dans la fonte [d'un cylindre imprimeur], PONCELET, *Rapp. sur les mach. et outils*, t. I, p. 155. || 2° Terme de médecine. Face grippée, face dans laquelle les traits sont resserrés et contractés sur eux-mêmes, de manière qu'ils semblent diminués de volume. || 3° Atteint de la grippe. Je suis grippé.

† **GRIPPE-ARGENT** (gri-par-jan), *s. m.* Celui qui cherche à gripper de l'argent, celui qui a l'habitude d'en gripper.

— HIST. XVIe s. Gripp' argent, COTGRAVE.

† **GRIPPE-COQUIN** (gri-pe-ko-kin), *s. m.* Nom plaisant donné à tous les agents chargés d'arrêter les malfaiteurs, particulièrement aux gendarmes. Bravo! mon garçon, un gendarme n'aurait pas mieux fait. — M. le juge de paix, répliqua Rabusson en se redressant d'un air de dignité offensée, il me semble qu'un ancien maréchal des logis au deuxième régiment des cuirassiers de la garde vaut bien tous les grippe-coquins du monde, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 24.

† **GRIPPE-FROMAGE** (gri-pe-fro-ma-j'), *s. m.* Surnom du chat. Quatre animaux divers, le chat grippe-fromage, Triste oiseau le hibou.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. || *Au plur.* Des grippe-fromage ou fromages.

† **GRIPPELER (SE)** (gri-pe-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : se grippelle, se grippellera), *v. réfl.* Se froncer, se crêper, en parlant d'étoffes.

— ÉTYM. Dérivé de *gripper*.

† **GRIPPEMENT** (gri-pe-man), *s. m.* || 1° Effet que produisent sur elles-mêmes deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre. || 2° Terme de médecine. Grippement de la face, état de la face grippée, dans la péritonite et les douleurs abdominales très-aiguës.

— HIST. XVIe s. Grippement [action de gripper], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Gripper.*

† **GRIPPEMINAUD** (gri-pe-mi-nô), *s. m.* Nom du chat. Les voilà tous deux arrivés, Devant sa majesté fourrée; Grippeminaud leur dit : mes enfants, approchez, LA FONT. *Fabl.* VII, 16.

— HIST. XVIe s. Grippeminaud [ravisseur, voleur], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Dérivation plaisante de *gripper*, sans doute avec *minaud*, *minet*, nom du chat.

GRIPPER (gri-pé), *v. a.* || 1° En parlant du chat ou de tout autre animal à griffes, saisir subtilement. Le chat a grippé la souris à la sortie du trou. || 2° Par extension et familièrement, dérober, ravir le bien d'autrui. On lui a grippé sa bourse. || 3° Populairement. Arrêter, saisir. Il était avec elle, Monsieur, quand au collet on l'est venu gripper, TH. CORN. *le Galant doublé*, IV, 8. || 4° Fig. Prévenir défavorablement. Comme il est offensé, comme il est en colère.... tout ce qu'il écrit là-dessus est la plus plaisante et la plus naturelle chose du monde, et l'a tellement grippé, que je ne sais point du tout comme M. de la Trousse se porte, SÉV. 611. || 5° Se gripper, *v. réfl.* En parlant des étoffes, se retirer, se froncer. Le crêpe se grippe facilement. || On le dit aussi en ce sens au neutre : Cette étoffe grippe. || Fig. et familièrement. Se prévenir défavorablement et sans raison. C'est un homme sujet à se gripper.

— HIST. XVIe s. Approcherent la dite galere des

François et tant qu'ils aborderent et commencerent à eulx gripper aux cordes et monter pour cuider entrer dedans, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, mss. f° 27, dans LACURNE. Et plusieurs autres chevaliers qui estoient plus aspres à ceste curée que chiquanoux à gripper, LANOUE, 141.

— ÉTYM. Goth. *greipan*; anc. scand. *gripa*: holland. *grijpen*, saisir, autre forme de l'allemand *greifen* (voy. GRIFFER).

† **GRIPPERIE** (gri-pe-rie), *s. f.* Volerie, pillerie.

— HIST. XVI° s. L'Escriture sainte nous donne de fort riches temoignages des menaces que Dieu fait contre vostre gripperie, CHOLIÈRES, *Contes*, f° 85, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gripper*.

GRIPPE-SOU (gri-pe-sou), *s. m.* || **1°** Anciennement. Nom qu'on donnait à celui qui recevait à l'hôtel de ville de Paris les rentes des particuliers, et qui avait pour sa peine deux liards par livre. || **2°** Par mépris. Homme qui fait de petits gains sordides. || *Au plur.* Des grippe-sou ou sous.

— ÉTYM. *Gripper*, et *sou*.

† **GRIPPEUR** (gri-peur), *s. m.* Terme familier. Celui qui grippe, qui dérobe.

— ÉTYM. *Gripper*. On a dit *grippard* au XVI° siècle : Un milan que je interprette un pillard, grippard, et qui en prend où il en peut avoir, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 597, dans LACURNE.

GRIS, ISE (grî, gri-z'), *adj.* || **1°** Qui est de couleur entre blanc et noir, de couleur de cendre. Certaine fée un jour était souris; C'était la fatale journée Où l'ordre de la destinée Lui faisait prendre l'habit gris, LA MOTTE, *Fabl.* V, 20. || Papier gris, papier qui n'a pas de colle et qui sert à filtrer. || Vin gris, vin très-paillet. || Patrouille grise, ronde d'agents de police qui fait un service de sûreté pendant la nuit, et qui ne porte pas d'uniforme, mais qui est couverte de manteaux gris. || Sœur grise, espèce de religieuse qui sert les malades, et qui porte un costume gris. Monseigneur fut enseveli, les uns ont dit par des sœurs grises, les autres par des frotteurs du château, ST-SIM. 295, 26. || Terme d'anatomie. Substance grise de l'encéphale, substance de couleur grise qui est distribuée dans certaines parties de l'encéphale. || **2°** Il se dit de la nuance des cheveux qui par l'âge perdent leur couleur naturelle. Les ridicules aventures D'un amoureux en cheveux gris, MALH. III, 3. Il me sied bien, ma foi, de porter tête grise, Et d'être encor si prompt à faire une sottise, MOL. *Ét.* II, 6. Qu'il y a d'enfants à cheveux gris, et qu'il y a d'enfants dans le monde, puisque nous n'y voyons autre chose que des hommes faibles en raison et impétueux en désirs! BOSS. 2° *serm. Purific.* 2. || Familièrement. Être tout gris, avoir les cheveux gris. || **3°** Par extension, sombre. La nuit venait, et déjà ses mains grises Sur la nature étendaient ses rideaux, VOLT. *Bégueule.* || Temps gris, temps couvert et froid. || Elliptiquement. Il fait gris. || **4°** Terme d'imprimerie. Lettres grises, grandes lettres gravées sur bois ou sur cuivre, qui ont des vides de manière à n'être pas tout à fait noires, et dont on se sert au commencement des chapitres. || **5°** Fig. Qui est déplaisant comme quelque chose de sombre. Faire grise mine à quelqu'un, lui faire mauvais visage. L'inconsolable dame Élise, Faisant une mine bien grise, SCARRON, *Virg.* IV. || Populairement. En voir de grises, éprouver de grandes contrariétés. || En faire voir de grises, faire éprouver de grandes contrariétés. || **6°** Fig. et familièrement. Être gris, être à moitié ivre. Il est gris dès le matin, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 21. C'est peu d'être gris, Amis, soyons ivres, BÉRANG. *Scandale.* || **7°** *S. m.* La couleur grise. Les gris blanc, gris sale, gris brun, de castor, de Bréda et toutes autres sortes de gris, *Règlem. sur les manuf. août* 1669, *Teint. en soie, laine et fil*, art. 69. Gris de ramier, *ib.* art. 15. Gris tannés, *ib.* art. 16. Les gris plombés, *ib.* art. 29. L'intérieur était d'un gris de souris fort lustré, BONNET, *Observ.* 1, *Insect.* || Gris de lin, couleur qui participe du blanc et du rouge. Dans les derniers tournois, Monseigneur portait ses couleurs; quelles sont ses couleurs? l'aurore et le gris de lin, GENLIS, *Jeanne de France*, t. II, p. 11, dans POUGENS. || Adjectivement (emploi où le mot gris reste invariable et où l'on met un trait d'union). Couleur gris-de-lin. Étoffe gris-brun. Des habits gris-brun. Étoffe gris-de-perle. N'est-elle pas rouge [la cassette]? — Non, grise. — Hé oui, gris-rouge, c'est ce que je voulais dire, MOL. *Avare*, V, 2. De quelle couleur me conseilles-tu de le prendre? gris-de-fer ou gris-de-more? BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 3. Un cavalier vêtu de velours gris-blanc, LE SAGE, *Diabl. boit.* 13 Dans les pays du nord il y en a de toutes couleurs [des renards], des noirs, des bleus, des gris, des gris-de-fer, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 216. Elle [l'hirondelle de rivage] a toute la partie supérieure gris-de-souris, ID. *Ois.* t. XII, p. 394. Sa lumière gris-de-perle [de la lune] descendait sur la cime indéterminée des forêts, CHATEAUB. *Atala, le Récit des chasseurs.* || Fig. Si les pensées n'y sont pas noires, elles y sont au moins gris-brun, SÉV. 221. Tu verras les maris sourire avec un visage gris-brun, DALLAINVAL, *École des bourg.* III, 12. || **8°** Terme de vétérinaire. Le gris, robe du cheval caractérisée par un mélange de poils blancs et de poils noirs. On distingue plusieurs variétés : le gris très-clair ; le gris clair ; le gris ordinaire ou cendré; le gris foncé; le gris ardoisé; le gris de fer. Les espèces gris tourdille, gris étourneau, gris sale, sont dues à des modifications particulières de la nuance générale. || Gris pommelé, se dit du poil des chevaux, qui est mêlé de blanc et de noir. || **9°** Habillement gris. Il ne porte que du gris. Il est un petit homme Tout habillé de gris Dans Paris, BÉRANG. *Petit h. gris.* || **10°** Petit-gris, voy. PETIT-GRIS, à son rang. || **11°** Gris-perlé, sorte de mauvais champignon. || Proverbe. La nuit tous les chats sont gris, voy. CHAT.

— HIST. XII° s. Un petit mantel gris, *Ronc.* p. 24. || XIII° s. Il la recouvrent chaut et de gris [petit-gris] et d'ermin, *Berte*, LV. || XV° s. De Cisteaux qui est ordre grise [ordre portant le gris ou plutôt le blanc], EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 559. Et pareillement ne exposeront en vente gris en bote qui ne soit bon et loyal; et seront tenus mectre gris d'aumusse fin, gris entre fin et le moindre gris chacun à part, sans les mesler les ungs par les autres, *Ordonn.* juillet 1486. Faire grise mine et mauvais recueil ausdites masques, *Aresta amorum*, p. 417, dans LACURNE. || XVI° s. Ventre saint gris, que tu es aise, MAROT, I, 213. J'ay bon vouloir, respond la teste grise, ID. II, 299. Quel visage eus-tu d'elle? — Gris, ID. I, 202. Sous du gris ou du bureau habite bien souvent un courage de pourpre, CALV. *Instit.* 664. Laisse le gris [froc] et son austerité, MARG. *Nouv.* LXIV. Quatre grands roussins gris-pommelez, CARLOIX, VIII, 28. Gris de lin, gris d'esté.... gris de ramier, gris perlé, gris argenté, D'AUB. *Fœn.* I, 2.

— ÉTYM. Provenç. *gris*; espagn. et portug. *gris*, petit-gris; ital. *griso*, *grigio*; bas-lat. *griseus* du IX° siècle; du germanique : ancien saxon, *gris*, qui a les cheveux blancs; allem. mod. *Greis*, vieillard. Comme *grec* s'est dit *gris*, Génin, *Récréat.* t. I, p. 137-144, a prétendu que *gris* venait de là; mais l'antiquité de *griseus* ne permet pas une pareille étymologie; il a pensé aussi que *gris* dans le sens d'un peu ivre représentait le latin *græcari*, faire la débauche, faire le grec; mais *gris* en ce sens paraît récent, du moins l'historique n'en offre pas de trace; il faut donc y voir un mot de plaisanterie pour indiquer l'état entre le blanc et le noir et figurément entre la raison et l'ivresse.

† **GRISAGE** (gri-za-j'), *s. m.* Terme collectif. Les couleurs grises. En toutes sortes de racinages et grisages, comme sont les ventres de biche, couleur de cannelle, etc. *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 74.

GRISAILLE (gri-zâ-ll', *ll* mouillées, et non gri-zâ-ye), *s. f.* || **1°** Peinture qui se fait avec du blanc et du noir, et qui représente des objets supposés blancs. Les grisailles sont une imitation du bas relief. Faire de la grisaille. Travailler en grisaille. Peindre en grisaille. || **2°** Terme de peinture sur verre. Grisailles, verres peints en tons légers. || **3°** Esquisses préparatoires où les couleurs locales ne sont point indiquées. || **4°** Mélange de cheveux bruns et de cheveux blancs, dont on fait des perruques. || **5°** Espèce de papillon de nuit. || **6°** Peuplier blanc.

— ÉTYM. Dérivé de *gris*.

GRISAILLÉ, ÉE (gri-zâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de grisailler. Fait en grisaille. Ornés de figures taillées, Très-artistement grisaillées, SCARRON, *Virg.* IV. || Fig. Il est certain que je trouve quelque chose d'usé, de passé, de grisaillé, d'inanimé, de froid, dans les auteurs qui firent les délices de ma jeunesse, CHATEAUB. *Mém.* t. 1er, p. 367.

GRISAILLER (gri-zâ-llé), *ll* mouillées, et non gri-zâ-yé. || **1°** *V. a.* Enduire de gris. || **2°** *V. n.* Prendre la couleur grise. [Le carton] battu jusqu'à ce qu'il grisaille, LESNÉ, *la Reliure*, p. 162

— ÉTYM. *Grisaille*.

† **GRISARD** (gri-zar), *s. m.* || **1°** Blaireau. || **2°** Espèce de goëland. Tous les grisards, suivant les observations de M. Baillon, sont dans le premier âge, d'un gris sale et sombre, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 203. || **3°** Grès trop dur pour pouvoir servir au paveur. Le grès que les ouvriers appellent grisard est si dur et si difficile à travailler, qu'ils le rebutent même pour n'en faire que des pavés, BUFF. *Min.* t. I, p. 207.

— ÉTYM. *Gris*.

GRISÂTRE (gri-zâ-tr'), *adj.* Qui tire sur le gris. Un vêtement grisâtre. Ce ciel nébuleux et grisâtre, cette tristesse de l'atmosphère qui annonce encore du mauvais temps pour le reste de la journée, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 236, dans POUGENS. Par un temps grisâtre d'automne, lorsque la bise souffle sur les champs, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 7.

— ÉTYM. Dérivé de *gris*.

† 1. **GRISÉ, ÉE** (gri-zé, zée), *adj.* Terme de serrurerie. Qui est seulement limé en gros.

— ÉTYM. Probablement *gris*, vu que, *blanchi* se disant chez les serruriers du fer limé jusqu'à ce qu'il ait tout son éclat, *grisé* se sera dit du fer limé grossièrement.

2. **GRISÉ, ÉE** (gri-zé, zée), *part. passé* de griser 2. Devenu à moitié ivre. Grisé par un coup de champagne. || Fig. Grisé par l'odeur de la poudre. Grisé par les louanges, par le succès.

† **GRISE-BONNE** (gri-ze-bo-n'), *s. f.* Variété de poire. Des grises-bonnes.

† **GRISELETTE** (gri-ze-lè-t'), *s. f.* La grande hirondelle de mer.

† **GRISELLE** (gri-zè-l'), *s. f.* Nom de plusieurs poissons.

† 1. **GRISER** (gri-zé). **1°** || *V. a.* Terme didactique. Donner une teinte grise. Tous les tons [de couleur] compris dans le plan circulaire sont susceptibles de recevoir l'addition du noir, ce qui grise ou rabat la couleur, CHEVREUL, *Comptes rendus de l'Acad. des sc.* t. L, p. 884. || **2°** *V. n.* Devenir gris. Les bleus célestes et les autres bleus de nuances plus basses, ne feraient que griser et perdre l'éclat du bleu, *Instr. gén. pour les teintures de laine*, 18 mars 1671, art. 13.

— ÉTYM. *Gris*.

2. **GRISER** (gri-zé), *v. a.* || **1°** Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. Je veux griser un peu Mlle Cateau, pour savoir si elle a le vin tendre, COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, III, 10. || **2°** En parlant de liqueurs fortes, de la fumée de tabac, etc. Porter à la tête, étourdir. La fumée de tabac me grise. || Fig. Ces belles promesses l'avaient grisé. || **3°** Se griser, *v. réfl.* Devenir gris. La table est mise, La chère exquise, Que l'on se grise; Trinquons, mes amis! BÉRANG. *Cocagne.* || Fig. S'exalter, devenir comme ivre. Il se grise de ses propres paroles.

— ÉTYM. *Gris*.

GRISET (gri-zè), *s. m.* || **1°** Jeune chardonneret qui n'a encore que ses plumes grises. || **2°** Voy. ÉPINE (épine luisante).

— ÉTYM. Diminutif de *gris*.

GRISETTE (gri-zè-t'), *s. f.* || **1°** Vêtement d'étoffe grise de peu de valeur. Un haut-de-chausses de grisette, Un pourpoint couleur de noisette, SCARR. *Virg.* VI. De jeunes fillettes, Aimables, bien faites, Autant que vous l'êtes, Font, dans leurs grisettes, Bien plus de fracas Que de vieux appas En or de ducats, DANCOURT, *Fête de vill. Divertissement.* || **2°** Terme de marine. Vice dans les bois provenant d'une fermentation de séve due au contact de l'air par suite d'une blessure. || **3°** Jeune fille de petite condition, coquette et galante, ainsi nommée parce qu'autrefois les filles de petite condition portaient de la grisette. Il avait à quatre ou cinq milles de Londres une petite maison de campagne, toujours meublée de quelques grisettes, HAMILT. *Gramm.* 10. Je suis las d'être bien battu et mal nourri; je suis las de passer la nuit à la porte d'un lansquenet et le jour à vous détourner des grisettes, REGNARD, *Attend. s. l'orme*, sc. 1. Le maréchal de Noailles était fort accusé de n'avoir pas renoncé à la grisette, ST-SIM. 211, 92. Elle est jolie, à la bonne heure; mais y a-t-il moyen de penser qu'une grisette lui ait tourné la tête? car il n'est question que d'une grisette, ou tout au plus de la fille de quelque petit bourgeois, qui s'était mise dans ses beaux atours, MARIV. *Marianne*, 4° part. On apprend beaucoup dans le frivole volume de Fléchier [sur les grands jours d'Auvergne]; on y apprend même que les grisettes étaient de jeunes bourgeoises de la ville qui avaient une galanterie un peu hardie, et qui se piquaient de beaucoup de liberté, CH. LABITTE, *Rev des Deux-Mondes*, 15 mars 1845, p. 1092. || Particulièrement. Jeune fille qui a un état, couturière, brodeuse, etc. et qui se laisse facilement courtiser par les jeunes gens. Mais vive la grisette! Je veux, Lisette, Boire à nos amours, BÉRANG. *Lisette.* || **4°** Nom vulgaire de la sylvie cendrée (Europe) de Latham, dite aussi oiseau à gorge blanche. || Nom vulgaire

de l'alaude sénégalienne. || Nom sous lequel on a désigné, dans le jeune âge, *l'anas noir*, dit aussi macreuse, LEGOARANT. || Voy. MAROUETTE. || 5° Nom donné par Geoffroy à *l'hespérie Tages* (lépidoptères diurnes), qui est l'hespérie grisette de certains auteurs. || Grisette à zigzag, nom donné par Geoffroy à la phalène arénée ou phalène sablée (lépidoptères nocturnes). || Nom spécifique pour certains auteurs, du charançon humble (coléoptères), LEGOARANT. || Un des noms vulgaires de l'agaric élevé et de l'agaric vaginé, variété grise, ID.

— HIST. XIV° s. Le faucon doit avoir les sourcilz blans et la teste grisette, *Modus*, f° LXXVII, *verso*.

— ÉTYM. Diminutif de *gris*; bourguign. *grisôtte*; provenç. *grizeta*, sorte d'étoffe ; espagn. *griseta*, même sens.

† **GRIS-FARINIER** (gri-fa-ri-nié), *s. m.* Agaric très-bon à manger.

† **GRIS-GRIS** (gri-gri), *s. m.* || 1° Amulette, idole des nègres. || 2° Morceau de papier sur lequel on écrit des versets du Coran, et que les Maures portent comme un préservatif universel.

† **GRISOIR** (gri-zoir), *s. m.* Outil pour rogner le verre.

— ÉTYM. Voy. GRISÉ 1.

GRISOLLER (gri-zo-lé), *v. n.* Il se dit du chant de l'alouette.

— ÉTYM. Onomatopée.

GRISON, ONNE (gri-zon, zo-n'), *adj.* || 1° Qui grisonne, qui est gris. Barbe, chevelure grisonne. Les amours m'ont rendu grison avant le temps, RÉGNIER, *Sat.* V. Qu'heureux est le folâtre à la tête grisonne! ID. *Sat.* VIII. J'enflamme un campagnard grison, Je suis cruelle et celui-là m'épouse, BÉRANG. *Cartes.* || Substantivement. La teinte grisonne. Un homme entre les deux âges Et tirant sur le grison, LA FONT. *Fabl.* I, 17. || 2° *S. m.* Terme familier. Un grison, un homme qui grisonne, qui vieillit. || 3° Homme de livrée que l'on faisait habiller de gris pour l'employer à quelque mission secrète; c'étaient des valets qui ne portaient pas de couleurs. Que de grisons en campagne pour la d'Olonne! HAMILT. *Gramm.* 6. Je suis le garçon de France le plus employé : valet de chambre de l'un, laquais de l'autre, grison de celle-ci, espion de celle-là, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, I, 3. Son grison va venir pour prendre la réponse, BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 6. Maulevrier mettait pied à terre, s'avançait seul, sifflait; un grison sortant d'un coin lui remettait des paquets, ST-SIM. 157, 58. || 4° Par plaisanterie, grison s'est dit d'un moine vêtu de gris. ....Suivaient de loin deux grisons bien dispos, Non des grisons de l'espèce indolente De celui-là qui porta sur son dos Le palfrenier du fameux Rossinante; C'étaient vraiment bien d'autres animaux.... deux cordeliers, PIRON, *Le Moine bridé*, *conte*. || 5° Familièrement. Un âne, un baudet. Et le grison se rue Au travers de l'herbe menue, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Surtout quand le grison, cet âne sans pareil, D'où descendront un jour les mulets du soleil, Vous fut volé sous vous à la montagne noire, DANCOURT, *Sancho Pança*, I, 12. || Se dit vulgairement d'un cheval gris. || 6° Mammifère d'Amérique. || 7° Nom, à Genève, de l'hirondelle de rivage. || 8° Espèce de gros grès qui sert à faire des auges et d'autres ouvrages.

— HIST. XVI° s. Vray est, que yver foible, froid et grison Nuit à nature, et sa vertu reprime, MAROT, III, 47. Voilà un laquais tout grison en un temps où nous voïons tant de conseillers sans barbe, D'AUB. *Fœn.* I, 6. Le bay, le fauve, le grison, le moreau, sont les chevaux les plus prisés, O. DE SERRES, 301. Grison et maladif, rentrer dessous la loi D'amour, o quelle erreur! Dieux, merci je vous crie, RONSARD, *Sonnets*, II, 26.

— ÉTYM. Dérivé de *gris*.

† **GRISONNANT, ANTE** (gri-zo-nan, nan-t'), *adj.* Qui commence à devenir gris. Tête grisonnante. Portant en queue ses cheveux noirs grisonnants, J. J. ROUSS. *Confess.* II.

† **GRISONNEMENT** (gri-zo-ne-man), *s. m.* Qualité de ce qui grisonne.

— HIST. XVI° s. Les indices de vieillesse du cheval sont.... grisonnement de poil à ceux qui de nature l'ont obscur, O. DE SERRES, 303.

GRISONNER (gri-zo-né), *v. n.* Devenir grison. Il y a grande apparence que personne n'est excommunié [de monitoires], vu que tous tant que nous sommes il n'y en pas un qui ne blanchisse ou ne grisonne, et on dit que, quand un homme est excommunié, il devient plus noir que poivre, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 192. Rufin commence à grisonner, mais il est sain, il a un visage frais et un œil vif, qui lui promettent encore vingt années de vie, LA BRUYÈRE, XI. Les nègres en vieillissant perdent une partie de leur couleur noire ; ils pâlissent ou jaunissent, leur tête et leur barbe grisonnent, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat.* Œuv. t. XI, p. 404. Le sang remonte à son front qui grisonne; Le vieux coursier a senti l'aiguillon, BÉRANG. *Vieux sergent.*

— HIST. XV° s. Dejà le poil me grisonne, Dejà la goutte je sens, BASSELIN, XXX. || XVI° s. Tu grisonneras ainçois Que tu sois Au bout de ton navigage, DU BELL. IV, 34, *recto*. Les bons vieillards à testes grisonnées, Les jouvenceaux aux plaisantes années,.... RONS. 598.

— ÉTYM. *Grison.*

† **GRISONNETTE** (gri-zo-nè-t'), *s. f.* Espèce de papillon de nuit.

GRISOU (gri-zou), *s. m.* Gaz inflammable et explosible qui s'infiltre de temps en temps dans les mines, dans les houillères, prend feu à la lampe des ouvriers, et cause de graves accidents. || *Adj.* Feu grisou. On dit aussi feu brisou et feu terrou.

— ÉTYM. On a fait venir *grisou* de *grec*; ce serait, dit-on, une forme wallonne de *feu grégeois*; cette étymologie, qui peut être fortifiée par *griou*, *grieux*, autres appellations du *grisou*, est bien savante. On pensera plutôt que c'est un dérivé de *gris*, l'arrivée du *grisou* donnant une teinte *grisâtre* aux lumières.

† **GRIS-PENDART** (gri-pan-dar), *s. m.* Pie-grièche.

† **GRISSE** (gri-s'), *s. f.* Le même que grissin. On me donne du lait caillé; et avec deux grisses de cet excellent pain de Piémont que j'aime plus qu'aucun autre...., J. J. ROUSS. *Conf.* I.

† **GRISSIN** (gri-sin), *s. m.* Sorte de pains très-friables ayant la forme d'une baguette; mot en usage en Savoie et sur la frontière.

— ÉTYM. Ital. *grissini.*

GRIVE (gri-v'), *s. f.* || 1° Oiseau dont le plumage est mêlé de blanc et de brun, *turdus musicus*, *L.* appartenant au genre merle, *turdus*. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires, BUFF. *Ois.* t. V, p. 380. || Fig. Être soûl comme une grive, être complétement ivre, locution qui vient de ce que, au temps des vendanges, les grives mangent beaucoup de raisin. Il y avait l'autre jour une dame qui confondit ce qu'on dit d'une grive; et, au lieu de dire, elle est soûle comme une grive, elle dit que la première présidente était sourde comme une grive : cela fit rire, SÉV. 116. || 2° Grande grive, ou haute grive, ou grosse grive, la draine, *turdus draina*, *L.* || 3° Poisson de mer (labre paon). || Proverbe. Faute de grives, on mange et, plus souvent, on prend des merles.

— HIST. XIV° s. Et mangez la grive au diner, W. BIBLESWORTH, dans PALSGRAVE, p. 28. || XV° s. Notre ivrogne, plus saoul qu'une grive partant d'une vigne, LOUIS XI, *Nouv.* VI. || XVI° s. Il fait comme les grives, il vit d'air, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Catal. *griva*. Origine inconnue. Peut-être une onomatopée, dit Ménage; c'est aussi l'opinion de Buffon. Génin, *Récréat.* t. I, p. 140, y voit, comme dans *gris*, un peu ivre, et pour la même raison, l'ancien français *griu*, qui signifiait grec. Il y a dans l'ancien français une autre *grive* qui, signifiant couleuvre, est une altération de *guivre*, et n'a rien de commun avec l'oiseau.

1. **GRIVELÉ, ÉE** (gri-ve-lé, lée), *adj.* Mêlé de gris et de blanc. Un plumage grivelé.

— HIST. XIII° s. Lors serai moines blans ou noirs, Grivelés, bruns, ou bis, ou beges, DU CANGE, *bigera*. || XV° s. Cuisses.... Grivelées comme saulcisses, VILLON, *Regrets de la belle Heaulmière*. || XVI° s. Gentil papillon tremblotant, Papillon toujours voletant, Grivolé de cent mille sortes En cent mille habits que tu portes, R. BELLEAU, *Œuv.* p. 30. Le jeu lors et les ris, les libres chansonetes (Car tout est de vendange), et les gayes sornetes, Regne entre les garçons, qui, aux filles meslez, Emplissent les hoteaux de raisins grivelez, BAÏF, *Œuv.* p. 6, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dérivé de *grive*, la couleur de cet oiseau étant mêlée de gris et de blanc.

2. **GRIVELÉ, ÉE** (gri-ve-lé, lée), *part. passé* de griveler. Des profits grivelés par un intendant.

GRIVELÉE (gri-ve-lée), *s. f.* Petit profit illicite. Les capitaines ont eu leur part à toutes les grivelées et à toutes les friponneries des officiers inférieurs, BALZ. *De la gloire.*

— HIST. XVI° s. Vous et moi couperons bras et jambes à madame grivelée, comme vous m'avez dit tant de fois que cela se pouvoit faire, SULLY, *Mém.* t. III, p. 81, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Grivelé* 2.

GRIVELER (gri-ve-lé. La syllabe *ve* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je grivèle; l'Académie ne conjugue pas ce verbe, mais elle écrit grivèlerie), *v. n.* Faire de petits profits secrets et illicites. || Activement. Griveler quelque argent.

— ÉTYM. Origine incertaine ; peut-être de *grive*, à cause des picorées que cet oiseau fait dans les vignes, et par une dérivation semblable pour la forme à celle de *grivelé* 1.

GRIVÈLERIE (gri-vè-le-rie), *s. f.* Action de griveler.

— HIST. XVI° s. Bertrand naturellement estoit ennemy de toutes les griveleries, *Mém. s. du Guesc.* 16.

† **GRIVELETTE** (gri-ve-lè-t'), *s. f.* Petite grive de Saint-Domingue.

GRIVELEUR (gri-ve-leur), *s. m.* Celui qui fait des grivelées.

† **GRIVELIN** (gri-ve-lin), *s. m.* Espèce de gros-bec.

† **GRIVELURE** (gri-ve-lu-r'), *s. f.* Coloration en gris et en blanc. Parmi les oiseaux d'Amérique appelés moqueurs, c'est celui-ci qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine, BUFF. *Ois.* t. V, p. 449.

— ÉTYM. *Gr[ivelé]* 1.

† **GRIVERT** (gri-vèr), *s. m.* Oiseau de Cayenne.

† **GRIVETTE** (gri-vè-t'), *s. f.* Espèce de merle. La grivette d'Amérique dont parle Catesby, BUFF. *Ois.* t. V, p. 368.

† **GRIVIÈRE** (gri-viè-r'), *s. f.* Volière à grives. Ces sortes de grivières étaient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent, BUFF. *Ois.* t. V, p. 373.

GRIVOIS (gri-voî), *s. m.* || 1° Au XVII° siècle, soldat de certaines troupes étrangères au service de France, et, par extension, soldat. Quand ils ont à leur tête un joli général, Il n'est pour les grivois point de plaisir égal, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. XI. Ma foi, vive la pipe, c'est le salut du grivois, *la Fille savante*, 1690, dans *Théâtre italien* de GHERARDI, t. III, p. 69. Pour t'avoir, le grivois te guette, *l'École des amours grivois*, sc. I, 1744, dans FR. MICHEL, *Argot*. Par la sambleu, quoique grivois, Je suis constant comme un bourgeois, *ib.* sc. 2. Toujours prêt, comme le grivois, De brusquer un friand minois, JACQUES MOREAU, *Suite du Virgile travesti*, VIII. Son adversaire choisit pour le sien un grivois de ses amis, LE SAGE, *Est. Gonz.* ch. 46. || *S. f.* Grivoise, femme qui vit avec les soldats. Cette cantinière est une bonne grivoise. || 2° Aujourd'hui, homme ou femme d'un caractère libre, entreprenant, alerte à toute chose. C'est une grivoise. Orfévres, marchands drapiers, Épiciers, aussi droguistes, Vous-mêmes, petits merciers, Grimaud vous suit à la piste; Car vous êtes des grivois Avec tous vos petits poids Et la fausse mesure, *Chanson sur les corps de métiers*, dans FR. MICHEL. *Argot*. Mais force fut au grivois dépité D'être conduit au gîte détesté, GRESSET, *Vert-Vert*, III. Un essaim de grivois Buvant à leurs mignonnes, BÉRANG. *Grande orgie*. || 3° *Adj.* Grivois, grivoise, d'une humeur libre et hardie ; leste en propos et en actions. Des buveurs grivois Les femmes lui cherchaient querelle, BÉRANG. *Mad. Grég.* || Il se dit des choses dans le même sens. C'est lui qui fait toutes les chansons grivoises que son maître vous chante quelquefois, DANCOURT, 2° *chap. du Diable boit.* II, 2. Les saillies de Piron et le ton grivois de Crébillon me plurent beaucoup, DUCLOS, *Mém. Œuv.* t. X, p. 40, dans POUGENS. Il n'est pas douteux que les chansons militaires, ou grivoises, distraient et délassent l'esprit du soldat au milieu des fatigues, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 191, dans POUGENS. On sait qu'avec beaucoup de noblesse et de fierté dans l'âme, le maréchal de Saxe avait les mœurs grivoises, MARMONTEL, *Mém.* IV. Ce théâtre [les Variétés] jouera seul les pièces qu'on appelle grivoises, c'est-à-dire sales, P. L. COUR. *Livret*.

— ÉTYM. *Grivoise*, râpe à tabac. La *grivoise* s'introduisit parmi les troupes, fit mode, et ceux qui s'en servirent reçurent le nom de *grivois*.

† **GRIVOISE** (gri-voi-z'), *s. f.* Ancienne tabatière qui était munie d'une râpe servant à râper le tabac de chacun. Les grivoises vinrent de Strasbourg en 1690.

— ÉTYM. Bas-allem. *Rapp-eisen*, ou *Reib-eisen*, prononcé en Suisse *rib-eisen*, râpe à tabac, mot à mot *Eisen*, fer, et *Rapp*, râpe, ou *reiben*, frotter; d'où, avec l'épenthèse du *g*, comme dans *grenouille*, *grivoise*.

† **GRIVOISER** (gri-voi-zé), *v. n.* Râper du tabac avec une grivoise.

— ÉTYM. *Grivoise*. C'est un mot qui a été pen-

dant un temps si en usage à Paris qu'on ne parlait que de griveiser; en quelque endroit qu'on se trouvât, on entendait un vacarme enragé de râpes, LE ROUX, *Dict. comique.*

GROG (grogh), *s. m.* Boisson faite d'eau-de-vie, de rhum ou autre liqueur, d'eau chaude, de sucre et de citron, que l'on prend ordinairement dans les cafés. Un verre de grog, ou, absolument, un grog. On fait aussi des grogs avec de l'eau froide au lieu d'eau chaude. || Il y a aussi des grogs au vin.

— ÉTYM. Anglais, *grog.*

† **GROGNANT, ANTE** (gro-gnan, gnan-t'), *adj.* Qui grogne par habitude ou naturellement comme le cochon. || Vache grognante, nom donné à une espèce de bison.

GROGNARD, ARDE (gro-gnar, gnar-d'), *adj.* Qui est dans l'habitude de grogner. Elle est bien grognarde. || Il se dit aussi des choses. L'air grognard et maussade des valets, J. J. ROUSS. *Prom.* 9. || Substantivement. Un grognard. Une grognarde. La Chasse au vieil grognart de l'antiquité, 1622 (titre d'ouvrage). || Particulièrement. Nom donné aux soldats de la vieille garde sous le premier empire, et, en général, à un vieux soldat, le plus souvent en un sens favorable. Vous forceriez cette pauvre enfant d'épouser un vieux grognard; car que suis-je autre chose? CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, § XXVI.

— HIST. XVIe s. Tristes, chagrins, grongnars, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Grogner.*

† **GROGNASSERIE** (gro-gna-se-rie), *s. f.* Synonyme de grognerie dans le langage des médecins d'enfants.

GROGNEMENT (gro-gne-man), *s. m.* || 1° Cri des pourceaux. Le grognement du cochon. || Par extension. Il [l'écureuil] a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 272. || 2° Familièrement. Il se dit des personnes. Cet homme fit entendre un grognement. || Manifestation de désapprobation usitée dans les meetings anglais. Trois grognements pour le ministre.

— ÉTYM. *Grogner*; provenç. *gruniment*; espagn. *gruñimiento.*

GROGNER (gro-gné), *v. n.* || 1° Il se dit du cri du cochon. Le petit monstre [le fils de la fée Dentue].... se mit à grogner comme un cochon de ce qu'elle [Fleur d'Épine] avait la hardiesse de rebuter ses familiarités, HAMILTON, *Hist. de Fleur d'Épine.* || 2° Fig. et familièrement. Murmurer, témoigner son mécontentement par un bruit sourd. Et la muse en grognant lui défend sa fontaine, RÉGNIER, *Sat.* II. Ce nouvel Égiste grognait toujours quand il me voyait entrer chez sa dame, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || 3° *V. a.* Populairement. Gronder quelqu'un. Il ne fait que me grogner. || *V. réfl.* Ils sont toujours à se grogner.

— HIST. XIIe s. Queque li felun l'unt feru e detrenchié, E del ferir se sunt durement esforcié, N'aveit brait ne groni, ne crié ne huchié, *Th. le mart.* 150. || XIIIe s. R est une lettre qui graigne : Quant li gaignons [le chien] veut ronger l'os, S'uns autres chiens lui veut reprendre, Sans R ne lui veut defendre, *Senef. de l'ABC*, dans JUB. t. II, p. 283. || XVe s. Quant mon fait cuide avancer, Je suis à recommancer; Fortune tousjours me groingne, CH. D'ORL. *Rond.* || XVIe s. Ils grongnent comme pourceaux, PARÉ, *Animaux*, 25.

— ÉTYM. Berry, *greugner*; bourguig. *grongnai*; wallon, *grognt*; provenç. *gronhir, gronir*; catal. *grunyir*; espagn. *gruñir*; portug. *grunhir*; ital. *grugnire* et *grugnare*; du latin *grunnire*; comp. l'anc. h. allem.. *grunnt*, angl. *groan*, et le kimry *grwn*. La forme régulière est *grunir* qui se disait dans le XIIe siècle; plus tard le verbe a passé à la 1re conjugaison.

† **GROGNERIE** (gro-gne-rie), *s. f.* Terme très-familier. Murmure, plainte, reproche. || Les médecins s'en servent souvent pour exprimer le grognement par lequel de petits enfants malades témoignent leur souffrance et leur mauvaise humeur.

— HIST. XVe s. Grongnerie, *Aresta amorum*, p. 410, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Grogner.*

GROGNEUR, EUSE (gro-gneur, gneû-z'), *adj.* Qui grogne souvent par mécontentement. || Substantivement. Un ennuyeux grogneur. Taisez-vous, petite grogneuse.

— HIST. L'escuyer commença à glapir, contrefaisant le chien comme paravant. Ha! dea, dit celui de dehors, ne saurai-je point qui est ce grogneur? LOUIS XI, *Nouv.* XXXI.

GROGNON (gro-gnon), *adj.* des deux genres. Terme très-familier. Qui est d'humeur grondeuse. Esprit grognon. Caractère grognon. Elle était bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Vous avez un amour bien fantasque et bien grognon, GENLIS, *Théât. d'éduc. Bal d'enfants*, II, 3. || Substantivement. Un grognon. Une vieille grognon.

— ÉTYM. *Grogner.*

† **GROGNONNER** (gro-gno-né), *v. n.* || 1° Grogner comme le pourceau. J'aime mieux grognonner [moi Grillus] que d'être aussi éloquent que vous [Ulysse], FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 6. || 2° Faire le grognon, gronder habituellement et sans motif.

— ÉTYM. *Grognon.* On trouve *groignoier*, en un sens assez semblable, dans *la Rose*, 20020.

† **GROGNONNERIE** (gro-gno-ne-rie), *s. f.* Terme très-familier. Action de grognonner; reproches d'un grognon.

GROIN (grou-in), *s. m.* || 1° Museau de cochon. Assurément [Grillus, métamorphosé en cochon] vous n'avez pas la taille belle; un gros corps couché vers la terre; de petits yeux à peine entr'ouverts, un groin horrible, une physionomie très-désavantageuse, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 6. || 2° Par extension, laid visage que l'on compare à un groin de cochon. Je raserai le gros visage Et le groin De monseigneur de Grimaudin Dans son château du Gaillardin, DANCOURT, *Vacances, divertissement.*

— REM. Groin a toujours été monosyllabe dans l'ancienne langue comme cela convenait, venant de *grunn-ire*; aujourd'hui il est de deux syllabes. Quel animal immonde allonge son groin? DE PIIS, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— HIST. XIIe s. Bous [colliers] d'or en gruing de porc.... *Th. le mart.* 71. || XIIIe s. L'autre panier a assailli, Son groig i mist, n'a pas failli Qu'il n'en traisist fors des anguilles, *Ren.* 844. Il cuide estre de la mort loing, Mès ele li est près del groing, *ib.* 16498. Contre Adonis [le sanglier] escout la teste, Ses dens en l'aine li flati, Son groing estort, mort l'abati, *la Rose*, 15954. || XIVe s. Et fay tout ainsi com le groing Du pourcel qui partout se boute, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 23. Groing de Caux [le promontoire de Caux], DU CANGE, *grouinum.* || XVIe s. Pieds de bœuf, groins et oreilles de porc, PARÉ, XIII, 29. Les autres se portent pour ennemis de leurs espoux, les quels elles servent de groin [grognement], de chagrin et de reproches, CHOLIÈRES, *Contes*, f° 214, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Grogner*; bourguig. *groignô*; provenç. *groing, grong*, et au fém. *groingna*; ital. *grugno.*

† **GROISE** (groî-z'), *s. f.* Nom donné dans la Lorraine aux dépôts de débris incohérents qui forment des talus plus ou moins inclinés sur les pentes et au pied des escarpements des terrains jurassiques.

† **GROISIL** (groi-zil), *s. m.* Verre cassé (voy. GRÉSIL).

† **GROISON** (groi-zon), *s. m.* Pierre, ou craie blanche, réduite en poudre très-fine, dont les mégissiers se servent pour la préparation du parchemin.

GROLLE (gro-l'), *s. f.* Espèce de corbeau.

— HIST. XVIe s. Je voyois d'autre part cueillir les noix aux groles qui se resjoyssoient, en prenant leur repas et disner sur lesdits noyers, PALISSY, 87.

— ÉTYM. D'après Diez, *graculus* ou *gracula*; *âcul* donnant il est vrai d'ordinaire *ail*, mais aussi *ole* ou *eul* comme dans l'ancien français *seule*, de *sæculum.* Quelques dictionnaires italiens donnent *grola*, qu'alors Diez suppose tiré du français.

† **GROMATIQUE** (gro-ma-ti-k'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui se rapporte à l'arpentage; dont on se sert pour mesurer un terrain. Art gromatique. Instruments gromatiques.

— ÉTYM. Lat. *gromaticus* ou *grumaticus*, d'arpentage, de *groma* ou *gruma*, machine dont se servaient les arpenteurs romains. Selon Curtius, *groma* est un mot défiguré du grec γνώμων, gnomon.

† **GROMIER** (gro-mié), *s. m.* Variété de raisin.

† **GROMMELLEMENT** (gro-mè-le-man), *s. m.* Action de grommeler.

— HIST. XVIe s. Grommellement, OUDIN, *Dict.*

GROMMELER (gro-me-lé. La syllabe *mel* double l'*l* quand la syllabe qui suit est muette : je grommelle, je grommellerai). || 1° *V. n.* Terme familier. Murmurer, se plaindre entre les dents. Rameau consentit en grommelant et répétant sans cesse que ce devait être une belle chose que de la composition d'un homme qui n'était pas enfant de la balle et qui avait appris la musique tout seul, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 2° *V. a.* L'on n'entend point ce qu'il grommelle entre ses dents. Quand j'eus bien remercié l'académicien de l'Académie des sciences de m'avoir mis au fait, je m'en allai tout pantois louant la Providence, mais grommelant entre mes dents ces tristes paroles : vingt écus de rente seulement pour vivre, et n'avoir que vingt-deux ans à vivre, VOLT. *l'H. aux 40 écus, Aventure avec un carme.*

— HIST. XVe s. Je voy envis rire et jouer, J'ay grant plaisir à grumeler, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 344. Il s'en va si fort grumelant Qu'il semble qu'il doye desver, *Patelin*, 734. Tien, roingne et ne grumele mie, *Mart. de St. Ét.* || XVIe s. Ce qui les avertit de se lever fut un petit tonnerre commençant à grumeler, YVER, p. 625. Ils voulurent groumeler, disants avecques grands blasphemes, qu'on leur faisoit tort, CARL. II, 18. Et d'un horrible tour [la mer] Se roule en groumelant aux rives d'alentour, RONS. 844. Tout le tourment qui me poinct C'est quand mon ventre groumelle Faute de ne boire poinct, ADAM BILLAULT, *le Menuisier de Nevers, Chansons bachiques.* C'est ung passe temps, quand je bats le villayn, que de l'ouyr grommeler, quand j'ay le dos tourné, PALSGR. p. 642.

— ÉTYM. Wallon, *groumt*; Berry, *groumeler, grimoner, grimouner*; lorrain, *grimoner*; *une mère grimon*, une femme grognon; bourguign. *grimôlai*; picard, *grumeler*; du germanique : dialecte d'Aix-la-Chapelle, *grome, groumen*, grommeler; anc. allem. *grummeln*; flam. *grommelen*; angl. *to grumble.* Montaigne a dit *rommeller* : Ceulx que nous oyons rommeller, II, 55; comp. le dan. *rumle*; angl. *rumble.* Montaigne a aussi *grommeler*, IV, 157.

† **GRONDABLE** (gron-da-bl'), *adj.* Qui mérite d'être grondé; qui peut être grondé.

† **GRONDANT, ANTE** (gron-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui gronde. Ce sont des animaux grondants que les maris.—Que vous les définissez bien! DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 4. || 2° Qui fait entendre un bruit sourd. Ces guerriers intrépides Percent des flots grondants les montagnes liquides, CORN. *Vict. du roi*, 282. On dirait qu'au milieu de la plaine grondante S'est ouverte soudain la bouche de l'enfer, V. HUGO, *Ball.* 7.

GRONDÉ, ÉE (gron-dé, dée), *part. passé* de gronder. Qui a reçu une réprimande. Cet enfant grondé par sa mère.

GRONDEMENT (gron-de-man), *s. m.* || 1° Manière sourde et menaçante de faire entendre la voix, chez certains animaux. La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait entendre lorsqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 31. || 2° Par extension, bruit sourd et prolongé. Le grondement du tonnerre.

— HIST. XVIe s. Le grondement de ces pourceaux est bien rabbattu par saint Paul, CALV. *Instit.* 768.

— ÉTYM. *Gronder.*

GRONDER (gron-dé), *v. n.* || 1° Faire entendre une voix sourde et menaçante, en parlant des animaux. Le chien se mit à gronder. || 2° Par extension, murmurer, se plaindre entre ses dents, en parlant des hommes. Grondant entre mes dents, je barbote une excuse, RÉGNIER, *Sat.* X. Tandis que dans un coin, en grondant je m'essuye, Souvent, pour m'achever, il survient une pluie, BOIL. *Sat.* VI. Tant que le jour est long, il gronde entre ses dents, REGNARD, *Fol. am.* I, 1. Mais le sévère satirique [Boileau] Embrassait, encore en grondant, Cet aimable et tendre lyrique [Quinault], Qui lui pardonnait en riant, VOLT. *Temple du Goût.* || Activement. Grondant quelques paroles, RÉGNIER, *Sat.* X. Souvenez-vous bien de venir avec cet air qu'on nomme le bel air, peignant votre perruque, et grondant une petite chanson entre vos dents, la, la, la, la, MOL. *Impr.* sc. 3. || 3° Faire un bruit sourd, en parlant des choses. Ce n'est pas en vain qu'il [Dieu] lance le foudre, ni qu'il fait gronder son tonnerre, BOSS. 2e *serm. Purific.* 1. Les vents grondent, les flots se soulèvent, ID. *Sermons, Église*, 1. Dieu permit aux vents et à la mer de gronder et de s'émouvoir, et la tempête s'éleva, FLÉCH. *le Tellier.* La mer grondait sourdement, FÉN. *Tél.* VI. Un bruit redoutable Gronde dans les airs; Un voile effroyable Couvre l'univers, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Adieu, chansons! mon front chauve est ridé; L'oiseau se tait; l'aquilon a grondé, BÉRANG. *Adieu chansons.* Au milieu de ces préparatifs et dans l'instant où Napoléon passait en revue, dans la première cour du Kremlin, les divisions de Ney, tout à coup le bruit se répand autour de lui que le canon gronde vers Winkowo, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Fig. Durant ces troubles [les guerres des Hussites], des gens de métier qui commençaient à gronder dès le règne précédent, se mirent plus que jamais à parler entre eux de la réforme de l'Église,

BOSS. *Var.* XI, 173. Dès qu'on ouït gronder l'orage qui vient de fondre sur l'Empire et la Hongrie, n'ajouta-t-elle pas à ses dévotions ordinaires une heure d'oraison par jour? FLÉCH. *Mar.-Thér.* || **4°** *V. a.* Réprimander avec quelque humeur dans le ton, dans les paroles. Hé, ma fille, comme vous voilà faite! Mme de la Fayette vous grondera comme un chien : coiffez-vous demain pour l'amour de moi, SÉV. 124. Je repassai chez Mme de Coulanges; on me gronde de m'en revenir, ID. 307. Une mère qui l'observe, qui la gronde, qui croit la bien élever en ne lui pardonnant rien, FÉN. *Éduc. filles*, chap. 2. Je vous ai toujours aimé, et ne vous ai jamais manqué; je suis en droit, par mon amitié, de vous gronder vivement, de vous reprocher votre humeur avec moi, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 28 mai 1741. J'aime mieux gronder mes jardiniers que de faire ma cour aux rois, ID. *Lett. Thiriot*, 9 août 1756. || Absolument. Cependant laisse ici gronder quelques censeurs, BOIL. *Épît.* VII. Dites-leur combien il y a de petitesse d'esprit et de bassesse à gronder pour un potage mal assaisonné, pour un rideau mal plissé, pour une chaise trop haute ou trop basse, FÉN. *Éduc. filles*, chap. 11. || **5°** Se gronder, *v. réfl.* Se faire à soi-même une réprimande. Je me gronde bien de ma paresse, mon cher et aimable ami; mais j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois, que j'osais à peine vous parler de vers, VOLTAIRE, *Lett. Helvétius*, 20 juin 1741. Laissez-le seul [le mécontent], il se gronde lui-même, DELILLE, *Conversation*, II. || Se gronder, se gronder l'un l'autre. Ils sont toujours à se quereller, à se gronder.

— HIST. XII° s. Ne faire eissillier [ruiner] le païs, Que sans contraire as tot conquis; Ne trouveras jà qui t'i gronde, E qui le tot ne t'i esponde [remette], BENOIT, II, 14796. Isnelement font sans effroi Tout son comant li escuier, Mais sans grondre et sans enuier, De ce qu'il rueve s'entremettent, *la Charrette*, 6758. || XIII° s. Ne set li las un mot repondre, Ne contre lui nen ose groindre, *Ren.* 12590. Chascun a la teste enchinée; N'i ot un seul qui osast grondre, Li uns lest à l'autre respondre, *ib.* 17926. Si que il [les maris] n'osent un tout seul mot grondir, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 525. Une fontaine nest en mon champ; je la met par mon champ et li done à boivre; mi voisin desoz en grondent; et l'en dit que ne le puis fere, *Livre de just.* 142. Une roche est en mer seans, Contre qui la mer gronde et tance, *la Rose*, 5947. || XIV° s. [Je] Ne sai comment il mort, mais bien sai qu'il scet grondre, *Girart de Ross.* v. 1115. || XVI° s. Ne marmottoit-elle pas des oraisons à l'oreille de l'enfant. ....L'enfant ne disoit que ce qu'elle lui grondoit dans l'oreille, D'AUB. *Fœn.* II, 10. Les chiens de garde que nous voyons souvent gronder en songeant, MONT. II, 200.

— ÉTYM. Provenç. *grondir;* du lat. *grundire*, forme parallèle à *grunnire*, grogner. On trouve aussi dans le XII° siècle *grundiller*, *Lib. psalm.* p. 55.

GRONDERIE (gron-de-rie), *s. f.* Réprimande faite avec humeur. J'ai reçu ce matin, monsieur, l'honneur de vos deux dernières lettres; j'en respecte la gronderie, ST-SIM. 299, 116.

— HIST. XVI° s. Cependant les gronderies aians multiplié.... D'AUB. *Hist.* III, 185.

— ÉTYM. *Gronder.*

GRONDEUR, EUSE (gron-deur, deû-z'), *adj.* Qui aime à gronder, à réprimander. Humeur grondeuse. Ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate votre ardeur; Et je ne vis jamais un amour si grondeur, MOL. *Mis.* II, 1. Jean est grondeur, mais je m'en ris, BÉRANG. *le Troisième mari.* || Substantivement. Un grondeur. Une grondeuse. Allons nous réjouir, et que le grondeur se pende s'il veut! BRUEYS, *Grondeur*, III, 20. Un gros homme, d'une taille audessous de la médiocre, d'une allure assez pesante, avec une mine de grondeur, MARIV. *Pays. parv.* 4° part. || *S. m.* Voy. GURNEAU, poisson.

— HIST. XVI° s. Mettez la main à la besongne, et cependant que les grondeurs et leurs confesseurs.... D'AUB. *Hist.* III, 184.

GRONDIN (gron-din), *s. m.* Nom de plusieurs poissons du genre trigle, acanthoptérygiens, constituant un très-bon aliment. || Nom, au Sénégal, de la baliste vieille, plectognathes, plus connue sous le nom de vieille.

— ÉTYM. Nommé ainsi parce que, étant pris, il gronde comme le cochon.

† **GROOM** (groum'), *s. m.* Palefrenier. || On le dit aujourd'hui, d'un petit laquais, ordinairement au service d'un jeune homme.

— ÉTYM. Angl. *groom.* Mais le mot anglais luimême provient de l'ancien français, où il existait sous la forme de *gromet*, domestique, et surtout domestique de marchand de vin; wallon, *groumè*, valet de meunier (voy. GOURMET).

GROS, OSSE (grô, grô-s'; il est probable qu'au XVII° siècle on prononçait *grosse* comme *bosse*, *rosse;* du moins la Fontaine, *Fabl.* I, 7, fait rimer *grosse* avec *colosse*), *adj.* || **1°** Qui a beaucoup de circonférence, de volume. || **2°** Il se dit de la grosseur relative. || **3°** De grosses lettres. || **4°** Grossi, enflé. || **5°** *Au fémin.* Enceinte. || **6°** Soulevé en vagues fortes. || **7°** Qui surpasse en étendue, en volume, en importance. || **8°** Il se dit pour renforcer la signification du substantif. || **9°** Fig. Qui a de la gravité; qui a des suites, des conséquences. || **10°** Riche, opulent, en parlant des personnes. || **11°** Épais, grossier, opposé à fin, délicat. || **12°** Grosse voix. || **13°** Grosse aventure. || **14°** Gros, avec un nom de couleur. || **15°** Gros bon. || **16°** Gros Guillaume. || **17°** *S. m.* La partie la plus grosse. || **18°** Le gros de l'eau. || **19°** La partie la plus forte en nombre. || **20°** Ce qu'il y a de principal et de plus considérable. || **21°** Le gros de l'hiver, de l'été. || **22°** Il se dit du commerce dans lequel on ne vend que par notables parties. || **23°** Terme de boucherie, de vénerie. || **24°** Houille en gros morceaux. || **25°** Cahier de seize pages. || **26°** Revenu fixe d'une cure. || **27°** Droit que l'on payait au fermier des aides. || **28°** Nom d'étoffes, de dragées, de duvets. || **29°** Nom d'un poids. || **30°** *Adv.* D'une manière grosse. || **31°** Beaucoup. || **32°** En gros. || **33°** Tout en gros. || **34°** De gros en gros.

1° Qui a beaucoup de circonférence, de volume; il est opposé à menu et petit. Gros homme. Grosse femme. Gros bras. Gros arbre. Un gros paquet. Que diable! te voilà grand et gros comme père et mère, MOL. *Scapin*, I, 2. || Familièrement. Cet homme est gros comme un bœuf, il est très-corpulent. || Fig. Gros comme le bras, voy. BRAS. Tous les plus gros messieurs me parlaient chapeau bas, Monsieur de Petit-Jean, ah! gros comme le bras, RAC. *Plaid.* I, 1. || Fig. et familièrement. Il a plus d'esprit qu'il n'est gros, il a beaucoup d'esprit. || Il a plus dépensé, il a plus coûté d'or et d'argent qu'il n'est gros, se dit d'un enfant qui a beaucoup coûté à élever, ou d'un prodigue qui a dépensé beaucoup d'argent. || Gros et gras, qui a de l'embonpoint et une santé florissante. Damilaville est mort, et Fréron est gros et gras; mais, que voulez-vous? Thersite a survécu à Achille, VOLT. *Lett. Grimm*, 27 déc. 1768. || Familièrement. Faire le gros dos, se dit des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse. || Fig. Faire le gros dos, faire gros dos, s'enfler de vanité, d'orgueil. || Fig. Faire sonner la grosse cloche, voy. CLOCHE. || Fig. Toucher la grosse corde, voy. CORDE. || Fig. Parler à un homme des grosses dents, voy. DENT, n° 4. || Terme d'architecture. Les gros murs d'un bâtiment, ceux qui, formant l'enceinte de ce bâtiment, portent les combles, les voûtes, etc. par opposition aux murs de refend et de cloison. || Grosses réparations, celles des gros murs, des voûtes, des couvertures, etc. par opposition à menues réparations, celles qui ne sont que d'entretien. || Gros bétail, les bœufs, les vaches, etc. par opposition aux brebis, moutons, etc. || Grosse viande, voy. VIANDE. || La grosse faim, la faim la plus pressante, celle qui ne peut s'apaiser qu'avec la grosse viande ou chose semblable. Il se mit à table, et, quand la grosse faim fut calmée.... || Gros gibier, les cerfs, daims, chevreuils, etc. par opposition aux lièvres, perdrix, bécasses. || Gros fruits, les grains, les vins, les foins, etc. || Gros grains, se dit du froment, du méteil et du seigle, par opposition aux grains que l'on sème en mars, dits menus grains, tels que l'orge, l'avoine, le mil, la vesce, etc. || Grosse dîme, voy. DÎME. || Gros décimateur, celui à qui appartenait la grosse dîme. Un moine gros décimateur avait intenté un procès à des citoyens qu'il appelait ses paysans, VOLT. *l'H. aux 40 écus, audience du contrôleur général.* || Gros bagage, le bagage d'une armée, d'une troupe en marche, qui ne peut être transporté que sur des voitures, par opposition au menu bagage qui peut être transporté sur des bêtes de somme. || Grosse cavalerie, la cavalerie pesamment armée, les cuirassiers, les carabiniers, etc. || Grosse artillerie, l'artillerie composée de pièces d'un fort calibre. || Terme de serrurerie. Gros fers, ceux qui n'ont été travaillés qu'à la forge et qui servent à la solidité des bâtiments. || Terme d'horticulture. Gros musc, voy. MUSC. || **2°** Il se dit, sans songer à la grosseur absolue, pour exprimer la grosseur relative. Les souris sont moins grosses que les rats. Le gros bout et le petit bout. Elle [la grenouille], qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, Envieuse, s'étend et s'enfle et se travaille Pour égaler l'animal [le bœuf] en grosseur, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Comprenez-vous bien cette étendue, et qu'un million de terres comme la nôtre ne seraient toutes ensemble pas plus grosses que le soleil? LA BRUY. XVI. || Familièrement. Pas plus gros que rien, très-petit. Je vais vous attendre au Carnavalet, où il me semble que je m'en vais vous rendre mille petits services, pas plus gros que rien, SÉV. 368. || **3°** De grosses lettres, de gros caractères, des lettres, des caractères plus forts que les caractères ordinaires. || Terme d'imprimerie. Gros canon, caractère en usage dans les affiches (voy. CANON 2). Gros œil, voy. ŒIL. || Écrire en gros, se dit des enfants que l'on exerce d'abord à former de grosses lettres. || Plume taillée en gros, pour écrire en gros. || **4°** Grossi, enflé. Avoir la joue grosse. Et l'eau grosse et rapide, et la nuit assez noire M'ont dérobé la fin de sa tragique histoire, CORN. *Cinna*, IV, 2. L'Eurotas était alors fort gros et fort enflé par la fonte des neiges, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 398. || Avoir les yeux gros de larmes, les avoir remplis de larmes. Fi donc! une femme ne sort de ce spectacle que les yeux gros de larmes et le cœur de soupirs, POINSINET, *Cercle*, sc. 3. || On dit aussi : De grosses larmes roulaient sur ses joues. || Fig. Cœur, sein gros de soupirs, se dit d'une personne qui a besoin de se soulager le cœur en soupirant. Le sein gros de soupirs et tout trempé de pleurs, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 1. Le cœur gros de soupirs, les sanglots à la bouche, CORN. *Cinna*, IV, 2. || On dit de même : le cœur gros de chagrin. Et je m'en sens le cœur tout gros de fâcherie, MOL. *Éc. des mar.* II, 6. || Absolument. Avoir le cœur gros, avoir un chagrin profond. || **5°** *Adj. f.* Enceinte. Elle est grosse à pleine ceinture. Le corps [de Scarron lui-même déformé par la maladie] à la vérité en est fort irrégulier, comme vous l'avez pu voir, et même on me défend aux femmes grosses, SCARRON, *Œuv.* t. I, p. 195, dans POUGENS. La crainte de blesser sa femme grosse de cinq mois, SÉV. 20. Cette pauvre madame de Béthune est encore grosse du troisième, ID. 49. L'historien du Mogol rapporte qu'Alanku, étant fille, fut grosse d'un rayon céleste, VOLT. *Mœurs, introd. premier homme.* || On dit qu'une femme est grosse de tel homme, quand cet homme est le père de l'enfant qu'elle porte dans le sein. || On l'a dit figurément, et alors il a pu prendre le masculin. Le serpent qui est concentré dans le mal et qui est gros de la mort, DIDEROT, *Opin. des anc. phil. Zend-Avesta.* || Fig. Une nuée grosse d'orage, une nuée qui porte l'orage. Cette nuée, grosse de foudre et d'éclairs, vint fondre sur la Picardie, qu'elle trouva à découvert, VOIT. *Lett.* 74. || Fig. Gros de, grosse de, qui entraîne, qui porte comme conséquence. L'avenir est gros de malheurs. Le présent est gros de l'avenir, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. (Leïbnitzianisme).* Cette année 1762 me paraît grosse de grands événements politiques et civils, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 mars 1762. || Envies de femme grosse, appétits déréglés, et, au figuré, goûts extravagants. || Qui a envie de, désireux. La princesse d'Orléans et moi, étions, comme on dit, gros de nous voir, ST-SIM. 292, 228. || Être gros de, pour avoir envie de, a été tout à fait à la mode à Paris dans le XVII° siècle et au commencement du XVIII° siècle. Cette locution passablement ridicule, qui provenait du XVI° siècle, est tombée en désuétude. || **6°** Terme de marine. Soulevé en vagues fortes. La mer est grosse. Une grosse mer qui régnait au large, malgré le calme des vents, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* p. 174. || Gros temps, temps où le vent souffle avec force et soulève beaucoup la mer. Plus un navire est petit, plus il est en danger dans les gros temps, MONTESQ. *Esp.* XXI, 6. || **7°** Qui surpasse en étendue, en volume, en valeur, en importance, la plupart des choses de même genre. Une grosse rivière. Polybe, en parlant de l'un de ces princes, marque en termes formels qu'il payait de grosses pensions à divers tyrans de la Grèce, qui étaient les ennemis déclarés de la liberté, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 566. Il [Aristomène] leva les meilleures troupes qu'il put trouver; il envoya Scopas en Étolie avec de grosses sommes d'argent, pour y lever autant de troupes qu'il pourrait, ID. *ib.* t. VIII, p. 237. Pindare ayant loué dans un de ses ouvrages la ville d'Athènes, les Thébains le condamnèrent à une grosse amende, ID. *ib.* t. II, p. 110. J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un assez gros commerce, VOLT. *Lett. Richelieu*, 16 déc. 1771. L'abbé de Condillac revenait en France avec une pension de dix mille

livres et l'assurance d'une grosse abbaye, VOLT. *Lett. Damilaville*, 11 déc. 1764. On composerait un gros livre de tout le bien qu'on peut faire; mais un prince philosophe n'a pas besoin d'un gros livre, ID. *Pol. et lég. La Voix du peuple.* Cette opération, qui triplerait les productions, exige de gros capitaux et beaucoup d'esclaves, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 39. Il circulait un assez gros numéraire à la Barbade, ID. *ib.* IX, 9. || Jouer gros jeu, jouer beaucoup d'argent. Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense D'être fort honnête homme et de jouer gros jeu, DESHOULIÈRES, t. I, p. 106. || Fig. Jouer gros jeu, s'engager dans une affaire hasardeuse. || Un gros joueur, un homme qui joue gros jeu. Il était gros joueur, raisonnablement distrait, HAMILT. *Gramm.* 9. || Qui est supérieur en nombre. Un gros escadron de Parthes pleins de joie, CORN. *Rodog.* I, 6. Les Parthes à la foule aux Syriens mêlés.... Font leur suite assez grosse...., ID. *ib.* V, 2. Il y avait beaucoup de duchesses, la cour fort grosse, SÉV. *Lett.* 17 janv. 1689. La cour était toujours grosse chez la reine, HAMILT. *Gramm.* 6. Il envoya sur-le-champ un gros détachement de son armée contre Jérusalem, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, ch. II, 2e part. art. 2e. Il avait amassé dans ses arsenaux des armes pour équiper trois armées aussi grosses que celle qu'il avait actuellement, ID. *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 13, dans POUGENS. Et s'étant fait accompagner d'une grosse escorte, VERTOT, *Révol. rom.* VII, p. 208. || Les gros bataillons, les armées les plus puissantes. Un prince veut faire la guerre, et, croyant que Dieu est toujours pour les gros bataillons.... VOLT. *Singul. natur.* 31. || 8° Se dit quelquefois pour renforcer la signification du substantif auquel il est joint. Il y a jusque-là une grosse lieue. Croyant se mettre à table, il vint (j'en ai bien ri) Une grosse heure après qu'on en était sorti, BOISSY, *Babillard*, sc. 2. || 9° Fig. Qui a de la gravité; qui a des suites, des conséquences. Ce n'est pas une grosse affaire. Je suis bien trompée, ou c'est un péché qu'il fait contre les idées de l'amour, des plus gros qu'il se fasse, SÉV. *Lett.* 29 nov. 1679. || Une grosse fièvre, fièvre violente. Un gros rhume. La pauvre Mme de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements, SÉV. 313. || Familièrement. Grosse querelle, querelle violente ou sur une chose importante. Il s'est fait une grosse querelle avec un de ses voisins. || Une grosse colère, une colère violente. J'ai été tenté de me mettre dans une grosse colère à l'occasion de ce qui s'est passé à l'Académie française, VOLT. *Lett. Condorcet*, 11 mai 1772. || 10° En parlant des personnes, riche, opulent. Une grosse héritière. Je me trouvai au palais avec bon nombre de noblesse et de gros bourgeois, RETZ, III, 339. À placer sans raison, le mot de gros partout, Et cent autres encor qu'on soutient de bon goût, HAUTEROCHE, *Bourg. de quai* I, 5. Ceux du loup [ses parents], gros messieurs, l'ont fait apprendre à lire, LA FONT. *Fabl.* XII, 17. Qui parmi ses parents Pouvait compter les plus gros de la ville, ID. *Cal.* ....Et l'on sait qu'une fille, Pour enrichir un frère, en faire un gros seigneur, Doit renoncer au monde.... REGNARD, *Distrait*, IV, 2. Sais-tu bien qu'en temps de peste cette fille-là pourrait devenir un très-gros parti? ID. *le Retour imprévu*, sc. 2. Pour qu'elles aient la rage au cœur de voir Colette devenir grosse madame, DANCOURT, *Mari retrouv.* sc. 2. Un gros négociant qui laissa de grandes richesses à ses enfants, LESAGE, *Diable boit.* 12. Ce gros marchand, à qui vous avez fait un billet de neuf cents francs pour trente pistoles d'étoffe qu'il vous a fournie, aurait-il obtenu sentence contre vous? ID. *Crisp. riv. de son maître*, sc. 1. Qu'il me laisse mon pauvre Arlequin, qui n'est pas plus gros monsieur que je suis grosse dame, MARIVAUX, *Doubl. inconst.* I, 1. Grand financier signifie un homme très-intelligent dans les finances de l'État; gros financier ne veut dire qu'un homme enrichi dans la finance, VOLT. *Dict. phil. Grand.* Elle prenait le train de devenir bientôt une grosse fermière, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Fig. et familièrement. Un gros bonnet, un personnage important. || C'est un des gros colliers de l'ordre, il a une grande autorité dans sa compagnie. || Dans quelques provinces, substantivement. Les gros, les notables, les riches. || Une grosse maison, une famille considérable par sa fortune et son importance. Vergy est une grosse et ancienne maison de Bourgogne, et de telle prééminence, qu'elle fut alliée à la maison de Bourgogne, PARADIN, *Annales de Bourgogne*, t. II, p. 228. || Une grosse maison, se dit d'une maison où il y a beaucoup de domestiques, où il se fait beaucoup de dépenses. C'est bien à elle d'avoir seule une grosse maison, des habits magnifiques, REGNARD, *le Retour imprévu*, sc. 4. || Une grosse maison, se dit encore, dans le commerce, d'une maison qui fait beaucoup d'affaires. || Une grosse fortune, de grandes richesses. Il ne tenait qu'à vous Dans votre état, avec une grosse fortune, De trouver une femme, et dix mille pour une, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 2. || Gros air, air d'importance. || Familièrement. Faire une grosse figure, être dans un rang élevé. || Une grosse table, une table bien servie où l'on a beaucoup de monde. En perdant au jeu et en tenant une grosse table, HAMILT. *Gramm.* 6. || Faire du gros d'or, s'est dit pour : faire l'important. Il est vrai qu'il [Furetière] fait du gros d'or, et qu'il s'est donné un air de dignité avec une canne que les méchants plaisants disent être l'instrument de son supplice; et auprès de lui les du Cange, les Ménage et tant d'autres ne sont que des écoliers, CHARPENTIER, dans FURETIÈRE, *factums*, t. II, p. 253. || 11° Épais, grossier, opposé à fin, délicat. Gros fil. Grosse toile. Gros drap. || Gros vin, vin couvert et épais. || Moudre en grosse, voy. MOUDRE. || Les gros ouvrages, dans une maison, ce qu'il y a de plus pénible dans le service, laver les appartements, écurer les casseroles, nettoyer les souliers, etc. Elle aura sous elle une servante qui fera par son ordre les gros ouvrages de la maison, BOSS. *Règlem. pour les fill. Propag. de la foi*, VI, 11. || Fig. Des choses grosses, des choses qui sont palpables, grossières, que l'esprit n'a aucune peine à saisir. En l'un [l'esprit de géométrie], les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun, de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude; mais, pour peu qu'on s'y tourne, on voit les principes à plein; et il faudrait avoir l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent, PASC. *Pensées*, art VII, 1, édit. LAHURE, 1860. || Fig. et familièrement. N'avoir qu'un gros bon sens, avoir le sens bon et droit, mais peu délicat. Le pays de Lalleu n'a que de gros laboureurs, mais gens de bon sens et de bon gros raisonnement, ST-SIM. 473, 92. Rien ne paraît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 56. || C'est un gros fin, se dit, par contre-vérité, de celui qui n'est guère fin. || Un gros lourdaud, un gros animal, une grosse bête, un gros butor, c'est-à-dire un homme stupide, maladroit, grossier. Les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses dupes, RETZ, IV, 90. || À la grosse, grossièrement. C'est un ouvrage fait à la grosse. || 12° Grosse voix, voix grave et forte. || Faire la grosse voix, contrefaire sa voix en lui donnant un ton grave. || Terme de chasse. Gros ton, le ton bas de la trompe. || Terme de vétérinaire. Gros d'haleine, se dit d'un cheval qui devient facilement essoufflé par l'exercice; locution qui vient de ce que le cheval a l'haleine grosse, c'est-à-dire bruyante. || Bruyant, éclatant. Gros rire. Grosse gaieté. || Fig. et familièrement. Gros mot, parole offensante ou de querelle. Ce que je sais, c'est qu'aux grosses paroles On en vient sur un rien, plus des trois quarts du temps, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. De part et d'autre [MM. de Rohan et de Chaulnes] les grosses paroles commencèrent à échapper entre les dents, ST-SIM. 26, 47. || De gros mots, des jurements. || Familièrement. Gros juron, jurement grossier. Lâcher de gros jurons. || De gros mots, des paroles un peu libres, qui sentent la gaudriole. Passez les mots aux rieurs; Les plus gros sont les meilleurs Pour la gaudriole, BÉRANG. *la Gaudriole.* || Fig. et familièrement. Grosses vérités, vérités dures, reproches graves. || Dire les gros mots, signifie aussi parler sans révérence, et, par une antiphrase délicate, faire un compliment sous l'apparence contraire. Eh bien! madame, puisqu'il faut dire les gros mots, que ferez-vous avec votre esprit et vos grâces, si Votre Altesse n'a pas une demi-douzaine de gens de mérite pour sentir le vôtre? VOLT. *Lett. margr. de Baireuth*, dans *Revue française*, février 1866, p. 202. || 13° Mettre à la grosse aventure, ou, simplement, à la grosse, voy. AVENTURE. || On dit de même : contrat à la grosse, prêter à la grosse, prêt à la grosse. Les contrats à grosse aventure, autrement dits contrats à la grosse ou à retour de voyage, pourront être par-devant notaires, ou sous signature privée.... l'argent à la grosse pourra être donné sur le corps et quille du vaisseau, etc. *Ordonn.* août 1681. || 14° Gros vert, gros bleu, vert foncé, bleu foncé. || 15° Terme de papeterie. Gros bon, pâte commune faite de vieux chiffons, qui s'emploie à faire le papier dit aussi gros bon. || 16° Du gros Guillaume, mot parisien qui se disait pour du gros pain de ménage. || 17° *S. m.* La partie la plus grosse. Le gros de l'arbre, le tronc. || Fig. Qu'heureux est ce moment où sa bonté [de Dieu] déploie Sur un gros d'amertume un peu de ses douceurs! CORN. *Imit.* II, 8. || Fig. Se tenir au gros de l'arbre, s'attacher à l'autorité, suivre le parti le plus fort, ne pas s'écarter de ce qui est établi. || Terme de charpente. Se dit d'une pièce de bois dont deux dimensions sont égales. Poutre de quinze pouces de gros, poutre dont chaque face est de quinze pouces. || Terme de jardinier. Couper au gros, pousser le retranchement d'un rameau jusqu'à la grosse branche. || 18° Terme de marine. Le gros de l'eau, la pleine mer au temps des syzygies de la lune. || 19° La partie la plus forte en nombre. On voit naître de là mille sourdes pratiques Dans le gros de son peuple et dans ses domestiques, CORN. *Nicom.* II, 1. Un des cavaliers se détacha du gros au galop, et prit les devants, SCARR. *Rom. com.* I, 14. Judas en fut averti, et il marcha aussitôt avec les plus vaillants de ses troupes, pour aller attaquer le gros de l'armée du roi qui était à Emmaüs, SACI, *Bible, Machab.* I, IV, 3. Le cardinal de Lorraine pressait l'ouverture du colloque, bien que le gros des prélats, et surtout le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, qui le présidait comme le plus ancien cardinal, y eussent une extrême répugnance, BOSS. *Var.* IX, § 92. Les éléphants et les chevaux marchaient à la tête; il suivait avec le gros de son infanterie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 395. Il y a des gens d'un très-grand mérite chez les Velches, mais le gros de la nation est ridicule et détestable, VOLT. *Lett. Mme du Duffant*, 5 déc. 1770. Il y a deux heures que j'en suis séparé; il n'était point avec le gros de la chasse quand je l'ai perdu, COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 7. || Le gros du monde, la plus grande partie du monde. Le gros du monde se comporte ainsi. La nouvelle comtesse de Mailly, noble, magnifique, mais glorieuse à l'excès, désagréable avec le gros du monde, ST-SIM. 3, 55. L'envie de voir de près quelques-uns des mystères newtoniens cachés jusqu'ici au gros du monde, VOLT. *Lett. Pitot*, 17 mai 1737. || Un gros, un grand nombre de, une grande troupe de. Un gros de courtisans en foule l'accompagne, CORN. *Poly.* I, 4. Suivi d'un gros armé d'amis et de valets, ID. *Théod.* V, 8. Un chétif centenier des troupes de Mysie Qu'un gros de mutinés élut par fantaisie, ID. *Héracl.* I, 2. Qu'il est aisé de rompre ce gros de désespérés, FLÉCHIER, *Théodose*, IV, 56. Et l'on dit que, suivi d'un gros d'amis fidèles, On l'a vu se mêler au milieu des rebelles, RAC. *Mithr.* IV, 6. Gobert aurait eu bon marché de cette poignée de gens trop éloignés de leurs gros, ST-SIM. 29, 86. || 20° Ce qu'il y a de principal et de plus considérable. M. de Vaugelas donna les siens [papiers], qui étaient fort courts, et ne touchaient que le gros de ce dessein [le plan du dictionnaire], auquel il offrait de nouveau de contribuer, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. Il tombe ensuite en des parenthèses qui peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros de l'histoire, et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez, LA BRUY. V. Ceux-ci faisaient bientôt passer le gros de leurs discours au reste de l'armée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 448. || 21° Le gros de l'hiver, le gros de l'été, temps de ces deux saisons où le froid, la chaleur a le plus d'intensité. || 22° Le gros se dit du commerce dans lequel on ne vend que par notables parties, par opposition au commerce de détail. Marchand en gros. Tenir le gros. || Demi-gros, commerce où l'on vend à la fois en gros et en détail. Cet épicier fait le demi-gros. || 23° Terme de boucherie. Gros de langue, nom d'une région du bœuf, maniement impair, simple, commun aux deux sexes, qui, latéralement, répond au bord inférieur de la terminaison du muscle sterno-maxillaire. || Terme de vénerie. Gros des nombles, morceau de la cuisse du cerf. On dit par corruption gros dénome ou gros d'énome. || 24° Le gros, se dit, dans le département du Nord, de la houille en gros morceaux. || 25° Terme de relieur. Cahier de seize pages, dans la feuille in-douze. || 26° Le gros, le revenu fixe d'une cure, par opposition au casuel. || Le revenu principal qu'un chanoine tire de sa prébende, par opposition à distribution manuelle || 27° Droit que l'on payait aux fermiers des aides pour chaque muid de vin que l'on vendait en gros. || 28° Gros de Naples, gros de Tours, étoffes de soie qu'on fabrique à Naples, à Tours, ainsi appelées parce qu'elles sont à gros grains. || Gros de Verdun,

nom d'une s rte de dragée. || Gros d'autruche, ou ploc d'autruche, le plus gros du duvet de cet animal, qu'on sépare du fin, pour l'employer aux lisières des draps fins de laine destinés à la teinture en noir. || 29° Terme d'ancienne métrologie. La centvingt-huitième partie de la livre, ou la huitième partie d'une once. Un gros d'argent, de soie. || Anciennement, en Flandres, livre de gros, monnaie de compte entre les marchands, qui valait six livres, comme le sol de gros valait six sols. || 30° Gros, *adv.* D'une manière grosse. || Écrire gros, écrire en caractères plus gros que d'habitude. Mon cher ange, je suis presque aveugle, j'écris de ma main et le plus gros que je peux, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 novemb. 1770. || 31° Beaucoup. J'ai vu dans le palais une robe mal mise Gagner gros.... LA FONT. *Fabl.* VII, 15. M. de Duras n'a prêté serment [de maréchal] que parce que les gens du roi, qui en touchent gros, s'avisèrent qu'il n'avait prêté ni celui de maréchal de France, ni celui de gouverneur de la Franche-Comté, ST-SIM. 5, 68. À la fin, et à force de donner gros, le marché [entre Monsieur et le cardinal de Bouillon pour le Dauphiné d'Auvergne] fut conclu, ID. 24, 28. Mais il est clair qu'on me donne en échange De l'amitié pour de l'amour, C'est perdre gros.... IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 5. || Cela coûte gros, cela coûte beaucoup (locution née pendant la révolution, dit Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 91). || Au jeu, coucher gros, jouer gros jeu. || Fig. Risquer beaucoup. Il veut tout ou rien, c'est coucher gros. || Il signifie aussi avancer quelque chose d'extraordinaire. Il dit bien des gasconnades, il couche gros. || Fig. Il y a gros à parier que, il y a de fortes raisons de croire que. || 32° En gros, *loc. adv.* Par grande quantité. Vendre en gros. Marchand en gros, en demi-gros. || Considéré ensemble. Quand je regarde en gros la longue absence où il me paraît que nous sommes condamnés, j'avoue que j'en frémis, SÉV. 564. En gros j'ai fait de vous un portrait fort avantageux, FÉN. *Dial. des morts mod.* dial. 6. Les hommes fripons en détail sont en gros de très-honnêtes gens, MONTESQ. *Esp.* XXV, 2. || D'une manière sommaire. Voilà l'histoire en gros, MOL. *l'Ét.* IV, 1. Les autres péchés dont on s'accuse en gros, PASC. *Prov.* 10. N'entrez point dans ce détail; mais dites en gros que qui fait plaisir au frère, en fait à la sœur, SÉV. 503. Elle savait en gros les malheurs de mon fils, ID. 464. Je vous ai rapporté en gros quelque chose de ces prophéties, BOSS. *Hist.* II, 5. || 33° Tout en gros, *loc. adv.* Seulement, pas davantage. Il y avait vingt personnes tout en gros. || 34° De gros en gros, d'une façon générale. Nous ne jugeons ordinairement des êtres que par des comparaisons assez grossières; nous les comparons de gros en gros dans leur forme et dans leur structure, et, si cet examen superficiel ne nous offre aucun trait de similitude, nous ne nous avisons guère d'en soupçonner, BONNET, *Paling. philos.* IV, 2. || Proverbes. Grosse tête, peu de sens, c'est-à-dire la grosseur de la tête n'indique pas la capacité de l'esprit. || Les gros poissons mangent les petits, c'est-à-dire les faibles souffrent de l'injustice des puissants.

— REM. L'habitude de dire un gros seigneur, de gros messieurs, avait fait substituer généralement *gros* à *grand*, et l'on disait un gros général pour un grand général; cela ne se dit plus. On dit cependant encore : gros major.

— HIST. XI° s. Fendus en est mis olifans [mon cor] el gros [dans la partie grosse], *Ch. de Rol.* CLXVII. La hanste en fu grosse come uns tinel, *ib.* CCXXVII. || XII° s. Par mi le gros du pis [il] lui fait l'espié glacier [glisser], *Sax.* XI. Si m'aït Diex, ma douce suer; À tort avez si gros le cuer, GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron*. Car mult out [il eut] felun quer [cœur] e gros e surquidié [outrecuidant], E li diables out [eut] dedenz lui pris sun sié, *Th. le mart.* 131. Je sui grosse de vif enfant; Nel puis or mais celer avant, *Grégoire le Grand*, p. 12. || XIII° s. Nostre Sires, au commencement, fist une grosse matiere sans forme et sans figure, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 104. Gros arbres est sovent crolez par petit vent, et les hautes tours chieent [tombent] plus pesamment, ID. *ib.* p. 448. Je dout [crains] qu'à ce viegne [vienne], Que France s'en plaigne, Et chascuns, gros et menu, Et li jeune et li chenu, HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 190. Et s'il vendoit vin en gros, TAILLIAR, *Recueil*, p. 109. Ne ele ne pooit pas estre grosse del duc, que il avoit grant piece esté devant sa mort que ele ne l'avoit veü, *Merlin*, p. 66, *verso*. Où mainte grosse peine [elle] endura et soufri, *Berte*, I. Et li vins de gros noirs ou de goet [doit estre prisiés] cascuns muis six sous de rente, BEAUM. XXVII, 25. S'il vient à cort, chacuns l'en chace Par groz moz ou par vituperes, RUTEB. 22. Si oel [ses yeux] sont gros pour le plorer, *Fl. et Bl.* 2855. Si vous pri, fist-il, que vous y pensez; et, pource que la besoingne est grosse, je vous donne respit de me respondre, JOINV. 254. || XIV° s. [Les deux armées criant que Henry roi d'Angleterre et Louis VII en vinssent aux mains, et celui-ci le voulant bien :] à ce respondit le roi Henry : Je ne prens mie si en gros [je ne m'affecte pas tellement], que je perde pour telles paroles mon chasteau, *Chron. de St Denis*, t. I, f° 237, dans LACURNE. Et Bertran et sa gent à Saumur s'en alerent, Grosse ville françoise, et là se reposerent, *Guescl.* 18582. Le gros du cuer et sa rachine est en haut, H. DE MONDEVILLE, f° 23, *verso*. || XV° s. Les menus mestiers de la ville, voulsissent ou non les gros, se partirent du marché, FROISS. II, II, 57. Depuis la grosse bataille de Poitiers, ID. *Prologue*. Le roy Robert d'Escosse, qui moult preux avoit esté, estoit demouré vieil et foible et si chargé de la grosse maladie [lèpre], ce disoit-on, que mourir luy convenoit, ID. liv. I, p. 24, dans LACURNE. Et quant il fut parvenu par devant le soudan, qui estoit assis pompeusement en une haute galerie, le fit estre une grosse heure en bas ou environ en sa presence, MONSTREL. II, 37. Quant l'esprevier vole bien pour l'aloe [l'alouette], Il souffist bien, sans voler pour le gros, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 229. Nul ne pourroit dire comment son cœur fut gros et enflé contre les Vénitiens, *Bouciq.* II, 9. Brief, je suis gros de ceste piece [c'est-à-dire j'en ai envie], Il m'en convient avoir.... *Patelin*. Pleulz du gros du bras et le haut d'un homme, *Hist. de Loys* III *de Bourbon*, p. 93, dans LACURNE. Il ne fault doubter que nul jour sans perte et gaigne ne se passe tant d'ung costé que d'autre, mais de grosses il n'y avoit riens, COMM. I, 9. Son armée estoit très grosse, ID. II, 2. Les ungs les recueilloient [accueillaient] avec grosses parolles et grosses menasses, ID. II, 3. Après la grosse pluie que la compagnie eut plus d'une grosse heure et demie sur le dos, on arriva à l'hostel, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXI. || XVI° s. Craindre en tout heurt est indice de groz et lasche cueur, RAB. *Pant.* IV, 22. Le tainct est gros, la gorge n'est plus telle Que quand d'aimer vous requis autrefois, ST-GELAIS, 137. Au travers le gros des ennemis, MONT. I, 63. Je ne luicte point en gros ces vieux champions là, et corps à corps, ID. I, 157. Le but et la visée d'un capitaine doibt regarder la victoire en gros, ID. I, 342. Il avoit le cœur trop gros [haut] pour.... ID. II, 47. Une grosse et vehemente fiebre, ID. III, 205. Qu'il viene en la faculté de théologie, et on parlera à lui des grosses dents, LANOUE, 101. Pour se dedommager et recompenser, ils [les juges] vendent en detail (comme aucuns ont dit) ce qu'on leur a vendu en gros, ID. 102. De grosses rentes, ID. 150. ....Et la voyant [la cavalerie] venir à eux en gros, ID. 314. Quand ils entendent que les chrestiens arment en gros, aussi font-ils de leur costé, ID. 421. Nicias s'en vint devers luy, qui, en luy embrassant les genoux, avec les grosses larmes aux yeux, le.... AMYOT, *Marcel.* 32. Toutefois les plus gros et les plus gens de bien de la ville, voyant le tort qu'on luy faisoit, prirent sa cause en main, ID. *Arist.* 10. Que Philippus vouloit, à son prejudice, avancer par ce gros mariage Aridæus, et le laisser son successeur au royaume, ID. *Alex.* 16. Ce gros latin et ces vers grossiers furent.... D'AUB. *Hist.* III, 203. Pour deslayer et destremper le sang trop gros, PARÉ, *Introd.* 6. Nonobstant qu'il eut un gros esprit [esprit épais], *Nuits de Straparole*, t. I, p. 401, dans LACURNE. En cette façon ceux qui avoient esté gros seigneurs en ce monde icy, gaignoient leur pauvre, mechante et paillarde vie là bas, RAB. II, 3. Le greffier pour son registre et gros de lettres, dix sous parisis, *Coust. gén.* t. I, p. 648. Les barques ne pouvoient s'approcher de la terre que d'un gros d'eau [grande marée] qui ne vient que de quinze en quinze jours, ROHAN, *Mém.* t. I, p. 231, dans LACURNE. Les habitants nous assurerent qu'il y avoit un autre gué plus proche de l'embouchure de la mer, et qu'à minuit precisement l'eau seroit basse, et plus basse qu'elle n'estoit à midi, car c'estoit gros d'eau [le plein de la marée], BASSOMPIERRE, *Mém.* t. III, p. 129, dans LACURNE. Se trouvans de gros chrestiens [mauvais chrétiens] qui estiment que l'eau beniste est un amusoir du peuple, emprunté de ceremonies payennes, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 701, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *grôt*, *groût*, *grous*, *grousse*; bourg. *grô*; mâconnais, *grou*; picard, *cros*; esp. *groso*, *grueso*; port. et ital. *grosso*; du lat. *grossus*, qui se trouve dans la latinité de l'âge inférieur; comp. l'allem. *gross*; anc. haut-allem. *grôz*; angl. *great*, qui signifient grand; c'est sans doute, comme Diez le remarque, de la forme germanique que vient *grôt*, *groût* du Berry.

† **GROS-ARGENTIN** (grô-zar-jan-tin), *s. m.* Gymnote. || *Au plur.* Des gros-argentins.

GROS-BEC (grô-bèk), *s. m.* Genre de passereaux qui ont le bec court, gros et dur. || Le gros-bec vulgaire, dit absolument gros-bec, choche-pierre, malouasse, gros pinson et pinson royal, LEGOARANT. || *Au plur.* Des gros-becs.

† **GROS-BIS** (grô-bis'), *s. m.* Mot qui se trouve dans Rominagrobis, et qui a signifié homme qui fait le gros dos, l'important.

— HIST. XV° s. Pour faire leur pain de gros bis, COQUILLART, p. 175, dans LACURNE. || XVI° s. Tranche du grosbis, G. CRETIN, p. 234, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Gros bis*, grosse farine bise, dit métaphoriquement pour un important.

† **GROS-BLANC** (grô-blan), *s. m.* Mastic de blanc et de colle. || *Au plur.* Des gros-blancs.

— ÉTYM. *Gros*, *blanc*.

† **GROS-COLAS** (grô-ko-lâ), *s. m.* Goëland à manteau noir.

GROSEILLE (grô-zè-ll', *ll* mouillées, et non grô-zè-ye), *s. f.* || 1° Fruit du groseillier. Gelée de groseille ou de groseilles. Sirop de groseille ou de groseilles. || 2° Groseille se dit pour sirop de groseille. Buvez de la groseille. || Confiture de groseille. Une tartine de groseille. || Il se dit aussi de la couleur de la groseille rouge. Des rubans groseille. || 3° Groseille à maquereau, ou groseille verte, fruit vert ou rougeâtre plus gros que la groseille ordinaire, et qui vient sur un arbuste épineux, ainsi dite parce qu'elle entre, lorsqu'elle est encore verte et acide, dans une sauce que l'on fait pour le maquereau.

— HIST. XIII° s. Barbier, or vienent les groiseles, Li groiselier sont boutoné, RUTEB. 215. || XV° s. Qui me feit mascher ces groseilles Fors Katherine de Vauselles? VILLON, *Double ballade*, *Gr. testam.*

— ÉTYM. Berry, *groiselle*, *grouselle*, *égraselle*; wallon, *gruzale*; Hainaut, *grusiéle*, *groisiéle*; catal. et espagn. *grosella*; pays de Come, *crosela*; du germanique : h. allem. *krausbeere*, *kräuselbeere*; holl. *kruizbezie*, groseille, proprement fruit crêpé, de *kraus*, crêpé, et *beere*, baie. L'allemand dit *Grosselbeere* mot à mot *baie du grossel*; c'est de là que vient le mot *grossulus* des botanistes. Comp. le celtique : gaélique, *groseid*, groseille; irl. *grosaid*, qui, selon Diez, est emprunté au français.

GROSEILLIER (grô-zè-llé, *ll* mouillées, et non grô-zè-yé; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des grô-zè-llé-z en fleur), *s. m.* Arbrisseau du genre *ribes*, famille des grossulariées ou ribésiacées. Espèces : groseillier épineux, *ribes uva crispa*, *L.*; on le considère aujourd'hui comme le type dont le groseillier à maquereau, *ribes grossularia*, *L.*, n'est que la variété cultivée; groseillier commun, ou rouge, ou à grappes, castillier, gadellier, *ribes rubrum*, *L.*; groseillier noir ou cassis, *ribes nigrum*, *L.*; enfin groseillier à fleurs, ou ribes, le *ribes sanguineum*, *Pursh*, arbrisseau d'ornement.

— HIST. XII° s. Ainz que entendissent vos espines groselier [prius quam intelligerent spinæ vestræ rhamnum], *Liber psalm.* p. 75. || XV° s. En espinçons [épines] de grouselier, FROISS. *Épin. amour.* || XVI° s. Ici sierra bien le groseiller ou vinetier, appellé aussi espine benoite, O. DE SERRES, 561.

† **GROS-JEAN** (grô-jan), *s. m.* Nom propre transformé en nom commun pour signifier un homme du commun, un paysan, un ouvrier. || Fig. Être Gros-Jean comme devant, perdre une espérance, une illusion qu'on avait conçue. Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même, Je suis Gros-Jean comme devant, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. || Proverbe. Gros-Jean remontre à son curé, celui qui ne sait pas veut reprendre ou corriger celui qui sait.

† **GROS-MIAULARD** (grô-mi-ô-lar), *s. m.* Goëland à manteau gris. || *Au plur.* Des gros-miaulards.

— ÉTYM. *Gros*, et *miauler*, à cause du cri de cet oiseau qui est un miaulement.

† **GROS-NOIR** (grô-noir), *s. m.* || 1° Espèce de raisin noir à gros grains. || 2° Espèce d'ardoise. || *Au plur.* Des gros-noirs.

— ÉTYM. *Gros*, *noir*.

† **GROS-PINSON** (grô-pin-son), *s. m.* Gros-bec ordinaire. || *Au plur.* Des gros-pinsons.

— ÉTYM. *Gros*, *pinson*.

† **GROSSANE** (grô-sa-n'), *adj. f.* Olives grossanes, sorte d'olives.

1. **GROSSE** (grô-s'), *s. f.* Douze douzaines de

certaines marchandises. || Une grosse de soie, douze douzaines d'écheveaux de soie.

— HIST. XVIe s. De la civette, de la ceruse, une grosse de lunettes, DESPER. *Cymbal.* 25.

— ÉTYM. *Gros.*

2. **GROSSE** (grô-s'), *s. f.* || 1° Écriture en gros caractères. Cet enfant en est encore à la grosse. || 2° Terme de pratique. L'expédition d'un acte, ou d'un jugement, d'un arrêt, qui, délivrée en forme exécutoire par un notaire, par un greffier, est écrite ordinairement en plus gros caractères que la minute. Grosse d'un contrat. Première grosse. Seconde grosse. || Se dit également de certaines écritures dont les unes sont des copies et les autres des originaux. Pour les procès-verbaux, la grosse est la copie; pour les requêtes, elle est l'original.

— HIST. XVe s. Le dit menuisier du Bust demandoit la grosse et sceel d'une obligation, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1477. || XVIe s. La minute et la grosse lui demeurent [au notaire], pource qu'aucun des donataires ne voulut hazarder vingt sous pour la façon, D'AUB. *Fœn.* III, 17.

— ÉTYM. *Gros.*

† **GROSSE-DE-FONTE** (grô-se-de- fon-t'), *s. f.* Terme d'imprimerie. Gros caractère pour les affiches.

† **GROSSEMENT** (grô-se-man), *adv.* En gros, d'une manière non fine. Cela est grossement fait.

— HIST. XIVe s. Or est ainsi diffinie election grossement, et non pas en la maniere que il est accoustumé à faire selon descripcion, ORESME, *Eth.* 69.

— ÉTYM. *Grosse*, et le suffixe *ment*; provenç. *grossamen*; espagn. *gruesamente*; ital. *grossamente.*

GROSSERIE (grô-se-rie), *s. f.* || 1° Tous les gros ouvrages des taillandiers. || 2° Le commerce en gros. Marchand qui fait la grosserie.

— ÉTYM. *Gros*; angl. *grocery*, épicerie. Au XVIe s. *grosserie* a le sens de grossièreté : La grosserie et lourderie du service de sa maison, AMYOT, *Anton.* 23.

GROSSESSE (grô-sè-s'), *s. f.* L'état d'une femme enceinte; la durée de cet état. Sa grossesse est fort avancée. Elle [Mme de Montespan] se désespéra à la première grossesse, se consola à la seconde, et porta, dans les autres, l'impudence aussi loin qu'elle peut aller, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 56, dans POUGENS. || Fausse grossesse, maladie qui, ayant son siége à la matrice, simule une grossesse.

— HIST. XIIIe s. Quand femme est condamnée à perdre le cors par jugement, et elle dit qu'elle est grosse.... quant la grossesse apert à lui, BEAUM. VII, 12.

— ÉTYM. *Gros*; provenç. *grosseza, grossessa*; espagn. *grosesa*; ital. *grossezza*. *Grossesse* a signifié l'état de femme enceinte, qui s'est dit aussi *groisse* et *grosseur*, et a eu en outre le sens actuel de *grosseur.*

† **GROSSET, ETTE** (grô-sè, sè-t'), *adj.* Un peu gros. M. de Brissac avait infiniment d'esprit, avec une figure de plat apothicaire, grosset, basset, et fort enluminé, ST-SIM. 64, 56.

— HIST. XIIIe s. La face blanche et colorée, La bouche petite et grocete; S'ot au menton une fossete, *la Rose*, 537. || XVIe s. Ces verrues ont la racine gresle et la teste grossette, PARÉ, XVIII, 85.

— ÉTYM. Diminutif de *gros*; provenç. *grosset.*

† **GROSSETTE** (grô-sè-t'), *s. f.* Nom donné aux retours des chambranles dans les portes et les fenêtres.

GROSSEUR (grô-seur), *s. f.* || 1° La circonférence, le volume de ce qui est gros. Elle [la grenouille].... Envieuse s'étend et s'enfle et se travaille Pour égaler l'animal [le bœuf] en grosseur, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur, Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur, BOIL. *Lutr.* I. La rapidité avec laquelle le soleil darde ses rayons est probablement en proportion avec sa grosseur, qui surpasse environ un million de fois celle de la terre, VOLT. *Phil. Newt.* II, 2. Sa grosseur [d'un homme] était si prodigieuse que sept personnes d'une taille médiocre pouvaient tenir ensemble dans son habit et le boutonner, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 118. || 2° Tumeur. Il a une grosseur au cou. || 3° Ancien terme de jardinier. Être en grosseur, se disait de fruits qui, après avoir acquis la grosseur qu'il faut pour entrer en maturité, demeurent en cet état sans avancer, LA QUINTINYE, dans RICHELET.

— HIST. XIVe s. La tunique retine fu sutille pour deux utilités : la premiere qu'el ne blecast par sa groisseur les humours... H. DE MONDEVILLE, fo 17. Duc [jusqu'] à tant que la groisseur du milieu du fer puisse estre comprise o estrumens à convenables, ID. 38, *verso.* || XVIe s. Selon qu'il estoit necessaire à la grosseur de nostre esprit et à nostre arrogance, CALVIN, *Instit.* 271. L'Apsus, en grosseur, en roideur et vitesse de cours, ressemble assez au fleuve de Peneus, AMYOT, *Flam.* 4.

— ÉTYM. *Gros*; Berry, *grousseur*; provenç. *groissor*; espagn. *grosor*. *Grosseur*, comme il a été dit à GROSSESSE, a eu le sens de grossesse.

GROSSI, IE (grô-si, sie), *part. passé* de grossir. || 1° Devenu plus gros. C'est un torrent.... Qui, grossi des débris de cent peuples divers... RAC. *Alex.* I, 2. Depuis Thompson, tout le monde a été mélancolique, tout le monde a entendu mugir les vents, les torrents grossis se précipiter.... VILLEMAIN, *Litt. fr.* 18e siècle, 2e part. 2e leç. Fig. Mon cœur, grossi par mes pensées, Comme tes flots dans ton bassin, Sent, sur mes lèvres oppressées, L'amour déborder de mon sein, LAMART. *Harm.* II, 5. || 2° En un sens détourné. Qui a perdu sa délicatesse. Cette femme a eu les traits grossis par la petite vérole. || 3° Fig. Exagéré. Des dangers grossis par l'imagination.

GROSSIER, IÈRE (grô-sié, siè-r'), *adj.* || 1° Mot formé de *gros*, qu'on applique presque toujours avec un sens défavorable à ce qui manque de ténuité, de finesse, de délicatesse. Un air grossier. Les parties les plus grossières d'une liqueur. L'autre déploie sur celle des deux tables qui était vacante, un linge un peu grossier, mais blanc, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Vêtements grossiers, ceux qui sont faits d'une étoffe grosse et de peu de valeur. Vapeurs grossières, celles qui paraissent composées de grosses parties parce qu'elles détruisent la transparence de l'air. || Traits grossiers, ceux qui, sans être irréguliers, n'ont pas la finesse ou la grâce des jolies figures. || Terme de minéralogie. Se dit d'un corps quand il a un air de rudesse joint à l'opacité. || Il se dit des aliments peu recherchés, ou de mauvaise qualité. Aliments grossiers. Nourriture grossière. || 2° Qui n'est pas délicatement fait, proprement fait. Ce bâtiment est d'une architecture grossière. Un travail grossier. Il faut convenir avec eux que ces corps plaisent plus à la vue que des figures grossières, où l'on n'aperçoit ni uniformité, ni symétrie, ni unité, DIDER. *Rech. philos. sur le beau, Œuv.* t. II, p. 424, dans POUGENS. || Par extension. Un essai grossier. Imitation grossière. Grossière ébauche, ROTR. *Bélis.* III, 7. || 3° Fig. Il se dit de ce qui n'a rien de délicat, au moral. Mais au lieu de goûter ces grossières amorces.... CORN. *Cinna*, V, 3. Que ce discours grossier terriblement assomme! MOL. *Femm. sav.* II, 7. Cette privation de toutes pensées raisonnables et cette application totale de l'âme à un objet grossier, vain et inutile, est ce qui fait le plaisir de tous les jeux, NICOLE, *Ess. mor.* 1er *traité*, chap. 14. Ils [les prodiges] sont l'appât grossier des peuples ignorants, VOLT. *Sémiram.* II, 7. || Les plaisirs grossiers, les plaisirs que peuvent goûter les hommes les plus bornés, même les animaux, par opposition aux plaisirs délicats qui demandent une certaine élévation ou culture d'esprit. || On dit dans le même sens : des désirs grossiers, des appétits grossiers. || 4° Fig. Mal poli, inculte de mœurs et d'esprit. N'apprendras-tu jamais, âme basse et grossière.... CORN. *Rodog.* II, 2. Villon fut le premier dans ces siècles grossiers.... BOIL. *Art p.* I. Nous regardons l'idolâtrie comme la religion des peuples grossiers, et la religion qui a pour objet un être spirituel, comme celle des peuples éclairés, MONTESQ. *Esp.* XV, 2. Je fus instruite en ce grossier climat A suivre la vertu sans en chercher l'éclat, VOLT. *Alz.* IV, 3. Tu verras de chameaux un grossier conducteur, ID. *Fanat.* I, 4. Je viens après mille ans changer ces lois grossières, ID. *ib.* II, 5. De nos travaux grossiers les compagnes sauvages Partageaient l'âpreté de nos mâles courages, ID. *Orphel.* II, 6. || Substantivement. Dans les promesses de l'Évangile, il ne se parle plus des biens temporels par lesquels l'on attirait ces grossiers [les Juifs], ou l'on amusait ces enfants, BOSS. *Sermons, Septuag.* 1. || 5° Qui suppose ignorance, sottise, maladresse. Flatteuse illusion, erreur douce et grossière, CORN. *Hor.* III, 1. Abus grossier, ROTR. *St Gen.* V, 2. Osez-vous recourir à ces ruses grossières? MOL. *Mis.* IV, 3. Je veux bien en finissant cet avertissement, parmi les absurdités infinies de ses vains discours, en relever quatre ou cinq des plus grossières, BOSS. 5e *avert.* § 49. ....L'artifice est grossier, Tu te feins criminel pour te justifier, RAC. *Phèd.* IV, 2. Ses contemporains, qui adoptaient les fables les plus grossières, ne crurent point les vérités que Marc Paul annonçait, VOLT. *Mœurs*, 142. || Ignorance grossière, grande, profonde ignorance. || N'avoir de quelque chose qu'une idée grossière, que des notions grossières, n'avoir de cette chose qu'une connaissance sommaire et imparfaite. || Dans un sens analogue : Ne donner qu'une idée grossière de quelque chose. || 6° Incivil, malhonnête. Un grossier personnage. Je vous pardonne d'être un ignorant, mais je ne vous pardonne pas d'être un homme très-grossier, qui a l'insolence de mêler dans cette querelle et de nommer des gens qui ne devaient pas s'y attendre, VOLT. *Quest. miracl. Lett.* 4. || Il est grossier comme du pain d'orge, il est très-grossier; expression familière fondée sur le double sens du mot *grossier*, qui se prend au moral pour la personne, et au physique pour le pain. || Substantivement. C'est un grossier. Quel langage tient cette grossière! || Injures grossières, injures qui consistent en termes insultants et bas. Un défaut considérable qui en peut ternir beaucoup l'éclat [des harangues de Démosthène et d'Eschine], et qui me paraît contraire aux règles de la saine et bonne éloquence, ce sont les injures grossières que ces orateurs se disent de part et d'autre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 130, dans POUGENS. || On dit dans un sens analogue : langage grossier, propos grossiers. || 7° Obscène. Il était grossier dans ses propos. Lucien, tout ingénieux qu'il est, devient grossier sitôt qu'il parle d'amour, ST-ÉVREMONT, dans RICHELET. || Discours, propos grossiers, discours, propos contraires à la bienséance, à la pudeur. || 8° Marchand grossier. Cette locution vieillit; on dit marchand en gros. || 9° *S. m.* Ce qui est grossier. Le grossier et le bas, BOS. 6e *avert.* 44.

— HIST. XIIIe s. Ne peut estre grossiers [taillandier], que il n'achate le mestier du roy, *Liv. des mét.* 44. || XVIe s. Les rencontres et brocards d'Antonius estoient fort grossiers, AMYOT, *Anton.* 32. Il estoit grossier et peu subtil de nature, ID. *ib.* 29. Un marchand grossier [en gros], demeurant rue Sainct Denys, à l'enseigne du gros Tournois.... PARÉ, t. III, p. 683.

— ÉTYM. *Gros*; Berry, *groussier*, qui a de l'embonpoint : *une jolie fille bien groussiere et bien fraîche*; provenç. *grossier*; catal. *grosser*; espagn. *grosero*; portug. *grosseiro*; ital. *grossiere, grossiero.*

GROSSIÈREMENT (grô-siè-re-man), *adv.* || 1° D'une manière grossière. Il y avait dans la chaise un jeune homme grossièrement vêtu, VOLT. *Jeannot et Colin.* Quelques chiffres grossièrement ébauchés sur l'écorce des ormeaux, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 9, dans POUGENS. || 2° D'une façon opposée à ce qu'il y a de spirituel, d'intellectuel. L'usage des pensées et de l'écriture me sert au besoin [dans l'absence]; mais cependant, ma fille, je vous avoue grossièrement que j'ai une très-sensible envie de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur, SÉV. 451. || 3° Avec maladresse. Il loue grossièrement. || 4° D'une manière qui suppose ignorance. S'ils s'emportent seulement contre les répréhensions et non pas contre les choses qu'on a reprises, je ne m'empêcherai jamais de leur dire qu'ils sont grossièrement abusés et que leur zèle est bien aveugle, PASC. *Prov.* XI. Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quand, au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation, BOURDAL. 5e *dim. après Pâq. Dominic.*, t. II, p. 228. || 5° Avec incivilité. Répondre grossièrement. || 6° Sommairement, imparfaitement. Voilà grossièrement ce qu'il a dit sur ce sujet. Si on entend un coup de canon ou le son d'une cloche..., on pourra juger grossièrement de la distance à laquelle on se trouve du canon ou de la cloche, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 470. Content d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avais tracées, J. J. ROUSS. *Confess.* IX.

— HIST. XIVe s. Il convient par aventure premierement parler figuralment et grossierement [en gros], ORESME, *Eth.* X (16). || XVIe s. Je sçay grossierement ce à quoy elles visent, MONT. I, 154. Enfant nourry grossierement comme il fault et hazardeusement, ID. I, 464.

— ÉTYM. *Grossière*, et le suffixe *ment.*

GROSSIÈRETÉ (grô-siè-re-té), *s. f.* || 1° Caractère de ce qui est grossier, rude, sans délicatesse. La grossièreté d'une étoffe. La grossièreté d'un travail. || 2° Par analogie. La grossièreté d'un mensonge. Alors le pécheur surpris s'indigne de la grossièreté de ses erreurs passées, MASS. *Carême, Rechute.* || 3° Rudesse qui vient du défaut de civilisation. La grossièreté des mœurs. Vous avez purgé notre langue de la grossièreté et de la rudesse des siècles passés, HUET, *Compliment à l'Académie.* Penses-tu qu'Indatire en sa grossièreté Ait senti comme moi le prix de sa beauté? VOLT. *Scythes*, IV, 1. Nouvelle preuve de l'imbécile grossièreté de ces temps barbares, ID. *Mœurs*, 64. Ce mariage [du fils de Pierre Ier avec une princesse allemande] fut très-malheureux; Alexis, âgé de vingt-deux ans, se livra à toutes les débauches de la jeunesse et à toute la grossièreté des anciennes mœurs qui lui étaient si chères, ID.

Russie, II, 10. || 4° Impolitesse, défaut de civilité. La grossièreté de ce personnage. || Parole grossière, malhonnête, action incivile. Il lui a dit des grossièretés. Il lui fit une grossièreté impardonnable. Le style du *Cocu imaginaire* l'emporte sur celui de ses premières pièces en vers; on y trouve bien moins de fautes de langage; il est vrai qu'il y a quelques grossièretés, VOLT. *Vie de Molière.* || 5° Ce qui est contraire aux sentiments purs, aux choses spirituelles, intellectuelles. De ses grossièretés on a tant à souffrir, Que l'entendre ou la voir, c'est assez pour mourir, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 1. Pour avoir dit des grossièretés sur l'amitié, SÉV. 41. L'amitié peut subsister entre des gens de différent sexe, exempte même de grossièreté, LA BRUY. III.

— ÉTYM. *Grossier.*

GROSSIR (grô-sir), *v. n.* || 1° Devenir plus gros. Vous savez mieux que moi, que les parties qui agissent le plus, grossissent davantage, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 480, dans POUGENS. Ce torrent qui grossit me ferme le chemin, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* V, 2. || Fig. Afin que, grossissant sous un peu de contrainte, Ce torrent de colère et de ressentiment Fût plus impétueux...., CORN. *Rodog.* IV, 3. || Recevoir surcroît, augmentation. L'impérieuse aigreur de l'âpre jalousie Dont en secret dès lors mon âme fut saisie Grossit de jour en jour, CORN. *Sertor.* I, 1. Nous verrons notre camp grossir à chaque pas, RAC. *Mithr.* III, 1. La merveille grossirait infiniment par les détails que nous supprimerons, FONTEN. *Littre.* Ils voient grossir annuellement leur numéraire par la vente des riches productions de ces contrées, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 33. || Paraître plus gros. M. de Barbézieux s'abandonna à cette passion [la jalousie], tout lui grossit, il crut voir ce qu'il ne voyait point, ST-SIM. 63, 53. || Terme de marine. Se dit de l'état de la mer, lorsque les lames s'accroissent à chaque instant. Depuis une heure la mer grossit. || Se rapprocher. Ce bâtiment grossissait à vue d'œil. || 2° *V. a.* Rendre gros, plus gros, apporter de l'augmentation. Les pluies ont grossi la rivière. La vapeur de mon sang ira grossir la foudre Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre, CORN. *Héracl.* I, 3. Ses troupes malgré lui grossirent votre armée, ID. *Sertor.* III, 4. Ces messieurs [les premiers académiciens] grossirent leur compagnie de plusieurs personnes considérables par leur mérite, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Voici une nouvelle doctrine et de quoi grossir les Variations, si on enseigne que le mariage contracté entre les fidèles après le baptême peut se rompre par le refus de l'une des deux parties, BOSS. 4e *avert.* 6. De leur dépouille enfin grossissez vos trésors, RAC. *Esth.* II, 1. J'ai mon mari à la vérité, mais il ne sert qu'à grossir ma famille, sans m'aider à l'entretenir, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. On le présenta à un vieux lettré qui n'était point venu grossir le nombre de ses parasites, VOLT. *Babouc.* Voilà ce qui m'irrite et grossit mon injure, DUCIS, *Othello*, III, 5. || Fig. La pensée ainsi épurée, autant qu'il se peut, de tout ce qui la grossit, des images, des expressions, du langage humain.... BOSS. *Ét. d'orais.* V, 20. || Grossir sa voix, faire la grosse voix, prendre une voix plus forte et plus grave. || 3° Faire paraître gros. Certains verres qui grossissent les objets, FÉN. *Tél.* XII. || Fig. Notre imagination nous grossit si fort le temps présent, à force d'y faire des réflexions continuelles, et amoindrit tellement l'éternité, manque d'y faire réflexion, que nous faisons de l'éternité un néant, et du néant une éternité, PASC. *Pensées*, art. III, 6, éd. LAHURE, 1860. Prenez garde que l'éloignement ne vous grossisse les objets; c'est un effet assez ordinaire, SÉV. 111. L'antiquité est un objet d'une espèce particulière, l'éloignement le grossit, FONTEN. *Socrate, Montaigne.* || Terme de photographie. Reproduire en plus grand. || 4° Fig. Exagérer. Que vous prenez de peine à grossir vos ennuis! CORN. *Illus. com.* V, 2. Pourquoi toi-même, en proie à tes vives douleurs, Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs? BOIL. *Lutr.* VI. [Pharnace, qui]..., me troublant par des fables, Grossit, pour se sauver, le nombre des coupables, RAC. *Mithr.* III, 4. Ce qui nous regarde, nous le grossissons toujours, MASS. *Avent*, *Afflict.* Quelques imperfections légères que sa piété lui grossit, ID. *Carême*, *Confess.* Défiez-vous de ceux qui, pour autoriser les profusions immenses des rois, leur grossissent sans cesse l'opulence de leurs peuples, ID. *Pet. carême*, *Tentat.* || 5° Se grossir, *v. réfl.* Devenir plus gros. *La rivière s'est grossie.* Leur troupe se grossit peu à peu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 667. La cour va se grossir.... On vient, et je vous quitte, LANOUE, *Coquette corr.* I, 1. || Se faire plus gros. L'orgueil est une enflure de cœur par laquelle l'homme s'étend et se grossit dans son imagination, NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, ch. 1. Tel qui se grossit à sa vue, Se croit quelque chose, et n'est rien, LA MOTTE, *Fables*, I, 13. || Paraître plus gros. Les verres, selon qu'ils sont colorés ou taillés, changent les couleurs, les grandeurs et les figures : l'objet ou se grossit, ou s'apetisse, ou se renverse, ou se redresse, ou se multiplie, BOSS. *Conn.* III, 4. || Fig. Être exagéré. Tout se grossit dans les propos de la ville. || Proverbes. La peur grossit les objets, on s'exagère ce qu'on craint. || La pelote grossit, se grossit, c'est-à-dire le nombre grossit, le trouble, la sédition augmente, les profits s'accumulent.

— HIST. XVe s. Le cueur luy encommença à grossir au ventre; car, si ce ne fust pour l'amour du roy, tantost leur courust sus, *Percefor.* t. VI, f° 106 || XVIe s. Et quant à mon ventre, il ne fault point de grossir, et ne vous puis celer que je ne sente souvent bouger chouse qui a vie, MARG. *Lett.* CXIX. Par imagination je grossis ces incommoditez de la moitié, MONT. I, 82. Ces fureurs grossissent leur courage au dessus de la raison, ID. I, 132. Leur ame s'estoit merveilleusement grossie et enrichie par l'intelligence des choses, ID. I, 141. Ceulx qui ont le corps graile, le grossissent d'embourrures, ID. I, 170. La saison commençeoit fort à se passer, et l'air à se grossir et refroidir après l'equinoxe automnal, AMYOT, *Anton.* 60. Cæsar, grossissant sa parole, le menaça qu'il le tueroit tout roide, s'il le faschoit d'avantage, ID. *César*, 46.

— ÉTYM. *Gros.*

† **GROSSISSANT, ANTE** (grô-si-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui a la propriété de grossir, de faire paraître gros. Verres grossissants. || 2° Qui devient plus gros. Dette grossissante.

GROSSISSEMENT (grô-si-se-man), *s. m.* Action de grossir; le résultat de cette action. Le grossissement des raisins. || Terme de physique. Rapport, dans les instruments d'optique, entre la grandeur absolue de l'image et celle de l'objet. Ces verres produisent un grossissement prodigieux. || Terme de photographie. Action de reproduire en plus grand.

— HIST. XVIe s. Ce lourd grossissement de pourpoincts, qui nous faict touts aultres que nous ne sommes, MONT. I, 338.

† **GROSSO-MODO** (gro-sso-mo-do), *loc. adv.* A la grosse, sans entrer dans le détail.

— ÉTYM. Lat. *grosso modo*, à la grosse manière. Cette locution, qui n'est pas dans la latinité, se trouve, au XIVe siècle, dans H. de Mondeville, Bibl. impér. mss. 7139 fonds latin, f° 159, *verso.*

† **GROSSULARIÉES** (gro-ssu-la-ri-ée), *s. f. pl.* Famille voisine des cactées, ne contenant que le genre groseillier.

— ÉTYM. Latin botanique, *grossulus* (voy. GROSEILLE.)

† **GROSSULINE** (gro-ssu-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. La pectine des groseilles.

— ÉTYM. Lat. *grossulus* (voy. GROSSULARIÉES), et la finale *ine*, qui indique un principe.

GROSSOYÉ, ÉE (gro-so-ié, iée), *part. passé* de grossoyer. Un acte grossoyé.

GROSSOYER (grô-so-ié; plusieurs disent grô-soi-ié; l'*y* se change en *i* devant l'*e* muet : je grossoie, je grossoierai), *v. a.* Faire la grosse d'un acte.

— HIST. XIVe s. Lequel Boileaue avoit fait groussier et escripre une fausse lettre, DU CANGE, *grossa.* || XVe s. Le roi de France envoya en ce pays messire Roger d'Espaigne et un president de la chambre de parlement de Paris et belles lettres grossoyées et scellées, FROISS. II, III, 11. || XVIe s. Lettres une fois grossoiées, ne peuvent estre regrossoiées sans appeller la partie, et ordonnance de justice, LOYSEL, 893.

— ÉTYM. *Gros*, avec le suffixe *oyer* ou *eyer*. En un autre sens : *La mer grossoyoit* [devenait grosse], a dit Joinville, 286.

GROTESQUE (gro-tè-sk'), *adj.* Voy. GROTESQUES.

GROTESQUEMENT (gro-tè-ske-man), *adv.* D'une manière grotesque, ridicule, extravagante. Il est grotesquement vêtu.

— ÉTYM. *Grotesque*, et le suffixe *ment.*

GROTESQUES (gro-tè-sk'), *s. f. pl.* || 1° Terme de beaux-arts. Se dit des arabesques à l'imitation de celles qui ont été trouvées dans les édifices anciens ensevelis sous terre (ce qui est le sens primitif). Le sujet ni le dessin des grotesques n'ont rien de bouffon. || 2° Par extension de l'idée de fantasque, irrégulier, qui est dans l'acception précédente. Figures qui font rire en outrant la nature. Peintre de grotesques. Enfin on peut compter plus de mines burlesques Que n'en grava jamais Callot dans ses grotesques, SANLECQUE, *Poëme sur le geste*, dans *Poésies*, p. 66. || Fig. Imaginations grotesques (emploi inusité). Ces grotesques sont si ridicules, qu'elles ne méritent pas qu'on s'y arrête, PATRU, *Plaid.* 16. || 3° Il se prend adjectivement. Qui outre et contrefait la nature d'une manière bizarre. Des figures, des peintures grotesques. M. de Saint-Amant ferait, comme il s'y était offert lui-même, la partie comique du dictionnaire, en recueillerait les termes grotesques, c'est-à-dire, comme nous parlerions aujourd'hui, burlesques, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* II. || 4° Fig. Ridicule, bizarre, extravagant. Qu'y a-t-il de plus propre à exciter le rire que de voir une chose aussi grave que la morale chrétienne remplie d'imaginations aussi grotesques que les vôtres? PASC. *Prov.* XI. Mais sa muse [de Ronsard], en français parlant grec et latin, Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, BOIL. *Art p.* I. Mme de Bouillon nous pria instamment d'aller voir toute la parentelle nombreuse et grotesque [de Crozat], ST-SIM. 172, 43. De l'autre côté est Rochemaure en Languedoc, vieux château grotesque, qui a l'air d'avoir été bâti du reste des matériaux de la tour de Babel, DE BROSSES, *Lettres sur l'Italie*, t. I, lett. 1. || 5° *S. m.* Ce qui est dans le genre grotesque. Il ne faut pas mêler le sublime au grotesque. || 6° Danseur, bouffon, et, par extension, figure risible. Des figures qui font de cet homme un grotesque, LA BRUY. XII. C'est un poëte et le grotesque du genre humain, MONTESQ. *Lett. pers.* 48.

— REM. 1. *Grotesque* venant de l'italien *grottesca*, et tenant à *grotte*, on ne voit pas pourquoi l'Académie qui n'y met qu'un *t*, ne se conforme pas à l'étymologie, ou, ne s'y conformant pas, pourquoi elle ne suit pas la même règle pour tous les mots où le double *t* ne sonne pas. || 2. On a dit jusque dans le XVIIe siècle *crotesque*, comme dans le XVIe, ce qui rapprochait ce mot de *crote*, anciennement dit pour *grotte*. Avec cela il avait un chapeau pointu à petit bord, tellement qu'il avoit une façon bien crotesque, *Francion*, liv. X, p. 402.

— HIST. XVIe s. Le vuide tout autour, il le remplit de crotesques, qui sont peinctures fantasques, n'ayant grace qu'en la variété et estrangeté; que sont ce icy aussi, à la verité, que crotesques et corps monstrueux [ces Essais]? MONT. I, 205. Damoyselle qui oncq, bien qu'elle fust aymée, Ne tourna ses pensers qu'en grotesque ou fumée : Laissant le meritant pour prendre à son appoint Celuy qui à part soy ne l'aymoit d'un seul point, PASQUIER, *Œuv. meslées*, t. III, p. 426.

— ÉTYM. Ital. *grottesca*, de *grotta*, grotte (voy. ce mot), à cause des peintures trouvées dans des cryptes ou grottes anciennes, particulièrement lors de l'exhumation des thermes de Titus à Rome.

GROTTE (gro-t'), *s. f.* Caverne naturelle ou faite de main d'homme. Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes, Pleurez, nymphes de Vaux, faites croître vos ondes, LA FONT. *Élég. pour Fouquet.* On lira avec un plaisir mêlé d'horreur le récit de leur descente dans la grotte d'Antiparos, c'est-à-dire dans trois ou quatre abîmes affreux qui se succèdent les uns aux autres, FONTEN. *Tournefort.* Qui est-ce qui est sorti des grottes d'Arcy, sans être convaincu par la vitesse avec laquelle les stalactites s'y forment et s'y réparent, que ces grottes se rempliront un jour et ne formeront plus qu'un solide immense? DIDEROT, *Interprét. de la nat.* n° 37. Chanter Pomone et Pan, les ruisseaux, les moissons, Les vierges aux doux yeux et les grottes muettes, Et de l'âge d'amour les ardeurs inquiètes, A. CHENIER, *Idylles, Épilogue.*

— HIST. XIe s. Ad Apolin [ils] courent en une crute, *Ch. de Rol.* CLXXXIII. || XIIe s. Par ces noveles furent mult li moine esmaié, E pur ço l'unt es crutes enterré e mucié, *Th. le mart.* 155. || XIIIe s. Il voit Renart qui poi le doute; Car il s'est mis dedenz sa croute, *Ren.* 716. Son sepulcre et sa crois nous avoit il laissie; Jherusalem ont pris la pute gent haïe, El moustier n'a autel ne croute beneïe, Que lor palefroi n'ait ordée [salie] et canceïe [conchiée], *Ch. d'Ant.* I, 820. || XVe s. En ce terme que il [Espaignolet] le tint [le chastel de Cremale], il fit une croute en terre qui vuidoit aux champs et entroit en la salle, FROISS. II, III, 23. || XVIe s. Ou bien s'il a quelque soin, C'est de s'endormir au coin De quelque grotte sauvage, RONS. *Odes*, V, 16.

— ÉTYM. Génev. *croton*, cachot; provenç. *crota*, *clota*, *cropta*; ital. *grotta*; du bas-lat. *crupta*, *grupta*, dans un texte de 887, qui représente le latin *crypta*, caverne (voy. CRYPTE).

† **GROTTITÈLE** (gro-tti-tè-l'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'araignées qui se construisent des es-

pèces de grottes avec des feuilles qu'elles entourent de leur toile.

— ÉTYM. *Grotte*, et le lat. *tela*, toile.

† **GROU** (grou), *s. m.* ou **GROUETTE** (grou-è-t'), *s. f.* Nom donné, en quelques provinces, à une terre argileuse mêlée de pierres, et peu propre à la culture des céréales.

— ÉTYM. Dérivé du germanique : anglo-saxon, *grut*, farine grossière (voy. GRU).

GROUILLANT, ANTE (grou-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non grou-yan, yan-t'), *adj.* Terme familier. Qui grouille, qui remue. Des enfants tout grouillants, pleins de vie. || Qui fourmille de. Sa barbe était grouillante de vermine.

GROUILLEMENT (grou-lle-man, *ll* mouillées, et non grou-ye-man), *s. m.* Mouvement et bruit de ce qui grouille. On entend tous les jours, dans le grouillement des intestins, des sons qui.... BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 267.

GROUILLER (grou-llé, *ll* mouillées, et non grou-yé), *v. n.* || 1° Terme familier. Se remuer. Et l'on demande l'heure et l'on bâille vingt fois Qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois, MOL. *Mis.* II, 5 (l'édit. de 1682, faite après la mort de Molière, a : qu'elle s'émeut autant). Vous ne grouillez pas? ID. *Comtesse*, 8. || La tête lui grouille, se dit d'une personne à qui la tête tremble de vieillesse ou par faiblesse. Est-ce que madame Jourdain est décrépite? et la tête lui grouille-t-elle déjà? ID. *Bourg. gent.* III, 5. || 2° Il se dit du bruit des flatuosités dans les intestins. Les boyaux lui grouillent. || 3° Fourmiller. Ce fromage grouille de vers. Les vers grouillent dans ce fromage. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. .... et leur en faire gouster, non pas rosti, ains tout grouillant et fretillant, pour leur donner plus de plaisir, MARG. *Nouv.* XI. Ces cavités estoient remplies de vers grouslans et mouvans, PARÉ, VIII, 22. Semblablement des asnes, quand ilz vienent aussi à putrefaction, grouillent des escharbots, AMYOT, *Agis et Cléom.* 74. Ilz ont groulé par dessus ma teste despuis trois heures au matyn, PALSGR. p. 693. Arbre groulant [s'agitant, agité], DELAPORTE, *Epithètes.* Grouler des pois ou febves [les faire cuire sur des charbons], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Picard, *grouiller*, s'affaisser, en parlant d'une berge; Berry, *groûler*, *groullér*, remuer, mouvoir. Diez le tire de l'anc. haut-allem. *grubilôn*, fouiller, ou *crewelôn*, grouiller, démanger. Mais les emplois effectifs du verbe *grouiller* en paraissent faire une forme dérivée de *crouler* ou *croulller* (voy CROULER), qui, dans l'ancien français et encore aujourd'hui dans certains lieux, signifie agiter, remuer. On remarquera que *grouiller*, dans l'historique, est récent; ce qui convient à un verbe ancien (*crouler*) qui a pris une forme populaire.

† **GROUINE** (grou-i-n'), *s. f.* Nom, dans les Vosges, d'amas de gravier calcaire. || On dit aussi groise.

— ÉTYM. Dérivé de *grou*.

† **GROUINIÈRE** (grou-i-niè-r'), *s. f.* Nom, dans les Vosges, des lieux où il y a de la grouine.

† **GROULARD** (grou-lar), *s. m.* Nom vulgaire du traquet et du bouvreuil.

GROUP (group), *s. m.* Terme de commerce. Sac d'argent cacheté qu'on envoie d'une ville à l'autre. || Peyssonnel écrit *grouppe* : Il convient de faire venir les fonds dont on a besoin en espèces; la voie la plus sûre est celle des tchoodars du kan, que ce prince expédie presque toutes les semaines, et qui se chargeraient de remettre volontiers des grouppes au consul, moyennant une petite récompense, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, I, 241.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GROUPAGE** (grou-pa-j'), *s. m.* Terme de chemin de fer. Faculté laissée à certains intermédiaires de rassembler un nombre de colis et de les présenter en bloc au chemin de fer.

GROUPE (grou-p'), *s. m.* || 1° Un certain nombre de personnes réunies. Un groupe de curieux. Des groupes menaçants se formaient dans la rue; la force armée les dissipa. Ainsi dans presque aucun de ces groupes d'enfants l'oisiveté n'était soufferte, MARMONTEL, *Mém.* I. Ils furent bientôt à six cents pas du groupe où la reine était arrêtée, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 276, dans POUGENS. || Terme de fouriérisme. Réunion d'individus, attirés les uns vers les autres par une des quatre passions affectives. Dans la phalange, les groupes sont les éléments des séries. || 2° Terme de sculpture et de peinture. Assemblage d'objets tellement rapprochés ou unis que l'œil les embrasse à la fois. Un groupe d'animaux. Quel groupe plus simple, plus beau que celui du Laocoon et de ses enfants? DIDER. *Ess. sur la peint.* chap. 5. C'est là aussi [aux Thermes de Titus] qu'on a découvert le groupe de Laocoon, STAEL, *Corinne*, IV, 5. || Terme d'architecture. Se dit de plusieurs colonnes accouplées. || 3° Terme de musique. Se dit de plusieurs notes réunies ensemble par leurs queues. || Réunion de plusieurs cordes d'un instrument, lesquelles sont accordées à l'unisson ou à l'octave et doivent être attaquées ensemble. || 4° Fig. Réunion d'objets formant un tout distinct. Le P. C. a un soin ingénieux de faire des groupes des choses sous des classes différentes, *Mém. de Trév.* 1726, dans DESFONTAINES. L'Islande, comme la Sicile, n'est en grande partie qu'un groupe de volcans, BUFF. *Add. théor. ter. Œuv.* t. XIII, p. 106. || 5° Terme de géologie. Groupe crétacé, roches du terrain crétacé. Groupe oolithique, terrain jurassique. || 6° Terme de botanique. Agrégation, dite plus communément sore, des petites capsules qui constituent la fructification des fougères. || 7° Terme de lexicographie. La lettre ou les lettres placées en tête des colonnes d'un dictionnaire, et servant d'initiales aux mots contenus dans chaque colonne. Le groupe A, le groupe CA, le groupe CRO. || Se dit, par extension, de tous les mots ayant pour initiales les lettres placées en tête d'une colonne : le groupe DE, tous les mots commençant par ces deux lettres.

— ÉTYM. Ital. *groppo*, *gruppo*, groupe; espagn. *grupo*, *gorupo*. C'est le même que le mot *croupe* (voy. ce mot), c'est-à-dire ce qui est ramassé, comme l'indique le radical qui est germanique.

GROUPÉ, ÉE (grou-pé, pée), *part. passé* de grouper. || 1° Rassemblé, en parlant de personnes ou de choses. Ils étaient groupés autour de lui. || 2° Réuni en groupe. Parce que ces figures se tiennent, le peintre a cru qu'elles étaient groupées, DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 16, dans POUGENS. || Substantivement. Le groupé, manière dont plusieurs objets sont groupés; disposition par groupes.

† **GROUPEMENT** (grou-pe-man), *s. m.* Action de grouper, réunion d'objets propres à se grouper.

GROUPER (grou-pé), *v. a.* || 1° Réunir, en parlant de choses ou d'êtres vivants. Grouper des faits, des mots. J'aimais l'essaim d'oiseaux funèbres Qui sur les toits, dans les ténèbres, Vient grouper ses noirs bataillons, V. HUGO, *Odes*, II, 3. || 2° Terme d'arts. Disposer en groupe. On met toujours de l'ordre dans la confusion même; ainsi les peintres groupent leurs figures, MONTESQ. *Goût, plaisir de l'ordre.* Il [Watteau] a réussi dans les petites figures qu'il a dessinées et qu'il a très-bien groupées, mais il n'a jamais rien fait de grand, il en était incapable, VOLT. *Temple du goût.* || En architecture, grouper des colonnes, les réunir deux à deux. || 3° *V. n.* En termes d'art, être groupé. Ces figures groupent bien. || 4° Se grouper, *v. réfl.* Former un groupe. Ces danseuses se groupent bien. || Être en groupes. Les nuages se groupent à l'horizon. La foule se groupa autour de lui. Plusieurs des hommes débandés s'étaient arrêtés subitement; ceux qui les suivaient, les atteignant, se groupaient avec eux : d'autres, déjà plus avancés, reculaient sur les premiers, ils s'attroupaient, bientôt ce fut une masse, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 4.

— HIST. XV° s. Mais faictes comme font gens saiges Pour veoir aultres bariolaiges Au fray des dragons et serpens En hayneuses amours grouppans, *Traité d'alch.* 110.

— ÉTYM. *Groupe.*

† **GROUPET** (grou-pè), *s. m.* Terme de musique. Traduction très-peu usitée de l'italien *gruppetto* (voy. ce mot).

† **GROUX** (groû), *s. m.* Nom donné en Bretagne à une bouillie à l'eau faite avec de la farine de sarrasin. Faire frire du groux.

— ÉTYM. Le même que *gru*.

† **GRU** (gru), *s. m.* || 1° Ancien nom du gruau. Gru, le muid, mesure de Paris, payera comme orge, *Tarif*, 18 sept. 1664. || 2° Bouillie de farine d'orge ou d'avoine. La Fanchon me servit des grus, des céracées [sortes de laitages], J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 10.

— HIST. XIV° s. Grust [orge préparée pour la bierre], DU CANGE, *grutum.* || XV° s. Le suppliant [brasseur] conduisit une charretée de grain ou gru pour mouldre au molin, ID. *ib.* Tu sasses le gruis chascun jour, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 375. Grain, gru, houbillon et autres matieres, dont ils brasseront, *Ordonn.* fév. 1495.

— ÉTYM. Champagne, *gru*, son; génev. *grus*, orge mondé ; provenç. *grus*, grain ; du germanique : anglo-sax. *grut*; angl. *grout*; anc. h. allem. *gruzi*; allem. mod. *Grütze*, grain mondé.

1. **GRUAU** (gru-ô), *s. m.* || 1° Grain mondé et moulu grossièrement, de manière à présenter un grain de farine non réduit en poussière, mais sans trace de son. || L'avoine dépouillée de sa balle florale. || 2° Par extension, farine d'orge, ou d'avoine, séchée au four, dont on sépare le son sans bluteau et qui fait une nourriture fort saine en bouillie tirée au clair. || La fine fleur de froment. Pain de gruau. || 3° Bouillie, tisane faite avec du gruau. Boire du gruau. || 4° Se dit aussi de la pomme de terre réduite en pâte, puis en petits pains, dans un moulin à meules espacées, de manière à lui donner l'aspect du sagou.

— HIST. XIII° s. E une femme estendi un drap sur le puiz, si cume ele i sechast orge piled pur faire gruel, *Rois*, p. 183. || XIV° s. A Paris les oyers [marchands d'oies] engressent leurs oies de farine, non mie la fleur ne le son, mais ce qui est entre deux, que l'on appelle les gruyaux ou recoppes, *Ménagier*, II, 4. Avoine batue que l'en doit dire gruyau d'avoine, *ib.* II, 5.

— ÉTYM. *Gru*; picard, *grui*; génev. *grisse*, *gritze*, gruau d'avoine ou d'orge (c'est l'allemand *Grütze*).

† 2. **GRUAU** (gru-ô), *s. m.* Petit de la grue. On voyait communément, suivant Turner, de petits gruaux dans les marchés; leur chair est en effet une viande délicate, dont les Romains faisaient grand cas, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 429.

— ÉTYM. Diminutif de *grue* 1.

† 3. **GRUAU** (gru-ô), *s. m.* || 1° Petite grue pour enlever les fardeaux. || 2° Vaisseau pour transporter le sel.

— ÉTYM. Diminutif de *grue* 2.

1. **GRUE** (grue), *s. f.* || 1° Gros oiseau voyageur de l'ordre des échassiers, qui vole par bandes. Les grues portent leur vol très-haut, et se mettent en ordre pour voyager; elles forment un triangle à peu près isoscèle, comme pour fendre l'air plus aisément, BUFF. *Ois.* XIII, p. 425. La grue du philosophe Leonicus Thomæus dans Paul Jove est fameuse; il la nourrit pendant quarante ans, et l'on dit qu'ils moururent ensemble, ID. *ib.* p. 434. || On prétend que, lorsque les grues sont à terre en troupe, il y en a une qui se tient sur une seule jambe pour faire la sentinelle. || De là fig. et familièrement. Faire le pied de grue, attendre longtemps sur ses pieds. Faire sur l'un des pieds en la salle la grue, RÉGNIER, *Sat.* III. ....De la rue, Où jusques à minuit j'ai fait le pied de grue, HAUTEROCHE, *Espr. foll.* V, 9. || Avoir un cou de grue, avoir le cou très-long. Que ferez-vous d'un pauvre acteur Dont la taille et le cou de grue Et la mine très-peu joufflue Feront rire le connaisseur? VOLT. *Ép.* XCVI. || 2° Fig. et familièrement. Niais, qui se laisse facilement tromper. Le monde n'est plus grue et ne se mouche plus sur la manche, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 186. Me prends-tu pour une grue? BRUEYS, *l'Important*, I, 6. Mais si c'est une grue.... Dans ma famille, au moins, on ne voit point de sots, REGNARD, *le Bal*, 8. || Grande femme qui a l'air gauche. || 3° Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère austral. || 4° Terme d'antiquité. Danse de la grue, sorte de branle inventé, dit-on, par Thésée, qui avait voulu peindre les tours et détours du labyrinthe de Crète, d'où il avait été tiré par Ariane; c'était une fille qui conduisait le branle.

— HIST. XIII° s. Grues sont oiseau qui volent à eschieles [bandes], en maniere de chevaliers qui vont en bataille, BRUN. LAT. *Trés.* p. 215. Puis-ge voler avec les grues, Voire saillir outre les nues, Cum fist le cine [cygne] Socratès? *la Rose*, 5441. Par envie mult le grevoient, Tant i avoit venin et fiel : Ceste prendra la grue au ciel, Fesoient-il, par ataïne, RUTEB. II, 165. || XIV° s. ....et souhaitoit qu'il eust la gorge plus longue que le coul d'une grue, ORESME, *Eth.* 94. || XVI° s. Tu le congnois en fient [fiente] de grues, ton pere estoyt pou[r]aillier, PALSGR. p. 475.

— ÉTYM. Provenç. *grua*; espagn. *grulla*; portug. *grou*; ital. *grua*; du lat. *grus*, qui, avec le grec γέρανος, dépend du radical sanscr. *gar*, crier, *gir*, voix ; comp. le grec γῆρυς, voix, le lat. *garrire*, bavarder.

2. **GRUE** (grue), *s. f.* || 1° Grande machine de bois qui sert à élever de grosses pierres, de grands fardeaux. Avec un certain instrument Qu'en français une grue on nomme, SCARR. *Virg.* VI. || 2° Ancienne machine de guerre qu'on appelait aussi corbeau démolisseur. || 3° Anciennement, instrument de punition pour les soldats, composé de deux pièces de fer, qui se terminaient en bec de grue par le bas, et qui avaient la forme du carcan par le haut. Mettre un soldat à la grue.

— HIST. XIII° s. Chil qui porte faus sans manche doit deux deniers; chil qui porte grues, deux deniers, TAILLIAR, *Recueil*, p. 26. || XV° s. Pour trouver moyen de gagner la bastille, furent dressez deux cas [chats, sorte d'engin] et deux grues, par le moyen desquelles

les François pensent approcher leurs ennemis, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 605. || XVI[e] s. Guindez la grue plus vistement, PALSGR. p. 782.

— ÉTYM. *Grue* 1, par assimilation de forme.

† **GRUÉ, ÉE** (gru-é, gru-ée), *part. passé* de gruer. Réduit en gruau. De toutes ces graines légumineuses les unes étant gruées servent à faire les différentes soupes connues sous le nom de soupes farineuses, TISSOT, *Santé des gens de lettres*, § 59. Des vivandières allaient de feux en feux, proposant des gâteaux de blé grué, CHATEAUB. *Itin.* 2[e] part.

† **GRUER** (gru-é), *v. a.* Réduire en gruau.

— ÉTYM. *Gru.*

GRUERIE (gru-rie), *s. f.* || 1° Nom d'une ancienne juridiction subordonnée aux maîtres des eaux et forêts, qui jugeait en première instance de ce qui concernait les bois. Quoique par arrêt du conseil du 14 septembre 1688 très-expresses défenses ayant été faites à tous seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers, de se dire propriétaires des droits de verderie, gruerie, grayrie, et de souffrir prendre par les juges ordinaires les qualités de juges verdiers, gruyers, grayers, et juges des eaux et forêts.... *Ord. du gr. maître des eaux et forêts du dép. de Paris*, du 28 fév. 1719, *à la suite de l'arrêt du conseil du* 14 sept. 1688 *et pour l'exécution d'icelui.* || Lieu où s'exerçait cette juridiction. || 2° Droit de justice, que le roi avait dans les bois de quelqu'un, et qui, outre les profits de la justice, lui assurait dans les coupes une part appelée tiers et danger. || Droit de gruerie, permission que les rois accordaient, sous certaines réserves, de laisser croître des bois en haute futaie. || Gruerie de charbon, droit royal sur les charbons de bois.

— HIST. XV[e] s. Cens, rentes, revenus et droiture d'or, d'argent, de bled, d'avoine, de vin, de chapons, de gelines, cire, poivre, porcs et espices, gruries de bois et d'eau.... GODEFROY, *Obs. sur Charles VIII*, p. 490.

— ÉTYM. Voy. GRUYER 2.

GRUGÉ, ÉE (gru-jé, jée), *part. passé* de gruger. Mangé. Un déjeuner promptement grugé. || Fig. Grugé par ses amis, par ses parents.

† **GRUGEON** (gru-jon), *s. m.* Terme de commerce. Nom donné à de gros morceaux de sucre compacte qui se trouve parfois dans les tonneaux de cassonade envoyés des Antilles.

GRUGER (gru-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: grugeant, grugeons), *v. a.* || 1° Briser quelque chose de dur avec les dents. Gruger du sucre. || Terme de sculpture. Briser avec un marteau à pointes de diamant certaines matières qui ne pourraient être entamées par un outil tranchant. || 2° Familièrement. Manger. Perrin Dandin arrive; ils le prennent pour juge : Perrin fort gravement ouvre l'huître et la gruge, Nos deux messieurs le regardant, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. Vous mangerez tantôt; voyez quelle insolence! Gruger notre palais! LE GRAND, *Roi de cocagne*, I 2. Me voilà noble, je garde le parchemin, je ne crains plus que les rats, qui pourraient bien gruger ma noblesse, MARIVAUX, *Double inconst.* III, 4. || Absolument. Les autres encor de gruger En enrageant; cela console, LA MOTTE, *Fabl.* I, 17. || 3° Fig. Gruger quelqu'un, lui dissiper son bien par toutes sortes de petites rapines. Au lieu qu'on nous mange, on nous gruge, On nous mine par des longueurs, LA FONT. *Fabl.* I, 21. Quoique les auteurs, nation ingrate et impolie, se moquassent de lui en le grugeant, LE SAGE, *Diable boit.* chap. 9. || Gruger son fait, se dit d'une personne qui, ayant peu de bien, fait plus de dépense que ses ressources ne le comportent. || Anciennement, au chapitre de Notre-Dame de Paris, gruger une maison, c'était, quand le chanoine qui la possédait ne l'avait point résignée, la vendre et en partager le prix entre les autres.

— HIST. XVI[e] s. L'estraignit si fort qu'elle le grúgea plus menu que n'est menue la poussiere, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 53, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *greuger*; wallon, *gruzt*; namur. *grûji*; angl. *to grudge*; du bas-allem. *grus'n*, écraser; holland. *gruizen*, d'après Grandgagnage.

† **GRUGERIE** (gru-je-rie), *s. f.* || 1° Action de gruger. || 2° Parmi les chanoines de Paris, partage du prix d'une maison de chanoine après la mort du possesseur (voy. GRUGER).

† **GRUGEUR, EUSE** (gru-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gruge, qui mange, qui dépouille. C'est un terrible grugeur. Un grugeur d'huîtres. Les grugeurs de nos biens.

— ÉTYM. *Gruger.*

GRUME (gru-m'), *s. m.* Ecorce laissée sur le bois coupé. Pour mieux comparer la force du bois des arbres écorcés avec celle du bois ordinaire, j'eus soin de mettre ensemble chacun de ces six chênes que j'avais fait amener en grume, avec un chêne écorcé de même grosseur à peu près, BUFF. *Hist. nat. Introd. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 269. || Bois en grume, bois de charpente et de charronnage qui a encore son écorce, qui n'est point équarri, mais qui pourtant est coupé de certaines longueurs. Furetière avait reproché à la Fontaine, qui était maître des eaux et forêts, de ne pas savoir ce que c'était que bois de grume et bois de marmenteau; celui-ci lui répondit par cette épigramme : « Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière, Qui décides toujours et sur toute matière, Quand, de tes chicanes outré, Guilleragues t'eut rencontré, Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume, Eut à coups de bâton secoué ton manteau, Le bâton, dis-le-nous, était-ce bois de grume, Ou bien du bois de marmenteau? » Furetière publia lui-même cette épigramme, ajoutant : « *Nota.* Cette épigramme montre clairement que l'objection qu'on a citée au sieur de la Fontaine, d'ignorer la nature du bois de grume et du bois de marmenteau, était bien fondée : le bois de grume est du bois de charpente et de charronnage débité avec son écorce, et qui n'est point équarri; le bois de marmenteau est un bois de haute futaie qui est conservé pour l'ornement d'une maison, à laquelle il est attaché, et qu'il n'est pas même permis à un usufruitier de couper; l'un et l'autre bois n'est pas propre à venger des traits médisants. » (édit. Walckenaer de LA FONT. t. VI, p. 308).

— ÉTYM. Origine inconnue. L'italien *gruma* ou *gromma*, croûte qui se forme au fond d'un tonneau, pour lequel on indique le suédois *grums* de même sens, s'éloigne pour la signification.

GRUMEAU (gru-mô), *s. m.* || 1° Petite agglomération de quelque chose de pulvérulent, de sablonneux, etc. On trouve du sel en grumeaux adhérents à de la lave altérée ou à du sable vomi par les volcans, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 116. Il arrive souvent qu'en creusant sa trémie, le fourmi-lion rencontre de gros grains de sable ou de petits grumeaux de terre sèche, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 42. || 2° Particulièrement, petite masse d'albumine, de fibrine ou de caséine, coagulée dans un liquide animal, tel que le sang, le pus, le lait. Des grumeaux de sang. Le lait a tourné et s'est mis en grumeaux. Cette bouillie est pleine de grumeaux.

— HIST. XIII[e] s. Prendés ferine d'avaine et d'espeautre.... et faites cuire à maniere de grumiel, ALEBRANT, f° 42. || XVI[e] s. ....Tant à raison de la playe, qu'à raison des gremeaux de sang, qui.... PARÉ, VIII, 32.

— ÉTYM. Lat. *grumellus*, diminutif de *grumus*, petit tas de terre ; l'espagnol et l'italien ont le primitif : *grumo*.

† **GRUMEL** (gru-mèl), *s. m.* Fleur d'avoine dont on se sert dans le foulage des étoffes.

— ÉTYM. Autre forme de *grumeau*.

GRUMELÉ, ÉE (gru-me-lé, lée), *part. passé* de grumeler. Pris en grumeaux. Du lait grumelé. || Terme de botanique. Divisé en petites masses arrondies, en espèces de grumeaux; par exemple le pollen de quelques orchidées.

1. **GRUMELER (SE)** (gru-me-lé. La syllabe *mel* double l'*l*, quand la syllabe qui suit est muette : il se grumelle), *v. réfl.* Se mettre en grumeaux.

— HIST. XVI[e] s. Tel bain lasche et rarefie le cuir, fond et dissoult le sang grommelé, PARÉ, X, 2.

— ÉTYM. *Grumel, grumeau.*

† 2. **GRUMELER** (gru-me-lé. La syllabe *mel* double l'*l* quand la syllabe qui suit est muette : il grumelle), *v. n.* Crier comme le sanglier.

— ÉTYM. Autre forme de *grommeler*.

GRUMELEUX, EUSE (gru-me-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui a de petites inégalités dures, au dehors ou dedans. Bois grumeleux. Poire grumeleuse. || 2° Particulièrement. Composé de grumeaux. Du sang grumeleux.

— HIST. XVI[e] s. ....Une chair fort dense et grumeleuse : en la substance de laquelle estoient infiltrés des corps estranges, comme atheromes, cartilages et os, PARÉ, XVIII, 41.

— ÉTYM. *Grumel, grumeau.* Paré a dit aussi *grumeux*, XXI, 25.

† **GRUMELURE** (gru-me-lu-r'), *s. f.* Petit trou dans une pièce de métal fondu. || *S. f. pl.* Terme de chasse. Très-petites fumées mêlées avec les autres; elles désignent un vieil animal.

— ÉTYM. *Grumeler* 1.

† **GRUMILLON** (gru-mi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de métallurgie. Petite particule des maquettes qui tombe lorsqu'on les forge.

— ÉTYM. *Grumeau.*

† **GRÜNSTEIN** (grun'-staïn'), *s. m.* Terme de géognosie. Espèce de roche, composée d'amphibole et de feldspath.

— ÉTYM. Allem. *grün*, vert, et *Stein*, pierre.

† **GRUPPETTO** (grou-pè-tto), *s. m.* Terme de musique. Agrément de chant formé de trois ou quatre petites notes ascendantes ou descendantes, dont la valeur se prend en avant de la note qui en est affectée et quelquefois sur cette note même.

— ÉTYM. Ital. *gruppetto*, diminutif de *gruppo*, groupe.

1. **GRUYER, ÈRE** (gru-ié, iè-r'), *adj.* Qui a rapport à la grue. Usité seulement dans ces locutions : Oiseau gruyer, celui qui est dressé à voler la grue. Faisan gruyer, faisan qui ressemble à la grue.

— HIST. XIII[e] s. Et voit venir o lui un escuier Qui sor son point portoit autour gruier, DU CANGE, *astur.*

— ÉTYM. *Grue* 1; provenç. *gruier, gruer*; espagn. *grullero*.

2. **GRUYER** (gru-ié), *s. m.* || 1° Le seigneur qui avait un droit d'usage sur la forêt de ses vassaux. || 2° Officier qui connaissait, en première instance, des délits commis dans les forêts et dans les rivières de son département. Rodillard de Choupille, Noble au bec de corbin, grand gruyer de Berry, REGNARD, *le Distrait*, I, 4. || On a dit aussi grayer.

— HIST. XIV[e] s. Que li gruier gouvernerent les eaues et les viviers en la maniere qu'il souloient faire, DU CANGE, *gruarius.*

— ÉTYM. Anc. allem. *gruo*, vert. *Gruyer* avait un synonyme qui était *verdier*; ce qui justifie l'étymologie.

GRUYÈRE (gru-iè-r'), *s. m.* Fromage fait de lait de vache qui a beaucoup d'yeux, et qui tire son nom de Griers ou Gruyère, bourg du canton de Fribourg, en Suisse, où il se fabrique. De bon gruyère. Il s'en fabrique ailleurs qu'à Gruyère, par exemple dans le Jura. || On dit aussi fromage de Gruyère.

† **GRYLLIDES** (gril-li-d'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de la tribu des grylliens, de l'ordre des orthoptères, distinguée des autres insectes de la même tribu par des pattes antérieures simples.

— ÉTYM. Lat. *gryllus*, grillon.

† **GRYLLIENS** (gril-liin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Tribu de l'ordre des orthoptères, caractérisée par des antennes extrêmement longues et déliées.

† **GRYPOSE** (gri-pô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Incurvation des ongles, que l'on remarque particulièrement chez les phthisiques.

— ÉTYM. Γρύπωσις, *courbure*.

† **GUACHARO** (goua-cha-ro), *s. m.* Genre de passereaux fissirostres de la famille des engoulevents.

— ÉTYM. *Guacharo*, caverne où habite cet oiseau, dans les montagnes calcaires de Caripe, province de Cumana, Amérique du Sud.

† **GUACINE** (goua-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance amère, extraite du guaco.

— ÉTYM. *Guaco*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

† **GUACO** (goua-ko), *s. m.* Nom donné, dans l'Amérique du Sud, à plusieurs plantes regardées comme efficaces contre la morsure des serpents venimeux, et particulièrement à l'*eupatorium satureiæfolium*, *L. mikania guaco*, Humb. et Bonpland. || On trouve aussi huaco.

† **GUAHEUX**, *s. m.* Voy. QUAHEUX.

† **GUANCHE** (gouan-ch'), *s. m.* Nom d'une ancienne population dans l'île de Ténériffe, dont on trouve les squelettes dans des caves sépulcrales.

† **GUANINE** (goua-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance extraite du guano.

— ÉTYM. *Guano*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

† **GUANO** (goua-no), *s. m.* Substance produite par des amas de fiente d'oiseaux de mer, qui se trouve dans les îles de la côte du Pérou, et qui maintenant est très-employée en Europe comme engrais puissant.

† **GUARANA** (goua-ra-na), *s. f.* Nom donné à une pâte ayant l'aspect de cacao grossièrement broyé, et qui est préparée par les Guaranis de l'Uruguay et du Para (les Guaranis sont la population indigène du Brésil, de l'Uruguay, etc.).

† **GUAZUMA** (goua-zu-ma), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes dicotylédones de la famille des malvacées. || Guazuma à feuilles d'or, ou orme d'Amérique, arbre originaire des Antilles.

† **GUBERNATEUR, TRICE** (gu-bèr-na-teur, tri-s'), *adj.* Terme latin francisé et peu usité. Qui gouverne. L'être à cinq têtes est le dieu gubernateur, DIDER. *Opin. des anc. philos. Malabares.*

— ÉTYM. Lat. *gubernatorem*, de *gubernare*, gouverner.

GUÉ (ghé), *s. m.* || 1° Endroit d'une rivière où l'eau est si basse qu'on peut la passer en marchant. On passe tous les jours à gué notre rivière de Seine,

ÉV. 297. Il [Théodose] faisait chercher des gués et faire des ponts avec une diligence incroyable, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 94. On traversait les cours d'eau à des gués bientôt gâtés; les régiments qui venaient ensuite passaient où ils pouvaient; on s'en inquiétait peu; l'état-major général négligeait ces détails, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. Ce n'était qu'un gros ruisseau; deux arbres, autant de chevalets, et quelques planches suffisaient pour en assurer le passage; mais le désordre était tel, et l'incurie si grande, que l'empereur y fut arrêté; on y noya plusieurs canons qu'on voulut faire passer au gué, ID. *ib.* IX, 7. || Fig. Sonder le gué, voir, avant de s'engager dans une affaire, s'il n'y a point de risque, pressentir les dispositions des personnes. M. le maréchal de Schomberg, ayant voulu sonder le gué, n'y trouva aucun jour, RETZ, I, 57. || 2° Gué de Jacob, endroit où, suivant la tradition, Jacob passa le Jourdain à gué en revenant de la Mésopotamie. Il [Jacob] prit ses deux femmes et leurs deux servantes avec ses onze fils, et passa le gué de Jacob, SACI, *Bible, Genèse*, XXXII, 22. || Forteresse du gué de Jacob, château que Baudoin fit bâtir en 1178 pour maintenir les Arabes; il fut détruit par Saladin.

— HIST. XIe s. Il le conquist es guez desous Marsune, *Ch. de Rol.* CCXIII. || XIIe s. E entrerent el flum e passerent à gué devant le rei, *Rois*, p. 192. || XIIIe s. Et je chemine, je le boute [le bourdon] Es fosses où je ne voi goute, Ausinc cum pour les guez tenter, *la Rose*, 21669. Si comme de lor moustiers refere et de lor caucies [chaussées] ramender, de lor puis et de lor gués maintenir, BEAUM. XXI, 27. Un beduyn estoit venu, qui li avoit dit que il enseigneroit un bon gué, mes que [pourvu que] l'en li donnast cinq cens besans, JOINV. 223. || XIVe s. Il ont l'eaue passée, petis estoit li guez, *Guescl.* 5928. || XVIe s. Il se resolut de n'opiniastrer point le bourg, si les refformez osoient enfoncer le gué [le forcer], D'AUB. *Hist.* III, 48. À grand cheval grand gué, COTGRAVE.

— ÉTYM. Norm. *vé* ou *vey*, nom des estuaires; wallon, *wé;* provenç. *ga, gah, gua;* anc. catal. *guau;* catal. mod. *gual;* espagn. *vado;* portug. *vão;* ital. *guado;* du lat. *vadum*, avec influence du germanique *wat*, gué; *vădum* se rattache à *vādere* comme *dŭcem* à *dūcere;* c'est le sanscrit *gādha*, de *gā*, aller.

† 2. **GUÉ!** (ghé), *interj.* qui exprime la joie et s'emploie dans des refrains de chansons populaires. La bonne aventure ô gué! La bonne aventure. Ah! la muse de Collé, C'est la gaudriole ô gué! C'est la gaudriole, BÉRANG. *Gaudr.*

— ÉTYM. Probablement l'adj. *gai*. On le trouve écrit *gay* dans les éditions de Molière: J'aime mieux ma mie, oh gay! J'aime mieux ma mie, *Mis.* I, 2.

GUÉABLE (ghé-a-bl'), *adj.* Que l'on peut passer à gué. On l'envoya reconnaître si la rivière est guéable, SÉV. 152. || Fig. Il n'est plus de Saint-Évremond; Et ce chroniqueur agréable Du sérieux et de la fable, Ce favori du sacré mont, N'a pu trouver le Cocyte guéable, CHAULIEU, *Épître de M. d'Hamilton*.

— HIST. XVe s. ....et y passe la riviere de Somme laquelle n'est point gueable, COMM. IV, 9. || XVIe s. C'est une petite riviere qui n'est gueiable en aucune saison, D'AUB. *Hist.* II, 444. [Château] flanqué, par les deux costez, de deux fleuves peu gayables, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse*, III, 4.

— ÉTYM. *Guéer.*

GUÈBRE (ghè-br'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est attachée à la religion de Zoroastre. C'est un guèbre. Il épousa une guèbre. On trouvera, dans cette nouvelle édition de la tragédie des Guèbres, beaucoup de morceaux qui n'étaient point dans les premières, VOLT. *Disc. hist. et crit. à l'occ. de la trag. des Guèbres.*

— ÉTYM. Persan, *ghebar*, adorateur du feu.

GUÈDE (ghè-d'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Pastel, plante dont les feuilles servent à teindre en bleu foncé, *isatis tinctoria*, *L.* (crucifère siliculeuse). Guède ou poudre de guèdes, le cent pesant estimé 7 livres 10 sous; guède ou voide, qui est espèce de pastel, chacune balle pesant 200 livres ou environ, estimé le 100 pesant, 7 livres 10 sous, *Décl. du roi*, nov. 1640, *tarif*. || Fleur de guède, nom d'un certain bleu, *Instr. gén. pour la teint. des laines*, 18 mars 1671, art. 33. || 2° Terme de teinturier. Cuve au pastel, pour teindre en bleu. || On l'a fait aussi masculin. ....ni même en bleu, attendu que le guède du pastel n'est attribué qu'aux maîtres teinturiers du bon teint, *Régl. sur les manuf. teint. en laine*, art. 2. || On trouve aussi vouède: Nous avons en France abondance de pastel, vouède, garance.... *Instr. gén. pour la teint. des laines*, 18 mars 1671, *préambule;* et voveide ou plutôt voueide: Pastel, voveide, garance, *Instr. aux commis des manuf.* 30 avril 1670.

— HIST. XIIIe s. Carete qui maine waide en sas [sacs], TAILLIAR, *Recueil*, p. 19. Quiconques est toisserans à Paris, il puet teindre à sa maison de toutes couleurs, fors que de gaide, *Liv. des mét.* 117. || XVIe s. Les chanvres, lins, guesde ou pastel, garance, gaude, chardon à bonetier, O. DE SERRES, 501.

— ÉTYM. picard, *waide;* ital. *guado;* du germanique: anc. h. allem. *weit;* anglo-saxon, *vâd;* allem. *Waid;* angl. *woad.*

GUÉDÉ, ÉE (ghé-dé, dée), *part. passé* de guéder. || 1° Teint en guède. Étoffe guédée. || 2° Fig. Bien rempli, rassasié, soûlé. Ouf, je suis bien guédé! par ma foi, la science Ne s'acquiert point du tout à force d'abstinence, REGNARD, *Démocr.* IV, 7. Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de Laudon, qui vient de prendre Schweidnitz, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 25. oct. 1761.

GUÉDER (ghé-dé. La syllabe *gué* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; je guède, excepté au futur et au conditionnel: je guéderai; je guéderais), *v. a.* || 1° Terme de teinturier. Teindre avec la guède. Défense aux dits teinturiers de les guéder [les draps] qu'ils ne soient dégorgés, *Règl. sur les manuf.* août 1669, *teint. en laine*, art. 9. || Fig. Soûler, rassasier. On l'a guédé de truffes et de vins fins. || 2° Se guéder, *v. réfl.* Se rassasier. Il s'est guédé au repas de noces.

— REM. L'Académie n'a *guédé*, *guéder* qu'au sens de rassasier, soûler.

— HIST. XVIe s. Dont je me suis tant guedé et rempli que j'en creve, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 265.

— ÉTYM. *Guède;* norm. *être guedé* (sans accent), être gonflé de nourriture. Diez, dans le sens de soûler, tire *guéder* de l'allemand *waiden*, paître, y rattachant le wallon *waidi*, paître. Mais il n'est pas besoin de séparer ce mot de *guéder* au sens propre; et *guéder*, rassasier, est traiter le corps comme le teinturier traite une étoffe qu'il *guède*.

† **GUÉDERON** (ghé-de-ron) ou **GUÉDRON** (ghé-dron), *s. m.* Ouvrier qui dirige des cuves de guède. Le garanceur étant obligé de répondre de la couleur du guédron, comme le noircisseur de la couleur du guédron et du garanceur tout ensemble, *Instr. gén. pour la teint.* 18 mars 1671, art. 94.

— ÉTYM. *Guéder.*

GUÉÉ, ÉE (ghé-é, ée), *part. passé* de guéer. Une rivière guéée à grand'peine.

GUÉER (ghé-é), *v. a.* || 1° Traverser à gué. Guéer une rivière. || 2° Baigner, laver dans l'eau. Guéer du linge. Guéer un cheval, le faire baigner, le laver. || 3° Se guéer, *v. réfl.* Être passé à gué. Ce ruisseau se guée difficilement.

— HIST. XVIe s. La Loire ne se gueoit point si bas, et toutes les villes situées au dessus lui estoyent ennemies, LANOUE, 674. Ce fleuve, dès le lieu dont il sourt, s'espand et fait des marais navigables, de sorte qu'il est impossible de le gayer, AMYOT, *Pélop.* 29. L'un faisoit semblant de vouloir relier la courroie de son soulier qui estoit desliée, l'autre de vouloir guayer son cheval, l'autre boire, ID. *P. Æm.* 37.

— ÉTYM. *Gué;* wallon, *wdy.*

GUELFE (ghèl-f'), *s. m.* Dans le moyen âge, celui qui appartenait au parti soutenant en Italie les papes contre les empereurs d'Allemagne. La querelle des Guelfes et des Gibelins (on met une majuscule). || *Adj.* Le parti guelfe. Cette ville était guelfe.

— HIST. XIIIe s. Puis ordena l'empereres Federis son filz vicaire en Toscane, qui, par le commandement son pere, faisoit tous les maus qu'il pooit as guelfes et à tous ceulz qui se tenoient de la partie le pape, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 96. || XVIe s. Penache à la Guelfe [sorte de coiffure, au XVIe s.], DU BELLAY, p. 492, dans LACURNE.

— ÉTYM. Allem. *Welf*, nom d'une famille puissante en Allemagne, qui prit le parti des papes; *Weiblingen* (voy. GIBELIN) et *Welfen*, ayant été donnés pour cri de guerre dans la bataille de Weinsberg, servirent plus tard à désigner les deux partis ennemis, dits *Gibelins* et *Guelfes.*

GUENILLE (ghe-ni-ll', *ll* mouillées, et non ghe-ni-ye), *s. f.* || 1° Haillon, chiffon. Que faites-vous de cette guenille? || Sac à guenilles, sac où l'on met les chiffons en lambeaux. || Fig. La duchesse de Chartres répondit qu'elle aimait mieux être un sac à vin que sac à guenilles, par où elle entendait Clermont et des gardes du corps qui avaient été les uns chassés, les autres éloignés à cause d'elle [la princesse de Conti], ST-SIM. 32, 122. || 2° Par extension et surtout au pluriel, toutes sortes de hardes vieilles et usées. Il me tarde déjà que je n'aie des habits raisonnables pour quitter vite ces guenilles, MOL. *Mar. forcé*, 4. L'Europe, qui marche à béquilles, Riche goutteuse, ne croit pas à la vertu sous des guenilles, BÉRANG. *Hâtons-nous.* || En guenille, se dit d'une personne dont le vêtement est tout délabré. Ils [les jeunes gentilshommes venant solliciter un brevet d'officier] vont trottant des bords de la Charente, De ceux du Lot..., En botte, en guêtre et surtout en guenille, VOLT. *Pauvre diable.* || Fig. et familièrement. Être après les guenilles de quelqu'un, le poursuivre, lui faire une mauvaise affaire. Pour mes jours gras du vin gaudé Mit le juge après mes guenilles, BÉRANG. *Ange gard.* || Familièrement. Troussez vos guenilles, allez-vous-en, sortez d'ici. Gentil ambassadeur de quilles, Croyez-moi, troussez vos guenilles, SCARRON, *Gigantom.* I. || 3° Fig. Chose de peu d'importance. Philaminte: Le corps cette guenille est-il d'une importance, D'un prix à mériter seulement qu'on y pense? — Chrysale: Oui, mon corps est moi-même; et j'en veux prendre soin.... Guenille, si l'on veut; ma guenille m'est chère, MOL. *Femmes sav.* II, 7. Il vaut mieux qu'il [Crébillon] achève Catilina que de perdre son temps à lire mes guenilles, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 25. Vous connaissez cette guenille [*Épître* XXXIX], que j'avais écrite au comte Algarotti, ID. *Lett. Thiriot*, 30 nov. 1735. Il est triste d'être obligé de parler à un homme de ce caractère de cette guenille qu'on nomme appointements et argent, ID. *Lett. Margr. de Baireuth*, dans *Rev. franç.* février 1866, p. 207.

— ÉTYM. On a indiqué le flamand *quene*, surtout de laine; l'anc. franç. *gone*, robe (*guenille* pour *gonille*). Lehéricher cite un verbe normand *guener*, mendier. Enfin du Cange, au mot *guella*, a *les guenelles des banieres*, ce qui signifie banderoles, drapeaux. Tout cela est incertain.

† **GUENILLEUX, EUSE** (ghe-ni-lleû, lleû-z'), *adj.* || 1° Terme familier. Couvert de guenilles. C'est ici qu'il faut voir [dans un tableau de Vanloo] comme on peint la mendicité, comment on la rend intéressante sans la montrer hideuse, jusqu'où il est permis de la vêtir sans la rendre opulente ni guenilleuse, DIDEROT, dans LAVEAUX. || 2° Qui ne vaut pas plus qu'une guenille. Croyez-vous que les terribles ravages qu'elle [la guerre] a causés dans les temps passés et qu'elle causera dans les temps à venir soient suffisamment compensés par ces guenilleux avantages-là? DIDEROT, *Entret. avec la maréch. de****.

GUENILLON (ghe-ni-llon, *ll* mouillées, et non ghe-ni-yon), *s. m.* || 1° Petite guenille. Mais qui pourrait compter le nombre de haillons, De pièces, de lambeaux, de sales guenillons, Dont la femme, aux bons jours, composait sa parure? BOIL. *Sat.* X. Un bal où parurent plus de cent masques habillés de guenillons superbes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 6. || 2° S'est dit, par extension et par plaisanterie, d'un petit morceau de papier, d'un billet. Je vous mandai avant-hier, par un petit guenillon de billet qui suivait une grosse lettre, que madame de S*** était exilée, SÉV. 395. || Fig. Petit écrit, écrit de peu de valeur. L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janvier 1766.

— ÉTYM. Diminutif de *guenille*.

GUENIPE (ghe-ni-p'), *s. f.* Terme très-familier. || 1° Femme malpropre, maussade, de très-basse condition. Taisez-vous, guenipe, POISSON, *Zigzag*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. || 2° Femme de mauvaise vie. Quoique je me sois quelquefois en ma vie exposé à de pareilles aventures à celle du marquis d'Albret, j'ai toujours trouvé qu'on était bien sot de mourir ainsi; mais il me le paraît aujourd'hui plus qu'il n'a jamais fait; passe encore si on était assuré d'être aimé, mais mourir pour une guenipe! BUSSY, *Lett. à Mme de Sév.* 12 août 1678 (dans SÉV. édit. RÉGNIER).

— ÉTYM. Dauphinois, *ganippa;* du holl. *knippe*, lieu de prostitution, d'après Diez, qui remarque que l'e a été introduit, comme l'*a* dans *canif* de *knife*.

GUENON (ghe-non), *s. f.* || 1° Genre de singes à longue queue. Parmi les singes à queue, du genre des guenons, il y en a qui sont aussi de grands pillards, et qui, très-habiles à voler les fruits et les légumes, les emportent dans leurs mains ou dans leurs bras, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 4, note 8. || 2° La femelle du singe. Une sultane de renom, Son chien, son chat et sa guenon, Son perroquet... LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. Il [l'homme] prend nos amours pour modèles; Mais nos guenons nous sont fidèles, BÉRANG. *Orangs-out.* || 3° Une femme très-laide, femme sans mérite, sans agrément. Ésope, selon toi, n'est donc pas son fait? — Non; Pour

épouser un singe il faut être guenon, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, I, 1. Je tiens celle que vous aimez pour une guenon, si elle n'est pas de mon sentiment, MARIVAUX, *Fausses confid.* II, 2. À de franches guenons, il fera politesse, Et ne daignera pas l'honorer d'un coup d'œil, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 1. || Une femme de mauvaise vie. Il ne hante que des guenons. Que maudite soit la première guenon qui le mit en réputation! car, enfin, qu'a-t-il donc de si merveilleux? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, II, 17.

— HIST. XVIe s. C'est comme la guenon qui monte de branche en branche jusqu'au sommet de l'arbre, et puis montre le cul, CHARRON, *Sagesse*, p. 323, dans LACURNE.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *quena*, femme, d'après Frisch; ou *winja*, amie, épouse, d'après Diez, qui remarque que l'italien *monna*, guenon, est une contraction de *madonna*, dame. Ces étymologies sont loin d'être sûres.

GUENUCHE (ghe-nu-ch'), *s. f.* || 1° Petite guenon. .... une lanterne vive [lanterne magique] Où des oisons bridés, guenuches, éléphants, Chiens, chats, lièvres, renards et mainte étrange bête Courent l'une après l'autre.... RÉGNIER, *Sat.* XI. La jeune paysanne se regarde au miroir, et se trouve plus laide qu'une guenuche, FÉN. t. XIX, p. 5. || Fig. C'est une guenuche coiffée, se dit d'une femme laide et fort parée. || 2° Fig. Femme petite et laide. Je connais de beaux et grands jeunes hommes qui ont pour épouses de petites guenuches de femmes, BRUEYS, *Grondeur*, II, 3. || Fig. Il y a toujours des guenuches [d'indignes favoris] caressées dans le cabinet des rois et vêtues de toile d'or, BALZ. *De la cour*, 2e disc.

— ÉTYM. Dérivé de *guenon*.

† **GUÉPARD** (ghé-par), *s. m.* Espèce de chat des Indes, *felis jubata*, L.

GUÊPE (ghê-p'), *s. f.* || 1° Terme de zoologie. Genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères, dont les femelles sont pourvues d'un aiguillon rétractile analogue à celui des abeilles. || Guêpes souterraines, guêpes maçonnes, guêpes vulgaires, les guêpes proprement dites; elles habitent la terre, dans de petites cavernes qu'elles se creusent, ou qu'elles trouvent ouvertes par des taupes et des insectes. L'exemple est un dangereux leurre : Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs; Où la guêpe a passé, le moucheron demeure, LA FONT. *Fabl.* II, 16. Il [M. Lyonet] a vu le corps d'une guêpe s'agiter trois jours après avoir été séparé du corselet : quand il tenait la partie antérieure de cette guêpe, elle mordait dans tout ce qu'il lui présentait; et, lorsqu'il touchait au corps, elle faisait d'abord sortir son aiguillon, et le dardait de tous côtés et en tous sens comme pour tâcher de le piquer, BONNET, *Hist. nat. Mém. Œuv.* t. III, p. 161, dans POUGENS. La guêpe cruelle fond sur l'abeille laborieuse qui revient à la ruche, chargée de miel : elle sait puiser dans ses intestins la liqueur délicieuse dont elle est avide, ID. *Contempl. nat.* X, 29. Un ver doit éclore de l'œuf que la guêpe maçonne a pondu au fond de son trou, ID. *ib.* XII, 41. La guêpe connaît les vers qui ont été appropriés à la subsistance de sa famille; elle va à la chasse de ces vers; elle les saisit délicatement, et les transporte dans son nid sans les blesser, ID. *ib.* || On dit aussi mouche-guêpe. || La guêpe-frelon, le frelon. || La guêpe-ichneumon, voy. ICHNEUMON. || Fig. L'armée acheva sa marche, qui fut encore de trois jours, où elle aurait beaucoup souffert encore de ces cruelles guêpes [les ennemis qui harcelaient la retraite].... ST-SIM. 160, 98. || Taille de guêpe, se dit en parlant d'une femme pour désigner une taille excessivement fine.

— HIST. XVe s. Grosses wespres, qui sont grosses mouches si venimeuses.... *Hist. de la toison d'or*, t. I, f° 92, dans LACURNE, au mot *wespre*. || XVIe s. Comme la mouche guespe picque et offense aultruy, mais plus soy mesme, car elle y perd son aiguillon et sa force pour jamais, MONT. II, 46.

— ÉTYM. Picard, *vèpe*, *wepe* : Berry, *gèpe* : génev. *vouèpe*; norm. *vèpe*; haute Norm. *vrèpe*; lorrain, *voisse*; champenois, *gouèpe*; provenç. *vespa* : esp. *avispa*; ital. *vespa*; du lat. *vespa*, peut-être avec influence du germanique : anc. haut-allem. *wafsa*; allem. mod. *Wespe*; influence qui serait témoignée par *gu*, si toutefois le mot allemand ne vient pas du latin, comme Grimm est disposé à le croire. Les étymologistes rapprochent du germanique *wafsa*, et, par conséquent, du latin *vespa*, le grec σφήξ, σφηκός, σφήξ étant pour ἐσφήξ; le ξ se trouve dans des noms d'animaux, voy. μύρμηξ, fourmi.

† **GUÊPIAIRE** (ghê-pi-ê-r'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre d'insectes hyménoptères.

— ÉTYM. *Guêpe*.

GUÊPIER (ghê-pié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les ghê-pié-z et les guêpes), *s. m.* || 1° Lieu où les guêpes construisent les alvéoles qui leur servent de nid. Le guêpier est un petit édifice à plusieurs étages; et, comme la forme est ovale, on comprend que les étages du milieu ont plus d'étendue que ceux des extrémités, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 23, *note* 1. Et d'un papier nouveau qu'il a su copier, L'homme doit le modèle aux travaux d'un guêpier, DELILLE, *Trois règnes*, VII. Le cheval du drogman ayant mis le pied dans un guêpier, les guêpes se jetèrent sur lui, CHATEAUBR. *Itinér.* 3e part. || Fig. Tomber, donner, se fourrer, mettre le pied dans un guêpier, dans le guêpier, être engagé dans une fâcheuse affaire; se trouver au milieu de gens suspects ou menaçants. Ils étaient tous contre moi; je me suis fourré la tête dans un guêpier, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 8. || Se mettre la tête dans le guêpier, s'engager dans une affaire où l'on court risque d'être dupé. || On dit dans un sens analogue : Cette affaire est un guêpier. Il eut beaucoup de peine à sortir de ce guêpier. || 2° Sorte d'oiseau. Le guêpier mange non-seulement les guêpes qui lui ont donné son nom, mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins et autres insectes qu'il attrape en volant, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 174. || 3° Sorte de champignon qui croît sur les arbres morts.

— HIST. XVIe s. Tout cela ensemble nous en produit un exaim comme d'abeilles et une guespiere, AMYOT, *Comm. refréner la colère*, 31. Guespier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Guêpe*.

GUERDON (ghèr-don), *s. m.* Terme vieilli. Récompense. Dieu te doint pour guerdon de tes œuvres si saintes.... RÉGNIER, *Sat.* XIII.

— HIST. XIe s. [Je] Bien le conoi, gueredun [je] vus en dei, *Ch. de Rol.* CCXLVIII. || XIIe s. En guerredon un haume [il] lui dona, *Ronc.* p. 72. Pleine d'orgueil et dame sans guerdon, *Couci*, II. || XIIIe s. [Que Dieu] Doint qu'ancor leur en soit li guerredons rendus, *Berte*, XXIV. Pour ce que je ne veuil que nulz ne fasse jamais bien pour le guerredon de paradis avoir ne pour la paour d'enfer, JOINV. 158. || XVe s. Il fit toujours bien son devoir à son pouvoir; mais en dernier il en eut pauvre guerdon, FROISS. I, I, 77.

— ÉTYM. Provenç. *guazardon*, *guizardon*, *guizerdon*, *guierdon*; anc. cat. *gazardon*, *gaizardon*; esp. *galardon*; port. *galardão*; ital. *guiderdone*; du bas-latin *widerdonum* (sous Charles le Chauve). Suivant Diez, le mot germanique d'où *guerredon* dérive est l'ancien haut-allemand *widarlôn*, de *widar*, en retour, contre, et *lôn*, récompense, avec cette remarque que le latin *donum*, don, a influé sur la forme du mot. Il paraît en effet très-probable que c'est *donum* qui a donné le *d* dans toutes les langues romanes, tandis que *lôn* donnait la déclinaison; il y aurait eu *guiderdono* en italien si *do num* eût été seul.

GUERDONNÉ, ÉE (ghèr-do-né, née), *part. passé* de guerdonner.

GUERDONNER (ghèr-do-né), *v. a.* Terme vieilli. Récompenser.

— HIST. XIIe s. Moult cherement [la trahison] sera gueredonée, *Ronc.* p. 49. Bien m'a amors guerredonné Ce que je l'ai à mon pooir Servie sans desloiauté, *Couci*, III. || XVIe s. Vostre age est tant de graces guerdonné, Qu'à tous les coups un printemps estimable Pour vostre hiver seroit abandonné, MAROT, III, 129.

— ÉTYM. *Guerdon*; provenç. *guazardonar*, *guiardonar*; anc. cat. *gazardonar*, *guizerdonar*; esp. *galardonar*; port. *galardoar*; ital. *guiderdonare*.

GUÈRE ou **GUÈRES** (ghê-r'. On n'écrit *guères* qu'en vers, suivant le besoin de la rime ou de la mesure). || 1° *Adv.* signifiant beaucoup, mais qui n'est de nos jours employé qu'avec la négation; combinaison qui a le sens de peu. Je ne puis m'empêcher de vous dire que cette générosité vous a pensé coûter bien cher, et qu'il ne s'en est guère fallu que ces pierres n'aient été des pierres de scandale pour vous, VOIT. *Lett.* 23. Une douleur si sage et si respectueuse, Ou n'est guère sensible ou guère impétueuse, CORN. *Rodog.* II, 4. On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien, LA ROCHEF. *Max.* 313. Je reviendrai dans peu conter de point en point Mes aventures à mon frère; Je le désennuierai; quiconque ne voit guère N'a guère à dire aussi.... LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Guère ne mit à déclarer sa flamme, ID. *Coc.* Malgré tous ces avantages, l'Italie ne demeura guère aux empereurs, BOSS. *Hist.* I, 11. || La négation peut être dans le membre de phrase principal, et *guère* dans le membre relatif. Ne donnons, s'il se peut, à l'une [la représentation] que les heures que l'autre remplit; je ne crois pas que Rodogune en demande guère davantage, CORN. 3e *disc.* || *Guère* se construit avec *rien*, qui alors a son sens propre de quelque chose. On ne sait guère rien de l'ensemble en toutes choses qu'à l'aide des détails, STAEL, *Allem.* III, 10. || 2° Ne.... guère...., presque point. C'est un don que le ciel ne nous refuse guère, RAC. *Théb.* V, 4. On remarque toujours qu'il n'y a guère de grand homme qui n'ait aimé les lettres, VOLT. *Mœurs*, 119. || Ne.... guère.... que...., à peu près seulement. Il n'y a guère que vous qui ayez lu ce livre. L'émulation et la jalousie ne se rencontrent guère que dans les personnes du même art, de même talent et de même condition, LA BRUY. XI. || 3° *Guère* précédé de la préposition *à*. Vous savez que Mademoiselle a chassé Guilloire; le pauvre Segrais ne tient à guère, SÉV. *Lett.* 20 mars 1671. || 4° *Guère* précédé de la préposition *de*. Vous voyez qu'il ne s'en faut de guère que je ne réclame, BALZ. liv. V, lett. 3. L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guères; L'autre en toute douceur laisse aller les affaires, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || 5° *Guère* suivi de la préposition *de*. Il n'a guère d'argent. Il [un certain principe] ne servira plus à guère de gens, PASC. *Prov.* 4. || 6° Dans le langage très-familier, on sous-entend dans quelques cas la négation; ce qui donne à *guère* le sens de peu. Je vais vous verser du vin. — Guère, je vous prie. C'est-à-dire n'en versez guère. De la sorte le sens de *peu* dans *guère* n'est qu'apparent. D'ailleurs, cette locution, très-familière et très-elliptique, ne pourrait pas être écrite. || On dit de même elliptiquement et familièrement : La ville avait une demi-lieue de tour, ou guère moins. Dans le style écrit on devrait dire : peu moins.

— REM. 1. La règle donnée au mot BEAUCOUP (il s'en faut beaucoup, il s'en faut de beaucoup), Laveaux conseille de l'étendre à *guère*, et de dire : *Il ne s'en faut guère qu'il ne soit aussi avancé que son frère;* mais : *Il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein*. || 2. Tandis que *beaucoup* s'emploie avec *pas* (je n'ai pas beaucoup d'argent), *guère* ne comporte pas cette particule; et l'on ne dit pas : *Je n'ai pas guère d'argent;* mais : *Je n'ai guère d'argent*. Cependant *guère* se construit avec *plus* : Seigneur, tant de grandeur ne nous touche plus guère, RAC. *Andr.* I, 4. || 3. Dans les temps composés, *guère* se met toujours entre l'auxiliaire et le participe : Il n'a guère mangé; il n'aura guère dormi. Dans les temps simples, il se met après le verbe : Il ne mangea guère; il ne dormira guère. || 4. Les adverbes de comparaison se mettent toujours après *guère* : guère plus, guère moins. On ne lit guère plus Rampale et Ménardière, Que Magnon, du Souhait, Corbin et la Morlière, BOIL. *Art p.* IV. || 5. L'Académie, qui explique *guère* par *peu*, se trompe; et, comme on voit, son explication ne convient nulle part, ni dans le langage présent, ni dans le langage passé.

— HIST. XIe s. Li quens Rolanz ne li est guaires loin, *Ch. de R.* CXL. Et or [je] sai bien, n'avons guaires à vivre, *ib.* CXLI. || XIIe s. Si metomes un terme prochain, ne demort gaire, Puis seromes ensemble pour faire au roi contraire, *Sax.* XXXI. Si metomes un jour prochain, jusqu'à ne gaire, *ib.* XXXI. || XIIIe s. [Ours] Qui mangée l'auront ains que soit guere tart, *Berte*, XXII. Il n'i a si fol ne si sage, S'il a guere esté en menage, Qu'il ne le doute, *Choses qui faillent en ménage*. || XIVe s. S'il eust guer es vesqu, il eust conquis toute Italie, *Chr. de St Denis*, t. II, f° 145, dans LACURNE. || XVe s. .... Et que, s'je demeurois au pays gueres de temps, le roi, par mauvaise et fausse information, me feroit mourir, FROISS. I, I, 7. Nous voyons nostre prince qui depuis quatre ans n'a cessé de voyager sans gueres de repos, AL. CHART. *Quadrilogue invectif*. Il n'y avoit gueres que le roy avoit rachapté les villes.... COMM. I, 1. || XVIe s. Tout cela ne nous profite de gueres, jusques à ce que Dieu nous ait ouvert les yeux pour voir, CALV. *Instit.* 109 La foy et la vocation n'est gueres, sinon que la perseverance soit conjointe, ID. *ib.* 777. Il est malaysé que l'art [sans la nature] aille gueres avant, MONT. I, 77. Un art qui ne peult venir à la cognoissance de gueres de gents, ID. I, 280. Si suis-je trompé, si gueres d'aultres donnent.... ID. I, 290 Et me

deplaist d'en dire gueres oultre ce que j'en crois, MONT. I, 292. Qui y regarde priveement ne se trouve guere deux fois en mesme estat, ID. II, 6. Je ne suis pas homme qui me laisse gueres garrotter le jugement par preoccupation, ID. III, 1. Ceulx qui naissent roys, ne sont pas communement gueres meilleurs, ID. IV, 357. Seigneur d'une ville non gueres grande, AMYOT, *Solon*, 56. Ces tables ne sont pas gueres certaines, ID. *Thém.* 48. Il entortilla autour de son col ce qu'il avoit d'habillements, qui n'estoient pas beaucoup ny de gueres pesans, ID. *Cam.* 44. Les plus grosses grenades qui se soient gueres veues furent employées à cet assaut, D'AUB. *Hist.* III, 259. Ils jugerent bien qu'en peu de temps le secours de la mer ne leur serviroit de gueres, CASTELNAU, 157. Je sçay qu'un prescheur du roy prescha publiquement, après le combat de Antraguet et Quielus, que ceux qui estoient morts là estoient damnez, et les vivans pas guieres mieux s'ils ne s'amendoient, BRANT. *Sur les duels*, p. 191.

— ÉTYM. Picard, *ouère*, *wère*; wallon, *wair*; provenç. *gaire*, *guaire*; ital. *gari*. On l'a tiré de l'allemand *gar*, anciennement *garo*, qui signifie tout à fait. Diez, au contraire, remarquant que les formes *guaire*, *guari*, *ouère* répondent à un double *w* allemand, propose l'ancien haut-allemand *wâri*, qui signifie *vrai*; *guère* voudrait dire *vraiment*, et de *vraiment* à *beaucoup* il n'y a pas loin. Cette étymologie, bonne pour la forme, ne l'est pas autant pour le sens. Aussi Diez lui-même est venu à en douter, remarquant qu'il serait singulier que *wâri*, employé pour *beaucoup* dans les langues romanes, n'eût jamais eu cet emploi dans les langues germaniques. Son érudition lui a fourni une autre étymologie, ce semble, meilleure. Le moyen haut-allemand a *unweiger*, qui signifie pas beaucoup et qui suppose un simple *weiger*, beaucoup; ce simple se trouve dans l'ancien haut-allemand *ne weigaro*, non beaucoup. Ici tout concorde, le sens et la forme; et, comme Diez le remarque, cette étymologie trouve un grand appui dans l'ancienne forme provençale *gaigre*, beaucoup, *Poëme sur Boëce*, v. 13.

GUÉRET (ghé-rè; le *t* ne se lie pas dans le langage ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des ghé-rè-z étendus; guérets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Terre labourée et non ensemencée. Le rasement des bâtiments [de Port-Royal], le violement des sépulcres, la profanation de ce lieu saint réduit en guéret, excitèrent l'indignation publique, ST-SIM. 415, 221. J'aime un gros bœuf dont le pas lent et lourd, En sillonnant un arpent dans un jour, Forme un guéret où mes épis vont naître, VOLT. *Pauvre Diable*. Il y a des gens dont la récolte ne craint ni temps ni grêle, et ce ne sont pas ceux qui, versant, labourant, font le meilleur guéret, mais qui, ayant une place, ne font rien ou font la cour, P. L. COUR. *Gazette du village*. || Lever ou relever les guérets, labourer une terre qu'on a laissée se reposer pendant un an. || 2° En langage agricole, ancien guéret, la partie non labourée d'un champ qu'on est en train de labourer. Ainsi, la charrue versant à droite, le laboureur a l'ancien guéret à sa gauche, la gauche est le côté de l'ancien guéret. || 3° Poétiquement. Toutes terres labourables. La victoire balança; Plus d'un guéret s'engraissa Du sang de plus d'une bande, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Cérès s'enfuit éplorée De voir en proie à Borée Ses guérets d'épis chargés, BOIL. *Odes*, I.

— HIST. XIe s. Mort [ils] le trestournent très en mi un guaret, *Ch. de Rol.* CVI. || XIIe s. Andui s'abatent très enmi le garais, *Raoul de C.* 101. || XIIIe s. Fuiant s'en va tot un garet, Que grant peor ot des gaingnons [chiens], *Ren.* 2992. || XVIe s. En temps sec on l'arrouse aiant l'eau commode, et chacune année on le serfoue, pour tenir la terre en gueret, O. DE SERRES, 757.

— ÉTYM. Berry, *garet*, *guaret*, guéret, et *guéret*, labour, façon; norm. *varet*; provenç. *garag*, *garah*; esp. *barbecho*; port. *barbeito*; du lat. *vervactum*, jachère. *Vervactum* est manifestement représenté dans *barbecho*, *barbeito*; il l'est aussi, bien que d'une manière plus cachée, dans *guéret*, *garag*; le *gu* ou *g* est pour *v*, comme cela se voit dans *gaine* de *vagina*, *gui* de *viscum*, etc.; et le reste s'explique par la chute du *v* intermédiaire, qui est tombé comme beaucoup de consonnes intermédiaires (voy. *meür* de *maturus*, *seoir* de *sedere*). *Vervactum* est le participe passif de *vervagere*, guéreter.

† **GUÉRETER** (ghé-re-té; le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je guérette, je guéretterai), *v. a.* Terme rural de quelques provinces. Relever les guérets; donner le premier labour aux jachères.

GUÉRI, IE (ghé-ri, rie), *part. passé* de guérir. || 1° Qui a été rendu à la santé. Guéri d'une blessure grave par un habile chirurgien. || On dit qu'un homme est guéri de tous maux, pour signifier qu'il est mort. || Fig. Le péché, quoique guéri par la grâce justifiante, laisse néanmoins de si mauvais restes.... BOSS. 4e *sermon*, *Circoncision*, 2. || 2° Fig. Rendu à la santé de l'âme ou de l'esprit. Mon espérance est morte et mon esprit guéri, CORN. *Cid*, I, 3. Tout esprit orgueilleux qui s'aime Par mes leçons se voit guéri, BOIL. *Poés. div.* XXI. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour Mme d'Houdetot, je sentis que plus rien ne la pouvait remplacer dans mon cœur, J. J. ROUSS. *Conf.* X.

GUÉRIDON (ghé-ri-don), *s. m.* || 1° Table ronde à un seul pied, sur laquelle on place des flambeaux, des porcelaines, etc. Elle a fait donner mille louis pour des perles; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter, SÉV. 433. Un impertinent le [Ménage] félicitait de ce qu'il donnait tous les soirs le feu et les chandelles à son assemblée, et, demandant encore s'il ne tenait pas aussi table, il lui répondit que non, et qu'il ne tenait que guéridon, *Anti-menagiana*, p. 139. Guéridon était de tous les mots celui dont il [Ménage] eût le plus donné à qui en eût trouvé l'étymologie; c'était l'Eurydice de cet Orphée, qu'il serait allé chercher jusqu'aux enfers, *ib.* p. 64. || 2° Il a signifié une pièce de bois ronde. Pour les guéridons, morceaux de noyer, et autres d'épaisseur, ils seront réduits à la toise, chaque toise composée pour deux morceaux, et les droits seront payés comme dessus, *Décl.* 22 octob. 1715, *Tarif*.

— ÉTYM. Origine inconnue. D'après Richelet, *guéridon* est un mot apporté d'Afrique par les Provençaux, qui, d'abord pris pour un nom d'homme, donna lieu à une chanson très-répandue : Guéridon est mort! Depuis plus d'une heure Sa femme le pleure; Hélas Guéridon! et qui finalement fut attribué au petit meuble ainsi nommé.

† **GUÉRILLA** (ghé-ri-lla, *ll* mouillées), *s. f.* Nom espagnol des corps francs, des partisans. Ce furent des bandes de guérillas qui les premières devinrent redoutables à l'ennemi, CARREL, *Œuv.* t. V, p. 67.

— ÉTYM. Espagn. *guerrilla*, petite guerre, diminutif de *guerra*, guerre.

† **GUÉRILLERO** (ghé-ri-llè-ro, *ll* mouillées), *s. m.* Soldat qui fait partie d'une guérilla. Les guérilleros.

— ÉTYM. Espagn. *guerrilla*.

GUÉRIR (ghé-rir. Au XVIIe siècle garir, forme ancienne, était encore usitée : Et toutes, pour garir, se reforçaient de boire, RÉGNIER *Sat.* XI. La Mothe le Vayer assurait que *guarir* est aussi bon que *guérir*, qu'il appelle efféminé et d'enfant de Paris qui change l'*a* en *e*; mais Vaugelas constatait que *guérir* avait pris le dessus. Au XVIe siècle, Bèze disait : La plupart prononcent guarir et garison, mais la vieille prononciation guairir et guairison me paraît préférable), *v. a.* || 1° Délivrer de maladie, faire revenir en santé. Pour tout l'or du monde, il ne voudrait pas avoir guéri une personne avec d'autres remèdes que ceux que la faculté permet, MOL. *Pourc.* I, 7. Je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre, ID. *Mal. im.* III, 3. Ami, depuis trois jours tu n'es d'aucune fête, Ditelle, que fais-tu? pourquoi veux-tu mourir? Tu souffres; l'on me dit que je peux te guérir; Vis et formons ensemble une seule famille : Que mon père ait un fils, et ta mère une fille, A. CHÉNIER, *Idylles*, *le Malade*. || Par extension. Guérir un rhume. Le quinquina guérit la fièvre d'accès. || Absolument. Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites, RAC. *Athalie*, III, 7. [Sydenham] guérissait parce qu'il avait de l'expérience et qu'il savait attendre, VOLT. *Dict. phil. Fièvre*. || L'art de guérir, la médecine. S'ils [les magistrats] avaient la véritable justice, si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets carrés : la majesté de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même, PASC. *Pensées*, art. V, 9, édit. LAHURE, 1860 || Fig. et familièrement. Cela ne guérit de rien, cela ne sert à rien. || On dit de même : De quoi guérira, de quoi me guérira cela? De quoi est-ce que tout cela guérit? MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || 2° Fig. Guérir quelqu'un, faire disparaître en lui ce qui est comparé à une maladie. La main qui me blessait a daigné me guérir, CORN. *Rodog.* IV, 3. Je vais vous l'expliquer et veux bien vous guérir D'une erreur dangereuse où vous semblez courir, ID. *Nicom.* IV, 5. Si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle [la reine] aurait guéri les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort, BOSS. *Reine d'Anglet.* J'attends avec ardeur Cette eau sainte, cette eau qui peut guérir mon cœur, VOLT. *Zaïre*, III, 4. || Guérir quelqu'un de quelque chose, lui ôter quelque inclination, quelque habitude qui n'est pas bonne. Le plaisir que je prenais à le relire sans cesse me guérit un peu des romans, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Guérir de, se dit avec un infinitif. Un soupir, une larme à regret épandue M'aurait déjà guéri de vous avoir perdue, CORN. *Poly.* II, 2. || Il se dit aussi des choses qu'on guérit. J'ai peur que je ne vous épouvante trop, et que le remède dont je veux guérir votre ennui [chagrin] ne soit plus violent que le mal, VOIT. *Lett.* 14. Le temps, qui guérit tout, guérira tes douleurs, GODEAU, *Poésies*, 2e part. 2e églogue. Aussitôt qu'un État devient un peu trop grand, Sa chute doit guérir l'ombrage qu'elle [Rome] en prend, CORN. *Nicom.* V, 1. Du prince la raison a guéri le caprice, ROTR. *Vencesl.* III, 6. Le trépas vient tout guérir; Mais ne bougeons d'où nous sommes; Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Les hommes, n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser, PASC. *Pensées*, IV, 2, édit. LAHURE, 1860. Par le travail, on charmait l'ennui, on guérissait la langueur de la paresse et les premières rêveries de l'oisiveté, BOSS. *Anne de Gonz.* Le monde endort les chagrins, mais il ne les guérit pas, MASS. *Avent*, *Afflict.* J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence; Il a vu mes pleurs pénitents; Il guérit mes remords, il m'arme de constance; Les malheureux sont ses enfants, GILBERT, *Ode imitée de plusieurs psaumes*. || 3° *V. n.* Recouvrer la santé. Il [le médecin] m'ordonne des remèdes, je ne les fais pas et je guéris, MOL. *Mot cité en note au troisième placet au roi sur le Tartuffe*, *Œuv. compl.* édit. *variorum* de 1862. C'était demander à un mourant s'il voulait guérir, VOLT. *Louis XIV*, 22. || Fig. L'auditeur peut avoir de la commisération pour Antiochus, pour Nicomède, pour Héraclius; mais, s'il en demeure là, et qu'il ne puisse craindre de tomber dans un pareil malheur, il ne guérira d'aucune passion, CORN. 2e *disc.* Je guéris, et mon cœur, en secret mutiné, S'imposa cet exil dans un séjour champêtre, ID. *Œdipe*, IV, 4. Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même, LA BRUY. II. Les femmes guérissent de leur paresse par la vanité ou par l'amour, ID. III. Athènes tomba, parce que ses erreurs lui parurent si douces qu'elle ne voulut pas en guérir, MONTESQ. *Rom.* 8. Il est des blessures Dont un cœur généreux peut rarement guérir, VOLT. *Tancr.* V, 3. || Familièrement. On ne guérit point de la peur, de l'ivrognerie, de la passion du jeu, etc. c'est-à-dire être peureux, ivrogne, joueur, sont des défauts qui ne se corrigent pas. Et activement : On ne guérit point la peur, l'ivrognerie, etc. || 4° Il se dit des maladies qui s'en vont. Cette blessure est légère et guérira bientôt. || 5° Se guérir, *v. réfl.* Être guéri. Il est des maladies dont on ne peut se guérir. Nous guérissons infailliblement tous ceux qui se guérissent d'eux-mêmes, VOLT. *Dict. phil. Maladie*. || Fig. Par le commerce ils se seraient éclairés à la Chine, humanisés dans l'Inde, guéris de tous leurs préjugés avec les Européens, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 7. || 6° Recevoir guérison, en parlant de la maladie, de la lésion. Son mal se guérit. Ces fièvres se guérissent par le quinquina. || 7° Se procurer la guérison à soi-même. Il s'est guéri par sa persévérance à suivre le régime qui lui avait été recommandé. || Fig. Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre, C'est en me guérissant que je sais leur répondre, BOIL. *Épît.* VII. || Proverbes. C'est un saint qui ne guérit de rien, se dit d'un homme qui a peu de crédit. || Médecin, guéris-toi toi-même, c'est-à-dire gardez pour vous-même les avis que vous donnez aux autres. || Quand on est mort, c'est pour longtemps; On est guéri du mal de dents, De la potence et du carcan, *Anc. chanson*.

— HIST. XIe s. Charles respond : Encor porrat garir [se sauver, se garantir], *Ch. de Rol.* X. [Toi] Qui Daniel des lions guaresis, *ib.* CLXXIII. Assoudrai vous pur vos ames guarir, *ib.* LXXXVII. Deus le guarit qu'al cors [l'épieu] ne l'a toché, *ib.* CI. Nel puet guarir ses escuz ne sa broine [cuirasse], *ib.* CXV. || XIIe s. Garisez s'ame de peine et de torment, *Ronc.* p. 103. Car nus [nul] n'ert [ne sera] jà de ces doux maus garis, Se il n'est touz de fine amor espris *Couci*, p. 125. Mult malades [il] guari de sun relief demaine [par son secours souverain]; La fille à un riche humme en devint tute saine, Qui out esté fievrose mainte lunge semaine, *Th. le mart.* 95. Absalon le fiz Sarvie guarid [garantit] le rei e ferid cel vassal,

si l'ocist, *Rois*, p. 203. Ysaias cumandat que l'um figes li portast, si en fist un emplastre, e fist la mettre sur un clou que li reis out ù il se doleit, si en guarrid, *ib.* 417. || XIII[e] s. Ne te gariroit pas tout li ors de Baviere, Que cest lois ne te soit à tousjours mais litere, *Berte*, XX. De prester à usure mout bien nous guerirons [nous nous soutiendrons bien en prêtant], *ib.* LXXVII. D'une pierre fu li mordens [agrafe] Qui garissoit du mal des dens, *la Rose*, 1084. || XIV[e] s. A Nicaise de Boussut, qui fut navré de mons. Willaume de Masteng, pour li faire warir.... CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 9. || XVI[e] s. La chaussure patricienne ne guarit pas de la goutte aux pieds, AMYOT, *Morales*, t. I, p. 406, dans RAYNOUARD, *Lexique*. Je le pansay, Dieu le guarit, *Mot d'Ambroise Paré*.

— ÉTYM. Picard, *garir*; Berry, *garir*, *guarir*; provenç. *garir*, *guarir*, *guerir*; ital. *guarire*; du germanique : goth. *warjan*; anc. h. allem. *werjan*; allem. mod. *wehren*, défendre, protéger, ce qui est aussi le sens propre et primitif de *guérir*.

GUÉRISON (ghé-ri-zon), *s. f.* || 1° Recouvrement de la santé, chez la personne. La guérison d'un fiévreux. La mort suit de bien près ces fausses guérisons, CORN. *Rodog.* III, 4. Il n'y eut qu'un miracle qui pût opérer la guérison, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. || L'action de faire disparaître la maladie. La guérison des fièvres par le quinquina. ....Des maladies Qui n'auraient jamais guérison, MALH. II, 1. || Rendre la guérison, guérir. Ô Dieu.... Achève ton ouvrage au bien de cet empire, Et nous rends l'embonpoint comme la guérison, MALH. II, 1. || 2° Fig. Action de faire disparaître ce qui est comparé aux maladies du corps. C'est presque guérison que de vouloir guérir, GARN. *Hipp.* II, 15. Voici l'heureuse saison Où nos misères bornées Vont avoir leur guérison, MALH. II, 4. Oui, seigneur, dans son mal Rome est trop obstinée, Son peuple, qui s'y plaît, en fuit la guérison, CORN. *Cinna*, II, 1. Nos maux de votre main eurent leur guérison, RAC. *Poésies*, 1.

— HIST. XI[e] s. Par mon saveir vin-je à guarisun [salut], *Ch. de Rol.* CCLXXIV. || XII[e] s. Escu ne broigne [cuirasse] ne lui fu garison, *Ronc.* p. 59. Jamais par mire [médecin] il n'aura garison, *ib.* p. 117. Et quant je sai en vous ma garison [de mes peines], Se je vous aim, j'i assez ai raison, *Couci*, II. J'aim [aime] mieux ainsi souffrir et endurer Ces très dous maus sans avoir garison, *ib.* X. || XIII[e] s. Seignor, ce fu en cel termine Que li douz tens d'esté define, Et yver revient en saison, Que Renart fu en sa maison; Sa garison [provision] a despendue, *Ren.* 752. || XV[e] s. Celle qui a getté le dart Porte avec soi la garison, ALAIN CHART. *le Débat du réveille matin*.

— ÉTYM. *Guérir*; provenç. *guerizo*; anc. catal. *guarizon*; ital. *guarigione*.

GUÉRISSABLE (ghé-ri-sa-bl'), *adj.* Qu'on peut guérir. Des maladies qui ne sont pas guérissables.

— HIST. XIV[e] s. Il est ainsi que le desattrempé est non guerissable ou incurable, ORESME, *Eth.* 211. || XVI[e] s. Plus on attend, plus s'enracine le mal; toutes fois il est encore guerissable, moyennant qu'on le cure par les causes plus tost que par les accidents, LANOUE, 254.

— ÉTYM. *Guérir*.

† **GUÉRISSEUR** (ghé-ri-seur), *s. m.* Celui qui guérit. Il dit à ses amis que je ne suis pas seulement son médecin guérisseur, mais aussi son philosophe et son docteur, et tout cela me fait honneur, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 570. || Souvent, en mauvaise part, un médecin sans connaissance, uniquement guidé par la routine. Une maladie dont j'avais dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été longtemps la dupe, J. J. ROUSS. 2[e] *lett. à Malesherbes*. Vous savez que j'ai peu de foi aux grands guérisseurs, ID. *Lett. à du Peyrou*, 14 fév. 1767.

GUÉRITE (ghé-ri-t'), *s. f.* || 1° Refuge; sens primitif conservé seulement dans cette locution : gagner la guérite, s'enfuir. Qui leur fit à la fin enfiler la guérite, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Petit logement de bois ou de pierre, rond ou carré, qui sert de retraite aux sentinelles, dans les places de guerre, à certains gardiens, et partout où l'on fait faction. Le soldat dans sa guérite. || 3° Petit donjon au haut d'un bâtiment pour avoir de la vue. || 4° Dans une manche à vent, partie par laquelle le vent s'introduit. || 5° Terme de marine. Planche formant un petit rebord autour des hunes.

— HIST. XV[e] s. Finalement elle [la ville] fut conquise par force d'armes; et les guerites, qui n'estoient que de palis, rompues et brisées, FROISS. I, I, 103. Ceux qui se tenoient amont en leurs garites estoient pourvus de pierres et de pieces de bois, ID. II, II, 209. || XVI[e] s. Ils avoient fortifié une maison de fossez, tours, et guerites de pierres de taille, D'AUB. *Hist.* III, 26. S'il eust veu deux galeres l'approcher avec la voile, il se fust aidé de leur vent et eust pris la guerite [la fuite], CARLOIX, I, 12.

— ÉTYM. Provenç. *guerida*, refuge, retraite; anc. catal. *guarita*; espagn. et portug. *guarida*. C'est le participe féminin de *guérir*, qui signifie protéger, défendre : la *guérite* est proprement un lieu défendu, fortifié. *Guérite* est formé comme *réussite*.

† **GUERLANDE** (ghèr-lan-d'), *s. f.* Terme de marine. Pièce qui fortifie la proue et en assure la rondeur.

— ÉTYM. Le même que *guirlande*.

† **GUERLINGUET** (ghèr-lin-ghè), *s. m.* Nom dans Buffon d'un petit quadrupède ressemblant à l'écureuil. Le grand guerlinguet, le petit guerlinguet, BUFF. *Quadr.* t. XIII, p. 63 et 64.

GUERRE (ghè-r'), *s. f.* || 1° La voie des armes employée de peuple à peuple, de prince à prince, pour vider un différend. Avoir guerre. Avoir la guerre. La guerre, la peste et la famine sont les trois fléaux de Dieu. Vous portâtes soudain la guerre dans la Perse, CORN. *Héracl.* IV, 4. Petits princes, videz vos débats entre vous : De recourir aux rois vous seriez de grands fous; Il ne les faut jamais engager dans vos guerres, Ni les faire entrer sur vos terres, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. La guerre est une chose si horrible que je m'étonne comment le seul nom n'en donne pas de l'horreur, BOSS. *Pensées chrét.* 36. La guerre a ses faveurs ainsi que ses disgrâces, RAC. *Mithr.* III, 1. Marchons, et dans son sein [de Rome] rejetons cette guerre Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre, ID. *ib.* Dans la guerre la distinction entre le héros et le grand homme est délicate, LA BRUY. II. La guerre est un mal qui déshonore le genre humain, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 16. Il n'est permis de faire la guerre que malgré soi, à la dernière extrémité, pour repousser la violence de l'ennemi, ID. *ib.* Le nombre infini de maladies qui nous tuent est assez grand, et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 27 fév. 1775. Vous alliez faire la guerre aux jésuites, allons la faire pour eux, ID. *Candide*, 14. Le plus déterminé des flatteurs conviendra sans peine que la guerre traîne toujours à sa suite la peste et la famine, pour peu qu'il ait vu les hôpitaux des armées d'Allemagne, et qu'il ait passé dans quelques villages où il se sera fait quelque grand exploit de guerre, ID. *Dict. phil. Guerre*. La guerre est une loi de sang et de rigueur, SAURIN, *Spart.* I, 2. Obéir, à la guerre, est le premier devoir, ID. *ib.* III, 4. Toutefois, dans ces moyens irréguliers, il y en avait que l'importance du but pouvait excuser; il s'agissait de surprendre l'armée russe, ensemble ou dispersée, de faire un coup de main avec quatre cent mille hommes; la guerre, le pire des fléaux, en eût été plus courte, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 2. On regardait le duc de Trévise [laissé à Moscou] comme un homme sacrifié; les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire, l'avaient quitté les larmes aux yeux, et l'empereur en lui disant qu'il comptait sur sa fortune, mais qu'au reste, à la guerre, il fallait bien faire une part au feu, ID. *ib.* IX, 6. || Guerre de mer, guerre maritime, guerre qui se fait sur mer. Que deviendrait-elle si à la guerre de mer où elle est engagée, une guerre de terre se joignait encore? D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 15 déc. 1780. || Guerre civile, guerre intestine, guerre entre les citoyens d'un même État. La guerre civile est le règne du crime, CORN. *Sertor.* I, 1. Quelle guerre intestine avons-nous allumée? RAC. *Esth.* III, 4. La guerre civile qui désolait alors l'Angleterre et qui fit tomber sous la hache d'un bourreau la tête de Charles I[er], avait commencé par un impôt de deux shellings par tonneau de marchandise, VOLT. *Hist. parlem.* ch. 55. Les guerres civiles prennent leur esprit des causes qui les ont fait naître, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 7. || Guerre étrangère, guerre contre une nation étrangère. || Guerre de religion, guerre qui se fait à cause de la religion. Les guerres de religion désolèrent la France sous François II, Charles IX et Henri III. || Fig. Guerres de religion, querelles religieuses sur des points de doctrine. Plût à Dieu que ces guerres de religion fussent aussi près de leur fin que celle qui divise les princes de l'Europe! MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 24 août 1696. || Guerre sainte, guerre qui se faisait autrefois contre les infidèles pour conquérir la terre sainte. || Guerre sacrée, guerre que les Thébains et leurs alliés firent aux Phocéens qui s'étaient emparés d'une terre appartenant au temple de Delphes. || Fig. et par plaisanterie. Guerre sacrée, querelle entre gens d'Église. Pendant que tout conspire à la guerre sacrée, BOIL. *Lutr.* VI. || Guerre à mort, guerre dans laquelle on ne fait aucun quartier. || On dit dans le même sens : guerre d'extermination, guerre à outrance. || Terme de féodalité. Guerre du roi, guerre déclarée par le roi à un prince étranger; elle suspendait toutes les guerres particulières. || Obtenir les honneurs de la guerre, voy. HONNEUR. || Conseil de guerre, assemblée d'officiers généraux d'une armée. Le lion dans sa tête avait une entreprise : Il tint conseil de guerre, envoya ses prévôts.... LA FONT. *Fabl.* V, 19. || Conseil de guerre, tribunal qui exerce la justice militaire. || Fruit ou fruits de la guerre, les pays désolés, les gens estropiés et tout ce qui est l'effet des désastres de la guerre; particulièrement les blessures et les maladies que fait contracter l'état militaire, et, par extension plaisante, les maux qui sont la suite d'excès en tout genre, de l'ivrognerie, de la débauche, du jeu, etc. || Poétiquement, un foudre de guerre, grand homme de guerre qui a remporté de grandes victoires et qui est terrible par sa valeur. Comment! des animaux qui tremblent devant moi! Je suis donc un foudre de guerre! LA FONT. *Fabl.* II, 14. || Faire la guerre à l'œil, observer attentivement les démarches de l'ennemi. M. de Turenne, très-habile et qui savait faire la guerre à l'œil, n'avait pas manqué d'y jeter un corps, *Mém. pour servir à l'hist. univ. de l'Europe*, t. I, p. 389. || Fig. Faire la guerre à l'œil, observer avec soin ce qui se fait afin de profiter des conjonctures. Dieu sait comme ils firent la guerre, J'entends à l'œil; car autrement Je parlerais peu nettement, SCARRON, *Virg.* VI. Nous ferons guerre à l'œil, TH. CORN. *Geôl. de soi-même*, IV, 4. Il n'importe, elle est amoureuse, je te réponds de tout; tu n'as qu'à faire la guerre à l'œil et à nous seconder, Champagne et moi, DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 4. || De guerre lasse, quand on est las de la guerre. Quand toutes les intrigues, les finesses italiennes sont épuisées et déconcertées, les partis, assez forts pour combattre et trop faibles pour vaincre, font la paix de guerre lasse, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuv.* t. VII, p. 56, dans POUGENS. || Fig. Faire quelque chose de guerre lasse, le faire après avoir longtemps résisté. Je lui ai cédé de guerre lasse. || Faire la guerre à ses dépens, voy. DÉPENS. || 2° De bonne guerre, se dit de ce qui se fait selon les lois et usages de la guerre. Le comte de Pas m'avait obligé en me renvoyant pour rien tout le bétail de Commercy qui était à lui de bonne guerre, RETZ, IV, 19. || Fig. De bonne guerre, de bonne prise, légitimement. Persuadé qu'en amour on gagne toujours de bonne guerre ce qu'on peut obtenir par adresse, on ne voit pas qu'il ait jamais témoigné le moindre repentir de cette supercherie, HAMILT. *Gramm.* 4. || Faire bonne guerre, user de toute l'humanité, de tous les ménagements que les lois de la guerre permettent. Je n'ai pour ennemis que ceux du bien commun, Je leur fais bonne guerre et n'en proscris pas un, CORN. *Sertor.* III, 2. || Fig. Faire bonne guerre, en user honnêtement dans une discussion d'intérêts; prendre ses avantages sans blesser aucune des bienséances et des règles de l'honnêteté. Ils [Luther et Carlostad] touchèrent en la main l'un de l'autre, en se promettant de se faire bonne guerre, BOSS. *Var.* 2. || 3° On personnifie quelquefois la guerre dans le langage mythologique et poétique. Bientôt ils défendront.... De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain, BOIL. *Art poét.* III. || 4° Expédition, campagne. Dans les premières guerres, il n'avait qu'une seule vie à offrir; maintenant il en a une autre [son fils] qui lui est plus chère que la sienne, BOSS. *Louis de Bourbon*. Suivant son usage, il se promène devant les rangs; il sait quelles sont les guerres que chaque régiment a faites avec lui, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Faire la guerre avec quelqu'un, servir avec lui dans le même corps. || En guerre, durant le temps de guerre. Vous devez en guerre être habillés de fer, LA BRUY. XII. || S'en aller en guerre, partir pour une expédition. Le lion s'en allant en guerre, LA FONT. *Fabl.* V, 19. Ces temps où la France s'en allait en guerre contre les mécréants et les infidèles, CHATEAUB. *Génie*, II, I, 5. || Ruse de guerre, stratagème employé dans la guerre. || Fig. Tour de vieille guerre, ruses, adresses qui sont à la disposition d'un vieux chasseur, d'un homme expérimenté. Nous en savons plus d'un, dit-il, en les gobant; C'est tour de vieille guerre.... LA FONT. *Fabl.* III, 18. || 5° L'art militaire, la con-

naissance des moyens employés pour faire la guerre. Non content de lui enseigner la guerre [à son fils], comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il savait faire la guerre, ID. *Hist.* II, 2. Quant à lui [Napoléon], sa tête est son conseil; tout part de là; mais Alexandre, qui le conseillera? qui opposera-t-il? il n'a que trois généraux, Kutusof, qu'il n'aime pas parce qu'il est Russe; Beningsen, trop vieux il y a six ans, aujourd'hui en enfance; et Barclay; celui-ci manœuvrera, il est brave, il sait la guerre; mais c'est un général de retraite, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 5. || Homme de guerre, homme qui sait la guerre. Je dois craindre Licine, il est homme de guerre, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 7. || Gens de guerre, militaires, soldats. J'ai vu des gens de guerre épandus par la ville, CORN. *Rodog.* III, 2. || 6° Ensemble d'attaques, de défenses, d'opérations. Ainsi la guerre était partout, devant, sur nos flancs, derrière nous; l'armée s'affaiblissait; l'ennemi devenait chaque jour plus entreprenant, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Petite guerre, celle qui se fait par détachements ou par partis, dans le dessein d'incommoder, de harceler l'ennemi dans sa marche. || Petite guerre, simulacre de combat pour faire manœuvrer et exercer les troupes. || Anciennement. La petite guerre, la maraude, la picorée. Une poule et un oison, qui avaient bien la mine d'avoir été pris à la petite guerre, SCARRON, *Rom. com.* I, 1. || 7° Absolument. Le département de la guerre, le ministère, les bureaux de ce département. Ministre de la guerre. Il travaille à la guerre. Chef de bureau à la guerre. || 8° Guerre ouverte, hostilité déclarée. Le mauvais vouloir de cette puissance finit par se changer en guerre ouverte. || Fig. Inimitié, agression, qui ne se cache pas. Mais sans discrétion tu vas à guerre ouverte, RÉGNIER, *Élég.* II. Quoi qu'il en soit enfin, je ne t'abuse pas; Je fais la guerre ouverte.... REGNARD, *le Joueur*, I, 2. || 9° Nom de guerre, nom que chaque soldat prenait autrefois en s'enrôlant; par exemple : la Tulipe, Sans-Quartier. Louis [le dauphin fils de Louis XIV] le bien nommé, c'est Louis le Hardi; D'un pareil nom de guerre on traitait les neuf preux, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIV (*ballade sur le nom de Louis le Hardi*). || Fig. Sobriquet donné par plaisanterie. Le Magnifique était un nom de guerre, LA FONT. *Magn.* || Prendre un nom de guerre, changer son nom véritable, prendre un nom de fantaisie. || 10° Il se dit en parlant des animaux qui en attaquent d'autres pour en faire leur proie. Le loup fait la guerre aux brebis. Les lions ne font point la guerre aux lions, FÉN. *Tél.* XVII. Tous les animaux sont perpétuellement en guerre; chaque espèce est née pour en dévorer une autre, VOLT. *Dict. phil. Guerre.* || État de guerre, état d'hostilité de tous contre tous. Hobbes.... voulant prouver que les hommes naissent tous en état de guerre, et que la première loi naturelle est la guerre de tous contre tous, MONTESQ. *Défense de l'Esprit des lois*, I, 1. || Poétiquement. Faire la guerre aux habitants de l'air, aux habitants des forêts, chasser. Je vais faire la guerre aux habitants de l'air, BOIL. *Ép.* VI. || 11° Fig. Toute espèce de débat, de démêlé, de lutte. Cet homme est toujours en guerre avec ses voisins. Cela [saisir l'occasion] s'entend principalement à la guerre et des actions militaires; mais il y a de la guerre, qui le croira? même dans les actions paisibles et désarmées; il faut combattre partout de façon ou d'autre, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* Deux coqs vivaient en paix : une poule survint, Et voilà la guerre allumée, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Il faut faire aux méchants guerre continuelle; La paix est fort bonne de soi; J'en conviens, mais de quoi sert-elle Avec des ennemis sans foi? ID. *ib.* III, 13. Tenez entre eux divisés les méchants; La sûreté du reste de la terre Dépend de là : semez entre eux la guerre, Ou vous n'aurez avec eux nulle paix, ID. *ib.* VII, 8. Hircan et Aristobule eurent guerre pour le sacerdoce, BOSS. *Hist.* II, 5. Cette Eglise à laquelle il avait fait une si longue guerre, ID. *ib.* III, 10. || Familièrement. Faire la guerre à quelqu'un, lui faire souvent des réprimandes, lui chercher querelle. Ne lui faites point la guerre sur tout ceci, SÉV. 153. Mme de Pontchartrain, à qui je fais la guerre sur le jansénisme, dit qu'on verrait comme vous en useriez avec son confesseur, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles*, 12 oct. 1695. Elle ne cessait de lui faire la guerre sur sa méchante humeur, HAMILT. *Gramm.* 4. Je lui fis la guerre de ce caprice, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Un manque de civilité dont mon oncle ne cesse de me faire la guerre depuis ce matin, PICARD, *Petite ville*, III, 13. || Faire la guerre à quelque chose, s'en prendre à cette chose, l'attaquer, la détruire. Elle fait la guerre à ses beaux cheveux, SÉV. 55. || Faire la guerre au pain, en manger beaucoup. || Faire la guerre à, combattre, lutter contre. Notre société [les jésuites] a pour but de travailler à établir les vertus, de faire la guerre aux vices, et de servir un grand nombre d'âmes, PASC. *Prov.* X. Le vice audacieux, des hommes avoué, A la triste innocence en tous lieux fit la guerre, BOIL. *Sat.* X. || Faire la guerre à ses passions, combattre, réprimer ses passions. || Faire la guerre aux mots, critiquer minutieusement le style. || 12° Guerre de plume, discussion, dispute par des écrits entre des hommes de différents partis. Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans qu'à la guerre de plume du parlement, VOLT. *Lett. à la marquise du Deffant*, 6 janv. 1771. A quoi bon rendre guerre pour guerre? BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 185, dans POUGENS. || 13° Fig. Guerre se dit des choses qui combattent, qui attaquent, qui sont en lutte. Les éléments en guerre. Dont l'air intempéré fait guerre aux animaux, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Mon esprit agité fait guerre à mes pensées, ID. *Élég.* II. Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre, CORN. *Poly.* IV, 2. Si de tels souvenirs ne me faisaient la guerre, ID. *Tite et Bér.* II, 1. Un mal qui répand la terreur,... La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom, Faisait aux animaux la guerre, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Elle a dans la tête une philosophie Qui déclare la guerre au conjugal lien, Et vous traite l'Amour de déité de rien, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Où l'honneur a toujours guerre avec la fortune, BOIL. *Sat.* I. || 14° Nom d'un jeu qui se joue sur un billard. || Proverbes. A la guerre comme à la guerre, c'est-à-dire il faut souffrir la fatigue ou prendre du bon temps selon les occasions. || La guerre nourrit la guerre, une armée subsiste aux dépens du pays où elle se trouve. || Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble, à la guerre on a peu de pitié et il serait dangereux d'en avoir. || Qui terre a guerre a, celui qui possède de la terre est sujet à avoir des procès. Par allusion à ce proverbe Voltaire a dit (*Lett. d'Argental*, 4 oct. 1748) : « Je ne m'attendais pas à ce nouveau trait de calomnie; mais qui plume a guerre a », c'est-à-dire les gens de lettres sont exposés à être attaqués. || La guerre est bien forte quand les loups se mangent l'un l'autre, se dit quand on voit deux personnes de même profession avoir querelle. || On ne fait la guerre que pour faire enfin la paix, c'est-à-dire il faut toujours finir par s'accorder.

— REM. La locution *de guerre lasse* a été trouvée par plusieurs grammaticalement inexplicable; faire quelque chose de guerre lasse, étant faire une chose las de la guerre; aussi des grammairiens ont-ils voulu la corriger et dire : *de guerre las.* D'autres ont dit qu'il fallait écrire *de guerre las* quand il s'agissait d'un homme, et *de guerre lasse* quand il s'agissait d'une femme; et que l'erreur était née de la prononciation de l'*s* dans *las*, comme plusieurs la font sentir dans *hélas* (hé-las'). Il nous semble qu'il n'y a rien à changer, que *lasse* se rapporte bien à *guerre*, et que la locution représente une figure hardie où la lassitude est transportée de la personne à la guerre : *de guerre lasse*, la guerre étant lasse, c'est-à-dire les gens qui font la guerre étant las de la faire.

— HIST. XIe s. Faites la guerre com vous l'avez emprise, *Ch. de Rol.* XIV. N'aurez mais guerre en tute vostre vie, *ib.* XLIII. || XIIe s. A la mort [je] sui, se la guerre m'i [en cet amour] dure, *Couci*, p. 126. Nus [nul] ne nous faisoit guerre ne ne menoit dangier, *Sax.* XVI. As parenz saint Thomas [le roi] ad prise si grant guerre, Que tuz les fist chacier hors de tute sa terre, *Th. le mart.* 63. || XIIIe s. A Pepin [ils] orent guerre qu'avez oui conter, *Berte*, III. Nus marcheant ne vit aese : Car son cuer a mis en tel guerre, Qu'il art [brûle] tous jors de plus acquerre, *la Rose*, 5090. S'il prent à tout le monde guerre, Il n'a pooir de vivre en terre, *ib.* 8643. || XIVe s. Moult gens crient maintes fois guerre, guerre, qui ne sçaivent que guerre monte ; en son commencement est large et a si grant entrée que chascun puet entrer, et l'a puet l'en trouver legierement; mais à grant peine puet l'en sçavoir à quel fin l'on en puet venir, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, f° 13, dans LACURNE. || XVe s. Et on dit, et voir est, qu'il n'est si felle [cruelle] guerre que de voisins et d'amis, FROISS. I, I, 118. Il avoit dès sa jeunesse forfait le royaume [était banni du royaume] pour guerre d'amis et d'un homicide qu'il avoit fait à St-Omer, ID. liv. I, p. 195, dans LACURNE. Or faut pour la guerre civile Advocat clerc qui soit habile Pour le droit des gens demonstrer Aux juges en chascune ville, EUST. DESCH. *Poés. mss.* f° 79. Regret m'assault, et pitié me fait guerre, Pleure, gemis, et n'est homme qui l'oye, ALAIN CHART. *Ball. sur la mort de sa dame.* Messeigneurs, y [il] fault adviser, Que guerre n'est pas peu de chose, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 734. Item mon corps j'ordonne et laisse A nostre grandmere la terre, Les vers n'y trouveront grand graisse; Trop luy a faict faim dure guerre, VILL. *Double ball. Testam.* || XVIe s. Avoir guerre contre les Escossois, MONT. I, 15. Le mareschal [prisonnier] le pria de luy faire bonne guerre, et qu'il ne se souvint du passé, CARLOIX, VIII, 38. Les Suisses, irritez de cest outrage, demanderent à monsieur l'admiral qu'il leur permist de faire la mauvaise guerre [guerre à mort]; mais les Espagnols ne cesserent de pratiquer jusques à ce que la bonne guerre [à merci] fut accordée, M. DU BELL. 100. Je veux seulement parler des fortunes qui advinrent au bon chevalier durant la guerre guerroyable qu'eurent ensemble François et Espaignols, *Vie du chev. Bayard par le loyal serviteur*, chap. XVIII. Aussi dict-on qu'il fault faire la guerre à l'œil; et qui la faict bien les yeux fermés, ou en absence et bien loing, est fort à louer, BRANT. *Philippe II.* La guerre engendre pauvreté, Pauvreté humilité, D'humilité revient la paix, Ainsi retournent les humains, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 366. Homme mort ne fait guerre, COTGRAVE, Mieux vaut en paix un œuf qu'en guerre un bœuf, ID.

— ÉTYM. Bourguig. *gare;* provenç. *guerra, gerra;* espagn. portug. et ital. *guerra;* bas-lat. *werra*, mot qu'on trouve dans des textes du temps de Charles le Chauve, mais qui est plus ancien; du germanique : anc. h. allem. *werra*, querelle; anc. angl. *werre;* angl. mod. *war*, guerre.

GUERRIER, IÈRE (ghè-rié, riè-r'), *adj.* || 1° Qui appartient à la guerre. Revois ce champ guerrier dont les sacrés sillons Élevaient contre toi de soudains bataillons CORN. *Médée*, III, 3. Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers Que pour voir en un jour flétrir ant de lauriers? ID. *Cid*, I, 7. Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière Dans le camp ennemi jette un subit effroi, RAC. *Athal.* V, 3. On n'imaginerait pas qu'au milieu d'une vie si agitée et si guerrière il faisait un livre, FONTEN. *Renau.* || 2° Qui est porté ou propre à la guerre. Un prince guerrier. On le voyait [le général espagnol, à la bataille de Rocroi], porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime, BOSS. *Louis de Bourbon.* Mais vous, s'il était vrai que son ardeur guerrière Eût ouvert à la vôtre une illustre carrière, RAC. *Alex.* IV, 2. Dans cette île et guerrière et chrétienne, VOLT. *Tancr.* I, 1. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent, ID. *Louis XIV*, 29. || Avoir l'air guerrier, la mine guerrière, avoir l'air, la contenance d'un homme de guerre. || 3° *S. m* Celui qui fait la guerre. Un injuste guerrier, terreur de l'univers, BOIL. *Sat.* XI. Aux plus savants auteurs comme aux plus grands guerriers Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers, ID. *Art p.* IV. Montrez-nous, guerriers magnanimes, Votre vertu dans tout son jour; Voyons comment vos cœurs sublimes Du sort soutiendront le retour, J. B. ROUSS. *Ode à la Fortune.* Il [René] remonta le Meschacebé jusqu'aux Natchez, et demanda à être reçu guerrier de cette nation, CHATEAUBR. *Atala, Prologue.* || Il se dit au féminin. Cette illustre guerrière Ayant vu ses soldats gisants sur la poussière, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* V, 2. || Dans le style soutenu, soldat Depuis, comme il arrive toujours, l'infortune ayant écrasé ces guerriers [les soldats entrés dans Moscou], des reproches s'élevèrent; eh! qui ne sait que de pareils désordres ont toujours été le mauvais côté des grandes guerres, le côté honteux de la gloire; que la renommée des grands conquérants porte son ombre comme toutes les choses de ce monde? SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 8. Dans cette colonne [armée française sortant de Moscou] de cent quarante mille hommes et d'environ cinquante mille chevaux de toute espèce, cent mille combattants marchant à la tête avec leurs sacs, leurs armes, plus de cinq cent cinquante canons et deux mille voitures d'artillerie, rappelaient encore cet appareil terrible de guerriers vainqueurs du monde, ID. *ib.* IX, 1. || Fig. Là, bornant son discours, encor tout écumante, Elle souffle aux guerriers [les cha-

noines de la Sainte-Chapelle] l'esprit qui la tourmente, BOIL. *Lutr.* V. || Caste des guerriers, se dit, dans l'Égypte et dans l'Inde, de la caste de ceux qui portent les armes. La tribu des guerriers, ouvrage de ses bras [de Brama], Eut la force en partage et courut aux combats, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || Proverbe. Un guerrier doit avoir assaut de lévrier, fuite de loup et défense de sanglier, c'est-à-dire assaillir hardiment, fuir lentement, et se défendre, quand il est acculé, comme le sanglier.

— SYN. 1° GUERRIER, BELLIQUEUX. Un prince guerrier est un prince qui fait la guerre et, si l'on veut, aime la guerre. Un prince belliqueux est un prince qui aime la guerre. Un prince belliqueux peut n'avoir pas encore fait la guerre; un prince guerrier l'a faite. || 2° GUERRIER, MARTIAL. Une mine guerrière, une attitude guerrière est la même chose qu'une mine martiale, qu'une attitude martiale. La seule différence que l'usage ait mise, c'est que guerrier appartient davantage au style élevé, et martial au style ordinaire.

— HIST. XIe s. Li quens Rolanz fut nobile guerrer, *Ch. de Rol.* CLII. || XIIe s. ...l'espée dan Girart le guerrer, *Ronc.* p. 50. || XIIIe s. Car ainc en nule maniere [je] Ne forfis Que fussiez ma guerriere [ennemie], QUESNES, *Romanc.* p. 88. Gille [elle] ot nom et fu mere Rolant le bon guerrier, *Berte*, CXXIX. Et li Turc sont sage et boin guerroier, *Chr. de Rains*, p. 202. Ysengrin, qui fu ses guerriers [son ennemi], Et qui le haoit [haïssait] mortelment, *Ren.* 18854. || XIVe s. Il a en France un tel proverbe : de bon tourneeur [homme de tournoi] couart guerrier, ORESME, *Eth.* 79. || XVIe s. Laissant le tout sur sa guerriere experience, CARL. IX, 5. Je hais moins l'injure guerriere que pacifique, MONT. IV, 101. Leurs chansons guerrieres [des peuples d'Amérique], ID. I, 245. Ces mouvements guerriers qui nous ravissent de leur horreur et espoventement, cette tempeste de sons et de cris, ID. II, 187.

— ÉTYM. *Guerre*; bourguig. *guarrei*; provenç. *guerrier*, *guerrer*; esp. *guerrero*; port. *guerreiro*; ital. *guerriere*. On remarquera à l'historique le sens de : celui qui fait peine, mal à un autre; ce sens se retrouve au verbe dans le dialecte du Berry (voy. GUERROYER).

† **GUERROYANT**, **ANTE** (ghè-ro-ian, ian-t'), *adj.* Qui aime à guerroyer. Humeur guerroyante.

— HIST. XVIe s. Guerroyant, OUDIN, *Dict.*

GUERROYER (ghè-ro-ié; quelques-uns disent ghè-roi-ié; d'autres prononcent les deux *r* : ghèrro-ié; mais ne prononcer qu'une *r* est plus usité et plus conforme à la prononciation de *guerrier*. L'*y* se change en *i* devant un *e* muet : je guerroie, je guerroierai; à l'imparfait, je guerroyais, nous guerroyions, vous guerroyiez; au subjonctif, que je guerroie, que nous guerroyions, que vous guerroyiez), *v. n.* Terme familier dans le langage moderne; il était du style élevé dans le langage ancien. Faire la guerre. Les seigneurs féodaux guerroyaient entre eux. Faut-il guerroyer dans le Nord, Priez pour moi; je suis mort, je suis mort, BÉRANG. *Mort viv.* || Fig. Il est vrai qu'elle [Mme de Genlis] s'est mise à guerroyer fort gratuitement, et, qui pis est, fort maladroitement contre les philosophes, LA HARPE, *Corresp.* t. IV, f° 63, dans POUGENS. || Activement. Et vous le mènerez guerroyer Les peuples du Tibre.... SCARRON, *Virg.* V. Venez-vous-en avec moi, car je veux guerroyer le roi mon seigneur, VOLT. *Mœurs*, 50.

— HIST. XIe s. En France irai pour Charle guerreier, *Ch. de Rol.* CLXXXIX. || XIIe s. S'il aura pais ou devra guerroier, *Ronc.* p. 32. Diex! qu'a amors, qui tous les siens guerroie? *Couci*, XXI. Et se li rois Henris ad sa custume enprise, E voille guerreier e clers e saint iglise, *Th. le mart.* 93. || XIIIe s. Je ne voi orendroit nul home en nostre comun, qui, avant moi, vous seust conduire ne guerroier [commander], VILLEH. XXXIX. Que plus seurement gerroie cil qui a à mengier que cil qui n'en a point, ID. LXII. Et comment pourroit nus [nulz] ce faire, Qu'il gart chose que tuit guerroient? *Ren.* 8611. Noz ne creons pas que il soit nul si mal home que ses cuers [son cœur] ne soit guerriés de se [sa] conscience meïsme, BEAUM. *Conclusion.* Tout soit il que li gentil home, par nostre coustume, puissent guerroier et ocirre et mehaignier l'un l'autre hors treves, ID. XXXIII, 8. L'en ne doit pas Dieu de ses dons guerroyer, JOINV. 300. Vous savez que le roi de France gerroie au roi d'Engleterre, ID. 197. || XVIe s. Soubs l'umbre d'envoyer du secours aux villes qui estoient guerroyées et travaillées par les Syracusains, AMYOT, *Alc.* 30. Cette doctrine fut illustrée au treizieme siecle par Wiclef.... depuis favorisée par le roi Edouard, guerroyée par Richard.... D'AUB. *Hist.* I, 67. Martin Luther commença à guerroyer son authorité [du pape] plus ouvertement, ID. *ib.* I, 67. Les extremes froidures et chaleurs, les vents excessifs et bruits [bruines] violens, guerroient aucunement les vins, O. DE SERRES, 243.

— ÉTYM. *Guerre*, et la finale *oyer*; Berry, *guarreyer*, *guerreyer*, attaquer, poursuivre; *guerrer*, nuire, faire du mal; provenç. *guerreiar*; cat. *guerrejar*; esp. *guerrear*; ital. *guerreggiare*.

GUERROYEUR (guè-ro-ieur; quelques-uns disent ghè-roi-ieur), *s. m.* Terme familier. Celui qui se plaît à faire la guerre.

— HIST. XIIIe s. Après yeulz [eux] sont li guerrieur, De toutes gens n'est nul pieur, Qui ardent viles et moustiers, DU CANGE, *guerra.* || XVe s. ....capitaine de Mortaigne et moult sage guerroyeur, FROISS. I, I, 135. || XVIe s. Ordonnons que la justice du lieu, seneschal ou autres.... prennent tels guerroyeurs [nobles qui font la guerre entre eux] et les contraignent sans delay par prinse de leurs corps et exploitation de leurs biens, à faire paix et à cesser du tout à guerre, *Grand coust. de France*, livre I, p. 45, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Guerroyer*; provenç. *guerreiaire*, *guerreyador*; catal. *guerrejador*; espagn. *guerreador*; ital. *guerreggiatore*. Dans le provençal *guerreiaire* est le nominatif, et *guerreyador* est le régime.

GUET (ghè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), *s. m.* || 1° Action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. Le guet dura longtemps. Le guet pendant une nuit obscure. Fais bon guet, CORN. *Illus. com.* IV, 2. Une compagne y devait faire Le guet autour de nos amants, LA FONT. *Nic.* Tu fais le guet pour eux et les laisses surprendre, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, III, 1. Je vais faire le guet; Qu'il est doux de garder ce qu'on aime! FAVART, *Cherch. d'esprit*, 16. || Fig. Un savantas.... qui veut rentrer à toute force dans la conversation, et qui est toujours au guet pour prendre au bond l'occasion de se remettre en danse, SÉV. 511. Il n'est point de moment où l'on ne soit au guet Pour y [à la cour] mettre à profit les faux pas qu'on y fait, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 2. || Avoir l'œil, l'oreille au guet, regarder, écouter attentivement ce qui se passe. [Il] A l'œil toujours au guet pour des tours de souplesse, RÉGNIER, *Sat.* V. Tout le jour il avait l'œil au guet.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Aie aussi l'œil au guet, Nérine, et prends bien garde qu'il ne vienne personne, MOL. *M. de Pourc.* 13. || 2° Il se dit de quelques animaux. Le chat est au guet. Ce chien est de très-bon guet. || 3° Particulièrement. Surveillance exercée pendant la nuit dans une place de guerre pour se défendre des surprises, dans une ville pour y veiller au bon ordre (acception qui a vieilli). Dans cette ville ce sont les bourgeois qui font le guet. || Anciennement, guet de mer, obligation de monter la garde sur les côtes. Les habitants des paroisses sujettes au guet de mer, *Ordonn.* août 1681, IV, 6, 6. || Terme de féodalité. Garde et guet, droit qui obligeait les vassaux à faire le guet dans le château, et qui fut changé en une redevance en argent. || 4° Troupe chargée de la surveillance pendant la nuit dans une ville. Ils contrefont le guet et de voix magistrale : Ouvrez de par le roi! tout de bon le guet vint, RÉGNIER, *Sat.* XI. Sur la bonne foi seule on vit en assurance, Et le guet ne fait point le calme de nos bois, CHAUL. *Stances sur la retraite.* On ne bat plus le guet à Paris, on ne casse plus de lanternes, DANCOURT, *Impromptu de Surênes*, sc. 6. Te voilà pris comme un sot; le guet à cheval est à la grande porte, et le guet à pied à celle de derrière; regarde par où tu veux sortir, ID. *la Femme d'intrigues*, V, sc. dern. On voit par les registres du parlement que le guet de cette ville [Paris] était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés et qui même ne servaient pas, VOLT. *Louis XIV*, 2. || Chevalier du guet, chef de la compagnie du guet; commandant des archers du guet. || Mot du guet, mot donné à ceux qui sont du guet pour qu'ils puissent se reconnaître, et, en général, mot convenu entre certaines gens pour se reconnaître. Gardez-vous sur votre vie D'ouvrir que l'on ne vous die Pour enseigne et mot du guet : Foin du loup et de sa race, LA FONT. *Fabl.* IV, 15. || Fig. Familièrement. Ils se sont donné le mot du guet, c'est-à-dire ils sont d'intelligence. || 5° Se disait autrefois d'un soldat placé en sentinelle pour faire le guet. Asseoir le guet. Poser le guet. || Guet chez le roi, signifiait le détachement des gardes du corps qui demeurait, la nuit, près de la personne du roi pour le garder.

— HIST. XIIIe s. Li mestre et li juré devant dit sont quite du guet por la paine et por le travail que il ont de guarder le mestier de talemelerie [boulangerie], *Liv. des mét.* 13. Lors estoit chascuns aseür, Car li siens gaiz [le guet du surveillant] valoit un mur, RUTEB. 45. || XIVe s. Parmi les quatre qui alerent avoec les wes des portes, CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 9. Pour la ville garder moult très bien s'apresterent, Et firent moult bon gait, celle nuit le doublerent, *Guescl.* 18576. || XVe s. Le capitaine s'eveilla soudainement, qui toute la nuit avoit dormi et fait trop povre gait, tant qu'il le compara [paya] [surprise du château de Bervich par les Écossais], FROISS. II, II, 13. Nostre guet estoit de cinquante lances qui se tenoient vers la grange auz merciers, COMM. I, 8. Revenons à nostre guet [guetteur], lequel, quand il aperçut tout ce qui fut fait, se leva de son guet, et s'en alla sonner sa trompette, LOUIS XI, *Nouv.* LXXIII. || XVIe s. Or donques mettons nous en ordre; Nabuzardan vous sera pour mot du guet, RAB. *Pant.* IV, 39. Me tenant au guet de ces grandeurs extraordinaires, j'ay trouvé que ce sont des hommes comme les aultres, MONT. IV, 48. Avoir l'œil au guet, l'oreille aux escoutes, ID. IV, 386. On y mit un guet tel, que les pauvres gens, qui ne pensoient en nul mal, furent surpris, MARG. *Nouv.* XL. C'estoit un guet [piége] qu'il dressoit à Metellus bien mal aisé à eschapper, AMYOT, *Marius*, 51. Ils entendoient six tambours battre la garde et les trompettes sonner au guet, D'AUB. *Hist.* II, 447. Faire le guet à Montfaucon [y être pendu], COTGRAVE. Bon gué chasse malaventure, ID. Il est bien vray qu'il [le connétable de Bourbon] fut fort bien compris dans le traité de Madrid; mais le roy [François Ier] le rompit tout à trac, quand il fut de retour en France, si bien que M. de Bourbon fut du guet [fut la dupe] et eut la cassade, BRANT. *Capestrang.* t. I, p. 212.

— ÉTYM. Provenç. *gach*, *guach*, *gag*, *gayt*, s. m., *gaita*, *gacha*, s. f.; du germanique : anc. h. allem. *wahta*; allem. mod. *Wacht*, guet, garde.

GUET-APENS (ghè-ta-pan), *s. m.* || 1° Embûche dressée pour assassiner, pour dévaliser quelqu'un, pour lui faire quelque grand outrage. On l'a tué de guet-apens. || 2° Fig. Tout dessein prémédité de nuire. Est-ce de guet-apens, ou bien de cas fortuit Qu'on a voulu me perdre à force de grand bruit? SCARRON, *D. Japhet d'Arm.* III, 4. Un pli qui par hasard est resté dans ses draps Lui semble un guet-apens pour lui meurtrir les bras, BOURSAULT, *Merc. gal.* I, 1. Nous [des députés conservateurs] faire assister à un éloge de Robespierre, c'est un guet-apens, CH. DE BERN. *un Homme sér.* § XVI. || Fig. C'est un guet-apens, un vrai guet-apens, se dit familièrement de mille petites surprises dans la vie ordinaire. || Au plur. Des guets-apens, mais prononcé comme au singulier, c'est-à-dire sans tenir compte de l'*s*.

— HIST. XVe s. Tous lesquels quatre de guet apensé et propos deliberé vinrent assaillir ledit Petit Jehan, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1477. Pose qu'elle n'eust commis le cas à son escient, et aussi de guet apensée, *Aresta amorum*, p. 202, dans LACURNE. || XVIe s. Cestuy mary et son filz, occultement, en trahison, de guet à pens, tuarent Abecé, RAB. *Pant.* III, 44. Il semble que soyez icy de guet à pend pour les apauvrir et du tout abaisser, FROUMENTEAU, *Finances*, 3e livre, p. 424.

— ÉTYM. *Guet apensé*, c'est-à-dire prémédité, de *apens*, qui a signifié attention comme on voit dans ces vers : Mès ge metrai tout mon apens Dès ore en Bel-Acueil garder, *la Rose*, 3609. *Apensé* et *apens* viennent de *à* et *penser*. Dans *elle.... de guet apensée*, il n'y a point de faute, et il ne faut pas lire *apensé*; c'est une inversion : *elle.... apensée de guet*, méditant le guet.

† **GUÊTRAGE** (ghê-tra-j'), *s. m.* Cérémonie qui se pratiquait dans les ardoisières d'Angers pour recevoir un apprenti parmi les ouvriers, et qui consistait dans l'application, avec certaines façons, de deux morceaux de feutre liés en croix sur la jambe.

GUÊTRE (ghê-tr'), *s. f.* Chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier, et qui se ferme sur le côté avec des boucles ou des boutons. Mettre ses guêtres. J'ai perdu une guêtre. De ces nobles sans nom, que, par plus d'une voie, La province souvent en guêtres nous envoie, BOIL. *Sat.* X. || Demi-guêtre, guêtre montant à mi-jambe en usage dans l'infanterie française. || Fig. et familièrement. Tirer ses guêtres, s'en aller. || Laisser ses guêtres quelque part, y mourir. || Tirer, laisser ses guêtres, est dit par confusion avec grègues; locutions qui étaient très-exactes avec grègues et qui ne le sont qu'à moitié avec guêtres.

— HIST. XVe s. Charretiers vestus de roques, guiestres en leurs jambes, ung fouait chacun en leurs

mains, *Journal de Paris sous Charles VI*, p. 149, dans LACURNE. || XVIe s. Vestu en vigneron d'Orleans, avecques belles guestres de toile, une panouoire et une sarpe à la ceincture, RAB. *Pant.* IV, 48.

— ÉTYM. Bourguig. *gâtre*; wallon, *guett*; Hainaut, *guetton*; champ. *guête*; piémont. *gheta*; bas-breton, *gweltren*. Origine inconnue. L'ancien français a *guaitreux* ou *gaitreux*, qui signifiait mendiant; l'italien *guâttera*, récureuse; le vénitien *guaterone*, lambeau de drap. Ces mots semblent avoir quelque chose de commun avec *guêtre*, sans qu'on puisse le déterminer.

GUÊTRÉ, ÉE (ghê-tré, trée), *part. passé* de guêtrer. Un paysan guêtré. || Familièrement. Il est bien guêtré, se dit de quelqu'un dont les bas sont mal tirés. || Par ironie, juge guêtré, juge de campagne.

GUÊTRER (ghê-tré), *v. a.* Mettre des guêtres. || Se guêtrer, *v. réfl.* Mettre ses guêtres.

† **GUÊTRIER** (ghê-tri-é), *s. m.* Ouvrier qui fait des guêtres.

— HIST. XVIe s. Cinquieme rang, qui sont les petits mestiers, layetier, cassetier, escrinier, ferreur d'esguillettes, guestrier, *Édit*, avril 1597.

† **GUÊTRON** (ghê-tron), *s. m.* Guêtre courte.

† **GUETTE** (ghè-t'), *s. f.* || 1° Action de guetter; terme vieilli qui ne subsiste plus dans le langage général qu'en cette locution populaire : un chien de bonne guette. || 2° Demi-croix de Saint-André, posée en contre-fiche dans les pans de bois de charpente. || Poteau de pan de bois qui est incliné de deux ou trois fois son épaisseur.

— HIST. XIIIe s. Cil jor, fist Henris, li freres au conte Baudoin, entre lui et ses gent la gaite as engiens, devant la porte de Blaquerne, VILLEH. LXXXI. Mais trop est malement janglierres [médisant] Malebouche li fleûtierres; Jalousie l'a fait sa gaite; C'est cil qui trestous nous agaite, *la Rose*, 12655.

— ÉTYM. Forme féminine de *guet*.

GUETTÉ, ÉE (ghè-té, tée), *part. passé* de guetter. Guettés par les voleurs. Le voleur tourne tant qu'il entre au lieu guetté, LA FONT. *Fabl.* XI, 3.

GUETTER (ghè-té), *v. a.* || 1° Épier, observer, à dessein de surprendre, de nuire. Une souris craignait un chat Qui dès longtemps la guettait au passage, LA FONT. *Fabl.* XII, 25. Le loup et le renard sont d'étranges voisins! Je ne bâtirai point autour de leur demeure; Ce dernier guettait à toute heure Les poules d'un fermier.... ID. *ib.* XI, 3. Je n'ai rien à me dire — Encore un petit mot — Il ne me plaît pas, moi — Certes je t'y guettais, MOL. *Tart.* II, 2. Diodore de Sicile dit que, jour et nuit, l'ibis se promène sur la rive des eaux, guettant les reptiles, cherchant leurs œufs et détruisant en passant les scarabées et les sauterelles, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 17. Un diable cornard effronté, Vilains, ici guette vos belles, BÉRANG. *Contr. de mar.* || Fig. et familièrement. Observer quelqu'un comme en faisant le guet, l'attendre à un endroit où il doit passer. Je guette ici le ministre pour lui présenter une pétition. Si ce n'est pas toi qui as parlé, il y a donc ici quelqu'un qui nous guette, COLLÉ, *Partie de chasse de Henri IV*, II, 2. || Absolument. Je fais une réflexion, je suis une étourdie; je devais accompagner Souveraine, elle aurait guetté de son côté et moi du mien, SAINT-FOIX, *Oracl.* 3. || Guetter l'occasion favorable de faire une chose, se tenir prêt à saisir l'occasion quand elle se présentera. || On dit de même : guetter le moment favorable. Et vous voilà à guetter le moment de son réveil, MARIVAUX, *Arleq. poli par l'amour*, sc. 1. Occupé comme l'araignée à tendre ses filets et à guetter l'instant d'y envelopper sa proie, MARMONTEL, *Mém.* X. || Terme de vénerie. Guetter le relevé, attendre le moment où la bête sort de son abri pour aller repaître. || 2° Se guetter, *v. réfl.* Faire le guet l'un de l'autre. Ils se guettaient réciproquement.

— HIST. XIe s. E si aveir [bestiaux] trespassent per iloc ù il deivent waiter, *Lois de Guill.* 32. || XIIe s. Mil eschargaite [sentinelles] les gaitent en veillant, *Ronc.* p. 111. || XIIIe s. Lasgur vit que Jacques d'Avesne n'avoit mie grant gent et qu'il ne se gaitoit mie bien, VILLEH. CXXXV. Et pour ce clamoit il la terre et la tenoit encontre les Frans, et les gaitoit partout là où il estoient, ID. CXXIX. Car dui larron venoient de marcheans guetier, *Berte*, XXXVIII. Et fist si bien les chemins gaitier, que nus messages ne pooit issir, *Chr. de Rains*, p. 72. Li preudome du mestier devant dit dient qu'il n'avoient onques guestié [fait le guet] au tans le roy Phelippe, ne puis le tans le roy.... *Liv. des mét.* 78. || XVe s. ....Cuidant que ceux de la ville le deussent mectre ens; mais ilz ne peurent, car ilz furent trop près vaitiés, FENIN, 1413. || XVIe s. Celuy qui tire ainsi hors sa languette, Destruira brief quelcun, s'il ne s'en guette, MAROT, I, 250. Il semble que la fortune quelquesfois guette à poinct nommé le dernier jour de nostre vie, pour.... MONT. I, 66. Il faut prevoir l'occasion, la guetter, l'attendre, la voir venir, CHARRON, *Sagesse*, p. 354, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *vater*, regarder; Bar-le-Duc, *ouaitter*; norm. *guetter*, regarder; wallon, *waiti*; provenç. *gaitar*, *gachar*; ital. *guatare*; de l'anc. h. allem. *wahtân*, veiller, garder.

GUETTEUR (ghè-teur), *s. m.* || 1° Anciennement. Employé qui se tenait dans le beffroi d'une ville, pour annoncer par le son d'une cloche l'arrivée des troupes, un incendie, etc. || 2° Celui qui, placé à une station maritime, télégraphique ou autre, indique ce qui se montre en mer ou ce qui survient.

— HIST. XVe s. J'ay bien trois mille chevaux armés, et auray bien sept mille guetteurs, et bien vingt mille hommes d'armes.... FROISS. liv. I, p. 390, dans LACURNE. || XVIe s. Voleurs et guetteurs de chemins se prennent pour synonymes, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 271, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Guetter*; provenç. *gaitador*.

† **GUETTON** (ghè-ton), *s. m.* Terme de charpentier. Petite guette qui se met pour exhausser un châssis de fenêtre, un chambranle, etc.

GUEULARD, ARDE (gheu-lar, lar-d'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme populaire. Celui, celle qui a l'habitude de crier, de parler fort haut et beaucoup. || 2° Celui, celle qui aime à manger. C'est un gueulard. || 3° *S. m.* Terme de métallurgie. Ouverture supérieure du haut fourneau, par laquelle on projette la charge. L'ouverture du gueulard ne doit être que de la moitié du diamètre de la largeur de la cage du fourneau, BUFF. *Hist. minér. introd.* t. VIII, p. 90. || 4° Gueulard, nom donné à une espèce de pistolets dont la gueule est évasée. || 5° *Adj.* Terme de manége. Cheval gueulard, cheval qui obéit difficilement à la bride et qui a l'habitude d'ouvrir souvent la bouche.

— HIST. XVIe s. Gueullard, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Gueule*,

GUEULE (gheu-l'), *s. f.* || 1° La bouche, dans la plupart des quadrupèdes carnassiers et des poissons. La gueule d'un brochet. Ô le fâcheux objet, sitôt qu'on n'entend rien, De voir ouvrir ainsi tant de gueules de chien! SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 4. J'ai été délivré de la gueule du lion, SACI, *Bible*, *St Paul, Épît. à Timoth.* IV, 17. Dans la gueule en travers on lui passe [à la tortue] un bâton, LA FONT. *Fabl.* X, 3. [Il] Se roule et leur présente une gueule enflammée Qui les couvre de feu, de sang et de fumée, RAC. *Phèd.* V, 6. || En un tour de gueule, se dit d'un animal qui mange quelque chose avec promptitude et voracité. || Terme de chasse. On dit qu'un chien chasse de gueule, pour dire qu'il aboie sur ses voies; et qu'il a fait sa gueule, lorsque, après avoir été bien nourri de lait, il prend de la vigueur au bout de cinq mois. || Sa gueule est faite, se dit du porc, quand toutes ses dents sont venues. || Fig. La gueule du loup, voy. LOUP. || Terme de tératologie. Gueule de loup, scissure congénitale de la voûte palatine et de la lèvre supérieure. || Gueule pavée, nom donné par les habitants de l'île Maurice à deux poissons, l'un une daurade, l'autre qui paraît être un sciénoïde. || Poétiquement. Gueule de certains êtres mythologiques ou monstrueux. Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale, La chicane en fureur mugir dans la grand'salle, BOIL. *Sat.* VIII. || 2° Populairement et par mépris. La bouche, en parlant des personnes. Il a la gueule fendue jusqu'aux oreilles. || Fig. Quelle gueule il a! c'est-à-dire comme il bavarde, comme il crie! Garder toujours un homme, et l'entendre crier? Quelle gueule! pour moi, je crois qu'il est sorcier, RAC. *Plaid.* I, 2. || Donner sur la gueule à quelqu'un, lui paumer la gueule, c'est-à-dire lui donner un coup sur la face. Je ne me soucie guère de lui.... J'ai bien pensé lui donner sur la gueule, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 8. J'ai la volonté de vous paumer la gueule, monsieur de Lépine, DANCOURT, *le Mari retrouvé*, sc. 10. || Fig. Donner à quelqu'un sur la gueule, le faire taire. || Bassement. Il en a menti par la gueule ou par sa gueule. || Fort en gueule, bavard et insolent. Vous êtes, ma mie, une fille suivante Un peu trop forte en gueule et fort impertinente, MOL. *Tart.* I, 1. || Gueule ferrée, homme qui a l'injure à la bouche, qui a de l'impudence. Il eût fallu y trouver [dans le parlement] des gueules bien fortes et bien ferrées pour vouloir opiner haut contre les formes, en face du roi, ST-SIM. 512, 18. || Il a toujours la gueule ouverte, se dit d'un homme qui crie beaucoup. || Avoir la gueule morte, ne rien dire, être triste, et être réduit au silence. || Il n'a que la gueule, que de la gueule, il ne sait, ni ne peut que crier, c'est un hâbleur. || Fig. et bassement. La gueule du juge en pétera, il faut que la gueule du juge en pète, se dit quand on ne veut entendre à aucun accommodement sur une affaire, et qu'on exige qu'elle soit jugée. || Venir la gueule enfarinée, venir inconsidérément et avec une sorte de confiance. Cette gueule enfarinée [une confiance trop grande en une nouvelle], qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en était toute pleine, SÉV. *Lett. du 1er mai 1686*. || 3° Fig. Gueule, en tant qu'elle sert à manger. Les chiens du lieu, n'ayant en tête Qu'un intérêt de gueule, à cris, à coups de dents Vous accompagnent ces passants [les chiens étrangers], LA FONT. *Fab.* X, 15. Surtout certain hâbleur à la gueule affamée, BOIL. *Sat.* III. || Avoir la gueule pavée, manger très-chaud, ou des choses très-épicées. || On dit aussi en ce sens : avoir la gueule ferrée. || Ce ménage a la gueule bien grande, il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. || Gueule fraîche, grand mangeur, parasite. || Venir la gueule fraîche, venir avec un bon appétit. S'en reviennent la gueule fraîche, Afin d'en faire la dépêche, SCARR. *Virg.* dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Gueule fine, se dit d'une personne qui se connaît en bons morceaux. || Des mots de gueule, des mots trop libres, paroles déshonnêtes, qui se disent parfois dans les repas abondants et joyeux. Il ne faut pas s'enquérir comment il fut morfé [mangé goulûment], ni combien on dit de bons mots de gueule, *Francion*, V, p. 191. Une farce garnie de mots de gueule, *Prologue de Brusquambille*, *Hist. du théât. fr.* 1745, t. IV, p. 144. || Une gueule béante, une gueule ouverte, et qui demande de quoi manger, dévorer. De Mesmes, bien éveillé, bien averti, avait tourné vers cette première charge de la robe [chancelier] une gueule béante, ST-SIM. 358, 229. || 4° Par analogie, ouverture. La gueule d'un four. La gueule de la fournaise. La gueule d'une cruche. Là c'est l'artillerie aux cent gueules de fonte, V. HUGO, *Voix*, 4. || Futaille à gueule bée, futaille défoncée par un bout. || Gueule bée, se dit, dans quelques provinces, d'un tonneau défoncé par un bout, dans lequel on jette le raisin quand on fait les vendanges. || Terme d'hydraulique. Gueule bée, décharge d'un bassin supérieur qui fournit une nappe à un réservoir. Une usine marche à gueule bée quand la vanne motrice est levée de toute sa hauteur hors de l'eau; c'est l'opposé de marcher à vanne trempante. || 5° Terme de botanique. Fleur en gueule, corolle gamopétale divisée en deux lèvres, la supérieure ordinairement bifide, l'inférieure le plus souvent trilobée, et présentant une forme comparée à une gueule. || Gueule de loup, un des noms vulgaires donnés au muflier à grandes fleurs, dit aussi muflier des jardins et mufle de veau (*antirrhinum majus, L.*). || Gueule noire, fruit de l'airelle myrtile qui noircit les lèvres quand on le mange. || 6° Terme d'architecture. Partie de la cymaise, dite aussi doucine. || Gueule de loup, entaille angulaire faite dans l'extrémité d'une pièce de bois, pour qu'elle puisse embrasser l'angle de deux faces adjacentes d'une autre pièce. || Gueule de loup, coude de tuyau sur le haut d'une cheminée, tournant sur un pivot, de manière que la fumée sort dans la même direction que le vent. || 7° Terme de marine. Pont sur gueule, le pont supérieur. || Gueule de loup, gueule de raie, sortes de nœuds. || 8° Gueule de four, mésange à longue queue, dans la Sologne. || Proverbe. La gueule [la gourmandise] tue plus de gens que l'épée.

— HIST. XIIe s. Pinabel ont saisi, qui gist goule baée, *Ronc.* p. 196. || XIIIe s. Sire, dist li escuiers, pendez moi par la geule, se ce n'est voirs [vrai], *Chr. de Rains*, p. 172. Mais Male-Bouche trop forfait Par s'orde vil langue despute, Qui ne puet, dès que il l'a dite, De sa goule mal renomée Restorer bonne renomée, *la Rose*, 7411. Ou que dedens sa goule trible Tout vif me transgloutisse et trible, Cerberus li portiers d'enfer, *ib.* 21367. Fame doit rire à bouche close, Car ce n'est mie bele chose Quant el rit à geule estendue, Trop semble estre large et fendue, *ib.* 13565. S'il estoit aperte coze que mes cevaus [mon cheval] m'emportast par dure gole, ou par desroi, je me porroie escuser du meffet, BEAUM. LXIX. || XIVe s. Ceux qui ont la plus clere gueule Chantent la tresble sans demeure, GACE DE LA BUIGNE, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 751. || XVe s. Lierres [voleur], par la vierge bonourée, Vo gueule sera estranglée, Je vous livrerai au frapart [bourreau], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 236. Et bien vray le commun dict des maistres, que la

gueulle tue plus de gens que les cousteaulx ne font, *Jeh. de Saintré*, ch. 8. [Les François] churent à la gueule de leurs ennemis, si comme est le fer sur l'enclume, *Boucig.* I, 24. || XVIe s. Ils plaisantent en se moquant de Dieu, mesmes ils font gloire de brocarder et dire mots de gueule pour abaisser sa vertu, CALVIN, *Instit.* 12. Estant toute la place environnée de fossés de 60 pieds de gueule, profonds de demie pique d'eau, D'AUB. *Hist.* III, 112. Munitions de guerre et de gueule, ID. *ib.* III, 130. C'estoit un vrai diable qui s'en vint trouver proye, la goule enfarinée, BEROALDE DE VERV. *Moy. de parvenir*, dans JAUBERT, *Lexique*. Il [un maître d'hôtel] m'a faict un discours de cette science de gueule [l'art de manger] avecques une gravité et contenance magistrale.... MONT. I, 381.

— ÉTYM. Berry et norm. *goule;* provenç. *gola, guola, goulla;* espagn. portug. et ital. *gola;* du lat. *gula;* zend, *gara*, gosier; sanscrit, *gala*, cou.

GUEULÉ, ÉE (gheu-lé, lée), *part. passé* de gueuler. Un lièvre gueulé par le chien.

GUEULÉE (gheu-lée), *s. f.* Grosse bouchée, ce qui tient dans la gueule, dans la bouche.

— ÉTYM. *Gueule;* provenç. *golada.*

GUEULER (gheu-lé). || 1° *V. n.* Parler beaucoup et fort haut; se plaindre en criant. Au diantre la bégueule Avec son Sotencour! voyez comme elle gueule, REGNARD, *Bal*, 6. Morguenne! à qui en avez-vous? comme vous gueulez! DANCOURT, *le Chev. à la mode*, V, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Terme de chasse. Il se dit d'un lévrier qui saisit bien le lièvre. Ce chien gueule très-bien son lièvre.

— ÉTYM. *Gueule.*

GUEULES (gheu-l'), *s. m.* Terme de blason. La couleur rouge. Dans la gravure, le gueules se marque par une suite de lignes parallèles et verticales. Cette maison portait d'argent à la croix de gueules, givrée d'or, ST-SIM. 188, 9.

— HIST. XIIIe s. A cinq labiaus de gueule l'ainsné fils le porta [porta ses armes], *Berte*, CXXXI. La galie arriva, toute peinte dedens mer et dehors, à escussiaus de ses armes, lesqueles armes sont d'or, à une croiz de gueules patée, JOINV. 215. || XIVe s. Fués [fuyez] celui qui pourte le noble escu bandé D'our et d'azur par tiers, entour bourdé de gueles, *Girart de Ross.* v. 718.

— ÉTYM. Du Cange tire ce mot du bas-lat. *gulæ*, collet ou bordure de pelleterie, généralement teinte en rouge; cette étymologie est probable; *gulæ* n'est autre chose que le pluriel de *gula*, gueule, pris figurément. Cependant on indique aussi le persan *ghul*, rose.

† **GUEULETON** (gheu-le-ton), *s. m.* Terme trivial. Banquet auquel un grand nombre de personnes sont conviées; grand gala. Chacun d'eux suivi de sa femme, A l'image de Notre-Dame, Firent un ample gueuleton, VADÉ, *Pipe cassée*, II. Il y aura noces et festins, jambons et pâtés, volailles et godiveaux, blanquette, vin de Roussillon, et punch en abondance, ce qu'on appelle un beau gueuleton, F. SOULIÉ, *Mém. du Diable*, II, 4.

— ÉTYM. Dérivé de *gueule.*

† **GUEULETONNER** (gheu-le-to-né), *v. n.* Terme trivial. Faire un gueuleton. Il est toujours à gueuletonner.

† **GUEULETTE** (gheu-lè-t'), *s. f.* Terme de verrerie. Ouverture faite aux fours de recuisson, pour donner la facilité d'y manœuvrer avec des outils.

— ÉTYM. Diminutif de *gueule.*

GUEUSAILLE (gheu-zâ-ll', *ll* mouillées, et non gheu-zâ-y'), *s. f.* Terme populaire et collectif. Troupe de gueux. Cette gueusaille A ma barbe fera gogaille, SCARR. *Virg.* I.

— ÉTYM. Dérivé de *gueux*, par la finale péjorative *aille.*

GUEUSAILLER (gheû-zâ-llé, *ll* mouillées, et non gheû-sâ-yé), *v. n.* Terme populaire. Faire métier de gueuser.

— ÉTYM. *Gueusaille.*

GUEUSANT, ANTE (gheû-zan, zan-t'), *adj.* Qui gueuse. Des troupes gueusantes de fainéants. Les biens de l'esprit doivent être communs entre tous les frères gueusants, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* II, 3. || C'est un gueux gueusant, une gueuse gueusante, locution vieillie et qui signifie un gueux, une gueuse qui mendie actuellement.

GUEUSARD (gheû-zar; le *d* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des gheû-zar effrontés; cependant plusieurs la lient : des gheû-zar-z effrontés), *s. m.* Terme familier. Gueux renforcé. || Fig. et populairement. Gueusard de sort! sort qui nous trompe comme un gueusard. || Le féminin est usité aussi. C'est une gueusarde.

— ÉTYM. Dérivé de *gueux.*

† **GUEUSAT** (gheû-za), *s. f.* Terme de métallurgie. Petite gueuse, saumon.

— ÉTYM. *Gueuse* 1.

1. **GUEUSE** (gheû-z'), *s. f.* || 1° Masse de fonte brute, de forme triangulaire, qui se moule dans le sable à la sortie du creuset du haut fourneau. Défend aux dits maîtres de forges de convertir les dites gueuses en fer sans auparavant les avoir fait peser, *Arrêt du Conseil*, 4 juin 1639. Ordinairement, on fait, au bout de douze heures, ouverture au creuset; la fonte coule comme un ruisseau de feu dans un long et large sillon où elle se consolide en un lingot ou gueuse de quatre cents à deux mille livres de poids, BUFF. *Min.* t. IV, p. 23. || 2° Moule en forme de gouttière que l'on fait dans le sable pour recevoir la mine fondue. || 3° Terme de marine. Morceau de fonte de fer qui est destiné à lester le navire. Il y a des gueuses de 25 kilogrammes, et d'autres de 50 kilogrammes.

— HIST. XVIe s. Les pieces de fer fondu qui se tirent des fourneaux sont appelées guises, COQUILLE, dans JAUBERT, *Glossaire.*

— ÉTYM. Génev. *guise* (prononcé ghize); Berry, *guise;* milanais, *ghisa;* de l'allem. *Guss*, fonte, de *giessen*, verser, couler; *Gusseisen*, fer de fonte.

2. **GUEUSE** (gheû-z'), *s. f.* Ancien terme de jeu de billard. Être en gueuse, avoir de la gueuse, se dit, dans un billard où il y a une passe, lorsque, les deux billes étant du même côté de la passe, celle du joueur est placée de façon que l'une des branches du fer l'empêche de pousser sa bille en ligne droite sur l'autre.

— ÉTYM. C'est sans doute *gueuse*, féminin de *gueux*, pris figurément pour exprimer une contrariété.

† 3. **GUEUSE** (gheû-z'), *s. f.* Petite étoffe de laine qui se fabrique en Flandre, et que l'on appelle plus communément picote.

GUEUSÉ, ÉE (gheû-zé, zée), *part. passé* de gueuser. Quelque argent gueusé de porte en porte par un faux pauvre.

GUEUSER (gheû-zé), *v. n.* Faire métier de demander l'aumône. Puis les gueux en gueusant trouvent maintes délices, Un repos qui s'égaye en quelque oisiveté, RÉGNIER, *Sat.* II. On a fait un hôpital général, où l'on a renfermé tout ce que l'on a pu attraper de ces pauvres gueusant au bout des deux faubourgs de Saint-Marceau et de Saint-Victor, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 325. Et moi qui l'ai reçu gueusant et n'ayant rien, MOL. *Tart.* V, 1. Quoiqu'ils demeurent tous d'accord qu'il faut demander la charité pour subsister, leur manière de gueuser étant différente, il est nécessaire que chaque société s'en tienne à ses règlements, LE SAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 3. || Activement. Gueuser son pain. Aller gueuser pension en secret, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXV, p. 198. || Fig. Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens, Qu'un auteur qui partout va gueuser des encens, MOL. *F. sav.* III, 5. [Paris est, après les combats de juillet 1830] Un taudis regorgeant de faquins sans courage, D'effrontés coureurs de salons, Qui vont de porte en porte et d'étage en étage Gueusant quelques bouts de galons, BARBIER, *Iambes*, *Curée.*

— ÉTYM. *Gueux.*

GUEUSERIE (gheû-ze-rie), *s. f.* || 1° Condition de gueux, de personne sans bien, sans avoir. Poli, galant, qui fait les choses comme il faut, Et dont la gueuserie est l'unique défaut, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, I, 1. Je viens d'apprendre que ta gueuserie rebute tous les partis qui se présentent pour notre fille, BRUEYS, *Avocat Pat.* I, 3. Quel est donc ce brigand qui, là-bas, nez au vent, Se carre, l'œil au guet et la hanche en avant, Plus délabré que Job et plus fier que Bragance; Drapant sa gueuserie avec son arrogance? V. HUGO, *Ruy Blas*, I, 2. || 2° Mendicité. La gueuserie en ce pays-là est d'une grande ressource pour les gens d'esprit mal aisés qui veulent sacrifier à la paresse, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* III, 2. Tout pays où la gueuserie, la mendicité est une profession, est mal gouverné; la gueuserie, ai-je dit autrefois, est une vermine qui s'attache à l'opulence; oui, mais il faut la secouer, VOLT. *Dict. phil. Gueux.* || 3° Fig. Une chose vile, de peu de prix. Il n'a acheté que de la gueuserie. Et la fête de Pan parmi nous si chérie Auprès de ce spectacle est une gueuserie, MOL. *Mélicerte*, I, 3. || 4° Confédération des gueux, dans les Pays-Bas, au XVIe siècle.

— ÉTYM. *Gueuser.*

† **GUEUSET** (gheû-zè), *s. m.* Terme de métallurgie. Petite gueuse.

— ÉTYM. Diminutif de *gueuse* 1.

† **GUEUSETTE** (gheu-zè-t), *s. f.* Petit godet où les cordonniers mettent leur rouge ou leur noir.

GUEUX, EUSE (gheû, gheû-z', l'*x* se lie : un gheû-z impudent. Du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 218, il ne se liait pas : un gheû impudent), *adj.* || 1° Qui est nécessiteux, réduit à mendier (ce qui se dit avec un sens de dédain plutôt que de pitié). Figurez-vous l'orgueilleux Diogène qui foulait aux pieds l'orgueil de Platon, les presbytériens d'Écosse ne ressemblent pas mal à ce fier et gueux raisonneur, VOLT. *Dict. phil. Presbytériens.* || Familièrement. Être gueux comme un rat, comme un rat d'église, comme un peintre, c'est-à-dire être fort pauvre. Chartier [l'éditeur d'Hippocrate et de Galien] est plus gueux qu'un pauvre peintre; dix mille écus ne payeront pas ses dettes, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 85. Tous ces blondins sont agréables.... la plupart sont gueux comme des rats, MOL. *l'Av.* III, 8. || 2° Qui n'a pas de quoi vivre selon son état ou ses désirs. Mais il aime sa fille et voudra s'informer; S'il apprend qu'il est gueux? HAUTER. *Bourg. de qual.* IV, 5. Il est gueux, archigueux, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, II, 1. Choisir un gendre gueux...? — Taisez-vous, s'il n'a rien, Sachez que c'est par là qu'il faut qu'on le révère, MOL. *Tart.* II, 2. Quoique ses parents ne soient point gueux, SÉV. 148. [Ces fous] Qui, toujours assignant et toujours assignés, Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés, BOIL. *Épît.* II. Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers, ID. *Sat.* VII. C'est un duc assez malhonnête homme et fort gueux, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 14 juillet 1669. Il s'offre deux partis, vous les chassez tous deux : Le premier est trop riche et le second trop gueux, REGNARD, *Distrait*, I, 1. Grâce à moi [muse] qu'il rendit moins folle, D'être gueux il se consolait, BÉRANG. *Épitaphe.* || Proverbe. Un avare est toujours gueux, un avare se refuse le nécessaire. || 3° Il se dit des choses qui attestent la gueuserie. Un équipage gueux. || Fig. Terme d'architecture. Corniche gueuse, corniche dénuée d'ornements. || 4° *S. m.* Celui qui fait métier de demander l'aumône. Mener une vie de gueux. Il rencontra un gueux couvert de pustules, les yeux morts, le bout du nez rongé.... VOLT. *Candide*, 3. Sages et fous, gueux et monarques, Apprenez un fait tout nouveau, BÉRANG. *Parq.* || Il est jaloux comme un gueux de sa besace, il est très-jaloux. || Fig. C'est un gueux revêtu, se dit d'un homme de rien qui a fait fortune, et qui en est devenu arrogant. || Fig. [Boileau] N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL. *Sat.* IX. || Gueux fieffé, mendiant qui se tenait toujours à la même place. || Gueux de l'ostière, mendiant qui allait de porte en porte. || *Au fémin.* Une gueuse, une mendiante. Vieilli en cet emploi. || 5° Celui qui est dans la gêne, dont les ressources sont au-dessous de son état. C'étaient des gueux adorés des souverains et des peuples, que les consuls et les dictateurs de ce temps-là, BALZ. *De la gloire.* Diogène là-bas est aussi riche qu'eux [ceux qui entassent], Et l'avare ici-haut, comme lui, vit en gueux, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Un gueux qui, quand il vint, n'avait pas de souliers, Et dont l'habit entier valait bien six deniers, MOL. *Tart.* I, 1. Et tout gueux, quel qu'il soit, ne peut être qu'un sot, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, I, 3. Mon maître? fi donc! voilà un plaisant gueux pour une fille comme Angélique! LESAGE, *Crispin riv. de son maître*, sc. 2. Je n'ai pas voulu te parler au logis, de peur que mon gueux de mari ne nous écoutât, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 2. Des gueux chantons la louange; Que de gueux hommes de bien! BÉRANG. *Gueux.* || Ce qui a le caractère mesquin. Non de ces gueux d'avis dont les prétentions Ne parlent que de vingt ou trente millions, MOL. *Fâcheux*, III, 3. || 6° Terme de dédain qu'on applique à des gens de mauvaise apparence ou de mauvaise conduite. Je veux le faire, moi, mourir sous le bâton, Ou le gueux dès ce soir quittera ma maison, DESTOUCH. *Glor.* III, 8. Mandrin, suivi de cinquante gueux, met une ville entière à contribution; dès qu'il est entré par une porte, on dit à l'autre qu'il vient avec quatre mille combattants et du canon, VOLT. *Dict. phil. Population.* Les petits gueux [des enfants en haillons] quittèrent aussitôt le jeu en laissant à terre leurs palets, et tout ce qui avait servi à leur divertissement, ID. *Candide*, ch. 10. || Il se dit au féminin dans le même sens. N'est-ce pas là cette gueuse que vous chassâtes hier? BRUEYS, *Grondeur*, II, 16. C'est du fond d'un vieux carrosse traîné par deux chevaux étiques, que cette gueuse de marquise m'a fait insulter par des laquais tout déguenillés, DANCOURT, *Chev. à la mode*, I, 1. || Particulièrement. Coquin, fripon. Méfiez-vous de cet

homme, c'est un gueux. || *Au féminin.* Très-familièrement, une coquine, une femme qui vit mal. Monsieur, défiez-vous des gueuses de Paris, HAUTEROCHE, *Espr. foll.* I, 1. La querelle [du fils aîné du comte d'Auvergne et du chevalier de Quélus] était venue pour du cabaret et des gueuses, ST-SIMON, 43, 259. || 7° Gueux de, dans le langage populaire, s'emploie comme diable de. Une gueuse de souris qui m'empêche de dormir. Je souffre toujours de mon gueux de rhumatisme. || 8° *S. m. pl.* Les gueux, nom que prirent au seizième siècle les huguenots des Flandres, à l'occasion du discours peu mesuré de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, qui avait dit en parlant des seigneurs calvinistes que c'était des gueux qu'elle ne redoutait pas. || Gueux de mer, s'est dit des marins hollandais qui armèrent à la Brielle, en 1572, pour faire la course contre les Espagnols. || Gueux des bois, s'est dit, à la même époque, des paysans armés qui commencèrent à faire la guerre en partisans, pour fonder l'indépendance des Provinces-Unies. || 9° *S. m.* Espèce d'oiseau de mer.

— HIST. XV° s. Le duc, trois gueux pour sa cuisine, chascun compté par quatre mois, et doit le gueux en la cuisine commander, ordonner et estre obei, OL. DE LA MARCHE, *État de la maison de Charles le Hardy*, t. II, p. 520, édit. PETITOT. || XVI° s. Les gueux ont leurs magnificences et leurs voluptez, comme les riches, MONT. IV, 258. Et avons fait cognoistre que nous ne sommes pas des gueux, comme l'on disoit, et que nous avons plus de moyen et de force en main pour faire service au roy en son besoin que n'ont avec toute leur suitte et praticques ceux qui nous veulent exterminer, CONDÉ, *Mémoires*, p. 679.

— ÉTYM. L'exemple du XV° siècle prouve que *gueux* a signifié cuisinier et est une autre forme de *queux* (voy. ce mot). On peut aussi citer à l'appui ce passage de Voltaire : L'Europe fut inondée de ces dignités héréditaires, de maréchaux, de grands veneurs, de chambellans d'une province; il n'y eut pas jusqu'à la grande maîtrise des gueux de Champagne qui fut une prérogative de famille, *Mœurs*, 70. Ce mot a passé, par dénigrement, des marmitons aux mendiants, aux mauvais sujets. Diez objecte que, si *gueux* représente *queux*, *queux*, qui représente *coquus*, n'a l'*s* ou *x* qu'à titre de nominatif, que ces sortes d'*s* ne comptent pas dans la dérivation, et qu'ainsi *gueux* n'aurait pu donner *gueuser*, *gueuserie*. Mais ces mots ne sont pas anciens et ils ont été formés en un temps où l'*s* de *gueux* valait une lettre radicale. On a donné une origine hollandaise (*guit*, coquin) à la dénomination des *gueux* de Hollande; il se pourrait en effet que cette dénomination fût indépendante du mot français; cependant Schiller les appelle *die Geusen*, ce qui semble appuyer fortement l'étymologie française.

† **GUÉVOIR** (ghé-voir), *s. m.* Abreuvoir, en Lorraine et en Alsace. Franz Sepel et bien d'autres qui glissaient sur le guévoir, ERCKMANN-CHATRIAN, *Mme Thérèse*, § 8.

† **GUGANO** (gu-ga-no), *s. m.* Nom d'un ver qui envahit les cacaoyères et y fait de grands ravages.

1. **GUI** (ghi), *s. m.* Terme de botanique. Nom d'un genre de plantes de la famille des loranthacées, qui sont parasites et qui naissent sur les branches de différents arbres. || Gui de chêne, ou, simplement, le gui, le gui blanc des botanistes, nom qui vient de ce que le fruit en est blanc. Avec les baies du gui blanc on fait une glu moins bonne que celle qui est obtenue de l'écorce du houx. Le gui était particulièrement vénéré des anciens Gaulois et de leurs prêtres les Druides. Il s'adressa d'abord au Celte comme au plus furieux; il lui dit qu'il avait raison et lui demanda du gui, VOLT. *Zadig*, 12. La bienfaisante fée et la nymphe légère, Cueillant le gui divin ou la fleur bocagère, S'y montrèrent souvent [dans les sombres vallées] au sauvage Gaulois, MASSON, *Helvét.* V. Un eubage vêtu de blanc monta sur le chêne, et coupa le gui avec la faucille d'or de la druidesse, CHATEAUBR. *Mart.* IX. || Au gui l'an neuf, espèce d'exclamation qui paraît s'être conservée en mémoire de la cérémonie où l'on distribuait le gui, chez les Gaulois. Le grand sacrifice du gui de l'an neuf se faisait avec beaucoup de cérémonies près de Chartres, le sixième jour de la lune, qui était le commencement de l'année, suivant leur manière de compter par nuits, DUCLOS, *Mém. Druid. Œuv.* t. I, p. 284, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Et leur donneras à mengier avenne en jarbe ou yerre [lierre] ou vist de pommier, *Modus*, f° LXXI. || XV° s. Unes patenostres de guix de chesne, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 434.

— ÉTYM. Norm. *vi*; Berry, *gué*; ital. *visco*, *vischio*; du latin *viscus*; grec, ἰξός.

† 2. **GUI** (ghi), *s. m.* Terme de marine. Vergue, dite aussi bôme sur laquelle s'étend la ralingue de bordure de la brigantine. || Gui se dit pour guide, en parlant de palans.

† **GUIBRE** (ghi-br'), *s. f.* Terme de marine. L'avant du navire où l'on sculptait un poisson de mer.

— ÉTYM. Le même que *guivre* (voy. ce mot).

† **GUICHE** (ghi-ch'), *s. f.* Synonyme, dans le nord de la France, de bâtonnet, sorte de jeu d'enfant, dit aussi ailleurs guillet.

GUICHET (ghi-chè ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire ; au pluriel, l'*s* se lie : des ghi-chè-z étroits; guichets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Petite porte pratiquée dans une grande, surtout en parlant des portes d'une ville, d'une forteresse, d'une prison. Le guichet du fort, de la prison. La porte en était basse et semblait un guichet, RÉGNIER, *Sat.* XI. Trois autres démons adorés sous le nom de furies ouvrent le guichet ardent, CHATEAUBR. *Mart.* VIII. || Fig. Être pris au guichet, être pris au moment où l'on s'évadait. || 2° Les guichets du Louvre, les portes qui servent de passage aux voitures et aux gens de pied. J'étais au Carrousel, passant avec la foule Qui par ses trois guichets incessamment s'écoule, V. HUGO, *F. d'aut.* 3. || 3° Petite ouverture à hauteur d'appui, pratiquée dans un mur ou une porte, par laquelle on peut parler à quelqu'un ou lui faire passer quelque chose sans être obligé d'ouvrir la porte. On leur apporta à dîner par un guichet [à la Bastille], VOLT. *l'Ingénu*, 10. || 4° Sorte de petit volet qui se ferme sur la jalousie du confessionnal du côté du confesseur. || 5° Porte d'une armoire, d'un buffet; en ce sens il vieillit et ne se dit guère que des meubles à l'ancienne mode. Armoire à quatre guichets. || 6° Terme de construction. Guichet de croisée, se dit de l'assemblage qui porte le châssis de verre, et des volets qui le ferment en dedans. || 7° Au jeu du cricket (voy. CRIQUET 3), nom d'ouvertures formées par trois piquets fichés en terre qui sont assez rapprochés entre eux pour que la balle ne puisse pas passer à travers, et par deux petites traverses simplement posées sur leurs parties supérieures, de manière que le choc le plus léger les fasse tomber; le jeu consiste à défendre ces petits édifices contre la balle.

— HIST. XIII° s. Onques un soul n'en salua, Par un guichet leanz entra, *Ren.* 20092. Car c'est cele qui la bonté Me fist si grant, qu'ele m'ovri Le guichet del vergier flori, *la Rose*, 1266. || XIV° s. Le wisket li ouvrirent, qui fu ens ou [au] moilon, *Baud. de Seb.* VI, 26. || XV° s. Et avoit couvertement demandé au portier laquelle [clef] defermoit la grand porte et laquelle le guichet, FROISS. I, I, 131. Si trouverent d'aventure le guichet [de la ville] ouvert; adonc descendirent la messire Gautier de Mauny tout premier et aucuns compagnons, et entrerent en la porte tout coiment, ID. I, I, 79. Le suppliant se parti et ala hors des dites prisons par le viquet d'icelles, DU CANGE, *guichetus*. || XVI° s. Une matrone et sage femme que le vulgaire appelle madame du guichet, BOUCHET, *Serées*, liv. II, p. 158, dans LACURNE.

— ÉTYM. Norm. *viquet*; Berry, *guichet*, verrou; wallon, *wichet*; provenç. *guisquet*; de l'ancien scandin. *vik*, réduit, cachette; anglo-saxon, *vic*.

GUICHETIER (ghi-che-tié ; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ghi-che-tié-z actifs), *s. m.* Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets. Ces guichetiers sont des hommes qui ont perdu tout sentiment humain, LESAGE, *Diable boit.* 7. || Par extension, homme qui en garde un autre. Voilà mes guichetiers en défaut, Dieu merci, RAC. *Plaid.* I, 3.

— ÉTYM. *Guichet*; namurois, *uchett*.

1. **GUIDE** (ghi-d'), *s. m.* || 1° Celui, celle qui conduit une personne et, l'accompagnant, lui montre le chemin. Il a pris un guide fidèle et expérimenté. On a des guides pour les excursions dans les Alpes ou les Pyrénées. Elle voulut être mon guide, *Dict. de l'Académie.* Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent, BOIL. *Sat.* IV. Qu'après l'avoir d'Argos amenée en Aulide, Je refuse à l'autel de lui servir de guide, RAC. *Iphig.* III, 1. Allez et laissez-moi quelque fidèle guide, ID. *Phèdre*, V, 1. ....Apollon, je périrai sans doute, Si tu ne sers de guide à cet aveugle errant, A. CHÉNIER, *Idylle, l'Aveugle.* || 2° Terme de guerre. Personne du pays qui connaît les routes et dirige la marche d'un détachement. Le roi leur commanda de l'accompagner et de lui servir de guides, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 10. Cette petite guerre avait été tout à l'avantage des Russes, les nôtres ignorant le pays, sa langue, jusqu'aux noms des lieux où ils s'aventuraient, enfin étant sans cesse trahis par les habitants, et même sans guides, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 1. || Autrefois, compagnie de guides, hommes formés en compagnie pour ce genre de service. Il y avait un capitaine général des guides pour les voyages du roi. || Dans les guerres du premier empire, les guides, compagnies ou escadrons qui étaient comme les gardes du corps d'un général en chef. Les guides ont été rétablis dans l'armée du second empire. || Terme de théorie militaire. Soldats sur lesquels tous les autres doivent régler leurs mouvements dans les évolutions. Le guide d'un peloton. Guide à droite, à gauche. || 3° Fig. Celui ou celle qui dirige, conduit dans la vie, dans les affaires, dans une entreprise. Une jeune fille ne peut avoir de meilleur guide que sa mère, *Dict. de l'Académie.* Pour me faire chrétien, sers-moi de guide à l'être, CORN. *Poly.* V, 2. Daignez servir de guide à mon aveuglement, ID. *Perthar.* V, 2. Sous la conduite d'une reine qui lui servait de mère par la tendresse et de guide par son expérience, FLÉCH. *Marie-Thér.* Dans cette retraite, Frédéric, passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit Voltaire pour son confident et pour son guide, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* || 4° Tout ce qui dirige ou inspire quelqu'un dans ses actions. La loi seule est mon guide, *Dict. de l'Académie.* Et prenant toutes deux leur passion pour guide, CORN. *Cinna*, V, 2. Consulte ta raison, prends sa clarté pour guide, MOL. *D. Garcie*, II, 1. Il n'y a personne qui ne demeure d'accord que la raison nous est donnée pour nous servir de guide dans la vie, pour nous faire discerner les biens et les maux, et pour nous régler dans nos désirs et dans nos actions, NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, ch. 11. L'homme en ses passions toujours errant sans guide, BOIL. *Sat.* X. L'audace et le mépris sont d'infidèles guides, RAC. *Alex.* I, 1. || 5° Titre de divers ouvrages qui renferment des instructions. Le Guide des pêcheurs. Le Guide des teinturiers. Le Guide des étrangers à Paris. Le Guide du voyageur en Suisse. || 6° Guide du lion, le caracal, espèce du genre chat. || 7° Terme d'horloger. Outil qui sert à conduire un foret. || Terme de menuisier. Morceau de bois que l'on applique contre un outil à fût. || Terme de fontainier. Armature sur laquelle est monté le coulisseau du piston pour une cuvette de garde-robe. || Terme de navigation fluviale. Balise qu'on met dans les passages difficiles, pour marquer le véritable cours de l'eau. || Terme de marine. Cordage qui hale le palan d'étai, etc. Guide de bassin, certaines marques de direction que l'on prend à terre. || 8° Perche qui tient le filet de l'oiseleur. || 9° Terme de musique. La partie qui entre la première dans une fugue, et qui annonce le sujet. || Partie sur laquelle on indique toutes les entrées des instruments et qui sert au chef d'orchestre lorsqu'il ne conduit pas sur la grande partition. || 10° Guide des pêcheurs, se disait d'une espèce de fiacre dont les glaces étaient remplacées par des planches; on s'en servait pour une promenade furtive, etc.

— REM. Dans le XVII° siècle, guide se disait au féminin. ....Et la guide nouvelle, Qui ne voyait, au grand jour, Pas plus clair que dans un four, Donnait tantôt contre un marbre, Contre un passant, contre un arbre, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Ces prélats avaient donné aux peuples la sainte parole, avec subordination à leurs pasteurs, et sous la guide des notes si canoniquement approuvées, BOSS. *Avert. sur le liv. Réflex. morales*, I. Demande aux hôtes de ces bois Si la guide la plus fidèle N'est pas la pente naturelle Plus sage que toutes les lois, CHAULIEU, *Contre l'esprit.* || C'était le féminin aussi qu'on employait pour désigner des livres servant de guide, d'instruction. Elle lit Saint Bernard, la Guide des pécheurs, RÉGNIER, *Macette.* La Guide des pécheurs est encore un bon livre, MOL. *Sganar*, 1.

— HIST. XII° s. Guions a fait de païsans, *Brut*, v. 3031. Quant il vint en une valée, Que li guion li ont mostrée, *ib.* v. 3037. || XIII° s. Seigneur, je vous commant, chascuns soit obeïs A dant Pieron l'ermite qui vous est baus [baile, chef] et guis, Tous vous menra [mènera] ensamble à la gent antecris, *Ch. d'Ant.* I, 266 || XIV° s. Et du costé destre et senestre de la canne du polmon sont grosses voines qui sont appelées organiques ou guides, LANFRANC, f° 28, *verso.* || XV° s. Messire Trivet et sa route avoient guides qui les devoient mener, FROISS. II, II, 41. Et ouy comme on demanda la guide à ceux qui conduisoient les enseignes, et à celuy qui faisoit l'office de grand escuyer; mais chascun respondit : Je n'en ai point; notez qu'il ne

falloit point de guide : car Dieu seul avoit guidé la compagnie au venir, COMM. VIII, 7. M. de Clermont chevaucha 40 lieues par une guide fils messire Hector de Chartres, *Chr. de Norm.* p. 466, VALLET DE VIRIVILLE. || XVI° s. Si tu n'y mets grand ordre et bonnes guides, MAROT, II, 37. La cour est mon autheur, mon exemple et ma guide, DU BELLAY, II, 78, *verso*. Que le createur vous soit en guyde perpetuelle, RAB. *Garg.* I, 45. Nature est un doulx guide; mais non pas plus doulx que prudent et juste, MONT. IV, 304. L'oracle d'Apollo luy avoit respondu qu'il prinst Venus pour sa guide, AMYOT, *Thésée*, 21. ....Que luy aussi seroit tenu de donner bonne guide et sauve garde aux ambassadeurs d'Athenes, ID. *Alc.* 62. Son guide le mena jusques à l'entrée du bourg de Coutras, D'AUB. *Vie*, XVII.

— ÉTYM. Provenç. *guida, guia*, s. f. et *guit*, s. m.; espagn. et portug. *guia*; ital. *guida* (voy. GUIDER). L'ancienne langue disait *guis* au nominatif, et *guion* au régime; *guion, guions*, au pluriel; cela représente un bas-latin *guido, guidonis*. À côté il y avait un substantif verbal féminin, *guida, guia*, guide, qui signifiait l'action de guider, et qui s'est conservé jusque dans le XVII° siècle; on le prenait à tort, depuis longtemps, pour le féminin de *guide* masculin. L'ancienne langue disait aussi *guierre*, mais c'était un substantif verbal, au nominatif, représentant une forme non latine *guidator*.

2. GUIDE (ghi-d'), *s. f.* Nom de lanières de cuir ou cordons de chanvre dont se servent les postillons ou cochers pour diriger les chevaux attelés à une voiture. On distingue les grandes et les petites guides. Que ce Dieu qui m'entend me garde d'un blasphème! Mais je ne comprends rien à ce lâche destin [la mort du duc d'Orléans] Qui va sur le pavé briser un diadème, Parce qu'un postillon n'a pas sa guide en main, A. DE MUSSET, *Poésies nouv.* 13 juillet. || Payer les guides, payer au postillon le droit prescrit pour chaque poste. Payer les guides doubles, payer le double de ce droit. On dit aussi : payer doubles guides, doubler les guides. || Courir en guide, courir la poste à cheval, ayant devant soi un postillon monté sur un autre cheval. || Conduire à grandes guides, aller à toute vitesse. || Fig. et familièrement. Mener la vie à grandes guides, prodiguer sans retenue sa fortune, sa santé.

— ÉTYM. *Guide* 1.

GUIDÉ, ÉE (ghi-dé, dée), *part. passé* de guider. Guidé à travers la forêt par un bûcheron. || Fig. Guidé dans cet embarras par des amis prudents. Ils [les mystiques] se proposent certaines personnes, connues ou inconnues, qu'ils prétendent guidées de Dieu d'une façon particulière, BOSS. *Instr. sur les ét. d'oraison, préface*, 3.

GUIDE-ÂNE (ghi-dâ-n'), *s. m.* || 1° Terme familier. Tout ce qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail. || 2° Particulièrement, petit livre qui contient l'ordre des offices relatifs à chaque fête. Le curé de l'île susdite.... N'avait point avant les étrennes Fait apporter de nos climats De guide-ânes ni d'almanachs Pour le guider dans ses antiennes, GRESSET, *le Carême impromptu*. || 3° Transparent rayé employé pour écrire droit. || 4° Outil qui sert aux cornetiers à faire les dents d'un peigne. || 5° Espèce de couteau à deux lames, dont l'une est placée plus bas que l'autre, de manière que, lorsque l'une coupe, l'autre marque la place où il faut trancher au coup suivant. || *Au plur.* Des guide-âne ou guide-ânes.

— ÉTYM. *Guider, âne*.

† **1. GUIDEAU** (ghi-dô), *s. m.* Terme de marine. Plate-forme de planches qu'on échoue dans une position inclinée, en la soutenant sur des chevalets, pour diriger le courant de chasse dans les avant-ports de la Manche.

— ÉTYM. *Guider, eau*.

† **2. GUIDEAU** (ghi-dô), *s. m.* Terme de pêche. Filet en forme de sac dont on se sert à l'embouchure de la Seine. Faisons défenses à tous ceux qui feront leur pêche avec des guideaux de les tendre dans le passage ordinaire des vaisseaux ....les pêcheurs dont les pieux et guideaux auront été ôtés comme nuisibles à la navigation, *Ordonn.* août 1681, liv. V, tit. III, art. 12, art. 15.

† **GUIDE-MAIN** (ghi-de-min), *s. m.* Terme de musique. Espèce de barre attachée au piano devant le clavier, destinée, pour les enfants qui commencent jeunes, à tenir les poignets droits, et à empêcher qu'on ne joue du coude.

— ÉTYM. *Guider, main*.

GUIDER (ghi-dé), *v. a.* || 1° Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. Guider un voyageur. || Fig. Guider quelqu'un dans le chemin de l'honneur, de la vertu, de la gloire. || 2° Il se dit des choses qui mettent sur la voie, qui servent à conduire. Il y avait sur le sol des traces qui guidaient ceux qui le poursuivaient. À peine un faible jour vous éclaire et me guide, RAC. *Iphig.* I, 1. || 3° Faire aller, diriger. Il guidait mal le bateau. Et vous les verrez tous, prévenant son ravage [de Rome], Guider dans l'Italie et suivre mon passage, RAC. *Mithr.* III, 1. Qu'un seigneur éminent en richesse, en puissance, Par la bride guidât son superbe coursier, ID. *Esther*, II, 5. Il en est que le ciel guida dans cet empire Moins pour nous conquérir qu'afin de nous instruire, VOLT. *Alz.* II, 4. Si parfois, un penchant impérieux et tendre Vous guidant vers la tombe où je suis endormi, Vos yeux en approchant pensent voir leur ami, A. CHÉN. *Élég.* VII. || 4° Fig. Il se dit de ce qui, personne ou chose, dirige quelqu'un dans ses actions, dans son langage, etc. Effrontés, ignorants, n'ayant rien de solide, Leur esprit prend l'essor où leur langue les guide, RÉGNIER, *Sat.* V. Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide, Ou la vaste science ou la raison solide? BOIL. *Ép.* VI. Muse, c'est à ce coup que mon esprit timide Dans sa course élevée a besoin qu'on le guide, ID. *Lutr.* VI. Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide, RAC. *Athal.* IV, 3. La gloire vous conduit, que la raison vous guide, VOLT. *Adélaïde*, II, 7. Mes mains qui guidaient des armées, ID. *Sémir.* V, 2. Écoute seulement la pitié qui te guide, ID. *Adélaïde*, IV, 1. Nul ne peut soupçonner le dessein qui le guide, ID. *Tancr.* V, 1. || 5° Se guider, *v. réfl.* Se diriger. Cet aveugle se guide à l'aide d'un bâton. Il faut se guider d'après de bons exemples.

— SYN. GUIDER, CONDUIRE. Guider quelqu'un, c'est le conduire pour lui montrer le chemin, pour empêcher qu'il ne s'égare. Conduire, c'est l'accompagner dans un trajet, sans que nécessairement il soit question de lui montrer un chemin.

— HIST. XI° s. En Roncevaus guierai ma compaigne [compagnie], *Ch. de Rol.* LXXI. || XII° s. Si com fait nes [nef] que vens guie, *Couci*, III. Et cil, cume si se sentid blecied, cumandad erranment à celi ki le curre [char] guiout, que il le menast hors del ost, *Rois*, p. 339. || XIII° s. Et viennent avent li per [pair] Qui seulent France guier, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 191. Son avoir à Montmartre fist la serve guier, *Berte*, XCVII. Nature, qui tout guie, BRUN. LAT. *Trés.* p. 244. || XV° s. En tel temps doit prince ses gens guier, Et si leur doit toute seureté querre, E. DESCH. *Ball. Paix avec l'Anglais*. || XVI° s. Aucune fois avec ses damoiselles, Comme une fleur assise au milieu d'elles Guidoit l'aiguille.... RONS. 687.

— ÉTYM. Provenç. *guidar, guizar, guiar;* espagn. et portug. *guiar*; ital. *guidare*. Origine douteuse qui paraît germanique à cause de *gu*, sans qu'on puisse déterminer exactement le radical. Diez propose le gothique *vitan*, remarquer, faisant observer cependant que le *t* gothique rendu par un *d* roman est contre l'habitude. Mais cela ne paraît pas devoir faire une objection absolue; d'autant plus qu'une autre forme germanique a le *d*, danois *vide*. C'est le sens surtout qui fait l'objection.

GUIDON (ghi-don), *s. m.* || 1° Autrefois, l'étendard d'une compagnie de gendarmerie ou grosse cavalerie, la cornette appartenant à la cavalerie légère. || Nom de l'officier qui portait l'enseigne, dans les compagnies de gendarmes. || La charge de guidon. Je ne vois point comme toute cette charge se pourra emmancher, à moins que Lauzun ne prenne le guidon en payement, et quelque supplément que nous tâcherons de trouver; car d'acheter l'enseigne à pur et à plein, et que le guidon nous demeure sur les bras, ce n'est pas une chose possible, SÉV. 1er déc. 1675. Le roi lui donna [à M. de Pons] pour rien un guidon de gendarmerie, ST-SIM. 461, 259. || 2° Aujourd'hui, petit drapeau qui sert dans l'alignement. || 3° Terme de marine. Banderole plus courte que la flamme et qui sert aux signaux. || 4° Bannière d'une confrérie, d'un corps quelconque. Il [Louis XI] ordonna que chaque corps de métier eût sa bannière; que les ecclésiastiques, le parlement, la chambre des comptes et tous les gens de robe eussent leurs guidons, DUCLOS, *Hist. de Louis XI, Œuv.* t. II, p. 320, dans POUGENS. || Terme de blason. Sorte d'enseigne étroite, longue et fendue, ayant deux pointes ondoyantes; elle est attachée à un manche semblable au fût d'une lance. || 5° Petit bouton de métal qui est au bout du canon de l'arme à feu et qui sert à guider l'œil pour tirer plus sûrement. On dit aussi mire. || Ancien terme d'artillerie. Guidon de mire, voy. FRONTEAU. || 6° Guidon de renvoi, marque que l'on fait dans un écrit auquel on ajoute quelque chose et dans l'ajouté lui-même, pour indiquer à quelle place cet ajouté doit être mis. || 7° Terme de musique. Marque au bout d'une ligne, pour indiquer l'endroit où doit être placée la note qui commence la ligne suivante. || 8° Terme populaire. Marque que les filous font à une carte. || 9° Marque indiquant un filon. Dans une montagne d'une étendue considérable, où il paraîtra une infinité de guidons et de marcassites de tous les côtés, qui sont autant de marques par lesquelles on peut conjecturer que l'on rencontre de bons filons et de bonnes matières, *Lettres de Colbert*, IV, 584. || 10° Anciennement. Titre de certains ouvrages servant de guides. Prends, au lieu de Platon, le Guidon des finances, BOIL. *Sat.* VIII. || Terme de marine. Guidon de la mer, ancien recueil de règlements maritimes.

— HIST. XV° s. Pour cornette ou guidon suivre plustost on doit Les branches d'hierre ou d'if qui monstrent où l'on boit, BASSELIN, XIX. || XVI° s. Laisser faudra d'amour les petits dons, Pour suivre aux champs estendars et guydons, MAROT, I, 326. Fervacques, en faisant force reniements de Dieu, repondit de son guidon, D'AUB. *Vie*, XXIX. En cas de fracture de la jambe, ceste eminence te sert de guidon pour la bien remettre, PARÉ, IV, 36. M. le mareschal de Brissac luy donna son guidon de cent hommes d'armes, et tel drapeau ne se donnoit le temps passé, et mesme d'un si grand mareschal que celuy-là, à jeunes gens qui n'eussent fait de fort signalées monstres de leur valeur, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 327.

— ÉTYM. *Guidon* est le cas régime de *guis* (voy. GUIDE 1, à l'étymologie).

† **GUIDONNAGE** (ghi-do-na-j'), *s. m.* Terme de plaisanterie dans Mme de Sévigné, pour désigner la charge de guidon. Je lui dis l'ennui que nous avions dans notre guidonnage, SÉV. 202.

† **GUIDONNER** (ghi-do-ne), *v. a.* Terme populaire. Marquer une carte d'un signe particulier ou guidon, pour tricher. Il a guidonné les as.

† **GUIFETTE** (ghi-fè-t'), *s. f.* Hirondelle de mer.

GUIGNARD (ghi-gnar; le *d* ne se lie jamais), *s. m.* Oiseau du genre des pluviers, dont la chair est très-délicate. Le guignard est appelé par quelques-uns petit pluvier; il est en effet d'une taille inférieure à celle du pluvier doré, et n'a guère que huit pouces et demi de longueur, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 136.

— ÉTYM. D'après Ménage, cet oiseau a été ainsi appelé d'un nommé Jean *Guignard*, bourgeois de Chartres, lequel, le premier, en reconnut la délicatesse en 1542.

† **GUIGNAUX** ou **GUIGNEAUX** (ghi-gnô), *s. m. pl.* Terme de charpente. Nom de certaines pièces de bois qui, s'assemblant dans la charpente d'un toit et sur les chevrons, sont disposées pour laisser une ouverture à un corps de cheminée. || Petits bouts de bois que l'on scelle sur le haut d'un mur.

— ÉTYM. *Guigner*, à cause que l'ouverture laissée par les guignaux est comparée à un œil qui guigne.

GUIGNE (ghi-gn'), *s. f.* Cerise douce d'une forme assez semblable au bigarreau, mais plus petite, et dont la chair est d'un rouge noir et très-sucrée.

— HIST. XIV° s. Cerises, merises, guines, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine [le nez]; Le vin est la couleur Dont on t'a peint ainsi plus rouge qu'une guigne En beuvant du meilleur, BASSELIN, *Vau de Vire*, 6.

— ÉTYM. Angoumois, *guindou*, sorte de cerise très-noire, très-juteuse et très-douce; bas-lat. *guindolum, guina*; esp. *guinda;* ital. *visciola*; valaque, *visiuĕ;* grec mod. βίσινον; anc. haut allem. *wihsela;* allem. mod. *Weichsel* ; nom de cerise qui, selon Diez, se trouve dans les langues slaves et dans lequel *gu* et *v* se remplacent.

GUIGNÉ, ÉE (ghi-gné, gnée), *part. passé* de guigner. Un bonbon guigné par un petit gourmand.

GUIGNER (ghi-gné). || 1° *V. n.* Fermer à demi les yeux en regardant du coin de l'œil. Guigner de l'œil. || 2° *V. a.* Regarder sans faire semblant, à la dérobée, guetter. J'ai guigné ceci [la cassette d'Harpagon] tout le jour, MOL. *l'Av.* IV, 6. || Fig. Former quelque dessein sur quelque personne, sur quelque chose. Guigner une héritière, un héritage. Jupin, qui du ciel toujours guigne Quelque femelle en droite ligne, SCARRON, *Gigant.* I.

— HIST. XIII° s. Et tant à suen lige [je] me tieng, ... que s'el me guigne sol de l'ueil.... Faire m'estoura son commant, *Partonop.* ms. de St-Germ f° 163, dans LACURNE. La reine en guigna cons [le comte] Bertelais, *Gerard de Ross.* p. 368. Si ot [Beauté] le vis clair et alis, Et fu greslete et alignie, Ne fu fardée ne guignie [masquée, déguisée], *la Rose*, 1008 Cous tes manches, tes cheveux

pigne, Mais ne te farde, ne ne guigne, *ib.* 2280. || XVe s. Et quant Madame veit le petit Saintré.... fut tres joyeuse; lors, en le guignant, fist de son espingle le signal, *Jeh. de Saintré*, ch. 12. || XVIe s. Il y a mille discours que Plutarque n'a que touchés simplement; il guigne seulement du doigt par où nous irons s'il nous plaist, MONT. I, 169. Comme ils se guignoient [faisaient signe] l'un l'aultre que l'occasion estoit propre à leur besongne, ID. I, 255. Eschever tantost l'un tantost l'aultre des maux qui nous guignent de suitte et assenent ailleurs autour de nous, ID. IV, 206. Il lui dist en latin, en le guignant de la teste : *accipe*, DESPER. *Contes*, LXXXVI.

— ÉTYM. Picard, *guenier*, *gogner*; génev. *gigner*; provenç. *guinhar*; cat. *guinyar*; esp. *guiñar*; ital. *ghignare*. Origine fort incertaine discutée par Diez : il écarte l'allemand *winken*, faire signe, à cause que l'*n* ne peut disparaître; puis, trouvant dans le picard *guenier* et non *wenier*, et doutant si le *gu* est ici germanique, il incline pour l'ancien haut-allemand *kinan*, en latin *arridere*, sourire. Rien de tout cela n'est concluant, d'autant que, dans l'historique, *guigner* a aussi le sens de farder.

† **GUIGNES** (ghi-gn'), *s. f. pl.* Terme de pêche. Les ouïes ou branchies des poissons.

† **GUIGNETTE** (ghi-gnè-t'), *s. f.* || 1° Oiseau, voy. TOTANE. || 2° Terme de marine. Outil de calfat.

GUIGNIER (ghi-gnié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ghi-gnié-z en fleurs), *s. m.* Arbre qui porte les guignes et qui est une variété du *prunus cerasus* pour Linné, et le *cerasus juliana* pour Scringe.

— HIST. XVIe s. .... Ainsi qu'au renouveau Un beau guinier par gros trochets fait naistre Son fruit touffu, RONS. 943.

— ÉTYM. *Guigne*; provenç. *guinier*, *guindolier*; cat. *guinder*.

† **GUIGNOL** (ghi-gnol), *s. m.* Sorte de polichinelle. Le théâtre de guignol.

† **GUIGNOLE** (ghi-gno-l'), *s. f.* Petite latte à laquelle on suspend les petites balances, à la Monnaie.

— ÉTYM. Ce paraît être dit, par altération, pour *guindole*, qui viendrait de *guinder*.

† **GUIGNOLET** (ghi-gno-lè), *s. m.* Liqueur faite avec des guignes. Le guignolet d'Angers a de la réputation.

— ÉTYM. *Guigne*.

GUIGNON (ghi-gnon), *s. m.* Mauvaise chance, principalement au jeu. C'est, malheureuse, toi qui me portes guignon, RÉGNIER, *Sat.* XI. Mais certes jamais un guignon N'arrive sans son compagnon, SCARRON, *Virg.* II. Ne croyez point, ma fille, que depuis trois mois vous ayez été en guignon; je commence par le gain de votre procès.... SÉV. 491. Ce n'est pas sans un extrême chagrin que je vois ce guignon sur vous et sur lui, ID. *Lett.* 15 nov. 1684. Le cœur me dit que votre guignon [au jeu] ne changera pas, HAMILT. *Gramm.* 3. Oh! j'ai toujours eu du guignon dans les rencontres, MARIVAUX, *Doubl. inconst.* II, 11. Ma foi, c'est jouer de guignon, il en faut convenir, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat*, II, 1. Vous repartirez sans doute la veille de mon retour; ce guignon-là, j'espère, ne me durera pas toujours, P. L. COUR. *Lett.* I, 379. || Guignon guignonnant, sorte de génie malfaisant employé dans les contes d'enfant pour signifier ou expliquer des contrariétés successives.

— HIST. XVIe s. Chercher guignon, OUDIN, *Curios. fr.* Porter guignon, ID. *ib.*

— ÉTYM. Esp. *guiñon*, signe de l'œil. *Guignon* vient de *guigner*, et se rapporte à quelque idée du mauvais œil qui ensorcelle, porte guignon. Cependant on trouve aussi *guillon* : Là vint un postillon Qui m'aportoit guillon, Me suivant à la trace, A la seule parole D'une femme trop folle ; Maudite soit sa race! MAROT, II, 162.

† **GUIGNONANT, ANTE** (ghi-gno-nan, nan-t'), *adj.* Terme populaire. Irritant, impatientant. Cela est guignonant.

— ÉTYM. *Guignon*.

† **GUIGNOT** (ghi-gno), *s. m.* Un des noms vulgaires du pinson.

† **GUIGUETTE** (ghi-ghè-t'), *s. f.* Terme de marine. Ciseau du calfat.

† **GUILANDINE** (ghi-lan-di-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de légumineuses. La guilandine bonduc, vulgairement bonduc, chicot bonduc, *guilandina dioica*, *L.*, *gymnocladus canadensis*, LAMK.

— ÉTYM. *Melchior Guilandino*, botaniste à Padoue, au XVIe siècle.

GUILDIVE (ghil-di-v'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans les îles de l'Amérique, à l'eau-de-vie qu'on tire des gros sirops de sucre et de l'écume des premières chaudières. On dit aussi tafia. L'eau-de-vie qu'on tire des cannes est appelée guildive; les sauvages et les nègres l'appellent tafia, LE P. LABAT, *Nouv. voy. aux îles fr.* t. III, p. 410.

— ÉTYM. Ce passage du P. Labat prouve que *guildive* est né parmi les colons français, tandis que *tafia* appartient aux sauvages. M. Roullin a fait quelques conjectures supposant que *guil* représente soit *guiller*, fermenter, soit *giler*, terme populaire, pour jaillir, et *dive*, forme corrompue de *diable*. Mais, dans ces cas où tout renseignement historique manque, on ne sait jamais si quelque circonstance spéciale, quelque nom propre ne sont pas cachés sous le mot qu'on veut expliquer.

† **GUILDIVERIE** (ghil-di-ve-rie), *s. f.* Nom, à l'île de la Réunion, de l'industrie qui fabrique les araks et les rhums.

— ÉTYM. *Guildive*.

† **GUILDIVIER** (ghil-di-vié), *s. m.* Fabricant de guildive.

GUILÉE (ghi-lée), *s. f.* Giboulée, pluie soudaine.

— HIST. XVIe s. De *horata*, horée (qui est une pluye qui ne dure qu'une heure) ou guilée, ROB. EST. *Gramm. fr.* p. 125, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *walaie*, pour *waslaie*, dit Diez, qui le tire de l'ancien haut-allemand *wasal*, pluie.

GUILLAGE (ghi-lla-j', *ll* mouillées, et non ghi-ia-j'), *s. m.* Fermentation de la bière récemment entonnée, qui produit l'écume nommée levûre.

— ÉTYM. *Guiller*.

† **GUILLANT, ANTE** (ghi-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Se dit de la bière qui jette sa levûre. Il y avait six barils qui étaient en chantier et pleins de bière si nouvelle et guillante qu'ils en virent sortir par la bonde d'iceux la broue, *Arrêt du Conseil d'État*, 15 mai 1722.

GUILLAUME (ghi-llô-m', *ll* mouillées, et non ghi-iô-m'), *s. m.* || 1° Nom propre usité dans cette locution : faire quelque chose comme M. Guillaume inventait ses couleurs, c'est-à-dire avoir l'honneur d'une chose qu'on ne fait pas, qu'un autre fait pour nous. Paris est plein d'amateurs qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume inventait ses couleurs. || C'est une allusion à M. Guillaume, marchand de drap et personnage de la comédie intitulée l'*Avocat Patelin* : sur ce que Patelin vante beaucoup une certaine couleur marron et veut flatter M. Guillaume en lui disant : Je gage, monsieur Guillaume, que c'est vous qui avez inventé cette couleur, celui-ci répond : Oui.... avec mon teinturier, LEGOARANT. || 2° Sorte de rabot qui sert à faire les moulures et dont le fût est fort étroit; nom d'homme donné, comme cela arrive quelquefois, à un outil. || 3° Sorte de tamis pour ébaucher le grenage de la poudre à tirer. || 4° Gros Guillaume, voy. GROS.

— ÉTYM. Allem. *Wilhelm*, Guillaume, de *Will*, volonté, et *Helm*, heaume : celui qui a sa volonté pour casque, c'est-à-dire sa bravoure pour protection.

† **GUILLE** (ghi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné, dans le midi, à la canelle en bois qu'on met aux barriques et par laquelle on tire le vin.

— ÉTYM. *Guille* aurait-il quelque rapport avec l'irlandais *cuille*, tuyau de plume, angl. *quill*, plume?

† **GUILLEDIN** (ghi-lle-din, *ll* mouillées, et non ghi-ye-din), *s. m.* Ancien nom d'un cheval anglais qui va l'amble.

— HIST. XVIe s. Quatre guilledines d'Angleterre bien choisies, CARLOIX, III, 23. Ceux dont les guilledins n'estoyent des plus vistes, estoyent mal traitez, BEAUGUÉ, *Hist. d'Escosse*, I, 13.

— ÉTYM. Anglais, *gelding*, de *to geld*, châtrer.

GUILLEDOU (ghi-lle-dou, *ll* mouillées et non ghi-ye-dou), *s. m.* Usité seulement dans cette locution : courir le guilledou, aller la nuit dans des lieux suspects. Car souvent, moins sage que fou, Il va courir le guilledou, SCARRON, *Gigantom.* XII.

— HIST. XVIe s. Avisez [vous Henri IV] à choisir, ou de complaire à vos prophetes de Gascogne et retourner courir le guildrou, ou à vaincre la Ligue, qui ne craint rien tant que votre conversion, D'AUB. *Hist.* III, 22. Pour ce mari de louage, Ce coureur de garouage, Ce trotteur de guilledou, PERRIN, *Poésies*, p. 214, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *guilledon*. *Guilledou*, d'après Ch. Nisard, est une altération de *guilledin* (voy. ce mot), et *courir le guilledou*, c'est *courir sur le guilledin*, et fig. aller en de mauvais lieux. L'exemple de Perrin est très-favorable à cette étymologie, qu'on doit adopter.

GUILLEMET (ghi-lle-mè, *ll* mouillées, et non ghi-ye-mè; quelques-uns disent ghi-le-mè, sans mouiller *ll*, à tort; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les ghi-lle-mè-z et...; guillemets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Sorte de double crochet, ainsi figuré «, très-petit, qu'on emploie en tête et à la fin d'une citation, souvent même au commencement de chacune des lignes dont elle est composée; à la fin de la citation c'est le même signe tourné en sens contraire, de la sorte ». Mettre un guillemet. Distinguer du texte une citation par des guillemets.

— ÉTYM. Un nommé *Guillemet* qui en fut l'inventeur, dit Ménage; un nommé *Guillaume*, imprimeur, dit le *Dict. des arts et métiers*, au mot *imprimeur*.

GUILLEMETÉ, ÉE (ghi-lle-mè-té, tée, *ll* mouillées), *part. passé* de guillemeter. Un passage guillemeté.

GUILLEMETER (ghi-lle-mè-té, *ll* mouillées, et non ghi-ye-mè-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette; je guillemette, je guillemetterai), *v. a.* Distinguer par des guillemets. Je guillemetterai ces trois lignes. || Guillemeter au long, ne pas mettre seulement un guillemet au commencement et à la fin de la citation, mais au commencement de chaque ligne.

† **GUILLEMITE** (ghi-lle-mi-t', *ll* mouillées), *s. m.* Religieux de l'ordre de Saint-Augustin, de la réforme de Saint-Guillaume de Malaval. On les nommait aussi guillelmites et, à cause de leur costume, blancs-manteaux.

† 1. **GUILLEMOT** (ghi-lle-mo, *ll* mouillées), *s. m.* Nom vulgaire d'un genre d'oiseaux palmipèdes plongeurs (genre *larus*). || Petit guillemot, nom sous lequel Buffon a décrit le *cephus alle*, palmipède, qui était l'*alque alle* de Linné (voy. COLOMBE).

† 2. **GUILLEMOT** (ghi-lle-mo, *ll* mouillées), *s. m.* Variété de raisin.

† 1. **GUILLER** (ghi-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Se dit de la bière qui pousse la levûre au dehors.

— ÉTYM. Il y a *goel*, fermenter, dans le bas-breton; étymologie plausible. Roullin y voit le verbe populaire *giler*, jaillir. Scheler croit que c'est une contraction pour *guesiller*, et le tire du wallon *guése*, levûre de bière, du scandinave *gâsa*, fermenter, allemand *gähren*.

† 2. **GUILLER** (ghi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Mot ancien qui signifie tromper et qui n'est plus usité que dans ce proverbe : Tel croit guiller Guillot que Guillot guille.

— ÉTYM. Anglo-sax. *vile*, ruse; angl. *wile*.

GUILLERET, ETTE (ghi-lle-rè, rè-t', *ll* mouillées, et non ghi-ye-rè; quelques-uns disent ghil-le-rè, sans mouiller *ll*, à tort), *adj.* || 1° Qui a une pointe de gaieté. Elle est tout à fait guillerette. Adieu, grand prince, adieu; tenez-vous guilleret, MOL. *Bouts rimés.* || Fig. Un habit guilleret, trop léger pour la saison. || Ouvrage guilleret, ouvrage peu solide. || 2° Un peu libre. Un conte guilleret.

— HIST. XVIe s. Il a l'œil triste, l'œil riant, guilleret, friant, et autres de telle marque, PASQUIER, *Œuvres mêlées*, p. 258, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine incertaine. *Guilleret* est-il formé du *guilleri*, du chant du moineau? ou bien faut-il voir un dérivé de *guille* qui se dit dans quelques localités d'une pointe? Génevois, *guilleret*, sommet; *être à la guillerette* ou *être en guillerette*, se dit à Genève d'un objet mis dans une position où il risque de tomber.

GUILLERI (ghi-lle-ri, *ll* mouillées, et non ghi-ye-ri), *s. m.* Chant du moineau.

— HIST. XVIe Guillery du passereau, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 671, dans LACURNE.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **GUILLET** (ghi-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Nom, en Bretagne, d'un jeu d'enfants dit ailleurs jeu du bâtonnet et jeu de la guiche. Le guillet est un bâtonnet long d'un décimètre environ, appointé par les deux bouts; on le pose à plat sur le sol, puis on le frappe en porte-à-faux sur la partie pointue, de manière à le faire rebondir; le jeu consiste à frapper du même bâton le guillet avant qu'il retombe et à le lancer loin du point où l'autre joueur a intérêt à le ramener.

† **GUILLOCHAGE** (ghi-llo-cha-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de guillocher; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Guillocher*.

† **GUILLOCHE** (ghi-llo-ch', *ll* mouillées), *s. f.* Instrument avec lequel on guilloche.

GUILLOCHÉ, ÉE (ghi-llo-ché, chée, *ll* mouillées), *part. passé* de guillocher. Une tabatière guillochée. || Par extension. .... Les plus charmants de tous ces arbres, les papayas; leur tronc droit, grisâtre et guilloché soutient une touffe de longues feuilles à côtes, CHATEAUB. *Voy. Amér. Descr. sites Florid.* || Terme de marine. Se dit des poulies garnies d'un dé à leur milieu.

GUILLOCHER (ghi-llo-ché, *ll* mouillées, et non ghi-yo-ché), *v. a.* Faire des guillochis sur quelque chose.

— ÉTYM. Ainsi dit, d'après Ménage, d'un ouvrier

nommé *Guillot*, qui aurait été l'inventeur de ce genre d'ornement.

† **GUILLOCHEUR** (ghi-llo-cheur, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui guilloche. Bijoutier guillocheur.

GUILLOCHIS (ghi-llo-chî, *ll* mouillées, et non ghi-yo-chi), *s. m.* Ornement composé de lignes, de traits qui se croisent avec symétrie. || Guillochis de parterre, compartiments de buis ou de gazon diversément entrelacés.

— HIST. XVIe s. Les poetes, d'une petite cassine font un magnifique palais, qu'ils enrichissent, dorent et embellissent par le dehors de marbre, jaspe et porphire, de guillochis, ovalles, frontispices... RONS. 585.

† **GUILLOIRE** (ghi-lloi-r', *ll* mouillées), *adj. f.* Cuve guilloire, cuve dans laquelle s'opère la première fermentation de la bière.

— ÉTYM. *Guiller*.

GUILLOTINE (ghi-llo-ti-n', *ll* mouillées, et non ghi-yo-ti-n'), *s. f.* || 1° Instrument de supplice, qui sert à trancher la tête d'un condamné. || 2° Terme d'hippiatrique. Coupe-queue. || 3° Fenêtre à guillotine, fenêtre à coulisse qui se lève au lieu de s'ouvrir et se retient en l'air au moyen d'un ou de deux bouts de bois.

— ÉTYM. Le docteur *Guillotin*, médecin, dont le but, en inventant cette machine, fut d'abréger les souffrances des malheureux condamnés à mort.

GUILLOTINÉ, ÉE (ghi-llo-ti-né, née, *ll* mouillées), *part. passé* de guillotiner. Condamné à mort pour meurtre et guillotiné. || Substantivement. Un guillotiné.

† **GUILLOTINEMENT** (ghi-llo-tine-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de guillotiner. Les guillotinements pendant la Terreur.

— ÉTYM. *Guillotiner*.

GUILLOTINER (ghi-llo-ti-né, *ll* mouillées), *v. a.* Trancher la tête au moyen de la guillotine. || *V. réfl.* Se guillotiner, s'envoyer l'un l'autre à la guillotine. Les divers partis s'emprisonnaient, se déportaient, se guillotinaient.

† **GUILLOTINEUR** (ghi-llo-ti-neur, *ll* mouillées), *s. m.* S'est dit, pendant la révolution, de celui qui faisait guillotiner, ou approuvait les exécutions sanglantes.

— ÉTYM. *Guillotiner*.

GUIMAUVE (ghi-mô-v'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des malvacées, appelé en latin *althæa*. || La guimauve ordinaire, ou, absolument, guimauve, *althæa officinalis*, *L.* || Guimauve potagère, voy. CORETTE.

— HIST. XIIIe s. La racine de la liuvesche E de la viemauve ensement, *Ms St-Jean*. || XVIe s. La blancheur aussi est desirable en ceste herbe, la mauve blanche particulierement ditte guimauve, estant fort prisée, O. DE SERRES, 623.

— ÉTYM. Bas-lat. *bis malva* dans le capitulaire de Charlemagne *de villis* : *bis malvas* id est alteas; espagn. *malvavisco*; ital. *malvavischio*; du latin, *malva ibiscum* (grec ἰβίσκος), d'où, par interversion, *ibiscum malva*, *bis malva*, guimauve, où l'on remarquera le français *gui* pour *bi* latin.

GUIMBARDE (ghin-bar-d'), *s. f.* || 1° Chariot long et couvert à quatre roues. Vous me ferez un plaisir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges historiques par les guimbardes de Lyon, VOLT. *Lett. Thiriot*, 9 août 1769. || 2° Petit instrument sonore, composé d'une branche de fer, pliée en deux, avec une languette d'acier qui fait ressort; on le tient entre les dents, et l'on fait vibrer la languette, en la poussant du doigt. La guimbarde ne donne que les notes de l'accord parfait et a très-peu de son. || Familièrement. Mauvaise guitare. || 3° Nom d'une ancienne danse. || 4° Jeu de la guimbarde, espèce de jeu de cartes appelée aussi la mariée. La guimbarde est, à ce jeu, la dame de cœur, qui est la carte la plus importante. || 5° Outil de menuisier, pour fouiller des fonds parallèlement au-dessus de l'ouvrage. || 6° Ancien terme injurieux qui se disait d'une femme. Je trouve cette grande et belle femme..., une demoiselle toute bouclée, c'est la huguenotte, une autre guimbarde, SÉV. 435. Vous, taisez-vous, guimbarde ; Il vous appartient bien de dire vos raisons, Et de mettre le nez dans ce que nous disons, BOURSAULT, *Mots à la mode*, SC. 12. C'était autrefois un bien vilain mot que guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 28 janv. 1770.

— HIST. XVIe s. À la guimbarde, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **GUIMOISSERON** (ghi-moi-se-ron) ou **GUIMOISSON** (ghi-moi-son), *s. m.* Nom donné, en Normandie, au saumon à son premier âge, c'est-à-dire à deux mois.

— ÉTYM. *Gui* pour *bi*, deux, et *mois*.

GUIMPE (ghin-p'), *s. f.* || 1° Toile dont les religieuses se couvrent la gorge. Les voilà avec la guimpe et le voile, et aussi religieuses à l'extérieur qu'elles le sont dans l'âme, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 13 août 1708. Souvent l'essaim des folâtres amours.... Donne aux bandeaux une grâce piquante, Un air galant à la guimpe flottante, GRESSET, *Vert-Vert*, I. || Absolument. La guimpe, voile de sainte Agathe conservé à Catane. || 2° Terme de toilette de femmes. Espèce de fichu, ou chemisette en mousseline, en tulle ou étoffe fine, généralement froncé ou plissé, qui se met avec les robes décolletées et qui monte jusqu'au cou. || Robe en guimpe, robe à corsage froncé et montant.

— REM. Chateaubriand a employé guimple en termes de moyen âge : Si le chevalier voulait rester inconnu, il couvrait son écu d'une guimple plus blanche que fleur de lys, *Génie*, IV, V, 4.

— HIST. XIIIe s. Sans guimple [la dame] estoit echevelée, Et nu piez fut par la rosée, *Lai del Desiré*. Si fu [Honte] humilians et simple, Ele ot ung voile en leu de gimple, Aussinc cum nonnain d'abeïe, *la Rose*, 3574. || XVIe s. C'estoit plaisir; car l'une en cotte simple Lors se despoille, et l'autre met sa guymple Dessus son chef, pour avoir meilleur grace.... J. MAROT, V, 212. Defenses à tous tireurs d'or et d'argent, et à tous autres, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de vendre aucunes guimpes, et autres ouvrages d'or et d'argent traict, entremeslez de faux et de fin, *Ordonn. tireurs et batteurs d'or*, etc. 1586.

— ÉTYM. Anc. h. allem. *wimpal*, habit d'été; angl. *wimple*, voile de femme.

† **GUIMPÉ, ÉE** (ghin-pé, pée), *part. passé* de guimper. Couvert d'une guimpe. || Terme de menuisier. Doucine guimpée ou, substantivement, guimpée, celle dont la baguette est plus élevée que le bas du devant du talon ou bouvement. On trouve aussi doucine guimbée.

† **GUIMPER** (ghin-pé), *v. a.* Ancien terme familier. Faire prendre la guimpe. Mettre au couvent une femme. Que ne la guimpez-vous? HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* dans LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XIIe s. Hieu entrad en Israel ; cume Jezabel le sout [sut] que il i vint, bien se acesmad [para], e bel se guimplad, *Rois*, p. 378.

† **GUINCHE** (ghin-ch'), *s. f.* Outil pour polir le talon d'un soulier.

† **GUINDA** (ghin-da), *s. m.* Synonyme de GUINDE. *Guinda* est une altération de prononciation de *guindeau*.

GUINDAGE (ghin-da-j'), *s. m.* || 1° Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine. || 2° Terme de marine. Action de guinder un mât; espace parcouru par le mât guindé. || Frais de guindage, ce que l'on paye pour décharger un bâtiment. || Équipage nécessaire pour guinder. Et le dommage arrivé aux marchandises pour n'avoir pas.... fourni de bons guindages et cordages, ou autrement, sont avaries simples qui tomberont sur le maître, le navire et le fret, *Ordonnance*, août 1681.

— ÉTYM. *Guinder*.

† **GUINDAL** (ghin-dal), *s. m.* Terme de marine. Machine pour hisser les fardeaux qu'on doit embarquer.

— HIST. XIIe s. Les uns s'efforcent au vuindas, *Roman de Brut*, ms. f° 86, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Guinder*.

GUINDANT (ghin-dan), *s. m.* Terme de marine. La hauteur d'un pavillon du côté où il est attaché, par opposition à sa longueur, qu'on nomme le battant. || Synonyme de guindage, en parlant de la distance entre les poulies des palans destinés à soulever un fardeau.

— ÉTYM. *Guinder*.

† **GUINDE** (ghin-d'), *s. f.* || 1° Nom d'une petite presse à moulinet et sans vis, dont se servent les tondeurs de draps. || On dit aussi guinda. || 2° Terme de marine. Machine à poulie pour élever de gros fardeaux.

GUINDÉ, ÉE (ghin-dé, ée), *part. passé* de guinder. || 1° Hissé, porté en haut à l'aide de machines. Sinon il consentait d'être en place publique Guindé la hart au col, étranglé court et net, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. || Par extension. Dans quelque rang qu'il soit des mortels regardé, Je le [Jupiter] tiendrais fort misérable, S'il ne quittait jamais sa mine redoutable Et qu'au faîte des cieux il fût toujours guindé, MOL. *Amph. Prol.* || 2° Fig. Qui a un caractère factice d'élévation, et comme si une machine avait contribué à cette élévation. Les vers d'Horace [tragédie de Corneille] ont quelque chose de moins guindé, CORN. *Ex. de Cinna*. Vous me dépeignez fort bien ce bel esprit guindé ; je ne l'aimerais pas mieux que vous ; mais je ne serais point étonnée que le comte de Guiche s'en accommodât, SÉV. *Lett.* 6 avril 1672. Il était guindé dans toutes ses allures, HAMILT. *Gramm.* 7. Dufresne [un acteur] n'était nullement fait pour les rôles de dignité et de force; je l'ai vu guindé dans Athalie, quand il faisait le grand prêtre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1742. Elles [des dames anglaises] étaient guindées et froides, prenaient du thé, faisaient un grand bruit avec leurs éventails, ne disaient mot, ou criaient toutes à la fois pour médire de leur prochain, ID. *Mél. littér. Lett. à M****. Un goût factice et guindé qui n'est plus que l'ouvrage de la mode, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5. Que d'orateurs guindés qui se disent profonds, Se tourmentent sans fin pour enfanter des sons! GILB. *Le XVIIIe s.* || Il est toujours guindé, il a l'air contraint, il veut paraître toujours grave. Il n'a rien de vrai, ni de naturel, il est guindé, et outré en tout, FÉNEL. *Dial. des morts anc. Dial.* 24. || 3° Terme de manége. Être guindé à cheval, s'y tenir raide, dans une position gênée et avec affectation.

† **GUINDEAU** (ghin-dô), *s. m.* Terme de marine. Grand treuil, par opposition à vireveau, petit treuil.

— ÉTYM. Voy. GUINDER.

GUINDER (ghin-dé), *v. a.* || 1° Lever en haut par le moyen d'une machine. Nous admirâmes les peines qu'ils [les ennemis] eurent à guinder leur canon si haut, ST-SIM. 40, 220. Il [le roi d'Eldorado] donna l'ordre sur-le-champ à ses ingénieurs de faire une machine pour guinder ces deux hommes extraordinaires hors du royaume [il s'agit de franchir des montagnes droites comme des murailles qui entourent Eldorado], VOLT. *Candide*, 18. Vous avez beau dire et beau faire, Charles Quint n'a jamais brûlé de Luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche en sa présence, pour les descendre à plusieurs reprises dans le bûcher, ID. *Lett. Gaillard*, 28 avril 1769. || Terme de marine. Synonyme de hisser, en parlant d'un mât. || Par extension. Nous le [Condillac] mènerions aux Délices, et de là nous le guinderions par le mont Cenis à Turin, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 26 janv. 1768. || Fig. Il est quelques esprits dont l'orgueil curieux Jusques à mes secrets les plus mystérieux Tâche à guinder l'essor de leur intelligence, CORN. *Imit.* III, 4. Les machines qui l'avaient guindé si haut par l'applaudissement et les éloges, sont encore toutes dressées pour le faire tomber dans le dernier mépris, LA BRUY. VIII. Les échasses de l'étiquette Guindent bien haut des cœurs bien bas, BÉRANG. *Vertu de Lis.* || 2° Fig. Donner une élévation factice. Guinder son style. Se guinder l'esprit. Il ne faut pas guinder l'esprit; les manières tendues et pénibles le remplissent d'une sotte présomption, PASC. *Géométr.* II. Ils font voir par là que la vertu ne leur est guère naturelle, et qu'il leur a fallu de grands efforts pour guinder leurs âmes jusques à l'état où ils sont si fiers de se faire voir, NICOLE, *Essais*, t. III, p. 140, dans POUGENS. Vous avez guindé la sculpture, BÉRANG. *Pauvres amours.* || 3° Se guinder, *v. réfl.* Se hisser soi-même, se porter à un lieu plus élevé. Les uns se soulevaient eux-mêmes, les autres se guindaient avec des cordes, VAUGEL. *Q. C.* VII, 11. || Par extension. Et se guinda, quittant la terre, Vers la région du tonnerre, SCARR. *Gigantom.* II. Nous grimpons à son cinquième étage et par une échelle nous nous guindons à un sixième qui était un cabinet ouvert à tous les vents, MONTESQ. *Lett. pers.* 45. || Terme de fauconnerie. Se guinder, se dit d'un oiseau qui s'élève à perte de vue. || 4° Fig. Prendre des airs de grandeur. C'est vraiment une plaisante chose à voir que cette cour [de Bonaparte], et comme tout cela se guinde peu à peu, P. L. COUR. *Lett.* I, 125. || Affecter trop d'élévation dans les choses morales, dans les choses d'esprit. Je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la fortune, accuser les destins et dire des injures aux hommes, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, MOL. *Critique*, 7. Toutes les fois qu'on se veut guinder au-dessus des nues, on s'y perd, ou, pour parler plus simplement, on manque de précision et de justesse, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 14. On n'a pas été plus indulgent pour Callisthène, qui, en certains endroits de ses écrits, ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue, BOIL. *Longin, Sublime*, chap. 2. Il n'était pas comme les rois de l'Inde, Qu'on ne voit point, qui craignent le grand jour, Et dont la majesté sur la terreur se guinde, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Il est plus facile de prendre l'essor et de se guinder sur de grands sentiments, que d'attraper une plaisanterie fine et délicate, LESAGE, *Diable boit.* 14. Il vaut mieux écrire froidement que de se guinder, VAUVEN. *Dial. Isocrate, Démosth.* Ceux qui pensent peu, s'occupant

beaucoup des mots et cherchant des expressions extraordinaires, sont sujets à se guinder au delà du naturel, et donnent dans le ridicule et dans le phébus, LA HARPE, *Corresp.* t. II, p. 308, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Le prince despité.... encores qu'il vist ses navires desguarnis d'hommes, fit guinder, se met aux trousses de Lansac.... D'AUB. *Hist.* II, 300. Pour faire un corps bien espagnolé, quelle gehenne ne souffrent-elles [les femmes], guindées et cenglées, à tout de grosses coches sur les costez, jusques à la chair vifve? MONT. I, 308.

— ÉTYM. Wallon, *waint*, guinder, monter un cric; espagn. et portug. *guindare*; ital. *ghindare*; de l'anc. h. allem. *windan*; angl. *to wind*, hisser.

† **GUINDERESSE** (ghin-de-rè-s'), *s. f.* Terme de marine. Gros cordage employé à caler les mâts.

— ÉTYM. *Guinder*.

† **GUINDERIE** (ghin-de-rie), *s. f.* État d'une personne guindée. Sa naïveté et sa jolie petite figure nous délassent de la guinderie de mademoiselle Duplessis, SÉV. 242.

† **GUINDRE** (ghin-dr'), *s. m.* Petit métier pour doubler les soies, après qu'elles ont été filées.

— ÉTYM. *Guinder*.

GUINÉE (ghi-née), *s. f.* || 1° Ancienne monnaie d'or anglaise qui valait vingt et un schellings ou vingt-six francs cinquante centimes. On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II [de Portugal]; c'est de là qu'on donna depuis le nom de guinées aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays, VOLT. *Mœurs*, 141. Le grand point est d'avoir beaucoup d'argent, les Anglais ne réussissent qu'avec des guinées, et un crédit qui les décuple, ID. *Lett. Choiseul*, 13 juillet 1761. || Demi-guinée, monnaie d'or d'Angleterre valant 10 shellings, 6 pence, ou 13 fr. 24 c. || 2° Sorte de toile bleue de coton. || 3° Terme de commerce. Cuir préparé, buffle.

— ÉTYM. Angl. *Guinea*, nom d'un pays d'Afrique, à cause que Charles II fit frapper les premières *guinées* avec de l'or venu de ce pays. Quant à la *guinée*, toile, elle est dite ainsi parce qu'elle sert au trafic avec les nègres.

† **GUINETTE** (ghi-nè-t'), *s. f.* Nom donné anciennement à la pintade, parce qu'elle venait de la Guinée; d'où elle est appelée aussi poule de Guinée, LEGOARANT.

† **GUINGAN** (ghin-gan), *s. m.* || 1° Étoffe de coton, fine et employée souvent à faire des robes de femme. || 2° Toile de coton blanche de l'Inde. Une centaine de balles de mouchoirs, de pagnes et de guingans, d'un très-beau rouge, que les Malabares fabriquent à Gaffanapatnam, où ils sont établis depuis très-longtemps, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 15.

— ÉTYM. *Guingamp*, ville de Bretagne où il y a des fabriques de tissus.

GUINGOIS (ghin-goî), *s. m.* || 1° Travers, ce qui n'est point droit, ce qui n'a point la figure qu'il devrait avoir. Il y a du guingois dans cette construction. || Fig. Il y a du guingois dans cet esprit-là. || 2° De guinguois, *loc. adv.* De travers. Cela est tout de guingois. || Fig. Avoir l'esprit de guingois. Une chaise qu'on va rompre, une cérémonie de guingois, SÉV. 435.

— HIST. XVIe s. Il vous fault mettre le bonnet à gyngoys, PALSGR. p. 831.

— ÉTYM. Génev. *de guinguoine*; picard, *guingoin*; Berry, *gimboize*: *ce soliveau est tout de gimboise*, et aussi *de gingois*. Étymologie incertaine. Lamonnoye le suppose dit pour *guignois*, du verbe *guigner*, regarder du coin de l'œil. Diez le tire de l'ancien scandinave *kingr*, flexion; *guingois* aurait été dit, par assimilation avec l'autre *g*, pour *quingois*; cela est vraisemblable.

† **GUINGUENASSE** (ghin-ghe-na-s'), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de filet.

† **GUINGUET** (guin-ghè), *s. m.* Camelot léger, uni et rayé de différentes couleurs (Amiens).

1. **GUINGUETTE** (ghi-ghè-t'), *s. f.* || 1° Nom qu'on donne aux cabarets des environs de Paris et d'autres villes, et où le peuple va boire et se réjouir les jours de fête. Vois-tu près de la guinguette Folâtrer dessus l'herbette Vénus avec les amours? CHAULIEU, *Au cheval. de Bouillon*, 1704. Ces gentils compagnons Qui les fêtes, à la guinguette, Régalant facile grisette Avec trois maudits violons, Pour Toinon, Nicoïle ou Pérette À bon marché font des chansons, HAMILT. *Lett. à M. de Mimeure*, datée de Sceaux, 1er juillet 1705. Moi, madame, je n'ai point d'amant, mais on en trouve à la guinguette. — La veuve: Un amant de guinguette, la jolie chose! DANCOURT, *Impr. de Surène*, sc. 15. On ne voit point, dans les faubourgs ni hors des murs, ces guinguettes où nos artisans et le bas peuple vont oublier leurs travaux et se livrer à une joie franche, sans souci pour le lendemain, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuv.* t. VII, p. 94, dans POUGENS. Nos promenades tête à tête hors de la ville où je dépensais magnifiquement huit ou dix sols à quelque guinguette, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Deux poëtes de l'ancien opéra-comique, dont le génie était la gaieté, et qui n'étaient jamais si bien en verve que sous la treille de la guinguette, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 2° Petite maison de campagne. Personne ne pouvait comprendre une dépense si prodigieuse pour une simple guinguette, puisque une maison sans terres, sans revenus, sans seigneurie ne peut avoir d'autre nom, ST-SIM. 311, 103. J'ai vu le Skellendorf; il a dîné dans ma guinguette, VOLT. *Lett. Algarotti*, 15 août 1760. À ce jardin était jointe une guinguette assez jolie qu'on meubla, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || On a dit une maison guinguette. Cet homme était retiré à Auteuil; le malade a emprunté une maison guinguette que Samuel Bernard a dans ce village, BARBIER, *Journ. hist. du règne de Louis XV*, p. 350. || 3° Il s'est dit autrefois pour grisette. Il faudra que je m'en retourne à pied, comme une guinguette qui vient de souper en ville, *Le ballet des 24 heures* (1722), sc. 6, dans FR. MICHEL, *Argot*.

— ÉTYM. Génin, *Récréat.* t. II, p. 145, le tire de *gigue*, lieu où l'on remue la gigue, où l'on danse. Il paraît plutôt venir de *guinguet* ou *ginguet* (voy. GINGUET) qui s'est dit d'un petit vin: lieu où l'on vend du petit vin.

† 2. **GUINGUETTE** (ghin-ghè-t'), *s. f.* Espèce de voiture découverte à deux roues, que l'on a depuis nommée un phaéton.

— ÉTYM. Sans doute *ginguet*.

† 3. **GUINGUETTE** (ghin-ghè-t'), *s. f.* Pipe à petit godet.

† 4. **GUINGUETTE** (ghin-ghè-t'), *s. f.* Jeu de la guinguette, espèce de jeu de cartes. Guinguette se dit, au jeu qui porte ce nom, de la dame de carreau. || Se dit aussi, au jeu de l'hombre, du coup par lequel l'hombre gagne sans as noir.

† 5. **GUINGUETTE** (ghin-ghè-t'), *s. f.* Terme de commerce. Sorte de toile d'étoupe de lin. Guinguettes, chaîne brin de chanvre, trame brin de chanvre, largeur 1/2 aune et 1/2 seize, *Tabl. annexé aux lett. pat. du* 30 *sept.* 1680, Tours.

† **GUINOT** (ghi-no), *s. m.* Un des noms vulgaires du pinson.

† **GUIORER** (ghi-o-ré), *v. n.* Se dit du cri de la souris.

† **GUIPÉ, ÉE** (ghi-pé, pée), *part. passé* de guiper. Frange guipée. || *S. m.* Le guipé, certain dessin de dentelle tracé sur le vélin.

† **GUIPER** (ghi-pé), *v. a.* Terme de métier. Guiper la frange, faire des franges torses, comme font les passementiers et les rubaniers, en les attachant d'un côté et les tordant de l'autre, avec l'instrument qui se nomme guipoir. || Imiter sur le vélin, ou par une broderie, la dentelle appelée guipure.

— ÉTYM. Goth. *vaipan*, orner de guirlandes; ou, mieux, en raison du sens, l'anc. h. allem. *wëban*, tisser; allem. mod. *weben*.

† **GUIPOIR** (ghi-poir), *s. m.* Terme de passementerie. Outil pour guiper, pour faire des torsades.

— ÉTYM. *Guiper*.

† **GUIPON** (ghi-pon), *s. m.* Terme de marine. Gros pinceau formé de morceaux d'étoffe de laine, avec lequel les calfats étendent le brai. || Terme de tanneur. Linge au bout d'un bâton pour mettre les peaux en chaux.

— ÉTYM. C'est peut-être une ancienne forme pour *jupon*, qui s'est dit en effet *gipon*. Mais Jal le tire de l'angl. *to wipe*, essuyer, nettoyer.

GUIPURE (ghi-pu-r'), *s. f.* Espèce de dentelle dans laquelle il n'y a pas de fond; le dessin est fait par des brins très-fins de soie ou de fil entrelacés de façon à former de petits bâtons réunis sous toutes sortes de formes. Je voudrais bien qu'on fît de la coquetterie Comme de la guipure et de la broderie, MOL. *Éc. des mar.* II, 9. Dentelles de soie et de guipures, venant de Flandres, Angleterre et autres lieux, la livre pesant.... 8 livres, *Tarif du* 18 *avril* 1667.

— ÉTYM. *Guiper*.

GUIRLANDE (ghir-lan-d'), *s. f.* || 1° Arrangement de fleurs, de feuilles ou d'objets servant d'ornement, formant une chaîne flexible et pouvant s'enrouler, se suspendre selon le besoin ou le goût des personnes. L'amour paraît de l'autre [côté], entouré de délices; Et la guirlande qu'il me tend Éclate sur des précipices, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 1. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes; ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Aux autels d'Apollon suspendez vos guirlandes, M. J. CHÉN. *Œdipe-roi*, IV, 1. || 2° Choses qui par leur disposition imitent des festons, des guirlandes. Une guirlande de pierreries, de diamants. || 3° Ornements de feuillage ou de fleurs peints ou sculptés. || Petite bande de métal façonnée, qui orne les bords d'une trompette et d'un cor. || 4° Fig. Terme de littérature. Choix de petites pièces de poésie. Une guirlande poétique. || 5° Terme de marine. Se dit des pièces de bois placées horizontalement dans l'intérieur d'un bâtiment pour relier les membrures. || Amarrage fait pour retenir le congréage d'un cordage.

— HIST. XVIe s. Le ciel ravi, qui si belle la voit, Roses et liz et guirlandes pleuvoit, RONS. 60.

— ÉTYM. Provenç. *garlanda*, *guarlanda*, *guirlanda*; espagn. *guirnalda*; portug. *guirlanda*; ital. *ghirlanda*. Origine douteuse. Le moy. h. allem. *wierelen*, border (anc. h. allem. *wiara*, couronne), n'est pas sans probabilité, avec le même suffixe que dans *girande*, *girandole*, mais sans autre communauté étymologique avec ces mots, puisqu'il faut une *l* dans le primitif, quel qu'il soit. Il y avait dans la place Maubert, à Paris, un lieu qui s'appelait *garlende* (*Liv. des mét.* 311), et, à côté, une rue dite *guellande*, et plus tard *galande*; c'est très-probablement une ancienne forme de *guirlande*, comme on le voit par les mots *galandage*, *garlandage*.

† **GUIRLANDER** (ghir-lan-dé), *v. a.* Orner de guirlandes. Durant quatre mortelles heures nous n'aperçûmes que des bruyères guirlandées de bois, des friches à peine écrêtées, des semences de blé noir et d'indigentes avenières, CHATEAUB. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— HIST. XVIe s. Guirlandé, COTGRAVE.

† **GUISARD** (gui-zar; *ui* comme dans *huile*), *s. m.* Partisan du duc de Guise, dans la lutte de ce duc contre Henri III; ligueur.

† **GUISARME** (ghi-zar-m'), *s. f.* Sorte d'arme de guerre dans le moyen âge; c'était une hache à deux tranchants.

— ÉTYM. Prov. *jusarma*, *gusarma*; anc. esp. *bisarma*; ital. *giusarma*. Origine inconnue.

1. **GUISE** (ghi-z'), *s. f.* Manière, façon, goût, fantaisie. Il forme une vertu comme il plaît à sa guise, RÉGNIER, *Sat.* V. Le lion dans sa tête avait une entreprise: Il tint conseil de guerre, envoya ses prévôts; Fit avertir les animaux: Tous furent du dessein, chacun selon sa guise, LA FONT. *Fabl.* V, 19. Le sage l'aura fait [un éléphant de pierre] par tel art et de guise Qu'on le pourra porter peut-être quatre pas, ID. *Fabl.* X, 14. Faisant gagner marchands de toutes guises, ID. *Faucon.* Le lendemain notre amant se déguise, Et s'enfarine en vrai garçon meunier, Un faux menton, barbe d'étrange guise, Mieux ne pouvait se métamorphoser, ID. *Mandrag.* Simple, jeunette et d'assez bonne guise, ID. *Fais.* Les poëtes font à leur guise, MOL. *Amph. Prol.* || En guise de, *loc. adv.* À la façon de, en manière de, à la place de. Son prisonnier à son côté en guise de limier, SCARR. *Rom. com.* I, 13. Ce serait même une fête à donner à la cour, en guise de feu d'artifice, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er janvier 1771. || À guise de, à la manière de. Il passe le tronçon de la sienne [épée] en la main gauche, à guise d'un poignard, CORN. *Clit. argum.*

— HIST. XIe s. [Il] Vait le ferir en guise de baron, *Ch. de Rol.* XCII. Par nule guise ne m'aviez desfié, *ib.* CXLVII. || XIIe s. Quant il ont en bataille fiché leur estendart, Ne se maintiennent mie à guise de couart, *Sax.* XIX. [Soyez] Aresté d'ostoyer [aller en guerre] chascuns selon sa guise, *ib.* XXIII. || XIIIe s. Là me souvint des gens de male guise Qui m'ont mis sus mensonge à escient, QUESNES, *Romanc.* p. 89. Et il fu voir que Assur, fil Sem le fil Noé, avoit comencié en celui païs une cité, mais li rois Ninus l'acompli, et estora de grant guise, et en fist le chief de son regne, et por le non de lui est appelée Ninive, BRUN. LAT. *Trés.* p. 32. À guise de cheval que on a enfrené, *Berte*, XV. Si avint qu'il vit, outre un grant fossé, un fouc [foule] de paysans armés à la guise du pays, *Chr. de Rains*, 219. Car la vertu n'est mie mendre [moindre] De bien garder et de deffendre Les choses, quant el sunt acquises, Que del aquerre en quelques guises, *la Rose*, 8304. Cil bien sunt tien à droite guise, *ib.* 5352. || XIVe s. Touz biens ne sont pas d'une meisme espece ne d'une guise, ORESME, *Eth.* VI. || XVe s. Et fit son departement en guise de moine, et ainsi habillé s'en alla, MONSTREL. II, 155. Et fit parler aux Venitiens de les mettre à rançon aux guises de France; mais ils dirent que ce n'estoit pas leur usance, *Boucig.* II, 29. || XVIe s. Tant de villes, tant de guises, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *guisa*, *guia*; espagn. portug. et ital. *guisa*; de l'anc. h. allem. *wisa*, manière, guise; allem. mod. *Weise*.

† 2. **GUISE** (ghi-z'), *s. f.* Terme de métallurgie. Petite plaque de fonte dans laquelle on moule la fonte pour acier.

— ÉTYM. Autre forme de *gueuse* 1.

† **GUISEAU** (ghi-zô), *s. m.* Variété de l'anguille ordinaire.

GUITARE (ghi-ta-r'), *s. f.* ‖ 1° Instrument de musique à six cordes et à manche divisé en demi-tons par des touchettes. La guitare est un instrument grave, et qui descend, à une tierce près, aussi bas que le violoncelle. La musique de guitare s'écrit sur la clef de sol; mais les notes représentent en réalité l'octave inférieure des mêmes notes sur le violon ou la flûte. Il y avait un certain Italien à la cour [d'Angleterre] fameux pour la guitare; il avait du génie pour la musique, et c'est le seul qui de la guitare ait pu faire quelque chose, HAMILT. *Gramm.* 8. Chanter sans guitare à Séville, vous seriez bientôt reconnu, ma foi, bientôt dépisté, BEAUMARCH. *Barbier*, I, 6. ‖ Guitare tierce, guitare un peu plus petite que la guitare ordinaire et accordée une tierce mineure au-dessus. La guitare tierce est surtout utile, parce que, les tons diésés étant plus favorables que les tons bémolisés au jeu de la guitare, elle permet de jouer en la, en ré, en sol, ce qui est écrit en ut, en fa, en si bémol. Elle fait le même effet que le *capo d'astro* à la troisième position, mais sans étouffer les sons comme lui. ‖ Fig. et familièrement. Répétition ennuyeuse, rengaîne. C'est toujours la même guitare. ‖ 2° Au fig. la guitare représente les chansons ou la poésie badine, comme la lyre la poésie noble. Choisis quelque excellente main Pour une si belle aventure; Prends la lyre de Chapelain Ou la guitare de Voiture, SARRASIN, dans MÉNAGE. ‖ 3° Petite pièce de poésie, du genre des romances. ‖ 4° Un des noms sous lesquels les marchands désignent la coquille du *murex pervers* (univalves). ‖ 5° Terme de charpente. Se dit des assemblages composés de pièces courbes.

— HIST. XIII° s. Si a guiternes et leüs [luths], *la Rose*, 21287. ‖ XV° s. Sus, tost, la royne des guiternes, *Patelin*. ‖ XVI° s. Les pieds comme une guinterne, RAB. *Pant.* IV, 31. Au commencement ceux qui apprennent à jouer de la guiterne, gastent volontiers les cordes et le fust, LA BOËTIE, 121. Guiterre, dans NICOD, *Dict.*

— ÉTYM. Provenç. *guitara*; espagn. et portug. *guitarra*; ital. *chitarra*; du latin *cithara*; grec, κιθάρα.

† **GUITARERIE** (ghi-ta-re-rie), *s. f.* Par plaisanterie. Les gens jouant de la guitare. Toute la guitarerie de la cour se mit à l'apprendre [une sarabande], HAMILT. *Gramm.* 8.

† **GUITARISER** (ghi-ta-ri-zé), *v. n.* Jouer de la guitare. Il pense, quand la nuit il a guitarisé, Que j'en ai tout le jour le cœur martyrisé, SCARRON, *Jodelet duell.* II, 4.

— HIST. XIV° s. L'un de eux dist à Jehan Barre, qui lors jouoit de la guyterne : viens jouer et guisterner avec nous, DU CANGE, *guiterna*.

— ÉTYM. *Guitare*.

GUITARISTE (ghi-ta-ri-st'), *s. m.* Celui qui joue de la guitare. Un bon guitariste.

† **GUITERNE** (ghi-tèr-n'), *s. f.* Terme de marine. Arc-boutant placé en arrière des machines à mâter.

— ÉTYM. Ancienne forme de *guitare*.

† **GUIT-GUIT** (ghi-ghi), *s. m.* Terme d'ornithologie. Genre de passereaux ténuirostres.

† **GUIVRE** (ghi-vr'), voy. GIVRE 1.

† **GUIVRÉ, ÉE** (ghi-vré, vrée), *adj.* Terme de blason. Orné de guivres.

† **GULF-STREAM** (golf-strîm'), *s. m.* Terme de géographie emprunté des Anglais et employé pour désigner le grand courant d'eau échauffée qui se rend du golfe du Mexique aux côtes d'Europe.

— ÉTYM. Anglais, *gulf*, golfe, et *stream*, courant.

† **GULPE** (gul-p'), *s. m.* Terme de blason. Tourteau de pourpre qui tient le milieu entre le besant, qui est toujours de métal, et le tourteau, qui est toujours de couleur.

GUMÈNE (gu-mè-n'), *s. f.* Terme de blason. Le câble d'une ancre.

— ÉTYM. Voy. GOMÈNE.

† **GURNARD** (gur-nar), *s. m.* Poisson, un des plus communs parmi les grondins (*trigla gurnardus*).

† **GURNEAU** (gur-nô), *s. m.* Synonyme de gurnard.

GUSTATIF, IVE (gu-sta-tif, sti-v'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'organe du goût. Le nerf gustatif. Les parties gustatives.

— HIST. XVI° s. La faculté sensitive est divisée en visive, auditive, odorative, gustative et tactive, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Lat. *gustare*, goûter.

GUSTATION (gu-sta-sion), *s. f.* Terme didactique. Perception des saveurs; exercice du goût.

— ÉTYM. Lat. *gustationem*, de *gustare*, goûter.

† **GUSTUEL, ELLE** (gu-stu-èl, è-l'), *adj.* Qui se rapporte au goût. Jouissances gustuelles, BRILLAT-SAVARIN, dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. Mot formé par Brillat-Savarin du lat. *gustus*, goût.

† **GUTTA-PERCHA** (gu-tta-pèr-ka), *s. f.* Substance différant du caoutchouc, en ce qu'elle n'est ni élastique ni extensible bien que douée d'une grande flexibilité; elle devient plastique à une température élevée, se façonne, se soude alors comme une pâte grasse, et forme un cuir factice dont l'emploi rend de grands services à l'industrie, LEGOARANT. La gutta-percha est le produit du suc des laticifères qui se trouvent dans le liber d'un arbre forestier, *isonandra gutta*, Hooker, appartenant à la famille des sapotées, originaire de Singapore et répandu dans tout l'archipel oriental. On se sert de la gutta-percha pour envelopper les fils télégraphiques sous-marins.

— ÉTYM. Malais, *getah pertjah*, de *getah*, gomme, et *pertjah*, nom malais de Sumatra : gomme de Sumatra. *Gutta* est l'orthographe anglaise de *getah*, prononcé avec un *e* muet que représente l'*u* anglais suivi de deux consonnes; il a ainsi une fausse ressemblance avec le latin *gutta*.

GUTTE (gu-t'), voy. GOMME-GUTTE.

† **GUTTIER** (gu-tié), *s. m.* Arbre dit aussi *garcinie cambogie*, *cambogie gutte* (guttifères), qui produit la fausse résine-gutte.

† **GUTTIFÈRE** (gu-tti-fè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme de géologie. Qui présente des gouttes, des larmes. Quartz guttifère. ‖ 2° Terme de botanique. Qui produit de la gomme-gutte. ‖ *S. f. pl.* Famille de plantes, ainsi appelées parce que presque toutes contiennent un suc gommo-résineux qui en découle en larmes, et qui jouit de propriétés âcres et purgatives.

— ÉTYM. Lat. *gutta*, goutte, et *ferre*, porter.

† **GUTTIFORME** (gu-tti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une goutte d'eau.

— ÉTYM. Lat. *gutta*, goutte, et *forme*.

† **GUTTIPENNE** (gu-tti-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes chargées de taches blanches sur un fond brun.

— ÉTYM. Lat. *gutta*, goutte, et *penna*, aile.

† **GUTTULAIRE** (gu-ttu-lè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui affecte la forme de petits grains semblables à des gouttes.

— ÉTYM. Lat. *guttula*, diminutif de *gutta*, goutte.

GUTTURAL, ALE (gu-ttu-ral, ra-l'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au gosier. Fosse gutturale. Toux gutturale. ‖ Conduit guttural du tympan, la trompe d'Eustache, qui fait communiquer le gosier avec la cavité du tympan. ‖ Poche gutturale, réservoir existant, dans les solipèdes, sur le trajet de la trompe d'Eustache, et formé par une dilatation de la muqueuse de ce conduit. ‖ Terme de chirurgie. Hernie gutturale, la bronchocèle. ‖ 2° Terme de grammaire. Qui se prononce du gosier. Des sons gutturaux. Le *j* espagnol est une lettre gutturale. On y parle [à Sienne] aussi purement l'italien qu'à Florence et sans l'âpreté et l'accent guttural du florentin, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuvres*, t. VII, p. 171, dans POUGENS. ‖ *S. f.* Lettre qui se prononce du gosier. Les gutturales pures sont *k*, *g*; prononciation gutturale du *g* français dans *ga*, *go*, *gu*, du *c* dans *ca*, *co*, *cu*, par opposition à la prononciation chuintante du *g* dans *ge*, *gi*, et sifflante du *c* dans *ce*, *ci*.

— ÉTYM. Lat. *guttur*, gosier (voy. GOITRE).

† **GUTTURO-MAXILLAIRE** (gu-ttu-ro-ma-ksil-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au gosier et à la mâchoire.

— ÉTYM. Lat. *guttur*, gosier, et *maxillaire*.

† **GUTTUROSE** (gu-ttu-rô-z'), *adj. f.* Terme de zoologie. Antilope gutturose, antilope qui a la gorge grosse.

— ÉTYM. Lat. *gutturosus*, goitreux, de *guttur*, gosier.

† **GUTTURO-TÉTANIQUE** (gu-ttu-ro-té-ta-ni-k'), *adj.* Terme de médecine. Bégaiement gutturo-tétanique, bégaiement que produit la contraction spasmodique du gosier.

— ÉTYM. Lat. *guttur*, gosier, et *tétanique*.

† **GUYAQUILLITE** (gui-ia-ki-li-t'; *ui* comme dans huile), *s. f.* Résine fossile de Guyaquil (Amérique-Sud).

— ÉTYM. *Guyaquil*, et *ite* qui désigne un principe.

† **GUZARATI** (gu-za-ra-ti), *s. m.* Le dialecte indien du Guzarate, contrée de l'Inde.

† **GUZLA** (guz-la), *s. f.* Instrument de musique des Illyriens, qui est une espèce de violon monté d'une seule corde de crin, et qui sert à accompagner les chants nationaux.

† **GYMNANDRE** (ji-mnan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les étamines nues.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ἀνήρ, mâle, étamine.

† **GYMNANTHE** (ji-mnan-t'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont dépourvues de toute enveloppe.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ἄνθος, fleur.

GYMNASE (ji-mna-z'), *s. m.* ‖ 1° Lieu où les Grecs s'exerçaient à lutter, à jeter le disque, et autres jeux de force. Ceux que l'on destinait à la profession d'athlète, fréquentaient, dès leur plus tendre jeunesse, les gymnases ou palestres, qui étaient des espèces d'académies, entretenues pour cela aux dépens du public, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 61, dans POUGENS. ‖ 2° Par analogie, établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. ‖ Gymnase ou gymnasium, nom que l'on donne en Allemagne aux colléges ou écoles latines. ‖ 3° Le Gymnase dramatique, théâtre de comédie à Paris. Les pièces du Gymnase. Le genre du Gymnase.

— ÉTYM. Γυμνάσιον, de γυμνός, nu.

GYMNASIARQUE (ji-mna-zi-ar-k'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'antiquité. Chef du gymnase, celui qui en avait la surintendance. ‖ 2° Celui qui, dans les écoles publiques, dirige un système d'exercices gymnastiques, propres à développer les facultés physiques de l'homme.

— ÉTYM. Γυμνασιάρχης, de γυμνάσιον, gymnase, et ἄρχειν, commander.

GYMNASTE (ji-mna-st'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'antiquité. Officier préposé dans le gymnase à l'éducation des athlètes et de ceux qui fréquentaient le gymnase. Le gymnaste était non celui qui enseignait les mouvements, c'était le pédotribe (voy. ce mot), mais celui qui savait approprier les divers exercices à la constitution des individus dont il dirigeait le régime. ‖ 2° Chez nous, celui qui enseigne par son exemple à exécuter les mouvements de la gymnastique. ‖ Par extension, celui qui fait des tours de force et d'agilité. Le gymnaste Léotard.

— ÉTYM. Γυμναστής, de γυμνάζειν, exercer (voy. GYMNASE).

GYMNASTIQUE (ji-mna-sti-k'), *adj.* ‖ 1° Qui concerne les exercices du corps. Les exercices gymnastiques. ‖ 2° *S. f.* L'art, l'action d'exercer le corps pour le fortifier. La danse est un des exercices du corps que les Grecs ont cultivés avec beaucoup de soin; elle faisait partie de ce que les anciens appelaient la gymnastique, partagée suivant Platon en deux genres, l'orchestique, qui tire son nom de la danse; et le palestrique appelé ainsi du mot grec qui signifie la lutte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 538, dans POUGENS. La gymnastique est la culture régulière du corps; elle est pour lui ce que l'étude est pour l'esprit, BARTH. ST-HILAIRE, *Préface*, p. VIII, de la *Gymnastique pratique* de LAISNÉ. La gymnastique bien comprise est une partie essentielle du perfectionnement de notre être, et l'on ne doit pas être surpris qu'à ce titre elle ait attiré les méditations des philosophes les plus vénérés du genre humain, d'un Platon, d'un Locke, ID. *ib.* p. IX. Les jeux ordinaires avec leurs inconvénients désordonnés et sans suite ne sauraient remplacer la gymnastique; et, réciproquement la gymnastique, régulière et disciplinée comme elle est, ne doit point exclure les jeux où les enfants se livrent à tous les ébats de leur âge, ID. *ib.* p. IX. Si la gymnastique est distincte du jeu, elle ne l'est pas moins de l'orthopédie.... elle prévient le mal en affermissant la santé et en fortifiant tous les organes, qu'elle exerce avec vigueur et continuité, ID *ib.* p. IX. Les femmes ont besoin de la gymnastique, plus même que les hommes; pour elles, les obstacles que la vie civilisée oppose au développement corporel sont bien plus multipliés et bien plus funestes encore, ID. *ib.* p. XIII. ‖ Fig. La déclamation était une espèce d'apprentissage de l'éloquence appliquée à des sujets anciens ou fictifs, une gymnastique où l'athlète essayait des forces qu'il devait employer dans la suite aux choses publiques, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 1. ‖ 3° Par extension, le lieu où sont établis les objets nécessaires à ces exercices et où l'on va s'exercer. Aller à la gymnastique.

— HIST. XIV° s. Travaillements gymnastiques, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Gymnastique, maniere

de luite [lutte] pour exerciter son corps en force et en vitesse, ID. *ib.*

— ÉTYM. Γυμναστικὸς, de γυμναστής (voy. GYMNASTE).

† **GYMNÈTES** (ji-mnè-t'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité. Esclaves chez les Argiens, ainsi nommés probablement, de ce qu'ils étaient mal vêtus ou presque nus (γυμνός, nu). Les gymnètes étaient à Argos ce que les ilotes étaient à Sparte.

† **GYMNÈTRES** (ji-mnè-tr'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Genre de poissons acanthoptérygiens de la famille des ténioïdes.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ἦτρον, bas-ventre.

† **GYMNÉTRON** (ji-mné-tron), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de coléoptères tétraniens, famille des curculionides.

GYMNIQUE (gi-mni-k'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité. Il se dit des jeux où les athlètes combattaient. La ville de Sparte célébrait actuellement les jeux gymniques, et elle était pleine d'étrangers que la curiosité y avait amenés, lorsque les courriers arrivèrent de Leuctres avec la terrible nouvelle de cette défaite, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 390, dans POUGENS. || 2° *S. f.* La gymnique. L'art des exercices des athlètes.

— ÉTYM. Γυμνικὸς, de γυμνὸς, nu (voy. GYMNO....).

† **GYMNO....** préfixe du langage didactique qui signifie nu, de γυμνὸς, nu, et qui paraît tenir au latin *nudus*, pour *gnudus*.

† **GYMNOBLASTE** (ji-mno-bla-st'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'embryon n'est point renfermé dans un sac particulier. Plantes gymnoblastes.

— ÉTYM. *Gymno....*, et βλαστὸς, germe.

† **GYMNOBRANCHE** (ji-mno-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont à nu.

— ÉTYM. *Gymno....*, et *branchie.*

† **GYMNOCARPE** (ji-mno-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit n'est attaché à aucun organe accessoire. || Champignons gymnocarpes, les champignons dont les corpuscules reproducteurs sont placés extérieurement.

— ÉTYM. *Gymno....*, et καρπὸς, fruit.

† **GYMNOCARPIEN, IENNE** (ji-mno-kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme de botanique. Synonyme de gymnocarpe.

† **GYMNOCAULE** (ji-mno-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont la tige est nue, sans feuilles.

— ÉTYM. *Gymno....*, et καυλὸς, tige.

† **GYMNOCÉPHALE** (ji-mno-sé-fa-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la tête nue, sans poils et sans plumes.

— ÉTYM. *Gymno....*, et κεφαλή, tête.

† **GYMNOCOCHLYDE** (ji-mno-ko-kli-d'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des mollusques qui ont leur coquille à l'extérieur du corps.

— ÉTYM. *Gymno....*, et κοχλὺς, coquille.

† **GYMNODERMATE** (ji-mno-dèr-ma-t') ou **GYMNODERME** (ji-mno-dèr-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la peau nue.

— ÉTYM. *Gymno....*, et *derme.*

† **GYMNODONTE** (ji-mno-don-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les dents à nu.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ὀδοὺς, dent.

† **GYMNOGOMPHES** (ji-mno-gon-f'), *s. m. pl.* Famille d'animalcules infusoires rotifères dont les dents ne tiennent à la mâchoire que par leur base.

— ÉTYM. *Gymno....*, et γόμφος, clou.

† **GYMNOGYNE** (ji-mno-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'ovaire est à nu, dont le pistil n'est point enveloppé par une corolle.

— ÉTYM *Gymno....*, et γυνή, femelle, pistil.

† **GYMNOPÉDIE** (ji-mno-pé-die), *s. f.* Terme d'antiquité. Danse en usage à Lacédémone et exécutée pour une fête annuelle par une troupe d'hommes et d'enfants nus qui chantaient des hymnes composés à cet effet.

— ÉTYM. Γυμνοπαιδία, de γυμνὸς, nu, et παῖς, enfant.

† **GYMNOPHIDE** (ji-mno-fi-d'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit de serpents à peau nue, lisse et visqueuse.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ὄφις, serpent.

† **GYMNOPODE** (ji-mno-po-d'), *adj.* Terme didactique. Qui a les pieds nus. || *S. m. pl.* Famille de reptiles chéloniens.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **GYMNOPOME** (ji-mno-po-m'), *adj.* Terme d'ichthyologie. Qui a les opercules nus. || *S. m. pl.* Famille de poissons osseux.

— ÉTYM. *Gymno....*, et πῶμα, opercule.

† **GYMNOPTÈRE** (ji-mno-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes nues, sans étuis ni écailles. || *S. m. pl.* Les gymnoptères, section de la classe des insectes comprenant ceux qui ont les ailes nues, sans élytres ni écailles farinacées.

— ÉTYM. *Gymno....*, et πτερὸν, aile.

† **GYMNORRHIZE** (ji-mno-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont les racines sont à nu.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ῥίζα, racine.

† **GYMNORRHYNQUE** (ji-mno-rrin-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec ou le museau dénué d'appendices. || *S. m. pl.* Terme d'ichthyologie. Famille de poissons ayant le museau court et dénué d'appendices.

— ÉTYM. *Gymno....*, et ῥύγχος, bec.

† **GYMNOSOME** (ji-mno-so-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le corps nu.

— ÉTYM. *Gymno....*, et σῶμα, corps.

† **GYMNOSOPHIE** (ji-mno-so-fie), *s. f.* ou **GYMNOSOPHISME** (ji-mno-so-fi-sm'), *s. m.* Doctrine des gymnosophistes. A condition qu'on ne leur révélerait rien des préceptes sublimes de la gymnosophie, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*brachmanes*). Il [Proclus] s'était rempli la tête de gymnosophisme, de notions hermétiques, homériques, orphéiques, pythagoriciennes, platoniques et aristotéliciennes ID. *Opin. des anc. phil.* (*éclectisme*).

— ÉTYM. Voy. GYMNOSOPHISTE.

GYMNOSOPHISTE (ji-mno-so-fi-st'), *s. m.* Philosophe indien qui s'abstenait de viandes et s'adonnait à la contemplation. On eût dit presque qu'il [un botaniste] imitait les anciens gymnosophistes qui menaient leurs disciples dans les déserts où ils tenaient leur école, FONTEN. *Tournefort.* Plusieurs d'entre eux vivent tout nus, ce qui leur a fait donner par les Grecs le nom de gymnosophistes, ROLLIN, *Hist. anc. OEuvr.* t. VI, p. 515, dans POUGENS.

— ÉTYM. Γυμνοσοφιστής, de γυμνὸς, nu, et σοφιστής, sage (voy. SOPHISTE).

GYMNOSPERME (ji-mno-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la gymnospermie. || *S. f.* Graine nue et paraissant dépourvue d'épisperme.

— ÉTYM. *Gymno....*, et σπέρμα, graine.

GYMNOSPERMIE (ji-mno-spèr-mie), *s. f.* Terme de botanique. Dans le système de Linné, premier ordre de la didynamie, lequel renferme les plantes dont les fleurs ont quatre graines nues au fond du calice.

† **GYMNOSPERMIQUE** (ji-mno-spèr-mi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la gymnospermie.

† **GYMNOSPORE** (ji-mno-spo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les spores sont à l'extérieur.

— ÉTYM. *Gymno....*, et *spore.*

† **GYMNOSTOME** (ji-mno-sto-m'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Dont la bouche n'offre aucun appendice. || *S. m. pl.* Les gymnostomes, groupe d'insectes comprenant ceux dont les parties de la bouche sont nues. || 2° Terme de botanique. Dont l'orifice est dépourvu d'appendices. Capsule gymnostome.

— ÉTYM. *Gymno....*, et στόμα, bouche.

† **GYMNOSTYLE** (ji-mno-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont le style est nu.

— ÉTYM. *Gymno....*, et *style.*

† **GYMNOTE** (ji-mno-t'), *s. m.* Gymnote électrique, poisson d'une électricité très-puissante, qui frappe d'un coup d'électricité les autres animaux, et dont l'appareil électrique est situé de chaque côté de la queue.

— ÉTYM. Γυμνὸς, nu.

† **GYMNURE** (ji-mnu-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue nue. || *S. m. pl.* Les gymnures, section de la famille des singes, comprenant les sapajous à queue nue et calleuse.

— ÉTYM. *Gymno....*, et οὐρά, queue.

† **GYN.... GYNO....** Préfixe qui signifie femme, et, de là, pistil, et qui vient de γυνή, femme, rattaché au radical sanscrit *jan*, engendrer, grec, γίγνομαι, et au gothique *quin*, femme, angl. *queen*, reine.

† **GYNANDRE** (ji-nan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines sont attachées au pistil. Plantes gynandres. || Se dit aussi des étamines. Étamines gynandres.

— ÉTYM. *Gyn....*, et ἀνήρ, mâle, étamine.

GYNANDRIE (ji-nan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les étamines naissent sur le pistil.

† **GYNANDRIQUE** (ji-nan-dri-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la gynandrie.

† **GYNANTHROPE** (ji-nan-tro-p'), *s. m.* Terme didactique. Hermaphrodite qui tient plus de la femme que de l'homme.

— ÉTYM. *Gyn...*, et ἄνθρωπος, homme.

GYNÉCÉE (ji-né-sée), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Appartement des femmes. || 2° Se dit parfois, parmi nous, du lieu où travaillent, où se tiennent habituellement plusieurs femmes. Les hommes entrent peu dans ce petit gynécée, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 10. || 3° Dans le moyen âge, espèce de manufacture où les seigneurs faisaient travailler leurs vassales ou femmes de corps, à des ouvrages de laine et de soie. || 4° Terme de botanique. Ensemble des organes femelles d'une fleur.

— ÉTYM. Γυναικεῖον (de γυνή, γυναικὸς, femme), sous-entendu οἴκημα : demeure des femmes (voy. GYN....).

GYNÉCOCRATIE (ji-né-ko-kra-sie), *s. f.* || 1° État où les femmes peuvent gouverner. L'Angleterre est une gynécocratie. || 2° Empire composé de femmes. Les prétendues amazones offrent une gynécocratie. || 3° Par extension, réunion composée de femmes, où les femmes règnent. La présence des hommes jette une espèce de contrainte dans cette petite gynécocratie, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21.

— HIST. XVI° s. Quittez ceste vaine esperance de gynecocratie [en France], *Sat. Mén. Harangue de Roze.*

— ÉTYM. Γυνή, γυναικὸς, femme, et κρατεῖν, commander.

GYNÉCOCRATIQUE (ji-né-ko-kra-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la gynécocratie.

† **GYNÉCOGRAPHIE** (ji-né-ko-gra-fie), *s. f.* Synonyme de gynécologie.

— ÉTYM. Γυνή, γυναικὸς, femme, et γράφειν, décrire.

† **GYNÉCOLOGIE** (ji-né-ko-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Histoire de la femme.

— ÉTYM. Γυνή, γυναικὸς, femme, et λόγος, traité.

† **GYNÉCOLOGISTE** (ji-né-ko-lo-ji-st'), *s. m.* Médecin qui s'occupe des maladies des femmes, des accouchements.

† **GYNÉCOMASTE** (ji-né-ko-ma-st'), *s. m.* Terme d'anatomie. Homme dont les mamelles sont aussi volumineuses que celles d'une femme.

— ÉTYM. Γυνή, γυναικὸς, femme, et μαστὸς, mamelle.

† **GYNOBASE** (ji-no-ba-z'), *s. m.* Terme de botanique. Base renflée d'un style unique, surmontant les loges d'un ovaire divisé; exemple : les labiées.

— ÉTYM. *Gyno...*, et *base.*

† **GYNOBASIQUE** (ji-no-ba-zi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît à la base de l'ovaire; qui est muni d'un gynobase. Fruits gynobasiques.

† **GYNOPHORE** (ji-no-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Support né du réceptable de la fleur et qui ne contient que les organes femelles.

— ÉTYM. *Gyno....*, et φορὸς, qui porte.

† **GYNOPHORÉ, ÉE** (ji-no-fo-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui constitue un gynophore. Réceptacle gynophoré.

† **GYNOPHORIEN, IENNE** (ji-no-fo-riin, riè-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît sur un gynophore. Style gynophorien.

† **GYNOPHOROÏDE** (ji-no-fo-ro-i-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à un gynophore. Nectaire gynophoroïde.

— ÉTYM. *Gynophore*, et εἶδος, forme.

† **GYNOPODE** (ji-no-po-d'), *s. m.* Terme de botanique. Synonyme de podogyne.

— ÉTYM. *Gyno...*, et ποὺς, ποδὸς, pied.

† **GYNOSTÈME** (ji-no-stè-m'), *s. m.* Terme de botanique. Partie de la fleur des plantes orchidées qui porte les étamines et le stigmate.

— ÉTYM. *Gyno....*, et στήμων, filet, étamine.

† **GYPAÈTE** (ji-pa-è-t'), *s. m.* Terme de zoologie. Espèce d'oiseau de proie intermédiaire entre le vautour et le faucon.

— ÉTYM. Γὺψ, γυπὸς, vautour, et ἀετὸς, aigle.

GYPSE (ji-ps'), *s. m.* La pierre à plâtre, ou sulfate de chaux, qui est appelé plâtre lorsqu'il est déshydraté par la calcination et pulvérisé. J'avertis que j'appelle gypse ce que les nomenclateurs ont nommé sélénite, BUFF. *Min.* t. II, p. 54. Les principaux dépôts chimiques du sol secondaire sont les silex et les gypses : les silex, qui doivent incontestablement leur origine à des dissolutions d'hydrate de silice; les gypses, qui ont été précipités par la réaction exercée sur le chlorure de calcium de la mer, soit par des combinaisons sulfureuses, soit plutôt par du sulfate de magnésie, L. CORDIER, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LIV, p. 297. || Gypse cunéiforme, gypse en fer de lance, sélénite.

— HIST. XVI° s. Il me nomma le gif et l'alebastre.... quand ils sont calcinez, ce n'est autre chose que plastre.... PALISSY, 233.

— ÉTYM. Génev. *gy* ou *gi*; de γύψος, plâtre.

GYPSEUX, EUSE (ji-pseû, pseû-z'), *adj.* Qui est de la nature du gypse. Les matières gypseuses ne demandent pas, pour se calciner, autant de feu que les matières calcaires, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VI, p. 421.

— HIST. XVI° s. Le 4° phlegme est dit gipseux, à cause qu'il adhere et s'amasse tout ainsi que du

plastre, comme appert es jointures des doigts, et aux poulmons, PARÉ, *Introd.* 6. Les eaux gypseuses, ou ayans la nature de la craye, ID. XXV, 41.

† **GYPSIFÈRE** (ji-psi-fè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient du gypse.

— ÉTYM. *Gypse*, et le lat. *ferre*, porter.

† **GYPSOPHILE** (ji-pso-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui aime les terrains gypseux. || *S. f. pl.* Genre de la famille des caryophyllées.

— ÉTYM. *Gypse*, et φιλὸς, qui aime.

† **GYRASOL** (ji-ra-sol), *s. m.* Voy. GIRASOL.

† **GYRATION** (ji-ra-sion), *s. f.* Voy. GIRATION.

GYRATOIRE (ji-ra-toi-r'), *adj.* Voy. GIRATOIRE.

† **GYRATRICE** (ji-ra-tri-s'), *adj.* La colombe gyratrice, voy. TUMBLER.

— ÉTYM. Lat. *gyrare*, tourner.

† **GYRIN** (ji-rin), *s. m.* Terme de zoologie. Insecte coléoptère nommé aussi tourniquet ou puce aquatique. || Têtard, petite grenouille.

— ÉTYM. Γυρῖνος, têtard, de γῦρος, cercle, boule.

† **GYROCARPE** (ji-ro-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes à fleurs polycarpes. Gyrocarpe d'Amérique, bel arbre très-élevé.

— ÉTYM. Γῦρος, cercle, et καρπὸς, fruit.

GYROMANCIE (ji-ro-man-sie), *s. f.* Divination qui se pratiquait en marchant en rond.

— ÉTYM. Γῦρος, cercle, rond, et μαντεία, divination.

† **GYROMANCIEN** (ji-ro-man-siin), *s. m.* Celui qui pratique la gyromancie.

† **GYROME** (ji-ro-m'), *s. m.* Terme de botanique. Réceptacle orbiculaire des organes reproducteurs de certains lichens. || Anneau élastique qui entoure le plus souvent les fructifications des fougères.

— ÉTYM. Γύρωμα, ceinture.

† **GYROPHORE** (ji-ro-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de lichens qui offre des scutelles ou gyromes.

— ÉTYM. Γῦρος, cercle, et φορὸς, qui porte.

† **GYROSCOPE** (ji-ro-sko-p'), *s. m.* Appareil imaginé par M. Foucault en 1852, pour démontrer, comme il l'avait démontrée par le pendule, la rotation du globe terrestre.

— ÉTYM. Γῦρος, cercle, et σκοπεῖν, examiner.

† **GYROSELLE** (ji-ro-zè-l'), *s. f.* Jolie petite plante à fleurs roses, *dodecatheon meadia*, *L.* (primulacées).

GYROVAGUE (ji-ro-va-gh'), *s. m.* Nom donné, dans les premiers temps de l'établissement du monachisme, à des moines qui passaient leur vie à courir de province en province, de cellule en cellule, ne restant que trois ou quatre jours dans le même endroit, et vivant d'aumônes. On les nommait aussi messaliens. || Il se dit quelquefois aujourd'hui pour vagabond.

— ÉTYM. Γῦρος, cercle, et le lat. *vagari*, errer.

H

H (a-ch'), *s. f.* ou, suivant l'épellation nouvelle **H** (he), *s. m.* La huitième lettre de l'alphabet. Une grande H. Une petite *h*. || Dans la prononciation, *h* s'aspire ou est muette. H muette ne se prononce pas : habile, huître, etc. dites : abile, uître etc. H initiale aspirée se prononce et empêche l'élision des voyelles ou la liaison des consonnes, *s*, *t*, etc. avec la voyelle qui suit. Ainsi on écrit et on prononce : le hasard, la haine, belle harangue, etc. Devant les noms féminins qui commencent par une *h* aspirée, l'adjectif possessif ne prend jamais la forme du masculin : ma haine, ta hauteur, sa honte. Je n'aime pas les *h* aspirées, cela fait mal à la poitrine, je suis pour l'euphonie ; on disait autrefois je hésite, et à présent on dit j'hésite ; on est fou d'Henri IV, et non plus de Henri IV, VOLT. *Lett. Bordes*, 10 juillet 1767. Cette boutade de Voltaire n'est qu'un caprice individuel, l'aspiration est un son qui ne mérite aucune condamnation et qui se trouve dans les langues les plus harmonieuses. Aujourd'hui, surtout à Paris, beaucoup n'aspirent pas l'*h* et se contentent de marquer l'hiatus : le éros, la onte, etc. ; mais, dans plusieurs provinces, la Normandie entre autres, l'aspiration est très-nettement conservée, et cela vaut mieux. || H placée au milieu d'un mot composé est aspirée quand le mot qui entre en composition a, d'origine, une *h* aspirée : aheurter, enhardir etc. ; mais elle n'est pas aspirée dans cohue, cohorte, etc. || Quand *h* est après un *t* ou une *r*, ce qui n'arrive que dans les mots tirés du grec, elle est muette : théologie, rhéteur, rhythme, etc. dites : téologie, réteur, ritme. || H précédée d'un *c* rend un son particulier et simple, qui pourrait être figuré par une seule lettre, et qui correspond au *sh* des Anglais et au *sch* des Allemands : chose, chute, cacher, etc. || Mais *h* également précédée d'un *c* forme une articulation équivalente à *k* dans plusieurs mots dérivés du grec, de l'hébreu ou de l'arabe : chaos, archange, etc. dites : kaos, arkange, etc. || H, précédée de *p*, forme une articulation équivalente à *f* : philosophie, Joseph, dites : filosofie, josef. || H, sur les anciennes monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à la Rochelle. || H surmontée d'une couronne indique une pièce frappée sous Henri III et sous Henri IV. || En chimie, H désigne l'hydrogène. || En musique, H chez les Allemands désigne le *si*.

— HIST. XIII[e] s. Après vous conterai de l'ache, Qui par dessous d'un pié se lace ; Li uns dit ache, l'autre ha ; Sans mouvoir langue dit on : ha, *Senefiance de l'ABC*, dans JUBINAL, t. II, p. 278.

— ÉTYM. *H* latin, H grec, *heth* phénicien. Le sens et la forme de *heth*, ∏, sont d'accord pour signifier une haie, une clôture ; le signe hiéroglyphique de la haie est devenu le caractère de tous les mots commençant par le même son.

HA (ha) ! *interj.* qui exprime la surprise et quelquefois le soulagement. Ha ! ha ! monsieur est Persan ; c'est une chose bien extraordinaire ; comment peut-on être Persan ? MONTESQ. *Lett. pers.* 30. || *S. m.* Pour de l'esprit, j'en ai, sans doute, et du bon goût.... A faire aux nouveautés dont je suis idolâtre, Figure de savant sur les bancs du théâtre, Y décider en chef, et faire du fracas A tous les beaux endroits qui méritent des has, MOL. *Mis.* III, 1. Le roi fit un grand ha ! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire, ST-SIM. 94, 246. || Terme de chasse. Ha, hai ou hahé, et aussi ha ! tout bellement, cri pour arrêter les chiens lorsqu'il y a du change ou qu'ils s'emportent trop.

— REM. Dans les exemples suivants de Molière, les éditions portent les unes *ha !* et les autres *ah !* Ha ! ha ! coquins, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées ! MOL. *Préc.* 16. Ha ! ha ! ha ! cela est drôle, ID. *Imprompt.* 3.

† **HABEAS CORPUS** (a-bé-as' kor-pus'), *s. m.* Terme de législation anglaise. Bill d'habeas corpus, loi rendue en mai 1679, sous le règne de Charles II, en vertu de laquelle toute personne emprisonnée peut s'adresser au lord chancelier ou à l'un des douze grands juges d'Angleterre pour en obtenir un writ ou bref d'habeas corpus ; tout ami du prisonnier a le même droit. Le writ d'habeas corpus ordonne au geôlier d'amener le corps du prisonnier devant le juge, et de certifier par qui et pourquoi il a été mis en prison ; et le juge à son tour est obligé de mettre le prisonnier en liberté ou de l'admettre à donner caution, s'il n'est détenu pour cas de trahison ou de félonie, spécialement exprimé dans le mandat d'arrêt. || Suspension du bill d'habeas corpus, bill qui suspend momentanément la loi relative à l'habeas corpus.

— ÉTYM. Lat. *habeas corpus*, que tu aies ton corps, ta personne.

† **HABENAIRE** (a-be-nê-r'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des orchidées.

— ÉTYM. Lat. *habena*, rêne.

HABILE (a-bi-l'), *adj.* || 1° Dispos, apte à agir, expéditif (ce qui est le sens propre). Ce copiste est habile, il aura bientôt fini. Mais demain, du matin, il vous faut être habile A vider de céans jusqu'au moindre ustensile, MOL. *Tart.* V, 4. || Adverbialement. Habile, habile ! dépêchez-vous. || 2° Par extension, en termes de jurisprudence, qui a la capacité, le droit de faire une chose. Être habile à succéder. || Fig. et familièrement. Être habile à succéder, être vif et alerte pour ses intérêts. || Habile à se porter héritier, se dit de l'héritier présomptif. || 3° Fig. Qui sait faire, capable d'appliquer ce qu'il sait. Être habile à profiter de ses avantages. Esdras vint de Babylone : il était docteur et fort habile dans la loi de Moïse, que le Seigneur Dieu avait donnée à Israël, SACI, *Bible*, *Esdras*, I, VII, 6. Tu prétends être fort habile ; En sais-tu tant que moi ? j'ai cent ruses au sac, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Nous nous croyons bientôt les plus habiles, quand nous sommes les plus heureux, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, ID. *Louis de Bourbon.* Du plus habile chantre un bouc était le prix, BOIL. *Art p.* III. Je crois que le plus habile homme doit se rendre le maître et puis gouverner sagement, FÉN. *Dial. des morts anc.* dial. 41. Il était habile pour assaisonner une louange délicate qui fût bien reçue des hommes les plus modestes, ID. *Tél.* XVI. L'honnête homme (au sens du XVII[e] siècle ; voy. HONNÊTE) tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes ; la distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme s'affaiblit de jour à autre et est sur le point de disparaître ; l'habile homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver, LA BRUY. XII. L'habile homme est celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait ; le capable peut, et l'habile exécute, VOLT. *Dict. phil. Habile.* Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre ou même l'avoir vue, sans être habile à la faire, ID. *ib.* On ne dit pas un habile poëte, un habile orateur ; et, si on le dit quelquefois d'un orateur, c'est lorsqu'il s'est tiré avec habileté, avec dextérité, d'un sujet épineux, ID. *ib.* Un habile homme dans les affaires est instruit, prudent et actif ; si l'un de ces trois mérites lui manque, il n'est point habile, ID. *ib.* Habile courtisan emporte un peu plus de blâme que de louange ; il veut dire trop souvent habile flatteur ; il peut aussi ne signifier qu'un homme adroit qui n'est ni bas ni méchant, ID. *ib.* || Dans un sens péjoratif, il se dit de celui qui a quelque industrie mauvaise, quelque habileté fâcheuse. Un habile fripon. Car tu ne seras pas de ces jaloux affreux, Habiles à se rendre inquiets, malheureux, BOIL. *Sat.* X. Habile seulement à noircir les vertus, J. B. ROUSS. *Ode contre les hypocrites.* || Mal habile, voy. MALHABILE, orthographe que l'on préfère aujourd'hui. || 4° En parlant des actions. Où il y a de l'habileté, qui témoigne de l'habileté. Cette démarche est habile. Et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux, de plus habile.... BOSS. *Louis de Bourbon.* || 5° *S. m.* Celui qui est habile. Il faut que les habiles soumettent leur esprit à la lettre, PASC. dans COUSIN. Il y a des artisans ou des habiles, dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent, LA BRUY. I. Vous entendez par art et par éloquence ce que tous les habiles d'entre les anciens ont entendu, FÉN. t. XXI, p. 86. || Demi-habile, celui qui n'est habile qu'à moitié. Le peuple honore les personnes de grande naissance ; les demi-habiles les méprisent, disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne, mais du hasard, PASC. *Pensées div.* 130, édit. FAUGÈRE. || Les habiles, se dit quelquefois, dans un sens péjoratif, de ceux qui ont pour habileté l'intrigue. Les habiles en littérature sont ceux qui, comme les Jésuites de Pascal, ne lisent point, écrivent peu et intriguent beaucoup, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.*

— HIST. XIV[e] s. Li religieus seroient tenut de laissier trente piés de let [large], hables et souffisans pour charier au lés devers nos bos de Crespy,

DU CANGE, *habilius*. De tous les langaiges du monde, latin est le plus abille pour mieux exprimer et plus noblement son intention, ORESME, *Prol.* || XVe s. Bien quatre cent [compagnons] tous habiles et legers, FROISS. I, I, 135. Et y eut un Anglois qui cuida faire l'habile et passa par dessus la barriere et entra au champ, JUVEN. DES URS. *Charles VI*, 1419. || XVIe s. Je qui souloye estre habile, Suis debile, Cassé de corps, pieds et mains, MAROT, IV, 282. Tant la faveur qui les fautes efface, Fait que le sot pour habile homme passe! RONS. 651.

— ÉTYM. Bourg. *haubile, haibile;* wallon, *abèie*, habile, alerte; namur. *abie;* provenç. *habil, abilh;* esp. *habil;* ital. *abile;* du latin *habilis*, de *habere*, avoir; le sens propre de *habilis* est souple, dispos; de là les sens figurés. La formation régulière est *hable* (qui a donné *able* à l'anglais), de *hábilis*, avec l'accent sur *ha;* *habile*, où il n'est plus tenu compte de l'accent, est calqué sur le latin.

HABILEMENT (a-bi-le-man), *adv.* || 1° Promptement, diligemment. Il a fallu ôter le corps habilement de la chapelle, SÉV. 142. || 2° Fig. Avec habileté, adresse, intelligence. Bossuet, ayant à traiter, dans l'oraison funèbre du grand Condé, l'article de ses guerres civiles, dit qu'il y a une pénitence aussi glorieuse que l'innocence même; il manie ce morceau habilement, et dans le reste il parle avec grandeur, VOLT. *Dict. phil. Habile.* Le renard tourne tout à profit; il se loge au bord des bois, à portée des hameaux; il écoute le chant des coqs et le cri des volailles, il les savoure de loin, il prend habilement son temps, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 206.

— HIST. XVIe s. Il leur enjoignit qu'ils se jetassent habilement ès entre deux, AMYOT, *P. Æm.* 33.

— ÉTYM. *Habile*, et le suffixe *ment*.

HABILETÉ (a-bi-le-té), *s. f.* Qualité de celui qui est habile. L'habileté à se servir des conjonctures. J'aimerais bien mieux lire le Tasse; j'y suis d'une habileté qui vous surprendrait et qui me surprend moi-même, SÉV. 64. Représentez-vous cette île fameuse [l'île des Faisans]où deux hommes chargés des intérêts et du destin des deux nations faisaient valoir leur habileté à disputer les droits des couronnes, FLÉCH. *Marie-Thér.* Le savoir-faire et l'habileté ne mènent pas jusqu'aux énormes richesses, LA BRUY. VI. La vraie habileté consiste à comprendre qu'à la longue la plus grande de toutes les ressources dans les affaires est la réputation universelle de probité, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Richelieu, Mazarin*). Son premier mouvement [de Napoléon] le porta à mépriser cet avis [de la marche de l'armée russe sur son flanc]; car, soit fierté, soit expérience, il s'était accoutumé à ne pas supposer à ses adversaires l'habileté qu'il aurait eue à leur place, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7.

— HIST. XIVe s. L'en quert sanité pour avoir puissance et habilité de faire ses besoingnes, ORESME, *Eth.* VIII (14). || XVe Avec telz expediens et habillité qui procedent de grant sens, font eviter grant peril...., COMM. II, 3. Je veulx declairer une tromperie ou habillité ainsi qu'on l'a voulu nommer, ID. III, 4. || XVIe s. Entre les autres artifices et habilitez, dont il estoit plein, AMYOT, *Alc.* 43. Il definit chirurgie une habilité et industrieux mouvement d'une main asseurée avec experience.... PARÉ, *Introd.* 1. Il ne tient jà qu'à une habileté de main, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *habilitat;* espagn. *habilidad;* ital. *abilità;* du latin *habilitatem*, de *habilis*, habile.

† **HABILITANT, ANTE** (a-bi-li-tan, tan-t'), *adj.* Terme de pratique. Qui rend une personne habile à faire un acte. Formalités habilitantes.

† **HABILITATION** (a-bi-li-ta-sion), *s. f.* Terme de pratique. Action d'habiliter. || Terme d'ancienne jurisprudence. Sorte d'émancipation, par laquelle un enfant devenait habile à faire des contrats, et pouvait acquérir pour lui-même, mais sans avoir le pouvoir de tester: en quoi l'habilitation différait de l'émancipation.

1. **HABILITÉ** (a-bi-li-té), *s. f.* Qualité qui rend propre à, apte à. Nous n'apportons point en naissant l'habilité à faire ces choses, BOSS. *Connaiss.* V, 3. || Il se dit surtout en jurisprudence. Habilité à succéder. En se renfermant dans l'unique concession du non-titre, etc.... des princes du sang et de l'habilité après eux à la couronne, quel nom donner devant Dieu à une telle récompense d'une naissance tellement impure! ST-SIM. 361, 20.

— ÉTYM. Voy. HABILETÉ, qui est le même.

2. **HABILITÉ, ÉE** (a-bi-li-té, tée), *part. passé* de habiliter.

HABILITER (a-bi-li-té), *v. a.* Terme de jurisprudence. Rendre quelqu'un habile à faire quelque chose, lever les obstacles qui l'en empêchaient. Habiliter un mineur à contracter.

— HIST. XIVe s. Nous loons tels pour les faiz et pour les œuvres à quoi ces choses les habiletent, ORESME, *Eth.* 27. || XVe s. En toutes vertus se vouloir habiliter et conjoindre, *Boucig.* I, 7. Les gens frequentans les armes et qui se habilitent à icelles, DU CANGE, *habilitare*.

— ÉTYM. Provenç. *habilitar, abilitar;* espagn. *habilitar;* ital. *abilitare;* du latin *habilitare*, de *habilis*, habile.

† **HABILLABLE** (a-bi-lla-bl', *ll* mouillées), *adj.* Qui peut être, qui doit être habillé.

— ÉTYM. *Habiller*.

HABILLAGE (a-bi-lla-j', *ll* mouillées, et non a-bi-ya-j'), *s. m.* || 1° Terme de cuisine. Préparation des pièces qu'on met à la broche. L'habillage d'une perdrix. || 2° Terme de boucherie. Opération qui consiste à écorcher, vider, et mettre en état pour la cuisine les bêtes tuées. Habillage d'un veau, d'un mouton. Un garçon boucher ne pouvait être reçu maître, qu'il n'eût travaillé un certain temps fixé à l'habillage ou à la vente des chairs. || 3° Terme de pêche. Action d'arracher les ouïes au poisson qui doit être salé. || 4° Action d'accoupler les coupons d'un train de bois. || 5° Action de passer le chanvre par le séran. || 6° Action de couper un arbre à une certaine hauteur et d'en rafraîchir les racines avant de le planter. || 7° Action de disposer certaines marchandises de manière à les faire valoir aux yeux des acheteurs. || 8° Préparation qu'une peau subit avant d'être employée. || 9° Action d'enluminer les figures des cartes à jouer. || 10° Action d'ajouter une oreille, un manche, un pied, etc. à une pièce de poterie. || 11° Action de disposer convenablement les diverses pièces du mécanisme d'une montre.

— HIST. XVIe s. Habillage de poulailles, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Habiller*.

HABILLANT, ANTE (a-bi-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui sied, qui va bien. Étoffe habillante.

HABILLÉ, ÉE (a-bi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* d'habiller. || 1° Qui est couvert d'un vêtement. Une demoiselle habillée moitié ville, moitié campagne, SCARR. *Rom. com.* I, 1. Hé! laissez-moi faire; nous ne sommes pas si sots que nous sommes mal habillés; il me croit plus niais que je ne suis, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 9. || Fig. ....la plupart des gens sont habillés en sots, RÉGNIER, *Sat.* IV. || Substantivement. Cette épée sanglante avec laquelle on vous a saisi, dit l'habillé de noir, est un article fâcheux, MARIVAUX, *Pays. parv.* 3e part. || Fig. et populairement. Un habillé de soie, un porc. || 2° Familièrement. Un habit habillé, un habit de cérémonie, de grande toilette. ....il [Millin] arrive n'ayant que trois habits habillés.... M. Millin projette d'aller jusqu'en Calabre, pays où l'on n'a jamais vu d'habits habillés; à peine y habille-t-on les hommes, P. L. COUR. *Lett.* II, 67. De fort honnêtes gens ont cru honorer Hérodote, en nous le présentant sous les livrées de la cour, en habit habillé, ID. *Trad. d'Hérod. Préface.* || 3° Cartes habillées, celles dont les traits sont couverts par des enluminures. || 4° Terme de blason. Se dit des figures humaines couvertes de leurs habits. || Se dit aussi d'un navire qui a ses voiles et ses agrès.

HABILLEMENT (a-bi-lle-man, *ll* mouillées, et non a-bi-ye-man), *s. m.* || 1° Tout ce qui sert à couvrir le corps, sauf la chaussure. Lélie : Pourquoi ces armes-là? — Sganarelle : C'est un habillement Que j'ai pris pour la pluie, MOL. *Sgan.* 21. Revêtons-nous d'habillements Conformes à l'horrible fête Que l'impie Aman nous apprête, RAC. *Esth.* I, 5. L'habillement des Orientaux, des Asiatiques, des Grecs, des Romains, développe le talent du peintre habile, et augmente celui du peintre médiocre, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 382, dans POUGENS. Cette révolution se fait remarquer jusque dans l'habillement des femmes; je ne puis m'accoutumer à les voir aux spectacles, aux promenades sans collier, sans poudre, avec des robes à la fois si négligées et si recherchées, GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, p. 169, dans POUGENS. || 2° Habillement de tête, s'est dit pour casque, armure. Il fit signe avec les doigts que l'on coupât son habillement de tête [un chapeau où sa tête s'était enfoncée] avec des ciseaux, SCARR. *Rom. com.* I, 10. || 3° Action d'habiller, de pourvoir d'habits. L'habillement des troupes. L'habillement des élèves d'un collége. || Officier, capitaine d'habillement, l'officier qui, dans un régiment, veille à l'habillement des hommes.

— HIST. XIVe s. Une grange et pressouer avec toutes les cuves et cuviers et autres abillemens [outils] appartenans audit pressouer, DU CANGE, *abilhamentum*. || XVe s. Pour le plus contraindre à dire et confesser à leur bon plaisir, luy firent monstrer les habillemens de gehaine et assembler trois sergens pour le questionner, *Preuves sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 276, dans LACURNE. Le roy à tout son habillement de nuict sur sa teste vint à la grand fenestre, et la royne aux treillis, *Petit Jehan de Saintré*, p. 534, dans LACURNE. ....Ils ne les nourrissent [leurs enfants] seulement que à faire les sotz en habillemens et en parolles, COMM. I, 10.

— ÉTYM. *Habiller;* provenç. *habilhament;* espag. *habillamiento*. *Habillement*, dans l'ancien français, signifie tout ce qui rend dispos, utile à un emploi, et, par conséquent, outil.

HABILLER (a-bi-llé, *ll* mouillées, et non a-bi-yé), *v. a.* || 1° Rendre propre à, disposer (sens primitif, conservé seulement dans certains métiers). || Terme de cuisine. Dépouiller, vider du gibier, du poisson pour l'accommoder. Habiller un lapin, de la volaille. Habillez-moi ces poissons, et, pour ce grand brochet, laissez-le un peu jouer dans l'eau, *Port-Royal, Térence, Adelphes*, III, 4, dans RICHELET. || Terme de boucherie. Faire l'habillage d'une bête tuée. || Terme de pêche. Fendre la morue que l'on veut saler et en ôter l'arête. || Terme de jardinage. Habiller un arbre, en écourter les branches,en visiter les racines avant de le planter, les rafraîchir en les taillant et retrancher les racines endommagées. || Enluminer les cartes à jouer. || Préparer une peau de manière qu'elle puisse être employée. || Préparer un cuir pour le mettre au tan. || Monter et terminer une carde. || Passer le lin et le chanvre par le séran ou peigne. || Ajouter une anse, un pied, une oreille au corps d'une pièce de poterie. || 2° En un sens particulier. Mettre sur quelqu'un les diverses pièces d'étoffe dont on couvre le corps. Habiller un enfant. Un valet de chambre qui habille son maître. On voit assez à l'air dont il est habillé, Que c'est l'original dont on nous a parlé, REGNARD, *Démocrite*, IV, 5. || Il n'est pas achevé d'habiller, signifie également, on n'a pas achevé de l'habiller, ou il n'a pas achevé de s'habiller. || 3° Donner, fournir des habits à quelqu'un. Tous les ans il habille une famille pauvre. Il [un prince qui fait la guerre] trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre, il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, et marche à la gloire, VOLT. *Dict. phil. Guerre.* || Fig. Jésus, mon Sauveur, qui dites que l'on vous habille, quand on couvre la nudité de vos pauvres, BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* I. || 4° Faire des habits à quelqu'un. C'est depuis vingt ans le même tailleur qui m'habille. Un philosophe se laisse habiller par son tailleur; et il y a autant de ridicule à fuir la mode qu'à l'affecter, LA BRUY. XIII. || Absolument. Ce tailleur habille très-bien. || Fig. Habiller quelqu'un de toutes pièces, en dire beaucoup de mal. || On dit dans le même sens, simplement, habiller. Voilà comme ils vous habillent, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 23 janv. 1757. || 5° Faire prendre tel ou tel costume. Il y en a eu [des empereurs] qui ont habillé des Romains en Perses, afin de montrer des captifs des provinces qu'ils n'avaient pas conquises, BALZ. *le Prince*, 5. || Fig. Habiller une pensée en vers, la mettre en vers. L'un en style pompeux habillant une églogue, BOIL. *Disc. au roi.* Souvent j'habille en vers une maligne prose, ID. *Sat.* VII. Le temps n'est plus, mes vers, où ma muse en sa force, Du Parnasse français formant les nourrissons, De si riches couleurs habillait ses leçons, ID. *Épît.* X. || Fig. Donner à un personnage un caractère qui lui est étranger. En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine [la raison], Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine, BOIL. *Sat.* IV. || En mauvaise part, habiller à la française les héros de l'antiquité. || On dit dans un sens analogue: Ce traducteur a habillé Démosthène à la française. || 6° Il se dit de l'effet que font les habits qu'on porte. Ce costume vous habille très-bien. || Absolument. Cette étoffe habille bien, elle est souple, maniable, s'adapte aux formes du corps. || 7° Par extension, couvrir, envelopper. Habiller de ronces le tronc d'un arbre pour le préserver de la dent des animaux. Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur, Et d'aller du récit de ta gloire immortelle Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle, BOIL. *Épît.* I. Eschyle dans le chœur jeta les personnages, D'un masque plus honnête habilla les visages, ID. *Art p.* III. || Fig. Habiller un conte, le raconter de manière que ce qu'il peut renfermer de graveleux ou de trop libre soit caché. || 8° Terme d'arts. Draper les figures. Ce peintre, ce sculpteur ne sait pas habiller ses figures. || 9° S'habiller, *v. réfl.* Mettre des habits. Je m'ha-

bille et je pars. Il s'habille en berger, endosse un hoqueton, Fait sa houlette d'un bâton, LA FONT. *Fabl.* III, 3. || Se pourvoir d'habits. Il s'habille chez les premiers faiseurs. || Il se dit de la manière de s'habiller. Il s'habille très-bien. Il s'habille à l'antique. Cette femme ne sait pas s'habiller. || Absolument, s'habiller, se mettre en toilette. Je vais dîner volontiers chez eux, parce que je n'ai pas besoin de m'habiller. || Fig. Se couvrir. Quant Saint-Marc s'habilla des enseignes de Thrace, RÉGNIER, *Sat.* X. Le monde aujourd'hui n'est plein.... que de ces imposteurs qui.... s'habillent insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre, MOL. *l'Av.* V, 5. || 10° *S. m.* L'action d'habiller. Tant à son habiller qu'à sa promenade j'observai soigneusement son maintien [du roi], ST-SIM. 268, 128. Si on lui faisait attendre au roi quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience, ID. 410, 144.

— HIST. XV° s. Et après s'assemblerent la plus grand partie des plus nobles et mieux habillés [armés], MONSTREL. II, 96. Le roy entra le lendemain en la cité de Florence; et lui avoit ledit Pierre fait habiller [tendre] sa maison, COMM. VII, 9. Vindrent aucuns messagers qui avoient ainsi veu habiller ces chanoynes [il est dit plus haut qu'on en tua cinq ou six et mit un autre en pièces], ID. II, 7. Lors fit ainsi habiller les perdrix, et, quand elles furent prestes et rosties.... le vin apporté, œufs en diverses façons habillés et mis à point, LOUIS XI, *Nouv.* XCIX. La suppliante se print à habiller le disner d'elle et des gens de son hostel, DU CANGE, *habilitare.* Comme le suppliant est prest et habillé de faire plaisir et service à autruy, ID. *ib.* Il fut habillé et pensé [pansé] ainsi qu'on le peut faire, SALIGNY, *Hist. de Charles VIII*, p. 24, dans LACURNE. Lors n'eut povoir d'aller plus avant, comme celluy qui tellement estoit habillé [maltraité] que il avoit perdu le povoir du corps, *Lancelot du lac*, t. III, f° 112, dans LACURNE. Si trouva son cheval tout sellé que Brisanne luy avoit faict habiller, *ib.* t. II, f° 86. Incontinent fit mondit seigneur habiller un bateau, qu'il fit bien equiper de mariniers, *Hist. d'Artus III, connest. de France*, p. 776, dans LACURNE. || XVI° s. Le mestier d'habiller à soupper et de faire la cuisine, AMYOT, *Lyc. et Numa comp.* 4. Ne saichants par quel bout y commencer, ils habillerent bien fort à rire aux viels guerriers, CARLOIX, II, 18. Le chirurgien, chacune fois qu'il habillera le patient, comprimera la dure mere avec un tel instrument, PARÉ, VIII, 16.

— ÉTYM. Bourg. *habillé*; de *habile* dans le sens de commode, qui est à point, qui va. *Habiller* est proprement rendre dispos, mettre à point, d'où vêtir.

† **HABILLEUR** (a-bi-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Celui qui habille. || *S. f.* Habilleuse, se dit, dans les théâtres, des femmes qui sont chargées d'habiller les actrices subalternes et les figurantes. || 2° Terme de pêche. Se dit de celui qui habille la morue. Le décolleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vide le corps, et la livre à l'habilleur, qui la tranche et la met dans le sel où elle reste huit ou dix jours, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 13. || 3° Ouvrier qui habille les peaux.

— HIST. XVI° s. Une bonne commere, tirant un peu sur l'age, estant tombée, s'estoit escroupionnée, et estant habillée [pansée], elle avoit dit à son habilleur [chirurgien] le quel avoit remedié à la dislocation.... BOUCHET, *Serées*, p. 114, liv. I, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Habiller.*

† **HABILLOT** (a-bi-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Morceau de bois qui accouple les coupons, dans les trains de bois flotté.

— ÉTYM. *Habiller*, dans le sens de disposer.

† **HABILLURE** (a-bi-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Point de jonction d'un treillage.

— ÉTYM. *Habiller.*

HABIT (a-bi; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des a-bi-z étroits), *s. m.* || 1° Ce qui se met par-dessus la chemise et le gilet pour couvrir le corps, chez l'homme, et, chez la femme, ce qui se met par-dessus le jupon. Un habit bourgeois, ecclésiastique, militaire. Ma foi, les beaux habits servent bien à la mine, RÉGNIER, *Macette.* Sous l'habit de Didyme elle-même est sortie, CORN. *Théod.* IV, 5. Une femme ne prendra point un habit d'homme, et un homme ne prendra point un habit de femme, SACI, *Bible, Deutéron.* XXII, 5. Quoique son habit [de Psyché] fût de deuil, c'était aussi un habit de noces, chargé de diamants en beaucoup d'endroits, et qui avait consumé deux années du revenu de son père, LA FONT. *Psyché*, II, p. 141. Le deuil n'est bien souvent que changement d'habits, ID. *Coupe.* Je tâte votre habit [l'habit d'Elmire], l'étoffe en est moelleuse, MOL. *Tart.* III, 3. L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage, BOIL. *Sat.* I. Quelles traces de sang vois-je sur vos habits? RAC. *Théb.* I, 3, Et lui-même marchant en habits magnifiques, ID. *Esth.* II, 5. Je l'ai vu : son même air, son même habit de lin, Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin, ID. *Athal.* II, 5. Laissez là cet habit, quittez ce vil métier, ID. *ib.* II, 7. Vous savez que l'habit ne fait pas la science, REGNARD, *Folies am.* I, 5. Chez de certaines gens, un habit neuf, c'est presque un beau visage, MARIVAUX, *Marianne*, 1re part. L'or et les diamants brillent sur ses habits, VOLT. *Scythes*, I, 1. Les autres sont armés sous un habit de paix, ID. *Irène*, II, 1. Elle avait un habit de cheval qui dessinait à ravir l'élégance de sa taille, STAEL, *Corinne*, XVII, 6. L'hiver moscovite les attaque de toutes parts : il pénètre au travers de leurs légers vêtements et de leur chaussure déchirée; leurs habits mouillés se gèlent sur eux; cette enveloppe de glace saisit leurs corps et roidit tous leurs membres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Habits de chœur, habits que les chanoines, les ecclésiastiques et les religieux portent durant l'assistance aux offices de l'église. || Terme de religieuses bénédictines. Habit de chœur, grande robe noire plissée, avec des manches longues, qu'on porte aux cérémonies. || Mettre habit bas, quitter son habit pour se livrer à quelque travail manuel. || Fig. Mettre habit bas pour jamais, mourir. Je dois bientôt, il me semble, Mettre pour jamais habit bas; Attends un peu, nous finirons ensemble, Mon vieil ami, ne nous séparons pas, BÉRANG. *Mon habit.* || Vieux habits, vieux galons! cri des fripiers ambulants qui demandent à acheter de vieilles défroques. Gens vêtus d'or et d'écarlate, Pendant un mois chacun vous flatte; Puis à vos portes nous allons : Vieux habits, vieux galons, BÉRANG. *Vieux habits.* || Un habit qui montre la corde, un habit tout à fait usé. Cet habit fait bien dire aux gausseurs qu'il fait peur aux larrons, en leur montrant la corde, CYRANO DE BERG. *le Pédant joué*, III, 2. || Grand habit, s'est dit pour habit de cérémonie. Sans prendre le temps d'aller à la maison qu'elle occupait à Paris, pour y quitter son grand habit et son éclatante parure, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 21, dans POUGENS. || 2° Particulièrement. Partie de l'habillement de l'homme ouverte par devant, et à basques plus ou moins larges. C'est un chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. Vous avez tout à fait bon air avec cet habit, ID. *ib.* III, 4. L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces [de Molière], En habit de marquis, en robes de comtesses, Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau, BOIL. *Ép.* VII. J'ai à présent sous mes yeux un paysage que Vernet fit à Rome pour un habit, veste et culotte, et qui vient d'être acheté mille écus, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 7, dans POUGENS. Sois-moi fidèle, ô pauvre habit que j'aime; Ensemble nous devenons vieux; Depuis dix ans je te brosse moi-même, Et Socrate n'eût pas fait mieux, BÉRANG. *Mon habit.* || Par antonomase, celui des vêtements du haut du corps que l'usage fait choisir comme seul convenable dans les réunions un peu cérémonieuses; c'est aujourd'hui le frac. — Irez-vous là en redingote? — Non, je serai en habit. — Et que mettrez-vous sur votre habit? — Mon paletot. || Habit veste, habit à basques très-courtes. || 3° Habit long, la soutane, habit des ecclésiastiques, et aussi autrefois de quelques professions. Le roi me demanda hier si vous ne seriez pas toujours en habit long, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 6 nov. 1695. || Habit court, l'habit que les ecclésiastiques portent quelquefois au lieu de leur soutane. || Habit court, s'est dit aussi pour certaines gens qui, dans leurs fonctions, portaient l'habit long. Lorsque, ayant quitté la robe consulaire, vous êtes à Saint-Mandé ou à Paris, dans votre chambre, en habit court, et à peu près dans l'équipage et dans l'humeur où se trouvait Scipion quand il ramassait des coquilles au bord de la mer avec son ami Lélius, SCARRON, *Lett. Œuv.* t. I, p. 230. Tel rit d'un juge en habit court, qui tremble au seul aspect d'un procureur en robe, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 4. || 4° Habit se dit du vêtement des religieux et des religieuses. De retour dans sa patrie il [Roger Bacon] prit l'habit de franciscain, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*scholastiques*), *Œuv.* t. VII, p. 276. || Absolument. Prendre l'habit, se faire religieux, religieuse. Votre cousine a pris l'habit à Montmartre, SÉV. 300. || Prise d'habit, entrée en religion. || Proverbe. L'habit ne fait pas le moine, on ne doit pas juger des personnes par l'apparence. Cela se dit aussi des personnes dont la conduite n'est pas conforme à leur état. Cette façon de parler est prise des auteurs du droit canon, traitant de la capacité ou incapacité de posséder des bénéfices; elle veut dire au propre : Il faut être profès et non simple novice pour posséder un bénéfice régulier, par opposition aux bénéfices séculiers, DE BRIEUX.

— HIST. XII° s. Faites roi del moine Costant; Drois oirs [légitime héritier] est, tolons li l'abit, WACE, *Brut*, v. 6642. || XIII° s. Li mesdisans ont parlé Seur aucuns amis, Que, s'il se fussent mené En simples habis, Jà n'en fust issuz mesdiz [sortie médisance], *Mss. de poés. fr. avant* 1300, t. IV, p. 1418, dans LACURNE. Note que habit fet moine; et qui est profès ne se pot marier, *Liv. de just.* 193. Moult volentiers [je] quesisse une religion Où je m'ame salvaisse en bonne entention; Mais tant voi en pluseurs envie, elation, Qu'il ne tiennent de l'ordre fors l'abit et le nom, RUTEB. 238 || XIV° s. Les habis [habitudes] naturels sont en enfans et en bestes, ORESME, *Eth.* 189. Bien semble à leur abit une poure maisnie, *Guescl.* 3780. || XV° s. Et là seoit le jeune roi en habit royal, FROISS. II, II, 74. Ils [les Gantois] mirent tout hors, femmes et enfans, et les envoyerent toutes nues en leurs chemises ou es plus povres et petits habits qu'elles eussent, ID. II, II, 243. Trop de gens sont qui honourent l'habit, Et au corps font pour robe reverence, Et n'en tiennent compte de l'esperit, E. DESCH. *Ball. L'habit ne fait pas l'homme.* Et entre tous ceulx que j'ay jamais congneus [Louis XI] le plus humble en parolles et en habitz, COMM. I, 10. || XVI° s. Il n'est pas si fol qu'il en porte l'habit, COTGRAVE. D'habits d'autrui mal on s'honore, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 168. Perdre son habit en un jour de froid, ID. *ib.* p. 370. Tout habit au pauvre duit, ID. *ib.* p. 427.

— ÉTYM. Bourg. *haibi*; provenç. *habit, abit*; cat. *habit*; esp. *habito*; ital. *abito*; du latin *habitus*, qui veut dire proprement manière d'être, venant de *habere*, avoir, mais qui signifie aussi dans la meilleure latinité vêtement; on comprend comment, de manière d'être, le passage s'est fait à vêtement; ce passage appartient non au moyen âge scolastique, mais à l'antiquité latine. *Habit*, bien qu'il remonte au XIII° siècle, est fait sur le latin; *habitus*, ayant l'accent sur *ha*, aurait donné *hate.*

† **HABITABILITÉ** (a-bi-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est habitable. La pluralité des mondes habités; étude où l'on expose les conditions d'habitabilité des terres célestes, discutées au point de vue de l'astronomie et de la physiologie, *Titre d'un ouvrage de* FLAMMARION, 1862.

HABITABLE (a-bi-ta-bl'), *adj.* Qui peut être habité, où l'on peut habiter. Maison, logement habitable. Ce pays n'est pas habitable. S'il [Napoléon] y avait [à Vitepsk] conservé et rétabli son armée... alors ses quartiers d'hiver eussent été habitables; mais aujourd'hui rien n'y est prêt, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 5. || La terre habitable, chez les anciens, les continents et îles réelles ou imaginaires qu'ils supposaient dans les deux zones tempérées, parce qu'ils regardaient les glaciales et la torride comme absolument inhabitables. || Chez les modernes, la partie du globe terrestre où les hommes peuvent résider. Un pays plus charmant qu'aucun autre qui soit sur la terre habitable, SÉV. 14 sept. 1675. Gengis et ses fils, allant de conquête en conquête, crurent qu'ils subjugueraient toute la terre habitable, VOLT. *Mœurs*, 60.

— HIST. XIV° s. Ptolémée dit que es extremités de la terre habitable sont gens sauvages, ORESME, *Éth.* 81.

— ÉTYM. Provenç. et esp. *habitable*; port. *habitavel*; ital. *abitabile*; du lat. *habitabilis*, de *habitare*, habiter.

HABITACLE (a-bi-ta-kl'), *s. m.* || 1° Habitation, demeure; il ne se dit guère que dans le style soutenu et dans celui de l'Écriture. L'habitacle du Très-Haut. Se retire aux tombeaux, habitacle d'horreur, R. GARNIER, *Marc-Antoine*, IV, 1. Un bourg était autour, ennemi des autels, Gens barbares, gens durs, habitacle d'impies, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Non loin de l'armorique plage, Il est une île, affreux rivage, Habitacle marécageux, Moitié peuplé, moitié sauvage, GRESSET, *Carême impromptu.* Quels beaux échanges d'amitié Font digne de regrets l'habitacle des hommes? A. CHÉN. *Iambe* III. Le souverain des hiérarchies maudites est entré dans son habitacle impur, CHATEAUBR. *Mart.* VIII. || Fig. et par plaisanterie. L'habitacle de la raison, la tête, le cerveau. Pâris a peur qu'on ne lui fêle L'habitacle de la raison, SCARRON, *Virg.* V. || 2° Terme de marine. Armoire dans laquelle est placée en suspension la

boussole ou compas de route. D'après Legoarant, habitacle, terme de marine, est féminin; l'Académie le dit masculin.

— HIST. XII^e s. Le habitacle as escuiers, à ki apendeit le cors le rei guarder, *Rois*, p. 386. || XIII^e s. Si lessierent tretuit les terres, Qu'il ne porent soffrir les guerres; As ciex firent lor habitacles, N'onc puis, se ne fu par miracles, N'oserent ça jus devaler, *la Rose*, 5415. || XVI^e s. Leur excellence perira, le sepulchre sera leur habitacle, CALV. *Instit.* 336. .... Au Louvre, ancien temple et habitacle des roys de France, *Sat. Mén.* p. 3.

— ÉTYM. Provenç. *habitacle, abitacle*; esp. *habitaculo*; ital. *abitacolo*; du lat. *habitaculum*, de *habitare*, habiter.

HABITANT, ANTE (a-bi-tan, tan-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui habite, qui fait sa demeure fixe en un lieu. Le sommes-nous [touchés] des maux de la Hongrie et de l'Autriche ravagées? leurs habitants passés au fil de l'épée.... BOSS. *Mar.-Thér.* Au premier bruit de ce funeste accident [la mort de Machabée], toutes les villes de Judée furent émues; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants, FLÉCH. *Turenne.* Les dieux mêmes, les dieux, de l'Olympe habitants.... Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes, RAC. *Phèd.* IV, 6. Je n'ai rien voulu imaginer sur les habitants des mondes qui fût entièrement impossible et chimérique, FONTEN. *Mondes, Préface.* Paul Jove, dans son Histoire de Léon X, rapporte que du temps de Clément VII, Rome ne possédait que 32 000 habitants; quelle différence de ces temps avec ceux des Trajan et des Antonin! VOLT. *Mœurs*, 185. Elles [les voitures] portent aussi des femmes françaises avec leurs enfants; jadis ces femmes furent d'heureuses habitantes de Moscou; elles fuient aujourd'hui la haine des Moscovites que l'invasion a appelée sur leurs têtes; l'armée est leur seul asile, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || Poétiquement. Les habitants des forêts, les animaux sauvages. Les habitants de l'air, les oiseaux. Les habitants des eaux, les poissons. Que peuvent tes amis et leurs armes fragiles, Des habitants des eaux dépouilles inutiles? VOLT. *Alz.* II, 4. || 2° Il se dit de celui qui possède un domaine, une habitation dans une colonie. Un habitant de la Martinique, de la Guadeloupe. || 3° *Adj.* En termes de pratique, domicilié. Elle a établi sa demeure en tel endroit, où elle est encore habitante.

— HIST. XIII^e s. En tous tex cas ne doit nus [nul] estre espargniés des abitants, BEAUM. XLIX, 5.

† **HABITAT** (a-bi-ta), *s. m.* Terme de botanique. Lieu spécialement habité par une espèce végétale. Ces plantes ont différents habitats (voy. HABITATION). || On l'applique aussi aux animaux et à l'homme, considérés selon les diverses races. Dira-t-on que les races humaines sont dirigées dans leurs migrations par une sorte d'instinct merveilleux qui leur fait pressentir l'habitat le mieux approprié à leurs aptitudes natives et à leurs besoins futurs? COURNOT, *De l'enchaînement, etc.* t. II, p. 370.

— ÉTYM. Lat. partic. passif neutre, *habitatum*, de *habitare*, habiter.

†**HABITATEUR** (a-bi-ta-teur), *s. m.* Celui qui habite.

— HIST. XII^e s. Dolurs purtindrent [eurent de tout côté] li habitedur de Filistiim, *Liber psalm.* p. 238. || XVI^e s. Et d'Athenien esté fait habitateur de l'isle Andros, G. TORY, dans RAYNOUARD, *Lex.*

— ÉTYM. Provenç. *habitaire, habitador*, esp. *habitador*; ital. *abitatore*; du lat. *habitatorem*, de *habitare*, habiter. Le provençal *habitaire* est au nominatif, et vient d'*habitátor*; *habitador* est au régime, et vient d'*habitatórem*.

HABITATION (a-bi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'habiter un lieu, séjour que l'on y fait habituellement. L'habitation de cette maison est malsaine. L'Écriture nous dit que l'habitation terrestre abaisse l'esprit qui pense à plusieurs choses, NICOLLE, *Ess. mor.* 1^er traité, ch. 10. Vous avez donc changé d'habitation: je vous souhaite, quelque part que vous soyez, autant de bonheur que de talents, VOLT. *Lett. la Harpe*, 29 sept. 1772. || Il se dit des animaux. Le tigre fait son habitation dans les contrées brûlantes. || 2° L'endroit où l'on demeure, domicile, maison. Cette habitation me plaît. Ce n'étaient point des barbares cherchant de meilleurs climats, des habitations plus commodes, des spectacles plus enivrants, de plus grandes richesses, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. Il laissa derrière lui quelques cosaques pour brûler les fourrages; les habitations furent respectées, ID. *ib.* VI, 2. || Terme de jurisprudence. Droit d'habitation, droit de demeurer dans la maison d'autrui sans payer de loyer. Celui qui a un droit d'habitation dans une maison peut y demeurer avec sa famille, *Code Nap.* art. 632. || Terme d'ancienne législation. Habitation en cas de survie, droit que l'on conférait, par contrat de mariage, à la femme, dans le cas où elle survivrait à son mari, d'habiter la maison conjugale ou une maison propre au mari. || 3° Terme d'histoire naturelle. Climat que chaque être vivant préfère. On ne doit pas confondre l'habitation avec l'habitat, qui est un lieu spécial, tandis que l'habitation est un climat, une région. || L'habitation d'un animal, les lieux qu'il fréquente habituellement. || 4° L'établissement qu'une colonie forme dans un pays éloigné. Les Français ont établi une nouvelle habitation au Canada. || Par extension, bien possédé par un particulier aux colonies. Il avait cent nègres sur son habitation. || 5° Avoir habitation avec une femme, avoir avec elle un commerce charnel. || Il se dit aussi des animaux. Ceux [œufs] qu'elle [la poule] a produits dans le temps de son habitation avec le mâle, BUFF. *Hist. anim. Œuv.* t. IV, p. 77.

— HIST. XII^e s. Il establirent cited d'abitaciun, *Liber psalm.* p. 166. Que deviendront lors vos maisons, Vos beles habitations? *Adam, Mystère*, p. 76. Cil de Jerusalem s'en foïrent, et devint Jerusalem habitacions d'estranges, *Machabées*, I, 1. || XIII^e s. Il [le phénix] vole et s'en va à son leu [lieu] là où s'abitacions est, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 214. Amphion.... par ses bones paroles retraist les homes des sauvages roches où il habitoient, et les amena à la commune habitation de cité, ID. *ib.* p. 469. || XIV^e s. Hostelier doit savoir que quiconques est entré en sa maison pour hosteller et fait son habitation de la maison son hoste.... J. DE VIGNAY, *Eschecs moralisés*, f° 68, *verso.* || XVI^e s. Combien que l'apostre enseigne que Jesus Christ habite en nos cœurs par foy, neantmoins personne n'interpretera que ceste habitation est la foy mesme, CALV. *Inst.* 1097. Il lui sera necessaire d'entretenir ses logis et maisons d'habitation, O. DE SERRES, 1402.

— ÉTYM. Provenç. et esp. *habitacion*; ital. *abitazione*; du lat. *habitationem*, de *habitare*, habiter.

† **HABITATIVITÉ** (a-bi-ta-ti-vi-té), *s. f.* Terme du système de Gall. Faculté affective qui attache l'homme à une demeure fixe.

— ÉTYM. *Habiter.*

HABITÉ, ÉE (ha-bi-té, tée), *part. passé* de habiter. Les lieux habités. Cette île habitée par un peuple anthropophage. Une feuille d'arbre est un petit monde, habité par des vermisseaux invisibles.... à plus forte raison, ce me semble, une grosse planète seratt-elle un monde habité, FONTEN. *Mondes*, 3^e *soir.* || On dit familièrement d'un enfant: Sa tête est habitée, c'est-à-dire il a de la vermine.

HABITER (a-bi-té), *v. a.* || 1° Occuper comme demeure. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons, BOSS. *Duch. d'Orl.* Souffrez que pour jamais le tremblant Hippolyte Disparaisse des lieux que votre épouse habite, RAC. *Phèd.* III, 5. Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs, Ne sont plus habités que par leurs délateurs, ID. *Brit.* I, 2. Abandonnez ce temple aux prêtres qui l'habitent, ID. *Athal.* II, 3. Tout ce peuple nombreux dont il [le sérail] est habité, Assemblé par mon ordre, attend ma volonté, ID. *Bajaz.* III, 5. Ils habitent des champs, des tentes et des chars, VOLT. *Orphel.* I, 3. Rome est bien belle pendant le silence de la nuit; il semble alors qu'elle n'est habitée que par ses illustres ombres, STAËL, *Corinne*, IV, 6. || On le dit aussi des animaux et des végétaux. Le renne habite les contrées du Nord. Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres De ces murs [la tour de Monthléry] désertés habitent les ténèbres, BOIL. *Lutr.* III. Chacun [végétal] a ses penchants, sa saison et sa place, Habite les lieux chauds, ou se plaît sous la glace, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || Fig. La paix habite ce séjour. Smyrne qu'habite encor le souvenir d'Homère, A. CHÉN. *Él.* VI. || Familièrement. Ne pas bouger de. Il habite toujours son canapé, son fauteuil. || 2° *V. n.* Faire sa demeure. Habiter à la campagne. Parlez.... sur son tombeau voulez-vous habiter? VOLT. *Scythes*, V, 2. Cicéron, Hortensius, les Gracques habitaient sur ce mont Palatin qui suffit à peine, lors de la décadence de Rome, à la demeure d'un seul homme [Néron], STAEL, *Corinne*, IV, 5. L'homme vit sur mille points où il n'habite pas, dans mille moments qui ne sont pas encore; et, si ce développement de sa vie lui est retranché...., la vie sociale est mutilée, la société n'est plus, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8^e leçon. || Il se dit des animaux et des plantes. On a vu, avec des lunettes, de très-petites gouttes d'eau de pluie ou de vinaigre ou d'autres liqueurs, remplies de petits poissons ou de petits serpents que l'on n'aurait jamais soupçonnés d'y habiter, FONTEN. *Mondes*, 3^e *soir.* || Fig. Ce n'est point sur ses bords [du Permesse] qu'habite la richesse, BOIL. *Art p.* IV. Que la terreur habite aux portes du palais, VOLT. *Zaïre*, III, 7. Mais vous qui m'assuriez, dans mes troubles cruels, Que la paix habitait au pied de ses autels, ID. *Alz.* I, 4. On concevait [dans l'antiquité] une hauteur de vertu plus qu'humaine qui se devait de ne jamais habiter avec la tyrannie, CARREL, *Œuv.* t. V, p. 311. || 3° En termes de dévotion, il se dit de l'impression sanctifiante que Dieu fait sur l'âme. Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous? SACI, *St Paul*, 1^re *épît. aux Corinth.* III, 16. Nous savons que les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection, qui se fera par la vertu de cet esprit qui réside en eux pour cet effet, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Le Saint-Esprit revient habiter dans son âme, BOIL. *Épître* XII. Dieu descend et revient habiter parmi nous, RAC. *Esth.* III, 9. || En un sens contraire, il se dit de l'impression funeste du péché. Ce n'est plus moi qui fais cela; mais c'est le péché qui habite en moi, SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Rom.* VII, 17. || 4° Habiter charnellement avec une femme, ou, simplement, habiter avec une femme, avoir avec elle un commerce charnel. On dit qu'Apollon, épris de la beauté de sa mère Périctioné, habita avec elle, et que notre philosophe [Platon] dut le jour à ce Dieu, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Platonisme*).

— HIST. XII^e s. Quant la cité sainte fu habitée en bone pais.... *Machab.* II, 3. E Jerusalem non estoit mie habitée, ains estoit ausi come desert, *ib.* I, 3. Cil qui à Roem abitoent, Ne qui el païs conversoent, BENOÎT, II, 3081. Que je habite en la maisun nostre segnur tuz les jurz de ma vie, *Liber psalm.* p. 32. || XIII^e s. Chascuns doit voidier son corage de la volenté au charnel delit [plaisir]; car autrement vertus n'i porroit habiter, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 370. Trop ai en mauvès leu marchié; Li dé m'ont pris et emparchié; Je les claim quite; Fols est qu'à lor conseil abite; De sa dete pas ne s'aquite, Ainçois s'encombre, RUTEB. 28. || XIV^e s. Homme et femme ne habitent pas ensemble tant seulement pour ceste cause, mais avecques ce pour les choses qui leur sont convenables, ORESME, *Eth.* 253. || XV^e s. Ceste complainte ay formée et escripte, De cueur courcé [courroucé] où nul plaisir n'abite, ALAIN CHARTIER, *Complainte contre la mort.* || XVI^e s. Toutesfois il y en a qui disent que Helpinice n'habitoit point clandestinement, ains publiquement avec son frere Cimon, AMYOT, *Cimon*, 8.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *habitar*; ital. *abitare*; du latin *habitare*, fréquentatif de *habere*, avoir: avoir souvent, être souvent, habiter.

† **HABITUABLE** (a-bi-tu-a-bl'), *adj.* Que l'on peut habituer.

† **HABITUATION** (a-bi-tu-a-sion), *s. f.* Action d'habituer. || Terme de liturgie. Qualité de prêtre habitué dans une paroisse.

— HIST. XVI^e s. Est necessaire et très utile avoir de bonne heure connaissance de sa complexion, affin que, si elle est mauvaise, on y pourvoie par habituation et frequentation des choses contraires à icelle, *les Triomphes de la noble dame*, f° 93, dans LACURNE.

HABITUDE (a-bi-tu-d'), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Conformation, configuration d'un végétal ou d'un animal. Nous ignorons quelle sorte de respiration s'opère dans la chenille; nous savons seulement qu'elle ne saurait respirer à la manière des grands animaux, puisque les parties qui font chez elle l'office de poumons, sont répandues dans toute l'habitude du corps et jusque dans le cerveau, BONNET, *Contempl. nat.* III, 20, *note* 1. || Terme de médecine. Habitude extérieure, habitude du corps, la constitution, l'aspect général du corps. Cette habitude du corps menue, grêle, noire et velue, MOL. *Pourc.* I, 11. || Dans le langage général, habitude du corps, l'air qui résulte généralement du maintien, de la démarche, des attitudes. Reconnaître quelqu'un à l'habitude du corps. || 2° Par extension, disposition acquise par la répétition des mêmes actes. Prendre une habitude. Si le péché dont on s'accuse est un péché d'habitude, PASC. *Prov.* 10. Ceux qui sont dans les habitudes de crime contre la loi de Dieu, ID. *Prov.* 15. Encore qu'elle [l'âme du pécheur] ne sente pas ces charmes dont Dieu récompense l'habitude dans la piété, ID. *Convers. du pécheur*, édit. FAUGÈRE. L'Espagne sur ce sujet [certaines observances] a des coutumes que la

France ne suit pas; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance; l'habitude ne put rien contre la règle, BOSS. *Mar.-Thér.* Ce qui forme les habitudes, ce sont les actes fréquents et réitérés, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 73. Quand il luirait quelque rayon de connaissance [sur le lit de mort], les puissances de l'âme se trouvent ou liées par la douleur ou usées par l'habitude, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Il met du rouge, mais rarement, il n'en fait pas habitude, LA BRUY. XIII. Je crois qu'alors [dans le cas de chefs-d'œuvre] l'ancienne école a raison, elle qui l'a si rarement: habitude ne fait point passion, VOLT. *Dict. phil. Rare.* Lisez Tacite sur les mœurs des Germains, c'est le tableau de celles des Hurons, ou plutôt les habitudes de l'espèce humaine entière sortant de l'état de nature, BUFF. *7e ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 327. La force de l'habitude, qui étouffe si souvent le cri de la raison, et qui gouverne encore plus absolument les États que les individus, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 13. Je m'avoue, non sans amertume et sans regret, qu'on a des liaisons d'habitude dans l'âge avancé; mais qu'il ne reste en nous, à côté de nous, que le vain simulacre de l'amitié, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 61. Les besoins répétés amènent l'habitude, DELILLE, *Trois règnes*, VII. || Habitude se dit des animaux. Nous n'avons rien appris des habitudes naturelles de ces oiseaux; cependant cette connaissance seule anime le tableau des êtres vivants, et les présente dans la véritable place qu'ils occupent dans la nature, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 336. | Familièrement. C'est un homme d'habitude, le moindre changement dans sa manière de vivre le dérange. || Fig. et familièrement, et dans le même même sens: C'est un animal, une bête d'habitude. Je suis bête d'habitude. || Habitude avec la préposition *de* suivie d'un substantif ou d'un verbe. Ces grands cœurs.... Font du commandement une douce habitude, CORN. *Nicom.* II, 1. Je n'ai reçu qu'une lettre de vous, ma chère fille, et j'en suis fâchée, j'étais dans l'habitude d'en avoir deux, SÉV. 67. Je me suis fait une habitude nécessaire de vous voir, ID. 160. La dernière heure [de la vie] n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir, BOSS. *le Tellier.* L'un [Louis XIV] nourri dans ses camps et dans ses armées commençait à prendre cette glorieuse habitude qu'il a de vaincre, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Vous vous êtes fait une habitude de votre présomption, BOURDAL. *Sur la fausse conf.* 1er *avent*, p. 180. J'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui, FÉN. *Tél.* III. || Habitude avec la préposition *à* suivie d'un substantif ou d'un verbe. L'habitude à régner et l'horreur d'en déchoir, CORN. *Pulch.* I, 1. Instruit par tes maximes, Il s'est fait de ton ordre une habitude aux crimes, ID. *Attila*, IV, 3. L'habitude qu'elle a aux péchés où elle a vécu.... PASC. *Conv. du pécheur*, édit. FAUGÈRE. J'ai une si grande habitude à être faible, que, malgré vos bonnes leçons, je succombe souvent, SÉV. 188. L'habitude qu'il a à la flatterie, LA BRUY. V. L'habitude à souffrir pourra fortifier Mon courage éperdu qui craignait de plier, VOLT. *Scythes*, III, 4. || Par habitude, pour obéir à ses propres habitudes, M. de Luxembourg ne sait pas fuir: il gagne des batailles par habitude, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 11 avr. 1691. || D'habitude, selon l'habitude qu'on a. || 3° Bonne, mauvaise habitude, se dit particulièrement de certaines dispositions de corps ou d'esprit auxquelles on s'habitue. Prendre de bonnes, de mauvaises habitudes. Vous avez une mauvaise habitude, c'est de toujours disputer. || Absolument. Avoir de mauvaises habitudes, se dit, par euphémisme, de l'onanisme. || 4° Accès auprès de quelqu'un, fréquentation ordinaire. Vous avez habitude avec ce cavalier, CORN. *Suite du Ment.* IV, 6. L'amant et lui, comme étant gens d'étude, Avaient entre eux lié quelque habitude, LA FONT. *Mandr.* Mon père était homme savant dans les mathématiques et avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, Mme PÉRIER, *Vie de Pascal.* Je vous avoue que je n'ai aucune habitude avec ces messieurs-là, et que je ne suis point les règles de l'art. MOL. *Crit.* sc. 7. Les habitudes qu'il avait eues avec les plus renommés politiques, FLÉCH. *le Tellier.* Suivant de Démocrite en cette solitude, Ce n'est qu'avec les ours que j'ai quelque habitude, RÉGNARD, *Démocrite*, I, 1. || On dit, et surtout on disait, dans le même sens, faire des habitudes. Cultiver, entretenir ses habitudes. Acquérir des habitudes. || Avoir une habitude, se dit quelquefois d'un commerce de galanterie. Ce jeune homme a une habitude qui le dérangera. || 5° Terme de liturgie. État d'un prêtre habitué. || Proverbe. L'habitude est une autre nature, une seconde nature, c'est-à-dire elle a beaucoup d'influence sur l'esprit.

— HIST. XIVe s. Il va hors de bonne habitude ou habilité de corps, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Habitude est une seconde nature, BARLETE, *Sermons*, 1re part. fo 21, dans LACURNE. || XVIe s. Si c'estoit une habitude de vertu, et non une saillie, MONT. II, 7. T. Quintius luy dit un jour, semblant se mocquer de l'habitude de son corps: O Philopœmen, tu as bien belles mains et belles jambes, mais tu n'as point de ventre, AMYOT, *Philop.* 3.

— ÉTYM. Lat. *habitudinem*, état extérieur, manière d'être, de *habitum*, supin de *habere*, avoir, être en un certain état.

HABITUÉ, ÉE (a-bi-tu-é, ée), *part. passé* de habituer. || 1° Habitué à vivre de peu. || Substantivement. Celui qui va habituellement dans un lieu. C'est un habitué de la maison. J'avais d'abord fréquenté ce café Procope, le rendez-vous des habitués et des arbitres du parterre, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 2° Prêtre habitué, ecclésiastique attaché au service d'une paroisse, sans avoir charge ni dignité dans l'église de cette paroisse. || Substantivement. Un habitué de paroisse. Un simple habitué. Il y a tant d'habitués dans cette église. Je demande s'il serait tombé dans l'esprit d'un seul curé, ou d'un seul habitué d'excommunier ces seigneurs [qui avaient joué la comédie], VOLT. *Dial.* 21. Un habitué de quartier vint avec douceur.... ID. *Candide*, 22.

HABITUEL, ELLE (a-bi-tu-èl, è-l'), *adj.* Qui est passé en habitude. Un mal habituel. Je pense continuellement à vous; c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle, SÉV. *Lett.* 9 février 1671. Leurs mouvements [des passions], même les plus prompts, dépendent toujours de la réflexion, et ne sont que des effets d'une volonté habituelle de l'âme, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 376. || Terme de théologie. Grâce habituelle, celle qui réside toujours dans le sujet. || Terme d'histoire naturelle. Caractère habituel, celui qui se rencontre dans un être organisé sans différence de l'un à l'autre de même espèce. || Terme de rhétorique. Qualités habituelles du style, celles qui doivent s'y trouver constamment, comme la clarté, la précision, la correction, le naturel; on les oppose aux qualités accidentelles, comme la gaîté, la finesse, etc. qui ne doivent se trouver que dans certains sujets.

— HIST. XVIe s. Habitual, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *habitual*; ital. *abituale*; du lat. *habitualis*, de *habitus*, manière d'être (voy. HABIT).

HABITUELLEMENT (a-bi-tu-è-le-man), *adv.* D'habitude, d'ordinaire. Dans ces différents ouvrages et dans quelques autres postes moins importants, sont habituellement répartis deux régiments, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 25. Les objets que nous voyons habituellement ne nous font pas apercevoir de la rapidité de notre vie, BERNARD DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.*

— ÉTYM. *Habituelle*, et le suffixe *ment.*

HABITUER (a-bi-tu-é), *v. a.* || 1° Faire prendre l'habitude. Habituer les jeunes gens à la fatigue. Habituer les enfants à obéir. || Avec la préposition *de* et un verbe à l'infinitif. Souvent ce souffle pur dont l'homme est animé.... Redoute un autre ciel, et ne veut plus nous suivre Loin des lieux où le temps l'habitua de vivre, A. CHÉN. *Él.* VI. || 2° S'habituer, *v. réfl.* Prendre l'habitude. S'habituer au travail, à supporter la fatigue. Mais, lorsqu'à la chercher [la rime] d'abord on s'évertue, L'esprit à la trouver aisément s'habitue, BOIL. *Art p.* I. || 3° S'habituer, s'établir dans une colonie, dans un pays (sens qui commence à vieillir). Ceux qui allèrent s'habituer au Canada furent, en grande partie, des Normands. Depuis que les Espagnols se sont habitués au Pérou et au Chili, on en a tiré une immense quantité de cuivre, BUFF. *Min.* t. V, p. 146.

— HIST. XIVe s. Adont ala Henris sez frerez adouber, Il meismez aussi s'ala il enarmer; Et quant il vit ses frerez ainsi habituer [s'habiller].... *Hugues Capet*, v. 2310. Celui qui est habitué en vertu, ORESME, *Eth.* 88. || XVe s. On se pourroit bien esmerveiller en pays lointain et estrange du noble royaume de France, comment il est situé et habitué de cités, de villes et de chastels si très-grand foison que sans nombre, FROISS. II, III, 21. Le roy fit departir le tournoy et crier que tous chevaliers d'honneur venissent au bancquet au franc palais; après ce cry tous chevaliers se retrayrent en leurs logis eulx desarmer et habituer de nobles vestements, *Perceforest*, t. III, fo 124. || XVIe s. Il y avoit grande presse pour achepter des maisons à Theonville et s'y habituer, CARL. VII, 16. Son temperament [de l'estomach] aux hommes bien habitués [en bon état] est moderé, PARÉ, I, 14. Il traitoit tout de mesme les autres, excepté un estranger, qui s'estoit venu habituer à Athenes, AMYOT, *Alc.* 8.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *habituar*; ital. *abituare*; du lat. *habituare*, de *habitus*, manière d'être (voy. HABIT).

† **HABITUS** (a-bi-tus'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Aspect extérieur, ensemble des particularités relatives à la manière d'être des corps naturels et particulièrement des plantes.

— ÉTYM. Lat. *habitus*, manière d'être (voy. HABIT).

HÂBLER (hâ-blé), *v. n.* Parler avec vanterie, avec exagération. Non, sans beaucoup hâbler et sans faire des fanfaronnades d'amitié, SCARRON, *Œuv.* t. I, p. 220. Au talent de hâbler il joint l'effronterie, TH. CORN. *C. Cés. d'Avalos*, III, 6.

— HIST. XVIe s. Ils estoient deux charlatans, dont l'un habloit et haranguoit mieux que l'autre pour mieux faire valoir ses denrées, PARÉ, XXIII, 30. Une très belle et honneste dame qui habloit un peu l'espagnol et l'entendoit très bien, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 235. Quand Marthe file et Ambrose hable, Leur cas est triste et pitoyable, COTGRAVE.

— ÉTYM. Espagn. *hablar*, parler; du lat. *fabulari*, parler (voy. FABLE). Le verbe *hablar*, qui signifie parler, a pris un sens péjoratif dans le français, de même que *parlar*, qui vient du français, a pris un sens péjoratif en espagnol.

HÂBLERIE (hâ-ble-rie), *s. f.* Langage de celui qui hâble. Sa hâblerie plutôt que sa science lui avait acquis quelque réputation à faire des cures de certaines maladies, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, livr. II, *Hist. de Charrosselles*, p. 229. En Amérique, aucune hâblerie ne saurait subsister [à cause des journaux]; le public n'est point trompé, n'y ayant là personne en pouvoir de mentir et d'imposer silence à tout contradicteur, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.*

HÂBLEUR, EUSE (hâ-bleur, bleû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à hâbler. Cette grande hâbleuse a étourdi tout le monde de son caquet, SCARRON, *Œuv.* t. I, p. 163. Je le tiens là-dessus un grand hâbleur.... HAUTEROCHE, *le Soup. mal apprêté*, sc. 6. A de pareils hâbleurs il faut apprendre à vivre, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, III, 6. Dans Florence jadis vivait un médecin, Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin, BOIL. *Art p.* IV. Cependant mon hâbleur avec une voix haute Porte à mes compagnons la santé de notre hôte, ID. *Sat.* III.

— SYN. HABLEUR, FANFARON. Hâbleur, qui ne dit rien sans exagérer, qui se plaît à débiter des mensonges. Fanfaron, qui se vante, qui exagère tout ce qui est dans les intérêts de son amour-propre et surtout de sa bravoure vraie ou fausse.

† **HABZELI** (ha-bzé-li), *s. m.* Terme de botanique. Arbre de la famille des magnoliacées, dont les baies sont nommées poivre d'Éthiopie (arabe, *habel-zelin*, graines de *zelin*; on n'est pas fixé sur la plante que ce nom désigne).

† **HACHARD** (ha-char), *s. m.* Ciseaux dont les forgerons se servent pour couper le fer.

— ÉTYM. *Hache.*

1. **HACHE** (ha-ch'), *s. f.* || 1° Instrument de fer tranchant, dont la lame a la figure d'un triangle plan, curviligne, convexe par la base et concave par les côtés, qui a un manche, et dont on se sert pour couper et pour fendre du bois et autres choses. Hache d'un sapeur. Mettre la hache, porter la hache dans un bois. || Hache à main, petite hache dont le manche est court. || Hache de pierre, hache faite d'un silex taillé et dont se sont servis les anciens hommes et se servent encore quelques peuplades sauvages. || La hache de la guerre, nom donné, chez les sauvages du nord de l'Amérique au tomahawk ou casse-tête. Depuis la paix, la hache de la guerre est ensevelie à quarante brasses de profondeur.... RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 48. || Familièrement et fig. Ouvrage fait à coups de hache, ouvrage fait très-grossièrement. || Fig. et familièrement. Avoir un coup de hache à la tête, ou, simplement, avoir un coup de hache, être un peu fou. Les grands artistes ont un petit coup de hache à la tête, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 189, dans POUGENS. || 2° Terme de marine. Maître de hache, nom donné quelquefois au charpentier. Je vous conjure de presser extraordinairement le maître de hache de travailler assidûment, puisqu'il ne manque point de bois, au bâtiment des deux galères commencées, *Correspond. de Colbert*, III, 16. || On a dit aussi: charpentier de hache. Il ne tombe guère sous le sens que, ayant autant de bons maîtres que vous en avez, vous n'ayez pu avoir jusqu'ici les charpentiers de hache nécessaires, *ib.* III, 103 (les manu-

scrits de Colbert portent *d'hache* et non *de hache*). || 3° Instrument de supplice avec lequel le bourreau tranche la tête. Les haches et les croix sont lasses du trépas, ROTR. *St Genest*, II, 8. Rhinsaut achève à peine un si fatal serment Que la hache le frappe, et sa tête expirante, Aux pieds de son épouse éperdue et mourante, Des marches de l'autel tombe et roule en fumant, MASSON, *Helvét.* V. Sur les partis rivaux se promenant sans choix, Des bourreaux fatigués la hache indifférente De leur sang confondu sans cesse était fumante, DELILLE, *Trois règnes*, V. || Fig. La hache était suspendue sur toutes les têtes, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 20. || 4° Terme d'antiquité. Les haches que les licteurs portaient avec les faisceaux devant certains magistrats romains. Sylla marche en public sans faisceaux et sans haches, CORN. *Sertor.* V, 2. || Hache consulaire, hache entourée de faisceaux et de verges. || Instrument employé pour tuer les animaux offerts en sacrifice. Pour les fêtes des dieux la hache préparée, VOLT. *Mérope*, V, 6. || 5° Hache d'armes, sorte d'arme offensive, faite quelquefois comme une hache, hormis qu'elle a le manche plus long, et le tranchant plus large, plus fort et plus acéré ; d'autres fois elle a un grand manche en manière de hampe de pertuisane, avec un grand fer au bout en forme de tranchet de cordonnier, mais bien plus long. Les grenadiers à cheval de la maison du roi, dans l'ancienne monarchie, avaient un cimeterre, une hache d'armes, un fusil et une gibecière remplie de grenades. Le roi Jean se défendait en homme de cœur, avec une hache d'armes, à la bataille de Poitiers, CHOISI, *Hist. du roi Jean*, I, 9. || Hache d'arme, nom d'une espèce de hache en usage dans les combats d'abordage sur mer. || 6° Terme de théâtre. Pas de hache, danse fortement caractérisée, espèce de pyrrhique moderne, exécutée par une troupe de soldats, de bacchantes, etc. || 7° Terme de blason. Hache danoise, hache d'argent au manche d'or, arrondi ou ployé. || 8° Terme d'ardoisière. Hache d'ouvrage, espèce de marteau pour briser les blocs. || 9° Terme d'imprimerie. Imprimer en hache, se dit quand il y a des notes qu'on commence à la marge et qui, étant trop grandes, sont imprimées au bas de la page sous le texte qu'on retranche à proportion; se dit aussi d'un livre imprimé à deux colonnes, dont l'une, plus abondante, occupe toute la largeur de la page au-dessous de celle qui a été plus courte; ainsi dit parce que cette disposition rappelle la forme de la hache. || 10° Terme d'arpenteur. Pièce de terre en hache, pièce de terre qui pénètre en forme de hache dans une autre pièce. Cette pièce de terre fait hache sur telle autre, elle s'enclave dans telle autre. || 11° Terme de manége. Coup de hache, se dit d'un creux situé à la jonction du cou et du garrot. || 12° Terme de botanique. Hache royale, l'asphodèle blanc et l'asphodèle rameux dit aussi bâton royal. || Proverbe. Aller au bois sans hache, ne pas se munir de ce qui est nécessaire.

— HIST. XII° s. Cil qui ot aze en ot greignor partie, *Ronc.* p. 148. Ainsi [ils] fierent de haches com vilain de flael, *Sax.* IX. || XIV° s. Portant une grande hache à son col, la quelle avoit bien trente deux posses [pouces] d'alemelle ou environ, DU CANGE, *hacheta*. Gerard le frappa sur les espaules ou sur les bras un seul petit coup du plat d'une petite hache danoise qu'il portoit, ID. *ib.* || XV° s. Furent apportées les haches au seigneur d'Espiri, pour choisir le premier, comme c'estoit la coustume; et furent icelles haches ferrées, longues et poisantes, à grandes dagues acerées dessus et dessous, et furent les premieres haches à dagues dessous que l'entrepreneur fit livrer en iceluy pas, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 266, dans LACURNE. Une longue guisarme ou hache, nommée hache de Crequi, DU CANGE, *hacheta*. Haiche à martel, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 350. Les chaulmes [palissades] doivent estre si fortes que on ne les puisse couper d'une voulge, d'une haiche, ne d'une coignie à fendre bois, *le Jouvencel*, f° 82, dans LACURNE. Une hache à trois poinctes de dyamant, nommée la hache de messire Bertrand de Clasquin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 483. || XVI° s. Avoir un coup de hache, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Provenç. *apcha, ayssa*; catal. *axa*; espagn. *hacha*; portug. *facha, acha*; ital. *accia, azza* et *ascia*. Il y a deux formes dans les langues romanes : l'une (anc. franç. *aze*, provenç. *ayssa*, ital. *ascia*) vient du lat. *ascia*, doloire; l'autre (*hache, apcha, axa, hacha, facha, accia, azza*) vient, d'après Diez, de l'allem. *Hacke*, instrument à trancher, anc. h. allem. *hacco*, crochet, anglo-sax. *haccan*, angl. *hack*, hacher. Diez pense aussi que c'est du français que les autres langues romanes ont emprunté leurs dénominations de la seconde forme. Selon Pictet, *ascia* est le même que le grec ἀξίνη, hache, radical sanscrit *aksh*, pénétrer.

2. HACHE (a-ch'), *s. f.* Nom de la huitième lettre de notre alphabet (voy. H).

HACHÉ, ÉE (ha-ché, chée), *part. passé* de hacher. || 1° Coupé par menus morceaux. Viande hachée. || 2° Mis en pièces. Les vignes hachées par la grêle. || 3° Fig. Coupé par des accidents de terrain. Ce petit archipel qui, quoique haché, montueux et peu arrosé, pourrait donner toutes les productions du nouveau monde, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 18. || 4° Fig. Style haché, excès ou abus du style coupé, quand nonseulement les phrases sont incomplètes et les transitions supprimées, mais que la pensée finit par n'être plus comprise. Hérodote mit plus d'art [que les premiers prosateurs] dans sa diction moins incohérente, moins hachée, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod. Préface.* || 5° Terme de dessin. Qui a des hachures. Estampe bien hachée. || Par extension. Un gris bleuâtre haché de petites ondes noires fait le fond du manteau.... BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 270.

† **HACHE-ÉCORCE** (ha-ché-kor-s'), *s. m.* Instrument pour mettre l'écorce de chêne en fragments broyés ensuite pour faire le tan. || *Au plur.* Des hache-écorce ou écorces.

† **HACHE-LÉGUMES** (ha-che-lé-gu-m'), *s. m.* Instrument qui sert à couper menu les légumes pour les juliennes. || *Au plur.* Des hache-légumes.

† **1. HACHEMENT** (ha-che-man), *s. m.* Terme de menuiserie. Action d'enlever au bois ce qu'il a de trop.

— ÉTYM. *Hacher.*

† **2. HACHEMENT** (a-che-man), *s. m.* Terme de blason. Liens de panaches à divers nœuds et lacets, et à longs bouts voltigeants.

— ÉTYM. Fausse orthographe d'un mot qui devrait être écrit *acesmement*, d'un ancien verbe *acesmer*, orner.

HACHE-PAILLE (ha-che-pâ-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument dont on se sert pour hacher la paille que l'on donne aux bestiaux. || *Au plur.* Des hache-paille.

HACHER (ha-ché), *v. a.* || 1° Couper en petits morceaux avec une hache, un couperet. Hacher de la viande, de la paille. || Hacher menu comme chair à pâté, mettre en pièces. Vous les hachez menu comme chair à pâté, CORN. *le Ment.* IV, 3. || On dit de même par menace : Vous serez hachés menu comme chair à pâté. || Hacher en pièces, couper un homme par morceaux, sorte de supplice. Ils condamnent les deux infortunés à être hachés en pièces ; c'est un supplice usité en Chine et en Tartarie pour des parricides, VOLT. *Russie*, I, 4. || Par exagération. Hacher quelqu'un en pièces, le hacher en morceaux, le frapper de plusieurs coups d'une arme tranchante. || Fig. Il se ferait hacher en pièces, il se ferait hacher, on le hacherait, il se laisserait hacher, se dit de celui qui est disposé à tout souffrir plutôt que de.... Monsieur, je me ferais hacher : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, BRUEYS, *Grondeur*, I, 6. Lorsqu'une fois ils [les chameaux] se couchent avec leur charge, ils se laisseraient plutôt hacher que de se relever, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 67. || On dit en un sens analogue : Je m'y ferais hacher. || Se faire hacher en pièces, se faire hacher pour quelqu'un, être disposé à le défendre à tout risque. Je fus enchanté de ces paroles, qui m'inspirèrent tout à coup tant de zèle et d'inclination pour le doyen que je me serais fait hacher pour lui, LE SAGE, *Estev. Gonz.* ch. 6. || 2° Couper, découper maladroitement. Cet écuyer tranchant ne sait pas son métier, il hache les viandes. || 3° Par extension, détruire, ravager. Le dernier orage a haché les récoltes. Le fléau d'une grêle qui aurait haché les moissons de quelques-uns de nos villages, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 41. De stupides hérésiarques hachèrent à coups de sabre les mosaïques de l'église de Notre-Dame de Constantinople, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 3. || 4° Terme militaire. Porter le ravage dans une troupe. La mitraille hachait le régiment. || Se faire hacher en pièces, ou, simplement, se faire hacher, combattre jusqu'à la dernière extrémité. La cavalerie s'est fait hacher plutôt que de reculer. || 5° Terme de dessin et de gravure. Faire des traits qui se croisent les uns les autres. Hacher avec le crayon, avec le burin. || Faire, avec un petit pinceau et du mordant, des lignes sur la partie d'un ornement à laquelle on veut donner des clairs au moyen de l'or. || Sillonner de traits une pièce de métal. || 6° Terme de lapidaire. Hacher la roue, y faire de légères incisions pour y polir le diamant. || 7° Terme de menuisier. Dégrossir le parement d'une planche avec le ciseau. || Terme de maçon. Faire des entailles avec une hache ou une hachette. || Hacher une pierre, unir avec la hache le parement d'une pierre dure. || Détruire les anciens enduits d'un mur. || Hacher le plâtre, le couper avec la hachette, pour faire un enduit ou un crépi. || 8° Fig. Hacher ses phrases, son style, écrire en faisant des phrases trop courtes et insuffisamment liées. || 9° Se hacher, *v. réfl.* Être haché. Cette viande se hache difficilement.

— HIST. XIV° s. Puis les hagiés bien menus, et cuisiés en huille d'olive, H. DE MONDEVILLE, f° 49. Pour avoir refait de neuf un bacin d'argent doré, haché sur le bord de l'Ave Maria, DE LABORDE, *Émaux*, p. 337. Un petit gobelet d'or, hachié à couronnes tout autour, ID. *ib.* || XVI° s. Le pigeon soubdain s'envole, haschant [fendant l'air] en incroyable hastiveté, comme vous sçavez qu'il n'est vol que de pigeon, quand il a œufs ou petitz, RAB. *Pant.* IV, 3. Il avoit les bras et les cuisses toutes hachées de coups, AMYOT, *Eumènes*, 14. S'il leur advient aultrement qu'il [un devin] ne leur a predict, il est hasché en mille pieces, MONT. I, 238.

— ÉTYM. *Hache* 1 ; picard et Hainaut, *héquer*, wallon, *hachi, hèchi*.

HACHEREAU (ha-che-rô), *s. m.* Petite cognée.

— HIST. XVI° s. Hachereau, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif de *hache*; *hachereau* est égal à *hacherel*.

HACHETTE (ha-chè-t'), *s. f.* || 1° Petite hache. || 2° Joli papillon de nuit d'Europe.

— HIST. XIII° s. J'ai les hacetes à seigner [lancettes], DU CANGE, *lanceola*. || XV° s. Espées ou badelaires ou hachets ou quelque armure qu'il eust, *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, p. 30, dans LACURNE. || XVI° s. Hachette [petite hache], MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Diminutif de *hache*; pic. *héquette*, copeau.

† **HACHEUR** (ha-cheur), *s. m.* Ouvrier qui prépare les laines pour être employées aux tapisseries.

— HIST. XIV° s. A Jehan d'Abeville, potier d'estaing et hacheur en orfavrerie, DE LABORDE, *Émaux*, p. 337.

— ÉTYM. *Hacher.* Au XIV° siècle, *hacheur* signifiait ciseleur.

† **HACHICH**, *s. m.* Voy. HASCHICH.

HACHIS (ha-chî ; l's ne se lie pas : un ha-chî appétissant; Chifflet, *Gramm.* p. 215, fait pour son temps même remarque), *s. m.* Mets fait avec de la viande ou du poisson haché. Il mangea deux perdrix Avec une moitié de gigot en hachis, MOL. *Tart.* I, 5. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande, VOLT. *Lett. d'Autrey*, 6 sept. 1765.

— ÉTYM. *Hacher.*

HACHOIR (ha-choir), *s. m.* || 1° Petite table de chêne sur laquelle on hache les viandes. || 2° Grand couteau pour hacher. || Il se dit quelquefois pour hache-paille. || 3° Terme de chandelier. Lieu où l'on hache la graisse avant de la faire fondre.

† **HACHOTTE** (ha-cho-t'), *s. f.* Outil du charpentier et du tonnelier, qui sert à couper les lattes, les cercles. || Outil de couvreur pour couper la latte et l'ardoise.

— ÉTYM. Diminutif de *hache*.

HACHURE (ha-chu-r'), *s. f.* || 1° Terme de dessin et de gravure. Traits ordinairement croisés qui forment les demi-teintes et les ombres. Faire des hachures. Dessiner par hachures. || Par extension. Le fond de son plumage [de l'albatros] est d'un blanc gris, brun sur le manteau avec de petites hachures noires au dos et sur les ailes, où ces hachures se multiplient et s'épaississent en mouchetures, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 3. || 2° Traits sur le cuivre, le fer, etc. avant de les dorer ou de les argenter. || 3° Traits faits à la roue du lapidaire. || 4° Terme de blason. Traits ou points dont on se sert dans la gravure pour marquer la différence des couleurs ou émaux et des métaux. La hachure en pal ou de haut en bas désigne le gueules; la hachure en fasce qui traverse l'écu, l'azur; la hachure en pal, contre-hachée en fasce, le sable; la hachure en bande, c'est-à-dire oblique de droite à gauche, le sinople; et la hachure en barre, de gauche à droite, le pourpre. Les pièces d'argent n'ont point de hachures et sont toutes blanches, et les pièces d'or sont désignées par un pointillé.

— ÉTYM. *Hacher.*

† **HADELA** (ha-de-la) ! Terme de manége. Mot dont on se sert pour faire ranger le cheval à droite ou à gauche.

† **HADJI** (ha-dji), *s. m.* Titre que prennent pour le reste de leurs jours les musulmans qui ont fait le pèlerinage de la Mecque.

— ÉTYM. Arabe, *châdji*, pèlerin.

† **HADOCK** (ha-dok) ou **HADOT** (ha-do), *s. m.*

Églefin, poisson. Seize sols sur le millier de hadots et seiches, *Déclar. du roi*, 16 fév. 1635.

— HIST. XIIIe s. Hados et oitres [huîtres], *Bat. de Caresme*. || XVIe s. De chacun cent pieces de hadoux, papillons, solles, et autres tels petits poissons secs, *Déclaration*, 20 sept. 1527.

† **HÆMA....** **HÆMO....** **HÆMATO....** préfixes, voy. HÉMA.... préfixe; voy. aussi par HÉM.... plusieurs mots qu'on trouve écrits à tort dans les dictionnaires techniques par HÆM; la diphthongue grecque αι se rend en français par *é*.

† **HAFLE** (ha-fl'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la *coryphena hippurus*, poisson acanthoptérygien.

HAGARD, ARDE (ha-gar, gar-d'), *adj.* || 1° Terme de fauconnerie. Faucon hagard, faucon qui a été pris après plus d'une mue et qui ne s'apprivoise pas aisément. L'on appelle les vieux faucons, hagards, qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes, BUFF. *Ois.* t. II, p. 9. || Se dit aussi des autres oiseaux. || 2° Fig. Qui a l'air farouche et sauvage comme ces faucons. C'est [Boot, médecin anglais] un homme hagard, superbe et presque insupportable, qui se pique de grande science de chimie, de philosophie nouvelle non péripatétique et de politique, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 30. Et le barreau n'a point de monstres si hagards, Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards, BOIL. *Lutrin*, III. || Il se dit, dans un sens analogue, du visage, du regard, etc. Crispin : Ce qui m'en plaît, monsieur, sa folie est gaillarde.— Albert : Elle a les yeux troublés et la mine hagarde, REGNARD, *Folies am.* II, 7. C'était [Thyus] un grand homme, d'une haute taille, d'un visage hagard et terrible, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 336, dans POUGENS. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, les yeux hagards, la langue couleur de sang, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 241. Tantôt d'un insensé, dans mes accès fougueux, J'imitais l'œil hagard et le sourire affreux, C. DELAV. *Vêpres sicil.* I, 1.

— HIST. XIVe s. Esprevier hagart est celluy qui est de mue de hayes, *Ménagier*, III, 1. || XVe s. Ne soyons point si vilains et hagards Que de laissier ce bon vin aulx souldars Qui nous font tant d'outraige, BASSELIN, *Vau de Vire*, 52. || XVIe s. Un regard inconstant, farouche et hagard, PARÉ, *Introd.* 6. Oyseaux aguars, peregrins, essors, rapineux, RAB. IV, 47. Ayant les lettres d'elles mesmes ceste proprieté de façonner et civiliser les hommes, tant hagards et barbares soient ils, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 111, dans LACURNE. L'habitude de l'air produit quand et soy les esprits plus doux ou plus hagards, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 405.

— ÉTYM. Angl. *hagard*. Les étymologistes anglais disent le mot anglais venu du français. Diez en propose deux étymologies : 1° vieux angl. *hanke*, aujourd'hui *hawk*, faucon, avec le suffixe péjoratif *ard*; 2° le scandinave *hak-r*, tête chaude, avec le même suffixe. Huet avait proposé l'allemand *Hag*, bas-latin *haga* (d'où *haie*), lieu propre à rendre fier celui qui l'a pour défense; l'explication est mauvaise, mais l'étymologie est bonne, car un auteur du XIVe siècle dit que le faucon *hagard* est celui qui est *de mue de haie*. C'est dans le sens de *oiseau hagard* qu'on trouve *muier de haie* : N'est mestiers c'om m'apaie [apaise] Par tels discours; ne sui muiers de haie, *Poésies mss. avant* 1300, t. II, p. 829, dans LACURNE. Le *faucon hagard* est le faucon qui *mue de haie*, c'est-à-dire *dans les haies*, et non en domesticité.

† **HAGARDEMENT** (ha-gar-de-man), *adv.* D'une manière hagarde. Je le regardai un peu hagardement et passai sans m'incliner le moins du monde, ST-SIM. 440, 125.

— HIST. XVIe s. M. le connestable arrivé, le roi lui va dire assez hagardement telles paroles, CARLOIX, V, 30.

— ÉTYM. *Hagarde*, avec le suffixe *ment*.

† **HAGÉE** (ha-jée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des caryophyllées. Hagée de Ténériffe.

— ÉTYM. *Delahaye*, jardinier fleuriste, dont le nom a été latinisé en *Hagea*.

† **HAGIASME** (a-ji-a-sm'), *s. m.* Nom de toute espèce de sacrement de l'Église grecque.

— ÉTYM. Ἁγιασμός, consécration, de ἅγιος, saint.

HAGIOGRAPHE (a-ji-o-gra-f'). || 1° *Adj.* Qui traite de choses saintes. Livres hagiographes, les livres de la Bible autres que ceux de Moïse et des prophètes. || 2° *S. m.* Écrivain sacré qui a composé quelqu'un des livres hagiographes. R. Gamaliel leur prouve la résurrection des morts tirée de Moïse, des prophètes et des hagiographes, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Juifs*). || 3° Auteur qui traite de la vie et des actions des saints.

— ÉTYM. Ἁγιογράφος, de ἅγιος, saint (que l'on rattache au radical sanscrit *yaj*, adorer, sacrifier), et γράφειν, écrire.

† **HAGIOGRAPHIE** (a-ji-o-gra-fie), *s. f.* Traité sur les choses saintes. || Science de l'hagiographie, science de celui qui a écrit sur les saints.

† **HAGIOGRAPHIQUE** (a-ji-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne les choses saintes, l'hagiographie.

† **HAGIOLOGIE** (a-ji-o-lo-jie), *s. f.* Discours sur les saints ou sur les choses saintes.

— ÉTYM. Ἅγιος, saint, et λόγος, traité.

HAGIOLOGIQUE (a-ji-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne l'hagiologie.

† **HAGIORITE** (a-ji-o-ri-t'), *adj.* Moines hagiorites, moines qui habitent la Sainte-Laure, sur le mont Athos.

— ÉTYM. Ἁγιορίτης, de ἅγιος, saint, et ὄρος, montagne.

† **HAGIOSIDÈRE** (a-ji-o-si-dè-r'), *s. m.* Instrument de fer qui tient lieu de cloche chez les chrétiens grecs, résidant en Turquie, l'usage de la cloche leur étant interdit.

— ÉTYM. Ἅγιος, saint, et σίδηρος, fer.

† **HAGLURE** (ha-glu-r'), *s. f.* Terme de fauconnerie, qui se dit des taches que les oiseaux ont sur les pennes.

† **HAGUIGNÈTES** (a-ghi-gnè-t'), *s. f. pl.* Mot vieilli et qui signifiait petit présent, petite récompense. Donner les haguignètes, DE BRIEUX.

— HIST. XVe s. Vous m'avez promis de me donner mes haguillennes, ne me escondissez pas, DU CANGE, *Gloss. fr.* au mot *aguillanneuf*. Le suppliant oyt des chalumeaux ou menestriers.... et trouva des varlets ou jeunes compaignons.... qui aloient par illecques près querant aguillenneu le dernier jour de décembre, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Haguignetes* est une altération de *haguillenne*, qui est aussi une altération de *aguillenneu*, qui enfin représente *au gui l'an neuf* (voy. GUI).

HAHA (ha-ha), *s. m.* || 1° Tout obstacle interrompant brusquement un chemin. || Ouverture faite au mur d'un jardin avec un fossé en dehors pour laisser la vue libre. Du reste, rassemblant dans sa seule personne Tous les originaux qu'au théâtre on nous donne : Misanthrope, étourdi, complaisant, glorieux, Distrait.... ce dernier-ci le désigne le mieux; Tenez, s'il est ici, je gage mes oreilles Qu'il est dans quelque allée à bayer aux corneilles, S'approchant pas à pas d'un haha qui l'attend, Et qu'il n'apercevra qu'en s'y précipitant, PIRON, *Métrom.* I, 1 (Les éditions modernes et les comédiens remplacent *haha* par *fossé* en cet endroit). || 2° Terme de marine. Voile particulière, qui est placée sous le bout-dehors de beaupré, et qu'on rentre dans le bâtiment pour la serrer. || 3° *Au fém.* Une vieille haha, une vieille femme qui arrête par sa laideur comme fait un haha. Vieille haha, SCARRON, dans LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XVIe s. Ils oseront asseurer impudemment que cette vieille haha a les trente six conditions requises par Platon en la beauté d'amour, *Maladie d'amour*, p. 28, dans LACURNE. On n'a pas la caille pour haha crier, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. *Ha! ha!*

HAHÉ (ha-hé), *s. m.* Terme de chasse. Cri pour arrêter les chiens qui prennent le change ou qui s'emportent trop.

— HIST. XVe s. Tous les autres archers se bouterent au hahay, et navrerent de commencement tout pleins des garçons des Hainuyers, FROISS. I, I, 32. Si abattit tentes et logis, et en tua aucuns, par quoi le cri et le hahay monta tantost en l'ost, et cria chascun alarme, ID. I, I, 150.

— ÉTYM. *Ha! hé!*

† **HAI** (hè), *interj.* Exclamation, la même que HÉ. Climène : Les yeux les plus hardis sont effrayés de leur nudité [des ordures de l'École des femmes]. — Élise: Ah! — Climène : Hai, hai, hai, MOL. *Critique*, 3. Bélise : Moi-même. — Ariste : Hai, ma sœur! — Bélise : Qu'est-ce donc que veut dire ce hai? ID. *Femmes sav.* II, 3.

— ÉTYM. La même que l'exclamation *hé!*

1. **HAÏ, ÏE** (ha-i, ie), *part. passé* de haïr. Qui est en butte à la haine. Qui vit haï de tous ne saurait longtemps vivre, CORN. *Cinna*, I, 2. Il vaut mieux être invité avec affection à manger des herbes, qu'à manger le veau gras lorsqu'on est haï, SACI, *Bib. Prov. de Sal.* XV, 17. Je l'avouerai, mon cœur ne veut rien qu'ardemment; Je me croirais haï d'être aimé faiblement, VOLT. *Zaïre*, I, 2. Ses peuples [de la Prusse] accoururent sur notre passage pour contempler nos blessures.... il fallut repaître leurs avides regards de nos misères et, traînant notre infortune au travers de leur odieuse joie, marcher sous l'insupportable poids d'un malheur haï, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 5.

† 2. **HAÏ** (ha-i), *s. m.* Terme de rivière. Retour de l'eau qui tournoie sur elle-même quand elle rencontre un obstacle.

1. **HAIE** (hê), *s. f.* || 1° Clôture faite d'arbres ou d'arbustes ou d'épines entrelacées, et destinée à protéger ou à limiter un champ, un jardin. Couper une haie. Les haies de citronnier épaisses et tirées au cordeau, plus importantes et moins pénétrables que les clôtures de nos champs; c'est là ce qui fait la plus grande différence de perspective, entre les campagnes de l'Amérique et celles de l'Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 49. || Fig. Si elle mit une garde de prudence sur ses lèvres pour les fermer à la médisance, elle mit aussi, selon le conseil du sage, une haie d'épines autour de ses oreilles pour arrêter et pour piquer les médisants, FLÉCHIER, *Dauphine*. || Haie vive, haie formée d'arbustes épineux en pleine végétation. || Haie sèche ou haie morte, haie faite avec des branches de bois mort ou des morceaux de bois fendu. || Terme de sport. Course de haies, course de chevaux où il faut franchir des haies. || Fig. Trouver quelqu'un entre la haie et le blé, le trouver dans un endroit peu fréquenté. || Anciennement, chasse à la haie, procédé de chasse dans lequel, formant entre des haies une voie qui conduisait à des filets, on forçait le gibier à l'aide de batteurs à s'engager entre ces haies. || 2° Fig. Ce qui fait un obstacle comparé à une haie. L'inégalité du terrain, et la grande étendue du front de la bataille, ne permettant pas à l'ennemi de continuer partout cette haie de boucliers et de piques, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 129, dans POUGENS. Ses frontières ne furent plus qu'une haie de places fortes, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 58. || 3° Fig. File de personnes ou de soldats, rangés comme l'est une haie. Entre deux haies de troupes victorieuses, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Il est en haie quand ils [les ambassadeurs] reviennent de leur audience, LA BRUY. VII. Apparemment que mon histoire avait éclaté dans la maison; car j'y trouvai tous les domestiques assemblés qui me reçurent en haie sur l'escalier, MARIVAUX, *Pays. parv.* 3e part. En sorte que Sémiramis éperdue et l'ombre de Ninus sortant du tombeau étaient obligées de traverser une épaisse haie de petits maîtres, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Border la haie et aussi former ou faire la haie, être rangé en haie, en parlant de troupes qui forment une longue ligne d'un seul côté ou de deux côtés sur le passage d'un personnage important, d'un cortége, etc. Quand le prince passe, les troupes bordent la haie. || 4° Corvée qui consistait à réparer les haies du seigneur. || 5° La disposition donnée aux briques qu'on veut faire sécher. || 6° Terme de marine. Long banc d'écueil. Une haie de rochers. || Proverbe. Plus la haie est basse, plus on y passe, c'est-à-dire une humeur trop facile encourage les gens malintentionnés.

— HIST. XIIIe s. En de sa li heughes [les haies] des fossés tout entour là û li castiaus [château] fu jadis.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 114. Les Sarrazins ont tant trait de leurs pyles [javelots] que il a aussi comme une grant haye qui vient ardant [brûlant] vers nostre chastel, JOINV. 223. || XIVe s. Pourra la comtesse de Roucy haier et faire haies pour la chasse desdits bois, PEIGNÉ DE LA COURT, *Chasse à la haie*, p. 15. || XVe s. Comme il et ses gens chevauchoient entre haies et buissons, FROISS. II, II, 235. || XVIe s. Les hayes d'Allemaigne [sorte de danse], frisques; Passe pieds, bransles, tourdions, MAROT, I, 189. On luy dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois, MONT. I, 247. On est surprins entre la haie et le fossé; il fault tenter fortune.... ID. III, 16. L'esquadron ne pourra au plus renverser que quinze ou seize chevaux de la trupe qui est en haye, LANOUE, 288. Il n'y avoit ni haye ni buisson qui donnast empeschement, ID. 569. Tout le monde estoit logé à l'estoille, et campoit à la haye, à faulte de trouver villaiges, CARLOIX, IV, 25. Par le moien d'une haie morte faite auprès de la vifve, on preservera les aubespins de la morsure des bestes, O. DE SERRES, 743.

— ÉTYM. Wallon, *hâie*; bas-lat. *haia*, *haga*, de l'anc. h. allem. *haga*, haie; allem. *Hag*; angl. *hedge*; flamand, *haeghe*. Ce mot n'a pas pénétré dans les autres langues romanes.

2. **HAIE** (hê), *s. f.* Terme de laboureur. Synonyme d'age, c'est-à-dire la pièce de bois arrondie qui reçoit l'attelage à son bout et les étançons soutenant le sep.

— ÉTYM. Bas-lat. *haia carrucæ*, haie de charrette, ainsi dit par une assimilation quelconque,

dans la charrette, avec la haie d'un champ. Au mot *age* il a été fait sur l'étymologie une conjecture qu'il faut remplacer par celle-ci plus probable : *age* peut être une altération, aussi bien pour la forme que pour le sens, du bas-lat. *haga*, haie ; *haie*, ayant le sens de *age*, montre un rapport entre ces deux mots.

† 3. **HAIE** (ha-ye) ! *interj*. Exprime la douleur physique. Un enfant à qui on tire les cheveux dit haie! haie! || Elle exprime aussi le chagrin. Célie : Avoir ainsi traité Et la même innocence et la même bonté! — Sganarelle : Haie ! MOL. *Sgan*. 16.

HAÏE (ha-ie) ! || 1° Cri que font les charretiers pour animer leurs chevaux. || 2° Fig. Et haïe au bout, et quelque chose par-dessus. Son emploi lui vaut par ans mille francs, et haïe au bout. Aimable comtesse pour qui tout le monde a partout du respect et haïe au bout, SCARRON, dans RICHELET

— ÉTYM. *Haïe* n'est sans doute qu'un cri. Cependant, notez l'anglais *to hie*, se hâter.

HAILLON (ha-llon, *ll* mouillées, et non ha-yon), *s. m.* || 1° Vieux lambeau de toile ou d'étoffe. Quittez à cette heure ces vieux haillons, VAUGELAS, *Q. C.* IV, 4. C'est Timon qui cultive un champ pierreux ; dieux ! comme il est fait, au prix de ce qu'il était autrefois ! le voilà tout crasseux et tout couvert de haillons, D'ABLANCOURT, *Lucien, Timon*. La paresse toujours endormie sera vêtue de haillons, SACI, *Prov. de Salom*. XXIII, 20. Il [le Tasse] alla à pied, couvert de haillons, depuis Ferrare jusqu'à Sorrento, dans le royaume de Naples, trouver une sœur qu'il y avait et dont il espérait quelque secours, VOLT. *Ess. poés. ép.* ch. 7. Il secouait sous son manteau Un haillon de pourpre en lambeau, Sur sa tête un myrte stérile, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit de décembre*. || Par extension. Les pompes du monde que saint Augustin appelle avec raison les haillons du diable, NICOLE, *Essais*, t. III, p. 324, dans POUGENS. || Fig. Des expressions ignobles dans la bouche d'un grand personnage sont des haillons qui couvrent un roi, LA HARPE, *Cours de littér.* t. VII, p. 87, dans POUGENS. || 2° Terme d'ardoisière. Petite hutte où travaillent les ouvriers.

— HIST. XV° s. Les prisonniers estoient sans chapperon tous nuds testes, chascung ung poure haillon vestus, tous sans chausses ne souliers la plus grande partie, *Journal de Paris sous Charles VI et VII*, p. 191, dans LACURNE. || XVI° s. Il fault rebrosser ce sot haillon qui cache nos mœurs ; ils envoyent leur conscience au bordel et tiennent leur contenance en regle, MONT. III, 314.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *hadil*, lambeau. Coquillart, *Droits nouveaux*, a dit *haillonnerie*.

† **HAILLONNEUX, EUSE** (ha-llo-neû, neû-z', *ll* mouillées), *adj.* Terme vieilli. Couvert de haillons.

— HIST. XVI° s. Il te faudra d'un habit haillonneux Vestir ton corps, RONS. 948.

† **HAIM** ou **HAIN** (in), *s. m.* Terme de pêche. Hameçon; ce terme est beaucoup employé par les pêcheurs maritimes sur les côtes de Normandie; il l'est aussi dans d'autres provinces.

— HIST. XIII° s. Uns peschierres geta iluec son hain, et quand il cuida avoir pris un grand poisson.... DU CANGE, *hamatores*. || XVI° s. Ce sont de beaux attraits despourveus d'hameçon, Où les graces ne sont et ne font compagnie ; C'est ainsi qu'un appas qui seulement convie, Et par faute de l'haim ne retient le poisson, AMAD. JAMIN, *Poés.* p. 161, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *hamus*, hameçon, qui se rapporte sans doute au grec χαμός, recourbé.

HAINE (hê-n'), *s. f.* || 1° Action de haïr. Au lieu de répondre par la haine à la haine que me portent mes rivaux, je sens que je dois me venger d'eux en leur faisant du bien et du plaisir, POUSSIN, *Lett.* 6 juin 1642. La haine que les cœurs conservent au dedans Nourrit des feux cachés, mais d'autant plus ardents, CORN. *Cid*, II, 3. Je n'ai reçu de vous que mépris et que haine, ID. *Pomp.* I, 3. La haine entre les grands se calme rarement, ID. *Rodog.* I, 7. La haine confond tout, et, quoiqu'on lui propose, En son propre aliment convertit toute chose, ROTR. *Bélis.* IV, 1. L'absence est aussi bien un remède à la haine Qu'un appareil contre l'amour, LA FONT. *Fabl.* X, 12. Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester Contre l'iniquité de la nature humaine, Et de nourrir pour elle une immortelle haine, MOL. *Mis.* V, 1. Ils ont en cette ville une haine effroyable pour les gens de votre pays, ID. *Pourc.* III, 2. Ces haines vigoureuses Que doit donner le vice aux âmes vertueuses, ID. *Mis.* I, 1. Il concevait une haine implacable contre les Romains, BOSS. *Hist.* I, 8. Une haine se mit entre les deux peuples, ID. *ib.* La haine irréconciliable qu'ont les hommes vicieux contre ceux qui déclarent la guerre aux vices, FLÉCH. *Panég.* II, p. 210. Nous avons l'un et l'autre une haine obstinée, RAC. *Théb.* IV, 1. Combien je vais sur moi faire éclater de haines ! ID. *Andr.* III, 7. Quoi? vous le soupçonnez d'une haine couverte ! ID. *Brit.* V, 1. N'allons point nous charger d'une haine immortelle, ID. *Bérén.* III, 2. .... Quelle haine endurcie Pourrait en vous voyant n'être pas adoucie? ID. *Phèdre*, II, 2. L'envie et la haine s'unissent toujours, et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet; et elles ne sont reconnaissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition, LA BRUY. XI. L'amitié dort, la haine veille, FAVART, *Soliman II*, II, 3. La colère est une haine ouverte et passagère ; la haine, une colère retenue et suivie, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 14. Soleil si doux au déclin de l'automne, Arbres jaunis, je viens vous voir encor, N'espérant pas que la haine pardonne A mes chansons leur trop rapide essor, BÉRANG. *Adieu*. L'avant-garde laissa au corps qui la suivait le soin de les ramasser [des soldats russes restés à Moscou] ; ceux-là à d'autres, et ainsi de suite; de sorte qu'ils restèrent libres au milieu de nous, jusqu'à ce que, l'incendie et le pillage leur ayant marqué leur devoir et les ayant tous ralliés dans une même haine, ils allèrent rejoindre Kutusof, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 5. || Familièrement. Haine de prêtre, haine implacable. Ils [Calvin et Servet] disputèrent par lettres ; de la dispute, Calvin passa aux injures, et des injures à cette haine théologique, la plus implacable de toutes les haines, VOLT. *Mœurs*, 134. || La Haine est quelquefois personnifiée, et alors le mot prend une majuscule. Venez, venez, Haine implacable, Sortez du gouffre épouvantable Où vous faites régner une éternelle horreur, QUINAULT, *Armide*, III, 3. || Objet de la haine. Vous êtes son amour, craignez d'être sa haine, CORN. *Tite et Bérén.* || Activement. La haine de..., sentiment éprouvé contre. La haine des tyrans. Cette vie de foi, de violence, de renoncement, de haine de soi-même, qui fait comme le fonds de la pénitence et de la piété chrétienne, ils ne la connaissent pas, MASS. *Carême, D. prosp. tempor.* || Passivement. Haine de..., sentiment éprouvé par. Je dois plus à leur haine [de mes ennemis], il faut que je l'avoue, Qu'au faible et vain talent dont la France me loue, BOIL. *Épître* VII. Mais sa haine sur vous autrefois attachée Ou s'est évanouie, ou s'est bien relâchée, RAC. *Phèdre*, I, 1. Si la haine peut seule attirer votre haine, ID. *ib.* II, 5. Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti ! VOLT. *Mœurs, Rem.* XIV. || Haines nationales, inimitiés des peuples entre eux. Tel est donc un des effets de la haine nationale : on aime mieux se priver d'un bien que de le devoir à des étrangers, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 3. On ne connaît pas de haine nationale plus profonde et plus active que celle des Portugais pour l'Espagne, ID. *ib.* IX, 3. || Terme de théologie. Haine d'abomination, l'horreur pour le péché, sans aversion néanmoins pour la personne du pécheur. || 2° Sentiment d'aversion qu'on éprouve pour certaines choses. La haine du changement. Ce sont là toutes choses que j'ai en haine, dit le Seigneur, SACI, *Bible, Zachar.* VIII, 19. Une doctrine qui les engageait à la haine du monde, FLÉCH. *Serm.* t. I, p. 194. Je vous demande la haine du péché, une horreur éternelle de l'impiété et du libertinage, BOURDALOUE, *Instruct. sur la communion, Exhort.* t. II, p. 469. J'ai pris la vie en haine et ma flamme en horreur, RAC. *Phèdre*, I, 3. .... Je crois surtout avoir fait éclater La haine des forfaits qu'on ose m'imputer, ID. *ib.* IV, 2. Rome à ce nom [de roi], si noble et si saint autrefois, Attacha pour jamais une haine puissante, ID. *Bérén.* Mon cœur en belle haine A pris la liberté, BÉRANG. *Liberté*. || Quand il s'agit de choses, tandis que haïr se dit même des répugnances physiques, par ex. haïr le froid, haine ne se dit que des grandes aversions morales, et l'on ne dirait pas la haine du froid. || 3° Ce qu'il y a d'odieux, l'odieux. S'il y avait quelque bataille perdue, s'il arrivait quelque inondation ou quelque sécheresse, on les chargeait [les chrétiens] de la haine de toutes les calamités publiques, BOSS. *Précis d'un 2° panég. de saint Gorgon*. Pour se donner la gloire de la réussite, et pour détourner sur les autres la haine d'un mauvais succès, LA BRUY. II. || 4° En haine de, *loc. prép.* En haïssant, par animosité contre. En haine de ce que son mari avait épousé Rodogune, CORN. *Ex. de Rodog.* En haine de cet empereur, Dèce, qui le tua, renouvela la persécution avec plus de violence que jamais, BOSS. *Hist.* I, 10. C'est en haine des Juifs et d'Esdras, et en haine du premier et du second temple qu'ils [les Samaritains] ont inventé leur chimère de Garizim, ID. *ib.* II, 13.

— HIST. XIII° s. Bien lui monstra Constance qu'à lui n'a pas haïne [qu'elle n'a pas de haine contre elle], *Berte*, LVI. Se li parrastres ou le [la] marrastre mainent malvese vie as enfans, ou qu'il lor monstre sanllant de hayne, BEAUM. XXI, 15. || XIV° s. Adès [toujours] ha vielle haine novele mort portée, *Girart de Ross.* v. 885. || XV° s. Si s'engendrerent et nourrirent en Gascogne, pour ces besognes, plusieurs haines couvertes, dont plusieurs meschefs depuis en naquirent, FROISS. II, II, 2. Long conseil orgueil et envie, Grant haïne, et petit confort, E. DESCH. *Du noble royaume de France*. Pour la grant hayne qu'ilz avoient audit connestable, COMM. IV, 12. || XVI° s. La haine n'est qu'ire enracinée, CALV. *Instit.* 302. Je n'eusse rapporté du college que la haine des livres, MONT. I, 197. Nous ne hayssons rien de ce que nous debvons ; car, s'il y a quelque chose à hayr en ce monde, c'est la hayne mesme, CHARRON, *Sagesse*, I, 27. Haine de prince signifie mort d'homme, COTGRAVE. Nul bien sans haine, ID.

— ÉTYM. Wall. *haïme*, *hëime* (voy. HAÏR). L'ancien français avait *haür* et *Kaenge* à côté de *haine*. *Haïne*, d'où par contraction *haine*, vient de *haïr*, comme *saisine* de *saisir*. Quant au wallon *haïme*, l'*m* y est sans doute pour *n*, comme dans *rancume* et *rancune*. L'ancien *haenge* représente une forme fictive *hademia*; *enge* équivalant au latin *emia*, comme on le voit dans *vendange* de *vindemia*.

† **HAINEUSEMENT** (hê-neû-ze-man), *adv.* D'une manière haineuse, avec haine.

— HIST. XV° s. Prince, parler senestrement D'autrui et haïneusement A juif, sarrasin, chrestien Est grant folie et grant tourment, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 447. || XVI° s. De quoy sert une antique race, De quoy un gouffre qui embrasse Mille tresors delicieux, Si, ne voulant à nessun plaire, Presque à soy mesme on veut desplaire, Haineusement ambicieux? J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 132, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Haineuse*, et le suffixe *ment*.

HAINEUX, EUSE (hê-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui est naturellement porté à la haine. Une âme haineuse. Haineux comme un faux dévot, dès qu'on vous résiste, ST-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 358, dans POUGENS. M. de Saint-Yves est un homme violent, impétueux, haineux, imprudent et inconsidéré, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat*, I, 7. || Substantivement. Et si tout au rebours nos haineux nous en piquent, RÉGNIER, *Sat.* V. Voilà.... la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirer à Genève; un seul haineux empoisonnerait tout le plaisir d'y trouver quelques amis, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 25 avr. 1762. || 2° Qui a le caractère de la haine. Corinne, en lisant cette lettre, fut offensée des préjugés haineux qu'Oswald exprimait contre sa nation, STAEL, *Corinne*, VI, 3.

— REM. 1. De Caillières, 1690, dit que *haineux* est un mot nouveau et du bel usage. C'est une erreur, quant à la nouveauté ; l'historique en fait foi. || 2. On lit dans Desportes, poëte du XVI° siècle : Vous serez par les dieux en astre transformée, Haineux, rouge de sang.... Sur quoi Malherbe remarque : « Que veut dire un astre haineux? car haineux ne se dit point simplement, mais mon haineux, son haineux, etc. » *Comment. sur Desportes, Œuvres*, t. IV, p. 341. Malherbe se trompe et ne constate qu'un emploi très-particulier; haineux s'est dit comme adjectif dans tout le cours de la langue.

— HIST. XIII° s. Amors ce est paix haïneuse, Amors est haïne amoreuse, *la Rose*, 4307. Sergenterie de penre [prendre] autrui biens por fere detes paier est un offices haineus, BEAUM. LIV. Li aucun sunt si haineux et si felon qu'il vourroient bien fere damace à eus meismes por fere damace à autrui, ID. XXXVIII, 10. || XIV° s. Une chose est haineuse à un home et delettable à un autre, ORESME, *Eth.* 137. || XV° s. François Acreman fut grandement blasmé, et par especial du seigneur de Harselles, et tant que François s'en courrouça au chevalier, et en prit paroles dures et haineuses, FROISS. II, II, 221. Petis enfans fait doubteus doctriner ; Car doctrine leur est trop haïneuse, E. DESCH. *Femme et enfans*. || XVI° s. ....Qui de tous maus seul la souslagera, De ses haineux aussi la vengera, MAROT, I, 300. Pour toy je suis aux libyques provinces Faite hayneuse, et aux nomades princes, DU BELLAY, IV, 15, *recto*. D'un haineux estranger l'envieuse malice Exerce contre luy son courage odieux, ID. VI, 16, *recto*. Puis de haineux devenus bons amis..., RONS. 648.

— ÉTYM. *Haine*, avec le suffixe *eux*. On trouve

dans les anciens textes *haineur*, celui qui hait (*haine*, avec le suffixe *eur*).

HAÏR (ha-ir), je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent; je haïssais; je hais, tu haïs, il haït, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent (plusieurs grammairiens disent que le tréma ne dispense pas de l'accent : haîmes, haîtes) ; je haïrai; je haïrais; hais, haïssons, haïssez; prés. du subjonctif : que je haïsse, que tu haïsses, que nous haïssions; imparf. du subjonctif : que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haït, que nous haïssions, que vous haïssiez, qu'ils haïssent; haïssant; haï, *v. a.* || 1° Avoir pour quelqu'un un sentiment qui fait que nous lui voulons du mal. Rodrigue : Ton malheureux amant aura bien moins de peine à mourir de ta main qu'à vivre avec ta haine. — Chimène : Va, je ne te hais point, CORN. *Cid*, III, 4. Fais-toi des ennemis que je puisse haïr, ID. *Hor.* I, 1. ... Je hais tous les hommes, Les uns parce qu'ils sont méchants et malfaisants, Et les autres pour être aux méchants complaisants, MOL. *Mis.* I, 1. Et jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement [dans les pièces de Quinault], BOIL. *Sat.* III. Vous me haïssez trop pour ne me plus aimer, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, II, 1. Et je souhaiterais, dans ma juste colère, Que chacun le haït, comme le hait son père, RAC. *Théb.* I, 5. L'on hait avec excès lorsque l'on hait un frère, ID. *ib.* III, 6. Ah! je l'ai trop aimé, pour ne point le haïr, ID. *Andr.* II, 1. Si je la haïssais, je ne la fuirais pas, ID. *Phèdre*, I, 1. Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas, ID. *ib.* II, 5. Mais le roi qui le hait, veut que je le haïsse, ID. *Iphig.* V, 1. Je l'aime [Mme de Montespan], et ne puis me persuader qu'elle me haïsse, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 14 juin 1679. Regretter ce qu'on aime est un bien, en comparaison de vivre avec ce qu'on hait, LA BRUY. IV. Tel vous aime, dit-il, n'en croyez rien, il ment; Vous dit-on qu'on vous hait, croyez-le aveuglément, DUFRÉNY, *Réconc. norm.* II, 7. Albert : Vous ne m'aimez donc pas? — Agathe : Non, mais, en récompense, Je vous hais à la mort, REGNARD, *Fol. amour.* II, 2. Il y a des hommes dont il est glorieux d'être haï, DIDER. *Claude et Nér.* II, 2. On ne hait pas toujours ceux qu'on rend malheureux, LA CHAUSSÉE, *Mélanide*, V, 2. Et, pour se rassurer, en vain il [Louis XI] sacrifie Ceux qu'il hait, ceux qu'il craint, ceux dont il se défie, MASSON. *Helv.* II. || Haïr quelqu'un ou quelque chose comme la peste, comme la mort, le haïr extrêmement. || En un sens particulier, haïr quelqu'un de, lui en vouloir à cause de. Mais je hais vos messieurs de leurs honteux délais, MOL. *Amph.* III, 8. || Absolument. Je hais quelquefois Et moins que je ne veux et moins que je ne dois, CORN. *Sertor.* III, 4. Dire qu'on ne saurait haïr, N'est-ce pas dire qu'on pardonne? MOL. *Amph.* II, 6. Quand il hait une fois, il veut haïr toujours, RAC. *Théb.* II, 3. ....il faut désormais que mon cœur, S'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur, ID. *Andr.* I, 4. On a dit en latin qu'il coûte moins cher de haïr que d'aimer, LA BRUY. IV. Vous qui croyez que ne pas perdre vos ennemis, c'est leur pardonner, et qui bornez la loi qui vous ordonne d'aimer, à ne haïr qu'avec mesure, MASS. *Or. fun. Villars.* Haïr est le tourment le plus affreux de tous, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* II, 6. Et pourquoi, monsieur, voulez-vous haïr quelqu'un? la peine est toute du côté de celui qui hait, LEGRAND, *le Philanthrope*, sc. 14. || Faire haïr, rendre odieux; se faire haïr, se rendre odieux. Cela le fit haïr de ses voisins. Ce roi s'est fait haïr de ses sujets. Vous lui faites haïr ceux qu'il devrait aimer. || Faire haïr se construit aussi avec la préposition *à*. Quel horrible péché me fait haïr des cieux, DESPORTES; je dirais plutôt haïr aux cieux; et, de fait, on dit : Vous me l'avez fait haïr; or, qui doute que *me* ne soit datif, comme : Vous me donnez; on dit : Cette action l'a fait haïr au roi; cela l'a fait haïr à tous ceux qui l'aimaient, MALH. *Comment. sur Desportes*, *Œuvres*, t. IV, p. 347. || 2° En parlant des choses, avoir de l'aversion, de la répugnance. Il n'aimait que la chasse et haïssait fort l'étude, SCARRON, *Rom. com.* I, 13. Je hais ce qui est faux, SÉV. 507. Haïr mon âme, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Évangile, haïr mes propres haines et mes propres affections, BOURDALOUE, 3ᵉ *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 370. Je ne peux pas savoir auparavant si j'aimerai le mariage; Mais je sais bien que je hais le couvent, IMBERT, *Jaloux sans amour*, II, 5. || Il se dit quelquefois des choses dont on reçoit quelque incommodité. Haïr le froid, le chaud. || Haïr que, avec le subjonctif. M. de la Vallière est mort je ne sais comment; je hais toujours que les hommes aient mal au derrière; on lui a fait plusieurs opérations.... SÉV. 16 oct. 1676. || 3° Haïr à, avec un infinitif. Avoir de la répugnance pour. Je hais mortellement à vous parler de tout cela; pourquoi m'en parlez-vous? ma plume va comme une étourdie, SÉV. 440. Tel qui hait à se voir peint en de faux portraits, Sans chagrin voit tracer ses véritables traits, BOIL. *Épît.* IX. Ils haïssent autant à les voir [les femmes] avec de la céruse sur le visage, qu'avec de fausses dents, LA BRUY. III. || 4° Haïr avec la négation s'emploie familièrement dans le sens d'aimer assez, et alors il prend *à* ou *de* quand il est suivi d'un infinitif. Elles ne haïssent pas de primer dans ce nouveau genre de vie, LA BRUY. III. Des défauts dont nous ne haïssons pas à être raillés, ID. V. La bonne dame ne haïssait pas le vin d'Espagne, HAMILT. *Gramm.* 9. Peut-être ne haïssez-vous pas des abus qui vous laissent tranquilles, MASS. *Car. Mélange.* Mais à quoi jugez-vous que la comtesse ne le hait pas? MARIVAUX, *le Legs*, I. Si je n'étais pas *canusi* [prêtre du Japon], je ne haïrais pas d'être quaker, VOLT. *Dial.* 16. Je ne hais pas à garder les dindons, ID. *Lettre Thibouville*, 22 mai 1768. Le bon vin me paraît une excellente chose, et je ne hais point à m'en égayer, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. || 5° Se haïr, *v. réfl.* Avoir de la haine pour soi. Je me hais de te voir ainsi mésestimée, RÉGNIER, *Élégie* II. Excuse un malheureux qui perd tout ce qu'il aime, Que tout le monde hait et qui se hait lui-même, RAC. *Andr.* III, 8. || En termes de religion, se haïr soi-même, haïr en soi la nature humaine. Nulle autre religion [que la chrétienne] n'a proposé de se haïr; nulle autre religion ne peut donc plaire à ceux qui se haïssent et qui cherchent un être véritablement aimable, PASCAL, *Pensées*, XI, 4, édit. HAVET. Ils [ceux qui croient] ne veulent aimer que Dieu, ils ne veulent haïr qu'eux-mêmes, ID. *ib.* XIII, 7. || Avoir une haine réciproque. Cessez de vous haïr.

— REM. 1. « Ce fut Joachim du Bellay, au XVIᵉ « siècle, qui se permit l'un des premiers de dire *je* « *hais* pour *je haïs*. Il en fut repris par Charles « Fontaine, l'un de ses contemporains, » GÉNIN, *Variations du langage*. C'est une erreur de Génin ; on peut voir à l'historique que la contraction remonte aux temps les plus anciens, le présent étant écrit *je hé* ou *il hait*. || 2. Voltaire a deux fois manqué à aspirer l'*h* : Je meurs au moins sans être haï de vous, *Enf. prod.* IV, 3. Et : Aurait rendu comme eux leur dieu même haïssable, *Alz.* I, 2. C'est une grosse faute.

— HIST. XIᵉ s. Sous ciel n'a home que tant [il] voille haïr, *Ch. de Rol.* XCIII. || XIIᵉ s. Dient Paien : cist mout fait à hahir, *Ronc.* p. 74. Paien s'en fuient, qui heent la meslée, *ib.* p. 146. En lui [elle] [il y] a tant de vigor Qu'el hée sa deshonor, *Couci*, I. Que vivre irez [irrité] et m'amie haïr, *ib.* IX. Pour ce [je] me hé et sui mes malveillanz, *ib.* XX. Mais cil quatre felun e li Deu enemi [les ennemis de Dieu], Pur lur malvaise vie furent de Deu haï, *Th. le mart.* 136. Tus ceus qui cest conseil li dunerent harra [il haïra], *ib.* 29. Biax niés [beau neveu], dist-il, moult par ies de haut pris [tu es de très-haut prix], Bien hez de cuer trestoz tes anemis, *Raoul de C.* 209. E il avoit coraige de hayr le mal, *Machab.* II, 3. || XIIIᵉ s. Et se vos me laissiés, li Grieu me heent durement pour vos, et je reperdrai la terre, VILLEH. LXXXVIII. Tant [elle] fist que mortalment partout se fist haïr, *Berte*, LXIII. Isabel et Aiglente que Berte ne het mie, *ib.* CXXVIII. Ainsi estoit sa fille au royaume haïe, *ib.* LXXII. Ne sai beste fors que Brun l'ors Que je tant hace come vos, Mais vos hai-ge de fine mort, *Ren.* 20419. Et cil qui povres apparront, Lor propres freres les harront, *la Rose*, 8218. Li guerredons soit tels qu'ele me die : Amis, bien sai que [vous] ne me haez mie, LE ROI JEAN DE BRIENNE, *Romanc.* p. 141. Haï me vous [me haïssez-vous] que tant vous travailliez, Qu'aie mari et de ci me chassiez? *Romanc.* p. 74. Des or mais haic je ceste vie, Quant j'ai perdu ma douce amie, *Fl. et Bl.* 784. .... Ce estoit la femme que vous plus haiés, et vous en portez tel duel [deuil], JOINV. 281. || XIVᵉ s. De moi [il] ne prenderoit ne or fin ne argent; Car il me het à mort, il a jà longuement, *Guescl.* 11236. Et j'ay bien oï dire quatorze ans accomplis, Que d'un enfant haï n'a biau jeu ne biaus ris, *Baud. de Seb.* XI, 80. || XVᵉ s. Et quand il rencontroit un homme qu'il heoit ou qu'il avoit en soupçon, il estoit tantost tué.... FROISS. I, I, 65. La chose du monde que plus il hayoit en son cueur, c'estoit la maison d'Yorth, COMM. I, 5. || XVIᵉ s. Amy de paix, zelateur de justice, Hayant debatz, inventeur de concorde, J. MAROT, V, 152. Pour ceste foy serez persecutez, Hays du monde, à mort executez, ID. I, 271. Ainsi chascun, quelque part que tu sois, Hait et hairra ta fau se progenie, ID. IV, 159. Je hay la finesse, MONT. I, 96. Aimez le [l'ami] comme ayant quelque jour à le haïr; haïssez le [l'ennemi] comme ayant à l'aimer, ID. I, 215. Je hais à mort de sentir au flatteur, ID. I, 292. Les Gaulois haïssoient ces armes traistresses, ID. I, 363. Les medecins hayent les hommes sains, Car rien par eux ne leur est presenté, ST-GELAIS, 107. Quiconque soit celuy qu'en vivant il languisse, Et de chacun hay luy mesme se haysse, RONS. 191. Oncques n'ayma bien qui pour si peu haït, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wall. *hère*, *hére*; du germanique : gothique, *hatan*, haïr; anglo-sax. *hatian*; anc. sax. *hetian*; allem. mod. *hassen*; angl. *to hate*. La forme en *ir* indique que le mot vient plus particulièrement de l'anglo-saxon *hatian*; le *t* est tombé comme tombe le *t* ou le *d* dans *meûr*, du latin *maturus*, *ouïr* du latin *audire*, etc.

HAIRE (hê-r'), *s. f.* || 1° Petite chemise de crin ou de poil de chèvre portée sur la peau par esprit de mortification et de pénitence. Laurent, serrez ma haire avec ma discipline, MOL. *Tart.* III, 2. Le moine secoua le cilice et la haire, BOIL. *Lutr.* VI. Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire, Il [le duc de Joyeuse] prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire, VOLT. *Henr.* IV. || 2° Grosse étoffe pour les brasseurs. || Drap en haire, drap qui n'a point encore été foulé.

— HIST. Xᵉ s. [Ils] vesteient haires, *Fragm. de Val.* p. 467. || XIIᵉ s. E aspre haire aveit de piel de chievre gros, *Th. le mart.* 102. Une dame Respha la fille Aia estendid une haire sur une pierre, pur les cors guarder.... *Rois*, p. 202. || XIIIᵉ s. Mes ja beste qui leans aille, N'i portera toison qui vaille, Ne dont l'en puist neis [même] drap faire, Se n'est aucune orrible haire, *la Rose*, 20424. En l'abeie du Lis sont les heres que saint Loys portoit, une fete à maniere de gardecors, longue jusque desouz la ceinture, et l'autre fete à maniere de ceinture; trois ou quatre desquelles les unes sont lées [larges] à maniere de la paume d'une main, et les autres à maniere de la leesse [largeur] de trois dois ou de quatre, *Miracles St Loys*, p. 147. Et si estoit la haire mise Emprès la char soz la chemise, RUTEB. II, 176. || XVᵉ s. Mes je di Et affi Que sus mi N'a fors que doel, painne et haire, FROISS. *Poésies mss.* p. 20, dans LACURNE. Marie toy donc et me croy, Qu'à mener vie solitaire A l'en plus de mal et de haire [affliction, peine], Mil fois plus que mariés n'ont, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 360.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *hâra*; scandin. *hærra*, tissu de poil; allem. *Haar*, cheveu, poil. On en rapproche avec vraisemblance le sanscrit *kêçara*, et le latin *cæsaries*, chevelure.

† **HAIREMENT** (hê-re-man), *s. m.* Terme des drapiers de Sedan. Tondre en hairement, tondre un drap pour la première fois.

— ÉTYM. Voy. HAIRE.

HAÏSSABLE (ha-i-sa-bl'), *adj.* Qui mérite d'être haï, qui inspire la haine, en parlant soit des personnes, soit des choses. Voyez comme un rival est soudain haïssable, Comme vers notre amour ce nom le rend coupable, CORN. *Attila*, IV, 4. Il m'est plus indifférent que haïssable, SCARRON, *Rom. com.* II, 19. Les effets en sont trop cruels et trop haïssables, SÉV. 50. Il s'est avisé mal à propos de rendre le vice haïssable, LESAGE, *Critique de Turcaret.* Que vous êtes haïssable! n'est-on pas bien récompensée de l'intérêt qu'on prend à vous? MARIVAUX, *Préj. vaincu*, sc. 9.

— ÉTYM. *Haïr*, par le participe *haïssant*.

† **HAÏSSEUR** (ha-i-seur), *s. m.* Celui qui hait. Et d'un grand haïsseur qui fut défunt son père, DU FRENY, *Reconc. norm.* III, 11. Que les haïsseurs de l'Éternel tremblent devant sa face, BRUSTON, *Trad. des psaumes*, Paris, 1865.

— HIST. XVIᵉ s. Timon cet insigne et beau haïsseur d'hommes, *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Haïr*, par le participe *haïssant*.

† **HAJE** (ha-j'), *s. m.* Nom scientifique de l'aspic des anciens (*vipera haje, L.*).

HALAGE (ha-la-j'), *s. m.* || 1° L'action de haler, de tirer un bateau. Chemin de halage, chemin sur lequel se fait le halage. Halage à bras d'hommes. Halage par chevaux. || Chevaux de halage, chevaux employés à haler. || 2° Terme de corderie. Cheville de halage, barre de fer qui sert d'axe de rotation aux rouets et aux dévidoirs.

— HIST. XIIIᵉ s. En la seconde partie entendons nous à tretier des chaucies.... des rivages, des halages, *Liv. des mét.* 2.

— ÉTYM. *Haler* 1.

† **HALBOURG** (hal-bour), *s. m.* Hareng que les

pêcheurs prennent hors de la saison de la pêche générale. Le halbourg se pêche après la disparition des harengs proprement dits; il n'a jamais ni œufs, ni laite, et l'on ignore si c'est une espèce particulière ou un vieil individu de l'espèce commune, LEGOARANT.

— ÉTYM. Le mot signifie, dit-on, *hareng bourgeois*, ainsi nommé figurément à cause qu'il semble un *bourgeois* et non un individu de la foule commune; de *hal* pour *har* (hareng), et *bourg*.

HALBRAN (hal-bran), *s. m.* Jeune canard sauvage. Ragoût de halbrans.

— HIST. XIV^e s. Halebrans sont les petits canets qui ne peuvent voler, jusques à tant qu'ils ont eu de la pluye d'aoust, *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Les poules d'eau, le heron, l'otarde, le hallebran, l'aigrette, O. DE SERRES, 345.

— ÉTYM. Espagn. *albran*; de l'allem. *Halbente*, *l'anas querquedula*, de *halb*, demi, et *Ente*, canard : demi-canard.

HALBRENÉ, ÉE (hal-bre-né, née), *part. passé* de halbrener. Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau de proie qui a des plumes rompues. || Fig. et familièrement. Fatigué, harassé, en mauvais équipage. Vieilli en ce sens.

— HIST. XVI^e s. Le crocheteur et le savetier tous harassez et halbrenez qu'ils sont de travail et de faim, MONT. III, 5.

— ÉTYM. *Halbran*. Le faucon *halebrené* est celui qui s'est cassé des plumes en chassant le *halbran*; puis vient le sens figuré.

† **HALBRENER** (hal-bre-né), *v. n.* || 1° Chasser aux canards sauvages. || 2° Terme de fauconnerie. Rompre quelques pennes à un oiseau de proie.

— ÉTYM. *Halbran*.

† **HALCYON** (al-si-on), voy. ALCYON.

† **HALDE** (hal-d'), *s. f.* Terme de métallurgie. Masse de matières qui provient de la gangue ou des minerais rebutés.

HÂLE (hâ-l'), *s. m.* || 1° Certaine constitution d'air sec qui dessèche et flétrit. Il avait femme, et belle et jeune encor, Ferme surtout; le hâle avait fait tort À son visage, et non à sa personne, LA FONT. *Jument*. Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle, BOIL. *Épître* XI. Il [d'Antin] était d'un fort beau blond, il avait le visage fort rouge de hâle, ST-SIM. 294, 2. || 2° Terme rural. Vent sec de l'est ou du nord, qui dessèche la terre et les plantes, et qui est fort nuisible. Les abris, les paillassons, les arrosages préviennent les effets du hâle.

— HIST. XII^e s. Tozjorz la fit garder en chambre Plus por peor que por le hasle, CHRESTIEN DE TROIES, *Cliget*, dans HOLLAND, *Chrestien*, p. 48. || XIII^e s. [La femme] Ore veut l'ombre, or veut le halle, Or veut repos, or veut labeur, *Contenance des femmes*. || XIV^e s. Cler fu le jour, greveus le halle, G. GUIART, t. I, p. 108, v. 2172. || XV^e s. Tant par la mauvaise garde du dit Guillaume, comme pour le harle et air du temps, la dite playe porroit estre engrinée, DU CANGE, *incarceratus*. Levez ces cuevreschiefs plus hault, Qui trop cuevrent ces beaulx visaiges; De riens ne servent telz ombraiges, Quant il ne fait hale, ne chault, CH. D'ORL. *Chanson*, 103. || XVI^e s. Je suis bruslé, le Gast, d'une double chaleur, L'une hasle mon front, l'autre enflamme mon cœur: Le hasle de mon front se refraichit sans peine, RONS. 814. La luzerne, en son commencement, est sujete au hale du soleil, O. DE SERRES, 272.

— ÉTYM. Voy. HÂLER.

1. **HALÉ, ÉE** (ha-lé, lée), *part. passé* de haler. Bateau halé. || Terme de marine. Se dit d'une manœuvre bien tendue.

HÂLÉ, ÉE (hâ-lé, lée), *part. passé* de hâler. Atteint, affecté par le hâle. Visage, teint hâlé. Est-il vrai qu'il n'y a que quatre ou cinq mois que vous arrivez de campagne? on ne le croirait point à vous voir, vous n'êtes point hâlé, vous, vous n'avez point l'air campagnard, MARIVAUX, *Pays. parv.* 3^e part.

† **HALE-À-BORD** (ha-la-bor), *s. m.* Terme de marine. Petit cordage employé momentanément à haler à bord un objet quelconque auquel ce cordage est fixé. || *Au plur.* Des hale-à-bord.

† **HALE-AVANT** (ha-la-van), *s. m.* Terme de pêche. Mitaines de grosse étoffe dont se servent les pêcheurs. || *Au plur.* Des hale-avant.

† **HALE-BAS** (ha-le-bâ), *s. m.* Terme de marine. Cordage sur lequel halent les matelots pour faire descendre une vergue, un foc, une voile d'étai, etc. || *Au plur.* Des hale-bas.

† **HALE-BOULINES** (ha-le-bou-li-n'), *s. m.* Mauvais matelot (parce qu'il ne faut que de la force, sans habileté, pour haler les boulines). On trouve fort peu de bons mariniers, et on ne trouve que trop de hale-boulines, c'est-à-dire de ceux qui tirent sur les cordes, LE P. RENÉ FRANÇOIS (1621), dans JAL. || *Au plur.* Des hale-boulines.

† **HALE-BREU** (ha-le-breu), *s. m.* Terme de marine. Petit cordage employé en sens inverse du hale-bas. || *Au plur.* Des hale-breu.

† **HALECRET** (ha-le-krè), *s. m.* Ancien terme de guerre. Espèce de corselet, de fer battu, composé de deux pièces, pour le devant et le derrière.

— HIST. XVI^e s. Le halecret sur le dos, le casque en la teste, le pistolet au poing, SULLY, *Mém.* t. II, p. 20, dans LACURNE.

† **HALE-CROC** (ha-le-kro), *s. m.* Terme de pêche. Croc pour haler à bord le gros poisson. || *Au plur.* Des hale-croc.

† **HALE-DEDANS** (ha-le-de-dan), *s. m.* Terme de marine. Cordage de moyenne grosseur, fixé sur le rocambeau d'un foc pour le haler. || *Au plur.* Des hale-dedans.

† **HALE-DEHORS** (ha-le-de-hor), *s. m.* Terme de marine. Amure ou cordage pour haler le foc en dehors, pour donner une certaine inclinaison à la voile par rapport au vent. || *Au plur.* Des hale-dehors.

HALEINE (a-lè-n'), *s. f.* || 1° L'air qui sort des poumons, pendant l'expiration. Une douce haleine. Une haleine forte, une haleine qui a une odeur désagréable. Il y avait beaucoup de monde et les haleines échauffaient la salle. À grand'peine ose-t-il son haleine tirer, RÉGNIER, *Élég.* V. Embaumé d'une haleine Plus douce que l'œillet, ID. *Dial.* Un homme remue la langue, pousse son haleine, DESC. *Monde*, I. Leurs yeux [de dragons] sont tout de flamme, et leur brûlante haleine D'un long embrasement couvre toute la plaine, CORN. *Tois. d'or*, I, 4. Ma femme a eu horreur de mon haleine, SACI, *Bible*, *Job*, XIX, 17. La fraîcheur de ses chairs, l'éclat de son coloris, la blancheur de ses dents, la douceur de son haleine, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Retenir son haleine, suspendre momentanément sa respiration; et fig. ne faire aucun bruit. Ne soufflez mot, retenez votre haleine; Tremblez, enfants, vous qui jurez parfois, BÉRANG. *Préf.* || Par plaisanterie. Cet homme serait bon trompette, il a l'haleine forte, se dit, par un jeu de mot sur haleine, de celui dont l'haleine sent mauvais. || 2° La faculté de respirer. Ce cheval a beaucoup d'haleine et de vigueur. Tout hors d'haleine il prend pourtant sa place, CORN. *Horace*, IV, 2. Enfin, perdant haleine après ces grands efforts, ID. *Pomp.* V, 5. Dorante, arrêtons-nous, le trop de promenade Me mettrait hors d'haleine, et me ferait malade, ID. *le Ment.* II, 5. Je me suis à courir presque mis hors d'haleine, MOL. *Fâch.* II, 3. Où courez-vous ainsi tout pâle et hors d'haleine? RAC. *Athal.* II, 2. || Sans haleine, succombant à la fatigue, presque évanoui. Malheureux, laisse en paix ton cheval veillissant, De peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine, Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène, BOIL. *Épître* X. Le vieillard, accablé de l'horrible Artamène, Tombe aux pieds du prélat sans pouls et sans haleine, ID. *Lutr.* V. || À perdre haleine, à perte d'haleine, en allant jusqu'à s'essouffler, en faisant de grands efforts. Riez si vous voulez jusqu'à perte d'haleine, Vous pouvez en crever, sans que j'en sois en peine, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* III, 8. La grandeur humaine Est une ombre vaine Qui fuit; Une âme mondaine À perte d'haleine La suit, Et pour cette reine Trop souvent se gêne Sans fruit, *Ancien lai*, cité dans quelques traités de versification. Dans le bachique transport, Chacun à perte d'haleine Voudra faire un rouge bord, LA FARE, *Ode* 8. Sois gai pour tromper l'ennemi, Et chante à perdre haleine.... BÉRANG. *Faridond.* || Fig. Faire des discours, tenir des discours à perte d'haleine, faire des discours vains et interminables. || Prendre haleine, respirer à son aise. Rodrigue a pris haleine en vous la racontant, CORN. *Cid*, IV, 5. Ma foi, prenons haleine après tant de fatigues, MOL. *l'Ét.* III, 5. Mais c'est assez parlé; prenons un peu d'haleine, BOIL. *Sat.* VII. Il laissa prendre un peu d'haleine à son cheval, HAMILT. *Gramm.* 5. || Fig. Prendre haleine, prendre repos et forces. Laisse-moi prendre haleine, afin de te louer, CORN. *Cid*, III, 6. Au sortir de Pharsale un si grand capitaine Saurait mal son métier s'il laissait prendre haleine, ID. *Pomp.* II, 4. Souffrez que nous prenions haleine parmi le beau monde de Paris, MOL. *les Préc.* 5. || Reprendre son haleine, recommencer à respirer après une interruption accidentelle plus ou moins longue. || Fig. Reprendre haleine, se reposer, reprendre des forces. J'ai pu reprendre haleine, et, sous de faux apprêts.... CORN. *Rodog.* II, 2. C'est le seul lieu où vous pouvez reprendre haleine, SÉV. 461. En voilà assez pour reprendre haleine, BOSS. *Lett. abb.* 127. || Donner haleine à son cheval, le mener quelque temps au pas, après l'avoir fait galoper. || 3° La faculté d'être un certain temps sans respirer. Il faut qu'un plongeur ait beaucoup d'haleine. Avoir l'haleine longue, l'haleine courte. || Fig. Quand on demande des grâces aux puissants de ce monde, et qu'on a le cœur bien placé, on a toujours l'haleine courte, MARIVAUX, dans DESFONTAINES. || Tout d'une haleine, sans reprendre haleine. Boire un grand coup tout d'une haleine. || Fig. Ne me grondez point sur la longueur de mes lettres, je ne les écris point tout d'une haleine, je les reprends, et, bien loin de me donner de la peine, c'est mon unique plaisir, SÉV. 334. || Débiter, réciter un discours tout d'une haleine, sans s'arrêter. || Fig. D'une haleine, de suite, sans interruption. [Éléphant de pierre] Le porter, d'une haleine, au sommet de ce mont Qui menace les cieux de son superbe front, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Voilà la carrière que vous parcouriez d'une haleine, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Période de longue haleine, phrase longue à prononcer. || Fig. De longue haleine, qui exige temps et efforts. Un ouvrage de longue haleine. Je crains fort de vous voir un procès de longue haleine contre M. de Cîteaux, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 18 juin 1707. Les Italiens réussirent surtout dans les grands poëmes de longue haleine; genre d'autant plus difficile que l'uniformité de la rime et des stances, à laquelle ils s'asservirent, semblait devoir étouffer le génie, VOLT. *Mœurs*, 121. || D'haleine, s'est dit pour de longue haleine. Je suis toujours le même, haïssant les ouvrages d'haleine, LA CHAPELLE, *les Am. de Catulle*, I, 2. C'est lors qu'il court d'haleine et qu'en pleine carrière, Quittant souvent la terre en quittant la barrière, Puis d'un vol élevé se cachant dans les cieux, Il rit du désespoir de tous ses envieux, CORN. *Excuses à Ariste*. || Courte haleine, essoufflement, respiration difficile et fréquente. Je suis quitte de la fièvre, mais non de la courte haleine ou asthme, NICOLE, *Essais*, t. VII, p. 300, dans POUGENS. L'auteur n'a pas la courte haleine, s'il prononce, sans respirer, ses périodes, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 8 fév. 1745. || Fig. et familièrement. Cet auteur a la courte haleine ou l'haleine courte, il a peu de facilité et d'abondance. || Terme de manége. Cheval gros d'haleine, ou court d'haleine, cheval qui souffle extraordinairement quand il galope, quoiqu'il ne soit pas poussif. || 4° Il se dit des vents. Les vents retenaient leurs haleines, FÉN. *Tél.* II. Sitôt.... Que des zéphyrs nouveaux les fécondes haleines.... REGNARD, *Satire contre les maris*. Quand des vents du midi les funestes haleines De semences de mort ont inondé nos plaines, VOLT. *Loi natur.* 2^e part. Quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 293. Chaque saison lui [au soleil] doit les attraits qu'elle étale; Le printemps, les parfums que son haleine exhale, C. DELAV. *Paria*, I, 5. Où vont ces rapides nuages, Que roule à flocons d'or l'haleine des autans? LAMART. *Harm.* I, 10. || Dans le langage ordinaire, haleine de vent, un léger souffle. Il ne fait pas une haleine de vent. || 5° Fig. Force, capacité. On doit selon sa force entreprendre la peine, Et se donner de ton autant qu'on a d'haleine, RÉGNIER, *Sat.* VI. Moi qui n'ai ni l'esprit, ni l'haleine assez forte, Pour te suivre de près, ID. *Sat.* IX. Je n'eus assez d'haleine à si grand exercice, ID. *Élég.* IV. Au bout d'une carrière et si longue et si rude, On a trop peu d'haleine et trop de lassitude, CORN. *Au roi, sur son retour de Flandre*. || 6° En haleine, *loc. adv.* En exercice, en habitude de travailler soit de corps, soit d'esprit. Pour me remettre en haleine, MOL. *Amph.* I, 2. Son dessein est de les [ses disciples] tenir toujours en haleine, et de les empêcher d'être jamais satisfaits d'eux-mêmes, quelque fidélité qu'ils puissent avoir eue pour les pratiques de leur règle, BOSS. *Panég. St Benoît*, 3. Mes chevaux s'animèrent et se mirent peu à peu en haleine, FÉNEL. *Tél.* V. Ces petites affaires-là tiennent la vieillesse en haleine, et repoussent l'ennui qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 juin 1771. Un de mes centurions se battait tous les matins contre son singe pour se tenir en haleine, ID. *Memmius*, IX. Je crois qu'un ordre exprès des cieux Tient en haleine la sagesse, BÉRANG. *Deo gratias*. || Fig. Tenir quelqu'un en haleine, signifie quelquefois tenir dans un état d'incertitude mêlé d'espérance et de crainte. Détruire tout l'espoir qui les tient en haleine, C'est les perdre.... CORN. *Sertor.* IV, 2. Toutes ces considéra-

tions tenaient tout le monde en haleine, pour apprendre en quoi consistait donc cette diversité, PASCAL, *Prov.* III. || Être en haleine, être en train de faire quelque chose. Achevons, puisque nous sommes encore en haleine. || Être en haleine, signifie aussi être en bonne disposition pour faire quelque chose. Il faut que j'interrompe mon travail, je ne suis pas en haleine, je n'avance pas. Il ne faut d'ordinaire pour ces expéditions que trouver les postes bien fournies, être en haleine, ou s'être pourvu de relais, HAMILT. *Gramm.* 5. || Terme de manége. N'être pas en haleine, se dit d'un cheval qui est demeuré longtemps à l'écurie. || 7° Haleine de Jupiter, le diosme.

— HIST. XIe s. Ce dist li reis : cel cor a longue aleine, *Ch. de Rol.* CXXXIII. || XIIe s. Forz fu l'alene [du cor], la voix en fut moult granz, *Ronc.* p. 84. || XIIIe s. Et quant l'aleine douce vente Qui vient do cel douz païs Où cil est qui m'atalente.... *Dame de Faiele*, dans *Couci*. A cest mot [elle] chet pasmée sans vois et sans aleine, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 16. Mais li vilains s'est efforciez, Si a repris cuer et alaine, *Ren.* 2450. Tant qu'il est à la grosse alaine, *la Rose*, 9421. S'el set qu'ele ait mauvese alaine, Ne li doist estre grief ne paine De garder que ja ne jeûne, Ne qu'el ne parole jeûne, Et gart s'el puet si bien sa bouche, Que près du nez as gens ne touche, *ib.* 13549. Douce alene ot et savorée, *ib.* 535. ....il [Narcisse] ot soif por l'aspreté Du chault, et por la lasseté Qui li ot tolue [ôté] l'alaine, *ib.* 1485. Li lox [loup] li ala demander De s'alene, s'ele ert [était] puanz, Ou s'ele estoit souef oülanz [ayant odeur suave], MARIE, *Fable* 37. || XVe s. Là put-on voir grand foison de beaux faits d'armes et de durs rencontres.... et en avoient le meilleur ceux qui pouvoient bien porter longuement haleine, FROISS. II, III, 33. Et poussoient de leurs glaives si roidement là où ils se atteignoient que ils se mettoient jusques à la grosse alaine [combat des Anglais et des Français à la Rochelle], ID. II, II, 43. Plusieurs ont perdu la journée, Mains barons, ducs, contes et roys, De n'avoir alaine gardée; Que, quant ce vient à la meslée, Et que ung hons est hors d'alaine, Sa vertu si est demourée, Et nen est sa force certaine, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 766. Le Turq fist sa bataille arrester pour veoir l'ordonnance des chrestiens et pour tenir eulx et tous leurs chevaulx en alaine, *J. de Saintré*, ch. 61. Puis autrefois couroit ou alloit longuement à pied, pour s'accoutumer à avoir longue haleine et souffrir longuement travail, *Boucîq.* I, 3. Alors le roy, qui l'avoit souffert parler tout à son ayse et d'une alayne, CHASTELAIN, *Chron.* I, 28. Le dit comte marcha tout d'une boutée, sans donner aleyne à ses archiers, COMM. I, 3. || XVIe s. Quelqu'ung l'admonesta à demye alaine d'ung grand hanap plain de vin, RAB. *Pant.* II, 14. Je me recouppe si souvent à faulte de haleine, MONT. I, 103. Nul loisir de se reposer et prendre haleine, ID. I, 357. Il faut reserver d'embesongnement et d'occupation autant seulement qu'il en est besoin pour nous tenir en haleine, ID. I, 384. Se voiant pressé par les Suisses et n'ayant plus d'haleine, il tourna, lui dixiesme, aux coups d'hallebarde, D'AUB. *Hist.* II, 306. Ils ne prirent haleine de leur fuitte que quand leurs chevaux la perdirent, ID. *ib.* III, 55. Ils contoient les amorces sans ouïr un seul coup, quoiqu'il ne fît aucune haleine de vent, ID. *ib.* III, 240. Le marquis lui vint au devant un peu en forte halaine, pour lui apprendre qu'il venoit d'estre pressé par 400 chevaux, ID. *ib.* 353. ...Si aussi elle a les dents gastées, et si elle a l'haleine forte, PARÉ, XVIII, 23. Il avoit la langue empeschée et l'haleine courte, AMYOT, *Démosth.* 9. Il [Démosthène] renforça sa voix à courir contre mont des cousteaux qui estoient droits et roides, en prononceant quant et quant à la grosse haleine quelques harengues, ID. *ib.* 16.

— ÉTYM. Voy. HALENER; Berry, *halein*, s. m.; provenç. *alen*, s. m. et *alena*, s. f.; anc. ital. *alena*; ital. mod. *lena*.

† **HALEMENT** (ha-le-man), *s. m.* Terme de charpentier. Nœud qu'on fait avec le câble à une pièce de bois qu'on veut élever.

— ÉTYM. *Haler* 1.

HALENÉ, ÉE (a-le-né, née), *part. passé* de halener. Un lièvre halené par les chiens.

HALENÉE (a-le-née), *s. f.* Une bouffée d'air qu'on souffle par la bouche. || Particulièrement, cette bouffée d'air accompagnée d'odeur. Une halenée de vin.

— HIST. XIIe s. Il sonne un cor à molt grant alenée, *Raoul de C.* 71. || XIVe s. Et dit ung charreton à moult haulte alenée : Sire, par celui Dieu.... *Guescl.* 1514. || XVIe s. ....Car les hautbois l'ont bien chanté anuict, Et d'un accord et tout d'une allenée Ont appelé la bien heureuse nuict, MAROT, II, 287. ....Courant tout d'une halenée, DESPER. *Contes*, LXV. Bien tost après, les Parisiens sceurent l'arrivée des Espagnols au mesme païs, desquels nous parlerons à une autre alenée, D'AUB. *Hist.* III, 176.

— ÉTYM. *Halené.*

HALENER (a-le-né. L'Académie prétend que l'*h* est aspirée; cependant haleine n'a point l'*h* aspirée; bien plus à *halenée*, l'Académie, ne disant rien, paraît ne pas aspirer l'*h*; il n'y a donc aucune raison de l'aspirer dans halener; on verra par un exemple que Régnier ne l'aspirait pas. La syllabe *le* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : halène, halènerai), *v. n.* || 1° Pousser son haleine. Une grande difficulté d'halener. || Activement. Exhaler (emploi qui a vieilli). Or moi, qui suis tout flamme et de nuit et de jour, Qui n'halène que feu, ne respire qu'amour, RÉGNIER, *Sat.* VII. || 2° *V. a.* Sentir l'haleine de quelqu'un. En les halenant, je reconnus qu'ils avaient bu de l'eau-de-vie (vieilli en cet emploi). || 3° Terme de chasse. En parlant des chiens de chasse, prendre l'odeur d'une bête. || 4° Fig. Découvrir comme en halenant (emploi qui vieillit; on dit plutôt flairer). Te garder des flatteurs, qui ne t'abandonneront point depuis qu'ils auront halené une fois ton trésor, D'ABLANCOURT, *Lucien, Timon.* || Découvrir ce qu'une personne a dans l'âme, reconnaître son faible. Dès que ces fripons eurent halené ce jeune homme, ils dressèrent leurs piéges.

— HIST. XVe s. Ils perdoient le temps pour neant, et alenoient à demeurer là, et ne veoient ni tour ni voie par quoi ils pussent rien conquester, FROISS. I, I, 178. || XVIe s. ....et prochain il est De ses talons, que jà de son alaine Ses beaux cheveux tous espars il aleine, MAROT, IV, 41. Et lors [ce vent] halena souefvement tout le long du jour refreschissant les barbares et leur bestail aussi, AMYOT, *Sertor.* 23. Le fleuve estoit bien près de là, ce qu'il conjecturoit par un doulx vent humide qui les halenoit, ID. *Anton.* 62. Le prince accusé d'avoir halené [flairé] les filles de la roine, comme il parut depuis, D'AUB. *Hist.* I, 191. Le conseil de France n'eut pas plus tost halené ce prince, qu'il lui osta tous ses desirs pacifiques, ID. *ib.* II, 133. ....Mais en aians veu cinq ou six par terre, ils n'hallenerent point les picques, et se sauverent comme ils purent, ID. *ib.* II, 170. Grande difficulté d'halener, PARÉ, VIII, 32. Je ne vy jamais grand seigneur accompagné de plus grande prud' hommie que luy, et en ay halené plusieurs, PASQUIER, *Recherches*, liv. VI, p. 485. Nous asseura que pour descouvrir le fard, qu'il ne falloit que tenir en sa bouche du saffran, et que veniez à halener une femme fardée, son fard n'aura pas si tost senty ce saffran qu'il tombera de luy mesme, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 151, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *alenar;* ital. *alenare.* D'après Diez, il vient du lat. *anhelare*, par métathèse, *alener* pour *anelor*. Mais, les métathèses n'étant pas communes, on peut voir dans ce mot le lat. *halare*, souffler, avec le suffixe *ena, ina*, qui n'est pas aussi rare que Diez le croit; c'est cette rareté prétendue qui l'avait conduit à proposer la métathèse.

1. **HALER** (ha-lé), *v. a.* || 1° Terme de marine. Faire effort sur une corde attachée à un objet pour produire un effet voulu. Haler une bouée à bord. || Haler s'emploie pour tirer dans toutes les directions, excepté de haut en bas; auquel cas les marins disent peser. || Hale à courir! hale ensemble! hale main! commandements préparatoires que l'on fait entendre avant de commencer la manœuvre. || 2° Terme de métier. Attacher avec une corde quelque objet embarrassant que l'on veut élever. || Terme de batelier. Haler à la cordelle, faire avancer un bateau le long d'une rivière ou d'un canal, au moyen d'une corde tirée à force de bras ou par des chevaux. Haler un bateau. || 3° Terme de marine. Haler le vent ou se haler dans le vent, s'approcher de la direction du vent. || 4° *V. n.* Le vent hale de l'avant, le vent change en prenant la direction de l'avant. || Haler sur une manœuvre, sur la bouline, faire force dessus pour la tendre et la tirer. || 5° Se haler, *v. réfl.* Être halé. Ce bateau a de la peine à se haler.

— HIST. XIIe s. Boelines [ils] sachent et halent; Au vent gardent et aux estoiles, *Brut*, ms. f° 85, dans LACURNE. || XIVe s. Là où François font au haler Leur nes [nefs] vers Flamens devaler, G. GUIART, *Royaux lig.* v. 9400. || XVe s. Icellui varlet se ferma une corde au cou en maniere d'une vercolle [bricole], pour soutenir le limond du dit demi char; pendant qu'ils tiroient et halloient à la vercolle, DU CANGE, *vercolenum*.

— ÉTYM. Espagn. *halar*; de l'anc. h. allem. *halôn*, tirer, haler: anc. scand. *hala*; angl. *to hale*.

2. **HALER** (ha-lé), *v. a.* En parlant des chiens, exciter. Haler des chiens après quelqu'un.

— HIST. XVIe s. Je haslay mon mastin après le larronneau, Qui si près le suivit qu'il le prist au manteau, RONS. 743.

— ÉTYM. Angl. *to hallow*, exciter par des cris.

HÂLER (hâ-lé), *v. a.* || 1° Rendre le teint brun et rougeâtre, en parlant du soleil et du grand air. Le soleil hâle le teint. || 2° Faire éprouver aux plantes le hâle. Voilà un temps qui hâle tout. || 3° Se hâler, *v. réfl.* Être noirci par le hâle. Il s'est beaucoup hâlé au bord de la mer. || Fig. Un ouvrage se hâle au grand jour, LE P. DU CERCEAU, dans DESFONTAINES.

— HIST. XIIIe s. Au vent les ont hallés [il s'agit de corps morts qu'on fait sécher], *Ch. d'Ant.* V, 56. Ot ambdeus [toutes deux] cousues ses manches, Et, por garder que ses mains blanches Ne halaissent, ot uns blans gans, *la Rose*, 565. || XIVe s. Regardez qu'il est fors, com les poins a quarrez, Il est fort et puissant et moult noir et hallez, *Guescl.* 1622. || XVe s. Si ne furent [les dames] ne noires ne halées, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*.

— ÉTYM. Picard, *herlé*, hâlé; wallon, *aurler*, dessécher. Chevallet a proposé le celtique : kimry, *haul*, soleil; bas-breton, *heol;* mais la voyelle *a* n'est pas dans les mots celtiques. Diez le tire du flamand *hael*, sec. Or un passage de Rutebeuf où *hasle* est adjectif et signifie desséché (Fors que pain noir, dur et hasle, Tout muisi et tout très sale, II, 173), donne raison à Diez. En effet il prouve que dans *hâle* est non pas le sens de soleil ou de vent, mais le sens de dessécher. Quant aux formes en *s* ou en *r*, elles s'expliquent par la tendance de l'ancienne langue à intercaler ces lettres parasites : *arme* pour *âme*, *usler* pour *uller* (aujourd'hui *hurler*, avec une *r* de ce genre). L'ancienne langue avait un adjectif *halleus* signifiant qui est de la nature du hâle : Se li airs est mult caus et mult ses [sec] et mult halleus, ALEBRANT, f° 22.

HALETANT, ANTE (ha-le-tan, tan-t'), *adj.* Qui est hors d'haleine. Quelques restes de feu sous la cendre épandus, D'un souffle haletant par Baucis s'allumèrent, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Il s'agissait de représenter ce chien tout haletant après une longue course, et la gueule encore pleine d'écume, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 246, dans POLGENS. Douze palais égaux où l'entraîne le temps, Reçoivent tour à tour ses coursiers [du soleil] haletants, DELAV. *Paria*, I, 5. || Par extension. Le voyageur, trompé dans son attente, Redouble en vain sa marche haletante, MILLEV. *Élég.* liv. I, *le Bois détruit.* || Fig. Qui soupire pour. Une foule haletante et cupide.

† **HALÈTEMENT** (ha-lè-te-man), *s. m.* Action de haleter. Le halètement des chiens.

— HIST. XVIe s. Haletement, COTGRAVE.

HALETER (ha-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je halette, je haletterai), *v. n.* || 1° Respirer, comme quand on est hors d'haleine. Un pauvre bûcheron, dans l'extrême vieillesse, Marchait en haletant de peine et de détresse.... BOIL. *Poésies div.* 28. Il revint tout haletant de tendresse et de joie; il reconnut l'Ingénu pour un vrai Huron, VOLT. *Ingénu*, 1. Deux jours entiers, jetant sa nourriture, Il haleta sous un ciel embrasé, MILLEV. *le Pauvre nègre.* || Fig. Sans cesse poursuivant ces fugitives fées, On voit sous les lauriers haleter les Orphées, BOIL. *Ép.* II. L'univers haletant sous son poids formidable [de Napoléon], V. HUGO, *Odes*, II, 4. || 2° Fig. Soupirer pour, être désireux de. Haletant vers le gain, les honneurs, la richesse, A. CHÉN. *Élég.* 33. Craignant de fuir avec toi dans les déserts, et cependant haletant après l'ombrage des bois, CHATEAUB. *Atala, le drame.*

— HIST. XIIIe s. Et j'oi [entends] l'aloete A la matinée Qui saut et halete.... Li cuers mi halete En joliveté, *cité dans* COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 239. Dex doint bon jor m'amiete; Li cuer por li me halete, *Poésies fr. avant* 1300, t. II, p. 643, dans LACURNE. || XVIe s. Ilz demeurent tousjours vuides de biens et pleins d'esperances, haletans tousjours après l'advenir, et laissans cependant aller le present, AMYOT, *Marius*, 88. Pere, t'esbahis-tu de quoy je suis tremblante, De quoy j'ay de frayeur la poitrine haletante.... RONS. 871. Agardez comment ce cerf là hallette, il n'en peult gayres plus, PALSGRAVE, p. 611. Sergent de bande qui

suoit, poussoit et haletoit pour mettre chacun en son rang et ordonnance, *Sat. Mén. Abrégé des états.* Venus n'est pas si belle toute nue et vifve et haletante comme elle est icy chez Virgile.... MONT. III, 318.

— ÉTYM. Lat. *halitare*, fréquentatif de *halare*, souffler.

HALEUR, EUSE (ha-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Hommes ou femmes qui, moyennant une faible rétribution, s'attellent à la corde des navires ou des bateaux qu'on veut faire entrer dans le port, changer de place ou remonter un fleuve.

— ÉTYM. *Haler* 1.

† **HALI.... HALO....** élément qui entre en composition dans certains mots scientifiques, signifie sel, mer, et est le grec ἅλς, ἁλὸς, lat. *sal* (voy. SEL). Les deux formes ἁλι.... et ἁλο.... sont usitées dans le grec en composition, avec cette distinction que ἁλι.... se rapporte à l'eau de mer, à l'eau salée, et ἁλο.... au sel.

† **HALICHÉLIDONES** (a-li-ké-li-do-n'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux comprenant les hirondelles de mer.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et χελιδὼν, hirondelle.

† **HALICHÉLONES** (a-li-ké-lo-n'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de reptiles chéloniens comprenant les tortues marines.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et χελώνη, tortue.

† **HALICOLYMBES** (a-li-ko-lin-b'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux qui ont l'habitude de plonger dans la mer.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et κολυμβᾶν, plonger.

† **HALICORACES** (a-li-ko-ra-s'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux comprenant les corbeaux de mer, c'est-à-dire les pélicans et les frégates.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et κόραξ, corbeau.

† **HALIÈTE** (a-li-è-t'), *s. m.* Terme d'ornithologie. Genre de rapaces, dans lequel on distingue l'haliète albicille, qui est l'haliète ossifrage de certains auteurs, et pour d'autres l'aigle pygargue.

— ÉTYM. Ἁλιαιετὸς, de ἅλς, ἁλὸς, mer, et αἰετὸς, aigle.

† **HALIEUTIQUE** (a-li-eu-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui concerne la pêche. || *S. m. pl.* Les Halieutiques, nom d'un poëme d'Oppien sur la pêche. || *S. f.* L'halieutique, l'art de la pêche.

— ÉTYM. Ἁλιευτικὸς, de ἁλιεὺς, pêcheur.

† **HALIME** (a-li-m'), *s. m.* Terme de botanique. Nom vulgaire et spécifique de l'arroche halime (chénopodiacées).

— ÉTYM. Lat. *halimus* ou *alimus*, du grec ἅλιμος ou ἄλιμος.

† **HALIMÉTRIE, HALIMÉTRIQUE**, voy. HALOMÉTRIE, HALOMÉTRIQUE, qui valent mieux, le préfixe *hali* étant pour la mer, et le préfixe *halo* pour le sel.

† **HALINS** (ha-lin), *s. m. pl.* Terme de marine. Jets et halins, voy. FUNE.

— ÉTYM. *Haler* 1.

† **HALIOTIDE** (a-li-o-ti-d'), *s. f.* Genre de coquilles, où l'on distingue l'haliotide tuberculée, dite absolument l'haliotide, et appelée aussi oreille de mer et oreille de Vénus, vulgairement ormet ou ormeau.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et οὖς, ὠτὸς, oreille.

† **HALIPLES** (a-li-pl'), *s. m. plur.* Genre d'insectes coléoptères, famille des nectopodes.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et πλέω, naviguer.

† **HALIPTÈNES** (a-li-ptè-n'), *s. m. plur.* Famille d'oiseaux de mer.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et πτηνὸς, qui vole.

† **HALISAURIEN**, (a-li-sô-riin), *s. m.* Terme de zoologie. Saurien qui vit dans la mer.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, mer, et *saurien*.

HALITUEUX, EUSE (a-li-tu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Couvert d'une douce vapeur comparée à l'haleine qui se condense. Peau halitueuse. || Chaleur halitueuse, chaleur accompagnée d'une douce moiteur.

— HIST. XVIe s. Telle acrimonie peut estre moderée par la vapeur halitueuse et douce, laquelle est meslée parmy la sueur, PARÉ, I, 35. Chaleur douce, halitueuse et suave à l'attouchement, ID. XX, 7.

— ÉTYM. Lat. *halitus*, souffle, haleine.

HALLAGE (ha-la-j'), *s. m.* Droit levé dans les halles et dans les foires sur les marchandises qu'on y étale. La ferme du droit de minage, hallage, langueyage et place du marché de Rebois en Brie, *Arrêt du conseil d'État*, 10 avril 1783.

— HIST. XIIIe s. Quiconques est toisserans à Paris.... il doit chascun an, de chascun estal, cinq sols de halage, à paier au roy, *Liv. des mét.* 123.

— ÉTYM. *Halle.*

† **HALLAGER** (ha-la-jé), *s. m.* Ancien nom de celui qui percevait le hallage. Les marchands qui fréquentent aux dites halles emportent et divertissent souvent les boisseaux des hallagers après la halle finie, *Arrêt du conseil d'État*, 10 avril 1783.

— ÉTYM. *Hallage.*

HALLALI (ha-la-li). Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins. || *S. m.* Air de chasse que les trompes exécutent quand le cerf est rendu. || On l'emploie aussi à la chasse du daim, du chevreuil et du sanglier.

— ÉTYM. Il y a dans le grec ἀλαλή, cri de guerre; mais comment ce mot grec se serait-il introduit dans le français? Tout renseignement historique faisant défaut, il faut suspendre son jugement, à moins qu'on n'y voie une série d'interjections: ha! là! li!

HALLE (ha-l'), *s. f.* || 1° Place publique ordinairement couverte, où se tient le marché. Halle aux blés, aux cuirs, aux huîtres. M. de Nevers allait très-souvent acheter lui-même à la halle et ailleurs ce qu'il voulait manger, ST-SIM. 173, 58. || Les dames de la halle, les femmes qui vendent à la halle. || A Paris, absolument, les Halles, celles où l'on vend les denrées alimentaires. || Langage des halles, langage bas et grossier. Le Parnasse parla le langage des halles, BOIL. *Art p.* I. Ma mère, finissez vos proverbes des halles, LEGRAND, *Famille extravag.* sc. 2. || 2° Magasin public où les gens d'un même commerce tiennent leurs produits. La halle aux draps de Paris. La halle aux vins. Faire construire et édifier halle, bancs, étaux et autres choses nécessaires pour loger les marchands et leurs marchandises, *Lett. patentes*, juillet 1610. || 3° Fig. Bâtiment ouvert à tous les vents. Ce salon est une halle, une grande halle. || 4° Dans un arsenal, certains ateliers ou locaux spéciaux. || 5° Atelier dont le four de cuisson occupe le centre, dans une fabrique de glaces.

— HIST. XIIIe s. Se il sont demorant es terres devant dites, et il aportent leur pain es hales, *Liv. des mét.* 9. Tele ale [foule] avoit en ma meson.... *la Rose*, 12979. Le roy tint cele feste es hales de Saumur, JOINV. 205. || XIVe s. Nostre dit habitans seront tenus de maintenir les aules du dit lieu, DU CANGE, *aula*. || XVe s. Jean Lyon et aulcuns capitaines de ses gens monterent haut en la halle, FROISS. II, II, 56. Sans tenir ici halle de neant [disputer pour rien], je vous conseille que me baillez ma part, LOUIS XI, *Nouv.* XCII. || XVIe s. A chasque fort y avoit une hale pour voir la compagnie entiere et à couvert, D'AUB. *Hist.* II, 148. La recherche des phrases nouvelles et des mots peu cogneus vient d'une ambition puerile et pedantesque; peusse je ne me servir que de ceulx qui servent aux hales à Paris! MONT. I, 192. Par la coustume l'on tient siege sous la halle d'icelle ville trois jours en chacune sepmaine et à l'heure accoustumée, si comme les lundy, les jeudy et samedy, où sont deux eschevins de la dite ville, *Coust. génér.* t. II, p. 927.

— ÉTYM. Ital. *alla*, de l'anc. haut-allem. *halla*, temple; all. mod. *Halle*, sale; angl. *hall*. Il paraît y avoir eu dans l'ancien français confusion entre *halle*, et le latin *aula*, cour.

HALLEBARDE (ha-le-bar-d'), *s. f.* || 1° Arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant. Les suisses d'église portent la hallebarde. [Pour la marine] les hallebardes et pertuisanes seront montées sur du bois de frêne; les lames seront d'un bon fer, net et point pailleux; celle de la hallebarde sera de neuf à dix pouces de long, et celle de la pertuisane de dix-huit à dix-neuf, *Ordonn. de* 1689, XVII, titre 3. Des barreaux, des fossés, d'inexorables gardes, L'airain tonnant, les traits, le fer des hallebardes En défendent l'approche, en repoussent l'accès [de la demeure de Louis XI], MASSON, *Helvét.* II. Sur leur robuste bras [des Suisses] la longue hallebarde Et la lourde massue, et l'épée à deux mains Semblent teintes encor du sang des fiers Germains, ID. *ib.* III. J'y vois de gros gardes, Cuirassés de bardes, Portant hallebardes De sucre candi, BÉRANG. *Cocag.* || On lui a donné une hallebarde, signifiait autrefois: on l'a fait sergent dans une compagnie de gens de pied. Si la hallebarde Je peux mériter, Près du corps de garde Je te fais planter, Ayant la dentelle, le soulier brodé, La blouque [boucle] à l'oreille, Le chignon cardé, *Adieux de la Tulipe*, vers attribués à VOLT. mais qui sont de MANGENOT. || Cela est vrai comme les Suisses portent la hallebarde par-dessus l'épaule, se disait d'une chose fausse. || Fig. Quand il tomberait des hallebardes, c'est-à-dire quand même il pleuvrait à verse; les grosses gouttes d'eau étant, par exagération, comparées à des fers de hallebarde. Il va tomber des hallebardes, se dit quand un gros nuage arrive tout plein d'eau. || On dit d'une mauvaise rime: Ces mots riment comme hallebarde et miséricorde. || 2° Hallebarde de Suisse, nom vulgaire sous lequel les marchands désignent quelques espèces de rostellaires, et, particulièrement, le *pes pelicani*.

— HIST. XVe s. Ung baston appellé une hallebarde ou guisarme, DU CANGE, *alabarda*. || XVIe s. Sept ou huict sergeans firent jouer la pertuisane et l'halebarde, D'AUB. *Hist.* II, 259. Le halebardier tienne au poing sa halebarde, La pique le piquier, et le haquebutier, Couché plat sur le ventre, exerce son mestier, RONS. 934.

— ÉTYM. Bourg. *aulebade*; esp. et port. *alabarda*; ital. *alabarda*, *labarda*; pays de Coire, *halumbart*. Sousa le tire de l'arabe *al harba*, composé de *al*, le, et *harba*, pointe de lance. Mais la forme du mot s'accorde mieux avec l'étymologie germanique: ancien allemand, *helmparte* ou *helmbarte*, sorte de hache, de *helm*, manche, et *parte* ou *barte*, hache. *Hallebarde* dans l'allemand moderne, *hallebard* dans le suédois, *halberd* dans l'anglais, ont été pris aux langues romanes.

HALLEBARDIER (ha-le-bar-dié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des ha-le-bar-dié-z en faction), *s. m.* || 1° Garde à pied qui portait la hallebarde. || 2° Il s'est dit de l'homme qui, à l'aide de leviers et de rouleaux, fait arriver les lourdes masses sur le chantier, *Dict. des arts et métiers, Architecte.*

— HIST. XVe s. Hallebardiers, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voy. de Naples de Charles VIII*, p. 118, dans LACURNE. || XVIe s. Le premier fut achevé [tué] par quelques hallebardiers, D'AUB. *Hist.* II, 287.

— ÉTYM. *Hallebarde.*

HALLEBREDA (ha-le-bre-da), *s. m.* et *f.* Se dit d'une personne grande et mal bâtie. C'est une grande hallebreda. C'est un grand hallebreda. || On écrivait aussi halbreda. Entre autres, un grand halbreda, Nommé Mars, Mavors ou Mavos, Les dents grinça, jura, gronda, Et dit rage contre d'Avaux, VOIT. *Poésies, Œuvres*, t. II, p. 166.

— HIST. XVIe s. Une halebreda [une grande femme mal faite], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Ce semble être, comme l'a dit Ménage, une altération plaisante de *hallebarde*.

† **HALLÉRIE** (hal-lé-rie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des scrofulariées.

— ÉTYM. *Haller*, homme éminent dans la plupart des sciences naturelles, mort en 1777.

1. **HALLIER** (ha-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: les ha-lié-z aux halles), *s. m.* || 1° Celui qui garde les marchandises déposées dans une halle. || 2° Marchand qui étale aux halles.

— HIST. XIIIe s. Se il se comportoit qu'il i eust estal vuit, qu'il ne fust à cens ou à louage, li halier porroient les choses au comporteur metre à estal, *Liv. des mét.* 186.

— ÉTYM. *Halle.*

2. **HALLIER** (ha-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des ha-lié-z épais), *s. m.* || 1° Réunion de buissons fort épais. Ils ne pourront manier leurs piques parmi des halliers et des troncs d'arbres, D'ABLANC. *Tacite, Ann.* liv. II, dans RICHELET. Les halliers, c'est-à-dire les lieux anciennement défrichés et qui ne sont couverts que de petites broussailles, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 297. J'ai vu le Gaulois devenu sénateur embarrasser sa toge romaine dans les halliers de ses bois, CHATEAUB. *Mart.* IX. || 2° Terme de chasse. Filet dit aussi tramail que l'on tend perpendiculairement pour que le gibier donne dedans.

— HIST. XVIe s. A cause des bois, halliers et grosses houssieres qui nous couvroient au sortir de la ville, CARLOIX, V, 6.

— ÉTYM. Normand, *hasier*; picard, *hallo*; anc. franç. *halot*, branche, arbre en buisson (XIVe s. La moitié de tous les aunois, sauchois, halos, prez et rentes, DU CANGE, *halotus*). Ce mot a été rattaché au bas-latin *hallus* ou *halla*, branche: *aut de ramis aut de hallis super cooperuerit*, *Lex Sal.* XLI, 4; mais on a rejeté cette étymologie parce que *hallis* était une leçon douteuse, et que la plupart des manuscrits portaient *callis*, pierres; ce qui a induit Diez à proposer le bas-latin *hasla*, branche, qui est dans la Loi des Ripuaires: *in hasla hoc est ramo*. Le normand *hasier* vient en confirmation de l'opinion de Diez.

† **HALLOPE** (ha-lo-p'), *s. m.* Vaste filet de pêche qui traîne sur le fond. L'usage des filets appelés

hallopes est défendu dans toute l'étendue des pêcheries françaises à la côte de Terre-Neuve, *Arrêté du 15 pluv. an XI*, art. 31. .... Que le filet dit hallope, ordinairement employé à la pêche du lançon et du capelan, fût prohibé comme destructif du fond de pêche, HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, 35.

HALLUCINATION (al-lu-si-na-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Terme de médecine. Perception de sensations sans aucun objet extérieur qui les fasse naître. L'hallucination, dans cette conjoncture, Vous ôte les clartés d'une telle aventure, HAUTER. *Crisp. music.* IV, 13.

— SYN. HALLUCINATION, ILLUSION. L'hallucination se produit sans objet extérieur; l'illusion est une erreur causée par quelque objet extérieur. Un homme qui a une hallucination de l'ouïe entend des sons sans qu'aucun son soit produit. Un homme qui a une illusion de l'ouïe entend un son qui, en effet, est produit au dehors, mais son oreille le trompe sur la nature de ce son.

— ÉTYM. Lat. *hallucinationem.*

† **HALLUCINÉ, ÉE** (al-lu-si-né, née), *part. passé* de halluciner. Qui a des hallucinations. || *S. m.* et *f.* Une hallucinée. Les hallucinés.

† **HALLUCINER** (al-lu-si-né), *v. a.* Terme de médecine. Produire des hallucinations. || S'halluciner, *v. réfl.* Éprouver des hallucinations.

— ÉTYM. Lat. *hallucinari.* La bonne orthographe, d'après Freund, est *alucinari*, *alucinatio*, qu'il rapproche avec raison de ἀλύω, ἀλύσσω, avoir l'esprit égaré.

1. **HALO** (ha-lo), *s. m.* 1° Terme de météorologie. Cercle brillant et ordinairement coloré qu'on aperçoit quelquefois autour du disque de soleil, de la lune et des planètes. || 2° Terme de médecine. Nom donné quelquefois au petit cercle rouge qui est autour du mamelon.

— HIST. XVI° s. Cet indice est remarquable en la couronne de la lune appellée des Latins halo, qui se fait quand il apparoit un cercle grand ou petit à l'entour de la lune, O. DE SERRES, 50.

— ÉTYM. Lat. *halos*, du grec ἅλως, aire.

† 2. **HALO**.... Voy. HALI....

† **HALOCHIMIE** (ha-lo-chi-mie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de l'histoire des sels.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et *chimie*.

† **HALOGÈNE** (ha-lo-jè-n'), *adj.* Terme de chimie. Corps halogènes, corps électro-négatifs, tels que le chlore, l'iode, le brome, etc. qui produisent des sels en se combinant avec les métaux électro-positifs.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et le suffixe *gène*.

† **HALOGRAPHIE** (ha-lo-gra-fie), *s. f.* Description des sels.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et γράφειν, décrire.

† **HALOGRAPHIQUE** (ha-lo-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la halographie.

† **HALOÏDE** (ha-lo-i-d'), *adj.* Terme de chimie. Sels haloïdes, sels binaires produits par la combinaison d'un corps halogène avec un métal, tels sont les chlorures, les iodures, les bromures, etc.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et εἶδος, forme.

HALOIR (ha-loir), *s. m.* Lieu où l'on sèche le chanvre.

— ÉTYM. Sans doute *hâler*, bien que l'accent circonflexe manque dans *haloir*.

† **HALOLOGIE** (ha-lo-lo-jie), *s. f.* Traité sur les sels.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et λόγος, traité.

† **HALOLOGIQUE** (ha-lo-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la halologie.

† **HALOMANCIE** (ha-lo-man-sie), *s. f.* Prétendue divination dans laquelle on employait le sel.

— ÉTYM. *Halo*...., et μαντεία, divination.

† **HALOMÉTRIE** (ha-lo-mé-trie), *s. f.* Terme de chimie. Procédé pour apprécier la qualité des solutions salines employées dans le commerce.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et μέτρον, mesure.

† **HALOMÉTRIQUE** (ha-lo-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la halométrie.

† **HALOPHILE** (ha-lo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui aime le sel, qui croît dans les terrains imprégnés de sel.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et φίλος, qui aime.

† **HALORAGÉES** (ha-lo-ra-jée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes.

HALOT (ha-lo), *s. m.* Terme de chasse. Trou de lapins dans une garenne.

— ÉTYM. Peut-être l'anglo-saxon *hal*, cavité.

HALOTECHNIE (ha-lo-tè-knie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la préparation des sels.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et τέχνη, art.

† **HALOTECHNIQUE** (ha-lo-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à la halotechnie.

HALTE (hal-t'), *s. f.* || 1° Station que font des gens de guerre, des chasseurs, des voyageurs dans une marche. Supposez autour du monticule sur lequel le château s'élève tous les incidents d'une halte d'armée, et vous aurez le tableau de Casanove, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 166, dans POUGENS. || Grande halte, la halte la plus longue que fait une troupe en marche; c'est là que se fait le repas du milieu du jour. || Faire halte, s'arrêter. La troupe fit halte pour laisser aux traînards le temps de rejoindre. || Faire faire halte, arrêter le mouvement d'une troupe en marche. Persée, sur les dix heures du matin, ne se trouvant éloigné du camp des Romains que d'une petite demi-lieue, fait faire halte à son infanterie, et s'avance avec sa cavalerie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 47, dans POUGENS. || 2° Lieu fixé pour la halte. Nous arrivâmes à notre halte avant la nuit. || Grande halte, le lieu où une troupe fait la halte la plus longue. || 3° Repas que l'on fait préparer pendant la halte. Halte de chasse. Il avait fait préparer une bonne halte. Nous retournâmes à Chamarel, où nous mangeâmes une halte que j'avais, après avoir été douze heures à cheval, ST-SIMON, 29, 84. || 4° Fig. Pause, interruption momentanée. Là cette guerre qui nous suivait depuis Moscou se ralentit.... une plus grande lutte [la campagne de 1813] se préparait, et cette halte ne fut pas un temps qu'on accorda à la paix, mais qui fut donné à la préméditation du carnage, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 11. Tu demandes de moi les haltes de ma vie? Le compte de mes jours?... mes jours, je les oublie, LAMART. *Harm.* III, 6. || 5° Halte, *interj.* dont on se sert pour commander à une troupe de s'arrêter. || Halte-là! arrêtez-vous, n'avancez pas. || Il se dit surtout en termes de guerre. Crier à une patrouille halte-là. || Halte-là, signifie aussi ne continuez pas. Halte-là donc, ma plume, BOIL. *Sat.* XII. || Se dit aussi pour couper court à un langage qu'on ne peut pas ou ne veut pas entendre. ....Halte-là, mon beau-frère; Vous ne connaissez pas celui dont vous parlez, MOL. *Tart.* I, 6.

— REM. Au XVII° siècle, on n'aspirait pas l'*h* (Chifflet, *Gramm.* p. 31) : Alte un peu; retenez l'ardeur qui vous emporte, MOL. *l'Ét.* III, 4. « Dans tous les livres et dans toutes les relations qui se sont faits en ces dernières guerres, on n'a point vu halte imprimé ni écrit avec une *h*; et ce n'est que depuis ce temps-là qu'on a commencé à écrire ce mot, dont M. Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n'étant pas encore en usage dans le beau style, » VAUGELAS, *Rem.* t. II, p. 1004, dans POUGENS. Aujourd'hui *halte* a repris l'*h* étymologique.

— HIST. XIII° s. Tant est alez, que nuit que jors, Qu'il est venuz el halt [séjour] des hors [ours] Et des lions et des lieparz, *Partonop.* v. 5739. || XVI° s. Qu'il [le duc de Guise] ne se peult excuser d'avoir faict alte et temporisé [à la bataille de Dreux] avecques les forces qu'il commandoit.... MONT. I, 342. Le mareschal se contenta de voir tirer quelques harquebusades à la courtine, et, après un long halte, retourna à la premiere place qu'il avoit prise, D'AUB *Hist.* II, 455. A l'entrée de la nuict, qu'on avoit attendue par une longue halte, ID. *ib.* III, 401.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *alto* ; de l'allem. *halten*, tenir, s'arrêter; *Halt*, s. m., halte, station.

† **HALTER** (hal-té), *v. a.* Terme vieilli. Faire faire halte. || *V. n.* Faire halte. || Se halter, *v. réfl.* Faire halte. Les soldats s'étant haltés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 62. L'infanterie n'ayant pas eu le temps de se halter, ID. *ib.* t. II, p. 354.

† **HALTÈRE** (hal-tè-r'), *s. m.* || 1° Terme de gymnastique ancienne. Poids qu'on tenait dans les mains, et qui, donnant plus de pesanteur aux bras dans le mouvement qu'ils exécutent pour prendre élan, donnaient plus de force à cet élan même. || 2° Terme de gymnastique moderne. Nom de deux masses de fer ordinairement sphériques réunies par un petit arbre de fer que la main embrasse facilement. L'exercice avec les mils doit être préféré à l'exercice avec les haltères. || 3° Terme de zoologie. Balancier des insectes diptères.

— ÉTYM. Ἁλτῆρες, de ἅλλομαι, sauter, parce que les sauteurs prenaient des *haltères* pour mieux sauter. Ἅλλομαι, où l'esprit rude représente *s*, est identique au latin *salire*, sauter.

† **HALTÉRÉS** (hal-té-ré), *s. m. pl.* Ordre de la classe des insectes comprenant ceux qui ont des balanciers.

— ÉTYM. *Haltère*.

HALURGIE (ha-lur-jie), *s. f.* Art d'extraire ou de fabriquer les sels.

— ÉTYM. Ἅλς, ἁλὸς, sel, et ἔργον, œuvre.

† **HALURGIQUE** (ha-lur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la halurgie.

HAMAC (ha-mak), *s. m.* || 1° Terme de marine. Lit composé d'un rectangle de toile un peu plus long que la grandeur moyenne de l'homme, qui est suspendu horizontalement et où couchent les matelots. || 2° Sorte de lit portatif, fort en usage en Afrique et en Amérique, qu'on suspend entre deux arbres, pour se garantir, pendant la nuit, des bêtes farouches et des insectes. Ce hamac est suspendu, par une corde, à une grosse branche d'arbre, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 254, dans POUGENS. Sara, belle d'indolence, Se balance Dans un hamac, V. HUGO, *Orient.* 19.

— ÉTYM. Espagn. *hamaca, amahaca;* portug. *maca*; ital. *amaca*; de l'allem. *Hangematte*, de *hangen*, être suspendu, et *Matte*, natte (voy. NATTE); holl. *hangmat, hangmak*. D'après l'Encyclopédie moderne, ce mot vient de ce que les Caraïbes donnent le nom de *hamack* à l'arbre dont ils emploient l'écorce à tresser cette espèce de filet dans lequel ils se couchent et se balancent après l'avoir suspendu; mais cela est trop incertain pour contre-balancer l'étymologie germanique.

HAMADRYADE (a-ma-dri-a-d'), *s. f.* Terme de mythologie. Nymphe des bois qui naissait et mourait avec l'arbre dont la garde lui était confiée.

— ÉTYM. Ἀμαδρυάς, de ἅμα, avec, et δρῦς, chêne.

† **HAMAMÉLÉES** (a-ma-mé-lée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui a pour type le genre hamamélide.

† **HAMAMÉLIDE** (a-ma-mé-li-d'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes dicotylédones de la famille des berbéridées, appartenant à l'Amérique du nord.

† **HAMAUX** (ha-mô), *s. m. pl.* Terme de chasse et de pêche. Tramaux à larges mailles. Les rets de la dreige auront les mailles d'un pouce neuf lignes en carré, et les tramaux ou hamaux, qui sont attachés des deux côtés du filet, auront les leurs de neuf pouces en carré, *Ordonn.* août 1681.

† **HAMAXOBIENS** (a-ma-kso-bi-in), *s. m. pl.* Terme de géographie ancienne. Peuple de la Sarmatie d'Europe qui vivait sous des tentes placées sur des chariots. || *Adj.* Aujourd'hui les Kirghises, qui logent dans des espèces de chariots, sont hamaxobiens.

— ÉTYM. Ἅμαξα, char, et βίος, vie.

† **HAMBOURG** (han-bour), *s. m.* Terme de commerce. Nom qu'on donne à de petites futailles où se met le saumon salé, et qui en contiennent ordinairement, depuis trois cents jusqu'à trois cent cinquante livres. Pour chacun hambourg de saumon, dont les douze font le lest, *Tarif de la déclar. du* 16 *fév.* 1635.

HAMEAU (ha-mô), *s. m.* Petit groupe de maisons écartées du lieu où est la paroisse. C'est un petit village ou plutôt un hameau Bâti sur le penchant d'un long rang de collines, BOIL. *Épître* VI. Hameaux et écarts qui ne sont pas sujets aux droits : les onze maisons du hameau des Forts, les six feux du hameau des Boursis; l'unique feu du hameau aux Vers, *Arrêt du conseil d'État*, 26 oct. 1734. Le hameau de Ferney, qui n'était composé que de quarante-neuf habitants, est devenu un lieu considérable possédant environ huit cents artistes qui font journellement entrer des espèces dans le royaume, VOLT. *Poiit. et lég. Au roi, en son conseil.* Comment se persuader que tant de palais somptueux [à Moscou], de temples si brillants et de riches comptoirs étaient abandonnés par leurs possesseurs, comme ces simples hameaux, qu'il [Napoléon] venait de traverser? SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. Dans cette marche, il [Napoléon] se plut à dater du milieu de la vieille Russie une foule de décrets qui allaient atteindre jusqu'à de simples hameaux français, ID. *ib.* VII, 2.

— SYN. HAMEAU, VILLAGE, BOURG. Ces trois termes désignent également un assemblage de plusieurs maisons destinées à loger les gens de la campagne. La privation d'un marché distingue un village d'un bourg, comme la privation d'une église paroissiale distingue un hameau d'un village, BEAUZÉE.

— HIST. XIII° s. Covertes ierent [étaient] de genestes, De foillies et de ramiaus Lor bordetes et lor hamiaus, *la Rose*, 8432. || XV° s. Entrementes entrerent ces gens en ce pays des quatre mestiers.... et n'y laisserent onques entiere maison ni hamel, FROISS. II, II, 232.

— ÉTYM. Diminutif d'un radical *ham* qui est dans le picard *ham, hem*; du germanique : anc. h. allem. *cham*; anglo-saxon, *ham*; angl. *home*, demeure; allem. mod. *Heim*; goth. *heims*. Dans le vieux français, *li hamels* ou *hamiaus*, nominatif; *le hamel*, régime. *Ham* ou *cham* répond au grec κώμη, vil-

lage, allié à κεῖμαι, être couché, sanscrit *çi*, en latin *jacēre*.

HAMEÇON (a-me-son), *s. m.* || 1° Petit crochet armé de pointes, qu'on met au bout d'une ligne avec de l'appât pour prendre du poisson. Comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, aussi les hommes se trouvent surpris par l'adversité, lorsque tout d'un coup elle fond sur eux, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, IX, 12. || Le poisson a mordu à l'hameçon, il a saisi l'appât. || Fig. Mordre à l'hameçon, se laisser séduire par l'apparence de quelque chose d'agréable ou d'utile. Dès qu'on lui eut proposé l'affaire, il mordit à l'hameçon. || Hameçon armé, hameçon attaché aux lignes avec un fil de fer, pour pêcher le brochet, qui alors ne peut couper la ligne. || 2° Fig. Ce qui attire et trompe comme fait l'hameçon. Ces femmes.... Parmi leur point coupé tendent leurs hameçons, RÉGNIER, *Sat*. IX. Il a pris l'hameçon, MOL. *l'Ét*. III, 2. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre, ID. *Pourc*. II, 3. Il fut proposé de négocier avec le premier président; mais cet hameçon fut modestement mais très-fermement rejeté, ST-SIM. 26, 48. || 3° Outil de serrurier que l'on appelle aussi archet. || 4° Terme de botanique. Organe aigu et recourbé ou crochu. || 5° Terme de zoologie. Hameçon de mer, le *leptocéphale morisien*.

— HIST. XIII° s. [Le poisson qui a échappé au pêcheur] Toz jors sera en soupeçon Que ce ne soient ameçon, *Roman de la Poire*. || XIV° s. Lignes du long à mettre amechons, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 779. || XV° s. Tant d'ameçons et tant d'afficqués, VILLON, *Repues franch. l'Acteur*. || XVI° s. L'on prend aussi des canars au hameçon presques comme poissons, O. DE SERRES, 995. Comme respondit ce philosophe ancien à celui qui se mocquoit de quoy il n'avoyt sceu gaigner la bonne grace d'un tendron qu'il pourchassoit: Mon amy, le hameçon ne mord pas à du fromage si frais, MONT. III, 363. Hamasson ou hamaçon (h aspirée), PALSGRAVE, p. 18.

— ÉTYM. Wallon, *hanzin, anzin, ainche;* normand, *haim* et *aingue;* espagn. *anzuelo;* portug. *anzol;* ital. *ancino*. De ces formes les unes (*hameçon*) sont faites du latin *hamus*, avec le diminutif *icionem*, les autres (*ancino, hanzin*, etc.) avec le diminutif *icinus* (voy. HAIM).

† **HAMEÇONNÉ, ÉE** (ha-me-so-né, née), *adj.* || 1° Pourvu d'hameçons. || 2° Garni de fers en hameçon. Dans les tranchées [faites auprès d'Alise Sainte-Reine] a été trouvée une pointe hameçonnée de fer, extrêmement curieuse, en ce qu'elle représente exactement l'un des *hami ferrei* [hameçons en fer] de César, DE SAULCY, dans l'*Institut*, nov. 1861, p. 135. || 3° Terme d'histoire naturelle. Qui est recourbé au sommet, en manière d'hameçon.

— HIST. XVI° s. C'est que le ciel d'atomes l'a forgée, Tels que sont ceux dont se forge une espée, Atomes durs, aspres, hameçonnés, Qui pour tuer ont esté façonnés, AM. JAMYN, *Poésies*, p. 202.

— ÉTYM. *Hameçon*.

† **HAMÉE** (ha-mée), *s. f.* Terme d'artillerie. Manche de l'écouvillon.

† **HAMÉÏDE** (ha-mé-i-d'), *s. f.* Terme de blason. Fasce de trois pièces alaisées qui ne touchent point les bords de l'écu. || Quelques auteurs disent hamade, hamede.

— HIST. XV° s. D'ermines, à deux hamedes de gueulles, FROISS. liv. I, p. 190, dans LACURNE.

† **HAMÉLIE** (a-mé-lie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes d'Amérique, de la famille des rubiacées.

† **HAMIGÈRE** (a-mi-jè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des poils courbés en hameçon.

— ÉTYM. Lat. *hamus*, hameçon, et *gerere*, porter.

† **HAMIPLANTE** (a-mi-plan-t'), *s. f.* Terme de botanique. Plante à fruits ou à tige pourvue de petits crochets et s'attachant aux vêtements. Le gratteron est une hamiplante. || *Adj.* Tige hamiplante.

— ÉTYM. Lat. *hamus*, hameçon, et *plante*.

HAMPE (han-p'), *s. f.* || 1° Le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un épieu, etc. La hampe de sa lance [de Goliath] était comme ces grands bois dont se servent les tisserands; et le fer de sa lance pesait six cents sicles de fer, SACI, *Bible, Rois*, I, XVII, 7. Et la hampe jamais n'ose aligner leurs rangs [des Suisses du XV° siècle], MASSON, *Helvét*. III. || On dit de même: la hampe d'un écouvillon, d'un refouloir. || 2° Terme de peinture. Manche de pinceau. || 3° Terme de botanique. Long pédoncule axillaire, nu, s'élevant d'un point très-rapproché du collet. || 4° Terme de vénerie. La poitrine du cerf. || 5° Terme de boucherie. Hampe ou grasset, maniement pair ou double, commun aux deux sexes, dont la graisse est placée dans l'épaisseur du repli musculo-cutané étendu de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité inférieure et antérieure de la cuisse.

— HIST. XI° s. La hanste en fu grosse cume un tinel, *Ch. de Rol*. CCXXVII. || XIII° s. Et franchise qui bien s'en cuevre, Brandist la hante de sa lance, Et contre le vilain la lance, *la Rose*, 15545. || XIV° s. La hante du dart, H. DE MONDEVILLE, f° 40. Quant l'en parle d'un cerf, l'os de la poictrine est nommé la hampe, *Ménagier*, II, 4. || XV° s. Sembloient des hanstes que ce fust un bois, tant y en avoit grant multitude et grant foison, FROISS. II, II, 196. || XVI° s. Flavius prit une enseigne en sa main, et marcha au devant de ces bestes, à la premiere desquelles il donna si rudement de la hante de l'enseigne, qu'il la feit tourner arriere, AMYOT, *Marcell*. 44. Il rompit la hampe du javelot en deux, et s'en feit arracher les deux tronçons, l'un de çà l'autre de là, ID. *Philop*. 9. Branlant au poing le hampe d'une hache, RONS. 679. La hante [d'une javeline], revestue d'estouppe empoixée et huilée, MONT. I, 362.

— ÉTYM. Norm. *hante*, manche d'un fouet. Diez distingue *hampe* de *hante;* il tire *hampe* de l'allemand *Handhabe*, un manche (de *Hand*, main, et *haben*, avoir), d'où *hantbe*, hampe; et *hante*, d'après Ménage, du latin *ames, amitis*, perche, d'où *amte, ante* ou *hante*, où l'*h* est épenthétique comme dans *huile* d'*oleum*. Il est douteux que *hante* et *hampe* soient deux mots différents; ils ont dans l'historique le même sens, et le normand *hante* signifie la même chose que *hampe*. Il est donc difficile de les séparer par l'étymologie. Ajoutez qu'ils ne paraissent pas contemporains; l'antiquité, au moins d'après nos recherches, ne connaît que *hante;* et *hampe* n'apparaît qu'à la fin du XIV° siècle et comme terme de vénerie. On peut donc conclure qu'entre *hante* et *hampe* il n'y a qu'une altération de prononciation, et qu'ils ne sont pas différents, mais que l'un a succédé à l'autre. Cela posé, l'étymologie de *Handhabe* serait tout à fait vraisemblable, si, à côté de *hante*, il n'y avait *hanste*, qui vient de *hasta*, lance, avec l'intercalation d'une nasale; il est possible que *hanste* et *hante* soient le même mot, venant de *hasta*, et que le tout ait été pris pour la partie, la lance entière pour le bois.

† **HAMPÉ, ÉE** (han-pé, pée), *adj.* Terme didactique. Muni d'une hampe.

† **HAMSTER** (ham'-stèr), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs commun en Europe. On trouve en Alsace le hamster commun, dit vulgairement hamster, *mus cricetus*, *L.*

— ÉTYM. Allem. *Hamster*.

† **HAMULEUX, EUSE** (a-mu-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni de petits poils crochus.

— ÉTYM. Lat. *hamulus*, diminutif de *hamus*, hameçon.

1. **HAN** (han), *s. m.* Onomatopée qui représente le cri sourd et guttural d'un homme qui frappe un coup avec effort.

2. **HAN** (han), *s. m.* Orthographe vicieuse pour kan (voy. KAN 2).

HANAP (ha-nap), *s. m.* Terme vieilli. Grand vase à boire. Ces gens [les Allemands] ont des hanaps trop grands; Notre nectar veut d'autres verres, LA FONT. *Lett*. XXIII. [Hanap] Un vase à boire, en général une coupe, réservé, ce semble, au principal convive, et que le chevalier comme le poëte ont sans cesse à la bouche, l'un en le vidant en toute rencontre, l'autre en le chantant à toute occasion, DE LABORDE, *Émaux*, p. 337. || La contenance d'un hanap. Elle demande d'être maintenue en la possession de prendre un hanap ou boisseau de sel sur chaque bateau de sel qui passe devant Merpins près Cognac, *Règl*. 30 août 1662.

— HIST. XII° s. Un mult bel hanap d'or ou doré li offreit Li reis, tut plain de vin, e beivre li roveit, *Th. le mart*. 105. || XIII° s. Quiconques veut estre escueliers à Paris, c'est à savoir vendere d'escueles, de hanas de fust et de madre.... *Liv. des mét*. 112. Monseigneur Geffroi de Sergines lo [le roi] deffendoit des Sarrazins, aussi comme le bon vallet deffent le hanap son seigneur des mouches, JOINV. 239. || XIV° s. Un hanap d'or, godronné, esmaillé par dehors à ymages, qui sont lettres, et à couronnes par dessus, et a, on fruitelet, ung saphir et quatre perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 338. || XVI° s. Pere, s'il est possible, que ce hanap [calice] soit osté arriere de moy, CALV. *Instit*. 398.

— ÉTYM. Provenç. *enap;* ital. *anappo, nappo;* de l'anc. h. allem. *hnapf*, vase; allem. mod. *Napf*. L'arabe offrirait aussi une étymologie: *hânab*, coupe; mais le mot arabe ne pourrait être venu que par les croisades; or *hanap* se trouve dans les Gloses de Cassel, qui sont antérieures aux croisades.

HANCHE (han-ch'), *s. f.* || 1° Partie du corps qui est formée par l'évasement de l'os iliaque et les parties molles environnantes, et qui se continue avec la cuisse par l'articulation du fémur ou os de ce membre. Avoir les poings sur les hanches. Mais souvent sa main sur sa hanche Faisait bien voir ce qu'elle était, SCARRON, *Œuv*. t. I, p. 307. || Avoir de la hanche, avoir les hanches prononcées. Cette femme n'a point de hanches. || Luxation de la hanche, luxation dans laquelle la tête du fémur sort de la cavité de l'os iliaque. Harcourt s'était démis une hanche d'une chute qu'il fit du rempart de Luxembourg en bas, ST-SIM. 116, 16. || Terme d'escrime. Se mettre sur la hanche, se mettre en garde; et fig. prendre une attitude aggressive. || Fig. L'écueil aux hanches énormes, V. HUGO, *Crépusc*. 26. || 2° Terme de manége. Le train de derrière d'un cheval, depuis les reins jusqu'au jarret. Ce cheval a de belles hanches, les hanches hautes. Le cheval doit être sur la hanche, c'est-à-dire hausser les épaules et baisser la hanche en marchant, BUFF. *Quadrup*. t. I, p. 30. || Rabaisser les hanches, forcer un cheval qui plie les jarrets de devant à se redresser en baissant la croupe. || Traîner les hanches, se dit de l'action d'un cheval qui change de pied en galopant, ou qui galope faux. || Hanche gagnée, se dit lorsque le cavalier est parvenu à diriger les hanches. || Mettre un cheval sur les hanches, le dresser, en sorte qu'il se soutienne sur le derrière en galopant. || Cheval allant sur les hanches, paré sur les hanches, cheval qui se soutient sur le derrière en galopant. || 3° Terme de boucherie. Hanche ou maille, maniement pair ou double, commun aux deux sexes, situé à l'angle antérieur et externe de l'ilium. || 4° Chez les insectes, partie de la région inférieure de la poitrine et du corselet qui reçoit la cuisse ou la première pièce des pattes antérieures, moyennes et postérieures des insectes. || 5° Terme de marine. La partie arrondie du vaisseau qui, du flanc, s'étend à l'arrière où se forment les fesses. Canonner un vaisseau par la hanche. || Hanche du vent, celle qui est du côté exposé au vent; hanche sous le vent, l'autre. || 6° La partie arrondie d'un vase qui unit le fond aux parois. La hanche d'une chaudière.

— HIST. XIII° s. Goutes de hankes, de genous et des piés, ALEBRANT, f° 20. Torz fu e de piez et de hanches, Et si vos di en ses deus manches N'avoit pas deus aunes de drap, *Ren*. 22739. Grailles les flancs, basses les hances, Moult li siet bien sa destre mance, *Fl. et Bl*. 2907. || XIV° s. Le quel Guillaume abati à terre le dit Laurens du tour d'une haute hanche [sorte de croc en jambe], DU CANGE, *hancha*. || XV° s. Paine mectrai, d'entente franche, Que l'ayez de croq ou de hanche, CH. D'ORL. *Reponse à Fredet*.

— ÉTYM. Bourguig. *ainche;* provenç. espagn. portug. et ital. *anca;* de l'anc. h. allem. *ancha*, jambe, d'après Diez; de cette façon, *anche* et *hanche* sont le même mot; en latin, *tibia* signifie aussi jambe et tuyau. Le latin *ancus*, crochu, et le grec ἄγκη, courbure, sont moins proches que l'étymologie germanique. Dans tous les cas, il faut regarder l'*h* comme épenthétique.

† **HANE** (ha-n'), *s. f.* Petite haie portative de bruyères dont on borde les tables des vers à soie, pour qu'ils y fassent leurs cocons (Provence, Dauphiné).

— ÉTYM. *Hane* aurait-il quelque rapport avec l'anc. franç. *hane*, crochet (voy. HANICROCHE à l'étymologie)?

HANEBANE (ha-ne-ba-n'), *s. f.* La jusquiame, plante.

— HIST. XVI° s. Seront emploiées en fomentation les fleurs de bouillon blanc, ou la feuille de hannebane, O. DE SERRES, 930.

— ÉTYM. Angl. *henbane*, de *hen*, poule, et *bane*, poison.

† **HANET** (ha-nè), *s. m.* Terme de marine. Bout de quarantenier dont on se sert pour prendre les ris des voiles, en le passant sur la ralingue de fond. || On trouve aussi hamet.

HANGAR (han-gar), *s. m.* Remise ouverte de différents côtés, et destinée à abriter les chariots, les instruments de labourage, les outils, etc.

— ÉTYM. Ce mot écrit *angar* appartient aux Flamands suivant du Cange, qui le tire du bas-latin *angarium*, lieu où l'on ferre les chevaux; *angarium* ayant passé de ce sens particulier au sens plus étendu de *hangar;* quant à *angarium*, il vient d'*angaria*, station pour les courriers, qui faisaient le

service des dépêches dans l'empire romain, de ἄγγαρος, courrier, lequel est un mot persan (voy. ANGE). Scheler approuve cette étymologie; Diez la conteste; et Chevallet cherche l'origine de *hangar* dans l'allemand *hangen*, être suspendu. L'étymologie de du Cange reste très-vraisemblable; cependant, en des textes du quinzième siècle, on le trouve écrit *hangardum*, *hangardium*.

† **HANICROCHE** (a-ni-kro-ch'), *s. f.* Ancienne orthographe d'anicroche (voy. ce mot).

— ÉTYM. La *hanicroche* était une sorte d'arme; le mot semble formé de *hane*, sorte de crochet, et *croche* : *Croches hanes*, dit E. Deschamps, édit. CRAPELET, p. 211, pour retirer de dessus le feu les pots, les chaudrons. Il faut corriger en ce sens ce qui est dit à l'étymologie d'*anicroche*. L'origine de *hane* est inconnue.

† **HANIFITE** (ha-ni-fi-t'), *s. f.* Celui qui appartient à la plus ancienne des quatre sectes réputées sunnites ou orthodoxes dans la religion musulmane; elle tire son nom de son fondateur Abou-Hanifah al-nouman, surnommé l'iman illustre.

HANNETON (ha-ne-ton; l'*h* est aspirée, dit Chifflet, *Gramm.* p. 230; Palsgrave le dit aussi pour le XVIe siècle), *s. m.* ‖ 1° Insecte de la famille des coléoptères, qui paraît au printemps, *melolontha vulgaris.* On amassera vos dépouilles, comme on amasse une multitude de hannetons, dont on remplit les fosses entières, SACI, *Bible, Isaïe,* XXXIII, 4. Au temps des guerres de religion, il a couru contre les huguenots une chanson où ils étaient représentés comme des hannetons, sorte de plaie d'Égypte; cette chanson est rapportée au t. XVIIe du *Magasin pittoresque,* p. 193. ‖ Familièrement. Il est étourdi comme un hanneton, se dit d'un homme très-étourdi; locution tirée probablement de ce que le hanneton, en volant, se cogne contre les obstacles et tombe. Plus étourdi de peur que n'est un hanneton, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Si Montreuil n'était pas douze fois plus étourdi qu'un hanneton, vous verriez bien que je ne vous ai fait aucune malice, SÉV. *à Ménage,* 1656. ‖ Fig. Un hanneton, un étourdi. Son beau-fils était un petit hanneton, grand dissipateur, qui jouait volontiers, qui perdait tant qu'on voulait, mais qui ne payait pas de même, HAMILT. *Gramm.* 9. ‖ 2° En passementerie, soucis d'hanneton, franges qui portent de petites houppes imitant les deux cornes de cet insecte. L'Académie dit que, dans cette locution, l'*h* n'est pas aspirée.

— HIST. XIIe s. Corsolz li dist deus moz par contençon : Ahi, Guillaume, comme as cuer de felon! Ne valent mès ti cop un haneton, *Li coronemens Looys,* v. 1050. ‖ XIIIe s. Beax fils, [je] ne pris un henneton Losange n'amor de bricon, *Fabl. mss. de St Germain,* f° 3, dans LACURNE. Dieux dit ce et comanda, et vint lengouste et hanetons de cui n'estoit nombres, *Psautier,* f° 127. Iceste tempeste de langoustes et de hennetons, *ib.* ‖ XVe s. Les atours de femmes que l'on apeloit hanetons [sorte de coiffure], *Hist. litt. de la France,* t. XXIII, p. 249. ‖ XVIe s. Si ce sont hannetons ou coussons qui par leur grosseur se laissent voir, O. DE SERRES, 436.

— ÉTYM. Dérivé, d'après Diez, de l'allemand *Hahn*, nom du hanneton en quelques provinces, proprement coq. Cette étymologie est très-vraisemblable. Mahn a indiqué une dénomination très-semblable du hanneton en anglais : *cock-chafer*, de *cock*, coq, et *chafer*, scarabée. Génin a confondu *aneton*, qui veut dire un jeune canard, avec *haneton*, qui s'est toujours écrit avec une *h* et qui a un tout autre sens; l'étymologie qu'il en tire est sans valeur.

† **HANNETONER** (ha-ne-to-né), *v. a.* Terme rural. Secouer les arbres pour faire tomber les hannetons.

— ÉTYM. *Hanneton.*

† **HANNON** (ha-non), *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs pétoncles.

— HIST. XIVe s. Hanons au cive ou cuiz en eve, *Bibl. des ch.* 5e série, t. I, p. 223.

† **HANOUARD** ou **HANOUART** (ha-nou-ar), *s. m.* Nom des anciens officiers porteurs du grenier à sel à Paris. ....Jurés crieurs de corps; chargeurs de bois; mesureurs, hanouarts, briseurs et courtiers de sel.... *Édit,* juillet 1681. Quand je vois les hanouards ou porteurs de sel, je me rappelle qu'ils avaient le privilége de porter sur leurs épaules les corps des rois jusqu'à la prochaine croix de Saint-Denis, MERCIER, *Tableau de Paris, Porteurs de sel.*

— HIST. XVe s. Et estoit ledit corps porté en une litiere par les henouars de Paris, JEAN DE TROYES, *Chronique,* 1461.

— ÉTYM. On donne une étymologie celtique à ce mot : bas-breton, *halennour*, marchand de sel; kimry, *halenwr*; du bas-breton ou kimry, *halen*, sel.

HANSCRIT (han-skri), *s. m.* Voy. SANSCRIT. On ne dit plus hanscrit.

1. **HANSE** (han-s'; quelques-uns écrivent anse, dit l'Académie; mais cette orthographe est mauvaise), *s. f.* ‖ 1° Hanse teutonique, ou, simplement, hanse, confédération de plusieurs villes d'Allemagne et du Nord, qui étaient unies pour le commerce. ‖ 2° Durant le moyen âge, en France, nom de corporations de métiers.

— HIST. XVe s. L'umble supplication des maistres et pescheurs hansez de nostre ville de Mente.... ont accoustumé les dits supplians de recevoir à la dite hanse gens convenables, non blamez ne diffamez, *Ordonn.* sept. 1484.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *hansa*, troupe, compagnie.

† 2. **HANSE** (han-s'), *s. f.* Le corps d'une épingle avant que la tête y soit mise. ‖ Coupeur de hanses, ouvrier qui coupe par le milieu un tronçon à deux pointes destiné à former deux épingles. ‖ On trouve aussi hause.

— ÉTYM. *Hause* ne s'entend pas; mais *hanse* peut s'expliquer par *anse*, indument aspiré, ce corps d'épingle pouvant être considéré comme une anse.

HANSÉATIQUE (an-sé-a-ti-k'; quelques-uns écrivent anséatique, dit l'Académie; le fait est que, bien que l'*h* soit aspirée dans hanse, l'usage la supprime dans hanséatique), *adj.* Il se dit des villes qui faisaient partie de la hanse teutonique. Hambourg est une ville hanséatique.

HANSIÈRE (han-siè-r'), *s. f.* Terme de marine. Voy. HAUSSIÈRE.

HANTÉ, ÉE (han-té, tée), *part. passé* de hanter. Pour revenir à ce que nous disions, Hebrus est un fleuve délicieux, mais peu hanté et peu connu du vulgaire, VOIT. *Lett.* 193. ‖ Par extension et par imitation d'un anglicisme (*this house is haunted*, il y a des revenants dans cette maison). Fréquenté par les esprits ou par les fées. Maison hantée. Bois hanté.

HANTER (han-té), *v. a.* ‖ 1° Visiter souvent, en parlant soit des lieux, soit des personnes. Ce n'est pas grand effort de hanter sans querelle Des esprits doux, des gens de bien, CORN. *Imit.* II, 3. Soit qu'elles fussent des oiseaux Hantant la terre ou bien les eaux, SCARRON, *Virg.* III. Je hante les palais, je m'assieds à ta table, LA FONT. *Fabl.* IV, 3. Quatre animaux divers, le chat grippe-fromage, Triste oiseau le hibou, ronge-maille le rat, Dame belette au long corsage, Toutes gens d'esprit scélérat, Hantaient le tronc pourri d'un pin vieux et sauvage, ID. *ib.* VIII, 22. Comme une autre Diane elle hante les bois, MOL. *Princ. d'Él.* I, 1. Je ne remarque point qu'il hante les églises, ID. *Tart.* II, 2. Elle lit Rodriguez, fait l'oraison mentale, Va pour les malheureux quêter dans les maisons, Hante les hôpitaux, visite les prisons, BOIL. *Sat.* X. La mauvaise compagnie qu'elle hantait, HAMILT. *Gramm.* 10. Il n'est pas connaissable depuis qu'il me hante, REGNARD, *Retour impr.* 6. Peu hanter nos seigneurs les sots, VOLT. *Épît.* 60. ‖ Fig. Dieu ne fit la sagesse Pour les cerveaux qui hantent les neuf sœurs, LA FONT. *Cloch.* Nos âmes réunies Hantent les mêmes bords, vivent des mêmes vies, LAMART. *Joc.* VI, 220. ‖ 2° *V. n.* Il hante en mauvais lieux : gardez-vous de cela; Non, si j'étais de vous, je le planterais là, RÉGNIER, *Sat.* XIII. ....Pourquoi, surtout depuis un certain temps, Ne saurait-il souffrir qu'aucun hante céans? MOL. *Tart.* I, 1. ‖ 3° Se hanter, *v. réfl.* Se voir, se visiter réciproquement. ‖ Proverbes. Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, c'est-à-dire on juge aisément des mœurs d'une personne par sa société habituelle. ‖ Cet homme a hanté les foires, a bien hanté les foires, c'est-à-dire c'est un vieux routier, c'est un homme qui a beaucoup d'expérience.

— HIST. XIIe s. Hanter les ordeez [*servire immunditiis*], *Rois,* p. 122. E tis peres ad mult guerre hantée, e ne demurrad pas od [avec] ses cumpaignuns, *ib.* 182. Les seraines [sirènes] en la mer hantent, *Brut,* I, p. 37. ‖ XIIIe s. Car qui oiseus hante autrui table, Lobierres [flatteur] est, et sert de fables, *la Rose,* 11525. Il est bon c'on se gart de trere [tirer de l'arc] es lix [lieux] qui sunt hanté de gent, BEAUM. LXIX, 3. ...ele [la forêt] estoit hisdouse [hideuse]; La disme part n'en ert [était] antée, *Partonop.* v. 515. Michelez [un malade], ainsi delivre el premier jour, demora à Saint Denis et hanta ledit tombel [de saint Louis] par neuf jours, *Miracles St Loys,* p. 172. ‖ XIVe s. Il [le cerveau] est official, car il hante l'office du sens et du movement, H. DE MONDEVILLE, f° 15, *verso.* Pour ce qu'il [le cerveau] peust souffisanment toutes les actions faire et hanter, ID. *ib.* Que les hommes se hantassent et appreissent à traire en arcs et en arbalestes, *Chr. fr. mss.* p. 2, dans LACURNE. Adonc li dist Bertran : qui vous fait ci hanter? C'est pour moi espier et aux Engloiz livrer? *Guescl.* 1370. Car qui hante les bons à honor vient tous dis, Et qui les chetis suit, tout adez est chetis, *ib.* 806. ‖ XVe s. Je vous prie que vous me menez parmi vostre pays et parmi chemins non hantés, en Angleterre, FROISS. II, II, 236. Bon vin, qui nous fais rire et hanter nos amis, Je te tiendrai toujour ce que je t'ai promis, BASSELIN, XIX. Au saillir de mon enfance et en l'aage de pouvoir monter à cheval, je hantay à Lisle vers le duc Charles de Bourgongne, COMM. I, 1. Bruges où hantent toutes nations.... ID. *ib.* Ilz allerent au lieu où hantoit cet ours, ID. IV, 3. ‖ XVIe s. Hanter mauvaise compagnie, MONT. I, 274. Il l'excommunie, commandant à chacun de ne parler ni hanter avec lui, SLEIDAN, p. 27. Il ne hantoit en leur part aucune navire pour y traffiquer, AMYOT, *Lyc.* 4. Ilz hantoient familierement ensemble comme cousins germains, ID. *Publ.* 5. Ceste façon de rechercher leurs meurs, et escrire leurs vies, me semble proprement un hanter familierement et frequenter avec eulx, ID. *P. Æm.* 1. Hantez les boiteux, vous clocherez, hantez les chiens, vous aurez des puces, NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XIX.

— ÉTYM. Angl. *to haunt*; allem. *hantieren*; dan. *hantere.* Origine très-controversée. Diez regarde *hantieren* comme venu du français, et pense que *hanter* est un mot introduit par les Normands dans le français (ce qui est tout à fait hypothétique), et qu'il vient de l'ancien scandinave *heimta* (de *heim*, chez soi), désirer un objet perdu ou absent. Scheller y verrait le verbe fictif *hamitare*, dérivé du bas-latin *hamus*, hameau, dérivé aussi du germanique *heim*, demeure. *Hanter* a, en outre, dans l'ancienne langue, un sens de exercer, pratiquer, qui fait songer Chevallet à l'allemand *Hant* ou *Hand*, main (Le mire de legier hantement, le chirurgien qui a de l'habileté de main, H. DE MONDEVILLE, f° 33). Comme le sens de hanter est celui du latin *versari* au propre et au figuré, le kimry et le bas-breton *hent*, chemin, qui convient pour la forme, pourrait aussi par détournement avoir fourni le sens de *versari*. Mais, après avoir passé tout cela en revue, ce qui reste de plus probable, c'est l'étymologie anciennement proposée du latin *habitare*, habiter; le sens est bon, la forme aussi : car *habitare*, devenant *habtare*, a pris facilement une nasale, et, dérivant de *habere*, a eu dans la latinité et a pu avoir dans le français le sens de avoir souvent.

† **HANTEUR** (han-teur), *s. m.* Celui qui hante. Le voilà [un centenaire, le libraire Bossange] qui causait avec l'élégance et la grâce d'un hanteur de Versailles ou de Trianon, J. JANIN, *J. des Débats,* 6 nov. 1865.

HANTISE (han-ti-z'), *s. f.* Action de hanter; commerce familier. Éraste, amoureux de Mélite, la fait connaître à son ami Tircis, et, devenu puis après jaloux de leur hantise.... CORN. *Mélite, Argument.* Il ne sera point dit qu'une longue hantise Chez moi vous fera prendre aucun droit de maîtrise, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* V, 2. Isabelle pourrait perdre dans ces hantises Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises, MOL. *Éc. des mar.* I, 4.

— HIST. XVe s. La hantise fait l'amour, FROISS. II, III, 40. En ce temps, messire Jacques de Harcourt, qui se tenoit au Crotoy et faisoit guerre aux Anglois, s'abstint fort d'avoir hantise de communication avec le duc de Bourgogne, MONSTR. I, 251. Il se pourra assez apercevoir, s'il n'est pas trop beste, que sa hantise continuelle ne lui plait pas, LOUIS XI, *Nouv.* LII. ‖ XVIe s. Experience et hantise du monde, CHARRON, *Sagesse,* p. 170, dans LACURNE. Sa hantise [du souverain] soit rare; car beaucoup se monstrer et se communiquer ravalle la majesté, ID. *ib.* p. 409.

— ÉTYM. *Hanter.* L'ancienne langue disait *hant* (hant de femme, *Rois,* p. 83), et *hantin* (hantins de gelines et de poussins, *Ren.* 13021).

† **HAPHÉMÉTRIQUE** (a-fé-mé-tri-k'), *adj.* Terme de physiologie et de médecine. Qui sert à mesurer la sensibilité tactile, soit normale, soit altérée. Compas haphémétrique, instrument destiné à cet usage.

— ÉTYM. Ἁφή, tact, et μέτρον, mesure.

† **HAPLOPÉTALE** (a-plo-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle est simple ou formée d'un seul pétale.

— ÉTYM. Ἁπλόος, simple, et *pétale.*

† **HAPPANT, ANTE** (ha-pan, pan-t'), *adj.* Qui happe ou s'attache à la langue, comme par exemple l'alumine.

HAPPE (ha-p'), *s. f.* || 1° Demi-cercle de fer qu'on met au bout des essieux de carrosses pour empêcher que la roue ne les use à force de tourner. || 2° Crampon qui sert à lier les pièces de bois, les pierres, etc. || 3° Anse mise à chaque côté d'une chaudière. || 4° Outil du luthier pour tenir les pièces qu'il travaille ou assemble. || Tenaille dont le fondeur se sert pour retirer le creuset du feu. || Cheville placée au timon de la charrue pour arrêter la chaîne qui joint celle-ci aux roues.

— HIST. XIII° s. Li cinq cens de hapes doivent obole de rivage, *Liv. des mét.* 304. || XVI° s. Les petits fagots taillés à la happe [sorte de serpe], *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *happa*, faucille. *Happe*, au sens de serpe, vient de *happa*. Quant à *happe*, au sens de crampon, de demi-cercle, il vient probablement du même mot, à cause de la forme en croissant; mais il peut venir aussi de *happer*.

HAPPÉ, ÉE (ha-pé, pée), *part. passé* de happer. Un morceau happé par le chien. Le voleur happé par les gendarmes.

† **HAPPE-CHAIR** (ha-pe-chêr), *s. m.* Personne d'une excessive avidité. Cet huissier est un happe-chair. || *Au plur.* Des happe-chair.

— ÉTYM. *Happer, chair.*

† **HAPPE-FOIE** (ha-pe-foi), *s. m.* Oiseau de mer très-avide des foies de morue. || *Au plur.* Des happe-foie ou foies.

— ÉTYM. *Happer, foie.*

† **HAPPE-LOPIN** (ha-pe-lo-pin), *s. m.* Gourmand, fripon qui guette les morceaux pour les avaler. || Terme de chasse. Chien âpre à la curée. || *Au plur.* Des happe-lopin ou lopins.

— HIST. XV° s. A nos amez happelopin, Sert de brouet et Galopin, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 416.

— ÉTYM. *Happer, lopin.*

HAPPELOURDE (ha-pe-lour-d'), *s. f.* || 1° Pierre fausse qui a l'éclat d'une pierre précieuse. Vous voulez faire passer entre vos mains les happelourdes pour diamants, BALZAC, liv. VII, lett. 15. Tout est fin diamant aux mains d'un habile homme; Tout devient happelourde entre les mains d'un sot, LA FONT. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || 2° Fig. et familièrement. Personne d'un extérieur agréable, mais dépourvue d'esprit. Votre valet cent fois m'a donné de ces bourdes; C'est nous prendre en un mot pour franches happelourdes, HAUTEROCHE, *le Souper*, sc. 19. Le duc du Maine usa pour elle [Mme la Princesse] du mot de happelourde, du terme d'imbécile, ST-SIMON, 378, 118. || 3° Cheval de belle apparence, mais sans vigueur.

— HIST. XVI° s. Voulez-vous en lapidaire rusé vous servir d'une astuce pour faire plus priser vos pierres precieuses, faites voir auparavant des happelourdes, et je m'asseure que cette veue fera valoir vostre dessein, *Pelerin d'amour, avis au lecteur.* Il est à craindre que cette affection [pour une personne] ne vous fasse prendre quelque happelourde au lieu d'un bon capitaine, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 150, dans LACURNE. Par autant que les monts Rhiphées avoient eu celle année grande sterilité de happelourdes, moyennant une sédition de ballivernes meue entre les Barragouins et les Accoursiers, RAB. *Pant.* II, 11. Parquoy, pour descouvrir et sçavoir quelle est la vraye preud'hommie, il ne se faut arrester aux actions, ce n'est que le marc et le plus grossier, et souvent une happelourde et un masque, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. *Happer, lourd*, nigaud : trompe-nigaud.

† **HAPPEMENT** (ha-pe-man), *s. m.* || 1° Action de happer. || 2° Adhérence que certaines substances contractent avec la langue quand on les pose sur cet organe. Le happement de l'alumine.

HAPPER (ha-pé), *v. a.* || 1° Attraper, saisir, surprendre à l'improviste. Maint estafier accourt : on vous happe notre homme, On vous l'échine, on vous l'assomme, LA FONT. *Fabl.* XII, 22. Si je n'avais fait le brave, ils n'auraient pas manqué de me happer, MOL. *Mal. imag.* 1er *interm.* 6. Il laisse ma tante, il me happe, Il m'enlève comme un moineau, Et va me vendre à son satrape, VOLT. *Trois manières.* || Absolument. Respectons les gens du roi ou les gens de l'empereur qui happent au nom du roi, P. L. COUR. *Lettre* III. || Fig. N'avons-nous pas assez des autres accidents Qui nous viennent happer en dépit de nos dents? MOL. *Sgan.* XVII. || 2° Particulièrement. Prendre avidement, en parlant du chien et d'autres animaux qui saisissent quelque chose. A ces mots, le premier il [le chien] vous happe un morceau, LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. Mon galant [le loup] ne songeait qu'à bien prendre son temps, Afin de happer son malade, ID. *ib.* V, 8. || 3° *V. n.* Happer à la langue, s'y attacher, se dit des substances qui s'y collent quand on les essaye. Elle se présente comme une terre bolaire qui happe à la langue et qui est grasse au toucher, BUFF. *Min.* t. III, p. 141. || Se dit aussi de l'adhérence des feuilles d'or sur diverses surfaces.

— SYN. HAPPER, ATTRAPER. Happer, c'est saisir à l'improviste; attraper, c'est prendre comme dans un piége. Un sergent de ville happa le voleur qui fuyait; la police a attrapé un malfaiteur qui s'était évadé du bagne.

— HIST. XIII° s. Il estoit plaideour moult grant, Sage et gaillart : On l'apeloit Martin Hapart; Il hapoit de chascune part, *M. Hapart*, dans JUBINAL, II, 202. Et cil de Moiemer hapoient qu'onques il lor venoit deviers Rains, *Chr. de Rains*, 186. Quant Renart choisi [vit] chantecler, Il le vodra, s'il puet, haper, *Ren.* 1544. Or est Renart en male trape, Que li chien durement le hape, *ib.* 2070. Ele [la vieille caille] a bien autres rois [filets] veüs Dont el s'ert espoir eschapée, Quant ele i dust estre hapée Par entre les herbes petites, *la Rose*, 21778. || XIV° s. Car quant telx gens se doubtent d'estre sovant mué, Happent, praignent et toillent [ravissent], c'est pillié, c'est tué, *Girart de Ross.* v. 2911. Comment porroit Bernesque [une ville] estre prise et happée Par la force d'assaut, et sur une journée? *Guescl.* 8383. || XV° s. Philippe, dit Pietre du Bois, qui happa la parole, FROISS. II, II, 102. Chascun qui puet [peut] prent, hape et pique, Pour avoir grant estat et mise, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 337. D'autres se mirent aux embusches pour happer quelque prisonnier ou autre butin, COMM. V, 8.

— ÉTYM. *Happer* est ou le hollandais *happen*, mordre, dont le sens convient très-bien, ou, simplement, une onomatopée tirée du bruit de la bouche qui saisit, qui happe.

† **HAPTOGÈNE** (a-pto-jè-n'), *adj.* Terme de chimie. Membrane haptogène, pellicule qui se produit autour d'un globule d'albumine qui vient d'être mis en contact avec une graisse liquide.

— ÉTYM. Ἅπτειν, s'attacher, et le suffixe *gène.*

† **HAQUE (À LA)** (ha-k'). Terme de pêche. Harengs à la haque, harengs préparés et salés pour servir d'amorce.

HAQUENÉE (ha-ke-née), *s. f.* || 1° Cheval ou jument docile, et marchant ordinairement à l'amble. Le roi Jean, vaincu et prisonnier, entra à Londres comme vainqueur sur un beau cheval, avec le prince de Galles à son côté sur une petite haquenée, CHOISI, *Hist. du roi Jean*, I, 9. Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du saint-père par la bride l'espace de neuf pas romains, VOLT. *Mœurs*, 48. || Ce cheval va la haquenée, il va l'amble. || Beau cheval blanc que les rois de Naples faisaient présenter tous les ans au pape, comme feudataires du saint-siége. || 2° La haquenée des cordeliers, un bâton. Il est venu sur la haquenée des cordeliers, il est venu à pied, un bâton à la main. || 3° Fig. et familièrement. C'est une grande haquenée, c'est une grande femme mal faite et dégingandée.

— HIST. XV° s. Grans chevaulx, roncins, haguenées, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 24. Sont les chevaliers et escuyers bien montés sur bon gros roucins, et les autres communes gens du pays sur petites haquenées, FROISS. I, I, 34. || XVI° s. Ils sont si pesans, qu'on auroit plus tost apprins à un bœuf à aller à la haquenée, qu'à eux à danser, DESPER. *Contes*, XL. A cette descente Chastillon y court, tue son haquenée devant ses compagnons.... D'AUB. *Hist.* II, 312. Les grandes haquenées ne font pas les grandes journées, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 177.

— ÉTYM. Espagn. *hacanea*; portug. *facanea*; ital. *acchinea, chinea*; de l'angl. *hackney*; holl. *hakkenei*, lesquels viennent du germanique *hack* ou *hacke*, cheval, et de l'anglais *nag*, holl. *negge*, bidet. Legoarant fait remarquer que l'amble porte en bas-breton le nom de *hincané.*

HAQUET (ha-kè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des ha-kè-z arrêtés; haquets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Charrette longue, étroite et sans ridelles, qui sert à voiturer du vin, des ballots, etc. Ni enlever et charger sur leurs charrettes et haquets, sans, au préalable, avoir vu l'acquit des droits de la dite ferme, *Arrêt de la cour des aides*, 10 oct. 1613.

— ÉTYM. *Haquet* a signifié petit cheval (Sus, sus, allez vous en, Jaquet, Et pensez le petit haquet, Et lui faites bien la litiere, COQUILLART, *Monologue du puits*), nom qui a passé à une sorte de charrette basse; picard, *haguette*, petite jument servant de monture. *Haquet* est le diminutif de *haque*, qui a signifié cheval, du germanique *hack* ou *hacke* (voy. HAQUENÉE).

HAQUETIER (ha-ke-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ha-ke-tié-z actifs), *s. m.* Conducteur de haquet. Et à tous charretiers, haquetiers et tonneliers, [défense] de décharger ni faire mettre aucuns vins des dits bateaux à terre à heure indue, *Arrêt de la cour des aides*, 10 oct. 1613.

HARANGUE (ha-ran-gh'), *s. f.* || 1° Discours fait à une assemblée, à un prince ou à quelque autre personne élevée en dignité. Le député vint donc et fit cette harangue : Romains, et vous, sénat, assis pour m'écouter, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Le coadjuteur a fait la plus belle harangue qu'il est possible, SÉV. 207. Il est des personnes qui blâment en général dans l'histoire les harangues, surtout celles qui sont directes, j'ai répondu ailleurs à cette objection, ROLL. *Hist. anc.* t. XII, liv. 25, ch. 2, art. 1, § 2°. Pour préférer les harangues de Démosthène à celles de Cicéron, il me semble qu'il faudrait presque avoir autant de solidité, de force et d'élévation d'esprit, qu'il en fallut à Démosthène pour les composer, ID. *Trait. des Ét.* IV, 1, p. 394. Notre temps nous est cher, courte harangue aux grands, DANCOURT, *Sancho Pança*, II, 3. Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de Grotius, lisez sa harangue à la reine Anne d'Autriche sur sa grossesse; il la compare à la juive Anne qui eut des enfants étant vieille, VOLT. *Lett. Linguet*, 15 mars 1767. Les harangues sont une autre espèce de mensonge oratoire que les historiens se sont permis autrefois; on faisait dire à ses héros ce qu'ils auraient pu dire, ID. *Russie, Préface*, § 7. || 2° Par extension, un discours quelconque. Il ne me reste que la langue Pour vous faire cette harangue, RÉGNIER, *Épît.* III. Je ne vous ferai point de harangue importune, CORN. *D. Sanch.* I, 3. Eh! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après ta harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. ....Notre époux Fit cette harangue à la belle, ID. *Pet. chien.* || 3° Familièrement. Discours ennuyeux, longue remontrance. Quand aura-t-il fini sa harangue? || Voy. à DISCOURS, où la synonymie est exposée.

— HIST. XV° s. Et par si bel ordre, si notable arenge, l'ot dit que tous en furent esmerveilliez, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 43. || XVI° s. Une piteuse et lamentable harangue, MAROT, I, 310. Ainsi pour vray, que mon cueur et ma langue Disoient d'accord si piteuse harengue, ID. III, 278. Le tiers estat donna charge à Versoris [leur orateur] d'ajouster quatre points à son harangue, D'AUB. *Hist.* III, 216. Son ministre l'advertit de faire un mot de harangue : à gens de bien courte harangue, dist le bon homme.... ID. *ib.* I, 309.

— ÉTYM. Provenç. *arengua*; espagn. et portug. *arenga*; ital. *aringa*, harangue, *aringo*, lieu où l'on harangue; de l'anc. h. allem. *hring*, cercle, assemblée; allem. mod. *Ring*, cercle, anneau. Les étymologistes rattachent *hring* au latin *circus*, au grec κύκλος, cercle, en sanscrit *çakra*, roue.

HARANGUÉ, ÉE (ha-ran-ghé, ghée), *part. passé* de haranguer. Le prince harangué par le maire de la ville.

HARANGUER (ha-ran-ghé), *v. a.* || 1° Adresser une harangue. J'ai harangué César pour obtenir la grâce de Marcellus et de Ligarius, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Caton, Cicéron*). Il [Mazarin] exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés; c'était une chose sans exemple dans la monarchie, VOLT. *Louis XIV*, 6. [Cicéron] Fait pour haranguer Rome et non pour la venger, ID. *M. de César*, II, 4. Puis il revint à sa vieille garde, et, s'arrêtant devant chaque bataillon : Grenadiers, leur dit-il.... il fit haranguer de même ses autres troupes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 6. Il [Murat] ne put se mettre de côté ni s'arrêter; il fallut qu'il chargeât devant ce régiment, comme il s'y était mis pour le haranguer, et en soldat, ce qu'il fit de bonne grâce, ID. *ib.* IV, 7. || Absolument. Aussi, durant le temps qu'a harangué Pison, Ils ont de rang en rang fait courir votre nom, CORN. *Othon*, IV, 2. || 2° Familièrement et absolument. Parler beaucoup et avec emphase. Il harangue toujours. || 3° Familièrement. Réprimander. Et, sur le ton grondeur lorsqu'elle [la femme revêche] les harangue [ses valets], Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue, BOIL. *Sat.* X. || 4° Se haranguer, *v. réfl.* S'adresser l'un à l'autre une harangue. Le président et le récipiendaire se haranguent à tour de rôle.

— HIST. XVI° Versoris pour le tiers estat demeura

de genoux une heure et demie, autant qu'il harangua, D'AUB. *Hist.* II, 247. Il n'harangua que de promesses et de grands dons à ceux qui se signaleroient, ID. II, 393. Cleomenes oyant un rhetoricien haranguer de la vaillance, MONT. III, 141.

— ÉTYM. *Haranguer;* provenç. espagn. et portug. *arengar ;* ital. *aringare.*

† **HARANGUET** (ha-ran-ghè), *s. m.* Voy. HARENGUET.

HARANGUEUR (ha-ran-gheur), *s. m.* ||1° Celui qui harangue. Si je m'étais trouvé plus près Des harangueurs et des harangues, Vous auriez en vers quelques traits De ce qu'ont dit ces doctes langues, LA FONT. *Lett.* 1. On paye partout un certain nombre de harangueurs pour célébrer ces journées meurtrières [les victoires], VOLT. *Dict. phil. Guerre.* || 2° Fig. et familièrement. Celui qui parle beaucoup, celui qui fait des réprimandes sur toutes choses. Et qu'on lui met en tête un maudit harangueur Qui m'aurait à la fin fait mourir de langueur, SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 4. Beau père, je suis las D'entendre un harangueur à qui je ne plais pas, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, V, 4. Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence, BOIL. *Sat.* VIII. Attendez, madame, que j'interroge un peu ce harangueur, MARIVAUX, *Serm. indiscr.* I, 3. || 3° *S. f.* Harangueuse, femme qui harangue.

— HIST. XVI° s. La compagnie eut contentement du harangueur de la noblesse, D'AUB. *Hist.* II, 247.

— ÉTYM. *Haranguer;* bourguig. *hairangou.*

1. **HARAS** (ha-râ; l's se lie ; un ha-râ-z agrandi), *s. m.* || 1° Lieu où l'on loge des étalons et des juments pour élever des poulains. Il y avait plusieurs haras en Perse et en Médie; mais dans cette dernière province ceux du lieu nommé Nisée étaient les plus renommés, et c'était de là qu'était fournie l'écurie du roi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 404, dans POUGENS. Les chevaux arabes ont peuplé l'Égypte, la Turquie et peut-être la Perse, où il y avait autrefois des haras très-considérables, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 109. || 2° Particulièrement. Établissement dans lequel sont entretenus les reproducteurs de l'espèce chevaline pour la multiplication et l'amélioration. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras en 1667 ; ils étaient absolument abandonnés auparavant, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Haras sauvages, haras qu'on voit en Pologne et en Russie, et qui sont composés communément d'un millier de chevaux de tout âge, de tout sexe, poussés, pendant toute l'année, de pâturage en pâturage par leurs conducteurs. || Haras demi-sauvages, haras où les animaux sont abandonnés à eux-mêmes pendant une partie de l'année, mais où l'homme intervient par divers soins. || Haras parqués, haras qui seuls méritent ce nom et où tout est disposé pour la production et l'amélioration. || Haras d'amélioration, ou de tête, ou de pépinière, ou de souche, ceux dans lesquels on ne trouve que des reproducteurs d'élite et susceptibles d'améliorer l'espèce. || Haras de production, ceux où l'on a surtout pour but la multiplication, la reproduction. || Haras de mulet, lieu où on fait des croisements d'ânes et de juments. || 3° Les étalons et les cavales, renfermés dans le haras. Tout le haras prit peur. || 4° *Au plur.* L'administration des haras. Il est employé aux haras.

— HIST. XIII° s. Et li comte, et li duc, et li baron, et li abbé, et tout li autre grant homme qui ont pasture suffisant, tiegnent haraz de jumenz de six ou de quatre au mains [moins], *Bibl. des ch.* 3° série, t. V, p. 180. || XIV° s. Il s'en print à aler et à mener autre part son farat [troupeau, haras?], BERCHEURE, f° 9. || XVI° s. Les meridionaux meurent de jalousie, à cause de quoy ils ont les eunuques gardiens de leurs femmes, que les grands seigneurs ont en grand nombre comme des haras, CHARRON, *Sagesse*, I, 44. Il a toujours bien faict en sa charge; aussi estoit il de très bon haras [race], BRANT. *J. A. Doria.* Deux beaux jeunes poulains du haras de l'abbaye, DES ACCORDS, *Bigarr. des entends-trois.* J'ai chassé au haras un vieux cheval du quel, à la senteur des juments, on ne pouvoit venir à bout, MONT. III, 3.

— ÉTYM. Bas-lat. *haracium.* Il y a dans le latin *hara*, toit à porcs, et dans le bas-latin *hara cunicularia*, garenne à lapins; la signification ne convient guère Diez rejette l'anc. h. allem. *hari*, troupe, parce que la signification en est trop générale, et qu'il aurait donné *harias* et non *haras;* mais il signale comme bien plus approprié l'arabe *faras*, cheval, dit collectivement (comme, dans le provençal moderne, *ego*, qui signifie proprement cavale, se dit collectivement pour haras). Toutefois il s'objecte à lui-même que, pour justifier cette étymologie, il faudrait ou, dans le français, *faras*, ou, dans le bas-latin, *faracium.* Voilà maintenant *farat* trouvé dans Bercheure (voy. l'historique) ; la conjecture de Diez devient donc tout à fait vraisemblable; d'autant plus que l'arabe *faras* a pénétré dans l'Occident de différents côtés: espagn. *alfaras*, cheval de la cavalerie maure; bas-grec, φάρας, cheval de race; bas-latin, *farius*, même sens, et très-probablement l'anc. français *auferant*, coursier.

2. **HARAS** (a-ra), *s. m.* Voy. ARA, qui est beaucoup plus usité.

† **HARASSE** (ha-ra-s'), *s. f.* Sorte de cage carrée pour emballer le verre.

— ÉTYM. Il y avait dans l'anc. franç. *harasse* au sens de grand bouclier, *Ass. de Jérus.* I, 166. Du Cange suppose que *harasse* en ce sens vient de *harasser*, parce que ce grand bouclier *harassait;* on peut croire que la *harasse* des verriers a été dénommée d'après quelque idée de ce genre.

HARASSÉ, ÉE (ha-ra-sé, sée), *part. passé* de harasser. Épuisé de fatigue. Mais je l'aperçois; qu'il a l'air harassé! REGNARD, *Joueur*, I, 3. Il [l'empereur] ne dissimula pas à ce maréchal qu'il arrivait à Smolensk avec une armée harassée et une cavalerie toute démontée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 2.

† **HARASSEMENT** (ha-ra-se-man), *s. m.* État d'une personne harassée.

— HIST. XVI° s. Les royaux, soit pour leur harassement, soit pour estre prests de monter à cheval, estans sans garde.... D'AUB. *Hist.* III, 408.

HARASSER (ha-ra-sé), *v. a.* Fatiguer à l'excès. Une longue route l'avait harassé. || Se harasser, *v. réfl.* S'épuiser de fatigue.

— HIST. XVI° s. Le crocheteur et le savetier, touts harassez et hallebrenez qu'ils sont de travail et de faim, MONT. III, 335.

— ÉTYM. Normand, *hérasser;* angl. *to harass.* Origine ignorée. Les Anglais font venir leur mot du français. Nicot dit que *harasser* vient de *haras*, à cause que l'étalon, à force de saillir les juments, *se harasse*, se fatigue. On a parlé aussi du celtique : gaélique *sàraich*, harasser.

† **HARCELAGE** (har-se-la-j'), *s. m.* Action de harceler. Ce harcelage dura longtemps encore et abrégea la vie du premier écuyer par le chagrin et le dépit, ST-SIM. 474, 69.

HARCELÉ, ÉE (har-se-lé, lée), *part. passé* de harceler. Dites que, harcelé par les plus vils rimeurs, Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs, BOIL. *Épît.* X. || Fig. Il ne faut point se hâter quand on veut bien faire : l'imagination, harcelée et gourmandée, devient rétive, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 nov. 1735.

† **HARCÈLEMENT** (har-cè-le-man), *s. m.* Action de harceler. Ce n'est pas nous qui contesterions.... à M. Périer l'esprit d'opposition et de harcèlement le plus varié, le plus ardent, le plus fécond qui ait paru sur nos bancs de gauche depuis 1815, CARREL, *Œuv.* t. II, p. 315.

— HIST. XVI° s. Harcelement, MONET, *Dict.*

HARCELER (har-se-lé. La syllabe *ce* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je harcèle, je harcèlerai), *v. a.* || 1° Tourmenter, inquiéter par de petites mais de fréquentes attaques. Un avorton de mouche en cent lieux le harcèle [le lion], LA FONT. *Fabl.* II, 9. Si elle avait été écoutée, les parlements n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les ministres, VOLT. *Lett. Damilaville*, 25 nov. 1765. Personne ne s'avisa de harceler le bon la Fontaine, et de lui faire un procès sur ces expressions [J'entends les esprits corps et pétris de matière], ID. *Dict. phil. Corps.* Ce malheureux Lefranc, qu'il [Voltaire] harcelait, son médecin lui ayant ordonné, disait-il, pour exercice, de courre une heure ou deux tous les matins le Pompignan, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Harceler les ennemis, les inquiéter, les fatiguer par de fréquentes attaques. La première journée fut rude, parce que, n'ayant ni cavalerie, ni frondeurs, ils furent extrêmement harcelés par un détachement qu'on avait envoyé contre eux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 190, dans POUGENS. || Par extension. Il ne fallait pas non plus nous objecter que nous harcelons la théologie des Pères, et que toutes les difficultés que nous faisons ne sont que des conséquences qu'ils n'ont pas vues, et qu'ils auraient niées, BOSS. 6° *avert.* 22. || 2° Se harceler, *v. réfl.* Se tourmenter l'un l'autre. Ils se sont harcelés de propos piquants.

— REM. L'Académie écrit *je harcèle* avec l'accent grave, et *je chancelle* en doublant l'*l*; pourquoi cette anomalie entre deux verbes semblables?

— HIST. XVI° s. Ung singe en une famille est tousjours mocqué et hercelé, RAB. *Garg.* I, 40.... Sa ceinture se rompe, et tousjours desdaigneux Son mary la harcelle et luy soit rechigneux, RONS. 823.

— ÉTYM. Anc. franç. *harce*, qui est un diminutif de *hart* (voy. ce mot) et qui signifiait une baguette; *harceler*, proprement frapper d'une baguette. Cependant Diez y voit un dérivé de *herser*, puis, figurément, tourmenter comme la herse tourmente la terre; et il cite à l'appui l'anglais *to harrow*, qui signifie herser et, figurément, tourmenter. L'historique est insuffisant pour trancher la question.

† **HARCÈLERIE** (har-sè-le-rie), *s. f.* Habitude de harceler; action de harceler. J'aurais pu la goûter [une vie agréable], si elle n'avait été traversée par la fatigue de mes veilles, et par les harcèleries de mes compagnes jalouses, STAAL, *Mém.* t. I, p. 296.

1. **HARDE** (har-d'), *s. f.* || 1° Terme de chasse. Troupe de bêtes fauves. Il vit trois cerfs errants dans ces sauvages lieux; Une harde nombreuse apparaît à leur suite, Les reconnaît pour chefs, marche sous leur conduite, SEGRAIS, *Énéide*, I. Au lieu de se mettre en hardes comme eux [le daim et le cerf] et de marcher par grandes troupes, il [le chevreuil] demeure en famille, BUFF. *Quadrup*, t. II, p. 78. || 2° Terme de fauconnerie. Troupe d'oiseaux.

— HIST. XVI° s. Il vit dans un fonds entassez Douze cerfs en harde amassez, Hauts de stature et de ramage, PERIN, *Poésies*, p. 400, dans LACURNE.

— ÉTYM. Allem. *Herde*, troupeau ; goth. *hairda*. Il est probable que *herde* se rattache au latin *hara*, étable.

2. **HARDE** (har-d'), *s. f.* Terme de chasse. Lien qui attache les chiens quatre à quatre ou six à six. || Harde de chiens, plusieurs couples de chiens attachés ensemble.

— HIST. XVI° s. Cette noble harde [attache] socratique du corps à l'esprit, MONT. III, 387.

— ÉTYM. Autre forme de *hart.*

1. **HARDÉ, ÉE** (har-dé, dée), *part. passé* de harder 1. Des chiens hardés.

† 2. **HARDÉ** (har-dé), *adj. masc.* Œuf hardé, œuf à coquille molle ou dont la coquille est remplacée par une membrane, et que pondent quelquefois les oiseaux. Il y a des poules qui donnent des œufs hardés ou sans coque, soit par le défaut de la matière propre dont se forme la coque, soit parce qu'ils sont chassés de l'*oviductus* (voy. OVIDUCTE) avant leur entière maturité, BUFF. *Ois.* t. III, p. 107.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **HARDEAU** (har-dô), *s. m.* || 1° Corde qui est au bout du frein d'un moulin. || 2° Espèce de viorne.

— ÉTYM. Diminutif de *hart.*

† **HARDÉES** (har-dée), *s. f. pl.* Terme de chasse. Brèche que font les biches dans les taillis où elles vont viander. Nous découvrîmes des hardées.

— ÉTYM. *Harde* 1.

1. **HARDER** (har-dé), *v. a.* Terme de chasse. Attacher les chiens quatre à quatre ou six à six. || Harder les chiens dans l'ordre, placer chacun suivant sa force, pour aller de meute ou en relais. || Se harder, *v. réfl.* Les chiens se hardent, lorsqu'ils s'embarrassent dans leurs couples.

— HIST. XVI° s. Ancre, ayant hardé la lieutenance de roy de Picardie avec celle de Normandie, SULLY, *Mém.* t. XII, p. 349, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hart.*

† 2. **HARDER** (har-dé), *v. a.* Passer une peau sur la hart.

— ÉTYM. *Hart.*

† **HARDERIE** (har-de-rie), *s. f.* Sulfate de fer dont se servent les émailleurs.

HARDES (har-d'), *s. f. pl.* Tout ce qui est d'un usage ordinaire pour l'habillement. De vieilles hardes. De bonnes hardes. [Incommodité qui] diminue beaucoup le plaisir qu'ont les comédiens d'être quelquefois empereurs et impératrices, et d'être appelés beaux comme le jour quand il s'en faut plus de la moitié, et jeune beauté, bien qu'ils aient vieilli sur le théâtre, et que leurs cheveux et leurs dents fassent une partie de leurs hardes, SCARR. *Rom. com.* I, 8. Va faire apporter mes hardes à l'hôtellerie; surtout cache bien qui je suis, HAUTEROCHE, *le Cocher*, sc. 7.

— HIST. XII° s. De poures fardes se vesti, *Rou*, *ms.* p. 182, dans LACURNE, au mot *farde* (l'édition par Frédéric Pluquet, Rouen 1827, écrit *fardres*, v. 6811).

— ÉTYM. Berry, *harde ; reprendre sa harde*, remettre son habit. On le tire de *hart*, les *hardes* étant un paquet qu'on lie avec la *hart.* Mais cela est subtil et sans appui. L'ancien *fardes*, qui signifie *hardes*, met sur la voie : *hardes* est dit pour *farde*, comme *hardel* pour *fardeau*, et veut dire ce qui charge (voy. FARDEAU).

HARDI, IE (har-di, die), *adj.* || 1° Qui ose beaucoup. De hardis aventuriers. Hardi comme un lion. Il est très-hardi auprès des femmes. Un hardi réformateur. Il ne fallait pas un cœur moins hardi que le sien pour cette entreprise [présenter un hommage à une dame], et je ne sais encore comment elle lui réussira, VOLT. *Lett.* 4. Un de nos fantassins, très-bon nomenclateur, Du titre de hardi baptisant Monseigneur [le fils de Louis XIV], Le fera sous ce nom distinguer dans l'histoire, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIV. Stilicon était grand homme de guerre et grand politique, sage dans le conseil, hardi dans l'exécution, adroit à ménager les esprits, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 75. Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière, BOIL. *Épît.* I. Il montre aux plus hardis à braver le danger, RAC. *Théb.* I, 4. Narcisse, plus hardi, s'empresse pour lui plaire, ID. *Brit.* V, 8. D'amis et de soldats une troupe hardie Aux portes du palais attend notre sortie, ID. *Baj.* IV, 7. Peuple lâche en effet et né pour l'esclavage, Hardi contre Dieu seul.... ID. *Ath.* III, 7. Enfin l'adroit scalpel, le verre officieux Trahirent ces secrets; le hardi botaniste Devint des végétaux l'habile anatomiste, DELILLE, *Trois règnes*, VI. Mlle Rose est bien hardie d'être sortie hier avec vous, PICARD, *Vieille tante*, III, 4. || Hardi à, suivi d'un infinitif. Celui-là [Turenne], d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les hommes toujours hardis à juger les autres, sans épargner les souverains, ID. *Mar. Thér.* Mais un traître qui n'est hardi qu'à m'offenser, RAC. *Mithr.* II, 4. || C'est un hardi joueur, se dit d'un homme qui joue gros jeu ou qui tient avec petit jeu. || On dit dans le même sens : être hardi au jeu. || Terme de fauconnerie. Rendre le faucon hardi, lui donner goût à la chasse. || 2° Ferme, intrépide, assuré. Il avait la mine hardie en ce péril. || 3° En parlant des choses, qui dénote de la hardiesse. Un projet hardi. Une action, une entreprise hardie. Semblable dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche à ces animaux vigoureux et bondissants, BOSS. *Louis de Bourbon.* ....Si de mon propre sang ma main versant des flots N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots, RAC. *Ath.* II, 7. || 4° Insolent, effronté. Voilà un drôle bien hardi. Hardi comme un page. Un hardi coquin. Cette fille a l'air hardi. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. *Fabl.* I, 10. Un fourbe cependant, assez haut de corsage, Et qui lui ressemblait [à l'honneur] de geste et de visage, Prend son temps, et partout ce hardi suborneur S'en va chez les humains crier qu'il est l'honneur, BOIL. *Sat.* XI. Burrhus ose sur moi porter des mains hardies, RAC. *Brit.* IV, 2. Je sais mes perfidies, Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix, Ont su se faire un front qui ne rougit jamais, ID. *Phèdre*, III, 3. || 5° Qu'il est dangereux ou difficile de soutenir, en parlant de doctrines, d'opinions, etc. Mettre en avant les idées les plus hardies. Les doctrines hardies des novateurs. Collins, magistrat de Londres, auteur du livre de la liberté de penser et de plusieurs autres ouvrages aussi hardis que philosophiques, VOLT. *Phil. Newt.* I, 4. La philosophie de Memmius est quelquefois un peu hardie; on peut faire même reproche à celle de Cicéron et de tous les grands hommes de l'antiquité, ID. *Memmius, préface.* || 6° Terme de littérature. Heureusement hasardé. Pensée, métaphore hardie. Un style hardi. Il fallait que la scène [dans l'Orphelin de la Chine] fût dans une salle de Confucius.... que tout fût neuf et hardi, que rien ne se ressentît de ces misérables bienséances françaises.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 sept. 1755. || Cela est bien hardi, c'est-à-dire c'est une licence, une alliance de mots qui étonne la critique et qu'elle n'ose ni approuver ni condamner. || En termes d'art et de littérature, qui hasarde avec succès. Pinceau hardi. Ce maître d'écriture a la plume hardie. Il faudrait une main plus hardie que la mienne pour entreprendre de représenter ce qui est en vous et en elle, VOIT. *Lett.* 5. Ô toi.... Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau, Mis l'Italie en feu pour la perte d'un seau, BOIL. *Lutr.* IV. || C'est une plume hardie, il a la plume hardie, se dit d'un auteur qui a un style hardi, et aussi d'un auteur qui écrit librement sur des matières délicates. Voltaire fut durant une grande partie du XVIIIe siècle une plume hardie. || 7° Dans certains arts, conçu, exécuté avec une aisance qui ne dénote ni hésitation ni timidité. Le dessin de ce tableau est noble et hardi Une écriture hardie. Le jeu de ce musicien est hardi. Exécution hardie. Des traits hardis. || Il se dit aussi de certains ouvrages d'art qui ont quelque chose d'extraordinaire et de grand. Il y a dans ce tableau des poses très-hardies. || En architecture, il se dit des ouvrages qui, malgré leur masse, présentent élégance et légèreté. Les cathédrales gothiques sont hardies. Un clocher hardi. Un escalier hardi. Ces angles, ces fossés, ces hardis boulevards, VOLT. *Alz.* II, 6. Ces hardis monuments que l'univers admire.... ID. *Sémiramis*, I, 5. || 8° Terme de manége. Branche hardie, branche du mors dont le levier forme une longue saillie. Les branches hardies servent à ramener la tête du cheval. || 9° Hardi, *loc. interj.* qui sert à exciter. Là, hardi! tâche à faire un effort généreux En le tuant, tandis qu'il tourne le derrière, MOL. *Sgan.* 21. || Proverbe. Il n'y a rien si hardi qu'une chemise de meunier, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collet.

— HIST. XIe s. Sur tute gent est la tue [tienne] hardie, *Ch. de Rol.* CXXIV. Li quens [le comte] Rabels est chevaliers hardiz, *ib.* CCXLIII. || XIIe s. Et de bataille hardis et enseignés, *Ronc.* p. 65. Car je ne sui si forz ne si hardiz Qu'envers Amor [je] me peüsse contendre, *Couci*, V. Onc n'i ot si hardi ne tremblast com larron, *Sax.* XXII. Li plus hardi des trois voussist [voudrait] estre à Paris, *ib.* XXIV. || XIIIe s. Sachiés qu'il n'i ot si hardi à qui la char ne fremesist, VILLEH. LXI. Mais plus hardie chose [que Pepin] ne fut onque choisie [vue], *Berte*, II. Ne cuida pas mes peres li rois au cuer hardit, *ib.* LIII. Il est establi, et de novel, que nus [nul] sers, ne nule serve ne soit si hardis qu'il face de son fils clerc, ne se [sa] fille metre en religion, BEAUM. XLV, 28. Et ce que noz disons qu'il soit hardis, c'est une vertu sans le [la] quele li baillis ne pot fere ce qui apartient à son office, ID. I, 6. || XIVe s. Je croi bien que Bertran jà vieil ne vivera, Car il est trop hardis, occire se fera, *Guescl.* 15823. || XVe s. ....Il y avoit un bourgeois à Gand qui s'appeloit Jean Lyon, sage homme, subtil, hardi, cruel et entreprenant, FROISS. II, II, 52. Bon paintre pour faire banniere, Bon armurier fault que l'en quierre, Chevaucheur qui va main et tart En peril avant et arriere; Chascun est hardi en son art, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 256. Hardi à l'escuelle et couart au baston, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 304. || XVIe s. Deux longs tertres te ceignent, Qui de leur flanc hardi Les aquilons contraignent, Et les vents du midi, RONS. 410. Hardi gaigneur, hardi mangeur, COTGRAVE. Mieux vaut couard que trop hardi, ID. Hardy de la langue, couard de la lance, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 304.

— ÉTYM. Provenc. *ardit*; ital. *ardito*. *Hardit* est le participe du verbe *hardir*, que nous disons aujourd'hui *enhardir*; *hardir* répond à l'ancien haut-allemand *hartjan*, endurcir, rendre fort, de l'anc. haut-all. *harti*, dur, en parlant des choses, fort, hardi, en parlant des personnes. La loi de Grimm ramène directement *harti* au sanscrit *kratu*, celui qui achève et aussi puissance; c'est le grec κρατὺς, fort.

HARDIESSE (har-di-è-s'), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est hardi, qui ose beaucoup. Et ce masque trompeur de fausse hardiesse Nous déguise sa crainte et couvre sa faiblesse, CORN. *Nicom.* III, 4. Fortune aveugle suit aveugle hardiesse, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Avant lui [Louis XIV], la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers; maintenant on les voit couvertes depuis le levant jusqu'au couchant de nos flottes victorieuses, et la hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis, BOSS. *Marie-Thér.* On sait fort bien que la hardiesse, accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout, BOURDAL. 10e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 205. Les gens qui ont la hardiesse de dire la vérité, FÉN. *Tél.* XXI. Il avait acquis plus de hardiesse à ne point ménager les préjugés ordinaires, FONT. *Delisle.* Ils ne portent dans ces places où ils entrent sans lumières et sans connaissances comme sans vocation, qu'une folle estime d'eux-mêmes et une téméraire hardiesse de décider, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 375. C'est au théâtre anglais que je dois la hardiesse que j'ai eue de mettre sur la scène les noms de nos rois et des anciennes familles du royaume, VOLT. *Lett. sur Zaïre.* || 2° En un sens défavorable, témérité, insolence. La hardiesse de ses manières me déplaît. N'ayez donc plus la hardiesse de dire que vos décisions sont conformes à l'esprit et aux canons de l'Église, PASC. *Prov.* XIV. Pour moi, dût l'empereur punir ma hardiesse.... RAC. *Brit.* V, 5. À ce coupable excès porter la hardiesse! VOLT. *Zaïre*, V, 8. || 3° Licence. Excusez si je prends la hardiesse de.... Il est temps que j'arrête une fois pour toutes cette hardiesse que vous prenez de me traiter d'hérétique, qui s'augmente tous les jours, PASC. *Prov.* XVII. || Familièrement. Cet homme prend des hardiesses qui ne lui appartiennent pas, il s'émancipe trop. || 4° Nature hardie, caractère hardi, en parlant des choses. Hardiesse d'une entreprise. La hardiesse d'une doctrine, d'une opinion. Le sort va de mes coups servir la hardiesse, DUCIS, *Lear*, V, 4. || Il y a des hardiesses dans cet ouvrage, il y a des choses hasardées dans cet ouvrage. || 5° Il se dit du style, des expressions. Une grande hardiesse de style. Souvent dans son orgueil un subtil ignorant Blâme des plus beaux vers la noble hardiesse, BOIL. *Art p.* IV. Toujours de grandes et de belles idées, toujours vérité et variété dans les images; hardiesse, ou plutôt audace dans les figures; propriété, naïveté, noblesse, énergie dans la diction; vivacité, nouveauté dans les tours; continuité d'harmonie, il y aurait bien là de quoi faire un auteur divin, D'OLIVET, *Rem. Rac.* p. 54. || 6° En certains arts, exécution hardie. Une grande hardiesse de pinceau, de ciseau. Cette écriture est d'une grande hardiesse. Le jeu de ce musicien est plein de hardiesse. Attaquer la note avec hardiesse. || 7° Il se dit du caractère d'ouvrages d'art qui présentent quelque chose d'inaccoutumé et qui n'avait pas été fait jusque-là. La hardiesse d'un pont, d'une voûte. || 8° Licence que se permet un écrivain, un artiste. Il y a des hardiesses heureuses dans cet ouvrage. On ne peut trop leur redire [aux écrivains en prose] qu'ils sont obligés d'avoir une attention infinie à la propriété des termes; quant aux poëtes, sachons-leur gré de leurs hardiesses, lorsqu'elles sont dictées par le goût et avouées par le bon sens, D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 42. Ces sortes de hardiesses font un merveilleux effet dans la poésie, lorsqu'elles sont placées à propos et de loin à loin, ID. *ib.* § 41. Ne répétez pas ces hardiesses; qu'elles soient rares, qu'elles soient nécessaires; si elles sont inutilement prodiguées, elles feront rire, VOLT. *Mél. littér. Changem. arrivés à l'art dramatique.*

— SYN. HARDIESSE, TÉMÉRITÉ. Pour transformer la hardiesse en témérité, il suffit d'y adjoindre une épithète péjorative : aveugle hardiesse, folle hardiesse.

— HIST. XIVe s. Premierement quant est en paour et en hardiesce, la vertu qui est ou moien est fortitude, ORESME, *Eth.* 48. Et je di que passions sont concupiscence, ire, paour, hardiece, envie, joye.... ID. *ib.* 42. || XVe s. Les nobles François.... leur courent sus par si grand vertu et hardiesse que tous les espouvanterent, *Boucíq.* I, 24.

— ÉTYM. *Hardi*; provenç. *ardideza*; ital. *arditezza*. La plus ancienne langue disait *hardement*.

† **HARDILLIER** (har-di-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Nom d'une fiche de fer à crochet, qui sert à soutenir divers instruments, dans la fabrique des tapisseries.

— ÉTYM. Voy. ARDILLON.

HARDIMENT (har-di-man), *adv.* || 1° Avec hardiesse. Je feins hardiment d'avoir reçu de vous L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous, CORN. *Cid*, IV, 3. Les choquer hardiment et sans craindre la mort, Se présenter de front.... ID. *Médée*, I, 5. Qu'un vieux Sertorius aime je ne sais quelle Viriate, et qu'il soit assassiné par Perpenna, amoureux de cette Espagnole, tout cela est petit et puéril; il le faut dire hardiment, VOLT. *Oreste, Épît.* De la hardiesse, morbleu! il n'y a pas d'homme qui avale un verre de vin plus hardiment que toi, LEGRAND, *Métamorph. amour.* sc. 4. || 2° Familièrement. Avec effronterie, impudence. Mentir hardiment. On tenait devant le roi des conférences qui peuvent être l'origine des académies.... Charlemagne se nommait David; Alcuin, Albinus; et un jeune homme nommé Ilgebert, qui faisait des vers en langue romance, prenait hardiment le nom d'Homère, VOLT. *Ann. de l'Emp. Charlemagne*, 781. || 3° Librement, sans hésiter. Dites-lui hardiment que je n'y consens pas. || 4° Sans crainte de se tromper, d'aller au delà. Vous pouvez hardiment porter cet article à mille écus.

— HIST. XIIe s. Hardiement [ils] ont paiens envaïs, *Ronc.* p. 72. [Trois messagers] Qui fassent vo [votre] besogne bien et hardiement, *Sax.* XXI. || XIIIe s. Et demandés hardiement, car vous n'i faurés mie [n'y serez pas déçu], *Chr. de Rains*, p. 108. Car riens ne jure ne ne ment De fame [qu'une femme] plus hardiement, *la Rose*, 18328. || XVIe s. Et sortez de ceans hardyment [vite], car.... DESPER. *Cymbal.* 84. Hardiment [certes], il ne s'en fera rien, puisque

vous ne l'avez pas voulu, ID. *ib.* 87. Hardiment heurte à la porte Qui bonne nouvelle y apporte, COTGRAVE. Quant à ce beau mot de quoy se couvre l'ambition et l'avarice : que nous ne sommes pas nays pour nostre particulier, ains pour le public, rapportons nous en hardiment à ceulx qui sont en la danse, MONT. I, 272.

— ÉTYM. *Hardi*, et le suffixe *ment*; provenç. *ardidamen*; ital. *arditamente*.

† **HARDOIS** (har-doî), *s. m. pl.* Terme de chasse. Petites branches que le cerf écorche avec son bois en frottant sa tête.

— ÉTYM. Dérivé de *hart*.

† **HARE** (ha-r'), *interj.* employée pour exciter les chiens de chasse. ‖ Substantivement. Les chiens sont fatigués, ils n'entendent plus le hare, les hares.

HAREM (ha-rèm'), *s. m.* ‖ 1° L'appartement des femmes, chez les musulmans. Si la magnificence et les commodités pouvaient remplacer l'amour, les harems auraient été les demeures les plus délicieuses, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 6. ‖ 2° La réunion des femmes qui habitent un harem. Un harem nombreux. ‖ 3° Fig. Maison de débauche.

— REM. On confond souvent harem avec sérail. C'est une erreur passée dans l'usage. Le sérail est le palais du sultan, tandis que le harem est l'appartement des femmes.

— ÉTYM. Arabe, *charam*, chose sacrée, inviolable, parce qu'il est défendu aux étrangers d'y entrer.

HARENG (ha-ran; le *g* ne se fait jamais sentir; au pluriel, l'*s* se lie : des ha-ran-z accommodés), *s. m.* Poisson de mer de deux à trois décimètres, qui arrive du nord en bandes innombrables et qui est un objet très-considérable de pêche (*clupea harangus, L.* famille des clupes ou cyprinoïdes). Lest de hareng en vrac, dix-huit barils pour lest, vingt sols, *Arrêt du cons. d'État*, 21 juin 1642. Les propriétés spécifiques du hareng contre la goutte sont des brides à veaux et des illusions d'empiriques, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 162. D'épaisses et nombreuses nuées de harengs transmigrent de l'océan Polaire sur les côtes d'Écosse et de Hollande, poursuivis par les grands poissons qui habitent les profondeurs de cet océan, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 280, dans POUGENS. ‖ Hareng blanc, hareng qui a été salé, mais non fumé. Pour chacun baril de hareng blanc paqué en mer, dont l'on compte vingt barils pour lest, *Tarif de la déclar. du* 16 févr. 1636. ‖ Hareng pec, celui qui se mange cru, après avoir été dessalé. ‖ Hareng bouffi (à Dieppe), hareng légèrement fumé et salé, n'ayant pas subi la caque (ce qui fait qu'il est bouffi, non aplati); fort recherché des gourmets, mais ne se conservant pas. ‖ Harengs fonciers, harengs francs, ceux qui ne voyagent pas. ‖ Harengs pleins, ceux qui n'ont pas encore frayé. ‖ Harengs boussards ou à la bourse, ceux qui sont en train de frayer. ‖ Harengs gais, ceux qui ont lâché leur laitance ou leurs œufs depuis longtemps. On trouve aussi harengs guais. ‖ Mouler le hareng, le presser fortement entre les doigts pour en détacher les corps étrangers et en ôter les écailles. ‖ Être rangés, serrés, pressés comme des harengs en caque, ou, simplement, comme des harengs, se dit de personnes ou de choses rangées et pressées l'une contre l'autre. ‖ Il est maigre comme un hareng soret, comme un hareng sor, se dit d'une personne très-maigre. ‖ C'est un homme qui vit d'un hareng, se dit d'un homme qui mange peu, qui vit sobrement. ‖ Journée des harengs, combat qui eut lieu près de Rouvrai (1429) et dans lequel le comte de Clermont fut défait par les Anglais. ‖ Proverbes. On vend au marché plus de harengs que de soles, c'est-à-dire on a un plus prompt débit des choses communes que des choses précieuses. ‖ La caque sent toujours le hareng, voy. CAQUE.

— HIST. XIIIe s. Quiconques ameine harenc à Paris pour vendre en charreite ou à soumier, il convient que le harenc soit tout d'une suite, *Liv. des mét.* 270. Et le harenc sor et blanc et gisant doit quatre deniers de halage, et deux deniers du millier, *ib.* 273. Harenz frès orent à plenté, *Ren.* 775. ‖ XVe s. Le hareng bientost pert la vie, Quant il se sent hors de la mer; De mesme je ne puis durer Lorsque la boisson m'est faillie, BASSELIN, XXI. ‖ XVIe s. Voyez si ce meschant sceyt desguyser le haranc-sor [trame, complot], CARLOIX, VI, 23. Vos enfans auront l'esprit ordinairement tendu à la boutique, finesses et interests; car la poche sent toujours le hareng, NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel*, ch. I, f° 14, dans POUGENS.

— ÉTYM. Picard, *hèring*; provenç. *arenc*; esp *arenque*; ital. *aringa*; de l'anc. haut-allem. *harinc*; all. mod. *Hering*; holl. *haring*. Mais, bien que les mots romans viennent de l'allemand, l'allemand n'en a pas moins une origine latine, à savoir *halec*, poisson salé; de sorte que, pour entrer dans les langues romanes, un mot latin a passé par la filière germanique.

† **HARENGADE** (ha-ran-ga-d'), *s. f.* ‖ 1° Voy. HARENGUIÈRE. ‖ 2° *S. f. pl.* Harengades, sardines pressées.

HARENGAISON (ha-ran-ghê-zon), *s. f.* Temps de la pêche du hareng. ‖ La pêche du hareng. La harengaison a été bonne cette année.

— HIST. XVIe s. Les pescheurs de la coste de Normandie, qui es dittes années ont esté aux harangaisons, PASQUIER, *Recherches*, liv. VI, p. 483, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hareng*.

HARENGÈRE (ha-ran-jè-r'), *s. f.* ‖ 1° Celle qui vend en détail des harengs et du poisson. Paris aimait Monseigneur; les harengères des halles imaginèrent de se signaler [pour sa convalescence], ST-SIM. 94, 196. ‖ 2° Fig. Femme grossière. Crier comme une harengère. Et quoique vous soyez persuadée que la raison est pour vous, faut-il pour cela faire la harengère comme vous faites? DANCOURT, *Chev. à la mode*, III, 11. [L'héritière de Piney] C'était une grosse vilaine harengère dans son tonneau, ST-SIM. 16, 187. Sachant qu'elle était connue de tout le monde pour une harengère, J. J. ROUSS. *Confess.* X.

— REM. Voltaire n'aspire pas l'*h*, ce qui est une faute : M. de Malesherbes n'a-t-il pas été attaqué comme vous et vos confrères dans ce discours d'harengère? *Lett. à d'Alembert*, 13 févr. 1758.

— HIST. XIIIe s. ....Toutes poissonnieres de mer ne harengeres ne doivent riens au dict prevost, ne de place, ne autrement, *Liv. des mét.* 441. ‖ XVe s. Brettes, suysses n'y sçavent gueres, Ne gasconnes et thoulousannes; Du petit pont deux harangeres Les conchiroient.... VILLON, *Ballade des dames de Paris*. ‖ XVIe s. Plus bavard qu'une harangiere du petit pont, ST JULIEN, *Mesl. hist.* p. 273, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hareng*.

† **HARENGERIE** (ha-ran-je-rie), *s. f.* Marché aux harengs.

— HIST. XIIIe s. La halle au blé, la draperie, la harengerie, DU CANGE, *harengeria*.

— ÉTYM. *Hareng*; norm. *harengerie*; une rue de Rouen porte ce nom.

† **HARENGUET** (ha-ran-ghè), *s. m.* Nom vulgaire donné dans le nord de la France à la *clupée spratte*, appelée ailleurs esprot et melet.

— ÉTYM. Diminutif de *hareng*.

† **HARENGUIÈRE** (ha-ran-ghiè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Palis pour prendre des harengs. ‖ On trouve aussi harengade.

— ÉTYM. *Hareng*.

† **HARET** (ha-rè), *adj.* Terme de chasse. Chat haret, chat sauvage, et aussi chat domestique qui va dans les bois vivre de gibier.

† **HARGNERIE** (har-gne-rie), *s. f.* Attaque hargneuse. Le véritable respect qu'on doit au public est de lui épargner, non de tristes vérités qui peuvent lui être utiles, mais bien les petites hargneries d'auteurs dont on remplit les écrits polémiques, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. Voy. HARGNEUX.

HARGNEUX, EUSE (har-gneû, gneû-z'), *adj.* ‖ 1° Qui est d'humeur chagrine et disposé à tourmenter, à inquiéter les autres. Il arrive, il reprend, hargneux en ses façons, RÉGNIER, *Sat.* V. Qu'une femme hargneuse est un mauvais voisin! CORN. *Gal. du Palais*, IV, 12. Eh! madame.... Si votre esprit est si hargneux Que le monde qui ne demeure Qu'un moment avec vous.... Est déjà lassé de vous voir, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. La princesse d'Harcourt commença la première à devenir hargneuse, et Mme d'Armagnac aussi, ST-SIM. 64, 62. ‖ Par extension. Il [l'albatros] paraît même n'être que sur la défensive avec les mouettes, qui, toujours hargneuses et voraces, l'inquiètent et le harcèlent, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 5. ‖ Substantivement. L'intention du législateur avait sans doute été de corriger les querelleurs et les hargneux, en les assujettissant à ne pouvoir assouvir leur colère que comme les animaux, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 366, dans POUGENS. ‖ 2° Il se dit des chevaux qui mordent ou qui ruent. Un cheval naturellement hargneux, ombrageux, rétif, produit des poulains qui ont le même caractère, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 56. ‖ Il se dit des chiens qui mordent. Le tout pour un âne rogneux, Pour un mouton pourri, pour quelque chien hargneux Dont j'aurai passé mon envie, LA FONT. *Fabl.* X, 5. Un grand chien debout, maigre, hargneux, le nez presque en terre, de mauvaise humeur, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 450, dans POUGENS. ‖ Proverbes. Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée, c'est-à-dire il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs. ‖ À cheval hargneux il faut une étable à part, c'est-à-dire il faut laisser seuls les gens hargneux.

— SYN. HARGNEUX, QUERELLEUR. Le hargneux est celui qui harcèle par de petites tracasseries; le querelleur est celui qui fait des querelles; la querelle est plus grave que la tracasserie. Hargneux implique la mauvaise humeur, mais n'implique pas, comme querelleur, la dispute avec colère.

— HIST. XIVe s. Qui a à faire à hargneux, douleur lui croist, *Ménagier*, II, 3. ‖ XVIe s. Quand l'homme est sain ordinairement, il n'est pas si hargneux, que.... AMYOT, *Comm. discern. le flatt. de l'ami*, 50. Je hais un esprit hargneux et triste, qui glisse par-dessus les plaisirs de la vie, et s'empoigne et paist aux malheurs, MONT. III, 312. Des hargnes ou grevures, qui sont tumeurs aux aines et aux bourses des testicules; ce mot de hargne a esté donné à ceste maladie parce que ceux qui en sont vexés, coustumierement sont hargneux, c'est à dire mal-plaisans et criarts, PARÉ, VI, 14.

— ÉTYM. Anc. franç. *hargne*, *herne*, *hergne*, mauvaise humeur, querelle; Berry, *hargne*, querelle, et aussi giboulée : *une hargne de gresi*; lorrain, *harègne*. Comme *hargne* signifie aussi hernie (du latin *hernia*), on a dit que l'infirmité physique avait donné son nom à l'infirmité morale; mais les intermédiaires ne se rencontrent nulle part. Diez y voit l'ancien haut-allemand *harmjan*, injurier, blesser. Le fait est que les mots *hargner*, *harier*, qui ont à peu près le même sens, peut-être *harasser*, peut-être l'ancien français *haire*, peine, chagrin, s'il n'est pas la *haire* prise métaphoriquement (voy. HAIRE à l'historique), semblent indiquer un radical *har*, analogue à l'anglais *to harry*, tourmenter, anglo-saxon, *hergian*.

† **HARIA** (a-ri-a), *s. m.* Voy. ARIA.

— HIST. XVe s. Un grand haria caria, COQUILLART, *Enqueste d'entre la simple et la rusée*. ‖ XVIe s. Harias (*h* aspirée), PALSGR. p. 18.

— ÉTYM. Rien n'ayant été dit à *aria*, il faut ajouter ici que *haria* paraît tenir à l'ancien verbe *harier*, tourmenter, vexer (voy. HARGNEUX à l'étymologie).

1. **HARICOT** (ha-ri-co; le *t* ne se prononce jamais et ne se lie pas), *s. m.* Haricot de mouton, ragoût fait avec du mouton coupé en morceaux, des pommes de terre et des navets. Il faudra de ces choses dont on ne mange guère et qui rassasient d'abord; quelque bon haricot bien gras.... MOL. *l'Av.* III, 5. ‖ Fig. et par plaisanterie. Gardez bien qu'il ne s'échappe, il ferait un haricot de nos scientifiques substances, CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, I, 7. Lorsqu'on ne verra plus que côtes enfoncées, Que gigots décharnez, qu'échines fracassées, Quel haricot, morbleu, de jambes et de bras! *Arlequin Jason, théâtre italien*, 1695, in-8, p. 173.

— HIST. XIVe s. Hericot de mouton : despeciez le par petites pieces, puis le mettez pourboulir une onde, puis le frisiez en sain de lart, et frisiez avec des oignons menus minciés et cuis, et deffaites du boullon de beuf, et mettez avec macis, percil, ysope et sauge, et faites boulir ensemble, *Menagier*, II, 5. ‖ XVIe s. Haricot, dans COTGRAVE, qui en décrit trois modes de préparation.

— ÉTYM. D'abord la question se présente de savoir si c'est le *haricot*, ragoût, qui a donné son nom au *haricot*, légume, ou vice versâ. Nos textes ne permettent que la première alternative; du moins on trouve *hericot de mouton* dès le XIVe s.; et nous n'avons de *haricot*, légume, que des exemples récents. Le *haricot de mouton* paraît être un terme de boucherie et désigner un certain morceau; dès lors il est plausible de le rattacher à l'ancien français *haligote*, pièce, morceau; *harigoter*, mettre en pièces; mots dont Génin cite des exemples, *Récr.* t. I, p. 46 (XIIe s. Car si les ont harigotés [ils ont tellement mis en pièces les boucliers], CHRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 829); il y voit des dérivés du latin *aliquot*; mais cela paraît chimérique. L'origine de *haligote*, *harigoter* est inconnue. On trouve dans le journal *la Patrie*, 2 sept. 1863 : Ce ne fut qu'après les croisades qu'on commença à connaître en France l'usage des ragoûts; le premier animal

que l'on fricassa ainsi coupé par morceaux fut le mouton, sans doute à l'imitation des Arabes ; on appelait ce mets une *hali-gote*, et il est probable que c'est par corruption de ce vieux mot que nous avons dit d'abord un *haligot*, puis un *haricot de mouton*, COMTESSE DE BASSANVILLE, *Du service des tables d'autrefois*. Mais le plus ancien texte nous donne la forme *hericot* ; de plus *haligote* ne paraît pas être un mot arabe.

2. **HARICOT** (ha-ri-ko ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des ha-ri-co-z en fleurs ; haricots rime avec sots, travaux, repos, etc.), *s. m.* || 1° Fève de haricot, ou, simplement et plus ordinairement, haricot, plante de la famille des papilionacées, genre *phaseolus*, qui produit des semences alimentaires. De jeunes haricots qui avaient été semés dans une serre, s'inclinaient pendant le jour vers la porte et se relevaient à l'approche de la nuit, BONNET, *Us. feuilles, plantes*, 2° *mém.* || Espèces : haricot ordinaire ou à rames, *phaseolus vulgaris, L.* (variété, haricot sabre, à cosses très-longues) ; haricot de Soissons, de Hollande, nain, *phaseolus compressus, D. C.;* haricot princesse, nain flageolet, nain d'Amérique, *phaseolus tumidus, Savi;* haricot d'Orléans, de Prague, *phaseolus sphœricus, Savi;* haricot d'Espagne (deux variétés : fleurs écarlates, fleurs blanches), fleurs en grappes longues, *phaseolus multiflorus, Wild;* haricot limaçon, à cause de ses fleurs contournées en spirale, *phaseolus caracalla, L.* cultivé pour ses fleurs, comme le précédent. || 2° Les semences mêmes de la plante. Des haricots de Soissons. Gigot aux haricots. || 3° Des haricots verts, des haricots dont on mange la gousse encore verte. || 4° Par plaisanterie, Hôtel des haricots, la prison où sont enfermés les gardes nationaux de Paris condamnés par le conseil de discipline ; prison ainsi dite, assure-t-on, par corruption du nom du général Darricau, qui commanda la garde nationale en 1815, pendant les Cent-Jours, et qui envoyait souvent les délinquants à la prison. || 5° Haricot du Pérou, fruit du *jatropha curcas* (euphorbiacées), dit médicinier cathartique dans certains ouvrages.

— ÉTYM. Génin, qui assure que *haricot* n'a commencé à être usité en ce sens que dans le XVII° s. (on disait *fève* jusque-là, et encore aujourd'hui, on dit *fève blanche* en Normandie), pense qu'il vient du *haricot de mouton*, le *haricot* légume ayant été comparé aux morceaux de mouton qui figurent dans le *haricot* de mouton. On peut dire plutôt que cette *fève* a été nommée *fève de haricot*, parce que le plat qu'elle fournissait fut comparé, à cause de ses grosses qualités, à un *haricot de mouton*, ou parce qu'elle s'unissait très-bien avec le mouton en *haricot* ou autrement.

† **HARICOTER** (ha-ri-ko-té), *v. n.* Terme populaire. Spéculer mesquinement au jeu ou dans les affaires, faire des affaires minimes.

— ÉTYM. Génin dit que *haricoter* est l'ancien verbe *harigoter* (voy. HARICOT 1), qui signifiait déchiqueter. On a dit aussi que ce mot vient de l'usage de jouer en marquant avec des haricots.

† **HARICOTEUR** (ha-ri-ko-teur), *s. m.* Terme populaire. Celui qui haricote.

HARIDELLE (ha-ri-dè-l'), *s. f.* || 1° Terme familier. Mauvais cheval maigre. Ce pauvre cheval.... broncha si rudement que M. le curé s'en éveilla, et sa nièce tomba du brancart sur la maigre croupe de la haridelle, SCARRON, *Rom. com.* I, 14. Il [l'abbé d'Estrées] a un petit bénéfice auprès de Ferney ; il vint se faire recevoir prieur, il y a un an, en grande pompe, monté sur une haridelle, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 19 déc. 1764. Contraignant ainsi [à grands coups de fouet] ses maigres haridelles de lutter, au risque d'y périr, contre le fringant attelage de la marquise, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § XVIII. || 2° Fig. et par mépris. Femme grande, sèche et maigre, dont l'extérieur est désagréable. Il met son ambition et ses désirs à la conquête de cette haridelle de Churchill, HAMILT. *Gramm.* 10.

— HIST. XVI° s. Le voyant estre seul, il le desmonta gaillardement, puis montant sur son aridelle.... DES ACCORDS, *Bigarr. équiv. françois*. Meschante haridelle de cheval, PASQUIER, *Lett.* t. I, p. 724.

— ÉTYM. Wallon, *haridèle*, personne frivole, légère, *harote*, haridelle, rosse ; Hainaut, *haroute*, haridelle ; norm. *harousse*, haridelle, *harin*, mauvais cheval ; angl. *harridan*, haridelle. Origine inconnue.

† **HARLE** (har-l'), *s. m.* Genre d'oiseaux palmipèdes. || Le grand harle, nom vulgaire du *mergus merganser* de Linné, dit aussi vautour d'Islande.

† **HARLINE** (har-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance cristallisable qui se trouve dans le charbon de terre avec la hartite.

† **HARLOU** (har-lou), *interj.* Terme de chasse. Terme dont le piqueur se sert pour exciter les chiens courants à la chasse du loup : Harlou chiens !

† **HARMALINE** (har-ma-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qu'on trouve dans les graines de *peganum harmala, L.*

† **HARMATTAN** (ar-ma-tan), *s. m.* Vent d'Afrique très-chaud, qui souffle en décembre, janvier et février, se fait sentir trois ou quatre fois par an et dure un ou deux jours, cinq ou six jours, et même quinze jours. La température de l'air que souffle l'harmattan est, vers trois heures après-midi, de 29 degrés à l'ombre et de 40 degrés au soleil ; son extrême sécheresse porte au double la vitesse de l'évaporation de l'eau, SAIGEY, *Physique du globe*, ch. XLVI.

— ÉTYM. On dit que ce mot appartient à la langue des Fantis, peuple africain.

† **HARMONIA** (ar-mo-ni-a), *s. f.* Petite planète découverte en 1856.

HARMONICA (ar-mo-ni-ka), *s. m.* || 1° Primitivement, instrument de musique inventé en Allemagne, se composant de cloches ou tasses de verre qui contenaient de l'eau à des niveaux différents et qu'on faisait vibrer en passant dessus le doigt mouillé ; il fut perfectionné considérablement par Franklin, qui lui donna plus de sonorité en plaçant les coupes de verre dans un cylindre horizontal qu'une roue, mise en mouvement par le pied du joueur, pouvait faire tourner. Entendait-il [Franklin] des sons produits par des verres mis en vibration, il remarquait que ces sons différaient selon la masse du verre et selon le rapport de celle-ci à sa capacité, à son évasement et à son contenu ; de toutes ces remarques, il résultait un instrument de musique, et Franklin inventait l'harmonica, MIGNET, *Vie de Franklin*, I, 6. || 2° Aujourd'hui, tout instrument à touches de verre, voy. GLASS-CORD. || 3° Harmonica à cordes, instrument à clavier, inventé en 1788 : c'est un piano accordé et uni avec une espèce d'épinette qu'on peut jouer avec le piano. || 4° Harmonica chimique, lampe philosophique consistant en une fiole où se dégage de l'hydrogène, surmontée d'un tube effilé recouvert d'un autre tube de verre, lequel est mis en vibration par la flamme de l'hydrogène brûlant.

— REM. Chateaubriand a fait, contre l'usage, *harmonica* du féminin : L'oreille d'un mortel croirait ouïr les plaintes d'une harmonica divine, *Natch.* IV.

— ÉTYM. Voy. HARMONIE.

† **HARMONICORDE** (ar-mo-ni-kor-d'), *s. m.* Piano à queue posé verticalement et accompagné d'un mécanisme qui se meut au moyen du pied.

— ÉTYM. *Harmonic*, et *corde*.

HARMONIE (ar-mo-nie), *s. f.* || 1° Jonction par engrenage, sens propre du mot grec conservé seulement dans le langage anatomique : espèce de synarthrose ou d'articulation formée par des dentelures presque imperceptibles. || 2° Par extension, agencement entre les parties d'un tout, de manière qu'elles concourent à une même fin. L'harmonie des corps vivants. Mettre plusieurs choses en harmonie. L'harmonie des différentes parties d'un bâtiment. Il règne une savante harmonie entre toutes les parties de ce tableau. Les surprenantes harmonies De ces miraculeux génies Savent tout balancer, savent tout soutenir, CORN. *Prol. de la Toison*, III. Ses criminels attentats Des plus paisibles États Troublent l'heureuse harmonie, RAC. *Esth.* III, 3. L'harmonie organique, l'activité générale du corps social étaient chaque jour entravées, troublées ; chaque jour la dissolution et la paralysie faisaient quelque nouveau progrès, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8° leçon. M. du Trochet ne sépara jamais la physiologie animale de la physiologie végétale.... la vie est une ; quiconque la divise n'en comprendra jamais les harmonies et les lois, COSTE, *Éloge de du Trochet*. || Harmonie préétablie, théorie de Leibnitz, expliquée dans le passage suivant de Fontenelle : S'il se trouve une âme et un corps tels que toute la suite des volontés de l'âme d'une part, et de l'autre toute la suite des mouvements du corps se répondent exactement, et que, dans l'instant, par exemple, que l'âme voudra aller dans un lieu, les deux pieds se meuvent machinalement de ce côté-là ; cette âme et ce corps auront un rapport non par une action réelle de l'un sur l'autre, mais par la correspondance perpétuelle des actions séparées de l'un et de l'autre ; Dieu aura mis ensemble l'âme et le corps qui avaient entre eux cette correspondance antérieure à leur union, cette harmonie préétablie, FONT. *Leibnitz*. || Harmonie sociale, ou, absolument, harmonie, terme du système des fouriéristes, qui désigne l'époque de prospérité qui doit succéder à l'enfance du genre humain, enfance dont, selon cette école, notre civilisation actuelle fait encore partie. || 3° Par comparaison. Tout ce qui va bien ensemble et, par cela même, paraît agréable. Les ruines ont des harmonies avec leurs déserts, CHATEAUBR. *Génie*, III, V, 4. || Être en harmonie avec, être d'accord avec, ne pas faire de disparate. La poésie, l'amour, la religion, tout ce qui tient à l'enthousiasme enfin est en harmonie avec la nature, STAEL, *Corinne*, t. I, p. 329, dans POUGENS. Le rugissement du lion fort, sec, âpre, est en harmonie avec les sables embrasés, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 5. || 4° Fig. Il se dit de ce qui s'accorde. || Concorde. Ils vivent dans la plus parfaite harmonie. L'harmonie qui régnait parmi eux a été troublée. || Travail des exégètes pour concilier entre elles les diverses relations contenues dans les livres saints. || Harmonies évangéliques, livres écrits pour prouver la concordance des Évangiles. || 5° Terme de littérature. L'ensemble des qualités qui rendent le discours agréable à l'oreille. Il y a dans les périodes de l'illustre d'Ablancourt une certaine harmonie qui plaît autant à l'oreille que celle des vers, ST-ÉVREMONT, *Réflex. sur les trad.* dans RICHELET. Des villes que tu prends les noms durs et barbares.... Oui, partout de son nom chaque place munie Tient bon contre le vers et détruit l'harmonie, BOIL. *Épît.* IV. Quatre ou cinq de nos poëtes nous ont fait sentir parfaitement que notre langue se prêtait à l'harmonie ; quelques morceaux choisis de nos orateurs ne laissent pas lieu d'en douter, D'OLIVET, *Prosod. franç.* art. V, § 2. J'ai connu plus d'un Anglais et plus d'un Allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leur langue, VOLT. *Dict. phil. Langues*. Il faut distinguer deux sortes d'harmonie : l'une qui s'amuse à flatter l'oreille par l'heureux choix des expressions et par leur disposition nombreuse ; l'autre, beaucoup moins commune, qui a sa source dans une âme sensible et qui est inspirée à l'écrivain selon les passions diverses dont son cœur est agité, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 109. La Motte a très-finement et très-justement remarqué que l'habitude, non pas des sons, mais de notre construction et de notre syntaxe, influe sur le jugement que nous portons de l'harmonie du discours, à ce point qu'elle nous fait mettre de la différence entre des sons absolument semblables (par exemple *le saint monarque* plairait à l'oreille, mais *le ceint monarque*, bien entendu en son sens naturel, la blesserait), JULLIEN, *Gramm. Table*. || Harmonie imitative, arrangement de mots par le son desquels on cherche à imiter un bruit naturel. || Poétiquement. Harmonie, le son des vers. Qui que tu sois, Byron, bon ou fatal génie, J'aime de tes concerts la sauvage harmonie, LAMART. *Méd.* I, 2. C'est un souffle affaibli des bardes d'Israël, Un écho dans mon sein, qui change en harmonie Le retentissement de ce monde mortel, ID. *Harm.* I, 1. Tu ne répandras plus mon âme En flots d'harmonie et d'amour ; Mais le sentiment qui m'enflamme Survivra jusqu'au dernier jour, ID. *ib.* || Le dieu de l'harmonie, Apollon, dieu des vers. || Les Harmonies, titre d'un recueil de vers de Lamartine. Ces harmonies, prises séparément, semblent n'avoir aucun rapport l'une avec l'autre ; considérées en masse, on pourrait retrouver un principe d'unité dans leur diversité même ; car elles étaient destinées, dans la pensée de l'auteur, à reproduire un grand nombre des impressions de la nature et de la vie sur l'âme humaine, LAMART. *Harmon. Avertissement*. || Il se dit du timbre, de la qualité de son des tuyaux d'orgue. Ce jeu a une belle harmonie. || Table d'harmonie, cette partie d'un piano sur laquelle les cordes sont tendues ; se dit aussi du violon et des instruments de cette famille. || 6° Fig. Terme de musique. En général, tout ce qui est agréable à l'oreille. Les hommes Furent par l'harmonie en troupes amassés, RÉGNIER, *Sat.* III. Qui tour à tour dans l'air poussaient des harmonies, CORN. *le Ment.* I, 5. Apprenez à tous ces bergers les charmes de l'harmonie, FÉN. *Tél.* II. Ma voix avait une harmonie divine, ID. *ib.* II. Tisiphone désarmée, la Parque oisive, Mégère attendrie, le monarque des mânes lui-même étonné de se trouver sensible ; telles sont les images parlantes et les éloquentes allégories sous lesquelles la première antiquité se plaît à nous peindre la puissance de l'harmonie dès les temps héroïques, GRESSET, *Disc. sur l'harmonie*. Les bruits ont éveillé les

bruits, la forêt est tout harmonie ; est-ce les sons graves de l'orgue que j'entends? CHATEAUB. *Amérique, Journal sans date.* Lorsque le rossignol enivré d'harmonie.... LAMART. *Harm.* IV, 3. || Harmonie des sphères, sons harmonieux que, d'après certaines opinions antiques, rendaient les corps célestes en se mouvant suivant des nombres harmoniques. Oui, je le crois, quand je t'écoute, L'harmonie est l'âme des cieux.... L'antiquité l'a dit, et souvent son génie Entendit dans la nuit leur lointaine harmonie, LAMART. *Harm.* IV, 3. || En un sens spécial. Succession d'accords par opposition à mélodie; série des sons simultanés par laquelle on peut accompagner chacun des sons du discours musical pour en augmenter l'effet ou en compléter le sens, d'après Mugnier, ou, d'après Coussemaker, doctrine ou science des accords et des lois qui en régissent les successions et le système de classification. Une harmonie savante. Il y a plus d'harmonie que de chant dans ce chœur. || Absolument. L'harmonie, l'ensemble des principes et règles de l'harmonie. Traité d'harmonie. || Morceau d'harmonie, composition à plusieurs parties considérée surtout au point de vue de la succession des accords. || Harmonie directe, celle où la basse est fondamentale, et où les parties supérieures conservent l'ordre direct entre elles et avec cette basse. || Harmonie renversée, celle où le son générateur ou fondamental est dans quelqu'une des parties supérieures, et où quelque autre son de l'accord est transporté à la basse au-dessous des autres. || Harmonie figurée, celle où l'on fait passer plusieurs notes sur un accord. || Plus particulièrement encore. La masse des instruments à vent qui entrent dans la composition d'un orchestre. L'harmonie est trop considérable dans cet orchestre. || Concert d'harmonie, concert qui n'est composé que d'instruments à vent et d'instruments de percussion. || On dit de même : musique d'harmonie.

— HIST. XIIIe s. Là font entre eus lor armonies, Qui sunt causes des melodies Et des diversités de tons, Que par acordance metons En toutes manieres de chant, *la Rose*, 17151. || XIVe s. Armonie, ce est à dire sons melodieus et consonans, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Harmonie est faite quand les os sont conjoincts et unis tellement, qu'il n'y a qu'une simple ligne, PARÉ, IV, 43. ....Cette courageuse harmonie de la musique guerriere, qui nous entretient et nous eschauffe et les oreilles et l'ame, CHARRON, *Sagesse*, I, 59. Et le beau sein et la bouche et les yeux De ma deesse, où le ciel curieux Mist de beauté la plus douce harmonie, AM. JAMIN, *Poésies*, f° 137. Les gorgelles des oyseaux qui chantoient en douce harmonie, TAHUREAU, *Dialogues*, p. 191, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *armonia*; portug. *harmonia*; ital. *armonia*; du lat. *harmonia*, qui vient du grec ἁρμονία, signifiant proprement arrangement, ajustement, de ἁρμὸς, assemblage (voy. HARMOSTE).

† **HARMONIEN, IENNE** (ar-mo-niin, niè-n'), *adj.* Terme de l'école fouriériste. Qui appartient à l'époque ou à l'état social appelé harmonie.

† **HARMONIER** (ar-mo-nié), *v. a.* Néologisme. Mettre en harmonie (voy. HARMONISER).

HARMONIEUSEMENT (ar-mo-ni-eû-ze-man), *adv.* Avec harmonie. Chanter harmonieusement. || Il se dit aussi de l'arrangement. Des couleurs harmonieusement combinées

— ÉTYM. *Harmonieuse*, et le suffixe *ment*.

HARMONIEUX, EUSE (ar-mo-ni-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui a de l'harmonie, un son flatteur pour l'oreille. On lit qu'en Éthiopie il y avait une statue qui rendait un son harmonieux toutes les fois que le soleil levant la regardait, RÉGNIER, *Épît. dédic.* Unissez en votre musique La flûte à la viole, et la lyre aux tambours; Que l'orgue à tant de sons mêle un son magnifique, Prête un harmonieux secours, CORN. *Trad. du ps.* CL. Est-il croyable que M. de Saumaise ait dit que les ouvrages de M. de Balzac étaient des sottises harmonieuses? *Anti-menagiana*, p. 16. Il est un heureux choix de mots harmonieux; Fuyez des mauvais sons le concours odieux, BOIL. *Art p.* I. La force tenait lieu de droit et d'équité.... Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse, ID. *ib.* IV. Toi qui dis aux forêts : répondez au zéphyre! Aux ruisseaux : murmurez d'harmonieux accords! Aux torrents : mugissez! à la brise : soupire! À l'océan : gémis en mourant sur tes bords! LAMART. *Harm.* I, 1. Il entendit de loin dans le divin séjour L'harmonieux soupir de l'éternel amour, Les accents du bonheur, les saints concerts des anges, ID. *Méd.* I, 2. || 2° Par extension. En parlant des personnes, qui lit ou chante avec harmonie. Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux, Aborde en récitant quiconque le salue, BOIL. *Art p.* IV. Harmonieux vieillard, tu n'as donc point chanté? Quelques sons de ta voix auraient tout acheté, A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle*. || Dont le style est harmonieux. Le plus harmonieux des poëtes. || 3° Il se dit des choses qui sont en harmonie entre elles. Des couleurs variées et harmonieuses. || Il se dit aussi des choses qui sont en harmonie avec elles-mêmes et produisent l'effet de l'harmonie. L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur, Enveloppe les monts d'un fluide plus pur, LAMART. *Harm.* II, 4.

— ÉTYM. *Harmonie.*

† **HARMONIFLÛTE** (ar-mo-ni-flu-t'), *s. m.* Instrument à vent et à clavier où les touches faisaient résonner des tuyaux à biseau, comme la flûte; le vent venait par un soufflet manœuvré avec les pieds.

— ÉTYM. *Harmonie*, et *flûte*.

† **HARMONIPHON** (ar-mo-ni-fon), *s. m.* Instrument à vent et à clavier, qui se joue avec la bouche au moyen d'un tube élastique qui sert à introduire l'air, en même temps que les doigts agissent sur le clavier.

— ÉTYM. *Harmonie*, et φωνή, voix.

HARMONIQUE (ar-mo-ni-k'), *adj.* || 1° Dont toutes les parties concourent à un même but ou effet. Le temps est venu qu'il faut remettre les anciens ordres et cette relation harmonique qui doit exister entre un commandement légitime et une obéissance raisonnable, LAROCHEF. *Mém.* 26. Un ouvrage ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur, il ne peut se faire sentir que par la dépendance harmonique des idées, BUFF. *Morceaux chois.* p. 5. || Terme de l'école fouriériste. Qui appartient à l'harmonie, qui est réglé selon les principes harmoniens. || 2° Terme d'acoustique. Sons harmoniques, sons produits par la division spontanée d'une corde vibrante, et qui s'accordent avec le son fondamental; c'est l'octave, la douzième, la double octave, la dix-septième, la dix-neuvième et la triple octave. On peut donner la raison du plaisir que font les sons harmoniques: ils consistent dans la proportion du son fondamental aux autres sons, BUFF. *De l'ouïe*. || Substantivement, au masculin. Un harmonique. Un son et ses harmoniques. || Fig. ....Une tête était mal timbrée, si le son principal qu'elle rendait n'avait dans la société aucun harmonique, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets*. || Substantivement, au féminin. Les harmoniques, les cordes harmoniques. || Échelle harmonique, succession de sons qui s'engendrent suivant des rapports constants. || Terme de musique. Qui appartient à l'harmonie. Marche harmonique. || Sons harmoniques, se dit quelquefois des sons flûtés que l'on tire d'un instrument par divers procédés. Les sons harmoniques se produisent dans les instruments à cordes et à archet en effleurant la corde du doigt, au lieu de la comprimer sur la table du manche comme on fait pour les sons pleins. || Notes harmoniques, notes formant la série des nombres naturels, 1, 2, 3, 4, 5.... c'est-à-dire une série où la deuxième note est deux fois plus aiguë que la première, la troisième trois fois, et ainsi de suite. || 3° Terme de mathématique. Division harmonique d'une ligne, division telle que les segments soient dans un rapport non fractionnaire. || Points harmoniques, points d'une droite déterminant des segments qui donnent lieu à une proportion harmonique. || Faisceau harmonique, lignes droites partant d'un même point de l'espace et passant par quatre points harmoniques. || Proportion harmonique, proportion dans laquelle le premier terme est au troisième, comme la différence du premier et du second est à la différence du second et du troisième.

— HIST. XIVe s. Voix armonique, ce est à dire consonante et melodieuse, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. ....Ains fault faire comme les harmonigues et musiciens, en rebouchant tousjours la pointe des adverses par la recordation des prosperes, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 31.

— ÉTYM. Provenç. *armonic*; espagn. et ital. *armonico*; du lat. *harmonicus*, qui est le grec ἁρμονικὸς (voy. HARMONIE).

HARMONIQUEMENT (ar-mo-ni-ke-man), *adv.* || 1° Terme de musique. Suivant les lois de l'harmonie. Le déchant [dans la musique du moyen âge] était l'art de disposer harmoniquement deux ou plusieurs parties destinées à être chantées ensemble, COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 91. || 2° Terme de géométrie. Ligne divisée harmoniquement, de façon que les segments donnent lieu à une proportion harmonique.

— ÉTYM. *Harmonique*, et le suffixe *ment*.

† **HARMONISATEUR** (ar-mo-ni-za-teur), *s. m.* Terme de musique. Celui qui harmonise, qui met en parties harmoniques une mélodie. || *Adj.* Musicien harmonisateur.

— ÉTYM. *Harmoniser.*

† **HARMONISER** (ar-mo-ni-sé), *v. a.* || 1° Néologisme. Mettre en harmonie, faire accorder. || 2° Terme de musique. Mettre en parties harmoniques une mélodie, COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 180. || 3° S'harmoniser, *v. réfl.* Se mettre en harmonie, être en harmonie. || On dit aussi, bien que plus rarement aujourd'hui, harmonier. C'est dans le ciel comme dans le genre humain que s'harmonient à la fois toutes les couleurs primitives, BERN. DE ST-P. *Harm.* III, *Harm. aquatiques*. Une large lisière de gazon d'un beau vert gris s'harmonie d'un côté avec la verdure des bois, et de l'autre avec l'azur des flots, ID. *Étude* 5. || 4° Terme de musique. S'harmoniser, être mis en parties harmoniques.

— ÉTYM. *Harmonie.*

HARMONISTE (ar-mo-ni-st'), *s. m.* || 1° Musicien qui connaît les règles de l'harmonie. || 2° Peintre qui entend l'harmonie des couleurs. Il y a un prestige dont il est difficile de se garantir, c'est celui d'un grand harmoniste, DIDEROT, *Essai sur la peint.* II. || 3° Membre d'une petite société luthérienne des États-Unis.

— ÉTYM. *Harmonie.*

† **HARMONISTIQUE** (ar-mo-ni-sti-k'), *s. f.* Conciliation des passages qui, dans le Nouveau Testament, paraissent contradictoires.

— ÉTYM. *Harmoniser.*

† **HARMONIUM** (ar-mo-ni-om'), *s. m.* Orgue de salon, espèce d'orgue où les tuyaux sont remplacés par des anches libres qui répondent aux touches d'un clavier ; ce qui fait que l'instrument est enfermé dans un petit buffet; le vent est fourni par un soufflet qu'on manœuvre avec les pieds. || Antiphonel-harmonium, appareil inventé par Debain pour la reproduction fidèle sur l'orgue des accompagnements et morceaux de plain-chant. || *Au plur* Des harmoniums.

— ÉTYM. *Harmonie.*

† **HARMONOMÈTRE** (ar-mo-no-mè-tr'), *s. m.* Mot mal fait; il faudrait harmoniomètre (voy. SONOMÈTRE).

† **HARMOPHANE** (ar-mo-fa-n'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre des indices de joints naturels.

— ÉTYM. Ἁρμὸς, joint, et φανὴς, apparent.

† **HARMOSTE** (ar-mo-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom des gouverneurs imposés par Sparte aux pays vaincus, durant son hégémonie, surtout après la domination de Lysandre.

— ÉTYM. Ἁρμοστὴς, proprement celui qui réunit, arrange, de ἁρμόζειν, arranger, ἁρμὸς, arrangement. Ἁρμὸς a pour radical ἄρω, arranger; l'esprit rude ne se retrouvant pas dans le primitif ἄρω, il est permis d'identifier ἁρμὸς avec le latin *armus*, épaule, *arma*, armes, *artus*, membre; ce qui conduit à la racine sanscrite *ar*, préparer, obtenir.

† **HARMOTOME** (ar-mo-to-m'), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral blanchâtre dont les cristaux sont divisés aux jointures. L'harmotome est un silicate alumineux, dit aussi hyacinthe cruciforme, staurolithe et andréolithe, par abréviation d'andréasbergolithe, parce que l'harmotome a été trouvé à Andreasbergen, en Norvége.

— ÉTYM. Ἁρμὸς, joint, et τομή, section.

HARNACHÉ, ÉE (har-na-ché, chée), *part. passé* de harnacher. Couvert de harnais. Un cheval harnaché. || Fig. et familièrement. Habillé sans goût, d'une manière bizarre. Comme vous voilà harnaché!

† **HARNACHEMENT** (har-na-che-man), *s. m.* || 1° Action de harnacher. || L'ensemble des harnais. || Équipage d'uniforme des chevaux de cavalerie. || 2° Fig. Un costume lourd et ridicule.

— HIST. XVIe s. Harnachement, COTGRAVE.

HARNACHER (har-na-ché), *v. a.* || 1° Mettre le harnais à un cheval. || 2° Fig. et familièrement. Mettre des vêtements disgracieux et dont les couleurs ne vont point ensemble. || 3° Se harnacher, *v. réfl.* Se vêtir d'une manière ridicule.

— HIST. XIIIe s. Adont veissiés chevaliers et barons aharnaskiés de chevaus et d'armeures et de pavellons et de quanques il lor convenoit, *Chr. de*

Rains, p. 134. || XVe s. Le sire Potron de Xantraille Tout harnaché d'orfaverie, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 72, dans RAYNOUARD, *Gloss.* || XVIe s. Il falloit tant de temps à les destacher et harnacher [certains chevaux], MONT. I, 365.

— ÉTYM. *Harnois*; provenç. *arnescar*, *arnesar*.

† **HARNACHEUR** (har-na-cheur), *s. m.* Ouvrier qui travaille pour les selliers, qui fait des harnais. || Valet qui harnache les chevaux || Marchand de harnais.

— HIST. XVe s. Guiot, harnicheur [voiturier] et gourmet de vins, DU CANGE, *harnascha*.

HARNAIS (har-nê; l's se lie : un har-nê-z en bon état) ou **HARNOIS** (har-noi; cette prononciation n'est usité qu'en poésie; de ces deux prononciations, *harnois* est l'ancienne prononciation de Paris et de la Picardie; *harnais* est l'ancienne prononciation de la Normandie et de l'Ouest; au XVIe siècle, H. Estienne, *Du Nouv. lang. f. ital.* p. 557, déclare préférer de beaucoup la prononciation de *harnois*, comme étant plus virile, à celle de *harnès*), *s. m.* || **1°** Anciennement. L'armure complète d'un homme d'armes. Il faut remettre encor le harnois sur le dos, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 2. Savez-vous pour la gloire oublier le repos, Et dormir en plein champ le harnois sur le dos? BOIL. *Sat.* V. || Endosser le harnois, embrasser la profession des armes. || Fig. et par plaisanterie. Endosser le harnois ou le harnais, se dit d'un homme d'Église ou de robe qui revêt les habits de sa profession. || Il sue dans son harnois, dans son harnais, se dit d'un homme trop vêtu. || Fig. et familièrement. Suer dans son harnois ou dans son harnais, être mal à l'aise. Don Mathéo suait dans son harnois, Pressait, priait, conjurait avec larmes, LA FONT. *Belph.* || Cet orateur s'échauffe dans son harnois ou dans son harnais, il parle avec beaucoup de chaleur et de véhémence. Le duc de Noailles bavarda longtemps sans dire grand'chose ; peu à peu s'échauffant comme exprès dans son harnais : vous n'avez pas voulu, me dit-il, des finances, ST-SIM. 405, 5. || S'échauffer dans son harnais, dans son harnois, signifie aussi s'exciter. Ma foi, le philosophe D'un feu long et discret dans son harnois s'échauffe, REGNARD, *Distrait*, II, 6. || Blanchir sous le harnais, sous le harnois, vieillir dans le métier des armes. Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois, Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois.... CORN. *Cid*, II, 9. Excusez un Tartare, excusez un soldat Blanchi sous le harnois et dans votre service, VOLT. *Orphel.* IV, 2. || Familièrement. Blanchir sous le harnois, sous le harnais, vieillir dans un métier quelconque. Vous, qui avez blanchi, comme on dit, sous le harnois, MOL. *Pourc.* I, 11. Il a vieilli sous le harnois en voyant; il est spectateur de profession, LA BRUY. VII. || Il faut mourir dans le harnois ou dans le harnais, se dit d'une profession pénible qu'on a embrassée et qu'on ne peut quitter. || Par extension, toute espèce d'habit militaire. C'est à la faveur de mon harnais que j'ai parcouru l'Italie, où l'on ne pouvait voyager qu'avec une armée, P. L. COUR. *Lett.* I, 115. || **2°** Harnais, tout l'équipage d'un cheval de selle. || Tout l'équipage de cuir d'une voiture. || **3°** Par extension, chevaux et attirail d'un voiturier, d'un routier. C'est un chemin trop étroit pour les harnais. || Cheval de harnais, cheval de charrette. || **4°** Terme d'oiselier et de pêcheur. Tout l'équipage qui sert pour la chasse des petits oiseaux ou pour la pêche. || **5°** Assemblage de plusieurs pièces, dont le rubanier et le gazier se servent pour confectionner leurs étoffes. || **6°** Terme de métallurgie. Double harnais, appareil qui fait mouvoir les soufflets.

— HIST. XIIe s. Harnois [bagage] et toute la frapaille Qui riens ne surent de bataille, [il] Fist dejouste le mont ester, *Brut*, ms. f° 94, dans LACURNE. Du sanc des bestes ont lor cors ensanglantez, Lor harneiz e lor bons en ont avironnez, WACE, *Rou*, 1781. || XIIIe s. Bien i ot vint mile que homes, que femes, que enfans, et bien trois mile chars chargiés de leur robes et de leur harnois, sans leur autres proies, VILLEH. CLXV. Nus ne puet ouvrer au diemenche.... se ce n'est pour enarmer un escu au besoing, ou pour metre uns estriez et un poitral à une sele ou un harnais à some atachier, *Liv. des mét.* 211. Hom quelconques il soit, se il vient de dehors Paris por ester à Paris, ou vait hors de Paris por ester ailleurs et il amaine ou remaine le harnais de son ostel en une nef, *ib.* 305. Et li destrier sor quoi [elles] seoient, Molt tost et molt souef ambloient; Et sachiés bien que l'un hernois N'esligast mie [ne dédaignât] uns riches rois, *Lai du trot.* Il deit perdre son harneis de chevau et d'armeures, et deit estre bani fors dou pays, *Ass. de Jér.* I, 212. || XIVe s. Je vous donne congiet, vos harnas est toursés, Et mille florins d'or, que vous despenderés, *Baud. de Seb.* IX, 755. || XVe s. Jean Bourcinel avoit pourvu deux harnois d'armes bons et suffisans, FROISS. II, II, 85. Appartient il que les harnas Porte un corbeau ou un huas [chat-huant] De l'aigle et le noble courroy? E. DESCH. *Poésies mss.* f° 320. De bons harnois [habits], de bons chaucons [chaussons] vestus, *ib.* f° 234. Et y estoit portant le harnois le chancelier de France, COMM. I, 2. Incontinent qu'il [le duc de Bourgogne] estoit descendu de cheval au lieu où il venoit pour loger, il ostoit le menu harnoys et retenoit le corps de la cuyrasse, ID. V, 6. || XVIe s. Nous sommes icy assez mal avitaillés, et pourveus maigrement des harnoys de gueulle, RAB. *Garg.* I, 32. Benoist monsieur, dit Panurge [à Dindenault qui s'exaltait à vanter ses moutons], vous vous eschauffez en vostre harnois, ID. *Pant.* IV, 7. La jeunesse s'eschauffe si avant en son harnois toute endormie, que.... MONT. I, 92. Nous louons un cheval de ce qu'il est vigoreux, non de son harnois, ID. I, 324. Harnois ne vaut rien s'il n'est deffendu, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 169. Que nul ne se ingere ou advance de pesquier [pêcher] d'aucun harnas es eauwes de nostre dit pays, *Coust. gén.* t. I, p. 813.

— ÉTYM. Picard, *harnas*, attelage de quatre chevaux; wallon, *herna*; namur. *hernè*; Berry, *harnas*; provenç. et espagn. *arnes*; portug. *arnez*; ital. *arnese*; angl. *harness*; du celtique : bas-bret. *harnez*, ferraille; kimry, *haiarn*, fer; irl. *iaran*; mot qui est de même racine que le germanique : angl. *iron*, fer; allem. *Eisen*; anc. h. allem. *isarn*. Le moyen h. allem. *harnasch*, et l'allem. mod. *Harnisch* viennent des langues romanes. Le sens propre est engin en fer, armure ; puis de là le mot a passé au sens de toute espèce d'engin soit pour le cheval, soit pour la chasse, soit pour la cuisine, etc.

HARO (ha-ro), *s. m.* || **1°** Terme de pratique dont on se servait pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, et pour procéder sur-le-champ devant le juge. || Clameur de haro, opposition que l'on formait. Nonobstant clameur de haro, charte normande et lettres à ce contraires, *Formule* qui se trouve dans tous les priviléges du roi pour imprimer. || Fig. et familièrement. Crier haro sur quelqu'un, se récrier contre ce qu'il dit ou fait. Le bon Jean crie au meurtre, et le docteur, haro, RÉGNIER, *Sat.* X. A ces mots on cria haro sur le baudet, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Tous crient de concert haro sur le premier qui osera se moquer des sottises sur les quelles ils s'accordent, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 22 fév. 1764. || Le haro, le cri qui s'élève dans le public. Affronter le haro, l'indignation publique! pour qui? pour des ingrats qui vous payent d'un cordon, et disent.... P. L. COUR. *Lett. particulière.* La canaille [dans le royaume de Naples] est le parti du roi [le prince Bourbon chassé], et tout propriétaire est jacobin : c'est le haro de ce pays-ci, ID. *Lett.* I, 66. || Terme de droit féodal. Droit de haro, droit qui permettait au seigneur haut justicier de faire payer l'amende à ceux qui laissaient échapper un individu sur lequel on avait crié haro.

— HIST. XIIIe s. Puis escrie : haro le fu [feu] ! Cil de la vile.... *Fabliaux mss.* p. 147, dans LACURNE. Lors crierez harou, qu'ele vous veut meurdrir, *Berte*, XIII. Et Blancheflors s'escrie : haro, traï, traï, *ib.* LXXXIX. || XIVe s. Cis rois iert Rous [Rollon, qui ravageait la Neustrie avant d'en être duc] ; pour ce crioient Normans que en son tans fuioient Droit vers Chartres comme garous, De toutes parts : ha Rous, ha Rous, G. GUIART, V. 4721. || XVe s. Dont ceux qui le virent commencerent à crier et à huer et à faire grand haro, FROISS. I, I, 93. Quand les nouvelles et le haro en vinrent à Landrecies, ID. *ib.* I, I, 143. || XVIe s. Nonobstant opposition ou appellations, clameur de Hâ-Raol et doleances quelconques, *Édit*, sept 1561. Et en ce faisant a declaré à bonne cause le haro interjeté par ledit le Vaillant sur ledit Hais, *Arrêt du parlem. de Rouen*, 13 mars 1598.

— ÉTYM. L'ancienne opinion est que *haro* représente *ha Raoul*, c'est-à-dire est un appel à *Rollon*, premier duc de Normandie, qui fut un grand justicier. Cette opinion était au commencement du quatorzième siècle celle de G. Guiart, qui, il est vrai, l'interprétait autrement et y voyait un cri d'effroi. Diez la condamne et dit que *ha* n'est pas l'exclamation qui devrait se trouver ici ; il propose l'ancien haut-allemand, *hera* ou *hara*, ancien saxon, *herod*, qui signifie *ici*; de sorte que le sens de *haro* serait : viens ici, viens à mon secours ; enfin *herod* permet d'expliquer l'ancien verbe *haroder*, *harauder*, pousser des cris; il voit aussi, dans *harlou*, le simple *har*, ici, avec *loup*: ici au loup. Ces raisons plausibles ébranlent beaucoup l'ancienne étymologie. Dans les foires de Champagne, *hare! hare!* ou *aré! aré!* était un cri des sergents pour annoncer que la foire était close; en Flandre, ce cri était *ara*.

† **HAROUELLE** (ha-rou-è-l'), *s. f.* Terme de pêche. Corde garnie de lignes latérales qui portent des hameçons.

† **HARPAGON** (ar-pa-gon), *s. m.* Personnage principal de l'*Avare* de Molière. || Fig. Homme avare et avide. C'est un Harpagon. J'avais affaire à un Harpagon.

— ÉTYM. Lat. *harpagonem*, voleur, proprement grappin, du grec ἅρπαξ, qui ravit, enlève.

1. † **HARPAILLER** (har-pâ-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Terme de chasse. Prendre le change, se séparer, en parlant des chiens.

— ÉTYM. C'est probablement un dérivé péjoratif de *harper* 2 : mal saisir, prendre le change.

2. **HARPAILLER (SE)** (har-pa-llé, *ll* mouillées, et non har-pa-yé), *v. réfl.* Se quereller avec aigreur. Que reste-t-il à faire après qu'on s'est bien harpaillé? A mener une vie douce, tranquille, et à rire, VOLT. *Lett. Palissot*, dans PALISSOT, *Œuvres*, t. I, p. 460.

— ÉTYM. Fréquentatif de *harper* 2; lorrain, *se harpouiller*. Dans l'ancienne langue, *harpaille*, *herpaille* signifiait canaille.

† **HARPAYE** (har-pê), *s. m.* Nom vulgaire du *circus roux* (rapaces), appelé busard harpaye par certains auteurs, et dont l'individu jeune pris pour une espèce particulière avait reçu le nom de busard des marais, LEGOARANT.

1. **HARPE** (har-p'), *s. f.* || **1°** Chez les anciens Juifs, instrument de musique triangulaire et portatif avec des cordes graduellement décroissantes. Toutes les fois que l'esprit malin envoyé du Seigneur se saisissait de Saül, David prenait sa harpe et en jouait; et Saül en était soulagé, SACI, *Bible*, *Rois*, I, XVI, 23. Ainsi nous, quand nous donnons une harpe à David, ce n'est que par conjecture; ils [les Juifs] avaient des instruments à huit et à dix cordes, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XV, 2e part. p. 193, dans POUGENS. || Fig. et populairement. Il est parent du roi David, et joue de la harpe, se dit d'un filou, par un jeu de mots entre *harpe* et *harper* 2. Qu'auraient fait de plus des filous? Tu sais donc jouer de la harpe? J. MOREAU, *Suite du Virgile travesti*, XII. || **2°** Chez les modernes, instrument de musique de forme semblable à la harpe juive, mais aussi haut que l'homme, et qui a une quarantaine de cordes. Jouer, pincer de la harpe. Un autre instrument pincé, qui, depuis cinq à six ans est fort fêté à Paris, c'est la harpe, surtout telle qu'elle est travaillée à présent, c'est-à-dire avec des pédales qui la rendent chromatique, *Dict. des arts et mét. Luthier* (1767). || **3°** Harpe éolienne, instrument à cordes monté de manière à rendre des sons quand le vent vient à le frapper. Corinne lui dit que c'étaient des harpes éoliennes que le vent faisait résonner et qu'elle avait placées dans quelques grottes du jardin, pour remplir l'atmosphère de sons aussi bien que de parfums, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || **4°** Fig. La poésie religieuse, sans doute par allusion à la harpe de David et à ses psaumes. Ah! si jamais ton luth [de Byron], amolli par les pleurs, Soupirait sous tes doigts l'hymne de tes douleurs..., Jamais, jamais l'écho de la céleste voûte, Jamais ces harpes d'or que Dieu lui-même écoute, Jamais des séraphins les chœurs mélodieux De plus divins accords n'auraient ravi les cieux, LAMART. *Méd.* I, 2. Ma harpe fut souvent de larmes arrosée, ID. *ib.* II, 5. || Harpe se dit quelquefois de la poésie en général, comme tout autre instrument de musique. Tremble, mol et faible la Harpe, Crains l'avenir où je t'attends; Mon âpre luth vaincra ta harpe, Mes vers durs dureront longtemps, LEBRUN, *Épigr.* (C'est Lemierre, poëte fort dur, qui est censé parler). || **5°** Nom vulgaire d'un poisson, la triple lyre de Linné (océan Atlantique, Méditerranée). || Coquille univalve.

— HIST. XIIe s. Regehissez [confessez] al segnur en harpe, en saltier de dis cordes, cantez à lui, *Liber psalm.* p. 39. || XIIIe s. Plus lor plaist [la nouvelle] à oïr que harpe ne vielle, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 17. || XVe s. C'estoit [certains conseils] la chançon et la herpe Dont la saincte femme le berse, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 121. || XVIe s. David d'une harpe on decore, J. MAROT, V, 300. Aux saules verts nos harpes nous pendismes, MAROT, IV, 334.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *arpa*; portug. *harpa*; du bas-lat. *harpa*, qui désignait un instru-

ment de musique usité chez les Germains, et qui vient du germanique : anc. scand. *harpa*; anglo-sax. *hearpe*; anc. h. allem. *harpha*; allem. mod. *Harfe*. Diez pense que *harpa* a été dit ainsi de sa forme en crochet, et que c'est le même mot que *harpe* 2 (voy. HARPER 2).

† 2. **HARPE** (har-p'), *s. f.* || 1° Terme de vénerie. La griffe d'un chien. || 2° Terme de construction. Harpe de fer, morceau de fer coudé, servant à relier les poteaux cormiers des pans de bois aux murs. On fait aussi des harpes de bronze. || 3° Terme de maçonnerie. Harpes, ou pierres d'attente, ou naissance, pierres qu'on laisse sortir hors d'un mur, pour faire liaison avec une autre muraille. On les nomme harpes parce qu'elles saisissent pour ainsi dire l'autre muraille. || Se dit également des pierres qui sont dans les chaînes des murs et qui sont plus larges que celles de dessus et de dessous. || 4° Harpe se disait, dans l'ancienne fortification, d'une espèce de herse.

— HIST. XV° s. Toutes jambes ou membrures de pierre de taille, parpeignes assis au rez de chaussée, ou en terre mitoyenne entre deux voisins, où il y a harpes faisans partemens d'une part et d'autre, c'est à sçavoir, par devers chacun de deux voisins, font borne et division de moitoyrie entre les dessusdits deux voisins, *Ordonnance*, 1485.

— ÉTYM. Voy. HARPER 2; provenç. *arpa*, griffe.

1. **HARPÉ, ÉE** (har-pé, pée), *adj.* || 1° Terme de vénerie. Lévrier harpé, celui qui a le devant et les deux côtés fort ovales avec un peu de ventre, de manière à présenter une sorte de ressemblance avec une harpe. Lévrier bien harpé. || 2° Terme de manége. On dit d'un cheval qu'il est bien harpé lorsque son estomac descend fort bas et que son ventre remonte fort haut, parce que cette disposition représente le côté courbe d'une harpe.

— ÉTYM. *Harpe* 1.

† 2. **HARPÉ** (har-pé), *s. m.* Poisson du genre thoracique.

3. **HARPÉ, ÉE** (har-pé, pée), *part. passé* de harper 2.

† **HARPEAU** (har-pô), *s. m.* Terme de marine. Grappin pour l'abordage.

— ÉTYM. *Harpe* 2.

HARPÉGE (ar-pè-j'), *s. m.* Voy. ARPEGE.

HARPÉGER (ar-pé-jé), *v. n.* Voy. ARPÉGER.

† 1. **HARPER** (har-pé), *v. n.* Jouer de la harpe. Allez-moi chercher quelqu'un qui sache bien harper, VOLT. *Phil.* IV, 808. || Voiture n'a pas aspiré l'*h*: La mort ne les peut écouter; Car la cruelle est sans oreilles, Dès les vieux temps qu'Orphée harpa Si doucement qu'il l'attrapa, VOIT. *Œuvres*, t. II, p. 198.

— HIST. XIII° s. Encanteres [enchanteur] estoit moult sages : Les bues [bœufs] faisoit en l'air voler, Et les asnes faisoit harper, *Fl. et Bl.* 810. || XV° s. Encommença le menestrier de harper le ley de la complainte, *Perceforest*, t. V, f° 71.

— ÉTYM. *Harpe* 1; provenç. *arpar*.

2. **HARPER** (har-pé), *v. a.* || 1° Prendre et serrer fortement avec les mains. || 2° Se harper, *v. réfl.* Se saisir violemment l'un l'autre. L'Olive passa une partie de la nuit à recoudre son habit qui s'était décousu.... quand il s'était harpé.... avec Ragotin, SCARR. *Rom. com.* II, 9.

— HIST. XVI° s. Joinct que vous ne les desprenez pas à vostre poste quand ils se sont une fois harpez, et demeurez à la misericorde de leur combat [en parlant de chevaux fougueux], MONT. III, 278. Je me harpe avecques si grande faim aux accointances qui reviennent à mon goust, ID. III, 278. Brissac void le petit navire Beaumont herpé avec le vice-amiral, et à chasque main abordé de cinq ou six navires ou gallions, D'AUB. II, 467.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *harfan*, saisir; la forme gothique, si elle existait, serait *harpjan*; comparez le grec ἅρπη, croc, le lat. *harpagare* et aussi *rapere*, ravir.

3. **HARPER** (har-pé), *v. n.* Terme de manége. Un cheval harpe lorsqu'il fléchit brusquement les jarrets dans l'allure du pas et du trot; mouvement défectueux qui est l'unique symptôme de l'éparvin sec. || Un cheval qui harpe d'une jambe est celui qui lève une jambe du train de derrière plus haut que l'autre, sans plier le jarret.

— HIST. XVI° s. Donc, sans les mettre à mort, leur figure defait; En houpeaux de poil roux leur blonde cheveleure Se change, assauvageant leur douillette encoleure, D'espaule et d'estomac en large se harpans, Evidez par le flanc desjà penchent rampans, BAÏF, *Œuvres*, p. 187, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Harpe* 1, à cause d'une comparaison avec la *harpe*.

† **HARPEUR** (har-peur), *s. m.* Terme d'antiquité. Celui qui jouait de la harpe. Maintenant qu'on m'amène un harpeur, VOLT. *Phil.* IV, 396. || Pour l'artiste qui joue de la harpe moderne, on dit harpiste.

— HIST. XIII° s. Et l'autres fu harperes, et nom maistre Gontier, *Berte*, XI. || XVI° s. Son harpeur Timothée jouant de sa harpe un assaut de guerre, PARÉ, XVIII, 11.

— ÉTYM. *Harper* 1. Dans l'ancien français, *harperes* au nominatif, *harpeor* au régime.

HARPIE (har-pie), *s. f.* || 1° Monstre fabuleux qui avait un visage de femme, un corps de vautour, des ongles tranchants et des ailes. ....Céléno, la reine des harpies, Infecta ces beaux lieux de ses troupes impies, Depuis que Calaïs à leur brutale faim Du malheureux Phinée arracha le festin.... Leurs traits sont d'une vierge; un instinct dévorant De leur rapace essaim conduit le vol errant; Une horrible maigreur creuse leurs flancs avides, Qui, toujours s'emplissant, demeurant toujours vides, Surchargés d'aliments sans en être nourris, En un fluide infect en rendent les débris, Et de l'écoulement de cette lie impure Empoisonnent les airs et souillent la verdure, DELILLE, *Énéide*, III. || Fig. Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté [et qui n'étaient pas parvenus].... apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 27 fév. 1765. || 2° Fig. Personne avide, rapace ou méchante. C'est de l'oppression de toutes ces harpies qu'il faut garantir ce précieux fonds, je veux dire ces peuples les meilleurs à leur roi qui soient sous le ciel, VAUBAN, *Dîme*, 237. [Villars avait] sous une magnificence de gascon, une avidité de harpie, ST-SIM. 111, 202. Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cent mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la société, VOLT. *Lett. Villette*, 20 sept. 1766. || 3° Familièrement. Femme méchante et acariâtre. Vous m'excuserez, s'écria la harpie; nous n'ignorons pas vos desseins, MARIVAUX, *Marianne*, 7° part. || 4° Sous-genre de faucons d'Amérique. || Genre de chauves-souris, genre céphalote de Geoffroy Saint Hilaire.

— HIST. XV° s. Si porte, en lieu de cueur tapie, Pensée qui m'est dure erpie, Et n'en puis estre descherpie, A. CHART. *le Livre des 4 dames*. || XVI° s. Serpens, lezars, harpies, PARÉ, XIX, 16.

— ÉTYM. Ἅρπυια, de ἁρπάζειν, ravir; comparez ἅρπη, croc.

† **HARPIGNER (SE)** (har-pi-gné) ou **HARPILLER** (har-pi-llé, *ll* mouillées), *v. réfl.* Terme populaire. S'attaquer de la langue, de propos piquants. A la fin, lui et la dame se querellèrent tout de bon; car, l'ayant rencontrée en une visite, ils se harpignèrent, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, éd. in-12, t. VII, p. 43. La comtesse et elle se harpignèrent; les autres ne dirent rien, ID. *ib.* p. 141. Il y avait quelque temps que cette fille et la Blake se harpillaient au sujet de Dongau que la Price avait enlevé à cette dernière, HAMILT. *Gramm.* 7.

— ÉTYM. Dérivé de *harper* 2. Cependant il y avait dans l'ancienne langue *hacepigner*, dont le sens était analogue : Dont Renart, qui le mont [monde] engigne, Fiert [frappe] mainte beste et hacepigne, *Ren.* 11621.

† **HARPIN** (har-pin), *s. m.* || 1° Croc dont se servent les bateliers. || 2° Nom donné, dans le midi de la France, au charbon qui se développe sur les membres des bêtes à cornes.

— ÉTYM. *Harper* 2.

† **HARPIONS** (har-pi-on), *s. m. pl.* Nom donné aux vers à soie affectés de gattine.

HARPISTE (har-pi-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue de la harpe.

— ÉTYM. *Harpe* 1.

† **HARPOISE** (har-poi-z'), *s. f.* Terme de pêche. Pièce de fer recourbée qui termine le harpon. || Filin de premier brin auquel est fixé le harpon employé pour la baleine et autres gros poissons.

— ÉTYM. *Harper* 2.

HARPON (har-pon), *s. m.* || 1° Terme de marine. Instrument qui sert à piquer les gros poissons dont on fait la pêche. C'est une sorte de forte barre de fer forgé, au bout de laquelle est soudé une sorte de dard en acier bien trempé, pointu et à trois tranchants en forme de flèche; l'autre bout est enfoncé dans un manche de bois de six pieds de long; au bout du manche du harpon il y a un anneau de fer auquel on attache une corde, *Dictionnaire technologique*. || Anciennement. Espèce de grappins tranchants qu'on fixait à l'extrémité des vergues et qui servaient à couper les cordages de l'ennemi lors de l'abordage. || 2° Terme d'antiquité. Crochet de fer pour saisir les navires et les aborder. Nicias s'était muni de harpons de fer pour les accrocher, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 656, dans POUGENS. || 3° Terme de construction. Barre de fer ou de bronze, coudée par un bout, qui sert à fixer une pièce de bois contre une autre ou dans la pierre. || Scie de menuisier pour refendre. || En termes de serrurerie, main de fer. || 4° Terme de médecine. Harpon de Middeldorpff, trocart muni d'une fente latérale dans laquelle s'accrochent les fibres musculaires, quand on le plonge dans un muscle pour reconnaître s'il est affecté de trichinose.

— ÉTYM. Voy. HARPER 2; génev. *arpion*; espagn. *arpon*; portug. *arpão*; ital. *arpignone*, gros crochet.

† **HARPONNAGE** (har-po-na-j'), *s. m.* Pêche avec la fouane ou le harpon.

— ÉTYM. *Harponner*.

HARPONNÉ, ÉE (har-po-né, née), *part. passé* de harponner. Une baleine harponnée.

† **HARPONNEMENT** (har-po-ne-man), *s. m.* || 1° Action de harponner. Harponnement d'une baleine. || 2° Terme de médecine. Action d'emporter à l'aide du harpon un petit faisceau de fibres musculaires quand on soupçonne la trichinose.

HARPONNER (har-po-né), *v. a.* Darder, accrocher avec le harpon. Harponner une baleine.

— ÉTYM. *Harpon*; génev. *arpionner*.

HARPONNEUR (har-po-neur), *s. m.* Matelot adroit, expérimenté, qui, debout à l'avant de la pirogue et armé d'un harpon ou d'une lance garnie de sa ligne, épie le moment favorable pour piquer le cétacé poursuivi par la baleinière, JAL.

— HIST. XIV° s. Jehan de Villepointe, harpeur de marée, DU CANGE, *harpagare*.

— ÉTYM. *Harponner*.

† **HARPONNIER** (har-po-nié), *s. m.* Héron crabier. || Rosier des haies et plusieurs plantes accrochantes.

— ÉTYM. *Harpon*.

† **HARRE** (ha-r'), *s. f.* Terme de peaussier. Forme altérée de hart (voy. HART, n° 3).

† **HARRIVEAU** (ha-ri-vô), *s. m.* Poire précoce, qui est une sorte de beurré, nommée aussi milan d'été.

† **HARROTTE** (ha-rro-t'), *s. m.* Nom d'une espèce de faucons qui venaient de Grenade et qui étaient très-bons pour la grue et l'outarde.

— ÉTYM. On le tire de l'espagn. *tagarote*, espèce de faucon que du Guesclin rapporta d'Espagne à Charles V.

HART (har; le *t* ne se prononce et ne se lie jamais : la har au cou), *s. f.* || 1° Lien d'osier ou d'autre bois pliant qui sert à lier les fagots. Bourgean le promit bien et signa; et moi, qui me fiais à cela, je m'en allai.... persuadé qu'il n'oserait couper une seule hart au delà de ce qui lui revenait, P. L. COUR. *à MM. les juges de Tours*. || 2° La corde dont on étranglait les criminels. Je croirais mériter la hart, RÉGNIER, *Mac.* Guindé la hart au col, étranglé court et net, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Si je suis par vos soins à l'abri de la hart, Du butin que j'ai fait vous aurez votre part, BOURSAULT, *Merc. gal.* II, 4. En 1535, il fut prescrit, et sous peine de la hart, à tout bourgeois de se faire raser la barbe, parce qu'alors la longue barbe distinguait les nobles et les militaires de ceux qui ne l'étaient point, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, t. 4, p. 251. || 3° Cheville de fer, courbée en demi-cercle et fixée à la muraille, sur laquelle le gantier et le peaussier passent et étirent les peaux.

— HIST. XII° s. Ou [qu'] il l'en amaint [amène] pris en chaaine ou en hart, *Sax.* XIX. Si com chascuns estoit eschapez de la hart, *ib.* XXIX. Nus nus vestirums de sacs, e vendruns devant le rei, le [la] hart el col, *Rois*, p. 327. || XIII° s. Et mesires Loeys fist crier son ban, que nus n'i fourfesist riens, sous le [la] hart, *Chr. de Rains*, p. 156. A itant d'ilec se depart. Et va el bois faire une hart Qu'il li volt metre entor la teste, *Ren.* 4448. De cordes de hars et de corre [coudre, coudrier], De kaînes et de carkans [ils] Les crucefient en lor bans, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 131. Fortune au gibet vous atent, Et, quant au gibet vous tendra [tiendra] La hart vous col, el reprendra La bele corone dorée Dont vostre teste est coronée, *la Rose*, 6550. || XIV° s. Le lia fermement à quatre hars torses, *Chr. de St Denis*, t. I, f° 146, dans LACURNE. || XVI° s. Hart, donc, est le lien d'un fagot, ou d'une bourrée à Paris; qu'on appelle une riorte en mon benoit pays; parquoi j'entends que quand on crie de par le roi, sur peine de la hart (hart est feminini generis) vaut autant à dire que sur peine de la corde; je dis qu'on s'aidoit des branches des arbres pour espargner le chanvre. — Sentir la hart, vaut autant

à dire que chatouilleux de la gorge, DESPER. *Contes*, XCVII.

— ÉTYM. Wallon, *hâre;* namur. *haurde;* Hainaut, *hart*, s. m.; norm. *hart*, grosse branche, et *arde*, morceau de bois; origine inconnue. On indique le celtique : bas-breton, *ari*, *éré*, lien, attache; gaél. *ar;* bas-breton *aricin*, et dans les anciens auteurs, *heren*, attacher; mais cela ne rend pas compte du *t*.

HARUSPICE (a-ru-spi-s'), *s. m.* Voy. ARUSPICE.

† **HARTITE** (har-ti-t'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui se trouve dans le charbon de terre.

† **HARVIAU** (har-vi-ô), *s. m.* Terme de pêche. Anse de corde pour attacher un grand filet en chausse aux arches des ponts.

HASARD (ha-zar; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas : un ha-zar heureux; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des ha-zar heureux; cependant quelques personnes la lient : des ha-zar-z heureux), *s. m.* || **1°** Sorte de jeu de dés (sens propre et ancien, aujourd'hui inusité). || À quelques jeux de dés, les hasards, certains points fixes qui sont toujours favorables à celui qui tient le dé. || Terme de jeu de quinquenove, coup où les deux dés présentent le nombre trois ou le nombre onze. || Au jeu d'impair, coup dans lequel les trois dés présentent ensemble le nombre quatre ou le nombre dix-sept. || Jeux de hasard, jeux où les combinaisons volontaires n'ont point de part. || Fig. La constitution, sans laquelle tout ordre judiciaire, même avec des magistrats vertueux, n'est qu'un redoutable jeu de hasard, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 333. || Fig. Corriger le hasard, tricher au jeu. || À la paume, la balle fait hasard, se dit quand la balle ne fait pas l'effet qu'elle devait faire, soit par le défaut du carreau, soit par quelque autre cause. || **2°** Par extension du sens de jeu de dés aux chances de la vie. Événement non lié à une cause, imprévu. Courrons-nous le hasard comme désespérés? MALH. V, 2. Je crains en ce cas pour leur peau [de mes enfants]; C'est hasard si je les conserve, LA FONT. *Fabl.* V, 18. Non-seulement vous ne vous trouvez fils d'un duc, mais vous ne vous trouvez au monde que par une infinité de hasards; votre naissance dépend d'un mariage, ou plutôt.... PASC. *Pensées*, art. XII, *Sur la condition des grands*. Et c'est un grand hasard s'il conclut votre affaire Sans plaider le curé, le gendre et le notaire, RAC. *Plaid.* I, 5. Et bientôt les deux camps au pied de son rempart Devaient de la bataille éprouver le hasard, ID. *Bajaz.* I, 2. Le temps et d'heureux hasards les ont perfectionnés [les arts et les sciences], VOLT. *Dial.* 13. Le ciel m'a secouru dans ce triste hasard, ID. *Mérope*, II, 2. || Coup de hasard, événement tout à fait fortuit. || Quel heureux hasard vous amène ici? phrase polie qui se dit à quelqu'un qui vient et qu'on ne s'attendait pas à voir. || **3°** Absolument. Le hasard, l'ensemble des événements non liés à des causes, par opposition au destin, qui est l'ensemble des événements prédestinés. Quoi! je le haïrai sans tâcher de lui nuire? J'attendrai du hasard qu'il ose le détruire? CORN. *Cinna*, I, 2. Vraiment, je ne sais pas si c'est un bruit qui part De quelque conjecture ou d'un coup du hasard, MOL. *Tart.* II, 2. Le hasard, qui est quelquefois plaisant, nous fit tous rencontrer au bout de l'avenue, SÉV. 323. Ce qui est hasard à l'égard des hommes est dessein à l'égard de Dieu, BOSS. *Polit.* V, III, 1. Au premier avis que le hasard lui porte d'un siége important, ID. *Louis de Bourbon*. Mais pourtant on a vu le vin et le hasard Inspirer quelquefois une muse grossière, BOIL. *Art p.* II. J'aurai devant les yeux je ne sais quel amour Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour, RAC. *Brit.* IV, 3. Hé bien! pour un enfant qu'ils ne connaissent pas, Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras, ID. *Athal.* III, 3. Attentif pour ne laisser rien au hasard, FÉN. *Tél.* XXII. Vous ne devez plus laisser votre salut au hasard, MASS. *Avent*, *Délai*. Mais j'ai trop d'ennemis et trop d'expérience Pour laisser le hasard arbitre de mon sort, VOLT. *Mérope*, IV, 1. Le hasard va souvent plus loin que la prudence, ID. *ib.* IV, 1. Ce que nous appelons hasard n'est et ne peut être que la cause ignorée d'un effet connu, ID. *Dict. phil. Athéisme*. Sa Sacrée Majesté le hasard décide de tout, ID. *Lett. Mariott*, 26 févr. 1767. L'idée du concours de plusieurs séries de causes indépendantes pour la production d'un événement est ce qu'il y a de caractéristique et d'essentiel dans la notion du hasard, COURNOT, *Essai*, t. II, p. 53. || **4°** Il s'est dit pour probabilités. Il y a déjà soixante-quatre à parier contre un qu'elles [les planètes] n'auraient pas eu ce mouvement dans le même sens, si la même cause ne l'avait pas produit; ce qu'il est aisé de prouver par la doctrine des hasards, BUFF. *Hist. nat. Preuves théor. terr. Œuv.* t. I, p. 195. || **5°** Marchandise de hasard, marchandise qui n'est pas de première main, et qu'on trouve à acheter ou à vendre d'occasion. || Elliptiquement. Du hasard, des marchandises d'occasion. C'est un hasard qui vaut du neuf. Nérine : Montrez-nous votre écrin. — La Ressource : Volontiers; j'ai toujours quelque hasard en main, REGNARD, *Joueur*, V, 2. J'ai l'honneur de vendre quelquefois des dentelles et toutes sortes de pommades à Mme Dorimène; je viens de l'avertir que j'aurai tantôt un bon hasard; mais elle n'est point en argent, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || **6°** Risque. Je vois dans le hasard tous les biens que j'espère, CORN. *Rod.* I, 2. Je ne me suis voulu jeter dans le hasard Que.... ID. *Héracl.* II, 2. Je n'abandonne plus ma vie et ma puissance Au hasard de sa haine, ou de ton inconstance, ID. *Pomp.* IV, 1. La fortune fait les amis, la fortune les change bientôt; comme chacun aime par rapport à soi, cet ami de toutes les heures est au hasard, à chaque moment, de se voir sacrifié à un intérêt plus cher, BOSS. *Sermons*, *Char. frat.* 1. || Courir hasard, être en péril. Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard, CORN. *Cid*, III, 4. Mon honneur, qui m'est cher, y court trop de hasard, MOL. *Éc. des maris*, III, 2. Ma vie et mon amour tous deux courent hasard, RAC. *Mithr.* I, 5. || Mettre au hasard, mettre en hasard, faire courir péril, risque. Pourquoi mettre au hasard ce [le salut] que la mort assure? CORN. *Poly.* II, 6. Sans se mettre au hasard de s'égarer, ID. *Ex. de Nicom.* N'est-ce pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours de Madame, de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par les excès, eût mis en hasard sa modération? BOSS. *Duch. d'Orl.* Je me mets au hasard de me faire rouer [par les voitures], BOIL. *Sat.* VI. Il mit peu de chose au hasard, MONTESQ. *Espr.* X, 14. Cette ligue le mit [Louis XI] au hasard de perdre sa couronne et sa vie, VOLT. *Mœurs*, 94. || Poétiquement, et aussi dans le style relevé, les hasards, les périls, et, en particulier, ceux des combats. Si l'espoir qu'aux bouches des hommes Nos beaux faits seront récités Est l'aiguillon par qui nous sommes Dans les hasards précipités, MALH. III, 1. Eux domptés [les taureaux], on entrait dans de nouveaux hasards, CORN. *Médée*, II, 2. Ce sang.... Qu'au milieu des hasards n'osait verser la guerre, ID. *Cid*, II, 9. Ce prince d'un sénat maître de l'univers.... Et qui voyait encore en ces derniers hasards L'un et l'autre consul suivre ses étendards, ID. *Pomp.* II, 2. Aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins, BOSS. *Louis de Bourbon*. Je sais qu'il ne se plaît qu'au milieu des hasards, RAC. *Poésies*, 1. Qui, fidèle à ses rois, vieilli dans les hasards, Avait du grand Henri suivi les étendards, VOLT. *Henr.* IX. || **7°** Au hasard, *loc. adv.* À l'aventure, sans réflexion, inconsidérément. Son amitié ne se donnait pas au hasard, FLÉCH. *Duc de Mont.* Mais la postérité d'Alfane et de Bayard, Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hasard, BOIL. *Sat.* V. Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre, BOIL. *Lutr.* V. Elle porte au hasard ses pas irrésolus, RAC. *Phèdre*, V, 5. Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? ID. *Athal.* II, 5. On marche au hasard pendant toute la vie, FÉN. *Tél.* XXIV. Des profanes humains la foule impitoyable Parle et juge en aveugle, et condamne au hasard, VOLT. *Tancr.* III, 6. || Au hasard de, au risque de. Le prince grec [Ulysse] au loup va proposer l'affaire : Il lui dit, au hasard d'un semblable refus : Camarade.... LA FONT. *Fabl.* XII, 1. Il voulait reprendre ses exercices ordinaires au hasard de retomber dans les mêmes maux, BOSS. *le Tellier*. Et tous les jours, en me promenant d'un bout de ma chambre à l'autre, je suis au hasard de tomber et de me casser la tête, BOIL. *Lett. à Brossette*, 3 janvier 1710. La paysanne choisit d'abord pour cet enfant la beauté et l'esprit avec une couronne, au hasard de quelque malheur, FÉN. *Fabl.* 28. *Histoire de Florise*. Quelques amis le reçurent [Lycophron], au hasard de désobéir au roi [Périandre], ID. *Périandre*. || Au hasard de la fourchette, se dit de certaines cuisines en plein vent, où, pour un prix, on piquait au fond d'une marmite ce qui se trouvait sous la fourchette. || Fig. et trivialement. Au hasard de la fourchette, advienne que pourra. || Au hasard que.... avec le subjonctif. Au hasard qu'il [le péché] vienne encore troubler votre paix, FLÉCH. *Serm.* II, 37. || **8°** Par hasard, *loc. adv.* Fortuitement. Si vous savez quelque chose par hasard, SÉV. 67. Le roi arrive ce soir à Saint-Germain, et par hasard Mme de Montespan s'y trouve aussi le même jour, ID. *Lett.* 8 juillet 1676. S'honorer d'un regard Que vous aurez sur eux fait tomber par hasard, RAC. *Brit.* II, 2. || De hasard, même signification. Un courrier allait de hasard retrouver Barbesieux en ce moment devant Namur, ST-SIM. 2, 36. || **9°** À tout hasard, *loc. adv.* À tout événement, quoi qu'il puisse arriver. À tout hasard ton cœur me restera; Fais ce que dois, advienne que pourra, MILLEV. *Le refr. du vieux temps*. || Dire quelque chose au hasard, à tout hasard, le dire sans être sûr de la vérité de ce qu'on dit ou sans y attacher de l'importance. || Jeter des propos au hasard, à tout hasard, mettre des propos en avant pour voir comment ils seront reçus. || Proverbe. Il faut donner, ou il faut laisser quelque chose au hasard, c'est-à-dire on ne peut tout prévoir.

— REM. **1.** Coup de hasard et coup du hasard se disent également; seulement, dans coup du hasard, il y a une personnification du hasard. || **2.** « Si par hasard vous faites telle chose.... terme si ancien qu'il ne se dit plus qu'entre le petit peuple, MARG. BUFFET, *Obser.* p. 73, 1668. » Les puristes condamnaient, comme on voit, mais à tort, la locution *par hasard*, bien qu'alors même elle fût employée par les meilleurs écrivains.

— SYN. **1°** HASARD, DESTIN, FORTUNE, SORT. Les trois mots destin, fortune, sort, ne sont examinés ici qu'en opposition à hasard; or tous les trois impliquent une idée de régularité ou d'intention; le destin est déterminé par un ordre immuable et fixé à l'avance; la Fortune est une déesse qui a ses intentions, fussent-elles aveugles et changeantes; le sort est aussi l'ensemble des événements considérés dans une certaine combinaison : Le sort qui toujours change Ne vous a pas promis un bonheur sans mélange, a dit Racine, *Iph.* I, 1. Mais hasard exclut ordre et intention; c'est l'ensemble des événements considérés indépendamment de toute espèce de causes et d'enchaînements. || **2°** LE FORTUIT, LE HASARD. Hasard est un accident qui survient à des choses projetées, ou, absolument, l'ensemble des événements fortuits. Le fortuit se prend dans une acception plus restreinte, et signifie abstraitement, l'ensemble des caractères du hasard.

— HIST. XIII[e] s. Comment le duc Godefroi fu requis de lever le siege de Hasart, où le jeu des dez fu trouvez. Il advint, ne demora guieres, que Rodoans, li sire de Halape [Alep], ot contens [querelles] et guerre à un suen baron qui estoit chastelein d'un chastel qui a non Hasart [El Azar], et sachiez que de là vint premierement li geus de hasart, et fu trovez li geus de dez qui einsint a non, GUILLAUME DE TYR, dans LABORDE, *Émaux*, p. 247. Ferri, li jeu de hasard À qui vous estes sougis, Vous a fait si droit musard, *Bibl. des chartes*, 4[e] série, t. V, p. 342. Gloutonie, la suer d'Outrage [la sœur d'Outrage, d'insolence].... Refet sovent le mortier bruire Et chiés Hasart le tavernier, RUTEB. II, 38. Par foi, dit saint Pierre, j'ai huit; Se tu jettes après hasart [six], J'aurai trois ames à ma part, *Fabliaux*, *St-Pierre et le jongleur*. Dist li jougleres : or getez. Volontiers, fit-il, esgardez; Je voi hasart [six], si com je cuit, *ib.* Senio dicitur numerus senarius, gallice *hasart*, J. DE GARLANDE, dans *Paris sous Philippe le Bel* p. 592. Garde-toi, povre douleureuse, De toi bouter à tel azard; Busche verte pas à pas ard, *Songe doré de la pucelle*, publié par CRAPELET. || XIV[e] s. En lieu de service divin Fault jetter hasart sur le vin [boire et jouer], *Modus*, f° LXIV. La sixiesme branche d'avarice si est le hazart : si est quant on joue aux dés pour gaigner l'argent d'autruy, *Ménagier*, I, 3. || XV[e] s. Lors dist l'un : gettez, c'est raison, Pour veoir qui le dez aura. Hasart beau dé or y parra [paraîtra], Dist cilz qui getta dix et huit, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 391. Sur la mer je ne veulx mie En hazart mettre ma vie, BASSELIN, LXI. Craindre de mettre son estat en hazard d'une bataille, COMM. II, 2. Et avant qu'il le souffrist, mettroit toutes choses en peril et en hazart, ID. IV, 8. La femme dudit Henry dit aux diz Robin et Gosselin : alez vous hors de ceans, vous n'estes que un hasart; et ledit Robin dist : je ne suis point hazart; celui est hazart qui joue sa femme aux dez, DU CANGE, *hazardor*. || XVI[e] s. Au hazard du combat, MONT. I, 15. Par hazard, ID. I, 214. Rien de noble ne se fait sans hazard [risques], ID. I, 134. Endurcissez le à la sueur et au froid, aux hazards, ID. I, 183. À celle fin qu'ilz aimassent mieulx essuyer le hazard de la bataille, AMYOT, *Sylla*, 36. À tout hazard, D'AUB. *Hist.* I, 265. Ce qu'art ne peut hazard l'achève, LEROUX DE

LINCY, *Prov.* t. II, p. 258. Hasard n'est pas sans danger, ID. *ib.* p. 304.

— ÉTYM. Bourguig. *asar;* provenç. espagn. et portug. *azar;* ital. *la zara, azzardo.* Beaucoup d'étymologies ont été proposées, toutes dénuées de preuves; la plus plausible est celle de M. Mahn: arabe, *sehar* et *sâr*, dé, et avec l'article *al*, *assahar*, *assar*. Mais, en l'absence de tout renseignement, il n'y a aucune raison pour rejeter l'opinion de Guillaume de Tyr, rapportée dans l'historique, à savoir que le *hasard* est une sorte de jeu de dés, et que ce jeu fut trouvé pendant le siége d'un château de Syrie nommé *Hasart*, et prit le nom de cette localité. On remarquera que Guillaume de Tyr est du temps des croisades et a vécu dans les lieux où elles se sont faites; on remarquera en outre que, primitivement, *hasart* signifie non pas dé en général, ce à quoi s'appliquerait l'étymologie de M. Mahn, mais un certain jeu de dés qui put mieux recevoir une dénomination accidentelle qu'une dénomination générale. Dans tous les cas on voit par l'historique que le sens primitif de *hasard* est un certain jeu de dés; de sorte que c'est le *hasard* jeu de dés qui a dénommé le *hasard*, chance, événement fortuit; et non l'événement fortuit qui a dénommé les jeux qui se jouent sans calcul. L'historique seul pouvait apprendre cet enchaînement des significations.

HASARDÉ, ÉE (ha-zar-dé, dée), *part. passé* de hasarder. || 1° Mis au hasard, au risque, en péril. Le salut du pays hasardé dans une bataille. Cinna n'est pas perdu pour être hasardé, CORN. *Cinna*, I, 2. Un sang hasardé pour Chimène, ID. *Cid*, V, 7. || 2° Tenté avec hasard, avec risque. Un effort hasardé avec peu de chance de succès. Un accord imprévu confondait nos soupirs, Et d'un mot échappé la douceur hasardée Trouvait l'âme en tous deux toute persuadée, CORN. *Suréna*, I, 1. || 3° Qui est peu sûr, qui n'a guère de garants. Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir que de troubler la paix par des plaintes hasardées, VOLT. *Lett. l'évêque d'Annecy*, 29 avr. 1768. Cette idée sur la cause du mouvement des planètes paraîtra moins hasardée lorsqu'on rassemblera toutes les analogies qui y ont rapport, BUFF. *Hist. natur. Preuves, Théor. terr. Œuv.* t. I, p. 195. C'est peut-être, César, un rapport hasardé, LEGOUVÉ, *Épichar. et Néron*, III, 4. || 4° Terme de littérature. Qui, étant en dehors de l'usage, court risque de n'être pas bien accueilli des connaisseurs. Il y a un mot dans votre ouvrage, qui est bien hasardé, LA BRUY. I. On ne veut plus rien que de nouveau, de brillant, d'extraordinaire, de hasardé, ROLLIN, *Traité des Ét. Disc. prél.* p. XCIJ, dans POUGENS. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques; on sacrifie des traits noblement hasardés auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1762. || 5° Blond hasardé, blond qui tire sur le roux. Il lui restait de ses anciens charmes un air un peu plus que hardi, qui réveillait merveilleusement la fadeur d'une blonde un peu hasardée, DUCLOS, *Confess. comte de ****, Œuv. t. VIII, p. 109, dans POUGENS. || 6° Se dit aussi d'une pièce de boucherie ou de gibier qui, trop gardée, commence à sentir. Gigot hasardé.

† **HASARDÉMENT** (ha-zar-dé-man), *adv.* Terme vieilli. D'une manière hasardée. Un homme par la main hasardément me prit, RÉGNIER, *Sat.* X.

HASARDER (ha-zar-dé), *v. a.* || 1° Exposer aux chances du hasard, du péril. L'exemple est dangereux et hasarde nos vies, CORN. *Nic.* IV, 2. Mais elle m'empêchait de hasarder ma tête, ID. *Hér.* IV, 4. Je hasarde mon dos, mes bras, mes jambes, mon corps, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* III, 1. Je hasarderais pour vous quelque chose de plus que la raillerie du public, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 18 mars 1700. Un trône que Porus devait moins hasarder, RAC. *Alex.* III, 2. Narbal ne jugea pas à propos, pendant la vie de Pygmalion, de faire venir Baléazar; il aurait tout hasardé pour la vie du prince et pour la sienne propre; tant il était difficile de se garantir des recherches de Pygmalion, FÉN. *Tél.* VIII. François Ier voulait frapper un plus grand coup; il hasardait la chrétienté pour se venger de l'empereur, VOLT. *Ann. de l'emp. Charles Quint*, 1537. Quoi! regretter encor cette chaîne honteuse! Hasarder la victoire ayant tant combattu! ID. *Zaïre*, IV, 1. || Risquer de perdre. Mes amis me peuvent hasarder sans me perdre, me peuvent fâcher, me pourraient offenser impunément, BALZ. *Lett. à Conrart*, 21 juillet 1653. || Hasarder un paquet, l'envoyer par une voie qui n'est pas sûre. J'aurai les deux paquets ensemble à Nantes : je n'ai point voulu les hasarder par une route incertaine, puisqu'elle dépend du vent, SÉV. *Lett.* 8 *mai* 1680. || Fig. et familièrement. Hasarder le paquet, mettre au hasard quelque chose, faire épreuve, après avoir longtemps hésité. Hasardons le paquet, poussons notre pointe, *Recueil de pièces com.* dans LE ROUX, *Dict. comique*. || Hasarder quelque chose ou quelqu'un à..., l'exposer à. Et je viens vous chercher pour vous prendre en ma garde, Pour ne hasarder pas en vous la majesté Au manque de respect d'un grand peuple irrité, CORN. *Nicom.* V, 7. C'est à moi d'obéir puisque vous commandez; Mais voyez les périls où vous me hasardez, ID. *Pol.* I, 4. .... te dire À quels troubles ce choix hasarderait l'empire, ID. *Pulch.* IV, 2. L'ardeur de vous revoir l'a hasardée aux flots; Elle a pris après vous la route de Colchos, ID. *Toison d'or*, II, 1. || 2° Tenter hasardeusement, témérairement. Par là, vous pouvez juger qu'il n'y a rien que je ne hasardasse pour vous faire souvenir de moi, puisque je vous hasarde vous-même, vous que je tiens chère et précieuse entre toutes les choses du monde, VOIT. *Lett.* 31. Au lieu de hasarder une bataille générale, BOSS. *Hist.* III, 5. Gardez de hasarder cette attaque soudaine, VOLT. *Brutus*, III, 2. || 3° S'exposer à, braver. À peine ils touchent le port, Qu'ils vont hasarder encor Même vent, même naufrage, LA FONT. *Fabl.* X, 15. Les ambassadeurs anglais [près de Pierre I], qui n'avaient pas le pied marin pour hasarder les échelles de cordes, s'excusèrent d'y monter, ST-SIM. 54, 144. || 4° Émettre avec crainte et comme chose hasardeuse. Je ne demande plus que pour de si beaux feux Votre absolu pouvoir hasarde un je le veux, CORN. *Tite et Bérén.* V, 4. Il [Charles XII] montrait avec le doigt à M. Fabrice les endroits qui le frappaient [dans un livre français]; mais il n'en voulait lire aucun tout haut, ni hasarder jamais un mot en français, VOLT. *Charles XII*, 5. Je sens que je hasarde une prière vaine, ID. *Orphel.* V, 2. J'ai remis entre les mains de Votre Excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation et de la mort du czarovitz [le fils de Pierre Ier], ID. *Lett. Schouvalof*, 9 nov. 1761. || 5° Terme de littérature et de beaux-arts. User de quelque chose qui, n'étant pas encore établi, court hasard de choquer les connaisseurs. Hasarder une expression, une phrase, une façon de parler. || 6° *V. n.* Tenter le hasard. On s'égare assez souvent quand on s'écarte du chemin battu; mais on ne s'égare pas toutes les fois qu'on s'en écarte; quelques-uns en arrivent plus tôt où ils prétendent, et chacun peut hasarder à ses périls, CORN. *Agés. Préf.* Hasardons; je ne vois que ce conseil à prendre, ID. *Théod.* I, 3. Quand on voit tout perdu, craint-on de hasarder? ID. *Tite et Bérén.* I, 3. Si je hasarde trop de m'être déclarée, J'aime mieux ce péril que ma perte assurée, ID. *Sertor.* V, 1. Soit que, près du rivage, Il n'osât pas hasarder davantage, LA FONT. *Cal.* On ne ferait jamais rien dans ce monde, dans aucun genre, si on ne hasardait pas un peu, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1746 (t. LXX, p. 383). || Hasarder de, avec un infinitif. Denrées qui se vendent très-bien à dix, vingt et trente lieues, et qu'on laisse perdre parce qu'on n'ose hasarder de les transporter, VAUBAN, *Dîme*, p. 32. La régence de Stockholm hasarda de demander de l'argent à la France épuisée, dans un temps où Louis XIV n'avait pas même de quoi payer ses domestiques, VOLT. *Russie*, II, 4. Si tôt que quelques soldats hasardaient d'aller puiser de l'eau, ID. *ib.* II, 1. || 7° Se hasarder, *v. réfl.* Courir hasard, s'exposer à un danger. On se hasarde à tout quand un serment est fait, CORN. *Œdipe*, II, 1. Les pluies ont été et sont encore si excessives, qu'il y aurait eu de la folie à se hasarder, SÉV. 13. Mais mon père défend que le roi se hasarde, RAC. *Athal.* V, 1. || Faire une démarche délicate. Je veux bien toutefois encore m'y hasarder [à faire une demande], CORN. *Pomp.* IV, 2. || Se hasarder à, suivi d'un infinitif. Tenter hasardeusement, avec quelque péril. Des Français, habitants de Moscou, se hasardent à sortir de l'asile qui, depuis quelques jours, les dérobe à la fureur du peuple : ils confirment la fatale nouvelle [le projet d'incendier Moscou], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Se hasarder de, même sens, bien qu'aujourd'hui moins usité. Ceux qui se hasardaient de faire passer les chevaux, VAUGELAS, *Q. C.* X, 1. Si quelqu'un se hasarde de lui emprunter quelques vases, LA BRUY. *Théophraste*, XVIII. Je me hasarde de dire qu'il se peut faire qu'il y ait au monde plusieurs personnes connues ou inconnues.... ID. II. || 8° Être hasardé. Le combat se hasarde maintenant. Je veux, pour vous sauver, que mes jours se hasardent, QUINAULT, *Mort de Cyrus*, II, 4. ....Prenez garde, Combien à l'enfermer [une personne agitée] son repos se hasarde, TH. CORN. *Berger extrav.* I, 3. || Proverbe. Qui ne hasarde rien n'a rien, c'est-à-dire il faut un peu de hardiesse si l'on veut réussir.

— SYN. HASARDER, RISQUER. Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du succès. Le second menace d'une mauvaise issue. À chances égales, on hasarde; avec du désavantage, on risque. Vous hasardez en jouant contre votre égal; vous risquez contre un joueur plus habile. La raison même hasarde; la passion risque, ROUBAUD.

— HIST. XIVe s. Que les dits douze clercs tiennent les escrits de la dite Chambre secrets, et qu'ils ne soient si hasardez de les porter hors, DU CANGE, *hazardor*. || XVe s. Jehan le Picart qui ne servoit d'autre bien que de hazarder [jouer aux dés], taverner et bordeler, ID. *ib.* || XVIe s. Je hasarderois bien ma vie Près de la bouche des canons, Si, au lieu de poudre ou de plomb, Ils sont chargés de Malvoisie, J. LE HOUX, V. Le capitaine qui se hasarde trop, AMYOT, *Pélop.* 3. Hazarder la bataille, ID. *Arist.* 28-29.

— ÉTYM. *Hasard.*

† **HASARDEUR** (ha-zar-deur), *s. m.* Celui qui hasarde.

— HIST. XIVe s. Et celui qui joue as dez, le hasardeur, ou qui acquiert par jeux semblables, ORESME, *Eth.* III. || XVe s. Pipeur ou hezardeur de dez, VILLON, *Ballade de bonne doctrine*.

HASARDEUSEMENT (ha-zar-deû-ze-man), *adv.* D'une manière hasardeuse, avec péril.

— HIST. XVIe s. Il avoit pris cette place avec dixhuit hommes, et hazardeusement, D'AUB. *Hist.* I, 264. Et l'autre, lent et consideratif comme un Fabius, opina hazardeusement, LANOUE, 651. Ils [les parents] ne sont capables ny de chastier les faultes [d'un enfant], ny de le veoir nourry grossierement comme il fault et hazardeusement, MONT. I, 164. Nous raisonnons hazardeusement et inconsideréement, ID. I, 358.

— ÉTYM. *Hasardeuse*, et le suffixe *ment*.

HASARDEUX, EUSE (ha-zar-deû, deû-z'), *adj.* || 1° Qui se hasarde volontiers. Les barbares avaient espéré que le roi, qui était hasardeux, y serait pris, VAUGEL. *Q. C.* 332. Si vous étiez moins hasardeux, j'aurais plus de repos, SÉV. 135. Je crains votre humeur hasardeuse; je ne me fie ni à vous, ni à M. de Grignan, ID. 138. De quel genre te faire, équivoque maudite Ou maudit? car sans peine, aux rimeurs hasardeux, L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux, BOIL. *Sat.* XII. Un homme que la perte trouble et intimide, que le gain rend trop hasardeux, VAUVEN. *Du jeu.* Le marquis, homme tout simple, peu hasardeux dans le discours, n'osera jamais aventurer la déclaration, MARIVAUX, *le Legs*, 3. || Substantivement. Ils se gouvernent par le discours de la raison qui conclut à l'utile et au certain, et ne vivent pas selon l'institution morale qui se propose l'honnête et le hasardeux, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Sus, sus, Mars et le sort aiment les hasardeux, MAIR. *Soliman III*, 15. || 2° Qui tente des choses hasardeuses, qui n'est pas prudent. C'est un médecin trop hasardeux, D'ABLANCOURT, *Apophth.* p. 554, dans RICHELET. || 3° Où il y a du hasard, du danger. Il sut bien se tirer d'un pas si hasardeux, CORN. *Hor.* IV, 2. Mais, suivant d'Achillas le conseil hasardeux, Vous n'en gagnez aucun et les perdez tous deux, ID. *Pomp.* I, 1. Que le sort de tels esprits est hasardeux! BOSS. *Reine d'Anglet.* Il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux, ID. *le Tellier.* L'épreuve en [de la vie privée] est hasardeuse pour un homme d'État; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, ID. *ib.* Ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fût jamais [celle de Nordlingen], ID. *Louis de Bourbon.* Napoléon, réduit à de si hasardeuses conjectures, arrivait tout pensif à Vereia, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || 4° Terme de littérature. Qui sort de l'usage et est au hasard de choquer les connaisseurs. Traiter tout noble mot de terme hasardeux, BOIL. *Épît.* X.

— HIST. XVIe s. Et a tousjours esté conseil hasardeux de.... MONT. II, 7. Je tiens moins hazardeux d'escrire les choses passées que presentes, ID. I, 103. Il faict bien piteux et hazardeux despendre d'un aultre, ID. IV, 97. Personnage hasardeux oultre mesure, et hardy sans discretion ès perils de la guerre, AMYOT, *Pélop.* 1. Il commencea tousjours despuis à charger avec ceste bende en ses plus

grandes et plus hazardeuses batailles, ID. *ib.* 35. .... De tant d'hazardeux hommes qu'il avoit, n'en trouva aucun pour subir ce peril, D'AUB. *Hist.* III, 31.

— ÉTYM. *Hasard.*

† **HASARDISE** (ha-zar-di-z'), *s. f.* Néologisme. Action hasardée. Je me suis décidé à tenter seul la chance; eh bien! cette hasardise m'a réussi.

† **HASCHISCH** (ha-chich), *s. m.* || 1° Nom donné aux feuilles du chanvre indien (*cannabis indica, L.*), que l'on fait sécher pour les mâcher ensuite ou les fumer. En Orient, le haschisch se nomme aussi herbe des fakirs. || 2° Préparation enivrante faite avec ce végétal. Le haschisch jette dans un narcotisme pendant lequel se produisent des illusions étranges et des images fantastiques, pleines d'extase et de ravissement.

— ÉTYM. Arabe, *hachich*, herbe sèche.

HASE (ha-z'), *s. f.* La femelle du lièvre. J'ai fait élever des lapins avec des hases et des lièvres avec des lapines, mais ces essais n'ont rien produit, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 121. || Il se dit aussi de la femelle d'un lapin de garenne. || Populairement et fig. Vieille femme qui a fait beaucoup d'enfants.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *haso*, lièvre; allem. mod. *Hase;* angl. *hare;* sanscr. *çaça*, lièvre, de *çaç*, sauter.

† **HASSART** (ha-sar), *s. m.* Espèce de hache qui a le tranchant arrondi. Haches, hassarts, serpes et coins de fer, le 100 pesant payera 8 sous, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XIII[e] s. Et come à sele à chaceor Le hausart et l'escorcheor, *Partonop.* v. 5127.

— ÉTYM. Norm. *hansart.* Origine inconnue.

HAST (ast'), *s. m.* Nom peu usité de la lance. Clodion et Mérovée tenaient à la main, en guise de torches, l'hast enflammé de deux piques rompues, CHATEAUBR. *Mart.* II, 2. || Arme d'hast, toute arme emmanchée au bout d'un long bâton, comme la pique, la hallebarde.

— HIST. XVI[e] s. Et s'il ne l'eust requis de la vie, il l'eust assommé de l'ast, CARLOIX, VI, 5. Armes d'ast, aultrement de long bois, comme hallebardes, etc. ID. X, 11.

— ÉTYM. Voy. HASTE 1; provenç. *ast.*

HASTAIRE (ha-stê-r'), *s. m.* Synonyme de hastat, beaucoup plus usité. L'histoire parthique de Callimorphe, médecin des hastaires de la sixième légion, D'ABLANCOURT, *Lucien, comment écrire l'histoire.*

— ÉTYM. Lat. *hastarius*, de *hasta*, lance (voy. HASTE 1).

† **HASTAT** (ha-sta), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Soldat armé d'un javelot. L'infanterie romaine se composait de hastats, princes et triaires; les hastats occupaient la première ligne.

— ÉTYM. Lat. *hastatus*, de *hasta*, lance.

1. **HASTE** (ha-st'), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité. Longue lance. || 2° Terme de numismatique. Javelot sans fer ou sceptre long, qui est l'attribut des divinités bienfaisantes. || 3° Terme d'épigraphie. La barre verticale dans les F, les P, les R, etc. Les hastes de l'M, de l'N.

— HIST. XI[e] s. Entre ses poinz [il] teneit s'anste fraisnine [de frêne], *Ch. de Rol.* LV. || XII[e] s. Hanste [il] ot mout fort, li fers fu acerez, *Ronc.* p. 36. Droites les astes aus bons espiés moulus, *ib.* p. 45. || XIV[e] s. Pourveu de espée, hate.... qui sont armes defendues, DU CANGE, *hasta.* || XV[e] s. Adonc prit le comte par la haste la banniere, FROISS. II, II, 67. Durand Jarrie portant à son col une haste ou aguillade pour toucher les beufz, DU CANGE, *hasta.*

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *asta;* portug. *aste;* du lat. *hasta;* sanscr. *hasta*, main; Eug. Burnouf supposait que le passage du sens de main à lance avait eu lieu à cause de la forme du fer de lance, semblable à une main allongée dont les doigts sont rapprochés. Il n'est pas sûr que *haste* ou *aiguillade* soit le latin *hasta;* ce pourrait être un nom verbal de *hâter.*

† 2. **HASTE** (ha-st'), *s. f.* Anciennement, broche à faire rôtir, et, par catachrèse, pièce de viande rôtie.

— HIST. XIII[e] s. Levez-vos sus, dame Hersent, Fetes li un petit de haste [broche, rôti] De deus roignons et d'une rate, *Ren.* 249. Qui me tient que je ne vous froisse Les os cum poussin en paste, A ce pestel [pilon] ou à cest haste? *la Rose*, 9400. || XIV[e] s. La haste menue, c'est la rate, *Ménagier*, II, 5. ....Pour les cuisines Fault poz, paelles, chauderons, Cramaulx, rostiers et sausserons, Broches de fer, hastes de fust, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 491.

— ÉTYM. *Haste* 1, ainsi dit par assimilation de forme. A la différence de la *broche*, qui était en fer, la *haste* paraît avoir été en bois.

HASTÉ, ÉE (ha-sté, stée), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui a la figure d'un fer de pique, exemple : feuille de l'oseille ou du liseron des champs. || 2° *S. m.* Nom d'un lutjan, du genre des *pristipomes* (poissons), voy. PIQUE 4.

— ÉTYM. *Haste* 1.

† **HASTIFOLIÉ, ÉE** (ha-sti-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont hastées.

— ÉTYM. *Haste* 1, et le lat. *folium*, feuille.

† **HASTIFORME** (ha-sti-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'une lance; qui est en forme de pique.

— ÉTYM. *Haste* 1, et *forme.*

† **HATCHETINE** (ha-tchè-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui se trouve dans des minerais de fer d'Angleterre.

1. **HÂTE** (hâ-t'), *s. f.* Activité à faire, promptitude à faire. Vous avez trop de hâte, PASC. *Prov.* 16. Cet empressement, cette hâte, pour arriver où personne ne vous attend, cette agitation dont la curiosité est la seule cause, vous inspire peu d'estime pour vous-même, STAEL, *Corinne*, I, 2. || Avoir hâte, avoir une grande hâte, avoir grande hâte, avoir extrêmement hâte, être très-pressé. Il me semblait que j'avais une extrême hâte de partir, VOIT. *Lett.* 16. || A côté de *grande hâte*, on dit aussi *grand'hâte* (voy. GRAND). Semeï de Bahurim, fils de Gera, de la tribu de Benjamin, vint à grand' hâte avec ceux de Juda au-devant du roi David, SACI, *Bible, Rois*, I, XIX, 6. || Si vous avez hâte, courez devant, se dit à un homme impatient ou qui fait l'empressé. || En hâte, avec hâte, *loc. adv.* Promptement, en diligence. Il partit en grande hâte. Que de ces lieux maudits en hâte elle s'exile, CORN. *Œdipe*, V, 10. Elle y revint à grande hâte, STAAL, *Mém.* t. I, p. 152 (éd. 1821). || A la hâte, *loc. adv.* Avec précipitation. Je lui dresse un bûcher à la hâte et sans art, CORN. *Pomp.* V, 1. Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore A la hâte.... LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Nous avons été très-contents de vos remarques sur les Horaces; beaucoup moins de celles de Cinna, qui nous ont paru faites à la hâte, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 8 sept. 1761. || Proverbe. Mieux vaut bonne attente que mauvaise hâte, c'est-à-dire il vaut mieux attendre une bonne occasion que de se presser et en saisir une mauvaise.

— HIST. XIII[e] s. Pourquoi m'as envoyée en grant haste et en coite? *Berte*, XXIX. Car qui est pleins de fole haste A la fois son bon tans en gaste, *Blonde et Jehan*, 1521. || XV[e] s. Et le fit on armer en grand haste, FROISS. I, I, 110. || XVI[e] s. Le coup pour la haste n'ayant pas esté bien asséné, MONT. II, 33. Duicts à faire cinq lieues en cinq heures, et six s'il y avoit haste, ID. II, 96. Couvrir un logis à la haste et le fortifier, ID. IV, 6.

— ÉTYM. Wallon, *hâse;* de l'allem. *Hast;* anc. scand. *hastr.*

† 2. **HÂTE** (hâ-t'), *s. f.* Autre prononciation de *haste* 2.

HÂTÉ, ÉE (hâ-té, tée), *part. passé* de hâter. || 1° Qu'on fait aller vite. Une civilisation hâtée par des circonstances favorables. Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche, BOIL. *Lutrin*, I. L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête, ID *ib.* V. || La saison est hâtée, elle est plus avancée qu'elle ne devrait. || 2° Qu'on fait dépêcher. Hâté par des ordres pressants. Le silence des soldats, hâtés du froid, de la faim et de l'ennemi, était profond, CHATEAUBR. *Mémoires*, t. V, p. 100. || 3° Qui a hâte. Il est extrêmement hâté. Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée, BOIL. *Art p.* I. || Se dit, en un sens analogue, des choses qui pressent. Cet ouvrage est hâté. Nous sortions, il s'agit d'un fait assez hâté, MOL. *Éc. des mar.* III, 5.

† **HÂTÉE** (hâ-tée), *s. f.* Terme de serrurier. Barre qui est coudée et contre-coudée d'équerre.

† **HÂTELET** (hâ-te-lè), *s. m.* || 1° Petit ustensile en forme de petite broche dont on se sert pour assujettir de grosses pièces de viande à la broche. || 2° Petite broche du métier des fabricants d'étoffes de soie.

— ÉTYM. Diminutif de *hâte* 2.

† **HÂTELETTES** (hâ-te-lè-t'), *s. f. pl.* Terme de cuisine. Petits morceaux délicats que l'on fait cuire à la brochette avec un hâtelet.

— ÉTYM. Dimin. de *hâte* 2; norm. *hâtelet*, tranche de porc rôti.

HÂTER (hâ-té), *v. a.* || 1° Rendre plus rapide, plus prompt, plus prochain. Hâter les progrès des arts. Et pour avancer tout, hâte cet entretien, CORN. *Nicom.* I, 4. Le fils d'Agamemnon vient hâter son supplice [d'un enfant], RAC. *Andr.* I, 4. Quand je devrais du ciel hâter l'arrêt fatal, ID. *Brit.* III, 4. J'écrivis en Argos pour hâter ce voyage, ID. *Iphig.* I, 1. Vous hâterez cet avenir par vos désirs, MASS. *Carême, Avenir.* Des assassins trop lents il veut hâter les coups, VOLT. *Henr.* II. Je hâte de mes vœux et voudrais différer L'instant que mon amour doit craindre et désirer, C. DELAV. *Paria*, IV, 1. || Hâter le pas, marcher plus rapidement. || Terme de chasse. Le cerf hâte son erre, le cerf fuit très-vite. || Absolument. Il faut hâter, car il faut qu'elles [des religieuses] aient pour cela plusieurs années de profession, PASC. *Lett.* 6 juin 1653. || Terme de manége. Hâtez! expression dont l'écuyer se sert pour avertir l'élève qui fait des voltes que son cheval se ralentit. || 2° Terme de jardinage. Favoriser le développement des fleurs ou des fruits d'une plante sans lui nuire. || Hâter les fruits, en avancer la maturité. || 3° Faire dépêcher. Hâter la besogne, le dîner. En arrêter le cours [de la vie d'un vieillard] Ne serait que hâter la parque de trois jours, CORN. *Cid*, I, 7. Je te hâterai bien si je prends un bâton, SCARR. *Jodelet*, III, 3. Que l'on coure avertir et hâter la princesse, RAC. *Théb.* I, 1. || Il se dit avec de et un infinitif. Hâte-le de subir cette juste ordonnance, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, V, 8. Hâtez à votre gré ce secours de descendre, CORN. *Toison d'or*, V, 3. || Fig. On l'a bien hâté d'aller, on lui a fait une rude réprimande, on l'a corrigé. Le cocher, qui n'était pas satisfait d'un seul coup de fouet, le hâta d'aller de plusieurs autres, SCARR. *Rom. com.* II, 15. || Fig. Hâter d'aller signifie aussi faire mourir plus vite. Il était fort malade; ce chagrin l'a hâté d'aller. || 4° Se hâter, *v. réfl.* Faire diligence. Il [Dieu] a fait ce que dit le Sage : il s'est hâté; en effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli; il s'est hâté de la tirer [Madame] du milieu des iniquités, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle se hâte trop, Burrhus, de triompher, RAC. *Brit.* IV, 3. Hâtons-nous l'un et l'autre D'assurer à la fois mon bonheur et le vôtre, ID. *Bajaz.* II, 1. Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie; Qui sait si nous serons demain? ID. *Ath.* II, 9. || Sans complément verbal. Alors que je les mande, ils doivent se hâter, CORN. *Attila*, I, 1. Je me suis hâté et j'ai crié de bonne heure, parce que j'ai beaucoup espéré en vos promesses, SACI, *Bible, Ps.* CXVIII, 147. ....Il laisse la tortue Aller son train de sénateur; Elle part, elle s'évertue, Elle se hâte avec lenteur, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Moitié secours des dieux, moitié peur, se hâtant, Sur un mont assez proche enfin ils arrivèrent, ID. *Phil. et Baucis.* Hâtez-vous lentement; et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Aimons donc, aimons donc! de l'heure fugitive Hâtons-nous, jouissons; L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive, Il coule et nous passons, LAMART. *Méd.* I, 13.

— SYN. HÂTER, ACCÉLÉRER. Ces deux mots ne sont synonymes que dans des locutions de ce genre : hâter le pas, accélérer le pas; hâter le développement, accélérer le développement. Tous deux signifient rendre plus rapide, faire aller plus vite; il ne paraît y avoir aucune différence de sens; la seule différence est dans l'emploi, accélérer étant un verbe plus récent et ayant quelque chose de technique.

— HIST. XI[e] s. [Il] Met sei sur pied et de courre se haste, *Ch. de Rol.* CLXVI. || XII[e] s. Oliviers voit la mort le va hastant, *Ronc.* p. 92. Je prierai à Deu qu'il se hast del vengier Les mals e les injuries e le grant reprovier Que tu e li tuen funt.... *Th. le mart.* 76. Ainz tierce l'endemain l'ala treis feiz haster Li messagiers le rei, rova le à curt aler, *ib.* 49. || XIII[e] s. Dont pristrent conseil qu'il envoieroient à l'encontre du conte Looys de Blois et de Chartain pour lui haster et crier merci, VILLEH. XXXII. Mandez lui qu'à moi [il] vienne; hastez que on le quiere, *Berte*, XII. Car forment le hastoit [il avoit hâte] de la chose achever, *ib.* XVII. Or donc, hastés que vous ne soyez pierchute [aperçue], *Chr. de Rains*, p. 6. Ha solaus, por Diex, car te heste, Ne sejorne, ne ne t'areste, *la Rose*, 2513. Et le [la] cortoisie qu'il pot fere en justichant à celi qui est ses amis, si est de li haster son droit, se il a droit, BEAUM. 33. || XV[e] s. La tierce bataille s'en alla droit au comte de Haynaut, et l'eurent aussi presque surpris, et le hasterent de si près, qu'à peine peurent estre ses gens armez, FROISS. I, I, 49. Et s'en revint en la salle pour haster le diner, ID. I, I, 167. Tant se sont combatus qu'il n'y a celuy qui ne soit las et travaillé; le chevalier a si grant chault que à peu qu'il ne meurt d'angoisse; car Hector le haste si durement qu'il luy convient perdre la place,

Lancelot du lac, t. II, f° 54, dans LACURNE. || XVI° s. La pluspart des philosophes ont ou prevenu par desseing, ou hasté et secouru leur mort, MONT. I, 295. Haster son pas, ID. II, 105. Il [Jupiter] me [moi Mercure] haste si fort, et me donne tant de choses à faire à ung coup, que j'oublie l'une pour l'autre, DESPER. *Cymbal.* 74. Elle tira longuement aux traicts de la mort, jusques à ce que, Bacchilides la hastant d'achever, elle mesme finablement s'estouffa, AMYOT, *Lucull.* 32. Qui trop se haste en cheminant, en beau chemin se fourvoye souvent, COTGRAVE. Plus je me haste, plus je me gaste, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 248.

— ÉTYM. *Hâte* 1; wall. *hâster*.

† **HÂTEREAU** (hâ-te-rô), *s. m.* Ancien terme de cuisine. Tranche de foie de porc, poivrée, salée et grillée.

— ÉTYM. Diminutif de *haste* 2.

HÂTEUR (hâ-teur), *s. m.* Anciennement, nom d'un officier de cuisine de la bouche du roi, qui était chargé du soin du rôt.

— HIST. XIII° s. Item asteurs quatre, qui prendront leur droit en la cuisine, DU CANGE, *asterius*. || XV° s. Potagiers, hasteurs, gens d'espices, tailleurs, cordouenniers, secretaires, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 378.

— ÉTYM. *Haste* 2.

HÂTIER (hâ-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des hâ-tié-z élégants), *s. m.* Grand chenet de cuisine, à plusieurs crochets de fer sur lesquels on appuie les broches. [Un gigot] Accompagné de maint et maint pigeon, L'un au hâtier, les autres au chaudron, LA FONT. *Rem.*

— HIST. XIII° s. Deus hastiers firent de plançons De codre.... *Ren.* 922. Après à la cuisine [il] court, Où il avoit à plenté kueus [cuisiniers], Qui orent aguisié à keus [pierre à aiguiser] Leurs coutiaus pour faire hastiers, *Bl. et Jeh.* 1598. || XV° s. Trouverent plus de trois cens chaudieres faites de cuir à tout le poil, pendues dessus le feu, pleines de chair et d'eau pour faire bouillir, et plus de mille hastiers pleins de pieces de chair pour rostir, FROISS. liv. I, p. 22, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Haste* 2.

HÂTIF, IVE (hâ-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui devance le temps, en parlant de ce qui est susceptible d'accroissement. Croissance hâtive. Esprit hâtif. La puberté est toujours plus hâtive chez les peuples policés, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Qui est en avance. Fruit hâtif. || 3° Qui produit avant le temps. Terrain hâtif. Il y a des arbres hâtifs dans le jardin de notre Époux, BOSS. 1er *serm. Assompt.* 2. Un printemps doux et, par conséquent, une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 133. || Pois hâtifs, choux hâtifs, etc. terme de jardinage pour désigner les variétés qui produisent plus tôt que l'espèce. || 4° Qui hâte (emploi rare). Les fouets hâtifs sont déployés, J. B. ROUSS. dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— SYN. HÂTIF, PRÉCOCE. Ce qui est précoce est mûr avant le temps. Ce qui est hâtif marche vers la maturité avec plus de rapidité. La seule différence entre ces mots est que hâtif indique plus particulièrement le mouvement de développement; précoce l'état de développement.

— HIST. XI° s. De sa parole ne fut mie hastifs, *Ch. de Rol.* X. La bataille est merveilluse et hastive, *ib.* CXXIV. || XII° s. Baron, dit li cuens Hues, ne soiez si hastif, *Sax.* XXIV. || XIII° s. Ja di que cil est chetis Qui aimme, s'il n'est hastiex De joïr et volentiex, *Anç. poésies fr.* Vatic. f° 154, dans LACURNE. || XIII° s. Juga par hastive sentence Apius que, sans atendence, Fust la pucele au serf rendue, *la Rose*, 5645. Li baillis qui est trop hastis de reprendre, ou qui se tourmente et courrouce de ce qu'il oit, n'a poir de bien retenir ce qui est proposé devant li en jugement, BEAUM. I, 5. Se le seignor n'a besoin hastif de chevaliers por afaire d'armes, *Ass. de Jér.* I, 260. || XIV° s. Doubtant qu'il ne les villenast et tuast, parce qu'il estoit homme moult perilleux et hastis, DU CANGE, *hastivia*. || XV° s. Tant fut ceste mutation hastive et soubdaine, COMM. III, 8. Si ne vous vueillez troubler, gentil chevalier, du langage de la pucelle; car coustumierement elles sont hastives de parler, *Perceforest*, t. V, f° 3. || XVI° s. Hatif [précoce], AMYOT, *Fab.* 3.

— ÉTYM. *Hâter*; Berry, *hâti*. Palsgrave remarque, p. 10, que le féminin, écrit *hatifve*, se prononçait *hatife*.

† **HÂTILLE** (hâ-ti ll', *ll* mouillées), *s. f.* Ancien terme de cuisine. Morceau de porc frais bon à rôtir, boudin, saucisse. || Fig. Donner de la hâtille à quelqu'un, lui donner des coups de bâton.

— ÉTYM. Diminutif de *haste* 2. *Hâtille* est usité en Normandie au sens de tranche de porc frais.

HÂTIVEAU (hâ-ti-vô), *s. m.* Poire lisse qui mûrit une des premières. || Pois hâtif.

— HIST. XVI° s. Pour avoir des roses de hastiveau ou fort primeraines, convient avancer les roziers par la chaleur de fumier, O. DE SERRES, 552.

— ÉTYM. *Hâtif*.

HÂTIVEMENT (hâ-ti-ve-man), *adv.* || 1° Avant le temps ordinaire. Il a fait venir ces fruits hâtivement. || 2° En hâte. Il partit hâtivement.

— HIST. XII° s. Hastivement li est cheüz as piez, *Ronc.* p. 69. || XIII° s. Et se vos ne les secorés hastivement, il sont pris et mort, VILLEH. CLXX. || XIV° s. La richesse hastivement venue, hastivement s'en va, *Ménagier*, I, 9.

— ÉTYM. *Hâtive*, et le suffixe *ment*.

HÂTIVETÉ (hâ-ti-ve-té), *s. f.* Croissance hâtive. Il y a des fruits estimables pour leur hâtiveté, et d'autres pour leur tardiveté, LA QUINTINYE, *Jardins*, dans RICHELET.

— HIST. XIII° s. Se mes serjans, par sa folie ou par hastiveté, meffet en cas de crieme, BEAUM. XXIX, 3. || XIV° s. Meu de chaude oole [colère] et de hastiveté, fery d'une dague qu'il portoit le dit Provençal, DU CANGE, *hastivia*. || XV° s. Acomplir aucune hastiveté qui après vous tourneroit à blasme et en venisiez à tard au repentir, *Perceforest*, t. V, f° 54. || XVI° s. Picrocholle, à grande hastifveté, passa le gué de Vede, RAB. *Garg.* I, 28.

— ÉTYM. *Hâtif*.

† **HATTELET** (ha-te-lé), *s. m.* Voy. HÂTELET.

† **HATTI-CHÉRIF** (ha-ti-ché-rif), *s. m.* Ordonnance signée du sultan ou qui renferme quelques mots de son écriture.

— ÉTYM. Arabe et turc, *hatt-i-cherif*, seing du noble, et, particulièrement, rescrit impérial.

† **HÂTURE** (hâ-tu-r'), *s. f.* Plaque de fer triangulaire, qui fait saillie sur une serrure.

† **HAU** (hô), *interj.* Terme de chasse. Hau, il bat l'eau, s'emploie pour appeler la meute, quand le cerf est dans l'eau.

HAUBAN (hô-ban), *s. m.* || 1° Terme de marine. Tout cordage dont la fonction est d'assujettir les mâts dans le sens latéral ou contre la chute vers l'avant, tandis que les étais les garantissent de la chute vers l'arrière. Les haubans, parfois isolés, sont le plus souvent rapprochés par paires se réunissant non à la tête du mât, mais plus bas, d'un septième environ de la longueur, à l'endroit appelé le ton, LEGOARANT. || Faux hauban, se dit de deux couples de haubans qui servent accidentellement dans un gros temps, pour soulager l'effort des haubans du grand mât et du mât de misaine. || 2° Terme de construction. Gros cordage qui sert à assujettir une chèvre ou toute autre machine à élever des fardeaux.

— HIST. XII° s. Estrems traire, hobens fermer [rendre fermes], *Brut*, v. 11488.

— ÉTYM. Flamand, *hobant*, pour *hoofband*, de *hoof*, tête, et *band*, lien : lien de la tête, du sommet du mât; un cordage qui entoure la tête du mât ne pouvait être mieux nommé que bande de tête.

† **HAUBANER** (hô-ba-né), *v. a.* Terme de marine et construction. Assujettir un mât, une chèvre, etc. avec des haubans.

HAUBERGEON (hô-bèr-jon), *s. m.* Petit haubert. || Proverbe. Maille à maille se fait le haubergeon, c'est-à-dire en travaillant constamment, mais peu à peu, on mène à bout un travail.

— HIST. XIV° s. Armez de cotes à leurs tailles Et de bons auberjons à mailles, DU CANGE, *halsberga*. || XV° s. Quand il avoit lancé et il pouvoit sacher en fichant le havet en plates ou en haubergeon, FROISS. I, I, 135. || XVI° s. [Gargantua] vouloit que maille à maille on fist les haubergeons, RAB. *Garg.* I, 11.

— ÉTYM. *Haubert*.

HAUBERT (hô-bèr; le *t* ne se prononce et ne se lie jamais : un hô-bèr à l'épreuve; au pluriel, l's ne se lie pas : des hô-bèr à l'épreuve ; cependant plusieurs la lient : des hôbèr-z à l'épreuve), *s. m.* Sorte d'ancienne cuirasse. || Cotte de mailles à manches et gorgerin que portaient autrefois quelques seigneurs. || Fief de haubert, le plus noble fief après ceux de dignité et immédiatement au-dessous des baronies. Depuis qu'il n'y a plus ni fief ni haubert ; qu'affranchis, peu s'en faut, de l'antique servitude, nous travaillons pour nous quand l'impôt est payé, nous ne saurions chômer qu'à nos propres dépens, P. L. COUR. *Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser*.

— HIST. XI° s. Halberz vestus, alquanz [quelques] haumes fermez, *Ch. de Rol.* LIII. || XII° s. Son auberc endossé, *Ronc.* p. 19. Guiteclins le fiert si que l'auberc lui dechire, *Sax.* X. Se vus alez einsi l'espée traite à curt, Vostre hauberc vestu, en main vostre behurt [lance], Entre vus et le rei e ire e graigne en surt, *Th. le mart.* 36. || XIII° s. Et deivent estre armés, ou champ, de hauberc et de chauces de fer et de heaume à visiere, *Ass. de Jér.* I, 170. || XVI° s. Tous gentilshommes ayants haute justice ou plain fief de haubert, CARLOIX, IX, 30.

— ÉTYM. Provenç. *ausberc*; ital. *usbergo*; de l'anc. h. allem. *halsberc*; anglo-sax. *healsbeorg*; anc. scand. *hâlsbiörg*, de *hals*, cou, et *berc*, protection, allem. mod. *bergen*, cacher.

† **HAUDRIETTE** (hô-dri-è-t'), *s. f.* Nom de religieuses de l'ordre de l'Assomption de Notre-Dame, fondé par la femme d'E. Haudry, l'un des secrétaires de saint Louis.

† **HAULÉE** (hô-lée), *s. f.* Terme de pêche. Filet plus grand que la bastude.

† **HAUSE** (hô-z'), *s. f.* Voy. HANSE 2.

HAUSSE (hô-s'), *s. f.* || 1° Ce qui sert à hausser. Mettre une hausse à des chaussures. || 2° Terme d'artillerie. Espèce de targette graduée, adaptée à la culasse d'un canon, et qui, se haussant ou se baissant à volonté, sert à donner plus ou moins de portée à la pièce. Nous avions donné 13 millimètres de hausse. || Il y a aussi des fusils, des carabines à hausse. || La partie inférieure de chaque flasque d'un affût, lorsque ces flasques se composent de deux pièces d'assemblage. || 3° Terme rural. Partie d'une ruche qui est composée de plusieurs pièces superposées les unes aux autres. || 4° Terme de luthier. Petite pièce de bois qui se place à la poignée de l'archet, sous l'attache des crins, pour les éloigner de la baguette. || Terme de teinturier et de brasseur. Cercle que l'on place immédiatement sur le fond de la chaudière. || Petite pièce que le fondeur en caractères ajuste au manche à fondre, pour faire certaines lettres plus hautes que les autres. || 5° Seconde assise d'un fourneau à réverbère. || 6° Terme d'imprimerie. Papier que l'on colle sur le tympan, aux endroits où il faut renforcer la pression, afin que l'impression vienne également. || 7° Terme de finance. Mouvement d'augmentation de valeur dans le cours soit des effets publics, soit des denrées et marchandises. Les fonds sont en hausse. Les banquiers spéculent sur la hausse et sur la baisse. Il s'est enrichi à la hausse. J'aime mieux lui parler de la hausse de nos fonds publics, qui est incroyable depuis que le nouveau contrôleur général est en place, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 mai 1775. || Jouer à la hausse, parier avec quelqu'un que des effets publics ou autres valeurs, cotés maintenant à la bourse à tel cours, auront un prix plus élevé à certaine époque déterminée; le joueur à la hausse perd, s'il y a baisse, une somme relative à celle qu'il eût gagnée dans l'hypothèse contraire; c'est ce qu'on nomme différence. || 8° Anciennement. Enchère. Je mettrai ma hausse tout d'un coup quand il s'agira d'adjudication, RICHELET. || 9° *S. f. pl.* Planches mobiles que l'on superpose sur les vannes pour hausser le niveau des eaux.

— HIST. XVI° s. Le seigneur bailli, lieutenant ou sergent, peut recevoir autant de hauces et rencheres qu'on lui offre jusques au pouce de la chandelle, *Coust. génér.* t. II, p. 918.

— ÉTYM. Voy. HAUSSER.

HAUSSÉ, ÉE (hô-sé-sée), *part. passé* de hausser. Rendu plus haut. Un mur haussé de trois pieds. || Élevé, porté en haut. Je vis de votre amant la visière haussée, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. Trois fois sur Pélion tous ces monstres horribles Virent l'Ossa haussé par leurs efforts pénibles, MALFIL. *Génie de Virg. Géorg.* || Terme de blason qui se dit du chevron et de la fasce, quand ils sont placés plus haut qu'à l'ordinaire.

† **HAUSSEBECQUER** (hô-se-bè-ké), *v. a.* Vieux mot qui signifiait se moquer. Mépriser la vierge Marie, haussebequer les saints, *Statuts synodaux de M. le Gouverneur, évêque de St-Malo*, titre 21 (en 1618).

— HIST. XVI° s. Et desormais le colosse pipeur Pour sa hauteur ne fait seulement peur Qu'au simple sot, et non à l'homme sage, Qui haussebeque et mesprise l'ouvrage, RONS. 951.

— ÉTYM. Anc. subst. *hausse-bec*, moquerie, proprement action de hausser le bec en signe de moquerie.

HAUSSE-COL (hô-se-kol), *s. m.* || 1° Autrefois grande pièce de fer qui couvrait la poitrine et les épaules des officiers d'infanterie et qui les défendait contre toutes sortes d'armes. M. de Brissac me fit remarquer un hausse-col, sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III était gra-

vée, RETZ, II, 139. Le maréchal de Grammont installait ces colonels en leur donnant un hausse-col doré, VOLT. *Louis XIV*, 29. || 2° Aujourd'hui, petite plaque dorée, en forme de croissant, que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou lorsqu'ils sont de service. Pour toutes les armes qui s'en servent, le hausse-col est en cuivre doré; mais par exception il porte au milieu un ornement argenté dans quelques corps dont l'épaulette est blanche, LEGOARANT. || 3° Espèce de colibri, de fourmilier, de guêpier, d'alouette, de merle et de pie. || *Au plur.* Des hausse-cols. L'Académie écrit ainsi; mais on pourrait écrire aussi des hausse-col.

— HIST. XV° s. Il estoit armé d'une petite salade ronde et avoit la visiere couverte et armée d'un petit haussecol de maille d'acier, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 299, dans LACURNE. || XVI° s. Elle se vint jetter à genoux devant son espoux qui n'avoit encores que le hausse-cou et le corselet, et le desarma par ses prieres, D'AUB. *Hist.* II, 30. Sa troupe le trouva abatu sous son cheval mort, et les espées qui lui cherchoient le deffaut du hausse-col, ID. *ib.* III, 261.

— ÉTYM. *Hausser*, *col*.

HAUSSEMENT (hô-se-man), *s. m.* || 1° Action de hausser, d'élever quelque chose. Le haussement d'un mur. || Un haussement d'épaules, mouvement qu'on fait par dédain ou par mépris. || 2° Fig. Le haussement des monnaies, augmentation de leur valeur numéraire. La banque était épuisée; ce haussement de la valeur numéraire des espèces acheva de la décrier, VOLT. *Dict. phil. Banque.* || Haussement du prix des denrées, enchérissement. || 3° Le haussement de la voix, action de parler d'une voix plus forte.

— HIST. XVI° s. ....Tascher à rendre le salaire des serviteurs le plus petit qu'on pourra, pour la consequence du haussement tous-jours prejudiciable au mesnager, O. DE SERRES, 41.

— ÉTYM. *Hausser*.

† **HAUSSE-PIED** (hô-se-pié), *s. m.* || 1° Ce qui sert à hausser le pied, ce qui aide, soutient, élève. || Fig. J'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition n'était pas le hausse-pied de quelque négociation souterraine, RETZ, *Mém.* t. II, liv. 3, p. 287, dans LACURNE. || 2° En un sens opposé, ce qui fait lever le pied, ce qui attaque, renverse. Nous résolûmes de donner au Mazarin ce que M. de Bouillon appelait un hausse-pied, c'est-à-dire de l'attaquer encore personnellement, RETZ, II, 373. || 3° Terme de chasse. Sorte de piége à nœud coulant pour prendre le loup et d'autres animaux nuisibles. || 4° Terme de fauconnerie. Nom qu'on donne à l'oiseau qui attaque le premier un héron dans son vol. || Sorte de sacre, oiseau qui a souvent une patte en l'air. || *Au plur.* Des hausse-pied ou pieds.

— HIST. XVI° s. Cela leur fut comme un haulsepied et montoir pour parvenir à grands grades et à bien grands biens, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 396, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hausser*, *pied*.

† **HAUSSE-QUEUE** (hô-se-keue), *s. m.* || 1° Bergeronnette ou lavandière. On dit aussi hochequeue. || 2° Coquille univalve. || *Au plur.* Des hausse-queue ou queues.

HAUSSER (hô-sé), *v. a.* || 1° Rendre plus haut. Hausser un mur, une maison. Je ne doute pas que, si quelque capitaine des grands grenadiers lit jamais cet ouvrage, il ne hausse de deux grands pieds au moins les bonnets de sa troupe, VOLT. *Micromégas*, ch. 5. || 2° Lever en haut. Hausser le bras. Il hausse la visière de son casque. Je saute à bas du lit, je cours à la fenêtre, J'ouvre et hausse la vue, et ne vois rien paraître, RACAN, *Bergeries*, *Alcidor*, I, 1. Pour se corriger d'un défaut qu'il avait contracté par une mauvaise habitude, qui était de hausser continuellement les épaules, il [Démosthène] s'exerçait debout dans une espèce de tribune fort étroite où pendait une hallebarde, afin que, si dans la chaleur de l'action ce mouvement venait à lui échapper, la pointe de cette hallebarde lui servît d'avertissement et de punition, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 534, dans POUGENS. || Hausser les épaules, les lever en signe de dédain, de mépris. Vous, qui me prétendez faire passer pour sot, En me haussant l'épaule et faisant la grimace, MOL. *Éc. des femmes*, IV, 2. Le roi le vit [Cavalier, un des chefs des protestants révoltés dans les Cévennes], et haussa les épaules, VOLT. *Louis XIV*, 36. || On dit dans le même sens: hausser le dos. Pourquoi hausser le dos? est-ce qu'on parle en fat? MOL. *Éc. des femmes*, IV, 2. || On dit aussi quelquefois: hausser les épaules de pitié, de mépris. || Fig. et familièrement. Hausser le coude, boire beaucoup. Adieu, quand vous voudrez, nous hausserons le coude; Si je vous y tenais, nous boirions à ravir, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 6. || On dit dans le même sens: hausser la gourde, hausser le gobelet; et, populairement, hausser le temps, locution qui vient peut-être de ce qu'on dit: le temps est haut, pour signifier: les nuages sont hauts, il n'y a pas menace de pluie, de sorte que hausser le temps signifierait rendre le temps beau, gai, en buvant. || Terme de chasse. Hausser le nez à son limier, lui faire rapprocher une vieille voie. || 3° Terme de marine. Hausser un vaisseau, s'en approcher afin de le reconnaître. On dit de même: hausser une côte, un phare, etc. || Cette locution vient de ce qu'en approchant d'un vaisseau, d'une côte, on semble hausser ces objets qui de moment en moment paraissent plus grands. || 4° Terme de potier. Hausser un plat, une assiette, étendre la matière du centre à la circonférence. || Terme d'orfévrerie. Élargir une pièce en lui donnant de la profondeur. || 5° Fig. Augmenter. Plus vous me faites voir d'amour et de mérite, Plus vous haussez le prix des trésors que je quitte, CORN. *Tois. d'or*, III, 3. Le paysan [en Angleterre] n'a point les pieds meurtris par des sabots, il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux, ni de couvrir son toit de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impôts l'année d'après, VOLT. *Dict. phil. Gouvernement anglais.* La compagnie, ayant rempli cet engagement, haussa son dividende à sept, et ensuite à huit, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 39. || Hausser la monnaie, le prix des monnaies, en augmenter la valeur numéraire. Il [Pierre le Grand] avait été réduit à la mauvaise ressource de hausser les monnaies; remède qui ne guérit jamais les maux d'un État, VOLT. *Charles XII*, 8. || 6° Rendre plus fort, en parlant de la voix. Mais à peine il revit, qu'elle, haussant la voix: Je n'ai pas résolu de mourir à ton choix, Dit-elle.... CORN. *Théod.* V, 8. Je n'ai qu'à faire un pas et hausser la parole.... ID. *Tite et Bérén.* II, 1. Contre qui as-tu haussé la voix et élevé tes yeux insolents? SACI, *Bible, Isaïe*, XXXVII, 23. Après quelques moments haussant un peu la voix: Dans Thèbes, reprit-elle, on conte qu'autrefois.... LA FONT. *Filles de Minée.* Sans éveiller d'écho sonore, J'ai haussé ma voix faible encore, V. HUGO, *Odes*, II, 10. || 7° Terme de musique. Faire que les sons rendus soient plus aigus, en parlant d'instruments. Hausser une guitare. || Hausser le diapason, prendre pour note du diapason une note plus élevée. || Hausser le ton d'un morceau de musique. || Fig. Hausser le ton, prendre un ton de commandement, de menace, élever ses prétentions. Cette manière de commander avec douceur et avec fermeté, et de répondre en peu de paroles sans hausser le ton, MAINTENON, *Lett. à Mme de....* 30 sept. 1693. || 8. Fig. Donner plus de force, en parlant du cœur, du courage. Cette place lui a bien haussé le cœur. || 9° *V. n.* Devenir plus haut, plus élevé. La rivière a haussé. || Avoir une épaule qui hausse, avoir une épaule plus haute que l'autre. || Terme de marine. La terre hausse, le navire hausse, nous nous rapprochons de la terre, de tel navire. || Fig. et familièrement. Hausser d'un cran, augmenter d'une petite quantité. Son crédit n'a pas haussé d'un cran. || Fig. Prendre une valeur plus grande. Les prix ont haussé. La rente continue à hausser. On se plaignait que tous les acheteurs allaient à eux, et qu'ils faisaient hausser le prix du grain, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 1. || Fig. Hausser d'un ton, prendre un ton de supériorité, de menace. || 10° Se hausser, *v. réfl.* Se rendre plus grand. Se hausser sur la pointe du pied. || Fig. C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse, c'est un homme tranquille qui ne s'émeut pas facilement. || Fig. Se hausser, tâcher de paraître avoir plus de mérite, plus de crédit, etc. qu'on n'a. || 11° Être haussé. Cela se baisse et se hausse à volonté. || Le temps se hausse, il s'élève, il s'éclaircit. || Fig. Arriver au point de. Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés, Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez, Quand la capacité de son esprit se hausse À connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse, MOL. *Femmes sav.* II, 7.

— HIST. XII° s. Li emperere en hauce le menton, *Ronc.* p. 12. || XIII° s. Or entendés come grans domages ce fu, quant il ne furent avec aus [eux] ajousté; tousjors mais en fust crestienté haucie, VILLEH. C. L'une se hauce, et ses voisines Se tiengnent vers la terre enclines, *la Rose*, 5781. Por ce ne demorra pas, quant li uns vaurra [voudra] haucier se [sa] meson, qu'il ne le [la] hauce et que cascuns n'ait se goutiere par devers soi, BEAUM. XXIV, 22. Et vraiement, fist le chevalier, vous le comparrez [paierez], et lors il hauça sa potence et feri le juif les l'oye [lez l'ouie, près l'oreille], JOINV. 198. Hom vrais est cil qui tient le mi entre celui qui use ventance et monstre qu'il face grans choses et se hauce plus qu'il ne doit, et entre celui qui se desprise et humilie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 291. || XIV° s. Il vente d'un froi vent qui à haucier s'est pris, Et il pluet malement en accroissant tous dis, *Guescl.* 18235. || XV° s. Adonc l'autre hausse et de bon poing charge sur le visage de sa compagne, LOUIS XI, *Nouv.* C. Haussez [remontez d'un cran à la crémaillère] ce pot, de par Dieu! — Eh bien! dit-elle, je le hausserai [encherirai], je le mets à sept sols; est-ce assez haut? ID. *ib.* XCVII. || XVI° s. Pour avoir haulsé la main ou baissé la teste, MONT. I, 49. Il meit des cailloux dans cette cruche jusques à ce qu'il eust faict haulser l'huile plus prez du bord, ID. II, 176. Ayant les habitans haulsé et bien remparé les murailles.... AMYOT, *Cam.* 3. Le lac commencea à s'enfler et se haulser à vue d'œil, ID. *Cam.* 5. Comme l'un haulsoit une hache pour luy en donner sur la teste, ID. *ib.* 47. Le vent haulsa la mer par telle violence, que.... ID. *Sertor.* 10. Il se voulut lever de là; car le cœur luy haulsoit, et commencoit à s'esmouvoir et attrister jusqu'aux larmes, CARLOIX, II, 11. Ce grand capitaine eut pour lieutenant à sa compagnie de cent hommes d'armes Dom Diego de Quiñones, qui lui haussa bien la main [l'assista] en ses combats et victoires, et de vray luy fut bon et brave lieutenant, BRANT. *Cap. estr.* t. I, p. 102, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *se heucher*; provenç. *alsar*, *ausar*; espagn. *alzar*; ital. *alzare*, d'un verbe bas-lat. fictif *altiare*, de *altus*, haut (voy. HAUT).

† **HAUSSET** (hô-sè), *s. m.* Pièce de bois qui sert à retenir le chevalet des couteliers.

— ÉTYM. *Hausser*.

† **HAUSSIER** (hô-sié), *s. m.* Terme de bourse. Spéculateur qui joue à la hausse sur les fonds publics, qui cherche à en faire hausser le cours.

— ÉTYM. *Hausse*.

HAUSSIÈRE (hô-siè-r'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Cordage commis avec des torons au nombre de trois ou quatre. || On dit aussi aussière, et, par corruption, hansière. Les câbles de son avant rompirent; et, comme il [le vaisseau] n'était plus retenu que par une seule hansière, il fut jeté sur les rochers à une demi-encâblure du rivage, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 2° Terme de pêche. Se dit, en Provence, d'une bordure de filet que l'on attache au bout des filets déliés.

— ÉTYM. Angl. *hawser*, haussière. Le français vient-il de l'anglais, ou plutôt l'anglais ne vient-il pas du français, formé de *hausser*, dérivation qui peut convenir à tout cordage?

† **HAUSSOIR** (hô-soir), *s. m.* ou **HAUSSOIRE** (hô-soi-r'), *s. f.* Clôture mobile d'une écluse. On relève le haussoir pour laisser travailler le moulin.

— ÉTYM. *Hausser*.

† **HAUSTELLÉ, ÉE** (hô-stèl-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Muni d'un haustellum, ou suçoir. || *S. m. pl.* Les haustellés, insectes de la famille des haustelles.

— ÉTYM. *Haustellum*.

† **HAUSTELLES** (hô-stè-l'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'insectes diptères dans laquelle sont rangés ceux qui ont un haustellum ou suçoir saillant.

† **HAUSTELLUM** (hô-stèl-lom'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom scientifique du suçoir chez les insectes.

— ÉTYM. Lat. *haustellum*, diminutif de *haustrum*, pompe, de *haurire*, puiser.

HAUT, AUTE (hô, hô-t'), *adj.* || 1° Qui a une étendue considérable depuis un point inférieur jusqu'à un point supérieur. || 2° Qui est situé au-dessus, en parlant de choses les unes par rapport aux autres. || 3° Qui s'élève haut. || 4° Qui est à un niveau supérieur, en parlant des cours d'eau ou des régions. || 5° Qui est relevé, dressé. || 6° Profond. || 7° Terme de musique. Aigu, élevé. || 8° Retentissant, qui s'entend au loin, en parlant de la voix. || 9° Qui a de l'éclat, en parlant des couleurs. || 10° Éloigné dans le temps. || 11° Il se dit des personnes qui occupent les premiers rangs dans la société. || 12° Grand, excellent, distingué dans son genre. || 13° Ardu à comprendre, à saisir. || 14° Qui a de l'élévation morale et de la fierté. || 15° En mauvaise part, excessif en son genre. || 16° Il se dit des cartes qui ont le plus de valeur. || 17° Il se dit des prix. || 18° *S. m.* Élévation, hauteur. || 19° Montagne, éminence. || 20° Le faîte, le sommet, la

partie supérieure. || 21° Le haut du jour. || 22° Le haut, la partie supérieure de la ville. || 23° Le haut et le bas. || 24° Dans la musique, les notes élevées. || 25° *Adv.* Dans la partie la plus haute. || 26° Haut, en termes de manége. || 27° Haut le pied. || 28° À un rang élevé, à un point élevé. || 29° Dans les temps passés. || 30° En termes de musique, dans un ton haut. || 31° À haute voix. || 32° Terme de jeux. Couper haut. || 33° Monter haut, s'élever à une dépense considérable. || 34° En haut. || 35° D'en haut. || 36° En haut de. || 37° Là-haut. || 38° Ici-haut. || 39° Par en haut. || 40° Par haut. || 41° Par haut et par bas.

1° Qui a une étendue considérable depuis un point inférieur jusqu'à un point supérieur. Un haut clocher. Cet homme est haut de six pieds. J'espère que vous mettrez notre taille [Voiture était très-petit] en honneur; ce sera elle désormais qui sera estimée la riche, et vous nous relèverez par-dessus ceux qui se croient plus hauts que nous, VOIT. *Lett.* 52. Le cheval étant aussi haut de jambes qu'il [Ragotin] en était court, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, BOSS. *Henri de Bourbon.* Un fourbe cependant, assez haut de corsage, BOIL. *Sat.* XI. La ville de Syracuse était devenue un désert, où l'herbe était crue si haute que les chevaux y paissaient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 329, dans POUGENS. On voit ces hauts remparts élevés par Cyrus, VOLT. *Scythes*, IV, 2. Il croyait de sa cime [d'une montagne] observer la campagne Et voir flotter aux vents les drapeaux bourguignons; Mais en vain il franchit une immense étendue, Toujours un mont plus haut vient arrêter sa vue, MASSON, *Helv.* II. || Haut dais, voy. DAIS. || Haute futaie, voy. FUTAIE. || Arbres à haute tige, voy. TIGE. || Haute bruyère, espèce de bruyère à haute tige dont on fait des balais. || Haut cru, expression employée anciennement dans le sens de haut lieu, haut pâturage. Bœufs de haut cru, se disait des bœufs destinés au travail ou manifestant peu d'aptitude à un engraissement précoce, parce qu'ils étaient supposés devoir se trouver exclusivement dans les contrées élevées ou montueuses. || Terme de l'Écriture sainte. Les hauts lieux, montagnes ou collines où l'on sacrifiait à Baal. Jéhu sur les hauts lieux enfin osant offrir Un téméraire encens que Dieu ne peut souffrir, RAC. *Athal.* III, 6. || Terme de marine. Ce bâtiment est haut de bord, son bord est fort élevé au-dessus de l'eau. Bâtiment de haut bord, anciennement tout bâtiment qui naviguait au long cours, aujourd'hui les vaisseaux de ligne seulement, par opposition à bâtiments de bas bord (locution qui n'est pas usitée), les galères, galiotes, brigantins, frégates et tous les navires latins. || 2° Qui est situé au-dessus, en parlant de choses les unes par rapport aux autres. Le plus haut étage d'une maison. Les hautes voiles d'un vaisseau. Les hautes régions de l'air. Au plus haut degré. Le cavalier monta avec la dame par un grand escalier dans une salle haute, SCARRON, *Rom. com.* I, 9. || Le temps est haut, les nuages sont élevés, de sorte qu'il n'y a pas à craindre la pluie. || Le haut bout d'une chambre, d'une table, la place la plus honorable, parce qu'autrefois ce bout était en effet plus élevé que l'autre et le plus éloigné de la porte. Le czar s'assit dans le fauteuil du haut bout, le régent dans l'autre, ST-SIM. 487, 140. || Les hautes latitudes, les latitudes qui s'avancent vers le pôle, s'éloignent de l'équateur, ainsi dites à cause de l'opinion ancienne qui représentait le nord comme plus élevé que le midi. || Haut, se dit aussi de la différence de niveau entre des lieux qui dominent et une partie plus basse, plaine ou autre. La ville haute. Là ils s'arrêtent et se resserrent; Français et Italiens, tous défendent avec acharnement les issues hautes de la ville, et les Russes, enfin rebutés, reculent et se concentrent sur la route de Kalougha, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || 3° Qui s'élève haut. Oiseaux de haut vol. L'aigle a le vol très-haut. || Fig. Prendre un vol trop haut, s'élever plus haut qu'on ne doit, faire plus de dépense qu'on ne peut. || Terme de fauconnerie. Haut vol ou haute volerie, chasse du faucon sur les hérons, les grues, etc. || 4° Qui est à un niveau supérieur, en parlant des cours d'eau ou des régions considérées par rapport au niveau de la mer. La haute Allemagne. La haute Égypte. Il part tous les ans de la ville de Maroc, capitale de l'État, une caravane, qui va chercher de l'or dans la haute Guinée, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 8. || Le haut-allemand, dialecte allemand parlé originairement dans le sud de l'Allemagne et devenu la langue littéraire de ce pays. || Haut-allemand, se dit quelquefois comme allemand pour chose inintelligible. Mes heures Qui, depuis cinquante ans dites journellement, Ne sont encor pour moi que du haut-allemand, MOL. *le Dép.* II, 7. || Les hautes Pyrénées, les hautes Alpes, partie centrale de la chaîne, celle qui est la plus éloignée de la mer. || Quand ces expressions deviennent un nom de département, on met une majuscule à haut et un trait d'union. Les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes. || Le haut Rhin, la haute Garonne, la haute Loire, la haute Marne, etc. la partie de ces cours d'eau qui est du côté de la source. || Quand ces expressions deviennent un nom de département, on met une majuscule à haut et un trait d'union. La Haute-Marne. Le préfet du Haut-Rhin, etc. || La haute Seine, toute la partie de la Seine qui est au-dessus de Paris jusqu'à la source, par opposition à basse Seine, qui désigne le cours de la Seine depuis Paris jusqu'à la mer. || 5° Qui est relevé, dressé. Marcher la tête haute. Courir sur son adversaire l'épée haute. Ce cheval porte la tête haute. Ils s'avancent au son des trompettes altières, Ils portent l'arme haute, ils baissent les bannières, Et passent sous les yeux de leur fier souverain, MASSON, *Helvét.* VIII. Et de ses escadrons la formidable masse S'ébranle l'arme haute et vole sur sa trace, ID. *ib.* || Fig. Il peut aller partout la tête haute, le front haut, se montrer partout sans rien craindre. || Haut à la main, qui lève la main, qui frappe pour se faire obéir; et fig. Être haut à la main, être arrogant, hautain. .... Que leur autorité démesurée les avait rendus si hauts à la main et si présomptueux, qu'il n'y avait loi ni magistrat qu'ils n'eussent la hardiesse de fouler aux pieds, MALH. *le XXXIII^e liv. de Tite Live*, ch. 46. || Terme de manége. Tenir la bride haute, la tenir courte. || Fig. Tenir la bride haute à un jeune homme, lui laisser peu de liberté. || On dit dans le même sens: Tenir la main haute à quelqu'un, ne lui rien passer. Je tiens qu'il faut un peu lui tenir la main haute, Afin que son esprit reconnaisse sa faute, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 1. La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main haute, obéir à ses lois, MOL. *Fem. sav.* II, 6. || Tenir la main haute dans une affaire, se rendre difficile sur les conditions. || Avoir la haute main dans une affaire, dans une société, y dominer. Le sens est différent suivant que haute est devant ou après main. || Terme de blason. Épée haute, épée droite. || Terme de botanique. Radicule haute, radicule tournée vers le sommet du fruit. || Terme de chasse. Hautes erres, voies du relevé du cerf. || Un cerf va de hautes erres quand il y a plusieurs heures qu'il est passé. || 6° Profond. L'eau est fort haute en tel endroit. || Dont l'eau est plus élevée, qui a plus d'eau qu'à l'ordinaire. Les eaux sont hautes. La rivière est haute. || La marée, la mer est haute, se dit de la marée quand elle est à son plus haut point. || Hautes marées, se dit de marées plus fortes que les autres. Nous sommes à l'époque des hautes marées. || La haute mer, la pleine mer, la mer loin du rivage. || La mer est haute, signifie aussi la mer est agitée, c'est-à-dire que les vagues y ont beaucoup de hauteur. Alors, la tempête était haute, Nous combattîmes côte à côte, Tous deux, moi barque, toi vaisseau, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 9. || 7° Terme de musique. Élevé, aigu. Ton haut. Sons hauts. || Haut, se dit des instruments dans le même sens. Cette flûte est trop haute, elle est plus haute que l'instrument qui donne le la ou que le diapason; on l'accorde en allongeant ou raccourcissant le corps de pompe. On dit de même: La chanterelle de votre violon est trop haute, trop haute d'un quart de ton. || Fig. et familièrement. Prendre le haut ton, le prendre d'un ton haut, sur un ton haut, sur le haut ton, prendre un ton fier, menaçant, arrogant. Quoi! fallait-il fulminer et le prendre d'un ton si haut pour abattre si peu de chose? BOSS. *la Vallière.* || 8° Retentissant, qui s'entend au loin, en parlant de la voix. Avoir la voix haute, la parole trop haute. De hauts cris. Réciter à haute voix. Une montagne en mal d'enfant Jetait une clameur si haute.... LA FONT. *Fabl.* V, 10. L'armée à haute voix se déclare contre elle, RAC. *Iphig.* V, 6. || Fig. et familièrement. Jeter, pousser les hauts cris, se récrier, se plaindre hautement. Cette mesure fit jeter les hauts cris. || On dit aussi: Crier les hauts cris. Je le trouvai criant les hauts cris, SÉV. 32. || Familièrement. Nous n'avons jamais eu ensemble une parole plus haute que l'autre, nous n'avons jamais eu de querelle ensemble. Nous n'avons jamais eu une parole plus haute que l'autre au sujet de Mahomet, VOLT. *Bababec.* || Avoir la parole haute, parler fièrement. Si nous avions l'esprit de nous faire valoir, Les femmes n'auraient point la parole si haute, MOL. *le Dép.* IV, 2. Mon maître a très-souvent la parole si haute, Il est si suffisant.... DESTOUCH. *Glor.* IV, 4. || On dit dans le même sens: Être haut en parole; Avoir le verbe haut. || Faire haute profession de, avoir publiquement la prétention de. Ils ont trouvé le moyen de surprendre des esprits qui, dans toute autre matière, font une haute profession de ne se point laisser surprendre, MOL. *Tart.* 2^e *placet au roi.* || Messe haute, par opposition à messe basse. On dit plutôt: messe chantée ou grande messe. || 9° Terme de peinture et de teinture. Couleurs hautes, celles qui ont de l'éclat, de la vivacité, comme le rouge, le vermillon, le bleu, etc. || Dans le langage général. Être haut en couleur, avoir le teint très-coloré. Sa fille Cunégonde, âgée de dix-sept ans, était haute en couleur, fraîche, grasse, VOLT. *Cand.* I. || 10° Éloigné dans le temps. Une haute antiquité, une antiquité fort reculée. Le haut moyen âge, la partie du moyen âge la plus rapprochée de l'invasion des barbares. || Le haut empire, voy. EMPIRE 3. || Carême haut, carême tardif, qui ne commence qu'au mois de mars. Vous ne ferez autre chose tous ces jours gras, et vous avez beau vous dépêcher de vous divertir, vous n'en trouverez pas sitôt la fin; nous avons le carême bien haut, SÉV. 407. || Fig. Mettre le carême bien haut, exiger des choses difficiles. || Mettre le carême bien haut, signifie aussi promettre des choses qui n'arriveront pas de longtemps. || Il nous donne le carême bien haut, il prend un long terme, il veut nous faire bien attendre. || 11° Haut, se dit des personnes qui occupent les premiers rangs de la société. Très-haut et très-puissant prince, Très-haute et très-puissante princesse, titres donnés dans les actes et dans les monuments publics aux princes et aux princesses. Haut et puissant seigneur, Haute et puissante dame; Très-haut et très-puissant seigneur, Très-haute et très-puissante dame, titres donnés aux grands seigneurs, aux personnes d'une qualité relevée. J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, princesse d'Orléans, BOSS. *Duch. d'Orl.* L'éloge que je fais aujourd'hui de très-haut et très-puissant seigneur messire le Tellier.... ID. *le Tellier.* || Il se dit en parlant des bontés, de la bienveillance, de la protection qui émanent des princes, des souverains. Une haute protection. L'hommage particulier que je mets à ses pieds [de Sa Majesté] pour les hautes bontés dont elle m'honore, BUFF. *Min.* t. VI, p. 168. || Le Dieu très-haut, ou, substantivement, le Très-Haut (avec deux majuscules), Dieu. Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin, parce qu'il était prêtre du Dieu très-haut, SACI, *Bible, Genèse*, XIV, 18. Comment est-il possible que Dieu connaisse ce qui se passe, et le Très-Haut a-t-il véritablement la connaissance de toutes choses? ID. *ib. Ps.* LXXII, 11. Le Très-Haut vous a vus d'un regard d'indulgence, C. DELAV. *Paria*, II, 6. || En diplomatie. Les hautes puissances contractantes, se dit des princes souverains entre lesquels un traité se conclut. || Absolument. Hautes puissances, titre que prenaient les états généraux des Provinces-Unies. || Les hautes classes, les classes de la société qui tiennent le premier rang par leurs fonctions par leurs richesses, par leur naissance. La haute magistrature. Le haut commerce. La haute bourgeoisie. || La haute administration, les ministres et les hommes qui dirigent l'administration. || Haute police, voy. POLICE. || La chambre haute, la chambre des lords dans le parlement anglais, et la chambre des pairs en France, sous le gouvernement de la restauration et de Louis-Philippe. || Haute cour s'est dit, sous la monarchie de Louis-Philippe, de la chambre des pairs érigée en tribunal; il s'est dit aussi d'un tribunal institué en 1848 pour juger les ministres et les complots contre l'État. || Anciennement. Haute justice, la juridiction d'un seigneur dont le juge pouvait connaître de toutes causes, tant civiles que criminelles, excepté des cas royaux. || Seigneur haut justicier, seigneur auquel appartenait cette juridiction. Tout seigneur de fief haut justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion réformée, VOLT. *Louis XIV*, 36. || L'exécuteur de la haute justice, ou le maître des hautes œuvres, le bourreau. || Haut se dit aussi de la naissance, en parlant de la noblesse. Une personne de haut parage. À des partis plus hauts ce beau fils doit prétendre, CORN. *Cid*, I, 6. Vanter le faux éclat de sa haute naissance,

BOIL. *Sat.* V. Tout annonce à mes yeux votre haute naissance, VOLT. *Tancr.* III, 4. || Haut lieu, se dit aussi pour haut rang, haute noblesse. Aimer en trop haut lieu une dame hautaine, RÉGNIER, *Ép.* II. || En haut lieu, à la cour, chez le souverain. Cela a été dit en haut lieu. || **12°** Grand, excellent, distingué dans son genre. De hautes fonctions. Parvenir aux plus hautes dignités. Haute fortune. Haute estime. Haute réputation. Quoique je ne trouve pas dans mon esprit d'assez haute place pour elle [une dame], je la puis assurer que je l'y ai tenue toujours présente dans tout ce qui m'est arrivé, VOIT. *Lett.* 25. Don Rodrigue surtout n'a trait en son visage Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image, CORN. *Cid*, I, 1. Cette haute vertu qui règne dans votre âme.... ID. *ib.* II, 5. Mais parmi tes hauts faits sois-lui toujours fidèle, ID. *ib.* V, 7. Je veux une vengeance et plus haute et plus prompte, ID. *Méd.* IV, 5. Les bons esprits trouveront que vous avez fait un haut chef-d'œuvre de doctrine et de raisonnement en vos observations, ID. *Lett. apoloy.* Et je me rends, seigneur, à ces hautes bontés, ID. *Cinna*, V, 3. Rome vous permet cette haute alliance, ID. *Nicom.* I, 2. Prenez-en aujourd'hui la marque la plus haute, ID. *ib.* II, 2. Seigneur, c'est remporter une haute victoire Que de rendre un amant capable de me croire, ID. *ib.* V, 2. Pour voir votre vertu dans son plus haut éclat, ID. *ib.* V, 10. Sous un si haut appui [celui de Rome], nos rois humiliés N'ont été que sujets sous le nom d'alliés, ID. *Sertor.* II, 1. Et c'est ce que vient rendre à la haute vaillance Dont je ne fais ici que trop d'expérience, L'ardeur de voir.... ID. *ib.* III, 2. Ce généreux exploit, ces nobles sentiments, Méritent de ma part de hauts remercîments, ID. *ib.* V, 4. Elle a le cœur trop bas pour un si haut dessein, ROTR. *Antig.* IV, 4. Haut crédit, ID. *Bélis.* V, 2. Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi, LA FONT. *Fabl.* I, 4. L'un [Turenne], dès qu'il parut dans les armées, donna une haute idée de sa valeur, BOSS. *Louis de Bourbon.* Cette élection divine [de David] avait un objet plus haut que celui qui paraît d'abord, ID. *Hist.* II, 4. Dieu a mis quelque chose en nous.... qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité, ID. *Duch. d'Orl.* Oui, sans doute, une ardeur si haute et si constante Vous promet dans l'histoire une place éclatante, RAC. *Alex.* I, 2. Les feux de ses regards, sa haute majesté Font connaître Alexandre, ID. *ib.* III, 3. Souvent avec prudence un outrage enduré Aux honneurs les plus hauts a servi de degré, ID. *Esth.* III, 1. Le bonheur de le servir était, selon lui, une assez haute récompense pour ceux qui le servaient, FÉN. *Tél.* XVI. Pour les faibles humains quelles hautes leçons! VOLT. *Sémiram.* I, 1. Dès lors cette entreprise où il s'était si témérairement engagé [l'expédition de Moscou], terminée heureusement et à force d'audace, sera le fruit d'une haute combinaison; son imprudence sera sa grandeur, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Haut appareil, grande magnificence. || Terme de chirurgie. Haut appareil, une des manières de faire l'opération de la taille, dans laquelle on ouvre la paroi abdominale au-dessus du pubis; ainsi dit parce qu'il exige plusieurs instruments. || De haut goût, très-épicé. Ce mets est de haut goût. Qu'il [l'enfant] ne mange rien de haut goût qui l'excite à manger au delà de son besoin, et qui le dégoûte des aliments plus convenables à sa santé, FÉN. *Éduc. filles*, ch. 3. || C'est un cadet de haut appétit, voy. CADET. || Terme de chasse. Chien de haut nez, chien dont l'odorat est excellent. || Le haut mal, l'épilepsie, ainsi dit à cause de la gravité de cette affection. Fagon, sujet aux atteintes du haut mal, était un méchant sujet en termes de chirurgie, ST-SIM. 99, 57. || Haute pression, voy. PRESSION. || Une haute température, une grande chaleur. Le fer ne fond qu'à une haute température. || Familièrement. Emporter quelque chose de haute lutte, voy. LUTTE. || **13°** Ardu à comprendre, à saisir. Ils répugnent à notre doctrine, parce qu'elle leur semble trop haute, BOSS. *1er sermon, Dim. de la passion, préambule.* Rendez-vous attentifs; voici le nœud; la matière est haute, et, quelque ordre qu'on y apporte, elle échappe si on ne la suit, ID. *6e avert.* 3. || Les hautes sciences, la théologie, la philosophie et les mathématiques. || La haute géométrie, celle où les démonstrations exigent l'emploi du calcul infinitésimal. Ce qu'est Newton à la haute géométrie, Montesquieu l'est à la haute politique, BONNET, *Ess. analyt. âme*, ch. 19. || Dans les collèges et lycées. Les hautes classes, celles où l'on enseigne la rhétorique, la philosophie et les mathématiques spéciales. || Le haut enseignement ou enseignement supérieur, l'enseignement des facultés et du Collége de France. || Haut style, langage rempli de termes nobles et d'expressions riches et magnifiques. Ouvrage écrit dans le haut style. || Ironiquement. Haut style, langage ampoulé, guindé. Quel diable de jargon entends-je ici? voici bien du haut style, MOL. *Préc.* 5. || Haut comique, voy. COMIQUE. Tout cela est à la fois noble, intéressant et du haut comique, VOLT. *Comm. Corn. Suite du Menteur*, I, 2. || Haut comique se prend aussi, dans le langage familier, pour dire très-ridicule. De telles prétentions, avec si peu de mérite réel, c'était du haut comique. || **14°** Qui a de l'élévation morale et de la fierté. Achille à qui la Grèce a donné cette marque D'avoir eu le courage aussi haut que les cieux, MALH. V, 2. Loin d'en être abattu, son cœur en est plus haut, CORN. *Poly.* III, 5. Sur leurs hauts sentiments réglons plutôt les nôtres, ID. *Hor.* III, 1. Il a le bras fort, le cœur haut, MOL. *Amph.* II, 1. Cet homme [le cardinal de Retz] si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi, BOSS. *le Tellier.* César avait le courage trop haut pour se laisser éblouir par un vil intérêt, VERTOT, *Révol. rom.* XIII, p. 225. Ce langage était trop haut, pour être entendu par les politiques ordinaires, ST-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 367, dans POUGENS. Non pas dans le fond que je craigne qu'elle t'aime; elle me paraît avoir le cœur trop haut pour cela, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* III, 2. Le mensonge n'a point de si hauts sentiments, VOLT. *Œdipe*, II, 5. || Qui annonce de l'élévation morale. Puis c'était une repartie haute et convenable qu'elle avait faite la veille à cette madame une telle, qui s'oubliait de temps en temps à cause qu'elle était riche, MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. Un mot : que dites-vous de notre nouvel hôte? — Eh! mais.... — Il a vraiment la mine fière et haute, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, II, 16. || Il a le cœur haut et la fortune basse, se dit d'un homme pauvre mais fier. || Orgueilleux, impérieux, qui a de la hauteur. C'est une femme haute. Libre dans mes discours, peut-être un peu trop haut, CHAUL. *à Lafare.* M. de Noailles et M. de Barbézieux étaient fort mal ensemble : tous deux bien avec le roi, tous deux hauts, tous deux gâtés, ST-SIM. 25, 35. Vous avez l'humeur haute, et c'est cette humeur-là dont il serait à propos que monsieur s'alarmât pour vous, MARIVAUX, *Pays. parv.* 2e part. || **15°** En mauvaise part, excessif en son genre. Il a fait une haute sottise. Haute effronterie. Ce combat pour votre âme est un nouveau supplice, S'il vous laisse obligée à demander justice, À témoigner toujours ce haut ressentiment, CORN. *Cid*, V, 4. Par lui j'ai jeté Rome en haute jalousie, ID. *Nicom.* I, 5. || Haute trahison, se dit des crimes qui intéressent la sûreté de l'État. || **16°** En parlant des cartes. Les hautes cartes, celles qui ont le plus de valeur, surtout les as et les figures. || **17°** Haut prix, valeur très-élevée. Les denrées sont à très-haut prix. || Fig. Il met ses services à très-haut prix. || Terme de commerce. Les cafés, les blés, les vins etc. sont hauts, ils sont à haut prix. || L'argent est haut, c'est-à-dire on n'en trouve à emprunter qu'à un gros intérêt. || Haute paye, voy. PAYE. || **18°** *S. m.* Haut, élévation, hauteur. Cette maison a quinze mètres de haut. Tomber du haut du toit. || Tomber de son haut, tomber de toute sa hauteur. Si l'enfant tombe de son haut, il ne se cassera pas la jambe, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. et familièrement. Tomber de son haut, être extrêmement surpris d'une chose. Et ce qui m'a vingt fois fait tomber de mon haut, C'est de vous voir au ciel élever des sornettes Que vous désavoueriez si vous les aviez faites, MOL. *Femmes sav.* IV, 2. Mme Denis jouait Zaïre! Mme Denis comparée à Clairon! je tombai de mon haut, MARMONTEL, *Mém.* VII. || On dit dans le même sens : Il a failli, il a pensé tomber de son haut. Je faillis tomber de mon haut à un compliment de cette nature, RETZ, III, 76. Il pensa tomber de son haut de voir.... HAMILT. *Gramm.* 11. || Du haut en bas, de l'extrémité supérieure à l'extrémité inférieure. Madame, et quelques-uns vous diront, au besoin, Quels dieux du haut en bas renversent les profanes, CORN. *Nicom.* III, 2. Il [Razias] courut avec une fermeté extraordinaire à la muraille, et il se précipita lui-même courageusement du haut en bas, SACI, *Bible, Machab.* II, XIV, 43. Et je vous verrais nu du haut jusques en bas, Que toute votre peau ne me tenterait pas, MOL. *Tart.* III, 2 || On dit aussi de haut en bas. [Galères pourvues] De neufs avirons et de mâts, Bref, refaites de haut en bas, SCARRON, *Virg.* V. Le voile fut déchiré de haut en bas, BOSS. *Hist* II, 6. || Fig. et familièrement. Regarder quelqu'un de haut en bas, le regarder avec un air de mépris. || On dit dans le même sens : Regarder quelqu'un du haut de sa grandeur. || Fig. Traiter quelqu'un du haut en bas, de haut en bas (locution dérivée de la locution : regarder de haut en bas), le traiter avec mépris, arrogance. Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses.... Qui, pour un petit tort qu'elles ne nous font pas, Prennent droit de traiter les gens du haut en bas, MOL. *Éc. des femmes*, IV, 8. S'il est permis de traiter du haut en bas les incrédules, VOLT. *Colim.* 3. || Fig. Voir les choses de haut, embrasser les choses dans toute leur étendue, saisir les rapports et leurs conséquences. Yorck [général prussien] voyait de plus haut [que le reste des Prussiens]; il était de cette société des Amis de la Vertu, dont le principe était la haine des Français, et le but, leur entière expulsion de l'Allemagne, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 6. || Voir les choses de haut, signifie aussi n'en avoir que des idées générales. Le prince ne peut entrer dans ces détails, il voit les choses de haut. || Terme de charbonnier. Grand haut, le troisième lit d'un fourneau. Petit haut, le quatrième et quelquefois le dernier lit. || *Au plur.* Terme de marine. Les hauts du navire, ce qui, du navire, est au-dessus de la flottaison. || **19°** Montagne, éminence. Sur un haut vers cet endroit Était leur infanterie, MOL. *Amph.* I, 1. Le roi fit monter l'électeur de Bavière seul avec lui dans son chariot, ils se promenèrent fort dans les hauts de Marly, ST-SIM. 303, 200. Paul-Louis sur les hauts de Veretz fait des choses admirables, P. L. COUR. *Gazette du village*, n° 4. || Gagner au haut, gagner le haut, s'enfuir, se mettre en sûreté. Le galant aussitôt Tire ses grègues, gagne au haut, LA FONT. *Fabl.* II, 15. || **20°** Le faîte, le sommet, la partie supérieure. Le haut d'une tour, d'une montagne. Le haut du corps. Le haut d'un tableau. C'est quitter, c'est trahir les droits du diadème Que sur le haut d'un trône être esclave moi-même, CORN. *Perth.* I, 4. Votre protecteur est celui qui monte au plus haut des cieux, SACI, *Bible. Deutér.* XXXIII, 26. Pendant qu'il [Charles Gustave de Suède] rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux; le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, et la Pologne est délivrée, BOSS. *Anne de Gonz.* Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage, Juge tous les mortels avec d'égales lois, Et du haut de son trône interroge les rois, RAC. *Esther*, III, 4. Prends soin, du haut des cieux, d'une tête si chère, VOLT. *Zaïre*, V, 3. Tel qu'un roc suspendu menace, au haut d'un mont, La terre de sa chute et le ciel de son front, MASSON, *Helvét.* III. || Fig. ...vous mettre en pleine liberté De monter au plus haut de la félicité, CORN. *Perth.* IV, 5. Ils allaient au plus haut de la perfection, ID. *Imit.* I, 11. || Fig. Du haut de son esprit, c'est-à-dire en s'attribuant un esprit supérieur. Et les deux bras croisés, du haut de son esprit, Il regarde en pitié tout ce que chacun dit, MOL. *Mis.* II, 5. Arsène, du plus haut de son esprit, contemple les hommes, LA BRUY. I. || Crier du haut de sa tête, crier aussi fort que l'on peut. Et cette autre personne honnête Crierait tout du haut de sa tête, LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. || Terme d'imprimerie. Haut de casse, voy. CASSE. || Le haut du pavé, la partie la plus haute du pavé. || Fig. Tenir le haut du pavé, être au premier rang. || **21°** Le haut du jour, le temps où le soleil est le plus haut, midi. ....Vous ne saurez pas qu'avec magnificence Le roi vient honorer Tempé de sa présence, Qu'il entra dans Larisse hier sur le haut du jour, Qu'à l'aise je le vis avec toute sa cour, MOL. *Mélic.* I, 3. || **22°** Le haut, la partie supérieure de la ville à Genève où habitent les gens riches. Il était, lui, un garçon du haut, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || **23°** Fig. Le haut et le bas, ce qu'il y a d'élevé et ce qu'il y a d'infime. Le christianisme a fait voir le haut et le bas de notre cœur, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 1. || Par analogie. Le jeu a ses hauts et ses bas. Il faut du haut et du bas dans la vie, MOL. *Fourb. Scap.* III, 1. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? VOLT. *Lett. Damilaville*, 17 fév. 1767. || Il y a du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'humeur, dans l'esprit, dans la conduite, dans les ouvrages de cet homme, c'est-à-dire on y remarque de grandes inégalités. || On dit dans le même sens : Avoir du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'humeur, dans sa vie, dans sa fortune. || **24°** Terme de musique. Le haut, les notes élevées. La voix de ce chanteur est belle dans le haut. || **25°** *Adv.* Haut,

dans la partie la plus haute. Monter haut. Être haut perché. Il demeure deux étages plus haut. À tous coups ils [ceux qui me bernaient] me perdaient de vue, et m'envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter, VOIT. *Lett.* IX. || Il a été pendu haut et court, se disait d'un homme jugé et exécuté en peu de temps par une justice expéditive. ...Sous peine D'être pendu, d'être mis haut et court En un gibet..., LA FONT. *Belph.* || Cheval monté haut ou haut monté, cheval dont le tronc est supporté par des membres longs et grêles. || Cheval haut chaussé, cheval chez qui la balzane s'étend jusqu'au genou ou au jarret, ou au-dessus de ces régions. || Terme de manége. Haut, haut, haut! Expression dont le maître se sert lorsque l'élève fait des courbettes, pour l'avertir que son cheval ne lève pas assez le devant. || Terme de fauconnerie. Voler haut et gros, voler de bon gré et avec adresse. || Haut en bas! cri des ramoneurs, qui rappelle leur métier de ramoner les cheminées du haut en bas. || Ancien terme d'artillerie. Haut le bras! mettez le feu au canon. || Haut le bois! ancien commandement militaire pour faire lever les piques. || En termes d'arithmétique, haut et bas se dit des deux termes d'une fraction. Divisant par 2 haut et bas, c'est-à-dire divisant par 2 le numérateur et le dénominateur. || Terme de marine. Haut et bas, sert à exprimer qu'on travaille partout à la fois. || Haut la barre! commandement qu'on faisait autrefois au timonier quand on voulait qu'il tînt la barre du gouvernail dans le plan de la quille du navire; locution qui provient d'une ancienne disposition de la barre dans les vaisseaux. || **26°** Terme de manége. Mener un cheval haut la main, tenir haut les rênes. || Fig. et familièrement. Haut la main, avec autorité, sans difficulté. Il mène ses gens haut la main. Vous l'auriez guéri haut la main, MOL. *Pourc.* II, 4. Vous gagneriez votre procès haut la main, VOLT. *Dial.* II. || Porter haut la tête, se dit du cheval qui porte bien sa tête. || Porter haut la tête, être fier. || Fig. et familièrement. Cet homme le porte haut, il se prétend de grande qualité, et aussi il se prévaut de l'avantage qu'il doit à sa naissance, à son rang, etc. Cela fut cause qu'il commença de se relever plus que de coutume, de le porter plus haut qu'il ne soulait, abusé des vaines espérances qu'il se donnait, D'URFÉ, *Astrée*, II, 6. Détrompez-vous, de grâce, et portez-le moins haut; Ce ne sont pas des gens comme moi qu'il vous faut, MOL. *Mis.* V, 6. Mais il fait le marquis et le porte fort haut, POISSON, *l'Après-soupé des auberges*, dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Le porter trop haut, prendre un ton de supériorité, avoir des prétentions trop hautes. Je l'avoue entre nous, mon sang un peu trop chaud S'est trop ému d'un mot, et l'a porté trop haut, CORN. *Cid*, II, 1. || **27°** Haut le pied, en levant le pied. Haut le pied, belle Alison, Pour gambader, rire et boire, DANCOURT, *Foire de Besons, divert.* || Par extension, haut le pied, sans être chargé. Renvoyer des chevaux haut le pied, les renvoyer sans être attelés ni montés. || Terme de chemin de fer et de messagerie. Train haut le pied, train vide de voyageurs. L'indemnité de 1,875,000 francs allouée à la compagnie des services maritimes des messageries impériales pour frais de transport, en haut le pied, des navires affectés au service postal de l'Indo-Chine, *Rapport du baron de Veauce au Corps législatif*, séance du 17 avril 1863. || Elliptiquement. Haut le pied! marchez, décampez. || Faire haut le pied, disparaître tout d'un coup, s'enfuir. Ce banqueroutier a fait haut le pied. Mme Patin : Qu'est devenu le chevalier? — Lisette : Il a fait haut le pied, dès que vous avez eu le dos tourné, DANCOURT, *Chev. à la mode*, III, 2. || *S. m.* Un haut-le-pied, en termes familiers, homme qui ne tient à rien, qui lève facilement le pied, qui n'a point d'établissement. Ne lui prêtez point d'argent; c'est un haut-le-pied. || Ancien nom de certains officiers ambulants des vivres et des équipages militaires, qui n'avaient que la commission d'observer, sans être attachés à un emploi fixe. Capitaine, ou commis haut-le-pied. Un duc et pair de ma naissance n'allait point servir comme un haut-le-pied dans les armées, ST-SIM. 102, 89. || *Au plur.* Des haut-le-pied. || Il a fait haut-le-corps, se disait d'un banqueroutier qui s'enfuyait. || Substantivement. Un haut-le-corps, voy. HAUT-LE-CORPS, à son rang. || **28°** *Adv.* Fig. Haut, à un rang élevé, à un point élevé. Des personnes haut placées. Je te donne Émilie.... qu'ont mise si haut mon amour et mes soins Qu'en te couronnant roi je t'aurais donné moins, CORN. *Cinna*, V, 1. Ta fortune est bien haut, tu peux ce que tu veux, ID. *ib.* Mon nom dans nos succès s'était mis assez haut Pour faire quelque bruit, sans beaucoup d'injustice, ID. *le Ment.* I, 3. Élevez peu de gens si haut qu'ils puissent nuire, ROTR. *Vencesl* I, 1. Ceux qui mettent la vertu trop haut, à qui toutes les faiblesses paraissent des crimes horribles ou qui, des conseils de perfection, font la loi commune de tous les fidèles, BOSS. *Cornet.* Que s'il [le pape saint Grégoire] a parlé en ces termes du temps du roi Childebert, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, ID. *Reine d'Anglet.* Ce poëte orgueilleux [Ronsard] trébuché de si haut, BOIL. *Art p.* I. Nul n'éleva si haut la grandeur ottomane, RAC. *Baj.* II, 1. On met bien haut les obligations de l'Évangile, MASS. *Panég. J. Bapt.* || Prétendre trop haut, avoir des prétentions trop élevées. Et s'il prétend trop haut, je dois désespérer, CORN. *Suiv.* I, 2. || **29°** Dans les temps passés. Quelque haut qu'on puisse remonter, pour rechercher dans les histoires.... BOSS. *Reine d'Anglet.* || Reprendre une chose de plus haut, la raconter en la reprenant d'un temps plus éloigné. Cet engagement, qui devait lui tenir lieu de la vente exclusive du tabac, est un point si important dans son histoire, qu'on ne le trouverait pas assez éclairci, si nous ne reprenions les choses de plus haut, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 26. || On dit quelquefois dans le même sens : remonter plus haut. || Reprendre les choses de plus haut, remonter à des vérités antérieures, à des principes généraux. || Plus haut, ci-dessus, dans ce qui précède. Ainsi qu'il a été dit plus haut. || **30°** Terme de musique. Dans un ton haut. Sa voix ne peut pas monter plus haut. Vous l'avez pris trop haut en commençant. || Fig. Le prendre haut, très-haut, montrer de l'arrogance, de la présomption. Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut, MOL. *Mis.* I, 3. Elle le prit si haut qu'il parut confus, HAMILT. *Gramm.* 8. Vous le prenez bien haut, monsieur! sachez que, quand je dispute avec un fat, je ne lui cède jamais, BEAUMARCHAIS, *Barb. de Sév.* III, 5. || Le prendre haut, signifie aussi rechercher quelque chose de trop difficile. Lorsque nous vous proposons d'imiter l'exemple de ceux qui, après avoir mené une vie semblable à la vôtre, en ont connu le danger, se sont retirés des plaisirs et des dissipations du monde, et leur ont fait succéder la prière, la retraite, la mortification, la pratique des œuvres saintes, vous répondez qu'il est dangereux de le prendre si haut, MASS. *Carême, Riche.* Il ne faut pas le prendre si haut, ID. *Carême, Tiéd.* || **31°** À haute voix. Parlez haut. Vous ne parlez pas assez haut. Crier très-haut. Elle en parle tout haut, elle s'en vante à nous, CORN. *Théod.* II, 2. Je le dis donc tout haut afin que l'on m'entende, ID. *Sertor.* II, 2. Chantez ce que vous voudrez, répondit à demi haut le même personnage, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Nous avons ri aux larmes de cette fille qui chanta tout haut dans l'église cette chanson gaillarde dont elle se confessait; rien au monde n'est plus nouveau ni plus plaisant, SÉV. *Lett.* 12 janv. 1676. Mayenne, qui de loin voit leur folle entreprise, La méprise en secret et tout haut l'autorise, VOLT. *Henr.* IV. || Elliptiquement. Plus haut! c'est-à-dire parlez plus haut. || Par extension. Avec un bruit comparé à la parole haute. Il mange haut et avec grand bruit, il roule les yeux en mangeant, la table est pour lui un râtelier, LA BRUY. XI. || Fig. Parler haut, parler ouvertement, sans réticence ni ambages. Vous qui parliez tantôt, et si haut, contre lui, CORN. *Tois. d'or*, II, 2. Je l'ai dit, et trop haut, pour m'en pouvoir dédire, ID. *Othon*, IV, 5. Des gens qui disent tout haut qu'ils ne le croient pas, BOSS. *Lett.* 137. La honte d'être si peu conséquent à moi-même, de démentir sitôt et si haut mes propres maximes, l'emporta sur la volupté, J. J. BOUSS. *Confess.* VI. || Parler haut, s'exprimer d'un ton décidé et même arrogant. Ne parlez pas si haut; s'il est roi, je suis reine, CORN. *Nicom.* I, 2. Comment vous nommez-vous, monsieur, qui parlez si haut? VOLT. *l'Ingénu*, ch. 9. || Parler haut, parler librement contre les abus des gouvernements ou des institutions. Il est très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et surtout à Venise, VOLT. *Lett. la Tourette*, 6 janv. 1770. || Penser tout haut, faire connaître avec franchise ses pensées, ce qu'on a dans l'esprit. Une société peu nombreuse, et qui s'aime, Où vous pensez tout haut, où vous êtes vous-même, GRESSET, *Méchant*, IV, 4. || Fig. et familièrement. Il faut chanter plus haut, se dit à une personne qui mésoffre d'un objet qu'elle marchande. || Fig. Haut et clair, franchement, sans ambiguïté, sans chercher des adoucissements. || Fig. et familièrement. On ne lui a pas dit plus haut que son nom, voy. NOM. || **32°** Terme de jeux. Couper haut, couper avec un fort atout. || **33°** Monter haut, s'élever à une somme considérable. Le beau pays, et la jolie petite terre! elle n'est pourtant plus affermée que vingt mille écus depuis la misère du temps; elle allait autrefois plus haut, SÉV. 349. J'en mettrai haut le prix; c'est à lui d'y penser, TH. CORN. *Ariane*, IV, 3. || La dépense monte haut, elle est considérable. Il ne croyait pas que le compte montât si haut. || **34°** En haut, *loc. adv.* Dans le lieu qui est le plus haut. Allez, montez en haut. || Du côté supérieur, du côté le plus élevé. Je sens que je puis vouloir, ou tenir ma main immobile, ou lui donner du mouvement; et cela en haut ou en bas, à droite ou à gauche, avec une égale facilité, BOSS. *Connaiss.* III, 15. Quoi! jamais vous n'écouterez l'Église, qui vous dit et crie de toute sa force, à chaque sacrifice qu'elle offre : *sursum corda*, le cœur en haut! ID. *Concupisc.* 31. || Tirer en haut, pousser en haut, tirer, pousser vers le haut. || Regarder en haut, regarder en l'air. De sorte qu'ils [des gens qui me bernaient] demeurèrent longtemps en bas tendant la couverture, et regardant en haut sans se pouvoir imaginer ce que j'étais devenu, VOIT. *Lett.* 9. || Terme de marine. Il est en haut, il est en vigie sur les barres de perroquet, etc. L'ancre est en haut, elle est en bossoir. L'équipage est en haut, il est sur le pont. || **35°** D'en haut, d'un lieu supérieur. La lumière vient d'en haut dans l'atelier. || Du ciel même, par la vertu céleste. Mes prières n'ont pas le mérite qu'il faut Pour avoir attiré cette grâce d'en haut, MOL. *Tart.* III, 3. Il a connu la sagesse que le monde ne connaît pas, cette sagesse qui vient d'en haut, qui descend du père des lumières, et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice, BOSS. *le Tellier.* Ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui; tant son esprit s'élevait alors, tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut dans ces terribles rencontres, ID. *Louis de Bourbon.* Jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut, ID. *Hist.* II, 7. De siècle en siècle paraissaient des hommes justes suscités d'en haut, MASS. *Mystères, Passion.* Un auteur inspiré d'en haut, ID. *Or. fun. Villeroy.* L'on était regardé comme le ministre d'en haut, et l'interprète de la volonté du ciel, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Égyptiens*). Peut-être que ton cœur, ému de saints transports, S'apaisera soi-même à tes propres accords, Et qu'un éclair d'en haut perçant ta nuit profonde, Tu verseras sur nous la clarté qui t'inonde, LAMART. *Méd.* I, 2. || D'en haut, se dit aussi pour signifier la cour, le conseil, et autres autorités supérieures. Un ordre d'en haut. || **36°** En haut de, *loc. prép.* Dans la partie supérieure. Il est tout en haut de la maison. Écrivez ceci en haut de la page. || **37°** Là-haut, dans le lieu qui est là au-dessus. Ils sont là-haut. Peut-on vivre, direz-vous, de cette sorte? peut-on renoncer à ce qui plaît? on vous dira de là-haut [la grille où était Mme de la Vallière devenue religieuse] qu'on peut quelque chose de plus difficile, puisqu'on peut embrasser tout ce qui choque, BOSS. *la Vallière.* Je vous quitte un moment, et je monte là-haut, REGNARD, *Distrait*, III, 14. Arrangez tout, je vais faire ma cour là-haut, GRESSET, *Méchant*, III, 9. || Dans le ciel, par opposition à ici-bas. Là-haut réside un juge incorruptible. || **38°** Ici-haut, dit plaisamment, par imitation d'ici-bas, dans les dialogues des morts, des lieux habités par les vivants. Les morts.... raisonnent mieux que nous des choses d'ici-haut, FONTEN. *À Lucien.* || **39°** Par en haut, *loc. adv.* Par le haut. Passez par en haut || **40°** Par haut, en termes de manége. Ce cheval va par haut, il fait un manége élevé. || **41°** Aller par haut et par bas, vomir et aller à la selle.

— REM. Il ne faut pas confondre *haut à la main* et *haut la main* : haut à la main est un adjectif qui signifie impérieux; haut la main est une locution adverbiale qui signifie d'emblée, sans résistance.

— SYN. HAUT, HAUTAIN, ALTIER. Ces trois mots ont le même radical, le latin *altus*, haut, et ne diffèrent que par le suffixe. Haut n'a point de suffixe et exprime l'idée simple de l'élévation morale; ce n'est que par abus que ce mot arrive à y mêler quelque idée de blâme. Il n'en est pas de même de hautain et d'altier, qui sont toujours un excès, au moins dans le langage moderne. Hautain désigne un excès de hauteur d'âme qui se manifeste par les manières, par le langage; et c'est par là surtout qu'est blessant l'homme hautain. Au contraire, altier

désigne un excès de hauteur d'âme qui se manifeste surtout dans les sentiments, les passions, les volontés.

— HIST. XIe s. A saint Michel [il] tiendra mult halte feste, *Ch. de Rol.* IV. Bon sont li comte, et lor paroles haltes, *ib.* LXXXV. Soixante mille [trompettes] en i cornent si halt, *ib.* CLIV. Puis si s'escrie [Charlemagne] à sa vois grant et halte, *ib.* CCXII. Halz est li jurs, mult par est granz la feste, *ib.* CCLXXIII. || XIIe s. Haut sont li pui [montagnes], et li val tenebror, *Ronc.* p. 37. Li douze per qui sont de haut parage, *ib.* p. 65. Et le cors en alt pendre, *ib.* p. 200. Sire clerz, tout en haut [à haute voix] nous dites la leçon, *Sax.* XXV. Mielz vient de basse gent estre bon e munter, Que de halte gent estre e en enfer aler, *Th. le mart.* 88. Devant le halt altel fu li cors sainz portez, E de moines et d'altres fu tute nuit guardez, *ib.* 153. Tant esturent ensemble li reis e saint Thomas, Parlerent d'un e d'el [autre], ore halt, ore bas..... *ib.* 114. Et la reine de si haut Comme ele estoit as piez lui chiet, *la Charrette*, 148. De si haut, com il pot crier, Me comança à desfier, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 487. Et la dame fu en la tor De son castel montée halt, ID. dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XV, p. 241. Devant l'arche à l'alt Deu.... et sur els tuz plus halt parut de l'espalde en amunt, *Anc. trad. des livres des rois*, f° 6 et 12, dans RAYNOUARD, *Gloss.* E la malvese gent e les fil de Belial ourent la plus halte main envers Roboam, *Rois*, p. 137. Et j'ai plus haute pensée Que tuit li autre ameor [amants], *Couci*, I. Que li faus enfes [enfant] qui crie Pour la bele estoile avoir Qu'il voit haut et clair seoir, *ib.* III. Mais fol desir fait souvent cuer penser En si haut lieu qu'il n'i puet avenir, *ib.* X. || XIIIe s. Bele Amelot seule en chambre filoit, En halt chantoit, et son ami [elle] nommoit, *Romancero*, p. 72. Nostre sires est jà vengiés Des haus barons qui or lui sont failli, QUESNES, *Romanc.* p. 98. Se j'avoie mon jouvent [jeunesse] tout usé, Si sui-je riche et de moult haut parage, Qu'on m'aimeroit à petit de biauté, *ib.* p. 109. A vous me renc, s'en est li drois, Si haus com prendre le volrois [vous le voudrez], *Partonop.* v. 3611. N'i a celui qui tant haut ceigne espée, Qui ne soit ars [brûlé] et la poudre ventée, *Agolant*, v. 800. Moult estoit haus homs et redoutés et pleins de grant pooir, VILLEH. XXX. Que Aleman estoient chevalier de haut prix, *Berte*, v. Tant qu'en un bois [ils] s'en vindrent haut et grant et plenier, *ib.* XIX. Cil dame Diex, fait-elle, qui haut siet et loin voit, *ib.* XXVIII. Quant li très hauz departoit les gens.... *Psautier*, f° 186. Cum venimes en halte mer, GAIMAR, *Haveloc*, v. 582. Il est ordené que nus ne pourra ouvrer à jour de dyemanche, ne à jour de feste que commun de la ville doie foirier, se ce n'est contre les hautes festes, comme Pasques, Penthecoste.... *Liv. des mét.* 414. Lais d'amors et sonnés cortois Chantoit chascun en son patois, Li uns en haut, li autre en bas, *la Rose*, 709. Si ot [Raison] ou chief une coronne, Bien resembloit haute personne, *ib.* 2992. Le [la] seconde maniere, si est quant on se met du haut et du bas el dit en l'ordenance de cix [ceux] qui sunt esleu arbitre, BEAUM. XLI, 34. De ce tertre cheoit le flum, et leur sembloit que il y eust grant foison d'arbres en la montaigne en haut, JOINV. 220. || XIVe s. Quant le faulcon qui vole est enmy son hault, *Modus*, f° LXXXV, *verso*. Se misrent hault et bas [entièrement] à sa merci, *Chron. de St Denis*, t. I, f° 162, dans LACURNE. Comme il fust si grant philosophe et si merveilleux maistre en toute escripture, si estoit il de haute vie et aournée de bonnes mœurs et de haultes vertus, *ib.* f° 126. Taillables haut et bas à volonté [gens à qui leurs seigneurs pouvaient imposer telle taille qu'ils voulaient], *Ordonn. des rois*, t. III, p. 54. || XVe s. S'en affuit par devers ses naves tout desconfit, et ne remmena de bien sept mille hommes qu'il avoit avec lui, plus haut de trois cents, FROISS. I, I, 181. Et sentoient qu'ils n'avoient mie pourveances assez pour eux tenir plus haut de dix jours, ID. I, I, 190. Quand il fut haut jour et ils purent connoistre l'un l'autre, aucuns chevaliers et escuyers se recueillirent ensemble et combattirent moult vaillamment aux Anglois, ID. I, I, 327. Chevaucherent tant messire Thomas et son fils que ils vinrent à Mauros ; et là se logerent de haute heure pour rafreschir eux et leurs chevaux, ID. II, II, 16. La nature des Allemans Est où ilz scevent bien roumans, Puisqu'il i ait un seul François, Si demourroit entre eulx dix ans, Jà n'i parleront que thyois [allemand], Et l'esgardent sur le travers; D'un hault langaige chascun crie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 354. Nulz ne voit [va] oïr haulte messe; Car le dimenche pour la presse Tous ensemble et chascun se passe Moult legierement d'une basse, ID. *ib.* f° 408. Congnoissant les haulx et les bas, VILLON, *Ball. des Écoutants.* Il se laissa cheoir du haut de lui, menant très piteux deul, en regrettant sa bonne femme, LOUIS XI, *Nouv.* XLVII. Si dist aux bonnes gens : où sont les traistres qui sont du lignage Darnant et qui en celle forest veulent faire du hault assis [trancher du souverain]? *Percefor.* t. IV, f° 133. Combien, mais ne parlez point hault [ne dites pas un prix élevé], Coustera toute la marée? *Recueil de farces*, p. 143. || XVIe s. L'incredulité est si haut enracinée et si fort attachée au cœur des hommes..., CALV. *Instit.* 431. Ce qui fayt le quaresme si haut, RAB. *Pant.* II, 11. Là hault [au ciel], MONT. I, 66. On les a veu voler d'une aile si haulte, que.... ID. I, 141. Rencontrant [dans un livre] une piece haulte, riche et eslevée jusques aux nues, ID. I, 156. Le hault bout d'une table, ID. I, 168. Consolants la mere de Brasidas, de la mort de son fils, et le hault louants jusques dire que.... ID. I, 231. Alexandre dormit si profondement et si haulte matinée.... ID. I, 339. Le hault mal, ID. III, 206. Tomber de hault, ID. IV, 204. La folie d'avoir, sur le haut de son age, prins une fille si jeune d'ans, DESPER. *Contes*, VI. Et quand ils verroyent les hautes payes qui leur seroyent données, ils ne se feroyent gueres tirer l'aureille, LANOUE, 267. Il commanda qu'on se mist en ordre sur un petit haut, pour oster aux ennemis la veue d'un vallon, ID. 649. Le peuple luy cria tout hault qu'il ne le vouloit point, AMYOT, *Péricl.* 31. Un ouvrier tumba d'adventure du hault en bas, ID. *ib.* 3. Voulant faire penser le peuple à toutes choses haultes et grandes, ID. *ib.* 37. Une sorte de navire bonne à cingler en haulte mer, ID. *ib.* 51. La mer par plusieurs jours se tint fort haulte, et fut tousjours fort courroucée, ID. *Timol.* 27. Sa gloire s'espandit par tout jusques aux plus haultes et loingtaines provinces de l'Orient, ID. *Pélop.* 54. Et, prenant son espée à deux mains par le manche, il se laissa tomber de son hault sur la pointe et se tua ainsi, ID. *Brutus*, 63. Il luy demanda comment il dormoit ainsi si haulte heure, en homme qui a desja vaincu, ID. *Alex.* 60. Aiant fait trotter l'artillerie haut le pied, D'AUB. *Hist.* I, 304. Les croquans qui eurent plus de courage tirerent, et sans passer l'œuil à la mire, pourtant presque tous firent haut, ID. *ib.* IV, 383. Les Suisses firent, sur le gros du combat, haut le bois; et ne fut pas possible de les faire combattre, CARLOIX, I, 44. Or aviez vous mandé par toutes les batteries que chacun chargeast, amorçast et pointast ses pieces droit au donjon du chasteau, tous prets à faire haut les bras, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 162, dans LACURNE. Encores aujourd'hui, adjoustoit-il, quand le turc passe par les rues, on ne s'oseroit tenir es fenestres et le regarder du haut en bas; et c'est, ce me semble, que ceux qui sont les plus hauts semblent mespriser ce qui est plus bas qu'eux, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 271, dans LACURNE. Il l'eust faict appeller [en duel]; car il estoit hault à la main et prompt à la vengeance, BRANT. *Launoy*. Rigaut [nom d'un chien] qui, de haut nez, est toujours le premier, Et qui rembuche mieux un cerf de haultes erres, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 64, dans LACURNE. Qui plus haut monte qu'il ne doit, de plus haut chet qu'il ne vouldroit, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *hiaut*; provenç. *alt*, *aut*; cat. *alt*; esp. port. et ital. *alto*; du latin *altus*, qui, d'après Festus, serait le participe passif de *alere*, nourrir, et signifierait proprement accru par la nourriture. L'*h* est due à la tendance qu'a eue la langue pour la prosthèse d'une *h* : *huile*, *huit*, *huître*, *hurler*, etc.

HAUT-À-BAS (hô-ta-bâ), *s. m.* Terme vieilli. Porte-balle, petit mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises. || *Au plur.* Des haut-à-bas.

— ÉTYM. *Haut*, *à*, *bas*, c'est-à-dire homme qui met le *haut*, sa charge qu'il a sur le dos, *à bas*, pour déballer et montrer ses marchandises.

HAUT-À-HAUT (hô-ta-hô), *s. m.* Cri de chasse pour appeler.

1. **HAUTAIN, AINE** (hô-tin, tè-n'), *adj.* || 1° Qui s'élève haut par sa fierté et sa magnanimité. Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines [des rois] Font encore les vaines, Ils sont mangés des vers, MALH. I, 3. Avec des qualités, où votre âme hautaine Trouvera mieux de quoi mériter une reine, CORN. *Sertor.* V, 4. Nous verrons la vertu de cette âme hautaine, ID. *Héracl.* III, 2. C'est le plus prompt de tous comme le plus certain, Et le plus digne aussi d'un courage hautain, MAIR. *Sophon.* III, 2. Ces conseils ne plairont qu'à des âmes hautaines, RAC. *Alex.* I, 2. || Il se dit aussi des choses en ce sens. En cette hautaine entreprise Commune à tous les beaux esprits, MALH. III, 2. Et ce hautain désir qui te fait mépriser Plaisirs, trésors, grandeurs pour t'immortaliser, RÉGNIER, *Sat.* V. Ainsi mon vol hautain attend un sort funeste, TRISTAN, *Panthée*, II, 3. || Ce sens, qui est le plus près du sens primitif, vieillit. || 2° Qui pousse la hauteur d'âme jusqu'à l'arrogance et à la superbe. [Le jeune homme] Hautain, audacieux, conseiller de soi-même, Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il aime, RÉGNIER, *Sat.* V. Maintenant que je ne suis plus que l'ombre d'Alexandre, je reconnais qu'Alexandre était trop hautain et trop superbe pour un mortel, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Alexandre*, *Aristote*). Hautain est toujours pris en mauvaise part; c'est l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant, VOLT. *Dict. phil. Hautain.* Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être hautaines, parce qu'ils leur passent tout; mais les femmes ne le leur pardonnent jamais, ID. *ib.* Quand vous lisez les lettres de Jean Sobiesky, vous le voyez conquérant tracassé par une femme hautaine; vous le voyez, de la tente du grand vizir, du milieu des trésors qu'il a conquis, écrivant à cette épouse dont il ménage l'orgueil, dont il flatte la coquetterie, et lui promettant les riches dépouilles du harem du vizir, VILLEMAIN, *Litt. fr. 18e siècle*, 2e part. 1re leçon. || Substantivement. L'insolent est à l'égard du hautain ce qu'est le hautain à l'égard de l'impérieux; ce sont des nuances qui se suivent, et ces nuances sont ce qui détruit les synonymes, VOLT. *Dict. phil. Hautain.* || Il se dit aussi des choses. Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine, CORN. *Cid*, II, 6. Leurs enfants ont déjà leur audace hautaine, RAC. *Athal.* III, 3. Moins piqué d'un discours si hautain Que touché des malheurs où cet État s'expose, VOLT. *Brut.* I, 2. Vous voyez cet Assur dont la grandeur hautaine Traîne ici sur ses pas un peuple de flatteurs, ID. *Sémiram.* I, 3.

— HIST. XIe s. Très qu'en la mer [il] conquist la tere altaigne, *Ch. de Rol.* I. || XIIe s. Jusqu'à la mer altagne [la haute mer], *Ronc.* p. 1. Demain [je] les ferai pendre [les messagers] par dessus cest rivage, Ou saillir de la tour du plus hautain estage, *Sax.* XXVI. Ou saillir contreval d'une tour moult hautaine, *ib.* XXX. || XIIIe s. Lors [elle] crie de rechef et plore à vois autaine, AUDEFR. LE BAST. *Romanc.* p. 14. Douce dame, en despit ne vos veigne Se vos avez mon cuer entierement; Se je sui bas et vous estes hautaigne [de haut rang], Servirai vos toz jors plus humlement, *Mss. de poés. fr. avant* 1300, t. I, p. 83, dans LACURNE. || XIVe s. Quant tu veux que ton faulcon soit hautain et prengne son hault, *Modus*, f° LXXXV. Helas! dame, je vous asseure Que je ne suis jamais une heure Sans penser à ce haultain bien, Lequel par vous j'entens très bien, *l'Alchim. à nat.* 139. || XVe s. Il [le comte de Flandre] n'a pas le cœur si dur ni si hautain que, quand il nous verra en tel estat, il ne doie avoir merci [Philippe d'Artevelle aux Gantois], FROISS. II, II, 153. Incontinent que le mary d'icelle Perrine fut couchié, chut auprès d'elle de maladie caduque; dont icelle print telle paour, qu'elle fut en voye d'en devenir haultaine [épileptique], DU CANGE, *alteratus*. || XVIe s. Il treuve leur route trop haultaine et inaccessible, MONT. II, 116. Le rugissement haultain et espovantable de ce lion, ID. II, 193. Ceulx qui prennent mon silence pour une trop haultaine confiance ne m'en veulent gueres moins, ID. IV, 203. Puis, après plusieurs haultaines [brillantes] expeditions, retourna en glorieux triomphe, YVER, p. 541. Il avoit, à ce que l'on dit, la voix plus forte et plus haultaine qu'homme qui fust en toute la ville d'Athenes, AMYOT, *Alc.* 54.

— ÉTYM. Dérivé de *haut*. Dans l'ancienne langue *hautain* a son sens propre : une tour hautaine, une voix hautaine, tour, voix élevée.

† 2. **HAUTAIN** (hô-tin), *s. m.* Bois vivant ou mort, mais beaucoup plus grand que l'échalas, et destiné à supporter la vigne dans certains pays. Vigne sur hautain.

— HIST. XVIe s. Ces vignes taillées, appellées ès Cevennes de Vivarez, hautaignes, ainsi dites pour leur hauteur, ont quelque conformité avec les hautins qu'on void le long de la riviere de Loire, au païs d'Anjou, en Piedmont, en Italie et ailleurs, horsmis qu'il n'y a aucuns arbres pour aider à les supporter, ains seulement de bois mort, O. DE SERRES, 187.

— ÉTYM. Dérivé de *haut*; génev. *hutins*, *hutains*.

HAUTAINEMENT (hô-tè-ne-man), *adv.* D'une

manière hautaine. Ici son insolence est un peu réprimée ; Assez hautainement je me suis exprimée, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 3.

— HIST. XVI° s. Parler hautainement, AMYOT, *Pyrrhus*, 15.

— ÉTYM. *Hautaine*, et le suffixe *ment*.

† **HAUTAINETÉ** (hô-tè-ne-té), *s. f.* Terme vieilli mais bon à remettre en usage. Caractère hautain.

— HIST. XIV° s. Icellui Mathelin veant l'arrogance et hautaineté du dit Rabaut, qui s'efforçoit de le injurier, DU CANGE, *altitudo*. || XVI° s. ....Afin que Martius contre son naturel fust contraint de s'humilier, et abaisser la haultaineté et fierté de son cueur, AMYOT, *Alc. et Cor. comp.* 8. Comme les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et haultaineté de nos bastiments, MONT. I, 166.

— ÉTYM. Dérivé de *hautain* 1.

HAUTBOIS (hô-boî; l's se lie : un hô-boî-z harmonieux), *s. m.* || 1° Instrument à anche terminé par un petit pavillon, et dont les sons rappellent ceux de la musette, mais avec bien plus de douceur. Lorsque Rameau donna son premier opéra (*Hippolyte et Aricie*, 1733), l'instrumentation avait fait de grands progrès : la flûte traversière, qu'on appelait alors flûte allemande, avait remplacé la flûte à bec; les hautbois s'étaient perfectionnés, se jouaient avec des anches plus fines et avaient acquis plus de douceur et de moelleux, AD. ADAM, *Derniers souvenirs d'un musicien*, *Gossec*, § III. || Par un calembour sur hautbois et haut bois, jouer du hautbois, abattre une haute futaie avant le temps. || Fig. Hautbois désigne la poésie pastorale, comme la flûte désigne la poésie douce, et la trompette la poésie guerrière et majestueuse. Mais souvent dans ce style [le style pastoral] un rimeur aux abois Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois, Et, follement pompeux en sa verve indiscrète, Au milieu d'une églogue entonne la trompette, BOIL. *Art p.* II. || 2° Musicien qui joue du hautbois. Oui, ma fille, neveu d'un trompette, et frère aîné d'un tambour; il y a même du hautbois dans ma famille, MARIVAUX, *Préj. vaincu*, sc. 1. || 3° Jeu de l'orgue, compris parmi les jeux d'anche. || 4° Quinte de hautbois, se dit du cor anglais. Basse de hautbois, basson. Contre-basse de hautbois, contre-basson.

— HIST. XVI° s. Jean d'Estrée, joueur de hautbois du roy, a mis en notes de musique quatre livres de danseries.... DU VERDIER, *Biblioth.* p. 688, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Haut*, et *bois*, bois (flûte) dont le ton est haut; c'est l'instrument aigu de la famille du basson et du cor anglais. L'italien *oboe* n'est que le mot français prononcé et écrit à l'italienne.

† **HAUTBOÏSTE** (hô-bo-i-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue du hautbois. C'est un bon hautboïste. Il est rare de trouver une hautboïste. Les hautboïstes de l'Opéra (en 1674) soufflaient à plein tuyau de toute leur force, produisant un son dur et canard sans nuances, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, t. II, p. 344.

— ÉTYM. *Hautbois*, et la finale *iste*.

HAUT-DE-CHAUSSES ou **HAUT-DE-CHAUSSE** (hô-de-chô-s'), *s. m.* Ancien nom de la partie du vêtement de l'homme qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux et qui était retenu par une ceinture mobile. On dit aujourd'hui culotte. || Fig. Cette femme porte le haut-de-chausse, elle est maîtresse au logis. Féliante est une maîtresse femme, et, si je ne me trompe, elle a la mine de porter le haut-de-chausses, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 1. ....et nous voyons que d'un homme on se gausse Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse, MOL. *Femmes sav.* V, 3. || *Au plur.* Des hauts-de-chausse ou hauts-de-chausses.

— HIST. XVI° s. Tout cela ne va pas trop mal [il s'agit des réponses d'un chef de sauvages]; mais quoy! ils ne portent pas de hault de chausses, MONT. I, 247.

— ÉTYM. Le *haut de la chausse* ou des bas, parce que cette partie du vêtement se joignait aux chausses ou bas.

† **HAUTE-BONTÉ** (hô-te-bon-té), *s. f.* Nom d'une variété de pomme qui mûrit en automne. || *Au plur.* Des hautes-bontés.

— ÉTYM. *Haute*, et *bonté*.

HAUTE-CONTRE (hô-te-kon-tr'). Ménage remarque, au mot *basse-contre*, que de son temps la prononciation était haute-conte), *s. f.* || 1° Terme de musique. La plus haute voix d'homme, celle qui est au-dessus du ténor. Les bergers faisaient la haute-contre ou la basse, VOLT. *Babyl.* 4. || 2° Celui qui a une voix de haute-contre. C'est une belle haute-contre. || *Au plur.* Des hautes-contre.

— HIST. XVI° s. Il me semble qu'encor j'oy dans un vert buisson D'un savant rossignol la tremblante chanson, Qui, tenant or la taille, ore la haute-contre, Or le mignard dessus, ore la basse-contre, DUBARTAS, dans MÉNAGE.

— ÉTYM. *Haut*, et *contre*, qui, en musique, se prend souvent pour exprimer ce qui est poussé à un degré extrême.

† **HAUTE-LISSIER** (hô-te-li-sié), *s. m.* Ouvrier qui travaille au métier de haute lisse.

— ÉTYM. Voy. LISSE.

HAUTEMENT (hô-te-man), *adv.* || 1° Avec hauteur, orgueil. Le superbe entreprend hautement les choses, BOSS. 2° *sermon*, *Démons*, 2. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même, LA BRUY. XI. || Avec hauteur, gloire. Ce choix pouvait combler trois familles de gloire, Consacrer hautement leurs noms à la mémoire, CORN. *Hor.* II, 1. Mais d'Assur hautement le triomphe s'apprête, VOLT. *Sémiram.* III, 5. || Avec hauteur, vigueur. Pour les mettre en déroute, eux et tous leurs complices, Je n'ai qu'à déployer l'appareil des supplices, Et pour soldats choisis envoyer des bourreaux Qui portent hautement mes haches pour drapeaux, CORN. *Pomp.* IV, 5. Prusias : Et que dois-je être? — Nicomède : Roi; Reprenez hautement ce noble caractère, ID. *Nicom.* IV, 3. Ma main bientôt sur eux m'eût vengé hautement, ID. *Hor.* III, 5. J'emprunte du secours et le fais hautement, ID. *Nicom.* III, 8. Il [Charles XII] fit demander hautement à l'empereur d'Allemagne l'exécution du traité d'Altranstad, VOLT. *Charles XII*, 8. || 2° D'une manière manifeste. César en fut épris, et du moins j'eus la gloire De le voir hautement donner lieu de le croire, ID. *Pomp.* I, 3. Et dans ce grand revers je l'ai vu hautement Digne d'être mon frère et d'être mon amant, ID. *Héracl.* III, 3. Montrons-leur hautement que nous avons des yeux, ID. *Nicom.* IV, 6. || 3° Hardiment, librement, résolûment. Allons de sa réponse à votre compliment Prendre l'occasion de parler hautement, CORN. *Nicom.* II, 4. Et je remercîrai qui me dit hautement Qu'il ne m'est plus permis de vaincre impunément, ID. *ib.* II, 3. Notre malheureuse reine, donnons-lui hautement ce titre dont elle a fait un sujet d'actions de grâces, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi, BOURDAL. 11° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 414. Il a été, parmi les hommes en place, un des premiers qui aient hautement préféré les sciences aux talents frivoles, les arts nécessaires aux arts agréables, CONDORCET, *Maurepas*. || 4° A voix haute. Et dites hautement à quel prix votre choix Veut faire l'un de nous le plus heureux des rois, CORN. *Rodog.* III, 4. J'ai voulu l'acheter, l'édit, expressément, Afin que d'Isabelle il soit lu hautement, MOL. *Éc. des mar.* II, 9. Elle [à l'agonie] se conformait aux ordres de Dieu, elle lui offrait ses souffrances en expiation de ses fautes, elle professait hautement la foi catholique et la résurrection des morts, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Fig. Deux sceptres en ma main, Albe à Rome asservie Parlent bien hautement en faveur de sa vie, CORN. *Hor.* V, 3. La douleur d'une mère Parle plus hautement à ses sens oppressés Que le sang de Ninus et mes crimes passés, VOLT. *Sémiram.* V, 1.

— HIST. XI° s. Montjoie [il] escrie et haltement et clair, *Ch. de Rol.* CXLV. || XII° s. Il parla hautement, bien fist oïr sa vois, *Sax.* XVIII. David receut haltement les messages e le mandement, *Rois*, p. 130. || XIII° s. Les cloches de la ville sonnerent hautement, *Berte*, IX. Et li chevaliers erraument [promptement] Se chauce, que plus n'i atent; Puis est en la sale venuz, Où hautement est receüz, *Ren.* 22108. || XV° s. Et quand nous serons près, nous ferirons chevaux des esperons et crierons nos cris hautement, FROISS. I, I, 229. || XVI° s. Il s'esmerveilloit comme ilz louoient si haultement ce qui.... AMYOT, *Péric.* 73.

— ÉTYM. *Haute*, et le suffixe *ment* ; provenç. *altament*, *autament*; espagn. et ital. *altamente*.

HAUTESSE (hô-tè-s'), *s. f.* || 1° Au sens propre qui n'est plus usité, élévation, hauteur. Ce mystère surpasse par sa hautesse la mesure de notre sens, *Confess. de foi protest.* dans BOSS. *Euch.* I, 4. || 2° Titre qu'on donne au sultan ; en cet emploi, on met une majuscule. J'ai envoyé à la fois des montres à Sa Hautesse Moustapha et à Sa Majesté Impériale russe qui bat toujours Sa pauvre Hautesse, VOLT. *Lett. Audibert*, 2 oct. 1771.

— HIST. XIII° s. Pour quoi je perderai la hautesse [le haut rang] et l'onor, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 33. Au noble et au poissant baron, à son très chier signor, à Thiebaut par la grace de Dieu roi de Navarre.... Sire, sache la votre Hautece que.... DU CANGE, *altitudo*. Semblant lor fait d'estre lolaus, Quant lor depart de ses joiaus, Comme d'onors et de richesses, De dignetés et de hautesces, *la Rose*, 4868. Il commença à edefier moustiers et pluseurs mesons de religion ; entre lesquiex l'abbaye de Royaumont porte l'onneur et la hautesce, JOINV. 298. L'onor et la hautesce que chevaliers et chevalerie a et deit aveir sor totes autres manieres de gens, *Ass. de Jér.* I, 187. || XVI° s. Reduittes de la haultesse de tous biens et tous honneurs mondains à une vie basse et privée, AMYOT, *Timol.* 22. Une grandeur et hautesse de courage, ID. *Péric.* 7.

— ÉTYM. *Haut*; provenç. *alteza*, *auteza*; catal. *altesa*; espagn. et portug. *alteza*; ital. *altezza*. Dans l'ancienne langue, *hautesse* a tous les sens que comporte un substantif dérivé de *haut*.

HAUTE-TAILLE (hô-te-tâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Ancien terme de musique qui se disait par opposition à basse-taille. C'est la taille ou ténor. || *Au plur.* Des hautes-tailles.

— ÉTYM. *Haut*, et *taille*, au sens de ténor.

HAUTEUR (hô-teur), *s. f.* || 1° Dimension d'un corps considéré du bas à son sommet. Cet animal a trois pieds et demi de hauteur. La hauteur de la marée. Les eaux atteignirent une hauteur considérable. En Grèce, M. Bernoulli a déterminé la hauteur de l'Olympe à 1017 toises, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 437. || Tomber de sa hauteur, tomber tout de son long. || Fig. Penser tomber de sa hauteur, être saisi de surprise. Et le pauvre voleur, ne trouvant plus son gage, Pensa tomber de sa hauteur, LA FONT. *Fabl.* X, 5. || Hauteur d'appui, hauteur suffisante pour qu'on puisse s'appuyer et qui est évaluée à un mètre environ. || Fig. Vous les remettriez bientôt à hauteur d'appui [à leur place], SÉV. 411. || Hauteur de marche d'escalier, 27 centimètres. || Terme de construction. Bâtiment arrivé à sa hauteur, bâtiment dont les assises sont assez élevées pour recevoir la charpente. Le roi alla faire le tour de son nouveau parc, et trouva les murailles à hauteur presque partout, DANGEAU, I, 45, 22 août 1684. || Hauteur du baromètre, la longueur de la colonne de mercure, qui varie suivant les lieux et les temps. || Terme de géographie. Hauteur absolue, hauteur d'une montagne, d'un lieu au-dessus du niveau de la mer. Hauteur relative, hauteur d'une montagne au-dessus du sol sur lequel elle s'appuie. || Terme de géographie botanique. Hauteur de la végétation, hauteur à laquelle les végétaux cessent de croître. || 2° Il se dit de ce qui va en montant. Un chemin que sa hauteur et son âpreté rendent toujours assez difficile, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° L'élévation d'un corps au-dessus de la terre ou d'une surface. Les aigles volent à une très-grande hauteur. La hauteur des nuages. || Terme de géométrie. Distance la plus courte d'un point à une ligne ou à un plan. La hauteur d'un triangle ou d'une pyramide est la longueur de la perpendiculaire abaissée du sommet sur la base. || Terme de marine. La hauteur entre les ponts, intervalle qui sépare deux ponts. || 4° Terme d'astronomie. Quantité, mesurée par un arc de grand cercle, dont un astre est élevé au-dessus de l'horizon. La hauteur d'un astre. La hauteur du pôle. || Hauteur méridienne, la distance d'un astre à l'horizon, au moment où cet astre passe par le méridien. || Hauteur du soleil, le point où cet astre est à midi. Prendre la hauteur du soleil, ou, simplement, prendre hauteur, observer avec un instrument la hauteur angulaire du soleil sur l'horizon. Les Arabes n'ont pas un pilote qui sache prendre hauteur, VOLT. *Mœurs*, 161. Parler de faire le point ou de prendre hauteur eût été de l'hébreu pour nos marins, CHATEAUB. *Itin.* partie 3°. || Terme de marine. Être à la hauteur d'une île, d'une ville, être dans le même parallèle, dans le même degré de latitude; locution qui vient de ce que, quand on est dans le même parallèle que l'île, on n'est ni au-dessus ni au-dessous de cette île, par rapport au pôle, par exemple. || 5° Colline, éminence. J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre; elle est située à mi-côte, une rivière baigne ses murs, LA BRUY. V. Chargé de m'emparer d'une hauteur voisine Qui voit le camp romain, le serre et le domine, SAURIN, *Spart.* IV, 1. Enfin une dernière hauteur reste à dépasser; elle touche à Moscou, qu'elle domine; c'est le Mont du Salut; il s'appelle ainsi parce que, de son sommet, à l'aspect de leur ville sainte, les habitants se signent et se prosternent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || Fig. Obstacle moral comparé à une hauteur. Vous qui amollissiez devant lui les duretés des cœurs obstinés, et qui aplanissiez les hauteurs

des esprits superbes, FLÉCH. *Panég.* II, p. 280. Triomphez, par les prodiges secrets de votre grâce, de la même incrédulité dont vous triomphâtes autrefois par les opérations éclatantes de votre puissance, et détruisez, par ces lumières vives qui éclairent les cœurs, toute hauteur qui s'élève encore contre la science de vos mystères, MASS. *Carême, Vérité de la religion.* || 6° La hauteur d'un bataillon, d'un escadron, la quantité de rangs qui le composent. Il donna beaucoup de hauteur à la bataille, D'ABLANCOURT, *Arrien*, dans RICHELET. S'il passe en revue ses différents corps d'armée, comme leurs bataillons réduits ne lui offrent plus qu'un front court qu'en un instant il a parcouru, cet affaiblissement l'importune; et, soit qu'il veuille le dissimuler à ses ennemis ou même aux siens, il déclare que jusqu'alors c'est par erreur qu'on les a rangés sur trois hommes de hauteur, que deux suffisent; il ne forme donc plus son infanterie que sur deux rangs, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || 7° Profondeur. Ils jetèrent la sonde pour prendre la hauteur. Savez-vous bien que je suis entouré de quatre pieds de neige? j'entends quatre pieds de hauteur; car j'en ai quarante lieues en longueur, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 mars 1764. || Fig. La hauteur de l'abîme où je suis descendue, VOLT. *Scythes*, V, 4. || 8° Fig. Ce qui est supérieur, d'un ordre élevé. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait son courage, ni.... BOSS. *le Tellier.* Il [Moïse] rapporte ce que Dieu dit, et le fait parler avec tant de hauteur et tant de bonté qu'on ne sait ce qu'il inspire le plus, ou la crainte et la confusion, ou l'amour et la confiance, ID. *Hist.* II, 3. Les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne, ID. *Anne de Gonz.* Ceux qui désirent que ce mystère [l'eucharistie] passe en sa hauteur toute la mesure du sens humain, veulent néanmoins nous assujettir à résoudre les difficultés que le sens humain nous propose, ID. *Euchar.* I, 4. C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur Pense de l'art des vers atteindre la hauteur, BOIL. *Art p.* I. Sophocle.... Lui donna [à la tragédie] chez les Grecs cette hauteur divine Où jamais n'atteignit la faiblesse latine, ID. *Art p.* III. || Être à la hauteur de..., être en état de comprendre, d'apprécier. Peu d'esprits sont à la hauteur de ce grand génie. || Être à la hauteur de, signifie aussi occuper convenablement un poste. Il n'est pas à la hauteur de son emploi. || Être à la hauteur de la situation, avoir les qualités nécessaires pour suffire aux exigences de la situation. || Être à la hauteur du siècle, de son siècle, n'être pas étranger aux connaissances, aux idées de son temps. || On dit de même : Être à la hauteur des connaissances, des idées actuelles. || Cela se dit aussi des ouvrages d'esprit. Ce livre n'est pas à la hauteur des connaissances actuelles. || 9° Fig. Caractère d'une âme haute, fière; magnanimité. Je ne le cèle point, cette hauteur m'étonne, CORN. *Œdipe*, II, 1. Il emporta l'affaire d'une hauteur extraordinaire, et, en quelque état qu'il ait été, il a toujours soutenu un air de grandeur qui faisait assez comprendre qu'il n'était pas né pour les affaires ordinaires, Mlle DE MONTPENSIER, *Mém.* ann. 1660. Il avait eu quelque démêlé avec notre ambassadeur d'Angleterre, et le roi avait pris l'affaire d'une grande hauteur, ID. *ib.* ann. 1669. Que dirai-je de sa libéralité? elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il [Hercule] avait une hauteur et une majesté qui n'avaient jamais paru si grandes en lui quand il domptait les monstres, FÉN. *Tél.* XV. Voilà ce qui vous donne une âme assez hardie.... Pour affecter ici cette illustre hauteur, VOLT. *M. de César*, I, 3. On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois; il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la Fronde, sous Louis XIII, et dans les siècles précédents, ID. *Louis XIV*, 29. Et le dieu qu'il annonce avec tant de hauteur, Séide, est le vrai dieu, puisqu'il le rend vainqueur, ID. *Fanat.* IV, 3. Alberoni mettait dans ses démarches une hauteur qui n'était pas d'une âme commune, et qui persuadait à chacune des puissances que ce ministre pouvait s'être assuré des autres, DUCLOS, *Mém. Rég. Œuv.* t. V, p. 335. Il [Chrysippe] avait de la hauteur dans le caractère : il méprisa les honneurs, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). || Hauteur d'estime, haute estime qu'on a pour soi-même. Cette hauteur d'estime où vous êtes de vous, MOL. *Mis.* III, 5. || En un sens analogue. Hauteur de maître, hauteur qui conviendrait à un maître en quelque science ou art. Il n'y a point d'ancienne fable, de vieille absurdité que quelque imbécile ne renouvelle, et même avec une hauteur de maître, pour peu que ces rêveries antiques aient été autorisées par quelque auteur ou classique ou théologique, VOLT. *Dict. phil. Fonte.* || 10° Sorte d'orgueil ou même d'arrogance qui se manifeste par le ton, les manières, etc. À ses airs de hauteur il peut s'accoutumer, HAUTEROCHE, *Bourgeois de qualité*, I, 2. Vous m'avez vu en France chercher du secours pour ma nation, sans me mettre en peine de votre hauteur, qui avait nui aux intérêts de votre maître, FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Oxenstiern.* Les instructions de Lauriston portaient qu'il ne devait s'adresser qu'à Kutusof; il rejeta donc avec hauteur toute communication intermédiaire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || *Au plur.* Sentiments, actions, paroles de hauteur. On vit en sa personne également paraître Les grâces d'un amant et les hauteurs d'un maître, CORN. *Othon*, III, 3. Il convient qu'il y a de la lâcheté dans le procédé de son ami; mais il soutient que vos hauteurs diminuent sa faute, MAINTENON, *Lett. à Mme Palaiseau*, 1654. Et nos humeurs, et nos bizarreries, et nos hauteurs, dont tous ceux qui nous environnent souffrent, nous les ignorons, MASS. *Panégyriques, St Jean-Bapt.* Les emportements, les hauteurs, les duretés que l'on honore du nom de zèle, elle [la charité] les désavoue, ID. *Conférences, Zèle contre les vices.* Et sa présomption Mérite qu'avec lui prenant le ton de père, Je fasse à ses hauteurs une leçon sévère, DESTOUCHES, *Glor.* IV, 9. Je règne et je suis las, puisqu'il faut vous le dire, Des hauteurs d'un sénat qui croit me protéger, VOLT. *Sophon.* II, 4. On ne le vit jamais acheter par des bassesses le droit de faire éprouver des hauteurs, CONDORCET, *Linné.* || 11° De hauteur, d'une manière grande et digne. Ce que des députés la fameuse assemblée, D'intérêts opposés trop souvent accablée, Ce que n'espérait plus aucun médiateur, Tu le fais par toi-même, et le fais de hauteur, CORN. *Au roi, sur la paix de* 1678. || De hauteur, signifie aussi haut la main, d'une manière haute, de haute lutte. Me condamnerez-vous à voir que Bérénice M'enlève de hauteur le rang d'impératrice? ID. *Tite et Bérén.* IV, 3. La maison de Fondnid ne manque point de lustre; Et vouloir, de hauteur, la contraindre à céder, C'est à quoi de plus près vous devez regarder, HAUTEROCHE, *Nobles de prov.* I, 1. Les tribuns tentèrent d'emporter l'affaire de hauteur, VERTOT, *Rév. rom.* IV. || De hauteur, arrogamment. Et que, pour récompense on s'en vient, de hauteur, Me traiter de faquin, de lâche, d'imposteur, MOL. *l'Ét.* I, 10.

— SYN. HAUTEUR, ALTITUDE. Ce sont des termes de géographie. Ils expriment tous deux l'élévation d'un lieu au-dessus d'un certain niveau. Hauteur est plus général, il se dit aussi bien de l'élévation au-dessus du sol que de l'élévation au-dessus du niveau de la mer. Altitude ne se dit que de l'élévation au-dessus du niveau de la mer. De plus altitude ne s'emploie pas pour une évaluation : on ne dit pas l'altitude de cette montagne est de tant de mètres, mais la hauteur en est de tant de mètres.

— HIST. XIIe s. De grant haltor vendront [ils viendront] en bas, *Adam, Mystère*, p. 60. Et malement [il fait] lever sus en auzor, *Ronc.* p. 39. || XIIIe s. Demain irés droit à la tor Com se fuissiés engigneor; Quans piés est lée [large] mesurés, À la hautor garde prendés, *Fl. et Bl.* 2119. || XVe s. Je ne puis apercevoir ni entendre que le comte n'eust toujours plus aimé la paix que la guerre, reservé la hauteur de lui et son honneur, FROISS. II, II, 62. || XVIe s. Les matelots se desroboient de tous les navires, en partie par la vieille querelle que nous avons ditte, en partie pour estre affriandéz à quitter les hauteurs [la haute mer], D'AUB. *Hist.* II, 302. Nostre dit avocat pourra donner conseil à nos officiers subalternes en chose qui concerne nos hauteurs [prérogatives des fiefs], droits et domaines, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 43. Crime de hauteur [crime pour lequel on devait aller au tribunal du prince souverain], *ib.* p. 57. Le demandeur est admis à affirmer la hauteur [le montant] de son deu par serment, ou à le verifier par tesmoins ou autrement, *ib.* t. I, p. 977. Haulteur sont les degrez dont le soleil, le polle ou l'equinoctial sont eslevez sur l'horison, ou les degrez dont quelque ville, citté, port ou isle est loing de l'equinoctial, DEVAULX (1583), dans JAL.

— ÉTYM. Dérivé de *haut;* prov. *alzor.*

HAUT-FOND (hô-fon), *s. m.* Voy. FOND n° 4.

† **HAUTIN** (hô-tin), *s. m.* Nom donné vulgairement à divers poissons de genres différents, savoir, une *argentine*, un *corégone* et un *triptéronote.*

HAUT-LE-CORPS (hô-le-kor), *s. m.* || 1° Brusque mouvement du corps, tressaillement involontaire. Elle était ridicule et faisait des haut-le-corps qui nous faisaient éclater de rire, SÉV. 77. Quand il en fut à ces vers : Voltaire est à son couchant, Vous êtes à votre aurore; il fit un haut-le-corps, et sauta de son lit bondissant de fureur, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 2° Terme de manége. Saut, bond que fait un cheval. Elles craignaient pour moi les ruades, et pour elles les haut-le-corps, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || *Au plur.* Des haut-le-corps.

† **HAUT-PENDU** (hô-pan-du), *s. m.* Terme de marin. Grain de pluie ou de vent qui passe très-vite.

— ÉTYM. *Haut, pendu:* c'est-à-dire grain qui est suspendu très-haut dans le ciel et qui ne se fait sentir que peu.

HAUTURIER, IÈRE (hô-tu-rié, riè-r'), *adj.* Terme de marine, peu usité aujourd'hui. Qui est de la haute mer. Navigation hauturière, navigation de long cours par opposition à cabotage. || Pilote hauturier, voy. PILOTE.

— ÉTYM. Dérivé de *haut:* qui va dans la *haute* mer.

† **HAVANE** (ha-va-n'), *s. m.* Cigare de la Havane. D'excellents havanes.

HÂVE (hâ-v'), *adj.* Pâle, maigre et défiguré. Quoiqu'ils eussent les faces hâves, Il reconnut pourtant d'abord Ceux d'entre eux dont avant la mort Il avait eu la connaissance, SCARRON, *Virg.* VI. Un jeune Égyptien.... Arrive accompagné d'une vieille fort hâve, MOL. *l'Ét.* IV, 9. Enfin les ondes jaunes du Tibre, des marais empestés, des habitants hâves, décharnés et rares.... VOLT. *Princ. de Babyl.* 9.

— REM. On a dit aussi *havre* dans le XVIIe siècle : Voyant ce Tarquitte, Qui de vivre paroissoit quitte.... D'une apostrophe seulement Il gracieusa son cadavre, Efflanqué, livide et fort havre, 1re *suite du Virg. trav.* X. *Havre* s'était dit auparavant dans le XVIe siècle.

— HIST. XIIe s. De m'amor soiez maz et haves, Se vos n'iestes jusqu'à ce jor Ceans avoec moi au retor, *Chev. au lyon*, v. 2576. || XIIIe s. Car là [dans la vieillesse] te convient il aler, Se mort ne te fait desvaler Ou tens de jonesce en sa cave, Qui moult est tenebreuse et have, *la Rose*, 4538. || XIVe s. Une femme.... Have estoit et eschevellée, Desesperance ert [était] appellée, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 7. || XVe s. Ha, Nostre-Dame de Montfort! Je tremble dent à dent, hareu! Se j'estoye un droit leu gareu, Si ay-je assez have couleur, *Mir. de Ste Geneviève.* || XVIe s. Grand vieillard sec, le visage long, très ridé, les yeux havres, la barbe blanche et longue, D'AUB. *Hist.* III, 540. Regard have et hideux, PARÉ, XXIV, 1.

— ÉTYM. Anglo-sax. *hasva*, desséché, pâle.

† **HAVEAU** (ha-vô), *s. m.* Outil des sauniers. On dit aussi havenet.

† **HAVELÉE** (ha-ve-lée), *s. f.* Sillon dans l'aire que le saunier fait avec le haveau.

† **HAVENEAU** (ha-ve-nô), *s. m.* Terme de pêche. Nom d'un petit filet formant une espèce de poche conique tenue ouverte par un cercle sur lequel il est transfilé; un manche assez léger sert à le diriger pour pêcher des crevettes ou chevrettes. || On trouve aussi avano par corruption.

† **HAVENET** (ha-ve-nè), *s. m.* || 1° Synonyme de haveneau. || 2° Synonyme de haveau.

† **HAVERON** (ha-ve-ron), *s. m.* Sorte d'avoine sauvage, avoine folle. Le haveron domine dans ces avoines.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *habaro*, avoine; ou peut-être, malgré l'*h* aspirée, *aveneron*, qui se trouve; *aveneron* aurait donné, par contraction et avec prosthèse de l'*h*, *havron*, et viendrait du latin *avena*, avoine.

† **HAVET** (ha-vè), *s. m.* Outil de fer terminé en crochet à l'usage des ardoisiers. || Chez les cloutiers, clou à crochet. || Terme de marine. Grande fourchette dont le cuisinier du vaisseau se sert pour retirer la viande de la chaudière.

— HIST. XIVe s. Leur ancres ont getées li maronnier [matelots] briefment, À grans havés de fer, qu'il getent rudement, *Baud. de Seb.* VII, 16. || XVe s. Ils avoient grands crocs et havets de fer tenans à chaines, FROISS. I, I, 121.

— ÉTYM. Allem. *Haft*, agrafe, dérivé du gothique *hafjan*, soulever; allem. mod. *heben.*

† **HAVETTE** (ha-vè-t'), *adj. f.* La bête havette, espèce d'ondine qui attire au fond des eaux (superstition de la Normandie).

HAVI, IE (ha-vi, vie), *part. passé* de havir. Viande havie. || *S. m.* Action d'une chaleur trop vive du four, qui brûle le pain. || On trouve aussi en ce sens, par corruption, avi.

HAVIR (ha-vir). || 1° *V. a.* En parlant de la viande qu'on fait rôtir, dessécher et brûler à la surface, sans obtenir de cuisson à l'intérieur. || 2° *V. n.* La viande havit à un trop grand feu. || 3° Se havir, *v. réfl.* Être havi. De la viande qui s'est havie.

— HIST. XVI° s. Ne pouvant estre bon le fruit dont l'arbre auroit esté effeuillé ; ains tout havi deviendroit-il par la chaleur du soleil le treuvant sans couverture, O. DE SERRES, 353. ....Lors le pain est buslé en sa superficie, la crouste havie empeschant l'interieur de se cuire, ID. 823.

— ÉTYM. *Havir* n'ayant point d'accent circonflexe, tandis que *hâve* en a, il est plausible de le tirer, avec Diez, de l'anc. haut-allem. *heien*, brûler, qui se rapporte à *heiss*, chaud, et au grec καίω, brûler.

HAVRE (ha-vr'), *s. m.* || 1° Anciennement, port de mer quelconque. Employant ce Typhis [pilote], Syrtes et Cyanées Seront havres pour toi, MALH. II, 12. Et, comme un marinier échappé de l'orage, Du havre sûrement contempler le naufrage, RÉGNIER, *Épître* II. Maldonado, qui faisait tout son espoir, est maintenant reconnu pour un des plus mauvais havres qu'il y ait au monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 10. || Par extension. De petits écureuils noirs, après avoir dépouillé les noyers du voisinage, se sont résolus à chercher fortune et à s'embarquer pour une autre forêt ; aussitôt, élevant leurs queues et déployant au vent cette voile de soie, la race hardie tente fièrement l'inconstance des ondes ; la tempête se lève, la flotte va périr, elle essaye de gagner le havre prochain, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 9. || Fig. Mais n'est-ce pas la loi des fortunes humaines, Qu'elles n'ont point de havre à l'abri de tout vent? MALH. VI, 10. || Havre d'entrée ou havre de toutes marées, port où il y a de l'eau suffisamment pour entrer en tout temps. || Havre de barre ou de marée, port où l'on ne peut entrer qu'avec la haute mer. || 2° Aujourd'hui, havre ne se dit que de certains ports qui sont à sec à marée basse. Les baies, les ports et les havres, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr. Œuvres*, t. II, p. 199.

— HIST. XII° s. Souz Alexandre [Alexandrie], à un havre mout lé [large], *Ronc.* p. 118. || XIII° s. Al havre vint, nef i trova, *Lai de Mélion.* || XIV° s. Et grans nefs profondes et larges, Plus de cinq cents dedans le hable, GUIART, dans DU CANGE, *haula.* || XV° s. Quand [les Anglois] se departirent des havres d'Angleterre, FROISS. II, II, 27. Mais que demandes-tu? tu quiers chemin à toy perdre, à l'exemple de moy, et veulx saillir du havre de seureté pour toy noyer dedans la mer, AL. CHART. *le Curial.* || XVI° s. Il n'est gallere, encor que le grant dyable En fust patron, s'elle approchoit mon hable, Qu'on ne la mist par esclatz comme ung verre [c'est la ville de Gênes qui parle], J. MAROT, V, 46.

— ÉTYM. Bas-lat. *haula ;* portug. *abra ;* du germanique : anc. scand. *höfn ;* anglo-sax. *häfen ;* dan. *hafn ;* allem. *Hafen ;* angl. *haven.* Comparez le bas-breton et le kimry, *aber*, port.

† **HAVRER** (ha-vré), *v. n.* Terme de marine peu usité. Entrer dans un havre, y relâcher.

HAVRE-SAC (ha-vre-sak), *s. m.* || 1° Anciennement, nom du grand sac de peau que les fantassins portaient sur le dos dans les marches. || Aujourd'hui on ne dit plus havre-sac, on dit exclusivement sac. || 2° Sac que les gens de métier portent sur le dos, et où ils mettent leurs provisions et leurs ustensiles. || 3° Terme de métallurgie. Scories riches ramassées autour de l'enclume. || *Au plur.* Des havre-sacs.

— ÉTYM. Génev. *habre-sac ;* de l'allem. *Habersack*, sac à avoine, de *Haber*, avoine, et *Sack*, sac.

† **HAYE** (ha-ye), *interj.* Terme employé par les piqueurs pour arrêter les chiens qui prennent le change.

† **HAYER** (hé-ié), *v. a.* Terme rural. Faire une haie.

— HIST. XIII° s. Car maintes foiz avons veû, Qant en un puis est on cheû, Li paisant d'entor le haient, Que les bestes leens ne chaient [tombent], *Ren.* 20361. || XIV° s. Mieux vault tendre de penneaux que de laz sans faire hayer, car leus [les loups] si redoubtent la haye, *Modus*, f° XLIX, *verso.* || XV° s. Chevaliers, escuyers et gens d'armes se haierent tout autour du roi et le laisserent lasser et saouler, FROISS. III, IV, 29. Pour le danger des chemins qui estoient trop estroits et hayés en plusieurs lieux, MONSTRELET, II, 108.

— ÉTYM. *Haie.*

† **HAYETTE** (hè-iè-t'), *s. f.* Terme rural. Petite bêche qui sert à biner l'intérieur des haies.

— ÉTYM. *Haie.*

HÉ (é), *interj.* qui sert principalement à appeler. Hé! venez ici. || Elle sert à donner de la force à ce qui suit. Il veut établir ses richesses dans la pauvreté, ses délices dans les souffrances, et sa gloire dans la bassesse; ô ignorance, ô folie, hé Dieu, que pense-t-il faire? ô le plus insensé des hommes selon la sagesse du siècle, BOSS. *Panég. St François, préambule.* Hé! mon père, oubliez votre rang à ma vue, RAC. *Iphig.* II, 2. Vous en Aulide? vous! hé! qu'y venez-vous faire? ID. *ib.* II, 6. Hé quoi! Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage? ID. *Athal.* II, 5. || Il s'emploie pour avertir. Hé! prenez donc garde. || Il se dit pour exprimer de la pitié, du regret, de la douleur. Hé! mon Dieu! Hé! pauvre homme, que je vous plains! Hé! qu'ai-je fait? Hé! que je suis malheureux! || Il se répète pour exprimer l'adhésion. Hé! hé! il n'y a rien à répondre. || Hé bien! *loc. interj.* qui exprime l'étonnement et qui sert à interroger. Hé bien! de quoi est-il question? Hé bien! quoi? qu'est-ce? qu'y a-t-il? Au diantre la sotte ville et les sottes gens qui.... MOL. *Pourceaugn.* I, 5. || Il sert aussi à renforcer ce qui suit. Hé bien! contentez donc l'orgueil qui vous enivre, BOIL. *Épît.* X. Hé bien! madame, hé bien! il faut vous obéir, RAC. *Andr.* I, 4.

— REM. Piron a écrit *hée* pour la rime : Holà, hée! Que l'on aille chercher monsieur de l'Empyrée, *Métrom.* III, 5.

1. **HEAUME** (hô-m'. D'après Chifflet, *Gramm.* p. 202, *heaume* se prononçait he-au-me; prononciation tout à fait défectueuse, étymologiquement et d'après le plus ancien usage; c'est au XIV° et au XV° siècle qu'on se mit à séparer l'*e* de l'*a*), *s. m.* Sorte de casque élevé en pointe qui couvrait la tête et le visage, et qui n'avait qu'une ouverture à l'endroit des yeux garnie de grilles et de treillis et servant de visière. L'écuyer suivait le chevalier à la guerre, portait son heaume élevé sur le pommeau de la selle, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || Dans le blason, le heaume est une pièce d'armoiries, mais ordinairement il sert de timbre; il était une marque de noblesse et des fiefs nobles, et en faisait voir les différents degrés suivant certaines dispositions. Qu'est devenue la distinction des casques et des heaumes? LA BRUY. XIV.

— HIST. XI° s. Tenez mon helme, onque millor [je] ne vi, *Ch. de Rol.* XLVIII. Il fiert Tierri sur l'elme de Provence, *ib.* CCLXXXVII. || XIII° s. Et furent tuit armé, et li hiausme lacié, et li cheval furent tuit couvert et enselé, VILLEH. LXX. Maint hiaume decoupé, mainte targe percie, *Berte*, CXLIV. Et deivent estre armés ou champ de hauberc et de chauces de fer et de heaume à visiere, *Ass. de J.* I, 170. Il [Louis IX] paroit [paraissait] desur toute sa gent dès les espaules en amont [en haut] un heaume doré en son chief, une espée d'Alemaingne en sa main, JOINV. 226. || XIV° s. Et osta son heaulme; cele le vit à plain, *Hugues Capet*, p. 38. || XV° s. Gens d'armes à heaumes couronnés; en ce temps parloit on de heaumes couronnés; et ne faisoient les seigneurs nul compte d'autres gens d'armes, s'ils n'estoient à heaumes et à tymbres couronnés, FROISS. I, I, 64. Poulles, chappons si portoient leur heaulme [étaient à l'abri de la maraude], *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 177, dans LACURNE. Dieux! qu'il a dessoubz son heaume, *Patelin*, v. 997. || XVI° s. Ce que nos anciens appelleront heaume, on l'appella sous François I^er armet; nous le nommons maintenant habillement de teste; qui est une vraye sottise de dire par trois parolles ce qu'une seule nous donnoit, PASQUIER, VIII, p. 662, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *haime ;* namur. *hèaume ;* provenç. *elme, elm ;* esp. *yelmo ;* port. et ital. *elmo ;* du germanique : anc. haut-allem. *helm ;* anc. scand. *hiâlmr ;* goth. *hilms.*

† 2. **HEAUME** (hô-m'), *s. m.* Ancien terme de marine. Barre du gouvernail.

— HIST. XII° s. Aval le hel se curt senestre, En sus le hel se curt à destre, *Brut*, dans JAL. || XVI° s. Lo heaulme sous le vent, RAB. *Pant.* IV, 22.

— ÉTYM. Allem. *Helm*, un manche ; angl. *helve.*

† **HEAUMERIE** (hô-me-rie), *s. f.* Ancien terme de métier. Art de fabriquer des heaumes. || Endroit où l'on fabriquait des heaumes. Rue de la Heaumerie, à Paris.

† 1. **HEAUMIER, ÈRE** (hô-mié, miè-r'), *s. m.* Ancien terme de métier. Celui, celle qui faisait fabrique et commerce de heaumes, et, en général, d'armes. La belle Heaumière, titre d'une ballade de Villon.

— ÉTYM. *Heaume.*

† 2. **HEAUMIER** (hô-mié), *s. m.* Nom vulgaire du cerisier julian ou guignier, *cerasus juliana.* || Variété du prunellier.

— ÉTYM. Probablement *heaume*, à cause de la forme de la cerise, en casque sans cimier.

— HIST. XVI° s. Cerise heaumée ou cœur, et heaumier, cerisier de cœur, O. DE SERRES.

† **HÉAUTOGNOSE** (é-ô-togh-nô-z'), *s. f.* Terme de philosophie. La connaissance de soi-même.

— ÉTYM. Ἑαυτοῦ, de soi-même, et γνῶσις, connaissance (voy. GNOSE).

HEBDOMADAIRE (è-bdo-ma-dè-r'), *adj.* || 1° Qui appartient à la semaine. C'est lui [Bacchus] qui voulut consacrer Le dernier jour hebdomadaire A boire, à rire, à ne rien faire, VOLT. *Filles de Minée.* || 2° Qui se renouvelle chaque semaine. Journal hebdomadaire. J'apprends que l'on a inséré, dans des papiers hebdomadaires, des lettres aussi outrageantes que mal écrites du poëte Rousseau, au sujet de la tragédie de Zaïre, VOLT. *Mél. litt. aux aut. de la Biblioth. rais.* || Chroniqueur hebdomadaire, celui qui, dans un journal, fait toutes les semaines une revue ou chronique. || Dans les écoles, colléges et lycées, notes hebdomadaires, notes que l'on donne, à la fin de chaque semaine, aux écoliers pour leur travail et leur conduite. || Substantivement. Un hebdomadaire, un journal hebdomadaire. Je m'engageai par l'espoir d'un salaire à travailler à son hebdomadaire, VOLT. *P. Diable.*

— ÉTYM. Lat. *hebdomadarius* (QUICHERAT, *Addenda*), de ἑβδομάς, semaine, lequel vient de ἑπτά, sept (voy. SEPT).

† **HEBDOMADAIREMENT** (è-bdo-ma-dè-re-man), *adv.* Toutes les semaines. Envoyer hebdomadairement des rapports circonstanciés sur la marche de la fabrication.

HEBDOMADIER (è-bdo-ma-dié), *s. m.* || 1° Celui qui est de semaine dans un chapitre ou dans un couvent, pour y faire l'office et y présider. || *Adj.* Chanoine hebdomadier. || 2° *Au fém.* Hebdomadière, religieuse qui est de semaine pour dire l'office et présider la communauté.

— ÉTYM. Voy. HEBDOMADAIRE.

† **HÉBÉ** (é-bé), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. La déesse de la jeunesse, qui était chargée de verser le nectar à la table de Jupiter. || Fig. Une jeune et jolie femme, particulièrement celle qui offre à boire dans un repas. C'est une Hébé, une véritable Hébé. || 2° Terme d'astronomie. Astéroïde découvert en 1847. || 3° Terme de botanique. Genre de plantes voisines des véroniques. || 4° Terme de zoologie. Espèce de couleuvre. || Espèce de papillon.

— ÉTYM. Ἥβη, jeunesse.

† **HÉBÉCHET** (hé-bé-chè), *s. m.* Sorte de grand panier fait, d'après Dutertre, dans son *Histoire des Antilles*, avec l'écorce tissée d'une plante qui serait un *maranta.*

HÉBERGE (é-bèr-j'), *s. f.* Endroit où deux bâtiments établis sur un même mur commencent à se séparer, étant d'inégale hauteur. Tout mur servant de séparation entre bâtiments est présumé mitoyen jusqu'à l'héberge, *Code Nap.* art. 653.

— HIST. XVI° s. Aussi est il loisible au voisin les estouper [fenêtres de l'autre voisin] en se servant du mur, et remboursant son voisin de la moitié d'icelui, selon son heberge, LOISEL, 286.

— ÉTYM. Voy. HÉBERGER. *Heberge*, dans l'ancienne langue signifiait logis, demeure (XIII° s. Et nostre gent retornerent arieres en leur herberges, VILLEH. LXXXIII); de là, particulièrement, le sens de mur commun entre deux logis.

HÉBERGÉ, ÉE (é-bèr-jé, jée), *part. passé* d'héberger. Des soldats hébergés chez l'habitant.

† **HÉBERGEMENT** (é-bèr-je-man), *s. m.* Action d'héberger.

— HIST. XV° s. Or me convient porter hebergement, Pour reposer quant seray endormi, Draps à couvrir, chars et vaissellement, Harnois entier contre mon ennemi, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 221. || XVI° s. Terre sans hebergement [où le maître n'a point de logement] n'est que de demi-revenu, LOYSEL, 226.

— ÉTYM. *Héberger ;* Berry, *abergement*, *abregement.*

HÉBERGER (é-bèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*; j'hébergeais, nous hébergeons), *v. a.* || 1° Loger, recevoir chez soi. Notre petit château espère toujours d'avoir l'honneur de vous héberger, quand vous prendrez le chemin de la France, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 14 févr. 1763. Présentez-vous chez le docteur en habit de cavalier, avec un billet de logement; il faudra bien qu'il vous héberge, BEAUMARCHAIS, *Barb. de Sév.* I, 4. || Par extension. Chez les loups qu'hébergeait ce lieu peu fréquenté, LA FONT. *Pet. chien.* || Fig. ....d'où vient qu'aussi Je ne puis héberger cette capricieuse [la Fortune]? LA FONT. *Fabl.* VII, 12. || 2° Terme de salines. Héberger la muire, charger d'eau le poêle. || 3° *V. n.*

(emploi qui est peu usité). Nous avons passé plus de dix ponts qui n'étaient gardés de personne, et, partout où nous avons hébergé, nos hôtes n'ont point fait de difficulté de prendre de l'argent de nous, VOIT. *Lett.* 85. || 4° S'héberger, *v. réfl.* En termes d'architecture, s'adosser sur et contre un mur mitoyen.

— HIST. XIe s. Franc se herbergent par tute la contrée, *Ch. de Rol.* LIV. Dist l'emperere : tens est de l'herberger, *ib.* CLXXVII. Desuz la rive sont Franceis hebergiez, *ib.* CXCVI. || XIIe s. Chez un hoste [ils] herbergent, qui moult estoit prudhon, *Sax.* XXII. || XIIIe s. Et quant il furent hebregié, si avint, au tiers jor, une grant mesaventure illuec, entour l'eure de vespres, VILLEH. XLIX. Li quens [le comte] les heberja mout honorablement, *Berte,* IX. Saint Juliens, fait-ele, veuillez moi hebergier, *ib.* XXXIX. Ne purquant jo sui enveiez Pur vus herberger e servir, *Lai del desiré.* Car li leus [le lieu] d'oisiaus herbergier N'estoit ne dangereus ne chiches, Onc mès ne fu nus leus si riches D'arbres, ne d'oisillons chantans, *la Rose,* 472. Travail et dolor là herbergent, *ib.* 4539. Et en tex [telles] manieres de cuers [cœurs] ne se pot loiatés herbegier, BEAUM. I, 7. || XVIe s. Il delibera en ycelle ville se heberger soy et ses gens, RAB. *Garg.* I, 38. Et plus cent fois me plaisoit d'ouyr dire : Pan, fais bon œil à Robin le berger, Que veoir chez nous trois cents bœufz heberger, MAROT, I, 222.

— ÉTYM. Berry, *auberger, aberger* et *heberger,* couvrir, abriter ; bourguig. *eborgé ;* génev. *aberger ;* provenç. *alberguar ;* espagn. et portug. *albergar ;* ital. *albergare ;* du germanique : anc. h. allem. *heriberga,* campement militaire, de *heri,* armée, et *berge,* logement : proprement logement des gens de guerre, puis, par extension du sens, logis en général et même auberge (voy. ce mot).

† **HÉBERTISTE** (é-bèr-ti-st'), *s. m.* Terme d'histoire de la révolution française. Partisan du membre de la commune Hébert, ultra-révolutionnaire qui rédigeait le journal intitulé : le Père Duchesne.

† **HÉBÉTANT, ANTE** (é-bé-tan, tan-t'), *adj.* Qui hébète. Une occupation, une habitude hébétante.

† **HÉBÉTATION** (é-bé-ta-sion), *s. f.* État d'émoussement des sens. La grossièreté de ses appétits [du cochon] dépend de l'hébétation des sens du goût et du toucher, BUFF. *Cochon.*

— ÉTYM. Lat. *hebetationem,* de *hebetare,* hébéter.

HÉBÉTÉ, ÉE (é-bé-té, tée), *part. passé* d'hébéter. J'en ai l'esprit tout hébété, RÉGNIER, *Stances rel.* Mais il est devenu comme un homme hébété, MOL. *Tart.* I, 2. Je laisse aux doucereux ce langage affecté, Où s'endort un esprit de mollesse hébété, BOIL. *Sat.* IX. Il [Socrate] était fort laid, et, outre sa laideur, il avait dans sa physionomie quelque chose d'hébété et de stupide, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 387, dans POUGENS. Être heureux comme un roi, dit le peuple hébété, VOLT. *Disc.* 1. Les nations hébétées demeuraient dans le silence, ID. *Mœurs,* 140. Tout le monde se regardait avec des yeux hébétés, ID. *Aventure de la mémoire.* || Substantivement. On institue des prêtres, on brûle de l'encens, on présente des sacrifices à l'âme d'un hébété [l'empereur Claude], BALZ. *le Prince,* 5. Écrire en sage et vivre en hébété.... Muses, gardez vos faveurs pour quelque autre, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1.

HÉBÉTER (é-bé-té. La syllabe *bé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : il hébète, excepté au futur et au conditionnel : j'hébéterai, j'hébéterais), *v. a.* || 1° Rendre obtus, émoussé, en parlant de l'esprit, des sens, par comparaison à un tranchant qu'on émousse. Les esprits ont dégénéré dans l'Inde ; probablement le gouvernement tartare les a hébétés, VOLT. *Mœurs,* 3. La fade galanterie n'a point hébété ta raison, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 11. || 2° S'hébéter, *v. réfl.* Devenir hébété. Le remède est de s'hébéter, de ne point penser, SÉV. 543.

— HIST. XVIe s. L'accoustumance hebete nos sens, MONT. I, 106. Il est un sot, son goust est mousse et hebesté, ID. I, 329. La vieillesse, ou bien la grandeur de ses malheurs, luy avoient troublé le sens et hebeté le sentiment de douleur, AMYOT, *les Gracques,* 55.

— ÉTYM. Lat. *hebetare,* de *hebes,* émoussé.

† **HÉBÉTUDE** (é-bé-tu-d'), *s. f.* Terme de médecine. Apparence hébétée que présente un malade dans certaines affections cérébrales.

— ÉTYM. Lat. *hebetudinem,* état de ce qui est émoussé, de *hebes,* émoussé.

HÉBRAÏQUE (é-bra-i-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux Hébreux. La langue hébraïque. || La vérité hébraïque, nom donné par saint Jérôme au texte hébreu de l'Ancien Testament. || 2° Terme d'histoire naturelle. Dont le corps offre des dessins qu'on a comparés à des lettres hébraïques. || *S. m.* Espèce d'insecte. || Petit poisson du genre labre.

— ÉTYM. Ἑβραϊκός, de ἑβραῖος, hébreu.

† **HÉBRAÏQUEMENT** (é-bra-i-ke-man), *adv.* À la manière des Hébreux.

HÉBRAÏSANT (é-bra-i-zan), *s. m.* || 1° Savant qui s'attache à l'étude de la langue hébraïque. || 2° En un autre sens, observateur trop scrupuleux des préceptes de la Bible.

— ÉTYM. *Hébraïser.*

† **HÉBRAÏSER** (é-bra-i-zé), *v. n.* Se servir d'hébraïsmes. || Connaître, étudier l'hébreu. || Adopter les opinions des Hébreux. Kircher dit qu'on croirait que les Hébreux ont tout imité des Égyptiens, ou que les Égyptiens ont hébraïsé, VOLT. *Philos. Bible expl. Nombres,* note *m.*

— ÉTYM. Ἑβραΐζειν, faire à la mode des Hébreux, de ἑβραῖος, hébreu.

HÉBRAÏSME (é-bra-i-sm'), *s. m.* Locution particulière à la langue hébraïque. Il se firent un grec mêlé d'hébraïsmes, BOSS. *Hist.* I, 8.

— ÉTYM. *Hébraïser.*

† **HÉBRAÏSTE** (é-bra-i-st'), *s. m.* Synonyme peu usité d'hébraïsant, au sens de attaché à l'étude de l'hébreu.

HÉBREU (é-breu), *s. m.* || 1° Nom du peuple juif. Les Hébreux. Un Hébreu. || Ce mot n'a pas de féminin ; on ne dit pas les Hébreues, mais les Juives. || 2° Langue hébraïque. L'hébreu est une des langues sémitiques. On verra qu'il s'est ébloui lui-même, ou qu'il veut éblouir les autres par son grec et par son hébreu, BOSS. 1re *instr. sur la version du Nouv. Test.* XXVII, 7e *passage,* 5. || Fig. et familièrement. C'est de l'hébreu, on n'y peut rien comprendre. C'est de l'hébreu pour moi, je n'y puis rien comprendre, MOL. *l'Ét.* III, 3. Il renvoya le valet après avoir dit quelques paroles italiennes qui furent de l'hébreu pour moi, LE SAGE, *Guzm. d'Alfar.* III, 1. Parler de faire le point eût été de l'hébreu pour nos marins, CHATEAUB. *Itinér.* partie 3e. || 3° Hébreu carré, les caractères hébraïques modernes. || 4° *Adj. m.* Le texte hébreu, le texte en langue hébraïque. Citer des passages hébreux. || Cet adjectif est inusité au féminin ; en ce cas on le remplace par hébraïque : la langue hébraïque, une bible hébraïque.

— HIST. XIIIe s. De ci m'en vois : Or soiez vers moi plus cortois ; Ne me traveillez mès de mois, Va, Salatin, Ne en ebrieu ne en latin, RUTEB. II, 87. || XVe s. Car selon loy hebrée et en latin, Tuit sommes faiz trespassans par ce monde, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 105. || XVIe s. Parler en hebrieu [parler une langue qu'on ne comprend pas], J. MAROT, p. 204, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *hebræus,* du grec ἑβραῖος, de *Heber,* arrière-petit-fils de Sem. Selon Renan, *Langues sémitiques,* p. 29, 1re édit. il vient de *heber,* passage, et *hébreux* veut dire οἱ περάται, ceux d'au delà du fleuve, par souvenir du temps où une partie de la population sémitique habitait en deçà de l'Euphrate, et une partie au delà.

† **HEC** (hèk), *s. m.* Forte planche qu'on pose sur la vendange avant de la soumettre à l'action du pressoir.

— HIST. XIVe s. Le suppliant estoit à son huis appoié sur son hec, qui fait aussi que demi closture d'un huis, DU CANGE, *heket.* Ilz alerent ensemble heurter au hec de l'uis de l'ostel du dit Obery, duquel hec ilz rompirent un ais ou deux, ID. *ib.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Dans le XIVe siècle, le *hec* est une demi-porte.

† **HÉCATE** (é-ka-t'), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme. Déesse des enfers. Elle invoque à grands cris tous les dieux du Ténare Et l'inflexible Hécate et l'horrible Alecton, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || La triple Hécate, la même déesse, ainsi nommée parce qu'elle était Diane sur la terre, la Lune au ciel, et Proserpine dans les enfers. || 2° Terme de zoologie. Espèce de tortue d'Amérique. || Espèce de papillon.

— ÉTYM. Ἑκάτη.

HÉCATOMBE (é-ka-ton-b'), *s. f.* || 1° Sacrifice de cent bœufs ou d'un grand nombre de victimes. Vous tiendrez mal parole, ou bientôt, sur ma tombe, Tout le sang de vos rois servira d'hécatombe, CORN. *Nicom.* V, 7. Ô homme, ne cherchez plus l'expiation de vos crimes dans le sang des animaux égorgés ; dussiez-vous dépeupler tous vos troupeaux par vos hécatombes, la vie des bêtes ne peut point payer pour la vie des hommes, BOSS. 2e *sermon, Divinité de la relig.* 3. On dit que Pythagore immola aux Muses une hécatombe pour les remercier de la découverte de ce dernier théorème [celui du carré de l'hypoténuse], ce qui prouve qu'il en connut la fécondité, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*pythagorisme*). || 2° Fig. Massacre, effusion de sang humain. Fais périr ou péris, préviens, lâche, ou succombe, Venge toute la terre ou grossis l'hécatombe, CORN. *Attila,* V, 6. || Par plaisanterie. Comment va la santé de Pellion ? vous savez si je m'y intéresse ; il y a peu d'hommes comme lui ; je ferais une hécatombe de sots pour sauver un rhumatisme à un homme aimable, VOLT. *Lett. Thiriot,* 21 octobre 1736.

— ÉTYM. Ἑκατόμβη, de ἑκατὸν, cent (voy. CENT), et βοῦς, bœuf (voy. BŒUF).

† **HÉCATOMBÉON** (é-ka-ton-bé-on), *s. m.* Le septième mois des Athéniens, jusqu'à l'an 450 av. J. C. où il devint le premier du calendrier olympique. Il correspondait à partie de juillet et d'août.

— ÉTYM. Ἑκατομβαιών, le mois où l'on sacrifiait les hécatombes.

† **HÉCATONSTYLE** (é-ka-ton-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Portique, édifice à cent colonnes. Il se disait particulièrement du grand portique du théâtre de Pompée à Rome.

— ÉTYM. Ἑκατὸν, cent, et στύλος, colonne.

† **HÈCHE** (hè-ch'), *s. f.* Espèce de ridelle qui garnit les côtés d'une charrette.

— ÉTYM. Le même que *hec.*

† **HECT....** ou **HECTO....** préfixe du nouveau système métrique qui signifie cent, et est une contraction incorrecte du grec ἑκατὸν, cent.

HECTARE (è-kta-r'), *s. m.* Mesure agraire d'une superficie de 100 ares.

— ÉTYM. *Hect....* préfixe, et *are.*

† **HECTARER** (è-kta-ré), *v. a.* Mesurer à l'hectare.

HECTIQUE (è-kti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui consume. Fièvre hectique, fièvre ordinairement continue, avec des exacerbations le soir, ou rémittente, et accompagnée d'amaigrissement progressif.

— HIST. XVIe s. L'affluence de sang defaut aux hectiques et phthisiques, PARÉ, VIII, 10. La fievre hectique survient assez souvent aux plaies et maladies du poulmon, ID. VIII, 33.

— ÉTYM. Ἑκτικός, de ἔχειν, avoir, tenir. Dans hectique l'*h* vient de l'esprit rude.

HECTISIE (è-kti-zie), *s. f.* Terme de médecine. État de ceux qui ont la fièvre hectique.

— ÉTYM. Voy. HECTIQUE.

† **HECTO** (è-kto), *s. m.* Abréviation usuelle d'hectogramme. Trois hectos de viande.

— ÉTYM. Voy. HECTOGRAMME.

† **HECTOÉDRIE** (è-kto-é-drie), *s. f.* Terme de minéralogie. État d'un cristal hectoédrique.

† **HECTOÉDRIQUE** (è-kto-é-dri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a six faces.

— ÉTYM. Ἕξ, six, et ἕδρα, face.

HECTOGRAMME (è-kto-gra-m'), *s. m.* Poids de 100 grammes, dans le système métrique.

— ÉTYM. *Hect....* ou *hecto....,* et *gramme.*

HECTOLITRE (è-kto-li-tr'), *s. m.* Mesure de cent litres, dans le système métrique.

— ÉTYM. *Hect....* ou *hecto....,* et *litre.*

† **HECTOMÈTRE** (è-kto-mè-tr'), *s. m.* Mesure de longueur égale à 100 mètres.

— ÉTYM. *Hect....* ou *hecto....,* et *mètre.*

† **HECTOMÉTRIQUE** (è-kto-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à l'hectomètre. Cote kilométrique et hectométrique.

† **HECTOSTÈRE** (è-kto-stè-r'), *s. m.* Mesure de 100 stères.

— ÉTYM. *Hect....* ou *hecto....,* et *stère.*

† **HÉDÉRACÉ, ÉE** (é-dé-ra-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble au lierre. || *S. f. pl.* Les hédéracées, famille de plantes dont le lierre est le type.

— ÉTYM. Lat. *hedera,* lierre (voy. ce mot).

† **HÉDÉRIFORME** (é-dé-ri-for-m'), *adj.* En forme de lierre.

— ÉTYM. Lat. *hedera,* lierre, et *forme.*

† **HÉDÉRINE** (é-dé-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Suc gommo-résineux, dit improprement gomme de lierre, qui découle du tronc des vieux lierres.

— ÉTYM. Lat. *hedera,* lierre (voy. LIERRE).

† **HEDWIGIE** (hèd-vi-jie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de térébinthacées contenant l'hedwigie balsamifère qui porte le nom de bois à la baraque à Haïti et à la Jamaïque, LEGOARANT. || Nom d'un genre de mousses.

— ÉTYM. *Hedwig,* botaniste allemand du siècle dernier.

† **HÉDYSARÉES** (é-di-za-rée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des légumineuses papilionacées dans laquelle se trouve le sainfoin.

— ÉTYM. *Hédysaron.*

† **HÉDYSARON** (é-di-za-ron) ou **HÉDYSARUM** (é-di-za-rom'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des papilionacées qui contient beaucoup d'espèces.

— ÉTYM. Ἡδύσαρον, sainfoin.

† **HÉGÉMONIE** (é-jé-mo-nie), *s. f.* Suprématie qui appartenait à un peuple dans les fédérations de l'antiquité grecque. L'hégémonie appartenait primitivement à Sparte. || Il s'applique aussi aux États modernes. L'Autriche et la Prusse se disputent l'hégémonie de l'Allemagne.

— ÉTYM. Ἡγεμονία, dérivé du verbe ἡγεῖσθαι, diriger, conduire.

† **HÉGÉSIAQUE** (é-jé-zi-a-k'), *s. m.* Disciple d'Hégésias, philosophe cyrénaïque, qui enseignait à Alexandrie vers 310 avant Jésus-Christ et qui approuvait le suicide.

HÉGIRE (é-ji-r'), *s. f.* L'ère des Mahométans, qui commence à l'époque où Mahomet s'enfuit de la Mecque. La première année de l'hégire correspond à l'an 622 de Jésus-Christ. A sa fuite commença la fameuse hégire, BOSS. *Hist.* I, 11.

— ÉTYM. Arabe, *hejireth*, fuite.

HEIDUQUE (è-du-k'), *s. m.* || 1° Nom d'une milice de gens de pied qui, occupant quelques districts de la Hongrie, voisins de la frontière, est chargée de les défendre. Il faudrait.... tout braver pour me voir, Le sabre nu de l'heiduque Et l'eunuque, V. HUGO, *Orient.* 19. || 2° Domestique vêtu à la hongroise. Le roi étant informé qu'au mépris des ordonnances qui défendent à tous domestiques de porter aucunes armes, épées, cannes, etc. on en voit tous les jours derrière les voitures, ou à pied, connus sous le nom de chasseurs, heiduques, portant un grand couteau de chasse ou sabre pendu à leur côté; que d'autres ont des épaulettes sur leurs habits, ce qui est la marque distinctive de l'état militaire...., *Ord. du roi*, 13 juin 1779.

— HIST. XVI° S. Les hidouques, qui sont gens de pied de la Croacie, emporterent par surprise Glissa, D'AUB. *Hist.* III, 426.

— ÉTYM. Tchèque ou bohème, *hayduk*, forme slave du vieux hongrois *hadju*, signifiant un fantassin, un garde à pied.

HEIM ou **HEIN** (hin), *interj.* familière qui s'emploie en guise d'interrogation, et signifie : n'est-ce pas? qu'en dites-vous? Nous irons ce soir, hein? Cela est bien écrit, hein? Et mes lettres les as-tu portées à la poste, heim? BRUEYS, *Grondeur*, I, 6. || Sert aussi à exprimer l'étonnement. || Sert enfin à exprimer le bruit qui accompagne chaque effort de l'ouvrier dans plusieurs professions.

— ÉTYM. Lat. *hem*, qui avait le même sens et qui se prononçait peut-être de même : *Non, hercle, intelligo. — Non? hem! — Non*, TÉRENCE, *Andr.* I, SC. 2, V. 167.

HÉLAS (é-lâ; l's se lie : é-lâ-z il est mort; quelques personnes font entendre l's : é-las'; cette prononciation n'est pas à recommander; *las* n'étant, dans ce mot, que l'adjectif *las*, qui ne se prononce jamais las'), *interj.* qui exprime la douleur. Alors le roi d'Israël dit : hélas, hélas, hélas! le Seigneur nous a ici joints trois rois ensemble pour nous livrer entre les mains de Moab, SACI, *Bible, Rois*, IV, III, 10. Alors [en recevant le saint viatique] il se souvint des irrévérences dont, hélas! on déshonore ce divin mystère, BOSS. *Louis de Bourbon.* Après l'Agésilas, Hélas! Mais après l'Attila, Holà! BOIL. *Épigr.* VII. || Substantivement. Que cet hélas a de peine à sortir! CORN. *Poly.* IV, 3. Traîtres, ces feints hélas ne sauraient m'abuser, ID. *Veuve*, IV, 3. Il fit d'une mourante voix Deux grands hélas, les bras en croix, SCARRON, *Virg.* V. Un jour se passe et deux sans d'autre nourriture Que ses profonds soupirs, que ses fréquents hélas, LA FONT. *Matr.*

— HIST. XIII° S. Helas! se nus [nul] se doit sauver dolans [en allant à la croisade], Donc doit par droit ma merite estre grans, Car plus dolans ne s'en part nus [nul] de France, QUESNES, *Romancero*, p. 96. Halas! quel damage! car il onques puis ne chevaucha que cele fois, VILLEH. XXII. Helas! or n'oserai-je mais devant lui aler, *Berte*, CXXXIX. || XVI° S. Je tressue de grant ahan; zalas, les veles [voiles] sont rompues, RAB. *Garg.* IV, 18.

— ÉTYM. *Hé*, interjection, et l'adjectif *las* (voy. ce mot), qui avait le sens de malheureux, affligé; provenç. *ailas, hailas*; anc. ital. *ahi lasso*.

† **HELCOLOGIE** (èl-ko-lo-jie), *s. f.* Terme de chirurgie. Traité sur les ulcères.

— ÉTYM. Ἕλκος, ulcère (le même que le latin *ulcus*), et λόγος, traité.

† **HELCOSE** (èl-kô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Ulcération.

— ÉTYM. Ἕλκωσις, ulcération.

† **HELCTIQUE** (èl-kti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'attractif, d'épispastique.

— ÉTYM. Ἑλκτικὸς, de ἕλκειν, attirer.

† **HELCYDRION** (èl-si-dri-on), *s. m.* Terme de chimie. Ulcération superficielle de la cornée.

— ÉTYM. Ἑλκύδριον, diminutif de ἕλκος, ulcère.

HÉLÉ, ÉE (hé-lé, lée), *part. passé* de héler. Le vaisseau hélé mit en panne.

† **HÉLÈNE** (é-lè-n'), *s. f.* || 1° Nom de la femme de Ménélas, enlevée par Pâris, qui fut la cause de la guerre de Troie, et dont la beauté égalait celle des déesses. Elle fut la seule de son sexe, parmi tant d'enfants de Jupiter, dont ce dieu daigna se déclarer le père; quelque tendresse qu'il eût pour le fils d'Alcmène, Hélène lui fut encore plus chère; et, dans les dons qu'il leur fit, les plus précieuses faveurs furent d'abord pour sa fille; car Hercule eut en partage la force à qui rien ne résiste, Hélène la beauté qui triomphe de la force même, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène.* || 2° Sert à désigner une beauté qui attire les vœux d'un grand nombre de prétendants. La gent qui porte crête au spectacle [le combat des deux coqs] accourut; Plus d'une Hélène au beau plumage Fut le prix du vainqueur.... LA FONT. *Fabl.* VII, 13. || 3° Nom d'une espèce de papillon, de couleuvre et de murène. || Variété de tulipe. || 4° Nom donné anciennement à une variété de feu Saint-Elme. Castor et Pollux, en météorologie, est un météore igné, qui paraît quelquefois en mer s'attacher à un des côtés du vaisseau, sous la forme d'une, de deux, ou même de trois ou quatre boules de feu; lorsqu'on n'en voit qu'une, on l'appelle plus proprement Hélène, MUSSCHENBROEK, dans JAL.

— ÉTYM. Ἑλένη, que Max Müller a identifiée avec la *Saramâ* védique, la déesse de l'aurore, et que Curtius au contraire rapproche de ἑλάνη, torche.

† **HÉLÉNIE** (é-lé-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des composées où l'on distingue l'hélénie d'automne, plante d'Amérique, *helenium autumnale, L.*

— ÉTYM. Lat. *helenium*, du grec ἑλένιον, ainsi dite parce que, suivant les Grecs, elle était née des pleurs d'*Hélène*.

† **HÉLÉNINE** (é-lé-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom qui a été donné à l'inuline.

† **HÉLÉPOLE** (é-lé-po-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Machine en forme de tour qui s'employait aux siéges des villes.

— ÉTYM. Ἑλέπολις, de ἑλεῖν, prendre, et πόλις, ville.

HÉLER (hé-lé. La syllabe *hé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je hèle; excepté au futur et au conditionnel : je hélerai, je hélerais), *v. a.* || 1° Terme de marine. Appeler un navire avec un porte-voix. || 2° Par extension, appeler de fort loin. On nous héla d'une des portes de la ville, CHATEAUBR. *Itinér.* 1re part. || 3° Se héler, *v. réfl.* S'appeler l'un l'autre en mer ou de loin. Les marins des deux bâtiments se hélaient. On se hélait, on se saluait.

— HIST. XVI° S. Hau de la nef, hola hau, qui nous helle? J. PARMENTIER, *Chant royal*, dans JAL.

— ÉTYM. Norm. *hêler*; de l'angl. *to hail*, héler, proprement saluer; le sens primitif de *to hail* est souhaiter la santé, *health*, santé; allem. *heil*, sain. Desroches, 1687, écrit *heuler*, dit JAL.

† **HÉLEUX** (hé-leû), *s. m.* Espèce de héron de Saint-Domingue.

HÉLIANTHE (é-li-an-t'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des composées. || Hélianthe tubéreux, le topinambour.

— ÉTYM. Ἥλιος, soleil, et ἄνθος, fleur.

HÉLIANTHÈME (é-li-an-tè-m'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes (famille des cistinées) dont la plus connue porte des fleurs d'un jaune luisant disposées en épi, et est dite vulgairement herbe d'or, hysope des garigues.

— ÉTYM. Voy. HÉLIANTHE.

HÉLIAQUE (é-li-a-k'), *adj.* || 1° Terme d'astronomie. Lever héliaque, coucher héliaque, se disent d'un astre qui se lève ou qui se couche au moment où, le soleil allant se lever ou venant de se coucher, il n'y a pas assez de lumière pour que l'astre en question ne soit pas visible. || 2° *S. f. pl.* Terme d'antiquité grecque. Les héliaques, fête en l'honneur du soleil.

— ÉTYM. Ἥλιος, soleil. Ἠέλιος est une autre forme que les hellénistes regardent comme équivalant à ἀϜέλιος, crétois ἀβέλιος. Curtius a rapproché ces formes du mot sabin *ausel*, soleil, radical sanscrit *ush*, brûler, à quoi tiennent *aurora*, aurore, et le nom propre *Aurelius*. Mais cette étymologie ne rend compte ni de l'esprit rude, ni de ce que deviennent l's de *ausel* et *sh* de *ush*; il vaut donc mieux suivre l'avis de Benfey, qui voit dans ἠέλιος, ἀβέλιος, lettre pour lettre, le sanscrit *sâvarya*, forme développée de *sûrya*, soleil.

† **HÉLIAQUEMENT** (é-li-a-ke-man), *adv.* D'une manière héliaque.

HÉLIASTES (é-li-a-st'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité. Nom que portaient à Athènes les membres d'un tribunal nombreux, dont les assemblées commençaient au lever du soleil.

— ÉTYM. Ἡλιαστής, de ἡλιάζομαι, s'exposer au soleil et être juge; ἡλιαία, place ou galerie où se tenait le tribunal, de ἥλιος, soleil.

HÉLICE (é-li-s'), *s. f.* || 1° Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. Il y a dans l'organe de l'ouïe un artifice bien sensible, c'est une hélice à tours anfractueux, qui détermine les ondulations de l'air vers une coquille formée en entonnoir...., VOLT. *Philosophie, Comm. sur Malebr. Mécanique des sens* || Escalier en hélice, escalier composé de marches gironnées attachées les unes sur les autres autour d'une colonne de bois ou de pierre. || 2° Petites volutes qui entrent dans la composition du chapiteau corinthien. || 3° Terme de mécanique. Tout appareil en forme de vis ou de tire-bouchon. || Hélice propulsive, ou, simplement, hélice, appareil qui remplace avec avantage les roues à aubes dans les bateaux à vapeur. Le Napoléon.... est le premier bâtiment français auquel est appliqué le nouveau système de propulsion consistant en une vis ou hélice mue par la vapeur, et qui, placée à l'arrière et immergée, tourne dans l'eau avec une vitesse considérable, de manière à faire filer au navire dix à onze nœuds en temps favorable.... Cet homme était simplement Sauvage, l'inventeur des hélices; Sauvage, qui, depuis treize ans, travaille et lutte.... ALPH. KARR, *les Guêpes*, juil. 1843. || 4° Genre de coquillages en forme de spirale; ce sont les mollusques gastéropodes pulmonés à coquille, vulgairement escargots. || 5° Nom qu'on donne à la Grande Ourse parce qu'on la voit toujours tourner autour du pôle dans un petit cercle.

— HIST. XVI° S. ....C'est l'avant-vendangeur [constellation] De lumiere pareille et pareille grandeur Que celle qui se voit par la noire carriere Sur la queue d'helice espandant sa lumiere; Ceste estoille est ardante.... R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 179.

— ÉTYM. Ἕλιξ, de ἑλίσσειν, enrouler, primitif ἑλύω, tourner, courber; l'esprit doux suppose un digamma Ϝελύω, d'où le rapprochement naturel avec le latin *volvo*, sanscrit *var*, envelopper.

† **HÉLICÉ, ÉE** (é-li-sé, sée), *adj.* Terme de conchyliologie. Qui est contourné en spirale.

— ÉTYM. *Hélice.*

† **HÉLICIEN, IENNE** (é-li-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'hélix.

† **HÉLICIER** (é-li-sié), *s. m.* Terme de zoologie. Mollusque qui habite les hélices.

† **HÉLICIN, INE** (é-li-sin, si-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est en forme de vrille ou de spire. Artères hélicines, petites franges appendues aux artérioles du tissu érectile.

† **HÉLICINE** (é-li-si-n'), *s. f.* Mucilage provenant des limaçons.

— ÉTYM. Ἕλιξ, limaçon.

† **HÉLICITE** (é-li-si-t'), *s. f.* Coquille fossile turbinée en vis.

† **HÉLICOÏDAL, ALE** (é-li-ko-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Disposé en hélice. Organes hélicoïdaux.

† **HÉLICOÏDE** (é-li-ko-i-d'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui ressemble à une hélice. || Terme de géométrie. Parabole hélicoïde, courbe que produit la parabole ordinaire, quand on enroule son axe autour de la circonférence d'un cercle. || Terme d'anatomie. Synonyme d'hélicoïdal. || 2° *S. m.* Un hélicoïde, surface engendrée par une droite horizontale qui s'appuie constamment sur une hélice et sur l'axe vertical du cylindre droit où est tracée cette courbe.

— ÉTYM. *Hélice*, et εἶδος, forme.

HÉLICON (é-li-kon), *s. m.* || 1° Montagne de Béotie, voisine du Parnasse, et fameuse parmi les poëtes, qui la regardaient comme un des séjours ordinaires d'Apollon et des Muses. || Fig. Le sommet, le haut de l'Hélicon, la grande, la haute poésie. Sur le haut Hélicon leur veine méprisée Fut toujours des neuf sœurs la fable et la risée, BOIL. *Disc. au roi.* || Il est au bas de l'Hélicon, c'est un mauvais poëte. || La poésie en général. Connaissez-vous sur l'Hélicon L'une et l'autre Thalie [les deux genres de comédie]? L'une est chaussée [le comique larmoyant] et l'autre non [le comique ordinaire], Mais c'est la plus jolie, PIRON, *Épigramme contre Lachaussée.*

|| 2° Terme d'astronomie ancienne. Une des taches de la lune.

† **HÉLICONIADES** (é-li-ko-ni-a-d'), *s. f. pl.* Les Muses, qui habitaient l'Hélicon.

† **HÉLICONIEN, ENNE** (é-li-ko-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Hélicon.

† **HÉLICOSTÈGUES** (é-li-ko-stè-gh'), *s. m. pl.* Terme de conchyliologie. Famille de mollusques, comprenant ceux dont la coquille se compose de loges assemblées sur un ou deux axes distincts, mais formant une spirale régulière.

— ÉTYM. *Hélice*, et στεγειν, couvrir.

† **HÉLICOTRÈME** (é-li-ko-trê-m'), *s. m.* Terme d'anatomie. Petite ouverture située au sommet du limaçon de l'oreille interne, et établissant une communication entre les deux rampes.

— ÉTYM. Ἕλιξ, limaçon, et τρῆμα, pertuis.

† **HÉLICULE** (é-li-cu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Nom de certains vaisseaux des plantes qui sont disposés en spirale.

— ÉTYM. Diminutif d'*hélice*.

† **HÉLINGUE** (é-lin-gh'), *s. f.* Terme de marine. Bout de grosse corde, qui est retenue d'un côté, aux manivelles dans une corderie, et de l'autre, à l'extrémité des torons pour les tordre.

† **HÉLIO....** préfixe qui signifie soleil et vient du grec ἥλιος (voy. HÉLIAQUE).

HÉLIOCENTRIQUE (é-li-o-san-tri-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Rapporté au soleil comme centre. Lieu, point héliocentrique d'une planète, lieu, point de l'écliptique où paraîtrait cette planète, vue du soleil. La différence des mouvements de Mars et de la terre fait correspondre la planète à divers points du ciel, dans des oppositions successives; en comparant donc entre elles un grand nombre d'oppositions observées, on pourra découvrir la loi qui existe entre le temps et le mouvement angulaire de Mars autour du soleil, mouvement que l'on nomme héliocentrique, LA PLACE, *Expos.* II, 4. || Coordonnées héliocentriques, celles qui ont pour point d'origine le centre du soleil.

— ÉTYM. *Hélio*..., et *centre*.

† **HÉLIOCHROMIE** (é-li-o-kro-mie), *s. f.* Sorte de coloration que l'on obtient à l'aide du soleil sur une couche de chlorure d'argent que porte une plaque métallique. La reproduction des couleurs en héliochromie.

— ÉTYM. *Hélio*..., et χρῶμα, couleur.

† **HÉLIOCHROMIQUE** (é-li-o-kro-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'héliochromie. Couleurs héliochromiques.

† **HÉLIOCOMÈTE** (é-li-o-ko-mè-t'), *s. f.* Terme de météorologie. Phénomène que présente quelquefois le soleil couchant; il consiste en une bande lumineuse, semblable à la queue d'une comète.

— ÉTYM. *Hélio*..., et *comète*.

† **HÉLIOGRAPHIE** (é-li-o-gra-fie), *s. f.* Terme d'astronomie. Description du soleil. || Sorte de photographie.

— ÉTYM. *Hélio*..., et γράφειν, décrire.

† **HÉLIOGRAPHIQUE** (é-li-o-gra-fi-k'), *adj.* Gravure héliographique, mode de gravure dans lequel on s'aide de la photographie pour tracer le dessin sur la planche. Appareil héliographique.

† **HÉLIOMÈTRE** (é-li-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer le diamètre apparent du soleil.

— ÉTYM. *Hélio*..., et μέτρον, mesure.

† **HÉLIOMÉTRIQUE** (é-li-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à l'héliomètre.

† **HÉLIOPHUGE** (é-li-o-fu-j'), *adj.* Terme de botanique. Qui fuit le soleil. La lame héliophuge des feuilles de l'héliotrope.

— ÉTYM. *Hélio*..., et φυγή, fuite.

† **HÉLIOPOLITE** (é-li-o-po-li-t'), *adj.* Dynasties héliopolites, dynasties égyptiennes qui, dans le tableau de Manéthon, sont la 9e et la 10e, ainsi dites parce que leur siége était à Héliopolis.

— ÉTYM. *Heliopolis*, nom grec d'une ville d'Égypte.

HÉLIOSCOPE (é-li-o-sko-p'), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Lunette destinée à regarder le soleil. || 2° Instrument à l'aide duquel on peut diriger l'image du soleil dans une chambre obscure.

— ÉTYM. *Hélio*..., et σκοπεῖν, examiner.

† **HÉLIOSCOPIE** (é-li-o-sko-pie), *s. f.* || 1° Observation du soleil à l'aide de l'hélioscope. || 2° Prétendue divination à l'aide du soleil. La chiromancie, métoposcopie, hélioscopie, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 44.

† **HÉLIOSCOPIQUE** (é-li-o-sko-pi-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui appartient à l'hélioscope, à l'hélioscopie.

† **HÉLIOSE** (é-li-ô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné quelquefois à la maladie appelée coup de soleil.

— ÉTYM. Ἡλίωσις, exposition au soleil, de ἥλιος, soleil (voy. HÉLIAQUE).

† **HÉLIOSTAT** (é-li-o-sta), *s. m.* Appareil d'optique par lequel un mouvement d'horlogerie maintient dans une direction constante, malgré le mouvement du soleil, un rayon introduit dans une chambre obscure.

— ÉTYM. *Hélio*..., et στατὸς, arrêté.

† **HÉLIOSTATIQUE** (é-li-o-sta-ti-k'). || 1° *Adj.* Qui appartient à l'héliostat. || 2° *S. f.* Doctrine des mouvements des planètes, d'après la position du soleil au centre du système planétaire.

HÉLIOTROPE (é-li-o-tro-p'), *s. m.* || 1° Genre de plantes de la famille des borraginées, où l'on distingue l'héliotrope, *heliotropium europæum, L.*, dit aussi herbe aux verrues, et l'*heliotropium peruvianum, L.*, cultivé pour la beauté et surtout pour la bonne odeur de ses fleurs. || 2° Nom de quelques plantes qui se tournent vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon. Comme les naturalistes remarquent que la fleur nommée héliotrope tourne sans cesse vers cet astre du jour..., MOL. *Mal. imag.* II, 6. || Adjectivement. Plantes héliotropes. Lame héliotrope, la lame supérieure de la feuille des héliotropes. || 3° Pierre précieuse qui est verdâtre et rayée de veines rouges; c'est une espèce de jaspe oriental. Quelques-uns de nos collaborateurs, qui cependant ne craignent pas de multiplier les espèces et les sortes, n'en ont fait qu'une du jaspe sanguin et du jaspe héliotrope, quoique Boen de Boot les eût avertis d'avance que le jaspe sanguin ne prend le nom d'héliotrope que quand il est à demi transparent, BUFF. *Min.* t. VII, p. 7. || 4° Terme de physique. Instrument qui, renvoyant le rayon solaire à un observateur éloigné, peut remplacer les signaux ordinaires dans les grandes opérations géodésiques. || 5° Terme d'antiquité. Espèce de cadran solaire.

— HIST. XVIe s. Une espece de heliotrophon, appellée aussi vire soli, d'autant que sa fleur regarde tous-jours le soleil, se tournant comme lui, O. DE SERRES, 575.

— ÉTYM. *Hélio*..., et τροπή, tour, action de tourner.

† **HÉLIOTROPIE** (é-li-o-tro-pie), *s. f.* Terme de botanique. Acte par lequel une plante se tourne pour suivre le soleil.

— ÉTYM. *Héliotrope*.

† **HÉLIOTROPIQUE** (é-li-o-tro-pi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport à l'héliotrope, à l'héliotropisme.

† **HÉLIOTROPISME** (é-li-o-tro-pi-sm'), *s. m.* Terme de botanique. Propriété qu'ont certaines plantes de tourner constamment leurs fleurs vers le soleil.

— ÉTYM. *Héliotrope*.

HÉLIX (é-liks'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le grand bord replié de l'oreille externe.

— ÉTYM. Ἕλιξ, hélice (voy. HÉLICE).

HELLANODICES (èl-la-no-di-s') ou **HELLANODIQUES** (hèl-la-no-di-k'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité. Officiers qui présidaient aux jeux olympiques.

— ÉTYM. Ἑλλανοδίκαι, de ἕλλαν, forme dorique de ἕλλην (voy. HELLÉNIQUE), et δίκη, justice.

HELLÉBORE (èl-lé-bo-r'), voy. ELLÉBORE.

† **HELLEBORÉES** (èl-lé-bo-rée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une tribu des renonculacées.

HELLÉBORINE (èl-lé-bo-ri-n'), *s. f.* Voy. ELLÉBORINE.

† **HELLEBUT** (hè-le-bu), *s. m.* Terme de pêche. Un des noms vulgaires du flet, poisson du genre pleuronecte.

† **HELLÈNE** (èl-lè-n'), *s. m.* || 1° Nom que les anciens Grecs se donnaient et que les Grecs d'aujourd'hui se donnent encore. || 2° Il signifie quelquefois païen dans les Pères de l'Église, parce que toute la Grèce était païenne. Ils appliquaient aux gentils le nom d'Hellènes, qui signifie proprement les Grecs, d'où vient que, dans saint Paul, Grec et gentil est la même chose, FLEURY, *Mœurs des Israélites.* tit. XXX, 3e part. dans POUGENS.

— ÉTYM. Ἕλληνες, Grecs, ainsi dits de Ἕλλην, fils de Deucalion, et père supposé de la race grecque.

† **HELLÉNIE** (èl-lé-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des amomacées. Hellénie de Chine, *hellenia chinensis*, Wildenow, plante qui fournit le petit galanga.

HELLÉNIQUE (èl-lé-ni-k'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité grecque. Qui appartient à la Grèce. Corps hellénique, la confédération que formaient les cités grecques qui avaient droit d'amphictyonie. || Langue hellénique, la langue grecque ancienne par opposition au grec moderne. || 2° *S. m.* L'hellénique, le grec ancien. || 3° *S. f. pl.* Titre que portaient plusieurs histoires de la Grèce. Les Helléniques de Xénophon.

— ÉTYM. Ἑλληνικὸς, de Ἕλληνες, les Grecs (voy. HELLÈNE).

† **HELLÉNISER** (èl-lé-ni-zé). || 1° *V. n.* Se livrer à l'étude du grec. || Suivre les opinions des Grecs. || 2° *V. a.* Rendre conforme au caractère grec. || S'helléniser, *v. réfl.* Prendre le caractère grec. Aujourd'hui les nouveaux Pélasges [les Albanais établis en Grèce vont s'hellénisant de plus en plus, Mme DORA D'ISTRIA, dans *Revue des Deux-Mondes*, mai 1866, p. 384.

— ÉTYM. Ἑλληνίζειν, de Ἕλλην, Grec.

HELLÉNISME (èl-lé-ni-sm'), *s. m.* || 1° Tour, expression qui tient au génie de la langue grecque. || 2° L'ensemble des idées et des mœurs de la Grèce || 3° Nom donné par l'empereur Julien au paganisme renouvelé dans le IVe siècle au contact des idées chrétiennes.

— ÉTYM. Ἑλληνισμὸς, de ἑλληνίζειν.

HELLÉNISTE (èl-lé-ni-st'), *s. m.* || 1° Nom donné aux Juifs qui étaient dispersés parmi les Grecs, surtout à ceux qui habitaient Alexandrie et qui parlaient la langue grecque. || Adjectivement. Scaliger a raison de dire que ce furent ces gens-là qui composèrent en partie les synagogues nombreuses des Juifs hellénistes, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Juifs*). || 2° Érudit versé dans l'étude de la langue grecque. Je ne suis point non plus helléniste, ou je ne me connais guère; si j'entends bien ce mot, qui, je vous l'avoue, m'est nouveau, vous dites un helléniste, comme on dit un dentiste, un droguiste, un ébéniste, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard libraire* (20 sept. 1810). Nous y vîmes [dans une bibliothèque de Florence] de quoi ravir en extase tous les hellénistes du monde, pour me servir de vos termes, ID. *ib.*

— ÉTYM. Ἑλληνιστής, de ἑλληνίζειν, helléniser.

† **HELLÉNISTIQUE** (èl-lé-ni-sti-k'), *adj.* Qui appartient aux hellénistes, c'est-à-dire aux Juifs grécisés. || Grec hellénistique, le grec alexandrin et, particulièrement, celui des Septante. Ils [les Juifs d'Alexandrie] se firent un grec mêlé d'hébraïsmes, qu'on appelle le langage hellénistique; les Septante et tout le Nouveau Testament sont écrits en ce langage, BOSS. *Hist.* I, 8

— ÉTYM. *Helléniste*.

† **HELMINTHAGOGUE** (èl-min-ta-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de vermifuge. || *S. m.* Un bon helminthagogue.

— ÉTYM. *Helminthe*, et ἀγωγὸς, qui expulse.

† **HELMINTHE** (èl-min-t'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom donné aux entozoaires ou vers intestinaux, classe d'animaux qui est la troisième et dernière du sous-embranchement des vers.

— ÉTYM. Ἕλμινς, ἕλμινθος, ver, rattaché au latin *vermis* (voy. VER).

† **HELMINTHIASE** (èl-min-ti-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique des maladies causées par la présence d'entozoaires.

— ÉTYM. *Helminthe*, et le suffixe grec ασις, qui signifie réunion.

† **HELMINTHIQUE** (èl-min-ti-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble aux helminthes.

† **HELMINTHOCORTON** et mieux **HELMINTHOCHORTON** (èl-min-to-kor-ton), *s. m.* Mousse de Corse, qui est un bon vermifuge, *gigartina helminthocorton*, LAMOUROUX, famille des algues.

— ÉTYM. *Helminthe*, et χόρτος, herbe.

† **HELMINTHOGÉNÉSIE** (èl-min-to-jé-né-zie), *s. f.* Terme de médecine. Diathèse vermineuse.

— ÉTYM. *Helminthe*, et γένεσις, engendrement.

† **HELMINTHOGÉS** (èl-min-to-jé), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Les helminthogés, classe d'animaux sans vertèbres, comprenant les hirudinées et les lombricinés.

— ÉTYM. Ἕλμινς, ver, et γῆ, terre. Le mot est mal fait; il faudrait *géohelminthes*.

† **HELMINTHOÏDE** (èl-min-to-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un helminthe. || *S. m. pl.* Les helminthoïdes, ordre de la classe des poissons comprenant ceux qui se rapprochent des vers d'après leur mode de respiration.

— ÉTYM. Ἕλμινς, ἕλμινθος, ver, et εἶδος, forme.

† **HELMINTHOLITHE** (èl-min-to-li-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Ver de terre ou de mer pétrifié.

— ÉTYM. Ἕλμινς, ἕλμινθος, ver, et λίθος, pierre.

† **HELMINTHOLOGIE** (èl-min-to-lo-jie), *s. f.* Branche de la zoologie qui traite spécialement des vers, et surtout des vers intestinaux.

— ÉTYM. *Helminthe*, et λόγος, traité.

† **HELMINTHOLOGIQUE** (èl-min-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'helminthologie.

† **HELMINTHOLOGISTE** (èl-min-to-lo-ji-st'), *s. m.* Naturaliste qui s'occupe d'helminthologie. || On dit aussi, bien que plus rarement, helminthologue.

† **HÉLOCÈRE** (é-lo-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les antennes sont en forme de clou. || *S. m. pl.* Les hélocères, famille de coléoptères.

— ÉTYM. Ἧλος, clou, et κέρας, corne.

† **HÉLODE** (é-lo-d'), *adj.* Qui tient des marais. Fièvres hélodes, fièvres qui règnent dans les contrées marécageuses.

— ÉTYM. Ἑλώδης, marécageux, de ἕλος, marais.

† **HÉLOPITHÈQUES** (é-lo-pi-tè-k'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de singes qui a la queue prenante.

— ÉTYM. Ἑλεῖν, prendre, et πίθηκος, singe.

HÉLOSE (é-lô-z'), *s. f.* Mot médical donné par l'Académie, mais qui est barbare et doit être effacé; il n'existe pas dans le langage médical; il est supposé signifier renversement des paupières avec convulsion des muscles de l'œil; mais ἕλωσις n'est pas grec, et il faudrait dire illose, d'ἴλλωσις; illose d'ailleurs n'est pas usité.

† **HELVÉTIEN, IENNE** (èl-vé-si-in, si-è-n'), *s. m.* et *f.* Se dit en poésie pour les Suisses. Le jeune Helvétien, sans casque et sans armure, Épuisé par le sang qu'a rendu sa blessure, MASSON, *Helvét.* III. || *Adj.* Les campagnes helvétiennes. .... J'apprends qu'en tes discours, Du peuple helvétien embrassant la querelle, Tu brigues la faveur de combattre pour elle, MASSON, *Helvét.* II.

— ÉTYM. *Helvetia*, ancien nom latin de la Suisse.

HELVÉTIQUE (èl-vé-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la nation suisse. Là, le peuple assemblé dans les jours solennels, De la liberté sainte entoure les autels; Dans un ordre sacré les tribus helvétiques Y règlent, de concert, les affaires publiques, MASSON, *Helvét.* I. || Corps ou ligue helvétique, la confédération de tous les cantons suisses. || République helvétique, celle qui fut proclamée en 1798 et que formèrent la plupart des cantons suisses.

— ÉTYM. Voy. HELVÉTIEN.

† **HELVÉTISME** (èl-vé-ti-sm'), *s. m.* Locution en usage chez les Suisses de la Suisse française.

— ÉTYM. Voy. HELVÉTIEN.

† **HELVIDIEN** (èl-vi-diin), *s. m.* Membre d'une secte chrétienne qui pensait que Marie avait eu des enfants de saint Joseph.

— ÉTYM. *Helvidius*, auteur de cette secte, mentionné par Épiphane et saint Augustin.

† **HELXINE** (èl-ksi-n'), *s. f.* Nom ancien de la carline officinale, *carlina subacaulis, DC.* composées.

— ÉTYM. Ἑλξίνη.

1. **HEM** (hèm'), *interj.* || 1° On s'en sert pour appeler. Hem, hem, venez çà. || 2° On s'en sert aussi pour interroger. As-tu l'effronterie de m'assurer que tu n'as rien vu? hem! réponds, parle, HAUTEROCHE, *le Coch.* 3. Beau-père, ainsi je crois que je suis gentilhomme; Hem? TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, II, 1. On me parlait, je n'entendais pas : hem! quoi, que voulez-vous? voilà tout ce qu'on pouvait tirer de moi, MARIVAUX, *Marianne*, 6e part. || 3° On l'emploie pour se débarrasser la gorge. La, la.... hem, hem, écoute avec soin, je te prie, MOL. *Fâch.* I, 5. Damis : Hem, hem, hem. — Lavigne : Voilà une mauvaise espèce de rhume, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 1. || *S. m.* Sa façon de tousser, son hem, j'attrape tout, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, II, 2. || 4° Hem, hem, se dit quelquefois pour faire comprendre, sans l'exprimer, une pensée, et surtout une pensée défavorable. Cette Raimond est assurément hem, hem, avec cette coiffe que vous connaissez, SÉV. 5 nov. 1676.

† 2. **HEM** (hèm'), *s. m.* Terme de médecine. Sensation d'embarras qui, se faisant sentir dans l'arrière-gorge, porte à faire une expiration courte et rauque, et qui est un des symptômes fréquents de l'angine glanduleuse.

† **HÉMA....** **HÉMO....** **HÉMATO....** préfixes, signifiant sang, et venant du grec αἷμα, gén. αἵματος, sang. L'orthographe de ce préfixe varie; on l'écrit parfois par æ; mais la règle est de représenter l'αι grec par e simple en français.

† **HÉMACHROÏNE** (é-ma-kro-i-n'), *s. f.* Synonyme d'hématosine.

† **HEMADROMOMÈTRE** (é-ma-dro-mo-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument inventé pour évaluer la rapidité du sang dans les gros troncs artériels.

— ÉTYM. *Héma*..., δρόμος, course, et μέτρον, mesure.

† **HÉMADYNAMIQUE** (é-ma-di-na-mi-k'), *s. f.* Terme de physiologie. Théorie mécanique de la circulation du sang.

— ÉTYM. *Héma*...., et dynamique.

† **HÉMAGOGUE** (é-ma-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque le flux menstruel ou le flux hémorrhoïdal.

— ÉTYM. *Héma*...., et ἀγωγὸς, qui emmène.

† **HÉMALOPIE** (é-ma-lo-pie), *s. f.* Terme de médecine. Épanchement de sang dans le globe de l'œil.

— ÉTYM. Αἱμάλωψ, épanchement de sang, tumeur sanguine.

† **HÉMANTHE** (é-man-t'), *s. m.* Genre de plantes du cap de Bonne-Espérance, de la famille des narcissoïdes.

— ÉTYM. *Hémo*...., et ἄνθος, fleur, ainsi nommée parce qu'on dit que, appliquée sur la peau, elle en fait sortir du sang.

† **HÉMASTATIQUE** (é-ma-sta-ti-k'), *s. f.* Terme de physiologie. Doctrine des lois d'équilibre du sang dans les vaisseaux.

— ÉTYM. *Héma*...., et *statique*.

† **HÉMATAPORIE** (é-ma-ta-po-rie), *s. f.* Terme de médecine. Cachexie qui a pour cause le défaut de sang.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ἀπορία, manque, de α privatif, et πορεῖν, fournir.

† **HÉMATÉINE** (é-ma-té-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps obtenu par l'action de l'ammoniaque sur l'hématine ou hématoxyline.

† **HÉMATÉMÈSE** (é-ma-té-mè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Vomissement de sang exhalé à la surface de la membrane muqueuse de l'estomac.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ἔμεσις, vomissement.

† **HÉMATEUX, EUSE** (é-ma-teû, teû-z'), *adj.* Terme de médecine. Dermatoses hémateuses, maladies des vaisseaux sanguins de la peau.

— ÉTYM. Αἷμα, αἵματος, sang.

† **HÉMATIDROSE** (é-ma-ti-drô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Sueur de sang.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ἵδρωσις, sueur.

† **HÉMATIE** (é-ma-tie), *s. f.* Terme de physiologie. Nom donné aux globules ou disques rouges du sang.

— ÉTYM. Αἷμα, αἵματος, sang.

† **HÉMATINE** (é-ma-ti-n'), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. La matière colorante du sang. || 2° Terme de chimie. Voy. HÉMATOXYLINE.

— ÉTYM. Αἷμα, αἵματος, sang.

† **HÉMATIQUE** (é-ma-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hématique, matière que l'on obtient en faisant rougir du charbon de sang avec de la soude, et traitant ensuite le tout par l'alcool.

HÉMATITE (é-ma-ti-t'), *s. f.* Minerai de fer qui est un peroxyde de ce métal. || Hématite brune, nom donné à l'hydroxyde de fer. || *Adj.* Pierre hématite.

— HIST. XVIe s. Terre scellée, bol fin, pierre hæmatiste, coral, PARÉ, XVIII, 66.

— ÉTYM. Αἱματίτης, de αἷμα, sang.

† **HÉMATOCARPE** (é-ma-to-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fruits tachetés de rouge, comme le phaséole hématocarpe.

— ÉTYM. *Hémato*...., et καρπὸς, fruit.

HÉMATOCÈLE (é-ma-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur sanguine.

— ÉTYM. *Hémato*...., et κήλη, tumeur.

† **HÉMATOCÉPHALE** (é-ma-to-sé-fa-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Nom des monstres chez lesquels un épanchement au cerveau a causé des déformations de la tête.

— ÉTYM. *Hémato*...., et κεφαλή, tête.

† **HÉMATODE** (é-ma-to-d'), *adj.* Terme de physiologie. Qui est de la nature du sang, qui ressemble à du sang. || Terme de chirurgie. Fongus hématode, variétés de cancer dans lesquelles le tissu est mou, fongueux, et produit des hémorrhagies. || Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de taches rouges, semblables à des gouttes de sang.

— ÉTYM. Αἱματώδης, de αἷμα, sang.

† **HÉMATOGRAPHE** (é-ma-to-gra-f'), *s. m.* Auteur d'une hématographie; celui qui a écrit sur le sang.

† **HÉMATOGRAPHIE** (é-ma-to-gra-fie), *s. f.* Terme de physiologie. Description du sang.

— ÉTYM. *Hémato*... , et γράφειν, décrire.

† **HÉMATOÏDE** (é-ma-to-i-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Quartz hématoïde, variété de quartz d'un rouge sombre.

— ÉTYM. *Hémato*...., et εἶδος, forme.

† **HÉMATOÏDINE** (é-ma-to-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe d'un beau rouge de sang qui n'a encore été rencontré dans l'économie qu'au milieu ou dans le voisinage d'épanchements sanguins.

† **HÉMATOLOGIE** (é-ma-to-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Traité, description du sang.

— ÉTYM. *Hémato*...., et λόγος, traité.

† **HÉMATOLOGIQUE** (é-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hématologie.

† **HÉMATOME** (é-ma-tô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur sanguine, suite de contusion, de rupture de varices, etc.

— ÉTYM. Αἷμα, αἵματος, sang.

† **HÉMATOMPHALE** (é-ma-ton-fa-l'), *s. m.* Hernie ombilicale dont le sac renferme de la sérosité et du sang épanché, ou qui présente à sa surface des veines variqueuses.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ὀμφαλὸς, ombilic.

† **HÉMATOMYZIDES** (é-ma-to-mi-zi-d'), *s. m. pl.* Terme d'entomologie. Famille de diptères comprenant ceux de ces insectes qui, comme les œstres, sucent le sang des animaux.

— ÉTYM. *Hémato*...., et μύζειν, sucer.

† **HÉMATONCIE** (é-ma-ton-sie), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme d'hématome.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ὄγκος tumeur.

† **HÉMATOPHAGE** (é-ma-to-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de sang. La puce et la punaise sont hématophages.

— ÉTYM. *Hémato*...., et φαγεῖν, manger.

† **HÉMATOPHOBE** (é-ma-to-fo-b'), *adj.* Terme didactique. Qui a horreur de la saignée. Médecin hématophobe. || Substantivement, un hématophobe. || On dit aussi hémophobe. Le premier [Sarrazin, médecin], qui est un hémophobe recuit, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 179.

— ÉTYM. *Hémato*...., et φόβος, crainte.

† **HÉMATOPHOBIE** (é-ma-to-fo-bie), *s. f.* Horreur du sang, de la saignée. L'hématophobie est une dangereuse hérésie, et laquelle laisse bien mourir du monde qui en pourrait échapper, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 309.

† **HÉMATOPHYLLE** (é-ma-to-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles teintes d'un rouge de sang, comme l'iris hématophylle.

— ÉTYM. *Hémato*...., et φύλλον, feuille.

† **HÉMATORRHACHIS** (é-ma-to-ra-chis'), *s. m.* Terme de médecine. Hémorrhagie intra-rachidienne.

— ÉTYM. *Hémato*...., et *rachis*.

HÉMATOSE (é-ma-tô-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Conversion du chyle en sang et du sang veineux en sang artériel, double opération qui constitue l'hématose ou sanguification et qui se passe dans le poumon au contact de l'air inspiré.

— ÉTYM. Αἱμάτωσις, de αἷμα, sang.

† **HÉMATOSER** (S') (é-ma-tô-zé), *v. réfl.* Terme de physiologie. Subir l'hématose.

† **HÉMATOSINE** (é-ma-to-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante, rouge du sang.

— ÉTYM. Αἷμα, αἵματος, sang.

† **HÉMATOXYLINE** (é-ma-to-ksi-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant du bois de campêche (*hæmatoxylon campechianum, L.*). On dit aussi hématine.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ξύλον, bois.

† **HÉMATOZOAIRE** (é-ma-to-zo-è-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Animal vivant dans le sang.

— ÉTYM. *Hémato*...., et ζωάριον, diminutif de ζῶον, animal.

HÉMATURIE (é-ma-tu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Pissement de sang.

— ÉTYM. Αἱματουρία, de αἷμα, sang, et οὖρον, urine (voy. URINE).

† **HÉMATURIQUE** (é-ma-tu-ri-k'), *adj.* Qui concerne l'hématurie.

† **HÉMÉLYTRE** (é-mé-li-tr'), *adj.* Terme de zoologie. Insectes hémélytres, insectes dont les élytres ne sont cornés ou coriaces qu'à la base.

— ÉTYM. *Hémi*...., et *élytre*.

† **HÉMÉRALOPE** (é-mé-ra-lo-p'), *s. m.* et *f.* Terme de médecine. Celui, celle qui est atteinte d'héméralopie. || Substantivement. Un héméralope.

† **HÉMÉRALOPIE** (é-mé-ra-lo-pie), *s. f.* Terme de médecine. Cécité nocturne, c'est-à-dire inaptitude à percevoir les faibles quantités de lumière qui existent la nuit ou pendant le crépuscule, ainsi que de jour dans l'obscurité artificiellement établie.

— REM. Le sens de ce mot a varié, et il a été pris pour cécité diurne.

— HIST. XVIe s. Le contraire est quand on voit mieux de nuit que de jour, et se peut dire hemeralopia en grec, œil de chat en françois, PARÉ, XV, 3.

— ÉTYM. Ἡμεραλωπία, composition irrégulière de ἡμέρα, jour, et ὤψ, ὠπός, œil.

† **HÉMÉROBES** (é-mé-ro-b'), *s. m. pl.* Terme d'entomologie. Genre de névroptères qui ont de longues antennes et des yeux fort brillants.

— ÉTYM. Ἡμέρα, jour, et βίος, vie : qui ne vit qu'un jour ou du moins peu de temps.

HÉMÉROCALLE (é-mé-ro-ka-l'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes liliacées remarquables par leur élégance, où l'on distingue : l'*hemerocallis*

flava, *L.* hémérocalle jaune, lis asphodèle, belle de jour; l'*hemerocallis fulva*, *L.*; l'hémérocalle bleue, *funkia ovata*, *Spr.* et l'hémérocalle du Japon, *funkia subcordata*, *Spr.*

— ÉTYM. Ἡμεροκαλλίς, de ἡμέρα, jour, et κάλλος, beauté.

† **HÉMÉROLOGE** (é-mé-ro-lo-j'), *s. m.* Terme didactique. Traité sur la concordance des calendriers.

— ÉTYM. Lat. *hemerologium*, de ἡμέρα, jour, et λόγος, doctrine.

† **HÉMÉROLOGIE** (é-mé-ro-lo-jie), *s. f.* Art de faire, de composer les calendriers.

† **HÉMÉROPATHIE** (é-mé-ro-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie qui n'apparaît que pendant le jour.

— ÉTYM. Ἡμέρα, jour, et πάθος, maladie.

HÉMI...., mot qui, dans les composés d'origine grecque, signifie demi ou la moitié.

— ÉTYM. Ἡμι; lat. *semi*; anc. h. allem. *sâmi*; sanscrit, *sâmi*, demi, qui vient de *sama*, égal (le même que ἅμα, ὁμοῖος, et *simul*, *similis*); du sens de choses égales à celui de moitié la transition est naturelle.

† **HÉMIACÉPHALIE** (é-mi-a-sé-fa-lie), *s. f.* Terme de tératologie. Monstruosité dans laquelle la tête est représentée par une tumeur informe, avec quelques appendices ou replis cutanés en avant, les membres thoraciques existant.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *acéphalie*.

† **HÉMICARDE** (é-mi-kar-d'), *s. f.* Terme de conchyliologie. Genre de coquilles bivalves.

— ÉTYM. *Hémi....*, et καρδία, cœur.

† **HÉMICARPE** (é-mi-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Moitié d'un fruit qui se partage naturellement en deux.

— ÉTYM. *Hémi....*, et καρπὸς, fruit.

† **HÉMICHORÉE** (é-mi-ko-rée), *s. f.* Terme de médecine. Chorée d'une moitié latérale du corps.

— ÉTYM. *Hémi...*, et *chorée*.

† **HÉMICRÂNIE** (é-mi-krâ-nie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur qui n'affecte que la moitié de la tête, migraine.

— ÉTYM. *Hémi....*, et κράνιον, crâne.

† **HÉMICRÂNIQUE** (é-mi-krâ-ni-k'), *adj.* Qui a le caractère de l'hémicrânie.

HÉMICYCLE (é-mi-si-kl'), *s. m.* || 1° Salle demi-circulaire. L'hémicycle de l'école des Beaux-Arts à Paris a été peint par Paul Delaroche. || Sorte de siége en marbre dans les jardins de style français. || 2° Terme d'architecture. Trait d'une voûte demi-circulaire. || Le cercle de bois qui sert à bâtir et à conduire les arcs. || 3° Terme de géographie. Nom de la moitié d'une mappemonde. || 4° Hémicycle de Bérose, espèce de cadran solaire.

— ÉTYM. Ἡμίκυκλος, de ἡμι (voy. HÉMI), et κύκλος, cercle, cycle.

† **HÉMICYCLIQUE** (é-mi-si-kli-k'), *adj.* Qui est relatif à l'hémicycle, à un hémicycle.

† **HÉMICYCLOSTOME** (é-mi-si-klo-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Coquilles hémicyclostomes, coquilles univalves dont l'ouverture est à demi ronde.

— ÉTYM. *Hémicycle*, et στόμα, bouche.

† **HÉMICYLINDRIQUE** (é-mi-si-lin-dri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'une moitié de cylindre, c'est-à-dire ayant une face plane et un côté arrondi, comme un cylindre divisé dans le sens de son grand diamètre. || Terme de botanique. Se dit d'une hampe qui est plate d'un côté et convexe de l'autre, ou d'une feuille allongée dont une des faces est plane et l'autre convexe.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *cylindrique*.

† **HÉMIDACTYLES** (é-mi-da-kti-l'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Genre de reptiles sauriens qui ont aux mains antérieures un pouce très-court, atteignant à peine l'origine du second doigt.

— ÉTYM. *Hémi....*, et δάκτυλος, doigt.

† **HÉMI-DODÉCAÈDRE** (é-mi-do-dé-ka-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Synonyme de rhomboèdre; c'est la forme hémièdre du dodécaèdre à triangles isoscèles.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *dodécaèdre*.

† **HÉMIÈDRE** (é-mi-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal hémièdre, cristal qui ne possède que la moitié de ses faces. Le cube passe à l'octaèdre régulier par huit facettes, qui remplacent ses huit angles; c'est la modification la plus ordinaire du cube sur ses angles; dans quelques cas cependant, quatre seulement de ces huit facettes se produisent, et, en se combinant entre elles, donnent un tétraèdre régulier; on a ainsi une demi-forme, due à une modification incomplète; le tétraèdre est donc une forme hémièdre, relativement à l'octaèdre.

— ÉTYM. *Hémi....*, et ἕδρα, face.

† **HÉMIÉDRIE** (é-mi-é-drie), *s. f.* Terme de minéralogie. État d'un cristal hémiédrique. || Loi d'hémiédrie, loi caractérisée par ceci, que certains cristaux ne présentent des modifications que sur la moitié des arêtes ou des angles semblables, et non sur tous.

† **HÉMIÉDRIQUE** (é-mi-é-dri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a le caractère de l'hémiédrie. Prisme hémiédrique, prisme hexagone, tellement construit, que, de sa coupe transversale médiane, partent vers chaque pôle six faces, dont trois seulement sont également inclinées.

† **HÉMIÉLYTRE** (é-mi-é-li-tr'), *adj.* Voy. HÉMÉLYTRE.

† **HÉMIENCÉPHALE** (é-mi-an-sé-fa-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstre qui, n'offrant aucune trace d'organes des sens, a un cerveau à peu près normal.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *encéphale*.

† **HÉMIGAMIE** (é-mi-ga-mie), *s. f.* Terme de botanique. Caractère des plantes graminées dans lesquelles une même glume renferme à la fois des fleurs mâles, des femelles et des neutres.

— ÉTYM. *Hémi....*, et γάμος, mariage.

† **HÉMIGAMIQUE** (é-mi-ga-mi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui offre le caractère de l'hémigamie.

† **HÉMIGONIAIRE** (é-mi-go-ni-è-r'), *adj.* Fleur hémigoniaire, fleur métamorphosée dans laquelle une partie seulement des organes mâles et femelles sont transformés en pétales.

— ÉTYM. *Hémi....*, et γόνος, engendrement.

† **HÉMILYSIEN, IENNE** (é-mi-li-ziin, ziè-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrains hémilysiens, terrains formés en partie par voie de sédiment, et en partie par voie de dissolution chimique.

— ÉTYM. *Hémi....*, et λύσις, dissolution.

† **HÉMIMÈLE** (é-mi-mè-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hémimèles, monstres chez lesquels les membres, soit thoraciques, soit abdominaux, sont terminés en forme de moignons et les doigts nuls ou très-imparfaits.

— ÉTYM. *Hémi....*, et μέλος, membre.

† **HÉMIMÉLIE** (é-mi-mé-lie), *s. f.* Terme de tératologie. État des monstres hémimèles.

† **HÉMIMÉROPTÈRE** (é-mi-mé-ro-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Insectes hémiméroptères, insectes qui n'ont que des demi-élytres.

— ÉTYM. *Hémi....*, μέρος, partie, et πτερὸν, aile.

HÉMINE (é-mi-n'), *s. f.* Mesure de capacité chez les anciens Romains, contenant 0 lit. 27.

— ÉTYM. Lat. *hemina*, du grec ἡμίνα, mesure ainsi dite parce qu'elle était la moitié de l'ἑκτεύς, setier.

† **HÉMINÉE** (é-mi-née), *s. f.* Espace de terre pour l'ensemencement de laquelle il faut une hémine de grain (Drôme).

† **HÉMIOBOLE** (é-mi-o-bo-l'), *s. f.* Chez les Grecs, moitié d'une obole, ce qui était un poids et une monnaie.

— ÉTYM. Ἡμιωβόλιον, de ἡμὶ, demi, et ὀβολὸς, obole.

† **HÉMI-OCTAÈDRE** (é-mi-o-kta-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Synonyme de tétraèdre; c'est la forme hémièdre de l'octaèdre.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *octaèdre*.

† **HÉMIONE** (é-mi-o-n'), *s. m.* Terme de zoologie. Espèce du genre cheval, *equus hemionus*, Pallas, le même que le dziggetai.

— ÉTYM. Ἡμίονος, mulet, de ἡμὶ, demi, et ὄνος, âne.

† **HÉMIONITE** (é-mi-o-ni-t'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de fougères que recherchent les mulets.

— ÉTYM. Ἡμίονος, mulet (voy. HÉMIONE).

† **HÉMIOPIE** (é-mi-o-pie), *s. f.* Terme de médecine. Affection de la vue dans laquelle les malades n'aperçoivent qu'une partie plus ou moins considérable des objets qu'ils regardent.

— ÉTYM. *Hémi....*, et ὤψ, ὠπὸς, œil, vue.

† **HÉMIORGANISÉ, ÉE** (é-mi-or-ga-ni-zé, zée), *adj.* Terme d'anatomie. Corps hémiorganisés, corps tenant le milieu entre le principe immédiat et le tissu organisé, par exemple les albumines, la fibrine, la caséine, etc.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *organisé*.

† **HÉMIPAGE** (é-mi-pa-j'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hémipages, monstres de la famille des monomphaliens.

— ÉTYM. *Hémi....*, et παγὴς, assujetti.

† **HÉMIPALMÉ, ÉE** (é-mi-pal-mé, mée), *adj.* Terme de zoologie. Oiseaux hémipalmés, oiseaux dont les doigts sont à demi palmés.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *palmé*.

† **HÉMIPINIQUE** (é-mi-pi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hémipinique, produit de décomposition de l'acide opianique à chaud à l'aide du peroxyde de cuivre.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *pinique*.

HÉMIPLÉGIE (é-mi-plé-jie) ou **HÉMIPLEXIE** (é-mi-plè-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Paralysie de la moitié latérale du corps.

— ÉTYM. Ἡμιπληξία, de ἡμὶ (voy. HÉMI), et πλήσσειν, frapper.

† **HÉMIPLÉGIQUE** (é-mi-plé-ji-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'hémiplégie. || Substantivement. Un hémiplégique, une personne atteinte d'hémiplégie.

† **HÉMIPOMATOSTOME** (é-mi-po-ma-to-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Coquilles hémipomatostomes, coquilles dont l'ouverture est close par une moitié d'opercule.

— ÉTYM. *Hémi....*, πῶμα, couvercle, et στόμα, bouche.

† **HÉMIPRISMATIQUE** (é-mi-pri-sma-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux hémiprismatiques, cristaux prismatiques qui ne laissent voir que la moitié de leurs faces.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *prismatique*.

HÉMIPTÈRES (é-mi-ptè-r'), *s. m. pl.* || 1° Terme de zoologie. Genre d'insectes dont la bouche est en suçoir et dont les ailes sont recouvertes à moitié par des élytres ou étuis. || Se dit aussi d'animaux dont les ailes ou les nageoires sont courtes, ou qui ont quelque partie du corps chargée d'une petite aile. || 2° Terme de botanique. Plantes hémiptères, plantes dont le fruit se termine par une aile membraneuse.

— ÉTYM. *Hémi....*, et πτερὸν, aile.

† **HÉMIPTÉRONOTE** (é-mi-pté-ro-no-t'), *s. m.* Terme de zoologie. Poisson thoracique des mers d'Asie.

— ÉTYM. *Hémi....*, πτερὸν, aile, et νῶτος, dos.

† **HÉMIRRHAMPHE** (é-mi-rran-f'), *s. m.* Terme d'ichthyologie. Genre de malacoptérygiens abdominaux, formé aux dépens du genre ésox, et dont les espèces sont dites vulgairement demi-bec; l'hémirrhamphe balao, dont le nom vulgaire, prononcé comme le nom spécifique, s'écrit aux Antilles balaau; l'hémirrhamphe brésilien (Inde, Amérique) de Cuvier, dit vulgairement bécassine et bécassine de mer, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Hémi....*, et ῥάμφος, bec.

† **HÉMISALAMANDRES** (é-mi-sa-la-man-dr'), *s. f. pl.* Terme de zoologie. Tribu de l'ordre des reptiles batraciens, comprenant la sirène et le protée, qui se rapprochent, à beaucoup d'égards, des salamandres.

— ÉTYM. *Hémi....*, et *salamandre*.

HÉMISPHÈRE (é-mi-sfè-r'), *s. m.* || 1° La moitié d'une sphère. Ces nids sont des hémisphères creux, d'environ quatre pouces de diamètre, BUFF. *Ois.* t. V, p. 376. || 2° La moitié du globe terrestre ou céleste. [Rome] Une fière harpie, un aigle ravissant, De qui le vol s'étend par tout notre hémisphère, MAIRET, *Sophon.* V, 1. La lune se montre quand le soleil est obligé d'aller ramener le jour dans l'autre hémisphère, FÉN. *Exist.* 18. J'ai conquis avec vous ce sauvage hémisphère [l'Amérique], VOLT. *Alz.* I, 1. Il paraît évident par les échancrures de toutes les terres que l'Océan baigne, par ces golfes que les irruptions de la mer ont formés, par ces archipels semés au milieu des eaux, que les deux hémisphères ont perdu plus de deux mille lieues de terrain d'un côté, et qu'ils l'ont regagné de l'autre, ID. *Mœurs*, *Introd.* Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister; et, quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis longtemps, ID. *ib.* 145. || 3° Hémisphères de Magdebourg, instrument de physique employé à démontrer les effets de la pression atmosphérique; il se compose de deux demi-sphères creuses, qui s'adaptent exactement par leur ouverture à l'aide d'un anneau en cuir, et qui, quand le vide y est fait, ne peuvent plus être séparées l'une de l'autre que par une très-grande force. || 4° Terme d'anatomie. Hémisphères du cerveau, hémisphères du cervelet, les deux moitiés latérales de ces organes, bien qu'elles n'aient pas exactement la forme que le mot indique.

— HIST. XVI° s. Fabrique d'un instrument nommé l'emisphere marine, par laquelle l'on pourra trouver à chaque heure du jour la haulteur de latitude; mesmes la longitude, le soleil estant à son midi, J. DEVAULX; dans JAL. Assez y a en ceste nation, Sans discourir d'un à autre hemisphere, De quoy trop plus qu'à mes vœus satisfaire, SAINT-GELAIS, 215.

— ÉTYM. Lat. *hemisphærium*, de ἡμισφαίριον, de

ἡμὶ (voy. HÉMI), et σφαιρίον, diminutif de σφαῖρα, sphère.

HÉMISPHÉRIQUE (é-mi-sfé-ri-k'), *adj.* Qui a la forme d'une moitié de sphère.

— ÉTYM. *Hémisphère.*

† **HÉMISPHÉROÉDRIQUE** (é-mi-sfé-ro-é-dri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux hémisphéroédriques, cristaux qui offrent l'apparence d'un hémisphéroïde.

— ÉTYM. *Hémisphère, et* ἕδρα, face.

† **HÉMISPHÉROÏDAL, ALE** (é-mi-sfé-ro-i-dal, da-l'), *adj.* Qui a la forme d'un hémisphéroïde. Corps hémisphéroïdaux.

† **HÉMISPHÉROÏDE** (é-mi-sfé-ro-i-d'), *s. m.* Corps dont la forme est à peu près celle de la moitié d'une sphère.

— ÉTYM. *Hémisphère,* et εἶδος, forme.

HÉMISTICHE (é-mi-sti-ch'), *s. m.* || 1° La moitié d'un vers alexandrin. Le premier hémistiche, le second hémistiche. Que toujours, dans vos vers, le sens coupant les mots Suspende l'hémistiche, en marque le repos, BOIL. *Art p.* I. Observez l'hémistiche, et redoutez l'ennui Qu'un repos uniforme attache auprès de lui, VOLT. *Dict. phil. Hémistiche.* || Il se dit aussi de la moitié d'un vers de dix syllabes, quand il est coupé en deux parties de cinq syllabes chacune. || 2° La syllabe accentuée, dite aussi césure, de la première partie d'un alexandrin ou d'un décasyllabe. Dans le vers alexandrin, l'hémistiche est à la sixième syllabe; dans le vers de dix syllabes, il est à la quatrième. Les autres vers n'ont pas d'hémistiche. || 3° Il se dit aussi quelquefois, mais inexactement, pour des parties de vers qui ne sont pas portions de vers déterminées par l'hémistiche. *À la face des dieux* est ce qu'on appelle une cheville; il ne s'agit point ici de dieux et d'autels; ces malheureux hémistiches qui ne disent rien parce qu'ils semblent en trop dire, n'ont été que trop souvent imités, VOLT. *Comm. sur Corn. Othon,* I, 1. || Fig. En tout, ce discours est fait comme les tragédies modernes, avec des hémistiches; et jamais plus belle occasion ne fut plus complétement manquée, MIRABEAU, *Collect.* t. 1, p. 168.

— SYN. HÉMISTICHE, CÉSURE. L'hémistiche est proprement un demi-vers: la césure est une coupure faite dans un vers pour en faciliter la prononciation et en augmenter la cadence. Dans les vers bien faits, la césure coïncide avec l'hémistiche; c'est pourquoi des gens confondent ces deux idées. Mais, dans un vers mal fait comme dans celui-ci des *Plaideurs* de Racine: Ma foi, j'étais un franc portier de comédie, il est facile de voir que les césures naturelles sont: Ma foi, j'étais — un franc portier de comédie, tandis que les hémistiches sont: Ma foi, j'étais un franc — portier de comédie. Il y a en outre des césures qui ne coïncident pas avec l'hémistiche; bien placées, elles donnent de la variété, de la force, de l'expression aux vers; c'est de celles-là que parle Voltaire, *Dict. philos. Hémistiche:* Plusieurs dictionnaires disent que l'hémistiche est la même chose que la césure; mais il y a une grande différence; l'hémistiche est toujours à la moitié du vers; la césure, qui rompt les vers, est partout où elle coupe la phrase.

— ÉTYM. Lat. *hemistichium,* ἡμιστίχιον, de ἡμὶ (voy. HÉMI), et στίχος, ligne, rangée, de στίζειν, ficher, piquer (voy. STIGMATE).

† **HÉMISYNGYNIQUE** (é-mi-sin-ji-ni-k'), *adj. m.* Terme de botanique. Calice hémisyngynique, calice qui est à demi adhérent avec l'ovaire.

— ÉTYM. *Hémi....,* σύν, avec, et γυνή, femme, ovaire.

† **HÉMITÉRIE** (é-mi-té-rie), *s. f.* Terme de tératologie. Anomalie organique simple et peu grave anatomiquement.

— ÉTYM. *Hémi....,* et τέρας, monstre.

† **HÉMITHRÈNE** (é-mi-trè-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de roche amphibolique calcaire.

† **HÉMITOME** (é-mi-to-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux hémitomes, cristaux composés de deux parties distinctes, lorsque les faces de l'une rencontrent l'axe de la seconde à la moitié de sa hauteur.

— ÉTYM. *Hémi....,* et τομή, section.

† **HÉMITRIGLYPHE** (é-mi-tri-gli-f'), *s. m.* Terme d'architecture. Demi-triglyphe, ornement de la frise dorique.

— ÉTYM. *Hémi....,* et *triglyphe;* lat. *hemitriglyphus,* de ἡμιτρίγλυφος.

† **HÉMITRITÉE** (é-mi-tri-tée), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre hémitritée, ou, substantivement, l'hémitritée, fièvre demi-tierce, combinaison de la fièvre quotidienne avec la fièvre tierce, consistant en un accès chaque jour, et un second accès plus intense de deux jours l'un.

— HIST. XVI° s. Les fievres humorales composées sont plusieurs: la demy tierce ou hemitritée.... PARÉ, XX, 8.

— ÉTYM. Ἡμιτριταῖος, de ἡμὶ (voy. HÉMI), et τριταῖος, tierce.

† **HÉMITROPE** (é-mi-tro-p'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristal hémitrope, cristal formé de deux moitiés dont l'une semble avoir fait sur l'autre une demi-révolution.

— ÉTYM. *Hémi....,* et τροπή, tour, conversion.

† **HÉMITROPIE** (é-mi-tro-pie), *s. f.* Terme de minéralogie. Cristallisation qui produit les cristaux hémitropes.

† **HEMMER** (hè-mmé), *v. n.* Terme de médecine. Être affecté du hem. Pendant le traitement de cette affection, les malades doivent résister au besoin de hemmer.

— ÉTYM. *Hem* 2.

† **HÉMO....** préfixe, voy. HÉMA.

† **HÉMOCHROÏNE** (é-mo-kro-i-n'), *s. f.* Voy. HÉMATOSINE.

— ÉTYM. *Hémo....,* et χροά, couleur.

† **HÉMODIE** (é-mo-die), *s. f.* Agacement des dents par une saveur acide, quelquefois par un bruit grinçant.

— ÉTYM. Αἱμωδία, agacement des dents, de αἱμωδέω, saigner des gencives, avoir un goût de sang dans la bouche.

† **HÉMODORACÉES** (é-mo-do-ra-sées), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes monocotylédonées, dont le type est le genre *hæmodorum.*

— ÉTYM. Αἱμόδωρον, nom d'une plante.

† **HÉMODYNANOMÈTRE** (é-mo-di-na-mo-mè-tr'), *s. m.* Terme de physiologie. Instrument manométrique destiné à mesurer la pression ou la force avec laquelle le sang circule dans les vaisseaux des animaux.

— ÉTYM. *Hémo....,* δύναμις, force, et μέτρον, mesure.

† **HÉMOPHILIE** (é-mo-fi-lie), *s. f.* Terme de médecine. Disposition congénitale et héréditaire à des hémorrhagies difficiles à arrêter.

— ÉTYM. *Hémo....,* et φίλος, ami.

† **HÉMOPHOBE** (é-mo-fo-b'), *s. m.* Voy. HÉMATOPHOBE.

† **HÉMOPHOBIE** (é-mo-fo-bie), *s. f.* Terme didactique. Disposition qui fait qu'on ne peut voir couler du sang sans en ressentir une vive émotion.

— ÉTYM. *Hémo....,* et φόβος, crainte.

† **HÉMOPHTHALMIE** (é-mo-ftal-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Épanchement sanguin dans les chambres de l'œil.

— ÉTYM. *Hémo....,* et ὀφθαλμός, œil.

† **HÉMOPIS** (é-mo-pis'), *s. f.* Terme de zoologie. Nom d'un genre d'hirudinées, hémopis chevaline, *hæmopis sanguisorba,* SAVIGNY.

— ÉTYM. *Hémo....,* et πίνειν, boire.

† **HÉMOPLANIE** (é-mo-pla-nie), *s. f.* Terme de médecine. Genre de maladies embrassant les hémorrhagies supplémentaires.

— ÉTYM. *Hemo.....,* et πλάνη, erreur.

† **HÉMOPLASTIQUE** (é-mo-pla-sti-k'), *adj.* Terme de physiologie. Aliments hémoplastiques, aliments propres à fournir rapidement à la production du sang.

— ÉTYM. *Hémo. ..,* et *plastique.*

† **HÉMOPOÈSE** (é-mo-po-è-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Production du sang dans les vaisseaux. || Il est aussi quelquefois synonyme d'hématose.

— ÉTYM. *Hémo....,* et ποίησις, action de faire.

† **HÉMOPOÉTIQUE** (é-mo-po-é-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la production du sang, qui la favorise.

HÉMOPTOÏQUE, *adj.* Mot barbare. Voy. HÉMOPTYIQUE.

† **HÉMOPTYIQUE** (é-mo-pti-i-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est atteint d'hémoptysie. || Crachats hémoptyiques, ceux qui sont rejetés pendant l'hémoptysie. || Foyer, caillot, épanchement hémoptyiques, ceux qui, formés dans le poumon par apoplexie pulmonaire, fournissent le sang des crachats hémoptyiques.

— ÉTYM. Αἱμοπτυϊκός, de αἷμα, sang, et πτύειν, cracher (voy. PTYALISME). On trouve dans les livres de médecine, et, par suite, dans le Dictionnaire de l'Académie, *hémoptoïque;* à la vérité, des textes d'Alexandre de Tralles portent αἱμοπτοϊκός; mais c'est une faute de copiste, πτύειν ne pouvant jamais donner πτοϊκός. Ce barbarisme médical n'est pas tellement entré dans la langue qu'il ne puisse être réformé, d'autant plus qu'on ne dit pas *hémoptosie,* mais *hémoptysie.*

HÉMOPTYSIE (é-mo-pti-zie), *s. f.* Terme de médecine. Crachement de sang; hémorrhagie de la membrane muqueuse du poumon.

— ÉTYM. Αἱμοπτυσις (voy. HÉMOPTYIQUE).

HÉMORRAGIE, suivant le Dictionnaire de l'Académie, mais mieux **HÉMORRHAGIE** (é-mo-ra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement du sang hors des vaisseaux qui doivent le contenir. || Hémorrhagie cérébrale, épanchement de sang dans le tissu du cerveau par suite de la rupture des petits vaisseaux; ce qui est la cause la plus fréquente de l'apoplexie. || Hémorrhagie active, hémorrhagie passive, ancienne division des hémorrhagies alors que l'on pensait qu'il pouvait y avoir écoulement de sang par exhalaison sans déchirure des vaisseaux: on admettait que l'hémorrhagie active était due à un excès de vitalité, et la passive à une diminution de vitalité.

— HIST. XVI° s. Les emorogies recommençoient à toutes les fois que l'escarre tomboit, D'AUB. *Hist.* II, 473. ....Dont s'ensuit grande hemorrhagie ou flux de sang, PARÉ, VIII, 34.

— ÉTYM. Lat. *hæmorrhagia,* de αἱμορραγία, de αἷμα, sang, et ῥαγ, radical de ἐρ-ράγ-ην, aoriste passif de ῥήγνυμι, faire éruption.

† **HÉMORRAGIQUE** et mieux **HÉMORRHAGIQUE** (é-mo-ra-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hémorrhagie.

† **HÉMORRHÉE** (é-mo-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné par quelques médecins aux prétendues hémorrhagies passives (voy. HÉMORRHAGIE).

† **HÉMORRHINIE** (é-mo-rri-nie), *s. f.* Terme de médecine. Saignement de nez.

— ÉTYM. *Hémo....,* et ῥίν, nez.

† **HÉMORROÏDAIRE** et mieux **HÉMORRHOÏDAIRE** (é-mo-ro-i-dê-r'), *s. m.* Qui est sujet aux hémorrhoïdes.

HEMORROÏDAL, ALE, suivant le Dictionnaire de l'Académie, et mieux **HÉMORRHOÏDAL, ALE** (é-mo-ro-i-dal, da-l'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui a rapport aux hémorrhoïdes. Les flux hémorrhoïdaux. || Paquet hémorrhoïdal, masse de tumeurs hémorrhoïdales. || 2° Terme d'anatomie. Il se dit des vaisseaux de l'extrémité anale du rectum, à cause qu'ils sont le siége des hémorrhoïdes. L'artère hémorrhoïdale. La veine hémorrhoïdale. || Substantivement. L'hémorrhoïdale supérieure, inférieure. || 3° Terme de botanique. Chardon hémorrhoïdal, *serratula arvensis, L.,* aujourd'hui *cirsium arvense,* CASSINI. || 4° *S. f.* L'hémorrhoïdale, un des noms vulgaires de la ficaire renonculoïde (renonculacées), dite aussi ficaire, renoncule ficaire, herbe aux hémorrhoïdes, à cause de la ressemblance de ses racines tubéreuses avec un paquet hémorrhoïdal.

— HIST. XVI° s. Elle produit le plus souvent le rameau nommé hemorrhoïdal.... divisé en cinq veines hemorrhoïdales, PARÉ, I, 21. Le sang pur, menstruel ou hemorrhoïdal, ID. VI, 11.

HÉMORROÏDES, suivant le Dictionnaire de l'Académie, mais mieux **HÉMORRHOÏDES** (é-mo-ro-i-d'), *s. f. pl.* || 1° Tumeur des veines de l'anus. || Hémorrhoïdes sèches, hémorrhoïdes qui ne fluent pas. || Il se dit au singulier. Faire l'ablation d'une hémorrhoïde. || 2° Il se dit aussi des tumeurs analogues qui se forment au col de la vessie, de l'utérus. Hémorrhoïdes de la vessie.

— HIST. XV° s. J'ay ou cul lez esmoroïdes; Sy ne puis chier, c'est grant hides [peine, terreur], *Mir. de Ste Genev.* || XVI° s. Autour du rectum sont certaines veines nommées hemorrhoïdes, PARÉ, I, 15. Tout ainsi qu'il se fait des hemorrhoïdes au siege, ainsi se fait-il au col de la matrice, ID. XVIII, 85.

— ÉTYM. Lat. *hæmorrhois,* de αἱμορροΐς, de αἷμα, sang, et ῥεῖν, couler.

HÉMORROÏSSE (é-mo-ro-i-s'), *s. f.* Ne se dit que de la femme malade d'un flux de sang qui fut guérie en touchant la robe de Jésus-Christ. Vous enviez, dit saint Jean Chrysostome, le sort d'une hémorroïsse qui touche ses vêtements [de J. C.], MASS. *Avent, Disp. à la communion.*

— ÉTYM. Αἱμορροΐς (voy. HÉMORROÏDES).

† **HÉMOSPASIE** (é-mo-spa-zie), *s. f.* Terme de médecine. Moyen thérapeutique qui consiste à faire le vide sur de larges surfaces du corps, à l'aide d'appareils particuliers; ce qui y attire un afflux considérable du sang.

— ÉTYM. *Hémo....,* et σπάσις, attraction.

† **HÉMOSPASIQUE** (é-mo-spa-zi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hémospasie.

† **HÉMOSTASE** (é-mo-sta-z'), *s. f.* Terme de médecine. Stagnation du sang causée par la pléthore. || Terme de chirurgie. Opération qui a pour but d'arrêter l'écoulement du sang.

— ÉTYM. Αἱμόστασις, de αἷμα, sang, et στάσις, stase (voy. STASE).

HÉMOSTATIQUE (é-mo-sta-ti-k'), *adj.* Qui arrête les hémorrhagies. Remède hémostatique. || Substantivement. Un hémostatique. La saignée est souvent un très-bon hémostatique.

— ÉTYM. Αἱμοστατικός, de αἱμόστασις, hémostase.

† **HÉMOTEXIE** (é-mo-tè-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Dissolution du sang.

— ÉTYM. *Hémo*...., et τῆξις, dissolution.

† **HÉMOTHORAX** (é-mo-to-raks'), *s. m.* Terme de médecine. Épanchement de sang dans le thorax.

— ÉTYM. *Hémo*...., et *thorax*.

† **HENDÉCAGONAL, ALE** (in-dé-ka-go-nal, na-l'), *adj.* Qui a onze angles. Champ hendécagonal. Figure hendécagonale. || Solide hendécagonal, solide dont la base est un hendécagone. Pyramide hendécagonale. Prismes hendécagonaux.

HENDÉCAGONE (in-dé-ka-go-n'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a onze angles et onze côtés. || *S. m.* Un hendécagone, un polygone de onze côtés.

— ÉTYM. Ἕνδεκα, de ἕν neutre de εἷς, un (voy. UN), δέκα, dix (voy. DIX), et γωνία, angle.

† **HENDÉCAGYNE** (in-dé-ka-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a onze pistils.

— ÉTYM. Ἕνδεκα, onze, et γυνή, femme, pistil.

† **HENDÉCANDRE** (in-dé-kan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a onze étamines.

— ÉTYM. Ἕνδεκα, onze, et ἀνήρ, mâle, étamine.

† **HENDÉCANDRIE** (in-dé-kan-drie), *s. f.* Classe du système de Linné qui renferme les plantes à onze étamines.

† **HENDÉCANDRIQUE** (in-dé-kan-dri-k'), *adj.* Qui appartient à l'hendécandrie.

† **HENDÉCAPHYLLE** (in-dé-ka-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles composées de onze folioles.

— ÉTYM. Ἕνδεκα, onze, et φύλλον, feuille.

HENDÉCASYLLABE (in-dé-ka-sil-la-b'), *adj.* Qui a onze syllabes. Un vers hendécasyllabe. || *S. m.* Un hendécasyllabe. || Hendécasyllabe phaleuce, vers latin composé d'un spondée et d'un dactyle, suivis de trois trochées. Hendécasyllabe saphique, vers composé d'un chorée, d'un spondée, d'un dactyle et de deux autres chorées. || Les Italiens appellent hendécasyllabes leurs vers qui sont pareils à nos vers décasyllabiques, parce qu'ils comptent la dernière syllabe après l'accent.

— ÉTYM. Ἕνδεκα, onze, et *syllabe*.

† **HENDÉCASYLLABIQUE** (in-dé-ka-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui a onze syllabes. Vers hendécasyllabique. Pasquier, dans ses recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le comte d'Alsinois [c'est-à-dire Nicolas Denisot, qui déguisait ainsi son nom] fit des vers hendécasyllabiques à la louange d'un poëme dont lui, Pasquier, était auteur, D'OLIVET, *Prosod. franç.* art. II, p. 22, dans POUGENS.

† **HENNANT** (hè-nnan), *s. m.* Terme rural. Variété de raisin.

† **HENNÉ** (hè-nné), *s. m.* Plantes dont une espèce sert aux femmes, en Asie et en Afrique, pour se teindre les ongles, *lawsonia inermis, L.* C'est avec des feuilles séchées et réduites en poudre que les femmes arabes se teignent en jaune-safran les ongles des doigts et des orteils. || On écrit aussi henneh.

— ÉTYM. Mot arabe.

† **HENNEBANNE** (ha-ne-ba-n'), *s. f.* Autre orthographe de hanebane.

† **HENNÉHÉMIMÈRE** (è-nné-é-mi-mè-r'), *adj.* Voy. SEMI-NOVÉNAIRE.

— ÉTYM. Ἐννέα, neuf, ἡμι (voy. HÉMI), et μέρος, partie.

HENNIR (ha-nir), *v. n.* Il se dit du cheval quand il fait son cri ordinaire. Ils sont devenus comme des chevaux qui courent et qui hennissent après les cavales; chacun d'eux a poursuivi de même avec une ardeur furieuse la femme de son prochain, SACI, *Bible, Jérémie*, V, 8. Les seigneurs s'étant trouvés le lendemain au rendez-vous, le cheval de Darius ne fut pas plutôt dans l'endroit où il avait senti la cavale, qu'il hennit: sur quoi Darius fut salué roi par les autres, et placé sur le trône, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 343, dans POUGENS. On prétend que les chevaux auxquels on a fendu les naseaux ne peuvent plus hennir; je n'ai pas été à portée de vérifier le fait, BUFF. *Cheval.* On a vu des chevaux abandonnés dans les bois hennir continuellement pour se faire entendre, ID. *ib.* On a remarqué que les chevaux qui hennissent le plus souvent, surtout d'allégresse et de désir, sont les meilleurs et les plus généreux, ID. *ib.* Renversée, entraînée, à ce choc qui l'étonne, De ses preux chevaliers la troupe l'abandonne, Et son coursier, blessé, hennissant, furieux, Se cabre, se tourmente et l'emporte avec eux, MASSON, *Helvét.* III. Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle, Et foule aux pieds les peuples et les rois, BÉRANG. *Ch. du cosaque.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XI^e s. Cil d'Ociant i braient et henissent, *Ch. de Rol.* CCLVII. || XII^e s. Li sors Geris le destrier pormena; Trois fois se viutre [vautre], sor les piés se leva; Si fort heni que la terre sonna, *Raoul de C.* 133. || XIII^e Et seulement un palefroi, Qui ne hanisse par effroi, M'amenez, et sus une selle Pour chevauchier à damoiselle, *Bl. et Jeh.* 1685. Son poitral li laça qui fu de cuir bolis, A une grant estache l'aresna d'un jarris, Li chevaus grate et hene; moult fait grant pestelis [piétinement], *Ch. d'Ant.* IV, 191. || XV^e s. Je ne hanis pour autre avoine, Que de m'en retourner à Blois; Trouvé me suis pour une fois Assez longuement en Touraine, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI^e s. En cestuy bruyt fiffres, tabours sonnoient, Trompes, clerons, et chevaulx hanissoient, J. MAROT, V, 29.

— ÉTYM. Berry, *hannir*, du latin *hinnire*.

† **HENNISSANT, ANTE** (ha-ni-san, san-t'), *adj.* Qui hennit. Des cavales hennissantes.

HENNISSEMENT (ha-ni-se-man), *s. m.* Le cri ordinaire du cheval. Est-ce vous qui donnerez au cheval sa force, qui lui ferez pousser ses hennissements? SACI, *Bible, Job*, XXXIX, 19. Le hennissement d'allégresse, dans lequel la voix se fait entendre longuement, monte et finit à des sons plus aigus, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 121. || Fig. Cette impétuosité, ces emportements, ce hennissement des cœurs lascifs est supprimé, BOSS. *Sermons, Résurrect. dern.* 1.

— HIST. XIV^e s. La terre tremble toute des grans inissements Des fors destriers courant et des fremissements, *Girart de Ross.* v. 3773. || XVI^e s. Vaux, qui menoit les coureurs de catholiques, aiant ouï un grand hannissement de chevaux, sentit la fricassée, D'AUB. *Hist.* III, 10.

— ÉTYM. *Hennir.*

† **HÉNOTIQUE** (é-no-ti-k'), *s. m.* Édit que Zénon, empereur d'Orient, publia en 482, à l'effet de rétablir l'unité de croyance dans l'Église et de réunir les catholiques et les eutychiens. Il publie son hénotique, c'est-à-dire son décret d'union, BOSS. *Hist.* I, 11.

— ÉTYM. Ἑνωτικός, de ἑνοῦν, unir, de ἕν, neutre de εἷς, un (voy. UN).

† **HENRI** (an-ri). Ordre de Saint-Henri, ordre militaire institué en 1736 par l'électeur de Saxe. La marque en est une étoile à huit pointes, au milieu de laquelle est le buste de saint Henri, empereur. Elle est attachée par un cordon d'argent à un ruban cramoisi.

— ÉTYM. *Henri*, nom germanique, dont la forme dans le haut-allemand est *Heimrih*, de *heim*, maison, village, et *rih*, puissant: chef de village ou de maison.

† **HENRIADE** (an-ri-a-d'), *s. f.* Poëme épique de Voltaire, dont Henri IV, roi de France, est le héros.

† **HENRICIENS** (an-ri-siin), *s. m. pl.* Nom de sectaires du XII^e siècle, qui ne voulaient aucune espèce de culte et proscrivaient même les chants d'église; leur nom vient du moine Henri de Lausanne.

† **HENRIOT** (en-ri-o), *s. m.* Un des noms vulgaires de la jeune brême.

HÉPAR (é-par), *s. m.* Nom que les anciens chimistes donnaient aux sulfures. Hépars alcalins, les sulfures alcalins.

— ÉTYM. Ἧπαρ, foie, sans doute à cause de la couleur de certains sulfures.

† **HÉPATALGIE** (é-pa-tal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur névralgique du foie.

† **HÉPATALGIQUE** (é-pa-tal-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hépatalgie.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et ἄλγος, douleur.

† **HÉPATE** (é-pa-t'), *s. m.* Terme de pêche. Poisson du genre des labres, dont la couleur approche de celle du foie.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie.

HÉPATIQUE (é-pa-ti-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au foie. Les vaisseaux hépatiques. || Canal hépatique, canal qui emmène la bile du foie et s'anastomose avec le canal cystique. || Terme de médecine. Qui est dans le foie. Douleur hépatique. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui a la couleur du foie, ou dont l'odeur approche de celle du foie de soufre ou de l'hydrogène sulfuré. || Ancien terme de chimie. Air hépatique, le gaz hydrogène sulfuré. || 3° *S. f.* Terme de botanique. Genre de renonculacées, où l'on distingue : l'hépatique commune ou des jardins, *hepatica triloba*, CHAIX, qui a été recommandée contre les maladies du foie, et une espèce d'anémone printanière, *anemone hepatica* (renonculacées). || 4° Famille de plantes acotylédones, qui renferme de petites plantes herbacées, rampantes, terrestres ou parasites, intermédiaires entre les lichens et les mousses.

— HIST. XIV^e s. Vers le coude se monstre apertement la basilique que l'en appelle la epatique, LANFRANC, f° 30. || XVI^e s. Les patients avoient une vive et naturelle couleur, sans aucun signe d'estre hepatiques, PARÉ, VIII, 12. A la constipation du ventre, n'y a meilleur remede que l'aloes hepatique, O. DE SERRES, 980.

— ÉTYM. Ἡπατικός, de ἧπαρ, ἥπατος, foie.

† **HÉPATIRRHÉE** *s. f.* Mot mal fait; voy. HÉPATORRHÉE.

† **HÉPATISATION** (é-pa-ti-za-sion), *s. f.* Terme d'anatomie pathologique. Passage d'un tissu organique à un état tel qu'il présente l'aspect du foie. L'hépatisation du poumon.

— ÉTYM. *Hépatiser.*

† **HÉPATISER (S')** (é-pa-ti-zé), *v. réfl.* Terme d'anatomie pathologique. Subir l'hépatisation. Le poumon s'est hépatisé rapidement. Poumon hépatisé.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et la finale *iser*, comme si les Grecs avaient formé le verbe ἡπατίζω.

HÉPATITE (é-pa-ti-t'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Inflammation du foie. || 2° Pierre précieuse qui est de la couleur du foie.

— ÉTYM. Ἡπατῖτις, de ἧπαρ, ἥπατος, foie.

† **HÉPATOCÈLE** (é-pa-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie du foie.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et κήλη, hernie.

† **HÉPATO-CYSTIQUE** (é-pa-to-si-sti-k'), *adj.* Qui appartient au foie et à la vésicule du fiel.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et *cystique.*

† **HÉPATO-GASTRIQUE** (é-pa-to-ga-stri-k'), *adj.* Qui a rapport au foie et à l'estomac.

† **HÉPATO-GASTRITE** (é-pa-to-gas-stri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du foie et de l'estomac.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et *gastrite.*

† **HÉPATOGRAPHIE** (é-pa-to-gra-fie), *s. f.* Description du foie.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et γράφειν, décrire.

† **HÉPATO-INTESTINAL, ALE** (é-pa-to-in-tè-sti-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient au foie et à l'intestin. || Canal hépato-intestinal, nom donné au canal hépatique des solipèdes.

† **HÉPATOLOGIE** (é-pa-to-lo-jie), *s. f.* Traité sur le foie.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et λόγος, traité.

† **HÉPATOMPHALE** (é-pa-ton-fa-l'), *s. f.* Terme de médecine. Hernie du foie par l'anneau ombilical. || On dit aussi hépatomphalocèle.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et ὀμφαλός, ombilic.

† **HÉPATORRHÉE** (é-pa-to-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Déjection abondante de matières en grande partie formées de bile presque pure.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et ῥεῖν, couler.

† **HÉPATOSCOPIE** (é-pa-to-sko-pie), *s. f.* Terme d'antiquité. Art de deviner l'avenir par l'inspection du foie des victimes; cette inspection elle-même.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et σκοπεῖν, examiner.

† **HÉPATOTOMIE** (é-pa-to-to-mie), *s. f.* Dissection du foie.

— ÉTYM. Ἧπαρ, ἥπατος, foie, et τομή, dissection.

† **HEPHTHÉMIMÈRE** (è-fté-mi-mè-r'), *adj.* Terme d'ancienne métrique. Qui a la moitié de sept parties, c'est-à-dire trois mesures et demie. Ce terme de prosodie grecque s'appliquait : 1° aux vers de sept syllabes, comme ceux d'Anacréon; 2° aux césures de trois pieds et demi. || On dit aussi semi-septénaire.

— ÉTYM. Ἑπτά, sept, ἡμι (voy. HÉMI), et μέρος, partie.

† **HEPSET** (è-psè), *s. m.* Nom vulgaire d'un poisson qui est l'*athérine hepsète* (acanthoptérygiens).

† **HEPT....** ou **HEPTA....** préfixe qui signifie sept, et vient du grec ἑπτά (voy. SEPT).

† **HEPTACANTHE** (è-pta-kan-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte sept épines ou aiguillons.

— ÉTYM. *Hept*...., et ἄκανθα, épine.

HEPTACORDE (è-pta-kor-d'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Lyre ou cithare à sept cordes des anciens. || 2° Système de sons composé de sept notes, tel que la gamme. || 3° *Adj.* Qui a sept cordes. Lyre heptacorde.

— ÉTYM. Ἑπτάχορδος, de ἑπτά, sept, et χορδή, corde.

† **HEPTADACTYLE** (è-pta-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a sept doigts.

— ÉTYM. *Hepta....*, et δάκτυλος, doigt.

† **HEPTADE** (è-pta-d'), *s. f.* Groupe de sept choses ou de sept personnes. || La réunion des sept sages de la Grèce.

— ÉTYM. Ἑπτά, sept.

† **HEPTAÈDRE** (è-pta-è-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Solide à sept faces.

— ÉTYM. *Hepta....*, et ἕδρα, face.

† **HEPTAÉDRIQUE** (è-pta-é-dri-k'), *adj.* Qui appartient à l'heptaèdre.

† **HEPTAGONAL, ALE** (è-pta-go-nal, na-l'), *adj.* Terme didactique. Qui appartient à l'heptagone. || Solides heptagonaux, solides dont la base est un heptagone. Pyramide heptagonale. Prismes heptagonaux.

HEPTAGONE (è-pta-go-n'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui a sept angles et sept côtés. || Substantivement. Un heptagone, un polygone de sept côtés. || 2° Terme de fortification. Ouvrage composé de sept bastions.

— ÉTYM. *Hepta....*, et γῶνος, angle.

† **HEPTAGYNE** (è-pta-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a sept pistils.

— ÉTYM. *Hepta....*, et γυνή, femme, pistil.

† **HEPTAGYNIE** (è-pta-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Classe renfermant les plantes à sept pistils.

† **HEPTAMÈTRE** (è-pta-mè-tr'), *adj.* Terme d'ancienne métrique. Vers heptamètre, ou, substantivement, un heptamètre, vers qui a sept pieds.

— ÉTYM. *Hepta....*, et μέτρον, mesure.

HEPTAMÉRON (è-pta-mé-ron), *s. m.* Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées. L'Heptaméron de la reine de Navarre.

— ÉTYM. Mot consacré par l'usage, mais mal formé; il devrait être *heptaéméron*, de ἑπταήμερος, de ἑπτά, sept (voy. SEPT), et ἡμέρα, jour.

† **HEPTANDRE** (è-ptan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a sept étamines.

— ÉTYM. *Hept....*, et ἀνήρ, mâle, étamine.

HEPTANDRIE (è-ptan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système sexuel de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a sept étamines.

† **HEPTANÈME** (è-pta-nè-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a sept tentacules.

— ÉTYM. *Hepta....*, et νῆμα, filament.

† **HEPTANTHÉRÉ, ÉE** (è-ptan-té-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui a sept anthères ou étamines.

— ÉTYM. *Hept....*, et *anthère*.

† **HEPTAPÉTALE** (è-pta-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle se compose de sept pétales. || On dit aussi heptapétalé.

— ÉTYM. *Hepta....*, et *pétale*.

† **HEPTAPHONE** (è-pta-fo-n'), *adj.* Écho heptaphone, écho qui répète sept fois.

— ÉTYM. *Hepta....*, et φωνή, voix.

† **HEPTAPHYLLE** (è-pta-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Feuille heptaphylle, feuille pennée qui est formée de sept folioles.

— ÉTYM. *Hepta....*, et φύλλον, feuille.

† **HEPTARCHIE** (è-ptar-chie), *s. f.* Les sept royaumes fondés par les Angles et les Saxons en Bretagne, au v^e et au vi^e siècle. || Gouvernement de sept individus.

— ÉTYM. *Hepta....*, et ἀρχή, domination.

† **HEPTARCHIQUE** (è-ptar-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'heptarchie.

† **HEPTARQUE** (hè-ptar-k'), *s. m.* Chacun des rois d'une heptarchie.

† **HEPTASÉPALE** (è-pta-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de sept sépales.

— ÉTYM. *Hepta....*, et *sépale*.

† **HEPTASTADE** (è-pta-sta-d'), *s. m.* Nom d'une digue à Alexandrie d'Égypte, du temps des rois grecs. César, pour en profiter, entreprit d'emporter l'île de Pharos, où il fit débarquer ses troupes après le combat, et de se rendre maître de la digue qu'on appelait l'heptastade, qui la joignait au continent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. x, p. 325, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Hepta....*, et *stade*.

† **HEPTASYLLABE** (è-pta-sil-la-b'), *adj.* Qui a sept syllabes. *Inconstitutionnel* est un mot heptasyllabe. *La cigale ayant chanté* est un vers heptasyllabe.

— ÉTYM. *Hepta....*, et *syllabe*.

† **HEPTATEUQUE** (è-pta-teu-k'), *s. m.* Les sept premiers livres de l'Ancien Testament, c'est-à-dire le Pentateuque, le livre de Josué et le livre des Juges. || Ouvrage divisé en sept livres.

— ÉTYM. Ἑπτάτευχος, de ἑπτά, sept, et τεῦχος, instrument, livre, volume.

† **HEPTATOME** (è-pta-to-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est divisé en sept articles.

— ÉTYM. *Hepta....*, et τομή, section.

† **HÉRACLÉES** (é-ra-klée), *s. f. pl.* Terme d'antiquité grecque. Fêtes en l'honneur d'Hercule.

— ÉTYM. Ἡρακλῆς, Hercule.

† **HÉRACLIDE** (é-ra-kli-d'), *s. m.* Descendant d'Hercule. Les Héraclides s'établirent dans le Péloponnèse. || Nom d'une tache de la lune.

— ÉTYM. Ἡρακλείδης, de Ἡρακλῆς, Hercule.

HÉRALDIQUE (é-ral-di-k'), *adj.* Qui a rapport au blason. L'art héraldique. || Colonne héraldique, colonne qui porte sur son fût des écussons blasonnés. || Science héraldique, celle qui traite des armoiries et des anciennes fêtes de chevalerie. || *S. f.* L'héraldique, la science héraldique, et aussi l'ensemble des emblèmes de blason. L'orange est encore usité dans l'héraldique anglaise.

— ÉTYM. *Héraut*, anciennement *heralt*.

† **HÉRATULE** (é-ra-tu-l'), *s. f.* Espèce d'huître fossile petite et oblongue.

HÉRAUT (hé-rô; le *t* se lie dans la prononciation soutenue : un hé-rô-t envoyé...; au pluriel, l'*s* se lie : des hé-rô-z envoyés....), *s. m.* || 1° Dans l'antiquité, officier chargé de publications solennelles, et de diverses fonctions dans les cérémonies publiques. Le caducée d'un héraut. La personne des hérauts était sacrée. On envoya un héraut pour sommer les habitants de se rendre, VAUGEL. *Q. C.* III, 1. Malheureux, j'ai servi de héraut à sa gloire! RAC. *Esth.* III, 4. || Fig. Celui qui annonce. Je suis le médecin de l'âme et le héraut de la liberté et de la vérité, D'ABLANCOURT, *Lucien, Philosophes à l'encan.* Un rossignol tomba dans ses mains [du milan] par malheur, Le héraut du printemps lui demande la vie, LA FONT. *Fabl.* IX, 18. || 2° Dans le moyen âge, officier qui faisait diverses proclamations ou messages, et dont une des fonctions était de régler les fêtes de chevalerie et de tenir registre des noms et des blasons des chevaliers. Le héraut faisait les défis publics, les trêves et les traités de paix, et annonçait les tournois, ABBÉ DE CHOISI, *Hist. de Phil. de Valois*, dans RICHELET. Louis XII envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge; il redemandait le Crémonais, qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens, quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais, VOLT. *Mœurs*, 113. || Du temps de l'ancienne monarchie, officiers qui servaient pour les cérémonies des mariages et des sacres des rois, des publications de paix, etc. Ils étaient au nombre de vingt-huit, dont le premier, qui était roi d'armes, se nommait Montjoie Saint-Denis, ancien cri de guerre des Français.

— HIST. XIV^e s. Li heraux est entrez en la cité antie, *Guescl.* 1567. || XV^e s. Si furent ordonnés deux moult vaillans chevaliers pour aller là, et en leur compagnie trois herauts pour reconnoistre leurs armes [des seigneurs morts], et deux clercs pour escrire et enregistrer les noms de ceux qu'ils trouveroient, FROISS. I, I, 295. Je n'ai mais bon seneschaut, Ne pour moi louer herault, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 79. || XVI^e s. Mandant à vostre sœur, par ung roi d'armes, aultrement le herault Valois, si.... CARLOIX, VIII, 32. Herault ou messager ne doivent estre en danger, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 83.

— ÉTYM. Espagn. *haraldo, heraldo;* anc. espagn. *haraute;* portug. *arauto* et aussi *faraute;* ital. *araldo;* angl. *herald;* allem. *Herold;* bas-latin, *heraldus, haraldus*. Ce mot paraît germanique; et Diez remarque qu'il répondrait à un terme de l'ancien haut-allemand *hariowalt*, officier d'armée, mais qu'on ne trouve ce *hariowalt* que comme nom propre: *Chariovaldus;* saxon, *Harioli;* scandin. *Haraldr*.

HERBACÉ, ÉE (èr-ba-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui a le caractère, l'apparence de l'herbe. || Plantes herbacées, celles dont la tige et les branches, ne produisant pas de bois, périssent après quelques mois de végétation. || Se dit aussi, par opposition à ligneux, de toute partie des végétaux qui est d'un tissu vert comparable à celui des feuilles. Un gland qu'on jette en terre au printemps, produit, au bout de quelques semaines, un petit jet tendre et herbacé, BUFF. *Expér. sur les vég.* 1^er *mém.*

— ÉTYM. Lat. *herbaceus*, de *herba*, herbe.

1. **HERBAGE** (èr-ba-j'), *s. m.* || 1° Toute sorte d'herbes. Le plus souvent une couronne de feuilles de chêne ou de laurier, ou de quelque herbage plus vil encore, devenait inestimable parmi les soldats [romains], qui ne connaissaient point de plus belles marques que celles de la vertu ni de plus noble distinction que celle qui venait des actions glorieuses, BOSS. *Hist.* III, 6. Quelques fruits dédaignés de la brute sauvage, L'herbage impur vomi par le flot écumant, De nos corps épuisés sont l'unique aliment, MILLEV. *Élég.* II, *Homère*. || 2° L'herbe des prés, des pâturages. La biche [qui a perdu son faon] dissipe son chagrin en cherchant d'autres herbages et d'autres forêts, P. L. COUR. *Lett.* II, 169. || 3° Particulièrement. Pré destiné à l'engrais des bœufs et des vaches. Cet herbage est d'un très-grand revenu. || 4° Terrain en friche sur lequel tout propriétaire de bestiaux a droit de les envoyer.

— HIST. XII^e s. Sanc et cervelle [il] fait voler en l'erbage, *Ronc.* p. 66. || XIII^e s. Prestres Martins estoit moult sages De bien norrir par ces erbages Brebis dont il ot maint fromage, *Ren.* 7396. N'el [les fleurs] ne sunt point, sachiés de certes, Ne trop closes, ne trop overtes, Ains flamboient par les herbages El meillor point de lor aages, *la Rose*, 20467. || XVI^e s. J'apprins aussi, allant aux pasturages, A eviter les dangereux herbages, MAROT, I, 220. Et est dit vif herbage [sorte de droit qu'on payait au seigneur pour pâture] quand le nombre des bestes est de dix et au dessus, et mort herbage quand il est de neuf et au dessous, *Coust. gén.* t. I, p. 640

— ÉTYM. Wallon, *yerbage;* bourguig. *arbeige*, provenç. *erbatge*; espagn. *herbage*; ital. *erbaggio;* du bas-lat. *herbaticum*, de *herba*, herbe. *Herbaticum* s'employait surtout au sens de droit de pâturage.

† 2. **HERBAGE** (èr-ba-j'), *s. m.* Ancien terme de marine. Étoffe de laine grossière et de couleur brune, sorte de camelot dont on faisait des tentes pour les navires, des cabans et des chaussures pour les gens de mer, JAL.

— ÉTYM. D'après Jal, bas-lat. *arbasus*, de l'ital. *arbascio*, de *Arba*, île appartenant aux Vénitiens, où l'on fabriquait l'*arbascio*.

† **HERBAGER** (èr-ba-jé), *s. m.* || 1° Celui qui s'adonne à l'engrais des bœufs. || 2° Terme de féodalité. Franc herbager, exempt du droit d'herbage.

— ÉTYM. *Herbage*.

† **HERBAGEUX, EUSE** (èr-ba-jeû, jeû-z'), *adj.* Couvert d'herbages. Tandis que je tenais les yeux fixés sur l'Asie, soudain du côté du nord des tourbillons de flamme et de fumée attirèrent mon attention; ils coururent le long du lac fangeux d'Azof, et furent se perdre dans les plaines herbageuses du Kouban, VOLNEY, *Ruines*, 12.

— HIST. XVI^e s. Herbageux, COTGRAVE.

† **HERBAILLE** (èr-bâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné, par plaisanterie, à des plantes classées dans un herbier. Voici, monsieur, mes misérables herbailles, J. J. ROUSS. dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

† **HERBAUT** (èr-bô), *s. m.* Terme de vénerie. Nom que l'on donne souvent aux chiens de chasse qui se jettent durement sur le gibier.

HERBE (èr-b'), *s. f.* || 1° Toute plante qui, n'étant point arbre, arbrisseau ou arbuste, est privée de bourgeons, soit qu'elle ne vive qu'un an, ou moins, soit que ses racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges herbacées. Potage aux herbes. Le plonge en un bain d'eaux et d'herbes inconnues, CORN. *Médée*, I, 4. Ils sont devenus comme le foin qui est dans les champs, et comme l'herbe verte qui croît sur les toits, SACI, *Bible, Rois*, IV, XIX, 26. Dieu dit encore: Que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine et des arbres fruitiers qui portent du fruit, ID. *ib. Genèse*, I, 11. || Bouillon d'herbes ou aux herbes, sorte de bouillon qu'on prend quand on se purge. || Jus d'herbes, suc de persil, de cerfeuil et autres herbes extrait par pression, et que le vulgaire recommande pour la dépuration du sang. || Fines herbes, celles qui servent pour les assaisonnements, telles que cerfeuil, persil, etc. Omelette aux fines herbes. || Herbes médicinales, herbes qui sont employées par la pharmacie. || Herbes potagères, herbes qui se cultivent dans les jardins et sont bonnes à manger. || Herbes vulnéraires, herbes qui, prises intérieurement ou appliquées en topique, passent pour propres à la guérison des coups et des blessures. || Mauvaise herbe, les herbes qui ne sont pas utiles à l'homme ou aux animaux et que la culture tend constamment à extirper. Ils avaient observé sans étude que la décomposition de ce que nous appelons mauvaises herbes, était nécessaire à la reproduction des plantes qui leur étaient utiles, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 3. || Fig. Il a marché sur une mauvaise herbe, il lui est arrivé quelque chose qui l'a mis de mauvaise humeur (locution tirée d'une superstition commune à la France et aux pays germaniques sur l'herbe qui égare et qui a été semée par la foudre; c'est en vertu de cette superstition

qu'on dit dans les campagnes normandes que celui qui a perdu son chemin dans les bois a marché sur une mauvaise herbe). || Fig. et familièrement. Sur quelle herbe avez-vous marché (locution qui dérive de la précédente)? se dit, en plaisanterie, à un homme, pour lui reprocher la mauvaise humeur où il est, et aussi pour s'étonner de sa gaieté extraordinaire ou de sa tristesse, etc. Quel transport? sur quelle herbe est-ce qu'il a marché? DANCOURT, *Trahis. punie*, IV, 11. Mme d'Épinay se tenait les côtés de rire ; je ne savais sur quelle herbe ils avaient marché, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Herbes de la Saint-Jean, herbes odoriférantes qu'on vend le jour de la Saint-Jean pour en joncher les planchers, et, primitivement, herbes magiques que l'on cueillait le jour de la Saint-Jean, telles que l'hypéricum et la racine de fougère. || Fig. Employer toutes les herbes de la Saint-Jean (par allusion aux herbes magiques de la Saint-Jean), employer dans une affaire tous les moyens dont on peut s'aviser pour réussir. || 2° Collectivement. Toutes les espèces d'herbes qui forment les prés, qui croissent dans les lieux peu fréquentés, et qu'on coupe d'ordinaire pour la nourriture des bestiaux. Mettre un cheval à l'herbe. On blanchit les toiles sur l'herbe. Se coucher sur l'herbe. Un certain loup, dans la saison Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie, LA FONT. *Fabl.* V, 8. Elle approche : elle voit l'herbe rouge et fumante [de sang], RAC. *Phèdre*, V, 6. Et de Jérusalem l'herbe cache les murs, ID. *Esth.* I, 1. Ne sais-tu pas.... Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe, Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel, Rentrent dans le néant, aux yeux de l'Éternel, VOLT. *Fanat.* I, 4. ....Ces chanteurs divins, dont les doctes prestiges Ont aux fleuves charmés fait oublier leur cours, Aux troupeaux l'herbe tendre, au pasteur ses amours, A. CHÉN. *Idylles*, *Épil.* Toute herbe aux champs est glanée; Ainsi finit une année, Ainsi finissent nos jours, LAMART. *Harm.* II, 4. Quel bras jette les tours sous l'herbe, Change la pourpre en vil lambeau? V. HUGO, *Odes*, III, 3. || Faire de l'herbe, couper de l'herbe. Faire de l'herbe pour les lapins. || Ce cheval aura, prendra quatre ans, cinq ans, aux herbes, c'est-à-dire au printemps il aura quatre ans, cinq ans. || Fig. et familièrement. L'herbe croît chez eux, c'est-à-dire personne n'y vient, ils sont abandonnés (locution tirée de ce que l'herbe croît dans la cour d'une maison où personne ne vient). Peu de gens avaient affaire chez lui [Châteauneuf], et l'herbe croissait chez eux [lui et sa femme], ST-SIM. 77, 259. Vendôme se retira à Anet, où l'herbe commença à croître, ID. 228, 58. || Fig. L'herbe prise comme comparaison avec ce qui passe vite. Dans la plupart des hommes les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup ; Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs, BOSS. *Duch. d'Orl.* Leur gloire sèche comme l'herbe, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || Fig. et familièrement. Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un, le supplanter; locution prise de l'animal qui paît et à qui l'on ferait tort si on lui coupait l'herbe sous le pied. Tandis que le fils de Vénus Sous le pied te va couper l'herbe, Comme dit l'antique proverbe, SCARRON, *Virg.* VII. J'emmène Marie pour l'empêcher de couper l'herbe sous le pied de sa mère : ces pauvres mères! SÉV. 144. La duchesse d'Hanovre prétendit que M. le prince lui avait coupé l'herbe sous le pied, ST-SIM. 4, 65. || 3° En herbe, se dit des céréales lorsque, encore vertes, elles s'élèvent peu au-dessus des sillons et que l'épi n'est pas encore sorti. Blé en herbe. Avoine, orge en herbe. Où en serais-je, si chacun de ceux à qui je puis devoir s'en venaient cueillir avant le temps mes fruits ou ma vendange, et couper mon blé en herbe? P. L. COUR. *à messieurs les juges.* || Fig. Manger son blé en herbe, dépenser son revenu d'avance. Achetant cher, vendant à bon marché, et mangeant son blé en herbe, MOL. *l'Avare*, II, 1. || Fig. En herbe, se dit de ceux qui, jeunes encore, étudient pour obtenir quelque titre, ou qui sont en passe d'être élevés à quelque dignité, à quelque emploi. Avocat en herbe. Docteur en herbe. C'est un ministre en herbe. || Être cocu en herbe, avoir tout ce qu'il faut pour le devenir. Au sort d'être cocu son ascendant l'expose; Et ne l'être qu'en herbe est pour lui douce chose, MOL. *Éc. des mar.* III, 10. || En herbe et en gerbe, se dit pour exprimer d'un côté l'espérance, de l'autre la jouissance. Bel exemple pour les vivants D'amasser leur froment en gerbe, Au lieu de le manger en herbe, SCARR. *Virg.* IV. || 4° Herbe entre dans plusieurs noms vulgaires de plantes usuelles. || Herbe aux abeilles, l'ulmaire (*spiræa ulmaria*, *L.*). || Herbe d'admiration, la phlomide zeylanique (labiées) de Linné (Inde); le nom vient de ce que dans le pays les femmes envoient cette plante aux personnes qui sont l'objet de leur admiration. || Herbe aigrelette, un des noms vulgaires du *rumex acetosa* (polygonées) de Linné, lequel est notre oseille ordinaire. || Herbe à l'ambassadeur, herbe à la reine, le tabac. || Herbe d'amour, *reseda odorata*, *L.* (résédacées). || Herbe aux ânes, *œnothera biennis*, *L.* (onagrariées). || Herbe antiépileptique, plante de la Guiane, *ageraton conyzoïdes* (synanthérées), dit aussi herbe de bouc. || Herbe à l'araignée, *phalangium ramosum*, *L.* (liliacées). || Herbe blanche, *diotis candidissima*, Desfont. (composées). || Herbe aux blessures, le plantain. || Herbe à la bosse, dite en Normandie contre-bosse. || Herbe aux boucs, *chelidonium majus*, *L.* (papavéracées). || Herbe caniculaire, *hyoscyamus niger*, *L.* (solanées). || Herbe de capucin, la nigelle bleue. || Herbe à la capucine, la petite pervenche. || Herbe au cancer, *herniaria glabra*, *L.* (paronychiées). || Herbe du cardinal, *symphytum officinale*, *L.* (borraginées). || Herbe à cent goûts, *artemisia vulgaris*, *L.* (composées). || Herbe au chantre, *sysimbrium officinale*, Scop. (crucifères). || Herbe aux charpentiers, *achillea millefolium*, *L.* (composées). || Herbe aux chats, nom vulgaire de la népète cataire (labiées), dite aussi cataire, et de la germandrée maritime (labiées), appelée encore marum. || Herbe à chique, nom (aux Antilles) donné à la *tournefortie brillante* (borraginées). || Herbe à cloque, *physalis alkekengi*, *L.* (solanées). || Herbe de Saint-Christophe, l'*actæa spicata*. || Herbe du cocher, la mille-feuille. || Herbe à cochon, la renouée des oiseaux. || Herbe cœur, *pulmonaria officinalis*, *L.* (borraginées). || Herbe du cœur, la menthe des jardins. || Herbe de consoude, nom donné dans les Antilles, d'après Jussieu, à une espèce de *carmantine* (justicia). || Herbe de la corneille, herbe aux corneilles, nom vulgaire du fragon hippoglosse. || Herbe de la couaille, la *véronique chamædrys* de Linné. || Herbe aux coupures, la grande consoude, et aussi le *sedum telephium*, *L.* (crassulacées). || Herbe à cousin, le *conyza odorata*. || Herbe aux cinq coutures, *plantago lanceolata*, *L.* (plantaginées). || Herbe aux cuillères, *cochlearia officinalis*, *L.* (crucifères). || Herbe aux cure-dents, *ammi visnaga*, Lamk. (ombellifères). || Herbe à dartres, nom, en Amérique, de la casse ailée. || Herbe à deux bouts, le chiendent. || Herbe du diable, *datura stramonium*, *L.* (solanées). || Herbe à l'éclaire, la grande chélidoine. || Herbe à écurer, *chara fœtida*, *L.* (characées). || Herbe à éternuer, *achillea ptarmica*, *L.* (composées). || Herbe aux écus, *lysimachia nummularia*, *L.* (primulacées). || Herbe empoisonnée, *atropa belladona*, *L.* (solanées). || Herbe à l'esquinancie, *asperula cynanchica*, *L.* (rubiacées), et aussi le *geranium robertianum*, *L.* (géraniacées). || Herbe aux femmes battues, *tamus communis*, *L.* (asparaginées). || Herbe à la fièvre, petite centaurée. || Herbe flottante, une fucacée, le *sargasse vulgaire*. || Herbe à Gérard, *ægopodium podagraria*, *L.* (ombellifères). || Herbe du foie, *hepatica triloba*, Chaix. || Herbe aux goutteux, *ægopodium podagraria*, *L.* (ombellifères). || Herbe aux gueux, la clématite (*clematis vitalba*, *L.*). || Herbe de Guinée, le panic de la Guiane souvent confondu avec la fléole géante, laquelle vient de l'Afrique occidentale, et doit porter particulièrement le nom d'herbe de Guinée, LEGOARANT. || Herbe à l'hirondelle, *stellera passerina*, *L.* (thymélées). || Herbe de l'hirondelle, *chelidonium majus*, *L.* (papavéracées). || Herbe du bon Henri, *blitum bonus Henricus*, Rchb. (chénopodées). || Herbe à jaunir, le réséda jaunissant, dit aussi gaude; le genêt des teinturiers. || Herbe du javart, un des noms vulgaires du géranium bec de grue. || Herbe au lait de Notre-Dame, *pulmonaria officinalis*, *L.* (borraginées). || Herbe des magiciens, *datura stramonium*, *L.* (solanées). || Herbe aux mamelles, *lampsana communis*, *L.* (composées). || Herbe aux massues, *lycopodium clavatum*, *L.* (lycopodiacées). || Herbe aux mites, *verbascum blattaria*, *L.* (solanées). || Herbe à la manne, *glyceria fluitans*, Ehrbr. (graminées), dite aussi manne de Pologne, parce que dans ce pays on en prépare les semences à la manière de la semoule ou du riz, et qu'elle est ainsi regardée comme une grande ressource, LEGOARANT. || Herbe aux mille florins, *erythræa centaurium*, *L.* (gentianées). || Herbe aux cent miracles, *ophioglossum vulgatum*, *L.* (fougères). || Herbe more (et non herbe morte), nom vulgaire de la *borée yervamore* (chénopodiacées), dont le nom spécifique veut dire herbe more, LEGOARANT. || Herbe au nombril, *cynoglossum linifolium*, *L.* (borraginées). || Herbe à la ouate, *asclepias syriaca*, *L.* (asclépiadées). || Herbe du Paraguay, le houx maté. La plus riche production qui sorte des trois provinces, c'est l'herbe du Paraguay; c'est la feuille d'un arbre de grandeur moyenne qui n'a été décrit ni observé par aucun botaniste; son goût approche de celui de la mauve, et sa figure de celle de l'oranger, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 11. || Herbe à Paris, ou raisin de renard, ou parisette, *paris quadrifolia*, *L.* (asparaginées). || Herbe à pauvre homme, la gratiole. || Herbe aux perles, nom vulgaire du *lithospermun officinale* (borraginées), dit aussi grémil, et dont les semences sont appelées graine perlée. || Herbe pied de chat, l'*antennaire dioïque* (synanthérées), plus spécialement nommée pied de chat. || Herbe à pisser, la pyrole ombellée (éricacées), qui croît au Canada. || Herbe aux poumons, *pulmonaria officinalis*, *L.* (borraginées). || Herbe aux poux, la dauphinelle staphysaigre (renonculacées), dite vulgairement staphysaigre, et aussi herbe pédiculaire. || Herbe à printemps, *chenopodium botrys*, *L.* (chénopodées). || Herbe du grand prieur, tabac. || Herbe à la rate, *scolopendrium officinale*, Sm. (fougères). || Herbe à la reine, tabac; dite aussi herbe sacrée. || Herbe à Robert, *geranium robertianum*, *L.* (géraniacées). || Herbe de la sagesse, le *sisymbre Sophie*. || Herbe Sainte-Apolline, *hyoscyamus niger*, *L.* (solanées). || Herbe de Saint-Étienne, *circea lutetiana*, *L.* (circéacées). || Herbe de Saint-Félix, la scrofulaire noueuse, dite absolument la scrofulaire. || Herbe Saint-Fiacre, *heliotropium europæum*, *L.* (borraginées). || Herbe de Saint Jacques, le seneçon jacobée. || Herbe de Saint-Jean : 1° le gléchome hédéracé (labiées), dit lierre terrestre; 2° l'hypericon perforé (hypéricacées), appelé mille-pertuis; 3° l'armoise vulgaire (synanthérées), dite armoise; 4° le leucanthème vulgaire (synanthérées), qui est pour certains auteurs le chrysanthème des prés; 5° la sauge sclarée (labiées), nommée aussi orvale, LEGOARANT. || Herbe de Saint-Innocent, *polygonum hydropiper*, *L.* (polygonées). || Herbe de la Saint-Jean, *hypericum perforatum*, *L.* (hypéricinées). || Herbe de Saint-Julien, *satureia hortensis*, *L.* || Herbe de Saint-Roch, *pulicaria dysenterica*, *L.* (composées). || Herbe sanguine, le rumex sanguin (polygonacées). || Herbe sans couture, *ophioglossum vulgatum*, *L.* (fougères). || Herbe du siége, *scrophularia aquatica*, *L.* (scrophularinées). || Herbe aux sonnettes, *fritillaria imperialis*, *L.* (liliacées). || Herbe aux sorcières, la même que l'herbe aux magiciens. || Herbe stellaire, le plantain coronope. || Herbe à la taupe, *datura stramonium*, *L.* (solanées). || Herbe aux teigneux, *tussilago petasites*, *L.* (composées). || Herbe de la Trinité, *anemone hepatica*, *L.* (renonculacées). || Herbe du vent, *anemone pulsatilla*, *L.* (renonculacées). || Herbe aux vipères, *echium vulgare*, *L.* (borraginées). || Herbe aux verrues, un des noms vulgaires de l'héliotrope d'Europe (borraginées), dit absolument l'héliotrope comme l'héliotrope du Pérou. || Herbe aux vers, tanaisie. || Herbe à la vierge, *narcissus poeticus*, *L.* (amaryllidées). || 5° Fête des Herbes, nom par lequel d'anciennes chartes désignent l'Assomption. || 6° Oiseau des herbes, le tangara bleu. || 7° Terme d'alchimie. Herbe médicinale, le mercure hermétique. || 8° Herbes filées, espèce d'étoffe ou de toile lustrée que l'on fait de diverses sortes d'herbes. Herbes lâches, étoffes des Indes, moitié herbe et moitié coton. Herbes de soie, légères étoffes faites avec une espèce de chanvre de Virginie. Taffetas d'herbes, taffetas des Indes fabriqué avec une matière soyeuse qu'on tire de différentes plantes. || Proverbes. Il a bien fait, il aura de l'herbe. Ce poëte Malherbe Qu'on tient si parfait, Il aura de l'herbe, Car il a bien fait, THÉOPHILE, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 77. || A chemin battu il ne croît pas d'herbe, c'est-à-dire il n'y a point de profit à faire en un négoce dont trop de gens se mêlent. || L'herbe sera bien courte s'il ne trouve de quoi brouter, se dit d'un homme industrieux qui sait se créer des ressources là où d'autres ne trouvent rien. || Méchante herbe, mauvaise herbe croît toujours, se dit, par plaisanterie, d'un enfant qui grandit. Vous voyez qu'elle est grande; mais mauvaise herbe croît toujours, MOL. *l'Avare*, III, 10. || Avalez, ce sont herbes, se disait autrefois lorsqu'on engageait un malade à prendre une potion médicinale.

— HIST. XIe s. Sur l'erbe verte estut devant son tref [tente], *Ch. de Rol.* LIII. || XIIe s. [Au temps] Que bois

et prés sont de mainte semblance, Vert et vermeil, couvert d'erbe et de flor, *Couci*, XVI. || XIII° s. Qui aloient jouant sur l'erbe qui verdie, *Berte*, II. En croi sur l'herbe drue doucement se couchoit, *ib.* XXVIII. Il puet ouvrer et faire ouvrer de jours et de nuiz de fleurs et de herbes, *Liv. des mét.* 246. La digneté de l'herbe [une herbe magique] ens u fons la porta; Or est u fons de l'eve, si com l'en dit, piecha, Et le jour saint Jehen, ne le mescreés jà, Vient tous jours dessus l'eve, toute coie estera, *Gaufrey*, v. 3955. || XIV° s. Pour telle medecine il fault telle herbe, ORESME, *Eth.* 69. || XV° s. Pour herbe vert à parer la sale [à manger], *Bibl. des chartes*, 5° série, t. I, p. 225. Qui ne point [pique] en herbe ne point en espic, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 77. || XVI° s. .... Et l'odorant amome d'Assyrie Sera commun comme herbe de prairie, MAROT, I, 228. Elle y avoit mis toutes les herbes de la Saint-Jean, DESPER. *Contes*, LXVI. Lequel, faisant doucement ses approches, lui coupoit l'herbe sous le pied, YVER, p. 588. Nicotiane ou herbe à la royne qu'aucuns maintenant appellent petum, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 16, dans LACURNE. D'aucuns des dits prez sont à deux herbes, on n'y peut aller qu'ils ne soient fauchez deux fois, *Coust. génér.* t. I, p. 913. L'herbe qu'on cognoist, on la doit lier à son doigt, COTGRAVE. En four chaud ne croist herbe, ID.

— ÉTYM. Berry, *harbe;* wallon, *ièbe;* Hainaut, *hierbe;* provenç. *erba*, *herba;* espagn. *yerva;* port. *herva;* ital. *erba;* du lat. *herba. Herba* paraît tenir au grec φέρβειν, paître, répondant au sanscrit *bharv*, qui se trouve dans le véda : *bharvati*, il mange, et dans l'expression *sûbharvâs gâvas*, εὔφορβοι βόες, bœufs bien nourris.

HERBÉ, ÉE (èr-bé, bée), *part. passé* d'herber. Toiles herbées. || Les perruquiers nomment cheveux herbés, des cheveux châtains qu'on a fait devenir blonds en les mettant sur l'herbe, exposés au soleil, après plusieurs lessives d'eau limoneuse.

HERBEILLER (èr-bè-llé, *ll* mouillées, et non èr-bè-yé), *v. n.* Terme de chasse. Brouter l'herbe, en parlant du sanglier.

— HIST. XVI° s. Faire paistre et herbeyer leur bestail, *Coust. génér.* t. II, p. 687.

— ÉTYM. *Herbe.*

† **HERBELINE** (èr-be-li-n'), *s. f.* Brebis étique qu'on met à l'herbe.

— ÉTYM. *Herbe.*

HERBER (èr-bé), *v. a.* || 1° Exposer, étendre sur l'herbe. Herber de la toile. || 2° Terme d'ancienne maréchalerie. Appliquer un morceau de racine d'ellébore au poitrail ou dans d'autres endroits de certains animaux tels que les chevaux, les bœufs et les vaches, pour les guérir de divers maux, en faisant suppurer la partie.

— HIST. XV° s. La place où jouster on devoit, estoit belle, ample et unie, verte et herbée, FROISS. III, IV, 12.

— ÉTYM. *Herbe.*

† **HERBERIE** (èr-be-rie), *s. f.* Marché aux herbes. || Lieu où l'on fait blanchir les cires.

— HIST. XVI° s. La plus grande gabelle qui fust lors à Rome estoit imposée sur l'herberie [plantes potagères] qui s'y vendoit, O. DE SERRES, 499.

— ÉTYM. *Herbe;* provenç. *erbaria.*

HERBETTE (èr-bè-t'), *s. f.* L'herbe courte et menue des champs (usité surtout en poésie et dans le style pastoral). [Troupeau] Vous qui, gras et beau, Me donniez sans cesse, Sur l'herbette épaisse, Un plaisir nouveau, DESHOULIÈRES, t. II, p. 88. Vos pieds dans le satin N'osent fouler l'herbette, BÉRANG. *Ce n'est plus Lisette.*

— HIST. XIII° s. Que erbelete poignent et pré sont raverdi, *Berte*, I. || XV° s. Pour quoi fait dont dame ne pucelette Si grant dangier de s'amour à ami, Qui sechera soubz le pié com l'erbette? C'est grant foleur.... E. DESCH. *Ball. Profittez de la jeunesse.* || XVI° s. Semblablement sur les menues herbettes, Vit pastoureaux garder leurs brebiettes, MAROT, V, 61.

— ÉTYM. Diminutif d'*herbe;* bourguign. *arbôtte.*

HERBEUX, EUSE (èr-beû, beû-z'), *adj.* Où il croît de l'herbe. Champs herbeux. Contrée herbeuse.

— HIST. XI° s. Garde [il regarde] suz destre parmi un val herbus, *Ch. de Rol.* LXXVIII. || XIII° s. Isnelement courant toute une voie herbouse, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 14 || XVI° s. Si que paissant par les campagnes Les troupeaux dans les champs herbeux, RONS. 366.

— ÉTYM. Provenç. *erbos;* esp. *herboso;* port. *herboso;* ital. *erboso;* du lat. *herbosus*, de *herba*, herbe.

† **HERBICOLE** (èr-bi-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit parmi les herbes des prés.

— ÉTYM. Lat. *herba*, herbe, et *colere*, habiter.

HERBIER (èr-bié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des èr-bié-z en ordre), *s. m.* || 1° Lieu couvert d'herbes, sens qui ne se dit qu'au pluriel et en termes de pêche : bancs d'herbes qui se forment au milieu des eaux, et dans lesquels le poisson se réfugie. || 2° Terme rural. Lieu où l'on conserve l'herbe pour la nourriture des bestiaux. || 3° Dans le langage des botanistes, collection de plantes desséchées et mises entre des feuilles de papier. Un herbier de trente gros volumes in-folio qu'il a laissés, MAIRAN, *Élog. de Petit.* || Par extension. Conservé en herbier, conservé entre deux feuilles de papier. La peau de l'oiseau [guêpier du Sénégal] desséchée et conservée en herbier, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 209. || Herbier vivant, expression inexacte, par laquelle on désigne un échantillon de plantes conservées avec soin et dont on se sert pour démontrer certaines choses difficiles. || 4° Herbier artificiel, ou, simplement, herbier, collection de dessins qui représentent des plantes. || Livre qui traite des plantes, qui en contient la description et la figure. Nous eûmes des herbiers chinois, des géographies chinoises, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 1. || 5° Le premier ventricule des animaux ruminants, dit plus ordinairement panse. || 6° Terme de fauconnerie. Tuyau ou canal qui sert à la respiration chez le faucon.

— HIST. XII° s. Parmi le cors le fist l'espieu baignier; Plaine sa lance l'abati en l'erbier [l'herbe], *Raoul de C.* 107. || XIII° s. Il sont tout descendu à terre sur l'erbier, *Berte*, XIX.

— ÉTYM. Wallon, *yerbi;* du lat. *herbarium*, livre où les herbes sont notées et décrites, de *herba*, herbe. *Herbier*, dans l'ancien français, signifie lieu couvert d'herbe.

HERBIÈRE (èr-biè-r'), *s. f.* Vendeuse d'herbes. Herbière des halles. || Petite fille qui recueille de l'herbe pour la nourriture des bestiaux.

— ÉTYM. *Herbe.*

† **HERBIFÈRE** (èr-bi-fè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui produit de l'herbe.

— ÉTYM. *Herbe*, et le lat. *ferre*, porter.

† **HERBIFORME** (èr-bi-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Poils herbiformes, poils qui ressemblent à de l'herbe sèche.

— ÉTYM. *Herbe*, et *forme.*

HERBIVORE (èr-bi-vo-r'), *adj.* || 1° Qui se nourrit d'herbes. Le cheval et le bœuf sont herbivores. Le lait des femelles herbivores est très-doux, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° *S. m.* Les herbivores. || Terme d'entomologie. Famille de coléoptères tétramères.

— ÉTYM. Lat. *herba*, herbe, et *vorare*, manger.

† **HERBON** (èr-bon), *s. m.* Terme de tanneur. Couteau non tranchant pour débourrer les cuirs.

† **HERBORISATEUR, TRICE** (èr-bo-ri-za-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui herborise, qui fait des herborisations. Un bon herborisateur. Une excellente herborisatrice.

— ÉTYM. *Herboriser.*

HERBORISATION (èr-bo-ri-za-sion : en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action d'herboriser. || Promenade faite pour étudier sur place et recueillir des plantes. J'ai suivi M. de Jussieu dans sa dernière herborisation, et je la trouvai si tumultueuse et si peu utile pour moi.... J. J. ROUSS. *Deux lettres à M. de M*** sur les herbiers.* || Les personnes qui font partie de cette promenade. L'herborisation parcourut la forêt de Fontainebleau. || 2° Le dessin d'une pierre herborisée (en ce sens on dit bien plutôt arborisation). Il se trouve des cailloux dans toutes les parties du monde; on en distingue quelques-uns, comme ceux d'Égypte, par leurs zones alternatives de jaune et de brun et par la singularité de leurs herborisations, BUFF. *Min.* t. VII, p. 27.

— ÉTYM. *Herboriser.*

HERBORISÉ, ÉE (èr-bo-ri-zé, zée), *adj.* Synonyme, présentement inusité, d'arborisé. Le docteur Shaw parle du marbre herborisé du mont Sinaï, BUFF. *Min.* t. II, p. 36.

HERBORISER (èr-bo-ri-zé), *v. n.* Aller dans les champs recueillir des plantes. Il manquait à sa classe pour aller herboriser à la campagne et pour étudier la nature au lieu de la langue des anciens Romains, FONTEN. *Tournefort.* Qui peut se résoudre à passer des montagnes sans herboriser? J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Activement. J'ai fait à Mme la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avais été herboriser pour elle au mont Pila, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 28 mars 1770.

— HIST. XVI° s. Ensemble des pioches, serfouettes, beches, et autres instruments requis à bien arboriser, RAB. *Garg.* I, 23.

— ÉTYM. Génev. *arboriser*. Ce mot est barbare : il paraît être formé par une confusion de formes et de sens entre *herba*, herbe, et *arbor*, arbre.

HERBORISEUR (èr-bo-ri-zeur), *s. m.* Terme familier. Celui qui s'amuse à herboriser. Une troupe d'herboriseurs.

— ÉTYM. *Herboriser.*

HERBORISTE (èr-bo-ri-st'), *s. m.* || 1° Celui qui vend des herbes employées comme médicaments. Il est délivré à l'herboriste un certificat d'examen signé dans les écoles par trois examinateurs et dans les jurys par tous les membres. Ceux qui exercent la profession d'herboriste-botaniste, lesquels sont de tous temps en possession de vendre des herbes ou plantes, seront soumis à la visite et inspection des gardes des apothicaires, *Arrêté du Conseil d'État*, 30 oct. 1767. || Il se dit aussi au féminin. Une herboriste. || 2° Celui qui connaît les simples (peu usité en ce sens).

— REM. On a dit pendant une bonne partie du XVII° siècle *arboriste :* Mais las! étant pris à la piste, Il jure qu'il est arboriste, *le Songe, stances écrites en* 1616. Tu veux faire ici l'arboriste, Et ne fus jamais que boucher, LA FONT. *Fabl.* V, 8 (dans toutes les éditions données par lui). Vespasien Robin, arboriste du roi Louis XIII, planta en 1635 le premier acacia ou robinier introduit de l'Amérique septentrionale en France, *Journ. des Débats*, 1er mai 1858.

— HIST. XVI° s. Medecin, arboriste, anatomiste, RONS. 583.

— ÉTYM. Voy. HERBORISER, la même confusion ayant eu lieu pour herboriste que pour herboriser. On a dit *herbeur :* Soit que tu sois pasteur, Ou herbeur, entens-moi, RONS. 538. On a dit aussi *herbier :* En lieu d'arboriser, visitoient les boutiques des drogueurs, herbiers et apothicaires, RABEL. *Garg.* I, 24.

† **HERBORISTERIE** (èr-bo-ri-ste-rie), *s. f.* Tout ce qui concerne le commerce de l'herboriste. || Boutique d'herboriste.

HERBU, UE (èr-bu, bue), *adj.* || 1° Couvert d'herbe. Le patient Tourville nourri dans les vallées herbues où dansent des paysannes à la haute coiffure, CHATEAUBR. *Natch.* I. || 2° *S. f.* Terme rural. Herbue, terre végétale qui, levée dans les pâturages, est employée à améliorer le sol d'un vignoble. || Terre légère et peu profonde qui n'est bonne qu'à faire des pâturages. || Herbue froide, nom donné, dans la Bresse, à un certain sol qui, pour produire, demande des aménagements particuliers. || 3° *S. f.* Terme de fondeur. Herbue, fondant argileux employé dans le traitement des minerais de fer au haut fourneau.

— HIST. XIII° s. Diex vos i verra volentiers, Car toz est herbuz li sentiers Qu'on suet [on a coutume de] batre por penitance, RUTEB. 61. || XVI° s. Petits ruisseaux y furent ondoyans, Tousjourz faisant autour des prez herbus Un doux murmure, MAROT, I, 166.

— ÉTYM. *Herbe;* provenç. *herbut.*

† **HERCHEUR, EUSE** (hèr-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait circuler les vagons chargés de minerai.

— ÉTYM. *Herque.*

† **HERCLAN** (hèr-klan), *s. m.* La tadorne.

HERCOTECTONIQUE (èr-ko-tè-kto-ni-k'), *s. f.* Art de fortifier les places, de faire des retranchements, etc.

— ÉTYM. Ἕρκος, enceinte, et τεκτονική, art de construire.

HERCULE (èr-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme du polythéisme. Nom d'un demi-dieu, fils de Jupiter, et célèbre par sa force et par ses travaux. Je ne sais point au ciel placer un ridicule, D'un nain faire un Atlas, ou d'un lâche un Hercule, BOIL. *Disc. au roi.* Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux, ID. *Lutr.* V. Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte, RAC. *Phèdre*, II, 1. || 2° Familièrement. Homme fort et robuste. C'est un Hercule. Il y a des hommes beaucoup plus robustes que les autres; il y a aussi des Hercules en fait de pensées; mais, au fond, cette supériorité est fort peu de chose, VOLT. *Philos. ignor. Quest.* 9. || Personnage des spectacles forains, remarquable par sa force. L'Hercule de la troupe. || 3° Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère boréal.

— HIST. XVI° s. ....Sembloit Hercule ayant cueur de lyepart, J. MAROT, V, 97. Jamais Hercule n'en combattit deux, comme dit le proverbe, qui pour-

tant est pedantesque, BRANT. *Sur les duels*, p. 204, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *Hercules*, qu'on tire ordinairement de Ἡρακλῆς; mais les étymologistes doutent de cette assimilation, et croient qu'*Hercules* est un nom d'origine latine.

† **HERCULÉE** (èr-ku-lée), *s. f.* Variété de tulipe.

† **HERCULÉEN, ENNE** (èr-ku-lé-in, lé-è-n'), *adj.* Néologisme. Digne d'Hercule. Il est d'une force herculéenne. Taille herculéenne. Une entreprise herculéenne.

— ÉTYM. *Hercule.* On trouve dans Marot, v, 53, *herculique.*

† **HERD-BOOK** (hèrd'-bouk), *s. m.* Livre qui constate pour les bestiaux d'une manière officielle l'origine des individus de bonne race.

— ÉTYM. Angl. *herd-book*, de *herd*, troupeau, et *book*, livre.

1. **HÈRE** (hè-r'), *s. m.* || 1° Terme de mépris. Homme sans considération, sans fortune. Vos pareils y sont misérables, Cancres, hères et pauvres diables, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Un villageois, un hère, un pauvre diable, ID. *Faucon.* Valère vient à nous. —Je plains le pauvre hère, Sachant ce qui se passe, MOL. *le Dép.* I, 2. Le comte : Quel est donc ce Basile qui se mêle de son mariage? — Figaro : Un pauvre hère qui montre la musique à sa pupille, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 6. || 2° Espèce de jeu de cartes qui se joue entre plusieurs personnes et où il n'y a qu'un seul des joueurs qui gagne, dit aussi l'as qui court. Je voudrais qu'il mît les échecs à la place du hère, SÉV. 395. Le 19 janvier 1686, le soir il y eut appartement; Monseigneur y joua au hère et ensuite au lansquenet, DANGEAU, I, 283.

— HIST. XVe s. Gros nez, qui te regarde à travers un grant verre Te juge encor plus beau; Tu ne ressembles point au nez de quelque herre Qui ne boit que de l'eau, BASSELIN, VI. || XVIe s. Les haires ne rendent pas tousjours heres [continents] ceulx qui les portent, MONT. III, 157. Un renard, qu'il avoit fait nourrir petit; et lui avoit-on fait couper la queue, et pour ce on l'appeloit le here, DESPER. *Contes*, XXXI. Je voy que les generaux des finances et des vivres ont eu beau loisir d'y jouer dès le matin au here et au malcontent, D'AUB. *Conf.* IV. Je ne m'esbahy pas, si vous avez tant delayé, et tant fait troter de pauvres heres de deputés après vous, *Sat. Mén.* p. 165.

— ÉTYM. Haute-Normandie, *la hère*, la dame, la maîtresse. Origine douteuse. Diez pense qu'il vient de l'allemand *Herr*, maître, seigneur. Il est sûr que certains mots étrangers ont passé dans le français avec un sens péjoratif; par exemple, l'allemand *Ross*, cheval de guerre, coursier, qui a donné *rosse*. On peut mettre en avant le latin *herus*, maître; il faudrait aussi y admettre un sens péjoratif. Si le mot est récent, il vient plutôt de l'allemand que du latin; c'est l'inverse s'il est ancien; et sa présence en Normandie avec un sens honorable fait croire qu'il est plus ancien qu'il ne paraît d'après les textes.

2. **HÈRE** (hè-r'), *s. m.* Terme de chasse. Le jeune cerf depuis dix-huit mois jusqu'à deux ans. Le faon de cerf ne porte ce nom que jusqu'à six mois environ; alors les bosses commencent à paraître, et il prend le nom de hère jusqu'à ce que ces bosses, allongées en dagues, lui fassent prendre le nom de daguet, BUFF. *Cerf.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Est-ce, dit M. Scheler, une expression métaphorique (*hère*, pauvre diable)? Ou plutôt n'y aurait-il pas là le même radical qui a donné l'ancien haut-allemand *hiruz*, allem. mod. *Hirsch*, cerf.

HÉRÉDITAIRE (é-ré-di-tê-r'), *adj.* || 1° Qui se transmet, qui vient par droit d'hérédité. Rien n'est héréditaire en Pologne que les terres et le rang de noble, VOLT. *Charles XII*, 2. Le système de quelques spéculateurs hardis, qui ont regardé les propriétés héréditaires comme des usurpations de quelques membres de la société sur d'autres, se trouve réfuté par le sort de toutes les institutions où l'on a réduit leurs principes en pratique, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. Un champ héréditaire, Trempé de ses sueurs, l'arrache à la misère, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || 2° Il se dit des charges, des offices, des titres, etc. passant aux héritiers de ceux qui en sont pourvus. Charge héréditaire. L'empire était chez nous un bien héréditaire, CORN. *Héracl.* I, 2. Le sacerdoce est rendu héréditaire dans sa famille, BOSS. *Hist.* II, 3. Dans un pays où la noblesse n'est pas un souvenir héréditaire, mais une récompense personnelle, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 20. || Comme héréditaire, en parlant de charges, d'offices qui restent longtemps dans une même famille. Le bâton de maréchal est comme héréditaire dans cette maison. || Se dit aussi par opposition à électif. Une royauté héréditaire. Les premiers successeurs de Mahomet sont élus; les soudans d'Égypte, les premiers miramolins ne règnent que par ce droit, et ce n'est qu'avec le temps qu'un État devient héréditaire, VOLT. *Mœurs*, 18. || Prince héréditaire, celui qui doit hériter du pouvoir. || Chambre héréditaire, pendant la Restauration, la chambre des pairs, par opposition à la chambre élective ou chambre des députés. || Se dit de ceux qui sont revêtus de certaines grandes charges, dont le titre est conservé, sans aucune fonction. Connétable héréditaire de Castille. || 3° Qui se transmet des parents aux enfants, aux descendants, en parlant de dispositions physiques ou mentales. Les maladies héréditaires souffrent moins de difficultés; on conçoit facilement que des sucs viciés doivent altérer la constitution du germe, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 135, dans POUGENS. [Le centaure] Riphée Qui portait sur ses crins, de taches colorés, L'héréditaire éclat des nuages dorés, A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle.* || Folie héréditaire, voy. FOLIE. || Fig. Il se dit des vertus, des vices, des passions qui se transmettent dans le sein des familles. Des haines héréditaires. C'est une sagesse héréditaire dans votre maison, SÉV. 489. Vous dont l'esprit héréditaire, Et par les grâces même orné, Aux talents d'un illustre père Joint l'agrément de Sévigné, GRESSET, *Vers à M. l'évêque de Luçon.*

— HIST. XVe s. Comme eux disans hereditaires du dit lieu, P. DEFREX, à la suite de MONSTRELET, p. 114, dans LACURNE. || XVIe s. La France est une monarchie hereditaire temperée par les lois, LOYSEL, 1. Ceulx qui naissent roys.... font estat des peuples qui sont soubs eulx comme de leurs serfs hereditaires, LABOÉTIE, *Servit. volontaire.*

— ÉTYM. Provenç. *hereditari*; espagn. *hereditario*; ital. *ereditario*; du lat. *hereditarius*, de *hereditas*, hérédité.

HÉRÉDITAIREMENT (é-ré-di-tê-re-man), *adv.* D'une façon héréditaire. Posséder héréditairement une charge, une terre.

— HIST. XVIe s. La surdité vient aussi de premiere conformation, et hereditairement, PARÉ, XVI, 20. Vous en voyez l'espreuve au champ de Moncontour; Hereditairement ils ont depuis ce jour La rage naturelle; et leur rage ennyvrée Du sang des vrais François, se sent de la curée, D'AUB. *Tragiques*, I.

— ÉTYM. *Héréditaire*, et le suffixe *ment.* Dans l'ancienne langue on disait *heritablement*, de l'adjectif *heritable.*

HÉRÉDITÉ (é-ré-di-té), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Qualité d'héritier. || Droit de recueillir la totalité ou une partie des biens qu'une personne laisse à son décès. Accepter l'hérédité. Renoncer à l'hérédité. || 2° En parlant de la succession au trône, le droit d'hérédité. Attaquer, défendre le principe d'hérédité. || On disait aussi : l'hérédité de la pairie. || 3° Il s'est dit du privilège accordé à un office rendu héréditaire par le roi, sans qu'on fût assujetti à payer le droit de prêt et d'annuel. || 4° Tous les biens qu'une personne laisse en mourant (sens qui a vieilli). La loi des Saxons veut que le père et la mère laissent leur hérédité à leur fils, MONTESQ. *Esp.* VIII, 22. C'était une bonne loi que celle qui défendait d'avoir deux hérédités, ID. *ib.* V, 5. || Hérédité jacente, héritage qui n'a point encore été accepté. || 5° Terme de physiologie. Condition organique qui fait que les manières d'être corporelles et mentales passent des ascendants aux descendants. || Hérédité originelle ou d'incarnation, celle où les premières cellules génératrices de l'ovule sont modifiées en bien ou en mal, selon l'état que cet ovule offre lui-même. || Hérédité directe, celle qui provient soit du père, soit de la mère de l'enfant. || Hérédité indirecte, celle où, le type du père ou de la mère n'apparaissant pas, la ressemblance avec d'autres parents de la ligne collatérale vient en prendre la place. || Hérédité en retour, celle où, un degré étant sauté, l'enfant ressemble non à son père ou à sa mère, mais à son grand-père ou à sa grand'mère, et même plus haut. || Hérédité d'influence, celle où il y a représentation des conjoints antérieurs dans la nature physique et morale des produits, c'est-à-dire que, si une femme devient veuve et se remarie, il peut arriver que les enfants du second mariage reproduisent des traits et des caractères du premier mari mort avant la conception. || Hérédité d'évolution, celle dans laquelle la mère, servant d'intermédiaire entre le milieu extérieur et le nouvel être, ou de milieu pour celui-ci, modifie ce dernier pendant son évolution en fournissant pour son développement des principes modifiés.

— SYN. HÉRÉDITÉ, HÉRITAGE. L'hérédité est proprement la qualité d'héritier; l'héritage est proprement le bien laissé par le défunt.

— HIST. XIe s. O filz, cui erent [à qui seront] mes granz ereditez, Mes granz palais de Rome la citet? *St-Alexis*, LXXX. || XIIe Salf fai tun pople, et beneis à la tue hereditet, *Liber psalm.* p. 34. || XVIe s. Rufus que Cicero accuse pour avoir recueilli une heredité contre sa conscience, MONT. III, 14.

— ÉTYM. Provenç. *heretat*; espagn, *heredad*; ital. *eredità*; du lat. *hereditatem*, de *heres*, hoir (voy. ce mot). On trouve, très-souvent, dans les anciens textes, *herité.*

HÉRÉSIARQUE (é-ré-zi-ar-k'), *s. m.* Auteur d'une hérésie, chef d'une secte hérétique. Comme les hérésiarques sont punis en l'autre vie des péchés auxquels ils ont engagé leurs sectateurs dans lesquels leur venin vit encore, PASC. *Lett. à Perier*, 17 oct. 1651. Saint Grégoire de Nazianze ne nous représente pas les hérésiarques comme des hommes sans religion, mais comme des hommes qui prennent la religion de travers, BOSS. *Var.* V, § 1. Nous savons en quels abîmes cette dangereuse présomption et cet orgueil a précipité tant d'hérésiarques et leurs sectateurs, BOURDAL. *Instruct. Humilité de la foi, Exhort.* Le supplice de cet hérésiarque ne fit que fortifier son hérésie, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 44. Heureux les hommes, si tous les disputeurs de ce monde, si les hérésiarques s'étaient soumis avec autant de modération, avec une douceur si magnanime que le grand archevêque de Cambrai, qui n'avait nulle envie d'être hérésiarque! VOLT. *Dict. phil. Sottise des deux parts.*

— HIST. XVIe s. On m'a dit qu'un vieux heresiarque a leu ce traité avec beaucoup de plaisir, D'AUB. *Conf.* II, 6.

— ÉTYM. Αἱρεσιάρχης, de αἵρεσις, hérésie, et ἄρχειν, être chef.

HÉRÉSIE (é-ré-zie), *s. f.* || 1° Opinion fausse, en matière de foi, condamnée dans les formes prescrites par l'Église. Je craignais, mon père, que votre dessein ne fût de rendre ces personnes hérétiques, sans qu'ils le fussent, comme parle le même pape [saint Grégoire] sur une dispute pareille de son temps, parce, dit-il, que ce n'est pas s'opposer aux hérésies, mais c'est faire une hérésie que de refuser de croire ceux qui, par leur confession, témoignent d'être dans la véritable foi, PASC. *Prov.* 17. N'est-il pas vrai que, si l'on demande en quoi consiste l'hérésie de ceux que vous appelez jansénistes, on répondra incontinent que c'est en ce que ces gens-là disent : que les commandements de Dieu sont impossibles, qu'on ne peut résister à la grâce...., ID. *ib.* 17. Dieu, qui permet les hérésies pour éprouver la foi de ses serviteurs, BOSS. *Prem. avertiss.* 1. Ce n'a pas été seulement les ariens qui ont varié de cette sorte : toutes les hérésies, dès l'origine du christianisme, ont eu le même caractère, ID. *Variat. préface.* L'hérésie retient toujours sa propre nature, en ne cessant d'innover, et le progrès de la chose est semblable à son origine, ID. *ib.* Il ne faut pas croire que les hérésies aient toujours pour auteurs des impies ou des libertins qui, de propos délibéré, fassent servir la religion à leurs passions, ID. *Var.* V, § 1. Nous avons des catalogues des hérésies dressés par saint Épiphane, par saint Augustin, et par plusieurs autres auteurs ecclésiastiques, ID. *ib.* XI, § 5. Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie, ID. *Reine d'Anglet.* Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours, ID. *ib.* Quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies des derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets, ID. *ib.* Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup [par suite de la révocation de l'édit de Nantes], les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir, ID. *le Tellier.* Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie, ID. *ib.* ....S'unissant contre toi pour l'affreuse hérésie, RAC. *Esth. Prologue.* On ne peut que regretter la perte d'une relation que Strategius écrivit sur les hérésies par ordre de Constantin, VOLT. *Dict. phil. Hérésie*, 3. || Cet homme ne fera point d'hérésie, locution proverbiale qui se dit d'un homme de peu d'esprit.

|| 2° Par extension et familièrement, doctrine, maxime en opposition avec les idées reçues. Une hérésie en littérature, en médecine. Ce que vous dites là est une hérésie. || Hérésie en amour, locution dont on se sert pour exprimer honnêtement des habitudes honteuses ou la pédérastie.

— HIST. XIIe s. Dementieres que firent li fil à l'aversier [les fils du diable] Cele grant heresie [le meurtre de Thomas] dedenz le saint mustier, *Th. le mart.* 152. || XIIIe s. Pour ce, dame, vous loe [je vous conseille] à escuser, Que cil ne soient atains de l'iresie [suspects d'hérésie en amour], Qui desormais ne vous vorront [voudront] amer, QUESNES, *Romancero*, p. 109. Especialement vilains seremens et heresie fai abatre à ton pooir, JOINV. 301. || XVe s. George Vernoys fut accusé de crime de heresie [sorcellerie] et de faire mourir et languir par sort et art magique plusieurs gens et bestail, DU CANGE, *hæresis*. || XVIe s. Ce mot d'heresie, grec, depuis transplanté dedans Rome, qui signifioit opinion, et par succession de temps nous l'avons tourné en si mauvaise part, que nous n'en usons que contre ceux qui nous contreviennent à la foy et religion catholique, PASQUIER, *Rech.* liv. VIII, p. 686, dans LACURNE. En la comté de Boulonnois confiscation de meubles et heritages a lieu en crime d'heresie et de leze majesté, *Coust. génér.* t. I, p. 611.

— ÉTYM. Provenç. *heregia, eretgia;* esp. *heregia;* ital. *eresia;* mot formé sur le modèle des noms en *ie, ia*, et dérivé du lat. *hæresis*, qui vient du grec αἵρεσις, choix, opinion, de αἱρεῖν, prendre.

† **HÉRÉSIOGRAPHE** (é-ré-zi-o-gra-f'), *s. m.* Historien des hérésies.

† **HÉRÉSIOGRAPHIE** (é-ré-zi-o-gra-fie), *s. f.* Histoire des hérésies.

— ÉTYM. *Hérésie*, et γράφειν, écrire.

HÉRÉTICITÉ (é-ré-ti-si-té), *s. f.* Terme dogmatique. Qualité de ce qui est entaché d'hérésie. L'héréticité d'une proposition. || Qualité d'une personne qui est dans l'hérésie. C'est, en un sens, dire ou croire que nos sacrements changent de nature, selon la foi ou l'héréticité du ministre, *Trévoux, Mém.* 1725, t. I, p. 22.

— REM. Ce mot est attribué par Richelet à Fénelon.

— ÉTYM. *Hérétique.*

HÉRÉTIQUE (é-ré-ti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'hérésie. Une proposition hérétique. || Fig. Et, sans distinction, dans tout sein hérétique, Pleins de joie enfoncer un poignard catholique, BOIL. *Sat.* XII. || 2° Qui professe, qui soutient quelque hérésie. C'est un grand mal d'être hérétique; mais est-ce un grand bien de soutenir l'orthodoxie par des soldats et par des bourreaux? VOLT. *Dict. phil. Hérésie*, I. || Fig. [Le faux honneur] Lui dit [à Claude, ministre protestant de Charenton] : si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire? Dans son heureux retour lui montre un faux malheur, Lui peint de Charenton l'hérétique douleur, BOIL. *Épît.* III. || Substantivement. Un hérétique. Cette jeune hérétique. Tertullien avait dit : Les hérétiques varient dans leurs règles, c'est-à-dire dans leurs confessions de foi; chacun parmi eux se croit en droit de changer et de modifier par son propre esprit ce qu'il a reçu, comme c'est par son propre esprit que l'auteur de la secte l'a composé, BOSS. *Var. Préface.* Théodose, seul empereur, fut la joie et l'admiration de tout l'univers; il appuya la religion, il fit taire les hérétiques, il abolit les sacrifices impurs des païens, ID. *Hist.* I, II. Ceux qui vous ont précédés.... racontent qu'avant qu'il y eût eu des empereurs dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuraient unies, et s'entretenaient longtemps; mais, poursuit Sozomène, depuis que Dieu suscita des princes chrétiens et qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettait pas aux hérétiques de s'assembler en public, ID. *le Tellier.* Personne ne doute, dit Pegna, scolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques; mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer.... le supplice du feu est la peine due à l'hérésie, VOLT. *Dict. phil. Inquisition*, I. || 3° Par extension et familièrement, il se dit de ceux qui ne sont pas d'accord avec le plus grand nombre sur certaines théories. Voilà [l'arrêt au septième vers dans les stances de dix] la plus grande contestation qu'il [Racan] a eue contre M. de Malherbe et ses écoliers, et pourquoi on a été près de le déclarer hérétique en poésie, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* IV, *Maynard.* Contre ce docteur authentique, Si du jeûne il [Bourdaloue] prend l'intérêt, Bacchus le déclare hérétique, Et janséniste qui pis est, BOIL. *Poés. div.* IV. || Substantivement. Vous verrez bientôt à Paris un de vos affectionnés qui va quitter cette ville; il est de ces hérétiques qui croient que votre serviteur Poussin a, dans la peinture, quelque talent qui n'est pas commun, POUSSIN, *Lett.* 3 juin 1647. || Il se dit quelquefois, dans le langage familier, pour incrédule, esprit fort. || Hérétique en amour, se dit de celui qui a des habitudes honteuses, d'un pédéraste.

— SYN. 1. HÉRÉTIQUE, HÉTÉRODOXE. L'hérétique est celui qui, différant dogmatiquement d'opinion avec une Église, s'en sépare et n'en reconnaît plus l'autorité. L'hétérodoxe est celui qui a, sur un point, une opinion différente de l'opinion de l'Église, sans pour cela vouloir ne plus y appartenir. L'hérétique est nécessairement hétérodoxe; mais l'hétérodoxe n'est pas nécessairement hérétique. || 2. HÉRÉTIQUE, SCHISMATIQUE. L'hérétique est nécessairement schismatique, mais le schismatique n'est pas nécessairement hérétique; il suffit qu'il se sépare de la communion d'une Église. Ainsi, par rapport à l'Église romaine, les Grecs sont schismatiques, les protestants sont schismatiques et hérétiques.

— HIST. XIe s. Cel Sarazins me semble mout herite, *Ch. de Rol.* CXII. || XIIIe s. Il n'a en tout cest mont [ce monde] ne bougre ne herite, Ne fort popelican, vaudois ne sodomite, Se il vestoit l'abit où papelars s'abite, Qu'on ne le tenist jà à saint ou à ermite, RUTEB. 178. ....Li herite cuident que Diex fist le bien, et li deables le mal, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 16. Et lors fu la crestienne loi confermée, et fu dampnée la creance des hereges, ID. *ib.* p. 83. Vous, noble roi [Philippe le Bel] sur tous autres princes, povez et devez et estes tenu requerre et procurer que ledit Boniface soit jugiez pour herege, *Requeste*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 233. || XVe s. Le dit frere Thomas fut mené devers notre saint pere le pape, lequel chargea pour l'examiner les cardinaux de Rouen et de Navarre, lesquels enfin le trouverent herese et coupable, MONSTREL. II, 127.

— ÉTYM. Provenç. *heretge;* esp. *herege;* ital. *eretico;* du lat. *hæreticus*, de *hæresis* (voy. HÉRÉSIE). L'ancienne forme est *herite, herese* ou *herege*, formé d'après l'accentuation latine *hæréticus;* au contraire, *hérétique* a été calqué sur le latin.

† **HÉRIDELLE** (hé-ri-dè-l'), *s. f.* Espèce d'ardoise qui a peu de largeur, ne pouvant guère servir que pour la couverture des clochers.

† **HÉRIGOTÉ, ÉE** (hé-ri-go-té, tée), *adj.* Terme de chasse. Chien hérigoté, chien qui a une hérigoture.

— HIST. XVIe s. Hérigoté, COTGRAVE.

† **HÉRIGOTURE** (hé-ri-go-tu-r'), *s. f.* Terme de chasse. Marque qui se présente quelquefois aux jambes de derrière des chiens.

— HIST. XVIe s. Herigoteure, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue; cependant voy. HARICOT.

HÉRISSÉ, ÉE (hé-ri-sé, sée), *part. passé* de *hérisser.* || 1° Dressé en pointe aiguë. [Calchas] L'œil farouche, l'air sombre et le poil hérissé, RAC. *Iphig.* V, 6. Ses cheveux étaient hérissés, FÉN. *Tél.* IX. || Par extension. On ne voit guère plus de javelles pressées Que j'ai vu contre moi de piques hérissées, TRISTAN, *Mariane*, I, 3. || Fig. et familièrement. C'est un homme hérissé, toujours hérissé, c'est un homme difficile avec qui on ne sait comment traiter. || Style hérissé, style rude et déplaisant. Vous savez avec quelle fureur on affectait de louer l'Électre de Crébillon, ces vers durs et hérissés...., VOLT. *Lett. la Harpe*, 25 mai 1764. || 2° Couvert, garni de choses touffues, droites, aiguës. Un autel hérissé de dards, de javelots, RAC. *Iphig.* III, 1. Un rempart hérissé de piques et de dards, VOLT. *Orphel.* I, 3. Depuis que la terre est hérissée de remparts bordés d'artillerie, ces grandes émigrations [des peuples barbares] ne sont plus à craindre, ID. *Mœurs*, 88. La partie de l'île qui donne son nom à la colonie entière est hérissée, dans son centre, de rochers affreux, où il règne un froid continuel, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 27. || Poétiquement. L'hiver hérissé de glaçons. || Terme de botanique. Couvert de poils rudes et fort apparents. Tige hérissée. || Terme de zoologie. Se dit d'une surface ou de poils assez longs, serrés, un peu roides et durs au toucher. || 3° Fig. Qui est pourvu de certaines choses, défauts ou qualités, que l'on compare à des piquants. La dame en question passait pour hérissée de cette espèce de sagesse-là, MARIVAUX, *Pays. parv.* 5e part. Si, tout hérissé d'algèbre, le compas à la main, vous aviez respecté la poésie qui m'est chère..., je vous épargnerais peut-être, GILB. *le Carnaval des auteurs.* || Hérissé de grec, de latin, qui cite à tout propos du grec, du latin. Tout hérissé de grec, tout bouffi d'ignorance, BOIL. *Sat.* IV. Allez, grande barbe, pédant hérissé de grec; vous perdez le respect qui m'est dû, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Louis XI, Bessarion*). Son précepteur, qui était un homme hérissé de latin, citait des passages de Virgile et d'Horace, LE SAGE, *Bachel. de Salam.* ch. 18. || Il se dit des choses en un sens analogue. La vie est hérissée de ces épines, et je n'y vois d'autre remède que de cultiver son jardin, VOLT. *Lett. Luneau de Bois Germain*, 21 oct. 1769. Un ouvrage sur Homère qu'il [Villoison] prendrait la liberté de présenter à Votre Majesté, s'il ne craignait que le grec dont cet ouvrage est hérissé ne la fit reculer deux pas en arrière, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 25 avr. 1774. L'origine de la population de l'Amérique est hérissée de difficultés inexplicables, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 3. || Absolument. L'érudition est hérissée dans les uns, et agréable dans les autres, D'ALEMBERT, cité dans le *Dict. de* POITEVIN. || 4° Terme d'art militaire. Baril hérissé, voy. HÉRISSON FOUDROYANT. || 5° *S. m.* État de ce qui est hérissé. Le ton de la robe [d'un chien], le hérissé du poil, THÉOPHILE GAUTIER cité dans le *Dict. de* POITEVIN. || Nom spécifique des poissons des genres tétrodon et baliste, dits aussi hérissons. || 6° *S. f.* Hérissée, chenille velue qui se tient sur l'artichaut, et qui est la chenille de la noctuelle.

† **HÉRISSEMENT** (hé-ri-se-man), *s. m.* Action des poils ou des plumes qui se dressent. || État de ce qui est hérissé. Le hérissement des cheveux.

— HIST. XVe s. Gemissemens Y sont, cris, plours, herissemens, Et crueulx amortissemens De cueurs, AL. CHARTIER, *le Livre de 4 dames.*

— ÉTYM. *Hérisser;* provenç. *yrissament;* catal. *erissament;* espagn. *erizamiento;* ital. *arricciamento.*

HÉRISSER (hé-ri-sé), *v. a.* || 1° Dresser, en parlant du poil, des plumes ou des cheveux. J'ai donc vu ce sanglier qui, par nos gens chassé, Avait d'un air affreux tout son poil hérissé, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Comme un coursier indompté hérisse ses crins, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. Inventer ... Ce n'est pas sur le front d'une nymphe brillante Hérisser d'un lion la crinière sanglante, A. CHÉN. *Invention.* || 2° Par extension, il se dit de choses aiguës, saillantes, dressées, qui couvrent, qui garnissent. Des roches aiguës hérissent les flancs de la montagne. Le chardon importun hérissa les guérets, BOIL. *Épît.* III. Parmi les forêts Qui des monts de l'Arven hérissent les sommets, DUCIS, *Oscar*, II, 2. || 3° Hérisser de, garnir de choses considérées comme aiguës, pointues. Hérisser de pieux un bastion. Il [l'hiver] hérisse les monts de hautes pyramides, BOUCHER, *les Mois.* || Fig. Hérisser son style de termes nouveaux. La prose la [la pointe] reçut aussi bien que les vers; L'avocat au palais en hérissa son style, BOIL. *Art p.* II. || 4° Terme de construction, voy. HÉRISSONNER. || 5° *V. n.* Devenir hérissé. Les cheveux lui hérissèrent à la tête, *Dict. de l'Acad.* || 6° Se hérisser, *v. réfl.* Dresser son poil, ses plumes. Ce coq est furieux, il se hérisse. Un mâtin qui connaît ses forces se hérisse, s'indigne, l'attaque avec courage [le loup], tâche de le mettre en fuite, et fait tous ses efforts pour se délivrer d'une présence qui lui est odieuse, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 188. || Il se dit des cheveux, du poil, des plumes qui se dressent. Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé, RAC. *Phèdre*, V, 6. Vous baissez vos regards, vos cheveux se hérissent, VOLT. *Orph.* I, 5. || Fig. Se fâcher, se montrer opposé à. Mlle de Rambouillet et Mlle Paulet s'en hérissèrent toutes et en rugirent horriblement, et proposèrent à l'heure même d'aller piller notre logis, VOIT. *Œuvres*, t. II, p. 225. Chamillart en parla [du mariage de son fils] à Mme de Maintenon, qui d'abord se hérissa et qui en éloigna le roi, ST-SIM. 190, 45. Vous sentez que je veux faire de Mme d'Argenton le bouc émissaire de l'ancienne loi, et vous, vous vous en hérissez comme d'une proposition qui vous flétrirait, ID. 252, 128 || 7° Devenir couvert de choses aiguës. Ces champs incultes se hérissent d'épines. Les troupes arrivèrent et les rues se hérissèrent de baïonnettes.

— HIST. XIIe s. [Je] Ne vuel pas sembler le gaignon [chien] Qui se herice et se reguingne, Quant autres gaingnons le rechingne, CRESTIEN DE TROIES, *Chev. au lyon*, v. 644. || XIIIe s. Tuit furent en grant tenebror; Morir cuident tuit li plusor, Quar la tourmente fu moult fort; Et du dromont [sorte de navire] croissent [font du bruit] li bord; Li vent herice et la mer poudre, *Blanchandin*, f° 186, dans LACURNE. Car nus [nul] sengler tot hericiés, Quant des chiens est bien aticiés, N'est si crueus..., *la Rose*, 9825. Les denz a [Ysengrin] un poi plus agues Que Renart et plus esmolues; Contre Renart moult se herice, *Ren.* 1497. Quant j'oy parler de si lait vice,

Par foi toz li cuers m'en herice De duel et d'ire, Si fort que je ne sai que dire, RUTEB. 198. || XIVe s. Quant vous fustes endormy, les cheveulx me commencerent à herisser, *Ménagier*, I, 6. || XVIe s. Nous ne commandons pas à nos cheveux de se herisser, ONT. I, 97. Au malheur, mon courage se herisse, au lieu de s'applatir, ID. IV, 67. Quelque pierre espineuse et herissée qui te poinct et escorche cruellement le col de la verge, ID. IV, 271. On eust dit, à voir le bataillon des Lacedemoniens, que ce n'estoit qu'un corps, comme de quelque beste courageuse qui se herissoit et se preparoit pour combatre, AMYOT, *Arist.* 42. Si nous oyons crier de nuict quelque chouan, Nous herissons d'esfroy.... RONS. 815. [La prêtresse] herissant sa chevelure, DU BELLAY, III, 78, *recto*.

— ÉTYM. Voy. HÉRISSON; provenç. *erissar, hirissar;* espagn. *erisar;* portug. *erriçar;* ital. *arriciare*.

HÉRISSON (hé-ri-son), *s. m.* || 1° Genre de mammifères qui se nourrissent d'insectes et de fruits, et dont la peau est couverte de piquants longs et roides formés de poils agglomérés, famille des insectivores; on y distingue le hérisson de nos pays, *erinaceus europæus, L.* Le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une, disaient proverbialement les anciens : il sait se défendre sans combattre, et blesse sans attaquer, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 310. Un hérisson qui s'était glissé dans la cuisine découvrit une petite marmite, en tira la viande et y fit ses ordures, ID. *ib.* p. 312. || Fig. et familièrement. Personne d'un caractère difficile. || Adj. et familièrement. Hérisson, hérissonne, fâcheux, difficile, revêche, qu'on ne sait comment prendre. La madame Grognac a l'humeur hérissonne, REGNARD, *le Distr.* I, 5. Jamais de la vie je ne vous ai vu si hérisson, *Théât. ital.* dans LE ROUX, *Dict. comique*. || 2° Hérisson de Madagascar, le tenrec. || Hérisson de mer, oursin. La forme des hérissons de mer varie beaucoup : il en est d'arrondis ou de façonnés comme des boutons ou des turbans, et d'aplatis comme des gâteaux, etc. cette diversité de forme a fait naître différentes dénominations plus ou moins arbitraires; on dit les hérissons en turban, les hérissons en gâteau, etc. BONNET, *Contempl. nat.* II, 23, note 2. || Nom qu'on donne aux poissons des genres diodon et tétrodon. || Hérisson blanc, ou barbet blanc, larve de coccinelle. || Hérisson, nom vulgaire de plusieurs coquilles du genre des rochers. || Espèce de champignon rameux, bon à manger, *hydnum erinaceum*, BULL. || *S. f.* Hérissonne, ou martre, chenille du genre bombyx, *bombyx caja*, FABR. Lorsqu'en se promenant dans le poudrier notre hérissonne venait à rencontrer le cadavre, elle y plongeait de nouveau sa tête et ses premières jambes, comme la première fois, BONNET, *Observ.* 17e, *Insectes*. || 3° Terme de mécanique. Roue motrice verticale portant des chevilles ou mentonnets disposés comme les piquants d'un hérisson. || 4° Terme de guerre. Barrière faite d'une poutre armée de quantité de pointes de fer qu'on met aux portes des villes et qui tourne sur un pivot pour ouvrir ou fermer le passage. || Ancien terme militaire. Hérisson foudroyant, espèce de bombe hérissée de piquants de fer. || 5° Assemblage de pointes de fer qu'on met aux grilles pour empêcher les voleurs de les escalader. || 6° Morceau de bois servant à faire égoutter la vaisselle lavée. || 7° Rouleau garni de chevilles, pour écraser les mottes de terre dans les champs labourés. || 8° Terme de fumiste. Tige garnie tout à l'entour de lames de fer longues et un peu flexibles servant à ramoner à la corde les cheminées trop étroites pour que le ramoneur y puisse monter. || 9° L'enveloppe épineuse de la châtaigne. || 10° Nom d'un fruit des Indes orientales de la figure et de la grosseur d'une poire, mais couvert d'une écorce hérissée d'épines, c'est le fruit du corossol muriqué, *anona muricata, L.*, anonacées. || 11° Nom d'une ancienne coiffure en cheveux que se faisaient les femmes. Il [le canard siffleur huppé] a toute la tête coiffée de belles plumes rousses, déliées et soyeuses relevées sur le front et le sommet de la tête en une touffe chevelue qui pourrait avoir servi de modèle à la coiffure en cheveux dont nos dames avaient un moment adopté la mode sous le nom de hérisson, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 265. C'est ainsi qu'avec leur maudit hérisson ils me firent une tête monstrueuse, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Colombe*, sc. 3. || 12° Terme de construction. En hérisson, se dit des briques, des moellons plats, lorsqu'ils sont rangés de champ à la partie supérieure d'un mur. Poser des briques en hérisson. Des murs terminés en hérisson.

— HIST. XIIe s. La pierre refuge as heriçuns, *Liber psalm.* p. 152. Dunc [les Normands] s'en cloent [de peaux de bœuf] tut environ, Cum se ce fust un heriçon, BENOIT, II, 5945. Les borcs esprit et aluma, Li vile art [brûla] toute et les mesons; Murs abati et herichons [sorte de fortification], *Rou*, ms. p. 266, dans LACURNE. || XIIIe s. La pierre chevée est refuiz as heriçons, *Psautier*, f° 124. ....Aucune orrible haire Qui plus est ague et poignans, Quant ele est as costes joignans, Que ne seroit uns pelicons De piaus de velus hericons, *la Rose*, 20428. || XVe s. Gens d'armes qui yssoient de Paris touttesfois qu'ils vouloient, hors de Paris pour piller; quant ils revenoient, ils estoient aussi troussez [chargés] de biens que fait le heriçon de pommes, *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, 1417. || XVIe s. Le dehors et dessus de sa coquille [de l'oursin] est tout garny d'un poil dur et poignant comme celui d'un herisson, aussi ledit poisson s'appelle herisson, PALISSY, 38 et 39. Il a un herisson dans le ventre; s'il ne boit, il le pique, OUDIN. *Cur. fr.* Parez l'herisson, il semblera baron, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *ireson, ureson, iureson;* nam. *ièreson, nièreson;* Hainaut, *hirchon, hurchon;* picard, *hérichon, irechon;* génev. *l'hiresson;* provenç. *erisso, hirisso;* espagn. *erizo;* portug. *ouriço;* du latin *hericius* ou *ericius*, hérisson, qui est de même racine que le grec χὴρ, hérisson. L'espagnol *erizo* et autres viennent de *hericius;* le français *hérisson* vient d'une forme augmentée, *hericionem*.

† **HÉRISSONE** (hé-ri-so-n'), *s. f.* Voy. HÉRISSON n° 2.

HÉRISSONNÉ, ÉE (hé-ri-so-né, née), *adj.* || 1° Terme de blason. Se dit d'un chat ou d'un autre animal ramassé et accroupi. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'épines ou d'aiguillons grêles, flexibles, nombreux ou rapprochés.

— ÉTYM. *Hérisson*.

† **HÉRISSONNEMENT** (hé-ri-so-ne-man), *s. m.* État de ce qui est hérissonné.

— HIST. XVIe s. Un petit frisson et horripilation, ou herissonnement en tout le corps, PARÉ, XVIII, 5.

— ÉTYM. *Hérissonner*.

† **HÉRISSONNER (SE)** (hé-ri-so-né), *v. réfl.* Redresser son poil ou ses plumes. Ce faucon se hérissonne. || *V. a.* Terme de maçonnerie. Hérissonner un mur, le recrépir, le recouvrir de mortier ou de plâtre. On dit aussi hérisser.

— HIST. XVIe s. D'un parler enroué, d'un poil herissonné, RONS. 824. Quand on lisoit quelque chose de la saincte Escriture devant lui [un possédé], il se herissonoit, se souslevoit, et se tourmentoit bien plus qu'auparavant, PARÉ, XIX, 32.

— ÉTYM. *Hérisson*.

† **HÉRITABLE** (é-ri-ta-bl'), *adj.* Terme vieilli qu'on a essayé de rajeunir. Dont on peut devenir possesseur par droit de succession.

— HIST. XVe s. Cent livrées de terre à l'esterlin, heritables à celui qui premier..., FROISS. I, I, 40.

— ÉTYM. *Hériter*.

HÉRITAGE (é-ri-ta-j'), *s. m.* || 1° Ce qui vient par voie de succession. Faire un grand héritage. L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage, BOIL. *Sat.* I. Il [Bernard de Weimar] meurt de maladie à la fleur de son âge, le 18 juillet... ; il laissait pour héritage son armée et ses conquêtes, VOLT. *Ann. de l'Empire, Ferdinand III*, 1639. || Héritage se dit aussi d'un trône qui passe de rois en rois dans une même famille. Vous lui avez, dites-vous, rendu l'héritage de ses pères, comme si les hommes pouvaient être légués et possédés ainsi que des terres et des troupeaux, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 21. || 2° Particulièrement. Les immeubles réels, comme terres, maisons. Elle [Judith] était parfaitement belle, et son mari lui avait laissé de grandes richesses, un grand nombre de serviteurs et des héritages où elle avait de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons, SACI, *Bible, Judith*, VIII, 7. Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage Que nous ont laissé nos parents; Un trésor est caché dedans, LA FONT. *Fabl.* V, 9. || Terme de jurisprudence. Bail d'héritage, se dit des baux à rente perpétuelle ou à très-long terme. || Héritage féodal, héritage qui était tenu en fief et relevant d'un suzerain. Héritage roturier, héritage possédé à cens ou censive, ou autres charges. || 3° Fig. Ce qui arrive, comme arrive un héritage. Vous n'avez pas la vie ainsi qu'un héritage, CORN. *Poly.* IV, 3. Le crime d'une mère est un pesant fardeau; Pour mes tristes enfants quel affreux héritage! RAC. *Phèd.* III, 2. Mourir digne de vous, voilà mon héritage, VOLT. *Mérope*, IV, 2. || 4° En style de l'Écriture, l'héritage du Seigneur, les objets précieux qui étaient dans le temple à Jérusalem. Elle s'était encore emparée de l'héritage du Seigneur, et avait enlevé de son temple ce qu'il y avait de plus précieux pour enrichir les temples de ses idoles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 294, dans POUGENS. || Par extension. La terre sainte. Le Seigneur refuse sans doute à mes infidélités [c'est saint Louis qui parle] la consolation que j'avais tant souhaitée, de délivrer son héritage, MASS. *Panégyr. saint Louis*. || Fig. L'héritage céleste, le royaume des cieux. Les méchants n'auront point de part à l'héritage céleste, à l'héritage du Seigneur. S'immoler pour son nom et pour son héritage [de Dieu], D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage, RAC. *Esth.* I, 3. || Proverbe. Promesse de grand n'est pas héritage, c'est-à-dire il ne faut pas trop compter sur les promesses des grands. || Service de grand n'est pas héritage, c'est-à-dire on n'est pas toujours assuré de faire fortune auprès des grands, et aussi de rester à leur service. Et service d'autrui n'est pas un héritage, MOL. *Fem sav.* II, 5.

— HIST. XIIe s. [Il nous faudra] Maint destroit en contrer et maint autre passage, Ains qu'il nous toille rien de no [notre] droit eritage, *Sax.* XXVI. || XIIIe s. Diex est assis [assiégé] en son saint iretage [la terre sainte], QUESNES, *Romancero*, p. 93. Encor le [ce blason] porte cil qui l'heritage en a, *Berte*, CXXXI. Et aussi lor doit on [aux enfants] rendre conte de lor muebles et de lor heritages vilains, qui le tient por eus, el tans qu'il sont sousaagié [mineurs], BEAUM. XIV, 30. L'eritage si sont cozes qui ne poent estre mues et qui valent par anées as signeurs à qui il sont, ID. XXIII, 3. Quant li ples naist d'eritages amortis qui est d'Eglise, ID. LXIII, 10. Ame n'est mie faite pour tousjors sejorner En ce mescheant monde qu'en voit tout bestorner, Mes si bien et si bel s'i doit el atorner, Qu'en son droit heritaige puisse tost retorner, J. DE MEUNG, *Test.* 300. || XIVe s. Les delettacions corporeles ont aussi comme pris par heritage le non de delettacion, ORESME, *Eth.* 223. || XVe s. Ce fut grand pitié quand il leur convint [aux habitants de Calais expulsés par Édouard] guerpir leurs beaux hostels, leurs heritages [propriétés], leurs meubles et leurs avoir; car rien n'emporterent, FROISS. I, I, 323. Je vous advertis que amours de femme n'est pas heritage; elles ayment aujourd'huy ung homme et demain ung aultre, *Percefor.* t. VI, f° 42. || XVIe s. Partie de ces terres se bailloit à ferme ou à rente aux pauvres citoyens qui n'avoient point d'heritage, AMYOT, *les Gracques*, 10. De jeune advocat heritage perdu, COTGRAVE. Vie n'est pas heritage, ID.

— ÉTYM. *Hériter;* provenç. *heretatge;* anc. esp. *heredage;* ital. *ereditaggio*. Au XVIe siècle, on prononçait *heritaige*, dit Palsgrave, p. 8.

HÉRITÉ, ÉE (é-ri-té, tée), *part. passé* d'hériter. Un domaine hérité des aïeux. || Fig. Mais disposer d'un sang que j'ai reçu sans tache! Avant que le souiller, il faut qu'on me l'arrache; J'en dois compte aux aïeux dont il est hérité, À toute leur famille, à la postérité, CORN. *D. Sanche*, III, 4.

HÉRITER (é-ri-té), *v. n.* || 1° Recueillir une succession. Il hérite beaucoup, MOL. *l'Ét.* II, 3. Théramène était riche et avait du mérite; il a hérité, il est donc très-riche et est d'un très-grand mérite; voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour épouseur, LA BRUY. VII. ....Procréez des enfants Qui puissent hériter de vous en droite ligne, REGNARD, *Légat.* V, 8. Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine? CRÉB. *Rhad.* II, 2. Ses parents seulement étaient affligés, car ils n'héritaient pas, VOLT. *Zadig*, 4. || Devenir propriétaire d'une chose par droit de succession. Il a hérité d'une maison. || Fig. Roi, je n'hérite point des différents du prince, ROTR. *Vencesl.* V, 9. Il me semble que l'amour que nous avions pour mon père ne doit pas être perdu, et que nous devons principalement hériter de l'affection qu'il nous portait, pour nous aimer encore plus cordialement s'il est possible, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. De votre injuste haine il n'a pas hérité, RAC. *Phèdre*, V, 3. Le désir d'hériter de sa gloire [d'Achille] dans cette guerre [de Troie] m'engageait [moi, Néoptolème] à suivre les Grecs, FÉN. *Tél.* XV. Elle [cette noblesse] manque et s'éteint en nous, dès que nous héritons du nom sans hériter des vertus qui l'ont rendu illustre, MASS. *Pet. car. Grand. de J. C.* || 2° Il s'emploie activement aussi. C'est une maison qu'il a héritée de son père, LA BRUY. *Théophr.* XXIII. || Fig. Vous avez hérité ce nom de vos aïeux, CORN. *Sertor.* III, 2. Il [Appius Claudius] avait hérité de son père son attachement inviolable pour les intérêts du sénat, VERTOT, *Révol. rom.* liv. IV. Père aveugle et barbare! impitoyable mère! Pauvres, vous fallait-il mettre au jour un

enfant Qui n'héritât de vous qu'une affreuse indigence, GILB. *Plaintes du malheureux.* ....La gloire au prix du sang! Les enfants héritant l'iniquité du père! LAMART. *Médit.* I, 7.

— HIST. XIIe s. Sa fille à femme li dona, Et de sa terre l'ireta, *Brut*, t. I, p. 130. || XIIIe s. Il avient bien que li peres et le [la] mere aiment tant l'un de lor enfans plus des autres, qu'il vorroient qu'il peust estre herités du tout le lor, BEAUM. XIV, 15. L'eir [hoir] qui irrite as biens de celui qui est plege et dette, est tenus par la raison de la detterie de respondre li ent [de lui en répondre] et paier le come autre dette, *Ass. de Jérus.* I, 205. Miex les heriteras [les enfants] se tu bien les doctrines, Que se tu leur lessoies d'or et d'argent dix mines, J. DE MEUNG, *Test.* 393. || XVIe s. Ayant herité à la seigneurie de son feu pere, YVER, p. 632. Tu n'as pas les mortels favorisez ainsi, Que tu as heritez de peine et de souci, De vieillesse et de mort, qui est leur vray partage..., RONS. 838. Or ay je un frere au quel la coustume donne tous les biens de nostre maison; par quoy me voiant jeune et peu herité, me suis mis à suivre les aventures, *D. Flores de Grece*, f° CXVI, daus LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *heretar*; espagn. *heredar*; portug. *herdar*; ital. *eredare*; du lat. *hereditare*, de *heres* (voy. HOIR). Dans l'historique, *hériter* a souvent le sens de rendre héritier.

1. **HÉRITIER, IÈRE** (é-ri-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui, d'après la loi, hérite ou qui doit hériter de quelqu'un. Héritier naturel, légitime. Quoiqu'étant sortis de la boue, ils [certains favoris] ne soient, à bien dire, parents de personne, ils croient être héritiers de tout le monde, BALZAC, *De la cour*, 7e *disc.* Je le fais roi de Pont et mon seul héritier, CORN. *Nicom.* IV, 4. Je ne veux d'héritiers que votre Rome, ou vous, ID. *Sertor.* V, 7. Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée, RAC. *Iphig.* V, 4. Déplorable héritier de ces rois triomphants, ID. *Athal.* I, 1. L'héritier prodigue paye de superbes funérailles et dévore le reste, LA BRUY. VI. Tous les hommes, par les postes différents, par les titres et par les successions, se regardent comme héritiers les uns des autres, et cultivent par cet intérêt, pendant tout le cours de leur vie, un désir secret et enveloppé de la mort d'autrui, ID. *ib.* Que me sert-il d'avoir une avide cohorte D'héritiers qui toujours veille et dort à ma porte, De gens qui, furetant les clefs du coffre-fort, Me détendront mon lit peut-être avant ma mort? REGNARD, *Légat.* I, 4. Non, je ne connais pas de plus charmant plaisir Que de voir d'héritiers une troupe affligée, Le maintien interdit et la mine allongée, Lire un long testament où, pâles, étonnés, On leur laisse un bonsoir avec un pied de nez, ID. *ib.* Tous les descendants qui vivaient sous la puissance du père qu'on appela héritiers-siens, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 1. || Héritier bénéficiaire, celui qui accepte la succession sous bénéfice d'inventaire. Héritier fidéicommissaire, héritier institué pour rendre la succession à une autre personne. || Héritier présomptif, voy. PRÉSOMPTIF. || Adjectivement. Car telle est la gent héritière; Vous lui laissez des monceaux d'or; Elle plaint au défunt le bûcher ou la bière, LA MOTTE, *Fabl.* , 19. || 2° Il se dit par rapport à la chose dont on hérite. Héritier d'une grande fortune. On la regardait [Marie-Thérèse] en Espagne non pas comme une infante, mais comme un infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnaît comme héritière de tant de royaumes, BOSS. *Mar.-Thér.* Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière [du trône], RAC. *Brit.* II, 3. || Fig. Se montrer le digne héritier de la gloire de ses ancêtres. Ces deux syllabes précieuses Qui font ensemble votre nom [Condé], Seront [après votre mort] de tout votre renom Les héritières glorieuses, VOIT. *Œuvres*, t. II, p. 201. Il est né l'enfant du miracle, Héritier du sang d'un martyr, LAMART. *Médit.* I, 15. || 3° Se dit pour enfant, à cause que les enfants sont les héritiers naturels. Sa femme ne lui a point donné d'héritier. Talestris, reine des Amazones, avoua à Alexandre qu'elle se croyait digne de donner des héritiers à son empire, VAUGELAS, *Q. C.* VI, 5. Latin d'héritier n'avoit point, Qui portât chausses et pourpoint; Mais il avait une héritière, Fille sans tache et fort entière, SCARRON, *Virg.* VII. L'empire vainement demande un héritier, RAC. *Brit.* II, 2. Ma famille ne craint rien tant que de me voir un petit héritier, et je fais tout mon possible pour leur donner ce chagrin-là, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 11. || 4° *S. f.* Héritière, fille unique qui doit hériter d'une grande succession. Cette belle vaut mieux que la plus grande héritière de France, SÉV. 8. La plupart des riches héritières, pour qui l'équitable nature semble avare de ses richesses, à mesure qu'elles sont comblées de celles de la fortune, HAMILT. *Gramm.* 7. Mme de Richelieu était franche héritière, c'est-à-dire riche, laide et maussade, ST-SIM. 353, 157. || 5° *S. f.* Héritière, nom donné successivement à plusieurs plantes, en souvenir du botaniste l'Héritier. || Proverbe. Il a affaire à la veuve et aux héritiers, c'est-à-dire il a affaire à plusieurs parties, il faut qu'il réponde à plusieurs personnes.

— HIST. XIIe s. Tant qu'en France mourut li rois sans heritier, *Sax.* IV. || XIVe s. C'est [la lèpre] une maladie contagieuse et heritiere, car elle passe d'un à autre et en heritage, LANFRANC, f° 44. || XVe s. Et veoient [ceux d'Évreux], si voir vouloient, leur jeune heritier [c'est-à-dire qui tenait leur ville en héritage] Charles de Navarre, FROISS. II, II, 27. || XVIe s. L'heritier à plain, c'est à dire heritier simple, n'est tenu d'acquiescer au testament du dit deffunt et iceluy accomplir en ce que le testateur auroit disposé outre et par dessus ce qui leur est permis par la ditte coustume, *Coust. génér.* t. I, p. 524.

— ÉTYM. Provenç. *heretier*, *eretier*; espagn. *heredero*; portug. *herdeiro*; du lat. *hereditarius*, de *hereditare*, hériter.

† 2. **HÉRITIER** (é-ri-tié), *s. m.* Morceau en pointe.|| Richelet dit que c'est une corruption pour arêtier.

† **HERMANDAD** (èr-man-dad) ou **SAINTE-HERMANDAD**, *s. f.* Sorte de confrérie formée en Espagne vers le XVIe siècle contre le meurtre et le pillage, et qui fut plus tard organisée administrativement.

— ÉTYM. Espagn. *hermandad*, fraternité, de *hermano*, frère, du latin *germanus*, frère.

HERMAPHRODISME (èr-ma-fro-di-sm'), *s. m.* || 1° Terme de tératologie. Réunion de quelques-uns des caractères des deux sexes dans un seul individu. || 2° Terme d'histoire naturelle. Réunion des deux sexes chez certains animaux des classes inférieures et dans certaines plantes. || On dit aussi hermaphrodie.

— ÉTYM. Voy. HERMAPHRODITE.

HERMAPHRODITE (èr-ma-fro-di-t'), *s. m.* || 1° Terme de mythologie. Personnage divin, fils de Mercure et de Vénus. || Se dit de statues antiques couchées dans lesquelles se trouvent combinées les formes et les beautés de l'homme et de la femme. L'hermaphrodite de Polyclète était très-célèbre dans l'antiquité. || 2° Par extension, être humain auquel on attribue les deux sexes. La pieuse Mme de Bourignon était sûre qu'Adam avait été hermaphrodite, comme les premiers hommes du divin Platon, VOLT. *Dict. phil. Adam.* || 3° Terme de tératologie. Individu humain qui réunit quelques-uns des caractères des deux sexes. L'on n'a aucun fait avéré au sujet des hermaphrodites, et la plupart des sujets qu'on a cru être dans ce cas n'étaient que des femmes...., BUFF. *Hist. anim.* ch. 10. || Fig. Du langage français bizarre hermaphrodite, De quel genre te faire, équivoque maudite Ou maudit? BOIL. *Sat.* XII. || Terme d'alchimie. Se dit du mercure, que les alchimistes regardaient comme susceptible de se multiplier, comme contenant en soi le mâle et la femelle. || 4° *Adj.* Terme de zoologie. Qui a les deux sexes. Pourquoi un autre animal est-il hermaphrodite, sans pouvoir néanmoins se féconder lui-même? BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 116, dans POUGENS. || Terme de botanique. Se dit d'une plante qui réunit les deux sexes dans une même fleur. Dans les espèces de plantes les plus communes, les deux sexes sont réunis sur une même fleur, à laquelle on a donné le nom de fleur hermaphrodite, CONDORCET, *Linné.*

— HIST. XIIIe s. L'en demande à qui l'en doit compaigner hermofronditus, qui ot nature d'ome et de fame? et je respons : à la partie dont il i a plus, *Liv. de just.* 65. || XVIe s. Des hermafrodites ou androgynes, c'est à dire qui en un mesme corps ont deux sexes.... et partant sont appelés en nostre langue françoise hommes et femmes.... Hermafrodite masle.... Femme hermafrodite.... Hermafrodites qui ne sont ni l'un ni l'autre...., PARÉ, XIX, 6.

— ÉTYM. Provenç. *hermafrodita*; ital. *ermafrodito*; de Ἑρμαφρόδιτος, personnage mythologique ayant les deux sexes, de Ἑρμῆς, Hermès, et Ἀφροδίτη, Vénus (il était fils de Mercure et de Vénus).

† **HERMELLE** (èr-mè-l'), *s. f.* Terme d'helminthologie. Genre de vers à sang rouge.

HERMÉNEUTIQUE (èr-mé-neu-ti-k'), *adj.* Terme de philologie. Qui interprète les textes sacrés. L'art herméneutique. || *S. f.* L'herméneutique sacrée, ou, simplement, l'herméneutique, l'art d'interpréter les livres sacrés. || L'herméneutique, se dit aussi, en jurisprudence, de l'interprétation des sources du droit.

— ÉTYM. Ἑρμηνεύειν, interpréter, de Ἑρμῆς, Mercure, à cause que ce dieu est le dieu de la parole.

HERMÈS (èr-mès'), *s. m.* || 1° Terme de sculpture. Gaîne portant une tête de Mercure. || Se dit, en général, d'une statue de Mercure. || 2° Hermès trismégiste, c'est-à-dire Hermès trois fois grand, personnage auquel on attribuait une très-haute antiquité, et un livre composé d'idées religieuses et philosophiques de source égyptienne et grecque; ce livre est postérieur à l'ère chrétienne. || 3° L'art d'Hermès, ainsi dit d'Hermès trismégiste, la pierre philosophale, l'alchimie. || Le minéral d'Hermès, le mercure. Là de l'antique Hermès le minéral fluide S'élève au gré de l'air plus sec ou plus humide, COLARDEAU, *Ép. à Duhamel.* || 4° Titre d'une grammaire de James Harris, grammairien anglais, mort en 1780. || Titre d'un recueil périodique, *l'Hermes romanus.* || 5° Terme d'astronomie. La 26e tache de la lune.

— ÉTYM. Ἑρμῆς, Mercure, qui répond au sanscrit *Sarameyas*, chien céleste, fils de *Saramâ*, conduisant les âmes des morts à leur dernière demeure.

† **HERMÉTICITÉ** (èr-mé-ti-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est clos hermétiquement. L'herméticité complète d'un appareil.

HERMÉTIQUE (èr-mé-ti-k'), *adj.* || 1° Terme d'archéologie. Colonnes hermétiques, colonnes surmontées d'un hermès. || Terme d'architecture. Colonne hermétique, colonne qui a une tête d'homme au lieu de chapiteau. || 2° Qui appartient aux doctrines d'Hermès trismégiste. Science, philosophie hermétique. Livres hermétiques. Cosmogonie hermétique. || 3° Qui appartient à la science du grand œuvre, à la connaissance de la transmutation des métaux, à l'alchimie. || Médecine hermétique ou spagirique, médecine surtout chimique dont on supposait que les moyens de guérison qu'elle employait avaient été trouvés dans les livres d'Hermès. || 4° Fermeture hermétique, fermeture parfaite que l'on obtient en faisant fondre les bords du vase que l'on veut clore ces fermetures viennent de l'art hermétique ou alchimie. || Appareils hermétiques, appareils dont la clôture est parfaite.

— ÉTYM. *Hermès.*

HERMÉTIQUEMENT (èr-mé-ti-ke-man), *adv.* Terme de chimie. Fermer un vase hermétiquement, le sceller de sa propre matière par le moyen du feu, afin que rien n'en puisse sortir ni s'en dégager. || Par extension. Un vase est hermétiquement fermé, lorsqu'il est clos de manière à ne pas permettre l'entrée de l'air et à ne rien laisser échapper de ce qu'il contient, même les principes les plus volatils. || Par une autre extension, il se dit de tout ce qui est bien fermé. Une fenêtre hermétiquement fermée. || Fig. Jamais rien de si hermétiquement bouché [que d'Aguesseau] en fait de finances ni de si incapable d'y rien entendre, ST-SIM. 480, 217.

— ÉTYM. *Hermétique*, et le suffixe *ment.*

†**HERMI** (èr-mi), *s. m.* Voy. MAROUETTE, RÂLE 1.

† **HERMIEN** (èr-miin), *s. m.* Sectateur d'Hermias, hérétique du IIe siècle qui disait Dieu corporel.

HERMINE (èr-mi-n'), *s. f.* || 1° Un des noms vulgaires de la marte blanche (mammifères digitigrades), dont la peau fournit une belle fourrure. La belette à queue noire s'appelle hermine et roselet, hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 265. Une hermine, un castor, un jeune sanglier, Cadets de leur famille et partant sans fortune, Dans l'espoir d'en acquérir une Quittèrent leur forêt, leur étang, leur hallier, FLORIAN, *Fabl.* III, 13. || 2° Fourrure faite avec de la peau d'hermine. Nos magistrats ont bien connu ce mystère [pouvoir de l'imagination] : leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillottent en chats fourrés..., PASC. *Puiss. trompeuses*, *Imagin.* 2, éd. FAUGÈRE. Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine, BOIL. *Sat.* VIII. Sans sortir de leurs lits plus doux que leurs hermines, ID. *Lutr.* I. || Fig. Une robe d'hermine, une innocence sans tache. || 3° Terme de blason. Une des deux fourrures, comme le vair est l'autre; c'est un champ d'argent semé de petits triangles de sable. Les ducs de Bretagne portaient d'hermine. || 4° Nom vulgaire du cône capitaine, sorte de coquille, disent certains auteurs, tandis que d'autres ont un cône capitaine et un cône hermine, LEGOARANT.

—HIST. XIIIe s. Cief a [elle a la tête] reond et

blonde crine, Plus blanc le front que n'est hermine, *Fl. et Bl.* 2875. || XV^e Draps fourrés d'ermine, FROISS. I, I, 273. Luy et son destrier tout houssé de très fines armines, *Jeh. de Saintré*, ch. 50. || XVI^e s. Aucune fois aux fosses devalloye Pour trouver là des gistes des fouines, Des herissons ou des blanches hermines, MAROT, I, 217.

— ÉTYM. Provenç. *ermini*; espagn. *armiño*; ital. *armellino*, *ermellino*; du latin *armenius*, arménien, parce que cette sorte de fourrure venait d'Arménie. On disait aussi *ermin*, adj. et subst.

HERMINÉ, ÉE (èr-mi-né, née), *part. passé* d'herminer. || 1° Fourré d'hermine. C'est [le couvrechef] une coiffure basse, de simple toile de Hollande, fort longue, mais plus courte de beaucoup que la queue herminée de la robe [de veuve], ST-SIM. 262, 7. || 2° Terme de blason. Pièces herminées, pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir. J'ai pris un lion herminé, quand j'ai vu que ce sont nos véritables armes, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 6 oct. 1682. || 3° Terme de manége. Balzane herminée, balzane présentant des taches noires, simulant celle de la fourrure d'hermine.

† **HERMINÉE** (èr-mi-née), *s. f.* Espèce de phalène.

† **HERMINER** (èr-mi-né), *v. a.* Fourrer d'hermine.

— HIST. XVI^e s. Ceux de la Jousseliniere descendus du mesme estoc ont depuis herminé leur lion, D'AUB. *Vie*, 71.

— ÉTYM. *Hermine*.

HERMINETTE (èr-mi-nè-t'), *s. f.* Voy. ERMINETTE.

† **HERMINITE** (èr-mi-ni-t'), *s. f.* Terme de blason. Fond blanc tacheté de noir, avec mélange de rouge dans chaque tache noire.

HERMITAGE, *s. m.* Voy. ERMITAGE.

HERMITE, *s. m.* Voy. ERMITE.

† **HERMODACTE** (èr-mo-da-kt') ou **HERMODATTE** (èr-mo-da-t'), *s. f.* Nom donné, dans le commerce de la droguerie, à des tubercules qui sont apportés du Levant par Marseille, et que beaucoup pensent provenir d'une espèce de colchique. || Fausse hermodacte ou faux hermodactyle, nom donné aux rhizomes secs de l'iris tubéreux de Linné.

— HIST. XVI^e s. Au lieu du sabin on prendra de la pouldre de hermodacte bruslée, PARÉ, V, 4.

— ÉTYM. Ἑρμοδάκτυλον, quintefeuille, de Ἑρμῆς, Mercure, et δάκτυλος, doigt.

† **HERMODACTYLE** (èr-mo-da-kti-l'), *s. m.* Voy. HERMODACTE.

† **HERMOGÉNIEN** (èr-mo-jé-niin), *s. m.* || 1° Disciple d'Hermogène, qui vivait en Afrique au commencement du III^e siècle et qui rejetait la Trinité. || 2° *Adj.* Code hermogénien, supplément ajouté au Code grégorien par le jurisconsulte Hermogène.

† **HERMOGRAPHIE** (èr-mo-gra-fie), *s. f.* Description de la planète Mercure.

— ÉTYM. *Hermès*, Mercure, et γράφειν, décrire.

† **HERNANDIE** (èr-nan-die), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes d'Amérique de la famille des laurinées.

HERNIAIRE (hèr-ni-ê-r'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui appartient aux hernies. || Sac herniaire, portion du péritoine qui se prolonge sous forme de sac au devant des parties herniées. || Chirurgien herniaire, chirurgien qui s'occupe du traitement des hernies. || Bandages herniaires, bandages destinés à contenir les hernies.

— ÉTYM. *Hernie*.

HERNIE (hèr-nie), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur produite par la sortie, hors du ventre, d'une anse intestinale, d'une portion d'épiploon, ou d'une partie d'un viscère abdominal. De vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une hernie qui me tourmentait depuis quelque temps, sans que je susse que c'en était une, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Réduire une hernie, faire rentrer, à l'aide du taxis, dans le ventre les parties sorties. || Hernie étranglée, hernie dans laquelle les bords de l'ouverture se resserrent sur la partie échappée, la serrent et y produisent un étranglement. Opérer une hernie étranglée. || Par extension, toute tumeur formée par le déplacement d'un viscère, ou d'une portion de viscère qui s'échappe de sa cavité naturelle par une ouverture quelconque. Hernie du poumon. Hernie du cerveau.

— HIST. XVI^e s. Reduisant une hargne, si on oit des vents comme un gargouillement, on la juge intestinale, PARÉ, *Introd.* 23.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *hernia*; ital. *ernia*; du lat. *hernia*, hernie. *Hargne* s'est dit jusqu'au XVII^e siècle : Quoique bien fort incommodé D'une hargne..., SCARR. *Virg.* VI; il était conforme à l'accentuation du latin *hérnia*, tandis que *hernie* n'en est que le calque.

† **HERNIÉ, ÉE** (hèr-ni-é, ée), *adj.* Sorti par hernie. Une anse d'intestin herniée. Le taxis fit rentrer les parties herniées.

† **HERNIER** (hèr-nié), *s. m.* Terme de marine. Morceau de bois cylindrique suspendu par une poulie et percé de trous dans lesquels passent les petits cordages destinés à soutenir la toile d'une tente.

† **HERNIEUX, EUSE** (hèr-ni-eû, eû-z'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui est incommodé d'une hernie.

— HIST. XVI^e s. Un goutteux, un hernieux, MONT. IV, 275.

— ÉTYM. Lat. *herniosus*, de *hernia*, hernie.

HERNIOLE (hèr-ni-o-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite plante à fleurs verdâtres, qu'on appelle aussi turquette, herbe au cancer, *herniaria glabra*, *L.* (paronychiées).

— HIST. XVI^e s. Herbe au turc, appelée aussi hermole, aime terre sablonneuse et seche, O. DE SERRES, 624.

— ÉTYM. *Hernie*, à cause que cette plante a été employée en cataplasme contre cette affection; s'il en est ainsi, *hermole* dans O. de Serres serait une faute.

† **HERNIOTOMIE** (hèr-ni-o-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération de la hernie étranglée.

— ÉTYM. *Hernie*, et τομή, incision.

HERNUTE (hèr-nu-t'), *s. m.* Nom donné à des sectaires chrétiens qui se distinguent par une grande pureté de mœurs. On les appelle aussi frères moraves. Un honnête hernute. Une jeune hernute.

— ÉTYM. Allem. *Herrenhuter*, de *Herrenhut*, localité de la haute Lusace, où les frères moraves commencèrent à former une colonie autour du village de Bethelsdorf appartenant au comte de Zinzendorf.

† **HERNUTISME** (hèr-nu-ti-sm'), *s. m.* Doctrine des hernutes; leur manière de vivre qui est une sorte de communisme.

HÉRODIENS (é-ro-diin), *s. m. pl.* Gens qui, chez les Juifs, faisaient profession d'honorer la mémoire du roi Hérode, qui avait rebâti le temple; il en est fait mention dans l'Évangile de saint Matthieu et dans celui de saint Marc.

† **HÉROÏCITÉ** (é-ro-i-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est héroïque. L'héroïcité du mérite se déclare, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. *Héroïque*.

HÉROÏ-COMIQUE (é-ro-i-ko-mi-k'), *adj.* Qui tient de l'héroïque et du comique. *Le Lutrin* est un poëme héroï-comique. *Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, composition du XII^e siècle, est un poëme héroï-comique.

— ÉTYM. *Héroïque*, et *comique*. *Héroïco-comédie*, mot introduit en 1650, *Hist. du th. fr.* t. VII, p. 273.

HÉROÏDE (é-ro-i-d'), *s. f.* Épître amoureuse en vers composée sous le nom de quelque héros ou d'un personnage fameux. Mon petit la Harpe a fait une réponse à l'abbé de Rancé; cet abbé de Rancé avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines; M. de la Harpe fait répondre un moine qui assurément vaut mieux que l'abbé, VOLT. *Lett. Chabanon*, 16 mars 1767. En insérant dans le *Mercure* une héroïde de Colardeau, je fis sentir combien le style de ce jeune poëte approchait, par sa mélodie, sa pureté, sa grâce et sa noblesse, de la perfection de l'art, MARMONTEL, *Mém.* VI.

— ÉTYM. Ἡρωΐς, ἡρωΐδος, femme de héros, héroïne, de ἥρως, héros. C'est Ovide qui a imaginé le premier ce genre de poésie, prenant pour sujet les lettres des femmes ou maîtresses des héros à leurs maris ou amants; il a intitulé ces pièces *héroïdes*, c'est-à-dire héroïnes; c'est ce mot d'*héroïdes* que nous avons détourné de son sens propre pour lui faire signifier un genre de poésie.

HÉROÏNE (é-ro-i-n'), *s. f.* || 1° Femme qui a un grand courage, une grande noblesse de sentiments. S'il n'a plus de héros, il a des héroïnes, CORN. *Attila*, I, 2. Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis, BOSS. *Reine d'Anglet.* Donnez à Dieu vos affections.... vous pourrez hardiment mépriser la mort à l'exemple de notre héroïne chrétienne, ID. *Duch. d'Orl.* Élevé dans le sein d'une chaste héroïne, RAC. *Phèdre*, IV, 2. La célèbre Amélie de Hanau, landgrave douairière, l'héroïne de son temps, entretenait, à l'aide de quelques subsides de la France, une armée de dix mille hommes.... jouissant à la fois de cette considération que donnent toutes les vertus de son sexe et de la gloire d'être un chef de parti redoutable, VOLT. *Annales de l'Empire, Ferdinand III*, 1639. || Adjectivement. C'était [Marguerite d'Anjou] une femme entreprenante, inébranlable, héroïne, VOLT. *Mœurs*, 114. || 2° Fig. La femme qui figure comme principal personnage, dans un poëme, un roman, une pièce de théâtre. Je n'avais [jetée à la Bastille] que la cornette qui était sur ma tête, et pas plus de chemises qu'une héroïne de roman enlevée, STAAL, *Mém.* t. II, p. 106. L'héroïne s'aperçoit avec surprise qu'elle n'aime plus, ou, pour mieux dire, qu'elle n'a jamais aimé, GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, lett. XI, p. 351, dans POUGENS. Si les héroïnes de Richardson ne sont pas des êtres imaginaires, ID. *ib.* t. III, lett. XLVI, p. 322. || Par extension, femme qui figure dans un événement. C'est elle qui est l'héroïne de l'aventure.

— ÉTYM. Lat. *heroina*, du grec ἡρωΐνη, de ἥρως, héros.

HÉROÏQUE (é-ro-i-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux anciens héros mythologiques. Âges héroïques. Le fanatisme usé des siècles héroïques, VOLT. *Catilina*, IV, 1. || Terme d'antiquité. Honneurs héroïques, cérémonies funèbres en mémoire des héros. || 2° Il se dit de la poésie primitive qui chanta les héros. L'Iliade et l'Odyssée sont les plus beaux monuments de la poésie héroïque. || Par extension, il se dit d'une poésie noble et élevée. || Terme de peinture. Genre héroïque, nom donné par quelques critiques à la peinture qui représente les faits et les personnages des temps héroïques. || 3° Vers héroïque, vers employé dans la poésie primitive qui chanta les héros. Chez les anciens, c'est le vers hexamètre. || Chez nous, dans le moyen âge, le vers héroïque était le vers de dix syllabes, consacré aux chansons de geste. Aujourd'hui c'est le vers alexandrin qu'on désigne par le nom de vers héroïque. || Poëme héroïque, le poëme épique. || Comédie héroïque, comédie où les personnages sont d'un rang élevé. Comédie héroïque, genre mitoyen qui peut avoir ses beautés, VOLT. *Comment. Corn. Don Sanche*, *Préface*. || *S. m.* L'enjoué est mêlé à l'héroïque dans le Lutrin, RICHELET. || 4° Qui appartient aux héros, aux hommes d'une âme grande, aux capitaines illustres. Constance héroïque, TRISTAN, *Panthée*, IV, 1. J'ai vu tous les plaisirs de son âme héroïque N'avoir rien que d'auguste et que de magnifique, CORN. *Attila*, II, 5. ....Voilà l'illustre place Où le brave Moron, d'une héroïque audace, Affrontant d'un sanglier l'impétueux effort, Par un coup de ses dents vit terminer son sort, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Toute la discipline militaire n'est-elle pas fondée sur l'obéissance, et sur l'obéissance la plus héroïque jusqu'à braver les périls, jusqu'à répandre son sang? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 465. Qu'en lui jusqu'aux défauts tout se montre héroïque, BOIL. *Art p.* III. Combien Homère est héroïque lui-même en peignant le caractère d'un héros! ID. *Sublime*, 7. Une héroïque ardeur brillait sur son visage, RAC. *Théb.* III, 4. Vous vous piquiez de je ne sais quoi d'héroïque dans vos passions, MASS. *Avent*, *Concept*. La piété est l'effort le plus héroïque du cœur et l'usage le plus noble et le plus sensé de la raison, ID. *Panégyr. St Louis*. On se fait honneur même de leur [aux princes] débiter les maximes les plus sévères et les plus héroïques de la sagesse, ID. *ib.* Ô Rome! ô rigueur héroïque! VOLT. *M. de César*, III, 1. Vous avez dit sérieusement ce que M. de Bougainville disait au combat de la Grenade, dans un moment de gaieté héroïque; les boulets roulaient sur son bord; il cria à ses officiers : Ce qu'il y a d'aimable, messieurs, c'est que nous ne sommes point en guerre; et en effet la guerre n'était point déclarée, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 371. Qu'est-ce qu'une action héroïque? c'est une action utile et généreuse et que cependant le devoir n'exige pas, GENLIS, *Veillées du chât.* t. I, p. 359, dans POUGENS. || Ironiquement et par moquerie. Je sais que pour un sou, d'une ardeur héroïque, Vous vous feriez fesser dans la place publique, REGNARD, *Légat.* III, 2. || 5° Il se dit des personnes qui montrent de l'héroïsme. Cette héroïque femme, FLÉCH. *Mme d'Aig.* Cet héroïque vieillard, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* Ils sont dans nos forêts, et leur foule héroïque Vient périr sous ces murs ou venger l'Amérique, VOLT. *Alz.* II, 4. Pour vous de mes travaux compagnons héroïques..., DUCIS, *Macbeth*, II, 4. Qui nous rendra, dit cet homme héroïque, Aux bords du Rhin, à Jemmape, à Fleurus, Ces paysans, fils de la république, Sur la frontière à sa voix accourus? BÉRANG. *Vieux sergent*. || 6° Terme de médecine. Très-puissant, très-efficace. Un médicament héroïque. || Fig. Dans le langage ordinaire, un remède héroïque, un parti héroïque, une grande résolution qui tranche une situation très-difficile.

— HIST. XIVe s. Ainsi est-il racompté et escript du roy Preant [Priam] es vers heroïques que de ce fist Homerus le poete, ORESME, *Eth.* 22. A bestialité l'en peut bien dire, que sa contraire est une vertu qui est par sus nous, appellée heroyque et divine, ID. *ib.* 191. || XVIe s. Rampant au limon de la terre, je ne laisse pas de remarquer jusques dans les nues la haulteur inimitable d'aulcunes ames heroïques, MONT. I, 263. Vers de dix syllabes que nous appellons heroïques, PASQUIER, VII, p. 605, LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *heroicus*, de ἡρωικός, de ἥρως, héros.

HÉROÏQUEMENT (é-roï-ke-man), *adv.* D'une manière héroïque. Se conduire héroïquement.

— ÉTYM. *Héroïque*, et le suffixe *ment.*

HÉROÏSME (é-ro-i-sm'), *s. m.* || 1° Ce qui est propre aux héros. L'héroïsme est le caractère des hommes divins, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*philos. péripatét.*). En toi je n'ai pu voir avec tranquillité Tant d'héroïsme joint à tant d'humanité, SAURIN, *Spart.* III, 6. Ney s'était mis hors de sa portée [de l'envie]; pour lui, dans tout cet héroïsme, il était si peu sorti de son naturel, que, sans l'éclat de sa gloire dans les yeux, dans les gestes et dans les acclamations de tous, il ne se serait point aperçu qu'il avait fait une action sublime, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. || 2° Grandeur d'âme peu commune. Pousser la vertu jusqu'à l'héroïsme.

— ÉTYM. *Héros.*

HÉRON (hé-ron), *s. m.* || 1° Grand oiseau de l'ordre des échassiers, qui a le bec fort long et les jambes très-hautes, héron cendré ou grand héron, *ardea major*, L. Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où Le héron au long bec emmanché d'un long cou, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Le héron nous présente l'image de cette vie de souffrance, d'anxiété, d'indigence, n'ayant que l'embuscade pour tout moyen d'industrie; il passe des heures, des jours entiers à la même place, immobile au point de laisser douter si c'est un être animé, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 52. || Dans le genre héron, on distingue encore la grande aigrette, la petite aigrette, le crabin de Mahon ou héron caiot, *ardea comata*, Pallas, le butor, le bihoreau. || Héron blanc, grand héron que l'on trouve sur les côtes de Bretagne. Héron châtain, petit héron qui n'a presque pas de queue. || Masse de héron, amas ou bouquet des plumes de la queue du héron. || 2° Héron, plume noire de héron, dont les plumassiers font usage. || 3° Héron de mer, sorte de poisson; dans quelques endroits on nomme ainsi l'*heniochus cornu*; dans d'autres, l'espadon.

— HIST. XIVe s. Plus desirent la guerre qu'esprivier le hairon, *Guescl.* 14007. || XVe s. Et là veoient le faucon qui chassoit herons et abattoit et se combattoit à eux et eux à lui, FROISS. II, II, 164. || XVIe s. Quand le heron vole fort haut, il denote beau temps, PARÉ, *Animaux*, 2.

— ÉTYM. Berry, *aigueron, aigron*; génev. *aigron*; provenç. *aigros*; espagn. *agro*; ital. *aghirone*; de l'anc. haut allem. *heigero*; suédois, *häger*.

HÉRONNEAU (hé-ro-nô), *s. m.* Petit héron. On tirait quelque produit de ces héronnières par la vente des petits héronneaux que l'on savait engraisser, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 58.

— ÉTYM. Diminutif de *héron.*

† **HÉRONNER** (hé-ro-né), *v. n.* Terme de fauconnerie. Chasser le héron avec le faucon.

— HIST. XIVe s. Qui veult faire son faulcon haironner, *Modus*, f. LXXXVI, *verso.*

— ÉTYM. *Héron.*

HÉRONNIER, IÈRE (hé-ro-nié, niè-r'), *adj.* || 1° Terme de fauconnerie. Faucon héronnier, celui qui est dressé à la chasse du héron. || 2° Oiseau héronnier, celui qui est sec, vite et aussi peu chargé de graisse qu'un héron. || Fig. et familièrement. Cuisse héronnière, cuisse sèche et maigre. || Femme héronnière, femme maigre et sèche, qui a les hanches fort hautes. Cette locution a vieilli.

— HIST. XVIe s. Les jambes gresles et minces, les cuisses heronnieres, PARÉ, *Licorne*, 4.

— ÉTYM. *Héron.*

HÉRONNIÈRE (hé-ro-niè-r'), *s. f.* Lieu où les hérons se retirent. || Endroit où on élève les hérons. Le roi, après son déjeuner, alla voler avec Madame.... il résolut, durant la chasse, de casser la milanière et la héronnière qui était à Noisy, parce que depuis six ans il n'avait volé ni milan ni héron, et il lui en coûtait 10 000 francs pour entretenir ces aires-là, DANGEAU, I, 148, 4 avril 1685. Belon parle avec une sorte d'enthousiasme des héronnières que François Ier avait fait élever à Fontainebleau, et du grand effet de l'art qui avait soumis à l'empire de l'homme des oiseaux aussi sauvages, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 58.

— HIST. XVe s. Ne nulz ne vit plus belle heronniere Qu'à St Aubain ne d'oiseaux de riviere, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 134. || XVIe s. Les hommes de ce temps cy ayant inventé la maniere de faire certaines loges haultes eslevées en l'aer, fermées le long de quelque ruisseau, seulement couvertes à claire voye, les ont nommées en françoys heronnieres, et sur lesquelles les herons ont si bien apprins à dresser leur aire, que les petits qui sont denichez de là dessus vallent un grand denier, P. BELON, *De la nature des oiseaux*, liv. IV, p. 189. Le grand roy Françoys [Ier] fit faire deux bastiments, qui durent encor à Fontainebleau, qu'on nomme les heronnieres, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Héron.*

† **HÉROOGONIE** (hé-ro-o-go-nie), *s. f.* Titre d'un poëme perdu d'Hésiode, qui contenait la filiation et l'histoire des demi-dieux.

— ÉTYM. Ἡρωογονία, de ἥρως, héros, et γονία, naissance.

† **HÉROON** (hé-ro-on), *s. m.* Terme d'antiquité. Monument élevé en mémoire d'un héros ou d'une héroïne.

— ÉTYM. Ἡρῷον, de ἥρως, héros.

HÉROS (hé-rô; l's se lie: un hé-rô-z illustre), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Nom donné dans Homère aux hommes d'un courage et d'un mérite supérieur, favoris particuliers des dieux, et dans Hésiode à ceux qu'on disait fils d'un dieu et d'une mortelle ou d'une déesse et d'un mortel. Ce héros [Achille] si terrible au reste des humains.... Elle l'a vu pleurer et changer de visage, RAC. *Iphig.* IV, 4. Le peuple lui décerna [à Gélon] les honneurs qu'on rendait alors aux demi-dieux, appelés autrement les héros, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 455, dans POUGENS. L'histoire nous dit que les premiers héros n'ont été que des destructeurs de bêtes, BUFF. *Anim. dom.* || 2° Fig. Ceux qui se distinguent par une valeur extraordinaire ou des succès éclatants à la guerre. C'est un sujet de consolation pour notre pauvre humanité, de voir qu'il y a eu de l'homme dans les héros, BALZAC, *De la cour*, 6e *disc.* Un héros arrêté n'a que deux bras à lui, CORN. *Suréna*, IV, 4. La tendresse n'est point la vertu des héros, ID. *ib.* V, 3. Loin de nous les héros sans humanité! ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ce qui fait le héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit..., ID. *ib.* Il nous a dit qu'un héros était un voleur qui fait à la tête d'une armée ce qu'un voleur fait tout seul, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 9 février 1675. Ce héros [Mithridate] dans mes bras est tombé tout sanglant, RAC. *Mithr.* V, 4. Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour, LA BRUY. II. On traite de héros un homme qui fait la conquête, c'est-à-dire qui subjugue injustement les pays d'un État voisin, FÉN. t. XXII, p. 286. Il y a une infinité de gens de guerre qui sont des héros dans l'action, et hors de là ne font guère de réflexions sur leur métier, FONTEN. *Ressons.* Il est assez ordinaire à ces héros qui brillent dans les combats et dans les actions guerrières, de paraître très-faibles et très-médiocres dans d'autres temps, et par rapport à d'autres objets, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 297, dans POUGENS. Montrez-nous, héros magnanimes, Votre vertu dans tout son jour; Voyons comment vos cœurs sublimes Du sort soutiendront le retour, J. B. ROUSS. *Ode à la Fortune.* Mais au moindre revers funeste, Le masque tombe, l'homme reste, Et le héros s'évanouit, ID. *ib.* Charles XII, qui fut un héros, n'eut pas la prudence qui en eût fait un grand homme, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* art. 28. On appelait ces assassins des héros; leur brigandage était de la gloire, ID. *Princ. de Babyl.* Un roi soldat est appelé un héros.... un monarque législateur, fondateur et guerrier est le véritable grand homme; et le grand homme est au-dessus du héros; je crois donc que vous serez content quand je ferai cette distinction, ID. *Lett. Schouvalof*, 17 juill. 1758. Et qu'est-ce qu'un héros? — Mon enfant, c'est le brave, DUCIS, *Oscar*, IV, 1. Les voilà ces héros si longtemps invincibles [les soldats de Waterloo]! Ils menacent encor les vainqueurs étonnés; Glacés par le trépas, que leurs yeux sont terribles! Que de hauts faits écrits sur leurs fronts sillonnés! DELAV. *Messéniennes, Waterloo.* Il [Ney] donna trois heures au ralliement; et, sans se laisser agiter par l'impatience et le péril de l'attente, on le vit s'envelopper de son manteau, et, ces trois heures si dangereuses, les passer à dormir profondément sur le bord du fleuve; tant il avait le tempérament des grands hommes, une âme forte dans un corps robuste, et cette santé vigoureuse sans laquelle il n'y a guère de héros! SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 8. [Le duc de Bordeaux] Sourd aux leçons efféminées Dont le siècle aime à les nourrir [les princes], Il saura que les destinées Font roi pour régner ou mourir; Que des vieux héros de sa race Le premier titre fut l'audace, Et le premier trône un pavois, LAMART. *Médit.* I, 15. || Adjectivement. Guise avec plus d'éclat [que Mayenne] éblouissait les yeux, Fut plus grand, plus héros, mais non plus dangereux, VOLT. *Henr.* III. || 3° Tout homme qui se distingue par la force du caractère, la grandeur d'âme, une haute vertu. C'est du fils d'un tyran que j'ai fait ce héros, CORN. *Héracl.* IV, 5. Ouvrez les yeux, chrétiens, et regardez ce héros dont nous pouvons dire comme saint Paulin disait du grand Théodose, que nous voyons en Louis, non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes plus encore par sa foi que par sa couronne, BOSS. *Mar.-Thér.* L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde [Louis XIV], il peut y soulever des tempêtes et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés; mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois..., ID. *Mar.-Thér.* On peut être héros sans ravager la terre, BOIL. *Épît.* I. La grâce a ses héros, MASS. *Pet. car. Drapeaux.* Le juste a la réalité de toutes les grandes vertus dont le héros mondain n'a souvent que la réputation et l'image, ID. *Panégyr. St Louis.* Tu [Brutus] veux être un héros, va, tu n'es qu'un barbare, VOLT. *M. de Cés.* II, 1. Le vulgaire est content s'il remplit son devoir; Il faut plus au héros, ID. *Tancr.* V, 3. || On l'emploie quelquefois en ce sens par plaisanterie. Il a pris médecine en héros. || 4° Terme de littérature. Personnage principal d'un poëme, d'un roman, d'une pièce de théâtre. Achille est le héros de l'Iliade. ....Un écrivain qui s'aime Forme tous ses héros semblables à soi-même, BOIL. *Art p.* III. || Le personnage qu'on loue dans une solennité. La solennité des éloges veut presque être soutenue par le faste du héros qu'on loue; et il semble que l'orateur n'a jamais plus besoin d'art que lorsqu'il n'a qu'à louer la vérité et la justice, MASS. *Villars.* || Héros de roman, héros qui figurent dans les romans de Mlle Scudéry [la Clélie, le Cyrus] et dont Boileau s'est moqué. Elle y perdait [dans la lecture de l'histoire] insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tous ces héros sont-ils connus dans l'histoire? — Non; il y en a beaucoup de chimériques parmi eux. — Des héros chimériques! et sont-ce des héros? — Comment! Si ce sont des héros! ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les livres et qui battent infailliblement les autres, BOIL. *Héros de romans.* || Par extension. Héros de roman, personnage à qui il est arrivé des aventures extraordinaires. Le comte de Guiche est à la cour, tout seul de son air et de sa manière : un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes, SÉV. 89. || Le héros d'une aventure, celui à qui elle est arrivée. || 5° Le héros d'une chose, celui qui y brille d'une manière excellente en bien ou en mal. Des pécheurs qu'on regardait comme des héros dans l'impiété, MASS. *Carême, Évid.* Protecteur de mon sang, héros de l'amitié, VOLT. *Oreste*, V, 7. Nous avons vu périr successivement tous ceux qui ont eu part à ces expéditions [mesures d'un degré du méridien]; M. le Monnier reste seul; il a réuni sur sa personne tous les sentiments qu'un zèle si généreux et si noble nous avait inspirés pour ces héros de l'astronomie, CONDORCET, *Maurepas.* Chacun de ces derniers jours avait eu ses hommes remarquables; entre autres celui du 16, Eugène, celui du 17, Mortier; mais dès lors tous proclamèrent Ney le héros de la retraite, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9 || Le héros du jour, l'homme qui, en un certain moment, attire sur soi toute l'attention du public. || Le héros de la fête, celui pour qui elle se donne. On dit qu'un autre que moi est le héros de la fête, FAGAN, *Pupille*, 23. || Familièrement. C'est son héros, c'est l'objet de son admiration. Aux encens qu'elle donne à son héros d'esprit, MOL. *Femmes sav.* I, 3. Le chevalier était son héros, HAMILT. *Gramm.* 6. || 6° Papillon diurne. || Proverbe. Il n'y

a point de héros pour son valet de chambre, ceux qui vivent très-près d'un homme connaissent les faiblesses, les défauts, les vices qui échappent à la vue du public.

— REM. L'*h* est aspirée dans héros; mais elle ne l'est dans aucun des dérivés.

— HIST. XIVe s. Heros, telz sont comme Diex ou anges, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Telle troupe d'heros, l'eslite de la Grece, Accompagnoient Jason d'un cœur plein d'allegresse, RONS. 840.

— ÉTYM. Lat. *heros*, de ἥρως, héros, qui se rattache au sanscrit *vîra*, héros, lat. *vir; ἥρως* est du petit nombre des mots où l'esprit rude représente un *v* et non une *s*.

† **HÉROSTRATE** (é-ro-stra-t'), *s. m.* Éphésien qui, pour parvenir à la postérité, incendia le temple de Diane à Éphèse (Ἡρόστρατος). || Fig. Un Hérostrate, un dévastateur, un incendiaire.

† **HÉROUET** (hé-rou-è), *s. m.* Variété de pomme.

† **HERPAILLE** (hèr-pâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. HARPAILLE.

† **HERPALECTORIDES** (èr-pa-lè-kto-ri-d'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux qui comprend les pigeons.

— ÉTYM. Ἕρπειν, ramper, et ἀλέκτωρ, coq.

† 1. **HERPE** (hèr-p'), *s. f.* Terme de chasse. Chien de bonne herpe, chien qui a de bonnes griffes.

— ÉTYM. Voy. HARPER, saisir.

† 2. **HERPE** (hèr-p'), *s. f.* Terme de marine. Pièce de bois recourbée qui sert à lier l'éperon au navire. || Ornement de sculpture que l'on met sur la herpe à plat-bord.

— ÉTYM. Bas-breton, *harp*, et le verbe *harpa*, appuyer, d'après Jal.

† 3. **HERPE** (her-p'), *s. f.* Terme rural. Sorte de crible à trémie et en plan incliné.

† **HERPÉ, ÉE** (hèr-pé, pée), *adj.* Terme de chasse. Chien bien herpé, chien qui a des ongles solides.

— ÉTYM. *Herpe* 1.

HERPES (hèr-p'), *s. f. pl.* Terme vieilli. Herpes marines, certaines matières que la mer jette sur ses bords, telles que l'ambre gris et le corail.

— ÉTYM. *Herper* ou *harper*, saisir (voy. HARPER).

† **HERPÈS** (èr-pès'), *s. m.* Terme de médecine. Éruption vésiculeuse caractérisée par de légères élevures transparentes.

— HIST. XVIe s. Ils sont subjets aux herpes, erysipeles et autres pustules choleriques, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Ἕρπης, dartre, ulcère rongeant. Ἕρπης se rattache à ἕρπω, lat. *serpere*, s'étendre en rampant, les maladies herpétiques gagnant de proche en proche.

† **HERPESTE** (èr-pè-st'), *s. m.* Terme de zoologie. Ichneumon ou mangouste.

† **HERPÉTIQUE** (èr-pé-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est de nature dartreuse. Éruption herpétique. Diathèse herpétique.

— ÉTYM. *Herpès.*

† **HERPÉTISME** (èr-pé-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Diathèse, le plus souvent de nature goutteuse, qui produit des éruptions de caractères divers.

— ÉTYM. *Herpès.*

† **HERPÉTOGRAPHIE** (èr-pé-to-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Description des reptiles. || On écrit aussi erpétographie, à tort.

— ÉTYM. Ἑρπετὸν, reptile, et γράφειν, décrire.

† 1. **HERPÉTOLOGIE** (èr-pé-to-lo-jie), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles. || L'Académie écrit, mais moins correctement, erpétologie.

— ÉTYM. Ἑρπετὸν, reptile, et λόγος, traité.

† 2. **HERPÉTOLOGIE** (èr-pé-to-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Traité sur les dartres.

— ÉTYM. *Herpès*, et λόγος, traité.

† **HERQUE** (hèr-k'), *s. f.* Râteau de fer pour ramasser le charbon de bois ou le charbon de terre.

— ÉTYM. Allem. *Harke*, râteau.

HERSAGE (hèr-sa-j'), *s. m.* Action de herser. || Travail fait avec la herse.

— ÉTYM. *Herser.*

† **HERSCHELL** (hèr-chèl), *s. m.* Terme d'astronomie. Nom que l'on donna d'abord à la planète Uranus découverte par Herschell en 1781.

HERSE (hèr-s'), *s. f.* || 1° Instrument d'agriculture, composé de pièces de bois qui se croisent et qui par-dessous sont armées de pointes propres à diviser la superficie du sol, à l'égaliser, et principalement à recouvrir les semences immédiatement après l'ensemencement. Passer la herse sur un champ. || 2° Terme de pêche. Instrument semblable à la herse ordinaire, auquel on attache des bœufs ou un cheval qui le traînent sur le sable à la basse mer pour en faire sortir le poisson. || 3° Terme de fortification. Contre-porte armée de pointes de fer par le bas, qui, étant suspendue à une corde, peut être lâchée à propos pour fermer le passage. || Terme militaire. Herse d'attrape, herse posée les dents en l'air au milieu d'un chemin pour en interdire le passage. || 4° Barrière devant les grandes maisons. || 5° Espèce de candélabre servant à mettre plusieurs cierges aux grandes cérémonies de l'église. || À l'Opéra, tablette cachée au spectateur, sur laquelle on mettait des lampions pour éclairer vivement un point de la décoration. || 6° Terme de parcheminier. Appareil pour tendre les peaux avant de les faire sécher. || 7° Terme de marine. Corde qui sert à attacher les poulies. || 8° Terme de charpente. L'épure d'un comble. || Herses de la croupe, pièces de bois qui se croisent dans la charpente d'un pavillon carré. || 9° Terme de botanique. Le genre herse, voy. TRIBULE. || 10° Espèce de poisson du Nil.

— HIST. XIIe s. En cele place, à bues [bœufs] e à herce severerent [séparèrent] furment de la paille sulunc l'usage del païs, *Rois*, p. 218. || XIVe s. Services de herces et de charrues, DU CANGE, *hercia*. || XVe s. Et le rangerent en leurs batailles, celle du prince tout devant, leurs archers mis en maniere d'une herse et les gens d'armes au fond de la bataille, FROISS. I, I, 287. Une grande croix d'or, ouvrée à œuvre de Damas, en laquelle a du fust de la vraye croix, et en la herse a du clou dont fut cloué Nostre Seigneur en la croix, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 340. || XVIe s. En une herse bien dentée n'y fault [manque] nulle dent, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 77.

— ÉTYM. Wallon, *ipe*, *ipre*; namur. *hîpe*; Hainaut, *hierse*; Dauphiné, *herpi*; bas-lat. *hercia*; ital. *erpice*; du lat. *hirpex*, *hirpicis*, qui était une herse particulière pour les mauvaises herbes.

HERSÉ, ÉE (hèr-sé, sée), *part. passé* de herser. Champ hersé. || Porte hersée, porte avec une herse. || Terme de blason. Château hersé, château qu'on représente avec une herse. || *S. m.* Nom d'un mormyre, poisson.

† **HERSEMENT** (hèr-se-man), *s. m.* Action de herser.

— HIST. Hersement, COTGRAVE.

HERSER (hèr-sé), *v. a.* Passer la herse dans un champ. || Se herser, *v. réfl.* Être hersé. À cette époque, la terre se herse difficilement.

— HIST. XIIe s. De loing li lancent, si l'ont point et hersé; En quinze leus [lieux] eüst le cors navré Ne fust l'auberc qu'il avoit endossé, *Bat. d'Aleschans*, v. 6091. || XIIIe s. Et kiconques fait markiet [marché] de tiere ahaner [labourer], li ahaniers doit porter le [la] semence à cans, et si ercera de loial erse de vint dens et à deus kevaus, TAILLIAR, *Recueil*, v. 407. || XIVe s. Huit corvées de hercier à un cheval, DU CANGE, *hercia*. Si tost que les feves poignent, l'en les doit harser et rompre le premier germe, *Ménagier*, II, 2.

— ÉTYM. *Herse.*

HERSEUR (hèr-seur), *s. m.* Celui qui herse. || *Adj. f.* Terme de zoologie. Araignée herseuse, araignée qui a le bout des tarses garni d'une espèce de brosse.

— HIST. Herseur, ROB. EST. *Dict.*

— ÉTYM. *Herser.*

† **HERSILLON** (hèr-si-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'art militaire. Table de charpente garnie de clous, la pointe en haut; elle se place sur une brèche ou sur le chemin de la cavalerie ennemie.

— ÉTYM. Dérivé de *herse*.

† **HÉSITANT, ANTE** (é-zi-tan, tan-t'), *adj.* Qui hésite. C'est une femme toujours indécise, toujours hésitante. || Qui prononce avec difficulté. Voix hésitante.

HÉSITATION (é-zi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Doute, indécision dans ce qu'on doit faire. Toutes ces paroles que l'empereur venait de prodiguer ne prouvaient que son désappointement et qu'une grande hésitation le ressaisissait; car en lui le bonheur était moins communicatif, et la décision moins verbeuse, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 6. || 2° Particulièrement. Incertitude dans l'énonciation. Parler avec hésitation.

— HIST. XVIe s. Ma hesitation, MONT. I, 42.

— ÉTYM. Provenç. *heysitacio*; espagn. *hesitacion*; ital. *esitazione*; du latin *hæsitationem*, de *hæsitare*, hésiter.

HÉSITER (é-zi-té), *v. n.* || 1° S'arrêter incertain au sujet de. Il hésitait entre le désir et la honte, VAUGEL. *Q. C.* X, 6. La plupart des gens sur cette question n'hésitent pas beaucoup, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Elle flotte, elle hésite, en un mot elle est femme, RAC. *Athal.* III, 3. Mon époux, inflexible en sa fidélité, N'a vu que son devoir et n'a point hésité, VOLT. *Orphel.* III, 3. Vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentiments pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie, ID. *Voisenon*, 10 oct. 1774. Il y eut des endroits où il fallut franchir de larges crevasses et sauter d'une glace à l'autre, au risque de tomber entre deux et de disparaître pour jamais; les premiers hésitèrent, mais on leur cria par derrière de se hâter, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. Ce pamphlétaire [P. L. Courier], qui ne se gênait d'aucune vérité périlleuse à dire, hésitait sur un mot, sur une virgule, se montrait timide à toute façon de parler qui n'était pas de la langue de ses auteurs, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 211. || Hésiter à, avec l'infinitif. Et dont mon cœur hésite à lui parler, VOLT. *M. de César*, I, 1. Il n'hésita pas à favoriser son évasion au risque de s'en faire un dangereux ennemi, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Hésiter de, avec un infinitif. Hésiter d'obéir, tarder à obéir, remettre à obéir, c'est faire l'œuvre de Dieu avec négligence, BOURDAL. *Exhort. sur l'obéiss. relig.* Ils n'hésitent pas de critiquer des choses qui sont parfaites, LA BRUY. XI. Je n'ai pas hésité de vous soumettre mes doutes sur cette matière, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 25. || Avec un infinitif, on dit habituellement hésiter à; mais hésiter de est correct aussi. || Sans hésiter, sans la moindre tergiversation. Dans ce grand naufrage, l'armée, comme un vaisseau battu par la plus horrible tempête, jetait, sans hésiter, à cette mer de neige et de glace tout ce qui pouvait appesantir ou retarder sa marche, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 12 || 2° Particulièrement. Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire. Si est-ce que, hésitant, tremblant, il ne dit que bien peu ce qu'il avait prémédité, VAUGEL. *Q. C.* VII, 1. Le nouveau Cicéron tremblant, décoloré, Cherche en vain son discours sur sa langue égaré; ....Il hésite, il bégaie..., BOIL. *Lutr.* VI. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. L'*h* était aspirée dans le XVIe siècle comme on voit par Montaigne au mot HÉSITATION; et Corneille l'a encore aspirée: Ne hésiter jamais et rougir encor moins, *Ment.* III, 4. Sur quoi Voltaire remarque: « *Ne hé* est dur, on ne fait plus de difficulté de dire aujourd'hui, j'hésite, je n'hésite plus. » Il n'y avait point de dureté à aspirer l'*h* de ce verbe; mais le fait est que l'usage en a changé la prononciation.

— ÉTYM. Lat. *hæsitare*, fréquentatif de *hærere*, être attaché, adhérent.

† **HESPER** (ès-pér), *s. m.* Nom donné parfois à la planète Vénus, lorsqu'elle brille après le coucher du soleil.

— ÉTYM. Lat. *hesperus*, l'étoile du soir, du grec ἕσπερος, l'occident, le couchant (voy. VÊPRES).

† **HESPÉRIDÉES** (ès-pé-ri-dée), *s. f. pl.* Les hespéridées, famille de plantes dite aussi aurantiacées, à laquelle l'oranger appartient.

— ÉTYM. *Hespérides.*

† **HESPÉRIDES** (ès-pé-ri-d'), *s. f. pl.* Terme de mythologie. Nom de trois sœurs, filles d'Hespérus. Le jardin des Hespérides est fameux dans la Fable, parce qu'il produisait des pommes d'or gardées par un dragon, et que ces trois sœurs y nourrissaient des moutons dont la toison était d'or. || Terme d'astronomie. Un des noms donnés aux Pléiades, parce que les poëtes les disent filles d'Atlas et d'Hespéris; elles sont aussi appelées Atlantides.

— ÉTYM. Ἕσπερος, le couchant. On a souvent entendu que les pommes d'or du jardin des Hespérides étaient des oranges.

† **HESPÉRIDINE** (ès-pé-ri-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe découvert dans la partie blanche qui recouvre les fruits des hespéridées.

† **HESPÉRIQUE** (ès-pé-ri-k'), *adj.* Terme de géographie. Péninsule hespérique, l'Italie.

— ÉTYM. Lat. *hesperus*, l'occident.

† **HESSE** (hè-s'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la vesce.

† **HÉSUS** (é-zus'), *s. m.* Voy. ÉSUS.

† **HÉSYCHIASTES** (é-zi-ki-a-st'), *s. m. pl.* Nom d'une secte de l'Église d'Orient, née au XIIe siècle dans les monastères du mont Athos, et où l'on enseignait, d'après l'abbé Siméon, que, pour s'élever à la science des choses divines, il faut se recueillir dans la solitude, incliner la tête sur la poitrine et regarder attentivement son nombril; que là sont concentrées toutes les forces de l'âme, que d'abord on n'y trouve que ténèbres, mais que peu à peu la lumière naît, éclate et rayonne.

— ÉTYM. Ἡσυχιαστής, qui cherche le repos, de ἡσυχία, repos.

† **HÉTAIRE, HÉTAIRIE**, voy. HÉTÈRE, HÉTÉRIE.

† **HÉTER....** ou **HÉTÉRO....** préfixe qui signifie autre, différent, de plusieurs genres, et vient du grec ἕτερος, autre.

† **HÉTÉRADELPHE** (é-té-ra-dèl-f'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hétéradelphes, monstres doubles chez lesquels le sujet accessoire, très-imparfait, est implanté sur la surface antérieure du corps du sujet principal.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ἀδελφὸς, frère.

† **HÉTÉRADELPHIE** (é-té-ra-dèl-fie), *s. f.* État d'un monstre hétéradelphe.

† **HÉTÉRADÉNIQUE** (é-té-ra-dé-ni-k'), *adj.* Terme d'anatomie pathologique. Tissu hétéradénique, tissu pathologique qui se rapproche du tissu des glandes.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ἀδήν, glande.

† **HÉTÉRALIEN** (é-té-ra-liin), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hétéraliens, monstres doubles chez lesquels le sujet accessoire, très-petit, s'insère près de l'ombilic.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ἅλως, aire (de l'ombilic).

† **HÉTÉRANDRE** (é-té-ran-dr'), *adj.* Terme de botanique. Plante hétérandre, plante dont les anthères ou les étamines sont de forme différente.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ἀνήρ, mâle, et de là, étamine.

† **HÉTÉRANTHE** (é-té-ran-t'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs ne se ressemblent pas. Le gui hétéranthe.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ἄνθος, fleur.

† **HÉTÈRE** (é-tè-r'), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Courtisane. || On écrit quelquefois hétaire; c'est une mauvaise orthographe.

— ÉTYM. Ἑταίρα, compagne.

† **HÉTÉRIE** (é-té-rie), *s. f.* Certaines associations politiques, publiques ou secrètes.

— ÉTYM. Ἑταιρία, association.

† **HÉTÉRISTE** (é-té-ri-st'), *s. m.* Membre d'une hétérie.

† **HÉTÉROBAPHIE** (é-té-ro-ba-fie), *s. f.* État d'un corps dont la surface est de deux ou de plusieurs couleurs.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et βαφή, teinture.

† **HÉTÉROBRANCHE** (é-té-ro-bran-ch'). || 1° *Adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies varient. || 2° *S. m. pl.* Tribu de la famille des siluroïdes comprenant des poissons dont les branchies sont accompagnées d'appendices ramifiés. || Ordre de la classe des mollusques acéphalophores dont les branchies varient quant à la forme. || Ordre de crustacés dans lequel on range ceux dont les branchies sont très-diversifiées.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et *branchies*.

† **HÉTÉROCARPE** (é-té-ro-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fruits divers. Le *desmode* hétérocarpe.

† **HÉTÉROCARPIEN, IENNE** (é-té-ro-kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit résulte d'un ovaire modifié par quelque partie accessoire, le pédoncule, le disque ou le calice.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et καρπὸς, fruit.

† **HÉTÉROCÈRES** (é-té-ro-sè-r'), *s. m pl.* Genre de coléoptères pentamères (*hétéro*..., et κέρας, antenne.)

† **HÉTÉROCERQUE** (é-té-ro-sèr-k'), *adj.* Dont la queue est inégalement bilobée, en parlant des poissons (*hétéro*..., et κέρκος, queue).

† **HÉTÉROCHÈLES** (é-té-ro-kè-l'). *s. m. pl.* Crustacés décapodes chez lesquels les serres des mâles sont plus longues que celles des femelles.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et χήλη, serre.

HÉTÉROCLITE (é-té-ro-kli t'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui s'écarte des règles de l'analogie grammaticale. Substantif hétéroclite, par exemple *délice*, masculin au singulier, féminin au pluriel. Adjectif hétéroclite. || Terme de diplomatique. Bulles hétéroclites, bulles qui sont irrégulières dans quelques-uns de leurs éléments. || Il s'est dit, mais ne se dit plus, des maladies à marche irrégulière. L'auteur soutient que, quelque hétéroclite que soit cette maladie [la peste], le médecin, qui agit avec discernement, a un grand avantage sur l'empirique, *Trévoux, Mém.* 1725, t. I, p. 80. || 2° Il se dit de certaines choses qui s'écartent des règles de l'art, ou semblent de nature contraire. Un bâtiment hétéroclite. Souvent je bâille au tragique bourgeois, Aux vains efforts d'un auteur amphibie Qui défigure et qui brave à la fois Dans son jargon Melpomène et Thalie.... Fus-tu joué? ton drame hétéroclite Eut-il l'honneur d'un peu de réussite? VOLT. *Pauvre diable.* || 3° Fig. et familièrement. Ridicule, bizarre. Ah! te voilà, Thaler? ta mine hétéroclite Me réjouit l'esprit, REGNARD, *Démocrite*, IV, 3. Ah! madame, feu mon oncle était l'homme le plus bizarre et le plus hétéroclite qu'on ait jamais vu, DANCOURT, *Impromptu de garnison*, sc. 12. Je ne la crois pas si hétéroclite que d'être fâchée qu'on l'aime, ID. *Bourg. à la mode*, III, 9. Tant pis! tant pis! mais voilà une pensée bien hétéroclite! MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 1. Ils parcouraient donc mon hétéroclite figure; et je pense qu'il n'y avait rien de si sot que moi, ID. *Pays. parv.* 6e part. || 4° *S. m. pl.* Terme d'ornithologie. Les hétéroclites, genre de l'ordre des gallinacés, famille des palmipèdes; espèce unique, l'hétéroclite de Tartarie, qui est d'un type bizarre.

— HIST. XVIe s. ....C'est à dire en leur jargon, fantasques, bizarres, heteroclites, CHARRON, *Sagesse, préf. de la 2e édit.*

— ÉTYM. Ἑτερόκλιτος, de ἕτερος, autre, et κλίνειν, fléchir : dont la flexion est irrégulière.

† **HÉTÉRODACTYLES** (é-té-ro-da-kti-l'), *s. m. pl.* Terme d'ornithologie. Famille de l'ordre des grimpeurs, comprenant des oiseaux dont le doigt externe est versatile.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et δάκτυλος, doigt.

† **HÉTÉRODERMES** (é-té-ro-dèr-m'), *s. m. pl.* Famille de reptiles ophidiens renfermant ceux qui ont des écailles sur le dos et des plaques sous la queue et le ventre.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et *derme*.

† **HÉTÉRODONS** (é-té-ro-don), *s. m. pl.* Sous-genre de dauphins comprenant les espèces qui diffèrent entre elles par leurs dents.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et ὀδοὺς, ὀδόντος, dent.

HÉTÉRODOXE (é-té-ro-do-ks'), *adj.* Qui est contraire aux sentiments reçus dans une religion, par opposition à orthodoxe. Opinion hétérodoxe. Docteur hétérodoxe. || Botaniste hétérodoxe, nom donné par Linné aux botanistes qui ont pris toute autre partie que celle de la fructification pour base de leurs classifications.

— ÉTYM. Ἑτερόδοξος, de ἕτερος, autre, et δόξα, opinion.

HÉTÉRODOXIE (é-té-ro-do-ksie), *s. f.* Caractère hétérodoxe; opposition aux sentiments orthodoxes. On irrite l'hétérodoxie par la persécution, DIDEROT, *Opinion des anc. philos.* (*Macarius*).

— ÉTYM. *Hétérodoxe.*

† **HÉTÉRODOXITÉ** (é-té-ro-do-ksi-té), *s. f.* Caractère de ce qui est hétérodoxe; mot de Fénelon, d'après RICHELET.

— ÉTYM. *Hétérodoxe.*

† **HÉTÉRODROME** (é-té-ro-dro-m'), *adj.* Terme de mécanique. Levier hétérodrome, levier du premier genre dont le point d'appui est entre la résistance et la puissance.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et δρόμος, course, parce que la puissance et le poids se meuvent en sens différents.

† **HÉTÉRODYME** (é-té-ro-di-m'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hétérodymes, monstres doubles, chez lesquels le sujet accessoire, très-imparfait, est réduit à une tête incomplète, portée sur la face antérieure du corps du sujet principal.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et *dyme*, pour δίδυμος, jumeau.

† **HÉTÉRODYMIE** (é-té-ro-di-mie), *s. f.* État des monstres hétérodymes.

† **HÉTÉROGAME** (é-té-ro-ga-m'), *adj.* Terme de botanique. Plantes hétérogames, plantes qui ont des fleurs monoïques, dioïques ou polygames.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et γάμος, mariage.

† **HÉTÉROGAMIE** (é-té-ro-ga-mie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante hétérogame.

HÉTÉROGÈNE (é-té-ro-jè-n'), *adj.* || 1° Qui n'est pas de la même nature qu'une autre chose. Les aliments trop peu digérés mettent dans la masse du sang d'un homme des parties hétérogènes qui l'altèrent, FÉN. t. XXI, p. 162. Quelle raison a eue Dieu d'unir deux êtres aussi hétérogènes [le corps et l'âme]? VOLT. *Newton*, I, 7. || Pascal a dit, et cela peut en effet se dire, hétérogène à. On trouvera un pareil rapport [comme celui de zéro à une quantité] entre le repos et le mouvement, et entre un instant et le temps; car toutes ces choses sont hétérogènes à leurs grandeurs, parce qu'étant infiniment multipliées, elles ne peuvent jamais que faire des indivisibles, PASC. *Esprit géom.* sect. I. || Terme d'arithmétique. Nombres hétérogènes, nombres composés d'entiers et de fractions. || Nombres sourds hétérogènes, ancienne dénomination de ceux qui sont affectés de différents signes radicaux. || Terme de physique. Corps hétérogène, corps dont toutes les parties n'ont pas la même densité. || Terme de minéralogie. Roche hétérogène, roche dont les parties constituantes diffèrent entre elles de nature ou d'aspect. || Terme de grammaire. Substantif hétérogène, substantif qui est d'un genre au singulier et d'un autre au pluriel, par exemple *cœlum*, au singulier, et *cœli*, au pluriel. || 2° Fig. Qui n'est pas de même nature intellectuelle ou morale. Lorsque Richelieu, avec cette précipitation impérieuse qui veut tout mûrir en un moment, avait commandé le dictionnaire de la langue, on ne savait encore où prendre cette langue; elle n'était plus dans l'inculte liberté et la confusion hétérogène du XVIe siècle, on ne la voyait pas encore dans les génies rares et contestés des commencements du XVIIe siècle, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface*, p. XII. || 3° *S. m. pl.* Ordre de zoophytes.

— ÉTYM. Ἑτερογενής, de ἕτερος, autre, et γένος, genre. Au XVIe siècle, on trouve *etérogenée* : L'affliction preignante reserra leurs cœurs à la confidence, comme le froid resserre les choses eterogenées, D'AUB. *Hist.* I, 92. ...Pour enfler leur party de pieces heterogenées, l'aymant mieux gros que sain, ID. *Conf.* II, 5.

HÉTÉROGÉNÉITÉ (é-té-ro-jé-né-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est hétérogène.

— ÉTYM. *Hétérogène. Etherogeneitas* (sic) se trouve, au XIVe siècle, dans Bernard de Gordon, *De conservatione vitæ humanæ*, cap. 13.

† **HÉTÉROGÉNÉSIE** (é-té-ro-jé-né-zie), *s. f.* Terme de médecine. Nom collectif de toutes les déviations organiques dans lesquelles il existe une anomalie.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et γένεσις, production.

† **HÉTÉROGÉNIE** (é-té-ro-jé-nie), *s. f.* Terme didactique. Production d'êtres vivants par des substances organiques ou inorganiques, sans germes ni ovules, dite aussi génération spontanée.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et le suffixe *génie*, engendrement.

† **HÉTÉROGÉNISTE** (é-té-ro-jé-ni-st'), *s. m.* Partisan de l'hétérogénie.

† **HÉTÉROGYNE** (é-té-ro-ji-n'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'animaux dont l'espèce se compose de mâles, de femelles et de neutres, exemple : les abeilles, les fourmis.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et γυνή, femelle.

† **HÉTÉROÏDE** (é-té-ro-i-d'), *adj.* Terme de botanique. Parties hétéroïdes, parties qui varient par la forme sur un même individu.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et εἶδος, forme.

† **HÉTÉROLOGUE** (é-té-ro-lo-gh'), *adj.* Terme d'anatomie pathologique. Tissus hétérologues, tissus morbides appelés par d'autres pathologistes tissus sans analogue avec les tissus du corps.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et λόγος, rapport.

† **HÉTÉROMÈRES** (é-té-ro-mè-r'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Nom d'une section des insectes coléoptères comprenant ceux dont les tarses n'ont pas le même nombre d'articles à toutes les pattes.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et μέρος, partie.

† **HÉTÉROMORPHE** (é-té-ro-mor-f'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Dont la forme présente des différences dans les diverses parties. || 2° Terme de chimie. Corps hétéromorphes, corps qui contiennent un même nombre d'atomes des mêmes éléments, mais autrement arrangés, d'où résultent des différences dans leurs propriétés chimiques et dans leurs formes cristallines. || 3° *S. m. pl.* Terme de zoologie. Sous-règne dans lequel on range les animaux qui ont une forme irrégulière, tels que les éponges, les infusoires, les corallines, etc.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et μορφή, forme.

† **HÉTÉROMORPHISME** (é-té-ro-mor-fi-sm'), *s. m.* Qualité de ce qui est hétéromorphe.

† **HÉTÉRONOME** (é-té-ro-no-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Cristaux hétéronomes, cristaux formés par des lois qu'on ne retrouve point ailleurs.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et νόμος, loi.

† **HÉTÉRONOMIE** (é-té-ro-no-mie), *s. f.* Terme de philosophie. Nom donné par Kant aux lois que nous recevons de la nature, à la violence qu'exercent sur nous nos passions et nos besoins; par opposition à autonomie.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et νόμος, loi.

† **HÉTÉRONYME** (é-té-ro-ni-m'), *adj.* Ouvrage hétéronyme, ouvrage publié sous le nom véritable d'un autre. || Auteur hétéronyme, auteur qui publie un livre sous le nom véritable d'une autre personne.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et ὄνομα, nom.

† **HÉTÉROPAGE** (é-té-ro-pa-j'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hétéropages, monstres doubles chez lesquels le sujet accessoire, très-imparfait, mais pourvu d'une tête distincte, a le corps implanté sur la face antérieure du corps du sujet principal.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et παγείς, fixé.

† **HÉTÉROPAGIE** (é-té-ro-pa-jie), *s. f.* État des monstres hétéropages.

† **HÉTÉROPATHIE** (é-té-ro-pa-tie), *s. f.* Terme

de médecine. Mode de traitement dans lequel un état morbide est écarté en introduisant un état morbide différent.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et πάθος, maladie.

† **HÉTÉROPES** (é-té-ro-p'), *s. m. pl.* Famille de l'ordre des crustacés branchiopodes, comprenant ceux dont les quatre derniers pieds au moins sont mutiques et propres à la natation.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et πούς, pied.

† **HÉTÉROPÉTALE** (é-té-ro-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Plante hétéropétale, plante dont les pétales sont différents entre eux.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et *pétale*.

† **HÉTÉROPHLEGMASIQUE** (é-té-ro-flè-gma-zi-k'), *adj.* Terme de médecine. Substances hétérophlegmasiques, substances auxquelles la théorie attribue le pouvoir de substituer un mode particulier d'irritation à un autre.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et *phlegmasie*.

† **HÉTÉROPHYLLE** (é-té-ro-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Plante hétérophylle, plante dont les feuilles ou folioles sont dissemblables.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et φύλλον, feuille.

† **HÉTÉROPHYLLIE** (é-té-ro-fil-lie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante hétérophylle.

† **HÉTÉROPLASIE** (é-té-ro-pla-zie), *s. f.* Terme de pathologie. Génération de produits morbides étrangers à l'économie, par exemple le tubercule.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et πλάσις, action de former.

† **HÉTÉROPLASME** (é-té-ro-pla-sm'), *s. m.* Terme de pathologie. La substance formant toute production morbide étrangère à l'économie.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et πλάσμα, formation.

† **HÉTÉROPLASTIQUE** (é-té-ro-pla-sti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hétéroplasie.

† **HÉTÉROPORE** (é-té-ro-po-r'), *adj.* Terme de zoologie. Polypier hétéropore, polypier dont les ouvertures des cellules sont dirigées dans tous les sens.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et *pore*.

† **HÉTÉROPSIDE** (é-té-ro-psi-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui se presente sous un aspect propre à déguiser les propriétés spéciales et caractéristiques de la substance.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ὄψις, vue, apparence.

† **HÉTÉROREXIE** (é-té-ro-rè-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Dépravation de l'appétit.

— ÉTYM. *Hétér*...., et ὄρεξις, appétit.

HÉTÉROSCIENS (é-té-ro-ssi-in), *s. m. pl.* Terme de géographie. Nom qu'on donne aux habitants des zones tempérées, parce que, le soleil étant toujours pour eux, ou méridional, ou septentrional, les ombres méridiennes des uns portent au nord, tandis que celles des autres portent au midi.

— ÉTYM. Ἑτερόσκιος, de ἕτερος, autre, et σκιά, ombre.

† **HÉTÉROSOMES** (é-té-ro-so-m'), *s. m. pl.* Famille de poissons holobranches dont le côté droit et le côté gauche du corps ne se ressemblent pas.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et σῶμα, corps.

† **HÉTÉROSTROPHE** (é-té-ro-stro-f'), *adj.* Terme de zoologie. Qui tourne en sens inverse du sens ordinaire.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et στρέφειν, tourner.

† **HÉTÉROTAXIE** (é-té-ro-ta-ksie), *s. f.* Terme de tératologie. Anomalie complexe, non apparente à l'extérieur, ne mettant obstacle à aucune fonction, et qui consiste en des transpositions d'organes, par exemple quand la rate est à droite et le foie à gauche.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et τάξις, arrangement.

† **HÉTÉROTHÉTIQUE** (é-té-ro-té-ti-k'), *adj.* Terme de la philosophie de Kant. Transcendant. Métaphysique hétérothétique, science des choses absolues.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et θετικός, qui pose : thèse des choses qui sont de l'autre côté de l'expérience.

† **HÉTÉROTOME** (é-té-ro-to-m'), *adj.* Terme de botanique. Dont les divisions n'ont pas la même forme. Corolle hétérotome.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et τομή, section.

† **HÉTÉROTOPIE** (é-té-ro-to-pie), *s. f.* Terme d'anatomie pathologique. Hétérotopie plastique, formation de tissus simples ou composés en des endroits du corps où, à l'état normal, on ne les rencontre point.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et τόπος, lieu.

† **HÉTÉROTROPE** (é-té-ro-tro-p'), *adj.* Terme de botanique. Embryon hétérotrope, embryon à radicule éloignée du hile sans lui être diamétralement opposée.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et τροπή, conversion.

† **HÉTÉROTYPIEN** (é-té-ro-ti-piin), *adj.* Terme de tératologie. Monstres hétérotypiens, monstres doubles chez lesquels le parasite est suspendu à la paroi antérieure du corps du sujet principal.

— ÉTYM. *Hétéro*...., et τύπος, type.

HETMAN (hè-tman), *s. m.* Titre de dignité chez les Cosaques.

— ÉTYM. Mot russe.

† **HÉTOUDEAU** (hé-tou-dô) ou **HÉTOURDEAU** (hé-tour-dô), *s. m.* Terme vieilli. Le jeune chapon et le poulet assez gros pour être chaponné.

— HIST. XIV[e] s. Rost : cinq cochons, vingt hetoudeaux, *Ménagier*, II, 4. || XV[e] s. Pour trois hetondeaulx, quinze sols, *Bibl. des chartes*, 5[e] série, t. I, p. 226.

— ÉTYM. Bas-lat. *haistaldus*, colon; de l'anc. haut-allem. *hagastalt*, célibataire, apprenti. D'après du Cange, le *hétourdeau* a été ainsi nommé du *haistaldus*, qui le fournissait à ses maîtres; d'après Diez, le nom de *haistaldus*, célibataire, novice, a été transféré par plaisanterie au chapon.

† **HÊTRAIE** (hé-trê), *s. f.* Lieu planté de hêtres.

HÊTRE (hê-tr'), *s. m.* Grand arbre de la famille des amentacées, qui porte un fruit appelé faine, *fagus sylvatica*, *L.* Et, dans mon cabinet assis au pied des hêtres, Faire dire aux échos des sottises champêtres, BOIL. *Sat.* IX. Étendu, cher Tityre, à l'abri de ce hêtre, Tu médites des airs sur ta flûte champêtre, TISSOT, *Trad. des bucol. de Virg.* I.

— HIST. XIII[e] s. Desous un haistre rameit [garni de rameaux], Ai un doulc cant escouteit De gentille pastorelle, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 559. || XVI[e] s. Les pins, sapins, hestres ou fousteaux dits aussi faux, et les charmes, sont arbres de montagne froide, O. DE SERRES, 787.

— ÉTYM. Wallon, *hèse*; du flamand *heester*, *hester*, arbrisseau ; bas-allem. *hester*, jeune hêtre; allem. *Heister*, jeune arbre de bosquet.

† 1. **HEU!** (heu), *interjection* qui, répétée, exprime le doute, une secrète pensée. Heu! heu! vous croyez qu'il réussira. Comment va-t-il?—Heu! heu!

† 2. **HEU** (heu), *s. m.* Ancien terme de marine. Moyen vaisseau qui, pour l'ordinaire, avait l'arrière rond, et qui n'avait qu'un grand mât avec une voile extraordinaire, JAL.

— ÉTYM. Flamand, *hui*; holl. *hulk*.

† **HEUCHÈRE** (heu-chè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes saxifragées d'Amérique dédié au botaniste allemand Heucher (1667-1747).

† **HEUGUENON** (heu-ghe-non), *s. m.* Variété de poire à cidre.

HEUR (eur), *s. m.* Bonne fortune, chance heureuse. Rendant tout l'univers de son heur étonné, MALH. II, 1. Ils tiennent à grand heur de ce que tes ancêtres..., RÉGNIER, *Sat.* VI. Je ne craindrai pas de dire que je pense avoir eu beaucoup d'heur de m'être rencontré dès ma jeunesse en certains chemins qui m'ont conduit à des considérations et des maximes dont j'ai formé une méthode..., DESC. *Méth.* I, 3. Si j'ai ci-devant trouvé quelques vérités dans les sciences..., je puis dire que ce ne sont que des suites et des dépendances de cinq ou six principales difficultés que j'ai surmontées, et que je compte pour autant de batailles où j'ai eu l'heur de mon côté, ID. *ib.* VI, 4. Qui l'eût dit? Que notre heur fût si proche et sitôt se perdît, CORN. *Cid*, III, 4. Tu t'en souviens, Cinna; tant d'heur et tant de gloire Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire, ID. *Cinna*, V, 1. Puisse le juste ciel, content de ma ruine, Combler d'heur et de jours Polyeucte et Pauline! ID. *Poly.* II, 2. Ne vous offensez pas si cet heur de vos armes, Qui me rend tant de biens, me coûte un peu de larmes, ID. *Pomp.* V, 5. Le prince Antiochus, devenu nouveau roi, Sembla de tous côtés traîner l'heur avec soi, ID. *Rodog.* I, 1. L'heur de vous obéir flattera sa douleur, ID. *ib.* III, 4. ....Je puis fermer par l'heur de ses exploits Le temple qu'un même heur n'a fermé qu'une fois, ROTR. *Bélis.* V, 6. Expliquez-vous, Ascagne, et croyez par avance Que votre heur est certain, s'il est en ma puissance, MOL. *Dép. am.* II, 2. Je vous épouse, Agnès, et cent fois la journée Vous devez bénir l'heur de votre destinée, ID. *Éc. des f.* III, 2. Heur se plaçait où bonheur ne saurait entrer; il a fait heureux qui est français et il a cessé de l'être, LA BRUY. XIV. Ce mot d'heur, qui favorisait la versification, et qui ne choque point l'oreille, est aujourd'hui banni de notre langue, VOLT. *Rem. sur Corn.* || Il se dit, en parlant des personnes, de celle qui fait le bonheur de. Reine, l'heur de la France et de tout l'univers, Qui voyez chaque jour tant d'hommages divers Que présente la muse aux pieds de votre image, MALH. IV, 8. Ah! mon heur, il est vrai, si tes désirs secondent Cet amour qui paraît et brille dans tes yeux, Je n'ai rien désormais à demander aux dieux, CORN. *Mélite*, V, 4. || Proverbes. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde, c'est-à-dire ce qui fait la fortune des uns cause la ruine des autres; et, plus souvent, tout dépend de la chance. || Il a plus d'heur que de sagesse, plus d'heur que de science, se dit d'un homme qui, malgré son peu d'industrie ou de prudence, ne laisse pas de réussir.

— REM. Quoique ce mot soit peu usité, comme il reste dans la locution *heur et malheur*, il n'est pas impossible de le bien employer en poésie ou dans la prose élevée.

— SYN. HEUR, BONHEUR. L'heur, qui a le sens de chance heureuse ou malheureuse, comme le prouve *malheur*, n'a plus que celui de bonne chance; le bonheur est la continuité de l'heur. Cette nuance se trouve bien marquée dans ces vers : Je découvre sans peine.... Qu'un péril suit souvent la conquête d'un cœur, Et que l'heur d'être aimé n'est pas toujours bonheur, QUINAULT, *Amalasonte*, IV, 6.

— HIST. XII[e] s. Eürs, servirs et talens [désir] Me porront encor valoir, *Couci*, XII. Si j'atendrai.... Joie d'amour, se bon eür m'i maine, *ib.* XIV. || XIII[e] s. [Que] Dame Diex par sa grace lui renvoit bon eür, *Berte*, XLI. Le roy les fist apeler, et leur demanda que il leur sembloit de cest heur [aventure], JOINV. 286. || XIV[e] s. Hercules, estendue sa main, dist que il acceptoit bien celi aür [*augurium*], BERCHEURE, f° 9, *verso*. Force, hardiment d'eschever [je] Li doin pour son eur eslever, MACHAUT, p. 22. || XV[e] s. Quant il fut né, je sceus que son heur ne gisoit point en Bretaigne; car mesadventure luy fust advenue pour luy et pour ses amys, *Perceforest*, t. IV, f° 141. Il sembloit que toutes choses allassent à son plaisir, mais aussi son sens luy aydoit bien à luy faire venir cest heur, COMM. VI, 6. || XVI[e] s. Dieu vous doint la fortune et l'heur, Meilleur que n'a esté le mien, MAROT, II, 188. Nous navigasmes par troys jours; on quatriesme, en bon heur, approchasmes de Lanternoys, RAB. *Pant.* V, 32. Rapportants leur heur ou malheur à la raison divine, MONT. I, 248.

— ÉTYM. Wall. *aweure*, chance heureuse ou malheureuse, présage; provenç. *auguri*, *augur*, *agur*; espagn. *agüero*; portug. *agouro*; ital. *augurio*; du lat. *augurium* (voy. AUGURE 1). Aux conjectures proposées à l'article d'*augure*, ajoutez que certains étymologistes tirent *augurium* de *avis*, oiseau, et d'un radical qui est dans le latin *garrire*, bavarder, et dans le sanscrit, *gar* ou *gri*, crier. Certains étymologistes ont tiré *heur* de *hora*, heure; mais les anciennes formes, qui sont toutes dissyllabiques, ne permettent pas une pareille étymologie; le sens primitif de présage était encore si persistant, qu'au XIV[e] siècle Bercheure traduit *augurium* par *aür*. Le premier exemple de *heur* monosyllabe est, dans notre historique, au XIV[e] siècle, chez Machaut.

HEURE (eu-r'), *s. f.* || 1° La vingt-quatrième partie du jour, c'est-à-dire d'une révolution complète de la terre sur elle-même. L'heure se divise en soixante minutes. Les vingt-quatre heures du jour. Douze heures de jour et douze heures de nuit. Il y a une heure que je vous écoute; est-ce que nous jouons ici une comédie? MOL. *Pourc.* I, 11. Ce peu d'heures [au moment de mourir] saintement passées parmi les plus rudes épreuves et dans les sentiments les plus purs du christianisme tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli, BOSS. *Duch. d'Orl.* Donnons à ce grand œuvre [la destruction du lutrin] une heure d'abstinence; Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner.... BOIL. *Lutrin*, IV. Avec eux, dans une heure, il nous réconcilie, RAC. *Iphig.* III, 3. La nuit arrive alors, une nuit de seize heures; mais, sur cette neige qui couvre tout, on ne sait où s'arrêter, où s'asseoir, où se reposer, où trouver quelques racines pour se nourrir, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. Mais jusque dans le sein des heures fortunées Je ne sais quelle voix que j'entends retentir, Me poursuit..., LAMART. *Méd.* II, 10. || En une heure, se dit, d'une façon indéterminée, pour un court espace de temps. L'empereur ayant eu besoin d'argent, il trouva en une heure par leur moyen [des financiers] ce qu'il n'aurait pas eu en six mois par les voies ordinaires, VOLT. *Babouc.* || Une heure de chemin, ou, simplement, une heure, l'espace que l'on parcourt en une heure de marche. Nous étions à huit heures de Paris, SÉV. 202. || Heure légale, celle qui est donnée par l'horloge communale. || Terme d'astronomie. Heures solaires moyennes et égales, heures dont chacune est la vingt-quatrième partie d'un jour moyen, c'est-à-dire d'un retour moyen du

soleil au méridien. Heures solaires vraies, celles qui sont marquées sur nos cadrans solaires, et qui varient à raison des inégalités de la marche du globe terrestre. || Terme de marine. Heure de Paris, heure que l'on compte à Paris (où passe le premier méridien) à l'instant d'une observation faite à bord. || Heure de Paris se dit aussi de l'heure telle qu'elle est à Paris et sur laquelle on règle toutes les horloges des chemins de fer. || Heure de grâce, quart d'heure de grâce, délai accordé au delà du terme fixé. || Être à l'heure, être employé à tant par heure. || Prendre un ouvrier, un homme de peine, un fiacre, un cabriolet à l'heure, s'en servir à tant par heure. || Être à l'heure, avoir l'heure exacte. Êtes-vous à l'heure? Votre montre est-elle à l'heure? Se mettre à l'heure. || Être à l'heure, arriver juste au moment convenu. || Avoir l'heure, avoir une montre sur soi. || Avoir l'heure, se dit aussi de l'heure que marque la montre. Quelle heure avez-vous? || Familièrement. N'avoir pas une heure à soi, être tellement occupé qu'on ne peut disposer d'une heure. || On dit de même : n'avoir pas une heure de repos, de relâche. || Elliptiquement. Des heures entières, ou, simplement, des heures se dit pour : pendant plusieurs heures. Ils restent des heures sans rien se dire. || En ce sens, Mme de Sévigné a dit *les* au lieu de *des*. Elle est jolie de tout point; je m'y amuse les heures entières, *Lett.* 20 mai 1672. || Dans la liturgie catholique, les prières de quarante heures, des quarante heures, ou, elliptiquement, les quarante heures, prières qui durent quarante heures et qui se font pendant trois jours, temps durant lequel le saint sacrement est exposé dans l'église. || Demi-heure, la moitié d'une heure. Ceux-là ne sauraient t'entretenir une demi-heure sans te dire cent fois que le roi arme, BALZAC, liv. III, lett. 3. Louis XIV disait à Boileau : Souvenez-vous que j'aurai toujours une demi-heure à vous donner, VILLEMAIN, *Litt. fr. 18e siècle*, 2e part. 2e leçon. || Dans demi-heure, se dit par abréviation pour dans une demi-heure, MARMONTEL, *Mém.* V. || Quart d'heure, le quart d'une heure. [La reine] tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Fig. Mauvais quart d'heure, bon quart d'heure, quart d'heure de Rabelais, voy. QUART. || 2° *Au plur.* Dans le langage élevé et poétique, les heures, le temps, la durée. Aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures et de mesurer notre vie par les jours et par les années, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tu voudrais cependant que sur un cénotaphe La gloire t'inscrivît ta ligne d'épitaphe, Et promît à ton nom de temps en temps cité, Ses heures de mémoire et d'immortalité, LAMART. *Harm.* II, 12. || La fuite des heures, le cours rapide du temps. || 3° Il se dit des divers moments du jour, comptés depuis minuit ou depuis midi. On dîne à six heures. Quelle heure est-il? Venez à telle heure. || Être sujet à l'heure, ne pouvoir disposer de son temps. Je ne suis point sujet à l'heure. || À deux heures de nuit, deux heures après le coucher du soleil. À deux heures de jour, deux heures après le lever du soleil. || Quand on parle des heures comprises entre minuit et midi, on ajoute les mots du matin pour les spécifier. Il s'est levé à trois heures du matin. Il s'est retiré du bal à deux heures du matin. || Quand on parle des heures comprises entre midi et minuit, on ajoute de l'après-midi pour les premières heures, et du soir pour les dernières. Venez à une heure, à deux heures, à trois heures de l'après-midi. Il est sept heures, dix heures du soir. || Mme de Sévigné a dit douze heures du soir pour minuit : Nous n'arrivâmes ici qu'après douze heures du soir, SÉV. 430. || Terme de pratique. À l'heure de midi, à midi. À deux heures de relevée, à deux heures de l'après-midi. || L'heure est avancée, se dit quand il s'est fait tard. On leva la séance, vu l'heure avancée. || Heure indue, heure à laquelle tout le monde est ordinairement rentré chez soi. Que viens-tu faire en cette maison à des heures indues? — Heure indue! monsieur voit bien qu'il est aussi près du matin que du soir, BEAUMARCH. *Barbier*, IV, 8. || Heure indue signifie aussi heure peu convenable. || Ironiquement. Vous venez à une belle heure, à belle heure, il est belle heure pour venir, la belle heure pour arriver, se dit à quelqu'un qui s'est fait attendre et arrive trop tard. || Nous faisons commencer la division des heures, ou à midi lorsque le soleil est à notre méridien, ou à minuit que nous regardons comme le commencement du jour et qui s'appelle matin. En Italie, tout le cadran des horloges est divisé en vingt-quatre parties, de sorte que l'aiguille ne fait qu'un seul tour en vingt-quatre heures, et l'on y suppose que le jour commence au coucher du soleil. Les Babyloniens faisaient commencer le jour au lever du soleil. De là la distinction des heures babyloniques, des heures italiques et des heures françaises. || 4° Indication de l'heure donnée par un cadran, par une horloge, par une montre. L'horloge a sonné deux heures. Il est trois heures vingt minutes. Quelle heure est-il? Il est une heure; il est deux heures sonnées. Je vendis ma montre, en me disant avec une joie incroyable : Grâce au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Populairement. Il est venu sur les deux heures. || Avancer l'heure, retarder l'heure, avancer, retarder l'horloge. || Prendre l'heure, régler sa montre sur une horloge qui va bien. || On dit dans le même sens : mettre une montre à l'heure. || Une heure d'horloge, une heure que l'attente ou une raison quelconque fait paraître longue; ainsi dite pour marquer qu'on ne parle pas par exagération en la nommant ainsi. J'y suis resté trois heures d'horloge. || On dit dans le même sens : une heure de temps. Ceux qui amusent une conversation pendant deux heures de temps sans qu'il soit possible de retenir un mot de ce qu'ils ont dit, MONTESQ. *Lett. pers.* 82. || Il compte toutes les heures, il s'ennuie beaucoup. || Pièce de huit heures, se disait autrefois de l'aloyau, parce qu'on le mangeait à déjeuner. || Fig. et familièrement. Chercher midi à quatorze heures, voy. QUATORZE. || Ils vont chercher midi où il n'est qu'onze heures, se disait, par allusion à l'habitude de dîner à midi, des écornifleurs allant de bonne heure retenir à dîner. || 5° Signes d'un cadran qui servent à indiquer les heures. Les heures sur ce cadran sont en chiffres romains. Les heures de ce cadran sont effacées. La petite aiguille est sur telle heure. || Pierre des heures, dit aussi cadran d'Achaz, cadran solaire dont il est fait mention dans la Bible (*Rois*, IV, 20). || 6° Moments de la journée, par rapport à la manière dont on les emploie. Régler, ménager ses heures. Passer agréablement ses heures. Avoir ses heures d'étude, de promenade. Ni les divertissements, ni les fatigues des voyages ne faisaient perdre à Marie-Thérèse ces heures particulières qu'elle destinait à la méditation et à la prière, BOSS. *Mar.-Thér.* || Toutes ses heures sont marquées, chacune de ses occupations a son temps marqué. || Heures de loisir, heures libres, heures perdues, moments inoccupés d'une personne fort occupée d'ordinaire. Je lirai cet ouvrage à mes heures de loisir, à mes heures perdues. Les heures qu'il avait libres furent remplies de bonnes lectures, BOSS. *le Tellier.* || Faire quelque chose à ses heures dérobées, dérober quelques moments à des occupations habituelles et pressantes pour faire quelque chose. || Moment où une chose se fait habituellement. Il est l'heure de se coucher. Aux heures des repas. Les heures d'audience d'un ministre. Avancer l'heure du dîner. || Familièrement. Il ne fait rien qu'à ses heures, il ne se dérange pas de son train de vie ordinaire. Il vivait de régime et mangeait à ses heures, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || 7° Terme de liturgie. Heures canoniales, diverses parties du bréviaire, comme matines, vêpres, etc. qu'on récite aux diverses heures. || Les petites heures, prime, tierce, sexte et none. || Livre d'heures, ou, simplement, heures, livre où ces prières sont contenues. Mme la duchesse de Bourgogne vous est bien obligée de penser à elle, et sera ravie d'avoir vos heures, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 3 oct. 1703. || Populairement. Une paire d'heures, un livre d'heures. || 8° Moment précis fixé pour un rendez-vous, pour une affaire. Donner son heure. Choisir une heure. Nous sommes convenus de cinq heures du soir. L'heure du rendez-vous. Le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, BOSS. *Louis de Bourbon.* Voici notre heure : allons célébrer ce grand jour, RAC. *Athal.* II, 1. || Prendre heure, fixer l'heure d'un rendez-vous. Son ami.... Prend heure avec elle au matin, LA FONT. *Nic.* Et l'on vous mandera quand l'heure sera prise, MOL. *Éc. des f.* IV, 2. || Mon heure, signifie l'heure qu'on m'a fixée. En public, à mon heure, on me donne audience, RAC. *Brit.* I, 1. || Mon heure, signifie d'autres fois l'heure qui me convient. Il s'ensuivit de là que je ne lui faisais plus de visite à mon heure, mais à la sienne, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 9° Un temps, un moment, une époque quelconque. Heure favorable. Heure propice. Elle n'attend plus que l'heure d'accoucher. Les chagrins avancèrent l'heure de sa mort. À cette heure [pendant le bernement] j'avais la tête en bas, VOIT. *Lett.* 9. Voyez ce qu'en ces lieux il venait demander, S'il est heure si tard de faire une visite, CORN. *Suite du Ment.* IV, 1. ....Et ce lieu c'est la cour; Là donc pour quelque temps il fixe son séjour, Se trouvant au coucher, au lever, à ces heures Que l'on sait être les meilleures, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. À quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis..., BOSS. *Louis de Bourbon.* Enfin l'heure est venue Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue, RAC. *Mithr.* III, 1. Il faut les secourir, mais les heures sont chères, ID. *Esth.* I, 3. || Il se dit, dans le langage élevé, d'un moment fixé par Dieu. Grand Dieu! voici ton heure, on t'amène ta proie, RAC. *Athal.* V, 3. || À l'heure où je vous parle, en ce moment même. || Fig. et familièrement. C'est un homme, un ami de toutes les heures, se dit d'une personne qu'on est toujours bien aise de voir, et aussi d'une personne sur la bonne volonté de laquelle on peut toujours compter. On disait d'un courtisan d'Auguste que c'était un homme de toutes heures; cet éloge appartenait légitimement à mon cher ami, il était propre pour les bonnes et pour les mauvaises, COSTAR, *Déf. des œuvres de Voiture.* Cet ami de toutes les heures, BOSS. *Serm. Char. frat.* I. || D'heure en heure, d'heure à autre, d'une heure à l'autre, d'un moment à l'autre. Ce que vous y avez vu d'aimable, d'admirable et de charmant a toujours augmenté d'heure en heure, et on découvre tous les jours en elle de nouveaux trésors de beauté, de générosité et d'esprit, VOIT. *Lett.* 67. L'espérance du pillage multiplie d'heure à autre le nombre des révoltés, PATRU, *Plaidoyer* 7, dans RICHELET. || D'une heure à l'autre n'est pas français, dit VAUGELAS, *Rem.* t. II, p. 842, dans POUGENS. N'en déplaise à Vaugelas, la locution est correcte, et l'usage l'a conservée. || Je vis l'heure que.... Voy. VOIR. || D'heure en heure, toutes les heures. Prendre une potion d'heure en heure. || Fig. L'heure du berger, l'heure propice aux amants; locution tirée de ce que, dans le genre pastoral, berger se prend pour amant. Trouver l'heure du berger, trouver l'occasion favorable pour obtenir d'une belle une faveur particulière. Humeur friponne Chez la pouponne Se glissa lors en tapinois; Son œil me dit en son patois : Berger, berger, ton heure sonne, LA FONT. *Poésies mêlées*, V. || La dernière heure, l'heure dernière, l'heure suprême, l'instant de la mort. Mon Polyeucte touche à son heure dernière, CORN. *Poly.* IV, 5. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours.... la dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir, BOSS. *le Tellier.* Peut-être nous touchons à notre heure dernière, RAC. *Athal.* V, 4. Mais vous!... Ah! croyez-moi; quand votre heure est prochaine, Comme un poids importun déposez votre haine, C. DELAV. *Paria*, V, 2. || 10° Heure, employé absolument et avec un adjectif possessif, signifie le temps, le moment où quelque chose doit arriver à quelqu'un. On voulait la marier depuis longtemps, mais son heure n'était pas venue. Personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue, SACI, *Bible, Év. St Jean*, VII, 30. Ah! seigneur, si votre heure est une fois marquée, RAC. *Phèdre*, I, 1. Son heure n'était pas encore venue, J. C.... MASS. *Avent, Disp.* C'en est fait; je vois bien que mon heure est venue, DESTOUCHES, *Phil. marié*, IV, 6. || Son heure est venue, le moment où il va mourir est arrivé. Ma fille, il faut céder : votre heure est arrivée, RAC. *Iphig.* IV, 4. La mesure est comblée et votre heure est venue, VOLT. *Orphel.* V, 5. || 11° Terme de mythologie. Divinités au nombre de trois, Eunomie, Dicé et Irène, qu'on représentait ordinairement accompagnées de la Justice, et soutenant des clepsydres ou horloges d'eau. Les Heures étaient chargées d'ouvrir et de fermer les portes du ciel. || On met une majuscule à Heure en ce sens. || 12° Bonne heure, moment convenable pour faire quelque chose. Voici la bonne heure pour cueillir les fraises. || Familièrement. Arriver à la bonne heure, arriver à propos. || À la bonne heure, formule de souhait, heureusement, avec un bon succès. ....Puisqu'il plaît au ciel que par vos yeux je meure, Vous direz qu'en mourant je meurs à la bonne heure, RÉGNIER, *Élég.* I. Voilà votre petit frère qui arrive : le cardinal de Retz me fait dire qu'il est arrivé; arrivez donc tous à la bonne heure, SÉV. 185. Que s'il est vrai que Marie ne règle son amour que sur celui du Père éternel, allez, ô fidèles, allez à la bonne heure à cette mère incomparable, BOSS. 2e *serm. Compass de la Ste Vierge*, 2. || Par extension. À la bonne heure, locution qui exprime l'approbation, soit, j'y consens. À la bonne heure, contentez s'il se peut l'honneur et la dignité de la couronne, BALZ. 6e *disc. sur la cour.* S'ils [les philosophes] se sentent

pleins de sentiments pour l'aimer [Dieu] et l'adorer et qu'ils y trouvent leur joie principale, qu'ils s'estiment bons, à la bonne heure, PASC. *Grand. et misère, Syst. des philos.* 13, éd. FAUGÈRE. Si Baal est votre dieu, adorez-le tout seul, à la bonne heure, MASS. *Carême, Inconst.* Quand ces devoirs seront remplis, faites-vous-en, à la bonne heure, de surcroît, ID. *Carême, Vérit. culte.* || Ironiquement. Il me menace, dites-vous; à la bonne heure! cela m'est égal. || À la bonne heure que.... signifie je consens que.... À la bonne heure que notre zèle ne soit pas assez héroïque pour conquérir de nouvelles nations et ajouter de nouvelles terres à son héritage, nous devons du moins cultiver celle que nos prédécesseurs lui ont acquise, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* || Terme de marine. À la bonne heure, réponse qui se fait au porte-voix, d'un bâtiment à un autre, pour annoncer qu'un ordre a été entendu. || De bonne heure, au matin. Venez de bonne heure. Il nous faudra partir de meilleure heure qu'hier. Il est venu de trop bonne heure. || Il est encore de trop bonne heure, le jour est peu avancé. || Il est bonne heure, se dit quelquefois pour il est de bonne heure; correctement, puisque *bonne heure* signifie, par métaphore, matin. Ah! pour cela toujours il est assez bonne heure, MOL. *le Dép.* IV, 1. || Par extension. De bonne heure, tôt, par opposition à tard. Ces graines n'ont pas été semées d'assez bonne heure. Vous pouvez cependant faire munir ces places, Disposer de bonne heure un secours de Romains, CORN. *Nicom.* II, 3. Je ne manquerai pas d'arriver de bonne heure, BOSS. *Lett. Corn.* 147. Il les conjurait [ses enfants].... de l'avertir de bonne heure, quand ils verraient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affaiblir, ID. *le Tellier.* || À une époque peu avancée. Vous êtes née avec tant de qualités pour commander, il vous importe extrêmement de vous accoutumer de bonne heure de haïr l'injustice, VOIT. *Lett.* 9. La jeunesse apprenait de bonne heure la science..., BOSS. *Hist.* III, 5. Ô bienheureux mille fois L'enfant que le seigneur aime, Qui de bonne heure entend sa voix! RAC. *Athal.* II, 9. || On entend souvent dire : Il est venu trop de bonne heure. C'est une faute contre le bon usage; il faut dire : de trop bonne heure. || À bonne heure, tôt. Mangez un morceau et couchez-vous à bonne heure, HAMILT. *Gramm.* 3. || Cette locution est condamnée par les grammairiens. Pourtant elle est correcte; elle a été employée par de bons auteurs; mais il est vrai d'ajouter que l'usage l'abandonne. || À bonne heure, s'est dit aussi pour heureusement. Qu'à bonne heure défait d'un masque et d'une épée, J'ai leur crédulité sous vos habits trompée! CORN. *Clit.* II, 3. || 13° Mauvaise heure, heure défavorable. C'est la mauvaise heure pour lui parler. Ceux qui eurent besoin de son secours trouvèrent-ils jamais entre eux et lui des barrières impénétrables? fallut-il essuyer à sa porte de mauvaises heures pour attendre un de ses moments commodes? FLÉCH. *Lamoignon.* || Des heures inégales, des heures où se manifeste de l'inégalité d'humeur. Point de refus pour moi, point d'heures inégales, CORN. *Place roy.* I, 4. || À la male heure, formule d'imprécation. Va-t'en à la male heure..., MALH. IV, 14. Et bien à la male heure est-il venu d'Espagne Ce courrier, que la foudre ou la grêle accompagne! MOL. *l'Ét.* II, 13. || 14° À l'heure que, *loc. adv.* au moment où. À l'heure que je parle, un jeune Égyptien..., MOL. *l'Ét.* IV, 9. || À l'heure qu'il est, dans le moment actuel. À l'heure qu'il est, on délibère sur le sort de la France, de l'Espagne, sur le sort de toute l'Europe, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, t. II, p. 151, dans POUGENS. Il m'est dû plus de vingt-cinq mille francs, à l'heure qu'il est, DANCOURT, *La désolation des joueuses*, sc. 9. À l'heure qu'il est, qu'y a-t-il qui puisse vous excuser? MASS. *Carême, Prod.* || À l'heure qu'il est, signifie aussi dans le temps où nous sommes. Cela n'est plus de mode à l'heure qu'il est. || À l'heure qu'il est que, aujourd'hui que. À l'heure qu'il est que les bienséances exigent de vous des mœurs plus sérieuses..., MASS. *Carême, Samar.* || 15° À cette heure, maintenant. Vois-tu comme tu as fait la même chose dont tu te moquais à cette heure? VAUGEL. *Q. C.* 459. Si je vous écris à cette heure, ce n'est pas tant par crainte que par une véritable affection et une inclination naturelle que j'ai à vous obéir, VOIT. *Lett.* 67. Je comprends cela à cette heure, MOL. *le Bourg.* I, 2. Je puis même, en secret, lui parler à cette heure, VOLT. *Sémir.* I, 1. || D'à cette heure, du temps présent. Un même soin n'a garde d'animer les nymphes d'à cette heure, BENSERADE, dans RICHELET. || À cette heure que...., aujourd'hui que.... À cette heure qu'elle est dame du palais, SÉV. 181. || À cette heure-là que, en ce moment où. Elle [une belle princesse] arriva en un bois où il y avait plus de cent ans que le jour n'était entré qu'à cette heure-là qu'il y entra avec elle, VOIT. *Lett.* 10. || 16° Dans cette heure, tout de suite. Je vous ferai toucher argent dans cette heure, PASC. *Prov.* VIII. (Locution peu usitée présentement.) || 17° Dès cette heure, aussitôt. Tu me retiens en vain, et dès cette même heure Il faut que je la voie ou du moins que je meure, RAC. *Baj.* V, 8. || On dit dans le même sens : Dès à cette heure, aussitôt. Qu'il ne se présente plus devant moi, je le chasse dès à cette heure, LA BRUY. XI. || 18° Tout à cette heure, aussitôt, présentement. Allez-vous-en donc, monsieur, tout à cette heure, RETZ, IV, 246. Ne m'avez-vous pas dit tout à cette heure, que vous voulez de l'ordre dans la méthode pour instruire? FÉN. t. XXI, p. 86. || 19° À toute heure, à chaque instant, continuellement. [Dans la chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet] je serai servi et traité magnifiquement huit jours durant par deux demoiselles qui ont été cause de ce malheur [mon bernement]; à un des coins de la chambre on fera à toute heure des confitures, VOIT. *Lett.* 9. Le froid et les neiges des montagnes d'Alsace les transissent [vos amis de Paris], et les font trembler tous les jours dans les plus grandes assemblées, et la crainte des embûches des Cravates leur donne l'alarme à toute heure dans Paris, ID. *Lett.* 67. Le reste dont le nombre augmentait à toute heure..., CORN. *Cid*, IV, 3. Il arrive à toute heure, dans les discours familiers et dans les discours de science, des occasions.... PASC. *Esprit géom.* sect. 1. J'aime à vous entretenir à toute heure, SÉV. 24. Que vous me permettiez de vous voir à toute heure, RAC. *Brit.* IV, 2. Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple? ID. *Athalie*, II, 7. || 20° Tout à l'heure, *loc. adv.* Dans un moment, il n'y a qu'un moment. Je suis à vous tout à l'heure. Que disiez-vous tout à l'heure? Léontine : Depuis quand? — Exupère : Tout à l'heure, CORN. *Héracl.* II, 5. || Aussitôt, tout de suite, sur-le-champ (emploi qui vieillit). Il se resserra tout à l'heure Au plus bas lieu de sa demeure, MALH. II, 3. Il [l'Hymen] représente ce portrait [de la reine] aux yeux de la Discorde et de l'Envie, qui trébuchent aussitôt aux enfers, et ensuite il le présente aux chaînes qui tiennent la Paix prisonnière, lesquelles tombent et se brisent tout à l'heure, CORN. *Toison d'or*, *Prol.* sc. 4. Je ne dis pas que tout à l'heure Une condition meilleure Change en des noces ces transports, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Eh! madame, reprit son époux tout à l'heure, Si votre esprit est si hargneux..., ID. *ib.* VII, 2. Je dis que je veux avoir de l'argent tout à l'heure, MOL. *Préc.* 8. Je vous ai commandé de partir tout à l'heure, RAC. *Mithr.* III, 1. J'approuve ce conseil, s'écria le licencié; c'est le ciel, Gonzalez, qui vient de te l'inspirer, et je le veux suivre tout à l'heure, LESAGE, *Est. de Gonz.* I, 6. || 21° Sur l'heure, à l'instant même. Rodrigue, as-tu du cœur? — Tout autre que mon père L'éprouverait sur l'heure, CORN. *Cid*, I, 8. Toutes les dignités que tu m'as demandées Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées, ID. *Cinna*, V, 1. Un corbeau, témoin de l'affaire.... En voulut sur l'heure autant faire, LA FONT. *Fabl.* II, 16. Juges injustes, ne faites pas des lois sur l'heure, PASC. dans COUSIN. ....Vous vous déclarez ses mortels ennemis, Si cet enfant sur l'heure en mes mains n'est remis, RAC. *Athal.* III, 4. Et les vers qui le [Hérode] dévorent sur l'heure, nous laissent comprendre quel fut l'excès de son impie vanité, puisqu'elle mérite d'être punie d'un si affreux supplice, MASS. *Carême, Prospér. temp.* || Autrefois on disait aussi : tout sur l'heure. || 22° Familièrement. Pour l'heure, *loc. adv.* Pour le moment. Je trouve que pour l'heure il n'est pas à propos De conter comme quoi je perdis le repos, MAIR. *Soliman*, I, 2. || 23° À l'heure, présentement, sans tarder. À l'heure même encor nous avons eu querelle Sur l'hymen d'Hippolyte où je le vois rebelle, MOL. *L'Ét.* I, 9. Et je souhaite fort, pour ne rien reculer, Qu'à l'heure de ma part tu l'ailles appeler, ID. *Fâch.* I, 10. || À l'heure que, au moment où. À l'heure que chacun est rentré chez soi. || 24° De grande heure, tôt. Cette petite cour arriva de très-grande heure, le 18 février, ST-SIM. 481, 227. || Cette locution n'est plus usitée. || Proverbes. En hiver, les jours n'ont point d'heures, c'est-à-dire ils sont si courts, qu'on n'a pas le temps de faire ses affaires. || C'est peu de se lever matin, mais c'est tout de partir à l'heure. || Il est comme la mule du pape, qui ne boit et mange qu'à ses heures. || À la bonne heure nous a pris la pluie, c'est-à-dire nous avons eu le temps de nous mettre à couvert; et fig. de nous garantir de maux qui nous menaçaient. || Il sait mieux ses heures que ses matines, il est habile à saisir les moments favorables.

— HIST. XI° s. [Des péchés] Que je ai fait dès l'ure que nés [je] fu, *Ch. de Rol.* CLXXII. || XII° s. D'ores en altres [il] va sa coulpe battant, *Bonc.* p. 92. Ore est bien raison et heure Que [je] m'i doie retourner, *Couci*, IV. Et dites lui [que] de male hore [je] fui nez, *ib.* XIV. Quatorze rois i ot à ore de souper, *Sax.* XIII. Ainz erra une lieue qu'il volsist arester; Hors veie se turna pur ses hures chanter, *Th. le mart.* 117. || XIII° s. Et l'en demain de haute heure vinrent à une bonne ville que l'en apele Afilie, VILLEH. XCIX. L'eure soit beneoite que je onque vous vi, *Berte*, LIX. Il n'est si grans max [mal] qui n'aït [n'aide], Ne bien qui ne nuise par eures, *Ren.* 10261. Adés me plot à demorer À la fontaine, et remirer Les deux cristaus qui me monstroient Mil choses qui ilec estoient; Mès de fort hore m'i miré; Las! tant en ai puis souspiré, *la Rose*, 1615. Envie ne fine nule hore D'aucun blasme as gent metre sore, *ib.* 267. Et en tele maniere se combatirent bien l'ore d'une liue d'un home à pié, tant qu'il plot au roi que pes fu fete, BEAUM. LXI. || XIV° s. Car tout quanque barat [fraude] aüne [amasse] En vingt ans, anientist fortune En une seule heure de jour, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 28. Le lundi, à heure de remontée [après midi], DU CANGE, *hora*. Environ heure de entre riote [goûter] et cœuvrefeu, ID. *ib.* Telz desconfit au soir son adverse partie Qu'au jour d'ui perdera les membres et la vie; Une heure est de gaignier, et l'autre ne l'est mie, *Guescl.* 4457. || XV° s. Il est heure de taire, et si est heure de parler, FROISS. II, II, 52. Une heure perdoient les uns, autre heure perdoient les autres [tantost les uns, tantôt les autres], ID. I, I, 313. L'endemain ils s'en vinrent loger de grand heure de lez une grand court d'abbaye, ID. I, I, 44. Le chevalier repondit : à la bonne heure; il s'ordonna tantost et fu prest, ID. III, IV, 11. Et ceulx qui ont tout le temps labouré [travaillé] Et qui ont sens et diligence bonne, Sont soufraiteux et de dure heure né, Car ils ne sont remeris [récompensés] de personne, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 28. Et si le roy eust envoyé d'heure [à temps], il eust pris le chasteau, COMM. VIII, 1. Toutesfois ils arriverent encores à heure, ID. VIII, 6. Que je ne nommeray pas pour ceste heure pour briefveté, ID. I, 2. À l'eure qu'il [Louis XI] vint à la couronne, ID. I, 3. L'an mil quatre cens septante print vouloir au roy de se revencher du duc de Bourgongne et luy sembla qu'il estoit heure, ID. III, 1. Dès l'heure commença le roy à praticquer les gouvernemens de Gand, ID. VI, 7. Sire, dist Lyonnel, tant y ay conquesté, que jamais ne sera heure que je n'en soye plus preux et plus hardy, *Perceforest*, t. II, f° 98. Elle me meine jusques à la riviere, et puis je ne garde l'heure que je suis outre [et puis tout aussitôt je suis outre], *ib.* t. I, f° 34. Heure de l'ansery [heure du soir], DU CANGE, *hora*. Icellui de Salheras, le samedi après ensuivant heure tarde [le soir], ala de vie à trespassement, ID. *ib.* || XVI° s. Il lui dit : ils sont trois heures après minuit passées, MARG. *Nouv.* LIII. Il amusa toutes ses heures dernieres..., MONT. I, 17. Sur l'heure de sa fin, ID. 1, 18. Assigner l'heure et le lieu, ID. I, 24. Tout sur l'heure, ID. I, 59. Comme nous comptons à cette heure, ID. I, 73. Nul ne meurt avant son heure, ID. I, 88. Il estoit à cette heure là vieil et point marié, ID. I, 92. Les battailles ne sont asture [à cette heure] que routes, ID. I, 361. Nous osons à cett' heure et parler et escrire, ID. II, 42. À cette heure le chagrin predomine en moy, à cette heure l'alaigresse, ID. II, 324. Le roy, l'ayant ouy parler, ne luy respondit rien à l'heure, combien qu'il eust en grande admiration son bon sens et sa hardiesse, AMYOT, *Thém.* 51. Cleandrides, s'en estant fouy de bonne heure, fut par contumace condamné à mourir, ID. *Péric.* 43. Vous voyez comme en un moment d'heure nous avons abattu et mis sous noz piedz la maison d'Alexandre le Grand, ID. *P. Æm.* 45. Et à l'heure mesme le roy des Gaulois l'ayant apperceu.... ID. *Marcell.* 8. Ilz l'eurent traversée en peu d'heure, pour la diligence et l'effort que feirent les vogueurs de ramer, ID. *Lysand.* 20. Un horloge à cognoistre les heures au soleil, ID. *Dion*, 38. Si je m'en fusse apperçu d'heure [à temps], j'y eusse pourveu plus tost, DESPER. *Contes*, VI. Par espreuve je sens que les amoureux traits Blessent plus fort de loin qu'à l'heure qu'ils sont près, RONS. 269. Fais bien sans demeure; En peu de temps passe l'heure, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 101. Heure de nuit, heure

de jour sont toutes bonnes en amour, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 101. Comme les heures de nostre curé, cela va sans dire, OUDIN, *Cur. fr. add.*

— ÉTYM. Provenç. *hora, ora;* espagn. *hora;* ital. *ora;* du lat. *hora;* grec, ὥρα; comparez le germanique : goth. *jêr;* allem. *Jahr*, année; et le celtique : gaël. *uair;* bas-bret. *eur, ur;* kimry, *awr;* zend, *yârê*, année, *yâirya*, annuel; comparez aussi le sanscrit *yâtu*, temps, cours, marche, de *yâ*, aller. Bèze, au XVIe siècle, recommande de ne pas prononcer *hure;* c'est cette prononciation qui fait qu'on trouve dans Montaigne *asture* pour *à cette heure.*

† **HEURETTE** (eu-rè-t'), *s. f.* Division de l'heure en usage en Flandre, qui est la demie. Je vous dirai que depuis le Quenty, à force d'entendre des horloges qui sonnent l'heure, l'heurette, le quart d'heure, le demi-quart avec leurs carillons divers; depuis le Quenty, dis-je, à force d'entendre toutes ces horloges, je n'ai jamais pu comprendre quelle heure il était, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 44, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *heure.*

HEUREUSEMENT (eu-reû-ze-man), *adv.* || 1° D'une manière heureuse. Vivre heureusement. Vous verrez votre crainte heureusement déçue, CORN. *Cid*, I, 1. Ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais, BOSS. *Louis de Bourbon.* Plût au ciel que sa main heureusement cruelle Eût fait sur moi l'essai de sa fureur nouvelle! RAC. *Brit.* V, 7. Mais un de leurs sujets heureusement coupable M'a fait abandonner les foyers paternels, M. J. CHÉN. *Œdipe-roi*, III, 4. || Être né heureusement, ou, heureusement né, être né avec de bonnes dispositions morales ou intellectuelles. Plus vous étiez nés heureusement, plus vous êtes coupables d'avoir rompu la digue que la nature elle-même semblait avoir opposée à votre faiblesse, MASS. *Panég. Ste Agnès.* || Avec succès. Félix Sylla, l'heureux Sylla, un Alexandre VI, un duc de Borgia, ont heureusement pillé, trahi, empoisonné, ravagé, égorgé; mais, s'ils se sont crus des scélérats, il y a grande apparence qu'ils étaient très-malheureux, VOLT. *Dict. phil. Heureux.* || 2° Par bonheur; en ce sens il se met souvent en tête de la phrase. Son épée en vos mains heureusement laissée, RAC. *Phèd.* III, 3. On a voulu priver le public de ce dictionnaire utile [l'Encyclopédie]; heureusement on n'y a pas réussi, VOLT. *Dict. phil. Heureux.* Heureusement il y a toujours d'honnêtes gens parmi les monstres, et des gens de goût parmi les sots, ID. *Lett. Thiriot*, 19 déc. 1756. || Dans ce sens, il est quelquefois suivi de *que*, en sous-entendant quelque verbe d'un sens très-général, comme *il arrive, il est arrivé.* Heureusement pour lui que son père ne l'aperçut pas. || 3° Avantageusement. La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre et les plus heureusement situés, VOLT. *Louis XIV*, 23. || 4° Terme de littérature et d'arts. D'une manière habile, originale. Cela est heureusement conçu, exprimé. Versifier heureusement. Rien n'est plus difficile que de terminer heureusement une scène de politique, VOLT. *Comment. Corn. Sert.* I, 3.

— HIST. XVIe s. Messeigneurs d'Orleans et d'Angoulesme, voz très heureusement nez enfans, que Dieu benie, AMYOT, *Épît.* Tant de hault faicts qu'il avoit heureusement achevez, ID. *Cam.* 63. Amyot a developpé si heureusement Plutarque, MONT. II, 41. Moyens qu'il n'appartient qu'à la fortune de Cesar de heureusement conduire, ID. III, 162.

— ÉTYM. *Heureuse*, et le suffixe *ment.*

† **HEUREUSETÉ** (eu-reû-ze-té), *s. f.* État, qualité de ce qui est heureux. L'abbé de Vauxelles s'est moqué, dans le Mercure, des heureusetés que le néologue Mercier voulait introduire dans la langue et des pensées fécondatrices de sa longue préface, *Cité dans le Diction.* de BESCHERELLE.

— HIST. XVIe s. Heureuseté, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Heureux.*

HEUREUX, EUSE (eu-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui promet de l'heur, de la bonne chance, de la bonne fortune. Un heureux pronostic. Il [le prince Édouard de Bavière] connut bientôt les erreurs.... heureux présages pour la maison palatine! sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise sa sœur, BOSS. *Anne de Gonz.* Il fallait consulter les entrailles des victimes pour voir si Trophonius trouvait bon que l'on descendît dans son antre; mais, quand elles auraient été toutes les plus heureuses du monde, ce n'était encore rien, FONTEN. *Oracles*, I, 15. || 2° Qui procure de l'heur, de la bonne chance, de la bonne fortune. Heureux hasard. Chance heureuse. Occasion heureuse. Il est heureux que vous l'ayez évité. C'est heureux, c'est fort heureux pour vous. Et vous avez montré par une heureuse audace Que le fils seul d'Achille a pu remplir sa place, RAC. *Andr.* I, 2. L'heureux empressement qui vous porte à me voir, ID. *ib.* II, 2. Mais un heureux destin le conduit en ces lieux, ID. *ib.* II, 3. Avez-vous dans le sein la cicatrice heureuse...? VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Ironiquement. C'est bien heureux, se dit familièrement et ironiquement pour exprimer la satisfaction qu'on éprouve d'une chose qui n'aurait pas dû tarder, être refusée, etc. Je vous crois.—Vous me croyez? c'est bien heureux. || Heureux à, qui procure une bonne chance à. Le Japon ne fut pas plus heureux à cet homme Que le Mogol l'avait été, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. || Figurément. Être né sous une heureuse étoile, réussir dans toutes ses entreprises. || Faire une heureuse rencontre, une rencontre heureuse, trouver par hasard ce que l'on cherchait et que l'on n'espérait pas trouver sitôt. || C'est une rencontre heureuse, se dit d'un bon mot, d'un trait d'esprit, d'une pensée ingénieuse. || Choix heureux, conseil heureux, choix, conseil suivi d'un bon succès. || Ce joueur a la main heureuse, il gagne souvent, et en un autre sens, à certains jeux de cartes, il est avantageux d'être sous sa coupe, de lui donner à couper. || Figurément. Avoir la main heureuse, réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. || 3° Qui a de l'heur, de la bonne chance, de la bonne fortune, en parlant des personnes. Il est né heureux. Être heureux au jeu. Être heureux en affaires. Vous êtes une heureuse mère. Que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux! BOSS. *Reine d'Anglet.* Ainsi notre reine heureuse par sa naissance qui lui rendait la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire, ID. *Marie-Thér.* Le cardinal Mazarin, plus heureux de l'avoir trouvé [le Tellier] qu'il ne le crut alors, ID. *ib.* Heureux si, averti par ces cheveux blancs, du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau..., ID. *Louis de Bourbon.* Roi, père, époux heureux, fils du puissant Atrée, RAC. *Iph.* I, 1. Heureux dans mes malheurs d'en avoir pu sans crime Conter toute l'histoire à ceux qui les ont faits, ID. *Bérén.* I, 4. Quand on dit un heureux scélérat, on n'entend par ce mot que ses succès, VOLT. *Dict. phil. Heureux.* Puis, comme les hommes longtemps heureux, ce qu'il [Napoléon] désire, il l'espère, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 9. || Plus heureux que sage, plus heureux qu'un honnête homme, se dit pour expliquer une bonne chance peu méritée. Vous êtes plus heureux que sage; tenez, voilà une fortune que je vous ai ménagée, DANCOURT, *Impromptu de garn.* sc. 15. Allez, fripon, allez, vous êtes plus heureux qu'un honnête homme, LESAGE, *Est. Gonz.* ch. 36. || Heureux en amour, se dit de celui qui réussit auprès des femmes. || Je ne fus pas plus heureux, je ne réussis pas mieux. Je le priai de me dire s'ils [les molinistes] ne condamneraient pas au moins cette autre opinion des jansénistes.... mais je ne fus pas plus heureux en cette seconde question..., PASC. *Prov.* I. || Favorisé de la fortune, du sort, en parlant des choses. Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XI, 27. On peut compter parmi les plus grands philosophes Hippocrate, le père de la médecine, qui éclata au milieu des autres dans ces heureux temps de la Grèce, BOSS. *Hist.* I, 8. Je voudrais des chrétiens voir l'heureuse contrée, VOLT. *Zaïre*, V, 3. || 4° Par extension de l'idée de bonne chance qui est dans heur, qui jouit du bonheur, qui possède ce qui le contente. Je mourrai tout ensemble heureux et malheureux, CORN. *Cinna*, I, 4. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Amants, heureux amants, voulez-vous voyager? Que ce soit aux rives prochaines, ID. *Fabl.* IX, 2. Un homme.... heureux dans sa personne et dans sa famille, BOSS. *le Tellier.* L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de faible, ID. *ib.* Ces veuves jeunes et riantes que le monde trouve si heureuses, ID. *Anne de Gonz.* Heureuse qu'elle était de connaître et d'aimer celui qui se connaît et s'aime éternellement, l'âme raisonnable a voulu..., ID. *La Vallière.* Combien, en un moment, heureux et misérable! RAC. *Mithr.* II, 6. Heureux qui, satisfait de son humble fortune, Libre du joug superbe où je suis attaché, Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché! ID. *Iph.* I, 1. Heureux le peuple qui est conduit par un sage roi! FÉN. *Tél.* XI. L'homme qui dit qu'il n'est pas heureux, pourrait du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches, LA BRUY. XI. Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères, ID. *ib.* Je veux que tous les cœurs soient heureux de ma joie, VOLT. *Zaïre*, III, 1. Prétendre être toujours heureux est la pierre philosophale de l'âme; c'est beaucoup pour nous de n'être pas longtemps dans un état triste, ID. *Dict. phil. Heureux.* Il suit de cette observation importante, que le moyen d'être heureux c'est de se conformer à l'ordre ou aux rapports qui sont entre les choses, BONNET, *Causes prem.* 8e part. concl. Je me levais avec le soleil et j'étais heureux; je me promenais et j'étais heureux; je voyais maman, et j'étais heureux; je la quittais et j'étais heureux, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Nous sommes trop heureux, me disait ma femme, il nous arrivera quelque malheur, MARMONTEL, *Mém.* XI. || Être heureux comme un roi, être très-heureux, nager dans l'abondance. Être heureux comme un roi, dit le peuple hébété, VOLT. 1er *disc.* || Être heureux, se dit d'un homme marié, d'une femme mariée qui jouissent du bonheur dans leur ménage. Le marquis : Et que ses qualités, ses charmes et son âge Méritaient un sort plus heureux.— La comtesse : Plus heureux! quel est ce langage? mais je suis très-heureuse, IMBERT, *Jaloux sans amour*, III, 9. || Amant heureux, amant qui est écouté, favorisé. || Être heureux, obtenir les dernières faveurs d'une femme. Il se servit des droits que son état de crocheteur lui donnait à la brutalité; il fut brutal et heureux, VOLT. *Crocheteur borgne.* || 5° Il se dit quelquefois simplement pour satisfait. Hippolyte est heureux qu'aux dépens de vos jours Vous-même en expirant appuyiez ses discours, RAC. *Phèdre*, III, 3. Content et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au roi sa reconnaissance, BOSS. *Louis de Bourbon.* Elle n'était heureuse ni pour avoir placé auprès d'elle sa chère fille, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand, ID. *Ann. de Gonz.* || Par formule de politesse. Je serai heureux de vous recevoir chez moi. || 6° Dans quoi on jouit du bonheur. L'âge heureux de l'enfance. Une condition heureuse. Une heureuse vieillesse. Le plus heureux jour de la vie, BOSS. *le Tellier.* Ô moment heureux où nous sortirons des ombres et des énigmes pour voir la vérité manifeste! ID. *ib.* Je fus intimement lié avec lui [Joseph Saurin] dans le temps de sa vie heureuse, c'est-à-dire ignorée, retirée, occupée, frugale, austère, VOLT. *Mél. litt. Réfut. d'un écrit anonyme.* || Faire une heureuse fin, mourir dans les sentiments d'un bon chrétien. || Qui procure du bonheur, du plaisir. Heureuse destinée. Heureux séjour. Règne heureux. Quand on y lit [dans l'Évangile] cet heureux retour du prodigue retrouvé, BOSS. *Mar.-Thér.* Dans un temps plus heureux ma juste impatience Vous ferait repentir de votre défiance, RAC. *Brit.* III, 7. C'est moi.... Qui me suis appliquée à chercher les moyens De lui faciliter tant d'heureux entretiens, ID. *Bajaz.* IV, 4. Je rends grâces au ciel que votre indifférence De mes heureux soupirs m'apprenne l'innocence, ID. *Andr.* IV, 5. Je reviendrai bientôt par un heureux baptême, T'arracher aux enfers et te rendre à toi-même, VOLT. *Zaïre*, III, 4. [Ils] Vont d'un esprit moins fier et d'un cœur plus facile Sous votre joug heureux baisser un front docile, ID. *ib.* I, 1. À t'en payer le prix ma fortune épuisée.... m'ôte l'espoir heureux De faire ici pour moi ce que je fais pour eux, ID. *ib.* I, 4. || 7° Qui est couronné de succès. Heureuse tentative. Nos soins sont souvent heureux sur des âmes criminelles, MASS. *Carême, Sur la rechute.* || Qui se fait, qui a lieu sans accident. Une heureuse navigation. Heureux retour. Des couches heureuses. || 8° Il se dit de quelque accident qui n'a pas de suites fâcheuses, ou même qui en a d'heureuses Une chute heureuse. Oui sans doute; et jamais plus juste empressement Ni plus heureuse erreur ne surprit un amant, ROTR. *Bélis.* III, 1. Oui, je bénis, seigneur, l'heureuse cruauté, RAC. *Andr.* II, 5. || Il se dit quelquefois en ce sens des personnes. Un heureux coupable. Il [le roi] se plaint qu'à ses vœux un autre amour s'oppose; Quel heureux criminel en peut être la cause? RAC. *Mithr.* II, 6. || 9° Il se dit des qualités favorables des lieux, des climats. Sous un ciel plus heureux et plus digne de vous, ID. *ib.* I, 3. La situation de Tyr est heureuse pour le commerce, FÉN. *Tél.* III. La Nouvelle-Hollande est une terre peut-être plus étendue que toute notre Europe, et située sous un ciel encore plus heureux, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 373. || 10° Il se dit des bonnes qualités tant physiques que morales. Il a la mémoire heureuse. Un génie heureux. Comme son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuel, BOSS. *Reine d'Anglet.* Toutes deux [Anne d'Autriche

et Marie-Thérèse] d'une si heureuse constitution, qu'elles semblaient nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, BOSS. *Mar.-Thér.* Il y a des tempéraments heureux qui se consolent de tout, HAMILT. *Gramm.* 7. J'aurai dénaturé cet heureux naturel, DUCIS, *Lear*, II, 4. || D'heureuse mémoire, se dit des princes morts depuis peu et dont la mémoire est en vénération. || 11° Fig. Il se dit de ce que l'on compare, dans les choses d'esprit et d'art, au succès de l'heur, de la bonne chance. Repartie heureuse. Heureuse expression. Vers heureux. Rime heureuse. Un tour heureux. Il est un heureux choix de mots harmonieux ; Fuyez des mauvais sons le concours odieux, BOIL. *Art. p.* I. Devise d'autant plus heureuse qu'elle est véritable, MÉNAGE, *Menagiana*, p. 446. Ces mots heureux que l'approbation transmet à la postérité, HAMILT. *Gramm.* 1. || Il se dit des personnes dans un sens analogue. J'ai été assez heureux à les inventer [des machines], et à leur donner place dans la tissure de ce poëme, CORN. *Andromède*, *Argument.* Prompt à concevoir les matières les plus élevées, heureux à les exprimer quand il les avait une fois conçues, FLÉCH. *Lamoignon.* Grand orateur, surtout vif et heureux à la réplique, ANQUET. *Ligue*, I, p. 115. || 12° Fig. Qui prévient favorablement. Non je ne croirai pas que mon fils inflexible, Sous des dehors heureux cache un cœur insensible, DUCIS, *Abufar*, II, 7. Ceux dont les physionomies sont du nombre de celles qu'on appelle heureuses parce qu'elles annoncent en caractères ineffables la bienfaisance, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. V, *Harm. anim.* || 13° Substantivement. Celui qui est dans le bonheur. Il se voit de ces idoles [indignes favoris] en pays même de chrétienté ; il y a toujours eu d'indignes heureux, BALZ. *De la cour*, 2ᵉ *disc.* L'homme aime la malignité, mais ce n'est pas contre les malheureux, mais contre les heureux superbes, PASC. *Pens.* I, 9. Voyez un heureux.... lisez.... au travers d'un calme étudié et d'une feinte modestie combien il est content et pénétré de soi-même, LA BRUY. VIII. Le plaisir qu'on doit sentir à faire des heureux, MASS. *Carême, Aum.* Je prévois que ce jour fera bien des heureux, M. J. CHÉN. *Fénelon*, IV, 4. || Les heureux du monde, les heureux de la terre, et, dans le langage de la chaire, les heureux du siècle, ceux qui sont dans la richesse, dans la puissance. Ils ont été les seuls heureux de la terre, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* Aussi, mes frères, il n'est presque que les grands et les heureux du monde qui se plaignent de l'excès de leurs malheurs et de leurs peines, ID. *Avent, Afflictions.* || Les heureux du jour, les hommes en place, en crédit, en faveur. || Familièrement et par exagération. Faire un heureux, faire des heureux, procurer un avantage, grand ou petit. J'ai acquis vos billets à moins de vingt pour cent, et j'ai fait des heureux, encore, PICARD, *Duhautcours*, V, 12. || Particulièrement. Faire un heureux, se dit d'une femme qui satisfait les vœux d'un amant. Quand d'un cœur amoureux Vous prisiez la conquête, Vous faisiez dix heureux, Et n'étiez pas coquette, BÉRANG. *Lisette.* || Proverbes. A l'heureux l'heureux, la fortune vient ordinairement à celui qui est heureux. || Il n'est heureux que celui qui croit l'être. On n'est heureux qu'autant qu'on le croit être, TH. CORN. *Ariane*, I, 2. Quand je songe, je suis le plus heureux des hommes, Et, dès que nous croyons être heureux, nous le sommes, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, III, 7.

— REM. Heureux en : heureux en affaires. Heureux dans : heureux dans ses entreprises. Heureux de : heureux du bonheur d'autrui. Heureux de, avec un infinitif : heureux de vivre. Heureux à : esprit heureux à exprimer ce qu'il conçoit. Heureux que.... avec le verbe au subjonctif : je suis heureux que vous acceptiez mon offrande.

— HIST. XIVᵉ s. Qui che biau bacheler aroit en sa baillie, Eüreuse seroit, car de chevalerie Est li plus souverains de ceste mortel vie, *Baud. de Seb.* VIII, 867 Le plus preu de son corps que nulz porroit trover, Et eureux de ce dont se veut entremeler, *Guescl.* 18318. || XVᵉ s. Qui en amours veut estre heureux, Faut tenir train de seigneurie, VILL. *Nouv. ball.* || XVIᵉ s. Heureuse la mort qui...! MONT. I, 90. R'amenant presque tous les siens blessez, plusieurs de coups d'espée, lui avec six harquebusades heureuses desquelles l'une le blessa derriere l'oreille, D'AUB. *Hist.* II, 258.

— ÉTYM. *Heur ;* bourguign. *heurou ;* picard, *hureux ;* Berry, *hureux ;* wallon, *ureu.* Selon Bèze, au XVIᵉ siècle : « Tout ce qui prononce bien en France prononce hureux. » Et, au XVIIᵉ siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 203, dit qu'on prononce également *heureux* ou *hureux.* L'ancienne langue disait plutôt *beneüré.*

† **HEURISTIQUE** (eu-ri-sti-k') ou **HÉVRISTIQUE** (é-vri-sti-k'), *s. f.* || 1° Terme didactique. L'art d'inventer, de faire des découvertes. || 2° *Adj.* La méthode heuristique.

— ÉTYM. Εὑριστικὴ τέχνη, l'art de trouver, de εὑρεῖν, trouver. *Heuristique* ou *hévristique*, parce que l'υ grec se rend d'ordinaire par *v* et quelquefois par *u.*

HEURT (heur. Chifflet, *Gramm.* p. 217, dit que le *t* se prononce ; aujourd'hui il ne se prononce plus), *s. m.* || 1° Coup donné en heurtant contre quelque chose. La porte.... Et, s'ouvrant à mon heurt, je tombai sur le ventre, RÉGNIER, *Sat.* X. Un heurt survient ; adieu le char, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. L'un [rat] se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras ; Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas, L'autre le traîna par la queue, ID. *ib.* X, 1. || Fig. Le heurt que le *Génie du christianisme* donna aux esprits fit sortir le XIXᵉ siècle de l'ornière, et le jeta pour jamais hors de sa voie, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ. || 2° La marque que le coup a laissée. Ce cheval a un heurt au pied de devant. || 3° Terme de maçonnerie. L'endroit le plus élevé d'une rue ou d'un pont de pierre, d'où l'on commence à donner de la pente des deux côtés, pour l'écoulement des eaux ; sens qui se rattache au sens d'éminence qu'a eu *heurt* dans l'ancienne langue. ....Qu'il sera fait un heurt dans la rue de l'Université entre celle de Poitiers et celle de Bellechasse, vis-à-vis la maison du Sʳ Jouvenet, de la hauteur convenable pour écouler les eaux d'un côté dans la rue de Poitiers, et de l'autre dans celle de Bellechasse, par où elles se déchargeront dans la rivière, *Arrêt du conseil d'État*, 17 mai 1701. || En quelques villes, on nomme heurts publics les endroits désignés par l'administration municipale pour aller y décharger les tombereaux de décombres, de gravats, etc.

— HIST. XIVᵉ s. L'exposant bouta ou heurta le dit Jehan une fois ou deux de l'espaule.... et combien que le dit hurt ou bouteure..., DU CANGE, *hurtare.* Un premier hurt [coup de cloche] de prime, ID. *ib.* Comme renommée puist estre acomparée à la fleur que nous appellons lis, lequel est blanc, tendre et souef flairant, mais de moult petit hurt froissé et tachié, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 4. Ainsi voyla desja une des hurtes de l'adversité, et ung grant homme mué qui avoit envoyé une si grande et solennelle ambassade, n'y avoit que trois sepmaines, COMM. V, 2. || XVIᵉ s. Ainsi la royne a sceu les grans effectz, Heurz et combatz qui au camp furent faictz, J. MAROT, V, 142. [Pyrrhon] attendant le heurt des charrettes, MONT. II, 234. Si elle [l'amitié] n'est querelleuse, si elle craint le hurt et a ses allures contrainctes, ID. IV, 37. Ils s'estoient avancez jusques sur un petit heurt [éminence] qui regardoit la citadelle, *Mém. d'Angoulesme*, p. 103, dans LACURNE. Vous fustes chargez par quatre autres escadrons qui vous ramenerent plus viste que le pas jusqu'à un petit heurt, SULLY, *Mém.* t. I, p. 323, dans LACURNE. Tout a heurt, COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. HEURTER ; ital. *urto.*

† **HEURTE** (heur-t'), *s. f.* Amas pyramidal de matières qui, dans une fosse d'aisances pleine, se trouve sous les poteries.

— ÉTYM. *Heurt*, dans le sens d'éminence.

HEURTÉ, ÉE (heur-té, tée), *part. passé* de heurter. || 1° Qui a reçu un heurt, un choc. [Votre pied sous la table] Dont Trufaldin, heurté de deux coups trop pressants, A puni par deux fois deux chiens très-innocents, MOL. *Ét.* IV, 5. Poursuivis, menaçants, l'un par l'autre heurtés, DELAV. *Vêpr. sicil.* V, 2. || 2° Fig. Offensé, blessé. Heurté par des paroles si désobligeantes. || Contrarié. Des préjugés heurtés par la philosophie. || 3° Terme de peinture. Dont les teintes ne sont pas fondues, les contours adoucis. Des tons heurtés. Sa touche est lourde, sa manière est pénible et heurtée, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 380, dans POUGENS. Une vapeur particulière [en Italie] répandue dans les lointains arrondit les objets et dissimule ce qu'ils pourraient avoir de dur ou de heurté dans leurs formes, CHATEAUB. *Italie, à M. de Fontanes.* || Fait avec une grande liberté et qui n'est touché que de coups hardis, en parlant soit de la peinture, soit de la sculpture. Composition libre, facile, vigoureuse et dans la manière heurtée, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, 52. Il faut être un graveur de la première force pour graver d'après le genre heurté, ID. *ib.* p. 55. || Par extension. Le pigeon heurté, c'est-à-dire masqué comme d'un coup de pinceau noir, bleu, jaune ou rouge, au-dessus du bec seulement et jusqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur et tout le reste du corps blanc, est un pigeon fort recherché des curieux, BUFF. *Ois.* t. IV, p 339. || 4° Terme de littérature. Style heurté, style dont les pensées ne se suivent pas ou se lient difficilement, dont les expressions font entre elles des contrastes durs.

† **HEURTEMENT** (heur-te-man), *s. m.* || 1° Action de heurter. ....Le vaisseau public recevrait sans doute une grande secousse sur l'écueil où son pilote chéri l'aurait laissé toucher ; mais ce heurtement ne vous découragerait pas ; vous seriez là, messieurs, votre crédit serait intact.... MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 171. || 2° Rencontre de deux voyelles, hiatus. Je fais une grande différence entre le concours des voyelles et le heurtement des voyelles ; il y a longtemps que je vous aime : cet *il y a* est fort doux ; *il alla à Arles* est un heurtement affreux, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 98 (19 mars 1770).

— HIST. XVIᵉ s. Entre les choses temporelles, qui sont sujettes à plusieurs heurtemens de fortune, les plus seures sont les plus mediocres, LANOUE, 499.

— ÉTYM. *Heurter.*

† **HEURTEQUIN** (heur-te-kin), *s. m.* Saillie que porte un essieu de fer, et contre laquelle vient se heurter le moyeu de la roue. || Nom de deux morceaux de fer battu qui se placent sur l'extrémité de l'essieu d'affût d'une pièce d'artillerie

HEURTER (heur-té), *v. a.* || 1° Toucher ou rencontrer rudement. Heurter quelqu'un en passant. Se heurter la tête contre un mur. [Un valet] Heurtant table et tréteaux, verse tout [un plat] sur mes chausses, RÉGNIER, *Sat.* X. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé, BOIL. *Sat.* VI. Leur allure [des tapirs] est brusque, et, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux, BUFF. *Quadrup.* t. X, p. 5. Un jour le laboureur dans ces mêmes sillons Où dorment les débris de tant de bataillons, Heurtant avec le soc leur antique dépouille..., DELILLE, *Géorg.* I. || Fig. Il se dit des choses qui se contrarient. Dont la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues que dans la même page une assertion sensée est heurtée par une assertion folle et une assertion folle par une assertion sensée, DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, II, § 6. || 2° Par extension. Se dit de la rencontre des voyelles. Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée, BOIL. *Art p.* I. || 3° Fig. Blesser, offenser, en parlant des personnes qu'on heurte. Et gardez que, heurtant ce cœur inaccessible, Vous ne vous y blessiez pensant le secourir, ROTROU, *St-Gen.* III, 7. Rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine [le péché originel], et cependant, sans ce mystère le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes, PASC. *Grandeur et misère, Syst. des phil.* 5, éd. FAUGÈRE. L'abbé Testu était fort difficile à pardonner, et même à ne pas poursuivre quiconque l'avait heurté, ST-SIM. 160, 106. || Contrarier, en parlant des choses que l'on heurte. Il ne pourra heurter votre pouvoir suprême, ROTROU, *Vencesl.* III, 7. Heurter de front ses sentiments, c'est le moyen de tout gâter, MOL. *Avare*, I, 8. Cette grande roideur des vertus des vieux âges Heurte trop notre siècle et les communs usages, ID. *Mis.* I, 1. Il eut soin de manier l'esprit du jeune tyran avec une adresse merveilleuse, évitant de heurter de front ses passions, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 249, dans POUGENS. Quand on veut vivre dans un pays, il n'en faut pas heurter les préjugés, BEAUM. *Mère coup.* I, 5. Les gens du peuple ont des formes assez grossières, surtout quand on veut heurter leur manière d'être habituelle, STAEL, *Allem.* I, 1. Le son du cor, le bruit des armes n'ont rien qui heurte le goût, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 11. || 4° Terme de peinture. Peindre rudement. Heurter un tableau. On dit qu'un dessinateur heurte son ouvrage, pour exprimer qu'il n'y met pas la dernière main. || 5° *V. n.* Donner un choc, recevoir un choc. Heurter contre une pierre. Qu'il [Jésus-Christ] sera une pierre d'achoppement à laquelle plusieurs heurteront, PASC. *Proph.* 24, éd. FAUGÈRE. Là, Xénophon dans l'air heurte contre un La Serre, BOIL. *Lutr.* V. [Le vaisseau] Heurte, s'ouvre et se brise entre d'affreux rochers, LEMERC. *Agamemn.* I, 1. || Fig. Qui prend soin d'assortir les volontés tellement ensemble qu'elles ne heurtent point les unes contre les autres, BOURD. *Pensées*, t. II, 484. || Fig. C'est heurter de la tête contre la muraille, c'est se heurter la tête contre un mur, que de vouloir lui persuader quelque chose, se dit d'un homme très-difficile à persuader. || 6° Particulière-

ment. Frapper à la porte. On a heurté deux coups. J'ai heurté par trois fois. Et je ne tremble point quand on heurte à la porte, RÉGNIER, *Sat.* V. On avait beau heurter, et m'ôter son chapeau, On n'entrait point chez nous sans graisser le marteau, RAC. *Plaid.* I, 1. Tout est-il mort ici, valet, laquais, servante? J'ai beau heurter, crier, aucun ne se présente, REGNARD, *Légataire*, III, 2. || Heurter en maître, frapper à la porte d'une maison comme si l'on en était le maître. || Fig. Heurter à toutes les portes, employer toute sorte de moyens, solliciter tout le monde. || Fig. Il a heurté à la porte du paradis, se dit de quelqu'un qui réchappe d'une grande maladie. || Fig. Il n'y a qu'à heurter à la porte, se dit d'une personne savante, habile, qu'il n'est besoin que d'interroger pour en recevoir d'utiles informations. Un si bon sens partout, que je dis plus que jamais qu'il n'y a qu'à heurter à la porte sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement, SÉV. 576. || 7° Se heurter, *v. réfl.* Se frapper contre quelque chose. Elle s'est heurtée contre la table. Celui qui marche la nuit se heurte parce qu'il n'a point de lumière, SACI, *Bible, Év. St-Jean*, ch. XI, v. 10. Quand le prince russe et son armée qu'Alexandre appelait vers le nord, poussèrent sur Sida, ils se heurtèrent contre Davoust et furent forcés de se replier sur eux-mêmes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 6. || Fig. Il [Jurieu] marche à tâtons, se heurtant à chaque pas et contre tous les principes de la religion, BOSS. 6e *avert.* 19. || Fig. Dans les arts et la littérature, se heurter se dit des couleurs, des expressions qui forment une opposition, un contraste trop brusque. || 8° Se rencontrer en se choquant l'un l'autre. Assurément la tête de leurs chevaux se heurtera en arrivant à Paris, chacun de son côté, SÉV. 236. Des bataillons armés dans les airs se heurtaient, DELILLE, *Géorg.* I. || 9° Fig. Se contrarier. Ces deux hommes se heurtent en toute occasion. Déjà contre le mien son pouvoir s'est heurté, DELAV. *Paria*, I, 2.

— REM. Régnier a dit *se heurter*, pour s'attacher à : Hautain, audacieux, conseiller de soi-même, Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il aime, *Sat.* V. Aujourd'hui se heurter ne s'emploie plus en ce sens; l'on dit s'aheurter.

— HIST. XIIe Et se heurterent et de cor et de pis [poitrine], *Garin le Loh.* t. I, p. 157. Trois fois [il] le heurte [pique son cheval], si fait les saus menus, *Ronc.* p. 54. || XIIIe s. Heurte le bien, si qu'il cancele, *Partonop.* v. 2997. Celle part [ele] est alée, s'a [si a] à l'huisset hurté, *Berte*, XLV. A un grant arbre [il] s'est hurtez, Arere chet tut reversez, *Lai del desiré.* Li flots la hurtent et debatent, Et tous jors à li se combatent, *la Rose*, 5949. Ainsi comme nous en alions à pié et à cheval, une grant route de Turs vint hurter à nous, et me porterent à terre, JOINV. 225. Dont il avint ainsi que notre nef hurta à une queue de sablon qui estoit en la mer, ID. 283. || XIVe s. Et comme les chiens, quant il oent [entendent] hurter, il abaient tantost, ORESME, *Eth.* 205. Lequel Montfaucon, encor plus corrociez.... le bouta tellement, qu'il li fist ulter de la teste contre une paroiz ; après lequel ultement..., DU CANGE, *ultare.* || XVe s. Il hurtoit grands coups à l'huis ou aux fenestres de la chambre, FROISS. II, III, 22. Le bon serviteur, sans effroi ne bruit, vint heurter à la porte, et au heurter qu'il fit on le connut tantost, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVIe s. Heurtez, et la porte vous sera ouverte, CALV. *Instit.* 685. De quoy leur profite-il de heurter contre ce roc? ID. *ib.* 886. Pour avoir heurté du pied contre le seuil de son huis, MONT. I, 74. Ma maison n'est pas close à personne qui y heurte, ID. III, 8. Qu'il se souvienne qu'il est perilleux de heurter contre la fureur françoise, laquelle pourtant s'escoulera soudain, LANOUE, 686. Il le heurta au visage avec son escu si rudement qu'il le feit trebucher, AMYOT, *Cam.* 47. Trop tost heurte à la porte qui maulvayses nouvelles apporte, PALSGR. p. 456. Hardiment heurte à la porte qui bonnes nouvelles apporte, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *urtai*; Berry, *hurter*; provenç. *urtar*; ital. *urtare*; néerlandais, *hurten*; angl. *to hurt.* D'après Diez, les mots germaniques, faisant défaut dans les vieux dialectes, viennent des mots romans, et non ceux-ci de ceux-là. Dès lors l'étymologie reste ignorée; Scheler indique le kimry *hwrdh*, bouc et choc, d'où *hyrdhu*, frapper, heurter.

† **HEURTES** (heur-t'), *s. m. pl.* Terme de blason. Se dit des tourteaux d'azur.

— ÉTYM. *Heurt*, dans le sens d'éminence.

HEURTOIR (heur-toir), *s. m.* || 1° Le marteau d'une porte. Vieux en ce sens. On dit marteau. || 2° Anciennement, figure hideuse à laquelle on attachait le marteau d'une porte. J'en fais un heurtoir de grand'porte, VADÉ, *la Pipe cassée*, p. 30. || 3° Pièce mobile qui vient frapper sur une autre. || 4° Terme d'artillerie. Pièce de bois qui empêche que les roues de l'affût n'endommagent le revêtement de gabions d'une batterie. || Coin de bois pour arrêter le recul, ou pour empêcher la pièce de revenir en batterie après le recul. || 5° Terme de construction. Pièce de fer scellée dans le seuil d'une porte, pour arrêter les battants d'une porte cochère. || 6° Terme de ponts et chaussées. Face verticale d'une écluse, contre laquelle les portes viennent s'appuyer.

— ÉTYM. *Heurter.*

† **HEUSE** (heû-z'), *s. f.* Terme de marine. Piston d'une pompe; il est en bois et affecte la forme d'une boîte cylindrique, percée dans sa hauteur, et garnie d'une soupape qui laisse à l'eau un passage nécessaire lorsqu'elle monte dans le corps de la pompe.

— ÉTYM. Hollandais, *hoozen*, puiser. Cependant il y a, dans l'ancien français, *heuse* qui signifie jambe, botte, et qui aurait pu donner, par assimilation de forme, la *heuse* de la marine.

† **HÈVE** (hè-v'), *s. f.* Nom, en Basse Normandie, de rochers creusés en dessous et où les pêcheurs poursuivent les crabes.

† **HÉVÉE** (é-vé), *s. m.* Terme de botanique. Arbre de l'Amérique méridionale qui produit le caoutchouc, *hevea guyanensis*, AUBLET, *atropha elastica, L.*, *siphonia guianensis*, ADR. DE JUSSIEU, euphorbiacées (voy. CAOUTCHOUC).

— ÉTYM. *Heve*, nom donné à cet arbre par les indigènes du Para.

† **HÉVÉÈNE** (é-vé-è-n'), *s. m.* Terme de chimie. Matière découverte dans les produits de la distillation du caoutchouc.

— ÉTYM. *Hévée.*

† **HEX.... HEXA....** préfixe qui signifie six, et vient du grec ἕξ (voy. SIX).

† **HEXACANTHE** (è-gza-kan-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a six épines ou aiguillons. Le diptérodon hexacanthe, poisson. || Embryon hexacanthe, ou proscolex, embryon de certains trématodes et cestoïdes.

— ÉTYM. *Hex....*, et ἄκανθα, épine.

† **HEXACORDE** (è-gza-kor-d'), *s. m.* || 1° Terme de musique ancienne. Instrument à six cordes. || *Adj.* Instrument hexacorde. || 2° L'intervalle dit aujourd'hui sixte.

— ÉTYM. *Hexa....*, et χορδή, corde.

† **HEXACYCLE** (è-gza-si-kl'), *adj.* Qui a six roues. Voitures hexacycles.

— ÉTYM. *Hexa....*, et κύκλος, cercle, roue.

† **HEXADACTYLE** (è-gza-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a six doigts ou six rayons aux nageoires pectorales.

— ÉTYM. *Hexa....*, et δάκτυλος, doigt.

HEXAÈDRE (è-gza-è-dr'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a six faces. Prisme hexaèdre. || *S. m.* Corps régulier à six faces, dont chaque face est un carré.

— ÉTYM. *Hexa....*, et ἕδρα, face.

† **HEXAÉDRIQUE** (è-gza-é-dri-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'hexaèdre.

† **HEXAÉMÉRON** (è-gza-é-mé-ron), *s. m.* Commentaire sur les premiers chapitres de la Genèse et les six premiers jours de la création. L'Hexaéméron de saint Basile.

— ÉTYM. Lat. *hexaemeron*, du grec ἑξαήμερος, de ἕξ, six, et ἡμέρα, jour. *Hexaméron*, qu'on trouve imprimé, est vicieux d'après l'étymologie, comme *décaméron*; mais *décaméron* est fort employé, et on ne peut y toucher; au lieu que *hexaméron*, peu employé, peut être corrigé.

† **HEXAGONAL, ALE** (è-gza-go-nal, na-l'), *adj.* Qui se rapporte à l'hexagone. Terrain hexagonal. Figure hexagonale. || Il se dit d'un solide dont la base est un hexagone. Pyramide hexagonale. Prismes hexagonaux. || Terme de minéralogie. Cristaux hexagonaux, cristaux prismatiques ayant pour base un hexagone. Quelques autres de ces officiers [dans la retraite de Moscou] remarquaient avec une curieuse attention la cristallisation régulière et hexagonale de chacune des parcelles de neige qui couvraient leurs vêtements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 10.

HEXAGONE (è-gza-go-n'). || 1° *Adj.* Terme de géométrie. Qui a six angles et six côtés. || 2° *S. m.* Figure composée de six angles et de six côtés. || Hexagone régulier, celui dont tous les côtés sont égaux, ainsi que les angles. Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles [abeilles] forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière, PASC. *Fragment d'un traité du vide.* Ces cellules des abeilles, ces hexagones tant vantés, tant admirés, me fournissent une preuve de plus contre l'enthousiasme et l'admiration; cette figure, toute géométrique et toute régulière qu'elle nous paraît et qu'elle est en effet dans la spéculation, n'est ici qu'un résultat mécanique et assez imparfait..., BUFF. *Disc. sur la nat. des anim.* || Terme de fortification. Ouvrage composé de six bastions.

— ÉTYM. *Hexa ....*, et γώνος, angle.

† **HEXAGRAMME** (è-gza-gra-m'), *s. m.* || 1° Terme didactique. Assemblage de six lettres ou caractères. || 2° Terme de mathématique. Hexagramme mystique, nom d'un certain théorême de Pascal : si un hexagramme est inscrit dans une section conique, les points de rencontre des côtés opposés sont en ligne droite.

— ÉTYM. *Hexa....*, et γράμμα, lettre dans le premier sens, ligne dans le deuxième.

† **HEXAGYNE** (è-gza-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui a six pistils.

— ÉTYM. *Hexa....*, et γυνή, femelle, pistil.

† **HEXAGYNIE** (è-gza-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Classe comprenant les plantes qui ont six pistils.

HEXAMÈTRE (è-gza-mè-tr'), *adj.* Terme de versification grecque et latine. Qui a six pieds. || Dans un sens spécial qui a fait presque disparaître l'autre, vers hexamètre, vers grec ou latin composé de six pieds, les quatre premiers étant dactyles ou spondées indifféremment, le cinquième étant un dactyle, et le sixième un spondée. Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'avoir commencé ses annales par un vers hexamètre : *Urbem Romam a principio reges habuere...*, VAUGELAS, *Rem.* t. II, p. 706, dans POUGENS. || *S. m.* Un hexamètre. || Par abus. Hexamètre, vers français qui a six pieds de deux syllabes chacun, c'est l'alexandrin. Apamis raconta ses malheureux amours En mètres qui n'étaient ni trop longs ni trop courts; Dix syllabes par vers mollement arrangées Se suivaient avec art et semblaient négligées; Le rhythme en est facile, il est mélodieux, L'hexamètre est plus beau, mais parfois ennuyeux, VOLT. *les Trois manières.*

— ÉTYM. Ἑξάμετρος, de ἕξ, six, et μέτρον, mesure.

† **HEXANDRE** (è-gzan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a six étamines.

— ÉTYM. *Hex....*, et ἀνήρ, ἀνδρὸς, mâle, étamine.

HEXANDRIE (è-gzan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système sexuel de Linné, qui comprend les plantes dont la fleur a six étamines.

† **HEXANDRIQUE** (è-gzan-dri-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à l'hexandrie.

† **HEXAPÉTALE** (è-gza-pé-ta-l') ou **HEXAPÉTALÉ, ÉE** (è-gza-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui a six pétales. Corolle hexapétale.

— ÉTYM. *Hexa....*, et *pétale.*

† **HEXAPHYLLE** (è-gza-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a six feuilles ou folioles. Calice hexaphylle.

— ÉTYM. *Hexa....*, et φύλλον, feuille.

HEXAPLES (è-gza-pl'), *s. m. pl.* Ouvrage publié par Origène, contenant, en six colonnes, six versions grecques du texte hébreu de la Bible : la version des Septante, celles d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque, une version trouvée à Jéricho et une à Nicopolis.

— ÉTYM. Ἑξαπλᾶ, de ἑξάπλους, sextuple, de ἕξ, six, et πλόος, qui signifie plié : qui a six plis ou faces.

† **HEXAPODE** (è-gza-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a six pattes. || *S. m.* Nom d'un groupe d'insectes aptères.

— ÉTYM. *Hexa....*, et πούς, ποδὸς, pied.

† **HEXAPOLE** (è-gza-po-l'), *s. f.* Terme d'histoire. Confédération qui se composait de six villes doriennes.

— ÉTYM. *Hexa....*, et πόλις, ville.

† **HEXAPTÈRE** (è-gza-ptè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de six ailes.

— ÉTYM. *Hexa....*, et πτερὸν, aile.

† **HEXAPTOTE** (è-gza-pto-t'), *adj.* Terme de grammaire latine. Nom hexaptote, ou, substantivement, hexaptote, nom qui a six cas ou terminaisons différentes au singulier. Les grammairiens latins citent comme hexaptote *unus, unius, uni, unum, une, uno*

— ÉTYM. *Hexa....*, et πτωτὸς, qui tombe, qui se termine, en parlant des noms.

† **HEXASÉPALE** (è-gza-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de six sépales.

— ÉTYM. *Hexa....*, et *sépale.*

† **HEXASPERME** (è-gza-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme six graines. Fruit hexasperme.

— ÉTYM. *Hexa....*, et σπέρμα, graine.

† **HEXASTIQUE** (è-gza-sti-k'), *adj.* Terme de littérature. Qui est composé de six vers. Épigramme hexastique, et, substantivement, un hexastique.

— ÉTYM. *Hexa....*, et στίχος, rangée, vers

† **HEXASTOME** (è-gza-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a six bouches ou six orifices.

— ÉTYM. *Hexa*...., et στόμα, bouche.

† **HEXASTYLE** (è-gza-sti-l'), *adj.* Terme d'architecture. Portique hexastyle, portique à six colonnes de face.

— ÉTYM. *Hexa*...., et στῦλος, colonne.

† **HEXASYLLABE** (è-gza-sil-la-b'), *adj.* Terme de grammaire. Qui est composé de six syllabes. ‖ *S. m.* Mot ou vers de six syllabes.

— ÉTYM. *Hexa*...., et *syllabe*.

† **HEXODON** (è-gzo-don), *s. m.* Genre de coléoptères de Madagascar.

— ÉTYM. Ἕξ, six, et ὀδοὺς, dent.

† **HI, HI, HI**, sorte d'interjection qui exprime tantôt le rire, tantôt les pleurs. Hi, hi, hi, comme vous voilà bâti, MOL. *Bourg. gent.* III, 2. De grâce, monsieur, je vous prie de me laisser rire; hi, hi, hi, ID. *ib.* III, 2. La C.... passa devant la B....: Ah! dit la B...., voilà une mijaurée qui a eu pour plus de cent mille écus de nos hardes; la C.... se retourne, et, comme Arlequin: hi, hi, hi, hi, hi, lui fit-elle en lui riant au nez, voilà comme on répond aux folles, SÉV. 129. ‖ Faire des hi et des ho, témoigner un grand étonnement. ‖ Point de hi, point de ha, point de souffrance, d'obstacle. La mienne [santé] est parfaite; point de main extravagante; point de hi, point de ha, une machine toute réglée, SÉV. 6 déc. 1688.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **HIANTICONQUE** (i-an-ti-kon-k'), *adj.* Terme de conchyliologie. Se dit des mollusques dont la coquille bivalve est bâillante. ‖ *S. f. pl.* Section de l'ordre des conchifères tubulipalles, comprenant ceux de ces animaux dont la coquille est très-bâillante, du moins à l'une de ses extrémités.

— ÉTYM. Lat. *hians*, bâillant, et *concha*, conque.

HIATUS (i-a-tus'), *s. m.* ‖ 1° Terme de versification grecque et latine. Rencontre de voyelles. Quand deux voyelles se rencontraient dans un vers, l'une à la fin d'un mot, l'autre au commencement du mot suivant, la première ne comptait pas dans la mesure du vers; c'était la règle chez les Romains, et elle était beaucoup plus étroite que chez les Grecs; mais, quand les poëtes avaient besoin, pour la mesure du vers, de compter cette dernière syllabe, on disait qu'ils faisaient un hiatus. ‖ 2° Dans la langue française, son produit par la rencontre, sans élision possible, de deux voyelles dont l'une finit un mot, et l'autre commence le mot suivant. Il y a des hiatus choquants, il y en a d'agréables. Notre poésie même me paraît ridicule sur ce point; on rejette: j'ai vu mon père immolé à mes yeux; et on admet: j'ai vu ma mère immolée à mes yeux, quoique l'hiatus du second vers soit beaucoup plus ridicule, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 mars 1770. Ne devrait-on pas dire que c'est une puérilité, et souvent un défaut contraire à la simplicité et à la naïveté du style, que le soin minutieux d'éviter les hiatus dans la prose comme le pratique l'abbé de la Bletterie? ID. *ib.* Vous serez bien aises de savoir que j'arrivai ici hier (voilà un affreux hiatus dont je vous demande pardon), P. L. COUR. *Lett.* I, 305. ‖ Demi-hiatus, rencontre de deux voyelles dissimulée par une élision; par exemple, la joie éclate en ses yeux. ‖ 3° Fig. Lacune dans un ouvrage. ‖ Endroit d'une pièce de théâtre où la scène reste vide. ‖ Interruption dans une généalogie. ‖ 4° Nom donné par les anatomistes à quelques ouvertures.

— REM. Dans *la Comédie des Académiciens*, I, 2, Saint-Évremond fait dire à Godeau, à propos de ses vers: Manqué-je en quelque endroit à garder la césure? Y peut-on remarquer une seule hiature? dans l'édition revue par l'auteur; la première, celle de 1650, donne *rature* au lieu de *hiature*.

— SYN. HIATUS, BÂILLEMENT. Hiatus signifie, en latin, bâillement. Dumarsais a donc eu raison de dire que ces deux mots étaient synonymes. La seule différence, c'est qu'aujourd'hui hiatus est plus en usage que bâillement.

— ÉTYM. Lat. *hiatus*, de *hiare*, être béant, parce que la bouche s'ouvre dans l'*hiatus*.

† **HIBERNACLE** (i-bèr-na-kl'), *s. m.* Terme de botanique. Toute partie servant à envelopper les jeunes pousses et à les garantir du froid.

— ÉTYM. Lat. *hibernaculum*, construction pour l'hiver, de *hibernare* (voy. HIVERNER).

† **HIBERNAL, ALE** (i-bèr-nal, na-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a lieu pendant l'hiver. Le repos hibernal des plantes. ‖ Terme de botanique. Qui fleurit en hiver.

— ÉTYM. Lat. *hibernalis* (QUICHERAT, *Addenda*), dérivé de *hibernus*, qui appartient à l'hiver (voy. HIVER). Est-ce à *hibernal* qu'il faut rapporter *habernau*, nom donné, en Dauphiné, aux porcs nés au mois d'octobre?

† **HIBERNANT, ANTE** (i-bèr-nan, nan-t'), *adj.* Terme de zoologie. Animaux hibernants, animaux qui passent une partie de l'automne et l'hiver dans un état d'engourdissement et de léthargie d'où ils ne sortent qu'à l'entrée du printemps.

— ÉTYM. *Hiberner*.

† **HIBERNATION** (i-bèr-na-sion), *s. f.* Terme de zoologie. Engourdissement ou sommeil d'hiver de certains animaux.

— ÉTYM. *Hiberner*.

† **HIBERNER** (i-bèr-né), *v. n.* Terme de zoologie. Être dans un état d'engourdissement pendant l'hiver.

— ÉTYM. Lat. *hibernare*, passer l'hiver (voy. HIVERNER).

† **HIBERNIE** (i-bèr-nie), *s. m.* Insecte dont la chenille est très-nuisible aux arbres fruitiers.

† **HIBISCÉES** (i-bi-ssée), *s. f. pl.* Nom d'une tribu de la famille des malvacées.

† **HIBISCUS** (i-bi-skus'), *s. m.* Terme de botanique. Nom scientifique du genre ketmie (malvacées). On y distingue l'*hibiscus abelmoschus, L.*, dit graine de musc ou graine musquée, ambrette et guimauve veloutée; l'*hibiscus tiliaceus, L.*, dit cotonnier de Mahot, bois de flot, bois siffleux, bois à fléau, bois liége; l'*hibiscus syriacus, L.*, nommé aussi guimauve royale et althæa, qu'il ne faut pas confondre avec la guimauve officinale (malvacées) appelée également althæa; cet hibiscus, ketmie des jardins de certains auteurs, porte encore les noms vulgaires de guimauve en arbre, mauve royale et mauve en arbre, LEGOARANT; l'*hibiscus mutabilis, L.*, la fleur éphémère en est blanche le matin, rose à midi, ponceau le soir; enfin l'*hibiscus rosa sinensis, L.*, dit rose de Chine à fleurs rouges.

— ÉTYM. Lat. *hibiscum*; grec, ἰβίσκος.

HIBOU (hi-bou), *s. m.* ‖ 1° Dans le langage commun, oiseau de proie nocturne. L'un [l'aigle] jura foi de roi, l'autre foi de hibou, Qu'ils ne se goberaient leurs petits peu ni prou, LA FONT. *Fabl.* V, 18. On abattit un pin pour son antiquité, Vieux palais d'un hibou, triste et sombre retraite De l'oiseau qu'Atropos prend pour son interprète, ID. *ib.* XI, 9. Hier au soir nous vînmes ici gais comme des pinsons; nous y venons aujourd'hui plus tristes que des hiboux, LE SAGE, *Bachel. de Salamanque*, ch. 78. Autrefois un hibou, formé par la nature Pour fuir l'astre du jour au fond de sa masure, Lassé de sa retraite, eut le projet hardi De voir comment est fait le soleil à midi, VOLT. *Le père Nicodème*. De tous les hiboux, le grand-duc est le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 238. La subtilité raisonnée des hiboux qui savent ménager leur provision de souris en leur coupant les pattes pour les empêcher de fuir [allusion à la fable de la Fontaine, XI, 9, où cela est dit comme vrai], ID. *Disc. nat. anim.* t. V, p. 384. ‖ Fig. J'ai vu dans ma vie bien des hiboux se croire aigles, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 janv. 1760. Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux, ID. *Lett. Miranda*, 10 août 1767. Ce sont [certains critiques de l'Anti-Machiavel] des hiboux offensés du grand jour; et malheureusement il y a trop de ces hiboux dans le monde, ID. *Lett. au roi de Prusse*, 23 (12 oct. 1740). ‖ Il vit seul comme un hibou, il vit dans la solitude, dans une retraite morose. ‖ C'est une retraite de hiboux, un nid de hiboux, se dit d'une vieille masure inhabitée. ‖ Fig. C'est un hibou, se dit d'un homme mélancolique et qui fuit la société. Où vas-tu si tard, charmante Marine? Où vas-tu toi-même à l'heure qu'il est, hibou? BRUEYS, *Muet*, II, 3. Je suis hibou, je l'avoue; mais je ne laisse pas que de m'égayer quelquefois dans mon trou, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 avr. 1768. ‖ On dit aussi en ce sens: Il fait le hibou. ‖ 2° Dans le langage de la zoologie, nom commun des oiseaux de nuit de la famille des strigidés. ‖ En particulier, le genre hibou, *otus*, qui se distingue par ses aigrettes de plumes; il comprend le hibou commun, *otus communis*, LESSON, ou moyen duc, et le hibou à aigrettes, *otus brachyotos*, CUVIER, ou grande chevêche. Le caractère distinctif de ces deux genres [hibou et chouette], c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles droites de chaque côté de la tête, tandis que les chouettes ont la tête arrondie, sans aigrettes et sans aucunes plumes proéminentes, BUFF. *Ois.* t. II, p. 104. ‖ 3° On applique encore, non scientifiquement, le nom de hibou au grand-duc, *bubo europæus*, LESSON, ou grand hibou; au duc de Virginie, *bubo virginianus*, BREHM, ou grand hibou à cornes; au *bubo ascalaphius*, SAVIGNY, ou grand hibou; enfin au *nyctaetus lacteus*, IS. J. ST-HILAIRE, ou hibou lacté.

— REM. Hiboux, au pluriel, s'écrit par un *x*; tandis qu'on écrit fous, licous, trous, etc. par une *s*. Il serait mieux d'écrire uniformément par *s* tous ces mots semblables.

— HIST. XVIe s. On ne peut faire de hibou esparvier, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ce paraît être une onomatopée. Cependant comparez le germanique: anc. haut-allem. *huwo*; anglo-sax. *uuf*.

HIC (ik; mais, bien que l'*h* ne soit pas aspirée, on n'élide pas l'*e* muet de l'article), *s. m.* Terme familier. Le nœud ou la principale difficulté d'une affaire. Voilà le hic. Ils ont connu mon innocence, ils m'ont remis en liberté: oui, mais répliqua-t-il, vous ont-ils restitué vos effets? c'est là le hic, LE SAGE, *Est. Gonz.* ch. 44.

— ÉTYM. Lat. *hic*, ici, c'est-à-dire *hic est quæstio*, là est la question. Dans l'ancien français on s'est servi de *hic*, *hec* pour dire l'homme et la femme: La gramaire hic à hec accouple, Mais nature mal dit la cople, Quant hic et hic joignent ensemble [il s'agit de sodomie], *Hist. de Ste-Leoc.* f° 30, dans LACURNE.

† **HICARD** (hi-kar), *s. m.* Oiseau de la grosseur d'une pie, qu'on met au rang des oiseaux de rivière, parce qu'il les fréquente, et qui est commun dans le Canada.

† **HIC ET NUNC** (hi-kè-tnunk'). Terme de pratique et de langage familier. Sans délai.

— ÉTYM. Lat. *hic*, ici, et *nunc*, maintenant.

† **HICKORY** (i-ko-ri), *s. m.* Terme de botanique. Sorte d'arbre; c'est un noyer d'Amérique, *carya alba*, NUTT. amentacées juglandées.

HIDALGO (i-dal-go), *s. m.* Titre des nobles espagnols qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ou maure. Les hidalgos.

— ÉTYM. Espagn. *hidalgo*, de *hijo*, fils (voy. FILS), et de *de algo*, de quelque chose (*algo* répondant à l'ancien français *alque*, *auque*, de même radical que *aucun*): fils de quelque chose, de bonne maison.

† **HIDEUR** (hi-deur), *s. f.* Ancien mot fort nécessaire. État de ce qui est hideux. La mort dissimulait sa face, Aux trous profonds, au nez camard, Dont la hideur railleuse efface Les chimères du cauchemar, TH. GAUTHIER, *Émaux et camés, bûchers et tombeaux*, p. 222.

— HIST. XIIe s. Quand il esguardeit si le hanap tout entur, E vit le vin si trouble qu'il en out grand hisdur..., *Th. le mart.* 105. ‖ XIIIe s. Par grant hideur fut soutilliée, Et elle estoit entortillée Hideusement d'une toaille, *la Rose*, 149. ‖ XVe s. Un si grant effroi et telle peur et hideur les prit generalement que..., FROISS. I, I, 142. ‖ XVIe s. La langue s'enfle, en sorte qu'elle ne peut demeurer en la bouche, ains sort dehors avec une grande hideur, PARÉ, XXIII, 44.

— ÉTYM. Le primitif est l'ancien *hide*, qui signifiait frayeur: Moult est li clers en grant freour, Moult a grant hide et grant peour, DU CANGE, *hida*. Diez conjecture que ce mot vient de l'ancien haut allemand *egidi*, horreur; de la sorte l'*h* serait adventice, ainsi que l'*s* quand elle se rencontre; car l'orthographe *hisde* et *hisdeur* se trouve. D'autres ont pensé que *hideux* venait du latin *hispidosus*, hérissé, d'où se serait dégagé un substantif *hisde* ou *hide*; cela est possible et conforme aux analogies; ce qui appuie cette opinion, c'est l'*s* qu'on trouve dans un texte du XIIe siècle: *hisdur*.

HIDEUSEMENT (hi-deû-ze-man), *adv.* D'une manière hideuse. Elle est hideusement défigurée. Aux crins de ses coursiers hideusement traînée, LEMERC. *Frédég. et Br.* III, 6.

—HIST. XIIIe s. En l'autre nuit après, se l'histoire ne ment, Descendi uns orages de devers ocident, En l'ost aus Sarrasins cheï [tomba] hidousement, *Ch. d'Ant.* VIII, 549. ‖ XIVe s. Li paisant s'enfuient, n'i font arrestement, Entré sont en la ville, criant hideusement, *Baud. de Seb.* X, 118. ‖ XVIe s. Elle hurle fort hideusement, PARÉ, *Mumie et licorne, dédic.*

— ÉTYM. *Hideuse*, et le suffixe *ment*.

HIDEUX, EUSE (hi-deû, deû-z'), *adj.* Difforme à l'excès; très-désagréable à voir. Une chose hideuse à voir. Une femme hideuse. Des hommes hideux sortant de bouges infects. Chaque instant m'est un jour, tout objet m'est hideux, ROTR. *Herc. mour.* III, 4. Sous la figure de la mort qui vous paraît si hideuse, il [Jésus-Christ] vous apporte sa grâce, son

royaume, la félicité éternelle, BOSS. *Méd. sur l'Év. Dern. sem. du Sauveur*, 86e *jour*. Sous les pieds des chevaux cette reine foulée.... Et de son corps hideux les membres déchirés, RAC. *Athal.* I, 1. Dieu! quel spectre hideux redouble mon effroi! M. J. CHÉN. *Charles IX*, V, 4. Elle [l'armée du maréchal Victor] regardait avec effroi défiler ces malheureux soldats décharnés, le visage terreux et hérissé d'une barbe hideuse, sans armes, sans honte, marchant confusément...., SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 3. || Fig. Ce magistrat de hideuse mémoire, BOIL. *Sat.* X. Regarde-la : le crime a peint sur son visage De ses penchants hideux une sinistre image, LEMERC. *Frédég. et Br.* III, 2.

— HIST. XIIIe s. Que si hideuse beste osas onc adeser [approcher], *Berte*, III. Et la nuis estoit moult et hideuse et oscure, *ib.* XLII. De touailles [toiles] sont entorteillées leur testes [des bédouins], qui leur vont par desous le menton, dont ledes gent et hydeuses sont à regarder, JOINV. 230. || XVIe s. Sur l'autre sont les murs vieux, Hideux de ronces et d'hierre, DU BELLAY, VII, 20, *verso*. Regard have et hideux, PARÉ, XXIV, 1.

— ÉTYM. Voy. HIDEUR.

† **HIDROTIQUE** (i-dro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque la sueur.

— ÉTYM. Ἱδρωτικὸς, de ἱδρὼς, sueur, qui répond au sanscrit *svid*, lat. *sudare*, suer, et n'a rien de commun avec ὕδωρ, eau.

HIE (hie), *s. f.* Billot de bois, qui sert à enfoncer des pavés ou des pilotis, et qui se nomme aussi demoiselle dans le premier de ces deux usages et mouton dans le second.

— HIST. XIIe s. A hie fierent [frappent] plus de cent chevalier, Si que les huis font des gons arachier, *Garin le Loh.* t. I, p. 135. || XIIIe s. Et li prestres si ovri l'uis, Si entrent enz à une hie [en masse], *Ren.* 3479. Du Saint Esperit c'est la hie [force, volonté] Qui froisse, desrompt et esmie [brise] Orgueil et yre où Dieu n'est mie, J. DE MEUNG, *Tr.* 102. Les murs [ils] assaillent par defors et à hie, DU CANGE, *hiator*.

— ÉTYM. *Hie*, instrument, répond au hollandais *hei*, hie, *heijen*, hier. L'ancien *hie* qui signifie force, effort, se rattache au flamand *hijghen*, respirer fortement; angl. *to hie*, se presser; anglo-saxon, *hige*, zèle. Diez, et probablement avec raison, pense que les deux mots n'en sont qu'un, et que l'instrument a été ainsi nommé de l'effort que le maniement en exige.

HIÈBLE (iè-bl'), *s. f.* Sureau à tige herbacée, *sambucus ebulus*, *L.*, caprifoliacées.

— REM. L'Académie fait *hièble* du féminin; mais, à *yèble*, d'où elle renvoie à *hièble*, elle le fait masculin; il y a à *hièble* ou à *yèble* une faute d'impression. Le fait est que *hièble* est féminin dans Richelet, dans Paré et dans le langage des botanistes; et c'est cela qu'il faut suivre. Castel dans son poëme des plantes, l'a fait masculin : Et l'hièble touffu domine dans les plaines. Il y a une faute à partager la diphthongue *iè* en deux syllabes, car elle répond à la syllabe unique *eb* dans le latin.

— HIST. XIVe s. L'en doit querir les perdris es grans chaumes et yebles et bruieres, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. N'adjoustant de rechef des hiebles, après que les premieres seront desseichées, PARÉ, XXI, 22. L'herbe de hieble, qu'en Languedoc on appelle augue et eue, croit es champs estans en friche, et sa graine est meure en mesme temps que les raisins, O. DE SERRES, 954.

— ÉTYM. Berry, *zièble*, *zioble*, *jèble*, *rieube*; provenç. *evol*; ital. *ebbio*; du lat. *ebulum*.

† **HIÉMAL, ALE** (i-é-mal, ma-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui appartient à l'hiver, qui croît en hiver. Plantes hiémales. || 2° Terme de géographie. Montagnes hiémales, toujours couvertes de neige et de glace.

— REM. L'Académie écrit *hyémal*, par un *y*; mais l'orthographe de *hyems* est fautive, et on ne met pas d'*y* grec à *hiver*.

— ÉTYM. Lat. *hiemalis*, de *hiems*, hiver (voy. ce mot).

† **HIÉMATION** (i-é-ma-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de passer l'hiver. || Propriété des plantes qui croissent en hiver.

— ÉTYM. Lat *hiemationem*, de *hiemare*, passer l'hiver, de *hiems* (voy. HIVER).

† **HIEMENT** (hi-man), *s. m.* || 1° Action d'enfoncer avec la hie. || 2° Bruit que fait une machine à élever des fardeaux. || 3° Terme de construction. Mouvement produit dans une construction en charpente par l'effet d'un effort horizontal.

— HIST. XVIe s. Hiement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Hier* 1.

† 1. **HIER** (hi-é). || 1° *V. a.* Enfoncer avec la hie. Hier des pilotis. || 2° *V. n.* Faire entendre le bruit appelé hiement.

— HIST. XIIIe s. A la tour sont venu; chascuns i fiert et hie, Tant que par force en ont la porte peçoïe, *Ch. d'Ant.* III, 514.

— ÉTYM. *Hie.*

2. **HIER** (i-èr), *adv. de temps.* || 1° Il se dit du jour qui précède immédiatement celui où l'on est. Hier matin. Hier soir. Hier au matin. Hier au soir. Absent d'hier au soir, LA FONT. *l'Eunuque*, III, 7. Je l'observais hier et je voyais ses yeux Lancer sur le lieu saint des regards furieux, RAC. *Athal.* I, 1. || Avant-hier, le jour avant celui d'hier. || D'hier en huit, d'hier en quinze, c'est-à-dire dans huit jours, dans quinze jours, à compter d'hier. || 2° Il se dit d'une époque indéterminée, mais récente. Il n'est que d'hier dans sa place. Il semble que nous soyons sortis avant-hier du chaos, et hier de la barbarie, VOLT. *Princ. de Babyl.* ch. 11. La Saint-Barthélemy me fait autant de peine que si elle était arrivée hier, ID. *Lett. d'Argental*, 25 mai 1767. Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier; celle que nous nommons ancienne et qui est en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans, ID. *Pyrrhon. hist.* ch. 5. Aussi notre amitié ne date pas d'hier, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, I, 2. || Fig. et familièrement. Il est né d'hier, il est fait d'hier, il est sans expérience. Je ne suis pas fait d'hier, moi, VADÉ, *Nicaise*, sc. 14. Voilà ce que me dit mon voisin; mais, moi, tous ces discours me persuadent peu; je ne suis pas né d'hier, et j'ai mes souvenirs, P. L. COUR. *Lett.* V. || C'était hier, il me semble que c'était hier, se dit d'un temps assez éloigné, mais dont le souvenir est vif et présent. Il me semble que c'était hier, et c'était cependant au commencement de 1788, LA HARPE, *Prédiction de Cazotte*. || On dit dans le même sens : C'est d'hier. Il me semble que c'est d'hier que nous sommes mariés; il n'y a pas le plus petit changement, en vérité, PICARD, *Manie de briller*, II, 11. || Homme d'hier, un parvenu. || 3° Substantivement. Vous aviez hier tout entier pour vous décider. Hier passé, la trêve était rompue.

— REM. 1. Dans l'ancienne langue *hier* était monosyllabe, et il continua de l'être pendant une partie du XVIIe siècle, et même plus tard. Hier j'étais chez des gens de vertu singulière, MOL. *Mis.* III, 5. Oui, hier il me fut lu dans une compagnie, ID. *Femmes sav.* III, 5. Pour celui qui vint hier deux heures après nous, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* IV, 12. Étymologiquement, *hier* doit être en effet monosyllabique; car l'*i* n'y est qu'une adjonction fortifiante à une syllabe accentuée, comme dans *singulier* de *singularis*, et tant d'autres. || 2. *Hier* reste monosyllabe dans avant-hier : Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina, BOIL. *Ép.* VI, bien que Boileau fasse *hier* de deux syllabes : Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi, *ib.*

— HIST. XIe s. Er main [hier matin] sedeit l'empereres suz l'ombre, *Ch. de Rol.* XXVIII. Un [j'] en aveie, cil fut ocis her seir, *ib.* CXCIII. || XIIIe s. Uns miens amis me vint dès er soir acointer, *Berte*, XI. Par noient à moi la sachasse, Que j'oi l'autrier [l'autre hier] la jambe qasse, *Ren.* 668. Je puis bien afermer de voir [de vrai] Que je l'essaiai bien er soir [hier soir], *ib.* 16267. Ce n'est mie ne d'ui ne d'ier, Que riches gens ont grant puissance De faire ou aïde ou grevance, *la Rose*, 1030. || XIVe s. Tu me cuidas arsoir [hier soir] faire batre, DU CANGE, *ab heri*. || XVe s. Elle vint au supliant et lui dit : O Bertran, je fu asseoir [hier soir] bien batue pour vous et sans cause, ID. *ib.* Et non pourtant n'est mie d'aujourd'huy ne d'hier que la force des envieux ingrats a nui aux bons; car de ce sont les escriptures toutes plaines, *Boucicq.* III, 12. || XVIe s. Monseigneur, je vins arsoir [hier soir] en ce lieu de Monfrin, où est la compaignie du roy de Navarre, MARG. *Lett.* 27. M. d'Isernay, avant hier je reçus vos lettres du 18e de ce mois, auxquelles hier je vous fis responce, ID. *ib.* 150. L'autr'hier le vy aussi sec, aussi palle, Comme sont ceux qu'au sepulchre on devalle, MAROT, II, 212. Je ne l'ay pas seulement veu en face, Sinon l'autre hyer, je le vy sur la place, AMYOT, *Nicias*, 7.

— ÉTYM. Bourguig. *hié*; Berry, *hiar*; provenç. *her*, *hier*, *er*, *ier*; anc. catal. *yr*; espagn. *ayer*; ital. *ier*; du lat. *heri*, pour *hesi*, comme on le voit dans le dérivé *hes-ternus*, et dans les langues congénères : grec, χθὲς, ἐχθὲς; allem. *gestern*; angl. *yester-day*; sansc. *hyas*, hier, *hyastana*, d'hier. Le sanscrit *hyas* est pour *hi-dyas*, le jour d'alors, le jour passé, de *hi*, et *dyas*, *divas*, jour (voy. JOUR).

† **HIÉRACITE** (i-é-ra-si-t'), *s. m.* Membre d'une secte chrétienne fondée en Égypte (IIIe siècle) par un certain Hiérax, qui niait la résurrection des corps, improuvait le mariage et prétendait que les enfants morts avant l'âge de raison n'étaient pas héritiers de la vie éternelle.

HIÉRARCHIE (i-é-rar-chie; bien que l'*i* ne soit pas aspiré, on n'élide pas l'*a* de l'article : la hiérarchie; on ne lie pas les consonnes : les troi hiérarchies, et non les troi-z. hiérarchies. Chifflet et Bouhours remarquent qu'on prononce de leur temps *jérarchie*; c'était l'ancienne prononciation; voy. l'historique), *s. f.* || 1° L'ordre des divers degrés de l'état ecclésiastique. La hiérarchie de l'Église. La hiérarchie ecclésiastique. || 2° Particulièrement. L'ordre et la subordination des différents chœurs des anges. Il y a trois hiérarchies d'anges : la première contient les séraphins, les chérubins et les trônes; la seconde est composée des dominations, des puissances et des principautés; la troisième, des vertus, des archanges et des anges. Après cela, ô Marie, quand j'aurais l'esprit d'un ange et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées, pour comprendre l'union très-parfaite du Père éternel avec vous, BOSS. 2e *serm. Compass. de la sainte Vierge*, 1. Il [Dieu] a créé, dans le ciel, des esprits dégagés de toute matière, qui vivent et se nourrissent d'une pure contemplation; c'est ce que nous appelons les anges, que Dieu a divisés en leurs ordres et hiérarchies; et c'est de cette race que sont les démons, ID. 1er *serm. Démons*, 2. || 3° Par extension, subordination de pouvoirs, d'autorités, de rangs. La hiérarchie sociale. || 4° Fig. Subordination de certaines choses les unes aux autres. Deux expressions qui conviennent à la même chose ne conviennent pas au même ordre de choses; et c'est à travers cette hiérarchie des styles que le bon goût sait marcher, RIVAROL, *Dict. univ. de la langue franç.* p. 25.

— HIST. XVe s. Les escuyers en une chambre premiere, les chevaliers après en une autre chambre seconde et les grans chambelans les plus prochains qui entroient en sa chambre : c'estoient les trois gerarcies, CHASTEL. *Chron. de Bourg.* III, 144.

— ÉTYM. Provenç. *ierarchia*, *gerarchia*; espagn. *gerarquia*; portug. *jerarquia*; ital. *gerarchia*; du lat. *hierarchia*, qui vient du grec ἱεραρχία, de ἱερὸς, saint (voy. HIÉRATIQUE), et ἄρχειν, commander (voy. ARCHONTE).

HIÉRARCHIQUE (i-é-rar-chi-k'; l'*i* est traité comme s'il était aspiré : le hiérarchique arrangement), *adj.* Qui appartient à la hiérarchie. Ordre hiérarchique.

— HIST. XVe s. Totale confusion et destruction de l'ordre iherarchique de saincte Eglise, THOMAS BASIN, *Pour le rétablissement de la pragmatique sanction*, t. IV, p. 76, éd. J. QUICHERAT.

— ÉTYM. Lat. *hierarchicus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *hierarchia*, hiérarchie.

HIÉRARCHIQUEMENT (i-é-rar-chi-ke-man), *adv.* D'une manière hiérarchique.

— ÉTYM. *Hiérarchique*, et le suffixe *ment*.

† **HIÉRARCHISATION** (i-é-rar-chi-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action de hiérarchiser; résultat de cette action.

† **HIÉRARCHISER** (i-é-rar-chi-zé), *v. a.* Néologisme. Établir une hiérarchie. Administration hiérarchisée.

— ÉTYM. *Hiérarchie.*

HIÉRATIQUE (i-é-ra-ti-k'), *adj.* Qui concerne les choses sacrées, qui appartient aux prêtres. || Terme de sculpture et de peinture. Style hiératique, style dans lequel la religion impose à l'artiste des formes traditionnelles. || Écriture hiératique, signes hiératiques, écriture cursive, qui est une abréviation de l'écriture hiéroglyphique et dont les signes sont dérivés, signe à signe, des caractères hiéroglyphiques. || S'est dit, dans l'antiquité, d'une des espèces de papier d'Égypte.

— ÉTYM. Ἱερατικὸς, dérivé de ἱερὸς, sacré, qui paraît avoir eu primitivement le sens de fort (ἱερὸς στρατὸς, ἱερὸν δίφρον, ἱερὴ ἲς Τηλεμάχοιο); d'où, par extension, divin, sacré; sanscrit, *ishara*, fort; l'esprit rude serait inorganique.

† **HIERCHEUR** (ièr-cheur), *s. m.* Voy. HERCHEUR.

† **HIÉRODRAME** (i-é-ro-dra-m'), *s. m.* Représentation des actions d'un dieu qui se donnait dans les temples des païens. || S'est dit quelquefois d'un oratorio ou d'un drame dont le sujet est emprunté à l'histoire sainte.

— ÉTYM. Ἱερὸς, sacré, et *drame*.

† **HIÉRODULE** (i-é-ro-du-l'), *s. m.* Terme d'antiquité. Serviteur attaché à un temple.

— ÉTYM. Ἱερόδουλος, de ἱερὸς, sacré, et δοῦλος, esclave.

HIÉROGLYPHE (i-é-ro-gli-f'), *s. m.* Nom donné aux signes que les Égyptiens employaient pour ex-

primer leurs idées par l'écriture. Les caractères qui, dès l'origine, composèrent le système entier de l'écriture sacrée, furent des imitations plus ou moins exactes d'objets existants dans la nature; ces caractères, consistant en images de choses réelles, reproduites dans leur ensemble ou dans quelques-unes de leurs parties, reçurent des anciens auteurs le nom de γράμματα ἱερὰ, caractères sacrés, et, plus particulièrement, celui de γράμματα ἱερογλυφικὰ, caractères sacrés sculptés; de là est dérivé le nom d'hiéroglyphes ou de caractères hiéroglyphiques qu'on leur a conservé jusqu'à notre temps, CHAMPOLLION, *Gramm. égypt.* p. 1. Le nom d'hiéroglyphes ne doit, à la rigueur, être appliqué qu'aux seuls caractères sacrés, sculptés ou peints, représentant des objets naturels dessinés ou sculptés avec quelque soin, ID. *ib.* || Hiéroglyphes linéaires, méthode abréviative de figurer les hiéroglyphes, qui consiste à réduire le dessin de l'objet à de simples lignes. || Par extension. A M. M. M. M. madame.... ces quatre lettres hiéroglyphiques vous embarrasseront aussi bien que les autres...., CORN. *Andr. Dédic.* || Fig. Ce sont des hiéroglyphes pour moi, c'est-à-dire c'est une chose à laquelle je ne comprends rien.

— REM. Chateaubriand a aspiré l'*h*, mais à tort. Une statue de bronze.... dont la base soit chargée de hiéroglyphes, *Gén.* I, II, 2.

— ÉTYM. Ἱερόγλυφος, de ἱερὸς, sacré, et γλύφειν, graver.

HIÉROGLYPHIQUE (i-é-ro-gli-fi-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux hiéroglyphes. Figure hiéroglyphique. || Écriture hiéroglyphique, écriture des anciens Égyptiens, qui est composée de signes idéographiques, de signes valant une syllabe et de lettres simples. || Fig. C'est la connaissance ou plutôt le sentiment vif de nos expressions hiéroglyphiques de la poésie, perdues pour les lecteurs ordinaires, qui décourage les imitateurs du génie, DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets, Œuv.* t. II, p. 326, dans POUGENS. || 2° Terme de zoologie. Se dit d'un corps qui est marqué de lignes colorées sinueuses. || 3° *S. f.* Hiéroglyphique, système d'écriture qui emploie les hiéroglyphes. Les Phéniciens qui, plus tard, employèrent les lettres de leur alphabet comme signes numériques, eurent d'abord une hiéroglyphique des nombres, très-comparable à l'hiéroglyphique égyptienne, DARESTE, *Hist. de la numération, Rev. german.* t. XXI, p. 228. || 4° *S. m.* Les lignes et les autres parties de la paume de la main, que l'on consulte dans la chiromancie.

— REM. On trouve, substantivement, *hiéroglyphiques*, au lieu de *hiéroglyphes*, dans une lettre de Ch. de Sévigné. Ce n'est plus de l'écriture [une lettre de Mme de Grignan], ce sont des figures tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; ce sont des hiéroglyphiques d'une si grande et si belle variété.... Tel est le texte de la lettre 557, éd. de 1737; mais l'édition de Régnier a *hiéroglyphes*.

— ÉTYM. *Hiéroglyphe*.

† **HIÉROGRAMMATE** (i-é-ro-gra-mma-t') ou **HIÉROGRAMMATISTE** (i-é-ro-gra-mma-ti-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Scribe égyptien.

— ÉTYM. Ἱερογραμματεὺς, de ἱερὸς, sacré, et γράφειν, écrire.

† **HIÉROGRAMMATIQUE** (i-é-ro-gra-mma-ti-k'), *adj.* Synonyme de hiératique, en parlant des écritures égyptiennes.

— ÉTYM. *Hiérogramme*.

† **HIÉROGRAMME** (i-é-ro-gra-m'), *s. m.* Caractère propre à l'écriture hiératique.

— ÉTYM. Ἱερὸς, sacré, et γράμμα, écriture.

† **HIÉROGRAPHIE** (i-é-ro-gra-fie), *s. f.* Description des différentes religions.

— ÉTYM. Ἱερὸς, sacré, et γράφειν, décrire.

† **HIÉROGRAPHIQUE** (i-é-ro-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hiérographie.

† **HIÉROLOGIE** (i-é-ro-lo-jie), *s. f.* Étude, connaissance des diverses religions. || Terme de liturgie. Se dit, particulièrement, de la bénédiction nuptiale chez les chrétiens grecs et chez les Juifs.

— ÉTYM. Ἱερὸς, sacré, et λόγος, doctrine, discours.

† **HIÉROLOGIQUE** (i-é-ro-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à l'hiérologie.

HIÉRONIQUE (i-é-ro-ni-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Vainqueur dans un des quatre jeux sacrés, olympiques, isthmiques, etc.

— ÉTYM. Ἱερονίκης, de ἱερὸς, sacré, et νίκη, victoire.

† **HIÉRONYMIQUE** (i-é-ro-ni-mi-k'), *adj.* Qui appartient à saint Jérôme.

— ÉTYM. Ἱερώνυμος, Jérôme, de ἱερὸς, saint, et ὄνυμα, nom.

† **HIÉRONYMITES** (ié-ro-ni-mi-t'), *s. m. pl.* Nom d'une congrégation religieuse qui, formée dans le XIVe siècle en Espagne, prit saint Jérôme pour patron, tout en suivant la règle de Saint-Augustin; leur premier supérieur fut Pierre-Ferdinand Pecha, chambellan de Pierre le Cruel.

— ÉTYM. Ἱερώνυμος, Jérôme (voy. HIÉRONYMIQUE).

† **HIÉROPÉ** (i-é-ro-pé), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom, à Athènes, d'un officier chargé de veiller à ce que, dans les sacrifices publics, les victimes fussent irréprochables. A Éleusis a été trouvée une inscription relative au sacrifice que les dix hiéropés officiels y accomplissaient tous les cinq ans, au nom de la république.

— ÉTYM. Ἱεροποιὸς, de ἱερὸς, sacré, et ποιεῖν, faire. On écrit *hiéropée;* mais la finale *pée* représente ποια et non ποιος.

HIÉROPHANTE (i-é-ro-fan-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Titre du prêtre qui présidait aux mystères d'Éleusis, et qui enseignait les choses sacrées aux initiés. Celui qui présidait à la cérémonie s'appelait hiérophante, et il était revêtu d'un habit singulier; il ne lui était point permis de se marier, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 18, dans POUGENS. Je vois du temple saint l'auguste hiérophante, VOLT. *Olymp.* V, 2. L'hiérophante leur apprenait [aux initiés] qu'au lieu d'adorer Cérès, il fallait adorer le dieu qui nourrit les hommes, ID. *Mœurs, Myst.*

— ÉTYM. Ἱεροφάντης, de ἱερὸς, sacré, et φαίνειν, montrer (voy. PHÉNOMÈNE) : celui qui montre les choses sacrées.

† **HIÉROPHANTIDE** (i-é-ro-fan-ti-d'), *s. f.* Terme d'antiquité. Prêtresse de Cérès à Athènes, subordonnée à l'hiérophante.

— ÉTYM. Ἱεροφάντις (voy. HIÉROPHANTE).

† **HIÉROSCOPIE** (i-é-ro-sko-pie), *s. f.* Terme d'antiquité. Divination fondée sur l'inspection des victimes, et de ce qui se passait dans les sacrifices.

— ÉTYM. Ἱερὸς, sacré, et σκοπεῖν, examiner.

† **HILAIRE** (hi-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport au hile.

— ÉTYM. *Hile*.

† **HILARANT, ANTE** (i-la-ran, ran-t') ou **HILARIANT, ANTE** (i-la-ri-an, an-t'), *adj.* Terme de chimie. Gaz hilarant ou hilariant, protoxyde d'azote. Le protoxyde d'azote est impropre à la respiration; introduit dans les organes respiratoires, il produit une sorte d'ivresse qui lui a fait donner le nom de gaz hilariant, PELOUZE et FRÉMY, *Abrégé de chimie.* || Dans le langage ordinaire et néologique. Qui égaye. Voilà qui est hilarant.

— ÉTYM. Voy. HILARITÉ.

HILARITÉ (i-la-ri-té), *s. f.* || 1° Joie douce et calme. Une physionomie pleine d'hilarité. Contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, VOLT. *Lett Mme de Choiseul,* 20 mai 1769. Dans l'asile voluptueux qu'il s'était fait, il nous reçut avec cette hilarité gasconne à laquelle contribuait l'aisance d'une fortune honnête, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 2° Gaieté subite. Un mouvement d'hilarité. Ces paroles excitèrent l'hilarité de l'assemblée.

— HIST. XVe s. La voix de joie se nomme autrement liesse, volupté, jocondité, hilarité, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Hilarité [personnage allégorique], CARTHENY, *Voy. du chev. errant,* f° 39, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *hilaritatem;* grec, ἱλαρὸς, favorable.

HILE (hi-l'), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Le point d'attache par où la graine adhère au funicule, et en reçoit les sucs nourriciers. || 2° Terme d'anatomie. Le point généralement déprimé où un viscère parenchymateux reçoit ses vaisseaux. Hile du foie, du rein, du poumon, du placenta, etc.

— ÉTYM. Lat. *hilum*, petit point noir au bout des fèves.

† **HILIÈRE** (i-liè-r'), *s. f.* Espèce de bergamote commune.

† **HILIFÈRE** (hi-li-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte un hile.

— ÉTYM. *Hile*, et le lat. *ferre*, porter.

† **HILOIRE** (hi-loi-r'), *s. f.* Terme de marine. Fort bordage qui, allant de l'avant à l'arrière du navire, dans toute sa longueur, et s'enroulant sur tous les baux, est une liaison pour les solives et pour le pont qu'elles supportent, JAL.

— ÉTYM. Corruption, faite dans le milieu du XVIIe siècle, de l'ancien *eslure*, qui représente l'espagnol *esloria*, dont l'origine est inconnue, JAL.

† **HILON** (hi-lon), *s. m.* Terme de chirurgie. Hernie de l'iris au travers de la cornée perforée, ainsi nommée de son analogie grossière avec le hile noir de la fève de marais.

† **HILOSPERME** (hi-lo-spèr-m') ou **HILOSPERMÉ, ÉE** (hi-lo-spèr-mé, mée), *adj.* Terme de botanique. Dont la graine a un très-large hile.

— ÉTYM. *Hile*, et σπέρμα, graine.

† **HILOTE** (i-lo-t'), voy. ILOTE.

† **HIMANTOCÈRE** (i-man-to-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les antennes sont en forme de lanière.

— ÉTYM. Ἱμὰς, ἱμαντος, lanière, et κέρας, corne. Ἱμὰς tient au sanscrit *si*, lier; comparez l'allem. *Seil*, corde.

† **HIMANTOPODE** (i-man-to-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les jambes très-longues. || Oiseaux himantopodes, oiseaux à cuisses et jambes longues à moitié nues.

— ÉTYM. Ἱμὰς, ἱμάντος, lanière, et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **HINDI** (in-di) ou **HINDOUSTANI** (in-dou-sta-ni) ou **HINDOUVI** (in-dou-vi), *s. m.* Langue dérivée du sanscrit et qui se parle dans les villes principales de l'Inde; elle est aussi employée comme langue littéraire.

— ÉTYM. *Hindoustan, Hinde, Hindou*, écrit aussi *Indoustan, Inde, Indou*.

† **HINGUET** (hin-ghè), *s. m.* Terme de marine. Voy. LINGUET.

† **HINSE** (hin-s'), *s. f.* Terme de marine. Commandement qui se fait pour dire hisse ou tire en haut.

† **HIPP....** ou **HIPPO....** mot qui signifie cheval; il sert de préfixe en beaucoup de mots, et vient du grec ἵππος, cheval; éolien, ἴκκος; lat. *equus* (voy. ÉQUESTRE); persan, *aspa;* sanscr. *açva*. *Açva* vient du radical *aç*, qui a fait *açu*, rapide, en grec ὠκύς.

† **HIPPACE** (i-ppa-s'), *s. f.* Nom, chez les Grecs, du fromage que les Scythes faisaient avec le lait de jument.

— ÉTYM. Ἱππάκη, de ἵππος, cheval.

† **HIPPANTHROPIE** (i-ppan-tro-pie), *s. f.* Terme de médecine. Espèce de monomanie dans laquelle le malade se croit métamorphosé en cheval.

— ÉTYM. *Hipp....*, et ἄνθρωπος, homme.

† **HIPPARQUE** (i-ppar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom, chez les Grecs, des généraux de cavalerie.

— ÉTYM. *Hipp....*, et ἄρχειν, commander.

† **HIPPE** (i-p'), *s. f.* Genre de crustacés macroures dont la forme a quelque rapport avec la tête du cheval.

— ÉTYM. Ἵππος, cheval.

† **HIPPÉE** (i-ppée), *s. f.* Terme d'astronomie. Comète chevelue.

— ÉTYM. Ἵππος, cheval.

† **HIPPÉLAPHE** (i-ppé-la-f'), *s. m.* Terme de zoologie. Cerf d'Aristote; on le trouve au Bengale, à Java et à Sumatra. || C'est pour Cuvier le nom spécifique d'un autre cerf de l'Inde.

— ÉTYM. Ἱππέλαφος, de ἵππος, cheval, et ἔλαφος, cerf.

† **HIPPIATRE** (i-ppi-a-tr'), *s. m.* Celui qui exerce l'art de guérir les maladies des chevaux et des bestiaux; synonyme de vétérinaire.

— ÉTYM. Ἱππιατρὸς, de ἵππος, cheval, et ἰατρὸς, médecin.

† **HIPPIATRIE** (i-ppi-a-trie), *s. f.* Médecine des chevaux.

— ÉTYM. *Hippiatre*.

HIPPIATRIQUE (i-ppi-a-tri-k'), *s. f.* Médecine des chevaux, art de connaître et de traiter leurs maladies. || *Adj.* Qui a rapport à l'hippiatrie.

— ÉTYM. Ἱππιατρικὴ, sous-entendu τέχνη, l'art de soigner les maladies des chevaux (voy. HIPPIATRE).

† **HIPPIE** (i-ppie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes synanthérées. L'hippie frutescente.

† **HIPPIEN, IENNE** (i-ppiin, ppiè-n'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui a rapport aux chevaux. || Neptune hippien, Neptune considéré comme le dieu qui inventa l'art de dompter les chevaux. || Minerve hippienne, Minerve considérée comme ayant inventé l'art d'atteler les chevaux.

— ÉTYM. Ἵππος, cheval.

† **HIPPIQUE** (i-ppi-k'), *adj.* Qui a rapport au cheval. Connaissances hippiques.

— ÉTYM. Ἱππικὸς, de ἵππος, cheval.

† **HIPPIUS** (i-ppi-us'), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Le pied nommé plus souvent épitrite.

— ÉTYM. Lat. *hippius*, grec ἵππιος.

† **HIPPOBDELLE** (i-ppo-bdè-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Sangsue du cheval, sorte de sangsue.

— ÉTYM. *Hippo....*, et βδέλλα, sangsue.

† **HIPPOBOSQUE** (i-ppo-bos-k'), *s. f.* Espèce de mouche nuisible aux chevaux, aux bœufs, etc.

— ÉTYM. Ἱπποβοσκὸς, celui qui fait paître les chevaux, de ἵππος, cheval, et βόσκειν, faire paître; la mouche est ainsi dite parce qu'elle accompagne, comme un pasteur, le cheval dans la prairie.

† **HIPPOCAMPE** (i-ppo-kan-p'), *s. m.* || 1° Terme de mythologie. Nom donné aux chevaux marins qui traînaient Neptune et les autres divinités de la mer, dans leurs chars. || 2° Terme de zoologie. Cheval marin ou syngnathe. || 3° Terme d'anatomie. Grand hippocampe, dit aussi corne d'Ammon, petit

hippocampe, dit aussi ergot, noms d'éminences qui sont dans le cerveau.

— ÉTYM. Ἱππόκαμπος, de ἵππος, cheval, et κάμπος, un gros poisson.

† **HIPPOCASTANÉES** (i-ppo-ka-sta-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une famille de plantes dont le type est le marronnier d'Inde, qui comprend les marronniers d'Inde et les *pavia*, et qui est voisine des acérinées (érables).

— ÉTYM. *Hippo....*, et χάσταvα, châtaigne : châtaigne de cheval.

HIPPOCENTAURE (i-ppo-san-tô-r'), *s. m.* Animal fabuleux, moitié homme et moitié cheval. Vous voyez ici les romans, dont les auteurs sont des espèces de poëtes, et qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur; ils passent leur vie à chercher la nature, et la manquent toujours; leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures, MONTESQ. *Lett. pers.* 137. || On dit plus souvent centaure.

— ÉTYM. Ἱπποκένταυρος, de ἵππος, cheval, et κένταυρος, centaure.

† **HIPPOCOLLE** (i-ppo-ko-l'), *s. f.* Gélatine qu'on extrait de la peau de cheval ou d'âne et qui fait la base de plusieurs médicaments.

— ÉTYM. *Hippo....*, et *colle.*

† **HIPPOCRATE** (i-ppo-kra-t'), *s. m.* Nom d'un célèbre médecin grec, dit le père de la médecine, et qui vivait dans le Ve siècle avant l'ère chrétienne. Hippocrate dit oui, mais Galien dit non, REGNARD, *Fol. amour.* III, 7.

† **HIPPOCRATÉE** (i-ppo-kra-tée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes des deux Indes et de l'Afrique.

† **HIPPOCRATIQUE** (i-ppo-kra-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui concerne Hippocrate ou sa doctrine. Les médecins hippocratiques, ceux qui suivent la doctrine d'Hippocrate. || Face hippocratique, face profondément altérée et qui annonce une mort prochaine; ainsi dite, parce qu'Hippocrate en a donné une description dans son *Pronostic.*

— ÉTYM. *Hippocrate.*

† **HIPPOCRATISER** (i-ppo-kra-ti-zé), *v. n.* Suivre le système d'Hippocrate.

— ÉTYM. *Hippocrate.*

† **HIPPOCRATISME** (i-ppo-kra-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine qui s'attache à l'imitation d'Hippocrate, donnant à cette imitation le sens particulier de suivre la nature, c'est-à-dire d'étudier les efforts spontanés qu'elle fait et les crises qu'elle produit.

† **HIPPOCRATISTE** (i-ppo-kra-ti-st'), *s. m.* Celui qui adopte l'hippocratisme.

HIPPOCRÈNE (i-ppo-krè-n'), *s. f.* Fontaine du mont Hélicon, consacrée aux Muses, que, selon la Fable, Pégase fit jaillir d'un coup de pied, et qui passait pour inspirer les poëtes. Mais quand je lis ces vers par votre onde [les eaux de Bourbon] inspirés, Il me paraît, admirable fontaine, Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène, BOIL. *Épig.* XVIII. || Fig. Il a bu les eaux de l'Hippocrène, il a le génie poétique. Je sais que Charles XII, et Gustave et Turenne N'ont point bu dans les eaux qu'épanche l'Hippocrène; Mais enfin ces guerriers, illustres ignorants, En étant moins polis, n'en étaient pas plus grands, VOLT. *Épît.* LII.

— HIST. XVIe s. J'appelle Melpomene en sa vive fureur, Au lieu de l'Hypocrene, esveillent cette sœur Des tombeaux rafraischis dont il faut qu'elle sorte Affreuse, eschevelée..., D'AUB. *Tragiques*, I.

— ÉTYM. Ἱπποκρήνη, de ἵππος, cheval, et κρήνη, source.

HIPPODROME (i-ppo-dro-m'), *s. m.* || 1° Chez les anciens, lieu, cirque disposé pour les courses de chevaux et de chars. || 2° Aujourd'hui, terrain sur lequel se font les courses plates des chevaux. || 3° Terme d'architecture. Espace oblong, dressé à peu près de niveau, et terminé aux deux bouts par deux hémicycles, comme les hippodromes qui servaient aux courses des chevaux.

— ÉTYM. Ἱππόδρομος, de ἵππος, cheval, et δρόμος, course.

† **HIPPODROMIE** (i-ppo-dro-mie), *s. f.* Course de chevaux ; art de diriger les chevaux.

— ÉTYM. *Hippodrome.*

† **HIPPOGLOSSE** (i-ppo-glo-s'), *s. m.* Poisson du genre des pleuronectes. L'hippoglosse vulgaire, dit plie rude, et connu aussi sous le nom de plétau, c'est le *pleuronecte limandoïde* de certains auteurs, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Hippo....*, et γλῶσσα, langue.

HIPPOGRIFFE (i-ppo-gri-f'), *s. m.* Monstre fabuleux ailé, moitié cheval et moitié griffon, célébré par l'Arioste qui s'en servit pour conduire Astolphe dans la lune. Si j'avais l'hippogriffe à mon commandement, je m'en irais causer avec vous de toutes les farces qui se sont faites ici entre les Grignans et les Fourbins..., SÉV. *Au comte de Guitaut*, t. III, p. 407, édit. RÉGNIER. Un jour Astolfe.... se trouva dans le paradis terrestre.... où son hippogriffe l'avait porté, FONTEN. *Les Mondes*, 2e *soir.* Nous avons couru à Meako, à la terre d'Yesso, à la Californie; nous irions à la lune avec Astolphe, si nous avions un hippogriffe, VOLT. *Dict. phil. Japon.*

— ÉTYM. *Hippo....*, et *griffon.*

HIPPOLITHE (i-ppo-li-t'), *s. f.* Pierre jaune qui se trouve dans les intestins et dans la vessie du cheval.

— REM. L'Académie fait hippolithe du féminin; mais la plupart des composés de *lithe* sont masculins ; il n'y a point de raison pour faire ici une exception.

— ÉTYM. *Hippo....*, et λίθος, pierre.

† **HIPPOLOGIE** (i-ppo-lo-jie), *s. f.* Étude, science du cheval.

— ÉTYM. *Hippo....*, et λόγος, doctrine.

† **HIPPOLOGIQUE** (i-ppo-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hippologie.

† **HIPPOLOGUE** (i-ppo-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'hippologie.

† **HIPPOMANCIE** (i-ppo-man-sie), *s. f.* Prétendue divination par le hennissement et les mouvements des chevaux consacrés.

— ÉTYM. *Hippo...*, et le suffixe *mancie.*

1. **HIPPOMANE** (i-ppo-ma-n'), *s. f.* || 1° Suivant les anciens, fluide muqueux qui découle de la vulve des cavales en chaleur, et qui excite l'ardeur des chevaux. || On trouve aussi hippomanès. C'est cette liqueur que les Grecs ont appelée l'hippomanès de la jument, et dont ils prétendent qu'on peut faire des filtres, surtout pour rendre un cheval frénétique d'amour, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 68. || 2° Nom donné à des corps libres ou pédiculés, de forme variable, ovoïdale ou aplatie, qui flottent dans le liquide allantoïdien, ou sont suspendus à la face interne de l'allantoïde de la jument.

— ÉTYM. Ἱππομανής, de ἵππος, cheval, et μαίνειν, rendre fou.

† 2. **HIPPOMANE** (i-ppo-ma-n'), *s. m.* Terme de botanique. Nom du mancenillier, *hippomane mancinella*, *L.* euphorbiacées.

† 3. **HIPPOMANE** (i-ppo-ma-n'), *s. m.* Celui qui a une passion pour les chevaux, qui monte très-souvent à cheval.

— ÉTYM. *Hippo....*, et μαίνειν, être fou.

† **HIPPOMANÉES** (i-ppo-ma-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une tribu de la famille des euphorbiacées, qui a pour type le mancenillier.

— ÉTYM. *Hippomane* 2.

† **HIPPOMANIE** (i-ppo-ma-nie), *s. f.* || 1° Goût passionné pour les chevaux. || 2° Espèce de frénésie ou de rage qui attaque quelquefois les chevaux.

— ÉTYM. *Hippomane* 3.

† **HIPPONACTE** (i-ppo-na-k-t') ou **HIPPONACTÉEN** (i-ppo-na-kté-in), *adj. masc.* Vers hipponacte, espèce de vers ïambique trimètre dont le dernier pied, au lieu d'être un ïambe, est un spondée. On l'appelle plus souvent scazon ou choliambe. || Se dit d'un vers ïambique auquel on ajoute un antibacchique, c'est-à-dire une brève et deux longues. || *S. m.* Un hipponacte.

— ÉTYM. *Hipponax*, poëte grec, qui est regardé comme l'inventeur de ce vers.

† **HIPPONE** (i-ppo-n'), *s. f.* Terme de mythologie. Divinité qui présidait aux chevaux et aux étables, et qui était honorée par les gens de la campagne.

— ÉTYM. Ἱππώνα, de ἵππος, cheval.

† **HIPPOPATHOLOGIE** (i-ppo-pa-to-lo-jie), *s. f.* Pathologie du cheval.

— ÉTYM. *Hippo....*, et *pathologie.*

† **HIPPOPE** (i-ppo-p'), *s. m.* Nom spécifique d'une huître. L'hippope maculé, la seule espèce du genre, était la tridacne hippope, et plus anciennement la chame hippope. On appelle vulgairement grand bénitier, l'hippope, pour le distinguer du peigne bénitier dit petit bénitier. Les noms d'hippope chou et feuille de chou ayant été donnés parfois à l'hippope maculé, certains auteurs ont à tort parlé de l'hippope chou comme d'une espèce particulière, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Hippo....*, et ποῦς, pied : pied de cheval.

† **HIPPOPHAÉ** (i-ppo-fa-é), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes appartenant à la famille des éléagnées; l'unique espèce en est l'*hippophae rhamnoïdes*, *L.*, dit vulgairement argousier.

ÉTYM. Linné a pris soit ἱπποφαές, plante inconnue, soit ἱππόφεως, sorte de plante épineuse.

† **HIPPOPHAGE** (i-ppo-fa-j'), *s. m.* Celui qui mange de la chair de cheval. || *Adj.* Population hippophage.

— ÉTYM. *Hippo....*, et φαγεῖν, manger.

† **HIPPOPHAGIE** (i-ppo-fa-jie), *s. f.* Alimentation par la viande de cheval.

— ÉTYM. *Hippophage.*

† **HIPPOPHAGIQUE** (i-ppo-fa-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hippophagie.

HIPPOPOTAME (i-ppo-po-ta-m'), *s. m.* Nom d'un genre de mammifères pachydermes, dans lequel on connaît deux espèces vivantes : l'hippopotame amphibie et l'hippopotame du Sénégal. Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avait pris vivants et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avait fait creuser aux environs du Nil, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 189. On a vu des hippopotames de seize ou dix-sept pieds de longueur, sur sept de hauteur et quinze de circonférence, BONNET, *Contempl. nat.* III, 26. || Il y a des hippopotames fossiles. L'hippopotame de cette époque [antédiluvienne] est assez commun dans les pays qui forment aujourd'hui la France, l'Allemagne et l'Angleterre ; il l'était surtout en Italie ; sa ressemblance avec l'espèce actuelle de l'Afrique était telle qu'il faut une comparaison attentive pour en saisir les distinctions, CUVIER, *Révol.* p. 331. || Fig. et familièrement. C'est un hippopotame, se dit d'un homme très-pesant. || Souffler comme un hippopotame, se dit d'un gros homme qui respire péniblement et bruyamment.

— HIST. XIIIe s. Ypotame est un peissons qui est apelez cheval fluviel, porce que il naist el flun de Nile, BRUN. LAT. *Trés.* p. 189.

— ÉTYM. Ἱπποπόταμος, de ἵππος, cheval, et ποταμός, fleuve.

† **HIPPOPOTAMIEN, IENNE** (i-ppo-po-ta-miin, miè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à l'hippopotame. || *S. m. pl.* Les hippopotamiens, classe de mammifères ayant pour type le genre hippopotame.

† **HIPPOTOMIE** (i-ppo-to-mie), *s. f.* Anatomie du cheval.

— ÉTYM. *Hippo....*, et τομή, dissection.

† **HIPPURATE** (i-ppu-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par l'acide hippurique.

† **HIPPURIDE** (i-ppu-ri-d'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes aquatiques d'Europe qui appartient à la famille des haloragées.

† **HIPPURIE** (i-ppu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné à la présence accidentelle de l'acide hippurique ou des hippurates dans l'urine de l'homme.

— ÉTYM. Ἵππος, cheval, et οὐρὰ, queue : queue de cheval.

† **HIPPURIQUE** (i-ppu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hippurique, acide de plusieurs sels particuliers de l'urine des mammifères herbivores et même de l'homme.

— ÉTYM. *Hipp....*, et οὖρον, urine.

† **HIPPURITE** (i-ppu-ri-t'), *s. f.* Genre de coquilles univalves qui n'ont encore été trouvées qu'à l'état fossile.

† **HIRCIN, INE** (ir-sin, si-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui tient du bouc, qui dépend du bouc.

— ÉTYM. Lat. *hircinus*, de *hircus*, bouc.

† **HIRCINE** (ir-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe qui est dans les graisses de bouc et de mouton.

— ÉTYM. *Hircin.*

† **HIRCIPELLE** (ir-si-pè-l'), *adj.* Terme de zoologie. Velu comme un bouc.

— ÉTYM. Lat. *hircus*, bouc, et *pellis*, peau.

† **HIRCIQUE** (ir-si-k'), *adj.* Terme de médecine. Acide hircique, produit de la saponification de l'hircine.

— ÉTYM. Lat. *hircus*, bouc.

† **HIRCISME** (ir-si-sm'), *s. m.* Terme didactique. Odeur désagréable qui s'exhale des aisselles chez certains hommes.

— ÉTYM. Lat. *hircus*, bouc.

† **HIRCOCERF** (ir-ko-serf), *s. m.* || 1° Animal fabuleux, moitié bouc et moitié cerf. Vous voilà tombé dans la possibilité; dans cette possibilité, vous trouverez les choses de raison, les hircocerfs, les hippocentaures et mille autres figures bizarres, FÉN. t. XIX, p. 442. || 2° Fig. Chose qui n'existe pas. Il [Alberoni] était persuadé que la cour de Londres, ayant mis toute son étude à tromper le roi d'Espagne par un projet idéal que le cardinal nommait

un hircocerf, attendait seulement le moment de se déclarer en faveur de l'empereur, ST-SIM. 495, 221.

— ÉTYM. Lat. *hircus*, bouc, et *cerf*.

† **HIRONDEAU** (i-ron-dô), *s. m.* Petit d'hirondelle. Aussi fait-on une grande consommation des hirondeaux de rivage en certains pays, par exemple à Valence en Espagne, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 394.

— HIST. XVe s. Ainsi veulent Flamands estre menés, ni on ne doit tenir entre eux compte de vies d'hommes, ni avoir pitié non plus que de arondeaulx ou de allouettes qu'on prend en la saison pour manger, FROISS. II, II, 101.

HIRONDELLE (i-ron-dè-l'), *s. f.* || 1° Oiseau de passage qui paraît au printemps. Je m'en vais passer l'été en un pays [l'Afrique] où les hirondelles passent l'hiver, VOIT. *Lett.* 30. Une hirondelle en ses voyages Avait beaucoup appris, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Autrefois Progné l'hirondelle De sa demeure s'écarta, Et loin des villes s'emporta Dans un bois où chantait la pauvre Philomèle, ID. *ib.* III, 15. Vos hirondelles auront beau m'appeler, SÉV. 92. M. Adanson a vu et tenu, à la côte du Sénégal, des hirondelles arrivées le 9 octobre, c'est-à-dire huit ou neuf jours après leur départ d'Europe, BUFF. *Ois.* t. I, p 44. Une mère hirondelle, revenant au nid chargée de provisions, et trouvant la maison où elle l'avait bâti, embrasée, se précipita au travers des flammes pour nourrir et secourir ses petits, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 7, note 5. Captif au rivage du Maure, Un guerrier, courbé sous ses fers, Disait : je vous revois encore, Oiseaux ennemis des hivers ; Hirondelles que l'espérance Suit jusqu'en ces brûlants climats, Sans doute vous quittez la France ; De mon pays ne me parlez-vous pas ? BÉRANG. *Hirond.* Voilà l'errante hirondelle Qui rase du bout de l'aile L'eau dormante des marais, LAMART. *Harm.* II, 1. La vie a dispersé, comme l'épi sur l'aire, Loin du champ paternel les enfants et la mère ; Et ce foyer chéri ressemble aux nids déserts D'où l'hirondelle a fui pendant de longs hivers, ID. *ib.* III, 2. || Venir avec les hirondelles, venir au printemps ; partir avec les hirondelles, partir en automne. || Pierre d'hirondelle, pierre trouvée dans le nid d'une hirondelle et qu'on croyait bonne pour les yeux, parce qu'on s'imaginait que les yeux des petits des hirondelles se guérissaient après avoir été crevés. || Terme de zoologie. Genre de la famille des hirondinées, dans la grande section des passereaux dæodactyles et fissirostres ; on y distingue surtout l'hirondelle de cheminée, *hirundo rustica*, *L.* ; l'hirondelle des fenêtres ou petite hirondelle, *hirundo urbica*, *L.* ; l'hirondelle de rivage, *hirundo riparia*, *L.* || Hirondelle esculente ou hirondelle comestible, *hirundo esculenta*, *L.*, dite surtout salangane, celle dont les nids se mangent en Chine, et qui appartient au genre hirondelle. || 2° Hirondelle de mer, se dit de certains oiseaux de mer qui ont de la ressemblance avec l'hirondelle. Dans le grand nombre des noms transportés, pour la plupart sans raison, des animaux de la terre à ceux de la mer, il s'en trouve quelques-uns d'assez heureusement appliqués, comme celui d'hirondelle qu'on a donné à une petite famille d'oiseaux pêcheurs qui ressemblent à nos hirondelles par leurs ailes et leur queue fourchue, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 67. || Hirondelle de mer, nom d'un oiseau, le sterne, *sterna arctica*, Temminck, famille des larides. || Hirondelle de Ternate, l'oiseau de paradis, *paradisea apoda*, *L.* || 3° Hirondelle de mer, nom de quelques poissons volants. || Coquille bivalve des pays chauds, *avicula hirundo*. || 4° Rond de fer plat et mobile qui entoure l'essieu. || 5° Hirondelle de carême, nom donné autrefois aux sœurs converses de la congrégation de Sainte-Claire, qui, parcourant la France pendant le carême, quêtaient pour leur couvent. || 6° Nom de navires, probablement à rames, qui figurèrent au siége de la Rochelle dans la flotte de Richelieu, et sur lesquels on ne sait rien de plus. À Fécamp, le sieur du Mé a fait bâtir deux vaisseaux pour le roi, de 300 tonneaux, et deux hirondelles, *Rapport de Leroux d'Infréville à Richelieu*, en 1629, ch. 6, cité dans J. CAILLET, *l'Adm. en France sous Richelieu*, II, 32, Paris, 1860. || Proverbe. Une hirondelle ne fait pas le printemps, c'est-à-dire il n'y a pas de conséquence à tirer d'un seul cas, d'un fait isolé.

— REM. Au XVIIe siècle, on variait entre diverses formes : Arondelle, hirondelle, herondelle sont tous trois bons ; herondelle est le meilleur, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 63. Vos esprits étant plus légers Que les volages arondelles, Puisque nous sommes infidèles, Nous ne sommes pas étrangers, PORCHÈRES D'ARBAUD, dans JAUBERT, *Glossaire*. Cette variété de forme existe encore dans *aronde* (voy. ce mot).

— HIST. XIe s. Plus est isnels qu'esprevier ne arrunde, *Ch. de Rol.* CXV. || XIIe s. Se de ta char ne fas [je ne fais] vilain maisel, Je ne me pris vaillant un arondel, *Raoul de C.* 183. || XIIIe s. Il [Tobie] ensevelissoit les mors de sa main ; puis avugla par le fien d'une arondele, qui li chaï ès els [yeux], BRUN. LAT. *Trés.* p. 60. || XVIe s. Ils puputent comme les huppes, ils gazouillent comme hirondelles, PARÉ, *animaux*, 25. Les poules et les arondelles mangent les abeilles, O. DE SERRES, 433. Le printemps ne se fait d'une seule arondelle, RONS. 279. C'est toy, courtois et gentil, Qui d'exil Retire ces passageres, Ces arondelles qui vont Et qui sont Du printemps les messageres, R. BELLEAU, dans JAUBERT, *Glossaire*.

— ÉTYM. Berry, *aronde*, *arondelle*, *harondelle* ; bourg. *airondèle* ; picard, *haroudelle* ; wallon, *aronde*, *aronge* ; Hainaut, *arondiele* ; provenç. *hyrunda*, *irunda*, *yrundre*, *irondella*, *ysrundella*, *randola* ; espagn. *golondrina* ; portug. *andorinha* ; ital. *rondine*. *Hirondelle* et les formes congénères sont des diminutifs d'*aronde*, *ironde* et formes congénères, lesquelles viennent du latin *hirundinem*. Curtius admet que *hirundo* est le même que le grec χελιδών : *hir-undo*, χελ-ιδών ; pour cela il suppose un ancien italo-grec χέρενδον. Complétant l'étymologie des deux mots, Corssen les rattache au radical sanscrit *har*, *ghar*, prendre, qui a fait le grec χείρ, la main considérée comme preneuse, et le latin archaïque *hir*, la main ; dans cette hypothèse, l'*hirondelle* serait la preneuse (de mouches).

† **HIRONDINÉES** (i-ron-di-née), *s. f. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux à laquelle appartient l'hirondelle.

† **HIRSUTE** (ir-su-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est garni de poils longs et nombreux.

— ÉTYM. Lat. *hirsutus*, velu.

† **HIRTIPÈDE** (ir-ti-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes garnies de poils.

— ÉTYM. Lat. *hirtus*, velu, et *pes*, *pedis*, pied.

† **HIRUDICULTEUR** (i-ru-di-kul-teur), *s. m.* Voy. HIRUDINICULTEUR.

† **HIRUDICULTURE** (i-ru-di-kul-tu-r'), *s. f.* Voy. HIRUDINICULTURE.

† **HIRUDINÉ, ÉE** (i-ru-di-né, née) ou **HIRUDINIFORME** (i-ru-di-ni-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à une sangsue. || *S. f. pl.* Les hirudinées, nom du quatrième ordre de la classe des annélides, caractérisé par l'absence de pieds et de soies, une ventouse en avant du corps, l'autre à l'extrémité postérieure.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *hirudo*, *hirudinis*, sangsue.

† **HIRUDINICULTEUR** (i-ru-di-ni-kul-teur), *s. m.* Celui qui s'occupe d'hirudiniculture.

† **HIRUDINICULTURE** (i-ru-di-ni-kul-tu-r'), *s. f.* Art d'élever et de multiplier les sangsues.

— ÉTYM. Lat. *hirudo*, *hirudinis*, sangsue, et *culture*.

† **HISPANIQUE** (i-spa-ni-k'), *adj.* Qui appartient à l'Espagne ou aux Espagnols.

— ÉTYM. Lat. *Hispanus*, Espagnol.

† **HISPANISME** (i-spa-ni-sm'), *s. m.* Locution propre à la langue espagnole.

HISPIDE (i-spi-d'), *adj.* Terme de botanique. Couvert de poils rudes et épars. Tige hispide.

— ÉTYM. Lat. *hispidus*, hérissé de poils.

† **HISPIDITÉ** (i-spi-di-té), *s. f.* Terme de botanique. État d'une surface hispide.

HISSÉ, ÉE (hi-sé, sée), *part. passé* de hisser. Le pavillon hissé au haut du mât.

HISSER (hi-sé), *v. a.* || 1° Terme de marine. Élever un objet, quel qu'il soit, ancre, tonneau, vergue, canot, etc. au moyen d'un cordage simple ou d'un palan. Hisser une voile. || 2° En général, tirer en haut. Ce fut un beau spectacle que leur départ, et la manière ingénieuse dont ils furent hissés eux et leurs moutons au haut des montagnes, VOLT. *Cand.* ch. 18. || 3° Se hisser, *v. réfl.* S'élever avec effort. Se hisser jusqu'à la fenêtre. Il [Jacob] vit ses fils, quelqu'un l'assure, Sur l'échelle aussi se hisser, BÉRANG. *Échelle*.

— HIST. XVIe s. Comme ceux de la caraque lui commanderent de ameiner, il abat et amure sa grand voile tout d'un coup, et hinsant la civadiere, le vent n'afraischit pas assez, il fait prendre les rames, D'AUB. *Hist.* II, 50.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *izar* ; ital. *issare* ; du germanique : anc. scandin. *hisa* ; suédois, *hissa* ; allem. *hissen* ; danois, *heise* ; ancien anglais, *hoyse*.

† **HISSON** (hi-son), *s. f.* Terme de marine du Levant. Drisse de l'antenne de trinquet.

† **HISTIODROMIE** (i-sti-o-dro-mie), *s. f.* Terme didactique. Art de la navigation à voiles. En ce quatrième livre traitant de l'histiodromie, STEVIN, *Œuvres mathématiques*, t. II, p. 142.

— ÉTYM. Ἱστίον, voile de navire, et δρόμος, course.

† **HISTIOLOGIE** (i-stio-lo-jie), *s. f.* Voy. HISTOLOGIE.

— ÉTYM. Ἱστίον, tissu, et λόγος, doctrine

† **HISTIOPHORE** (i-sti-o-fo-r'), *s. m.* || 1° Terme de zoologie. Nom d'un genre de mammifères chiroptères. || 2° Genre de poissons acanthoptérygiens où l'on distingue l'histiophore gladifère (mers des Indes) de Lacépède, dit bécasse de mer, et qui était le xiphias vélifère de Schneider.

— ÉTYM. Ἱστιοφόρος, de ἱστίον, toute sorte de tissu, et, en particulier, une voile, et φορὸς, qui porte.

† **HISTOCHIMIE** (i-sto-chi-mie), *s. f.* Terme d'anatomie. Étude chimique des principes immédiats des tissus organiques.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et *chimie*. Ἱστὸς tient au radical ἱ, qui est le sanscrit *si*, attacher.

† **HISTOGÉNIE** (i-sto-jé-nie), *s. f.* Formation des tissus organiques.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et le suffixe *génie*.

† **HISTOGRAPHIE** (i-sto-gra-fie), *s. f.* Description des tissus organiques.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et γράφειν, décrire.

HISTOIRE (i-stoi-r'), *s. f.* || 1° Récit des faits, des événements relatifs aux peuples en particulier et à l'humanité en général. Il a fallu, avant toutes choses, vous faire lire dans l'Écriture l'histoire du peuple de Dieu, qui fait le fondement de la religion ; on ne vous a pas laissé ignorer l'histoire grecque ni la romaine ; et, ce qui vous était plus important, on vous a montré avec soin l'histoire de ce gran royaume que vous êtes obligé de rendre heureux, BOSS. *Hist. préface.* Quand on considère de plus prè l'histoire de ce grand royaume [l'Angleterre], ID *Reine d'Anglet.* Si l'histoire de l'Église garde chèr ment la mémoire de cette reine, notre histoire [cell de la France] ne taira pas les avantages qu'elle procurés à sa maison et à sa patrie, ID. *ib.* Il avai fait toute l'histoire du siége, ID. *Hist.* II, 8. Il [Moïse] meurt et laisse aux Israélites toute leur histoire qu'il avait soigneusement digérée dès l'origine du monde jusqu'au temps de sa mort, ID. *ib.* I, 4. Nul Ne leur [aux Romains] a fait plus cher acheter la victoire, Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire, RAC. *Mithr.* V, 5. Tous les peuples ont écrit leur histoire quand ils ont pu écrire, VOLT. *Dict. phil. Histoire*, 5. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts et des progrès de l'esprit humain, ID. *Lett. Tott*, 23 avr. 1767. Telles ont été dans toute la terre toutes les histoires des anciens temps ; c'est la preuve de ce que nous avons dit souvent que la Fable est la sœur aînée de l'histoire, ID. *Dict. phil. Zoroastre.* Les premiers fondements de toute l'histoire sont les récits des pères aux enfants, transmis ensuite d'une génération à une autre, ID. *Dict. phil. Histoire*, 1. J'entreprends de tracer l'histoire de la grande armée et de son chef pendant l'année 1812, SÉGUR, *Hist. de Nap. dédicace.* Puis, s'appesantissant, ils le voyaient [Napoléon à Moscou] passer ses longues heures à demi couché, comme engourdi, et attendant, un roman à la main, le dénoûment de sa terrible histoire, ID. *Hist. de Nap.* VIII, 11. C'est là [à la Moskowa] que nous avions tracé avec le fer et le sang l'une des plus grandes pages de notre histoire, ID. *ib.* IX, 7. || Histoire sainte ou sacrée, l'ancien et le nouveau Testament. || Histoire profane, celle des peuples païens. || Histoire fabuleuse, les récits mythologiques. || Histoire ecclésiastique, celle des événements qui appartiennent à la religion chrétienne. || Histoire politique, histoire civile, celle des différents gouvernements politiques. || Histoire universelle, histoire générale de l'espèce humaine. Cette manière d'histoire universelle est, à l'égard des histoires de chaque pays et de chaque peuple, ce qu'est une carte générale à l'égard des cartes particulières, BOSS. *Hist. préface.* || Dans les colléges et lycées, histoire ancienne, comprenant l'histoire sainte, l'histoire des anciennes monarchies d'Asie, l'histoire grecque et l'histoire romaine. Histoire ancienne proprement dite, comprenant l'histoire des anciennes monarchies d'Asie et l'histoire sainte. Histoire grecque. Histoire romaine. Histoire du moyen âge depuis 395 jusqu'à 1453. Histoire moderne. || Histoire contemporaine, l'histoire du temps présent. || Histoire interne, histoire externe, voy. INTERNE et EXTERNE. || La philosophie de l'histoire, les lois

générales qui, obtenues par induction de l'étude des événements historiques, servent à en apprécier la marche et à discerner ce qu'ils offrent de régulier d'avec ce qu'ils offrent d'accidentel. || 2° Absolument. L'histoire, les ouvrages historiques, les faits rapportés par les historiens. Ceux-là s'abusent qui divisent l'histoire en deux parties, l'utile et le délectable, et, pour cela, y comprennent les louanges, D'ABLANCOURT, *Lucien, Comment écrire l'histoire.* L'histoire ne s'accorde pas avec la poésie qui n'a pour bornes que la fantaisie du poëte, ID. *ib.* L'histoire, des grands cœurs la plus chère espérance, ROTR. *St-Gen.* I, 4. Son fils prétendait pour cela Qu'on le dût mettre dans l'histoire, LA FONT. *Fabl.* VI, 7. Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire, ID. *ib.* VIII, 26. Là [dans l'histoire] notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire; elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes, ID. *ib.* Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes.... es histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage, ID. *Hist. préface.* Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets, Sache en un calme heureux maintenir ses sujets, Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire, Il faut pour le trouver courir toute l'histoire, BOIL. *Épît.* I. Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité, Jadis à tout son siècle a dit la vérité, Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire, A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire, ID. *ib.* II. Oui, sans doute, une ardeur si haute et si constante Vous promet dans l'histoire une place éclatante, RAC. *Alex.* I, 2. Ces gens lisent toutes les histoires et ignorent l'histoire, LA BRUY. XIII. L'histoire doit avouer les fautes des grands hommes; ils en ont eux-mêmes donné l'exemple, FONTEN. *Czar Pierre.* La partie la plus essentielle de l'histoire, et qui doit le plus intéresser les lecteurs, est celle qui fait connaître le caractère et les mœurs tant des peuples en général, que des grands hommes en particulier dont il y est parlé, et l'on peut dire que c'est là en quelque sorte l'âme de l'histoire, au lieu que les faits n'en sont que le corps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 457, dans POUGENS. Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs, ID. *Traité des Ét.* liv. V, *av. prop.* J'ai toujours pensé que l'histoire demande le même art que la tragédie, une exposition, un nœud, un dénoûment, et qu'il est nécessaire de présenter tellement toutes les figures du tableau, qu'elles fassent valoir le principal personnage, sans affecter jamais l'envie de le faire valoir, VOLT. *Lett. Schouvalof,* 17 juill. 1758. Pour bien écrire l'histoire, il faut être dans un pays libre, ID. *Lett. Prusse,* 22 (27 mai 1737). Quand l'histoire n'est qu'un amas de faits qui n'ont laissé aucune trace, quand elle n'est qu'un tableau confus d'ambitieux en armes tués les uns par les autres, autant vaudrait tenir des registres des combats des bêtes, ID. *Polit. et législ. Fragm. hist. sur l'Inde,* art. 33. Dans l'histoire, comme dans l'optique, l'éloignement rapproche les objets entre eux, DUCLOS, *Œuvres,* t. I, p. 321, dans POUGENS. De la crédule histoire il montre les erreurs, Il peint de tous les temps les esprits et les mœurs, SAINT-LAMBERT, *Saisons, hiver.* J'ai pour la mission de l'histoire un tel respect, que la crainte d'alléguer un fait inexact me remplit d'une sorte de confusion, THIERS, *Avertissement de l'Histoire du Consulat et de l'Empire.* || Les histoires, les livres d'histoire. Si quelque marque, Alvare, est due à mes victoires, Laissons faire le peuple et parler les histoires, ROTR. *Bélis.* I, 1. Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, BOSS. *Reine d'Angl.* Les chrétiens qui s'enfuirent [à l'approche de la ruine de Jérusalem], comme marquent les histoires, ID. *Méd. sur l'Évang. Dern. semaine du Sauveur,* 85ᵉ *jour.* || L'histoire de Thucydide, l'histoire composée par Thucydide. Les Histoires, titre d'une portion de l'ouvrage historique de Tacite, l'autre étant intitulée Annales. || On l'emploie souvent par une sorte de personnification. Interroger l'histoire. Le témoignage de l'histoire. Les fastes de l'histoire. Le burin de l'histoire. || Il se dit absolument par opposition à la Fable, aux fictions. La Fable et l'histoire. L'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la Fable qui est le récit des faits donnés pour faux, VOLT. *Dict. phil. Histoire,* I. || Familièrement. A ce que dit l'histoire, ou, simplement, dit l'histoire, à ce que l'on raconte. Rossinante, la fleur des coursiers d'Ibérie, Qui, trottant nuit et jour et par monts et par vaux, Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie, BOIL. *Poés. div.* XXV. || Le tribunal de l'histoire, le jugement que l'histoire porte sur les hommes et leurs actions. || Tribunal d'histoire ou des historiens, tribunal institué chez les Chinois et chargé de recueillir les actions et les discours des empereurs, des princes et des grands. || 3° Peintre d'histoire, celui qui représente quelque action mémorable, fournie soit par l'histoire, soit par la Fable, la poésie ou les romans, soit par l'imagination même du peintre. || On dit dans le même sens : peindre l'histoire; un tableau d'histoire; un sujet d'histoire. || 4° Récit d'actions, d'événements que l'on compare aux actions, aux événements de l'histoire. Et de cette victoire Apprends-moi plus au long la véritable histoire, CORN. *Cid,* IV, 3. Ignorez-vous encor la moitié de l'histoire [du combat des Horaces et des Curiaces]? ID. *Hor.* IV, 2. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable mais triste mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Je m'arrête à considérer les vertus de Philippe, et ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs d'Henriette, ID. *Reine d'Anglet.* Viens-je faire ici l'histoire sanglante des combats de M. de Montausier? FLÉCH. *Duc de Mont.* ....Cousin des quatre fils Aimon Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire, BOIL. *Épît.* XI. Servons tous trois d'exemple à l'univers De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse Dont il puisse garder l'histoire douloureuse, RAC. *Bérén.* V, 7. Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie, ID. *Mithr.* III, 1. Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire? ID. *Ath.* II, 7. Télémaque lui fit l'histoire de son départ de Tyr, FÉN. *Tél.* VIII. Ils nous racontent l'histoire de leur vie; mais ils ignorent celle de leur cœur, MASS. *Carême, Confess.* || Fig. Ne proposant cet écrit [Discours de la Méthode] que comme une histoire ou, si vous l'aimez mieux, comme une fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre, j'espère qu'il sera utile à quelques-uns sans être nuisible à personne, et que tous me sauront gré de ma franchise, DESC. *Méth.* I, 5. || Ce n'est pas le plus bel endroit de son histoire, le plus beau de son histoire, c'est-à-dire ce fait, cette action n'est pas ce qu'il y a de plus honorable pour lui. || Ce n'est pas le plus beau de son histoire, signifie aussi : ce n'est pas ce qu'il y a de plus avantageux, de plus agréable pour lui. || Le plus beau de l'histoire, le fait le plus remarquable, le plus singulier d'un récit, d'une aventure. || Familièrement. Je sais bien son histoire, c'est-à-dire c'est un homme dont je connais toute la vie. || C'est mon histoire que vous contez là, voilà mon histoire, il m'en est arrivé tout autant. || Cet homme a fini misérablement, c'est l'histoire de tous les joueurs, c'est-à-dire il en arrive autant à tous les joueurs. || C'est toute une histoire, se dit d'un récit qui sera long. || Familièrement. C'est une autre histoire, ou, elliptiquement, autre histoire, c'est-à-dire il ne s'agit pas de cela. || Voilà bien une autre histoire, c'est-à-dire voilà un nouvel embarras, un nouvel incident. Secondement, voici bien une autre histoire : la pièce de l'avocat du Roncel a été lue aux comédiens, qui en ont été émerveillés et qui l'ont reçue avec acclamation, VOLT. *Lett. Vesselier,* 28 mars 1772. || 5° Récit de quelque aventure particulière. Une plaisante histoire. Une histoire memorable. Les histoires du quartier. Et je ne vous les apprendrai [les maximes des casuistes] qu'à la charge que vous ne me ferez plus d'histoires, PASC. *Prov.* 6. Un souvenir fâcheux apporte en mon esprit Ces histoires de morts lamentables, tragiques, Dont Paris tous les ans peut grossir ses chroniques, BOIL. *Sat.* X. Il tombe ensuite en des parenthèses, qui peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros de l'histoire et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez, LA BRUY. V. Nous venons de faire un empereur, et, pour ma part, je n'y ai pas nui : voici l'histoire, P. L. COUR. *Lett.* I, 60. || L'histoire du jour, le récit des événements de chaque jour, et, particulièrement, des petits événements qui se passent dans le beau monde. Il n'y a certainement d'agréable et d'utile que l'histoire du jour; toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits, ne sont que des fables convenues, VOLT. *Jeannot et Colin.* || 6° Il se dit des ouvrages dans lesquels on raconte le développement des lettres, des sciences, des arts, etc. L'histoire des mathématiques, de la médecine, de la peinture. L'histoire des arts [mécaniques] peut être la plus utile de toutes, quand elle joint à la connaissance de l'invention et du progrès des arts la description de leur mécanisme, VOLT. *Dict. phil. Histoire,* 1. || Histoire littéraire, tableau ou annales de la littérature. || 7° Récit mensonger. C'est une histoire. Ce sont des histoires. Oui! oui! vous nous contez une plaisante histoire! MOL. *Tart.* II, 2. Une histoire à plaisir, un conte dont Lélie A voulu détourner notre achat de Célie, ID. *Ét.* III, 3. On vous a fait une histoire, GENLIS, *Théât. d'éduc. Ennemis génér.* I, 5. || Elliptiquement. Histoire que tout cela, c'est-à-dire tout cela est controuvé. || 8° Fig. et familièrement. Affaire, chose dont on s'occupe. Ne parlez point, vous gâteriez l'histoire, LA FONT. *Rich.* || Voilà bien des histoires, c'est-à-dire voilà bien des façons, des difficultés. || On dit dans le même sens : Que d'histoires! || Familièrement. Cela a fait une belle histoire, c'est-à-dire a excité beaucoup de rumeur, de colère, de scandale, etc. Cette chanson qui fit une si belle histoire, GRESSET, *Méchant,* I, 4. || 9° Fig. Analyse, étude. L'histoire de l'esprit humain. De ces particularités [sur le monde] elle [l'âme] compose l'histoire de la nature, dont les faits sont toutes les choses qui frappent nos sens, BOSS. *Conn.* III, 8. Oui, mes frères, outre l'histoire extérieure de nos mœurs qui sera toute rappelée [lors du jugement dernier], ce qui nous surprendra le plus, ce sera l'histoire secrète de notre cœur qui se déploiera alors tout entière à nos yeux, MASS. *Avent, Jugem. univ.* Ce que nous prenons pour l'histoire de la nature, n'est que l'histoire très-incomplète d'un instant, DIDER. *Interprét. de la nat.* 1ʳᵉ *question.* || 10° Fig. Description des choses naturelles. L'histoire des plantes, des minéraux, des animaux. La perdrix blanche, dont nous avons donné l'histoire sous le nom de lagopède, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 171. || Absolument. Histoire naturelle, science d'application qui étudie les diverses parties de chacun des corps existants à la surface et dans l'intérieur de la terre, organisés ou non organisés. Cours, cabinet d'histoire naturelle. L'histoire naturelle est la meilleure logique, parce qu'elle est la science qui perfectionne le plus l'esprit et lui enseigne le mieux à suspendre ses jugements, BONNET, 1ʳᵉ *lett. Hist. nat.* || 11° Dans le langage le plus familier, il se dit pour un objet quelconque qu'on ne peut ou ne veut pas nommer. Montrez-moi cette histoire. Elle est tombée si malheureusement qu'on a vu toute son histoire.

— HIST. XIIᵉ s. Cil qui volent [veulent] savoir l'estoire, *Machab.* II, 2. Là troverez en istoire lisant..., *Ronc.* p. 68. Por remembrer des ancessours [ancêtres] Li fez e li diz e li mours [mœurs], Deit l'en li livres e li gestes E li estoires lire as festes, WACE, *Rou,* V. 1. || XIIIᵉ s. Les armes e chivalerie Del tut despit il e ublie, Des hestoires n'enquert, ne n'ot [n'ouït], Ne d'ancienne geste un mot, *Édouard le confesseur,* V. 4405. Estoire est raconter les anciennes choses qui ont esté veraiement, mais eles furent devant nostre tens loing de nostre memoire, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 518. Cil qui ceste estoire traita ne sait se ce fut à tort ou a droit; mais il en oï blasmer un chevalier qui Ansiaus de Remi avait nom, VILLEH. CLXXIV. Que le livre as ystoires [il] me montra, où je vi.... *Berte,* I. Si ot portraites à orfrois [broderies] Estoires de dus [ducs] et de rois, *la Rose,* 1067. || XIVᵉ s. Les hystoires dient que Milon mengoit un beuf en un jour, ORESME, *Eth.* 44. || XVIᵉ s. Près de la porte y avoit une histoire [tableau], Où y avoit mainct riches personnages, Qui demostroit de Genes la victoire, J. MAROT, V, 35. Non seulement esdites enseignes, mais aux esguieres, salieres, et toutes autres especes de vaisseaux, et autres histoires, lesquelles ils se sont advisez de faire [les émailleurs]. — On donnoit pour deux liards chacune desdites histoires [images imprimées de N. D.], combien que la pourtraiture fut d'une belle invention, PALISSY, 308. Jean de Gourmont tailleur d'histoires [sculpteur], PARÉ, XVIII, 94.

— ÉTYM. Lat. *historia,* du grec ἱστορία, dont le sens propre est information, recherche intelligente de la vérité. Ἵστωρ veut dire le savant, le témoin, et se rattache à εἴδω, ἴδω, thème inusité de οἶδα, εἶδον, signifiant savoir, voir, le même que le latin *videre,* et le sanscrit *vid.*

† **HISTOLOGIE** (i-sto-lo-jie), *s. f.* Histoire des lois qui président à la formation et à l'arrangement des tissus organiques. || Il se prend souvent,

ma.s abusivement, pour l'histoire des parties élémentaires tant des tissus que des humeurs.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et λόγος, traité.

† **HISTONOMIE** (i-sto-no-mie), *s. f.* Terme de biologie. Ensemble des lois qui président à la génération et à l'arrangement des tissus organiques.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et νόμος, loi.

HISTORIAL, ALE (i-sto-ri-al, a-l'), *adj.* Qui est relatif à l'histoire. Usité seulement dans ce titre d'ouvrage : le Miroir historial de Vincent de Beauvais.

— HIST. XVI^e s. Je surpasse en religion superstitieuse toute foi historiale, MONT. I, 103.

— ÉTYM. Lat. *historialis*, de *historia*, histoire.

HISTORIÉ, ÉE (i-sto-ri-é, ée), *part. passé* d'historier. || 1° Enjolivé de petits ornements. Les moindres meubles sont d'ivoire Historiés d'ébène noire, SCARR. *Virg.* I. || Terme d'imprimerie. Lettres historiées, vignettes historiées, celles qui sont gravées sur du cuivre ou du bois avec quelques ornements qui ont rapport au sujet du livre. || 2° Terme de peinture. Un tableau bien historié, un tableau où est bien observé tout ce qui regarde l'histoire.

HISTORIEN (i-sto-ri-in), *s. m.* || 1° Celui qui écrit l'histoire, qui a écrit une histoire, des histoires. L'historien ne doit avoir pour but que l'utilité qui se tire d'une narration véritable, et, s'il mêle quelque agrément dans son ouvrage, il ne faut pas que ce soit pour en corrompre la vérité, mais pour la faire mieux recevoir, D'ABLANCOURT, *Lucien, Comment écrire l'histoire.* Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets ni l'ordre des batailles ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu, BOSS. *Reine d'Anglet.* Pour me servir des fortes paroles du plus grave des historiens [Tacite], ID. *Duch. d'Orl.* La première époque vous présente un grand spectacle : Dieu qui crée le ciel et la terre par sa parole et qui fait l'homme à son image ; c'est par où commence Moïse, le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes et le plus sage des législateurs, ID. *Hist.* I, 1. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates plus précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population, VOLT. *Dict. phil. Histoire*, 4. Il n'est que trop ordinaire aux historiens de louer de très-méchants hommes qui ont rendu service à la secte dominante ou à la patrie, ID. *ib.* 6. Nous ne savons autre chose, sinon qu'avant les plus anciens historiens, il y avait de quoi faire une histoire ancienne, ID. *ib.* 1. || Familièrement. Je ne suis qu'historien, c'est-à-dire je raconte simplement les faits. || Fig. et au féminin. La raison est historienne ; et les passions sont actrices, RIVAROL, dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || 2° Par extension, celui qui raconte quelque événement. De leurs déréglements historiens fidèles, Avec un front d'airain ils [les jeunes gens d'aujourd'hui] feront mille fois Un odieux détail des plus affreux endroits, DESHOUL. t. I, p. 90. Sans tous ces ornements [de la Fable] le vers tombe en langueur.... ; Le poëte n'est plus qu'un orateur timide, Qu'un froid historien d'une fable insipide, BOIL. *Art p.* III. Notre ami s'est fait à table D'un brigand bien redoutable Le fidèle historien, BÉRANG. *Hiver.* || 3° A l'École normale, historien se dit, en particulier, de ceux qui étudient spécialement l'histoire. Il veut entrer dans la section des historiens.

— HIST. XV^e s. Et imagina, si comme je vis les apparences par ses paroles, que j'estoie un historien, FROISS. III, IV, 41. || XVI^e s. L'hystorien, c'est un greffier tenant registre des arrests de la cour et justice divine, les uns donnés selon le style et portée de nostre foible raison naturelle, les autres procedant de puissance infinie et de sapience incomprehensible à nous, AMYOT, *Préface.*

— ÉTYM. *Histoire.*

HISTORIER (i-sto-ri-é), j'historiais, nous historiions, vous historiiez ; que j'historie, que nous historiions, que vous historiiez, *v. a.* || 1° Décrire, raconter. ....Sans historier le tout par le menu, RÉGNIER, *Sat.* X. || Peu usité en ce sens, qui est le sens primitif. || 2° Terme de peinture. Observer tout ce qui regarde l'histoire. Bien historier un tableau. || Historier un portrait, le représenter sous un costume emprunté à l'histoire ou à la Fable ; montrer le personnage qu'il représente occupé à quelque action qui donne de l'intérêt et du mouvement. || 3° Enjoliver de divers petits ornements. Historier un lambris trop nu. || Historier un récit, l'enjoliver de détails faux.

— HIST. XV^e s. Pour historier et croniser toutes choses, FROISS. II, III, 28. || XVI^e s. En la dixiesme tapisserie estoit fort bien historiée la prise de la ville de Saint-Denys, par le chevalier d'Aumale, *Sat. Mén.* p. 25. La parole de l'homme ressemble proprement à une tapisserie historiée et figurée, AMYOT, *Thém.* 52.

— ÉTYM. *Histoire*, pour le sens de raconter ; quant à celui d'enjoliver un livre, il vient de ce que *histoire* a eu le sens de tableau, dessin, représentation (voyez l'historique).

HISTORIETTE (i-sto-ri-è-t'), *s. f.* Récit d'une aventure plaisante, ou d'un fait de peu d'importance. Les Historiettes, titre du livre de Tallemant des Réaux. C'est grand signe que je vieillis, puisque je suis conteur d'historiettes, BOUHOURS, *Nouv. rem.* Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes, que je le suis en fait d'histoire, VOLT. *Lett. Chaperonnier*, 1^er juin 1768. Il [la Beaumelle] débite, sur les maréchaux de Villars, de Villeroi, sur les ministres, sur les femmes, des historiettes ramassées dans des cabarets, ID. *Dict. phil. Histoire*, 3. Il compile, chaque matin, Quelque sentence ou quelque historiette ; Puis, quand il a rassemblé son butin, De salon en salon, à quiconque l'approche, De son savoir d'emprunt il prodigue l'ennui, DELILLE, *Conversation*, I.

— REM. Nous avons fait, dit Bouhours, depuis quelques années historiette, qui ne se disait point du temps de Ronsard.

— ÉTYM. Diminutif d'*histoire.*

HISTORIOGRAPHE (i-sto-ri-o-gra-f'), *s. m.* Celui qui a charge d'écrire l'histoire du temps. Le P. Daniel en tira [de son histoire] 2000 fr. de pension, avec le titre d'historiographe de France, ST-SIM. 346, 15. On nomme communément en France historiographe l'homme de lettres pensionné et, comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire, VOLT. *Dict. phil. Historiographe.* Il y eut souvent de ces historiographes de France, et l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'État avec les provisions de leur charge, ID. *ib.* L'historiographe tient plus de l'annaliste simple, et l'historien semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence, ID. *ib.* Le vieux Bélus, roi de Babylone, se croyait le premier homme de la terre, car tous ses courtisans le lui disaient, et ses historiographes le lui prouvaient, ID. *Princ. de Babylone*, 1. J'ai regardé le caractère d'historiographe comme indélébile [Voltaire avait eu le titre d'historiographe] ; mon *Siècle de Louis XIV* avance, ID. *Lett. d'Argental*, 27 avr. 1751. Peu de temps après, l'Académie perdit Duclos ; et, à sa mort, la place d'historiographe de France me fut donnée sans aucune sollicitation de ma part, MARMONTEL, *Mém.* IX.

— SYN. HISTORIEN, HISTORIOGRAPHE. Peut-être le propre d'un historiographe est de rassembler les matériaux, et on est historien quand on les met en œuvre, VOLT. *Dict. phil. Historiographe.* Étymologiquement, l'historiographe n'est pas autre chose que l'historien ; mais, dans l'usage, l'historiographe remplit une charge, l'historien compose un ouvrage.

— HIST. XIV^e s. Si comme recite uns anciens hystoriografes, BERCHEURE, f° 22, *recto.* Et pour ce que je croy plus à Fabie l'istoriographe, ID. f° 25, *verso.* || XV^e s. Touchant cestui tres noble et tres glorieux royaulme, dont indigne historiographe, voudroie bien garder l'onneur de Dieu et des personnes, CHASTEL. *Expos. sur vérité mal prise.*

— ÉTYM. Ἱστοριογράφος, de ἱστορία, histoire, et γράφειν, écrire.

† **HISTORIOGRAPHER** (i-sto-ri-o-gra-fé), *v. n.* Terme de plaisanterie forgé par Voltaire. Remplir les fonctions d'historiographe. Votre historiographe n'a pu vous faire sa cour comme il le désire ; il passe son temps à souffrir et à historiographer, VOLT. dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || Historiographier eût été plus correct.

† **HISTORIOGRAPHIQUE** (i-sto-ri-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne l'historiographe.

HISTORIQUE (i-sto-ri-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'histoire, qui a rapport à l'histoire. Une narration historique. Le style historique. Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité ; il n'y a pas d'autre certitude historique, VOLT. *Dict. phil. Histoire*, 3. ||Temps historiques, se dit, par opposition à temps fabuleux, de ceux où les événements sont appuyés sur des documents. || Nom historique, nom qui a quelque célébrité dans l'histoire. Il porte un nom historique. || Terme de géologie. Terrains historiques, couches terrestres, qui existaient à la surface du globe à l'époque où commence l'histoire. || Peinture historique, peinture qui représente une action empruntée à l'histoire sacrée ou profane, à la mythologie ou à l'allégorie. || Terme d'architecture. Colonne historique, colonne dont le fût est orné d'un bas-relief contenant l'histoire d'un homme illustre ou de quelque événement célèbre. La colonne de la place Vendôme est une colonne historique. || 2° Il se dit d'actions, d'événements qui ne sont point un produit de l'imagination. Le fond de ce roman est historique. Sujet historique. || Pièce historique, roman historique, pièce, roman dont le sujet est tiré de l'histoire, ou se rattache à l'histoire. Ivanhoë est un roman historique. Je suis persuadé que cette pièce [le François II du président Hénault] vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare, et qu'on pourrait traiter les principaux événements de notre histoire dans ce goût, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 août 1763. || On dit dans un sens analogue : personnage historique. || Familièrement. Cela est historique, cela s'est passé comme je vous le raconte. || 3° Qui est digne de l'histoire. Lorsque j'extrais de tels détails des notes que je recueillais alors presque chaque jour, je ne me défends peut-être pas assez contre cette espèce d'intérêt que les plus simples rapports avec un homme si extraordinaire [Napoléon I^er] laissent à ceux qui l'ont approché ; il n'y a rien d'historique dans cette foule de faits minutieux que je rappelle, MOLLIEN, *Mémoires*, t. I, p. 358. || 4° *S. m.* Simple narration des faits dans leur ordre et avec leurs circonstances. Voilà l'historique de cette affaire. Cet historique très-curieux [de l'instruction sur les États d'Oraison] apprit des choses infinies et fit lire le dogmatique, ST-SIM. 46, 23. || Faire l'historique d'une science, exposer l'origine et le développement successif de cette science. || L'historique d'un mot, la collection d'exemples de ce mot dans les différents siècles de la langue. || Il se dit aussi en histoire naturelle. Les anciens ont bien traité l'historique de la vie et des mœurs des animaux, de la culture et des usages des plantes, des propriétés et de l'emploi des minéraux, BUFF. *Hist. nat.* 1^er *disc.* Œuv. t. I, p. 70.

— ÉTYM. Lat. *historicus*, de *historia*, histoire.

HISTORIQUEMENT (i-sto-ri-ke man), *adv.* || 1° D'un style historique, sans aucun ornement étranger, par opposition à oratoirement. Raconter un fait historiquement. Je vous fis savoir, il y a huit jours, le mauvais état où j'étais, et vous le fis savoir historiquement, sans user de figure, sans rien ajouter à la vérité, BALZ. *Lett. à Conrart*, 21 juillet 1653. || 2° En se conformant aux faits véritables. Il [l'empereur] s'est plaint amèrement de la conduite de M. le maréchal de Broglie ; il l'accuse d'être seul cause de la perte de ses États, qu'il a voulu abandonner sans y être forcé.... je ne fais que rapporter historiquement à Votre Majesté ce qui m'a été dit par l'empereur [1743], *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 133. En admettant que le mariage des prêtres eût été toléré dans la primitive Église, ce qui ne peut se soutenir ni historiquement, ni canoniquement..., CHATEAUB. *Génie*, I, I, 6. || Suivant les règles de l'histoire. Il n'est plus question ici que d'examiner historiquement si Jésus..., VOLT. *Phil.* III, 153.

— ÉTYM. *Historique*, et le suffixe *ment.*

† **HISTOTRIPSIE** (i-sto-tri-psie), *s. f.* Terme de chirurgie. Écrasement linéaire, c'est-à-dire opération dans laquelle on écrase les tissus avec un lien extrêmement ténu.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et τρῖψις, écrasement.

† **HISTOTRIPTEUR** (i-sto-tri-pteur), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument servant à l'histotripsie.

† **HISTOTROMIE** (i-sto-tro-mie), *s. f.* Terme de médecine. Contraction fibrillaire qui s'observe sur différents muscles, mais surtout aux paupières.

— ÉTYM. Ἱστὸς, tissu, et τρόμος, tremblement.

HISTRION (i-stri-on), *s. m.* || 1° Nom, chez les Romains, des acteurs qui jouaient dans les bouffonneries grossières importées d'Étrurie. Il est comme cet histrion qui, jouant devant Auguste, prenait pour lui les applaudissements qu'on prodiguait à l'empereur, VOLT. *Quest. miracl. Lettre* 6^e. || 2° Aujourd'hui, comédien, mais avec un sens de mépris. Un vil, un misérable histrion. Je l'ai vue sortir de la maison de cet histrion, où l'amour la conduit assez souvent, LESAGE, *Estev. Gonz.* ch. 20. Saint Thomas d'Aquin, dont les mœurs valaient bien celles de Calvin et du P. Quesnel, saint Thomas qui n'avait jamais vu de bonne comédie et qui ne connaissait que de malheureux histrions, devine pourtant que le théâtre peut être utile, VOLT. *Dict. phil. Police des spectacles.* || Fig. Éphémère histrion qui sait son rôle à peine, Chaque homme, ivre d'audace ou palpitant d'effroi, Sous le sayon du

pâtre ou la robe du roi, Vient passer à son tour son heure sur la scène, V. HUGO, *Odes*, IV, 14. || 3° Poisson du genre chironecte. || Canard à collier de Terre-Neuve, *anas histrionica*, L.

— ÉTYM. Lat. *histrio*, mot étrusque qui signifiait joueur de flûte.

† **HISTRIONAGE** (i-stri-o-na-j'), *s. m.* Par plaisanterie, métier de comédien. Un peu d'histrionage partage encore mon temps; nous avons joué une pièce nouvelle..., VOLT. *Lett. Cideville*, 3 mars 1758. Me voilà plus que jamais dans l'histrionage; j'envoie Amélie à Paris, et je reçois la Coquette punie, ID. *Lett. d'Argental*, 3 juin 1752.

— ÉTYM. *Histrion.*

† **HISTRIONIE** (i-stri-o-nie), *s. f.* Néologisme qui se dit, par dénigrement, de l'état d'histrion, du métier de comédien. Il y a tel de ces mots qui vient, en droite ligne, du royaume d'histrionie et du puissant empire du cabotinage, MONTÉGUT, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1859, p. 222.

— ÉTYM. *Histrion.*

† **HISTRIONIQUE** (i-stri-o-ni-k'), *adj.* Qui concerne les histrions, les comédiens. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies; tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collége, VOLT. *Lett. Thiriot*, 28 avr. 1769.

† **HISTRIONNER** (i-stri-o-né), *v. n.* Terme de plaisanterie. Jouer la comédie. J'histrionne pour mon plaisir, sans avoir ni cabale à craindre ni caprice à essuyer, VOLT. *Lett. Mme de Graffigny*, 16 mai 1758. La cour de Wurtemberg revient ici pour histrionner avec nous, LA MARGR. DE BAIREUTH, *à Voltaire*, dans *Rev. française*, février 1866, p. 208.

— ÉTYM. *Histrion.*

HIVER (i-vèr), *s. m.* || 1° Saison qui suit l'automne et précède le printemps. || L'hiver astronomique, qui commence au 22 de décembre et finit au 20 de mars. || L'hiver météorologique, qui commence à la fin de novembre et se termine en février, et qui est la plus froide des saisons; c'est le sens populaire. Je connais un vieillard dont les secrets divers Ont fait naître des fleurs au milieu des hivers, ROTROU, *Hercule mour.* II, 2. Je me couchais sans feu dans le cœur de l'hiver, MOL. *Sgan.* 8. Cet hiver est épouvantable, SÉV. 13. Rien ne se passe si insensiblement qu'un hiver à la campagne, cela n'est affreux que de loin, ID. 603. Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver.... on ne laisse pas de préférer au plus beau jour d'hiver la constante sérénité d'une saison plus bénigne, BOSS. *Marie-Thér.* Gand tombe avant qu'on pense à le munir; Louis y vient par de longs détours; et la reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins, ID. *ib.* Philisbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche, ID. *Louis de Bourbon.* Dans les nécessités extraordinaires sa charité faisait de nouveaux efforts; le rude hiver des années dernières [l'orateur parle en 1685] acheva de la dépouiller de ce qui lui restait de superflu, ID. *Anne de Gonz.* Je consens.... Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers, BOIL. *Sat.* III. L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace, ID. *Lutr.* II. Vous, dont le pinceau téméraire Représente l'hiver sous l'image vulgaire D'un vieillard faible et languissant, J. B. ROUSS. *Cantate, Hiver.* Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats, VOLT. *Louis XIV*, 30. L'hiver de 1709 avait détruit le germe des moissons; la misère fut extrême dans les campagnes, dans les villes et jusque dans Paris, DUCLOS, *Règne de Louis XIV, Œuv.* t. V, p. 27, dans POUGENS. On n'a pas oublié le froid si long et si rigoureux de l'hiver de 1740, il avait presque égalé en intensité celui de 1709 et l'avait surpassé en durée, BONNET, *Observ.* 42e *insect.* L'astre brillant du jour sourit à leur audace [des monts sourcilleux], Et de leur front superbe éclaire les déserts; De la pourpre, de l'or, du lis et de la rose Il donne à ces frimas les reflets éclatants; Sur son trône glacé l'hiver, qui s'y repose, Y paraît couronné de l'émail du printemps, MASSON, *Helvét.* II. L'hiver était si près de nous qu'il n'avait fallu qu'un coup de vent de quelques minutes pour l'amener âpre, mordant, dominateur; on sentit aussitôt qu'en ce pays il était indigène et nous étrangers, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. Ces Russes ajoutèrent qu'ils s'étonnaient surtout de notre sécurité à l'approche de leur puissant hiver : c'était leur allié naturel et le plus terrible; ils l'attendaient de moment en moment; ils nous plaignaient, ils nous pressaient de fuir; dans quinze jours, s'écriaient-ils, vos ongles tomberont, ID. *ib.* VIII, 10. || Habits, costume d'hiver, habits, costume qu'on prend en hiver pour se défendre du froid. || Fruits d'hiver, fruits qui n'achèvent de mûrir qu'en hiver; ceux qu'on mange ordinairement en hiver. || Semestre d'hiver, semestre qui commence après les vacances ou à quelque autre époque de l'hiver, suivant les différentes compagnies, où il est d'usage de diviser le service par semestre. || Terme de guerre. Quartier d'hiver, l'intervalle entre deux campagnes. || Quartier d'hiver, lieu où l'on met les troupes en cantonnement pendant l'hiver. L'armée va prendre ses quartiers d'hiver. C'est à cent lieues plus loin que Smolensk, c'est à Minsk qu'il lui faut [à Napoléon] aller chercher des quartiers d'hiver, dont quarante marches le séparent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 5. || 2° Il se dit par rapport au froid qu'il fait en hiver. L'hiver est avancé. L'hiver est tardif. L'hiver est long. Tous les grands hivers augmentent la mortalité, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. X, p. 508. || Il n'y a point eu d'hiver, c'est-à-dire il n'y a point eu de grands froids cette année. || Fig. Il n'a pas besoin d'un fort hiver, se dit d'un homme d'une complexion faible et délicate, et aussi d'un homme qui, étant mal dans ses affaires, peut être ruiné par le moindre accident. || Température froide. Des neiges qui font un hiver perpétuel sur le sommet des montagnes, FÉN. *Tél.* II. || Fig. Voyez si de son teint les roses et les lis Dans l'hiver de la mort sont bien ensevelis, MAIRET, *Sophon.* V, 8. || 3° Fig. L'hiver de l'âge, des ans, la vieillesse. Puisqu'on a vu Siphax en l'hiver de son âge Concevoir tant de feux pour un si beau visage, MAIRET, *Sophon.* I, 4. Je sais que vos appas encor dans leur printemps Pourraient s'effaroucher de l'hiver de mes ans, VOLT. *Mérope*, I, 3. Et ses soins caressants, Tendres, réchaufferaient l'hiver de mes vieux ans, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* IV, 11. ....Les goûts purs, innocents, Jusque dans leur hiver suivent les bonnes gens, PICARD, *Amis de collége*, II, 2. Qu'il coule gaiement son automne; Que son hiver soit encor loin, BÉRANG. *Doct. et mal.* || L'hiver de ce siècle, la sombre et triste condition des hommes sur la terre. Ne t'impatiente pas, ô homme de bien; laisse passer l'hiver de ce siècle, où toutes choses sont confondues, BOSS. *Sermons, Providence*, 1. || 4° Année, dans le langage poétique, quand il s'agit soit d'un âge avancé, soit de quelque période sombre et triste. Quand le sort t'a laissé compter cinquante hivers, DESHOULIÈRES, t. I, p. 105. Là, depuis trente hivers un hibou retiré, BOIL. *Lutr.* III. Cinquante hivers ont passé sur ta tête; J'ai de bien près cheminé sur tes pas, BÉRANG. *Bonsoir.* || 5° Terme de marine. Bâtons ou mâts d'hiver, mâts de perroquet sans flèche. || 6° Terme d'alchimie. Temps de l'humidité de la pierre. || Proverbes. Mi-mai, queue d'hiver, c'est-à-dire le froid se fait souvent sentir au mois de mai. || Autant de jours d'hiver passés, autant d'ennemis renversés. || Serein d'hiver, pluie d'été ne font jamais pauvreté. || L'hiver n'est jamais bâtard; s'il ne vient tôt, il vient tard, c'est-à-dire l'hiver est de la famille des saisons, ce n'est point un bâtard, il a toujours sa place.

— HIST. XIIIe s. Que li mundz [le monde] est renuvelez; S'en va ivern, e vent [vient] estez, *Édouard le confesseur*, V. 1389. Einsi sejorna li os [l'armée] de France à Jadres tout l'iver, VILLEH. LIV. Or est yvers entrés, et nos ne poons mais de ci movoir devant la Pasque, ID. XLIX. || XVe s. Le roi Henri de Castille assiegea très en hiver la cité de Bayonne, FROISS. II, II, 28. Comment vous [l'amant voulant se faire cordelier] qui avez gousté Tant d'honneur au monde et de gloire, Prendriez-vous yver pour esté, Et, au lieu de bon temps, misere? *l'Amant rendu cordelier*, p. 549, dans LACURNE. || XVIe s. Ayant repassé les Alpes, et estant venu faire son hyver en la ville de Luques, AMYOT, *Pomp.* 72. En hiver au feu, et en esté au bois et au jeu, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 101. Soleil d'hyver, amour de paillarde, Tard vient et peu tarde, ID. *ib.* p. 103. Hiver est fort bonne saison, quand on a pour faire tison, ID. *ib.* p. 102.

— ÉTYM. Wallon, *ivier*; bourguig. *hivar*; provenç. *ivern*; espagn. *invierno*; ital. *inverno*; du lat. *hibernus*, dans lequel *hi* représente *hie* de *hiems*, hiver; grec, χεῖμα; sanscrit, *hima*, neige. *Hibernus* paraît se décomposer en *hi*, neige, *ber*, qui apporte, et *nus*, suffixe participial.

† **HIVERNACHE** (i-vèr-na-ch'), *s. m.* Voy. HIVERNAGE.

HIVERNAGE (i-vèr-na-j'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Saison des tempêtes et des pluies dans certains pays. || Le temps de relâche des bâtiments pendant la mauvaise saison. || Port bien abrité où les bâtiments relâchent. || 2° Terme d'agriculture. Labour qu'on donne aux terres avant l'hiver. || Hivernache ou hivernage, mélange de seigle, de froment, d'avoine ou d'orge, semé de bonne heure en automne pour avoir un pâturage d'hiver. En Flandre et en Normandie, on nomme ainsi un mélange de vesce, de seigle ou d'orge qu'on sème de bonne heure en automne et qu'on coupe en juillet. || Régime de la stabulation pour les animaux qui passent l'été et l'automne dans les pâturages. || 3° Saison pluvieuse des régions équinoxiales.

— HIST. XIIIe s. C'est [l'amour] chartre [prison] qui prison [le prisonnier] soulage, Printems plains de fort yvernage, *la Rose*, 4343. Blé yvernage, DU CANGE, *hybernaticum.* Il ne me chaut d'esté ni de rousée, De froidure ne de tems d'hivernage, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bas-lat. *hibernaticum*, dans un texte du VIIIe siècle, de *hibernus* (voy. HIVER).

HIVERNAL, ALE (i-vèr-nal, na-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'hiver. Les froids hivernaux. || 2° *S. m. pl.* Terme rural. Les hivernaux, les grains qu'on sème pendant l'hiver.

— HIST. XVIe s. Les neiges hyvernales, DU BELLAY, III, 18, *recto.* On y pourra semer toutes sortes de bleds hyvernaux qu'on voudra, O. DE SERRES, 79.

— ÉTYM. Lat. *hibernalis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *hibernus* (voy. HIVER).

† **HIVERNATION** (i-vèr-na-sion), *s. f.* Voy. HIBERNATION. || Temps froid pendant l'été.

— ÉTYM. *Hiver.*

HIVERNÉ, ÉE (i-vèr-né, née), *part. passé* d'hiverner. || 1° Terme d'agriculture. Des terres hivernées et bien préparées. || 2° Terme de marine. Côte hivernée, côte qui s'est couverte de neige.

† **HIVERNEMENT** (i-vèr-ne-man), *s. m.* Se dit quelquefois pour hibernation.

HIVERNER (i-vèr-né), *v. n.* || 1° Passer l'hiver, la mauvaise saison; il se dit des troupes, des navires. Comme le port n'était pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de se mettre en mer, SACI, *Bible, Actes des ap.* XXVII, 12. Les galères revinrent à l'embouchure de la Seine, mais elles n'y pouvaient pas hiverner, parce qu'il était nécessaire de mettre de temps en temps les bassins à sec pour éviter la corruption des eaux, FONTEN. *Chazelles.* || 2° Passer l'hiver, en parlant de certains animaux. Cette manière d'hiverner sous la neige ressemble fort à celle de la perdrix blanche, dont nous avons donné l'histoire sous le nom de lagopède, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 171. || 3° *V. a.* Terme d'agriculture. Hiverner des terres, leur donner un labour avant l'hiver. || 4° S'hiverner, *v. réfl.* S'exposer aux premiers froids, afin de s'y accoutumer.

— HIST. XIIIe s. Si [je] vos pri que vos retornez vers les pleins [plaines] d'Andrenople et ilueques vos yvernez, où il a grant planté de tous biens, *Hist. occid. des croisades*, t. I, II, 10. Bues [bœuf] mal ivernez En mars est lassez, Si chiet [tombe] en la voie, *Nouveau recueil de fabliaux et contes*, t. I, p. 419. Les brebitz valdroient le moins et seroient le plus perilloses à iverner, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 371. Et toute la terre d'entor se rendi à lui, et il iverna en cel païs, VILLEH. CLXVIII. || XVIe s. Après la retraitte de Xerxès, s'estant toute la flotte de l'armée des Grecs retirée pour hyverner au port de Pagases, AMYOT, *Thém.* 39. Lors on rehouera la vigne de la sorte de labourage, dite hyverner, pour la saison, O. DE SERRES, 168. Et sont reputez lesdits bœufs ou bestes avoir esté yvernez en une dismerie quand ils ont logé et ont esté levans et couchans durant l'yver, posé qu'ils ayent prins leur pasture autre part, *Coust. gén.* t. I, p. 883.

— ÉTYM. Provenç. *ivernar*; espagn. *invernar*, ital. *invernare*; du lat. *hibernare* (voy. HIVER).

HO (ho), *interj.* || 1° Sert à appeler, à avertir. Ho! venez ici. Holà! ho! quelqu'un. || 2° Exprime aussi l'étonnement, l'indignation. Ho! quel coup! || En ce sens, il se confond quelquefois avec oh, et le plus souvent on le redouble. Ho! ho! quelle égrillarde, MOL. *M. de Pourc.* II, 6. Ho! ho! qui des deux croire? ID. *Ét.* I, 4. Ce n'est pas là proprement permettre le duel; au contraire, il le croit tellement défendu, que, pour le rendre permis il évite de dire que c'en soit un.—Ho! ho! dit le père vous commencez à pénétrer, j'en suis ravi, PASC. *Prov.* VII. || Ho, commandement des charretiers pour faire arrêter leurs chevaux. || 3° Faire des hi et des ho, voy. HI. || 4° Terme de vénerie. Ho, lo, lo, lo, loooo! cri que le valet de limier emploie le matin quand il est au bois, pour exciter son chien à aller devant et à se rabattre des bêtes qui passeront. || Ho a ho, cri par lequel un veneur appelle un camarade.

— HIST. XVe s. Anglois d'un costé et Escots d'autre costé sont très bonnes gens d'armes, et, quand ils se trouvent ou encontrent en partie d'armes, c'est sans espargner; il n'y a entre eux nul ho, FROISS. II, III, 121.

† **HOBBISME** (ho-bi-sm'), *s. m.* Système de Th. Hobbes, philosophe anglais du XVIIe siècle, d'après lequel l'état de guerre est l'état naturel à l'homme.

— REM. Raynal n'aspirait pas l'*h*: Vous avez l'hobbisme en horreur dans votre voisinage; et ce funeste système qui fait de la force la suprême loi, vous le pratiquez au loin, *Hist. phil.* XIII, 13.

HOBEREAU (ho-be-rô), *s. m.* || 1° Petit oiseau de proie qui était surtout employé à la chasse des alouettes. || Hobereau proprement dit, *falco subbuteo*, LINNÉ; c'est lui qu'on dressait à la chasse aux alouettes, espèce française chassant aujourd'hui pour son propre compte. || Hobereau-moineau, *falco cærulescens*, GMELIN, le plus petit des oiseaux de proie connus; habite l'Inde. || Le hobereau des pigeons, *falco columbarius*, GMELIN, espèce de l'Amérique du Nord. || Hobereau huppart, nom sous lequel on a désigné le *sophote indique* (rapaces) de Lesson. || 2° Fig. et par dénigrement, petit gentilhomme campagnard. Que tous ces hobereaux restent ensevelis..., NOUGUIER, *Odyssée à la mode*, p. 146. On y met notre tête [des loups] à prix; Il n'est hobereau qui ne fasse Contre nous tels bans publier, LA FONT. *Fabl.* X, 5. Dans quelques-unes de nos provinces, on donne le nom de hobereau aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et, plus particulièrement, au gentilhomme à lièvre qui va chasser chez ses voisins sans en être prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit, BUFF. *Ois.* t. II, p. 44.

— REM. On a dit *houbereau*: Je ne vous entends point. — A-t-il des houbereaux? — Encore moins, SCARRON, *D. Japhet d'Arm.* II, 1. Cela convient bien, ma foi, à ces petits houbereaux, MARIVAUX, *Pays. parv.* 6e part. || On a dit aussi hobreau: Ce nom de hobreau appliqué aux gentilshommes de campagne, BUFF. *Ois.* t. II, p. 45, note 6.

— HIST. XIVe s. Ceux [oiseaux] qui volent à tour hault sont le faulcon, le lasnier, le sacre et le hobe, *Modus*, fo LXXVI, *verso*. Et qui veult son enfant apprendre à affaitier et gouverner faulcon, si luy baille hobes pour affaitier, *ib.* f. CI, *verso*. || XVIe s. Du mot hobreau, on ne peut douter qu'il ne vienne de là, quand on dit d'un petit gentilhomme qui a bien peu de moyen: c'est un hobereau, H.-EST. *Précell.* p. 93.

— ÉTYM. Diminutif de l'anc. franç. *hobe*, petit oiseau de proie. D'après Diez, *hobereau* vient de l'angl. *hobby*, signifiant à la fois un petit vautour et une sorte de cheval. Évidemment, *hobe* et *hobby* sont le même mot; mais on ne sait lequel vient de l'autre. Comme, d'après le Dictionnaire de Trévoux, le *hobereau* se dit aussi *aubrier*, comme il se dit *albanel* en provençal, on a conjecturé que *hobe* pouvait être pour *aube*, et que cela signifiait l'oiseau blanchâtre. Pour que cette conjecture prît de la consistance, il faudrait qu'on trouvât, en d'anciens textes français, *aube* pour *hobe*. A la vérité, on a l'exemple de *hobin* changé en *aubin* (voy. ce mot); mais cela ne justifierait pas l'étymologie par *aube*, et tendrait seulement à montrer que le *hobby* anglais est entré dans le français au moins avec son sens de cheval.

† **HOBIN** (ho-bin), *s. m.* Nom d'une race de chevaux d'Écosse qui vont naturellement le pas qu'on appelle l'amble (voy. AUBIN).

HOC (hok), *s. m.* || 1° Sorte de jeu de cartes. Au hoc, les quatre rois, la dame de pique, le valet de carreau, et toutes les cartes au-dessus desquelles il ne s'en trouve point d'autres, comme les six quand tous les sept sont joués, sont hoc; et en les jouant on dit hoc, parce qu'elles sont assurées au joueur. J'ai vu aujourd'hui Sa Majesté jouer au hoc toute l'après-dînée, et je ne suis pas plus gai, VOIT. *Lett.* 114. On te tient inventeur du hoc, Ou beau jeu de trente et quarante, SCARRON, *Mazarin*, *Œuv.* t. I, p. 284. || Terme du jeu de la comète. Interruption de la suite des cartes. Si l'on n'a pas de six après avoir joué le cinq, c'est un hoc. || 2° Fig. Ce qui est assuré à quelqu'un. Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc! Ah! que n'es-tu mouton; car tu me serais hoc, LA FONT. *Fabl.* V, 8. .... Mon congé cent fois me fût-il hoc, La poule ne doit pas chanter avant le coq, MOL. *F. sav.* V, 3. Quand tu combats, la victoire t'est hoc, DESHOUL. *Ballade à M. Charpentier*. Heureux sont les esclaves inconnus à leur maître; ce bonheur-là vous est hoc, et c'est là peut-être de quoi vous enragez, P. L. COUR. *Lett.* II, 20. || 3° Ad hoc, à la chose même. C'est une réponse ad hoc. || 4° Ab hoc et ab hac, voy. cette locution à son rang alphabétique.

— ÉTYM. Lat. *hoc*, cela, c'est cela.

HOCA (ho-ka), *s. m.* Sorte de jeu de hasard composé de trente points marqués de suite sur une table, et se jouant avec trente petites boules dans chacune desquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre; quand on joue, on remue ces boules dans un sac, on en tire une dont on fait sortir le billet qu'on déplie pour voir ce qui est perdu ou gagné. Pendant que le hoca fut à la mode, et avant que le roi, par sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 154, dans POUGENS.

— REM. Mme de Sévigné n'aspire pas l'*h*: Elle [Mme de Montespan] est très-occupée de ses ouvriers, et va à Saint-Cloud où elle joue à l'hoca, *Lett.* 7 juin 1675. La reine perdit la messe l'autre jour, et vingt mille écus avant midi; le roi lui dit: Madame, supputons un peu combien c'est par an. Et M. de Montausier lui dit le lendemain: Hé bien, Madame, perdrez-vous encore aujourd'hui la messe pour l'hoca? *Lett.* 24 nov. 1675.

— ÉTYM. Mot catalan, d'après Richelet, qui dit que ce jeu vient de Catalogne.

† **HOCCO** (hok-ko), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de gallinacés de la famille des nudipèdes. || Nom vulgaire du *crax alector*, *L.*, dit aussi crax rouge. || Hocco du Mexique, nom sous lequel Brisson décrit l'*ourax casqué* (gallinacés), qui est pour Buffon le pierre de Cayenne, LEGOARANT.

HOCHE (ho-ch'), *s. f.* || 1° Coche faite sur une taille pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, etc. qu'on prend à crédit. || 2° En termes de couture, petite entaille. || 3° Brèche. Ce couteau a des hoches. || 4° Petits montants de bois qu'on scelle dans les murs, pour tordre des lignes ou cordeaux, et qui servent à en constater l'épaisseur.

— HIST. XIIIe s. Quant ces gens ont à faire l'un avec l'autre, il prennent un pou de fust, et le fendent; et en chascune moitié si font deux oches ou trois, et, quant il se paient, il prennent la moitié du fust...., MARC POL, p. 401. || XVIe s. Ladite verge aura en son extremité une cavité et une petite hoche comme un fourchon, qui embrassera et coulera jusques à l'extremité de la premiere, PARÉ, XV, 45.

— ÉTYM. Origine fort incertaine. Diez le tire de l'allemand dialectique *Höck*, pli du jarret; angl. *hock*. Scheler demande si *hoche* n'est pas une forme wallone de *coche*, ou ne tient pas au baslatin *hocus*, flam. *hock*, angl. *hook*, crochet, ou enfin ne se rattache pas au latin *occare*, herser (avec une *h* prosthétique).

HOCHÉ, ÉE (ho-ché, chée), *part. passé* de hocher 1. Sa tête hochée d'un air méprisant.

HOCHEMENT (ho-che-man), *s. m.* Action de hocher. Un hochement de tête.

— HIST. XVIe s. Une risée, un clin d'œil, un hochement de teste, mettent plusieurs en cholere, AMYOT, *Comm. refrén. la colère*, 6.

— ÉTYM. *Hocher* 1.

HOCHEPIED (ho-che-pié; le *d* ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Terme de fauconnerie. Nom qu'on donne au premier des oiseaux qui attrape le héron dans son vol, ou qu'on jette seul après le héron pour le faire monter. || 2° Pièce de fer qui s'ajuste au manche de la bêche, près de la douille, et sur laquelle on pèse pour faire entrer l'outil dans les terrains compactes.

— ÉTYM. *Hocher* 1, et *pied*.

HOCHEPOT (ho-che-po; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Terme de cuisine. Espèce de ragoût fait de bœuf haché et cuit sans eau dans un pot, avec des marrons, des navets et autres assaisonnements. || On fait aussi des hochepots avec des oies grasses et des canards.

— HIST. XIVe s. Hochepot de volaille, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Hocher* 1, et *pot*; wallon, *hose-pot*, bouillie; angl. *hodge-podge*, *hotch-potch*, de l'anc. flam. *huts-pot*; dialecte d'Aix-la-Chapelle, *hoetschpott*; holland. *hutspot*, du flamand *hutsen*, secouer, et *pot*.

HOCHEQUEUE (ho-che-keû), *s. m.* Un des noms de la bergeronnette, ainsi dite parce que, lorsqu'elle marche, elle ne cesse de remuer sa queue relevée.

1. **HOCHER** (ho-ché). || 1° *V. a.* Secouer, remuer. Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes. Il [un coucou] hoche la queue et change sans cesse de place, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 82. || Hocher la tête, la secouer en signe de désapprobation. Qui ne font que s'en rire et que hocher la tête, RÉGNIER, *Sat.* V. Vous n'avez que faire de hocher la tête, MOL. *G. Dand.* II, 3. || Hocher le mors à un cheval, le secouer fréquemment pour exciter le cheval. || Fig. Hocher le mors, hocher la bride à quelqu'un, essayer de l'animer, de l'exciter. || 2° *V. n.* Terme de manége. Hocher avec la bride, se dit du cheval lorsqu'il hausse et baisse alternativement le bout du nez pour faire jouer le mors dans sa bouche. || Fig. Hocher du nez, témoigner par un mouvement de visage son mécontentement, sa désapprobation. Que cet artiste hoche du nez quand je me mêlerai du technique de son métier, à la bonne heure, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 13, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Cist Dex de gloire qui tot a à jugier, Il saut et gart [qu'il sauve et garde] ce mestre cuisinier! Bien li avient cis pestiaus [pilon] à hocier, *Bat. d'Alesch.* v. 3869. || XIIIe s. Li Turs fu sor le mur qui moult grant paor a, Buiemont en apele, l'eschiele li hocha, *Ch. d'Ant.* VI, 623. Hochier testes et battre mains, *Batailles des sept arts*. || XIVe s. Hocher le pot et les pois ensemble, *Ménagier*, II, 5. Ils comencierent à jouer ensemble à hoissier à plus croix ou plus pile, DU CANGE, *hochia*. Icelluy Estienne ainsi qu'il tenoit et hocoit les dez, ID. *ib.* || XVe s. Je voy [c'est un lépreux qui parle] venir de gent foison; Mes cliquettes me fault hochier, *Myst. Barlaam et Josaphat*, dans GUI DE CAMBRAI, p. 382. || XVIe s. Minos, qui a la charge principale de la torture, hoche l'urne fatale, DU BELLAY, IV, 52, *recto*. Les gents d'entendement hochent du nez vostre incrustation empruntée, MONT. I, 157. Il ne falloit grandement hocher la bride aux autres princes, PASQUIER, *Recherches*, livre VI, p. 469, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *hosi*; du flamand, *hutsen*, secouer.

† 2. **HOCHER** (ho-ché), *v. a.* || 1° Faire une hoche sur une taille de bois. Hé! vraiment [dit un boucher élevé à la charge d'élu], si je ne sais écrire, je hocherai, voulant dire que, comme il faisait des hoches sur une taille, pour marquer les livres de viande qu'il livrait à ses pratiques, il en ferait autant sur du papier pour lui tenir lieu de signature, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, *Hist. de Charrosselles*, p. 232. || 2° Terme de couture. Faire de petites entailles au bord d'une étoffe, d'une lisière, soit pour qu'elles godent un peu, soit pour empêcher que le bord ne soit resserré. Hocher une lisière.

— ÉTYM. *Hoche*.

1. **HOCHET** (ho-chè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des ho-chè-z en os), *s. m.* || 1° Jouet qu'on donne aux petits enfants pour qu'ils le pressent entre leurs gencives pendant le travail de la dentition. En lui donnant pour hochet quelques corps durs, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Aux enfants tout sert de hochet, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 8. Des sceptres étaient mes hochets [au fils de Napoléon Ier], Mon bourlet fut une couronne, BÉRANG. *les Deux cousins*. || Fig. A ses doux songes [de l'espérance] asservie, Vous serez heureuse en effet, Si pour chaque âge de la vie Elle vous réserve un hochet BÉRANG. *Annivers.* || 2° Fig. Chose futile, qui flatte, qui amuse. Rien de plus commun qu'un vieillard qui meurt avant que d'avoir vécu; la plupart des hommes meurent le hochet à la main, DIDER. *Claude et Nér.* II, 1. On ne satisfait pas avec les hochets de la vanité les âmes dominées par l'ambition de régner sur les esprits, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Il nous berçait encor de ces mots révérés, Vains hochets du vulgaire et fantômes sacrés, M. J. CHÉN. *Tib.* I, 1. ....l'homme qui touche à son adolescence, Brise les vains hochets de sa crédule enfance, LAMART. *Harold*, I. || Proverbe. Il y a des hochets pour tout âge, c'est-à-dire chaque âge a ce qui l'amuse (adage qui n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835, et qui, comme on voit par ce qui suit, provient probablement de Fontenelle). A la fin de ce poëme [de l'Anglais Prior], on voit ce vers charmant de Fontenelle: Il est des hochets pour tout âge; Prior prie la fortune de lui donner des hochets pour sa vieillesse; et il est bien certain que Fontenelle n'a pas pris ce vers de Prior, ni Prior de Fontenelle; l'ouvrage de Prior est antérieur de vingt ans, et Fontenelle n'entendait pas l'anglais, VOLT. *Dict. phil. Bouffon*.

— HIST. XIVe s. Pour avoir refait tout de neuf un hochet d'argent, pour jouer et esbattre madame Jehanne de France, DE LABORDE, *Émaux*, p. 341. Qu'il ne soit nuls que de ce jour en avant, qui joue ens le clostre aux deiz, aux scous, aux hochez ou aux autres jeux que on appelle tremerealz, DU CANGE, *hochia*. || XVIe s. Les nourrices font adjouster au hochet de petites sonnettes, qui leur servent de jouet, et de folastrer avec eux, PARÉ, XVIII, 95.

— ÉTYM. *Hocher* 1, parce qu'on hoche ce jouet.

† 2. **HOCHET** (ho-chè), *s. m.* || 1° Sorte de bêche usitée dans les terrains légers. || 2° Les formes dans lesquelles on moule la houille.

— ÉTYM. *Hocher* 2.

† **HOCHEUR** (ho-cheur), *s. m.* Terme de zoologie. Espèce de singe d'Afrique.

— ÉTYM. *Hocher* 1.

† **HODOGRAPHIQUE** (o-do-gra-fi-k'), *adj.* Qui indique les routes.

— ÉTYM. Ὁδὸς, route, et γράφειν, écrire.

† **HODOMÈTRE** (o-do-mè-tr'), *s. m.* || 1° Instrument, dit aussi compte-pas, et, plus souvent, compteur, composé de plusieurs roues, avec une aiguille extérieure, etc. dont le mouvement est proportionné à un certain nombre de pas d'homme, pour servir à mesurer, en marchant, la distance d'un lieu à un autre. || Appareil servant à mesurer la longueur du chemin parcouru par une voiture. || 2° Instrument qui sert à faire compter le nombre de tours de manivelle exécuté par des ouvriers.

— REM. L'Académie écrit odomètre, orthographe moins bonne à cause de l'esprit rude.

— ÉTYM. Ὁδόμετρον, de ὁδὸς, chemin, et μέτρον, mesure. Ὁδὸς tient au radical sanscrit *sad*, aller, arriver.

† **HODOMÉTRIE** (o-do-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer les distances parcourues, de faire des hodomètres.

† **HODOMÉTRIQUE** (o-do-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hodomètre ou à son emploi.

† **HOÉLI** (ho-é-li) ou **HOELI** (hè-li), *s. m.* Poisson de la mer Rouge à nageoires pectorales, transparentes et falciformes, appelé par Forskal *scomber ferdau*, LEGOARANT.

HOGNER (ho-gné), *v. n.* Terme populaire, peu usité d'ailleurs. Gronder, murmurer entre ses dents. || Gronder, en parlant des chiens.

— HIST. XIIIe s. Dist li vilein : renart, ne hoingne, *Ren.* 13064. || XIVe s. Pour ce que la charrete du dit exposant pignoit, ce qui est à dire selon le langage du pays, huignoit [criait], le dit Colin lui dist qu'elle avoit bien mestier d'oindre. Icelluy Perrenot dist au suppliant : Se tu en hognes, encore seras tu battu, DU CANGE, *hugnare.* || XVe s. S'il est ainsi, sur moi metez la besongne ; car, s'il hongne, je le payerai tellement qu'il ne sçaura que respondre, *Perceforest*, t. IV, f° 112. || XVIe s. Elle fongna au clerc plus d'un jour et une nuit, DESPER. *Contes*, XVI. Grongnars, fongnars, hongnars je prive ; Les biens leur sont mal employez, ROGER DE COLLERYE, *Œuvres*, p. 127, dans LACURNE. Hongne qui voura [voudra], *Devise de la maison de Mailly*, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue. Normand, *honer*, chanter entre ses dents, *houiner*, *higner*, *hinner*, *ouiner*, crier, se plaindre.

† **HOHO** (ho-ho), *interj.* Voy. HO.

† **HOHOU** (ho-hou), *s. m.* Espèce de héron du Mexique, ainsi appelé de son cri.

HOIR (oir), *s. m.* Terme de pratique. Synonyme d'héritier. Nous signâmes deux oppositions à ce que nul hoir mâle sorti du feu maréchal de Luxembourg ne fût reçu au parlement en qualité de pair de France, ST-SIM. 26, 45. Il lui semblait que, sous les hoirs de saint Louis, un évêque marié ne serait jamais sûr de sa place, CHATEAUB. *Mém.* t. VI, p. 436. Recomposez un peu l'ancien fief, et que chaque portion retourne du propriétaire laboureur à ce bon seigneur adoré de ses vassaux, pour être substitué à lui et à ses hoirs, de mâle en mâle, à perpétuité; ses hoirs ne laboureront pas, ses vassaux peu, P. L. COUR. *Lett.* V. || Terme d'ancienne jurisprudence. Hoir de quenouille, fille qui hérite.

— HIST. XIe s. Et Jurfaret qu'est ses filz et ses heirs, *Ch. de Rol.* XXXVII. || XIIe s. Li oir qui en issirent [du mariage] furent fier et felon, *Sax.* III. Et jo te di devant que heirs te durrai [donnerai], *Rois*, p. 144. || XIIIe s. Comme droit hoir de France [ils] font Pepin couroner, *Berte*, III. Se, après, mes parens moroit sans hoir de son cors, BEAUM. VI, 20. On doit savoir que tuit cil sont loiel oir, qui sont nés et conceus en loiel mariage, ID. XVIII, 3. Bien savés que par maulvais hoir Dechieent [déchoient] viles et manoir, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 250. Ce roy Richart pourchassa tant que il donna au conte Henry de Champaigne qui estoit demouré avec li, la royne de Jerusalem, qui estoit droit her [héritière] du royaume, JOINV. 203. Dieu, qui vous meut à ce vouloir? Pour quel cause offristes vous l'oir De paradis à mort pour homme? J. DE MEUNG, *Trés.* 386. || XVe s. Ainssy fu le commencement de celle noble nacion françoise, couronnée d'ancienne noblece, laquelle, Dieux mercis, d'hoir en hoir est continuée, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 5.

— ÉTYM. Provenç. *her*, du latin *heres*, héritier. *Heres*, héritier, et *herus*, maître, sont le même mot et tiennent au radical sanscrit *har*, prendre.

HOIRIE (oi-rie), *s. f.* Terme de pratique. Héritage, succession directe. Une pareille somme est comptée dans les coffres pour chacun de ses enfants qu'il doit pourvoir ; et il a un grand nombre d'enfants; ce n'est qu'en avancement d'hoirie, il y a d'autres biens à espérer après sa mort, LA BRUY. VI.

— HIST. XVe s. .... La comté d'Evreux qui sied en Normandie estoit, par droite hoirie de succession de leur mere, revenue aux enfans du roi de Navarre, FROISS. II, II, 19.

— ÉTYM. *Hoir*; génev. *loirie*, par adhérence de l'article, comme *lierre* pour *le ierre*.

† **HOIRIN** (oi-rin) ou **HORIN** (o-rin), *s. m.* Ancien terme de marine. Bouée; bois qu'on laisse flotter pour indiquer le lieu où l'ancre est mouillée. Les maîtres et patrons de navires qui voudront se tenir sur leurs ancres dans les ports seront obligés d'y attacher hoirin, bouée ou gaviteau pour les marquer, *Ord. d'août* 1681, IV, I, 5.

HOLÀ (ho-la), *interj.* || 1° Sert pour appeler. Holà, laquais! laquais, MOL. *Comt. d'Esc.* 4. Holà! gardes, qu'on vienne, RAC. *Bajaz.* II, 1. || 2° Se dit aussi pour avertir de ne pas aller si vite, de ne pas s'emporter. Holà! ne pressez pas si fort la cadence, MOL. *Préc.* 13. Eh! messieurs, quel vertige? Holà donc ; calmez-vous un peu, LA MOTTE, *Fabl.* II, 9. || Il signifie aussi : qu'on l'arrête, qu'on l'empêche. Après l'Agésilas, Hélas! Mais après l'Attila, Holà! BOIL. *Épigr.* VII. || Substantivement. Attila est au-dessous des pièces de Danchet ; je m'en tiens au holà de Boileau, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 101 (12 juill. 1762). || 3° Holà ho! interjection qui sert à appeler quelqu'un. Holà! ho! cocher, petit laquais, MOL. *Pourc.* III, 2. Holà! ho! seigneur don Cléofas, debout, LESAGE, *Diable boit.* ch. 21. || 4° Terme de manége. Expression du maître de manége pour avertir l'élève de finir sa reprise. || 5° Terme de marine. Interjection de réponse aux appels. || 6° Holà! Ligondé, locution qui se disait autrefois pour reprendre quelqu'un qui se vante ou s'en fait accroire. Elle venait de ce que M. de Ligondé, dont le régiment, très-beau, fut loué devant lui à la cour, eut la hardiesse de dire que la maison du roi n'était pas plus belle que son régiment ; tous ceux qui étaient là présents se mirent à crier : holà ! Ligondé. || 7° *S. m.* Familièrement. Mettre le holà ou les holà, faire cesser des gens qui se querellent, qui se battent. Tant l'honorable bourguemestre, Grondant ici, caressant là, Dans la ville met le holà, SCARRON, *Virg.* I. La chose allait à se battre et à renverser la nacelle, si Charon n'eût mis le holà à coups d'aviron, LA FONT. *Psyché*, II, p. 191. || Craindre le holà, craindre d'être rappelé à l'ordre. Un clerc pour quinze sous, sans craindre le holà, Peut aller au parterre attaquer Attila, BOIL. *Sat.* IX.

— HIST. XVe s. Si lui dis-je, mon cueur, holà! Mais conte n'en tint, sur mon ame, CH. D'ORL. *Chanson*, 62. || XVIe s. La pluie fit le holla [entre des combattants], D'AUB. *Hist.* I, 289. La royne mere, qui aymoit les troubles pour se rendre necessaire et estre employée à faire le hola, *Sat. Mén. Harangue de d'Aubray*. La reyne estimant pour ce hola et taisible reconciliation toutes choses luy estre asseurées, PASQUIER, *Recherch.* liv. VI, p. 549, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Ho*, *là*.

† **HOLACANTHE** (o-la-kan-t'), *adj.* Terme d'ichthyologie. Qui est entièrement couvert de piquants. || *S. m. pl.* Les holacanthes, genre de poissons thoraciques.

— ÉTYM. Ὅλος, entier, et ἄκανθα, épine.

† **HÔLEMENT** (hô-le-man), *s. m.* Cri de la hulotte et autres oiseaux nocturnes. Le cri du chathuant est plutôt une voix haute, un hôlement qu'un grincement, BUFF. *Ois.* t. II, p. 165.

† **HÔLER** (hô-lé), *v. n.* Crier comme la hulotte.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **HOLLANDAIS** (ho-lan-dê), *s. m.* La langue parlée dans la Hollande, qui appartient aux idiomes germaniques. || Le Hollandais ou le Voltigeur hollandais, vaisseau fantastique qui hante les parages du cap de Bonne-Espérance.

† **HOLLANDAISE** (ho-lan-dê-z'), *s. f.* Espèce de machine d'épuisement.

† **HOLLANDE** (ho-lan-d'), *s. f.* || 1° Toile très-fine et très-serrée qui se fabrique en Hollande. De la hollande. || Demi-hollande, toile de Hollande de basse qualité. || 2° Porcelaine de Hollande. || 3° Espèce de groseille. || Passe-hollande, autre espèce de groseille. || 4° Espèce de pomme de terre jaune, grosse et farineuse. Vendre de la hollande au boisseau. || 5° *S. m.* On dit, par ellipse, du hollande, pour du fromage de Hollande.

— ÉTYM. Allem. *Holland*, de *hohl*, creux, et *land*, terre : Pays-Bas. On a dit aussi que l'étymologie est *holt-land*, terre boisée, de *holt*, bois, nom d'une île où est située Dordrecht, et qui s'étendit au reste du pays. On a dit enfin que cette dénomination venait de *helium* ou *helle*, ancien nom de l'embouchure principale de la Meuse : *Holl-land* pour *Helland*.

HOLLANDÉ, ÉE (ho-lan-dé, dée), *part. passé* de hollander. Plume hollandée. || Batiste hollandée, batiste plus forte et plus serrée que la batiste ordinaire.

HOLLANDER (ho-lan-dé), *v. a.* Passer le tuyau d'une plume à écrire dans de la cendre chaude ou dans une lessive pour en ôter la graisse et l'humidité, opération ainsi dite parce que ce sont les Hollandais qui, les premiers, ont trouvé pour cela un bon procédé qu'ils tinrent longtemps secret.

— ÉTYM. *Hollande.*

† **HOLLANDISER** (ho-lan-di-zé), *v. a.* Donner à quelque chose, à quelqu'un le caractère, les mœurs hollandaises. On n'a pu hollandiser la Belgique.

† **HOLO....** préfixe qui signifie entier, et qui est le grec ὅλος ; ionien, οὖλος ; osque, *sollus* ; sanscr. *sarva*, tout.

† **HOLOBRANCHE** (o-lo-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des branchies complètes.

— ÉTYM. *Holo....*, et *branchie*.

† **HOLOCARPE** (o-lo-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit reste entier, ne s'ouvre point.

— ÉTYM. *Holo....*, et καρπὸς, fruit.

HOLOCAUSTE (o-lo-kô-st'), *s. m.* || 1° Chez les Juifs, sacrifice où la victime était entièrement consumée par le feu. Abraham, levant les yeux, aperçut derrière lui un bélier qui s'était embarrassé avec ses cornes dans un buisson, et, l'ayant pris, il l'offrit en holocauste au lieu de son fils, SACI, *Genèse*, XXII, 13. || Fig. Quiconque fait la volonté d'autrui par un renoncement sincère à la sienne, fait une excellente oraison et un sacrifice d'holocauste qui monte en odeur de suavité jusqu'au trône de Dieu, BOSS. *Serm. Oblig. de l'état relig.* 3. Notre sacrifice n'est point un simple sacrifice, mais c'est un holocauste où toute la victime doit être consommée, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 427. Consumez, transportez, anéantissez mon cœur, faites-en l'holocauste parfait, FÉN. t. XVIII, p. 306. || 2° La victime ainsi sacrifiée. Mettre l'holocauste sur l'autel. || 3° Sacrifice en général. Jésus-Christ s'est offert en holocauste pour nos péchés.

— REM. Au XVIIe siècle, holocauste était indifféremment masculin ou féminin : Ces saintes holocaustes ne sont plus des holocaustes, s'il en reste quelque chose, PATRU, *Plaidoyer* 15, dans RICHELET.

— HIST. XIIe s. Holocaustes dist altant [autant] com toz arz [brûlé], *Job*, p. 443.

— ÉTYM. Ὁλόκαυστος, de ὅλος, entier, et καυστὸς, brûlé.

† **HOLOCAUSTER** (o-lo-kô-sté), *v. a.* Terme burlesque. Offrir en holocauste. Comme s'ils se fussent doutés Qu'ils devaient être holocaustés, SCARRON, *Virg.* VI.

† **HOLOCENTRE** (o-lo-san-tr'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de poissons thoraciques qui présentent un nombre considérable d'épines.

— ÉTYM. Ὅλος, entier, et κέντρον, piquant.

† **HOLOÈDRE** (o-lo-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Cristal qui a toutes ses faces, par opposition à hémièdre. Quelques-uns disent homoèdre.

— ÉTYM. *Holo....*, et ἕδρα, face, pan.

† **HOLOÉDRIE** (o-lo-é-drie), *s. f.* Terme de minéralogie. État d'un cristal holoédrique.

† **HOLOÉDRIQUE** (o-lo-é-dri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a le caractère de l'holoèdre.

HOLOGRAPHE (o-lo-gra-f'), *adj.* Terme de jurisprudence. Testament holographe, testament écrit en entier de la main du testateur. || On dit aussi pièce holographe.

— REM. L'Académie renvoie de holographe à olographe ; il vaut mieux renvoyer de olographe, qui est une orthographe vicieuse, à holographe, qui est l'orthographe correcte.

— ÉTYM. Ὁλόγραφος, de ὅλος, entier, et γράφειν, écrire.

† **HOLOGRAPHIER** (o-lo-gra-fi-é), *v. a.* Terme de pratique. Écrire de sa main un testament.

† **HOLOMÈTRE** (o-lo-mè-tr'), *s. m.* Terme d'astronomie. Instrument qui sert à prendre les hauteurs d'un point au-dessus de l'horizon; il est composé de trois règles mobiles, dont les ouvertures et

l'exposition donnent à la fois les trois angles du triangle

— ÉTYM. *Holo*...., et μέτρον, mesure.

† **HOLOPÉTALAIRE** (o-lo-pé-ta-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Il se dit d'une fleur dont toutes les parties se sont transformées en pétales.

— ÉTYM. *Holo*...., et *pétale.*

† **HOLOPHRASTIQUE** (o-lo-fra-sti-k'), *adj.* Terme de grammaire. Langues holophrastiques, langues où la phrase tout entière, sujet, verbe, régime et même incident, est agglutinée comme en un seul mot. Les langues holophrastiques du nouveau monde.

— ÉTYM. *Holo*...., et φράσις, phrase.

† **HOLOTHURIDES** (o-lo-tu-ri-d'), *s. m. plur.* Classe du règne animal ayant le genre holothurie pour type.

† **HOLOTHURIE** (o-lo-tu-rie), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de radiaires, semblables à des masses informes.

— ÉTYM. Ὁλοθούριον, de ὅλος, tout entier, et θούριον, diminutif de θύρα, porte.

† **HOLOTONIQUE** (o-lo-to-ni-k'), *adj.* Terme de médecine. Tétanos holotonique, tétanos qui attaque toutes les parties du corps.

— ÉTYM. *Holo*...., et *tonique.*

HOM (hom'), *interj.* Qui exprime le doute, la défiance. Hom! celle-ci n'a pas tant de goût pour la danse, DESTOUCH. *Irrésolu,* III, 6. Hom! le pauvre homme! il me fait grand'pitié, VOLT. *Prude,* I, 5

† **HOMALO**.... préfixe qui signifie plan, plat, et vient du grec ὁμαλὸς, lequel vient de ὁμὸς, réuni, le même que le sanscrit *sama,* ensemble.

† **HOMALOGRAPHIQUE** (o-ma-lo-gra-fi-k'), *adj.* Terme de géographie. Projection homalographique, projection à parallèles rectilignes.

— ÉTYM. *Homalo*....., et γράφειν, tracer.

† **HOMALOÏDE** (o-ma-lo-i-d'), *adj.* Terme de zoologie Qui a le corps aplati et semblable à une plaque.

— ÉTYM. *Homalo*...., et εἶδος, forme.

† **HOMALOPHYLLE** (o-ma-lo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles planes.

— ÉTYM. *Homalo*...., et φύλλον, feuille.

† **HOMALOSOME** (o-ma-lo-so-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le corps aplati.

— ÉTYM. *Homalo*...., et σῶμα, corps.

HOMARD (ho-mar; le *d* ne se lie jamais : un homar excellent; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des homar excellents; cependant quelques-uns la lient : des ho-mar-z excellents), *s. m.* Grosse écrevisse de mer, crustacé décapode macroure, de la famille des astaciens, ne vivant que dans la mer, où il peut atteindre 50 centimètres de long, *astacus marinus,* Fabr.; *homarus vulgaris,* Milne Edwards. Le homard diffère de la langouste, *palinurus vulgaris,* Latreille, avec laquelle on le confond souvent, par ses deux premières pattes énormes et en forme de pinces. || Familièrement. Rouge comme un homard, très-rouge d'embarras, de honte, etc. || Le homard, étant fort employé en cuisine, sert souvent de comparaison. Si vous me tuez, je préfère reposer dans de bonne terre végétale, et non dans cette glace [les glaciers de la Suisse, où un mari jaloux l'avait entraîné pour se battre en duel sans témoins], où j'aurais l'air d'un homard que l'on conserve, CH. DE BERNARD, *le Paratonnerre.*

— HIST. XVIe s. Homar, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Danois, *hommer;* allem. *Hummer;* avec un *d* épenthétique dans le français.

HOMBRE (om-br'), *s. m.* Jeu de cartes pris des Espagnols qui se joue à deux, à trois, à quatre, à cinq personnes, avec 40 cartes, après avoir ôté du jeu les huit, les neuf et les dix, et avoir donné à chaque joueur neuf cartes trois à trois et par ordre. Puis sur une autre table, avec un air plus sombre, S'en aller méditer une vole au jeu d'hombre, BOIL. *Sat.* X. On compte sur lui.....pour un tiers ou pour un cinquième à l'hombre ou au reversis, LA BRUY. VII. Madame regardait à peine une partie d'hombre à laquelle elle s'était mise, ST-SIM. 2, 46. || 2° Se dit aussi, à ce jeu, de celui qui fait jouer. Qui est l'hombre?

— ÉTYM. Espagn. *hombre,* homme (voy. HOMME); comme si, dit Richelet, ce jeu était si excellent qu'il dût porter le nom d'*homme.* Ou plutôt, celui qui fait jouer, s'appelant *hombre,* l'homme, n'est-ce pas son nom qui a passé au jeu?

HOMÉLIE (o-mé-lie), *s. f.* || 1° Instruction sur l'Évangile ou sur des matières de religion, qu'on nomme aussi prône. || Fig. Homélies de l'archevêque de Grenade, ouvrage dans lequel l'auteur donne des signes de décadence; par allusion au passage de Gil Blas (VII, 4) où l'archevêque de Grenade, après une attaque d'apoplexie, fait des homélies très-inférieures à celles qu'il composait auparavant. || *Au plur.* Leçons du bréviaire extraites des homélies des Pères, et qu'on chante au troisième nocturne des matines. || 2° Fig. et par dénigrement. Ouvrage ou discours ennuyeux par sa morale affectée.

— SYN. HOMÉLIE, SERMON. L'homélie est destinée à exposer les matières de la religion et principalement l'Évangile; le sermon a un objet moins restreint, il a surtout pour but d'annoncer, d'expliquer la parole de Dieu, et d'exciter à la pratique de la vertu.

— HIST. XVe s. Quant donc par plaisir voluntaire Chanté me fut ceste homelie, Estoit-il temps lors de me taire? VILLON, *Ball. de son appel.* || XVIe s. On pourra prendre cela des livres des autres, et principalement des homelies des anciens docteurs, c'est à dire sermons populaires, CALV. *Instit.* 534.

— ÉTYM. Ὁμιλία, conversation, de ὅμιλος, foule, rassemblement; ὅμιλος (ι long) vient de ὁμὸς, ensemble, et εἴλω, presser, faire entrer. Notre ancienne langue, n'aimant pas la même voyelle dans deux syllabes consécutives, a dit *homelie* au lieu de *homilie,* comme *fenir* pour *finir.*

† **HOMÉO**.... préfixe qui signifie semblable, et vient du grec ὅμοιος, qui dérive de ὁμὸς; comparez le sanscrit *samayâ,* ensemble.

† **HOMÉOCATALECTE** (o-mé-o-ka-ta-lè-kt'), *s. m.* Terme de grammaire. Nom commun des homéoptotes et des homéotéleutes.

— ÉTYM. *Homéo*...., et καταλήγειν, se terminer, de κατὰ, à, et λήγειν, cesser.

† **HOMÉOCATALEXIE** (o-mé-o-ka-ta-lè-ksie), *s. f.* Terme de grammaire. Consonnance.

— ÉTYM. Voy. HOMÉOCATALECTE.

† **HOMÉOMÈRE** (o-mé-o-mè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est formé de parties semblables.

— ÉTYM. *Homéo*...., et μέρος, partie.

† **HOMÉOMÉRIE** (o-mé-o-mé-rie), *s. f.* Terme didactique. Parties semblables. Anaxagore, l'auteur du système des homéoméries, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir les os, d'os extrêmement petits, les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. [L'âme] C'était une harmonie, une homéomérie, une entéléchie, VOLT. *Princ. d'action,* 10.

— ÉTYM. Voy. HOMEOMÈRE; grec, ὁμοιομέρεια.

† **HOMÉOMORPHE** (o-mé-o-mor-f'), *adj.* Terme de pathologie. Humeurs, tissus homéomorphes, humeurs, tissus morbides constitués par des éléments anatomiques de même espèce que ceux qu'on trouve dans les tissus et les humeurs normales.

— ÉTYM. *Homéo*...., et μορφή, forme.

† **HOMÉOMORPHISME** (o-mé-o-mor-fi-sm'), *s. m.* État de ce qui est homéomorphe.

† **HOMÉOPATHE** (o-mé-o-pa-t'), *s. m.* Partisan du système de l'homéopathie. || *Adj.* Médecin homéopathe.

— ÉTYM *Homéo*...., et πάθος, maladie.

† **HOMÉOPATHIE** (o-mé-o-pa-tie), *s. f.* Système de médecine inventé par Hahnemann de Leipsick, et qui consiste à traiter la maladie par des remèdes qu'on suppose avoir la propriété de produire des symptômes semblables à cette maladie, et qu'on administre à dose infiniment petite.

— ÉTYM. *Homéopathe.*

† **HOMÉOPATHIQUE** (o-mé-o-pa-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'homéopathie.

† **HOMÉOPLASIE** (o-mé-o-pla-zie), *s. f.* Terme de pathologie. Génération, dans les maladies, de tissus nouveaux, analogues et même identiques aux tissus normaux.

— ÉTYM. *Homéo*...., et πλάσσειν, former.

† **HOMÉOPLASTIQUE** (o-mé-o-pla-sti-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'homéoplasie.

† **HOMÉOPTOTE** (o-mé-o-pto-t'), *s. m.* Terme de grammaire. Chute semblable ou cas semblable. Les homéoptotes consistent à composer la phrase de mots semblablement arrangés et qui se répondent en quelque sorte les uns aux autres dans les membres où ils entrent, par les cas dans les noms, par les personnes dans les verbes.

— ÉTYM. Ὁμοιόπτωτος, de ὅμοιος, semblable, et πτωτὸς, qui tombe.

† **HOMÉOSE** (o-mé-ô-z'), *s. f.* || 1° Terme de rhétorique. Se dit quelquefois pour comparaison, assimilation, parabole. || 2° Terme de physiologie. Assimilation.

— ÉTYM. Ὁμοίωσις, assimilation.

† **HOMÉOTÉLEUTE** (o-mé-o-té-leu-t'), *s. f.* Terme de grammaire. Désinence semblable. Les homéotéleutes diffèrent des homéoptotes; ce sont des formes de langage par lesquelles on place à la fin des phrases ou des membres de phrase des mots de même finale. On en a un exemple dans *le Malade imaginaire* (III, 7), quand M. Purgon menace Argan de le faire tomber dans la bradypepsie; de la bradypepsie dans la dyspepsie; de la dyspepsie dans l'apepsie; de l'apepsie dans la lienterie; de la lienterie dans la dyssenterie; de la dyssenterie dans l'hydropisie; et de l'hydropisie dans la privation de la vie.

— ÉTYM. *Homéo*...., et τελευτή, finale.

† **HOMÉOTÈRE** (o-mé-o-tè-r'), *adj.* Terme de géographie. Mot emprunté à Claude Ptolémée pour désigner une projection géographique dont il est l'auteur.

— ÉTYM. Ὁμοιότερος, comparatif de ὅμοιος, semblable.

† **HOMÉRIDE** (o-mé-ri-d'), *s. m.* Membre d'une école de rhapsodes qui se forma d'abord dans l'Ionie et qui chantait les poëmes d'Homère. || Les poëtes qui traitèrent des sujets analogues à ceux qu'avait traités Homère.

— ÉTYM. Ὁμηρίδης, de Ὅμηρος, Homère.

† **HOMÉRIQUE** (o-mé-ri-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport à Homère. L'Angleterre jalouse et la Grèce homérique, Toute l'Europe admire [les Journées de Juillet], V. HUGO, *Crép.* I. Montés au même char, comme un couple homérique, Nous tiendrons pour lutter dans l'arène lyrique, Toi la lance, moi les coursiers, ID. *à Lamartine.* || Hymnes homériques, se dit des hymnes à Vénus, à Apollon, etc. que l'on place ordinairement à la suite des poëmes d'Homère. || Sorts homériques, divination qui se pratiquait en ouvrant un poëme d'Homère au hasard, et en prenant le premier vers comme un oracle. || Rire homérique, rire très-bruyant et de bon cœur, ainsi dit à cause du rire qu'excita parmi les dieux Vulcain le boiteux servant d'échanson (voy. le 1er chant de l'Iliade). A cette pompeuse déclaration, un rire homérique s'empara de tous les assistants, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants,* § III. || 2° Qui est partisan d'Homère. Perrault l'antipindarique Et Despréaux l'homérique Consentent à s'embrasser, BOIL. *Épigr.* XXIX. M. de Bitaubé l'homérique est venu à Ferney comme Ulysse alla voir les ombres dans l'Odyssée; je n'ai jamais été si ombre qu'à présent, VOLT. *Lett. d'Alembert,* 102, 27 oct. 1777.

— ÉTYM. Ὁμηρικὸς, de Ὅμηρος, Homère.

† **HOMÉRISTE** (o-mé-ri-st'), *s. m.* Imitateur d'Homère. || Synonyme de rhapsode.

— ÉTYM. Ὁμηριστής, de Ὅμηρος, Homère.

1\. **HOMICIDE** (o-mi-si-d'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tue un être humain. Homicide point ne seras. Tout l'Érèbe entendit cette belle homicide S'excuser au berger qui ne daigna l'ouïr, LA FONT. *Fabl.* XII, 26. Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide, Des prophètes divins malheureuse homicide, RAC. *Athal.* III, 7. Ces fameux lévites Qui.... De leurs plus chers parents saintement homicides, Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides, ID. *ib.* IV, 3. Quoi! Marianne est morte, et j'en suis l'homicide! VOLT. *Marianne,* V, 7. || 2° Homicide de soi-même, celui qui commet un suicide, qui se tue lui-même. || Fig. Homicide de soi-même, personne qui ne se ménage pas assez et qui ruine sa santé. Je vous avertis que je vous croirai janséniste, si vous n'avez plus soin de vous : il n'y a qu'un hérétique qui puisse être homicide de soi-même, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles,* 2 nov. 1705. || 3° Fig. Celui, celle qui cause la perte de quelqu'un. Malheur à vous, homicide des âmes, qui par vos artifices et vos scandales faites périr celles que je suis venu racheter, BOURDAL. *Myst. Pass. de J. C.* Ces paroles de malignité, de haine, d'amertume qui éteignent en nous l'esprit de charité et nous rendent homicides de nos frères, MASS. *Confér. Modestie des clercs.* || 4° *Adj.* Employé surtout dans le style soutenu. Qui tue dans les combats. Lorsque dans son vaisseau, prisonnière timide, Vous voyiez devant vous ce vainqueur homicide, RAC. *Iphig.* II, 1. Vieillards, femmes, enfants, troupeau faible et timide Dont n'a point approché cette guerre homicide, VOLT. *Orphel.* I, 1. || Qui a commis un meurtre. Sur le point d'attaquer une reine homicide, RAC. *Athal.* I, 2. || Qui est relatif au meurtre. Penser homicide, MAIR. *Sophon.* I, 3. Cessez; repentez-vous de vos vœux homicides, RAC. *Phèdre,* V, 3. J'ai senti tout à coup un homicide acier Que le traître en mon sein a plongé tout entier, ID. *Athal.* II, 5. Regard homicide, J. B. ROUSS. *Odes,* IV, 9. Trompons des meurtriers l'espérance homicide, VOLT. *Alz.* IV, 4. || Fig. Qui cause la mort, la perte. Rois, prenez soin de l'absent Contre sa langue homicide [de la calomnie], RAC. *Esth.* III, 3. Chagrins homicides, M. J. CHÉN. *Tibère,* II, 2. Vents homicides, DUCIS, *Abufar,* II, 7.

— HIST. XIIIe s. Mengier ne bien avoir ne doit qui

ne s'aïde [s'aide], Ains tieng [je tiens] de soi meïsmes celui à homicide Qui se pert par perece, J. DE MEUNG, *Test.* 1639. Home de sang apele l'Escriture omicide que Deux het, *Psautier*, f° 10. || XIV° s. Encore est bains [ban] fais et dis par jugement, que tout li homecide qui ont pris le [la] franchise de ceste ville...., CAFFIAUX, *Abatti3 de maisons*, p. 24. || XVI° s. S'ele n'a grace, on ne prise ung festu Ses dictz et faictz, et tost est abbatu Son bruyt et los dont elle est homicide, Sans beau maintien...., J. MAROT, V, 197. Le bon Thebain [Hercule], des monstres homicide, DU BELLAY, V, 44, *verso.* Il ne le daigna pas seulement saluer, pensant que ce seroit à luy un grand pesché, que de parler à l'homicide de son pere, AMYOT, *Brut.* 4. Tous les maulx qui n'ont autre dangier que du mal, nous les disons sans dangier : celui des dents ou de la goutte, pour grief qu'il soit, d'autant qu'il n'est pas homicide, qui le met en compte de maladie? MONT. I, 302.

— ÉTYM. Provenç. *homecida*, *omicida;* du latin *homicida*, de *homo*, homme, et *cædere*, tuer.

2. **HOMICIDE** (o-mi-si-d'), *s. m.* || 1° Meurtre. Sans que vous donniez la mort à votre ennemi, vous le tuez déjà par votre haine, qui porte toujours dans l'âme une disposition d'homicide, BOSS. 2° *sermon, Dimanche de la passion*, 1. Sitôt que Séïde Aura rougi ses mains de ce grand homicide, VOLT. *Fanat.* IV, 1. || 2° Homicide de soi-même, ancienne périphrase pour dire suicide, qui n'existait pas. Il tenait dans sa main une espèce de manifeste pour justifier l'homicide de soi-même, SEGRAIS, *Princesse de Paphlagonie*, t. II, p. 221. La religion païenne défendait l'homicide de soi-même, ainsi que la chrétienne ; il y avait même des places dans les enfers pour ceux qui s'étaient tués, VOLT. *Dict. phil. Suicide.*

— HIST. XII° s. Dame, fait-el, por Deu le grant, Mi sire par est leaus [loyal] tant, Que jà n'en iert conte ne plait Qu'omicides par lui seit fait, *Grégoire le Grand*, p. 20. Le tuer sanz murtre est homecide, *Ass. de Jér.* I, 146. Omicides, si est quant aucun tue aucun en caude mellée, BEAUM. XXX, 6.

— ÉTYM. Provenç. *homicidi ;* espagn. *homicidio;* ital. *omicidio;* du lat. *homicidium* (voy. HOMICIDE 1).

HOMICIDÉ, ÉE (o-mi-si-dé, dée), *part. passé* d'homicider. Un voyageur homicidé par des voleurs.

HOMICIDER (o-mi-si-dé), *v. a.* || 1° Terme vieilli. Tuer, commettre un homicide sur quelqu'un. || Absolument. Comme après le coup fait vous étiez évadé, On n'accusait que moi d'avoir homicidé, TH. CORN. *Galant doublé*, I, 1. || 2° S'homicider, *v. réfl.* Se tuer soi-même. Vous savez ce qu'on fait à quiconque se tue, Et que s'homicider est chose défendue, SCAR. *D. Japhet d'Arm.* IV, 5.

— HIST. XVI° s. On dit que tous ceux qui meurdrirent Jules Cesar en plein senat moururent depuis de mors violentes; semblables discours font quelques uns contre ceux qui homiciderent dedans Blois le duc de Guise, PASQUIER, *Lett.* t. II, p. 336.

— ÉTYM. *Homicide* 1.

† **HOMILÉTIQUE** (o-mi-lé-ti-k'), *s. f.* Théorie de l'éloquence de la chaire.

— ÉTYM. Ὁμιλητική (τέχνη), l'art de parler, de ὁμιλεῖν, discourir (voy. HOMÉLIE).

† **HOMILIAIRE** (o-mi-li-ê-r'), *s. m.* Terme de liturgie. Recueil d'homélies qu'on lit à l'église.

— ÉTYM. *Homélie.*

† **HOMINEM (AD)** (a-do-mi-nèm'), *loc. lat.* Argument ad hominem, autrement dit argument personnel, argument qui oppose à un adversaire ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, sa position présente, ou sa situation passée. L'argument ad hominem ne prouve rien, mais il embarrasse souvent l'adversaire.

— ÉTYM. Lat. *ad hominem*, à l'homme.

† **HOMINICOLE** (o-mi-ni-ko-l'), *adj.* Adorateur de l'homme, nom que les apollinaristes donnaient aux catholiques qui soutenaient que Jésus-Christ était homme-Dieu.

— ÉTYM. Lat. *homo, hominis*, homme, et *colere*, vénérer.

† **HOMINIDES** (o-mi-ni-d'), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Famille de l'ordre des mammifères primates qui renferme le genre homme.

— ÉTYM. Lat. *homo, hominis*, homme.

HOMMAGE (o-ma-j'), *s. m.* || 1° Terme de féodalité. Promesse de fidélité et de devoirs faite au seigneur par le vassal ou homme. Hommage simple. Hommage de bouche et de mains. Guillaume régnait paisiblement en Normandie, et la Bretagne lui rendait hommage, VOLT. *Mœurs*, 41. || Hommage plein ou lige, promesse de défendre son seigneur envers et contre tous, à la différence de l'hommage simple, qui n'emportait pas de si étroites obligations. On attendait M. de Lorraine pour rendre au roi son hommage lige du duché de Bar, ST-SIM. 72, 178. || Fig. Comme le disait Colbert dans un de ses rapports, l'intelligence fit hommage lige au roi, CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin*, t. VIII, p. 346. || Hommage de fief, hommage qui n'obligeait qu'à la fidélité. || Remettre ou amortir l'hommage, affranchir le vassal de son engagement. || Fig. Rendre hommage d'une chose, la rapporter à celui de qui on l'a reçue. Il vient en apporter la nouvelle en ces lieux, Et par un sacrifice en rendre hommage aux dieux, CORN. *Poly.* I, 4. || Fig. Rendre hommage à la vérité, s'en reconnaître pour ainsi dire le vassal, la reconnaître, la dire, la déclarer. || 2° Soumission, vénération, en parlant des personnes à qui l'hommage est rendu. Je suis bien aise de voir que les beaux esprits lui rendent toujours l'hommage et la reconnaissance qu'ils lui doivent, VOIT. *Lett.* 25. Grâces à ma victoire, on me rend des hommages, CORN. *Pomp.* III, 2. Ah ! qu'il dissiperait un dangereux orage, S'il voulait à nos dieux rendre le moindre hommage ! ID. *Théod.* V, 1. Recevez, comme roi, notre premier hommage, ID. *D. Sanche*, IV, 2. Beck, qui s'était flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir, BOSS. *Louis de Bourbon.* Aux feux inanimés dont se parent les cieux, Il rend de profanes hommages, RAC. *Esth.* II, 9. Il verra le sénat m'apporter ses hommages, ID. *Bérén.* I, 5. Pour moi je suis plus fière, et fuis la gloire aisée D'arracher un hommage à mille autres offert, ID. *Phèdre*, II, 1. || Se dit aussi des choses qu'on vénère. Je viens pour rendre hommage aux cendres d'un héros, CORN. *Pomp.* V, 2. À mes attraits chacun rendait hommage, LA FONT. *Court.* Toujours à sa vertu vous rendiez quelque hommage, RAC. *Brit.* II, 6. || 3° Respects, civilités; dans ce sens il se dit le plus souvent au pluriel. Présenter, offrir, rendre ses hommages à quelqu'un, lui adresser de respectueuses civilités. Je lui ai fait des hommages soumis de tous mes vœux, MOL. *Am. magn.* I, 2. Je crains d'être fâcheux par l'ardeur qui m'engage À vous rendre aujourd'hui, madame, mon hommage, ID. *F. sav.* III, 5. || On termine souvent une lettre, surtout écrite à une dame, par : agréez, recevez mes hommages respectueux. || 4° Don respectueux, offrande. Faire hommage à quelqu'un d'une chose. Ses conquêtes pour moi sont des objets de haine ; L'hommage qu'il m'en fait renouvelle ma peine, CORN. *Perthar.* I, 1. Il fait aux évêques un hommage respectueux de sa dignité, MASS. *Panég. St Bern.* Recevez l'hommage de mon livre. || Faire hommage d'un livre, a deux sens : 1° Faire cadeau d'un exemplaire à une personne que l'on respecte; 2° Lui en faire la dédicace.

— REM. Dans *rendre hommage*, hommage, pris sans article, ne peut être représenté ensuite par un pronom; c'est une irrégularité de ce genre qu'on trouve dans ce vers de Corneille : Allez lui rendre hommage et j'attendrai le sien, *Pomp.* II, 3.

— HIST. XII° s. Ne perdez pas del conte vostre homenage, *Gerard de Ross.* p. 311. Celle que [à qui] j'ai de cuer fait lige hommage, *Couci*, XIX. L'arcevesque respunt senz ire et senz desrei : Richars, tu es mis huem; si me deis porter fei. — Richarz li respundi : mon humage vus rent [je dégage ma foi]; Jo nel prestai pas..., *Th. le mart.* 51. || XIII° s. Je n'ai, ce croi, de sens demie, Ains fis grant folie et grant rage, Quant au dieu d'amors fis hommage, *la Rose*, 1142. Et se aucun tient partie de fié, et soit en homenage, *Liv. de just.* 238. Il firent convenance entre li et son fil en tele maniere qu'il metroit son fil es homages de toute se [sa] terre, BEAUM. XXXIV, 49. Et qui plus a s'est li plus chiches, Quar il a fet à son avoir Hommage, ce vous faz savoir, RUTEB. 228. || XV° s. Quand ledit duc entrera en hommage du roy de France, FROISS. I, I, 53. Il avoit bien envoyé paravant un secretaire pour traiter que le duc de Milan, son nepveu, fust receu à hommage à Genes par procureur, COMM. VII, 2. || XVI° s. Quiconque a hommage pour raison de aucune chose est fondé d'avoir, sur icelle, jurisdiction, si ce n'estoit hommage de devotion, comme celuy qui est donné en franche aumosne à l'eglise ; lequel hommage de devotion n'emporte fief ne jurisdiction ne autre devoir, *Coust. génér.* t. II, p. 579. Le vassal doit faire hommage simple à son seigneur nue teste, les mains jointes, et le baiser, et celui qui doit hommage lige, le doit faire mains jointes sur les evangiles, nue teste, desceint, et le baiser en faisant les sermens requis, *ib.* p. 9.

ÉTYM. Bourguig. *hômeige ;* provenç. *homenatge*, *homenage ;* espagn. *homenage ;* portug. *homenagem;* ital. *omaggio;* du bas-latin *hominaticum* (dans un texte de l'an 1035), de *homo*, *hominis*, homme, parce que celui qui faisait hommage devenait l'homme du seigneur. *Hominaticum* serait d'ailleurs retrouvé par la forme ancienne qui est *homenage* et non *homage*, et par la finale *age*, *atge*, qui est l'équivalent du latin *aticus.*

HOMMAGÉ, ÉE (o-ma-jé, jée), *adj.* Terme de féodalité. Tenu en hommage.

— HIST. XVI° s. En lui faisant justice il hommagera sous vostre majesté sa vie, ses biens, et les personnes qui lui sont acquises ; mais son honneur, sire, il ne l'asservira ni à vous, ni à prince vivant, tant qu'il aura un pied d'espée dans le poin, D'AUB. *Hist.* II, 415. Tous les nobles de son royaume, ayants terres et seigneuries fieffées et hommaigées, CARLOIX, V, 1.

HOMMAGER (o-ma-jé; l'*r* ne se lie jamais). || 1° *S. m.* Celui qui devait l'hommage. || 2° *Adj.* Vassal hommager.

— HIST. XVI° s. Seigneuries et souverainetez tributaires et hommageres à la couronne de France, D'AUB. *Hist.* III, 487.

† **HOMMAGIAL, ALE** (o-ma-ji-al, a-l'), *adj.* D'hommage. Serment hommagial.

— ÉTYM. *Hommage.*

HOMMASSE (o-ma-s'), *adj.* || 1° Qui a l'apparence d'un vilain homme. Des traits hommasses, une figure hommasse, en parlant de l'un et l'autre sexe. || 2° Plus particulièrement et plus souvent, il se dit d'une femme qui a les traits, la voix, les manières d'un homme. Des manières hommasses. Un ton hommasse. Cette Sylvie était mauvaise, Hommasse, fort gourmande d'aulx, SCARRON, *Virg.* VII. La comtesse de Furstemberg avait été fort belle, mais grande et grosse, hommasse comme un centsuisse habillé en femme, ST-SIM. 76, 239.

— HIST. XVI° s. Une beauté naïfve, active, genereuse, non hommasse, mais virile, MONT. I, 176. Pour la peine, elle l'enduroit très-bien, fut à pied, fut à cheval, s'y tenant de meilleure grace, ne sentant pour cela sa dame homasse en forme et façon d'amazone bizarre, mais sa gente princesse belle, bien agreable et douce, BRANT. *Dames ill.* p. 73. Mais malheureux celui qui vit esclave infame Soubz une femme hommace et soubz un homme femme ! D'AUB. *Tragiques*, II.

— ÉTYM. *Homme*, avec la finale péjorative *asse* ou *ace.*

† **HOMMASSEMENT** (o-ma-se-man), *adv.* D'une manière hommasse.

— HIST. XIV° s. Elles marchent hommassement et se maintiennent laidement devant la gent sans en avoir honte, *Ménagier*, I, 1.

† **HOMMASSER (S')** (o-ma-sé), *v. réfl.* S'est dit d'une femme qui imite les manières des hommes. La femme qui s'hommasse n'a plus d'empire sur les hommes, BERN. DE ST-P. dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— ÉTYM. *Hommasse.*

HOMME (o-m'), *s. m.* || 1° Animal raisonnable qui occupe le premier rang parmi les êtres organisés, et qui se distingue des plus élevés d'entre eux par l'étendue de son intelligence et par la faculté d'avoir une histoire, c'est-à-dire la faculté de développer, d'agrandir sa nature grâce à la communication avec les ancêtres et d'augmenter ses richesses intellectuelles et morales (en ce sens, c'est un terme d'espèce qui comprend les deux sexes). Les différentes races d'hommes : l'homme blanc; l'homme noir; l'homme jaune; l'homme rouge. Les hommes du Nord. Les hommes du Midi. Je ne laisse pas de recevoir une extrême satisfaction du progrès que je pense avoir déjà fait en la recherche de la vérité, et de concevoir de telles espérances pour l'avenir que si, entre les occupations des hommes purement hommes, il y en a quelqu'une qui soit solidement bonne et importante, j'ose croire que c'est celle que j'ai choisie, DESC. *Méth.* I, 3. Se plaindre de mourir, c'est se plaindre d'être homme; Chaque jour le détruit, chaque jour le consomme, ROTR. *St Genest*, V, 2. Il [Dieu] dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, SACI, *Bible, Genèse*, I, 26. L'homme est, je vous l'avoue, un méchant animal, MOL. *Tartuffe*, V, 6. Il n'en est pas de même [comme des animaux] de l'homme, qui n'est produit que pour l'infinité; il est dans l'ignorance au premier âge de sa vie; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès ; car il tire avantage non-seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs, de là vient que, par une prérogative particulière, non-seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit; puisque la même

chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier; de sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement, PASC. *Fragment d'un traité du vide.* Que deviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle? vous ne pouvez fuir une de ces sectes, ni subsister dans aucune, ID. *Pensées*, t. I, p. 293, édit. LAHURE. L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête, ID. *ib.* art. VII, 13, édit. HAVET. Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige! juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers, ID. *ib.* art. VIII, 1, édit. HAVET. L'homme est né pour penser; aussi n'est-il pas un moment sans le faire; mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, ID. *Passions de l'amour.* Il y a dans l'homme un sentiment si vif et si clair de son excellence au-dessus des bêtes, que c'est en vain que l'on prétend l'obscurcir par de petits raisonnements et de petites histoires vaines ou fausses, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 2. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite, BOSS. *Duch. d'Orl.* Laissons-lui [l'Ecclésiaste] égaler le fol et le sage; et même, je ne craindrai pas de le dire hautement dans cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête, ID. *ib.* Nous cédons et on nous cède; tout ce qui s'élève d'un côté s'abaisse de l'autre: c'est pourquoi il y a entre tous les hommes une espèce d'égalité, ID. *1er sermon, Visitation*, 1. L'homme de la nature est le chef et le roi, BOIL. *Sat.* VIII. De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air, Qui marchent sur la terre ou nagent dans la mer, De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme, ID. *ib.* Croyez-vous, dit Candide, que les hommes se soient toujours naturellement massacrés comme ils le font aujourd'hui, qu'ils aient toujours été menteurs, fourbes, volages, lâches, envieux, gourmands, ivrognes, avares, ambitieux, sanguinaires, calomniateurs, débauchés, fanatiques, hypocrites et sots? Croyez-vous, dit Martin, que les éperviers aient toujours mangé des pigeons quand ils en ont trouvé? VOLT. *Candide*, 21. L'homme y [dans la Cafrerie] paraît si différent; ils sont d'un beau jaune, n'ont point de laine, leur tête est couverte de grands crins noirs, ID. *Métaph.* 1. Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux, vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles et plusieurs autres espèces d'animaux, ID. *Dict. phil. Homme.* De la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer, ce sont là de grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme à l'exclusion des autres animaux, ID. *ib.* On ne peut douter qu'on n'ait rencontré, dans l'Amérique méridionale, des hommes en grand nombre, tous plus grands, plus carrés, plus épais et plus forts que ne le sont tous les autres hommes de la terre, BUFF. 6e *époq. nat. Œuvres*, t. XII, p. 305. Je crois qu'on pourrait dire qu'il n'y avait pas dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe, ID. *Quadrup.* t. III, p. 177. Il s'agissait [dans les hôpitaux] de l'homme, et de l'homme malade : sa stature règle la longueur du lit, la largeur des salles; son pas, moins étendu, moins libre que celui de l'homme sain, donne la hauteur des marches, TENON, *Mém. sur les hôp. préface*, p. IX. On [en Grèce] voit croître l'homme et sa pensée : d'abord enfant, ensuite attaqué par les passions dans la jeunesse, fort et sage dans son âge mûr, faible et corrompu dans sa vieillesse; l'État suit l'homme, passant du gouvernement royal ou paternel au gouvernement républicain, et tombant dans le despotisme avec l'âge de la décrépitude, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 2. Borné dans sa nature, infini dans ses vœux, L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux, LAMART. *Méd.* I, 2. || Fig. Ce n'est pas un homme, c'est un ange, c'est-à-dire c'est un homme qui a une extrême douceur, une pieuse et touchante résignation. || Ce n'est pas un homme, c'est un diable, et dit d'un homme très-méchant. || Les hommes de couleur, les mulâtres. || Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose, c'est-à-dire il n'est personne qui ose.... || On dit dans le même sens : Homme vivant, homme qui vive n'oserait.

|| 2° Absolument. L'homme, l'être humain en général. L'homme faible et léger sans un secours divin, TRISTAN, *Panthée*, III, 5. Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est là tout l'homme, BOSS. *Duch. d'Orl.* Cette grandeur que nous admirons de si loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ID. *Mar.-Thér.* L'homme en ses passions toujours errant sans guide A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride, BOIL. *Sat.* X. Non, crois-moi, l'homme est libre au moment qu'il veut l'être, VOLT. *Brutus*, II, 1. L'homme est trop faible, hélas! pour dompter la nature, ID. *Orphel.* I, 7. Tout en lui nous parut être au-dessus de l'homme, SAURIN, *Spartac.* IV, 1. Voilà peut-être l'homme parfait; mais l'homme parfait est-il l'homme de la nature? DIDER. *Claude et Nér.* II, 68. L'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XXV. L'homme n'est homme que parce qu'il a su se réunir à l'homme, ID. *Nature des anim.* Quand on vit loin de l'homme, on croit l'homme meilleur, M. J. CHÉN. *Gracq.* III. Ah! l'homme en vain se rejette en arrière, Lorsque son pied sent le froid du cercueil, BÉRANG. *Treize à table.* L'instinct de sa faiblesse [de l'homme] est sa toute-puissance; Pour lui l'insecte même est un objet d'effroi; Mais le sceptre du globe est à l'intelligence, L'homme s'unit à l'homme, et la terre a son roi, LAMART. *Harm.* II, 10. Tu vois qu'aux bords du Tibre et du Nil et du Gange, En tous lieux, en tous temps, sous des masques divers, L'homme partout est l'homme.... ID. *Méd.* I, 12. Aimons donc, aimons donc; de l'heure fugitive Hâtons-nous, jouissons; L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive; Il coule et nous passons, ID. *ib.* I, 13. Ce réveil incertain d'un être qui s'ignore, Cet espace infini s'ouvrant devant ses yeux, Ce long regard de l'homme interrogeant les cieux, ID. *ib.* I, 18. || L'homme innocent, Adam et Ève avant le péché. L'homme innocent aurait fait toutes ses délices de s'entretenir avec Dieu, MASS. *Carême*, *Prière.*

|| 3° Absolument, au pluriel, les hommes, la société, les rapports des hommes entre eux. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force aussi bien que sans foi qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète! BOSS. *Duch. d'Orl.* ....Dans le siècle où nous sommes, Il faut fuir dans les bois et renoncer aux hommes, REGNARD, *le Distr.* IV, 2. Il y a une grande différence entre la connaissance de l'homme et la connaissance des hommes; pour connaître l'homme il suffit de s'étudier soi-même, DUCLOS, *Considér. mœurs, Introd. Œuvres*, t. I, p. 64, dans POUGENS. || Devant Dieu et devant les hommes, formule des déclarations du jury.

|| 4° L'être humain considéré dans ce qu'il a de supérieur à la bête. Et son salut [de Rome] dépend de la perte d'un homme, Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, A ce tigre altéré de tout le sang romain, CORN. *Cinna*, I, 3. Un païen nous l'apprend, tout chrétiens que nous sommes : Je n'ai jamais, dit-il, été parmi les hommes Que je n'en sois sorti moins homme et plus brutal, ID. *Imit.* I, 20. Eh bien! que veux-tu? parle; As-tu le cœur d'un homme? es-tu fils de César? VOLT. *M. de Cés.* III, 4. Il y a des naturels violents dont la férocité se développe de bonne heure et qu'il faut se hâter de faire hommes pour n'être pas obligé de les enchaîner, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Ce n'est pas être homme, c'est-à-dire c'est être barbare, c'est n'avoir nul sentiment d'humanité.

|| 5° Dans le style de l'Écriture. Les enfants des hommes, les hommes. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous vous en souvenez? ou que sont les enfants des hommes, que vous leur faites l'honneur de les visiter? BOSS. *1er sermon, Visitation*, 1. || Particulièrement, ceux qui vivent dans l'iniquité.

|| 6° Homme se dit de Jésus-Christ, par allusion au mystère de l'Incarnation. Le Fils de Dieu s'est fait homme. Il est vrai Dieu et vrai homme. || L'Homme-Dieu, Jésus-Christ. Sans cette mission de Dieu, et de Jésus-Christ, son Fils unique et l'Homme-Dieu, BOURDAL. *Dim. de la Sexagés. Dominic.* t. I, p. 387. Un adorateur Homme-Dieu rend plus de gloire à la divinité, que tous les siècles et tous les peuples idolâtres ne lui en avaient ôté, MASS. *Avent, Noël.* J'outrageai d'un rire inhumain L'Homme-Dieu respirant à peine, BÉRANG. *Juif errant.* || Le Fils de l'Homme, Jésus-Christ. Infidèles! vous trahissez le Fils de l'Homme par un baiser, MASS. *Carême, Passion.* || L'Homme de douleur, Jésus-Christ dans sa Passion. Ô mon Sauveur! vous n'auriez donc été l'Homme de douleur que pour nous autoriser à être des hommes voluptueux et sensuels! MASS. *Carême, Passion.*

|| 7° Terme de dévotion. L'homme intérieur, l'homme spirituel, la partie de l'homme qui appartient à la spiritualité; l'homme charnel, la partie qui appartient à la chair et aux sens. || C'est un homme fort intérieur, c'est un homme très-recueilli. || Le vieil homme, l'état de l'homme pécheur avant qu'il soit renouvelé par la pénitence et la grâce. Sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, SACI, *Bible, Saint Paul, Épître aux Rom.* VI, 6. Il ne faut pas attendre la liberté et la retraite pour vaincre le vieil homme, FÉN. t. XVIII, p. 207. || Dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme, se défaire des inclinations de la nature corrompue, et, dans le langage familier, renoncer à ses vieilles et à ses mauvaises habitudes. || On retrouve toujours le vieil homme, se dit d'un homme qui garde toujours l'empreinte de ce qu'il est au fond. || Nouvel homme, ou homme nouveau, le chrétien régénéré par la grâce. Nous nous trouverons tout d'un coup dans la prière de nouveaux hommes, MASS. *Carême, Prière* 1.

|| 8° Il se dit par rapport aux sentiments, aux passions, aux infirmités inhérentes à la nature de l'homme. Ce qu'ils [les rois] peuvent n'est rien; ils sont, comme nous sommes, Véritablement hommes, Et meurent comme nous, MALH. I, 3. Ma raison s'est troublée et mon faible a paru; Mais j'ai dépouillé l'homme, et Dieu m'a secouru, CORN. *Théod.* V, 3. Ah! pour être Romain je n'en suis pas moins homme : J'aime, et peut-être plus qu'on n'a jamais aimé, ID. *Sertor.* IV, 1. Mais parmi tant d'honneurs vous êtes homme enfin, RAC. *Iphig.* I, 1. Je suis père, mais homme; et malgré ta fureur..., VOLT. *Alz.* V, 5. Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux, ID. *Mérope*, II, 2. Mon empire est détruit si l'homme est reconnu, ID. *Fanat.* V, 4. || Il entre bien de l'homme dans ce qu'il fait, dans ce qu'il dit, etc. c'est-à-dire il se livre, bien qu'il fasse profession de sagesse ou de piété, à des mouvements de passion ou d'intérêt. || Il y a toujours de l'homme, il se mêle toujours de l'homme dans nos actions, c'est-à-dire quelque sage qu'on soit, on montre toujours quelque faiblesse.

|| 9° L'homme, le fonds humain. Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme, PASC. *Pensées*, t. I, p. 290, édit. LAHURE. L'homme perce dans le philosophe Sénèque; la philosophie n'anéantit pas l'homme, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 120. || Il se prend quelquefois adjectivement en ce sens. Il n'y a que le roi de Prusse que je mets de niveau avec vous, parce que c'est de tous les rois le moins roi et le plus homme, VOLT. *Lett. à Maupertuis*, 22 juin 1740.

|| 10° Un individu de la race humaine. Tous les siècles ne sont pas si heureux que celui d'Auguste, et l'homme dont le monde a besoin n'est pas quelquefois encore né, BALZAC, *Des ministres et du ministère.* Il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles et d'en composer un discours, DESC. *Méth.* V, 9. Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes; Ils peuvent se tromper comme les autres hommes, CORN. *Cid*, I, 6. Quand un homme une fois a droit de nous haïr, ID. *Poly.* V, 1. C'est loin de ses parents qu'un homme apprend à vivre, ID. *Œdipe*, I, 5. Ce fut alors que Louis [le roi] parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avait faits en personne, que par ceux qu'il fit faire à ses généraux, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle de voir dans le même temps et dans les mêmes campagnes ces deux hommes [Condé et Turenne] que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés...., ID. *ib.* Ce ne lui est rien [à Louis XIV] d'être l'homme que les autres hommes admirent: il veut être avec David l'homme selon le cœur de Dieu; c'est pourquoi Dieu le bénit, ID. *Mar.-Thér.* Il n'y avait livre qu'il ne lût, il n'y avait homme excellent ou dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage qu'il n'entretînt, ID. *Louis de Bourbon.* N'attendez pas, messieurs, que je suive la coutume des orateurs et que je loue M. de Turenne comme on loue des hommes ordinaires, FLÉCHIER, *Turenne.* Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? ID. *ib.* ....Il viendra me demander peut-être Un grand homme sec, là, qui me sert de témoin, Et qui jure pour moi lorsque j'en ai besoin, RAC. *Plaid.* I, 6. Il apparaît de temps en

temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leur vertu et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux, LA BRUY. II. D'un jeune homme! mon sang s'est glacé dans mes veines, VOLT. *Mérope*, II, 2. Voyageons dans leur âge [des anciens], où libre, sans détour, Chaque homme ose être un homme et penser au grand jour, A. CHÉNIER, *l'Invention*. || Autant qu'homme du monde, plus qu'homme du monde, autant, plus que qui que ce soit. Il entend raillerie autant qu'homme de France, MOL. *Femmes sav.* IV, 3. || Un saint homme, un homme dont la vertu et la piété sont exemplaires. || Par plaisanterie. C'était un chat vivant comme un dévot ermite, Un chat faisant la chattemite, Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras, Arbitre expert en tous les cas, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. || C'est un homme de Dieu, tout de Dieu, tout en Dieu, homme fort pieux, fort dévot, et qui fait beaucoup de charité, qui s'occupe des pauvres. || Familièrement. C'est un homme sans façon, c'est un homme qui ne fait pas de cérémonie, qui est commode à vivre, et aussi c'est un homme qui ne se gêne pas assez avec les autres. || Familièrement. C'est un bon cœur d'homme, une bonne pâte d'homme, c'est un homme bon, doux, facile à vivre. || C'est une bonne tête d'homme, c'est un homme qui a une bonne tête, de la force d'esprit. || On ne sait quel homme vous êtes, on ne connaît pas votre humeur. || Un homme tout d'une pièce, un homme qui ne se plie pas aux circonstances. || C'est le roi des hommes, se dit d'un homme très-bon, très-bienfaisant. || C'est le dernier des hommes, c'est le plus vil, le plus méprisable de tous les hommes. || C'est un pauvre homme, c'est un homme sans capacité. || Familièrement. C'est un petit bout d'homme, un plaisant homme, se dit, par mépris, d'un homme sans consistance. || Fig. Un homme nouveau, celui qui a fait sa fortune et sa réputation. || Fig. C'est toujours le même homme, il n'a pas changé; et, en un sens contraire, ce n'est plus le même homme, il a changé, il est tout autre. Qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées [de Chantilly] au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout, BOSS. *Louis de Bourbon*. || Fig. Un autre homme, se dit pour exprimer qu'en certaines circonstances un homme semble agir sous des impulsions qui ne sont pas siennes. Vous diriez qu'il y a en lui un autre homme à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages où elle ne daigne se mêler, BOSS. *Louis de Bourbon*. || **11°** Plus particulièrement. L'être qui, dans l'espèce humaine, appartient au sexe mâle. L'homme et la femme. Voilà notre pouvoir sur les esprits des hommes, CORN. *Poly.* I, 3. Ayez toujours une fille qui travaille dans votre chambre quand vous êtes avec un homme; défiez-vous des plus sages, MAINTENON, *Lettre à Mme de Caylus*, 1705, t. VI, p. 4, dans POUGENS. Il faut, pour que la nature et l'ordre social se montrent dans toute leur beauté, que l'homme soit protecteur et la femme protégée, STAEL, *Corinne*, VI, 3. || Le premier homme, Adam. Leur innocence n'a guère plus duré à la cour que celle du premier homme dans le paradis terrestre, BALZAC, *De la cour*, 2e *disc.* || En homme, en habits d'homme. À ce voyage elle était à cheval et en homme, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Un demi-homme, un homme efféminé, qui est presque une femme. || Fig. La vertu seule est libre: honneur de notre histoire, Notre immortel opprobre y vit avec ta gloire [Charlotte Corday]; Seule tu fus un homme, et vengeas les humains, A. CHÉN. *Ode* IX. || **12°** Celui qui est parvenu à l'âge de virilité. C'est un homme fait. Il se fait homme. C'est un enfant, mais quand il se fera homme.... || N'être pas homme, être impuissant, être incapable d'engendrer. || Absolument et fig. Homme, homme de cœur, de fermeté. Se montrer homme. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, MOL. *Mis.* I, 1. Et l'esclave d'un roi va voir enfin des hommes, VOLT. *Brutus*, I, 1. Allons, reprends tes sens, sois homme, DUCIS, *Abuf.* IV, 6. || Par mépris. Ce n'est pas un homme, c'est un être faible, sans fermeté. || **13°** Populairement. Mari. J'irai avec mon homme souper chez vous. Mon Dieu, la charmante fille, que je l'aimerai quand je serai son homme! la seule pensée m'en fait mourir d'aise, MARIVAUX, *Paysan parv.* 3e part. || **14°** Homme soumis au commandement d'un autre, et, particulièrement, soldat, ouvrier. Le capitaine rassembla ses hommes. Cet entrepreneur donne tant à ses hommes par jour. Une armée de cent mille hommes. Envoyez-moi un de vos hommes. || Hommes de recrue, soldats de nouvelle levée. || Remplaçant militaire. Simon Gabelin, ne voulant point aller à l'armée, a vendu tout son bien pour acheter un homme, et se fait remplacer, P. L. COUR. *Gazette du village*, n° 1. || Marchand d'hommes, celui qui se chargeait de fournir des remplaçants. || Terme de marine. Un homme à la mer! cri que l'on fait entendre quand un homme tombe à la mer. || **15°** En jurisprudence féodale, vassal. Homme lige. Homme et femme de corps, gens de condition servile et mainmortable. Homme de foi, vassal qui tenait un fief. Homme de froment, celui qui payait ses redevances en froment. Homme de justice, vassal soumis à la juridiction du seigneur. Homme de poursuite, celui que le seigneur avait le droit de poursuivre et de réclamer partout. Homme sans moyen, celui qui relevait immédiatement du roi. Homme vivant, mourant et confiscant, homme que les corps mainmortables présentaient au seigneur dominant pour les représenter dans leur propriété, afin que cette propriété ne tombât pas à l'état de mainmorte; ce qui aurait fait perdre au seigneur les droits de relief, etc. || Autrefois, homme du roi, celui qui avait quelque commission du roi soit au dedans du royaume, soit au dehors. L'homme du roi auprès des états du Languedoc. || Aujourd'hui et par extension du langage féodal. Il est l'homme d'un tel, c'est-à-dire il est présenté, commis, rétribué par lui. || **16°** Un grand homme, un homme distingué par des qualités éminentes. Admirons cependant le destin des grands hommes; Plaignons-les et par eux jugeons ce que nous sommes, CORN. *Pomp.* II, 2. C'est prolonger la vie des grands hommes que de poursuivre dignement leurs entreprises, FONTEN. *Leibnitz*. Vous savez que chez moi les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers; j'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 juill. 1735. Callicrate: Voilà un grand homme bien petit. — Evhémère: Il n'y en a guère d'autres; ils sont comme l'aimant dont j'ai découvert une propriété, c'est qu'il a un côté qui attire et l'autre qui repousse, ID. *Dial.* 29. Le grand homme est celui qui, pour des objets grands et utiles, proportionne les moyens aux entreprises, les couronne par le succès, et peut s'applaudir des événements puisqu'il a su les prévoir, les préparer et les amener, DUCLOS, *Mém. Rég. Œuvres*, t. V, p. 312, dans POUGENS. Ceux qui l'ont méconnu pleureront le grand homme, LAMART. *Médit.* I, 14. || Voltaire a dit grand homme, en parlant de la reine Élisabeth d'Angleterre: ....L'Europe vous compte au rang des plus grands hommes, *Henr.* III. || Bon homme, voy. BON, aux nos 13 et 14, et à la synonymie, voy. aussi BONHOMME. || Par familiarité ou par hauteur. On dit parfois bonhomme en parlant à un homme du peuple ou de la campagne, quel que soit son âge. || Aller son petit bonhomme de chemin, voy. CHEMIN, n° 1. || Brave homme, voy. BRAVE aux nos 1 et 2, et aux remarques. || Un honnête homme, voy. HONNÊTE. || **17°** Homme suivi de la préposition *de* sans article sert à marquer la profession, l'état, la qualité. Homme d'épée, d'Église, de robe, de lettres, de génie, de goût, etc. Don Rodrigue surtout n'a trait en son visage Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image, CORN. *Cid*, I, 1. Je l'avais bien prévu que pour un tel ouvrage Cinna saurait choisir des hommes de courage, ID. *Cinna*, I, 3. Homme de lettres, homme d'érudition, MOL. *Mar. forcé*, 6. Homme de suffisance, homme de capacité, ID. *ib.* 6. Vous êtes homme d'accommodement, ID. *Pourc.* III, 6. Un homme d'esprit, et qui est né fier, ne perd rien de sa fierté et de sa raideur pour se trouver pauvre, LA BRUY. V. Le chrétien est donc un homme de prière, MASS. *Carême*, *Prière* 1. Mon cher ange, la vie d'un homme de lettres n'est bonne qu'après sa mort, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 septemb. 1755. || Homme de qualité, homme qui appartient à la noblesse. || Familièrement. Cela sent son homme de qualité, cela marque un homme de qualité, en est digne. || Homme d'État, homme qui régit les affaires publiques. Puissions-nous voir en lui, malgré tous ses malheurs, L'homme d'État heureux, quand le père soupire, VOLT. *Tancr.* V, 1. || Homme d'ordre, de progrès, d'avenir, d'action, homme qui est attaché à l'ordre, qui favorise le progrès, qui a de l'avenir et donne des espérances, qui est propre à agir. || Homme de bien, homme qui obéit à toutes les lois de la morale. Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien, CORN. *Cid*, III, 4. Un homme de bien ne saurait empêcher par toute sa modestie, qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi, LA BRUY. V. Le plus homme de bien est celui qui travaille, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* IV, 3. || Familièrement. Homme de bien, se dit quand on adresse la parole à quelqu'un qu'on ne connaît pas. Homme de bien, qui voyez tant de choses, Voyez-vous point mon veau? dites-le-moi, LA FONT. *le Villageois*. || Homme de confiance, homme en qui on a pleine confiance. || Homme d'honneur, homme qui se comporte en tout suivant les lois de l'honneur. Ne le recevez point en meurtrier d'un frère, Mais en homme d'honneur qui fait ce qu'il doit faire, CORN. *Hor.* II, 4. || D'homme d'honneur, en homme d'honneur, se dit pour affirmer quelque chose. || Homme d'importance, homme qui jouit de crédit, d'influence, de richesse, de pouvoir. On y fait l'homme d'importance Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. || Homme de loi, un avocat, un avoué. || Autrefois, homme d'affaires, homme employé dans les affaires de finance et particulièrement dans les fermes du roi. || Aujourd'hui, homme d'affaires, agent d'affaires, et aussi homme qui a soin des affaires d'une grande maison. || Fig. et familièrement. Homme de paille, homme sans consistance, sans fortune, qui ne présente aucune garantie; et, par extension, celui qui, prêtant son nom dans une affaire, mais ne possédant rien, n'offre aucune garantie à ceux qui ont sa signature. || Autrefois, homme de chambre, domestique employé au service de la chambre. On dit aujourd'hui valet de chambre. || Homme de guerre, militaire. Un grand homme de guerre, un général qui a remporté d'éclatants succès. || Homme de mer, homme qu'une pratique longue et intelligente a familiarisé avec les choses de la mer. Nous voilà insensiblement engagés dans l'histoire d'un excellent homme de mer, d'un voyageur illustre, d'un habile ingénieur, et presque d'un homme d'État, MAIRAN, *Éloge de Halley*. || Homme de mer signifie aussi simplement matelot. Que ferait aujourd'hui l'Angleterre, si, au lieu de quarante mille hommes de mer, elle avait quarante mille moines? VOLT. *l'H. aux 40 écus, moines*. || Homme de pied, soldat d'infanterie. || Homme de cheval, soldat de cavalerie. || C'est un bon homme de cheval, un bel homme de cheval, il manie bien un cheval, il a bonne grâce à cheval. || Anciennement, homme d'armes, cavalier armé de toutes pièces. || Homme de peine, homme employé aux gros travaux fatigants, à porter des fardeaux, à balayer, etc. || Homme de sac et de corde, un mauvais garnement. || Homme de Dieu, prophète, homme inspiré de Dieu. Voici le quart d'un sicle d'argent que j'ai trouvé sur moi par hasard: donnons-le à l'homme de Dieu, afin qu'il nous découvre ce que nous devons faire, SACI, *Bible*, *Rois*, I, IX, 8. || Terme mystique. Homme de péché, pécheur. Lui [à Dieu] demander avec une foi vive qu'il détruise en elle [l'âme] cet homme de péché qui, malgré ses plus fermes résolutions, lui fait faire tous les jours tant de faux pas dans la voie de Dieu, MASS. *Carême*, *Prière* 1. || **18°** Homme de, avec l'article défini. Celui qui appartient à, qui est propre à. Il n'est roi que pour être l'homme des peuples, FÉN. *Tél.* V. Le garde-champêtre est l'homme du maire, comme le maire est l'homme du préfet, P. L. COUR. *Pierre Clavier aux juges de Blois*. Celui de nos chefs que jusque-là on avait vu le plus rigoureux pour le maintien de la discipline, ne se trouve plus l'homme de la circonstance, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Homme du vieux temps, du temps passé, homme qui conserve les mœurs, les manières antiques. || Homme du jour, homme à la mode. Ne soyez plus ami, ne soyez plus amant, Soyez l'homme du jour, et vous serez charmant, BOISSY, *Deh. tromp.* V, 1. || Homme du monde, homme qui vit dans le grand monde. L'homme du monde du meilleur esprit, que le hasard a porté au milieu d'eux [une société particulière, une coterie], leur est étranger, LA BRUY. VII. L'homme du monde est né pour ne tenir à rien, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 6. || Homme du monde, se dit aussi par opposition aux savants, aux artistes, etc. Le savant et l'homme du monde. || **19°** Homme qui, homme capable de, susceptible de. Il ne fuyait qu'en homme Qui savait ménager la fortune de Rome, CORN. *Hor.* IV, 2. Vous êtes homme qui savez les maximes du point d'honneur, MOL. *G. Dand.* I, 8. Je suis homme qui aime à m'acquitter le plus tôt que je puis, ID. *Bourg. gent.* III, 4. Il n'est pas homme qui s'accommode des médiocres consolations, SÉV. 593. || **20°** Homme à, suivi d'un infinitif, capable, qui peut faire quelque chose soit en bien soit en mal. Il est homme à tout tenter. Il n'est pas homme à endurer un affront. Il est

homme à s'en venger. || Suivi d'un substantif, il signifie celui qui accepte, qui s'accommode à. Aldobrandin était homme à présents, LA FONT. *Magn.* || N'être homme à cela près, ne pas attacher d'importance à une chose qui en blesserait un autre. ...Neherbal n'était homme à cela près..., LA FONT. *Diable en enfer.* || Familièrement. C'est un homme à tout, c'est un homme propre à différents genres de besognes, de services. Ce domestique est fort intelligent, c'est un homme à tout. || Homme à, exprimant de quoi un homme est digne soit en bien soit en mal; dans cet emploi au lieu de dire : il est homme à, on dit d'ordinaire : c'est un homme à. C'est un homme à noyer, à pendre, à ménager, à employer. Un homme à nasardes, à étrivières. || **21°** Avec les adjectifs possessifs, homme propre et convenable à ce qu'on veut. C'est mon homme. Je ne suis pas leur homme. Adieu donc, mes pauvres troupeaux; Le bon Guillot n'est plus votre homme, LA MOTTE, *Fabl.* II, 10. Monsieur, vous êtes mon homme, votre famille m'est connue, et je vous donne ma nièce en mariage, LEGRAND, *Métamorph. amour.* sc. dern. || Je suis votre homme, je vous suis tout dévoué. || Ironiquement. Il a trouvé son homme, il a trouvé quelqu'un qui lui a rivé son clou, qui est plus fort, plus habile que lui. Parbleu, chevalier, te voilà mal ajusté; ....tu as trouvé ton homme, MOL. *Critique*, 7. || L'homme dont il s'agit, dont on parle. Je n'ai pas trouvé mon homme. Il courut, mais son homme avait pris les devants. Et le second qu'il tâta d'aventure Était son homme, LA FONT. *Mulet.* || Se dit de la manière dont quelqu'un est traité par un autre, de l'action que certaines choses exercent sur quelqu'un. C'est un duelliste qui ne manque pas son homme. Ce charlatan a bientôt expédié son homme. La fièvre jaune tue souvent son homme en quelques heures. Il ne se battait jamais sans avoir le malheur de tuer son homme, HAMILT. *Gramm.* 4. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme, VOLT. *Lett. d'Argent.* 7 juillet 1769. Il a toujours tué, blessé ou désarmé son homme, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57. || **22°** Homme d'intelligence, sorte de gnostique du XVe siècle (Pays-Bas). || **23°** Homme des bois, l'orang-outang; et, par plaisanterie, un homme rustre, gauche, etc. C'est un homme des bois, un véritable homme des bois. || Homme marin, nom donné à des phoques et à des lamantins. || Homme de guerre, un des noms donnés au *tachypète aigle* (palmipèdes), dit aussi frégate, et oiseau guerrier, parce qu'il en combat plusieurs autres pour se saisir du poisson qu'ils enlèvent, LEGOARANT. || **24°** Homme rouge, être surnaturel qui, selon les habitants de la basse Bretagne, parcourt les côtes de ce pays et précipite dans la mer les voyageurs qu'il rencontre. || Petit homme rouge, être surnaturel qui, suivant une superstition parisienne, hantait les Tuileries et annonçait malheur à leurs habitants, comme Mélusine à la maison de Lusignan. Comme balayeuse on me loge Depuis quarante ans, Dans le château, près de l'horloge; Or, mes enfants, sachez Que là pour mes péchés, Du coin, d'où le soir je ne bouge, J'ai vu le petit homme rouge, Saints du paradis, Priez pour Charles-dix, BÉRANG. *Petit homme rouge.* || **25°** L'homme d'Auvergne, sorte de jeu de cartes. || **26°** Terme de marine. Homme de bois, sorte de mât très-court. || Proverbes. Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome, voy. CHEVAL. || Il y a grande différence d'homme à homme. || Il doit à Dieu et aux hommes, se dit d'un homme fort endetté. || Face d'homme porte vertu, c'est-à-dire la présence d'un homme sert bien à ses affaires. || Bonhomme, garde ta vache, voy. VACHE. || Tout homme est menteur. || Tant vaut l'homme tant vaut la terre, les terres rapportent en proportion de l'habileté de celui qui les fait valoir; chacun réussit selon sa capacité. || L'homme propose et Dieu dispose, c'est-à-dire qu'on fait des projets, mais que l'exécution dépend de la volonté de Dieu.

— REM. Plusieurs adjectifs ont un sens différent suivant que le mot *homme* suit ou précède. Un grand homme, homme éminent par le génie; un homme grand, un homme de haute taille. Un honnête homme, homme de probité; un homme honnête, un homme civil, cependant il a aussi le sens d'homme probe. Un bon homme, homme commode et qui se laisse faire; un homme bon, homme qui a de la bonté. Un brave homme, homme de loyauté; un homme brave, homme qui a de la bravoure. Un pauvre homme, homme sans capacité et sans ressources d'esprit; un homme pauvre, homme qui est dans la pauvreté.

— SYN. 1° HOMME DE BIEN, HOMME D'HONNEUR, HONNÊTE HOMME. L'homme de bien est celui qui pratique le bien. L'homme d'honneur est celui qui est fidèle aux lois de l'honneur. L'honnête homme est celui qui se règle par l'honnêteté. Toute la différence est donc dans bien, honneur et honnêteté. Le bien est ce qu'il y a de plus universel. L'honneur a certaines parties de convention qui n'appartiennent pas à l'idée de bien. Enfin l'honnêteté d'une part n'implique pas ce qu'il y a de conventionnel dans l'honneur, et d'autre part a moins de généralité que le bien. ||2° HOMME DE SENS, HOMME DE BON SENS. Homme de sens dit plus qu'homme de bon sens. Le bon sens est ce qui est supposé appartenir à la plupart des hommes. Le sens au contraire implique une certaine profondeur ou supériorité dans le jugement.

— HIST. XIe s. Hom [je] sui Rolant [je suis homme de Roland], je ne lui dei faillir, *Ch. de Rol.* LXII. || XIIe s. Jamais par home ne fut tex [telle bataille] esgardée [vue], *Ronc.* 49. Et li viel home et li jeune mesquin [garçons], *ib.* p. 155. Nus [nul] homs de char n'i oïst Deu tonnant, *ib.* p. 156. Membrer vous doit que laide cruauté Fait qui ocist son lige homme demaine, *Couci*, XIX. Grant peché fait qui son homme veut prendre Par beau semblant monstrer, tant que bien tient, *ib.* XXI. Dont [pour cela] [ils] firent la bataille sur deus homes jugier [remettre la bataille à deux champions], *Sax.* IV. Ne remest [reste] à semondre chevaliers ne frans hom, *ib.* XXV. A prendre lui convient [il faut] vie d'omme sauvage, Et gesir mainte nuit au vent et à l'orage, *ib.* XXVI. [Que chaque baron aille] Pour aprester ses homes, son cors et son afaire, *ib.* XXXI. Nous [paysans] sumes homes come il [les nobles] sont; Tex [tels] membres avon com il ont, WACE, *Rou*, 5975-6074. || XIIIe s. Tous li clergé, et li home d'eage, QUESNES, *Romancero*, p. 94. Il n'avoient mie plus de vint mil homes à armes, VILLEH. CVIII. Alons cele terre conquerre, et ce que vos m'en voldrez doner, je le tenrai de vous, et en serai vostre hom liges, ID. CXXXIII. Et dient cil qui morir le virent, que ce fu uns des homes du monde qui plus bele fin fist, ID. XXIII. Là fu mors uns haus hons de Flandres, qui avoit nom Giles de Landast, ID. L. Dit [il] lui a qu'al retour riche homme [il] le fera, *Berte*, CXXII. La quarte maniere de desaveu, si est quant li hons de cors se desaveue de son segneur, parce qu'il dist qu'il est frans..., BEAUM. XLV, 5. Et toz jors dit-on que hons jugiés ne pot jugier autrui, ID. XXXIV, 42, 78. Si come s'il li requiert qu'il le reçoive à home de fief, ID. VI, 13. Je vous weil demander comment vous feustes si hardi que vous qui estes un joenes hons, m'osastes loer [conseiller] ma demourée [de rester en Palestine], JOINV. 256. Si com li hom ot la seignorie des autres creatures, BR. LATINI, *Trésor*, p. 335. || XIVe s. Et chescun indifferemment aussi bien un homme bestial comme un très bon homme peut user de corporeles delettacions, ORESME, *Eth.* 313. || XVe s. Cils se tindrent franchement et richement, et dirent qu'ils ne se rendroient à homme, FROISS. I, I, 244. Tantost après, le roy, par le conseil de ses hommes, fit madame sa mere enfermer en un bel chastel, ID. I, I, 50. Comment et de quoy le roy d'Angleterre devoit estre homme du roy de France, ID. I, I, 52. J'ai servi au roi Philippe son aïeul et au roi Jean son tayon [grand-père] et au roi Charles son pere bien et loyalement; ni oncques cils trois rois.... ne me sçurent que demander; et aussi ne feroit celui-ci s'il avoit age et connaissance d'homme, ID. II, II, 205. Si c'estoit un plus riche hom dix fois que il ne soit, si ne sera-t-il jamais hors de nostre prison, ID. II, II, 52. Si comme ils le proposerent, ils le firent: et envoyerent un homme de bien et unes lettres scellées closes devers messire Roger d'Espaigne, ID. III, IV, 23. Et tout le demeurant,.... tous hommes d'honneur, se bouterent à la couverte dedans le bois, ID. III, IV, 50. Le roy de France à bien vingt mille hommes d'armes, qui sont soixante mille testes armées, ID. liv. II, p. 213, dans LACURNE. On dit communement qu'un homme en vaut cent, et cent n'en vallent pas un; et, au vray dire, aucunes fois il advient que par un homme un païs est raddrecé et resjoui par son sens et sa prouesse; d'un autre un païs tout perdu et desesperé, ID. liv. I, p. 354. Foulz est vieulz hons qui jeune femme prant, E. DESCH. *Fou est vieux homme*, etc. Or vive ce bon breuvaige, Qui mon homme [mari] en santé met, Et nous faict Vivre en paix en mariage, BASSEL. *Vau de Vire*, 36. Jà lui semble qu'il soit homme, *Bouciq.* I, 6. Tout homme couroit vers le duc d'Orleans, à qui advenoit la couronne comme au plus prochain, COMM. VIII, 20. Il [le duc de Bourgogne] n'est pas homme pour jamais se saouler d'une entreprise, ID. IV, 1. Je ne scey que faire, et ne m'en scey chevir, tant est mal homme et divers, *Les 15 joyes de mariage*, p. 29. Si vindrent l'un contre l'autre de tel randon que Nero atteint son homme si vertueusement qu'il le porta par terre, *Perceforest*, t. V, f° 30. Donner à Dieu n'apovrist homme, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 19. || XVIe s. ....Que franchement j'ay ouvertes mes portes A vingt mil homps, avec leurs capitaines, J. MAROT, V, 17. Bacchus la vante, et dit qu'elle est seante, Et convenante à Noé le bon hom Pour en tailler la vigne en la saison, MAROT, II, 362. Malligny qui n'est pas plus homme de bien qu'eux, CONDÉ, *Mémoires*, p. 555. Homme de guerre, MONT. I, 25. Nous ne sommes hommes que par la parole, ID. I, 36. Il estoit homme pour [à] devenir..., ID. I, 70. Homme de lettres, ID. I, 174. Il l'envoya subjuguer le monde à tout seulement 30,000 hommes, ID. I, 180. Hommes faicts, ils..., ID. I, 181. Enfant, homme, vieil, j'ay tousjours creu..., ID. I, 183. Il deffia au combat d'homme à homme le plus vaillant des Gaulois. — Les Gaulois, ayant veu desfaire leur homme, envoyerent un herault à Rome pour accuser ce Fabius, AMYOT, *Numa*, 22. Il luy tua deux mille cinq cens bons hommes, et en feit six cens prisonniers, ID. *P. Æm.* 13. Un homme de cheval, ID. *Arist.* 35. C'estoit un personnage parfaittement droit et juste ès choses privées d'homme à homme, ID. *ib.* 61. Homme assailli, à demi vaincu, COTGRAVE. Homme endormi, corps enseveli, ID. Homme matineux, sain, alaigre et soigneux, ID. Homme mort ne fait guerre, ID. Homme mutin, brusque roussin, flacon de vin prennent tost fin, ID. Homme rusé, tard abusé, ID. Homme seul est viande aux loups, ID. Celui est homme de bien, qui est homme de biens, ID. A grand homme grand verre, ID. De meschant homme bon roy, ID. Le bœuf par la corne, l'homme par la parole, ID. Une science requiert tout son homme, ID. Le fait juge l'homme, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 253. L'on ne peut homme nud despouiller, ID. *ib.* p. 256. On ne doit juger d'homme et de vin, sans les esprouver soir et matin, ID. *ib.* t. II, p. 361. Si tu veux cognoistre quel soit l'homme, donne luy office, charge ou somme, ID. *ib.* p. 416. Autant vaut l'homme comme il s'estime, RAB. II, 29.

— ÉTYM. Berry, *houme*; provenç. *hom*, *home*, *om*; catal. *home*; espagn. *hombre*; portug. *homem*; ital. *uomo*; du lat. *hominem*. Dans l'ancien français, au nominatif *hom* ou, moins correctement, *homs*, au régime *home*; au pluriel nominatif, *li home*, régime *les homes*. C'est du nominatif singulier *hom* que dérive notre nom indéfini *l'on*, *on*. Palsgrave, p. 7, au XVIe siècle, dit qu'on prononce *honme*, c'est-à-dire *hon-m'*. Sur l'origine de *homo* il n'y a que des conjectures : Bopp indique le sanscrit *bhûman*, créature, de *bhû*, être, mais on aurait eu en latin *fumon*; d'autres indiquent *humus*, la terre, *homo* signifiant, dans cette hypothèse, le terrestre.

† **HOMMEAU** (o-mô), *s. m.* Diminutif vieilli. Petit homme. Le bon hommeau des coups se consola, LA FONT. *Coc.*

— HIST. XVIe s. Non pas d'un Hercules ne d'un Samson, mais d'un seul hommeau, MONT. IV, 348.

— ÉTYM. Diminutif de *homme*. Paré, III, 693, a dit *hommet*.

† **HOMMÉE** (o-mée), *s. f.* Terme rural. Quantité qu'un homme peut labourer en un jour; travail d'une journée. || En Lorraine, une division de la terre. Ce champ contient dix hommées.

— ÉTYM. *Homme*.

† **HOMO....** préfixe qui signifie le même, semblable, et qui vient du grec ὁμός.

† **HOMOBRANCHE** (o-mo-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les branchies semblables. || *S. m. pl.* Les homobranches, ordre de la classe des crustacés comprenant ceux qui ont les branchies en pyramide.

— ÉTYM. *Homo....*, et *branchie*.

† **HOMOCENTRE** (o-mo-san-tr'), *s. m.* Terme de géométrie. Centre commun de plusieurs cercles.

— ÉTYM. *Homo....*, et *centre*.

HOMOCENTRIQUE (o-mo-san-tri-k'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a même centre; concentrique

— ÉTYM. *Homocentre*.

† **HOMOCENTRIQUEMENT** (o-mo-san-tri-ke-man), *adv.* D'une façon homocentrique; sans changer de centre. Se mouvoir homocentriquement.

† **HOMOCERQUE** (o-mo-ser-k'), *adj.* A queue également bilobée (poissons), (κέρκος).

† **HOMODERMES** (o-mo-derm'), *s. m. pl.* Famille de reptiles ophidiens comprenant ceux dont la peau est recouverte partout d'écailles.

— ÉTYM. *Homo....*, et *derme*.

† **HOMODROME** (o-mo-dro-m'), *adj.* Ancien terme de mécanique. Levier homodrome, levier dans lequel la résistance et la puissance sont l'une et l'autre du même côté du point d'appui.

— ÉTYM. *Homo....*, et δρόμος, course.

† **HOMOE....** Voy. par HOMÉ.... les mots écrits souvent par homœ.

† **HOMOÈDRE** (o-mo-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Synonyme de holoèdre.

— ÉTYM. *Homo....*, et ἕδρα, face.

† **HOMOFOCAL, ALE** (o-mo-fo-kal, ka-l'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a un même foyer.

— ÉTYM. Mot hybride fait de *homo....*, et *focal*.

† **HOMOGAME** (o-mo-ga-m'), *adj.* Terme de botanique. Plante homogame, plante dont toutes les fleurs sont du même sexe. Capitules homogames.

— ÉTYM. *Homo....*, et γάμος, mariage.

† **HOMOGAMIE** (o-mo-ga-mie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante homogame.

HOMOGÈNE (o-mo-jè-n'), *adj.* || 1° Qui est de même nature, de même genre qu'un autre objet. Formé d'une substance homogène à la sienne, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Formé de parties semblables. Un tout homogène. || Terme de mathématique. Quantités homogènes, celles qui indiquent des objets de même nature. || Euclide, qui, pour des raisons particulières, ne mettait pas l'unité au rang des nombres, avait une définition spéciale des grandeurs homogènes : Euclide définit ainsi les grandeurs homogènes : les grandeurs, dit-il, sont dites être de même genre, lorsque l'une, étant plusieurs fois multipliée, peut arriver à surpasser l'autre (par opposition à l'unité qui, multipliée par elle-même, donne toujours un), PASC. *Espr. géom.* sect. 1. || Terme d'algèbre. Quantités homogènes, quantités qui ont le même nombre de dimensions : x^3, x^2y, xyz sont des quantités homogènes, parce qu'elles ont chacune trois dimensions. || Équations homogènes, équations où les variables ont le même nombre de dimensions dans tous les termes. || Ancien terme d'algèbre. Homogène de comparaison, le dernier terme d'une équation, composé de quantités toutes connues. || Terme de physique. Lumière homogène, lumière dont les rayons sont également réfrangibles et réflexibles.

— ÉTYM. Ὁμογενής, de ὁμὸς, pareil, semblable, et γενής, formé, de γίνεσθαι (comp. GENRE).

† **HOMOGÉNÉISER** (o-mo-jé-né-i-zé), *v. a.* Rendre homogène.

— HIST. XIV° s. D'une seule et vile matiere Homogenée, en seul vaisseau Bien clos, et en un seul fourneau, *Nat. à l'alch. err.* 796

— ÉTYM. *Homogène*.

HOMOGÉNÉITÉ (o-mo-jé-né-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est homogène. On peut, sans craindre aucune erreur, admettre l'homogénéité des éléments de la matière, pourvu que l'on entende par masses égales des masses qui, animées de vitesses égales et directement contraires, se font équilibre, LAPLACE, *Expos.* III, 2. L'homogénéité de la terre étant exclue par les observations, il faut, pour déterminer sa figure, considérer la mer comme recouvrant un noyau dont les couches diminuent de densité, du centre à la surface, ID. *ib.* IV, 8. Cette émigration étrangère, qui coule sans cesse dans leur population de toutes les parties de l'Europe, ne détruira-t-elle pas à la longue l'homogénéité de leur race [États-Unis] ? CHATEAUB. *Amér. Conclusion, États-Unis.*

— ÉTYM. *Homogène*, et la finale d'origine latine *ité*, ce qui fait un assez mauvais mot hybride; il aurait fallu dire homogénie.

† **HOMOGÈNEMENT** (o-mo-jè-ne-man), *adv.* D'une manière homogène.

† **HOMOGÉNIE** (o-mo-jé-nie), *s. f.* Terme de physiologie. Mode de génération d'un être qui est produit par des parents, c'est-à-dire par des êtres de même espèce que lui, par opposition à hétérogénie.

— ÉTYM. Ὁμογένεια, de ὁμογενής, *homogène*.

† **HOMOGRAMME** (o-mo-gra-m'), *adj.* Terme de grammaire. Mots homogrammes, mots qui, s'écrivant de la même manière, se prononcent différemment : par exemple, *le président* et *ils président*.

— ÉTYM. Ὁμόγραμμος, de ὁμὸς, semblable, et γράμμα, lettre.

† **HOMOGRAPHE** (o-mo-gra-f'), *adj.* Synonyme moins bon de homogramme.

— ÉTYM. *Homo....*, et γράφειν, écrire.

† **HOMOGRAPHIE** (o-mo-gra-fie), *s. f.* Terme de géométrie introduit par M. Chasles. Dépendance entre deux lignes telle qu'à un point de l'une correspond un point de l'autre. Théorie de l'homographie.

— ÉTYM. *Homo....*, et γράφειν, tracer.

† **HOMOGRAPHIQUE** (o-mo-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'homographie. Lignes homographiques.

† **HOMOÏDE** (o-mo-i-d'), *adj.* Terme de botanique. Parties homoïdes, parties qui ont la même forme que leur enveloppe ou tégument. || Terme de zoologie. Métis homoïde, métis né de deux races ou variétés de la même espèce.

— ÉTYM. Ὁμοειδής, de ὁμὸς, le même, et εἶδος, forme.

† **HOMOLOGABLE** (o-mo-lo-ga-bl'), *adj.* Qui peut être, qui doit être homologué.

† **HOMOLOGATIF, IVE** (o-mo-lo-ga-tif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Qui produit une homologation, qui homologue. Arrêt homologatif.

HOMOLOGATION (o-mo-lo-ga-sion), *s. f.* Action d'homologuer. Poursuivre une homologation. Jugement d'homologation.

— ÉTYM. *Homologuer*, comme s'il y avait un verbe latin *homologare*.

† 1. **HOMOLOGIE** (o-mo-lo-jie), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Propriété des corps homologues. || 2° Terme d'anatomie. Rapport d'organes qui, d'une espèce à l'autre, doivent être considérés comme identiques, quelle qu'en soit la forme, en raison des connexions et de la structure, à la différence de l'homotypie, qui est le rapport des organes analogues dans le même individu. Déterminer les homologies des organes dans un genre d'animaux.

— ÉTYM. Voy. HOMOLOGUE.

† 2. **HOMOLOGIE** (o-mo-lo-jie), *s. f.* Terme de rhétorique. Concession.

— ÉTYM. Ὁμολογία, aveu, de ὁμὸς, le même, semblable, et λόγος, discours.

† **HOMOLOGIQUE** (o-mo-lo-ji-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'homologie. Anatomie homologique, synonyme d'anatomie comparée.

— ÉTYM. *Homologie* 1.

† **HOMOLOGIQUEMENT** (o-mo-lo-ji-ke-man), *adv.* D'une manière homologique.

HOMOLOGUE (o-mo-lo-gh'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Il se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent, et sont opposés à des angles égaux. || 2° Terme de chimie. Corps homologues, se dit de substances organiques qui remplissent les mêmes fonctions, suivent les mêmes lois de métamorphose. || 3° Terme d'anatomie. Parties homologues, parties qu'on peut considérer comme étant les mêmes d'une espèce à l'autre, quelles que soient d'ailleurs les variétés de forme et de volume. || Terme d'anatomie pathologique. Tissus homologues, tissus morbides analogues à ceux qu'on trouve dans les organes de l'état normal.

— ÉTYM. Ὁμόλογος, qui se rapporte, s'accorde, de ὁμὸς, semblable, et λόγος, rapport, raison.

HOMOLOGUÉ, ÉE (o-mo-lo-ghé, ghée), *part. passé* d'homologuer. Qui a reçu l'homologation. La séparation [de M. et de Mme de Brissac] se fit entre les mains de M. le Prince, homologuée au parlement, ST-SIM. 10, 116.

HOMOLOGUER (o-mo-lo-ghé), j'homologuais, nous homologuions, vous homologuiez; que j'homologue, que nous homologuions, que vous homologuiez, *v. a.* Terme de jurisprudence. Confirmer, par autorité de justice, un acte fait entre particuliers.

— REM. Ménage recommande de ne pas dire *émologuer*, qui était en effet la forme du XVI° siècle, née du penchant de la langue à éviter les mêmes voyelles dans des syllabes consécutives.

— HIST. XVI° s. Les deux rois toucherent à la main, promettans, de parole seulement, une trefve, qui, pource qu'elle ne fut publiée qu'à la fin d'avril, ni emologuée de deux mois après..., D'AUB. *Hist.* III, 168. Sa Majesté fit depescher, emologuer et verifier en la cour les lettres, CARLOIX, I, 31. Omologuer, ID. IX, 51.

— ÉTYM. Ὁμολογεῖν, de ὁμόλογος (voy. HOMOLOGUE).

† **HOMOMORPHE** (o-mo-mor-f'), *adj.* Terme didactique. Parties, corps homomorphes, parties, corps qui ont la même forme.

— ÉTYM. *Homo....*, et μορφή, forme.

† **HOMONCULE** (o-mon-ku-l'), *s. m.* Voy. HOMUNCULE.

† **HOMONOME** (o-mo-no-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui obéit en tous points à une même loi.

— ÉTYM. *Homo....*, et νόμος, loi.

HOMONYME (o-mo-ni-m'), *adj.* || 1° Qui a même nom. || Substantivement. Il se dit de ceux qui portent le même nom. Il est votre homonyme. || 2° Terme de grammaire. Mots homonymes, mots qui se prononcent de même, bien que l'orthographe ou l'origine du mot diffèrent. Chêne et chaine sont homonymes, ainsi que Saintes ville de France, et saintes dans saintes femmes. || Rime homonyme, rime des mots homonymes. || *S. m.* Un traité d'homonymes. Les Homonymes de Poitevin.

— HIST. XV° s. Ces quatre vers homonymes ou leonins, pour parler avec le vulgaire, AL. CHARTIER, *Hist. de Charl. VI et Charl. VII*, p. 1, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ὁμώνυμος, de ὁμὸς, semblable, et ὄνυμα, nom.

HOMONYMIE (o-mo-ni-mie), *s. f.* Terme de grammaire. Caractère de ce qui est homonyme. || Jeux de mots fondés sur la ressemblance des sons.

— ÉTYM. *Homonyme*.

† **HOMOPÉTALE** (o-mo-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont les pétales se ressemblent. Corolles homopétales.

— ÉTYM. *Homo....*, et *pétale*.

† **HOMOPHONE** (o-mo-fo-n'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Mots homophones, mots qui se prononcent de même. || 2° Hiéroglyphe homophone, hiéroglyphe représentant le son ou l'articulation qui commence le mot par lequel l'objet figuré est dénommé dans la langue vulgaire. || 3° Dans les écritures cunéiformes, signes homophones, signes qui se prononcent de même. || *S. m.* Un homophone, un signe homophone.

— ÉTYM. *Homo....*, et φωνή, voix.

HOMOPHONIE (o-mo-fo-nie), *s. f.* || 1° Terme de musique. Espèce de musique qui s'exécutait par diverses voix ou par divers instruments à l'unisson ou à l'octave. || 2° Terme de grammaire. Son semblable de mots qui se prononcent de même. || 3° Dans les hiéroglyphes et les écritures cunéiformes, qualité d'un signe homophone.

— ÉTYM. *Homophone*.

† **HOMOPHONOGRAPHE** (o-mo-fo-no-gra-f'), *adj.* Mots homophonographes, mots qui, différant par le sens, ont la même orthographe et une prononciation semblable, tels que *aimant*, s. m. et *aimant*, adj.

— ÉTYM. *Homo....*, φωνή, voix, et γράφειν, écrire.

† **HOMOPHYLLE** (o-mo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont toutes les feuilles ou folioles sont semblables.

— ÉTYM. *Homo....*, et φύλλον, feuille.

† **HOMOPTÈRES** (o-mo-ptè-r'), *s. m. pl.* Terme d'entomologie. Nom d'une tribu des hémiptères.

— ÉTYM. *Homo....*, et πτερὸν, aile.

† **HOMORGANIQUE** (o-mor-ga-ni-k'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Lettres homorganiques, lettres qui procèdent d'un même organe, par exemple *d* et *t*. || En grammaire comparée, consonnes homorganiques, se dit des consonnes qui sont semblablement organiques, c'est-à-dire qui jouent un rôle semblable dans des mots de même radical appartenant à des langues de même souche. || 2° Terme d'anatomie. Qui est semblable par son organisation.

— ÉTYM. *Homo....*, et *organe*.

† **HOMOTHALAME** (o-mo-ta-la-m'), *adj.* Terme de botanique. Dont les corps reproducteurs sont de même nature que la couche qui les supporte.

— ÉTYM. *Homo....*, et θάλαμος, lit, couche.

† **HOMOTHERMAL, ALE** (o-mo-tèr-mal, ma-l'), *adj.* Terme de physique. Qui a une même température. Couche homothermale, couche qui, dans l'océan, formée de l'eau la plus pesante, conserve une température uniforme.

— ÉTYM. *Homo....*, et *thermal*.

† **HOMOTONE** (o-mo-to-n'), *adj.* Ancien terme de médecine. Fièvre homotone, fièvre qui n'a ni paroxysmes, ni rémissions, mais qui conserve toujours la même teneur.

— ÉTYM. *Homo....*, et τόνος, ton, teneur.

† **HOMOTROPE** (o-mo-tro-p'), *adj.* Terme de botanique. Parties homotropes, parties qui affectent la même direction. L'embryon végétal est homotrope quand il a la même direction que la graine, et que sa radicule correspond au hile.

— ÉTYM. *Homo....*, et τροπή, action de se tourner.

† **HOMOTYPE** (o-mo-ti-p'), *adj.* Terme d'anatomie. Organes homotypes, organes qui, dans un même individu, sont l'analogue l'un de l'autre; par différence avec les homologues qui sont des organes comparés d'espèce à espèce. Ainsi l'humérus est homotype du fémur. || *S. m.* Les homotypes, les organes homotypes.

— ÉTYM. *Homo....*, et *type*.

† **HOMOTYPIE** (o-mo-ti-pie), *s. f.* Terme d'anatomie. Caractère des organes homotypes. || Comparaison chez le même individu des organes analogues.

† **HOMOTYPIQUE** (o-mo-ti-pi-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'homotypie.

† **HOMOTYPIQUEMENT** (o-mo-ti-pi-ke-man), *adv.* Avec le caractère homotypique.

† **HOMOUSIEN** (o-mou-ziin), *s. m.* Nom que les ariens donnaient aux catholiques, parce que ceux-ci pensent que le Fils est consubstantiel à son Père.

— ÉTYM. *Homo*...., et οὐσία, essence.

† **HOMUNCULE** (o-mon-ku-l') ou **HOMONCULE**, *s. m.* Néologisme et terme familier. Petit homme. Ce singe eût-il été encore plus ressemblant à l'homme, les anciens auraient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 3.

— ÉTYM. Lat. *homunculus*, diminutif de *homo*, homme.

† **HON** (hon), *interj.* Cri de mécontentement. || Quelquefois il se répète et s'emploie pour marquer la surprise, l'irrésolution. Hon! hon! il a remis là à payer ses créanciers? MOL. *Pourc.* II, 3. Hon, hon, vous êtes un méchant diable, ID. *Crit.* 7. Hé quoi donc? les battus, ma foi, paieront l'amende! Voyons ce qu'elle chante : hon....« sixième janvier, Pour avoir faussement dit qu'il fallait lier.... RAC. *Plaid.* II, 4.

— HIST. XVe s. Ha, qu'il a maint bon chapitre De l'estat des hommes, hon! hon! COQUILLART, *Droits nouveaux*.

HONCHETS (hon-chè), *s. m.* Autre forme de jonchets.

— REM. J. J. Rousseau n'a pas écrit l'*h* : On joue au volant, aux onchets, *Hél.* VI, 10. Au reste, en ce mot, le changement du *j* en *h* est barbare.

† **HONESTA** (o-nè-sta), *s. f.* Terme familier. Nom propre d'une femme dans un conte de la Fontaine, laquelle est d'une vertu farouche et tourmentante pour ceux qui vivent avec elle. Il n'est pas sûr qu'Honesta ne fît rien; Ces prudes-là nous en font bien accroire, LA FONT. *Belph.* Le père dit que madame Honesta, C'était son nom, avait eu jusques-là Force partis..., ID. *ib.* Que voudriez-vous qu'il [le courtisan] fît d'une dame Honesta, sans amants, sans intrigues, qui, sous prétexte de vertu, claquemurée dans son ménage, s'attacherait à son mari? P. L. COUR. *Simple discours.*

— ÉTYM. Lat. *honesta*, sous-entendu *mulier* : femme honnête.

† **HONG** (hongh'), *s. m.* Compagnie de marchands chinois à Canton, qui ont le privilège de commercer avec les Européens.

HONGRE (hon-gr'), *adj. m.* En parlant d'un cheval, châtré par l'enlèvement ou la destruction des testicules. Un cheval hongre n'a plus la puissance d'engendrer, mais il peut encore s'accoupler, et l'on en a vu des exemples, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 123. || Il se dit aussi d'autres animaux. Les chameaux de travail sont ordinairement hongres, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 33. || Substantivement. Les chevaux entiers ont le cou plus gros que les juments et les hongres, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 49. || Par extension, homme châtré. ....Quatre hautes-contre, huit faussets et douze dessus, moitié entiers et moitié hongres, RÉGNARD, *Sérén.* II, 11. Le Chang-ti se plaît beaucoup à entendre les voix claires de ces cinquante hongres, VOLT. *Dial.* XV, 5.

— HIST. XVIe s. Il est hongre, OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. *Hongrie*, à cause qu'on amenait de ce pays beaucoup de chevaux ainsi mutilés; wallon, *honk*. Hongrois se disait *hongre* : Les Hongres très-belliqueux combattants..., MONT. I, 242.

HONGRÉ, ÉE (hon-gré, grée), *part. passé* de hongrer. Cheval hongré.

† **HONGRELINE** (hon-gre-li-n'), *s. f.* Ancienne sorte de justaucorps. Les femmes y sont honnêtes, civiles et de peu de malice; la coquetterie n'y est point en usage; elles sont simples en leurs mœurs et pompeuses en leurs habits, qui sont une jupe et un grand justaucorps ou hongreline qui ferme depuis le col jusqu'à la ceinture et tombe fort bas, LE LABOUREUR, *Gouvern. de Pologne*, p. 115, dans LACURNE. Puis sa frayeur étant passée, Et sa hongreline endossée, SCARRON, *Virg.* IV.

— ÉTYM. Sans doute *Hongrie*.

HONGRER (hon-gré), *v. a.* Châtrer. En Perse, en Arabie et dans plusieurs autres lieux de l'Orient, on n'est pas dans l'usage de hongrer les chevaux, comme on le fait si généralement en Europe et à la Chine, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 121. || Hongrer ne se dit guère qu'en parlant de chevaux.

— ÉTYM. *Hongre.*

HONGRIEUR (hon-gri-eur) ou **HONGROYEUR** (hon-gro-ieur), *s. m.* Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

— ÉTYM. *Hongrie.*

† **HONGROIERIE** (hon-groî-rie), *s. f.* État, commerce du hongroyeur · atelier où l'on hongroie.

† **HONGROIS** (hon-groi), *s. m.* Langue parlée par ceux des habitants de la Hongrie qui sont Magyars. Le hongrois ou magyar est une des langues ouraliennes.

HONGROYEUR (hon-gro-ieur), *s. m.* Voy. HONGRIEUR.

† **HONGUETTE** (hon-ghè-t'), *s. f.* Sorte de ciseau carré qui se termine en pointe, employé en sculpture.

HONNÊTE (o-nê-t'; dans le XVIe siècle, tantôt l'*s* (honneste) s'est prononcée : o-nè-st', et tantôt elle ne s'est pas prononcée), *adj.* || 1° Conforme à la bienséance (sens le plus voisin du second sens du latin *honestus*, beau au propre et au figuré; le premier sens était : qui a obtenu des honneurs, qui est noble, de distinction). Il n'est pas honnête de se louer soi-même. Cela n'est pas honnête à un homme de votre âge. Paroles qui ne sont pas honnêtes dans la bouche d'une femme. Maintien honnête. Tout courageux qu'il est, sans doute il ne souhaite Que de faire en effet une honnête retraite, RAC. *Théb.* III, 3. | Don, présent honnête, don qui convient à celui qui le fait et à celui qui le reçoit. || Habit honnête, habit qui convient à la position de celui qui le porte. Ravi d'avoir fait un si bel échange, d'un habit honnête contre un autre tout déchiré, il paraît tout joyeux, habillé en pauvre, BOSS. *Panég. St-Franç. d'Assise*, 1. || On dit de même : équipage honnête. Ce meuble n'est pas magnifique, mais il est honnête. Ce qu'ils avaient de linge plus honnête, LA FONT. *Faucon.* Sa table toutefois sans superfluité N'avait rien que d'honnête en sa frugalité, BOIL. *Sat.* X. Vous vous avisez donc enfin d'écrire d'une écriture lisible, sur du papier honnête, de cacheter avec de la cire..., VOLT. *Lett. d'Arnaud*, 20 nov. 1742. || Cet habit est honnête, il est encore assez bon pour être porté. || Prix honnête, prix proportionné à la juste valeur des choses. || On dit dans un sens analogue : récompense honnête. Récompense honnête à celui qui ramènera le chien perdu. || 2° En ce sens de conformité aux bienséances, il se dit des personnes dans certaines locutions. Honnête homme, celui qui a toutes les qualités propres à se rendre agréable dans la société (sens très-usité au XVIIe siècle et qui ne l'est plus guère aujourd'hui; voy. plus bas l'autre sens d'honnête homme). Sans mentir, monseigneur, ce fut un grand malheur pour moi, lorsque je vous rencontrai ici plus habile, plus savant et plus honnête homme que jamais, et en puissance et en volonté de me faire du bien et de l'honneur, VOIT. *Lett.* 145. Les comédiens furent bien reçus du maître de la maison, qui était honnête homme, et des plus considérés du pays, SCARR. *Rom. com.* I, 21. Un honnête homme peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot, LA ROCHEFOUC. *Réflex.* 353. La guerre est le plus beau métier du monde, il en faut demeurer d'accord; mais, à le bien prendre, un honnête homme n'a point de métier; quoiqu'il sache parfaitement une chose, et que même il soit obligé d'y passer sa vie, il me semble que sa manière d'agir ni son entretien ne se font point remarquer, MÉRÉ, t. I, p. 190, dans PASCAL, édit. HAVET. On n'apprend pas aux hommes à être honnêtes hommes, et on leur apprend tout le reste; et ils ne se piquent jamais tant de savoir rien du reste, comme d'être honnêtes hommes, PASCAL, *Pens.* VI, édit. HAVET. On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants; c'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis, ID. *ib.* VI, 62. L'honnête homme est un homme poli et qui sait vivre, BUSSY, *Lett. à Corbinelli*, 6 mars 1679, dans SÉV. t. V, p. 529, édit. RÉGNIER. Le père Prieur a plus d'esprit que je ne pensais, quoique je le trouvasse un fort honnête homme, SÉV. 321. Ses lettres sont aussi d'une manière que, si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps, ID. *Lett.* 2 juin 1672. Son mari, à qui, tout malade et tout couché qu'il était, je trouvai l'air d'un honnête homme, je veux dire d'un homme qui a de la naissance, MARIVAUX, *Pays. parv.* 5e part. Je lisais je ne sais quel livre sérieux, que je n'entendais point trop, que je ne me souciais pas trop d'entendre, et auquel je ne m'amusais que pour imiter la contenance d'un honnête homme, ID. *ib.* 5e part. Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot, L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot. LANOUE, *Coquette corr.* I, 3. || Le pluriel est honnêtes gens, et encore présentement honnêtes gens est souvent pris dans ce sens. Ne confondons pas les honnêtes gens avec les gens de bien. La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, DESC. *Méth.* I, 7. La conversation des honnêtes gens est pleine d'hiatus volontaires, qui sont tellement autorisés par l'usage, que, si l'on parlait autrement, cela serait d'un pédant ou d'un provincial, D'OLIVET, *Prosod. fr.* art. III, § 5. || Familièrement. Honnête débauché, homme qui aime le plaisir, mais sans se livrer aux excès de la débauche. || 3° Par renforcement du sens précédent. Honorable. Cherchons, aux yeux d'Othon, un trépas à leur tête, Pour lui plus odieux, et pour nous plus honnête, CORN. *Othon*, V, 2. La retraite est aussi peu sûre qu'honnête pour les Français, PELLISSON, *Hist. de Louis XIV*, liv. II. Sylla crut qu'il était plus honnête de combattre les ennemis de l'État que de ruiner les affaires de la république par une vengeance précipitée, VERTOT, *Révolut. rom.* X, p. 72 || 4° En particularisant le sens d'honorable. Conforme à la probité, à la vertu, en parlant des choses. Action louable et honnête. Conduite honnête. Des vues honnêtes. Ne tenir que des discours honnêtes. Pensées honnêtes. L'art aussi utile qu'honnête de représenter les tragédies et les comédies, VOLT. *Lett. Jabineau de la Voute*, 4 fév. 1766. À ses yeux, tout moyen pour me perdre est honnête, SAURIN, *Spart.* III, 4. || Ironiquement. Une honnête maison, un lieu de débauche. || 5° Qui se conforme à la probité, à la vertu, en parlant des personnes. Âme honnête. Cœur honnête. Il faut être honnête pour soi, quoique souvent ceux à qui l'on parle ne méritent pas qu'on le soit pour eux, MARIVAUX, *Marianne*, 11e part. || À qui il n'y a rien à reprocher. Famille honnête, ou honnête famille. || On dit de même être né de parents honnêtes. || Honnête homme, homme d'honneur et de probité. Jamais notre Rome N'a produit plus grand cœur ni vu plus honnête homme, CORN. *Polyeucte*, I, 3. Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être, BOIL. *Sat.* XI. L'argent en honnête homme érige un scélérat, ID. *Épît.* V. Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme, RAC. *Plaid.* II, 4. Si tu n'avais pas été un roi trop puissant et trop heureux, tu aurais été un assez honnête homme, FÉNEL. *Dial. des morts, Xerxès, Léonidas.* Il n'est rien de plus aisé, quand on est riche, que d'être honnête homme, et c'est quand on est pauvre, qu'il est difficile de l'être, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 11. || Voltaire l'a dit d'une femme : Une femme sensible et que l'amour engage, Quand elle est honnête homme, à mes yeux est un sage, VOLT. *Épîtres*, LXXXV. || Fig. Or donc je puis braver le regard pudibond; Mon vers rude et grossier est honnête homme au fond, BARBIER, *Iambes, prol.* || Le pluriel d'honnête homme est honnêtes gens. C'est ainsi que se conduisent les honnêtes gens. || Cependant honnête homme se dit aussi au pluriel, surtout quand ce pluriel est distributif. M. de Beauvilliers a fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, et celui de bon ami qui n'est pas moins estimable et qui n'en saurait être séparé, SÉV. *Lett. du 27 oct.* 1691. Spinosa, qu'on dit avoir été un des plus honnêtes hommes de la Hollande, VOLT. *Jenni*, 6. || Honnête homme se dit quelquefois par civilité de tout inconnu qui paraît de condition honnête. Un honnête homme demande à vous parler. Il y a là-bas un honnête homme qui vous attend. || Familièrement. Honnête garçon, garçon bien élevé, de mœurs douces et honnêtes. || Ironiquement. Honnête coquin. Honnête usurier. Il a emprunté les deux mille écus en question de l'honnête fripon que vous voyez, REGNARD, *Retour imprévu*, § 12. || Honnête femme, honnête fille, celle qui est irréprochable dans sa conduite, quant à la chasteté. Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses Se retranchent toujours sur leurs sages prouesses..., MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Vous méritez bien cela, monsieur, voilà ce que c'est que de faire le libertin comme vous faites, et de vous adresser à d'honnêtes femmes, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 25. || 6° Par amoindrissement du sens précédent. Civil, poli. Il est honnête avec tout le monde. Les procureurs du roi ne sont pas seulement d'honnêtes gens, ce sont encore des gens fort honnêtes, P. L. COUR. *Lett.* IV. || Familièrement. Vous êtes trop honnête, vous êtes bien honnête, vous me comblez de trop de politesses. Dire : quel honneur vous me faites! Messieurs, vous êtes trop honnêtes, BÉRANG. *Acad. et Caveau.* || En ce sens, il se met toujours après le nom de la personne : un homme honnête; c'est une personne fort honnête. || Il se dit aussi des choses en ce sens. Un langage honnête. Des paroles fort honnêtes. Le procédé est honnête. Les bruits nous ont appris avec quelle allégresse Et quel honnête

accueil vous a reçu la Grèce, ROTROU, *Antig.* II, 4. || 7° Fondé sur quelque apparence de raison de bienséance, spécieux. Excuse, prétexte, refus honnête. Sa prudence a toujours rougi de tous les prétextes honnêtes des engagements déshonnêtes, où il n'a pas épargné le fer et le feu pour éviter les périls des occasions prochaines, BOSS. *Cornet.* || 8° Fig. Qui n'est beaucoup ni au-dessus, ni au-dessous d'un certain taux, d'un certain niveau, suffisant. Honnête grosseur. Largeur honnête. Il faut que votre discours soit d'une longueur honnête. J'ai l'honneur d'être réuni avec les jansénistes par une honnête aversion pour la cour de Rome, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 31. Je voudrais bien que ma fortune fût assez honnête pour leur rendre la vie plus agréable, ID. *ib.* 32. || Naissance honnête, condition honnête, naissance, condition qui n'a rien de bas ni de fort élevé. || Famille honnête, famille qui n'appartient ni à la basse classe, ni à la classe élevée. Il s'est informé de votre naissance, on lui a dit qu'elle était honnête; le mot honnête est fort équivoque à l'oreille d'un gentilhomme, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 22. || Honnête aisance, fortune qui permet de vivre agréablement et avec une certaine indépendance. || On dit de même une fortune honnête, des appointements honnêtes. || 9° *S. m.* Ce qui est moral, vertueux. Ne vous attachez pas de telle sorte à cet honnête sauvage, rigoureux et philosophique, que vous ne le quittiez, si la nécessité l'exige, pour un autre honnête plus humain, plus doux et plus populaire, BALZAC, *De la cour*, 6° *disc.* Qu'eussé-je fait, Pollux, en cette extrémité, Qui commettait ma vie avec ma loyauté? Car, sans doute, à quitter l'utile pour l'honnête, La paix allait se faire aux dépens de ma tête, CORN. *Médée*, I, 1. Ce sont des amitiés réprouvées de Dieu, qui, par un progrès insensible mais infaillible, conduisent enfin de l'honnête apparent à l'impur et au criminel, BOURDAL. *Myst. Pentec.* t. I, p. 469. || Proverbe. Il y a des honnêtes gens, il y a d'honnêtes gens partout, on trouve d'honnêtes gens dans tous les pays, dans toutes les professions.

— REM. 1. Un parfait honnête homme: cette locution a été contestée; mais on peut considérer honnête homme comme un seul mot, et alors *parfait* est recevable. La Rochefoucauld a dit: un vrai honnête homme. C'est par cette raison qu'on dit: il y a des honnêtes gens partout aussi bien que il y a d'honnêtes gens partout. Dans le premier cas, honnêtes gens est considéré comme un seul mot; dans le second comme deux. || 2. Le sens varie suivant que *honnête* précède ou suit *homme*. Un honnête homme, d'honnêtes gens, un homme, des gens qui observent les lois de la morale. Un homme honnête, des gens honnêtes, un homme, des gens qui observent les lois de la civilité. || 3. L'Académie met à tort deux *n* à *honnête*, puisqu'il n'y en a qu'une dans *honestus* et dans *honorer*.

— SYN. HONNÊTE, CIVIL, POLI. Nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances et des usages de la société. Nous sommes civils par les égards que la société exige et que nous rendons. Nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons, GUIZOT.

— HIST. XII° s. Les mains [moins] honestes menbres [du clergé] deit l'um plus honurer Sulunc l'apostle, e plus d'onur envoluper, *Th. le mart.* 88. Se me refuzes, tost t'en venroit grans perte, Car mort m'avez un mien cousin oneste; Raous ot non..., *Raoul de C.* 224. || XIII° s. Cozes [choses] prestées qui sunt demandées du presteur el tans qui n'est pas honestes, BEAUM. XXXVII, 2. De la querelle qui est entre honeste et profitable, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 451. || XV° s. Les gens dudit duc disoient que ces Allemans estoient ordz, et qu'ils gectoient leurs houseaulx sur les licts richement parez et qu'ils n'estoient point honnestes comme nous, COMM. II, 8. || XVI° s. Nous voyons des honnestes hommes [probes] d'ailleurs..., MONT. I, 27. Touts moyens honnestes de se garantir des maulx, ID. I, 48. La mort nous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'honneste homme, ID. I, 75. Tout beau et honneste que vous estes [une femme vous refuse et cède à un muletier], ID. II, 6. Des estranges privautez avecques des honnestes femmes, ID. II, 17. Nous parant des plus honnestes vestements que nous ayons, ID. II, 337. Il fault faire difference entre les choses utiles et les honnestes, ID. III, 244. En telles choses il n'est point deshoneste de recevoir, mais encore est-il plus honeste de ne point prendre, AMYOT, *Timol. et P. Æm. comp.* 3. Les cognoissant de si bonne vie et si honnestes de leurs corps que rien plus, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 370, dans LACURNE. De notre temps ce mot d'honneste, auquel, en ma jeunesse, j'ay veu prononcer la lettre de *s*, s'est maintenant tourné en un *e* fort long, PASQUIER, *Rech.* liv. VIII, p. 646, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wall. *oniès'*; provenç. *honest*; espagn. *honesto*; ital. *onesto*; du lat. *honestus*, de même radical que *honor*, honneur.

HONNÊTEMENT (o-nê-te-man), *adv.* || 1° Avec les bienséances qu'exige la société. Il lui a parlé fort honnêtement. Il l'a reçu le plus honnêtement du monde. Je veux vivre honnêtement avec tous ces messieurs quand j'en rencontrerai, sans jamais disputer avec eux, VOLT. *Principe d'action, Diatribe.* || 2° D'une manière honnête, honorable. Vivre, se conduire honnêtement. Si je pouvais honnêtement abandonner ce qui me revient en Angoumois, BALZ. *Liv.* VI, *lett.* 2. Ils [les Perses] traitaient honnêtement les rois vaincus, BOSS. *Hist.* III, 5. Et cette pension, madame, est-elle forte? — Je n'en vivrais, monsieur, que trop honnêtement, RAC. *Plaid.* I, 7. || En honnête homme, au sens du XVII° siècle. C'est [la Fontaine] un homme unique dans les excellents morceaux qu'il nous a laissés: ils sont en grand nombre, ils sont dans la bouche de tous ceux qui ont été élevés honnêtement, VOLT. *Dict. phil. Fabl.* || 3° Suffisamment, passablement. Cette chambre était alors, Dieu merci, honnêtement remplie de monde, HAMILT. *Gramm.* 8. On a rejoué Zaïre, il y avait honnêtement du monde, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 22. || Ironiquement. Ils sont fort honnêtement crottés. Quand on a dit à Machiavel honnêtement d'injures, on pourrait s'en tenir aux raisons, VOLT. *Lett. Prusse*, 106. Vous me tiendrez lieu, vous et votre aimable société, de toute une nation honnêtement ingrate, ID. *Lett. d'Argental*, 11 juill. 1752. Vous êtes comme un autre emporté, violent, Et vous vous fâchez même assez honnêtement, GRESSET, *le Méchant*, I, 2.

— HIST. XII° s. Honestement faisoit le damne deu mestier [le service du Seigneur Dieu], *Th. le mart.* 101. || XIII° s. Ses biens vous offri liement, Mais que ce fust honnestement; D'onesteté cure n'eüstes, *la Rose*, 15054. || XIV° s. Morons honestement, c'est en nous deffendant; Car se nous enfuions, mal nous est convenans, *Hugues Capet*, v. 3932. || XV° s. Ils s'accorderent [les barons et les chevaliers] que.... et que le pere [Édouard II] fust bien gardé et honestement tenu, tant que vivre pourroit, selon son estat, FROISS. I, 1, 26.

— ÉTYM. *Honnête*, et le suffixe *ment*; provenç. *honestamen*; espagn. *honestamente*; ital. *onestamente*.

HONNÊTETÉ (o-nê-te-té), *s. f.* || 1° Conformité à ce qui est honnête, bienséant. Blesser les règles de l'honnêteté. Accorde à ma prière Ce que l'honnêteté doit à ta prisonnière, DU RYER, *Scévole*, I, 6. || 2° Conformité à l'honneur et à la probité. L'honnêteté de son âme, de sa conduite, de ses principes. Et pour venir à bout de mon honnêteté, Il met tout en usage et crime et piété, ROTROU, *Venceslas*, II, 1. C'est après avoir connu l'honnêteté de ma flamme qu'elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi et de recevoir la mienne, MOL. *Avare*, III, 5. || Ensemble des qualités qui font l'honnête homme, l'homme accompli selon le monde. Il n'y a que la religion chrétienne qui rende l'homme aimable et heureux tout ensemble; dans l'honnêteté, on ne peut être aimable et heureux tout ensemble, PASCAL, *Pens.* XXV, 39, édit. HAVET. || 3° Pudeur, modestie, chasteté. L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les grimaces, MOL. *Crit.* 3. Le latin dans les mots brave l'honnêteté, Mais le lecteur français veut être respecté, BOIL. *Art p.* II. Ce serait acheter trop cher le plaisir de rire soi-même ou de faire rire les autres, que de l'acheter aux dépens de l'honnêteté, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 139, dans POUGENS. || 4° Observation des bienséances de la société. Il n'a pas eu l'honnêteté d'aller le voir. Son sexe et l'hospitalité De la part de ces coqs, peuple à l'amour porté, Lui faisaient espérer beaucoup d'honnêteté, LA FONT. *Fabl.* X, 8. Briard fut choisi pour l'ambassade de Turin, et, quand l'affaire fut faite, le roi en dit un mot d'honnêteté à M. le Prince, ST-SIM. 44, 4. || Acte, parole d'honnêteté. Les honnêtetés qu'il veut bien que vous me disiez de sa part, me font croire, ou qu'il est extrêmement civil, ou qu'il a assez bonne opinion de moi, VOIT. *Lett.* 125. Pour faire une honnêteté au premier président, SÉV. 574. Je vous remercie des honnêtetés que vous avez faites à la Brosse, ID. 50. Le P. Roslet, à qui je vous prie de faire bien des honnêtetés de ma part, BOSS. *Lett. quiét.* 224. Il me laissa souper au bout de la table, loin du feu, sans me faire la moindre honnêteté, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 5° Manière d'agir obligeante. L'honnêteté de son procédé. || 6° Cadeau qu'on fait par reconnaissance. Cela méritait bien une honnêteté.

— REM. Pour les deux *nn* à honnêteté, voy. HONNÊTE.

— HIST. X° s. Por o [pour cela] s'furet morte [elle serait morte] à grand honestet, *Eulalie.* || XII° s. Li priur del munt deu, huem [homme] de grant honesté, Arcevesque et evesque e priur e abé, *Th. le mart.* 106. || XIII° s. Cou [ce] fist li empereres pour plus grant honesté, Dont li nostre François fussent plus honoré, *Ch. d'Ant.* II, 261. Tulles [Cicéron] dit: Cil est honestes qui n'a nulle laide teche; car honestés n'est autre chose que honor estable et permanans, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 338. || XIV° s. Li evesque fu cians [céans] dont vous oy avez, Au bon duc de Berry montra moult d'onnestez, *Guescl.* variantes des vers 20783 à 20844. || XVI° s. Si n'estoit point ce peintre Polygnotus homme mechanique ny mercenaire, qui peignist ce portique pour gaigner de l'argent, ains feit liberalement ceste honesteté à la chose publique, AMYOT, *Cimon*, 8. Lucullus avoit des son jeune aage appris par honesteté les lettres humaines, ID. *Lucull.* 2. L'honnesteté de ses mœurs, MONT. III, 520.

— ÉTYM. Provenç. *honestat*, *honestetat*; anc. espagn. *honestad*, espagn. mod. *honestitad*; ital. *onestà*; du latin *honestatem*, de *honestus*, honnête. *Honesté* représente *honestatem*, *honesteté* représente *honestitatem* (QUICHERAT, *Addenda*).

HONNEUR (o-neur), *s. m.* || 1° Estime glorieuse qui est accordée à la vertu, au courage, aux talents. Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire, CORN. *Cid*, II, 2. Et l'exécrable honneur de lui donner un maître [à l'univers], ID. *Cinna*, I, 3. L'honneur des premiers faits se perd par les seconds, ID. *Hor.* V, 2. Ensemble nous cherchons l'honneur d'un beau trépas, ID. *Cinna*, V, 2. Ce n'était pas assez [pour Fouquet].... de tourner toutes finances en dépenses impudentes et en acquisitions insolentes qui ne regardaient ni son honneur ni son service [du roi], CHAPELAIN, *Lett. à Mme de Sévigné*, dans FEUILLET DE CONCHES, *Variétés d'histoire et d'art.* Votre fils s'était acquis bien de l'honneur dans cette campagne, SÉV. 496. Tous les arts venaient à leur perfection [chez les Égyptiens]; l'honneur, qui les nourrit, s'y mêlait partout, BOSS. *Hist.* III, 3. N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues, BOIL. *Art p.* IV. Notre nation, ou plus vaine ou plus frivole, comme on l'en accuse, ou, pour parler plus équitablement et lui faire plus d'honneur, plus attachée à ses maîtres et plus respectueuse envers les grands, MASS. *Petit. car. Exemples.* Le pécheur est souvent élevé en honneur, ID. *Avent, Jug.* L'honneur de secourir les peuples qu'on opprime Sera toujours brigué par les braves Français, MASSON, *Helv.* II. Désormais son nom [de Rostopchine] appartient à l'histoire; toutefois il n'eut que la plus grande part à l'honneur de ce grand sacrifice [l'abandon de Moscou]; il était déjà commencé dès Smolensk, lui l'acheva, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 2. || Il se dit elliptiquement et par exclamation. Honneur aux braves! c'est-à-dire rendons honneur aux braves. || Soutenir l'honneur du corps, soutenir les prééminences, les privilèges de son corps, de sa compagnie. || Par analogie et plaisanterie. Mme de Sully soutiendra l'honneur de la danse, SÉV. 459. || Il n'y a ni honneur ni profit à faire une telle chose, c'est-à-dire elle n'est ni utile ni honnête. || Moins d'honneur et plus de profit, c'est-à-dire l'honneur ne suffit pas, il faut aussi du profit. || En honneur, en estime et réputation. ....Ma muse imparfaite eut en honneur la tienne, RÉGNIER, *Sat.* IX. Il met en honneur toute la tendresse des enfants, SÉV. 413. Toutes les sciences ont été en grand honneur parmi eux [les Égyptiens], BOSS. *Hist.* III, 3. J'ai vu partout le labourage en honneur, FÉN. *Tél.* XXII. || Faire honneur à, procurer estime et réputation, considération glorieuse. Faire honneur à son pays. Chez ces anciens Romains, ce n'était point la maison qui faisait honneur au maître, mais le maître qui faisait honneur à la maison, ROLLIN, *Traité des ét.* V, I, 2. Un homme qui fait maintenant honneur à l'Espagne et qui en ferait à quelque nation que ce pût être, M. Campo Manes, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 11. || Faire honneur à sa naissance, en soutenir l'éclat. || Faire honneur à son éducation, répondre aux soins qu'elle a coûté. || Faire honneur à une lettre de change, à sa signature, payer une lettre de change, payer l'engagement qu'on a sous-

crit. || Faire honneur à ses affaires, tenir tous ses engagements. || Fig. Faisant honneur à la résolution que j'avais prise, SÉV. 159. || Faire honneur à quelqu'un d'une chose, la lui attribuer. || On le dit dans le même sens, en parlant de choses. Vous faites honneur de votre irréligion à la force de votre esprit, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* Des singularités dont on fait honneur à la grâce, ID. *Panég. St J. Bapt.* || Faire honneur à la vérité, la confesser. Voilà ce que je voulais vous dire pour faire honneur à la vérité, SÉV. 287. || Champ d'honneur, un champ de bataille. Richard demeura maître du champ d'honneur, VOLT. *Mœurs*, 56. || Mourir au lit d'honneur, mourir les armes à la main, dans la guerre. Cet amant fortuné, ce prodige en bonheur Pour dernier avantage est mort au lit d'honneur, TRISTAN, *Panthée*, V, I. Je demande sa mort, mais non pas glorieuse.... Non pas au lit d'honneur, mais sur un échafaud, CORN. *Cid*, IV, 5. || On dit plus souvent mourir au champ d'honneur. Mort au champ d'honneur, est la formule consacrée dans les billets de faire part de la mort des militaires tués sur le champ de bataille. || Mourir au lit d'honneur, se dit aussi d'un homme qui meurt dans l'exercice d'une profession honorable. || Par plaisanterie, mourir au lit d'honneur, se dit d'un ivrogne, d'un joueur, etc. qui continuent à boire, à jouer jusqu'au dernier moment. || Par antiphrase. Lieu d'honneur, lieu de débauche. Parlons un peu de votre frère.... il est d'une faiblesse à faire mal au cœur; il plut hier à trois de ses amis de le mener souper dans un lieu d'honneur; il y fut, SÉV. 22 avril 1671. || 2° Le besoin d'avoir de l'honneur, des distinctions, des préférences. [Dans le gouvernement monarchique] l'honneur, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition, prend la place de la vertu politique et la représente partout; il y peut inspirer les plus belles actions; il peut, joint à la force des lois, conduire au but du gouvernement comme la vertu même, MONTESQ. *Esp.* III, 6. La nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions; il est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique, ID. *ib.* III, 7. Ce n'est point l'honneur qui est le principe des États despotiques : les hommes y étant tous égaux, on n'y peut se préférer aux autres; les hommes y étant tous esclaves, on n'y peut se préférer à rien, ID. *ib.* III, 8. Le mot célèbre du duc d'Orléans régent suffit pour détruire le fondement de l'*Esprit des lois :* c'est un parfait courtisan, il n'a ni humeur ni honneur, VOLT. *Dict. phil. Honneur.* || 3° Le sentiment qui fait que l'on veut conserver la considération de soi-même et des autres. Les affronts à l'honneur ne se réparent point, CORN. *Cid*, II, 3. Impitoyable honneur, mortel à mes plaisirs, Que tu vas me coûter de pleurs et de soupirs! ID. *ib.* II, 3. Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, ID. *ib.* III, 6. Je vois que votre honneur demande tout mon sang, Que tout le mien consiste à vous percer le flanc, ID. *Hor.* II, 3. L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir, ID. *Cid*, III, 6. Lorsque l'injure a une fois éclaté, notre honneur ne va point à vouloir cacher notre honte, mais à faire éclater notre vengeance, MOL. *D. Juan*, III, 5. Encore a-t-on son honneur à garder, SÉV. *Lett.* 16 sept. 1671. Les injures et les duretés qu'il [le mauvais serviteur] leur dit [aux hommes qui lui sont confiés], qui sont une espèce de plaie à la réputation et à la vie de l'honneur, BOSS. *Méd. sur l'Évang. dern. semaine du Sauveur*, 88e jour. Combien de fois arrêta-t-elle par autorité le coup mortel qu'une langue cruelle allait porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille? FLÉCH. *Dauphine.* L'honneur d'un gentilhomme me paraît quelque chose de si délicat que je n'ai pu refuser ma protection à celui-ci, MAINTENON, *Lett. au maréchal de Château-Renaud*, t. V, p. 258, dans POUGENS. Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire, Quel est-il, Valincourt, pourras-tu me le dire? L'ambitieux le met souvent à tout brûler, BOIL. *Sat.* XI. L'honneur est comme une île escarpée et sans bords; On n'y peut plus rentrer, dès qu'on en est dehors, ID. *ib.* X. ....Le seul honneur solide, C'est de prendre toujours la vérité pour guide, ID. *ib.* XI. Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle, ID. *Lutr.* III. L'honneur parle, il suffit; ce sont là nos oracles, RAC. *Iphig.* I, 2. Qu'est-ce que l'honneur? c'est la force de l'âme animée ou réveillée par le devoir, et qui, quelquefois même, nous porte au delà de ce qu'il prescrit, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 336, dans POUGENS. Cet honneur étranger, parmi nous inconnu, N'est qu'un fantôme vain qu'on prend pour la vertu : C'est l'amour de la gloire, et non de la justice, La crainte du reproche, et non celle du vice, VOLT. *Alz.* IV, 3. On a perdu bien peu quand on garde l'honneur, ID. *Adel. du Guescl.* III, 1. Nous lui devions nos jours, nos services, notre être.... Mais l'honneur est un bien que nous ne devons pas, ID. *Orphel.* IV, 6. Un pouvoir qui se fonde Sur les faux préjugés du faux honneur du monde, ID. *Irène*, III, 4. Des lois que nous suivons la première est l'honneur, ID. *Œdipe*, III, 3. C'est une nation de héros [les Polonais], se faisant valoir au delà de la vérité, mais ensuite mettant leur honneur à rendre vrai ce qui d'abord n'avait été ni vrai ni même vraisemblable, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. Son colonel [d'un régiment], le jeune Fezensac, sut ranimer ces hommes à demi perclus de froid.... toute sensation physique portait à se rebuter et à fuir, la nature le conseillait de ses cent voix les plus pressantes, et pourtant quelques mots d'honneur suffirent pour obtenir le dévouement le plus héroïque, ID. *ib.* IX, 13. Mais, toutes ces horreurs [d'un champ de bataille], il les couvrit de gloire; sa reconnaissance transforma ce champ de mort en un champ de triomphe, où pendant quelques heures régnèrent seuls l'honneur et l'ambition satisfaits, ID. *ib.* VI, 8. Les dernières paroles de l'empereur à Lauriston [envoyé auprès du général russe] furent : Je veux la paix, il me faut la paix, je la veux absolument; sauvez seulement l'honneur, ID. *ib.* VIII, 10. || Il se dit aussi en parlant des nations. Dans cette grande crise, Rostopchine vit surtout deux périls : l'un qui menaçait l'honneur national, celui d'une paix honteuse dictée dans Moscou et arrachée à son empereur; l'autre..., ID. *ib.* VIII, 2. || Perdre quelqu'un d'honneur, lui ôter toute l'estime dont il jouit. Il le perd d'honneur, CORN. *D. Sanche*, V, 6. Je suis perdu d'honneur, voici un affront que je ne supporterai point, SÉV. 47. || Piquer d'honneur une personne, lui persuader que son honneur est engagé à faire ou à ne pas faire une chose. || Se piquer d'honneur, montrer dans une occasion plus de qualités qu'on n'a coutume d'en faire paraître; et aussi faire une chose comme si l'on y était engagé, ou par émulation. || Point d'honneur, ce qui pique, excite, en fait d'honneur, et oblige à ne pas céder, à ne pas reculer. Leur passion est ce point d'honneur qui les engage à des violences, PASC. *Prov.* 7. Martyr glorieux d'un point d'honneur nouveau, BOIL. *Lutr.* III. Je conçois bien qu'un scélérat, associé à d'autres scélérats, cèle d'abord ses complices; les brigands s'en font un point d'honneur; car il y a de ce qu'on appelle honneur jusque dans le crime, VOLT. *Henr. Diss. sur la mort de Henri IV.* || Prendre tout au point d'honneur, avoir trop de susceptibilité sur le point d'honneur. || Par extension. Se faire un point d'honneur de quelque chose, y mettre un soin comparé au soin qu'on a de son honneur. Elle s'en fait un point d'honneur, BOSS. *Lett. abb.* 99. || Terme de blason. Point d'honneur, place de l'écu située entre le chef et la fasce. Quartier d'honneur, le premier quartier ou canton du chef. || Familièrement. Réparation d'honneur, se dit à quelqu'un à propos de qui on reconnaît avoir cru une chose désavantageuse laquelle n'est pas. || Affaire d'honneur, débat, démêlé où les parties croient leur honneur engagé, et, dans un sens plus restreint, duel. || Dettes d'honneur, dettes de jeu. || 4° Qualité qui nous porte à faire des actions nobles et courageuses; vertu, probité. C'est un homme plein d'honneur. L'honneur français. Les lois de l'honneur. Il aime l'honneur, ne craignez pas qu'il fasse une mauvaise action. On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde, Par de sales emplois s'est poussé dans le monde.... Son misérable honneur ne voit pour lui personne, MOL. *Mis.* I, 1. Entendons discourir sur les bancs des galères Ce forçat abhorré même de ses confrères; Il plaint par un arrêt injustement donné L'honneur en sa personne à ramer condamné, BOIL. *Épil.* XI. Ce n'est plus avoir de l'honneur, que de laisser espérer aux gens qu'on en manquera, MARIVAUX, *Marianne*, part. 1. || Homme d'honneur, homme qui a probité, franchise et générosité. Et tout homme d'honneur doit souffrir le trépas Plutôt que de promettre et de ne tenir pas, MAIR. *Mort d'Asdrub*, I, 4. Ne le recevez point en meurtrier d'un frère, Mais en homme d'honneur qui fait ce qu'il doit faire, CORN. *Hor.* II, 4. Je veux qu'on soit sincère et qu'en homme d'honneur On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur, MOL. *Mis.* I, 1. Trahi de toutes parts, accablé d'injustices, Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices, Et chercher sur la terre un endroit écarté Où d'être homme d'honneur on ait la liberté, ID. *ib.* V, 8. C'était une personne d'honneur qui nous contait cette histoire, PASC. *Prov.* 6. || *Au plur.* On dit des gens d'honneur. Tous deux pour leur pays sont morts en gens d'honneur, CORN. *Hor.* IV, 2. Je crains que leur probité ne soit de celle des sages du monde.... qui s'imaginent avoir rempli les devoirs de la vertu lorsqu'ils vivent en gens d'honneur, BOSS. *Comed.* || Par honneur, comme si on était engagé par les lois de l'honneur. Vous qui prêtez l'oreille au mensonge, et qui, par honneur ou par conscience, renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire, FLÉCH. *Dauphine.* Lorsqu'on a poussé l'exagération ou la flatterie jusqu'à un certain point, on se croit obligé par honneur à la soutenir, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 155. || Avec honneur, en restant fidèle à l'honneur. Pour faire subsister sa famille avec honneur, PASC. *Prov.* 8. Mais, n'étant point unis par un lien si doux [l'hymen], Me puis-je avec honneur dérober avec vous? RAC. *Phèd.* V, 1. || En honneur, même sens. Qui sait, lorsque le sang du martyre l'arrose, Si je puis en honneur abandonner sa cause [du Seigneur]? LAMART. *Jocel.* IV, 158. || En tout bien et en tout honneur, en tout bien et tout honneur, à bonne fin, à bonne intention. Il ne prétend à vous qu'en tout bien et en tout honneur, MOL. *Fourber.* III, 1. || Par serment. Sur l'honneur, sur mon honneur, en honneur, en vérité, assurément. Sur l'honneur, en honneur, je n'en puis rien faire. || Foi d'homme d'honneur, ou, elliptiquement, d'honneur, même sens. D'honneur, je ferai ce que vous désirez. || Parole d'honneur, promesse faite sur l'honneur. || Dans la conversation, ma parole d'honneur, ou, simplement, parole d'honneur, se dit pour affirmer. Je serai exact au rendez-vous, parole d'honneur. || 5° Honneur, en parlant d'une femme, la chasteté ou le mariage légitime. Rendre l'honneur à une femme, l'épouser après l'avoir eue pour maîtresse. Ces vieux contes d'honneur, invisibles chimères, Qui naissent aux cerveaux des maris et des mères, MALH. V, 4. Ha! que ne suis-je roi pour cent ou six vingts ans? Par un édit public qui fût irrévocable, Je bannirais l'honneur, ce monstre abominable, Qui nous trouble l'esprit et nous charme si bien Que sans lui les humains ici ne voient rien, Qui trahit la nature, et qui rend imparfaites Toutes choses qu'au goût les délices ont faites, RÉGNIER, *Sat.* VI. L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus, ID. *Macette.* L'inquiétude que vous donne cette maudite affaire du surintendant est la marque de la délicatesse de votre honneur, CHAPELAIN, *Lett. à Mme de Sévigné*, dans FEUILLET DE CONCHES, *Variétés d'hist. et d'art.* Notre honneur est, monsieur, bien sujet à faiblesse, S'il faut qu'il ait besoin qu'on le garde sans cesse, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part, donne un sens criminel aux plus innocentes paroles, et s'offense de l'ombre des choses, ID. *Critique*, 3. C'est l'honneur qui les doit [les femmes] tenir dans le devoir, Non la sévérité que nous leur faisons voir, ID. *Éc. des maris*, I, 2. || Femme d'honneur, femme qui se conduit bien. Une femme d'honneur peut avouer sans honte Ces surprises des sens que la raison surmonte, ID. *Poly.* I, 3. || Familièrement. Faire faux bond à son honneur, forfaire à son honneur, se dit d'une femme qui manque à la chasteté. || 6° Honneur, en parlant d'un mari, la bonne renommée qui rejaillit sur lui de la fidélité de sa femme. Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine, M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine.... Dites moi, mon honneur, en serez-vous plus gras? MOL. *Sgan.* 17. Quoi que sur ce sujet votre honneur vous inspire, ID. *Éc. des f.* IV, 8. De l'honneur ottoman ses successeurs jaloux, RAC. *Bajaz.* II, 1. || 7° Démonstration extérieure de respect, d'estime. Au vainqueur, non à moi, vous faites tout l'honneur, CORN. *Pomp.* III, 1. L'honneur qu'on rend aux morts est une vieille loi, ROTR. *Antig.* IV, 5. L'honneur qu'on porte aux siens devient illégitime, ID. *ib.* V, 2. On vous fait des honneurs extrêmes, il faut répondre à tout cela, vous êtes accablée, SÉV. 24. Je voudrais savoir si vous êtes entièrement insensible à tous les honneurs qu'on vous fait; pour moi, je vous avoue grossièrement qu'ils ne me déplairaient pas, ID. *Lett.* 13 mai 1671. Il reçoit de ces peuples les honneurs divins, BOSS. *Hist.* I, 4. Jetez les yeux de toutes parts; voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus.... rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend, ID. *Louis de Bourbon.* Lui-même il

avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein [la prise de l'armée de Labiénus en Espagne par César].... les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable, BOSS. *Louis de Bourbon*. Il [Condé] rendait au roi d'Angleterre et au duc d'York tous les honneurs qui leur étaient dus, ID. *ib.* Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite, FLÉCH. *Duc de Mont.* L'honneur seul peut flatter un esprit généreux, RAC. *Esth.* II, 5. Je vois mes honneurs croître et tomber mon crédit, ID. *Brit.* I, 1. Et ne préférez pas à la solide gloire Des honneurs dont César prétend vous [Junie] revêtir La gloire d'un refus sujet au repentir, ID. *ib.* II, 3. ....Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis, Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie, ID. *Esth.* II, 9. On nous reçut avec honneur, FÉN. *Tél.* V. En rendant l'honneur et le tribut aux puissances établies de Dieu, MASS. *Carême, Aumône.* En rendant à une fausse vertu l'estime et l'honneur qui ne sont dus qu'à la vertu véritable, ID. *Carême, Injustice du monde.* Les traîtres le saisirent, le lièrent avec des chaînes d'or pour faire honneur à sa qualité de roi, et prirent le chemin de la Bactriane, le conduisant dans un chariot couvert, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 369, dans POUGENS. Un jour qu'il [Virgile] vint à paraître au théâtre, après qu'on y eut récité quelques-uns de ses vers, tout le peuple se leva avec des acclamations, honneur qu'on ne rendait alors qu'à l'empereur, VOLT. *Ess. sur la poésie épique*, 3. Non moins exigeant pour l'honneur qui m'était dû, qu'attentif à rendre celui que je devais aux autres, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Sans honneur, avec ignominie. Faut-il que sans honneur l'Euphrate vous revoie? RAC. *Bérén.* I, 3. Il me faut sans honneur retourner sur mes pas, ID. *Iphig.* II, 5. Et traîné [Hector] sans honneur autour de nos murailles, ID. *Andr.* III, 8. || Les honneurs suprêmes, les derniers honneurs, les honneurs funèbres, les honneurs du cercueil, de la sépulture, les funérailles. Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes, CORN. *Pomp.* I, 1. J'entends qu'avec ma cour toute la ville en deuil, Demain rende au dernier [Étéocle] les honneurs du cercueil, ROTR. *Antig.* IV, 1. Le prétexte de l'ambassade fut de redemander le corps de Gratien, pour lui rendre les derniers honneurs, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 71. || Terme militaire. Obtenir les honneurs de la guerre, ne pas rendre ses armes en abandonnant une place; autrefois, c'était sortir par la brèche, enseignes déployées, mèche allumée, balle en bouche; aujourd'hui, c'est sortir avec armes et bagages, ne déposant les armes qu'aux avant-postes ou sur les glacis. || Fig. Sortir d'une querelle, d'un procès, d'une discussion avec les honneurs de la guerre, en sortir honorablement, avec succès. || Une garde d'honneur, voy. GARDE 1, n° 13. || Les gardes d'honneur, jeunes gens qui, sous le premier empire, s'étant rachetés de plusieurs conscriptions, furent appelés au service militaire et formèrent des régiments de cavalerie. || Place d'honneur, la place réservée dans une cérémonie, dans un repas, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction. || Cour d'honneur, la cour principale d'une maison. On dit de même l'escalier d'honneur. || Les cours d'honneur, sorte de tribunaux dans le genre des cours d'amour, qui décidaient les questions du point d'honneur. || En l'honneur de, à l'honneur de, pour faire honneur à. Il avait composé des hymnes à l'honneur des enfants de Latone, FÉN. *Tél.* XVII. Vous me demandez les pièces de vers qu'on a faites à mon honneur et gloire; je conserve peu de ces pièces fugitives, VOLT. *Lett.* 25 mars 1772. Votre Majesté croira-t-elle qu'on a fait la défense la plus rigoureuse à tous les journalistes de dire un seul mot à l'honneur de M. de Voltaire? D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 1er juillet 1778. On voyait aussi des pères insensés se jeter au milieu des flammes en l'honneur de leur idole, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Juifs*). || Faire les honneurs d'une maison, recevoir selon les règles de la politesse ceux qui viennent dans la maison. Je vais faire pour vous, mon père, les honneurs de votre logis, MOL. *l'Av.* III, 14. Elle a été tout le jour dans une chambre faisant l'honneur du logis, SÉV. 48. Une jolie femme vient nous faire les honneurs, ID. 286. Le duc a fait les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre, ID. 529. Il lui laissait le soin de faire les honneurs de la table, HAMILT. *Gramm.* 2. Elle fit les honneurs de chez elle à merveille, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || Fig. Faire les honneurs de son esprit, montrer de l'esprit. Faisons bien les honneurs au moins de notre esprit, MOL. *F. sav.* III, 4. || Faire les honneurs de quelqu'un, en parler. Je n'eus pas le courage de faire les honneurs de vous, SÉV. 115. || Ironiquement. Faire les honneurs de quelqu'un, en mal parler. ....La bête est si bonne, Soit dit sans vous fâcher. — Ah! je vous l'abandonne, Faites-en les honneurs..., GRESSET, *Méchant*, II, 3. || Faire les honneurs d'une chose à quelqu'un, en disposer en faveur de quelqu'un. La part qui me revient de cette gloire ou de cette honte est si petite, que je ne cours pas après, et que j'en fais les honneurs à qui voudra, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 10 mai 1772. || Familièrement. Faire honneur à un repas, y bien manger. || Terme de marine. Faire honneur à un banc, à une roche, en passer près, mais sans le toucher et, pour ainsi dire, en se tenant à une distance respectueuse. || On dit dans le même sens : ranger à l'honneur les roches, un écueil, etc. || 8° Distinction qui flatte, qui honore. J'emporte avec moi le regret de ne pouvoir vous dire à combien d'honneur je reçois l'offre que vous me faites, BALZ. liv. VII, lett. 2. Parlons-en mieux, le roi fait honneur à votre âge, CORN. *Cid*, I, 6. Nourris ensemble et compagnons d'école; C'était beaucoup d'honneur au jeune perroquet; Car l'enfant était prince et le père monarque, LA FONT. *Fabl.* X, 12. Ce nous serait honneur, ID. *Or.* Vous leur fîtes, seigneur, En les croquant [les moutons], beaucoup d'honneur, ID. *Fabl.* VII, 1. || L'honneur du pas, la préséance. || Honneur se met en ce sens avec *de* et un verbe à l'infinitif. L'honneur d'appartenir à l'Académie. Il ne m'a pas fait l'honneur de me regarder. Il a l'honneur d'être admis à la table du prince. De tous ces meurtriers te dirai-je les noms? Procule, Glabrion.... Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé, CORN. *Cinna*, V, 1. || Il se dit en ce sens par civilité et par compliment. Je pourrais prendre de la vanité de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, BALZ. liv. I, lett. 4. Je me suis donné l'honneur de vous écrire une grande lettre, BOSS. *Lett.* 14. Elle lui dit qu'elle aurait l'honneur de l'accompagner, HAMILT. *Gramm.* 4. || J'ai l'honneur de vous saluer, aujourd'hui la plus sèche des formules de civilité au bas d'une lettre. || Tenir à honneur, regarder comme une distinction. Je tiens à honneur de lui être présenté. Je tiens son alliance à singulier honneur, MOL. *F. sav.* II, 4. Les druides ont tenu la chasteté à honneur, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 9. || Se faire un honneur, regarder comme honorable. Le sénat se faisait un honneur de défendre les dieux, BOSS. *Hist.* III, 1. Dans ce temps-là, les premières personnes de l'État, et les empereurs même, se faisaient un honneur et un plaisir d'assister aux leçons des grands philosophes et des rhéteurs de réputation, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 2, art. 1, § 2. || Il y a honneur et plaisir à, c'est une chose qui procure estime et plaisir. Voilà d'excellent vin, monsieur Lucas, et il n'y a qu'honneur et plaisir à travailler à vos vignes, DANCOURT, *Vendanges*, sc. 5. || Se faire honneur de quelque chose, s'en honorer, s'en parer. Aux zèles indiscrets tout paraît légitime, Et la fausse vertu se fait honneur du crime, CORN. *Tite et Bérén.* V, 5. Vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, FLÉCH. *Lam.* Elle lui promit de s'en faire honneur au bal, HAMILT. *Gramm.* 7. Ils ne doutèrent pas que je ne me fusse fait honneur du travail d'autrui, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Il aime à se faire honneur de ce qu'il possède, il dépense une partie de son bien d'une manière utile ou agréable aux autres, en dîners, en soirées de musique, etc. || Fig. Faire honneur d'une chose à..., l'attribuer à.... Ce n'est pas que le carnaval n'ait été d'une tristesse excessive, vous pouvez vous en faire honneur, SÉV. 19. || Ironiquement. Faire beaucoup d'honneur à quelqu'un, lui faire bien de l'honneur, le traiter mieux qu'il ne mérite. On fait bien de l'honneur à des hommes si dignes de pitié, MASS. *Carême, Doutes.* De la manière dont ces peuples étaient faits, c'était leur faire trop d'honneur que de les fourber avec quelque précaution, FONTEN. *Oracles*, I, 15. || Elliptiquement et dans le même sens ironique. Vous croyez donc que le roi ou la province donne quelque chose à mon fils pour nourrir ou instruire cette noblesse; rien du tout, je vous assure; encore trop d'honneur, SÉV. 563. || Ironiquement. Vous me faites bien de l'honneur, vous me faites là un bel honneur, c'est beaucoup d'honneur, c'est trop d'honneur que vous me faites, signifie : vous avez une bien mauvaise opinion de moi. Vous me croyez capable d'une aussi mauvaise action, vous me faites bien de l'honneur. || Fig. Avoir l'honneur de, venir à bout de...., faire que.... [L'assemblée] Se donne entière à l'orateur, Un trait de fable en eut l'honneur, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Mme de Langeron doit avoir l'honneur de ce changement, SÉV. 440. Que ce sacrifice soit à la fois utile à votre réputation, à votre bonheur, à celui de la reine, qu'il soit volontaire, que la religion en ait tout l'honneur, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 262, dans POUGENS. || Fig. À.... honneur, avec un pronom possessif, heureusement, avec succès. À son honneur elle en sortit, LA FONT. *Fiancée.* Faites comme vous pourrez, mes anges; mais venons-en à notre honneur, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mai 1767. Enfin, malgré l'ai qui mousse, J'en veux venir à mon honneur, BÉRANG. *Hab. de cour.* || 9° Légion d'honneur, ordre institué en France pour récompenser les services militaires et les talents distingués. || Familièrement. La croix d'honneur, l'insigne de la Légion d'honneur. || On dit dans le même sens : l'ordre d'honneur. Enfin les lanciers russes se rebutèrent; leur fuite, les cris de joie de notre armée, l'ordre d'honneur que l'empereur envoya sur le champ même aux plus braves, tout apprit à ces vaillants soldats leur gloire, qu'ils n'appréciaient pas encore, les belles actions paraissant toujours simples à ceux qui les font, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 8. || 10° Chevalier d'honneur, dame d'honneur, personnes de qualité attachées au service d'une princesse. || Enfants d'honneur, s'est dit de jeunes gens de qualité qui étaient nourris auprès d'un prince, pendant son enfance. || Garçon, fille d'honneur, celui, celle qui, pendant la cérémonie nuptiale, assistent le marié, la mariée. || Président d'honneur, président honoraire. || Marguillier d'honneur, marguillier d'un état supérieur à celui des marguilliers ordinaires. Le marguillier d'honneur n'est point comptable. || Chevalier d'honneur, s'est dit de conseillers d'épée qui avaient séance et voix délibérative dans les cours souveraines. || Conseillers d'honneur, conseillers qui avaient séance et voix délibérative dans certaines compagnies, quoiqu'ils n'eussent point de charge. || 11° Dans le langage poétique ou élevé, au pluriel, les honneurs, l'éclat de la gloire. Loin donc, honneurs de la terre, tout votre éclat couvre mal nos faiblesses et nos défauts; il ne les cache qu'à nous seuls et les fait connaître aux autres, BOSS. *la Vallière.* Que la nature donc soit votre étude unique, Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique, BOIL. *Art p.* III. Détruisons ses honneurs [de Rome] et faisons disparaître La honte de cent rois et la mienne peut-être, RAC. *Mithr.* III, 1. Partez; à vos honneurs [d'Achille partant pour Troie] j'apporte trop d'obstacles, ID. *Iphig.* V, 2. On verra de David l'héritier détestable Abolir tes honneurs [de Dieu], profaner ton autel, Et venger Athalie, Achab et Jézabel, ID. *Athal.* V, 6. || 12° Au plur. Dignité, charge. Voilà celui qui nous menait dans les hasards; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre, BOSS. *Louis de Bourbon.* Élevé sans empressement aux premiers honneurs, il y a vécu aussi modeste que grand, ID. *le Tellier.* Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus, ID. *ib.* Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, pour exercer la sagesse et pour être des occasions de faire du bien, FLÉCH. *Duch. de Montausier.* Tant de gens échangent volontiers l'honneur contre les honneurs, ALPH. KARR, *les Guêpes*, juin 1842. || 13° Les honneurs du Louvre, se disait de certaines distinctions, et particulièrement d'entrer à cheval ou en carrosse dans la cour du Louvre et dans celles des autres maisons où le roi était logé. Il a les honneurs du Louvre par sa charge, SÉV. 200. || Les honneurs de l'Église, les prééminences et les droits honorifiques qu'on a dans l'Église. || 14° Les honneurs, se dit, en certaines grandes cérémonies, telles que le sacre des rois, etc. des pièces principales qui servent à la cérémonie, comme le sceptre, etc. Ah! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on m'envoie; Importune, peux-tu souhaiter qu'on me voie? RAC. *Phèdre*, III, 1. Henri IV [au baptême de Louis XIII] nomma le maréchal de Bouillon, quoique huguenot, pour porter les honneurs, ST-SIM. 167, 238. || Les seigneurs eux-mêmes, qui portent ces pièces. || 15° Fig. Il se dit de ce qui fait l'ornement. À Porsenne, à ce roi l'honneur des souverains, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Pour vous, ma chère sœur, sage et pieuse fille, Gloire du sang d'Œdipe, honneur de sa

famille, ROTR. *Antig.* II, 2. Corbulon fit tout l'honneur de ce règne par ses victoires, BOSS. *Hist.* I, 10. ....La grêle Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux, Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux, BOIL. *Lutr.* V. Il respecte en Pyrrhus l'honneur du diadème, RAC. *Andr.* V, 2. Les hêtres qui sont l'honneur des forêts, FÉN. *Tél.* XVII. Tel fut le sort d'Hypatie, l'honneur de son sexe et l'étonnement du nôtre, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*éclectisme*). || 16° Au jeu, la partie d'honneur, la troisième partie que l'on joue, quand chacun des deux joueurs en a gagné une. || Absolument, l'honneur, la partie d'honneur. Quant à nous, partie, revanche et l'honneur, et nous venons entendre mademoiselle, PICARD, *Deux Philibert*, II, 4. || Ne jouer que l'honneur, que pour l'honneur, ne pas jouer d'argent, jouer seulement pour passer le temps. || 17° Terme de jeu de cartes. Les figures d'atout. J'ai un honneur. J'ai deux honneurs. || Au whist, au boston, etc. les figures et l'as d'atout. || 18° Terme de féodalité. Mode de propriété libre auquel étaient attachés des droits seigneuriaux. || 19° Votre Honneur est en Angleterre un titre qu'on donne par respect à certaines personnes de qualité. || 20° Populairement et par civilité. Sauf votre honneur, sauf le respect que je vous dois. || Proverbes. Les honneurs changent les mœurs, c'est-à-dire un pauvre enrichi est sujet à se méconnaître. Tienne qui voudra pour sentence Que les honneurs changent les mœurs; Je crois plutôt que les honneurs Mettent les mœurs en évidence, PONS (de Verdun), *Poésies.* || À tous seigneurs tous honneurs, à tout seigneur tout honneur, c'est-à-dire il faut rendre honneur à qui il appartient. On dit aussi : aux seigneurs les honneurs.

— REM. Ce mot ne devrait s'écrire qu'avec une *n*; ni le latin, ni l'antique orthographe, ni la prononciation ne justifient les deux *nn*.

— HIST. XI° s. Serez ses hom [son homme] par honur et par ben, *Ch. de Rol.* III. À lui lais-je mes honurs et mes fiefs, *ib.* XXIII. Se lui servez [Mahomet], l'onur du champ ert [sera] nostre, *ib.* LXXII. Conseillez-mei à dreit et à honur, *ib.* CLXXIV. Je n'aurai jà qui soustiene m'onur, *ib.* CCIV. En plusurs gestes de lui sont granz honurs [éloges], *ib.* CCXXVIII. || XII° s. En l'onor Deu, le fil sainte Marie, *Roncisv.* p. 59. Tant que Dex voille, du champ aions l'onor, *ib.* p. 108. En douce France dont les honors [fiefs] tenez, *ib.* p. 143. Li rois l'enmene, qui mout lui fait onors, *ib.* p. 148. N'a droit au fieu ne à l'onor, Qui se combat à son seignor, DU CANGE, *honor.* Si li devons moult gran onor porter, *Garin le loh.* dans DU CANGE, *honor.* N'oublierai ceste honor D'amer toute la meillor, *Couci*, I. Jà n'i croistra vos los ne vos honors, *ib.* VII. Se sauve l'onor Du creator Estoit, tout temps [je] voudroie [qu'il] Nuit feist du jor; Jamais dolor Ne pesance [je] n'auroie, *Romancero*, p. 68. Mais [que] cil en ait l'onor, cui Dex voudra aidier, *Sax.* IV. Mais cil qui pert honor, vaurroit mieux mors que vis, *ib.* XXVI. Si nous portera Charles honor et seignorie, *ib.* XXXII. || XIII° s. Uns griex [un Grec], qui mout estoit sires dou païs.... si vint à lui, li fist mout grant oneur, puis li dist..., VILLEH. CXXXIII. Quant de si haute honor [je] sui cheüe en la boue, *Berte*, XXXIII. L'onor n'est pas autre chose que guerredon de vertu et merci dou bien receu, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 316. À li [courtoisie] se tint uns chevaliers Acointables et biaus parliers Qui sot bien faire honor as gens, *la Rose*, 1255. Le roy me dit que ce moustier estoit fait en l'onneur du miracle que Dieu fist du dyable que il geta hors du cors de la fille à la veuve femme, JOINV. 279. Messire Erart, il me semble que vous feriés vostre grand honeur, se vous aliez querre aide pour nos vies sauver, ID. 226. Sire, fist le preudomme, vous me faites grant honeur, la vostre merci, ID. 216. À ton pere et à ta mere porte honneur et reverence, et garde leur commandement, ID. 301. Et les honneurs changent l'entencion, *Poésies mss. av.* 1300, t. IV, p. 1385, dans LACURNE. Je voil bien que tu saches que tu n'anporteras jà plus de cest siegle que honor et aumosne, *Merlin*, f° 69, *verso.* || XIV° s. Se combatans en souverain honneur pour l'empire roumain, BERCHEURE, f° 30, *recto.* Honneur est grains, richesse est paille; Donc qui a honneur, il est riches, MACHAUT, p. 102. Ne au pere ne doit l'on pas le honneur que l'en doit à un sage comme à son dotteur ou maistre, ORESME, *Eth.* 262. || XV° s. Nous sera l'honneur cent fois plus grande que ce que nous eussions le confort des Anglois, FROISS. II, II, 191. Adonc retourna le comte de Foix devers monseigneur de Berne, qui lui fit grand chere et bonne; ce fut raison, car il lui avoit sauvé son honneur, ID. II, III 12. Là fut pris le capitaine et tous ceux d'honneur qui devers lui estoient, ID. I, I, 254. Pourvus de grand sens et de parfaite honneur [Guillaume de Hainaut], ID. I, I, 12. Et fet à la roine d'Angleterre toute l'honneur et reverence qu'il put..., ID. I, I, 13. Il me respondit qu'il auroit affaire en chemin, mais que l'honneur luy en demeureroit, COMM. VIII, 2. Venez y tous, bons pardonneurs, Qui sçavez faire les honneurs, Aux villages, de bons pastés, VILLON, *Repues franches.* Or est le chevalier à grant meschef; car il se doubte que la pucelle ne le daigne desormais regarder; car les honneurs muent souvent les meurs, *Perceforest*, t. VI, f° 60. Gerard sachant tous honneurs mondains [les civilités] autant que homme de son aage, *Gérard de Nevers*, 2° part. p. 111, dans LACURNE. Un sien amy de cognoissance que la dite dame aimoit en tout bien et en tout honneur, *Aresta amorum*, p. 184, dans LACURNE. || XVI° s. Frere Jan des Entommeures avoyt saulvé le clouz [clos] à son honneur, RABEL. *Garg.* I, 28. Vous, m'amye, faictes voz honneurs comme vouldrez; vous avez en voz mains et conserve tous mes thesaurs, ID. *Pant.* IV, 13. Le roy feit mettre à l'honneur le roy d'Arragon [lui donna la place d'honneur], J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 307, dans LACURNE. Il permit aux gentils femmes de sortir, leur honneur sauve, MONT. I, 2. Honneurs decernez à Talva, ID. I. 10. Disposer l'honneur et la cerimonie d'un enterrement, ID. I, 17. Celuy a l'honneur de la guerre, qui en a le proufit, ID. I, 25. Je pensois faire honneur à un seigneur, de m'enquerir à luy..., ID. I, 185. Il l'escrivit à l'honneur de la liberté contre les tyrans, ID. I, 206. L'art gaigne le poinct d'honneur sur la nature, ID. I, 234. Femme de bien, et femme d'honneur et de vertu [femme chaste], ID. II, 67. Sortir, à son honneur, d'une entreprinse, ID. II, 68. Il fut nourri enfant d'honneur de serenissime princesse madame Loyse de Savoye, CARLOIX, I, 2. Je vous fais present de cestuy-cy.... pour vous suivre et faire service toute sa vie comme à son pere d'honneur..., ID. III, 6. Comme il fut pressé de son honneur [pressé par un besoin naturel], on le mena es privés, DES ACCORDS, *Escraignes dij.* p. 43, dans LACURNE. Faire honneur au soleil [ne se lever qu'après qu'il est levé], OUDIN, *Dict.* Qui d'honneur n'a cure, honte est sa droiture, COTGRAVE. Qui n'a honte, il n'aura jà honneur, ID. Au desespoir s'oublie l'honneur, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 232.

— ÉTYM. Provenç. *honor, onor*; espagn. *honor*; ital. *onore*; du lat. *honorem.* Au XVI° siècle, d'après Palsgrave, p. 62, les deux *n* se prononçaient. Dans l'ancienne langue, *honor* est du féminin, comme tous les noms tirés des substantifs latins abstraits en *or.* Vers le XIV° et le XV° siècle, le genre devient incertain, et finalement il se fixe au masculin.

HONNI, IE (ho-ni, nie), *part. passé* de honnir. Notre famille ne sera point honnie pour ce coup, SÉV. 330. J'ai le malheur d'aimer mieux les Scythes qu'aucune de mes tragédies; premièrement, parce qu'ils ont été honnis; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels que tout le monde peut s'appliquer, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 juin 1767. Je suis quelque fois honni dans ma patrie; les étrangers me consolent; on a joué à Londres une traduction de Tancrède avec un très-grand succès, ID. *ib.* 8 juill. 1772. Petits sultans honnis même dans leur sérail, DORAT, *Feinte par amour*, II, 2. || Honni soit qui mal y pense! devise de l'ordre anglais de la Jarretière.

HONNIR (ho-nir), *v. a.* || 1° Faire honte à quelqu'un, blâmer en faisant honte. On le honnira s'il abandonne son parti. Sa conduite a été partout honnie. Je suis comme ces Grecs qui renonçaient à la cour du grand roi pour venir être honnis par le peuple d'Athènes, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 16 oct. 1743. Par leur belle détrompée Les félons seront honnis, V. HUGO, *Odes*, IV, 12. || Absolument. On ne l'écoutait pas, on sifflait, on honnissait, on bafouait, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XV, p. 157, dans POUGENS. || 2° Couvrir de honte, déshonorer. Quoi! ne tient-il qu'à honnir des familles? Pour vos ébats nous nourrirons nos filles? LA FONT. *Berc.* Au retour d'une campagne, ces drôles-là ne s'embarrassent non plus de honnir une femme de robe..., DANCOURT, *Vacances*, sc. 8.

— SYN. HONNIR, BAFOUER, VILIPENDER. Honnir, c'est faire honte. Dans bafouer, l'idée de quelque chose de honteux n'existe pas; c'est celle de moquerie outrageante qui y domine. Vilipender, c'est traiter comme quelqu'un ou quelque chose de vil.

— HIST. XI° s. Par quel mesure le peüssions hunir, *Ch. de Rol.* XLVIII. || XII° s. Se vus nel delivrez, nus sumes mal bailli : Li reis et saint iglise e nus iermes [serons] huni, *Th. le mart.* 42. Outre, cuivers! [que] li cors Deu te honnie, *Ronc.* p. 58. || XIII° s. Honnis soit-il [Quesnes de Béthune] et ses preechemens, Et honis soit qui de lui ne dit fi! HUES D'OISI, *Romancero*, p. 103. Alons à eux.... et leur prions, por Dieu, qu'il aient pitié d'eus meismes tout avant et de nos après, et qu'il ne se honissent mie ne toillent [n'empêchent] la rescousse de la sainte terre d'outre-mer, VILLEH. XVIII. Or somes nous honis, se nos ne leur aidons à prendre, ID. Que du cors [je] me laissasse honnir ne vergonder [il s'agit d'une femme], *Berte*, XLIII. Et je soie honnie se je bien ne vous paie, *ib.* LVIII. Cels serve ot en France la terre si honnie [maltraitée, affligée], *ib.* LX. Or vous dirons dou mauvais roi Jehan d'Engletere, qui honnissoit ses homes et gisoit avec les femmes et avec les filles, *Chr. de Rains*, 154. Une autre maniere d'aliances ont esté fetes moult de fois, par lesqueles moult de viles ont esté destruites et maint segneur honni et desherité, BEAUM. XXX, 63. Nulz chevaliers ne poures ne riches ne peut revenir [de la terre sainte] que il ne soit honni, se il laisse en la main des Sarrazins le peuple menu nostre Seigneur en laquelle compaingnie il est alé, JOINV. 255. || XV° s. Ces deux avec leurs compagnons honnissoient et gastoient tout le pays de là entour..., FROISS. I, I, 176. Il est si honny de boue, qu'il n'a en luy nulle congnoissance [qu'il n'y a en lui rien qui le fasse reconnaître], *Perceforest*, t. I, f° 59. || XVI° s. Mais est il riens qui princes tant honnisse [que l'avarice]? J. MAROT, V, 202. [Il faut que l'âme] S'estant infuse en la chair corporelle, Elle se souille et honnisse aux pechez Dont les humains ont les corps entachez, RONS. 645. [Childéric] luy honnira sa femme Pour le loyer de l'avoir bien reçeu, RONS. 647.

— ÉTYM. Provenç. *aunir;* de l'anc. haut allem. *hônjan;* allemand mod. *höhnen*, moquer, faire honte.

† **HONNISSEMENT** (ho-ni-se-man), *s. m.* Action de honnir, ignominie.

— HIST. XVI° s. Honnissement, OUDIN, *Dict.*

† **HONNISSEUR** (ho-ni-seur), *s. m.* Celui qui honnit. Par ma foi, ce géant est un grand honnisseur de pucelles, *Don Quichotte*, dans LE ROUX, *Dict comique.*

† **HONORABILITÉ** (o-no-ra-bi-li-té), *s. f.* Qualité d'une personne honorable.

— HIST. XIII° s. Que il resgardent à la noblesse de son cuer et à la honorableté de ses meurs et de sa vie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 579. || XIV° s. Honorableté est honnestement gouverner sa chose familiaire et tenir estat, et pour ce ceulz qui tiennent grant estat et le pevent faire sont de la grant honorableté. — Pluseurs qui sont de petite honorableté, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Aristote veult dire que noblesse est une honnorableté de progeniteurs, *Hist. de la Tois. d'or*, t. I, f° 1.

HONORABLE (o-no-ra-bl'), *adj.* || 1° Qui attire de l'honneur et du respect, en parlant des choses. Un destin favorable M'offrait en ce danger un sujet honorable D'acquérir, par ma perte, un triomphe à ma foi, MALH. I, 4. J'y vois de vos vertus les preuves honorables; J'y vois la haute estime où sont vos grands exploits, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Les reines des étangs, grenouilles veux-je dire, Car que coûte-t-il d'appeler Les choses par noms honorables? LA FONT. *Fabl.* XII, 24. J'oserais quasi assurer que c'est quelque mauvais démon qui, voulant rendre la pauvreté tout à fait insupportable, a trouvé le moyen d'attacher aux richesses tout ce qu'il y a d'honorable et de plaisant, BOSS. *Panég. St Franç. d'Assise*, 1. Et ces noms, ces respects, ces applaudissements Deviennent pour Titus autant d'engagements Qui, le liant, seigneur, d'une honorable chaîne.... Fixent dans son devoir ses vœux irrésolus, RAC. *Bérén.* V, 2. Souffrez, si quelque monstre a pu vous échapper, Que j'apporte à vos pieds sa dépouille honorable, ID. *Phèdre*, III, 5. [Un ambassadeur] Ce n'est qu'un ennemi sous un titre honorable, VOLT. *Brutus*, I, 1. C'est la mollesse qui s'épouvante et n'ose faire l'échange de son repos contre des périls honorables, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 41. || Terme d'architecture. Colonne honorable, colonne élevée en l'honneur d'un homme illustre. || Terme de blason. Pièces honorables de l'écu, les pièces principales et ordinaires qui, en leur juste étendue, peuvent occuper le tiers du champ. || 2° Digne d'estime, qui mérite d'être honoré, en parlant des personnes. De la main de ton père un coup irréparable Déshonorait du mien la vieillesse honorable, CORN. *Cid*, III, 4 (dans les variantes). La sage et honorable vieillesse de Mme Yolande

BOSS. *Vol. de Monterby*. Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits, Sur les bords du Permesse aux louanges nourris, Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves, Du lecteur dédaigneux honorables esclaves, BOIL. *Ép.* VI. À toute l'honorable compagnie présente et à venir, salut, DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 22. Sur ce pied-là ce n'est pas grand'chose que d'être honoré, puisque cela ne signifie pas qu'on soit honorable, MARIVAUX, *Double inconst.* I, 10. Je ne suis née moi-même que de parents honorables et non pas connus, ID. *Pays. parv.* 2e part. || 3° Qui vit noblement, grandement. C'est un homme fort honorable. || On dit de même : Il tient une maison honorable; il fait les choses d'une manière honorable. ||4° Honorable homme, qualité que les simples bourgeois prenaient autrefois dans les actes publics. || Honorable est aujourd'hui un terme de politesse qui se dit d'un membre de la chambre des communes d'Angleterre, ou de la chambre des députés de France. L'honorable M. N. L'honorable préopinant. || *S. m.* C'est un de nos honorables. || 5° Amende honorable, peine infamante, consistant en ce que le bourreau conduit en de certains lieux un criminel nu en chemise, la corde au cou et une torche ardente à la main, pour y confesser son crime et en faire réparation. Faire amende honorable. || Par extension. Amende honorable, espèce de réparation d'honneur qu'on fait à quelqu'un, quand on reconnaît qu'on a eu tort à son égard. || Fig. Faire amende honorable, rétracter une erreur, une parole légère, inconvenante.

— HIST. XIIe s. E honurable le num de els devant lui, *Liber psalm.* p. 94. Alez à Chartres, à Paris l'enorable; Lessiez li Rome, qui est ses heritages, *li Coronemens Looys*, v. 2395. || XIIIe s. Bele estiés et honerable, Et as besoigneus secourable, *Fl. et Bl.* 741. || XIVe s. Donques s'ensuit il que il est en nostre volenté et posté estre honorables et bons ou malvais et vicieux, ORESME, *Eth.* 71. || XVe s. Il qui estoit moult honorable, jeune et desirant d'aquerir honneur et prix, FROISS. I, I, 13. Et y estoye [je] honorablement receu, car les Anglois sont fort honorables, COMM. III, 6. || XVIe s. Titus n'en rapportera [de la mort d'Annibal] jà victoire qui luy soit gueres honorable ny digne des anciens Romains, AMYOT, *Flam.* 41. Encores ne coustera-il rien de nommer les choses pour noms honorables, D'AUB. *Fœn.* I, 1. Cela lui estant assuré avec honorable et bonne recompense, ID. *Vie*, VII. J'ay autrefois veu feu monsieur d'Eguilli, et le chevalier de Puygreffier, honnorables vieillards, demourer l'espace d'un long jour armez de toutes pieces, LANOUE, 286. La mort en bien aimant est tousjours honorable, DESPORTES, *Diane*, I, 69.

— ÉTYM. Provenç. *honorable*, *honrable*, *ondrable*; espagn. *honorable*; ital. *onorevole*; du latin *honorabilis*, de *honorare*, honorer.

HONORABLEMENT (o-no-ra-ble-man), *adv.* || 1° D'une manière honorable. Parler honorablement de quelqu'un. Mais puisqu'il est ainsi que le sort nous emporte, Qui voudrait se bander contre une loi si forte? Suivons donc sa conduite en cet aveuglement; Qui pèche avec le ciel pèche honorablement, RÉGNIER, *Sat.* III. L'évêque Ulphilas, qui avait le secret de l'ambassade, se rendit en diligence au camp d'Andrinople, où il fut reçu honorablement, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 65. || 2° D'une manière qui fait honneur. Il a été enterré très-honorablement.

— HIST. XIIIe s. Et chascun se doit appareiller au plus honorablement que il porra, que ainsinc doivent cil faire qui vont devant lor seigneur, *Merlin*, f° 50, *verso*. Phelipes rois de France.... le saint cors du benoiet saint Loys, qui estoit ensevelis en l'eglise de monseigneur saint Denis en France, fist eslever et translater et metre en une chasse ennorablement sus le grant autel, *Miracles St Loys*, p. 189. [Othon] entra en Rome, et fu receus partout honorablement, et fu couronnés à roi et ampereor de Rome, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 88. || XIVe s. Le pueple le conveia jusques à son hostel en le loant très honorablement, BERCHEURE, f° 39, *recto*. ||XVe s. Si vint au siege de Calais messire Robert de Namur, honorablement accompagné de chevaliers et d'escuyers, FROISS. I, I, 312. ||XVIe s. Puis feit honorablement brusler et inhumer la teste et le corps de Pyrrhus, AMYOT, *Pyrrhus*, 77. Qui meurt pour le public meurt honorablement, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, IX, *Fantaisie*.

— ÉTYM. *Honorable*, et le suffixe *ment*.

1. **HONORAIRE** (o-no-rê-r'), *adj.* || 1° Qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques. Un président honoraire. Un recteur honoraire. || Chanoine honoraire, se dit ou d'un chanoine qui s'est démis de son canonicat, ou de celui qui, sans l'être ou l'avoir été réellement, jouit des prérogatives de chanoine. || Tuteur honoraire, celui qui, préposé pour veiller aux intérêts d'un pupille, ne prend, à la différence du tuteur ordinaire, aucune part à la gestion des biens du pupille. || Fig. et par plaisanterie. La Branche : Et toi Crispin, travailles-tu toujours? — Crispin : Non, je suis, comme toi, un fripon honoraire, LE SAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 2. || 2° S'est dit d'un degré qui se donnait dans l'ancienne Académie des sciences. Académicien honoraire. || Substantivement. Un honoraire. Au renouvellement de l'Académie en 1699, M. de Malézieu fut un des honoraires, FONTEN. *Malézieu*. M. de Maurepas devint, en 1725, un de nos honoraires; il fut le premier des ministres chargé de ce département [les Académies] que nous ayons vu occuper une place parmi nous, et tous ses successeurs ont suivi son exemple, CONDORCET, *Maurepas*. || 3° Qui n'est que pour l'honneur. Une femme se fait quelquefois à elle-même des reproches honoraires, et sa faiblesse s'en augmente, MARIVAUX, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVIe s. Chevaliers honoraires, COTGRAVE. Elle [la fortune] m'a faict quelques faveurs venteuses, honoraires et titulaires, sans substance, MONT. IV, 143.

— ÉTYM. Lat. *honorarius*, de *honorare*, honorer.

2. **HONORAIRE** (o-no-rê-r'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. La somme d'argent que le magistrat municipal devait donner pour reconnaître l'honneur qu'on lui faisait en le nommant. Si les dignités municipales étaient si recherchées à Pompéi, ce n'est pas pour les profits qu'on en retirait; aucun des magistrats ne recevait de traitement; au contraire ils payaient pour être élus; la différence entre ces magistrats et les nôtres, à ce sujet, est bien marquée nettement par le sens qu'avait alors le mot d'honoraires et celui qu'il a pris chez nous; il signifie aujourd'hui le salaire dont on paye le travail d'un fonctionnaire public; c'était alors la somme d'argent qu'il devait donner pour reconnaître l'honneur qu'on lui faisait en le nommant, *honoraria summa*, G. BOISSIER, *La vie de province sous l'Empire*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1866, page 380. || 2° Chez nous, rétribution qu'on donne pour leurs services, à ceux qui exercent une profession qualifiée d'honorable, tels que les prêtres, les avocats, les médecins, etc. Dissertation sur l'honoraire des messes, 1748, cité dans RICHELET. Qui me vola.... Mon honoraire, en me parlant d'honneur, VOLT. *Pauvre diable*. Les gens de lettres ont fait un fonds pour donner à M. Pigal un honoraire convenable [pour la statue de Voltaire], ID. *Lett. d'Argence*, 3 août 1770. Ne l'ayant plus revu depuis lors, j'ai perdu, avec l'honneur que méritait mon ouvrage, l'honoraire qu'il devait me produire, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Aujourd'hui il s'emploie le plus souvent au pluriel, sans avoir la signification du pluriel. Il a reçu ses honoraires. Les honoraires d'un médecin. || 3° Terme de chancellerie. Droit d'expédition et de signature.

— ÉTYM. Lat. *honorarium*, de *honorare*, honorer.

† **HONORARIAT** (o-no-ra-ri-a), *s. m.* || 1° La qualité d'honoraire. Plusieurs anciens professeurs de la faculté des lettres ont obtenu l'honorariat. || 2° Terme de pratique. Ce qui est dû pour les honoraires d'un notaire, d'un avoué, d'un huissier, etc.

— ÉTYM. Pour le premier sens, *honoraire* 1; pour le deuxième sens, *honoraire* 2.

HONORÉ, ÉE (o-no-ré, rée), *part. passé* d'honorer. Qui reçoit honneur, en parlant des personnes ou des choses. Un prince est dans son trône à jamais affermi Quand il est honoré du nom de son ami [de Rome], CORN. *Nicom.* III, 2. Que celui qui n'est honoré que pour son bien prenne garde de ne pas devenir pauvre, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* X, 24. ....Les lieux Honorés par les pas, éclairés par les yeux De l'aimable jeune bergère Pour qui, sous le fils de Cythère, Je servis, engagé par mes premiers serments, LA FONT. *Fab.* IX, 2. Ô sainte pénitence, autrefois si honorée dans l'Église, en quel endroit du monde t'es-tu maintenant retirée? BOSS. 2e *panég. S. Fr. de Paule*, 2. À quoi donc sert la vertu si l'on voit tant de méchants honorés? VOLT. *Philosophie, Nouv. test. hérodiens*. || Il s'emploie par politesse entre les personnes de la même profession. Mon honoré confrère. Mon savant et honoré maître. || Très-honorée, titre que les rois de France donnaient à la reine mère. Notre très-honorée dame et mère.

HONORER (o-no-ré), *v. a.* || 1° Rendre honneur et respect. C'est là que sur mon trône avec plus de splendeur Je puis honorer Rome en son ambassadeur, CORN. *Nicom.* III, 1. Honorez moins, seigneur, une âme criminelle, ID. *Cinna*, V, 3. Pour honorer saintement la mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement, BOURDAL. *Assompt. de la Vierge, Myst.* Craignez Dieu et honorez les puissances, ID. 6e *dim. après l'Épiphan. Dominic.* Auguste votre aïeul honora moins Livie, RAC. *Brit.* I, 1. Honore ton père et ta mère, si tu veux vivre longuement; j'oserais dire : honore ton père et ta mère, dusses-tu mourir demain, VOLT. *Dict. phil. Pères, mères.* Paraissez innocent; il me sera bien doux D'honorer dans ma cour un héros tel que vous, ID. *Œdipe*, II, 4. || Il se dit aussi des choses auxquelles on accorde honneur. C'est en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien qui sont décédés, si l'on ne va recueillir les restes de leur esprit sur ces tombeaux où l'on rend les honneurs funèbres aux tristes dépouilles de leur corps mortel, FLÉCHIER, *Lamoignon*. C'est ainsi que le roi Honore le mérite et couronne la foi, RAC. *Esth.* II, 5. Seigneur, honorez moins une faible conquête, ID. *Iphig.* I, 2. Nérestan, Châtillon, et vous.... de qui les pleurs Dans ces moments si chers honorent mes malheurs, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Mes mains peuvent d'un père honorer le tombeau, ID. *Oreste*, I, 1. || 2° Accorder des marques d'honneur, des distinctions. C'est ainsi que sera honoré celui qu'il plaira au roi d'honorer, SACI, *Bible, Esther*, VI, 9. Il veut, pour m'honorer, la tenir [Hermione] de ma main, RAC. *Andr.* III, 1. || Absolument. Le roi ne sait que c'est d'honorer demi, CORN. *Hor.* IV, 2. || Fig. La lune s'était levée avec son croissant d'un argent si beau et si vif que les yeux en étaient charmés; elle semblait vouloir honorer le soleil en paraissant claire et lumineuse par le côté qu'elle tournait vers lui, BOSS. *Concupisc.* 32. || 3° Accorder comme une distinction, comme une faveur. Les deux que j'honorais d'une si haute estime, CORN. *Cinna*, IV, 1. J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix, Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix, RAC. *Brit.* IV, 2. De cette autre entreprise honorez mon audace, ID. *Mithr.* III, 1. ....Sa beauté, sa grâce tant vantée, Présents dont la nature a voulu l'honorer, ID. *Phèdre*, II, 1. Il embrasse les genoux de cet homme qu'il ne daignait pas, une heure auparavant, honorer d'un de ses regards, FÉN. *Tél.* XIV. Honore d'un regard ton épouse fidèle, VOLT. *Tancr.* V, 6. Si tes yeux [de Dieu] quelquefois Honorent d'un regard les peuples et les rois, ID. *Henr.* X. || Il se dit de la chose accordée comme honneur. Votre confiance m'honore. || 4° Avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un. Comme je leur dirai de vos nouvelles, je vous supplie très-humblement, mademoiselle, d'en dire des miennes aux personnes que vous savez que j'honore et que j'aime le plus, VOIT. *Lett.* 38. Vous voudriez bien savoir qui est la personne qui en écrit de la sorte; mais contentez-vous de l'honorer sans la connaître; et, quand vous la connaîtrez, vous l'honorerez bien davantage. PASC. *Rep. aux 2 premières lettres*. Un homme que j'honore, en qui je remarque les plus beaux talents, BOURDAL. *Instruct. Prudence du salut, Exhort.* Quoi! Rome et l'Italie en cendre Me feront honorer Sylla! J. B. ROUSS. *Ode à la Fort.* || 5° Donner un caractère honorable à une chose. Pour ce qui touchait sa personne, on voyait qu'il prenait à tâche d'honorer le seul nécessaire, par un retranchement effectif de toutes les superfluités, BOSS. *Cornet*. Des âmes oisives qui n'achètent ces titres vains d'occupation et de dignité [des charges] que pour satisfaire leur orgueil et pour honorer leur paresse, FLÉCH. *le Tellier*. Chose à la vérité incroyable, mais qui a été honorée de la foi des Romains, *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES. || Fig. et familièrement. Honorer l'aventure, y ajouter des circonstances qui l'embellissent. Ce tremblement de terre.... a été mis là pour tenir compagnie aux foudres et pour honorer l'aventure, FONTEN. *Oracles*, II, 3. || 6° Faire honneur à, être l'honneur de. Aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs, Plus d'une Pénélope honora son pays, BOIL. *Sat.* X. || Il se dit aussi des choses qui font honneur. La mort de son fils même honora mon courage, VOLT. *Fanat.* I, 1. Qu'il est doux de porter un nom qui nous honore, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 4. || 7° Dans l'ancien langage de la politesse, témoigner ses respects. Si je ne m'efforçais de me donner à vous encore plus que jamais et d'ajouter quelque chose à l'affection dont je vous ai honoré toute ma vie, VOIT. *Lett.* 168. M. de Pompone a passé le jour ici, il vous aime, et vous honore, et vous estime parfaitement, SÉV. 416. J'honore de tout mon cœur madame votre sœur, BOSS.

Lett. abb. 171. Dites à Mme de Ventadour combien je l'honore, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 27 août 1704. || On ne dirait plus maintenant comme fait Voiture, *honorer de son affection;* cette tournure serait prise à contre-sens, parce que *honorer* emporte l'idée d'*honneur* chez celui qui *honore*, et que personne ne veut se faire ce compliment à soi-même. || Aujourd'hui, la formule de politesse où entre *honorer*, est : La lettre, la visite dont vous m'avez honoré. Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentiments que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février, VOLT. *Lett. à M. Dupont*, 14 fév. 1776. || 8° Terme de commerce. Accepter et payer avant la remise des fonds. S'il vous revient quelqu'une de mes lettres de change protestées, je vous prie de les honorer. || 9° Dans le langage moderne, honorer un avocat, un médecin, lui payer ses honoraires. || 10° S'honorer, *v. réfl.* Faire une chose qui honore. Il s'est honoré par cette action. || S'attirer de la considération. Et pour comble d'horreur, elle a cru s'honorer! VOLT. *Tancr.* IV, 2. || Tirer vanité, honneur d'une chose. Attachés sur vos yeux, s'honorer d'un regard Que vous aurez sur eux fait tomber au hasard, RAC. *Brit.* II, 2. Et qui de ma faveur se voudrait honorer? ID. *Iphig.* V, 2. On vient dans ce temple saint, non pas honorer le Dieu qui l'habite, mais s'honorer souvent soi-même d'un vain extérieur de piété, MASS. *Carême*, *Respect dans les temples.* Souffrez que dans cet heureux jour Je m'honore à vos yeux du prix de mon courage, DUCIS, *Roméo*, I, 3. || 11° Avoir une estime réciproque l'un pour l'autre. Ces deux hommes se sont toujours honorés l'un l'autre.

— HIST. XII^e s. Franc, dist Rolant, bone gent honorée, *Ronc.* p. 48. Certes, dame, moult s'oneure Qui courtois est contre tort, *Couci*, IV. Car c'est adès toute m'intention, Dame, de vous honourer et servir, ID. XIII. L'arcevesques Thomas sovent le mercia De son bel acuilleir, e que tant l'onura, *Th. le mart.* 58. Sun estriu li teneit li reis al remunter; E quant li arcevesques le voleit refuser : Nel lairrai, faiseit il, à ceste feiz ester : Mes pere [mon père] estes en Deu, je vus dei honurer, *ib.* 114. || XIII^e s. Li arcevesque a la messe cantée; D'une once d'or l'a li cons [comte] honorée, *Roman de Roncevaux*, dans DU CANGE, *Gloss. fr.* Quant il oirent que li marchis venoit, si alerent encontre li et l'ennorerent moult durement, VILLEH. XXVII. [Ceux qui firent la loi] honneurent ceulx qui bien font, BRUN. LAT. *Trés.* p. 278. Dames honeurt [qu'il honore] et damoiseles, Mès ne se fie trop en eles, *la Rose*, 18889. || XV^e s. Ils prirent congé [les Hainuyers] au roi, à madame sa mere, qui grandement les honorerent; et les fit le roi accompagner de douze chevaliers, FROISS. I, I, 44. || XVI^e s. Des nobles qui par leur vertu honorent leur noblesse, MONT. I, 130. Tableau qui honorerera tout le reste de cette besongne, ID. I, 206. Cela me faict honorer à merveille la response de ce soldat..., ID. I, 217. J'honore le plus ceulx que j'honore le moins [dans mes lettres, ceux à qui je donne le moins de formules de politesse], ID. I, 292. Près de luy les approche, et les rend venerables [les savants], S'honorant d'honorer les hommes honorables, RONS. 663. Car, durant mes travaux, je prendroy patience, Voire et m'honoreroy de beaucoup endurer...., DESPORTES, *Diane*, I, 68.

— ÉTYM. Berry, *hanorer* (*han* prononcé comme dans l'*an*); provenç. *honorar*, *honrar*, *onrar*, *hondrar;* espagn. et portug. *honrar*; ital. *onorare;* du latin *honorare*. Dans le XVI^e siècle, Palsgrave, p. 56, dit que dans *honnorer* (ainsi écrit) les deux *n* se prononcent.

HONORES (AD) (a-do-no-rès). Se dit de certains titres qui, n'apportant aucun revenu, et ne demandant aucun travail, n'ont que l'apparence dont on se fait honneur. Une place ad honores.

— ÉTYM. Lat. *ad*, pour, et *honores*, les honneurs.

HONORIFIQUE (o-no-ri-fi-k'), *adj.* Qui procure des honneurs. Titre honorifique. || Il se dit particulièrement des droits qui appartenaient aux seigneurs et aux patrons dans les églises.

— ÉTYM. Lat. *honorificus*, de *honor*, honneur, et *facere*, faire.

† **HONORIFIQUEMENT** (o-no-ri-fi-ke-man), *adv.* D'une manière honorifique. Voilà un exemple qui vous fait connaître que nous [les docteurs en médecine] sommes ici en bonne posture pour les préséances, et il n'y a aucun marchand qui ne nous cède honorifiquement, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 540.

† **HONOVER** (o-no-vèr), *s. m.* Le verbe créateur dans la religion de Zoroastre.

— ÉTYM. Zend, *ahunavairya*, de *ahuna*, magistral, divin, et *vairya*, désir.

HONTE (hon-t'), *s. f.* || 1° Déshonneur, opprobre, humiliation (ce qui est le sens étymologique et ancien). Se plaindre est une honte et soupirer un crime, CORN. *Hor.* IV, 4. La gloire d'une mort qui nous couvre de honte, ID. *Pomp.* II, 2. Mais pour braver Marcelle et m'affranchir de honte, Il est une autre voie et plus sûre et plus prompte, ID. *Théodore*, III, 3. Dans la nuit du tombeau j'enfermerai ma honte, RAC. *Iphig.* II, 1. J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur, ID. *Phèdre*, III, 1. Déjà de sa présence [de Phèdre] avec honte chassée, Dans la profonde mer Œnone s'est lancée, ID. *ib.* V, 5. Il y aurait de la honte à m'abandonner, FÉN. *Tél.* XV. Il fait à l'homme de bien une honte de la vertu, MASS. *Pet. car. Triomph.* Et si je n'écoutais que ta honte et ma gloire, VOLT. *Zaïre*, III, 4. Tu vois mon sort, tu vois la honte où je me livre, ID. *ib.* V, 8. Va, la honte serait de trahir ce que j'aime, ID. *ib.* IV, 3. La honte est dans l'offense, et non pas dans l'excuse, LA CHAUSSÉE, *Préjug. à la mode*, V, 1. Ce n'est pas ce que voulait madame Kaufmann : il lui fallait savourer la honte de sa rivale, la voir humiliée, perdue, insultée, FR. SOULIÉ, *les Forgerons*, § II. || Par exclamation. Ô honte, qui jamais ne peut être effacée! RAC. *Esth.* III, 1. || Être la honte, faire la honte de sa famille, de son pays, de son siècle, lui faire un grand déshonneur. Divorces et séparations si ordinaires aujourd'hui dans le monde, et que nous pouvons regarder comme la honte de notre siècle, surtout parmi des chrétiens, BOURDAL. 2^e *dim. apr. l'Épiphan. Dominic.* || À la honte de, en causant déshonneur. Où des fils de la terre La rage ambitieuse à leur honte parut, MALH. II, 12. Épargnez-moi des pleurs qui coulent à ma honte, CORN. *Poly.* II, 2. Combien de chrétiens, disons mieux, combien de mondains, à la honte du christianisme qu'ils professent, vivent aujourd'hui dans la même ignorance! BOURDAL. *Myst. Pentec.* Mille bruits en courent à ma honte, RAC. *Brit.* IV, 2. Enfin il [Galilée] fut condamné, à la honte de la raison, VOLT. *Phil. Newt. Singul. nat.* 19. || Familièrement et par exagération. C'est une honte, c'est grand'honte, il ne convient pas, il est messéant. Et que c'est honte au roi de ne leur donner rien, RÉGNIER, *Sat.* II. Car c'est honte de vivre et de n'être amoureux, ID. *Épît.* II. ....C'est grand'honte Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Il se dit aussi au pluriel (Voltaire a condamné cet emploi; mais, outre les autorités, la raison et l'usage n'empêchent pas d'employer ce mot abstrait au pluriel). Les soins que cette amour nous donne en cette vie Ne peuvent aussi bien nous élever si haut, Que la perfection la plus digne d'envie N'y soit toujours suivie Des hontes d'un défaut, CORN. *Imit.* I, 3. Mais tu sais quel orgueil ont lors montré les comtes; Combien d'affronts pour lui, combien pour moi de hontes! ID. *D. Sanche*, II, 1. Pour réserver sa tête aux hontes du supplice, ID. *Pomp.* V, 3. La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie, LA BRUY. VIII. Il aurait fallu prévoir les écueils d'un tel succès, et empêcher les méfaits et les hontes dont le monarque délivré allait charger sa couronne, et, jusqu'à un certain point, la responsabilité de ses libérateurs, VILLEM. *la Tribune franç. Châteaubriand*, ch. 14. || Familièrement. Faire mille hontes, faire cent hontes, accabler d'outrages. Dans les bras de ce fils on lui fait mille hontes, CORN. *D. Sanche*, V, 4. Je vous conjure que ce soit en particulier que je lui demande pardon, parce que sans doute il me ferait cent hontes, cent opprobres devant tout le monde, MOL. *Médecin volant*, sc. 15. || 2° Sentiment pénible qu'excite dans l'âme la pensée ou la crainte du déshonneur. Seigneur, ce que je suis ne me fait point de honte, CORN. *D. Sanche*, I, 3. La honte se met entre la vertu et le péché pour empêcher qu'on ne la quitte; puis entre le péché et la vertu pour empêcher qu'on ne la reprenne, BOSS. *Pensées chr.* VIII. Il n'eut point de honte d'écrire que..., ID. *Hist.* II, 3. Ce lui serait une honte de se dire..., ID. *ib.* 6. Elle lui pardonna son crime [au gouverneur qui avait fait tirer sur la reine], le livrant pour tout supplice à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse, ID. *Reine d'Anglet.* La nature, dit Tertullien, a couvert tout le mal de crainte ou de honte, ID. *Sermons, Vaines excuses des pécheurs*, 2. La honte est une passion que la nature raisonnable excite en nous et qui nous détourne, sans que nous remarquions même ni comment ni pourquoi, de tous les excès et de toutes les impuretés du vice, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* Et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue, ID. 13^e *dim. après la Pentec. Dominic.* La honte du bien, dit saint Bernard, est en nous la source de tout mal, et la honte du mal est le principe de tout bien, ID. *Exh. sur la Flagellat. de J. C.* t. II, p. 79. Combien de fois une honte criminelle vous a-t-elle fermé la bouche dans des occasions où il fallait s'expliquer hautement! ID. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 112. Je pourrais la décrire dans ces lieux sombres et retirés, où la honte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, versant à propos des bénédictions secrètes sur des familles désespérées qu'une sainte curiosité lui faisait découvrir pour les soulager, FLÉCH. *Aiguillon.* Je veux voir son désordre et jouir de sa honte, RAC. *Bajaz.* IV, 6. La sagesse n'a point de honte de paraître enjouée, FÉN. *Tél.* VIII. Personne n'a jamais mieux su soulager et les besoins d'autrui et la honte de les avouer, FONTEN. *des Billettes.* La honte, compagne de la conscience du mal, était venue avec les années, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Avoir honte, éprouver de la honte. J'ai honte de montrer tant de mélancolie, CORN. *Hor.* I, 2. Monsieur, vous vous moquez; j'aurais honte à la prendre [une bague], MOL. *le Dép. am.* I, 2. [L'envie] est un orgueil lâche et timide qui se cache, qui fuit le jour, qui, ayant honte d'elle-même..., BOSS. 2^e *serm. Démons*, 2. Il eut honte de se voir vaincu, FÉN. *Tél.* IV. J'ai honte à ma fortune, en regardant la tienne, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* || On le dit aussi au pluriel en ce sens. J'aurais toutes les hontes du monde s'il fallait que..., MOL. *Préc.* 10. || Faire honte à quelqu'un, être pour lui une cause de honte. Ne l'entreprenez pas, votre offre me fait honte, CORN. *Médée*, IV, 6. J'ai peur qu'elle ne fasse honte à ses parents, SÉV. 398. Sainte institution qui fait honte aux chrétiens, BOSS. *Hist.* III, 6. Songez-vous que toute autre alliance Fera honte aux Césars, auteurs de ma naissance? RAC. *Brit.* II, 3. || Poétiquement. Faire honte, éclipser. À quelles roses ne fait honte De son teint la vive fraîcheur? MALH. V, 18. La belle enfin découvre un pied dont la blancheur Aurait fait honte à Galathée, LA FONT. *Scam.* Ses trésors, sous vos pas confusément semés, Ont de quoi faire honte à l'abondance même, MOL. *Psych.* IV, 2. || Faire honte, faire des reproches qui causent de la honte, de la confusion. Je lui dis qu'il me fait mal au cœur, je lui fais honte, je lui dis que ce n'est point la vie d'un honnête homme, SÉV. 61. Elle soupa le soir, et [la Voisin, empoisonneuse] recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale; on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu, ID. 407. Qu'il sache faire honte à tous ceux qui aiment une dépense fastueuse, FÉN. *Tél.* XXII. || Vous devriez mourir de honte, se dit, par exagération, à quelqu'un qui a commis une action très-répréhensible. Les Ribalier et les Cogé devraient mourir de honte s'ils n'avaient pas toute honte bue, VOLT. *Lett. Damilaville*, 28 sept. 1767. || Avoir perdu toute honte, être insensible au déshonneur. || On dit dans le même sens : mettre bas toute honte, et avoir toute honte bue. Bartholomée ayant ses hontes bues, LA FONT. *le Calendr.* ....Soit que, sentant son cas, Simone encor n'ait toute honte bue, ID. *Richard.* Honte bue à présent, ma foi, sur l'inconstance, DU FRÉNY, *Réconcil. norm.* IV, 3. Puisque Pigalle m'a sculpté, il faut bien que je souffre qu'on me peigne, j'ai toute honte bue, VOLT. *Lett. Florian*, 3 août 1770. || 3° Courte honte, insuccès. Pour laisser le marquis avec sa courte honte, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* III, 1. ....Tu me vois avec ma courte honte, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 2. Le chat court, mais trop tard, et bien loin de son compte, N'eut ni lard ni souris, n'eut que sa courte honte, LA MOTTE, *Fabl.* IV, 8. || Un homme s'en retourne, s'en revient avec sa courte honte quand il a reçu l'affront de n'avoir pu réussir en quelque entreprise. Cette locution est singulière; et, comme elle manque d'historique, on ne sait comment l'expliquer avec quelque sûreté. Provisoirement, on peut penser que courte honte signifie proprement honte à court délai, honte qui arrive tout de suite. || 4° Mauvaise honte, fausse honte de ce qui n'est pas blâmable, et quelquefois même de ce qui est louable. Par je ne sais quelle bonté, ou, si l'on veut, mauvaise honte, je n'ai pas la force de rien refuser de ce que l'on me demande avec opiniâtreté, SCARRON, *Œuvres*, t. I, p. 177. Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs; De ce nid à l'instant sortirent tous les vices, BOIL. *Ép.* III. La mauvaise honte est le mal le plus dangereux et le plus pressé à guérir, FÉNEL. *Éduc. des filles*, ch. 9. Ce n'est pas

le vrai honneur, c'est une mauvaise honte qui me retient, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 45. || [Charles XII] avait conservé, dans l'inflexibilité de son caractère, cette timidité qu'on nomme mauvaise honte, VOLT. *Charles XII*, 8. || Fausse honte, timidité mal placée, honte non justifiée. Je me sens retenu par cette fausse honte, LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, II, 1. || Sotte honte, synonyme de fausse honte. Je crois qu'il y eut en cette occasion plus d'orgueil à parler qu'il n'y aurait eu de sotte honte à se taire, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || 5° Dans le langage biblique, la honte, les parties que l'on doit cacher. C'est pourquoi j'ai relevé vos vêtements sur votre visage, et on a vu votre honte, SACI, *Bible Jérémie*, XIII, 26. || Proverbes. Que honte ne vous fasse dommage, c'est-à-dire il ne faut pas qu'une mauvaise honte empêche de faire une chose qui n'est point blâmable et qui peut être utile. || Un peu de honte est bientôt passé, on surmonte facilement un sentiment de honte pour quelque avantage.

— REM. 1. On dit également : je n'ai point honte d'avoir fait cela, et je n'ai point de honte d'avoir fait cela. Dans la première phrase, honte est pris dans un sens général et indéterminé; dans la deuxième, honte est pris dans un sens partitif. En effet la honte est un sentiment susceptible de plus et de moins. || 2. Avoir honte à, avoir honte de. On a essayé d'établir une distinction, disant qu'on se sert de *à* quand le verbe exprime une action, et de *de* quand il exprime un état : il a honte à mentir, il a honte d'avoir menti ; mais, avec quelque soin qu'on examine ces deux locutions, on ne peut voir aucune différence appréciable de sens, et c'est l'oreille qui doit déterminer le choix. || 3. Avoir ses hontes bues, locution singulière, mais dont on verra l'origine à l'historique. Un poëte du XIIIe siècle représente l'antechrist faisant verser à pleins brocs la *honte;* il insiste sur cette fiction et sur cette figure de la *honte bue.* Cette fiction et cette figure ont eu assez de crédit pour introduire dans la langue la locution, qui, si on n'avait le poëme d'où elle provient, demeurerait inexplicable. C'est Génin qui a trouvé cette excellente explication.

— SYN. HONTE, PUDEUR. Les reproches de la conscience causent de la honte. Les sentiments de modestie produisent la pudeur. Elles font quelquefois l'une et l'autre monter le rouge au visage, mais alors on rougit de honte et l'on devient rouge par pudeur, GIRARD.

— HIST. XIe s. Si me gardez et de mort et de hunte, *Ch. de Rol.* II. Là mourrez vous à hunte et à viltet, *ib.* XXXII. Por venger vostre hunte, *ib.* CCLVIII. || XIIe s. Tex [telle] honte leur avint devant le roi de France, *Ronc.* p. 197. Mais honte i aurez, pour voir [vrai], *Couci*, IV. Jamais [nous] n'aurons tel aise [facilité] de nos hontes vengier, *Sax.* VI. Seigneur, dit l'apostoles, moult est cist hontes lais, *ib.* XV. Du tort et de la honte [je] me vorroie vengier, *ib.* XVI. Car grant honte li faites [au roi] quant en sa curt entrez, Cum en feu e en flambe de vostre cruiz [croix] armez, *Th. le mart.* 39. Erramment passa mer senz cungié de vescunte, Ne fist à sun prelat n'a saint iglise hunte; Set ans fu en eissil, *ib.* 66. || XIIIe s. Irons venger la honte doloreuse Dont chascuns doit estre irés et honteux, QUESNES, *Romanc.* p. 94. Et quant uns seul en remanoit de ça [n'allait pas à la croisade], Il [Quesnes] lui disoit et honte et reprouvier, HUES D'OISI, *ib.* p. 104. Et s'en alerent passer à Marseille, dont il reçurent grant honte et moult en furent durement blasmé, VILLEH. XXXI. Que ne me fassiez chose qui à honte me pere [ne se manifeste à ma honte], *Berte*, CXIII. Ge tiens à grant honte .., *la Rose*, 6801. Ele meïsme le raconte, Et escrit, et n'en a pas honte, A son ami..., *ib.* 8846. Ele [l'Envie] est trop lie [joyeuse] en son corage, Quant el voit aucun grant lignage Decheoir et aler à honte, *ib.* 247. Et chil à cui cius hontes [cette honte] sera fais, TAILLIAR, *Recueil*, p. 493. ....un entremès i ot D'une merveilleuse friture Des pechés fais contre nature.... D'une tonne de honte plaine Convint l'entremès abeuvrer; Car ceus en convenist crever, Qui orent la friture eüe, S'il n'eüssent honte beüe, HUGUES DE MERY, *le Tournoiement de l'antechrist.* Qui plus craint mort que honte n'a droit en seigneurie, *Ch. d'Ant.* VIII, 179. || XIVe s. Car uns proverbes nous raconte, Que tels cuide vengier son honte, Qui l'acroist, et ensi avient, J. DE CONDET, p. 35. Ce sera honte à nous, onques telle ne fu, Se de ci en alons à loi de recreü, *Guesci.* 19937. || XVe Il sera tantost jour, et puis sauldrons tous ensemble, et verrons entour nous; car la nuyt n'a point de honte, *le Jouvencel*, f° 29, dans LACURNE. Et puisqu'il enquiert et cherche sa honte et il la trouve, il est bien raison qu'il endure le mal qu'il a serché et quis, *Les 15 joies de mariage*, p. 65. Qui a toutes ses hontes beues, Il ne lui chault que l'en lui die; S'on le hue parmi les rues, La teste hoche à chiere lie, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVIe s. Ayez honte et respect de vous-mesmes, MONT. I, 286. N'as-tu pas honte de chanter si bien? ID. I, 289. Platon advertissoit les vieux d'avoir honte des jeunes, à fin que les jeunes se maintinssent en leur endroit avec honte et reverence, LA BOÉTIE, 312. Femme qui perd sa honte est sans estime et conte, COTGRAVE. Il ne va pas du tout à honte, qui de demie voye retourne, ID. Qui a honte de manger, a honte de vivre, ID. Qui n'a honte, il n'aura jà honneur, ID. Qui vit à compte vit à honte, ID. Vieil peché fait nouvelle honte, ID. Il a passé par devant l'huis d'un pasticier, il a ses hontes perdues, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Bourg. *onte;* provenç. *ancta, amta, anta;* ital. *onta;* de l'anc. h. allem. *hônida;* vieux saxon, *honda*, déshonneur, de même radical que *honnir. Honte* a été des deux genres. Un dérivé *hontage* a été très-usité.

HONTEUSEMENT (hon-teû-ze-man), *adv.* D'une manière honteuse, ignominieuse. Vous irez à la fin honteusement exclus Trouver au magasin Pyrame et Régulus, BOIL. *Épit.* X. Malgré mes vœux, seigneur, honteusement déçus, RAC. *Androm.* IV, 3. Enfin, quand il [Tigrane] fut assez près de Pompée, prenant son diadème, il voulut le mettre à ses pieds, et, se prosternant honteusement à terre, lui embrasser les genoux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 260, dans POUGENS. Il [un empereur de la Chine] établit le premier des prix pour la vertu ; les lois, partout ailleurs, étaient honteusement bornées à punir les crimes, VOLT. *Princ. de Babyl.* 5.

— HIST. XIIIe s. En celle bataille ot moult de gens de grant bobant, qui s'en vinrent moult honteusement fuiant, JOINV. 219. || XVe s. Ainsi finit honteusement monseigneur Waflart de la Croix, FROISS. I, I, 134.

— ÉTYM. *Honteuse*, et le suffixe *ment.*

HONTEUX, **EUSE** (hon-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Qui cause de la honte, de l'ignominie. Cessez d'appréhender de voir rougir mes mains Du poids honteux des fers, ou du sang des Romains, CORN. *Hor.* I, 4. Ton épée est à moi, mais tu serais trop vain Si ce honteux trophée avait chargé ma main, ID. *Cid*, I, 3. A ces honteux moyens gardez de recourir, ID *Rodog.* III, 2. J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable, ID. *Sertor.* IV, 2. Pour écouter jamais une offre si honteuse, RAC. *Alex.* I, 1. Seul d'un honteux affront votre frère blessé A-t-il droit de venger son amour offensé? ID. *Iph.* IV, 6. Continuez, brûlez d'une honteuse flamme, ID. *Mithr.* III, 5. Et cet aveu honteux où vous m'avez forcée, ID. *ib.* IV, 4. Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs, ID. *Phèdre*, I, 3. Nul moyen de vaincre ne paraissait honteux à Philippe : jamais Alexandre ne songea à employer la trahison, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 608, dans POUGENS. Garde-toi de penser.... Que d'un maître absolu la superbe tendresse M'offre l'honneur honteux du rang de sa maîtresse, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Ce n'est pas qu'à mon âge, aux portes de ma vie, Je porte à Mahomet une honteuse envie, ID. *Fanat.* I, 1. La mort la plus honteuse est ce qu'on te prépare, ID. *Orphel.* V, 5. || Être honteux à, causer de la honte à. Toute excuse est honteuse aux esprits généreux, CORN. *Cid*, III, 3. De sorte que, par une pure fiction, il leur [aux atomes] donne en même temps un léger mouvement de déclinaison, dont il [Épicure] n'allègue aucune raison; ce qui est honteux à un physicien, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVI, ch. 3, art. 2, § 2. || Il est honteux que, avec le subjonctif. Il est honteux qu'une pareille loi ne soit pas encore abrogée. || Digne d'ignominie, en parlant des personnes. De nos honteux soldats les phalanges errantes A genoux ont jeté leurs armes impuissantes, VOLT. *Orphel.* I, 3. || 2° Qui a de la honte, de la confusion. Mais de cette faiblesse un grand cœur est honteux, CORN. *Hor.* I, 1. Il lui fallut à jeun retourner au logis, Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Le corbeau honteux et confus Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, ID. *ib.* I, 2. ...J'aurais honte à la prendre [une bague]. — Pauvre honteuse, prends sans davantage attendre, MOL. *Dépit amour.* I, 2. L'âme, honteuse de sa servitude, vient à considérer pourquoi elle est née, BOSS. *la Vallière.* Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encore elles [les aigles romaines] portent l'image, RAC. *Brit.* IV, 2. Qui, moi, j'aurais voulu, honteuse, méprisée, D'un peuple qui me hait soutenir la risée? ID. *Bérén.* IV, 5. Honteux de n'être encor fameux que par ses charmes, Avide de la gloire, il volait aux alarmes, VOLT. *Henr.* VIII. || Honteux de soi-même, qui éprouve de la confusion pour quelque action qu'il a faite. Et je demeure confus et honteux de moi-même après avoir parlé, VOLT. *Hist. d'un bon bramin.* || Familièrement. N'êtes-vous pas honteux? se dit à quelqu'un qui a commis un acte répréhensible, un acte de faiblesse, etc. || 3° Qui éprouve facilement le sentiment de la confusion. L'amour est avec vous, et cet enfant honteux N'aime pas les témoins et se tait devant eux, ROTR. *Herc. m.* I, 5. Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ou étourdis; un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence, LA ROCHEF. *Max* 495. Ne sois donc pas si honteuse, Annette, redresse-toi, FAVART, *Annette et Lubin*, sc. 10. Naturellement honteux, décontenancé, n'ayant jamais vu le monde, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Allons, mademoiselle, une contenance agréable, modeste, ne soyez pas honteuse et timide, et sachez parler à propos, PICARD, *Petite ville*, III, 8. || Fig. Le Nil qui meurt si vain et qui naît si honteux, ROTR. *Bélis.* V, 5. || Pauvres honteux, les pauvres qui n'osent faire connaître publiquement leur misère. Et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotents, estropiés, BOSS. *Mar.-Thér.* Mme de Pontchartrain était toujours en quête de pauvres honteux, de gentilshommes et de demoiselles dans le besoin, ST-SIM. 69, 124. || Par extension, honteux se dit de celui qui n'ose avouer publiquement une opinion qu'il approuve secrètement. Si vous le présentez à quelqu'un de nos sociniens honteux, gardez-vous bien de prononcer mon nom, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 27 sept. 1759. || Qui exprime la confusion, la timidité, en parlant de l'air, des manières. Si vous aviez la bonté d'aller vous-même lui parler pour moi, vous me feriez grand plaisir, ajoutai-je d'un air niais et honteux, MARIV. *Pays. parv.* 4° part. || Fig. et familièrement. Le morceau honteux, le dernier morceau qui reste dans un plat, et auquel personne n'ose toucher, de crainte qu'on ne l'accuse d'en priver les autres. || 4° Mal honteux, maladie honteuse, la maladie syphilitique. || 5° Les parties honteuses, les parties de la génération. || Fig. Il est la partie honteuse de cette compagnie, de ce corps, il fait déshonneur à la compagnie, au corps dont il est membre. || Terme d'anatomie. Artères honteuses, veines honteuses, nerfs honteux, artères, veines, nerfs qui appartiennent aux parties de la génération. || Proverbes. Il n'y a que les honteux qui perdent, c'est-à-dire souvent on ne réussit pas faute de hardiesse. || Jamais honteux n'eut belle amie, c'est-à-dire en amour il faut être entreprenant.

— HIST. XIIe s. Seigneur, dit l'apostoles, moult est honteus cis fais, *Sax.* XV. Et se la temptacion ravist alcune foiz la pense [pensée] juske al delit [à la volupté], isnelement sunt hontous de l'engin del delit, *Job*, p. 452. || XIIIe s. Moult ert et pros [preux] et coragos, Et dols et humles et hontos, *Partonopex*, v. 545. || XVe s. Si le fist le roy asseoir auprès de luy ; et il s'i asseit moult envis, comme celluy qui est le plus honteux du monde ; mais le fist pour la volunté du roy acomplir, *Lancelot du lac*, t. II, f° 110, dans LACURNE. De moy se devroient bien moquier; Honteux suy d'y estre venu, *Nativité de J. C. Mystère.* Je suis votre mere, à qui ne devez rien celer et de qui ne devez estre honteuse, LOUIS XI, *Nouv.* XX. || XVIe Le bon seigneur que voici, averti de notre pauvreté honteuse, m'a fait dire..., DESPER. *Contes*, VIII. Il faut que d'un peché, comme d'une maladie honteuse, la descouverture et la correction soit secrette, non pas publique, AMYOT, *Com. disc. le flatt. de l'ami*, 55. Pœtus se frappa tout soubdain de ce mesme glaive [dont Arria s'était frappée], honteux, à mon advis, d'avoir eu besoing d'un si cher et precieux enseignement, MONT. III, 182.

— ÉTYM. *Honte;* provenç. *anctos;* ital. *ontoso.*

† **HOP** (hop'), *interj.* dont on se sert pour appeler. || Hop sert aussi pour faire sauter un enfant, un cheval. Hop là!

HÔPITAL (o-pi-tal; l'accent circonflexe ici ne se fait pas sentir), *s. m.* || 1° Établissement où l'on reçoit gratuitement des pauvres, des infirmes, des enfants, des malades. L'hôpital des orphelins. Nous avons à Paris un hôpital unique en son genre : cet hôpital est l'Hôtel-Dieu; on y est reçu à toute heure, sans acception d'âge, de sexe, de pays, de religion; les fiévreux, les blessés, les contagieux, les non-contagieux, les fous suscep-

tibles de traitement, les femmes et les filles enceintes y sont admis; il est donc l'hôpital de l'homme nécessiteux et malade, nous ne disons pas seulement de Paris et de la France, mais du reste de l'univers, TENON, *Mém. sur les hôp. Préface*, p. I. Il s'agissait d'étudier les hôpitaux dans les hôpitaux mêmes, et d'y saisir ce qu'une longue expérience avait indiqué comme nuisible, ou marqué du sceau de l'utilité, ID. *ib.* p. X. Il y a dans Amadabad, capitale de Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 163. || Mettre une fille de mauvaise vie à l'hôpital, la mettre dans une maison de correction. || 2° Particulièrement, dans le langage administratif, maison de charité établie pour donner des soins gratuits aux malades indigents, par opposition à hospice où on ne reçoit pas les malades. Le second de nos saints choisit les hôpitaux; Je le loue, et le soin de soulager les maux Est une charité que je préfère aux autres, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. Qui ne sait, messieurs, que l'établissement d'un grand hôpital dans cette capitale du royaume qui renferme tant de grandeurs et tant de misères tout ensemble, a été un des plus grands ouvrages du siècle? FLÉCH. *Duch. d'Aiguillon.* Il entra dans les hôpitaux où l'on transportait les blessés, dont la plupart expiraient par la négligence inhumaine de ceux mêmes que le roi de Perse payait chèrement pour les secourir, VOLT. *Babouc.* Il [Rasès] prit quelque teinture de médecine, et s'établit dans un hôpital; il crut que c'était là le grand livre du médecin, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Sarrasins*). Smolensk n'était plus qu'un vaste hôpital, et le grand gémissement qui en sortait l'emporta sur le cri de gloire qui venait de s'élever des champs de Valoutina, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 8. || Hôpital militaire, établissement où sont reçus et traités les militaires malades. || Hôpital ambulant, réunion de personnes et d'un matériel qui suivent une armée dans ses mouvements pour donner les premiers secours aux malades et aux blessés, en attendant qu'on puisse les transporter dans les hôpitaux fixes. || Vaisseau-hôpital, vaisseau disposé, dans une flotte, dans une escadre, pour recevoir et traiter les malades. || Fièvre d'hôpital, typhus. || Par extension. Le monde est un grand hôpital de tout le genre humain qui doit exciter votre compassion, FÉN. t. XIX, p. 205. || C'est un hôpital, se dit d'une maison dans laquelle plusieurs personnes sont malades. || Fig. Il s'est dit d'un seul malade chargé de maladies. Hôpital allant et venant, Des jambes d'autrui cheminant, Des siennes n'ayant plus l'usage, SCARRON, *Requête à la reine.* || 3° Fig. Misère, pauvreté. Mettre quelqu'un à l'hôpital. Malherbe, en cet âge brutal, Pégase est un cheval qui porte Les poëtes à l'hôpital, MAYNARD, *Stances à Malherbe.* ....Ce docte cheval [Pégase], De la richesse ennemi capital, Qui d'Hélicon fit naître la fontaine, Tout d'une traite et presque d'une haleine Porte souvent son homme à l'hôpital, BENSERADE, dans RICHELET. Un homme qui me réduit à l'hôpital, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. Souviens-toi de ton livre et de son peu de bruit. — Et toi de ton libraire à l'hôpital réduit, ID. *F. sav.* III, 5. Il est vrai que du roi la bonté secourable.... Va tirer désormais Phébus de l'hôpital, BOIL. *Sat.* I. Vous êtes trop honnête homme pour vous marier dans le dessein d'envoyer une femme et des enfants à l'hôpital, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 26 sept. t. I, p. 146, dans POUGENS. Je payai cher ma brillante sottise; En quatre mois je fus à l'hôpital, VOLT. *P. Diable.* || Prendre le chemin de l'hôpital, courir en poste à l'hôpital, se ruiner par des dépenses excessives ou par de mauvaises spéculations. Hélas! ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître? avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service? SÉV. 595. Cette vertu sauvage Qui court à l'hôpital et n'est plus en usage, BOIL. *Sat.* I. || 4° Terme de marine. Infirmerie. || 5° Cornet de papier dans lequel on place les vers à soie trop faibles pour monter sur les ramées. || 6° Il a été pris au sens de demeure, sens étymologique qu'il n'a plus. La terre Qui fut, avant le temps que survinrent ces maux, Un hôpital commun à tous les animaux, Quand le mari de Rhée, au siècle d'innocence, Gouvernait doucement le monde en son enfance, RÉGNIER, *Sat.* VI. Les froides horreurs de l'enfer, Cette nuit, ces vieux lits de fer, Où se vont coucher les Furies, Ce gros chien qui jappe au portal, Ces grandes plaines de voiries, Sont leur éternel hôpital, THÉOPHILE, *Œuvres*, p. 31, Paris, 1656. || Proverbe. L'hôpital n'est pas pour les chiens, se dit quand on veut se justifier de se présenter dans un hôpital. Mais enfin que deviendrez-vous? — L'hôpital n'est pas pour les chiens, je m'y ferai admettre.

— HIST. XII° s. Juste Cantorbire unt leprus un hospital, *Th. le mart.* 159. || XIII° s. El non del pere esperitable Fonda iluec un hospital; Iluec couchoit à grant honor Mult de povres nostre seignor, RUTEB. II, 196. || XIV° s. Li sires qui gardoit l'ospital dont je dis Fist lever Baudevin, qui tant est afoiblis, *Beaud. de Seb.* XII, 118. Chapellenie ou hospital pour faire le divin service, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 584. || XVI° s. La mer ne flotte Où elle souloit estre, Et aux lieux vuides d'eaux (Miracle estrange!) on la void soudain naistre Hospital de bateaux, RONS. 464. Messieurs, vous savez que le vray hospital de la noblesse, c'est le temporel du clergé, FROUMENTEAU, *Finances*, 3° livre, p. 424.

— ÉTYM. Provenç. *hospital*, *espital*; esp. et port. *hospital*; ital. *ospedale*; du lat. *hospitale*, lieu hospitalier, de *hospes*, hôte (voy. ce mot). *Hospital* a été refait sur le latin très-anciennement; mais, à l'origine, *hospitale* avait donné régulièrement *hostel*.

† 1. **HOPLITE** (o-pli-t'), *s. m.* Soldat grec d'infanterie, pesamment armé, c'est-à-dire ayant pour armes défensives un casque, une cuirasse, un bouclier rond et des bottines garnies de fer; pour armes offensives, une longue pique et une épée. J'ai voulu rendre les hoplites plus redoutables; ils sont dans une armée ce qu'est la poitrine dans le corps humain, BARTHÉL. *Anach.* ch. 10. Dans les armées, un soldat hoplite ou pesamment armé est accompagné d'un ou de plusieurs ilotes; à la bataille de Platée, chaque Spartiate en avait sept auprès de lui, ID. *ib.* ch. 42.

— ÉTYM. Ὁπλίτης, de ὅπλον, arme. Le sens primitif de ὅπλον est attirail, appareil complet.

† 2. **HOPLITE** (o-pli-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre revêtue d'une couche de matière métallique luisante, qui lui donne l'aspect d'une armure polie.

— ÉTYM. *Hoplite* 1.

† **HOPLOMACHIE** (o-plo-ma-chie), *s. f.* Action de combattre avec une armure pesante. || Art de combattre avec cette armure; action de s'y exercer.

— REM. L'Académie écrit, à tort, oplomachie.

— ÉTYM. Ὁπλομαχία, de ὅπλον, arme, et μάχεσθαι, combattre.

† **HOPLOMAQUE** (o-plo-ma-k'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Nom de gladiateurs qui combattaient avec une armure pesante.

— ÉTYM. Lat. *hoplomachus*, de ὁπλομάχος (voy. HOPLOMACHIE).

† **HOPLOPHORE** (o-plo-fo-r'), *adj.* Terme d'ichthyologie. Qui porte des armes défensives. || *S. m.* Terme d'entomologie. Genre de coléoptères dont le nom est omis, même par d'Orbigny, qui le cite toutefois dans son article *cérosterne*, LEGOARANT.

— ÉTYM. Ὅπλον, arme, et φορός, qui porte.

† **HOPLOPODE** (o-plo-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les pieds sont garnis de sabots.

— ÉTYM. Ὅπλη, sabot, et πούς, ποδός, pied.

HOQUET (ho-kè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ho-kè-z et.... ; hoquets rime avec traits, paix, succès, etc.), *s. m.* || 1° Contraction spasmodique du diaphragme, avec secousse brusque, bruit inarticulé tout particulier, et resserrement subit de la glotte. Avoir le hoquet. La vieille, après cette hyperbole, Pour un temps perdit la parole, Et puis, ayant fait un hoquet, Reprit en ces mots son caquet, SCARR. *Virg.* VI. Mme de Durfort se meurt d'un hoquet d'une fièvre maligne, SÉV. 521. N'êtes-vous point de ceux [de ces galants].... A qui beaucoup de vin fait sortir la tendresse, Qui vont en cet état aux pieds de leur maîtresse Exhaler les transports de leurs brûlants désirs, Et pousser des hoquets en guise de soupirs? REGNARD, *Démocrite*, IV, 7. Il [Molière] voulut jouer dans le tragique, mais il n'y réussit pas; il avait une volubilité dans la voix et une espèce de hoquet qui ne pouvait convenir au genre sérieux, mais qui rendait son jeu comique plus plaisant, VOLT. *Vie de Molière.* Quant à M. Agnant [un personnage du Dépositaire], il n'est point un ivrogne à balbutiements et à hoquets, c'est un buveur du quartier...., ID *Lett. d'Argental*, 4 juin 1770. || Le hoquet de la mort, le hoquet qui survient souvent aux mourants. Il n'y a plus rien à espérer de ce malade; il est dans le dernier hoquet de la mort, RICHELET. || Fig. Par hoquets, à bâtons rompus. M. le duc d'Orléans voyait Stairs au Palais-Royal par les derrières; il m'en parla [de la triple alliance] tard et par hoquets, ST-SIM. 430, 227. || 2° Fig. Choc, heurt. [Le pot de fer et le pot de terre] L'un contre l'autre jetés Au moindre hoquet qu'ils trouvent, LA FONT. *Fabl.* V, 2. || Par extension, empêchement. M. de Retz se disposa à se faire recevoir au parlement; il y trouva un hoquet auquel il n'avait pas lieu de s'attendre; son habit fut contesté par les magistrats, ST-SIM. 264, 38. || 3° Terme de la musique du moyen âge. Phrase harmonique dans laquelle une ou plusieurs parties étaient entrecoupées ou interrompues par des silences, COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 83.

— HIST. XIV° s. Les uns vont chantant le motet, Les autres font double hoquet, GACE DE LA BUIGNE, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 751. Iceluy Perrinet fist un petit hoquet de sa main au menton du dit Simon, DU CANGE, *hoquetus*. Si eux se complaignent de ceux qui se sont entremis des impositions au temps passé ou d'aucuns nos officiers, faites leur sommerement et de plain oster tous houquez [difficultés], fuites et cavillations, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 558. || XV° s. On fait de quatre causes mille, Escriptures de grant argent, Onques ne fut tant de hoqués [obstacles, chicanes] Qu'il y a, et finablement Onques ne vy tant de procès, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* f° 326. Icellui Caton getta un sien baston à bergier, appellé hoquet, au suppliant, DU CANGE, *hoquetus*.

— ÉTYM. Wallon, *hikète*; génev. *loquet* (où l'article *le* s'est confondu avec le mot, faute d'aspirer l'*h*); sanscrit, *hikk*, avoir le hoquet ou soupirer, en latin *singultire*. D'après Diez, c'est une onomatopée; bas-breton, *hok*, *hik*; angl. *hickup*. En ce cas, il faut penser que *hoquet* signifiant coup, difficulté, chicane, et, dans la Fontaine, choc, a pris ces sens métaphoriques, parce que le hoquet lui-même est un coup ou choc que le corps éprouve très-sensiblement.

† **HOQUETER** (ho-ke-té), *v. n.* Avoir le hoquet, RICHELET.

— HIST. XV° s. Quant le suppliant ne trouvoit point l'huis ouvert, il faisoit tant en le hoquetant et sourdant, que il ouvroit, DU CANGE, *hoquetus*. || XVI° s. Hoqueter [avoir le hoquet], COTGRAVE.

HOQUETON (ho-ke-ton), *s. m.* || 1° Casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt, du chancelier, etc. et aussi les gardes de la manche. || Par extension, archer qui était revêtu du hoqueton, bas officier de ville. L'on méditait quelque chose contre le public, on voyait aller et venir des hoquetons, RETZ, II, 138. Mme la duchesse s'avisa d'en envoyer enlever [des ouvriers] par des hoquetons de chez le duc de Rohan, ST-SIM. 51, 105. Le chancelier Séguier se transportait au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 2° Casaque, en général. Il mourut, et c'est tout vous dire.... J'en ai pris le noir hoqueton, SCARR. *Virg.* III. Il s'habille en berger, endosse un hoqueton, LA FONT. *Fabl.* III, 3.

— HIST. XII° s. Blanche [il] ot la barbe aussi come auqueton, *Ronc.* p. 125. || XIII° s. D'un dart envenimé [il] feri le prou Odon, Qu'il li fausa l'auberc en après l'auqueton, Dedens le cors li trenche le foie et le pormon, *Ch. d'Ant.* VIII, 910. Bien chaucié et vestu d'un paile d'auqueton, *ib.* VII, 757. || XV° s. Mais perça la targe, les plates et l'auqueton, et lui entra dedans le corps et poignit droit au cœur, FROISS. I, I, 113. Leur vestirent blanches chemises et leurs hocquetons dessus et leurs haubers, *Perceforest*, t. I, f° 87. || XVI° s. Qui a le loup pour compaignon, porte le chien sous l'hocton, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *alcoto*; esp. *algodon*, *alcoton*; port. *alcotó*. Il y a dans l'ancien français *houque*, sorte de cape, et des étymologistes ont tiré de là *hoqueton*. Mais, outre qu'une telle dérivation ne serait pas très-facile, elle est mise à néant par les formes *auqueton*, *alcoto*, *algodon*, qui conduisent à l'arabe : article *al*, le, et *coton* (voy. COTON). Remarquez en confirmation que, dans plusieurs passages de l'historique, *auqueton* a le sens d'étoffe, non de casaque.

† **HOQUETTE** (ho-kè-t'), *s. f.* Ciseau de sculpteur.

HORAIRE (o-rê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport aux heures. Les lignes horaires d'un cadran. || Cercles horaires, cercles de la sphère céleste qui passent par les pôles, et qui, en arrivant au méridien du lieu, marquent les heures du temps vrai. || Mouvement horaire, quantité dont un astre

varie dans l'espace d'une heure, soit en longitude, soit en latitude. || Fleur horaire, fleur qui ne vit guère plus d'une heure.

— ÉTYM. Lat. *horarius*, de *hora*, heure.

HORDE (hor-d'), *s. f.* || 1° Troupe de Tartares réunis et de même race, qui, n'ayant pas d'habitation fixe, mènent une vie vagabonde, et campent sous des tentes, ou sur des chariots, dans les lieux où ils trouvent de quoi nourrir leurs troupeaux. Toute la Tartarie, excepté la Chinoise, ne renferme plus que des hordes misérables qui seraient trop heureuses d'être conquises à leur tour, s'il ne valait pas encore mieux être libre que civilisé, VOLT. *Mœurs*, 88. || Grande horde ou horde d'or, la plus puissante tribu des Mongols. Horde d'or se dit aussi de la plus noble tribu des Calmouks. || 2° Par extension, peuplade errante, troupe nombreuse d'hommes en société mais sans établissement fixe. La horde qui survenait, chassait ou exterminait celle qui était déjà établie, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 1. || 3° Troupe d'hommes indisciplinés et livrés à toute sorte de désordres. Une horde de brigands. Une horde d'aventuriers. || Il se dit aussi, par mépris, d'une foule quelconque. Il eût été honteux à jamais pour la France qu'une horde infâme d'usuriers escrocs eût accablé en justice la vertu d'un maréchal de camp qui a servi la patrie avec honneur, ainsi que tous ses ancêtres, VOLT. *Polit. et législ. Lett. à MM. de la noblesse du Gévaudan*, *Lett.* 4. J'ose lui répéter [à Votre Majesté] que, plus elle le connaîtra [le comte de Crillon], plus elle l'en trouvera digne [de ses bontés], et qu'elle le distinguera facilement de cette horde de jeune noblesse française qui lui a donné à si juste titre si mauvaise opinion du reste, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 25 avril 1774.

— REM. La Harpe a prétendu que Voltaire avait le premier employé ce mot. On le voit à l'historique usité dès le seizième siècle.

— HIST. XVI° s. Les autres Tartares qui habitent le païs plus froid logent en pavillons et par hordes, D'AUB. *Hist.* I, 42.

— ÉTYM. Mongol, *ordoû*, le camp et la cour du roi.

† **HORDÉACÉ, ÉE** (or-dé-a-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à un grain ou à un épi d'orge.

— ÉTYM. Lat. *hordeaceus*, de *hordeum*, orge.

† **HORDÉATION** (or-dé-a-sion), *s. f.* Terme de vétérinaire. Nom donné à la fourbure produite par l'abus du grain d'orge pris comme aliment.

— ÉTYM. Lat. *hordeum*, orge.

† **HORDÉIFORME** (or-dé-i-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à l'orge.

— ÉTYM. Lat. *hordeum*, orge, et *forme*.

† **HORDÉINE** (or-dé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière pulvérulente qu'on a retirée de la farine d'orge.

— ÉTYM. Lat. *hordeum*, orge, et la finale *ine* qui indique un principe.

† **HORIDICTIQUE** (o-ri-di-kti-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Quart de cercle horidictique, celui sur lequel sont tracées les lignes horaires.

— ÉTYM. Ὥρα, heure, et δεικτικὸς, qui montre.

HORION (ho-ri-on), *s. m.* || 1° Coup rudement déchargé. Quoique j'attrapasse force horions, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Les battus n'ont point porté de plainte : l'un garde son soufflet, l'autre ses horions, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. || 2° Sorte de maladie, voy. TAC.

— REM. Scarron n'a pas aspiré l'*h*, et il a fait le mot de deux syllabes : Qui pis est, les méchantes [furies] raillent A chaque horion qu'elles baillent, SCARR. *Virg.* VI.

— HIST. XIV° s. [Il] A rassené son glaive tout droit sous le blazon Où il avoit feru le premier horion, *Guesclin*, 1821. || XV° s. Et donnoient les horions si grands [avec des leviers de chêne] que nul ne les osoit approcher, FROISS. I, I, 31. On mit tout d'un horion [tout d'un coup] quatre sieges, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 118. Le vint occire et tuer de horions de lance, tant qu'il lui passa outre parmi le corps, et retira sa lance, et la rapporta à son col, MONSTREL. t. I, ch. 39, p. 37, dans LACURNE. Ha! devant que je vous le die, Donnez-moi à boire un horion [un coup], *Rec. de farces*, etc. p. 194.

— ÉTYM. Picard, *horniote*, petit coup; normand, *horgne*, coup de poing; Mortagne et Bayeux, *horion*, gros rhume. Origine inconnue.

† **HORISTIQUE** (o-ri-sti-k'), *adj.* Terme didactique. Grammaire horistique, la grammaire proprement dite, celle qui définit les espèces de mots, et donne les règles auxquelles ils sont soumis.

— ÉTYM. Ὁριστικὸς, qui définit, de ὁρίζειν, définir, borner (voy. HORIZON).

HORIZON (o-ri-zon), *s. m.* || 1° Ligne circulaire, variable en chaque lieu, dont l'observateur est le centre et où le ciel et la terre semblent se joindre. Pour ne rien entreprendre, Bel astre, qu'il n'eût vu descendre Ta lumière sous l'horizon, MALH. II, 4. Le dernier de nos jours est dessus l'horizon, ID. V, 6. Une saison Où nulles funestes journées Ne verront jamais l'horizon, ID. VI, 3. Rodogune a paru, sortant de sa prison, Comme un soleil levant dessus notre horizon, CORN. *Rodog.* I, 6. Quand l'astre du jour Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, RAC. *Athal.* I, 2. La mort nous paraît toujours comme l'horizon qui borne notre vue, s'éloignant de nous à mesure que nous en approchons, MASS. *Dauphin.* On a d'abord observé les astres avec les yeux, l'horizon a été le premier instrument, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 269. La lune cependant, montée à l'horizon, Couronne les rochers que son disque déborde, MASSON, *Helv.* II. Si pendant une belle nuit et dans un lieu dont l'horizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, LA PLACE, *Expos.* I, 1. || Fig. Croire tout découvert est une erreur profonde, C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde, LEMIERRE, *l'Utilité des découvertes*. Je plane en liberté dans les champs du possible; Mon âme est à l'étroit dans sa vaste prison : Il me faut un séjour qui n'ait pas d'horizon, LAMART. *Médit.* I, 28. || Être sur l'horizon, être visible dans la portion du ciel que l'observateur embrasse; et fig. se montrer, être en représentation. Vous êtes toujours sur l'horizon, vous ne vous reposez jamais, SÉV. 88. || 2° La partie de la surface terrestre où se termine notre vue; la partie du ciel qui en est voisine. L'horizon est chargé de nuages. Un horizon étendu. Un horizon borné. On apercevait de loin des collines et des montagnes dont la figure bizarre formait un horizon à souhait, FÉN. *Tél.* I. Au bout de l'horizon, mes désirs et mes yeux Reculaient pour te suivre et la terre et les cieux, DUCIS, *Abufar*, III, 2. || Terme de marine. Horizon fin, ciel pur et dégagé de vapeurs. Horizon gras, ciel brumeux. || 3° Terme d'astronomie. Horizon sensible ou apparent, plan que l'on suppose toucher la terre au point où est l'observateur; il est perpendiculaire à la verticale; horizon rationnel ou astronomique, plan parallèle au précédent et qui passe par le centre de la terre. Trouver en un instant donné les points de l'écliptique qui sont dans le méridien et dans l'horizon, FRANCŒUR, *Uranographie*, n° 229. || C'est dans cette acception qu'on dit : prendre la hauteur d'un astre sur l'horizon; il doit y avoir une éclipse sur notre horizon. || Horizon oriental, la partie de l'horizon où les astres paraissent se lever. Horizon occidental, celle où ils paraissent se coucher. || 4° Horizon artificiel, instrument composé d'une glace circulaire, servant à observer la hauteur des astres. || 5° Fig. Étendue. Plus on s'élève, plus l'horizon s'agrandit. Le tranquille horizon qui borde nos États, VOLT. *Scythes*, IV, 2. || 6° Fig. Espace dans lequel l'esprit, l'intelligence agit. L'horizon historique. L'horizon de l'humanité s'agrandit. Ce désert de la vie.... Où toujours l'espérance, abusant ma raison, Me montrait le bonheur dans un vague horizon, LAMART. *Méd.* I, 18. || L'horizon politique, ou, elliptiquement, l'horizon, l'état des affaires politiques. L'horizon se rembrunit. || 7° Terme de peinture. Ligne qui termine le ciel d'un tableau. || Hauteur à laquelle le peintre a placé le point de vue. L'horizon est trop haut, est trop bas. || 8° Horizon se dit, en géologie, de couches superposées. La craie glauconieuse présente un certain nombre d'horizons qui sont en allant de bas en haut : glauconie sableuse...., HÉBERT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 476.

— ÉTYM. Ὁρίζων, ὁρίζοντος, qui borne, et, substantivement, horizon.

HORIZONTAL, ALE (o-ri-zon-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Qui est parallèle à l'horizon (au sens astronomique). Terrains horizontaux. || Plan horizontal, plan parallèle à l'horizon. || Ligne horizontale, droite tirée du point de vue dans la perspective parallèlement à l'horizon, ou intersection du plan du tableau et du plan horizontal. || Cadran horizontal, cadran sur un plan parallèle à l'horizon. || Familièrement. Se mettre dans la position horizontale, se coucher. || Terme de géologie. Stratification horizontale, celle des massifs dont les couches sont généralement peu inclinées. || Terme de botanique. Anthères horizontales, anthères qui sont placées en travers sur le filet. Racines horizontales, racines qui courent entre deux terres, parallèlement au plan de l'horizon. || Terme d'entomologie. Ailes horizontales, ailes qui, étant étendues, forment un angle droit avec le corps. || 2° Qui se rapporte, qui a lieu à l'horizon. Parallaxe, réfraction horizontale. || 3° Terme de paléographie. Écriture horizontale, celle dans laquelle les lignes sont écrites horizontalement, soit de gauche à droite, soit dans le sens contraire.

— ÉTYM. *Horizon*.

HORIZONTALEMENT (o-ri-zon-ta-le-man), *adv.* Parallèlement à l'horizon. Il est démontré qu'un boulet de canon tiré horizontalement décrit, dans l'hypothèse de la pesanteur constante, une parabole terminée à un certain point par la rencontre de la terre, FONTEN. *Newton*.

— ÉTYM. *Horizontale*, et le suffixe *ment*.

† **HORIZONTALITÉ** (o-ri-zon-ta-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est horizontal.

— ÉTYM. *Horizontal*.

HORLOGE (or-lo-j'), *s. f.* || 1° Instrument destiné à marquer les heures. Horloge solaire, cadran solaire. On disait aussi : horloge au soleil. || 2° Instrument qui marque les heures à l'aide de l'eau ou du sable. || Horloge de sable, voy. SABLIER. || Horloge d'eau, ou horloge à eau, voy. CLEPSYDRE. || Terme de marine. Sablier qui vide une de ses bouteilles dans l'espace d'une demi-heure; et, par suite, l'espace d'une demi-heure. || 3° Machine destinée à marquer et à sonner les heures, et servant à un usage public. L'horloge du palais vint à frapper onze heures, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Quand les animaux montrent dans leurs actions tant d'industrie, saint Thomas a raison de les comparer à des horloges et aux autres machines ingénieuses, BOSS. *Connaiss.* V, 2. Ou le temps qui s'enfuit une horloge à la main, BOIL. *Art p.* III. Le présent que le calife Aaroun-al-Raschid fit à Charlemagne d'une horloge sonnante fut regardé comme une merveille, VOLT. *Mœurs*, 19. || Fig. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté qu'une horloge [le monde] prouve un horloger [Dieu], VOLT. *Lett. la Villevieille*, 26 août 1768. || Monter, remonter une horloge, en bander les ressorts ou en hausser les poids. || Démonter une horloge, en désassembler les pièces. || Régler une horloge, la mettre à l'heure d'après le soleil. || Il est réglé comme une horloge, c'est une horloge, il est régulier dans ses habitudes || Familièrement. Une heure d'horloge, une heure complète, mesurée sur une horloge, une grande heure. Je vous ai attendu une heure d'horloge. || 4° Horloge marine, voy. MONTRE MARINE. || 5° Horloge de Flore, plantes rangées par ordre et qui indiquent par leur ouverture et leur clôture successives l'heure qu'il est. Les convolvulus s'ouvrent le matin et se ferment le soir; les mauves ne s'ouvrent que vers les dix à onze heures du matin; la belle de nuit, les géranions tristes, etc. ne s'ouvrent que le soir; c'est ce qui a fait imaginer au Pline de la Suède [Linné] son ingénieuse horloge botanique, BONNET, *Contempl. nat.* X, 31. || 6° Terme d'astronomie. Constellation méridionale. || 7° Horloge de la mort, nom populaire d'un insecte qui, rongeant le bois, fait entendre un bruit semblable à celui du mouvement d'une montre, et qui est un *anobion* (coléoptères), particulièrement l'*anobion* marqueté, nommé vrillette commune par certains auteurs (LEGOARANT). || Proverbes. C'est l'horloge du palais, elle va comme il lui plaît. || Il demande quelle heure il est quand l'horloge commence à sonner, se dit d'un impatient. || Il n'est jamais tard à son horloge, se dit d'un paresseux, d'un homme lent à tout ce qu'il fait.

— HIST. XII° s. E li prophetes li respundi : Jo te frai demunstrance; e il i out uns oriloges par unt l'um veist cume l'ure del jur veneit, e quant ele passeit, *Rois*, p. 17. || XIII° s. Durement furent esbahi Qu'il n'orent oï sonner cloche Ne champenelle ne reloge, RUTEB. 315. Et refait sonner ses orloges Par ses sales et par ses loges, A roes trop sotivement De pardurable mouvement, *la Rose*, 21289. Ki velt faire le [la] maizon d'une ierloge vesent [voient] ci une que jo vi une fois, DE LABORDE, *Émaux*, p. 414. || XIV° s. Cestuy maistre Jehan des orloges a fait de son temps grandes œuvres, entre lesquels œuvres il a fait un instrument, par aucuns appelé sphere, ou orloge du mouvement du ciel : auquel instrument sont tous les mouvements des signes et des planetes — et est faite si soubtilement cette sphere que, nonobstant la multitude des roes, qui ne se pourroient nombrer bonnement sans defaire l'instrument, tout le mouvement d'i-

celle est gouverné par un tout seul contrepoids, DE LABORDE, *Émaux*, p. 414. Un reloge d'argent tout entierement, sans fer, qui fut du roy Phelippe le Bel avec deux contrepoix d'argent emplis de plom, ID. *ib.* p. 415. Puis qu'ainsi la ville me loge Sur ce pont pour servir d'auloge, Je feray les heures ouïr Pour le commun peuple esjouir, *Inscription du gros horloge de Caen*, 1314, dans LEHÉRICHER, *Hist. et gloss. du normand*, II, p. 406. Pour faire sablon à mettre à horloges, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Louis Carel, maistre faiseur de mouvemens d'orloige, DE LABORDE, *Émaux*, p. 416. || XVIe s. Le soir, environ la troisieme horloge [demi-heure] du second quart, le vent changea, J. PARMENTIER, *Journ. de voyage*, dans JAL. ....à quoi ils ne faillirent d'une seule minute d'horloge, DESPER. *Cont.* CXXVIII. Il n'est horloge plus juste que le ventre, COTGRAVE. Horloge entretenir, jeune femme à son gré servir, vieille maison à réparer, c'est toujours à recommencer, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 305. S'accorder comme des horloges, ID. *ib.* p. 414.

— ÉTYM. Berry, *reloge, r'loge, s. m.;* bourguig. *reloge;* du lat. *horologium*, qui vient de ὡρολόγιον, de ὥρα, heure, et λόγιον, indication, de λόγος (voy. LOGIQUE).

HORLOGER (or-lo-jé; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des or-lo-jé-z habiles), *s. m.* Celui qui fait, qui répare les horloges, les pendules, les montres. Les horlogers prétendent qu'ils ne doivent point le droit pour leurs boîtes de montres, *Arrêt du Cons.* 13 mai 1673. Mon père, après la naissance de mon frère unique, partit pour Constantinople, où il était appelé, et devint horloger du sérail, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || *S. f.* Horlogère, la femme d'un horloger.

— REM. Ménage recommande de ne pas dire horlogeur, qui était usité de son temps et dans le siècle précédent: Tant lesdits orfévres que les fourbisseurs, orlogeurs, fondeurs, et autres qui emploient les matières d'or et d'argent, *Règlement du 30 déc.* 1679. On court à l'horlogeur; elle [l'horloge] demande en grâce Qu'il la tire de ce malheur, LA FONT. *Œuvres inédites* publiées par Paul Lacroix (1863), p. 17. || On disait aussi horlogier : N'ayant point d'horlogiers au lieu de sa demeure, CORN. *Ment.* II, 5.

— HIST. XIVe s. A nostre amé orlogeur, Pierre de Sainte Bealté, DE LABORDE, *Émaux*, p. 415. || XVe s. Encores poet moult bien selonz m'entente Li orlogiers, quant il en a loisir, Faire sonner les clochetes petites, Sans derieuler [dérégler] les heures dessus dites, FROISS. *Poésies mss.* p. 67, dans LACURNE. || XVIe s. ....à fin que chacun serrurier ou horologeur les puisse entendre, et faire bras ou jambes artificielles semblables, PARÉ, XVII, 12.

— ÉTYM. *Horloge.*

HORLOGERIE (or-lo-je-rie), *s. f.* || 1° Art de faire des horloges, des pendules, des montres. || 2° Les ouvrages d'horlogerie. Dispersez dans un vaste territoire tous les arts qui concourent à la fabrication de l'horlogerie, et vous perdez Genève avec tous les métiers qui la font vivre, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 8. || Commerce d'horlogerie. || Lieu où l'on fabrique les horloges, les montres.

— ÉTYM. *Horloger.*

† **HORMIN** (or-min), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de sauge, *salvia horminum, L.*

— ÉTYM. Ὅρμινον.

HORMIS (hor-mî; l'*s* se lie : hor-mi-z une pièce). || 1° *Prép.* Excepté. Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil, BOIL. *Sat.* X. Et lui promettez tout, hormis le diadème, RAC. *Théb.* III, 5. || Avec un infinitif. En cette extrémité, que prétendez-vous faire? — Phinée : Tout, hormis l'irriter; tout, hormis lui déplaire, CORN. *Androm.* V, 1. || 2° Il se prend adverbialement. J'étais si fort en peine de votre santé, que j'étais réduite à souhaiter que vous eussiez écrit à tout le monde, hormis à moi, SÉV. 60. Je croirai Mme de Miossens comme un article de foi en toutes choses, hormis en celles de la religion, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 5 fév. 1682. || 3° Hormis que, *loc. conjonct.* Si ce n'est que. Il ressemblait à M. de Beaufort, hormis qu'il parlait mieux français, SÉV. 49.

— HIST. XIIIe s. Li rois a doné à son mestre panetier la mestrise des talemeliers.... et la petite justice et les amendes.... des bateures sanz sanc et de clameur, hors mise la clameur de proprieté, *Liv. des mét.* 9. || XVe s. Dont tout le pays communement eut grand joie, hors mis aucuns qui estoient de la faveur dudit messire Hue le depensier, FROIS. I, I, 24.

— ÉTYM. *Hors, mis :* mis hors. Dans l'origine, *hormis* était un vrai participe qui s'accordait.

† **HORNBLENDE** (horn'-blin-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte d'amphibole. La hornblende et le feldspath. || On le trouve aussi masculin.

— ÉTYM. All. *Hornblende*, de *Horn*, corne, et *blenden*, éblouir, à cause d'un brillant de corne que cette pierre présente.

† **HORODICTIQUE** (o-ro-di-kti-k'), *adj.* Se dit des instruments qui servent à trouver l'heure.

— ÉTYM. Ὥρα, heure, et δεικτικὸς, qui montre.

HOROGRAPHIE (o-ro-gra-fie), *s. f.* Art de faire des cadrans, nommé autrement gnomonique.

— ÉTYM. Ὥρα, heure, et le suffixe *graphie.*

† **HOROGRAPHIQUE** (o-ro-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'horographie.

† **HOROPTÈRE** (o-ro-ptè-r'), *s. m.* Terme d'optique. Ligne droite tirée du point où les deux axes optiques concourent, et qui est parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux ou des deux pupilles. || Plan de l'horoptère, plan qui, passant par l'horoptère, est perpendiculaire à l'axe optique. Le plan de l'horoptère est la limite de la vision distincte.

— REM. *Horoptère* a un *e* final, bien que venant de ὀπτὴρ, comme *haltère* de ἁλτὴρ, et à l'imitation de *caractère.*

— ÉTYM. Ὅρος, limite, et ὀπτὴρ, qui voit.

† **HOROPTÉRIQUE** (o-ro-pté-ri-k'), *adj.* Qui appartient à l'horoptère. Surface horoptérique. Cercle horoptérique.

1. **HOROSCOPE** (o-ro-sko-p'), *s. m.* || 1° Le point de l'écliptique qui se trouve à l'horizon quand un enfant naît. La superstition, qui persuada que les événements sont liés aux phénomènes célestes et ramenés périodiquement avec eux, fit croire que le point de l'écliptique qui se lève lors de la naissance d'un enfant, devait présager sa destinée future; cette erreur rendit célèbre ce point, qu'on nomma l'horoscope, FRANCŒUR, *Uranographie*, n° 229. || 2° Connaissance que les astrologues prétendaient tirer, pour l'avenir, de la situation où se trouvent les planètes et certaines étoiles, au moment de la naissance d'un homme ou d'une femme. Charlatans, faiseurs d'horoscope, Quittez les cours des princes de l'Europe, Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps; Vous ne méritez pas plus de foi que ces gens, LA FONT. *Fabl.* II, 13. Je ne veux plus faire de ces actions sans faire tirer l'horoscope de ceux pour qui je les fais, SÉV. 174. L'on souffre dans la république les chiromanciens et les devins, ceux qui font l'horoscope et qui tirent la figure, ceux qui connaissent le passé par le mouvement du sas..., LA BRUY. XIV. On ne peut trop répéter qu'Albert le Grand et le cardinal d'Ailli ont fait tous deux l'horoscope de Jésus-Christ; ils ont lu évidemment dans les astres par quel genre de mort il devait finir; mais, malheureusement, ces deux savants astrologues n'ont rien dit qu'après coup, VOLT. *Dict. phil. Astronomie.* || 3° Fig. Ce qu'on prédit par simple conjecture sur une personne ou sur une chose. Vous ne changerez point, écoutez Calliope [Bourbon-Conti]; Elle a pour votre hymen dressé cet horoscope, LA FONT. *Poésies mêlées*, 62. Il n'est pas difficile de faire l'horoscope d'un mari qui a épousé sa femme en dépit d'elle, DANCOURT, *Colin-maillard*, sc. 2.

— REM. Le genre d'horoscope a été longtemps incertain; les grammairiens du XVIIIe siècle le disaient des deux genres (L'horoscope de quelqu'un qui naît dans une aussi mauvaise fortune que la mienne se fait toute seule, STAAL, *Mém.* t. I, p. 256, édit. 1821); aujourd'hui, il est masculin.

— HIST. XVIe s. En ceste maniere disent les mathematiciens un mesme horoscope estre à la nativité des rois et des sots, RABEL. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Ὡροσκοπεῖον, de ὥρα, heure, et σκοπεῖν, examiner.

† 2. **HOROSCOPE** (o-ro-sko-p'), *s. m.* Nom d'un prêtre égyptien qui marchait après le chantre et tenait en main une horloge et une palme, symboles de l'astronomie.

— ÉTYM. Ὡροσκόπος (voy. HOROSCOPE 1). Diderot nomme *horoscopistes* ces *horoscopes;* mais ὡροσκοπιστὴς n'est pas grec.

† **HOROSCOPIE** (o-ro-sko-pie), *s. f.* Manière de tirer des horoscopes.

† **HOROSCOPIQUE** (o-ro-sko-pi-k'), *adj.* Qui concerne l'horoscope. Calcul horoscopique.

† **HOROSCOPISER** (o-ro-sko-pi-zé), *v. n.* Tirer l'horoscope.

— HIST. XVIe s. Horoscopiser, *Deffense pour Est. Pasquier*, p. 56, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Horoscope.*

† **HOROTROPE** (o-ro-tro-p'), *s. m.* Terme d'optique. Plan courbe ou cercle qui est déterminé par trois points, à savoir les deux yeux et le point où la vision se fixe. Toutes les fois qu'un objet ne se trouve pas placé dans l'horotrope, l'image en tombe sur des points différents des deux rétines, au lieu de tomber sur des points correspondants, et il est vu double.

— ÉTYM. Ὅρος, limite, et τρέπειν, tourner.

† **HORREAU** (ho-rô), *s. m.* Nom du maquereau sur quelques côtes.

— HIST. Horreau, COTGRAVE.

HORREUR (o-rreur), *s. f.* || 1° La sensation physique qui fait que la peau devient chair de poule et que les cheveux se hérissent. La peau, se retirant sur elle-même, fera dresser les cheveux, dont elle enferme la racine, et causera ce mouvement qu'on appelle horreur, BOSS. *Conn.* II, 12. D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent, BOIL. *Lutr.* III. || 2° Se dit des choses qui causent un sentiment d'effroi mêlé d'admiration, de respect, etc. Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible.... Perce la sainte horreur de ce livre divin, BOIL. *Sat.* VIII. Et, dans la sacristie entrant, non sans terreur, En percent jusqu'au fond la ténébreuse horreur, ID. *Lutr.* III. Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous Jette une sainte horreur qui nous rassure tous, RAC. *Iph.* V, 6. Il est saisi d'une horreur divine, FÉN. *Tél.* XVIII. Saisie d'une horreur de religion à la seule présence du sanctuaire, MASS. *Av. Disp.* Mais, quand il m'accablait de cette sainte horreur, La persuasion n'a point rempli mon cœur, VOLT. *Fanat.* IV, 2. Tout en fait sentir la religieuse horreur [de l'église gothique], CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 8. [Byron] La nuit est ton séjour, l'horreur est ton domaine, LAMART. *Médit.* I, 2. || 3° Mouvement accompagné de frémissement et causé par quelque chose d'affreux. Ce spectacle nous glaça d'horreur. Et délivre mes yeux de l'horreur de te voir, CORN. *Héracl.* III, 2. Mais par la sainte horreur que vous fait l'infamie, ID. *Théod.* III, 3. Malgré la juste horreur que son crime me donne, RAC. *Andr.* IV, 3. Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon âme! ID. *Esth.* III, 4. Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage, ID. *Phèdre*, V, 6. Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur, ID. *Athal.* IV, 3. Sais-tu l'excès d'horreur où je me vois livrée? VOLT. *Mérope*, IV, 4. La pitié, non l'horreur, doit régner sur la scène, ID. *Prude, prol.* (Ce prologue a été attribué à la *Prude* dans l'édit. de Kehl; il appartient à la comédie de l'*Échange*). On sut par lui [un général blessé et abandonné] ce crime : un frémissement d'horreur se propagea dans la colonne, il parvint jusqu'à l'empereur, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 8. || Sentiments d'horreur. Que d'horreurs vous me jetez dans l'âme! CORN. *Sur.* V, 4. || Faire horreur, exciter le sentiment de l'horreur. Trouvez-vous doux les noms de perfide et de traître? — Je sais qu'aux généreux ils doivent faire horreur, CORN. *Héracl.* III, 5. Cette âme qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter aussitôt qu'elle est seule avec elle-même; sa solitude lui fait horreur, BOSS. *la Vallière.* Dont les proscriptions font horreur en les lisant, ID. *Hist.* I, 9. Vices qui font horreur à la nature, ID. *ib.* II, 12. Elle a craint qu'Hippolyte, instruit de ma fureur, Ne découvrît un feu qui lui faisait horreur, RAC. *Phèdre*, V, 7. Va, je la désavoue, et tu me fais horreur, ID. *Andr.* V, 3. Les rameurs chantaient à l'honneur de Vénus et de Cupidon des vers qui devaient faire horreur à ceux qui aiment la vertu, FÉN. *Tél.* IV. Le vice grossier fait horreur, ID. *ib.* VII. || Familièrement et par exagération. Cela fait horreur, est à faire horreur, se dit d'une chose extrêmement laide, ou faite sans goût, sans habileté. Vous êtes aujourd'hui coiffée à faire horreur, GRESSET, *Méch.* I, 5. || Familièrement. C'est une horreur, c'est une personne, une chose affreuse. || Fi! l'horreur! se dit pour marquer la répugnance. || Ah! l'horreur, se dit dans le même sens. L'une d'elles, qui le connaissait un peu, dit en le regardant de côté [Memnon devenu borgne] : Ah! l'horreur! VOLT. *Memnon.* || 4° Haine, aversion, dégoût, exécration. L'injuste horreur qu'elle [Rome] eut toujours des rois, CORN. *Pomp.* IV, 3. Que la vertu du fils.... Vainque la juste horreur que vous avez du père, ID. *Héracl.* I, 4. Vous avez aimé cette erreur Pour qui vous ne deviez avoir que de l'horreur, MOL. *Psyché*, IV, 6. Elle [l'Église] a pour le meurtre une horreur toute particulière, PASC. *Prov.* 14. Sait-il toute l'horreur que ce Juif vous inspire? RAC. *Esth.* III, 4. Burrhus pour le mensonge eut toujours trop d'horreur, ID. *Brit.* I, 2. Vous trouverez partout l'horreur du nom romain, ID. *Mithr.* III, 1. Il te manquait encor ces perfides amours Pour être le supplice et l'horreur

de mes jours, RAC. *Mithr.* III, 1. J'ai pris la vie en haine et ma flamme en horreur, ID. *Phèdre*, I, 3. Quelle innocence! quelle vertu! quelle horreur du vice! FÉN. *Tél.* VII. Il [l'éléphant] a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir, BUFF. *Quadrup.* t. XIV, p. 291. Presque toutes les femmes ont une horreur invincible pour les araignées, les crapauds, les couleuvres, GENLIS, *Adèle et Théod.* t. I, p. 140, dans POUGENS. || Avoir horreur de, éprouver une aversion mêlée de dégoût. Celles de ma naissance ont horreur des bassesses, CORN. *Rodog.* III, 3. Les infamies qu'il [le nouveau quiétisme] a héritées de la secte des béguards.... je pourrais dire d'abord qu'on a horreur de traiter de telles matières, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 3. On frémirait en le prononçant, et l'on aurait horreur de soi-même, BOURD. *9e dim. après la Pentec. Dom.* Le roi eut horreur de tout ce qu'il entendait, FÉN. *Tél.* XIV. || Être en horreur à quelqu'un, lui inspirer une haine mêlée d'horreur. David m'est en horreur, RAC. *Athal.* II, 7. Baal est en horreur dans la sainte cité, ID. *ib.* V, 6. Il nous croit en horreur à toute la nature, ID. *Esth.* I, 3. Ma mémoire est en horreur, FÉNEL. *Télém.* XVIII. || Objet d'horreur. Il ne peut endurer que l'horreur de la Grèce Pour prix de ses forfaits épouse la princesse, CORN. *Méd.* II, 5. Il devint l'horreur du genre humain, BOSS. *Hist.* I, 10. || 5° Horreur du vide, antipathie par laquelle on supposait que la nature tendait toujours à combler les vides à mesure qu'ils se formaient. Que la pesanteur de la masse de l'air produit tous les effets qu'on a jusques ici attribués à l'horreur du vide, PASC. *Pes. de l'air*, II. C'est d'un semblable raisonnement que l'horreur de la nature pour le vide et cent autres chimères prirent naissance, MAIRAN, *Élog. abbé de Molières.* || 6° Ce que certaines choses ont d'effrayant, de sinistre. L'horreur d'un cachot. L'horreur des combats. Après que j'aurai vu trébucher son orgueil De son char de triomphe en l'horreur du cercueil, ROTR. *Bélis.* II, 17. L'hiver est ici dans toute son horreur; je suis dans les jardins ou au coin de mon feu; on ne peut s'amuser à rien, SÉV. 22 nov. 1671. Ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort, BOSS. *le Tellier.* Partez ; mais à ces mots les champions pâlissent, De l'horreur du péril leurs courages frémissent, BOIL. *Lutrin*, IV, vers supprimés. Mais à mes tristes yeux votre mort préparée Dans toute son horreur ne s'était pas montrée, RAC. *Baj.* II, 5. C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit : Ma mère Jésabel devant moi s'est montrée, Comme au jour de sa mort pompeusement parée, ID. *Ath.* II, 5. Et que les mêmes coups Dans l'horreur du tombeau nous réunissent tous, VOLT. *Adél.* IV, 5. Il n'y a pas trois cents ans que je [Phénix] vis ici la nature sauvage dans toute son horreur, ID. *Princ. de Babyl.* 6. Ainsi de Mahomet vous regrettez les fers, Le tumulte des camps, cette horreur des déserts, ID. *Fanat.* I, 2. Quoi! j'ai percé l'horreur de cette nuit profonde, C. DELAV. *Paria*, I, 2. || L'horreur d'un supplice, la cruauté d'un supplice. || Fig. Il se dit des souffrances morales. Vous ne connaissez pas toute l'horreur de sa situation. Pour comble d'horreur. L'horreur de ma misère. || Une belle horreur, se dit des choses qui font éprouver un sentiment d'effroi mêlé d'admiration. La belle horreur d'un orage. Bien que les poëtes excellents, qui ont quelquefois le secret de nous faire sentir des chagrins délicieux et des tristesses agréables, aient encore celui de nous faire voir de belles horreurs, BRÉBEUF, *Pharsale, Avert. sur la 3e partie.* Enfin le jour, un jour sombre parut; il vint s'ajouter à cette grande horreur [l'incendie de Moscou], la pâlir, lui ôter son éclat, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Il se dit au pluriel dans un sens analogue. Les horreurs de la guerre, de la famine. Être en proie aux horreurs de la misère. Il a dans ces horreurs [les agitations d'une insomnie cruelle] passé toute la nuit, RAC. *Esth.* II, 1. Lucrèce, chez les Romains, avait fait son poëme de la nature; Virgile, ses Bucoliques; Cicéron, ses livres de philosophie, dans les horreurs de la guerre civile, VOLT. *Mœurs*, 82. Peux-tu mêler l'amour à ces moments d'horreurs? ID. *Alz.* IV, 4. Ô frère, ô triste objet d'un amour plein d'horreurs, ID. *Fanat.* V, 4. Tu [France] ne sens point du nord les glaçantes horreurs, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || Les horreurs de la mort, les angoisses de l'agonie. || Par extension. Le duc de Grammont était lors dans les horreurs de la taille [l'opération par laquelle on extrait la pierre de la vessie], ST-SIM. 33, 129. || 7° L'énormité d'une action cruelle, infâme. Quelle horreur d'embrasser un homme dont l'épée De toute ma famille a la trame coupée! CORN. *Hor.* V, 3. On fait plus, on m'impute un coup si plein d'horreur Pour me faire un passage à vous percer le cœur, ID. *Rod.* V, 4. Un tel excès d'horreur rend mon âme interdite, RAC. *Phèdre*, IV, 2. La multitude et l'horreur de vos iniquités, MASS. *Carême, Fausse conf.* Hélas! le crime veille et son horreur me suit, VOLT. *Zaïre*, V, 8. Dans quel palais profane a-t-on vu plus d'horreur! ID. *Olympie*, V, 7. Tant d'horreur n'entre point dans une âme si belle, ID. *Tancr.* III, 3. Il se trame ici quelque horreur, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 2. || Il se dit au pluriel dans le même sens. La vie de ce tyran n'est qu'un tissu d'horreurs. Il faut que le courroux du ciel l'accable quelque jour.... il me fait voir tant d'horreurs que je souhaiterais qu'il fût déjà je ne sais où, MOL. *D. Juan*, I, 1. Mon esprit ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs [les excès des révolutionnaires anglais], si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ces calamités ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Et je l'ai vue aussi cette cour peu sincère Des crimes de Néron approuver les horreurs, RAC. *Bérén.* II, 2. De toutes les horreurs, va, comble la mesure, ID. *Athal.* III, 5. Il retrace vivement à notre imagination les horreurs d'une vie entière de crime, MASS. *Carême, Lazare.* C'était un débordement de l'armée qui se mit à piller, violer, massacrer, et faire toutes les horreurs que la licence la plus effrénée inspire, ST-SIM. 29, 88. On ne connaît que trop les étonnantes horreurs d'Alexandre VI, VOLT. *Jenni*, 11. Les horreurs qui accompagnèrent la conquête de cet État et la tyrannie qui la suivit en firent un désert, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 19. Si l'ennemi échappait à ce danger [l'incendie de Moscou], du moins n'aurait-il plus d'asile, plus de ressources; et l'horreur d'un si grand désastre, dont on saurait bien l'accuser, soulèverait toute la Russie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 2. || 8° Les choses déshonorantes qu'on attribue à quelqu'un. On m'a dit des horreurs de cet homme-là. Pour moi qui, quoique très-jeune alors, ai vu naître toutes ces horreurs [libelles diffamatoires], je sais très-bien que l'envie en fut la seule cause, VOLT. *Mélang. litt. Mém. sur la satire, la sat. après Despréaux.* Existe-t-il, a-t-il jamais existé un méchant assez artificieux pour donner de la consistance aux horreurs qu'il débite d'autrui par les horreurs qu'il confesse de lui-même? DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 61. Y pensez-vous, monsieur? quoi! Florise et Géronte Vous comblent d'amitié, de plaisirs et d'honneurs, Et vous mandez sur eux quatre pages d'horreurs! GRESSET, *Méchant*, II, 1. Basile : De toutes les choses sérieuses, le mariage étant la plus bouffonne, j'avais pensé.... — Suzanne : Des horreurs, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 9. || Par extension et plaisanterie. On m'a dit mille horreurs de cette montagne de Tarare, SÉV. 23. || 9° Très-familièrement. Injure. Il nous a dit des horreurs. || Propos obcènes. Il s'approcha de cette femme et lui débita mille horreurs.

— HIST. XIIe s. De poûr [de peur] li cuilverz trestremble, Fremist, mue colors sovent..., Quant de l'orror sis cuers [son cœur] s'effreie, BENOIT, II, 12380. El horror [en l'horreur] de la nocturneil vision, cant li songes suet [la coutume de] parpenre les hommes...., *Job*, p. 481. || XIVe s. Et comme je pleins de paour et de horreur o [avec] grant reverence..., BERCHEURE, f° 12. || XVe s. Li crestien n'ont pas horreur De mariage, ains à honneur Le tiennent et à chose honneste, *Mystère de Barl. et Josaph.* dans GUI DE CAMBRAI, p. 410. || XVIe s. Encores qu'il n'y eust point d'enfers, si a elle [l'âme] horreur de l'offenser [Dieu], CALV. *Instit.* 6. Ainsi combien que de propos deliberé il s'estudiast à mespriser Dieu, si falloit-il que maugré ses dens il l'eust en horreur [en eût peur], ID. *ib.* 7. Estans prests de commettre toute vilenie et turpitude, sinon que l'horreur de la loy les restreint, ID. *ib.* 263. ....ce qui est fait pour nous engendrer un plus grand horreur de toutes autres especes d'en abuser, ID. *ib.* 289. O la belle chose que ce seroit, de ne voir point le païsan s'effrayer des gens de guerre, qui sont aujourd'hui l'horreur des villages! LANOUE, 271. En cette inconstance que les horreurs de la mort lui apportoient, il lui eschappa que, si le coup estoit à faire, il le feroit encore, D'AUB. *Hist.* I, 181. L'horreur est moindre que la rigueur : aussi elle n'esbranle que la peau et le cuir, PARÉ, XX, 20. Sain, j'ay eu les maladies beaucoup plus en horreur que lors..., MONT. I, 82.

— ÉTYM. Provenç. *horror, orror;* espagn. *horror;* ital. *orrore;* du lat. *horrorem, horrere,* avoir en horreur, se hérisser, causatif du radical sanscrit *harsch,* hérisser. Suivant un mauvais désir de latinisme, on tenta, au XVIe siècle, de faire *horreur* du masculin comme tant d'autres noms en *eur.*

HORRIBLE (o-rri-bl'), *adj.* || 1° Qui fait horreur, qui révolte. Spectacle horrible. Y a-t-il rien de si horrible que cette injustice? SÉV. *Lett.* 28 janvier 1665. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent.... gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations, BOSS. *Louis de Bourbon.* C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, ID. *Anne de Gonz.* Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre sein, RAC. *Brit.* IV, 3. La chute désormais ne peut être qu'horrible, ID. *Esth.* III, 1. Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit [un enfant, Joas]..., ID. *Athal.* I, 2. Les protestants, persécutés par l'abbé Chaila, le massacrèrent; ce fut là l'origine de la guerre horrible des Cévennes, VOLT. *Mœurs*, rem. XVI. Quelle serait sur l'ennemi l'effet de cette barbarie [le meurtre des prisonniers russes]? ne lui laissions-nous pas nos blessés, une foule de prisonniers? lui manquerait-il de quoi exercer d'horribles représailles? SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 8. || 2° Très-mauvais. Les chemins sont horribles. Tout l'état-major qui a mesuré cette chaîne horrible de rochers [le Saint-Bernard], VOLT. *Physique, colimaçons, 3e lettre.* || 3° Familièrement. Extrême, excessif. Il fait un froid horrible. Faire une dépense horrible. Cela m'ennuie et me donne des vapeurs horribles, façon de parler des femmes de cour, DE CAILLIÈRES, 1690.

— HIST. XIIIe s. Et la nuit estoit moult et orrible et desperte, *Berte*, XXXV. || XVe s. ....lequel pape jeta une sentence et un excommuniement en Flandre si grand et si horrible, qu'il n'estoit prestre qui osast celebrer ni faire le divin service, FROISS. I, I, 106.

— ÉTYM. Provenç. *horrible, orrible;* espagn. *horrible;* portug. *horrivel;* ital. *orribile;* du lat. *horribilis* (voy. HORREUR).

HORRIBLEMENT (o-rri-ble-man), *adv.* || 1° D'une manière horrible. Des corps mutilés horriblement. || Familièrement. Très-mal. Je suis distrait; je perds; je joue horriblement, BARTHE, *Fausses infidél.* sc. 6. || 2° Familièrement. Extrêmement, excessivement. Elle est horriblement laide. Il a horriblement souffert.

— HIST. XIVe s. Signeur, ceste bataille fu ce jour maintenue Assez horriblement, c'est chose bien seuwe [sue], *Hugues Capet*, v. 3754. || XVe s. Le comte fit adonc prendre grand foison de ceux qui servoient son fils... mais il en fit mourir jusques à quinze très horriblement, FROISS. II, III, 13. || XVIe s. On use mal aussi de plusieurs adverbes à la cour, comme je vous aime horriblement, D'AUB. *Fœn.* III, 22. Il fait lever une vieille horriblement maigre, ID. *ib.* III, 24.

— ÉTYM. *Horrible*, et le suffixe *ment;* provenç. *horriblamen;* espagn. *horriblemente;* ital. *orribilmente.*

† **HORRIFIQUE** (o-rri-fi-k'), *adj.* Terme du style marotique. Effrayant, hideux, qui cause l'horreur.

— HIST. XVIe s. Ils ont appelé ceste fievre horrifique [qui cause le frisson], à cause des rigueurs et horreurs qu'elle apporte en ses redoublemens, PARÉ, XX, 31. Puis [Gargantua] buvoit un horrifique trait de vin blanc, RAB. I, 21.

— ÉTYM. Lat. *horrificus*, de *horrere*, avoir horreur (voy. HORREUR), et *facere*, faire.

HORRIPILATION (o-rri-pi-la-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Terme de médecine. Frissonnement général qui précède la fièvre, et pendant lequel les poils, se dressant sur la surface du corps, produisent l'état qu'on nomme chair de poule.

— HIST. XVIe s. Elle sent un petit frisson et horripilation, ou herissonnement en tout le corps, PARÉ, XVIII, 5.

— ÉTYM. Provenç. *horripilacio;* espagn. *horripilacion;* du lat. *horripilationem*, de *horrere*, se hérisser (voy. HORREUR), et *pilus*, poil (voy. POIL).

† **HORRIPILER** (o-rri-pi-lé), *v. a.* Néologisme et terme familier. Causer un sentiment de crainte ou d'irritation comparé à l'horripilation. Ce propos l'horripila. || S'horripiler, *v. réfl.* Devenir horripilé. Il s'horripile pour un rien.

— ÉTYM. Lat. *horripilare*, avoir le poil hérissé (voy. HORRIPILATION).

HORS (hor; l's ne se lie pas : hor un seul), || 1° *Adv.* À l'extérieur (l'emploi adverbial est l'emploi étymologique). Mettre vos meubles hors, et faire place à d'autres, MOL. *Tart.* V, 4. On ne pourra mettre hors les filles ainsi obligées, à moins qu'elles n'aient commis quelque faute notable, BOSS. *Règl. pour les filles de la propag. de la foi*, I, 3. || Terme de ma-

tallurgie. Mettre hors, arrêter le fourneau, cesser le travail pour quelque temps, vider le fourneau. || Fig. Si ce n'est. Vous commandez à tout ici hors à vous-même, BEAUMARCHAIS, *Mar. de Figaro*, v, 12. || *S. m.* Le dehors, l'extérieur; peu usité présentement en ce sens. Le cardinal de Noailles trempait dans un état de disgrâce intérieure qui, pour ne pas paraître au hors, n'en était pas moins douloureux, ST-SIM. 155, 31. || Terme de manége. Le hors du montoir, le côté droit du cheval. || 2° *Prép.* À l'extérieur de. ....Sur le haut du jour, Nulle des sœurs ne faisait long séjour Hors le logis, LA FONT. *Mazet.* Il y avait hors la porte de la cour une terrasse, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Terme de chamoiseur. Peaux hors l'eau, peaux qui ne sont plus humides. || Terme de manége. Hors la main, se dit d'un cheval qui n'obéit point à la bride. || Fig. Mettre hors la loi, se dit d'un pouvoir souverain ou dictatorial qui, mettant un homme hors de la protection de la loi, déclare qu'il suffira de constater son identité pour l'envoyer au supplice sans jugement. La Convention mit hors la loi plusieurs de ses membres. || 3° Fig. Excepté. ...hors les fils d'Horace il n'est point de Romains, CORN. *Hor.* II, 1. Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis, MOL. *F. sav.* III, 2. Tout nous est étranger hors le dieu que je sers, VOLT. *Fanat.* I, 2. Tel est le néant des choses humaines, que, hors l'être existant par lui-même, il n'y a rien de beau, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. Hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant depuis que j'existe, ID. *Confess.* VII. || Hors que, avec un verbe à l'indicatif, ou au conditionnel, excepté que. Langlade a pensé mourir à Fresne de la même maladie de Mme de Coulanges, hors qu'il fut plus mal encore, SÉV. 317. Voilà qui sent le roman, hors qu'il faudrait que..., HAMILT. *Gramm.* 3. || Hors que.... ne, avec un verbe au subjonctif, signifie à moins que. Hors qu'un commandement exprès du roi ne vienne De trouver bons les vers dont on se met en peine, Je soutiendrai toujours..., MOL. *Mis.* II, 7. Tout propriétaire veut l'ordre, la paix, la justice, hors qu'il ne soit fonctionnaire ou pense à le devenir, P. L. COUR. *Lett.* V. || Hors, avec un verbe à l'infinitif précédé de la préposition *de*, signifie à l'exception de. Hors de se trouver au conseil, il n'avait aucune fonction, ST-SIM. 50, 89. Ton esprit fasciné par les lois d'un tyran Pense que tout est crime hors d'être musulman, VOLT. *Fanat.* III, 8. || 4° Hors de, *loc. prép.* exprimant exclusion du lieu et des choses considérées comme ayant quelque rapport au lieu. Il peut faire trembler la terre sous ses pas, Mettre un roi hors du trône, et donner ses États.... Mais le cœur d'Émilie est hors de son pouvoir, CORN. *Cinna*, III, 4. Car hors de l'Arménie enfin je ne suis rien, ID. *Nicom.* III, 1. Hors de Paris il n'y a point de salut pour les honnêtes gens, MOL. *Préc.* sc. 10. Le roi part demain; il y aura cent mille hommes hors de Paris; on a fait ce calcul, SÉV. 134. Hors de chez eux, ils ne voyaient rien qui ne leur fît pitié, BOURDAL. *Homél. sur l'aveugle-né, Domin.* Dès cette vie nous trouverons notre souverain bien, qui ne peut être hors de Dieu, ID. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 139. Misérables jouets de notre vanité Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices, BOIL. *Épît.* III. J'ai commencé, et je continue d'être par quelque chose qui est hors de moi, LA BRUY. XVI. Un cœur heureux ne cherche plus rien hors de lui, MASS. *Carême, Prosp. temp.* || Elliptiquement. Hors d'ici, hors de là, sortez d'ici, retirez-vous de là. Hors d'ici tout à l'heure et qu'on ne réplique pas; allons, qu'on détale de chez moi, MOL. *Avare*, I, 3. || Fig. Être hors de soi, être dans un état d'agitation extrême. Je suis si aise, que je suis hors de moi, SÉV. 19 déc. 1664. Un homme transporté hors de lui-même, BOSS. *Hist.* II, 2. ....Mon cœur hors de lui-même S'oublie et se souvient seulement qu'il vous aime, RAC. *Bérén.* IV, 5. Zadig, hors de lui-même, et comme un homme auprès de qui est tombé le tonnerre, marchait au hasard, VOLT. *Zadig*, ch. 21. || Mettre quelqu'un hors de lui, l'impatienter, l'irriter. Quel diable d'homme! il m'a mis hors de moi, CHAMPFORT, *Marchand de Smyrne*, sc. 7. || Terme de palais. Mettre hors de cour, ou hors de cour et de procès, renvoyer les parties en déclarant qu'il n'y a pas lieu de prononcer un jugement. || Mettre hors de cause, déclarer qu'une personne ne doit pas être partie au procès. || Dans un sens analogue. Être hors de cause. || Fig. Cela est hors de cause, il n'est pas question de cela, cela n'entre pas dans le débat. || Autrefois, en matière criminelle, hors de cour signifiait qu'il n'y avait pas assez de preuves pour condamner. || Substantivement. Un hors de cour, un jugement qui met hors de cour (cette locution vieillit). || Hors d'œuvre, et hors-d'œuvre, voy. ŒUVRE. || 5° Fig. Hors de, exprimant l'exclusion de la chose indiquée par le complément, sans aucun rapport au lieu. Enfin nous voyons nos têtes Hors de l'injure du sort, MALH. II, 2. Nos champs même ont leur abondance Hors de l'outrage des voleurs, ID. III, 3. Voyez des maux sans nombre et hors de guérison, CORN. *Agés.* I, 2. L'amour hors d'intérêt s'attache à ce qu'il aime, ID. *Pulch* II, 1. Un pas hors du devoir peut nous mener bien loin, ID. *Suréna*, IV, 3. Le plein calme est un bien hors de notre puissance, ID. *Imit.* I, 22. Mais du moins votre esprit est hors de ses alarmes, ID. *Poly.* II, 3. Et je vais égayer mon sérieux loisir À mettre Amphitryon hors de toute mesure, MOL. *Amph.* III, 2. On n'y peut plus souffrir ses vertus hors de mode, BOIL. *Sat.* XI. Pour me mettre hors de servitude, FÉN. *Tél.* XIII. Les belles choses le sont moins hors de leur place; les bienséances mettent la perfection, et la raison met les bienséances, LA BRUY. XIV. Il me semble qu'il [un critique] ne pardonne pas assez à un ministre [Colbert] qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV et par la magnificence de ce monarque, VOLT. *Lett. Damilaville*, 21 fév. 1766. || Hors de dispute, incontestable. S'il y a quelque contestation pour le nom de l'auteur [de l'Imitation], il est hors de dispute que c'était un homme bien éclairé du Saint-Esprit, CORN. *Imit. Préf.* éd. 1770. || Hors d'haleine, essoufflé. ....Tout hors d'haleine il prend pourtant sa place, CORN. *Hor.* IV, 2. || Ce malade est hors d'affaire, il ne court plus aucun danger. La petite Saint-Valeri est hors d'affaire pour sa vie, mais sa beauté est fort incertaine, SÉV. 10 juillet 1675. || Hors de prix, d'un prix excessif. Le vin, depuis la maladie du raisin, est hors de prix. || Être hors de combat, n'être plus en état de combattre. || Fig. Il est hors de combat, se dit d'un homme réduit à l'impossibilité de continuer une lutte, une entreprise. || On dit dans les deux sens : mettre hors de combat. || Être hors de service, se dit d'une chose qui ne peut plus servir. Ce meuble est hors de service. || 6° Fig. Hors de là, sorti de là, cela ôté, à part cela. Sévère dans l'exercice de ses fonctions, hors de là très-indulgent. Si cette faiblesse d'un homme public, si ce vice secret a influé sur les affaires publiques...., votre devoir est de démêler ce petit ressort caché qui a produit de grands événements : hors de là, vous devez vous taire, VOLT. *Hist. Russ. Préf. hist.* || 7° Hors de, exprimant l'exclusion par rapport au temps. Nous voilà hors de l'hiver. Il ne mange point hors des repas, parce que c'est surcharger l'estomac, pendant que la digestion n'est pas finie, FÉN. *Éduc. filles*, ch. 2. || Être hors de page, avoir accompli le temps de son service comme page. || Fig. Être hors de page, être tout à fait son maître. Il n'a pas de tuteur, il est hors de page. || On dit dans le même sens : il s'est mis hors de page. || Substantivement. Le hors de page, la récompense accordée aux pages qui sortaient du service. || Terme de manége. Hors d'école, se dit d'un cheval qui n'a pas été exercé depuis longtemps dans un manége.

— REM. Voltaire a blâmé Corneille d'avoir dit : Votre esprit est hors de ses alarmes; assurant qu'il faut hors d'alarmes. Mais Corneille s'est très-bien exprimé et ce sont deux sens différents : l'esprit est hors d'alarmes, quand il n'a plus rien qui l'inquiète; il est hors de ses alarmes, quand ce qui l'inquiétait s'est dissipé.

— SYN. HORS, HORMIS, EXCEPTÉ. Hors et hormis sont exactement synonymes, puisque hormis n'est que la préposition *hors* renforcée du participe *mis*. Reste excepté. Hors signifie en dehors de; excepté signifie à l'exception de. La synonymie est complète, sauf la seule nuance qui résulte de la signification étymologique; on emploiera hors, quand on voudra exprimer la même idée qui est rendue par en dehors de ; et excepté, quand on voudra surtout insister sur l'idée abstraite qui est dans exception.

— HIST. XII° s. Tant sui-je hors de peine et de tourment, *Couci*, X. Se j'ai esté long temps hors du païs, *ib.* p. 124. Par les ordenez Deu [de Dieu], qui furent establi, Fu getez hors del temple, *Th. le mart.* 74. || XIII° s. Après a fait la vieille toute gent hors issir, *Berte*, XIII. Jamais par huis, ne par fenestre, Ne metra hors neïs [même] le chief, *la Rose*, 15267. Li peres et le [la] mere poent metre lor enfans, à le [la] mesure qu'il viennent en aage, hors de lor main et hors de lor pain et de lor pot, BEAUM. XXI, 20. Li mesiax [le lépreux] pot metre en sa deffense qu'il est hors de le [la] loy mondaine, ne qu'il n'est pas tenus à...., ID. LXIII, 10. Et y fesoit nostre dame moult grant miracles, dont entre les autres il avoit un hors du sens qui avoit le dyable ou cors, JOINV. 280. || XIV° s. Les autres y adjoustent et mettent habundance des biens de hors, comme sont richesces et puissance civile, ORESME, *Eth.* 18. Quant un home est mort et il est hors de touz maulz et de toutes infortunes, ID. *ib.* 22. || XV° s. Ils [les Gantois] s'enorgueilleront tellement que Dieu se courroucera et leur remontrera leur orgueil, avant que l'année soit hors, FROISS. II, II, 158. Il ne scet rien qui ne va hors, E. DESCHAMPS, *Poés. mss.* f° 256. Et le roy print le hanap, et le mist en sa bouche, et beut tout hors, car moult luy sembla delicieux à boire, *Perceforest*, t. II, f° 27. Affin que on ne dye pas que je soye hors de faire ce que je doys, *ib.* t. I, f° 30. Ils nous vouloient attendre au plein pays, afin que rien n'eschapast; car il leur sembloit que des montagnes en hors, on eust peu fuir vers Pise, COMM. VIII, 5. || XVI° s. J'ai bon besoin de repos, ce que je voys [vais] prendre hors d'avecques ma fille, car elle est si endemenée que je ne saurois reposer auprès d'elle, MARG. *Lett.* 67. Il se jecta hors la ville, MONT. I, 61. De là en hors [depuis lors], ID. I, 94. Hors de propos, ID. I, 98. Ce qui est hors les gonds de la coustume, ID. I, 116. Une femme hors d'aage, ID. I, 226. Ils beuvoient hors du manger, ID. I, 237. Furieux et hors de soy, ID. I, 278. Hors d'haleine et de force, ID. II, 131. Grattant sa jambe aprez que les fers en feurent hors, ID. II, 120. Comme le soleil espand du ciel en hors sa lumiere, ID. II, 295. Tous deux engendrez à la desrobée et hors legitime mariage, AMYOT, *Thés.* 2. Il n'estime ny ne prise personne hors luy, ID. *Com. discern. le flatt. de l'ami*, 33. Les fumiers qui se feront de Noël en hors, seront serrés pour les bleds hyvernaux, O. DE SERRES, 102. Si la donation n'est faite hors part, ils sont tenus de rapporter le dit don, en venant à la succession, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 607.

— ÉTYM. Autre forme de *fors* (voy. ce mot), par une transformation, très-rare en français, régulière en espagnol, de l'*f* latin en *h;* wallon, *foû*.

HORS-D'OEUVRE, voy. ŒUVRE.

† **HORS-FONDS** (hor-fon), *s. m.* Terme d'ancienne finance. Dans les pays d'États, fonds excédant la somme que le roi avait demandée à la province. Le hors-fonds était censé appliqué aux besoins de la localité.

— ÉTYM. *Hors*, et *fonds*.

HORTENSIA (or-tan-si-a), *s. m.* Terme de botanique. Arbrisseau du Japon (*hortensia rosea*), dit aussi rose du Japon, qui est cultivé comme plante d'agrément, *hydrangea hortensia*, *DC.* famille des saxifragées; il porte des fleurs qui naissent en corymbes touffus; il a été importé en Europe dans les dernières années du XVIII° siècle.

— ÉTYM. Le nom de cette plante vient de ce que Commerson la dédia à une amie appelée *Hortense*, qui fut la femme de Lepeaute, célèbre horloger de Paris, LEGOARANT.

† **HORTICOLE** (or-ti-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à l'horticulture, qui concerne les jardins. Revue horticole. || Terme de zoologie. Qui fréquente les jardins. Les insectes horticoles.

— ÉTYM. Voy. HORTICULTURE.

HORTICULTEUR (or-ti-kul-teur), *s. m.* Celui qui s'occupe de la culture des jardins.

— ÉTYM. Voy. HORTICULTURE.

† **HORTICULTURAL, ALE** (or-ti-kul-tu-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport à l'horticulture. Les procédés horticulturaux.

HORTICULTURE (or-ti-kul-tu-r'), *s. f.* L'art de cultiver les jardins. Exposition d'horticulture.

— ÉTYM. Lat. *hortus*, jardin, et *culture*. *Hortus* paraît être de même radical que le grec χόρτος, enclos; et, à son tour, χόρτος est de même radical que le latin *chors*, *chortis*, enclos rural, d'où vient le bas-latin *curtis*, d'où le français *cour*, s. f., écrit anciennement *court*.

† **HORTILLON** (or-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois aux maraîchers. Nom des jardins maraîchers dans la Picardie.

— ÉTYM. Lat. *hortus*, jardin (voy. HORTICULTURE).

† **HOSANNA** (o-za-nna), *s. m.* || 1° Prière que les Juifs prononcent pendant la fête des Tabernacles. || 2° Terme de liturgie. Hymne qui se chante le jour des Rameaux et qui commence par le mot hosanna. || Le dimanche hosanna, le dimanche des Rameaux. || 3° Par extension, louange, bénédiction, cri de joie. Tant ceux qui marchaient devant que ceux qui suivaient, criaient : Hosanna, salut et gloire, SACI, *Bible*, *St Marc*, XI, 9. Les séraphins sont invités à répéter avec le chœur des fidèles l'hosanna éternel, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 6. Chaque

heure a son tribut, son encens, son hommage, Qu'elle apporte en mourant aux pieds de Jéhova; Ce n'est qu'un même sens dans un divers langage; Le matin et le soir lui disent : hosanna! LAMART. *Harm.* II, 6. Quelque chose de grand s'épandra dans les cieux! Ce sera l'hosanna de toute créature! V. HUGO, *Crép.* 22. || *Au plur.* Des hosannas.

— ÉTYM. Mot hébreu, formé de *hoscha*, sauve, verbe à l'impératif, venant de *ischa*, salut (d'où le nom de *Jésus*), et *na*, presentement.

HOSPICE (o-spi-s'), *s. m.* || **1°** Lieu où l'on donne l'hospitalité (sens primitif mais vieilli). Donner l'hospice à quelqu'un, *Dict. de l'Acad.* Les traitements que j'éprouve en ce pays sont trop contraires.... aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, J. J. ROUSS. *Lett. au marquis de Mirabeau*, 12 août 1767. || Fig. Vos divers édifices, Des animaux, des fleurs agréables hospices, DELILLE, *Jardins*, IV. || **2°** Particulièrement. Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs. L'hospice du mont Saint-Bernard. La charité engagea les religieux du monastère latin [établi par les Amalfitains à Jérusalem, avant la conquête par Godefroy de Bouillon] à former un hospice, dédié à saint Jean l'aumônier, pour les pèlerins tant malades qu'en santé, tous réduits à une extrême misère, *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 512. || Il se disait aussi d'un petit couvent bâti par des religieux dans une ville pour y recevoir les religieux du même ordre. || Il se disait encore d'une maison bâtie dans une grande ville pour y retirer pendant la guerre les religieux ou les religieuses des couvents bâtis dans la campagne. || **3°** Dans le langage administratif d'aujourd'hui, maison de charité où l'on nourrit et entretient des pauvres, des vieillards, des infirmes, des enfants. Hospice de la vieillesse, des incurables, des enfants trouvés, etc. || **4°** Il se dit d'établissements destinés aux maladies mentales. Hospice des aliénés, *Dict. de l'Acad.* || Hôpital se dit aussi en parlant des aliénés.

— SYN. HOSPICE, HÔPITAL. Les hôpitaux sont particulièrement destinés à la guérison des malades; les hospices, aux infirmes, aux vieillards, etc. L'hôpital est un asile momentané où l'on cherche la guérison d'une maladie; l'hospice est un asile perpétuel où l'on passe tout ou partie de son existence. Cette distinction est purement administrative. Autrefois il n'y avait qu'hôpital qui s'appliquait à tous les lieux destinés à recevoir des pauvres malades ou non malades.

— ÉTYM. Lat. *hospitium*, de même radical que *hospes*, hôte (voy. HÔTE).

HOSPITALIER, IÈRE (o-spi-ta-lié, liè-r'), *adj.* || **1°** Qui a rapport aux soins des malades ou des infirmes dans un établissement, hôpital ou hospice, qui leur est ouvert (sens qui est le premier dans l'ancien usage français, *hospitalier* venant de *hospitalarius* et non de *hospitalis*). Les soins hospitaliers. Les maisons hospitalières. || À titre hospitalier, comme digne d'être reçu dans un hôpital. Admis à titre hospitalier dans le dépôt de Villers-Cotterets. || Hygiène hospitalière, partie de l'hygiène qui traite de la construction, de l'aménagement et du service des hôpitaux et hospices. || **2°** Religieux hospitaliers, ou, substantivement, les hospitaliers, ordre militaire, de l'observance de saint Augustin, astreint aux trois vœux monacaux et en outre au soin des pèlerins en terre sainte, malades et infirmes; ils prirent le nom de frères hospitaliers de saint Jean de Jérusalem; c'étaient des chevaliers, et il fallait faire preuve de noblesse pour entrer dans leur ordre. L'Italie, la France, l'Espagne sont soutenues par les braves hospitaliers, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 1. || Dans l'ordre de Malte, grand hospitalier, le troisième en dignité après le grand maître, et dont l'office est de présider à l'hôpital de l'île. || À côté de ces religieux militaires, il se forma un ordre de religieuses hospitalières pour le service des pèlerins; elles faisaient leurs preuves de noblesse comme les chevaliers. || Aujourd'hui, sœurs hospitalières, ou, substantivement, les hospitalières, les filles de la Charité ou sœurs grises. || Sœurs hospitalières se dit, en général, de toutes les religieuses des ordres charitables. Hospitalières de Saint-Joseph. Hospitalières de la Miséricorde de Jésus. Une telle s'est faite hospitalière, elle est entrée aux hospitalières. Ce malade est mort aux hospitalières. || Au masculin et par plaisanterie. Celui qui donne des soins aux malades dans un hôpital. Les malades d'alors étant tels que les nôtres, Donnaient de l'exercice au pauvre hospitalier, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. || **3°** Qui exerce volontiers l'hospitalité (sens qui est moderne répondant non à *hospitalarius*, mais à *hospitalis*). ....Où l'on vit sans luxe on est hospitalier, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || Se dit des choses dans le même sens. Ils virent à l'écart une étroite cabane, Demeure hospitalière, humble et chaste maison, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Dans ce beau lieu où de grands pins et de grands peupliers joignent amoureusement leur ombre hospitalière, DACIER, *Trad. d'Horace, Odes*, II, 3. Vous ne reverrez plus la tribu de mon père, Les fils de Samuel, la tente hospitalière, DUCIS, *Abufar*, I, 5. Il n'a point oublié les services d'Évandre, Sa table hospitalière et son accueil si tendre, DELILLE, *Én.* X. Regarde un étranger qui meurt dans la poussière, Si tu ne tends vers lui ta main hospitalière, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* La jeune enfant approche, il rit, lui tend la main : Car c'est toi, lui dit-il, c'est toi qui la première, Ma fille, m'as ouvert la porte hospitalière, ID. *ib.* La décoration soignée, les parures et la bonne intention des petites demeures ont quelque chose d'hospitalier, STAEL, *Allem.* I, 1. Vous qui voulez prendre la place Des anciens maîtres de ces lieux, Imitez-les, faites comme eux : Si chacun ici les révère, C'est que leur porte hospitalière S'ouvrait toujours aux malheureux, SCRIBE, *la Dame blanche*, II, 4. || **4°** Poétiquement. Protecteur de l'hospitalité. Ô dieux hospitaliers, que vois-je ici paraître? Dit l'animal chassé du paternel logis, LA FONT. *Fabl.* VII, 16.

— REM. On a pris tout récemment hospitalière substantivement, au sens de celle qui donne l'hospitalité; l'emploi est hardi et non encore autorisé. Compris dans les condamnations et proscriptions de 1848, il trouva, avec ses autres compagnons d'infortune, un asile à Turin, la grande hospitalière de ces glorieux réprouvés, MARC MONNIER, *Revue german.* t. XXV, p. 121.

— HIST. XIII^e s. L'aumone que ma dome Teeline aveit feit à De [Dieu] e aus hospitaulers de la maisum de Launei..., *Bibl. des chartes*, 3^e série, t. V, p. 87. Boban d'hospitaliers [orgueil des chevaliers de Jérusalem], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 30. || XVI^e s. N'est loisible à gens d'eglise, marguilliers, administrateurs d'eglises, hospitaliers de maladreries, d'acheter, prendre et tenir en leurs mains fief ou rentes sur iceux, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 686. Tout ce qui y estoit [dans ma maison, lors d'une peste] estoit sans garde et à l'abandon de qui en avoit envie; moy, qui suis si hospitalier, feus en très penible queste de retraicte pour ma famille; une famille esgarée faisant peur à ses amis et à soy mesme..., MONT. IV, 208.

— ÉTYM. Lat. *hospitalarius* (voy. QUICHERAT, *Addenda*), dérivé de *hospitalis*, lequel vient de *hospes* (voy. HÔTE). Au XVI^e siècle on ne connaissait guère *hospitalier*, au sens de donnant l'hospitalité, propre à l'hospitalité (dans l'exemple de Montaigne le sens n'est pas très-précis); on disait *hospital:* Auprès de l'hospitale ombre, DU BELLAY, II, 57, *verso.*

† **HOSPITALIÈREMENT** (o-spi-ta-liè-re-man), *adv.* D'une façon hospitalière.

† **HOSPITALISATION** (o-spi-ta-li-za-sion), *s. f.* Terme d'administration. Admission et séjour à l'hôpital.

HOSPITALITÉ (o-spi-ta-li-té), *s. f.* || **1°** Chez les anciens, société contractée entre deux ou plusieurs personnes de différents lieux, entre des familles et même des villes entières, en vertu de laquelle on se logeait mutuellement dans les voyages, et l'on se rendait toutes sortes de services. ....La reconnaissance et l'hospitalité Sur les âmes des rois n'ont qu'un droit limité, CORN. *Pomp.* I, 1. Je voulais des grands dieux implorer la bonté, Surtout de Jupiter, dieu d'hospitalité, A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle.* Il me donna jadis (ce bien seul m'est resté) Sa marque d'alliance et d'hospitalité, ID. *ib.* || **2°** Libéralité qu'on exerce en logeant gratuitement les étrangers. Il [Abraham] mena toujours une vie simple et pastorale, qui toutefois avait sa magnificence, que ce patriarche faisait paraître principalement en exerçant l'hospitalité envers tout le monde, BOSS. *Hist.* I, 3. Télémaque lui demanda l'hospitalité, FÉN. *Tél.* IV. Cette hospitalité est un des plus sûrs indices de l'instinct et de la destination de l'homme pour la sociabilité, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 5. Mais j'y vois la sagesse auprès de la beauté, Qui m'offre son asile et l'hospitalité, MASSON, *Helv.* II. || **3°** Obligation où sont certains religieux de recevoir les voyageurs. Il y a hospitalité dans cette abbaye.

— ÉTYM. Provenç. *hospitalitat*, *ospitalitat*; espagn. *hospitalidad*; ital. *ospitalità*; du lat. *hospitalitatem*, de *hospitalis*, qui vient de *hospes* (voy. HÔTE).

HOSPODAR (o-spo-dar), *s. m.* Titre de dignité qui se donne à certains princes vassaux du grand seigneur. L'hospodar de Valachie

— REM. Voltaire aspirait l'*h* : le sultan [Mahomet IV] dans sa lettre ne traitait le souverain des Russies que de hospodar chrétien, et s'intitulait très-glorieuse Majesté, roi de tout l'univers, *Russie*, I, 3.

— ÉTYM. Mot slave : bohémien, *hospodin*, seigneur; russe, *gospodar*; lithuanien, *gaspadorus.* Ce mot paraît tenir au lithuanien *gaspada*; polonais, *gospoda*, hôtellerie, d'où *gospodarz*, hôtelier, et de là hôte, maître. Pictet tire *gospoda* du sanscrit, *gôshpada* signifiant station des vaches, lieu où s'arrêtaient les voyageurs dans un temps où les auberges étaient inconnues. Quant à voir dans *hospodar* le sanscrit *jâspati*, maître de famille, Max Müller objecte que le *j* sanscrit ne se change pas en *d* en slave.

† **HOSPODARAT** (o-spo-da-ra), *s. m.* Charge, dignité d'hospodar. || Palais de l'hospodar. || Temps que dure le gouvernement de l'hospodar.

— ÉTYM. *Hospodar.*

HOSTIE (o-stie), *s. f.* || **1°** Toute victime que les anciens Hébreux offraient et immolaient à Dieu. Il mettra la main sur la tête de l'hostie, et elle sera reçue de Dieu et lui servira d'expiation, SACI, *Bible, Lévit.* I, 4. Les hosties des méchants sont abominables, parce qu'ils les offrent du fruit de leurs crimes, ID. *ib. Prov. de Salom.* XXI, 27. Salomon pour hosties pacifiques égorgea et immola au Seigneur vingt-deux mille bœufs, et vingt mille brebis, ID. *ib. Rois*, III, VIII, 63. || Fig. La justice vaut mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes; car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable que de faire entrer devant soi la cause de la veuve...? BOSS. *le Tellier.* || Terme d'antiquité romaine. Victime en général. || **2°** Fig. Dans la poésie et le style élevé. Victime. En est-ce fait, Julie, et que m'apportez-vous? Est-ce la mort d'un frère ou celle d'un époux? Le funeste succès de leurs armes impies De tous les combattants a-t-il fait des hosties? CORN. *Hor.* III, 2. Père barbare, achève, achève ton ouvrage : Cette seconde hostie est digne de ta rage; Joins ta fille à ton gendre..., ID. *Polyeucte*, V, 5. Du céleste courroux tous furent les hosties, LA FONT. *Phil. et B.* Hostie ne se dit plus, et c'est dommage; il ne reste plus que le mot de victime; plus on a de termes pour exprimer la même chose, plus la poésie est variée, VOLT. *Comment. Corn. Horace*, III, 2. || En termes de dévotion. Personne qui consacre à Dieu tout ce qu'elle est. Convertissez-vous de bonne heure; que la pensée en vienne de Dieu et non de la fièvre, de la raison et non du trouble, du choix et non de la force et de la contrainte; si votre corps est une hostie, consacrez à Dieu une hostie vivante, BOSS. *Bourgoing.* Hostie vivante de Jésus-Christ, elle avait dressé de ses propres mains le bûcher où elle devait consommer son sacrifice, FLÉCH. *Mar.-Thér.* C'est le religieux qui, lui-même et en personne, dans la profession des vœux, tient la place d'hostie et de victime, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 418. Les vrais fidèles qui, dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes, pour alléger tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout, ID. *Carême*, t. I, p. 542. Acceptez, ô mon Dieu, le sacrifice que je vous fais aujourd'hui de moi-même; ne regardez pas les imperfections de l'hostie qui s'offre, MASS. *Prof. relig.* 3. || **3°** Le pain sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe, et dans lequel Jésus-Christ s'offre comme victime. La substance de l'hostie se change au corps de Jésus-Christ. Recevoir la sainte hostie. À l'élévation de l'hostie. Le prêtre prit autant d'hosties qu'il y avait de communiants et les consacra.

— HIST. XIV^e s. Les quarante sous de parisis que me dame Beatrice me taie [ma tante] donna pour Diu en aumosne à l'eglise de Clermaresch pour vin et oistes à chanter messe..., TAILLIAR, *Recueil*, p. 308. Hosties greigneurs estoient certains sacrefices que l'en fesoit pour aucunes grandes aventures, et le fesoit on des plus grans bestes si comme estoient buefs et vaches, BERCHEURE, f° 2, *verso.* || XVI^e s. Qui marche au premier rang des hosties rangées, Qui prendra le devant des brebis egorgées? D'AUB. *les Trag.* V.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *hostia*, ital. *ostia*; du lat. *hostia*, victime, qui paraît être de même radical que *hostire*, frapper, et *hostis*, ennemi (voy. HOSTILE). *Oiste* est la forme ancienne et française d'origine, *hostia* ayant l'accent sur *o*.

HOSTILE (o-sti-l'), *adj.* || **1°** Qui est d'un ennemi, qui caractérise un ennemi. Entreprise hostile. || Il se dit aussi des inimitiés privées. Je ne puis vous nombrer les louanges et les tendresses de Barillon; je ne sais où vous avez pris qu'il ait été

hostile pour vous, SÉV. *Lett.* 12 juin 1675. || Fig. Il y avait dans la nature quelque chose d'hostile, Mme DE STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || 2° Dans le langage de la politique. Opposé, contraire. L'opinion est hostile au ministère. Les journaux hostiles au gouvernement.

— REM. Hostile ne se trouve pas dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie.

— HIST. XVIe s. Maniere hostile De perdre gens, G. CRETIN, *Poésies*, p. 122. Quelque sens particulier.... qui advertit les poulets de la qualité hostile qui est au chat contre eulx, et à ne se desfier du chien, MONT. II, 359.

— ÉTYM. Lat. *hostilis*, de *hostis*, proprement ennemi, et, par suite, étranger, d'après Corssen, qui rattache ce mot à *hostia*, victime, et *hostire*, frapper, faisant venir tous les trois du sanscr. *ghas*, dévorer, manger, et aussi blesser, frapper; *hostia* serait la frappée, et *hostis* le frappant. Les étymologistes en rapprochent aussi le germanique : goth. *gasts*; allem. *Gast*; angl. *guest*, hôte, étranger, du même sanscrit *ghas*, mais au sens de manger : le mangeur qu'on reçoit chez soi, l'étranger.

HOSTILEMENT (o-sti-le-man), *adv.* D'une manière hostile, en ennemi. Ils [les Français] trouvaient, à quelques werstes de la route [de Moscou], tous les villages habités, et n'y étaient pas reçus trop hostilement, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 1.

— HIST. XVIe Quelle furie t'esmeut maintenant, toute alliance brisée, envahir hostillement ses terres, sans en rien avoir esté par luy ni les siens endommaigé, irrité ny provocqué? RAB. *Garg.* I, 31.

— ÉTYM. *Hostile*, et le suffixe *ment*.

HOSTILITÉ (o-sti-li-té), *s. f.* || 1° Acte d'ennemi qu'un État fait exercer contre un autre. On commença les hostilités. Commettre des actes d'hostilité. La Russie possédait quelques forts vers le fleuve d'Amour, à trois cents lieues de la grande muraille; il y eut beaucoup d'hostilités entre les Chinois et les Russes au sujet de ces forts, VOLT. *Russie*, I, 7. L'hostilité sans déclaration de guerre contre un peuple voisin qui sommeille tranquillement sur la foi des traités..., RAYNAL, *Hist. phil.* X, 14. || Fig. Disposition à l'inimitié. Procurez-vous sa haine et son hostilité Plutôt qu'une amitié..., ROTROU, *Bélis.* IV, 6. || 2° Disposition hostile des États et gouvernements. L'hostilité de la Restauration contre le gouvernement révolutionnaire d'Espagne finit par la guerre. || Sentiment d'opposition hostile, quant à la politique et aux affaires publiques. L'hostilité des journaux contre le nouveau ministère.

— HIST. XVIe s. Par voye et hostilité de guerre, *Lettres de Louis XII*, t. I, p. 81, dans LACURNE. Le temps de minorité et hostilité qui auroit esté telle que durant icelle on n'auroit peu agir ny deffendre, *Coust. génér.* t. I, p. 694. Declarant criminels de leze majesté tous ceux qui en forme d'hostilité ont pris les armes contre le roy en son royaume, CONDÉ, *Mémoires*, p. 685. Jamais l'ambition, jamais les inimitiez publicques ne poulserent les hommes les uns contre les aultres à si horribles hostilitez et calamitez si miserables [qu'en Amérique les Espagnols], MONT. IV, 20.

— ÉTYM. Provenç. *hostilitat*; espagn. *hostilidad*; ital. *ostilità*; du lat. *hostilitatem* (QUICHERAT, *Addenda*), qui vient de *hostilis*, hostile.

† **HOSTISE** (o-sti-z'), *s. f.* Terme de féodalité. Nom donné à des chaumières habitées, moyennant redevance, par des paysans.

— HIST. XIIIe s. Si avint que deus de ses ostes [serfs] vindrent pledier par devant li de l'iretage de lor ostize, BEAUM. VI, 34.

— ÉTYM. *Hôte*, *hoste*, au sens de serf.

HÔTE, ESSE (ô-t', tè-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui reçoit et traite quelqu'un sans rétribution, qui lui donne l'hospitalité, par humanité, par amitié, par bienveillance. Nous remerciâmes notre hôte de l'accueil qu'il nous avait fait. Mon hôte, maintenant que, sous tes nobles toits, De l'importun besoin j'ai calmé les abois, A. CHÉN. *Idyll. le Mendiant.* || Il s'est dit des paysans ou bourgeois qui étaient contraints de loger les soldats, les officiers du roi. || Fig. Tous autres nœuds brisés, Seul hôte de toi-même et maître de la place, CORN. *Imit.* II, 8. Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme, Assemblent l'un et l'autre point, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. || 2° Celui, celle qu'on reçoit et qu'on traite bien. Régaler ses hôtes. Le fameux Scipion de qui vous fûtes l'hôte, CORN. *Sophon.* IV, 2. ....Notre bonne commère [la grenouille] S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. Lycus lui-même emplit une coupe profonde, L'envoie à l'étranger : salut, mon hôte, bois, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* Pour boire à Jupiter, qui nous daigne envoyer L'étranger, devenu l'hôte de mon foyer, ID. *ib.* Mon hôte, tu franchis le seuil de ma famille, A l'heure qui jadis a vu naître ma fille, ID. *ib.* || Dans l'ordre des chartreux, se disait d'un religieux qui demeurait dans une chartreuse dont il n'était pas profès. || Par extension. Nos hameaux Seront bientôt remplis de nos hôtes nouveaux, VOLT. *Scythes*, I, 5. || Fig. C'est l'ordinaire effet de son épanchement [de la grâce divine], Que d'enfanter le zèle et semer l'allégresse; C'est l'accompagnement de cette grande hôtesse, CORN. *Imit.* II, 9. La folle inquiétude en ses plaisirs légère, Des lieux où l'on la porte hôtesse passagère, LA FONT. *Élégie* V. L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légère, Inquiète et partout hôtesse passagère, ID. *Poésies mêlées*, LXIX. || 3° Familièrement. Les animaux qui fréquentent, habitent la demeure de l'homme. Les rats sont des hôtes incommodes. || 4° Habitant. Et vous, hôtes du ciel, saintes légions d'anges.... ROTROU, *St-Genest*, IV, 5. || Les hôtes des bois, les animaux qui les habitent. Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Nous offrons cependant à sa troupe brillante Des hôtes de nos bois la dépouille sanglante, VOLT. *Scythes*, I, 1. Le divers langage des hôtes du désert nous paraît calculé sur la grandeur ou le charme du lieu où ils vivent, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 5. || 5° Celui, celle qui tient une auberge, une hôtellerie. L'hôte, l'hôtesse du Cheval blanc. T'ai-je encore décrit la dame brelandière Qui des joueurs chez soi se fait cabaretière, Et souffre des affronts que ne souffrirait pas L'hôtesse d'une auberge à dix sous par repas? BOIL. *Sat.* X. || Table d'hôte, table où plusieurs personnes réunies mangent à heure et à prix fixes. Vivre à table d'hôte. A table d'hôte? je vous entends, tant par tête; combien êtes-vous, s'il vous plaît? DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 30. || Fig. Il est l'hôte et l'hôtellerie, se dit d'un homme qui fait toutes sortes de fonctions dans une maison, qui se mêle de toutes sortes d'affaires. || 6° Celui qui vient manger ou loger dans une hôtellerie, une auberge. Cet aubergiste a en ce moment des hôtes qui payent bien. || 7° Celui qui donne à loyer une portion de sa maison. L'hôte est tenu des grosses réparations. || Celui qui tient à loyer une portion de maison. Ce propriétaire a chez lui des hôtes commodes. || Hôte a vieilli dans ces deux sens; on dit aujourd'hui : propriétaire et locataire. || 8° Terme de pêche. Hôte ou bourgeois, celui à qui appartient le bateau pêcheur. || Proverbes. Il n'y en a point de plus foulé que l'hôte, se dit en parlant de certaines parties de plaisir où chacun porte son plat pour aller dîner chez quelqu'un de la société. || Qui compte sans son hôte compte deux fois, se dit de celui qui fait son compte en l'absence de la personne qui y est intéressée. || Compter sans son hôte, se méprendre, compter sur une chose qui ne se fait pas. Quand j'y veux demeurer, je compte sans mon hôte, Ils me donnent toujours quelque commission, HAUTEROCHE, *les Appas tromp.* I, 3. || Bon visage d'hôte, bon accueil de celui qui donne à manger chez lui, qui reçoit et héberge ses amis.

— HIST. XIIe s. Chez un hoste [ils] hebergent, qui moult estoit prudhom, *Sax.* XXII. [Elle] Crioit en haut : aïe, aïe, Chevaliers, tu qui es mes ostes, *la Charrette*, 1070. Tant qu'il aert parmi les temples [saisit par les tempes] Celui qui efforçoit s'ostesse, *ib.* 1152. || XIIIe s. Du cuer toute grieté [chagrin] [il, l'amour] lui oste; Près du cuer lui heberge un oste Que on appelle vrai-confort, *Bl. et Jeh.* 1329. La premiere nuit que ele fu venue en la meson de s'ostesse, *Miracles St-Loys*, p. 141. Hoste fu [je fus étranger]; vous me recueillistes, J. DE MEUNG, *Tr.* 1419. || XVe s. Vrayement, s'il vous plaisoit, je seroye aujourd'hui vostre hoste, et vous feroye tout ayse de ce que nous avons, *Perceforest*, t. I, f° 32. Sebille dist au roy, qui à son dextre costé seoit : Beau sire, je seray ceste nuyt vostre hostesse; or je vous pry que me diez vostre nom et vostre pays, *ib.* f° 35. || XVIe s. Les soldats donnerent si brusquement, que qui voulut faire teste paia l'hoste, D'AUB. *Hist.* I, 295. Belle hostesse c'est un mal pour la bourse, COTGRAVE. Une fois faut compter à l'hoste, ID. L'hoste et le poisson, passé trois jours, puent, ID. Tel hoste, tel hostel, ID. De meschant hoste, bon reconduiseur, ID. Il se peut bien seoir sans contredit, qui se met là où son hoste lui dit, ID.

— ÉTYM. Provenç. *hoste*, *oste*, *osde*; espagn. *huesped*; portug. *hospede*; ital. *oste*; du lat. *hospitem*, dont on conjecture deux étymologies : sanscrit, *gosha*, station des vaches, et *pati*, maître : le maître de la station des vaches où s'arrête le voyageur; ou bien *ghaspati*, le maître qui donne à manger. Des étymologistes l'ont aussi rattaché à un radical qui se trouve dans les langues slaves : lithuanien, *gaspada*, hôtellerie; mais voy. à HOSPODAR ce qui fait objection.

HÔTEL (ô-tel), *s. m.* || 1° Demeure somptueuse d'une personne éminente ou riche. Avoir un hôtel. || Petit hôtel, s'est dit d'un petit bâtiment contigu à un hôtel et destiné au logement des officiers et à quelques usages subalternes. || Aujourd'hui, petit hôtel, hôtel qui n'est pas grand. A louer un petit hôtel entre cour et jardin. || 2° Absolument. L'hôtel signifiait la maison du roi. Grand prévôt de l'hôtel. Maître des requêtes de l'hôtel. Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles, publiés par M. Douët d'Arcq. || Autrefois, l'hôtel de la Comédie française, à cause que l'hôtel de Bourgogne servit longtemps aux représentations du Théâtre-Français. || 3° Maître d'hôtel, officier qui dirige le service de table d'un prince, d'un seigneur, d'un riche particulier. Premier maître d'hôtel du roi. Maître d'hôtel ordinaire du roi, de chez le roi. || En parlant du premier maître d'hôtel du roi, on disait le premier maître de l'hôtel. || 4° Terme de pratique et de procès-verbal. Demeure d'un conseiller ou d'un autre officier de justice. || 5° Autrefois, hôtel abbatial, la maison destinée au logement de l'abbé. || 6° Grand édifice destiné à des établissements publics. Hôtel du ministère des finances. || Hôtel des monnaies, l'établissement où l'on fabrique les monnaies. || 7° Hôtel de ville, l'édifice où siége l'autorité municipale. Socrate dit qu'il croyait mériter d'être nourri le reste de sa vie dans l'hôtel de ville [prytanée], FÉN. *Socr.* Il [Félibien] est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel de ville, ait donné à Louis XIV le nom de grand, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Félibien.* Le conseil général des dieux se tenait dans une grande salle à laquelle on allait par la voie lactée; car il fallait bien que les dieux eussent une salle en l'air, puisque les hommes avaient des hôtels de ville sur la terre, ID. *Dict. phil. Ciel des anciens.* || Dans la révolution française. L'hôtel de ville, le pouvoir municipal. || A Paris, hôtel de ville, siége de la préfecture du département de la Seine. || 8° Hôtel-Dieu, nom du principal hôpital d'une localité (avec une H majuscule). La vertu n'a ni feu ni lieu Autre part que dans l'Hôtel-Dieu, MAINARD, *Épigr.* dans RICHELET. Que la noblesse coure en poste à l'Hôtel-Dieu, RÉGNIER, *Sat.* VI. J'ai bien peur, si le temps dure, qu'on n'en trouve [des gens de lettres] à l'Hôtel-Dieu de quoi faire une académie complète, SCARRON, *Épit. dédic. Œuv.* t. I, p. 159. Vous avez dans Paris un Hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où des malades entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort, VOLT. *Lett. Paulet*, 22 avr. 1768. Le roi lègue cent livres de compte à deux cents Hôtels-Dieu, ID. *Mœurs*, 51. Paris s'accroît, l'Hôtel-Dieu est son infirmerie naturelle, il n'est plus de proportion entre la ville, ses environs et leur infirmerie, TENON, *Mém. sur les hôp. Préf.* p. III. Nous citerons Desgodets, architecte des bâtiments du roi sous Louis XIV, le premier qui produisit un plan d'Hôtel-Dieu en rayons, ID. *ib.* || Fig. L'amitié seule y donne place [dans une maison d'ami]; Moi j'en ai fait mon Hôtel-Dieu, BÉRANG. *M. de santé.* || 9° Maison garnie, auberge. Il est descendu à l'hôtel du Grand-Cerf. Un hôtel bien tenu. L'hôtel du Louvre.

— REM. Hôtel-Dieu est un archaïsme pour hôtel de Dieu : dans l'ancien français, le rapport de possession se marquait, sans *de*, par le cas régime; dieu était au sujet *diex*, et au régime *dieu*; de la sorte hôtel-dieu représentait ce que nous dirions maintenant hôtel de Dieu.

— SYN. MAISON, HÔTEL, PALAIS, CHÂTEAU. Les bourgeois occupent des maisons; les grands, les riches, à la ville, occupent des hôtels; les rois, les princes, les évêques y ont des palais; les seigneurs, les riches ont des châteaux dans leurs terres.

— HIST. XIe s. Tut te durrai [donnerai], boens hom, quanque m'as quis, Lit et ostel e pain e carn e vin, *S. Alexis*, XLV. Guenes li quens [le comte] s'en vait à son ostel, *Ch. de Rol.* XXVI. || XIIe s. Il avoit à hostel [chez lui] les messages [messagers] Carlon, *Sax*, XXII. Pese moi [il me pèse, je suis affligé] quant [je] fui onques en son ostel nourris, Puis qu'estre me convient [il faut] ses mortex enemis, *ib.* XXVI. Par chascun ostel est cil deniers par an pris, Où il a de cinc solz de vif aveir le pris, *Th. le mart.* 68. Li reis mandad Semei, si vint devant lui, e il li dist : hostels te fai en Jerusalem, *Rois*, p. 232. || XIIIe s. Chascuns prist ostel tel come lui plot, car assés i en avoit, VILLEH. CVII. Lors assemblerent

li baron et li dus de Venise en un palais où li dus estoit à ostel, VILLEH. LI. Il n'ont pas hostel en maison, Ains l'ont en un bel pavellon, *Partonop.* v. 7855. A lor ostiex [ils] s'en vont, chascuns est descendus, *Berte*, XXIV. Povre hostel ot la dame [Berte abandonnée dans la forêt], quant vint à l'anuitier, *ib.* XXXVIII. Quanque chascuns en v. usist fere [du chevalier], En peüst fere entor ostel [dans la maison, dans la paix]; Mès aus armes autre que tel Le trovissiez que je ne di, Estout et ireus et hardi, *Lai de l'ombre.* Ainz que part un an et demi, M'aurez vous fet si preu et tel Et aux armes et à l'ostel, *ib.* Nus [nul], s'il n'est moines ou hermites, Ne puet ceenz avoir ostel, *Ren.* 1021. S'il sunt à l'Ostel-Dieu porté, *la Rose*, 11441. Puis que li sergant dient qu'il firent le [la] semonse à lor persone meisme ou à lor ostel, BEAUM. II, 12. || XIVe s. Quo nul ne nulle ne soustienne mauvais hostel [mauvais lieu], ne hourieur, ne houriere, jeu de dez, sur l'amende de soixante sols, BOUTEILLER, *Somme rural*, titre 88. || XVe s. Ainsi comme ils [des gens de guerre] passoient et qu'ils venoient prendre hostel en la ville de Vilvort..., FROISS. I, I, 78. Si entrerent les gens dedans [la ville de Haspre], et trouverent les gens, hommes et femmes, en leurs hostels (car n'estoient les gens en aucun doute, et on ne les avoit point avisés ni escriés de nulle guerre), ID. I, I, 100. Et si vous bien y advisez, Nous cuidons que appercevrez Et que vous voirrez par vos yeux Le feu bien près de vos hosteux, MONSTREL. I, 274. Vous qui estes encore ung paige, bien que soyez de bon hostel, *Petit J. de Saintré*, t. I, p. 127. Boucicaut, retenu de l'hostel du duc de Bourbon, cousin du roy, est fait depuis de la cour du roy, *Hist. de J. de Boucic.* liv. I, p. 58. || XVIe s. La belle chere amende beaucoup l'hostel, COTGRAVE. Qui tost vient à son hostel, mieux luy en est à son souper, ID.

— ÉTYM. Bourguig. *hoté, ôtau*, maison; franc-comtois, *outeau*; wallon, *osté, hosté*; provenç. *hostal, ostal, ostau*; espagn. *hostal*; ital. *ostello*; du latin *hospitalis*, pris neutralement dans les langues romanes, au sens de demeure. *Hospitalis* vient de *hospes* (voy. HÔTE). L'italien *ostello* paraît plutôt venir d'une forme *hospitallum*. L'ancien français disait quelquefois *hoste* pour *hôtel* : Le seigneur de l'hoste, *Lancelot du lac*, t. III, f° 119. C'est à *hoste* pris en ce sens que répond le genevois *outa*, cuisine; vaud... *outo, oito*; valais, *outto*.

† **HÔTELER** (ô-te-lé), *v. a.* Loger, recevoir chez soi, LEROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XIe s. Les diz messages [messagers] a fait enz hosteler, *Ch. de Rol.* XI. || XIIe s. Chiés dan Jacob s'esteit od [avec] les suens [siens] ostelez, *Th. mart.* 50. || XIIIe s. Ennuit [ce soir] i ai esté povrement ostelée, *Berte*, XLVI. || XVe Vertu est reposte et celée, Nulz ne veult honour hosteler, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 283.

— ÉTYM. *Hôtel*; provenç. *ostalar*.

HÔTELIER, IÈRE (ô-te-lié, liè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tient une hôtellerie. Tous ceux qui logent des étrangers sont réputés hôteliers, et par conséquent sujets aux droits, *Arrêt du conseil d'État*, 18 mars 1710. || 2° Dans quelques abbayes, hôtelier, religieux chargé de recevoir et de nourrir les hôtes, les passagers.

— HIST. XIIIe s. Et se li couratier [courtier] est hostelier, il puet avoir deux tonniaux de vin en son hostel pour ses hostes, *Liv. des mét.* 357. || XVe s. Lettres accordées par frere Jehan Chertier [J. Chartier l'historien], commandeur et hostellier de l'abbaye de St-Denis, à Guillaume Ganneron et sa femme pour exercer le menu mestier de la ville de Saint-Denis (voy. MENU), *Bibl. des ch.* 4e série, t. III, p. 482. || XVIe s. Luy dist en riant, mais c'estoit ris d'hostelier, DESPER. *Contes*, t. II, p. 117, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hôtel*; provenç. *hostalier, ostelier*; catal. *hostaler*; anc. espagn. *hostalero*. On disait aussi *hostelain*.

HÔTELLERIE (ô-tè-le-rie), *s. f.* || 1° Maison où les voyageurs sont logés et nourris pour leur argent. Il y trouva une assez bonne hôtellerie, parce qu'elle était sur le grand chemin, SCARR. *Rom. com.* II, 4. || Fig. Tout cela n'est rien encore, si l'âme ne revient dans l'hôtellerie [son corps], VOLT. *Mœurs, Mir.* || 2° Dans les grosses abbayes, corps de logis destiné à recevoir les étrangers.

— HIST. XIIIe s. Et autel [semblable] doit on fere le [la] garde des osteleries qui sunt fetes et establies por herbegier les povres, BEAUM. LVI, 6. || XIVe s. Tant qu'au logis en nostre hostellerie Feusmes venus en une gallerie, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. Toutes personnes tenans et exerçans hostellerie et logeans en leurs hostels gens estrangers et survenans; lesquels s'ils vendent vin en detail, durant le temps qu'ils hostelleront et logeront gens, il sera tenu et reputé vendre en assiette et taverne, *Décl. du roi*, 16 août 1498

— ÉTYM. *Hôtelier*; provenç. *ostalaria*.

HÔTESSE (ô-tè-s'), *s. f.* Voy. HÔTE.

HOTTE (ho-t'), *s. f.* || 1° Ouvrage de vannier, sorte de panier qui a des bretelles et qu'on porte sur le dos. Porter la hotte. Hotte d'un chiffonnier. Il portait son petit neveu, Et tous nos dieux en une hotte, SCARR. *Virg.* II. || Il n'est bon qu'à porter la hotte, c'est un homme incapable. || Fig. Les délices dont M. et Mme de Marsan jouissent présentement, méritent bien que vous les voyiez quelquefois, et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers, SÉV. *Lett. du 29 mars 1696*. || Hottes battues, ou hottes poissées, les hottes qui servent à porter le vin du pressoir dans les tonneaux, elles sont battues, ou serrées, ou poissées de manière que le vin ne coule pas au travers. || 2° Cuvette recevant les eaux des cuisines et des combles. || 3° Louchet d'un instrument à draguer. || 4° Nom qu'on donne à la pente intérieure d'une cheminée, en forme de hotte renversée, dans les cheminées des cuisines. || Partie inférieure et évasée d'une cheminée, qui recouvre un fourneau de laboratoire, une forge, et qui doit faciliter l'élévation des principes volatils ou gazeux qui s'en échappent. || Fausse hotte, hotte sans issue, élevée perpendiculairement sur le manteau d'une cheminée. || 5° En Normandie, nom d'un petit tombereau à porter le fumier sur les terres.

— HIST. XIIIe s. Le roy meismes y vis-je mainte foiz porter la hotte aus fossés, pour avoir le pardon, JOINV. 269. Or voil ge que tu m'ensaignes comment ge porrai la terre oster. Et Merlins dist : à chevax et à charretes, et à homes à cox, et porter loig à hotes, *Merlin*, f° 37, *verso*. || XVe s. A ung portefays qui porta en une hote le dict chien es greves et l'enterra..., *Comptes de l'hôtel de ville de Tours, Bibl. des chart.* 4e série, t. I, p. 169. || XVIe s. Là il arriva qu'une femme en deschargeant sa hotte eut le col couppé d'une coulevrine, et pour ce que sa charge tomba sur sa teste separée, on disoit qu'elle avoit enterré sa teste, D'AUB. *Hist.* I, 174.

— ÉTYM. Génev. *lotte* (par fusion de l'article *l'*); du suisse *hutte*, hotte; allemand provincial, *Hotze*, corbeille.

HOTTÉE (ho-tée), *s. f.* Ce que contient une hotte. Une hottée de terre, de légumes.

— HIST. XVIe s. Il faut corriger là ce qui est dit de la hottée de poudre..., D'AUB. *Hist.* III, 144.

— ÉTYM. *Hotte*.

† **HOTTENTOT** (ho-ttan-to), *s. m.* Langue des Hottentots, remarquable par une grande quantité d'articulations singulières plus ou moins voisines de notre T.

† **HOTTER** (ho-té), *v. a.* Porter avec une hotte. Il y avait dix vendangeurs, neuf qui coupaient, un qui hottait.

— HIST. XVIe s. Hotter, COTGRAVE.

† **HOTTEREAU** (ho-te-rô), *s. m.* Espèce de hotte grossière.

— ÉTYM. Diminutif de *hotte*.

HOTTEUR, EUSE (ho-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui porte la hotte. En vendanges, le hotteur gagne le double des coupeurs. Les hotteuses de la halle.

— HIST. XVe s. Entre les autres vendengeurs et vendengeresses et hotteurs, DU CANGE, *vindemiator*. || XVIe s. Le lieutenant de Vachonniere, aiant donné à la contr'escarpe, et reconnu que par le chemin des hotteurs qui faisoient un esperon, on pouvoit aller mesler, en donne incontinent advis à Lanoue, D'AUB. *Hist.* II, 258.

— ÉTYM. *Hotte*.

† **HOTTONE** (o-tto-n') ou **HOTTONIE** (o-tto-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des primulacées.

— ÉTYM. *Hottonn*, botaniste hollandais.

† **HOU** (hou), *interj.* Exprime que l'on poursuit quelqu'un ou qu'on se moque de lui. Je te ferai partout hou, hou, Je te ferai devenir fou, SCARRON, *Virg.* IV. Æneas en rit comme un fou, Et fit après eux, hou, hou, hou, hou, ID. *ib.* VI. || Il se dit aussi pour faire honte. Hou, le vilain! || Terme de manége. Exclamation dont le cavalier se sert quelquefois pour faire arrêter son cheval sans tirer la bride. || Terme de chasse. Hou, hou, après l'ami, cri que fait entendre le valet de limier pour exciter son chien quand celui-ci détourne les bêtes fauves.

† **HOUACHE** (ou-a-ch') et **HOUAICHE** (ou-è-ch'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Trace bouillonnante que le navire laisse derrière lui pendant sa marche, et qui en indique la vraie direction. || Tirer un vaisseau en houache, le remorquer avec un autre vaisseau. || Traîner un pavillon ennemi en houache, le traîner pendant à l'arrière d'un vaisseau. || 2° Petit morceau d'étamine passé dans les trous de la ligne de loch, à une distance du bateau du loch (voy. LOCH) égale à la longueur du bâtiment.

— REM. L'Académie écrit *ouaiche* sans *h*, et n'a pas la forme *houache*. Les livres techniques mettent l'*h*.

— ÉTYM. Angl. *wake*, houache, de l'anglo-sax. *wæcan*, être animé, excité, poussé.

† 1. **HOUAGE** (hou-a-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de houer, de travailler à la houe. Ce houage est bien fait.

— ÉTYM. *Houer* 1.

† 2. **HOUAGE** (hou-a-j'), *s. m.* Dans les mines de charbon minéral, longueur du terrain que parcourent les veines en superficie et en profondeur.

— ÉTYM. Serait-ce le même que *houache*, terme de mer?

† 3. **HOUAGE** (hou-a-j'), *s. m.* Action de houer les draps.

— ÉTYM. *Houer* 2.

HOUBLON (hou-blon), *s. m.* Plante grimpante de la famille des urticées, dite aussi vigne du nord, *humulus lupulus, L.* Dans le houblon c'est le cône et non la plante, qu'emploie la fabrication de la bière. || Houblon de montagne, ornithogale des Pyrénées.

— HIST. XVe s. Lesdits brasseurs seront tenuz faire bonnes et loyalles servoises et bierres, sans y mectre que bon grain, eau et houbillon, reservé bley, dont ils ne pourront user sans l'autorité de justice, *Ordonn.* févr. 1495. || XVIe s. Chicorée, houbelon, violette de mars, PARÉ, V, 26. Du houblon, outre le plaisir de la rameure pour ombrage tire-on ce profit, que d'en manger en la prime-vere les tendres cimes des jettons en divers appareils; sa fleur et sa semence sont aussi utiles à la biere O. DE SERRES, 562. Un houbelon rampant, à bras longs et retors, RONS. 719.

— ÉTYM. Génev. *obelons*; wallon, *hoûbion*; anc. wallon, *hubillon*; du hollandais *hop*, houblon, à l'aide d'une formation diminutive : *hop-e-lon, hubi-llon*, etc. d'après Grandgagnage. Quant au bas-latin *humulo, humulus*, il tient au flamand *hommel*; anc. scand. *humall*, houblon.

HOUBLONNÉ, ÉE (hou-blo-né, née), *part. passé* de houblonner. Cette bière est trop houblonnée.

HOUBLONNER (hou-blo-né), *v. a.* Mettre du houblon dans une boisson.

HOUBLONNIÈRE (hou-blo-niè-r'), *s. f.* Champ planté de houblon. Chaque escadron défila par où il put, à travers les haies, les jardins, les houblonnières, ST-SIM. 12, 137.

— ÉTYM. *Houblon*; wallon, *hoûbire*; namur. *houbionère*.

HOUE (houe), *s. f.* || 1° Instrument de petite culture, composé d'un manche en bois long d'environ un mètre et d'une lame de fer fixée au manche par une douille, et faisant avec lui un angle plus ou moins aigu; quelquefois la lame est divisée en deux parties. || Houe à cheval, petite charrue à un ou plusieurs socs triangulaires employée surtout à des binages. || Houe bident ou tranche, outil pour le défrichement des terrains forts de l'Anjou et de la Bretagne. || 2° Terme de charpentier. Espèce de chevalet sur lequel on place les pièces de bois pour les débiter en long. || 3° Instrument pour corroyer le mortier. || 4° Nom de ferrements, dits aussi houilles, avec lesquels les faïenciers remuent la couverte dans les baquets.

— HIST. XIIe s. E ces de Israel veneient as Philistiens pur aguiser e adrecier e le soc e le picois e la cuignée e la houe, *Rois*, p. 44. || XIVe s. Et des marteaux de fer [ils] vont le mur depecier; A piques et à houes fierent li soudoier, *Guescl.* 5251. || XVe s. Et le frappa d'une hoe, DU CANGE, *ayssada*.

— ÉTYM. Wall. *hawe*; namur. *houwe*; du germanique : anc. haut-allem. *houwa*; allem. *Haue*, houe, primitivement hache, de *hauen*, frapper.

HOUÉ, ÉE (hou-é, ée), *part. passé* de houer 1. Une vigne houée.

† **HOUEMENT** (hoû-man), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de houer.

— HIST. XVIe s. Et tant fouilla sa vigne par profonds et reiterés beschemens et houemens, que, dans quelques années, elle se rendit très fertile, O. DE SERRES, 146.

— ÉTYM. *Houer* 1.

1. **HOUER** (hou-é), *v. a.* Labourer une terre avec

la houe. || Absolument. ....Tantôt fendre du bois, Tantôt fouir, houer..., LA FONT. *Fabl.* III, 8.

— HIST. XIII[e] s. Car ele ert [était] aussi blanche comme croie [craie] qu'on hoe, *Berte*, XXIII. || XV[e] s. Et là [les Anglois] houoient et picquoient de pics et de hoyaux à leur pouvoir, FROISS. II, II, 131. || XVI[e] s. Le marrer ou houer par ces divisions, en est aussi rendu plus aisé, O. DE SERRES, 154.

— ÉTYM. *Houe;* namur. *houver;* pic. *heuer.*

† 2. **HOUER** (hou-é), *v. a.* Terme de foulon. Lâcher un drap à l'eau et l'en retirer plusieurs fois à petits plis, etc.

† **HOUERIE** (hoû-rie), *s. f.* Terme d'agriculture. Labour à la houe. Le vigneron se sert pour cette opération de la houe plutôt que de la bêche; ce premier labour s'appelle houerie, *Dict. des arts et mét. Vigneron.*

— ÉTYM. *Houer* 1.

† **HOUETTE** (hou-è-t'), *s. f.* Terme d'agriculture. Petite houe.

— HIST. XIV[e] s. Jehan Laisné envoia querre une houete pour esrachier et oster une pierre, DU CANGE, *hoellus.*

— ÉTYM. Diminutif de *houe.*

† **HOUEUR** (hou-eur), *s. m.* Celui qui houe.

— HIST. XV[e] s. Et furent mineurs et houilleurs mis en besogne [il s'agit d'ouvriers qui se servent de la houe pour creuser la terre], FROISS. II, II, 32.

— ÉTYM. *Houer* 1.

† 1. **HOUHOU** (hou-hou), *s. f.* Terme burlesque. Vieille houhou, personne décrépite et grondeuse. Vieille houhou, vieille haha, SCARRON, *Poésies*, cité dans RICHELET. Elles sont plus noires que des taupes, plus laides que des guenons, plus sottes que des houhous, CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.* cité dans SCHELER. Voudrais-tu que je prisse une vieille houhou? *Partisan dupé*, dans LE ROUX, *Dict. comique.*

— HIST. XVI[e] s. Houhou [vieille sorcière], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Sans doute l'interjection *hou*, répété. Cependant Scheler incline à penser que c'est le *Uhu* des Allemands, qui signifie hibou.

† 2. **HOUHOU** (hou-hou), *s. m.* Espèce de coucou d'Afrique.

† **HOUILLAGE** (hou-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de la houille sur les fers.

— ÉTYM. *Houille.*

HOUILLE (hou-ll', *ll* mouillées, et non hou-ye), *s. f.* || 1° Anciennement, sorte de terre considérée comme un mauvais charbon de terre et annonçant le bon. Nous n'adoptons avec M. de Gensanne le nom de houille que pour les terres noires et combustibles qui se trouvent souvent au-dessus et quelquefois au-dessous des veines de charbon, et qui sont l'un des plus sûrs indices de la présence de ce fossile, BUFF. *Min.* t. II, p. 218. || 2° Aujourd'hui, nom générique de tous les fossiles appelés improprement charbon de terre. Les houilles sont formées de débris de végétaux, surtout des prêles, fougères et lycopodes de grande taille, qui paraissent avoir subi l'action de la chaleur sous une forte pression. Ces fameux amas de charbons de terre ou de houille, ressource de l'âge présent et reste des premières richesses végétales qui aient orné la face du globe..., CUV. *Révol.* 293. || Houille compacte, nom donné à une variété de houille très-hydrogénée. || Houille d'engrais, sorte de lignite terreux, renfermant du fer sulfuré.

— ÉTYM. Wall. *hoie;* bas-lat. *hullæ*, dans des textes de la fin du XII[e] siècle. L'origine de ce mot est inconnue. *Hullæ* se trouve en des textes du pays de Liége; est-il germanique? et, s'il l'est, peut-on le rapprocher du gothique *haurja*, charbon? On ne sait ce que signifie *charbon de terre en houille* dans le texte suivant: Charbon de pierre, la banne payera 4 sols; charbon de terre, le cent de barils payera 8 livres; charbon de terre en houille, la charretée chargée de cinq poinçons 2/3 payera 22 sols, *Tarif du* 18 *sept.* 1664.

HOUILLER, ÈRE (hou-llé, llè-r', *ll* mouillées, et non hou-yé, yè-r'), *adj.* Terme de géologie. Qui renferme des couches de houille. Terrains houillers. || Formation houillère, ensemble des couches qui renferment la houille.

HOUILLÈRE (hou-llè-r', *ll* mouillées, et non hou-yè-r'), *s. f.* Mine de houille.

— ÉTYM. *Houiller.*

HOUILLEUR (hou-lleur, *ll* mouillées, et non hou-yeur), *s. m.* Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

HOUILLEUX, EUSE (hou-lleû, lleû-z', *ll* mouillées, et non hou-yeû, yeû-z'), *adj.* Terme de géologie. Qui contient de la houille.

— ÉTYM. *Houille.*

† **HOUILLITE** (hou-lli-t', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms de l'anthracite.

† **HOUKA** (hou-ka), *s. m.* Pipe turque ou persane, peu différente du narghileh.

HOULAN (hou-lan), *s. m.* Voy. UHLAN.

1. **HOULE** (hou-l'), *s. f.* || 1° Mouvement d'ondulation que la mer conserve après une tempête. Il y a de la houle. La houle est proprement le creux, la vallée large et quelquefois profonde qui existe entre les crêtes de deux lames que le calme n'a pas encore aplanies, JAL. Une grosse houle venait du couchant, bien que le vent soufflât de l'est, CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 12. || 2° Grosses ondes formées par la houle. Les houles secouaient la frêle embarcation.

— HIST. XVI[e] s. Souvent mis sur le cousté par la premiere houlle, et par la seconde relevé, D'AUB. *Hist.* I, *Préf.* 6.

— ÉTYM. Espag. *ola;* portug. *folla; a folla do mar era tanta*, dans JAL. Origine incertaine. Scheler le tire du celtique: kimry, *hoeval*, mouvement de l'eau; bas-breton, *houl*, vague. Mais Jal avec vraisemblance le tire du holl. *holle*, creux, à quoi on peut ajouter le danois *huul*, creux, *huulsee*, mer houleuse, de *huul*, et *see*, mer.

† 2. **HOULE** (hou-l'), *s. f.* Nom, à Harfleur, d'une espèce de chien de mer.

† **HOUL'EAU** (hou-lo), *interj.* Terme de chasse. Cri employé par les veneurs pour faire boire les chiens.

HOULETTE (hou-lè-t'), *s. f.* || 1° Bâton que porte le berger, et au bout duquel est une plaque de fer en forme de gouttière, qui sert pour lancer des mottes de terre aux moutons qui s'écartent, et de la sorte les faire revenir. Il [le loup] s'habille en berger, endosse un hoqueton, Fait sa houlette d'un bâton, Sans oublier la cornemuse, LA FONT. *Fabl.* III, 3. || Fig. Que je vous regrette! Mais il faut céder; Sans chien, sans houlette Puis-je vous garder? DESHOULIÈRES, *à ses filles.* Vous êtes appelés aujourd'hui à la défense de la patrie céleste; troupeau chéri que le ciel a confié à mes soins, c'est peut-être la dernière fois que votre pasteur vous rassemble sous sa houlette, CHATEAUB. *Mart.* XIV. Du bercail ils chassaient les loups, Sans abuser de la houlette, BÉRANG. *Pet. fée.* || Fig. Poétiquement, l'état, la condition de berger. Pour prendre le fer j'ai quitté la houlette, ROTROU, *St-Genest.* I, 4. Et le sort prend plaisir, d'une chaîne secrète, D'allier quelquefois le sceptre et la houlette, REGNARD, *Démocrite*, III, 2. || Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis les rois jusqu'aux bergers. || 2° Terme de jardinage. Ustensile dont on se sert pour lever de terre les oignons de fleurs. || 3° Outil de fer avec lequel le chandelier hache le suif. || Cuiller avec laquelle le glacier prépare les sorbets et les glaces. || Pelle dont les fondeurs de monnaies se servent pour porter la cuiller pleine de métal fondu. || 4° Coquille bivalve de la mer Rouge.

— HIST. XIII[e] s. ....Robinet Donné m'a ceste panetiere, Cette houlette et ce couteau, ADAM LE BOSSU, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XV[e] s. Et pas n'oublions nos holettes, Ne nos panetieres bien fettes, FROISS. *Pastourelle.* || XVI[e] s. Taschoient l'un l'autre à se rendre defaits à coups de goy, de houlette et de fonde, MAROT, III, 302.

— ÉTYM. Wallon, *holète.* Origine incertaine. Grangagnage le rattache au verbe wallon *holer*, se remuer, s'agiter. Scheler, qui d'abord y avait vu un diminutif de *houe* (*houe-lette*, contracté en *houlette*), revient au latin *agolum*, houlette, d'où un diminutif *oulette*, muni de l'*h* par assimilation avec *houe.*

HOULEUX, EUSE (hou-leû, leû-z'), *adj.* Terme de marine. Agité par la houle, en parlant de la mer. Les courants de l'Eubée rendaient encore la mer plus houleuse, CHATEAUB. *Itin.* part. 2°.

— ÉTYM. *Houle* 1.

† **HOULQUE** (houl-k'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes graminées dont plusieurs espèces sont alimentaires; on y distingue: la houlque sorgho (*holcus sorghum, L.*), grand millet d'Inde, gros millet *dura duro;* la houlque saccharine (*holcus saccharatus, L.*), millet de cafrerie, gros mil dont la tige peut fournir du sucre; la houlque en épi (*holcus spicatus, L.*), couscou, millet à chandelle, à panicule serrée presque en épi; et la houlque d'Alep (*holcus halepensis, L*), qui croît spontanément dans le midi de l'Europe, en Syrie, à Cuba; la houlque laineuse, *holcus lanatus, L.* qui est l'espèce la plus commune dans notre pays. || On dit aussi houque.

— ÉTYM. Lat. *holcus*, orge sauvage, du grec ὁλκός, qui tient à ἕλκω, tirer.

† **HOUP** (houp), *interj.* Sert pour appeler ou houper quelqu'un, ou pour exciter un cheval.

HOUPÉ, ÉE (hou-pé, pée), *part. passé* de houper. Un chasseur houpé par les piqueurs.

† **HOUPEMENT** (hou-pe-man), *s. m.* Action de houper.

— HIST. XVI[e] s. Vous entendistes un grand bruit de plusieurs voix confuses, divers cris et houpemens de personnes qui sembloient s'entreappeler les unes les autres, hannissemens de chevaux, et ensuite des bourdonnemens de tambours et retentissemens de trompettes, SULLY, *Mém.* t. II, p. 236.

HOUPER (hou-pé). *v. a.* Terme de chasse. Appeler son compagnon par un houp. || Se houper, *v. réfl.* S'appeler réciproquement.

— ÉTYM. *Houp.*

† **HOUPERON** (hou-pe-ron), *s. m.* Un des noms du requin.

† **HOUPETTE** (hou-pè-t'), *s. f.* Tangara noir huppé de Cayenne (oiseau).

HOUPPE (hou-p'), *s. f.* || 1° Assemblage de fils de laine, de soie, formant un bouquet, une touffe. La houppe d'une ceinture. Une houppe à poudrer. || Terme de blason. Touffe de soie qui termine un cordon de soie entrelacé et pendant du chapeau; elle sert de timbre au chapeau des cardinaux, archevêques, évêques et protonotaires. || 2° Terme de zoologie. Flocon de plumes que certains oiseaux portent sur la tête. || Petite touffe étalée de poils en quelque partie du corps d'un animal. || Terme de botanique. Petite touffe de poils étalés à l'extrémité d'une graine. || 3° Par extension, chez les hommes, touffe de cheveux sur le devant de la tête. Riquet à la houppe, *Conte de Perrault.* || 4° La houppe d'un arbre, sa tête, son faîte, sa cime. || 5° Terme d'anatomie. Houppes nerveuses, les terminaisons des nerfs formant les papilles. || Houppe du menton, petit muscle épais situé au menton. || 6° Toison lavée et préparée pour être filée. || 7° Bout de fil d'or, d'argent ou de ruban effilé qui déborde le fer de l'aiguillette. || 8° Houppe blanche, houppe des arbres, divers champignons.

— HIST. XV[e] s. Une troussouere d'or faicte à cordelieres, où il y a au bout une houppe d'or et à l'autre bout un crochet, *Bibl. des ch.* 6[e] série, t. I, p. 428. || XVI[e] s. Et les picques de Byscaye, aux poignées de velours, houppes de franges de soye, CARLOIX, V, 32. Il est necessaire que toutes alouettes aient la houppe sur la teste, comme dit Simonides, AMYOT, *Timol.* 48. Arbres montans en houpe [s'élevant], *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 694.

— ÉTYM. Le même que *huppe;* wallon, *hope, houpe*, sorte de houppe qui vient à l'extrémité des fèves; norm. *choupe*, houppe.

HOUPPÉ, ÉE (hou-pé, pée), *part. passé* de houpper. De la soie houppée. || Terme de botanique. Graine houppée, graine surmontée d'une houppe de poils. || Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé en façon de houppe.

† **HOUPPÉE** (hou-pée), *s. f.* Terme de marine. Écume légère qui jaillit de vagues se heurtant l'une contre l'autre. || Prendre la houppée, saisir le moment où la vague est haute, pour approcher d'un vaisseau, ou pour descendre d'un bâtiment dans une embarcation.

— ÉTYM. *Houppe*, l'écume qui couronne la vague étant comparée à une houppe.

HOUPPELANDE (hou-pe-lan-d'), *s. f.* Espèce de douillette ou vêtement long, ouaté, non ajusté, à manches, à col plat, que les hommes mettaient pardessus leur habit, et que les prêtres portent encore l'hiver par-dessus leur soutane. Sous sa houppelande Logeait le cœur d'un dangereux paillard, LA FONT. *Herm.* Le sire Jean de Montagu fut conduit du petit château aux halles, haut assis sur une charrette, vêtu de sa livrée, à savoir d'une houppelande mi-partie de rouge et de blanc, le chaperon de même, une chausse rouge et l'autre blanche, des éperons dorés, les mains liées, deux trompettes devant lui, SAINT-FOIX, *Ess. Paris; Œur.* t. IV, p. 113, dans POUGENS. || En général, vêtement large qui se met par-dessus l'habit.

— HIST. XIV[e] s. Deux ceintures d'or de broderie qui sont assises sur l'espaulle senestre de deux houppelandes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 196. L'autre porte une houpelande, L'autre un pourpoint, l'autre un lodier, MACHAUT, p. 119. || XV[e] s. Le comte se tourna en une ruelle, et là se fit desarmer par un sien varlet; et jeter toutes ses armures à val, et vestit la houppelande de son varlet, FROISS. II, II, 156. || XVI[e] s. La dicte dame estoit vestue de grant robbe de veloux cramoisy, et sa hopelande de drap d'or, P. CHOQUE, dans LEROUX DE LINCY, *Bibl. des chartes*, 5[e] série, t. II, p. 167. C'est assavoir de houpelandes plaines de drap de laine et de soye,

les unes longues, les autres à my jambes, les autres au-dessus du genouil et les autres cortes; et aussi de semblables houpelandes entaillées menuement ou grossement, *Ordonn.* 6 fév. 1594.

— ÉTYM. Bourg. *éperande*. Huet le tire de *Upland*, province suédoise; mais il n'indique rien qui démontre cette étymologie, peu vraisemblable en soi. M. J. Quicherat, rappelant que les Italiens se servaient d'un habit dit *palando*, se demande si *houppelande* n'en serait pas venu.

HOUPPER (hou-pé), *v. a.* Mettre en houppes. Houpper de la soie. || Houpper de la laine, la peigner.

— HIST. XVIe s. Linge blanc, ceinture houppée, Le chapperon fait en poupée, MAROT, I, 202.

— ÉTYM. *Houpper*.

† **HOUPPETTE** (hou-pè-t'), *s. f.* Petite houppe. || Espèce de petite houppe qui se plaçait sur le chapeau militaire pour désigner le bataillon ou la compagnie. || Oiseau de Cayenne.

— HIST. XVe s. Chapeau de bievre gris fourré de satin vermeil avec une houppette dessus de fil d'or et de soye, MATHIEU DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 594, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *houppe*.

† 1. **HOUPPIER** (hou-pié), *s. m.* Ouvrier qui houppe. || Celui qui vend, prépare ou emploie les toisons appelées houppes.

— ÉTYM. *Houppe*.

† 2. **HOUPPIER** (hou-pié), *s. m.* || 1° Terme rural. Arbre ébranché auquel on n'a laissé que sa houppe. || 2° La houppe même de l'arbre, son faîte. Les jeunes sapins croissent et prospèrent tant qu'ils ne sont point parvenus à la hauteur où commence le houppier des anciens arbres, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 105. || 3° Maladie des arbres qui attaque la cime.

— HIST. XVe s. Là où je regardoye croistre aucun arbre plus hault que ceulx d'entour, il me fut advis que je veisse les houppiers muez en chair d'homme, et, après, les branches en bras et en jambes, *Perceforest*, t. V, f° 96.

— ÉTYM. *Houppe*.

† **HOUPPIFÈRE** (hou-ppi-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte une huppe ou des houppes de poils.

— ÉTYM. *Houppe*, et *ferre*, porter.

† **HOUQUE** (hou-k'), *s. f.* Voy. HOULQUE.

† **HOUR** (hour), *s. m.* Espèce de hangar ou d'atelier destiné à travailler le bois pour le sabotage, etc.

— HIST. XIVe s. Hour de cloe, DU CANGE, *craticulatum*. || XVe s. Quant ilz vindrent près, ilz trouverent que on y avoit fait grand nombre de loges et hours sur la praerie, *Perceforest*, t. I, f° 107.

— ÉTYM. Voy. HOURDER; wall. *hoûr*, échafaudage dont se servent les scieurs de long.

HOURA (hou-ra), *s. m.* Voy. HOURRA.

HOURAILLER (hou-râ-llé, *ll* mouillées, et non hou-râ-yé), *v. n.* Chasser avec des hourets.

— ÉTYM. Voy. HOURET.

† **HOURAILLERIE** (hou-râ-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Action de chasser avec des hourets, avec de mauvais chiens.

HOURAILLIS (hou-râ-lli, *ll* mouillées, et non hou-râ-yi), *s. m.* Terme de chasse. Meute qui dépérit, parce qu'il s'y trouve quantité de mauvais chiens.

— ÉTYM. *Hourailler*.

HOURDAGE (hour-da-j'), *s. m.* || 1° Maçonnage grossier de moellons et de plâtras. || On dit aussi hourdis. || 2° La couche de gros plâtre qu'on met sur un lattis pour former l'aire d'un plancher.

— ÉTYM. *Hourder*.

HOURDÉ, ÉE (hour-dé, dée), *part. passé* de hourder. Plancher hourdé.

HOURDER (hour-dé), *v. a.* || 1° Terme de maçonnerie. Faire un ouvrage grossier et sans enduit, en plâtre comme en mortier. || 2° Hourder un plancher, en faire l'aire avec des lattes. || 3° Relier, avec le mortier, des moellons, des briques, etc. pour donner plus de solidité aux murs. || Hourder à bain, employer le plâtre ou le mortier en plus grande quantité qu'à l'ordinaire.

— HIST. XIIIe s. Et quant li Grieu [les Grecs] sorent ce, si recommencerent la vile à hourder [fortifier] par devers els, VILLEH. CI. Moy et mes chevaliers nous meismes ensemble et acordames, quant il seroit anuité, que nous enporterions les pierres dont il se hourdoient, JOINV. 231. Cest cortil fut moult très bien clos De piez [pieux] de chesne agus et gros; Hordez estoit d'aubes espines, *Renart*, 1291. || XVe s. Si fut envoyé en la cité de Pamiers, lui bien hourdé de cent lances et de bonnes gens d'armes, messire Espaing de Lyon, FROISS. II, III, 58. Nostre bon chevalier, voyant cette meuniere très-belle et en bon point, mais de sens assez escharsement hourdée, se pensa de bonnes, LOUIS XI, *Nouv.* III. Par la morbieu! dit-il, j'en suis si hourdé [bourré] que plus n'en puis; il me semble que je ne vois que pastés, ID. *ib.* X.

— ÉTYM. Wall. *horder*, échafauder; du germanique: gothique *haurds*, porte; allem. *Hürde*, claie; flam. *horde*; angl. *hurdle*. On voit dans l'historique que *hourder* a aussi le sens de garnir, fournir; en ce sens, Grandgagnage le rattache au moyen haut-allem. *horden*, entasser, accumuler; *hort*, amas, provision.

† **HOURDI** (hour-di), *s. m.* Terme de marine. Le dernier banc ou la dernière pièce de bois de l'arrière d'un vaisseau, qui sert à affermir la poupe.

— ÉTYM. *Hourder*.

HOURDIS (hour-di), *s. m.* Synonyme de hourdage.

— HIST. XIIIe s. De celle bataille de Turs à cheval estoient descendus à pié VIII de leur chievetains moult bien armés, qui avoient fait un hourdeis [retranchement] de pierres taillées, pource que nos arbalestriers ne les bleçassent, JOINV. 231. || XIVe s. Y faire guerites et ourdeys, DU CANGE, *hurdicium*. || XVe s. Là où vous voyez ce pavillon, avoit ung hourdis de pieux, *Lancelot du lac*, t. II, f° 129, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hourder*.

† **HOURE** (hou-r'), *s. f.* Échafaud d'ardoisier.

— ÉTYM. Autre forme de *hour*.

HOURET (hou-rè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des hou-rè-z éclopés; hourets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Mauvais petit chien de chasse. De ces gens qui, suivis de dix hourets galeux, Disent ma meute et font les chasseurs merveilleux, MOL. *Fâcheux*, II, 6.

— ÉTYM. Diez en rapproche l'anglo-saxon *horadr*, maigre. Cela est fort douteux.

HOURI (hou-ri), *s. f.* Nom de beautés célestes qui, selon l'Alcoran, seront dans le paradis les épouses des musulmans fidèles. Ils [les Turcs] se voient dans le neuvième ciel entre les bras de leurs houris, VOLT. *Babyl.* 3. || Fig. Femme très-attrayante. Mon paradis s'arrange, Dieux! et l'oiseau se change En piquante houri, BÉRANG. *Colibri*.

— ÉTYM. Arabe, *hour el aïn*, vierge aux yeux dont le blanc et le noir sont très-marqués, de là le persan *houry*, d'où le français est tiré directement, d'après Pihan.

HOURQUE (hour-k'), *s. f.* Ancien navire hollandais de transport à fond plat, dont l'avant et l'arrière sont arrondis. || Par dénigrement. Navire mal construit et mauvais marcheur.

— HIST. XVIe s. Et pourtant furent cent de la ville qui fournirent chacun 100 escus, ce qui fut le premier emploié à mettre en guerre quelques hourgues flamendes qui estoient en Brouage, D'AUB. *Hist.* II, 276. Ils quitterent une grande hourque de 600, qui devoit servir d'amiral, ID. *ib.* 467.

— ÉTYM. Holl. *hulk*.

HOURRA (hou-ra), *s. m.* || 1° Cri des troupes russes, et particulièrement des cosaques, marchant à l'ennemi. Ce qui augmenta le péril, c'est qu'on prit d'abord ces clameurs pour des acclamations, et ces hourras pour des cris de vive l'empereur; c'était Platof et six mille cosaques..., SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 3. || Attaque imprévue que font des cosaques, et, en général, des troupes légères en poussant des cris. Nous eûmes à essuyer trois hourras de cosaques. || 2° Cri de joie que poussent les marins anglais en l'honneur de leurs commandants ou de quelque grand personnage qui visite le vaisseau. || 3° Par extension, imprécations, malédictions. Un hourra général s'éleva contre lui. || En un sens contraire, cris d'acclamation. Il fut salué par des hourras. || 4° Terme de marine. Cri pour agir ensemble lorsque plusieurs marins font force sur un cordage. || Plusieurs écrivent houra.

— ÉTYM. Allem. *hurrah*; angl. *horrah*, *hurraw*; du slave *hu-raj*, au paradis, d'après l'idée que tout homme qui meurt en combattant vaillamment va en paradis.

† **HOURS** (hour), *s. m. pl.* Chevalets qui soutiennent l'arbre sur lequel travaillent des scieurs de long.

— ÉTYM. Le même que *hour*, *houre*.

HOURVARI (hour-va-ri), *s. m.* || 1° Cri des chasseurs pour ramener les chiens qui sont tombés en défaut. Ce n'est pas là le cerf de meute, hourvari, hourvari, LEGRAND, *la Chasse du cerf*, II, 11. || 2° Par extension, ruse des bêtes qui, après avoir longé quelque cent pas, reviennent à l'endroit d'où elles sont parties et mettent ainsi les chiens en défaut fort souvent. La bête a fait un hourvari. || 3° Fig. et familièrement. Grand bruit, grand tapage. Il y a eu un étrange hourvari. || Contre-temps. Hier on [Louis XIV et Mme de Montespan] alla ensemble à Versailles, accompagnés de quelques dames; on fut bien aise de le visiter avant que la cour y vienne; ce sera dans peu de jours, pourvu qu'il n'y ait point de hourvari, SÉV. 10 juillet 1676. || 4° Nom d'un vent de terre, qui se lève tous les jours au soir dans quelques îles de l'Amérique, et qui est ordinairement accompagné de tonnerre et de pluie.

— HIST. XVIe s. Que j'embousche le cor, quelque hourvary qu'il fasse, La soif mourra bientost, ou quittera la place, Prens, prens, Boy, boy, Happe, happe, JEAN LE HOUX, *Vau de vire*, 23. On ne sçeit encores laquelle des deux, au vray, l'empereur vouldra attacquer, pour les ruses fainctes et hourvaris, dont il a coustume d'user en toutes ses entreprises, CARLOIX, V, 9.

— ÉTYM. Origine inconnue. Il semble qu'une même finale *vari* se trouve dans ce mot et dans *charivari*.

HOUSARD (hou-zar), *s. m.* Voy. HUSSARD.

HOUSÉ, ÉE (hou-zé, zée), *adj.* Vieux mot qui signifie botté. || Fig. Crotté. Il est arrivé tout housé.

— HIST. XIIIe s. Li menestrel trestuit huezé S'en vinrent droit à l'espousé, RUTEB. 292. || XVe s. Je veiz un homme houzé et prest à partir qui jà avoit plusieurs lettres, COMM. II, 9.

— ÉTYM. Voy. HOUSEAUX.

HOUSEAUX (hou-zô), *s. m. pl.* Sorte de chaussure de jambes contre la pluie et la crotte. || Fig. Laisser ses houseaux quelque part, y mourir. Mais le pauvret, ce coup, y laissa ses houseaux, LA FONT. *Fabl.* XII, 23.

— HIST. XIIIe s. Et fu de bons housiaus chaucie, Et de robe à homme vestue, RUTEB. 265. || XVe s. Durant lequel temps il y eut un noble chevalier de Picardie qui dit à son poursuivant une joyeuseté, par maniere de gaberie, touchant la mort du roi d'Angleterre [Henri V]; ce fut messire Sarrazin d'Arly.... Messire Sarrazin lui demanda [à son poursuivant], par sa foi, s'il l'avoit bien avisé [le corps exposé de Henri V], et il repondit qu'oui. Or me dis, par ton serment, s'il n'avoit point ses housseaux chaussés. — Ah! monseigneur, dit-il, nenni, par ma foi. — Lors, lui dit messire Sarrazin, beau ami, jamais ne me crois s'il ne les a laissés en France, MONSTRELET, I, 274. Que ces Allemands estoient ords et qu'ils jetoient leurs houseaulx sur les lits richement parés, COMM. II, 8. || XVIe s. Quant aulcun se vouldra passer maistre du dict mestier de cordonnier, sera tenu de faire une botte ou houzeau, deux paires de souliers à usage d'homme..., *Statuts des cordonniers de Coulommiers*, *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 571.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *hose*, botte; du germanique: anc. h. allem. *hosa*, chausse; allem. mod. *Hose*. Le celtique a aussi ce mot: kimry, *hos*; bas-breton, *heûz*.

HOUSPILLÉ, ÉE (hou-spi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de houspiller. || 1° Vous paraissez bien houspillé; vous est-il arrivé quelque chose de fâcheux, monsieur Moufflard? DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 14. || Fig. Il ne faut pas s'étonner, si un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, a tant tardé à vous répondre, VOLT. *Lett. Villevieille*, 10 nov. 1776. || 2° Attaqué par la parole, par la satire. Pour moi je m'intéresse plus aux Sirven qu'aux Scythes: je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes Génevois qui y sont un peu houspillés, VOLT. *Lett. Florian*, 4 mars 1767.

† **HOUSPILLEMENT** (hou-spi-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de houspiller.

— HIST. XVIe s. Houssepillement ou houspillement, COTGRAVE.

HOUSPILLER (hou-spi-llé, *ll* mouillées, et non hou-spi-yé), *v. a.* || 1° Tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter, pour le tourmenter. En remarquez-vous cinq ou six qui houspillent une espèce de manœuvre qui a été emprisonné aujourd'hui? LESAGE, *Diable boiteux*, ch. 7, dans POUGENS. On ne pouvait entrer aux spectacles sans être bourré par ses soldats [du roi de Prusse], à moins qu'on n'eût quelque pauvre marque qui mît à l'abri; demandez à Darget comme il fut un jour repoussé et houspillé; il avait beau crier: je suis secrétaire; on le bourrait toujours, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 déc. 1757. || Fig. Un malheur continuel [au jeu] pique et offense; on hait d'être ainsi houspillé par la fortune, SÉV. 125. || 2° Fig. Maltraiter quelqu'un de paroles, le réprimander avec aigreur, avec malice il

se trouva là le marquis de Condorcet, qui l'a surtout houspillé de la bonne sorte, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXII, p. 249. || 3° Se houspiller, *v. réfl.* Se tourmenter l'un l'autre. Ils se sont houspillés vivement.

— HIST. XIII° s. Onques nus hons, tant fust chaitis, N'en terre de sarrazins pris, Ne fu si bien houcepingniez Con Renart fu et laidengiez, *Ren.* 7761. Li lous le prent par grant aïr ; A dans le houcepaingne et mort, *ib.* 24488. || XIV° s. Ils vinrent courir sus au dit Raguet et tellement le houspignerent par le chaperon, qu'il perdist leans sondit chaperon, DU CANGE, *housia*. || XV° s. Jacques le Leu dist aux supplians que se il les avoit houssepillié, encores les houssepilleroit il, ID. *ib.*

— ÉTYM. Norm. *gouspiller*. Diez conjecture qu'il dérive de l'anglo-saxon *hyspan*, injurier; Chevallet, de l'anglo-saxon *utspillen*, maltraiter, de *ut*, *ute*, hors, et *spillen*, *spillan*, gâter, détruire. Scheler croit que *gouspiller* est la forme primitive, et est disposé à le rattacher au latin *cuspicula*, pointe, aiguillon, de sorte que *gouspiller*, *houspiller* serait aiguillonner. Mais il est possible d'arriver à quelque chose de plus plausible. La forme ancienne est *houcepigner*; la forme subséquente est *houssepiller*; on doit donc y voir le mot *housse*, *houce*, composé avec *pigner* ou *piller*; et le tout signifiera *peigner* ou *piller* [saisir] *la housse*, le vêtement de dessus, et, figurément, battre, tourmenter, secouer; c'est ainsi qu'on dit populairement omber sur le casaquin de quelqu'un.

† **HOUSPILLON** (hou-spi-llon, *ll* mouilées), *s. m.* Mot tombé en desuétude et qui signifiait un petit coup de vin ou de liqueur versé dans le verre de celui qui vient de boire un grand coup. Il ne refuse pas le houspillon, RICHELET.

— ÉTYM. *Houspiller*. C'est à peu près l'équivalent de ce qu'on nomme populairement la rincette, nouveau coup qu'on se fait verser, soi-disant pour rincer le verre.

HOUSSAGE (hou-sa-j'), *s. m.* || 1° Action de housser. || 2° Nitre de houssage, voy. NITRE. || 3° Nom qu'on donne à la clôture d'un moulin à vent.

— ÉTYM. *Housser*.

HOUSSAIE (hou-sê), *s. f.* Lieu où il croît beaucoup de houx.

— ÉTYM. *Houx*.

HOUSSARD (hou-sar), *s. m.* Voy. HUSSARD.

HOUSSE (hou-s'), *s. f.* || 1° Sorte de couverture attachée à la selle et couvrant les parties postérieures et latérales du ventre du cheval. Housse de drap. Housse de velours. || Housse de pied, ou housse en souliers, housse qui non-seulement couvre en partie la croupe du cheval, mais dont les côtés descendent plus bas que la jambe du cavalier. || Housse en bottes, housse qui ne couvre que la croupe du cheval. || Housse traînante, housse de cheval qui pend presque jusqu'à terre par les côtés. Chevaux de main ornés de brides à plaques et clous d'argent.... d'étriers dorés et quelquefois d'argent massif, avec de grandes housses traînantes, à la manière des Turcs, VOLT. *Charles XII*, 2. || Housse du collier, la peau de mouton ou autre qui couvre souvent cette partie du harnachement des chevaux de trait. || En housse, à cheval. Le vice qui, pompeux, tout mérite repousse Et va, comme un banquier, en carrosse et en housse, RÉGNIER, *Sat.* II, 7. Que dit-il [l'âne] quand il voit, avec la mort en trousse, Courir chez un malade un assassin en housse? BOIL. *Sat.* VIII. || La couverture du siége du cocher. || Housse de carrosse, couverture de velours ou d'écarlate que les princesses et les duchesses faisaient mettre, quand il leur plaisait, sur l'impériale de leur carrosse. || 3° Couverture d'étoffe légère dont on se sert pour garantir les meubles de prix. Une housse de fauteuil. || 4° Anciennement, couverture que les paysannes se mettaient sur la tête et les épaules pour se garantir de la pluie et du froid. || 5° Anciennement, lit en housse, lit qui avait des pentes descendant jusqu'en bas, et non des rideaux se tirant sur des tringles. On tira les housses de son lit [du roi] et de celui du maréchal de Villeroy, ST-SIM. 513, 39. || 6° Enveloppe qui couvrait le bouclier des chevaliers. Si le chevalier voulait rester inconnu, il couvrait son écu d'une housse, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4.

— HIST. XII° s. Riches bliaux, riches manteaux, Riches huches, riches aneaux, Mainte pelice vaire et grise, *Brut*, f° 79, dans LACURNE. || XIII° s. Et furent ostées les housées des escus, et furent pendus au bort des nefs, VILLEH. LXII. S'en fist faire cote et sorcot Et une houce grant et large Forrée d'une noire sarge, RUTEB. II, 74. Et me conta le roy que l estoit monté sur un petit roncin, une houce de soye vestue, JOINV. 239. || XV° s. Quant elle vint près et elle veit les escus dont les housses estoient deschirées par les coups qu'ilz avoient receuz, elle perceut l'aigle noir que le roy portoit, *Perceforest*, t. I, f° 114.

— ÉTYM. Bas-lat. *housia*, *houcia*, *hucia*, *hussia*. Diez le tire du bas-latin *hulcia*, *hulcitum*, qu'il rattache à l'anc. haut-allem. *hulst*, fourreau. On ne trouve pas *hulcia*, *hulcitum*, dans du Cange ; néanmoins la conjecture de Diez est probable; à côté on peut aussi mentionner le kimry *hws*, couverture.

1. **HOUSSÉ, ÉE** (hou-sé, sée), *part. passé* de housser. Des habits houssés et brossés.

2. **HOUSSÉ, ÉE** (hou-sé, sée), *adj.* Couvert d'une housse. Monsieur se mit à sa fenêtre et toute sa cour, pour voir cette belle voiture [de Mme d'Aiguillon] houssée, ST-SIM. 142, 72. || Terme de blason. Cheval houssé, cheval qui a sa housse.

— HIST. XIV° s. En laquelle besongne, pour housser ladite chappelle et armoierie dessus dicte, a esté mis et employé par ledit Colart de Laon, paintre, sept pieces de cendaulx, DE LABORDE, *Émaux*, p. 341. || XV° s. Houssé de sa robe longue, LOUIS XI, *Nouv.* LXXVII.

— ÉTYM. *Housse*.

† **HOUSSEAU** (hou-sô), *s. m.* Nom de grosses épingles propres à attacher ensemble plusieurs doubles d'étoffe.

† **HOUSSÉE** (hou-sée), *s. f.* Peau de mouton que le mégissier travaille en laine, et qui sert à faire des housses.

— ÉTYM. *Housse*.

HOUSSER (hou-sé), *v. a.* Nettoyer avec un houssoir. Housser une tapisserie, un meuble. || Absolument. A-t-on houssé partout? || Se housser, *v. réfl.* Être houssé. Ces meubles se houssent tous les jours.

— HIST. XIII° s. S'ele est preus et bien enseignie, Ne lest entor nule iraignie [toile d'araignée], Qu'el n'arde ou rée, errache ou housse, *la Rose*, 13543. || XVI° s. On luy a houssé le derriere, OUDIN, *Curios. fr. add.*

— ÉTYM. *Houx*; normand, *housser*, maltraiter; dans le Berry, *housser* signifie plier en faisant ressort : *Une verge de houx housse bien.*

† **HOUSSETTE** (hou-sè-t'), *s. f.* Serrure de coffre qui se ferme quand on laisse retomber le couvercle.

HOUSSINE (hou-si-n'), *s. f.* Baguette flexible de houx ou de tout autre arbre, qui sert à faire aller un cheval ou à battre des habits, des meubles, etc. Il se fit apporter une houssine d'ébène, BALZ. *le Barbon.* M. de St-Louis avait eu un œil crevé du bout d'une houssine en châtiant son cheval, ST-SIM. 169, 132. On a dit que ces ailes avaient été données au casoar pour l'aider à aller plus vite; d'autres, qu'il pouvait s'en servir pour frapper comme avec des houssines, BUFF. *Ois.* t. II, p. 314. J'ai commencé par les croquignoles, je continuerai par les coups de houssine, ensuite viendront les coups de gaule, et je finirai par les coups de bâton, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 avril 1766.

— HIST. XVI° s. Et tout incontinent, il laisse sa limande et print une houssine en la main, qui n'estoit pas plus grosse que le doigt, longue d'une aune ou environ, DESPER. *Contes*, XX.

— ÉTYM. *Houx*.

HOUSSINÉ, ÉE (hou-si-né, née), *part. passé* de houssiner. Ce polisson houssiné par son père.

HOUSSINER (hou-si-né), *v. a.* Battre avec une houssine. Houssiner des meubles. || Fig. et familièrement. Battre quelqu'un avec violence. Il a été vigoureusement houssiné.

— HIST. XVI° s. Houssiner, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Houssine*.

HOUSSOIR (hou-soir), *s. m.* Balai de houx ou autres branchages, et, le plus souvent, de plumes. Ils [les brossiers] vendent aussi.... des raquettes, qu'il leur est loisible de faire eux-mêmes; toutes espèces de balais et houssoirs de soie ou de plume.... doroirs à patissiers.... goupillons à laver les brocs.... *Dict. des arts et mét. Brossier.* || Houssoir de plumes, espèce de pissenlit.

— ÉTYM. *Housser*.

HOUSSON (hou-son), *s. m.* Voy. HOUX.

† **HOUSTONE** (hou-sto-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de gentianées renfermant plusieurs espèces des États-Unis. Houstone à fleurs bleues.

† **HOUVET** (hou-vè), *s. m.* Nom du crabe tourteau, à Granville et aux environs.

HOUX (hoû), *s. m.* || 1° Arbre toujours vert dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants. || Houx panaché, espèce de houx dont la feuille est tachetée de jaune. || Il se dit aussi d'une canne de houx. Vous avez là un joli houx. || Terme de botanique. Genre houx, *ilex*, type de la famille des ilicinées, où l'on distingue : 1° le houx commun (*ilex aquifolium*, LINNÉ) ; 2° le houx maté, dit aussi herbe ou thé du Paraguay, des jésuites, de saint Barthélemy, petit arbre glabre (*ilex paraguayensis*, LAMBERT) ; les feuilles en sont employées en quantité considérable, dans l'Amérique méridionale, sous forme d'infusion théiforme, à titre de boisson stimulante. || 2° Houx-frelon, dit aussi petit houx, housson, fragon piquant (*ruscus aculeatus*, *L.*), famille des liliacées asparagées, arbrisseau à rameaux aplatis, simulant des feuilles toujours vertes et piquantes, et dont les racines passent pour diurétiques et apéritives (voy. FRELON).

— HIST. XIII° s. Quant iloques vint un vilain Qui tint un baston en sa main Qui ert [était] grant et gros et de hous, *Ren.* 24461. || XIV° s. Pour faire glus, il convient peler le houx quant il est en sa seve, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Chaudeaux faits de poulailles cuites aux racines de persil, ozeille, petit houx, PARÉ, XX, 25. Brusc autrement dit housson, O. DE SERRES, 908. Le houx ou mesplier sauvage est du rang des ilex, ID. 795.

— ÉTYM. Wallon, *hus*, *hous*; namur. *heûs*; du germanique : anc. h. allem. *hûliz*; allem. *hülse*, angl. *holly*.

† **HOUZURE** (hou-zu-r'), *s. f.* Terme de chasse. Espèce de croûte que le sanglier laisse sur les branches où il se frotte, et qui fait connaître la hauteur de l'animal.

HOYAU (ho-iô; plusieurs disent hoi-iô), *s. m.* Houe à lame forte, aplatie, taillée en biseau, employée au défoncement des terrains et aux façons de la petite culture qui demandent le plus de force. N'allez pas croire que Pomone et Vertumne vous sachent beaucoup de gré d'avoir sauté en leur honneur.... il n'y a d'autre Pomone ni d'autre Vertumne que la bêche et le hoyau du jardinier, VOLT. *Dict. phil. Superstition*, IV.

— HIST. XIV° s. De piques, de hoeaux [ils] furent bien pourveû, Et de leviers de fer afilez et agu, *Guescl.* 19948. || XV° s. Et là houoient [les Anglois] et picquoient de pics et de hoyaux à leur pouvoir, FROISS. II, II, 131. Et les hoyaux à racler par chemins, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 385.

— ÉTYM. Diminutif de *houe*, avec changement de genre.

† **HOYÉ** (ho-ié), *adj.* Terme de pêche. Poisson hoyé, poisson meurtri, secoué dans le filet ou attaqué par des poissons voraces.

† **HU** (hu), *interj.* Voy. HUE.

† **HUACO** (hu-a-kô), *s. m.* Voyez GUACO.

† **HUAGE** (hu-a-j'), *s. m.* Terme de chasse et de pêche. Action de huer, de crier, pour effrayer le gibier ou le poisson.

† **HUAILLE** (hu-â-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Canaille, cohue. Ne pourriez-vous pas mortifier la huaille sacerdotale? VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 195.

— ÉTYM. *Huer*.

HUARD (hu-ar; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : les hu-ar et...; cependant quelques-uns la lient : les hu-ar-z-et....), *s. m.* Nom vulgaire du *colymbe arctique* (oiseaux palmipèdes), appelé encore plongeon arctique, lumme et plongeon lumme, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Huard, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Huer*, à cause des cris qu'il pousse.

† **HUAU** (hu-ô), *s. m.* Terme de chasse. Épouvantail fait avec les deux ailes d'une buse ou d'un milan, et trois ou quatre grelots de fauconnerie.

† **HUBERT** (hu-bèr), *s. m.* Insecte coléoptère qui attaque la vigne.

HUBLOT (hu-blo ; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les hu-blo-z ouverts), *s. m.* Terme de marine. Synonyme de hulot, dont, d'après Jal, il est une corruption.

HUCHE (hu-ch'), *s. f.* || 1° Grand coffre de bois pour pétrir ou serrer le pain. Se niche et se blottit dans une huche ouverte, LA FONT. *Fabl.* III, 18. Chez les paysans, la huche et le fruitier sont toujours ouverts, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Huche de moulin, coffre de bois, où tombe la farine en sortant de dessous la meule. || 3° Terme de pêche. Caisse que l'on enfonce dans l'eau et dans laquelle on dépose le poisson que l'on doit consommer. || 4° Terme de métallurgie. Auge qui reçoit les minerais bocardés. || 5° Terme de marine. Navire en huche, navire à poupe élevée.

— HIST. XIII° s. Chascune huche nueve, se elle vaut douze deniers ou plus, doit obole de rivage, et la viez huche ne doit rien, *Liv. des mét.* 305. Le tiers cas, si est si comme s'aucuns, qui ne soit pas mes sires, brise mes huces ou mes cambres, BEAUM. XXXIX, 60. Come un ons [un homme] meist ses de-

ners en un moster, en une uiche qu'il aporta, uns clers embla ces deniers, et s'enfoï, *Liv. de just.* 164. Ses anemis ne prise gaires, Qu'ele a baillis, provos et maires, Et si a juges Et de deniers plaines ses huges, RUTEB. 204. Si tost comme je fu avalé là où le tresor estoit, je demandé au tresorier du Temple, qui là estoit, que il me baillast les clefs d'une huche qui estoit devant moy, JOINV. 250. || XIVe s. Qu'il [l'estomac] soit huche de la viande de tout le cors, H. DE MONDEVILLE, fº 25, *verso*. En la chapelle, emprès l'estude du roy, fut trouvé en une husche les bijoux qui ensuivent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 342. || XVe s. Rompre nos huches, effondrer nos tonneaux de vin, FROISS. II, III, 48. Si tout l'avoir qui est dessoubz le firmament, estoit dedans leurs huches, *Perceforest*, t. IV, fº 20. || XVIe s. Poissons mis en huches, sauvouers ou reservouers, sont meubles, LOYSEL, 215.

— ÉTYM. Maine, *uge*; wallon, *houche*; du bas-latin *hutica*; angl. *hutch*; là s'arrête l'étymologie certaine. Diez demande si *hutica* n'est pas un dérivé de l'all. *Hutte*, hotte. D'autres y voient le mot anglo-saxon *hvâcca*, armoire; mais on ne pourrait y trouver le *t* de *hutica*. *Hutica* explique les deux formes *huche* et *huge*.

HUCHÉ, ÉE (hu-ché, chée), *part. passé* de hucher. Longtemps huché, il répondit enfin.

† **HUCHEMENT** (hu-che-man), *s. m.* Action de hucher.

— HIST. XVIe s. Il sera procedé contre eux par proclamation et huchement, *Coust. génér.* t. I, p. 1163.

HUCHER (hu-ché), *v. a.* || 1° Appeler. La prêtresse en voix de fausset Devant la porte de l'église Hucha les gens du fils d'Anchise, SCARR. *Virg.* VI. || 2° Particulièrement, en termes de chasse, appeler en criant ou en sifflant. || 3° Se hucher, *v. réfl.* S'appeler l'un l'autre.

— HIST. XIIe s. A haute voix commençai à huchier, *Ronc.* p. 161. Que que li felun l'unt feru et detrenchié, E del ferir se sunt durement esforcié, N'aveit brait, ne groni, ne crié, ne huchié, Ne pié ne main n'aveit à sei trait ne sachié, *Th. le mart.* 150. || XIIIe s. Symons huche sa femme, Constance o le cors gent, *Berte*, XLVII. Li mestre qui prent aprentiz, il doit huchier au convenances du marché deux des mestres et deus des vallés por oïr les convenances faites entre le mestre et l'aprentiz, *Liv. des mét.* 62. Quant chascuns a chape forrée, Et de denier la grant borsée, Les plains coffres, la plaine huche, Ne li chaut qui por Dieu le huche, Ne qui riens par Dieu li demande, RUTEB. 221. || XVe s. Il commence à huchier: portier, avalle ton pont, laisse moy entrer dedans, *Perceforest*, t. I, fº 49. || XVIe s. Je me tiendray prez, huschant en paulme, je me rendray à vous, RAB. *Garg.* I, 6.

— ÉTYM. Wallon, *houki*; Hainaut, *huker*; picard, *huquer*; Berry, *hucher*, appeler, crier; provenç. *huchar*, *uchar*, *ucar*; bas-latin, *huccus*, *uccus* (qui ad ipsos uccos cucurrerunt). Diez le tire de l'adverbe latin *huc*, ici: de sorte que *hucher* serait appeler ici, faire venir ici. Le bas-latin *huccus*, cri d'appel, donne grand crédit à cette étymologie. Ce mot se trouve aussi dans le germanique: ancien flamand, *huhc*; et dans le celtique: kimry, *hwchw*.

HUCHET (hu-chè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: les hu-chè-z et...; huchets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Cornet pour avertir de loin. Dieu préserve, en chassant, toute sage personne D'un porteur de huchet qui mal à propos sonne, MOL. *les Fâch.* II, 6. || Terme de blason. Représentation d'un cor de chasse dans les armoiries.

— HIST. XVIe s. L'un [chien] engraissé à la cuisine, l'autre accoustumé par les champs au son de la trompe et du huchet, LA BOETIE, *Servitude volontaire*. Les enfans perdus commençoient à accommoder le poulevrin, quand un courrier arrivant entre les deux armées fit donner deux mots du huchet à son postillon à fin qu'on ne le tirast pas, D'AUB. *Hist.* II, 315.

— ÉTYM. *Hucher*.

† **HUCHIER** (hu-chié), *s. m.* Nom, dans le moyen âge, de celui qui travaillait le bois, qui faisait les huches; et, comme tous les meubles étaient ornés de sculpture, le huchier représentait le sculpteur en bois.

— ÉTYM. *Huche*.

HUE (hue), mot dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux. || Ils s'en servent aussi pour les faire tourner à droite; mais en ce sens ils emploient bien plus souvent hubaut ou hurhaut. || Proverbe. L'un tire à hue et l'autre à dia (voy. DIA).

— HIST. XVIe s. A dy ay et hori ho, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. IX.

— ÉTYM. D'après Pictet, en Suisse, *dia* veut dire à droite, et *hue* veut dire à gauche; là-dessus il rattache *dia* au bas-breton (voy. DIA), et *hue*, à l'armoricain *sou* ou *sa*, terme de charretier voulant dire à gauche, dans lequel il voit le kimry *aseu*, *asswy*, *asw*, gauche; sanscrit, *savya*, gauche. Etymologie problématique et contraire au sens de *dia* et *hue* en France.

HUÉ, ÉE (hu-é, ée), *part. passé* de huer. Le loup hué par les paysans. || Terme de pêche. Poisson hué, poisson qu'on a pris en le huant.

HUÉE (hu-ée), *s. f.* || 1° Le bruit que, dans une battue, les paysans font après le loup. || Cris que font les chasseurs après que le sanglier est pris. || 2° Fig. Cris de dérision qu'une réunion de gens fait contre quelqu'un. Les assistants qui moins, qui plus, Firent une grande huée Qui fut longtemps continuée, SCARR. *Virg.* V. A ces mots il se fit une telle huée Que le pauvre écourté ne put être entendu, LA FONT. *Fabl.* V, 5. Et Socrate par lui, dans un chœur de nuées, D'un vil amas de peuple attirer les huées, BOIL. *Art p.* III. Vous ne savez peut-être pas son histoire [de Chiantpot-la-Perruque]; c'était un homme qui quitta Paris, parce que les petits garçons couraient après lui; il alla à Lyon par la diligence, et, en descendant, il fut salué d'une huée de polissons, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1760. Je me promenais tranquillement dans le pays avec mon cafetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux, J. J. ROUSS. *Confess.* XII.

— HIST. XIIe s. Lors recommence li cris et la huée, *Ronc.* p. 143. || XVe s. Il m'est advis que le chevalier doit avoir le pris ou la huée de ceste journée pour très excellent fait d'armes, *Perceforest*, t. I, fº 92. || XVIe s. Lorsqu'aprez une longue queste la beste vient en sursault à se presenter en lieu où, à l'adventure, nous l'esperions le moins, cette secousse et l'ardeur de ces huées nous frappe..., MONT. II, 127.

— ÉTYM. *Hué*. On disait aussi le *hu*: Et quant il se parti de la cambre le rei, L'escrierent en hault à hu e à desrei: Li traïstres s'en vait..., *Th. le mart.* 46. Dans le Berry, *huée* est le cri qui sert de signal aux ouvriers pour s'avertir que la journée est finie.

HUER (hu-é), *v. a.* || 1° Faire des huées après le loup. || Terme de pêche. Huer le poisson, le faire tomber dans les filets en poussant de grands cris. || 2° Fig. Pousser des cris de dérision contre quelqu'un. Il se fit huer de tout le monde. Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux.... Traiter tout noble mot de terme hasardeux, Et, dans tous vos discours, comme monstres hideux, Huer la métaphore et la métonymie, BOIL. *Épît.* X. Figurez-vous que Zaïre fut huée dès le second acte, que Sémiramis tomba tout net, qu'Oreste fut à peu près sifflé..., VOLT. *Lett. Chabanon*, 22 déc. 1766. || Absolument. Le public a-t-il paru approuver le trait satirique lancé contre les femmes? — Il s'est contenté de huer, GENLIS, *Veillées du chât.* t. III, p. 201, dans POUGENS. || 3° *V. n.* Terme de fauconnerie. Crier comme le hibou. La chouette hue. || 4° Se huer, *v. réfl.* Se huer l'un l'autre. Des deux côtés on s'insultait, on se huait.

— HIST. XIIe s. Cumme fel fait il li [comme félon il lui dit]: mal traïtres, t'en vas. Sil hua Huewac tant qu'il fu près tut las, *Th. le mart.* 46. Ainz [auparavant] erent [ils étaient] chevalier, or sunt vil et hué; Riche erent ainz, or sunt chaü [tombés] en dolenté, *ib.* 151. || XIIIe s. Et li Commain retornerent seur els et commencierent à huer et à traire [tirer de l'arc], VILLEH. CXLIII. Les lous [elle] oït huller, et li huans [chat-huant] hua, *Berte*, XXV. Moult tost se r'est mis à la fuie, E li vilain forment le huie, Qui moult se tient à engignié, *Ren.* 2084. Neis [même] cil qui du sien vivent le ramponent et huient; Fols sont qui jusque lors à bien faire s'estuient, J. DE MEUNG, *Test.* 187. Cil gluz et laz et rois [rets] fist tendre Por les sauvages bestes prendre, Et lor huia les chiens premiers, Dont nus n'iert avant coustumiers, *la Rose*, 20343. Le bon conte de Soissons en ce point là où nous estions, se mequoit à moy et me disoit: seneschal, lessons huer ceste chiennaille, JOINV. 223. || XVe s. Je crois que j'ai huy vu mon messager; je me repens de ce que j'ai huyé et fait huier mes chiens sur lui; fort y a, si je le vois jamais, FROISS. II, III, 22. || XVIe s. Il fut hué, dont de douleur se pasme, J. MAROT, V, 239. Le premier qui hue le lou [crie au loup] anime tous les autres pastres et paysans à faire le semblable, CARLOIX, I, 44. Là l'espieu dans la main, courageux je devance Ma chasse de vingt pas, je la tance et retance, Je la presse et la hue, allant tout à l'entour, RONS. 670.

— ÉTYM. Picard, *huyer*, crier avec force; wallon, *houwer*, *huwer*. Suivant Diez, c'est une onomatopée, formée de l'exclamation *hu*. Scheler pense que c'est la forme française du verbe dont *huchar* est la forme provençale (d'où le français *hucher*); et il le fait venir du latin *huc*, ici. Enfin il y a le kimry *hwa*, appeler. L'opinion de Diez est la plus vraisemblable.

† **HUERIE** (hu-rie), *s. f.* Se dit, dans quelques provinces, de l'action de crier: Le roi boit, à la fête des Rois.

— HIST. XIIIe s. Et tel cri et tel huerie, *Ren.* 15984. || XVe s. Lors y eut grand huerie des Anglois, quand ils les veirent ainsi à la descouverte, FROISS. liv. III, p. 112, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Huer*.

† **HUÉRON** (hu-é-ron), *s. m.* Un des noms vulgaires de la huppe, oiseau.

† **HUET** (hu-è), *s. m.* Synonyme de huette.

HUETTE (hu-è-t'), *s. f.* Hulotte. || Petit duc.

— HIST. XVIe s. Huete, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Huer*.

† **HUEUR** (hu-eur), *s. m.* Celui qui hue.

— ÉTYM. *Huer*.

† **HUGOLÂTRE** (u-go-lâ-tr'), *s. m.* Partisan aveugle des ouvrages et des théories littéraires de Victor Hugo.

† **HUGON** (hu-gon) ou **HUGUET** (hu-ghè), *s. m.* Espèce de revenant qui se montrait dans la ville de Tours et dont on effrayait les enfants. On l'appelait souvent le roi Hugon ou le roi Huguet.

— HIST. XVIe s. Tours, où, comme quelques uns ont voulu, les huguenots avoient pris leur nom à cause de la tour Hugon où ils s'assembloient, ou d'un luthin du mesme nom, du quel on menace les enfants en cette ville, D'AUB. *Hist.* I, 96.

— ÉTYM. Nom propre qui vient de l'anc. haut-all. *hugu*, intelligence: *hugon*, homme d'esprit.

† **HUGONIACÉES** (hu-go-ni-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une famille de plantes des Indes à 10 étamines, placée entre les malvacées et les byttnériacées.

— ÉTYM. Le genre *hugonia*, dédié par Linné au médecin botaniste anglais *Hugo*, son contemporain.

HUGUENOT, OTE (hu-ghe-no, no-t'), *s. m.* et *f.* Sobriquet que les catholiques de France donnèrent autrefois aux calvinistes. L'autre jour, touchant cette affaire, Le chevalier de Silleri, En parlant de ce pape-ci [qui tenait le parti des puissances protestantes], Souhaitait pour la paix publique Qu'il se fût rendu catholique, Et le roi Jacques [d'Angleterre] huguenot; Je trouve assez bon ce bon mot, LA FONT. *Lett.* XXIII. Nous avons ici une petite huguenote, qui dit que les enfants morts sans baptême vont droit en paradis sur la foi de leurs pères, SÉV. 435. M. de Sully, qui, tout zélé huguenot qu'il était, non-seulement déclare au roi qu'il tient infaillible qu'on se sauve étant catholique, mais nomme encore à ce prince cinq des principaux ministres qui ne s'éloignent pas de ce sentiment, BOSS. 3e *avert.* § 16. Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée, On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée, Arnauld à Charenton devenir huguenot, Saint-Sorlin janséniste, et Saint-Pavin dévot, BOIL. *Sat.* I. Si Dieu conserve le roi, il n'y aura pas un huguenot dans vingt ans, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 5 avril 1682. Le comte de Galloway se distingua en haine contre le roi et contre la France, quoique le seul huguenot qu'on y laissât jouir de ses biens, ST-SIM. 43, 201. Pie IV offre à Catherine de Médicis, régente de France, cent mille écus d'or et cent mille autres en prêt, avec un corps de Suisses et d'Allemands catholiques, si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la Bastille Montluc, évêque de Valence, soupçonné de les favoriser, et le chancelier de l'Hospital, fils d'un Juif, mais qui était le plus grand homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science et à la probité réunies, VOLT. *Mœurs*, 172. || *Adj.* Avez-vous renversé le parti huguenot, que j'avais affaibli? FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Mazarin.* M. Louvois demanda au roi la permission de faire passer dans les villes les plus huguenotes un régiment des dragons, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 27, dans POUGENS. Après la correction des endroits trop huguenots [dans un ouvrage], BAYLE, *Lett. à Rou*, 19 avril 1686. J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenotes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, VOLT. *Lett. Formey*, 26 août 1771. Soyez très-sûr que, si on ne remédie pas au mal, la contagion est à craindre, nous sommes obligés d'abandonner le château de Ferney immédiatement après l'avoir acheté, et de nous

réfugier en terre huguenote, ID. *Lett. Senac*, 6 déc. 1760.

— REM. Voltaire n'aspire pas l'*h* dans huguenot.

— HIST. XVI^e s. Que si les termes de papiste et de huguenot se lisent en quelque lieu, ce sera en faisant parler quelque partisan passionné et non du stil de l'autheur, D'AUB. *Hist.* I, 49. Il alla parmi eux contrefaire l'huguenot, ID. *ib.* 99. Les protestants depuis s'appellerent huguenots en France : dont l'étymologie fut prise à la conjuration d'Amboise lorsque ceux qui devaient presenter la requeste, comme esperdus de crainte fuyoient de tous costez ; quelques femmes des villages dirent que c'estoient pauvres gens, qui ne valloient pas des huguenots, qui estoit une fort petite monnoye, encore pire que des mailles, du temps de Hugues Capet ; d'où vint en usage que par mocquerie l'on les appeloit huguenots, et se nommerent tels quand ils prirent les armes, CASTELNAU, 44. La religion huguenote, ID. 155. Le nom d'aignos que les Églises réformées avoyent usurpé, CONDÉ, *Mém.* p. 638. Les fideles de l'Eglise reformée qu'ils nomment huguenots, ID. *ib*, p. 665. Huguenots qui courez la France, De grâce faites-moi vengeance D'une aussi mauvaise que vous, DESPORTES, *Diane*, II, 40.

— ÉTYM. On a donné un grand nombre d'étymologies de ce mot. Voyez celle qui est rapportée à l'historique de *hugon*, et qui, avant d'Aubigné, est donnée aussi par Pasquier : On a commencé de donner à tout le nouveau monde de ceste faction le nom et tiltre de huguenaux ; d'autant que la premiere descouverte que l'on en a faite a esté en la ville de Tours, où ils ont opinion qu'il y a un rabast [esprit] qui revient de nuit, qu'ils appellent le roy Hugon, et y appelle l'on dès pieça hugenaux tous ceux qui sont de la secte de Calvin, pour faire leurs assemblées et conventicules de nuit comme si en cecy ils fussent disciples et sectateurs de cest esprit, *Lett.* t. I, p. 180. Voyez aussi l'étymologie que donne Castelnau ci-dessus. D'après de Brieux, un orateur protestant commença ainsi sa harangue : *Huc nos venimus*, *huc nos...*, et resta court ; de là *Huguenot.* Tout cela est sans fondement. Une étymologie plus vraisemblable qu'on a indiquée est le mot allemand *Eidgenossen*, confédéré, de *Eid*, serment, et *Genosse*, compagnon ; la forme *aignos* dans les Mémoires de Condé l'appuie. Mais on a objecté que le sens n'était pas favorable à cette étymologie, confédérés s'appliquant mal à une secte religieuse ; que ce mot ne constituerait pas un terme d'injure comme les calvinistes l'envisageaient eux-mêmes, et qu'il ne pourrait s'appliquer qu'aux Suisses protestants, qui pourtant n'ont jamais porté ce nom ; *eidgenossen* est le titre que se donnent les citoyens de la Suisse, tant protestants que catholiques. Ce qui achève de la ruiner, c'est que *huguenot*, du moins comme nom propre, est antérieur de deux siècles à la réforme ; on le trouve dans un texte du XIV^e siècle : Le 7 octobre 1387, Pascal Huguenot de Saint Junien en Limousin, docteur en decret, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 307. Ce fait donne, on peut dire, la certitude à la conjecture de Mahn, qui sans le connaître, a dit que *huguenot* est un diminutif de *Hugues*, et que le nom, en tant que terme d'injure, se rattache à quelque hérétique de ce nom. Ce mot, au sens de calvinistes, paraît se trouver pour la première fois sous la forme de *huguenaulx*, dans une lettre du comte de Villars, lieutenant général en Languedoc, du 11 novembre 1560 (voy. VAISSETTE, *Hist. du Langued.* t. V).

HUGUENOTE (hu-ghe-no-t'), *s. f.* Terme de cuisine. Marmite de terre sans pieds où l'on fait cuire les viandes sans bruit, sur un fourneau, parce qu'on prétend que les huguenots de France avaient cette précaution pour éviter le scandale aux jours défendus. || Petit fourneau surmonté d'une marmite || Œufs à la huguenote, œufs cuits dans du jus de mouton.

— HIST. XVI^e s. Huguenotte à faire cuire la viande, OUDIN, *Dict.*

† **HUGUENOTERIE** (hu-ghe-no-te-rie), *s. f.* Terme de dénigrement. Parti, faction des huguenots. Pour moi, je crois avec beaucoup de gens d'esprit que la huguenoterie court fortune, par toute l'Europe, d'être voisine de sa fin ; toutes les apparences vont là, MALH. *Lett.* II, 36.

— HIST. XVI^e s. Le bruit fut qu'il y avoit [dans la conspiration d'Amboise] plus de malcontentement que de huguenoterie, *Journal de Brulart*, cité dans *Journ. des sav.* août 1862, p. 496.

† **HUGUENOTIQUE** (hu-ghe-no-ti-k'), *adj.* Qui tient, qui appartient aux huguenots.

— HIST. XVI^e s. Huguenothique, COTGRAVE.

HUGUENOTISME (hu-ghe-no-ti-sm'), *s. m.* Attachement à la religion réformée. Son mari [de Mme de Langeais] s'appelait Cordouan ; le huguenotisme avait fait ce mariage, ST-SIM. 453, 105.

— ÉTYM. *Huguenot.*

HUHAU (hu-hô), voy. HUE.

HUI (ui), *adv.* de temps servant à marquer le jour où l'on est. Vous serez le parrain, dès hui je vous en prie, LA FONT. *Mandr.* Dans dix mois d'hui, je vous fais père enfin, ID. *ib.* || En termes de pratique, ce jourd'hui, les chambres assemblées. || Hui a vieilli, on dit aujourd'hui ; il est malheureux qu'on ait changé ce mot pour un équivalent si lourd.

— HIST. X^e s. Quant oi [aujourd'hui] comenciest [vous commencez]...., *Fragm. de Val.* p. 469. || XI^e s. Rolans mis niez [mon neveu] hoi cest jour nous defaut [nous manque, est mort], *Ch. de Rol.* CLIV. Conquis [il] l'ara d'oi cest jour en deus meis, *ib.* CXCIII. || XII^e s. Hui est li jor que les convient mourir, *Ronc.* p. 60. D'ui cest jour en un an soiez prest d'ostoier [aller en guerre], *Sax.* XVI. De grant hunte nus a damne Deus wi estors [tirés], *Th. le mart.* 109. || XIII^e s. Lasse ! comme aurai hui souffert pesant tournal ! *Berte*, XXVI. [J'] Estoie hui main [ce matin] venue pour la messe escouter, *ib.* CXII. Ce n'est mie ne d'ui ne d'ier Que riches gens ont grant poissance De faire ou aide ou grevance, *la Rose*, 1028. Noz voz ajornons à d'ui en quinse jors, en tel liu, BEAUM. II, 3. Sire, fist il, c'est pour ce que en [on] prise si pou [peu] les excommuniemens hui et tous les jours, JOINV. 200. || XVI^e s. Ce n'est pas d'huy ne de l'autre sepmaine, Que tout à plat j'ay fait de vous reffus, J. MAROT, V, 255. Qu'il soit ainsi plus tost huy que demain, ID. II, 233. Il est encore pour le jour d'hui à ouïr des nouvelles de lui et de ces cent escus, DESP. *Contes*, CIV

— ÉTYM. Wallon, *ouie* ; provenç, *hoi, huey, huoi, oi* ; catal. *huy* ; espagn. *hoy* ; portug. *hoje* ; ital. *oggi* ; du lat. *hodie*, contracté de *hoc die*, ce jour. *Hui*, est tombé en désuétude, ne reste employé qu'avec des prépositions, et ne semble plus être un adverbe, mais il l'est pleinement dans l'ancienne langue, à même titre que *hodie*, en latin.

† **HUILAGE** (ui-la-j'), *s. m.* Action d'huiler, d'enduire, de frotter d'huile. L'huilage d'une mèche permet de l'enflammer plus facilement. || Immersion du coton dans un mélange d'huile d'olive et d'eau alcaline. || Trempe des limes dans un bain d'huile.

— ÉTYM. *Huiler.*

HUILE (ui-l'), *s. f.* || 1° Liqueur grasse tirée de l'olive. Je ne saurais vous plaindre de n'avoir point de beurre en Provence, puisque vous avez de l'huile admirable et d'excellent poisson, SÉV. *Lett. du 16 mars 1672.* Deux salades.... Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat, Et nageait dans des flots de vinaigre rosat, BOIL. *Sat.* III. Sur les trépieds ardents l'huile à grands flots ruisselle, DELAV. *Paria*, III, 6. La charité qui ne met que de l'huile sur la plaie invétérée, MASS. *J. Bapt.* N'est-ce pas lui qui a versé de l'huile sur vos plaies ? ID. *Carême, Respect hum.* || Huile vierge, huile d'olive de première expression à la température ordinaire. || Huile de froissage, huile obtenue par un premier pressurage. || Huile grenue, huile figée en petits grains. || Huile omphacine, huile amère tirée des olives encore vertes. || Huile sautée, espèce de ragoût provençal fait avec de l'huile très-chaude. || Huile d'onction, huile sainte, huile dont les Juifs se servaient pour consacrer. Il prit aussi l'huile d'onction, dont il mit sur le tabernacle et sur toutes les choses qui servaient à son usage, SACI, *Bible, Lévit.* VI, 10. Le grand prêtre a sur lui répandu l'huile sainte, RAC. *Athal.* V, 1. Venez, de l'huile sainte il faut vous consacrer, ID. *ib.* IV, 3. Samuel avait versé de l'huile sur la tête de Saül, VOLT. *Mœurs*, 13. || Les saintes huiles, celles dont on se sert pour le chrême et l'extrême-onction. Venez, prêtres du Seigneur, venez soutenir mon infirmité de votre huile adoucissante, purifiante et confortative, BOSS. *Prépar. à la mort*, 7. Le cardinal de Rohan envoya chercher les saintes huiles [pour le roi], ST-SIM. 405, 42. || 2° Par extension, nom donné à tous les corps gras (y compris, bien entendu, l'huile d'olive) qui conservent l'état liquide à partir de la température de 15° à 20° centigrades ; ils portent également les noms d'huiles grasses, d'huiles fixes. Huile de sésame. Huile d'arachide. Les huiles ne gèlent pas parfaitement, et, au lieu d'augmenter de volume à la gelée, comme l'eau, elles en diminuent lorsqu'elles se figent, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4° *mém.* || Huiles douces, huiles fixes alimentaires ou médicinales non purgatives. || Huile d'amandes douces, huile préparée par la compression des amandes douces entre deux plaques chauffées à l'eau bouillante, et aussi par la compression des amandes amères, et des noyaux des rosacées. || Huile de cade, substance oléagineuse préparée en brûlant le cade dans un fourneau sans courant d'air. || Huile de chènevis, huile extraite des semences du chanvre cultivé, après une légère torréfaction. || Huile de colza et de navette, huile produite par les graines écrasées, chauffées et comprimées du *brassica campestris* et du *brassica napus.* || Huile de faîne, huile tirée de la faîne et qui peut remplacer au besoin l'huile d'olive pour l'usage alimentaire et médical. || Huile de noix, huile préparée avec l'amande du fruit du *juglans regia*, à froid ou à chaud, elle est d'un jaune verdâtre, d'une odeur et d'une saveur spéciales, peu prononcées lorsqu'elle a été préparée à froid. L'huile exprimée de nos noix encore fraîches avait une saveur, une odeur que nous préférions au goût et au parfum de celle de l'olive, MARMONTEL, *Mém.* I, p. 12. || Huile d'œillette ou de pavot, dite aussi huile blanche, huile alimentaire obtenue en broyant et en soumettant à la presse les graines contenues dans les capsules du pavot indigène. || Huile de poix, produit surnageant le goudron après sa fabrication, et qui ressemble à l'huile de cade véritable, d'où il a été appelé abusivement huile de cade. || Huile de rebat, nom donné à l'huile que fournit une graine oléagineuse mise une deuxième fois sous le pilon et battue de nouveau. || Huile du Sénégal, synonyme d'huile de palme. || Huile de palma-christi, huile de castor, l'huile de ricin. || Huile de jaunes d'œufs, huile qu'on retire des jaunes d'œufs en les mettant en presse entre deux plaques de fer préalablement chauffées dans l'eau bouillante. || Huile de baleine ou de cétacés, dite à tort huile de poisson, graisse liquide naturellement, employée dans les arts, et qui provient du lard de plusieurs cétacés, et, dit-on, de certains poissons. || Huile de foie de morue, huile retirée du foie de certains poissons, entre autres des morues, et employée en médecine. || Fig. Jeter de l'huile dans le feu ou sur le feu, exciter une passion déjà très-violente. || C'est une tache d'huile, elle ne s'en va jamais, se dit d'une mauvaise action qui demeure indélébile, d'un affront qui ne s'efface pas. || C'est une tache d'huile qui s'étend toujours, se dit de certaines choses mauvaises qui vont toujours en s'aggravant. || 3° Huile à brûler, huile provenant, soit de matières minérales, soit de matières végétales, soit de matières animales, et qu'on brûle pour l'éclairage. Les cinq qui étaient folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles, SACI, *Bible, Év. St Matth.* XXV, 3. || On a dit longtemps huile à quinquet pour huile à brûler. || Cet ouvrage sent l'huile, on a brûlé beaucoup d'huile dans la lampe pour le faire, c'est-à-dire il est très-travaillé, et, quelquefois, trop travaillé. À la lueur d'une petite lampe, il [Démosthène] composa ces harangues admirables, dont ses envieux disaient qu'elles sentaient l'huile, pour marquer qu'elles étaient travaillées avec trop de soin, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 536, dans POUGENS. || Il n'y a plus d'huile dans la lampe, se dit d'un homme qui s'éteint de vieillesse. Mon père était mort qu'à peine s'écriait-on qu'il se trouvait mal ; il n'y avait plus d'huile à la lampe, ST-SIM. 6, 77. || Remettre de l'huile dans la lampe, ranimer une vie qui s'éteint. || 4° Huiles siccatives, huiles fixes qui, au lieu de rancir à l'air en absorbant une petite quantité d'oxygène, se combinent avec une grande quantité de ce gaz en prenant une apparence résineuse pour finir par se solidifier tout à fait || Huiles cuites, huiles siccatives bouillies sur sept ou huit fois leur poids de litharge. || 5° Couleurs à l'huile, couleurs broyées à l'huile pour les peintres. || Peindre à l'huile, peindre avec des couleurs broyées à l'huile. Tableau, peinture à l'huile. L'invention de peindre à l'huile est du quinzième siècle, et vient de Jean de Bruges, peintre flamand. L'huile grasse forme sur ces couleurs un éclat choquant qui anéantit les clairs et rehausse les ombres, DIDEROT, *Peinture en cire, Œuv.* t. XV, p. 389. || Peinture à l'huile, la matière colorante broyée à l'huile qu'on emploie pour la peinture en bâtiment. || 6° Huiles pyrogénées ou empyreumatiques, produits liquides noirs et infectants qui résultent de la distillation, à feu nu, des substances organiques. || 7° Huiles minérales, huiles provenant des schistes bitumineux et des sources naturelles de pétrole || Huile de pétrole, ou, simplement, pétrole, ou huile de terre, huile de pierre, huile minérale, sorte de bitume moins liquide que le naphte. Dans la Thébaïde, du côté de l'est, on trouve une montagne appelée Gebel el Moel ou montagne de l'huile, à cause qu'elle

fournit beaucoup d'huile de pétrole, BUFF. *Min.* t. III, p. 30. || 8° Dans le langage très-populaire et figuré, de l'huile signifie de l'argent. Il faudra que votre bourse fasse les frais de votre curiosité; il faut de la pécune, il faut de l'huile, *la Fausse coquette*, II, 7, *dans le Théâtre italien de Gherardi*, t. V, p. 442 ....Le Fanal des peuples.... étant parvenu à tirer un peu d'huile des coffres du roi, Tourtoirac en attrapa quelques gouttes, LOUIS VEUILLOT, *Les libres penseurs*, 1850, in-18, liv. II, n° XVI, p. 118. || 9° Populairement. De l'huile de cotret, des coups de bâton. On l'a frotté d'huile de cotret. || De l'huile de coude, le frottage. Ces meubles, madame, ne veulent pas devenir brillants. — C'est que, ma mie, tu y as sans doute économisé l'huile de coude, HUMBERT, *Gloss. génev.* || 10° Huiles médicinales, combinaisons d'une huile fixe avec une huile volatile, ou dissolutions de diverses substances médicamenteuses dans l'huile fixe. Huile d'absinthe. Huile de fleur d'orange. || Huile de scorpion, huile d'olive dans laquelle on a fait mourir des scorpions. || Huile antique, espèce de cosmétique. || 11° Huiles volatiles, huiles essentielles, nom donné autrefois à des substances qui n'ont rien d'oléagineux, qui ne sont pas des huiles, et qu'on nomme aujourd'hui essences. Ils mêleront à leur huile essentielle de térébenthine quelques gouttes d'une essence aromatique, DIDEROT, *Peinture en cire*, t. XV, p. 352, dans POUGENS. || Huile douce du vin ou huile de vin, substance pesante d'apparence oléagineuse, qui se produit dans l'éthérification. || Huile de camphre, produit d'apparence huileuse, qu'on obtient en traitant le camphre par l'acide azotique. || Huile du Brésil, baume de copahu. || 12° Nom de plusieurs liqueurs de dessert, ainsi dites, parce qu'étant fort sucrées, elles n'ont pas, quand on les verse, la liquidité de l'eau, de l'eau-de-vie, du rhum. Huile d'anis. Huile de vanille. || 13° Huile de charbon de terre ou de houille, liquide de consistance huileuse qui se produit dans la fabrication du gaz d'éclairage par la distillation de la houille. || Huile-gaz, huile lourde extraite du goudron de houille; on la brûle dans une lampe au moyen d'un courant d'air entretenu par un ventilateur ou un gazomètre. || 14° Dans l'ancienne chimie, nom donné à des substances qui n'ont rien de commun avec les huiles, sinon l'apparence physique, parce qu'elles filent quand on les verse. || Huile d'arsenic, chlorure d'arsenic. || Huile de chaux, ancien nom du chlorure de calcium tombé en déliquescence. || Huile de mercure, solution alcoolique de sublimé corrosif, et aussi un sulfate de mercure, devenu liquide par le contact de l'air. || Huile de saturne, solution à chaud d'acétate de plomb dans l'essence de térébenthine. || Huile de soufre, l'acide sulfureux. || Huile de tartre par défaillance, sous-carbonate de potasse liquéfié par l'humidité de l'air. || Huile de Vénus, nitrate de cuivre en deliquium. || Huile de vitriol, acide sulfurique très-concentré. || 15° Terme d'alchimie. L'huile de mars, la pierre philosophale. || Proverbes. Il tirerait de l'huile d'un mur, il tirerait de l'huile des pierres, se dit d'un homme hardi et entreprenant à qui tout semble réussir, qui sait tirer profit de tout. || On tirerait plutôt de l'huile d'un mur que de l'argent de cet homme-là, se dit d'un homme avare et tenace, ou d'un homme qui ne peut payer, et aussi, en général, d'une chose impossible.

— HIST. XII s. Il fait les fons aprester au mostier, Et oile et cresme, por l'enfant presaigner, *Raoul de C.* 7. || XIII° s. ....Et a une tourniele biele et grant, où il art nuit et jour une lampe plaine d'oile d'olive, *Chr. de Rains*, p. 113. Les liqueurs, si comme vins, oele et miel, BEAUM. XXVI, 16. Li leus [le lieu] de l'uille soit contre midi et soit bien garniz por le froit, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 177. || XV° s. Le chastel doit estre garni de quantité d'oyle, de pois et de soufre, pour ardoir les engins de leurs adversaires, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Ch. V*, II, 36. Disoit le dit demandeur qu'il ha esté fort malheureux en amours, par ce qu'il ha eu affaire aux femmes qui tirent huille de la noix, à quoy ne pouvoient contenter les dons, *Aresta amorum*, p. 166, dans LACURNE. || XVI° s. On tireroit plustost de l'huile d'une pierre que de nous une seule bonne œuvre, CALV. *Instit.* 606. Huile de fourment, de soulphre, PARÉ, V, 21. Huile de vitriol, ID. *ib.* L'huile [le jaune] d'œufs, ID. *ib.* 29. Huile laurin, de lis, de vers, de sauge, etc. ID. VIII, 40. Quand on veut faire huiles chaudes, comme huile des philosophes, ou benedicta, il faut prendre de l'huile douce et bien meure, ou vieille, ID. XXV, 24. C'est vouloir extraire de l'huile d'un mur, ID. XXVI, 4. Toute ceste huile qu'on jeta sur ce feu le ranima si fort que Pierre fit pendre ce chevalier, *Mém. s. du Guescl.* 16. Huile de septembre [vin], OUDIN, *Dict.* Qui mesure l'huile, il s'en oingt les mains, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *ôle;* Hainaut, *ole:* picard, *eule;* provenç. *ol;* espagn. *olio;* portug. *oleo;* ital. *olio;* du lat. *oleum;* grec, ἔλαιον.

HUILÉ, ÉE (ui-lé, lée), *part. passé* d'huiler. Oint d'huile. Papier huilé. || Par plaisanterie ou sarcasme, huilé se dit quelquefois pour oint. ....Le fils d'un insensé [Charles VI], Huilé dans Rheims et par l'Anglais pressé, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 132.

† **HUILEMENT** (ui-le-man), *s. m.* Action d'huiler.

— HIST. XVI° s. Huilement, COTGRAVE.

HUILER (ui-lé), *v. a.* || 1° Oindre, frotter avec de l'huile. Il [Milon] se tenait si ferme sur un disque qu'on avait huilé pour le rendre plus glissant, qu'il était impossible de l'y ébranler, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 485, dans POUGENS. || 2° *V. n.* Terme d'horticulture. Une plante huile, quand elle est affectée d'une maladie qui la fait paraître comme imbibée d'huile. || 3° S'huiler, *v. réfl.* Se frotter d'huile.

— HIST. XVI° s. On doit un peu huiler ladite trepane, à celle fin qu'elle coule mieux et plus doucement, PARÉ, VIII, 20.

— ÉTYM. *Huile;* wall. *wilé;* provenç. *oliar;* espagn. *olear.*

† **HUILERIE** (ui-le-rie), *s. f.* Fabrique d'huile. || Cellier, magasin à huile. || Moulin à huile.

— HIST. XVI° s. Huilerie, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Huile.*

HUILEUX, EUSE (ui-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui est de la nature et, quelquefois, de la consistance de l'huile. Substance huileuse. || 2° Qui est comme imbibé ou frotté d'huile. Une peau huileuse. Ce garçon [d'Aubigné] était d'ailleurs pauvre, crasseux et huileux à merveille, ST-SIM. 87, 126 || 3° Terme de cuisine. Sauce huileuse, sauce mal liée et devenue grasse en chauffant.

— HIST. XVI° s. On se gardera d'appliquer un medicament huileux, PARÉ, VIII, 41.

— ÉTYM. Lat. *oleosus.*

1. **HUILIER** (ui-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des ui-lié-z en argent), *s. m.* Ustensile portant les burettes à l'huile et au vinaigre. Un huilier d'argent, de cristal, de porcelaine.

— ÉTYM. *Huile.*

† 2. **HUILIER** (ui-lié), *s. m.* Fabricant d'huile dans les pays où l'on fabrique de l'huile de colza ou de navette. C'est un de nos principaux huiliers. || Marchand d'huile.

— HIST. XIII° s. Huiliers de Paris qui achate huille dehors Paris et la porte à Paris, si doit à Petit Pont son paage come autres marchans, *Liv. des mét.* 292.

— ÉTYM. *Huile.*

† **HUILIÈRE** (ui-liè-r'), *s. f.* Terme de marine. Vase qui sert à contenir et à conserver l'huile des lampes.

— HIST. XVI° s. Cela avient comme une huiliere à coiffer une reine, *Moyen de parvenir*, p. 167, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Huile.*

† **HUILURE** (ui-lu-r'), *s. f.* Terme rural. Maladie des poiriers.

— ÉTYM. *Huiler.*

† **HUIR** (huir), *v. n.* Terme de fauconnerie. Se dit du cri du milan.

HUIS (ui; l'*s* se lie: à ui-z ouvert; l'*h* n'est pas aspirée, l'huis; mais, par exception, l'on dit le huis clos, la fin du huis clos, ce huis clos), *s. m.* || 1° Terme vieilli qui signifie porte. Or comme à coups de pied l'huis s'était presque ouvert, RÉGNIER, *Sat.* XI. Et qu'on leur avait fermé l'huis, De crainte de quelque surprise, SCARRON, *Virg.* VII. On frappe à l'huis, LA FONT. *Rém.* Voulut sortir et ne put ouvrir l'huis, ID. *Berc.* || Huis coupé, porte dont le haut peut s'ouvrir pendant que le bas reste fermé. Ces règlements portent que les marchands de vin ne peuvent vendre en détail qu'à huis coupé et pot renversé, *Correspond. de Colbert*, II, 168. || 2° Terme de palais, usité dans cette locution: À huis clos, sans que le public soit admis. Audience à huis clos. Heureux, cent fois heureux ceux que Laubardemont faisait condamner à huis clos par ordre de Son Éminence! ils étaient opprimés, mais non déshonorés, P. L. COUR. *Réponse aux anonymes.* || Dans le langage général. En réunion privée. La pièce [le Mondain], tout innocente qu'elle est, n'était pas faite assurément pour être publique; vous savez d'ailleurs que je n'ai jamais fait imprimer aucun de ces petits ouvrages de société qui sont, comme les parades du prince Charles et du duc de Nevers, supportables à huis clos, VOLT. *Lett. Tressan*, 9 déc. 1736. || Fig. Rien n'est plus dangereux dans leurs petits complots Que ces femmes de bien qui le sont à huis clos, Qui des moindres plaisirs condamnent l'innocence Et trouvent tout permis en sauvant l'apparence, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, II, 1. || Substantivement. Le huis clos. Demander le huis clos, demander, requérir qu'une affaire soit jugée à huis clos. || 3° À huis ouvert, le public étant admis. Les pairs ont toujours été reçus au parlement jusqu'à la mort de Louis XIII, à la grande audience à huis ouvert, ST-SIM. 374, 10.

— HIST. XII° s. [Elle] Ferma les huis et serra durement, *Ronc.* p. 172. À Wincestre est li mes [le messager] l'arcevesque venuz, Mais li uis de la chambre li fu mult defenduz, *Th. le mart.* 128. Mais cil qui guarda l'uis ne li laissa entrer, *ib.* 49. || XIII° s. J'iroie ains d'uis en huis mes aumosnes rouver [demander], *Berte*, XLIII. Car li dui [les deux] qui tel honte en orent, Quant il virent que tuit le sorent [surent], Firent dès lors à huis overt Ce qu'il faisoient en covert, *la Rose*, 14371. Neporquant, si tost qu'il yssent de lor wis sor les voies, il sont sor le [la] justice le conte, BEAUM. XXV, 6. Cil qui i va à borse vuide, Est bien fols, se trover i cuide Biau geu, biau ris ne bele chiere; De vuide main vuide proiere; Quar vous oez dire à la gent: À l'uis, à l'uis, qui n'a d'argent, RUTEB. II, 44. || XIV° s. N'y convint nul portier, n'y out us clous [clos, fermé] ne porte, *Girart de Rossillon*, v. 2629. || XV° s. Cinq sous font aultant Quant on est content Et qu'on jette les ennuys Derriere l'huys, BASSELIN, *Vau de Vire*, 39. Et gaignerent une maison et prindrent deux ou trois huys et s'en servirent de pavoys, COMM. I, 3. || XVI° s. Tu vas à Rome querir ce que tu as à ton huis, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 251. Constantin favorisa à huis ouvert la religion chrestienne, au desavantage du paganisme, PASQUIER, *Recherches*, liv. V, p. 430, dans LACURNE. Enfonceur d'huis ouverts, OUDIN, *Curios. fr.* Le diable n'est pas toujours à un huis, COTGRAVE. Tant de povres ne sont pas bons à un huis, ID.

— ÉTYM. Génev. *à vis ouvertes*, à portes ouvertes; wall. *ouh;* namur. *uche;* pic. *hu;* norm. *hus, us;* provenç. *uis, us;* ital. *uscio;* du lat. *ostium*, porte.

HUISSERIE (ui-se-rie), *s. f.* Toutes les pièces de bois qui forment l'ouverture d'une porte.

— HIST. XII° s. Et muad erramment sa chiere [face] e chancelout entre lur mains e hurtout as useries des portes, *Rois*, p. 86. || XVI° s. Il ordonna que les couvertures des maisons se feissent avec la cognée, et les huisseries avec la scie seulement, AMYOT, *Lyc.* 23. En mur mitoyen, on ne peut, sans le consentement de celuy qui a part au dit mur, faire fenestres, huisseries ou autres choses semblables, *Coust. génér.* t. I, p. 398.

— ÉTYM. *Huis;* wallon, *ouherèie;* namur. *ucherie;* bourguig. *usserie*, porte; Berry, *husserie.*

1. **HUISSIER** (ui-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des ui-sié-z actifs), *s. m.* || 1° Officier dont la principale charge est d'ouvrir et de fermer une porte. Huissier du cabinet. Huissier de la chambre. Huissier de l'antichambre. Huissier de salle. || Huissier de la chambre du roi, officier qui entrait dans la chambre du roi peu après que le roi était levé, et qui, tenant la porte jusqu'à ce que le roi eût pris la chemise, laissait ensuite entrer. || 2° Ceux qui se tiennent dans l'antichambre des ministres, des hauts fonctionnaires, etc. et qui introduisent les personnes admises à l'audience. Huissier au ministère de l'intérieur. || 3° Gens préposés pour le service de certains corps. Les huissiers du Corps législatif. Les huissiers de l'Institut. Valet souple au logis, fier huissier à l'église, BOIL. *Lutr.* IV. || 4° Officiers de justice chargés de signifier les actes de procédure, et de mettre à exécution les jugements, etc. et dont plusieurs font le service des audiences du tribunal auquel ils appartiennent. Huissier au parlement. Huissier près la cour royale. L'huissier qui appelle les causes. Un sergent! un sergent! — Un huissier! un huissier! RAC. *Plaid.* I, 8. || Huissier audiencier, huissier près le tribunal de première instance. || Huissiers à verge, se disait autrefois des sergents royaux reçus au Châtelet. Je m'appelle Loyal, natif de Normandie, Et suis huissier à verge en dépit de l'envie, MOL. *Tart.* V, 4. || Huissiers à cheval, ceux qui avaient coutume d'exploiter à la campagne. Mon père était huissier, Mais huissier à cheval; c'est comme chevalier, REGNARD, *Joueur*, V, 4. || Huissiers à la chaîne, officiers qui portaient au cou une chaîne d'or avec la médaille du roi, et qui

faisaient exécuter les arrêts du conseil. || 5° Autrefois, huissier visiteur, petit officier établi pour faire la visite des vaisseaux marchands, soit à la sortie, soit à l'entrée des ports. || 6° Avant l'établissement des commissaires-priseurs, il y avait des huissiers-priseurs. || 7° Huissière, au féminin, s'est dit figurément pour portière. Deux portes sont au cœur; chacune a sa valvule ; Le sang, source de vie, est par l'une introduit ; L'autre huissière permet qu'il sorte et qu'il circule, LA FONT. *Quinquina*, I.

— HIST. XIIe s. Ussier le rei esteit, e fu bien coneüz; Ne li furent les portes ne nul des uis tenuz ; Car pur le rei esteit e dutez e cremuz, *Th. le mart.* 153. || XIIIe s. ....Et monta amont, ses huissiers devant lui, comme grant sires, *Chr. de Rains*, p. 170. C'est à savoir charpentiers, huichiers, huissiers, tonneliers, charrons, couvreurs de mesons et toutes manieres d'autres ouvriers qui euvrent du trenchant en merrien, *Liv. des mét.* 104. Quand les huissiers veoient venir la royne [mère] en la chambre le roy son filz [Louis IX], il batoient les huis de leur verges, JOINV. 323. || XVe s. Et fut huissier d'armes du roi de France et en grand honneur de-lez le roi, FROISS. I, I, 324.

— ÉTYM. Genev. *hussier*; wallon, *ouhi*; namur. *uchir*; bourguig. *huchier*, *hussié*; Berry, *hussier*; du lat. *ostiarius*, portier, de *ostium*, huis. L'*huissier* est primitivement ou bien un fabricant d'*huis*, ou bien un gardien d'*huis*; puis le gardien des *huis* des tribunaux est devenu un officier de justice.

† 2. **HUISSIER** (ui-sié), *s. m.* Nom d'un navire usité dans le moyen âge, qui avait une porte audessus de la flottaison, pour l'embarquement des chevaux.

— ÉTYM. *Huis*, porte.

HUIT (ui ; le *t* se lie : ui-t hommes ; le *t* ne se prononce pas devant une consonne : ui chevaux, excepté quand *huit* est substantif : un uit' de chiffre; quand *huit* finit un membre de phrase : ils sont uit'; et quand *huit* est seul : cinq, six, sept, huit. L'*h* n'est pas aspirée dans *huit;* cependant l'article *le* ne prend pas d'apostrophe et se prononce : le huit; on dit de même ce huit et non cet huit, un énorme huit et non un énorm' huit. Les consonnes qui le précèdent ne se lient pas avec *huit:* un huit, excepté dans les nombres composés avec dix ou vingt et huit : dix-huit, dites di-z ui, vingt-huit, dites vin-t ui ; ces composés se comportent ensuite comme *huit* lui-même : di-z ui-t hommes, di-z ui chevaux, ils sont di-z uit'), *adj. numérique.* || 1° Deux fois quatre. On peut parier 1186 contre 154 ou 77 contre 1 qu'un enfant de huit ans vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie, Œuvres*, t. X, p. 279. || D'aujourd'hui en huit, dans huit jours. De lundi, de mardi en huit. Je retournerai d'aujourd'hui en huit à Paris, BOSS. *Lett. quiét.* 392. || 2° Huitième. Page, chapitre huit. Charles huit. Henri huit. || On écrit plus ordinairement : Charles VIII, Henri VIII. || 3° *S. m.* Le nombre exprimé par huit. Le produit de huit multiplié par six. || On dit de même : le nombre huit. || 4° Le huitième jour de chaque mois. Le huit de février, et, par ellipse, le huit février. || On dit de même : le huit de la lune. || 5° Le chiffre qui marque huit. Ce huit est mal fait. Huit cent quatre-vingt-huit s'écrit par trois huit (888). || On dit de même : le numéro huit. || 6° Terme de jeu de cartes. La carte qui contient huit fois le signe de la couleur. Un huit de cœur. Il lui est rentré trois huit. || 7° Terme de chirurgie. Un huit de chiffre, bandage dans lequel les tours de bande s'entre-croisent en forme de 8; tel est celui que l'on applique après la saignée du bras.

— REM. Descartes a dit : En cette septième figure, comme elles sont en la huit ou neuvième, *Monde*, 13. En ce cas, la finale *ième* de *neuvieme* sert pour *huit* où elle est sous-entendue. Cela se dit encore aujourd'hui.

— HIST. XIe s. E pur un porc un dener [denier], e isi [ainsi] tresque [jusqu'à] uit.... e ne durra [donnera] que oit deners, *Lois de Guill.* 6. || XIIIe s. Arbrissiaus [il] i avoit, ne sai, ou sept ou huit, *Berte*, XXXVI. || XVIe s. La necessité qui m'a contrainte de venir en ce païs de Bretaigne a esté si pressée, que, si j'eusse failly d'huit jours, le seigneur et la dame de Blain estoient ruinés, MARG. *Lett.* XCIX.

— ÉTYM. Bourguig. *veuit*; wallon, *uit*; provenç. *oit*, *ueit*; espagn. *ocho*; portug. *oito*; ital. *otto*; du lat. *octo*; grec, ὀκτώ; allem. *acht*; angl *eight*; persan, *hescht*; sanscrit, *ashtan*.

HUITAIN (ui-tin; l'*h*, sans être aspirée, fait qu'il n'y a pas d'élision ni de liaison : le huitain, les huitains), *s. m.* Petite pièce de poésie composée de huit vers. || Stance de huit vers dans un plus long ouvrage.

— ÉTYM. *Huit*.

HUITAINE (ui-tè-n'; bien que l'*h* ne soit pas aspirée, il n'y a ni élision ni liaison : la huitaine, les huitaines), *s. f.* || 1° Terme collectif. Nombre de huit ou environ. Une huitaine d'hommes. Une huitaine d'œufs. || 2° Absolument. Huit jours. Je laisserai passer une huitaine. Le parlement ne fit jamais de représentation que dans la huitaine, VOLT. *Louis XIV*, 30. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser en plein champ plutôt que de ne pas donner les clefs dans la huitaine, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || En style de pratique. La cause a été remise à huitaine. Les présidents renvoyant les affaires disent : à huitaine, pour tout délai. Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine, Ne fait point appeler un aigle à la huitaine, BOIL. *Sat.* VIII.

— HIST. XIIIe s. Il doit pour toutes ces choses, chascun an, six deniers de coutume au roy, à poier quatre deniers aux huitenes de la foire Saint Denis..., *Liv. des mét.* 34. || XVIe s. Donner delay de huictaine, MONT. I, 74.

— ÉTYM. *Huit*; provenç. *uchena*.

† **HUITANTE** (ui-tan-t'), *nom de nombre*. Quatre-vingts. *La Révolte des femmes*, ballet où Marie Taglioni brillait au premier rang, entourée de huitante amazones, s'escrimant de la lance et de l'arquebuse, obtint un succès prodigieux, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Académ. de musique*, t. II, p. 240. || Il a vieilli et c'est dommage ; car il entrait dans la série : cinquante, soixante, et disait en un mot ce qu'on dit en deux.

— HIST. XIVe s. Donné à Paris le vingt unieme jour de janvier, l'an mil trois cent huitante deux, *Lettre du dit jour portant instruction sur les aides.*

— ÉTYM. Lat. *octoginta*, de *octo*, huit.

HUITIÈME (ui-tiè-m'; bien que l'*h* ne soit pas aspirée, il n'y a ni élision ni liaison : le huitième jour les huitièmes). || 1° *Adj. ordinal* de huit. Le huitième siècle. Tous les huitièmes jours, vous viendrez. || Le huitième jour du mois, ou, elliptiquement, le huitième du mois. || Terme d'ancienne législation. Huitième denier, droit qu'on faisait payer tous les trente ans aux engagistes des biens aliénés des ecclésiastiques. || 2° *S. m.* La huitième partie. Il n'a reçu que le huitième de sa créance. Il n'avait qu'un huitième dans la ferme, PATRU, *Plaidoyer* 6, dans RICHELET. || On divisait l'aune en huit huitièmes. || Droit de huitième, droit d'aide qui se levait autrefois sur les vins en détail. || 3° *S. f.* Terme du jeu de piquet. La séquence des huit cartes de la même couleur, dite aussi dix-huitième, parce que l'on compte dix-huit. || 4° *S. f.* La plus basse classe des colléges; le lieu où le maître et les écoliers de cette classe s'assemblent. || *S. m.* Écolier de huitième. Un bon huitième.

— HIST. XIe s. Et l'oidme eschele [escadron] a Naimes establie, *Ch. de Rol.* CCXXI. || XIIe s. L'uime est d'Anage, et la nueme de noz, *Ronc.* p. 127. || XIIIe s. Et quant ces parties sont fetes, il demeure en l'iretage un witisme, BEAUM. XIII, 18. || XIVe s. L'an de grace 1322, le mercredi après les huitieme [l'octave] de feste St Martin d'esté, DU CANGE, *octava.*

— ÉTYM. *Huit*; wallon, *utaimm*; provenç. *ochen*, *uchen*, *oche*. La très-ancienne forme *oidme*, *uime*, représente un type *octimus;* et *witisme*, *huitième*, un type *octesimus*.

HUITIÈMEMENT (ui-tiè-me-man; bien que l'*h* ne soit pas aspirée, il n'y a pas de liaison avec les mots précédents), *adv.* En huitième lieu.

— ÉTYM. *Huitième*, et le suffixe *ment;* wallon, *utaimmain.*

† **HUIT-PIEDS** (ui-pié), *s. m.* Terme de musique. Un huit-pieds, orgue dont les tuyaux les plus grands ont huit pieds de long (2m,66). Des huit-pieds.

HUÎTRE (ui-tr'), *s. f.* || 1° Mollusque acéphale hermaphrodite, renfermé dans une coquille à deux valves dissemblables réunies par un ligament. Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent Une huître que le flot y venait d'apporter, LA FONT. *Fabl.* II, 9. L'huître est pour le juge; Les écailles pour les plaideurs, ID. *ib.* I, 21. Des sottises d'autrui nous vivons au Palais; Messieurs, l'huître était bonne : adieu, vivez en paix, BOIL. *Épît.* II. Mme Denis mangera demain vos huîtres; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille; je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal tout cru, VOLT. *Lett. Chabanon*, 21 décembre 1767. L'huître ouvre son écaille, et reçoit, avec l'eau de la mer, des corpuscules et des insectes de différents genres, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 152, dans POUGENS. Moi, s'écria Garnier d'une voix tonnante, j'arrive du Havre où m'avait appelé la nouvelle de la mort de mon oncle, que j'ai trouvé à déjeuner, mangeant sa huitième douzaine d'huîtres, CH. DE BERNARD, *la Femme de quarante ans*, § IX. || Genre *ostrea*, type de la famille des ostracées, où l'on distingue : l'huître comestible, dite simplement huître, c'est celle qui est servie sur les tables, *ostrea edulis*, *L.*; l'huître pied de cheval, *ostrea hippopus*, *L.*; l'huître virginique, appelée vulgairement pirogue ; l'huître crête de coq, connue sous le nom de crête de coq, aussi bien que le strombe crête de coq || Huître perlière, huître où l'on trouve les perles. On sait que c'est à la classe des huîtres qu'appartient ce riche coquillage, dont la coquille est incrustée de nacre et qui fournit les perles, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 26, note 6. || 2° Huître à l'écaille, se disait autrefois de l'huître qu'on mange. Vous n'avez jamais vu la mer que dans une huître à l'écaille, CYRANO DE BERGERAC, *Pédant joué*, I, 4. || Fig. C'est une huître à l'écaille, c'est une bête. || 3° Fig. et familièrement. Personne stupide. Quelle huître ! || Il chante, il joue comme une huître, il chante, il joue très-mal. || 4° Huître épineuse, espèce de coquillage marin à fond blanc. || Huître feuillée, autre espèce de coquillage, tacheté de pourpre.

— REM. On dit l'écaille et non la coquille d'une huître.

— ÉTYM. XIIIe s. En riens, fors en bien faire, ne se vuellent acroistre, Car ne prisent le munde la montance d'une oistre, J. DE MEUNG, *Test.* 1168. || XIVe s. ....Les bestes imparfettes sont qui ne se meuvent d'un lieu, comme moules et oystres, ORESME, *Eth.* 30. || XVe s. Faut-il endurer ce sanglot [mal, offense] Ainsi comme huistres de Quancalles? *Myst. du siége d'Orléans*, p. 663. Les aultres sont entrez en cloistres De Celestins et de Chartreux, Bottés, housés com pescheurs d'oystres ; Voylà l'estat divers d'entre eulx, VILLON, *Gr. Testam.* || XVIe s. Coquille d'œufs, coquille de limassons, escailles d'ouistres, O. DE SERRES, 905.

— ÉTYM. Wallon, *witt*, s. f.; provenç. et espagn. *ostra*; ital. *ostrica*; du lat. *ostrea* ou *ostreum*, qui vient du grec ὄστρεον.

† **HUÎTRIER** (ui-tri-é; l'*r* ne se lie jamais), *s. m* Terme de zoologie. Genre d'oiseaux qui vivent de coquillages. On y distingue l'*hæmatopus ostralegus*, *L.*, de l'ordre des échassiers, dit aussi pie de mer. L'huîtrier n'a son bec en hoche que pour ouvrir les écailles d'entre lesquelles il tire sa pâture, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 266.

— ÉTYM. *Huître*.

† **HUÎTRIÈRE** (ui-tri-è-r'), *s. f.* Place de la mer où se trouve un banc d'huîtres. Huîtrière naturelle. Huîtrière artificielle. || *Adj.* L'industrie huîtrière, celle qui s'occupe de la pêche, de l'élève et de la vente des huîtres.

— ÉTYM. *Huître*.

HULAN (hu-lan), *s. m.* Voy UHLAN.

† **HULLA** (ul-la), *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie à celui qui devient pour un seul jour l'époux d'une femme répudiée, afin que le premier mari puisse légalement la reprendre. Il y a dans cette ville beaucoup de gens qui ne demanderaient pas mieux que d'être choisis pour hullas en cette occasion, PETIS DE LACROIX, *les Mille et un jours*, t. I, p. 322. Gulistan ou le hulla de Samarcande, *Titre d'un opéra comique* d'Étienne et Dalayrac.

† 1. **HULOT** (hu-lo), *s. m.* Autre nom du huet.

† 2. **HULOT** (hu-lo), *s. m.* Terme de marine. Petite ouverture ronde ou carrée, percée dans la muraille d'un navire ou dans le mantelet d'un sabord. || Hulot d'embossure, ouverture pratiquée à la muraille du navire, en arrière du grand cabestan, pour le passage des cordages ou des chaînes qui servent d'embossure.

— ÉTYM. Dan. *huul*, creux; allem. *hohl*, d'après JAL.

HULOTTE (hu-lo-t'), *s. f.* Espèce de gros oiseau de nuit, *strix aluco*, de l'ordre des rapaces nocturnes. La hulotte, qu'on peut appeler aussi la chouette noire et que les Grecs appelaient nycticorax ou le corbeau de nuit, est la plus grande de toutes les chouettes, BUFF. *Ois.* t. II, p. 158. Tout aurait été silence sans le gémissement de la hulotte, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 12. || On dit aussi huette.

— ÉTYM. Wall. *houlote;* du lat. *ulula*, chouette, qui tient à *ululare* (voy. HURLER). Comp. le germanique : anglo-sax. *ule;* angl. *owl;* néerl. *uyl;* anc. haut-allem. *hiuwila;* allem. mod. *Eule*.

† **HUM** (hom'), *interjection* qui marque doute, réticence, impatience. La comtesse : Allez porter ma lettre. — Lisette à part : Hum ! il y a ici quelque chose, MARIVAUX, *le Legs*, sc. 6.

† **HUMABLE** (u-ma-bl'), *adj.* Qui peut être humé.

— HIST. XVI° s. Humable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Humer.*

HUMAIN, AINE (u-min, mè-n'), *adj.* || 1° Qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme en général, qui a le caractère de l'humanité. La vie humaine. C'est ici une véritable variation dans leur doctrine [des protestants], et un effet de la perpétuelle instabilité qui doit faire considérer leur réforme comme un ouvrage de la nature de ceux qui, n'ayant rien que d'humain, doivent être dissipés, selon la maxime de Gamaliel, BOSS. *Var.* X, § 53. En un mot, ils ont pu facilement ou se tromper, ou tromper les autres ; car il n'y a rien de plus humain, ID. *Hist.* II, 13. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite ; je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ID. *Reine d'Anglet.* Encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs et au comble des félicités humaines, ID. *le Tellier.* La grandeur et la gloire ?... je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant, ID. *Duch. d'Orl.* Notre corps [dans la tombe] prend un autre nom ; celui même de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps, ID. *ib.* Il [Théodose] jugea que ceux-là ne seraient pas fermes dans la foi qui s'y engageaient par des motifs si faibles et si humains, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 27. Une considération toute humaine les a retenus, BOURDAL. *Serm. 20° dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 229. Prenez garde seulement de ne rien mêler de faible et d'humain à la piété, MASS. *Carême, Resp. hum.* Il saura bien vous dédommager par des consolations secrètes de toutes ces amertumes humaines, ID. *ib.* Les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre [les éléphants] ; ils n'ont donc pas une âme humaine ; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 198. Tous les arts sont unis : les sciences humaines N'ont pu de leur empire étendre les domaines Sans agrandir aussi la carrière des vers, A. CHÉNIER, *l'Invention.* Ah ! périssent plutôt ces princes orgueilleux, Ainsi qu'un vil bétail traitant la race humaine ! MASSON, *Helvét.* II. || Le genre humain, l'ensemble des êtres humains. Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain ?... tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance, BOSS. *Mar.-Thér.* Du genre humain saluons la famille, Mais qu'ai-je dit ? pourquoi ce chant d'amour ? Aux feux des camps le glaive encor scintille ; Dans l'ombre à peine on voit poindre le jour, BÉRANGER, *les Quatre âges.* ¶ L'ami du genre humain, un homme qui prodigue à tout le monde une amitié banale. Je veux qu'on me distingue, et, pour le trancher net, L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait, MOL. *Mis.* I, 1. || Les choses humaines, toutes les choses auxquelles l'homme prend part. L'inconstance des choses humaines. On n'en dit plus qu'un mot [d'un poisson renommé dans la cuisine] ; jugez par là ce que c'est que de la gloire des choses humaines, et quel cas on en doit faire après cela, VOIT. *Lett.* 126. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Moyens humains, voies humaines, moyens, voies dont l'homme peut se servir. Il n'est moyen humain qui puisse la sauver, CORN. *Héracl.* IV, 1. Ménagements qu'une prudence humaine m'aurait inspirés, BOSS. *Lett. abb.* 155. || Faits humains, les faits qui appartiennent à l'ordre naturel. Comme je n'écris pas une histoire ecclésiastique, mais celle des hommes de mon temps, je ne rapporterai que des faits purement humains, DUCLOS, *Règne de Louis XIV, Œuvres*, t. V, p. 132, dans POUGENS. || Lettres humaines, par opposition à théologie, connaissance de la littérature, grammaire, poésie, rhétorique, histoire, etc. Les lettres humaines sont devenues très-inhumaines ; on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets, VOLT. *Œdipe, Lett. au P. Porée.* || Fig. et familièrement. N'avoir pas figure humaine, forme humaine, être difforme ou défiguré, excessivement laid. || Dans le langage des moralistes, les actes humains. On distingue les actes humains et les actes de l'homme : les premiers sont les actions qui se font avec connaissance et liberté, telles que de rendre un service par générosité, etc. ; les actes de l'homme sont les actions indélibérées, telles que de se soutenir dans une chute dangereuse, de crier dans la douleur, etc. || Respect humain, voy. RESPECT. || 2° Plus qu'humain, qui excède la portée ordinaire des forces humaines. Une intelligence plus qu'humaine. Il fallait une vertu plus qu'humaine, BOSS. *Hist.* II, 7. || 3° Dans l'orgue, voix humaine, voy. VOIX. || 4° Sensible à la pitié, bienfaisant, doux. Cet homme est humain. Un vainqueur humain. Et tu crois que, pour moi plus humain que son père, Hippolyte rendra ma chaîne plus légère ? RAC. *Phèdre*, II, 1. Le ciel les fit [les Français] humains, hospitaliers et bons, Amis des doux plaisirs, des festins, des chansons, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || Il se dit aussi des choses. Et leur dévotion est humaine et traitable, MOL. *Tart.* I, 6. Hazael, me regardant avec un visage doux et humain, me tendit la main et me releva, FÉNEL. *Télém.* IV. || Avoir, montrer des sentiments humains, montrer de la sensibilité, de la bienveillance. || Ironiquement. Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme, Que je m'en soucierais autant que de cela. — Les sentiments humains, mon frère, que voilà ! MOL. *Tart.* I, 6. || N'avoir rien d'humain, être dur, impitoyable. Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain, Pour conserver encor quelque chose d'humain, CORN. *Hor.* II, 3. Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, ID. *Cinna*, I, 3. Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure, LAMART. *Méd.* II, 7, *Bonaparte.* || Familièrement. Une femme humaine, une femme qui a peu de rigueurs pour ses adorateurs. Cette belle est fort humaine. || 5° Terme d'astrologie. Signes humains, constellations qui représentent quelque figure humaine, comme la Vierge, Orion, etc. || 6° *S. m.* L'humain, la nature humaine, les forces humaines. Sans doute vos chrétiens qu'on persécute en vain Ont quelque chose en eux qui surpasse l'humain, CORN. *Poly.* V, 6. || 7° *S. m. pl.* Dans le langage élevé et poétique, les humains, les hommes. La chasteté déjà, la rougeur sur le front, Avait chez les humains reçu plus d'un affront, BOIL. *Sat.* X. Vous verriez à regret marcher à votre suite Un indigne empereur, sans empire, sans cour, Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour, RAC. *Bérén.* V, 6. On ne voit plus pour nous ses redoutables mains De merveilles sans nombre effrayer les humains, ID. *Athal.* I, 1. Minos juge aux enfers tous les pâles humains, ID. *Phèdre*, IV, 6. Faut-il toujours combattre ou tromper les humains ? VOLT. *Fanat.* V, 1. Je sais que les humains sont nés égaux et frères, ID. *Scythes*, I, 3. Les fortes âmes de ceux-ci [les Romains et les Grecs] paraissent aux autres [les modernes] des exagérations de l'histoire.... ils existèrent pourtant, et c'étaient des humains comme nous ; qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux ? J. J. ROUSS. *Pologne*, 2. Vivre comme jadis, aux champs de Babylone, Ont vécu, nous dit-on, ces pères des humains Dont le nom aux autels remplit nos fastes saints, A. CHÉN. *Élégies*, 14. Mais plaignons les humains, et laissons les tyrans S'environner d'acier, s'entourer de méchants, MASSON, *Helv.* II. || Familièrement, au singulier. C'est un bon humain. Le meilleur humain du monde. Gaîment avec la grisette D'un président, bon humain, Cette folle, à la buvette, Répétait le verre en main..., BÉRANG. *Muse en fuite.* || Quelquefois il se dit en ce sens au pluriel. C'était un de ces humains débonnaires qui aiment tous ceux à qui le sang les lie, LE SAGE, *Est. Gonz.* ch. 55. || Il se dit aussi au singulier, dans le style élevé. Ces fleuves, ces bergers, Éden aimé des cieux, Et du premier humain berceau délicieux, A. CHÉN. *Élégies*, 14.

— REM. Dans le sens de sensible, bienveillant, humain ne se met qu'après son substantif.

— HIST. XII° s. De sun gré le suffri Deus pur l'umain peschié, *Th. le mart.* 46. || XIII° s. Congié [je] demant tout premerain A celui qui plus m'est umain Et dont je miex louer me doi, *Fabliaux*, 2° éd. 135. Cors et ame, membre, heritage Y pert [à boire] souvent l'umain lignage, *Guersai.* Si bon signor ni si humain N'auront jamais si com il dient, *l'Escoufle.* Che sont humaines passions [souffrances], Quant la matere est corrompue, Ki del cors d'omme est dissolue, GUI DE CAMBRAI, p. 26. || XV° s. Si est que pour le sang humain Eviter et garder d'espandre..., *Myst. du siége d'Orl.* p. 737. || XVI° s. La plus commune des humaines erreurs, MONT. I, 11. La race humaine, ID. I, 70. Les lettres humaines et les sciences liberales, AMYOT, *Lucull.* 2. Si quelqu'ennuy ne vient ramentevoir Le povre humain d'invoquer Dieu qui l'ame [l'aime]..., MAROT, II, 266. Les anges, voyans les humains hors les troubles et sollicitudes terriennes, les saluent..., RAB. *Pant.* III, 24. Ces mots [lèze majesté] s'entendent seulement de la majesté humaine et non divine, *Coust. génér.* t. I, p. 225.

— ÉTYM. Provenç. *human*, *uman* ; catal. *humá*, espagn. *humano* ; ital. *umano* ; du latin *humanus*, de *homo*, homme.

HUMAINEMENT (u-mè-ne-man), *adv.* || 1° Comme un homme, comme il convient à un homme. A la table s'asseoir, manger humainement, RÉGNIER, *Sat.* VI. Il me semble qu'un roi qui s'entretient avec son capitaine des gardes parle un peu plus humainement et ne prend guère ce ton de démoniaque, MOL. *Imp. de Versailles*, 1. || 2° Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. Je vous parle humainement, à cause de la faiblesse de votre chair, SACI, *Bible, St Paul, Épit. aux Rom.* VI, 19. Les parents [de la jeune fille] firent humainement ce qu'ils purent pour lui ôter cette idée de l'esprit [d'épouser Cratès], FÉN. *Cratès.* N'est-ce pas penser trop humainement d'un Dieu qu'on nous fait si grand ? MASS. *Carême, Avenir.* || Humainement parlant, en se conformant aux idées communes, reçues. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il était entre cinq et six, SCARR. *Rom. com.* I, 1. || Humainement parlant, en parlant suivant l'ordre de la nature, par opposition à surnaturellement. En parlant même humainement, nous ne pouvons périr, PASC. *Prov.* 3. Dans un climat si sec et si égal [l'Égypte], ce qui a subsisté quarante siècles en peut subsister cent, humainement parlant, VOLT. *Lois de Minos, Notes.* || 3° Avec humanité, avec bonté. Alexandre traita humainement les Milésiens et vendit ce qu'il y trouva d'étrangers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 206, dans POUGENS. || Ironiquement. Alberoni lui écrivit humainement que les soldats sont faits pour mourir quand cela convient, DUCLOS, *Mém. rég. Œuv.* t. V, p. 336, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Humainement [doucement], AMYOT, *Pyrrh.* 77. Qu'il se veoid plus souvent cette faulte, que les theologiens escrivent trop humainement, que cette aultre, que les humanistes escrivent trop peu theologalement, MONT. I, 401.

— ÉTYM. *Humaine*, et le suffixe *ment* ; wallon, *umainnmain.*

† **HUMANISATION** (u-ma-ni-za-sion), *s. f.* Action de rendre humain, plus humain. Tandis que cette amélioration des mœurs des peuples qui constitue la civilisation, avait eu une si heureuse influence sur l'humanisation des guerres politiques, MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor*, t. II, p. 280.

HUMANISÉ, ÉE (u-ma-ni-zé, zée), *part. passé* d'humaniser. || 1° Qui a pris la nature humaine. Le péché est humanisé en lui [le pécheur] ; c'est un homme devenu péché, il perd tout bien, BOSS. *Pensées chrét.* 9. || 2° Rendu humain, doux, moins sévère. La vertu chez elle est fort humanisée, MOL. *Éc. des mar.* III, 6.

HUMANISER (u-ma-ni-zé), *v. a.* || 1° Donner la nature humaine. ....Je crus dans ce pain [hostie] que notre foi consomme Humaniser le verbe et diviniser l'homme, LAMART. *Joc.* V, 190. || Donner le caractère humain. Il [Socrate] fut le premier, comme dit Cicéron, qui s'avisa de faire descendre la philosophie du ciel, de la placer dans les villes, de l'introduire même dans les maisons particulières, l'humanisant, pour ainsi dire, et la rendant plus familière, plus à l'usage de la vie commune, plus à la portée des hommes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 350, dans POUGENS. || 2° Rendre bon, humain ; civiliser. Ils trouvaient leur maître tout changé depuis que la comédie l'avait humanisé, SCAR. *Rom. com.* II, 3. Déjoce fut si occupé à adoucir, à humaniser les mœurs de la nation, et à faire des lois pour le gouvernement, qu'il n'entreprit jamais rien contre ses voisins, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 75. Son règne [d'Édouard IV] humanisa un peu les mœurs de la nation, VOLT. *Mœurs*, 117. || 3° Rendre plus traitable, plus favorable. On a fait ce qu'on a pu pour adoucir cet homme ; dans un terme plus nouveau, on dit : on a fait ce qu'on a pu pour l'humaniser, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 36, 1668. || Par extension. Ne paraissez point si savant, de grâce ; humanisez votre discours, et parlez pour être entendu, MOL. *Crit. de l'Éc. des f.* sc. 7. || 4° S'humaniser, *v. réfl.* Devenir plus doux, plus traitable. Il n'est plus si revêche, il commence à s'humaniser. Que d'un peu de pitié ton âme s'humanise, MOL. *Amph.* III, 7. || 5° Se dépouiller d'une

trop grande sévérité de sentiments, d'une façon de vivre trop austère. Il s'humanise peu à peu, il ne fuit plus le monde comme il faisait. Et vous n'ignorez pas que ce maître des dieux Aime à s'humaniser pour des beautés mortelles, MOL. *Amph. Prologue.* M. le duc s'humanisa en compliments flatteurs qui n'étaient guère de son style, ST-SIM. 258, 206. Quand on a peur, tout orgueil s'humanise, VOLT. *Bégueule.* || 6° Se conformer, s'accommoder à la portée des autres. Il est vrai que son mérite [d'une dame] s'est fort humanisé : elle en a toujours eu beaucoup pour ceux qui la connaissaient; mais cette lumière, qui était sous le boisseau, éclaire présentement tout le monde, SÉV. 306. Je ne suis plus dans ce dialogue-là le divin Platon, ou du moins je me suis bien humanisé, FONTEN. *Jugem. de Platon.* Joignez-y [à certaines personnes réunies] un ou deux Anglais pensants qui sont ici, et qui, dit-on, s'humanisent jusqu'à parler, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 mai 1735.

— HIST. XVI° s. Tu admires et estimes Socrates comme personnage qui, par sa ronde simplicité, sans fard ni vanité quelconque, a plus humanisé, par maniere de dire, c'est à dire attribué à la raison humaine, la philosophie, AMYOT, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Humain.*

HUMANISTE (u-ma-ni-st'), *s. m.* || 1° Celui qui étudie les humanités dans un lycée, collége. || 2° Celui qui sait, qui enseigne les humanités ; en ce sens il ne se dit guère qu'avec une épithète. Un bon, un savant humaniste. Jeune encore et grand humaniste, nouvellement appelé par l'électeur Frédéric pour enseigner la langue grecque, il [Mélanchthon] n'avait guère pu apprendre d'antiquité ecclésiastique avec son maître Luther, BOSS. *Variat.* IV, § 31. || 3° En Allemagne, les humanistes, ceux qui font de l'étude des langues classiques la base de l'enseignement; par opposition à réalistes, ceux qui se livrent à l'industrie.

— HIST. XVI° s. Qu'il se veoid plus souvent ceste faulte, que les theologiens escrivent trop humainement, que cette aultre, que les humanistes escrivent trop peu theologalement, MONT. I, 401.

— ÉTYM. Voy. HUMANITÉS.

† **HUMANITAIRE** (u-ma-ni-tê-r'), *adj.* Néologisme. Qui intéresse l'humanité entière. || *S. m.* Partisan de l'humanité considérée comme un grand être collectif.

— ÉTYM. Voy. HUMANITÉ.

† **HUMANITAIRERIE** (u-ma-ni-tê-re-rie), *s. f.* La gent humanitaire, mot de plaisanterie et de dénigrement forgé par A. de Musset : Le monde sera propre et net comme une écuelle; L'humanitairerie en fera sa gamelle, *Dial. de Dupont et Durand.*

† **HUMANITARISME** (u-ma-ni-ta-ri-sm'), *s. m.* Néologisme. Système, doctrine humanitaire.

HUMANITÉ (u-ma-ni-té), *s. f.* || 1° Nature humaine. Doncques si de parler le pouvoir m'est ôté, Pour moi j'aime autant perdre aussi l'humanité, MOL. *Dép. am.* II, 8. Sachant que nous sommes grossiers, il nous conduit ainsi à l'adoration de sa divinité présente en tous lieux par celle de son humanité présente en un lieu particulier, PASC. *Prov.* 16. Il s'élève au-dessus de l'humanité, BOSS. *Hist.* II, 4. J'ai [moi Jésus] pris votre joug sur moi, en me revêtant de votre chair mortelle et de votre humanité, BOURDAL. *Exhort. sur J. C. portant sa croix*, t. II, p. 159. Ne cache pas tes pleurs, cesse de t'en défendre, C'est de l'humanité la marque la plus tendre, VOLT. *Alz.* II, 2. Je ne finirais point sur de pareilles anecdotes; mais elles me peignent l'humanité trop en laid, et j'aime mieux les oublier, ID. *Lett. Prévost*, juin 1740. || Cela est au-dessus de l'humanité, cela passe la portée ordinaire des forces de l'homme. On ne vous demande pas de vous récrier : c'est un chef-d'œuvre de l'esprit, l'humanité ne va pas plus loin, LA BRUY. I. || Fig. Payer le tribut à l'humanité, commettre quelque faiblesse, et aussi mourir. || Familièrement. Reposer son humanité, se reposer ; cette locution vieillit. || En humanité, de la part des hommes. Duplicité du sieur Gedda où je ne connais rien; mais il faut bien s'accoutumer à tout croire en humanité, D'ARGENSON, *Journ. et Mém.* t. II, p. 52. || 2° Sentiment actif de bienveillance pour tous les hommes. Remplir un devoir d'humanité. Sous un faux semblant d'un peu d'humanité, CORN. *Perthar.* V, 3. Loin de nous les héros sans humanité! BOSS. *Louis de Bourb.* Ou renoncez, seigneur, à toute humanité, RAC. *Bérén.* IV, 7. A mon cœur éperdu l'humanité parlait, VOLT. *Fanat.* IV, 3. Quand je vous demande compte de l'amie que vous m'avez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité, J. J. ROUSS. *Lett. à Saint-Lambert*, 4 sept. 1757. Parlerai je d'Iris? chacun la prône et l'aime; C'est un cœur, mais un cœur.... c'est l'humanité même, GILBERT, *Le 18° s.* || Votre Humanité, s'est dit, par une flatterie respectueuse sous l'apparence de la familiarité, à un roi au lieu de Votre Majesté. Je ne sais point quitter mes amis pour des rois, et je l'ai mandé tout net à ce charmant prince que j'appelle Votre Humanité au lieu de l'appeler Votre Majesté [Frédéric], VOLT. *Lett. d'Argenson*, 18 juin 1740. || 3° En un sens assez nouveau et qui n'est pas dans le latin, le genre humain, les hommes en général considérés comme formant un être collectif plus grand que la patrie. Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité, MOL. *D. Juan*, III, 2. Que ne doit point le royaume à un prince [Condé] qui a honoré la maison de France, tout le nom français, son siècle, et, pour ainsi dire, l'humanité tout entière, BOSS. *Louis de Bourbon.* J'ai fait.... Gémir l'humanité du poids de mon orgueil, VOLT. *Alz.* V, 7. Servons l'humanité; Après nous rendrons grâce à la divinité, M. J. CHÉN. *Fénel.* III, 5. Va, fuis, l'humanité te rejette loin d'elle, DELAV. *Paria*, IV, 6. L'humanité manque de saints apôtres Qui leur aient dit : enfants, suivez sa loi ; Aimer, aimer, c'est être utile à soi ; Se faire aimer, c'est être utile aux autres, BÉRANG. *le Suicide.* Humanité, règne, voici ton âge, Que nie en vain la voix des vieux échos, ID. *les Quatre âges.* || 4° *Au plur.* Classes, dans les colléges et lycées, comprenant l'enseignement au-dessus de la grammaire jusqu'à la philosophie exclusivement, et dites aujourd'hui classes des lettres. Il a fait ses humanités. Ils [les médecins] savent pour la plupart de fort belles humanités, savent parler en beau latin, MOL. *Mal. im.* III, 3. Le P. Sanlecque, religieux de Sainte-Geneviève, excellait à régenter l'éloquence et les humanités, ST-SIMON, 352, 131. Il [M. Halley] fit ses humanités dans l'école de St-Paul sous le fameux Thomas Gale, MAIRAN, *Éloges, Halley.*

— HIST. XII° s. [Jésus] uel [égal] al pere sulunc la divinitet, mendre del pere [moindre que le père] sulunc la humaineté, *Liber psalm.* p. 258. Hunur e sucurs e humanited me firent, quant jo m'en fui pur tun frere Absalon, *Rois*, p. 228. Par le ministere de sa humaniteit offret il permanable sacrefice, *Job*, p. 492. || XIII° s. Donc doit l'en plainement noier [nier] Que les euvres d'umanité Aviengnent par necessité, *la Rose*, 17461. Loons et essauçons la sainte Trinité, Par qui li doulz filz Dieu prist nostre humanité, J. DE MEUNG, *Test.* 118. Aucuns d'eulz avalerent leurs braies et monstrerent leur derriere et toute l'humanité que il portoient, DU CANGE, *humanitas.* Comme plusieurs deffuns, au temps que il avoient humanité [qu'ils vivaient], ID. *ib.* || XIV° s. Ceus de Calais ayant esté forcez par les Anglois après une très vigoureuse resistance, ils se retirerent auprès du roi de France qui les receut moult agreablement et leur fit faire moult de humanités, *Chr. de St Denis*, f° 221, dans LACURNE. || XVI° s. Et n'usa pas Louys XI de plus grande humanité envers le fils qu'il avoit faict envers le pere, SAYSSEL, *Louis XII*, p. 84, 1615. Or je veux en mon sage une preud'hommie essentielle et invincible, qui tienne de soy-mesme; et par sa propre racine, et qui aussi peu s'en puisse arracher et separer que l'humanité de l'homme, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. Provenç. *humanat, humanitat*; espagn. *humanidad*; ital. *umanità*; du lat. *humanitatem*, de *humanus*, humain.

† **HUMANTIN** (u-man-tin), *s. m.* Terme d'ichthyologie. Sous-genre de squales, dont une espèce est appelée cochon marin.

† **HUMATILE** (u-ma-ti-l'), *adj.* Terme de géologie. Corps humatiles, corps organisés qui ont été enfouis depuis qu'il y a de l'humus.

— ÉTYM. Lat. *humus*, terre.

HUMBLE (un-bl'), *adj.* || 1° Qui a de l'humilité. Un homme humble. Une femme humble. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, SACI, *Bible, Évang. St Math.* XI, 29. Tout humble chrétien se contentera aisément de la même certitude sur la justice que sur le salut éternel, BOSS. *Var.* XV, § 151. Elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus, ID. *Marie-Thérèse.* Peut-être n'est-il pas moins rare dans le siècle où nous sommes et jusque parmi ceux qui sont les plus sévères pour eux-mêmes, de trouver des hommes à couvert de l'orgueil et humbles d'esprit et de cœur, BOURD. *Sévér. évang.* 2° avent, p. 438. Peut-être je devrais, plus humble en ma misère, Me souvenir du moins que je parle à son frère, RAC. *Mithr.* I, 2. Humble dans le bonheur, grand dans l'adversité, Dans la seule vertu trouvant la volupté, DESTOUCHES, *Phil. marié*, III, 3. || Substantivement. Un vrai humble est aussi soigneux de cacher son humilité que toutes ses autres vertus, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 147. Heureux donc les humbles de cœur! ID. *ib.* t. II, p. 165. Il prend l'humble sous sa défense, RAC. *Esth.* I, 5. Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage, ID. *ib.* III, 4. La grâce est réservée aux humbles, à ceux qui se défient..., MASS. *Carême, Fausse conf.* || 2° Qui a le caractère de l'humilité, en parlant des choses. Une humble supplication. Par de profonds respects, par d'humbles sacrifices, CORN. *Sertor.* II, 4. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance, BOSS. *Louis de Bourb.* || 3° Dont la déférence est excessive. Être humble devant les grands. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment; on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble, BOSS. *la Vallière.* Cet humble adorateur se déclare mon maître, RAC. *Alex.* III, 1. || 4° En termes de civilité. Faire de très-humbles remercîments. Rendre de très-humbles grâces. Assurer de ses très-humbles respects. || On termine souvent une lettre par ces mots : Votre très-humble serviteur ; Votre très-humble servante. || Selon mon humble opinion, formule exagérée de modestie, assez souvent employée. || 5° Il se dit quelquefois pour modeste. D'humbles vertus. Telle aimable en son air, mais humble dans son style, Doit éclater sans pompe une élégante idylle, BOIL. *Art p.* II. || 6° Qui a peu d'apparence, peu d'éclat, peu de force. L'humble violette. Les humbles bruyères. Cependant l'humble toit devient temple, et ses murs Changent leur frêle enduit aux marbres les plus durs, LA FONT. *Philém. et Baucis.* Touchée de ces sentiments [le renoncement aux grandeurs], elle aima cette humble maison [des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot] plus que ses palais, BOSS. *Reine d'Angl.* Le luxe n'y fait point d'outrages A l'humble médiocrité, LA MOTTE, *Od.* t. I, p. 185, dans POUGENS. Enfin de Mahomet les sublimes desseins Que n'ose approfondir l'humble esprit des humains, VOLT. *Fanat.* II, 1. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. L'humble laboureur. || Absolument et poétiquement. L'humble toit, la demeure des paysans, des gens du peuple. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux ; Ces deux divinités n'accordent à nos vœux Que des biens peu certains, des plaisirs peu tranquilles ; Des soucis dévorants c'est l'éternel asile.... L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste, LA FONT. *Phil. et Baucis.* On parlera de sa gloire Sous le chaume bien longtemps ; L'humble toit, dans cinquante ans, Ne connaîtra plus d'autre histoire, BÉRANG. *Souv. du peuple.* || 7° Fig. Peu relevé. Remplir les fonctions les plus humbles. L'humble condition de gardeur de moutons. Heureux qui satisfait de son humble fortune, Libre du joug superbe où je suis attaché...., RAC. *Iphig.* I, 1. Ces chaumes, ces déserts, où des pompes des rois Je vous vis descendue aux plus humbles emplois, VOLT. *Scythes*, III, 4. || 8° Terme d'anatomie. Muscle humble, le droit inférieur de l'œil, à cause de son mode d'action sur le globe oculaire, qu'il abaisse.

— HIST. XII° s. ....Le puissant seigneur Qui l'orguilus abat, met l'umble en sié [siége] haucur [plus haut], *Th. le mart.* 74. || XIII° s. Si doit estre [le prêtre] humeles, benignes, larges, DU CANGE, *humilis.* || XIV° s. ....Tous ceux qui sont blandiseeurs, humbles et serviables et veulent à chescun plere, il sont flateurs et de servile condicion, ORESME, *Eth.* 124. || XVI° s. ....Qui aux humbles pardonne, Aux fiers porte rigueur, J. MAROT, V, 163. Et bon courage et espoir lui donras, Prestant l'oreille à son humble oraison, ID. IV, 246. Ce qui près toy me rend bas et humile, ID. III, 277. Demande à Marot tant habile Si humile Doibt pour humble (*sic*) en francoys, *Crit. de Marot*, VI, 93.

— ÉTYM. Provenç. *humil, omil*; esp. *humilde*; ital. *omile*; du lat. *humilis*, qui vient de *humus*, terre (voy. HUMUS).

HUMBLEMENT (un-ble-man), *adv.* || 1° Avec des sentiments d'humilité. Il faisait des soupirs, de grands élancements, Et baisait humblement la terre à tous moments, MOL. *Tart.* I, 6. Je me confie pour Madame en cette miséricorde [de Dieu] qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée, BOSS. *Duch. d'Orl.* Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux

grandes grâces.... BOSS. *Reine d'Anglet.* || 2° Avec respect et soumission. Je supplie humblement Votre Majesté. S'incliner humblement. Toutes les nations voisines étaient effrayées, et lui envoyaient des députés sur sa route pour lui demander humblement la paix, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 32. Le noble.... Humblement du faquin recherchа l'alliance, BOIL. *Sat.* V. || En termes de civilité. Je vous salue très-humblement. || 3° Modestement. Elle a vécu humblement et est morte oubliée. || Fig. La violette qui se cache humblement sous les bois.

— HIST. XII° s. Cume il vint devant Helye, mult humlement devant lui s'agenuillat, si li dist.... *Rois*, p. 346. Dunc respundi li bers [l'excellent homme] humblement à cel ure..., *Th. le mart.* 36. || XIII° s. Il n'ont cure d'orguel ensivre, Tuit se vuelent humblement vivre, *la Rose*, 11066. || XV° s. Et servoit tousjours le prince au devant de la table du roy et par toutes les autres tables aussi humblement comme il pouvoit, FROISS. livre I, p. 197, dans LACURNE. || XVI° s. Mais humblement elle faisoit sans cesse Veux et offrandes à Venus la deesse, MAROT, IV, 105.

— ÉTYM. *Humble*, et le suffixe *ment*; provenç. *humilmen*; esp. *humildemente*; ital. *umilmente*.

HUMÉ, ÉE (hu-mé, mée), *part. passé* de humer. Un œuf frais humé.

HUMECTANT, ANTE (u-mè-ktan, ktan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui augmente la liquidité du sang et humecte nos organes. Aliments humectants. Tisanes humectantes. || *S. m. pl.* Des humectants.

— HIST. XVI° s. Bouillons et coulis humectans, PARÉ, VII, 10.

HUMECTATION (u-mè-kta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'humecter. || Effet des substances humectantes. || État d'un corps humecté.

— HIST. XIV° Oignemens, humectacions, H. DE MONDEVILLE, f° 96. || XVI° s. Ces glandes peuvent servir à l'humectation de la mandibule, PARÉ, IV, 10.

— ÉTYM. Provenç. *humectacio*; espagn. *humectacion*; du lat. *humectationem*, de *humectare*, humecter.

HUMECTÉ, ÉE (u-mè-kté, ktée), *part. passé* d'humecter. Le fer moissonna tout, et la terre humectée But à regret le sang des neveux d'Érechthée, RAC. *Phèdre*, II, 1. Les terres profondément humectées du Nil, du Zaïre et de la Gambie, BUFF. *Quadrup.* t. X, p. 88. || Rafraîchi. D'un breuvage.... Gilotin, avant tout, le veut voir humecté, BOIL. *Lutr.* V. || Populairement. Un peu gris. Il est passablement humecté.

HUMECTER (u-mè-kté), *v. a.* || 1° Rendre humide, mouiller. C'est [les montagnes] une chaîne de hauts aqueducs continuels qui, en s'ouvrant en plusieurs endroits, laissent aux fleuves et aux bras de mer l'espace dont ils ont besoin pour humecter la terre, VOLT. *Physique, Changements arrivés dans notre globe.* Je l'avais lu trois fois de suite, et, à la quatrième lecture, j'en humectais encore les feuillets de quelques larmes, DIDER. *Claude et Nér.* II, 67. || Rafraîchir. S'humecter la poitrine. S'humecter le gosier, boire. || 2° S'humecter, *v. réfl.* Devenir mouillé. La terre s'est bien humectée. Et mon regard long, triste, errant, involontaire, Les suivait et de pleurs sans chagrin s'humectait, LAMART. *Harm* II, 2. || Populairement. S'humecter, boire.

— HIST. XVI° s. Je mouille, je humette, je boy; et tout de paour de mourir, RAB. *Garg.* I, 5. J'entends bien qu'il y a quelque simple qui humecte, quelque aultre qui asseiche, MONT. III, 206.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *humectar*; ital. *umettare*; du lat. *humectare*, du radical *hum*.... qui est dans *humor* (voy. HUMEUR).

† **HUMECTEUR** (u-mè-kteur), *adj. m.* Qui humecte. Appareil humecteur, appareil employé dans la meunerie pour humecter les blés trop secs. || *S. m.* Ustensile en usage dans les papeteries.

HUMER (hu-mé), *v. a.* || 1° Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine. Humer un bouillon, un œuf. Disant ces mots, son gosier altéré Humait un vin qui, d'ambre coloré, Sentait encor la grappe parfumée Dont fut pour nous la liqueur exprimée, VOLT. *Défense du mondain.* || Humer l'air, le vent, le faire pénétrer dans les poumons. Par un doux zéphyr réjouie [l'huître], Humait l'air, respirait, était épanouie, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. || Humer le brouillard, s'y exposer. || Humer l'odeur des mets, les flairer avec délices. || Aspirer par le nez. Humer une prise de tabac. || Fig. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris; il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part, MOL. *Préc. rid.* I. L'âme est contente et hume tout l'encens [de la flatterie] en elle-même, BOSS. *Pensées chrét.* 22. Voilà, voilà pourtant l'air fétide, empesté [l'immoralité de certaines pièces de théâtre], L'air malsain que Paris, comme une odeur divine, Vient humer chaque soir de toute sa poitrine! BARBIER, *Iambes, Melpomène*, 2. || 2° Se humer, *v. réfl.* Être humé. Un œuf frais se hume aisément.

— HIST. XIII° s. Ceus [les œufs] retint Rossel à son oes [à son service, pour lui] Trestoz, que nul n'en i lessa, L'un après l'autre les huma, *Ren.* 23392. Il semble la langue li arde, Et moult piteusement esgarde Tybert qui le let hume et boit, *ib.* 2763. Tant ot mangié bon buef as aus [à l'ail] Et du cras humé qui fu chaus..., RUTEB. 282. || XIV° s. S'on vous fiert en la teste, tantost l'arez copée; Vous estes abilliez, pour bien humer porée, *Baud. de Seb.* VIII, 243. En la fin leur convient faire humer caudel [boire le bouillon, en passer par-là], ID. VI, 493. || XV° s. B. D'honneur assez — M. Chascun en hume, VILLON, *Baillevent et Malepaie.* || XVI° s. Nous les humons [les préjugés] avec le laict de nostre naissance, MONT. I, 116. Leurs esclairs [des armes], rayons et treluisements nous esblouyssoient, et humoient la veue, CARLOIX, VI, 39. Les bouillons trop chaudement humés nuisent beaucoup aux dents, O. DE SERRES, 904. Qui ne peult manger, hume bouillie, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 248.

— ÉTYM. Wallon, *houmer*; picard, *heumer*. Origine inconnue. Diez demande si ce n'est pas une onomatopée. En tout cas, le sens primitif dans l'historique est avaler, en retirant son haleine, des œufs, du lait, du gras, de la porée. Il y a dans l'espagnol *husmear*, flairer; mais ni le sens ni la forme (le verbe français n'ayant point d'*s*) ne conviennent.

HUMÉRAL, ALE (u-mé-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au bras, ou à l'os humérus. Les ligaments huméraux. || Terme d'entomologie. Angle huméral, l'angle externe de la base des élytres.

— HIST. XVI° s. L'axillaire fait la dixieme distribution de la veine cave ascendante, ainsi que l'humerale l'onzieme, PARÉ, II, 15.

— ÉTYM. *Humérus.*

† **HUMÉRO-CUBITAL, ALE** (u-mé-ro-ku-bi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle huméro-cubital, le muscle court fléchisseur de l'avant-bras, chez le cheval.

— ÉTYM. *Humérus*, et *cubital*.

HUMÉRO-OLÉCRANIEN, ENNE (u-mé-ro-o-lé-kra-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles huméro-olécraniens, externe, interne et petit, muscles court, moyen et petit extenseurs de l'avant-bras.

— ÉTYM. *Humérus*, et *olécranien*.

HUMÉRUS (u-mé-rus'), *s. m.* Terme d'anatomie. L'os du bras depuis l'épaule jusqu'au coude. || Terme d'entomologie. Le troisième article des pattes antérieures ou bras, chez les hexapodes.

— HIST. XVI° s. Telle est la jointure de l'os de l'espaule, qu'on dit humerus, avec le palleron, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. Lat. *humerus*, épaule; de même racine que le grec ὦμος, épaule. L'esprit étant doux dans ὦμος, l'*h* du latin *humerus* est inorganique.

† **HUMESCENT, ENTE** (u-mè-ssan, san-t'), *adj.* Terme didactique. Qui devient humide.

— ÉTYM. Lat. *humescens*, de même radical que *humor*, humeur.

1. **HUMEUR** (u-meur), *s. f.* || 1° Toute espèce de liquide; inusité en ce sens qui est le sens propre, excepté dans cette phrase du métier de la tannerie: Faire prendre humeur aux peaux, les humecter, afin de leur donner une préparation. || 2° En un sens plus restreint. Toute substance liquide ou demi-liquide qui se trouve dans un corps organisé. Par l'exercice, on dissipe les humeurs superflues, FÉN. *Tél.* XVII. Trois humeurs de différente densité, logées chacune dans une capsule transparente, partagent l'intérieur du globe de l'œil en trois parties, BONNET, *Contempl. nat.* V, 10. || Terme d'ancienne médecine. Les quatre humeurs, les humeurs fondamentales qui étaient supposées exister dans le corps humain, et dont le juste tempérament constituait la santé. Ces humeurs étaient le sang, le phlegme ou pituite, la bile et la bile noire ou mélancolie ou atrabile. || Il s'est dit pour larmes. Ses beaux yeux.... N'ont plus rien de divin comme ils souloient avoir; Ains tout chargés d'humeur, GARNIER, *Hippolyte.* Mes yeux toujours mouillés d'une humeur continue [de larmes], RÉGNIER, *Plainte.* || 3° Vulgairement, il se dit des humeurs viciées du corps. Humeur âcre, maligne. Fondre, évacuer les humeurs. C'était une humeur qui vous tombait sur la poitrine, SÉV. 356. Je ne sais si cette traite à pied [du comte de Mailly] lui aigrit l'humeur de la goutte qu'il avait quelquefois, ST-SIM. 66, 100. Peut-on avoir une humeur dartreuse, et avoir l'humeur si douce? VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 juin 1767. || Les humeurs froides, les écrouelles. || 4° Disposition du tempérament ou de l'esprit, soit naturelle, soit accidentelle; signification tirée de ce que la disposition du tempérament ou de l'esprit était attribuée à la qualité des humeurs qui sont dans le corps. Le sonnet est fort beau; j'y ai remarqué que celui qui l'a fait devait bien connaître l'humeur de la personne [Mlle de Rambouillet] à qui il écrivait, puisqu'ayant perdu un amant, il ne lui en dit pas un mot de consolation, VOIT. *Lett.* 25. Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine, CORN. *Cid*, II, 6. J'en voudrais connaître un de l'humeur dont il est, ID. *Suite du Ment.* III, 1. Qu'un peu de votre humeur ou de votre vertu Soulagerait les maux de ce cœur abattu, ID. *Poly.* II, 2. Je sais quelle est l'humeur et l'esprit d'un chrétien, ID. *ib.* III, 3. Seigneur, telle est l'humeur de la plupart des femmes, ID. *Tite et Bérén.* IV, 4. Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit, LA ROCHEF. *Réfl. mor.* n° 290. Les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur, ID. *ib.* n° 414. Un certain homme avait trois filles, Toutes trois de contraire humeur, LA FONT. *Fabl.* II, 20. Mais le désir de voir et l'humeur inquiète L'emportèrent enfin, ID. *ib.* IX, 2. Des hommes en amour d'une humeur si souffrante [endurante], Qu'ils vous verraient sans peine entre les bras de trente, MOL. *Fâch.* II, 4. Nous joindrons après nos forces pour attaquer la dureté de son humeur, ID. *l'Avare*, I, 2. De l'humeur dont je les connais, ID. *Impr.* 3. Vous êtes dans une humeur désobligeante, ID. *Sicil.* 7. Si vous êtes encore de l'humeur dont vous étiez, SÉV. 27. Qu'on ne dise pas que c'était une chose aisée à deviner à qui connaissait l'humeur de la nation, BOSS. *Hist.* II, 9. Mais, direz-vous, j'ai à converser avec une sœur qui est d'une humeur si rustique et si insupportable, qu'il me faut toute ma patience..., ID. *Instr. aux ursul. de Meaux, sur le silence*, 2. Ces humeurs farouches sont fort à charge...., ID. *ib.* Pourquoi vois-je parmi vous des haines bizarres, des oppositions d'humeur à humeur et de personne à personne? ID. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 75° *jour.* Nous agissons par humeur et non par raison; c'est pourquoi l'ambition ni l'avarice ne se changent pas pour avoir ce qu'elles demandent, parce que l'humeur demeure toujours, ID. *Pensées détachées*, 30. Les tempéraments ne sont pas les mêmes, et rien n'est plus différent que les humeurs; il y a des humeurs douces et paisibles, et il y en a de violentes et d'impétueuses, BOURDAL. *Instruct. Paix avec le proch. Exhort.* t. II, p. 341. Les climats font souvent les diverses humeurs, BOIL. *Art p.* III. Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon, ID. *ib.* Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs, ID. *ib.* Votre état est de fâcher tout le monde, et votre humeur de ne mécontenter personne, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 30 avril 1697. Je lis sur son visage Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage, RAC. *Brit.* I, 1. Le fruit de leur longue vertu était d'avoir si bien dompté leurs humeurs, qu'ils goûtaient sans peine le doux et noble plaisir d'écouter la raison, FÉN. *Tél.* V. Dire d'un homme colère, inégal, querelleur, chagrin, pointilleux, capricieux, c'est son humeur, n'est pas l'excuser, comme on le croit, LA BRUY. XI. Ils avaient l'humeur libérale et magnifique, HAMILT. *Gramm.* 2. L'esprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 87, dans POUGENS. Son humeur [du prince d'Orange] était froide et sévère; son génie actif et perçant, VOLT. *Louis XIV*, 10. Le tigre s'irrite de tout; le temps, loin de l'amollir en tempérant ses humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage, BUFF. *Tigre.* On attribue les combats de gladiateurs à un esprit politique: c'était, dit-on, pour entretenir l'humeur guerrière parmi les Romains; mais l'humeur guerrière et l'humeur meurtrière sont très-différentes: l'humeur guerrière est généreuse, c'est l'honneur et l'amour de la patrie qui l'inspirent, ST-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. IV, p. 226, dans POUGENS. || Être d'humeur à, être habituellement disposé à Je ne suis pas d'humeur à mourir de constance, CORN. *Ment.* II, 2. Mon père est d'une humeur à consentir à tout; Mais il met peu de poids aux choses qu'il résout, MOL. *F. sav.* I, 3. Je ne suis point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres, ID. *Comtesse*, 21. Les Carthaginois rétablis n'étaient plus d'humeur à céder, BOSS. *Hist.* I, 8, p. 67. || Être en humeur de, être actuellement disposé à.... En humeur de nous faire un assez mauvais tour,

RÉGNIER, *Sat.* XI. J'étais sur le théâtre en humeur d'écouter, MOL. *Fâcheux*, I, 1. On n'est pas en humeur de se promener, SÉV. 185. Elle n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs, ID. 581. Jamais je ne fus tant en humeur de rire, MONTFL. *Fille capt.* I, 1. Une fois mis en humeur de conter (Car on se plaît à conter à cet âge), MALFIL. *Narcisse*, ch. II. || Humeur de, disposition à. Ce n'est point une humeur de médire Qui m'ait fait rechercher cette façon d'écrire, RÉGNIER, *Sat.* XII. Je n'écouterai plus cette humeur de conquête, CORN. *Illus. comique*, II, 3. Et [je] trouverai pour vous quelques autres vengeances, Quand l'humeur me prendra de punir tant d'offenses, ID. *Attila*, V, 3. || Être en humeur de bien faire, être en bonne disposition pour travailler d'imagination, pour composer; se dit des poëtes, des musiciens, des peintres. On dit, dans le sens contraire : N'être pas en humeur. Ces locutions vieillissent. || Être en humeur, se dit aujourd'hui, surtout par plaisanterie, de gens qui se mettent à table avec un grand appétit. Nous étions tous en humeur de bien faire. || 5° Belle humeur, disposition de gaieté et de satisfaction. Hier, dans sa belle humeur, elle entretint Valère, CORN. *Hor.* I, 1. Elle ne nous a pas consolées, quoiqu'elle fût dans ses belles humeurs, SÉV. 35. Jugez par la longueur de la lettre si je suis de belle humeur, MAINTENON, *Lettre à l'abbé Gobelin*, 8 mai 1675. Je ne suis pas en belle humeur : les affaires de Flandres prennent un mauvais tour, ID. *Lett. au duc de Noailles*, 15 août 1711. Il se mit de la plus belle humeur du monde, HAMILT. *Gramm.* 4. Le chevalier sortit de belle humeur, ID. *ib.* 4. Il avait toujours remarqué que cette belle humeur est incompatible avec la cruauté, VOLT. *l'Ingénu*, 19. || Bonne humeur, bonne disposition de l'âme qui se manifeste par le ton, les manières, le langage. Je ne suis pas d'assez bonne humeur pour lui répondre, SÉV. 83. Soit qu'il ait su le prendre en bonne humeur, BOSS. *Var.* 4. Je voudrais qu'on rassemblât beaucoup d'enfants de bonne humeur, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Mauvaise humeur, mauvaise disposition de l'âme, qui se manifeste également par le ton, les manières, le langage. Une mauvaise humeur, un peu de jalousie, CORN. *Hor.* III, 4. La plupart sont entrés en mauvaise humeur, PASC. *Prov.* 3. Mais, dites-vous, cette sœur est si ombrageuse et pointilleuse, que la moindre chose la met en mauvaise humeur, BOSS. *Instr. aux ursul. de Meaux, sur le silence*, 2. Quand elle est dans sa mauvaise humeur, ID. *ib.* Ces objets l'irritèrent et allumèrent en lui [Lally] cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef et qui nuit toujours aux affaires, VOLT. *Louis XV*, 34. || Humeur noire, mélancolie, tristesse, locution tirée de ce qu'on attribuait la tristesse à l'humeur noire ou bile noire, dite aussi mélancolie ou atrabile, qui était supposée avoir son siége dans la rate. Là, par un saint motif et non par humeur noire, Notre ermite nouveau..., LA FONT. *Oies.* Quant à cette humeur noire, vous ne devez en attendre la guérison..., BOSS. *Lett. abb.* 146. || 6° Absolument. Humeur se dit pour mauvaise humeur, disposition chagrine, impatience. Ce qu'on appelle humeur est une chose trop négligée parmi les hommes, LA BRUY. XI. L'humeur est de tous les poisons le plus amer ; les fripons sont emmiellés; faut-il que les honnêtes gens soient difficiles? VOLT. *Lett. d'Argens.* 1752. Ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté, DIDER. *Pens. phil.* 1. En lui l'humeur gâtait tout, et cette humeur était quelquefois hérissée de rudesse et de brusquerie, MARMONTEL, *Mém.* V. || Avoir de l'humeur, être mécontent, piqué, en colère. Notre Salomon a de l'humeur, et je le crois mécontent ou malade, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 décembre 1777. Elle avait quelquefois de l'humeur dont elle faisait toujours de la tristesse, STAEL, *Corinne*, XII, 1. Quant à l'Ilissus, il est sans eau; Chandler sort, à cette occasion, de sa modération naturelle, et se récrie contre les poëtes qui donnent à l'Ilissus une eau limpide et bordent son cours de saules touffus; à travers son humeur, on voit qu'il a envie d'attaquer un dessin de Leroy..., CHATEAUB. *Itin.* part. I. Morbleu! qui n'aurait de l'humeur En pensant que madame De monsieur fera le bonheur, Bien qu'elle soit sa femme? BÉRANG. *Célib.* || Prendre de l'humeur, s'irriter, concevoir de la colère, du mécontentement. Oui, ma tante souvent prend de l'humeur pour rien, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, I, 2. || Par menace. Je lui ferai passer son humeur. || Familièrement. Humeur de dogue, humeur de chien, très-mauvaise humeur. On ne peut lui parler, il est ce matin d'une humeur de dogue. || 7° Caprice, bouderie, fantaisie. ....Je suis enclin à des humeurs qu'éviter je ne puis, RÉGNIER. *Sat.* V. Je suis plus ami de la vérité que de votre humeur, BALZ. *liv.* VI, *Lett.* 4. Mon humeur ne dépend guère du temps : j'ai mes brouillards et mon beau temps au dedans de moi, PASCAL, *Pens.* art. IV, 47, édit. HAVET. Les tristes humeurs d'une femme grondeuse, FLÉCH. *Serm.* I, 310. Combien de superbes humeurs faut-il essuyer! ID. *ib.* 321. Supportez certaines petites humeurs fâcheuses du prochain, ID. *Panég.* II, p. 499. Des humeurs qui échappent, et sur lesquelles il est malaisé d'être toujours en garde contre soi-même, MASS. *Carême*, *Pardon des offenses.* La vertu prudente et solide tient toujours un milieu juste et équitable ; c'est l'humeur toute seule qui aime les extrémités, ID. *Carême*, *Vérit. culte.* Montrons au monde, en mettant chaque chose à sa place dans nos actions, que la piété n'est pas une humeur ou une faiblesse, mais la règle de tous les devoirs, ID. *ib.* Nos humeurs éternelles dont ils souffrent tant, ID. *Carême*, *Dégoût.* Les humeurs qui nous possèdent, les inégalités qui nous entraînent, ID. *Carême*, *Pâques.* Il ne vous eût pas été permis de vivre d'humeur, de tempérament, et de ne prendre que ce qui vous plaît pour la règle de ce que vous devez faire, ID. *Profess. relig. serm.* 3. Fort raisonnable, à quelques petites humeurs près qui se passaient à pleurer, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Ses duretés, ses humeurs, ses caprices affermissaient la constance de sa maîtresse, DUCLOS, *Mém. rég. Œuvres*, t. V, p. 389, dans POUGENS. || Par humeur, par caprice, en se piquant. On se sépare par humeur, on se réunit par politique, BOSS. *Var.* XV, § 124. || C'est un homme d'humeur, c'est un homme capricieux, inégal. L'un se fait philosophe, un autre plaisant, un troisième homme d'humeur, DUCLOS, *Consid. sur les mœurs*, ch. IX. || En un sens contraire. C'est un homme qui n'a point d'humeur, qui est sans humeur, c'est un homme égal, qui n'a point de caprices, d'impatiences, de violences inattendues. || Familièrement. N'avoir ni humeur ni honneur, n'être pas touché des affronts et être privé des sentiments de l'honneur. Tiens, Gotte, j'ai lu dans un livre relié que, pour faire fortune dans le monde, il suffit de n'avoir ni honneur, ni humeur, SÉDAINE, *Gageure imprévue*, sc. 15. || 8° Penchant à la plaisanterie, originalité facétieuse, à peu près dans le sens de l'anglais *humour* (voy. ce mot), qui est d'ailleurs un emprunt fait à la langue française. [Matamore, achevant de vanter ses hauts faits, voit approcher sa maîtresse en compagnie de son rival; tout de suite il tourne les talons]. Clindor : Où vous retirez-vous? — Matamore : Le fat n'est pas vaillant; Mais il a quelque humeur qui le rend insolent, CORN. *Illus. com.* II, 2. Cliton : Par exemple, voyez, aux traits de ce visage Mille dames m'ont pris pour homme de courage, Et, sitôt que je parle, on devine à demi Que le sexe jamais ne fut mon ennemi. — Cléandre : Cet homme a de l'humeur. — Dorise : C'est un vieux domestique Qui, comme vous voyez, n'est pas mélancolique, ID. *Suite du Ment.* III, 1. De ce qu'elles ont moins, c'est dont plus je les loue : Aux sottes, de l'esprit; aux vieilles, de l'humeur, SCARRON, *Jodelet duelliste*, I, 1. Ils [les Anglais] ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette gaieté, cette urbanité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute; et ils rendent cette idée par le mot humeur, *humour*, qu'ils prononcent *yumor*, et ils croient qu'ils ont seuls cette humeur, que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit; cependant c'est un ancien mot de notre langue, employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille, VOLT. *Mélanges littér. Lettre à l'abbé d'Olivet*, 21 avril 1762. || Humeur a vieilli en ce sens; cependant le voisinage du mot anglais *humour* lui a redonné faveur; et déjà Diderot avait recommencé à l'employer. Toute la scène du confessionnal voulait être mieux dessinée; cela demandait plus d'humeur, plus de force, DIDER. *Salons*, dans GÉNIN, *Récréat.* t. I, p. 213. La gaieté, chez M. de Chateaubriand, n'a rien de naturel et de doux; c'est une sorte d'humeur ou de fantaisie qui se joue sur un fond triste, STE-BEUVE, *Causeries*, 18 mars 1850. || Belle humeur s'est dit en ce sens. L'Ovide en belle humeur de d'Assouci. || Par humeur, s'est dit pour : par inspiration originale. Un auteur, né copiste.... doit.... éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux qui écrivent par humeur, que le cœur fait parler.... LA BRUY. I. Ceux qui écrivent par humeur sont sujets à retoucher leurs ouvrages; comme elle n'est pas toujours fixe et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés, ID. *ib.*

— REM. On lit dans Raynal : Si M. Pitt quitta sa place par humeur, il est blâmable de ne l'avoir pas étouffée ou maîtrisée, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 26. Raynal a ici péché contre la règle qui veut qu'un nom pris indéterminément, sans article, ne soit pas représenté subséquemment par un pronom. Il faut éviter cette tournure, qui quelques fois et à la rigueur peut s'admettre, quand le sens est clair, mais qui ici est mauvaise, surtout à cause de *place*, autre substantif féminin auquel on croit d'abord que le pronom féminin se rapporte.

— SYN. HUMEUR, CAPRICE. Ces deux mots, en tant que synonymes, désignent un sentiment vif et passager dont nous sommes affectés, sans que la cause soit égale à l'effet. Il y a cette différence que le caprice n'implique pas nécessairement quelque chose de déplaisant, tandis que la déplaisance est inhérente à l'humeur.

— HIST. XIII[e] s. Li fust [les arbres] del champ seront saoulé d'humor, *Psautier*, f° 124. L'une nature est de complexion sanguine, l'autre de melancolie ou de flemme ou de colere, selonc ce que les humors habondent plus, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 106. Li semere [semeur] a apparillié Autre semenche k'il sema, Mais deseur pierre le [la] jeta; Quant sa rachine dut conquerre, Si lor failli humeurs et terre, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 34. || XV[e] s. Chantre de table et buveur M'est injure ordinaire; Mais chascun a son humeur; Je n'y sauroy que faire, BASSEL. X. Faulte d'humeur nos choux sont morts En nos jardins par seicheresse, ID. XVII. || XVI[e] s. Quand on purge du cors humain quelque humeur nuysant, avant sa concoction, RAB. *Pant.* III, 41. On y retrouvera aucuns traits de mes conditions et humeurs, MONT. *Au lect.* p. 11. Parmi ses humeurs il avoit cette cy..., ID. I, 18. Je veoy louer cette humeur [fantaisie], ID. I, 17. Malice ennemie de mon humeur, ID. I, 34. Ce feut une humeur prompte et curieuse qui me convia à tel effet esloingné de ma nature, ID. I, 96. Diogenes estoit, à mon humeur, juge plus poignant que Timon, ID. I, 379. Toutes les fievres putrides sont faites d'humeurs putrefiés et corrompus au corps humain, PARÉ, *Introd.* 6. Quels sont les humeurs, telles sont les inclinations des mœurs, ID. *ib.* L'humeur pechant, ID. V, 13. Nettoyant la ville des plus seditieux et plus mutins, ne plus ne moins que d'une superfluité de mauvais humeurs qui causoient ceste maladie, AMYOT, *Cor.* 17. Il descouvrit une source d'humeur grasse et huileuse, ID. *Alex.* 96.

— ÉTYM. Picard, *himeur*, humeur, souffrance physique; wallon, *imeûre*; Berry, *himeur*; bourg. *heumeu*; provenç. *humor*, *umor*, *ymor*; espagn. *humor*; ital. *umore*; du lat. *humorem*, liquide, humeur; comp. χυμὸς, humeur, χῦμα, effusion; au contraire, Curtius le rattache à ὑγρός, supposant un radical *ug* (sanscrit *uk-shâmi*, arroser); *humor* serait pour *hug-mor*. Au XVI[e] siècle, on essaya, par latinisme et contre l'analogie française, de donner à *humeur* le genre masculin.

† 2. **HUMEUR** (hu-meur), *s. m.* Celui qui hume. || *Au fém.*. Les humeuses de gin. || *Adj. f. pl.* Humeuses, se dit de certaines pierres qui se forment dans les serres humides.

— HIST. XIV[e] s. Un humeur de broez [brouet] et lecheur prioit as diex et souhaidoit que il eust la gorge plus longue que le col d'une grue, ORESME, *Eth.* 94. || XV[e] s. Se tu deviens povre de corps et de biens et tu as esté homme de court, chacun dira : Vela le mengeur de soupe et le humeur de brouets de court, *le Jouvencel*, f° 16, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Humer.*

† **HUME-VENT** (hu-me-van), *s. m.* Celui qui erre de tous côtés et est exposé aux intempéries des saisons. J'allais essuyant le pavé de Rome, devenu vagabond et hume-vent, LE SAGE, dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

— ÉTYM. *Humer*, *vent.*

HUMIDE (u-mi-d'), *adj.* || 1° Qui tient de la nature de l'eau (sens auquel il se dit surtout dans le style élevé et poétique). Les humides contrées de l'air, ROTROU, *St Genest*, III, 2. Mais vous [roseau] naissez le plus souvent Sur les humides bords des royaumes du vent, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Il [le Rhin] voit fuir à grands pas ses naïades craintives Qui toutes accouraut vers leur humide roi., BOIL. *Ép.* IV. Cependant sur le dos de la plaine liquide S'élève à gros bouillons une montagne humide, RAC. *Phèdre*, V, 6. || L'humide élément, l'eau. || Les humides plaines, l'humide sein de l'onde, l'humide

empire, la mer. || 2° Imprégné de vapeurs aqueuses. Un air humide. Un linge, une chambre humide. Mme de Coulanges me disait l'autre jour : Quittez vos humides Rochers; je lui répondis : Humide vous-même; c'est Brévanes qui est humide, SÉV. 602. Une humide froidure Aigrissait tout à coup les tourments que j'endure, M. J. CHÉN. *Fén.* II, 3. || Yeux humides, yeux mouillés de larmes. Irai-je l'aborder.... L'œil humide de pleurs par l'ingrat rebutés? RAC. *Phèdre*, III, 3. Quelques pleurs s'échappaient de sa paupière humide, DUCIS, *Oscar*, I, 2. Sur un vaisseau rapide Vers la France entraîné, Il s'assied, l'œil humide Et le front incliné, BÉRANG. *Exilé.* || Un regard humide, se dit du regard d'un œil qui est légèrement mouillé, ce qui lui donne quelque chose de doux et de brillant à la fois. || Dans le langage vulgaire, cerveau humide, se dit de la membrane qui tapisse les narines quand elle abonde en mucosités. || Tempérament humide, tempérament qui abonde en pituite. || 3° *S. m.* Terme de physique ancienne. Une des quatre premières qualités, opposée au sec. Le chaud et le froid, le sec et l'humide, sont les quatre principes actifs d'Aristote, ceux qui déterminent ses quatre éléments. Ou que Bernier compose et le sec et l'humide Des corps ronds et crochus errant parmi le vide, BOIL. *Ép.* V. || Terme de l'ancienne médecine. L'humide radical, le fluide unique mais imaginaire qu'on supposait le principe de la vie des êtres organisés et le générateur de toute l'économie, ou le liquide qui, se rendant par la circulation aux divers tissus organiques, leur donne la consistance et la flexibilité convenables. L'humide radical dans mon cœur se dissipe, Mon esprit s'en altère, et mon corps s'en constipe, SCARRON, *D. Japhet*, I, 4. Les anciens physiciens auraient dit qu'une chaleur excessive enlevait l'humide radical de la plante; cette expression a passé de mode chez nos physiciens modernes : on pourrait néanmoins lui donner un sens très-raisonnable, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 46, dans POUGENS. || Terme d'alchimie. Humide radical de la nature, le mercure préparé et purifié.

— HIST. XVIe s. Et sans craindre la froidure, Dessus l'humide verdure Bale au serain de la nuict, DU BELLAY, III, 80, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *humid, humit;* esp. *húmedo;* port. *humido;* ital. *umido;* du lat. *humidus*, de *humor*, humeur.

HUMIDEMENT (u-mi-de-man), *adv.* Dans un lieu humide. Il est logé humidement.

— ÉTYM. *Humide*, et le suffixe *ment;* wallon, *umidmain.*

† **HUMIDIER** (u-mi-dié), *v. a.* Chez les batteurs d'or, humecter les parchemins, les feuilles de vélin. || Chez les mégissiers, humecter les peaux afin de leur donner une préparation.

— ÉTYM. *Humide.*

† **HUMIDIFIER** (u-mi-di-fié), *v. a.* Terme burlesque. Rendre humide. Quelque larme à la dérobée, Sans son consentement tombée, Peut sa face humidifier, SCARRON, *Virg.* IV.

— ÉTYM. *Humide*, et le suffixe *fier.*

† **HUMIDIFUGE** (u-mi-di-fu-j'), *adj.* Terme didactique. Qui repousse l'humidité, qui a la propriété de ne pas s'imbiber d'eau. Cordes humidifuges.

— ÉTYM. *Humide*, et le lat. *fugare*, mettre en fuite.

HUMIDITÉ (u-mi-di-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est humide, état d'un corps qui est imbibé d'eau. L'humidité de l'air, de la terre. || L'humidité du regard, qualité du regard humide. || Absolument. L'humidité, l'état de moiteur de l'air, du lieu. Qu'il fait ici d'humidité! Foin, votre habit sera gâté, LA FONT. *Nic.* L'excès de l'humidité ruine les semences, et la sécheresse enfante des maladies dangereuses, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 24. || 2° *Au plur.* Humidités, se dit d'une abondance excessive d'humeurs dans le tempérament. Les humidités du cerveau.

— HIST. XIVe s. Celle moisteur ou humidité est gastée par l'excès de la chaleur, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Du chauld et de l'humidité Procede la fecondité Des semences du monde, DU BELLAY, V, 53, *verso.*

— ÉTYM. Provenç. *humiditat;* ital. *umidità;* du lat. *humiditatem*, de *humidus*, humide.

† **HUMIFUSE** (u-mi-fu-z'), *adj. f.* Terme de botanique. Qui s'étale en tous sens sur le sol, sans pousser de radicules.

— ÉTYM. Lat. *humus*, terre, et *fusus*, répandu, étalé.

HUMILIANT, ANTE (u-mi-li-an, an-t'), *adj.* Qui humilie, qui cause de la confusion. Il est humiliant d'être ainsi démenti. Des infirmités sensibles et humiliantes, FLÉCHIER, *Mme de Mont.* Aussi humiliant que singulier, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 161, dans POUGENS. Allons, cachons surtout au reste de l'empire Le trouble humiliant dont l'horreur me déchire, VOLT. *Sémiram.* I, 6. Quand un noble polonais avait tué un paysan appartenant à un autre noble, la loi d'honneur l'obligeait d'en rendre un autre; ce qu'il y a d'humiliant pour la nature humaine, c'est qu'un tel privilége subsiste encore, ID. *Mœurs*, 119. Plusieurs d'entre les nobles étaient révoltés d'exercer les emplois les plus humiliants auprès de leurs maîtres, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, II.

— HIST. XIIIe s. Honte s'est lores avant traite, Qui moult se crient estre meffaite; Si fu humilians [humble] et simple, *la Rose*, 3573.

HUMILIATION (u-mi-li-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on est humilié; état d'une personne humiliée. Son humiliation ne saurait se décrire. La reine aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et ses humiliations, BOSS. *Mar.-Thér.* Son cœur, toujours nourri dans la dévotion, De trop bonne heure apprit l'humiliation, BOIL. *Sat.* X. Ces messieurs passaient pour être des nouveaux disciples de saint Augustin, qui n'étaient pas fâchés de procurer quelque humiliation salutaire aux disciples de saint Ignace, VOLT. *Polit. et législ. Probabil. en fait de justice.* Il faut avouer, pour l'humiliation de la philosophie, que c'est de ce raisonnement si peu philosophique [les planètes présentant au soleil tantôt un côté ami, tantôt un côté ennemi], qu'il [Képler] avait conclu que le soleil devait tourner sur son axe, ID. *Newton*, III, 5. || 2° Ce qui cause de la confusion, de la mortification. Il ne lui épargna pas les humiliations. Il a essuyé une grande humiliation. Des douleurs vives et longues tout ensemble, les humiliations de l'esprit jointes à celles du corps, FLÉCH. *Dauphine.* Il n'y a que vous qui connaissiez toute la mesure de mes humiliations, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* t. II, p. 76. La gloire de sa mort [de la sainte Vierge] qui répare les humiliations qui l'avaient toujours accompagnée sur la terre, MASS. *Myst. Assompt.* Un pénitent ne voit.... dans les humiliations qui lui arrivent, que la peine de son péché, ID. *Carême, Élus.*

— HIST. XVIe s. Le jusne, quand il est signe d'humiliation, convient plus à tout un peuple en public, qu'il ne fait à un homme seul en privé, CALV. *Instit.* 996. Un predicateur de la cour osa se servir du mot humiliation fondé d'analogie expresse en notre langue; il sut que les dames s'en estomaquoient, dont il se soucia moins que si elles eussent fait caprioles pour resjouir le cerveau des passants, Mlle DE GOURNAY.

— ÉTYM. Provenç. *humiliatio;* espagn. *humillacion;* ital. *umiliazione;* du lat. *humiliationem*, de *humiliare*, humilier.

HUMILIÉ, ÉE (u-mi-li-é, ée), *part. passé* d'humilier. || 1° Qui a reçu mortification, confusion. Je ne puis voir sous eux [les Romains] les rois humiliés..., CORN. *Nic.* II, 3. Elle a été plongée dans la mer, la mer l'a vue toute nue, et sa fierté en est augmentée, j'entends de la mer; car, pour la belle, elle en était fort humiliée, SÉV. 1er avr. 1671. Un homme humilié par son bienfaiteur est bien plus à plaindre qu'un bienfaiteur qui ne trouve que des ingrats, DUCLOS, *Considér. mœurs*, ch. 16. Pendant qu'il [Davoust] avançait de quelques pas et jetait, sans le savoir, la terreur chez les Russes, la grande armée étonnée leur tournait le dos, elle marchait les yeux baissés, comme honteuse et humiliée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 5. || 2° *S. m.* Les humiliés, un des noms des Vaudois.

HUMILIER (u-mi-li-é), j'humiliais, nous humiliions, vous humiliiez; que j'humilie, que nous humiliions, que vous humiliiez, *v. a.* || 1° Rendre humble. Humilier son cœur. Elle croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu.... ainsi Dieu l'humiliait par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisait un remède de la cause de son mal, BOSS. *Anne de Gonz.* || 2° Donner de la confusion, de la mortification. Moab fut humilié en ce jour-là sous la main d'Israël, SACI, *Bible, Juges*, III, 30. Ne puis-je pas d'Achille humilier l'audace? RAC. *Iphig.* IV, 8. Je n'ai point.... Assez humilié votre orgueil téméraire, VOLT. *Orph.* V, 4. Racine sentait bien son extrême supériorité sur Euripide, mais il louait ce poëte grec pour humilier Perrault, ID. *Dict. phil. Anciens et mod.* ....Mais les nièces prudentes Aiment bien mieux tromper qu'humilier leurs tantes, LANOUE, *Coquette corr.* II, 1. Tenez, monseigneur, n'humilions pas l'homme qui nous sert bien, crainte d'en faire un mauvais valet, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || 3° S'humilier, *v. réfl.* Avec la prép. *à*, condescendre humblement. J'ai obéi à mon père et à ma mère; je leur ai cédé; je me suis humilié à leurs volontés raisonnables ou déraisonnables, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 38. || Absolument. Se rendre humble, s'abaisser. Que celui qui s'humilie en votre présence ne soit pas renvoyé couvert de confusion, SACI, *Bible, Psaum.* LXXIII, 21. Notre grand maître a eu cette vertu [l'humilité] pendant sa vie; mais, parce qu'il s'est humilié, il faut qu'il soit glorifié après sa mort, BOSS. *Cornet.* Humilions-nous devant notre Dieu d'être coupables de ce crime énorme [l'idolâtrie], ID. *Panég. St Victor*, I. ....Il croit dans sa folie, Qu'il faut que devant lui tout d'abord s'humilie, BOIL. *Sat.* V. Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier, RAC. *Esth.* I, 1. Vous voulez que le roi s'abaisse et s'humilie, ID. *Mithr.* III, 1. Ses paupières s'en humiliaient par pudeur, HAMILT. *Gramm.* 7. Il s'est humilié sous la main de Dieu, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* || S'infliger des humiliations réciproques. Ils se sont tour à tour humiliés.

— HIST. XIIe s. De son fieu [fief] ne se daingne vers vous humelier, *Rou*, v. 4427. Charles le reconforte et vers lui s'umelie, *Ronc.* p. 197. De grant outrage faire nus hom ne monteplie [prospère], Ainz se monte et essauce qui son cuer humelie, *Sax.* XXXII. Li reis Henris idunc de tant s'umiliad, Que par s'umilité en plur [pleurs] tuz les turnad, *Th. le mart.* 161. Nostre sires est dreituriers, et humilierent sei devant nostre seignur, *Rois*, p. 296. || XIIIe s. Sagement s'est vers lui [le roi] Symons humiliés [a fait les salutations convenables], *Berte*, CXX. Quant sa mere le vit si humilié, si fu meüte [mue] en pitiet, *Chr. de Rains*, 222. Renart voit bien ne puet guenchir, Ne nule part ne puet foïr; Vers son oncle moult s'umelie, Et doucement merci li prie, *Ren.* 7734. || XIVe s. Se comme par aventure, se ung grant segneur estoit prins et se il se humiliet devant son adversaire par paour de mort, ORESME, *Eth.* 49. || XVe s. Adonc le roy [Alexandre le Grand] lui mesme alla prendre le chevalier entre ses bras, et l'ayda à mener en son pavillon, et l'assit en son propre siege, et le frota devant beau feu, et l'eschauffa pour le faire revenir; et ainsi ce noble empereur humilia la grandeur de sa majesté par pitié et misericorde, *Bouciq.* IV, ch. 9. || XVIe s. Nous tenons nos entendemens captifs et les humilions, à ce qu'ils n'entreprennent point de s'eslever ou gronder contre l'authorité de Dieu, CALV. *Instit.* 1118.

— ÉTYM. Provenç. *humiliar, umiliar, omeliar*, espagn. *humillar;* ital. *umiliare;* du lat. *humiliare*, de *humilis* (voy. HUMBLE).

HUMILITÉ (u-mi-li-té), *s. f.* || 1° Vertu qui nous donne le sentiment de notre faiblesse et de notre insuffisance, qui nous fait concevoir de bas sentiments de nous-mêmes. Pratiquer l'humilité, se montrer humble. Ce précepte de se connaître soi-même, qui est pour tous les autres une leçon d'humilité, doit avoir pour votre regard un effet tout contraire et vous oblige de mépriser tout ce qui est hors de vous [Balzac], VOIT. *Lett.* I. C'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever, et qui n'est jamais plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* 254. L'amour de Dieu fait naître toutes les vertus; et, pour les faire subsister éternellement, il leur donne pour fondement l'humilité, BOSS. *la Vallière.* Le maître de l'humilité [Jésus] paraîtra bientôt sur la terre, ID. *Abrégé d'un sermon pour le 3e dim. de l'Avent.* Si l'humilité de cœur n'a part dans notre modestie, il [Dieu] réprouve notre modestie comme une vertu chimérique, BOURD. *Instr. Oct. de l'Ass. Exhort.* t. II, p. 315. Sans une solide humilité, il n'est pas possible de conserver une foi bien pure, ID. *Instruct. Humilité de la foi, Exhort.* t. II, p. 380. L'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux et salutaire, qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, ID. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 61. L'humilité à l'épreuve de la grandeur est le plus infaillible ouvrage de la grâce, ID. *ib.* p. 82. L'ambition partout chassa l'humilité, BOIL. *Lutrin*, VI. Nous nous bornerons à dire que l'humilité est la modestie de l'âme, VOLT. *Dict. phil. humilité.* Épictète en vingt endroits prêche l'humilité, ID. *ib.* || Fig. Que j'aime le silence! que j'en aime l'humilité, la tranquillité, le sérieux, le recueillement, la douceur! BOSS. *Lett. abb.* 60. || 2° Act. d'humilité. Non, ne descendez pas dans ces humilités, Et laissez-nous juger ce que vous méritez, MOL. *Mélic.* IV. || 3° Familièrement. En toute humilité,

aussi humblement qu'il est possible. A présent que j'ai eu l'honneur de vous prouver en passant que vous aviez ce petit avantage [dans la traduction d'un vers latin] sur Boileau, il n'est plus surprenant que je vous dise, monseigneur, en toute humilité, qu'il y a dans votre épître plusieurs vers que je serais bien glorieux d'avoir faits, VOLT. *Lettre au prince royal de Prusse*, février 1740.

— HIST. XIe s. Ce senefiet pais et humilitet, *Ch. de Rol.* V. || XIIe s. Se par mal conseil as contre Deu meserré, Par Deu ne traie à tei, chée [tombe] en humilité, *Th. le mart.* 73. En grant humilité devez à curt aler, Que nuls ne vus en puisse reprendre ne blasmer, *ib.* 36. || XIIIe s. Ahi! Diex! fait Bertin, rois pleins d'umilité, *Berte*, XV. La terre moult souvent par humbleté [elle] baisoit, *ib.* XXVIII. Pour Dieu, vous pri k'avoec vo grant biauté Ne voelliés tant d'orguel accompaignier; K'umelités ne vous puist justicier, *Bibl. des chartes*, t. V, 4e série, p. 486. || XIVe s. Et aucune foiz faignent il et font teles humilités pour vaine gloire, ORESME, *Eth.* 135. || XVe s. Adonc fit la noble roine d'Angleterre grant umilité.... et pleuroit si tendrement de pitié qu'elle ne se pouvoit soutenir, FROISS. I, I, 321. || XVIe s. Les seigneurs de Cremone en toute humilité Vindrent devers le roy, lequel moult revererent, J. MAROT, V, 162. Tousjours l'humilité gaigne le cœur de tous; Au contraire, l'orgueil attize le courrous, RONS. 663. Humilité à tout homme bien sied; qui plus bas se tient, plus haut on l'assied, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 306.

— ÉTYM. Provenç. *humilitat*, *omilitat*; espagn. *humildad*; ital. *umiltà*; du lat. *humilitatem*, de *humilis*, humble (voy. HUMBLE). Bien que *humilité* soit très-ancien, la forme d'origine et régulière était *humbleté*. On trouve aussi *humblesse*, *humiliance*, *humiliement*.

† **HUMINE** (u-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps obtenu en cuisant longtemps 100 parties de sucre, 200 parties d'eau et 29 parties d'acide sulfurique, ainsi nommé parce que, traité par les acides puissants, il se transforme en acide humique.

— ÉTYM. *Humus*, et la finale chimique *ine*, qui indique un principe.

† **HUMIQUE** (u-mi-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport à l'humus. Les produits humiques. La matière organique ne devient active pour la nitrification qu'après avoir subi la transformation humique, MILLON, *Acad. des sc. comptes rendus*, t. LIX, p. 232. || 2° Terme de chimie. Acide humique, acide qu'on a cru trouver dans le terreau, et qui d'ailleurs s'obtient en traitant du sucre ou des débris végétaux par l'acide chlorhydrique.

— ÉTYM. Lat. *humus*, terre.

† **HUMOPINIQUE** (u-mo-pi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide humopinique, corps qui se forme en chauffant la narcotine à 220 degrés sur un bain d'huile.

HUMORAL, ALE (u-mo-ral, ra-l'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport aux humeurs, qui vient des humeurs. Les maladies humorales.

— HIST. XIVe s. Hargne humorale est aposteme engendrée d'un ou plusieurs humeurs assemblés au scrotum..., PARÉ, VI, 18.

— ÉTYM. *Humeur.*

† **HUMORIQUE** (u-mo-ri-k'), *adj.* Terme de pathologie. Bruit humorique, bruit qu'on entend quand on percute un organe rempli de liquide et de gaz.

— ÉTYM. *Humeur.*

HUMORISME (u-mo-ri-sm'), *s. m.* Terme de médecine. La doctrine des médecins humoristes.

— ÉTYM. *Humeur.*

HUMORISTE (u-mo-ri-st'), *adj.* || 1° Qui a souvent de l'humeur, difficile à vivre (peu usité en ce sens). Le philosophe Saint-Lambert, naturellement sévère et même un peu humoriste, LA HARPE, *Correspond.* t. III, p. 392, dans POUGENS. || Substantivement. Cet humoriste Dont la hargneuse déraison Dans la société vient verser son poison, DELILLE, *Convers.* II. || 2° Enclin à une sorte de gaieté railleuse et originale. || Écrivain humoriste, celui qui traite avec gaieté une matière sérieuse; celui qui a de la fantaisie, une vivacité originale. Henri Heine est un écrivain humoriste. || *S. m.* Membre d'une académie de Rome, fondée par Paul Mancini, et qui prit pour devise la chute d'une douce rosée. Ceux qui ont parlé de l'académie des humoristes de Rome disent qu'elle naquit fortuitement aux noces de Lorenzo Mancini; que plusieurs personnes d'entre les conviés se mirent à réciter des sonnets, des comédies, des discours, ce qui leur fit donner le nom de *belli humori*; qu'enfin, ayant pris goût à ces exercices, ils résolurent de former une académie de belles-lettres, qu'alors ils changèrent le nom de *belli humori* en celui d'*humoristi*..., PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. Paul Mancini revint à Rome, s'adonna à l'étude, et l'académie des humoristes prit naissance dans sa maison, ST-SIM. 357, 217. || 3° Terme de médecine. Qui appartient à un système dans lequel on attribue la cause des maladies à l'altération primitive des humeurs. Les théories humoristes. || *S. m.* Les humoristes, les partisans de ce système.

— ÉTYM. *Humeur.*

† **HUMORISTIQUE** (u-mo-ri-sti-k'), *adj.* Terme de littérature. Où il entre de l'humour. Une boutade humoristique. || Écrivain humoristique, synonyme d'écrivain humoriste.

— ÉTYM. *Humoriste.*

† **HUMOUR** (iou-meur; quelques-uns prononcent à la française: u-mour), *s. m.* Mot anglais qui signifie gaieté d'imagination, veine comique.

— ÉTYM. Angl. *humour*, qui est le français *humeur*, pris anciennement en ce sens et revenu aujourd'hui en usage (voy. HUMEUR, n° 8).

† **HUMULINE** (u-mu-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Synonyme de lupuline.

— ÉTYM. Lat. *humulus*, nom botanique du houblon (voy. HOUBLON), et la finale *ine*.

HUMUS (u-mus'), *s. m.* || 1° Terre végétale. Une couche épaisse d'humus. || 2° Terme de chimie. Matière brune peu soluble dans l'eau, soluble dans les alcalis, provenant de la décomposition et de la combustion lente des substances organiques dans le sol ou à sa surface.

— ÉTYM. Lat. *humus*, terre. Ce mot, qu'on a assimilé avec le sanscrit *bhûmi*, terre, et qui ne peut y être assimilé à cause que *u* est long dans *bhûmi* et bref dans *hŭmus*, est rattaché par Curtius au grec χαμαί, à terre, locatif d'un substantif hors d'usage qui a signifié terre.

HUNE (hu-n'), *s. f.* Terme de marine. || 1° Plate-forme établie horizontalement au sommet d'un mât qui la traverse, et qui sert principalement à soutenir les hommes chargés des manœuvres hautes. || Grand'hune, hune du grand mât. || Mâts de hune, les mâts qui surmontent immédiatement les bas mâts. || 2° Grosse pièce de bois terminée par deux tourillons, et à laquelle une cloche est suspendue.

— HIST. XIIIe s. Nus cordier ne puet ne ne doit faire chaable de nulle maniere qu'il soit, ne hunes, c'est à savoir cordes par lesqueles les vallés et li cheval traient les nefs contremont les iaues..., *Liv. des mét.* 42. || XVe s. Fit [le comte Rouge] au lez du grant enseigne du roy [Philippe de Valois], qui en cilz navire estoit en la poincte du mast exlevez dessus la hune, seoir et mectre ses baniere, pannon et estandart, *Chron. du comte Rouge*, dans JAL. Une neuf [nef] à quoquilles de perles.... avecques la couverture faite en maniere d'une hune garnye de perles, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 429. || XVIe s. Là [sur le môle à Gênes] vit [Louis XII] les matelots monter les pieds amont du bas des navires jusque dedans les hunes, et descendre la teste contre-bas jusques au fond des navires, J. D'AUTON, *Chron.* IV, 19.

— ÉTYM. Esp. *huna*; de l'island. *hun*, tête du mât.

HUNIER (hu-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: les hu-nié-z et les mâts), *s. m.* || 1° Terme de marine. Voile du mât de hune. || Grand hunier, la voile du grand mât; petit hunier, celle du mât de misaine. || Avoir les huniers dehors, avoir les huniers au vent pour le recevoir. || Hunier à mi-mât, se dit quand la vergue n'est hissée qu'à la moitié du mât. || 2° Terme de pêche. Sorte de filet.

— ÉTYM. *Hune.*

† **HUON** (hu-on), *s. m.* Un des noms vulgaires du chat-huant.

† **HUOT** (hu-o), *s. m.* Autre nom du huet.

† **HUPPARD** (hu-par), *s. m.* Espèce d'aigle d'Afrique.

HUPPE (hu-p'), *s. f.* || 1° Oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête, *upupa epops*, Linné, ordre des passereaux. Ce fut sur ce tombeau [de Térée] que la huppe parut pour la première fois; on en conclut que Térée avait été changé en cet oiseau, CHATEAUB. *Itin.* 1re part. || Sale comme une huppe, très-sale. On a beaucoup répété que la huppe enduisait son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de renard, de cheval.... c'est de là sans doute qu'est venu le proverbe: sale comme une huppe; mais ce proverbe induirait en erreur si l'on voulait en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 131 et p. 133. || 2° Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête. Sa huppe [de l'oiseau-mouche huppé, *ornismyia ornata*, Lesson] est comme une émeraude du plus grand brillant; c'est ce qui le distingue; le reste de son plumage est assez obscur, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 30. || Fig. Rabattre la huppe, mortifier. Ce coup inopiné vous rabattra la huppe; Franchement, vous pensiez que je fusse une dupe, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, V, 7. || 3° Terme de marine. Foyer de pourriture qui se trouve dans une pièce de bois.

— HIST. XIIIe s. Hupe est uns oisiaus qui a sor son chief une creste, BRUN. LAT. *Trés.* p. 216. || XVe s. Exemple en avons et figure D'un oisel de douce nature Qui hupe a nom en no langaige, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* f° 535.

— ÉTYM. Berry, *ube*, *dube*; provenç. *upa*; port. *poupa*; ital. *upupa*; milanais, *buba*; Romagne, *poppa*; du lat. *upupa*, allié au grec ἔποψ.

HUPPÉ, ÉE (hu-pé, pée), *adj.* || 1° Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. Alouette huppée. Le faucon huppé des Indes, BUFF. *Ois.* t. II, p. 23. || 2° Fig. et familièrement. De haut parage, notable par la richesse ou par le rang; il ne se dit guère qu'avec le mot *plus*. Il trouve à se fourrer parmi les plus huppés, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 4. Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés... ! RAC. *Plaid.* I, 4. Avec tous nos défauts [nous femmes], nous gouvernons les hommes, Même les plus huppés, DESTOUCHES, *Phil. mar.* I, 4. Ma foi, madame, sans vanité, on en peint tous les jours, et des plus huppées, qui ne me valent pas, MARIVAUX, *Fauss. confid.* II, 9. Plusieurs Français, non des plus huppés, tiennent table ouverte à tous venants, P. L. COUR. *Lett.* I, 35. || Proverbialement. Les plus huppés y sont pris, ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés. Bien huppé qui pourra m'attraper sur ce point! MOL. *Éc. des femmes*, I, 1.

— HIST. XIIIe s. Faut le matin estre au moustier, Et là oïr le Dieu mestier, En leur mantiaux envelopées, Sans estre cointes ne houpées, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 348, dans LACURNE. || XIVe s. Nul d'iceulx, tant soit il huppez, Soit philosophe ou medecin, Rien n'i entend en tel brassin [affaire], *l'Alchim. à nat.* 520. || XVe s. Mon cheval feray baigner en fange Des François jusques à la sangle, En leur sang, de ce me fais fort; N'y aura privé ne estrange Ne sy hupé que je ne plange, Et que je ne le boute à mort, *Siége d'Orléans*, p. 532. Le traict des galées de bombardes et de viretons qui abatoient à tas les plus huppés, *Bouciq.* II, ch. 22. Pour attraper les plus huppés, VILLON, *Repues franches, l'Acteur.* || XVIe s. Parmi les pigeons pattés, s'en treuvent des huppés, qui ont une creste à la teste, assavoir un floton de plume eslevé en arriere, O. DE SERRES, 404. Le plus hault huppé d'entre eux, *Dial. de Tahureau*, p. 39, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Huppe.*

† **HUPPE-COL** (hu-pe-kol), *s. m.* Nom d'un oiseau-mouche de la Guyane, à huppe et à collerette, *ornismyia ornata*, Lesson.

† **HUQUE** (hu-k'), *s. f.* Anciennement, sorte de toque. Ils reconnaissaient l'étendard de Jeanne d'Arc, et la distinguaient à sa huque d'écarlate, bordée d'or et d'argent, DE BARANTE, dans le *Dict. de* POITEVIN.

— HIST. XVe s. Le suppliant print une huque noire qui estoit à son dit maistre, DU CANGE, *huca*.

† **HURASSE** (hu-ra-s'), *s. m.* Terme de métallurgie. Anneau qui supporte le bout du manche du marteau de forge.

HURE (hu-r'), *s. f.* || 1° Tête hérissée et en désordre. || Il a une vilaine hure, se dit d'un homme qui a les cheveux mal peignés et hérissés. || 2° Tête de quelques animaux. Une hure de saumon, de brochet. [Le lion] Ayant courage, intelligence Et belle hure outre cela, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Le sanglier, dont la hure est plus longue et plus forte que celle du cochon, fouille plus profondément; il fouille aussi presque toujours en ligne droite dans le même sillon, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 299. || Particulièrement. La tête lorsqu'elle est coupée. Anaxandride, cité par Athénée, déclare que Nérée seul a pu le premier imaginer de manger la hure de cet excellent poisson [le glaucus], CHATEAUB. *Itinér.* 1re part. || La hure, en charcuterie, préparation faite principalement avec la chair de la hure. Des saucisses, de la galantine, de la hure fraîche. || 3° Espèce de brosse garnie de tous les côtés et adaptée à un manche. || 4° Hure de loup,

nom, dans les environs de Coutances, de la carotte sauvage.

— HIST. XIIe s. Enz el chief de l'espée grant colp li [à Thomas] vait duner, Si que de la curune le cupel enporta, E la hure abati e granment entama, *Th. le mart.* 150. || XIIIe s. Il s'eslaisse, prent le maufé [le diable], Parmi la hure amont l'a pris, *Partonop. ms.* fo 166, dans LACURNE. Et li vilains crole la hure, Et se forcene, et sor sains jure Qu'il l'occira sans nul respit, *la Rose*, 15587. Mes moult i brait et se demente Li chahuan o sa grant hure, *ib.* 5999. || XVe s. Groin et cheveux com hure de sanglier, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* fo 220. Lequel Bernart faisoit la hure [signe de moquerie] au dit Panquaut par maniere de derision, DU CANGE, *hura.* La hure de sanglier notable Sera au milieu de la table, *Rec. de farces*, etc. p. 331. Au cappitaine Jehan Riou, Je donne six hures de lou, VILLON, *Gd test.* || XVIe s. ....C'est que tu te gardes de rymer les mots manifestement longs avec les brefs aussi manifestement brefs, comme un passe et trace, un maistre et mettre, une chevelure et hure, un bast et bat, et ainsi des autres, DUBELLAY, I, 30, *recto.* Tout renversé dans la caverne obscure, Auquel [Cerbère] voyant jà herisser la hure De gros serpens..., ID. IV, 51, *verso.* En la mesme feuille ont mis aussi la figure de la divine infante, couronnée en royne de France, comme vous, vous regardant huze à huze l'un l'autre, *Sat. Mén.* p. 104, éd. CHARP. (les Parisiens dans le XVIe siècle prononçaient des *z* pour des *r* ; *huze* pour *hure*). Heure [hure], PALSGRAVE, p. 46, qui le prononce comme heure, *hora*, sauf l'aspiration de l'*h*.

— ÉTYM. Origine inconnue. Ce mot a signifié le poil qui couvre la tête, comme on le voit par l'exemple de *Thomas martyr*, et aussi tête d'homme ou tête de bête. Diez essaye quelques conjectures, mais elles sont si peu appuyées, qu'il est inutile de les rapporter ici. Il y avait l'ancien adjectif *huré*, qui signifiait hérissé : Hurées ont les testes et barbes et grenons, *li Romans d'Alixandre*, p. 337, v. 21. Ce mot de *huré* était encore usité dans le XVIIe siècle : Estant proche de la porte D'un vieux huré paysant, Je luy ay dit de la sorte : Fait on vendange céans? *l'Eslite des chansons les plus belles*, dans FR. MICHEL, *Argot.*

† **HUREBEC** (hu-re-bèk), *s. m.* Ancien nom de la chenille de la vigne.

HURHAU (hur-hô), voy. HUHAUT. La partie brutale alors veut prendre empire Dessus la sensitive, et l'on voit que l'un tire à dia, l'autre à hurhaut, MOL. *Dép. am.* IV, 1.

— REM. Les précédentes éditions du Dict. de l'Académie écrivaient *hurhaut* (avec un *t*), et l'on pourrait faire observer que la finale *haut* de ce terme marquait la droite (puisqu'on le dit pour que le cheval aille à droite), comme l'adjectif *bas* indiquait la gauche dans le terme de marine *basbord*, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Un chartier sans fouet qui ne dict dea ne hurehaut, ROGER DE COLLERYE, *Œuv.* p. 82, dans LACURNE.

† **HURLADE** (hur-la-d'), *s. f.* Grand cri. Je me serais contenté de donner des sérénades à trois ou quatre personnes, faire cinq ou six hurlades, et puis passer, VOIT. *Lett.* 28.

— ÉTYM. *Hurler.*

† **HURLANT, ANTE** (hur-lan, lan-t'), *adj.* Qui hurle. Le dernier [avis du parlement d'aller aux Tuileries à pied] prévalut, dans l'espoir d'émouvoir le peuple et d'arriver aux Tuileries avec une foule hurlante, ST-SIM. 512, 33.

HURLÉ, ÉE (hur-lé, lée), *part. passé* de hurler. Dit en hurlant. A leurs prêtres échevelés Laissez le style des miracles Et l'obscurité des oracles Sur le trépied menteur hurlés, PARNY, *Mélanges, à quelques poëtes.*

HURLEMENT (hur-le-man), *s. m.* || **1°** Le cri prolongé que fait le loup et que le chien fait quelquefois aussi. Les dogues gémissants, en hurlements funèbres, Appellent-ils leur maître errant dans les ténèbres? DUCIS, *Oscar*, I, 2. || **2°** Par extension. Le hurlement de l'ours. Sa voix [de l'hoazin, sorte d'oiseau] est très-forte ; et c'est moins un cri qu'un hurlement : on dit qu'il prononce son nom, apparemment d'un ton lugubre et effrayant, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 147. || Par analogie. Cri fort et prolongé. Allez donc de ce pas par de saints hurlements Vous-mêmes appeler les chanoines dormants, BOIL. *Lutr.* IV. || Cris de douleur, de colère. Poussez des cris et des hurlements, parce que le jour du Seigneur est proche, SACI, *Bible, Isaïe*, XIII, 6. Des enfants de Lévi la troupe consternée En poussa vers le ciel des hurlements affreux, RAC. *Athal.* III, 3. Quelquefois elle [Astarté] semblait se ranimer ; mais ce n'était que pour pousser des hurlements, FÉN. *Tél.* VIII.

— HIST. XIIe s. Morz est li dux, e teinz e pale Del sang qui del cors li devale ; Od brais, od cris, od uslemenz L'en unt aporté à ses genz, BENOIT, II, 12465. || XVIe s. Tant fut dur le chapplys [le combat], qu'on oyoit par dehors Les hurlemens et cris des miserables corps, J. MAROT, V, 157. ....Et des sommets mainte nymphe estonnée Par hullemens a chanté l'hymenée, DUBELLAY, IV, 11, *recto.* Je n'entendy que les voix très hydeuses, Et hurlemens de bestes dangereuses, MAROT, II, 6.

— ÉTYM. *Hurler* ; Berry, *ioûlement* ; provenç. *udolament.* On a dit aussi *hullée*, *hurlée.*

HURLER (hur-lé), *v. n.* || **1°** Pousser des hurlements, en parlant du loup, du chien. Ils [les chiens mulets] hurlaient plus fort et plus souvent aux approches de la pluie et dans les temps humides, que dans les beaux temps ; les loups dans les bois ont ce même instinct, et on les entend hurler dans les mauvais temps et avant les orages, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 266. || **2°** Par analogie. Il se dit des cris aigus et prolongés que l'on pousse dans la colère, dans la douleur, etc. Laissons hurler là-bas tous ces damnés antiques, BOIL. *Sat.* XII. Eh ! quel objet enfin à présenter aux yeux Que le diable toujours hurlant contre les cieux? ID. *Art p.* III. Je vois hurler en vain la chicane ennemie, ID. *Lutr.* VI. Il a prouvé qu'on pouvait être tragique sans hurler, LAHARPE, *Corresp.* t. III, p. 193, dans POUGENS. Ces trois sœurs qui, d'Odin ranimant les soldats, Couraient, volaient, frappaient, hurlaient dans les combats, DUCIS, *Macbeth*, I, 1. ....Il faut au ministère Des gens qui parlent toujours, Et hurlent pour faire taire Ceux qui font de bons discours, BÉRANG. *Ventru.* || Par personnification. Hurlez, sapins, parce que les cèdres sont tombés, SACI, *Bible, Zacharie*, XI, 2. L'éclair croise l'éclair, l'air mugit, le ciel gronde, La tempête en hurlant creuse et soulève l'onde, DUCIS, *Oscar*, III, 1. || Fig. Lui [le public], qui dix ans proscrivit Athalie, Qui, protecteur d'une scène avilie, Frappant des mains, bat à tort à travers Au mauvais sens qui hurle en mauvais vers, VOLT. *Ép.* 64. || Fig. Hurler, se dit de choses qu'on accouple malgré leur incompatibilité. Des mots qui hurlent de se voir accouplés. || **3°** Fig. Parler avec emportement, avec le ton de la fureur. Une tourbe fanatique hurlait contre lui. Dis-moi donc, laissant là cette folle hurler..., BOIL. *Sat.* X. Si les jésuites crièrent à l'impiété, les jansénistes hurlèrent ; il se trouva un convulsionnaire nommé Abraham Chaumeix, qui présenta à des magistrats une accusation en forme intitulée *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, VOLT. *Mél. litt. Lett. à S. H. le prince de ****, *Lett.* 8. || **4°** *V. a.* Prononcer avec un ton d'emportement ou de colère qu'on assimile au hurlement. Mme de Roquelaure dès la porte se met à hurler les reproches les plus amers, ST-SIM. 199, 159. Un essaim frémissant.... Hurle son chant barbare aux monts hyperborées, DELILLE, *Énéide*, XI. Les prêtres de Pluton.... Hurlent en chants de mort leurs funèbres cantiques, LEGOUVÉ, *Trad. d'un morceau de la Pharsale.* [Le peuple] Il s'enivre de vin dans l'or des saints calices, Hurle en dérision les chants des sacrifices, LAMART. *Joc.* II, 71. || Proverbe. Il faut hurler avec les loups, c'est-à-dire il faut s'accommoder aux manières, aux opinions des gens avec qui l'on vit. Pourquoi le voyez-vous? — Qui donc voir? il faut bien hurler avec les loups, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, IV, 6. Il faut hurler avec les loups, d'autres disent braire avec les ânes, P. L. COUR. *Lett.* II, 33. || On dit de même : apprendre à hurler avec les loups, finir par s'accoutumer aux mœurs de ceux avec qui on vit. Tous ces Normands voulaient se divertir de nous : On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups, RAC. *Plaid.* I, 1. Comme on apprend à hurler avec les loups, malgré la terrible vie que ces bandits menaient, je ne laissai pas de m'accoutumer à vivre avec eux, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 9.

— REM. Au commencement du XVIIe siècle, on disait souvent *heurler* : Il se leva heurlant comme un homme furieux, SCARR. *Rom. com.* I, 6.

— HIST. XIIIe s. Les lous [elle] oït uller, et li huans hua, *Berte*, XXV. A bien petit qu'il ne se pasme ; Il ulle et brait come devez, *Ren.* 493. Paien uslent et braient, grans i fu la bondie, *Ch. d'Ant.* III, 181. || XVe s. Il faut heurler avec les leux, E. DESCH. *Poés. mss.* fo 566. || XVIe s. Puis crient et ullent comme diables, RAB. *Pant.* III, 23. Toy Hecaté par les cantons hullée, Quand dessus nous la nuict est devallée, DUBELLAY, IV, 24, *recto.* Ils hurlent comme chiens leurs barbares chansons, ID. VI, 35, *verso.* On les hurloit et mauldissoit [les gladiateurs], si on les voyoit estriver à recevoir la mort, MONT. III, 101. Les loups suivant la trace hurlent Ton ombre par les bois, RONS. 413. Tellement la douleur la ferut, Que par les champs hurlante elle courut, ID. 635.

— ÉTYM. Picard, *heuler* ; wallon, *hoûler* ; norm. *hûler, heuler* ; Berry, *ûler, hûler, ioûler* ; provenç. *ulular, ullular, udolar* ; catal. *udolar* ; espagn. et portug. *ulular* ; ital. *ululare, ulolare, urlar* ; du latin *ululare* ; comparez ὀλολύζω, crier, sanscrit *ululis*, hurlement, *ulûka*, hibou ; le radical est *ul*, onomatopéique, redoublé pour renforcer l'onomatopée. La forme ancienne et correcte est *uller*, ou, avec prosthèse d'une *h*, *huller* ; l'*r* dans *hurler* est une corruption.

† **HURLERIE** (hur-le-rie), *s. f.* Cris comparés à des hurlements.

— HIST. XVIe s. Remplir l'air de ses crieries, De ses bruyantes hurleries, *Dial. de Tahureau*, p. 168, dans LACURNE.

† **HURLEUR, EUSE** (hur-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui hurle, qui pousse des cris de colère, de passion, etc. Je prêchais toujours mes hurleurs, qui criaient : Mort aux Jacobins, P. L. COUR. *Lett.* I, 68. || **2°** Terme de zoologie. Se dit d'un animal dont le cri ressemble à un hurlement. Ils [les ouarines] ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin et qui leur ont fait donner le nom de hurleurs, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 130. || Hurleur ourson, hurleur noir, etc. le mycétès noir, le mycétès caraya, etc. singes de l'Amérique.

— ÉTYM. *Hurler.*

HURLUBERLU (hur-lu-bèr-lu), *s. m.* Celui qui est inconsidéré, brusque, étourdi. C'est un hurluberlu. || Il se dit aussi des femmes. Mademoiselle [fille du frère de Louis XIII], grand hurluberlu, qui se trouvait partout avec son imagination, écrivit à Rancé et lui demanda quelques religieux, CHATEAUB. *Vie de Rancé*, 1re édit. Paris, 1844, p. 167.

— REM. **1.** Mme de Sévigné a dit hurlubrelu, et appliqué ce mot à une sorte de coiffure de femme : Elle est coiffée hurlubrelu ; cette coiffure est faite pour elle, *Lett.* du 20 mai 1672. Les coiffures hurlubrelu m'ont fort diverties, il y en a que l'on voudrait souffleter, *ib.* 1er avril 1671. || **2.** On dit, à tort, dans le peuple : hustuberlu.

— HIST. XVIe s. Car je vous jure, mon grand hurluberlu, que si.... RAB. *Pant.* V, *Prologue*

— ÉTYM. Origine inconnue. Richelet prétend qu'il vient de l'allemand, mais sans dire de quel mot. C'est peut-être un mot de fantaisie, comme *tourlourou* pour petit soldat qui fait le beau.

† **HURLUPÉ, ÉE** (hur-lu-pé, pée), *adj.* Hérissé, ébouriffé. Enfin dès six heures du matin tout est en l'air, coiffure hurlupée, poudrée, frisée, SÉV. 356. Tout cela fait une petite tête de chou ronde, sans nulle chose par les côtés ; toute la tête nue et hurlupée, ID. 18 mars 1671.

— ÉTYM. Ce mot paraît être une altération de l'ancien mot *hurepé*, qui signifiait hérissé, et dans lequel entrait probablement le mot *hure*, au sens de poil de la tête.

† **1. HURON, ONNE** (hur-on, o-n'), *s. m.* et *f.* || **1°** Homme, femme appartenant à une nation de sauvages, autrefois nombreuse et puissante, établie au nord du lac Huron, dans l'Amérique du nord. || Fig. Un Huron, un homme grossier. C'est un vrai Huron. Voyez ce portier inflexible, Qui, payé pour être terrible, Et muni d'un cœur de Huron..., GRESSET, *les Ombres.* || **2°** Le huron, la langue des Hurons. Le huron est sans labiales ; on le parle du gosier, et presque toutes les syllabes sont aspirées.

† **2. HURON** (hu-ron), *s. m.* Ancien nom des hommes qui étaient chargés de miner, dans les siéges. || Nom que l'on a donné aux paysans qui firent la Jacquerie.

— HIST. XIVe s. Comme Aliames de Maresquiel fust detenus prisonniers, pour le souppechon de avoir esté en l'ost et bataille des hurons nommez jaques bonz-hommes, à l'encontre des nobles, DU CANGE, *Jaquei.*

— ÉTYM. *Huron* est le nom du furet en espagnol ; et le français *huron* paraît être le même mot (voy. FURET).

† **HURRA** et **HURRAH**, voy. HOURRA.

HUSSARD (hu-sar ; le *d* ne se lie pas : au pluriel,

l's ne se lie pas : des hu-sar intrépides; cependant quelques-uns la lient : des hu-sar-z intrépides), *s. m.* || 1° Cavalier hongrois. || En Pologne, nom donné depuis Étienne Bathori à des escadrons de gentilshommes, revêtus d'une armure complète, et suivis, comme nos gendarmes du moyen âge, de plusieurs serviteurs gentilshommes eux-mêmes. || 2° Aujourd'hui, soldat de cavalerie légère dont l'uniforme ressemble à celui de la cavalerie hongroise. Plusieurs des meilleurs hussards du 8e, engagés sans être soutenus dans un bois, venaient d'y périr sous les efforts de la garde russe, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 2. ....le hussard rapide, Parant de gerbes d'or sa poitrine intrépide, V. HUGO, *Odes*, V, 9. || Hussards de la mort, hussards noirs, nom de régiments de hussards dans l'armée prussienne. Le zèle des hussards noirs et des dragons prussiens parut redoubler; les hussards russes furent sabrés et culbutés dans Kelm, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XII, 8. || Fig. Les hussards, comme les dragons et les grenadiers, sont souvent donnés comme le type des mœurs ou du langage militaires et du sans-gêne ou même de la grossièreté qu'ils comportent. Mettez ici de côté tous ces propos de hussard. || Hussard en jupon, une femme qui affecte une tenue ou des goûts militaires. Vous vous figurez que je suis une espèce de hussard en jupon, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § 9. || 2° Couper les crins des chevaux à la hussarde, les laisser depuis le bas de l'encolure jusqu'à la moitié, et couper le reste jusqu'à la tête. || Vivre à la hussarde, vivre de pillage. || 3° Fig. À la hussarde, à la housarde, à la façon des hussards, sans retenue. Le curé ayant appris que j'avais une femme jeune et jolie fit là-dessus des commentaires à la housarde, P. L. COUR. *Lett.* II, 100.

— REM. On dit aussi quelquefois housard et, plus rarement, houssard. Je lui pardonne cette opération de housard, s'il ne nous prend pas tout le reste, VOLT. *Lett. duc de Richelieu*, 20 juillet 1771. Avant lui [Louis XIV] on ne connaissait les housards que chez les ennemis, ID. *Louis XIV*, 29. L'habillement de houssard [qu'on donnait souvent aux enfants dans le XVIIIe s.], loin de remédier à cet inconvénient [la stagnation des humeurs par compression], l'augmente, et, pour sauver aux enfants quelques ligatures, les presse par tout le corps, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— ÉTYM. Allem. *Husar*; du hongrois *huszar*, le vingtième, de *husz*, vingt, parce que, dans les guerres contre les Turcs, chaque village devait fournir, sur vingt hommes, un homme équipé.

† **HUSSARDE** (hu-sar-d'), *s. f.* Espèce de danse d'origine hongroise.

— ÉTYM. *Hussard.*

† **HUSSITE** (hu-ssi-t'), *s. m.* Membre d'une secte fondée par Jean Hus, qui renouvela les doctrines des Vaudois. Viclef était le grand docteur de Jean Hus, aussi bien que de tout le parti des hussites, BOSS. *Var.* XI, 164.

† **HUSTINGS** (hu-stingh'), *s. m. pl.* En Angleterre, estrade d'où les candidats à la chambre des communes font leur profession de foi; et, par extension, assemblée électorale tumultueuse et en plein air dans laquelle les candidats viennent haranguer les électeurs.

— ÉTYM. Angl. *hustings*, de l'anglo-sax. *hustinge*, palais de justice.

† **HUTIN** (hu-tin), *adj. m.* Vieux mot qui signifiait entêté, opiniâtre, et qui ne s'est conservé que comme surnom d'un roi de France : Louis X, dit Louis le Hutin.

— ÉTYM. Wallon, *hustiner*, maltraiter; anc. franç. *hustin*, querelle; mots que Grandgagnage rattache au flamand *hutselen*, secouer, tirailler.

† **HUTINET** (hu-ti-né), *s. m.* Petit maillet de tonnelier.

HUTTE (hu-t'), *s. f.* Petite cabane faite de bois, de terre, de paille, etc. La hutte d'un sauvage. Il n'y avait pas [à Moscou] une seule maison de pierre; leurs huttes de bois étaient faites de troncs d'arbres enduits de mousse, VOLT. *Mœurs*, 119. || Terme de chasse. Loge ambulante dans laquelle l'oiseleur se cache pour la pipée.

— HIST. XVIe s. Il me prend si grande frayeur.... je me mets à hutte [je m'enfuis] plus viste que le vent, D'AUB. *Fœn.* II, 10. Venir de la maison aux huttes, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *houte*; du germanique : anc. h. allem. *hutta*; allem. *Hütte*; dan. *hytte*; suéd. *hydda*; angl. *hut*; ces mots tiennent au gothique *hethjo*, chambre, lequel, conformément à la loi de Grimm, est de même racine que le sanscrit *çî*, grec κεῖμαι, latin *cubare* : c'est la chambre à coucher.

HUTTÉ, ÉE (hu-té, tée), *part. passé* de hutter. Logé dans une hutte. Ce qu'il y avait d'habitants [dans le Palatinat] étaient huttés sous ses ruines ou demeuraient dans les caves, ST-SIM. 22, 262.

HUTTER (SE) (hu-té), *v. réfl.* || 1° Faire une hutte pour se loger. Les troupes se huttèrent. || Aujourd'hui, en parlant de soldats, on dit plus ordinairement : se baraquer. || 2° *V. a.* Ancien terme de marine. Hutter les vergues, les amener jusqu'à la moitié du mât et les mettre en croix, afin que les voiles prennent moins de vent.

— HIST. XVIe s. Sur le haut de votre colline vous estiez fort commodement hutté près de vos deux pieces, SULLY, *Mém.* t. II, p. 242, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Hutte.*

† **HUTTEUR** (hu-teur), *s. m.* Terme de chasse. Celui qui chasse à la hutte.

HYACINTHE (i-a-sin-t'), *s. m.* || 1° Plante bulbeuse, voy. JACINTHE. Et le sang d'Adonis et la blanche hyacinthe, A. CHÉN. *Fragm. d'un poëme sur l'art d'aimer.* || 2° Pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge. || Terme de joaillier. Se dit de variétés de topaze ou de grenat, quelquefois même de quartz d'une couleur jaune de miel. || Terme de pharmacie. Confection d'hyacinthe, préparation qui contenait de l'hyacinthe, du safran, des substances absorbantes et des substances excitantes; aujourd'hui cette confection ne contient plus d'hyacinthe, qui est complétement inerte. || *Adj.* Qui est d'un bleu tirant sur le violet. La couleur hyacinthe. || 3° Terme d'antiquité. Étoffe couleur de cette pierre. De l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, SACI, *Bible, Exode*, XXV, 4. Ils envelopperont aussi l'autel d'or d'un drap d'hyacinthe, ils étendront par-dessus une couverture de peaux violettes, ID. *ib. Nomb.* IV, 11.

— HIST. XVIe s. Des confections d'alkermès et de hyacinthe, O. DE SERRES, 887. Le rubi, l'esmeraude, la jacinthe, le saphir, le grenat, ID. 945.

— ÉTYM. Ὑάκινθος, nom d'un personnage mythologique tué par Apollon et transformé par lui en fleur. Le nom de la fleur a passé à la pierre.

† **HYACINTHINE** (i-a-sin-ti-n'), *s. f.* Espèce de pierre.

HYADES (i-a-d'), *s. f. pl.* || 1° Terme de mythologie. Filles d'Atlas qui pleurèrent tant leur frère Hyas, que Jupiter les transporta au ciel et les changea en astres. || 2° Terme d'astronomie. Constellation de sept étoiles à la tête du Taureau et dont les anciens croyaient que le lever et le coucher étaient toujours accompagnés de pluie. Les sombres, les tristes Hyades. Cérès s'enfuit éplorée De voir en proie à Borée Ses guérets d'épis chargés; Et sous les urnes fangeuses Des Hyades orageuses Tous ses trésors submergés, BOIL. *Ode sur la prise de Namur.* || Depuis longtemps ces locutions ont cessé d'être en rapport avec l'état du ciel : les hyades se lèvent et se couchent aujourd'hui en d'autres saisons qu'alors.

— ÉTYM. Ὑάδες, de ὕειν, pleuvoir.

† **HYALE** (i-a-l'), *s. f.* Terme de conchyliologie. Genre de mollusques de la famille des ptéropodes, qui ont une coquille cachée par le manteau.

† **HYALIN, INE** (i-a-lin, li-n'), *adj.* Terme didactique. Qui a l'apparence ou la diaphanéité du verre. Quartz hyalin, le cristal de roche.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre.

† **HYALITE** (i-a-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de quartz qui ressemble à du verre.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre, et la finale *ite* qui désigne une substance.

† **HYALOGRAPHE** (i-a-lo-gra-f'), *s. m.* Instrument propre à dessiner la perspective et à donner des épreuves d'un dessin.

† **HYALOGRAPHIE** (i-a-lo-gra-fie), *s. f.* Art de se servir de l'hyalographe. || Peinture à l'aide ou au travers d'un carreau de vitre.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre, et γράφειν, dessiner.

† **HYALOÏDE** (i-a-lo-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à du verre; vitré. || Terme d'anatomie. Substance ou humeur hyaloïde ou, simplement, l'hyaloïde, l'humeur vitrée de l'œil.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre, et εἶδος, forme.

† **HYALOÏDIEN, ENNE** (i-a-lo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'hyaloïde ou humeur vitrée.

† **HYALOSOME** (i-a-lo-so-m'), *adj.* Terme de zoologie. Dont le corps est translucide comme du verre.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre, et σῶμα, corps.

† **HYALOTECHNIE** (i-a-lo-tè-knie), *s. f.* Art de travailler le verre.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre, et τέχνη, art.

† **HYALOTECHNIQUE** (i-a-lo-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hyalotechnie.

† **HYALURGIE** (i-a-lur-jie), *s. f.* Terme didactique. Art de fabriquer le verre.

— ÉTYM. Ὕαλος, verre, et ἔργον, travail.

† **HYBRIDATION** (i-bri-da-sion), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Production de plantes, d'animaux hybrides. Tandis que plusieurs ont pensé que l'hybridation ne pouvait donner naissance à des formes permanentes, quelques-uns ont admis qu'un hybride, agissant par son pollen sur son propre pistil, peut produire des plantes qui lui ressemblent par tous les caractères essentiels pendant une série peut-être indéfinie de générations, BLANCHARD, *Acad. des sc. Comptes rendus*, p. LV, p. 954.

HYBRIDE (i-bri-d'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité. On appelait hybrides les enfants d'un père étranger ou d'une mère étrangère, DIDER. *Claude et Nér.* I, 4. || 2° Terme de physiologie. Qui provient de deux espèces différentes. || Plantes hybrides, plantes dont la graine provient d'un végétal qui, au lieu d'être fécondé par sa propre espèce, l'a été par une autre. || Animal hybride, animal né de deux animaux de différentes espèces, comme le mulet. || *S. m.* Il arrive ordinairement que les hybrides ne donnent pas de graines fertiles. Chez les animaux, il est rare que les hybrides se reproduisent. || 3° Terme de grammaire. Mots hybrides, mots composés d'éléments provenant de langues différentes. *Minéralogie* est hybride, composé de *minéral*, mot français, et λόγος, mot grec.

— ÉTYM. Lat. *hybrida* et *ibrida*; du grec ὕβρις, viol.

† **HYBRIDISME** (i-bri-di-sm'), *s. m.* Synonyme d'hybridité.

† **HYBRIDITÉ** (i-bri-di-té), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Condition d'un être organisé, plante ou animal, qui est le produit de deux espèces différentes. || Fig. Il y a plutôt combinaison que mélange dans les cas d'hybridité entre des races nativement distinctes, COURNOT, *De l'enchaînement de nos connais.* t. II, p. 43. La même échelle monétaire a été portée par les Normands en Angleterre, où elle s'est associée aux noms saxons de *pound*, de *schilling* et de *penny*, comme pour mieux constater l'hybridité du nouveau type produit par la conquête, ID. *Princ. de la théor. des richesses*, n° 103. || 2° Terme de grammaire. Qualité d'un mot formé d'éléments empruntés à deux langues.

— ÉTYM. *Hybride.*

† **HYDARTHRE** (i-dar-tr'), *s. m.* ou **HYDARTHROSE** (i-dar-trô-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hydropisie articulaire.

— ÉTYM. Ὕδωρ, eau, et ἄρθρον, articulation.

† **HYDATIDE** (i-da-ti-d'), *s. f.* || 1° Terme de pathologie. Nom donné d'abord à une petite tumeur enkystée de la paupière supérieure, puis à toutes les tumeurs enkystées qui contiennent un liquide aqueux et transparent. || 2° Sorte de parasites caractérisés par des vésicules libres de toutes parts, vivant d'une vie propre, et renfermant ou ne renfermant pas un animal.

— ÉTYM. Ὑδατίς, vessie pleine d'eau, de ὕδωρ, ὕδατος, eau.

† **HYDATIDIN** (i-da-ti-din), *s. m.* Terme de chimie. Substance organique trouvée dans les hydatides.

† **HYDATIDIQUE** (i-da-ti-di-k'), *adj.* Synonyme d'hydatique.

— ÉTYM. *Hydatide.*

† **HYDATIDOCÈLE** (i-da-ti-do-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Tumeur contenant des hydatides.

— ÉTYM. *Hydatide*, et κήλη, tumeur.

† **HYDATIFORME** (i-da-ti-for-m'), *adj.* Qui est en forme d'hydatide ou qui en a la transparence. Tumeur hydatiforme.

† **HYDATIGÈRE** (i-da-ti-jè-r'), *s. f.* Terme de zoologie. Synonyme de cysticerque.

— ÉTYM. *Hydatide*, et le lat. *gerere*, porter.

† **HYDATINIEN, ENNE** (i-da-ti-niin, niè-n'), *adj.* Synonyme d'hydatique.

† **HYDATIQUE** (i-da-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux hydatides. Kyste hydatique. || Frémissement hydatique, voy. FRÉMISSEMENT.

HYDATISME (i-da-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Bruit causé par la fluctuation d'un liquide dans une cavité.

— ÉTYM. Ὕδωρ, ὕδατος, eau.

† **HYDATOÏDE** (i-da-to-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Membrane hydatoïde, membrane de l'humeur aqueuse.

— ÉTYM. Ὕδωρ, ὕδατος, eau, et εἶδος, forme.

† **HYDATOLOGIE** (i-da-to-lo-jie), *s. f.* Synonyme d'hydrologie.

— ÉTYM. Ὕδωρ, ὕδατος, eau, et λόγος, doctrine.

† **HYDATOSCOPIE** (i-da-to-sko-pie), *s. f.* Prétendue divination au moyen de l'eau.

— ÉTYM. Ὕδωρ, ὕδατος, eau, et σκοπεῖν, examiner.

† **HYDATULE** (i-da-tu-l'), *s. f.* Synonyme de cysticerque.

† **HYDR....** ou **HYDRO....** préfixe, du grec ὑδρ.... équivalant à ὕδωρ, eau; comparez le latin *udor*, humidité, *udus*, humide; sanscr. *udan*. Comparez aussi le sanscrit *an-udra*, anhydre, *unadmi*, *undâmi*, mouiller, et le lat. *unda*, onde; la racine est *ud*, ou, en forme plus forte, *vad*, qui se rattache alors au gothique *vato*; allem. *Wasser*; angl. *water*, eau.

† **HYDRACIDE** (i-dra-si-d'), *s. m.* Terme de chimie. Acide qui résulte de la combinaison d'un corps simple ou composé avec l'hydrogène.

— ÉTYM. *Hydr....*, abrégé de *hydrogène*, et *acide*.

HYDRAGOGUE (i-dra-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété d'évacuer la sérosité. || *S. m.* Un bon hydragogue.

— HIST. XVIe s. Les medicaments hydragogues, c'est-à-dire qui vident l'eau tant par les selles que par les urines, PARÉ, VI, 12.

— ÉTYM. Ὑδραγωγὸς, de ὑδρ.... eau, et ἄγειν, chasser.

† **HYDRALCOOL** (i-dral-ko-ol), *s. m.* Alcool à 22 degrés centésimaux, ou contenant moitié environ de son volume d'eau, appelé vulgairement eau-de-vie.

— ÉTYM. *Hydr...*, et *alcool*.

† **HYDRALLANTE** (i-dral-lan-t'), *s. f.* Terme de médecine. Hydropisie de l'allantoïde.

— ÉTYM. *Hydr....*, et *allantoïde*.

† **HYDRAMNIOS** (i-dra-mni-os'), *s. m.* Terme de médecine. Variété d'hydropisie utérine, caractérisée par l'abondance des eaux de l'amnios.

— ÉTYM. *Hydr....*, et *amnios*.

† **HYDRANGÉES** (i-dran-jée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Genre de la famille des saxifragées, se composant d'arbrisseaux élégants, originaires de l'Amérique septentrionale, du Japon, etc. L'hortensia est une hydrangée.

— ÉTYM. *Hydr....*, et ἄγγος, vaisseau.

† **HYDRARGYRE** (i-drar-ji-r'), *s. m.* Terme de chimie. Ancien nom du mercure.

— ÉTYM. Ὑδράργυρος, de ὑδρ.... eau, et ἄργυρος, argent : argent liquide.

† **HYDRARGYRIDES** (i-drar-ji-ri-d'), *s. m. pl.* Famille de corps dont l'hydrargyre ou mercure est le type.

— ÉTYM. *Hydrargyre*, et εἶδος, forme.

† **HYDRARGYRIE** (i-drar-ji-rie), *s. f.* Terme de médecine. Éruption cutanée produite par l'administration des préparations mercurielles, et caractérisée par de petites vésicules.

— ÉTYM. *Hydrargyre*.

† **HYDRARGYRIQUE** (i-drar-ji-ri-k'), *adj.* Qui appartient ou se rapporte à l'hydrargyre ou mercure. || Qui appartient à l'hydrargyrie. Accidents hydrargyriques.

† **HYDRARGYRO-CYANATE** (i-drar-ji-ro-si-a-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide hydrargyro-cyanique avec une base.

† **HYDRARGYRO-CYANIQUE** (i-drar-ji-ro-si-a-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide hydrargyro-cyanique, acide produit par la combinaison du cyanure de mercure avec l'hydrogène.

— ÉTYM. *Hydrargyre*, et *cyanique*.

† **HYDRARGYRO-PNEUMATIQUE** (i-drar-ji-ro-pneu-ma-ti-k'), *adj.* Cuve hydrargyro-pneumatique, cuve pleine de mercure, dans laquelle est disposée, au-dessous de la surface du métal, une tablette propre à soutenir des cloches sous lesquelles on fait passer, à l'aide d'un tube conducteur, les gaz que l'on veut recueillir.

— ÉTYM. *Hydrargyre*, et *pneumatique*.

† **HYDRARGYROSE** (i-drar-ji-rô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Friction mercurielle.

— ÉTYM. *Hydrargyre*.

† **HYDRARGYRURE** (i-drar-ji-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Amalgame de mercure avec un autre métal.

— ÉTYM. *Hydrargyre*.

† **HYDRATABLE** (i-dra-ta-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui est susceptible de se convertir en hydrate, de se combiner avec l'eau en proportions définies.

† **HYDRATATION** (i-dra-ta-sion), *s. f.* Terme de chimie. Conversion en hydrate.

HYDRATE (i-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'un oxyde métallique et d'eau, dans laquelle cette dernière joue le rôle d'acide, par exemple l'hydrate de chaux qui est la chaux éteinte ou d'un acide et d'eau, dans laquelle celle-ci joue le rôle de base (définition de Berzelius).

— ÉTYM. *Hydr....*

HYDRATÉ, ÉE (i-dra-té, tée), *part. passé* d'hydrater. Qui contient de l'eau à l'état de combinaison. || Acide hydraté, se dit souvent d'un acide contenant de l'eau qui n'est pas combinée.

† **HYDRATER** (S') (i-dra-té), *v. réfl.* Terme de chimie. Prendre le caractère des hydrates.

— ÉTYM. *Hydrate*.

† **HYDRATIQUE** (i-dra-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a quelques-uns des caractères des hydrates. || Éther hydratique, nom qu'on a proposé pour l'éther sulfurique.

— ÉTYM. *Hydrate*.

† **HYDRAULICIEN** (i-drô-li-siin), *s. m.* Ingénieur qui s'occupe de l'hydraulique.

† **HYDRAULICITÉ** (i-drô-li-si-té), *s. f.* Qualité des mortiers hydrauliques. L'hydraulicité des ciments.

† **HYDRAULICO-PNEUMATIQUE** (i-drô-li-ko-pneu-ma-ti-k'), *adj.* Qui élève l'eau par le moyen de l'air.

— ÉTYM. *Hydraulique*, et *pneumatique*.

HYDRAULIQUE (i-drô-li-k'), *adj.* || 1° Qui se meut, joue par de l'eau conduite en des tuyaux. Orgue hydraulique. || 2° Qui a rapport aux mouvements de l'eau dans des tuyaux et, en général, aux mouvements quelconques des liquides. Travaux hydrauliques. || Architecture hydraulique, celle qui a pour objet les constructions dans l'eau ou le mouvement des eaux. || Machine hydraulique, machine qui élève l'eau. || Presse hydraulique, presse dans laquelle la pression est produite par de l'eau. || Bélier hydraulique, voy. BÉLIER. || Terme d'architecture. Colonne hydraulique, colonne du haut de laquelle sort un jet auquel le chapiteau sert de coupe, d'où l'eau retombe autour du fût. || Mortier hydraulique, mortier qui a la propriété de durcir dans l'eau. || Chaux hydraulique, silicate de chaux produit par la calcination ménagée d'un calcaire contenant une certaine quantité de silice très-divisée; cette chaux durcit sous l'eau en un temps plus ou moins long. || 3° *S. f.* Science, art qui enseigne à conduire et à élever les eaux. Alors il était fort question de conduire des eaux, et l'on a l'obligation à celles de Versailles d'avoir porté à un haut point la science du nivellement et l'hydraulique, FONTEN. *la Hire*. || En général, partie de la physique qui traite de tous les phénomènes ayant rapport aux mouvements des liquides.

— ÉTYM. Ὑδραυλὶς, orgue qui marchait par le moyen de l'eau, de ὑδρ.... eau (voy. HYDR....), et αὐλὸς, tuyau.

HYDRE (i-dr'), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. Hydre de Lerne, serpent fabuleux à sept têtes et à qui elles renaissaient dès qu'on lui en avait coupé une. Vous savez que les flèches d'Hercule, qui tua ce perfide centaure [Nessus], avaient été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, et que ce sang empoisonnait ces flèches, en sorte que toutes les blessures qu'elles faisaient étaient incurables, FÉN. *Tél.* XV. Ne faudrait-il pas recommencer tous les jours ? — Je recommencerais. — Ce serait l'histoire de l'hydre de Lerne, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § 2. || Fig. Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile, Une tête coupée en fait renaître mille, CORN. *Cinna*, IV, 3. Des riens devenaient des hydres dont lui-même [le duc d'Orléans] se trouvait souvent fort embarrassé, ST-SIM. 436, 62. Il faut savoir séduire, Flatter l'hydre du peuple, VOLT. *Mérope*, I, 4. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un Hercule qui combat des hydres; prêtez-moi votre massue, j'ai plus de courage que de force, ID. *Lett. Damilaville*, 8 août 1767. Les Français combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante, ID. *Louis XIV*, 16. Au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue, ID. *Lett. Schouvalof*, 3 déc. 1768. Lorsque Bossuet descendit dans la carrière, la victoire ne demeura pas longtemps indécise, l'hydre de l'hérésie fut de nouveau terrassée, CHATEAUB. *Gén.* I, I, 1. || L'hydre de l'anarchie, les factions et les doctrines, considérées comme multiples et renaissantes, qui menacent l'ordre établi. || 2° Terme de blason. Se dit quelquefois d'une couleuvre ou d'un serpent d'eau à sept têtes. || 3° Terme d'astronomie. Constellations australes : l'Hydre mâle ou Serpent austral, et l'Hydre femelle ou Couleuvre. || 4° Terme de zoologie. Genre de reptiles ophidiens correspondant présentement à une section des hydrophides, ou serpents d'eau. || 5° Genre de polypes, où l'on distingue l'hydre verte de Linné. Une hydre est un composé de plusieurs personnes sur un tronc commun, BONNET, *Considér. corps org. Œuv.* t. VI, p. 109, dans POUGENS. || 6° Terme de botanique. Plante du genre cornifle (*ceratophyllum demersum, L.*) (cératophyllées). || 7° Hydre hydraulique, machine qui, au moyen d'un puits ou d'une petite source, procure une chute d'eau assez considérable pour être utilisée. || 8° Terme d'alchimie. L'hydre des sages ou pierre des sages, la pierre philosophale.

— REM. Quelques auteurs ont fait hydre masculin : Il avait fait un fort ample recueil De tous les tours que le sexe sait faire; Pauvre ignorant! comme si cette affaire N'était un hydre, à parler franchement, LA FONT. *On ne s'avise....* La voix de l'intérêt, de la raison et de l'équité prévalut sur les cent bouches et les cent mains de l'hydre fiscal, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 37. [Ô duchesse de Berry] L'hydre des factions qui, sorti des ténèbres, A marqué pour ta sœur tant d'époques funèbres, Te fait aussi ton jour de deuil, V. HUGO, *Odes*, I, 7.

— ÉTYM. Ὕδρα (voy. HYDR....).

† **HYDRÉLÉON** (i-dré-lé-on), *s. m.* Terme de médecine. Mélange d'eau et d'huile.

— ÉTYM. *Hydr....*, et ἔλαιον, huile.

† **HYDRÉMIE** (i-dré-mie), *s. f.* Terme de médecine. Prédominance du plasma sanguin sur les globules du sang.

— ÉTYM. *Hydr....*, et αἷμα, sang.

† **HYDRÉOLE** (i-dré-o-l'), *s. f.* Terme de mécanique. Machine pour faire monter de l'eau au-dessus de son niveau au moyen d'une combinaison d'air et d'eau.

— ÉTYM. *Hydr....*, et *Éole*, roi des vents.

† **HYDRIATRIE** (i-dri-a-trie), *s. f.* Terme de médecine. Partie de la thérapeutique qui s'occupe de l'emploi des eaux douces, salées et minérales, en bains, douches, boisson.

— ÉTYM. *Hydr....*, et ἰατρεία, médecine.

† **HYDRIODATE, HYDRIODIQUE**, voy. IODHYDRATE, IODHYDRIQUE.

† **HYDRIODURE** (i-dri-o-du-r'), *s. m.* Combinaison d'iode qui est assimilée aujourd'hui à un iodhydrate.

† **HYDRION** (i-dri-on), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom donné par les Grecs d'Égypte au vase à eau lustrale.

— ÉTYM. Ὑδρίον, cruche, de ὕδωρ, eau.

† **HYDRIQUE** (i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit des composés d'un corps simple avec l'hydrogène. Oxyde hydrique, l'eau.

— ÉTYM. *Hydr....* pour *hydrogène*.

† **HYDRO....** préfixe, voy. HYDR....

† **HYDROAÉRIQUE** (i-dro-a-é-ri-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient de l'eau et de l'air. || Bruit ou son hydroaérique, celui que donnent, à la percussion ou à l'auscultation, des cavités dans lesquelles se trouvent à la fois de l'air et un liquide séreux ou muqueux.

— ÉTYM. *Hydro....*, et le latin *aer*, air.

† **HYDROARION** (i-dro-a-ri-on), *s. m.* Terme de médecine. Hydropisie de l'ovaire.

— ÉTYM. *Hydr....*, et ὠάριον, diminutif de ὠὸν, œuf.

† **HYDROBASCULE** (i-dro-ba-sku-l'), *s. f.* Appareil pour éviter les pertes d'eau occasionnées par le passage des bateaux dans les écluses.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *bascule*.

† **HYDROBATRACIENS** (i-dro-ba-tra-siin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de reptiles batraciens, comprenant ceux qui vivent habituellement dans l'eau ou dans les lieux humides.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *batracien*.

† **HYDROBIE** (i-dro-bie), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et βίος, vie.

† **HYDROBRANCHE** (i-dro-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des branchies propres à respirer l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *branchie*.

† **HYDROBROMATE** (i-dro-bro-ma-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide hydrobromique avec les bases. On dit aujourd'hui bromhydrure.

† **HYDROBROMIQUE** (i-dro-bro-mi-k'), *adj.* Acide hydrobromique, acide produit par la combinaison de l'hydrogène et du brome. On dit aujourd'hui bromhydrique.

— ÉTYM. *Hydrogène*, et *brome*.

† **HYDROCARBONATE** (i-dro-kar-bo-na-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Carbonate qui contient de l'eau à l'état de combinaison chimique.

— ÉTYM. *Hydro...*, et *carbonate*.

† **HYDROCARBURE** (i-dro-kar-bu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Synonyme d'hydrogène carboné.

HYDROCÈLE (i-dro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur formée par un amas de sérosité, soit dans le tissu cellulaire du scrotum, soit dans une des enveloppes du testicule ou du cordon des vaisseaux spermatiques.

— HIST. XVI^e s. L'hydropisie particuliere es bourses est nommée hydrocele, PARÉ, VI, 11.

— ÉTYM. Ὑδροκήλη, de ὕδρ... eau, et κήλη, tumeur.

HYDROCÉPHALE (i-dro-sé-fa-l'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Hydropisie de la tête. || 2° *Adj.* Qui est affecté d'une hydrocéphale. Un enfant hydrocéphale. || Substantivement. Un hydrocéphale.

— HIST. XVI^e s. Trepaner afin de vuider le sang tombé sur les meninges, ou quelques aquosités, ou hydrocephales, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. Ὑδροκέφαλος, de ὕδρ.... eau, et κεφαλή, tête.

† **HYDROCÉRAME** (i-dro-sé-ra-m'), *s. m.* Sorte de poterie poreuse, qui sert à se procurer de l'eau fraîche en été.

— ÉTYM. *Hydro*..., et κέραμος, poterie.

† **HYDROCÉRAMIQUE** (i-dro-sé-ra-mi-k'), *adj.* Qui est du genre de l'hydrocérame. Poterie hydrocéramique.

† **HYDROCHARIDÉES** (i-dro-ka-ri-dée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes monocotylédonées aquatiques, voisine des alismacées.

† **HYDROCHINONE** (i-dro-ki-no-n'), *s. f.* Voy. HYDROQUINONE.

HYDROCHLORATE, HYDROCHLORIQUE, voy. CHLORHYDRATE, CHLORHYDRIQUE.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *chlorate, chlorique.*

† **HYDROCIRSOCÈLE** (i-dro-sir-so-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Complication d'une cirsocèle avec une hydrocèle.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *cirsocèle.*

HYDROCOTYLE (i-dro-ko-ti-l'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes ombellifères, parmi lesquelles est l'écuelle d'eau.

— ÉTYM. *Hydro*..., et κοτύλη, écuelle.

† **HYDROCYANATE** (i-dro-si-a-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide cyanhydrique avec les bases. On peut les considérer comme des cyanures.

† **HYDROCYANIQUE** (i-dro-si-a-ni-k'), *adj. m.* Voy. CYANHYDRIQUE.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *cyanique.*

† **HYDROCYSTE** (i-dro-si-st'), *s. f.* Terme de médecine. Kyste séreux.

— ÉTYM. *Hydro*..., et *cyste* ou *kyste.*

† **HYDRODERME** (i-dro-dèr-m'), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme inusité d'anasarque.

— ÉTYM. *Hydro*..., et δέρμα, peau.

HYDRODYNAMIQUE (i-dro-di-na-mi-k'), *s. f.* || 1° Terme de physique. Partie de l'hydraulique opposée à l'hydrostatique, science du mouvement des fluides et des lois de leur pression. || 2° *Adj.* Qui a rapport aux lois du mouvement des fluides.

— ÉTYM. *Hydro*..., et *dynamique*; mot introduit par Daniel Bernouilli (Traité d'hydrodynamique).

† **HYDROÉLECTRIQUE** (i-dro-é-lè-ktri-k'), *adj.* Terme de physique. Courants électriques obtenus à l'aide de piles à eau ou à liquides, en opposition avec les courants thermo-électriques. || Chaînes hydro-électriques, piles portatives d'une grande énergie et utiles pour l'usage médical.

— ÉTYM. *Hydro*..., et *électrique.*

† **HYDRO-ENCÉPHALOCÈLE** (i-dro-an-sé-fa-lo-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Tumeur produite par l'hydrocéphale. On dit aussi hydrencéphalocèle.

— ÉTYM. *Hydro*..., et *encéphalocèle.*

† **HYDROFÈRE** (i-dro-fè-r'), *s. m.* Instrument à l'aide duquel trois ou quatre litres de liquide, réduits en poussière (voy. PULVÉRISATION), remplacent, pour une balnéation par affusion, les deux ou trois hectolitres d'eau contenus dans une baignoire ordinaire.

— ÉTYM. Mot hybride, formé de *hydro*.... et du lat. *ferre*, porter. Il faudrait dire *hydrophore.*

† **HYDROFERROCYANIQUE** (i-dro-fè-rro-si-a-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hydroferrocyanique, acide copulé, obtenu par action réciproque du cyanure rouge de fer, de l'acide chlorhydrique et de l'éther.

† **HYDROFLUATE, HYDROFLUORIQUE**, voy. FLUORHYDRATE, FLUORHYDRIQUE.

† **HYDROFUGE** (i-dro-fu-j'), *adj.* Qui chasse l'humidité. Agents hydrofuges. Mastic hydrofuge.

— ÉTYM. Mot hybride, de *hydro*...., et lat. *fugare*, mettre en fuite.

† **HYDROGALE** (i-dro-ga-l'), *s. m.* Lait coupé avec de l'eau.

— ÉTYM. Ὑδρόγαλα, de ὕδρ.... eau, et γάλα, lait.

† **HYDROGASTRE** (i-dro-ga-str'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme inusité d'ascite.

— ÉTYM. *Hydro*...., et γαστήρ, ventre.

† **HYDROGÉNATION** (i-dro-jé-na-sion), *s. f.* Terme de chimie. État d'un corps qui s'imprègne, qui est imprégné d'hydrogène.

— ÉTYM. *Hydrogéner.*

HYDROGÈNE (i-dro-jè-n'), *s. m.* || 1° Terme de chimie. Corps simple, aériforme, dont la combinaison avec l'oxygène forme de l'eau. || On dit aussi gaz hydrogène. || Hydrogène sulfuré, arsenié, etc. hydrogène combiné avec du soufre, de l'arsenic etc. || Hydrogène bicarboné, produit de la décomposition de la houille par la chaleur, et formant en grande partie le gaz de l'éclairage. || 2° Dans le langage ordinaire, l'hydrogène, l'hydrogène bicarboné qui sert à l'éclairage. || 3° Hydrogène liquide, dit aussi gaz liquide, mélange pour l'éclairage qui se compose d'alcool et d'essence de térébenthine, et qu'on a abandonné parce qu'il était trop facilement explosible.

— ÉTYM. *Hydro*..., et le suffixe *gène.*

HYDROGÉNÉ, ÉE (i-dro-jé-né, née), *part. passé* d'hydrogéner. Qui est combiné avec de l'hydrogène. || Substances hydrogénées, substances organiques dans lesquelles l'hydrogène est prédominant, comme dans les essences, les corps gras, les résines, etc.

† **HYDROGÉNER** (i-dro-jé-né. La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: j'hydrogène; excepté au futur et au conditionnel : j'hydrogénerai, j'hydrogénerais), *v. a.* Terme de chimie. Combiner avec l'hydrogène. || S'hydrogéner, *v. réfl.* Se combiner avec l'hydrogène.

† **HYDROGÉNIE** (i-dro-jé-nie), *s. f.* Théorie sur la formation des masses d'eau répandues sur notre globe.

— ÉTYM. *Hydro*..., et le suffixe *génie.*

† **HYDROGÉOLOGIE** (i-dro-jé-o-lo-gie), *s. f.* Étude des eaux répandues à la surface du globe.

— ÉTYM. *Hydro*..., et *géologie.*

† **HYDROGLOSSE** (i-dro-glo-s'), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de grenouillette.

— ÉTYM. *Hydro*...., et γλῶσσα, langue.

† **HYDROGNOMONIE** (i-drogh-no-mo-nie), *s. f.* Art de découvrir les sources cachées, au moyen d'une baguette.

— ÉTYM. *Hydro*...., et γνώμων, qui connaît.

† **HYDROGNOSIE** (hy-drogh-no-zie), *s. f.* Étude des eaux répandues sur la terre.

— ÉTYM. *Hydro*...., et γνῶσις, connaissance.

HYDROGRAPHE (i-dro-gra-f'), *s. m.* Celui qui est versé dans l'hydrographie. || *Adj.* Ingénieur hydrographe.

— ÉTYM. *Hydro*...., et γράφειν, décrire.

HYDROGRAPHIE (i-dro-gra-fie), *s. f.* || 1° Description des eaux éparses à la surface du globe. || 2° Particulièrement. Science qui enseigne à mesurer et à connaître la mer, comme la géographie enseigne à connaître la terre. M. l'abbé Bignon, le protecteur général des lettres, le fit nommer en 1697 professeur royal d'hydrographie à Rochefort, FONTEN. *Lagny.*

— ÉTYM. *Hydrographe.*

HYDROGRAPHIQUE (i-dro-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à l'hydrographie. || Carte hydrographique ou marine, relevé des côtes, mouillages, sondages et rumbs de vent.

† **HYDROL** (i-drol), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom proposé pour désigner tous les composés appelés eaux minérales.

— ÉTYM. Mot fait de *hydro*...., sur le modèle d'*alcool.*

† **HYDROLAT** (i-dro-la), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom donné aux liquides incolores qu'on obtient en distillant de l'eau sur des fleurs odorantes ou sur d'autres substances aromatiques.

— ÉTYM. *Hydrol*, et la finale *at*, en latin *atus*, indiquant le résultat d'une opération.

† **HYDROLATURE** (i-dro-la-tu-r'), *s. f.* Terme de pharmacie. Nom donné aux teintures aqueuses, liquides, qui résultent de l'action de l'eau sur des substances végétales ou animales.

† **HYDROLÉ** (i-dro-lé), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicament liquide formé d'eau et de principes médicamenteux qui y sont unis en totalité.

HYDROLOGIE (i-dro-lo-jie), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des eaux et de leurs différentes espèces.

— ÉTYM. *Hydro*...., et λόγος, traité.

† **HYDROLOGIQUE** (i-dro-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hydrologie. || La littérature hydrologique, les livres concernant les eaux minérales.

† **HYDROLOGUE** (i-dro-lo-gh'), *s. m.* Celui qui sait, qui enseigne l'hydrologie.

† **HYDROLYTE** (i-dro-li-t'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui se dissout dans l'eau.

— ÉTYM. *Hydro*...., et λυτός, soluble.

† **HYDROMANCIE** (i-dro-man-sie), *s. f.* Art prétendu de prédire l'avenir à l'aide de l'eau. || On trouve aussi hydromance et hydromantique.

— ÉTYM. *Hydro*...., et le suffixe *mancie.*

† **HYDROMANCIEN** (i-dro-man-siin), *s. m.* Celui qui pratique l'hydromancie.

— HIST. XVI^e s. Autres sont nommés hydromanciens, parce qu'ils devinent par l'eau, PARÉ, XIX, 31.

† **HYDROMANIE** (i-dro-ma-nie), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Délire avec penchant de se noyer. || 2° Polydipsie, soif excessive.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *manie.*

† **HYDROMÉCANIQUE** (i-dro-mé-ka-ni-k'), *adj.* Où l'eau est employée comme moyen de transmettre la puissance. Presse hydromécanique.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *mécanique.*

HYDROMEL (i-dro-mèl), *s. m.* Breuvage fait d'eau et de miel; on fait fondre le miel dans dix ou douze fois son poids d'eau; cette solution, n'étant pas susceptible de se conserver, se prépare au moment d'être bue. || Hydromel vineux, hydromel qui a éprouvé une espèce de fermentation. || Terme de pharmacie. Liquide sirupeux formé d'eau et de miel : 32 grammes pour 500 grammes de liquide.

— ÉTYM. Ὑδρόμελι, de ὕδρο.... eau, et μέλι, miel.

† **HYDROMELLÉ** (i-dro-mèl-lé), *s. m.* Terme de pharmacie. Nom générique des médicaments formés d'hydromel et de parties extractives.

† **HYDROMÉTÉORE** (i-dro-mé-té-o-r'), *s. m.* Terme de météorologie. Météore produit par l'eau à l'état de vapeur, de liquide ou de glace. On dit aussi météore aqueux.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *météore.*

1. **HYDROMÈTRE** (i-dro-mè-tr'), *s. m.* Instrument propre à mesurer l'épaisseur de la couche d'eau qui tombe chaque année sur la surface de la terre en un lieu donné.

— ÉTYM. *Hydro*...., et μέτρον, mesure.

† 2. **HYDROMÈTRE** (i-dro-mè-tr'), *s. f.* Terme de médecine. Hydropisie de la matrice, collection d'un liquide séreux dans l'utérus.

— ÉTYM. *Hydro*...., et μήτρα, matrice.

HYDROMÉTRIE (i-dro-mé-trie), *s. f.* Science qui apprend à mesurer la densité, la vitesse, la force des liquides, et, particulièrement, de l'eau. Bologne fonda dans son université, en 1694, une chaire de professeur d'hydrométrie qu'elle lui donna; le nom d'hydrométrie était nouveau aussi bien que la place, et l'un et l'autre rappelleront toujours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire, FONTEN. *Guglielmini.*

— ÉTYM. *Hydromètre* 1.

† **HYDROMÉTRIQUE** (i-dro-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à l'hydrométrie.

† **HYDROMINÉRAL, ALE** (i-dro-mi-né-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à une eau minérale. Le traitement hydrominéral.

— ÉTYM. *Hydro*...., et *minéral.*

† **HYDROMPHALE** (i-dron-fa-l'), *s. f.* Tumeur qui se forme à l'ombilic chez quelques ascitiques. || Tumeur formée par un amas de sérosité, dans le sac d'une hernie ombilicale.

— ÉTYM. *Hydr*...., et ὀμφαλός, nombril.

† **HYDROMYE** (i-dro-mie), *s. f.* Terme d'entomologie. Nom de certains diptères, dont les larves vivent dans l'eau.

— ÉTYM. *Hydro*...., et μυῖα, mouche.

† **HYDRONÉPHROSE** (i-dro-né-frô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Distension lente du bassinet du rein, par une accumulation d'urine, qui résulte de l'interception de l'uretère.

— ÉTYM. *Hydro*...., et νέφρος, rein.

† **HYDROOPHORIE** (i-dro-o-fo-rie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme d'hydroarion.

— ÉTYM. *Hydr*...., ᾠόν, œuf, et φορός, qui porte (*oophore*, l'ovaire).

† **HYDROPATHE** (i-dro-pa-t'), *s. m.* Terme vulgaire et de plaisanterie. Celui qui traite les maladies par l'hydrothérapie. Voici les hydropathes, nouvelle invention, école de Priessnitz l'allemand, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 11.

† **HYDROPATHIE** (i-dro-pa-tie), *s. f.* Terme non employé en médecine, mal fait; il signifierait les maladies de l'eau; on l'emploie vulgairement pour désigner le traitement dans lequel on combat certaines maladies par l'usage de l'eau; on dit, en médecine, hydrothérapeutique ou hydrothérapie. En tom-

bant du haut d'une montagne, mon brave Priessnitz se brise trois côtes et il invente l'hydropathie, c'est-à-dire l'art de guérir les humains avec de l'eau claire, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 11.

— ÉTYM. *Hydro....*, et πάθος, maladie.

† **HYDROPÉDÈSE** (i-dro-pé-dè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Sueur excessive.

— ÉTYM. *Hydro....*, et πήδησις, jaillissement.

† **HYDROPÉRICARDE** (i-dro-pé-ri-kar-d'), *s. m.* Terme de médecine. Hydropisie du péricarde.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *péricarde.*

† **HYDROPHANE** (i-dro-fa-n'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est translucide dans l'eau. Pierre hydrophane. ‖ *S. f.* Nom d'une pierre siliceuse qui est translucide lorsqu'elle est imbibée d'eau. C'est l'opale hydrophane, variété d'opale.

— ÉTYM. *Hydro....*, et φαίνειν, briller.

† **HYDROPHIDE** (i-dro-fi-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom des serpents qui vivent dans l'eau.

— ÉTYM. *Hydr....*, et ὄφις, serpent.

† **HYDROPHILE** (i-dro-fi-l'), *adj.* Terme didactique. Qui aime l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et φίλος, ami.

HYDROPHOBE (i-dro-fo-b'), *s. m.* et *f.* Terme de médecine. Celui, celle qui a les liquides en horreur; et, par extension, comme l'horreur des liquides est un symptôme de la rage, enragé. ‖ Adjectivement. Un malade hydrophobe.

— ÉTYM. Ὑδροφόβος, de ὕδρο...., eau, et φοβεῖν, craindre.

HYDROPHOBIE (i-dro-fo-bie), *s. f.* Terme de médecine. Horreur de l'eau et des autres liquides, affection qui se rencontre dans des cas qui n'ont rien de commun avec la rage. ‖ Abusivement, la rage même.

— HIST. XVIe s. Ceux qui estant mords de chiens enragés tombent en hydrophobie, PARÉ, XXII, 10.

— ÉTYM. Ὑδροφοβία (voy. HYDROPHOBE).

† **HYDROPHOBIQUE** (i-dro-fo-bi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hydrophobie. Les accidents hydrophobiques.

† **HYDROPHORE** (i-dro-fo-r'), *adj.* Terme didactique. Qui charrie de l'eau ou de la sérosité. Vaisseaux hydrophores, les trachées des plantes.

— ÉTYM. *Hydro....*, et φορός, qui porte.

† **HYDROPHOSPHATE** (i-dro-fo-sfa-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Phosphate combiné avec de l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *phosphate*

† **HYDROPHOSPHURE** (i-dro-fo-sfu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'hydrogène phosphoré avec une base.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *phosphure.*

† **HYDROPHRACTIQUE** (i-dro-fra-kti-k'), *adj.* Terme didactique. Imperméable à l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et φρακτικός, qui empêche, fait obstacle à.

† **HYDROPHTHALMIE** (i-dro-ftal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Hydropisie de l'œil.

— ÉTYM. *Hydr....*, et ὀφθαλμός, œil.

† **HYDROPHTHORIQUE** (i-dro-fto-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Synonyme de fluorhydrique.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *phthore.*

† **HYDROPHYLLÉES** (i-dro-fil-lée), *s. f. pl.* Nom d'une famille de plantes détachée des borraginées.

† **HYDROPHYSOCÈLE** (i-dro-fi-zo-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie qui contient de l'eau et du gaz.

— HIST. XVIe s. S'il y a du vent et de l'eau ensemble [dans la hernie des bourses], elle prendra le nom des deux, et se nommera hydrophysocele, PARÉ, VI, 14.

— ÉTYM. *Hydro....*, φῦσα, vent, et κήλη, hernie.

† **HYDROPHYTE** (i-dro-fi-t'), *s. f.* Plante qui vit dans l'eau. Cette plante est une hydrophyte. ‖ Algues qui se montrent dans les eaux douces ou salées, ou dans les lieux inondés. ‖ Adjectivement. Plantes hydrophytes.

— ÉTYM. *Hydro....*, et φυτόν, plante.

† **HYDROPHYTOGRAPHIE** (i-dro-fi-to-gra-fie), *s. f.* Description des hydrophytes.

— ÉTYM. *Hydrophyte*, et γράφειν, décrire.

† **HYDROPHYTOLOGIE** (i-dro-fi-to-lo-jie), *s. f.* Histoire des hydrophytes.

— ÉTYM. *Hydrophyte*, et λόγος, traité.

† **HYDROPIPER** (i-dro-pi-pèr), *s. m.* Terme de botanique. Plante nommée aussi poivre d'eau et curage, *polygonum hydropiper*, L.

— ÉTYM. *Hydro....*, et le lat. *piper*, poivre, à cause du goût très-poivré de cette plante dès qu'on en a mâché une feuille, ou simplement dès qu'on porte à sa bouche un doigt qui en a touché.

HYDROPIQUE (i-dro-pi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est malade d'hydropisie. ‖ Substantivement. Un hydropique. Une hydropique.

— HIST. XIIIe s. Car lecherie si les pique, Qu'il en sunt tretuit ydropique, *la Rose*, 6022. ‖ XVe s. Advisez vous, toutes gens de pratique, Marchans d'argent, exigeurs de finance; Qui en estes devenus ydropiques, Purger vous fault, vivre par ordonnance, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 331.

— ÉTYM. Ὑδρωπικός, de ὕδρωψ, hydropisie, formé de ὑδρ.... eau (voy. HYDR....).

HYDROPISIE (i-dro-pi-zie), *s. f.* Terme de médecine. Accumulation de sérosité dans une partie du corps (cavité ou tissu cellulaire). [Vous tomberez] de la dyssenterie dans l'hydropisie .... et de l'hydropisie dans la privation de la vie, MOL. *Mal. imag.* III, 6. ‖ Hydropisie articulaire, voy. HYDARTHROSE. ‖ Hydropisie enkystée, espèce d'hydropisie où les eaux sont renfermées dans une poche ou sac particulier. ‖ Hydropisie de la trompe, oblitération d'une ou des deux trompes utérines, avec distension par le mucus qu'elles continuent à sécréter. ‖ Hydropisie ventriculaire, production de sérosité en quantité trop grande dans les ventricules cérébraux. ‖ Particulièrement, dans le langage ordinaire, l'ascite. ‖ Fig. et vulgairement. Une hydropisie de neuf mois, une grossesse.

— HIST. XIIe s. Un des convers as monies [moines], ne le m'unt pas nummé, Out mult esté grevé de grant enfermeté, E out d'idropisie le ventre mult enflé, *Th. le mart.* 94. ‖ XIIIe s. Biau compere, venez avant, Et si veez ma maladie; Je sui touz plains d'idropisie, *Ren.* 19936. ‖ XIVe s. Lequel Rolant, qui estoit infers [malade] d'une maladie nommée ytropice, DU CANGE, *morbus S. Eutropii.* ‖ XVIe s. La royne d'Angleterre estoit decedée de sa maladie incurable, qui estoit hydropesie formée, CARLOIX, VII, 20. Hydropisie humide du ventre ou *ascites....* seiche ou *tympanites....* generale ou *anasarca* ou *leucophlegmasia*, PARÉ, VI, 11.

— ÉTYM. Ὑδρώπισις, hydropisie, de ὕδρωψ, même sens, qui vient de ὕδωρ, eau.

† **HYDROPISINE** (i-dro-pi-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique qui doit être rangée dans les matières albuminoïdes, et qu'on trouve dans les épanchements morbides de la plèvre et du péritoine, et dans la sérosité normale de ces membranes.

— ÉTYM. *Hydropisie*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

HYDROPNEUMATIQUE (i-dro-pneu-ma-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Cuve hydropneumatique, appareil qui sert à recueillir, sur une cuve d'eau, les gaz insolubles dans l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *pneumatique.*

† **HYDROPNEUMOTHORAX** (i-dro-pneu-mo-to-raks'), *s. m.* Terme de médecine. Pneumothorax compliqué d'un épanchement de liquide dans la plèvre.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *pneumothorax.*

† **HYDROPOTE** (i-dro-po-t'), *s. m.* Buveur d'eau, celui qui ne boit que de l'eau.

— ÉTYM. Ὑδροπότης, de ὕδρο.... eau, et πότης, buveur, de πίνειν, boire.

† **HYDROPTÉRIDÉES** (i-dro-pté-ri-dée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Synonyme de rhizocarpées.

— ÉTYM. *Hydro....*, et πτερίς, fougère.

† **HYDROPYRIQUE** (i-dro-pi-ri-k'), *adj.* Terme de géologie. Volcans hydropyriques, volcans qui lancent de l'eau et du feu.

— ÉTYM. *Hydro....*, et πῦρ, feu.

† **HYDROQUINONE** (i-dro-ki-no-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps obtenu par distillation sèche de l'acide quinique.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *quinone.*

† **HYDRORACHIS** (i-dro-ra-chis'), *s. m.* Terme de médecine. Hydropisie du canal rachidien

— ÉTYM. *Hydro....*, et *rachis.*

† **HYDRORRHÉE** (i-dro-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Tout écoulement lent et chronique d'un liquide aqueux. ‖ Premier état de l'ophthalmie égyptienne, dans lequel il y a un écoulement de larmes.

— ÉTYM. *Hydro....*, et ῥεῖν, couler.

HYDROSCOPE (i-dro-sko-p'), *s. m.* ‖ 1° Celui qui pratique l'art de rechercher les sources, les eaux souterraines. ‖ 2° Particulièrement. Celui que l'on suppose avoir la faculté de sentir les émanations des eaux souterraines.

— ÉTYM. Ὑδροσκόπος, de ὕδρο.... eau, et σκοπεῖν, examiner.

HYDROSCOPIE (i-dro-sko-pie), *s. f.* ‖ 1° Art de rechercher les sources, les eaux souterraines. ‖ 2° Particulièrement. Faculté que certaines gens prétendent avoir de sentir les émanations des eaux souterraines. ‖ 3° Art de pronostiquer les météores aqueux, d'après l'expérience, surtout en mer.

— ÉTYM. *Hydroscope.*

† **HYDROSÉLÉNIATE, HYDROSÉLÉNIQUE**, voy. SÉLÉNHYDRATE, SÉLÉNHYDRIQUE.

† **HYDROSILICATE** (i-dro-si-li-ka-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Silicate qui contient de l'eau à l'état de combinaison.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *silicate.*

† **HYDROSILICEUX, EUSE** (i-dro-si-li-seû, seû-z'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient de l'eau et de la silice.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *siliceux.*

† **HYDROSPIROLIQUE** (i-dro-spi-ro-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hydrospirolique, nom donné à l'huile volatile extraite des fleurs de la spirée ulmaire.

HYDROSTATIQUE (i-dro-sta-ti-k'), *s. f.* ‖ 1° Partie de la mécanique qui traite de l'équilibre des liquides, des conditions de leur équilibre et des pressions qu'ils exercent sur les parois des vases; elle est opposée à l'hydrodynamique. Tous les corps vivants sont composés de leviers, de poulies qui agissent suivant les lois de la mécanique, de liqueurs que les lois de l'hydrostatique font perpétuellement circuler, VOLT. *Dial.* XXIV, 17. ‖ 2° *Adj.* Qui a rapport à l'hydrostatique. Vraie machine hydrostatique, le poisson fait voir mille phénomènes au moyen d'une simple vessie, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 3. ‖ Balance hydrostatique, voy. BALANCE. ‖ Lampe hydrostatique, voy. LAMPE.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *statique.*

HYDROSULFATE, HYDROSULFURE, HYDROSULFURIQUE, voy. SULFHYDRATE, SULFHYDRIQUE.

† **HYDROTACHYMÈTRE** (i-dro-ta-ki-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer la vitesse de l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, ταχύς, vite, et μέτρον, mesure.

† **HYDROTECHNIQUE** (i-dro-tè-kni-k'), *s. f.* Partie de la mécanique qui a pour objet la direction et la conduite de l'eau.

— ÉTYM. *Hydro....*, et τέχνη, art.

† **HYDROTHÉRAPEUTIQUE** (i-dro-té-ra-peu-ti-k') ou **HYDROTHÉRAPIE** (i-dro-té-ra-pie), *s. f.* Terme de médecine. Mode de traitement des maladies, spécialement de certaines maladies chroniques, par l'usage de l'eau froide en applications extérieures diversement modifiées.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *thérapeutique* ou *thérapie*

† **HYDROTHERMIQUE** (i-dro-tèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'eau et à la chaleur. L'origine hydrothermique de certaines roches.

— ÉTYM. *Hydro....*, et θέρμη, chaleur.

† **HYDROTHIONEUX** (i-dro-ti-o-neû), *adj. m.* Terme de chimie. Acide hydrothioneux, acide où il y a moins d'hydrogène que dans l'acide hydrothionique.

— ÉTYM. Voy. HYDROTHIONIQUE.

† **HYDROTHIONIQUE** (i-dro-ti-o-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide hydrothionique, acide produit par la combinaison de l'hydrogène et du soufre.

— ÉTYM. *Hydro....* pour *hydrogène*, et θεῖον, soufre.

† **HYDROTHORAX** (i-dro-to-raks'), *s. m.* Terme de médecine. Hydropisie de poitrine, collection de sérosité dans la cavité de l'une des plèvres ou dans les deux cavités des plèvres.

— ÉTYM. *Hydro....*, et *thorax.*

† **HYDROTIMÈTRE** (i-dro-ti-mè-tr'), *s. m.* Instrument servant à l'hydrotimétrie, et consistant en un flacon gradué de telle sorte qu'on y puisse mesurer exactement le volume de l'eau soumise à l'expérience, et en une burette tubulaire, également graduée, contenant une solution d'un décigramme de savon par un litre d'eau distillée.

— ÉTYM. Mot si mal fait qu'on n'en peut déterminer les éléments; il faut peut-être y voir ὑδρότης, humidité, et μέτρον, mesure.

† **HYDROTIMÉTRIE** (i-dro-ti-mé-trie), *s. f.* Emploi de l'hydrotimètre pour déterminer la quantité des sels calcaires ou terreux contenus dans l'eau; emploi qui se fonde sur ce fait que l'eau blanchit lorsqu'on y verse de l'eau de savon sans produire la mousse du blanchissage, tant que le savon n'a pas précipité la totalité des sels calcaires en dissolution.

† **HYDROTIMÉTRIQUE** (i-dro-ti-mè-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hydrotimétrie. Degrés hydrotimétriques.

HYDROTIQUE (i-dro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'hydragogue.

— ÉTYM. Mot barbare et qui mérite d'être effacé. Ὑδρωτικός ou ὑδροτικός n'est pas grec, et, s'il l'était, il n'aurait pas le sens d'hydragogue On

trouve *hydroticus* dans Libavius, auteur de traités chimiques, qui paraît avoir forgé et très-mal forgé ce mot.

† **HYDROTITE** (i-dro-ti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Hydropisie de l'oreille moyenne ou cavité du tympan.

— ÉTYM. *Hydr....*, et οὖς, ὠτὸς, oreille.

† **HYDROTOMIE** (i-dro-to-mie), *s. f.* Terme d'anatomie. Procédé par lequel, poussant dans les artères de l'eau qui transsude par pression, on infiltre les tissus, on écarte les fibres, et on sépare les divers organes les uns des autres.

— ÉTYM. *Hydro....*, et τομή, dissection.

† **HYDROXYDE** (i-dro-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'eau et d'un oxyde métallique.

— ÉTYM. *Hydr....*, et *oxyde*.

HYDRURE (i-dru-r'), *s. m.* || 1° Terme de chimie. Composé, qui n'est ni gazeux ni acide, d'hydrogène et d'un autre corps simple non gazeux. L'hydrure de soufre. || 2° Nom donné à certaines huiles volatiles, telles que celles d'amandes amères, de cannelle, etc. qui paraissent résulter de la combinaison de l'hydrogène avec un radical, le *benzoyle*, le *cinnamyle*, etc.

— ÉTYM. *Hydr....* pour *hydrogène*, et la finale chimique *ure*, qui désigne la combinaison de deux corps simples.

HYÉMAL, ALE (i-é-mal, ma-l'), *adj.* Voy. HIÉMAL.

HYÈNE (i-è-n'; quelques-uns aspirent l'*h*, à tort), *s. f.* Quadrupède de l'Asie et de l'Afrique, qui a beaucoup de rapport avec le loup par son naturel carnassier. || Genre de mammifères carnassiers digitigrades, selon Cuvier.

— HIST. XIIIe s. Hiene est une beste qui une foiz est masles et autre femele, et habite es cimetieres as homes, et manjue les cors des mors, BRUN. LAT. *Trés.* p. 246.

— ÉTYM. Provenç. *hiena, yenna, iana;* espagn. *hiena;* ital. *iena;* du grec ὕαινα, de ὗς, porc, par assimilation de forme.

† **HYÉNIDÉS** (i-é-ni-dé), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Groupe d'animaux auquel appartient l'hyène.

† **HYÉTOMÈTRE** (i-é-to-mè-tr'), *s. m.* Synonyme peu usité de pluviomètre.

— ÉTYM. Ὑετὸς, pluie, et μέτρον, mesure.

† **HYÉTOSCOPE** (i-é-to-sko-p'), *s. m.* Synonyme d'hyétomètre.

— ÉTYM. Ὑετὸς, pluie, et σκοπεῖν, examiner.

† **HYGIE** (i-jie), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. La déesse de la santé. || 2° Terme d'astronomie. Planète télescopique découverte en 1849.

— ÉTYM. Ὑγιεία, de ὑγιής, sain, en santé; comparez le sanscrit *ugra*, fort, *ôjas*, force, et le latin *vigeo, vigor*.

HYGIÈNE (i-jiè-n'), *s. f.* Partie de la médecine qui traite des règles à suivre pour la conservation de la santé dans les différents âges, les différentes constitutions, les différentes conditions de la vie et les différentes professions. Encore l'hygiène est-elle moins une science qu'une vertu, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Hygiène publique, l'ensemble des connaissances qui assurent la santé des populations considérées en masse. || Hygiène professionnelle, celle qui convient à chaque profession. || Hygiène militaire, hygiène navale, celle qu'il convient d'appliquer aux troupes de terre pendant la paix et en campagne, et aux hommes de mer dans les vaisseaux, dans les navigations, dans les relâches. || Hygiène rurale, conditions de salubrité pour les gens de la campagne quant à leurs logements, à leurs travaux, aux fumiers, aux eaux, etc. || Hygiène administrative, partie de l'hygiène dont les prescriptions sont soumises à des mesures et à des règlements du domaine de l'administration. || Hygiène industrielle, partie de l'hygiène dite administrative qui concerne les établissements industriels. || Hygiène cérébrale, régime à suivre dans les lectures, les méditations et les divers travaux pour entretenir les facultés intellectuelles dans le meilleur état. || Hygiène morale ou hygiène de l'âme, application de la physiologie à la morale et à l'éducation publique et privee. || Dans le langage ordinaire, on dit souvent : Voilà mon hygiène, voilà le régime que je suis. Il suit, il a une mauvaise hygiène.

— HIST. XVIe s. La contemplation des choses non naturelles appartient à la seconde partie de la medecine qui se nomme hygiaine, ou diaitetique, à cause qu'elle tasche à garder la santé par l'usage raisonnable de telles choses, PARÉ, *Introd.* 3.

— ÉTYM. Ὑγιαίνειν, se bien porter.

HYGIÉNIQUE (i-jié-ni-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport à l'hygiène. || 2° *S. f.* Médecine préservatrice. || Peu usité en ce sens; on dit hygiène.

— ÉTYM. *Hygiène*.

† **HYGIÉNIQUEMENT** (i-jié-ni-ke-man), *adv.* Conformément aux principes de l'hygiène.

† **HYGIÉNISTE** (i-jié-ni-st'), *s. m.* Médecin qui s'occupe d'hygiène.

† **HYGIOCÉRAME** (i-ji-o-sé-ra-m'), *s. m.* Poterie dans la couverture de laquelle il n'entre aucune substance nuisible à la santé.

— ÉTYM. Ὑγιής, sain, et κέραμος, poterie.

† **HYGIOLOGIE** (i-ji-o-lo-jie), *s. f.* Histoire de la santé, c'est-à-dire des actes normaux de l'économie.

—ÉTYM. Ὑγιής, sain, et λόγος, doctrine.

† **HYGRO....** préfixe qui signifie humide et vient du grec ὑγρός. Curtius y rattache le sanscrit *ug*, d'où *uksha*, arroser, et même le latin *humor*, pour *hugmor*.

† **HYGROBATES** (i-gro-ba-t'), *s. m. pl.* Terme d'ornithologie. Famille de l'ordre des échassiers, comprenant les oiseaux auxquels leurs longues jambes permettent de marcher dans l'eau.

— ÉTYM. *Hygro....*, et βάτης, qui va, de βαίνειν, aller.

† **HYGROBIE** (i-gro-bie), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans l'eau.

— ÉTYM. *Hygro....*, et βίος, vie.

† **HYGROBIÉES** (i-gro-bi-ée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une famille de plantes séparée des onagrariées.

† **HYGROBLÉPHARIQUE** (i-gro-blé-fa-ri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Conduits hygroblépharique, conduits excréteurs de la glande lacrymale. || Orifices hygroblépharique, orifices par lesquels ces conduits versent les larmes au-dessous de la paupière supérieure.

— ÉTYM. *Hygro....*, et βλέφαρον, paupière.

† **HYGROCOLLYRE** (i-gro-kol-li-r'), *s. m.* Terme de médecine. Collyre liquide.

— ÉTYM. *Hygro....*, et *collyre*.

† **HYGROLOGIE** (i-gro-lo-jie), *s. f.* || 1° Terme didactique. Histoire de l'eau ; traité sur l'eau et les fluides. || 2° Terme de médecine. Traité sur les fluides du corps humain.

— ÉTYM. *Hygro....* et λόγος, traité.

† **HYGROMA** (i-grô-ma) et **HYGROME** (i-grô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Hydropisie des bourses muqueuses sous-cutanées, particulièrement au genou, devant la rotule.

— ÉTYM. Ὑγρὸς, humide, liquide.

HYGROMÈTRE (i-gro-mè-tr'), *s. m.* Instrument de physique qui sert à mesurer le degré d'humidité atmosphérique. Il y a deux sortes d'hygromètres : l'un qui accuse l'humidité sensible, tel est l'hygromètre de Saussure ; l'autre qui fait connaître la quantité d'eau contenue dans l'air, lors même qu'il semble absolument sec, tel est celui de Daniell. || Par extension. L'hygromètre le plus simple et le plus approprié pour juger de l'humidité de l'air de ces sortes de fours [où l'on fait éclore des œufs], c'est un œuf froid qu'on y introduit et qu'on y tient pendant quelque temps lorsque le juste degré de chaleur y est établi, BUFF. *Ois.* t. III, p. 129.

— ÉTYM. *Hygro....*, et *mètre*, mesure.

† **HYGROMÉTRICITÉ** (i-gro-mé-tri-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est hygrométrique; propriété qu'offrent les solides de s'imbiber des liquides avec lesquels ils se trouvent en contact.

— ÉTYM. *Hygrométrique*.

HYGROMÉTRIE (i-gro-mé-trie), *s. f.* Partie de la physique qui s'occupe de déterminer l'état d'humidité de l'air, la quantité d'eau en vapeur contenue dans l'air ou dans un gaz quelconque.

— ÉTYM. *Hygromètre*.

HYGROMÉTRIQUE (i-gro-mé-tri-k'), *adj.* Qui est sensible aux changements d'humidité de l'air. || Substances hygrométriques, substances susceptibles d'éprouver des changements proportionnés aux divers degrés de l'humidité de l'air atmosphérique. || État hygrométrique, quantité plus ou moins considérable de vapeur aqueuse qu'un corps contient.

— ÉTYM. *Hygromètre*.

† **HYGROMÉTRIQUEMENT** (i-gro-mé-tri-ke-man), *adv.* D'une manière hygrométrique.

— ÉTYM. *Hygrométrique*, et le suffixe *ment*.

† **HYGROPHOBIE** (i-gro-fo-bie), *s. f.* Terme de médecine. Aversion des liquides.

— ÉTYM. *Hygro....*, et φόβος, crainte.

† **HYGROPHTHALMIQUE** (i-gro-ftal-mi-k'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert à humecter l'œil.

— ÉTYM. *Hygro....*, et ὀφθαλμὸς, œil.

† **HYGRORNITHES** (i-gror-ni-t'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Ordre d'oiseaux vivant dans l'eau.

— ÉTYM. *Hygro....*, et ὄρνις, oiseau.

† **HYGROSCOPE** (i-gro-sko-p'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à faire connaître l'existence de la vapeur d'eau dans l'air.

— ÉTYM. *Hygro....*, et σκοπεῖν, examiner.

† **HYGROSCOPICITÉ** (i-gro-sko-pi-si-té), *s. f.* Propriété d'être hygroscopique, d'indiquer l'humidité.

† **HYGROSCOPIE** (i-gro-sko-pie), *s. f.* Emploi de l'hygroscope.

† **HYGROSCOPIQUE** (i-gro-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hygroscopie. Observations hygroscopiques.

† **HYLARCHIQUE** (i-lar-chi-k'), *adj. m.* Esprit hylarchique, esprit universel qui, selon quelques philosophes, régit la matière première.

— ÉTYM. Ὕλη, matière, et ἄρχειν, régir.

† **HYLÉ** (i-lé), *s. f.* Terme philosophique employé quelquefois pour désigner la matière première.

— ÉTYM. Ὕλη, matière.

† **HYLÉMIDE** (i-lé-mi-d'), *adj.* Terme d'entomologie. Insectes hylémides, insectes diptères qui vivent dans les taillis et les haies.

— ÉTYM. Ὕλη, bois, taillis.

† **HYLOBATRACIEN, IENNE** (i-lo-ba-tra-siin, siè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit de reptiles batraciens qui vivent dans les taillis.

— ÉTYM. Ὕλη, bois, taillis, et *batracien*.

† **HYLOBIENS** (i-lo-bi-in), *s. m.* Nom grec de certains philosophes indiens qui, vivant solitaires dans les bois, s'y livrent à la contemplation.

— ÉTYM. Ὕλη, bois, et βίος, vie.

† **HYLOGÉNIE** (i-lo-jé-nie), *s. f.* Formation de la matière.

— ÉTYM. Ὕλη, matière, et le suffixe *génie*.

† **HYLOTOMES** (i-lo-to-m'), *s. m. pl.* Terme d'entomologie. Genre d'hyménoptères qui, à l'aide d'une tarière en forme de scie, pratiquent des entailles dans le bois pour y déposer leurs œufs.

— ÉTYM. Ὕλη, bois, et τομή, section.

† **HYLOZOÏSME** (i-lo-zo-i-sm'), *s. m.* Système philosophique qui attribue à la matière une vie primitive et inhérente.

— ÉTYM. Ὕλη, matière, et ζώειν, vivre.

1. **HYMEN** (i-mèn', d'après l'Académie et Chifflet au XVIIe siècle qui veulent qu'on prononce l'*n*; d'autres prononcent i-min; les deux prononciations sont usitées; les poëtes le font rimer avec des rimes en *in* ou en *ain*), *s. m.* || 1° Nom de la divinité païenne qui présidait aux noces. || 2° Par extension et dans le langage poétique ou élevé, mariage, union conjugale. L'hymen qui nous attache en une autre famille, CORN. *Hor.* III, 4. Les flambeaux de l'hymen viennent de s'allumer, ID. *Poly.* I, 1. Je ne demande plus d'où partait ce dédain, Quand j'ai voulu vous faire un hymen de ma main, ID. *D. Sanche*, IV, 5. L'hymen sur un époux donne quelque puissance, ID. *Othon*, III, 1. J'ai vu beaucoup d'hymens, aucuns d'eux ne me tentent, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Comme il a volonté.... De me déterminer à l'hymen d'Hippolyte, MOL. *l'Ét.* II, 9. Chercher dans l'hymen d'une douce et sage personne la consolation de quelque nouvelle famille, ID. *l'Av.* V, 6. Ainsi que ses chagrins, l'hymen a ses plaisirs, BOIL. *Sat.* X. Jamais hymen formé sous le plus noir auspice De l'hymen que je crains n'égala le supplice, RAC. *Mithr.* I, 3. L'hymen n'est pas toujours entouré de flambeaux, ID. *Phèdre* V, 1. Enfin l'hymen est fait, je suis dans l'esclavage, VOLT. *Scythes*, III, 4. Et l'hymen le plus doux est toujours une chaîne, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, II, 3. Plus loin on voit un cirque et le peuple romain, Des Sabines en pleurs l'involontaire hymen, DELILLE, *Én.* VIII. || Les fruits de l'hymen, les enfants. || Fig. Toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main, FÉN. *Tél.* VIII. Et la rose et le lis, qu'un doux hymen assemble, Animent son beau teint, y confondent ensemble Leur coloris vermeil et leur vive blancheur, BAOUR-LORM. *Jér. déliv.* VI. La terre, après tant de désastres, Forme avec le ciel un hymen, Et la loi qui régit les astres Donne la paix au genre humain, BÉRANG. *Fous.* || 3° Jeu de l'hymen, jeu analogue au jeu de l'oie.

—ÉTYM. Lat. *Hymen*, de Ὑμήν, dieu du mariage (mot qui, en grec, ne se trouve que dans la locution ὑμὴν ὑμέναιος), et chant de mariage. Parmi les étymologistes, les uns le rattachent à ὑμήν, membrane, ce qui est peu probable, les autres à ὕμνος, hymne.

2. **HYMEN** (i-min et aussi i-mèn'), *s. m.* Terme d'anatomie. Repli membraneux qui, chez les vierges, se trouve ordinairement à l'entrée du vagin. || Terme de botanique. Petite peau qui enveloppe le bouton des fleurs et qui se sépare lors de l'épanouissement.

— HIST. XVIe s. Celle tunique que l'on appelle hymen ou pannicule virginal, PARÉ, I, 34. Ils cuident

qu'il n'y a nulle vierge qui n'aye ladite hymen, qui est la porte virginale, mais ils s'abusent, ID. XVIII, 49.

— ÉTYM. Ὑμήν, membrane, que l'on tire d'un radical ὑ, qui se trouve dans le latin *suere*, coudre, et dans ὕφος, tissu.

HYMÉNÉE (i-mé-née), *s. m.* || 1° Nom de la divinité païenne qui présidait aux mariages. Hyménée et l'Amour, par des désirs constants, Avaient uni leurs cœurs dès leur plus doux printemps, LA FONT. *Phil. et Baucis.* || 2° Mariage, union conjugale. Mais après l'hyménée ils [les hommes] sont rois à leur tour, CORN. *Poly.* I, 3. Et ne savez-vous pas qu'il est des hyménées Que font sans nous au ciel les belles destinées? ID. *Pulchér.* V, 6. Avant qu'on eût conclu ce fatal hyménée, RAC. *Andr.* V, 1. [Lisette] Qui des chaînes de l'hyménée Veut charger mes bras caressants, BÉRANG. *Indép.*

— ÉTYM. Ὑμέναιος, chant de mariage, dieu du mariage, dérivé de ὑμήν, hymen 1.

† **HYMÉNÉLYTRE** (i-mé-né-li-tr'), *adj.* Terme d'entomologie. Qui a les élytres membraneux.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et *élytre*.

† **HYMÉNION** (i-mé-ni-on) ou **HYMÉNIUM** (i-mé-ni-om'), *s. m.* Terme de botanique. Couche membraneuse superficielle portant les organes de la fructification dans les champignons.

— ÉTYM. *Hymen* 2.

† **HYMÉNOCARPE** (i-mé-no-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le fruit membraneux.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et καρπὸς, fruit.

† **HYMÉNOGRAPHIE** (i-mé-no-gra-fie), *s. f.* Terme d'anatomie. Description des membranes.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et γράφειν, décrire.

† **HYMÉNOLÉPIDOPTÈRE** (i-mé-no-lé-pi-do-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Insectes hyménolépidoptères, insectes qui ont des ailes membraneuses et couvertes d'une poussière écailleuse.

— ÉTYM. *Hymen* 2, λεπίς, écaille, et πτερὸν, aile.

† **HYMÉNOLOGIE** (i-mé-no-lo-gie), *s. f.* Traité des membranes.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et λόγος, traité.

† **HYMÉNOMYCES** (i-mé-no-mi-s') ou **HYMÉNOMYCÈTES** (i-mé-no-mi-sè-t'), *s. m. pl.* Ordre de champignons qui ont un hyménium.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et μύκης, champignon.

† **HYMÉNOPHORE** (i-mé-no-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Partie du champignon qui supporte l'hyménium.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et φορὸς, qui porte.

† **HYMÉNOPHYLLÉES** (i-mé-no-fil-lée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Nom d'une tribu de la classe des fougères.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et φύλλον, feuille.

† **HYMÉNOPODE** (i-mé-no-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Oiseaux hyménopodes, oiseaux qui ont les doigts à moitié réunis par une membrane.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et ποῦς, pied.

HYMÉNOPTÈRES (i-mé-no-ptè-r'), *s. m. pl.* Terme d'entomologie. Ordre de la classe des insectes, comprenant ceux qui ont quatre ailes membraneuses et nues, telles que les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc. || *Adj.* Insecte hyménoptère.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et πτερὸν, aile.

† **HYMÉNOPTÉROLOGIE** (i-mé-no-pté-ro-lo-jie), *s. f.* Partie de l'entomologie qui traite des hyménoptères.

— ÉTYM. *Hyménoptère*, et λόγος, traité.

† **HYMÉNORRHIZE** (i-mé-no-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des racines membraneuses. L'ail hyménorrhize.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et ῥίζα, racine.

† **HYMÉNOTHÉCIEN, IENNE** (i-mé-no-té-siin, siè-n'), *adj.* Terme de botanique. Champignons hyménothéciens, champignons pourvus d'une membrane qui contient les corpuscules reproducteurs.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et θήκη, loge.

† **HYMÉNOTOMIE** (i-mé-no-to-mie), *s. f.* Dissection des membranes.

— ÉTYM. *Hymen* 2, et τομή, dissection.

† **HYMNAIRE** (i-mné-r'), *s. m.* Recueil d'hymnes.

— ÉTYM. *Hymne*.

HYMNE (i-mn'), *s. m.* || 1° Chez les anciens, poëme en l'honneur des dieux ou des héros. || 2° Cantique en l'honneur de la divinité. Peuples de toute la terre, poussez vers Dieu des cris d'allégresse; chantez un hymne à la gloire de son nom, et relevez-la par vos louanges, SACI, *Bible, psaume* LXV, 2. || 3° En général et poétiquement, chant. Ces bois vont retentir des hymnes du matin, C. DELAV. *Paria*, I, 3. Dans l'hymne de la nature, Seigneur, chaque créature Forme à son heure en mesure Un son du concert divin, LAMART. *Harm.* 1, 3. || 4° *S. f.* Terme de liturgie. Prière en strophes conformes à la prosodie latine, que l'on chante dans l'église. Une belle hymne.

— REM. La distinction qui fait hymne du féminin en parlant des hymnes de l'Église, n'a rien qui se justifie, soit dans l'étymologie, soit dans l'historique du mot.

— HIST. XIIe s. Bels sires, entend à l'ureisun de tun serf, et oi le ymne e la priere que jo te faz, *Rois*, p. 261. || XVIe s. Vostre hynne est achevé, je ne vous lou'ray plus, RONS. 846. Chanter l'hymne du cygne, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *hymne*; esp. *himno*; ital. *inno*; du lat. *hymnus*, qui vient du grec ὕμνος. Les étymologistes le tirent de ὕδω, chanter, bien que υ soit long dans ὕμνος et bref dans ὕδω. Au contraire, d'après Curtius, ὕμνος est de même racine que ὑφάω, tisser, ὑφή, ὑφός, tissu; à l'époque reculée où l'écriture était inconnue, la plupart des mots qui servent à indiquer une composition poétique étant empruntés à l'art du tisserand, du constructeur, etc.

† **HYMNIQUE** (i-mni-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hymne; qui est du genre de l'hymne.

— ÉTYM. *Hymne*.

† **HYMNODE** (i-mno-d'), *s. m.* et *f.* Terme d'antiquité. Celui, celle qui chantait des hymnes dans les solennités religieuses.

— ÉTYM. Ὑμνῳδὸς, de ὕμνος, hymne, et ᾠδή, chant.

† **HYMNOGRAPHE** (i-mno-gra-f'), *s. m.* Auteur qui compose des hymnes. Santeuil est un de nos meilleurs hymnographes.

† **HYMNOGRAPHIE** (i-mno-gra-fie), *s. f.* Genre de poésies qui comprend les hymnes. || Traité bibliographique des hymnes.

— ÉTYM. *Hymne*, et γράφειν, décrire.

† **HYMNOLOGIE** (i-mno-lo-jie), *s. f.* Traité sur les hymnes. || Terme de liturgie. Récitation ou chant des hymnes.

— ÉTYM. *Hymne*, et λόγος, discours.

† **HYMNOLOGUE** (i-mno-lo-gh'), *s. m.* Auteur d'une hymnologie.

† **HYO-ÉPIGLOTTIQUE** (i-o-é-pi-glo-tti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'hyoïde et à l'épiglotte. Muscle hyo-épiglottique, ou, substantivement, l'hyo-épiglottique, muscle impair fixé sur le milieu du corps de l'hyoïde, et s'insérant à la base de l'épiglotte.

— ÉTYM. *Hyoïde*, et *épiglotte*.

† **HYO-GLOSSE** (i-o-glo-s'), *s. m.* Terme d'anatomie. Muscle pair qui s'attache à l'os hyoïde et à la langue.

— ÉTYM. *Hyoïde*, et γλῶσσα, langue.

HYOÏDE (i-o-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. L'os hyoïde, et, substantivement, l'hyoïde, os situé entre la base de la langue et le larynx.

— HIST. XVIe s. La figure de cet os est telle que de la lettre grecque Υ, au moyen de quoy il est appellé hyoïde, PARÉ, IV, 11.

— ÉTYM. La lettre grecque υ, et εἶδος, forme.

† **HYOÏDIEN, ENNE** (i-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'os hyoïde.

† **HYO-PHARYNGIEN, ENNE** (i-o-fa-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'hyoïde et au pharynx. Muscle hyo-pharyngien, et, substantivement, l'hyo-pharyngien, le constricteur moyen du pharynx.

— ÉTYM. *Hyoïde*, et *pharyngien*.

† **HYOSCYAMINE** (i-o-ssi-a-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance découverte dans les semences de la jusquiame (*hyoscyamus niger, L.*).

— ÉTYM. Lat. *hyoscyamus* (voy. JUSQUIAME).

† **HYOSPONDYLOTOMIE** (i-o-spon-di-lo-to-mie), *s. f.* Terme de vétérinaire. Ponction des poches gutturales.

— ÉTYM. *Hyoïde*, σπόνδυλος, vertèbre, et τομή, incision.

† **HYOSTERNAL** (i-o-ster-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. Troisième pièce du sternum. || Pièce du sternum des tortues.

— ÉTYM. *Hyoïde*, et *sternal*.

† **HYP....** ou **HYPO....** préfixe qui vient de la préposition grecque ὑπὸ, et qui signifie sous (voy. SOUS), et exprime souvent une diminution; il est opposé à hyper...., voy. ce mot.

HYPALLAGE (i-pal-la-j'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure par laquelle on paraît attribuer à certains mots d'une phrase ce qui appartient à d'autres mots de cette phrase, sans qu'il soit possible de se méprendre au sens. Exemple : Enfoncer son chapeau dans sa tête, pour enfoncer sa tête dans son chapeau.

— ÉTYM. Ὑπαλλαγή, de ὑπὸ, et ἀλλάσσειν, changer.

† **HYPANTHE** (i-pan-t'), *s. m.* Terme de botanique. Partie inférieure du calice. || Nom donné au mode d'inflorescence que présente le figuier.

— ÉTYM. *Hyp....*, et ἄνθος, fleur.

† **HYPANTHÉ, ÉE** (i-pan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont le calice et la corolle s'insèrent sous l'ovaire.

— ÉTYM. *Hypanthe*.

† **HYPATE** (i-pa-t'), *s. f.* Terme de musique ancienne. La corde la plus grave de la lyre et des deux tétracordes les plus bas.

— ÉTYM. Ὑπάτη, la dernière corde.

† **HYPER....** préfixe qui représente la préposition grecque ὑπὲρ, et signifie au-dessus, au delà (voy. SUR, prép.); il exprime en général l'excès, le plus haut degré; il est opposé à hypo. Dans le langage chimique, ces deux prépositions portent non sur l'élément exprimé qui les suit, mais sur l'oxygène qui est sous-entendu; ainsi *hypoazotique* veut dire non qu'il y a moins d'azote, mais moins d'oxygène que dans l'*azotique;* et *hyperchlorique* veut dire non qu'il y a plus de chlore, mais plus d'oxygène dans le *chlorique*.

† **HYPERACUSIE** (i-pèr-a-ku-zie), *s. f.* Terme de médecine. Exaltation de l'ouïe; perception confuse et douloureuse de certains sons, surtout de ceux qui sont élevés et aigus.

— REM. On trouve dans des livres de médecine *hypercousie*, ce qui est une double faute, *a* ne pouvant être supprimé, et la diphthongue *ου* se rendant en latin et en français par *u*.

— ÉTYM. *Hyper....*, et ἄκουσις, action d'entendre

† **HYPERALBUMINOSE** (i-pèr-al-bu-mi-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Augmentation de la quantité d'albumine du sang.

— ÉTYM. *Hyper....*, et *albumine*.

HYPERBATE (i-pèr-ba-t'), *s. f.* Figure de grammaire. Inversion. L'hyperbate est un tour particulier qu'on donne à une période, et qui consiste principalement à faire précéder une proposition par une autre qui, dans l'ordre naturel, aurait dû la suivre; par exemple, dans ces vers de Racine : Que, malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir (*Andr.* I, 2), DUCLOS, *Gramm. P. R. Œuvres*, t. IX, p. 240, dans POUGENS. || Particulièrement. Figure qui consiste à intervertir, à renverser brusquement l'ordre naturel du discours pour exprimer une violente affection de l'âme.

— ÉTYM. Ὑπέρβατον, de ὑπὲρ, au delà, et βαίνειν, aller.

HYPERBOLE (i-per-bo-l'), *s. f.* || 1° Figure de rhétorique qui consiste à augmenter ou à diminuer excessivement la vérité des choses pour qu'elle produise plus d'impression. Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie, ID. *Sat.* X. Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux, Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles, Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles, BOIL. *Épître* X. Juvénal, élevé dans les cris de l'école, Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole, ID. *Art* p. II. L'hyperbole exprime au delà de la vérité pour ramener l'esprit à la mieux connaître, LA BRUY. I. Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une vaste imagination emporte hors des règles et de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'hyperbole, ID. I. Le cynisme des mœurs doit salir la parole, Et la haine du mal enfante l'hyperbole, BARBIER, *Iambes*, *prologue*. || 2° Terme de mathématique. Courbe telle qu'en menant d'un quelconque de ses points des rayons à deux points fixes nommés foyers, la différence de ces rayons est toujours la même; elle est une des sections coniques, celle qui est engendrée par un plan coupant obliquement un cône droit, de manière à pouvoir couper aussi un second cône semblable au premier et qui lui serait opposé; elle est formée de deux branches indéfiniment ouvertes et se tournant mutuellement leur convexité. Nicolas Mercator publia en 1668 sa logarithmotechnie, où il donnait, par une suite ou série infinie, la quadrature de l'hyperbole, FONTEN. *Newton*. || Hyperbole équilatère, celle dont les axes sont égaux.

— ÉTYM. Lat. *hyperbole*, de ὑπερβολή, de ὑπὲρ, au delà, et βάλλειν, jeter.

† **HYPERBOLIFORME** (i-pèr-bo-li-for-m'), *adj.* Terme de géométrie. Qui se rapproche de l'hyperbole. Courbes hyperboliformes, nom que des géomètres ont donné à des courbes dont les équations ont une forme analogue à celle de l'hyperbole ordinaire.

— ÉTYM. *Hyperbole*, et *forme*.

HYPERBOLIQUE (i-pèr-bo-li-k'), *adj.* || 1° Qui exagère beaucoup. Je dois rejeter tous les doutes de ces jours passés, comme hyperboliques et ridicules, particulièrement cette incertitude si générale touchant le sommeil, que je ne pouvais distinguer de la veille, DESC. *Médit.* VI, 23. Après tout, son français [de Balzac], combien que trop hyperbolique, est encore meilleur et plus agréable que son latin, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 25. || Il se dit des personnes dans le même sens. Homme, personne hyperbolique. || 2° Terme de mathématique. Qui a la forme de l'hyperbole, ou qui dépend de ses propriétés. Figure hyperbolique. Après avoir traversé le verre hyperbolique, DESC. *Dioptr.* 8. Il [Descartes] conclut que les verres elliptiques et hyperboliques sont les meilleurs de tous pour rassembler les rayons, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuvres*, t. VII, p. 185.

— REM. J. J. Rousseau a cru, à tort, hyperbolique un mot nouveau et créé par lui : Les louanges *hyperboliques* et outrées dont vos deux lettres sont remplies, *Lett. à Mme de Boufflers*, 23 mai 1766. Le mot est en italiques, et Rousseau dit dans une note : Voici encore un mot pour le dictionnaire ; hélas! pour parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi.

— HIST. XVIe s. Maintenant il convient parler de meslinges hyperboliques, c'est-à-dire excessifs, que la superstition a mis sus, CALV. *Instit.* 1102.

— ÉTYM. *Hyperbole.*

HYPERBOLIQUEMENT (i-pèr-bo-li-ke-man), *adv.* || 1° Avec exagération. Elle est donc belle? — Belle hyperboliquement, TH. CORN. *le Berger extravagant*, I, 2. || 2° Terme de géométrie. Couper un cône hyperboliquement, le couper de manière à former une hyperbole.

— ÉTYM. *Hyperbolique*, et le suffixe *ment.*

† **HYPERBOLISER** (i-pèr-bo-li-zé), *v. n.* Parler par hyperboles.

— HIST. XVIe s. Quand on vient à contempler celles [les dames] qu'ils ont tant hyperbolisées (pour user du mot de leur plus riche figure et sans laquelle leur poesie demeure fort seiche), CARLOIX, III, 7.

— ÉTYM. *Hyperbole.*

† **HYPERBOLISME** (i-pèr-bo-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Emploi abusif de l'hyperbole.

— ÉTYM. *Hyperboliser.*

† **HYPERBOLOÏDE** (i-pèr-bo-lo-i-d'), *adj.* Terme de géométrie. Qui se rapproche de l'hyperbole. Courbes hyperboloïdes. || *S. m.* Solide produit par la révolution d'une hyperbole.

— ÉTYM. *Hyperbole*, et εἶδος, forme.

HYPERBORÉE (i-per-bo-rée), *adj.* Qui est situé tout à fait au nord. Peuples hyperborées. Les pâles habitants de ces froides contrées, Qu'assiégent de glaçons les mers hyperborées, VOLT. *Henr.* VII. Peuples que Dieu fit naître aux portes du soleil, Vous, nations hyperborées, ID. *Pour et contre.* Allons dans cette immense région hyperborée [la Russie], qui était si barbare il y a quatre-vingts ans, et qui est aujourd'hui si éclairée et si invincible, ID. *Voyage de la raison.*

— ÉTYM. Lat. *hyperboreus*, de ὑπερβόρεος, de ὑπὲρ, au delà, et βορέας, Borée.

HYPERBORÉEN, ENNE (i-pèr-bo-ré-in, è-n'), *adj.* || 1° Synonyme d'hyperborée. On ne comprit plus sous la dénomination de Scythie que les régions hyperboréennes situées aux extrémités de l'Europe, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Scythes*). || Plantes hyperboréennes, plantes qui croissent dans des lieux très-froids. || 2° *S. m. pl.* Les Hyperboréens, nom, chez les Grecs, d'un peuple mythique, vivant dans l'extrême septentrion, aimé d'Apollon, et renommé pour sa piété et son bonheur.

† **HYPERCATALECTE** (i-pèr-ka-ta-lè-kt'), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Vers qui a une syllabe de plus.

— ÉTYM. Ὑπερκαταληκτικὸς, de ὑπὲρ, au delà, et κατάληκτος, final, de κατὰ, et λήγειν, finir.

† **HYPERCATALECTIQUE** (i-pèr-ka-ta-lè-kti-k'), *adj.* Vers hypercatalectique, synonyme d'hypercatalecte.

† **HYPERCATHARSIE** (i-pèr-ka-tar-sie), *s. f.* Terme de médecine. Superpurgation.

— ÉTYM. Ὑπερκάθαρσις, de ὑπὲρ, au delà, et καθαίρειν, purger.

† **HYPERCHLORATE** (i-pèr-klo-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide hyperchlorique avec une base.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *chlorate.*

† **HYPERCHLORIQUE** (i-pèr-klo-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des oxacides du chlore.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *chlorique.*

† **HYPERCRINIE** (i-per-kri-nie), *s. f.* Terme de médecine. Augmentation plus ou moins considérable d'une secrétion.

— ÉTYM. *Hyper*...., et κρίνειν, secréter, séparer.

† **HYPERCRISE** (i-pèr-kri-z'), *s. f.* Terme de médecine. Crise plus forte qu'on ne l'observe communément.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *crise.*

HYPERCRITIQUE (i-pèr-kri-ti-k'), *s. m.* Censeur outré, critique qui ne pardonne rien. A nosseigneurs académiques, Nosseigneurs les hypercritiques, Souverains arbitres des mots, MÉNAGE, *Requête des dictionnaires à l'Académie.* L'affiche des comédiens du Petit Bourbon qui marquait qu'après les Précieuses ridicules on devait jouer : Ménage hypercritique, le faux savant et le pédant coquet, *Antimenagiana*, p. 170. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur, doit vous valoir le nom d'hypercritique qu'on donnait à Scaliger ; vous me paraissez bien redoutable, VOLT. *Mérope, Lettre.*

— ÉTYM. *Hyper*...., et *critique.*

† **HYPERDIACRISIE** (i-pèr-di-a-kri-zie), *s. f.* Terme de médecine. Sécrétion excessive.

— ÉTYM. *Hyper*...., et διάκρισις, sécrétion, de διὰ, et κρίσις, séparation.

† **HYPERDORIEN** (i-pèr-do-riin), *adj. m.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hyperdorien, mode qui était d'une quarte au-dessus du dorien.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *dorien.*

† **HYPERDRAMATIQUE** (i-pèr-dra-ma-ti-k'), *adj.* Trop dramatique, où les moyens dramatiques sont exagérés.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *drame.*

HYPERDULIE (i-per-du-lie), *s. f.* Terme de théologie. Culte qu'on rend à la sainte Vierge, par opposition à dulie, le culte que l'on rend aux saints. || Fig. et en plaisantant. La nôtre [famille] se met toujours à l'ombre de vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie ; et, si les roués [le *Triumvirat*] réussissent, j'irai jusqu'à latrie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 déc. 1763.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *dulie.*

† **HYPERELLIPTIQUE** (i-pèr-èl-li-pti-k'), *adj.* Terme de mathématique. Fonction hyperelliptique ou ultra-elliptique, fonction formée par une intégrale dont la différentielle contient, sous un radical du second degré, un polynôme de degré supérieur au quatrième. Jacobi et Abel ont créé la théorie des fonctions hyperelliptiques.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *elliptique.*

† **HYPERÉMIE** (i-pèr-é-mie), *s. f.* Terme de médecine. Surabondance de sang dans une partie quelconque.

— ÉTYM. *Hyper*...., et αἷμα, sang.

† **HYPERÉMIÉ, ÉE** (i-pèr-é-mi-é, ée), *part. passé* d'hyperémier. Qui est le siége d'une hyperémie.

† **HYPERÉMIER** (i-pèr-é-mi-é), *v. a.* Produire une hyperémie. || S'hyperémier, *v. réfl.* Devenir hyperémié.

† **HYPERENCÉPHALE** (i-pèr-an-sé-fa-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Nom de monstres qui ont l'encéphale situé en très-grande partie hors de la boîte cérébrale, et au-dessus du crâne.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *encéphale.*

† **HYPERENCÉPHALIE** (i-pèr-an-sé-fa-lie), *s. f.* Anomalie qui caractérise les hypérencéphales.

† **HYPERENCÉPHALIEN, ENNE** (i-pèr-an-sé-fa-liin, liè-n'), *adj.* Qui a le caractère de l'hyperencéphalie. Monstres hyperencéphaliens.

† **HYPERÉOLIEN** (i-pèr-é-o-liin), *adj.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hyperéolien, mode qui était d'une quarte au-dessus de l'éolien.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *éolien.*

† **HYPERESTHÉSIE** (i-pèr-è-sté-zie), *s. f.* Terme de médecine. Sensibilité excessive et, par cela, douloureuse.

— ÉTYM. *Hyper*...., et αἴσθησις, sens, sensibilité.

† **HYPERGENÈSE** (i-pèr-je-nè-z'), *s. f.* Terme de médecine. Altération caractérisée par un excès dans la production des parties constituantes du corps.

— ÉTYM. *Hyper*...., et γένεσις, production.

† **HYPERGÉNÉTIQUE** (i-pèr-jé-né-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hypergenèse.

† **HYPÉRICINÉES** (i-pèr-i-si-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédonées polypétales hypogynes dont l'hypéricon est le type.

† **HYPÉRICON** (i-pèr-i-kon), *s. m.* Nom moderne du genre mille-pertuis.

— ÉTYM. Ὑπέριχον. L'*hypericum* de Pline est l'*ajuga reptans*, *L.*

† **HYPERIDROSE** (i-pèr-i-drô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Supersécrétion de sueur.

— ÉTYM. *Hyper*...., et ἱδρώς, sueur.

† **HYPERINOSE** (i-pèr-i-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Augmentation de la quantité de la fibrine.

— ÉTYM. *Hyper*...., et ἴς, ἰνός, fibre.

† **HYPERIODATE** (i-pèr-i-o-da-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels d'acide hyperiodique.

† **HYPERIODIQUE** (i-pèr-i-o-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hyperiodique, acide qui contient plus d'oxygène que l'acide iodique.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *iodique.*

† **HYPÉRIONIEN** (i-pèr-i-o-niin), *adj.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hypérionien, mode qui était d'une quarte au-dessus de l'ionien.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *ionien.*

† **HYPERLYDIEN** (i-pèr-li-diin), *adj. m.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hyperlydien, mode qui était d'une quarte au-dessus du lydien.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *lydien.*

† **HYPERLYMPHIE** (i-pèr-lin-fie), *s. f.* Terme de médecine. Augmentation, surabondance de la lymphe.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *lymphe.*

† **HYPERMÈTRE** (i-pèr-mè-tr'), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Vers hexamètre terminé par une syllabe surabondante.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *mètre.*

† **HYPERMIXOLYDIEN** (i-pèr-mi-kso-li-diin), *adj.* Terme de musique ancienne. Le plus aigu des modes de la musique grecque. L'opinion qui commence à prévaloir admet treize modes à un demi-ton de distance l'un de l'autre, rangés dans cet ordre en commençant par l'hypodorien qui est le plus grave : hypodorien, *si*.... hypermixolydien *si* (à l'octave du premier), BARTHÉLEMY, *Anachars* ch. 27.

† **HYPERMYOPIE** (i-pèr-mi-o-pie), *s. f.* Myopie très-prononcée.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *myopie.*

† **HYPEROPIE** (i-pèr-o-pie), *s. f.* Vision d'un objet au delà de l'accommodation naturelle de l'œil, elle est dite ordinairement presbytie. || Hyperopie artificielle, essai de voir un objet au delà de l'accommodation naturelle de l'œil.

— ÉTYM. *Hyper*...., et ὤψ, vue.

† **HYPEROSTOSE** (i-pèr-o-stô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Développement anomal et excessif de certaines parties osseuses.

— ÉTYM. *Hyper*...., et ὀστέον, os.

† **HYPEROXYDE** (i-pèr-o-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde qui contient un excès d'oxygène.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *oxyde.*

† **HYPERPHRYGIEN** (i-pèr-fri-jiin), *adj. m.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hyperphrygien, mode qui était d'une quarte au-dessus du phrygien.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *phrygien.*

† **HYPERPHYSIQUE** (i-pèr-fi-zi-k'), *adj.* Qui est au delà de la nature, supérieur à la nature. Ce fut pour répondre aux théosophes gnostiques qui troublaient la foi des fidèles de l'Asie Mineure, qu'il [saint Paul] sentit le besoin de s'expliquer sur la nature hyperphysique du Sauveur, MICHEL NICOLAS, *Revue german.* 1er avril 1863, p. 266.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *physique.*

† **HYPERPLASIE** (i-pèr-pla-zie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme plus précis d'engorgement.

— ÉTYM. *Hyper*...., et πλάσις, formation.

† **HYPERPLASTIQUE** (i-pèr-pla-stik'), *adj.* Où la plasticité est en excès. Tissu hyperplastique.

† **HYPERPRESBYOPIE** (i-pèr-prè-sbi-o-pie), *s. f.* Presbyopie très-prononcée.

— ÉTYM. *Hyper*...., et *presbyopie.*

† **HYPERSARCOSE** (i-pèr-sar-kô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Développement trop rapide et trop considérable des bourgeons charnus d'une plaie.

— HIST. XVIe s. Hypersarcose ou chair supercroissante, PARÉ, XVI, 40.

— ÉTYM. *Hyper*...., et σάρκωσις, de σάρξ, chair.

† **HYPERSONORE** (i-pèr-so-no-r'), *adj.* Dont la sonorité est excessive.

— ÉTYM. Mot hybride formé de *hyper*...., et *sonore.*

† **HYPERSONORITÉ** (i-pèr-so-no-ri-té), *s. f.* Défaut de ce qui est hypersonore.

† **HYPERSTÈNE** (i-pèr-stè-n'), *s. m.* Terme de

minéralogie. Substance dans laquelle la pyramide supérieure des cristaux est terminée par des faces très-étroites.

— ÉTYM. *Hyper....*, et στενὸς, étroit.

† **HYPERSTHÉNIE** (i-pèr-sté-nie), *s. f.* Terme de médecine. Exaltation des forces qui, dans le système du brownisme, accompagne les maladies sthéniques.

— ÉTYM. *Hyper....*, et σθένος, force.

† **HYPERSTOMIQUE** (i-pèr-sto-mi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'insère au-dessus de l'orifice du calice.

— ÉTYM. *Hyper....*, et στόμα, orifice.

† **HYPERSTYLIQUE** (i-pèr-sti-li-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'insère au-dessus du style.

— ÉTYM. *Hyper....*, et *style*.

† **HYPERSULFURE** (i-pèr-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Sulfure au maximum de soufre.

— ÉTYM. *Hyper....*, et *sulfure*.

† **HYPERTHYRON** (i-pèr-ti-ron), *s. m.* Terme d'architecture ancienne. Espèce de table en forme de frise au-dessus du chambranle dans les portes doriques.

— ÉTYM. Ὑπέρθυρον, de ὑπὲρ, au-dessus, et θύρα, porte.

† **HYPERTONIE** (i-pèr-to-nie), *s. f.* Terme de médecine. Excès de ton dans les solides organiques.

— ÉTYM. *Hyper....*, et *ton*, s. m.

† **HYPERTROPHIE** (i-pèr-tro-fie), *s. f.* Terme de médecine. Accroissement excessif d'un organe ou d'une portion d'organe, sans alteration réelle de sa texture intime. Hypertrophie du cœur.

— ÉTYM. *Hyper....*, et τροφὴ, nourriture, nutrition.

† **HYPERTROPHIÉ, ÉE** (i-pèr-tro-fi-é, ée), *part. passé* d'hypertrophier. Qui a pris trop d'accroissement, de volume. Le cœur hypertrophié.

† **HYPERTROPHIER** (i-pèr-tro-fi-é), *v. a.* Causer l'hypertrophie. Les obstacles à la circulation hypertrophient le cœur. || S'hypertrophier, *v. réfl.* Devenir hypertrophié.

† **HYPERTROPHIQUE** (i-pèr-tro-fi-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'hypertrophie.

HYPÈTHRE (i-pè-tr'), *s. m.* Terme d'architecture. Édifice, temple découvert. || *Adj.* Temple hypètre.

— ÉTYM. Ὕπαιθρον, de ὑπὸ, sous, et αἴθρα, ciel découvert, de même radical que αἰθὴρ (voy. ÉTHER).

† **HYPHASME** (i-fa-sm'), *s. m.* Terme de botanique. Portion étalée et floconneuse de certains champignons.

— ÉTYM. Ὕφασμα, tissu; ὑφὴ, ὕφος, ὑφάω; sanscr. *vâbha*, tisseur, radical *vabh*, tisser; allem. *weben*, tisser.

† **HYPHÉMIE** (i-fé-mie), *s. f.* Terme de médecine. Diminution du sang.

— ÉTYM. Ὑφ', ὑπὸ, au-dessous, et αἷμα.

† **HYPHEN** (i-fèn'), *s. m.* Chez les Grecs, trait en forme d'arc renversé indiquant la réunion de deux mots en un seul composé. Comme les anciens ne séparaient pas leurs mots, s'il y avait par exemple *antevolans*, on pouvait croire qu'il y avait deux mots, *ante* et *volans*; l'hyphen indiquait que c'était un seul mot; il était opposé à la diastole.

— ÉTYM. Ὑφ', ὑπὸ, sous, et ἕν, un.

† **HYPHOMYCES** (i-fo-mi-s'), *s. m. pl.* Terme de botanique. Classe de champignons renfermant ceux qui ont le thalle floconneux.

— ÉTYM. Ὑφὴ, tissu, et μύκης, champignon.

† **HYPHOSPORES** (i-fo-spo-r'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des lichens qui ont la forme de filaments.

— ÉTYM. Ὑφὴ, tissu, filament, et *spore*.

† **HYPN....**, **HYPNO....**, premier membre d'un certain nombre de composés qui signifie sommeil, du grec ὕπνος, représentant exactement le lat. *sopnus*, *somnus*, le sanscr. *svapna*, radical *svap*, dormir.

† **HYPNAGOGIQUE** (i-pna-go-ji-k'), *adj.* Qui conduit au sommeil. || Hallucinations hypnagogiques, visions que l'on a lorsque, moitié éveillé, moitié endormi, on est près d'entrer dans le sommeil.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et ἀγωγὸς, qui amène.

† **HYPNIATRE** (i-pni-a-tr'), *s. m.* Somnambule qui, dans le sommeil magnétique, prescrit des remèdes à lui-même ou aux autres.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et ἰατρὸς, médecin.

† **HYPNIATRIE** (i-pni-a-trie), *s. f.* Traitement des maladies par un hypniatre.

† **HYPNOBATE** (i-pno-ba-t'), *s. m.* Synonyme peu usité de somnambule.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et βαίνειν, marcher.

† **HYPNOBATÈSE** (i-pno-ba-tè-z'), *s. f.* Synonyme peu usité de somnambulisme.

— ÉTYM. *Hypnobate*.

† **HYPNOBLEPSIE** (i-pno-blè-psie), *s. f.* Somnambulisme lucide.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et βλέπειν, voir.

† **HYPNOGRAPHIE** (i-pno-gra-fie), *s. f.* Description du sommeil.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et γράφειν, décrire.

† **HYPNOLOGIE** (i-pno-lo-jie), *s. f.* Étude du sommeil, traité sur le sommeil.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et λόγος, traité.

† **HYPNOLOGIQUE** (i-pno-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hypnologie.

† **HYPNOPHOBIE** (i-pno-fo-bie), *s. f.* Terme de médecine. Crainte de dormir; terreur durant le sommeil.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et φόβος, crainte.

† **HYPNOPHONE** (i-pno-fo-n'), *s. m.* Celui qui parle dans le sommeil magnétique.

— ÉTYM. Ὕπνος, sommeil, et φωνὴ, voix.

HYPNOTIQUE (i-pno-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui procure le sommeil. || Substantivement. Les hypnotiques. || 2° Qui a rapport à l'hypnotisme.

— HIST. XVIe s. Des juleps hypnotiques.... il n'est pas à propos de donner toujours des hypnotiques, PARÉ, XXI, 3.

— ÉTYM. Ὑπνωτικὸς, de ὑπνόω, endormir, qui vient de ὕπνος, sommeil (voy. HYPN....).

† **HYPNOTISÉ, ÉE** (i-pno-ti-zé, zée), *part. passé* d'hypnotiser. Hypnotisé en regardant fixement un porte-lancette en argent.

† **HYPNOTISER** (i-pno-ti-zé), *v. a.* Jeter dans l'hypnotisme.

† **HYPNOTISME** (i-pno-ti-sm'), *s. m.* Terme de physiologie. Sorte d'état magnétique que l'on provoque en faisant regarder par une personne un corps brillant qu'on tient très-près des yeux.

— ÉTYM. Voy. HYPNOTIQUE.

HYPO...., voy. HYP.... Pour l'emploi de hypo...., en chimie, voy. HYPER....

† **HYPOAZOTIQUE** (i-po-a-zo-ti-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide hypo-azotique, acide obtenu en distillant l'azotate de plomb sec, et qui semble être un composé, à équivalents égaux, d'acide azoteux et d'acide azotique; car il ne donne pas de sels propres (hypo-azotates) avec les bases, mais des azotates et des azotites.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *azotique*.

† **HYPOAZOTITE** (i-po-a-zo-ti-t'), *s. m.* Terme de chimie. Synonyme d'azotite.

† **HYPOBLASTE**, *s. m.* Terme de botanique. Corps charnu supportant le blaste.

— ÉTYM. *Hypo....*, et βλαστὸς, germe.

† **HYPOBOLE** (i-po-bo-l'), *s. f.* Terme de rhétorique. Figure plus connue sous le nom de subjection ou anticipation.

— ÉTYM. Ὑποβολὴ, de ὑπὸ, sous, et βάλλειν, jeter.

† **HYPOBRANCHE** (i-po-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les branchies sous le corps.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *branchie*.

† **HYPOCALICIE** (i-po-ka-li-sie), *s. f.* Terme de botanique. État des plantes dont le calice est inférieur à l'ovaire.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *calice*.

† **HYPOCARPE** (i-po-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Partie de la plante sur laquelle le fruit repose.

— ÉTYM. *Hypo....*, et καρπὸς, fruit.

† **HYPOCARPOGÉ, ÉE** (i-po-kar-po-jé, jée), *adj.* Terme de botanique. Plantes hypocarpogées, plantes dont les fruits mûrissent sous la terre : tels sont l'arachide, le trèfle souterrain.

— ÉTYM. *Hypo....*, καρπὸς, fruit, et γῆ, terre.

† **HYPOCATHARSIE** (i-po-ka-tar-sie), *s. f.* Terme de médecine. Purgation très-faible.

— ÉTYM. *Hypo....*, et κάθαρσις, purgation.

† **HYPOCAUSTE** (i-po-kô-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Fourneau souterrain, dans les thermes.

— ÉTYM. Ὑπόκαυστον, de ὑπὸ, sous, et καίειν, brûler.

† **HYPOCHILE** (i-po-ki-l') ou **HYPOCHILION** (i-po-ki-li-on), *s. m.* Terme de botanique. Partie inférieure du tablier des orchidées.

— ÉTYM. *Hypo....*, et χεῖλος, lèvre.

† **HYPOCHLORATE** (i-po-klo-ra-t'), *s. m.* Voy. HYPOCHLORIQUE.

† **HYPOCHLOREUX** (i-po-klo-reû), *adj. m.* Terme de chimie. Acide hypochloreux, un des oxacides du chlore.

† **HYPOCHLORIQUE** (i-po-klo-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hypochlorique, acide obtenu en décomposant le chlorate de potasse par l'acide sulfurique; il est synonyme d'oxychlorique, et paraît formé, à équivalents égaux, d'acide chlorique et d'acide chloreux; car il ne donne point de sels propres (hypochlorates), mais des chlorates et des chlorites.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *chlorique*.

† **HYPOCHLORITE** (i-po-klo-ri-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par l'acide hypochloreux, dont plusieurs sont employés pour désinfecter. || Hypochlorite ou chlorite de potasse, eau de Javelle. || Hypochlorite, ou chlorite de chaux, ou chlorure de chaux, ou poudre de Tennant, composé complexe de chlorite et de chlorate de chaux, de chlorure de calcium et de chaux hydratée, qui se prépare en grand dans le commerce. || Hypochlorite, chlorite ou chlorure de soude, dit aussi liqueur de Labarraque, liquide désinfectant.

† **HYPOCISTE** (i-po-si-st'), *s. f.* Terme de botanique. Plante parasite (*cytinus hypocistis, L.*), dont on obtient le suc d'hypociste, qui prend la consistance d'extrait par son exposition au soleil, famille des aristolochiées.

— ÉTYM. Ὑποκιστίς.

HYPOCONDRE (i-po-kon-dr'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Chacune des parties latérales de l'abdomen situées sous les fausses côtes. || 2° Homme mélancolique, ainsi nommé parce que l'hypocondrie était supposée avoir son siége dans les hypocondres. Des biens que l'hypocondre en ses vapeurs promet, RÉGNIER, *Sat.* XI. || *Adj.* Il devient hypocondre. || Fou, extravagant. Jamais la dame la plus belle Ne charma tant son favori Que fait cette épouse nouvelle Son hypocondre de mari, LA FONT. *Fabl.* II, 18. Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre Adorer le métal que lui-même il fit fondre, BOIL. *Sat.* VIII. Est-ce par goût hypocondre que cette femme aime un valet? LA BRUY. III.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie a supprimé l'*h* étymologique en ce mot qui devrait s'écrire hypochondre.

— HIST. XVIe s. En l'epigastre faut considerer deux parties laterales, les hypochondres dextre et senestre.... sous l'hypochondre droit, la plus grande partie du foie, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Ὑποχόνδριον, de ὑπὸ, sous, et χόνδρος, les cartilages des côtes.

HYPOCONDRIAQUE (i-po-kon-dri-a-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui appartient à l'hypocondrie. Les affections hypocondriaques. || 2° Qui est atteint d'hypocondrie. Un malade hypocondriaque. || Substantivement. Un hypocondriaque. || 3° Par extension, fou, insensé. Vous avez bien ouï parler de quelques reines hypocondriaques qui ont eu de l'amour pour un nain et pour un maure, BALZAC, 8e *disc. La cour.* || Substantivement. Semblable aux hypocondriaques dont la fantaisie blessée se repaît du simulacre et du songe d'un plaisir vain et chimérique, BOSS. *Pensées chr.* 33.

— HIST. XVIe s. Les dysenteries, melancholies, hypochondriaques, diarrhées..., PARÉ, V, 19. Ceux que nous appellons hypochondriaques, bien qu'ils soient affligés d'une mesme maladie de melancholie...., ID. XX, 30.

— ÉTYM. *Hypocondrie*.

HYPOCONDRIE (i-po-kon-drie), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Sorte de maladie nerveuse qui, troublant l'intelligence des malades, leur fait croire qu'ils sont attaqués des maladies les plus diverses, de manière qu'ils passent pour malades imaginaires tout en souffrant beaucoup, et qu'ils sont plongés dans une tristesse habituelle. || 2° En général, tristesse, mélancolie.

— ÉTYM. *Hypocondre*, parce qu'on supposait que la cause de l'*hypocondrie* dépendait des viscères logés dans les *hypocondres*.

† **HYPOCOPHOSE** (i-po-ko-fô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Surdité incomplète, dureté de l'ouïe.

— ÉTYM. *Hypo....*, et κώφωσις, surdité.

† **HYPOCOROLLÉ, ÉE** (i-po-ko-rol-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle s'insère sous l'ovaire.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *corolle*.

† **HYPOCOROLLIE** (i-po-ko-rol-lie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes comprenant les dicotylédones monopétales à corolle hypogyne.

† **HYPOCRÂNE** (i-po-krâ-n'), *s. m.* Terme de chirurgie. Abcès situé entre le crâne et la dure-mère.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *crâne*.

HYPOCRAS (i-po-kras'), *s. m.* Infusion de cannelle, d'amandes douces, d'un peu de musc et d'ambre, dans du vin édulcoré avec du sucre. Que vous

m'embarrassez avec votre grenouille Qui traîne à ses talons le doux nom d'hypocras, MOL. *Bouts-rimés commandés sur le bel air.*

— HIST. XVe s. Pour trois chopines d'ipocras, neuf sols, *Bibl. des chartes*, 5e série, t. I, p. 226. Après il print les esguieres, Le vin, le clairé, l'ypocras, VILLON, *Franches repues.* || XVIe s. Il fut six sepmaines prisonnier dans un engein de bois pointu par le bas, que les questionnaires [bourreaux] appellent chausse d'hypocras, D'AUB. *Hist.* I, 75.

— ÉTYM. Cette préparation étant appelée *vinum hippocraticum* (vin d'Hippocrate) dans les anciens lexiques médicaux, *hypocras*, malgré la fausse orthographe, doit venir de *hippocraticus*, dérivé de *Hippocrates*, nom du fameux médecin grec qui vivait dans le Ve siècle avant l'ère chrétienne.

† **HYPOCRATÉRIMORPHE** (i-po-kra-té-ri-mor-f'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une soucoupe. Corolle hypocratérimorphe.

— ÉTYM. *Hypo....*, *cratère*, tasse (sous-tasse, soucoupe), et μορφή, forme.

HYPOCRISIE (i-po-kri-zie), *s. f.* Vice qui consiste à affecter une piété, une vertu, un noble sentiment qu'on n'a pas. Il passe pour un saint dans votre fantaisie; Mais son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie, MOL. *Tartuffe*, I, 1. Il n'y a plus de honte à cela maintenant : l'hypocrisie est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour vertus, ID. *D. Juan*, V, 2. Que de conversions fausses! le péché vaut encore mieux que l'hypocrisie, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, mars 1700. L'hypocrisie.... c'est, comme on dit, un hommage que le vice rend à la vertu, VOLT. *Polit. et législ. Dial. entre un mourant et un homme qui se porte bien.* L'hypocrisie est de toutes les conditions; mais où ce vice doit-il être le plus commun, si ce n'est dans celle où les mauvaises mœurs seraient le plus scandaleuses? DIDEROT, *Claude et Néron*, XL, 60. La charlatanerie espèce d'hypocrisie qui, née du goût pour les sciences, croît avec elles et se multiplie à mesure qu'elles se répandent, CONDORCET, *Duhamel.* || Hypocrisie de mœurs, affectation de s'indigner de tout ce qui semble porter atteinte aux mœurs, à la chasteté. Cette hypocrisie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui distingue les nations antiques, CONDORCET, *Vie de Voltaire*, p. 114. || Hypocrisie se prend quelquefois dans un sens moins odieux, surtout dans le style léger, pour désigner en un moment donné l'affectation de sentiments qu'on n'éprouve pas. Abusée par la sentimentale hypocrisie du vicomte, elle ne doutait plus du triomphe, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § 19.

— HIST. XIIe s. Il donne, selon l'evangile, Sanz ypocrisie et sans guile, CHRESTIEN DE TROIES, dans HOLLAND, *Chrestien von Troies*, p. 7. || XIVe s. Ypocrisie est quant la personne fait semblant par dehors qu'elle est pleine de vertus par dedens, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Donnez pour Dieu; faictes secretement Vos aumosnes, non par ypocrisie, E. DESCH. *Conseils aux dames.* || XVIe s. Mais je me doubte, et à ma fantaisie, Que là estoit cachée hypocrisie, MAROT, I, 276.

— ÉTYM. Provenç. *ypocrisia*; espagn. *hipocresia*; ital. *ipocrisia*; du lat. *hypocrisis*, qui vient de ὑπόκρισις, signifiant rôle joué, et, figurément, hypocrisie (voy. HYPOCRITE). Le XVIe siècle avait un verbe *hypocriser*, faire l'hypocrite, qui est perdu.

HYPOCRITE (i-po-kri-t'), *adj.* || 1° Qui a de l'hypocrisie, qui affecte des apparences de piété, de probité, de douceur, etc. Quoi! la feinte douceur de cette âme hypocrite Vous fera démentir..., MOL. *Tart.* III, 6. Ô ciel! qu'entends-je ici! il ne vous manquait plus que d'être hypocrite pour vous achever de tout point, et voilà le comble des abominations, ID. *D. Juan*, V, 2. || Se dit aussi des choses. Ce doucet.... sous son minois hypocrite Contre toute ta parenté D'un malin vouloir est porté, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. De ces femmes pourtant l'hypocrite noirceur Au moins pour un mari garde quelque douceur, BOIL. *Sat.* X. Assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 394. D'une bouche hypocrite il regrettait son fils, M.-J. CHÉN. *Tibère*, IV, 3. || 2° Substantivement. Un hypocrite, une hypocrite, un homme, une femme hypocrite. Lorsque vous priez, ne ressemblez pas aux hypocrites, qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues pour être vus des hommes, SACI, *Bible, Évang. St Math.* VI, 5. Notre ermite Les renvoya, fit le bon hypocrite, LA FONT. *Herm.* La profession d'hypocrite a de merveilleux avantages : c'est un art de qui l'imposture est toujours respectée, et, quoiqu'on la découvre, on n'a rien à dire contre elle, MOL. *D. Juan*, V, 2. Les hypocrites n'ont point entendu raillerie; ils se sont effarouchés d'abord, et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces, ID. *Préf. du Tart.* Il y a des hypocrites qui ont dessein de tromper; il y a des hypocrites qui trompent et n'en ont pas précisément le dessein, mais qui agissent par bienséance et ne veulent point donner de scandale; les premiers sont plus dangereux pour les autres, et les seconds pour eux-mêmes, BOSS. *Pensées détachées*, 4. Un homme [Cromwell] s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, ID. *Reine d'Anglet.* J'appelle hypocrite quiconque, sous de spécieuses apparences, a le secret de cacher les désordres d'une vie criminelle, BOURDAL. *Jugem. dern.* 2e *Av.* p. 358. Un dangereux hypocrite, s'il écrit ce qu'il ne pense pas, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 4. || Par antiphrase. Hypocrite de vice, celui qui feint d'avoir un vice qu'il n'a pas. On ne voyait jadis que des hypocrites de vertu; on trouve aujourd'hui des hypocrites de vice, DUCLOS, *Consid. mœurs*, ch. 5.

— HIST. XIIIe s. Une ymage ot emprès escrite Qui sembloit bien estre ypocrite; Papelardie est apelée, *la Rose*, 408. Li papelart et li faus ypocrite, qui monstrent ce que il ne sont, por decevoir Dieu et le monde, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 423. || XVe s. Combien que le faulx hypocrite que les cardinaux de la partie de là eslurent dernierement, se monstra bonne et sainte personne, *Bouciq.* III, 5. || XVIe s. *Nictatio*, clignement d'œil, œil d'hypocrite, PARÉ, XV, 5. La nuict est plus propre pour les hypocrites de guerre que le jour qui de son beau soleil esclaire nos vices et vertus, BRANT. *Marignan.*

— ÉTYM. Provenç. *ypocrita*; espagn. et ital. *ipocrita*; du lat. *hypocrita*, qui vient du grec ὑποκριτής, comédien, de ὑποκρίνεσθαι, jouer un personnage, répondre, de ὑπὸ, sous, et κρίνειν, juger. Marot a dit *hypocritique*.

† **HYPOCRITEMENT** (i-po-kri-te-man), *adv.* D'une manière hypocrite.

— HIST. XVIe s. Hypocritement, COTGRAVE.

† **HYPOCYCLOÏDAL, ALE** (i-po-si-klo-i-dal, da-l'), *adj.* Qui appartient à l'hypocycloïde. || Engrenage hypocycloïdal, engrenage où une roue dentée, armée d'un bouton à manivelle poussant en droite ligne une bielle, roule intérieurement à une roue pareille d'un diamètre double.

† **HYPOCYCLOÏDE** (i-po-si-klo-i-d'), *s. f.* Terme de géométrie. Sorte de courbe transcendante.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *cycloïde*.

† **HYPODACTYLE** (i-po-da-kti-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Le dessous de chaque doigt de la patte d'un oiseau.

— ÉTYM. *Hypo.....*, et δάκτυλος, doigt.

† **HYPODERMATOMIE** (i-po-dèr-ma-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Section, incision sous-cutanée.

— ÉTYM. *Hypo....*, δέρμα, peau, et τομή, incision.

† **HYPODERME** (i-po-dèr-m'), *s. m.* || 1° Terme d'entomologie. Peau qui garnit les élytres des coléoptères. || 2° *Adj.* Qui vit sous la peau. || *S. m. pl.* Les hypodermes, les œstres cuticoles.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *derme*.

† **HYPODERMIEN, ENNE** (i-po-dèr-miin, miè-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sous l'épiderme des végétaux.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *derme*.

† **HYPODORIEN** (i-po-do-riin), *adj. m.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hypodorien, mode qui était d'une quarte au-dessous du ton dorien. C'était le plus grave des modes grecs, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 27.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *dorien*.

† **HYPOÉOLIEN** (i-po-é-o-liin), *adj. m.* Terme de musique ancienne. Mode hypoéolien, mode qui était d'une quarte au-dessous de l'éolien.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *éolien*.

† **HYPOGALA** (i-po-ga-la), *s. m.* Collection d'un liquide blanc comme du lait dans les chambres de l'œil.

— ÉTYM. *Hypo....*, et γάλα, lait.

HYPOGASTRE (i-po-ga-str'), *s. m.* Terme d'anatomie. La partie inférieure du ventre.

— HIST. XVIe s. En l'hypogastre faut considerer deux parties laterales, à sçavoir les deux iles, definies des os des iles et os barré, PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. Ὑπογάστριον, de ὑπὸ, sous, et γαστήρ, estomac.

HYPOGASTRIQUE (i-po-ga-stri-k'), *adj.* Qui appartient à l'hypogastre.

— HIST. XVIe s. L'action desdits muscles est d'approcher les parties hypogastriques aux precordiales ou hypochondriales, PARÉ, I, 11.

† **HYPOGASTROCÈLE** (i-po-ga-stro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie formée à la région hypogastrique, à travers l'écartement de la partie inférieure de la ligne blanche.

— ÉTYM. *Hypogastre*, et κήλη, hernie.

† **HYPOGASTRODIDYME** (i-po-ga-stro-di-di-m'), *s. m.* Terme de tératologie. Nom des monstres doubles soudés par l'hypogastre.

— ÉTYM. *Hypogastre*, et δίδυμος, jumeau.

† **HYPOGÉ, ÉE** (i-po-jé, jée), *adj.* Terme de botanique. Qui reste ou se développe sous terre; opposé à épigé. || Cotylédons hypogés, ceux qui restent sous terre lors de la germination.

— ÉTYM. *Hypo....*, et γῆ, terre.

HYPOGÉE (i-po-jée), *s. m.* Terme d'architecture. Excavation, construction souterraine où les anciens déposaient leurs morts. Les hypogées des environs de Thèbes en Égypte.

— ÉTYM. Ὑπόγαιον, de ὑπὸ, sous, et γῆ, terre.

† **HYPOGÈNE** (i-po-jè-n'), *adj.* Terme de géognosie. Roches hypogènes, nom donné aux roches plutoniques et métamorphiques, en tant qu'occupant la place inférieure dans l'ordre de la superposition.

— ÉTYM. *Hypo....*, et le suffixe *gène*.

HYPOGLOSSE (i-po-glo-s'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Le nerf hypoglosse, ou, substantivement, l'hypoglosse, le nerf qui se distribue aux muscles de la langue et du pharynx, et qui préside aux mouvements de ces parties. || 2° Terme de botanique. Qui porte une languette sur le milieu de ses feuilles. || *S. m.* Nom du *bislingua* (*ruscus hypoglossum*, L.), asparaginées, dont la racine est employée comme celle du petit houx, espèce du même genre.

— ÉTYM. *Hypo....*, et γλῶσσα, langue.

† **HYPOGLOTTIDE** (i-po-glo-tti-d'), *s. f.* Préparation pharmaceutique, pilule ou tablette, qu'on tenait sous la langue jusqu'à ce qu'elle fût fondue.

— ÉTYM. Ὑπογλωττίς, de ὑπὸ, sous, et γλῶττα ou γλῶσσα, langue.

† **HYPOGNATHE** (i-pogh-na-t'), *s. m.* Terme de tératologie. Nom des monstres qui ont une tête accessoire très-incomplète attachée à la mâchoire inférieure de la tête principale.

— ÉTYM. *Hypo....*, et γνάθος, mâchoire.

† **HYPOGNATHIE** (i-pogh-na-tie), *s. f.* État des monstres hypognathes.

† **HYPOGYNE** (i-po-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'insère au-dessous de l'ovaire. Corolle hypogyne.

— ÉTYM. *Hypo....*, et γυνή, femme, ovaire.

† **HYPOGYNIE** (i-po-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une partie de la fleur qui s'insère sous l'ovaire.

† **HYPOGYNIQUE** (i-po-ji-ni-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le caractère de l'hypogynie.

† **HYPOÉMA** (i-po-é-ma), *s. m.* Terme de chirurgie. Épanchement de sang dans les chambres de l'œil.

— ÉTYM. *Hypo....*, et αἷμα, sang.

† **HYPOIONIEN** (i-po-i-o-niin), *adj. m.* Terme de musique ancienne. Mode hypoionien, mode qui est d'une quarte au-dessous de l'ionien; c'était la même chose que l'hypophrygien grave; il répondait au ton d'ut selon Barthélemy.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *ionien*.

† **HYPOLYDIEN** (i-po-li-diin), *adj. m.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hypolydien, mode qui est d'une quarte au-dessous du ton lydien.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *lydien*.

† **HYPOLYMPHIE** (i-po-lin-fie), *s. f.* Terme de médecine. Diminution de la lymphe.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *lymphe*.

† **HYPONARTHÉCIE** (i-po-nar-té-sie), *s. f.* Terme de chirurgie. Mode de déligation pour les fractures qui consiste à tenir en suspension le membre fracturé.

— ÉTYM. *Hypo....*, et νάρθηξ, attelle.

† **HYPONIOBIQUE** (i-po-ni-o-bi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide hyponiobique, acide moins oxygéné que l'acide niobique.

† **HYPONITREUX** (i-po-ni-treû), *adj. m.* Synonyme d'azoteux.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *nitreux*.

† **HYPONITRITE** (i-po-ni-tri-t'), *s. m.* Terme de chimie. Synonyme d'hypo-azotite.

† **HYPOPÉTALÉ, ÉE** (i-po-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont les pétales s'insèrent sous l'ovaire.

— ÉTYM. *Hypo ....*, et *pétale*.

† **HYPOPÉTALIE** (i-po-pé-ta-lie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante dont la corolle s'insère sous l'ovaire. || Classe de plantes comprenant les dicotylédones polypétales à étamines hypogynes, d'après la terminologie de A. P. de Candolle.

† **HYPOPHARYNX** (i-po-fa-rinks'), *s. m.* Terme d'entomologie. Appendice du pharynx de quelques hyménoptères.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *pharynx*.

† **HYPOPHASE** (i-po-fa-z'), *s. f.* Terme de médecine. Espèce de clignement ou état des yeux dans lequel ils sont presque entièrement fermés, de manière qu'on n'aperçoit qu'une partie du blanc.

— ÉTYM. Ὑπόφασις, de ὑπὸ, sous, un peu, et φαίνειν, paraître.

† **HYPOPHLÉODE** (i-po-flé-o-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sous l'épiderme des végétaux.

— ÉTYM. *Hypo....*, et φλοιός, écorce.

† 1. **HYPOPHORE** (i-po-fo-r'), *s. f.* Terme de rhétorique. Partie de la figure dite prolepse ou antéoccupation, et dans laquelle on cite et énumère les objections.

— ÉTYM. Ὑποφορὰ, de ὑπὸ, sous, et φέρειν, porter, action de présenter.

† 2. **HYPOPHORE** (i-po-fo-r'), *s. f.* Terme de chirurgie. Ulcère profond, fistuleux.

— ÉTYM. Ὑποφορὰ, de ὑπὸ, sous, et φέρειν, porter : action de cheminer sous....

† **HYPOPHOSPHATE** (i-po-fo-sfa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide hypophosphorique avec une base.

† **HYPOPHOSPHITE** (i-po-fo-sfi-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide hypophosphoreux avec une base.

† **HYPOPHOSPHOREUX** (i-po-fo-sfo-reû), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit du premier des oxacides du phosphore.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *phosphoreux*.

† **HYPOPHOSPHORIQUE** (i-po-fo-sfo-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des oxacides du phosphore.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *phosphorique*.

† **HYPOPHRYGIEN** (i-po-fri-jiin), *adj. m.* Terme de musique ancienne et de plain-chant. Mode hypophrygien, mode qui est à une quarte au-dessous du mode phrygien; il y en avait deux, selon Barthélemy, *Anach.* ch. XXVII : le grave qui répondait à notre ton d'ut, et l'aigu qui répondait à notre ton d'ut dièze.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *phrygien*.

† **HYPOPHTHALMIE** (i-po-ftal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la partie inférieure de l'œil, au-dessous de la paupière inférieure, ou bien inflammation de la paupière inférieure elle-même.

— ÉTYM. *Hypo....*, et ὀφθαλμὸς, œil.

† **HYPOPHYLLE** (i-po-fi-l'). || 1° *Adj.* Terme de botanique. Qui est situé ou inséré sous la feuille. || 2° *S. m.* Petite gaîne représentant la véritable feuille, comme dans l'asperge.

— ÉTYM. *Hypo....*, et φύλλον, feuille.

† **HYPOPHYLLOCARPE** (i-po-fil-lo-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit naît au-dessous de la feuille; telles sont les fougères.

— ÉTYM. *Hypo....*, φύλλον, feuille, et καρπὸς, fruit.

† **HYPOPHYSE** (i-po-fi-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné quelquefois à la glande pituitaire.

— ÉTYM. *Hypo....*, et φύσις, production; ainsi dite à cause de son siége à la face inférieure du cerveau.

† **HYPOPYGE** (i-po-pi-j'), *s. m.* Terme d'entomologie. Dernier segment ventral de l'abdomen des insectes.

— ÉTYM. *Hypo....*, et πυγή, derrière.

† **HYPOPYON** (i-po-pi-on), *s. m.* Terme de chirurgie. Épanchement de pus ou de matière puriforme dans la chambre antérieure de l'œil, et fréquemment aussi dans la postérieure.

— ÉTYM. Ὑπόπυον, de ὑπὸ, sous, et πῦον, pus.

† **HYPORRHYTHME** (i-po-rri-tm'), *s. m.* Terme d'ancienne métrique. Vers hexamètre sans césure, ou dont tous les pieds tombent un à un, comme ce vers d'Ennius : *Sparsis hastis longis campus splendet et horret.*

— ÉTYM. *Hypo....*, et ῥυθμὸς, rhythme : rhythme diminué, insuffisant.

† **HYPORYCTIQUE** (i-po-ri-kti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui se fait au moyen des mines, ou de la guerre souterraine. Travaux hyporyctiques.

— ÉTYM. *Hyp....*, et ὀρύσσειν, creuser.

† **HYPOSCÉNIUM** (i-po-ssé-ni-om'), *s. m.* Terme d'antiquité. Le dessous de la scène. || Le mur à hauteur d'appui qui supportait le plancher du théâtre ou le proscénium. || La place située au pied de ce mur où l'on plaçait les musiciens.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *scène*.

† **HYPOSPADE** (i-po-spa-d'), *adj. m.* Terme de médecine. Qui est affecté d'hypospadias.

† **HYPOSPADIAS** (i-po-spa-di-as'), *s. m.* Terme de médecine. Vice de conformation des parties génitales du sexe masculin, consistant en ce que l'urètre s'ouvre au-dessous de la verge, en un point quelconque.

— ÉTYM. Ὑποσπαδίας, de ὑπὸ, au-dessous, et le radical σπαδ, qui signifie espace, ouverture, et qui vient de σπάω, déchirer : qui a une ouverture à la face inférieure de la verge.

† **HYPOSPATHISME** (i-po-spa-ti-sm'), *s. m.* Terme d'ancienne chirurgie. Opération pratiquée dans certains cas d'ophthalmie chronique, et consistant à faire trois incisions sur le front jusqu'au péricrâne, et à passer ensuite une spatule entre les chairs et le péricrâne, afin de mettre celui-ci à nu dans une certaine étendue.

— ÉTYM. Ὑποσπαθισμὸς, de ὑπὸ, dessous, et σπάθη, spatule.

† **HYPOSPHAGME** (i-po-sfagh-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Épanchement de sang sous la conjonctive ; ecchymose de l'œil.

— ÉTYM. Ὑπόσφαγμα, sang épanché, de ὑπὸ, et σφάσσειν, verser le sang.

† **HYPOSTAMINÉ, ÉE** (i-po-sta-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines s'insèrent sous l'ovaire.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *etamine*.

† **HYPOSTAMINIE** (i-po-sta-mi-nie), *s. f.* Terme de botanique. État d'une plante à étamines hypogynes. || Classe de plantes comprenant les dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, d'après la terminologie de A. P. de Candolle.

1. **HYPOSTASE** (i-po-sta-z'), *s. f.* Terme de théologie. Suppôt, personne. Il y a en Dieu trois hypostases et une seule nature.

— HIST. XVIe s. Quand l'apostre nomme Jesus Christ image vive de l'hypostase de son pere, il attribue à chacun quelque hypostase, en laquelle il differe l'un d'avec l'autre ; or ce mot emporte subsistence, qui reside en un seul Dieu, CALV. *Instit.* 70.

— ÉTYM. Ὑπόστασις, de ὑπὸ, sous, et στάσις, action de se tenir.

2. **HYPOSTASE** (i-po-sta-z'), *s. f.* Terme de médecine. Dépôt, sédiment dans les urines.

— HIST. XVIe s. Au commencement distillera une eau claire aceteuse, à laquelle ordinairement se concret une hypostase, PARÉ, XXVI, 14.

— ÉTYM. Ὑπόστασις, dépôt, de ὑπὸ, sous, et στάναι, être, se tenir.

1. **HYPOSTATIQUE** (i-po-sta-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de théologie. Qui a rapport à l'hypostase. || Union hypostatique, celle des natures divine et humaine dans la personne de Jésus-Christ. Les saints Pères ont déclaré Nestorius hérétique, parce qu'il niait l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité sainte et qu'il mettait deux personnes en Jésus-Christ, PASC. *Lett. de Nicole au P. Annat.* Comme le Verbe divin est homme par ce genre d'union que les théologiens appellent personnelle ou hypostatique, BOSS. *Var.* II, 3. || 2° Terme d'alchimie. Le principe hypostatique, la réunion des trois éléments que les alchimistes admettaient.

— HIST. XVIe s. Les anciens ont nommé ceci union hypostatique, entendans par ce mot que les deux natures ont esté conjoinctes en une personne..., CALV. *Instit.* 372. Cette forme de parler fut trouvée et mise en usage pour abolir la resverie de Nestorius, ID. *ib.*

— ÉTYM. Ὑποστατικὸς, de ὑπόστασις, hypostase 1.

† 2. **HYPOSTATIQUE** (i-po-sta-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'hypostase. || Congestion hypostatique, celle qui se produit par accumulation du sang dans les capillaires, alors que, cessant d'être suffisamment soumis à l'action du cœur et de la contraction des vaisseaux, il cède aux lois de la pesanteur.

— ÉTYM. Ὑποστατικὸς, de ὑπόστασις, hypostase 2.

HYPOSTATIQUEMENT (i-po-sta-ti-ke-man), *adv.* Terme de théologie. D'une manière hypostatique. Il n'y en a aucune [âme] d'existante ou de possible qui n'eût été au même état de perfection où est celle de Jésus-Christ si elle avait été unie hypostatiquement au Verbe dans l'instant de sa création, FÉN. t. III, p. 8.

— ÉTYM. *Hypostatique* 1, et le suffixe *ment*.

† **HYPOSTERNAL** (i-po-stèr-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. Pièce du sternum des tortues.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *sternal*.

† **HYPOSTHÉNIE** (i-po-sté-nie), *s. f.* Terme de médecine. Diminution des forces.

— ÉTYM. *Hypo....*, et σθένος, force.

† **HYPOSTHÉNIQUE** (i-po-sté-ni-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est relatif à l'hyposthénie. || Substances hyposthéniques, substances auxquelles les rasoristes supposent la propriété de rabaisser l'énergie des forces vitales.

† **HYPOSTHÉNISANT, ANTE** (i-po-sté-ni-zan, zan-t'), *adj.* Qui hyposthénise. || *S. m.* Les hyposthénisants. L'émétique est un hyposthénisant.

† **HYPOSTHÉNISER** (i-po-sté-ni-zé), *v. a.* Terme de médecine. Procurer l'hyposthénie.

† **HYPOSTOME** (i-po-sto-m'), *s. m.* Terme d'entomologie. Partie de la tête des insectes.

— ÉTYM. *Hypo....*, et στόμα, bouche.

† **HYPOSTROME** (i-po-stro-m'), *s. m.* Terme de botanique. Base sur laquelle reposent les pédoncules supportant les corpuscules reproducteurs dans certaines plantes cryptogames.

— ÉTYM. *Hypo....*, et στρῶμα, lit, couche.

† **HYPOSTYLE** (i-po-sti-l'), *adj.* Terme d'architecture. Se dit d'un appartement dont le plafond est soutenu par des colonnes. La salle hypostyle de l'Osymandiéum avait 200 pieds à chaque côté, LETRONNE, *Monument d'Osymandias*, § II.

— ÉTYM. *Hypo....*, et στύλος, colonne.

† **HYPOSULFATE** (i-po-sul-fa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide hyposulfurique avec une base.

† **HYPOSULFITE** (i-po-sul-fi-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide hyposulfureux avec une base.

† **HYPOSULFUREUX** (i-po-sul-fu-reux), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit du premier des oxacides du soufre.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *sulfureux*.

† **HYPOSULFURIQUE** (i-po-sul-fu-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit du troisième des oxacides du soufre, celui qui est moins oxygéné que l'acide sulfurique.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *sulfurique*

HYPOTÉNUSE (i-po-té-nu-z'), *s. f.* Terme de géométrie. Le côté qui est opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle. Pythagore a démontré qu'en tout triangle rectangle le carré de l'hypoténuse est égal au carré des deux autres côtés, FÉN. *Pythag.* Pythagore immola cent bœufs pour avoir découvert la propriété du carré de l'hypoténuse, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Égyptiens*).

— ÉTYM. Ὑποτείνουσα, proprement ligne soustendante, de ὑπὸ, sous, et τείνειν, tendre (voy. TENDRE, v. a.).

† **HYPOTHALASSIQUE** (i-po-ta-la-ssi-k'), *adj.* Qui se fait sous l'eau de la mer. Navigation hypothalassique.

— ÉTYM. *Hypo....*, et θάλασσα, mer.

† **HYPOTHALLE** (i-po-ta-l'), *s. m.* Terme de botanique. Couche interne ou inférieure des lichens.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *thalle*.

† **HYPOTHÉCABLE** (i-po-té-ka-bl'), *adj.* Qui peut être hypothéqué. Bien hypothécable.

HYPOTHÉCAIRE (i-po-té-kè-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui a droit d'hypothèque. Créancier hypothécaire. || Dette hypothécaire, dette qui donne hypothèque. || Inscription hypothécaire, inscription d'hypothèque. || Caisse hypothécaire, caisse fondée pour venir au secours de la propriété foncière, moyennant hypothèque, et procurer ainsi aux capitalistes un placement sûr.

— HIST. XVIe s. L'effet de l'obligation personnelle est que le detenteur en peut estre executé en tous ses biens; et de l'hypothecaire, que l'heritage obligé peut estre saisi et adjugé, sans qu'il soit besoin de discuter ceux du principal obligé, LOYSEL, 519. Sur les immeubles, les premiers [créanciers] hypothecaires sont devant, ID. 686.

— ÉTYM. Lat. *hypothecarius*, de *hypotheca*, hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT (i-po-té-kè-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. Avec hypothèque, ou par rapport à l'hypothèque. Il est obligé hypothécairement.

— HIST. XVIe s. Les heritiers sont tenus des faits et obligations du defunt, personnellement chacun pour sa part, et hypothecairement pour le tout, LOYSEL, 327.

— ÉTYM. *Hypothécaire*, et le suffixe *ment*.

† **HYPOTHÉCION** (i-po-té-si-on), *s. m.* Terme de botanique. Base du thalame des lichens.

— ÉTYM. *Hypo....*, et θήκη, loge.

HYPOTHÉNAR (i-po-té-nar), *s. m.* Terme d'anatomie. Saillie musculaire à la paume de la main et dans la direction du petit doigt.

— HIST. XVIe s. Le second muscle interne de la main est appelé hypotenar, à cause de sa situation, PARÉ, IV, 29.

— ÉTYM. *Hypo....*, et *thénar*.

1. **HYPOTHÈQUE** (i-po-tè-k'), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Droit réel qui grève les immeubles affectés à la sûreté, à l'acquittement d'une obligation, d'une dette et qui les suit en quelque main qu'ils passent. Consentir une hypothèque. Hypothèque privilégiée. Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque, BOIL. *Lutr.* IV. L'hypothèque est un droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation, *Cod. Nap.* art. 2114. L'hypothèque légale est celle qui résulte [directement et immédiatement] de la loi ; l'hypothèque judiciaire est celle qui résulte des jugements ou actes judiciaires; l'hypothèque conventionnelle est celle qui dépend des conventions, et de la forme extérieure des actes et des contrats, *ib.* art. 2117. || Première hypothèque, celle qui prime les autres. || Hypothèque générale, hypothèque qui frappe tous les biens présents du débiteur, ainsi que ses biens à venir. || 2° Populairement. Se dit de quelque maladie chronique. Mauvaise hypothèque.

— HIST. XVIe s. Les mineurs et les femmes ont hypotheque taisible et privilegiée sur les biens de leurs tuteurs et maris, du jour de la tutele et du contrat de mariage, LOYSEL, 497. Adjudication par decret, faite pour nettoyer les hypotheques, ID. 539.

— ÉTYM. Provenç. *hypoteca*, *ypotheca* ; espagn. *hipoteca* ; ital. *ipoteca* ; du lat. *hypotheca*, qui est le grec ὑποθήκη, de ὑποτίθεσθαι, mettre en gage, de ὑπὸ, sous, et τίθεσθαι, mettre.

2. **HYPOTHÈQUE** (i-po-tè-k'), *s. f.* Terme vieilli. Composition faite avec de l'eau-de-vie, du sucre et des fruits, qu'on buvait après le repas.

— ÉTYM. Ménage dit : « On appelle ainsi à Paris, depuis peu d'années, une eau-de-vie assaisonnée avec des cerises, des framboises, du clou de girofle, de la cannelle et du sucre, je n'en sais pas la raison. »

HYPOTHÉQUÉ, ÉE (i-po-té-ké, kée), *part. passé* d'hypothéquer. || 1° Soumis à une hypothèque. Biens hypothéqués. || Fig. Il est hypothéqué à mes consultations ; et un malade ne se moquera pas d'un médecin, MOL. *Pourc.* II, 2. || 2° Fig. et familièrement. Être hypothéqué, être mal hypothéqué, et, ironiquement, être bien hypothéqué, avoir une santé délabrée, des infirmités; et aussi être dans l'embarras.

HYPOTHÉQUER (i-po-té-ké. La syllabe *thé* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: j'hypothèque; excepté au futur et au conditionnel : j'hypothèquerai, j'hypothèquerais), *v. a.* Terme de jurisprudence. Soumettre à l'hypothèque, donner pour hypothèque. Hypothéquer une terre, une maison. Je viens de faire bâtir dans le faubourg une grande maison qui me revient à plus de quarante-cinq mille francs; vous n'avez qu'à l'hypothéquer, je vous la prête, DANCOURT, *Agiot.* III, 9. Il n'est pas inouï de voir des États hypothéquer leurs fonds pendant la paix même, MONTESQ. *Esp.* XIII, 17. || Fig. Mais, ajoute-t-il, pour justifier le P. Bauny, vous qui reprenez cela, attendez, quand un pénitent sera à vos pieds, que son ange gardien hypothèque tous les droits qu'il a au ciel pour être sa caution, PASC. *Prov.* 15. || S'hypothéquer, *v. réfl.* Être hypothéqué. Ces biens ne peuvent s'hypothéquer.

— HIST. XVIe Opinion, secte, à laquelle ils se trouvent hypothequez, asservis et collez, MONT. II, 232 Celuy qui a hypothequé au monde son livre, je treuve apparence qu'il n'y aye plus de droict, ID. IV, 90 Je n'aime pas que ma volonté demeure hypothéquée par tiltre de gratitude, ID. *ib.* 94.

— ÉTYM. *Hypothèque* 1; provenç. et espagn. *hipotecar* ; ital. *ipotecare*.

HYPOTHÈSE (i-po-tè-z'), *s. f.* || 1° Terme de philosophie. Supposition d'une chose possible ou non de laquelle on tire une conséquence. Aristote, aussi grand philosophe que Platon et bien meilleur physicien, au lieu de se perdre comme lui dans la région des hypothèses, BUFF. *Hist. anim.* ch. V, *Œuv.* t. III, p. 117. Pour ébranler une hypothèse, il ne faut quelquefois que la pousser aussi loin qu'elle peut aller, DIDER. *Interprét. de la nat.* n° 50. || Hypothèses vérifiables, celles que l'on prend dans un domaine où l'expérience, l'observation, l'induction peuvent pénétrer, s'assurant de la sorte si l'hypothèse proposée est réelle ou fausse. || Hypothèses invérifiables, celles qui appartiennent à un domaine où ne peuvent pénétrer ni l'expérience ni l'observation. || Par extension, dans le langage général. Je fais mes préparatifs dans l'hypothèse que vous viendrez. || 2° L'assemblage de plusieurs choses imaginées pour parvenir à l'explication de certains phénomènes. L'hypothèse de Ptolémée. L'hypothèse des tourbillons. || 3° Proposition particulière comprise sous la thèse générale. Réduire la thèse à l'hypothèse.

— ÉTYM. Ὑπόθεσις, de ὑπὸ, sous, et θέσις, thèse.

HYPOTHÉTIQUE (i-po-té-ti-k'), *adj.* Qui est fondé sur une hypothèse. Un raisonnement hypothétique. Nous autres, juges.... qu'avons-nous affaire de tous ces volumes de lois? presque tous les cas sont hypothétiques et sortent de la règle générale, MONTESQ. *Lett. pers.* 68. Dans une matière aussi ténébreuse que l'est la mécanique des idées, on est souvent forcé de se contenter de ce qui n'est qu'hypothétique, BONNET, *Ess. psychol. Introd.* || Substantivement. Il entre de l'hypothétique dans cette supposition sur laquelle j'ai néanmoins fondé la seconde base de mes calculs, BUFF. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 344. || Dans le système de Kant. Forme hypothétique, la forme d'un raisonnement dans lequel l'attribut n'est réuni au sujet que par une supposition. Jugement hypothétique, réunion de deux propositions, l'une exprimant une condition antécédente, l'autre une conséquence soumise à cette condition.

— ÉTYM. Ὑποθετικὸς, de ὑπόθεσις, hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT (i-po-té-ti-ke-man), *adv.* Par hypothèse, par supposition.

— ÉTYM. *Hypothétique*, et le suffixe *ment*.

† **HYPOTHIONIQUE** (i-po-ti-o-ni-k'), *adj.* Synonyme d'hyposulfurique.

— ÉTYM. *Hypo...*, et θεῖον, soufre.

† **HYPOTRACHÉLION** (i-po-tra-ké-li-on), *s. m.* Ancien terme d'architecture. Le col d'une colonne, c'est-à-dire l'endroit le plus menu qui touche au chapiteau.

— ÉTYM. Ὑποτραχήλιον, de ὑπὸ, sous, et τράχηλος, cou.

† **HYPOTROPHIE** (i-po-tro-fie), *s. f.* Terme de pathologie. Nutrition insuffisante. L'hypotrophie d'un muscle.

— ÉTYM. *Hypo....*, et τροφή, nourriture.

HYPOTYPOSE (i-po-ti-pô-z'), *s. f.* Terme de rhétorique. Description animée, vive et frappante, qui met, pour ainsi dire, la chose sous les yeux. L'hypotypose est un mot grec qui signifie *image, tableau* ; c'est lorsque, dans les descriptions, on peint les faits dont on parle comme si ce qu'on dit était actuellement devant les yeux, DUMARSAIS, *Tropes*, II, 9. Poussez à Marcassus, poussez à Marcellus [députés attachés au parti royaliste sous la Restauration] la métaphore, l'antithèse, l'hypotypose, P. L. COUR. *Lett.* X. || Les *Hypotyposes*, titre d'un livre de Sextus Empiricus. Tout ce que Sextus Empiricus et Huet disent contre la raison, l'un dans ses Hypotyposes, l'autre dans son traité de la faiblesse de l'esprit humain, ne vaut pas un article choisi du dictionnaire de Bayle, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*phil. pyrrhonienne*).

— ÉTYM. Ὑποτύπωσις, de ὑπὸ, sous, et τύπος, type.

† **HYPOXANTHINE** (i-po-ksan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance extraite de la rate.

— ÉTYM. *Hypo...*, et ξανθὸς, jaune : un peu jaune.

† **HYPOXYDE** (i-po-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde au plus bas degré, sous-oxyde

— ÉTYM. *Hyp....*, et *oxyde*.

† **HYPOXYDÉES** (i-po-ksi-dée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes herbacées, voisine des amaryllidées.

† **HYPOXYLÉS** (i-po-ksi-lé), *s. m. pl.* Terme de botanique. Nom d'un groupe de champignons se développant spécialement sous l'écorce du bois mort.

— ÉTYM. *Hypo....*, et ξύλον, bois.

† **HYPOZOÏQUE** (i-po-zo-i-k'), *adj.* Terme de géologie. Terrains hypozoïques, terrains inférieurs à ceux où l'on trouve des débris de corps organisés.

— ÉTYM. *Hypo....*, et ζῶον, animal.

† **HYPSOGRAPHIE** (i-pso-gra-fie), *s. f.* Terme technique. Description des lieux élevés.

— ÉTYM. Ὕψος, hauteur, et γράφειν, décrire.

† **HYPSOMÈTRE** (i-pso-mè-tr'), *s. m.* Instrument de physique qui fait connaître la hauteur d'un lieu d'après la température à laquelle l'eau y entre en ébullition.

— ÉTYM. Ὕψος, hauteur, et μέτρον, mesure. Dans ὕψος est le radical υπ, de ὑπὲρ, sur.

† **HYPSOMÉTRIE** (i-pso-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer la hauteur d'un lieu quelconque par des nivellements ou des observations barométriques, ou des opérations géodésiques.

— ÉTYM. Voy. HYPSOMÈTRE.

† **HYPSOMÉTRIQUE** (i-pso-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hypsométrie.

† **HYPSOPTÈNES** (i-pso-ptè-n'), *s. m. pl.* Nom d'un ordre en ornithologie.

— ÉTYM. Ὕψος, hauteur, et πτηνὸς, qui vole.

† **HYRAX** (i-raks'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom moderne du genre daman (pachydermes), dans lequel on distingue l'hyrax du Cap, dit vulgairement daman, dont la taille approche de celle du lapin.

— ÉTYM. Ὕραξ, souris.

HYSOPE (i-zo-p') ou **HYSSOPE** (i-so-p'), *s. f.* Terme de botanique. Plante aromatique, *hyssopus officinalis*, *L.* labiées. Et traita aussi de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hyssope qui sort de la muraille, SACI, *Bible, Rois*, III, IV, 33. || Fig. Mes petites affaires me paraissent de l'hysope en comparaison de vos grands cèdres, SÉV. 697. || Fig. Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, ou depuis l'hysope jusqu'au cèdre, depuis ce qu'il y a de plus grand jusqu'à ce qu'il y a de plus petit. Les comédiens et les auteurs, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, sont diablement animés contre lui, MOL. *Impr.* 3. Depuis l'hysope jusqu'au cèdre et depuis la terre jusqu'au ciel, est-il rien de si secret, soit dans l'art, soit dans la nature, où l'on n'ait pénétré? BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 215. || Fig. Il sait tout depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, c'est un homme fort instruit dans les sciences naturelles, connaissant les plus petites choses comme les plus grandes.

— HIST. XIIIe s. Et aumaires [armoires] de sapience, Et ysopes d'umilitei, RUTEB. II, 15.

— ÉTYM. Wallon, *izibe*, *lizibe*, *lizipe* ; provenç. *isop*, *ysop* ; espagn. *hisopo* ; ital. *isopo* ; du lat. *hyssopus*, qui est le grec ὕσσωπος, de l'hébreu *exob*, qui signifie plutôt origan.

† **HYSOPINE** (i-zo-pi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance extraite de l'hysope.

† **HYSSON** (hi-son), *s. m.* Voy. THÉ. || Peau d'hysson, les feuilles de rebut du thé hysson.

† **HYSTASPIDE** (i-sta-spi-d'), *s. m.* Les Hystaspides, les descendants d'Hystaspe, qui ont été rois de Perse depuis Darius Ier jusqu'au Darius détrôné par Alexandre, et qui ont régné de 521 à 331.

— ÉTYM. Inscription cunéiforme de Behistoun, *Vistâspa*, Hystaspe, où il y a probablement *açpa*, cheval; on ignore ce qu'est *vis*.

† **HYSTÉRALGIE** (i-sté-ral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur plus ou moins vive, mais non inflammatoire, qui se fait sentir à la matrice.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et ἄλγος, douleur.

† **HYSTÉRANDRIE** (i-sté-ran-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes qui ont plus de vingt étamines insérées sur un ovaire infère.

† **HYSTÉRANDRIQUE** (is-té-ran-dri-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à l'hystérandrie.

† **HYSTÉRANTHE** (i-sté-ran-t') et **HYSTÉRANTHÉ, ÉE** (i-sté-ran-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs paraissent après les feuilles.

— ÉTYM. Ὕστερον, après, et ἄνθος, fleur.

† **HYSTÉRICISME** (i-sté-ri-si-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Grande susceptibilité aux attaques d'hystérie.

— ÉTYM. *Hystérique*.

HYSTÉRIE (i-sté-rie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie nerveuse qui se manifeste par accès et qui est caractérisée par des convulsions, la sensation d'une boule qui remonte de la matrice dans la gorge et la suffocation.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice.

HYSTÉRIQUE (i-sté-ri-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la matrice. Les parois hystériques. || 2° Terme de médecine. Qui appartient à l'hystérie. || Clou hystérique, douleur très-vive qui se fait sentir à la tête dans l'hystérie, comme un clou qu'on enfonce. || 3° Qui est attaqué de l'hystérie. Une femme hystérique. || *S. f.* Une hystérique, une femme atteinte d'hystérie.

— ÉTYM. *Hystérie*.

HYSTÉRITE (i-sté-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme peu usité de métrite.

— ÉTYM. Ὑστέρα, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation, maladie.

† **HYSTÉRO-CATALEPSIE** (i-sté-ro-ka-ta-lè-psie), *s. f.* Terme de médecine. Attaque d'hystérie compliquée de symptômes de catalepsie.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et *catalepsie*.

HYSTÉROCÈLE (i-sté-ro-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie de matrice.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et κήλη, hernie

† **HYSTÉROCYSTIQUE** (i-sté-ro-si-sti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la matrice et à la vessie.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et κύστις, vessie.

† **HYSTÉROCYSTOCÈLE** (i-sté-ro-si-sto-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie dans laquelle se trouvent l'utérus et la vessie urinaire.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, κύστις vessie, et κήλη, hernie.

† **HYSTÉRO-ÉPILEPSIE** (i-sté-ro-é-pi-lè-psie), *s. f.* Terme de médecine. Hystérie compliquée d'accès épileptiformes.

† **HYSTÉROGRAPHIE** (i-sté-ro-gra-fie), *s. f.* Description de la matrice.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et γράφειν, décrire.

HYSTÉROLITHE (i-sté-ro-li-t'), *s. f.* || 1° Terme de minéralogie. Pétrification qui offre une représentation assez exacte des parties de la femme. || 2° Terme de médecine. Concrétion calcaire formée dans les parois de la matrice.

— REM. Presque tous les noms composés de *lithe* sont masculins, comme aérolithe, etc.; pourquoi l'Académie fait-elle une exception pour hystérolithe?

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et λίθος, pierre.

† **HYSTÉROLOGIE** (i-sté-ro-lo-jie), *s. f.* Terme de rhétorique. Défaut d'arrangement dans le discours, qui fait placer d'abord la circonstance ou le détail qui devrait être après. Virgile a fait une hystérologie, quand il a dit (*Æn.* II, v. 353) : *Moriamur et in media arma ruamus. Moriamur* devrait être placé après *ruamus*, puisqu'on ne peut pas s'élancer après qu'on est mort.

— ÉTYM. Ὕστερον, en dernier lieu, et λόγος, discours. Cette figure se nomme aussi *hystéro-proton.*

† **HYSTÉROLOXIE** (i-sté-ro-lo-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Obliquité de la matrice, déviation à laquelle cet organe est assez sujet pendant la grossesse.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et λοξὸς, oblique.

† **HYSTÉROMALACIE** (i-sté-ro-ma-la-sie), *s. f.* Terme de médecine. Ramollissement des tissus de la matrice, lequel rend l'organe sujet à se rompre durant l'accouchement.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et μαλακὸς, mou.

† **HYSTÉROMANIE** (i-sté-ro-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Fureur utérine ou nymphomanie.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et *manie.*

† **HYSTÉROMÈTRE** (i-sté-ro-mè-tr'), *s. m.* Sonde utérine, instrument destiné à sonder l'utérus et à le ramener à sa direction normale, lorsqu'il est dévié.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et *mètre.*

† **HYSTÉROPHYSE** (i-sté-ro-fi-z'), *s. f.* Terme de médecine. Distension de l'utérus par des gaz.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et φῦσα, air, gaz.

† **HYSTÉRO-PROTON** (i-sté-ro-prô-ton) ou **HYSTÉRO-PROTERON** (i-sté-ro-pro-té-ron), *s. m.* Terme de rhétorique. Synonyme d'hystérologie. Il ne fallait pas qu'un cardinal envoyé par le pape pour faire rentrer le duc de Bourgogne dans mes bonnes grâces allât le voir avant que de venir chez moi. — J'avais cru pouvoir suivre l'usteron-proteron des Grecs, FÉNEL. *Dial. des morts, Louis XI et le card. Bessarion.*

— ÉTYM. Ὕστερον, dernier, et πρῶτον ou πρότερον, premier.

† **HYSTÉROPTOSE** (i-sté-ro-ptô-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Chute de la matrice.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et πτῶσις, chute.

† **HYSTÉRORRHÉE** (i-sté-ro-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme inusité de leucorrhée.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et ῥεῖν, couler.

† **HYSTÉROSCOPE** (i-sté-ro-sko-p'), *s. m.* Synonyme inusité de spéculum utérin.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et σκοπεῖν, examiner.

† **HYSTÉROSTOMATOME** (i-sté-ro-sto-ma-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom de deux instruments pour fendre le col de la matrice, qui ne permet pas à l'accouchement de s'opérer.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, στόμα, orifice, et τομή, incision.

† **HYSTÉROTOCOTOMIE** (i-sté-ro-to-ko-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération césarienne.

— HIST. XVI° s. Traité de l'hysterotokotomie par Rousset en 1581.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, τόκος, accouchement, et τομή, incision.

HYSTÉROTOME (i-sté-ro-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument propre à pratiquer l'hystérotomie.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, et τομή, section.

HYSTÉROTOMIE (i-sté-ro-to-mie), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Dissection de la matrice. || 2° Terme de chirurgie. En général, l'opération césarienne. || Particulièrement. Opération qui consiste à inciser le col de la matrice et même les parois de cet organe, en pénétrant par le vagin.

— ÉTYM. *Hystérotome.*

† **HYSTÉROTOMOTOCIE** (i-sté-ro-to-mo-to-sie), *s. f.* Terme de chirurgie. Accouchement procuré par l'incision de la matrice.

— ÉTYM. Ὑστέρα, matrice, τομή, incision, et τόκος, accouchement.

† **HYSTRICIENS** (i-stri-siin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de mammifères rongeurs, ayant pour type le genre porc-épic.

— ÉTYM. Lat. *hystrix*, porc-épic, du grec ὕστριξ, de ὗς, porc, et θρίξ, τριχὸς, poil : qui a des soies de porc

FIN DU TOME PREMIER.

CORBEIL, TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ FILS.